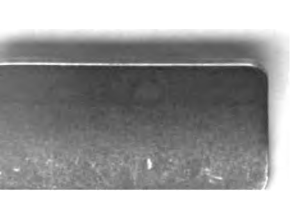
# Dictionnaire universal des littératures, 1

Gustave Vapereau



# DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

# DES LITTÉRATURES

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

# DICTIONNAIRE

## UNIVERSEL

# DES LITTÉRATURES

CONTENANT

I

DES NOTICES SUR LES ÉCRIVAINS DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS
ET SUR LES PERSONNAGES QUI ONT EXERCÉ UNE INFLUENCE LITTÉRAIRE;
L'ANALYSE ET L'APPRÉCIATION DES PRINCIPALES ŒUVRES INDIVIDUELLES, COLLECTIVES, NATIONALES, ANONYMES, ETC.;
DES RÉSUMÉS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DES DIVERSES NATIONS;
LES FAITS ET SOUVENIRS INTÉRESSANT LA CURIOSITÉ LITTÉRAIRE OU BIBLIOGRAPHIQUE;
LES ACADÉMIES, LES THÉATRES, LES JOURNAUX ET REVUES, ETC.;

II

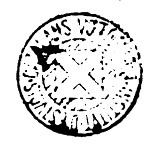
LA THÉORIE ET L'HISTORIQUE DES DIFFÉRENTS GENRES DE POÉSIE ET DE PROSE, LES RÈGLES ESSENTIELLES DE RHÉTORIQUE
ET DE PROSODIE, LES PRINCIPES D'ESTHÉTIQUE LITTÉRAIRE;
DES NOTIONS SUR LES LANGUES, LEURS SYSTÈMES PARTICULIERS DE VERSIFICATION, LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS
ET LES PRINCIPES DE LEUR GRAMMAIRE;

III

LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE, LES OUVRAGES A CONSULTER SUR LES QUESTIONS D'HISTOIRE,
DE THÉORIE ET D'ÉRUDITION.

**PAR G. VAPEREAU**

Auteur du *Dictionnaire des Contemporains*



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1876

# PRÉFACE

## I. But et objet général du livre.

La forme de dictionnaire, si commode pour les recherches, a été appliquée de nos jours avec succès à tout ordre spécial de connaissances, aux sciences physiques ou mathématiques, à la chimie, à la médecine, à l'histoire naturelle, à l'industrie, aux beaux-arts, aux sciences morales, à l'économie politique, à la politique, à la philosophie, aux études historiques, à la biographie, à l'archéologie. Ces répertoires alphabétiques d'une spécialité définie ont été accueillis comme d'heureux moyens de vulgarisation et d'utiles instruments de travail.

Il était naturel que la littérature eût le sien ; que, dans ce grand mouvement d'ouvrages de forme encyclopédique qui se restreignent à un seul objet pour l'embrasser et le faire connaître dans toutes ses parties, il y eût l'encyclopédie littéraire, s'enfermant librement dans le domaine un peu flottant des lettres, pour le pénétrer mieux, réunissant en un seul et même cadre, pour l'offrir à une intelligente curiosité, tout ce qui intéresse de près ou de loin l'art littéraire : hommes et choses, livres et auteurs, histoire et théorie, faits et jugements, questions générales et partie technique, procédés et résultats.

Cette idée si simple, si conforme aux tendances contemporaines, n'a pas eu jusqu'ici les suites qu'elle comportait ; la littérature, qui a conservé une place convenable dans les dictionnaires universels de biographie et d'histoire, tant en France qu'à l'étranger, s'est laissé peu à peu évincer des grandes encyclopédies générales par les empiétements de la science, et elle ne s'est pas dédommagée en se créant son encyclopédie particulière, mise au niveau du goût, de l'esprit et du savoir modernes. Deux tentatives avaient eu lieu, au commencement de ce siècle, insuffisantes à l'origine et aujourd'hui bien vieillies. Dans la grande refonte qui fut faite de l'*Encyclopédie* du XVIII[e] siècle, sous le titre d'*Encyclopédie méthodique par ordre des matières* (Paris, Panckoucke, 1782-1832, 166 vol. in-4), la *Grammaire* et la *Littérature* réunies fournirent un dictionnaire de deux volumes : à peine la quatre-vingtième partie de la collection. Un peu plus tard, il se publia, dans de larges proportions, un *Répertoire universel de littérature* (Paris, 1824-25, 30 vol. in-8 ; *Supplément et table*, 1827, in-8) ; mais cette volumineuse compilation, qui se bornait à reproduire par grandes coupures tout le *Cours* de La Harpe, le livre entier de Marmontel, des parties des traités de l'abbé Batteux, de Rollin, de Blair, de l'abbé Maury, avec quelques pages de Voltaire, de Fontenelle, de D'Alembert, etc., ne répondait, ni par la précision, ni par la mesure, ni par le nombre des articles, à l'idée que nous nous formons aujourd'hui d'un dictionnaire à

la fois spécial et universel, destiné à répandre un ordre particulier de connaissances et à en faciliter le progrès.

C'est ce dictionnaire que nous avons essayé de donner aux lettres et aux lettrés, sous l'inspiration de l'éminent fondateur de la librairie Hachette, à l'initiative duquel tant d'autres branches des connaissances humaines devaient déjà des publications analogues par le cadre et le but. M. L. Hachette avait compris que, de ce côté aussi, il y avait à faire un de ces livres intéressants et utiles, comblant une lacune qui se fait sentir au moins une fois ou deux dans le cours d'un siècle; peut-être avons-nous trop présumé de nos forces, en nous chargeant de réaliser une idée dont on ne pouvait méconnaître la justesse et l'utilité.

## II. Plan et sujets spéciaux.

Le plan d'un *Dictionnaire universel des littératures* est plus aisé à concevoir qu'à exécuter. Il est tout entier, avec ses difficultés, dans son titre même. L'universalité à laquelle il aspire, sur un objet spécial, lui impose la mesure, la proportion, une étroite coordination des parties et de l'ensemble. On doit trouver ici tout ce que l'idée d'encyclopédie littéraire rappelle; mais on n'y doit trouver que cela. Il fallait, au seul point de vue de l'intérêt littéraire, faire leur part aux hommes et aux choses, à l'analyse et à la critique des ouvrages, aux règles et conditions des genres, aux types créés et développés par le génie des individus ou des nations, aux influences générales ou particulières, aux principes et aux variations du goût, aux questions d'esthétique, d'érudition et de curiosité, à la bibliographie, à la philologie, à la linguistique, à toutes ces études accessoires dont l'intérêt spécial est attesté de nos jours par les longues et savantes recherches dont elles sont l'objet.

## III. Les hommes, les auteurs.

La place la plus apparente, mais non la principale, dans le *Dictionnaire des littératures*, a été prise par la biographie littéraire. On le concevra si l'on songe que les œuvres dont la mention, l'analyse ou la critique compose une partie si essentielle de notre livre, se rattachent, pour la plupart, à des noms propres : c'est dans la vie de leurs auteurs qu'il faut les considérer, pour en comprendre l'origine, le sens et l'importance relative, si différente souvent de la valeur absolue. Mais ce qui domine dans nos biographies, c'est l'élément littéraire ; de la vie d'un écrivain de profession, nous n'avons dû voir que les faits et circonstances qui ont contribué, directement ou par réaction, au développement de ses idées et de son style, au progrès ou à la décadence de son talent. A côté des littérateurs proprement dits, poëtes, auteurs dramatiques, orateurs, historiens, romanciers, critiques, érudits de tous les pays et de tous les temps, qui nous ont fourni des milliers de notices proportionnées à leur mérite ou à leur renom, il y a des hommes qui, par leurs titres principaux, appartiennent à l'histoire politique, à la philosophie, à la religion,

aux arts, à la science, mais qui se rattachent aux lettres par quelques écrits ou par leur influence : nous ne les avons pris que de ce dernier point de vue. De souverains, d'hommes d'État ou de chefs de parti, comme Richelieu, Louis XIV, Frédéric II, Napoléon, Robespierre, Mirabeau, Royer-Collard, etc. (pour parler seulement des temps modernes), nous n'avons considéré que les tentatives littéraires, le talent oratoire, l'action intellectuelle subie ou exercée. Les philosophes, comme Socrate, Platon et Aristote, Zénon et Épicure, Descartes et Gassendi, Spinosa et Malebranche, Leibniz et Locke, Herder, Kant, Schelling et Hegel, sont rentrés dans notre cadre moins par leurs systèmes que par le mouvement qu'ils ont imprimé à la pensée et les veines d'inspiration qu'ils ont ouvertes. Les théologiens, défenseurs ou adversaires de la foi religieuse, comme saint Augustin, Tertullien, saint Bernard, saint Thomas, Jean Huss, Savonarole, Luther, Calvin, Bossuet, Fénelon, Arnauld, Pascal, Bolingbroke, Lamennais, etc., nous intéressaient moins par les doctrines qu'ils ont soutenues ou ébranlées, que par la fougue de l'éloquence, la beauté du style, les révolutions de langage ou d'idées que rappellent leurs œuvres. Les savants eux-mêmes pouvaient nous appartenir, soit, comme Buffon, par le talent d'écrivain mis au service de la science, soit, comme Newton, comme Haller et Lavater, par des titres purement littéraires que leur rôle scientifique fait d'ordinaire perdre de vue. Qu'il nous suffise de rappeler ces noms et les catégories qu'ils représentent, pour faire juger de l'acception encore assez large qu'à l'égard des hommes nous avons donnée à la littérature.

On remarquera que, parmi les écrivains et personnages littéraires, nous n'avons pris que les morts. Nous n'avons pas seulement voulu éviter de faire double emploi avec le *Dictionnaire des Contemporains*, mais il nous a toujours paru impossible de faire entrer dans un seul et même cadre les morts et les vivants. Pour le jugement de leurs œuvres et de leur rôle, il n'y a point entre eux de commune mesure. Quant aux auteurs morts dans les dernières années et jusque pendant le cours de l'impression, nous nous sommes, en général, borné à réduire à leurs traits essentiels les notices qu'ils avaient dans le *Dictionnaire des Contemporains* et à renvoyer aux diverses éditions de cet ouvrage. Le temps, ce terrible abréviateur de l'histoire humaine, réduira sans doute encore leur part.

## IV. Les choses. — Les œuvres.

Le domaine littéraire n'est pas moins vaste au point de vue des choses. Au premier rang parmi celles-ci viennent les œuvres qu'on ne peut mettre avec certitude sous des noms d'hommes. Les unes sont le fruit, non d'une inspiration individuelle, mais d'une élaboration collective et successive, où l'auteur disparaît devant le génie d'un siècle ou d'une race : telles sont les épopées primitives des nations anciennes et modernes, le *Mahâbhârata*, le *Ramayana*, les *Puranas* des Indiens, les *Eddas* des Scandinaves, le *Kalevala* des Finnois, les poëmes des *Nibelungen* et de *Gudrun* des anciens Germains, celui de *Beowulf* et les *Ballades* héroïques des Anglo-Saxons, le *Romancero* des Espa-

gnols, enfin nos propres chansons de geste, comme la chanson de *Roland*, comme nos poëmes sur *Charlemagne*, et ces cycles entiers de romans épiques qui, traduits ou transformés chez les divers peuples de l'Europe, portèrent partout, au lieu du nom de quelques-uns de nos poëtes, le nom même de la France; telles seraient, chez les Grecs, l'*Iliade* et l'*Odyssée* elles-mêmes, sans la tradition antique et respectée qui en fait honneur à l'immortel et problématique Homère. Le domaine de l'épopée n'est pas le seul qui offre ces œuvres d'une collectivité plus ou moins anonyme; il y en a beaucoup, soit dans l'ordre philosophique ou religieux, comme plusieurs des livres de la *Bible*, les *Védas*, les *Livres hermétiques*, l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc., soit dans le roman, comme le *Livre des Sept Sages ou Dolopathos*, les *Mille et une nuits* des Orientaux, les *Gesta Romanorum*, *Flore et Blanchefleur*, *Tristan et Yseult*, et la plupart des récits populaires de la *Bibliothèque bleue*, soit dans le genre satirique, comme nos grands *Romans de Renart*, tant de fois renouvelés, d'époque en époque et de pays en pays, comme nos *Bibles* du moyen âge, comme l'*Eulenspiegel* des Allemands, les *Pasquilles* des Italiens, etc. Il y a ensuite des livres, comme le *Roman de la Rose*, la *Satire Ménippée*, produits d'une collaboration connue, mais dont le titre a gardé plus de célébrité que les noms de leurs auteurs. Il y a enfin, dans les divers genres, toute la famille des ouvrages individuels, restés ou devenus anonymes, soit que les auteurs aient voulu cacher leur nom, soit que le temps n'ait pas su le retenir, comme la *Batrachomyomachie*, le *Margitès*, le *Pervigilium Veneris*, *Héro et Léandre*, le mystère d'*Adam*, la farce de *Maistre Pierre Pathelin*, l'*Ikon Basiliké*, le *De Tribus impostoribus*, les *Lettres de Junius*. Tous ces ouvrages ne pouvaient figurer dans notre Dictionnaire que sous leurs titres mêmes. Le lecteur n'irait pas les chercher sous une autre rubrique.

Faire connaître les œuvres était une partie si importante de notre tâche, que nous avons voulu qu'on pût aussi retrouver sous leurs titres celles dont il est question dans la vie des auteurs. C'était d'ailleurs un moyen de venir en aide aux défaillances de la mémoire, qui ne suggère pas toujours à la fois le titre du livre et le nom de l'écrivain. De là toute une série de renvois qui permettent d'aller facilement de l'un à l'autre. Il pourra paraître puéril à quelques-uns de rappeler ainsi quels sont les auteurs d'œuvres aussi connues que la *Théogonie*, l'*Orestie*, *Œdipe-Roi*, *Hécube*, les *Olympiques*, les *Grenouilles*, le *Phédon*, l'*Anabase*, les *Philippiques*, les *Tusculanes*, les *Géorgiques*, la *Pharsale*, la *Thébaïde*, le *Satyricon*, l'*Ane d'or*, les *Amours de Théagène et de Chariclée*, *Daphnis et Chloé*, les *Confessions*, la *Consolation*, la *Somme*, *Célestine*, le *Décaméron*, les *Sonnetti lussuriosi*, l'*Orlando inamorato* et ses diverses suites, les *Lusiades*, le *Naufrage de Sepulveda*, *Pantagruel*, les *Essais*, les *Provinciales*, les *Variations*, la *Franciade*, *Hamlet*, *Hudibras*, l'*Astrée*, le *Grand Cyrus*, la *Princesse de Clèves*, l'*Essai sur les mœurs*, l'*Esprit des lois*, la *Nouvelle Héloïse*, les *Lettres portugaises*, les *Lettres péruviennes*, *Paméla*, la *Dunciade*, la *Messiade*, *Oberon*, *Werther*, *Wallenstein*, *Delphine*, le *Génie du christianisme*, *Ourika*, *Adèle de Sénanges*, *Claire d'Albe*, la *Dot de Suzette*, *Obermann*, *le Solitaire*, *Adolphe*, *Volupté*, les *Paroles d'un croyant*, les *Méditations*, *Joce-*

*lyn*, etc. ; mais il est certainement plusieurs lecteurs qui, loin de trouver ce soin superflu, nous sauront gré d'avoir tellement multiplié ces rappels, qu'il n'est guère d'œuvres notables, anciennes ou modernes, françaises ou étrangères, dont on ne trouve la place dans notre Dictionnaire, sans effort de mémoire, soit sous leur titre, soit sous le nom de leurs auteurs. Parmi ces renvois, il en est que nous signalons à l'attention : ce sont nos renvois collectifs et raisonnés, se rapportant à des sujets traités par plusieurs écrivains de différents siècles ou de différents pays. Sous les noms d'*Agamemnon*, de *Cléopâtre*, de *Don Carlos*, de *Jeanne d'Arc*, de *Jane Grey*, d'*Hippolyte*, de *Marie Stuart*, de *Mérope*, du *Misanthrope*, de *Sophonisbe*, etc., on trouvera les linéaments d'un travail intéressant de littérature comparée, et quelquefois les indications bibliographiques qui peuvent le faciliter et le rendre fécond. Quelques-uns de ces articles de renvoi, comme les *Ana* ou les *Anti*, comme *Dictionnaire*, *Encyclopédie*, *Essai*, *Esprit*, ouvrages en forme de *Lettres*, etc., sont déjà des résumés assez complets de souvenirs et de recherches.

## V. Les genres littéraires.

Après les auteurs et les œuvres, l'une des classes les plus nombreuses d'articles nous a été fournie par les genres littéraires. Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à des démarcations en partie arbitraires et surannées, nous avons cru devoir reprendre ici à peu près toutes les divisions connues de la poésie et de la prose. On trouvera dans nos colonnes, avec une part suffisante de théorie et d'histoire, pour la poésie : l'*Épopée*, considérée tour à tour dans ses transformations populaires et ses modèles classiques ; — la *Poésie lyrique*, prise dans les sources mêmes du *Lyrisme* et suivie dans la variété de ses cadres : l'*Ode*, l'*Hymne*, le *Dithyrambe*, l'*Élégie*, l'*Épithalame*, la *Ballade*, la *Chanson*, le *Chant national*, le *Cantique*, les *Noëls*, la *Complainte*, etc. ; — la *Poésie dramatique*, dans ses trois genres d'antique tradition : la *Tragédie*, la *Comédie* et le *Drame satyrique*, avec les termes qui s'y rapportent : *Didascalie*, *Parabase*, *Trilogie*, *Tétralogie*, etc., ainsi que dans les genres plus nombreux consacrés par des souvenirs historiques et la faveur publique : les *Atellanes*, les *Mimes*, les *Mystères*, les *Autos sacramentales*, les *Moralités*, les *Soties*, les *Farces*, la *Commedia dell'arte*, la *Pastorale dramatique*, la *Comédie larmoyante*, le *Drame* et le *Mélodrame*, l'*Opéra* et l'*Opéra comique*, les *Féeries*, les *Pièces à tiroir*, la *Parodie*, la *Charge*, les *Pièces de circonstance*, les *Saynètes*, les *Proverbes*, etc. ; — la *Poésie didactique*, qui fut, pour les anciens, le puissant instrument de l'enseignement religieux et philosophique, et qui, après s'être resserrée dans les vers *Gnomiques* et les *Distiques*, est venue s'émousser dans les inutilités pompeuses du *Genre descriptif ;* — la *Poésie satirique*, qui, à l'origine, se créa ou s'appropria l'*Iambe*, et qui, à certaines époques, se concentre dans ces vives et courtes pièces de vers appelées *Sirventes* au moyen âge, ou se répand dans de longs poëmes *Allégoriques* qui ont les allures et la popularité de l'épopée ; — la *Poésie pastorale*, qui sous les noms de *Bucoliques*, d'*Idylles*, d'*Églogues*, de *Bergeries*, etc., varie les couleurs plus que le fond de ses tableaux ; — une foule enfin de genres poétiques,

qu'il est difficile de classer et dont les moins importants prennent le nom de *Poésies fugitives*, entre autres : la *Fable*, l'*Épître*, le *Conte*, le *Fabliau*, la *Parabole*, la *Paraphrase*, les *Vers érotiques et anacréontiques*, le *Centon*, le *Pastiche*, le *Genre macaronique*, l'*Impromptu*, l'*Épigramme*, l'*Énigme*, etc.; — puis pour la prose : l'*Éloquence*, qui, dans les genres *judiciaire*, *délibératif*, *démonstratif* ou *académique* et dans la *Chaire*, impose aux différentes sortes de *Discours*, avec les noms spéciaux de *Plaidoyers*, de *Harangues*, d'*Allocutions*, de *Proclamations*, d'*Éloges*, de *Panégyriques*, d'*Oraisons funèbres*, de *Sermons*, d'*Homélies*, etc., des règles et des conditions particulières ; — l'*Histoire*, qui, avec la *Géographie* et la *Chronologie* pour auxiliaires, compose avec art ses récits et ses tableaux plus ou moins généraux, retrace la vie d'un homme dans la *Biographie*, consigne les faits et souvenirs dans les *Chroniques* et les *Mémoires*, recueille les *Correspondances* et les *Confessions*, fait connaître les pays par les *Périples*, les *Itinéraires*, les recueils de *Voyages*; — le *Roman*, avec son diminutif la *Nouvelle*, qui, mêlant la réalité et la fantaisie, aborde tous les sujets, tranche toutes les questions, met en jeu tous les sentiments ; — la *Philosophie*, qui produit souvent avec tant d'éclat ou d'influence ses livres de *Considérations*, *Méditations*, *Réflexions*, *Controverses*, etc., et qui leur donne parfois la forme attrayante de *Dialogues*, de *Discours*, d'*Entretiens*, etc. ;— l'*Érudition*, qui éclaire les textes par l'*Exégèse*, les *Scholies* et les *Commentaires*, etc. Tous ces genres et les termes qui s'y rattachent, devaient avoir leur explication et leur historique dans un *Dictionnaire des littératures*.

Aux genres littéraires se rapportent particulièrement les types qu'ils mettent en œuvre. On peut voir, par nos articles *Personnages de théâtre* et *Valets bouffons*, combien un seul genre, le plus complexe, il est vrai, et le plus riche, le genre dramatique, en a créé ou adopté pour représenter la vie humaine ou les mœurs nationales. Tels sont, entre autres : *Arlequin*, *Brighella*, le *Capitan*, *Célimène*, *Colombine*, *Crispin*, le *Docteur*, le *Gracioso*, *Hans Wurst*, *Jocrisse*, *Mascarille*, *Pierrot*, *Polichinelle*, *Scapin*, *Scaramouche*, dont nous avons cru devoir consigner ici les origines et les migrations dramatiques. Il y a des types plus sérieux dont il nous a paru intéressant de suivre les transformations, non-seulement au théâtre, mais aussi dans l'histoire, le roman ou l'épopée, comme *Charlemagne*, *Don Juan*, *Faust*, *Robert le Diable*, *Roland*, et tant d'autres, si propres à mesurer toute la distance qui sépare le fait réel de l'évolution légendaire.

## VI. L'HISTOIRE LITTÉRAIRE, LES PAYS, LES INSTITUTIONS ET FAITS LITTÉRAIRES, LA CURIOSITÉ.

L'histoire littéraire ne nous imposait guère un moins grand nombre d'articles. Sous le nom même de chacun des peuples qui ont eu une littérature, nous nous sommes efforcé de la retracer depuis les origines, avec les principales périodes, les caractères distinctifs, la suite des œuvres et des hommes, les causes de progrès et de décadence. Nous souhaitons que nos esquisses his-

toriques sur les littératures *Française*, *Allemande*, *Anglaise*, *Espagnole*, *Italienne*, *Grecque*, *Latine*, etc., ne paraissent pas trop indignes de l'intérêt direct qu'elles ont pour la France, et que nos notices sommaires sur des sujets d'un plus difficile accès, tels que les littératures *Russe*, *Tchèque*, *Scandinave*, *Sanscrite*, *Serbe*, *Persane*, *Chinoise*, *Japonaise*, *Mexicaine*, etc., ne se ressentent pas trop de l'insuffisance relative des moyens d'information.

La littérature d'une époque ou d'un pays ne comprend pas seulement des auteurs, des œuvres ou des genres ; elle a aussi ses institutions, ses sociétés ou corporations, ses fondations, ses lois et usages consacrés qu'il fallait rappeler. De là des articles sur les *Aèdes*, les *Rhapsodes*, les *Diascévastes* et les *Diorthontes*, les *Prophètes*, les *Bardes*, les *Troubadours* et *Trouvères*, les *Ménestrels*, *Jongleurs*, *Bateleurs*, les *Minnesingers* et *Meistersingers*, les *Scaldes*, les *Gouslars*, etc. ; sur les *Acteurs* en général, et en particulier sur la *Basoche*, les *Enfants sans souci* et autres confréries dramatiques; sur les sociétés et académies des divers pays, notamment sur l'*Académie française* dont nous avons cru devoir donner l'histoire complète, avec un double tableau chronologique de ses membres, sur les *Académies des Inscriptions et belles-lettres*, des *Sciences morales et politiques;* sur les anciennes *Cours d'amour*, les *Jeux floraux*, les *Puys* ou *Palinods;* sur les académies des *Arcades* et de la *Crusca*, en Italie, sur les sociétés des *Fructifiants* et de la *Peignitz* en Allemagne, l'académie des *Hanlin* en Chine; sur les *Ordres littéraires*, la plupart burlesques, comme le *Régiment de la Calotte;* sur des centres particuliers de réunion et d'influence, comme les *Salons littéraires*, spécialement l'*Hôtel de Rambouillet*, la *Société du Temple*, si différents l'un de l'autre, les *Bureaux d'esprit*, ou encore les *Cabarets et Cafés littéraires ;* sur certaines situations officielles ou privilégiées, comme celles de poëte *Lauréat* ou d'*Historiographe ;* sur les questions relatives à la profession d'*Homme de lettres* et à la *Propriété littéraire;* sur le contrôle des ouvrages d'esprit par l'Église ou l'État, au moyen de l'*Index* et de la *Censure;* sur des institutions publiques liées au développement intellectuel des peuples, comme les *Monastères*, avec les *Bénédictins* au premier rang, les *Universités*, avec leur ancien programme des sept *Arts libéraux*, les congrégations enseignantes, comme les *Jésuites*, les *Oratoriens*, *Port-Royal ;* sur les *Bibliothèques* et les *Archives* dans les divers pays ; sur certaines écoles spéciales, comme l'*École normale* et celle des *Chartes ;* sur le *Doctorat ès lettres*, les *Lectures publiques*, et une foule de faits qui intéressent plus ou moins les lettres, et que nous renonçons à rappeler ici ou même à classer.

Dans l'histoire littéraire, nous avons dû faire sa part à la curiosité, qui aime tant à glaner aujourd'hui dans toute histoire. C'est à ce titre que nous avons traité, en général, des *Querelles littéraires :* les unes, comme celles des *Anciens et des Modernes* ou des *Classiques et des Romantiques*, sont des malentendus prolongés sur de grandes questions ; d'autres, comme celles des *Jobelins et des Uraniens*, l'*Affaire des sonnets*, etc., ne représentent que les engouements ou les rivalités d'un jour. Au même titre se présentent nos articles sur les *Bévues littéraires*, les *Plagiats*, les *Réminiscences ;* sur les *Anagrammes*, les *Citations*, la *Collaboration littéraire*, les *Dédicaces*, la

*Guirlande de Julie*; sur la *Fête des fous*, la *Littérature des aliénés*; sur les *Rouleaux des morts*, cette première forme de l'oraison funèbre chrétienne; sur les *Sorts homériques* ou *virgiliens*, cette dernière manifestation de la foi païenne dans les oracles. C'est aussi à titre de curiosités, et non comme échantillons de genres poétiques, que nous donnons tous ces tours de force de versification qu'on appelle *Acrostiches*, poésies *Figuratives*, poëmes *Lettrisés* ou *Lipogrammatiques*, vers *Rétrogrades*, *Rhopaliques*, *Rimes en échos*, *couronnées*, *empérières*, *équivoquées*, *batelées*, etc., qui semblent autant de démentis à la théorie de Buffon sur les rapports du génie avec la patience.

### VII. Les théâtres et les journaux.

Certaines œuvres littéraires, les plus populaires de toutes, ont des conditions extérieures et matérielles d'exécution qu'on ne peut séparer de leur histoire : ce sont les œuvres dramatiques. Nous avons dû consacrer des articles, et quelques-uns assez étendus, aux *Théâtres et Amphithéâtres*, en général, chez les divers peuples, aux *Costumes*, aux *Masques*, au *Chœur*, si important chez les anciens, aux *Comparses*, à la *Claque* même et aux *Cabales*, dont quelques-unes ont une triste célébrité; puis à l'histoire de scènes ou de groupes de scènes qui nous intéressent de plus près, comme les *Théâtres de Paris*, les *Théâtres de la Foire*, spécialement les anciens théâtres de l'*Hôtel de Bourgogne*, du *Marais*, du *Petit-Bourbon*, de la *Cité*, puis le *Théâtre-Français*, l'*Opéra*, l'*Opéra-Comique*, l'*Odéon*, la *Gaîté*, le *Gymnase*, la *Porte-Saint-Martin*, les *Variétés*, le *Vaudeville*, etc., qui ont eu tour à tour leur part de l'éclat, toujours si grand, de l'art dramatique en France.

Les journaux et revues, ces puissants organes de la pensée moderne, devaient avoir aussi leur place dans notre Dictionnaire, soit à cause de celle qu'ils font eux-mêmes, dans leurs colonnes, à la littérature, à la critique, à la bibliographie, soit à cause de l'action incessante que l'esprit public exerce sur eux, aussi bien que sur le théâtre, et qu'ils lui renvoient, comme ce dernier, agrandie et multipliée. On trouvera l'aperçu général de la presse française et étrangère, de ses conditions, de son rôle, sous les articles *Journal*, *Journalisme*, *Journaux illustrés*, *Revue*, *Feuilleton*, puis l'histoire particulière des périodiques qui ont eu le plus d'influence politique et littéraire, tels que le *Constitutionnel*, les *Débats*, le *Figaro*, la *Gazette de France*, le *Mercure*, le *Moniteur*, les *Nouvelles à la main*, le *Journal de Paris*, la *Presse*, le *Journal des Savants*, le *Siècle*, le *Times*, le *Journal de Trévoux*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue française*, la *Revue de Paris*, etc.

### VIII. Théorie, esthétique, rhétorique et prosodie.

Une classe d'articles, plus importante que nombreuse, se rattache aux questions de théorie et d'esthétique littéraires. Nous avons tâché de les traiter avec indépendance et avec toute la précision qu'elles peuvent comporter, sous les mots *Art*, *Beau*, *Critique*, *Esprit*, *Fatalité*, *Génie*, *Goût*, *Imagination*, *Imitation*, *Inspiration*, *Intérêt*, *Moralité*, *Poésie*, *Prose*, *Style*, *Unité*, etc.



Loin de multiplier ces articles, trop favorables d'ordinaire à une phraséologie emphatique et vide, nous avons évité avec soin le remplissage et les redites, et pour un certain nombre qu'on cherchera peut-être, comme *Idéal*, *Idéalisme*, *Réalisme*, *Originalité*, etc., nous nous sommes borné à renvoyer à d'autres qui nous paraissaient traiter d'une manière suffisante les mêmes questions. Un intérêt historique nous a conduit à parler plus longuement des défauts du style que de ses qualités : nos articles *Amphigouri*, *Concetti*, *Euphuisme*, *Gongorisme*, *Pointe*, etc., prouvent, par de célèbres exemples, jusqu'où peuvent aller, sous l'influence de la mode, les aberrations du goût, même aux belles époques littéraires.

C'est surtout dans le domaine classique de la rhétorique, là où le danger de la phrase est le plus grand, où la méthode de Marmontel nous offrait des pages entières pour quelques lignes utiles, que nous avons voulu garder le plus de sobriété. Sous le mot même de *Rhétorique*, nous marquons brièvement le rôle et l'incontestable valeur d'une théorie de l'éloquence; pour ses divisions (*Invention*, *Disposition*, *Élocution*) et pour les parties du discours (*Exorde*, *Proposition*, *Confirmation*, *Péroraison*), nous nous réduisons à des définitions et à des explications sommaires, dont on trouvera le développement partout. Il est cependant une partie d'une rare précision technique, que nous avons cru devoir traiter d'une façon complète, quoique abrégée : c'est la théorie des *Figures*. Nous avons resserré la double suite des *Figures de pensées* et des *Figures de mots* en deux tableaux rationnels où elles s'éclairent mutuellement par le voisinage, avec des numéros d'ordre et une double récapitulation alphabétique pour retrouver facilement chacune d'elles. Cette disposition nous a permis de remplacer par de simples renvois plus de cinquante articles que, de ce seul chef, la rhétorique nous imposait. Nous avons soumis au même système de résumé collectif la matière, moins étendue d'ailleurs, des *Lieux communs*, des *Preuves oratoires*, ainsi que celle des figures purement grammaticales (*Métaplasme*), dont il eût été fastidieux de disséminer le détail dans tout le Dictionnaire.

Nous nous sommes efforcé aussi de ramener la prosodie à une juste mesure, sans sacrifier des détails historiques intéressants ou des questions théoriques trop dédaignées dans les traités élémentaires. On trouvera ces questions, avec les principes qui les dominent, aux mots *Quantité*, *Pied*, *Césure*, *Rhythme*, *Rime*, *Accent*, *Allitération*, *Assonance*, *Parallélisme*, puis l'application de ces principes aux *Mètres* anciens et à leurs combinaisons dans les vers *Dactyliques*, *Hexamètres*, *Iambiques*, etc. : nous avons même suivi ces derniers assez loin dans leurs transformations pour en tirer une explication de la métrique, si irrégulière en apparence, de Térence et de Plaute. Nous analysons aussi les principales *Strophes* gréco-latines, auxquelles répondent si peu les *Stances* des modernes. Pour marquer la différence des systèmes de prosodie propres aux diverses langues, nous les rattachons, par un article particulier, au nom même des principaux peuples. Nos aperçus sur la versification *Grecque*, *Française*, *Allemande*, *Italienne*, etc., sont combinés avec les articles de théorie pour faire comprendre la diversité des éléments de rhythme appréciables à l'oreille humaine. Ces études prosodiques, sans compter les jeux

de patience de versification, que nous avons déjà rappelés à titre de curiosités, se complètent par la description des *Ballades*, *Lais*, *Virelais*, *Rondeaux*, *Sestines*, *Sonnets*, *Tensons*, *Triolets* et autres formes naïves ou savantes de la poésie dans l'Europe moderne.

## IX. Linguistique et grammaire.

Nous ne devions pas séparer de l'étude des littératures celle de la *Langue*, qui en est l'instrument et dont les continuels changements, perfectionnements ou altérations, ont tant d'influence sur les œuvres. D'abord, sous le nom même des nations, nous plaçons l'historique des principales langues du globe, marquant les traits de leur physionomie littéraire, quand elles en ont une, et les divers caractères d'origine, de structure ou de grammaire par lesquels elles rentrent dans les classifications de la linguistique. Nous indiquons ensuite ces classifications, telles que les découvertes ou les hypothèses des savants modernes les ont établies, soit d'après les analogies de constitution (langues d'*Agglutination*, *Flexionnelles*, *Monosyllabiques*, etc.), soit d'après les rapports de généalogie et de parenté (*Indo-européennes*, *Sémitiques*, *Néo-latines*, etc.), soit d'après la simple distribution géographique (*Africaines*, *Américaines*, *Asiatiques*, *Océaniennes*, etc.). Nous suivons les principales langues, tant anciennes que modernes, dans leurs *Dialectes* et *Patois*. Ainsi, pour le français, nous ne nous bornons pas à ses deux grandes divisions en langue d'*Oïl* et en langue d'*Oc* ou *Provençale;* nous consacrons des articles au *Bourguignon*, au *Normand*, au *Picard*, au *Poitevin*, etc. Nous n'avons pas même dédaigné l'*Argot* et le *Jargon*, qui ont, eux aussi, leurs philologues. Pour mieux éclairer les origines de notre propre langue, nous avons reproduit quelques documents primitifs, comme le fameux *Serment de Louis le Germanique*, les *Gloses de Reichenau*, plus récemment découvertes, le texte de la *Cantilène de sainte Eulalie*. Nous n'avons pas négligé les questions de *Grammaire*, et nous avons traité particulièrement celles de l'*Étymologie* et des *Synonymes*, au point de vue de l'érudition et de la philologie modernes; celles d'*Orthographe*, de *Néographisme* et de *Néologie* nous ont aussi paru dignes d'attention. Nous avons, enfin, réuni quelques notions sur les *Alphabets* et les différentes sortes d'écritures : parmi celles-ci, les *Hiéroglyphes*, dont le déchiffrement, après la découverte de la pierre de *Rosette*, fit tant d'honneur à la science française, offrent le plus grand intérêt à la curiosité érudite.

## X. Bibliographie.

Pour compléter cet aperçu sommaire des matières réunies dans le *Dictionnaire universel des littératures*, il nous reste à dire quelques mots de la part faite à la *Bibliographie*. Elle est très-considérable. La bibliographie entre dans toutes nos notices sur les auteurs par l'indication des titres mêmes des ouvrages, des dates, lieux et circonstances notables de la publication, par l'énumération des éditions et des traductions les plus importantes, etc. Il y a des articles sur des œuvres ou des collections (*Actes des Conciles* et *des Saints*,



*Anthologie*, *Bible*, *Bulle*, *Byzantine*, *Décrétales*, etc., etc.), qui sont tout en indications bibliographiques. La bibliographie a un vaste domaine que nous avons dû mesurer et diviser dans l'article général que nous consacrons à son nom; elle peut revendiquer un grand nombre de notices qui ont un intérêt d'érudition ou de curiosité, par exemple, les *Bibliothèques*, les *Catalogues*, l'histoire des *Manuscrits* et des *Livres* et celle de leur *Destruction*, l'origine et les progrès de l'*Imprimerie*, les *Incunables*, etc. L'étude des *Apocryphes*, des *Anonymes*, des *Pseudonymes*, relève également de l'histoire littéraire et de la bibliographie.

Une des attributions de cette dernière, et la plus importante peut-être, est de fournir sur chaque sujet l'indication des auteurs et des ouvrages qui l'ont traité. C'est ce qu'on appelle les « sources bibliographiques ». Nous nous sommes efforcé de réunir, au bas de chacun de nos articles, celles qui paraissaient les plus utiles à consulter, et ce travail, qui dans d'autres ouvrages a déjà été fait d'une manière très-louable pour les articles biographiques, nous l'avons exécuté, pour les notices sur les œuvres et les choses littéraires, avec d'autant plus de soin qu'il était plus difficile et plus nouveau. Grâce à cet accessoire bibliographique, après avoir résumé sur une multitude de sujets des notions qui peuvent suffire au public éclairé, nous offrons au travailleur les moyens d'aller lui-même plus loin.

## XI. Conclusion.

Voilà, dans leur variété et leur unité, les principaux sujets qui nous ont paru rentrer dans notre cadre. Au lecteur maintenant de juger comment nous les avons traités. Nous n'avons rien négligé pour que, dans un espace mesuré avec économie, le plus grand nombre possible de nos articles réunissent ce que chaque matière offrait de plus nouveau et de plus sûr, de plus curieux et de plus utile. Il en est d'ailleurs qui ont encore assez d'étendue pour qu'avec une certaine habitude de condensation, on ait pu y faire entrer plus de faits ou d'idées qu'il ne s'en rencontre souvent dans tout un volume. Quant à l'intérêt de nos principales notices, soit sur les auteurs, soit sur les livres et sur les grandes questions d'histoire ou de critique, il dépend moins de l'habileté de la mise en œuvre que du sujet lui-même : ne s'agit-il pas de la littérature dans la plus libérale acception, c'est-à-dire de tout ce qui touche de plus près aux grands intérêts de l'esprit?

Le *Dictionnaire des littératures*, commencé, comme la plupart des ouvrages de ce genre, avec divers collaborateurs, s'est continué et achevé par voie de rédaction personnelle. Un travail collectif, qui ne s'imprime pas au jour le jour et au fur même de son exécution, est exposé, avant de paraître, à des modifications profondes. A mesure qu'il avance, le plan se dessine, et l'on voit mieux les rapports des parties entre elles et avec l'ensemble. Il y a, dès lors, des suppressions qui s'imposent, des additions nécessaires, des concordances à établir, des doubles emplois à supprimer; il faut mettre l'unité de forme, de vues et d'esprit. De là, jusqu'à la dernière heure, un remaniement incessant de la rédaction primitive, en sorte que, si instruits, si intelligents



que soient les collaborateurs, le travail a tellement changé que, tout en voulant leur en faire honneur, on ne peut plus leur en laisser la responsabilité.

Il y a pourtant une littérature, la littérature anglaise, qui a été prise et traitée d'ensemble, dans notre livre, par un homme de lettres depuis longtemps familier avec son histoire et ses œuvres, M. Léo Joubert, et, malgré les réductions inévitables du dernier moment, je suis heureux de pouvoir lui en renvoyer tout le mérite. J'ai dû ensuite à M. Anatole Claveau une partie de la rédaction première de la littérature italienne, à M. La Rigaudière une partie de celle de la littérature espagnole, à MM. Jean Morel et Constant Amero, un grand nombre d'articles relatifs à la biographie, à l'histoire littéraire, à la rhétorique, à la curiosité, à la bibliographie. Pour moi, à part la révision et la refonte de l'ensemble que je ne devais abandonner à personne, j'ai particulièrement traité, dans toute sa suite et, en général, d'après les sources originales, la littérature allemande; puis, mettant en œuvre des notes amassées de longue main et complétées jusqu'au dernier jour, j'ai, sans compter la foule des notices secondaires, rédigé la plupart des articles les plus étendus des littératures française, grecque et latine, quelques grands articles de littérature étrangère, et ceux de théorie et de critique littéraire. Je dois ajouter que l'ouvrage a été relu, au point de vue de la bibliographie, en partie par M. H. Cocheris, conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine, et presque en totalité par M. Omer Lainé, ancien élève de l'école des Chartes, attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Je ne saurais trop remercier l'un et l'autre de leurs inappréciables services. Enfin, un certain nombre de nos articles d'une importante spécialité ont été soumis, en épreuve, au jugement d'hommes particulièrement compétents et retouchés d'après leurs précieuses indications.

A cette œuvre, quelle qu'elle soit, j'ai consacré, depuis plus de quinze ans, tout ce que mes autres travaux m'ont laissé de loisirs. J'en avais préparé le manuscrit en grande partie, lorsque éclatèrent les événements de 1870. Revenu à la vie littéraire après deux années et demie de fonctions administratives et politiques, j'ai donné à la révision, à l'achèvement et à l'impression du travail, pendant près de quatre ans encore, tout mon temps, mes jours et mes veilles, tous mes soins et toutes mes pensées, m'absorbant dans cette tâche jusqu'à y trouver, s'il était possible, l'oubli des malheurs publics. Puisse cet emploi d'une partie notable de la vie d'un homme n'être pas jugé inutile à l'enseignement, aux lettres et à mon pays!

GUSTAVE VAPEREAU

**Paris, 31 juillet 1876**

# DICTIONNAIRE

DES

# LITTÉRATURES

# A

**A! A! A!** pseudonyme collectif. — Voyez MALITOURNE (A.).

**AASCHIK**, surnommé Pacha, poëte turc, né dans l'Anatolie vers 1290, mort en 1332. Il vécut sous les règnes d'Orcan et d'Amurat Ier. L'un des plus anciens poëtes de la Turquie; il a composé un grand poëme mystique de 20 000 vers, à rimes doubles, sur l'essence et les attributs de Dieu, les facultés de l'âme, les effets de l'amour divin et d'autres sujets analogues. — M. Servan de Sugny a traduit des extraits de ce poëme : *l'Amour divin* et *le Corps humain comparé à une ville*.

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane* (Paris et Genève, 185., in-8).

**ABACUC.** — Voyez HABACUC.

**ABANCOURT** (François-Jean WILLEMAIN D'), littérateur français, né le 22 juillet 1745, à Paris, mort le 10 juin 1803 A part des pièces de vers médiocres insérées dans le *Mercure* ou l'*Almanach des Muses*, il a écrit des drames, des proverbes, des contes, notamment *la Mort d'Adam*, tragédie en trois actes, imitée de Klopstock, et *la Bienfaisance de Voltaire*, comédie en un acte, en vers.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*, t. I.

**ABARCA** (le père Pedro), chroniqueur espagnol, né dans l'Aragon, en 1619. Il entra dans l'ordre des Jésuites et fut professeur à l'université de Salamanque. Il est auteur des *Annales historiques des rois d'Aragon* (Madrid, 1682, 2 vol. in-folio), ouvrage mal écrit et de peu d'importance.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura.*

**ABATI** (Antonio), poëte italien, né à Gubbio vers 1602, mort à Sinigaglia en 1667. Il jouit de la faveur des papes et des archiducs d'Autriche. On a de lui divers recueils de poésies : *Badinages* (Frascherie; Venise, 1651, in-8°), contenant quelques jolies épigrammes littéraires en vers et en prose; *Ragguaglio di Parnaso* (Milan, 1638, in-8°), et *Poesie postume* (Bologne, 1671, in-8°). Il a composé, à l'occasion du mariage de Louis XIV et de la paix des Pyrénées, une cantate intitulée : *Il Consiglio degli Dei* (Bologne, 1671), où la louange va jusqu'à l'apothéose.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.* (Brescia, 1753-1763, 2 vol. in-fol.)

**ABAUZIT** (Firmin), érudit français, né le 11 novembre 1679, à Uzès, mort le 20 novembre 1767, à Genève. Élevé dans la religion réformée il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et alla se fixer à Genève; cette ville, pour honorer sa science et son caractère, lui accorda sans rétribution, en 1727, le droit de bourgeoisie. Il fut lié avec Newton, Saint-Evremond, Bayle, Basnage, Jurieu. On le regardait comme un des hommes les plus remarquables du siècle, non-seulement pour sa profonde érudition, mais encore pour ses vertus. J.-J. Rousseau en parle avec enthousiasme dans *la Nouvelle Héloïse*. Newton lui écrivait en lui envoyant son *Commercium epistolicum* : « Vous êtes bien digne de juger entre Leibniz et moi. »

Les *Œuvres* d'Abauzit n'ont été publiées qu'après sa mort. Un premier recueil (Genève, 1770, in-8°) contient huit dissertations, sur la Religion, sur les Épîtres de saint Paul, sur la Controverse, etc. Un second recueil (Londres [Amsterdam], 1773, 2 vol. in-8°) est, à part deux pièces, tout à fait différent du premier, et présente l'explication de quelques passages difficiles de la Bible ou de l'Évangile, et des dissertations littéraires ou archéologiques, entre autres sur les ruines de Pœstum, sur le passage des Alpes par Annibal, etc. Abauzit a édité l'*Histoire de Genève* de Spon (Genève, 1730, 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-12); il a concouru à la traduction française du Nouveau Testament (Genève, 1726), et il a donné à J.-J. Rousseau d'excellents articles sur la musique des anciens.

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III; — *Éloge d'Abauzit*, en tête de ses *Œuvres*, édit. de 1773.

**ABBADIE** (Jacques), théologien protestant français, né en 1657, à Nay (Béarn), mort le 25 septembre 1727, à Londres. Reçu docteur en théologie à Sedan; il fut d'abord pasteur de l'Église française à Berlin, puis passa en Angleterre (1688), où il devint ministre de l'Église dite de Savoie. Dialecticien habile dans ses discussions avec Bossuet, le père Lami et Malebranche, il se montra théologien profond dans plusieurs de ses ouvrages, dont le principal, le *Traité de la Divinité de J.-C.* (Rotterdam, 1689, 3 vol., et 1695, 4 vol. in-12, souvent réimpr.), fut accueilli avec un égal enthousiasme par les catholiques et les protestants. « C'est un livre admirable, écrivait Bussy à Mme de Sévigné; il me peint tout ce qu'il me dit, et il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable. »

Parmi ses autres écrits, on distingue, outre des *Sermons* (1680, in-8), le *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* (Rotterdam, 1684, 1688, 2 vol.

in-8); l'*Art de se connaître soi-même* (ibid., 1692, in-8, réimpr. plus fois); l'*Histoire de la grande conspiration d'Angleterre* (Londres, 1696, in-8), composée sur les documents originaux, par ordre du roi Guillaume.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII ; — Haag frères : *la France protestante*.

ABBAYE. — Voyez MONASTÈRE.

ABBÉ (L'), roman de W. Scott (voy. ce nom).

ABBÉ DE L'ÉPÉE (L'), pièce de Bouilly (voy. ce nom).

**ABBON LE COURBE**, en latin *Abbo Cernuus*, poëte-chroniqueur français, né vers 850, en Normandie, mort en 923, à Paris. Il fut moine de Saint-Germain-des-Prés. Son poëme épique, *de Bello Parisiacœ urbis*, raconte le siége de Paris par les Normands en 886. Quoique l'auteur affirme avoir pris Virgile pour modèle, il a tous les défauts des écrivains de son siècle ; mais les détails qu'il donne sur les événements dont il avait été le témoin sont précieux. Imprimé d'abord par Pithou dans son *Recueil des historiens de France*, puis par Duchesne, son poëme a encore eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Toussaint Duplessis, dans ses *Nouvelles Annales de Paris* (1753, in-4°). Il a été traduit dans la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* de M. Guizot et par M. Taranne (imp. royale, 1834, in-8 avec le texte). Le manuscrit subsiste à la Bibliothèque nationale, n° 1633, fonds de l'Abbaye.

Cf. *Histoire littéraire de la France*; — les *Notices* et *Préfaces* des recueils cités.

**ABBON DE FLEURY**, en latin, *Abbo Floriacensis*, théologien français, né vers 950, à Orléans, mort le 13 novembre 1004. Il fut abbé de Fleury-sur-Loire. Ses écrits, d'un latin correct pour son époque, sont : *Abrégé des vies de 91 papes*, tiré de l'histoire d'Anastase le bibliothécaire (Mayence, 1602, in-4°); quatorze *Lettres*, à la suite du *Codex canonum vetus* (Paris, 1687); une *Lettre sur les Cycles dionysiaques*, dans le *Bulletin des Comités historiques* (1849).

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**ABBT** (Thomas), philosophe allemand, né à Ulm, le 25 novembre 1738, mort à Buckbourg, le 3 novembre 1766. Il étudia à Halle la théologie, les sciences les plus diverses et les beaux-arts, fut professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder, de mathématiques à Rinteln, et appelé à des fonctions administratives à Buckbourg. Cet écrivain, mort si jeune, a donné des preuves de pénétration, de finesse et d'esprit pratique, dans les ouvrages suivants : *la Mort pour la patrie* (Von Tode fürs Vaterland; Berlin, 1761), qui produisit une grande sensation pendant la guerre de Sept ans; un *Traité du Mérite* (Vom Verdienste; ibidem, 1765), plusieurs fois réimprimé et traduit en français par Dubois (1780, in-8); un *Essai sur l'histoire du Portugal*, une *Correspondance avec Mendelssohn et Nicolaï*, contenant d'intéressantes notices littéraires, etc. Ses œuvres diverses ont été réunies par Nicolaï (Vermischte Werk; Berlin et Stettin, 1768-1780; 2e édit., 1790).

Cf. Herder : *Ueber Abbt* (Riga, 1768, in-4).

ABDÉRITAINS (LES), roman de Wieland (voy. ce nom).

**ABDIAS.** Le quatrième des douze petits prophètes juifs du VIe siècle avant Jésus-Christ. Contemporain de Jérémie, il en avait adopté le style. On a de lui un seul chapitre, où il annonce la ruine des Iduméens. Il est écrit dans le style de Jérémie.

**ABEILLE** (l'abbé Gaspard), poëte français, né vers 1648, à Riez (Provence), mort le 22 mai 1718, à Paris. Secrétaire du maréchal de Luxembourg, il eut du succès près des grands par son esprit, ses bons mots et le jeu grotesque de sa physionomie, et dut à la protection d'entrer à l'Académie française le 11 août 1704. Il est l'auteur d'épîtres, d'odes, d'opéras et de cinq tragédies : *Argélie* (1673), *Coriolan* (1676), *Lyncée* (1678), *Soliman* (1680), *Hercule* (1681). C'est à la première représentation d'*Argélie* qu'un plaisant du parterre, laissant à peine achever ce vers du début :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

répondit, au milieu des éclats de rire, par ce vers de *Jodelet :*

Ma foi ! s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

On lui attribue aussi la comédie de *Crispin bel esprit*, qui n'offre plus le style languissant et monotone de ses autres ouvrages.

Cf. D'Alembert : *Éloges* et *Histoire des membres de l'Académie française*.

**ABELA** (Giovanni-Francesco), archéologue italien, né à Malte en 1582, mort en 1655. Commandeur de l'ordre, il a laissé, entre autres ouvrages géographiques et archéologiques, un précieux recueil intitulé : *Malta illustrata, etc.* (Malte, 1647, in-folio). C'est une description minutieuse de l'île et de ses antiquités. La traduction latine en a été insérée dans le tome XV du *Thesaurus* de Grœvius et Burmann (Leyde, in-folio).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ABÉLARD** ou ABAILARD (Pierre), célèbre philosophe français, né au Pallet, près Nantes, en 1079, mort au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlon-sur-Saône, le 21 avril 1142. Destiné par son père au métier des armes, son éducation le tourna vers les études de philosophie et de théologie, où il déploya les plus brillantes facultés. Il fut élève de Roscelin de Compiègne et de Guillaume de Champeaux dont il combattit plus tard le réalisme. Sa réputation, son enseignement ou ses malheurs le mirent en relation avec les plus illustres de ses contemporains : il eut saint Bernard pour adversaire, Arnaud de Brescia pour disciple et pour ami; il trouva un refuge tour à tour auprès de Suger et de Pierre le Vénérable. L'histoire de ses amours et de leurs funestes suites est restée populaire. Sa doctrine philosophique, qu'il n'entre pas dans notre plan d'exposer ici, était, sous le nom de conceptualisme, un compromis apparent entre les exagérations contraires des réalistes et des nominalistes, très-favorable, au fond, à l'opinion de ces derniers. Son enseignement à Paris eut un succès inouï et qui ne fut pas étranger aux persécutions dirigées contre lui. D'après les relations authentiques, il ne comptait pas moins de cinq mille auditeurs, venus sur la montagne Sainte-Geneviève non-seulement de toutes les provinces de France, mais de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Europe entière. Abélard avait une élocution abondante et facile, un organe mélodieux, une physionomie très-belle, de l'enjouement, l'éclat de l'image poétique au service d'une pensée philosophique puissante et hardie. Il exerçait une séduction universelle. Ses opinions philosophiques elles-mêmes, et surtout les applications qui en étaient faites forcément à la théologie, furent condamnées par l'Église, et, malgré toutes ses apologies, Abélard dut se retirer de la scène du monde savant, et aller mourir en pénitent dans l'ombre d'un cloître.

Comme philosophe, Abélard passe généralement pour un des premiers qui aient fait sortir le moyen âge de sa torpeur par une impulsion féconde. « Il appartenait, dit M. Ch. Jourdain, à cette chaîne de libres penseurs qui commence au IXe siècle avec Scot-Erigène, et qui se continue à peu près sans interruption jusqu'aux temps modernes. Il reconnaissait que notre intelligence a des limites qu'elle ne peut se flatter de franchir sans présomption ; mais il croyait que dans les matières qui sont du domaine de la raison, il est inutile de recourir à l'autorité. Il voulait même que, dans les questions purement reli-

gieuses, la foi fût dirigée par les lumières naturelles... Suivant lui, une vérité doit être crue non parce que telle est la parole de Dieu, mais parce qu'on s'est convaincu que la chose est ainsi. » V. Cousin exprime la même idée dans un brillant parallèle entre Abélard et Descartes : « Héros de roman dans l'Église, bel-esprit dans un temps barbare, chef d'école et presque martyr d'une opinion, tout concourut à faire d'Abélard un personnage extraordinaire... Le même pays a pu porter à quelques siècles de distance Abélard et Descartes : aussi remarque-t-on entre ces deux hommes une similitude frappante à travers bien des différences. » Puis V. Cousin établit un long parallèle entre ces deux philosophes, dont il rattache les qualités à leur commune origine bretonne, oubliant que Descartes, ce prétendu compatriote d'Abélard, n'est pas sorti de l'âpre Bretagne, mais de la molle Touraine. Il n'en est pas moins juste de reconnaître avec lui, chez l'un et chez l'autre, « l'indépendance poussée souvent jusqu'à l'esprit de querelle, la confiance de leurs forces et le mépris de leurs adversaires, plus de conséquence que de solidité dans leurs opinions, plus de sagacité que d'étendue, plus de vigueur dans la trempe de l'esprit et du caractère que d'élévation et de profondeur dans la pensée, plus d'invention que de sens commun; abondant dans leur sens propre plutôt que s'élevant à la raison universelle, opiniâtres, aventureux, novateurs, révolutionnaires. » Un jugement sévère a été porté sur Abélard par le plus complet de ses historiens : « Chargé des préjugés de son temps, dit M. Ch. de Rémusat, comprimé par l'autorité, inquiet, soumis, persécuté, Abélard est un des nobles ancêtres des libérateurs de l'esprit humain. Ce ne fut pourtant pas un grand homme... Il n'égale pas, tant s'en faut, celle que désola et immortalisa son amour... Les infirmités de son âme se firent sentir dans toute sa conduite, même dans ses doctrines, même dans sa passion. Cherchez en lui le chrétien, le penseur, le novateur, l'amant enfin, vous trouverez toujours qu'il lui manque une grande chose, la fermeté du dévouement. »

Le seul ouvrage vraiment littéraire et populaire d'Abélard est le recueil de ses *Lettres à Héloïse*. Réunies aux diverses éditions latines de ses œuvres, elles ont été traduites pour la première fois en français par D. Gervoise, abbé de la Trappe (Paris, 1723, 2 vol. in-12 avec le texte en regard); cette traduction a été souvent réimprimée, avec des corrections ou des additions (1782, 1796, 3 vol. in-4). De nombreuses traductions plus modernes ont été publiées successivement par de Longchamps, avec Notes historiques de H. de Puyberland (Paris, 1823, 2 vol. in-8); par Turlot (même année, in-8 avec fig.); par Oddoul, avec un *Essai sur la vie et les écrits d'Abélard et d'Héloïse*, par Mme Guizot, essai continué par M. Guizot (1837, 2 vol. gr. in-8); par le bibliophile Jacob (1840, in-18); par M. Gréard (1869, gr. in-18), avec une importante *Notice* préliminaire, etc.

Le texte des *Œuvres* d'Abélard a eu des éditions plus ou moins complètes (Paris, 1616, in-4; Londres, 1718, in-8; Oxford, 1728, in-8; Turin, 1841, in-4). M. Cousin, qui avait déjà publié les *Ouvrages inédits d'Abélard*, comprenant le *Sic et Non* (Paris, 1836, gr. in-4), a donné la meilleure et la plus complète édition sous ce titre : *Petri Abælardi opera, hactenus seorsim edita, nunc primum in unum collegit, textum recensuit, notas, argumenta, indices adjecit V. Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois* (Paris, 1850-1859, 2 vol. in-4).

Cf. V. Cousin : *Introduction aux œuvres inédites d'Abélard*; — Ch. de Rémusat : *Abélard, sa vie, sa philosophie*, etc. (Paris, 1845, 2 vol. in-8); — M. et madame Guizot : *Essai sur la vie et les écrits*, etc.; — F. Hoefer : *Nouvelle biographie générale*; — Berington : *The history of the lives of Ab. and H.* Birmingham. 1787; — Gréard : *Notice* de son édition des *Lettres*, etc.

**ABELLI** ou **ABELLY** (Louis), théologien français, né en 1603, mort le 4 octobre 1691. Curé de Saint-Josse à Paris, puis évêque de Rodez, il fut un adversaire ardent des jansénistes. On a signalé, dans ses nombreux écrits, un style dur en latin et lâche en français. Sa *Vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul* (1664, in-4) a été réimprimée dans notre siècle (Paris, 1823, 5 vol. in-12). Sa *Medulla theologica* (1650) n'est plus connue que par le vers de Boileau (*Lutrin*, ch. IV) :

Que chacun prenne en main le moelleux Abelli.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLI.

ABÉNAQUI, langue de l'Amérique du Nord, de la région des Alléganis et des grands lacs, appartenant à la famille algonquine. Elle est encore parlée, dans l'état du Maine et le Canada, par les quelques milliers d'indigènes abénaquis. Elle offre dans sa constitution et les règles qui la régissent, les caractères généraux des idiomes des Indiens peaux-rouges. — Voyez ALGONQUINES (langues).

Cf. H.-L. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

ABENCÉRAGES (LE DERNIER DES), roman de Chateaubriand. — *Les Abencérages*, livret d'opéra de Jouy. (Voy. ces noms.)

**ABEN-ESRA** ou **HEZRA**, célèbre rabbin espagnol du XIIe siècle, né à Tolède en 1119, mort en 1174. Il était surnommé *le Sage, le Grand, l'Admirable*, à cause de ses connaissances et de son habileté comme philologue, grammairien, poëte, médecin, astronome et philosophe. Il voyagea toute sa vie, étudiant particulièrement les langues savantes.

Son principal ouvrage est un *Commentaire sur les Livres saints* (Venise, en 1526), réimprimé partiellement (Constantinople, 1532; Paris, 1556, 1563, 1570; Utrecht, 1656). La partie relative au *Pentateuque* avait été publiée à Naples, en 1488. Cette édition est d'une extrême rareté. On cite du même auteur un ouvrage de morale intitulé : *Chai-Ben-Megir*, c'est-à-dire « Vive le fils qui ressuscite », et un livre : *Des êtres animés*, prouvant l'existence de Dieu par la perfection de structure des êtres vivants. Ce dernier ouvrage, écrit en arabe, a été traduit en hébreu par Jacob ben Alphander. Le style rabbinique d'Aben-Esra ne manque pas d'élégance, mais il est d'une concision qui va jusqu'à l'obscurité, et il a fallu composer d'autres commentaires pour expliquer les siens.

ABHANG, genre de poésie hindouie. C'est une sorte d'ode trochaïque dont les vers sont réglés par l'accent des mots, comme en anglais, et non par la longueur ou la brièveté des syllabes, comme en sanscrit, en grec, en latin. Cette forme est surtout usitée en mahratte.

ABIPON (L'), idiome de l'Amérique méridionale, de la région péruvienne, usité chez les indigènes Abipons qui habitent le Chaco. Il participe de l'idiome quichua et en a l'harmonie, malgré l'extrême rareté des monosyllabes (voy. QUICHUA).

**ABLANCOURT** (Nicolas PERROT D'), traducteur français, né le 5 avril 1606, à Châlons-sur-Marne, mort le 17 novembre 1664. Il se fit recevoir avocat, mais quitta le barreau pour se livrer tout entier aux lettres. En 1637, il devint membre de l'Académie française. Désigné en 1662 pour historiographe par Colbert, il fut refusé par Louis XIV, comme protestant. Comme Patru, son ami, il voulut concourir au perfectionnement de la langue française, et à cet effet entreprit ses traductions, disant qu'il valait mieux traduire de bons livres que d'en faire de nouveaux, où l'on ne trouvait souvent rien de neuf. Ces traductions, où il s'efforçait plus de plaire par l'élégance du style que de rendre le texte, furent surnommées *les Belles infidèles*.

En voici la suite : *Octavius*, de Minutius Félix (Paris, 1637, in-8; 1646 et 1660, in-12); *Annales* et

*Histoires de Tacite* (1640-1650, 4 vol. in-8, souvent réimpr.); *Guerres d'Alexandre*, d'Arrien (1646, 1652, 1664, in-8); *Retraite des Dix-Mille*, de Xénophon (1648, in-8); *Commentaires de César* (1650, in-4); *Œuvres* de Lucien (1654-1655, 2 vol. in-4; 1664, 3 vol. in-12), dont Niceron dit qu'on peut l'appeler justement le *Lucien d'Ablancourt*, et qui contient le spirituel *Combat des voyelles*, imitation libre de l'auteur grec; *Histoire de Thucydide* (1662); *Apophthegmes des anciens* (1664); *Stratagèmes*, de Frontin (1664); quatre *Oraisons* de Cicéron; *Description de l'Afrique*, de Marmol (1667, 3 vol. in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*.

ABONDA ou BONDA et ABUNDA ou BUNDA, langue africaine (voy. CONGO).

ABONDANCE, caractère de style (voy. AMPLIFICATION). — *Parler d'abondance* (voy. IMPROVISATION).

**ABOUL-FARADJ-ALI**, écrivain arabe, né à Ispahan en 897, mort en 967. Il était issu de Merwan, dernier calife des Omniades. Il fut élevé à Bagdad. Bien qu'il se soit distingué comme historien et poëte, il est surtout connu par son recueil des anciennes chansons et poésies arabes de poëtes antérieurs à l'ère musulmane, intitulé *Kitab-el-Aghany*. C'est un monument précieux pour l'histoire de la littérature arabe. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire manuscrit de cet ouvrage, en 4 vol. in-folio; mais on le croit incomplet. Sylvestre de Sacy et Kosegarten en ont donné des extraits. Une *Histoire orientale* d'Aboul-Faradj a été traduite en latin par Pococke en 1672. Il a aussi composé divers ouvrages généalogiques dont Ibn-Khalican a conservé la nomenclature.

**ABOUL-FAZL** (le cheik ALAMY), célèbre écrivain de l'Hindoustan du XVI^e^ siècle de l'ère chrétienne. Il fut premier visir et historiographe du Grand-Mogol Akbar (XVI^e^ siècle). Sa vie est peu connue; mais on sait que son crédit fut si considérable qu'il excita la jalousie de l'héritier du trône, Selym ou Djihanguyr, qui le fit tuer comme rebelle en 1604. Sa réputation en Asie, égale à celle du Grand-Mogol, avait donné lieu à ce proverbe : « Les monarques de la terre redoutent encore plus la plume d'Aboul-Fazl que l'épée d'Akbar. »

Il avait composé, sur l'ordre de son souverain, un ouvrage intitulé : *Akbar-Naméh* (le livre d'Akbar), renfermant un précis de l'histoire des ancêtres d'Akbar et les événements détaillés de son règne. Il présida, en outre, à la composition par plusieurs savants des *Instituts d'Akbar* (Ayin-Akbery) : c'est une description géographique, physique et historique des seize *soubah* ou gouvernements de l'Hindoustan. Tout y est minutieusement consigné, jusqu'aux menus de la table royale et aux recettes des parfums. Gladwin a publié ce livre à Calcutta (Ayeen-Akbery, 1772-1792, 4 vol. in-4 extrêmement rares); il a été réimprimé à Londres (1800, 4 vol. in-4). On a aussi d'Aboul-Fazl une traduction en hindoui de l'*Hitopadeça* (*V.* ce nom), et on lui attribue une traduction persane de *Mahabharata*. Il a encore entrepris, sur l'ordre d'Akbar, la traduction hindouie des *Nouvelles tables astronomiques*, rédigées en persan par Ulugh-Bey.

Cf. Langlès : *Recherches asiatiques*; — Schulz : *Journal asiatique*, t. VII.

**ABOULFÉDA**, historien et géographe arabe, né à Damas en 1273, mort en 1331. Cousin du prince syrien de Hamah, il prit part aux guerres provoquées en Orient par les croisades. En 1310, il succéda à son cousin avec le titre de roi. On a d'Aboulféda un *Abrégé de l'histoire du genre humain*, s'étendant des temps les plus reculés jusqu'à l'époque où vivait l'auteur. La partie la plus intéressante de ce livre est l'histoire de l'Orient et des Arabes depuis l'établissement de l'islamisme; elle a été publiée, avec une traduction latine, par Reiske (Copenhague, 1789-1794, 5 vol. in-4). Le récit des temps antérieurs à Mahomet a été édité par Fleischer, avec une traduction latine (Leipzig, 1831). L'auteur prévient, dans la préface de cet *Abrégé*, que ce n'est qu'un extrait du grand ouvrage d'Ibn-al-Athir. On doit encore à Aboulféda un traité de géographie pour lequel il a beaucoup emprunté à Yakout, à Ibn-Haukal et Edrisi, intitulé *le Livre de la position des pays*, et divisé en 28 chapitres; il se distingue par l'indication régulière des longitudes et des latitudes des lieux. Reinaud et de Slane en ont publié le texte (Paris, 1837, in-4) et une partie de sa traduction française (Paris, 1847).

**ABOUL-MOYYED**, auteur du roman d'*Antar* (voy. ce mot).

**ABOUSOUOUD** (le Mufti), surnommé *Al Amadi*, ou « Colonne de la foi », poëte turc, né à Constantinople, en 1490, mort en 1574. Docteur de la loi dans plusieurs villes, puis appelé par le sultan Soliman I^er^ à la plus haute dignité du sacerdoce mulsuman, il acquit, en matière de foi, une extrême autorité. Il a composé des vers en arabe, en persan et en turc. Son élégie sur la mort de Soliman I^er^ est un des meilleurs morceaux lyriques ottomans. Ses pièces intitulées *les deux Écritures*, *l'Idée de la mort*, *les Justes appréhensions*, ont été traduites en vers par M. Servan de Sugny dans la *Muse ottomane* (Paris et Genève, 185., in-8).

ABOU-ZEYD, ABOU-ZEYDIYA, titre d'un roman arabe d'une grande étendue, en prose mêlée de vers, fort populaire en Égypte. Sa rédaction primitive est du IX^e^ siècle de notre ère, mais le texte actuel porte la marque d'additions successives. Son auteur est inconnu.

Le héros, Abou-Zeyd, est le fils de l'émir Risk, de la tribu des Benou-Hilâl, qui l'avait eu de sa onzième femme, Khoudra, fille du chériff de la Mekke. Sa mère étant enceinte de lui vit un oiseau noir fondre sur d'autres oiseaux et les disperser, et conçut le désir d'avoir un fils aussi hardi que l'oiseau de proie, dût-il être noir comme lui. L'enfant qu'elle mit au monde fut noir. L'émir Risk, qui jusque-là n'avait eu d'autre postérité mâle qu'un fils sans bras et sans jambes, déçu de nouveau et doutant de la fidélité de Khoudra, la renvoya chez son père avec Abou-Zeyd. Pendant leur voyage, ils tombèrent au milieu d'une troupe de cavaliers dont le chef retient Khoudra auprès de lui et adopte son fils. L'enfant, nommé de ce moment Barakat, se fait remarquer par une force et une énergie extraordinaires Ses facultés intellectuelles ne sont pas moins surprenantes; à onze ans, il connaît toutes les sciences, y compris l'alchimie et l'astrologie. Bientôt il se distingue dans les guerres faites aux tribus ennemies. Sa mère, lui cachant son origine, lui dit que l'émir Risk est l'auteur de leurs malheurs. Le jeune guerrier trouve une occasion de s'attaquer à lui, de le combattre, et il l'aurait tué de sa main, si Khoudra n'eut provoqué une reconnaissance entre eux, à la suite de laquelle l'émir rend à son fils son affection et ses droits. Le reste de la vie d'Abou-Zeyd est employé à toutes sortes d'actions héroïques et aventureuses, inspirées par les mœurs et les usages des Arabes bédouins. — Les conteurs du Caire, dont l'Abou-Zeyd est souvent l'unique répertoire, et qui sont par suite appelés Abou-Zeidiya, chantent les passages versifiés de ce roman, en s'accompagnant d'une viole à une corde. Toute la suite de l'ouvrage, qui est d'une médiocre valeur littéraire, dans l'état d'altération où les transcriptions successives l'ont mis, forme ordinairement dix petits volumes de manuscrits.

Cf. Le P. Laorty-Hadji : *L'Égypte* (Paris, 1858, in-4); — *Revue de Paris*, 1^er^ décembre 1855; — Ch. Didier : *les Nuits du Caire* (Paris, 1860, in-18).

**ABRA** DE RACONIS (Charles-François D'), ou *Ra-*

*conisius*, théologien français, né en 1580, près de Chartres, mort le 16 juillet 1646. Il enseigna la philosophie à Paris, puis devint aumônier de Louis XIII et évêque de Lavaur. On a de lui : *la Vie et la mort de madame de Luxembourg, duchesse de Mercœur* (Paris, 1625, in-12); *Totius philosophiæ brevis tractatio* (5e édit., Paris, 1631, 2 vol. in-8); de nombreux écrits de controverse, entre autres un *Traité contre le livre* « De la fréquente communion » (Paris, 1644 et 1645, 3 vol. in-4).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée.*

ABRAHAM, comédie de Hroswitha. — Abraham et Isaac ont été le sujet d'un grand nombre de mystères, d'autos ou de *rappresentazioni* pendant tout le moyen âge. — Le *Sacrifice d'Abraham* est aussi le titre d'une tragédie de Th. de Bèze et d'un essai épique de Wieland (voy. ces noms).

**ABRAHAM A SANTA-CLARA** (Ulrich MEGERLE, dit), célèbre prédicateur allemand, né à Krahenheimstaetten, près de Mœskirch (Wurtemberg), le 4 juin 1642, mort à Vienne, le 1er décembre 1709. Entré, à dix-huit ans, dans l'ordre des Augustins, il fut prédicateur dans plusieurs cloîtres, devint bientôt premier prédicateur de la cour à Vienne, puis provincial de son ordre. Il fut l'un des orateurs les plus populaires de son temps. Il avait une éloquence vive, naturelle, mais systématiquement bizarre et se laissait aller volontiers jusqu'au burlesque. Il mêlait à des traits naïfs, familiers, quelquefois spirituels, plus souvent bouffons, des jeux de mots grossiers, des trivialités pittoresques. Il prodiguait, dans son style imagé, les fables, les contes, les récits de toute sorte, avec force citations pédantes. Il y avait néanmoins, dans ce cliquetis de mots et sous ce fatras de choses incohérentes, un sentiment de piété réelle et surtout une étonnante connaissance des hommes. On le compare aux satiriques de son temps, à Moscherosch et surtout à Schupp (voy. ces noms).

Chez nous, les prédicateurs Menot et Olivier Magnard peuvent donner à peine une idée de ce genre d'éloquence chrétienne. Les titres de ses sermons en annoncent la bizarrerie; tels sont : *Judas l'archicoquin* (J. der Erz-schelm); *Sus! sus! chrétiens!* (auf, auf ihr Christen); *Fi et foin du monde!* (Huy und Pfuy! der Welt); *Kèk, kèk, kèk, kèk, è ke!* ou *la Merveilleuse poule en Bavière* (Gak, gak, gak, gak, a ga; einer Wunderseltzamen Hennen, etc.); *Cave bien remplie où l'âme altérée peut boire la bénédiction divine* (Wohlangefüllter Weinkeller in welchem, etc.). Le moine Abraham avait aussi écrit des livres d'édification dans le même style. On dit que livres et sermons se lisent encore dans l'Allemagne méridionale et maintiennent dans le peuple la vieille langue. Il a été donné une édition récente de ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke, Passau et Lindau, 1835-1848, 20 vol.), et deux éditions de ses *Œuvres choisies* (Vienne, 1846, 2 vol.; Heilbronn, 1840-1844, 7 vol.), dont la seconde, malgré son étendue, n'est censée donner que *le plus important de ses œuvres* (das Gediegenste aûs seinen Werken).

Cf. Palmer : *Abraham a Santa-Clara als Hamlet.*

**ABRAM** (le P. Nicolas), érudit français, né en 1589, à Xaronval (Lorraine), mort le 5 décembre 1655. Membre de la Société de Jésus, il publia d'assez nombreux ouvrages, entre autres : *Commentaire sur le troisième livre des Oraisons de Cicéron* (Paris, 1631, 2 vol. in-fol.); *Commentaire sur l'Énéide* (Pont-à-Mousson, 1632, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**ABRANTÈS** (Laure SAINT-MARTIN PERMON, duchesse D'), femme auteur française, née le 6 novembre 1784, à Montpellier, morte le 7 juin 1838. Ayant épousé, en 1800, Junot, depuis duc d'Abrantès, elle se fit remarquer par son luxe et en même temps par sa médisance, qui lui valut de Napoléon le nom de « petite peste ». Elle fit partie de la société de la Malmaison et y joua la comédie. Son salon fut longtemps le rendez-vous de la haute société, des lettrés et des artistes. Ayant dissipé sa fortune, elle se vit, sous la Restauration, obligée d'écrire pour subvenir à ses besoins; un libraire la chargea de composer ses *Mémoires*, avec la condition de révéler les secrets et les faiblesses des personnes avec lesquelles elle s'était trouvée en rapport. La convenance manque souvent dans ses écrits, qui sont du reste piquants et curieux. Le style en est facile, animé, mais incorrect et diffus.

On a de la duchesse d'Abrantès : *Mémoires historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration* (Paris, 1831-1834, 18 vol. in-8); *l'Amirante de Castille*, roman historique (Paris, 1832, 2 vol. in-8); *Catherine II* (Paris, 1835, in-8); *Mémoires sur la Restauration, la révolution de 1830 et les premières années du règne de Louis-Philippe* (Paris, 1836, 6 vol. in-8); *Histoire des salons de Paris sous Louis XVI, le Directoire, etc.* (Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8); *la Duchesse de Valombray*, roman (Paris, 1838, 2 vol. in-8); etc.; des articles dans la *Revue de Paris*, le *Livre des cent et un*, le *Conteur*, etc.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde.*

ABRÉGÉ (du bas latin *abbreviare*), en latin *breviarium*, réduction d'un grand ouvrage en un petit ou de plusieurs en un seul. Les anciens, pour qui la propagation des livres par la copie présentait tant de difficultés, avaient les abrégés en grande faveur, et ils nous en ont transmis de célèbres. Tels sont ceux de Justin, de Florus, de Cornélius Népos, de Velléius Paterculus, d'Eutrope, de Constantin Porphyrogénète, etc. (voy. ces noms). On croit que l'existence de ces résumés a beaucoup contribué à laisser perdre les grands ouvrages dont ils tenaient place. On accuse particulièrement Justin et Florus d'avoir causé la disparition, l'un de l'*Histoire universelle* de Trogue-Pompée, l'autre d'une grande partie des *Décades* de Tite-Live. Les abrégés n'étaient pas moins en usage pour le droit et les sciences que pour l'histoire, et ils passent pour avoir rendu le même mauvais service aux monuments originaux qu'ils reproduisaient en raccourci.

Chez les modernes, les abrégés ne peuvent avoir, grâce à l'imprimerie, la même influence, et ils ont d'ailleurs pour objet moins de réduire de grands ouvrages existants que de présenter une matière plus ou moins vaste dans des proportions plus restreintes, en vue d'un dessein d'enseignement et de vulgarisation. Chez nous, il faut citer à part l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, ouvrage vraiment original, et le *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet, livre d'écolier par un maître de génie. Hors de l'Europe, il faut mentionner l'*Abrégé de l'histoire du genre humain* de l'écrivain arabe Aboulféda (voy. ce nom). Les abrégés sont aussi désignés par les mots à peu près synonymes de *Précis, Résumé, Epitome, Extrait, Analyse sommaire, Manuel, Bref, Brevet, Bréviaire, Compendium*, etc., indiquant des différences de destination ou de méthode que nous marquerons sous les principales de ces dénominations.

ABRÉVIATIONS. C'est surtout dans les inscriptions et les médailles qu'on a éprouvé le besoin d'abréger l'écriture; l'étude des abréviations qui y ont été employées rentre dans l'épigraphie et la numismatique. Il y eut aussi dans les manuscrits des abréviations dont la connaissance est utile à ceux qui veulent remonter à la source des documents littéraires. Nous donnerons à ce sujet quelques indications.

Dans les plus anciens manuscrits, qui sont en

caractères italiques et sur parchemin, il n'y a presque pas d'abréviations; mais elles devinrent très-fréquentes à partir du VIIe siècle. Le système abréviatif qui paraît avoir été le premier employé est celui des *sigles*, mot que des érudits dérivent de *sigilla*, diminutif de *signa*, et d'autres de *singulæ* (*litteræ*). Les sigles furent, dit-on, connus des Hébreux; il est certain que les Grecs s'en servirent, et c'est d'eux que les Romains en apprirent l'usage. L'abréviation du sigle est très-simple; elle consiste à représenter un mot par une ou plusieurs lettres de ce mot. Il y a plusieurs espèces de sigles : le sigle simple, qui représente un mot par sa lettre initiale; le sigle composé, qui ajoute à la lettre initiale une ou plusieurs lettres du mot; le sigle redoublé, qui répète deux fois et trois fois la même lettre, pour marquer le nombre ou le superlatif; enfin, le sigle renversé, qui, par le renversement de la lettre, exprime généralement le féminin. Voici quelques exemples de ces différents sigles · 1° sigles simples : I. O. M., *Iovi Optimo Maximo;* D. M., *Dis Manibus;* S. P. Q. R., *Senatus populusque romanus;* S. C., *Senatus consultum;* K., *Kalendis;* A. D., *Ante diem;* A. V. C., *Anno urbis conditæ;* V. F., *Vivus fecit;* V. S. L., *Votum solvit libens;* H. F. C., *Heres faciundum curavit;* H. M. H. N. S., *Hoc monumentum heredem non sequitur;* A. A. A. F. F., *Auro, argento, ære, flando, feriundo*, etc. — 2° Sigles composés : AM., *Amicus;* FS., *Fratres;* AA., *Augusta;* ACON., *Actionem;* CS., *Consul;* CNS., *Censor;* CVIR., *Centumvir;* CL., *Colonia;* CONSP., *Constantinopolis;* CMPRBR., *Comparaberunt* (comparaverunt), etc. — 3° Sigles redoublés : COSS., signifie : *Consules duo;* AUGG., *Augusti duo* ou *plures;* CAESS., *Cæsares duo* ou *plures;* AUGGG., *Augusti tres;* CAESSS., *Cæsares tres;* CC., *Clarissimus;* LL., *libentissime;* BB., *Optimus*, etc. — 4° Sigles renversés : Ɔ., *Caia.* Si la lettre C renversée est suivie d'une ou de plusieurs lettres dans le même sigle, elle représente assez souvent la syllabe *con* ou *com.* — Enfin, pour terminer ce rapide exposé des sigles, on remarquera qu'un même chiffre peut signifier le nombre cardinal, le nombre ordinal ou l'adverbe numéral. On trouve fréquemment : IIV., signifiant *duumvir;* IIIV, *triumvir*, etc.

Les sigles furent employés fréquemment, chez les Romains, dans les actes publics. Il en résulta des confusions et des abus tels, que Justinien défendit d'en faire usage dans la transcription des lois, et assimila aux faussaires ceux qui contreviendraient à cette défense. Bien des erreurs sont résultées de l'emploi des sigles dans les manuscrits. On cite, entre autres, l'exemple suivant. Le martyrologe de saint Jérôme portait, en parlant des compagnons de saint Pamphile : *Juliani cum Ægyptis V mil.;* les copistes écrivirent : *Cum quinque millibus*, tandis qu'il fallait lire : *Cum quinque militibus.* Il existe à la Bibliothèque nationale de Paris un manuscrit connu sous le nom de *Virgile d'Asper*, qui provient du fonds de Saint-Germain-des-Prés et qui offre plusieurs fragments de Virgile écrits en sigles. Ainsi le vers :

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,

s'y trouve représenté en cette manière :

Tityre, t. p. r. s. t. f.

Il est facile de comprendre à quelles erreurs un tel système d'écriture, si largement employé, devait exposer les copistes et les interprètes. Le terrier d'Angleterre que Guillaume le Conquérant fit dresser au XIe siècle, et qui reste fameux chez les Anglais sous le nom de *Doomsday-book*, présente beaucoup de sigles; ils n'y sont pas pourtant aussi nombreux que dans le *Virgile d'Asper.* Les manuscrits d'ouvrages relatifs à la médecine ont des sigles, qui passèrent dans les mêmes ouvrages imprimés, et dont les médecins se sont servis jusque vers notre temps dans leurs ordonnances; par exemple : GUTT., *gutta* (goutte); P., *pugillus* (pincée); M., *manipulus* (poignée); Q. S., *quantum sufficit* (quantité suffisante), etc. « On se servait encore des sigles, disent les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique*, pour distinguer les livres, pour marquer le nombre des chapitres et des cahiers des manuscrits. On exprimait aussi la valeur des poids par différentes lettres des alphabets grec et latin. »

Un autre genre d'abréviations fort usité dans les manuscrits, et qui remonte à une haute antiquité, consistait également à supprimer une partie des lettres d'un mot, mais en marquant cette suppression par certains signes. On retranchait surtout les lettres *m* et *n*, et on les remplaçait soit par une ligne droite, soit par une ligne courbe en forme d'accent circonflexe. Il y a des exemples de lettres remplacées par des points, *i* par un point, *a* par deux, *e* par trois, *o* par quatre, *u* par cinq; l'enclitique latin *que* est souvent représenté par un point virgule. Ces signes abréviatifs, réunis aux sigles, devinrent une cause d'obscurités, d'erreurs et d'abus, qui alla en croissant, surtout à partir du XIe siècle. En 1304, une ordonnance de Philippe le Bel, relative aux tabellions et aux notaires, tenta vainement de la faire disparaître dans les actes dont ils étaient chargés. L'emploi des abréviations ne fit qu'augmenter; elles furent prodiguées à tel point dans un grand nombre d'actes du XVe siècle, et plus encore dans ceux de la première moitié du XVIe, qu'ils sont presque illisibles. Quand l'habileté des paléographes parvient à les déchiffrer, c'est plutôt par une sorte d'intuition que par l'application d'une méthode régulière de lecture.

Dans les premiers livres imprimés, on prit modèle sur les manuscrits, et les abréviations y furent admises, quelquefois d'une manière excessive. Chevillier, dans son *Origine de l'imprimerie de Paris* (1694, in-4), donne en exemple le passage suivant de la *Logique* d'Occam, imprimée à Paris en 1488 : « Sic hic e fal sm qd simplr : a e pducibile a Deo. » G a e. Et silr hic : a n e. G a n e pducibile a » Deo. » Ce qu'il faut lire ainsi : « Sicut hic est » fallacia secundum quid simpliciter : A est pro- » ducibile a Deo. Ergo A est. Et similiter hic : A » non est. Ergo A non est producibile a Deo. » On comprend qu'il fût nécessaire de publier des livres qui guidassent les lecteurs à travers les abréviations et leur en donnassent la clef. De ce genre est le livre de Jean Petit pour guider dans la lecture des ouvrages de droit : *Modus legendi abreviaturas in utroque jure* (Paris, 1498, in-8).

Il nous resterait à parler d'un autre système d'abréviations qui fut en usage surtout depuis Cicéron jusqu'au Xe siècle, et qui rentre dans les procédés sténographiques. Ce système, consistant à écrire aussi vite que la parole, à l'aide de signes connus sous le nom de *notes tironiennes*, mérite d'être considéré à part, à cause de ses développements et de ses applications (voy. TIRONIENNES).

Cf. Mabillon : *De re diplomatica* (3e édit., Naples, 1759, 2 vol. in-fol.). — *Nouveau traité de diplomatique* (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4); — Nicolaï : *Tractatus de siglis veterum* (Leyde, 1706, in-4); — J. Walther : *Lexicon diplomaticum* (Gœttingue, 1745-1747, 2 tomes en 1 vol. in-folio); — Baringius : *Clavis diplomatica* (1754, 2 vol. in-4); — Battheney : *l'Archiviste français* (1775, 52 planch.); — J. Gerrard : *Siglarium romanum* (Londres, 1793, gr. in-4); — Fr. Kopp : *Palæographia critica* (Manheim, 1817, 2 vol. avec pl.); — Natalis de Wailly : *Éléments de paléographie* (Paris, 1838, 2 vol. in-4); — Chassang : *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées au moyen âge* (Paris, 1846, in-8).

**ABRIANI** (Paolo), littérateur italien, né à Vicence en 1607, mort à Venise en 1699. Il se fit connaître tour à tour comme prédicateur et comme pro-

fesseur. On cite de lui des *Canzoni* (Venise, 1663 et 1665, in-12), élégies pastorales médiocres; des dissertations académiques, intitulées *Champignons* (Funghi); une réponse aux observations de Neglia sur la *Jérusalem* du Tasse, intitulée *il Vaglio* (le Crible, Venise, 1687); des traductions des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace, de la *Pharsale*, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ABRIL** (Pedro-Simon), humaniste espagnol, né vers 1530, à Alvaraz, près Tolède. Il fut professeur de belles-lettres et de philosophie, notamment à l'université de Saragosse. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages pour l'étude du grec et du latin, entre autres : *Latini idiomatis docendi ac discendi methodus*, 1561; *De linguâ latinâ vel de arte grammaticâ*, 1587. Voulant que le théâtre ancien devint le modèle des écrivains dramatiques de son temps, il a traduit en prose espagnole les *Comédies completes* de Térence, le *Plutus* d'Aristophane et la *Médée* d'Euripide. Les *Comédies* de Simon Abril ont paru en 1577, in-8°. La meilleure édition est celle de Valence, 1762 (2 vol. in 8°), avec une préface de Mayaus.

Cf. Pellicer : *Ensayo de una biblioteca de traductores*, t. II.

ABSALON, tragédie de Duché de Vancy (voy. ce nom). — Le même sujet a été traité en anglais par Georges Peele.

ABSALON ET ARCHITOPEL, satire de Dryden (voy. ce nom).

**ABSCHATZ** (Jean ASSMANN, baron D'), poëte allemand, né au château de Würbitz, en Silésie, le 4 février 1646, mort le 22 avril 1699. D'une famille riche, il fut atteint dans sa jeunesse de toute sorte de malheurs. Ses études faites à Strasbourg et à Leyde, il voyagea en France, en Hollande, en Anglèterre et en Italie. Il fut député de Liegnitz à la diète de Breslau, puis chargé de missions importantes à la cour de Vienne. Il est considéré, après Hoffmannswaldau et Lohenstein (voy. ces noms), comme un des poëtes les plus distingués de la seconde école silésienne, et peut-être vaudrait-il mieux le rattacher à la troisième; car il n'a pas au même degré les défauts séduisants qui firent la popularité de ces deux poëtes, mais il l'emporte sur eux par la vérité du sentiment, la chaleur, le patriotisme. Quelques-uns de ses vers religieux se chantent encore dans les temples. Attaché cependant à la manière italienne, il a aussi traduit le *Pastor fido* de Guarini. Ses poésies ont été réunies après sa mort, sous le titre de *Traductions poétiques et poëmes* (Poetische Uebersetzungen, etc.; Breslau, 1704, 2 vol.). W. Muller en a donné un *Choix* dans sa *Bibliothèque des poëtes allemands du XVII<sup></sup>e siècle* (Leipzig, 1724).

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, 4e édit.), t. II.

ABSENT (L'), roman de miss Edgeworth (voy. ce nom).

**ABSTEMIUS.** — Voyez ASTEMIO.

ABSURDA COMICA, ou *Monsieur Squenz*, pièce satirique de Gryphius (voy. ce nom).

ABUFAR, pièce de Ducis (voy. ce nom).

**ABUNDANCE** (Jehan D'), poëte dramatique français, mort vers 1540. Tout porte à croire que ce nom est un pseudonyme; l'auteur qui le prit signa aussi quelquefois *Maître Tyburce*, et s'intitula « notaire royal de la ville de Pont-Saint-Esprit ». Ses œuvres n'offrent rien qui les distingue du théâtre contemporain, et, comme un grand nombre d'écrivains du pays de la langue d'oc, il imite plus qu'il n'invente. On a de lui : *Moralité, mystère et figure de la Passion de N.-S. Jésus-Christ* (Lyon, s. d., in-8); *Farce nouvelle, très-bonne, très-joyeuse, de la Cornette, à cinq personnaiges* (Lyon, s. d.); *le Joyeux Mystère des trois roys, à dix-sept personnaiges* (ms. de la Bibliothèque nationale, n° 3387). On cite encore de lui, en dehors du théâtre, *les Merveilleux faits de Némo*, la *Lettre d'escornifflerie*, etc.

Cf. Du Verdier : *Bibliothèque française;* — Barbier : *Dictionnaire des anonymes.*

ABYDOS (TABLE D'), inscription hiéroglyphique trouvée en 1817, par J.-W. Bankes, sur le mur d'un temple d'Abydos, dans la Haute-Egypte : elle contient une généalogie des Pharaons de la XVIIIe dynastie, divisée en vingt-six bandes verticales. Dessinée par Caillaud en 1832, cette table fut plus tard détachée de la muraille par Mimaut, consul de France à Alexandrie, et, après sa mort, acquise par le *British Museum*. Letronne en a donné une reproduction typographique dans le *Journal des savants*, avec une notice.

Cf. Letronne : *Journal des savants*, année 1845, p. 244.

ABYSSINIENNE (LANGUE). — Voy. ÉTHIOPIENNES (langues).

ACADÉMIE, société de lettrés, d'érudits, de savants ou d'artistes, dont le but consiste à formuler les règles d'une partie des connaissances humaines, à les garantir contre le mauvais goût et les innovations mal justifiées, à y ajouter des travaux qui les enrichissent et qui les fassent progresser.

I. *Sociétés académiques chez les anciens.* — La première société littéraire que nous connaissions chez les Grecs, en dehors des écoles particulières des philosophes ou des rhéteurs célèbres, est la *Société des Soixante*, qui existait à Athènes au IVe siècle avant J.-C.; elle se composait, d'après ce qu'on lit dans le *Banquet des Savants* d'Athénée, de soixante citoyens qui avaient le talent de plaisanter et une grande réputation d'esprit. Leurs réunions avaient lieu dans le temple d'Hercule, au bourg de Diomies. Martial parle plusieurs fois d'une *Schola poetarum* qui existait à Rome sous les empereurs et dont les membres se lisaient mutuellement leurs poésies.

II. *Sociétés académiques françaises.* — En France, la première société qui mérite d'être rangée parmi les académies, et qui fut aussi la première en Europe, nous est connue sous le nom d'*École du Palais* ou *École palatine.* Fondée sous Charlemagne, et probablement par les conseils d'Alcuin, elle comptait pour premier membre l'empereur lui-même, qui, préférant aux meilleurs écrivains de l'antiquité païenne la littérature des livres saints, y portait le nom du roi *David*, tandis que les autres membres prenaient des noms de Grecs et de Romains. Alcuin s'y nommait *Flaccus*, Angilbert, *Homère;* les sœurs et la fille du roi, qui en faisaient partie, y prenaient aussi les noms de femmes célèbres par leur science ou leur sainteté. Ce fut l'origine des écoles palatines, qui, en regard des écoles claustrales, marquèrent si souvent la rivalité d'influence littéraire des cours et de l'Église.

Dans la suite du moyen âge, à partir du onzième siècle, nous trouvons dans diverses villes, notamment à Caen, à Amiens, à Paris, à Rouen, à Beauvais, à Arras, etc., des sociétés poétiques, qui s'intitulaient *Puys, Cours d'amour, Cours de rhétorique, etc.* Les Puys, avec le même nom que les anciennes assemblées nationales ou provinciales, étaient comme les assises régulières de la littérature. Le *Puy de la Conception*, à Caen, qui s'assemblait le jour de la Conception de la Vierge, remonte au XIe siècle; le *Puy* d'Amiens date du XIVe. Celui de Rouen, non moins célèbre, était encore florissant au XVIIe siècle, et Corneille se fait un honneur d'y concourir et d'en remporter le prix. Parmi les *Cours d'amour* (voy. ces mots), la plus célèbre est celle qui existait à la cour du roi Charles VI. Dès 1323 avait commencé à se constituer à Toulouse la réunion littéraire qui devint l'*Académie des Jeux floraux.* Vers la fin du XVe siècle fut établie à Lyon

*Academie de Fourvières*, qui tenait ses séances dans le quartier de ce nom. En 1606, le président Favre et saint François de Sales fondèrent à Annecy l'*Académie florimontaine*, qui prit tout de suite un grand développement, mais qui ne dura que quelques années.

Les réunions littéraires furent nombreuses à Paris dès le milieu du seizième siècle. Celle qui se tenait chez Baïf reçut, en 1570, du roi Charles IX le titre d'Académie; mais elle disparut dans les troubles civils. Celle de l'hôtel de Rambouillet, qui commença vers 1608, exerça une grande influence sur la littérature de l'époque; mais elle ne se constitua pas, à proprement parler, en société. Il en fut de même pour celles de Mlle de Scudéri et de Mme Des Loges. La réunion fondée par l'abbé d'Aubignac prétendit au titre d'Académie, mais ne put l'obtenir. Du reste, trente ans avant cette tentative, l'*Académie française* (voy. l'art. suivant) avait été fondée, en 1635, par le cardinal de Richelieu, avec les littérateurs qui se réunissaient depuis 1630 chez Valentin Conrart. Dans le même siècle furent fondées l'*Académie de sculpture et de peinture* (1648); l'*Académie des inscriptions et des médailles* (1663), qui reçut en 1716 le nom d'*Académie des inscriptions et belles-lettres;* l'*Académie des sciences* (1666); l'*Académie d'architecture* (1671).

La Révolution, qui supprima les Académies en 1793, créa, en 1795, l'*Institut des sciences et des lettres*, et les fit revivre sous la dénomination de classes, comprenant : la Littérature et les Beaux-Arts; les Sciences morales et politiques; les Sciences physiques et mathématiques. Sous la Restauration les académies, sans cesser de constituer l'*Institut*, reprirent leurs anciens titres, sauf celles de peinture et d'architecture que l'on réunit sous le nom d'*Académie des Beaux-Arts*. Elles furent complétées par la création, en 1832, de l'*Académie des Sciences morales et politiques*. On établit à côté d'elles, en 1820, l'*Académie de médecine*. Nous citerons encore à Paris la *Société des Antiquaires de France*, fondée en 1806 sous le titre d'*Académie celtique*, la *Société de Géographie*, fondée en 1821, la *Société asiatique*, qui date de 1822, la *Société de l'Histoire de France* (1833), *la Société de l'École des Chartes* (1839). On y compte un grand nombre d'autres sociétés plus ou moins importantes et dont celles-là seules qui tiennent à la littérature doivent avoir leur place dans ce dictionnaire.

La plupart des chefs-lieux des départements français ont aussi des académies particulières, et quelques-unes sont assez anciennes. On cite principalement celles de Lyon, fondée en 1700, de Caen en 1705, de Marseille en 1726, de Rouen en 1736, de Dijon en 1740, de Montauban en 1744, d'Amiens en 1750, de Toulouse en 1782, de Bordeaux en 1783, etc. La plupart de celles qui existent aujourd'hui jusque dans les moindres chefs-lieux d'arrondissement étendent leurs travaux aux objets les plus divers et leur titre le plus ordinaire, *Société d'Agriculture, Arts, Sciences et Belles-Lettres*, indique la diversité même de leurs occupations académiques. Un grand nombre s'appellent *Sociétés d'émulation*. Celles dont les recherches méritent le plus l'attention sont les sociétés spéciales d'archéologie, qui étudient les antiquités et les monuments de l'histoire locale. Il faut citer, pour l'importance de leurs recueils : les Sociétés des Antiquaires de Normandie (27 vol. in-4) et de Picardie (25 vol. in-8 et 6 vol. in-4), celles de la Morinie et de l'Ouest. Une commission nommée par le ministre de l'instruction publique est chargée de coordonner et de publier sous forme d'analyses et d'extraits les travaux des sociétés départementales. Il en résulte un important recueil d'ensemble, *Revue des Sociétés savantes*, dont la *Table* a été dressée par M Teissier (1874, in-8).

On peut à peine rattacher aux sociétés académiques celles dont l'*Académie de Troyes*, qui fut formée en 1742, est comme le type. C'était une réunion d'hommes d'esprit, gais jusqu'à la plus extrême crudité, et les *Mémoires* qu'elle a publiés ne contiennent que des pièces plaisantes. Il y eut beaucoup d'autres sociétés instituées dans un but de plaisir ou de gaieté, comme le *Caveau*, les *Soupers de Momus*, et des ordres burlesques, comme celui de la *Boisson*, des *Lanturelus*, le *Régiment de la Calotte*, etc.; mais les uns ni les autres ne peuvent prendre place sous le titre d'académie (voy. CAVEAU, CALOTTE, etc.).

III. *Académies étrangères. Italie.* — Aucun pays ne présente un plus grand nombre d'Académies que l'Italie, où elles furent fondées surtout à l'époque de la Renaissance. On en a compté jusqu'à cinq cent cinquante, parmi lesquelles on peut mettre à part, comme les plus importantes : l'*Académie della Crusca*, l'*Académie des Arcades* et l'*Académie platonicienne de Florence* (voy. ces mots). On cite ensuite comme ayant eu leur heure de célébrité : l'*Académie del Cimento*, fondée à Florence en 1657 par le prince Léopold, depuis cardinal de Médicis; les Académies des *Umoristi*, d'où se détacha celle des Arcades, des *Lincei*, des *Fantastici*, à Rome; celles des *Immobili*, des *Infocati*, des *Alterati*, des *Rinnovati*, à Florence; celles des *Gelati la Notte*, des *Ottusi*, des *Oziosi*, à Bologne; celles des *Incogniti*, des *Discordanti*, à Venise; celles des *Incogniti*, des *Orditi*, des *Infiammati*, des *Ricovrati*, à Padoue; celles des *Ardenti*, des *Oziosi*, des *Intronati*, à Naples; celle des *Addormentati*, à Gênes; celles des *Intronati*, des *Filomati*, des *Fisiocritici*, à Sienne; celles des *Oscuri*, des *Freddi*, à Lucques; celles des *Nascosti*, à Milan; des *Invaghiti*, à Mantoue; des *Catenati*, à Macerate; des *Immobili*, à Alexandrie; des *Caliginosi*, à Ancône; des *Occulti*, à Brescia; des *Offuscati*, à Césène; des *Disuniti*, à Fabriane; des *Filipponi* et des *Raffrancati*, à Faenze; des *Elevati*, à Ferrare; des *Innominati*, à Parme; des *Affidati*, à Pavie; des *Insensati*, à Pérouse; des *Perseveranti*, à Trévise; des *Filarmonici*, à Vérone; des *Olimpici*, à Vicence; des *Ostinati*, à Viterbe; des *Assorditi*, à Urbin, etc. Nommons encore, comme plus récente, l'*Académie des Argonautes*, fondée à Venise par Coronelli vers la fin du XVIIe siècle; l'*Académie archéologique* de Cortone pour l'étude des antiquités étrusques; l'*Académie d'Herculanum*, établie en 1775 à Naples par Tannucci et destinée à étudier les monuments d'Herculanum; l'Académie créée à Florence en 1807 pour l'exploration des antiquités toscanes; l'*Académie royale de Naples;* l'*Académie royale de Turin*, etc.

*Allemagne.* — L'Allemagne eut aussi de bonne heure des sociétés littéraires régulièrement constituées. On remarque, aux XIVe et XVe siècles, autant pour leur forte constitution que pour le talent poétique de leurs membres, les sociétés des *Meistersingers* (voy. ce mot), à Augsbourg, à Mayence, à Strasbourg, à Nuremberg, etc. On voit ensuite se former : la *Société littéraire du Rhin*, fondée en 1480; la *Société du Danube*, qui existait à Bude et à Vienne dès la fin du XVe siècle; la *Société des Fructifiants*, établie à Weimar en 1617, et l'*Ordre des Bergers et des Fleurs de la Pegnitz*, à Nuremberg en 1644 : ces deux sociétés organisées sur le modèle des Académies italiennes, dont elles suivent avec un certain éclat les bizarres usages (voy. FRUCTIFIANTS et PEGNITZ); l'*Académie léopoldine*, fondée à Vienne en 1652 par J.-L. Bausch; la *Société des Beaux-Esprits*, fondée, vers la même époque, à Hambourg par Ph. de Zesen; l'*Académie royale de Berlin*, fondée en 1700 par Frédéric Ier, et qui devint si célèbre sous Frédéric le Grand; la *Société de Gœttingue* (1733); l'*Académie électorale*

*d'Erfurt* (1754); la *Société de Munich* (1760), etc.

*Angleterre.* — Dès le IXe siècle, Alfred le Grand fonda à Oxford une Académie qui se transforma plus tard en Université. Dans la même ville fut créée, en 1645, la *Société royale*, qui, transférée à Londres en 1662, devint la *Société royale de Londres*. L'*Académie de Dublin*, fondée en 1683, et détruite pendant les guerres de l'Irlande contre l'Angleterre, fut rétablie en 1782. La *Société royale* d'Édimbourg existe depuis 1731; la *Société des archéologues* de Londres, depuis 1751; la *Société littéraire et philosophique* de Manchester, depuis 1781. Mentionnons aussi la *Société royale de géographie*, si célèbre par sa richesse et son initiative. A l'Angleterre se rattachent les États-Unis d'Amérique, où nous signalerons seulement l'*Académie de Boston*, fondée en 1580, et la *Société philosophique* de Philadelphie, fondée en 1769.

*Danemark et Suède.* — Nous trouvons l'*Académie d'Upsal*, fondée en 1710; l'*Académie royale de Stockholm* (1741); l'*Académie de Copenhague* (1743); la *Société des antiquaires du Nord*.

*Espagne.* — Les Maures eurent à Grenade et à Cordoue des Académies dont il n'est rien resté, et dont on ignore même les travaux. L'*Académie royale*, fondée à Madrid en 1714, s'est occupée surtout du perfectionnement de la langue. Une *Académie historique* fut créée dans la même ville en 1738. Le Portugal possède aussi une *Académie royale pour l'histoire nationale*, fondée en 1720, à Lisbonne.

*Russie.* — L'*Académie de Saint-Pétersbourg* fut fondée en 1725, par Catherine Ire, sur le plan qu'avait laissé Pierre le Grand, d'après les conseils de Wolf et de Leibniz. Une autre Académie qui fut fondée dans la même ville en 1783, pour travailler au perfectionnement de la langue russe, a été ensuite réunie à la précédente.

*Asie.* — Les Européens qui ont fondé dans diverses parties de l'Asie des établissements, y ont aussi cultivé les lettres, les sciences, les arts et créé des sociétés académiques auxquelles on doit de précieuses recherches sur le monde oriental. Les principales sont celles de Batavia (1778), de Calcutta (1784), de Bombay, du Bengale, etc.

Les Académies publient, en général, des recueils contenant les travaux des membres qui en font partie. Plusieurs de ces recueils sont célèbres, comme les *Mémoires* des diverses Académies qui composent l'Institut français, les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, les *Literarische Verein* de Stuttgart, les *Mémoires* des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, de Naples, de Florence, de Madrid, etc.

Cf. Reuss : *Repertorium commentationum a societatibus litterariis editarum* (Gœttingue, 1801-1821, 16 vol. in-4); — le comte Achmet d'Héricourt : *Annuaire des Sociétés savantes* (Paris, t. I et II, 1865-1866, in-8), contenant la statistique de toutes les académies et sociétés savantes du globe.

**ACADÉMIE** des ARCADES, de la CRUSCA, des JEUX FLORAUX, de la PEGNITZ, etc. (voy. ces mots).

**ACADÉMIE FRANÇAISE.** — *Fondation et histoire.* — En 1626, Valentin Conrart, conseiller et secrétaire du roi, l'un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, commença à réunir chez lui une fois par semaine un petit groupe de lettrés. On lisait dans ces réunions les ouvrages manuscrits destinés à être bientôt publiés; on proposait des sujets à traiter, on se donnait des conseils; on discutait sur la langue et la grammaire. Les premiers qui fréquentèrent la maison de Conrart furent Godeau, Gombauld, Philippe et Germain Habert, Louis Giry, Serizay et Malleville. En 1629, la société s'accrut de trois membres : Faret, Desmarets de Saint-Sorlin et Boisrobert. Ils furent suivis bientôt de Bautru, de Colletet, de Racan, de Maynard, de Saint-Amant, etc. Le cardinal de Richelieu, initié par Boisrobert, son secrétaire, aux travaux de cette société, lui fit offrir sa protection et lui proposa de l'organiser en un corps public ayant ses fonctions déterminées. Les vingt-sept membres qui la formaient ne se rendirent aux désirs du cardinal qu'après de longues hésitations, sur les instances de Chapelain, et malgré les représentations de Serizay et de Malleville. Sept nouveaux membres leur furent alors adjoints, et parmi eux Balzac, Voiture, Vaugelas. Un directeur et un chancelier furent désignés par le sort pour deux mois (plus tard pour trois); un secrétaire perpétuel fut élu, et le 13 mars 1634 s'ouvrirent les registres où devaient être inscrits tous les travaux de la compagnie. Le directeur était Serizay, le chancelier Desmarets, le secrétaire Conrart. Plusieurs propositions furent faites sur le nom que porterait la société; après avoir rejeté successivement *Académie des Beaux-Esprits*, *Académie de l'Éloquence*, *Académie éminente*, on adopta le titre d'*Académie française*. On donna pour but à la compagnie de purifier la langue des expressions grossières et impropres, de la garantir des abus à venir, de lui donner des règles certaines, de composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique.

Richelieu ayant approuvé, au mois de janvier 1635, les statuts proposés par la nouvelle Académie, le chancelier Pierre Séguier scella les lettres patentes avec empressement. Mais le Parlement, qui voyait avec défiance la création d'un nouveau corps protégé par le cardinal et dont on ne pouvait apprécier suffisamment le caractère, en fit attendre trois ans la vérification. Elle n'eut lieu que le 10 juillet 1637, et après trois lettres de cachet du roi Louis XIII. Les lettres patentes signées, l'Académie compléta le nombre de ses membres, qu'on avait décidé de porter à quarante. Séguier, dont la bonne volonté avait été si manifeste, fut au nombre des élus. Les séances se tinrent successivement chez Conrart, rue Saint-Martin, chez Desmarets, rue Clocheperche, chez Chapelain, rue des Cinq-Diamants, chez Montmort, rue Sainte-Avoie, chez Gomberville, près de l'église Saint-Gervais, chez l'abbé de Cerisy, à l'hôtel Séguier, et chez l'abbé de Boisrobert. Richelieu, qui avait le dessein de créer un magnifique collège pour les belles sciences, voulait y installer l'Académie française; mais la mort ne lui permit pas d'accomplir son projet. Le chancelier Séguier, qui lui succéda le 9 décembre 1642, comme protecteur de l'Académie, la réunit dans son hôtel. Ces changements de résidence ont fait dire à Pellisson qu'il lui semblait voir « cette île de Délos des poëtes, errante et flottante jusqu'à la naissance de son Apollon ». Cet Apollon était Louis XIV, qui devint protecteur de l'Académie après la mort de Séguier (1672), et qui fut imité en cela par les rois ses successeurs.

Louis XIV assigna le Louvre à l'Académie pour lieu de réunion, lui fit remettre une bibliothèque de 660 volumes et chargea Colbert de pourvoir aux frais que nécessitaient les assemblées. Il établit que chaque membre présent toucherait un jeton d'argent par séance, ce qui valait à chacun d'eux un revenu d'environ 800 francs, qui monta à 1200 dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le secrétaire perpétuel n'avait droit qu'à un jeton comme tout autre académicien; ce fut seulement à partir de Dacier (1713) qu'il eut deux jetons. Le roi ordonna, en 1676, que six places seraient réservées pour des académiciens toutes les fois que l'on donnerait spectacle à la cour, et exigea qu'ils fussent traités avec autant de distinction que les plus hauts personnages. Il voulut aussi que la plus parfaite égalité régnât entre tous les membres, quelles que fussent leurs conditions en dehors de l'Académie. Ce fut l'origine des fauteuils, symbole tra-

ditionnel, devenu aujourd'hui légendaire, de la dignité académique. Longtemps les académiciens s'étaient assis sur des chaises; mais le vieux cardinal d'Estrées ayant demandé, vu ses infirmités, à s'asseoir sur un siége plus doux, Louis XIV ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire placer à l'Académie quarante fauteuils exactement semblables, pour qu'aucun des membres ne se distinguât de ses confrères. Rien ne put porter atteinte à cette égalité établie dès l'origine, et l'abbé Bignon fut très-mal accueilli lorsqu'il proposa d'introduire à l'Académie française la hiérarchie d'honoraires, de pensionnaires et d'associés qui existait dans les autres Académies.

La protection d'hommes aussi absolus que Richelieu et Louis XIV ne fut pas sans inconvénient pour l'indépendance de l'Académie française. Elle était à peine créée que Richelieu, jaloux de la gloire de Corneille et mécontent de sa fierté, lança contre lui quelques hommes de lettres, entre autres Scudéry, qui publia des *Observations critiques sur le Cid*. Le cardinal les approuva et voulut que l'Académie française se prononçât contre le poëte. « Je l'aimerai comme elle m'aimera, » dit-il à ce sujet. L'Académie s'assembla le 6 juin 1637 et nomma examinateurs Chapelain, Bourzeys et Desmarets. Après cinq mois de débats et de négociations, on fit paraître les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (1638, in-8), rédigés par Chapelain. Cette critique n'était pas sans éloges pour le poëte et reconnaissait même implicitement que *le Cid* était un chef-d'œuvre; mais en définitive ses conclusions furent: « que le sujet n'est pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il est chargé d'épisodes inutiles; que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne disposition du théâtre, et qu'il y a beaucoup de vers bas et de façons de parler impures, etc. » Ce jugement, qui ne satisfit pas entièrement Richelieu et qui fut cassé comme extrêmement injuste par le public, reste une tache dans l'histoire de l'Académie. Elle ne fut pas obligée d'aller aussi loin contre sa propre opinion pour plaire à Louis XIV. Cependant il lui fallut en plus d'une circonstance faire sa cour au roi en élisant des grands seigneurs que sans cela elle n'eût pas songé à nommer. Elle faillit aussi ne pas pouvoir admettre La Fontaine, le roi ayant pris le parti de ceux qui le repoussaient à cause de ses *Contes;* mais Boileau ayant été nommé sur la recommandation expresse de Louis XIV : « Vous pouvez, dit-il, recevoir *incessamment* La Fontaine; il a promis d'être sage. »

L'Académie procédait au remplacement de ses membres par un double scrutin. Le premier désignait le candidat qui serait présenté à l'agrément du roi; le second élisait définitivement ce candidat si le roi n'avait pas refusé de l'agréer. Dans les commencements, on n'avait pas à solliciter les suffrages de l'Académie pour en faire partie; mais Arnaud d'Andilly ayant été nommé et ayant décliné cet honneur, il fut décidé qu'à l'avenir nul ne serait élu avant de l'avoir demandé. De là vint peu à peu l'usage des visites faites par les candidats aux divers académiciens. Toutefois quelques hommes illustres furent encore élus sans l'avoir sollicité, par exemple le président Lamoignon, qui refusa, ayant su que sa nomination avait eu pour but d'évincer Chaulieu. Parmi les élus du premier scrutin auxquels le gouvernement ne donna pas son agrément, on cite Louis Racine et l'abbé de La Bletterie, que le cardinal de Fleury écarta, en faisant le premier receveur des fermes, sous le prétexte que le traitement d'académicien ne lui serait pas suffisant, mais en réalité parce qu'ils étaient tous les deux jansénistes. L'Académie elle-même prononça l'exclusion contre trois membres. L'article XIII des statuts portait : « Si un des académiciens fait une action indigne d'un homme d'honneur, il sera interdit ou destitué, selon l'importance de la faute. » Cet article au premier abord devait paraître, d'après Pellisson, « aussi inutile pour l'Académie qu'une loi sur le parricide pour la république d'Athènes. » Il fut cependant appliqué dès 1640 à Auger de Mauléon, sieur de Granier, qui, selon Richelet, ne s'était pas bien acquitté d'un dépôt qu'on lui avait confié. En 1685, Furetière, qui avait fait partie de la compagnie pendant vingt-trois ans, fut exclu pour déloyauté et usurpation, parce qu'il avait publié son *Dictionnaire* avant celui de l'Académie. Le privilége de celle-ci contenait en effet la clause suivante : « Défense à toutes personnes de faire aucuns livres sous le titre de *Dictionnaire* pendant vingt ans à compter du jour que celui de l'Académie sera achevé d'imprimer. » En 1718, l'abbé de Saint-Pierre fut exclu pour avoir répété dans sa *Polysynodie* des attaques déjà formulées contre le gouvernement de Louis XIV. Fontenelle seul vota pour l'indulgence.

La compagnie ainsi constituée avec tant de soins et de précautions de la part du pouvoir et de la part des membres qui en faisaient partie, devint sans contredit une des sociétés les plus polies, les plus dignes, les plus distinguées qui aient existé. Elle exerça une haute influence sur les mœurs, sur la langue et sur les productions de l'esprit; mais elle ne fit point par elle-même les travaux qu'on en attendait, ou ne les exécuta que d'une manière incomplète. Son *Dictionnaire*, pour lequel elle réclamait un monopole si absolu, ne parut qu'en 1694, et les diverses éditions en furent vivement critiquées, souvent à juste titre. La première, publiée par F. Charpentier (1694, 2 vol. in-folio), classe les mots par ordre de racines; la seconde, due à l'abbé Regnier-Desmarais, parut en 1718 (même format), et la troisième en 1740, sans changements. La quatrième, « la seule importante, dit Villemain, pour l'histoire de notre langue, » fut faite sous la direction de Duclos (1762, 2 vol. in-folio). La cinquième, imprimée en 1798, après la suppression de l'Académie, est précédée d'un discours de Garat. La sixième, qui a eu six tirages, parut en 1835, avec un discours préliminaire de Villemain. Enfin, une septième édition est confiée aux soins de M. Silvestre de Sacy (1874, t. Ier). Au *Dictionnaire de l'Académie*, ainsi refait sept fois, il faut joindre le *Dictionnaire historique de la langue française*, d'une si grande importance, mais d'une si lente élaboration (1858-1866, in-4; 2 fasc.; A-ACT).

L'Académie avait eu dessein de composer aussi une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique, et Fénelon, dans son admirable *Lettre à l'Académie française*, nous fait voir dans quelle mesure ce grand esprit entendait concourir à cette multiple tâche; puis, comprenant qu'un travail grammatical collectif aurait de grands inconvénients, elle en chargea exclusivement un de ses membres, Regnier-Desmarais, qui fit paraître en 1705 son *Traité de la grammaire françoise*. Cet ouvrage, savant et solide, n'égalait pas cependant la *Grammaire de Port-Royal* au point de vue philosophique. Quant à la Rhétorique et à la Poétique, l'Académie ne jugea pas à propos de s'en occuper. Les discours de réception ne datent que de 1660. Olivier Patru, admis cette année, fit un remerciment si bien tourné qu'on décida d'imposer à chaque récipiendaire un discours du même genre. Ce discours devait contenir l'éloge du membre que l'on remplaçait, les louanges du cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie, du chancelier Séguier, son second protecteur, de Louis XIV, du roi régnant et de la compagnie. Vers le milieu du XVIIIe siècle on commença à laisser de côté toutes ces louanges pour s'en tenir à l'éloge du prédécesseur et traiter en même temps du genre littéraire où il avait excellé.

A partir de 1671 les séances de réception devinrent publiques. La même année, on décerna pour la première fois le prix d'éloquence religieuse que Balzac avait fondé dès 1654 en y consacrant une rente annuelle de cent livres. Cette donation, qui s'était accrue des intérêts pendant quinze ans, permit de porter à trois cents livres le prix qui fut seulement biennal. Il fut remporté d'abord par Mlle de Scudéry, qui avait traité ce sujet : « De la louange et de la gloire; qu'elles appartiennent à Dieu en propriété et que les hommes en sont ordinairement usurpateurs. » En 1758, le sujet de ce concours fut changé, sur les observations de Duclos, et l'éloquence religieuse remplacée par l'éloge des grands citoyens. Pellisson créa un prix de poésie, également biennal, et après sa mort l'Académie le continua à frais communs jusqu'en 1699. A cette époque l'évêque de Noyon, Clermont-Tonnerre, en fit les fonds à perpétuité, à la condition que le sujet serait toujours l'une des vertus ou des qualités de Louis XIV. Cette condition fut observée jusqu'en 1753, et l'Académie, trouvant alors que Louis XIV avait été assez souvent loué, se permit de varier le choix des sujets. La distribution des prix avait lieu le jour de la Saint-Louis, fête solennelle de l'Académie, parce qu'elle était la fête des rois de France ses protecteurs. On lisait en ce jour l'exposé des motifs pour lesquels on décernait les prix, comme le fait encore chaque année le directeur du trimestre. Diverses donations généreuses ont augmenté depuis cette époque le nombre des prix et des concours.

La constitution de l'Académie française subsista sans troubles jusqu'à l'époque de la Révolution. L'élection de l'abbé Barthélemy, en 1789, fut alors la dernière. L'abbé de Radonvilliers et le duc de Duras, qui moururent la même année, ne furent pas remplacés, non plus que le comte de Guibert, mort en 1790, et Rulhières, mort en 1791. L'Assemblée législative ordonna que les élections aux places vacantes restassent suspendues. Séguier et Chabanon étant morts en 1792, l'Académie ne compta plus que trente-cinq membres. Elle se trouvait partagée en deux camps : les partisans de la Révolution, Condorcet, Bailly, La Harpe, Chamfort, etc., et les partisans de l'ancien régime. On vit ces derniers disparaître peu à peu chaque jour. Le cardinal de Bernis, le duc d'Harcourt, le comte de Choiseul-Gouffier, représentants diplomatiques de la France à l'étranger ne songèrent pas à revenir; Maury, Boisgelin et Boufflers émigrèrent à la fin de 1791; d'Aguesseau et Marmontel se cachèrent en France en 1792; Montesquiou passa en Suisse en 1793, et la même année moururent Lemierre et le maréchal de Beauvau. L'Académie cependant eut encore quelques réunions, que présida l'abbé Morellet, devenu directeur après la disparition de Marmontel. Le 5 août 1793, les derniers membres présents, Vicq d'Azyr, Ducis, Bréquigny et La Harpe prirent la décision de se séparer, en chargeant Morellet de mettre les registres en lieu sûr. Trois jours après, le 8 août, la Convention décréta, sur le rapport de Grégoire, que toutes les académies et sociétés littéraires patentées par la nation seraient supprimées. Les scellés furent apposés sur les locaux affectés jusque-là aux diverses académies, et le 24 juillet 1794, la Convention décidait que leurs biens faisaient partie des propriétés de la République. C'en était fait de l'ancienne Académie, dont quelques membres seuls survivaient. Bailly, Lamoignon de Malesherbes et le président de Nicolaï avaient péri sur l'échafaud; Condorcet et Chamfort s'étaient suicidés; Vicq d'Azyr était mort de douleur; Loménie de Brienne avait succombé à une attaque d'apoplexie le lendemain de son arrestation; Florian, devenu fou de terreur, n'avait pas survécu à sa mise en liberté. La Harpe, Sedaine et l'abbé Barthélemy, échappés à la mort et à la prison, restaient sans ressources et devaient accepter la pension instituée par le gouvernement pour les gens de lettres dans le besoin.

La suppression de compagnies littéraires et scientifiques, dont l'existence était si bien en rapport avec le génie de la France, ne pouvait se prolonger longtemps, et la constitution du 3 fructidor an III (22 août 1795) présenta ce paragraphe : « Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences (article 298). » Le 25 octobre suivant, la Convention, sur le rapport de Daunou, vota la loi de l'instruction publique, qui embrassait l'organisation du nouveau corps et le divisait par classes (voy. INSTITUT.) La troisième classe, celle de Littérature et des Beaux-Arts, comprenait huit sections, parmi lesquelles les sections de Grammaire et de Poésie rappelaient l'ancienne Académie française. Quelques-uns des membres de ces deux sections furent appelés plus tard à faire partie des nouveaux Quarante. Ce sont eux qui remplissent cette sorte d'interrègne.

Cependant les derniers membres subsistants de l'ancienne Académie n'avaient pas renoncé à l'espoir de la faire rétablir. Les longues et patientes négociations de Suard et Morellet avec Lucien Bonaparte furent couronnées de succès. Le 3 pluviose an XI (22 janvier 1803), un décret consulaire réorganisa sur un nouveau plan l'Institut national. Une classe de Langue et Littérature françaises, composée de quarante membres, faisait revivre, sauf le titre, l'Académie française; mais elle n'occupait que le second rang dans l'ensemble de l'Institut. Le premier était donné à la classe des sciences mathématiques.

Le 24 juillet 1815, une ordonnance du gouvernement de la Restauration envoya en exil quatre membres de la classe de Langue et Littérature françaises : Maret, duc de Bassano, A.-V. Arnault, Lucien Bonaparte, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Une autre ordonnance du 21 mars 1816 restitua aux classes de l'Institut leurs anciennes appellations d'Académies, remit au premier rang l'Académie française, comme la plus ancienne par la date, et lui rendit ses statuts; mais en même temps elle en éliminait onze membres : les quatre proscrits de 1815, puis Garat, Cambacérès, Maury, Merlin de Douai, Siéyes, Rœderer et Étienne. Pour les remplacer, neuf académiciens furent nommés officiellement et choisis plutôt parmi des grands seigneurs que parmi les lettrés; deux places furent laissées à l'élection de la Compagnie. Cette modification est la dernière qu'ait eu à subir l'Académie française.

Les statuts de l'Académie française sont aujourd'hui, à très-peu de chose près, ce qu'ils furent dès l'origine. Elle a un directeur et un chancelier, élus pour trois mois, et un secrétaire, élu à vie, qui porte le titre de secrétaire perpétuel. Les séances ont lieu chaque jeudi, de deux heures et demie à quatre heures et demie. Une séance publique se tient chaque année au mois de mai et ne peut être remise à une époque plus éloignée que pour quelque raison grave. On distribue, ce jour-là, les prix que décerne l'Académie et sur lesquels le secrétaire perpétuel lit un rapport étendu.

Les fonctions du secrétaire et la perpétuité de sa charge lui donnant une importance particulière, nous plaçons ici les noms de ceux qui ont porté ce titre :

| | |
|---|---|
| Conrart (Valentin). | De 1635 à 1675 |
| Mézeray (Fr.-Eudes de). | De 1675 à 1683 |
| Régnier-Desmarais (F.-S.). | De 1683 à 1713 |
| Dacier (André). | De 1713 à 1722 |
| Houtteville (Claude). | De 1722 à 1742 |
| Mirabaud (J.-B. de). | De 1742 à 1755 |

| | |
|---|---|
| Duclos (Charles Pineau). | De 1755 à 1772 |
| D'Alembert (Jean). | De 1772 à 1783 |
| Marmontel (Jean-François). | De 1783 à 1792 |
| Suard (J.-B.-Antoine). | De 1803 à 1817 |
| Raynouard (F.-J.-M.). | De 1817 à 1826 |
| Auger (Louis-Simon). | De 1826 à 1829 |
| Andrieux (Fr.-G.-J.-S.). | De 1829 à 1833 |
| Arnault (Ant.-Vincent). | De 1833 à 1834 |
| Villemain (Abel-Fr.). | De 1834 à 1871 |
| Patin (H.-Jos.-Guill.). | De 1871 à |

*Suite des membres de l'Académie française.* — Voici maintenant, en suivant l'ordre des dates d'élection, la suite des membres qui ont fait partie de l'Académie française, d'abord depuis sa création jusqu'en 1793, puis à partir de 1803 jusqu'à nos jours.

### I. — PROTECTORAT DE RICHELIEU.

1° Les huit lettrés qui formèrent, de 1626 à 1629, le noyau primitif :

| | | |
|---|---|---|
| Godeau (Antoine). | Mort en | 1672 |
| Gombauld (Jean-Ogier de). | — | 1666 |
| Chapelain (Jean). | — | 1674 |
| Habert (Philippe). | — | 1637 |
| Habert (Germain), abbé de Cerisy. | — | 1655 |
| Conrart (Valentin). | — | 1675 |
| Serizay (Jacques de). | — | 1653 |
| Malleville (Claude de). | — | 1647 |

2° Les trois membres qui se joignirent bientôt aux précédents :

| | | |
|---|---|---|
| Faret (Nicolas). | Mort en | 1646 |
| Desmarets de Saint-Sorlin (Jean). | — | 1676 |
| Boisrobert (François-Robert, abbé de). | — | 1662 |

3° Les seize autres membres admis dans l'intervalle de 1629 à 1634 :

| | | |
|---|---|---|
| Bautru (Guillaume). | Mort en | 1665 |
| Hay du Châtelet (Paul). | — | 1636 |
| Silhon (Jean). | — | 1667 |
| Sirmond (Jean). | — | 1649 |
| Bourzeys (Amable, abbé de). | — | 1672 |
| Méziriac (Claude-Gaspard Bachet de). | — | 1638 |
| Maynard (François). | — | 1646 |
| Colletet (Guillaume). | — | 1659 |
| Gomberville (Marin Le Roy de). | — | 1674 |
| Saint-Amant (Marc-Antoine-Gérard de). | — | 1661 |
| Colomby (François de Cauvigny de). | — | 1648 |
| Baudoin (Jean). | — | 1650 |
| L'Estoile (Claude de). | — | 1652 |
| D'Arbaud de Porchères (François). | — | 1640 |
| Baro (Balthasar). | — | 1650 |
| Racan (Honorat de Bueil, marquis de). | — | 1670 |

4° Les sept membres qui furent reçus en 1634, lorsque Richelieu se fut déclaré protecteur de l'Académie :

| | | |
|---|---|---|
| Servien (Abel). | Mort en | 1659 |
| Balzac (Jean-Louis Guez de). | — | 1654 |
| Bardin (Pierre). | — | 1635 |
| Boissat (Pierre de). | — | 1662 |
| Vaugelas (Claude Favre de). | — | 1650 |
| Voiture (Vincent). | — | 1648 |
| Laugier de Porchères (Honorat). | — | 1654 |

5° Les six membres qui furent reçus en 1635, pour compléter le nombre de quarante, lorsque Louis XIII eut signé les lettres patentes de fondation :

| | | |
|---|---|---|
| Habert de Montmor (Henri-Louis). | Mort en | 1679 |
| La Chambre (Marin Cureau de). | — | 1669 |
| Séguier (Pierre). | — | 1672 |
| Hay du Châtelet (Daniel). | — | 1671 |
| Giry (Louis). | — | 1665 |
| Mauléon de Granier (Auger de). | Expulsé en | 1640 |

6° Six membres en remplacement de ceux qui étaient morts parmi les quarante premiers académiciens.

Il y a lieu maintenant de donner, avec le nom de l'élu, la date de son admission, celle de sa mort et le nom de son prédécesseur. — La date de la mort permettra de retrouver facilement le nom du successeur.

| | | |
|---|---|---|
| 1637-1644 | Bourbon (Nicolas). | Bardin. |
| 1638-1664 | Ablancourt (Nicolas Perrot d'). | P. du Châtelet. |
| 1639-1678 | Esprit (Jacques, abbé). | P. Haber |
| 1639-1672 | La Mothe le Vayer (F. de). | Méziriac. |
| 1639-1662 | Priezac (Daniel de). | Mauléon. |
| 1640-1681 | Patru (Olivier). | D'Arbaud. |

### II. — PROTECTORAT DE SÉGUIER (1642-1672).

| | | |
|---|---|---|
| 1643-1684 | Bazin de Bezons (Claude). | P. Séguier. |
| 1644-1670 | Salomon (François-Henri de). | Bourbon. |
| 1646-1658 | Du Ryer (Pierre). | Faret. |
| 1647-1684 | Corneille (Pierre). | Maynard. |
| 1648-1675 | Ballesdens (Jean). | Malleville. |
| 1649-1683 | Mezeray (François-Eudes de). | Voiture. |
| 1649-1655 | Tristan l'Hermite (François). | Colomby. |
| 1649-1651 | Montereul (Jean de). | Sirmond. |
| 1649-1668 | Scudéry (Georges de). | Vaugelas. |
| 1650-1688 | Doujat (Jean). | Baro. |
| 1651-1702 | Charpentier (François). | Baudoin. |
| 1651-1693 | Tallemant (François, abbé). | Montereul. |
| 1652-1702 | Coislin (Armand du Cambout, duc de). | L'Estoile. |
| 1653-1693 | Pellisson-Fontanier (Paul). | Serizay. |
| 1654-1697 | Chaumont (Paul-Philippe de). | L. de Porchères. |
| 1654-1670 | Péréfixe (Hardouin de Beaumont de). | G. de Balzac. |
| 1655-1663 | La Mesnardière (J.-H. Pilet de). | Tristan. |
| 1655-1682 | Cotin (Charles, abbé). | G. Habert. |
| 1658-1714 | D'Estrées (César, cardinal). | Du Ryer. |
| 1659-1691 | Villayer (Jean-Jacques Renouard de). | Servien. |
| 1659-1670 | Boileau (Gilles). | Colletet. |
| 1661-1679 | Cassagne (Jacques, abbé). | Saint-Amant. |
| 1662-1688 | Furetière (Antoine de). | Boissat. |
| 1662-1701 | Segrais (Jean Renaud de). | Boisrobert. |
| 1662-1691 | Leclerc (Michel). | Priézac. |
| 1663-1687 | Saint-Aignan (F. de Beauvilliers, duc de). | La Mesnardière. |
| 1644-1693 | Bussy (Roger de Rabutin de). | P. d'Ablancourt. |
| 1665-1706 | Testu (Jacques, abbé). | Bautru. |
| 1666-1712 | Tallemant (Paul, abbé). | Gombauld. |
| 1666-1698 | Boyer (Claude). | L. Giry. |
| 1667-1683 | Colbert (Jean-Baptiste). | Silhon. |
| 1668-1720 | Dangeau (Ph. de Courcillon, marquis de). | Scudéry. |
| 1670-1713 | Regnier-Desmarais (F.-S.). | M. de La Chambre. |
| 1670-1693 | La Chambre (P. Cureau de). | Racan. |
| 1670-1688 | Quinault (Philippe). | Salomon. |
| 1671-1671 | Montigny (Jean de). | G. Boileau. |
| 1671-1695 | Harlay (François de). | Péréfixe. |
| 1671-1704 | Bossuet (Jacques-Bénigne). | D.-H. du Châtelet. |
| 1671-1703 | Perrault (Charles). | Montigny. |

### III. — PROTECTORAT DE LOUIS XIV (1672-1715).

| | | |
|---|---|---|
| 1673-1710 | Fléchier (Esprit). | Godeau. |
| 1673-1699 | Racine (Jean). | La Motte le Vayer. |
| 1673-1707 | Gallois (Jean). | Bourzeys. |
| 1674-1691 | Benserade (Isaac de). | Chapelain. |
| 1674-1721 | Huet (Pierre-Daniel). | Gomberville. |
| 1675-1701 | Rose (Toussaint). | Conrart. |
| 1675-1684 | Cordemoy (Géraud de). | Ballesdens. |
| 1676-1688 | Mesmes (Jean-Jacques de). | Desmarets. |
| 1678-1707 | Colbert (Jacques-Nicolas). | Esprit. |
| 1679-1694 | Lavau (Louis-J.). | Habert de M. |
| 1679-1709 | Crécy (Louis Verjus de). | Cassagne. |
| 1681-1693 | Potier de Novion (Nicolas). | Patru. |
| 1682-1723 | Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de). | Cotin. |
| 1683-1694 | Barbier d'Aucour (Jean). | Mézeray. |
| 1684-1695 | La Fontaine (Jean de). | J.-B. Colbert. |
| 1684-1711 | Boileau-Despréaux (Nicolas). | Bazin de Bezons. |
| 1685-1709 | Corneille (Thomas). | P. Corneille. |
| 1685-1694 | Bergeret (Jean-Louis). | De Cordemoy. |
| 1687-1724 | Choisy (François-Timoléon, abbé de). | Saint-Aignan. |
| 1688-1706 | Testu de Mauroy (J., abbé). | De Mesmes. |
| 1688-1723 | La Chapelle (Jean de). | Furetière. |
| 1689-1717 | Callières (François de). | Quinault. |
| 1689-1720 | Renaudot (Eusèbe). | Doujat. |
| 1691-1757 | Fontenelle (Bernard le Bovier de). | Villayer. |
| 1691-1705 | Pavillon (Étienne). | Benserade. |
| 1692-1715 | Tourreil (Jacques de). | Le Clerc. |
| 1693-1715 | Fénelon (J. de Salignac de la Motte). | Pellisson. |
| 1693-1743 | Bignon (Jean-Paul, abbé). | Bussy. |
| 1693-1696 | La Bruyère (Jean de). | P. de La Chambre. |
| 1693-1729 | La Loubère (Simon de). | F. Tallemant. |
| 1693-1694 | Du Bois (Philippe Goibaud). | Potier de Novion. |
| 1694-1733 | Caumartin (J.-F.-P. de). | Lavau. |
| 1694-1704 | Boileau (Charles, abbé). | Du Bois. |
| 1694-1701 | Clermont-Tonnerre (Fr. de). | Barbier d Aucour. |

| | | |
|---|---|---|
| 1695-1743 | Saint-Pierre (C.-S. Castel, abbé de). | Bergeret. |
| 1695-1714 | Clérambault (J.-Ph., abbé de). | La Fontaine. |
| 1695-1722 | Dacier (André). | De Harlay. |
| 1696-1723 | Fleury (Claude, abbé). | La Bruyère. |
| 1697-1707 | Cousin (Louis). | Chaumont. |
| 1699-1719 | Genest (Ch.-Cl., abbé). | Boyer. |
| 1699-1730 | Valincour (J.-B.-H. du Trousset de). | Racine. |
| 1701-1727 | Sacy (Louis de). | Rose. |
| 1701-1727 | Malezieu (Nicolas de). | Clermont-Tonn. |
| 1701-1723 | Campistron (Jean Galbert de). | Segrais. |
| 1702-1714 | Chamillart (Jean-François). | Charpentier. |
| 1702-1710 | Coislin (Pierre du Cambout, duc de). | A. duc de Coislin. |
| 1704-1749 | Rohan (A.-G., cardinal de). | Perrault. |
| 1704-1741 | Polignac (Melchior, card. de). | Bossuet. |
| 1704-1718 | Abeille (Gaspard, abbé). | Ch. Boileau. |
| 1705-1714 | Brûlart de Sillery (Fabio). | Pavillon. |
| 1706-1718 | Louvois (C. Le Tellier, abbé de). | Jean Testu. |
| 1706-1742 | Saint-Aulaire (F.-J. de Beaupoil, marquis de). | Jacques Testu. |
| 1707-1719 | Mimeure (J.-L. de Valon, marquis de). | L. Cousin. |
| 1708-1746 | Mongin (Edme). | Gallois. |
| 1708-1718 | Fraguier (Cl.-Fr., abbé). | J.-N. Colbert. |
| 1710-1731 | La Motte (A. Houdart de). | Th. Corneille. |
| 1710-1723 | Mesmes (Jean-Antoine de). | Crécy. |
| 1710-1727 | Nesmond (Henri de). | Fléchier. |
| 1710-1733 | Coislin (H.-C. du Cambout, duc de). | P. duc de Coislin. |
| 1711-1718 | D'Estrées (Jean, abbé). | N. Boileau. |
| 1712-1748 | Danchet (Antoine). | P. Tallemant. |
| 1713-1728 | La Monnoye (Bernard de). | R. Desmarais. |
| 1714-1734 | Villars (L.-H., maréchal de). | Chamillart. |
| 1714-1722 | Massieu (Guillaume, abbé). | Clérambault. |
| 1715-1726 | La Force (J. Nompar de Caumont, duc de). | Br. de Sillery. |
| 1715-1737 | D'Estrées (V.-M., maréchal). | Cardinal d'Estrées. |
| 1715-1753 | Boze (Claude Gros de). | Fénelon. |

## IV. — PROTECTORAT DE LOUIS XV (1715-1774).

| | | |
|---|---|---|
| 1715-1736 | Malet (Jean-Roland). | Tourreil. |
| 1717-1743 | Fleury (A.-H., cardinal de). | Callières. |
| 1718-1721 | Argenson (M.-R. de Voyer, marquis d'). | J. d'Estrées. |
| 1718-1746 | Mongault (N.-H., abbé). | Abeille. |
| 1718-1742 | Massillon (Jean-Baptiste). | Louvois. |
| 1719-1744 | Gédoyn (Nicolas, abbé). | Mimeure. |
| 1720-1742 | Dubos (Jean-Baptiste, abbé). | Genest. |
| 1720-1725 | Roquette (H.-E., abbé de). | Renaudot. |
| 1720-1788 | Richelieu (L.-F.-A. de Vignerot du Plessis, duc de). | Ph. Dangeau. |
| 1721-1726 | Boivin (Jean). | Huet. |
| 1721-1753 | Languet de Gergy (J.-J.). | D'Argenson. |
| 1722-1723 | Dubois (Guillaume, cardinal). | Dacier. |
| 1723-1742 | Houtteville (Cl.-Fr.). | Massieu. |
| 1723-1732 | Morville (C.-J.-B. Fleuriau, comte de). | Abbé Dangeau. |
| 1723-1754 | Destouches (P. Néricault). | Campistron. |
| 1723-1768 | D'Olivet (P.-J. Thoulier). | La Chapelle. |
| 1723-1735 | Adam (Jacques). | Abbé Fleury. |
| 1723-1770 | Hénault (Ch.-J.-Fr.). | Dubois. |
| 1723-1770 | Alary (Pierre-Joseph, abbé). | De Mesmes. |
| 1724-1736 | Portail (Antoine). | Choisy. |
| 1725-1733 | D'Antin (P. de P. de Gondrin, abbé). | Roquette. |
| 1726-1760 | Mirabaud (Jean-Baptiste de). | La Force. |
| 1727-1776 | Saint-Aignan (P.-H. de Bauvilliers, duc de). | Boivin. |
| 1727-1746 | Bouhier (Jean). | Malezieu. |
| 1727-1749 | Amelot (J.-J., sieur de Chaillou). | Nesmond. |
| 1728-1755 | Montesquieu (C. de Secondat, baron de). | Sacy. |
| 1728-1744 | Rothelin (C. d'Orléans, abbé). | Fraguier. |
| 1729-1730 | Poncet de La Rivière (Michel). | La Monnoye. |
| 1729-1761 | Sallier (Claude). | La Loubère. |
| 1730-1731 | La Faye (J.-F. Leriget de). | Valincour. |
| 1730-1766 | Hardion (Jacques). | Poncet. |
| 1731-1762 | Crébillon (Prosper Jolyot de). | La Faye. |
| 1731-1736 | Rabutin (M.-C. Roger de). | La Motte. |
| 1732-1750 | Terrasson (Jean, abbé). | Morville. |
| 1733-1754 | Surian (Jean-Baptiste). | H.-C. de Coislin. |
| 1733-1770 | Moncrif (F.-A.-P. de). | Caumartin. |
| 1733-1774 | Dupré de Saint-Maur (N.-F.). | D'Antin. |
| 1734-1770 | Villars (H.-A., duc de). | Maréch. de Villars. |
| 1736-1761 | Seguy (Joseph). | Adam. |
| 1736-1755 | Boyer (Jean-François). | Malet. |
| 1736-1754 | La Chaussée (P.-C. Nivelle de). | Portail. |
| 1737-1779 | Foncemagne (E. Laureault de). | Rabutin. |
| 1738-1741 | La Trémoille (Henri, duc de). | Maréch. d'Estrées. |
| 1741-1756 | Rohan (A., cardinal de). | La Trémoille. |
| 1742-1761 | Giry de Saint-Cyr (O.-J. de Vaux de). | Polignac. |
| 1742-1761 | Du Resnel (J.-F. du Bellay, abbé). | Dubos. |
| 1743-1798 | Nivernais (J.-L.-B. Mazarini Mancini, duc de). | Massillon. |
| 1743-1763 | Marivaux (P. Carlet de Chamblain de). | Houtteville. |
| 1743-1771 | Mairan (J.-J. Dortous de). | Saint-Aulaire. |
| 1743-1788 | Luynes (P. d'Albert, card. de). | Card. de Fleury. |
| 1743-1772 | Bignon (Armand-Jérôme). | Abbé Bignon. |
| 1743-1759 | Maupertuis (P.-L. Moreau de). | Abbé de St-Pierre. |
| 1744-1748 | Girard (Gabriel, abbé). | Rothelin. |
| 1744-1794 | Bernis (F.-J. de Pierres, cardinal de). | Gédoyn. |
| 1746-1778 | Voltaire (Fr.-M. Arouet de). | Bouhier. |
| 1746-1744 | La Ville (J.-I., abbé). | Mongin. |
| 1747-1772 | Duclos (Charles Pineau). | Mongault. |
| 1748-1787 | Paumy d'Argenson (A.-R. de V. de). | Girard. |
| 1748-1777 | Gresset (J.-B.-L.). | Danchet. |
| 1749-1761 | Belle-Isle (C.-L.-A. Fouquet, maréchal, duc de). | Amelot. |
| 1749-1760 | Vauréal (L.-G. de Guérapin de). | Card. de Rohan. |
| 1750-1810 | Bissy (Cl. de Thiard, comte de). | Terrasson. |
| 1753-1788 | Buffon (G.-L. Leclerc, comte de). | Gergy. |
| 1754-1771 | Clermont (L. de Bourbon-Condé, comte de). | De Boze. |
| 1754-1763 | Bougainville (Jean-Pierre de). | La Chaussée. |
| 1754-1758 | Boissy (Louis de). | Destouches. |
| 1754-1783 | D'Alembert (Jean). | Surian. |
| 1755-1775 | Châteaubrun (J.-B. Vivien de). | Montesquieu. |
| 1755-1785 | Boismont (N. Thyrel, abbé de). | Boyer. |
| 1757-1788 | Montazet (A. Malvin de). | Card. de Rohan. |
| 1757-1792 | Seguier (Antoine-Louis). | Fontenelle. |
| 1758-1781 | Sainte-Palaye (J.-B. de Lacurne de). | Boissy. |
| 1759-1794 | Pompignan (J.-J. Le Franc, marquis de). | Maupertuis. |
| 1761-1774 | La Condamine (Ch.-M. de). | Vauréal. |
| 1761-1786 | Watelet (Claude-Henri). | Mirabaud. |
| 1761-1784 | Coëtlosquet (Jean-Gilles de). | Sallier. |
| 1761-1781 | Batteux (Charles, abbé). | Giry. |
| 1761-1781 | Saurin (Bernard-Joseph). | Du Resnel. |
| 1761-1770 | Trublet (N.-C.-J., abbé). | Belle-Isle. |
| 1761-1803 | Rohan-Guéméné (L.-R.-E., cardinal prince de). | Seguy. |
| 1762-1775 | Voisenon (C.-L.-H. Fusée, abbé de). | Crébillon. |
| 1763-1789 | Radonvilliers (Cl. Lysarde, abbé de). | Marivaux. |
| 1763-1799 | Marmontel (Jean-François de). | Bougainville. |
| 1766-1785 | Thomas (Antoine-Léonard). | Hardion. |
| 1768-1780 | Condillac (E. Bonnot, abbé de). | D'Olivet. |
| 1770-1803 | Saint-Lambert (C.-F., marquis de). | Trublet. |
| 1770-1794 | Loménie-Brienne (E.-C., cardinal de). | Duc de Villars. |
| 1770-1818 | Roquelaure (J.-A. de Bessuéjouls de). | Moncrif. |
| 1771-1793 | Beauvau (C.-J., maréchal, prince de). | Hénault. |
| 1771-1806 | Gaillard (Gabriel-Henri). | Alary. |
| 1771-1784 | Arnauld (François, abbé). | Mairan. |
| 1771-1775 | Belloy (P.-L. Buirette de). | Cte de Clermont. |
| 1772-1795 | Brequigny (L.-G.-O. Feudrix de). | Bignon. |
| 1772-1789 | Beauzée (Nicolas). | Duclos. |

## V. — PROTECTORAT DE LOUIS XVI (1774-1792).

| | | |
|---|---|---|
| 1774-1813 | Delille (Jacques). | La Condamine. |
| 1774-1817 | Suard (J.-B.-A.). | La Ville. |
| 1774-1794 | Lamoignon de Malesherbes (C.-G. de). | Dupré. |
| 1775-1788 | Chastellux (J.-F. de Beauvoir de). | Châteaubrun. |
| 1775-1789 | Duras (E.-F. de Durfort, duc de). | Belloy. |
| 1776-1804 | Boisgelin de Cucé (J.-R. de). | Voisenon. |
| 1776-1776 | Colardeau (Charles-Pierre). | P.-H. St-Aignan. |
| 1776-1803 | La Harpe (Jean-François de). | Colardeau. |
| 1777-1785 | Millot (C.-F.-X., abbé). | Gresset. |
| 1778-1816 | Ducis (Jean-François). | Voltaire. |
| 1779-1792 | Chabanon (M.-P. Guy de). | Foncemagne. |
| 1780-1783 | Tressan (L.-E. de la Vergne, comte de). | Condillac. |

| | | |
|---|---|---|
| 1781-1793 | Lemierre (Antoine-Marie). | Batteux. |
| 1781-1794 | Chamfort (S.-R.-Nicolas). | Sainte-Palaye. |
| 1782-1794 | Condorcet (M.-J.-A. Caritat, marquis de). | Saurin. |
| 1783-1817 | Choiseul-Gouffier (A.-M.-G.-F. comte de). | D'Alembert. |
| 1783-1793 | Bailly (Jean-Silvain). | Tressan. |
| 1784-1798 | Montesquiou (Anne-Pierre de). | Coetlosquet. |
| 1785-1817 | Maury (Jean-Siffrein, abbé). | Pompignan. |
| 1785-1807 | Target (Guy-Jean-Baptiste). | Arnauld. |
| 1785-1819 | Morellet (André, abbé). | Millot. |
| 1785-1790 | Guibert (A.-J.-A.-H., comte de). | Thomas. |
| 1786-1797 | Sedaine (Michel-Ange). | Watelet. |
| 1787-1791 | Rulhières (Cl.-Carl. de). | Boismont. |
| 1788-1826 | D'Aguesseau (Henri Cardin). | Paulmy. |
| 1788-1794 | Florian (J.-P. Claris de). | Card. de Luynes. |
| 1788-1794 | Vicq d'Azyr (Félix). | Buffon. |
| 1788-1815 | Boufflers (S.-J., chevalier de). | Montazet. |
| 1788-1802 | D'Harcourt (F.-H., duc). | Duc de Richelieu. |
| 1789-1794 | Nicolaï (A.-Ch.-M. de). | Chastellux. |
| 1789-1795 | Barthélemy (J.-J., abbé). | Beauzée. |

### VI. — INTERRÈGNE DE 1793 A 1803.

Les sections de grammaire et de poésie, établies dans la troisième classe de l'Institut (1795), pour remplacer l'Académie française, comprirent les noms suivants, dont une partie reparut dans l'Académie française reconstituée.

*Grammaire :* Sicard, Andrieux, abbé Villar, Domergue, N.-F. de Wailly, Louvet de Couvray, François de Neufchâteau, Cailhava.

*Poésie :* Marie-Joseph Chénier, Écouchard-Lebrun, Ducis, Collin d'Harleville, Delille, Fontanes, Legouvé, Le Blanc de Guillet, A.-V. Arnault.

Chaque section eut des membres correspondants. La grammaire : Dotteville, Marmontel, Ferrand, le comte de Laurencin, J.-B. Leclerc, Pierre Crouzet, Hyacinthe Morel, J.-E. Boinvilliers. — La poésie : P.-A. Pieyre, L.-P. Bérenger, Palissot, Demoustier, Ch.-F.-Ph. Masson.

### VII. — CLASSE DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE (1803-1816).

Ce fut, de 1803 à 1816, l'Académie française, sauf le titre. Elle comprit d'abord :

1° Douze anciens membres de l'Académie française : le comte de Bissy, Saint-Lambert, Mgr de Roquelaure, Delille, Suard, Mgr de Boisgelin, La Harpe, Ducis, Target, Morellet, le comte D'Aguesseau, Boufflers.

2° Onze membres qui appartenaient à la classe supprimée des Sciences morales et politiques :

| | | |
|---|---|---|
| Volney (Constantin-Fr. Chassebœuf). | Mort en | 1820 |
| Garat (Dominique-Joseph). | — | 1833 |
| Cabanis (Pierre-Jean-Georges). | — | 1808 |
| Saint-Pierre (J.-H. Bernardin de). | — | 1814 |
| Naigeon (Jacques-André). | — | 1810 |
| Cambacérès (Jean-Jacques Regis de). | — | 1824 |
| Merlin de Douai (Philippe-Antoine). | — | 1838 |
| Bigot de Préameneu (F.-J.-J.). | — | 1825 |
| Siéyes (Emmanuel-Joseph). | — | 1836 |
| Lacuée de Cessac (Gérard-Jean). | — | 1841 |
| Rœderer (Pierre-Louis). | — | 1835 |

3° Six anciens membres de la section de Grammaire :

| | | |
|---|---|---|
| Cailhava (Jean-François). | Mort en | 1813 |
| Andrieux (Jean-Stanislas). | — | 1833 |
| Villar (N.-G.-L., abbé). | — | 1826 |
| Domergue (François-Urbain). | — | 1810 |
| Sicard (R.-A. Cucurron). | — | 1822 |
| François de Neufchâteau (L.-N.). | — | 1828 |

4° Six anciens membres de la section de Poésie :

| | | |
|---|---|---|
| Chénier (Marie-Joseph de). | Mort en | 1811 |
| Lebrun (P.-D. Ecouchard-). | — | 1807 |
| Collin d'Harleville (J.-Fr.). | — | 1806 |
| Legouvé (G.-M.-J.-B.). | — | 1811 |
| Arnault (Antoine-Vincent). | — | 1834 |
| Fontanes (Louis de). | — | 1821 |

5° Cinq membres qui ne faisaient point partie de l'Institut :

| | | |
|---|---|---|
| Bonaparte (Lucien). | Mort en | 1840 |
| Devaisnes (Jean). | — | 1803 |
| Ségur (Louis-Philippe, comte de). | Mort en | 1830 |
| Portalis (Jean-Étienne-Marie). | — | 1807 |
| Regnault de Saint-Jean-d'Angély (M.-L.-E.). | — | 1819 |

6° Furent élus ensuite successivement, en remplacement des précédents :

| | | |
|---|---|---|
| 1803-1814 | Parny (C.-D. de Forges de), en remplacement de | Devaisnes. |
| 1803-1839 | Maret (Hugues-Bernard). | Saint-Lambert. |
| 1803-1824 | Lacretelle aîné (Pierre-Louis). | La Harpe. |
| 1805-1807 | Dureau de la Malle (J.-B.-J.-R.). | Boisgelin. |
| 1806-1829 | Daru (P.-A.-N.-B., comte). | Collin d'Harl. |
| 1807-1817 | Maury (Jean Siffrein, card.). | Target. |
| 1807-1836 | Raynouard (F.-J.-M.). | Lebrun. |
| 1807-1829 | Picard (Louis-Benoît). | Dureau de la Malle. |
| 1807-1811 | Laujon (Pierre). | Portalis. |
| 1808-1836 | Tracy (A.-L.-C. Destutt de). | Cabanis. |
| 1810-1811 | Esménard (Joseph-Alphonse). | Bissy. |
| 1810-1840 | Lemercier (Népomucène-L.). | Naigeon. |
| 1810-1810 | Saint-Ange (A.-F. Fariau de). | Domergue. |
| 1811-1834 | Parseval de Grandmaison (F.-A.). | Saint-Ange. |
| 1811-1848 | Chateaubriand (F.-R.-A., vicomte de). | Chénier. |
| 1811-1855 | Lacretelle jeune (Ch.-J.-D.). | Esménard. |
| 1811-1845 | Étienne (Charles-Guillaume). | Laujon. |
| 1812-1842 | Duval (A.-V. Pineux). | Legouvé. |
| 1813-1843 | Campenon (F.-N.-V.). | Delille. |
| 1813-1839 | Michaud aîné (J.-Fr.). | Cailhava. |
| 1814-1824 | Aignan (Étienne). | Bern. de St-Pierre. |
| 1815-1846 | Jouy (V.-J.-E. de). | Parny. |
| 1815-1854 | Baour-Lormian (L.-P.-M.-M.-J.). | Boufflers. |

### VIII. — NOUVELLE ACADÉMIE FRANÇAISE, A PARTIR DU 21 MARS 1816.

Elle comprit d'abord :

1° Les membres de la classe de Langue et Littérature française, dont elle était la continuation, sauf onze éliminés par ordonnance royale.

2° Neuf membres nommés par ordonnance royale :

| | | |
|---|---|---|
| Choiseul-Gouffier (A.-M.-G.-F., comte de), [de l'ancienne Académie française]. | Mort en | 1817 |
| Bausset (Louis-François, cardinal de). | — | 1824 |
| Bonald (L.-G.-A., vicomte de). | — | 1840 |
| Ferrand (A.-F.-C., comte). | — | 1825 |
| Lainé (Joseph-Louis-Joachim). | — | 1835 |
| Lally-Tollendal (Tr.-G., comte de). | — | 1830 |
| Lévis (P.-M.-Gaston, duc de). | — | 1830 |
| Montesquiou-Fezensac (F.-X., duc et abbé de). | — | 1832 |
| Richelieu (A.-E.-S.-S., duc de). | — | 1822 |

3° Deux membres dont le roi laissa l'élection à l'Académie :

| | | |
|---|---|---|
| Auger (Louis-Simon). | Mort en | 1829 |
| La Place (P.-S., marquis de). | — | 1825 |

4° Furent élus ensuite successivement, en remplacement des précédents :

| | | |
|---|---|---|
| 1816-1828 | Sèze (Raymond, comte de), en remplacement de | Ducis. |
| 1817-1833 | Laya (Jean-Louis). | Choiseul-Gouffier. |
| 1817-1842 | Roger (François). | Suard. |
| 1818-1839 | Cuvier (G.-L.-C.-F.-D., baron). | Roquelaure. |
| 1819-1826 | Lemontey (Pierre-Edmond). | Morellet. |
| 1820-1840 | Pastoret (C.-E.-J.-P., marquis de). | Volney. |
| 1821-1870 | Villemain (Abel-François). | Fontanes. |
| 1822-1841 | Frayssinous (Denis de). | Sicard. |
| 1822-1833 | Dacier (Bon-Joseph). | Duc de Richelieu. |
| 1824-1839 | Quélen (Hyacinthe-Louis, comte de). | Card. de Bausset. |
| 1824-1845 | Soumet (Alexandre). | Aignan. |
| 1824-1850 | Droz (Fr.-X.-J.). | Lacretelle aîné. |
| 1825-1826 | Montmorency-Laval (M.-J.-F., vicomte, puis duc de). | Bigot. |
| 1825-1843 | Delavigne (Jean-Casimir). | Ferrand. |
| 1826-1857 | Brifaut (Charles). | D'Aguesseau. |
| 1826-1847 | Guiraud (P.-M.-T.-A., baron). | Montmorency. |
| 1826-1830 | Fourier (J.-B.-J., baron). | Lémontey. |
| 1827-1850 | Feletz (Ch. d'Orimond de). | Villar. |
| 1827-1845 | Royer-Collard (Pierre-Paul). | La Place. |
| 1828-1873 | Lebrun (Pierre-Antoine). | F. de Neufchâteau. |
| 1828-1866 | Barante (A.-P.-G. Brugières, baron de). | De Sèze. |

| | | |
|---|---|---|
| 1829-1834 | Arnault (Antoine-Vincent). | Picard. |
| 1829-1845 | Étienne (Charles-Guillaume). | Auger. |
| 1829-1869 | Lamartine (M.-L.-A. de Prat de). | Daru. |
| 1830-1873 | Ségur (P.-Ph., comte de). | Lévis. |
| 1830-1870 | Pongerville (J.-B.-A.-A.-S. de). | Lally-Tollendal. |
| 1830-1867 | Cousin (Victor). | Fourier. |
| 1830-1868 | Viennet (Jean-Pons-Guill.). | Ségur. |
| 1832-1854 | Jay (Antoine). | Montesquiou. |
| 1832-1865 | Dupin aîné (A.-M.-J.-J.). | Cuvier. |
| 1833-1854 | Tissot (Pierre-François). | Dacier. |
| 1833- | Thiers (Louis-Adolphe). | Andrieux. |
| 1833-1844 | Nodier (Charles-Emmanuel). | Laya. |
| 1834-1861 | Scribe (Augustin-Eugène). | Arnault. |
| 1835-1856 | Salvandy (N.-A., comte de). | Parseval. |
| 1836-1851 | Dupaty (Emmanuel). | Lainé. |
| 1836- | Guizot (Fr.-P.-G.). | Tracy. |
| 1836- | Mignet (Fr.-A.-A.). | Raynouard. |
| 1840-1867 | Flourens (Marie-Jean-Pierre). | Michaud. |
| 1840-1855 | Molé (Mathieu-Louis, comte). | Quélen. |
| 1841- | Hugo (Victor-Marie, comte). | Lemercier. |
| 1841-1854 | Saint-Aulaire (L. de Beaupoil, comte de). | Pastoret. |
| 1841-1854 | Ancelot (J.-A.-F.-P.). | Bonald. |
| 1842-1859 | Tocqueville (A.-C.-H. Clérel, comte de). | Lacuée de Cessac. |
| 1842-1862 | Pasquier (Étienne-Denis, duc). | Frayssinous. |
| 1842-1847 | Ballanche (Pierre-Simon). | Duval. |
| 1842- | Patin (H.-J.-G.). | Roger. |
| 1844-1873 | Saint-Marc-Girardin (Marc, dit) | Campenon. |
| 1844-1869 | Sainte-Beuve (Ch.-A.). | Delavigne. |
| 1844-1871 | Mérimée (Prosper). | Nodier. |
| 1845-1863 | Vigny (A.-E.-V., comte de). | Étienne. |
| 1845-1873 | Vitet (Louis). | Soumet. |
| 1846- | Rémusat (C.-J.-M., comte de). | Royer-Collard. |
| 1847-1868 | Empis (A.-D.-F.-J.-S.). | Jouy. |
| 1847-1864 | Ampère (J.-J.-A.). | Guiraud. |
| 1848-1848 | Vatout (Jean). | Ballanche. |
| 1849-1851 | Saint-Priest (A.-G., comte de). | Vatout. |
| 1849- | Noailles (Paul, duc de). | Chateaubriand. |
| 1850- | Nisard (J.-M.-N.-Désiré). | Feletz. |
| 1851-1870 | Montalembert (C.-F.-T., comte de). | Droz. |
| 1852-1857 | Musset (L.-Ch.-A. de). | Dupaty. |
| 1852-1868 | Berryer (Pierre-Antoine). | Saint-Priest. |
| 1854- | Dupanloup (F.-A.-Ph.). | Tissot. |
| 1854- | Sacy (S.-U.-Sylvestre de). | Jay. |
| 1855- | Legouvé (G.-J.-B.-E.-W.). | Ancelot. |
| 1855-1870 | Broglie (C.-A.-V.-L., duc de). | Saint-Aulaire. |
| 1855-1867 | Ponsard (François). | Baour-Lormian. |
| 1856-1862 | Biot (Jean-Baptiste). | Lacretelle. |
| 1856- | Falloux (A.-F.-P., comte de). | Molé. |
| 1857- | Augier (G.-V.-Émile). | Salvandy. |
| 1858- | Laprade (P.-M.-Victor de). | Musset. |
| 1858- | Sandeau (L.-S.-Jules). | Brifaut. |
| 1860-1861 | Lacordaire (J.-B.-H.-D.). | Tocqueville. |
| 1862- | Broglie (J.-V.-A., prince de). | Lacordaire. |
| 1862- | Feuillet (Octave). | Scribe. |
| 1863- | Carné (L.-M., comte de). | Biot. |
| 1863- | Dufaure (J.-A.-S.). | Pasquier. |
| 1865- | Doucet (Camille). | Vigny. |
| 1865-1870 | Prévost-Paradol. | Ampère. |
| 1866- | Cuvillier-Fleury (A.-A.). | Dupin. |
| 1867- | Favre (Jules). | De Barante. |
| 1867- | Gratry (le P. A.-J.-A.). | Cousin (Victor). |
| 1868- | Autran (Joseph-Antoine). | Ponsard. |
| 1868- | Bernard (Claude). | Cousin (Victor). |
| 1869- | Haussonville (le comte d'). | Viennet. |
| 1869- | Champagny (le comte de). | Berryer. |
| 1869- | Barbier (H.-Auguste). | Empis. |
| 1870- | Ollivier (Émile). | Lamartine. |
| 1870-1874 | Janin (Jules). | Sainte-Beuve. |
| 1870- | Marmier (Xavier). | Pongerville. |
| 1870- | Duvergier de Hauranne (P.-L.) | Broglie. |
| 1871- | Aumale (duc d'). | Montalembert. |
| 1871- | Littré (M.-P.-E.). | Villemain. |
| 1871- | Rousset (Camille). | Prévost-Paradol. |
| 1871- | Loménie (L.-L. de). | Mérimée. |
| 1873- | Saint-René Taillandier (G.-E.). | Gratry. |
| 1873- | Viel-Castel (baron L. de). | Ségur. |
| 1874- | Dumas fils (Alexandre). | Lebrun. |
| 1874- | Mezières (Alfred). | S.-Marc-Girardin. |
| 1874- | Caro (Elme-Émile). | Vitet. |

*Fauteuils académiques.* — On a conservé l'habitude de regarder en quelque sorte le fauteuil comme le symbole de la dignité académique. Le mot cependant n'a en réalité plus de sens et ne consacre qu'un souvenir, les fauteuils donnés par Louis XIV ayant cessé d'exister depuis la Révolution. Lorsqu'un récipiendaire se présente, on dit qu'il va s'asseoir sur le fauteuil de son prédécesseur. Les fauteuils sont désignés par un numéro d'ordre depuis 1 jusqu'à 40, dans les écrits anciens ou récents sur l'Académie. Toutefois, on n'est pas complétement d'accord sur le numéro à donner à chaque fauteuil, ni sur la succession des membres qui y ont pris place. Cette succession est en effet plus conventionnelle que réelle. Il n'est possible de remonter aux anciens titulaires que pour ceux qui, faisant partie de l'Académie en 1793, firent aussi partie de la classe de Langue et Littérature française en 1803. Or, onze membres seulement se trouvèrent dans ce cas. Neuf des académiciens actuels remontent directement à neuf membres de la troisième classe de l'Institut, créée en 1795; six remontent à la classe des Sciences morales et politiques de 1795; quatre, à des membres nommés en 1803; huit, à des membres nommés en 1816; deux, aux deux membres élus, la même année, par permission royale.

Nous donnerons néanmoins la succession par fauteuils, telle qu'elle est généralement adoptée.

## HISTORIQUE DES QUARANTE FAUTEUILS

### DEPUIS 1634 JUSQU'EN 1874

I.

1634 P. Bardin.
1637 Nicolas Bourdon.
1644 Salomon.
1670 Ph. Quinault.
1689 Fr. de Caillières.
1717 Card. de Fleury.
1743 Card. de Luynes.
1783 Florian.
1795 Volney.
1820 Pastoret.
1841 Comte de Saint-Aulaire.
1855 Duc de Broglie.
1870 Duvergier de Hauranne.

II.

1634 P. Hay du Chastelet.
1637 Perrot d'Ablancourt.
1664 Bussy-Rabutin.
1693 Paul Bignon.
1743 Jérôme Bignon.
1772 Q.-F. de Bréquigny.
1795 Ecouchard-Lebrun.
1807 F.-J.-M. Raynouard.
1836 Mignet.

III.

1629 Ph. Habert.
1637 S. Esprit.
1678 J.-N. Colbert, archev.
1707 Fraguier.
1728 Abbé Rothelin.
1744 G. Girard.
1748 Paulmy d'Argenson.
1787 J.-B. D'Aguesseau.
1826 Brifaut.
1858 J. Sandeau.

IV.

1634 Bacher de Méziriac.
1639 La Mothe le Vayer.
1672 J. Racine.
1699 Valincour.
1730 La Faye.
1731 Crébillon.
1762 Voisenon.
1776 Boisgelin, archev.
1803 Dureau de la Malle.
1807 Picard.
1829 Arnault.
1834 Scribe.
1861 O. Feuillet.

V.

1635 Auger de Mauléon.
1639 Daniel de Priézac.
1662 Michel Le Clerc.
1692 J. de Tourreil.
1714 J. Roland Malet.
1736 Boyer, év.
1755 Thyrel de Boismont.
1787 Rulhières.
1795 Garat.
1816 Card. de Bausset.
1824 De Quélen, archev.
1840 Molé.
1856 De Falloux.

VI.

1634 Arbaud de Porchères.
1640 Olivier Patru.
1681 N. Povier de Novion.
1693 P. Goibau Du Bois.

1694 Ch. Boileau.
1704 Gaspard Abeille.
1718 N.-H. Mongault.
1747 Ch. Duclos.
1772 N. Beauzée.
1789 J.-J. Barthélemy.
1795 Cambacérès.
1816 De Bonald.
1841 Ancelot.
1854 E. Legouvé.

VII.

1635 Séguier.
1643 Bazin de Bezons.
1684 Boileau-Despréaux.
1711 J. d'Estrées, archev.
1718 René d'Argenson.
1721 Languet de Gergy.
1753 Buffon.
1788 J.-J. Vicq d'Azyr.
1795 Cabanis.
1808 Destutt de Tracy.
1836 Guizot.

VIII.

1634 Faret.
1646 P. du Ryer.
1658 Card. d'Estrées.
1715 Maréch. d'Estrées.
1738 La Trémoille.
1741 Card. de Rohan-Soubise.
1757 Montazet, archev.
1788 Boufflers.
1815 Baour-Lormian.
1855 Ponsard.
1868 Autran.

IX.

1634 Fr. Maynard.
1647 P. Corneille.
1685 Th. Corneille.
1710 Houdard de la Motte.
1731 Bussy-Rabutin, év.
1737 Foncemagne.
1780 Chabanon.
1795 Naigeon.
1810 Nép. Lemercier.
1841 Victor Hugo.

X.

1634 Cl. de Malleville.
1648 J. Ballesdens.
1675 Cordemoy.
1685 Bergeret.
1695 C. de Saint-Pierre.
1743 Maupertuis.
1759 Le Franc de Pompignan.
1785 Maury.
1795 Merlin.
1816 Ferrand.
1825 Casimir Delavigne.
1844 Sainte-Beuve.
1870 J. Janin.

XI.

1634 Cauvigny-Colomby.
1649 Tristan l'Hermite.
1655 La Mesnardière.
1665 De Saint-Aignan (F.).
1687 F.-T. de Choisy.
1724 Ant. Portail.
1736 La Chaussée.
1754 Bougainville.
1763 Marmontel.
1799 Bigot de Préameneu.
1825 Duc de Montmorency.
1826 Guiraud.
1847 Ampère.
1865 Prévost-Paradol.
1871 C. Rousset.

XII.

1634 Voiture.
1649 Mézeray.
1683 Barbier d'Ancourt.
1694 Clermont-Tonnerre, év.
1701 N. Malézieu.
1727 J. Bouhier.
1747 Voltaire.
1779 J.-F. Ducis.
1816 Desèze.
1828 Barante.
1867 Le P. Gratry.
1873 Saint-René Taillandier.

XIII.

1635 J. Sirmond.
1649 J. de Montreuil.
1651 Fr. Tallemant.
1693 De la Loubère.
1729 Cl. Sallier.
1761 J.-G. Coëtlosquet.
1784 P. de Montesquiou.
1795 Siéyes.
1816 Lally-Tollendal.
1830 Pongerville.
1870 X. Marmier.

XIV.

1634 Vaugelas.
1649 Scudéry.
1668 P. Dangeau.
1720 Maréch. de Richelieu.
1789 D'Harcourt.
1795 Lacuée de Cessac.
1841 De Tocqueville.
1859 Lacordaire (le P.).
1863 Albert de Broglie (duc).

XV.

1634 B. Baro.
1650 J. Doujat.
1689 E. Renaudot.
1720 E. de Roquette.
1725 Gondrin d'Antin, év.
1733 Dupré de Saint-Maur.
1774 Malesherbes.
1795 Rœderer.
1816 Duc de Lévis.
1830 Ph. de Ségur.
1873 De Viel-Castel.

XVI.

1645 J. Baudoin.
1650 Charpentier.
1702 Chamillart, év.
1714 Maréch. de Villars.
1734 Duc de Villars.
1770 Loménie de Brienne.
1795 Andrieux.
1833 Thiers.

XVII.

1634 Cl. l'Etoile.
1652 A. duc de Coislin.
1704 P. duc de Coislin.
1710 H.-C. duc de Coislin, év.
1733 Surian, év.
1754 D'Alembert.
1784 Choiseul-Gouffier.
1803 Portalis.
1807 Laujon.
1811 Étienne.
1817 Laya.
1833 Ch. Nodier.
1844 Mérimée.
1871 De Loménie.

XVIII.

1634 De Serizay.
1653 Pellisson.
1693 Fénelon.
1715 De Boze.
1754 De Clermont.
1771 Du Belloy.
1775 De Duras.
1795 Abbé Villar.
1826 Féletz.
1850 Nisard.

XIX.

1634 Balzac.
1654 H.-P. de Beaumont, arch.
1671 Fr. de Harlay, arch.
1695 André Dacier.
1722 Card. Dubois.
1724 Hénault.
1771 De Bauvau.
1795 Domergue.
1810 Saint-Ange.
1811 Parseval-Grandmaison.
1835 Salvandy.
1857 E. Augier.

XX.

1634 Laugier-Porchères.
1654 De Chaumont.
1697 Cousin.
1707 Valon de Mimeure.
1719 N. Gédoyn.
1744 Card. de Bernis.
1797 F. de Neufchateau.
1828 P.-A. Lebrun.
1874 Alex. Dumas.

XXI.

1634 Germain Habert.
1655 Cotin.
1682 L. Dangeau.
1723 Merville.
1732 Terrasson.
1750 De Bissy.
1810 Esménard.
1811 Ch. Lacretelle.
1856 J.-B. Biot.
1863 De Carné.

XXII.

1634 Servien.
1659 Villayer.
1691 Fontenelle.
1757 A.-L. Séguier.
1765 Bern. de Saint-Pierre.
1814 Aignan.
1824 Soumet.
1845 Vitet.
1874 Caro.

XXIII.

1634 Colletet.
1659 Gilles Boileau.
1670 J. de Montigny.
1671 Ch. Perrault.
1704 Card. de Rohan (A.-G).
1749 Vauréal.
1760 La Condamine.
1774 J. Delille.
1813 Campenon.
1844 Saint-Marc-Girardin.
1874 Mézières.

XXIV.

1634 Saint-Amant.
1661 J.-C. Cassagne.
1679 De Crecy.
1710 Ant. de Mesmes.
1723 J. Alary.
1771 Gaillard.
1796 J.-F. Cailhava.
1813 Michaud.
1840 Flourens.
1868 Cl. Bernard.

XXV.

1634 Boissat.
1662 Furetière.
1688 La Chapelle.
1723 D'Olivet.
1768 Condillac.
1780 Tressan.
1784 Bailly.
1795 Sicard.
1822 Frayssinous, év.
1842 Pasquier.
1863 M. Dufaure.

XXVI.

1634 Bois-Robert.
1662 Segrais.
1701 Campistron.
1723 Destouches.
1754 Boissy.
1758 Sainte-Palaye.
1781 Chamfort.
1795 M.-J. Chénier.
1811 Chateaubriand.
1849 De Noailles.

XXVII.

1634 Bautru de Séran.
1665 J. Testu.
1706 M. de Saint-Aulaire.
1743 Mairan.
1771 François Arnauld.
1795 Collin d'Harleville.
1806 Daru.
1829 Lamartine.
1870 Émile Ollivier.

XXVIII.

1634 Louis Giry.
1665 Cl. Boyer.
1698 Cl. Genest.
1720 Abbé Dubos.
1742 Du Resnel.
1761 Saurin.
1782 Condorcet.
1796 Legouvé.
1812 Alex. Duval.
1842 Ballanche.
1848 Vatout.
1849 De Saint-Priest.
1852 P.-A. Berryer.
1869 De Champagny.

XXIX.

1634 Gombauld.
1666 P. Tallemant.
1712 Danchet.
1748 Gresset.
1778 Millot.
1785 Morellet.
1810 Lémontey.
1826 Fourier.
1830 Cousin.
1867 J. Favre.

XXX.

1634 J. de Silhon.
1660 J.-B. Colbert.
1684 La Fontaine.
1695 Clairembault.
1714 Cl. Massieu.
1723 C.-F. Houteville.
1743 Marivaux.
1763 Radonvilliers.
1798 Arnault.
1816 De Richelieu.
1822 B.-J. Dacier.
1833 Tissot.
1854 Dupanloup, év.

XXXI.

1635 M.-C. de la Chambre.
1670 Regnier-Desmarais.
1713 La Monnoye.
1727 La Rivière.
1730 Hardion.
1766 Thomas.
1786 Guilbert.
1795 Fontanes.
1821 Villemain.
1871 E. Littré.

XXXII.

1634 Racan.
1670 P.-C. de la Chambre.
1693 La Bruyère.
1696 Abbé Fleury.
1720 J. Adam.
1736 Seguy.
1761 Rohan-Guéméné.
1795 Target.
1806 Card. Maury.
1815 F.-X. Montesquiou.
1832 Jay.
1854 S. de Sacy.

XXXIII.

1635 D. Hay du Chastelet.
1671 Bossuet.
1704 Card. de Polignac.
1742 Giry de Saint-Cyr.
1761 Batteux.
1780 Lemierre.
1803 Lucien Bonaparte.
1816 Auger.
1829 Étienne.
1845 Alfred de Vigny.
1865 C. Doucet.

XXXIV.

1634 Godeau.
1673 Fléchier.
1710 Nesmond, archev.
1727 Amelot.
1749 Maréchal de Belle-Isle.
1761 Trublet.
1770 Saint-Lambert.
1803 Maret.
1816 Lainé.
1836 E. Dupaty.
1852 A. de Musset.
1858 De Laprade.

XXXV.

1634 De Bourzeys.
1673 Gallois.
1708 Mongin.
1746 De la Ville.
1774 Suard.
1817 Roger.
1842 Patin.

XXXVI.

1634 Gomberville.
1674 Huet.
1721 J. Boivin.
1727 P.-H. Saint-Aignan.
1776 Colardeau.
1776 La Harpe.
1803 Lacretelle aîné.
1824 Droz.
1851 Montalembert.
1871 Duc d'Aumale.

XXXVII.

1634 Chapelain.
1674 Benserade.
1691 E. Pavillon.
1705 Sillery.
1726 Mirabaud.
1761 Watelet.
1786 Sedaine.
1803 Devaisnes.
1803 Parny.
1815 De Jouy.
1847 Empis.
1869 Aug. Barbier.

XXXVIII.

1634 Conrart.
1675 Rose.
1701 Louis de Sacy.
1728 Montesquieu.
1755 Châteaubrun.
1775 Chastellux.
1789 Nicolaï.
1803 De Ségur.
1830 Viennet.
1869 D'Haussonville.

XXXIX.

1634 J. Des Marets.
1676 J. de Mesmes.
1688 Mauroy.
1706 Abbé de Louvois.
1719 Massillon.
1743 De Nivernois.
1803 Regnault-S.-J.-d'Angély.
1816 Laplace.
1827 Royer-Collard.
1847 Rémusat.

XL.

1635 Montmor.
1679 Lavau.
1694 Caumartin, év.
1733 Moncrif.
1771 Roquelaure, év.
1810 Cuvier.
1832 Dupin aîné.
1866 Cuvillier-Fleury.

On a donné le nom de *quarante et unième fauteuil* à un fauteuil imaginaire, dans lequel on place certains écrivains célèbres que l'Académie, depuis sa création jusqu'à nos jours, n'a pas admis parmi ses membres, soit qu'ils n'aient pas sollicité cet honneur, soit que des cabales littéraires, des influences politiques ou des raisons morales ou religieuses ne lui aient pas permis de le leur décerner. Tels sont : Descartes, Pascal, Scarron, Molière, La Rochefoucauld, Bayle, Regnard, Jean-Baptiste Rousseau, Vauvenargues, Le Sage, l'abbé Prévost, Piron, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Beaumarchais, Chamfort, Rivarol, Paul-Louis Courier, Balzac, Lamennais, Béranger, Alex. Dumas père, Théophile Gautier, etc. M. Arsène Houssaye a eu l'ingénieuse idée d'écrire l'*Histoire du quarante et unième fauteuil*, en prêtant à chacun des illustres exclus un discours de réception en rapport avec son talent (1855, in-8 ; plus. édit.).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*, avec des *additions* par D'Olivet (Paris, 3e édition, 1743, 2 vol. in-12), et avec *Notes* par Ch. Livet (1858, 2 vol. in-8) ; — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis* 1700 (Ibid., 1787, 6 vol. in-12) ; — *Recueil de harangues prononcées par MM. de l'Académie française de* 1640 *à* 1782 (1714-1787, 8 vol. in-12) ; — *Recueil de discours, rapports et pièces diverses* lus dans les séances de l'Académie française (Ibid., 1803-70, 10 vol. in-4) ; — Tyrté Tastet : *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française* (Ibid., 1844-55, 4 vol. in-8) ; — P. Menard : *Histoire de l'Académie française* (1859, in-8) ; — Biré et Grimaud : *Les poëtes lauréats de l'Académie francaise* (Ibid., 1864, 2 vol.) ; — Ed. Edwars : *Chapters of the biographical history of the french Academy* (Londres, 1864, in-8).

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Voyez OPÉRA.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. C'est, après l'Académie française, la classe de l'Institut qui touche de plus près à l'histoire littéraire. Fondée ou plutôt régularisée par l'édit de décembre 1663, elle existait déjà de fait, car plusieurs membres de l'Académie française, choisis par Colbert pour la rédaction des inscriptions et devises des monuments publics ou des médailles, tenaient des réunions particulières dans la bibliothèque du ministre et formaient ainsi ce qu'on avait appelé la *petite académie*. Les statuts du 16 juillet 1701, qui règlent leur organisation, leur donne le titre d'Académie royale des inscriptions et médailles, qui fut changé, en janvier 1716, en celui d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lors de l'organisation de l'Institut de France en 1803, elle reçut le nom de classe d'Histoire et de Littérature ancienne. Elle le garda jusqu'en 1816, époque où elle redevint l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Cette savante Société publie des *Mémoires*, divisés aujourd'hui par séries méthodiques et dont la collection est une source importante de documents pour l'histoire et l'érudition ; ce sont à la fois les travaux de ses membres et ceux de savants étrangers. Elle continue en outre les travaux des Bénédictins : l'*Histoire littéraire de la France*, le *Recueil des historiens de France*, le *Gallia christiana*, le *Recueil des ordonnances des rois de France*, celui des *Historiens des Croisades*, etc. Elle a ses concours et décerne, chaque année, des prix fondés par de généreux donateurs. Les principaux sont le prix de linguistique, du comte de Volney (1824), et celui d'histoire de France, du baron Gobert (1834).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans son organisation actuelle, a 40 membres titulaires, 10 membres libres, 8 associés étrangers et des membres correspondants. Elle se recrute par l'élection. Elle a eu depuis le règlement du 16 juillet 1701, sauf de 1793 à 1816, des secrétaires perpétuels dont voici la suite :

| | |
|---|---|
| L'abbé Paul Tallemant. | De 1701 à 1706 |
| Gros de Boze. | De 1706 à 1742 |
| Fréret. | De 1742 à 1749 |
| Bougainville. | De 1749 à 1755 |
| Le Beau aîné. | De 1755 à 1772 |
| Louis Dupuis. | De 1772 à 1782 |
| B.-J. Dacier. | De 1782 à 1793 |
| *Le même.* | De 1816 à 1833 |
| Sylvestre de Sacy. | De 1833 à 1838 |
| Daunou. | De 1838 à 1840 |
| Walckenäer. | De 1840 à 1852 |
| Burnouf. | 14 mai 1852 |
| Naudet. | Du 26 juin 1852 à 1861 |
| Guigniaut. | De 1861 à 1873 |
| Wallon. | De 1873 à |

Cf. Alfred Maury : *l'Ancienne Académie des Inscriptions et Belles-lettres* (Paris, 1864, in-8 et in-12) ; — De l'Averdy : *Tableau général et méthodique de tous les ouvrages contenus dans le recueil de l'Académie des Inscriptions* (1791, 7 vol. in-4) ; — De Rozière et Chatel : *Table générale et méthodique des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres* (1856, in-4) ; — A. Desjardins : *Comptes rendus* des séances de l'Académie des Inscriptions, précédés d'une *Notice*, etc. (1858 et suiv., in-8) ; — *Annuaires de l'Institut de France* (in-12) ; — L. Lalanne : *Dictionnaire historique de la France* (1872, gr. in-8, contenant la liste des membres de l'Académie des Inscriptions).

ACADÉMIQUE (STYLE, GENRE). On désigne ainsi certains sujets et une manière de les traiter qui semblent appartenir aux sociétés littéraires, aux académies. Il y a des vers, des poëmes, des compositions littéraires, des rapports, mémoires et surtout des discours académiques. Ces derniers se rapportent au genre d'éloquence appelé démonstratif, et qui a pour objet le blâme ou la louange. Dans les académies, c'est la louange surtout qui a cours. On y cultive l'éloge, particulièrement celui de ses prédécesseurs et de ses confrères, à charge de revanche. C'est le fond des discours de réception. Faits pour être débités dans des réunions solennelles, les morceaux académiques ont pris naturellement une forme pompeuse, une élégance de convention, et comme ils s'adressent à un public délicat et capable de saisir les moindres nuances, ils tournent, par la subtilité de pensée ou par les effets ingénieux du style, à une sorte de raffinement. C'est le terrain classique de l'allusion et des sous-entendus. Vauvenargues demandait « pourquoi l'on appelle académique un discours fleuri, élégant, ingénieux, harmonieux, et non un discours vrai et fort, lumineux et simple? » Le milieu où se produit l'éloquence académique et les sujets qui lui sont permis répondent à la question.

ACADÉMIQUES (LES), traité philosophique de Cicéron (voy. ce nom).

**ACARQ** (D'), grammairien français, né en 1720 à Audruick (Artois), mort en 1796 à Saint-Omer. Ses ouvrages reçurent de Fréron des éloges exagérés. Les plus importants sont : *Grammaire française philosophique* (Genève et Paris, 1762, 2 vol. in-12), et *Observations sur Boileau, Racine, Crébillon, Voltaire* (La Haye, 1770, in-8), inspirés d'un purisme excessif.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ACATALECTIQUE (VERS). — Voyez CATALECTIQUE.

**ACCARISI** (Alberto), lexicographe italien, né à Canto (duché de Ferrare) en 1498, mort en 1564. Il est l'auteur de deux ouvrages qui contribuèrent à fixer la langue italienne : *Vocabulario, grammatica ed ortografia della lingua volgare* (1543) et *Osservazioni sulla lingua volgare* (Sansovino, 1562, in 8°).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ACCENT. L'accent désigne à la fois, dans les diverses langues, le degré d'allongement des voyelles et une élévation particulière de la voix sur l'une d'elles ; dans le premier cas, c'est l'accent ordinaire, que certaines grammaires distinguent en aigu, en grave et en circonflexe ; dans le second il prend le nom d'accent tonique. L'accent ordinaire, qui se distribue, dans chaque langue, selon les caprices de l'usage et varie sous les influences locales, n'offre, considéré isolément, qu'un intérêt secondaire. Chez nous, il change, sur la même voyelle radicale, suivant la composition du mot et ses modifications (*mêler, mélange; élève, élever; chère, chéri*). En grec, en latin, il est soumis à des règles trop spéciales pour trouver place ici. Comparé d'une langue à l'autre, l'accent d'allongement a une importance philologique sérieuse. L'histoire de la transformation du latin en français nous montre, par exemple, entre les voyelles brèves ou longues du premier et les sons qui leur correspondent dans le second, une singulière régularité. Ainsi, la voyelle latine *e*, suivant ses trois quantités, se transforme en français de trois manières distinctes : brève, elle devient *ie* (*ferus*, fier, *pedem*, pied) ; longue, elle devient *oi* (*avena*, avoine, *legem*, loi) ; longue de position, elle reste généralement la même (*ferrum*, fer, *septem*, sept).

Il est curieux que les voyelles brèves du latin, en passant dans le français, se diphthonguent toujours : de même que *e* bref dans pied est devenu *ie*, *a* bref devient *ai* (*manus*, main), *i* devient *oi* (pilus, *poil*), *o* devient *eu* (*novus*, neuf), *u* devient *ou* (*lupus*, loup). Une loi plus curieuse encore se remarque pour les voyelles longues par nature : elles se modifient en descendant l'échelle vocale formée par les sons *a, e, i, o, u*. « On sait, dit M. A. Brachet, que ces cinq voyelles (dont la première, *A*, part de la base du larynx, tandis que la dernière, *U*, expire sur les lèvres) forment une gamme vocale, que les langues descendent et qu'elles ne remontent jamais : E latin accentué

peut devenir *o* ou *u* en français, il ne deviendra jamais *a*, pas plus qu'un fleuve ne peut remonter vers sa source : l'ordre des voyelles étant indiqué par la nature elle-même. »

L'accent tonique ou d'élévation n'a pas une influence philologique moindre, et son rôle dans la versification lui donne une importance littéraire. Cet accent, qui élève la voix sur une syllabe d'un mot aux dépens des autres, est assez peu remarquable en français, où il n'a aucun rapport avec le rôle grammatical ou logique des éléments du mot. Il se place toujours sur la dernière syllabe qui se prononce ou sur l'avant-dernière, quand la dernière est muette ; il recule à mesure que le mot s'allonge. Ainsi : *raison, raisonnable, raisonnement;* ainsi encore : *orne, orner, ornement, ornementé, ornementation.* Mais il y a des langues où l'accent tonique a un rôle particulier et utile, où sa place est déterminée par le sens même du mot et l'importance de l'élément grammatical qu'il met en relief. C'est ainsi qu'en allemand, l'élévation de la voix marque et fait ressortir la voyelle radicale. Dans le mot *lieben*, aimer, l'accent est sur la syllabe *lie*, et il restera sur cette syllabe dans tous les dérivés composés exprimant les idées relatives au sentiment de l'amour : *lieblich*, aimable, *liebling*, favori, *liebhaber*, amoureux, etc. Les Anglais mettent de même l'accent tonique sur la syllabe capitale pour le sens, dans *beauty*, beauté, *beaútify*, embellir, *beaútiful*, beau, ou dans *colléction*, collection, *colléctivly*, collectivement, etc. Cet emploi de l'accent tonique donne au mot sa physionomie, son caractère particulier, et c'est dans ce sens qu'on l'a justement appelé « l'âme du mot ».

Dans le passage du latin au français, l'action de l'accent tonique a été décisive ; l'accent latin a persisté dans notre langue en subordonnant tout le reste à la voyelle accentuée : les voyelles atones ont disparu ou sont devenues muettes lorsqu'elles suivaient l'accent, comme dans *amare*, aimer, *témplum*, temple, *spectáculum*, spectacle, *articulus*, article, etc. Devant l'accent, elles ont été supprimées si elles étaient brèves, comme dans *sanitatem*, santé, *positura*, posture ; elles ont été maintenues ou remplacées si elles étaient longues, comme dans *fastigium*, faîte, *ornâmentum*, ornement, *vestîmentum*, vêtement. La disparition, la persistance ou les modifications des voyelles atones sous l'influence de l'accent tonique sont soumises à des lois dont la philologie moderne a donné les formules.

L'accent tonique devient un principe naturel de versification dans les langues offrant un système de longues et de brèves dont il est la clef. On en trouve l'exemple le plus frappant dans la versification allemande, où la variété d'accentuation des syllabes a produit des combinaisons de pieds aussi nombreuses, sinon aussi harmonieuses, que celles des Grecs et des Latins, permettant la reproduction de tous les rhythmes de la métrique ancienne. L'accent a aussi, en anglais et en italien, un rôle suffisant pour que la versification puisse, à la rigueur, se passer de la rime. L'insignifiance de l'accent tonique en français ou son action monotone l'ont empêché de prendre à côté de la rime une importance prosodique. Il ne sert pas à marquer les pieds d'un vers fondé sur le seul nombre des syllabes et non sur leur quantité.—Voyez Allemande et Française (versification).

Cf. Benlœw : *l'Accentuation dans les langues indo-européennes* (1847, in-8) ; — Egger : *Grammaire comparée* (Paris, 1852, in-18 ; 6e édition, 1865) ; — Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid. 1868, in-8, t. Ier) ; — W. Corssen : *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache* (Berlin, 1859, 2 vol.) ; — A. Brachet : *Grammaire historique de la langue française* (Paris, 1868, in-18) ; — Gaston Paris : *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (1871, in-12) ; — H. Cocheris : *Histoire de la grammaire* (1871, in-12).

ACCESSOIRES. On désigne ainsi au théâtre certains objets qui figurent dans une représentation et sont liés, à un moment donné, à l'action elle-même. Tels sont, par exemple, un encrier, une plume, un flambeau, une bourse, des bijoux, de la vaisselle, des ustensiles, une simple épingle ou un brin de paille, etc. Ils sont plus utilisés dans la comédie que dans la tragédie. Molière en a tiré lui-même un grand parti, comme dans le *Dépit amoureux*. Beaumarchais fait rouler sur eux des scènes entières dans le *Mariage de Figaro*. Dans un théâtre bien dirigé, on soigne beaucoup les accessoires dont l'absence ou la fausse distribution peut faire manquer un jeu de scène et jeter du désarroi dans toute une représentation. — On appelle aussi accessoires des bouts de rôles, et l'on dit d'un acteur qu'il joue les *accessoires*.

**ACCIAULI** (Donato), écrivain italien, né à Florence en 1428, mort en 1478. Il remplit dans sa patrie divers emplois publics, et ne laissa pas de quoi payer ses funérailles ; ses compatriotes dotèrent ses filles. On a de lui une traduction en italien de l'*Historia florentina*, de Léonard d'Arezzo ; une *Vie de Charlemagne*, et des travaux philosophiques considérables sur l'*Ethique* et la *Politique* d'Aristote (Florence, 1522 ; 1524, in-4).

ACCIDENT (Lieux de l'). — Voyez Lieux communs

**ACCIUS** ou **ATTIUS** (Lucius), poëte tragique latin, né vers 170 avant J.-C., mort vers 86. Les anciens parlent de lui avec admiration, et louent la vigueur de son style, la grandeur de ses pensées La plupart de ses pièces étaient imitées des Grecs, principalement d'Eschyle. Il en composa aussi sur des sujets nationaux. Une de ces dernières était intitulée : *Brutus*. Cicéron nous en a conservé un fragment assez étendu (*De divinatione*, I). Accius écrivit aussi des *Annales* en vers, contenant l'histoire de Rome, et trois ouvrages en prose : *Libri didascalion*, histoire de la poésie ; *Libri pragmaticon ; Parerga*. On ignore le sujet des deux derniers. Les fragments de ses tragédies ont été insérés par Robert Estienne dans les *Fragmenta veterum poetarum latinorum* (Paris, 1564, in-8), publiés par Henri Estienne et par Bothe dans les *Poetæ scenici latini*, t. V (1823, in-8). Les fragments des *Didascalia* ont été réunis par Madvig, dans le volume intitulé : *De Lucii Attii Didascaliis commentarius* (1831).

Cf. Patin : *Études sur la poésie latine*, t. II ; — G. Boissier : *le Poëte L. Attius, étude sur la tragédie latine*, thèse, etc. (1857, in-8).

**ACCOLTI** (Benoît), historien italien, né à Arezzo en 1415, mort à Florence en 1466. Le plus ancien membre connu d'une famille toscane qui s'est illustrée dans les lettres, il fut d'abord professeur de droit à Florence, se consacra ensuite à des travaux d'histoire, obtint le droit de cité et remplaça le Pogge comme chancelier de la République. On a de lui une *Histoire de la première croisade* sous ce titre : *De bello a christianis gesto pro Christi sepulchro et Judea recuperandis* (Florence, 1460), ouvrage important dont la meilleure édition est celle de 1623, publiée avec des commentaires et des notes par son arrière-petit-fils Léonard Accolti. Le Tasse puisa, dit-on, dans ce récit l'idée de son poëme. Il a été traduit en français (Paris, 1620). On cite en outre de Benoît Accolti : *De præstantia virorum sui ævi* (Parme, en 1689). — Son frère François Accolti, né en 1418, mort en 1483, professa le droit à Bologne, puis à Ferrare, et se livra à des travaux littéraires de tout genre. Il a laissé, outre des poésies, plusieurs ouvrages de jurisprudence et de philologie, des traductions latines, etc.

Cf. Fl. Saveri : *Memoria intorno al giureconsulto F. Accolti Aretino e alle condizioni*, etc. (Pise, 1835, in-8).

**ACCOLTI** (Bernard), poëte italien, fils du précédent, né à Florence en 1440, mort en 1512, jouit en son temps d'une grande faveur à la cour de Léon X et d'une grande célébrité en Italie. Ses contemporains, séduits par l'éclat et la verve de ses improvisations, lui décernèrent le surnom d'*Unico Aretino*, que la postérité ne lui a pas conservé. Une partie de ses *Œuvres* a été imprimée à Florence en 1513, et l'autre partie à Venise en 1519. — Son frère puîné, Pierre ACCOLTI, fut cardinal sous le pape Jules II et s'occupa surtout de jurisprudence — Les biographies italiennes très-complètes mentionnent encore trois ou quatre personnages du même nom, dont les ouvrages sont restés sans importance.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ACCORSO** (Mario-Angelo), savant critique italien, né à Bologne en 1511, mort en 1573. Il vécut longtemps à la cour de Charles-Quint, qui lui confia plusieurs missions dans les pays du Nord. On lui doit de nombreux opuscules de critique et de philologie, notamment des *Observations sur Ovide*, de savants *Commentaires sur Ausone, sur Solinus*, des éditions d'Ammien Marcellin, de Cassiodore, etc.

ACCUMULATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**ACEILLY** (Chevalier D'). — Voyez D'ACEILLY.

ACÉPHALOCRATIE, écrit de Billaud-Varennes (voy. ce nom).

ACERBA (L'), poëme encyclopédique de Cecco d'Ascoli (voy. ce nom).

**ACERBI** (Giuseppe), voyageur et littérateur italien, né le 3 mai 1773 à Castel-Goffredo, près de Mantoue, mort le 25 août 1846. Le premier Italien qui pénétra en Laponie jusqu'au cap Nord, il publia son *Voyage au cap Nord par la Suède, la Finlande et la Laponie* (Londres, 1802, 2 vol. in-8 avec atlas et planches), qui fit l'effet d'une œuvre d'imagination plutôt que d'un travail scientifique. Rédigé en anglais, il a été traduit en français par Petit-Radel (1804, 3 vol in-8), et en allemand par Wieland (1803, Weimar). Plus tard, chargé par le gouvernement autrichien d'une mission en Égypte, il fit dans ce pays un séjour de dix années, utilisé pour l'archéologie. Il fonda l'important recueil *Bibliotheca italiana*, dont la première livraison parut à Milan en 1816, et qui fut continuée par une série de littérateurs distingués.

**ACHA** (Maimoun Ben-Caïs EL-), poëte arabe de la fin du VI[e] siècle. Il est auteur d'un petit poëme, mis quelquefois par les Arabes au nombre des *Moallacats*. Silv. de Sacy en a donné l'analyse dans ses *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi* (tome IV).

**ACHÆUS** d'Érétrie, Ἀχαιός, poëte tragique grec, né en 484 avant J.-C. Il composa trente ou quarante tragédies, lutta contre Sophocle et contre Euripide, mais ne remporta jamais le prix. Dans le drame satirique, des écrivains anciens ne mettent qu'Eschyle au-dessus de lui. On lui reproche d'avoir usé d'expressions forcées et obscures. Ce qui reste de ses pièces a été réuni par Urlichs dans l'ouvrage intitulé : *Achæi Eretriensis quæ supersunt, collecta et illustrata* (Bonn, 1834, in-8).

Cf. Urlichs : ouvrage cité.

**ACHAINTRE** (Nicolas-Louis), philologue français, né en 1771 à Paris, mort vers 1830. Il a donné des éditions estimées d'*Horace* (Paris, 1806, in-8), de *Juvénal* (Paris, 1810, 2 vol. in-8), de *Perse* (Paris, 1812, in-8), etc. Il a traduit l'*Histoire de la guerre de Troie*, attribuée à Dictys de Crète (Paris, 1813, 2 vol. in-12), et laissé un *Cours d'humanités* (13 vol. in-12).

ACHANTI (IDIOME), ou ASHANTEE, l'une des langues africaines parlées sur les côtes d'Or, d'Ivoire et des Esclaves par les peuplades qui ont formé l'un des plus grands empires de la Guinée. Les relations des Anglais avec les Achantis, et surtout leur guerre récente, ont attiré l'attention sur ce peuple, le plus florissant et le plus caractéristique de la race nègre. L'idiome achanti, qui est celui d'une population nombreuse et disséminée, ne comprend pas moins de huit dialectes, dont le principal est le *fanti*. Il paraît assez pauvre en formes grammaticales ; la conjugaison du verbe y est très-restreinte La signification des mots est modifiée par l'intonation. Le langage des Achantis a néanmoins de la vivacité, abonde en images et répond au caractère de ce peuple barbare, mais intelligent et guerrier.

Cf. Beecham : *Ashantee and the Gold Coast* (Londres, 1841) ; — Wilson : *Western Africa* (Londres, 1856).

**ACHARD** (Claude-François), biographe français, né en 1753 à Marseille, où il est mort en 1809. On a de lui : *Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin* (Marseille, 1785-1787, 4 vol. in-4), ouvrage utile dont les deux derniers volumes, contenant la vie des hommes illustres de la Provence, devaient être complétés par la *Description de la Provence et du Comtat-Venaissin* (Aix, 1787, t. I, in-4, laissée inachevée), etc.

ACHARNIENS (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

**ACHENWALL** (Gottfried), économiste et historien allemand, né à Elbing (Prusse) le 20 octobre 1719, mort le 1[er] mai 1772. Il fut professeur à Gœttingue et fit des voyages d'études dans divers pays de l'Europe. Il a traité un des premiers en Allemagne de l'économie politique et a créé, pour la désigner, le nom de statistique. Son *Esquisse de la nouvelle science politique* (Abriss der neuesten Staats-Wissenschaft ; Gœttingue, 1749), et ses *Éléments d'histoire européenne* (Grundsaetze der europ. Geschichte ; ibid., 1754), donnent pour la première fois sa place à l'histoire même de la civilisation.

**ACHERY** (Jean-Luc D'), érudit français, né en 1609 à Saint-Quentin, mort le 29 avril 1685. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, fut chargé de diriger la bibliothèque de Saint-Germain des Prés, et, malgré des infirmités précoces, mit au jour de précieux et longs travaux d'érudition : *Asceticorum, vulgo spiritualium, opusculorum quæ inter Patrum opera reperiuntur indiculus* (Paris, 1648 et 1671, in-4), suite de notices savantes ; *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictinorum, latuerant spicilegium* (Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4, et 1723, 3 vol. in-folio), précieux recueil de pièces relatives à l'histoire ecclésiastique du moyen âge, etc. Il a travaillé aux premiers volumes du grand ouvrage de Mabillon : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (Paris, 1668-1701, 9 vol. in-folio).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXI ; — Maugendre : *Éloge de Dom d'Achéry* (Amiens, 1776, in-12).

ACHILLE. La vie et la mort du héros d'Homère, sujet de tant de représentations plastiques, a inspiré aussi en littérature plusieurs poëmes et de nombreuses pièces de théâtre. Parmi ces dernières nous citerons : l'*Achilleis*, de Mussato, première tragédie italienne (vers 1400) ; l'*Achille*, de Filleuil (1565) ; la *Mort d'Achille*, de Hardy et de Benserade ; l'*Achille à Scyros*, de Métastase, imité par Guyot de Merville ; *Achille*, tragédie inachevée de La Fontaine ; un dernier *Achille*, de Viennet, sans compter les livrets d'opéra, comme *Achille et Déidamie*, de Danchet et Campra ; *Achille et Polyxène*, de Campistron et Colasse. — Le principal poëme héroïque sur Achille est l'*Achilléide*, de Stace, imitée dans les temps modernes par l'*Achilléide*, de Gœthe, et l'*Achille à Scyros*, de Luce de Lancival (voy. ces divers noms).

**ACHILLE TATIUS**, Ἀχιλλεὺς Τάτιος, que Suidas appelle STATIUS, romancier grec de la fin du III[e] siècle, né à Alexandrie. On en a fait un chrétien, et même un évêque ; mais c'est probablement par confusion avec un autre personnage du même nom,

car son roman des *Amours de Leucippe et de Clitophon* est loin de présenter des sentiments chrétiens. Ce roman, dont le titre grec est : Τὰ κατὰ Λευκίππην καὶ Κλειτοφῶντα, est en huit livres, et, malgré ses défauts, est un des meilleurs ouvrages de ce genre. Achille Tatius n'a pas recours au merveilleux, mais il prodigue les aventures jusqu'à l'invraisemblance, se permet de nombreuses digressions, manque souvent de goût, et tombe dans l'obscénité. Il vise à l'élégance du style, par une perpétuelle recherche d'ornements, d'images et d'antithèses. Édité d'abord en 1601 (Heidelberg, in-8), ce roman a été réédité plusieurs fois, notamment par Saumaise (Leyde, 1640, in-8), et par Jacobs (Leipzig, 1821, 2 vol. in-8). Il a été traduit en français par Belleforest (1568), par Du Perron de Castera (1734), par Monthenault d'Égly (1734), et par Clément (1800).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, tomes IV et VIII; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography;* — Chassang : *Histoire du roman* (1861, in-8).

**ACHILLINI** (Alessandro), philosophe et anatomiste italien, né à Bologne le 29 octobre 1463, mort le 2 août 1512. Célèbre, à son époque, par la lutte qu'il soutint en faveur d'Averroès et d'Aristote, il inclinait vers une sorte de panthéisme, et professait qu'il n'y a pour les âmes qu'une immortalité collective et impersonnelle. On le surnomma « le second Aristote ». Outre d'importants ouvrages d'anatomie et de médecine qui ont été réunis à Venise (1545 et 1568), il a laissé un traité philosophique : *De universalibus* (Bologne, 1501, in-folio), où ses doctrines sont résumées avec toutes les arguties de la scolastique. Un autre ouvrage : *De subjecto chiromantiæ et physiognomiæ* (Bologne, 1503; Pavie, 1515, in-folio), révèle en lui un précurseur de Lavater et de Gall. Ses œuvres complètes, *Achillini opera omnia*, ont été publiées à Venise par Pamphile de Monte (1508 et 1568, in-folio).

Cf. Paul Jove : *Elogia virorum illustrium*, etc.

**ACHILLINI** (Giovanni-Filoteo), poëte italien, frère du précédent, né à Bologne en 1466, mort en 1538, écrivit dans le dialecte bolonais, qu'il défendit spirituellement contre les puristes de Toscane dans un ouvrage intitulé : *Annotazioni della lingua volgare* (Bologne, 1536, in-8). On lui doit encore un poëme : *le Jardin* (Il Viridario; Bologne, 1513, in-4), sorte de « temple des muses » où il passe en revue les littérateurs de son pays.

**ACHILLINI** (Clodio), poëte italien, petit-neveu des précédents, né à Bologne en 1574, mort en 1640. Il professa successivement la philosophie, la théologie, la médecine et le droit. Ses *Poésies*, publiées à Bologne (1632, in-4) et réimprimées à Venise (1650 et 1662, in-12) sous le titre de *Rime et Prose*, sont un mélange de concetti et d'enflure. Le cardinal de Richelieu récompensa richement un détestable sonnet qu'il fit sur le siége de Casal :

Sudate, o fochi, a preparar metalli,

et qui peut être cité comme le triomphe de l'hyperbole italienne.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ACIDALIUS** (Valens), philologue et littérateur allemand, né à Wistock (Brandebourg) en 1567, mort le 25 mai 1595. Après avoir passé trois ans en Italie, il se fixa à Breslau et quitta le protestantisme pour le catholicisme. On a de lui des notes et commentaires (*Animadversiones*), estimés pour le goût et l'érudition, sur Tacite, Tite-Live, Velléius-Paterculus, Quinte-Curce et Plaute. Il a aussi laissé des *Poésies latines* (Liegnitz, 1603, in-8; Francfort, 1612).

Cf. Leuschner : *De Val. Acidalii vita, moribus et scriptis* (Leipzig, 1757, in-8); — W.-H. Schmidt : *Ueber den kritiker Valent. Acidalius* (Berlin, 1819).

**ACILIUS GLABRIO** (Caïus), historien romain qui vivait vers la fin du III[e] siècle avant J.-C. Il appartenait à la famille Acilia. Il fut questeur en 203 et tribun du peuple en 197. Cicéron et Tite-Live désignent par le nom de *Libri Aciliani* les annales qu'il avait écrites en grec et qui s'étendaient de la fondation de Rome à l'année 194 avant J.-C. Ces annales, qui sont perdues, étaient, au rapport des anciens, pleines de fables.

Cf. Smith : *Dict. of greek and rom. biography*.

**ACONCIO** (Giacomo), en latin *Aconitius*, philosophe italien, né à Trente le 7 septembre 1492, mort à Londres le 11 mai 1566. Retiré en Angleterre, et honoré de la protection et des faveurs d'Élisabeth, il dut sa célébrité à un ouvrage de philosophie religieuse, écrit dans une latinité imitée de Senèque et intitulé : *De stratagematibus Satanæ in religionis negotio, etc., libri VIII* (Bâle, 1565 et 1610, in-8; Amsterdam, 1674, in-8); il y professait des principes de tolérance qui lui firent un grand nombre d'ennemis. Il fut un des précurseurs de Bacon par son livre *De methodo, sive recta investigandarum tradendarumque artium ac scientiarum ratione* (Bâle, 1558, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della leteratura ital.*

**ACONITIUS.** — Voyez Aconcio.

**ACONZ** (Étienne), ou ACONZIO-KOEVER, prélat et écrivain arménien, né en Transylvanie le 20 novembre 1740, mort à Venise le 23 janvier 1824. Archevêque de Sunik, il fut vingt-quatre ans abbé général des mékhitaristes de Venise et dirigea cet ordre avec éclat. On lui doit, outre des ouvrages sur la géographie (Venise, 1802-1816, 12 vol.), un *Cours de rhétorique* (Ibid., 1775, in-8); une *Vie de l'abbé Mékhitar* (Ibid., 1810, in-8); un *Traité historique de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Ibid., 7 vol. in-8), etc.

Cf. Mgr Pianton : *Elogio di S. Aconzio Koever*, etc. (Venise, 1825, in-8).

**ACOSTA** (José d'), historien et théologien espagnol, né vers 1540 à Medina del Campo, mort en 1599. Il fut provincial de l'ordre des Jésuites au Pérou. A son retour en Europe, en 1588, il devint recteur de l'Université de Salamanque. Il a écrit, en espagnol, une *Histoire naturelle et morale des Indes* (Séville, 1591, in-8), traduite en français par Robert Regnault (1598, 1606 et 1616, in-8), et en latin : *De Promulgatione Evangelii apud barbaros* (Salamanque, 1588, in-8). Il est aussi auteur d'assez nombreux ouvrages théologiques.

Cf. Nic. Antonio : *Bibliotheca hispana*.

**ACOSTA** (Gabriel ou Uriel), écrivain portugais, né à Oporto vers 1585, mort en 1647. D'origine juive et élevé dans la foi catholique, il revint au judaïsme. L'indépendance de ses idées et la publication d'un livre contre l'immortalité de l'âme, *Tratado de l'immortalitade da alma* (Amsterdam, in-8), lui attirèrent de vives persécutions, et il préféra à une rétractation le suicide. On cite aussi de lui une sorte d'autobiographie sous le titre un peu ambitieux d'*Exemplar vitæ humanæ*, imprimée par Limborch dans son *Amica collatio* (Gouda, 1687, in-4).

Cf. *Remarkable life of U. Acosta, an eminent freethinker*, etc. (Lond., 1740, in-8); — H. Jellinek : *U. Acosta's Leben und Lehre*, etc. (Zerbst, 1847, in-8).

**ACQUAVIVA** (Andrea-Matteo), duc d'Atri et de Teramo, né en 1456, mort en 1528, est un des principaux représentants d'une famille napolitaine qui se distingua dans la culture des lettres et plus encore par la protection qu'elle leur accorda. On ne connaît guère de lui qu'un *Commentaire* sur le *Traité de la Vertu*, de Plutarque; mais on retrouve son nom dans presque tous les panégyriques et les dédicaces du temps. Prisonnier en Espagne, il y étudiait la littérature grecque; de retour dans son

pays, il transforma son propre palais en imprimerie, et y fit imprimer sous ses yeux les *Poésies* de Sannazar.

Son frère, Belisario ACQUAVIVA, qui se plut aussi à jouer le rôle de Mécène à Naples, est auteur de plusieurs *Traités* (Naples, 1519, in-folio), dont le principal, *de Venatione et Aucupio*, a été réimprimé séparément (Bâle, 1518).

Claude ACQUAVIVA, de la même famille, né en 1543, mort en 1615, se distingua, comme général des Jésuites, par des principes qui rencontrèrent beaucoup d'oppositions. Il les développa non-seulement dans ses écrits théologiques, mais même dans ses livres sur l'enseignement, et l'Inquisition brûla son *Traité des Etudes* (Rome, 1586).

Cf. Tiraboschi : *Storia della leteratura italiana.*

ACRA ou GA (LANGUE) parlée dans l'Acra ou Incran (Nigritie maritime). Cette langue n'a point de genres; les articles ainsi que les prépositions sont placés après le substantif; les pluriels se forment principalement par inflexion. La conjugaison est assez riche, mais la plupart des temps ne sont distingués les uns des autres que par l'intonation, qui est très-variée et fort difficile à représenter par l'alphabet latin; il n'y a point de verbe passif, et la forme de l'infinitif n'est presque jamais employée.

Cf. Zimmerman : *Grammatical sketch of the Akra or Ga language* (Stuttgart, 1858).

ACROAMA, intermède de musique instrumentale pendant les entr'actes des jeux publics chez les anciens. C'était quelque chose comme le morceau que fait entendre l'orchestre dans nos théâtres de comédie ou de drame pour remplir l'entr'acte. — Vers la fin de la république romaine, ce mot, qui en grec signifie *audition*, désignait toutes les représentations musicales ou dramatiques données hors du cirque ou des théâtres publics, analogues à nos séances de lecture, conférences ou matinées musicales.

**ACRON** (Helenius), grammairien latin du IVe ou du Ve siècle. Il a écrit des notes sur *Horace* et aussi, selon quelques critiques, les scolies que nous avons sur *Perse*. Les fragments de son ouvrage sur *Horace*, quoique très-mutilés, ont de la valeur, comme contenant les remarques des plus anciens commentateurs. Ils furent publiés d'abord par Zarotti (Milan, 1474, in-4); on les a reproduits dans diverses éditions d'*Horace*, notamment dans celle de G. Fabricius (Bâle, 1555, in-folio). Charisius parle d'un commentaire sur *Térence* fait par un grammairien nommé Acron, qui est peut-être le même auteur.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina.*

**ACROPOLITE** (Georges), Γεώργιος 'Ακροπολίτης, chroniqueur byzantin, né en 1220 à Constantinople, mort en 1282. D'une noble famille, il occupa la charge de grand logothète, commanda l'armée dans la guerre contre Michel, tyran d'Épire, fut ambassadeur à la cour de Constantin, roi des Bulgares, et remplit d'autres missions importantes, principalement auprès du pape Grégoire X, relativement à l'union des Églises grecque et latine. Il est l'auteur d'une *Chronique*, commençant à la prise de Constantinople par les Latins en 1204, et finissant à leur expulsion en 1261. Elle a ainsi pour sujet une des plus intéressantes périodes de l'histoire byzantine; mais elle est si courte qu'elle ne semble être qu'un abrégé d'un autre ouvrage dont le texte ne nous serait point parvenu. Outre cet ouvrage, Acropolite écrivit divers *Discours* qu'il prononça dans l'exercice de ses charges : ils n'ont pas été publiés. Les contemporains l'appelaient « le Platon et l'Aristote » du XIIIe siècle. Sa *Chronique*, imprimée d'abord, avec une version latine, par Théodore Douza (Leyde, 1614, in-8), a été rééditée d'une manière plus correcte dans les Byzantines du Louvre et de Venise.

Le fils du précédent, Constantin ACROPOLITE, qui lui succéda comme logothète, a laissé des *Discours* et des *Homélies*, imprimés dans les *Acta sanctorum*, t. II et VIII.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII; — Smith : *Dict. of greek and rom. biography.*

ACROSTICHE (du grec ἄκρος, extrême, et στίχος, ligne), petite pièce de vers qui commencent ou finissent par des lettres dont la réunion forme un ou plusieurs mots, ordinairement un nom de personne, quelquefois une devise. Les acrostiches les plus communs sont ceux où cet effet est produit par les lettres initiales des vers, comme dans le suivant, fait sur Louis XIV par un poëte gascon dont l'enthousiasme était inspiré par le vide de la bourse :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs;
Il ne trouve chez nous que des adorateurs;
Son image est partout, excepté dans ma poche.

L'acrostiche peut être double, c'est-à-dire obtenir l'effet demandé à la fois par les premières lettres des vers et par les dernières. On ne trouve dans notre langue que de très-pauvres exemples de cette forme, la prosodie française se prêtant mal, avec ses rimes, à la variété des combinaisons de lettres finales.

L'acrostiche s'est compliqué d'effets figuratifs plus ou moins bizarres, produits par les lettres initiales ou finales des mots dans l'intérieur même des vers. On cite des acrostiches qui forment une croix avec son encadrement, d'autres où le mot à mettre en relief se profile dans plusieurs directions. Voici, comme le chef-d'œuvre de ce genre, l'acrostiche quintuple ou *pentacrostiche*, composé en l'honneur du grammairien Bluteau, sous le titre significatif de : *Labyrinthus poeticus*. En partant de la lettre B qui est au centre de la pièce de vers, soit qu'on monte ou descende, soit qu'on aille à droite ou à gauche, on trouve toujours le mot BLUTEAU, formé par des lettres initiales ou finales imprimées en caractères majuscules :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| *V*idisti | *A*utores | lat*E* quos | fam*A* | volat*U* |
| *A*ltitonans | qu*E* cavensque | *T*uba super | *E*xtulit | astr*A* |
| *E*cce | *T*ibi cunctos | *V*incit qui | *T*ullius | or*E* |
| *T*itan | *V*ivus adest qui | *L*umina Phœbi | *V*inci | *T* |
| *U*bertim | *L*audes tribuat | **B**ona | *L*ysia | plaus*U* |
| *T*ergeminas | *V*ivant | *L*audes semperque | *V*irescan | *T* |
| *E*rgo | *T*itus noster | *V*olitando | *T*riumphet in | orb*E* |
| *A*ssidu | *E* recinat | *T*ali | modulamin*E* | mus*A* |
| *V*ivat ut | *A*uctor ovans | *E*tiam | per | secul*A* | cant*U* |

Le plus grand tour de force ou de patience accompli en ce genre dans la langue française, si peu faite pour ces genres d'exercices, est l'acrostiche quadruple et en diagonale composé sur le nom du maréchal *François de Bassompierre*, et mis en tête d'une tragi-comédie de Chabrol en manière de dédicace. Nous ne citerons que par curiosité cette platitude, qui a pourtant plus

fait pour conserver le nom de l'auteur que sa pièce elle-même, *l'Oriselle* ou *les Extrêmes mouvements d'amour*, en cinq actes et en vers Paris 1633, in-8) :

**F**onder sur ses exploits un respect **F**avorable,
**R**end**R**e à tous les mortels sa faveu**R** ador**R**able,
**A** s s **A** i l l i r les destins et les v**A**incre **A** la fois,
**N**onobsta**N**t tous les traits de l'i**N** f o r t u **N**e même,
**C**onsidérer **C**ombien son prin**C**e en se**C**ret l'aime,
**O**bjecte à v**O**s haineux les s**O**ins d'un b**O**n François,
**I**l me croiro**I**t vraiment atte**I**nt d'ingrat**I**tude,
**S**i je ne vou**S** offrois ce**S** fruits de mon e**S**tude,
**D**ont le naïf **D**essein **D**emande votre a**D**veu ;
**E**t si vous agré**E**s c**E**s termes de la gu**E**rre,
**B**urinant sur le **B**ronze une fois **B**assompierre
**A**u lieu de M**A**rs, **A**près on vous en croir**A** dieu.
**S**ans doute le**S** assauts **S**ur les troupe**S** anglaises
**S**ont digne**S** d'empe**S**cher les étrangère**S** noises,
**O**ù leurs c**O**ups red**O**ublés subirent v**O**tre effort :
**M**ais sans **M**ettre à l'oubli co**M**me à l'heure **M**ars blême
**P**our n'a**P**procher vos **P**as avec Ne**P**tune même
**I**l fuyo**I**t, d'où l'Anglois v**I**nt recevo**I**r la mort
**E**ncor**E** ; mais le temps pour l'h**E**ure m**E** dispense,
**R**est**R**eignant mes escrits aux **R**igueu**R**s du silence
**R**a**R**ement peut-on voir sans gue**R** **R**e et désarroy.
**E**n cela vous avez prévu votre anagramm**E**,
Qui, disposant mes vers par le fil de ma trame,
Vous dit : *Fais des amis auprès de ce bon roy.*

Ce genre d'exercice poétique date de loin et a été pratiqué dans beaucoup de langues. On remarque que, dans la Bible, chaque verset des psaumes 33 et 118 commence par une des lettres de l'alphabet hébreu. Nous trouvons plusieurs exemples d'acrostiches dans l'*Anthologie*, notamment deux de vingt-cinq vers chacun en l'honneur de Bacchus et d'Apollon. Chez les Latins, les oracles sybillins passent pour avoir été rendus en vers acrostiches. Si l'on en croit Cicéron, le vieil Ennius avait cultivé cet amusement, qui fut en grand honneur dans les premiers temps de l'ère chrétienne. Les poëtes de la décadence, entre autres Ausone, s'y adonnèrent. Un grammairien, qu'on croit être Priscien, eut l'idée de mettre en tête de vingt comédies de Plaute des arguments en vers dont les premières lettres formaient le titre même de la pièce. Voici, par exemple, l'argument de *Casina* :

Conservam uxorem conservi duo expetunt,
Alium senex adlegat, alium filius.
Sors adjuvat senem ; verum decipitur dolis.
Ita ei subjicitur pro puella servulus,
Nequam, qui dominum mulcat atque villicum.
Adolescens ducit civem casinam cognitam.

En France, l'acrostiche a été cultivé aussi de très-bonne heure. Un des exemples les plus anciens est fourni, au XIII^e siècle, par Adenès dans son poëme de *Cléomadès*. L'auteur y choisit pour les initiales de trente-quatre vers les lettres qui forment ces mots : LA ROIINE DE FRANCE MARIE, MADAME BLANCHE. Il s'agit de Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi. Au XVI^e siècle, la Renaissance met l'acrostiche en grande faveur. Les poëtes s'en servent pour cacher au public, tout en la nommant, la personne à qui ils adressent leurs vers, ou bien pour se nommer eux-mêmes, comme fait Marot dans son rondeau sur Didon. Le XVII^e siècle attache encore plus de prix à ce genre détestable. On fait des acrostiches en l'honneur de tous les grands personnages et on les hérisse, comme celui de Chabrol, de toutes sortes de complications. Mais enfin ce genre de poésie, dont l'unique et stérile mérite est celui de la difficulté vaincue, est abandonné comme tant d'autres laborieuses niaiseries, *nugæ difficiles*, consistant dans les tours de force de la versification.

Hors de l'histoire littéraire, il y a des mots acrostiches, formés par le hasard, et dont quelques-uns sont célèbres. Tel est le mot grec *ichthus*, poisson, par lequel les premiers chrétiens désignaient le Christ, et qui figure dans un grand nombre d'inscriptions. Il était formé des lettres initiales des mots grecs signifiant : *Jésus-Christ*, *Fils de Dieu*, *Sauveur*. Tel est aussi le surnom de *Cabal*, donné au conseil du roi d'Angleterre, Charles II, et composé des premières lettres des noms de ses membres : *Clifford*, *Ashley*, *Buckingham*, *Arlington* et *Landerdale*. De nos jours, nous avons vu le nom d'un compositeur, M. Verdi, devenir un cri de ralliement dans l'ancien royaume Lombardo-Vénitien et dans les autres parties de l'Italie, comme représentant, par un heureux acrostiche, la devise de l'aspiration vers l'unité italienne : *Victor-Emmanuel, Roi D'Italie*.

Cf. D'Israeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1849, 3 vol. in-8) ; — L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (in-18).

ACTA DIURNA, ACTES DIURNAUX DE LA VILLE OU DU PEUPLE ROMAIN. On appelait à Rome *Diurna urbis acta* ou *Rerum urbanarum acta*, ou encore *Diurna populi romani*, des tables où se transcrivaient journellement les édits des magistrats, les éphémérides politiques et judiciaires du forum, avec mention des exécutions capitales, les naissances, les mariages, les divorces, les funérailles des personnes illustres, l'annonce détaillée des jeux, en un mot, les faits et nouvelles dignes d'intéresser le peuple. Cette pratique, qui n'eut pas d'abord une aussi grande extension, remontait à l'an de Rome 623. Elle se rattachait à l'usage plus ancien de la publication des lois au moyen d'affiches dans les lieux publics. Sous le consulat de César, qui assura la régularité de ce genre de publications, les actes du sénat continrent le sommaire de ses séances et les sénatus-consultes.

Les actes diurnaux du peuple et du sénat ont été considérés comme une des origines lointaines des journaux modernes, avec lesquels ils n'ont cependant d'autre rapport que d'avoir été, à leur manière, un instrument de publicité. Ils donnèrent lieu, il est vrai, à une industrie qui se rapproche davantage du journalisme : des libraires faisaient transcrire le contenu de ces tables et en vendaient des copies aux intéressés et aux curieux. On ajoutait alors aux comptes rendus officiels des détails pour les rendre plus complets ou plus piquants. On y donnait place aux bruits et rumeurs de la ville, aux événements extraordinaires arrivés dans les provinces et jusqu'aux aventures scandaleuses des simples particuliers. La difficulté de multiplier as-

sez rapidement par la copie manuelle les exemplaires des actes diurnaux, dont l'intérêt était si fugitif, les condamnait à n'avoir qu'une circulation très-restreinte à Rome et à peu près nulle dans les provinces.

Cf. Victor Leclerc : *Des journaux chez les Romains* (1838, in-8); — Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. III; — Egger : *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* (1863, in-8).

**ACTE.** On appelle ainsi une partie d'un ouvrage dramatique séparée de la suivante par un entr'acte ou intervalle pendant lequel la scène est vide ou est remplie par un divertissement étranger à l'action représentée. Les Grecs ne connaissaient pas la division des pièces en actes. Lorsque les acteurs principaux disparaissaient de la scène, ils étaient remplacés par le chœur, dont les chants restaient généralement liés à l'action. Aucun des anciens qui ont cité des passages de comédies ou de tragédies grecques ne les a désignés par l'acte d'où ils sont tirés, et Aristote ne fait nulle mention dans sa *Poétique* d'une pareille division. On sait cependant que, théoriquement, leurs pièces consistaient en plusieurs parties bien distinctes, qui s'appelaient *protase, épitase, catastase*, et *catastrophe*, mais en réalité aucun entr'acte ne séparait ces parties. Les Romains, au contraire, connurent la division par actes. Les comédies de Plaute et de Térence, les tragédies de Sénèque en font foi, et déjà du temps d'Horace elle était devenue un précepte absolu :

Neve minor, neu sit quinto productior actu
Fabula, qua posci vult et spectata reponi.

Le XVIIe siècle à peu près tout entier se piqua de mettre en pratique la vieille maxime. Corneille se vante de l'exactitude avec laquelle il y obéit dans ses premières comédies. Il avait même abusé de la règle jusqu'à s'astreindre à ne pas faire entrer dans un acte deux vers de plus que dans un autre. Il est bien évident que si la division par acte est tout arbitraire et n'a de raison d'être que dans la fatigue du spectateur ou de l'acteur, la détermination rigoureuse du nombre d'actes est encore moins justifiée. Aussi les modernes n'appliquent-ils pas le précepte d'Horace avec une scrupuleuse fidélité. Ils proportionnent le nombre des actes à la nature et à l'importance du sujet. Ils font des pièces en un, en deux, en trois, en quatre ou en cinq actes, et la division en quatre actes semble prendre faveur dans la comédie sérieuse. Nos anciens rhétoriciens français, Vossius entre autres, justifiaient le nombre consacré, en disant qu'il fallait d'abord exposer le sujet, développer ensuite l'intrigue par degrés, arriver au nœud, préparer le dénoûment et enfin conclure. Nous avons jugé que plusieurs parties de cette multiple tâche pouvaient s'accomplir en même temps. Si nos auteurs écourtent à l'occasion le nombre sacramentel des anciens, ils l'augmentent souvent aussi avec la même facilité. Car ils ont inventé le tableau, qui double et quelquefois triple la longueur d'un spectacle. — On comprend que la division par actes soit commune à tous les théâtres des peuples occidentaux, dont les littératures touchent, de près ou de loin, à la littérature romaine. Il est plus étonnant de rencontrer cette même disposition dramatique chez les peuples orientaux, en Perse, dans l'Inde et jusque dans la Chine, où elle est d'ailleurs indispensable à des spectacles qui durent quelquefois plusieurs jours.

Cf. Hédelin, abbé d'Aubignac : *la Pratique du théâtre* (Amsterdam, 3 vol. petit in-8); — Marmontel : *Éléments de littérature*; — Babault : *Annales dramatiques* (1809); — Ed. du Méril : *Histoire de la comédie ancienne* (1869, in-8), t. II, et *Appendice*.

**ACTES DES APOTRES** Ce pamphlet périodique, qui tient une place notable dans l'histoire de la presse révolutionnaire française, fut lancé pour la première fois par J.-G. Peltier, au mois de novembre 1789. Voués à la défense de la monarchie en danger et surtout à la satire des hommes et des institutions de la Révolution, les *Actes des Apôtres* parurent jusqu'au mois d'octobre 1791, époque où ils cessèrent, dit-on, sur le vœu formel du roi. Sans avoir toute la régularité d'un journal, ils étaient publiés à raison d'environ trois numéros par semaine. Ils ne furent pas servis d'abord par abonnement, mais ils devinrent, grâce à leur succès, l'objet d'une telle contrefaçon, que l'on dut ouvrir des listes de souscripteurs. C'est là le sens de cette question mise en épigraphe :

Quid domini facient, audent cum talia fures ?

*Réponse* : une souscription.

Le titre d'*Actes des Apôtres* a été l'objet d'explications contradictoires. Les rédacteurs entendaient-ils par « apôtres » les hommes de la Révolution dont ils tournaient les actes en ridicule, ou bien se désignaient-ils eux-mêmes ironiquement sous ce nom? Cette dernière supposition est vraisemblable; car ils s'appellent eux-mêmes les « apôtres de la liberté et de la démocratie royale ». Il faut convenir que leur apostolat n'a rien de bien sérieux, et qu'ils s'occupent moins de propagande que de petite guerre. Toutes les armes leur sont bonnes contre l'ennemi, surtout les armes légères. Ils admettent toutes les formes de la plaisanterie, l'épigramme, les vers badins, la chanson, le calembour et quelquefois les joyeusetés gauloises. On a remarqué que ces défenseurs de la monarchie et de l'Église s'inspirent beaucoup de la manière de Voltaire, l'auteur qu'ils citent le plus volontiers. Ils empruntnent même à ses ouvrages les plus risqués, aux *Contes*, à la *Pucelle*, un certain nombre de leurs épigraphes. Ils rient de tout, même des choses les plus sinistres, et cherchent à étouffer la Terreur naissante sous le ridicule. C'est ainsi qu'ils persiflent, en vers et en prose, l'innovation de la guillotine. Ils trouvent que « M. Guillotin tranche un peu dans le vif », et ils lui prêtent une arrière-pensée d'aristocratie, celle d'ennoblir le crime. Ils jugent la dénomination de Guillotine « douce et coulante », mais ils proposent aussi de donner à la machine le nom d'un des présidents de l'Assemblée, de M. Coupé ou de M. Tuault. L'honneur de la baptiser leur paraît bien convenir encore à M. Mirabeau : le nom de *Mirabelle* ferait la satisfaction de tous les bons Français. Puis la prose fait place aux vers d'un menuet :

Guillotin,
Médecin,
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice.
Qui sans corde ni poteau
Supprime de bourreau
L'office.

C'est en vain que l'on publie
Que c'est pure jalousie
D'un suppôt
Du tripot
D'Hippocrate,
Qui d'occire impunément,
Même exclusivement,
Se flatte.

On ne connaît pas tous les noms des collaborateurs des *Actes des Apôtres*. Ils portent eux-mêmes leur nombre à quarante-cinq, exagération qu'on ne prend pas au sérieux. On cite, à côté de Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau le Jeune, Suleau, Montlosier, Lauraguais, Langeron, Bergasse, Artaud, etc. La collection des *Actes des Apôtres* comprend 311 numéros, réunis en dix ou onze volumes in-8, dont chacun est appelé *version*, et

contient 30 numéros, une introduction et une planche gravée. La onzième et dernière version, volume resté incomplet, ne contient que 11 numéros, et des *Petits paquets*, formant comme les suppléments du recueil. Il en existe une édition contrefaite en vingt volumes in-12. Des *Morceaux choisis des Actes des Apôtres* étaient publiés à l'étranger avec des notes explicatives (Londres, 1790, in-12).

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

ACTES DES CONCILES. C'est la dénomination générale donnée aux recueils de décisions ou *canons* des conciles. La première collection de ce genre admise par l'Église latine est celle de Denys le Petit, *Collectio sive Codex canonum ecclesiasticorum*, qui a été publiée par Justel (Paris, 1628, in-8).

Les recueils connus sous le nom d'*Actes des Conciles* sont de trois espèces : 1° *Actes* comprenant tous les conciles, soit généraux, soit particuliers; 2° les *Actes* qui comprennent seulement les conciles d'une région particulière; 3° ceux qui ne contiennent que les conciles d'une province. Parmi les recueils de la première espèce, qui sont de beaucoup plus considérables et plus importants, on cite principalement : celui de Surius, *Concilia omnia, tum generalia, tum provincialia atque particularia* (Cologne, 1567. 4 vol. in-fol.), recueil dont le roi Philippe II récompensa l'auteur par un don de 500 florins, mais qui est plein d'inexactitudes et d'omissions; celui de Binius (Cologne, 1606, 4 vol. in-fol.), réimprimé avec des notes empruntées à Baronius, Bellarmin et Suarez (Paris, 1638, 10 vol. in-fol.); celui dit *du Louvre* (1644, 37 vol. in-fol.), recueil très-estimé; celui des PP. Labbe et Cossart, *Sacro-sancta concilia ad regiam editionem exacta* (Paris, 1671, 17 tomes en 18 vol. in-fol.), collection faite d'après celle du Louvre; celui de Baluze, *Conciliorum nova collectio* (Paris, 1683, 1 vol. in-fol.), recueil considérablement abrégé; celui du P. Hardouin, connu sous le nom de *Maxima Collectio* (Paris, Imprimerie royale, 1715, 12 vol. in-fol.). Ce dernier recueil, dont l'assemblée générale du clergé de France avait chargé le P. Hardouin, et qui embrasse les conciles tenus depuis l'an 34 jusqu'en 1714, est moins estimé que la collection des PP. Labbe et Cossart. On a reproché à l'éditeur d'avoir remplacé des pièces importantes par des pièces apocryphes; du reste, le P. Hardouin regardait comme chimériques tous les conciles tenus avant le concile de Trente. Il faut citer enfin la *Nova collectio* de Mansi (Venise, 1757, 31 vol. in-folio), auteur d'un *Supplément* aux anciennes collections (Lucques, 1748, 6 vol. in-folio).

Parmi les *Actes des Conciles* ne comprenant que les conciles d'une contrée, nous citerons, pour l'Espagne : *Collectio conciliorum Hispaniæ*, par Garcias Giron de Loyasa (Madrid, 1593, in-fol.), rééditée, avec des additions, par le cardinal d'Aguirre (1693-1694, 4 vol. in-fol.), et *Coleccion de canones y de todos los concilios de la iglesia española*, par Tajado y Ramiro (Madrid, 1849-1855, 5 vol. in-folio); pour la France : *Concilia antiqua Galliæ*, par le P. Sirmond (Paris, 1629, 3 vol. in-fol.), avec un supplément, par Pierre de La Lande (1666, in-fol.); pour l'Angleterre : *Concilia Magnæ Britanniæ*, par H. Spelman (Londres, 1707, 14 vol. in-fol.), recueil terminé seulement en 1736 par David Wilkins. Les *Actes des Conciles* d'une province n'ont pas assez d'importance pour que nous nous y arrêtions ici.

Cf. François Salmon : *Traité de l'étude des conciles et de leurs collections* (Paris, 1724, in-4; Leipzig 1829, in-4); J. Hermant : *Histoire des conciles* (Rouen, 1730, 4 vol. in-12); — J.-G. Schelhort : *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ* (Francfort, 1738, in-8).

ACTES DES MARTYRS. On donne ce nom à des recueils de documents relatifs aux souffrances et à la mort des martyrs de la primitive Église : interrogatoires écrits par les scribes païens en présence des proconsuls; narrations émanant des martyrs eux-mêmes; rapports des témoins chrétiens; monuments de la tradition. On comprend quelles sources d'erreur ont pu sortir de témoignages et de documents si lointains, dont l'authenticité est si souvent impossible à démontrer. Il est presque inutile de faire remarquer combien la foi naïve du moyen âge a pu y mêler de pieuses légendes, et avec quelle crédulité elles ont été admises, jusqu'au jour où la critique a porté ses investigations dans ce domaine qu'avait consacré la piété. Aussi n'y eut-il d'abord qu'un cri contre dom Ruinart, quand il publia les *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689, in-4), en écartant avec soin ce qu'une dévotion ignorante avait mêlé aux documents dignes d'être conservés. Malgré la modération et la prudence apportée dans son œuvre, il fut traité de rationaliste, de novateur dangereux, et tous les bénédictins se virent enveloppés dans la même accusation (voy. BÉNÉDICTINS).

ACTES DES SAINTS. Ce nom a été donné aux recueils de Vies des Saints. Le recueil commencé par l'hagiographe flamand J. Bolland, de la Société de Jésus, est encore plus particulièrement que tous les autres connu sous le titre d'*Acta sanctorum*. Le premier volume parut en 1643. L'œuvre se continua toujours en Flandre. Suspendue de 1774 à 1779 par l'abolition de la Compagnie de Jésus, puis en 1794 par suite de l'invasion française, elle comptait à cette dernière date 52 vol. in-fol. Elle a été reprise, dans ces dernières années, par les Jésuites de Belgique, sous la protection du gouvernement de ce pays.

Un premier plan des *Acta sanctorum* avait été tracé par le P. Rossweide, qui mourut en 1629. Bolland ne le suivit qu'en partie, et, d'accord avec le P. Henschen qui lui fut adjoint en 1635, il ajouta aux légendes des dissertations destinées à les éclaircir. Les continuateurs de ces religieux furent, suivant la liste donnée par les nouveaux Bollandistes (t. LIII de la collection) : Daniel Papebroch (1659-1714), F. Baert (1681-1719), Conrad Janning (1679-1723), J. Pien (1714-1749), G. Cuyper et J.-B. Du Sollier (1702-1740), P. Bosch (1721-1736), J. Stilting (1772-1778), J. Limpen (1741-1750), J. Van de Velde (1742-1747), C. Suyskhen (1747-1771), J. Périer (1747-1762), Urb. Sticker (1753-1771), J. Clé (1758-1760), C. de Bye (1762-1789), J. de Bue (1776-1794), J. Ghesquière (1765-1792), J.-B. Fonson et Hubens (1772-1778), dom Berthold (1787-1788), Siard van Dyck, C. van de Goor et M. Staltz (1793-1794). Tous ces biographes appartenaient à la Société de Jésus, sauf les trois derniers, qui étaient de l'ordre des Prémontrés, et dom Berthold, qui était bénédictin.

Parmi les autres *Actes des Saints*, on donne une place honorable aux *Acta sanctorum Belgii selecta*, par le P. Joseph Ghesquière (Bruxelles, 1783-1789, t. I-V, in-4; Tongerloo, 1794, t. VI, in-4). M. de Ram, recteur de l'université de Louvain, a été chargé, en 1834, par la commission royale d'histoire, de la continuation de cet ouvrage. On cite aussi l'ouvrage d'Alban Butler : *Lives of the Fathers, Martyrs and other principal Saints* (1745, 5 vol. in-4), réédité par M. de Ram (Louvain, 1828-1835, 22 vol. in-8.)

Cf. Dom Pitra : *Études sur la collection des Actes des Saints par les RR. PP. Bollandistes* (Paris, 1850, in-8). — Potthast : *Bibliotheca historica medii ævi* (Berlin 1862, in-8).

ACTES SACRAMENTELS. — Voyez AUTOS.

ACTEUR (du latin *agere*), nom général des artistes qui font profession de représenter des œuvres dramatiques. On a distingué trois classes d'acteurs

ceux qui parlent, ceux qui chantent, ceux qui interprètent la pensée par le geste. Longtemps chez nous les tragédiens et les acteurs comiques ont eu sur les autres acteurs une supériorité qui était alors celle des genres dramatiques. Le drame lyrique, en prenant, dès la fin du siècle passé, une importance nouvelle, a donné aux chanteurs un rang très-élevé. Quant aux mimes, ils n'ont jamais obtenu en France la large place qu'ils ont prise dans d'autres théâtres, dans la Rome impériale, par exemple, et dans l'Italie de la Renaissance.

I. *Les acteurs dans l'antiquité. Grèce.* — Chez les Grecs, les femmes ne montaient pas sur la scène. Les rôles féminins pouvaient aisément, du reste, être remplis par des hommes, grâce aux masques scéniques (voy. MASQUES). Comme la profession d'acteur y était considérée, les citoyens les plus honorables ne craignaient pas de venir aider, par leur présence dans les chœurs, à la représentation des pièces. Les poëtes étaient les principaux acteurs ou *protagonistes* dans leurs propres ouvrages, soit tragiques, soit comiques. Il en était du moins ainsi du temps d'Eschyle. Ce principal acteur paraissait en scène, le visage et la tête couverts d'un masque, et faisait son entrée par la plus grande des trois portes du fond. Le deuxième acteur ou *deutéragoniste* entrait sur la scène par la porte de droite. Son rôle se borna d'abord à fournir la réplique au premier acteur; il acquit plus d'importance lorsqu'un troisième acteur, le *tritagoniste,* fut introduit dans la tragédie. Le chœur (voy. ce mot), représentant des vieillards, des femmes, des esclaves, des soldats, des personnages de la Fable, etc., prenait place parfois dès le commencement de la pièce dans l'espace qui lui était réservé au *thymélé.*

Les acteurs de profession ne perdaient aucun de leurs droits de citoyens, et leurs services étaient utilisés, comme on le voit par l'exemple d'Aristodème, Satyrus et Néoptolème, qui furent envoyés en ambassade auprès du roi Philippe de Macédoine. Ils avaient une rémunération libérale; Polus qui fut, avec Théodore, l'un des plus grands acteurs de la Grèce antique, reçut, pour deux jours de représentations, un talent, c'est-à-dire plus de cinq mille francs de notre monnaie. Avec le temps, la considération des acteurs diminua. Atteints aussi par l'appauvrissement de la nation, ils durent se former en troupes, qui eurent leurs statuts et leurs priviléges, et ils se mirent aux gages des souverains de l'Asie et de l'Afrique. On connaît les noms de quelques-unes de ces associations : les *Dionysiaques,* la plus répandue de toutes; les *Attalistes,* protégés par les Attale, rois de Pergame; les *Basilistes,* particulièrement attachés à la cour des rois Lagides d'Égypte; les *Synagonistes,* établis à Téos; les *Artistes de Némée,* de *l'Isthme de Corinthe,* etc.

*Chez les Romains.* — A Rome, la profession d'acteur fut regardée comme servile. Un citoyen qui montait sur un théâtre était noté d'infamie. Un sénateur ne pouvait rendre visite à un acteur, ni un chevalier l'accompagner publiquement. Les artistes les plus distingués, ceux même qui étaient de condition libre, perdaient leurs droits de citoyens. « C'est de Rome, dit justement M. C. Martha, que sont venues aux peuples modernes les préventions qui ont si longtemps pesé sur les gens du théâtre. Avant d'être exclus de l'Église, ils avaient été chassés de la cité. Au temps de Plaute, ce n'étaient que des esclaves dont la condition était d'autant plus pénible qu'ils appartenaient non pas à l'entrepreneur du spectacle, mais à des propriétaires qui les louaient à la journée et en retiraient ainsi de beaux revenus. » Un maître avide ne les avait fait instruire que par spéculation, comme le montre bien la plaidoirie de Cicéron *pro Roscio,* qui a pour objet une contestation entre le propriétaire d'un esclave et l'acteur chargé de l'instruire. Cette situation avait des conséquences particulières. Parfois les spectateurs, séduits par le talent d'un comédien, demandaient à grands cris son affranchissement; plus souvent c'était un châtiment qui attendait l'acteur : derrière la scène, le *lorarius* était là, les verges prêtes ; une faute, un geste déplacé, ce qu'on appelait « un solécisme avec la main », attiraient au misérable histrion une correction rigoureuse. Il y a des exemples fameux de peines infligées à des acteurs : Auguste fit battre de verges sur le théâtre, à trois reprises et à des jours différents, Stéphanion, pour avoir su trop plaire à une matrone romaine. Dans l'*Amphytrion* de Plaute, l'acteur qui représente Mercure rappelle aux spectateurs que, tout fils de Jupiter qu'il est, il pourrait bien, en rentrant derrière le théâtre, recevoir les étrivières : « Jupiter même que vous allez voir, ajoute-t-il, craint, autant que pas un de vous, quelque désagrément pour ses épaules. » Pylade fut exilé pour avoir manqué de respect à un citoyen qui l'avait sifflé. La multitude qui remplissait les théâtres était exigeante et brutale, et les acteurs étaient tenus à la plus grande soumission envers elle et à toutes sortes de ménagements. Cette déférence se montrait particulièrement dans l'attitude et le langage de l'acteur chargé du prologue et qui en portait le nom (voy. PROLOGUE).

La jeunesse romaine s'était assuré le privilége de jouer les atellanes (voy. ce mot) à l'exclusion des histrions. La tragédie étant peu goûtée à Rome, c'étaient surtout des comédies et des farces que les acteurs représentaient. Une place était réservée aux mimes (voy. ce mot) au commencement et à la fin des pièces et pendant les intermèdes, et la présence des femmes sur la scène, comme *mimæ,* ajoutait à la licence du spectacle.

Malgré le mépris dans lequel étaient tenus les acteurs à Rome, et dont on a la mesure par les plaintes de Laberius, forcé par César de paraître sur un théâtre, quelques acteurs de talent comme Ambivius Turpio, Roscius et Æsopus, parvenaient à amasser des fortunes considérables. Ce dernier laissa en mourant à son fils vingt millions de sesterces, soit cinq millions et demi de notre monnaie. Æsopus jouit aussi de l'amitié de Cicéron. Le grand orateur se montrait sans doute reconnaissant de ce que cet acteur, par une adroite et touchante application à son exil d'un passage du *Télamon proscrit,* avait provoqué son rappel. Sous l'Empire, les pantomimes Pylade et Bathylle eurent, dans le genre le plus en faveur alors, des succès inouïs.

Les acteurs romains furent en butte, dès la fin du IIe siècle de notre ère, aux rigueurs de l'Église naissante. Le concile d'Arles, en l'an 315, déclara les comédiens excommuniés. Théodose Ier et Honorius, par leurs édits, achevèrent de ruiner la condition des acteurs en renchérissant sur les sévérités ecclésiastiques.

II. *Les acteurs dans les temps modernes. France.* — Les invasions des barbares, qui nivelèrent tout, firent aussi disparaître les comédiens. On les retrouve, sous le nom d'histrions, dans les cours féodales du moyen âge, en butte aux persécutions. Philippe-Auguste les chassa de ses États pour leurs mœurs dissolues et la licence de leurs jeux scéniques. C'était moins, il est vrai, des comédiens que des bateleurs. Les véritables acteurs reparaissent dans les représentations des mystères, faites sous la direction même du clergé par des confréries religieuses; la plus célèbre est celle des Confrères de la Passion (voy. ces mots), établis à Paris au XIIe siècle. D'autres compagnies laïques leur firent concurrence, surtout les Enfants sans Souci et les Clercs de la Basoche. A cette époque, les femmes ne se montraient pas sur la scène ; de jeunes hommes jouaient leurs rôles. C'est dans la *Galerie du Palais,* de P. Corneille, que parut pour la première fois sur notre théâtre, en 1634, une femme, Mlle Beau-

pré. Mais pendant longtemps encore, c'est un homme qui resta en possession du rôle de la nourrice, pour la plus grande joie du parterre.

L'intérêt des pièces, jusqu'au moment où Corneille et Molière s'emparèrent souverainement de la scène, n'était pas assez grand et les acteurs laissaient trop à désirer sous le rapport du talent pour que le public se crût interdit d'imposer au théâtre ses caprices tyranniques. Ainsi, celui des acteurs qui mouchait les chandelles était particulièrement le souffre-douleur des amateurs de spectacles. Quand, sa besogne accomplie, il reparaissait sur le théâtre (car il cumulait) pour dire quelques mots ou remettre une lettre, il était accueilli par un tonnerre d'applaudissements ironiques. Aussi Corneille déclare-t-il, dans une de ses *Préfaces*, qu'il n'écrira plus de rôles pour les moucheurs de chandelles.

Les acteurs parurent longtemps sur la scène dans des costumes à la composition desquels ni la science ni le goût n'avaient présidé. Leurs gestes étaient en harmonie avec leur diction bizarrement défectueuse, et leur marche ridiculement compassée. Molière forma le premier en France une troupe habile et qui joignit le sentiment de l'art au naturel. De son temps, les comédiens italiens, qui venaient jouer chez nous la comédie improvisée, y montraient un talent de la scène déjà remarquable et qui excita une émulation utile.

La condition des acteurs était alors aussi décriée que misérable; le *Roman comique* de Scarron en est le tableau, moins exagéré qu'on ne pense. La bienveillante familiarité de Louis XIV pour Molière contribua à relever la profession. D'autre part, l'importance littéraire des œuvres écrites pour le théâtre tira de l'ombre les interprètes d'ouvrages qui faisaient la gloire de la France. Cependant l'Église les repoussait de sa communion et leur refusait la sépulture. Un gentilhomme qui paraissait sur un théâtre dérogeait, à moins que ce ne fût, comme chanteur, à l'Académie royale de musique, dont les artistes étaient aussi exemptés de l'excommunication. Plusieurs acteurs ne s'en firent pas moins, dès cette époque, un rang distingué, comme Baron, Dufresne, Montfleury, Poisson, la Champmeslé.

Au XVIIIe siècle, les acteurs luttent avec plus de succès contre le préjugé. La haute société, autant à cause de la légèreté de ses mœurs que de l'indépendance de son esprit, les accueille avec faveur dans ses salons et les admet surtout à ses plaisirs. Les gens du monde demandent aux artistes de théâtre des leçons et jouent la comédie avec eux, sans oublier les distances sociales qui les séparent. Une grande réputation s'attache alors aux noms de Lekain, de Larive, de Molé, de Préville, de Fleury, de Mlles Adrienne Lecouvreur, Clairon, Gaussin, Dugazon, Contat, etc. La Révolution suspend un instant ce qui reste d'inégalité entre les comédiens et les autres citoyens. Plusieurs acteurs se jettent dans la tourmente politique et arrivent à des fonctions élevées. Mais bientôt la puissance des préjugés reparait; l'Église persiste à mettre les théâtres et les acteurs en interdit, et le pouvoir civil s'associe aux répugnances de l'opinion publique en refusant aux plus célèbres artistes dramatiques la croix de la Légion d'honneur, accordée à tant de vaudevillistes. La question de la décoration a perpétué jusqu'à nos jours la discussion entre les adversaires et les partisans d'une réprobation séculaire. Les acteurs n'ont été décorés, sous le prétexte de services étrangers à la scène, qu'après s'être retirés du théâtre. Parmi les noms les plus célèbres depuis la Révolution, nous rappellerons, un peu au hasard, Talma, Monvel, Brunet, Geffroy, Provost, Samson, Regnier, Delaunay, Frédéric Lemaître, Bouffé, Arnal, Odry, Potier, etc., puis Mlles Mars, Duchesnois, Raucourt, Georges, Dorval, Rachel, Favart, Brohan, etc.

*Étranger.* — Sur les théâtres étrangers, les acteurs se sont affranchis plus vite des préjugés religieux ou civils. En Angleterre, où le mépris contre eux fut d'abord poussé plus loin que partout ailleurs, ils furent l'objet d'un revirement d'opinion si prompt et si complet que les dépouilles mortelles de Shakespeare, de Garrick et de plusieurs autres furent déposées dans la sépulture royale de Westminster: ce qui fait dire à Voltaire, dans une lettre à Mlle Clairon: « Il est vrai que la belle Oldfield, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que Mlle Lecouvreur, la première actrice de France, en son temps, fut portée dans un fiacre au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée, qu'elle y fut enterrée par un crocheteur et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte Shakespeare; nous n'avons pas encore parmi nous la fête de Molière. » En Allemagne, de nombreux mariages, morganatiques ou non, contractés par des princes avec des comédiennes, attestent, comme en Angleterre, une hostilité moins tenace de l'opinion publique contre la profession dramatique. Dans tous les pays, du reste, même là où la considération leur est refusée, les comédiens de talent sont arrivés par la vogue à la fortune, mais sans rivaliser, sous ce rapport, avec les chanteurs et les chanteuses, dont les appointements, de nos jours, surpassent ceux d'un ministre.

Parmi les noms d'acteurs étrangers les plus renommés, nous citerons ici, pour l'Angleterre: après Shakespeare et Garrick, Charles Macklin, Kemble, Kean, Mmes Oldfield, Siddons, Smithson; pour l'Italie: Ruzzante, Fiurelli dit Scaramouche, les deux Biancolelli, Thomassin, Sacchi, Ch. Gozzi, Carlin, Mlle Theodora Ricci, et de nos jours Mme Ad. Ristori; pour l'Allemagne: l'auteur comédien Iffland, Brandes, Schuch, Mme Brandes; pour l'Espagne: le célèbre tragédien Maiquez, élève de Talma; pour la Russie: le poëte comédien Wolkoff, le fondateur du théâtre russe. Comme on le voit par plusieurs des noms précédents, un certain nombre d'acteurs ont occupé une belle place comme écrivains dans les littératures dramatiques de l'Europe moderne.

III. *Troupes dramatiques. Organisation. Emplois.* — Une troupe d'acteurs, montée pour jouer la comédie, la tragédie et le drame, comprend un personnel nombreux. La Comédie-Française, par exemple, devenue institution de l'État, compte, comme sociétaires ou comme pensionnaires, environ cinquante membres en activité, sans parler des sociétaires en retraite. Mais une exploitation dramatique ordinaire ne se permet pas un pareil luxe. Toutefois, dans une troupe un peu complète, chaque acteur a son emploi déterminé, celui d'amoureux, de père noble, de raisonneur, de grime, de valet, et pour les femmes, d'ingénue, de coquette, de mère, de duègne, de soubrette, etc. (voy. ces divers mots). Plusieurs des emplois de théâtre ont reçu les noms des artistes qui s'y sont distingués, tels que les Dugazon. On a longtemps désigné sous le terme général de *comiques*, les acteurs spécialement chargés d'exciter le rire, et on les a divisés, suivant le genre, en comiques de comédie et comiques de vaudeville, ou, suivant leur rang dans la troupe, en premiers, seconds et troisièmes comiques. Car il y a souvent plusieurs acteurs pour le même rôle; de là la distinction de premiers sujets ou *chefs d'emploi* et de *doublures*. Les uns sont, pour ainsi dire, les titulaires de leur emploi dans le répertoire courant et créent les rôles de leur ressort dans les pièces nouvelles; les autres apprennent les mêmes rôles, sans être certains de les jouer, et se tiennent prêts à remplacer au besoin leur chef de file. Dans

certaines troupes, il y a même des *triples* chargés de doubler les doublures. Des acteurs plus infimes encore sont les utilités : ils ne paraissent sur la scène que pour débiter des bouts de rôle, ou seulement quelques mots, en présentant une lettre ou en annonçant un personnage. Souvent ces modestes artistes remplissent en même temps, comme l'ancien moucheur de chandelles, quelque fonction d'administration ou de ménage domestique.

La vie des comédiens, objet d'une grande curiosité de la part du public, a été souvent mise en scène par les écrivains, soit dans des ouvrages dramatiques, soit dans le roman. Au théâtre, on peut citer : de Shakespeare, *Hamlet*, et de Molière, *l'Impromptu de Versailles;* puis une double *Comédie des comédiens*, l'une de Gougenot, l'autre de Scudéry; et plus récemment : *les Comédiens*, de Casimir Delavigne; *Marion Delorme*, de Victor Hugo; *le Bénéficiaire*, de Théaulon et d'Étienne; *le Père de la débutante*, de Bayard et Théaulon; *les Saltimbanques*, de Dumersan et Varin, etc. Comme romans spécialement consacrés au théâtre, il faut mettre à part deux œuvres d'un caractère aussi différent que leur époque : le *Roman comique*, de Scarron, et le *Wilhem Meister*, de Gœthe. On trouvera également de curieux tableaux de la vie des comédiens dans *Gil Blas*, de Le Sage. Le théâtre et ses artistes ont été aussi complaisamment dépeints par Balzac, dans *le Grand homme de province à Paris;* par Eugène Sue, dans *Martin, l'enfant trouvé;* par Alex. Dumas, dans les *Tribulations d'un comédien;* par George Sand, dans une dizaine d'ouvrages, surtout dans *Consuelo;* enfin par une foule d'écrivains empressés de tirer des effets de description ou d'émotion d'une vie pleine de contrastes (voy. THÉATRES).

*Cf.* Outre les ouvrages cités au paragraphe précédent, Bossuet : *Maximes et réflexions sur la comédie;* — le prince de Conti : *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église* (1669); — Diderot : *Paradoxe sur les comédiens* (édition spéciale, 1864, in-32); — J.-J. Rousseau : *Lettre à D'Alembert*, et D'Alembert : *Lettre à M. Rousseau;* — Fagon : *Observations sur les condamnations prononcées contre les comédiens* (1751, in-12); — Deschanel : *la Vie des comédiens* (1860, in-18); — les *Mémoires* écrits par divers comédiens, tels que Gozzi, mademoiselle Clairon, Fleury, Lekain, Talma, etc.

**ACTION.** Ce mot désigne, dans certains ouvrages littéraires, le fait ou la suite de faits racontés ou mis en scène par l'auteur. Il y a des genres de composition où l'action est la partie essentielle et, pour ainsi dire, le sujet même. Tels sont tous les poëmes narratifs, depuis l'épopée jusqu'à la fable, et les poëmes dramatiques, depuis la tragédie jusqu'au libretto d'opéra. En prose, l'action tient également la première place dans l'histoire et dans le roman. Elle a le même rang dans certains genres d'éloquence, comme l'éloquence judiciaire. L'action disparaît ou n'a qu'un rôle accessoire dans l'élégie, l'ode, la poésie didactique, ainsi que dans les écrits de controverse ou les discours du genre démonstratif. On trouvera dans les articles consacrés aux divers genres littéraires la part qui revient à l'action en chacun d'eux et les règles auxquelles elle doit être soumise.

**ACTION, ACTION ORATOIRE.** Ces mots désignent l'ensemble des moyens extérieurs et personnels par lesquels un auteur ou son interprète font valoir un ouvrage littéraire auprès du public auquel il est adressé. On l'appelle plus particulièrement action oratoire, parce qu'elle a été surtout considérée par la rhétorique dans son application à l'éloquence; mais elle s'applique également à l'art dramatique, et, si différents que puissent être les genres que représentent l'orateur et l'acteur, le succès complet de l'un et de l'autre auprès de son auditoire est soumis, en grande partie, aux mêmes conditions.

Il est superflu de démontrer l'importance de l'action oratoire. Les anciens paraissent l'avoir mieux sentie que nous, et Démosthène qui en faisait, comme on sait, la première, la seconde et la troisième partie de l'éloquence, était arrivé, à force d'expérience et d'études, à en tirer les plus puissants effets. Ce n'était rien que de le lire : il fallait, comme dit Eschine, « avoir entendu le monstre ». Cicéron ne s'exerça pas moins à l'action, et orateur déjà distingué, il prenait encore des leçons des acteurs les plus célèbres de son temps. Roscius, l'un de ses maîtres, pour démontrer les ressources de son art, traduisait, devant un auditoire, par la seule mimique, des harangues entières de son éloquent élève. L'action est, a-t-on dit, l'éloquence du corps, cet intermédiaire nécessaire des âmes, et l'interprète naturel et puissant de tous nos sentiments, de toutes nos pensées.

Les anciens distinguaient trois parties dans l'action : la mémoire, le débit et le geste.

La mémoire est moins une partie de l'action que sa condition première et l'auxiliaire indispensable de tous ses effets. Soit que l'orateur ait écrit d'avance son discours et l'ait appris par cœur, comme un acteur son rôle, soit qu'il improvise, c'est-à-dire qu'il parle d'abondance sur un sujet après une préparation générale, expliquant lui-même ses idées, ou combattant, dans une réplique, celles de son adversaire; dans l'un et l'autre cas, la mémoire a la plus grande importance. Il faut que, dans le premier, il possède son texte, et, dans le second, qu'il voie pleinement son sujet dans son ensemble et ses parties, pour pouvoir s'abandonner avec une certaine liberté d'esprit aux mouvements propres de l'action, et donner aux effets de style ou de passion les plus calculés une apparence de spontanéité et d'inspiration. De là ce mot si connu de Massillon : « Mon meilleur discours est celui que je sais le mieux; » de là aussi le fait du progrès constant d'un acteur soucieux de son art, dans les rôles qu'il joue le plus souvent.

Le débit, qu'on appelle aussi prononciation, ou mieux encore déclamation, est la partie de l'action la plus intimement liée à la pensée, au sentiment, à tous les effets de détail d'une œuvre oratoire ou littéraire : nous en traitons séparément (voy. DÉCLAMATION).

Le geste comprend non-seulement les mouvements des membres, mais toute l'attitude du corps, les traits du visage et le jeu de la physionomie. Il est très-difficile de donner des règles positives sur chacun de ces points. Les anciens, qui aimaient à tout réduire en théorie, avaient poussé celle du geste aux plus minutieux détails. Quintilien analyse les effets oratoires résultant des mouvements des membres et de leurs diverses parties, des bras, des mains, de chacun des doigts. Pour les modernes, tout se ramène à une règle générale, celle de l'harmonie, de la convenance entre les sentiments exprimés et l'attitude, la physionomie, le geste; et, lorsque nos meilleurs maîtres, comme Fénelon, entrent dans quelques détails, ils nous signalent plutôt ce qu'il faut éviter que ce qu'il faut faire. Il semble que l'action nous inspire plus de peur que de confiance. Nous aimons la sobriété du geste, même au théâtre. Quant à l'orateur de la chaire, on lui enseigne à se défier de ses excès, plutôt qu'à utiliser sa puissance. On cite du poëte Louis Sanlecque, sur la gesticulation des orateurs de la chaire, des vers assez plaisants et qui s'appliquent tout aussi bien au barreau ou au théâtre :

Surtout n'imitez pas cet homme ridicule,
Dont le bras nonchalant fait toujours le pendule.
Au travers de vos doigts ne vous faites point voir,
Et ne nous prêchez pas comme on parle au parloir.
Chez les nouveaux acteurs, c'est un geste à la mode
Que de nager au bout de chaque période.
Chez d'autres apprentis, l'on passe pour galant,
Lorsqu'on écrit en l'air et qu'on peint en parlant.

L'un semble d'une main encenser l'assemblée;
L'autre à ses doigts crochus paraît avoir l'onglée.
Celui-ci prend plaisir à montrer ses bras nus;
Celui-là fait semblant de compter ses écus.
Ici, ce bras manchot jamais ne se déploie;
Là, ces doigts écartés font une patte d'oie.
Souvent, charmé du sens dont mes discours sont pleins,
Je m'applaudis moi-même et fais claquer mes mains.
Souvent je ne veux point que ma phrase finisse,
A moins que pour signal je ne frappe ma cuisse.
Tantôt, quand mon esprit n'imagine plus rien,
J'enfonce mon bonnet qui tenait déjà bien.
Quelquefois, en poussant une voix de tonnerre,
Je fais le timballier sur le bord de ma chaire.

Il suffit de signaler de tels défauts pour enseigner à les éviter. Quant aux qualités de l'action propres à donner à la pensée et au sentiment tout son relief, l'expérience, guidée par le goût, peut seule les faire acquérir.

Cf. Cicéron : *De Oratore*, livre III, et autres dialogues, *passim*; — Quintilien : *De institutione oratoria*, liv. X et XI; — Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence*; — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, chap. LXXVII et LXXVIII; — Cailhava : *De l'art de la comédie* (2e édit., 1786, 2 vol. in-8); — J. Engel : *Ideen zu einer mimik* (Berlin, 1783); — Mme Talma : *Études sur l'art théâtral* (Paris, 1826, in-8).

**ACUNA** (Fernando DE), poëte espagnol, né à Madrid vers 1510, mort à Grenade en 1580. Il fit, sous Charles-Quint, les guerres d'Allemagne. Il a composé un certain nombre d'églogues et d'élégies, où l'on trouve plus de sentiment que d'harmonie, et qui furent très-goûtées de son vivant. On cite particulièrement la *Lutte d'Ajax et d'Ulysse*, imitée d'Homère (Grenade, 1591; Madrid, 1804, in-8). Il a traduit les *Héroïdes* d'Ovide, les quatre premiers livres de l'*Orlando enamorado* de Boyardo, le *Chevalier délibéré*, poëme d'Olivier de la Marche; cette dernière traduction, mise en vers par Acuna sur une traduction en prose de l'empereur Charles-Quint, eut de très-nombreuses éditions.

Cf. Antonio : *Biblioteca hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish literature*.

**ACUSILAUS D'ARGOS**, Ἀκουσίλαος, logographe grec de la dernière moitié du VIe siècle avant J.-C. Il écrivit, selon Suidas, des généalogies d'anciennes familles d'après des tables de bronze que son père avait découvertes en faisant des fouilles dans sa maison. Quelques-unes paraissent n'avoir été qu'une traduction en prose des vers d'Hésiode. Comme la plupart des anciens logographes, il se servit du dialecte ionien. Les fragments de ses généalogies ont été publiés par Sturz (Gera, 1787, in-8), puis dans le *Museum criticum* (Cambridge, 1826), et par Ch. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la Bibliothèque Didot, t. I.

Cf. Vossius : *De historicis græcis*; — Ch. Müller : ouvrage cité.

**ADAGES**, ADAGIORUM CHILIADES.—Voyez ÉRASME.

**ADALBERON**, surnommé *Ascelin*, poëte latin moderne, né vers 950 en Lorraine, mort le 19 juillet 1030. Évêque de Laon (977), il livra cette ville à Hugues Capet. Il était élève de Gerbet, et acquit une grande réputation de science. On a de lui un poëme satirique contre les ennemis du roi, en vers hexamètres, souvent obscurs; imprimé en 1663 (Paris, in-8), il a été inséré dans le *Recueil des historiens de France*, t. X.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**ADALBERT** (saint), évêque de Prague, né vers 940, mort en 997. Il prêcha le christianisme en Hongrie, en Pologne et en Prusse, où il subit le martyr. On lui attribue le chant national polonais *Bogarodzika* (voy. ce mot).

**ADALHARD**, cousin de Charlemagne et abbé de Corbie, né vers 753, mort en 826. L'un des plus savants hommes de son temps, il fut membre de l'École du palais. On imprima, de ses écrits, les *Statuta Corbeiensis ecclesiæ*, dans le *Spicilegium*. On n'a de son principal ouvrage, *Libellus de ordine Palatii*, que des extraits qui nous ont été conservés par Hincmar.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**ADAM** (LE MYSTÈRE D'). La légende d'Adam, la création, la vie heureuse et la chute du premier homme ont inspiré plusieurs poëtes du moyen âge. La plus ancienne composition dramatique qui ait pris la légende biblique pour sujet est un drame anglo-normand rimé, du XIIe siècle, intitulé *Adam*, et d'un auteur inconnu, publié, pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche (Paris, 1854, in-8o). Cette œuvre, antérieure aux pièces de Jean Bodel, d'Adam de la Halle et de Rutebeuf, a un grand intérêt pour l'histoire du théâtre en France, quelque minime que soit sa valeur littéraire.

La première partie du drame est consacrée à l'exposé de la vie d'Adam et d'Ève, jusqu'aux tentations de *diabolus*, suivies de leur expulsion du paradis terrestre. La deuxième, c'est l'histoire de Caïn et d'Abel, divisée en deux épisodes : le sacrifice et le meurtre. Dans une troisième partie, les *prophètes* de l'Ancien Testament viennent annoncer l'avénement du Sauveur et la rédemption du genre humain. Abraham, Moïse, Aaron, David, Salomon, Balaam, Daniel, Habacuc, Jérémie, Isaïe, enfin Nabuchodonosor, apparaissent tour à tour, et chacun d'eux, après sa récitation, est saisi et entraîné par des diables. Le drame se termine par un *dict moral*, épilogue non dialogué, ayant pour sujet les quinze signes du jugement dernier et la description de la fin du monde.

Des instructions scéniques expliquent la marche de l'action, le jeu des acteurs, les décors nécessaires, etc. Elles sont rédigées dans la latinité barbare et irrégulière du temps, comme un spécimen de la langue latine à son déclin, à côté de la langue française à son origine. Quant au style du drame, il est assez intelligible. Le diable complimente Ève en ces termes :

Tu es fieblette e tendre chose
E es plus fresche que n'est rose;
Tu es plus blanche que cristal,
Que nief qui chiet sor glace en val.

Quand Ève a goûté au fruit défendu, il lui semble, comme à l'Ève de Milton, que ses yeux, troubles auparavant, sont plus ouverts, son cœur plus ample; elle s'élève à la divinité :

Or sunt mes oil tant cler véant!
Jo semble Deu le tuit puissant;
Quanque fust, quanque doit estre
Sai-jo trestut bien, en sui maistre.
Manjue, Adam, ne faz demore,
Tu le prendras en mult bon ore.

Le sujet traité dans le drame anglo-normand découvert par V. Luzarche s'est souvent, au moyen âge, identifié avec les mystères de la Passion, dont il a formé le prologue nécessaire, ainsi qu'on peut en juger d'après les compositions dramatiques contenues dans le deuxième volume des *Mystères inédits*, publiés par M. Jubinal, d'après un manuscrit de Troyes, signalé par M. Vallet de Viriville dans le *Bulletin de l'École des Chartes*, de mai-juin 1854, et d'après l'œuvre scénique d'Arnoul Gresban, datée de 1469. On a encore, du XVIe siècle, le *Mistère du Viel Testament* (petit in-fol. imp. à Paris, en caractères gothiques, sans date) d'environ soixante-deux mille vers, et *De creatione Ade et formatione Evae a costa ejus; et quomodo decepti fuerunt a serpente* (petit in-4o sans lieu ni date). La Bibliothèque nationale possède en manuscrit diverses compositions se rapportant aux drames bibliques sur Adam (no 6769, fonds français, et no 7864, même fonds).

Cf. Louis Moland : *Origines littéraires de la France* (Paris, 1863, in-8).

**ADAM DE BRÊME**, chroniqueur et géographe allemand du XIe siècle. Chanoine et directeur de l'école de la ville de Brême, il prêcha l'évangile dans les régions du nord. Il écrivit en latin une *Histoire des églises de Hambourg et de Brême*, de l'année 788 à 1076, en 4 livres (Copenhague, 1579; Leyde, 1595, in-4° ; Helmstaedt, 1670, in-4), ouvrage précieux par les renseignements et écrit avec clarté, mais avec diffusion. On lui doit encore *De situ Daniæ et reliquarum quæ trans Daniam sunt regionum natura* (Stockholm, 1615, in-8; Leyde, 1629).

Cf. Jacob Asmussen : *Commentatio de fontibus Adami Bremensis* (1834, in-4) ; — Pertz : *Monumenta Germaniæ*, tome IX.

**ADAM**, sermonnaire français de la fin du XIIe siècle Abbé de Perseigne au diocèse du Mans, il prêcha en France la quatrième croisade. On a imprimé, de ses nombreux sermons, le *Mariale, sive de B. Mariæ laudibus sermones et fragmenta* (Rome, 1662, in-8). Nous avons encore de lui, dans les *Miscellanea* de Baluze, 28 lettres utiles pour l'étude du XIIe siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

**ADAM DE LA HALLE**, trouvère, né à Arras, mort à Naples vers 1286. Il était fils d'un bourgeois et se préparait à embrasser l'état ecclésiastique lorsqu il s'éprit d'amour pour une jeune fille qu'il épousa. En 1282, il partit pour la Sicile avec le comte d'Artois, Robert II, et composa pour les divertissements de la cour de Naples, où il fut en grande faveur, des comédies ou jeux et des chansons. Il en faisait lui-même la musique. On lui donnait, de son temps, le surnom d'Adam le Bossu, qu'à son avis du moins il ne méritait pas :

On m'apele bochu, mais je ne le suis mie.

Il a écrit dans le dialecte picard. Ses chansons offrent de la grâce et du sentiment; mais ses véritables titres à notre attention sont le *Jeu de la feuillée* ou *feuillie*, et le *Jeu du berger et de la bergère* ou *de Robin et Marion*, qui font époque dans notre histoire dramatique, parce qu'ils sont les premiers exemples, en France, du théâtre profane, au milieu des mystères et des miracles. Le *Jeu de la feuillée* est une sorte d'autobiographie dramatique, encadrant les chagrins domestiques de l'auteur dans la chronique scandaleuse artésienne. Le second Jeu est une pastorale, mettant aux prises, suivant la tradition, l'amour d'un chevalier et celui d'un berger pour une bergère, qui donne la préférence à son compagnon champêtre. Ces deux comédies ont été imprimées dans les *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français* (1822-29, in-8, t. I et II) et par Monmerqué et F. Michel, dans le *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839).

On a encore imprimé d'Adam de la Halle *li Congié d'Arras*, dans l'édition des *Fabliaux* de Méon (Paris, 1808), et *Du roi de Sézile*, poëme, dans le t. VII des *Chroniques nationales françaises* (Paris, 1828). M. Arthur Dinaux a donné, dans ses *Trouvères cambraisiens* (Paris, 1807, in-8), de nombreux extraits des poésies inédites d'Adam de la Halle ; les autres sont à la Bibliothèque nationale, dans le fonds La Vallière, n° 81.

Cf. Claude Fauchet : *De l'origine de la langue et poésie française ;* — Legrand d'Aussy : *Notices et extraits des manuscrits ;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XX ; — Arthur Dinaux : ouvrage cité.

**ADAM** (Jean), prédicateur français, né en 1608, à Limoges, mort le 12 mai 1684. Il entra chez les Jésuites et devint supérieur de leur maison à Bordeaux. En 1656, il prêcha le carême à Paris. Les écarts de sa verve allaient parfois jusqu'au burlesque. Il a laissé : *le Triomphe de l'Eucharistie contre le ministre Claude* (Sedan, 1671, in-8); *Sermons pour un Avent* (Bordeaux, 1685, in-8) ; etc.

Cf. *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus.*

**ADAM** (Jacques), littérateur français, né en 1663 à Vendôme, mort le 12 novembre 1735. Sa connaissance des langues anciennes et modernes le faisait nommer par ses amis le « dictionnaire vivant ». L'abbé Fleury, sur la recommandation de Rollin, le choisit pour l'aider dans ses travaux historiques; le prince de Conti le nomma secrétaire de ses commandements, et il devint membre de l'Académie française en 1723. Il eut part à la traduction de l'*Histoire universelle* de de Thou et traduisit les *Mémoires* de Montecuculli (Amsterdam, 1734, in-12). Sa traduction d'*Athénée*, restée manuscrite, a servi à Lefebvre de Villebrune.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*, t. IV.

**ADAM** (Nicolas), littérateur français, né en 1716 à Paris, où il est mort en 1792. Protégé du duc de Choiseul, il fut professeur d'éloquence au collége de Lisieux, puis chargé d'affaires près la République de Venise. Son principal ouvrage, *la Vraie manière d'apprendre une langue quelconque, vivante ou morte, par le moyen de la langue française* (1787, 5 vol. in-8, souvent réimpr.), contient la grammaire de cinq langues. On a de lui d'autres ouvrages élémentaires et des traductions.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

**ADAM** (Alexandre), archéologue écossais, né en 1741, mort en 1809. Directeur de l'École d'Édimbourg, il a écrit, outre de bons ouvrages d'enseignement, un *Abrégé des antiquités romaines* (1791), très-souvent réimprimé, traduit en diverses langues, notamment en français, par de Laubépin (Paris, 1818, 2 vol. in-8).

Cf. Al. Henderson : *Account of the life of A. Adam* (Édimbourg, 1810, in-8) ; — *Encyclopedia britannica.*

**ADAM** (Adolphe-Charles), compositeur français, né le 24 juillet 1803 à Paris, mort le 3 mai 1856. Chargé, depuis 1849, de la critique musicale dans le *Constitutionnel* et *l'Assemblée nationale*, ses articles, faciles, spirituels et savants, ont été réunis sous le titre de *Souvenirs d'un musicien* (Paris, 1851, 2 vol. in-12).

**ADAM** (maître). — Voyez BILLAUT (Adam).

**ADAM**, tragédie d'Audieini (voy. ce nom).

**ADAM ET ÈVE**, poëme héroï-comique allemand de Baggesen.

**ADAMI** (Annibal), écrivain italien, né à Fermo en 1626, mort en 1701. Il entra chez les Jésuites et fut professeur de rhétorique au collége de Rome. Il se signala, dans le panégyrique et l'oraison funèbre, par la flatterie et l'emphase. Il a donné une liste biographique des cardinaux sortis du séminaire de Rome, sous le titre pompeux de *Pallas purpurata* (Rome, 1659, in-fol.), et l'éloge hyperbolique de quelques capitaines de son siècle, sous celui de *la Spada d'Orione* (Rome, 1680, in-4°).

**ADAMI** (Leonardo), philologue et littérateur italien, né à Bolsena en Toscane en 1691, mort à Rome en 1719. Il fut bibliothécaire du cardinal Imperiali, auquel il légua un certain nombre de manuscrits importants. Il n'a paru de lui qu'un volume et demi d'une *Histoire complète de l'Arcadie* (Rome, 1716) sous le nom de Philoclès Æpeus, qu'il portait dans l'Académie des Arcades.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ADAMI** (Antonio-Filippo), littérateur italien, né à Florence en 1722, mort en 1761. Consacrant aux lettres les loisirs que lui laissait l'état militaire, il fut membre de plusieurs académies. On a de lui un livre de philosophie : *Dimostrazione dell'esistenza di Dio* (Livourne, 1753, in-8°); des *Poésies* (Florence, 1755, in-8°), contenant une *Dissertation*

*sur l'art dramatique;* des *Ode panegiriche a Cesare* (ibid, 1755, in-fol.); une traduction partielle, très-soignée, de l'*Essai sur l'homme* de Pope (Arezzo, 1756, in-8°); enfin, la traduction en vers toscans des plus beaux morceaux de la Bible : *I Cantici biblici ed altri salmi della sacra scrittura, con i treni di Geremia* (Florence, 1748, in-4°).

**ADAMS** (John), publiciste américain, le second président des États-Unis, né en 1735, mort en 1826. Homme d'État, aussi remarquable par la fermeté de sa conduite que par la modération de ses idées; il soutint la cause de l'indépendance, puis celle de l'ordre légal, par des écrits dont le principal est sa *Défense de la constitution des États-Unis* (Londres, 1787-88-89, 3 vol. in-8); mais son véritable titre littéraire, c'est son *Journal* et sa *Correspondance*, publiés dans le recueil de ses *Œuvres* (Adams' Works).

**ADAMS** (John QUINCY), littérateur américain, fils du précédent, et lui-même sixième président de la République, né en 1767, mort en 1848. Héritier des talents politiques de son père, il fut de plus, ce que n'avait été aucun des fondateurs de l'indépendance, un littérateur. On a de lui : *Lettres sur la Silésie, écrites pendant une excursion dans ce pays,* en 1800-1801 (Letters on Silesia, written during, etc.; Londres, 1804, in-8), remplies de détails intéressants pour ses compatriotes sur les manufactures, les écoles; *Leçons d'éloquence professées à l'université d'Haward* (Lectures on rhetoric and oratory delivered, etc.; Cambridge, 1810); *Dermot mag Morrog, ou la Conquête de l'Irlande*, poëme historique en quatre chants (Dermot mac Morrog, or the Conquest of Ireland; Boston, 1832, in-8); *Poëmes de religion et de société* (Poems of religion and society; New-York, 1848, in-8); *Lettres à son fils sur la Bible et ses enseignements* (The Bible and his teachings; Auburn, 1850), auxquels il faut ajouter ses oraisons funèbres de Monroe et Madison, publiées sous le titre de *Vies d'hommes d'État célèbres* (Lives of celebrated statesmen, 1846).

Cf. *Cyclopædia of american literature.*; — W.-H. Seward : *The life and public services of J.-B. Adams* (in-12).

**ADANSON** (Michel), naturaliste français, né le 7 avril 1727 à Aix en Provence, mort le 3 août 1806 à Paris. Esprit étendu, mais systématique et bizarre, il présenta à l'Académie des sciences le plan d'une méthode universelle de classification, qui devait embrasser les astres comme les végétaux et les animaux. Ses collègues reculèrent devant l'exécution de ce plan gigantesque, qui demandait plusieurs centaines de volumes pour un résultat fort contestable; il s'opiniâtra à faire son œuvre seul et y usa sa vie. Il ne montra pas moins de singularité dans son orthographe, dont voici un exemple : « Le premier qui, de mémoire d'*home*, ait parlé de *botanike* est *Orfée*, ensuite Salomon, *Esiode, Omère, Putagore, Ippokrate*. Aristote, le prince des *filosofes*, dans ses *ouvrajes*, cite en plusieurs endroits deux de ses livres sur les plantes; mais il ne nous en reste que *kelkes* morceaux... » On a d'Adanson, outre ses *Mémoires* à l'Académie : *Histoire naturelle du Sénégal* (Paris, 1757, in-4); *Familles des Plantes* (Paris, 1763, in-8, 1764, 2 vol. in-8).

Cf. Cuvier : *Éloge d'Adanson*; — F. Hoefer, dans la *Biographie générale*.

**ADDISON** (Joseph), célèbre littérateur anglais, né à Milston, dans le Wiltshire, le 1er mai 1672, mort à Holland-House le 17 juin 1719. Il était fils du révérend Lancelot Addison, écrivain de savoir et théologien estimé. Son éducation s'acheva à Oxford, au collége de la Madelène, où il passa dix ans (1689-1699), étudiant surtout les poëtes latins, qu'il imitait élégamment. Ses vers latins sur les marionnettes, *Machinæ gesticulantes*, sur le baromètre, sur la Bataille des grues et des pygmées, *Gerano-Pygmæomachia*, se lisent encore avec agrément. Plusieurs de ces écrits ont été insérés dans les *Musarum anglicarum analecta* (1697). On ne peut faire autant d'éloge de ses premiers vers anglais; mais ils eurent le mérite de contribuer à sa fortune. Son poëme au roi Guillaume attira l'attention des deux principaux ministres, Somers et Halifax, qui ne voulurent pas que l'Église absorbât un si beau talent et le réclamèrent pour la politique. Ils l'envoyèrent, avec une pension de 300 livres (7500 fr.), sur le continent, pour qu'il s'y perfectionnât dans le français et observât les affaires publiques (1699).

En France, Addison put voir Boileau, dont les livres et la conversation eurent une grande influence sur ses jugements littéraires. L'Italie lui fournit des réminiscences classiques et des idées politiques; il consigna les unes et les autres dans des lettres adressées à lord Halifax, « Letters from Italy, 1701 », qui, en ce moment, n'était plus ministre. Le parti whig, renversé du pouvoir par la Chambre, reçut un nouveau coup de la mort du roi Guillaume. La pension d'Addison fut supprimée; il revint en Angleterre en 1703, riche d'observations recueillies dans ses voyages, assez pauvre du reste. Les tories n'avaient pas assez d'hommes de talent pour être dispensés d'en chercher dans le parti contraire. Des avances furent faites à Addison. Le premier ministre, Godolphin, lui proposa de célébrer la victoire de Blenheim, remportée par Marlborough et Eugène, le 13 août 1704. Il accepta et composa sa *Campagne* (the Campaign, 1704), fort admirée alors et immédiatement payée d'une sinécure bien rétribuée; on apprécia le bon goût avec lequel il rejetait les ornements mythologiques et les fictions prétendues poétiques, le ton soutenu, l'élégance et parfois la force de la versification, quelques images bien appropriées et frappantes. La relation de son *Voyage en Italie* (Travels) parut un peu trop archéologique et d'une archéologie assez superficielle, mais agréablement instructif; il réussit néanmoins. Un autre ouvrage du même temps et offrant les mêmes qualités, le *Traité sur les Médailles* (Dialogus upon the usefulness of ancient medals, 1720), ne fut publié qu'après sa mort. Son gracieux opéra de *Rosamonde* (1706) eut peu de succès, mais la faute en fut attribuée à l'auteur de la musique.

Addison était déjà, à cette époque, un personnage officiel. Sous-secrétaire d'État, membre de la Chambre des communes, chef-secrétaire pour l'Irlande, il se trouva engagé de plus en plus dans le parti whig, et, ne pouvant le servir de sa parole (la hardiesse lui manquait pour le discours public), il fut amené à le servir de sa plume. Son ami Steele fonda, en 1709, un journal intitulé *the Tatler* (le Babillard), petite feuille à un penny, paraissant trois fois par semaine et contenant, outre les nouvelles et les annonces, un article principal sur un sujet de morale, de politique, de littérature. Addison écrivit pour ce journal quelques excellents articles ou essais, mais il n'atteignit la perfection du genre que dans le *Spectateur*, feuille quotidienne qui succéda au *Tatler* en janvier 1711. Il venait de se montrer publiciste des plus spirituels dans le *Whig examiner* (septembre et octobre 1710), mais la postérité ne lit guère ces ouvrages de circonstance. Un intérêt plus durable s'attache au *Spectateur*. Steele, par une fiction dans le goût du temps, supposa que la feuille était l'ouvrage d'un club, avec le spectateur pour secrétaire. Parmi les personnages ainsi inventés et esquissés par lui se trouvait un sir Roger de Coverley, type du bon vieux gentilhomme campagnard, qu'Addison adopta et qui devint sous sa plume un personnage ex-

quis, digne de Cervantes. C'est dans ses essais en prose, plutôt que dans ses vers, qu'Addison est poëte. Chez lui, la morale toujours pure, l'observation toujours fine, le jugement toujours droit, s'enveloppent parfois de fictions transparentes qui donnent plus de charme aux leçons du moraliste et du critique; la *Vision de Mirza* est le chef-d'œuvre de ces allégories morales. Dans un autre genre, comme modèle de pathétique, il faut citer la Mort de sir Roger de Coverley. Les articles sur Milton, sur la ballade de *Chevy-Chace*, qui aujourd'hui nous semblent timides, parurent alors d'un critique hardi. Ces petits chefs-d'œuvre coûtaient si peu à Addison, qu'il écrivit à lui seul plus de la moitié du *Spectateur*. Ce journal, après un succès éclatant, cessa de paraître à la fin de 1712, et Steele tenta une troisième feuille, le *Guardian*, qui, malgré la collaboration d'Addison, réussit moins bien.

Sa tragédie de *Caton*, conçue entièrement dans le système français, froide et déclamatoire, mais écrite avec noblesse, et contenant de beaux passages, entre autres le monologue de Caton avant de se donner la mort, fut représentée avec de grands applaudissements, en 1713. L'agréable comédie du *Tambour* (Drummer), jouée sans nom d'auteur, en 1715, passa inaperçue.

Après avoir partagé la disgrâce de ses amis en 1710, Addison revint au pouvoir avec eux, à la mort de la reine Anne, et défendit habilement leur politique dans le *Freeholder*, feuille qui, dans un genre différent, n'est guère inférieure au *Spectateur*. En 1717, sous le ministère de Sunderland, il devint secrétaire d'État. C'était la première fois qu'en Angleterre un homme de lettres atteignait une aussi haute position. Addison ne la garda pas longtemps. Sa santé l'obligea à s'en démettre en 1718. Il mourait l'année suivante. Sa réputation est restée surtout attachée à ses essais du *Tatler*, du *Spectateur;* cependant, parmi ses poésies, quelques hymnes d'une piété sincère, d'une diction pure et harmonieuse, méritent d'être lus. Une superbe édition de ses *Œuvres* fut publiée en 1721, 4 vol. in-4.

Cf. Lucy Aikin : *The life of Joseph Addison ;* — Johnson : *Lives of the poets ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. Ier ; — Taine : *Histoire de la littérature anglaise* (1864, 4 vol. in-8); — Macaulay : *Critical and historical Essays.*

ADÉLAÏDE DU GUESCLIN, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

**ADÉLARD**, bénédictin anglais des XIe et XIIe siècles. Il traduisit de l'arabe les *Eléments d'Euclide*, dont le texte grec était inconnu. On cite en outre: *Perdifficiles quæstiones naturales* (1472, in-4).

ADELCHI, tragédie de Manzoni (voy. ce nom).

ADÈLE DE SÉNANGES, roman de Mme de Souza (voy. ce nom).

ADÈLE ET THÉODORE, *ou Lettres sur l'éducation*, ouvrage de Mme de Genlis (voy. ce nom).

ADELPHES (LES), comédie de Térence (voy. ce nom). — Elle a été imitée sous le même titre par Baron.

**ADELUNG** (Jean-Christophe), savant grammairien allemand, né à Spantekowe, près d'Anklam (Poméranie), le 30 août 1732, mort à Dresde le 10 septembre 1806. Il acheva ses études à Halle, fut professeur deux ans au gymnase évangélique d'Erfurt, passa à Leipzig à la suite de démêlés ecclésiastiques et y vécut de travaux typographiques et littéraires. Il fut enfin appelé à Dresde comme bibliothécaire en chef et conseiller de la cour électorale. Travailleur infatigable et étudiant plus de quatorze heures par jour, il a laissé environ soixante-dix volumes. Son ouvrage capital est son *Essai d'un dictionnaire complet grammatical et critique du haut allemand* (Versuch eines vollstaendigen grammatisch-critischen Wœrterbuchs der hochdeutschen Mundart; Leipzig, 1774-1786, t. I-V; 2e édit., 1793-1801), dont il a publié lui-même un *Extrait* (Auszug; ibid., 1793-1802, 4 vol.) : c'est sur l'allemand un travail analogue à celui de Johnson pour l'anglais. On reproche à l'auteur une crainte exagérée du néologisme qui lui a fait méconnaître la souplesse naturelle et la facilité de création propres à l'idiome allemand.

Les autres ouvrages d'Adelung sont : *Grammaire détaillée de la langue allemande* (Umstaendliches Lehrgebaeude der deutschen Sprache; Berlin, 1781-1782, 2 vol.); *De l'orthographe* (Anweisung zur Orthographie; Leipzig, 1788, souvent réimprimé); *Du style allemand* (Ueber den deutschen Stil; ibid., 1785-1786, 3 vol.; 4e édit., 1800, 2 vol.); *Histoire ancienne des Allemands, de leur langue et de leur littérature* (Ælteré Geschichte der Deutschen, etc.; ibid., 1806) ; *Magasin de la langue allemande* (Magazin für die deutsche Sprache; ibid., 1782-1784, 2 vol.); *Mithridate ou la langue universelle*, avec le *Pater* en cinq cents langues (Berlin, 1806, t. I), ouvrage complété par Severin Vater (1809-1817, t. II-IV). Les grammairiens latins lui doivent en outre le *Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (Halle, 1772-1784).

Cf. Ersch et Grüber : *Allgemeine encyclopædie*, t. V.

**ADELUNG** (Frédéric D'), érudit allemand, neveu du précédent, né à Stettin le 26 février 1768, mort à Saint-Pétersbourg le 30 janvier 1843. Il étudia la philosophie et le droit à Leipzig, accompagna une famille de Courlande en Italie et explora avec beaucoup de soin les manuscrits de la Bibliothèque du Vatican. Il remplit diverses fonctions en Allemagne, puis à Saint-Pétersbourg, où, après avoir été directeur du théâtre allemand, il fut nommé, en 1803, précepteur des deux jeunes frères de l'empereur Alexandre. Il devint, en 1824, directeur de l'Institut oriental au ministère de l'extérieur, et en 1825 président de l'Académie des sciences. Comme orientaliste, il a donné, entre autres mémoires, un *Essai sur la littérature de la langue sanscrite* (Saint-Pétersbourg, 1830), reproduit plus tard sous le titre de *Bibliotheca sanscrita*. On cite en outre de lui quelques savantes monographies de voyages, les biographies du baron de Herberstein (1817), du baron de Meyerberg (1827, avec atlas), etc.

Cf. Nic. Gretsch : *Handbuch der rüssichen literatur* (Saint-Pétersbourg, 1819-22, 4 vol.).

**ADEMAR** ou **AYMAR**, chroniqueur français, né en 988, mort en 1030. Il était moine au couvent de Saint-Martial à Limoges. Outre divers petits écrits, il a laissé une *Chronique de France* qui va du commencement de la monarchie à 1029, et qui, malgré des inexactitudes, offre de l'intérêt. Le P. Labbé l'a insérée dans la *Nova bibliotheca manuscriptorum* (1657, 2 vol. in-folio).

Cf. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.*

**ADÈNES LE ROI** ou **ADAM DE BRABANT**, le plus célèbre des poëtes épiques français du XIIIe siècle, né vers 1240 en Brabant, mort vers 1300. Élevé et nourri par le bon duc Henri III, comme il le dit lui-même en son *Cléomadès*, après la mort de son protecteur (1261), il s'attacha à ses fils Jean, duc de Brabant, et Godefroi, seigneur d'Aerschot. Dix ans plus tard, il suivit en Italie Guy de Dampierre, comte de Flandre, auprès duquel il resta jusqu'en 1296. C'est à la cour de ce prince qu'il reçut le titre de « Roi des ménestrels ». Adenès fit de nombreux voyages à Paris, attiré à la cour de France par Marie de Brabant, épouse de Philippe III.

Les œuvres d'Adenès, dont le talent a de la délicatesse et de la distinction, sont : *les Enfances Ogier, Berte aux grans piés, Beuve de Comarchis* et *Cléomadès.*

*Les Enfances Ogier* forment, comme chanson de geste, la troisième branche de la geste de Doon (voy. ce mot). La fable d'Ogier était un des sujets communs de la grande poésie. Dans tous les anciens poëmes carlovingiens, Ogier est désigné comme un otage. Son origine est douteuse. Suivant Adenès, il serait fils de Gaufroi de Danemark, livré à Charlemagne comme garant des tributs auxquels le duc son père avait été soumis. Le poëme, qui va jusqu'aux amours d'Ogier et de la belle Mahaut de Saint-Omer, a huit mille vers.

*Berte aux grans piés* est la première branche de la geste de Pepin (voy. ce nom). Elle a trois mille cinq cents vers de douze syllabes; les couplets sont monorimes. La Berte dont il s'agit ici était fille de Caribert, comte de Laon, et femme de Pepin le Bref; elle mourut en 783. Mais le roman d'Adenès ne tient nul compte des faits historiques : il lui donne pour père Flores, roi de Hongrie. Quand Pepin la demande en mariage, elle est envoyée en France sous la garde de son cousin Tybers. Celui-ci abandonne Berte dans la forêt du Mans et substitue sa propre fille à la fiancée de Pepin. C'est par hasard, pendant une chasse, que Pepin retrouve la jeune reine qu'il avait fait inutilement chercher dans le pays du Mans. Les malheurs de Berte, sa résignation et sa vertu forment le fond de ce roman naïf. On a pensé qu'Adenès avait voulu faire une allusion aux persécutions subies par la reine Marie de Brabant, longtemps séparée de Philippe le Hardi par les intrigues de Labrosse. M. P. Paris a publié le roman de *Berte*, en 1832.

*Beuve de Comarchis*, sixième branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ce mot), offre le sujet du *Siége de Barbastre*, renouvelé par Adenès. Beuve est fait prisonnier par les Sarrasins devant Narbonne et conduit à Barbastre, cité d'Aragon. Il parvient à se rendre maître de la ville, où il avait été enfermé, et force l'émir à dégager Narbonne pour reprendre Barbastre. Le poëme est inachevé.

*Cléomadès* est le dernier et le meilleur poëme d'Adenès. Le sujet semble emprunté à des traditions espagnoles et mauresques. Cléomadès, fils d'un roi d'Espagne, avait reçu en don d'un roi d'Afrique, Cropart, habile nécromancien, un cheval de bois d'ébène qui avait la vertu de transporter son cavalier au milieu des airs : plusieurs chevilles servaient à le diriger, à l'arrêter quand on voulait. Cléomadès veut vérifier la chose, et pour première étape il est transporté en Toscane, auprès de la belle Clarmondine, dont il devient amoureux. Après des aventures innombrables, Cléomadès parvient à regagner l'Espagne et à punir Cropart, qui lui a ravi plusieurs fois le *cheval de fust*. On peut considérer ce coursier d'une nouvelle espèce comme le type du fameux hippogryphe de l'*Orlando furioso*. *Cléomadès* a dix-neuf mille vers de huit syllabes. — On a publié de nombreuses et imparfaites imitations de ce poëme : *le Cheval de fust, Celinde et Meliarchus, Valentin et Orson*, etc. Il en a été fait aussi des traductions : en prose française au XV^e^ siècle, en prose espagnole au XVI^e^ siècle, et un abrégé en vers français, par le chevalier de Chastelain (Londres, 1859). *Li roumans de Cléomadès* a été publié intégralement, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, par André van Hasselt (Bruxelles, 1865, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX; — Arthur Dinaux : *les Trouvères cambrésiens* (Paris, 1863, in-8).

**ADHERBAL**, tragédie de Lagrange-Chancel (voy. ce nom).

**ADIKAVYA**, ou poésie primitive, l'un des noms sous lesquels on désigne, dans les littératures de l'Inde brahmanique, le *Râmayâna* (voy. ce mot).

**ADIMARI** (Lodovico), poëte italien, né à Naples en 1644, mort en 1708. D'une illustre famille florentine guelfe, il a écrit des *Poésies sacrées*, des *Odes*, des *Sonnets*, un certain nombre de pièces de théâtre, et surtout ses cinq longues *Satires* où il imite, en l'outrant encore, l'hyperbole de Juvénal. Celle des *Femmes*, qui ne compte pas moins de quinze cents vers, est un curieux recueil de déclamations et d'invectives.

**ADIMARI** (Alessandro), autre poëte florentin de la même famille, né en 1579, mort en 1649, est auteur de plusieurs recueils de *Sonnets*, et surtout d'une traduction de Pindare dont les Italiens ont beaucoup goûté l'élégante infidélité. — On cite encore un **ADIMARI** (Rafaele), né à Rimini au XVI^e^ siècle, auteur d'une histoire de sa patrie : *Storia Riminense* (Brescia, 1616, 2 vol. in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Guinguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

**ADJONCTION**. — Voyez **FIGURES DE MOTS**.

**ADOLPHE**, roman de Benj. Constant (voy. ce nom).

**ADON** (saint), chroniqueur français, né en 799, mort en 875. Il fut nommé, en 860, archevêque de Vienne, en Dauphiné. On a de lui, outre un *Martyrologe*, une *Chronique universelle* en latin, qui commence à la création du monde et qui témoigne d'une certaine étendue de connaissances. Elle est précieuse pour les premiers siècles de notre histoire et a été imprimée plusieurs fois (Paris, 1512, 1522, in-folio; 1561, in-8; Rome, 1745, in-folio).

Cf. *Gallia christiana*; — Mermet aîné : *Histoire de la ville de Vienne* (1828, in-8).

**ADONIQUE (VERS)**. — Voyez **DACTYLIQUES (Vers)**.

**ADONIS**, poëme de G. Marini (voy. ce nom). — On a une tragédie française d'*Adonis* de G. Le Breton (1579).

**ADRASTE**, Ἄδραστος, philosophe grec, né à Aphrodisias en Carie, vécut dans le II^e^ siècle avant J.-C. Il est rangé parmi les péripatéticiens purs et écrivit un commentaire sur Aristote et un autre sur la *Timée* de Platon. Théon de Smyrne nous a conservé un extrait d'un ouvrage qu'il avait fait sur l'astronomie. On lui a attribué des *Harmoniques*, dont le manuscrit est à la Bibliothèque du Vatican et qui a pour auteur Manuel Bryenne.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**ADRIANI** (Giambattista), historien italien, né à Florence en 1513, mort en 1578. Fils d'un chancelier de la République qui s'était fait connaître, dans les lettres, par une traduction avec commentaires du *De materia medica* de Dioscoride, il professa l'éloquence pendant trente ans, et prononça les oraisons funèbres de Charles-Quint, du grand-duc Cosme de Médicis, etc. On ne cite plus guère, parmi ses nombreux ouvrages, qu'une *Histoire du temps* qui continue celle de Guichardin, de 1536 à 1574, sans autre mérite qu'une sèche exactitude. — Son fils, Marcello **ADRIANI**, né en 1533, mort en 1604, et qui laissa aussi de brillants souvenirs comme professeur de belles-lettres à Florence, a donné une traduction italienne des *Œuvres morales* de Plutarque.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ADRY** (Jean-Félicissime), bibliographe français, né en 1749 à Vincelotte (Bourgogne), mort le 20 mars 1818 à Paris. Il entra chez les Oratoriens et professa la rhétorique à Troyes, où Grosley le dirigea dans ses études bibliographiques, puis il devint bibliothécaire de l'Oratoire à Paris. On a de lui, entre autres ouvrages estimés : *Notice sur la famille des Elzeviers*, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin (1806); *Dictionnaire des jeux de l'enfance et de la jeunesse chez tous les peuples* (Paris, 1807, in-12); *Examen des nouvelles fables de Phèdre* (Paris, 1812, in-12); des éditions, avec de bonnes notes, des *Nouvelles* de Boccace, des *Fables* de La Fontaine, de la *Princesse de Clèves*, de

*Télémaque*, etc Il a laissé de nombreux manuscrits : *Histoire littéraire de Port-Royal*, *Vie de Malebranche*, *Histoire de la famille des Elzeviers*, *Histoire raisonnée des Ana*, etc.

Cf. Millin : *Annales encyclopédiques*, 1818 ; — Quérard : *la France littéraire*.

**ADVENIER-FONTENILLE** (Hippolyte-Antoine), vaudevilliste, né le 15 février 1773 à Paris, mort le 18 avril 1827. Capitaine du génie en 1794, puis aide de camp du général Marescot, il devint en 1812 référendaire à la Cour des comptes. Il a fait en collaboration, sous le nom de Fontenille, quelques vaudevilles : avec Desfougerais, *l'Aînée et la Cadette* (1796) et *l'Aveu supposé* (1797); avec Boutard, *Panard, clerc de procureur* (1802) et *Gresset* (1804); avec Pain, *le Trois mai* (1816), à-propos pour l'entrée de Louis XVIII à Paris. Citons encore *le Jeune oncle*, opéra-comique, musique de Blangini, et des poésies fugitives.

AÈDES (du grec ἀείδειν, chanter), poëtes primitifs de la Grèce, qui chantaient, dans les fêtes solennelles, les poëmes dont ils étaient les auteurs. Pendant longtemps les aèdes furent des prêtres, et la première forme de la poésie grecque fut l'hymne, le chant religieux. Plus tard, vers l'époque de la guerre de Troie, les prêtres ne restent pas seuls poëtes : on chante encore les dieux, mais on célèbre surtout la gloire des héros; on charme, par de merveilleux récits, les convives des rois; on prélude aux créations de l'épopée. Les premiers aèdes, sortis du sanctuaire, paraissent aux yeux des peuples comme des prophètes, et même comme issus du sang des dieux. Ils donnent des lois et dirigent les États; ils sont au-dessus des autres hommes, non-seulement par le talent, mais aussi par la puissance religieuse; ils conduisent la race hellénique, par leurs poésies et leurs actes, dans une voie civilisatrice. Les principaux d'entre eux sortaient de la Piérie. C'est là, c'est sur le mont Piérus que l'on plaçait le premier séjour des Muses. Une tribu de Piériens ayant envahi la Phocide et la Béotie, les Muses ou Piérides vinrent se fixer avec eux sur l'Hélicon et le Parnasse. Les habitants de la Piérie se composaient de Thraces et de Pélasges. Voilà pourquoi l'on a fait naître en Thrace la plupart des anciens aèdes. Le plus fameux, Orphée, le compagnon des conquérants de la Toison d'or, le vainqueur des puissances infernales, était, selon la légende, originaire de Thrace. Son disciple Musée, l'initiateur au culte secret de Cérès, avait la même patrie. La famille sacerdotale des Eumolpides, qui exerça les fonctions du culte à Éleusis en Attique, comptait parmi ses ancêtres un aède thrace du nom d'Eumolpus « bon chanteur ».

Parmi les autres aèdes religieux ou mythiques, on distingue Amphion, dont la voix soulevait les pierres destinées aux murs de Thèbes; Linus, le fils d'Apollon et le vainqueur d'Hercule sur la cithare ; Pamphus, dont les hymnes avaient un caractère de tristesse et de mélancolie ; Philammon, l'inventeur des chœurs de vierges qui chantaient la naissance des enfants de Latone et les louanges de leur mère; le crétois Chrysotemis, qui le premier chanta l'hymne à Apollon Pythien ; Olen qui, venu, selon la légende, de Lycie à Délos, composa la plupart des hymnes célèbres transmis dans cette île de génération en génération.

Les seconds aèdes, ceux qui, au temps de la guerre de Troie, chantèrent les héros ainsi que les dieux, ne furent pas comme les précédents des êtres divins, enfantant des prodiges; mais, favoris d'Apollon et des Muses, ils restèrent environnés du respect universel. C'est à un aède qu'Agamemnon, partant pour Troie, confie la garde de Clytemnestre. Ulysse, à son retour, massacre tous les poursuivants de Pénélope et les domestiques infidèles; il épargne la vie de l'aède qui chantait dans les festins. Cet aède, Phémius, n'a rien du prêtre d'autrefois que la cithare et la voix harmonieuse. « Il chantait, dit Homère, le funeste retour des Achéens, quand ils revinrent de Troie, en butte au courroux de Pallas Athéné. » Homère parle encore de Thamyris, aède né en Thrace, qui se faisait entendre chez le roi d'Æchalie, et qui perdit la vue par le courroux des Muses, auxquelles il se vantait d'être supérieur. Il représente Demodocus, l'aède des Phéaciens, racontant la querelle d'Ulysse et d'Achille, le stratagème du cheval de bois, la prise d'Ilion, les amours de Vénus et de Mars et la ruse dont se servit Vulcain pour les surprendre. Il y a loin de là aux hymnes religieux d'Orphée, de Musée et d'Olen. On ne voit plus chez ces nouveaux aèdes des hommes exerçant un sacerdoce. Ils nous apparaissent un peu semblables à nos trouvères et à nos troubadours, menant une vie errante et paraissant aux fêtes, aux banquets, pour les embellir par leurs chants. Ils composent et disent des portions de poëmes épiques avant la naissance des épopées homériques, et sont les précurseurs des rhapsodes, qu'ils surpassent en ce qu'ils sont eux-mêmes les poëtes des œuvres qu'ils chantent (voy. RHAPSODES). Souvent les aèdes ne faisaient qu'improviser, notamment dans les luttes qu'ils soutenaient contre des rivaux, comme les minnesingers dans leurs tournois. D'ordinaire, leurs chants étaient de véritables compositions travaillées à l'avance, qui, répétées devant les mêmes auditeurs ou devant des auditeurs divers, restaient ainsi dans la mémoire et se transmettaient à la postérité.

Le chant des aèdes n'était qu'une récitation rhythmée, une sorte de déclamation musicale. Elle était accompagnée par le son d'un instrument à cordes nommé cithare ou phorminx. Homère confond l'un et l'autre nom ; il dit souvent : « cithariser avec la phorminx; » mais il dit aussi : « phormiser avec la cithare. » Il ne parle point de la lyre ; elle fut sans doute inventée après lui. L'instrument des aèdes avait au plus quatre cordes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. I; — Otfried Müller : *Histoire de la littérature grecque;* — Grote : *History of Greece*, t. I; — Meisling : *De aoidois atque rhapsodis* (Helsinger, 1809).

**ÆNÉSIDÈME**, Αἰνησίδημος, philosophe grec, né à Gnosse en Crète, vécut au Ier siècle avant J.-C. C'est à Alexandrie qu'il enseigna et publia ses écrits. Il donna, le premier, une organisation régulière à la philosophie du doute qu'avait conçue Pyrrhon. Suivant Émile Saisset, « il a devancé Kant et David Hume, et laissé peu à faire à ses successeurs. » Nous ne possédons de lui que l'extrait donné par Photius d'un ouvrage en huit livres, intitulé : Πυῤῥωνίων λόγοι.

Cf. Stæudlin : *Histoire et esprit du scepticisme* (Leipzig, 1794, 2 vol. in-8); — Émile Saisset : *Ænésidème*, thèse (Paris, 1840, gr. in-8).

AÉTIUS, tragédie de Campistron (voy ce nom).

**AFER** (Domitius), orateur latin, du Ier siècle après J.-C. Il naquit à Nîmes. Quintilien, qui l'avait entendu dans sa jeunesse, le met au premier rang des orateurs de son temps et le préfère à Julius Africanus; mais Tacite le flétrit pour avoir été le flatteur de Tibère et de Caligula, et avoir employé son talent à formuler des accusations contre les personnages en butte à la haine du pouvoir. Il avait écrit deux ouvrages qui sont perdus : *De testimoniis* et *Dicta*.

Cf. Pline : *Lettres* II et VIII; — Tacite : *Annales*, IV et XIV; — Quintilien : *Institution oratoire*, V, VI, X.

AFFAIRES DE ROME (LES), ouvrage de Lamennais (voy. ce nom).

AFFECTATION, AFFÉTERIE, défaut de style. C'est, chez un écrivain, la prétention à des qualités qu'il n'a pas, ou la marque de l'effort qu'il fait pour y

atteindre. L'affectation de la grâce prend le nom d'afféterie. Dans tous les cas, elle est le contraire du naturel.

**AFFICHARD** (Thomas L'), auteur dramatique et romancier français, né le 22 juillet 1698 à Pont-Floch (Bretagne), mort le 20 août 1753 à Paris. Collaborateur de Panard, de Romagnesi et de Valois Dorville pour le Théâtre-Français, le Théâtre-Italien et l'Opéra-Comique, il travailla seul pour les Marionnettes. Plusieurs de ses pièces n'ont pas été imprimées; celles qui se trouvent réunies sous le titre de : *Théâtre de l'Affichard* (1746, 1768, in-12), *le Fleuve Scamandre, la Béquille, la Nymphe des Tuileries, le Retour imprévu*, etc., justifient, par leur faiblesse et leurs négligences, cette épigramme du temps :

Quand l'aflicheur afficha l'Affichard,
L'aflicheur afficha le poëte sans art.

Ses romans, *le Songe de Clydamis* (1732, in-12), *le Voyage interrompu* (1737, in-12), *les Caprices romanesques* (1745, in-12), n'ont pas mieux soutenu sa réputation.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**AFFICHES.** Tous les peuples ont pratiqué, dans une certaine mesure, l'usage de s'adresser au public au moyen d'affiches, c'est-à-dire d'écrits en forme de tableaux, fixés aux murailles ou placés en évidence de toute autre manière. Chez les Grecs, nous voyons les lois de Solon exposées à Athènes sur un certain nombre de rouleaux. Les Romains gravaient leurs lois sur des tables ou sur des colonnes d'airain et les laissaient sous les yeux du public avant de les enfermer dans l'*ærarium*. Mais la véritable affiche se trouve chez eux sous le nom d'*album*. Ils appelaient ainsi une muraille blanchie sur laquelle les magistrats faisaient écrire leurs édits en grosses lettres. C'était alors l'*Album prætoris*. Le même système servait pour diverses annonces, pour celles de biens à vendre, de jeux et de spectacles. C'était le mode habituel de publicité : une couche de blanc permettait de remplacer une vieille annonce par une nouvelle. On a retrouvé des albums aux portes et dans les rues de Pompéi : l'un d'eux se compose de trente-quatre tables en stuc blanc séparées par des pilastres. Ce genre d'affiches comportait une exposition détaillée des choses offertes au public, voire même des accessoires pittoresques. S'il s'agissait de spectacle, on peignait plus ou moins grossièrement sur l'album les traits des acteurs principaux ou des vues des plus importantes scènes.

L'affiche ne paraît pas avoir été importée par les Romains dans la Gaule. L'éparpillement de la population fit établir un autre usage, celui du cri à son de trompe, qui est le principal, sinon l'unique moyen de publicité au moyen âge. Le seigneur suzerain a son héraut d'armes pour promulguer ses ordonnances; dans les villes, il y a des crieurs jurés qui jouissent d'un monopole. Pendant tout le XVe siècle, les affiches servaient aux partis et aux factions pour faire appel aux passions populaires. A plusieurs reprises, le prévôt de Paris fait le procès « à ceux qui avaient affiché des placards excitant le peuple à la sédition et à se soulever contre l'autorité du roi. » Des ordonnances sont rendues même pour enjoindre de dénoncer ceux qui auraient affiché des libelles diffamatoires contre le roi et les gens de sa maison, « à peine contre ceux qui seraient trouvez en avoir eu connaissance d'estre traitez comme complices. » En 1539, François Ier décide que « ses ordonnances écrites en grosses lettres sur parchemin seront attachées à un tableau dans les seize quartiers de Paris et dans les faubourgs aux lieux les plus éminents, afin que chacun les connust et entendist ». Les protestants firent un usage très-audacieux des affiches et placards manuscrits pour répandre leurs doctrines ou attaquer leurs ennemis. Ce fut, dit-on, un quatrain contre la messe, affiché jusque dans l'alcôve de François Ier, qui lui fit décréter ces mesures si rigoureuses contre la presse. Les guerres religieuses de la seconde moitié de ce siècle se compliquèrent d'une guerre d'affiches. La Fronde ne manqua pas de recourir à un échange d'hostilités et de représailles sur les murs de Paris. La chose alla si loin, qu'un arrêt du Parlement du 5 février 1652 porta contre les auteurs et afficheurs de placards séditieux les peines corporelles les plus sévères. L'affiche, qui tenait alors lieu d'une sorte de presse révolutionnaire, perdit de son importance militante lorsque la presse véritable fut créée. Les affiches ont subsisté depuis le dernier siècle à côté des journaux, sans confondre leur mission. L'affiche conquit une influence commerciale et exerça encore un rôle politique; elle est restée le moyen consacré à l'exposition des programmes et professions de foi des hommes publics, mais elle se refuse désormais à la polémique et à la satire, qui ont les feuilles périodiques pour s'épancher

La filiation entre l'affiche et le journal est marquée par le nom même d'affiches donné à un certain nombre de journaux du siècle précédent ou de celui-ci. Une foule de villes, Paris, Lyon, Grenoble, Dijon, Reims, Angers, etc., eurent des affiches portant leur nom ou celui de la province. Ce titre servit longtemps indistinctement à des feuilles littéraires ou politiques; plus tard, il fut plus spécialement réservé aux organes de publicité industrielle et commerciale. Nous avons cependant vu reparaître le nom, en 1848, avec les *Affiches républicaines*, « recueil périodique des placards politiques. » La chose était assez intéressante pour revivre sous diverses formes, et l'on eut successivement, dans cette même année : *les Murs de Paris*, « journal de la rue, » *Curiosités révolutionnaires*, « les affiches rouges, » les *Murailles révolutionnaires* et autres collections plus ou moins complètes des affiches politiques, professions de foi, bulletins, proclamations, etc., sans compter la *Revue des murailles*, « musée comique, journal des grandes et petites affiches pour rire. » La plus importante de ces collections, *les Murailles révolutionnaires* (1848, 2 vol. in-4, avec portraits et *fac-simile*), a été plusieurs fois réimprimée. On a formé aussi un recueil très-intéressant des *Murailles révolutionnaires depuis le 4 septembre* 1870 (1873, in-4).

Comme moyen de publicité commerciale, l'affiche a pris de nos jours un développement aussi curieux qu'important. Pour provoquer l'attention et *tirer l'œil*, comme on dit, elle a eu recours à toutes sortes de ressources : dimensions exagérées, disposition pittoresque ou bizarre, gravures, enluminures, rédaction singulière, le plus souvent ampoulée, parfois mystérieuse et énigmatique. L'affiche quittant la muraille, après l'avoir envahie du rez-de-chaussée à la mansarde, s'est faite mobile, portative, ambulante. On a eu des voitures-affiches, des hommes-affiches. Si nous considérons, parmi les affiches commerciales, celles de la librairie, nous les voyons le plus souvent se défendre du dévergondage de charlatanisme où s'entraine trop facilement la publicité. Il n'y a guère que le roman-feuilleton qui s'annonce sur les murs à grands renforts de bizarreries voyantes; l'affiche du livre se distingue, en général, par une simplicité savante, une disposition typographique harmonieuse.

Il est à remarquer que les libraires ont eu autrefois le monopole de l'affichage. Un édit du roi de 1686, réglementant la matière, défend « à toute autre personne qu'aux libraires de faire afficher les ouvrages nouveaux, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement ». On a remarqué comme un fait curieux qu'en vertu d'un arrêt du conseil

(13 septembre 1722), fixant les devoirs des colporteurs et afficheurs, la compagnie de ces derniers ne devait pas dépasser le nombre de quarante, c'est-à-dire le nombre des membres de l'Académie française.

Cf. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. I et II ; — Leroux de Lincy : *Dictionnaire de la conversation* ; — Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, gr. in-8).

AFFINITÉ DES LANGUES, s'entend des rapports entre des langues de même origine ou mélangées par une fusion prolongée entre deux peuples. Les affinités se rencontrent, partiellement ou réunies, dans les alphabets, dans les mots, dans les formes grammaticales, la construction et la syntaxe. Les signes auxquels on reconnaît des liens de parenté entre deux ou plusieurs idiomes, servent de fil conducteur pour les études ethnographiques, et la philologie comparée a déjà jeté beaucoup de lumière sur les commencements obscurs de toutes les races. Les affinités qui existent entre le latin, le grec, le lithuanien, l'allemand, le sanscrit, etc., ont été l'objet des travaux les plus féconds en résultats entrepris par le père Cœurdoux et couronnés par l'œuvre de génie de François Bopp. D'autres affinités, par exemple celles que présentent toutes les langues néo-latines avec le latin, celles des langues sémitiques ou slaves entre elles, de l'espagnol et du portugais avec l'arabe, sont depuis longtemps bien connues et ont fourni plus d'un enseignement à l'histoire politique ou littéraire. *V.* INDO-EUROPÉENNES (langues).

Cf. Schleicher : *les Langues de l'Europe moderne*, trad. par M. Ewerbech (1852, in-8) ; — Ad. Pictet : *De l'affinité des langues celtiques avec le sanskrit* (1837, in-8).

AFFINITÉS ÉLECTIVES (LES), ouvrage de Gœthe (voy. ce nom).

AFFIXES, PRÉFIXES, SUFFIXES — Voyez LANGUE.

**AFFO** (Ireneo), historien italien, né en 1742 à Bussetto dans le Parmesan, mort à Parme en 1797. De l'ordre des Récollets, il fut professeur de philosophie à Guastalla, censeur du Saint-Office, bibliothécaire du duc de Parme et professeur d'histoire à l'Université de cette dernière ville. Il y publia une *Istoria di Guastalla*, jusqu'en 1776 (4 vol. in-4), pleine d'érudition et de critique. Il a aussi commencé une *Istoria di Parma* (Parme, 4 vol. in-4), continuée par Angelo Pezzana.

Cf. Pezzana : *Memorie de gli Scrittori parmigliani*, t. VI.

**AFFRE** (Denis-Auguste), théologien et érudit français, né le 27 septembre 1793 à Saint-Rome-de-Tarn, mort le 27 juin 1848 à Paris, sur les barricades. Élève de Saint-Sulpice, grand-vicaire à Luçon (1821), à Amiens (1823), puis vicaire-général honoraire dans le diocèse de Paris (1824), dont il fut nommé archevêque en 1840, il s'occupa surtout de relever les études religieuses, et fonda l'École des Carmes.

Outre ses Mandements, Lettres pastorales et écrits concernant les affaires ecclésiastiques, on a de lui : *Traité des écoles primaires* (Paris, 1826) ; *Essai critique et historique sur l'origine, le progrès et la décadence de la suprématie temporelle des papes* (Amiens, 1829) ; *Nouvel essai sur les hiéroglyphes égyptiens* (Paris, 1834, in-8), brochure où sont résumées, d'après Klaproth, les raisons qui démontrent l'insuffisance du système de Champollion.

Cf. H. de Riancey : *Monseigneur Affre* (1848) ; — Cruice : *Vie de D.-A. Affre* (1849).

AFGHANE (LANGUE). La langue parlée par les Afghans est le pouchtou, qui appartient à la branche persane ou iranienne des langues indo-européennes. Elle comprend plusieurs dialectes : le *dourani*, le *berdourani* et le *patani*. W. Jones, Garcin de Tassy et d'autres philologues ont prétendu que cette langue offrait des points de rapprochement avec les langues sémitiques. Cette assertion est contestée par Elphinstone et Klaproth.

Cf. Dorn : *A chrestomathy of the pushtû or afghan language* (Saint-Petersbourg, 1847, in-4) ; — Raverty : *A grammar of the pushto* (Calcutta, 1856-58, 2 vol. in-8, et Londres, 1860, in-4) ; — *Dictionary of the pushto language* (Calcutta, 1857, in-4 ; Londres, 1860, in-4).

AFGHANE (LITTÉRATURE). Les Afghans ont une littérature, mais elle est vassale de celle de la Perse. Ils ont quelques ouvrages sur l'histoire de leur pays, écrits en langue persane. Leur poésie offre plus d'originalité. La langue pouchtou a même été employée par quelques poëtes pour des œuvres assez étendues. Aucune ne remonte au delà de trois siècles. Le capitaine Raverty a pu offrir un choix considérable de fragments des écrivains afghans, en prose et en vers, dans son *Gulshan-i-Roh* (le Jardin de Roh, c'est-à-dire de l'Afghanistan). On nomme parmi les poëtes les plus distingués le shah Ahmed, Rehmân et le khan des Kattaks, Khoushâl, auteur d'odes et de poëmes en pouchtou et en persan.

Cf. *The Gulshan-i-Roh*, being selection, prose and poetical, in the pushto language, by capt. Raverty (Lond., 1861, in-4), et *Selections from the poetry of the Afghans*, etc. (Londres, 1862, petit in-4).

**AFRANIUS** (Lucius), poëte comique latin, qui vivait au commencement du Ier siècle avant J.-C. Il écrivit un grand nombre de comédies, où il peignit les mœurs romaines (*comœdiæ togatæ*), et introduisait des personnages et des scènes de la classe inférieure (*comœdiæ tabernariæ*). Les anciens en parlent avec de grands éloges et le comparent à Ménandre. On joua ses pièces jusque sous l'Empire. Cicéron estime le style d'Afranius. Il en reste des fragments que Bothe a insérés dans les *Poetæ latini scenici*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

AFRICA, célèbre poëme latin de Pétrarque (voy. ce nom).

**AFRICAIN** (Jules), *Sextus Julius Africanus* (Ἀφρικανός), écrivain grec, né, selon quelques-uns, en Afrique, selon d'autres à Emmaüs en Palestine, dans la seconde moitié du IIe siècle après J.-C., mort vers 232. Il professa le christianisme, et fut un des plus savants parmi les premiers auteurs chrétiens. Son principal ouvrage était une *Chronographie*, divisée en cinq livres (Πενταβίβλιον χρονολογικόν). Elle commençait à la création du monde, placée, suivant lui, en 5499 avant J.-C., et se continuait jusqu'à l'année 221 de l'ère chrétienne. Nous en possédons des fragments considérables, que nous ont conservés Eusèbe, Le Syncelle, Cédrénus, etc., et que Galland a réunis dans sa *Bibliothèque des Pères*. Une *Lettre* d'Africain à Origène, sur le livre de Susanne, a été publiée, avec la réponse d'Origène, par Wettstein (Bâle, 1674, in-4).

Africain écrivit en outre un ouvrage intitulé : Κεστοί (*Cestes*), du ceste de Vénus, qui lui a été à tort contesté. C'était un recueil embrassant une grande variété de sujets : médecine, agriculture, histoire naturelle, art militaire, etc. Il en existe des manuscrits incomplets. Thévenot en a publié des fragments dans les *Mathematici veteres* (Paris, 1694, in-folio), et Guischardt a traduit en français la partie relative à l'art militaire, dans les *Mémoires sur plusieurs points d'antiquité militaire*, t. III (Berlin, 1774, 4 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Ellies Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

AFRICAINES (LANGUES). Malgré les résultats importants acquis à la science et à la linguistique par les voyages entrepris dans l'Afrique centrale depuis le commencement de ce siècle, il est encore très-difficile de présenter un classement satisfaisant des langues parlées dans le continent africain. On n'est pas mieux renseigné à l'égard des anciens idiomes

usités en Afrique, à part les notions que l'on possède sur l'égyptien, le carthaginois et un petit nombre de langues mortes, le copte, le ganche, etc. Dans l'état actuel, deux divisions se présentent naturellement : sous la première se rangent les langues imposées par la colonisation et le culte; telles sont l'arabe, le français, le portugais, l'espagnol, le hollandais, l'anglais, le danois; la deuxième comprend les langues indigènes. Celles-ci sont nombreuses, peu connues et d'un groupement incertain. On ne peut guère les soumettre qu'à une répartition géographique.

C'est ainsi qu'on distingue d'abord les langues de la région du Nil, c'est-à-dire de l'Égypte, de la Nubie, de l'Abyssinie, du Sennaar, du Kordofan et de tous les pays arrosés par les affluents du grand fleuve africain. Les principales de ces langues sont : l'*abyssinien* ou *ghèz*, le *nouba*, appelé aussi *berbère*, le *kensy* ou *dongola;* les idiomes *bicharien*, *adareb*, *dankali*, *chillouk*, *dizzela*, *tacazze*, *changalla*. Les langues de la région de l'Atlas forment la famille atlantique, dont les plus importantes sont : l'*amazigh* et le *touareg*. Les langues de la Nigritie maritime ou de la Guinée et de la Sénégambie sont subdivisées en *foulah* ou *poule*, en *mandingue* comprenant cinq dialectes, en *jolop*, *sérère*, *seracolet*, *feloupe*, *boullam*, *kanga*, *achantie* (avec huit dialectes), *gaman*, *tjemba*, *tembu*, *dagwumba* (deux dialectes), *acra* ou *ga*, *adampe*, *kerrapie*, *ardrah* (quatre dialectes), *wawu*, *qua*, *kaylee* (trois dialectes), *oongobai*, *empoongwa*. Les langues de la région de l'Afrique centrale comptent jusqu'ici les familles suivantes : *congo* (huit dialectes), *caffre* (quatre dialectes), *hottentote* (deux dialectes), *monomotapa* (quatre dialectes), *gallas* (deux dialectes), *somanli*, *hurrur*, etc. Les langues du Soudan ou de la Nigritie intérieure sont subdivisées en : *tombouctou*, *garangi*, *maniana*, *mosi*, *calanna*, *fobi*, *kallagi*, famille *haoussa* (deux dialectes), famille *bornouane* (deux dialectes), *mandara*, *offadeh*, *baghermet*, *mobba*, *darfour*, *dar-runga*, *hibo*, etc.

Au milieu de cette variété d'idiomes, il n'est pas aisé d'indiquer par quels traits communs ils se ressemblent. Quelques philologues leur ont donné à tous le nom de langues allitérales, parce que, dans la composition des mots, l'accumulation des consonnes est généralement évitée, et leur alternance avec les voyelles régulière. Les racines des idiomes africains sont en général monosyllabiques. — Voyez les divers articles consacrés aux principales langues particulières énumérées dans celui-ci.

Cf. G. Grey et H. Bleek : *A Handbook of african, australian and polynesian philology* (Londres, t. I et II, en sept parties); — S.-W. Koelle : *Polyglotta africana*, lexique comparé de plus de cent idiomes africains (Ibid., 1854, in-folio).

**AFRICANUS** (Julius), orateur latin, qui vivait sous le règne de Néron. Il fut, selon Quintilien, le premier orateur de son temps après Domitius Afer. La véhémence et l'énergie distinguaient son éloquence. Nous ne possédons aucun fragment de ses discours.

Cf. Quintilien : *Institution oratoire*, X et XII.

**AFRICANUS** (Sextus-Cœcilius), jurisconsulte latin, contemporain d'Antonin le Pieux. Il écrivit un ouvrage intitulé : *Quæstionum libri IX*, dont des passages nombreux, d'une précision un peu obscure, ont été insérés dans le *Digeste*. Cujas a interprété ce qui reste d'Africanus dans le chapitre intitulé : *Ad Africanum tractatus*.

Cf. Gentili : *Dissertationes ad Africanum* (Altdorf, 1602-1607, in-4).

**AFSOS** (Mîr Scher-i Alî), écrivain hindoustani du XVIIIe siècle, né à Dehli, mort en 1809. Il descendait de Mahomet par l'imâm Jafar. Il fut attaché au nabâb Ishak Khan en qualité d'officier, puis entra au service de la Compagnie des Indes. Il est dit dans la préface de son *Diwân* qu'il apprit de maîtres habiles les règles de la poésie persane et de la poésie hindoustanie, et qu'il acquit de l'habileté dans l'une et l'autre avant de s'attacher à la dernière. Ses ouvrages sont : un *Diwân* très-estimé, composé de *cacidés*, de *salâm*, de *marsiya* et autres pièces dont le docteur Gilchrist a donné des fragments dans le *Stranger's East India Vade mecum;* une importante traduction, en vers et prose, du *Gulistan* de Saadî, sous le titre de : *Jardin hindoustani* (Bâgu-i-urdû; Calcutta, 1808, 2 vol. gr. in-8), et surtout l'*Araïsch-i mahfil* (littéralement, l'ornement de l'assemblée), histoire critique de l'Hindoustan, contenant des notions générales sur l'Inde et sur les usages de ses habitants, la description topographique de chacune de ses provinces, la vie des souverains de Dehli, depuis Yudhischtir jusqu'à Prithwiraï, etc. Cet ouvrage, qui a pour base un livre persan intitulé : *Khulâcat uttawarikh*, dû à Sujân Raé, de Patala, lui est supérieur par l'abondance de ses informations et sa critique judicieuse. Il n'a été imprimé qu'une partie de l'*Araïsch-i mahfil* (Calcutta, 1808, in-folio). Il en existe un manuscrit complet à la bibliothèque du collége de Fort-William à Calcutta. Garcin de Tassy en a traduit de très-nombreux extraits dans son *Histoire de la littérature hindoustani*, t. II. — L'Inde doit encore à Afsos la révision et la publication de divers ouvrages anciens. Il a coopéré à la traduction en hindoustani des *Fables* d'Ésope, publiées par le docteur Gilchrist (*Oriental Fabulist;* Calcutta, 1803).

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindoui et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

AGAMEMNON. Les aventures de ce héros sont le sujet de nombreuses tragédies prenant pour titre son nom ou celui des personnages auxquels il est associé (voy. ACHILLE, CLYTEMNESTRE, IPHIGÉNIE, ORESTE, etc.). Sous le titre même d'*Agamemnon*, on a des tragédies d'Eschyle et de Sénèque chez les anciens. Dans les littératures modernes, nous citons l'*Agamemnon* de Boyer et celui de Nep. Lemercier, pour la France; l'*Agamemnon* de Dolce et celui d'Alfieri, pour l'Italie; l'*Agamemnon* de Thomson, pour l'Angleterre, et l'*Agamemnon vengé* de Huerta, pour l'Espagne (voy. ces divers noms).

**AGATHANGE**, historien arménien du IVe siècle de notre ère. Il était secrétaire du roi Tiridate (Dertad) et son historiographe. On a de lui une *Histoire d'Arménie* dans laquelle il met surtout en relief la mission de saint Grégoire l'Illuminateur et la vie de Tiridate. C'est un livre classique, auquel Fautus de Byzance a donné une suite. Il en existe une traduction grecque dans la collection des Bollandistes. Les Mékhitaristes de Saint-Lazare en ont publié une traduction en italien (Venise, 1855, in-8).

**AGATHARCHIDE**, Ἀγαθαρχίδης, géographe et historien grec du IIe siècle avant J.-C., né à Cnide. Il fut le gouverneur de l'un des fils de Ptolémée Physcon. Imitateur de Thucidyde, son style, suivant Photius, n'était pas inférieur à celui de son modèle. Il écrivit un ouvrage sur l'*Asie* en dix livres, un sur l'*Europe* en quarante-neuf livres, un autre sur la *mer Rouge* en cinq livres. Nous n'avons de lui que des fragments réunis dans les *Geographiæ veteris scriptores græci minores* d'Hudson (Oxford, 1698, 3 vol. in-8), et dans les *Geographi minores* de la collection Didot.

Cf. Photius : *Bibliothèque*, c. 213 ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*.

**AGATHÉMÈRE**, Ἀγαθήμερος, géographe grec, que l'on croit avoir vécu au commencement du IIIe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un *Abrégé de géographie*, en deux livres, formé d'extraits de Ptolémée et d'autres écrivains anciens Cet

ouvrage a été publié par S. Tennulius (Amsterdam, 1671, in-8).

Cf. Dodwell, dans les *Geographi minores* d'Hudson.

**AGATHIAS**, Αγαθίας, historien et poëte byzantin, né vers 536, à Myrina (Asie mineure). Il fit ses études à Alexandrie, et alla en 554 à Constantinople, où il se fit une grande réputation comme avocat : d'où son surnom de Σχολαστικός. Il a écrit cinq livres d'*Histoires*, de 553 à 559, comprenant la conquête de l'Italie par Narsès, les premières contestations entre les Grecs et les Latins, la guerre des Grecs et des Perses, les exploits de Bélisaire contre les barbares. Écrivain impartial, mais mal renseigné, son style affecte les ornements de la poésie et a beaucoup d'enflure. Il emploie le dialecte ionique, corrompu par le mélange de tous les dialectes grecs. D'abord publiée, avec une version latine, par Vulcanius (Leyde, 1594, in-folio), l'histoire d'Agathias a été réimprimée dans les Byzantines du Louvre et de Venise, et d'une manière plus correcte par Niebuhr, dans la Byzantine de Bonn (1828, in-8). Elle a été traduite en français par le président Cousin, dans l'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672, 8 vol. in-4).

Agathias avait en outre composé neuf livres de poëmes érotiques, sous le titre de : Δαφνιακά, et formé, sous le titre de : Κύκλος, un recueil de pièces de vers appartenant à divers poëtes. Cent huit épigrammes de ce recueil sont venues jusqu'à nous; un certain nombre est regardé comme de lui. Elles se trouvent dans l'*Anthologie* de Jacobs.

Cf. Niebuhr : *De vita Agathiæ*, dans son édition ; — Vossius : *De historicis græcis*.

**AGATHOCLE**, 'Αγαθοκλῆς, historien grec, né à Cyzique, vécut avant J.-C., mais à une époque inconnue. Il écrivit une histoire de sa ville natale (Περὶ Κυζίκου), mentionnée par Cicéron et Pline l'Ancien. Nous n'en possédons que quelques fragments, réunis par Ch. Müller dans les *Historicorum græcorum fragmenta*, de la collection Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

AGATHOCLE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

**AGATHON**, 'Αγάθων, poëte tragique grec, né à Athènes vers 447 avant J.-C., mort vers 400. Contemporain et ami d'Euripide, il fut plus remarquable par l'élégance que par la force. Il abondait en métaphores, en antithèses, en subtilités, et contribua ainsi à la décadence de la tragédie grecque. C'est lui, selon Aristote, qui commença à introduire entre les actes des chœurs dont le sujet ne se liait pas à celui du drame. Il remporta sa première victoire en 416, aux fêtes Lénéennes. En l'honneur de cette victoire fut donné le banquet que Platon décrit dans son dialogue intitulé : *le Banquet*, et auquel assistent, avec Agathon, Socrate, Aristophane, Alcibiade, etc. Aristophane s'est moqué de l'extérieur d'Agathon, qu'il représente aussi efféminé que son style. Nous connaissons des tragédies de ce dernier quatre titres : *Thyeste*, *Télèphe*, *Aërope*, *Alcméon*. Aristote cite une pièce de lui intitulée : *la Fleur*, dont le sujet n'était ni mythologique, ni historique, mais entièrement imaginaire, ce qui constituait alors une exception fort rare. Les fragments d'Agathon font partie des *Fragmenta tragicorum græcorum* de la collection Didot.

Cf. Ritschl : *Commentatio de Agathonis vita, arte et tragœdiarum reliquiis* (Hale, 1829, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

AGATHON, et AGATHODÆMON, romans de Wieland (voy ce nom).

AGÉNAIS (PATOIS). C'est une des plus remarquables variétés de la langue d'oc ou roman méridional. Il se parlait et se parle encore, sauf quelques modifications, dans toute l'étendue de la vallée de la Garonne. Presque identique, dans la région de Toulouse, au pur roman, il s'altère, en se rapprochant de Bordeaux, par un mélange de plus en plus considérable de mots français; en remontant vers les Pyrénées, il acquiert une dureté et un caractère d'aspiration gutturale qui le rapproche de l'espagnol des montagnes, c'est-à-dire de l'ancien espagnol. On remarque dans le patois agénais, comme dans le languedocien en général, un certain nombre de mots d'origine grecque, provenant sans doute des écoles établies par les Romains dans les provinces méridionales de la Gaule.

Le patois agénais, malgré ce qu'il a d'abondant, d'harmonieux et de gracieux, n'offre pas de grandes richesses littéraires. On cite à peine, du XVII<sup>e</sup> siècle, les poésies pastorales de François de Cortète et de Delprat. De nos jours, un poëte populaire, le coiffeur Jasmin, a fait le plus grand honneur à son idiome natal, par des ouvrages qui réunissent à l'originalité locale un véritable charme personnel. Ses *Souvenirs* (mous Soubenis) et ses *Papillotes* (los Papillotos) eurent un grand succès, non-seulement dans tous les pays du Midi, préparés à en comprendre la langue, mais aussi dans toute la France du Nord, empressée de faire bon accueil à ce réveil de la muse romane. Mais ce succès légitime resta sans conséquence bien sérieuse : il était l'œuvre d'un homme et non la renaissance d'une langue et d'une littérature.

Cf. J.-H. Noulet : *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France* (1859, gr. in-8) ; — Eug. Thomas : *Vocabulaire des mots romans languedociens dérivant directement du grec* (Montpellier, 1843, in-4) ; — Cénac-Moncaut : *Dictionnaire gascon-français* (1863, in-8), et *Histoire des Pyrénées* (1853-54, 5 vol. in-8).

AGÉSILAS, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

**AGGÉE**, le dixième des petits prophètes hébreux. Il vécut à Jérusalem vers l'an 520 avant J.-C., et contribua à la reconstruction du Temple, qu'il annonçait devoir être illustré par la venue du Messie. Sa prophétie a deux chapitres.

**AGIER** (Pierre-Jean), magistrat et érudit français, né le 28 décembre 1748 à Paris, mort le 22 septembre 1823. Reçu avocat en 1769, il fut élu en 1789 député suppléant aux États généraux; après Thermidor, il présida le tribunal révolutionnaire, devint vice-président de la Cour d'appel en 1802, et fut chargé en 1816 d'installer la Cour prévôtale du département de la Seine.

Outre des ouvrages de jurisprudence, il a laissé : *Psaumes nouvellement traduits en français sur l'hébreu* (1809, 3 vol. in-8); les mêmes, traduits en latin (Paris, 1818, in-16); *Vue sur le second avénement de J.-C., ou analyse de l'ouvrage de Lacunza, jésuite* (1818, in-8); *Prophéties éparses dans les livres saints, avec des explications et des notes* (1819, in-8); *Prophètes, nouvellement traduits sur l'hébreu*, avec *Commentaire sur l'Apocalypse* (1820-1823, 11 vol. in-8). L'auteur porte dans l'érudition des conjectures ingénieuses, l'esprit de système et de la partialité pour le jansénisme.

Cf. Dupin jeune, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul.

AGGLUTINATION (LANGUES D'). On donne ce nom à des langues dans lesquelles, au lieu de former des composés proprement dits et de donner aux terminaisons des inflexions, on réunit deux mots suivant les modifications de sens qu'on veut obtenir, l'un devenant racine, l'autre suffixe. Le suffixe change aussi souvent que l'exigent les circonstances de genre, de nombre, de temps, de mode. Certaines langues formées d'éléments monosyllabiques, telles que le japonais, les langues dravidiennes, les langues tartares, le hongrois en Europe, celles du Caucase, la plupart des idiomes indigènes de l'Australie, de l'Afrique et de l'Amérique abondent en agglutinations dissyllabiques et parfois polysyllabiques.

Cf. M. Müller : *Leçons sur la science du langage* (Paris, 1865, 2 vol. in-8).



**AGLAOPHAMUS**, ouvrage de Lobeck (voy. ce nom).

**AGLIATA** (Francesco), poëte italien, né à Palerme en 1620, mort vers 1664. On a de lui des *Chansons* siciliennes dont la plupart sont devenues populaires. Elles se distinguent, comme les chants nationaux de son pays, par la fraîcheur des idées, la grâce parfois un peu bizarre des détails, par la liberté originale du rhythme. En voici un exemple : « Fenêtre vide et maîtresse cruelle, que de pleurs vous m'avez fait répandre... Je veux m'habiller en porteur d'eau, avec deux seaux sur l'épaule, et j'irai le long des maisons, criant : « Mes belles dames, » qui veut de l'eau. » Alors elle s'approchera de la fenêtre et dira : « Quel est ce garçon qui va criant » de l'eau...? » Et moi je répondrai gentiment : « Tu » crois que c'est de l'eau, ce sont des larmes d'a- » mour. » Ce dernier trait : *Son lagrime d'amor, non è acqua!* est resté un cri des lazzarones vendant de l'eau dans les rues de Naples.

La famille a donné quelques autres noms aux lettres siciliennes.

Cf. Ant. Mongitor : *Bibliotheca sicula* (1707, in-folio).

**AGNÈS DE MÉRANIE**, tragédie de Ponsard (voy ce nom). — Il existait déjà une *Agnès de Méranie* de Mme de Montesson.

**AGNESI** (Maria-Gaetana D'), savante italienne, née à Milan le 16 mai 1718, morte au couvent des Sœurs-Bleues le 4 août 1799. Fille d'un professeur de mathématiques, elle se distingua surtout dans les sciences exactes. Ses *Instituzioni analitiche* (Milan, 1745, 2 vol. in-4), traduites en français par d'Antelmy et Bossut, la firent choisir par le pape Benoît XIV pour occuper la chaire de Bologne, et la placèrent très-haut dans l'estime de tous les savants de l'Europe. Elle possédait des connaissances encyclopédiques et eut une réputation littéraire. Elle parlait toutes les langues anciennes et modernes, et à neuf ans elle écrivit en latin un *Discours* sur la nécessité pour les femmes d'étudier les littératures anciennes (Milan, 1727). A vingt ans, elle publia plus de cent quatre-vingts thèses ou controverses philosophiques, *Propositiones philosophicæ* (Milan, 1738). Mais bientôt elle renonça à ces « frivolités de jeunesse », pour se livrer tout entière à l'étude des sciences. Le président de Brosses, qui eut l'occasion de la voir et de lui parler, affirme qu'il n'y avait rien au monde de plus gracieux que sa personne et de plus séduisant que son esprit.

Cf. P. Frisi : *Elogio storico di Mar. G. Agnesi* (Milan, 1696).

**AGOSTINI** (Nicolo DEGLI), poëte italien, né à Venise en 1515, mort en 1561. Auteur d'un grand nombre de poésies médiocres, entre autres d'un *Poëme épique* sur les guerres d'Italie de 1509 à 1521, et d'une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, il est connu pour avoir ajouté à l'*Orlando amoroso*, de Bojardo, trois chants nouveaux qui ne manquent ni de grâce, ni d'intérêt. — Un membre de la même famille, Giovanni AGOSTINI, moine franciscain, est auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers, et notamment d'un utile recueil de *Vies des auteurs vénitiens* (Notizie istorico critiche, etc., Venise, 1760, 2 vol. in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Bayle : *Nouvelles de la rép. des lettres.*

**AGOSTINI** (Leonardo), en français Léonard AUGUSTIN, archéologue italien, né à Sienne en 1600, mort à Rome en 1669. Secrétaire du cardinal Barberini, puis conservateur des monuments latins sous Alexandre VII, il se fit remarquer parmi les savants qui nièrent avec le plus d'énergie l'authenticité des prétendues *Antiquités* d'Annius de Viterbe (voy. ce nom). On a de lui une excellente édition du livre de Philippe Paruta, *Sicilia descritta con medaglie* (Rome, 1649, in-folio), et un grand ouvrage original intitulé : *Gemme antiche figurate* (Rome, 1636, 1657 et 1670, in folio et in-4, également imprimé à Lyon et à Leyde).

**AGOUB** (Joseph), orientaliste, né au Caire en 1795, mort en 1832. Il fit ses études au collége de Marseille et devint professeur d'arabe au collége Louis le Grand. Outre un grand nombre d'articles dans le *Journal de la Société asiatique* et dans la *Revue encyclopédique*, il a laissé : *Discours historique sur l'Égypte* (Paris, 1823, in-8); *la Lyre brisée* ( Paris, 1825, in-8 ) avec quelques autres poésies, et, en manuscrit, une traduction de *Bidpaï*.

**AGRAIRE** (DE LA LOI), trois discours de Cicéron (voy. ce nom)

**AGRICOLA** (Rodolphe), érudit allemand, né à Bafflo, près de Groningue, en 1443, mort à Heidelberg en 1485. Il s'appelait d'abord Rolef Huysmann. Il étudia à Louvain, sous Thomas à Kempis, puis à Paris, et en Italie, dans diverses villes. Syndic de Groningue, il fut envoyé en cette qualité auprès de l'empereur Maximilien Ier. Il n'accepta que très-tard une chaire de langues grecque et latine à Heidelberg. L'un des plus savants hommes de son siècle, il passe pour le « restaurateur de la philosophie et des belles-lettres en Allemagne ». Ses ouvrages, écrits en latin, consistaient surtout en dissertations philosophiques et philologiques. L'un des principaux est un traité *De Inventione dialecticâ*. On cite avec éloge ses traductions de morceaux de Platon et d'Isocrate. Un recueil de ses œuvres a paru sous ce titre : *R. Agricolae elucubrationes aliquot lectu dignissimae* (Cologne, 1539, 2 vol. in-4).

Cf. Melanchthon : *Orationes... de Vita R. Agricolæ* (1539, in-8); — J.-F. Tresling : *Vita et merita R. Agricolæ* (Groningue, 1830, in-8).

**AGRICOLA** (Jean SCHNITTER, dit), écrivain allemand, né à Eisleben le 20 avril 1492, mort à Berlin le 20 septembre 1566. Il embrassa avec ardeur la Réforme et fut, avec Mélanchthon, un des premiers soutiens de Luther. Il a laissé de nombreux écrits de théologie, qui lui ont valu le titre de « Maître d'Eisleben » (*Magister Islebius*), mais son principal titre littéraire est un recueil de *Proverbes allemands* (750 Deutsche Sprüchwœrter; Wittemberg, 1592), développés avec talent dans la langue populaire, dont ils forment un des plus intéressants monuments.

Cf. B. Kordes : *J. Agricola's Schriften*, etc. (Altona, 1817, in-8).

**AGRIONIES**, anciennes fêtes de Bacchus. D'un caractère barbare, elles étaient, particulièrement à Athènes, accompagnées de démonstrations populaires qui retraçaient dramatiquement les aventures du dieu. Les bacchantes, surtout celles de la Béotie et de la Thrace, s'y livraient à des chants et à des danses désordonnées, exécutés autour de l'autel ou des victimes. Dans l'origine, dit-on, des hommes furent immolés ; on leur substitua ensuite des animaux. Les chairs étaient déchirées et mangées crues. Les danses circulaires s'animaient aux accents des hymnes dithyrambiques. Des rondes sanguinaires des agrionies sortit la tragédie. Mais ces cérémonies, moitié dramatiques, moitié pastorales, persistèrent dans les campagnes. Du temps de Plutarque, au rapport de ce dernier, les agrionies étaient encore solennisées à Orchomène, par des sacrifices publics, et dans d'autres cités par des réjouissances et des sortes de mystères privés auxquels les femmes prenaient la principale part.

Cf. Charles Magnin : *Origines du théâtre antique, Introduction* (Paris, 1838, in-8).

**AGRIPPA DE NETTESHEIM** (Henri-Corneille), célèbre philosophe cabalistique allemand, né à Cologne le 14 septembre 1486, mort en 1535. Tour à tour soldat, médecin, professeur d'hébreu et de

théologie, chimiste, astrologue, il vécut en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Suisse, en France, attaché à la cour de divers princes, choyé et honoré, puis victime de disgrâces et de persécutions. Il mourut dans la misère. Esprit hardi, novateur, doué d'une verve satirique, il eut d'ardents partisans et de violents ennemis. On l'appela « l'une des lumières du siècle », « le miracle des lettres et l'amour des gens de bien ». On lui donna le surnom d'« Hermès-Trismegiste » : il avait commenté les ouvrages qui nous sont venus sous ce nom mystérieux

Le principal écrit d'Agrippa a pour titre : *De incertitudine scientiarum declamatio invectiva* (Cologne, 1527, in-12; Paris, 1531, in-8); souvent réimprimé avec des mutilations, il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et deux fois en français (1582, in-8; Leyde, 1726, 3 vol. in-12). On cite ensuite : *De occulta philosophia libri tres* (Anvers et Paris, 1531; nombr. édit.); *De nobilitate et præcellentia fœminei sexus declamatio* (Anvers, 1529, in-8), l'un et l'autre traduits en français; puis des Commentaires, des Discours, des Épigrammes, etc. Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres* (Anvers, 1535, in-8)

Cf. Sommer de Sommersberg : *Dissertatio de H.-C. Agrippa* (Leipzig, 1717, in-4); — *Agrippæana oder H.-C. Agrippa's merkwürdiges Leben* (Ibid., 1722, in-8); — Paul Jove : *Elogia doctorum virorum.*

AGRIPPINE, tragédie de Cyrano de Bergerac (voy. ce nom).

**AGUESSEAU** (D'). — Voyez DAGUESSEAU

**AGUILA** (C.-F.-E.-H D'), historien et savant dont l'origine est inconnue et qui mourut en 1815. Après avoir voyagé en Amérique, en Angleterre, en Suède et en Russie, il se fixa en France. Outre des écrits sur l'astronomie, il a laissé l'*Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III, roi de Suède* (Paris, 1803, 2 vol. in-8), ouvrage mal écrit, mais intéressant par les faits dont l'auteur fut témoin. On a encore de lui : *Causes anciennes et modernes des événements de la fin du* XVIIIe *siècle* s. l. ni d., 4 vol. in-folio).

**AGUILAR** (Don Gaspar), écrivain dramatique espagnol qui vivait à Valence vers la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe. Il fut secrétaire du comte de Chelva et plus tard majordome du duc de Gandia, un des grands de la cour de Felipe III. Il a composé douze comédies, publiées à Madrid en 1614, entre autres : *la Gitana melancolica; los Amantes de Cartago,* et surtout *El mercador amante,* assez habile mise en scène de l'histoire d'un marchand qui feint d'avoir perdu sa fortune pour reconnaître, entre deux femmes, celle qui l'aime et qu'il doit épouser. Il a écrit un poëme historique : *Expulsion de los Moriscos de España por el rey Felipe III* (Valencia, 1618, in-8), etc.

Cf. Rodriguez : *Biblioteca valentina;* — Ticknor : *History of spanish literature.*

**AGUILAR** (Melchior-Louis DE BON DE MARGARIT, marquis D'), littérateur français, né en 1755 à Perpignan, mort en 1838 à Toulouse. Il fut mainteneur des Jeux Floraux et a publié : *Traduction en vers de quelques poésies de Lope de Vega,* précédée d'un coup d'œil sur la langue et la littérature espagnoles (Paris et Montpellier, s. d., in-8); *Recueil de vers* (Paris, 1788, in-8); *Stances dithyrambiques* (Toulouse, 1824, in-8)

Cf. *Recueil des jeux floraux* (1839).

**AHLWARDT** (Chrétien-Guillaume), philologue allemand, né à Greifswald, le 23 juillet 1760, mort le 12 avril 1830. Il fut recteur des gymnases d'Oldenbourg et de Greifswald. On lui doit un très grand nombre de traductions, notamment celle d'*Ossian,* en vers (Leipzig, 1811, 3 vol. in-8); puis une *Grammaire de la langue gaëlique,* dans le recueil de Vater (Halle, 1822), et quelques savantes dissertations.

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édit.).

**AHMED BABA,** écrivain arabe, né à Arawân, près de Timbouktou, en 1566. Il fut conduit en esclavage à Maroc, où il composa de nombreux ouvrages, entre autres le *Tekmilet-ed-Dibadj,* qui est consacré à la biographie des docteurs les plus distingués du rite malékite. La biographie d'Ibn Albannâ, extraits du *Tekmilet-ed-Dibadj,* a été traduite et publiée par M. A. Marre (Rome, 1866, petit in-fol. avec texte arabe).

**AIGNAN** (Étienne), littérateur français, né en 1773 à Beaugency, mort le 25 novembre 1824. A l'âge de vingt ans, il fit imprimer une tragédie en trois actes, intitulée : *la Mort de Louis XVI,* quelques semaines après la mort de ce roi. En 1802, il donna l'opéra de *Clisson,* musique de Porta; en 1804, *Polyxène,* tragédie en trois actes, qui n'eut qu'une représentation; en 1806, l'opéra de *Nephtali,* musique de Blangini; en 1811, *Brunehaut, ou les successeurs de Clovis,* tragédie en cinq actes, dont l'insuccès ne put être conjuré par des modifications de détail. En 1814, Aignan fut reçu membre de l'Académie française, en remplacement de Bernardin de Saint-Pierre. Il fit représenter en 1816 *Arthur de Bretagne,* tragédie en cinq actes, qui ne réussit pas, quoiqu'elle fût jouée par Talma, Saint-Prix, Mlles Mars et Duchesnois.

On a en outre d'Aignan : *la Vision d'un vieillard,* à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (*Moniteur,* juin 1810) et des *Cantates; De la justice et de la police* (Paris, 1817, in-8); *De l'état des protestants en France depuis le seizième siècle* (Paris, 1817, in-8); *Des coups d'État dans la monarchie constitutionnelle* (Paris, 1819, in-8); une *Bibliothèque étrangère d'histoire et de littérature ancienne et moderne* (Paris, 1823-1824, 3 vol. in-8), recueil d'extraits traduits de diverses langues, avec des notices et des remarques; *Extraits des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'année* 1767 *jusqu'à la Révolution,* avec de Norvins (Paris, 1825, 2 vol. in-8), etc. Il a publié diverses traductions, celle du *Ministre de Wakefield* (1803, in-12), et celle de *l'Iliade* (1819), où il a reproduit littéralement douze cents vers pris à la traduction de Rochefort. Il a donné une édition de *Jean Racine,* avec les notes de tous les commentateurs (1824, 6 vol. in-8), et une édition de *J.-J Rousseau* (1822, et suiv. 21 vol. in-18)

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**AIGNEAUX** (Robert et Antoine LECHEVALIER, sieurs D'), traducteurs français, nés en Normandie, morts, le premier en 1590, le second en 1591. Ces deux frères, constamment unis dans leurs travaux, publièrent la traduction en vers des *Œuvres de Virgile* (Paris, 1582, in-4, 1583 et 1607, in-8), la première traduction complète en alexandrins, et celle des *Œuvres d'Horace* (Paris, 1588, in-8). Un recueil de poésies posthumes a été imprimé sous ce titre : *Tombeau de Robert et Antoine Lechevalier, sieurs d'Aigneaux* (Caen, 1591, in-12).

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française.*

**AIGREFEUILLE** (Charles D'), historien français du XVIIIe siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Montpellier. Il a publié une savante *Histoire civile et ecclésiastique de Montpellier* (1737 et 1739, 2 vol. in-folio).

**AIGUEBERRE** ou AIGUEBERT (Jean DUMAS D'), auteur dramatique français, né en 1692, mort le 31 juillet 1755 Il fut conseiller au Parlement de Toulouse On a représenté de lui au Théâtre-Français, en 1729, *les Trois spectacles,* trilogie sans liaison, comprenant un prologue en prose et les trois actes suivants : *Tragédie de Polyxène, Comédie de l'Avare amoureux; Pastorale de Pan*

*et Doris* (1729, in-8, et t. XII du *Théâtre-Français*), puis *le Prince de Noisy* (1730), comédie. Il a donné, au Théâtre-Italien, *Colinette* (1729), parodie de sa *Tragédie de Polyxène*.

**AIGUILLON** (Armand-Louis DE WIGNEROD DU PLESSIS, duc D'), né en 1683, mort le 31 janvier 1750. Il eut d'abord le titre de marquis de Richelieu, et devint duc et pair en 1731; son fils fut ministre sous Louis XV. Il imprima, dans sa terre de Verret, près de Tours, et tira à sept exemplaires le *Recueil de pièces choisies rassemblées par les soins du cosmopolite* (Ancône, 1735, in-4), choix de pièces licencieuses et impies. Il eut part, avec l'abbé Grécourt, le père Vinot et la princesse de Conti, au livre obscène, intitulé : *Suite de la nouvelle Cyropédie* (Amsterdam [Rouen], 1728, in-8).

**AIKIN** (John), médecin et littérateur anglais, né le 15 janvier 1747, mort le 7 décembre 1822. Il pratiqua la médecine avec distinction à Yarmouth et se fit en outre un nom littéraire par la composition de nombreux essais de biographie, d'histoire, de critique et même de poésies. Nous citerons : *les Soirées au logis* (1793-1795, 6 vol.; 14e édit., 1827, 4 vol.), plusieurs fois traduites en français (traduction nouvelle, Genève, 1853, 2 vol. in-8); *Lettres d'un père à son fils sur la littérature et la société* (1793-1799, 2 vol.); une *Biographie générale* (1799-1815, 10 vol. in-4). Il eut pour collaboratrice sa sœur miss Anna Aikin, depuis mistress Barbauld (voy. ce nom).

Cf. Miss Lucy Aikin : *Memoirs of J. Aikin, with a selection of his miscellaneous pieces*, etc. (Londres, 1824, 2 vol. in-8).

**AILLAUD** (Pierre-Toussaint), poëte français, né en 1759 à Montpellier, mort en 1826. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut professeur de rhétorique, puis bibliothécaire à Montauban. On a de lui six longs poëmes sans valeur : *l'Égyptiade*, en 12 chants (Toulouse, 1812, 1813, in-8); *Apothéose de Thérésine*, en 5 chants (Montauban, 1802, in-8); *le Nouveau Lutrin ou les Banquettes*, en 8 chants (ibid., 1803, in-8); *le Triomphe de la révélation*, en 4 chants (ibid , 1815, in-8); *les Argonautes de l'humanité*, en 2 chants (ibid., 1817, in-8); *Fastes poétiques de la Révolution française* (ibid., 1821, in-8). Il entreprit aussi de refaire la *Henriade* « en évitant les défauts du poëme de Voltaire »; mais il n'en publia qu'un chant (ibid, 1826, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**AILLY** (Pierre D'), *Petrus de Alliaco*, théologien et philosophe français, né en 1350 à Compiègne, mort en 1420 ou 1425. Élève du collége de Navarre à Paris, il en devint grand-maître, se mit au premier rang des hommes de son siècle par son éloquence et son enseignement, et eut pour disciples Jean Gerson et Nicolas de Clémengis. Chancelier de l'Université de Paris en 1389, il fut nommé confesseur du roi, puis évêque de Cambrai en 1398. Après le concile de Pise, dont il guida les délibérations, il devint cardinal; son influence ne fut pas moins grande au concile de Constance : il y soutint la supériorité des conciles sur les papes et la nécessité d'une réforme dans l'Église. Ses pensées à ce sujet sont exposées dans l'ouvrage intitulé : *Libellus de emendatione Ecclesiæ* (Paris, 1631, in-8). Ses doctrines théologiques et philosophiques se trouvent spécialement dans deux écrits : un *Commentaire* sur le *Livre des sentences*, de Pierre Lombard, et un traité *De anima*, ouvrages d'un nominalisme mitigé. Dans son *Traité sur l'âme*, il rapporte les facultés aux cinq divisions que les anatomistes reconnaissaient alors dans le cerveau. Pierre d'Ailly avait une grande puissance de dialectique qui le fit surnommer « l'Aigle de France et le Marteau des hérétiques ». Les ouvrages cités, ainsi que d'autres *Traités* et des *Sermons*, ont été publiés soit séparément, soit dans les œuvres de Gerson et la collection des conciles d'Hardouin.

Cf. *Histoire littéraire de la France*; — Dinaux : *Notice sur P. d'Ailly* (Cambrai, 1824, in-8).

**AIMARA** ou AYMARA, langue de l'Amérique méridionale de la région sud du Pérou, du nord-ouest de la République argentine et de la Bolivie, spécialement parlée dans le pays de la Paz, par les indigènes Aimaras ou Aymares. Elle comprend plusieurs dialectes dont ceux des peuplades pacasas et lupacas sont les plus purs et les mieux connus. L'aimara participe du quichua (voy. ce mot) pour le vingtième de son vocabulaire. Les règles grammaticales des deux langues ont aussi beaucoup d'analogies : le verbe *être* y est régulier, les prépositions y précèdent toujours leurs régimes, etc. Dans l'une et l'autre langue, les verbes sont très-nombreux; dans l'aimara surtout, où il n'y a pas moins de douze verbes pour rendre l'action de porter. Les articulations *b*, *d*, *f*, *g* manquent dans tous les dialectes aimaras. Elle a donné lieu, surtout de la part des jésuites, à de nombreux travaux de lexicologie et de grammaire dont M. H. Ludevig donne l'énumération.

Cf. H.-E. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**AIMER APRÈS LA MORT**, drame de Calderon (voy. ce nom).

**AIMER SANS SAVOIR QUI**, comédie de Lope de Vega, imitée par P. Corneille (voy. ce nom).

**AIMERI DE NARBONNE**, troisième branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ces mots).

**AIMERIC**, nom de troubadours des XIIe et XIIIe siècles. Deux d'entre eux, AIMERIC DE PÉGUILAIN et AIMERIC DE SARLAT, ont laissé quelques poésies qui ont été insérées dans plusieurs recueils.

Cf. Rochegude : *le Parnasse occitanien* (Toulouse, 1819, in-8); — Raynouard : *Choix des poésies des troubadours*, tome V; — Fauriel : *Hist. de la poésie provençale*.

**AIMERICH** (le père Mathieu), jésuite espagnol, né au Bordil en 1715, mort à Ferrare en 1799. On lui doit, outre des écrits théologiques, d'intéressantes recherches de philologie et d'histoire littéraire, des dissertations sur les *Paradoxes philologiques* de Censorinus (Ferrare, 1780, in-8); *Specimen veteris romanæ litteraturæ deperditæ, vel latentis* (ibid., 1784, in-4); *Novum lexicon historicum et criticum antiquæ romanæ litteraturæ diperditæ*, etc. (Bassano, 1787, in-8).

**AIMES DE VARENNES** ou DE VARENTINES, ou DE CHATILLON, trouvère du XIIe siècle, auteur de *Florimont*, roman des ancêtres d'Alexandre le Grand, écrit en 1128. Aimes déclare avoir trouvé cette histoire à Philippopolis. Il y a dans cette composition moins de combats que dans les autres romans du cycle de l'antiquité, mais un plus grand nombre d'aventures amoureuses. La Bibliothèque nationale possède trois *Florimont* manuscrits, dont un intitulé : *le roi Philippe de Macédoine*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV; — Paulin Paris : *les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, t. III.

**AIMOIN** chroniqueur français, né vers 950 à Villefranche (Périgord), mort en 1008. Élève d'Albon, abbé de Fleury, il devint abbé du même monastère. On a de lui une *Histoire de France*, depuis l'origine de la nation jusqu'en 654, continuée jusqu'en 1165 par un religieux de Saint-Germain-des-Prés. C'est une compilation, mal ordonnée, de fables et de légendes; mais le style en est pur et élégant pour l'époque. Publiée d'abord sous le titre d'*Historia Francorum* (Paris, 1514, in-folio et 1567, in-8), elle se trouve aussi dans les recueils de Duchesne et de Bouquet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**AIMON** ou **AIMÉ DE VARENNE**. — Voyez AIMES DE VARENNES.

AIOL ET MIRABEL, chanson de geste. — Voyez ÉLIE DE SAINT-GILLES.

**AÏSSÉ** (Mlle), Circassienne célèbre par ses aventures au XVIIIe siècle, née vers 1694, morte à Paris en 1733. Fille d'un chef circassien, elle fut achetée, en 1798, à un marchand d'esclaves par l'ambassadeur de France à Constantinople, le comte de Ferriol, qui l'amena à Paris, lui fit donner une brillante éducation, puis abusa, dit-on, de l'ascendant que lui donnaient sur elle ses bienfaits. Introduite dans le monde, elle y eut de grands succès de beauté et excita des passions qui firent du bruit. Sa résistance à celle du régent, ses amours avec le chevalier d'Aydée, ses alternatives d'aspirations vertueuses et d'entraînements, ses relations avec divers personnages et les femmes les plus distinguées de son temps, donnent le plus vif intérêt au recueil de ses *Lettres à madame Calandrini*, publiées d'abord avec des notes de Voltaire (1787, in-12), puis réunies aux *Lettres de mesdames de Villars, de La Fayette et de Tencin* (1805, in-12). Une nouvelle édition annotée en a été donnée par J. Ravenel (1846, in-18, 2 portraits). A part de précieux renseignements sur les contemporains, les *Lettres* de Mlle Aïssé plaisent par la grâce touchante et l'abandon passionné du style.

Cf. Sainte-Beuve : *Notice sur mademoiselle Aïssé*, en tête de l'édition Ravenel.

AJAX, tragédie de Sophocle (voy ce nom).—Elle a été imitée par Auguste (*Ajax et Ulysse*), par La Chapelle, Poinsinet de Sivry, etc.

**A KEMPIS** (Thomas).—Voyez KEMPIS (Thomas A).

**AKENSIDE** (Marc), poëte anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, le 9 novembre 1721, mort le 23 juin 1770. Fils d'un boucher, son humble naissance fut pour quelque chose dans ses opinions puritaines et démocratiques. Sans vocation pour la théologie où l'on voulait l'engager, il alla étudier la médecine à Leyde. Il n'était pas encore reçu docteur lorsqu'il publia en janvier 1744 son principal poëme, *les Plaisirs de l'imagination* (the Pleasures of imagination), en trois chants, vrai trésor de philosophie, de savoir classique, de coloris poétique, mais dépourvu de l'intérêt nécessaire à une œuvre de longue haleine. On trouvait aussi que l'élévation des idées entraînait l'auteur dans l'obscurité, et lord Chesterfield disait : « C'est le plus beau des livres que je n'entends pas. » Plus tard, Akenside remania son poëme en y ajoutant un quatrième chant; mais on préfère sa première version. Une *Épître à Curion* (1744), dirigée contre Pulteney, chef de l'opposition, qui avait accepté la pairie, des *Odes* (1745-1758) et quelques autres poésies, attestent, avec le même manque d'invention, le même talent élevé et pur, conforme à sa vie honnête et à son noble caractère. Un généreux ami, Dyson, qui, depuis des années lui faisait une pension de 300 livres sterling, publia une édition de ses *Œuvres complètes* (Londres, 1773, in-4).

Cf. Bucke : *Life, Writings, and Genius of Akenside* (Londres, 1832); — Johnson : *Lives of the poets*.

**AKERBLAD** (Jean-David), orientaliste suédois, né vers 1760, mort le 8 février 1819. Attaché et secrétaire d'ambassade, il étudia les langues de l'Orient, puis se retira à Rome. Il a écrit sur des inscriptions égyptiennes et phéniciennes, et sur l'écriture copte, des *Notices* et *Lettres* qui eurent de l'autorité.

Cf. Champollion : *Préface de la grammaire égyptienne ;* — Quérard : *la France littéraire*.

• **AKHTAL** (El), poëte satirique arabe du VIIe siècle. Son nom était *Ghiath;* celui d'Akhtal, c'est-à-dire qui a les oreilles longues, n'est qu'un sobriquet. D'une famille chrétienne, il vécut à Damas et fut honoré de la faveur des califes qui régnèrent de son temps dans cette ville : Mohawia Ier, Yézid, et particulièrement Abdel-Mélek (661-705). Ses vers, malgré son respect des mœurs, ont une verve caustique qui dénote autant de haine que de talent. Les contemporains ont recueilli sur El Akhtal de nombreuses anecdotes, qu'on trouve dans le *Kitab el Agany*.

Cf. Caussin de Perceval : *Journa. asiatique* (année 1834).

AKHYANA, conte, légende. On appelle de ce nom dans les littératures de l'Inde brahmanique les poëmes qui ont pour sujet des traditions populaires et les romans en vers. Les Akhyânas sont quelquefois transcrits en caractères persans, sous formes de stances, dont les vers ne riment pas entre eux.

**ALACOQUE** (Marguerite, dite Marie), auteur ascétique française, née le 22 juillet 1647 à Lauthecour, dans le diocèse d'Autun, morte le 17 octobre 1690. Tout le monde connaît son nom, au moins par ce passage du *Vert-Vert*, de Gresset :

> Il savait même un peu du soliloque,
> Et des traits fins de Marie Alacoque.

Sa vie, quoique peu éloignée de nous, est aussi miraculeuse qu'une légende du moyen âge. Guérie par la Sainte Vierge d'infirmités douloureuses, elle prit par reconnaissance le nom de Marie. Le 6 novembre 1671, elle fit profession au couvent de la Visitation de Paray-le-Monial. Dès lors, ses jours ne furent qu'une suite de prophéties, d'extases et de plaisirs ineffables, dont l'un des plus vifs fut de se graver avec un canif le nom de Jésus, en gros caractères, sur la poitrine. Fondatrice de la fête du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, elle a écrit un petit livre d'un mysticisme singulier, qui fut édité pour la première fois par le P. Croiset, sous le titre de *la Dévotion au cœur de Jésus* (1698), et qui depuis a été fréquemment réimprimé.

Cf. Croiset : *Préface* de son édition ; — Languet : *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie* (1729, in-4).

**ALAIN DE LILLE** ou **DE L'ISLE**, *Alanus de Insulis* ou *Insulensis*, théologien et philosophe du XIIe siècle, surnommé « le Docteur universel ». On ne sait rien de sa vie. Quelques-uns l'ont identifié avec Alain qui fut évêque d'Auxerre, puis moine à Clairvaux, et mourut en 1203. L'un des hommes les plus distingués de son temps, il composa plusieurs ouvrages théologiques, entre autres le traité *De arte catholicæ fidei*, où il essaye de démontrer tous les dogmes par des raisonnements, dans une forme géométrique, et deux poëmes philosophiques : *De planctu naturæ ad Deum* et *Anti-Claudianus*. Le premier est une suite de lamentations sur les vices des hommes; dans le second, il en montre les vertus, à l'opposition de la satire contre Rufin, qui est le tableau de tous leurs vices.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI ; — Ch. de Wisch : *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis ;* — Du Boulay : *Histoire de l'Université de Paris*, t. II.

**ALAIN** (René), auteur dramatique français, né en 1680 à Paris, mort en 1720. Devenu sellier après avoir été dans les ordres, il fit représenter, en 1711, *l'Epreuve réciproque*, comédie en un acte, en prose, avec laquelle *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, a de l'analogie, et qui resta au répertoire.

Cf. Ch. de Mouhy : *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français*.

**ALAMANNI** (Luigi), poëte italien, né à Florence en 1495, mort en 1556. Il fut obligé de se réfugier en France en 1520 à la suite d'une conspiration contre le cardinal Jules de Médicis, plus tard Clément VII. Il ne rentra en Italie qu'en 1549, comblé des bienfaits de François Ier, dont

il avait été plusieurs fois l'ambassadeur auprès de Charles-Quint. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui se distinguent par l'élégance et l'harmonie du style et par l'imitation un peu affectée de l'antiquité. Les principaux sont : la *Coltivazione* (Paris, 1546, in-4°, réimprimé en 1718), poëme didactique en six chants, très-loué pour la distribution savante des parties et l'éclat des épisodes, dont quelques-uns sont d'une excessive longueur; *Giron le Courtois* (Girone il Cortese, Paris, 1548), poëme épique en vingt-quatre chants, qui reprend les aventures des chevaliers de la Table-Ronde; l'*Avarchide*, ou *Siége de Bourges* (Florence, 1570), autre épopée en vingt-quatre chants, où sont accumulés, sans en excepter un seul et avec la couleur homérique, les différents épisodes du *Siége de Troie; Opere Toscane* (Lyon, 1532, 2 vol. in-8°), recueil d'églogues, d'élégies, de fables, d'hymnes, d'épigrammes, de sonnets sur l'amour platonique à la façon de Pétrarque, de satires morales, etc.; enfin une jolie comédie en vers, *Flora*, et une imitation de l'*Antigone* de Sophocle. — La littérature italienne compte plusieurs autres Alamanni, dont les œuvres sont oubliées.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Pignotti : *Storia della Toscana.*

ALAMBIC LITTÉRAIRE (L'), ouvrage de Grimod de la Reynière (voy. ce nom).

**ALARCON** (Arcangel DE), poëte espagnol de la fin du XVIe siècle. Il appartenait à l'ordre des Capucins et publia plusieurs ouvrages qui ne sont pas sans mérite : *Vergel de plantas divinas en varios metros espirituales* (Barcelone, 1594, in-8°); *Triunfo virginal*, poëme en dix chants ; *Vida de santa Ana;* un poëme épique sur *Saint François.*

Cf. Gil y Zarate : *Manual;* — Ticknor : *History of spanish literature.*

**ALARCON Y MENDOZA** (Don Juan Ruiz DE), célèbre poëte dramatique espagnol, né à Tasco, dans le Mexique, mort en 1639. On ne sait presque rien de sa vie. D'une famille originaire d'Alarcon, village de la province de Cuenca, il vint en Europe en 1622, étudia le droit et fut nommé, en 1628, rapporteur du conseil des Indes. Il eut pour protecteur le duc de Medina de las Torres, auquel il dédia ses œuvres. Alarcon était contrefait, mais avait un orgueil excessif, qui lui attira des inimitiés et les épigrammes mordantes des principaux écrivains de son époque.

Les comédies qu'on a de ce poëte sont de plusieurs sortes. Au premier rang de ses comédies de mœurs, il faut citer *la Vérité suspecte* (la Verdad sospechosa), d'où Corneille a tiré *le Menteur*, en croyant qu'elle était de Lope de Vega. Alarcon réclama contre cette erreur, et dit en tête de la seconde partie de ses œuvres : « Sachez que les huit comédies de ma première partie et les douze de cette seconde sont toutes de moi, « bien que quelques-unes aient été les plumes d'autres corneilles, telles que le *Tejedor de Segovia*, la *Verdad sospechosa*, *El examen de maridos*, et quelques autres, qui courent imprimées sous le nom d'autres maîtres. » Les pièces du genre tragique sont : *la Cruauté par honneur* (la Crueldad par el honor) ; *le Maître des étoiles* (el Dueno de las estrellas); *Ce qui vaut beaucoup coûte beaucoup* (Lo que mucho vale mucho cuesta). La plus connue de ses comédies de cape et d'épée ou du genre héroïque est *le Tisserand de Ségovie* (el Tejedor de Segovia), qui a passé, sans vraisemblance, pour avoir inspiré le drame des *Brigands* de Schiller, et qui a été portée chez nous, au Théâtre-Français, par une imitation libre de M. Hipp. Lucas.

Alarcon est supérieur à tous les poëtes espagnols par la correction du style et ne le cède qu'à un petit nombre par l'originalité des pensées et par l'habileté à nouer et à dénouer l'intrigue. Sa versification est pure et soutenue. Tout en exprimant de préférence les sentiments héroïques, dans toute leur grandeur, il sait faire parler aux divers personnages le langage qui leur convient, et l'on ne trouve pas dans ses comédies de trace du gongorisme, alors si en vogue. Alberto Lista compare Alarcon à Térence pour l'élégance de la diction et les intentions morales de ses pièces. Il est curieux de rappeler en quels termes méprisants Alarçon, dans la préface de ses œuvres, s'adresse au public : « C'est à toi que je parle, bête sauvage, car avec la noblesse il n'est pas nécessaire qu'elle s'inspire plus que je ne saurais le faire, c'est là que vont ces comédies. Traite-les comme tu as coutume, non point comme il est juste, mais comme il te plaît; car elles te regardent avec mépris et sans crainte. Celles qui ont passé par le péril de tes sifflets peuvent maintenant passer par celui des coins où tu les relègueras. Si elles te déplaisent, je me réjouirai d'apprendre qu'elles sont bonnes; sinon, ce qui me vengera de savoir qu'elles ne le sont pas, c'est l'argent qu'elles doivent te coûter. »

Les principales œuvres de cet écrivain ont été réimprimées de nos jours par Eugenio Hartzenbusch dans le tome XX de la *Biblioteca de autores españoles* (Madrid 1852, in-4°). Cette édition est la seule qu'il soit facile de se procurer depuis l'édition princeps, publiée à Madrid et à Barcelone, par Sebastian de Cormellas (1628 et 1634) et devenue introuvable.

Cf. Nic. Antonio : *Bibl. hisp. nova ;* — Ferdinand Denis : *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, suivies du *Tisserand de Ségovie* (Paris, 1839, 2 vol. in-8) ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (1844, 2 vol. in-8); — Philarète Chasles : *Études sur l'Espagne.*

ALARCOS, tragédie de Fred. de Schlegel (voy. ce nom).

**ALART-PESCHOTTE**, trouvère du XIIIe siècle, de la Picardie ou de l'Ile-de-France. Il est auteur d'un roman d'aventures, de 8000 vers octosyllabiques, intitulé *la Comtesse d'Anjou.* L'héroïne, fille du comte d'Anjou, voyant son père amoureux d'elle, s'enfuit et mène une vie errante et malheureuse. Sa beauté la fait remarquer par le comte de Bourges, qui l'épouse. Elle est alors persécutée par la comtesse de Chartres, blessée de la mésalliance du comte de Bourges, son neveu; mais, après la mort de son père, elle fait connaître sa naissance, et les deux époux vivent enfin heureux. Ce roman, dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, unit l'intérêt des détails à la grâce du style. Voici comment se fait connaître l'auteur à la fin du poëme :

Combien que mon engien soit rude,
Vuel-je que on puist en ce dit,
Trouver mon nom sans contredit
Qui avoir en veult congnoissance,
Et mon surnom sans decevance.
Je n'ay pas *haute* telle chose,
Ains *pesche à l'art* qui enclose
N'est pas en moi né la science.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**ALARY** (Pierre-Joseph), membre de l'Académie française, né le 19 mars 1690 à Paris, mort le 15 décembre 1770. Protégé par le régent et sous-précepteur de Louis XV, il n'avait jamais rien publié; aussi son élection à l'Académie lui attira de nombreuses épigrammes; le poëte Roy, qui l'attaqua ouvertement, fut mis à la Bastille. On trouve dans les *Lettres de Bolingbroke* (Paris, 1808, 3 vol. in-8) quelques lettres d'Alary.

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française.*

**ALASTOR**, poëme de Shelley (voy. ce nom).

**ALBENAS** (Jean-Poldo D'), antiquaire français, né en 1512 à Nîmes, mort en 1563. Conseiller au présidial de sa ville natale, estimé comme magistrat et jurisconsulte, il embrassa la Réforme et entraîna par son exemple un grand nombre de ses compatriotes. On a de lui un *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes* (Lyon, 1560, in-fol., grav.), qui renferme d'utiles recherches. Il a traduit les *Pronostics* de saint Julien de Tolède et l'*Histoire des Taborites* d'Æneas Sylvius.

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française.*

**ALBENAS** (Jean-Joseph, vicomte D'), littérateur français, né en 1761 à Sommières, près de Nîmes, mort en 1824 à Paris. Il a laissé : *Essai historique et poétique de la gloire et des travaux de Napoléon Ier* (Paris, 1808, in-8); *Fragments poétiques sur la Révolution française* (Paris, 1815, in-4). — Son fils, Louis-Eugène, a publié les *Ephémérides militaires depuis 1792 jusqu'à* 1815, par une société de gens de lettres et de militaires (Paris, 1818-1820, 12 vol. in-8).

**ALBERGATI** (Fabio), publiciste italien, né à Bologne vers 1534, mort en 1606. Il fut gouverneur de Pérouse. Son principal ouvrage, intitulé *il Cardinale*, en trois livres (Bologne, 1589, in-4°), expose, dans un cadre qui rappelle celui du *Prince*, de Machiavel, le rôle et les devoirs politiques des cardinaux. On lui doit plusieurs autres traités de politique ou de morale empreints d'un certain esprit de liberté et de tolérance : *Del modo di ridurre alla parce le inimicizie private* (Rome, 1583, in-fol.), la *Republica regia* (Bologne, 1627, in-fol.), ouvrage curieux où l'on voit poindre l'idée d'une dictature démocratique, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Rome (1664, 7 vol in-4°).

On cite plusieurs autres écrivains du même nom et de la même ville, notamment Lucio ALBERGATI, qui vivait au Xe siècle et qui a écrit plusieurs ouvrages en latin, un entre autres sur la fin du monde, que l'on croyait alors très-prochaine : *De ultimis temporibus et mundi tribulationibus libri III.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Orlandi : *Notizia degli Scrittori Bolognesi.*

**ALBERGATI-CAPACELLI** (Francesco, marquis D'), littérateur italien, né à Bologne en 1728 ou 1738, mort en 1806. Non moins connu par ses désordres que par ses écrits, il était passionné pour tout ce qui se rapportait au théâtre, organisa une salle de spectacle dans son propre palais, et y joua lui-même ses pièces. Surnommé le « Garrick de l'Italie », il prit au sérieux son rôle d'Othello, car il assassina sa seconde femme dans un accès de jalousie. Une troisième le ruina. Ses œuvres les plus estimées sont des *Novelle morali* (Bologne, 1783), qui sont fort immorales, des *Farces* dans le genre italien, d'une spirituelle bouffonnerie, plusieurs *Comédies* (Bologne, 1784), dont la meilleure est intitulée : *Il pregiudizio del falso onore*, et des traductions de pièces françaises.

Cf. Zacchiroli : *Elogio di F. Albergati Capacelli* ; — Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri.*

**ALBÉRIC**, chroniqueur du XIIIe siècle. Moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, en Champagne, suivant les uns, ou du monastère de Neumoutier, près de Liége, suivant d'autres, il a écrit, en latin, une *Chronique* qui va de la création à l'année 1241. Elle renferme des détails précieux pour les faits contemporains de l'auteur. Leibniz l'a publiée dans les *Accessiones historicæ*, t. II (Leipzig, 1698, in-4), et Mencke dans les *Scriptores rerum germanicarum*, t. I (Leipzig, 1728, in-fol.). Le manuscrit que possède la Bibliothèque nationale de Paris est plus correct et plus complet.

Cf. Fabricius : *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis.*

**ALBERT** ou **ALBERIC D'AIX**, chroniqueur français, né à Aix en Provence, où il est mort vers 1120. Il était chanoine de sa ville natale. On a de lui une histoire en latin de la première croisade, de 1095 à 1120. Suivant Bongars, « il y a donné la vérité toute nue et avec tous les détails qui la rendent piquante. » Publiée pour la première fois sous le titre de *Chronicon hierosolymitanum* (Helmstedt, 1584, 2 vol. in-4), elle a été réimprimée par Bongars dans les *Gesta Dei per Francos*, et traduite en français dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

**ALBERT LE GRAND**, philosophe et savant fameux de la scolastique, né à Laningen, en Souabe, en 1193, mort le 14 novembre 1280. Il était de la famille des comtes de Bollstadt. Après avoir étudié dans diverses villes, notamment à Paris, il entra, à trente ans, chez les Dominicains, professa la philosophie et les sciences à Paris, où la place Maubert a gardé son nom (maître Albert), à Cologne, sa résidence favorite, et fut le maître de saint Thomas. Il remplit des missions à Rome et fut quelques années évêque de Ratisbonne. Sa réputation de savant et de théologien fut immense. Ses contemporains le regardaient comme un peu magicien, et son nom est resté, dans la tradition populaire, synonyme de sorcier. On disait de lui : *Magnus in magia, major in philosophia, maximus in theologia.* Il fut béatifié en 1637, mais n'obtint pas la canonisation.

Comme philosophe, il a commenté et popularisé les ouvrages d'Aristote avec beaucoup d'autorité; comme savant, il possédait la connaissance de secrets, ou plutôt de lois de la nature encore peu connues, et en tirait des déductions étonnantes pour son siècle. Ses *Œuvres complètes*, où la physique, l'histoire naturelle et la minéralogie tiennent une grande place, ont été réunies en 1651 (21 vol. in-fol.) Un catalogue détaillé en a été dressé par Quétif et Echard. On lui a attribué plusieurs écrits apocryphes, tels que les petits livres populaires des *Secrets du grand Albert* ou du *petit Albert*, ou encore le *De secretis mulierum et naturæ* (1655, in-fol.), que l'on croit être de l'un de ses disciples, Henri de Saxe.

Cf. Quétif et Échard : *Scriptores ordinis prædicatorum*, etc., (1719-1721, 2 vol. in-folio), t. I; — Rinaldo Tacora [Raffaele Badi] : *Ristretto della prodigiosa vita del B. Alberto magno* (Florence, 1680-88, 2 vol. in-8) ; — Gabriel Naudé : *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie* (Amsterdam, 1712, in-12); — L. Choulant *Albertus magnus in seiner Bedeutung für*, etc. (185 in-8) ; — Brunet : *Manuel du libraire.*

**ALBERT** (D'). — Voyez LUYNES (ducs DE).

**ALBERTANO DE BRESCIA**, écrivain italien, né à Brescia en 1201, mort en 1250. Juge et gouverneur de Gavardo pour l'empereur d'Allemagne Frédéric II, et compromis, en 1240, dans la révolte des villes lombardes, il fut mis en prison et écrivit durant sa captivité plusieurs ouvrages de philosophie morale : *De honesta vita ; De arte loquendi et tacendi; De amore propinquorum; De consolatione philosophica*, qui furent traduits en italien par un anonyme (Florence, 1610).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*, t. IV.

**ALBERTI** (Léon-Baptiste), écrivain italien, plus connu sous le nom de DE ALBERTIS, né à Florence en 1398 ou 1404, mort dans cette même ville en 1490, ou, selon d'autres, en 1484. Il embrassa la carrière ecclésiastique et en mena de front les devoirs avec la culture simultanée des lettres, des sciences et des arts. Il se distingua dans l'architecture et donna le plan de plusieurs monuments qui subsistent encore On cite de lui un traité *De*

*re ædificatoria* (Florence, 1485, in-folio), vingt fois réimprimé, traduit en italien par Bartoli (Florence, 1565 et 1568, in-folio), en français par J. Martin (Paris, 1553, in-folio), et qui lui a valu le surnom de « Vitruve italien ».

Les travaux plus particulièrement littéraires de L.-B. Alberti sont : *Œuvres morales* (Opera ethica; Venise, 1568), traduites en italien; *Trivia, sive de causis senatoriis*, etc. (Bâle, 1538, in-4); *Momus* ou *De Principe* (Rome, 1520); un recueil de cent *Fables*, un *Poëme hécatomphile*, plusieurs fois traduit en français; enfin une comédie latine apocryphe, *Philodoxios*, publiée à Venise longtemps après la mort de l'auteur (1588), comme l'œuvre d'un ancien comique, et si adroitement imitée que Paul Manuce ne s'aperçut pas de la supercherie

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**ALBERTI** (Leandre), provincial des Dominicains, né en 1479, mort en 1552. Il a laissé, outre des livres de dévotion, plusieurs ouvrages d'histoire et de géographie, écrits, soit en italien, soit en latin : *De viris illustribus ordinis Prædicatorum* (Bologne, 1517, in-folio), recueil biographique précieux pour l'histoire de l'ordre; *Storia Bolognense* (Bologne, 1541, in-4), non terminée; *Descrizione dell' Italia* (Bologne, 1550, in-folio, et Venise, 1561, in-4), etc

**ALBERTI DE VILLANOVA** (Francesco D'), lexicographe italien, né à Nice en 1737, mort à Lucques en 1800. Il est auteur d'un excellent *Dictionnaire italien-français et français-italien* qui a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Bassano (1811, 2 vol. in-4). Il a publié, avec moins de succès, un *Dictionnaire classique* de l'Académie de la Crusca, un *Dizionario universale, critico-enciclopedico della lingua italiana* (Lucques, 1797).

Cf. Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**ALBERTRANDY** (Jean-Chrétien), historien polonais, né à Varsovie en 1731, mort en 1808. Il était d'origine italienne. Il se fit jésuite, fut envoyé à Rome et à Stockholm pour rechercher des documents se rattachant à l'histoire de son pays, et devint évêque de Zénopolis et bibliothécaire de Stanislas-Auguste.

On a de lui : *les Annales de la République romaine* (Varsovie, 1768, in-8, et 1806, 2 vol. in-8); *Annales du royaume de Pologne* (ibid., 1768, in-8); la continuation du recueil périodique fondé par Naruzewicz : *Entretiens agréables et utiles*; *Antiquités romaines éclaircies par les médailles* (1805-1808; 3 vol.); divers écrits sur *Casimir Jagellon, les Valois*, etc. (ibid., 1822-1827); *Histoire d'Étienne Battori* (ibid., 1823, in-8). Il a aussi laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques importants.

Cf. Bentkowski : *Historya literatury Polskiey*, t. II (Cracovie)

**ALBERUS** (Érasme), écrivain allemand, né dans la Wetteravie vers 1500, mort à Neulrandenbourg, dans le Mecklembourg, le 5 mai 1553. Il étudia la théologie à Wittemberg, s'attacha à Luther, fut maître d'école, pasteur, prédicateur de cour à Berlin, enfin surintendant général à Neulrandenbourg, où il mourut. Son principal titre littéraire est un recueil de *Fables d'Ésope mises en allemand* (Etliche Fabel Esopi verteutscht, Hagenau, 1534; Francfort, 1550, etc.), qui se grossit d'édition en édition. Aux sujets du fabuliste grec, l'auteur en ajouta de modernes et de tout allemands. Il donna à quelques fables, comme à *l'Ane du Pape*, un caractère de polémique, et combattit, sous l'emblème des animaux, les divers adversaires du protestantisme luthérien. Alberus a aussi écrit des *Chants d'église*, empreints d'une certaine dureté, puis des écrits de polémique en prose, comme *le Moine déchaussé, Eulenspiegel et le Coran*, avec une préface de Luther (der Barfüsser Mœnche Eulen. u. Alkoran, Wissemberg, 1542).

Cf. Kurtz : *Leitfaden zur Gesch. der deut. Lit.* (2e édit., 1865).

**ALBI** (Henri), historien français, né en 1590, à Bolène (Comtat Venaissin), mort le 6 octobre 1659, à Arles. Il fut successivement recteur de plusieurs collèges de jésuites. Parmi ses écrits superficiels et médiocres, on cite : *Éloges historiques des cardinaux français et étrangers mis en parallèle* (Paris, 1644, in-4); *Histoire des cardinaux illustres* (1653, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

**ALBIAC** (Acace D'), sieur DU PLESSIS, poëte français du XVIe siècle. Professant la religion réformée, il fut obligé de quitter la France et résida longtemps en Suisse. Ses poésies, qui sont toutes religieuses, se distinguent par la facilité. Il a laissé *le Livre de Job, traduit en vers* (1552, in-8); *les Proverbes de Salomon et l'Ecclésiaste, traduits en vers*, sous forme de cantiques (1558, in-8); *Divers cantiques* (1560, in-16).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**ALBICANTE** (Giovanni-Alberto), poëte italien, né à Milan vers 1503, mort en 1567. Il publia des sonnets, des satires et des dialogues en vers qui, malgré leur médiocrité, lui attirèrent les faveurs de Charles-Quint et les injures de l'Aretin, son rival. Il mérita les uns en écrivant une *Historia della guerra di Piemonte* (Venise, 1539, in-8); *Trattato del intrar in Milano di Carlo V* (Milan, 1541, in-4); *le Gloriose gesta di Carlo V* (Rome, 1567, in-8), et il justifia les autres par des attaques ou des ripostes tellement violentes qu'il en garda le nom de *furibondo* et de *bestiale*.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ALBIGEOIS (LA CROISADE CONTRE LES), poëme provençal, attribué à Guill. de Tudela (voy. ce nom).

ALBIGEOIS (LES), poëme de Lenau (voy. ce nom)

**ALBINO** (Giovanni), *Joannes Albinus*, chroniqueur italien, né à Castellucio, vers 1440, mort en 1503. Élève du célèbre Pontanus, il resta fidèle à la maison d'Aragon pendant l'invasion française Il a raconté la première guerre d'Italie, au point de vue espagnol, dans une chronique latine intitulée : *De gestis regum Neapolitanorum ab Arragonia*, dont il n'a été publié que quatre livres (Naples, 1589, in-4), insérés depuis dans le *Recueil des historiens les plus renommés de l'histoire générale du royaume de Naples* (Naples, 1769, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ALBINOVANUS** (Caïus-Pedo), poëte latin du siècle d'Auguste. Ovide, son ami, l'a appelé *sidereus Pedo*, pour marquer l'élévation de son style. Quintilien le range parmi les poëtes épiques. On croit qu'il écrivit un poëme sur les exploits de Germanicus, dont Sénèque nous a conservé vingt-trois vers dans ses *Suasoria*, liv. I. On intitule ce fragment : *De navigatione Germanici per Oceanum Septentrionalem*. Trois élégies sont attribuées à Albinovanus, mais sans preuves suffisantes : l'une *Sur la mort de Mécène*, l'autre *Sur les paroles de Mécène mourant*, la troisième *A Livie sur la mort de Drusus*. Cette dernière a été aussi attribuée à Ovide. Le fragment sur le voyage de Germanicus a été inséré dans les *Fragmenta poetarum* d'Henri Estienne, dans l'*Anthologia latina* de Burmann, t. II, dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, t. IV. Tout ce qui est attribué à Albinovanus a été publié séparément, avec des notes de Scaliger (Amsterdam, 1703), et par Meinecke (Quedlinbourg, 1819).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography*.

**ALBINUS**, Ἀλβῖνος, philosophe grec du IIe siècle avant J.-C. Platonicien, il a écrit une introduction

grammaticale et littéraire aux *Dialogues de Platon*. Fabricius l'a insérée dans sa *Bibliotheca græca*, t. II, et Fischer l'a mise en tête de son édition de *Quatre dialogues de Platon* (Leipzig, 1783, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et III.

**ALBON** (Claude-Camille-François D'), littérateur français, né en 1753 à Lyon, mort en 1788 à Paris. Seigneur d'Yvetot, il y fit construire des halles, avec cette ambitieuse inscription : GENTIUM COMMODO, CAMILLUS III. Il fut l'ami de Quesnay et de Court de Gébelin. Son ouvrage le plus important, *Discours politiques* (1779 et suiv., 3 vol. in-8), fut réimprimé avec ce nouveau titre : *Discours sur l'histoire, le gouvernement, les usages, la littérature et les arts de plusieurs nations de l'Europe* (1782, 4 vol. in-12). Ses autres écrits sont : *Éloge de Quesnay* (1775, in-8); *Éloge de Court de Gébelin* (1785, in-8); *la Paresse, poëme en prose*, traduction supposée du grec de Nicander (1777, in-8); *Œuvres diverses* (1778, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**ALBUQUERQUE** (Blaise-Alphonse D'), historien portugais, fils naturel du célèbre navigateur de ce nom, né vers 1513, mort en 1593. Il a rédigé, sur les documents originaux, *les Commentaires du grand Alphonse d'Albuquerque* (Commentarios do grando Alfonso de Alboquerque, capitan general dà India; Lisbonne, 1576, in-folio). Ce livre, remarquable par sa fidélité, contient sur la conquête de Goa et de Malaca des particularités intéressantes.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

ALCADE DE ZALAMEA (L'), drame de Calderon (voy. ce nom).

**ALCAFORADA** (Marianne), religieuse portugaise du XVII^e siècle, célèbre par quelques lettres d'amour. On ne sait presque rien de sa personne et de sa vie. D'une famille illustre, à ce qu'on croit, elle était entrée dans un couvent de la province d'Alem-Tejo, à Beja peut-être; elle conçut un violent amour pour un jeune officier de cavalerie français, le chevalier de Chamilly, plus tard maréchal. Elle lui écrivit des lettres passionnées que le chevalier, à son retour en France, livra à la publicité. Elles parurent, au nombre de cinq, sous le titre de : *Lettres portugaises, traduites en français* (Paris, 1669, petit in-12; nouv. édit., 1796, 2 vol. in-12). La traduction était de de Guilleragues; le texte original fut détruit. Plus tard sept lettres apocryphes furent ajoutées aux authentiques. Une édition conforme à la première, avec la traduction en portugais, a été donnée par dom J.-M. Souza (Paris, 1824, in-12). Les lettres de Marianne Alcaforada eurent un grand succès. La passion ardente qu'elles respirent ont fait appeler l'auteur « l'Héloïse portugaise ».

Cf. L'abbé de Saint-Léger, A. Barbier et J.-M. Souza : *Notices* dans les éditions de 1796, 1806 et 1824; — Brunet : *Manuel du libraire*.

ALCAÏQUE (VERS et STROPHE). Le vers alcaïque comprend : un iambe ou un spondée, un iambe, une césure longue ou brève, puis deux dactyles. Alcée plaça ce vers en tête de la strophe dont il est l'inventeur, et qui se compose ainsi : deux alcaïques, un iambique dimètre hypercatalectique, un dactylico-trochaïque tétramètre. Le vers alcaïque est un des plus harmonieux qui existent. La strophe alcaïque, courte, sonore, rapide, est parfaitement appropriée à l'ode, au mouvement, à la vigueur, à la passion lyriques. En voici le modèle, d'après Alcée :

Οὐ χρὴ κακοῖσιν θυμὸν ἐπιτρέπειν
Προκόψομες γὰρ οὐδὲν ἀσάμενοι
Ὦ Βύκχι φάρμακον δ' ἄριστον,
Οἶνον ἐνεικάμενος μεθυσθῆν.

Horace, obéissant probablement aux nécessités de la langue latine, a modifié cette strophe en y introduisant plus fréquemment le spondée ; mais il en a maintenu exactement le rhythme :

O diva, gratum quæ regis Antium
Præsens vel imo tollere de gradu
Mortale corpus, vel superbos
Vertere funeribus triumphos.

Nous voyons, par les fragments d'Alcée, qu'il faisait un repos à la fin de chaque strophe, repos nécessaire, puisque ses vers devaient être chantés. Il n'en était pas de même pour Horace, qui enjambe fréquemment d'une strophe à l'autre.

Le vers alcaïque ne se voit seul, en dehors de la strophe alcaïque, que chez des poëtes latins de la décadence : Claudien, Prudence, Ennodius. On a imaginé un *alcaïque spondaïque*, c'est-à-dire ayant un spondée au dernier pied. On le trouve dans un chœur de Sénèque et dans Boëce.

Dans les langues modernes, le vers et la strophe alcaïques n'ont été repris que par la poésie lyrique savante de l'Allemagne, qui s'est exercée à reproduire exactement toutes les formes de la métrique gréco-latine. Les autres nations se bornent à adopter pour strophe héroïque une combinaison rhythmique conforme au génie de leurs langues, et qui, sans ressembler à la strophe alcaïque, peut lutter plus ou moins avec elle de pompe, de mouvement et d'éclat.

ALCAÏQUE (GRAND). — Voyez TROCHAÏQUE.

**ALCAZAR** (Baltazar DE), poëte espagnol, né à Séville, vers 1530, mort le 16 février 1606. Jeune, il servit dans la marine, et fut aussi habile musicien et peintre distingué. Versé dans les langues anciennes, il prit Martial pour modèle. La plus grande partie de ses poésies se trouve encore inédite dans un manuscrit qui est à Séville. Quelques-unes ont été publiées dans les *Flores* d'Espinoza et dans la *Coleccion* de Fernandez (t. XVIII). Cervantès fait mention d'Alcazar dans le *Canto de Caliope;* Cueva, dans le *Viaje del Sannio*, le compare à Ovide et à Martial. Ses poésies ont de l'enjouement et de la grâce. L'une des plus connues a pour titre : *le Souper joyeux* (la Cena jocosa), dont le début est celui d'un conte :

En Jaen donde resido
Vive Don Lope dè Sosa...

Il a écrit des sonnets d'une inspiration plus élevée, mais d'une versification moins soignée. Ses *Conseils à une veuve*, d'une morale assez relâchée, sont écrits avec une grande finesse. Ses poésies ont été réimprimées dans la *Biblioteca de autores espanoles* de don Adolfo de Castro (Madrid, 1854-1857, 2 vol. in-4).

Cf. Gil y Zarate : *Manual;* — Ticknor : *Hist. de la litt. esp.;* — Antoine de Latour : *Études sur l'Espagne :* Séville et l'Andalousie, t. I^er.

**ALCÉE**, Ἀλκαῖος, poëte grec du VII^e siècle avant J.-C., né à Mitylène. D'une famille illustre, il fut un des chefs du parti aristocratique, et lorsque le parti opposé l'emporta, sous la direction de Pittacus, il quitta momentanément sa patrie et alla voyager jusqu'en Égypte. Alcée fut un homme de parti et d'action; toutefois, étant jeune, dans un combat contre les Athéniens, il jeta son bouclier et prit la fuite. C'est lui-même qui nous l'a appris, ajoutant que son bouclier avait été placé par les ennemis dans le temple de Pallas à Sigée. Une partie de ses vers fut dirigée contre ses adversaires politiques, et les anciens lui ont reproché ses injures et ses outrages contre des hommes comme le sage Pittacus. Alcée fut aussi le poëte du plaisir. « C'est à lui, dit M. Alexis Pierron, qu'Horace a

emprunté l'idée et les principaux détails de la belle ode :

Vides ut alta stet nive candidum
Soracte...

La philosophie d'Alcée semble se résumer dans ce vers d'une autre ode, où l'on reconnaît encore la preuve qu'Horace avait puisé largement aux trésors de la poésie lesbienne :

« Ne plante aucun arbre avant la vigne. »

Horace a imité aussi plus d'une fois, mais en les amollissant peut-être, les chansons amoureuses d'Alcée. On regrette beaucoup la perte de ces dernières, et d'après les trop courts fragments qui nous en restent, elles devaient être ce que la poésie érotique grecque avait produit de plus tendre et de plus pur. Les mètres d'Alcée étaient fort variés, et l'on conjecture que la plupart étaient de son invention. Il est certain que la strophe qui porte son nom, inventée ou popularisée par lui, est l'une des plus propres au mouvement de la poésie lyrique (voy. ALCAÏQUE).

Les Alexandrins donnèrent à Alcée la première place dans leur canon parmi les poëtes lyriques. Aristophane de Byzance et Aristarque recueillirent ses poésies, qu'ils divisèrent en dix livres, comprenant des hymnes, des odes, des chants guerriers, des chants érotiques, des chants en l'honneur de Bacchus et des épigrammes. Nous n'en possédons que des fragments. Publiés d'abord par Henri Estienne dans son *Recueil de lyriques grecs* (Paris, 1560, in-8), ils ont été reproduits d'une façon plus complète dans les *Analecta* de Brunck, dans l'*Anthologia græca* de Jacobs, dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk. Il en existe aussi une édition séparée par A. Mathiæ (Leipzig, 1827, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Bode : *Poésies lyriques des Grecs*, t. II ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque ;* — Kock : *Alkæos und Sappho* (Berlin, 1862).

**ALCESTE.** Le dévouement de la femme du roi Admète, célèbre par la tragédie d'Euripide, a inspiré beaucoup de compositions dramatiques modernes. Nous citons, pour la France : l'*Alceste* de Hardy, celles de Lagrange-Chancel et de Boissy, sans compter l'*Alceste* inachevée de Racine ; pour l'Italie : l'*Alceste* de Martello et celle d'Alfieri ; pour l'Allemagne, *l'Hospitalité d'Admète*, de Herder. Il y a aussi des poëmes d'opéras sur le même sujet, comme l'*Alceste* de Quinault, celui de Rollet, etc. (voy. ces divers noms).

Cf. Saint-Marc-Girardin : *Cours de littérature dramatique*, tome IV, leçon LVIII.

**ALCHIMISTE,** pièce de Ben Jonson (voy. ce nom).

**ALCIAT** (André) ou ALCIATI, célèbre jurisconsulte italien, né dans le Milanais le 8 mai 1492, mort le 12 juin 1550. Outre ses grands ouvrages sur le droit civil, on cite de lui des écrits littéraires, historiques ou philologiques publiés après sa mort, des *Annotations* sur Tacite et Plaute, des poésies latines, ornées de figures très-recherchées aujourd'hui, sous le titre d'*Emblemata* (Paris, 1581, petit in-8 ; très-nombr. édit.), un livre des *Abus de la vie monastique* (1553), une *Histoire de Milan* (1625, in-8), etc.

Cf. Cl. Minoe : *A. Alciati vita* (Leyde, 1591, in-12) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ALCIBIADE,** titre de deux dialogues de Platon ; — tragédie de Campistron (voy. ces noms).

**ALCIDAMAS,** 'Ἀλκιδάμας, rhéteur grec du Vᵉ siècle avant J.-C., né à Élée (Asie Mineure). Il était disciple de Gorgias. On a de lui deux harangues d'école écrites sans trop de prétention : l'une est un plaidoyer d'Ulysse contre Palamède, qu'il accuse d'avoir trahi les Grecs ; la seconde est dirigée contre les sophistes qui écrivent leurs discours et n'improvisent pas. Les harangues d'Alcidamas, imprimées dans le recueil d'orateurs grecs d'Alde (Venise, 1513,), se trouvent aussi dans les *Oratores attici* de Bekker, la *Bibliothèque Didot*, etc. Auger les a traduites en français (1781, in-8).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography.*

**ALCINOUS,** 'Ἀλκίνοος, philosophe grec du Iᵉʳ siècle après J.-C. Disciple de l'école d'Alexandrie, il mêla à la doctrine de Platon des idées orientales et se rapprocha de la magie. On peut en juger par son *Introduction à la philosophie de Platon* ('Ἐπιτομὴ τῶν Πλάτωνος δογμάτων). Cet ouvrage parut d'abord dans une version latine de P. Balbi (Rome, 1469, in-folio). Le texte en fut publié par Alde dans une édition d'*Apulée* (Venise, 1521, in-8). Il a été réédité plusieurs fois, notamment par Fischer (Leipzig, 1783, in-8). Combes-Dounous l'a traduit en français (Paris, 1800, in-8).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography.*

**ALCIPHRON,** 'Ἀλκίφρων, rhéteur grec qui vécut au IIᵉ ou au IIIᵉ siècle après J.-C. Il composa des lettres, qu'il supposait écrites par des paysans, des pêcheurs, des parasites, des courtisanes, etc. Nous en possédons soixante-seize. Ce sont des déclamations de sophiste, des tableaux de mœurs tracés d'après d'anciens poëtes, et non d'après nature. Le style élégant, fleuri, recherché, leur valut l'admiration des contemporains. Alde inséra quarante-quatre lettres d'Alciphron dans son recueil d'*Epîtres grecques* (Venise, 1499, in-4). Ce nombre fut accru dans les éditions postérieures (Leipzig, 1715-1718, in-8 ; 1798, 2 vol. in-8 ; 1853, in-8 ; 1856). L'abbé Richard les a traduites en français (Paris, 1785, 3 vol. in-12).

Cf. Schœll : *Histoire de la litt.*, t. IV ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1862, in-18).

**ALCMAN** ('Ἀλκμάν, forme dorique de 'Ἀλκμαίων), poëte grec, né à Sardes, en Lydie, vécut vers la fin du VIIᵉ siècle avant J.-C. Emmené jeune à Sparte, où il vécut d'abord dans la condition d'esclave, il fut affranchi et obtint par ses talents le droit de cité. Il assouplit et polit le dialecte dorien jusqu'alors négligé comme peu propre à la poésie. Toutefois il y mêlait souvent des formes ioniennes ou éoliennes. Les fragments qui nous restent de lui, quoique fort courts, permettent de reconnaître un véritable poëte lyrique. Ses odes, la plupart destinées à être chantées dans les chœurs de jeunes filles, ont été souvent désignées sous le nom de *Parthénies*. Ses vers avaient beaucoup de grâce, d'harmonie et d'originalité poétique : témoin cette peinture du repos de la nuit : « Dorment et les sommets et les gorges des monts, et les promontoires et les ravins, et les bêtes sauvages des montagnes, et le peuple des abeilles, et les monstres qui habitent les profondeurs de la mer empourprée ; dorment aussi les troupes des oiseaux aux larges ailes. » Alcman a inventé le mètre alcmanien. Les fragments de ses poésies, insérés dans les recueils de lyriques grecs, notamment dans celui de Boissonnade, ont été publiés séparément par Welcker (Giessen, 1815, in-4). Coupé les a traduits en français dans les *Soirées littéraires*.

Cf. Burette, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. I.

**ALCMANIEN** (VERS). — Voyez DACTYLIQUE.

**ALCOFRIBAS NASIER,** pseudonyme anagrammatique de François Rabelais (voy. ce nom).

**ALCUIN,** ALCWIN, ALCHWIN, en latin *Albinus*, théologien anglo-saxon, né vers 735 à York (Angleterre), mort le 19 mai 804. Ayant fait ses études dans sa ville natale, dont l'école était le centre d'une remarquable culture théologique et littéraire, il en devint le directeur en 766. Eanbald, son disciple, archevêque d'York, l'envoya à Rome en 780.

Cette mission le mit en rapport avec Charlemagne, qui, désireux de rétablir l'instruction dans ses vastes États, le retint auprès de lui. Sauf un court séjour en Angleterre de 790 à 792, Alcuin ne quitta plus la France, et fut le principal ministre de la restauration des lettres tentée par ce prince. Il reçut la magnifique abbaye de Saint-Martin, où il établit une école à l'imitation de celle d'York et où il mourut.

Ses *Œuvres*, recueillies par Duchesne (Paris, 1617, in-folio), par Froben (Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-folio), et comprises dans la Bibliothèque des Pères de l'abbé Migne, se composent surtout de commentaires sur les Écritures, de traités religieux, de *Vies* des saints. On y trouve des lettres intéressantes sur ses rapports avec Charlemagne. Ce prince avait voulu avoir sa part de l'instruction qu'il réclamait pour ses sujets. Une sorte d'école ou d'académie s'établit dans le palais. L'empereur, ses fils, ses sœurs, sa fille Gudra, ses principaux ministres y figuraient sous des noms empruntés aux lettres sacrées ou profanes. Alcuin qui, sous le surnom de *Flaccus*, en était le chef, y inventa ou y importa d'Angleterre la division de l'enseignement en *trivium*, en *quadrivium* (voy. ARTS LIBÉRAUX), avec la théologie pour couronnement. Malgré ces efforts pour ranimer l'étude des langues classiques, le grec, assez florissant à York, ne réussit pas à s'implanter en France, mais le latin donna de meilleurs résultats.

Alcuin écrivait dans cette langue, sinon avec élégance, du moins avec la fermeté d'un esprit sérieux. Parmi ses vers latins, on remarque une élégie sur la destruction de Lindisfarne par les Danois. Son long poëme sur l'église d'York, *Poema de pontificibus et sanctis ecclesiæ eboracensis*, écrit vers 785, contient quelques bons passages descriptifs. Ses *Énigmes*, ses *Épigrammes* n'offrent aucun intérêt, et ses traités de grammaire, d'orthographe, de rhétorique, de dialectique (sorte de manuel du *Trivium*) n'ont plus d'autre mérite que de nous donner une idée de la méthode d'enseignement au VIIIe siècle.

Cf. Thomas Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon period ;* — Guizot : *Histoire de la civilisation en France*, t. II ; — Lorentz : *Alcuin's Leben* (Halle, 1829) ; — Fr. Monnier : *Alcuin et son influence littéraire... chez les Franks*, thèse (1853, in-8).

ALDA (L'), poëme latin du moyen âge (voy. GUILLAUME DE BLOIS).

**ALDHELM**, prélat anglo-saxon que l'église latine a canonisé, vécut de 656 à 709. Moine dans l'abbaye de Malmesbury et évêque de Sherborne, il profita des leçons de l'abbé Adrien, qui avec Théodore de Tarse, archevêque de Canterbury, enseignait le latin et le grec. Outre quelques traités de théologie, il a composé des poésies latines : un *Éloge de la virginité* en hexamètres, un livre d'*Enigmes* imitées de Cœlius Firmianus Symposius, un poëme sur *les Péchés capitaux*. Ces poésies du VIIe siècle manquent de correction et d'élégance, mais sont curieuses comme un effort pour maintenir dans l'extrême Occident les lettres classiques. L'édition la plus commode des œuvres d'Aldhelm fait partie de la Bibliothèque des Pères de l'abbé Migne (*Patrologiæ cursus completus*), t. LXXXIX.

Cf. Th. Wright : *Biogr. britan. lit. ;* — Morley : *English writers before Chaucer*.

ALDINES (ÉDITIONS), nom donné aux volumes imprimés à Venise, de 1494 à 1584, par Alde Manuce l'Ancien, Paul Manuce et Alde Manuce le Jeune (voy. ces noms).

**ALÉANDRE** (Girolamo), lexicographe italien, archevêque de Brindes et cardinal, né en 1480, près d'Udine, mort à Rome en 1542. Appelé en France par Louis XII qui le nomma recteur de l'Université, il servit souvent d'intermédiaire entre les papes et les rois de France. Plus tard, il devint secrétaire de Léon X, puis de Clément VII qui l'envoya, comme nonce, auprès de François Ier. Il fut fait prisonnier à Pavie. Il remplit aussi d'importantes missions diplomatiques en Allemagne. On a de lui, outre un certain nombre d'opuscules philologiques, un *Lexicon græco-latinum* (Paris, 1512, in-folio; Strasbourg, 1515).

Son petit-neveu, Girolamo ALÉANDRE, dit *le Jeune*, né à Rome en 1574, mort en 1629, laissa plusieurs ouvrages estimés, un *Commentaire sur les Institutes de Caïus* (Venise, 1600, in-4), d'excellentes *Explications* de plusieurs antiques (Rome, 1616, in-4), des poésies italiennes et latines insérées dans le recueil des Amalthée, dont il était le parent (Venise, 1627, in-8 ; Amsterdam, 1689, in-12).

Cf. Paul Jove : *Elogia virorum illustrium ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ALEAUME** (Louis), en latin *Alealmus*, poëte latin moderne, né en 1525 à Verneuil, mort en 1596. Il fut lieutenant général au présidial d'Orléans. D'après Scévole de Sainte-Marthe, il a su répandre de l'intérêt sur les matières les plus arides. Ses poésies ont été imprimées dans les *Deliciæ poetarum gallorum*, t. I.

Cf. Sainte-Marthe : *Elogiorum libri*, IV.

**ALÈGRE** (N. D'), littérateur français, mort à Paris vers 1740. On a de lui une *Histoire de Moncade* (Paris, 1736, in-12) ; *l'Art d'aimer*, poëme (Paris, 1747, in-12) ; la traduction du traité de Saadi, *Gulistan, ou l'empire des roses* (Paris, 1704, in-12). On lui attribue plusieurs des comédies signées par l'acteur Baron.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**ALEMAN** (Mateo), écrivain espagnol du XVIe siècle, né à Séville. On ne sait presque rien de sa vie. Attaché à la trésorerie du roi Philippe, il renonça à son emploi pour se livrer à l'étude, mais à la suite d'un procès relatif à sa gestion, il fut mis en prison pendant quelque temps. On a cru que, dans un âge assez avancé, il s'embarqua pour Mexico où il mourut. Il était lié d'amitié avec Cervantès.

Aleman est l'auteur du célèbre ouvrage : *Aventures et vie de Guzman d'Alfarache* (Aventuras y vida de Guzman de Alfarache, atalaya de la vida humana). La première partie, qui parut à Madrid en 1599 (in-4), obtint un si grand succès que, dans l'espace d'un an, on en publia trois éditions. La seconde partie fut publiée à Valence en 1602. Ce roman appartient au genre *picaresque*, dont le chef-d'œuvre est, en Espagne, le *Lazarillo de Tormes*, d'Hurtado de Mendoza. Il fut traduit dans les principales langues de l'Europe, notamment en français par Chapelain. Il a été imité, on sait avec quel succès, par Le Sage. Les deux parties ont été fréquemment réimprimées et récemment, par les soins de Carlos Ariban, dans la célèbre collection Ridadeneyra : *Novelistas anteriores à Cervantes* (Madrid, 1846, gr. in-8). Aleman est encore l'auteur d'une *Vie de saint Antoine de Padoue* (Vida de san Antonio de Padua ; Valence, 1607, in-12), et de *Ortografia de la lengua castellana* (Mexico, 1609, in-4).

Cf. Ticknor : *History of span lit.*, etc., t. II, 212 ; — Wolf : *Wiener Jahrbücher*, vol. CXXII.

**ALEMAND** (Louis-Augustin), érudit français, né en 1643 à Grenoble, mort vers 1728. Il fut avocat au parlement de sa ville natale, puis se fit recevoir médecin. On a de lui des ouvrages dont Goujet vante l'érudition : *Nouvelles observations, ou guerre civile des Français sur la langue* (Paris, 1688, in-12), dont l'Académie française arrêta l'impression parce qu'elle se préparait à publier son *Dictionnaire ; Histoire monastique de l'Irlande* (Paris, 1690, in-12), traduite en anglais (Londres,

1722, in-8); *Journal historique* (Paris, 1694, in-8). Il a édité et annoté l'ouvrage posthume de Vaugelas : *Nouvelles remarques sur la langue française* (Paris, 1690, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. I.

**ALÉMANIQUE** (DIALECTE), nom de l'ancien haut-allemand. — Voyez ALLEMANDE (Langue) et ALSACIEN (Dialecte).

**ALEMANNI** (Nicolas), ou ALAMANNI, historien et archéologue italien, né à Ancône en 1583, mort à Rome en 1626. Il fut secrétaire du cardinal Borghèse et bibliothécaire du Vatican. On a de lui une *Description de l'Eglise Saint-Jean de Latran*, monographie estimée, insérée dans le huitième volume du *Thesaurus antiquitatum italianarum*. Il a été le premier éditeur de l'*Histoire secrète* de Procope (Rome, 1620-1624; Hilmstadt, 1634; Cologne, 1669) et a joué le rôle principal dans la violente polémique qu'elle souleva.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ALEMBERT** (D'). — Voyez D'ALEMBERT.

**ALÉOUTIEN** (L'), idiome parlé par les indigènes des îles Aléoutiennes, qui appartient aux idiomes de l'Amérique septentrionale, de la région boréale et se rattache au groupe des Eskimaux. Il renferme plusieurs dialectes assez différents les uns des autres, qui sont celui des îles Unalaschka, Kigalga, Akutan, Unimak, celui de la presqu'île Alaska, celui du groupe de Nego, et celui des îles Aleutes proprement dites. Cette langue est très-riche en formes grammaticales, suivant M. Escholty, qui en a composé la *Grammaire*.

**ALÈS** (Pierre-Alexandre D'), vicomte DE CORBET, littérateur français, né le 48 avril 1715 dans la Touraine, mort vers 1770. Forcé par les infirmités de quitter l'état militaire, il composa divers ouvrages qui ne sont pas sans valeur : *De l'origine du mal, ou Examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière* (Paris, 1758, 2 vol. in-12); *Dissertations sur les antiquités d'Irlande* (1749, in-12); *Recherches historiques sur l'ancienne gendarmerie française* (Avignon, 1759, in-12); *Origines de la noblesse française* (Paris, 1766, in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**ALESCHANS** (BATAILLE D') ou ALISCAMPS, chanson de geste. — Voyez GUILLAUME AU COURT-NEZ.

**ALESSANDRI** (Alessandro), ou *Alexander ab Alexandro*, écrivain italien, né à Naples en 1461, mort en 1523. D'une famille noble, il étudia à Rome sous Philelphe et revint se fixer dans cette ville après avoir exercé à Naples la profession d'avocat. Il y publia deux recueils de superstitions et de fables absurdes, intitulés *Miraculum nereidum et tritonum* et *De somniis*, où il traite des revenants, des fantômes, des songes, des devins et des sorciers, affectant de se regarder lui-même comme un sorcier et un devin. Il préludait ainsi au grand ouvrage qui a fait sa réputation : *Genialium dierum libri sex* (Rome, 1522, in-fol.), et que les critiques italiens ont comparé aux *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle et aux *Saturnales* de Macrobe. C'est une masse de faits, d'observations, de notes et d'anecdotes morales, philologiques, archéologiques, physiques et métaphysiques, sans ordre, sans lien, sans transition; compilation encyclopédique indigeste, absurde, et pourtant curieuse, et qui suscita beaucoup de commentaires, notamment celui de Tiraqueau (Lyon, 1586, in-fol.). La meilleure édition des *Dies geniales* est celle de Leyde (1673, 2 vol. in-8°), contenant toutes les notes des commentateurs. On estime aussi celle de Paris (1582).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Guiguené : *Hist. littér. de l'Italie*.

**ALÉTHÈS** (du grec ἀληθής, vrai, sincère), pseudonyme ou élément de pseudonyme employé par divers auteurs. Les dictionnaires spéciaux en consignent un certain nombre, qui ne rappellent d'ailleurs aucun intéressant souvenir littéraire. Tels sont les suivants : ALÉTHÈS (*Irenée*), pseudonyme de Voltaire; ALETHEIUS DEMETRIUS, de Julien Offray de la Mettrie; ALETHEUS (*Th.*), de J. Lyserus; ALETHINUS (*Th.*), de J. Leclerc; ALETHOF (*Ivan*), de Voltaire; ALETHOPHANES, de David Blondel; ALÉTHOPHILE, de C. F. Mercier, de F. G. Quériau et de L. de Boissy; ALETHOPHILUS (*Leb.*), de Samuel Sorbière; ALETHOPHILUS CHARITOPOLITANUS, de J. Courtot. On peut y rattacher le pseudonyme de PHILALÈTHE, pris par plusieurs auteurs.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1822-1827, 4 vol. in-8).

**ALEXANDER AB ALEXANDRO.** — Voyez ALESSANDRI.

ALEXANDRA, poëme de Lycophron (voy. ce nom).

**ALEXANDRE D'ÉGÉE**, Ἀλέξανδρος ὁ Αἰγαῖος, philosophe grec du Ier siècle après Jésus-Christ. Il fut l'un des précepteurs de Néron. Il appartenait à l'école péripatéticienne. On lui attribue un *Commentaire sur la Météorologie d'Aristote* (Venise, 1527, in-fol.), et un autre *sur la Métaphysique* (Rome, 1527, in-fol.), qui sont aussi rapportés à Alexandre d'Aphrodisias.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

**ALEXANDRE POLYHISTOR.**—Voyez POLYHISTOR.

**ALEXANDRE NUMENIUS**, Ἀλέξανδρος ὁ Νουμηνίου, rhéteur grec du IIe siècle avant J.-C. Nous avons de lui un traité sur les figures (περὶ τῶν σχημάτων), imprimé par Alde dans les *Rhetores græci* (1508, in-fol.), et par Lorence Normann, avec une traduction latine (Upsal, 1690, in-8).

Cf. Westermann : *Histoire de l'éloquence grecque*.

**ALEXANDRE D'APHRODISIAS**, Ἀλέξανδρος Ἀφροδισιεύς, philosophe grec, né à Aphrodisias, en Carie, vivait à la fin du IIe et au commencement du IIIe siècle après J.-C. Disciple d'Herminus et d'Aristoclès, il enseigna la philosophie péripatéticienne à Athènes ou à Alexandrie. Le premier des interprètes d'Aristote, on l'a appelé le Commentateur (ὁ Ἐξηγητής); il se forma parmi les Arabes une école des *Alexandristes*. Outre des *Commentaires*, il a écrit deux ouvrages : *Sur l'Ame* (περὶ ψυχῆς), où il nie que l'âme soit une substance indépendante du corps, et *Sur la Fatalité et la Liberté* (Περὶ εἱμαρμένης καὶ τοῦ ἐφ' ἡμῖν) contre le fatalisme stoïcien. L'un et l'autre furent publiés par Trincavelli, avec les œuvres de Thémistius (Venise, 1534, in-fol.). Ils ont été traduits en latin, le premier par Grotius, dans ses *Opera theologica*, t. VIII, le second par J. Donatus (Venise, 1502, in-fol.). Les *Commentaires* ont été imprimés par Alde (Venise, 1513-1520-1527-1544, 5 vol. in-fol.); mais il est difficile de distinguer avec certitude ce qui appartient à Alexandre d'Aphrodisias de ce qui lui est attribué. Ainsi du *Commentaire sur les douze livres des Métaphysiques*, Brandis a rejeté comme apocryphe ce qui regarde les sept derniers livres (*Scholia in Aristotelem*; Berlin, 1836).

Cf. Casiri : *Bibliotheca arabico-hispana*, t. I; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V.

**ALEXANDRE DE TRALLES**, Ἀλέξανδρος ὁ Τραλλιανός, médecin grec du VIe siècle après J.-C. Il a laissé *Douze livres sur l'art médical*, qui traitent successivement des maladies de toutes les parties du corps, en commençant par la tête pour finir aux pieds. Le style en est clair et assez élégant, quoiqu'il manque de pureté. Cet ouvrage, publié d'abord dans une version latine (Lyon, 1504, in-4), fut imprimé dans le texte grec par Robert Estienne (Paris, 1548, in-fol.), puis réédité dans plusieurs collections médicales. On a attribué au même des *Problèmes de médecine et*

*de physique* (Venise, 1495, in-fol.), rapportés par d'autres à Alexandre d'Aphrodisias.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XII ; — Milward : *Trallianus reviviscens* (Londres, 1734, in-8).

**ALEXANDRE** DE BERNAY, dit DE PARIS, trouvère du XII<sup>e</sup> siècle, né à Bernay en Normandie. Il a continué le roman d'*Alexandre*, commencé par Lambert le Court. Le poëme d'*Athis et Prophilias* (voy. ces mots) lui a été attribué sur cette seule indication du début :

Oez del savoir Alixandre...

On citait encore d'Alexandre un ouvrage perdu, intitulé le *Roman d'Hélène*, mère de saint Martin, fait à la requête de dame Loyse de Créqui-Canaples.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**ALEXANDRE** DU PONT. Trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle, connu seulement pour son *Roman de Mahommet*, écrit à Laon en 1258. — Dans ce poëme, Mahomet est représenté comme un homme versé dans les lettres et les sciences :

Toute la loy de Jhesuscrist
Savoit par letre et par escrit,
Bons clers ert de geometrie,
De musique et d'astrenomie,
De gramaire et d'aritmetike,
De logike et de retorike.

Malgré ses talents, Mahomet était serf de lignage. Il parvient à épouser la veuve de son seigneur et commence sa mission diabolique. Il supprime le baptême, rétablit la circoncision et permet à chaque homme d'avoir dix femmes et à chaque femme dix maris. Heureusement la mort vient saisir Mahomet et son âme est précipitée en enfer. Ce roman ressemble beaucoup à un roman latin très-ancien, attribué à Hildebert du Mans, qui vivait près de deux cents ans avant Alexandre du Pont. *Le roman de Mahommet* a été publié par MM. Reinaud et Francisque Michel (Paris, 1831, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**ALEXANDRE** DE VILLEDIEU, en latin *Alexander de Villa Dei*, grammairien français du XIII<sup>e</sup> siècle, né en Normandie. Il composa le *Doctrinale puerorum*, grammaire en vers léonins, imitée, pour le fonds, de la *Grammaire* de Priscien, et qui fut en usage dans les écoles jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, où l'on adopta les *Rudiments* de Despautère. Il est encore l'auteur de quelques autres ouvrages en vers : *Divinæ Scripturæ compendium, 212 versibus hexametris comprehensum*, que la brièveté rend presque inintelligible ; *Massa computi*, sèche énumération des fêtes de la religion chrétienne ; *De Sphæra ; De arte numerandi*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII ; — Fabricius : *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis*.

**ALEXANDRE** (Noël), écrivain ecclésiastique français, né le 19 janvier 1639 à Rouen, mort le 21 août 1724 à Paris. Entré chez les dominicains, il professa au collége Saint-Jacques, à Paris, la théologie et la philosophie. En 1709, il fut exilé à Châtellerault pour avoir signé le *Cas de conscience* ; en 1723, il fut privé de sa pension sur le clergé pour avoir combattu la bulle *Unigenitus*. A cette époque, il était devenu aveugle par suite de son assiduité au travail.

Son principal ouvrage est une histoire ecclésiastique qu'il publia sous ce titre : *Selectæ historiæ ecclesiasticæ capita, et, in loca ejusdem insignia, dissertationes historicæ, criticæ, dogmaticæ* (Paris, 1676-1686, 24 vol. in-8) ; il y ajouta l'*Histoire de l'Ancien Testament* (Paris, 1689, 6 vol. in-8). Les deux ouvrages ont été réunis par le P. Mansi (Venise, 1749, 8 vol. in-fol.). Le pape Innocent XI mit ces travaux à l'index à cause des attaques contre les doctrines ultramontaines. Le style du père Alexandre est clair, son plan est méthodique ; mais sa méthode est d'une sécheresse toute scolastique. On a encore de lui : *La somme de saint Thomas vengée et restituée à son auteur* (Paris, 1675, in-8) ; *Conformité des cérémonies chinoises avec l'idolâtrie grecque et romaine* (Cologne, 1700, in-12) ; *Lettres sur les cérémonies de la Chine* (ibid., 1700, in-12), et d'autres ouvrages purement théologiques.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII.

**ALEXANDRE** (Charles), helléniste français, né à Paris le 17 février 1797, mort le 4 juin 1870. Élève de l'École normale, professeur de rhétorique, proviseur, inspecteur général des études, il a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1857. On lui doit un important *Dictionnaire grec-français* (1830, gr. in-8, souv. réimpr.) ; une édition des *Oracula sibyllina* (1841-56, t. I-III, in-8). [*Dict. des Contemporains*, les quatre 1<sup>res</sup> éditions].

ALEXANDRE LE GRAND (ROMANS ET POËMES SUR). La vie et les exploits du conquérant macédonien ont fourni à toute l'Europe du moyen âge le sujet de grands poëmes épiques et romanesques, portant pour titre le nom même du héros ; nous analysons ci-dessous le principal, œuvre successive de plusieurs écrivains de la France. On trouvera les transformations étrangères de ce grand roman chevaleresque sous les noms de Lamprecht le Prêtre et de Rodolphe d'Ems, pour l'Allemagne ; de Segura pour l'Espagne, etc. Il y eut aussi un important poëme latin moderne, l'*Alexandreis*, de Gautier de Lille. — Au théâtre, outre la tragédie d'*Alexandre*, de Racine, nous citons pour la France *la Mort d'Alexandre*, de Hardy, et l'*Alexandre* de Viennet ; pour l'Italie l'*Alexandre* d'Argentola ; pour l'Angleterre *la Mort d'Alexandre ou les Reines rivales*, de Nath. Lee, *Alexandre et Campaspe*, de Lyly, etc. (voy. ces divers noms).

ALEXANDRE (LE ROMAN D'), poëme du Cycle de l'antiquité, composé, vers 1180, par Lambert le Court et Alexandre de Paris (voy. ces noms). — C'est un curieux tissu de fables. Lambert prétend avoir tiré ce roman du latin, mais les deux poëtes ont ajouté aux récits qui leur ont servi de base, les inspirations de leur fantaisie et de nombreux faits de l'histoire de leur temps. Le poëme est divisé en huit chapitres, dont il suffirait de transcrire les titres pour donner une idée de l'ouvrage : I Comment li XII per de Grece furente esleu ; — II. De la bataille des Grecs contre la gent Nicolas ; — III. Comment Alixandre alla encontre Daire ; — IV. La venue d'Alixandre sor Porou parmi Inde ; — V. La bataille de Beauclin et d'Astarot ; — VI. Comment Alixandre trouva les siraines en l'iaue toutes nues ; — VII. De la forest où les fames conversoient ; — VIII. Comment Alixandre vint pour aller en Babylone.

L'enfance d'Alexandre et la mâle éducation qu'il reçoit ouvrent le poëme. Armé chevalier à quatorze ans, il choisit douze pairs, se met en marche contre le roi Nicolas, le combat corps à corps devant Césarée et lui tranche la tête. Puis il marche sur Athènes, va mettre le siége devant Carthage, s'en empare, s'embarque pour Tyr, prend la ville et la détruit. La rapidité de ses conquêtes réunit plusieurs princes contre lui. Alexandre les repousse jusqu'à Gadres, les y enferme et, après avoir dissipé leur ligue, se dirige contre Darius. Dans sa campagne des Indes, Porus lui offre ses trésors ; Alexandre les refuse, mais accepte des vivres pour pouvoir s'avancer plus loin. D'autres dangers l'attendent dans ces contrées inconnues : des dragons, des serpents, les séductions des sirènes, d'horribles tempêtes. L'armée parvient à une forêt remplie d'arbres

chargés de fruits. Chaque soldat trouve sous ces arbres une demoiselle qui le séduit. Alexandre arrache non sans peine ses compagnons à ce charme et va mettre le siége devant Babylone, qui se rend. Le royaume des Amazones s'offre à sa convoitise. Il y entre pourtant en allié de la reine du pays. Les succès du conquérent s'arrêtent là. Antipater, roi de Sydoine, et Divinus Pater, roi de Tyr, ayant voulu s'affranchir de sa suzeraineté, il tente de les punir; mais il est empoisonné. Il meurt après avoir légué un royaume à chacun de ses pairs.

Le *Roman d'Alexandre* a joui d'une grande faveur. De nombreux trouvères y ont ajouté des branches. Les plus importantes sont le *Testament d'Alexandre*, par Pierre de Saint-Cloud, et la *Vengeance d'Alexandre*, par Jean le Nivellois. Le vers employé par Lambert le Court et Alexandre de Paris est celui de douze pieds ou syllabes, et c'est, dit-on, de leur composition qu'il a tiré son nom d'alexandrin — Ce poëme se trouve en manuscrits à la Bibliothèque nationale. Ils ont servi à l'excellente édition qu'en a donnée M. Michelant dans la Bibliothèque de la Société littéraire de Stuttgart, sous le titre de : *li Romans d'Alixandre, par Lambert li tors* (sic) *et Alexandre de Bernay, nach Handschriften der Kœnigl. Buchersammlung in Paris* (Stuttgart, 1846, in-8). Ce roman a été traduit de rime en prose par un écrivain du XVe siècle nommé Jean Fauquelin, et cette version a été imprimée sous ce titre : *Histoire du roi Alixandre le Grand, jadis roi et seigneur de tout le monde*, etc. (Paris, sans date, in-4o Goth.). MM. Le Court et Talbot ont publié sous ce titre : *l'Alexandriade* (Paris, 1863, in-18), une sorte de mosaïque des meilleurs morceaux des poëmes composés sur Alexandre par Lambert le Court, Alex. de Paris, Pierre de Saint-Cloud, Jean le Nivellois, Guy de Cambrai, Jean de Longuyon, Jean de Motelec, Jean Brisebarre et Huon de Villeneuve.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — Talbot : *la Légende d'Alexandre*, thèse (1850, in-8).

**ALEXANDRIE** (BIBLIOTHÈQUE D'). — Voyez BIBLIOTHÈQUE.

**ALEXANDRIN** (DIALECTE). — Voyez DIALECTE.

**ALEXANDRIN** (VERS). — Voyez FRANÇAISE (Versification).

**ALEXANDRINS** (ÉRUDITS ET POËTES). La légitime renommée des philosophes alexandrins et les belles études écrites sur leurs doctrines ont été souvent cause d'un injuste oubli pour d'autres Alexandrins qui, plusieurs siècles auparavant, représentèrent, dans la poésie, la critique, la science, une longue période de la civilisation grecque. Les philosophes alexandrins sont postérieurs à l'ère chrétienne; ils commencent avec le IIIe siècle pour finir avec le Ve. C'est avant notre ère que se place la période littéraire et scientifique dite des Alexandrins; elle commença vers la fin du IVe siècle et dura jusqu'au Ier siècle avant J.-C. Elle embrassa donc presque toute la suite du règne des Ptolémées. Le premier de ces rois, Ptolémée, fils de Lagus et l'un des lieutenants d'Alexandre, qui eut l'Égypte dans le partage de l'empire du conquérant macédonien, fit d'Alexandrie le rendez-vous des savants et des lettrés. Sur les conseils de Démétrius de Phalère, retiré auprès de lui après sa fuite d'Athènes, il fonda la bibliothèque, qui devint sous ses successeurs la plus célèbre de l'antiquité, et il établit le musée. Cette dernière création surtout attira dans Alexandrie les hommes qui s'étaient consacrés aux travaux de l'esprit. Le musée, vaste établissement où il y avait des salles pour toutes sortes de cours, des portiques pour la promenade et la conversation, offrait encore un plus précieux avantage à ceux qui s'étaient distingués dans les lettres et les sciences; ils y étaient entretenus aux frais du trésor public. Euclide y enseigna les mathématiques, et fonda cette école d'où sortirent Aristarque de Samos, Archimède, Eratosthène, Apollonius de Perga, etc. Diodore Cronus y enseigna la philosophie, et compta parmi ses disciples Philon et Zénon de Cittium. La poésie, la critique et la grammaire y eurent pour premier professeur Philétas de Cos.

Ce qui distingue la poésie alexandrine, c'est un étalage d'érudition archéologique et mythologique, mêlée à des formes savantes et recherchées de style. Le sentiment y est sacrifié à l'art, et à un art très-raffiné, qui sent presque constamment l'effort; l'imagination s'y trouve étouffée sous les recherches érudites. Souvent les textes nous manquent pour apprécier cette poésie; mais on peut s'en faire une idée en étudiant Properce, à qui on reproche de l'avoir surtout imitée. C'est dans l'élégie que Philétas, comme poëte, se fit particulièrement admirer. Les critiques alexandrins lui préférèrent Callimaque, qui vécut peu de temps après lui, sous Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Evergète. Des nombreux poëmes composés par Callimaque, élégies, épopées, drames satiriques, tragédies, comédies, hymnes, épigrammes, il ne nous reste que des épigrammes et des hymnes. Ces derniers nous intéressent principalement par l'espèce d'éclectisme religieux qui pousse le poëte à ramener à l'unité la multiplicité des types mythologiques. Asclépiade de Samos, à qui l'Anthologie grecque attribue un grand nombre d'épigrammes et qui vécut à Alexandrie, fut le contemporain de Callimaque. Au même temps appartient Théocrite, qui se forma à la poésie sous Philétas et vécut quelque temps à la cour de Ptolémée. Né à une époque où la Grèce avait perdu sa fécondité littéraire, où un art habile cherchait à renouveler les œuvres du passé par la nouveauté de la forme, où l'érudition et la critique avaient remplacé le génie, il eut d'abord les défauts et les qualités des poëtes au milieu desquels il vivait, et fit dans leur genre des élégies, des hymnes, des essais épiques; mais plus tard, n'obéissant qu'à la propre nature de son talent, il composa ces idylles dont la simplicité et la vérité font un si heureux contraste avec la recherche et l'apprêt des poésies alexandrines.

Aratus, l'ami de Théocrite, est aussi compté parmi les Alexandrins, non qu'il ait habité Alexandrie, mais parce qu'il en subit l'influence. Il en est de même d'Euphorion qui, dans ses nombreux ouvrages, affecta de rechercher les locutions peu connues, les allusions difficiles à saisir. Apollonius de Rhodes, disciple de Callimaque, acquit une grande renommée par l'épopée des *Argonautiques*, où se retrouve, dans les récits et les descriptions, ce même abus de l'érudition dont tous les Alexandrins se firent un mérite capital. Mais nul n'a poussé si loin les défauts de la littérature alexandrine que Lycophron dans son *Alexandra*, ce singulier poëme où l'histoire est mise sous la forme énigmatique des oracles, où se trouvent réunies les plus singulières légendes et les plus étranges locutions, où il n'est presque pas un vers qui ne présente d'insurmontables difficultés, sans violer cependant la langue, ni fausser les traditions historiques. Au IIe siècle avant notre ère, on cite surtout parmi les poëtes chez lesquels se fit sentir l'influence de l'école alexandrine, Nicander de Colophon, auteur de *Géorgiques*, de *Métamorphoses*, et de deux poëmes qui nous sont parvenus, sur la médecine. Cette influence a été étendue jusqu'à des auteurs du Ier siècle avant J.-C., et même jusqu'à Parthénius, le maître grec de Virgile et l'ami de Gallus.

Les travaux critiques des Alexandrins furent relatifs à la grammaire et à la philologie, principa-

lement au texte des poëmes homériques. Philétas, dans ses *Mélanges*, s'appliqua à expliquer des mots obscurs, des locutions archaïques ou des expressions particulières à différents dialectes. Il commença la récension alexandrine de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, qui devint la récension définitive dans laquelle ces poëmes nous ont été transmis. Le disciple de Philétas, Zénodote, posa les premières bases de la critique systématique en matière de texte. C'est lui qui établit que l'on devait rejeter, et ce qui était en contradiction avec l'ensemble de l'ouvrage, et ce qui paraissait indigne du génie de l'auteur Si Zénodote ouvrit la voie, il n'y marcha pas avec une prudence suffisante; son travail porta des marques en même temps d'inexpérience et de témérité. Il transposa et altéra des passages, il en supprima d'autres et faillit faire aux ouvrages qu'il voulait réparer un mal irréparable. Son élève, Aristophane de Byzance, et l'élève de celui-ci, Aristarque, rendirent aux lettres le service de terminer cette récension d'*Homère*, en suivant une marche plus sûre et en corrigeant les fautes commises avant eux. Aux règles établies par Zénodote ils ajoutèrent qu'il fallait rejeter tout ce qui était contraire ou étranger aux coutumes de l'âge homérique, et rejeter aussi tout ce qui n'était pas d'accord avec le langage et la versification épiques. Aristophane rétablit beaucoup de vers exclus par Zénodote. Aristarque continua et acheva la révision du texte, avec une rigueur peut-être exagérée, mais la découverte des scolies de Venise a pu faire comprendre aux modernes combien ce critique avait mérité sa haute réputation (voy. HOMÈRE). A la correction il joignit des commentaires où, malgré les contradictions de quelques contemporains, il se montra partisan du sens positif et ennemi des explications allégoriques. Cet exemple malheureusement ne fut pas suivi. Il fit, en outre, de nombreuses recherches grammaticales et critiques pour corriger et éclaircir le texte d'autres poëtes grecs, tels que Pindare, Archiloque, Eschyle, Aristophane, etc.

Après cette belle période de la critique alexandrine, les travaux de correction, d'interprétation et de grammaire furent continués par des érudits que la naissance ou l'enseignement rattachèrent à l'école d'Alexandrie. Dans le nombre, nous rappellerons : Didyme *l'Aristarchien*, qui résuma sur Homère les commentaires des Alexandrins antérieurs; Apollonius *le Sophiste*, qui a laissé un *Lexique des mots dont Homère s'est servi;* Apion qui, au temps de Tibère, entreprit une nouvelle révision de *l'Iliade;* Apollonius Dyscole qui, au IIe siècle de notre ère, embrassa dans une suite de traités toute la science grammaticale, telle qu'on la comprenait à son époque. Enfin, l'école critique des Alexandrins se prolongea jusqu'au IIIe siècle, avec Longin et Porphyre, et finit par se perdre dans les subtilités de l'interprétation allégorique.

Cf. Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. XIII ; — Müller : *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce*, t. II ; — Pierron : *Histoire de la littérature grecque ;* — Græfenhan : *Geschichte der klassischen Philologie.*

ALEXIADE, poëme d'Anne Commène (voy. ce nom).

**ALEXIS**, Ἄλεξις, poëte comique grec, né à Thurium, mort vers 290 avant J.-C. Il vécut à Athènes et y tint une place distinguée dans la comédie moyenne. Son vers ïambique était bien construit, mais sa diction peu poétique, malgré le choix des termes et la vivacité des tours. On cite de lui des traits de verve cynique : « Buvons, Sicon, buvons à outrance... Rien de plus aimable que le ventre. Le ventre, c'est ton père; le ventre, c'est ta mère... La mort mettra sur toi sa main de glace au jour marqué par les dieux. Que te restera-t-il alors? ce que tu auras bu et mangé, et rien de plus. Le reste est poussière : poussière de Périclès, de Codrus ou de Cimon! » Les anciens attribuaient à Alexis deux cent quarante-cinq comédies. Il ne nous en reste que des fragments, insérés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. I.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque.*

**ALEXIS** (Guillaume), surnommé *le bon Moine*, poëte français, né dans la seconde moitié du XVe siècle. Il devint prieur de l'abbaye de Bussy, dans le Perche. On a de lui plusieurs ouvrages que distinguent, d'après Goujet, la grâce et la naïveté, et que La Fontaine aimait pour leur tour facile : *le Grand blason des faulces amours* (Paris, 1493, in-4); *le Contre-Blason des faulces amours* (Paris, s. d., in-8); *le Martyrologe des fausses langues* (Paris, 1493, in-4); *le Dialogue du crucifix et du pèlerin* (Paris, 1521, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française.*

ALEXIS, trilogie dramatique d'Immermann (voy. ce nom).

**ALFARABI** (Abou-Nasr-Mohammed-ben-Tarskhan), célèbre philosophe arabe du Xe siècle, né à Farab ou Othrar, dans la Transoxiane, mort à Damas vers 950 Il alla fort jeune étudier à Bagdad, foyer de la philosophie et de la science grecques. Plus tard il voyagea en Syrie et en Égypte, et enfin s'établit à Damas. Alfarabi a fixé chez les Arabes les principes fondamentaux de la logique, ou pour mieux dire de la scolastique. Sans marquer ses divergences de doctrine avec Avicenne son disciple, ou avec Algazel, Averroès et Thophaïl, ses plus illustres rivaux; nous rappellerons qu'il enseignait que la fin de l'homme est d'entrer dans une union de plus en plus étroite avec la raison. L'homme parfait, selon lui, trouve ici-bas sa récompense dans sa propre perfection. Ses doctrines sur l'immortalité sont incertaines ; il semble croire que les âmes parfaites sont seules immortelles, et que les autres retournent au néant. Il eut aussi beaucoup de goût et de talent pour la musique, et contribua par ses écrits et son influence à propager cet art parmi ses compatriotes.

Le principal ouvrage d'Alfarabi est un cours de philosophie sociale, sous forme d'encyclopédie : *Ihça-al-oloum*, où il établit une classification des sciences et les passe toutes en revue; il en existe un manuscrit à l'Escurial, une traduction en hébreu à la bibliothèque Rossi de Parme et une traduction latine à la Bibliothèque nationale de Paris. Les autres écrits d'Alfarabi sont : un exposé de la philosophie de Platon et de celle d'Aristote, un traité de morale, un traité de politique, deux ouvrages théoriques sur la musique, etc.

Cf. Schmœlders : *Documenta philosophica Arabum* 1836 (in-8, Bonn) ; — Casiri : *Bibl. arabico-hispana*, t. I ; — De Rossi : *Dizionario storico degli autori arabi.*

**ALFIERI** (Vittorio, comte), célèbre poëte italien, né à Astien (Piémont), le 17 janvier 1749, mort à Florence en 1803. Ayant perdu ses parents de bonne heure, il reçut, sous la tutelle et la direction de son oncle, une assez médiocre éducation. Au sortir de ses études, il ne savait qu'un peu de français, mais son habileté dans l'équitation était extrême : comme lord Byron, il eut toute sa vie le goût ou plutôt la passion des chevaux. Ayant quitté l'Université de Turin en 1766, il essaya de l'état militaire; mais il ne put se plier à la rude discipline piémontaise. Il mena dès lors une vie de dissipations dont il a lui-même tracé le tableau et à laquelle il tenta, mais en vain, de s'arracher par des voyages. « Je n'aimais que les femmes chastes, nous dit-il, et je ne plaisais qu'aux effrontées. » Il vint à Paris et prit Paris en horreur. Par une réaction naturelle, il admira beau-

coup l'Angleterre et la société anglaise, dont les mœurs lui parurent d'une simplicité patriarcale. Il séjourna quelque temps en Hollande, revint en Italie, puis visita l'Allemagne, goûta médiocrement le philosophe qui gouvernait despotiquement la Prusse sous le nom de Frédéric II, admira passionnément la nature sauvage des pays scandinaves, puis retourna en Angleterre et scandalisa les Anglais par des désordres qu'ils ne pardonnèrent même pas à Byron ; il se lia, en Portugal, avec l'aimable abbé Caluso, et enfin rentra à Turin au printemps 1775. « Il avait voyagé, dit un illustre critique, il avait changé de place; il avait un moment trompé cette ardente activité qui le dévorait. Du reste, rien ne s'était déterminé dans sa vocation et son existence. » Tout au plus avait-il lu quelques ouvrages français, Rousseau, dont la *Nouvelle Héloïse* l'ennuya, Voltaire, dont la prose le séduisait, mais dont il n'aimait pas les vers, Montesquieu, Helvétius. A cette époque, toute son admiration, tout son enthousiasme étaient pour Plutarque, particulièrement pour les *Vies* de Brutus et de Timoléon. « Au récit des grandes actions de ces grands hommes, nous dit-il, souvent je trépignais des pieds, tout hors de moi, et des larmes de douleur, de rage, jaillissaient de mes yeux, en songeant que j'étais né en Piémont, dans un État et sous un gouvernement où l'on ne pouvait ni faire ni dire de grandes choses, et où peut-être on ne pouvait en sentir ni en penser, même inutilement. »

Alfieri débuta au théâtre, l'année même de son retour à Turin, le 16 juin 1775, par une espèce de tragédie intitulée *Cléopatre*, où il essaya de peindre, non sans quelque allusion à sa propre destinée, l'influence fatale des femmes sur les héros. La pièce réussit, quoique médiocre, et le poëte trouva dans son succès un premier encouragement. Mais son ardeur fut bien autrement stimulée par les sentiments que lui inspira la célèbre comtesse d'Albany, femme du prétendant Charles-Édouard, qu'il épousa lorsqu'elle fut devenue veuve en 1788. La comtesse d'Albany fut véritablement la muse d'Alfieri, et leur liaison, vivifiée par un enthousiasme mutuel, ennoblie par une fidélité à toute épreuve, et plus tard, chez la comtesse, par un culte posthume à la mémoire du poëte, opéra chez ce dernier une complète transformation. Pour plaire à la comtesse d'Albany, Alfieri recommença avec un courage extraordinaire son éducation et sa vie. Retiré dans les montagnes de la Savoie, il apprit l'italien dans l'*Enfer* de Dante, fit tout son possible pour oublier ce qu'il savait de français, étudia le latin sous un professeur, alla en Toscane pour connaître le pur dialecte de ce pays, et y assouplir « son langage d'allobroge ». Cette « rage d'étude » ne fit que s'accroître, et nous le verrons dans les dernières années de sa vie se mettre au grec avec la même fureur et devenir un des premiers hellénistes de l'Italie.

Ce zèle incroyable, cette fièvre de travail produisirent leurs fruits. Ainsi muni de ressources nouvelles, Alfieri se crut assez fort pour tenter une réforme théâtrale, et pour ramener la tragédie et la langue italiennes à leur primitive simplicité. Ses trois premières pièces, *Philippe II*, *Polynice* et *Antigone* révélèrent clairement ses idées et son but. Plus de confidents, à peine une intrigue, le moins possible de personnages et le moins possible de mots; unité, concision, énergie : de son temps même on appelait ce genre une tragédie condensée et raréfiée. On cite souvent, comme un exemple de cette brièveté, un vers fameux de *l'Antigone*, dans la scène du 4e acte entre Antigone et Créon :

Scegliesti ? — Ho scelto. — Hemon ? — Morte. — L'avrai.

« As-tu choisi? — J'ai choisi. — Hémon? — La mort. — Tu l'auras. » Les critiques toscans firent dès l'origine une parodie de la manière *économique* d'Alfieri; c'est une *Mort de Socrate* à trois personnages, Socrate, Xantippe et Platon. Socrate dit. *Je meurs;* Platon dit : O mon maître! Xantippe dit. O mon époux! Mais les parodies ne prouvent rien, et il y a de grandes beautés, surtout des traits vigoureux dans les trois premières tragédies d'Alfieri. M. Villemain a fait l'éloge du *Philippe II* et a surtout vanté la scène où Philippe, faisant paraître devant lui les deux objets de sa jalousie et de sa haine, Isabelle et don Carlos, les effraye, les trompe par des paroles à double sens et les confrontant l'un à l'autre, sans paraître les interroger, fait surprendre leur secret par un témoin qui les observe en même temps que lui : « Cette scène, dit-il, est supérieure peut-être à la scène où l'admirable Racine place Britannicus et Junie sous la garde jalouse de Néron invisible. »

Alfieri composa quatorze tragédies dans l'espace de sept ans, de 1775 à 1782. La seconde série en comprenait trois comme la première : *Agamemnon*, *Virginie* et *Oreste*. L'*Agamemnon* et l'*Oreste* sont d'heureuses imitations d'Eschyle; le premier acte de *Virginie* est une des choses les plus vigoureuses et les plus originales qu'Alfieri ait écrites. On vit se succéder rapidement la *Conjuration des Pazzi*, un de ses sujets préférés, où il célèbre les assassins des Médicis, transforme ces derniers en tyrans, épanche, en un mot, toute l'amertume de son âme républicaine; *Don Garcia*, *Rosemonde*, *Marie Stuart*, bien inférieure à celle de Schiller, et dont le principal défaut est le peu de sympathie du poëte pour son héroïne; *Timoléon*, *Octavie*, où Néron se laisse dire en face, pour le bon plaisir d'Alfieri, des vérités tellement dures qu'elles détournent presque vers lui l'intérêt du spectateur; mais le style de ces injures est admirable : « C'est, dit M. Villemain, l'expression de Tacite et de Tite-Live, non-seulement traduite, mais ressuscitée et rendue pour ainsi dire à sa propre langue. » Le même défaut et le même mérite se retrouvent dans tous les sujets romains traités par Alfieri. Un *Saül* et une *Mérope* complètent cette première liste; la *Mérope* est célèbre; cependant la combinaison d'une intrigue où le poëte n'a fait entrer que quatre personnages a exigé de lui une adresse et des artifices qui nuisent à l'émotion; on préfère, en France, la *Mérope* de Voltaire, et en Italie cette naïve *Mérope* de Maffei, qui ne reçoit pas de visites *parce qu'elle a la fièvre*.

Vers 1783, Alfieri vint habiter la France et composa encore *Agis*, *Sophonisbe*, *Myrrha*, le pendant de notre *Phèdre*, et jouée, de nos jours, à Paris avec succès par Mme Ristori; *Brutus Ier* et *Brutus II*. Dans cette dernière pièce, dont le sujet es proprement la mort de César, Alfieri a supprimé Antoine. Il lui répugnait de montrer les Romains applaudissant tour à tour les vengeurs et les meurtriers du dictateur; ils n'applaudissent plus, chez lui, que Brutus; ainsi ses préférences républicaines sacrifiaient la vérité historique.

Alfieri était à Paris et y faisait imprimer son théâtre, lorsque la Révolution éclata. La prise de la Bastille excita son enthousiasme, et il l'a célébrée dans une ode fameuse intitulée : *Paris débastillé* (*Parigi sbastigliato*). Le 10 août lui enleva ses illusions, et il quitta la France, non sans peine. On le traita comme un émigré; ses livres et ses meubles furent confisqués, les trois quarts de sa fortune furent perdus; ce fut une véritable persécution, peu faite pour dissiper les préventions qu'il avait depuis longtemps contre notre pays. Après un court séjour en Angleterre, il se fixa définitivement à Florence, où des travaux excessifs et des écarts de régime hâtèrent sa fin. « Après

avoir fatigué, dit un biographe, son âme, son esprit, sa mémoire par tant d'études, par tant d'émotions, par tant d'impatiences et d'espérances, après s'être enivré de plaisir, de travail, de gloire, Alfieri arriva haletant au terme prématuré de sa carrière... Il mourut, et dans le cercueil où son corps fut exposé, les traits de son visage conservaient encore une empreinte singulière de noblesse et de fierté. » Quelques jours avant de s'éteindre, il avait fondé l'ordre des chevaliers d'Homère dont il s'était déclaré le premier titulaire, ainsi qu'il l'écrivit lui-même en grec sur son collier :

Αυτὸν ποίησας Ἀλφήριος ἱππέ Ὁμήρου
Κοιρονικῆς τιμὴν ἤλφανε θειοτέραν.

Son tombeau, exécuté par Canova, est placé dans l'église Sainte-Croix de Florence, entre ceux de Michel-Ange et de Machiavel.

Il faut encore citer comme poésies d'Alfieri des *Odes* sur la liberté de l'Amérique et un poëme épique en quatre chants, *l'Étrurie vengée*, dont Laurent de Médecis est le héros, mais un héros sacrifié aux assassins de sa famille, et où le poëte fait ouvertement l'apologie du régicide. Il a aussi écrit en prose deux traités plus sérieux dans le même ordre d'idées : *De la Tyrannie*, traduit en français (1802, in-8), et *Du Prince et des Lettres*. Le premier semble être une exagération des paradoxes mêmes du *Contrat social;* c'est le livre d'un Spartiate du temps de Lycurgue. Le second est une revendication de la liberté en faveur des lettres, une réfutation du préjugé fort répandu qui attribue aux gouvernements absolus l'enfantement des grands génies, une thèse pour l'émancipation de la pensée. On doit aussi mentionner les *Œuvres posthumes* d'Alfieri, comprenant un drame lyrique intitulé : *Abel*, une *Alceste*, des traductions de l'*Alceste* d'Euripide, des *Perses* d'Eschyle, du *Philoctète* de Sophocle et des *Grenouilles* d'Aristophane, une traduction de *Salluste*, une autre très-complète des *Comédies* de Térence, une autre de *l'Énéide* de Virgile; essais imparfaits pour la plupart, mais qui témoignent du zèle studieux d'Alfieri; seize satires et environ deux cents sonnets, dont un grand nombre contre la France, sept comédies politiques où la gaieté fait complétement défaut, et enfin sa *Vie*, écrite par lui-même (Vita di V. Alfieri da Asti; Londres, 1804, 2 vol. in-8; Milan, 1823, in-16), et d'où nous avons extrait les principaux détails biographiques de cette notice : elle a été traduite en français par Petitot (Paris, 1809, 2 vol. in-8), et plus tard par Ant. de Latour (1840, in-2); en allemand par L. Hain (Leipzig, 1812, 2 vol. in-8), et en anglais par Ch.-Ed. Lester (New-York, 1845, in-12). On a laissé manuscrit son *Miso-Gallo* ou *l'Ennemi des Français*, qu'il mentionne dans sa vie, et où il avait résumé des sentiments qui se font si souvent jour dans ses autres ouvrages. La comtesse d'Albany a donné une édition complète de ses *Œuvres* (Pise, 1805-1815, 35 vol. in-4). Nous avons une belle édition spéciale de son *Théâtre* (Paris, 1788-1789 et 1807, 6 vol. in-8).

C'est ce théâtre qui fit autrefois sa renommée; c'est encore aujourd'hui la partie la plus nette de sa gloire. Les drames d'Alfieri, tout remplis de patriotisme, agirent efficacement sur ses contemporains et contribuèrent peut-être à retremper le caractère national; son style rendit de la vigueur à la littérature italienne, énervée par la mollesse des époques précédentes; le poëte exerça ainsi une salutaire influence sur les âmes et sur les esprits; mais on peut élever quelques objections contre la valeur intrinsèque de son œuvre, et c'est ce qu'ont fait Ginguené, Mme de Staël et Villemain, dans des jugements presque identiques, dont voici à peu près la substance. Alfieri, malgré l'originalité native de son génie, est un imitateur de Corneille et de la tragédie française. Orateur éloquent plutôt que poëte ému, il vise au sublime, et atteint au moins à la grandeur; mais l'âpreté de ses sentiments est aussi fatigante par sa monotonie que le laconisme et la dureté de son style. Il a la force, mais il a aussi la rudesse; ses ellipses, ses inversions dantesques trahissent l'effort; il supprime des confidents inutiles, mais il les remplace par des monologues invraisemblables. L'action de ses pièces est serrée, mais tendue et pénible; la langue est aussi tourmentée qu'énergique. Il n'a accompli qu'une réforme de détail, et la forme de sa tragédie est toute de convention, comme la nôtre, avec un peu plus de sécheresse et de maigreur. Fut-il un vrai poëte tragique? Fut-il « cet être souple, multiple, variable, dominé par toutes les passions qu'il prête à ses personnages, mais n'ayant pas lui-même une passion en propre qui lui défende ces transformations? » Il ne le fut guère plus que lord Byron, dont son caractère rappelle la fougue impétueuse, la mélancolie hautaine et l'orgueil misanthropique; mais il eut l'heureuse fortune de briller à l'heure favorable, et de répondre aux aspirations secrètes de tout un peuple : *Siam servi, ma servi ognor frementi*; « nous sommes des esclaves, mais des esclaves frémissant à toute heure, » dit-il des Italiens, et c'est ce frémissement sympathique, en harmonie avec sa passion personnelle, qui lui répondit de toutes parts et fit la popularité de son théâtre. « Les habitants de Rome, dit Mme de Staël, applaudissaient aux louanges données aux actions et aux sentiments des anciens Romains, comme si cela les regardait encore. » Ces louanges provocatrices ont eu leur part à la régénération de l'Italie.

Cf. Alfieri : sa *Vie* écrite par lui-même, citée plus haut; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, et dans la *Biographie universelle;* — Lombardi : *Storia della letterat. ital. nel secolo XVIII;* — W. de Schlegel : *Cours de littérature dramatique;* — Madame de Stael : *l'Allemagne;* — Ant. Zezon : *Biografia de V. Alfieri e delle sue opere* (Naples, 1835, in-12); — F. Perrens : *Hist. de la littérat. italienne* (1867, in-8); — Saint-René Taillandier : *la Comtesse d'Albany* (1862, in-18).

**ALFONSE** (Jean), dit *le Saintongeois*, voyageur français, né près de Cognac à la fin du XVe siècle. Il fit, dans les mers de l'Asie et du Nouveau-Monde, de longs voyages, dont il écrivit la relation avec une charmante naïveté. Mellin de Saint-Gelais la publia sous ce titre : *Voyages adventureux du capitaine Jean Alfonse* (Paris, 1559, in-12), en l'altérant et l'abrégeant.

Cf. F. Denis, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**ALFONSE X LE SAVANT** (*el Sabio*), roi de Castille et de Léon, né en 1226, mort le 4 avril 1284. Non content d'ajouter aux conquêtes faites par son père, Fernando III et de prendre un rôle dans les questions qui intéressaient l'Europe dans son temps, il mérita son surnom par l'étendue de ses connaissances et son zèle pour les progrès de son pays; il fut poëte, astronome, philosophe et législateur. Il rédigea le code appelé le *Fuero Real*, promulgué seulement sous Alonso XI et surtout les *Siete Partidas*. Ce dernier recueil, commencé en 1256, ne fut terminé qu'en 1263. C'est une encyclopédie juridique, écrite dans une belle prose qui en fait comme l'un des monuments littéraires de l'Espagne. Les *Siete Partidas* n'ont pas l'aridité ordinaire des ouvrages de droit; ils reflètent dans leurs détails les mœurs publiques et privées du XIIIe siècle. Des dissertations politiques s'y font remarquer, comme celle sur les tyrans et les effets de la tyrannie, par l'ampleur de la forme et les sentiments généreux. Toutefois l'œuvre est de son temps par l'esprit d'intolérance religieuse. Ce fut en vain toutefois qu'Alfonse voulut imposer à l'Espagne entière un

code uniforme. Les villes les plus importantes se refusèrent, en vertu de leurs priviléges, à renoncer à leurs législations diverses. Ce ne fut qu'à dater de 1348 que les *Siete Partidas* firent autorité dans les provinces soumises au roi de Castille. Elles n'ont pas encore perdu tout crédit, même de nos jours, dans la jurisprudence de l'Espagne ou des pays soumis à sa domination.

Plusieurs autres ouvrages sont attribués à ce roi savant, entre autres : *les Bouchées d'or*, d'après El-Bonium, roi de Perse, recueil de la doctrine des anciens sages de l'Orient; *le Livre des Plaintes*, poésies publiées dans le recueil d'Eugenio de Ochoa (*Poesias anteriores al Siglo XV*; Paris, Baudry, in-8°); *le Trésor*, poëme didactique sur l'alchimie. Alfonso le Savant est aussi le premier qui ait fait traduire la Bible en espagnol. Il ordonna que cette langue fût employée à l'exclusion du latin, dans les cours et tribunaux. On lui a attribué enfin la *Grande conquête d'outremer*, narration anonyme des guerres des croisades.

Cf. Mondejar : *Memorias histor. del rey don Alonso el Sabio. y observaciones á su cronica* (Madrid, 1777, in-folio); — Th. de Puymaigre : *les Vieux auteurs castillans*, t. I, p. 456 et suiv.; — Ticknor : *History of span. lit.*

**ALFRED** ou ŒLFRED, ŒLFID, ELFRED et ALURED, roi des Anglo-Saxons et un de leurs plus anciens écrivains, né en 848, mort en 901. Les invasions des Danois avaient détruit la culture intellectuelle dont l'Angleterre se vantait au siècle précédent. Alfred s'efforça de la faire revivre en tentant de répandre dans toute la nation ce qui avait été jusque-là le privilége des couvents. Il voulut que les ouvrages latins fussent traduits en anglo-saxon. Lui-même donna l'exemple. Ayant appris tard le latin, il se fit assister par quelques hommes instruits, tels que l'évêque Asser. Ses principales traductions sont l'*Histoire ecclésiastique des Anglo-Saxons*, de Bède, l'*Histoire universelle*, de Paul Orose. Alfred voulant que ce livre servît de manuel historique à ses sujets y fit des additions dont la rédaction lui appartient entièrement; l'une est une description de l'Europe, très-importante pour la géographie des peuples germaniques, les autres sont les récits de deux voyageurs, le Norwégien Ohthere, qui s'était avancé jusque dans la mer Blanche, et Wulfstan, qui avait parcouru la Baltique. Alfred donna aussi de la *Consolation* de Boëce une version, ou plutôt une paraphrase, qui ne nous est pas parvenue intacte, et où des passages versifiés ne paraissent pas être de lui. Il fit encore quelques traductions d'ouvrages théologiques et, dit-on, celle des fables d'Esope. Il prit l'initiative de deux œuvres d'un grand intérêt : la *Chronique anglo-saxonne*, qui fut continuée jusqu'au règne de Henri II, en 1154, et les *Lois anglo-saxonnes*, auxquelles ajoutèrent Athelstane, Ethelred, Canute. Il existe une édition complète des *Œuvres* du roi Alfred, par le R. S. Fox (Oxford et Cambridge, 1852, 3 vol.), et une édition spéciale de la traduction d'*Orose*, par le R. J. Bosworth (Londres, 1859). M. B. Thorpe qui avait déjà publié les *Lois* pour la Record commission (Londres, 1840, 2 vol. in-8), a donné une excellente édition de la *Chronique anglo-saxonne* (Londres, 1861, 2 vol. in-8). Nous avons, sous le nom d'Asser, une *Vie d'Alfred* (Alfredi Res gestæ; Londres, 1574, in-fol., Oxford, 1722, in-8), dont l'authenticité a été contestée.

Cf. *The life of Alfred the Great*, traduit de l'allemand, de Pauli, dans l'*Antiquarian library* de Bohn; — Th. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon period*; — Morley : *The english writers before Chaucer.*

**ALFRED** ou ALRED et ALURED, en latin *Aluredus beverlacensis*, chroniqueur anglais, né dans le Yorkshire, mort vers 1130. Il fut trésorier de l'église de Saint-Jean de Beverley. Il a laissé des *Annales* contenant l'histoire, en neuf livres, de la Grande-Bretagne, depuis Britus le Troyen, le premier de ses rois; elles ont été éditées par Hearne (Oxford, 1716, in-8).

Cf. J. Pits : *Relationum historicarum de rebus anglicis*, etc. (Paris, 1619, in-4).

**ALFRED**, roman politique de Haller (voy. ce nom.)

**ALFRIC**, surnommé *le Grammairien*, archevêque de Canterbury, mort en 1006. Il se distingua également par son savoir et son opposition à la cour de Rome. Il composa pour l'étude du latin une grammaire, un glossaire et des dialogues. Ses *Homélies* écrites pour le peuple, dans la langue la plus simple et la plus claire, restent un des monuments de l'anglo-saxon. Conservées par des moines qui probablement ne les comprenaient pas, elles attirèrent par la conformité des doctrines l'attention des réformateurs anglais, et donnèrent l'impulsion aux études anglo-saxonnes. La première édition, qui eut toute l'importance d'un manifeste religieux, parut à Londres en 1566. On trouve ces homélies, ainsi que d'autres opuscules d'Alfric, dans les *Analecta anglo-saxonica* de M. Thorpe (Londres, 1834), qui a également recueilli, dans ses *Ancient Laws and Institutes of England* (Londres, 1834), les *Canons* d'Alfric, sa *Lettre pastorale* à Wulfstan, etc. Un traité d'astronomie en anglo-saxon, qui lui est attribué, a été publié par M. Wright, dans les *Popular treatises on science writen duving the Middle Ages* (Londres, 1814, in-8).

Cf. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon period.*

**ALGAROTTI** (François, comte), écrivain italien, né à Venise en 1712, mort à Pise en 1764. Il cultiva avec un égal succès les lettres et les sciences. Physicien, astronome, anatomiste distingué, poëte spirituel, critique d'art éminent, philosophe hardi, écrivain encyclopédique, il fut un des esprits les plus goûtés et les plus répandus du XVIII[e] siècle italien. Voltaire le combla d'éloges; le roi de Prusse lui donna le titre de comte, et correspondit avec lui pendant vingt-cinq ans.

Parmi ses écrits, très-variés, on remarque : *Exposition du système de Newton* ou *Newtonianisme des Dames*, lourdement traduit en français par Duperron de Castera (1752, 2 vol, in-12); *Essais sur l'Architecture, sur la Peinture*, et *sur l'Opéra* : ces deux derniers traduits en français (1709, in-12; 1773, in-8); *Essais divers* sur les langues, sur la rime, sur plusieurs points d'histoire et de philosophie; *Essais sur Descartes, sur Horace; Sur l'Art militaire*; des *Voyages en Russie*, une *Vie de Pallavicini*, des *Pensées diverses*; des *Poésies* dans le goût philosophique du temps et une jolie nouvelle, le *Congrès de Cythère*, traduit par M[lle] Menon (1748), et par Duport-Dutertre (1749), etc.

Un plus grand intérêt s'attache à sa *Correspondance* et à ses *Mémoires*, qui forment la moitié de la collection complète de ses *Œuvres* (Berlin, 1771, 8 volumes in-8, et surtout Venise, 1791-1794, 17 volumes in-8). C'est là que cet amateur passionné, ce connaisseur émérite de toutes les choses de l'esprit, a semé ces fines discussions sur la philosophie et les sciences, ces vues ingénieuses sur les lettres et plus encore sur les arts, c'est là enfin qu'il a montré cette espèce de compétence universelle, qui l'a fait comparer à Diderot et d'Alembert dans l'art de rendre toutes les connaissances humaines accessibles et vulgaires.

Cf. Domenico Michelessi : *Memorie intorno alla vita d'Algarotti* (Venise, 1770, in-4); — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

**ALGAZZALLI** (Abou-Il-Hamid Mohammed), philosophe arabe, né en 1058 à Thous (Perse), mort

à Nissapour (Khorasan), en 1111. Son père était marchand de toiles de coton (gazzal), d'où le surnom du fils : Algazzalli. Il étudia à Djordjan, à Nissapour, et enseigna avec éclat la théologie à Bagdad. Il fonda à Nissapour un collége et un couvent pour les Coûfis.

Algazzalli est un des écrivains arabes les plus savants et les plus féconds, sinon les plus orthodoxes. On porte le nombre de ses ouvrages à six cents. Les principaux sont les suivants : *Kita bunnahali Filasafa* (sur les Opinions des philosophes); *Makassid-al-Filasafa* (la Tendance des philosophes); *Téhafot-al-Filasafa* (la Destruction des philosophes). Ce dernier a été réfuté par Averroës au nom de l'indépendance de la philosophie à l'égard de la religion. Ces trois traités ont été traduits en hébreu.

On cite encore : *Oloum-al-din* (Restauration des connaissances religieuses), où l'on remarque une critique assez indépendante; *Al intissar ilail imamiz Zenati* (Secours puissant contre l'iman de Zénata), livre de controverse politique dirigé contre le fondateur de la dynastie arabe des Almoravides; *Mizan-al-Bakk* (Balance de la justice), traité de morale; *Aliktissadfil-atticad* (Traité des dogmes musulmans). Plusieurs des traités philosophiques d'Algazzali ont été traduits en latin par Pierre Lechtenstein : *Philosophica et Logica Algazzali* (Cologne, 1506, in-4). Un autre traité : *Ce qui sauve des égarements et ce qui éclaircit les ravissements*, a été publié par A. Schmœlders, en français et en arabe, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Paris, 1842, in-8°). On trouve à la même bibliothèque divers écrits encore inédits du même philosophe.

Cf. D'Herbelot : *Bibliothèque orientale ; — Catalogue des manuscrits arabes de la Bibibliothèque nationale ;* — Schmœlders : *Essai sur les Écoles philosophiques chez les Arabes* (Paris, 1842).

**ALGONQUINES (LANGUES)**, langues de l'Amérique septentrionale de la région des lacs, parlées par une population de 40 000 indigènes environ, partagés en diverses peuplades et faisant chacune usage d'un des idiomes suivants : *algonquin, chippeway, ogibway, abenaqui, lenapé* ou *delaware, mohican, massachussets* et *narragansetts* (voy. ces mots). Il y a encore dans le groupe d'autres langues, et l'on compte dans l'algonquin jusqu'à vingt-trois ramifications ou idiomes qui ne diffèrent pas essentiellement entre eux. L'*algonquin* proprement dit étant la clef de ces idiomes est devenu la langue des relations commerciales parmi les Peaux-Rouges du Nord. Ces idiomes sont essentiellement figuratifs, polyssyllabiques, transpositifs et imitatifs. Il n'est pas exact, comme on l'a dit, que leur alphabet ne comprend que les cinq voyelles, *a, e, i, o, u*, les trois voyelles nasales *an, en, on*, et seulement les six consonnes *k, h, n, r, s, t*. L'alphabet massachussets, particulièrement, contient en outre les consonnes suivantes : *p, g, d, b, m, x, f, v, z;* d'autres de ces idiomes ont en outre : *l, ng, w*. Nous indiquons, sous le nom de chacune des langues de la famille algonquine, les particularités les plus remarquables qu'elle peut offrir.

Cf. Rog. Wiliams : *A key to the language of America* (Londres, 1643); — John Pickering : *Essay on an uniform ortography for the indian languages of north America* (Cambridge, 1820, in-4); — P.-Ét. Duponceau : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Paris, 1838, in-8); — E. Ludvig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**ALHOY** (Louis), littérateur français, né en 1755 à Angers, mort en 1826 à Paris. Oratorien, professeur, directeur de l'Institution des sourds-muets, etc., il a publié : *Discours sur l'éducation des sourds-muets* (Paris, 1800, in-8); *les Hospices* (Paris, 1804, in-8), poëme, et *Promenades poétiques dans les hospices et les hôpitaux de Paris* (ibid., 1826, in-8).

**ALI**, cousin et gendre de Mahomet, IV^e calife et successeur du prophète, mort à Coufa en 661. Fils d'Abou-Taleb, Ali, dont le nom veut dire *sublime*, et que son courage fit surnommer « Lion de Dieu » (Alçad-Allah), était très-considéré comme savant par Mahomet lui-même, qui disait : « Je suis la ville de la science et Ali en est la porte. » Il était aussi tenu pour un poëte distingué par les Musulmans. On a de lui un divan ou recueil de vers, sous le titre d'*Anovar al Okail*, dont un manuscrit existe à la Bibliothèque nationale, et des *Maximes* ou *Sentences*, au nombre de cent, d'une pensée élevée. Ses vers ont été traduits et publiés par Ger-Kuypers (*Ali ben Abi Taleb carmina* Leyde, 1745, in-8), et ses *Sentences* par Cornélius van Waenem (*Sententiæ Ali ben ab Talebi*, arabice et latine ; Oxonii, 1806, in-4). Ce dernier ouvrage a aussi été publié par W. Yule (Édimbourg, 1832, in 4°, lithogr.), et par Jos. G. Stickel (Iéna, 1834, in-8°).

D'Herbelot : *Bibliothèque orientale* (Paris, 1777-79, 4 vol. in-4).

**ALI** (Mustafa-Ben-Ahmed-Ben-Addelmollah), célèbre historien turc, né à Gallipoli en 1542 de notre ère (949 de l'hégire), mort en 1599. Il fut d'abord janissaire, puis secrétaire du sultan Sélim et enfin pacha de Djidda. Son principal ouvrage a pour titre : *Kunho-l'Akbar* (Mine de notions); c'est une histoire universelle en quatre parties, dont la dernière comprend l'histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à la fin du XVI^e siècle et à l'avénement de Mohammed III. On a encore du même : *Nadiretou-l-Maharib* (la Sûreté des batailles), récit des guerres de Sélim I^er contre son père Bajazet et son frère Ahmed; *Nussret-Name* (le Livre de la victoire), histoire de la campagne de Géorgie sous Amurat III. Ali cultivait aussi la poësie et avait écrit dès l'âge de quatorze ans un poëme : *Mihr we Mah* (Soleil et Lune), qui lui avait valu la faveur de Sélim.

Cf. Hammer-Purgstall : *Geschichte des Osmanischen Dichtkunst*, t. III; — d'Herbelot : *Bibliot. orientale.*

**ALI-ASTERABADI**, appelé aussi DERWEND D'ASTÉRABAD, né dans cette ville vers la fin du XIV^e siècle, mort en 1431. Son divan, ou recueil de poésies, était très-célèbre; mais on oublie les circonstances locales dont le poëte s'est inspiré.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans.*

**ALI-BBESTAMI**, écrivain turc, surnommé *Mus sanifek*, ou le petit auteur, parce qu'il commença à quinze ans sa carrière littéraire, né l'an 1400 de notre ère, mort en 1470. D'origine persane, il avait 43 ans quand il vint en Turquie. Le grand vizir Mahmoud, protecteur des lettrés, le combla de bienfaits. Son meilleur ouvrage est un traité de morale intitulé : *Présent à Mahmoud*. On cite aussi de lui un poëme en l'honneur de Mahomet, et un glossaire arabe sur le *Motawoul* d'Avicenne; des commentaires sur la théologie, la morale, la jurisprudence, la grammaire et la poësie.

Cf. Hammer-Purgstall : *Histoire de l'empire ottoman*, t. II.

**ALI-CHYR** (Émir Nisam-el-hak Waddin), célèbre poëte persan, né dans le Djagataï vers 1440 (844 de l'hégire), mort en 1500 à Hérat. Sa naissance et son éducation lui valurent la dignité de grand vizir du sultan Houssein-Mirza. Il protégea avec éclat les lettrés, les savants, particulièrement les historiens Mirkhond et Khondémir. Dans ses poésies turques, Ali-Chyr s'est donné le nom de Néwâji, et celui de Fani dans ses poëmes persans.

Ses principaux ouvrages sont, en dialecte turc

du Djagataï : *Medschales ennafaïs* (Sociétés précieuses), histoire des poëtes du Djagataï ; *Aroûsi turki* (Prosodie turque) ; quatre recueils de poésies intitulés : *Merveilles de l'enfance, Raretés de la jeunesse, Curiosités de l'âge mûr, Traits de la vieillesse;* puis en persan : un *Divan* de six mille distiques; *Nasmedds chewahir* (Cordon de perles) ; *Nessaïm-el mohabbe* (Soupirs d'amour) ; *Ners elleali* (Jet de perles) ; *Chamset motabachchariri* (les Cinq Navigateurs) ; *Machboub-el-Koloub* (les Bien-Aimés des cœurs) ; cinq récits poétiques : *Ferhard et Chirin, Medjnoun et Peila, la Digue d'Alexandre, les Sept Planètes,* et *l'Etonnement des Purs.* On trouve les œuvres d'Ali-Chyr en manuscrit à la Bibliothèque nationale. Silvestre de Sacy en a donné des extraits dans les *Notices des manuscr. de la Bibl.*, t. IV.

Cf. Hammer-Purgstall : *Literaturgeschichte der Araber;* — *Journal asiatique* (5e série, t. XVII).

**ALI-IBN-KHARUF**, surnommé Aboul-Hasan et Alhadhrami, poëte et grammairien arabe d'Espagne, né à Séville vers 1185, mort en 1212. On a de lui diverses poésies et un commentaire sur l'ouvrage du grammairien Sibanych. On en trouve les manuscrits à la Bibliothèque de l'Escurial.

Cf. Ibn-Khallikan : *Dictionnaire biographique.*

**ALIBERT** (Jean-Louis), médecin français, né le 12 mai 1766 à Villefranche (Aveyron), mort le 6 novembre 1837 à Paris. Médecin savant, remarqué pour l'éclat de sa parole dans ses cours et le charme de sa conversation dans le monde, il acquit la réputation d'écrivain par un style élégant, un peu trop chargé d'images.

Outre ses ouvrages purement médicaux, il a publié : *Discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales* (Paris, 1799, in-8), réimprimé avec de remarquables *Éloges* de Spallanzani, de Galliani, de Roussel et de Bichat (Paris, 1806, in-8) ; *Physiologie des passions, ou nouvelle doctrine des sentiments moraux* (Paris, 1825, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**ALIÉNÉS** (**Littérature des**) en Angleterre. Après avoir renoncé, dans les maisons de santé de la Grande-Bretagne, au régime barbare auquel étaient soumis autrefois les aliénés, on a essayé de rétablir l'équilibre dans leurs facultés mentales à l'aide de distractions intellectuelles, et l'on sollicite les malades à se livrer à la composition littéraire. Les élucubrations capricieuses ou délirantes qui en résultent ont été parfois une utile indication pour les médecins dans les traitements à suivre. La part faite à la thérapeutique, il resta des productions originales, d'un ordre particulier, constituant une littérature des fous, laquelle a eu ses écrivains et ses centres d'activité. La plupart des établissements d'aliénés, en Angleterre, possédèrent une imprimerie, et il en sortit des publications de tous genres, romans, recueils de poésies, journaux et revues. Les aliénés, non-seulement rédigent les écrits, mais ce sont eux encore qui en font la composition typographique, corrigent les épreuves, opèrent le tirage et font, s'il y a lieu, la brochure. Les organes les plus connus de la nouvelle presse furent : *the New Moon, Excelsior, the Morning side Mirror, the York Star, the Opal, the Gartnavel Gazette,* etc. Leur publicité est toutefois fort restreinte : ces feuilles s'échangent entre les diverses maisons de santé, et sont des raretés bibliographiques autant que des curiosités littéraires.

« On se tromperait étrangement, dit M. North Peat, si l'on s'imaginait que ces compositions, émanées de cerveaux détraqués, sont des produits informes, sans signification, sans valeur. Il y a souvent dans les élucubrations des lunatiques, plus de sagesse et de finesse qu'on ne serait disposé à l'admettre tout d'abord... De rapides éclairs illuminent les ténèbres de leurs cerveaux, et des perceptions incomplètes, instantanées, mais lucides, les rendent un moment tout à fait raisonnables... Dans ces publications excentriques... il y a un peu de tout, de monstrueuses imaginations et de fraîches réminiscences, des élans pieux et des blasphèmes, des discours incohérents, de grandes pensées avortées, de tendres sonnets, des chansons à boire, des coq-à-l'âne, des épithalames, des odes burlesques, des rondeaux impossibles... Aux pleurs succède le rire convulsif et niais de l'idiot; à côté d'une prière à Dieu se trouve quelque grotesque requête adressée à la reine Victoria;... une peinture gracieuse ou mélancolique tourne brusquement en une esquisse ridicule ou bizarre, à la manière de Callot. »

Parmi ces fous, il y a des monomanes, des maniaques, des dipsomanes, des hallucinés, des érotomanes. Ces derniers sont ceux qui confient le plus volontiers au papier leurs plaintes, leurs désirs. On cite des vers d'amour écrits par des malheureux atteints d'une folie incurable, qui joignent à une facture parfaite une émotion communicative :

Oh! had she been but false or proud!
I would not now repine,
Nor grieve the cup of proffered bliss
Was never to be mine!

« Oh! que n'était-elle perfide et vaine! Je ne serais point réduit à gémir comme je le fais à présent, à regretter que la coupe pleine d'une félicité promise ne doive jamais s'approcher de mes lèvres! »

Un des morceaux les plus étranges de cette littérature sans responsabilité est une *Invocation à Dieu,* dans le *Morning side Mirror* du 1er mai 1847 : « Dieu de tous les siècles! Dieu devant qui s'incline l'orgueil de l'homme, je ne te demande pas de longs jours! etc. » Mais ce ton et cet ordre d'idées sont plus rares, chez ces pauvres auteurs, que l'élégie. L'un d'eux est auteur d'un recueil paru sous le titre de : *the Pilgrim of sorrow,* dont nous ne citerons qu'une stance : « Penses-tu, ma Laura, que ces jolis oiseaux perchés sur le tilleul que j'aperçois là-bas ont prêté l'oreille aux douces confidences que t'a faites ton amant! S'il en est ainsi et qu'ils viennent, à leur tour, à se faire l'écho de notre chant d'amour, chaque arbre et chaque feuille palpiteront bientôt sous d'ardentes caresses, et laisseront échapper des torrents d'harmonie,... etc. »

Le plus célèbre des pensionnaires des *asylum,* il y a quelques années, était le poëte John Clare, « le ménétrier de village, » mort en 1864 dans une maison de santé du comté de Northampton. Il écrivait dans ses meilleurs moments des vers comme ceux-ci :

« La marguerite est une fleur heureuse qui naît avec le printemps; elle amène avec elle l'heure dorée du soleil, alors que les abeilles s'envolent.

» Elle amène avec elle le papillon et la jeune et timide guêpe, la tubéreuse à l'œil d'or et le pommier couvert de fleurs.

» C'est alors aussi que les oiseaux des buissons construisent leurs nids dans les taillis du vieux jardin où les écoliers, dans leurs accès de paresse, prennent leurs joyeux ébats... etc. »

L'un des malades du Chricton Institution a écrit une série d'articles biographiques et critiques sur les fous qui se sont distingués dans le monde, comme savants, poëtes ou philosophes; les Anglais n'y sont pas oubliés, et particulièrement Nathaniel Lee, Thomas Lloyd, Clonmel, William Martin, Jonathan Swift, Southey, Cowper, Shelley, Chatterton, James Beattie, Collins, etc.

Cf. North-Peat : *la Littérature des aliénés en Angleterre*, dans la *Revue contemporaine* des 30 juin et 15 juillet 1863.

ALINE, REINE DE GOLCONDE, cónte du chevalier de Boufflers, et comédie lyrique de Favières (voy. ces noms).

**ALIPRANDI** (Buonamente), poëte italien, né à Mantoue vers 1350, mort en 1419, écrivit en tercets une *Storia di Mantova*, depuis les origines de cette ville jusqu'en 1414. C'est moins l'œuvre d'un historien que d'un poëte, et d'un poëte médiocre; mais Muratori, qui en a publié une partie sous le titre d'*Aliprandina*, dans le cinquième volume de ses *Antiquitates italicæ medii ævi*, reconnaît l'exactitude de l'auteur pour les événements qui se sont passés sous ses yeux.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana.*

**ALKENDI** (Abou-Youçouf-ibn-Ishak-ibn-Assabah), ou ALKINDI, latinisé ALCHINDIUS, célèbre médecin et philosophe arabe du VIIIe et IXe siècle. Écrivain des plus féconds, il laissa plus de deux cents ouvrages sur les diverses parties des sciences et de la philosophie. Ses compatriotes l'appelaient par excellence « le philosophe » et le tenaient même pour prophète et magicien. Plusieurs de ses livres, existant en manuscrits à la Bibliothèque de l'Escurial, ont été traduits en latin pendant le moyen âge et imprimés à Paris, à Strasbourg, à Venise, etc., pendant le XVIe siècle.

Cf. J.-G. Lackemacher : *Dissertatio de Alkendi*, etc. (Helmstædt, 1719, in-4) ; — Casiri : *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* (Madrid, 1760-70, 2 vol. in-folio).

**ALKMAER** (Henri D'), poëte allemand de la fin du XVe siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut gouverneur d'un duc de Lorraine. On lui attribue la rédaction en bas-allemand du roman du *Renart* (Reinecke Voss; Lübeck, 1498). Son nom est du moins celui que prend l'auteur dans la préface de la première édition. Rollagen a prétendu que ce n'était qu'un pseudonyme de Nicolas Baumann, qui se serait vengé du duc de Juliers en écrivant ce tableau satirique des mœurs du temps. Cette assertion est restée sans preuve; mais il est positif que la rédaction en bas-allemand du *Reinecke Voss*, imprimée en 1498, n'est qu'une traduction de versions flamandes beaucoup plus anciennes, faites probablement sur un original français. H. d'Alkmaer convient lui-même, dans sa préface, qu'il a « traduit le présent livre du welche et du français ». — Voyez RENART (les Romans de).

**ALLACCI** (Leone), ALLATIUS, philologue italien, né à Scio d'une famille grecque en 1586, mort en 1669. Bibliothécaire du Vatican, il se fit honneur par ses travaux philologiques. Il amassa des manuscrits, recueillit des matériaux de toute sorte, annota et publia presque tous les écrivains grecs ecclésiastiques et profanes du moyen âge, avec plus d'érudition que de méthode et de critique. On a de lui des travaux d'histoire théologique : *De Ecclesiæ occidentis et orientis perpetua consensione* (Cologne, 1648, in-4), ouvrage dédié à Louis XIV et précédé d'un poëme grec où la Grèce elle-même chante les louanges de ce monarque; *De libris ecclesiasticis Græcorum* (Paris, 1645, in-8), et quelques ouvrages d'une subtilité scolastique, écrits en grec sous le nom d'Eustate, archevêque d'Antioche (Lyon, 1629, in-4).

Ses monographies et ses compilations purement littéraires ont plus de valeur et d'intérêt. Ce sont : *Apes Urbanæ* (Rome, 1633 et 1711, in-8), nomenclature exacte et complète de tous les lettrés qui résidaient à Rome à cette époque; *Dramaturgia* (Rome, 1636; Venise, 1755, in-4), autre catalogue alphabétique, mais en italien, des pièces de théâtre et des auteurs dramatiques de l'Italie; un *Recueil* d'anciennes poésies italiennes (Naples, 1661, in-8). Ces trois ouvrages, surtout le dernier, sont très-précieux comme sources biographiques et bibliographiques. Le catalogue de Niceron mentionne encore parmi les meilleurs travaux d'Allatius une dissertation souvent consultée depuis : *De patria Homeri* (Lyon, 1640 et 1644, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XI ; — Tiraboschi : *Storia della Letteratura italiana.*

**ALLAINVAL** (Léonor-Jean-Christine SOULAS D'), auteur comique français, né vers 1700 à Chartres, mort le 2 mai 1753. Il vécut dans la misère et termina ses jours à l'Hôtel-Dieu de Paris. Sa première pièce date de 1725. Il donna au Théâtre-Français : *la Fausse comtesse, l'École des bourgeois, les Réjouissances publiques, le Mari curieux;* au Théâtre-Italien : *l'Embarras des richesses, le Tour de carnaval, l'Hiver;* à l'Opéra-Comique : *la Fée Marotte*. Ses deux meilleures pièces sont : *l'École des bourgeois* et *l'Embarras des richesses*. La dernière, bien conduite et bien dénouée, offre un intérêt touchant. *L'École des bourgeois*, suivant La Harpe, unit à l'observation des mœurs le naturel et le comique du dialogue. La scène où l'homme de cour se concilie M. Mathieu est excellente. Cette comédie est restée au répertoire.

On a en outre de d'Allainval : *Ana, ou Bigarrures calotines* (1732-1733, 4 parties in-12); *Lettres à milord ***, au sujet de Baron et de la demoiselle Lecouvreur* (1730, in-12); *Éloge de Car* (1731, in-12); *Anecdotes de Russie sous Pierre Ier* (1745, 2 parties, in-12); *Almanach astronomique, géographique, et, qui plus est, véritable* (1745). Il a réédité la *Connaissance de la mythologie*, du P. Rigord (1743), et les *Lettres du cardinal de Mazarin* (1745).

La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**ALLAIS** (Denis VAIRASSE D'), littérateur français, né vers 1630 à Alais. Outre une *Grammaire française méthodique* (1681, in-12), dont il fit un abrégé en anglais, il a écrit un roman politique : *Histoire des Sévarambes* (1677-1679, 5 vol. in-12) qui fut traduit en plusieurs langues, et réimprimé dans la collection des *Voyages imaginaires*.

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

**ALLARD** (Guy), généalogiste français, né en 1645 près de Grenoble, mort en 1716. Il fut conseiller au parlement de Grenoble. On a de lui : *Nobiliaire du Dauphiné* (1671, in-12); *Bibliothèque du Dauphiné* (1680, in-12); *Histoire généalogique du Dauphiné* (1697, 4 vol. in-4), qui lui valut le titre de généalogiste de la province; une intéressante nouvelle historique : *la Vie de Zizime, fils de Mahomet* (1673, 1712, 1724, in-12), etc.

Cf. Rochas : *Biographie du Dauphiné.*

**ALLART** (Mary GAY), femme-auteur française, née vers 1750 à Lyon, morte en 1821. Elle a composé *Albertine de Sainte-Albe* (Paris, 1818, 2 vol. in-12), roman qui eut beaucoup de succès; elle a traduit *Éléonore de Rosalba*, d'Anne Radcliffe (Paris, 1797, 7 vol. in-18), et *les Secrets de famille*, de miss Peatt (Paris, 1799, 5 vol. in-12). — Sa fille, Hortense ALLART, a donné : *Conjuration d'Amboise* (Paris, 1821, in-12); *Histoire de la république de Florence;* etc.

**ALLATIUS.** — Voyez ALLACCI.

**ALLÉ** (Girolamo), prédicateur italien, né à Bologne vers 1580, mort vers 1655. Il professa d'abord la théologie. Ses *Sermons* eurent une grande vogue. Ils sont dans le style à la fois précieux et déclamatoire du temps. Il fit aussi des drames ou *rappresentazioni* sur des sujets tirés de l'Écriture sainte : *la Bienheureuse Catherine de Bologne; l'Épouse inconnue et connue de Salomon; l'Infortunée et la fortunée Clotilde*, etc. On y trouve, dans une exécution bizarre, certaines combinai-

sons ingénieuses d'intrigue et de dénoûment. Les *Œuvres* d'Allé ont été imprimées à Bologne de 1641 à 1650.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ALLÉGORIE,** figure de rhétorique et genre littéraire. Ce mot étymologiquement (ἄλλη, autre, ἀγορά, discours) signifie : discours qui en fait entendre un autre. Comme figure, l'allégorie consiste à substituer au véritable objet dont on veut parler un objet différent, mais semblable, au moins à plusieurs égards, et à laisser aisément découvrir l'intention du discours par le secours d'idées accessoires. Il faut distinguer l'allégorie de la parabole, et surtout de l'apologue. Comme ce dernier, elle est parfois une façon de présenter avec ménagement une vérité qui, énoncée directement, pourrait blesser ; mais l'apologue n'offre son sens caché que dans son entier ; chaque trait de l'allégorie, au contraire, est une application de la vérité qu'elle peint et embellit.

On peut voir comment, dans l'Ode d'Horace à la République,

> O navis, referent in mare te novi
> Fluctus !...

tous les détails se rapportent également à la situation d'un vaisseau et d'un État en péril.

L'allégorie est, comme on l'a dit, une métaphore continuée, et ainsi que la métaphore elle doit être transparente :

> L'allégorie habite un palais diaphane,

a dit Lemierre. Les rapports ne doivent donc pas être trop multipliés, ni pris de trop loin. Trop longtemps soutenue, l'allégorie fatigue l'attention. Sa seule règle est de conserver dans toute la suite du discours l'image qu'on a d'abord choisie, sans y mêler aucune incohérence. La fameuse phrase de fantaisie, prêtée à M. Prudhomme : « Le char de l'État navigue sur un volcan, » n'est que la parodie du défaut que l'allégorie doit avant tout éviter.

Les meilleurs modèles de l'allégorie sont, pour l'antiquité classique : les Prières de *l'Iliade;* la Caverne des Idées, de Platon ; le jeune Hercule entre la Volupté et la Vertu, de Xénophon ; le Vaisseau de la République, d'Horace ; etc. Chez les modernes on cite : la fable de *l'Amour et la Folie,* de La Fontaine ; *l'Amour mouillé,* du même, imité d'Anacréon ; l'*Épître* à ses enfants, de M^me^ Deshoulières ; l'épisode de la Haine dans l'opéra d'*Armide ;* la peinture de la Mollesse et de la Chicane, dans *le Lutrin ; l'Envie,* de J.-B. Rousseau ; la Louange et la Critique, de La Motte ; la Faveur, dans l'*Épître à ma muse,* de Gresset ; l'Histoire, dans la *Pétréide,* de Thomas ; la Frivolité, d'André Chénier ; etc. De notre temps, l'allégorie a été mise en œuvre avec une vigoureuse habileté par le poëte Aug. Barbier, dans les *Iambes,* où elle semble passée à l'état de procédé ; on se rappelle les allégories prolongées du sanglier, dans *la Curée,* du *Lion,* de *la Cuve,* de *la Mer,* et celle surtout de la cavale guerrière dans *l'Idole :*

> O Corse à cheveux plats, que ta France était belle.
> Au grand soleil de Messidor !
> C'était une cavale indomptable et rebelle,
> Sans frein d'acier ni rênes d'or.

Cinquante vers, admirablement suivis, soutiennent l'image jusqu'au dénouement.

> Elle se releva ; mais un jour de bataille,
> Ne pouvant plus mordre ses freins,
> Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille,
> Et du coup te cassa les reins.

Les peuples dont l'esprit est encore peu cultivé adoptent volontiers l'allégorie comme moyen de traduire leurs pensées sous une forme poétique. C'est ainsi que, dans les anciennes sociétés, des idées abstraites, l'amour, la beauté, la sagesse, ont pris une forme personnelle et peuplé les Olympes du paganisme. Là, ainsi que l'a dit Boileau à propos de l'invention poétique :

> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.
> Chaque vertu devient une divinité :
> Minerve est la prudence, et Vénus la beauté ;
> Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
> C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
> Un orage terrible aux yeux des matelots,
> C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots...

Le théâtre n'a pas dédaigné cette ressource poétique. Plusieurs personnages d'Eschyle sont allégoriques : la Violence, la Force, dans le *Prométhée enchaîné,* etc. ; quelques comédies d'Aristophane (*les Oiseaux, les Guêpes, Plutus*) sont de véritables allégories. Les premiers pères de l'Église, qui étaient pour la plupart platoniciens, adoptèrent de leur maître l'usage des formes allégoriques. Dans la littérature du moyen âge, le *Roman de la Rose,* qui fit le tour de l'Europe, n'est qu'une longue allégorie. Tel est encore, dans l'ancienne littérature française, le *Songe d'Enfer,* de Raoul de Houdan. Il y a de saisissantes allégories dans le poëme de Dante. Montaigne aima cette façon attrayante d'exprimer les idées un peu sévères de la morale. Dans les vieux sermonnaires français, on retrouve le goût de l'allégorie qui caractérise les pères de l'Église et, chez eux, il tient lieu souvent de toute éloquence. Une allégorie très-raffinée au XVII^e^ siècle est celle du Pays de Tendre dans la *Clélie* de M^lle^ de Scudéry, dont l'abbé d'Aubignac donnait le pendant, sans la copier, dans sa *Relation du royaume de la Coquetterie.* L'allégorie est un des ornements naturels du poëme héroï-comique, et Boileau en a donné dans son *Lutrin* de parfaits modèles. Avec moins de bonheur les poëtes épiques y ont sérieusement recours, comme Voltaire dans *la Henriade,* pour remplacer le merveilleux.

Beauzée a présenté Télémaque comme une allégorie, et il considère les *Entretiens de Phocion,* de Mably, comme un ouvrage du même genre.

Divers écrits relatifs à la linguistique, au droit, des livres mystiques, des pamphlets, se sont produits sous le voile de l'allégorie. Telle est, dans cette classe de singularités littéraires, la *Grammaire* de Guarna, écrivain italien du XV^e^ siècle, dans laquelle la grammaire est un royaume gouverné par deux rois, le Nom et le Verbe, souvent en guerre entre eux. Le jurisconsulte hollandais Hoppers a écrit, sous la forme d'un drame qui se passe à bord d'un navire, un traité de jurisprudence en douze livres. Aurèle de Gennaro, avocat et légiste napolitain du siècle dernier, a fait, dans sa *Respublica jurisconsultorum,* une histoire allégorique du droit. Huntington, théologien anglais mort en 1813, est auteur d'un traité intitulé : *Dieu le protecteur du pauvre et le banquier de la foi,* où la supposition de relations d'affaires avec Dieu, au sujet de la foi, est poussée aussi loin que possible.

L'allégorie, qui est restée, dans le langage populaire des Orientaux, la forme des proverbes, fait le caractère de la plupart de leurs productions littéraires : les prophéties de l'Ancien Testament et les poésies des Persans et des Arabes sont constamment allégoriques. L'emblème n'est qu'une variété de l'allégorie ; il a pour caractère de n'employer que des traits qui peuvent être traduits par le pinceau.

**ALLEGRETTI** (Allegretto DEGLI), chroniqueur italien, né à Sienne vers 1435, mort en 1494. Membre du Conseil du peuple en 1482, et conseiller de la République en 1483, il a publié une chronique ou *Journal de Sienne* (Diarii Sanesi), recueil précieux, qui embrasse une période de quarante-six ans, de 1450 à 1496, mais plein de petites personnalités et de menus détails. Muratori a inséré les *Diarii Sanesi* dans le tome XXIII de ses *Scriptores rerum italicarum.* — Le nom d'ALLEGRETTI a

encore été porté par deux écrivains italiens, Antonio, poëte florentin du XVIe siècle, et Jacopo ALLEGRETTI, poëte latin du XIVe siècle, fondateur de l'Académie de Rimini.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ALLEGRI** (Alessandro), poëte italien, né à Florence en 1560, mort en 1604. Il se distingua dans le genre burlesque inventé par Berni, et essaya aussi dans la poésie latine sa verve facétieuse. On a de lui : *Fantastica visione* (Lucques, 1613); *Lettere di Pedante* (Bologne, 1613, in-4); et *Lettere e rime piacevoli* (Vérone et Florence, 1605, 1608, 1613, in-4; Amsterdam, 1754).

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie.*

ALLEMANDE (LANGUE). L'allemand est une des langues de l'Europe les plus anciennes, et dont les monuments primitifs, malgré les altérations inévitables, s'éloignent le moins des formes contemporaines.

I. *Origines et histoire.* — L'ancien allemand, désigné sous le nom de gothique, se montre assez complétement constitué dans la fameuse Bible d'Ulphilas (voy. ce nom), dont la première rédaction date du IVe siècle. Avant cette époque, on n'a sur cette langue et les peuples qui la parlent que des données incertaines, servant de base à des conjectures plus ou moins légitimes. Les historiens allemands se plaisent à identifier les Goths, devenus pour les Romains les principaux représentants des races germaniques, avec les Gètes, les plus connus des barbares avant l'époque de l'invasion. Or Ovide raconte que, retiré chez les Gètes, il avait appris leur langue, dans laquelle il s'était mis à composer des vers très-goûtés de ses hôtes sauvages. Si l'on admet que les Gètes et les Goths sont le même peuple, il s'ensuivrait qu'Ovide aurait été l'un des premiers poëtes allemands. Ce résultat affirmé avec confiance, depuis Jacob Grimm, par une philologie patriotique, est contesté même en Allemagne par une science plus désintéressée de l'amour-propre national.

En dehors de toute hypothèse sur ce développement littéraire, fortuit et problématique, l'allemand se rattache évidemment par ses origines aux anciennes langues venues de l'Asie en Europe à une époque reculée et incertaine, et se place au premier rang des langues appelées indo-européennes ou indo-germaniques. Des relations évidentes de filiation le rattachent au sanscrit, soit qu'il dérive du sanscrit lui-même, soit qu'il descende d'une langue plus ancienne, leur source commune. Ses rapports plus manifestes encore avec la langue grecque, comme les rapports primitifs du latin lui-même avec cette dernière, s'expliquent moins par des rapprochements historiques inconnus que par une communauté d'origine.

La langue gothique, telle que l'œuvre d'Ulphilas ou peut-être de ses successeurs nous la fait connaître, ne subit que de lentes modifications, pendant une période d'environ quatre siècles, du IVe au VIIIe. A part la version du Nouveau-Testament, elle revit dans quelques fragments de traductions du latin ou de poésies religieuses et nationales que nous citons comme des monuments, ou plutôt comme des ruines, dans l'histoire de la littérature elle-même. Sous les successeurs de Charlemagne, la langue commune des peuples de la famille germanique se divise, comme la famille elle-même; suivant les hasards de l'établissement géographique, les langues modernes se forment par des emprunts réciproques de mots et par l'influence combinée des lois de syntaxe propres aux nations victorieuses ou vaincues, dont la conquête a amené le contact ou la fusion. Tandis que le gothique s'altère plus ou moins rapidement, sous le mélange d'éléments étrangers, dans les idiomes scandinaves, dans l'anglo-saxon, le flamand, la langue franque, il se développe suivant ses lois propres au centre des peuples teutoniques, dont il prend le nom le plus général, celui de *deutsch* ou *teutsch* (ancien allemand *diutisc;* gothique *thiudisks;* anglo-saxon *theodisc*), et bientôt nous voyons les monuments historiques ou poétiques qui répondent à des traditions communes se produire chez les peuples de même origine dans les formes propres à chacun d'eux, comme le *Ludwigslied* ou « Chant de Louis », que nous trouvons, en deux versions différentes, dans le berceau littéraire de la France et de l'Allemagne.

La principale distinction à établir dans l'histoire de la langue allemande est celle du *haut* et du *bas-allemand* (hoch-deutsch et nieder-deutsch ou platt-deutsch), dénominations tour à tour géographiques et sociales, marquant également des différences d'idiome entre les contrées et entre les classes. A l'origine, le haut-allemand désignait simplement la langue des pays de montagnes et des hauts plateaux, c'est-à-dire de l'Allemagne du Midi; le bas-allemand était la langue de la basse Allemagne, c'est-à-dire des plaines du Nord; mais peu à peu ces mots changèrent d'acception, et l'on entendit par haut-allemand la langue des classes supérieures, épurée et perfectionnée par l'éducation et la culture, tandis que le bas-allemand ne représenta plus que la langue populaire, empreinte de toute la grossièreté des mœurs et entraînée par les influences locales à une croissante incorrection. Le haut-allemand fut la langue littéraire et même la seule langue écrite (schriftssprache). Le bas-allemand, au contraire, sous l'action des causes de division qui morcelèrent l'Allemagne, se partagea en une foule de dialectes ou plutôt de patois, qui demeurèrent longtemps étrangers au mouvement littéraire, mais dans lesquels la langue des classes supérieures devait elle-même se retremper pour devenir une langue nationale.

Le haut-allemand présente trois périodes : l'ancien, le moyen et le moderne. L'ancien haut-allemand, qui succède immédiatement au gothique, s'étend du VIIIe au XIIe siècle; son histoire a un intérêt plus philologique que littéraire, et il ne revit guère, comme le gothique lui-même, que dans de courts documents historiques, des fragments de poésies nationales et des traductions.

Le moyen haut-allemand, qui règne du XIIe siècle au XVIe, est la langue de la belle période du moyen âge, la période souabe, et de celle moins brillante, mais encore féconde, qui marque la transition entre le moyen âge et la Réforme. Nous signalons dans l'histoire de la littérature allemande les plus importants des monuments qui marquent à la fois les transformations du goût, des idées et de la langue. Celle-ci prend sa forme définitive au XVIe siècle avec Luther, et devient le haut-allemand moderne. Son premier monument est aussi une traduction de la Bible, qui se trouve accomplir une révolution philologique et littéraire dans une révolution nationale et religieuse. La Bible de Luther renouvelle entièrement la langue des classes supérieures, en l'associant aux idiomes populaires. S'adressant à la foule, le réformateur emploie systématiquement le langage de la foule et, comme il le dit, celui du coin du feu, de la rue, du marché. Et ce bas-allemand, qui ne servait jusque-là qu'à des choses triviales et vulgaires, il l'élève par la culture de son propre génie et par la grandeur des intérêts et des idées dont il le fait l'instrument. Plus d'un écrivain, depuis Luther, a fait encore des emprunts à la langue populaire, dont les dialectes corrompus tendent à s'effacer dans l'unité de la langue cultivée.

II. *Constitution grammaticale et génie.* — L'allemand est la langue la plus synthétique de l'Eu-

rope moderne. Elle présente un système complet de déclinaisons qui s'applique non-seulement à l'article et au substantif, mais à l'adjectif, aux pronoms, à tous les déterminatifs. Il a, comme le grec et le latin, les trois genres, avec des terminaisons qui leur sont propres. Le verbe est au contraire plus analytique que celui des langues latines, il n'a point de formes particulières pour le futur et le conditionnel, qui s'expriment par des auxiliaires. Un trait particulier de l'allemand est l'inversion, non pas libre et capricieuse, mais soumise aux règles d'une construction toute spéciale. La place de chaque mot, indépendante de l'ordre logique ou de l'effet littéraire, est déterminée, suivant des lois fixes, par les relations grammaticales des membres de la phrase. Il n'est pas de langue qui se soit forgé de pareilles entraves.

Une des plus remarquables ressources de l'allemand, à part la richesse considérable de son dictionnaire, est la facilité de composer des mots. A cet égard toute liberté est laissée à l'écrivain, sous la réserve de règles d'une extrême simplicité. Et ce n'est pas le simple rapprochement des substantifs entre eux ou avec le verbe qui forment les mots composés, ce sont des combinaisons infiniment variées de toutes les espèces de mots, suivant un petit nombre de lois grammaticales. Il faut signaler aussi l'emploi si régulier des affixes et des suffixes, qui permet de grouper autour d'un radical donné toute une famille de mots représentant régulièrement toute une famille d'idées.

Tel est l'allemand, cette langue dont Klopstock parle avec tant d'enthousiasme : « langue d'une merveilleuse richesse, en pleine floraison, toute chargée de fruits, sonore, rhythmique, souple,... langue virile et noble, langue accomplie, à laquelle on peut à peine comparer la langue grecque, et bien supérieure à toutes les autres langues de l'Europe. » Nous n'essayerons pas de rabattre cet enthousiasme en rappelant que la perfection grammaticale d'une langue a moins d'importance que son appropriation aux idées qui éclairent et vivifient une époque, et que la langue allemande, souvent si méprisée par les siens, comme par le grand Frédéric, s'est plus d'une fois effacée d'elle-même devant un idiome plus pauvre, mais instrument plus actif du progrès littéraire et philosophique. Nous nous bornerons à remarquer que les avantages mêmes de l'allemand ne sont pas sans danger et que le génie germanique a été plus d'une fois étouffé par ses richesses grammaticales. L'abondance et l'ampleur de ses formes ont servi souvent à déguiser le vague et l'obscurité sous le luxe des périodes. La facilité de créer des expressions nouvelles a conduit à se payer de mots, à prendre des combinaisons de sons pour des idées, et à s'imaginer qu'on a renouvelé la science chaque fois qu'on en a changé la terminologie. La langue allemande n'a pas par elle-même la précision, la rigueur et la clarté qui donnent l'influence universelle; ceux de ses écrivains qui l'ont obtenue, comme Gœthe et Wieland, avaient emprunté une partie de ces qualités à une longue fréquentation du génie français.

Cf. Fr. Bopp : *Grammaire comparée* (Vergleichende Gr. ; Berlin, 1833-1849, in-4), traduite par M. Bréal (1867-72, 4 vol. gr. in-8) ; — J. Boswarth : *The origin of the germanic and scandinavian languages and nations* (Londres, 1836, in-8) ; — J. Grimm : *Geschichte der deutschen Sprache* (Leipzig, 2e édit., 1855, 2 vol. in-8), et le grand *Dictionnaire allemand* de cet auteur et de son frère (1852 et suiv.) ; — C. Schœbel : *Analogies constitutives de la langue allemande avec le grec et le latin expliquées par le sanscrit* (1846, in-8) ; — Ad. Regnier : *Recherches sur l'histoire des langues germaniques et leurs modifications depuis le IVe siècle* (1852 et 1853, in-4) ; — Delfortrie : *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise ou étude comparée de ces idiomes* (Bruxelles, 1858, in-8) ; — Adelung : *Versuch eines Vollstaendigen grammatischen Wœrterbuchs der hochdeutschen Mundarten* (Leipzig, 1797-1801, 4 vol. in-4 ; supplément, 1818) ; — Graff : *Althochdeutscher Sprachschatz* (Berlin, 1834 et suiv., 8 vol in-4), avec *Index* de Massmann (1844-46, in-4) ; — Ickelsamer : *Teutsche grammatika* (Nuremberg, 1537), l'une des premières grammaires allemandes ; — W. Obermüller : *Deutsch-Keltisches, geschichtlich-geographisches Wœrterbuch* (Berlin, 1872, 2 v. in-8) ; — *Conversations Lexicon* (11e édit., Leipzig, 1864-1868).

**ALLEMANDE (LITTÉRATURE).** Les périodes plus ou moins nombreuses que l'on distingue dans la littérature allemande, se groupent elles-mêmes autour de trois époques principales que l'on reconnaît naturellement dans toutes les littératures européennes : le Moyen âge, la Réforme et les temps modernes. Le Moyen âge est précédé d'une période de préparation comprenant les origines, et qu'on divise d'ordinaire en deux : une période gothique et une période franque. Il se partage lui-même en deux périodes dont l'une, la période souabe, ou celle des minnesingers, présente son plus haut degré d'éclat littéraire, et l'autre, la période rhénane, ou celle des meistersingers, marque sa décadence et l'acheminement vers la réforme. La période de la Réforme n'est pas susceptible de se diviser : elle ne comprend qu'un siècle, le XVIe, dominé, en littérature comme en religion ou en politique, par la grande figure de Luther. Les Temps modernes se partagent en trois périodes, dont la première, celle des écoles silésienne et suisse, comprend le XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe, et n'est qu'une époque de transition; la seconde, qui s'étend du milieu du XVIIIe siècle jusque vers 1830, a été dite période classique ou allemande, et est comme l'âge d'or littéraire; la dernière enfin est la période contemporaine qui commence vers 1830 et se continue encore. De là sept périodes que nous allons successivement parcourir.

*Première période : les origines*, période franque et gothique (du IVe siècle au XIIe). — L'histoire littéraire de l'Allemagne ne saurait remonter plus haut que celle de sa langue. Il est donc puéril de chercher un monument littéraire quelconque avant la traduction de la Bible en idiome gothique par l'évêque Ulphilas, qui vécut de 318 à 388. Cette Bible a une importance considérable dans l'histoire de la langue et de la civilisation; l'évêque des Goths, qui avait adopté le texte des Septante, dut, pour le rendre avec une exactitude toute littérale, créer des mots nouveaux, empruntés en partie à la langue grecque, puis développer et perfectionner l'alphabet des Germains. Il avait traduit tout l'Ancien Testament, sauf le livre des Rois, qu'il s'abstint de publier dans la crainte de donner un aliment nouveau à l'ardeur belliqueuse de son peuple. Il ne reste de sa version de l'Ancien Testament que des fragments, mais on a conservé la plus grande partie de la traduction du Nouveau. Le principal manuscrit qui nous l'a transmis est célèbre sous le nom de « Code argenté », *Codex argenteus*, manuscrit d'or, suivant les enthousiastes, si l'on a égard à sa valeur.

On peut à peine mentionner pour mémoire les prétendus chants de guerre des anciens Germains, que les historiens romains appellent *bardits* (voy. ce mot) ou *barrits*, et qui, poétisés plus tard par l'imagination, n'étaient qu'une sorte de clameur sauvage, comparée par Ammien Marcellin au mugissement des vagues qui se brisent contre les rochers, et par l'empereur Julien au cri des oiseaux de proie. Les plus anciens monuments de la langue et de la littérature après la Bible d'Ulphilas sont les *Gloses du Malberg*, commentaires des lois saliques, traduits du latin, au VIIIe siècle, dans un allemand presque inintelligible; *la Prière de Wessobronne*, de la même époque, sorte d'acte de foi, de *Credo* en vers à allitéra-

tion; *le Chant d'Hildebrand*, fragment curieux de poésie épique, contemporain de Charlemagne; le poëme d'*Héliand* (le Sauveur), écrit par Louis le Débonnaire ou sous ses auspices, pour la conversion des Saxons; *Muspilli*, autre fragment d'un poëme saxon du IXe siècle sur le jugement dernier; *le Chant de Louis* (Ludwigslied), dont une version franque s'est conservée chez nous sous le titre de *Cantilène sur la bataille de Saucour; Merigarto* (jardin entouré par la mer), fragment d'une sorte de poëme encyclopédique composé par un prêtre vers le milieu du XIe siècle; enfin *le Livre des Héros* (Heldenbuch), importante collection de poëmes et fragments de poëmes remontant environ au XIIe siècle, mais malheureusement remaniés, altérés et tronqués par leur compilateur, Gaspar de Roen. Les compositions de ce dernier recueil qui, dans leur forme actuelle, pourraient se rattacher à la période suivante, ont été élaborées dans l'âge gothique par divers auteurs inconnus; elles ont pour sujet, comme le *Chant d'Hildebrand*, des récits fabuleux et légendaires se rattachant surtout à Attila, appelé Etzel dans les vieux chants germaniques, et à Théodoric le Grand, mis en scène sous le nom de Dietrich de Berne. Pour la forme comme pour le fond, elles se rapprochent du grand poëme des *Nibelungen*, qui, dans sa rédaction définitive, va devenir l'œuvre poétique capitale de la littérature allemande au moyen âge. Dans le *Livre des Héros*, les idées, les sentiments, les détails de la vie nationale témoignent d'une haute antiquité et marquent, par le mélange des mythes merveilleux et des légendes héroïques, la transition de l'ancienne littérature païenne à la littérature chrétienne ou romantique.

On n'est pas étonné que les poëmes et fragments qui précèdent soient tous anonymes. Dans ces époques où la poésie se transmet par la tradition plutôt que par l'écriture, les œuvres sont plus connues que les auteurs; elles sont d'ailleurs, dans les remaniements perpétuels nécessités par les variations de la langue, le produit d'une élaboration successive. Aussi, jusqu'au XIIe siècle, ne trouvons-nous d'autres noms d'auteurs que ceux assez obscurs de cinq ou six moines, tels que Kero, qui donne au VIIIe siècle une traduction allemande à peu près inintelligible des règles de saint Benoît; Otfrid qui, vers 870, compose une *Vie de Jésus* d'après les évangiles (Evangelienbuch), en vers rimés groupés en strophes; Notker, dit Labéo et le Teutonique, qui traduit divers livres chrétiens et païens en langue saxonne, notamment les *Psaumes*, les *Catégories* d'Aristote et la *Consolation* de Boëce; Hartmann et Heinrich, tous deux fils de la poëtesse Ava, et auteurs, l'un d'un poëme de *la Foi*, l'autre d'un poëme sur *la Pensée de la mort*. De leur mère on possède une *Vie de Jésus* en vers rimés, d'après les Évangiles. Il ne faut pas oublier à cette époque une femme de lettres plus célèbre, l'abbesse de Gandersheim, Hroswitha, qui écrivit au Xe siècle un certain nombre de poëmes religieux en latin et toute une suite de comédies latines, moitié profanes et moitié édifiantes : essai isolé d'un théâtre avant le théâtre et d'une littérature savante dans une époque barbare sur laquelle elle n'exerce aucune influence.

*Seconde période : le moyen âge*, période souabe (XIIe et XIIIe siècles). — Pendant toute la durée du moyen âge, la littérature allemande est l'expression très-vive des idées, des sentiments, des mœurs et des institutions. Elle se concentre dans de grandes compositions épiques ou s'éparpille dans de petits poëmes; elle est tour à tour populaire, aristocratique, puis bourgeoise; elle est l'écho vivant des souvenirs nationaux ou bien l'amusement stérile des cours. Les divers genres qui fleurissent alors se développent dans des dialectes locaux, suivant que la civilisation a son foyer dans telle ou telle province, en attendant que la grande œuvre de Luther ait adopté un de ces dialectes pour en faire la langue de l'unité nationale, religieuse, et, par suite, de l'unité littéraire.

Les quatre siècles du moyen âge sont d'ordinaire partagés en deux périodes, d'après les transformations mêmes des genres et d'après les pays où ces transformations s'accomplissent : la première s'appelle la période souabe et va de l'avénement de la brillante dynastie des Hohenstaufen à l'origine des universités allemandes; commençant avec l'empereur Conrad de Franconi (1137), elle se prolonge jusque vers le milieu du XIVe siècle : c'est la période des chantres d'amour, *Minnesinger* ou *Minnesaenger*. L'autre période est dite rhénane et va du milieu du XIVe siècle à la réforme de Luther, qu'elle prépare; elle est marquée par l'abaissement et par l'extension de la culture littéraire : c'est celle des maîtres chanteurs, *Meistersinger* ou *Meistersaenger*.

Le XIIe et le XIIIe siècle sont remplis par le développement de grandes épopées. Il en est deux essentiellement nationales, que les Allemands et quelques étrangers ne craignent pas de mettre sur le même rang que les poëmes homériques : ce sont les *Nibelungen*, qu'ils appellent leur *Iliade*, et *Gudrun*, qu'ils comparent à l'*Odyssée*. Les *Nibelungen* ne sont que le développement d'une de ces légendes héroïques consignées au *Livre des Héros* (Heldenbuch), cet antique et mobile répertoire des traditions et des fables nationales. Le vaste poëme, si simple dans sa distribution, a pour fond les souvenirs communs des nations germaniques relatifs aux temps d'Attila et de Théodoric le Grand; le sujet propre est le récit de la vengeance de Chrimhilt, veuve de Siegfrid, contre les meurtriers de ce héros. Le poëme est plein de scènes effroyables de carnage et représente la vie barbare dans sa cruauté naïve, avec le courage qui l'annoblit. Toute la grande famille des Goths, les Francks, les Burgondes, y retrouvent leur origine et leurs titres; les anciens mythes, apportés du Nord par la race conquérante, y jettent un dernier éclat, avant de s'évanouir en se mêlant à la foi populaire du Midi chrétien. Il y a là une lutte très-intéressante de légendes et de mystères, de mœurs et de sentiments, de pensées et d'actions, de religions et de nationalités.

Un rapport remarquable des épopées de ce temps avec les poëmes des anciens cycles grecs est l'incertitude qui règne sur leurs origines et les transformations successives dont ils ont été l'objet avant de recevoir l'unité de la composition et de la forme des mains d'un auteur inconnu. Le poëme de *Gudrun*, où l'action est plus compliquée et plus fabuleuse, révèle plus d'art, une inspiration, un travail plus personnels, quoiqu'il ne soit aussi qu'un remaniement d'une œuvre nationale antérieure, formée, du VIIIe au IXe siècle, de traditions anglo-saxonnes. D'autres poëmes populaires, tels que *le Duc Ernest*, *Salman et Morolt*, dans sa forme primitive, *Aonnlied*, etc., nous montrent encore l'imagination allemande travaillant sur les traditions héroïques et les légendes religieuses.

Les Minnesingers, parmi lesquels on cherche les auteurs ou les arrangeurs de ces grands poëmes épiques, répondent assez bien en Allemagne aux troubadours et trouvères français du même temps; ils cultivent à la fois l'épopée et la poésie lyrique : celle-ci avec leurs impressions personnelles, celle-là sous l'inspiration populaire.

Toutefois les légendes héroïques de la période gothique ne leur suffisent pas; ils vont emprunter à la France tous ses grands poëmes de chevalerie. Une partie de nos chansons de geste et tous nos romans d'aventure sont importés en Allemagne par des traductions ou des imitations serviles. La *Chanson de Roland*, celle de *Guillaume d'Orange*, celle de *Flore et Blancheflore*, tous les poëmes sur le roi Arthur, le Saint-Graal et la Table-Ronde, *Parcival, Lohengrin, Titurel, Tristan et Yseult, Lancelot du Lac*, etc., passent avec diverses modifications dans la poésie allemande, tantôt d'après les récits français ou normands, tantôt d'après les versions provençales. Toute la matière de l'antiquité est traitée de même sous l'inspiration de nos trouvères. Nos longs poëmes fabuleux de *la Guerre de Troie*, d'*Alexandre le Grand*, etc., passent le Rhin et sont propagés par des traductions ou des imitations allemandes. Aucun pays ne montre mieux que l'Allemagne, à cette époque, l'universalité d'influence exercée au moyen âge par la poésie française.

Une des formes les plus originales de la poésie allemande au XIIIe siècle, c'est l'institution de tournois poétiques, dans lesquels les Minnesingers faisaient assaut de panégyriques en l'honneur des princes à la cour desquels ils étaient attachés. Il en résultait des poëmes très-étendus, où le genre lyrique le disputait en fécondité d'inventions avec l'épopée. Tel est, entre les plus célèbres, celui qui s'intitule la *Guerre des chanteurs à la Wartbourg*, ou plus simplement le *Combat de la Wartbourg* (Wartburgkrieg). On a voulu voir dans les plaidoiries poétiques une sorte de théâtre héroïque allemand. Elles mettent du moins en œuvre, avec assez de mouvement, les connaissances et les préjugés du temps. Ce sont des assauts de savoir et de magie; on se propose des énigmes philosophiques et théologiques; les diables interviennent et suggèrent des questions humainement insolubles; l'adversaire répond par l'invocation d'un diable supérieur ou par l'exorcisme. Si ce n'est pas encore la forme du théâtre, c'est déjà le fond commun des mystères, ces premières institutions dramatiques des peuples chrétiens.

Les poëtes auxquels on doit ou on attribue la plus grande part dans la production littéraire des XIIe et XIIIe sièles sont Henri de Veldecke, Wolfram d'Eschenbach, Gottfried de Strasbourg, Conrad de Wurtzbourg, Walther de Vogelweide, Harmann von Aue, Rodolphe d'Ems, Henri d'Ofterdingen, Klingsor, les deux Reinmar, etc. L'histoire a laissé sur la vie et les œuvres de plusieurs une grande incertitude. Ce qui se rattache avec le plus de précision à des noms propres, ce sont de petits poëmes, chants et chansons d'amour (*lieder* et *minnelieder*), paraboles, pensées morales et toutes sortes de stances lyriques.

La prose, dans cette brillante époque, n'est guère représentée que par des recueils de droit et de décrets, connus sous le titre de *Miroirs*, comme le *Miroir de Saxe* et le *Miroir de Souabe*, qui datent tous deux du XIIIe siècle. Il faut y joindre quelques publications populaires comme le *Miroir du Salut* ou la *Bible des pauvres*, qui avaient pour but l'instruction ou l'édification chrétienne. Les manuscrits, illustrés de gravures, en étaient très-nombreux, et ils furent les premiers reproduits par la presse lors de la découverte de l'imprimerie.

*Troisième période : décadence du moyen âge, période rhénane* (du XIVe siècle à la Réforme). — Le XIVe et le XVe siècle marquent en Allemagne la lente dégradation de la littérature du moyen âge, puis la préparation de la réforme religieuse. La poésie épique cède le pas à la poésie lyrique, qui devient de plus en plus artificielle. Aux minnesingers succèdent les meistersingers, qui se constituent en corporations et cherchent à l'envi les uns des autres le chant du maître, *meistergesang*. Au lieu de s'adresser au grand public, ils récitent ou chantent leurs vers dans des sociétés particulières qui ont établi des règles poétiques déterminées, dites *Tabulatures*, et font passer leurs membres par les grades successifs d'apprenti et de compagnon, avant de leur décerner celui de chanteur. Ces sociétés de poëtes reçoivent des gouvernements des franchises et des honneurs; elles font pénétrer le goût de la poésie savante dans la bourgeoisie et dans le peuple; mais elles ne suscitent aucune œuvre supérieure. A part le tailleur de pierres Henri de Mügelin et le cordonnier Hans Sachs, peu de noms de meistersingers méritent d'être mentionnés. Encore Hans Sachs ne doit-il pas sa réputation à ses six mille pièces lyriques ou chansons, mais à son influence comme auteur dramatique, et à ses divers écrits en prose. En outre, il n'appartient plus à la période du moyen âge, mais au siècle de la Réforme. Car il faut dire que les maîtres chanteurs ont conservé leur nom et perpétué leurs stériles institutions jusque dans les temps modernes.

En dehors des poésies médiocres des meistersingers, le XIVe et le XVe siècle présentent des œuvres plus populaires ou qui contribuent davantage à une transformation littéraire. La fable propage l'enseignement moral et tourne à la satire; le *Roman de Renart* (Reinecke Voss) est répandu par une traduction en bas-allemand, calquée plus ou moins librement sur des versions flamandes de l'original français. La satire des mœurs contemporaines de l'Allemagne est plus directe et plus mordante dans l'œuvre originale de Sébastien Brant, *le Vaisseau des fous*. La jovialité allemande se donne encore plus complétement carrière dans le fameux *Eulenspiegel* ou *Til espiègle*, sorte d'épopée bouffonne qui se reproduit dans tous les dialectes en se modifiant selon les temps et les pays et suivant l'influence politique et religieuse. La poésie épique n'est représentée que par le poëme populaire de *Teuerdank*, ayant pour sujet le mariage de Maximilien et où un fait contemporain est surchargé de toutes les broderies des anciens poëmes chevaleresques. Le théâtre s'est constitué et représente, sous le nom de jeux (spiele), des histoires bibliques, puis des légendes qui n'ont de moral que le dénoûment, comme le *Beau spectacle de dame Jutte*, dont l'héroïne, maîtresse d'un théologien, devient pape sous un déguisement masculin, et est arrachée à l'enfer et à Satan par la miséricorde divine. Cette œuvre du prêtre H. Schernberg met en scène tout le merveilleux chrétien. Au même temps, l'élément comique se déploie, sous une forme grossière, dans les pièces de carnaval (fastnachtsspiele) de Rosenblüt, le Schnepperer, ou mauvaise langue, qu'on a appelé le « Thespis à la scène germanique » : un Thespis que les Eschyle, les Sophocle et les Euripide ne suivront qu'à la distance de quatre siècles.

On se familiarise cependant avec l'antiquité grecque et latine et avec l'Italie. Nicolas de Wyle traduit *l'Ane d'Or*, de Lucien, et divers ouvrages de Sylvius Æneas, de Poggio, de Pétrarque, de Boccace et de l'Arétin. Jean Reuchlin contribue plus directement à la restauration des lettres en Allemagne par ses ouvrages de grammaire, de rhétorique et d'érudition. En même temps, des prédicateurs et des écrivains mystiques, comme Geiler de Kaisersberg et Tauler, raniment le sentiment religieux national et lui donnent une expression dans la langue populaire. Les esprits et

la langue se préparent également pour l'œuvre de la Réforme.

*Quatrième période : la Réforme*, période saxonne (XVI^e siècle). — Luther domine toute cette période, non-seulement par l'influence de ses idées et l'énergie de son caractère, mais encore et surtout, au point de vue qui nous occupe, par la création de la langue classique allemande. Sa traduction de la Bible en langue vulgaire est une œuvre capitale dans l'histoire littéraire, comme dans l'histoire religieuse ; elle coûta à Luther et à ses amis dix années de travail opiniâtre. Le dialecte employé est le haut-saxon, déjà adopté par quelques écrivains mystiques et qui, retrempé aux sources populaires et dégagé de toutes locutions propres aux châteaux et aux cours, devint dès lors la langue nationale avec des qualités presque inconnues en Allemagne jusque-là, la clarté, la force, la noblesse, des alternatives de simplicité et d'éclat. *L'Ancien* et le *Nouveau Testament* donnèrent à l'Allemagne des modèles de tous les genres de style. Luther mania la langue avec plus de souplesse encore, et surtout avec une vivacité et une énergie portées jusqu'à l'excès, dans plusieurs traités, dans ses pamphlets, ses sermons et ses lettres. Ses chants d'Église renouvelèrent aussi la poésie lyrique. Parmi les amis de Luther, Melanchthon et Zwingli servent avec le même zèle la cause des lettres et celle du christianisme renouvelé, quoique celui-ci ait écrit en dialecte suisse et celui-là en latin. Ulrich de Hutten se distingue entre les plus éloquents; Herder l'appelle le « Démosthène de l'Allemagne ». Luther a des adversaires dignes de lui comme écrivains. Le principal est Thomas Murner, qui poursuit les vices et les travers contemporains dans ses pamphlets avec la verve désordonnée qui caractérise les polémiques de cette époque. Sa *Conjuration des fous* surpasse le *Vaisseau des fous* de Sébastien Brant, et sa *Corporation des fripons* va plus loin encore dans la satire. Cette œuvre épuise toutes les ressources que la grossièreté de l'idiome et du temps offre pour l'invective.

La langue grandit partout dans la lutte des idées. Hans Sachs, que ses milliers de chansons rattachent aux maîtres chanteurs de l'époque précédente, est un des partisans zélés de la Réforme et montre une égale verve dans ses innombrables improvisations dramatiques et dans ses pamphlets contre le papisme. Au théâtre, il aborde tous les genres et tous les sujets ; d'une insigne faiblesse dans les pièces littéraires, il porte dans les bouffonneries la peinture très-vive et très-originale des mœurs et des idées de son pays et de son temps. Jean Fischart mérite le titre de Rabelais de l'Allemagne, en traduisant ou plutôt en appropriant à son pays et à son temps les exploits de Pantagruel et de Gargantua. Il a sur notre Rabelais l'avantage d'exercer son immense érudition et son imagination exubérante dans une langue qui a reçu sa formation définitive. Georges Rollenhagen recommence, dans son poëme les *Merveilleuses cours des grenouilles et des rats*, les satires sociales du *Roman de Renart*, en les compliquant de discussions religieuses.

Les polémiques n'étouffent pas tous les autres genres littéraires. Le théâtre, après Hans Sachs, est cultivé avec succès par Jacques Ayrer, Brummer, etc.; la fable est renouvelée par Waldis et Alberus. L'histoire, qui sera bientôt l'une des gloires de la savante Allemagne, a déjà des représentants célèbres : Sleidan, que l'on a comparé à Thucydide, Tschudi « le père de l'Histoire suisse », le chroniqueur Thurmayr ou Aventinus, l'énergique Gœtz de Berlichingen, écrivant lui-même sa vie pleine d'agitations et de violences. L'érudition, la grammaire, l'archéologie, la science, profitent de l'essor donné à l'activité intellectuelle tout entière par la puissante et féconde impulsion de la Réforme.

*Cinquième période : temps modernes;* Écoles silésienne et suisse (XVII^e siècle et première moitié du XVIII^e). — Le mouvement si large et si beau du XVI^e siècle s'arrête ou plutôt dévie tout d'un coup au siècle suivant. Les temps modernes sont inaugurés, dans l'Allemagne littéraire, par une étonnante stérilité. Les écrivains abondent, les poëtes surtout, mais les œuvres manquent; la poésie s'éparpille dans une foule de petits genres artificiels, où la forme trouve des raffinements nouveaux, mais où fait défaut l'inspiration. On ne secoue la torpeur de l'esprit national qu'en le jetant dans l'imitation servile des littératures étrangères. Les écoles pourtant se multiplient; la Silésie, plus épargnée par les désastres de la guerre de Trente Ans, est le principal foyer d'activité littéraire; on ne distingue pas moins de trois Écoles silésiennes, qui marquent, avec l'École suisse, les divers degrés de cet affaissement ou les tentatives de réaction.

C'est l'époque des sociétés littéraires qui organisent les poëtes et règlementent la poésie, disciplinent la langue, fixent l'orthographe, épurent le style et s'occupent plus des mots que des idées. La plus célèbre est cette société des Fructifiants qui était un ordre véritable et dont le chef, d'après les statuts, devait être un prince de l'Empire. Grand honneur pour des académiciens, mais pauvre garantie d'inspirations libres et fécondes! Opitz, le chef de la première École silésienne, est la gloire de cette société et reçoit le titre de « père et restaurateur de la poésie allemande ». Il maintient, il est vrai, la langue classique, celle de Luther, en y introduisant la science du rhythme, l'élégance et la correction. Il s'exerce surtout dans le genre didactique, le plus favorable aux qualités artificielles, aux règles de convention. Il entreprend aussi, dans quelques essais dramatiques imités de l'antiquité, la réforme classique du théâtre, où il est éclipsé par Gryphius, son second pour tout le reste. Gryphius assombrit le drame jusqu'à l'horreur par l'imitation et l'exagération des procédés anglais, mais il maintient l'originalité de la scène comique, en donnant à ses types, ou si l'on veut à ses charges, une physionomie nationale.

D'autres sociétés littéraires tournent le soin de la forme à des applications plus puériles; telle est celle des Bergers de la Pegnitz, qui s'appelait aussi « l'ordre fleuri et couronné des bergers ». Ses membres recevaient, en entrant, un nom pastoral : Myrtile, Daphnis, Damon, etc. Sous prétexte de pureté et d'élégance, cette société fit tomber la versification dans de ridicules raffinements. Le chef de la seconde École silésienne, Hoffmanswaldau, le rival d'Opitz, rappelle, par les effets de style, les concetti des Italiens et les préciosités de l'hôtel de Rambouillet. Lohenstein va plus loin encore et forme une secte littéraire qui se modèle sur l'affectation italienne. La réaction se fait à l'aide de la traduction des chefs-d'œuvre classiques français. Le mal et le remède viennent également de l'étranger. Sous l'influence de l'Italie et de la France, tous les genres littéraires, la poésie surtout, sont encombrés d'œuvres médiocres de seconde main.

Les écrits satiriques et les ouvrages de polémique religieuse conservent seuls quelque chose de leur originalité du siècle précédent. Les sermons et les allégories de Schup, les *Merveilleuses et véritables visions* de Moscherosch, les bizarres homélies d'Abraham à Santa-Clara font revivre la verve mordante et la vivacité vulgaire des Mur-

ner et des Sebastien Brant. Un roman très-populaire, *l'Aventureux Simplicissimus* de Grimmelshausen, est à peu près la seule expression littéraire de l'état de l'Allemagne pendant la guerre de Trente Ans : c'est une sorte de *Robinson* national. Cependant la langue philosophique s'assouplit, s'anime et s'échauffe dans les livres de Jacob Bœlm, l'illuminé; mais le plus illustre métaphysicien allemand de cette époque, Leibniz, néglige la langue vulgaire pour le latin ou le français. Le célèbre publiciste Pufendorf écrit tour à tour en latin et en allemand; le non moins célèbre Grotius n'écrit qu'en latin; mais à côté de ses grands ouvrages de politique, d'histoire ou de théologie, il compose des *Poëmes sacrés* qui ont l'honneur d'avoir inspiré, dit-on, l'auteur du *Paradis perdu*, et d'être commentés par les critiques autant que les modèles de l'antiquité.

Enfin une réaction sérieuse sortit de la lutte de deux critiques célèbres, Gottsched et Bodmer, et fût soutenue par l'exemple d'un illustre savant qui fut en même temps un très-grand écrivain, un poëte lyrique de premier ordre, le naturaliste suisse Haller. Gottsched, partisan déclaré de l'imitation des classiques français, repoussait cependant de la langue littéraire les mots étrangers qui l'avaient envahie, tout aussi bien que les trivialités de style d'une origine nationale. Il eut une grande influence qui tomba avec la vogue de l'imitation française.

A cette vogue si fort encouragée par le goût particulier de Frédéric pour la France, Bodmer opposait une autre imitation, celle de la littérature anglaise, qui avait des rapports plus étroits d'origine et de traditions avec l'esprit germanique. Il traduisit Milton pour l'opposer à Voltaire. Il remonta jusqu'au moyen âge dont il édita les poëmes, pour retrouver dans sa source même l'inspiration nationale. Les nobles écrits de Haller, où l'esprit allemand s'abandonnait librement à son enthousiasme pour la nature et les choses divines, firent encore plus que les efforts de Bodmer, et l'École suisse triompha des Écoles silésiennes. Des poëtes de mérite, Hagedorn, Rost, Gellert, J.-Elie Schlegel, des satiriques mordants, Rabener, Liscow, des historiens et des prédicateurs estimables, J.-H. et J.-Ad. Schlegel, Mosheim, etc., se groupent autour des chefs de cette réforme littéraire qui rend enfin la langue et la nation allemande à leur propre génie.

*Sixième période : Temps modernes*, période classique ou allemande (de 1750 à 1830). — Un des noms les plus populaires de l'Allemagne ouvre l'ère classique, qu'on a appelée aussi période allemande, pour marquer que la littérature s'est enfin affranchie des influences locales pour devenir vraiment nationale : ce nom est celui de Klopstock. En 1748, Klopstock donne dans le *Recueil de Brême*, sous les yeux de Bodmer transporté, les trois premiers chants de *la Messiade*, qui excitent dans toute la nation un immense enthousiasme. Le jeune poëte s'identifie tout entier avec son œuvre, et dès lors sa vie devient une sorte de pontificat poétique. On appelle *la Messiade* moins une épopée qu'un poëme divin. Le sentiment chrétien y règne et y soutient le souffle de l'inspiration lyrique; les grâces de l'idylle tempèrent parfois l'austérité d'un sujet plus propice aux méditations de la foi qu'aux inventions de la poésie. Le récit et le dogme trop fixés d'avance n'abandonnent à l'imagination que les broderies du détail; le sujet, monotone et borné, est fécond pour l'âme chrétienne en épanchements d'enthousiasme et d'amour. L'art allemand se réveille et se reconnaît, dans cette inspiration sincère et profonde, plus propre pourtant à le rejeter vers le passé qu'à lui ouvrir les voies de l'avenir.

Après les effusions lyriques où Klopstock, quelque genre qu'il traite, laisse éclater le sentiment chrétien, le sentiment de la nature ou le sentiment national, Wieland vient heureusement donner à l'art des sujets plus variés et plus vivants, et inaugurer une poésie moins allemande, mais plus humaine. Il commence, sous l'influence de l'École suisse et de l'imitation anglaise, par des poésies morales et religieuses, où la première inspiration est encore le sentiment chrétien. Bientôt sa pensée prend un autre tour : entre les deux littératures qui se disputent la domination intellectuelle de son pays, celles de la France et de l'Angleterre, il se rapproche de la première, mais avec indépendance. On l'appelle le « Voltaire de l'Allemagne », et il mérite ce titre moins encore par le nombre et la variété des écrits que par la vivacité de l'esprit, la grâce, la légèreté, unis au bon sens et à un immense savoir. Il a la curiosité insatiable du philosophe, l'érudition de première main d'un savant de profession, la riante imagination du poëte, tout le charme de style du conteur. Il a rendu à la langue et à la littérature allemande d'inappréciables services en tempérant, par ses propres qualités, ce qu'il y avait d'excessif dans celles de ses compatriotes.

Tandis que l'imagination prenait ainsi son essor, la critique allemande naissait et s'affermissait dans les ouvrages de Lessing, pour qui l'étude comparée des œuvres connues ouvrait une nouvelle voie à l'originalité. Il fonde en Allemagne la critique créatrice qui s'appliquera successivement à la poésie, à l'art, à l'histoire, à la philosophie, à la religion. Il pressent les nouveaux besoins d'un siècle avide de tout connaître et de tout juger, et leur donne une première et large satisfaction. Il est le maître ou le précurseur de Herder, de Gœthe, de Winckelmann, de Kant, des Schlegel et de tant d'autres chercheurs, préoccupés de trouver sous les faits leur raison d'être et leur principe. Dans les matières savantes de la critique, comme dans ses innovations théâtrales, Lessing est toujours un grand écrivain, hardi, éloquent, fortement personnel et national. Pourtant, en réagissant contre les excès de l'imitation française, il subit encore l'influence de notre XVIIIe siècle. Il est, malgré lui, le disciple de nos Encyclopédistes et de Diderot.

Des noms célèbres et qui rappellent des œuvres importantes se pressent autour des premiers chefs de cette grande rénovation, et tendent ou parviennent à les dépasser. C'est un tourbillon, une sorte d'ouragan littéraire, qui a fait donner à cette époque le nom bizarre de « période d'assaut et d'irruption » (*Sturm-und Drangperiode*). Trois figures s'en détachent : celles de Gœthe, de Schiller et de Herder. Gœthe est à la fois l'écrivain le plus original et le plus universel de l'Allemagne. Il s'exerce dans tous les genres, en transforme entièrement quelques-uns et laisse partout une vive et profonde empreinte. Il traite la chanson et le poëme épique, l'élégie et la ballade, le roman et l'histoire, le drame sous toutes ses formes, depuis la tragédie classique jusqu'à la fantaisie merveilleuse, depuis la comédie de mœurs jusqu'à l'opéra. Dans ces divers genres, il prend tous les tons, il s'adresse à toutes les facultés de l'âme, à la passion, à l'imagination, à l'esprit. Il porte partout le sentiment de l'art et tire des effets esthétiques de tous les éléments de la pensée et de toutes les situations de la vie. Toutes les aspirations de la science et tous les sentiments humains ont une place dans son âme d'artiste. Penseur et écrivain cosmopolite, il voit l'avenir par delà le présent, et, par delà l'Allemagne, l'humanité. Mais il a peur d'être dupe de lui-même; il se défend des mouvements violents

qui nuisent à l'attitude, de l'exaltation qui trouble l'intelligence, de l'enthousiasme, cette chaleur du sentiment qui se produit souvent aux dépens de la lumière des idées.

Tout autre est Schiller; plus allemand et moins humain, exalté, enthousiaste, ne reconnaissant la vérité, la justice, la beauté que par les mouvements généreux qu'elles excitent en lui, craignant moins le ridicule des exagérations sentimentales que la sécheresse qui naît d'une tranquillité d'âme égoïste. Il pense avec son cœur, il écrit sous la dictée de la passion; il voit la nature et l'humanité à travers le prisme de l'idéal. Ses créations reflètent sa belle âme; ses héros sont généreux, magnanimes, passionnés, et représentent l'humanité non telle qu'elle est, mais telle qu'il veut la voir. Par leurs qualités diverses, et par leurs défauts contraires, Gœthe et Schiller se complètent l'un l'autre. Ils satisfont tour à tour les tendances opposées du caractère allemand; ils en flattent, mais peuvent aussi en corriger les excès.

Herder se place à côté d'eux, aussi bien par la valeur littéraire des œuvres que par l'influence des idées et l'importance des directions imprimées à l'esprit. Disciple de Spinosa et élève favori du mystique Hamann, il élargit l'horizon de la théologie et de la métaphysique allemande; il épure le sentiment religieux en l'agrandissant, et lui laisse son tour poétique. En prose comme en vers, en philosophie comme en littérature, en théologie comme en histoire, il n'a qu'une inspiration, une muse, l'humanité. Le sentiment de la dignité de notre nature et de la grandeur de nos destinées, visibles ou cachées, le conduit à la poésie par l'enthousiasme. Hors de l'Allemagne, le nom de Herder ne rappelle guère que ses idées sur la philosophie de l'histoire; pour ses compatriotes, l'importance du philosophe est inférieure à celle du poëte et de l'écrivain. Il est un des premiers, dans le genre lyrique, par le charme, l'harmonie, la flexibilité de la langue et l'habileté à s'approprier les beautés de toutes les poésies primitives et étrangères. « Il a fait jaillir, dit Gervinus, sur la terre allemande, tous les courants poétiques de l'humanité. » Comme prosateur et comme critique, il n'a pas déployé moins de talent, en exerçant sur ses compatriotes une puissance encore plus grande d'initiation.

Toutes les directions sont désormais ouvertes au génie allemand, et l'on peut à peine citer les écrivains distingués qui suivent la trace de ces grands promoteurs. On a l'habitude de mettre à part une famille d'auteurs que l'on distingue, au milieu de cette période nationale, sous la dénomination assez vague d'école romantique. Cette école n'avait pas les mêmes raisons d'être et ne devait pas avoir les mêmes visées que ce qu'on a appelé, un demi-siècle plus tard, le romantisme français. Tandis que celui-ci naissait d'une révolte tardive de l'esprit moderne contre des règles consacrées par une tradition séculaire et brisait les entraves et le joug de conventions trop respectées, le romantisme allemand n'avait pas à affranchir une littérature qui avait repris son libre essor et qui marchait, maîtresse d'elle-même, dans les voies du génie national. Après Klopstock, Lessing et Wieland, les contemporains ou les rivaux de Gœthe et de Schiller n'avaient plus une révolution à faire, ils pouvaient seulement chercher à en modifier la direction. Les chefs du romantisme, Louis Tieck et les deux Schlegel, dépensèrent beaucoup de talent et d'ardeur à cette œuvre. Ils se signalèrent par une double exagération : ils poussèrent à la violence la réaction contre la littérature française, dont l'imitation servile avait maintenu si longtemps la littérature allemande dans la plus triste médiocrité; ils accordèrent une préférence systématique aux traditions chevaleresques et chrétiennes du moyen âge sur l'art grec. Ils tentaient, une fois de plus, d'enfermer l'Allemagne en elle-même et de la river à son passé national et religieux. Œuvre impossible, heureusement, à côté des aspirations cosmopolites de Gœthe et des efforts de ce génie puissant pour transporter dans l'art la réalité de la vie et pour animer la beauté des formes antiques du mouvement de la pensée moderne. Aussi, tandis que les enfants perdus du romantisme persévéraient dans leur tentative, les chefs de l'école se hâtaient de l'abandonner et rentraient dans le grand courant, national ou non, du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tieck a passé la dernière partie de sa vie à réagir contre ses propres exagérations; et ses meilleures œuvres sont le produit d'une inspiration moins exclusive. Guillaume Schlegel se laissa aussi gagner à une esthétique plus large, malgré la persistance de son aversion pour la France, doublée de son animosité personnelle contre le gouvernement impérial. Ses idées sur la littérature et l'art chrétien avaient été sur le point de l'entraîner au catholicisme, comme son frère Frédéric, que l'engouement pour le moyen âge avait conduit à en embrasser la foi. Il se raffermit dans le protestantisme et ouvrit à son esprit, par l'étude des littératures étrangères, des horizons de plus en plus vastes.

Dans cette grande période, on pourrait établir bien d'autres divisions, signaler des mouvements secondaires, caractériser des écoles particulières, suivre diverses influences personnelles ou locales, étudier tour à tour les modifications apportées à la culture nationale par les gouvernements, les climats, l'action des milieux politiques et des centres littéraires. Mais toutes ces divisions que les historiens sont conduits à multiplier par suite de l'extrême morcellement de l'ancienne Allemagne, ne sont pas sans quelque confusion, et la plupart s'effacent à distance, pour ne plus laisser voir que le génie allemand représenté dans tous les genres par de remarquables individualités.

Il brille dans la poésie lyrique qui, au jugement de la critique allemande, occupe le premier rang dans les productions des écrivains de cette époque, plus populaires à l'étranger par leurs autres ouvrages. A l'exemple de Klopstock, de Herder, de Gœthe, de Schiller, tous les poëtes, en Allemagne, ceux dont le nom est plus particulièrement attaché à l'épopée, au genre dramatique, au poëme didactique, etc., ont leur place parmi les poëtes lyriques; les historiens, les philosophes se sont eux-mêmes exercés, à un moment donné, dans le genre lyrique, le plus naturel pendant tant de siècles à l'esprit allemand. La légende poétique, la ballade, qui se personnifie dans Bürger, est comme un produit indigène et national. La France a valu à l'Allemagne, mais par réaction, une forme toute spéciale de poésie lyrique, au commencement de ce siècle : c'est celle des chants patriotiques. La défense du sol allemand contre nos armées suscite, vers 1813, tout un groupe de Tyrtées qui s'immortalisent par leurs vers et par leur courage : tels sont Kœrner, Arndt, Ruckert, Uhland, le chef de l'école souabe. Mais malheureusement leurs imitateurs, après avoir poussé le sentiment national à de trop légitimes résistances contre l'invasion étrangère, l'ont maintenu ou ramené dans les préjugés d'un chauvinisme étroit, et ont fait de l'ambition des souverains un argument contre la cause de la liberté des peuples.

Après la poésie lyrique, le genre dramatique est celui qui, dans cette belle période, compte le plus de noms et les plus brillants. Le génie épique de Klopstock était resté sans influence directe sur le théâtre, malgré sa trilogie de drames patriotiques, sortes d'odes dialoguées en l'honneur d'Hermann. Les tentatives plus variées de Wieland ne lui avaient

pas donné beaucoup plus d'importance en matière dramatique; mais le troisième promoteur, Lessing, eut une action décisive par ses théories et par ses exemples. Il enseigne au dramaturge allemand l'esprit d'indépendance, et, s'affranchissant lui-même des règles arbitraires et de l'imitation, il s'approprie, sous une inspiration personnelle ou nationale, la tragédie bourgeoise, le drame politique et la comédie philosophique. Pour Gœthe et Schiller, le théâtre est le point culminant des harmonies et des contrastes de toutes leurs œuvres et de leur vie entière. Nous ne pouvons pas plus en reprendre ici le tableau que grouper au-dessous d'eux tant de tragédies et de drames remarquables par les qualités et les excès qui tiennent aux genres traités, au talent des auteurs, aux circonstances, au caractère de la nation. Nommons seulement Werner et Mullner, qui usent et abusent de la terreur; Leisewitz, Klinger, Guill. Schlegel, Tieck, qui donnent au romantisme ses formules et une tradition, Collin, Œhlenschlaeger, Grillparzer, Raupach, Grabbe, Iffland, Kotzebue, Ch. Immermann, Münch-Bellinghausen, Lamothe-Fouqué, Mme Birsch-Pfeiffer, etc., qui exploitent en tous sens le domaine historique, national et contemporain, ou renouvellent le drame réaliste et la comédie larmoyante; mais remarquons que dans cette longue série d'ouvrages et d'auteurs il n'y a presque rien à revendiquer pour la littérature comique, dans laquelle le génie allemand semble reconnaître lui-même son infériorité par les emprunts qu'il fait, depuis Schiller jusqu'à Kotzebue, à l'Italie et surtout à la France.

La poésie épique ne manque pas d'être cultivée en Allemagne après Klopstock; mais les œuvres héroïques qu'elle inspire n'ont rien eu de la popularité de la *Messiade*. Au contraire, dans l'idylle, la poésie descriptive ou didactique, dans la fable, la parabole, des œuvres célèbres ont maintenu les noms de Gessner, de Voss, de Krummacher, etc. Un exercice poétique où l'Allemagne du XVIIIe siècle excelle est celui de la traduction en vers. Les belles œuvres de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, par Voss, sont des modèles de fidélité absolue dans une langue qui, sans forcer sa nature, peut reproduire les chefs-d'œuvre des langues étrangères, dans l'esprit et la lettre, la pensée et le style, dans les détails de la forme et les moindres accidents du rhythme. Les traductions de G. Schlegel, de L. Tieck et de tant d'autres ont la valeur d'œuvres originales.

Le roman peut revendiquer, parmi les contemporains de Gœthe, un grand nombre d'écrivains célèbres, appartenant ou non à d'autres genres, tels que les dramaturges Klinger, L. Tieck et Kotzebue, le savant Frédéric Schlegel, le théologien de Wette, l'illustre humoriste Jean-Paul Richter, le sombre et fantastique Hoffmann, le spirituel satirique Nicolaï, le mystique et chevaleresque Lamotte-Fouqué, le non moins romanesque d'Arnim, le français de naissance Chamisso, si bien naturalisé allemand par l'esprit qu'il est resté, grâce à son *Pierre Schmihl*, le plus romantique et le plus fantastique de ses compatriotes d'adoption; Wilhelm Hauf, mort à vingt-cinq ans, au moment où son *Lichtenstein* promettait un Walter Scott national.

Les branches savantes de la littérature sont entièrement renouvelées; l'histoire est traitée d'une façon magistrale par le suisse Jean de Müller; elle entre, avec Niebuhr, dans les voies des révolutions radicales. La critique littéraire et l'érudition offrent des noms devenus tout à fait européens: les deux Schlegel, Othfried Müller, Lachmann, Heyne, Wolf, Hermann, Guillaume de Humboldt, G. Grimm, Fr. Bopp, le créateur de la grammaire comparée. La philosophie proprement dite, l'esthétique, la pédagogie, la théologie et la critique religieuse, objets favoris de la science allemande, y rencontrent, parmi de hardis penseurs, de célèbres écrivains. Winckelmann fonde la science du beau; Mendelssohn et Hamann rendent le mysticisme éloquent jusqu'à l'emphase; Lavater mérite plus de réputation comme écrivain que comme physiologiste; Pestalozzi, Basedow, Campe, font de l'éducation de l'enfant un art digne de l'homme; Kant, Jacobi, Novalis, Fichte, Schelling, Hegel et toute son école conquièrent et s'arrachent le vaste domaine de la métaphysique; Kreutzer, de Wette, Schleiermacher ouvrent à la critique des religions une route où la liberté ne trouvera plus d'obstacles. Mais il faut arrêter ces énumérations qui resteront toujours incomplètes; car les deux tiers de siècle qui séparent Klopstock des contemporains ont inscrit plus de noms dans l'histoire littéraire de l'Allemagne que n'en avait laissé, dans le souvenir des historiens anciens, les quatorze siècles écoulés depuis Ulphilas.

*Septième période : Époque contemporaine* (de 1830 à nos jours). — Il est difficile de tracer, par une date, une limite précise entre deux périodes littéraires. L'histoire manifeste jusque dans les époques de réaction la grande loi de continuité; elle ne connaît pas les temps d'arrêt marqués par la chronologie. Cette difficulté se fait surtout sentir quand on tente d'établir une ligne de démarcation entre le passé et le présent dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. La période qui suit 1830 continue, à beaucoup d'égards, la période antérieure. Seulement, un essor plus vif est imprimé à l'activité intellectuelle par le contre-coup de notre révolution de Juillet au delà du Rhin. La littérature se désintéresse de moins en moins de la cause nationale; la poésie se fait politique; le roman, la critique, l'histoire se jettent dans la mêlée des partis. La victoire de la France sur le système politique, social, religieux, du passé, décoré du nom de droit divin, ébranle, dans l'Allemagne, tous les petits gouvernements absolus qui le pratiquent. On se souvient de leurs promesses de 1813 et de 1814, partout violées. Une vive agitation intellectuelle et morale se mêle à l'agitation politique, et la continue. Un nouveau rapprochement momentané s'est fait entre l'Allemagne et la France et a amené une solidarité d'idées et d'intérêts qui se manifeste, des deux côtés du Rhin, par un redoublement d'activité littéraire et philosophique. L'esprit allemand y gagne une vivacité qui lui était jusque-là inconnue. Deux des chefs du mouvement, Louis Boerne et Henri Heine, sont, pour ainsi dire, des Allemands de Paris; ils ont le style et le tour d'esprit français. Toute la « jeune Allemagne » vit sur les idées mises en circulation par nos Saints-Simoniens, et ses sociétés secrètes suivent les tendances de nos sociétés politiques. Le génie allemand conserve plus d'originalité dans les questions de pure philosophie et de critique religieuse; il associe une hardiesse de plus en plus grande à sa science accoutumée; l'école de Hegel s'est subdivisée en plusieurs sectes qui rivalisent d'audacieuses négations. Sa « gauche » ou sa « Montagne », comme s'appelle l'une d'elles, fait la guerre au spiritualisme lui-même, aussi bien qu'au christianisme, dont la symbolique a ébranlé les fondements légendaires. L'histoire, l'érudition, l'archéologie, la philologie participent au mouvement général de la pensée par des recherches toujours hardies et souvent fécondes.

Il est impossible de citer tous les noms qui brillent, à leur heure, dans les divers genres, et il est difficile de choisir. Dans la littérature proprement dite, il se fait beaucoup d'efforts, mais il ne se dégage pas de ces individualités puissantes qui semblent incarner en elles l'esprit même de leur siècle et qui en résument l'histoire. Nous ne pouvons que grouper un certain nombre de noms, en

faisant remarquer que nos groupes sont nécessairement très-incomplets, surtout pour les hommes qui appartiennent à la plus récente actualité, et dont le rang, sinon le talent, est encore contesté.

En poésie, notamment dans le genre lyrique, à côté de Ruckert, de Maurice Arndt, d'Uhland et de G. Schwab, dont la popularité encore vivante remonte aux années 1813-1815, on peut placer H. Heine, Auersperg (Anastasius Grün), N. Lenau, Herwegh, Freiligrath, Prutz, Maurice Hartmann, P. Heyse, Em. Geibel, H. Lingg, Bodenstedt, Hoffmann de Fallersleben, Fr. Dingelstedt, M. Strachwitz, L. Schefer, W. Jordan, G. Kinkel, O. de Redwitz, O. Roquette, etc.

Au théâtre, un concours extraordinaire d'efforts a signalé à l'attention publique une foule d'écrivains, dont la plupart figurent dans quelque autre branche de littérature : Gutzkow, Hebbel, G. Büchner, Otto Ludwig, H. Laube, Benedix, P. Heyse, etc.

Le roman se fait aussi remarquer par une fécondité analogue à celle de la France ou de l'Angleterre dans le même genre. Laissant de côté les romans feuilletons pour nous occuper des livres, nous devons citer . B. Auerbach, G. Freytag, Ch. Sealsfield, J. Gotthelf, Gutzkow, Prutz, R. Giseke, Al. de Sternberg, Laube, Wilibald Alexis, H. Kœnig, Hacklaender, Mmes Fanny Lewald, Ida Hahn-Hahn, Louise Mühlbach, Clara Mundt, etc.

L'histoire a fait de nos jours le plus grand honneur à l'Allemagne ; toute l'Europe connaît les beaux et savants travaux de Frédéric Dahlman, de Gustave Droysen, de Gervinus, de Léopold Ranke, de Mohl, de Henri Pertz, de Fréd. de Raumer, de Théodore Mommsen, de Henri de Sybel, de Max Duncker et de tant d'autres qui ont éclairé, par leurs recherches originales, les points obscurs de l'histoire, ou popularisé, par des récits animés, les résultats de leurs découvertes.

La géographie et les voyages sont, en Allemagne, une branche très-importante à la fois de science et de littérature. Nulle part, le globe et ses races diverses n'ont été l'objet d'une description aussi savante et aussi animée que dans les ouvrages des de Humboldt, des Ritter, des Berghaus, des Ch. de Raumer et des Petermann.

La philosophie, dans la patrie de Kant, ne fait pas défaut à l'époque moderne. Mais si la métaphysique, avec ses applications sociales, religieuses, politiques, compte toujours de nombreux représentants, on ne trouve, dans l'éparpillement de l'école hégélienne, aucun nom qui résume d'une manière dominante la direction des esprits. La philosophie et les branches littéraires qui en relèvent sont celles où l'on remarque le mieux l'incertitude de la pensée contemporaine, manifestée, en Allemagne comme partout ailleurs, par la complaisance banale du public pour les idées les plus contraires, dès qu'elles sont mises en œuvre avec talent. Le mérite de la forme fait tout passer et vaut aux hommes de toutes les écoles, ou à ceux qui ne sont d'aucune, une vogue éphémère. Mais personne n'a conquis, dans ces dernières années, cette vivante et durable popularité qui n'est assurée au génie même que par une étroite communion d'idées et de sentiments entre l'écrivain et toute sa génération : communion impossible ou précaire, tant que la société actuelle flottera indécise entre un passé moral et religieux qu'elle se prend à regretter, sans pouvoir ni vouloir le faire renaître, et le monde intellectuel nouveau qui l'attire et qu'elle repousse. Dans cette situation des esprits, la période contemporaine ne peut être, pour l'Allemagne littéraire, qu'une période de transition et d'attente : comme le reste de l'Europe, elle appelle les hommes et les œuvres destinés à donner au XIXe siècle son expression.

Cf. Pour les ouvrages écrits en Allemagne et en allemand : Heinsius : *Histoire de la littérature allemande* (Berlin, 1823), abrégée, en français, par Henry et Apfel (Paris, 1839, in-8) ; — Roberstein : *Grundris der deutschen national Literatur* (Leipzig, 1827, 4e édit., 1845 et suiv., 2 vol.) ; — Gervinus : *Geschichte der poetischen national Literatur der Deutschen* (Ibid, 1835-42, 5 vol., 4e édit., 1853) ; — Wackernagel : *Geschichte der deutschen Literatur* (Bâle, 1851-55, inachevé) ; — Gœdeke : *Grundriss der deutschen Dichtung* (Dresde, 1860 et suiv., 3 vol.) ; — Menzel : *Die deutsche Literatur* (Stuttgart, 1828 ; nouvelle édition, 1838, 4 vol.) ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, 1851-59, 3 vol. ; 4e édit., 1861-64, 3 vol. avec portraits), et *Leitfaden zur Geschichte*, etc. (Ibid, 2e édit.. 1865, in-8) ; — Hillebrand : *Die deutsche national Literatur der 18en Jahrhunderts* (Gotha, 1845-47, 3 vol.) ; — Julien Schmidt : *Geschichte der deutschen Literatur, im 19en Jahrh.* (Leipzig, 1853, 2 vol. ; 4e édit., 1858, 3 vol.) ; — Gottschall : *Geschichte der deutschen national Literatur in der ersten Haelfte der 19e Jahrh.* (Breslau, 1855, 2 vol. ; 1860, 3 vol.) ; — Prutz : *Die deutsche Literatur der Gegenwart* (Leipzig, 2e édit., 1860, 3 vol.), et *Geschichte der deutschen Theaters* (Berlin, 1849).

Pour les ouvrages publiés en France : Madame de Staël : *l'Allemagne* (Paris, 1810, 3 vol. in-8 et in-12, nombreuses éditions) ; — Nicolas Martin : *les Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Ibid., 1re série, 1846, in-[illegible] ; 2e série, 1860, in-12) ; — Le Bas et Regnier : *Cours de littérature allemande*, morceaux choisis et notices (Ibid, 4e édition, 1844, texte allemand), et *Chrestomathie polyglotte*, avec traduction allemande (Ibid, 1835, in-8) ; — l'abbé A. Fayet : *les Beautés de la poésie, Poésie allemande* (Moulins, 1862, in-8) ; — Em. de Laveleye : *Étude préliminaire* de sa traduction de *Nibelungen* (Ibid, 1866, 2e édit., in-12) ; — E. Beauvois : *Histoire légendaire des Francs et des Burgundes* (Paris, vers 1864, gr. in-8) ; — A. Bossert : *la Littérature allemande au moyen âge* (Ibid, 1871, in-8) ; — G.-A. Heinrich : *Histoire de la littérature allemande* (Ibid, 1870-1873, 3 vol. in-8) ; — Phil. Chasles Quinet, Saint-René,-Taillandier, etc. : nombreux articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, en partie réunis dans des volumes d'études sur les littératures étrangères ; — enfin, pour tous les auteurs vivants ou morts depuis 1855, notre *Dictionnaire universel des Contemporains*. — Voir, en outre, dans le présent *Dictionnaire*, les articles particuliers consacrés aux auteurs et aux écrits de la littérature allemande.

**ALLEMANDE (VERSIFICATION).** La langue allemande admet les divers systèmes connus de prosodie et en tire des effets qui lui sont propres. Elle a la mesure et la rime sur lesquelles reposent en général les versifications modernes, et la rime chez elle s'est substituée, comme partout ailleurs, à l'allitération qui marque grossièrement le rhythme des poésies nationales primitives. Les efforts tentés par Schlegel et quelques poëtes romantiques modernes pour revenir à l'allitération (voy. ce mot) n'ont pas eu plus de succès que ceux faits pour substituer à la rime la simple assonnance.

Un principe de mesure propre à la versification allemande consiste dans l'accent tonique, qui permet de marquer le rhythme, non pas par le nombre de toutes les syllabes, mais par celui des voyelles accentuées. Toute voyelle qui reçoit cet accent se distingue en effet assez nettement des autres par l'élévation de la voix pour produire l'effet rhythmique de la syllabe longue par rapport aux brèves Il suit de là que des pieds d'un nombre inégal de syllabes seront de mesure équivalente, c'est-à-dire de même durée, et tiendront dans le vers la même place. C'est le cas de l'anapeste se substituant à l'iambe. On en trouve des exemples dans les plus parfaits modèles de poésie, comme dans la fameuse ballade du *Roi des Aunes*, de Gœthe :

Wer rei | tet so spät | dürch Nacht | und Wind ?
Mein sohn, | was birgst | du so bang | dein Gesicht ?...

Ce mélange de brèves et de longues, résultant de la prééminence de l'accent tonique, a permis aux Allemands de s'affranchir entièrement de la rime et de substituer au calcul des syllabes leurs combinaisons en pieds de diverses valeurs, c'est-à-dire d'abandonner les principes de la versification moderne pour retourner à celle de l'antiquité clas-

sique. Ils trouvèrent ainsi non-seulement l'iambe et l'anapeste, qu'on peut aisément rencontrer dans toutes les langues, mais aussi le dactyle, le spondée et tous les pieds de la prosodie grecque et latine. Ils formèrent tous les vers et groupes de vers des anciens, depuis l'hexamètre jusqu'au vers adonique, depuis la strophe alcaïque jusqu'au simple distique. On put alors traduire tous les poëtes de la Grèce et de Rome dans les mètres mêmes qu'ils avaient consacrés. On fit plus, on poussa la ressemblance du rhythme jusqu'aux plus minutieux détails, et pour rendre certains effets d'harmonie, le vers allemand se calqua sur le vers grec, pied pour pied, longue pour longue, brève pour brève. Matthisson cite avec orgueil des vers de l'*Odyssée* sur le Rocher de Sysiphe, interprétés par Voss avec cette parfaite ressemblance. Un seul suffira pour en donner l'idée :

Αὖτις ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.

Hurtig mit Donnergepolter entrollte der tückische Marmors.

Ce n'est pas seulement aux traductions que les Allemands appliquèrent la variété de rhythme naissant des combinaisons prosodiques des anciennes langues classiques, c'est aussi à leurs poésies originales. Klopstock, Lessing, Gœthe, Schiller, Kœrner, Rückert, Platen et bien d'autres ont employé tour à tour l'hexamètre, les vers iambiques et toutes les sortes de vers lyriques combinés en stances ou en strophes, avec ou sans le concours accessoire de la rime.

Cf. Klopstock : *Sur les mètres grecs en allemand*, dissertation insérée dans *la Messiade* ; — Herwigg et Donatzi : *Prosodie allemande* (1841, in-12) ; — Edler : *Deutsche Versbaulehre* (Berlin, 1842) ; — Minckwitz : *Lehrbuch der deutschen Verskunst* (Leipzig, 5e édit., 1863) ; — Adler Mesnard : *Littérature allemande au XIXe siècle* (1853, 2 vol. in-12), t. II.

**ALLENT** (Pierre-Alexandre-Joseph), général et écrivain militaire français, né en 1772 à Saint-Omer, mort en 1837. Il est l'auteur de deux ouvrages spéciaux, intéressants et d'un style correct : *Précis de l'histoire des arts et des institutions militaires en France depuis les Romains* (Paris, 1803) ; *Histoire du corps impérial du génie* (Paris, 1805).

Cf. *Aperçu sur M. Allent, ancien député*, etc., *mort pair de France et conseiller d'État* (Paris, 1842, in-8).

**ALLETZ** (Pons-Augustin), littérateur français, né en 1703 à Montpellier, mort le 7 mars 1785 à Paris. Il quitta la congrégation de l'Oratoire pour le barreau. On lui doit de nombreuses compilations, bien faites pour la plupart : *les Ornements de la mémoire, ou les traits brillants des poëtes français les plus célèbres* (Paris, 1749, in-12), réimpr., avec la liste des ouvrages d'Alletz (Paris, 1808, in-12) ; *Victoires mémorables des Français* (1754, 2 vol. in-12) ; *Dictionnaire des conciles* (1758, in-8) ; *Abrégé de l'histoire grecque* (1764, in-12) ; *l'Albert moderne* (1768, 3 vol. in-12) ; l'*Esprit des journalistes de Trévoux* (1771, 4 vol. in-12) ; l'*Esprit des journalistes de Hollande* (1777, 2 vol. in-12) ; un certain nombre d'*Extraits* de Tacite, Ovide, Cicéron, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**ALLETZ** (Pierre-Édouard), littérateur français, né le 23 avril 1798 à Paris, mort à Barcelone le 16 février 1850. Fils d'un ancien commissaire de police, auteur d'un *Dictionnaire de police moderne* (1823, 4 vol. in-8), il professa la philosophie morale à la Société royale des bonnes lettres, puis devint consul. Son principal ouvrage : *Esquisses de la souffrance morale* (Paris, 1836, 2 vol. in-8), est une suite de peintures philosophiques, où la forme dramatique est employée assez habilement. L'Académie française a couronné de lui : le *Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille à Barcelone*, poëme (1822), et la *Démocratie nouvelle*, ou *Des mœurs et de la puissance des classes moyennes en France* (Paris, 1837, in-8). On cite en outre : la *Nouvelle Messiade*, poëme en seize chants (1830) ; *Études poétiques du cœur humain* (Paris, 1832, in-8) ; *Tableau de l'histoire générale de l'Europe depuis* 1814 *jusqu'en* 1830 (Paris, 1834, 3 vol. in-8) ; *Aventures d'Alphonse Doria* (1838, 2 vol. in-8) ; *Esquisses poétiques de la vie* (1841, in-8) ; *Harmonies de l'intelligence humaine* (1845, in-8), etc.

**ALLIANCE DE MOTS.** — Voyez MÉTAPHORE.

**ALLIER** (Louis), connu aussi sous le nom de HAUTEROCHE, numismate et antiquaire français, né en 1766 à Lyon, mort en 1827. Directeur, en 1797, de l'imprimerie française à Constantinople, puis vice-consul à Héraclée, il se fit une riche collection de médailles. Il fonda un prix annuel de numismatique de 400 francs. Il a laissé quelques opuscules d'érudition, entre autres une *Notice sur la courtisane Sapho* (Paris, 1822, in-8).

**ALLITÉRATION**, répétition, dans deux ou plusieurs mots qui se suivent, d'une même lettre ou d'une même syllabe. Il y a une allitération par la lettre *t* dans ce vers d'Ennius :

O Tite ! tute tati, tibi tanta tyranne tulisti.

Il y a une allitération par la syllabe *tes* dans le suivant, du même poëte :

Mœrentes, flentes, lacrimantes, commiserantes.

Il y a enfin allitération par deux syllabes dans ce vers fameux de Cicéron :

O fortunatam natam, me consule, Romam !

L'allitération a été successivement un principe de versification, un moyen d'harmonie imitative, ou un simple défaut d'élocution.

I. L'allitération, qui a précédé et engendré la rime dans la versification de la plupart des peuples modernes, paraît avoir été employée, chez tous, à l'origine, pour marquer le rhythme dans les chants nationaux. Elle est, avec la rime, comme l'a remarqué Michelet, un principe de versification plus matériel que le nombre ou la mesure, qui suppose une oreille exercée et un certain sentiment musical.

L'allitération marquait, pour des esprits grossiers, le rapport des idées par le rapprochement des mots et le heurtement des sons. « Les organes durs des populations sauvages, dit Philarète Chasles, ont créé une symétrie grossière et forte, d'accord avec la rudesse du langage qu'elles parlaient, c'est l'allitération ; cette symétrie tombant sur la racine, c'est-à-dire sur le sens des mots, aidait la mémoire et y faisait pénétrer la poésie et les lois du pays. » L'allitération a dominé chez tous les peuples du Nord, particulièrement chez les Scandinaves, tandis que le nombre proprement dit est devenu la base du rhythme chez les Grecs et les Latins, et plus tard chez les Allemands. « Tandis que la main mesurait les dactyles, a dit Michelet, et que le pied frappait l'iambe, le vent sifflait l'allitération dans les forêts du Nord. » Les rares monuments de l'ancien haut-allemand, à peine dégagé du gothique, tels que le *Chant de Hildebrand*, et le *Heliand*, sont versifiés par allitération. On en peut juger par les distiques d'une longue prophétie sur la ruine du Temple, contenue dans ce dernier poëme

*G*eng imu tho the *g*odes sunu
endi is iun*g*arou mit imu,
*W*aldand fan themu *w*ihe,
all so is *w*illio geng.

Parfois l'effet est ainsi multiplié :

*Th*an *th*orrot *th*in *th*iod
*Th*urh *th*at *g*ethving mikil.

L'allitération était remplacée depuis des siècles,

dans la poésie allemande, par la rime régulière et par le nombre, lorsque l'école romantique moderne, Schlegel en tête, essaya de la faire revivre. Quoique la tentative soit restée sans conséquence, cependant elle produisit quelques heureux effets. On cite comme un modèle d'allitération moderne cette strophe de Bürger.

*W*onne *w*eht von Thal und Hügel,
*W*eht von Flur und *W*iesenplan,
*W*eht vom glatten *W*asserspiegel,
*W*onne *w*eht mit *w*eihem Flügel
Des Piloten *W*angen an.

Dans les anciennes versifications saxonne et écossaise, c'est aussi l'allitération qui tint lieu longtemps de la mesure et de la rime. Au quatorzième siècle, un poëte anglais, Robert Langelande, l'emploie encore régulièrement dans la vision de *Pierre le Laboureur* (Vision of Piers Ploughman). Il la combine avec l'accent tonique, dans des distiques, de la manière suivante:

In a *s*omer *s*eson
Whan *s*ofte was the *s*onne,
I *sh*oop me into *sh*roudes
As i a *sh*eep weere....

On trouve d'ailleurs d'assez nombreuses allitérations dans les poésies de Chaucer, contemporain de Langelande; on en rencontre même, quoique rarement, dans Shakespeare.

Les raisons naturelles qui ont fait adopter l'allitération par les prosodies primitives expliquent son emploi comme moyen mnémonique dans les proverbes, les observations vulgaires, les conseils ou pronostics agricoles; elle les réduit en une sorte de vers populaires où la rime plus ou moins grossière met l'idée en saillie.

II. L'allitération est restée dans les poésies les plus formées comme un moyen accidentel d'harmonie imitative. Virgile est cité par les nombreux et heureux effets qu'il en a tirés:

Ergo ægre rastris terram rimantur...
Luctantes ventos, tempestatesque sonoras...
Te veniente die, te decedente canebat...
Mollia luteola pingit vaccinia caltha...
Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.

On connaît l'imitation, par des procédés analogues, du dernier de ces vers par Racine:

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

La Fontaine a lui-même des effets d'allitération remarquables:

Il faisait sonner sa sonnette,

ou encore:

Et les petits, en même temps,
Voletants, se culebutants.

L'allitération est poussée jusqu'à la puérilité dans certaines sortes de vers qui ne sont que des jeux d'esprit, comme ceux où l'on accomplit le tour de force de commencer tous les mots par la même lettre (voy. LETTRISÉS [Vers]).

III. Comme défaut d'élocution, l'allitération n'est qu'une rencontre de sons blessants pour l'oreille, comme dans ce vers de Voltaire:

Non, il n'est rien que Nanine n'honore.

Les étrangers prétendent que le français est particulièrement riche de ces allitérations cacophoniques, et prennent quelquefois au sérieux des effets burlesques combinés à plaisir, comme: ton thé t'a-t-il ôté ta toux? Nous croyons qu'on en peut produire de semblables dans toutes les langues; mais chez nous, l'esprit caustique se plaît à des consonnances rapprochées comme celles-ci: « Rusé, rasé, blasé, » dit Beaumarchais. — A un vieux fat abordant ainsi Bassompierre: « Bonjour, *gros*, *gras*, *gris*, » « Bonjour, *peint*, *teint*, *feint*, » répliqua Bassompierre.

**ALLIX** (Pierre), théologien protestant français, né en 1641 à Alençon, mort le 3 mars 1717 à Londres. Fils d'un ministre protestant, et ministre lui-même, il fut appelé à Charenton, où il travailla avec Claude à une traduction de la Bible. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Angleterre, y fonda une église française, et devint docteur des universités d'Oxford et de Cambridge.

Très-versé dans le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, il a laissé des écrits d'une érudition solide: *Douze sermons* (Amsterdam, 1685, in-12); *Réflexions sur les cinq livres de Moïse* (Londres, 1687-1689, 2 vol. in-8); deux ouvrages en anglais contre Bossuet et des *Remarques sur l'histoire ecclésiastique du Piémont* (Londres, 1691, in-4); *des Albigeois* (Ibid, 1692, in-4), etc.

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXXIV.

**ALLIX** (Pierre), poëte français, mort en 1793. Juge au tribunal de première instance de Paris, il mourut subitement à l'audience. Il a inséré des vers dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des Muses*, et publié les *Quatre âges de l'homme*, poëme en quatre chants (Paris, 1783, in-12 et 1784, in-18).

**ALLOCUTION**, discours d'une forme brève, tantôt familière ou digne, tantôt incisive et énergique, tenu par une personne qui, suivant l'expression de M. Littré, est en droit de parler. Ce mot s'applique particulièrement aux courtes harangues adressées de vive voix par un chef d'armée à ses soldats et remplacées le plus souvent par des proclamations écrites. Il désigne aussi les discours de circonstance que tiennent devant leurs subordonnés les hauts fonctionnaires, ministres, prélats, directeurs d'administration, lorsqu'ils entrent en place ou qu'ils en sortent, ou à propos de quelque incident notable. Il n'y a point de règles fixes à donner de ce genre de discours; le ton, le style, comme les idées, dépendent de la personne qui parle, de son rang, de ses relations avec les auditeurs et de toutes les circonstances qui l'engagent à prendre la parole. L'allocution militaire constitue un genre à part (voy. PROCLAMATION).

**ALLOU** (Charles-Nicolas), archéologue français, né le 18 novembre 1787 à Paris, où il est mort le 7 octobre 1843. Il fut ingénieur en chef des mines. On a de lui: *Description des monuments des différents âges, observés dans le département de la Haute-Vienne*, avec un précis des annales de ce pays (Limoges, 1821, in-4); *Essai sur l'universalité de la langue française* (Paris, 1828, in-8); des articles dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, etc.

**ALLOUETTE** (François de L'), historien français, né en 1530 à Vertus (Champagne), mort en 1608 à Sedan. Curieux et savant, il a laissé plusieurs ouvrages: *Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés* (Paris, 1577, in-4); *Des maréchaux de France et principale charge d'iceux* (Sedan, 1594, in-4); *Des affaires d'Estat, de finance, du prince, de la noblesse* (Paris, 1597, in-8), etc.

Cf. Lelong: *Bibliothèque historique*; — Lacroix du Maine: *Bibl. hist.*, t. I.

**ALLUSION**, figure de rhétorique qui consiste à éveiller, par l'idée qu'on exprime, une idée qu'on n'exprime pas. L'allusion provoque dans l'esprit un rapprochement rapide entre les hommes, les choses, les époques ou les lieux. Elle est tour à tour au service de la louange et de la satire; elle est une flatterie ingénieuse ou un perfide outrage; elle est le plus souvent un agrément littéraire délicat, quelquefois un trait énergique d'éloquence. L'allusion emprunte ses effets gracieux ou méchants à une foule de sources, à l'histoire, à

la mythologie, aux souvenirs littéraires, à des détails de la vie privée. Souvent elle repose sur un jeu de mots, qu'elle tire soit des noms propres, soit des noms de choses.

Elle a sa place dans tous les genres. Elle prend volontiers pour cadre un madrigal, un bouquet à Chloris, une épigramme. On a beaucoup cité, comme exemple d'allusion flatteuse, le quatrain de Mlle de Scudéry sur le goût du prince de Condé, prisonnier à Vincennes, pour le jardinage.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrose de la main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.

Voltaire excellait à mettre des allusions délicates en quelques petits vers. Voici comment il transmet à l'auteur de l'*Art d'aimer* une invitation à dîner chez une dame aimable :

Au nom du Pinde et de Cythère,
Gentil-Bernard est averti,
Que l'art d'aimer doit samedi
Venir souper chez l'art de plaire.

Le même Voltaire maniait aussi bien l'allusion méchante, et en prose comme en vers. On lui demandait comment il avait trouvé une oraison funèbre : « Comme l'épée de Charlemagne, » répondit-il ; et, pour éclaircir l'allusion qui avait le tort d'être obscure, il ajouta : « longue et plate. » Comme allusion maligne, on peut rappeler le mot de Mlle Des Loges à Voiture, à propos d'un proverbe : « Celui-là ne vaut rien, percez-nous en d'un autre ». Il faut savoir que le père de Voiture était marchand de vin.

Un modèle d'allusion historique serait la suivante : Henri IV, luttant de rodomontade avec un ambassadeur espagnol, aurait dit : « S'il me prenait envie de monter à cheval, j'irais avec mon armée déjeuner à Milan, entendre la messe à Rome et dîner à Naples. » L'ambassadeur aurait répondu : « De ce train-là, Votre Majesté pourrait arriver pour vêpres en Sicile. »

Comme exemple d'allusion oratoire, les anciens nous en ont transmis une qui, pour rouler sur un jeu de mots, n'en est pas moins remarquable par la véhémence et l'à-propos. L'orateur Catulus accusait de péculat un Romain qui l'interrompit, et, par allusion à la signification de son nom, lui cria : « Tu aboies, *Catulus* ! » « Oui, j'aboie, répartit Catulus, mais après les voleurs ! »

On cite ordinairement comme une mine inépuisable d'allusions le genre de la fable, tel que La Fontaine l'a traité : Sire Lion, dame Belette, dom Pourceau, maître Renard, « gascon, d'autres disent normand, » Sa Majesté fourrée le Chat, et tant d'autres personnages du monde des bêtes rappellent par des allusions perpétuelles les acteurs correspondants du monde humain. Mais l'allusion n'est-elle pas ici trop prolongée pour mériter de garder ce nom qui désigne un trait rapide, un rapprochement imprévu entre des objets ordinairement séparés ? La fable de La Fontaine est la représentation, indirecte sans doute, mais constante, de la vie et de la société. C'est, comme il l'a dit lui-même :

Une ample comédie à cent actes divers.

Du reste, la comédie est celui des grands genres littéraires qui se prête le plus volontiers à l'allusion. Lorsque la satire personnelle et directe n'est plus permise, comme elle l'était au temps d'Aristophane, le poëte comique n'a d'autres moyens d'attaquer les vices ou les travers des individus, qu'en les représentant, sans les nommer, par des traits sous lesquels chacun les reconnaîtra. C'est ainsi qu'au dix-septième siècle, Molière mettait en scène, dans les *Femmes savantes*, les pédants de son temps, et décochait une foule de méchancetés personnelles contre Ménage, dans la fameuse scène de Vadius et Trissotin. On a prétendu que le *Tartuffe* avait été interdit par le Parlement après la première représentation, à cause des allusions qu'il contenait contre son président, de Lamoignon. De là le mot adressé, dit-on, par l'auteur au public accouru au théâtre le jour où l'on devait donner *Tartuffe* pour la seconde fois : « M. le président ne veut pas qu'on *le* joue. » En fait d'allusions, Tartuffe en contenait une célèbre à la louange de Louis XIV, et qui, depuis, a été bien des fois accueillie ironiquement par le parterre :

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude.

De tout temps la censure, établie pour les pièces de théâtre, a fait une guerre impitoyable aux allusions ; elle en a souvent supposé qui n'étaient pas dans la pensée du poëte, et a exigé de lui des suppressions ou des modifications ridicules. En revanche elle a laissé passer comme inoffensifs des traits qui devenaient très-blessants par la malice que mettait le public à les relever.

Les allusions satiriques fleurissent surtout aux époques privées de la liberté de parler et d'écrire. Elles sont l'arme acérée des hommes d'esprit et souvent de courage qui parviennent quand même à exprimer ce qu'il est défendu de dire. La littérature du premier et du second Empire, en France, a fait usage de l'allusion, dans les journaux et dans le livre, comme du seul moyen laissé à l'opposition pour se faire jour. Quelques-uns de nos écrivains du monde académique, comme Villemain et plus tard Prévost-Paradol, ont même obtenu, par ce moyen, un succès très-désagréable au gouvernement impérial.

L'inconvénient des allusions, surtout dans les polémiques et dans la satire, est de perdre avec le temps presque tout leur mérite. Les actions qu'elles rappellent s'oublient, les hommes contre lesquels elles sont dirigées s'évanouissent, et les plus fines méchancetés n'ont plus de sens. Il faut donc, pour qu'une œuvre animée par les allusions subsiste, qu'elle porte en elle des qualités indépendantes des circonstances de temps et de personnes. Nous ne cessons pas de goûter les *Femmes savantes*, lors même que les allusions nous en échappent. Les érudits prétendent que les *Caractères* de La Bruyère sont tout composés d'allusions ; ils en soulignent tous les détails, voient des noms propres sous tous les portraits de fantaisie : ils s'imaginent en posséder la *clef*. Vraie ou non, l'interprétation des allusions est très-secondaire à côté des beautés de langue, des mérites d'observation et de pensée qui font du livre de notre moraliste un tableau vivant de la nature humaine, quels que soient les contemporains inconnus ou oubliés qui en ont fourni les traits.

**ALMAIN** (Jacques), théologien français, né vers 1450 à Sens, mort en 1515, était professeur à Paris, au collége de Navarre. Ses ouvrages marquent une grande érudition ; le plus curieux, intitulé : *De auctoritate Ecclesiæ* (Paris, 1512, in-4°), fut écrit d'après les intentions de Louis XII, contre la doctrine soutenue par Jules II au sujet du pouvoir temporel des papes.

Cf. E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

**ALMAKHZOUNRI** (Aboul-Motref-Ahmed), historien et poëte arabe, né à Djesirah-Shukar (île de Xucar ou Alcira) en 1189 de notre ère, mort en 1256. Ses œuvres comprennent : une *Histoire des Almohades ;* une *Histoire de Majorque ;* un poëme descriptif sur Valence ; un recueil de lettres (*Rasayil*). Les manuscrits de ces ouvrages se trouvent à la Bibliothèque de l'Escurial

Cf. Casiri : *Bibl. arab hist. Escur.*, t. I.

ALMANACH. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, qu'il dérive de l'arabe, du grec, du saxon ou du breton, le petit livret qui porte ce nom, tout modeste qu'il est, appartient à la littérature : c'est souvent toute la bibliothèque du peuple; une revue très-insuffisante, paraissant une fois l'an, ou une encyclopédie élémentaire dans un format de poche, et à un prix modique. On peut considérer comme un ancien almanach un traité de chronologie publié à Rome vers l'an 333 de notre ère, puis continué et publié de nouveau dans l'année 354, et dont Rossi et Mommsen ont retrouvé les parties éparses à la bibliothèque Barbérine et à celle de Vienne. Il était à l'usage des habitants de Rome, surtout des chrétiens, et se composait d'un calendrier astronomique, d'un cycle pascal, d'un calendrier des fêtes chrétiennes, des fastes consulaires, des fastes des préfets de la ville, de la série des pontifes romains, de la suite des empereurs, avec des notices historiques, et enfin de l'indication des quatorze régions de la capitale de l'empire.

L'usage des almanachs annuels ne remonte pas au delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Rabelais donna, en 1533, un *Almanach calculé sur le méridionnal de la noble cité de Lyon*. Sous Henri II, Nostradamus introduisit des prophéties dans ses almanachs. Mathieu Laënsberg, dont le plus ancien almanach connu remonte à 1636, renchérit sur Nostradamus. Lilly en fit autant en Angleterre. L'almanach royal, fondé en 1679, contint, dès les premières années de sa publication, des renseignements utiles, abandonnés aujourd'hui aux Indicateurs; on y joignit des notices statistiques. C'est en 1691 que parut à Paris le premier almanach d'adresses. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'*Almanach de Laurent Houry*, publié à Paris; celui de *Mattieu Laënsberg*, publié à Liége, étaient les plus en vogue. — Au siècle suivant apparaissent chez nous des almanachs qui exposent les réformes économiques, contiennent des notions sur des contrées peu connues, donnent des conseils d'hygiène, etc. Tel est le *Bon Messager boiteux*, créé pour faire concurrence à l'almanach de Mathieu Laënsberg. La Révolution apporta le trouble dans les almanachs par son calendrier républicain. Les partis politiques et les réformateurs modernes ont utilisé cette forme littéraire comme véhicules de leurs idées, et l'on a eu les almanachs *phalanstérien*, *icarien*, *napoléonien*, etc. Ces sortes de petits livres prirent une extension très-grande, chez nous, de 1840 à 1850. Il y eut encore alors les almanachs *prophétique*, *comique*, *drôlatique*, etc.; leur nombre a été si grand pendant cette période, que leur connaissance et leur classement sont de nature à préparer « des tortures » aux bibliophiles futurs. Le plus littéraire de tous les almanachs français, et aussi le plus célèbre, est l'*Almanach des Muses* (voy. ci-dessous), qui, de 1764 à 1789, fut censé présenter le tableau annuel de la poésie française. Il faut constater que le *double* ou *triple Liégeois*, le plus mal composé peut-être de tous les almanachs, et assurément le plus mal imprimé, resta celui de tous dont le tirage atteignit le chiffre le plus élevé. — Une des preuves de l'influence populaire de l'almanach a été donnée, en Amérique, par le succès de l'*Almanach du bonhomme Richard*, de Franklin. Les Allemands et les Anglais ont fait appel à leurs premiers écrivains et ont enrichi leurs almanachs de belles gravures, en vue d'obtenir un élégant produit de librairie, pouvant s'offrir comme étrennes et s'adressant au monde élégant. Tels furent, en Allemagne, la *Minerve;* en Angleterre, le *Forget me not*, et surtout le *Keepsake*, type de l'almanach de luxe. — Il convient de citer, pour mémoire, l'*Almanach de Gotha*, si remaquable par la précision de ses renseignements sur les membres des familles souveraines ou princières, sur le corps diplomatique, sur l'organisation et la statistique de chaque pays.

Sous ce titre d'almanachs ont paru de véritables Annuaires (voy. ce mot) de la littérature, des sciences, etc. Le calendrier, qui complète les publications de ce genre, est placé en tête ou à la fin, mais il sert à rappeler surtout le mode de périodicité de la publication.

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires, ou De la littérature du colportage* (Paris, 1854, 2 vol. in-8; 1864, 2 vol. in-12); — *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, contenant la liste des almanachs français pour chaque année.

ALMANACH DES MUSES, recueil annuel de poésies fugitives, qui fut publié à Paris de 1764 à 1833, et forma 69 volumes in-16. Il fut édité d'abord par Mathon de La Cour et Sautereau de Marsy jusqu'en 1768, puis par ce dernier seul jusqu'en 1789. A partir de 1789 jusqu'en 1820, il eut pour directeur Vigée, qui ne l'interrompit pas même pendant les plus terribles années de la Révolution. Il fut, après lui, dirigé par divers éditeurs. Le premier volume porte pour titre : *Almanach des Muses, ou Recueil de poésies fugitives de nos différents poëtes qui ont concouru en* 1764. Le sous-titre fut changé, les années suivantes, en *Choix de poésies fugitives*. Cependant on continua à y insérer les pièces de vers faites dans l'année. Ce recueil a rarement de la valeur par le mérite des poésies; mais il est curieux par sa longue participation au mouvement littéraire et par des raretés bibliographiques que l'on trouve difficilement ailleurs. On y rencontre notamment des débuts poétiques de jeunes hommes qui sont devenus plus tard fameux à d'autres titres.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde.*

**ALMEIDA-GARRET.** — Voyez GARRET (Almeida)

**ALMELA** ou **ALMELLA** (Diego-Rodriguez DE), historien espagnol du XV<sup>e</sup> siècle. Chapelain des rois catholiques, il les accompagna au siége de Grenade. Il est l'auteur d'un ouvrage qui obtint un grand succès, le *Valère des histoires scolastiques* (Valerio de las historias escolásticas), suite de discussions morales appuyées par des exemples tirés de l'Ecriture sainte et de l'histoire d'Espagne. Les quatre premières éditions furent signées du nom de l'auteur; puis l'ouvrage porta par erreur celui de Fernan Perez de Guzman. On doit encore à cet historien : une *Compilation des batailles sur terre* (Compilacion de las batallas campales); les *Miracles du glorieux apôtre saint Jacques* (Milagros del glorioso apostol Santiago), et quelques ouvrages restés manuscrits.

Cf. N. Antonio : *Bibliotheca vetus*, t. II, p. 326; — Gil y Zarate : *Manual de literatura española;* — Ticknor : *Histoire de la littérature espagnole*, t. I de la traduction.

**ALMON** (Jean), éditeur et publiciste anglais, né à Liverpool en 1738, mort le 12 décembre 1805. Libraire à Londres, il écrivit lui-même des brochures et pamphlets politiques qui firent du bruit, et des recueils d'*Anecdotes politiques*, dont l'un, relatif à la vie de Chatam, a été souvent réimprimé. Il eut un procès assez retentissant pour la mise en vente d'une des *Lettres de Junius*, dont il donna une bonne édition. Il publia les Ecrits de Jean Wickes, en y ajoutant lui-même d'intéressants mémoires.

Cf. Alex. Chalmers : *Biographical dictionnary.*

**ALOPA** (Laurent DE), imprimeur italien du XV<sup>e</sup> siècle. Etabli à Florence, il publia par les soins de Lascaris d'importantes éditions grecques : l'*Anthologie* (1494, in-4°), les *Hymnes* de Callimaque, l'*Argonautique* d'Apollonius (1496, in-4°), remarquables par l'élégance et la correction. Il a existé

à Florence d'autres imprimeurs de la même famille.

Cf. G.-W. Pauzer : *Annales typographici*, etc. (Nuremberg, 1793-1803, 11 vol. in-4), t. V.

**ALPHABET.** On désigne ainsi, faute de mieux, sous le nom des deux premières lettres du tableau des caractères grecs, le catalogue des lettres qui servent, dans toutes les langues à la formation des mots. Voltaire a remarqué que ce que nous appelons « alphabet » n'a, en réalité, aucun nom dans les langues occidentales. « Or, comment s'est-il pu faire, dit-il, qu'on manque de termes pour exprimer la porte de toutes les sciences? La connaissance des nombres, l'art de compter, ne s'appelle point *un-deux*, et le rudiment de l'art d'exprimer ses pensées n'a en Europe aucune expression propre qui le désigne. » Le mot *alphabetos* n'est point dans l'ancien grec, pas plus que celui d'*alphabetum* dans le latin classique. On les trouve l'un et l'autre dans ces langues au moment de leur déclin. Alphabet a pour équivalent français *abécé* et abécédaire. Par syllabain on entend l'alphabet de quelques langues, où, comme dans le japonais, chaque caractère est la représentation de toute une syllabe.

Selon Klaproth, les écritures chinoise, sanscrite et sémitique ont donné naissance aux divers alphabets des langues de l'Europe et à la plupart de celles de l'Asie. Les écrits cunéiformes, les divers systèmes d'hiéroglyphes et de pictographie, les runes scandinaves et anglo-saxons, les quippus, etc., ont aussi leurs alphabets particuliers. Les plus anciens sont l'alphabet cunéiforme (persépolitain, babylonien, susien, scythique ou médique), le hiéroglyphique égyptien, le phénicien, l'ancien alphabet hébreu, l'araméen, le numidique, le grec archaïque, l'étrusque, le palmyrénien, le latin, le koufique, le copte, le syriaque, le zend, le pehlvi, le magadha, le devânâgari ou sanscrit, etc. Ce dernier est la base des alphabets hindoui, bengalais, népalais, etc. — En outre, parmi les alphabets qui ne participent que de loin aux alphabets sanscrit, sémitique et chinois, ou qui même restent complétement isolés, on compte le barman, le siamois, le tibétain, le kalmouk, l'éthiopien, l'amharic, l'uriya, le telinganais, le karnata, le tamil, le bougi, le mayalim, le crec, etc.

On se sert de l'alphabet latin, légèrement modifié, pour l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, le polonais, le hongrois, le hollandais, le flamand, le gallois, le basque, le catalan, etc. — L'allemand, le suédois, le danois, le finlandais, l'islandais, l'irlandais, le lithuanien, le bohémien, l'esthonien, etc., emploient l'alphabet gothique, qui n'est autre que l'alphabet latin, dont les lettres affectent des formes anguleuses. — L'alphabet grec, avec des modifications plus ou moins sensibles, sert pour le russe, le serbe, le valaque, le bulgare, etc. Il est devenu d'un usage général chez les Slaves dans leurs livres liturgiques sous le nom d'alphabet cyrillien ou slavon. Les divers alphabets arabes (koufique, neskhi, etc.) ont donné leurs formes aux alphabets turc, hindoustani, persan, etc.

Il y a des alphabets qui n'ont pas dix caractères; d'autres en possèdent plus que le nôtre : l'alphabet russe a 35 lettres; l'hindoustani n'en a pas moins de 50; les clefs chinoises sont au nombre de plus de 200, pour des caractères innombrables. Aussi doit-on placer tout à fait à part l'alphabet chinois, si même ces représentations figuratives d'objets, réduites par l'usage à des signes moins compliqués, peuvent s'appeler un alphabet. Enfin, il y a des langues qui, n'étant point écrites, n'ont pas d'alphabet. Mentionnons pour mémoire l'alphabet manuel à l'usage des sourds-muets.

L'ordre des caractères des alphabets n'est nullement méthodique. Dans aucun peut-être les consonnes ne sont classées par labiales, dentales, gutturales, etc., ou les voyelles séparées des consonnes. Il semble que le hasard ait présidé à l'énumération des lettres. Pour la plupart des alphabets, les caractères se tracent de gauche à droite; mais il y en a, parmi les orientaux surtout, qui s'écrivent de droite à gauche. Certaines écritures reçoivent une disposition perpendiculaire. Il en est ainsi pour le chinois, le mantchou, le kalmouk, le japonais.

La multiplicité des alphabets étant un des principaux obstacles à la diffusion des langues, plusieurs philologues ont essayé de ramener tous les alphabets à un seul, qui pourrait, suivant M. Eichhoff, rendre toutes les nuances phonétiques au moyen d'une cinquantaine de caractères. Büttner croit qu'il n'en faudrait pas moins de trois cents; mais Lepsius a prouvé qu'un bien plus petit nombre pouvait suffire. Volney avait tenté d'appliquer l'alphabet latin aux langues orientales. Cette idée a été généralisée de nos jours. En 1854, le chevalier Bunsen s'est mis à la tête d'un groupe de savants qui s'étaient donné la tâche de résoudre ce grand problème de la philologie. Sir John Herschel, sir Charles Trevelyan, le professeur Owen, les docteurs Max Müller et Perth comptaient parmi les promoteurs de l'entreprise. Il fut reconnu possible physiologiquement de définir la nature exacte de chaque son dans une langue donnée, et, après quelques hésitations entre les systèmes présentés par MM. Müller et Lepsius, celui de ce dernier a été adopté. Les sociétés évangéliques s'efforcèrent particulièrement de faire prévaloir cet alphabet unique, et déjà de nombreuses traductions des Evangiles et d'autres ouvrages de propagande ont paru dans diverses langues de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie, transcrites selon l'alphabet de M. Lepsius, qui comprend près de deux cents caractères pour répondre à la diversité des articulations de toutes les langues.

Cf. Dom Toustain et dom Tassin : *Nouveau traité de diplomatique* (1765, in-4) ; — *Encyclopédie méthodique*, tome II des planches ; — Volney : *l'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques* (1819, in-8) ; — *Catalogue des signes hiéroglyphiques que possède l'Imprimerie royale* (1835) ; — Eichhoff : *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, avec un *Essai de transcription générale* (Paris, 1836, in-4) ; — *Notice sur les types étrangers du spécimen de l'Imprimerie royale* (1847 in-4) ; — Ballhorn : *Alphabete orientalischer und occidentalischer Sprachen...* (Leipzig, 9ᵉ édition, 1865, gr. in-8) ; — Lepsius : *Standard alphabet* (Londres et Berlin, 2ᵉ édit., 1863, in-8) ; — Fr. Lenormant, dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio (1873, in-4).

**ALPHONSE II, D'ARAGON**, comte de Provence, appartient à l'histoire littéraire du XIIᵉ siècle par la protection distinguée que les troubadours trouvèrent auprès de lui. Il reste de lui une chanson d'amour.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**ALRED, ALURED.** — Voyez ALFRED.

**ALSACIEN (DIALECTE).** Mélange de mots allemands, français, hébreux, ce dialecte paraît moins se rattacher aux formes contemporaines des langues auxquelles il appartient qu'à des formes primitives de ces mêmes langues. On lui donne le nom de dialecte aussi bien que celui de patois, précisément parce qu'au lieu de se composer par l'altération successive de la langue originelle, il en a conservé plus ou moins fidèlement l'état primitif. L'alsacien offre aujourd'hui des traces frappantes de l'ancien dialecte alémanique, c'est-à-dire du haut-allemand, tel qu'il s'est conservé aussi dans la Souabe et dans quelques parties de la Suisse; il n'a pas été atteint par les dévelop-

pements littéraires de l'allemand dans les derniers siècles, et on le retrouve dans les écrits populaires de Sébastien Brandt, de Murner, de Fischart, ou dans les sermons de Geiler. Gœthe avait déjà remarqué cette curieuse conservation de l'ancienne langue dans la manière de parler des Strasbourgeois. L'incorporation de l'Alsace avec la France depuis le XVII$^{e}$ siècle avait amené promptement une étroite association des idées et des intérêts et la fusion des sentiments dans un patriotisme commun, sans modifier sensiblement la situation philologique. Peu de mots français. en dehors des relations officielles, sont entrées dans la langue populaire, et ils en ont marqué encore l'action vivace par leur docilité à se transformer suivant ses lois. L'élément français prend plus de place dans les parties de l'Alsace voisines de la Lorraine, mais là encore il subit de curieuses modifications locales qui attestent également la vitalité de l'idiome alsacien.

Cf. Oberlin : *Alsacia litterata*, en deux suites (1782, in-4, et 1786, in-4) ; — Arnold : *Notice littéraire et artistique sur les poëtes alsaciens* (1806) ; — G. Fallot : *Recherches sur les patois de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace* (Montbelliart, 1828, in-12) ; — Strobel : *Vaterlaendische Geschichte des Elsass* (Strasbourg, 1840-1848, 6 vol.) ; — L. Spach : *Études sur quelques poëtes alsaciens* (Strasbourg, 1862, in-16).

**ALTAMIRA** (Pedro DE), poëte dramatique espagnol du commencement du XVI$^{e}$ siècle. Il est l'auteur d'un des derniers autos : *l'Apparition de Notre-Seigneur à ses disciples à Emmaüs*, imprimé en 1523. Écrit en vers d'*artemayor* et d'un style correct et élégant, il avait pour objet de conserver aux représentations scéniques leur caractère de piété et de foi en face des progrès de la comédie profane.

ALTERCATION (L'), *Altercazione*, poëme didactique de Laurent de Médicis (voy. ce nom).

Cf. Moratin : *Catalogo*, n° 36 ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Tichnor : *Hist. de la litt. espagnole*.

**ALUNNO** (Francesco), philologue italien, né à Ferrare vers 1470. Distingué d'abord comme mathématicien, puis comme calligraphe ; il réussit à écrire sur un denier un chapitre de l'Évangile de saint Jean et tout le *Credo*. Charles-Quint eut besoin d'un jour tout entier pour apprécier ce chef-d'œuvre. On a de lui des ouvrages plus sérieux : *Osservazioni* sur Pétrarque (Venise, 1539, in-8°) ; *Richezze della lingua italiana* (Ibid., 1543, in-fol.) ; vocabulaire de Boccace ; *la Fabbrica del mondo* (Ibid., 1548, in-fol.), sorte de lexique raisonné de la langue italienne primitive, etc.

Cf. Barotti : *Memorie di letterati ferraresi* ; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*.

**ALVARENGA** (Manoel Ignacio DA SILVA), poëte brésilien, né à Sao Joas d'Ell Rei en 1758. Il fut avocat à Lisbonne, puis à Rio de Janeiro. Compromis dans une tentative d'affranchissement de la province de Minas-Geraes (1789), il fut déporté en Afrique et mourut à Ambaca. Il est auteur d'un recueil de poésies amoureuses intitulé *Glaura* (publié en 1801), et où, sous une forme très-poétique, respire une grande mélancolie. On cite en outre : *O desertor das Letras* (le Déserteur des lettres ; Coïmbre, 1774, in-8°) ; le *Poëme des arts*, éloge de la reine dona Mariane ; quelques satires et une traduction en vers d'Anacréon.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8) ; — Pereira da Sylva : *Os varões illustres do Brazil* (Paris, 1858, in-8).

**ALVARES DO ORIENTE** (Fernand), poëte portugais du XVI$^{e}$ siècle, né à Goa. Il habita les Indes, où il prit part à quelques expéditions maritimes. Il est auteur d'un ouvrage célèbre : *Lusitania transformada*, pastorale mêlée de prose et de vers, remarquable par la vérité pittoresque des tableaux et le charme de la versification. Diverses analogies avec les *Lusiades* ont fait penser que la *Lusitania* était un des poëmes volés à Camoëns. Elle a paru pour la première fois à Lisbonne en 1607, in-8. Alvarès a écrit quelques idylles et des compositions lyriques. On lui attribue les cinquième et sixième parties de *Palmerin d'Angleterre*, roman de Francisco de Moraes.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**ALXINGER** (Jean-Baptiste D'), poëte allemand, né à Vienne le 24 janvier 1755, mort le 1$^{er}$ mai 1797. Il étudia la philosophie et le droit et devint secrétaire du Théâtre impérial. Imitateur déclaré de Wieland, il publia des poëmes romantiques : *Doolin de Mayence* et *Bliombéris*, qui eurent du succès. Il a été donné une édition de ses *Œuvres* (Schriften, Vienne, 1812, 10 vol. in-8°).

ALZIRE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

**AMAC**, célèbre poëte persan du V$^{e}$ siècle de l'hégire (XI$^{e}$ de notre ère). Son surnom de Bokharaï semble indiquer qu'il était né à Bokhara. Il vécut très en faveur à la cour lettrée de Kheder-Khân, et mourut dans un âge avancé. Ses compatriotes considèrent comme le meilleur de ses ouvrages un roman en vers intitulé *Joseph et Zulykha*, d'après la version du Coran.

AMADAS ET IDOINE, roman d'aventures du XIII$^{e}$ siècle. Il est anonyme et destiné à célébrer « fine et loyale amour ». Amadas, fils du sénéchal du duc de Bourgogne, parvient à se faire aimer de la fille de son souverain, Idoine. Sur l'ordre de son amie, il parcourt la France et la Bretagne, cherchant « los et renon », et pendant ce temps, Idoine est mariée malgré elle au comte de Nevers. A cette nouvelle Amadas devient fou, puis disparaît. Idoine le fait chercher. Elle-même le retrouve à Lucques, où il sert d'amusement à la « gent menue ». Amadas revient à la raison. Le roman finit, après une mort apparente d'Idoine suivie de son divorce avec le comte de Nevers, par le mariage des deux amants. Ce poëme, de 7600 vers environ et dont la Bibliothèque nationale possède le manuscrit, a été édité par M. C Hippeau (1863, pet. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

AMADIS DE GAULE ou DE GALLES, et LES AMADIS, romans espagnols en prose du XIV$^{e}$ siècle qui, traduits en diverses langues, ont eu, au XVI$^{e}$ et au XVII$^{e}$ siècles, un grand succès dans toute l'Europe. *Amadis de Gaule* est généralement attribué au portugais Vasco de Lobeira, né à Porto, mort en 1403. Mais un *Amadis* était connu en Espagne vers 1360, comme l'atteste Ayala dans son *Rimado del palacio*, en 1367. Vasco en a très-probablement fait une traduction réduite. L'espagnol Garcia Ordoñez de Montalvo a donné de son côté, vers 1495, une version du texte primitif, laquelle a été imprimée à Salamanque en 1519 (in-fol. gothique). On a cru longtemps qu'Amadis était un roman d'origine française. Herberay des Essarts qui, à la requête de François I$^{er}$, traduisit en notre langue le texte d'Ordoñez, s'exprime ainsi : « Il est tout certain qu'il fut premier dans nostre langue françoise, estant Amadis gaulois et non espagnol. Et qu'ainsi soit, j'en ai trouvé encore quelques restes d'un vieil livre escrit à la main en langue picarde, sur lequel j'estime que les Espagnols ont fait les traductions. » Cette opinion, partagée par M. de Tressan, n'a pas été adoptée par la critique moderne. L'original picard dont il est question n'a laissé nulle part la moindre trace ; mais on admet que les *Amadis* sont une imitation manifeste, quoique indirecte, de nos romans français de la Table ronde.

Amadis, fils de Périon, roi fabuleux de Galles, et d'Elisène, fille de Garinter, roi de la petite

Bretagne, est exposé, à sa naissance, sur un fleuve dont les eaux le portent à la mer. Il est recueilli et élevé par Gandalès, chevalier d'Ecosse, qui lui donne le nom de « Damoisel de la mer ». Quelques années plus tard, Amadis, en faveur à la cour d'Ecosse, aime Oriane, petite fille du roi de Danemark. Oriane l'accepte pour chevalier. Aussitôt Amadis, devenu « le chevalier au Lion », se met en quête d'aventures à travers le monde. Il répare les torts commis envers la belle princesse Briolanja et lui rend la possession de ses domaines. Oriane en conçoit de la jalousie et Amadis désespéré se retire dans l'ermitage de la Roche-Pauvre, sous le nom de « Beau-Ténébreux ». Cependant Oriane s'apaise. Amadis reprend les armes en faveur du roi de Danemark et combat le roi d'Irlande, Ciladant, et les géants ses alliés. Ici se placent de nouveaux exploits qu'Amadis accomplit sous les noms de « Chevalier de la verde espée » et de « Chevalier grec ». Pour couronner tant d'actions éclatantes, Amadis enlève Oriane au moment où on la conduit à l'empereur de Rome, Patin, qui l'avait demandée et obtenue en mariage. Amadis délivre ensuite le père de sa belle amie des embûches de l'enchanteur Arcarlaüs et mérite enfin Oriane. Galaor, frère d'Amadis, épouse Briolanja. De nombreuses imitations d'*Amadis* ne sont que l'histoire de ses descendants : *Esplandian*, par Ordoñez de Montalvo, *Lisuart de Grèce*, par Paëz de Ribera, *Amadis de Grèce*, par Juan Diaz, *Florisel de Niquée*, etc. L'*Amadis de Gaulles* a été réimprimé par M. Pascual Gayangos (Madrid, 1857).

Il a été fait des traductions des *Amadis* en diverses langues. Voici l'énumération des plus importantes. En français : *Les livres I à XII d'Amadis de Gaule*, traduit d'espagnol en français (Paris, 1540-1556, 6 vol. in-fol.). Cette édition, réimprimée de 1543 à 1559, comprend : livre I à IV, *Amadis de Gaule;* livre V, *Esplandian;* livre VI, *Perion et Lisuart de Grèce;* livres VII et VIII, *Amadis de Grèce* (ces huit livres ont été traduits par Herberay) ; livres IX et X, *Florisel de Niquée*, traduit par Gilles Boileau, Cl. Colet et Jacq. Gohorry ; livre XI, *Rogel de Grèce*, traduit par Gohorry ; livre XII, *Agésilan de Colcos* et *Fin de Florisel*, traduit par G. Aubert de Poitiers. Les livres français ne correspondent pas exactement aux livres espagnols; ainsi le VIe livre espagnol, *Florisando*, n'a pas été traduit. En 1575 parut à Lyon *l'Amadis de Gaule*, en 22 vol. in-16. — En italien : *Amadis di Gaula*, tradotto di lungua spagnuola nella italiana (Venise, 1546-1594, 25 vol. in-8). — En allemand : les quinze premiers livres sous ce titre : *Des streitbaren Helden Amadis auss Franckreich sehr schœne Historien, auss franzin unser allgemein deutsche Sprach transferiert* (Francfort, 1583 [la préface porte 1569], 12 vol. in-8o). En 1591 a paru la traduction du XVIe livre. Ebert, qui nous fournit ces détails, cite une édition de la traduction allemande des livres I-XXIV, par Feyerabend (Francfort-sur-le-Mein, 1594, 24 vol. in-8).— En hollandais : *Amadis van Gaule, uit Fransoysche in onse Nederduytsche Tale overgezet*, traduction faite en 1596 (Rotterdam, 1619, 21 tomes en 6 vol. in-4). — En anglais : les quatre premiers livres, sous ce titre : *The history of Amadis de Gaule written in french by the lord of Essarts Nicholas de Herberay*, translated by Anthony Munday (Londres, 1619, in-fol.); puis la traduction de Robert Southey, faite sur l'espagnol et très-estimée (Londres, 1803, 4 vol. in-12). — En dehors des traductions, il faut citer, à part les imitations et transformations originales : les *Amadigi di Francia* de Benardo Tasso et le *Nouvel Amadis* de Wieland (voy. ces noms).

Cf. Baret : *De l'Amadis de Gaule et son influence sur les mœurs et la littérature au XVIe et au XVIIe siècle*, thèse (Paris, 1853, in-8 ; nouvelle édition augmentée, 1873, gr. in-8). — Alph. Pagès : *Amadis de Gaule* (Ibid., 1868, in-12).

**AMADUZZI** (Giovanni Cristoforo), en latin *Amadutius*, philologue italien, né en 1740 dans les environs de Rimini, mort à Rome en 1792. Inspecteur de l'imprimerie de la Propagande, il correspondit avec la plupart des savants de l'Europe. On lui doit un grand nombre d'ouvrages et d'éditions estimés : *Anecdota litteraria e manuscriptis codicibus eruta* (Rome, 1774, 3 vol. in-8o); *Vetera monumenta, collecta et annotationibus illustrata* (Rome, 1779, 3 vol. in-fol., avec planches), l'une des plus riches collections d'antiquités romaines. Il faut y joindre des dissertations sur *Théophraste* (Parme, 1786, in-4o), sur *Anacréon* (Ibid 1791, in-8); sur *l'Utilité de l'Académie de Rome* (Rome, 1777, in-4o), etc.

Cf. Tipaldi : *Biografia degli italiani illustri.*

**AMALFI** (Constance D'AVALOS D'), femme poëte, italienne, née à Naples en 1501, morte vers 1560 Elle resta veuve, étant fort jeune encore, d'Alphonse Piccolomini, duc d'Amalfi. Charles-Quint, admirateur de son talent, lui donna le titre de princesse. Ses *Rime*, où l'on sent trop l'imitation de Pétrarque, ont été imprimées plusieurs fois avec celles de sa belle-sœur, Vittoria Colonna.

**AMALTHÉE** (les Paolo), famille célèbre italienne dont un grand nombre de membres se sont fait un nom dans les lettres. On cite d'abord trois frères de la seconde moitié du XVe siècle : AMALTHÉE (Paolo), né en 1460, mort assassiné en 1517, auteur de plusieurs recueils de *Poésies latines*, soit imprimées, soit manuscrites; AMALTHÉE (Marc-Antoine), né en 1475, mort en 1558, auteur aussi de *Poésies latines;* AMALTHÉE (Francesco), le plus jeune des trois qui fut le père des trois suivants, appelés plus particulièrement les *trois Amalthée ;* AMALTHÉE (Jérôme), le plus célèbre de ces trois frères, né en 1506, mort en 1574, professa la philosophie et la médecine à Padoue et écrivit à la louange de Pie IV un des meilleurs poëmes latins modernes; AMALTHÉE (Jean-Baptiste), frère du précédent, né à Odezzo en 1525, mort à Rome en 1573, secrétaire de la République de Raguse, puis de cardinaux et du pape Pie IV, a écrit, entre autres poëmes latins, une pastorale, *Lycidas;* AMALTHÉE (Corneille), frère des deux précédents, né vers l'an 1530, mort en 1603, médecin et poëte. Secrétaire de la République de Raguse après son frère, puis collaborateur, à Rome, de Paul Manuce, il a composé quelques poëmes, notamment *Protée* (Venise, 1572, in-4o). Les poésies complètes des Amalthée, augmentées même de plusieurs écrits de leurs parents les plus éloignés, ont été imprimées sous ce titre : *Amalthеorum fratrum carmina* (Venise, 1627, in-8; Amsterdam, 1689, in-12). On en trouve aussi de nombreux fragments dans les *Deliciæ poetarum latinorum italorum*.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

**AMANT** (L'). Ce personnage ordinaire de tant de comédies ou de drames a fourni le sujet et le titre d'un grand nombre de pièces de théâtre. Nous citerons spécialement pour la littérature française les suivantes, dans l'ordre alphabétique : *l'Amant auteur et valet*, de Cérou (1728) ; *l'Amant déguisé*, par Favart (1769) ; *l'Amant de lui-même*, par Jean-Jacques Rousseau (1752); *l'Amant de sa femme*, par Dorimont (1661); *l'Amant indiscret*, par Quinault (1654); *l'Amant libéral*, par Scudéry (1636); *l'Amant Protée*, par Romagnesi (1739); *l'Amant qui ne flatte point*, par Hauteroche (1668); *l'Amant ridicule*, par Bois-Robert (1655); *l'Amante amant*, attribué à Campistron (1684);

*l'Amante capricieuse*, par Joly 1726); *l'Amante romanesque*, par Autreau (1718); *les Amants assortis sans le savoir*, par Guyot de Merville (1736); *les Amants déguisés*, par le chevalier de Doué [l'abbé Aunillon] (1728); *les Amants brouillés*, par Visé (1665); *les Amants discrets*, par Magnon; *les Amants ignorants*, par Autreau (1720); *les Amants inquiets*, par Favart (1751); *les Amants jaloux*, attribué à Le Sage (1735); *les Amants magnifiques*, par Molière (1670); *les Amants malheureux*, par d'Arnaud (1764); *les Amants réunis*, par Beauchamp (1727); *les Amants sans le savoir*, par la marquise de Saint-Chamont (1771).

Cf. Chamfort : *Dictionnaire dramatique.*

**AMAR-DURIVIER** (Jean-Augustin), littérateur français, né en 1765 à Paris, mort le 25 janvier 1837. Appartenant, avant la Révolution, à l'institut des pères de la Doctrine chrétienne, il professa à Bourges et à La Flèche. A partir de 1792, il se livra à l'enseignement dans la ville de Lyon. Il devint en 1803 conservateur de la Bibliothèque Mazarine. On lui doit des ouvrages scolaires, en général judicieusement composés : *Cours complet de rhétorique* (Paris, 1804, in-8); *Conciones poeticæ græcæ* (Paris, 1823, in-12); *Narrations extraites des meilleurs poëtes latins*, texte et traduction (Paris, 1834, 2 vol. in-8), etc. Il a donné en outre : *Chefs-d'œuvre de Goldoni*, traduits pour la première fois en français (Lyon, 1801, 3 vol. in-8); *le Fablier anglais ou fables choisies de Gay, Moore, Wilkes et autres, traduites en français* (Paris, 1802, in-12); une partie de la traduction d'*Ovide* dans la bibliothèque Lemaire (1820, t. I et II). Il a réédité, avec notes, additions et corrections, la *Bibliotheca rhetorum* de Le Jay (Paris, 1809, 3 vol. in 8); la traduction des *Comédies de Térence* par Lemonnier (Paris, 1812, 3 vol, in-12); la traduction de la *Pharsale de Lucain*, par Marmontel (Paris, 1816, 2 vol. in-12); les *Œuvres complètes de J.-B. Rousseau*, avec notes critiques et un Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur (Paris, 1820, 5 vol. in-8, collection Lefèvre). Il avait aussi écrit des poésies, entre autres *le Culte rétabli* (Lyon, 1801, in-8), poëme en trois chants, et quelques pièces de théâtre : *Paméla ou la Vertu récompensée*, *la Dot de Suzette*, comédies, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**AMAROU**, poëte indien, dont le véritable nom est Sanka. Il est auteur de l'*Amaroûcatakasâra*, anthologie érotique en cent strophes, dont le texte a été publié avec traduction française par A.-C. de Chézy (Paris, 1831), et d'un hymne à Siva, *Anandâlahari.*

Cf. Philibert-Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

**AMATO** (Élie D'), écrivain italien, né à Montalto en 1666, mort en 1747. Il fut provincial des Carmélites, et laissa une cinquantaine de volumes d'érudition et de critique. Dans son seul *Museum litterarium* (Naples, 1730, in-4), il prétend avoir relevé les erreurs, éclairci les doutes, confondu les hypothèses, démasqué les fourberies, étalé les sottises et révélé les noms de tous les écrivains. Citons encore : *Lettere erudite* (1714-1715, 2 vol.), et *Congressi academici* ou *Critique historique* de la Bible (1720, 6 vol. in-8).

Le nom d'Amato a été porté, du XI^e siècle au XVII^e, par un grand nombre d'écrivains, historiens ou archéologues.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

AMBIGU, AMBIGUÏTÉ, défaut d'élocution consistant à offrir à l'esprit deux ou plusieurs sens et à le laisser dans l'incertitude sur celui qu'il convient d'adopter L'obscurité qu'il produit ne vient pas de la volonté de l'auteur, mais des mots qui ont mal servi sa pensée. L'ambiguïté diffère en cela de l'équivoque, qui n'est pas seulement une idée mal rendue, mais peut être une idée déguisée. Il y a ambiguïté dans ces vers de Racine où Alexandre dit en parlant de Porus :

> Et, voyant de son bras voler partout l'effroi,
> L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi.

*Voyant* paraît se rapporter à *l'Inde*, tandis qu'il s'applique à Alexandre lui-même. De même, lorsque Corneille fait dire par Néarque à Polyeucte :

> Et Dieu qui tient votre âme et vos jours dans sa main,
> Promet-il à vos vœux de le vouloir demain.

Il y a ambiguïté, parce que, régulièrement, *le vouloir* semble dire que Dieu le voudra, tandis qu'il signifie que vous le voudrez. L'ambiguïté résulte le plus souvent de l'emploi multiplié des pronoms *il*, *elle*, *eux*, *leur*, et des adjectifs relatifs ou possessifs *qui*, *que*, *son*, *sa*, *leur*, *leurs*, pouvant s'appliquer à des sujets ou à des régimes jetés pêle-mêle dans la même phrase. Les meilleurs auteurs du XVII^e siècle ne se sont pas assez défiés de la perfidie de ces petits mots, à l'égard desquels Bayle se déclarait « scrupuleux jusqu'à la superstition ». L'ambiguïté est complète dans cette phrase de Racine sur Louis XIV : « On croira ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits le grand Corneille et que, même deux jours avant *sa* mort, lorsqu'il ne *lui* restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité. » Pour la grammaire, les pronoms *sa* et *lui* de l'incidente se rapportent expressément à Louis XIV, sujet de la proposition principale, la connaissance seule de l'histoire nous les fait rapporter à Corneille. Cet arrangement des mots d'où résulte un sens douteux s'appelle aussi d'un nom tiré du grec, *amphibologie* (ἀμφίβολος, ambigu).

AMBIGU-COMIQUE, l'un des théâtres de Paris. Dès sa fondation, en 1769, y figurèrent des marionnettes, des enfants, des acrobates; on y joua des comédies, des vaudevilles, des opéras comiques, des drames, des pantomimes. La variété et le mélange de ces moyens dramatiques justifia et expliqua le nom d'Ambigu donné à ce théâtre. Audinot, ancien acteur et entrepreneur de spectacles forains, ouvrit cette salle sur le boulevard du Temple. Il avait réussi déjà dans une des loges de la foire Saint-Germain, où ses grandes marionnettes dites *bamboches* eurent la vogue. Les bénéfices qu'il réalisa servirent à édifier l'Ambigu-Comique, où il transporta ses acteurs de bois. L'inauguration de cette salle eut lieu le 9 juillet 1769. En avril suivant, Audinot obtint de joindre à ses marionnettes quelques jeunes enfants qu'il formait à l'art du théâtre. Il fit peindre sur son rideau d'avant-scène cette devise : *Sicut infantes audi nos.* Son succès fit dire à Delille :

> Chez Audinot, l'enfance attire la vieillesse.

Après quelques restrictions apportées par un arrêt du conseil en 1771 à ses moyens dramatiques, Audinot reprit tous ses avantages, jugea le moment venu d'agrandir la salle (1772) et supprima ses marionnettes. Mais il n'avait pas fini avec les ennuis que lui suscitèrent les grands théâtres. Il dut, à partir de 1780, payer à l'Opéra un droit par représentation et s'engager à n'utiliser, en fait de ballets ou de morceaux lyriques empruntés à cette scène, que des compositions ayant au moins dix années de publicité. La Comédie-Française et la Comédie-Italienne, de leur côté, stipulèrent que les pièces dialoguées du répertoire leur seraient soumises avant d'être jouées pour y apporter tels changements qu'il leur plairait. Malgré ces tracasseries et ces charges, l'Am-

bigu, en 1786, put être reconstruit et agrandi. Audinot soutint sa vogue par des pantomimes historiques et romanesques : *la Belle au bois dormant*, *le Masque de fer*, *la Forêt-Noire*, *le Capitaine Cook*, etc. Les comédies graveleuses de Plainchesne et Moline, fournisseurs attitrés de son théâtre, aidaient à sa prospérité. Bachaumont a constaté, en 1771, que le théâtre d'Audinot était plus fréquenté que l'Opéra. La liberté des théâtres, proclamée en 1791, fit élever un grand nombre de scènes rivales de l'Ambigu, qui dut fermer en 1799. En 1801, il inaugura le mélodrame avec Guilbert de Pixérécourt, Caignez et Victor Ducange. L'Ambigu brûla en 1827. Il fut reconstruit sur le boulevard Saint-Martin, au coin de la rue de Bondy, sur les plans d'Hittorf et Lecointe. Il a depuis joué, avec des chances de fortune diverses, des pièces à grand spectacle, des drames et des mélodrames. Il est resté, au milieu de l'envahissement des féeries et des exhibitions féminines de ces derniers temps, le représentant le plus fidèle des traditions dramatiques de ce qu'on appelle « le boulevard du crime ».

**AMBOISE** (Georges, cardinal D'), homme d'État français, né en 1460, mort le 25 mai 1510. On cite ses *Lettres au roi Louis XII* (Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12), comme fournissant d'utiles lumières sur l'époque et sur la politique du prince dont il fut le premier ministre.

**AMBOISE** (Michel D'), poëte français, mort en 1547. Il était fils naturel de Charles-Chaumont d'Amboise, amiral de France. Il se forma par la lecture assidue de Jehan Bouchet et de Clément Marot, « ès œuvres maroticques et boucheticques. » On remarque chez lui l'emploi de quelques formes latines attardées avec l'expression naïve du sentiment poétique propre au XVIe siècle, comme dans ces vers :

Au temps de ver qu'ung chascun prend plaisance
A escouter la musicque accordance
Des oysillons qui par champs, à loysir,
A gergonner prennent joye et plaisir...
Le dieu Priape, en jardins cultiveur,
Donnait aux fleurs délicate saveur...

Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *les Complaintes de l'Esclave fortuné* (Paris, s. d., in-8) ; *les Épîtres vénériennes de l'Esclave fortuné* (Paris, 1532, 1534, 1536, in-8); *le Babilon, autrement la Confusion de l'Esclave fortuné* (Paris, 1535, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, XXXIII.

**AMBRA** (Francesco D'), né à Florence d'une famille noble en 1498, mort en 1558. Il fut consul de l'Académie de Florence. On a de lui une comédie en prose, *Il Furto* (1560), et deux comédies en vers, *la Cofanaria* [la Cassette] (1561) et *I Bernardi* (1563), souvent réimprimées. *La Cofanaria* est une imitation de *l'Aululaire* de Plaute avec des intermèdes de musique et de danse.

**AMBRA** (Élisabetta-Girolama D'), de la même famille, née à Florence en 1701, publia des *Fraschérie* (*Poésies légères*), qui eurent du succès. Elle fut reçue, sous le nom d'*Idalba*, à l'Académie des Arcades de Rome.

Cf. Negri : *gli Scrittori fiorentini.*

**AMBROGI** (Antoine-Marie), écrivain italien, né à Florence en 1713, mort à Rome en 1788. Il occupa trente ans la chaire d'éloquence et de poésie au Collége Romain. Conservateur du musée de Kircher, il en a donné un excellent catalogue sous le titre de *Musæum Kircherianum*. On lui doit une importante *Traduction* de Virgile, en vers blancs, avec des notes, des variantes et des gravures, d'après des monuments antiques; une traduction partielle des *Épîtres* de Cicéron et des imitations estimées de tragédies de Voltaire.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie* ; — Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri.*

**AMBROISE** (saint), *Ambrosius*, père de l'Église latine, né en 340 à Trèves, mort en 397. Son père était préfet du prétoire de la Gaule méridionale; sa mère pratiquait avec zèle la religion chrétienne; sa sœur se voua à la vie monastique. Nommé consul par Valentinien, et chargé du gouvernement de la Ligurie, il alla résider à Milan. Son équité et sa douceur dans l'administration civile le firent proclamer évêque de cette ville en 374. Les ariens se réunirent aux catholiques pour cette élection. Forcé d'accepter, Ambroise reçut le baptême, et huit jours après fut consacré. Son épiscopat est resté célèbre par son dévouement aux fidèles, ses travaux théologiques, ses luttes contre les ariens et le paganisme, sa ferme opposition aux entreprises impériales. Suivant Villemain, « bien que les écrits de saint Ambroise n'aient été, presque tous, que des actes même de sa vie, inspirés par les devoirs de son ministère et par les événements publics; bien qu'il n'ait pas la science et l'art des Pères de l'Église grecque, ses contemporains, sa renommée d'éloquence ne fut pas moindre ni son autorité sur les âmes. Son talent était agrandi par sa vertu, et nous entendons saint Augustin témoigner du charme et de la douceur de sa parole, qui nous semblerait aujourd'hui souvent subtile et déclamatoire. Dans la réalité, il n'est pas un éloquent lettré comme saint Jérôme... il n'est pas un philosophe, un métaphysicien religieux comme saint Augustin... sa puissance de parole est différente; sa grâce est autre; elle tient au mouvement d'une âme vive et tendre, que l'on sent unie à une fermeté de raison politique et sénatoriale. Chez lui, la sensibilité vraie prédomine sur tous les défauts que cependant elle ne prévient pas, et répand l'intérêt et le pathétique où vous seriez tenté de voir le faux goût ».

Ceux des nombreux écrits de saint Ambroise où se manifestent le mieux les qualités de ce père sont ses livres *Sur les Vierges*, *Sur les Veuves*, sa *Consolation sur la mort de Valentinien* et une partie de ses *Lettres*, soit intimes, soit destinées à la publicité. On a encore de lui : des *Homélies*, un traité sur la création intitulé *Hexameron*, des *Commentaires* sur les Écritures, un traité *Sur les devoirs des ministres*, etc. On a longtemps attribué à saint Ambroise l'hymne célèbre *Te Deum laudamus;* mais on est généralement d'avis aujourd'hui que ce chant lui est postérieur de plus d'un siècle. On croit pouvoir lui attribuer plus justement les hymnes suivantes : *Deus Creator omnium; O lux, beata trinitas; Æternæ rerum conditor; Veni, redemptor omnium.* L'édition la plus estimée de saint Ambroise a été donnée par les Bénédictins (Paris, 1686-1690, 2 vol. in-folio). Le traité des *Devoirs* a été traduit en français par l'abbé de Bellegarde, sous le titre de : *Morale des ecclésiastiques* (1691, in-12).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria ;* — Dupin : *Histoire des auteurs ecclésiastiques ;* — Godefroy Hermant : *Vie de saint Ambroise* (1678, in-4) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle ;* — Anonyme : *Saint Ambroise*, sa vie et extraits de ses écrits (Lille, 1852, in-8) ; — l'abbé Bernard : *De sancti Ambrosii... vita publica*, thèse (1864, in-8).

**AMBROISE LE CAMALDULE**, écrivain italien, né à Portici, en 1378, mort à Florence en 1439. Général de son ordre et chargé par le pape Eugène IV de lui faire un rapport sur la réforme des couvents, il rédigea l'*Hodæporicon*, relation naïve, mais peu édifiante, de sa tournée d'inspection, où, pour retracer les faits les plus scandaleux, il quitta le latin pour le grec. Les meil-

leures éditions de *l'Itinéraire* d'Ambroise le Camaldule sont celles de Florence (1451 et 1452, in-4 très-rare, et 1678, in-8). On lui doit encore une *Chronique du mont Cassin*, des *Harangues*, des *Lettres*, la traduction latine de l'*Épître à Stagyre* de saint Jean Chrysostome (1687), du dialogue de *l'Immortalité des âmes* d'Énée le Platonicien (1645, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX ; — Paul Jove : *Elogia virorum illustrium*, etc.

AMBROSIENNE (BIBLIOTHÈQUE). — Voyez BIBLIOTHÈQUES.

A. M. D. G., initiales de la devise *Ad Majorem Dei Gloriam*, portée sur les titres de livres publiés par la Société de Jésus (voy. JÉSUITES).

**AMEILHON** (Hubert-Pascal), érudit français, né à Paris le 5 août 1730, mort dans cette ville le 23 novembre 1811. Il fut bibliothécaire de l'Arsenal depuis 1797 jusqu'à sa mort. Sur l'ordre des autorités révolutionnaires, il présida à l'incinération d'un nombre considérable de documents concernant l'histoire de la monarchie et de la noblesse, mais il sauva de la destruction et du pillage d'importantes collections bibliographiques. Élu associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1766, il en fut nommé membre ordinaire par ordonnance royale de 1786.

Son principal ouvrage est une savante *Histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens sous les Ptolémées* (1766, in-12), couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Chargé de continuer l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, il en a composé les dix derniers volumes. Il a fourni à divers recueils d'importants mémoires d'histoire, d'archéologie et de littérature.

Cf. Dacier : *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Ameilhon*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. V ; — Silvestre : *Notice* etc., dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture de la Seine, t. XLV ; — Villeneuve, dans la *Biographie universelle*.

AMÉLIA, roman de Fielding (voy. ce nom).

**AMELOT DE LA HOUSSAYE** (Abraham-Nicolas), traducteur et publiciste français, né en 1634 à Orléans, mort le 8 décembre 1706. Ayant été secrétaire d'ambassade à Venise, il traduisit d'abord l'*Histoire du gouvernement de Venise*, par Marc Velserus (Amsterdam, 1676, 3 vol. in-12), et y ajouta des notes dont l'intention satirique éveilla les susceptibilités du sénat vénitien. Il publia ensuite l'*Histoire du concile de Trente*, traduite de Sarpi, avec des notes curieuses contre l'autorité illimitée des papes (Paris, 1683) ; la traduction du *Prince* de Machiavel (1686, in-12) ; celle des *Annales* de Tacite (1690, 10 vol in-12), avec Fr. Bruys. On cite encore de lui : la *Morale de Tacite* (1686, in-12) ; *Discours préliminaire sur les traités* conclus par les rois de France depuis le règne de Charles VII (Paris, 1692, in-12) ; *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, publication posthume et peu exacte (1722, in-vol. in-8 ; 1742, 3 vol. in-12).

Cf. Chaufepié : *Nouveau dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

**AMELOTTE** ou **AMELOTE** (Denis), théologien français, né en 1606 à Saintes, mort en 1678 à Paris. Il fut grand-vicaire à Périgueux, puis entra en 1656 à l'Oratoire, au sein duquel il se fit remarquer par ses attaques contre les jansénistes et ses démêlés avec Nicole. Son principal ouvrage est une *Traduction du Nouveau Testament* (Paris, 1666-1668, 4 vol. in-8), revue pour le style par Conrart, et qui fut longtemps en usage, malgré ses inexactitudes.

Cf. *Biographie saintongeaise*.

**AMELUNGHI** (Girolamo), poëte italien, né à Pise en 1480, mort en 1539. Contemporain de Berni et d'Allegri, il cultiva comme eux le genre burlesque, auquel sa personne même semblait appropriée, car on l'appelait le *Bossu de Pise*. Il a laissé deux poëmes héroï-comiques très-remarquables, la *Guerre des Géants*, (la *Gigantea*), et la *Guerre des Nains*, (la *Nanea*) (Venise, 1538, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**AMENTA** (Nicolas), écrivain italien, né à Naples en 1659, mort dans la même ville en 1719, y professa longtemps le droit. On a de lui sept *comédies* en prose, vraies bouffonneries italiennes ; des *poésies*, vingt-quatre *capitoli* ou *pièces satiriques* dans le genre burlesque. Il est connu par son *toscanisme*, c'est-à-dire par sa prétention à n'écrire et à ne parler que la pure langue toscane.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**AMERBACH** (Jean), imprimeur allemand, né vers 1450, mort en 1528. Il vint étudier à Paris, puis s'établit à Bâle et s'associa ses trois fils, auxquels il avait fait apprendre le latin, le grec et l'hébreu. Entre autres éditions célèbres, on lui doit la première des *Œuvres de Saint-Augustin*, pour laquelle il créa le caractère qui porte encore, en typographie, le nom de ce saint (1506 et suiv.). On cite aussi celles de *Saint-Ambroise* (1492), de *Saint-Jérôme* (1516-1526), etc.

Cf. Maittaire : *Annales typographici*, t. I ; — A.-F. Didot : *Essai sur la typographie* (1855, in-8).

AMÉRICAINES (LANGUES). Les idiomes parlés dans les deux continents américains par les populations indigènes ont été évalués à plus de 500 par Vater. Adrien Balbi en a classé environ 400. Lepsius les réduit à 50 idiomes principaux, dont les autres ne sont que des variétés ou des altérations. Ces désaccords apparents entre ces trois linguistes proviennent de la difficulté de distinguer sûrement les langues américaines de leurs dialectes ; ces langues n'ont point été écrites, pour la plupart, et sont en usage chez des peuples barbares ou sauvages que la civilisation tend à transformer et même à faire disparaître du sol.

On peut classer les langues américaines en trois groupes d'après leur répartition géographique : celles de l'Amérique méridionale, celles de l'Amérique centrale, et celles de l'Amérique du Nord.

Le premier groupe comprend, selon Balbi : 1° les langues de la région australe : le *patagon*, le *tehuelhet*, la famille *chilienne*, le *puelche* ; — 2° les langues de la région péruvienne : le *péruvien* ou *quichua*, le *chiquito*, l'*aimara*, le *moxo*, l'*abipon* et le *mocobis* ; — 3° les langues de la région brésilienne : le *guarani*, le *tupi*, le *botocoudos* ; 4° les langues de la région de l'Orénoque et de l'Amazone : la famille *caraïbe*, etc.

Le groupe des langues de l'Amérique centrale comprend : 1° les langues de la région du Guatemala : le *maya* ou *yucatèque* parlé dans le Yucatan, le *quiche*, le *pipil*, le *kachiquel*, le *man* ou *pocoman*, etc. ; — 2° les langues du plateau d'Anahuac ou de la région mexicaine : le *mexicain* ou *aztèque*, le *mistèque*, le *zapotèque*, l'*huastèque*, le *tlapanèque*, le *matlazingue*, le *core*, le *totonaque*, le *tarahumara*, le *tarasca*, le *mixe*, le *popolouque*, l'*otomi* et le *pima*.

Le groupe des langues de l'Amérique septentrionale comprend : 1° les langues du plateau central et des pays limitrophes, à l'est et à l'ouest : le *sonora* ou *opata*, l'*apachi*, la famille *pauni*, à laquelle se rattache l'*arrapahoes*, le *comanche*, le *californien* ; — 2° les langues de la région Missouri-Colombienne, savoir : la famille *colombienne* et les idiomes *sioux* dont font partie le *dacota*, l'*osage* et l'*assiniboin* ; — 3° les langues de la région des Alléghanis et des lacs, composées des nombreuses familles *floridienne* (le *muskoghi* ou *crik*, le *chactas*, le *cherokée*), *iroquoise* ou

*mohawk* (l'*onéida*, l'*onondaga*, le *seneca*, le *huron*), *algonquine* (le *mohican*, le *delaware* ou *lenape*, l'*abenaqui*, le *chippeway*, l'*ogibway*, le *massachussets*, le *narragansetts*), etc; — 4° enfin, les langues de la région boréale du continent américain ou les idiomes *esquimaux*, dont font partie le *groënlandais*, le *tchoutchi* et l'*aléoutien*.

On a constaté parmi les idiomes américains une remarquable similitude de formes grammaticales qui semblerait les rattacher les uns aux autres, malgré les différences de vocabulaires. Quant à ces différences, elles peuvent s'expliquer par la perpétuelle mutation du matériel des langues, accomplie ici sans modifications sensibles d'une grammaire unique et commune. Malgré la ressemblance, probablement fortuite, d'un petit nombre de mots de ces idiomes avec le mandchou, le celtique, le basque, etc., le seul lien réel, entre les idiomes de l'Amérique et ceux des autres parties du monde, est la langue des Esquimaux, race apparentée aux tchoutches du nord-ouest de l'Asie.

Cf. J.-S. Vater : *Untersuchungen über Amerika Bevölkerung* (Leipzig, 1810, in-8); — Adrien Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio); — Duponceau : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Paris, 1838); — Schoolcraft : *Historical and statistical information respecting the history condition and prospects of the united states* (Philadelphie, 1847 et suiv., 5 vol. in-4); — H.-E. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8); — l'abbé Brasseur de Bourbourg : *Collection de documents dans les langues indiennes*, pour servir à l'étude de l'histoire de la philologie de l'Amérique ancienne (Paris, 1861-62, 2 vol. gr. in-8).

**AMERVAL** (Éloy d'), poëte français du XV[e] siècle, mort après 1508. Il était prêtre à Béthune. On a de lui la *Grande Dyablerie*, « qui traicte comment Sathan fait demonstrance à Lucifer de tous les maulx que les mondains font selon leurs estatz, vocations et mestiers, et comment il les tire à dampnation » (3[e] édit., Paris, 1508, in-fol.). Ce dialogue entre Lucifer et Satan, gai, naïf, quelquefois leste, souvent grossier, avec une intention sage et grave, est un document précieux sur les mœurs et les idées du temps.

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française*.

**AMHERST** (Nicolas), écrivain satirique anglais, né à Marden (Kent) vers 1700, mort à Turiekeunam, le 27 avril 1742. Son esprit fut aussi précoce que son inconduite. Chassé du collége d'Oxford, il se vengea par deux poëmes satiriques contre cette ville : *Oculus Britanniæ* (1724) et *Filius terræ* (1726). Il se fit surtout connaître par son active collaboration au pamphlet périodique *the Craftsman*, dirigé contre le ministère Walpole, à la chute duquel il eut la plus grande part. Oublié du parti qu'il avait si bien servi, il mourut dans une extrême misère. On cite en outre de lui : *Epître à sir J. Blunt* (1720; le *Général anglais*, poëme en l'honneur de Marlborough, *Stréphon vengé*, *la Convocation*, contre le haut clergé, des *Mélanges*, *Essais*, etc.

Cf. Th. Cibbers : *Lives of the poets of Great-Britain and Iceland, etc.* (Londres, 1753, 5 vol. in-12), t. V ; — *Biografia britannica* (1747 et suiv., 7 vol in-folio).

**AMI DES ENFANTS** (L'), ouvrage de Berquin, et publication périodique de Ch.-F. Weisse (voy. ces noms).

**AMI DES HOMMES** (L'), pseudonyme du marquis de Mirabeau (voy. ce nom). Des pseudonymes analogues que ne recommande pas un intérêt littéraire particulier, ont été pris par divers auteurs, comme l'*Ami des femmes*, l'*Ami des Français*, l'*Ami du corps social*, l'*Ami de tout le monde* et autres ayant aussi servi comme titres d'ouvrages.

**AMI DES LOIS** (L'), comédie de J.-Louis Laya (voy. ce nom).

**AMI DU PEUPLE** (L'). Ce journal, fondé par Marat et rédigé par lui jusqu'à sa mort, est un des recueils périodiques les plus curieux et les plus recherchés de l'époque révolutionnaire. Quoiqu'il porte partout, dans les idées et le style, l'empreinte personnelle du sanguinaire patriote, il est aussi difficile de supposer qu'il l'ait constamment écrit seul que de faire, à côté de lui, la part de la collaboration. Marat se plaint souvent lui-même, avec sa violence habituelle, non-seulement des fautes nombreuses et étranges que lui font faire ses ouvriers, « comme s'ils eussent été payés pour dénaturer son travail, » mais aussi de la façon dont son journal a été « exécuté en son absence ». On sait d'ailleurs que Fréron se vantait de remplacer au besoin le rédacteur en chef, et que celui-ci le qualifiait de son lieutenant. Camille Desmoulins attribue à Marat et à Fréron le même rôle et les appelle « nos deux foudres de guerre contre les coquins ». Quoi qu'il en soit, la plus grande unité de ton règne d'un bout à l'autre de l'*Ami du peuple*, et ce ton est celui de la violence et de la menace. C'est un cri perpétuel d'alarme, une dénonciation sans trêve, un appel à la vengeance et au meurtre, sous l'inspiration d'un prétendu « délire de la vertu ». « On s'étonne, dit Michelet, que cette violence uniforme, la même, toujours la même, cette monotonie de fureur qui rend la lecture de l'*Ami du peuple* si fatigante, et toujours en action, n'aient point refroidi le public. Rien de nuancé, tout extrême, excessif; toujours les mêmes mots : infâme, scélérat, infernal; toujours le même refrain : la mort. Nul autre changement que le chiffre des têtes à abattre : 600 têtes, 10 000 têtes, 20 000 têtes; il va, s'il m'en souvient, jusqu'au chiffre singulièrement précis de 270 000 têtes. Cette uniformité même qui semblerait devoir ennuyer, blaser, servit Marat; il eut la force, l'effet d'une même cloche qui sonnerait toujours. » L'*Ami du peuple* ne recommande pas seulement les exécutions légales; il fait appel aux violences individuelles. « Poignardez-les sans miséricorde, » dit-il, en désignant par leurs noms ceux qui doivent être frappés les premiers. Avec 2000 hommes comme lui, il irait poignarder les derniers soldats de Louis XVI, « brûler le despote dans son palais et empaler nos atroces représentants sur leurs siéges ».

Le journal de Marat subit plusieurs vicissitudes. Il fut fondé, le 12 septembre 1789, non pas sous le titre de l'*Ami du peuple*, mais sous celui-ci : *le Publiciste parisien;* après six numéros, il prit simultanément les deux titres. A l'avénement de la Convention, la feuille devient le *Journal de la République française;* les mots : « l'ami du peuple » ne sont plus qu'une qualification du rédacteur. En mars 1793, elle s'appelle le *Publiciste de la République française*. C'est le titre qu'elle porte encore lorsque Marat est frappé par Charlotte Corday. Quelques numéros prennent des titres particuliers : *Observations à mes commettants; Profession de foi* de Marat « l'Ami du peuple », etc. Le journal était d'ailleurs publié avec une certaine irrégularité qui a dérouté les bibliographes; plusieurs numéros ont manqué de paraître; il y en a qui portent en double la même date et le même chiffre d'ordre; aussi a-t-il été fabriqué, pour les collectionneurs, quelques numéros apocryphes.

Les collections de l'*Ami du peuple* sont rares et d'un prix élevé. Elles forment environ douze volumes. Après la mort de Marat, son journal fut continué, tant sous le titre de *Publiciste de la République* « par l'ombre de Marat, » que sous celui de l'*Ami du peuple*, par le club des Cordeliers. Indépendamment des contrefaçons assez nombreuses de l'*Ami du peuple*, il fut publié, du

temps de Marat, des réfutations périodiques des journaux incendiaires, sous le tire de l'*Anti-Marat*.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (Paris, 1859-61, 8 vol. in-8), t. VII; et *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, in-8).

**AMICO** (Antonino), archéologue et historien, né à Messine vers 1598, mort à Palerme en 1641. Historiographe du roi d'Espagne, Philippe IV, pour la Sicile dont il avait spécialement étudié les antiquités, il a écrit : *Dissertatio historica et chronologica* (Naples, 1640, in-4); *Series ammiratorum insulæ Siciliæ de* 842 à 1640 (Palerme, 1640, in-4), et une *Histoire chronologique des vice-rois de Sicile*, en espagnol (1640, in-4).

**AMICO** (Vito-Maria), historien, né à Catane, en 1696. Il entra au monastère du mont Cassin, et se rendit célèbre par ses travaux d'érudition : *Sicilia sacra* (Palerme, 1733, in-fol.) et *Catana sacra* (Catane, 1741-1746, 4 volumes in-fol.) — Le nom d'AMICO est encore porté par un certain nombre d'écrivains italiens, dont plusieurs appartiennent aussi à la Sicile.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Mongitore: *Bibliotheca sicula*.

**AMIOT** (Joseph), missionnaire français en Chine, né en 1718 à Toulon, mort en 1794 à Pékin. Membre de la Société de Jésus, il fut envoyé en Chine, et resta à Pékin de 1751 à la fin de sa vie, estimé et honoré pour son caractère et ses connaissances. Personne n'a étudié avec plus de sagacité l'histoire, la langue et la littérature des Chinois.

Parmi ses travaux, nous citerons : *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise* (Bruxelles, 1773, in-4); *Abrégé historique de la vie de Confucius* (Paris, 1787, in-4), d'après les documents originaux; *Dictionnaire tartare-mandchou-français* (Paris, 1789, 3 vol. in-4); des traductions d'ouvrages intéressants, comme l'*Eloge de la ville de Moukden, par l'empereur Khien-long* (Paris, 1770, in-8), et l'*Art militaire des Chinois* (Paris, 1772, in-4); plusieurs écrits insérés dans les *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts et les usages des Chinois* (Paris, 1776-1814, 16 vol. in-4), notamment la *Vie et doctrine de Saotsé*, où le P. Amiot soutient que les Chinois ont professé le dogme de la Trinité deux cents ans vant J.-C.

Cf. Abel de Rémusat : *Recherches sur les langues tartares*, t. I.

AMIS (LE PRÊTRE), poëme populaire allemand (voy. STRICKER (LE).

AMIS ET AMILE, chanson de geste anonyme du XIIIe siècle, du cycle provincial. Elle a été composée d'après une légende en prose, dont on a trouvé une version dans un manuscrit du XIe siècle. — Amis et Amile sont deux soldats de Charlemagne, deux chefs célèbres par leurs faits d'armes, leurs vertus, leur amitié et la ressemblance qu'ils présentaient entre eux. Ils furent tués en Italie, lors de la guerre que Charlemagne fit à Didier, roi des Lombards. La tradition disait qu'Ogier le Danois, poursuivi par Charlemagne dans les gorges de Montferrat, rencontra vers Mortara Amis et Amile qui revenaient de la Terre-Sainte, l'écharpe au col et le bourdon à la main. Ils retournaient en France pour y porter secours à l'empereur, et voyageaient désarmés. Ogier les tua tous deux. Leurs corps reposaient à Mortara. Les pèlerins racontaient leurs aventures touchantes qui servirent de base à cette chanson. Mais, avant que les jongleurs eussent songé à chanter ces illustres guerriers, les évêques, les considérant surtout comme des martyrs, avaient rédigé les actes de leur vie. — Cette chanson a 3460 vers. Il lui a été donné une suite sous le titre de *Jourdain de Blaives* (voy. ces mots). — *Amis et Amiles* et *Jourdain de Blaives* ont été publiés d'après le manuscrit de Paris par le docteur Conrad Hofmann (Erlangen, 1852, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**AMMIEN MARCELLIN**, *Ammianus Marcellinus*, historien latin du IVe siècle après J.-C. D'origine grecque, il naquit à Antioche. La première partie de sa vie se passa dans le service militaire, soit en Gaule, soit en Asie. Il résida ensuite à Rome, où il écrivit l'ouvrage intitulé : *Rerum gestarum libri XXXI*. Cette histoire commençait à l'avénement de Nerva, en 96, époque où finissent les *Annales* de Tacite et les *Biographies* de Suétone, et se terminait à la mort de Valens, en 378, comprenant ainsi une période de deux cent quatre-vingt-deux ans. Les treize premiers livres sont perdus. Les dix-huit livres qui nous restent, sauf quelques lacunes, n'ont rapport qu'à une période de vingt-cinq années et commencent en 353. Ils donnent des détails circonstanciés sur des faits dont l'auteur fut le témoin. On y trouve en outre des dissertations et des digressions d'un haut intérêt sur les Sarrazins, les Scythes et les Sarmates, les Huns et les Alains, les Egyptiens et leur pays, sur la Gaule, le Pont et la Thrace. Ammien Marcellin commet des erreurs inévitables, surtout en ce qui concerne la géographie et l'astronomie; mais il a peu de préjugés. Sa véracité et son impartialité sont remarquables. Rien dans ses écrits n'indique d'une façon positive s'il fut chrétien ou païen. Sa langue, pleine de barbarismes et de solécismes, et sans doute la langue courante de son siècle, est relevée de temps en temps par une recherche pompeuse et par les ornements d'une rhétorique barbare.

L'édition *princeps* d'*Ammien Marcellin* fut donnée par Angellus Sabinus (Rome, 1474, in-fol.). Elle est très-incorrecte et ne contient que treize livres, du XIVe au XXVIe. Le reste fut édité pour la première fois par Accorsi, qui réimprima l'édition de Sabinus en y corrigeant cinq mille fautes (Augsbourg, 1532, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, les meilleures sont celle de Gronovius (Leyde, 1693, in-4), celle d'Ernesti (Leipzig, 1773, in-8), et surtout celle de Wagner et Erfurdt (Leipzig, 1808, 3 vol. in-8). L'*Histoire* d'Ammien Marcellin a été traduite en français par l'abbé de Marolles (Paris, 1672, 3 vol. in-12), par De Moulines (Berlin, 1775, 3 vol. in-12), par Heutelot, dans la collection Nisard (1844).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Chifflet : *De Ammiani Marcellini vita* (Louvain, 1627, in-8) ; — Chr.-G. Heyne : *Censura ingenii et historiarum Am. Marcellini* (Gœttingue, 1802, in-folio) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**AMMIRATO** (Scipion), historien italien, né en 1531 à Lecce, mort à Florence en 1601. Il professa d'abord le droit et les belles-lettres, et après une jeunesse fort aventureuse, se fit religieux. Appelé à Florence par Cosme Ier et le cardinal Ferdinand de Médicis, qui le chargèrent de rédiger l'histoire de leur patrie, il l'écrivit en 35 livres, sous ce titre : *Istorie fiorentine*, et la conduisit jusqu'en 1574, en s'égarant dans des détails étrangers à son sujet.

En mourant, Ammirato légua sa fortune à un jeune homme nommé Bianchi, qui, sous le nom d'*Ammirato le Jeune*, publia plusieurs de ses ouvrages : *Harangues aux princes*, *Dialogues philosophiques*, *Epitres morales*, et surtout *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, traduits en français par Beaudoin (1629), faible imitation des *Discours sur Tite-Live* de Machiavel.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

**AMMONIO** (Andrea), poëte italien, né à Luc-

ques en 1477, mort à Londres en 1517. Retiré en Angleterre, ami de Thomas Morus, secrétaire de Henri VIII, puis nonce apostolique auprès du même roi, il a écrit quelques poésies latines, notamment un éloge, *Panegyricus*, de Henri VIII. On a treize lettres de lui, mêlées à celles d'Érasme, spirituelles et d'une bonne latinité.

Cf. Bayle : *Dict. critique ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**AMMONIUS SACCAS**, Ἀμμώνιος Σακκᾶς, philosophe grec, né à Alexandrie, où il mourut dans la première partie du IIIe siècle après J.-C. Sans avoir été le fondateur du néoplatonisme, il donna un plus grand essor à l'école d'Alexandrie, en conciliant les doctrines de Platon et d'Aristote, et en y mêlant le système de Pythagore et ce qu'il savait de la philosophie de l'Orient. Il eut des disciples célèbres : Longin, Erennius, Origène, Plotin; mais il n'écrivit rien; c'était même, dit-on, sous le sceau du secret qu'il donnait ses enseignements.

Cf. Vacherot : *Histoire de l'école d'Alexandrie.*

**AMŒBÉE** (chant), du grec ἀμοιβαῖος, mutuel, alternatif. Ce chant à deux voix, disposé par strophes correspondantes et par reprises égales, a donné naissance à l'églogue et tient par elle au genre dramatique. L'églogue a en effet été considérée dans certains cas, par les anciens, comme une ébauche de drame. Diomedes range dans cette classe les églogues où le poëte ne parle pas en son nom, et il cite pour exemple celle de Virgile: *Quò te, Mœri, pedes?* Virgile lui-même rapporte à Thalie les inspirations de la muse champêtre. Ainsi on a pu dire, sans faire une confusion de genres, qu'Eschyle substitua aux monodies de Thespis et de Phrynicus des sortes de duos amœbées. — Dans les limites de la poésie pastorale, les chants amœbées traduisent les disputes entre des bergers ou des cultivateurs devant un arbitre qui décerne au plus habile des deux interlocuteurs la récompense fixée d'un commun accord avant le concours. On peut citer dans ce genre de belles idylles de Théocrite, les *Moissonneurs* et les *Bouviers;* l'églogue IIIe de Virgile, le dialogue amœbée d'Horace et de Lydie: *Donec gratus eram*, qui, d'après une conjecture de l'abbé Galiani, n'est que la traduction d'une chanson grecque de l'époque la plus naïve. On voit que ces divertissements rustiques avaient pénétré peu à peu dans Rome et acquis, dans les beaux siècles de la langue latine, une réelle perfection de formes. La jeunesse romaine se livra aussi, dans la plupart des féeries urbaines, à des jeux amœbées, tantôt sérieux, tantôt bouffon

Cf. Ch. Magnin : *Origines du théâtre antique*, Introduction (Paris, 1838, in-8).

**AMORETTI** (Carlo), écrivain italien, savant minéralogiste, né à Oncisse, dans le Milanais, en 1740, mort en 1816. Il entra dans les ordres et devint conservateur à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Napoléon et le prince Eugène le distinguèrent. Il fut membre de l'Institut lombard et membre du conseil des mines du vice-roi.

On a de lui, outre un grand nombre de *mémoires* et d'*opuscules* de minéralogie : *Voyage de Milan aux trois lacs de Côme, de Lugano et Majeur*, en italien (Milan, 1805, in-4); une excellente édition du *Premier voyage autour du monde*, de Pigafitta, avec la traduction française (Milan, 1800, in-4; Paris, 1801, in-8); une édition et une traduction française du *Voyage de Ferrer Maldonad à l'océan Pacifique* (Milan, 1811, in-4; Plaisance, 1812, in-4), etc.

Cf. Lombardi : *Storia della letterat. ital.*, t. II.

**AMORY** (*Thomas*), écrivain anglais, né en Irlande en 1692, mort en 1789. Il étudia la médecine. Ses ouvrages offrent un curieux mélange de théologie hétérodoxe, de pédantisme et d'*humour*. Les deux principaux sont des *Mémoires contenant les vies de plusieurs dames de la Grande-Bretagne* (1755) et la *Vie de John Buncle, Esq.*, 1756-1766, roman sous forme d'autobiographie, amusante et bizarre.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

**AMOS**, le troisième des douze petits prophètes hébreux. Pasteur de la colline de Thécué, près Jérusalem, il prophétisa l'an 770. Il emploie des formes araméennes se rapprochant du langage populaire, et a une manière originale, et qui contraste avec la physionomie généralement impersonnelle de l'ancien style hébreu.

**AMOUR** (L'). Ce sentiment qui a inspiré tant d'œuvres littéraires, dans tous les genres, a aussi suggéré le titre de beaucoup d'entre elles, soit en vers, soit en prose. Nous rappellerons ici, pour les pièces de théâtre, un certain nombre d'ouvrages, dont la plupart avaient trop peu d'importance pour que le cadre du dictionnaire nous permît de nous y arrêter. Ce sont, dans l'ordre alphabétique : *l'Amour à la mode*, de Thomas Corneille; *l'Amour à Tempé*, de Mme Chaumont; *l'Amour caché par l'Amour*, de Scudéry; *l'Amour castillan*, de La Chaussée; *l'Amour charlatan*, de Dancourt; *l'Amour des trois oranges*, de Gozzi; *l'Amour et l'Intérêt*, de Fabre d'Églantine; *l'Amour maître de langue*, de Fuselier; *l'Amour médecin*, de Molière; *l'Amour platonique*, de Scribe; *l'Amour pour amour*, de La Chaussée; le même, par Congrève; *l'Amour précepteur*, de Gueulette; *l'Amour tyrannique*, de Scudéry; *l'Amour vengé*, de La Font; *l'Amour usé*, de Néricault des Touches; *les Amours de Paris*, de L. Thiboust et d'Ennery, etc. Nous négligeons les titres où figure l'amour sans y prendre la première place, comme *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux; *Intrigue et Amour*, de Schiller, etc. Nous laissons aussi de côté les opéras et opérettes dont le mot *Amour* forma les titres aussi souvent que ceux des drames ou des comédies.

Pour les poëmes et romans de titres semblables, on trouvera les suivants aux noms de leurs auteurs :

AMOUR ACCUSÉ (L'), poëme de Wieland.

AMOUR (L') DU MENSONGE, dialogue de Lucien.

AMOURS (LES), poëme d'Ovide, — poésies d'Ant. Bertin.

AMOURS (LES) DE CATULLE, roman de La Chapelle.

AMOURS (LES) DE CHŒRÉAS ET DE CALLIRRHOÉ, roman grec, de Chariton.

AMOURS (LES) D'ISMÉNIAS ET D'ISMÈNE, roman grec, d'Eustathe.

AMOURS (LES) DE LEUCIPPE ET DE CLITOPHON, roman grec, d'Achille Tatius.

AMOURS (LES) DE THÉAGÈNE ET DE CHARICLÉE, célèbre roman grec d'Héliodore.

AMOURS (LES) DE TIBULLE, roman de La Chapelle.

AMOURS (LES) DE ZÉOKINISUL, *roi des Kofirans*, ouvrage de Crébillon.

**AMOUREUX**, emploi de théâtre. Il comprend tous les rôles d'amants. Les amoureux sont aussi appelés *jeunes premiers*, quoique cette dénomination soit beaucoup plus moderne et s'applique spécialement à la comédie-vaudeville et aux emplois de *premiers amoureux*. Tous les Valères et les Clitandres de Molière, toutes ses Angéliques et ses Elvires sont des rôles d'amoureux et d'amoureuses. Il faut, pour les jouer, être jeune ou en avoir l'air, posséder une complète aisance de maintien, une grande souplesse dans les mouvements, sans exagération de gestes, sans accentuation

d'aucun procédé dramatique. C'est précisément ce mélange de retenue et de laisser-aller, cette mesure extrême dans l'expression de la plus violente des passions, mais de la plus facile à ridiculiser, qui rend si périlleux à tenir les rôles d'amoureux. Les artistes qui ont laissé un grand souvenir dans cet emploi sur la scène française sont les Firmin, les Fleury, les Armand, les Menjaud, etc. Au premier rang parmi les femmes, Mlle Mars, qui, à la fin même de sa longue carrière, faisait oublier tout à fait son grand âge par la fraîcheur de la voix et par une grâce et une désinvolture toutes juvéniles. De nos jours, plusieurs artistes, sur nos grandes scènes, ont suivi avec bonheur ces illustres modèles.

**AMPELIUS** (Lucius), écrivain latin, qui vécut après Trajan et avant Constantin. Nous avons sous son nom un petit ouvrage divisé en cinquante chapitres et intitulé : *Liber memorialis*. C'est un court sommaire des plus remarquables événements de l'histoire du monde et des principaux phénomènes de la nature. Il est, à tous les points de vue, de peu de valeur. Publié d'abord par Saumaise, avec *Florus* (Hanovre, 1611, in-fol.), et réuni à plusieurs autres éditions du même historien, il a été imprimé séparément par Tzschucke (Leipzig, 1793, in-12) et par Beck (Ibid., 1826, in-8).

Cf. Tzschucke : *Prolégomènes* de son édition.

**AMPÈRE** (André-Marie), célèbre physicien et mathématicien français, né à Lyon le 20 janvier 1775, mort à Marseille le 10 juin 1836. Fils d'un négociant qui mourut sur l'échafaud en 1793, il fit lui-même son éducation scientifique et intellectuelle suivant la direction spontanée de ses penchants, et trouva, plutôt qu'il ne les apprit, les sciences les plus diverses avec une rapidité extraordinaire. Sans avoir eu de maître, il savait, à dix-huit ans, autant de mathématiques qu'on en peut savoir après toute une vie d'étude, et lisait dans le texte une foule d'auteurs latins et étrangers. La terrible fin de son père le jeta dans une perturbation morale voisine de l'idiotisme, d'où il sortit, grâce à la lecture des *Lettres sur la botanique* de J.-J. Rousseau, en se reprenant à ses études scientifiques et littéraires. Vers cette époque, il ébaucha une foule d'ouvrages d'imagination et de poésie, entre autres des tragédies (*Agis*, *Conradin*, *Iphigénie en Tauride*), une épopée sur Christophe Colomb (l'*Américide*), des poëmes politiques et moraux, des vers de circonstance, etc. Il conçut un projet de langue philosophique dans laquelle il écrivit des vers. Au milieu de tout cela, il poursuivait ses recherches d'algébriste, coupant quelquefois une tirade poétique par des $x$ et des $y$, « par la formule générale pour former immédiatement toutes les puissances d'un polynome quelconque. » Au milieu de cette étonnante variété, de cette exubérance et inquiétude en tous sens, comme dit Sainte-Beuve, de ce cerveau de vingt et un ans, dont la direction n'était pas trouvée, le jeune Ampère conçut une passion subite pour une jeune fille sans fortune, Mlle Julie Caron, qu'il épousa seulement trois années plus tard (2 août 1799). La nécessité du travail fixa dès lors son activité dans la carrière de l'enseignement scientifique. Il donna des leçons de mathématiques à Lyon, puis obtint la chaire de physique à l'école centrale du département de l'Ain (1801), fut nommé ensuite professeur de mathématiques au lycée de Lyon, et bientôt répétiteur d'analyse à l'École polytechnique (1805). Il y devint professeur du même cours en 1809 et fut élu membre de l'Institut en 1814.

Lié avec les savants et les philosophes de l'époque, il fit marcher de front les diverses sciences naturelles et mathématiques, et la philosophie. Cette activité universelle d'un esprit toujours en travail, et dans des directions si différentes, était la cause de nombreuses et étranges distractions qui égayaient ses amis et étaient devenues légendaires. Ampère s'illustra surtout comme physicien par ses admirables découvertes sur l'électro-magnétisme. Au milieu de ces travaux, dont nous n'avons pas à parler ici, il s'occupa pendant de nombreuses années de la classification des sciences et d'un tableau raisonné de toutes les connaissances humaines. De là son dernier grand ouvrage, ayant pour titre : *Essai sur la philosophie des sciences*, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines (1834-1843, 2 vol. in-8; 2e édit., 1857). Cette classification est restée un des travaux considérables d'Ampère; elle s'opposa à celle de Bacon, acceptée jusque-là et consacrée par l'usage qu'en ont fait les auteurs de l'*Encyclopédie*. Au lieu de diviser les sciences, comme Bacon, d'après les facultés intellectuelles qu'elles mettent en jeu, Ampère les partage suivant les objets dont elles s'occupent, et, comme toute connaissance humaine lui paraît se rapporter uniquement à deux objets généraux, le monde matériel et la pensée, il en tire cette division naturelle : sciences du monde, ou *cosmologiques*, et sciences de la pensée, ou *noologiques*. Chacun de ces deux règnes est à son tour divisé en deux sous-règnes et quatre embranchements; les sciences cosmologiques comprennent celles qui ont pour objet le monde inanimé, et celles qui ont pour objet le monde animé, et dans ces groupes on distingue les sciences mathématiques et physiques, les sciences relatives à l'histoire naturelle et les sciences médicales. Les deux sous-règnes de la science de la pensée sont les sciences noologiques proprement dites et les sciences sociales. Les embranchements de ces sciences se forment suivant une division qui, marchant de deux en deux, produit un ordre régulier satisfaisant pour les yeux, et, selon l'auteur, non moins satisfaisant pour l'esprit. En esquissant cette classification, Ampère ne prétendait rien moins qu'ébaucher une véritable encyclopédie des connaissances humaines, et, comme on disait autrefois, la somme des sommes des temps modernes, qu'il aurait exécutée s'il eût eu le loisir d'achever son plan. La biographie intellectuelle et morale de ce savant, souvent développée avec intérêt par divers critiques, a été mise en lumière par une publication d'un caractère intime et domestique : *Journal et correspondance d'André-Marie Ampère*, publié par Mme H. C. (1870, in-18).

Cf. Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. X ; — E. Arago, dans la *Biographie universelle* ; — Sainte-Beuve : *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1837 ; — François Arago : *Éloge d'Ampère*.

**AMPÈRE** (Jean-Jacques), littérateur français, fils du précédent, né à Lyon le 12 août 1800, mort à Paris le 27 mars 1864. Élevé sous les yeux de son père, il fut laissé libre de suivre son goût pour les lettres, et fut porté par son indépendance naturelle dans le double camp des novateurs en littérature et en politique. Romantique et libéral, il s'éprit d'un goût vif pour les littératures étrangères. Ballanche l'introduisit dans la société de Mme Récamier, qui le mit en relations fréquentes avec les illustres personnages du temps. Il fut un des collaborateurs du *Globe* et de la *Revue française*. La révolution de 1830 le surprit à Marseille où il faisait, à l'Athénée, un cours de littérature. Il revint à Paris, suppléa Fauriel et Villemain à la Sorbonne et succéda, en 1833, à Andrieux au Collége de France. Il remplaça, en 1842, de Gerando à l'Académie des inscriptions et, en 1847, A. Guiraud à l'Académie française. Son infatigable curiosité l'entraîna dans les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Italie, l'Égypte, la Nubie, l'Amérique

du Nord, qu'il parcourut et étudia en touriste, en archéologue, en philosophe et en poëte.

Les ouvrages de J.-J. Ampère témoignent de ses relations littéraires, de la variété et de l'indépendance de ses recherches. Il a ouvert ou agrandi les voies de la critique comparée moderne et propagé le sentiment vrai des mœurs et des littératures étrangères. Il a su donner à ses impressions personnelles un caractère sérieux et attachant à la fois, qui fit de lui un des écrivains de revues les plus distingués. On cite particulièrement : *Littérature et Voyages* (1833, in-8, plus. édit., 1850, 2 vol. in-18), recueil d'articles de critique, d'études et même de poésies ayant paru surtout dans la *Revue des Deux-Mondes; Histoire littéraire de la France avant le* XII^e *siècle* (1840, 3 vol. in-8), résumé de ses leçons au Collége de France; *Histoire de la littérature française au moyen âge, comparée aux littératures étrangères; Histoire de la formation de la langue française* (1841, in-8; nouvelle édit., 1871), introduction d'un ouvrage inachevé; *Ballanche* (1848, in-16), hommage funèbre; *Rapport à l'Académie française sur les funérailles de Châteaubriand* (1848, in-8); *la Grèce, Rome et Dante*, études littéraires d'après nature (1848, in-12; 3^e édition 1859, in-8); *Promenade en Amérique, États-Unis, Cuba, Mexique* (1855, 2 vol. in-8); *l'Histoire romaine à Rome* (1856-1864, 4 vol. in-8); *César*, scènes historiques (1859, in-8); *la Science et les lettres en Orient*, avec *Préface* de M. Barthélemy Saint-Hilaire (1865, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I.

**AMPHIBOLOGIE.** — Voyez AMBIGU.

**AMPHIGOURI** (d'ἀμφί, autour, et γῦρος, cercle), écrit en vers ou en prose qui est composé à dessein d'idées sans ordre, de phrases inintelligibles ou d'un sens vague et indéterminé. On n'en trouve guère avant le XVII^e siècle; Scarron en fit alors qui rentrait dans le genre burlesque. Au siècle suivant, l'amphigouri en vers fut tout à fait à la mode. Collé surtout s'y distingua. Il avoue avoir fait beaucoup trop de couplets « dans ce genre méprisable ». Parmi ceux de sa composition, il en est un resté fameux parce qu'il paraît, au premier abord, avoir quelque sens; Fontenelle l'entendant chanter le fit recommencer pour le comprendre mieux : « Eh! grosse bête! lui dit M^me de Tencin, ne vois-tu pas que cet amphigouri n'est que du galimatias! » Voici cette petite pièce :

Qu'il est aisé de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu!
Mais qu'il est fâcheux de se rendre
Quand le bonheur est suspendu!
Par un discours sensible et tendre
Égarez un cœur éperdu :
Souvent par un malentendu
L'amant adroit se fait entendre.

L'amphigouri peut être une des formes de la critique, en se faisant la parodie de l'emphase d'un écrivain et des prétentions d'une école. A ce titre nous citerons un exemple moderne : c'est un sonnet que nous tirons du recueil anonyme *le Parnassiculet contemporain* (Paris, 1866, petit in-18; nouv. édit. 1872), spirituelle boutade dirigée contre un groupe de poëtes appelés les Parnassiens, et qui atteint, plus haut, les modèles mêmes du romantisme. Il est intitulé : PANTHÉISME.

C'est le milieu, la fin et le commencement,
Trois et pourtant zéro, néant et pourtant nombre,
Obscur, puisqu'il est clair, et clair, puisqu'il est sombre,
C'est lui la certitude et lui l'effarement!

Il nous dit oui toujours, puis toujours se dément.
Oh! qui dévoilera quel fil de lune et d'ombre
Unit la fange noire et le bleu firmament,
Et tout ce qui va naître, avec tout ce qui sombre?

Car tout est tout! Là-haut, dans l'océan du ciel,
Nagent parmi les flots d'or rouge et les désastres
Ces poissons phosphoreux qu'on appelle les astres,

Pendant que, dans le ciel de la mer, plus réel,
Plus palpable, ô Proteus! mais plus couvert de voiles,
Le vague zoophyte a des formes d'étoiles!

On donne quelquefois le nom d'amphigouri à des ouvrages ou à des portions d'ouvrages dont l'obscurité ne résulte pas de la volonté de l'auteur; mais ce n'est point là l'amphigouri proprement dit, qui est toujours le résultat d'un dessein préconçu. On donne aussi le même nom à des phrases composées d'images déplacées et ridicules, comme dans le langage des *Précieuses* de Molière, et à des passages qui sont rendus grotesques par l'emploi de désinences ou d'expressions empruntées à une langue étrangère, et travesties, comme dans le langage de l'écolier limousin du *Pantagruel*. Il serait mieux de dire que ces morceaux sont écrits dans un style amphigourique. Mais le discours de Petit-Jean, dans *les Plaideurs* de Racine, est un véritable amphigouri.

**AMPHITHÉATRES.** — Voyez THÉATRES.

**AMPHITRYON**, comédie de Plaute, imitée, sous le même titre, par Molière, Dryden et Pariati (voy. ces noms).

**AMPLIFICATION.** Comme figure de rhétorique, ce mot, suivant une définition très-discutée d'Isocrate, désigne « une manière de parler qui agrandit les objets ou qui les diminue ». Dans ce cas, l'amplification n'est que le développement de deux autres figures de pensées, l'hyperbole et la litote. On trouve un double exemple de l'un et l'autre emploi de l'amplification dans un même chef-d'œuvre de La Fontaine, *les Animaux malades de la peste*.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste, etc.

Voilà l'amplification directe, hyperbolique.

L'âne vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.

Voilà l'amplification indirecte et atténuante. L'un et l'autre emploi de cette figure est susceptible d'un grand développement. On en trouve de beaux et nombreux exemples dans l'éloquence et au théâtre. En général, l'orateur qui accuse pratique volontiers l'exagération; c'est au contraire l'atténuation que la défense cultive. Quand Cicéron poursuit Verrès, il s'écrie : « Non enim furem, sed raptorem; non adulterum, sed expugnatorem pudicitiæ; non sacrilegum, sed hostem sacrorum religionumque; non sicarium, sed crudelissimum carnificem civium sociorumque in vestrum judicium adducimus. » Quand il veut décharger Milon et ses esclaves du meurtre de Clodius, il dit à demi-mot : « Fecerunt id servi Milonis, neque imperante, neque sciente, neque præsente domino, quod suos quisque servos in tali se voluisset. » Cicéron est, pour ainsi dire, l'incarnation éloquente des deux formes de cette figure, dans laquelle il voit le comble de l'art oratoire : « Summa laus eloquentiæ amplificare rem ornando. »

Parmi les auteurs dramatiques, les uns personnifient l'amplification qui exagère, les autres celle qui atténue. La première convient au génie de Corneille tourné tout entier au grand, au grandiose. *Le Cid, Horace*, sont pleins de sublimes exagérations, parfois voisines de l'emphase. Le génie plus souple, plus humain de Racine excelle dans l'atténuation. *Phèdre* surtout en offre des modèles admirables.

Dans le langage ordinaire, l'amplification n'est plus une simple figure de rhétorique, mais le développement complet d'une pensée, l'exécution entière d'un tableau, le récit détaillé d'un événe-

ment, la description d'un objet, d'une scène sous tous leurs aspects. Dans ce cas, l'amplification met en usage toutes les figures de rhétorique; car elle s'exécute, disent les traités spéciaux, des différentes manières suivantes : 1° par l'amas des définitions; 2° par la multiplicité des adjoints ou circonstances; 3° par le détail des causes et des effets; 4° par l'énumération des parties, des conséquences; 5° par les comparaisons, parallèles, similitudes, exemples; 6° par les contrastes et oppositions, etc. On recommande, pour embellir les amplifications, des moyens pour ainsi dire mécaniques, tels que métaphores, synonymes, hyperboles, périphrases, répétitions, etc. Voilà le champ de l'éloquence factice, et un exercice d'écoliers, jugé comme il suit par Voltaire : « J'ai vu autrefois, dans les colléges, donner des prix d'amplification. C'était réellement enseigner l'art d'être diffus. Il eût mieux valu peut-être donner des prix à celui qui aurait resserré ses pensées, et qui par là aurait appris à parler avec plus d'énergie et de force. Mais, en évitant l'amplification, craignez la stérilité. »

Pour Voltaire, l'amplification n'est qu'une fausse abondance et ne saurait être qu'un défaut. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas; amplifier c'est dire trop. Tout développement, si abondant qu'il soit, s'il est à sa place, s'il fait ressortir l'idée ou le sentiment, n'est pas, selon lui, une amplification. Ainsi, dans la célèbre peinture du repos universel, du IV<sup>e</sup> livre de l'*Énéide :*

Nox erat et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, silvæque et sæva quierant
Æquora, etc...

le dernier trait, *At non infelix animi Phœnissa,* donne à cette description, qui serait puérile sans cela, une merveilleuse convenance avec le sujet, par le contraste entre le calme de toute la nature et la cruelle inquiétude de Didon. Une amplification, suivant Voltaire, n'est qu'une description mauvaise ou hors de propos, et il en cherche malicieusement des exemples dans son rival, Crébillon. Les grands écrivains développent leur pensée, les auteurs médiocres l'amplifient.

Il y avait, chez les anciens, une sorte particulière d'amplifications, inventées par les rhéteurs pour préparer les jeunes gens à l'improvisation oratoire; on les appelait des déclamations.

AMPLIFICATION ORATOIRE, terme de rhétorique. Il ne désigne pas seulement l'application des procédés ordinaires de l'amplification à toutes les parties du discours, surtout à la confirmation et à la péroraison; il signifie spécialement les développements et les preuves de surcroît que donne l'orateur quand le sujet semble achevé, la cause gagnée, la démonstration complète. Ainsi, Fléchier, dans l'oraison funèbre de Turenne, après avoir loué toutes les belles actions de son héros, s'étend à celles qu'il aurait pu faire, s'il eût plus vécu : « O mort trop soudaine! Combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis! Nous eussions vu, quel spectacle! au milieu des victoires et des triomphes, mourir un chrétien, etc. » On voit un exemple du même moyen dans le *Pro Archia,* où Cicéron ne se borne pas à prouver que son client est citoyen romain, ce qui était la question, mais il soutient que, quand même Archias ne serait pas citoyen romain, il mériterait de l'être, comme poëte : de là le double éloge d'Archias et de la poésie. Voilà l'amplification oratoire.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature ;* — Voltaire : *Dictionnaire philosophique ;* — A. Fontenai : *Dictionnaire d'élocution française* (1802, nouv. édit., 2 vol. in-8).

AMPOULÉ (STYLE). — Voyez EMPHASE.

**AMRO'LKAÏS**, **AMRALKÉÏS** ou **IMR-OUL-KAYS**, le plus célèbre des anciens poëtes arabes antérieurs à l'islamisme (VI<sup>e</sup> siècle). Il est auteur d'un des sept poëmes appelés *Moallakât* (voy. ce mot). Sa composition est une suite de tableaux où s'égare son imagination : les attraits de ses maîtresses, la description de son cheval, etc. Elle est remarquable par la richesse des couleurs et la hardiesse des figures. Amro'lkaïs, contemporain de Mahomet, fit des vers satiriques contre lui. Le texte de la *moallaka* d'Amro'lkaïs a été publié par Lette (Leyde, 1748), par Caussin de Perceval (Paris, vers 1750), par Arnold (Leipzig, 1750; Paris, 1827, in-4). Elle a été traduite en latin par le docteur Arnold (Halle, 1836, in-4), en français par M. Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes,* et par le baron G. de Slane (Paris, 1837) et en anglais par W. Jones (Londres, 1782).

Cf. Fr. Rückert : *Amrilkais, der Dichter...* (Stuttgart, 1843, in-8).

**AMROU**, fils de Kolthoum ou AMR BEN KELTHOUM, le septième et le dernier des poëtes arabes, auteurs de poëmes appelés *Moallakât* (voy. ce mot). Le sien a été publié par Caussin de Perceval; et par Arnold (Leipzig, 1750); traduit en latin par J.-G.-L. Kosegarten (*Amrui-ben-Kelthûm...;* Iéna, 1819, in-4), et traduit en français par M. Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes.*

AMSCHASPANDS ET DARVANDS, ouvrage de Lamennais (voy. ce nom).

AMYE DE COURT (L'), poëme de La Borderie (voy. ce nom).

AMYNTOR, ouvrage d'Éberhard. (voy. ce nom).

**AMYOT** (Jacques), écrivain français, né à Melun le 30 octobre 1513, mort à Auxerre le 6 février 1593. D'une famille très-pauvre, il vint étudier à Paris et suivit les cours du nouveau Collége de France, au milieu des plus grandes privations, servant de domestique aux plus riches étudiants pour gagner sa vie. Son mérite lui ouvrit la carrière de l'enseignement. Il occupa dix ans une chaire à l'université de Bourges. Ses premières traductions lui valurent de François I<sup>er</sup>, en 1546, l'abbaye de Bellozane, dans le diocèse de Rouen. Il suivit à Rome le cardinal de Tournon, parut au concile de Trente et, malgré la timidité de son caractère, y soutint avec assez d'éloquence certaines réclamations du roi de France. Il rapporta d'Italie le meilleur texte de Plutarque. Amyot fut nommé précepteur des fils de Henri II, et c'est à son élève Charles IX qu'il dédia les *Œuvres morales;* il avait dédié les *Vies* à François I<sup>er</sup> et à Henri II. En 1570, il fut nommé évêque d'Auxerre et grand aumônier de France. Henri III, en succédant à Charles IX, voulut à son tour honorer son maître en statuant, à cause de lui, que le titre de grand aumônier comporterait la dignité de commandeur du Saint-Esprit, sans être tenu de faire des preuves de noblesse. Amyot partagea sa vie entre ses travaux littéraires et l'administration de son diocèse, qui fut plus d'une fois troublée par des émeutes. Il laissa une grande fortune.

L'œuvre capitale d'Amyot est sa traduction de Plutarque. L'exactitude, comme version, en a été contestée, surtout par ceux qui ont entrepris des interprétations nouvelles. Bachet de Méziriac prétend, dans son *Discours sur la traduction,* qu'il y a plus de deux mille endroits où Jacques Amyot a perverti le sens de l'auteur. Sa traduction n'en a pas moins toute la valeur, au point de vue de l'histoire de la langue, d'une œuvre originale, et elle eut une influence considérable sur ses contemporains. « Nous autres ignorants étions perdus, dit Montaigne, si ce livre ne nous eût relevés du bourbier; sa merci, nous osons à cette heure et parler et écrire; les dames en régentent les maîtres d'école : c'est notre bréviaire. » Ce qu'on apprécie surtout dans l'illustre traducteur, c'est la naïveté de la langue répondant à la naïveté des idées et des récits, et formant entre le style et le sujet une heureuse et constante harmonie, qui ne

se trouvait pas au même degré dans Plutarque lui-même. Chez celui-ci, l'ingénuité du caractère fait plutôt contraste avec le langage d'une époque déjà raffinée et corrompue. D'où il suit qu'Amyot « a créé en quelque sorte Plutarque, comme dit M. Demogeot, et nous l'a donné plus vrai, plus complet que ne l'avait fait la nature. » Les *Vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, translatées du grec en françois*, parurent pour la première fois en 1559 (2 vol. in-folio); les *Œuvres morales*, en 1574 (6 vol. in-8). La principale édition des *Œuvres complètes* est celle de Brottier, Vauvillers, etc. (1783-1787, 22 vol. in-8 avec fig., plusieurs fois réimprimée; 1818-1821, 25 vol.). La traduction des *Amours pastorales de Daphnis et Chloé* de Longus date, comme celle des *Vies*, de 1559 (in-8, nombr. édit.). On cite encore d'Amyot la traduction des livres XI à XVII de *Diodore de Sicile* (1554), et le *Projet de l'éloquence royale*, composé pour Henri III et imprimé seulement en 1805.

Cf. Nicéron : *Mémoires*, t. IV; — Bayle : *Dictionnaire critique*; — Aug. de Blignières : *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVIe siècle* (1851, in-8).

**AMYRAUT** (Moïse), théologien protestant français, né en 1596 à Bourgueil (Touraine), mort en 1664. Ministre à Saumur, il fut envoyé au synode de Charenton en 1631, prit une grande part aux discussions et obtint la suppression de la coutume qui voulait que les députés protestants parlassent au roi à genoux.

Maniant également la langue latine et la langue française, il avait, dans l'une et dans l'autre, un style correct. Parmi ses nombreux écrits, on cite : *Traité des religions, contre ceux qui les estiment indifférentes* (Paris, 1631, in-8); *Morale chrétienne* (Saumur, 1652-1660, 6 vol. in-8); *Vie de François de la Noue* (Leyde, 1661, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique*; — Bayle : *Dictionnaire critique*.

**AN 2440** (L'), *ou Rêve s'il en fut jamais*, ouvrage de L.-S. Mercier (voy. ce nom).

**ANA**, recueil de pensées détachées, de remarques morales ou critiques, d'anecdotes, de bons mots, attribués à un personnage dont le titre rappelle le nom avec la terminaison *ana*. Ce genre de recueils a eu beaucoup de succès en France depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au commencement du nôtre, et tient une place assez importante dans l'histoire littéraire. Ils ne paraissaient d'ordinaire qu'après la mort des hommes auxquels ils ont rapport, et l'on pensait y trouver bien des particularités dont ceux-ci n'avaient pu se permettre la publication de leur vivant, par des raisons de bienséance, d'intérêt ou de politique. L'air naturel et négligé dont l'auteur les faisait parler gagnait la confiance, et l'on aimait à les y voir, pour ainsi dire, dans leur déshabillé. Mais beaucoup de ces livres fourmillent de fautes, et, pour un petit nombre de bonnes choses, en contiennent une grande quantité de médiocres. Souvent ils présentent des traits satiriques faux et calomnieux; souvent ils attribuent à celui dont ils portent le nom des discours qu'il n'a jamais tenus. Enfin, des éditeurs s'en sont servis pour satisfaire leurs haines personnelles. Les *Ana* ont donc fini par être décriés. Cependant il ne faut pas en pousser le dédain trop loin, et quelques-uns d'entre eux, consultés avec prudence, sont une source de renseignements utiles et curieux.

Le plus ancien *ana* est le *Scaligerana*, qui se divise en deux parties : *Scaligerana prima*, rédigé par Scaliger lui-même, et publié par Tanneguy Le Febvre (Saumur, 1669, in-8); *Scaligerana secunda*, composé par Du Moulin, et publié avant le précédent par Isaac Vossius (La Haye, 1666, in-8). « Le premier, dit d'Artigny, est un vrai trésor; le second est un enfant de Scaliger, dont Grotius, Heinsius, etc., ont fait les oreilles. » Celui-ci est en effet tiré des conversations de Scaliger dans les soirées où il recevait ses amis, à Leyde. L'un et l'autre sont remplis d'injures contre un grand nombre d'auteurs contemporains.

Les autres *Ana* dignes d'être cités sont, par ordre de date : *Colomesiana* (Utrecht, 1668-1675, in-12), remarques de Paul Colomiès sur divers sujets d'histoire, de critique et de littérature; *Perroniana*, composé par Christophe Dupuy, d'après la conversation du cardinal Du Perron, et publié par Isaac Vossius (Genève [La Haye], 1669, in-12); *Thuana*, recueil très-curieux, rédigé par Chr. Dupuy et ses frères, amis intimes du président de Thou, et mis au jour par Isaac Vossius (Genève, 1669, in-8); *Sorberiana*, édité par Fr. Graverol (Toulouse, 1691, in-12), et contenant des choses curieuses au point de vue littéraire, des choses hardies au point de vue philosophique; *Menagiana*, publié d'abord par l'abbé Du Bos, Boivin, l'avocat Pinson et A. Galland (Paris, 1693-1694, 2 vol. in-12), puis réédité avec des corrections et des augmentations par La Monnoye, qui en a fait, au jugement de Voltaire, le meilleur recueil en ce genre (Paris, 1715, et Amsterdam, 1716, 4 vol. in-12); *Anti-Menagiana* (Paris, 1693, in-12), ouvrage de Jean Bernier, médecin de Blois, écrit d'un style pesant et plein d'injures à l'adresse de Ménage et des premiers éditeurs du *Menagiana*; *Valesiana* (Paris, 1694, in-12), recueil assez estimé, contenant les Poésies latines et les Remarques d'Adrien de Valois, recueillies par son fils; *Fureteriana* (Paris, 1696, in-12), recueil où l'on ne trouve presque rien qui soit digne de l'érudition et de l'esprit de Furetière; *Chevræana* (Paris, 1697-1700, 2 vol. in-12), ouvrage rédigé par Urbain Chevreau lui-même, et presque égal au *Menagiana* de La Monnoye; *Saint-Evremoniana* (Paris, 1701, et Rouen, 1710, in-12), publié par Cottolendi, qui le présente faussement dans sa préface comme un recueil tiré des conversations de Saint-Évremond; *Naudæana et Patiniana* (Paris, 1701, in-12), ouvrage dont le président Cousin retrancha bien des traits un peu vifs de Guy Patin, mais où il est resté de nombreuses erreurs qu'il est impossible d'attribuer à Gabriel Naudé; il a été réédité avec corrections et additions par Lancelot et Bayle (Amsterdam, 1703, in-12); *Parrhasiana* (Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8), ouvrage de Jean Leclerc, sous le pseudonyme de Parrhasius, contenant de bonnes réflexions sur la poésie, l'éloquence, l'histoire, la morale, etc.; *Casauboniana* (Hambourg, 1710, in-8), rédigé par Wolf, et où presque rien ne répond à l'idée qu'on doit se former d'Isaac Casaubon; *Segraisiana* (La Haye [Paris], et Amsterdam, 1722, in-12), ouvrage de Galland et La Monnoye, rempli d'anecdotes et de traits hardis qui le firent supprimer à Paris dès sa naissance; *Huetiana* (Paris, 1722, in-12), ouvrage sérieux et estimé, rédigé par D'Olivet sur le manuscrit original de l'évêque d'Avranches; *Santoliana* (Paris, 1723, 2 vol. in-12), recueil très-amusant sur Santeuil, attribué à La Monnoye; *Carpentariana* (Paris, 1724, in-12), contenant, à côté de réflexions morales, beaucoup de traits satiriques contre les femmes, qui ne sont peut-être pas de Charpentier, mais de l'éditeur Boscheron; *Ducatiana* (Amsterdam, 1738, 2 vol. in-8), publié par Formey, et présentant un recueil des remarques de Le Duchat sur divers sujets d'histoire et de littérature; *Bolæana, ou Entretiens de M. de Monchesnai avec M. Boileau Despréaux* (Paris, 1740, 2 vol. in-4), recueil intéressant mais souvent inexact, réimprimé à la fin d'une édition de Boileau (Paris, 1860, gr. in-8); *Mathanasiana, ou Mémoires littéraires, historiques et critiques*, par Saint-Hyacinthe (La Haye, 1740, 2 vol. in-8); *Voltairiana* (Paris,

1748, 2 vol. in-8), collection mal digérée, contenant beaucoup d'anecdotes fausses et des pièces sans valeur. Bien d'autres hommes ont été le sujet d'*anas*, où l'on peut trouver par hasard quelque particularité curieuse, mais qui sont en général faits sans goût et sans souci de la vérité. Au commencement de ce siècle, Cousin d'Avallon en a publié plus de vingt : *Bonapartiana, Rousseana, Beaumarchaisiana, Staelliana, Genlisiana*, etc.

Il y a en outre une série d'*Ana* se rapportant, non à des personnages, mais à des choses, à des lieux, à des événements : *Arlequiniana* (Paris, 1694, in-12), recueil d'assez mauvaises plaisanteries, fait par Cottolendi; *Anonimiana* (Paris, 1700, in-12), mélange de poésie, d'éloquence et d'érudition, contenant quelques pièces curieuses; *Vasconiana* (Paris, 1708, in-12), où l'on trouve quelques gasconnades heureuses, mais beaucoup de pensées plates et insipides; *Polissoniana* (Amsterdam [Paris], 1722, in-12), vrai sottisier, plein de turlupinades et de quolibets; *Pantalo-Phebœana* (Amsterdam, 1728, in-12), par Bel, recueil de traits ingénieux et piquants contre Fontenelle et Lamothe; *Ana, ou Bigarrures calotines* (Paris, 1730, in-12), par l'abbé Soulas d'Allainville; *Asiniana* (Paris, 1801, in-12); *Revolutionniana* (Paris, 1802, in-18); *Parisiana* (Paris, 1816, in-18), etc. Enfin, il faut indiquer les *Ana* en dictionnaire, comme les *Encyclopediana*.

Cf. D'Artigny : *Nouveaux mémoires de littérature*, t. I, III et VII ; — Peignot : *Répertoire de bibliographies spéciales* (1810, in-8).

ANABASE (L'), ouvrage de Xénophon et ouvrage d'Arrien (voy. ces noms).

ANACÉPHALÉOSE, *Récapitulation*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ANACHARSIS (LE JEUNE). — Voyez BARTHÉLEMY.

ANACHRONISME. Ce mot désigne, conformément à son étymologie (ἀνὰ, marquant interversion, et χρόνος, temps), toute faute chronologique, toute interversion dans l'ordre des dates, sans qu'il soit nécessaire de spécifier les nuances de l'erreur par toute une famille de mots : anachronisme, parachronisme, métachronisme et prochronisme. Les fautes contre la chronologie sont du ressort de l'histoire. Il en est pourtant de spéciales qui relèvent de la critique littéraire. Ce sont celles qui consistent à rapprocher, dans les poëmes et les œuvres d'imagination, les personnages qui n'ont pas vécu dans le même temps, et à confondre les idées, les sentiments et les mœurs des différentes époques. Il y a des anachronismes célèbres, comme celui par lequel Virgile réunit dans une même action Didon et Énée, malgré les deux siècles au moins qui les séparent. On ne se contente pas de l'absoudre, on applaudit à cause des beautés dont il est la source : « On connaît l'heureux anachronisme de l'*Enéide*, dit Châteaubriand; tel est le privilége du génie que les malheurs de Didon sont devenus une partie de la gloire de Carthage. »

L'anachronisme fleurit surtout dans les littératures des nations encore jeunes et naïves. Pendant toute la durée du moyen âge, la poésie associait à Charlemagne les héros de tous les temps et de tous les pays, et mêlait la guerre de Troie avec les croisades, les exploits des guerriers d'Homère et de Virgile avec ceux des chevaliers chrétiens. Le théâtre prodiguait, dans les représentations des mystères, les mêmes confusions de temps et de personnages. A cet égard, les lettres n'ont rien à reprocher à la peinture qui montre l'enfant Jésus apprenant à lire dans des livres d'offices, et des moines qui, sur le Calvaire même, exhortent les deux larrons à bien mourir, en leur présentant le crucifix. La poésie et l'imagination deviennent plus sévères envers elles-mêmes à mesure que l'instruction générale rend plus vif le sentiment de la vérité historique. Racine, au XVIIe siècle, s'excuse d'avoir rapproché de quelques années la distance des événements dans l'intérêt de l'effet dramatique. Dès lors on n'altère plus l'ordre des dates qu'à bon escient, on ne veut plus pêcher par ignorance.

Il est une espèce d'anachronisme qui persiste plus longtemps; c'est celui qui transporte d'un siècle à un autre non pas les faits et les hommes, mais les mœurs, les idées, les costumes. C'est ainsi que le païen ou le mahométan prennent le langage et les sentiments chrétiens, que les héros grecs se transforment en marquis et en galants de cour, et que les passions d'un autre âge se teignent de philosophisme. C'est, en effet, une tendance naturelle, pour les siècles comme pour les individus, de rapporter tout à soi, de juger les autres à sa mesure, et de ramener partout sa propre image, sans doute parce que l'homme est toujours à lui-même son idéal. Sous l'influence du progrès historique, les arts et les lettres de nos jours cherchent, sans y réussir complétement, à échapper à cette tendance, en poussant parfois jusqu'à la puérilité le souci de la couleur locale.

ANACOLUTHE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

**ANACRÉON**, Ἀνακρέων, poëte grec né à Téos, en Ionie, vers 560 avant J.-C., mort vers 475. Quand sa ville natale fut sur le point de tomber au pouvoir des Perses, il s'exila en même temps qu'un grand nombre de ses concitoyens qui allaient s'établir à Abdère, en Thrace (541); mais il ne tarda pas à passer dans l'île de Samos, où il vécut honoré, et dans les plaisirs, à la cour de Polycrate. Après la mort de ce tyran (523), il fut appelé à Athènes par Hipparque, fils de Pisistrate, qui, suivant les traditions de son père, réunissait auprès de lui les plus illustres poëtes de la Grèce. La chute d'Hipparque lui fit quitter Athènes, pour retourner à Téos, où l'on croit qu'il mourut.

Il nous est fort difficile de juger Anacréon en lui-même, de le dégager de ses imitateurs, qui ont formé l'école anacréontique. Le recueil que nous possédons sous son nom, et dont la plupart des pièces sont très-connues, comme la *Colombe*, la *Rose*, l'*Amour mouillé*, n'a guère les caractères de l'authenticité. Quels que soient le charme et la valeur de ces pièces, on n'y trouve pas de traits propres à caractériser la personnalité ou l'époque d'Anacréon; elles n'offrent pas les qualités que les anciens reconnaissent chez ce poëte. Quelquefois la diction y est prosaïque, et la langue n'est pas d'un pur ionien; ailleurs, les règles de la métrique ne sont pas observées. Presque partout le rhythme est uniforme, et présente la répétition monotone du vers iambique dimètre catalectique, surnommé anacréontique. Or, nous savons par les anciens, qui possédaient d'Anacréon cinq livres de poésies authentiques, que ses œuvres unissaient la simplicité à la force, la grâce à la vigueur, et surtout offraient dans la forme une science et une variété égales à celles des grands poëtes lyriques de son temps. Les fragments de ses pièces authentiques qui nous sont parvenus, concordent avec le jugement de l'antiquité, tandis que le recueil des poésies anacréontiques en fait plutôt un poëte amolli et maniéré. A l'idée de l'amour et du vin qui domine sans doute chez le véritable Anacréon, il unissait la recherche constante du beau, et la vérité énergique de l'accent distinguait plus que la grâce ses effusions passionnées. « L'amour, dit-il, m'a frappé comme eût fait un forgeron, de sa grande cognée, et il m'a fait prendre un bain dans le torrent glacé. » L'ode suivante, dont l'authenticité est incontestable, n'est pas moins éloignée de l'idée fausse sous laquelle on s'est représenté longtemps le génie

d'Anacréon : « Cavale de Thrace, pourquoi donc me jeter ce regard de travers, et me fuir impitoyablement, comme si je ne savais rien d'habile? Hé bien, apprends que je te mettrais le frein selon les règles, et que, les rênes en main, je te ferais tourner autour du but de la lice. Mais tu pais maintenant dans les prairies, et tu te joues en bonds légers; car tu n'as pas un cavalier adroit, et qui s'y connaisse, pour dompter ta fougue. » On cite encore la pièce suivante, qui, par la pureté et l'élégance, est un modèle du genre tempéré : « En ciselant cet argent, Héphestus, fais-moi, non point une armure (qu'y a-t-il entre les combats et moi?), mais une coupe profonde : autant que tu le peux, creuse-la. Représente-moi, sur cette coupe, non point les astres, ni le Chariot, ni le triste Orion (qu'ai-je affaire des Pléïades, qu'ai-je affaire de l'astre du Bouvier?), mais des vignes verdoyantes, et des raisins qui rient, et des Ménades qui vendangent. Fais-y aussi un pressoir à vin, et des figures d'or foulant la grappe, le beau Lyéus, et, avec lui, l'Amour et Bathylle. »

Les *Odes anacréontiques*, au nombre de cinquante-cinq, furent imprimées d'abord par Henri Estienne (Paris, 1554, in-4). Elles ne sont en grande partie que des imitations, ainsi que nous l'avons dit; et il n'est pas possible de préciser l'époque de leur composition. Parmi les éditions postérieures on remarque celles de Fischer (1793, in-8), de Boissonade (1823-1824), de Bergk (Leipsig, 1824, in-8) et de Schneidewin (*Delectus poeseos græcæ* (Goettingue, 1838). Ces dernières éditions contiennent les fragments authentiques et les épigrammes que Méléagre, dans son *Anthologie*, a attribuées à Anacréon. Le caractère et le style de ces petites pièces en rendent l'authenticité non douteuse. Il existe de nombreuses traductions françaises des Odes anacréontiques. Remi Belleau les a traduites le premier en vers (1556, petit in-8), et Mme Dacier, en prose (1682); Longepierre, en vers (1684, in-12). Elles ont été traduites encore en prose par Gail (1794), par Mollevaut (1825), par Ambr.-Firmin Didot (1864, in-18, Elzév. avec compositions de Girodet, etc.), et en vers par Vessier Descombes (1826), par Marcellot et Grosset (1847, in-18), etc. Il a été donné, par J.-B. Monfalcon, une édition polyglotte, avec traductions en vers français, allemands, anglais, italiens, espagnols (Lyon, 1835, gr. in-8).

Cf. Wolper : *De antiquitate carminum anacreonteorum* (Leipzig, 1825, in-8) ; — Colincamp : *De ætate carminum Anacreont.*, thèse (1848, in-8) ; — Fischer, Boissonade et Bergk : *Commentaires* et *Notes* de leurs éditions ; — J.-B. Monfalcon : *Notice bibliographique*, en tête de son édition polyglotte.

ANACRÉON RECANTATUS ou *Palinodie anacréontique*, poésies de Ch. d'Aquino (voy. ce nom).

ANACRÉONTIQUE (GENRE). Anacréon a donné son nom à tout un genre de poésie, qui des anciens a passé chez les modernes. S'il est vrai que sa vie, comme on l'a dit, fut une longue libation aux Muses, à Bacchus et à l'Amour, il est certain que cette vie se refléta dans ses vers; mais, avec la pureté de la forme et la science du rhythme, ses œuvres légères et faciles conservèrent toujours, dans le sentiment comme dans l'expression, une grâce décente, une élégance sévère, et par là même ne transgressèrent jamais les lois du beau. Telles sont les qualités qu'il faut demander au genre anacréontique, si l'on veut qu'il soit digne de son nom. Malheureusement, les imitateurs du poëte de Téos l'ont rarement égalé en délicatesse, et ont plus d'une fois célébré le vin et l'amour avec des paroles trop libres et des tableaux trop voluptueux. De là il est résulté, par une confusion facile à comprendre, que le genre érotique et le genre anacréontique n'ont pas toujours été distingués l'un de l'autre autant qu'ils le doivent être.

Les odes attribuées à Anacréon sont, pour la plupart, regardées comme n'étant pas de lui (voy. ANACRÉON); de mérites divers et d'époques différentes, elles comprennent à peu près tout ce que nous possédons de la poésie anacréontique chez les Grecs. Parmi les œuvres latines qui nous sont parvenues, celles qui méritent le mieux la dénomination d'anacréontiques sont de Catulle et d'Horace. Telles sont les pièces de Catulle au *Moineau de Lesbie :*

Passer, deliciæ meæ puellæ,
Quicum ludere, quem in sinu tenere,
Quoi primum digitum dare adpetenti
Et acres solet incitare morsus...

et sur la *Mort du Moineau de Lesbie :*

Lugete, o veneres Cupidinesque,
Et quantum est hominum venustiorum,
Passer mortuus est meæ puellæ...

Ces deux pièces sont bien d'un poëte anacréontique, imitateur des Grecs. Mais Catulle a trop peu de retenue dans le langage et trop de penchant à la malignité, pour s'abstenir longtemps d'expressions et de pensées que ce genre ne saurait admettre. Chez Horace, c'est l'ode à *Chloé*,

Vitas hinnuleo me similis, Chloe...

qui se rapproche le plus du véritable Anacréon. Elle est imitée de la seule ode bien authentique qui nous ait été conservée de ce poëte : « Cavale de Thrace, pourquoi donc me jeter ce regard de travers et me fuir impitoyablement? » Horace est anacréontique dans beaucoup d'autres pièces. Il suffit d'indiquer les odes *à Sestius, à Leuconoé, à Lydie, à Tibulle*, etc.; mais, en général, la naïveté lui manque et l'art se fait trop voir pour un disciple d'Anacréon. Nous citerons encore au nombre des poésies anacréontiques, en latin, le *Pervigilium veneris :* « Aime demain, qui n'aima jamais; aime demain, qui jadis aima. »

Cras amet, qui nunquam amavit;
Quique amavit, cras amet...

En France, nous avons, à partir de Clément Marot, une série presque non interrompue de poésies anacréontiques. Les poëtes de la Pléiade se sont particulièrement exercés à ce genre, soit en imitant les pièces attribuées à Anacréon, soit en s'inspirant de leur sentiment. Ronsart en a donné plusieurs modèles, et Du Bellay, Remy Belleau, ont rivalisé avec lui. Mais de tous les poëtes français, celui dont le genre anacréontique rappelle surtout le nom est Chaulieu, à propos de qui Voltaire fait dire à Chapelle :

L'amour, me dit-il, et le vin
Autrefois me firent connaître
Les grâces de cet art divin ;
Puis à Chaulieu l'épicurien
Je servis quelque temps de maître.

A côté de Chaulieu se place son ami La Fare; puis viennent les nombreux poëtes du dix-huitième siècle, qui ont poussé jusqu'à l'affectation la recherche de l'anacréontique. Au-dessus d'eux il faut mettre Voltaire qui, dans un grand nombre de pièces, unit à la grâce, à l'élégance, à la délicatesse, un vers léger et facile, parfois avec un retour mélancolique : témoin, entre autres, les stances *à Madame du Chatelet :*

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours ;
Au crépuscule de mes jours,
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Des beaux lieux où le dieu du vin
Avec l'amour tient son empire,
Le temps, qui me prend par la main,
M'avertit que je me retire...

On ne peut non plus, en parlant du genre anacréontique, oublier les noms de Bertin et de Parny. Tous deux portèrent trop loin la passion sensuelle pour être rangés parmi les successeurs directs d'Anacréon, et ils sont bien plutôt les représentants de la poésie érotique; mais tous les deux, et surtout Parny, eurent les sourires du poëte épicurien qui n'oublie pas la fragilité des choses de la vie :

Il n'est qu'un temps pour les douces folies,
Il n'est qu'un temps pour les aimables vers.

Nommons enfin Désaugiers et Béranger qui, plus d'une fois, dans leurs chansons, trouvèrent des accents anacréontiques.

Parmi les étrangers, on cite surtout, comme s'étant distingués dans le genre anacréontique, Guarini, qui gâta ses qualités par l'affectation de son style, et Gleim, à qui ses premières poésies valurent le surnom d'*Anacréon allemand.*

ANACRÉONTIQUE (Vers). — Voyez Iambique.

ANACROUSIS. Terme de métrique grecque (voy Arsis).

ANADIPLOSE. — Voyez Figures de mots.

ANAGRAMME (du grec ἀνά, marquant renversement, et γράμμα, lettre), transposition des lettres d'un mot ou d'une phrase produisant un autre mot ou une autre phrase. L'anagramme, l'un des exercices d'esprit les plus futiles, tient cependant un des premiers rangs parmi les objets de curiosité littéraire, à cause de l'extrême faveur dont elle a longtemps joui. Pour que l'anagramme soit régulière, il faut que toutes les lettres du mot soient employées dans la nouvelle combinaison, et y figurent seules; mais, pour la rendre parfaite, il convient que les mots obtenus par transposition aient un sens analogue ou contraire au sens primitif, et qui fasse d'un jeu de patience une flatterie délicate ou une maligne satire.

L'anagramme n'était pas inconnue des Grecs. Le poëte Lycophron, qui vivait près de trois cents ans avant Jésus-Christ, nous en a laissé deux en l'honneur de Ptolémée Philadelphe et de la reine Arsinoé; du nom de Πτολεμαῖος, il faisait ἀπὸ μέλιτος, c'est-à-dire *de miel*, et d'Ἀρσινόη, il tirait ἴον Ἥρας, c'est-à-dire *violette de Junon*. Les Juifs cultivaient aussi l'anagramme, et la Cabale enseigne l'art de trouver par elle des sens cachés et mystérieux. C'est de là que le procédé passa aux sciences occultes et à l'alchimie du moyen âge. Roger Bacon, dans le *De Secretis operibus naturæ* (chap. XI), donne sous une forme anagrammatique la composition de la poudre à canon. Au XVIe et au XVIIe siècle, l'anagramme devint dans toute l'Europe une manie, une fureur. Un allemand, G. Froben, publia l'*Anagrammaiatopeia* ou l'art de faire des anagrammes. Louis XIII pensionnait un anagrammatiste, Billon, avocat d'Aix, qui avait fait, lors de l'entrée du roi dans cette ville, cinq cents anagrammes sur son nom. Un carme, Pierre de Saint-Louis, mit en anagrammes les noms des papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre et de presque tous les saints, cherchant de bonne foi la destinée des hommes dans leur nom. Quelques anagrammes offrent, il est vrai, d'étranges analogies entre certains noms et ceux qui les portent. On a trouvé dans Pierre de Ronsard, *Rose de Pindare;* dans Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, *Je charme tout;* dans frère Jacques Clément, *C'est l'enfer qui m'a créé;* dans Louis Quatorzième, roi de France et de Navarre, *Va, Dieu confondra l'armée qui osera te résister;* dans Voltaire, *O alte vir;* dans Verniettes, nom d'emprunt de J.-B. Rousseau rougissant de sa famille, *Tu te renies*; dans Révolution française, *Un Corse la finira*, et la *France veut son roi*, etc.

L'emploi le plus ingénieux peut-être de l'anagramme eut lieu dans une fête donnée par la famille Leczinski au jeune Stanislas, qui fut plus tard élu roi de Pologne, et devint beau-père de Louis XV. Un ballet était exécuté par treize danseurs portant chacun un bouclier sur lequel était gravée en or une des treize lettres de ces deux mots : *Lescinia Domus*. A la fin de chaque figure, les danseurs se rangeaient de manière à former avec leurs boucliers chacune des anagrammes suivantes :

Domus lescinia.
Ades incolumis.
Omnis es lucida.
Mane, sidus loci.
Sis columna Dei.
I, scande solium.

Malgré quelques applications heureuses, la manie de l'anagramme est une puérilité que Colletet a justement bafouée dans ces jolis vers adressés à Ménage :

J'aime mieux, sans comparaison,
Ménage, tirer à la rame
Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une anagramme.
Cet exercice monacal
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée ;
Et sur Parnasse nous tenons
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

On cite, comme rareté bibliographique, un petit livre qui a poussé l'anagramme à la bizarrerie et à la satiété. Il a pour titre : *Anagrammeana*, poëme en huit chants, par l'anagramme d'Archet (Rachet) et il porte, en guise de lieu et de date de publication : *Anagrammatopolis, l'an XIV de l'ère anagrammatique.*

L'anagramme sert le plus souvent à déguiser le nom d'un auteur et devient ainsi une source ordinaire de pseudonymes, comme *Alcofribas Nasier*, pour François Rabelais; *Alcunius*, pour Calvinus, etc. (voy. Pseudonyme). Le titre même d'un livre peut être un anagramme, comme le roman de Crébillon intitulé : *les Amours de Zéokinisul, roi des Kofirans*, c'est-à-dire de Louis quinze, roi des Français.

Cf. L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-16) ; — Isaac Disraeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1849, 3 vol. in-8).

ANALECTES (du grec ἀνάλεγω, recueillir), nom donné par les anciens aux miettes d'un festin et qui, par extension, a été appliqué à des recueils de poésies fugitives, à des fragments littéraires sauvés de l'oubli par l'impression. Le P. Mabillon a publié sous ce titre une collection de manuscrits inédits, et Brunck l'a donné à la première édition intégrale de l'*Anthologie grecque* d'après le texte de Cephalas (voy. Anthologie).

ANALOGIE (du grec ἀναλογία, relation, correspondance). Ce mot, qui désigne à la fois une certaine ressemblance entre des objets de genres différents et les opérations de l'esprit qui perçoit cette ressemblance, a plus d'applications en grammaire et en logique qu'en littérature.

On remarque diverses sortes d'analogies, soit d'une langue à une autre, soit entre les mots, locutions ou règles grammaticales d'une même langue. C'est en vertu de l'analogie du son que les lettres de même ordre, labiales, dentales ou gutturales, se permutent et éloignent peu à peu les dérivés de leurs primitifs et ceux-ci de leur étymologie. C'est ainsi que, pour prendre des exemples très-simples, *apicula* a formé *abeille*, — *troubadour, trouvere;* — *loup, louve;* — *neuf, neuvième;* — *vasco, gascon;* — *Walter, Gautier;* — *Wilhem, Guillaume*, etc. Produisant des déviations plus fortes, l'analogie de son peut rendre l'origine des mots méconnaissable. C'est elle qui a transformé, avec le temps, *dies* en *jour*, par les

transitions sensibles de *diurnus* et *giorno*. L'analogie du son altère les formes grammaticales; elle modifie les genres du substantif, supprime ceux des adjectifs, efface les différences d'orthographe entre les mots différant d'origine ou de sens, et conduit par l'homophonie à tous les inconvénients de l'hamonymie. Elle ôte aux proverbes, aux locutions historiques, leur sens primitif, leur en donne au contraire ou les laisse sans aucune signification. Ainsi « tenir en charte privée » est devenu une énigme le jour où le sens de chartre, prison (*carcer*) a disparu dans celui de chartre ou charte (*charta*), papier, acte authentique. (voy. ÉTYMOLOGIE). En un mot, l'analogie est un des dissolvants les plus actifs des langues et l'un des instruments de leurs révolutions populaires.

L'analogie est pourtant le principe qui doit présider aux tentatives faites par les écrivains pour développer régulièrement une langue littéraire et l'enrichir; elle est la règle et la limite du néologisme. Un mot nouveau est d'autant mieux accueilli qu'il a plus d'analogie avec les anciens mots; il doit avoir l'allure, la physionomie de la famille où il s'agit de le faire entrer. C'est pourquoi Fénélon, dans la *Lettre sur l'éloquence*, trouve que les mots latins sont les plus propres à être choisis pour combler les lacunes du français. « Les sons en sont doux, dit-il; ils tiennent à d'autres mots qui ont déjà pris racine dans notre fonds; l'oreille y est déjà accoutumée. Ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer chez nous. » Quand les mots sont empruntés par nécessité à des langues d'un génie très-différent, ils ne sont pas, à l'origine, dans l'analogie de notre langue; mais ils y sont ramenés forcément par l'usage, et ils ne deviennent populaires qu'à la condition de prendre, par la prononciation et même par l'orthographe, l'uniforme de la langue nationale.

**ANALOGIE DE SUJETS.** On entend par ces mots les ressemblances qui s'offrent souvent entre les œuvres de deux ou plusieurs auteurs, sans qu'on puisse dire qu'il y ait eu de part ni d'autre réminiscence, imitation ou plagiat. Les rencontres involontaires entre les écrivains qui traitent le même sujet ou des sujets analogues ne sont jamais fortuites (il n'y a de hasard nulle part), quoique l'explication puisse en rester inconnue. Elles n'ont pas seulement pour cause la constance des lois de la nature et l'identité des procédés de l'esprit humain, ainsi que le cercle nécessairement restreint où nos facultés d'invention et de combinaison s'exercent; elles dérivent le plus souvent des traditions qui nous offrent, avec un sujet populaire, les principaux éléments de son développement.

On se donne souvent beaucoup de peine pour retrouver, dans des œuvres antérieures ou contemporaines d'auteurs inconnus, la source de chacune des inspirations d'un écrivain de génie; on veut savoir de quels fumiers d'Ennius tout l'or des Virgiles a été tiré. La plus grande partie a souvent été prise au trésor commun, où les médiocres et les illustres ont directement puisé.

Cela est surtout remarquable quand il s'agit de sujets nationaux ou religieux qui ont eu leur évolution complète dans la légende avant de prendre une forme définitive dans une œuvre d'art immortelle. C'est ainsi que la *Divine Comédie*, dont on cherche les germes dans les poëmes, romans ou traités de tel et tel prédécesseur de Dante, s'était développée tout entière, et avec exubérance, dans l'imagination des populations chrétiennes et dans les écrits les plus divers qui lui servaient d'écho. Chaque pays, chaque couvent avait, depuis des siècles, son voyage légendaire d'outre-tombe, avec son itinéraire tracé d'avance et un certain nombre d'épisodes obligés. Le fond de ces récits, dont quelques-uns présentent beaucoup de détails communs avec le poëme de Dante, importe moins, aux yeux de la postérité, que la mise en œuvre. Celle-ci, avec la beauté de langue, fait toute l'originalité de la *Divine Comédie*, qui n'a rien à souffrir de ses analogies de sujet avec le *Purgatoire de Saint Patrice* du chevalier Owen, ou avec la *Vision* du prêtre Gauchelin dans la chronique d'Orderic Vital. On a cherché aussi la source du *Paradis perdu* de Milton dans certains poëmes religieux du moyen âge ou dans quelques mystères dramatiques; mais cette source n'est pas dans telle ou telle œuvre particulière sur la chute de l'homme; elle est dans toute l'histoire de la poésie inspirée de la Bible et surtout du drame religieux dans l'Europe catholique. Ces remarques, applicables à toutes les grandes œuvres nationales de tous les temps et de tous les pays, sont de nature à restreindre le nombre des accusations de plagiat, d'imitation ou de réminiscence (voy. ces mots), portées si facilement par la médiocrité contre le génie.

Cf. L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-18); — D'Israeli : *Amenities of literature*.

**ANALOGIE DU STYLE**, terme de rhétorique. Ces mots, qui tiennent une assez grande place dans les anciens traités littéraires, désignent particulièrement, suivant Marmontel, l'unité de ton et de couleur. On distinguait, au siècle dernier, un grand nombre de tons de langage différents : « Celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du beau monde, qu'on appelait *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque, et, dans tout cela, une infinité de gradations et de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions et les mœurs. » L'analogie du style consistait dans la parfaite et constante conformité du ton et du langage de l'écrivain avec l'ordre de nuances une fois adopté; elle résultait de l'homogénéité des mots et des tours propres à chaque genre d'écrit. « A mesure qu'une langue se polit et que le goût s'épure, disait-on, les divers styles se divisent et leur cercle se restreint. Le goût leur faisant partager des termes et des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes de la société, une partie aux arts et aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire et aux ouvrages mystiques; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies et fortes, qui l'auraient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eut admises. »

On sent depuis longtemps combien tout ce travail de démarcation est artificiel, et combien il est puéril et funeste de partager la langue et la littérature en une dizaine de domaines parfaitement distincts, avec défense absolue d'empiéter de l'un sur l'autre. Tous les longs développements de l'ancienne rhétorique sur cette homogénéité factice qu'on appelait l'analogie du style, sont devenus tout à fait oiseux, et l'on doit se borner à recommander, au nom de l'unité de ton et de couleur, d'éviter les incohérences de style, l'emploi inopportun de locutions triviales dans les genres nobles, et de termes pompeux dans le langage familier. La vraie analogie du style consistera toujours dans l'accord de la parole avec la pensée et de la pensée avec le sujet.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature*.

**ANALOGIE.** — Voyez PREUVES ORATOIRES.

**ANALYSE** (du grec ἀναλύω, délier, décomposer, résoudre). Ce mot, qui désigne une opération de l'esprit indispensable dans les sciences, a plusieurs applications en littérature, en logique et en grammaire. Employé comme synonyme d'abrégé, de sommaire (voy. ces mots), il marque particulière-

ment la réduction intelligente d'un ouvrage littéraire à ses traits essentiels, la distinction claire de ses diverses parties et de leur rapport avec l'ensemble, la mise en lumière du but et des moyens, des preuves et de la conclusion. L'analyse ainsi entendue, et appelée par l'ancienne rhétorique « méthode de résolution », s'applique notamment aux productions oratoires : tout discours, plaidoyer, sermon ou harangue politique, doit pouvoir se soumettre à cette épreuve, qui permettra seule de juger de la solidité de l'œuvre, de l'enchaînement des idées et de la rigueur de la démonstration. Elle dépouille l'éloquence de ses ornements, de son enveloppe animée, de sa chair pour ainsi dire, et la réduit au squelette d'elle-même, pour faire ressortir la régularité, l'harmonie de la charpente et la puissance naturelle des attaches. Les cours sur l'éloquence sacrée sont remplis d'analyses de sermons exécutées dans ce dessein. Cette décomposition d'un discours sera faite d'autant plus facilement par l'auditeur que l'orateur l'aura eue lui-même en vue, en se préparant par une forte méditation de son sujet, avant de songer à le revêtir des ornements de la parole. L'éloquence artificielle, avec ses divisions arbitraires, ses subtilités ingénieuses, ses « tours de passe-passe », comme dit Fénelon, ne peut être soumise à l'analyse sans laisser voir toute sa laborieuse stérilité.

Appliquée aux productions plus spécialement littéraires, aux poëmes, aux œuvres dramatiques, aux romans, etc., l'analyse ne se borne pas à les résoudre dans leurs éléments essentiels; inséparable de la critique littéraire, elle en recherche et met en évidence les qualités ou les défauts; elle montre comment chaque détail est conforme aux règles ou à la nature. Elle prend des leçons dans les œuvres des maîtres; elle trouve l'occasion d'en donner dans les essais d'un talent encore peu sûr de lui. L'analyse littéraire, même en la dégageant autant que possible de l'appréciation pour la réduire au compte rendu, suppose encore plusieurs des qualités indispensables au critique. Elle exige surtout un sens droit, une vue juste, une facilité particulière d'assimilation. Il faut, dans une certaine mesure, se mettre à la place de l'auteur et s'identifier à lui pour bien comprendre ce qu'il a voulu faire, avant de juger ce qu'il a fait. Il faut pénétrer sa pensée aussi intimement que lui-même pour la dégager des développements où il la laisse souvent flotter; il faut l'embrasser tout entière d'un regard ferme et sûr pour la rendre aux yeux des autres en raccourci, sans l'altérer. Un bon analyste, suivant le mot de Montesquieu, n'abrége tout que parce qu'il voit tout.

Il y a des exercices d'analyse littéraire qui sont particuliers à l'enseignement : ils consistent à faire ressortir dans le plus minutieux détail les beautés d'un passage d'une œuvre classique. Ils sont utiles pour développer le goût des écoliers et les façonner à apprécier par eux-mêmes et à raisonner leur admiration. On doit prendre garde toutefois de vouloir trouver des beautés partout, de s'exalter à froid, de s'extasier sur les moindres mots, de prêter à un auteur des intentions qu'il n'a pas eues, des malices et des finesses auxquelles il n'a pas songé. Il ne faut pas analyser une fable de La Fontaine ou une scène de Racine, comme Belise et Philaminte le sonnet ou l'épigramme de Trissotin :

> Faites-la sortir, quoiqu'on die!
> Quoiqu'on die! Quoiqu'on die!
> Ce quoiqu'on die en dit beaucoup plus qu'il ne semble.

Il y a eu des professeurs qui, dans ce vers du songe d'Athalie,

> Que des chiens dévorants se disputaient entre eux,

faisaient admirer comment l'épithète à image, *dévorants*, servait à dissimuler le terme trivial de *chiens*. Ils ne songeaient pas que dans un autre passage, plus beau encore, le même substantif se présentait sans aucun cortége d'épithètes.

> Les chiens à qui son bras a livré Jézabel,
> Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
> Déjà sont à ta porte et demandent leur proie.

On trouvera d'excellents exemples d'analyse littéraire dans une foule de passages des œuvres de Voltaire, de Grimm, de Diderot, de Mme de Staël, etc. Des exercices complets en ce genre remplissent les cours et les traités de Rollin, l'abbé Batteux, La Harpe, Marmontel, Chamfort, J. Chénier, Ginguené, Lemercier, etc., et plus près de nous ceux de MM. Villemain, Saint-Marc Girardin, Patin, Nizard, Ozanam, Géruzez, etc. — Nous n'avons pas à parler ici de l'*Analyse grammaticale* ni de l'*Analyse logique*, qui se rapportent non au style ou à l'art littéraire, mais au matériel de la langue et au mécanisme de la pensée.

ANALYTIQUES (Langues). — Voyez Langue.

ANAPESTICO-TROCHAIQUE (Vers). — Voyez Anapestique.

ANAPESTIQUE (Vers), vers grec et latin, dont la base est l'anapeste, composée de deux brèves et d'une longue. Chaque mètre de cette espèce de vers se compose de deux pieds ou d'une dipodie. On en distingue les neuf variétés suivantes : le *monometre* (deux pieds); le *monometre hypercatalectique* (deux pieds et demi); le *dimètre brachycatalectique* (trois pieds); le *dimètre catalectique* (trois pieds et demi); le *dimètre* (quatre pieds); le *trimètre catalectique* (cinq pieds); le *trimètre* (six pieds); le *tétramètre catalectique* (sept pieds); le *tétramètre* (huit pieds).

Le *monomètre* est formé rigoureusement de deux anapestes; mais, de même que les variétés suivantes, il admet les substitutions du spondée et du dactyle, quelquefois du procéleusmatique et du tribraque (voy. Pied). On le trouve ordinairement comme clausule. Ausone l'a employé seul :

> O flos juvenum,
> Spes læta patris!..
> Non mansuris
> Ornate bonis :
> Omnia præcox
> Fortuna tibi
> Dedit et rapuit.

Ce vers admettant différentes combinaisons n'est pas aussi monotone que l'adonique.

Le *monomètre hypercatalectique*, composé de deux anapestes plus une syllabe, a reçu le nom d'*anapestique chorique*, parce qu'il était employé fréquemment dans les chœurs. En voici le modèle :

> Animus | male for | tis.

Le *dimètre brachycatalectique*, ou *aristophanien*, se compose de trois pieds :

> Venit op | tima Cal | liope.

Le *dimètre catalectique*, de trois pieds et demi, fut employé comme clausule par les tragiques latins :

> Jamjam absumor ; conficit animam
> Vis vul | neris, ul | ceris æs | tus (Attius).

Le *dimètre*, que l'on nomme plus particulièrement *anapestique*, comprend quatre pieds, et admet l'anapeste et le spondée à tous les lieux, le dactyle aux lieux impairs. Il a un repos après le second pied :

> Audax | nimium || qui freta | primus
> Rate tam | fragili || perfida | rupit (Sénèque).

Il a été employé fréquemment dans la tragédie grecque et latine. On le trouve rarement chez les comiques, et alors il est soumis à toutes les licences que se permettaient ces poëtes (voy. Iambique).

Le *trimètre catalectique*, composé de cinq pieds, avait quatre anapestes plus un antibacchius, comme

le dit Térentianus Maurus, dans le vers suivant, qui peut servir de modèle :

Anapes | tus inest | quater, ul | timus an | tibacchius.

Le *trimètre* comprend six pieds :

Inclyte, | parva | prædite | patria, | nomine | celebri (Attius).

Le *tétramètre catalectique*, connu particulièrement sous le nom d'*aristophanien*, parce qu'il se rencontre très-fréquemment chez Aristophane, est composé de sept pieds et prend un repos après le quatrième. On le trouve quelquefois chez Plaute :

Neque quo | fugiam, | neque ubi | lateam, | neque hoc | [dedecu' | quomodo | celem.

Le *tétramètre*, comprenant huit pieds, se trouve aussi chez Plaute :

Nec placi | tant mores, | quibu' | video | vulgo | gnatis | [esse pa | rentes.

On rattache au vers asclépiade le vers *parémiaque*, l'*archébulique* et l'*anapestico-trochaïque*.

Le *parémiaque* (παροιμιακός), ainsi nommé parce qu'il était usité particulièrement chez les auteurs de maximes et de proverbes, n'est pas autre chose qu'un anapestique dimètre catalectique :

Felix | nimium | prior ætas,
Conten | ta fide | libus ar | vis (Boëce).

L'*archébulique*, ainsi nommé du poëte Archébule, qui l'employa exclusivement, est un anapestique trimètre catalectique :

Tibi nas | citur om | ne pecus, | tibi cres | cit herba.

L'*anapestico-trochaïque* est un anapestique trimètre, comprenant trois anapestes plus un ithyphallique, et mélangeant ainsi l'anapestique et le trochaïque :

Pede ten | dite, cur | sum addite, || convo | late | planta. (Pétrone.)

**ANAPHORE.** — Voyez FIGURES DE MOTS.

**ANASTASE**, le Bibliothécaire, écrivain latin du IXe siècle. Il fut bibliothécaire du Vatican et devint cardinal en 848. On a de lui *Historia ecclesiastica*, composée d'extraits de Nicéphore, de George de Syncelle et de Théophane ; *Vitæ pontificum a Petro usque ad Nicolaum I*. Ces deux ouvrages ont été imprimés dans les *Byzantines* de Paris et de Venise. Anastase traduisit aussi du grec plusieurs livres relatifs à l'histoire de l'Église.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. II.

**ANASTASE**, *ou Mémoires d'un Grec*, roman de Th. Hope (voy. ce nom).

**ANASTROPHE.** — Voyez FIGURES DE MOTS.

**ANAXAGORE**, Ἀναξαγορας, philosophe grec, né en 500 avant J.-C. à Clazomène, mort en 426. Initié, selon les anciens, par Anaximène, aux doctrines ioniennes, il quitta, par amour de l'étude, sa patrie, où il laissait de grands biens. Il enseigna à Athènes pendant trente années, et compta parmi ses disciples Périclès, Thémistocle, Thucydide, Démocrite, Empédocle et Euripide. L'originalité de sa doctrine était la croyance en un esprit ordonnateur du monde, qu'il ne confondait pas avec les dieux du polythéisme. Il se vit accuser d'impiété. Périclès le sauva de la mort ; mais obligé de fuir, il alla terminer sa vie à Lampsaque. Anaxagore est un des premiers philosophes grecs qui aient écrit leurs opinions. Ses ouvrages ne nous sont point parvenus. Il nous en reste des fragments dans Aristote, Platon, Cicéron, Diogène Laërce et Stobée ; ils ont été réunis par Schaubach (Leipzig, 1827, in-8), et par Schorn (Bonn, 1829).

Cf. De Ramsay : *Anaxagoras* (La Haye, 1778, in-8) ; — Schleiermacher : *Ueber A.s philosophie* (Berlin, 1815) ; — Hemsen : *Anaxagores clazomenius* (Gœttingue, 1821, in-8) ; — Zévort : *Anaxagore*, thèse (1844, in-8) ; — Ed. Zeller : *Die philosophie der Griechen* (Tubingue, 1853, nouvelle édition), t. I ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**ANAXILAS** ou **ANAXILAUS**, Ἀναξίλας ou Ἀναξίλαος, poëte comique grec du IVe siècle avant J.-C. Il appartint à la comédie moyenne. Contemporain de Platon, il l'attaqua le premier dans une de ses pièces. On a de lui quelques fragments.

Cf. Meineke : *Fragmenta comicorum græcorum*.

**ANAXIMÈNE**, Ἀναξιμένης, historien et rhéteur grec du IVe siècle avant J.-C., né à Lampsaque. Formé à l'école de Zoïle et de Diogène le Cynique, il fut, dit-on, au nombre des précepteurs d'Alexandre, qu'il suivit en Asie. Selon Pausanias, il eut l'habileté de soustraire sa ville natale à la vengeance de ce roi. Les anciens citent de lui : une *Histoire de Philippe, roi de Macédoine*, une *Histoire d'Alexandre le Grand*, une *Histoire de la Grèce*. Ces ouvrages, dont il ne nous reste que de courts fragments conservés par Stobée, ont été critiqués par Plutarque à cause des discours nombreux et prolixes que l'auteur y avait introduits.

Anaximène de Lampsaque, qu'il ne faut pas confondre avec Anaximène de Milet, disciple d'Anaximandre et maître d'Anaxagore, a reçu une importance particulière dans l'histoire de la littérature grecque, du fait établi par les érudits modernes, qu'il est le seul ayant écrit avant Aristote un traité de rhétorique, encore existant de nos jours. Ce traité, intitulé : Ῥητορικὴ πρὸς Ἀλέξανδρος, a été longtemps attribué à Aristote et imprimé parmi ses œuvres. On n'y trouve ni plan, ni méthode dignes d'un philosophe ; c'est une suite de conseils et d'exemples appropriés à des sujets déterminés, pour l'éloquence judiciaire ou délibérative.

Cf. Sprengel : Συναγωγὴ τεχνῶν, *sive artium scriptores ab initiis usque ad editos Aristotelis de Rhetorica libros* (Stuttgart, 1828).

**ANCARANO** (Jacopo), écrivain italien, plus connu sous les noms de Jacques PALLADINO et de Jacques DE TERAMO, né à Téramo (Abruzzes) en 1349, mort en 1417. Il fut archevêque de Tarente, et écrivit plusieurs ouvrages singuliers dont le principal, *Processus Luciferi contra Jesum* ou *Consolatio peccatorum* (Augsbourg, 1472, in-fol.), a été souvent réimprimé, et traduit en français sous le titre de : *Procès de Belial* (Lyon, 1482). C'est une espèce de roman religieux et bouffon où le Diable, choisi pour avocat par les démons, vient plaider par-devant Dieu contre Jésus-Christ. L'auteur, tout en faisant condamner le Diable, paraît lui donner le beau rôle dans les débats. Un autre ouvrage de Teramo est encore un plaidoyer de Satan contre la Vierge, assez semblable à nos *Mystères* des XIVe et XVe siècles. On cite plusieurs autres ecclésiastiques italiens du nom d'Ancarano, qui se sont fait quelque réputation, au XVIe siècle, par leurs poésies.

Cf. Marchand : *Dictionnaire historique*, art. *Palladino*.

**ANCELOT** (Jacques-Arsène-François-Polycarpe), auteur dramatique français, né le 9 février 1794, au Havre, mort le 7 septembre 1854. Fils d'un greffier au tribunal de commerce de sa ville natale, il fut placé dans l'administration de la marine, d'abord au Havre, puis en 1813 à Rochefort et en 1815 à Paris. Malgré l'opposition que ses parents faisaient à ses projets littéraires, il composa une tragédie intitulée : *Warbeck*, qu'il récita de mémoire au comité du Théâtre-Français, le 19 mars 1816 ; elle fut reçue, mais ne fut jamais jouée. Le 5 novembre 1819, on représenta de lui la tragédie de *Louis IX*, en même temps que Casimir Delavigne faisait jouer à l'Odéon les *Vêpres siciliennes*. Cette dernière pièce ayant été soutenue par l'opposition, le parti royaliste adopta *Louis IX* et lui fit un succès éclatant. Louis XVIII accorda à l'auteur une pension de 2000 francs sur sa cassette. A la suite du *Maire du palais*, autre tragédie donnée

le 16 avril 1823, et qui n'eut que sept représentations, le roi le décora de la Légion d'honneur. La tragédie de *Fiesque*, imitée de Schiller et représentée à l'Odéon le 5 novembre 1824, fit oublier à l'auteur par son succès la chute de l'ouvrage précédent et lui valut une place de bibliothécaire à l'Arsenal. En 1825, il publia *Marie de Brabant*, poëme en six chants, qui fut froidement accueilli. En 1826, il alla en Russie à la suite du maréchal Marmont, qui allait représenter la France au couronnement de l'empereur Nicolas. A son retour, il publia *Six mois en Russie* (1827, in-8), ouvrage mêlé de prose et de vers qui contient des pages intéressantes, et l'*Homme du monde*, roman (1827, 4 vol. in-8). L'auteur tira de ce roman un mélodrame où il eut Saintine pour collaborateur, et qui obtint à l'Odéon un succès de vogue. En 1828, il donna *Olga, ou l'Orpheline russe;* en 1829, la tragédie d'*Élisabeth d'Angleterre*, et, en 1830, *le Roi fainéant*.

Après la révolution de Juillet, Ancelot perdit sa pension et ses places, et, comme il l'a dit lui-même, après avoir travaillé *pro fama*, il se vit forcé de travailler *pro fame*. Il fit jouer depuis lors, seul ou en collaboration, un grand nombre de vaudevilles et de comédies anecdotiques, parmi lesquels on signale principalement *Léontine*, *Un mariage d'amour*, *Madame du Barry*, *le Régent*, *la Comtesse d'Egmont*, *Reine, cardinal et page*, *la Jeunesse de Richelieu*, *Madame Du Chatelet*, *l'Escroc du grand monde*, *Heureuse comme une princesse*, *Une dame de l'Empire*, etc. L'une de ces pièces, *l'Escroc du grand monde*, parut successivement sous les deux formes, de comédie mêlée de chant, en 1833, et de drame, en 1838 : l'une et l'autre en trois actes. L'auteur tenta aussi la fortune dans la direction du Vaudeville; il ne la garda qu'une année (1844) et avec peu de succès, tant au point de vue de la réputation que de l'argent, son initiative s'étant bornée à faire jouer ses pièces et celles de sa femme. Il fit une nouvelle tentative au Théâtre-Français en 1838, avec *Maria Padilla*, tragédie qui ne manquait ni de force ni d'élégance, mais qui offrait peu d'intérêt et n'obtint qu'un succès d'estime. Elle contribua toutefois à le faire entrer à l'Académie française en remplacement de M. de Bonald, en 1841. Il donna au public peu de temps après ses *Épîtres familières*, recueil remarquable par l'élégance du style et l'agrément de l'esprit satirique. Il fut chargé, en 1849, d'aller entamer dans diverses villes étrangères, notamment à Turin, à Florence et à Bruxelles, les négociations qui ont abouti à la reconnaissance mutuelle des droits de propriété littéraire et à la répression de la contrefaçon. La réputation qui fut faite à Ancelot, comme poëte tragique, plus par les entraînements de l'esprit de parti que par les jugements de la critique littéraire, n'a pas subsisté. A une versification correcte et parfois heureuse, à la sagesse du plan, il ne sut pas unir la force, la passion, ni le mouvement dramatique. Le vaudeville et la petite comédie d'intrigue qu'il n'aborda que par nécessité, convenaient bien mieux à son esprit gracieux et fin. — Sa femme (Marguerite-Virginie CHARDON, Mme ANCELOT), née à Dijon le 15 mars 1792, a collaboré à plusieurs pièces de son mari, et s'est fait par elle-même une réputation comme auteur dramatique. [*Dictionnaire des contemporains*.]

Cf. Quérard : *la France littéraire* et *la Littérature française contemporaine*.

ANCIENS (QUERELLE DES) ET DES MODERNES, l'une des plus célèbres querelles littéraires. Elle prit naissance au XVIIe siècle, qu'elle remplit tout entier des contestations auxquelles donna lieu l'engouement pour les œuvres de Voiture, et dont les cabales des Jobelins et des Uraniens (voy. ces mots) sont le principal épisode. Elle a pour cause réelle le besoin de réaction que devait produire fatalement l'enthousiasme excessif marqué pendant la Renaissance pour les écrits de l'antiquité. On sait jusqu'où avaient été Ronsard et ses disciples qui, non contents d'admirer et de prendre pour modèles les écrivains grecs et latins, auraient volontiers bouleversé notre langue pour lui donner un air antique. Plus d'un bon esprit avait dû dire avant Berchoux :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Il arriva donc que, sans garder aucune mesure et avec l'exagération qui accompagne toute réaction, certains écrivains cherchèrent à ruiner la position qu'occupaient les classiques anciens. Dès 1635, un familier de Richelieu, l'abbé de Bois-Robert, parlait d'Homère devant l'Académie française avec une franchise toute nouvelle. Peu après, un collaborateur du grand cardinal, Desmarest de Saint-Sorlin, posa hardiment la thèse de la supériorité des modernes sur les anciens. Son principal argument reposait sur la supériorité même du christianisme, à l'égard des religions païennes, comme source d'inspiration. Malheureusement pour le triomphe de sa cause, Desmarest avait la prétention de fournir par ses ouvrages des applications de ses théories, et il n'y réussit point par ses poëmes de *Marie-Madeleine* (1669), et de *Clovis* (1670). Son *Traité pour juger les poëtes grecs, latins et français* (1670), son *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque*, et enfin sa *Défense du poëme héroïque* (1674), étaient compromis par ses propres exemples. Parmi les adversaires de Desmarest se présentèrent tout d'abord Boileau et Corneille. Le P. Bouhours, par ses *Entretiens d'Eugène et d'Ariste* (1671), écrits dans un esprit de conciliation, tenta de clore prématurément le débat.

Mais cette querelle, qui contenait par avance notre guerre des classiques et des romantiques, était à peine engagée. Claude Perrault la raviva par son poëme du *Siècle de Louis XIV* (1687) et son *Parallèle des anciens et des modernes* (1688-1696, 4 vol. in-12). « S'il avait eu plus de connaissance littéraire et moins de passion, dit La Harpe, il pouvait soutenir très-raisonnablement une partie de sa proposition, et par des faits qui ne souffraient pas de réplique. Il pouvait opposer avec avantage à Euripide et Sophocle, Corneille et Racine, qui certainement ont porté plus loin l'art de la tragédie, et à tous les comiques du monde, Molière qui les a effacés tous, comme La Fontaine a laissé loin de lui tous les fabulistes. » Mais Perrault proposait comme dignes émules des classiques anciens, Chapelain, Scudéri, Saint-Amant : c'était se déclarer contre les principes littéraires des grands écrivains du siècle. Mais Perrault voyait dans Racine, dans Molière, dans La Fontaine, des écrivains classiques, et il les proscrivait au même titre que les anciens. En réalité, il entrevoyait vaguement et soutenait ce qu'on appela plus tard le romantisme, et la question, mal posée sous les noms d'anciens et de modernes, devait perpétuer un débat stérile. Fontenelle, dans ses divers écrits, avait été plus timide que Perrault et tout aussi peu à la question véritable. Perrault put compter pour lui tous les jeunes esprits avides de nouveautés, les femmes, et, dans une certaine mesure, Bayle et Basnage. Il eut contre lui l'Université, Dacier, l'évêque Huet, Longepierre, et surtout Boileau qui, ne se lassant point de tenir tête aux novateurs, répondit au *Parallele* par ses *Réflexions sur Longin* (1694) Mais soutenir que les modernes pouvaient égaler les anciens, ou le nier; faire des parallèles entre

les siècles de Périclès et d'Auguste et le siècle de Louis XIV; opposer tel écrivain du temps à tel autre de l'antiquité, ce n'était pas éclairer la question. Il y avait à discuter la valeur des procédés littéraires, le mérite des écoles en laissant de côté la personnalité des auteurs pour arriver à une solution. C'est ce que ne firent ni Mme Dacier, qui, pour défendre l'*Iliade*, la traduisit (1699), ni La Mothe, qui prétendit la renouveler et ne réussit qu'à la défigurer. Le P. Hardouin chercha une explication à l'œuvre d'Homère, qui n'était pas en cause, et lui trouva un sens caché. L'abbé d'Aubignac, s'écartant plus encore du débat, nia la personnalité même du chantre de l'*Iliade*, et l'abbé Terrasson présenta les poëmes homériques comme péchant contre le bon sens, la morale et le goût. Les alliés de Perrault se montraient singulièrement maladroits.

Rollin soutint les mérites des anciens dans son *Traité des Études*. Fénelon, le père Buffier, Fourmont, intervinrent dans le débat et tentèrent de mettre d'accord les opinions divisées. Mme Dacier eut le dernier mot dans sa *Préface à la traduction de l'Odyssée* (1716), et la querelle des anciens et des modernes se trouva terminée, non par la victoire de l'un des deux partis, mais par l'épuisement de l'un et de l'autre. La querelle avait passé le Rhin et la Manche. En Angleterre, où elle fut portée par Saint-Evremond, partisan des modernes, le docteur Bentley, Wotton, Boyle, Swift, publièrent quelques écrits assez favorables aux idées nouvelles. Le chevalier Temple prit, au contraire, à tâche de rabaisser ses contemporains.

Cf. *Querelles littéraires ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de la République des Lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours* (Paris, 1761, 3 vol. in-12); — D'Israeli : *Quarrels of authors* (Londres, 1814, 3 vol. in-8); — Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (Paris, 1856, in-8); — P. Beni : *Comparazione di Omero e Tasso* (Padoue, 1607).

**ANCILLON** (David), théologien protestant français, né le 17 mars 1617 à Metz, mort le 3 septembre 1692 à Berlin. Ministre calviniste, il exerça à Meaux, puis à Metz, et après la révocation de l'édit de Nantes passa en Allemagne. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin et de Beze* (Hanau, 1666, in-4), écrite d'un style pompeux.

Cf. Bayle : *Dictionnaire hist. et critique.*

**ANCILLON** (Charles), littérateur français, fils du précédent, né le 28 juillet 1659 à Metz, mort le 5 juillet 1715 à Berlin. Ayant suivi son père dans l'exil, il fut nommé juge de la colonie française et reçut du roi de Prusse le titre d'historiographe. Il a laissé des ouvrages intéressants : *Réflexions politiques, par lesquelles on fait voir que la persécution des réformés est contre les véritables intérêts de la France* (Cologne, 1685, in-12); *l'Irrévocabilité de l'édit de Nantes prouvée par les principes du droit et de la politique* (Amsterdam, 1688, in-8); *Histoire de l'établissement des Français réfugiés dans les États de Brandebourg* (Berlin, 1690, in-8); *Mélanges critiques de littérature* (Bâle, 1698, in-8); *Mémoires concernant les vies de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres* (Amsterdam, 1709, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VII.

**ANCILLON** (Louis-Frédéric), petit-fils du précédent, né en 1744 à Berlin, où il est mort en 1814. Il a écrit quelques traités de philosophie religieuse en latin : l'*Éloge de Saumaise*, couronné par l'Académie de Dijon; l'*Oraison funèbre* d'Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel (1780, in-8), et celle de Frédéric II (1786, in-8).

**ANCILLON** (Jean-Pierre-Frédéric), historien et homme d'État prussien, fils du précédent, né le 30 avril 1766 à Berlin, mort le 19 avril 1837. Il se prépara à la carrière ecclésiastique, fut ministre d'une communauté française à Berlin, plus tard professeur à l'Académie militaire, historiographe du royaume et professeur du prince royal. Il fut à diverses reprises investi de hautes fonctions politiques et devint à la fois membre de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France. Disciple, en philosophie, de Leibniz et de Kant, il pratiquait l'éclectisme avec une égale mesure d'indépendance d'esprit et de modération. Le juste milieu était la devise de ses doctrines, comme de sa vie et de sa politique; c'était aussi le caractère de son talent : il avait, en tout, plus de clairvoyance et de justice que de force et de grandeur.

Il écrivait également en allemand et en français. Son principal ouvrage, composé dans cette dernière langue, est le *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis le quinzième siècle* (Berlin, 1803-1805, 4 vol. in-8; nouv. édit. Paris, 1823, 4 vol. in-8). C'est une sorte d'histoire universelle des temps modernes, à laquelle l'élévation des idées et des sentiments mérita un très-favorable accueil. L'auteur le traduisit lui-même en allemand. Il faut citer encore, dans l'ordre politique, son traité *De l'esprit des constitutions et de son influence sur la législation* (Ueber den Geist der Staatsverfassungen und dessen Einfluss auf die Gesetzgebung; Berlin, 1825), traduit en français par C. Muteau (1850, in-8). Ses principes de philosophie et de morale se trouvent particulièrement dans les écrits suivants : *De la foi et du savoir en philosophie* (Ueber Glauben und Wissen in der Phil.; Berlin, 1824, in-8); *Essais philosophiques et nouveaux essais* (Genève et Paris, 1817, 2 vol. in-8; ibid, 1824, 2 vol. in-8, et 1832, 4 vol.), et *Pensées sur l'homme, ses rapports et ses intérêts* (1829, 2 vol. in-8).

Cf. Lerminier : *Au delà du Rhin* (1835, 2 vol. in-8); — Mignet : *Éloges* à l'Académie des sciences morales.

**ANCINA** (Giovanni-Giuvenale), poëte italien, né à Fossano en 1545, mort en 1604. Évêque de Saluces et médecin distingué, il eut de la réputation comme poëte latin. On a de lui un poëme héroïque en deux chants : *De Academia subalpina*, en l'honneur de l'Université de Mondovi (1565, in-8); des poésies spirituelles en latin et en italien sous le titre de : *Tempio armonico* (Rome, 1599, in-4), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Lombardi : *Della vita di G. Ancina da Fossano* (Naples, 1656, in-4).

**ANCONA** (Ciriaco d'), philologue italien, né à Ancône en 1394, mort à Crémone en 1453. L'un des premiers savants de l'Italie qui visitèrent l'Orient, il en rapporta un grand nombre d'inscriptions et quelques manuscrits. Outre son *Itinerarium*, publié à Florence en 1742, il laissa un précieux recueil intitulé : *Epigrammata reperta per Illyricum* (Rome, 1664).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ANCORA** (Gaetano d'), archéologue italien, né à Naples en 1757, mort en 1816. On a de lui un *Guide raisonné des antiquités de Pouzzoles et des environs* (Guida ragionata, etc.; Naples, 1792, in-8), traduit en français la même année par Barles de Marville; *Dell' Economia degli Antichi nel construire de' citte* (Naples, 1794, in-8), etc.

Cf. Tipaldi : *Biografia degli Ital. illustri del sec. XVIII.*

ANCYRE (Monument d'). C'est la transcription du testament d'Auguste sur les murs de marbre d'un temple d'Ancyre, aujourd'hui Angora, en Galatie, consacré au dieu Auguste et à la déesse Rome. A ce testament était joint un *Index rerum a se gestarum*, résumé des conquêtes de l'empereur et de ses bienfaits envers le peuple. Gravé sur des tables d'airain faisant partie du mausolée d'Auguste au Champ de Mars, ce précieux document était perdu;

il s'est retrouvé, transcrit en latin et traduit en grec, dans le temple d'Ancyre. Le texte latin a été copié pour la première fois par les ambassadeurs d'Allemagne Ant. Wrantz et Gislen Busbeq (1544), puis par Cosson (1689), P. Lucas et Tournefort (1701). A. Schott en a imprimé la première édition (Anvers, 1579). Le texte grec ne fut découvert que vers 1740, et seulement en partie. Il fut mis au jour, au moyen de démolitions successives, par M. Hamilton (1836) et M. G. Perrot (1861). Il se trouvait mieux conservé que le latin. Les deux textes se sont mutuellement complétés. M. Egger en a donné une récension à la suite de l'*Examen critique des histoires de la vie et du règne d'Auguste* (1844, in-8).

Cf. Egger : *Recherches sur les Augustales*, suivies des *Fragments*, etc. (1844, in-8) ; — G. Perrot : *Exploration archéologique de la Galatie*, etc. (1862 et suiv., 2 vol. in-folio), et *Voyage en Asie Mineure* (1864, in-8).

ANDALOU, l'un des dialectes de l'espagnol. C'est celui de tous qui a retenu le plus de racines arabes. Il diffère du véritable castillan par une prononciation molle qui supprime une partie des consonnes ou en remplace de dures par de douces. L'espagnol ainsi parlé ne perd rien en agrément (voy. ESPAGNOLE (Langue).

**ANDOCIDE**, Ἀνδοκίδης, orateur grec, né à Athènes en 467 avant J.-C. Il commanda, en 436, avec Glaucon, la flotte qui fut chargée de protéger Corcyre contre les Corinthiens. Il paraît ensuite avoir rempli diverses missions en Thessalie, en Macédoine, en Sicile. Enveloppé dans l'accusation portée contre Alcibiade, pour avoir profané les mystères et mutilé les Hermès, il s'exila et s'engagea dans des entreprises commerciales. Il rentra à Athènes à l'époque où fut établi le gouvernement des Quatre-Cents, et fut de nouveau exilé pendant la tyrannie des Trente et après l'amnistie de Thrasybule.

Il nous reste quatre discours sous le nom d'Andocide. Le plus remarquable est celui *Sur les Mystères*. Les trois autres sont : *Sur son retour de l'exil, Sur la paix, Contre Alcibiade*. L'authenticité du dernier est fort douteuse. Peu estimé pour sa conduite, Andocide mérita par son talent oratoire de prendre place dans le *Canon* des dix orateurs attiques. Son style, dit Plutarque, est généralement simple, clair, dégagé de l'apprêt et des ornements de la rhétorique. Ses discours ont été imprimés dans les recueils d'*Orateurs grecs* d'Alde, d'Henri Estienne, de Reiske, etc., dans les *Orateurs attiques* de Em. Bekker. Ils ont été publiés séparément par C. Schiller (Leipzig, 1835, in-8), par Baiter et Sauppe dans la *Bibliothèque Didot* (1846).

Cf. A.-G. Becker : *Dissertation*, dans sa traduction allemande d'*Andocide* (Quedlinbourg, 1832, in-8) ; — J.-O. Sluiter : *Lectiones Andocidæ* (Leyde, 1804) ; — Ruhnken : *Historia critica oratorum græcorum*.

**ANDOQUE** (Pierre), historien français, mort en 1664. Il a publié une *Histoire du Languedoc* (Béziers, 1648, in-fol.), et le *Catalogue des évêques de Béziers* (Ibid., 1650, in-4).

Cf. Lenglet-Dufresnoy : *Méthode pour étudier l'histoire*, tome IV.

**ANDRADE** (PAIVA DE), poëte portugais, né vers 1576, mort en 1660. Il est auteur d'un remarquable poëme épique en douze chants intitulé : *Chauleïdos* (*La Chauléide*), et dont le sujet est le siége de Chaul, dans les Indes Orientales. On cite en outre un *Examen des antiquités du Portugal* (1 vol. in-4), critique approfondie du premier volume de *la Monarchie portugaise* de Bernardo de Brito, et *Casamento perfecto* (*le Parfait mariage*), essai philosophique souvent réimprimé.

Cf. Coupé : *Soirées littéraires*, t. XI et XII ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**ANDRADE** (Jacinthe-Freire DE), poëte et historien portugais, né à Beja en 1597, mort en 1657. Il fut abbé de Sainte-Marie-des-Champs à Lisbonne. Il est auteur d'un petit poëme sur *les Amours de Polyphème et de Galathée*, parodie de Gongora et de ses nombreux imitateurs. Il a écrit aussi une *Vie de don Juan de Castro*, quatrième vice-roi des Indes : cette vie est regardée en Portugal comme un modèle du genre historique. Ce n'est du reste qu'un abrégé d'un ouvrage plus étendu sur le même sujet, détruit dans un incendie. D'autres écrits en prose pour la défense des droits de la maison de Bragance et des poésies latines se trouvent dans *le Phénix ressuscité* (*A Feniz renascida;* Lisbonne, 1717-1746, 5 vol. pet. in-8).

**ANDRÉ**, surnommé *Sylvius*, chroniqueur français du XIIe siècle. Il fut prieur de Marchiennes, dans le diocèse d'Arras. Il a laissé une *Chronique* des rois de France, qui est un abrégé des chroniques antérieures, avec quelques particularités intéressantes sur l'Artois et les Pays-Bas. Raphaël de Beauchamp l'a publiée sous ce titre : *Synopsis franco-merovingica* (Douai, 1633, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**ANDRÉ** DE COUTANCES, trouvère du XIIe siècle, sujet du roi Jean sans Terre. Il est auteur d'une imitation en vers du faux évangile de Nicomède, ayant pour titre *le Roman de la résurrection du Sauveur*. Il composa aussi une satire en vers de huit syllabes, formée de quatre-vingt-dix-neuf quatrains monorimes, intitulée *le Roman des Français*. Il s'agit de victoires remportées sur les Français et leur roi, Frolles, par l'invincible Artus. Ce Frolles est un roi ridicule et paresseux, et sa mort entraîne la soumission de la France. Le style et les plaisanteries de ce poëme sont souvent peu intelligibles. *Li romanz des Franceis* a été publié par M. A. Jubinal d'après un manuscrit du Muséum britanique (Paris, 1839-1842, in-8 t. II).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**ANDRÉ** (le P. Yves-Marc), philosophe français, né à Chateaulin le 22 mai 1675, mort à Caen le 22 février 1764. Élevé dans de grands sentiments de piété, il entra, après avoir fait de brillantes études classiques, chez les Jésuites en décembre 1693, fit son noviciat à Paris, reçut les ordres en 1696 et alla professer la rhétorique au collége d'Alençon. Lié avec quelques célèbres cartésiens, il se sentit puissamment attiré vers les doctrines de Descartes et goûta particulièrement la philosophie de Malebranche. Ces sentiments lui attirèrent, de la part des chefs de son ordre, de vives persécutions. Le P. André fut successivement professeur de philosophie ou de mathématiques à Amiens, à Arras et enfin à Caen, où il mena de front l'enseignement et l'étude pendant plus de trente années.

Le P. André a composé d'assez nombreux ouvrages, dont les plus étendus n'ont pas été imprimés. Le plus court et le plus intéressant au point de vue littéraire est son *Essai sur le Beau* (1741, in-12, plus. édit. successivement augmentées : 1758, 1763, 1766, 1770, 2 vol.; 1820, 1824, etc.). Ce livre, par le sujet et les développements, mais surtout par le titre, fait du père André le premier représentant de l'esthétique française. Il se compose de dix Traités ou Discours, dont les six derniers n'ont paru qu'en 1763; ils ont pour objet : 1° le Beau en général, et en particulier le Beau visible; 2° le Beau dans les mœurs; 3° le Beau dans les ouvrages d'esprit; 4° le Beau musical; 5° sur le *Modus;* 6° sur le Décorum; 7° sur les Grâces; 8° sur l'amour du Beau; 9° et 10° sur l'amour du Beau désintéressé. Ces discours, écrits pour être lus à l'Académie de

Caen, ont, en effet, le caractère de compositions académiques et se font remarquer par la finesse et l'élégance. Le spiritualisme le plus pur y règne, mais sans servir de base à des théories d'une grande portée. Subordonnant l'amour pur à la raison, il accuse Bossuet et Malebranche de donner eux-mêmes une trop grande part au plaisir dans ce sentiment, qui doit être essentiellement désintéressé. Le principal ouvrage philosophique imprimé du même auteur est un *Traité de l'homme selon les différentes merveilles qui le composent* (1766, 2 vol. in-12), divisé, comme l'*Essai sur le Beau*, en une série de discours. Les *Œuvres* du P. André ont été publiées plus ou moins complétement par l'abbé Guyot, avec un *Eloge* de l'auteur (1766-1767, 4 vol. in-12), et par Victor Cousin (1843, in-12). On mentionne parmi ses manuscrits conservés à la Bibliothèque de Caen une *Metaphysica sive theologia naturalis*, une *Physica* et surtout une *Vie de Malebranche*, avec l'histoire et l'abrégé de ses ouvrages.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Cousin : l'*Introduction* et les *Notes* de l'édition des *Œuvres du P. André*, ci-dessus mentionnée.

**ANDRÉ** (L'abbé), littérateur français du XVIII<sup></sup>e siècle, né à Marseille. Bibliothécaire du chancelier D'Aguesseau, il édita ses *Œuvres* (Paris, 1759-1790, 13 vol. in-4). On a de lui quelques écrits anonymes : *Réfutation de l'Émile* (Paris, 1762, in-12), réimprimée avec une seconde partie par Defaris (Paris, 1768, in-12); *l'Esprit de M. Duguet* (Paris, 1764, in-12) ; *la Morale de l'Évangile ou la religion du cœur* (Paris, 1786, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

**ANDRÉ D'ARBELLES**, publiciste français, né vers 1770 à Montluel, mort en 1825. Ayant émigré en 1792 et servi dans l'armée de Condé sous le nom de *M. de Montluel*, il rentra en France sous l'Empire et devint préfet de la Restauration. On lui attribue des ouvrages anonymes que Barbier rapporte à Lesur : *Précis des causes et des événements qui ont amené le démembrement de la Pologne* (Paris, 1807, in-8) ; *Tableau historique de la politique de la cour de Rome* (Paris, 1810, in-8), composé pour justifier Napoléon de s'être emparé des États du Pape; diverses brochures politiques, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Barbier : *Dict. des ouvr. anonymes*.

**ANDREA** (Giovanni), célèbre éditeur, né à Vigevano en 1417, mort évêque d'Aleria en 1481. Il dirigea à Rome, sous Paul II, la publication des premiers ouvrages latins imprimés. De 1468 à 1474, il édita les *Épîtres* de saint Jérôme, les *Lettres* et les *Discours* de Cicéron, les *Commentaires* de César, Tite-Live, Virgile, Ovide, Suétone, Pline, Quintilien et quelques auteurs moins importants.

**ANDREA** (Onofrio D'), poëte italien, né vers 1590, mort vers 1647. L'un des beaux esprits de son temps, il écrivit plusieurs poëmes dont la subtilité et l'enflure n'excluent pas la verve et la grâce. Ce sont : *Aci* (Naples, 1628, in-12), poëme fabuleux en octaves; *Italia liberata* (Naples, 1616, in-12), poëme héroïque sur la destruction du royaume des Lombards; des *Poésies lyriques* (Naples, 1631 et 1635, 2 vol.); deux comédies : *Elpine* (Naples, 1629, in-12) et *la Vaine jalousie* (1635, in-12), enfin des dialogues en prose sur des sujets d'art ou de philosophie; *Discorsi in prosa* (Naples, 1636, in-4°). Ce nom d'ANDRÉA appartient à un grand nombre d'écrivains et de savants italiens.

Cf. Ginguené : *Hist. littéraire de l'Italie*.

**ANDREÆ** (Jean-Valentin), théologien et poëte allemand, né à Herrenberg, dans le Wurtemberg, le 17 août 1586, mort à Stuttgart le 27 juin 1654. Malgré une jeunesse très-éprouvée par la misère, il parvint à étudier la théologie à Tubingue, fut ordonné prêtre, devint prédicateur de la cour à Stuttgart, surintendant du clergé à Babenhauten et enfin prieur d'Adelsberg. Il écrivit plus en latin qu'en allemand et avec plus de soin; cependant ses poésies ne méritaient pas l'oubli où elles tombèrent et d'où Herder les a tirées. On cite de lui deux poëmes didactiques : *La noble et excellente vocation du service divin* (Vom besten und edelsten Beruff des wakren Dients-Gottes; Strasbourg, 1615), qui est l'écho de la jeunesse de l'auteur lui-même, et la *Cité du Christ* (die Christenburg; Freiberg, 1626), tableau allégorique de l'état de la chrétienté. Andreæ a produit aussi des poésies lyriques, où le style manque de souplesse, mais où la pensée a de la noblesse et de la vigueur. Il a écrit lui-même sa biographie, *J. V. Andreæ vita ab ipso scripta* (Berlin, 1839), traduite en allemand par Seybold (Selbstbiographie; Vinterthur, 1799).

Cf. Hossbach : *V. Andreæ und seine Zeit* (Berlin, 1830).

**ANDREINI** (Isabelle), célèbre comédienne italienne, née à Padoue en 1562, morte à Lyon en 1604. Elle eut de son temps une réputation européenne, à laquelle ses écrits ne contribuèrent pas moins que ses succès au théâtre. Elle parlait plusieurs langues, et ses talents avaient groupé autour d'elle une élite d'artistes et de lettrés. On a d'Isabelle Andreini des *Sonetti* (Verone, 1588); *Rime* (Milan 1601); *Lettere* (Venise, 1607, in-4). — Son mari, Pietro-Francesco ANDREINI, est l'auteur d'une amusante comédie intitulée : *le Bravure del capitan Spavento* (Venise, 1609 et 1624, in-4), traduite en français par J. de Fonteni (Paris, 1609, in-12).

Leur fils, Giambattista ANDREINI, qui vint en France au temps de Richelieu et y eut beaucoup de succès, a écrit un grand nombre de pièces de théâtre médiocres. Il faut cependant mentionner à part sa tragédie en vers libres, intitulée *Adamo* (Milan, 1613, in-4°), où l'on prétend que Milton puisa le sujet du *Paradis Perdu*. On a encore de lui trois *Apologies*, aujourd'hui assez rares, en faveur de la comédie et des comédiens (Paris, 1625).

Cf. Riccoboni : *Histoire du théâtre italien* (1728-31, 2 vol.) ; — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8).

**ANDRELINI** (Publio-Fausto) ou *Faustus* ANDRELINUS, poëte latin moderne, né à Forli vers 1450, mort en 1518. Couronné à vingt-deux ans par l'Académie de Rome, il vint à Paris sous Charles VIII, qui le nomma professeur de poésie et de belles-lettres à l'Université. Louis XII et François I<sup></sup>er lui continuèrent cette protection. Erasme, après avoir comblé d'éloges Andrelini vivant, lui adressa après sa mort d'amers reproches, dirigés à la fois contre le caractère de l'homme et contre le talent du poëte.

On a de lui beaucoup de pièces de circonstance : *De Neapolitana victoria* (Paris, 1494, in-4°) ; *De secunda victoria Neapolitana à Ludovico XII reportata* (Paris, 1502, in-4°) ; *De Regia in Genuenses victoria* (Paris, 1509, in-4°); des poésies érotiques, *Livia, seu amorum libri IV* (Paris, 1492, Venise, 1501, in-4°); *Elegiarum libri III* (Paris, 1494, in-4°); des *Bucoliques*, réimprimées avec un commentaire (Lyon, 1530, in-4°); enfin un recueil de cent distiques moraux : *Hecatodisticon* (Paris, 1512-1513, in-4°), deux fois traduit en français (1515 et 1604).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Bayle : *Dictionnaire critique* ; — Boulay : *Hist. universitatis parisiensis*, tome V.

**ANDREOSSI** (Antoine-François, comte), général et savant français, né le 6 mars 1761 à Castelnau-

dary, mort le 10 septembre 1828 à Montauban. Il fit partie de l'Institut du Caire et inséra dans le recueil de la commission d'Egypte des *Mémoires* intéressants. Il publia en outre : *Histoire du canal du Midi* (Paris, 1800, in-8, 1804, 2 vol. in-4), d'après des documents légués par son bisaïeul, qui avait concouru à l'œuvre de Riquet ; *Campagne, sur le Mein et la Rednitz, de l'armée aux ordres d'Augereau* (1802, in-8) ; *Voyage à l'embouchure de la mer Noire* (1818, in-8) ; etc.

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains* ; — Mignot : *Études politiques*.

**ANDRÈS** (Juan), littérateur espagnol, né en 1740 à Planès (roy. de Valence), mort à Rome en 1817. Il entra fort jeune chez les Jésuites, et à leur expulsion d'Espagne, en 1766, il passa en Italie, visita l'Europe, puis devint conservateur de la bibliothèque de Naples. Son principal ouvrage, écrit en italien, fruit d'immenses recherches faites dans les collections littéraires de l'Italie et de l'Allemagne, a pour titre : *Dell' origine, progresso e stato attuale d'ogni leteratura*. Imprimé à Parme (1782, 7 vol. grand in-4), il a été souvent réédité (Venise, 1805-17, 8 vol. in-4 ; Pistoie, 1818, 3 vol. in-4 ; Pise, 1821, 23 vol. in-8). Il a été traduit partiellement en français par S. E. Ortolani (Paris, 1805, in-8), et en espagnol par Carlos Andrès, frère de l'auteur. On a de Juan Andrès, outre des dissertations et des travaux critiques, des lettres à son frère sur ses voyages, en espagnol (*Cartas familiares*... Madrid, 1794, 6 vol. in-4).

**ANDREZEL** (Barthélemy-Philibert PICON, abbé D'), littérateur français, né en 1757 à Salins, mort le 12 décembre 1825. Vicaire général à Bordeaux lorsque la Révolution éclata, il émigra en Angleterre Nommé, en 1809, inspecteur général de l'Université, il fut destitué par Frayssinous en 1824. Il a traduit de l'anglais l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, par Frox (Paris, 1809, 2 vol. in-8). Le recueil intitulé *Excerpta e scriptoribus græcis* (Paris, 1815, in-12), publié sous son nom, et très-usité dans les colléges, est dû au frère du poëte Mollevault ; d'Andrezel n'en fut que l'éditeur.

ANDRIENNE (L'), comédie de Térence (voy. ce nom).

**ANDRIEUX** (François-Guillaume-Jean-Stanislas), poëte français, né le 6 mai 1759, à Strasbourg, mort le 10 mai 1833. Après avoir terminé ses études au collége du cardinal Lemoine à Paris, il fut destiné au barreau, suivit les cours de l'École de droit et entra chez un procureur ; en 1781, il prêta serment comme avocat. L'année suivante, il débutait dans les lettres par *Anaximandre*, comédie en un acte, en vers de dix syllabes, représentée au Théâtre-Italien, et dont le style et l'esprit firent le succès. *Les Étourdis*, que nous signalerons tout à l'heure comme la meilleure de ses œuvres dramatiques, furent joués au même théâtre en 1787. Chef de bureau, puis chef de division à la direction générale de la liquidation, il donna sa démission après le 31 mai 1793, et alla partager la retraite et les travaux littéraires de son intime ami, Collin d'Harleville. Collaborateur de la *Décade philosophique*, il y publia des pièces de vers, des opuscules en prose et des articles de critique littéraire. En 1795, il fut nommé juge au tribunal de cassation, et reçut une pension de 2000 francs comme homme de lettres. Membre de l'Institut dès sa création (classe de littérature et beaux-arts), il lut à la séance d'inauguration, le 4 avril 1796, l'un de ses meilleurs contes en vers, le *Procès du sénat de Capoue*, que l'on applaudit vivement. Il fut élu membre du conseil des Cinq-Cents en 1798, et appelé au Tribunat après le 18 brumaire. Bonaparte s'étant plaint devant lui des résistances qu'il trouvait dans cette assemblée, il lui répondit : « Citoyen premier consul, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Il fut au nombre des tribuns éliminés en 1802, et revint tout entier à la vie littéraire. Ayant refusé de Fouché une place de censeur, aux appointements de 8000 francs, il accepta, en 1804, de Joseph Bonaparte, le titre de bibliothécaire avec 6000 francs de pension, et devint, la même année, bibliothécaire du sénat, ainsi que professeur de grammaire et de belles-lettres à l'École polytechnique. En 1814, il obtint la chaire de littérature française au Collége de France, et y enseigna jusqu'à la fin de sa vie le culte des doctrines classiques. S'il ne niait pas qu'il y eut des beautés dans Shakespeare, il professait peu d'estime pour Gœthe et Schiller, et marquait vivement son antipathie pour le romantisme. Son organe était très-faible ; mais il disait admirablement, et, comme on l'a souvent répété après M. Villemain, « il savait se faire entendre à force de se faire écouter. » Le goût littéraire et le sens critique d'Andrieux ne dépassaient pas, malgré la finesse de son esprit, le goût étroit de la génération qui continuait dans les lettres les traditions du XVIII$^e$ siècle. On en a une preuve bien évidente dans les corrections que, sur la demande de Talma, il tenta de faire subir au *Polyeucte* et au *Nicomède* de Corneille. En 1829, Andrieux fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Le trait caractéristique du talent d'Andrieux est la recherche de l'esprit ; le sentiment et la passion lui semblent étrangers. Il a tenté de faire la romance de *Charlotte au tombeau de Werther*, d'écrire un *Hymne guerrier à l'imitation de Tyrtée*, pour les soldats de la République, et des *Stances patriotiques* pour la fête des jeunes Barra et Viala : ces morceaux sont froids et décolorés. Mais chez lui la recherche de l'esprit n'accuse pas l'effort, et une élégance constante, le soin minutieux des détails, la bonne facture des vers ajoutent au mérite et au charme de ses ingénieuses idées. La comédie qui a fait subsister sa réputation au théâtre, *les Étourdis*, en trois actes, en vers, a été ainsi jugée par La Harpe : « Le fond de l'intrigue est assez peu de chose ; c'est un jeune homme qui se fait passer pour mort, afin de faire payer ses dettes par son oncle. Ce n'est pas du comique de caractère, mais c'est du comique de détail, qui est de fort bon goût. L'auteur a tiré de ce fond si mince une foule de scènes dont l'intention et l'effet sont comiques. » (*Correspondance littéraire*.) Les autres comédies d'Andrieux, toutes en vers, sont, outre *Anaximandre* : *Helvétius, ou la Vengeance d'un sage*, un acte au théâtre Louvois (1802) ; la *Suite du Menteur*, de Corneille, un acte au même théâtre (1803) ; *le Trésor*, en cinq actes (1804), au Théâtre-Français, ainsi que les suivantes : *le Souper d'Auteuil, ou Molière avec ses amis*, un acte (1804) ; *le Vieux fat*, trois actes (1810), dont la chute fut due en partie au succès qu'obtenait, à la même époque, l'acteur Potier dans un sujet analogue, *le Ci-devant jeune homme, la Comédienne*, trois actes (1816), la meilleure comédie de l'auteur après *les Étourdis, le Manteau*, un acte, léger badinage tiré d'un fabliau. Andrieux a donné en outre au théâtre : *l'Enfance de Jean-Jacques Rousseau*, opéra comique dont Dalayrac fit la musique (1794) ; *Lucius-Junius Brutus*, tragédie (1830) ; une refonte de la *Suite du Menteur*, en quatre actes, etc. Parmi ses contes et poésies diverses, les plus remarquables sont : *le Meunier de Sans-Souci*, qui se trouve, ainsi que la *Promenade de Fénelon*, dans tous les recueils de morceaux choisis ; le *Procès du sénat de Capoue* ;

le *Dialogue entre deux journalistes sur les mots* MONSIEUR *et* CITOYEN, dont le dernier vers est si connu :

Appelez-vous messieurs, mais soyez citoyens ;

l'*Hôpital des fous;* la *Bulle d'Alexandre VI;* la *Querelle de Saint Roch et de saint Thomas; Cécile et Térence*, etc. Andrieux a publié ses *Œuvres* (1818-1823, 4 vol. in-8).

Cf. *Biographie universelle; —* M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française;* — Thiers : *Discours* de réception à l'Académie française ; — Taillandier : *Notice sur Andrieux* (Paris, 1850).

**ANDROMAQUE**, tragédie d'Euripide, imitée par Racine (voy. ce nom). Le sujet a été aussi traité, sous le même titre, par le poëte italien Zeno, et, sous le titre des *Troyennes*, par Châteaubrun.

**ANDROMÈDE**, tragédie lyrique de P. Corneille; — poëme de Lope de Vega (voy. ces noms).

**ANDRONIC**, tragédie de Campistron (voy. ce n.).

**ANDRONICUS** (Livius), poëte dramatique latin du troisième siècle avant Jésus-Christ. D'origine grecque, et probablement né à Tarente, il fut esclave de Livius Salinator, qui l'affranchit et lui confia l'éducation de ses enfants. Il introduisit sur le théâtre romain l'art régulier des Grecs; il fit représenter un grand nombre de pièces, dont les sujets étaient tous grecs, et qu'en général il imita et traduisit du grec. On croit que la première fut jouée en 240, sous le consulat de C. Claudius et de M. Tuditanus; on ne sait si ce fut une tragédie ou une comédie. Quant au mérite poétique des compositions d'Andronicus, nous ne pouvons nous en former une juste idée, d'après les fragments courts et peu nombreux qui nous en restent. Le langage en est rude, mais d'une grande fermeté. Les poëmes d'Andronicus furent longtemps lus et expliqués dans les écoles; et Horace, si sévère pour la vieille poésie latine, approuve cet usage. Outre ses drames, Andronicus écrivit des *Hymnes* et une *Odyssée* en vers saturnins; on ignore si cette dernière était une imitation ou une pure traduction d'Homère. On a dit par erreur, et en le confondant avec Ennius, qu'il composa des annales versifiées.

Les fragments des pièces de Livius Andronicus ont été réunis dans les *Poetæ latini scenici* de Bothæ, et dans d'autres recueils du même genre. Les fragments de son *Odyssée* se trouvent dans le livre de Düntzer et Lersch, intitulé: *De versu quem vocant saturnino*. Tout ce qui reste d'Andronicus a été réuni dans le recueil de Düntzer : *Livii Andronici fragmenta collecta et illustrata* (Berlin, 1835, in-8).

Cf. Dœllen : *De vita Livii Andronici* (Dorpat, 1838) ; — Osann : *Analecta critica* (Berlin, 1816, in-8).

**ANDRONICUS DE RHODES**, Ἀνδρόνικος Ῥόδιος, philosophe grec du premier siècle avant J.-C. De Rhodes, sa patrie, il vint à Rome, où il enseigna la doctrine péripatéticienne. Il est connu surtout par ses travaux sur les ouvrages d'Aristote et de Théophraste, que Sylla avait trouvés dans la bibliothèque d'Apellicon. Andronicus les livra à la publicité, avec des tables et des index; il les classa par ordre de matières et les distribua en traités. Ses écrits sont perdus. On lui a faussement attribué une *Paraphrase sur les Ethiques à Nicomaque* et un ouvrage *Sur les passions*, qui paraissent être d'Andronicus Calliste de Thessalonique, professeur à Rome, à Bologne, à Florence et à Paris, vers le milieu du XVe siècle. Ils ont été publiés par Daniel Heinsius (Leyde, 1617, in-8), et à Oxford (1809, in-8).

Cf. Ravaisson : *Essai sur la métaphysique d'Aristote* (Paris, 1837, in-8).

**ANDROPOLOGIA**, poëme philosophique de Carli Rubbi (voy. ce nom).

**ANDRY** (Nicolas), médecin français, né en 1658, mort en 1742. A part ses importants ouvrages scientifiques, nous avons à citer de lui : *Réflexions sur l'usage présent de la langue française* (Paris, 1689); contre le P. Bouhours : *Sentiments de Cléarque sur les dialogues d'Eudoxe de Philante* (Paris, vers 1695), et autres écrits de polémique littéraire.

ANE (L'), roman de Lucien ; l'ANE D'OR, roman d'Apulée ; l'ANE LITTÉRAIRE, satire de Lebrun contre Fréron (voy. ces noms).

**ANEAU** ou **ANNEAU** (Barthélemy), poëte français, né vers 1500, mort le 12 juin 1561. Après avoir enseigné la rhétorique au collége de la Trinité à Lyon, il devint directeur de ce collége. Dénoncé au fanatisme comme inclinant vers les doctrines calvinistes, il périt massacré. Il était intimement lié avec Clément Marot. Ses ouvrages sont d'un humaniste assez distingué, mais d'un médiocre poëte.

On a de lui : *Chant natal, contenant sept Noëlz, ung chant pastoural et ung chant royal, avec ung Mystère de la Nativité par personnages* (Lyon, 1539, in-4); *Lyon marchant, satyre françoise sur la comparaison de Rouen, Lyon, Orléans*, etc (Lyon, 1542, in-16), petit drame qui fut joué par les élèves d'Aneau, ainsi que le *Mystère de la Nativité; Picta poesis* (Lyon, 1552, in-16), suite de commentaires, en vers grecs et latins, de figures mythologiques et d'emblèmes, dont les dessins, gravés sur bois, accompagnent le texte. Ce curieux recueil fut traduit en vers français par l'auteur lui-même sous ce titre : *Imagination poétique des Latins et Grecs* (Lyon, 1552, in-16). Un autre ouvrage d'Aneau, fort recherché des bibliophiles pour sa singularité, est intitulé : *Alector ou le Coq*, histoire fabuleuse en prose française, tirée d'un fragment grec (Lyon, 1560, in-8). On cite encore : les *Emblèmes d'André Alciat*, traduits vers pour vers (Lyon, 1549, in-8); la *République d'Utopie*, traduite du latin de Thomas Morus (Lyon, 1559, in-16).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**ANECDOTE** et ANECDOTIQUE (GENRE). Le mot anecdote, qui est, étymologiquement (en grec, ἀ privatif et ἔκδοτος), synonyme d'inédit, a été, dans ce sens, employé comme titre de recueils d'ouvrages publiés pour la première fois : tels sont les *Anecdota græca* de Muratori, de Beker, etc., le *Thesaurus anecdotorum* de Mortara; mais d'ordinaire il désigne une particularité historique, un trait de mœurs ou de caractère, un détail secondaire de l'action. L'historien ne doit ni prodiguer l'anecdote, ni la négliger. C'est par la profusion des détails anecdotiques que la chronique diffère surtout de l'histoire et se laisse glisser dans un commérage souvent fastidieux, qu'elle relève volontiers par le scandale. D'autre part, un sentiment exagéré de la dignité de l'histoire, en bannissant l'anecdote, la retiendrait dans une généralité pompeuse, contraire à l'intelligence des hommes et des temps. Il y a certaines anecdotes qui éclairent d'un jour très-vif les mœurs et les institutions du passé : celle du vase de Soissons, par exemple, nous en apprend très-long sur la constitution de l'ancienne société franque, et fait évanouir toutes les étranges assimilations établies par les historiens des siècles derniers entre les chefs militaires de la première race et les futurs rois de France. C'est ce qui justifie, en partie, ce mot de Mérimée : « Je n'aime, dans l'histoire, que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères. » Cette préférence de certains esprits et de certaines époques pour l'anecdote a pourtant ses dangers. Parmi les historiens que l'abus des particularités a déconsidérés, il faut

citer Suétone que Voltaire appelait un « anecdotier très-suspect ».

L'anecdote à outrance ne choque pas quand l'écrivain n'affiche pas de prétention à l'histoire. Tel fut, par exemple, Tallemant des Réaux, dont Sainte-Beuve disait « qu'il était né anecdotier, comme La Fontaine était né fablier ». L'anecdote peut figurer avec succès dans l'histoire et la critique littéraire, et Sainte-Beuve lui-même s'est montré, dans ces deux genres, aussi anecdotier que Tallemant (voy. CRITIQUE). L'art de conter l'anecdote fait une grande partie du charme de la conversation. Le genre oratoire ne repousse pas non plus l'anecdote qui pique la curiosité et tient les esprits en suspens. C'est à propos d'un orateur athénien, réveillant son auditoire par un récit anecdotique, que La Fontaine a dit :

...Si Peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

L'anecdote s'est faite de nos jours une grande place dans le journalisme littéraire, c'est-à-dire non autorisé par la législation du second Empire à traiter les questions politiques. Elle s'y est déguisée sous le nom de « Nouvelles à la main », de « Bruits du jour », de « Chronique », d' « Échos ». C'est aux époques où le pays participe le moins à ses affaires que le journalisme anecdotique a le plus de succès. Nous avons vu les feuilles les plus graves forcées d'avoir, comme les petits journaux, à côté de leurs publicistes, leur chroniqueur de profession, c'est-à-dire leur anecdotier. L'attrait croissant de la curiosité a fait créer même des organes politiques qui tournèrent toutes les questions en anecdotes.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique.*

**ANELLI** (Angelo), poëte italien, né en 1761 à Desenzano, près de Castiglione, mort en 1820. Après la conquête de l'Italie par les Français, il accepta du Directoire et de l'Empire plusieurs fonctions, puis professa l'éloquence à Brescia et à Milan. On a de lui : *Odes et Élégies* (Vérone, 1780, in-8); l'*Argene*, nouvelle morale en octaves (Venise, 1793, in-8); des libretti d'opéra et un assez grand nombre de pièces de théâtre, anonymes ou pseudonymes; enfin une revue satirique en vers : le *Cronache di Pindo* (Milan, 1811, 1818, in-8), où il marque d'un trait rapide un grand nombre d'écrivains.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital.*

**ANEUVIN**, barde kymrique du VI^e siècle, né dans la région qui correspond au Northumberland, au Cumberland et au Westmoreland. Il prit part à la lutte acharnée des populations kymriques ou cambriennes contre l'invasion anglo-saxonne, et au riche développement de leur poésie. Tout ce que l'on sait de lui se trouve dans son poëme le *Gododin*. Il avait assisté à la bataille engagée vers 570 pour la défense du district de ce nom; fait prisonnier, il fut délivré par un fils du barde Lywarch Hen. Cette bataille, qui dura plusieurs jours et fut perdue en partie par l'intempérance des chefs kymris, permet au poëte de louer au moins leur courage, car ils périrent presque tous. Le *Gododin*, publié par Owen Jones dans son *Archéologie galloise*, offre, dans son texte décousu et obscur, des beautés fortes et originales. Il a été traduit en français par M. Hersart de La Villemarqué (*les Bardes bretons*), et en anglais par le R. John Williams d'Ithel (*Y Gododin, a poem... by Aneuvin*, Llandovery, 1852).

Cf. La Villemarqué et J.-W. d'Ithel : ouvrages cités.

**ANGE DE SAINTE-ROSALIE** (François VAFFARD, dit le Père), généalogiste français, né en 1655 à Blois, mort en 1726 à Paris. Augustin déchaussé de la maison des Petits-Pères, il contribua à la réédition de l'ouvrage du P. Anselme, intitulé : *Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne* (Paris, 1726-1733, 9 vol. in-folio). Il fit aussi cinq volumes de l'*État de la maison de France*, que les Bénédictins terminèrent (Paris, 1749, 6 vol. in-12), ouvrage exposant avec méthode l'origine, les fonctions et les prérogatives des grands offices de la couronne.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**ANGELI** (Bonaventura), jurisconsulte et historien italien, né à Ferrare en 1502, mort en 1576. Retiré à Parme, il y écrivit son *Istoria della città di Parma, libri VIII* (Parme, 1591, in-4), dont la première édition, la seule qui n'ait pas été mutilée, est presque introuvable. On a encore de lui. *Descrizione di Parma* (1590), des dissertations, des *Éloges* et quelques *Biographies.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ANGELI** (Pietro DEGLI) ou *Angelio*, poëte latin moderne, plus connu sous le nom de *Bargæus*, né à Barga, en Toscane, en 1517, mort à Pise en 1596. Il eut une vie fort agitée. Après divers voyages, professeur à Reggio, puis à Pise, il défendit cette dernière ville contre Pierre Strozzi en 1554. Ses ouvrages principaux sont deux poëmes latins, dont le plus important, *Cynegeticon*, en six chants, lui coûta vingt ans de travail. L'autre est une *Syriade*, en douze chants, dont Godefroi de Bouillon est le héros, et qui parut à peu près à la même époque que la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Le *Cynegeticon* a été traduit en vers italiens. On a encore de Bargæus des *Oraisons funèbres* écrites en latin, entre autres celle du roi de France Henri II. Il publia lui-même ses *Poésies complètes* (*Poemata omnia;* Florence, 1568, in-4), dont la dédicace au cardinal Ferdinand de Médicis lui valut une gratification de deux mille florins d'or.

Son frère aîné Antonio DEGLI ANGELI, précepteur des grands-ducs François et Ferdinand de Médicis, mort en 1579, laissa plusieurs *Poésies latines* imprimées avec les précédentes.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*, t. X.

ANGELICA, comédie italienne de Fabr. Fornaris (voy. ce nom).

ANGELICA INAMORATA, suite de l'*Orlando* (voy. BRUSANTINI).

ANGELICA (LES LARMES D'), parodie de l'*Orlando* (voy. ARÉTIN).

**ANGELICO** (Michel-Angelo), poëte italien, né à Vicence vers 1640, mort à Vienne en 1697. D'abord avocat, ses essais poétiques lui procurèrent l'entrée aux académies des *Olimpici* de Vicence et du *Ricovrati* de Padoue. Il alla prendre place à Vienne parmi les poëtes lauréats, quelque temps avant Apostolo Zeno et Metastase. On a de lui un *Epitalamio* de l'empereur Léopold; des *Poesie liriche*, suivies de *Discorsi academici* (Venise, 1665, in-12), un petit poëme intitulé *Innocenza illesa dal Tradimento* (*l'Innocence victorieuse de la Perfidie;* Vienne, 1694, in-4), et quelques autres opuscules de littérature de cour et d'académie.

Un autre Michel-Ange ANGELICO, oncle du précédent, pharmacien à Vicence, s'est fait connaître par un recueil de poésies : *Cento Madrigali* (Vicence, 1604), une idylle : *l'Amor gradito* (*l'Amour accepté*, Vicence, 1613, in-12), etc.

Cf. Santa-Maria : *Bibliot. e storia di quei scrittori di Vicenza*, t. VI ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ANGÉLIQUE (LA BEAUTÉ D'), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

**ANGELIS** (Domenico DE), littérateur italien, né en 1675 à Lecce, dans le royaume de Naples, mort en 1718. Chapelain d'armée, puis chanoine et historiographe du royaume de Naples, il a écrit une dissertation *Della patria d'Ennio* (Rome, 1701, in-8; Naples, 1712), et surtout un recueil biogra-

phique et critique, *le Vite de' litterati Salentini* (Naples, 1710-1713, 2 parties, in-4).

**DE ANGELIS** (Pompée), archéologue italien, né à Syracuse, mort en 1647. Il fut également chanoine. Outre un *Traité de l'aumône* (Brescia, 1607, in-8; Rome, 1615, in-4), et un autre *Sur les privilèges du sacré Collège apostolique* (Rome, 1640, in-4), il a laissé des églises de Rome d'excellentes descriptions : *Sainte-Marie Majeure* (Rome, 1621, in-folio); *le Vatican ancien et nouveau* (Rome, 1646, in-folio); etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Mongitore : *Bibliotheca sicula*.

**ANGELONI** (Francesco), littérateur italien, né à Terni en 1557, mort en 1652. Il fut, dans sa jeunesse, secrétaire du cardinal Aldolbrandini et débuta par des œuvres de littérature légère, des épîtres en vers, et des comédies en prose et en vers : *Gli irragionevoli Amori* (Venise, 1611, in-12); *la Flora* (Padoue, 1614, in-12); un *Dialogue pour éviter les ruses des femmes* (Venise, 1616); un livret d'opéra tiré de l'*Arcadia* de Sannazar; et des nouvelles licencieuses, *Scherzi amorosi*, dans le goût de Boccace. Plus tard il se passionna pour l'histoire et l'archéologie et entreprit deux importants ouvrages : *Histoire des empereurs romains d'après les médailles* (Rome, 1641, in-folio), et *Histoire de Terni* (Rome, 1646, in-4), que son neveu, Pietro Bellori, se chargea de réviser et compléter (1685). On attribue encore à Angeloni un recueil de *Lettere de buone feste* (Rome, 1638, in-4), écrites au nom du cardinal Aldobrandini, et l'on évalue les manuscrits de sa correspondance particulière à vingt volumes.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Haym : *Biblioth. italiana*.

**ANGELUCCI** (Théodore), littérateur italien, né à Tolentino en 1549, mort à Montagnana en 1600. Il exerça la médecine et fut exilé des États de l'Église pour son attachement aux doctrines d'Aristote. Ennemi acharné du célèbre platonicien F. Patrizzi, il s'appliqua à le réfuter dans des livres d'une singulière hardiesse : *Sententia quod metaphysica sit eadem quæ physica* (Venise, 1584, in-4), *Exercitationum cum Patricio liber* (Venise, 1585, in-4), etc. Quoique mis au rang des premiers émancipateurs de la pensée moderne en Italie, il est encore plus connu comme poëte, grâce à une remarquable *Traduction de l'Énéide* en vers libres (Naples, 1649). Il a aussi écrit un *Éloge de la folie*, inséré dans *l'Hôpital des fous* de Thomas Garzoni.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

**ANGELUS SILESIUS**. — Voyez SCHEFFLER.

**ANGHIERA** (Pietro-Martire D'), appelé improprement Pierre MARTYR, historien et littérateur italien, né à Arona en 1455, mort à Grenade en 1526. Ses emplois, missions et voyages lui permirent de recueillir des documents originaux qui donnent un grand prix aux ouvrages suivants : *De legatione babylonica libri tres; De Rebus Oceanicis et orbe novo Decades* (Paris, 1536, in-folio, souvent réimprimé avec le précédent à la suite); *De Insulis nuper inventis et incolarum moribus* (Bâle, 1521, in-4; 1533, in-folio); *Opus Epistolarum* (Milan, 1530, in-folio; Amsterdam, Elzévir, 1670, in-folio), précieuse chronique du temps, sous forme de correspondance, en trente-huit livres, de 1488 à 1525.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*; — Chr.-Gottl. Jœcher : *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

**ANGILBERT**, poëte de la cour de Charlemagne, mort le 18 février 814. Il étudia sous Alcuin et devint membre de l'école palatine, où il eut le surnom d'Homère. Charlemagne le nomma son ministre et lui fit épouser sa fille Berthe. Après avoir eu deux fils, dont l'un fut l'historien Nithard, Angilbert se retira en 790, du consentement de sa femme, au monastère de Saint-Riquier, dont il devint abbé. On a de lui : l'*Épitaphe* de saint Caïdoc et celle de saint Fricore, dans le recueil des Bollandistes; une pièce de vers élégiaques dans les *Œuvres* d'Alcuin, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**ANGLAISE** (LANGUE). La langue anglaise provient de l'anglo-saxon, qui est lui-même un dialecte de la basse Germanie. Les Jutes, les Saxons, les Angles qui, à partir du milieu du v° siècle, envahirent la Grande-Bretagne, y portèrent leurs langages, qui ne différaient que légèrement entre eux et étaient des dialectes d'une même langue, diversement appelée le bas-allemand, le franconorse, le gothique, le scandinave. Les conquérants soumirent ou refoulèrent à l'occident les anciens habitants de l'île, les Cymris, dont le langage disparut peu à peu devant celui de leurs vainqueurs. Au commencement du IX° siècle, la domination anglo-saxonne était consolidée; avec plus de consistance elle prit aussi plus d'unité. Les dialectes des Jutes, des Angles, des Saxons, se mêlèrent et l'anglo-saxon se trouva constitué.

L'anglo-saxon est une langue toute germanique. Il ne subit que faiblement l'influence des Celtes et des Romains, qui avaient précédé les Germains dans la Grande-Bretagne. Par ses origines, il se rattache immédiatement au vieux saxon, qui subsiste encore, quoique fort modifié, en Westphalie, dans les districts de Clèves, Essen, Munster; au vieux frison, idiome des Francs, dont le hollandais moderne (dutch) est une dérivation; au mœso-gothique, qui contient dans l'*Evangile* d'Ulphilas le plus ancien monument des langues scandinaves; au vieux norse, qui est la langue mère du suédois, du danois, du norwégien, de l'islandais; du dialecte des îles Feroë; il se rattache aussi, mais moins directement, à l'ancien haut-allemand, source de l'allemand moderne.

Les Anglo-Saxons en se convertissant au christianisme abandonnèrent l'alphabet runique et adoptèrent l'alphabet latin. Ils conservèrent cependant les runes dans deux sons pour lesquels le latin ne leur fournissait pas de caractères : le TH et le W; pour le premier, ils employèrent aussi le θ grec ou le d avec un trait.

L'anglo-saxon, comparé à l'anglais moderne, offre des formes grammaticales plus nombreuses, une syntaxe plus compliquée; enfin, à ne considérer que la grammaire, il est par rapport à lui comme le latin par rapport à l'italien. Pour les mots, il en contient un grand nombre qui n'existent plus dans l'anglais, par exemple : *lyft*, air, *lichama*, corps, *stefn*, voix, *swithe*, vraiment, *theod*, peuple; mais beaucoup de mots, quoique les mêmes en anglo-saxon et en anglais, se présentent sous une forme différente :

| ANGLO-SAXON | ANGLAIS |
|---|---|
| An (un), | one, |
| Eahta (huit), | eight. |
| Nygon (neuf), | nine. |
| Endlufon (onze), | eleven. |
| Ic (je), | i. |

L'anglo-saxon contenait beaucoup de flexions grammaticales qui ne se trouvent pas dans l'anglais; il avait trois genres : masculin, féminin, neutre, et trois déclinaisons : en A, en E, en U (pour le masculin), avec ce trait commun, que le génitif pluriel est toujours en ENA, le datif et l'ablatif en UM. Les adjectifs prennent les trois genres et se déclinent comme les substantifs. Toutes ces flexions ont disparu dans l'anglais moderne. Ainsi pour l'adjectif *god* (good), bon, l'anglo-saxon a cinq formes : *godan*, *godre*, *godne*, *godes*, *godra*, tandis que l'anglais n'en a qu'une seule, *good*. Il en est de même dans les

verbes, où la variété des formes anglo-saxonnes fait contraste avec la pauvreté grammaticale de l'anglais.

L'anglo-saxon offrait ce caractère qui subsiste en partie dans l'anglais, de posséder des mots courts, mais ces mots avaient quelque chose de plus sonore que dans la langue moderne. Deux ou trois lignes empruntées à la traduction de Boëce par le roi Alfred en donneront une idée :

*Anglo-saxon.* Fela spella him saedon tha Beormas, aegther ge of hyra agenum lande ge of thaem lande the ymb hy utan waeron.

*Anglais.* Many things him told the Beormas, both of their own land and of the lands that around them about were.

(Les Bormas lui dirent beaucoup de choses, tant de leur propre pays que des pays qui étaient autour d'eux.)

L'anglo-saxon continua d'exister presque sans altération jusqu'au temps de la conquête normande en 1066. Les invasions des Danois ne lui causèrent que de faibles dommages, mais l'invasion des Normands français le soumit à une rude épreuve. Les conquérants se partagèrent presque toutes les terres et occupèrent presque toutes les magistratures. La justice se rendit en français. Sous cette pression, l'anglo-saxon résista, parce qu'il était la langue de l'immense majorité des habitants; mais, cessant d'être cultivé littérairement, il se décomposa. Ce qu'il y avait d'artificiel et de compliqué dans sa structure périt peu à peu; il perdit ses inflexions et ses terminaisons. On suit les progrès de cette décomposition dans la *Chronique saxonne :* la partie qui se termine en 1079 est encore de l'anglo-saxon assez correct; mais dans la partie qui va de 1135 à 1140, presque toutes les inflexions du langage sont changées, aussi bien que l'orthographe et la construction des phrases. On peut donc dire que l'anglo-saxon finit et que le vieil anglais commence dans la première moitié du XIIe siècle. Le vieil anglais ou, comme on l'appelle aussi, le demi-saxon, diffère surtout du précédent quant à la grammaire. Il laisse perdre les inflexions, ne gardant dans les noms que celle du génitif d'une déclinaison et en généralisant l'emploi; dans le verbe, il ne retient que celles du temps passé, du participe passé et de quelques personnes. Mais tandis que la grammaire s'altérait si profondément, le vocabulaire changeait peu. Le nombre des mots français adopté fut minime; néanmoins le contact prolongé avec une langue romane favorisa dans l'anglais l'introduction des mots latins. Cette période intermédiaire dura jusqu'au milieu du XIVe siècle. Quelquefois on la divise en deux : le demi-saxon de 1150 à 1250, le vieil anglais de 1250 à 1350. Dans la seconde période, le nombre des mots français a sensiblement augmenté. La période suivante jusqu'à Elisabeth a reçu le nom d'anglais moyen. C'est à partir de 1350 que l'anglais, d'un usage général dans la classe moyenne et même dans la noblesse normande, devient une langue littéraire. En 1354, sous Edouard III, il fut défendu de donner aucun emploi ecclésiastique en Angleterre à quelqu'un qui ne saurait pas l'anglais; un statut de 1362 ordonna que la justice se rendrait désormais en anglais, à cause de l'ignorance générale du français. Vers le même temps, l'anglais fut introduit dans toutes les écoles où le latin et le français avaient régné jusque-là. En devenant littéraire, l'anglais se rapprocha des langues romanes. Ce mouvement fut surtout favorisé par Chaucer, qui admit beaucoup de mots français et contribua puissamment à débarrasser sa langue maternelle des formes et des tournures qui la rendaient lourde et prolixe. La Renaissance apporta à la langue anglaise son contingent de mots classiques. Ce fut surtout sous Élisabeth et Jacques Ier, parmi les théologiens et les philosophes, que le latin s'introduisit dans les mots et dans la construction, qui devint périodique. Dès cette époque l'anglais moderne existe; il n'a plus subi que des changements superficiels. A partir de la restauration de 1660, et pendant plus d'un siècle, l'influence de la littérature française fut considérable, et eut pour effet de polir la langue anglaise, de lui donner plus de simplicité, de clarté, d'élégance. Hume et Gibbon représentent le dernier terme de ce travail qui tendait à faire de l'anglais un idiome roman. Dès la fin du XVIIIe siècle commença, au moins dans la littérature, une réaction qui ramena la langue vers ses sources saxonnes. Néanmoins dans l'usage ordinaire, dans la langue des journaux et de la science, par suite des rapports de plus en plus fréquents avec les nations étrangères, surtout avec la France, l'anglais a continué de recevoir des mots d'origine romane. On estime que sur les quarante mille mots environ dont il se compose, la moitié au moins dérive des langues classiques et romanes. Si l'on s'en tient à la langue littéraire qui contient à peu près trente-cinq mille mots, on trouve que la balance est en faveur de l'anglo-saxon pour un dixième.

Dans sa structure, l'anglais est le plus simple et le plus logique de tous les idiomes de l'Europe. Le genre grammatical des substantifs dépend du genre naturel des êtres qu'ils représentent. La déclinaison n'offre que deux cas, encore le génitif ne diffère-t-il du nominatif que par l'addition d'une *s* et d'une apostrophe. Les adjectifs ne changent ni pour le nombre ni pour le genre, et ne sont modifiés que par des degrés de comparaison. L'article et le participe sont invariables. Le pronom seul a les trois genres et se décline Le système de la conjugaison est d'une extrême simplicité; il n'a pour ainsi dire que deux temps, le présent et le passé; tous les autres se forment par l'adjonction d'auxiliaires, à côté desquels le verbe garde les formes normales du participe et de l'infinitif. La construction grammaticale est directe, avec cette particularité que l'adjectif précède toujours le substantif qu'il qualifie. Malheureusement l'orthographe anglaise est très-défectueuse, c'est-à-dire qu'elle rend très-imparfaitement la prononciation; il est difficile qu'elle réponde jamais convenablement à cet objet, à cause du rôle prépondérant de l'accent tonique dans la manière de prononcer. Cet accent, dont aucun signe ne pourra jamais exprimer la vraie valeur, se recule le plus possible vers le commencement du mot, et comme il a pour effet de mettre fortement en relief la syllabe qu'il frappe, les autres syllabes, la finale par exemple, qui en français est la syllabe accentuée, s'atténuent et échappent à l'oreille. Pour les saisir, pour arrêter au vol ces articulations brèves et sifflantes, il faut à l'étranger une longue habitude. Malgré cet inconvénient, la langue anglaise, riche, énergique, précise, malléable, s'est répandue, en dehors des grands Etats d'Europe et d'Amérique, dont elle est la langue nationale, sur d'immenses territoires dans les autres parties du monde; elle paraît destinée à s'étendre encore avec le peuple libre, intelligent et entreprenant qui la parle.

Une langue aussi répandue ne peut pas conserver partout sa pureté. Sans parler des altérations qu'elle a subies dans l'Amérique et l'Australie, il existe dans les provinces des patois où se reconnaissent mieux que dans l'anglais moderne des traces du saxon. C'est ce que l'on remarque surtout dans les comtés de Lancastre, de Somerset, de Norfolk; mais ces particularités ne suffisent pas pour mériter à ces patois le nom de dialectes.

Au contraire, l'écossais est un véritable dialecte. Formé dans les Basses Terres (Lowlands) d'Écosse par un peuple anglo-saxon d'origine, mais qui revendiqua son indépendance contre les rois d'Angleterre, il se constitua des mêmes éléments que l'anglais et subit la même simplification grammaticale. Il s'en distingue par la forme ou plutôt la prononciation de ses mots, qui est plus sonore et plus grave, ce qui l'a fait appeler le dorique de l'Angleterre. Quant aux autres langues qui se parlent dans le Royaume-Uni, le gaëlique, le cymrique, elles ne se rattachent en rien à l'anglais et sont des branches de la souche celtique.

Cf. Rask : *A grammar of the anglo-saxon tongue*, trad. du danois par R. Thorpe (Copenhague, 1830) ; — E. Johnstone Vernon : *A guide to the anglo-saxon tongue, with extracts in prose and verse, glossary, appendix and notes* (Londres, 1846) ; — B. Thorpe : *Analecta anglo-saxonica, with a glossary* (Ibid, 1846) ; — docteur Bosworth : *Anglo-saxon dictionary*, édition de 1855 ; — Herbert Coleridge : *Glossarial index of the printed english literature of the thirteenth century* (Londres, 1859) ; — G. Latham : *The english language* (Ibid, 2e édit., 1850) ; — Samuel Johnson : *Dictionary of the english language*, nouvelle édition, par G. Latham (Ibid, 1865-67, 2 vol. gr. in-4) ; — J.-O. Halliwell : *A dictionary of archaic and provincial words* (Ibid, 1846, 2 vol. in-8) ; — Marsh : *Manual of the english language*, édition de Smith (Londres, 1864).

ANGLAISE (Littérature). 1re *période. Origines, époque anglo-saxonne.* — Après une première population qui appartenait probablement à la race finnoise, mais qui n'a pas laissé de traces dans l'histoire, les îles de Grande-Bretagne et d'Irlande furent occupées par les deux branches de la race celtique. Les Gaëls venus d'Espagne s'établirent en Irlande, d'où ils passèrent sur les rivages occidentaux de la Grande-Bretagne ; les Cymris, venus des côtes de la basse Germanie et du nord-est de la Gaule, occupèrent peu à peu toute la Grande-Bretagne, excepté quelques districts montagneux du nord et de l'ouest; mais ils furent à leur tour, après avoir subi pendant plusieurs siècles la domination romaine, soumis ou refoulés vers l'ouest par les Jutes, les Angles, les Saxons qui envahirent l'île vers le milieu du ve siècle. Les Anglo-Saxons, d'origine germanique, devaient fonder la littérature anglaise, dans laquelle il ne faut pas confondre les littératures gaëlique et cymrique, quoique nées sur le même sol.

Les envahisseurs n'étaient pas dénués de culture intellectuelle. Ils possédaient l'alphabet runique et des chants nombreux sur leurs traditions nationales. Le poëte jouissait d'une grande estime chez ces peuples, et avait toujours sa place marquée dans la salle de festin des grands ; on le nommait *scop*, mot qui a le même sens à peu près que poëte, trouvère, et *gleeman*, ce qui répond au *gai savoir* des troubadours. Il reste bien peu de chose des œuvres des *scops*, mais ce qui en subsiste forme les plus anciens monuments de la poésie des peuples modernes ; ce sont : le *Poëte voyageur* (Scopes Vidsid) ou la *Chanson du voyage*, qui remonte au ve siècle et doit avoir été composée sur le continent; la *Lamentation de Deor* et la *Bataille de Finnesburg*, courts fragments ; le poëme étendu de *Beowulf*, qu'on croit être de la fin du vie siècle. Ces ouvrages précédèrent la conversion générale des Anglo-Saxons au christianisme, qui eut lieu au commencement du viie siècle. Par le fait de cette conversion, ce peuple se trouva en rapport avec la civilisation gallo-romaine, et son génie s'en ressentit aussitôt. Sa littérature se divisa dès lors en deux branches : l'anglo-saxonne et la latine.

Dans la première, nous trouvons d'abord les paraphrases des Écritures de Cædmon (viie siècle); des chants sur la bataille de Brunanbourg (xe) ; la mort d'Edgar (xe) ; la bataille de Maldon (xe). Les deux noms les plus importants de la littérature anglo-saxonne sont le roi Alfred et l'archevêque Alfric. A leurs œuvres, il faut ajouter deux autres monuments de cette littérature : la *Chronique saxonne* et les *Lois saxonnes*.

La poésie latine cultivée dans les monastères ne traite guère que de sujets religieux ou scolastiques. Les écrivains qui composèrent des vers sont presque tous plus remarquables par leurs ouvrages en prose, ce sont : saint Aldhelm, Alcuin, saint Columban, saint Boniface, Bède, Cuthbert, Fridegode, auteur d'une *Vie de saint Wilfrid;* Wolstan, auteur d'une *Vie de saint Swithun*.

La littérature en prose est beaucoup plus importante. A cette époque de barbarie, les lettres anciennes florissaient dans les cloîtres de l'Irlande et de l'Angleterre. En laissant à part les ouvrages peu authentiques de Gildas et Nennius, et les œuvres de saint Columban, qui, de même que Scot Erigène, n'appartient pas aux Anglo-Saxons, nous trouvons chez ces derniers : Bède le Vénérable (viie et viiie siècles), saint Boniface (viiie siècle) ; Alcuin (viiie) ; saint Dunstan (xe). Les invasions des Danois bouleversèrent l'Angleterre et, sans détruire sa langue, puisqu'elle était la même que celle des envahisseurs, elles portèrent une rude atteinte à cette culture naissante. Le xe siècle est bien au-dessous du viiie. Quand les Normands français conquirent l'île, en 1066, ils trouvèrent les Anglo-Saxons en pleine décadence.

2e *période. Littérature anglo-normande.* — La période suivante a reçu le nom de littérature anglo-normande, désignation qui serait tout à fait fausse si on la prenait à la lettre. Il n'y eut point, littérairement, de fusion entre les Anglais et les Normands, et il ne résulta pas de leur rapprochement une littérature mixte. Les Normands cultivèrent la poésie qu'ils avaient apportée de France et qui, sur ce sol étranger, ne tarda pas à dégénérer. Les lettres anglo-saxonnes d'abord furent négligées, se relevèrent peu à peu et, au bout de deux siècles, prirent le dessus. En même temps, comme en France, à côté des deux cultures vulgaires, se développait la culture ecclésiastique et classique en latin. Ainsi, dans cette période anglo-normande, il faut compter trois littératures : la littérature latine, la littérature franco-normande et la littérature anglaise

La première nous offre deux Italiens, philosophes scolastiques, qui devinrent tous deux archevêques de Canterbury : Lanfranc et saint Anselme ; Jean de Salisbury, Pierre de Blois, Robert Grosseteste, Alexandre Hales, « le docteur irréfragable, » Duns Scot, « le docteur subtil, » Occam, « le docteur invincible, » Roger Bacon. Après la philosophie, le genre cultivé avec le plus de succès fut l'histoire. Laissant de côté la chronique apocryphe d'Ingulphus, nous avons les chroniques de Guillaume de Poitiers, de Florence de Worcester, l'histoire de Eadmer, l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital, l'*Histoire* de Guillaume de Malmesbury, celle de Henry de Huntingdon. L'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Montmouth est un roman, mais on trouve des informations authentiques dans Gérard le Cambrien. A ces noms d'historiens, de chroniqueurs, de biographes, ajoutons Ailred de Rievaux, Roger de Hoveden, Geoffroy de Vinsauf, Mathieu Paris, Roger de Wendover, Guillaume Rishanger, Nicholas Trivet, Walsingham, Ranulph Higden. La poésie latine fut cultivée avec talent, quelquefois avec pureté et élégance, par Laurence de Durham, Henri de Huntingdon, Jean de Salisbury, Jean de Hauteville, Gautier Map, Geoffroy de Vinsauf, Joseph d'Exeter. A côté des formes classiques, il se produisit, sous l'influence de la poésie vulgaire, une

forme nouvelle, le vers léonin que l'on employa pour l'épigramme, la satire et aussi les hymnes d'église. Le plus remarquable poëme de ce genre est la *Confessio Goliae*, attribuée à Gautier Map.

Il est difficile de séparer la poésie franco-normande de l'histoire de la poésie française, dont elle est un chapitre. Richard Cœur de Lion, Wace, Benoît de Saint-Maur, Geoffroy Gaimar, peuvent être revendiqués par les deux peuples. Henri II, par son mariage avec Eléonore, réunit l'Aquitaine, la Normandie et l'Angleterre, le pays des troubadours et celui des trouvères, celui des Cymris et celui des Anglo-Saxons. Sa cour était la plus brillante et la plus polie de l'Europe. Ce fut là que, sous l'influence aquitaine et cymrique, s'élabora ce roman d'Arthur qui forme une des plus grandes branches de la poésie au moyen âge. Préparé par l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Montmouth, il fut principalement rédigé par Gautier Map. En dehors de ce célèbre roman qui est en prose française, il reste plusieurs romans en vers français : *Havelok le Danois*, *La Geste du roi Horn*, *Bevis de Hampton* et *Guy de Warwick*.

En présence et sous l'action du développement franco-normand, la littérature anglaise naissait. Nous en trouvons, dans la période de 1150 à 1250, trois monuments remarquables : le *Brut*, de Layamon, en vers, représentant surtout le dialecte saxon; la *Règle des religieuses* (The Ancren Riwle) en prose; l'*Ormulum*, vaste série d'homélies versifiées par un certain Orm ou Ormin, qui représentent l'anglais de l'est et du nord-est. Après ces premiers monuments de l'anglais se placent la *Chronique* versifiée de Robert de Gloucester, celle de Robert Mannyng ou de Brunne, qui est en partie traduite du français de Wace. En général l'influence française prédomine alors. Elle se remarque dans beaucoup de ballades et plus encore dans les premiers romans versifiés: *Havelok, sir Tristam, sir Gawaine, Kyng Korn, King Alesaunder, Richard Cœur de Lion*, qui ne sont que des traductions. Elle n'est guère moins sensible dans les satires politiques et ecclésiastiques qui annoncèrent l'âge de Wicleff et de Chaucer.

3e *période. Renaissance.* — Cette période est celle qui commence vers le milieu du XIVe siècle et va jusqu'à l'avénement d'Élisabeth; elle peut s'appeler la Renaissance. Elle fut marquée par un vigoureux mouvement d'émancipation politique et religieuse qui devait aboutir à la séparation de l'Angleterre d'avec Rome. Tandis que la prose inaugurée par sir John de Mandeville sert à Wicleff pour traduire les Écritures, Adam Davie, Richard de Hampole, Lawrence Minot, Robert Langland fouillent le champ de la poésie et en tirent les matériaux sur lesquels va s'exercer le génie créateur de Chaucer. Gower, contemporain de ce grand homme, ne peut lui disputer l'honneur d'être le père de la poésie anglaise.

Le même honneur revient pour la poésie anglo-écossaise à Barbour, auteur du *Bruce*. C'est à peine si l'on cite avant lui Thomas Lermont, le rimeur. Son contemporain André Wyntoun ne l'égale pas, et Barbour reste le père d'une poésie qui tient une grande place dans la littérature anglaise. On peut même dire qu'au XVe siècle, pour les productions de l'intelligence, l'Écosse compte plus que l'Angleterre, alors bien déchue, et où l'on ne trouve guère à nommer que Th. Occleve, le poëte Lydgate, le vigoureux prosateur Fortescue et sir Thomas Malory, compilateur d'une *Mort d'Arthur* imprimée par Caxton en 1485. L'Écosse, au contraire, nous offre Jacques Ier, roi patriote, William Dunbar, Gawin Douglas, Robert Henryson, Henry l'Aveugle, auteur de *Wallace*.

Les premières années du XVIe siècle furent, en Angleterre, aussi stériles que le XVe; mais enfin, avec le règne orageux de Henri VIII, on eut les prémices d'une grande littérature. On ne cite, il est vrai, qu'à titre de curiosité les chroniques de Fabyan et de Halle, mais l'*Histoire d'Édouard V*, du chancelier Thomas More, est écrite dans une langue excellente et déjà presque moderne. Lord Berners, le traducteur de Frossart, Thomas Wilson, auteur d'un *Traité de logique et de rhétorique*, publié en 1553, sir John Cheke, Roger Ascham, sir Thomas Elyot, Latimer, Leland, George Cavendish, auteur d'une vie du cardinal Wolsey, sont de bons prosateurs; mais le grand monument de la prose anglaise à cette époque, c'est la traduction des Écritures par Tyndale et Coverdale, et le *Livre de prières* (Book of common prayer) compilé sous Édouard VI.

La poésie, sans atteindre encore à d'aussi beaux résultats, prélude pourtant à ses futurs succès avec les poëtes satiriques Skelton, Stephen Hawes, Alexandre Barklay, le spirituel sir Thomas Wyatt, le comte de Surrey, le premier poëte classique anglais. A côté d'eux, d'autres seigneurs de la cour de Henri VIII cultivèrent la poésie : sir Francis Bryan, George Boleyn, Thomas lord Vaux, Thomas Tusser. Cette abondance de talents contraste avec la stérilité de l'Écosse qui, à cette époque, ne possède guère qu'un poëte encore très-secondaire, sir Thomas Lyndsay.

4e *période. Règne d'Élisabeth et Révolution anglaise.* — Le siècle d'Élisabeth, que l'on peut prolonger jusque sous Charles Ier, est la plus belle époque de la littérature anglaise. Les poëtes y abondent. Drake, dans son ouvrage sur Shakespeare, en a compté plus de deux cents. Parmi ceux dont le nom mérite une mention, nous citerons d'abord les poëtes qui, ne s'étant pas occupés ou s'étant peu occupés du théâtre, ne figurent pas dans la pléiade dont Shakespeare est le chef immortel. Gascoigne, Turberville, Thomas Sackville et surtout sir Philippe Sidney, préparèrent par leurs écrits le plus grand poëte que l'Angleterre ait possédé depuis Chaucer, Edmond Spenser. Après lui, dans le même genre de la poésie héroïque et didactique, il faut citer le grave Daniel, le savant Drayton, le philosophique Davies, les deux satiriques Donne et Hall, les deux frères Phineas et Gilles Fletcher. Il ne serait pas juste d'oublier, quoiqu'ils soient à un rang inférieur, Thomas Churchyard, William Warner, Robert Southwell, sir Fulk Greville, Thomas Carew, sir Henry Wotton, Richard Barnfield, le spirituel Corbett, sir John Beaumont, sir John Harrington, traducteur de l'Arioste, Edward Fairfax, traducteur du Tasse, Joshua Sylvestre, traducteur de Du Bartas Avant eux et fort au-dessus, nous aurions cité Chapman, le traducteur d'Homère, si nous ne devions le retrouver parmi les poëtes dramatiques

Le théâtre, en Angleterre de même qu'en France, débuta par des *mystères* et des *moralités*. Ce dernier genre prit beaucoup d'importance au XVIe siècle, parce qu'il devint un véhicule de l'opposition religieuse et de la Réforme. L'évêque Bale, le plus fécond des écrivains de moralités, peut être regardé comme un des fondateurs du drame anglais. Les *interludes* n'étaient que des moralités plus courtes. Bale en composa aussi plusieurs et il donna de plus, dans son *Roi Jean*, l'exemple du drame historique. Dès le début du règne d'Élisabeth, Thomas Sackville et Thomas Norton firent jouer, pour l'amusement de la reine en 1562, la tragédie de *Gordobue ou Ferrex et Porrex*, écrite en vers blancs qui, introduits par Surrey, devaient servir aux plus belles créations de Shakespeare et de Milton. Le *Damon et Pythias*, le *Palamon et Arcite*, de Richard Edwards, le *Promos et Cassandra* de George Wetstone, suivirent d'assez près. Deux petites comédies, *Ralph*

*Royster Doyster* de Nicolas Udall, et l'*Aiguille de Gammer Gurton* de John Still, préludèrent à un autre genre de drame. Le public anglais se prit d'un goût passionné pour le théâtre. Il se forma plusieurs troupes d'acteurs composées presque toutes d'hommes ayant reçu quelque instruction et capables d'être aussi auteurs, de sorte que les deux éléments de l'art dramatique, la composition et l'action théâtrale, se trouvaient combinés chez les mêmes personnes, au très-grand avantage du drame, qui acquit ainsi bien plus de vie, bien plus d'effet scénique. Aussi ne tarda-t-il pas à se dégager de la forme classique qu'il avait encore avec Jean Lyly, quoiqu'il ne se débarrassât pas aussi aisément du langage affecté ou euphuisme propagé par cet écrivain. George Peel, Thomas Kyd, Thomas Nash, Robert Greene, Thomas Lodge, donnèrent au drame plus de vigueur et de variété; mais le vrai précurseur de Shakespeare, celui qui, s'il eût vécu, n'eût pas été pour lui un rival médiocre: ce fut Marlowe. La place de Shakespeare est immense, non-seulement dans la littérature anglaise, mais dans l'histoire entière des lettres où il représente le génie dramatique dans son ensemble le plus vaste, le plus complet. Ce n'est pas un faible mérite pour le savant Ben Jonson de paraître original à côté de ce maître des maîtres. Les deux plus proches disciples de Shakespeare, Beaumont et Fletcher, reproduisirent avec bien de l'éclat et de la grâce ses qualités les plus accessibles. Massinger a la tendresse, Ford et Webster ont les sombres emportements de la passion ; Chapman , Dekker, Middleton et Marston, moins originaux, se distinguent par la fécondité ou le pathétique. Au-dessous d'eux citons Taylor, Tourneur, Rowley, Broome, Thomas Heywood, qu'il ne faut pas confondre avec John Heywood, un des devanciers de Shakespeare. Au-dessous d'eux encore, mais non sans honneur, on mentionne Anthony Munday, Henri Chettle, Thomas Randolph, Nathaniel Field, John Day, Henry Glapthorne. James Shirley, avec son élégance facile et sa spirituelle animation, ferme l'ère prodigieuse de ce théâtre du siècle d'Élisabeth. Le triomphe du parti puritain, après 1640, consomma la ruine du genre dramatique qui devait renaître, avec la Restauration, mais sous une forme bien différente.

L'Écosse, dans ce siècle, n'eut rien d'égal à ces merveilles de poésie; cependant elle cite sir Alexandre Scott, sir Richard Maitland, Alexandre Montgomery, le docteur Arthur Johnston, le comte de Stirling, et surtout William Drummond, mais Drummond est tout Anglais par le langage.

Dans la prose, cette période, sans jeter autant d'éclat qu'en poésie, reste encore la plus forte, la plus originale de la littérature anglaise. Les chroniqueurs Stow, Hollenshed, Speed, fournirent d'utiles matériaux au drame historique; l'aventureux et infortuné Raleigh donna, dans son *Histoire du monde*, une œuvre d'une pensée forte, d'un savoir abondant, tandis que Hakluyt, Purchas, Davis, enrichissaient la littérature de leur pays de curieux récits de voyage. La théologie, qui devait y tenir une si haute place, trouvait dans Hooker un excellent esprit, et la philosophie s'honorait du génie de Bacon, de l'esprit original de Burton, de l'esprit délicat de Herbert de Cherbury, de la vigoureuse intelligence de Hobbes. Cette culture de la pensée s'étendit jusqu'à la poésie, qui prit des formes plus réfléchies et plus artificielles. La première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fut l'âge des lyriques, des méditatifs, des descriptifs et des beaux esprits subtils; Wither et Quarles, Herbert et Crashaw, Hervick, Suckling et Lovelace, Browne et Habington. Davenant, Cowley, Waller, servent de lien entre les temps de Charles I<sup>er</sup> et la Restauration. Henry Vaughan, William Chamberlayne, Charles Cotton, le docteur Henry King, John Cleveland, sir Richard Fanshawe, Thomas Stanley, la duchesse de Newcastle, mistriss Katherine Philips complètent ce groupe de poëtes, que domine enfin le sublime et solitaire génie de Milton, de qui on aime à rapprocher plus pour les opinions que pour le talent le poëte patriote André Marvell.

Le grand savoir, le sérieux, l'enthousiasme religieux et politique qui remplissent la poésie de l'auteur du *Paradis perdu* et qui animent ses admirables écrits en prose, consacrés à la défense de la liberté, se retrouvent chez plusieurs de ses contemporains. Les théologiens John Hales et Chillingworth, Thomas Browne, l'érudit et humoristique Thomas Fuller, l'éloquent Jeremy Taylor, ce Shakespeare ou plutôt ce Spenser de l'Église anglicane, l'excellent Baxter, Bunyan, génie inculte, mais comparable à Milton, furent des maîtres de la vie morale et religieuse. Sir Thomas Overbury, John Eearle, Peter Heylin, John Selden (pour ses *Propos de table*), peuvent être aussi comptés parmi les moralistes. La liberté qui possédait déjà l'éloquence d'Eliot et le génie de Milton trouva un utopiste enthousiaste dans James Harrington et un défenseur passionné dans Algernon Sidney.

La Restauration royaliste eut son poëte dans Butler, le spirituel auteur d'*Hudibras*, comme le parti contraire avait son poëte dans Milton. Mais Butler, négligé même par ceux qu'il servait, eut peu d'influence, et le vrai poëte des Stuarts restaurés fut John Dryden qui, par la riche variété de ses talents, sert de transition entre Milton et Pope. Le plus illustre historien de la Restauration fut un ministre éminent, le comte de Clarendon. Après lui il faut citer l'excellent biographe Walton, qui a écrit aussi un livre très-goûté sur la pêche; Evelyn, auteur d'un *Journal* du plus grand prix pour la connaissance de ce temps; l'original Pepys, qui doit aussi sa célébrité à un curieux *Journal* de sa vie. Le pamphlétaire royaliste sir Roger L'Estrange, est mentionné pour sa verve, et les écrits de George Savile, marquis d'Halifax, sont dignes d'être étudiés pour leur mérite littéraire.

Le drame, proscrit par les puritains, reparut avec les Stuarts, mais il avait perdu beaucoup de son originalité, et sans être plus licencieux dans l'expression, ce qui eût été difficile, il se montra beaucoup plus immoral pour le fond, au moins dans la comédie, qui atteignit avec Wycherley un rare degré d'impudence. Sir G. Etherege, Vanbrugh, George Farquhar, William Congreve, ne sont pas beaucoup plus moraux; cependant, après la chute des Stuarts et à la suite d'un éloquent écrit de Jeremy Collier, le théâtre devint plus convenable. Sur toute la comédie de cette époque, l'influence française est sensible; elle l'est aussi, quoique à un moindre degré, dans la tragédie, qui, outre Dryden, compte quelques noms illustres : Thomas Otway, Nathaniel Lee, Thomas Southerne, John Crowne, Nicholas Rowe, Lillo. M<sup>rs</sup> Aphra Ben et Shadwell complètent la série des poëtes dramatiques de la Restauration.

Le goût français ne se montra pas moins dans d'autres genres, le lyrique, le didactique, qui gagnèrent en correction, en politesse, mais furent en somme assez insignifiants. Roscommon, Rochester, Sedley, Sheffield, duc de Buckingham, le comte Dorset, et, si l'on peut les citer à côté de ces poëtes grands seigneurs, deux humbles poëtes didactiques, Philips et Pomfret, n'ont guère ajouté aux richesses de la littérature anglaise. Le mouvement d'idées d'où sortit la seconde révolution ne pouvait manquer de se marquer dans les let-

tres. Sa trace est sensible dans le philosophe Locke, dans les théologiens Isaac Barrow, John Pearson, Tillotson, South, Stillingfleet, Sprat, Sherlock, dans l'historien Burnet et jusque dans les savants, dont le plus grand fut Newton. En dehors de ce mouvement, mais dignes d'être cités, sont les philosophes spiritualistes Henry More et Cudworth.

5ᵉ *période. Dix-huitième siècle.* — Les trente dernières années du XVIIᵉ siècle, qu'on peut appeler l'âge de Dryden, furent une époque de transition. Avec le XVIIIᵉ siècle commence le siècle classique appelé aussi le siècle de la reine Anne, qu'on peut prolonger jusque vers 1760. Le trait caractéristique de cette période, c'est l'élégante clarté du style qui, en prose et en vers, atteint la forme la plus polie et la plus coulante; c'est aussi la liberté des idées. Son plus grand poëte est Pope, ses plus grands prosateurs sont Addison et Swift. L'abondance des talents et aussi trop souvent leur manque d'originalité ne nous permettent guère que de citer leurs noms. Parmi les poëtes, on a Prior, Gay, Garth, Parnell, Tickell, Young, Savage, Blackmore, Ambroise Philips, la comtesse de Winchelsea, Fenton, Grenville, Hammond, Somerville, Broome, Watts, et, à la même époque, un admirable représentant de la poésie écossaise, Allan Ramsay; parmi les prosateurs, après Temple et Shaftesbury, dont la date est un peu plus ancienne, lord Bolingbroke, Arbuthnot, Atterbury, Steele, les libres penseurs Mallet, Mandeville, le philosophe religieux Berkeley, lady Montagu, que l'on a comparée à Mᵐᵉ de Sévigné, le grand philologue Bentley. Cette époque fut l'âge des romanciers anglais : Daniel de Foe, Samuel Richardson, Henry Fiedling, Tobias Smollett, Sterne, Olivier Goldsmith. On peut ajouter Swift à cette liste, quoique son immortelle satire de *Gulliver* soit à peine un roman, et Samuel Johnson, qui compte surtout à titre de lexicographe, de biographe et de critique, mais dont les *Vies des poëtes anglais* sont un des meilleurs ouvrages du temps.

La période qui s'étend depuis 1760 jusqu'à la fin du siècle, et qui fut elle aussi une époque de transition, se distingue particulièrement par ses historiens et ses écrivains politiques. Robertson, Hume et surtout Gibbon ont composé des ouvrages historiques supérieurs. Fort au-dessous des deux derniers, mais encore estimables, nous trouvons Malcolm Laing, le jacobite Macpherson, la libérale Mʳˢ Macaulay. Vers la fin de cette période, Roscoe fit de bons travaux sur l'Italie. La noblesse, qui, sous le règne précédent, avait donné aux lettres lord Hervey, eut au commencement de celui-ci Chesterfield, lord Lyttleton, L'érudition ancienne trouva un philologue de grand mérite, Porson, et d'utiles travailleurs, Middleton, Potter, Hook, Bryant, Gilbert Wakefield. Les sciences eurent un bon écrivain, Whiston, et un naturaliste amateur fort agréable, Gilbert White. La théologie, comme toujours, compta de nombreux écrivains : Warburton, Paley, Butler, Lowth, Wesley; mais elle trouva une émule, une rivale et quelquefois une ennemie dans la philosophie, qui inclina surtout vers les discussions morales. James Hervey, qui tient du théologien et du philosophe, compte peu des deux côtés. L'incrédulité radicale de Tindal, le scepticisme d'Hume rencontrèrent peu de successeurs, mais une partie des croyances chrétiennes fut rejetée par Priestley. La philosophie écossaise, qui peut se rattacher à deux philosophes de la période précédente, Clarke et Hutcheson, et qui s'honora dans celle-ci de Thomas Reid, de Dugald Stewart, de Thomas Brown, de Ferguson, s'occupa surtout de psychologie. La critique littéraire et la linguistique firent aussi quelques progrès avec lord Kames, l'excentrique lord Monboddo, Blair, le sagace grammairien Horne Tooke, le spirituel orientaliste William Jones. Deux éditeurs de Shakespeare, Steevens et Malone, contribuèrent à faire connaître le siècle d'Élisabeth, et Warton par son *Histoire de la poésie anglaise*, Tyrwhitt par son édition de Chaucer, Percy par son recueil de ballades, ramenèrent l'attention sur la poésie du moyen âge. En même temps que la philosophie et la critique, l'économie politique grandissait avec Adam Smith. De Lolme et Blackstone commentaient les lois de l'Angleterre, Burke les défendait avec une admirable éloquence, et un pamphlétaire, resté inconnu, donnait à l'Angleterre, sous le nom de *Junius*, un des plus redoutables polémistes qui aient jamais existé. La puissante activité intérieure de l'Angleterre débordait au dehors. Les récits de voyage prenaient une importance qu'ils n'avaient pas eue depuis la fin du XVIᵉ siècle. On cite en ce genre les relations de Macartney, celle de Bruce, de Mungo Park, les *Voyages de Cook*, par Hawkesworth, et l'utile compilation de Pinkerton.

Cette seule énumération peut donner une idée de l'activité multiple qui caractérise cette époque. Le mouvement ne fut pas moins sensible en poésie. Glover est encore un classique de l'école de Pope; Goldsmith et, à un degré supérieur, Thomson, la dépassent déjà. Akenside s'en éloigne moins. Mais les traits divers qui vont caractériser la poésie moderne, la rêverie, la mélancolie, la peinture de la réalité s'annonçent dans le *Ménestrel* de Beattie, le *Tombeau* de Blair, la *Maîtresse d'école* de Shenstone. Collins, Mason, Joseph et Thomas Warton, Gray surtout, offrent des traits de la poésie moderne, que l'on retrouve aussi dans le *Naufrage* de Falconer et les *Amours des plantes* de Darwin. L'*Ossian* de Macpherson fut en son genre un signe de renouvellement littéraire, non moins que la fraude poétique et érudite de Chatterton. Les deux satiriques Churchill et Wolcot n'eurent qu'une importance éphémère, ainsi que le spirituel Anstey et le fécond Hayley. La poésie dramatique, au moins dans la tragédie, fut peu remarquable. Brooke, Murphy, Home lui-même méritent à peine un souvenir. Joanna Baillie vaut mieux, mais elle est déjà de l'époque suivante. La comédie, qui se rapprochait beaucoup du genre français, a plus de valeur; on n'a pas oublié les noms de Goldsmith, de Garrick, de Foote, de Cumberland, des deux Colmans, de Sheridan. Mais ce n'est pas au théâtre que cette période devait trouver sa gloire durable, c'était dans les œuvres des trois hommes qui ont été les vrais rénovateurs de la poésie anglaise : le sincère et méditatif Cowper, Crabbe, peintre sévère de la réalité, et l'admirable poëte écossais Robert Burns. Au-dessous de ces noms, rappelons Hannah More, Mʳˢ Barbauld, Kirke White, qui est du commencement du XIXᵉ siècle, et, en Écosse, Michel Bruce, Robert Fergusson, deux précurseurs de Burns.

6ᵉ *période. Temps modernes. Romantisme.* — La période de la poésie moderne ou romantique, cette période que caractérisent plus de vérité dans la peinture du monde extérieur, plus d'intensité dans le sentiment lyrique, dure encore. On peut la faire commencer à trois poëtes, qu'on a réunis sous le nom de *lakistes*, bien qu'ils eussent plutôt des rapports d'amitié que de talent, le profond Wordsworth, le subtil Coleridge, l'abondant Southey. Rogers et Campbell appartiennent à une école de transition. Walter Scott, suivant les traces de Percy, remonte vers les ballades du moyen âge, mais l'agrément et l'éclat de ses réminiscences archaïques pâlirent devant l'ardent sentiment moderne qui anime les œuvres de Byron, le plus grand poëte anglais de ce temps. Le même

sentiment, à un plus haut degré encore, exalte Shelley, seul capable de disputer la première place à Byron; il paraît jusque dans les exquises inspirations antiques de Keats, et brille chez de spirituels écrivains, tels que Thomas Moore, Leigh Hunt, Walter Savage Landon.

Il était impossible que les fortes impulsions parties de Wordsworth, de Byron, de Shelley, ne se propageassent pas en sens divers et ne donnassent pas lieu à une culture poétique extrêmement abondante. Caractériser ou simplement nommer tous les poëtes anglais depuis soixante ans serait trop long. Nous choisissons les suivants, sans oublier qu'un choix a toujours quelque chose d'arbitraire : Lisle Bowles, le précurseur des lakistes, Bernard Barton, le poëte quaker, James Montgomery, les deux satiriques James et Horace Smith, Felicia Hemans, William Herbert, Stewart Rose, le traducteur de l'Arioste, James Graham, William Sotheby, traducteur d'Homère, le spirituel Frere, le pieux Reginald Heber, Robert Bloomfield, Noon Talfourd, Hartley Coleridge, Robert Montgomery, Letitia Landon, James Sheridan Knowles, un des principaux écrivains dramatiques de cette période qui n'en a point produit de supérieur, quoique Byron ait composé de magnifiques pièces et Shelley la plus grande tragédie du théâtre anglais depuis le XVII[e] siècle, James Hogg, le berger d'Ettrick, et Ebenezer Elliott, le poëte des lois sur les grains (corn law). Ce dernier annonce un des traits caractéristiques de la poésie anglaise dans ce temps, la préoccupation du sort des classes pauvres, le socialisme; on le trouve bien marqué chez les deux derniers poëtes éminents qu'a perdus l'Angleterre, Thomas Hood et M[rs] Browning; on le trouve, quoique à un degré moindre, chez ses deux plus illustres poëtes contemporains, Robert Browning et Alfred Tennyson.

Le roman a pris dans cette période une importance telle qu'il le cède à peine à la poésie. Horace Walpole avec son moyen âge de fantaisie, M[rs] Radcliffe avec ses constructions mystérieuses, ouvrirent une voie nouvelle, où l'on trouve après eux Beckford, Lewis, Maturin, M[rs] Shelley. A côté, on remarque d'autres talents, des femmes surtout, qui s'attachèrent à la peinture de la vie intime : M[rs] Charlotte Smith, M[rs] Élisabeth Inchbald, M[rs] Amelia Opie, M[lle] Edgeworth dont les tableaux de mœurs irlandaises allaient suggérer à Walter Scott l'idée de peindre les mœurs écossaises. L'aimable Mackenzie, le docteur Moore, Sophie et Harriet Lee, Anna-Maria et Jane Porter, M[rs] Mary Brunton, M[rs] Elisabeth Hamilton, obtinrent dans divers genres de romans des succès qui n'ont pas tous été éphémères, mais qui s'effacèrent devant l'immense succès de Walter Scott, admirable peintre de caractères, incomparable pour ressusciter les mœurs du passé. Parmi les imitateurs de sa manière, on ne peut pas citer l'auteur d'*Anastasius*, Hope, qui relève plutôt de Byron, ni le spirituel peintre des mœurs orientales Morier, mais plutôt Galt, James, Gibson, Lockhart, et même le peintre de la vie des marins, le capitaine Maryat. L'Irlande eut ses romanciers comme l'Écosse : lady Morgan, John Banim, Crofton Croker, William Carleton. Lady Blessington, quoique Irlandaise, peignit plutôt le grand monde de Londres. Ward fut encore un narrateur remarquable de la vie élégante. Le spirituel Théodore Hook représenta au vif les travers de la bourgeoisie riche. M[rs] Trollope fit de la même classe des tableaux amusants, mais vulgaires; on estime bien plus les peintures de la vie moyenne et villageoise qui se trouvent dans les romans de M[lle] Austen et dans ceux de M[lle] Mitford.

Depuis Walter Scott, les plus célèbres parmi les romanciers (ici nous mêlons les vivants et les morts) sont le brillant et fécond Bulwer, le cordial et amusant Dickens, Thackeray qui rappelle Fielding, le satirique Douglas Jerrold, Charlotte Bronte. Laissons de côté tous les auteurs qui alimentent maintenant en Angleterre les éditeurs de romans; beaucoup sans doute, même ceux qui obtiennent les succès les plus bruyants, ne feront que passer; notons pourtant comme un des plus remarquables talents de ces derniers temps la femme qui, sous le pseudonyme de George Eliot, a donné *Adam Bede*. D'autres esprits délicats ou vigoureux mériteraient une mention; mais comment tout nommer dans un genre où les ouvrages se produisent par centaines? On a compté que depuis l'apparition du premier roman de Walter Scott en 1814, jusqu'en 1858, il s'est publié trois mille romans formant sept à huit mille volumes. Dans une production aussi abondante et dont le principal mérite est d'être inoffensive pour la morale, l'oubli s'est déjà fait une part immense.

Dans les autres genres en prose, histoire, philosophie, critique, l'Angleterre a maintenu ou dépassé la haute position qu'elle avait prise à la fin du XVIII[e] siècle. Mitford, M. Thirlwall au-dessus de lui, et au-dessus encore M. Grote, ont consacré à la Grèce ancienne des ouvrages, dont le dernier est d'un mérite tout à fait supérieur. Arnold, Cornewall Lewis, éminent comme publiciste et homme politique, se sont occupés de l'histoire romaine. Dans l'histoire moderne, nous rencontrons d'abord le judicieux Hallam, Buckle, plus récent et plus hardi, Palgrave, l'éloquent Macaulay, distingué comme poëte, et qui dut sa première célébrité à ses admirables essais publiés dans la *Revue d'Édimbourg*. Cette revue et sa rivale la *Revue trimestrielle* (Quarterly Review) ont eu une grande influence sur la littérature non moins que sur la politique de l'Angleterre. La *Revue d'Édimbourg*, qui eut pour fondateur l'habile critique Jeffrey, le moraliste exquis Sydney Smith, Brougham, destiné à une haute fortune politique, et qui compta ensuite parmi ses collaborateurs, à côté d'hommes politiques illustres du parti whig, un des esprits les plus originaux de ce temps, Thomas Carlyle; le *Quarterly Review*, qui représente les opinions conservatrices, sont restés des recueils hors de pair; mais le *Blakwood's Magazine* a fourni aussi une brillante carrière avec Wilson, de Quincey, et le *Westminster Review* n'a pas manqué d'écrivains éminents. La théologie pratique, la prédication évangélique ont eu aussi leurs noms illustres : Robert Hall, Jean Foster, Thomas Chalmers. L'archevêque Whately est à la fois théologien et philosophe. La philosophie, qui peut aussi revendiquer Mackintosh, a ajouté dans Hamilton une nouvelle célébrité à celle de l'école écossaise; elle a possédé un esprit supérieur dans M. Stuart Mill. La science a compté aussi de remarquables écrivains : Davy, Herschel, Lyell, Faraday, Owen, Huxley, Hugh Miller; mais les voyages surtout ont fourni à la littérature anglaise une branche intéressante : en Afrique, Denham, Clapperton, Lander, frayèrent la voie à Livingstone, à Burton, à Speke et Grant, à Baker; Ellis et Basil Hall visitèrent l'extrême Orient. Leake donna ses savantes explorations dans cet empire des sultans, que Kinglake devait décrire d'un crayon si vif. Ross et Parry pénétrèrent jusqu'aux régions du pôle arctique, et Franklin y périt. Dans ces trente dernières années, les relations de voyage se sont multipliées pour répondre à l'activité cosmopolite des Anglais.

En poussant jusqu'à nos jours ce tableau, nous aurions trop à laisser les vivants empiéter sur les morts, pour être à la fois équitable et complet. Nous ajouterons au hasard, dans des genres divers, Charles Lamb, poëte, moraliste et critique, Wil-

liam Hazlitt et Croker, deux critiques également remarquables avec les opinions les plus opposées, l'érudit amateur d'Israëli, puis quelques historiens de sérieux mérite : James Mill, Sharon Turner, le docteur John Lingard, Patrick Fraser Titler, sir William Napier, le comte Stanhope, Merivale, auteur d'une excellente *Histoire des Romains sous l'Empire*, Froude, historien de l'Angleterre sous les Tudors, etc. Pour avoir une idée complète du mouvement intellectuel de notre âge en Angleterre, il faut ajouter aux livres, aux grandes revues, aux publications populaires de vulgarisation, les grands journaux quotidiens, dont le principal est le *Times*, le plus puissant instrument d'information immédiate qui ait jamais existé.

Cf. Thomas Wright : *Biographia britannica litteraria : anglo-saxon period*, 1 vol., *anglo-norman period*, 1 vol. ; — Thomas Warton : *History of english poetry* (3 vol. in-8) ; — Hallam : *Introduction to the literature of Europe* (4 vol. in-8) ; — Henry Morley : *English writers* (1864-1867, t. I-II) ; — Craik : *History of english literature from the norman conquest* (1861, 2 vol. in-8) ; — Th. Shaw : *History of english literature*, édit. de W. Smith (1865) ; — Robert Chambers : *Cyclopædia of english literature* (nouvelle édition, 1865, 2 vol. gr. in-8) ; — David Mason : *British novelists* (1859, in-8) ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise* (1864, 4 vol. in-8 ; nouv. édit., 1873 et suiv., in-18) ; — enfin, pour les auteurs vivants ou morts depuis 1855, notre *Dictionnaire des contemporains* (Paris, 1858, 4e édition, 1870, gr. in-8).

ANGLO-NORMANDE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez ANGLAISE (Langue et Littérature), et NORMAND (Dialecte).

**ANGLO-SAXONS** (LANGUE et LITTÉRATURE des). — Voyez ANGLAISE (Langue et Littérature).

**ANGLURE** (Oger D'), voyageur français, né vers 1350, mort après 1396. Il a écrit la relation d'un *Voyage en Terre-Sainte*, qui a été imprimée (Troyes, 1621, in-8), et qui, d'un style assez clair, donne des détails intéressants sur la Syrie, la Palestine et l'Égypte au XIVe siècle.

Cf. P. Paris, dans la *Biographie générale*.

ANGOLA, *histoire indienne*, roman de La Morlière (voy. ce nom).

**ANGOT** (Robert), poëte français, né vers 1581 à Caen, mort vers 1650. Il a publié deux recueils d'une versification assez naturelle : *Prélude poétique* (Paris, 1603, in-12), odes, sonnets, épigrammes, etc.; *les Nouveaux satyres et exercices gaillards de ce temps* (Rouen, 1637, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

**ANGOULÊME** (Charles DE VALOIS, duc D'), fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, né en 1573, mort en 1650. L'un des premiers, il reconnut Henri IV; mais, ayant ensuite conspiré contre lui, il fut condamné à une détention perpétuelle. Louis XIII lui rendit la liberté. Il a laissé, entre autres écrits, d'intéressants *Mémoires très-particuliers* pour servir à l'histoire des règnes d'Henri III et Henri IV, 1589-1593 (Paris, 1662, in-12, réimprimés dans les collections des *Mémoires* de Petitot-Monmerger, t. XLIV, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. XI); et *les Harangues prononcées en l'assemblée de MM. les princes protestants d'Allemagne par le duc d'Angoulême* (Paris, 1620, in-8).

Cf. Buchon : *Notice sur Ch. de Valois*.

**ANGOULEVENT** ou ENGOULEVENT (Nicolas JOUBERT, dit), bouffon français qui vivait au commencement du XVIIe siècle. Il était *prince des sots* ou *de la sotie*. Son nom se retrouve assez souvent dans les écrits contemporains. On fit contre lui la *Surprise et fustigation d'Angoulevent par l'archipoëte des Pois pilés* (Paris, 1603). Il répliqua par la *Guirlande et réponse d'Angoulevent* (Paris, 1603). On lui attribue un livre fort graveleux, intitulé : *les Satyres bastardes et autres œuvres folastres du cadet Angoulevant* (Paris, 1615).

Cf. Dreux du Radier : *Récréations historiques*, t. I.

**ANGUILLARA** (Giovanni-Andrea DELL'), poëte italien, né à Sistri (Toscane) en 1517, mort en 1565. Il était correcteur d'imprimerie. On a de lui une bonne traduction, en octaves rimées, des *Métamorphoses* d'Ovide, une imitation médiocre de l'*Œdipe roi* de Sophocle, quelques odes, des satires dans le genre burlesque, etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana*.

**ANIANUS**, astronome et poëte latin du XVe siècle. On a sous son nom un curieux calendrier en hexamètres léonins, *Compotus manualis* (Strasbourg, 1488, petit in-4, gothique), souvent réimprimé, avec figures, au commencement du XVIe siècle. C'est l'auteur des deux vers mnémoniques, si connus, sur les signes du zodiaque (*Sunt Aries, Taurus, Gemini*, etc.).

Cf. Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot *Compotus* ; — Lalande : *Bibliographie astronomique* (Paris, an XI, in-4).

ANIMAUX PARLANTS (LES), poëme allégorique de l'abbé Casti (voy. ce nom).

**ANISSON** (Laurent), sieur d'Hauteroche, imprimeur français, né dans les commencements du XVIIe siècle. D'une ancienne famille, originaire du Dauphiné, il s'établit à Lyon dont il fut échevin. La plus remarquable publication sortie de ses presses est la *Bibliotheca maxima veterum Patrum* (1677, 27 vol. in-folio).

ANISSON (Jean), sieur d'Hauteroche, fils aîné du précédent, mort en 1721. Successeur de son père, il soutint et agrandit la renommée de sa maison. C'est lui qui imprima le *Glossaire grec* de Du Cange (1688, 2 vol. in-folio). Nommé en 1691 directeur de l'imprimerie royale établie au Louvre, il conserva cette charge jusqu'en 1705, époque où il la céda à son beau-frère Claude Rigaud.

ANISSON-DUPÉRON (Louis-Laurent), neveu du précédent, mort en 1761. Il fut nommé directeur de l'imprimerie royale après Claude Rigaud, en 1723.

ANISSON-DUPÉRON (Jacques), frère du précédent, mort en 1788. Il succéda à son frère dans la direction de l'imprimerie royale.

ANISSON-DUPÉRON (Étienne-Alexandre-Jacques), fils du précédent, né en 1748 à Paris, mort le 25 avril 1794. Survivancier de son père dès 1783, il lui succéda en 1788 dans la direction de l'imprimerie royale, quitta cette charge après le 10 août, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud; il avait écrit un *Mémoire sur l'impression en lettres* (1785, in-4).

ANISSON-DUPÉRON (Alexandre-Jacques-Laurent), né en 1776, mort en 1852. D'abord auditeur au conseil d'État, il devint en 1808 préfet du département de l'Arno, et fut nommé en 1809 directeur de l'imprimerie impériale. Sous la Restauration, il conserva la direction de l'imprimerie royale. C'est lui qui parvint à maintenir parmi les richesses de cet établissement les types orientaux qu'on y avait apportés de Rome et de Florence sous l'Empire. Après la révolution de Juillet, il fut membre de la Chambre des députés, puis pair de France en 1844. Il a publié quelques écrits économiques dans le sens de la liberté des échanges, entre autres : *De l'affranchissement du commerce et de l'industrie* (Paris, 1829, in-8).

Cf. Collonia : *Hist. littér. de la ville de Lyon*.

ANNALES (du latin *annalis*, annuel). C'est le récit des événements, année par année, soit de la vie d'un peuple, soit d'une ville, soit d'une corporation, d'une société. Telles furent à Rome les *Grandes Annales* (voy. ci-dessous). Les livres auxquels on donne le titre d'*Annales* suivent, en général, scrupuleusement l'ordre chronologique, sans préoccupation de style, sans recherche des causes, de l'ensemble et de la philosophie des événements. Par là ils se distinguent de l'histoire, où l'ordre

philosophique des faits se combine avec l'ordre chronologique, où de plus grands développements et des vues générales offrent une vaste carrière à l'éloquence et à toutes les qualités du style. Il y a des exceptions : ainsi l'ouvrage écrit par Tacite sous le titre d'*Annales* ne diffère pas beaucoup de celui auquel il donna le titre d'*Histoires ;* ce dernier est le récit des événements dont Tacite fut le contemporain, et dans les *Annales* il s'agit d'événements antérieurs. Mais si celles-ci forment un ouvrage aussi remarquable par le soin du style et la beauté des tableaux, elles ont plus de brièveté et une rapidité plus grande de narration.

Nous trouvons chez nous, au moyen âge, un assez grand nombre d'annales qui, par la forme et le fond, répondent tout à fait au sens de ce mot. Éginard écrivit, sous le titre d'*Annales*, l'histoire sommaire des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Plusieurs ouvrages du même genre, et d'autres inconnus, sont restés avec le nom de la ville ou du couvent dont ils s'occupent; par exemple : les *Annales de Metz*, les *Annales de Saint-Bertin*, les *Annales de l'ordre des Chartreux*, etc. Après la Renaissance, on donne surtout le titre d'annales à des recueils concernant l'histoire ecclésiastique. Le plus fameux est celui du cardinal Baronius : *Annales ecclesiastici a Christo nato ad annum* 1198 (1588-1593, 12 vol. in-folio), ouvrage qui fut continué jusqu'en 1571 par le P. Raynaldi (1646-1677, 10 vol. in-folio), puis par le P. Laderki (1728, 3 vol. in-folio). Henri de Sponde en fit un abrégé très-estimé : *Annales ecclesiastici Baronii in epitomen redacti* (1612, in-folio), qui fut traduit en français. Le célèbre antiquaire anglais William Camden publia en 1617 des *Annales rerum Anglicarum et Hibernacarum, regnante Elisabetha* (3 vol. in-8), qui passèrent aussi dans notre langue (1627, in-4). Plus tard, le même titre fut usurpé par des ouvrages assez peu dignes d'attention ; ainsi, une médiocre compilation de Mme de Genlis s'intitula : *Annales de la Vertu, ou Histoire universelle, iconographique et littéraire* (1825, 5 vol. in-12). Des publications plus récentes ont repris avec plus de droit le titre d'annales ; ce sont des recueils périodiques où, en général, se trouvent enregistrés les faits relatifs à une ou à plusieurs sciences. On place au premier rang, dans ce genre, les *Annales de statistique* qu'une société d'économistes publia à Milan jusqu'au milieu de ce siècle, et qui comprennent plus de quatre-vingts volumes : *Annali universali di statistica, economia publica, storia, viaggi e commercio*. Les *Annales des mines*, les *Annales de physique et de chimie*, sont aussi des ouvrages importants. Nous citerons encore, dans un autre genre, les *Annales de la Propagation de la foi*, où se trouvent réunies les lettres écrites par les missionnaires des diverses parties du monde, et qui ont fait suite à l'intéressant recueil des *Lettres édifiantes;* rédigées en plusieurs langues, elles se répandent par centaines de mille exemplaires. Il y a des écrits qui sont de véritables annales, sans en avoir le titre. « Au XIXe siècle, comme l'a dit M. B. Hauréau, les journaux et les différentes productions de la presse périodique sont des annales perpétuelles. »

Tous les peuples ont eu leurs annales, et elles remontent à une époque reculée de leur existence. Les plus anciennes seraient celles des Chinois, dont on place le commencement plus de 3300 ans avant notre ère, au règne de l'empereur Fo-Hi, qui est regardé comme l'inventeur de l'écriture chinoise et le fondateur de l'ordre social en Chine. Chez les Grecs, le plus ancien monument de ce genre était la *Chronique de Paros*, contenue dans les marbres d'Arundel, et qui relatait les événements depuis l'année 1582 avant notre ère Les *quipus*, ou cordes nattées et nouées de certaine façon, servirent d'annales aux anciens Péruviens.

**ANNALES** (Grandes), ou **Annales des grands pontifes**, le plus ancien monument historique de Rome. Elles contenaient l'indication, année par année, des événements mémorables. Écrites d'abord sur des tables de bois, qui étaient exposées sur le mur extérieur de la maison du grand pontife, de manière que tout le monde pût en prendre connaissance, elles étaient ensuite transcrites dans des recueils que l'on conservait soigneusement. La rédaction des *Grandes Annales* commença avec la République et fut continuée jusqu'au pontificat de P. Mucius Scævola (132 avant J.-C.) ; mais la portion antérieure à la prise de Rome par les Gaulois, en 390 avant J.-C., périt alors dans l'incendie de la ville. Le reste a été fort utile aux historiens latins, qui citent souvent ce document. Toutefois Caton reprochait aux grands pontifes d'avoir rempli leurs livres de faits insignifiants et d'avoir omis les grandes choses. Ils n'avaient pas, du reste, à montrer dans ces indications chronologiques des qualités d'écrivain; il leur suffisait, comme dit Cicéron, de n'être point menteurs. On pense que les *Commentaires des pontifes*, dont parle Tite-Live, ne sont pas différents des *Grandes Annales*.

Cf. J.-V. Le Clerc : *Annales des pontifes* (1838, in-8).

**ANNALES LITTÉRAIRES**, ouvrage de critique de Dussault (voy. ce nom).

**ANNALES POLITIQUES**, *civiles et littéraires du* XVIIIe *siècle*, publicat. périod. de Linguet (v. ce n.).

**ANNAMITE** (Langue), langue monosyllabique parlée par la partie la plus nombreuse des nations de l'empire d'An-nam. Cette langue est distincte du Chinois par son vocabulaire, bien qu'elle lui ait emprunté un grand nombre de mots. On distingue, dans l'annamite, quatre dialectes : 1° le *tonquinois*, parlé dans le Tonquin : c'est le dialecte le plus pur; 2° le *cochinchinois;* 3° le *loyés*, de la région nommée Tsiampa par les Européens, dont l'usage s'étend à la partie du Cambodge limitrophe; 4° le *lactho*, particulier à la province tonquinoise de ce nom. Ce dernier dialecte est le plus inculte de tous, et s'éloigne sensiblement de la langue écrite.

La grammaire annamite a les plus grandes analogies avec celles des idiomes monosyllabiques apparentés : le chinois, le siamois, le birman. Cette langue est douée de six tons ou intonations musicales, nécessaires pour multiplier le sens des mots par suite de l'insuffisance du vocabulaire. Quant à sa littérature, elle est formée principalement d'emprunts faits à la littérature chinoise. Enfin, bien que la langue chinoise soit étudiée par tous les indigènes instruits et que l'écriture de cette langue soit assez répandue, l'annamite possède en propre un alphabet.

Cf. Alex. de Rhodes : *Dictionarium anamiticum lusitanum et lat.* (Romæ, 1651, in-4) ; — Pigneaux et Taberdi : *Dictionarium anamitico-latinum et latine-anamiticum* (Frédéricnagor, 1838, 2 vol. in-4) ; — L. de Rosny : *Notice sur la langue annamite* (Paris, 1855, in-8).

**ANNAT ou ANNATS** (François Canard, dit), controversiste français, né le 5 février 1590 à Rodez, mort le 14 juin 1670 à Paris. Membre de la Société de Jésus, il devint en 1654 confesseur de Louis XIV. Il fut un des plus ardents ennemis des jansénistes, et rédigea le *Formulaire* avec de Marca. En revanche, il se montra très-indulgent pour les amours adultères du roi et s'attira ce couplet épigrammatique :

Le père Annat est rude,
Et me dit souvent
Qu'un péché d'habitude
Est un crime fort grand.
De peur de lui déplaire,
Je quitte La Vallière
Et prends Montespan.

Pascal a adressé les deux dernières *Provinciales* au P. Annat, qui, de son côté, publia un grand nombre d'écrits polémiques, où l'on trouve plus d'emportement que de talent. Le plus singulier est *le Rabat-joie des Jansénistes* (Paris, 1656, in-4). On a une édition complète des *Œuvres* du P. Annat (Paris, 1666, 3 vol. in-4)

Cf. *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passion.

**ANNE COMNÈNE**, Αννα Κομνηνά, femme auteur byzantine, née le 1er décembre 1083, morte en 1148. Fille de l'empereur Alexis Ier, elle épousa Nicéphore Bryenne. Douée d'une beauté et de talents remarquables, elle fit de sa maison le centre des arts et des sciences à Constantinople. La conspiration qu'elle ourdit pour arracher le trône à son frère Jean ayant échoué, elle vécut dans la retraite et composa son *Alexiade* (Ἀλεξίας). C'est l'histoire de son père, racontée en quinze livres, dans un style souvent affecté et surchargé d'une fausse érudition. Par les détails intéressants qu'elle contient, elle forme une des parties les plus importantes de la collection byzantine. Il en fut publié d'abord un abrégé par David Hœschel (Augsbourg, 1610, in-4). L'édition suivante fut publiée par Poussines avec une version latine (Paris, 1651, in-folio). Cinnamus la réédita avec de bonnes notes par Du Cange (Paris, 1670, in-folio). La meilleure édition est celle de Schoppen avec une nouvelle traduction latine (Bonn, 1839, 2 vol. in-8). L'*Alexiade* a été traduite en français par le président Cousin dans l'*Histoire de Constantinople*, et en allemand par Schiller dans ses *Mémoires historiques*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — Hank : *De Byzantinorum rerum scriptoribus*.

ANNÉE LITTÉRAIRE (L'). — Voyez FRÉRON.

ANNÉES LITTÉRAIRES (CINQ). — Voy. P. CLÉMENT.

**ANNIUS DE VITERBE** (Giovanni NANNI, dit), littérateur et philologue italien, né en 1432, mort en 1502. Après avoir été quarante ans le familier de la famille Borgia, il eut un grand crédit auprès d'Alexandre VI; mais il mourut, dit-on, empoisonné par César Borgia, à qui il disait trop librement ses vérités. Il était entré fort jeune dans l'ordre des Frères prêcheurs, et ses prédications obtinrent le plus grand succès. Elles ont pour objet la croisade contre les Turcs et ont été publiées en deux recueils : *Tractatus de imperio Turcarum* (Gênes, 1471), et *De futuris Christianorum triumphis in Turcas*... (Gênes, 1480, in-4).

Toutefois ce nouveau Pierre l'Ermite n'est célèbre que par une imposture archéologique qui entretint pendant plusieurs siècles la discorde dans le camp des savants. Il publia ses fameuses « Antiquités », *Antiquitatum variarum volumina XVII* (Rome, 1498, in-folio), qu'il donna comme des fragments inédits d'écrivains anciens des temps les plus reculés, tels que Manéthon, Mégasthène, Bérose, Fabius Pictor, Caton, et bon nombre d'autres, en y joignant des commentaires empreints d'une apparence de bonne foi. Tous les archéologues ne sont pas encore détrompés. Annius de Viterbe fut-il bien l'auteur de cette fourberie qui l'a immortalisé? N'en fut-il que la première dupe? On penche aujourd'hui pour cette dernière hypothèse, sans connaître le vrai nom du faussaire.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana* ; — Nicéron : *Mémoires*, t. XI et XX ; — Fabricius : *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*.

ANNOLIED, c'est-à-dire chant en l'honneur de saint Anno, archevêque de Cologne, mort en 1075. Il a été composé vers 1185, par un poëte allemand inconnu, à propos de la canonisation de ce saint. Ce chant, que Herder appelle « un hymne pindarique », est un monument curieux de la vieille poésie allemande. Le panégyrique s'y mêle à l'histoire universelle. L'auteur passe par la création du monde, la chute de l'homme, la rédemption, le partage de la terre, etc., pour arriver à son héros, à ses actes, ses souffrances, ses miracles et sa mort. Ce poëme a de la vivacité, de la naïveté et de la grandeur. Imprimé par Opitz, d'après les manuscrits perdus depuis (Dantzig, 1639), il a été souvent réédité, notamment avec traduction et notes, par Roth (Münich, 1848).

ANNOMINATION ou *Paronomase*. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANNUAIRE, recueil publié annuellement et contenant, avec le calendrier de l'année, des faits et des renseignements relatifs à une science, à un art ou aux affaires générales, ou encore des renseignements utiles à une classe de la société. Le premier livre qui ait porté ce titre paraît avoir été l'*Annuaire du républicain ou légende physico-économique*, mis au jour en 1793 par le célèbre antiquaire Millin (in-12) ; ce n'était au fond qu'une sorte d'almanach. Sous le Directoire, François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, favorisa dans les départements la création d'*Annuaires statistiques*. En 1798 commença la publication de l'*Annuaire du bureau des longitudes*, dont le premier volume ne comprenait que soixante-seize pages, et qui, par l'addition successive de travaux intéressant la statistique et l'économie politique, est devenu un volume de plus de six cents pages. Ch.-L. Lesur fit paraître, en 1818, son *Annuaire historique et politique*, qu'il publia lui-même jusque vers 1830. Ce recueil qui, outre un résumé des faits politiques, littéraires et scientifiques, contenait un grand nombre de documents officiels, a été pour l'histoire de notre siècle une source des plus précieuses. Un autre recueil, fort utile au point de vue biographique et au point de vue bibliographique, est l'*Annuaire nécrologique ou supplément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques*, publié par M. A.-Z. Mahul, pour les années 1820 à 1825 (Paris, 1821-1826, 6 vol. in-8), avec un septième volume intitulé : *Annales biographiques* (1827). On cite encore dans le même genre le recueil de M. M.-R.-A. Henrion, intitulé : *Annuaire biographique ou Supplément annuel et continuation de toutes les biographies*, etc. (Paris, 1834, 2 vol. in-8). Parmi les annuaires plus récents, nous indiquerons l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* (in-18), fondé en 1844 par MM. J. Garnier et Guillaumin, *l'Annuaire encyclopédique*, et surtout l'*Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*, (in-8), publié depuis 1851 par l'administration de la *Revue des Deux-Mondes*, et résumant l'histoire annuelle des divers États, en rangeant les matières dans un ordre uniforme : histoire politique, relations internationales et diplomatiques, administration, commerce et finances, presse périodique et littéraire. Notons encore l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, l'*Annuaire géographique*, l'*Annuaire de l'Observatoire* de Bruxelles, l'*Annuaire astronomique* de Berlin. Il y a une grande analogie entre les annuaires et les recueils publiés sous le titre d'*Année*, tels que l'*Année scientifique* de M. Figuier, l'*Année littéraire* de M. Vapereau, l'*Année géographique* de M. Vivien de Saint-Martin, etc.

Les annuaires dont le but est uniquement d'offrir des renseignements utiles à quelque classe de la société ne sont guère que des tables de noms propres, et restent par la forme entièrement étrangers à la littérature. On connaît surtout l'*Annuaire du commerce*, l'*Annuaire militaire*, l'*Annuaire de la marine*, le mieux fait de tous, l'*Annuaire de l'instruction publique*, l'*Annuaire du clergé de France*, etc.

ANONYME (OUVRAGE), celui qui paraît sans nom d'auteur. Suivant Barbier, il faudrait ranger aussi

parmi les ouvrages anonymes ceux qui n'ont pas de nom d'éditeur et les traductions dont le traducteur ne s'est pas fait connaître. Les causes qui portent certains auteurs à garder l'anonyme peuvent être fort diverses. Si l'on en croit Baillet, les uns veulent éviter la confusion d'avoir mal écrit, les autres la récompense ou la louange qui leur reviendrait; il en est qui craignent d'exposer au public un nom inconnu; il en est d'autres qui ont de l'indifférence et du mépris pour la réputation qu'on acquiert en écrivant, « parce qu'ils considèrent comme une bassesse et comme un sot orgueil de passer comme auteurs, de même qu'en ont usé quelquefois des princes en publiant leurs propres ouvrages sous le nom de leurs domestiques. » Il faut reconnaître que ce dernier motif a cessé depuis longtemps d'avoir de l'influence, et que des personnages du plus haut rang briguent la réputation d'écrivains sans crainte d'être taxés de bassesse. On peut cependant garder l'anonyme par orgueil comme par modestie; mais le plus souvent, c'est dans le but de révéler plus librement certains faits, d'exposer sans danger certaines opinions politiques ou religieuses. Ajoutons, avec M. Renan, que l'anonyme est d'un immense avantage pour un livre destiné à la popularité.

Les recherches pour découvrir les auteurs des ouvrages anonymes ont été quelquefois fort longues, mais presque toujours couronnées de succès. Elles sont d'autant plus faciles que l'ouvrage qui en fait l'objet est d'un plus grand écrivain, dont le style individuel perce, pour ainsi dire, de lui-même le voile de l'anonyme. Parmi les ouvrages qu'il n'a pas été possible d'attribuer d'une manière définitive à un auteur, on remarque dans l'antiquité la *Batrachomyomachie* (voy. ce mot); au moyen âge, l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribué à Gersen, à Thomas à Kempis ou à Gerson; dans les temps modernes, les *Lettres politiques de Junius*, publiées à Londres dans le *Public Advertiser*, de 1769 à 1772. Citons encore le traité de géographie dont l'auteur inconnu, désigné sous le nom d'*Anonyme de Ravenne*, vécut vers le VIIe ou le IXe siècle; la *Vie de Louis le Débonnaire*, par le chroniqueur du IXe siècle, que ses connaissances en astronomie firent surnommer *l'Astronome*, et le pamphlet publié vers 1633 contre le cardinal de Richelieu, sous ce titre : *Le gouvernement présent ou éloge de Son Éminence*.

Parmi les ouvrages qui ont paru anonymes et dont les auteurs sont aujourd'hui connus, les plus nombreux sont ceux qui, par leur portée politique ou religieuse, faisaient redouter des persécutions ou des embarras graves; tels sont *la Satyre Ménippée*, par P. Leroy, Passerat, Rapin, Pithou, etc. (1593); *la Confession catholique du sieur de Sancy*, par Agrippa d'Aubigné (1593); *les Aventures du baron de Fœneste*, par le même (1630); les *Mémoires* du cardinal de Richelieu, publiés d'abord sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils*; les *Lettres provinciales* de Pascal (1656-1657), les premières du moins, avant l'invention du pseudonyme de *Montalte; l'Anti-Machiavel*, par Frédéric II (1740); la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, par Diderot (1749); l'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire; *l'Ami des hommes*, par le marquis de Mirabeau (1756); *le Christianisme dévoilé*, par le baron d'Holbach (1767); *le Bon sens du curé Meslier*, par le même (1772); etc. D'autres livres publiés sous le voile de l'anonyme, sans raison sérieuse, sont reconnus plus tard par les auteurs qui n'avaient pas osé les avouer à leur naissance; de ce nombre sont : *Artamène ou le Grand Cyrus*, par Mlle de Scudéry (1650); les *Maximes* de La Rochefoucauld (1665); *la Princesse de Clèves*, par Mme de La Fayette (1678); les *Caractères* de La Bruyère (1688); l'*Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, par l'abbé Prévost (1733); etc. On peut ranger encore parmi les livres anonymes ceux dont l'auteur, après avoir publié une œuvre non signée, se désigne plus tard par la qualité d'auteur de cette première œuvre; c'est ainsi que Walter Scott signa plusieurs de ses romans : l'*Auteur de Waverley*, et que Mme Agénor de Gasparin signe de nos jours l'*Auteur des horizons prochains*.

Cf. Placcius : *Theatrum anonymorum et pseudonymorum* (1674); — A. Baillet : *les Auteurs déguisés* (1690); — Barbier : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1822 et suiv.; nouvelle édition, 1872, in-8); — De Manne : *Nouveau recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes* (1834); — Quérard : *les Supercheries littéraires dévoilées*.

**ANORBE Y CORREGEL** (Dom Tomas DE), écrivain dramatique espagnol de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il était entré dans les ordres et devint chapelain du roi. Il écrivit pour le théâtre une quinzaine d'œuvres, dont les moins imparfaites sont imitées de nos tragédies : *El Paulino*, tragédie (1740), *Le Gentilhomme du ciel et le premier Roi de Hongrie* (El caballero del cielo, etc.), et *Le Mérite triomphe de la Destinée* (Virtud vence al destino ; Madrid, 1735).

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III, ; — La Barrera y Leirado : *Catalogo del antiguo teatro español* (Madrid, 1860, gr. in-8).

**ANQUETIL** (Louis-Pierre), historien français, né le 21 février 1723 à Paris, mort le 6 septembre 1806. Il entra fort jeune dans la congrégation des génovéfains, et, dès l'âge de vingt ans, professa les belles-lettres et la philosophie au collége de Saint-Jean de Beauvais. Curé de la Villette, près de Paris, lors de la Révolution, il fut emprisonné à Saint-Lazare en 1793; mais bientôt rendu à la liberté, il fut employé aux archives du ministère des relations extérieures L'Institut le compta au nombre de ses membres.

L'ouvrage le plus recommandable d'Anquetil est l'*Esprit de la Ligue* (Paris, 1767, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.). Il est mieux écrit que ses autres productions. Les recherches en sont curieuses et les vues dénotent un esprit critique. Son ouvrage le plus connu, l'*Histoire de France* (Paris, 1805 et suiv., 14 vol. in-12, souv. réimpr.), est une compilation plutôt qu'une composition historique; ouvrage de vieillard, mal écrit, faiblement pensé, sans élévation ni chaleur, à la fois ennuyeuse à lire et peu utile à consulter.

Anquetil a publié en outre : *Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII, terminée par la Fronde* (Paris, 1780, 4 vol. in-12); *Mémoires du maréchal de Villars* (Paris, 1784, 4 vol. in-12); *Louis XIV, sa cour et le Régent* (Paris, 1789, 4 vol. in-12); *Motifs des guerres et des traités de paix de la France depuis* 1648 (Paris, 1798, in-8); *Précis de l'histoire universelle* (Paris, 1801, 12 vol. in-12). On a encore, sous le nom d'Anquetil, l'*Histoire civile et politique de la ville de Reims* (Reims, 1756-1757, 3 vol. in-12), en collaboration avec Félix de La Salle.

Cf. La Harpe : *Correspondance littéraire* ; — Quérard : *la France littéraire* ; — *Biographie universelle*.

**ANQUETIL-DUPERRON** (Abraham-Hyacinthe), orientaliste français, frère du précédent, né le 7 décembre 1731 à Paris, mort le 17 janvier 1805. Dès l'âge de vingt ans, il se livra avec passion à l'étude des langues orientales et forma le projet d'aller dans l'Inde à la recherche des livres sacrés. Une expédition était sur le point de prendre la mer pour cette contrée; n'ayant pu obtenir son passage à bord de l'un des vaisseaux, il s'engagea

comme soldat; mais, avec l'aide de l'abbé Barthélemy, il reçut du roi la libération de son engagement et un secours d'argent, et s'embarqua le 7 novembre 1754. A son arrivée dans l'Inde, il apprit le persan moderne à Pondichéry, puis se fixa à Surate, où il s'instruisit auprès des prêtres parsis. Il revint en France en 1752, apportant cent-quatre-vingts manuscrits zends, parsis et pehlvis. Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions. Vivant dans le travail et la retraite, d'une sobriété d'anachorète, d'une simplicité d'extérieur excessive, il semblait imiter les sages de l'Inde, près desquels il avait vécu.

Le fruit des voyages et des travaux d'Anquetil fut de nous faire connaître le système théologique des mages, sur lequel nous n'avions d'autres lumières que les fragments de doctrines transmis par les Grecs et les Romains, ou les témoignages des musulmans, et de nous fournir sur l'histoire de l'Inde des renseignements et des documents que l'érudition moderne a rectifiés et complétés sans leur ôter leur prix. Son ouvrage principal est la *Traduction du Zend-Avesta*, précédée de son *Voyage aux Grandes Indes* (Paris, 1771, 3 vol. in-4). On cite ensuite : *Législation orientale* (Amsterdam, 1778) ; *Recherches historiques et géographiques, avec une lettre sur l'antiquité de l'Inde* (Berlin, 1786, 2 vol. in-4) ; *l'Inde en rapport avec l'Europe* (1798, 2 vol. in-8) ; *Traduction des Oupanichat*, extrait des *Védas* (Paris, 1804, 2 vol. in-4).

Cf. Alfred Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres ;* — Langlois : *Notice sur Anquetil-Duperron.*

**ANSEAUME**, auteur dramatique français, né à Paris, mort en 1784. Il fut sous-directeur à l'Opéra-Comique de la Foire et souffleur au Théâtre-Italien, où, pendant plusieurs années, il fit les compliments de clôture. Il donna au premier de ces deux théâtres, en 1757, *le Peintre amoureux*, joli petit acte qui eut un grand nombre de représentations, et, en 1763, *Les deux Chasseurs et la Laitière*, dont la musique, de Duni, fit surtout le succès. Son *Théâtre* fut publié en 1766 (3 vol. in-8). Il faut encore citer à part le *Tableau parlant* (1769), dont Grétry composa la musique. C'est, selon La Harpe, une farce divertissante, « la meilleure de ce genre, celui du bas comique, qui ne laisse pas de plaire aussi sur la scène quand il a quelque naturel et point de grossièreté. » On a encore d'Anseaume : *Cendrillon* (1759) ; *le Procès des ariettes et des vaudevilles*, avec Favart (1761) ; *la Clochette* (1766) ; *la Coquette de village* (1771) ; *la Ressource comique* (1772) ; *Zémir et Mélinde* (1773) ; *le Rendez-vous bien employé* (1774) ; *le Retour de tendresse* (1777) ; etc.

Cf. Grimm : *Correspondance*, années 1763 et 1765 ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — J. de la Porte : *les Spectacles de Paris.*

**ANSÉGISE** (Saint), mort le 20 juillet 833. Il fut abbé de Saint-Wandrille et remplit plusieurs missions importantes pour Charlemagne et Louis le Débonnaire. C'est à lui qu'est due la première collection de *Capitulaires*. On en a donné plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Baluze : *Regum francorum capitularia* (Paris, 1677, 2 vol. in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

**ANSÉIS**, chanson de la geste des *Lohérains* (voy. ce mot).

**ANSÉIS DE CARTHAGE**, ou ISORÉ LE SAUVAGE, chanson de geste du XIII[e] siècle, 11[e] branche de la geste des Pepin — Isoré est un conseiller habile donné par Charlemagne à son neveu, Anséis de Carthage, roi d'Espagne. Isoré, obligé de faire un voyage lointain pour le service de son maître, lui confie sa fille. Mais celui-ci, à son insu, manque à la promesse qu'il a faite de la respecter. Pour se venger, Isoré appelle les Maures en Espagne. Les chrétiens finissent par les exterminer, grâce à l'aide de Charlemagne. — La Bibliothèque nationale possède deux manuscrits de cette chanson. L'une porte le nom de Jean du Ryer, à la fois rimeur et copiste de manuscrits. Une autre leçon a été écrite par Jean le Chat, de Bologne.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**ANSELME DE RIBEMONT** (le comte), chroniqueur français, mort en 1099. Il suivit Godefroi de Bouillon et fut tué au siége d'Arcos, près Tripoli. Sa relation de la première croisade, insérée dans le *Spicilegium* de d'Achéry, tome VII, marque une instruction peu commune au XI[e] siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VIII.

**ANSELME DE LAON**, *le Scholastique*, théologien français, né vers 1030, mort en 1117. Il enseigna pendant plusieurs années à Paris, puis alla s'établir à Laon, où il ouvrit une école célèbre. Gilbert de La Porrée et Abélard furent au nombre de ses auditeurs. Son enseignement reposait sur l'autorité exclusive de la tradition. On lui attribue une glose interlinéaire et des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament (Cologne, 1573, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

**ANSELME DE SAINTE-MARIE** (Pierre DE GUIBOURS, dit le Père), généalogiste français, né en 1625 à Paris, où il est mort en 1694. Il appartenait à l'ordre des Augustins déchaussés. On a de lui : *Palais de l'honneur*, contenant les généalogies historiques des illustres maisons de Lorraine et de Savoie, etc. (1664, in-4) ; *le Palais de la gloire*, contenant les généalogies historiques des illustres maisons de France, etc. (1664, in-4) ; l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne* (1674, 2 vol. in-4), rééditée par les PP. Du Fourni, Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien, avec de très-amples additions, tirées des documents accumulés par l'auteur (1726-1733, 9 vol. in-fol.). Cet ouvrage est diffus, mais précieux pour les historiens et les érudits. Le P. Anselme a aussi publié : *la Science héraldique* (1675, in-4), et *le Palais de l'honneur ou la science héraldique* (1686, in-4), sorte de compilation tirée de ses autres livres.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**ANSELME** (Antoine), prédicateur français, né le 13 janvier 1652 à l'Isle-Jourdain, en Armagnac, mort le 8 août 1737. Dans sa jeunesse, il remporta deux fois le prix de l'Ode aux jeux floraux. Il commença à prêcher dans le Languedoc, où il reçut le surnom de *petit Prophète ;* puis, chargé par le marquis de Montespan de l'éducation de son fils, il le suivit à Paris et justifia la réputation qui l'y avait précédé. Les principales églises le retenaient plusieurs années d'avance. Il n'eut pas moins de succès à la cour, et l'Académie française le désigna en 1681 pour prononcer le panégyrique de saint Louis. « L'abbé Anselme, dit M[me] de Sévigné, a de l'esprit, de la dévotion, de la grâce et de l'éloquence. » (Lettre du 8 avril 1689.) Il fut nommé en 1710 membre associé de l'Académie des inscriptions.

On a de lui : *Panégyriques et Oraisons funèbres* (Paris, 1718, 3 vol. in-8) ; *Sermons* (Paris, 1721, 4 vol. in-8 et 6 vol. in-12) ; des *Dissertations*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions (1724-1729) ; des *Odes*, dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique ;* — Millin, dans la *Biogr. universelle.*

**ANSPACH** (Margravine D'). — V. CRAVEN (lady).

**ANSTEY** (Christophe), poëte anglais, né en 1724, mort en 1805. Homme du monde, instruit et riche, il composa divers poëmes, dont un fut très-remarqué, et a mérité de survivre : c'est le *New Bath Guide* (1766). Il décrit, avec une verve originale, les mœurs de son pays, observées dans une ville de bains au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une lettre d'Horace Walpole à George Montague (20 juin 1766) atteste le brillant succès de cet ouvrage.

Cf. Chambers : *Cyclopædia of engl. lit.*

ANTANACLASE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ANTANAGOGE, terme de la rhétorique grecque, désignant un tour oratoire qui consiste à rétorquer une raison contre celui qui s'en sert, comme l'indique l'étymologie : ἀντί, contre ; ἀναγωγή, action de ramener. Les Grecs donnaient encore à ce tour d'autres noms de sens et d'étymologies analogues, tels que ceux d'*anticatégorie*, d'*antenclème* ou *anticlème*. Les Latins le désignaient par l'expression de *mutua accusatio* ou par celle de *concertativa oratio*. C'est ce que nous appelons : *récrimination*. Quand nous disons : « Oreste a tué sa mère ; mais Clytemnestre avait tué Agamemnon et vivait avec son complice, » nous parlons par récrimination ou par antanagoge.

ANTAPODOSE. — Voyez PÉRIODE.

**ANTAR** ou **ANTARA**, *fils de Scheddad*, célèbre poëte arabe. Guerrier renommé de la tribu d'Abs, ses actions héroïques font le sujet de l'épopée chevaleresque des Arabes (voy. l'article suivant). Il vécut jusqu'à un âge avancé. Il y a des versions contradictoires sur sa mort. Antar est auteur d'un des *Moallakat*, que les Arabes rangent parmi les plus beaux monuments de leur littérature. Son poëme fut composé à l'occasion d'un démêlé sanglant entre sa tribu et celle de Thaï, et la guerre est la source de son inspiration fougueuse. Il chante ses exploits et peint le mépris de la mort, la soif des combats, l'ivresse de la victoire, en un style noble et fier, étincelant de métaphores.

Le texte de la *Moallakat* d'Antar a été publié par Caussin de Perceval, puis par Arnold, avec le commentaire de Zauzaniy (Leipzig, 1750), et par Alex. Boldyref (*Antarae poema arabicum Moallakah*; Gœttingue, 1808, in-12, et Leyde, 1816, in-4). Il a été traduit en anglais par W. Jones (Londres, 1782), en français par Caussin de Perceval fils, dans son *Histoire des Arabes*, et en latin par V.-E. Menil (Leyde, 1816, in-4).

ANTAR (LES AVENTURES D'), *siret Antar*, grande épopée chevaleresque des Arabes, en prose poétique mêlée de vers. La rédaction définitive est attribuée, sur l'autorité des travaux de Hammer, au médecin Aboul-Moyyed-Ibn-Essâigh, qui vivait au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle. Les matériaux qu'il aurait mis en œuvre remonteraient à l'historien Asmaï, contemporain d'Haroun-el-Rachid. Grâce au succès de l'œuvre, le nom de l'auteur disparut sous son surnom de « l'Antarien », *El Antari*.

Le célèbre guerrier et poëte arabe dont les aventures font le sujet de cette vaste composition, Antar, avait demandé en mariage sa cousine Abla. Son oncle Mâlik la lui promit ; mais, voulant se soustraire à une alliance avec le fils d'une esclave abyssinienne, il l'entraîna dans des entreprises périlleuses. Antar, à force d'amour et d'héroïsme, triompha des obstacles qui lui étaient opposés, et obtint sa cousine. Le poëte idéalise son personnage et lui donne des proportions surhumaines. Suivant l'usage des époques où la critique n'impose aucunes bornes à l'imagination, il fait entrer dans le cadre de son œuvre, en les prêtant à son héros, les exploits des plus fameux chefs, et les traits les plus éclatants empruntés aux récits des anciennes guerres des tribus arabes, antérieurement à Mahomet. L'action se déroule en Arabie et dans les contrées voisines, au VI<sup>e</sup> siècle.

Le *Roman d'Antar*, qu'on a appelé l'Iliade de l'Orient, et qui en est plutôt l'*Odyssée*, est mis au premier rang des poëmes héroïques arabes. Il n'a rien perdu de sa vogue, soutenue par les conteurs populaires, les *Antari*, qui consacrent leur vie à le faire connaître, en le récitant dans les cafés. Il offre de telles analogies de procédés et de sentiments avec les poëmes et romans de chevalerie de l'Europe du moyen âge, qu'on a essayé de soutenir qu'il les avait inspirés ; mais les relations connues des chrétiens avec les Arabes avant ou pendant les croisades ne suffisent pas pour expliquer chez les premiers une aussi grande évolution poétique. Il existe du *Roman d'Antar* deux versions, celle de l'Irâk et celle du Hedjâz. Cette dernière est la meilleure. Un *Extrait du roman d'Antar*, texte arabe, a été publié à Paris (1841, in-8). Une traduction latine de l'ouvrage fut donnée par V.-E. Menil à Leyde (1816, in-4). A la même époque, M. Terrick Hamilton en traduisit le tiers en anglais, sous ce titre : *Life and aventures of Antar, a celebrated bedowen...* (Londres, 1816, 4 vol. in-8). Il a été fait sur cette traduction une version française (anonyme), 1819, 3 vol. in-18. Lamartine a donné des fragments du roman arabe dans son *Voyage en Orient* (Paris, 1835, 4 vol. in-8), notamment l'épisode de *la Mort d'Antar*, qu'il appelle un des plus beaux chants lyriques de toutes les langues. D'autres extraits ont été publiés dans le *Journal asiatique*, par MM. Caussin de Perceval, de Cardonne, Cherbonneau et Dugat, et dans la *Revue algérienne* par ce dernier. Enfin on doit une traduction libre de ce roman à M. Marcel Devic (1864, in-18).

Cf. M. Devic : *Préface* de sa traduction ; — Silvestre de Sacy : *Journal des savants*, année 1817, p. 176 ; — de Hammer : *Journal asiatique*, avril 1838 ; — Caussin de Perceval : *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme* (1847-49, 3 vol. in-8).

ANTARI, conteurs arabes. — Voyez ANTAR

ANTHOLOGIE, recueil de petits poëmes, ou suivant le sens précis des mots étymologiques (ἄνθος et λέγω), collection de fleurs poétiques. Il a été fait des anthologies pour la plupart des littératures anciennes et modernes. La plus célèbre est l'*Anthologie grecque ;* elle présente un choix de ces petites pièces auxquelles les anciens donnaient le titre général d'épigrammes.

Méléagre, le premier Grec qui ait composé un recueil de ce genre, vivait moins d'un siècle avant notre ère. Il l'intitula Στέφανος (*Couronne* ou *Guirlande*), et y fit entrer les épigrammes de quarante-six poëtes, en remontant jusqu'aux siècles les plus reculés de la poésie grecque. Dans sa préface, les noms de diverses fleurs sont liés aux noms de ces divers poëtes, comme emblèmes de leur talent. Le recueil est disposé par ordre alphabétique, suivant la lettre initiale du premier vers de chaque épigramme. Sous le règne de Trajan, Philippe de Thessalonique forma, à l'imitation de Méléagre et en conservant la même disposition, un nouveau recueil comprenant les épigrammes des poëtes plus récents, et intitulé Στέφανος ou Ἀνθολογία. On le voit aussi désigné sous le titre de : *Collection de nouvelles épigrammes*, Συλλογὴ νέων ἐπιγραμμάτων. Peu après Philippe, au II<sup>e</sup> siècle, il fut composé deux autres anthologies : l'une, entièrement perdue, par Diogénien d'Héraclée ; l'autre, dont une partie subsiste, par Straton de Sardes ; celle-ci, intitulée Μοῦσα παιδική, était un recueil licencieux. Vers le même temps, Diogène Laerce réunit, sous le titre de Πάμμετρος, les épigrammes qu'il avait placées dans ses *Vies des philosophes ;* mais cette collection, formée de vers dont il était lui-même l'auteur, doit

moins être considérée comme une anthologie que comme une source pour les anthologies postérieures. Quatre siècles plus tard, sous Justinien, le scolaste Agathias forma un nouveau recueil, intitulé : Κύκλος ἐπιγραμμάτων. Il était divisé en sept livres : le premier contenait les pièces dédicatoires; le second les descriptions de statues, de peintures et autres ouvrages d'art; le troisième les épitaphes; le quatrième les pièces sur les divers événements de la vie humaine; le cinquième les épigrammes satiriques; le sixième les épigrammes amoureuses; le septième les exhortations à jouir de la vie. Il ne nous reste de ce recueil que la préface.

Les anthologies précédentes étaient en quelque sorte des suppléments à *la Guirlande* de Méléagre. Celle que composa au X^e siècle Constantin Céphalos peut être regardée comme un ouvrage nouveau, quoiqu'elle contienne en partie les recueils antérieurs. Le nom de Constantin Céphalos était inconnu avant la découverte que fit, en 1606, Saumaise de son recueil d'épigrammes, à Heidelberg, dans la bibliothèque de l'Électeur palatin. On le désigna longtemps sous le titre d'*Anthologia inedita codicis Palatini*. Ce manuscrit, trouvé par Saumaise, était de différentes écritures, dont la plus ancienne paraissait remonter au XI^e siècle; l'index des matières ne concordait pas avec leur disposition. Les érudits modernes ont rectifié avec soin la classification, et ont partagé le tout en quinze sections : Χριστιανικὰ ἐπιγράμματα (inscriptions chrétiennes), au nombre de 123; Χριστοδώρου ἔκφρασις (poëme de Christodore), en 416 vers; Ἐπιγράμματα ἐν Κυζικῷ (inscriptions du temple de Cyzique), au nombre de 19; Τὰ προοίμια τῶν διαφόρων ἀνθολογιῶν (préfaces des anthologies de Méléagre, de Philippe et d'Agathias); Ἐπιγράμματα ἐρωτικά (épigrammes érotiques), au nombre de 309; Ἀναθηματικά (épigrammes dédicatoires), au nombre de 358; Ἐπιτύμβια (inscriptions funéraires), au nombre de 748; Ἐπιγράμματα Γρηγορίου τοῦ Θεολόγου (épigrammes de saint Grégoire de Naziance), au nombre de 254; Ἐπιδεικτικά (épigrammes philosophiques), au nombre de 827; Προτρεπτικά (épigrammes morales), au nombre de 126; Συμποτικὰ καὶ σκωπτικά (épigrammes sur les plaisirs de la table et épigrammes satiriques), au nombre de 442; Στράτωνος μοῦσα παιδική (pièces licencieuses tirées du recueil de Straton), au nombre de 258; Ἐπιγράμματα διαφόρων μέτρων (épigrammes de mètres divers), au nombre de 31 ; Προβλήματα ἀριθμητικα, αἰνίγματα, χρησμοί (problèmes, énigmes, oracles), au nombre de 150; Σύμμικτά τινα (pièces sur des sujets divers), au nombre de 51. Suivant les conjectures de Jacobs, l'anthologie de Céphalas se terminait aux pièces de Straton, et les trois dernières sections auraient été ajoutées par des copistes. Au XIV^e siècle, Planude composa un recueil qui n'était pas autre chose que la reproduction abrégée, et dans un autre ordre, de celui de Céphalas. Il le divisa en sept livres : le premier, en 91 chapitres, contient les épigrammes philosophiques dédicatoires et morales; le second, en 53 chapitres, les pièces satiriques; le troisième, en 32 chapitres, les épitaphes; le quatrième, en 33 chapitres, les épigrammes relatives aux œuvres d'art; le cinquième, le poëme de Christodore et les épigrammes sur les statues des conducteurs de chars dans l'hippodrome de Constantinople; le sixième, en 27 chapitres, des épigrammes dédicatoires; le septième, les épigrammes érotiques.

*La Guirlande* de Méléagre a été publiée par Manso (Iéna, 1789, in-8), par Meineke (Leipzig, 1789, in-8), et par F. Graefe (*ibid.*, 1811, in-8). — *L'Anthologie* de Planude fut publiée d'abord par J. Lascaris (Florence, 1494, in-4). Elle fut rééditée par Alde (Venise, 1503, in-8), par Badius (Paris, 1531, in-8), par Henri Estienne (Paris, 1566, in-fol.), etc. Une magnifique édition, contenant les notes de Huet, de Sylburg et d'autres érudits, ainsi qu'une traduction en vers latins par Hugo Grotius, a été commencée par Jérôme de Bosch et terminée, après sa mort, par J. Van Lennep (Utrech, 1795-1822, 5 vol. in-4). — L'*Anthologie* de Constantin Céphalas, ou *Anthologie palatine*, fut l'objet de longs travaux pour Saumaise; mais il ne put en donner une édition : ses notes furent utilisées par Jacobs. Isaac Vossius eut aussi le dessein d'éditer cette collection, mais il paraît ne l'avoir formé que par esprit de rivalité contre Saumaise, et, après la mort de ce dernier, il l'abandonna. La première édition en fut donnée par Brunck, sous ce titre : *Analecta veterum poetarum græcorum* (Strasbourg, 1772-1776, 3 vol. in-8). Jacobs eut d'abord l'intention de publier un Commentaire sur les *Analecta* de Brunck; en y ajoutant le texte déjà publié par celui-ci, il mit au jour le précieux recueil qu'il intitula : *Anthologia græca, sive Poetarum græcorum lusus; ex recensione Brunckii* (Leipzig, 1794-1814, 13 vol. in-8). Ne regardant pas le texte de Brunck comme définitif, il se fit attacher à l'ambassadeur de Prusse à Rome, pour collationner le texte du manuscrit palatin, qui était alors dans cette ville, à la bibliothèque du Vatican, et qui fut apporté ensuite à Paris, d'où il retourna à Heidelberg en 1815. Ce travail de Jacobs lui permit de publier l'*Anthologia græca, ad fidem codicis Palatini, nunc Parisini, edita* (Leipzig, 1813-1817, 3 vol. in-8). Un *Supplément à l'Anthologie grecque* a été publié par M. Piccolos (Paris, 1853, in-8). Il a été donné par M. F. Dehèque une traduction anonyme de l'*Anthologie grecque*, remaniée et complétée, avec de nombreuses notes et des tables des noms d'auteurs et de choses (Paris, 1863, 2 forts vol. in-18).

Pierre Burmann a publié une anthologie latine, sous ce titre : *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum* (Amsterdam, 1759-1773, 2 vol. in-4). — Il existe aussi plusieurs recueils, dans les littératures orientales, qui constituent de véritables anthologies.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Hoffmann : *Lexicon bibliographicon* ; — Meineke : *Delectus poetarum anthologiæ græcæ cum adnotatione critica* (Berlin, 1843, in-8) ; — A. Hecker : *Commentarius de Anthologia græca* (Leyde, 1843) ; — Weigand : *De fontibus atque ordine Anthologiæ Cephalanæ*, dans le *Rheinisches Museum* (1846-1847) ; — Piccolos : *Observations sur l'Anthologie grecque*, dans la *Revue de philologie* (1847), t. II ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*, art. *Planude*.

**ANTÉCÉDENTS, CONSÉQUENTS.** — Voyez LIEUX COMMUNS.

**ANTENCLÈME,** ANTICLÈME, termes de rhétorique. — Voyez ANTANAGOGE.

**ANTÉOCCUPATION.** — Voyez FIGURES DE PENSÉES (*Occupation*).

**ANTHORISME,** figure de rhétorique. — Voyez DÉFINITION.

**ANTI-** (du grec ἀντί, contre), particule, ou, comme on dit aujourd'hui, préfixe d'opposition servant à former les titres d'ouvrages destinés à en réfuter d'autres, à combattre un homme, des opinions, un système. On sait que, chez les anciens, César répondit par un *Anti-Caton* à l'*Éloge de Caton* écrit par Cicéron. Dans les littératures modernes, les ouvrages de réfutation ou pamphlets marquant par leur titre même leur intention agressive ou défensive se sont multipliés. Les guerres de religion et les luttes politiques en ont fait plus éclore que les querelles littéraires, au milieu d'événements qui ont fait couler moins d'encre que de sang. Nous citerons, aux XVI^e et XVII^e siècles, l'*Anti-Christ* de l'historien Fl. de Rémond (1540), défen-

dant le pape contre les protestants qui en faisaient l'Antéchrist; l'*Anti-Tribonian* (1567), spirituelle critique du droit romain par l'un des premiers jurisconsultes français, Fr. Hotman; l'*Anti-Cotton* (1610), réplique anonyme aux écrits du P. Cotton, qui avait nié la complicité des jésuites dans l'attentat de Ravaillac; l'*Anti-espagnole*, l'un des pamphlets de la Ligue, attribué au fils du chancelier de L'Hospital, auteur déjà d'un *Sixtus et Anti-Sixtus* (1590) publié contre le pape Sixte V à l'occasion de la mort de Henri III; l'*Anti-Gournay* (1610), pamphlet lancé, dans la même polémique, contre Mlle de Gournay qui avait pris la défense des jésuites; l'*Anti-Garasse* (1624), réponse indignée des fils d'Étienne Pasquier aux violences de polémique du P. Garasse; l'*Anti-Baillet* (1690), par Ménage, qui s'attira lui-même l'*Anti-Menagiana*, de J. Bernier (1695, in-12). Au XVIIIe siècle nous trouvons, dans un courant plus littéraire et moins violent: le célèbre *Anti-Lucrèce* (1745), du cardinal de Polignac; l'*Anti-Machiavel*, ouvrage de la jeunesse de Frédéric II; l'*Anti-Paméla* (1742), de C. Villaret; l'*Anti-Gœtze*, de Lessing, etc. Dans la tourmente révolutionnaire, ce sont les journaux qui prennent volontiers de semblables titres de combat, comme les *Anti-Terroristes* en France (1797), l'*Anti-Jacobin* en Angleterre (même date), etc.

Cf. Baillet: *Des Satires personnelles* (1689, 2 vol. in-12).

ANTIBACCHIAQUE (VERS). — Voyez BACCHIAQUE.

ANTICATÉGORIE (de ἀντί, contre, et κατηγορέω, accuser. — Voyez ANTANAGOGE.

ANTICIPATION, synonyme d'*Antéoccupation*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES (*Occupation*).

ANTICLÈME. — Voyez ANTANAGOGE.

ANTIDOTE (L') AU CONGRÈS DE RASTADT. — Voyez MAISTRE (J. DE).

**ANTIER** (Benjamin), auteur dramatique français, né à Paris le 21 mars 1787, mort le 25 avril 1872. Il a composé, seul ou en collaboration avec G. de Pixérécourt, Alex. de Comberousse, Couailhac, Antier fils, etc., près d'une centaine de pièces, comédies, vaudevilles, et surtout drames et mélodrames, genre dans lequel il avait une grande expérience des ressources de la scène. Son nom rappelle: le *Cocher de fiacre* (1825); la *Muette de la Forêt* (1828); l'*Incendiaire* (1831); les *Filets de Saint-Cloud* (1842), et surtout l'*Auberge des Adrets* (1824), et sa suite: *Robert-Macaire* (1836), pièces également célèbres par la popularité des types créés, et par l'interdiction tardive dont elles furent frappées, sous prétexte d'immoralité. Un de ces derniers ouvrages, le *Masque de poix* (1855), fut fait en collaboration avec un des personnages politiques du temps, J.-B. Mocquard (*Dictionnaire des contemporains*, les quatre premières éditions).

**ANTIGNAC** (Antoine), chansonnier français, né le 5 décembre 1792 à Paris, mort le 21 septembre 1823. Il fut employé dans l'administration des postes. L'un des membres les plus assidus des réunions du Caveau, il se distinguait par la correction élégante de ses chansons plutôt que par la verve. Les meilleures sont, ainsi qu'il le disait lui-même, des « chansons à boire et à manger ». Toutefois, en ce genre, il est resté bien loin de Désaugiers. Dans le couplet satirique, dont il essaya assez souvent, il n'a ni chaleur ni originalité. Désaugiers a composé sur la mort d'Antignac une chanson, dont voici le dernier couplet:

Si les bons cœurs ont droit au bonheur des élus,
Si l'esprit, la gaîté, peuvent goûter ses charmes,
Sur Antignac cessons de répandre des larmes:
C'est un ami de moins, c'est un heureux de plus.

Le recueil du *Caveau moderne*, le *Chansonnier des Grâces*, le *Journal des gourmands et des belles*, contiennent beaucoup de chansons d'Antignac. Il a donné des pièces de vers aux *Annales maçonniques*, et a publié en outre: *Chansons et poésies diverses* (Paris, 1809, in-18); *Cadet-Roussel aux préparatifs de la fête* (1810, in-8), à-propos sur le mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

Cf. Mahul: *Annuaire nécrologique*.

ANTIGONE, tragédie de Sophocle, de Baïf, de Garnier, de Rotrou, de Pader d'Assezan, de Millevoie, d'Alamanni, d'Alfieri, etc. (voy. ces noms).

ANTIGONE, roman poétique de Ballanche (voy. ce nom).

**ANTIGONE DE CARYSTE**, Ἀντίγονος ὁ Καρύστιος, polygraphe grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Caryste en Eubée. Nous possédons de lui un ouvrage intitulé: *Recueil des choses merveilleuses*, Ἱστοριῶν παραδόξων συναγωγή. C'est en grande partie une compilation extraite d'Aristote, de Callimaque, de Timée et d'autres auteurs dont les ouvrages sont maintenant perdus. On y trouve réunis sans méthode et surtout sans critique des fables et des histoires étranges. Xylander l'édita pour la première fois avec *Antoninus Liberalis* (Bâle, 1568, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Meursius (Leyde, 1619, in-4), de Beckemann (Leipzig, 1791, in-4), et de Westermann, dans les *Scriptores rerum mirabilium Græci* (Brunswick, 1841, in-8). Antigone écrivit aussi des *Vies d'écrivains célèbres*, un *Traité de style*, une *Histoire des animaux*, et un poëme épique intitulé *Antipater*. Ces ouvrages sont perdus.

Cf. Fabricius: *Bibliotheca græca*, t. IV.

**ANTIMAQUE**, Ἀντίμαχος, poëte grec, né à Claros près de Colophon, vivait à la fin du Ve siècle avant J.-C. Il se rendit célèbre dans l'élégie et dans le poëme épique. Les grammairiens d'Alexandrie lui assignent, pour sa *Thébaïde*, le second rang parmi les poëtes épiques; mais Quintilien lui trouve beaucoup de défauts. Il nous est impossible de le juger, car nous ne possédons de lui qu'une soixantaine de vers en fragments séparés. L'*Anthologie* donne sous son nom une jolie épigramme sur la statue de Vénus armée. D'autres ouvrages d'Antimaque, ayant pour titre *Diane*, *Delta*, etc., sont entièrement perdus. Les fragments de ce poëte ont été réunis par C.-A.-G. Schellenberg (Halle, 1786, in-8), et par Dübner, dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Quintilien: *Institut. orat.*, t. X, p. 1; — Wolf: *Lettre critique*, dans l'édition de Schellenberg; — Smith: *Dictionary of greek and roman biography*.

ANTIMÉTABOLE, ANTIMÉTALEPSE. — Voyez ANTITHÈSE.

ANTIMÉTATHÈSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

**ANTIN** (Louis-Antoine DE PARDAILLON DE GONDRIN, duc D'), né en 1665, mort le 2 décembre 1736. Il fut le seul fils légitime de Mme de Montespan. « Né avec de l'esprit, beau et bien fait, dit Saint-Simon, il tenait de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, adouci par un tour et des grâces naturelles qui prévenaient toujours. » Sa vie fut celle du parfait courtisan, et les contemporains citent de lui des traits singuliers qu'il fit pour capter la bienveillance de Louis XIV. Il y parvint médiocrement, et seulement après la mort de sa mère.

Il a laissé des *Mémoires* considérables, qui sont restés manuscrits, sans que l'on sache même où ils existent. On ne connaît de lui qu'un écrit sur sa propre vie et ses pensées, publié en 1822 dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles*. C'est, suivant Sainte-Beuve, « une confession de courtisan presque ingénue à force de simplicité et d'abandon dans l'esprit de servitude. » — Un de ses fils, Pierre DE PARDAILLON DE GONDRIN, a été membre de l'Académie française (voy. GONDRIN).

Cf. Saint-Simon: *Mémoires*, passim; — Sainte-Beuve: *Causeries du lundi*, t. V.

**ANTIOCHE** (CHANSON D'), — Voyez RICHARD LE PÈLERIN et GRAINDOR DE DOUAI.

ANTIPARASTASE. — Voyez RÉFUTATION.

**ANTIPATER** (Lælius-Cœlius), historien romain du IIe siècle avant J.-C. Contemporain de Caïus Gracchus, il essaya le premier, à Rome, d'introduire l'éloquence dans la narration historique. Ses *Annales* ont été utiles à Tite-Live, qui le cite avec estime. On a quelques fragments de son ouvrage, réunis par Krause dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum romanorum*.

**ANTIPHANE**, Ἀντιφάνης, poëte comique grec, qui vivait à Athènes au commencement du IVe siècle avant J.-C. Il appartint à la comédie moyenne, et en fut l'auteur le plus estimé après Alexis. Ecrivain dramatique des plus féconds, il composa, selon quelques-uns, trois cent soixante-cinq pièces. Il nous en reste seulement des fragments qui ont été réunis par Meineke, dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. III.

Cf. Coppiers : *Observations philologiques sur quelques passages d'Antiphane, de Théocrite*, etc. (Leyde, 1771, in-8).

**ANTIPHON**, Ἀντιφῶν, orateur grec, né en Rhamnus, en Attique, vers 480 avant J.-C., mort en 411. Il eut pour amis Socrate et Thucydide, qui fut son élève. L'un des chefs du parti aristocratique, il exerça plusieurs commandements militaires dans la guerre du Péloponèse, eut part à la révolution qui établit le gouvernement des Quatre-Cents, dont il fut membre, et accusé de hison, parce qu'il avait essayé de conclure la paix avec les Lacédémoniens, fut condamné à mort. Il est le plus ancien des orateurs attiques compris dans le *Canon* d'Alexandrie. Thucydide a dit de lui : « Antiphon ne le cédait en vertu à aucun Athénien de son temps; il excellait et à penser et à exprimer ses pensées. Devant les tribunaux, soit devant le peuple lui-même, l'appui d'Antiphon seul valait mieux que tous les conseils. » Antiphon, orateur judiciaire et orateur politique, s'était voué surtout à la défense des accusés, et il avait fait mettre cette inscription au-dessus de la porte de sa demeure : *Ici l'on console les malheureux*.

Nous possédons quinze discours attribués à Antiphon; mais ils répondent si peu à l'estime des contemporains pour cet orateur, qu'on ne peut guère les regarder comme authentiques. Ce sont des plaidoyers, dont trois seulement semblent se rapporter à des causes réelles. Les douze autres ne sont que des exercices de rhétorique, distribués en trois tétralogies, dont chacune comprend, sur un même sujet, l'accusation, la défense, la réplique de l'accusateur et la réplique de l'accusé. Les trois autres discours eux-mêmes n'ont rien de cette éloquence grave et forte qui caractérisait Antiphon, mais offrent tous les défauts de l'école de Gorgias, les antithèses, les désinences symétriques, les combinaisons de mots et de syllabes recherchées par les sophistes. Les discours attribués à Antiphon ont été imprimés dans les collections d'*Orateurs grecs* d'Alde, d'Henri Estienne, et de Reiske, etc.; dans les *Orateurs attiques* de Bekker, et par Baider et Sauppe (Zurich, 1838, in-8).

Cf. Ruhnken : *Dissertatio historica de Antiphonte, oratore attico* (Leyde, 1765, in-4) ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. II ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

ANTIPHRASE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ANTIQUAIRE (L'), roman de Walter Scott (voy. ce nom).

ANTIQUITÉ (CYCLE DE L'), l'un des groupes principaux entre lesquels se classent les chansons de geste et romans épiques du moyen âge. Il comprend surtout les romans d'aventures et autres poëmes des XIIe et XIIIe siècles, traitant de « Rome la Grant », comme dit Jean Bodel.

La *matière* de Rome, opposée à celles de France et de Bretagne, comprend indifféremment des compositions que la Bible et les histoires profanes de l'antiquité ont inspirées aux trouvères. Les unes, comme *Alexandre*, *Jules César*, *Vespasien*, ont la forme des chansons de geste. Les autres, comme les romans de *Troye*, d'*Enéas*, d'*Atys et Prophilias*, ont la forme de romans d'aventures. — Benoît de Sainte-Maure, Lambert *li tors*, Alexandre de Bernay ou de Paris, sont les principaux auteurs de ce cycle. On trouvera l'analyse de ces romans et poëmes, quand ils sont anonymes, sous leurs titres mêmes, et, quand ils ne le sont pas, sous les noms de leurs auteurs.

ANTIQUITÉ EXPLIQUÉE (L') *et représentée en figures*, ouvrage de B. de Montfaucon (voy. ce nom).

ANTIQUITÉS, ANTIQUAIRE. — Voyez ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS JUDAÏQUES (LES). Ouvrage de Fl. Josèphe (voy. ce nom).

ANTIQUITÉS ROMAINES (LES), ouvrage de Denys d'Halicarnasse (voy. ce nom).

**ANTISTHÈNE**, Ἀντισθένης, philosophe grec, né à Athènes vers 422 avant J.-C., mort vers 350. D'abord élève de Gorgias, puis de Socrate, il fonda la secte des philosophes cyniques. On croit que l'envie de se distinguer entra pour beaucoup dans ses doctrines, d'après le mot de Platon : « Antisthène, je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. » Selon Diogène Laërce, il avait écrit des dialogues et des discours formant un recueil de dix livres, que nous ne possédons plus. On lui attribue une lettre, insérée par Orelli dans les *Epîtres grecques* (Leipzig, 1815), et deux déclamations intitulées *Ajax* et *Ulysse*, qui font partie du tome VIII des *Orateurs attiques* de Reiske.

Cf. Richter : *Dissertatio de vita, moribus ac placitis Antisthenis* (Iéna, 1724, in-4) ; — Chappuis : *Antisthène*, thèse (1854, in-8).

ANTISTROPHE, terme de rhétorique (voy. FIGURES DE MOTS). — ANTISTROPHE, contre-partie de la strophe (voy. STROPHE).

ANTITHÈSE, en grec, ἀντίθεσις, *opposition*, *contraste*, figure de rhétorique trop importante pour ne pas mériter ici quelque développement.

Elle consiste à opposer les pensées aux pensées, les mots aux mots, pour les faire contraster, de même qu'un peintre oppose les ombres à la lumière et fait ainsi ressortir les objets. Les antithèses ménagées avec art et employées sobrement concourent à orner le style, à donner du relief et de l'éclat aux pensées. Elles peuvent prendre le ton le plus haut, et convenir à la poésie lyrique, à l'éloquence, à la tragédie, aussi bien qu'aux pièces légères. On cite, comme de belles antithèses, ce vers de Corneille :

> Et monté sur le faîte, il aspire à descendre ;

celui de Crébillon :

> La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois ;

ceux de J.-B. Rousseau :

> Le temps, cette image mobile
> De l'immobile éternité.

Ce qu'il y a de brillant dans cette figure a séduit des talents distingués, et même des talents de premier ordre, au point qu'ils se sont laissé entraîner à une vicieuse affectation, et qu'ils ont recherché partout des oppositions de paroles et de pensées. De ce nombre sont Sénèque et Pline le Jeune. Saint Augustin a le même défaut. Fléchier, en faisant de l'antithèse sa figure favorite, a donné à son style l'air maniéré qu'on lui reproche. Un célèbre poëte contemporain, M. V. Hugo, a érigé l'antithèse en système, et a opposé non-seulement, dans le détail d'une œuvre, les mots aux mots, les pensées aux pensées, mais, dans

l'ensemble, les scènes aux scènes, les personnages aux personnages. Tout son théâtre a marché par mouvement d'antithèse et de contraste.

L'emploi de ce procédé est bien près de l'abus. Corneille lui-même, qui paraît avoir affectionné les vers antithétiques, ne s'est pas toujours en ce point garanti du mauvais goût. On lui a reproché quelques vers dans le genre de celui-ci :

J'irai, sous mes cyprès, accabler ses lauriers.

Racine use très-rarement de l'antithèse et la met plutôt dans les idées elles-mêmes que dans les images. On peut citer :

Je sentis tout mon corps, et transir, et brûler,

et ailleurs :

Mener en conquérant sa superbe conquête,

ou encore :

Vous me voulez aimer, et je ne peux vous plaire ;
Vous m'aimeriez, madame, en voulant me haïr.

Les rhétoriques distinguent assez subtilement deux variétés de l'antithèse : l'*antimétabole* et l'*antimétalepse*. L'antimétabole (ἀντιμεταβολή, *changement par contraste*), est la répétition, dans deux phrases opposées, de certains mots dont on renverse l'ordre, comme dans ces vers de Corneille sur Richelieu :

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

L'antimétalepse (ἀντιμετάληψις, *transposition*) est le renversement de la pensée, sans la répétition des mêmes mots. Par exemple, Boileau dit du P. Lemoine, l'auteur du poëme de *Saint Louis* : « Il est trop poëte pour que j'en dise du mal; il est trop fou pour que j'en dise du bien. »

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature.*

**ANTOINE** (Marc), *Marcus Antonius*, orateur romain, né en 148 avant J.-C., mort en 87. Questeur en 113, préteur en 104, puis proconsul de Cilicie, il obtint le triomphe en 102 et le consulat en 99. Il fut censeur en 97. Ayant embrassé le parti de Sylla, il fut mis à mort par Marius. Cicéron parle fréquemment de Marc Antoine comme de l'un des plus grands orateurs romains. Il en a fait un des interlocuteurs de son dialogue *De oratore*. On voit dans cet ouvrage que son éloquence était remarquable par le naturel, l'énergie et la rapidité de l'improvisation. Il avait écrit un ouvrage, *De ratione dicendi*, dont Cicéron et Quintilien font mention; mais il ne nous en est rien resté, non plus que de ses discours, dont les principaux furent : une défense de lui-même; un discours contre Papirius Carbon ; un autre contre Sextus Titius, tribun du peuple ; une défense d'Aquilius et une autre de Norbanus. — Il fut le grand-père du célèbre triumvir Marc Antoine.

Cf. Orelli : *Onomasticon Tullianum ;* — Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta.*

**ANTOINE ET CLÉOPATRE**, tragédie de Shakespeare (voy. ce nom). — Une tragédie du même titre, par Boistel, est jouée à Paris en 1741 (voy. CLÉOPATRE).

**ANTOMMARCHI** (François), médecin corse, né en 1780, mort le 3 avril 1838. Il était professeur d'anatomie à Florence, quand il fut choisi par le cardinal Fesch pour aller à Sainte-Hélène donner ses soins à Napoléon, auquel on venait d'enlever le docteur O'Meara. Il resta auprès de lui jusqu'à sa mort. Les *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les Derniers moments de Napoléon* (Paris, 1825, 2 vol. in-8), remarquables surtout par la simplicité et l'abandon du récit, et souvent réimprimés, comprennent l'histoire de la captivité de l'empereur depuis le 18 septembre 1819 jusqu'au 5 mai 1821.

Cf. Is. Bourdon, dans le *Dictionnaire de la conversation*, édit. de 1852.

**ANTON** (Conrad-Gottlob), érudit allemand, né à Laubau (Haute-Lusace) le 29 novembre 1745, mort à Wittemberg le 3 juillet 1814. Il fut professeur de langues orientales à l'université de cette dernière ville. Il a publié un nombre considérable de mémoires, de dissertations historiques, archéologiques et critiques, la plupart en latin, sur l'ancien rhythme des Hébreux, sur le *Satyricon* de Petrone, sur les passages des poëtes concernant Priape, sur le *Cantique des cantiques*, sur Jonas, sur les langues orientales modernes, etc. Son fils a publié la liste complète de ses travaux sous ce titre : *Programm zum Andenken von C.-G. Anton* (Gressen, 1816, in-4).

**ANTON** (Charles-Gottlob), historien allemand, parent du précédent, né à Laubau le 23 juillet 1751, mort à Gœrlitz le 17 novembre 1818. Avocat dans cette dernière ville, puis syndic, il consacra tous ses loisirs à des études historiques et publia un certain nombre d'ouvrages écrits en allemand, dont le plus intéressant est l'*Essai d'une histoire de l'ordre des Templiers* (Leipzig, 1779; nouv. édit. 1781, in-8), complété par des *Recherches sur la doctrine secrète et sur les usages des Templiers* (Dessau, 1782, in-8) ; dans ces ouvrages, combattus par Nicolaï, l'auteur tente un des premiers la réhabilitation de cet ordre fameux. On cite en outre de lui une *Histoire de l'économie rurale en Allemagne* (Gœrlitz, 1790-1802, 3 vol.); des Mémoires sur l'analogie des langues entre elles et sur leurs rapports avec l'histoire de l'humanité, sur l'origine des Slaves, etc.

Un autre membre de la même famille, Jean-Nicolas ANTON, né à Schwiedeberg (Saxe) le 30 septembre 1737, mort en 1814, s'est distingué comme prédicateur et théologien. On lui doit, outre des commentaires dogmatiques et des relations d'histoire ecclésiastique, *les Passe-temps de Martin Luther* (D.-M. Luther's Zeitverkürzungen (1804, in-8).

Cf. Chr.-G. Jœcher : *Allgemeines-Gelehrten-Lexicon* (Leipzig, 1750 et suiv.).

**ANTONELLE** (Pierre-Antoine, marquis D'), homme politique et publiciste français, né en 1747 à Arles, mort le 26 novembre 1817. Dès le début de la Révolution, son zèle pour les principes nouveaux lui fit écrire le *Catéchisme du Tiers État* (Arles, 1789, in-8). Juré au tribunal révolutionnaire, il fut directeur du jury au procès des Girondins. Compromis lui-même, il fut emprisonné au Luxembourg et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Sous le Directoire, ses articles dans le *Journal des hommes libres* et son rôle politique le firent inquiéter, puis proscrire. Il passa plusieurs années en exil. La plus intéressante de ses brochures est intitulée : *Mon examen de conscience, ou le Détenu à Vendôme* (1797, in-4).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

**ANTONIN DE FORCIGLIONI** (Saint), écrivain italien, né à Florence en 1389, mort archevêque de cette ville en 1459, et canonisé par Clément VII en 1523. Ses ouvrages de théologie ont de l'intérêt au point de vue typographique : son *Tractatus de institutione simplicium confessorum*, sorti des presses de Faust et Schœffer (Mayence, 1459), est regardé comme un des plus anciens monuments de l'imprimerie. On a de lui deux traités de philosophie morale : *Specchio di coscienza*, et *Medicina dell' anima* (Bologne, 1472), et surtout une *Chronique* (Historiarum seu Chronica, libri XXIV, Venise, 1480; Nuremberg, 1484; Bâle, 1491, 3 vol. in-folio ; Lyon, 1517, 5 vol. in-folio) : elle embrasse l'histoire entière du monde depuis Adam jusqu'à l'empereur Frédéric III, mais ce n'est qu'un catalogue des événements.

Cf. Negri : *Storia degli Scrittori fiorentini* (1722) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ANTONINI** (Annibal), littérateur italien, né à Sa-

lerne en 1702, mort en 1755. Le principal de ses travaux de lexicographie et de grammaire est un *Dictionnaire italien* (2 vol. in-4, souvent réimprimé), qui est à la fois un abrégé et un complément du grand dictionnaire de l'académie de la Crusca. On cite aussi un *Recueil* de poésies italiennes de divers auteurs (1729, 2 vol. in-12), et des éditions correctes de l'Arioste, du Tasse et du Trissin. — Son frère, Giuseppe ANTONINI, receveur général des finances du royaume de Naples, a donné une intéressante *Istoria compleṫa della Lucania.*

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**ANTONINUS LIBERALIS**, Ἀντωνῖνος Λιβεράλις, grammairien grec, que l'on croit avoir vécu au IIe siècle après J.-C. sous les Antonins. Nous ne savons rien de sa vie. L'ouvrage qui nous est parvenu sous son nom a pour titre : *Recueil de métamorphoses* (Μεταμορφώσεων συναγωγή). Il se compose de quarante et un chapitres relatifs à la mythologie grecque, et empruntés souvent à des ouvrages maintenant perdus, ce qui lui donne du prix. Édité d'abord par Xylander, avec une version latine (Bâle, 1568, in-8), il fut réimprimé par Berkel (Leyde, 1674, in-12), Muncker (Amsterdam, 1676, in-12), Verheyk (Leyde, 1774, in-8), G.-A. Koch (Leipzig, 1832, in-8). Cette dernière édition est préférable aux précédentes.

Cf. Bast : *Epistola super Antonino Liberali*, etc. (Leipzig, 1809, in-8) ; — Koch : *Préface* de son édition.

**ANTONIO** (Nicolas), célèbre bibliographe espagnol, né à Séville le 28 juillet 1617, mort à Madrid le 13 avril 1684. Il était originaire d'Anvers. Habitant successivement Séville, Madrid et Rome, où il était agent général de Philippe IV pour l'Inquisition, il consacra sa vie à l'exécution d'un très-important ouvrage bibliographique, la *Bibliotheca hispana*, contenant des notions bibliographiques ou même biographiques sur toute la suite des écrivains espagnols, et composée de deux parties : la *Bibliotheca nova*, qui va de 1500 à 1672, année de la publication (Rome, 1672, 2 vol. in-folio), et la *Bibliotheca vetus*, s'étendant depuis l'origine jusqu'à 1500, et qui ne parut que douze ans après la mort de l'auteur (Rome, 1696, 2 vol. in-folio). Une nouvelle et plus belle édition en a été donnée par les soins de Perez Bayer, Sanchez et Pellizar (Madrid, 1788 [et non 1783-1788], 4 vol. in-folio). On cite aussi de Nic. Antonio une curieuse critique des chroniques espagnoles, sous le titre de *Censura de historias fabulosas* (Valence, 1742, in-folio), etc.

Cf. Mayans : *Vie de Nic. Antonio*, en tête de l'édition de *Censura de historias* ; — Struve et Mensal : *Bibliotheca historica* (Leipzig, 1782-1804, t. I-XI, in-8).

ANTONOMASE. — Voyez MÉTONYMIE.

APARTÉ ou A PARTE, mots ou courtes phrases qu'un acteur se dit à lui-même et que ne sont pas censés entendre les autres acteurs en scène avec lui. Sans s'adresser précisément aux spectateurs, l'aparté a pour objet de leur révéler les véritables intentions d'un langage sur lequel les autres personnages doivent prendre le change. C'est une fiction théâtrale utile autant que commode, et qui peut produire d'heureux effets comiques ou dramatiques. Les Grecs s'en sont à peine servis, et l'on n'en trouverait guère d'exemples que dans les chœurs. Les Latins en ont au contraire abusé; Plaute y a recours sans ménagement ni préparation, et l'on cite, dans Sénèque, un aparté qui n'a pas moins de dix-sept vers. Les modernes n'ont pas dédaigné cet artifice dramatique, mais ils ont ramené l'aparté à une juste mesure, le faisant consister dans quelques mots ou quelques syllabes, parfois même dans de simples interjections. Dans un autre sens, l'aparté désigne un dialogue plus ou moins suivi, une conversation mystérieuse entre deux personnages se tenant à l'écart des personnages qui occupent le premier rang. Le mot a aussi ce double sens dans le langage ordinaire.

On a mis en question la vraisemblance des apartés sur la scène. On peut en justifier l'emploi discret par l'exemple de ce qui se passe dans la vie réelle. On cite à ce propos l'anecdote de La Fontaine s'emportant un jour à table contre l'usage des apartés, tandis qu'à ses côtés Boileau le traite de butor, d'entêté, d'extravagant, sans que le fabuliste, tout entier à sa dissertation, entende une seule de ces épithètes. La chaleur du sentiment, l'entraînement de l'action rendent ainsi l'aparté vraisemblable. Marmontel l'appelle « une des licences de l'art dramatique ». On voit que c'est une licence légitime. La Harpe n'a pas moins raison de dire que « l'abus des apartés jette de la froideur dans une scène », et Laveaux, que « les apartés exigent de l'art et doivent être courts et rares ».

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature ;* — Chamfort : *Dictionnaire dramatique* (Paris, 1776, 3 vol. in-8).

**APER** (Marcus), orateur latin du Ier siècle avant J.-C., né en Gaule. Il arriva par son éloquence au sénat, fut questeur, tribun et préteur. Il est l'un des interlocuteurs du dialogue *De oratoribus*, attribué à Tacite; il s'y prononce pour le style oratoire de son temps contre les formes anciennes.

APHÉRÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

APHORISME et APHORISTIQUE (STYLE). Le mot aphorisme (du grec ἀφορίζειν, définir) désigne une proposition, un principe de doctrine exprimés sous une forme concise, une sorte d'axiome ou de résumé de toute une science. La médecine a spécialement ses aphorismes, représentant la condensation d'un système ou d'une longue suite d'observations. On possède les *Aphorismes* d'Hippocrate (voy. ce nom). Jean de Milan a mis en vers latins les *Aphorismes de l'école de Salerne.* Boerhaave a rédigé aussi un recueil d'*Aphorismes* (Leyde, 1709). Il y a encore les aphorismes du droit : ce sont les principes les plus ordinaires de l'ancienne loi romaine ou des codes français, présentés en manière d'axiomes; ils prennent le nom particulier de brocards. En dehors du droit et de la médecine, on appelle aussi aphorisme toute pensée exprimée d'une façon catégorique et absolue. Le style aphoristique résulte de l'habitude, chez un écrivain, de tourner ses pensées en sentences, en aphorismes. Il a le mérite et l'inconvénient de la concision. Le ton d'oracle, qui lui est ordinaire, lui donne également le prestige de l'autorité et la raideur du pédantisme. — On prend dans un sens analogue le mot *apophthegme*, qui a aussi servi de titre à des recueils considérables, comme celui des *Apophthegmes de la sagesse allemande* par Zinkgraeff (Teutsche Apophtegmata, etc.; 1653, 5 vol., plusieurs éditions).

**APHTHONIUS**, Ἀφθόνιος, rhéteur grec, né à Antioche, vivait au commencement du IVe siècle après J.-C. Sa vie est inconnue. Il est l'auteur d'une Introduction élémentaire à l'étude de la rhétorique et d'un recueil de fables à la manière d'Ésope. L'Introduction à l'étude de la rhétorique, qui porte le titre de *Progymnasmata* (Προγυμνάσματα), offre un grand intérêt, parce qu'elle montre la méthode suivie chez les anciens pour préparer les enfants à fréquenter les écoles des rhéteurs. A l'époque de la Renaissance, le livre d'Aphthonius, que les anciens ne destinaient qu'à l'enfance, fut remis en usage et servit, principalement en Allemagne, de traité de rhétorique pendant le XVIe et le XVIIe siècle. Le nombre des éditions et des traductions latines des *Progymnasmata* est très-considérable. L'édition princeps sortit de l'imprimerie des Alde (Venise, 1508, in-folio), la plus estimée, est celle qui fait partie des *Rhetores græci* de Walz.

Les *Fables* d'Aphthonius, au nombre de quarante,

sont inférieures à celles d'Ésope, à la suite desquelles elles ont été souvent imprimées. Pillot les a traduites en français (Douai 1815, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. IV.

**APION**, Ἀπίων, grammairien grec du Ier siècle après J.-C., né à Oasis en Égypte. Il étudia à Alexandrie et s'établit à Rome, où il enseigna la rhétorique sous Tibère et Claude. Sa réputation fut très-grande, mais il s'attira par sa vanité de nombreuses épigrammes. Tibère l'appelait : *Cymbalum mundi*. Il avait écrit des Commentaires et un Lexique sur Homère, des ouvrages sur l'Égypte et différentes contrées. Nous n'en possédons que des fragments. Les plus considérables sont : un écrit contre les Juifs, qui se trouve dans Josèphe, et l'histoire du lion d'Androclès ainsi que celle du Dauphin amoureux, qui nous ont été conservées par Aulu-Gelle. Les Fragments d'Apion font partie des *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Burigny, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII.

APOCOPE. — Voyez MÉTAPLASME.

APOCRYPHES (ÉCRIVAINS ET LIVRES), c'est-à-dire cachés, inconnus (du grec ἀπὸ et κρύπτω). Ce mot s'applique aux écrivains et aux livres. Les écrivains apocryphes n'ont point vécu ou n'ont point écrit ce qu'on leur attribue, et leurs noms ne sont portés sur certains ouvrages que par artifice ou par fraude. Par livres apocryphes on entend ceux dont l'autorité est douteuse, dont l'auteur est inconnu, ou cherche à se cacher, et ceux même qui n'ont pas d'existence réelle. — Quelquefois un nom d'auteur apocryphe n'est qu'un pseudonyme pris par un écrivain qui a l'art de faire croire à la réalité de la personne supposée. C'est ainsi que Voltaire, pour sa sûreté et par un tour naturel à son génie, a créé une foule d'apocryphes auxquels il a su donner une certaine consistance. Il publia des pamphlets sous les noms de R. P. l'Escarbotier, Covelle, Jérôme Carré, Baudinet, Lamponet, etc. D'autres fois il a attribué des écrits de lui ou de ses amis à des personnes dont il a fait dans ce cas des apocryphes malgré eux ; telles sont l'abbé Bignon, dom Calmet, Hume, le curé Meslier, le docteur Akakia, Bolingbroke, le P. Quesnel, etc.

Parmi les livres apocryphes de l'antiquité païenne on peut citer : les annales d'Égypte et celles de Tyr, gardées, dit-on, par des prêtres qui n'en permettaient la lecture qu'aux initiés ; les fragments de ces mêmes annales attribués à Sanchoniaton par Porphyre ; les *Vers dorés* de Pythagore, les *Livres sibyllins* confiés à la garde des décemvirs ; les poésies orphiques ; les fragments publiés par Annius de Viterbe, sous le titre de *Antiquitatum variarum volumina XVII* (Rome, 1498, in-fol.), comme des ouvrages originaux de Bérose, Manéthon, Fabius Pictor, Myrsile, Sempronius, Archiloque, Caton, Mégasthène : supercherie qui fut l'objet des plus vifs débats. — Le jésuite Hédouin affirme hardiment dans la *Chronologie expliquée par les médailles* (Paris, 1696, in-4) que l'histoire ancienne a été recomposée entièrement au XIIIe siècle, à l'aide des poëmes d'Homère, d'Hérodote, de Cicéron, de Pline, des *Géorgiques* de Virgile, des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace, ouvrages qui, selon lui, appartiennent seuls à l'antiquité, tous les autres écrits des poëtes et des historiens ayant été, disait-il, fabriqués par des moines du moyen âge. « Sans vouloir admettre cette folle hypothèse, dit M. Lalanne, il est probable, pour ne pas dire certain, qu'il s'est glissé dans les œuvres attribuées aux anciens, des pièces appartenant à des temps plus modernes. » Les *Sentences* et les *Lettres* connues sous le nom de Diogène le Cynique sont apocryphes. Sigonius de Modène, savant du XVIe siècle, composa au moyen de quelques fragments du traité de Cicéron, *De consolatione*, un ouvrage entier qui passa longtemps pour authentique. Le poëte vénitien Corradino fit au XVIIIe siècle la publication d'un prétendu manuscrit de Catulle, plus ancien et plus correct que les copies connues, et trouva crédit auprès des lettrés. En 1800, un Espagnol du nom de Marchena réussit à faire passer pour un fragment de Pétrone un morceau de sa fabrication. Il renouvela peu après la même expérience au détriment de Catulle (Paris, 1806) ; mais il fut mystifié à son tour par le latiniste allemand Eichstadt qui, supposant la découverte, dans la bibliothèque d'Iéna, d'un meilleur texte des vers de Catulle, releva les fautes contre la prosodie commises par Marchena. M. E. Bégin, de Metz, prétendit, en 1844, avoir découvert des lettres du poëte latin Claudius Numatianus Rutilius, qu'il traduisit en français ; mais il ne put reproduire le texte. En 1836, un étudiant de Brême, F. Wagenfled, surprit la sagacité philologique du savant Grotefend, et lui fit croire à la réalité d'une traduction grecque de l'historien phénicien Sanchoniaton, par Philon de Byblos. Il y a quelques années, un Grec, fort habile paléographe, prétendait posséder quarante-sept comédies de Ménandre, le théâtre complet de Sophocle, les comédies de Philémon, le lexique de Chérémon et enfin le catalogue de la bibliothèque d'Alexandrie en 11 volumes in-folio. Il colportait ses manuscrits de Paris à Londres et les montrait avec précaution. Mais il fit peu de dupes.

Un jésuite espagnol du XVIe siècle, Jérôme Romain Higuera, publia à Saragosse, après se l'être fait adresser d'Allemagne par un confident, une chronique de sa composition, attribuée par lui à Flavius Dexter, historien cité par saint Jérôme. Une *Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*, donnée au commencement du XVIIe siècle par Michel de Luna, comme traduite d'Aboul-Cacem, a joui longtemps d'une grande autorité en Espagne. Elle a été deux fois traduite en français. Joseph Vella fut peut-être le plus audacieux des faussaires littéraires. Il parvint à faire paraître à Palerme (1793), aux frais du roi de Naples, une soi-disant traduction italienne, accompagnée du texte arabe, d'un livre sur la domination des Arabes en Sicile. La supercherie découverte, Vella fut condamné à quinze années de prison. On a fabriqué à Colbert, à Mazarin et à d'autres hommes d'État des testaments politiques apocryphes. Un des plus célèbres parmi les livres supposés est le *De tribus impostoribus* : il se range dans la classe de ceux qui ont fait du bruit sans exister. — On sait quel retentissement eut la prétendue découverte de l'Écossais Macpherson. Le barde Ossian a vécu, mais son œuvre, telle du moins que Macpherson l'a produite, était une supercherie que le talent de son auteur fit aisément pardonner. On en peut dire autant des poésies publiées par Chatterton sous le nom de plusieurs vieux poëtes, notamment du moine Rowley, ainsi que du théâtre romantique de Clara Gazul, imaginé par Mérimée. Dans le même ordre de compositions imitées avec art des anciennes œuvres, on range les poésies attribuées par C. Vanderbourg (1803) à Clotilde de Surville, et les *Poésies occitaniques*, données vers le même temps, par Fabre d'Olivet comme traduites du provençal.

Si l'on voulait relever, non plus les livres, mais les intercalations, les anecdotes apocryphes dont tant de livres sont pleins, on n'en finirait pas. Varillas usurpa longtemps le titre d'historien et, malgré ses protestations de sincérité, il fut reconnu qu'il avait traité l'histoire en romancier. Mais il n'avait point inventé les procédés dont il usa et il n'en a pas gardé le monopole. — Relativement à la Bible, on entend par livres apocryphes ceux auxquels les exégètes n'accordent pas une

origine divine et qui ne sont point considérés dès lors comme devant faire loi.

Cf. D'Israëli : *Curiosities of literature* ; — Ch. Nodier : *Questions de littérature légale* (Paris, 1828) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires* (Paris, 1853, in-8).

APODOSE, seconde partie de la période.

**APOLLINAIRE** (Saint), Ἀπολλινάριος, écrivain ecclésiastique grec du IIe siècle. Il fut évêque d'Hiérapolis en Phrygie. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres une *Apologie du christianisme;* les fragments en ont été imprimés dans les *Reliquiæ sacræ* de Routh (Oxford, 1814).

**APOLLINAIRE** *l'Ancien*, rhéteur grec du IVe siècle, né à Alexandrie. Père de l'évêque de Laodicée, il mourut lui-même prêtre. Il travailla avec son fils à composer sur des sujets sacrés des livres pour l'éducation des chrétiens, mit en vers l'Ancien Testament et fit une grammaire dont les exemples étaient tirés des livres saints. On lui a attribué le centon tragique de *la Passion*, souvent imprimé dans les œuvres de saint Grégoire de Nazianze.

**APOLLINAIRE** *le Jeune*, fils du précédent, enseigna la rhétorique à Laodicée, dont il devint évêque, et mourut vers 385. Il fut le chef de l'hérésie des apollinaristes, relative à l'âme du Christ. De concert avec son père, il mit en vers les antiquités juives, et composa des comédies, des tragédies, des poésies lyriques, dont les sujets étaient empruntés à l'Écriture sainte. Nous n'avons de lui qu'une paraphrase des Psaumes en hexamètres grecs, publiée par A. Turnèbe (Paris, 1552, in-8), et réimprimée dans la *Bibliothèque des Pères*, et quelques fragments d'un commentaire sur *saint Luc* (*Scriptorum veterum nova collectio*, t. I, 1825).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, tomes VII et VIII.

**APPOLLODORE**, Ἀπολλόδωρος, de Caryste (en Eubée), poëte comique grec qui vécut probablement au commencement du IIIe siècle avant J.-C. Il appartenait à la Nouvelle-Comédie. Nous possédons de lui quelques fragments, réunis dans l'*Historia critica comicorum græcorum* de Meineke, p. 462. Térence paraît lui avoir emprunté l'*Hécyre* et *Phormion*.

Cf. Angelo Maï : *Fragmenta Plauti et Terentii*, p. 38.

**APOLLODORE**, grammairien et mythographe grec du IIe siècle avant J.-C., né à Athènes. Il eut pour maîtres Aristarque et Diogène le Babylonien. Des nombreux ouvrages qu'il écrivit sur des sujets variés, il ne nous reste que sa *Bibliothèque*. Cet ouvrage, divisé en trois livres, forme un recueil méthodique des croyances et des faits relatifs à la mythologie et à l'âge héroïque de la Grèce. Reproduisant les légendes anciennes avec simplicité, il est pour nous d'une grande importance. On a supposé, sans motif, que nous ne possédions pas l'ouvrage même, mais seulement un abrégé. L'édition *princeps* (Rome, 1555, in-8) fut suivie d'une édition bien supérieure, donnée par Commelin (Heidelberg, 1599, in-8), et reproduite par Tannegui Le Fèvre (Saumur, 1661, in-8). Les meilleures éditions sont celle de Heyne (Gœttingue, 1782-1783, 4 vol. in-12), et celle de Clavier, avec traduction française (Paris, 1805, 2 vol. in-8). Les fragments des autres ouvrages d'Apollodore se trouvent dans l'édition d'Heyne et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la bibliothèque Didot. Ces ouvrages étaient des traités *Sur les dieux*, *Sur les locutions attiques*, une *Chronique* et une *Description de la terre* en vers, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Clavier : *Commentaire* de son édition ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. V.

**APOLLONIUS** *le Lexicographe*, grammairien grec d'Alexandrie, contemporain d'Auguste. Il est auteur d'un *Lexique des mots d'Homère*, Λέξεις Ὁμηρικαί, que Villoison édita (Paris, 1873, 2 vol. in-4), et qui fut réimprimé par H. Tollius (Leyde, 1788, in-8).

**APOLLONIUS DE RHODES**, Ἀπολλώνιος Ῥόδιος, poëte grec né à Alexandrie vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., mort en 186. Disciple du poëte Callimaque, il était fort jeune encore lorsqu'il publia un poëme épique sur l'expédition des Argonautes. Le succès de cette œuvre excita contre l'auteur de puissantes jalousies. Calomnié auprès de Ptolémée Philadelphe, il se vit forcé de quitter sa patrie. Il se retira à Rhodes, où il enseigna la rhétorique et la grammaire, et où il obtint le droit de cité. Rappelé à Alexandrie après la mort de Callimaque, il succéda à Ératosthène comme chef de la bibliothèque du Musée.

Les *Argonautiques* (Ἀργοναυτικά) qu'Apollonius retoucha pendant son séjour à Rhodes, sont le récit de l'expédition et du retour des Argonautes. Ils se divisent en quatre chants. Le troisième, qui offre la peinture des amours de Jason et de Médée, a inspiré Virgile. Toutefois le caractère de Jason n'est pas suffisamment développé, et celui de Médée, malgré le mouvement graduel de la passion, manque de chaleur, surtout lorsqu'on se reporte à la quatrième *Pythique* de Pindare ou à la *Médée* d'Euripide. Le style, imité de celui d'Homère, est plus bref, plus concis, et paraît très-étudié. Les épisodes sont intéressants ; les descriptions ont de la couleur et de l'élégance ; mais en général la vie et la force manquent. Du moins Apollonius n'a pas abusé, comme ses contemporains, de l'érudition mythologique. En somme, les *Argonautiques* sont le chef-d'œuvre de la littérature alexandrine. On les commenta longuement peu après leur apparition ; on les lut beaucoup à Rome. Varro Atacinus acquit une grande réputation en les traduisant. Valerius Flaccus en fit une imitation libre qui eut un succès durable.

Le poëme d'Apollonius de Rhodes fut publié d'abord par J. Lascaris (Florence, 1496, in-4), et fut réimprimé par Alde (Venise, 1581, in-8). La première édition critique est celle de Brunck (Strasbourg, 1780, in-4 et in-8). Elle fut surpassée par celle de G. Schæffer (Leipzig, 1810-1813, 2 vol. in-8). La meilleure est l'édition de Wellauer (Leipzig, 1826, 2 vol. in-8). Les *Argonautiques* ont été traduites en français par Caussin de Perceval, sous le titre d'*Expédition des Argonautes, ou conquête de la Toison d'Or* (Paris, 1797, et dans le *Panthéon littéraire*). Apollonius avait encore écrit des épigrammes et divers ouvrages aujourd'hui perdus.

Cf. E. Gerhard : *Lectiones Appollonianæ* (Leipzig, 1816, in-8) ; — Weichert : *Ueber das Leben und Gedicht des Apollonius von Rhodus* (Meissen, 1821, in-8) ; — Eug. Thionville : *De arte Callimachi poetæ*, thèse (1856, in-8) ; — Schœll : *Hist. de la littér. grecque*, t. III.

**APOLLONIUS DE TYANE**, philosophe grec du Ier siècle après J.-C., né à Tyane en Cappadoce. Les détails merveilleux dont ses admirateurs ont chargé sa vie ne permettent guère d'y démêler la vérité. Philostrate, qui l'a écrite d'après les notes d'un enthousiaste et les légendes conservées dans les temples, y a accumulé les miracles et les prodiges que les païens prétendaient opposer aux miracles de Jésus-Christ. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est qu'Apollonius, après avoir embrassé et pratiqué la doctrine de Pythagore, visita Babylone et l'Inde, l'Égypte, la Grèce et l'Italie, et qu'à l'aide de notions qu'il recueillit dans ces diverses contrées, il chercha à élargir le système de Pythagore, ainsi qu'à relever le paganisme au double point de vue de la métaphysique et de la morale. La vénération qu'il inspira pendant quatre siècles fait regretter vivement la perte de ses écrits. Quatre-vingt-quatre lettres, qui lui ont été attribuées sur la foi de Philostrate, sont contenues dans la *Vie*

d'*Apollonius* écrite par ce dernier (Leipzig, 1709, in-fol.). Elles sont aujourd'hui regardées, à cause du style et de leurs doctrines matérialistes, comme entièrement apocryphes.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* : — Wieland : *Peregrinus Protée* (1791) ; — Ritter : *Histoire de la philosophie ancienne*, t. IV ; — Baur : *Apollonius von Tyana und Christus* (Tubingue, 1832) ; — Mervoyer : περὶ Ἀπολλωνίου τοῦ Τυάνεως, thèse, (1864, in-8).

**APOLLONIUS** *Dyscole*, grammairien grec du IIe siècle après J.-C., né à Alexandrie. Selon Priscien, il surpassa tous les grammairiens de l'antiquité, et les critiques modernes ont confirmé ce jugement. Les ouvrages qu'il écrivit sur la grammaire l'embrassaient dans sa généralité autant qu'on pouvait le faire à son époque. Sa méthode consistait à la considérer comme un ensemble de lois attestées par la pluralité des exemples et conformes à la nature et aux principes de la raison, à fonder la classification des parties du discours sur le rôle des mots beaucoup plus que sur leur forme, à étudier en détail les usages, l'étymologie et les transformations de chaque espèce de mots, en donnant beaucoup d'importance à la syntaxe. Apollonius dédaignait les ornements du style et les artifices de la rhétorique. Il est souvent obscur, chargé de néologismes et d'expressions techniques ; il s'exprime rudement contre les grammairiens dont il attaque les doctrines. De là lui est venu le surnom de *Dyscole* (Δύσκολος, le Difficile, le Bourru). Il nous reste de ses écrits quatre livres *Sur la syntaxe*, dont la première édition fut donnée par Alde (Venise, 1495, in-fol.), et qui ont été publiés de nouveau avec une grande correction par Bekker (Berlin, 1817, in-8) ; le traité *Du pronom*, édité par le même (Ibid., 1814, in-8) ; les traités *Sur la conjonction* et *Sur l'adverbe*, que Bekker a insérés dans ses *Annecdota græca*, t. II (1816).

Apollonius Dyscole écrivit aussi des ouvrages relatifs à l'histoire, l'un entre autres sur les *Mensonges historiques ;* mais ils ne nous sont point parvenus. Les *Narrations merveilleuses*, que nous avons sous son nom, sont une compilation sans valeur. Elles furent publiées d'abord par Xylander (Bâle, 1568, in-8), et ont été reproduites par Westermann, dans ses *Paradoxographi* (1839).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI ; — Egger : *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (Paris, 1854, in-8).

**APOLOGÈTES**, APOLOGISTES, écrivains chrétiens des premiers siècles, qui exposaient dans leurs ouvrages les preuves de la divinité du christianisme, et en présentaient l'apologie, la justification (ἀπολογία). Les principaux apologètes sont, chez les Grecs : saint Quadrat, qui écrivit en 126 une *Apologie*, dont il ne reste qu'un fragment conservé par Eusèbe ; saint Aristide, d'Athènes, dont l'*Apologie*, entièrement perdue, est de la même époque ; saint Justin, qui composa deux *Apologies* adressées, l'une à Antonin le Pieux, vers 138, l'autre au sénat de Rome, entre 161 et 166 ; saint Méliton, dont l'*Apologie* fut adressée à Marc-Aurèle entre 165 et 175 ; saint Apollinaire d'Hiérapolis, qui s'adressa au même empereur vers 175 ; Athénagoras, dont l'*Apologie*, à Marc-Aurèle et à Commode, se place entre 176 et 179 ; saint Théophile, évêque d'Antioche, dont les *Trois livres à Autolycus* datent au plus tôt de 181 ; Tatien, qui composa son *Discours aux Grecs* dans la seconde moitié du IIe siècle. — Les principaux apologètes latins sont : Tertullien, dont l'*Apologétique* fut composée vers la fin du IIe siècle ; Minucius Felix, dont l'*Octavius* se place au IIIe siècle ; Arnobe l'Ancien, qui écrivit au IXe siècle son *Traité contre les Gentils*. Il a été fait, par un chanoine d'Orléans, Méreaux, sous le titre ingénieux : *les Apologistes involontaires*, un recueil des principaux passages des philosophes du XVIIIe siècle en faveur du christianisme.

Cf. Routh : *Reliquiæ sacræ* (Oxford, 1814, in-8) ; — Ch.-Th. Otto : *Corpus apologetarum christianorum sæculi secundi* (Iena, 1847-1848, 5 vol. in-8) ; — Freppel : *les Apologistes chrétiens* (Paris, 1860).

**APOLOGÉTIQUE**, partie de la théologie qui a pour objet l'exposition des preuves en faveur de la divinité du christianisme, et la réfutation des attaques ou des reproches élevés contre ses dogmes et ses préceptes (voy. APOLOGÈTES). — C'est aussi le titre d'un des ouvrages de Tertullien.

**APOLOGIE**, en grec Ἀπολογία (ἀπό, λέγω), écrit dont le but est de défendre, de justifier un homme ou une chose. Les principaux ouvrages qui portent ce titre sont : *Apologie de Socrate*, par Platon ; *Apologie de Socrate*, attribuée à Xénophon ; *Apologie, ou Discours sur la Magie*, ouvrage dans lequel Apulée se justifie de l'accusation de magie élevée contre lui ; les *Apologies* des Pères de l'Église grecque et des Pères de l'Église latine ; *Apologie pour Hérodote*, composée vers 1565 par Henri Estienne, moins pour justifier Hérodote du reproche de malignité lancé contre lui par Plutarque, que pour attaquer les erreurs et les vices du XVIe siècle ; *Apologie de M. de Balzac* (1627), écrit de François Ogier, où il réfute les accusations portées contre le style de Balzac ; *Apologie de la Religion chrétienne contre l'auteur du Christianisme dévoilé* (1769), ouvrage de N.-S. Bergier ; *Nouvelle Apologie de Socrate*, par le philosophe allemand J.-A. Eberhard (voy. ces divers noms).

**APOLOGIE DE L'OISIVETÉ**, ouvrage de Mejia (voy. ce nom).

**APOLOGISTES.** — Voyez APOLOGÈTES.

**APOLOGUE**, récit en prose ou en vers, présentant une vérité morale sous la forme de l'allégorie. L'apologue fait parler les dieux, les esprits, les hommes, les animaux, les choses inanimées ; mais il y a toujours une assimilation marquée de l'espèce humaine aux êtres divers que l'on fait parler et agir. La fable n'est qu'une espèce de l'apologue, mettant particulièrement en scène les animaux et les choses inanimées. Une autre différence la caractérise, c'est qu'elle est à la fois détournée et naïve, tandis que l'apologue peut faire un appel direct à la réflexion, à la raison. La parabole, sous un nom spécial consacré par la Bible, n'est au fond que l'apologue. Cette distinction, un peu subtile peut-être, entre l'apologue et la fable, n'a pas toujours été observée par les écrivains. Aristote n'admettait dans l'apologue que les animaux, il en excluait les hommes et les plantes. Cette règle est tombée dans l'oubli. « Elle est moins de nécessité que de bienséance, dit La Fontaine, puisque ni Esope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes ne l'a gardée. » L'apologue emploie les vers ou la prose ; mais non pas indifféremment. Il semble que le vers lui donne plus d'agrément et qu'il ajoute à son utilité en le fixant mieux dans la mémoire. Patru, Fénelon et d'autres en ont écrit en prose.

Faut-il répéter, après toutes les rhétoriques, que l'apologue et la fable doivent être d'un style simple, familier, riant, gracieux, naturel et même naïf ? Leur premier attrait est un air de bonne foi dans le narrateur, qui n'exclut aucune des ressources de l'imagination, de l'éloquence, de la philosophie, de l'érudition. C'est cette qualité qui a rendu La Fontaine supérieur à ses modèles « Le premier soin du fabuliste, dit Marmontel, est de paraître persuadé ; le second, de rendre sa persuasion amusante ; le troisième, de rendre cet amusement utile. » L'allégorie doit être, dans l'apologue, simple et transparente, sans énigme Il importe peu que la moralité soit placée au

commencement ou à la fin du récit, Cette moralité est une vérité connue qui n'a point besoin d'être prouvée, mais dont la fable offre le développement à l'imagination.

Les dimensions de l'apologue peuvent varier beaucoup. Il peut être très-court comme *le Coq et la Perle* ou *le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre*, de La Fontaine, ou recevoir, comme *les Animaux malades de la peste*, une mise en scène complète. Horace avait écrit dans de grandes proportions *le Rat de ville et le Rat des champs*, que notre fabuliste a réduit à quelques quatrains. Carti a composé, avec les développements d'une épopée, un apologue en 26 chants : *les Animaux parlants;* enfin les *Romans de Renart* forment un cycle entier d'apologues. Néanmoins on peut dire que l'apologue est ordinairement peu étendu. Esope et Phèdre, brefs en leurs écrits, inspirèrent à Quintilien l'idée d'ériger en précepte rigoureux ce qui n'est qu'une convenance particulière au génie de ces fabulistes.

La Mothe a fait observer que le succès constant et universel de l'apologue vient de ce que l'on y ménage et flatte l'amour-propre, et que les préceptes de morale et de sagesse ne sont pas présentés directement. Quant à l'utilité qu'on a voulu tirer des fables pour l'éducation de l'enfance, J.-J. Rousseau l'a contestée. Il pense que les enfants ne les entendent point et n'en font pas une application solide. La raison est que l'apologue, surtout comme La Fontaine l'a compris, montre plutôt ce qui est que ce qui doit être.

L'apologue est né en Orient, pays de l'inégalité et de l'oppression. Il est le produit timide d'une protestation qui n'a pas la liberté d'éclater. C'est ce qui a fait imaginer qu'Esope, dont l'existence même a été contestée, fut un esclave ; les fables qui lui sont attribuées sont, pour la plupart, des instructions adressées aux faibles pour se garantir des forts autant que possible. Remarquons aussi que les croyances religieuses de l'Inde, rapprochant l'homme des animaux, ont dû faire sortir d'une longue fréquentation une étude de leurs mœurs, dont on aura songé à tirer un enseignement utile à l'aide de l'attrait des images et des contes. Nous voyons même les religieux bouddhiques se servir de l'apologue pour la propagation de leurs doctrines. Quoi qu'il en soit, on peut penser, avec Voltaire, que la fable est plus ancienne que l'histoire.

Il est superflu de rechercher si les Indiens, dans leurs plus anciens essais, imitèrent les Grecs ou si les Grecs empruntèrent à l'Asie, et en particulier à l'Inde, les formes de l'apologue. Sur cette question, il ne faut pas négliger de tenir compte des liens qui rattachent à la souche aryenne la race thraco-pélasgique, et de la lumière que jettent sur la marche de l'apologue, de l'Orient vers l'Occident, les transformations si curieuses du *Pantchatantra* à travers les âges et les sociétés. Enfin la conformité d'origine et de génie peut suffire à elle seule pour expliquer la production spontanée de l'apologue dans l'Inde et la Grèce à la fois. Hésiode, Archiloque, Stésichore, Alcée, Esope surtout, se présentent alors comme les inventeurs, chez les Grecs, d'un genre que Bidpaï ou Vichnou-Sarma, Vyasa, et les auteurs des Avadanes développaient avec abondance dans la littérature religieuse et morale de l'Inde. Le génie des races sémitiques se traduit mieux par la parabole, et les livres des Hébreux ne renferment guère qu'un véritable apologue : « Les arbres qui se choisissent un roi, » inséré dans *les Juges*. — « Les belles fables de l'antiquité, a dit Voltaire, ont ce grand avantage sur l'histoire, qu'elles présentent une morale sensible : ce sont des leçons de vertu et presque toute l'histoire est le succès des crimes. » Il en est de fort poétiques et d'un sens très-profond. Telles sont : l'ancienne fable de Vénus rapportée dans Hésiode, et qui est une allégorie de la nature entière ; l'histoire de la conception de la sagesse, sous le nom de Minerve, dans le cerveau du maître des dieux ; la fable de Pandore, celle de Psyché, celle de Flore caressée par Zéphyre. Chez les Latins, on cite l'apologue de l'Estomac et des Membres, qui calma une sédition dans l'ancienne Rome. Tous les peuples ont fait servir de même l'apologue à la diffusion des principes de leur morale pratique ou de leurs opinions nationales.

Cf. Batteux : *Principes de littérature ;* — Marmontel : *Éléments*, au mot *Fable ;* — d'Egly : *Discours sur l'apologue* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVI ; — Abel Rémusat : *Mélanges de littérature orientale* (Paris, 1843, in-8) ; — P. Soullié : *La Fontaine et ses devanciers, ou Histoire de l'apologue* (Ibid., 1866, in-8).

APORIE, synonyme de *Dubitation* — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

APOSIOPÈSE, synonyme de *Réticence*. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**APOSTOLI** (Giovanni-Francesco), poëte italien du XVI^e siècle, natif de Montferrand. Il se fit surtout connaître, par un poëme latin, *Successivæ Horæ* (Milan, 1580), dont les réimpressions dans diverses villes attestent le succès, malgré les plaintes et les poursuites suscitées contre l'auteur par la franchise de ses satires. Il en a été inséré des fragments dans plusieurs recueils.

Cf. Mazzuchelli : *Scrittori d'Italia ;* — Gruter : *Deliciæ poetarum gallorum italorum*, etc. (Francfort, 1608 et suiv.), t. I.

APOSTOLIQUES (PÈRES), nom donné aux disciples des apôtres qui ont laissé des écrits. Ce sont : Barnabé, Clément de Rome, Ignace d'Antioche, et Polycarpe de Smyrne. Quelques critiques ont ajouté à ceux-ci Papias d'Hiérapolis et Hermias, dont il est question dans l'Épître aux Romains; mais il n'est pas bien prouvé qu'ils aient été disciples des apôtres. Les écrits des Pères apostoliques, qui sont comme la continuation de ceux des apôtres, contiennent une doctrine simple mais vague. Leurs auteurs se bornaient à prêcher la foi et la purification avant que Jésus-Christ apparaisse de nouveau sur la terre. La meilleure édition des ouvrages des Pères apostoliques est celle de Cotélier (Paris, 1672 ; Amsterdam, 1720, 2 vol.).

APOSTROPHE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

APPARAT. De la signification du mot latin *apparatus* (préparation, instrument), il résulte que les ouvrages publiés sous ce titre sont des instruments d'étude, des livres propres à faciliter l'étude d'une science, d'une langue, d'un auteur. Les apparats sont sous forme de catalogues ou de dictionnaires. L'un des plus importants et des plus connus est l'*Apparat sacré* de Possevin : *Apparatus sacer ad scriptores Veteris et Novi Testamenti, eorum interpretes*, etc. (Venise, 1603-1606, 3 vol. in-fol.). L'auteur ne s'y est pas occupé seulement des écrivains ecclésiastiques, mais aussi des profanes, et a passé en revue près de huit mille écrivains, dont il retrace rapidement la vie, dont il rappelle les opinions, les ouvrages, les éditions. Dans le même ordre de travaux, il faut placer l'*Apparatus sacrosanctorum conciliorum*, de Ph. Labbe et G. Cossart (Paris, 1672, in-fol.), ouvrage destiné à faciliter l'étude des conciles, et l'*Apparatus Biblicus, chronologico-topographico-philologicus*, de Brian Walton (1673, pet. in-fol.). L'*Apparat* publié en 1740 (in-fol.), pour aider à l'étude des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, rentre aussi dans le même genre d'ouvrages. Parmi les apparats qui n'ont pas rapport aux matières sacrées, on cite surtout l'*Apparat poétique*

du P. Vanière : *Apparatus poeticus* (1710, in-4), dictionnaire de versification latine, et l'*Apparat royal*, dictionnaire latin-français que l'on mettait, au dernier siècle, entre les mains de ceux qui commençaient à apprendre le latin.

On a donné aussi le nom d'*Apparat* à des ouvrages qui n'ont pas été publiés sous ce titre, et plus particulièrement à certains livres des érudits allemands sur les auteurs anciens. Des recueils de vers, empruntés à différents poëtes, ont eu, dans les derniers siècles, le titre d'*Apparat*.

**APPIEN**, Ἀππιανός, historien grec du XII<sup></sup>e siècle après J.-C., né à Alexandrie. Il vint à Rome, où il exerça les fonctions d'avocat et eut le titre de procurateur. Quelques érudits ont supposé qu'il fut gouverneur de l'Égypte. Il écrivit une *Histoire romaine*, sur un plan tout particulier. Au lieu de suivre l'ordre chronologique ou la série des événements, il raconta les affaires de chaque contrée depuis leurs premières relations avec Rome jusqu'à leur réunion définitive à l'empire romain. D'après ce plan, son histoire devait commencer avec les Gaulois, le premier peuple étranger qui fut en contact avec Rome; mais, pour faire un tout plus complet, il remonta à l'origine de la république et aux guerres qu'elle soutint contre les nations de l'Italie. Nous ne possédons plus de cet ouvrage que les livres relatifs à l'Espagne, à Annibal, à Carthage, à la Syrie et à Mithridate, à l'Illyrie, et à une grande partie des guerres civiles. Il ne nous reste des autres que des fragments. On a, sous le nom d'Appien, une *Histoire des Parthes* (Parthica), qui ne lui appartient pas et qui est une simple compilation, faite probablement au moyen âge d'après les Vies d'Antoine et de Crassus par Plutarque.

La principale qualité d'Appien est l'exactitude. Son plan, qui rompt l'unité de l'histoire romaine, permet du moins d'en étudier d'une façon suivie les parties séparées. Il n'a pas la chaleur des grands historiens, mais il a le mérite d'éviter la déclamation, et les harangues qu'il compose pour ses personnages sont d'une grande sobriété. Son style, clair et généralement simple, tombe dans la sécheresse et la froideur. La première édition complète d'*Appien* a été publiée par Schweighaeuser (Leipzig, 1785, 3 vol. in-8). Quelques fragments furent ensuite découverts par Angelo Maï; ils ont été insérés dans l'édition de Dübner (*Bibliothèque Didot*; 1839, gr. in-8). Nous avons des traductions françaises de divers livres d'Appien par C.-L. Seyssel (1544), par Desmares (1659), par Combes-Dounous (Paris, 1808, 3 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Schweighaeuser : *Exercitationes in Appiani historias* (Strasbourg, 1781, in-8); — Em. Egger : *Examen critique des histoires anciennes de la vie et du règne d'Auguste* (1844, in-8); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

APPLICATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**APROSIO** (Angelico), critique et bibliophile italien, né à Vintimille en 1607, mort en 1681. Il professa les belles-lettres dans plusieurs congrégations. Critique acerbe et passionné, il dirigea contre le poëte Stegliani une série de pamphlets anonymes ou pseudonymes avec les titres alors usités : *Il Vaglio* (le Crible); *Il Buratto* (le Blutoir); la *Sferza poetica* (le Fouet poétique), etc., auxquels il fut d'ailleurs vertement répliqué. Son nom est attaché à la bibliothèque fondée par lui à Vintimille, et portée, au prix de grands sacrifices, jusqu'à cinq mille volumes de choix. Il en avait commencé un très-précieux catalogue, *Bibliotheca Aprosiana* (1673, in-12, A-C).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*.

**APULÉE** ou **APPULÉE**, *Lucius Apuleius* ou *Appuleius*, écrivain latin, né vers 120 après J.-C., à Madaure en Numidie. Il fit ses premières études à Carthage, apprit la philosophie à Athènes et la jurisprudence à Rome. Il voyagea en Orient et en Égypte pour en étudier les doctrines religieuses. Son ouvrage le plus connu est intitulé : *Métamorphoses ou l'Ane d'or* (Métamorphoseon, seu De asino aureo). On croit que l'épithète *aureus* fut ajoutée au titre par l'admiration publique. C'est une sorte de roman qui, comme *l'Ane* de Lucien, paraît être imité de Lucius de Patras, et qui appartient au genre des *Fables milésiennes*. Le principal personnage est changé en âne en punition de ses vices, et redevient homme à la suite de son repentir. Dans ce cadre, l'auteur a tracé le tableau satirique des mœurs du II<sup></sup>e siècle. Il a surtout en vue l'hypocrisie et la débauche de certaines classes de prêtres, les fraudes et les mensonges qu'ils emploient pour faire croire à une puissance surnaturelle; il attaque en même temps l'immoralité générale. Le style, surchargé d'archaïsmes, sent la recherche et l'enflure, et manque de pureté; mais un esprit vif, une imagination enjouée, une verve facile donne du charme à cette œuvre. On y trouve le gracieux épisode de l'Amour et Psyché, que La Fontaine a imité.

On a encore d'Apulée : *Apologia, seu Oratio de magia*, discours prononcé à Rome par l'auteur accusé de magie, et fort remarquable par l'art et l'éloquence; *De Deo Socratis*, traité philosophique sur le génie familier de Socrate et sur les génies divers que les dieux emploient pour diriger les phénomènes de la nature; *De habitudine doctrinarum Platonis*, introduction à la philosophie de Platon; *De mundo*, traduction de l'ouvrage faussement attribué, sous le même titre, à Aristote. Les œuvres d'Apulée furent publiées d'abord à Rome (1469, in-fol.). Une excellente édition en a été donnée par Oudendorp, Ruhnkenius et Bosscha (Leyde, 1786-1823, 3 vol. in-4). Elles ont été rééditées par Hildebrand (Leipzig, 1842, in-8). Parmi les traductions françaises, on cite celle de M. Bétolaud (1835-1838, 4 vol. in-8; nouv. édit., 1873, 2 vol. in-12). Il faut mentionner à part, pour la beauté typographique, la publication récente de *l'Ane d'or*, traduction par Surlette, avec préface de J. Andrieux (Paris, Didot, 1872, in-8, nombr. grav.).

Cf. Bosscha : *De Apuleii vita, scriptis*, etc., dans l'édition de Leyde, t. III; — Bétolaud : *Notice sur la vie et les ouvrages d'Apulée* (Paris, 1835, in-8); — Hildebrand : *Commentarius de vita et scriptis Apuleii* (Halle, 1835, in-8); — Goumy : *De Apuleio fabularum scriptore et rhetore*, thèse (1859, in-8).

**APULÉE** (Cæcilius Minutianus), grammairien latin d'une époque inconnue. On a sous son nom des fragments considérables d'un ouvrage intitulé *De ortographia*. Ils ont été publiés par Angelo Maï dans les *Juris civilis ante-justinianei reliquiæ* (Rome, 1823, in-8), et réédités par Osann, avec deux autres traités attribués au même grammairien : *De nota aspirationis* et *De diphthongis* (Darmstadt, 1826, in-8). Selon Madvig, les deux derniers opuscules ont été écrits au X<sup></sup>e siècle de notre ère, et le traité *De orthographia* au XV<sup></sup>e

Cf. Madwig : *Opuscula academica*.

**AQUILANO** (Serafino, dit), poëte italien, né à Aquila, dans l'Abruzze, en 1466, mort en 1500. Poëte de cour très-goûté et comblé d'honneurs, il fut un des plus célèbres imitateurs de Pétrarque, et pendant un siècle ses poésies, sonnets, églogues, épîtres, réunies après sa mort (Venise, 1502, in-4), eurent d'assez nombreuses éditions.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

AQUIN ou LA BRETAGNE CONQUISE, chanson de geste, 5<sup></sup>e branche de la Geste de Pépin. Cette

chanson paraît avoir été composée par un trouvère du diocèse de Saint-Malo vers la fin du XIIe siècle. Elle a pour sujet la lutte des Bretons contre la couronne de France, lutte qui a laissé peu de traces dans la poésie populaire. Charlemagne s'avance à la tête d'une armée contre Aquin, émir des Sarrasins, qui avait profité des embarras suscités par le Saxon Guiteclin (Witikind) pour s'établir en Bretagne. Les Francs pénètrent dans les villes de Guidalet (Saint-Malo) et de Carhaix, chassant devant eux l'émir. Cette chanson se recommande par l'exactitude des indications topographiques. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, auquel le commencement et la fin manquent, contient un peu plus de 3000 vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII ; — L. Gautier : *les Épopées françaises*, t. II.

**AQUINO** (Carlo D'), écrivain italien, né à Naples en 1654, mort en 1737. De l'ordre des jésuites, il professa la rhétorique à Rome. On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits en latin avec l'élégance propre à son temps : *Carmina* (Rome, 1701-1703, 3 vol. in-8o); *Anacreon recantatus*, recueil de petites pièces morales offrant le contrepied de toutes les idées d'Anacréon, et qui ont été traduites en italien par Alcon-Sirio, sous le titre de *Palinodie anacreontiche* (Rome, 1726, in-12); *Orationes* (Rome, 1704, 2 vol. in-8o); une traduction en vers latins de *la Divine comédie* de Dante (Naples 1728, in-8o); des *Fragmenta historiæ de bello Hungariæ* (Rome, 1726, in-12); *Lexicon militare*, inachevé (Rome, 1724-1727, in-fol., avec supplément); *Vocabularium architecturæ ædificatoriæ* (Rome, 1730, in-4o); *Nomenclator agriculturæ* (Rome, 1736, in-4o), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Afflito : *Scrittori del regno di Napoli*.

ARABE (LANGUE), l'une des langues sémitiques (voy. ce mot). Elle est parlée dans l'Arabie, dans la plus grande partie de la Syrie et de la Mésopotamie, dans l'Asie ottomane, en Perse, sur divers points des côtes de Malabar et de Coromandel, dans l'Inde, dans toute l'Egypte, dans une partie de la Nubie, dans les villes des anciens États barbaresques, en Algérie, dans le Fezzan, le Sahara, le Kardofan, le Darfour, à Bornou, à Zanguebar et dans quelques pays encore où la religion musulmane a des adhérents. Elle a eu autrefois un empire plus vaste, et au temps des califes elle était parlée de Cordoue à Bagdad.

Il y a trois distinctions à faire dans l'arabe, répondant aux divisions suivantes : l'*arabe vulgaire*, qui est la langue usuelle des contrés désignées ci-dessus; l'*arabe ancien*, langue morte aujourd'hui; l'*arabe littéral*, langue écrite et savante, dont le Coran offre le parfait modèle.

L'arabe ancien comptait les dialectes de l'Yémen et de l'Hedjaz, nommés *himyarite* et *koréischite* (voy. ces mots). A l'avénement de l'islamisme, ce dernier dialecte prédomina. Consacré par le Coran, il absorba rapidement autour de lui les dialectes de l'Arabie, puis les autres idiomes sémitiques, constituant ainsi l'arabe littéral moderne. Celui-ci a tous les caractères d'une langue littéraire, et de plus il acquiert, comme langue liturgique, une importance particulière; l'étude en est recommandée aux Arabes par la nécessité d'interpréter le Coran. Sous le califat, le désir des diverses races réunies par la conquête d'écrire correctement l'arabe donna naissance aux célèbres écoles de grammaire de Coufa, de Basra et de Bagdad. Les Arabes avaient des universités à Constantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez et à Maroc, et lorsqu'ils eurent poussé leurs conquêtes jusqu'en Espagne, ils établirent un collége à Cordoue. Mais cette langue savante, qui suppose toujours un certain degré de culture, n'a pas toujours été accessible aux peuples qui font usage de l'arabe vulgaire, et, de nos jours, une grande partie de la population de l'Arabie, issue de tribus qui ne furent jamais soumises que nominalement, ne possède pas la connaissance de la langue du Coran.

L'arabe vulgaire comprend plusieurs dialectes à peu près identiques par leurs vocabulaires et qui se distinguent surtout par des différences de prononciation. Les plus caractérisés sont : celui de l'*Yémen*, considéré comme le plus pur de tous; celui du *Thehama;* celui de la *Mecque*, très-corrompu et qui se ressent du mouvement des populations diverses affluant vers la ville sainte; le *bédouin*, parlé dans un grand nombre de sous-dialectes, par les tribus nomades du désert; le *syrien*, le *maronite* et le *druse*, particuliers au Liban et très mélangés; le *mapoulet*, parlé dans l'Inde, sur les côtes de Malabar et de Coromandel; l'*égyptien*, le *magrebin* ou maure, propre aux anciens États barbaresques. Pour être plus complet, on pourrait mentionner encore parmi les dialectes de l'arabe vulgaire le *maltais*, jargon composé d'arabe, d'italien et de provençal, dans lequel Quintin, Majus, Agius, Hervas et Vallencey, ont prétendu à tort reconnaître la langue punique; puis le *mosarabe* ou maramisch, parlé jadis par les Arabes d'Espagne, dont on comptait encore au XVIIe siècle de nombreuses traces dans les montagnes de Grenade ou dans plusieurs localités de l'Andalousie, de Valence et d'Aragon.

L'arabe est une langue très-riche; les Arabes se vantent, selon M. Renan, d'avoir 80 mots pour désigner le miel, 200 pour le serpent, 500 pour le lion, 1000 pour le chameau et l'épée, et jusqu'à 4000 pour rendre l'idée de malheur. Le vocabulaire comprend 60 000 mots. Les grammairiens arabes prétendent que toutes les racines de leur langue ont été primitivement des verbes, et ils élèvent considérablement le nombre de ces racines. Il est en réalité de 6000. Ces racines sont ordinairement composées de trois lettres écrites, et les mots dans lesquels elles entrent se complètent, soit au moyen de lettres dites serviles, a cause du rôle qu'elles jouent, soit par le redoublement des radicales, ou encore par le changement des voyelles figurées par des points diacritiques. C'est ainsi qu'une même racine donne des verbes, des substantifs, des adjectifs, des adverbes, enfin des dérivés de toute sorte. Les verbes forment dix-sept conjugaisons. Ils subissent dans leur forme active treize modifications principales avec un pareil nombre de modifications pour les formes passives. La conjugaison est très-pauvre en apparence, mais au moyen de particules ou par le changement des points-voyelles, on détermine le présent, le futur, l'optatif, le subjonctif, etc., avec autant de précision que dans aucune autre langue. La construction est généralement directe.

La prononciation de l'arabe s'éloigne très-peu de l'ortographe. On se sert pour l'écriture d'un alphabet de vingt-huit lettres, toutes consonnes, et de trois points-voyelles ou *motions*, placés au-dessus, au-dessous ou après les consonnes. On connaît chez les Arabes trois genres d'alphabets principaux : le *coufique*, le *nesqui* et le *magrebi* (voy. ces mots). On peut ajouter que l'ancien dialecte himyarite employait un alphabet appelé *musnad*, tombé en désuétude dès le temps de Mahomet. L'origine de la métrique arabe est fort obscure. On nomme le grammairien Khalil comme le législateur des formes de la versification; mais Khalil vivait vers la fin du IIe siècle de l'hégire, et les modèles poétiques sont plus anciens; ainsi les derniers chapitres du Coran sont écrits dans un rhythme libre, analogue à celui de l'ancienne poésie hébraïque, rhythme fondé sur la coupe du

discours, l'assonance et le parallélisme, véritable forme de la poésie sémitique. D'anciennes poésies arabes, antérieures à Mahomet, sont écrites dans ce rhythme, selon M. Renan. Quelque hypothèse que l'on adopte sur les causes qui portèrent les Arabes à introduire dans leurs vers le mécanisme de la quantité, il est impossible que cette introduction soit postérieure à l'islamisme. Il est aisé d'acquérir la preuve qu'à partir du siècle qui clot l'ère païenne des Musulmans, la poésie devint savante, compliquée, assujettie à une prosodie fort éloignée du génie primitif des langues sémitiques.

La versification moderne consiste en une certaine disposition alternative de syllabes longues et de syllabes brèves. Le vers s'appelle *beit*, mot qui signifie au propre une tente. On donne le nom de *corde légère* à une syllabe longue, de *corde lourde* à deux brèves, de *pieu conjoint* à une brève et une longue, de *pieu disjoint* à une longue suivie d'une brève, de *petite cloison* à deux brèves et une longue, de *grande cloison* à quatre pieds, composés de trois brèves et d'une longue. Les pieds sont *primitifs* ou *secondaires* : les primitifs n'ont pas moins de trois syllabes ni plus de cinq, et leurs réunions forment diverses combinaisons métriques de vers dont le vers de huit pieds est la base. Les pieds secondaires servent aux modifications des mètres primitifs. Les poëmes arabes sont écrits en entier sur une seule rime.

Cf. Herbin : *Développements des principes de la langue arabe moderne* (Paris, 1803) ; — A.-J. Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe* (Paris, 1806 et 1826, 3 vol. in-8), et *Grammaire arabe* (1810 et 1831, 2 vol. grand in-8) ; — Caussin de Perceval : *Grammaire arabe vulgaire* (1824, in-4) ; — Kosegarten : *Chrestomathia arabia* (Leipzig, 1828, in-8) ; — Bochtor : *Dictionnaire français-arabe* (1828, 2 vol. in-4) ; — Freytag : *Lexicon arabico-latinum* (Halle, 1830, 4 vol. in-4) ; — *Alfiyya* ou *la Quintessence de la grammaire arabe*, ouvrage de Djemal-Eddin, publié par Sylvestre de Sacy (Londres, 1833, in-8) ; — *Adjroumich, grammaire arabe, publiée en arabe et en français*, par M. Vaucelle (1834, in-8) ; — J. Humbert : *Chrestomathia arabia* (1834, 2 vol. in-8) ; — A.-P. Pihan : *Éléments de la langue algérienne, ou Principes de l'arabe vulgaire*, etc. (Imprim. nation., 1851, in-8) ; — B. Kasimirski : *Dictionnaire arabe-français* (1853-56, 2 vol. in-8) ; — E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8) ; — G. Flügel : *Die grammatischen Schulen der Araber* (Leipzig, 1862 et suiv., 2 vol. in-8) ; — F.-W. Newman : *A Handbook of modern arabic, consisting of pratical with numerous examples, dialogues... in a european type* (Londres, 1866, in-18).

**ARABE** (LITTÉRATURE). Elle comprend deux périodes d'inégale étendue : l'époque antérieure à l'islamisme, ou les siècles d'idolâtrie, et les temps glorieux où les Arabes ont, par leurs armes, imposé le Coran à tout le nord de l'Afrique, à une grande partie de l'Asie et même pendant huit cents ans à l'Espagne. Cette littérature s'est éteinte avec la nationalité arabe.

Les plus anciens monuments qu'elle offre à notre étude sont les sept poëmes appelés *Moallakât* (voy. ce mot). Ils datent du VIe siècle de notre ère. Tous les ans, à la foire d'Okâzh, avait lieu un concours entre les poëtes. Ils chantaient les querelles sanglantes des tribus, les vengeances héréditaires, la valeur des guerriers et leur ardeur au pillage, la vitesse des coursiers, la pratique de l'hospitalité et d'une libéralité aveugle, l'amour, la gloire. Ces poëmes, caractérisés par l'exagération des figures et l'abondance des traits subtils et raffinés, ont pour auteurs connus : Amro'lkaïs, Antar, Tharafa, Zohaïr, Lebid, Amrou, fils de Kolthoume et Harith, fils de Hiliza (voy. ces noms). Il y a encore quelques poëtes antérieurs à Mahomet, parmi lesquels se distinguent Cab, fils de Zohaïr, et Mabigha (voy. ces noms). Il faut noter aussi les *poëtes coureurs*, agiles à la course et dont les vers portent la marque du génie poétique barbare de leur race. De ce nombre sont Chanfara et Tabata-Charran. Indépendamment de ces poëtes du désert, dont on a les œuvres principales, on possède des recueils assez étendus de poëmes de la même époque, d'auteurs souvent inconnus. Les principaux de ces recueils ou *diwans* sont les suivants : *El-Hamaça*, *El-Mofaddaliat* et le *Kitab-el-aghâni*. La poésie était dès ces temps très en honneur chez les Arabes. Lorsqu'ils avaient un bon poëte dans une de leurs tribus, les autres tribus ne manquaient pas d'envoyer des députés pour féliciter celle à qui Dieu avait fait la grâce de lui donner un poëte.

A la venue de Mahomet commence la deuxième période de la littérature arabe. La poésie décline : Mahomet n'aimait pas les poëtes. La vie tumultueuse des camps couvre la voix des improvisateurs populaires. La prière et les sermons du Coran sont pendant un temps toute la littérature des musulmans. Ce n'est que sous le quatrième calife, Ali, poëte lui-même, que la poésie se ranime. Après lui les califes omeyyades, Yézid, Abd-el-Mélik, Héchâm, aimèrent la poésie et protégèrent les poëtes. Sous les abassides du VIIIe au XIIIe siècle, l'influence de la cour raffinée de Bagdad perfectionna la langue poétique. Les principaux poëtes de cette époque furent Abd-Allah, fils d'El-Motazz, About-Temâm, El-Bohtori, El-Motenabbi, et, en Espagne, Ibn-Zeidoun et Ibn-Hâni. Vers ce temps eut lieu le plus grand développement de la philosophie arabe. Avicenne et Averroès en sont les plus illustres représentants. Mais son éclat fut passager et l'intolérance ne tarda pas à triompher de l'esprit philosophique.

Les romans en prose poétique et en vers se placent entre le IXe siècle et le XVe. Les genres en sont variés. Le plus important est le roman chevaleresque, conçu dans le même esprit et les mêmes sentiments que nos romans du moyen âge : protection du faible, respect de la parole donnée, mépris pour la félonie, zèle pour la foi et dévouement pour la religion. Tels sont les romans d'*Abou-Zeyd*, d'*Antar*, de *Delhemeh*, d'*Ez-Zahir*, de *Glaive des Couronnes*. Dans le genre merveilleux, les Arabes ont des contes comme les *Mille et une nuits*, et des récits de voyage où le fantastique dépasse toutes les limites du surnaturel. La littérature satirique et morale a produit les *Makamât* d'Al-Hariri, *Calila et Dimna* et les fables de Lokmân. Les procédés prosodiques du parallélisme ont été employés pour la plupart de ces ouvrages.

Lorsque les Mongols, au XIIIe siècle, mirent fin à la dynastie des Abassides, la poésie arabe s'éteignit complétement. C'est sous le règne de Saladin qu'elle avait jeté en Égypte son dernier éclat. Les historiens succèdent aux poëtes et prennent dans la littérature le premier rang. Si l'on compare les historiens arabes aux écrivains grecs et romains, on est peu disposé à les admirer. Mais en considérant que l'Asie entière, y compris l'Inde et la Chine, n'a jamais pu s'élever à la conception de l'histoire, on trouve chez les Arabes une supériorité relative. Parmi ceux qui méritent le plus de considération, il faut citer, du XIIIe au XVIIe siècle, Ibn-el-Athir, Ibn-Khallican, Ibn-Khaldoun, Aboulféda, Makrisi, Al-Makkari. Le bibliographe Hadji-Khalfa énumère treize cents ouvrages historiques, dont une partie, il est vrai, appartient à la littérature persane. Il n'en a été traduit dans les langues européennes qu'un très-petit nombre Un voyageur célèbre, Ibn-Batoutah, mérite aussi une distinction particulière.

Cf. W. Jones : *Traité sur la poésie arabe et persane*, en latin (1774) ; — L. Langlès : *Contes, fables et sentences*

tirés de différents auteurs arabes et persans (Paris, 1788-90, 2 vol. in-18); — Carlyle : *Specimens of arabian poetry...* (Cambridge, 1796, in-4); — G.-B. de Rossi : *Dizionario storico degli autori arabi* (Parme, 1807, in-8); — Schnurrer : *Bibliotheca arabica* (Halle, 1811, in-8); — Jean Humbert : *Anthologie arabe*, traduction française avec le texte en regard (Paris, 1819, in-8); — Aug. Ewald : *De numeris carminum arabicorum libri duo...* (Brunswick, 1825, in-8); — Berington : *Histoire littéraire des Arabes pendant le moyen âge*, traduite de l'anglais par Boulard (Paris, 1823, in-8); — Weil : *Littérature poétique des Arabes avant Mahomet* (Stuttgart, 1837); — W. Alhwardt : *Ueber Poesie und Poetick der Araber* (Gotha, 1856, in-8).

**ARAGO** (Dominique-François), célèbre savant français, né à Estagel (Pyrénées-Orientales) le 26 février 1786, mort à Paris le 2 octobre 1853. D'une précocité remarquable, il fut admis à l'École polytechnique à l'âge de dix-sept ans et en fut le plus brillant élève. Secrétaire du Bureau des longitudes, il remplit des missions savantes et périlleuses. A vingt-trois ans il fut reçu membre de l'Académie des sciences, contrairement aux règlements de ce corps, et nommé professeur à l'École polytechnique. Après Waterloo, Napoléon songeant à passer aux États-Unis et à se consacrer à la science, avait choisi Arago pour son compagnon de voyages et d'études. Nommé directeur de l'Observatoire, l'illustre savant y fit des cours populaires d'astronomie avec une singulière élégance d'exposition, qui leur valut un grand succès mondain et l'injuste dénigrement des hommes spéciaux. Ayant succédé en 1830 à Fourier, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Arago sut faire de ses *Éloges* funèbres des modèles de biographies savantes, exposant avec clarté et intérêt les travaux et les faits de la vie. La révolution de 1830 lui donna un rôle politique. Élu député dans son pays natal, il siégea à l'extrême gauche et prit assez souvent la parole dans les questions spéciales de marine, de canaux, de chemins de fer et d'enseignement public. Il soutint un jour un brillant tournoi d'éloquence en faveur de l'enseignement scientifique contre Lamartine représentant de l'instruction littéraire. Il prit place parmi les promoteurs du mouvement politique et socialiste qui éclata en 1848, et la révolution de février le fit entrer dans le gouvernement provisoire, où il représenta l'élément modéré. Il occupait les ministères de la guerre et de la marine. Après le 4 mai, l'Assemblée constituante le nomma membre de la Commission exécutive. Depuis, fatigué par l'âge et les agitations de sa vie, il siégea à l'Assemblée législative, sans chercher à reprendre un rôle actif. Après le coup d'État de 1851, il refusa le serment, mais sa popularité le garantit de toute persécution.

Nous n'avons pas à parler ici des travaux et des découvertes de François Arago, mais ce savant appartient aux lettres françaises comme vulgarisateur. Ses cours de l'Observatoire, mentionnés plus haut, revivent dans l'ouvrage posthume intitulé : *Astronomie populaire*, publié par J.-A. Barral (1862, 2e édit. 1865, 4 vol. in-8). Il avait paru de son vivant des *Leçons d'astronomie* professées à l'Observatoire par M. Arago, recueillies par un de ses élèves (1834, in-18, avec pl.; 5e édit. 1849), mais cette publication avait été désavouée par le professeur. Les *Éloges historiques* et *Notices scientifiques*, imprimées dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, dans les *Annales de physique et de chimie*, et quelquefois dans la *Revue des Deux-Mondes*, n'ont été réunis que dans la collection des *Œuvres*, où ils forment huit volumes. On a remarqué surtout les Éloges historiques de *Volta*, de *Thomas Young*, de *James Watt*, de *Fourier*, de *Carnot*, etc. Des écrits plus populaires encore d'Arago sont ses notices scientifiques publiées dans l'*Annuaire* du Bureau des longitudes. Les plus connues traitent de la *Rosée*, de la *Lune rousse*, des *Machines à vapeur*, du *Tonnerre*, des *Comètes*, de l'*Influence de la lune*, etc. Les *Œuvres* d'Arago ont été publiées, d'après son ordre, par J.-A. Barral (1854-1862, 17 vol. in-8, 24 planches).

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres ;* — Audiganne : *François Arago, son génie et son influence* (in-8).

**ARAGON** (Tullia d'), femme poëte italienne, née à Naples en 1508, morte en 1565. Fille de l'archevêque de Palerme, Tagliavia, elle reçut, par les soins de son père, une excellente éducation, et compta bientôt par sa beauté et ses talents parmi les célébrités italiennes de l'époque. Les biographes italiens ont insisté sur la facilité de ses mœurs. Le poëte Girolamo Muzio, qu'elle semble avoir distingué, la met beaucoup au-dessus de la célèbre Vittoria Colonna :

...Vittoria una luna, e Tullia un sole.

La postérité, plus désintéressée, n'a pas confirmé son jugement. On a d'elle des *Rime* (Venise, 1547) qui ont eu de très-nombreuses éditions, et où se trouve le célèbre sonnet *A ses amis :*

Voi che avete fortuna si nemica.

Un plus long poëme de Tullia, *Il Meschino o il Guerino* (Venise, 1560, in-4), est un roman de chevalerie en trente-six chants et quatre mille stances, dont le héros est une espèce de don Quichotte, mais un don Quichotte pris au sérieux. On a encore d'elle un *Dialogo dell' infinita dell' amore* (Venise, 1547), petit traité dont les prétentions spiritualistes étonnent de la part de l'auteur. Un intérêt particulier de ses différents livres, c'est qu'on y trouve des poésies de tous ses admirateurs, qui n'existent pas dans d'autres recueils.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*, t. IX.

ARAGONAIS, dialecte de l'espagnol. Il se rapproche beaucoup de la langue catalane et a eu une littérature très-florissante avant Charles-Quint (voy. CATALANE (Langue et Littérature).

ARAMÉENNES (LANGUES), branche de la famille des langues sémitiques. Elle comprend deux idiomes : le *syriaque* ou araméen occidental, et le *chaldéen*, nommé aussi *babylonien*, ou araméen oriental. Ces langues, moins riches en formes et moins cultivées que l'hébreu et l'arabe, qui font partie comme elles du groupe sémitique, se distinguent par la lourdeur de leurs constructions, la pauvreté des formes grammaticales, le fonds restreint de leurs vocabulaires et leur peu de ressources pour la poésie. Le plus ancien texte araméen connu, participant à la fois du chaldéen et du syriaque, est fourni par des fragments qu'on trouve dans le livre d'*Esdras*. Ce sont des spécimens de cette langue au temps de Darius et de Xerxès (Ve siècle avant J.-C.). Au VIIIe siècle, sous Ézéchias, c'est-à-dire cent vingt ans environ avant la Captivité, l'araméen était encore parfaitement distinct de la langue hébraïque et n'était compris que des Hébreux lettrés. Mais à la même époque, la majorité de la population de l'Assyrie parlait l'araméen. Il était particulièrement en usage à la cour assyrienne. Au VIe siècle avant notre ère, l'araméen, alors plus développé que l'hébreu, absorba toutes les langues sémitiques antérieures, l'arabe excepté, et devint pour douze cents ans l'organe principal de la littérature sémitique (voy. CHALDÉENNE et SYRIAQUE (Langue).

Cf. E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855).

ARAMENA, roman patriarcal du duc de Brunswick (voy. ce nom).

**ARATOR**, poëte latin, né en 490 après J.-C. en Ligurie, mort vers 556. Il fut secrétaire et intendant des finances d'Athalaric, puis embrassa la vie ecclésiastique. On a de lui les *Actes des Apôtres*, mis en vers latins, publiés par Alde (Venise, 1502, in-4), et dans la *Bibliothèque des Pères*

**ARATUS**, Ἄρατος, astronome et poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Soles ou à Tarse en Cilicie. Il vécut à la cour d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine. Il mit en vers les connaissances astronomiques de son époque dans deux courts poëmes : les *Phénomènes* (Φαινόμενα), comprenant sept cent trente-deux vers, et les *Pronostics* (Διοσημεῖα), quatre cent vingt-deux. Le style en est élégant et quelques passages ont de l'éclat; le fond résume exactement ce qu'on savait alors sur l'apparition ou la disparition des astres, et sur les signes précurseurs du beau ou du mauvais temps. Quoique ce soient moins des poëmes que des manuels scientifiques versifiés, le succès en fut considérable chez les Grecs et chez les Romains. Beaucoup de savants et de grammairiens les ont commentés. Ils ont été traduits en vers latins par Cicéron, par Germanicus et par Avienus.

La plus ancienne édition d'*Aratus* est celle d'Alde dans son recueil d'Astronomes grecs (Venise, 1499, in-folio). Les principales éditions suivantes sont celles de Grotius (Leyde, 1600, in-4), de Buhle, avec ce qui reste des trois traductions latines (Leipzig, 1793-1801, 2 vol. in-8), de Matthiæ (Francfort, 1817, in-8), de Halma, avec une traduction française (Paris, 1823, in-4), de Voss, avec une traduction allemande en vers (Heidelberg, 1824, in-8), de Dübner, dans les *Poetæ didactici* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV ; — Schaubach : *De Arati Solensis interpretibus romanis* (Meiningen, 1817, in-4) ; — Delambre : *Histoire de l'astronomie ancienne*.

**ARATUS**, Ἄρατος, de Sicyone, né en 272 avant J.-C., mort en 213. Cet homme d'État célèbre, chef de la ligue achéenne renouvelée, écrivit des *Commentaires*, qui formaient une histoire de son temps jusqu'à l'année 220. Plutarque s'en est servi. Polybe en loue la clarté et la véracité. Les fragments qui en restent ont été réunis dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque Didot* (1849).

Cf. Polybe : *Hist.*, II, IV, VII, VIII.

**ARAUCANIE** (L'), poëme d'Ercilla (voy. ce nom).

**ARAVAQUE**, langue de la famille caraïbe (voy. ce mot).

**ARBAUD DE PORCHÈRES** (François D'), poëte français, né à Saint-Maximin (Provence), mort en 1640. Élève et ami de Malherbe, il fut un des premiers membres de l'Académie française. Racan fait un grand éloge d'un de ses poëmes, *la Madelaine*, qui n'a pas été imprimé. Ses *Paraphrase des Psaumes et Poésies sur divers sujets* (Paris, 1633, in-8) sont une imitation médiocre de Malherbe.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI.

**ARBRE**. Ce mot a plusieurs acceptions littéraires. Dans l'ancienne prosodie française, on appelait *Arbre fourchu* une poésie dans laquelle de très-petits vers s'entremêlaient à de plus grands, de manière à figurer tant bien que mal à l'œil un tronc et des branches horizontales. — On a donné le nom d'*arbre encyclopédique* au tableau figuratif de l'ensemble systématique des sciences considérées comme les branches d'un même tronc. Ce n'est plus qu'une expression métaphorique désignant, par une analogie lointaine, les diverses classifications des connaissances humaines, telles qu'ont essayé de les esquisser Aristote, Bonaventure, Bacon, D'Alembert, Ampère, etc. — Au moyen âge, on avait composé, sous le titre de *l'Arbre de la croix*, un poëme allégorique où les trois personnes de la Trinité étaient représentées par trois graines célestes qui, semées en terre, dès l'origine, produisaient enfin l'arbre de la croix destiné à sauver le monde. Ce poëme, écrit en provençal, fut très-populaire au XIIIe siècle.

**ARBUTHNOT** (John), médecin et littérateur anglais, né à Arbuthnot près de Montrose, en Écosse, en 1667, mort en 1735. Sa profession le mit en rapport avec le prince George de Danemark qui le recommanda à sa femme, la reine Anne, et celle-ci se l'attacha comme médecin ordinaire en 1709. Arbuthnot, engagé dans le parti tory, le servit de sa plume, puis, après la mort de la reine qui détruisit ses espérances, il pratiqua la médecine et publia quelques traités qui ne sont pas sans mérite. On estime aussi ses *Tables des poids, mesures et monnaies des Grecs, des Romains, des Hébreux* (Londres, 1705, in-8). Mais il se fit surtout connaître par des pamphlets qui le placent à côté de Swift dans le genre de l'ironie prolongée et de l'allégorie satirique. Son chef-d'œuvre est l'*Histoire de John Bull*, publiée en 1712. Arbuthnot veut persuader aux Anglais de ne pas poursuivre la guerre de la succession d'Espagne; il la raconte comme un procès engagé par John Bull (l'Angleterre) et Nic. Frog (la Hollande), fournisseurs habituels de lord Strutt (l'Espagne), contre le vieux Lewis Baboon (la France ou Louis XIV) qui prétendait accaparer les fournitures, depuis que son petit-fils Philippe Baboon avait succédé aux titre et domaines de lord Strutt. Les divers personnages, dont les noms mêmes sont des qualificatifs satiriques, se meuvent dans le récit avec un comique sérieux d'un effet irrésistible.

Arbuthnot conçut ensuite une œuvre plus étendue, qui devait être une satire générale des abus du savoir et des ridicules des savants, une sorte de *don Quichotte* dirigé contre le pédantisme. Ses amis Swift et Pope s'associèrent à ce projet. Pope fournit quelques pages pour les *Mémoires des extraordinaires vie, œuvres et découvertes de Martinus Scriblerus*, qu'on trouve dans ses œuvres, mais qui appartiennent presque tout entiers à Arbuthnot. Quant à Swift, la part qu'il devait donner forma plus tard les *Voyages de Gulliver*. Le *Scriblerus* a le défaut ordinaire des plaisanteries prolongées, la monotonie; mais il abonde en traits piquants, sensés, spirituels, sans l'âpreté misanthropique.

Cf. Watt : *Biographia britannica*.

**ARBRE DES BATAILLES** (L'), ouvrage d'Honoré Bonet (voy. ce nom).

**ARCADES** (ACADÉMIE DES) et ARCADIENS. L'Académie des Arcades, rameau détaché de l'ancienne académie des Humoristes, fut fondée à Rome, en 1690, par Crescimbeni et par le jurisconsulte Gravina qui en rédigea les règlements : les membres, hommes ou femmes, inscrits sous un nom de pasteur grec, devaient imiter dans leurs mœurs et par l'esprit de leurs œuvres littéraires la simplicité et le bon goût supposé des anciens habitants de l'Arcadie. On voulut d'abord n'avoir ni protecteur ni même de président, et l'Enfant Jésus fut proclamé le seul chef de la petite république lettrée. Les réunions avaient lieu sept fois par an dans un jardin. Dès l'année 1726, l'Académie tint séance tous les jeudis, en été, sur le mont Janicule, dans un bois de lauriers et de myrtes, qui fut appelé bois de Parrhasius; et en hiver dans le Serbatajo (salle des archives et des portraits des membres les plus illustres). Lors de la création de l'Académie, la reine Christine prêta pour les principales réunions le palais Corsini, où elle habitait. Depuis, les séances solennelles eurent lieu au Capitole. Parmi les modifications apportées aux règlements primitifs, notons l'élection d'un président, renouvelée tous les quatre ans, les Arcades comptant par olympiades. Le *Giornale arcadico*, bulletin de la Société, est publié mensuellement.

La rivalité de Gravina et de Crescimbeni troubla les premiers temps de l'Académie des Arcades. Ce dernier l'emporta. Il ne fit pas un emploi intelligent de son influence; mais il travailla ardemment à la célébrité de ses associés et publia leurs œu-

vres et leurs biographies. Le nombre des arcadiens fut bientôt fort élevé : dix ans après sa fondation, l'Académie comptait six cents membres et avait dans les villes de l'Italie des colonies nombreuses en correspondance avec elle. Cette association littéraire, créée dans le but de réagir contre l'école poétique de Marini et de ramener la langue à une élégante simplicité, prit d'abord pour modèles Théocrite, Virgile et Sannazar. Plus tard, la défaite des marinistes amena la division des vainqueurs, qui formèrent deux écoles : l'une fidèle aux premiers maîtres choisis, l'autre qui revint à la pastorale renouvelée par le Tasse et Guarini.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

ARCADIE (L'), ouvrage de Sannazar, de Bernardin de Saint-Pierre (voy. ces noms).

ARCADIE DE LA COMTESSE DE PEMBROKE (L'), roman de Sidney (voy. ce nom).

**ARCANO** (Mauro), vulgairement appelé IL MAURO, poëte italien, né vers 1490, mort en 1536. Protégé par plusieurs hauts fonctionnaires de l'Église, il vint à Rome et connut Berni, dont il cultiva le genre avec la satire. On a de lui vingt et un *Capitoli* fort plaisants et fort licencieux, parmi lesquels on remarque son *Histoire du mensonge;* il y attaque l'Arétin et fait de Rome une peinture qui est restée célèbre. Là, dit-il, on ne triomphe que par le mensonge :

Tal che gia fu pizzicaruolo, o oste,
Or è gentile, e tal che già poch'anni
Gridava calde alette, e calde arroste,
E veggio...

« Tel qui fut tantôt charcutier ou aubergiste est maintenant noble, et noble aussi tel vendeur ambulant de viande et de légumes. » L'âpreté de la manière d'Il Mauro l'entraîne quelquefois à des plaisanteries forcées et à des satires hyperboliques. Il s'attaqua aux femmes, aux poëtes et aux moines. On imprime ordinairement ses *Capitoli* à la suite des *Rime burlesche* de Berni.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

**ARCÈRE** (Louis-Étienne), érudit français, né en 1698 à Marseille, mort en 1782. Prêtre de l'Oratoire, il professa les humanités. Il commença avec le P. Jaillot et continua seul, après la mort de son collaborateur (1749), l'*Histoire de La Rochelle et de l'Aunis* (1756-1757, 2 vol. in-4), très-bonne histoire locale, claire, exacte, bien étudiée, mais d'un style affecté. Elle valut à l'auteur le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a encore de lui quelques intéressants écrits sur des points spéciaux d'histoire.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

ARCHAÏSME, expression ou tournure antique, et hors de l'usage commun. On se tromperait en plaçant au rang des archaïsmes toutes les expressions qui, chez un écrivain, ont une apparence antique et surannée relativement au reste de sa langue. Il peut arriver en effet que plusieurs d'entre elles fussent encore d'un usage commun à l'époque où vivait l'écrivain. Les langues ne passent pas tout d'un coup, et en rejetant toutes les formes antérieures, d'un état à un autre; alors même qu'elles se fixent, elles traînent encore assez longtemps quelques lambeaux de la forme antique. Le mot archaïsme ne signifie pas seulement que l'expression ou la tournure sont antiques, mais encore qu'elles sont hors de l'usage général au moment où l'écrivain les emploie. On a cru pouvoir relever chez les plus purs écrivains attiques, même chez Platon, des locutions qui semblent appartenir à la langue d'Homère et d'Hésiode; mais il n'est pas démontré qu'elles étaient tombées hors d'usage de leur temps. Il y a des écrivains latins chez qui l'archaïsme est facile à constater, parce qu'ils l'ont voulu et recherché. Salluste a poussé ce goût jusqu'à l'affectation. On le trouve même chez Virgile et Horace, qui lui ont dû parfois des effets très-heureux. Un écrit de Lucien, *Lexiphanès*, est dirigé contre la manie de l'archaïsme.

Quelques grands écrivains français du XVII^e siècle présentent des traces nombreuses d'archaïsme, dont il est facile de comprendre la cause. La langue, comme on l'a dit, venait de faire sa classe de grammaire sous Vaugelas, sa rhétorique sous Malherbe et Balzac, et ces maîtres, ainsi que l'Académie, l'émondèrent, l'épurèrent, au risque de l'appauvrir. Des auteurs, par un effet de leur éducation ou de leur génie, répugnèrent à subir les entraves nouvelles, et continuèrent à employer des mots, des tours proscrits. Corneille, Pascal, Bossuet, La Fontaine, Molière, furent de ce nombre. On sait combien les archaïsmes sont fréquents, par exemple, chez La Fontaine. Nous en rappellerons quelques-uns : notre mort ne tardera *possible* guères; la galante fit *chère lie;* disant qu'il *ferait que sage; avant que partir; devant qu'être à* la ville; genre de mort qui ne *duit* pas; *ce dit-on; ce lui dit-il;* il *soulait* passer; un *quart* voleur survient; *dedans* la sépulture; un arc-en-ciel *nué* de cent sortes de soies; tel *cuide engeigner* autrui; je voudrais *parmi* quelque doux et discret ami; *que bien, que mal,* elle arriva; *il avint; treuvent; convoiteux;* etc. Plusieurs des archaïsmes de Molière ont beaucoup de rapport avec ceux de La Fontaine. Il dit, par exemple : on aura, *que je pense*, grande joie à me voir; je vous l'avais fait, *me semble*, assez entendre; est-ce que j'en puis *mais?* vous prendrez part à l'*heur* de mes affaires; etc. Les locutions vieillies qu'on rencontre chez Corneille, Pascal ou Bossuet, ne sont pas non plus fort éloignées de celles qu'on vient de voir. Cette ressemblance dans les archaïsmes chez des écrivains si divers ne peut étonner, puisque les uns et les autres les tiraient d'une même époque de la langue, dont ils étaient à peine séparés par un intervalle d'un demi-siècle.

Quelques écrivains modernes ont tenté d'écrire des ouvrages entièrement archaïques, c'est-à-dire où ils ont cherché d'un bout à l'autre à reproduire la langue d'une époque antérieure. Quelques-uns de ces ouvrages sont restés de célèbres supercheries littéraires, comme les poésies ossianesques de Macpherson, ou les prétendus poëmes anglais du XV^e siècle fabriqués par Chatterton, et les poésies françaises de la même époque rapportées à Clotilde de Surville. D'autres sont de libres imitations, comme les vers marotiques de J.-B. Rousseau, les Essais de P.-L. Courrier en style d'Amyot, les *Contes drôlatiques* de Balzac, etc. — On appelle quelquefois archaïsmes simplement des formes orthographiques vieillies, comme *François, j'avois, bled, clef,* etc.

**ARCHÉBULIQUE** (VERS). — Voyez ANAPESTIQUE.

**ARCHENHOLTZ** (Jean-Guillaume D'), historien allemand, né aux environs de Dantzig le 3 septembre 1745, mort à Hambourg le 28 février 1812. Il entra en 1758 au service de la Prusse, fit quatre ans de campagne et en 1762 obtint son congé comme capitaine, à la suite de ses blessures. Il fit de nombreux voyages en Europe, puis revint se livrer à ses travaux littéraires dans diverses villes d'Allemagne. La faiblesse de sa santé ne l'empêcha pas de se mêler activement aux grands événements de son temps. Familier avec les langues modernes, il s'efforça de propager dans son pays les littératures étrangères, surtout celle de l'Angleterre.

Le plus connu des ouvrages d'Archenholtz est son *Histoire de la guerre de Sept Ans* (Geschichte des Siebenjaerigen Kriegs; Berlin, 1793, 2 vol.; 8^e édition, 1864), œuvre d'un vrai talent d'exposition. On cite encore de lui : *Littérature et eth-*

*nologie* (Literatur und Vœlkerkunde; Leipzig et Dessau, 1782-1791); *Angleterre et Italie* (England und Italien; Leipzig, 1787, 5 vol.), où le premier de ces deux pays est traité avec trop de faveur, le second avec une excessive sévérité; *Annales de l'histoire anglaise* (Annalen der brit. Geschichte; Brunswick, Hambourg et Tubingue, 1789-1798; 20 vol.); *Histoire d'Élisabeth* (Gesch. d. Kœnigin El.; Leipzig, 1798); *Histoire de Gustave Wasa* (Gesch. G. W.; Tubingue, 1801, 2 vol.), diverses traductions et autres monographies, etc. Il rédigea jusqu'à sa mort *la Minerve*, fondée en 1792.

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*; — Ersch et Grüber : *Allgem. Encyclop.*, t. V.

ARCHÉOLOGIE (en grec ἀρχαιολογία, d'ἀρχαῖος, ancien, et λόγος, discours), connaissance ou étude de l'antiquité, ou mieux des antiquités, c'est-à-dire de tous les monuments de l'art ou de l'industrie des âges anciens, relatifs à la vie publique ou privée, aux coutumes et aux mœurs, aux lois et aux institutions. L'archéologie est une des dépendances importantes de l'histoire; elle est au premier rang des études accessoires que celle-ci suppose, et les bibliographes la classent parmi les paralipomènes historiques. Elle comprend elle-même ou appelle d'autres ordres de recherches : la philologie, l'épigraphie, la paléographie, la numismatique, la glyptique, l'iconographie, etc., qui étudient l'antiquité dans les langues, les inscriptions, les manuscrits, les médailles, la sculpture et toutes les représentations figurées. On distingue plusieurs sortes d'antiquités et, par suite, diverses branches de l'archéologie, selon l'ordre des objets d'étude ou suivant les peuples dont on explore le passé. Il y a les antiquités profanes et les antiquités sacrées, et parmi celles-ci, au premier rang, les antiquités chrétiennes. Relativement aux peuples, les antiquités grecques et romaines ont chez nous la plus grande importance; mais il y a ou il peut y avoir, à côté d'elles, des antiquités orientales, carthaginoises, égyptiennes, chinoises, indiennes, mexicaines, celtiques, gothiques, barbares et du moyen âge. Il y a les antiquités italiennes, germaniques, britanniques, comme il y a les françaises. Il y a même, pour la curiosité moderne, les antiquités préhistoriques, lacustres, troglodytiques, etc. Toute nation qui a une histoire ancienne a des antiquités, c'est-à-dire des monuments ou des débris appelés à témoigner de ses premiers temps.

La science des antiquités est d'origine toute moderne. Les peuples jeunes entourent les monuments des époques antérieures de légendes et de mythes. Pausanias décrit ceux de la Grèce sans en tirer des lumières historiques. Rome dépouille à la fois la Grèce et l'Égypte d'objets d'art ou d'antiquité d'un grand prix; mais c'était, pour elle, un butin qui satisfaisait la vanité ou l'avarice, sans éveiller une intelligente curiosité. L'archéologie naît en Italie des recherches de Dante et de Pétrarque sur les vieux manuscrits, sur les inscriptions, les médailles. Bientôt les monuments conservés ou retrouvés de l'art antique deviennent l'objet d'études qui sont l'honneur du gouvernement de Laurent de Médicis à Florence. De là une première période que résumera plus tard Winckelmann et dans laquelle l'archéologie se distingue à peine de la critique d'art. La fondation de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en France donne un centre nouveau aux études archéologiques. Parmi les savants très-nombreux des divers pays à qui l'étude de l'antiquité doit les plus importants travaux d'ensemble ou une impulsion féconde, on cite : Grævius, Gronovius, Grüter, Muratori, Montfaucon, dom Martin, Baxter, Kircher, le comte de Caylus, Eckhel, Lanzi, l'abbé Barthélemy, Zoega, Visconti, Rossi, le comte Capponi, Borghesi, Ernesti, Thiersch, Ottfried Müller, Bœttiger, Raoul Rochette, Ch. Lenormant, de Saulcy, Quatremère de Quincy, Longpérier, le duc de Luynes, Champollion-Figeac, Letronne, Du Sommerard, de Caumont, Didron, etc. (voy. ces divers noms).

De nombreux ouvrages ont été consacrés à l'étude de l'antiquité; en première ligne viennent les travaux généraux connus sous le nom de *Thesaurus* et de *Novus Thesaurus antiquiatum*, d'Ugholini (Venise, 1744-70, 34 vol. in-fol.), de Gronovius (Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol.), de Grævius (Trèves, 1694-1699, 12 vol. in-fol.), de Sallengre (La Haye, 1716-19, 3 vol. in-fol.), de Poleni (Venise, 1737, 5 vol. in-fol.), auxquels il faut joindre l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon (1719, 15 vol. in-fol.). Deux grands recueils français, la *Revue archéologique* (Paris, 1844, et suiv., 30 vol. in-8), et les *Annales archéologiques* de Didron (1844-1866, in-4), ont propagé chez nous les doctrines archéologiques. Puis toutes les sociétés archéologiques de l'Europe publient leurs *Annales*, *Bulletins*, *Mémoires*, *Actes*, *Comptes rendus*, etc., qui forment aussi des collections considérables de documents et matériaux pour la science.

Chaque branche des études archéologiques a ensuite ses publications spéciales, livres ou revues, dans le détail desquelles il nous est impossible d'entrer; mais nous ne pouvons nous dispenser de citer, pour les temps préhistoriques : *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, par Fr. Troyon (Lausanne, 1860, in-8 avec pl.), et *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, par Boucher de Perthes (Abbeville, 1847-65, 3 vol. gr. in-8, avec pl.); — pour les temps antiques, art égyptien, assyrien, etc. : *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par Champollion (Paris, 1835-45, 4 vol in-folio); *Monuments de l'Égypte et de l'Ethiopie*, par Lepsius (Denkmaeler aus Æg., etc., Berlin, 1849-56, 12 vol. in-folio); *Monument de Ninive*, découvert et décrit par P.-E. Botta, dessiné par E. Flandin, etc. (Paris, 1847-50, 5 vol. in-folio, 400 pl.); — pour les temps antiques, art grec et romain : *Recherches sur les monuments cyclopéens*, par Petit-Radel (Ibid., 1841, in-8); *Voyage archéologique en Grèce et en Asie mineure*, par Ph. Lebas (Ibid., 1847 et suiv. in-4 et in-folio); *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, par de Clarac (Ibid., 1847, 3 vol. in-8); — pour les temps barbares et du moyen âge : *Iconographie complète, Histoire de Dieu*, par Didron (Ibid., 1843, in-4); *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine*, par le même (Ibid., 1845, in-8); *Instructions sur l'architecture monastique au moyen âge*, par Albert Lenoir (Ibid, 1852-56, 2 vol. in-4); *Domestic architecture of the middle ages*, par Hudson Turner (Oxford, 1854 ,3 vol. in-8); — pour l'art celtique et gallo-romain : *Sépultures gauloises, romaines, franques*, etc., par l'abbé Cochet (Paris, 1857, in-8); *Cours d'antiquités monumentales*, par de Caumont (Ibid., 1830-43, 6 vol. in-8 avec atlas), 1re, 2e et 3e parties; — pour les anciens monuments français : *les Monuments de la monarchie française*, par Montfaucon (Ibid., 1729, 5 vol. in-folio); *le Musée des monuments français*, par Lenoir (Ibid., an IX, 8 vol. in-8); *les Monuments de la France*, classés chronologiquement, par De Laborde (Ibid., 1832-36, 2 vol. in-folio); *Élémentsd'archéologie nationale*, par Bàtissier (Ibid., 1843, in-8).

Nous croyons devoir mentionner à part les ouvrages archéologiques qui ont affecté la forme de dictionnaires; tels sont : *Dictionnaire d'antiquité* faisant partie de *l'Encyclopédie méthodique* (1786-94, 5 vol. pet. in-4; 3 vol. de pl. 1824); *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane*, par N. Bouillet (1825, 2 vol. in-8); *Encyclopédie élémentaire de l'Archéologie*, par Girault-Duvivier (1830, 4 vol. in-8); *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du*

*moyen âge*, par Guénebault (1843, 2 vol. in-8); *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par l'abbé Martigny (1865, gr. in-8); *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio (1873 et suiv., gr. in-4); *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, etc., publié par le ministère de l'instruction publique (1867 et suiv., in-4); puis, pour l'Angleterre : *Encyclopædia of antiquities*, par Fosbrooke (1823, 2 vol. in-4); *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, par Antony Rich (Londres, 1849), traduit par M. Chéruel (Paris, 1859, in-8); *Dictionnary of greek and roman antiquities*, par Smith (Londres, 1853, 2e édit., gr. in-8); pour l'Allemagne : *Reallexikon des classischen Alterthums*, par Fr. Lübker (Leipzig, 1873, 4e édit., gr. in-8).

Cf. Millin : *Introduction à l'étude des monuments antiques* (1796-1811, 4 part. in-8); — Vermiglioli : *Lezioni elementari di archeologia* (Pérouse, 1822, 2 vol. in-8); — Champollion-Figeac : *Résumé de l'archéologie ou Traité élémentaire d'archéologie* (1843, 2e édit., 1 vol. in-32); — Ottfried Müller : *Nouveau manuel complet d'archéologie*, traduit par P. Nicard (1841, 3 vol. in-18); — De Caumont : *Abecédaire d'archéologie* (1859-69, 2 vol. in-8); — Brunet : *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (1865, 5e édit., in-8), t. VI.

**ARCHESTRATE**, Ἀρχέστρατος, poëte didactique grec du IVe siècle avant J.-C., né à Géla en Sicile. Il écrivit un poëme gastronomique qui fut célèbre et qu'Athénée cite fréquemment. Les anciens lui donnent les cinq titres suivants : Γαστρολογία, Γαστρονομία, Ὀψοποιία, Δειπνολογία, Ἡδυπάθεια. Ennius le traduisit ou l'imita sous le titre de *Carniura Hedypathica*. Ses fragments, recueillis par Domenico Scina (*I frammenti della Gastronomia di Archestrato raccolti e volgarizzati;* Palerme, 1823, in-8), ont été joints par Schneider à l'*Histoire naturelle* d'Aristote (1811, in-8).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**ARCHIAS** (Aulus-Licinius), poëte grec, né vers 120 avant J.-C., à Antioche, en Syrie. Son nom est connu surtout par le discours que Cicéron prononça pour lui conserver le droit de cité. Il avait composé des poëmes sur la guerre des Cimbres et sur celle de Mithridate, et un autre en l'honneur du consulat de Cicéron. Il ne nous reste plus sous son nom que trente-cinq épigrammes très-médiocres dans l'*Anthologie*.

Cf. Cicero : *Pro Archia* ; — Jacobs : *Anthologia græca*, t. VIII et XIII; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. IV.

**ARCHILOQUE**, Ἀρχίλοχος, poëte grec du VIIe siècle avant J.-C., né à Paros. Dans la fleur de son âge, et probablement après qu'il eut été couronné pour son hymne à Déméter, il suivit une colonie qui allait s'établir de Paros à Thasos. On ignore la cause de cet exil; mais on conjecture qu'il se vit forcé de fuir les inimitiés excitées contre lui par ses vers satiriques. Il avait exercé sa verve contre la famille de Lycambès, qui lui avait refusé la main de Néobulé, l'une de ses filles. Sa vengeance lui inspira des vers si injurieux que le père et les filles, à ce qu'on rapporte, se pendirent de désespoir. La suite de la vie d'Archiloque est mal connue. On sait par lui-même qu'il jeta son bouclier dans un combat. Les termes dans lesquels il s'en explique sont autrement crus que le *relicta, non bene, parmula* d'Horace : « Un Thrace, dit-il, s'enorgueillit maintenant du bouclier que, moi, j'ai laissé bien intact, au coin d'un buisson, contre mon gré sans doute; mais par là j'évitais la mort. Bonsoir à ce bouclier! Un autre j'aurai, qui ne sera pas plus mauvais. » Aussi Plutarque rapporte qu'étant allé à Sparte, Archiloque en fut banni dès son arrivée, parce qu'il avait écrit qu'un homme fait mieux de jeter ses armes que de perdre la vie. Selon Valère-Maxime, ce n'est pas Archiloque lui-même, ce sont ses poëmes qui furent bannis de Sparte. Des historiens disent qu'il remporta le prix aux jeux olympiques pour un hymne en l'honneur d'Hercule, et cet hymne était chanté pour célébrer le triomphe des vainqueurs. Il s'appelle lui-même « le serviteur de Mars ». Rentré à Paros, il périt dans une guerre contre les Naxiens.

Archiloque partage avec ses contemporains Thalétas et Terpandre l'honneur d'avoir créé en Grèce la poésie lyrique. L'invention de l'élégie lui est attribuée aussi bien qu'au poëte Callinus. Il n'est pas douteux que, l'un des premiers, il excella dans ces sortes de compositions. Mais c'est sur la satire iambique qu'est fondée sa véritable réputation. Les anciens, d'un consentement unanime, lui ont assigné le premier rang dans ce genre de poésie. Ils n'ont pas hésité à le placer, comme créateur d'un genre, auprès de Sophocle, de Pindare, et même d'Homère. Comme ce dernier, il avait ses rapsodes et l'on célébrait sa naissance dans toute la Grèce. Il reste encore un buste géminé, qui présente d'un côté la tête d'Homère, et de l'autre celle d'Archiloque. Quintilien fait le plus grand éloge de son style, au point de vue de la vie, de la vigueur et de la puissance des expressions (*plurimum sanguinis atque nervorum... quum validæ, tum breves vibrantesque sententiæ*). Ce qui distinguait au fond ses satires de celles qui l'avaient précédé, c'est que celles-ci s'attaquaient à des personnages épiques et non aux contemporains, tandis que celles d'Archiloque s'adressaient aux personnes vivantes. Il n'y garda point de mesure, et y porta la licence de la démocratie ionienne jusqu'à la rage, comme le témoigne le vers d'Horace :

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

Il inventa, ou du moins il perfectionna le vers iambique trimètre et le vers scazon. Il transporta dans la poésie iambique le distique, déjà appliqué dans l'élégie, en plaçant toujours le plus long vers avant le plus court. Cette sorte de distiques, qu'on a nommés des *épodes*, a été reproduite par Horace, et imitée par nos poëtes modernes dans les pièces auxquelles ils ont donné le nom d'*iambes*.

Les fragments qui nous restent d'Archiloque sont peu nombreux, peu étendus et ne nous représentent guère la fureur proverbiale de sa verve satirique. Ils nous offrent surtout des idées morales exprimées avec beaucoup de grandeur et d'énergie. Le poëte paraît avoir peint volontiers l'homme aux prises avec la douleur, dont la force d'âme triomphe. « De même qu'il est des hommes submergés par le flot bruyant de la mer, dit-il à un certain Périclès, ainsi nous sentons notre cœur noyé sous le chagrin. Mais à des maux extrêmes, ô ami, les Dieux ont donné pour remède la ferme hardiesse de l'âme. Hâtez-vous de vous rendre fort et de chasser la plainte efféminée. » Il dit ailleurs : « Confiez tout aux Dieux. Souvent, du milieu des maux, ils relèvent les hommes abattus sur le sol usé de la terre; souvent ils renversent et courbent, la tête en bas, ceux qui prospéraient; puis arrivent de nouvelles misères et l'homme vogue au hasard entre la vie qui lui manque et la raison d'où il s'écarte. » Quant aux sentiments vindicatifs d'Archiloque, on en trouve l'écho dans quelques courts passages : « Tu n'as donc pas de bile dans le foie! » dit-il à quelqu'un qui sans doute ne partageait pas ses haines. « Je ne sais qu'une chose, mais une grande chose : faire mal à qui m'a fait mal. » Ailleurs il invoque Apollon contre ses ennemis : « Oui, Apollon, charge de maux les coupables; frappe-les comme tu sais frapper. » Nous avons aussi l'expression ardente de sa passion pour Néobulé : « Malheureux, j'ai la maladie du désir; hors de moi, frappé au cœur

du mal cruel qui vient des Dieux; il me pénètre jusqu'aux os. » Il a le sentiment de la beauté, et peignant une femme, Néobulé peut-être, dont les cheveux inondent les épaules, il ajoute, comme par une réminiscence d'Homère, qu'elle eût rendu amoureux jusqu'aux vieillards. Archiloque employait, à l'occasion, les proverbes, et résumait en quelques traits un apologue, longtemps avant Ésope: « Le renard sait beaucoup de choses; le hérisson n'en sait qu'une, mais bonne. » Il avait du reste écrit plusieurs fables, dont une, *le Renard et le Singe*, d'après Eustate, était célèbre.

On trouvera les fragments d'Archiloque dans l'*Anthologia græca* de Jacobs, les *Poetæ lyrici græci* de Bergk, les *Analecta veterum poetarum græcorum* de Brunk, t. I et III. Liebel en a donné une édition spéciale : *Archilochi, iambographorum principis, reliquiæ* (Leipzig, 1812, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — l'abbé Sévin : *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Archiloque*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. X (1733) ; — Barette : même collection et même volume ; — Huschke : *De fabulis Archilochi* (Altenbourg, 1803, in-8) ; — Schœll : *Hist. de la littér. grecque*, t. I ; — Villemain : *Essai sur le génie de Pindare*, p. 88 et suiv.

**ARCHILOQUIEN** (Grand). — Voyez Trochaïque.

**ARCHILOQUIEN** (Vers). — Voyez Dactyliques.

**ARCHIMÈDE**, 'Αρχιμήδης, illustre mathématicien grec, né à Syracuse en 287 avant J.-C., mort en 212. Ses ouvrages, qui appartiennent tout entiers à l'histoire des sciences, sont écrits en partie dans le dialecte dorien; ils ont eu deux principales éditions : celle de Hervagius, avec une version latine (Bâle, 1544, in-4), et celle de Torelli (Oxford, 1792, in-fol.), la plus estimée. Nous en possédons une traduction française par Peyrard, avec des commentaires (Paris, 1808, 2 vol. in-8).

Cf. Smith : *Dict. of greek and roman biography*.

**ARCHIMIME.** Sorte de coryphée qui, dans les pantomimes, dirigeait l'ensemble des évolutions des acteurs secondaires, ou bien encore celui qui jouait les premiers rôles des drames mimiques. On appelait aussi de ce nom celui qui, dans les funérailles romaines, marchait en tête des bouffons et histrions (*scurræ, histriones*), et était chargé d'imiter les gestes, la démarche et la physionomie habituelles du défunt (voy. Mimes).

**ARCHINTO**, famille milanaise, célèbre dans l'histoire littéraire de l'Italie par les publications d'un certain nombre de ses membres ou par la protection que les auteurs trouvèrent auprès d'elle. Nous citerons : Archinto (Ambroise ou Jean), du XVe siècle, auteur de la *Descusione del viaggio a Jerusalem di sancta Brasca* (Milan, 1481, in-4) ; — Archinto (Philippe), 1500-1558, archevêque de Milan, qui a publié quelques écrits théologiques, en latin ; — Archinto (Alexandre), mort en 1567, théologien, dont les nombreux ouvrages latins sont conservés manuscrits à la Bibliothèque ambrosienne ; — Archinto (Charles-Antoine), du XVIIe siècle, chanoine de Latran, auteur d'éloges et panégyriques (1647-1682) ; — Archinto (Philippe), né en 1629, jurisconsulte, podestat de Crémone de 1692 à 1694, ayant laissé, outre quelques ouvrages, un volumineux *Journal* (Diario), et une importante correspondance historique ; — Archinto (Charles), 1669-1731, fils du précédent, l'un des fondateurs de la Société palatine, connu surtout par son concours à d'importantes publications, notamment aux *Rerum italicorum scriptores* de Muratori ; — Archinto (Joseph), 1651-1712, archevêque de Milan, cardinal qui célébra, à Nice, le mariage du roi d'Espagne Philippe V avec la princesse de Savoie et en a laissé la *Relation* manuscrite.

Cf. Argellato : *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium* (Milan, 1745, 2 vol. in-folio) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* (Brescia, 1753-1763, 2 vol. in-folio).

**ARCHITRENIUS**, poëme populaire du moyen âge. — Voyez Jean de Hauteville.

**ARCHIVES.** Dès l'antiquité, on forma des collections de documents pouvant servir à l'histoire et aux intérêts des États, des villes et même des particuliers. Chez les Grecs et les Romains, les dépôts étaient conservés dans les temples. A Rome, les édiles avaient la garde d'actes importants placés dans le temple de Saturne. Au moyen âge, c'est dans les monastères que se trouvèrent réunis les documents les plus intéressants pour l'histoire des mœurs, de l'esprit national et des actes des peuples catholiques. Plus tard, chaque établissement, chaque institution eut ses archives. En France, les plus riches des archives des villes et communes ne remontent pas au delà des XIIe et XIIIe siècles; un assez grand nombre s'arrêtent au XVIIe ; quelques-unes enfin, comme celles de Béziers et de Saint-Quentin, ont été, dès le XIVe ou le XVe siècle, pillées pendant les guerres. Des archives royales furent ébauchées par Charlemagne qui, en 810, ordonna que les décisions des conciles et d'autres documents seraient conservés dans le palais; leur peu de volume permettait de les transporter à la suite des rois à la guerre et dans leurs voyages. Après que Philippe-Auguste eut perdu ses archives à la bataille de Fréteval (1194), les archives de la couronne furent placées à demeure dans le palais des rois, et elles constituèrent ce qu'on appela le *trésor des chartes*, qui fut déposé à la Sainte-Chapelle de Paris. Sous Louis XIV, les ministères commencèrent à classer et à conserver les pièces de valeur. Louvois créa, en 1688, le dépôt de la guerre. Les papiers de la maison du roi furent transportés dans le vieux Louvre, en 1716. Torcy, en 1710, organisa les archives du département des affaires étrangères.

La fondation des archives de la France date de 1789. Les archives particulières, primitivement instituées par l'Assemblée nationale (règlement du 29 juillet et décret du 24 août 1789) pour servir de dépôt de ses actes, et organisées sur ce plan l'année suivante, grandirent dans la pensée de leur premier conservateur, l'avocat Camus, qui proposa la création d'archives nationales. Un décret du 7 messidor an II (25 juin 1794) décida la réunion dans un dépôt central de tous les titres domaniaux, judiciaires, législatifs, etc., existant à Paris. Le même décret instituait une commission chargée de trier les documents et de les partager en trois séries: 1° titres bons à conserver; 2° titres purement féodaux ou faisant double emploi, qu'il proposait de détruire; 3° documents historiques ou concernant les lettres, les sciences, etc., et qui devaient être réunis aux collections de la Bibliothèque nationale. On revint plus tard sur cette dernière disposition. Les archives avaient été définitivement organisées en 1790. Transportées de Versailles à Paris, les différents locaux qu'elles occupèrent furent l'ancien couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, les Tuileries après le 10 août, le Palais-Bourbon en 1800, enfin l'hôtel de Soubise (1809), qui a reçu divers agrandissements nécessités par l'importance chaque jour croissante de cet établissement. — Pendant les guerres de l'Empire, les archives enlevées aux pays étrangers furent dirigées sur ce dépôt, qui se trouva augmenté des archives du Piémont, de celles de divers pays conquis, et des archives pontificales. A la Restauration, ces richesses furent restituées. Les archives nationales embrassent quatre sections . *secrétariat* (archives de l'ancienne secrétairerie d'État, *historique* (trésor des chartes, monuments historiques, etc.), *administrative, législative et judiciaire* (Parlement, Châtelet, Cour des aides, etc.) ; il y a de plus à l'hôtel Soubise un musée paléographique où sont exposées les pièces les plus

curieuses. Les gardes généraux ou directeurs qui se sont succédé dans la direction des archives ont été, après l'avocat Camus (1789-1804), Daunou, à deux reprises (1804-1816, 1830-1840), De la Rue (1816-1830), Letronne (1840-1848), Chabrier (1848-1856), le marquis de Laborde (1856-1868), Alfr. Maury (1868). — Chaque département a, en outre, ses archives placées sous la garde d'un archiviste spécial, et dans lesquelles sont venues se fondre beaucoup d'archives d'établissements supprimés et des anciennes archives provinciales.

A l'étranger, l'ancien empire d'Allemagne eut ses archives dans quatre dépôts différents, à Vienne, à Wetzlar, à Ratisbonne et à Mayence. Ces dépôts, ainsi que celui de la Chambre impériale de Spire, étaient appelés *voûtes*. Depuis le XV$^e$ siècle ces archives ont été soigneusement conservées. A Berlin, les archives de l'État et surtout les archives de la ville constituent deux précieux dépôts. On cite encore les archives importantes d'Ulm, de Kempten et celles de la maison de Brandebourg. — En Angleterre, les principales archives sont réunies au *Public record office*. Il y a en outre des archives importantes au British Museum, à l'Université d'Oxford, à Dublin (*Parliament records, state papers*) ainsi qu'à Édimbourg (*Record offices*). — Les archives du royaume, à Bruxelles, ont été organisées sur le modèle de celles de France. — En Italie, outre les archives du Vatican, il faut citer les archives provinciales de Turin, Venise, Florence, Pise, etc.

Cf. Cooper : *An account of the most important public records of Great Britain* (Londres, 1832, 2 vol. in-8) ; — Henri Bordier : *les Archives de France* (Paris, 1855, in-8) ; — *Musée des archives nationales, documents originaux de l'histoire de France* (Paris, 1872, in-4) ; — *Inventaire sommaire des archives nationales*, part. I (Paris, 1871, in-4) ; — *Collection des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières* (1862 et années suiv. in-4) ; — Gachard : *Notice sur le dépôt des Archives du royaume de Belgique* (Bruxelles, 1831, in-8).

**ARCHYTAS**, Ἀρχύτας, philosophe grec, né à Tarente vers 430 avant J.-C., mort vers le milieu du IV$^e$ siècle. Il embrassa la doctrine pythagoricienne et en observa strictement les préceptes. Il fut nommé six fois général en chef des Tarentins. Platon trouva en lui un protecteur auprès de Denys l'Ancien. La mort d'Archytas dans un naufrage a inspiré une des odes d'Horace (liv. I, 28). Ce philosophe, célèbre par les découvertes qui lui sont attribuées en mathématiques et en mécanique, avait écrit de nombreux ouvrages. Les fragments considérables qui nous en restent, presque tous relatifs à la philosophie, sont écrits dans le dialecte dorien, et remarquables par la clarté du style. Orelli les a réunis en un volume (Leipzig, 1821, in-8).

Cf. Egger : *De Archytæ Tarentini vita, operibus et philosophia*, thèse (1833, in-8) ; — Hartenstein : *De fragmentis Archytæ philosophicis* (Leipzig, 1833, in-8).

**ARDEN DE FEVERSHAM**, tragédie anglaise de G. Lillo (voy. ce nom).

**ARDINGHELLO** ET LES ÎLES FORTUNÉES, ouvrage de J.-J.-G. Heinse (voy. ce nom).

**ARENA** (Antoine D'), poëte macaronique français, né à Souliers, près Toulon, mort en 1544. Le plus curieux de ses poëmes grotesques, dirigé contre l'invasion de Charles-Quint en Provence, est intitulé : *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris, quando de anno Domini* 1536 *veniebat per Provensam bene carossatus in postam prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohire* (Avignon, 1537 ; Bruxelles, 1748; Lyon, 1760, in-8, goth.).

Cf. David Clément : *Bibliothèque curieuse*.

**ARENDT** (Martin-Frédéric), voyageur et antiquaire suédois, né à Altona en 1769, mort en Italie, près de Venise, en 1824. Il parcourut et visita en détail les divers pays de l'Europe, recueillit avec soin tous les documents relatifs aux antiquités du Nord. En Italie, il fut soupçonné de carbonarisme et emprisonné à Naples. Il n'a publié que des articles philosophiques et historiques dans divers recueils de France, d'Allemagne, de Suède, etc.; mais une importante collection de ses papiers et dessins archéologiques est conservée dans la bibliothèque de Copenhague.

Cf. *Gazette littéraire* de Copenhague, année 1824 ; — Depping, dans la *Biographie universelle*.

**AREOPAGETICA**, ouvrage de Milton (voy. ce nom).

**ARÉTÉE**, Ἀρεταῖος, médecin grec, né en Cappadoce, qui vécut probablement dans le premier siècle après J.-C. Imitateur d'Hippocrate, et l'un des meilleurs observateurs de l'antiquité, il écrivit dans le dialecte ionien. Sa langue est pure, quelquefois élégante; ses analyses se distinguent par la précision. Les *Œuvres d'Arétée* ont été publiées par Goupyl (Paris, 1554, in-8), Wigan (Oxford, 1753, in-fol.), Boerhaave (Leyde, 1731, in-fol.), Kühn (Leipzig, 1828, in-8) et d'Ermerius (Utrecht, 1847, in-4).

Cf. Daremberg : *Plan de la collection des médecins grecs*, en tête de l'édition d'*Oribase* (Paris, 1851, in-8).

**ARETINO** (Pietro), dit L'ARÉTIN, poëte italien et le plus célèbre des satiriques de son pays, né à Arezzo, en Toscane (d'où son surnom d'Arétin), le 20 avril 1492, mort en 1557. Fils naturel d'un gentilhomme florentin et d'une femme de mauvaise vie, l'immoralité, dont il devait être lui-même un exemple vivant, semblait pour lui un héritage. Chassé fort jeune encore de sa ville natale pour un sonnet contre les indulgences, il vécut quelques années à Pérouse de l'état de relieur, obtint ensuite un petit emploi à Rome auprès de Léon X et de Clément VII, s'en fit chasser pour avoir illustré des sonnets obscènes d'obscènes figures dues à la collaboration de Jules Romain et de Marc-Antoine : *Sonnetti lussuriosi* (in-12, sans lieu ni date); alla dans le Milanais conquérir, à force de flatteries, la protection de François I$^{er}$, revint à Rome courtiser, puis chansonner le pape, et se retira enfin vers 1527 dans le « paradis terrestre » de Venise, où il demeura à peu près régulièrement durant les trente dernières années de sa vie, savourant les jouissances et subissant les mésaventures d'une célébrité entachée d'infamie. Il mourut d'un accès de fou rire, en apprenant un bon scandale dont une de ses sœurs était l'héroïne.

Les principaux ouvrages de l'Arétin, outre les *Sonnetti lussuriosi*, sont : 1° *Ragionamenti del Zoppin, divero la vita e genealogia di tutte le cortigiane di Roma* (1$^{re}$ partie, Venise, 1535; 2$^e$ partie, Turin, 1536; 3$^e$ partie, Novarre, 1538), chronique satirique et licencieuse en dialogues, et qui fit les délices de François I$^{er}$, à qui son auteur la dédia; 2° cinq comédies, *la Cortigiana*, *Il Marescallo*, *l'Ipocrito*, *Il Filosofo*, *l'Atalanta*, et un drame, *l'Orazio*, sur le même sujet que la tragédie de Corneille (Venise, 1533-1553) : ces pièces, assez licencieuses et un peu confuses, sont regardées par l'Académie de la Crusca comme le plus classique des ouvrages de l'Arétin, et sont réellement écrites, avec une correction extraordinaire, dans le plus pur idiome toscan; 3° *Lettere familiari*, en six livres (Venise, 1538-1557; Paris, 1609, 6 vol. in-8), recueil plein de détails intéressants sur le caractère de l'auteur, sur les mœurs et les principaux personnages du temps, mis d'ailleurs par Ménage, pour la pureté du style, sur le même rang que les comédies; 4° une épopée inachevée, *Marfisa* (Venise, 1537), et deux parodies du *Roland furieux*, dont la prodigieuse renommée semble avoir causé à sa vanité jalouse quelque souci : *le Lagrime d'Angelica* et *l'Orlandino* (Venise, 1538).

En regard de ces écrits où la satire domine, et où l'obscénité abonde, il faut citer immédiatement des ouvrages de la piété la plus édifiante, avec lesquels l'Arétin se vantait de faire pleurer benoîtement toutes les dévotes de la Péninsule. *I Sette Salmi della penitenza* (Venise, 1534, in-4), habile paraphrase biblique traduite en français par J. de Vauzelles (Lyon, 1540, in-8) et par François de Rosset (Paris, 1605, in-12); *I tre libri dell' umanità di Cristo* (Venise, 1535, in-4), traduit en français par J. de Vauzelles (Lyon, 1542, in-8); *Il Genesi* (la Genèse), autre paraphrase épique (Venise, 1538, 1539, in-8; 1541, in-4, chez les Aldes); enfin des *Vite* de la Vierge, de sainte Catherine, de saint Thomas d'Aquin (Venise, 1540-1543).

Telles sont les œuvres, pour ainsi dire, publiques de l'Arétin; on doit y joindre une multitude de cantiques, stances, satires, capitoli, qui coururent longtemps sous le manteau, furent insérés depuis dans divers recueils édifiants ou burlesques, et où l'imprudent écrivain, tour à tour arrogant ou servile, se moque de toutes choses et de lui-même, avec une verve de sarcasme et une insolence d'hypocrisie qu'aucun pamphlétaire n'a égalées. Le mépris qui en rejaillit sur sa personne a atteint depuis jusqu'à son talent. Les lecteurs honnêtes qu'il scandalise, après l'avoir trouvé sans vergogne, ne semblent pas loin de le trouver sans génie; les biographes français, entre autres, se voilent la face devant ses vices et les yeux devant ses mérites. Ses contemporains le jugent avec plus de faveur. Sans le mettre au-dessus de Rabelais dont il n'a ni l'érudition, ni le rire large et pour ainsi dire épique, ni la sincérité; sans lui donner le nom de divin, comme l'a fait l'Arioste, peut-être avec quelque ironie, on peut lui conserver ce redoutable surnom de « fléau des princes », *flagello dei principi*, qu'il reçut de son vivant, et que justifie pleinement l'audace de quelques-unes de ses satires. Un amour effronté de l'argent guida sa plume et dirigea ses affections comme ses haines; une vanité désordonnée et presque bouffonne à force d'impertinence lui dicta ses coups les plus redoutables; sa platitude enfin égala son cynisme; mais, payées ou non, ses invectives, qui ne sont pas toujours des calomnies, trahissent un poëte. L'homme écarté, l'écrivain reste, un des écrivains les plus féconds, les plus spirituels, les mieux doués enfin du plus beau siècle de la littérature italienne. Si son talent ne lui eût pas donné une autorité réelle, il n'aurait pas eu pour amis Jules Romain, Titien, les Médicis; il n'aurait pas eu tour à tour pour flatteurs François I^er^ et Charles-Quint; ce dernier n'eût pas songé à le choisir pour ambassadeur; et le pape Paul III n'eût pas eu l'idée, plus étrange encore, d'en faire un cardinal.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie*; — Berni : *Vita di P. Aretino* (1537, in-8); — Mazzuchelli : *Vita di P. Aretino* (nouvelle édition, Milan, 1830); — Boispréaux, N. Dujardin : *Vie de P. Arétin* (La Haye, 1750).

**AREZZO** (FRA GUITTONE D'). — Voyez GUITTONE D'AREZZO.

**ARGELLATI** (Filippo), philologue italien, né à Bologne en 1685, mort à Milan en 1755. Avec Muratori, son collaborateur, et le comte Archinto, son protecteur, il fonda la célèbre Société palatine de Milan dont les ressources permirent d'établir une vaste imprimerie. Il en sortit le recueil des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, auquel il a lui-même travaillé (1723-1751, 29 vol. in-fol.). L'empereur Charles VI à qui le premier volume est dédié, nomma Argellati secrétaire impérial avec une pension. Les « presses palatines » imprimèrent aussi le *Thesaurus novus veterum inscriptionum* de Muratori (1739, in-fol.) et beaucoup d'autres collections importantes.

Parmi les travaux plus personnels d'Argellati, on cite : *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium* (Milan, 1745, 2 vol. in-fol.); *de Monetis Italiæ*, etc. (Milan, 1750-1759, 6 vol. in-4), et surtout le *Corpus omnium Poetarum latinorum*, avec traduction italienne (Milan, 1731-1765, 35 vol. in-4), travail immense, aussi remarquable par l'érudition que par la lucidité des commentaires. Les *Opera postuma* de Philippe Argellati ont été recueillis par Villa (Milan, 1767, 5 vol. in-4.)

**ARGELLATI** (Francisco), philosophe italien, fils du précédent, né en 1712, mort en 1754, cultiva à la fois les sciences et les lettres. Il fut l'ingénieur ordinaire de l'empereur Charles VI. On a de lui, comme ouvrages philosophiques : *Saggio d'una nuova filosofia* (Venise, 1740), *Novissimo sistema di filosofia* (Modène, 1753), puis un *Decameron* dans le goût de Boccace, mais avec moins de licence (Bologne, 1751, 2 vol. in-8), et quelques autres ouvrages de biographie et de droit.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tipaldi : *Biografia degli Italiani*, etc.

**ARGENS** (Jean-Baptiste DE BOYER, marquis D'), philosophe et littérateur français, né le 24 juin 1704 à Aix en Provence, mort le 11 juin 1771. Fils du procureur général près le parlement d'Aix, il fut destiné à la magistrature; mais dès l'âge de quinze ans il entra dans l'état militaire. Un peu plus tard, son père, pour le séparer d'une actrice qu'il voulait épouser, le fit partir pour Constantinople à la suite de l'ambassadeur français. A son retour en France, il suivit quelque temps le barreau, puis rentra dans l'armée. Obligé, par une chute de cheval, de quitter le service, et se trouvant déshérité par son père, il se retira en Hollande, où il se fit auteur. Il publia successivement les *Lettres juives*, les *Lettres chinoises*, les *Lettres cabalistiques*, pamphlets quelquefois remarquables par la hardiesse des idées et par une certaine érudition anti-chrétienne, mais d'un style diffus et sans vigueur. Le roi de Prusse Frédéric II l'appela auprès de lui, le nomma chambellan et directeur des belles-lettres à l'Académie de Berlin. A l'âge de soixante ans, il s'éprit encore d'une actrice, qu'il épousa à l'insu du roi. On a remarqué comme une faiblesse singulière la crédulité superstitieuse de ce libre penseur.

Outre les *Lettres juives* (La Haye, 1754, 8 vol. in-12), *chinoises* (Ibid., 1755, 5 vol. in-12), *cabalistiques* (Ibid., 1769, 7 vol. in-12), on a du marquis d'Argens : *Mémoires secrets de la république des lettres* (Amsterdam, 1744, 7 vol. in-12), d'une médiocre valeur; *Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture* (Paris, 1750, in-12); *Philosophie du bon sens* (La Haye, 1768, 3 vol. in-12); traductions d'*Ocellus Lucanus* (Berlin, 1762, in-12), de *Timée de Locres* (Ibid., 1765, in-8), et du *Discours de l'empereur Julien sur le christianisme* (Genève, 1768, in-8). On cite encore du marquis des *Mémoires* (1807, in-8); mais ils sont regardés comme peu exacts. De tous ses écrits, ce qui nous reste de plus intéressant c'est sa correspondance avec le roi de Prusse, qui a été imprimée dans les œuvres posthumes de Frédéric II.

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Frédéric II : *Correspondance*; — A. Sayous : *le Dix-huitième siècle à l'étranger* (Paris, 1861, 2 vol. in-8).

**ARGENSOLA** (Lupercio LEONARDO Y), poëte et historien espagnol, né à Barbastro (Aragon), vers 1565, mort en 1613. Il fut secrétaire de l'impératrice Marie d'Autriche, agent de Philippe II dans l'Aragon, avec le titre de chroniqueur, enfin chargé de la direction de la guerre sous le comte de Lemos, vice-roi de Naples. Il mourut dans cette ville, entouré d'une grande considération littéraire.

A peine âgé de vingt ans, Lupercio Argensola composa trois tragédies : *Isabela*, *Filis*, *Alesandra*, représentées en 1585. Cervantes estimait ces pro-

ductions dramatiques et en fait l'éloge dans la revue de la bibliothèque de Don Quichotte. La première et la troisième furent publiées en 1772, dans le *Parnaso español* de Sedano (t. VI); *Filis* n'a point été imprimée. Plusieurs historiens de la littérature, entre autres Martinez de la Rosa, se sont occupés longuement de ces œuvres. Elles sont écrites en différents mètres et d'une grande richesse de poésie. A l'exemple de Bermudez, l'auteur tentait d'imiter le théâtre grec, mais avec plus d'imagination que d'expérience. Il s'attacha du moins à la correction du style et employa le castillan dans toute sa pureté.

**ARGENSOLA** (Don Bartolomé LEONARDO Y), frère du précédent, né en 1566 au même lieu, mort en 1631 à Saragosse. Nommé aumônier de l'impératrice Marie d'Autriche, il suivit la cour à Valladolid. Mais, par amour de l'étude et de la retraite, il alla s'établir à Saragosse auprès de son fils Lupercio, qu'il accompagna en Italie; puis il revint à Saragosse, où il reçut à son tour l'emploi de chroniqueur d'Aragon.

Son principal ouvrage est l'*Histoire de la conquête des îles Moluques*, dédiée à Felipe III (*Conquista de las islas Molucas*. Madrid, 1809, in-fol.), entreprise sur les conseils du comte de Lemos, président du conseil des Indes. C'est une suite de récits agréables et romanesques plutôt qu'historiques. Elle a été traduite en français (Amsterdam, 1706-1707, 2 vol. in-12). Chargé de continuer les savantes *Annales* de Zurita, il en a publié le 7e volume, qui les mène jusqu'en 1520 (Saragosse, 1630, in-fol.). On cite encore de Bartolomé Argensola quelques écrits, notamment une satire ingénieuse contre les tendances théâtrales de son époque. Il a, comme son frère, la réputation d'un écrivain pur et élégant, ennemi du mauvais goût espagnol appelé gongorisme. Tous les deux, très-loués par Lope de Vega, ont été, avec complaisance, comparés à Horace par leurs compatriotes.

Cf. Pellicer : *Essayo de una biblioteca de traductores españoles* ; — Nic. Antonio : *Biblioth. hisp. nova* ; — Gil y Zarate : *Manual* de Ticknor, t. III.

**ARGENSON** (René DE VOYER, comte D'), diplomate français, mort en 1651. D'une ancienne famille de Touraine, où elle possédait la terre de Paulmy, il fut chargé de diverses négociations par Richelieu et Mazarin, et mourut ambassadeur à Venise. Il a laissé un livre intitulé *De la sagesse chrétienne* (1640, in-8), qui fut traduit en plusieurs langues. — Son fils, aussi ambassadeur à Venise, fut ami de Balzac; il mourut en 1700.

ARGENSON (Marc-René VOYER D'), petit-fils du précédent, né le 4 novembre 1652, mort le 8 mai 1721. Il eut le prénom de Marc, comme filleul de la république de Venise. Lieutenant général de police à Paris, il déploya une activité remarquable; président du conseil des finances et garde des sceaux de 1718 à 1720, il s'efforça en vain de prévenir les désastres du système de Law. Saint-Simon l'a peint avec « une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, et s'égayant de tout avec supériorité d'esprit ». Il avait été nommé, en 1716, membre honoraire de l'Académie des sciences, et fut admis, en 1718, à l'Académie française. Son *Éloge*, écrit par Fontenelle, est cité comme un modèle du genre.

**ARGENSON** (René-Louis DE VOYER, marquis D'), écrivain français, fils du précédent, né le 18 octobre 1694, mort le 26 janvier 1757. Intendant du Hainaut de 1720 à 1724, puis conseiller d'État, il fut ministre des affaires étrangères de la fin de 1744 au commencement de 1747. Voltaire, pour caractériser ses vues politiques, a dit qu'il eût été digne d'être secrétaire d'État dans la république de Platon. Cependant sa froideur et sa réserve lui firent donner par les courtisans le surnom « d'Argenson la Bête » pour le distinguer de son frère. Duclos remarque qu'avec le ton bourgeois et un air de bonhomie, il était fort éclairé et fort instruit. Le marquis d'Argenson fut nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1733.

Ses écrits, par leur genre familier et leur laisser-aller naïf, sont très-agréables à lire et ont souvent du charme. Les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* (Amsterdam, 1764, in-8), louées par J.-J. Rousseau dans le *Contrat social*, étaient composées dès 1734; l'auteur y examine « jusqu'où la démocratie peut être admise dans un État monarchique ». Un autre ouvrage plus intéressant pour la postérité est un recueil de portraits, d'observations et d'anecdotes sur divers personnages contemporains, et qui, sous son apparente bonhomie et son style sans prétention, cache bien de la finesse; composé vers 1736, il ne parut que cinquante ans plus tard, par les soins du marquis de Paulmy, fils de l'auteur, sous le titre d'*Essais* (Amsterdam, 1785, in-8), puis sous le titre de *Loisirs d'un ministre d'État* (Liége, 1787, 2 vol. in-8). Une nouvelle édition en fut donnée, sous le titre de *Mémoires*, dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution* (1825), avec des additions et des lettres de Voltaire, du président Hénault, etc. Le marquis d'Argenson a aussi rédigé en partie l'*Histoire du droit public ecclésiastique français* (Londres, 1737, 2 vol. in-12), ouvrage dans le sens des libertés gallicanes. Il a donné au Recueil de l'Académie des inscriptions un mémoire *Sur les historiens français* (1755), et au *Journal économique*, trois lettres sur la liberté du commerce, etc. On a publié dans la « Bibliothèque elzévirienne » les *Mémoires du marquis d'Argenson*, avec un *Journal inédit* du même (Paris, 1857-1858, 5 vol. in-16), publication reprise dans une plus large mesure par M. Rathery, pour la Société de l'histoire de France, sous le titre de *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson* (1861-1867, 9 vol. in-8).

**ARGENSON** (Marc-Pierre DE VOYER, comte D'), frère du précédent, né en 1696, mort en 1764. Intendant de Touraine, puis conseiller d'État et intendant de Paris en 1740, ministre de la guerre de 1742 à 1751, il fut le fondateur de l'École militaire. Ami et protecteur des lettres, il fut nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1748. D'Alembert et Diderot lui dédièrent l'*Encyclopédie*. Voltaire dut à son obligeance une grande partie des matériaux à l'aide desquels il composa le *Siècle de Louis XIV*. Aussi lui écrivit-il : « Cet ouvrage vous appartient; il s'est fait en grande partie dans vos bureaux et par vos ordres. »

Cf. Le marquis d'Argenson : *Journal et Mémoires* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

**ARGENSON** (Marc-Antoine-René DE VOYER D'), marquis DE PAULMY. — Voyez PAULMY.

**ARGENTAL** (Charles-Augustin DE FERRIOL, comte D'), lettré français, né le 20 décembre 1700, à Paris, mort le 5 janvier 1788. Fils d'un président au parlement de Metz et neveu de madame de Tencin, il fut conseiller au parlement de Paris, puis ministre du duc de Parme auprès du roi de France. Son goût littéraire et ses relations avec les encyclopédistes, surtout avec Voltaire, lui donnent une place dans l'histoire du XVIIIe siècle. Marmontel le représente comme « un gobe-mouche, une espèce d'imbécile qui ne savait ni avoir ni exprimer une opinion ». Mais, suivant La Harpe, « l'ami de Voltaire avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV, dont il avait vu la fin... Son admiration pour Voltaire était un sentiment vrai et sans ostentation; il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès. » Ce qu'il y a de certain, c'est que Voltaire estima assez son goût pour lui soumettre

constamment ses ouvrages dramatiques avant de les faire représenter. Le comte d'Argental fit lui-même quelques pièces de vers assez heureusement tournées, que l'on trouve dans les recueils du temps. On lui a attribué, ainsi qu'à Pont-de-Veyle, une part de collaboration dans deux ouvrages de leur tante, madame de Tencin : les *Mémoires du comte de Comminges* (1735, in-12); les *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II* (1776, in-12).

Cf. Voltaire : *Correspondance* ; — La Harpe, dans le *Journal de Paris* (1788) ; — Marmontel : *Mémoires*.

**ARGENTI** ou **ARIENTI** (Agostino), jurisconsulte et poëte italien du XVIe siècle, né à Ferrare, mort en 1576. Il fut un des précurseurs du Tasse dans la pastorale dramatique. Son meilleur ouvrage en ce genre est *lo Sfortunato* (Venise, 1768). — Son frère, Borso, poëte, mort en 1594, est auteur d'une comédie, *la Prigione*.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ARGENTRÉ** (Bertrand D'), jurisconsulte et historien français, né en 1519 à Vitré, mort en 1590. D'une ancienne famille de Bretagne, il fut président du présidial de Rennes. Ses écrits sur l'ancienne coutume de Bretagne, où il défend les droits féodaux contre Charles Dumoulin, sont cités pour l'érudition, la verve et l'éclat. Son *Histoire de Bretagne* (Rennes, 1582, in-fol.) est beaucoup moins estimée.

Cf. Miorcec de Kerdanet : *Vie de B. d'Argentré* (Rennes, 1820, in-8).

**ARGOLI** (Giovanni), poëte italien, né à Tagliacozzo vers 1609, mort vers 1660. Fils d'un savant professeur de l'université de Padoue, il fut lui-même un jurisconsulte distingué. Comme poëte, il se fit connaître dès l'âge de quinze ans par une idylle sur le ver à soie : *Dello Bombice* (Rome, 1624, in-12). A dix-sept ans, il publia, à l'imitation de l'*Adonis* de Marini, un poëme mythologique, *Endymion* (Rome, 1626, in-4), qui fut aussi déclaré une merveille et lui valut une chaire de littérature à Bologne. On a encore de lui des *Poésies* italiennes assez spirituelles, des *Vers* latins, des *Épîtres*, des *Notes et Recherches* sur les antiquités romaines, des *Commentaires* sur Cicéron, Perse, Juvénal et Tacite.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ARGONAUTIQUES (LES), poëmes d'Apollonius de Rhodes et de Valerius Flaccus (voy. ces noms).

**ARGONNE** (Noël, dit Bonaventure D'), littérateur français, né en 1634 à Paris, mort le 28 janvier 1704. D'avocat il se fit chartreux, et fut le seul de cet ordre, d'après Voltaire, qui ait continué dans la retraite à cultiver les lettres.

Il a publié : *Traité de la lecture des Pères de l'Église* (Paris, 1668; Rouen, 1697, in-12), ouvrage estimé; *Éducation, maximes et réflexions de M. de Moncade* (Rouen, 1691, in-12); de curieux *Mélanges d'histoire et de littérature* (Rouen, 1699-1701; Paris, 1725, 3 vol. in-12), sous le nom de *Vigneul de Marville; Sentiments critiques sur les Caractères* (1701, in-12), etc., contre La Bruyère.

Cf. Chauffepié : *Dictionnaire historique et critique*.

ARGOT, langage de convention imaginé par les voleurs, les vagabonds et les diverses classes de gens hors de la société ou de la loi, pour communiquer entre eux sans être compris par ceux qui n'y sont pas initiés. Ce qui caractérise l'argot, c'est précisément la nécessité d'une initiation au sens des mots dont il se compose, qu'ils soient forgés à plaisir ou que, tirés de la langue vulgaire, ils aient reçu une acception nouvelle. L'argot est une chose aussi ancienne que la société. Du jour où il y a eu des hommes en lutte permanente avec la loi, ils ont dû recourir à un langage conventionnel destiné à soustraire la complicité de leurs tentatives ou de leurs actes au reste des hommes. Il y a des mots chez tous les peuples pour désigner cette langue de convention. Les Allemands lui donnent les noms de *rothwaelsch* ou de *rottwaelsch*, qui signifient « l'étranger rouge », ou bien « l'italien des mendiants » ; les Anglais, celui de *cant*, après l'avoir appelé impertinemment « le français des colporteurs » ; les Espagnols, celui de *germania*, ce qui est aussi peu flatteur pour les Allemands; les Italiens l'appellent *jergo;* les Portugais, *calao;* les Hollandais, *bargoens;* les Bohémiens, *hantyrka*, etc. Le mot français *argot* est d'origine récente, et cependant d'une étymologie inconnue; il ne date que du XVIIe siècle. Peut-être n'est-il simplement qu'une corruption du mot français *jargon* ou de l'italien *jergo*, puisque pour les voleurs *jar* est synonyme d'argot, et que *dévider le jar* signifie parler argot. Le Duchat trouve son origine dans le nom propre de *Ragot*, capitaine des Gueux. M. Littré propose l'ancien français *argu*, querelle, d'où est venu *argoter* aussi bien qu'*arguer*. *Arguce*, ancienne forme d'*argutie*, aurait fait, de son côté, *arguche*, synonyme d'argot.

On a fait à messieurs les voleurs l'honneur de s'occuper beaucoup de leur langage. Grandval, l'auteur du poëme de *Cartouche*, crut devoir faire suivre son œuvre d'un *Dictionnaire d'argot* (1755). Les romanciers modernes l'ont mis à profit dans des ouvrages qui ont une valeur littéraire ou des prétentions sociales. M. Victor Hugo l'a prodigué dans quelques brillants chapitres de *Notre-Dame de Paris* et dans les pages émouvantes du *Dernier jour d'un condamné*. Eug. Sue a popularisé davantage encore l'idiome des voleurs dans *les Mystères de Paris*. Nos feuilletonistes contemporains ne manquent pas d'assaisonner d'argot le récit des exploits des héros qu'il est de mode d'aller chercher au bagne. Le célèbre Vidocq avait préparé, pour le service de la police, un *Dictionnaire d'argot*, dont le manuscrit a été perdu. Des philologues d'un grand savoir ont étudié le jargon secret des voleurs avec le même sérieux que des langues savantes, témoin le livre de Fr. Michel : *Études de philologie comparée sur l'argot et les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie* (1855).

L'argot offre d'ailleurs en lui-même un certain intérêt de curiosité; sans doute beaucoup de ses mots et de ses phrases ont quelque chose d'horrible ou d'ignoble qui répond bien à leur destination; mais il arrive souvent que la bizarrerie en est rachetée par des effets pittoresques et que la monstruosité même prend un caractère ingénieux ou hardi. Ces qualités frappent surtout dans les expressions ou locutions de l'argot qui sont détournées de la langue commune. C'est ainsi que le canon s'appelle *le brutal;* le tambour, *le bruyant;* une montre, *une toquante;* les poches, *les profondes;* le sang, *du raisiné;* l'argenterie, *la blanquette;* les dents, *des dominos;* la langue, *la menteuse* ou *le chiffon rouge;* le cœur, *le palpitant;* le condamné pour récidive, *cheval de retour;* la hotte du chiffonnier, *le cachemire d'osier;* la paille, *la plume de Beauce;* le confessionnal, *un lavoir;* le bourreau, *le faucheur;* l'échafaud, *l'abbaye de Monte-à-Regret*, ou encore *la veuve*, etc., etc. Guillotiner se dit *faucher le colas*, ou *raccourcir;* être guillotiné, *épouser la veuve;* tuer, *étourdir*, *refroidir* ou encore *faire suer un chêne* (l'homme); révéler, *manger le morceau;* crier à la garde, *cribler à la grive;* voler un manteau, *filer une pelure;* être au bagne, *ramer dans la petite marine*, etc., etc.

A côté de cet emploi détourné de mots français, conservés dans leur forme entière, l'argot en emprunte d'autres qu'il déguise, en les abrégeant ou en les allongeant; ainsi il dira : *autor* pour autorité, *comme* pour commerce, *dilige* pour diligence, etc., ou, d'autre part, *boursicault* pour

bourse, *brodancher* pour broder, *toutime* pour tout, etc. Un allongement notable est celui que subissent tous les pronoms personnels; c'est une espèce de déclinaison : *mezigue, mezière, mezigaud* pour moi, *nozigue, nozière, nouzaille, nozubigaud* pour nous, etc. L'argot contient enfin toute une classe de mots d'invention originale et de provenance inconnue. Tels sont : *abouler*, donner; *arpions*, doigts; *caroube*, fausse clef; *chourin*, couteau, le radical de *chouriner* et *chourineur; escarpe*, assassin; *filoche*, bourse; *frangine*, sœur; *grinche* et *pègre*, voleur; *largue*, femme de mauvaise vie; *môme*, enfant; *picton*, vin; *rouscailler bigorne*, parler argot; *rupin*, bourgeois; *trimard*, chemin. Le mélange des mots de ces diverses classes fait de l'argot une sorte de jargon composite où se heurtent le connu et l'inconnu et qui prend tour à tour la physionomie d'un français corrompu et d'une langue étrangère.

Cette langue a ses prétentions grammaticales et littéraires. « Qu'on y consente ou non, dit Victor Hugo, l'argot a sa syntaxe et sa poésie. C'est une langue. Si, à la difformité de certains vocables, on reconnaît qu'elle a été mâchée par Mandrin, à la splendeur de certaines métonymies on reconnaît que Villon l'a parlée. » Depuis le *Jargon* et *les Repues franches* de Villon, dont Clément Marot admirait la forme argotique, les essais littéraires de la langue des prisons et du bagne ne sont guère sortis du triste milieu auquel ils étaient destinés. Nous n'en citerons qu'un échantillon; ce sont quelques vers du trop fameux Lacenaire, qui ne répondent nullement par le pittoresque poétique à ce qu'on pouvait attendre d'un langage brutalement énergique et coloré : ils sont intitulés *Dans la lunette*, et adressés « à la pègre » :

Pègres traqueurs, qui voulez tous du fade,
Prêtez l'esgourne à mon dur boniment,
Vous commencez par tirer en valade,
Puis au grand truc vous marchez en taffant,
Le pantre aboule,
On perd la boule,
Puis de la tolle on se crampe en rampant.
On vous roussine,
Et puis la tine
Vient remoucher la butte en rigolant.

(Voleurs poltrons qui voulez part au butin, — Prêtez l'oreille à mes dernières paroles : — Pour commencer, vous fouillez dans les poches; — Puis, quand vous vous mêlez de tuer, vous tremblez. — La victime arrive, — On perd la tête, — Et on se sauve de la maison à la hâte. — On vous dénonce, — Et puis le peuple — Vient voir guillotiner, en riant.)

Quoique l'argot désigne particulièrement le langage des voleurs, on emploie aussi souvent ce mot pour qualifier une série d'expressions ou de locutions propres à une classe particulière de la société ou à une profession. Il y a alors l'argot de l'atelier, du collége, des coulisses, de la boutique, de la caserne, du faubourg, des halles, des lieux de plaisir, etc. Dans chacun de ces milieux, l'argot s'établit par une convention expresse ou tacite, qui en constitue le caractère original et qui le distingue des autres formes particulières de langage, jargons ou patois.

Cf. Aux ouvrages, déjà cités, de Granval et de Francisque Michel, nous ajouterons : *le Jargon ou langage de l'argot* (Lyon, 1634, in-12); — D'Hautel : *Dictionnaire du bas langage* (Paris, 1808, 2 vol. in-8); — Moreau Christophe : *le Monde des coquins* (1863-1865, 2 vol. in-18); — L. Larchey : *les Excentricités du langage français* (5ᵉ édit., 1865, in-18); — A. Delvau : *Dictionnaire de la langue verte* (2ᵉ édit., 1867, in-18).

**ARGUELLES** (Augustin), homme d'État et orateur espagnol, né à Ribadesella (Asturies), mort le 23 mars 1844. Mêlé aux événements politiques de son pays, et tour à tour élevé et renversé par les révolutions, il avait acquis une telle réputation d'éloquence que ses compatriotes lui donnèrent les surnoms de « divin » (*divino*) et de « Cicéron espagnol ».

Cf. Fr. Labrador et Miguel Ortiz : *Biografia del excellentissimo S. D. A. Argüelles*, avec ses *Discours les plus notables*, etc. (Madrid, 1844, in-4); — Nuñes de Taboada : *Encyclopédie des gens du monde*.

**ARGUIJO** (don Juan DE), poëte espagnol, né à Séville dans la seconde moitié du XVIᵉ siècle, mort vers 1622. D'une ancienne famille, il fut député aux Cortès. Sa grande fortune lui permit d'être le Mécène des artistes et des écrivains. Rodisgo Caro l'appelle l'Apollon de tous les poëtes de l'Espagne; Cervantès le cite avec honneur dans son *Viaje al Parnaso*, et Lope de Vega lui dédia plusieurs de ses œuvres. Compositeur et virtuose, il a adressé à sa guitare une *Silva* pleine de charme et de mélancolie. Il a surtout composé des sonnets, longtemps restés manuscrits, publiés récemment à Séville par Juan Colon y Colon; ils ont de l'harmonie et de l'éclat. Il a écrit, en vers, une *Relation des fêtes données à Séville en l'honneur de l'Immaculée Conception*.

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*; — Sedano : *Parnasso españ.*; — A. de Puibusque : *Hist. comp. des littér. espagnole et française*; — A. de Latour : *Études sur l'Espagne, Séville et l'Andalousie*, t. 1ᵉʳ.

**ARGUMENT**, suite de propositions qui forment un raisonnement et établissent une preuve (voy. PREUVES ORATOIRES).

**ARGUMENT**. Ce mot a longtemps été employé comme synonyme de sommaire. C'est un exposé simple, rapide et clair, d'un ouvrage, d'un chapitre, d'une comédie, etc. Pour enlever de leur sécheresse à ces sortes d'analyses, on les a écrites quelquefois en vers; le grammairien Priscien, du VIᵉ siècle, s'est amusé même à composer des arguments en vers acrostiches pour les comédies de Plaute.

**ARGYROPOULO** (Jean), ARGYROPULUS, helléniste du XVᵉ siècle, mort en 1473. Natif de Constantinople, il vint en Italie en 1434, professa le grec à Florence et à Rome, eut pour élèves Laurent de Médicis, Politien, Reuchlin, etc. Il contribua beaucoup à la renaissance des lettres et donna d'un certain nombre d'ouvrages d'Aristote, notamment de la *Morale*, de la *Politique*, de la *Physique*, des traductions qui furent très-admirées.

Cf. Bœrner : *De exulibus Græcis, litterarum in Italia instauratoribus* (Leipzig, 1750, in-8); — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**ARIANE**, tragédie de Th. Corneille (voy. ce nom). — Le même sujet a été traité, en Italie, par Rinuccini; en Allemagne, par J.-Ch. Brandes.

**ARIF-AL-HARWI** (Maulana), poëte persan, du XVᵉ siècle. On a de lui dix lettres sur les doctrines de Safi, des odes, des fragments et des mélanges.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans*.

**ARINGHI** (Paul), théologien et érudit italien, mort à Rome en 1676. Il était oratorien. On lui doit, entre autres ouvrages, une traduction latine de la *Roma sotterranea* de Bosio, précieuse par ses savants commentaires (Rome, 1651, 2 vol. in-fol.).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ARION**, Ἀρίων, poëte lyrique grec du VIIᵉ siècle avant J.-C., né à Méthymne, dans l'île de Lesbos. Selon Hérodote, il vécut à la cour de Périandre, tyran de Corinthe, qui l'honora d'une faveur particulière. Le même historien raconte cette légende si connue, où l'on voit Arion menacé de la mort par des matelots cupides et sauvé par un dauphin qui, charmé des accords de sa lyre, le porte jusqu'au cap Ténare. Ce poëte, suivant les anciens, perfectionna le dithyrambe, ou le chant en l'honneur de Bacchus. Il imagina d'y introduire le récit des aventures du dieu qu'il célébrait. Il ne reste d'Arion

qu'un hymne en l'honneur de Neptune. Bergk l'a inséré dans ses *Poetæ lyrici græci*, p. 566.

Cf. Ottfried Müller : *Histoire de la littérature de la Grèce*, tome I.

**ARIOSTO** (Lodovico), dit L'ARIOSTE, poëte italien, né à Reggio, dans le Modénais, le 8 septembre 1474, mort en 1533. Il était le fils d'un juge au tribunal de Ferrare, et l'aîné de dix enfants. Plusieurs membres de sa famille s'étaient illustrés dans la magistrature ou au barreau. Son grand-oncle avait professé avec succès, à Ferrare, le droit civil et la philosophie. Il dut embrasser lui-même l'étude de la jurisprudence ; mais un penchant invincible, attesté par des essais tragiques composés presque au sortir du berceau, et joués par ses frères dans la maison paternelle, l'attirait vers les lettres. Un premier recueil de poésies lyriques appela sur lui les faveurs de la maison d'Este, qui l'encouragèrent dans sa vocation. Le cardinal Hippolyte et le duc Alphonse I[er] l'attachèrent successivement à leurs personnes et lui conflèrent plusieurs emplois, parmi lesquels le plus important sans doute était de les divertir par les grâces de son esprit et de répandre une sorte d'éclat poétique sur la cour de Ferrare. Servis à souhait sur ce point, ils l'entourèrent d'une grande considération, mais sans se montrer fort magnifiques à son égard, puisqu'ils ne le tirèrent jamais des embarras incessants que lui causa la pauvreté de sa famille et la sienne propre. Lorsqu'il fut devenu célèbre, vers 1517, après la publication du *Roland*, le duc ne trouva rien de mieux à lui offrir que le gouvernement d'une province de l'Apennin infestée par les bandits. C'est ici que l'on place la fameuse légende de l'Arioste au milieu des brigands. Vraie ou fausse, elle donne la mesure de l'admiration qu'il inspirait à toutes les classes de la population en Italie. Les dernières années du poëte se passèrent à la cour, au milieu des fêtes dont il était à la fois l'organisateur et le héros. Tous ceux qui, dans cette brillante Italie de la Renaissance, avaient quelque goût pour les lettres, se pressaient autour de lui et lui faisaient un cortége. Distrait par mille petits soins de la vie domestique et même par quelques manies inoffensives, occupé par la révision de ses œuvres, il ne semblait point prendre garde aux honneurs dont il était l'objet, ou s'efforçait, autant qu'il était en lui, de les justifier surtout par sa modestie, sa discrétion et sa bonne grâce. Aux avantages extérieurs dont la nature l'avait doué, il joignait, dit Ginguené, « une conversation agréable, piquante, qui respirait la franchise et l'urbanité autant que l'esprit. Ses bons mots étaient pleins de sel ; sa manière de raconter était originale et plaisante, et, ce qui ne manque jamais son effet, quand il faisait rire tout le monde, il était lui-même fort sérieux. » La bonne humeur qui faisait le fond de son caractère ne l'abandonna même pas au milieu des longues souffrances d'une maladie de vessie dont il mourut. Il songeait surtout, disait-il, à tant d'amis qui étaient partis avant lui, et qu'il aurait le bonheur de revoir. Ses dernières paroles furent pour eux et pour son œuvre, dont les imperfections semblaient lui apparaître plus vivement à l'heure suprême.

L'Arioste avait environ trente ans lorsqu'il commença l'*Orlando furioso*, auquel il travailla plus de dix années. Quand les quarante chants dont le poëme se composait alors furent achevés, il les soumit au cardinal d'Este qui, choqué sans doute de quelques scènes un peu licencieuses, lui fit cette fameuse réponse : *Dove diavolo, messer Lodovico, avete pigliato tante coglionerie?* Le poëte passa outre aux dédains du cardinal, et en fut bientôt justifié par l'enthousiasme de toute l'Italie. L'*Orlando*, qui parut en 1516, semblait à la fois flatter et résumer tous les goûts du public. On connaît le sujet, ou plutôt les trois sujets du poëme. C'est une continuation du *Roland amoureux* de Bojardo ; mais l'imagination de l'Arioste s'y est librement donné carrière. Entre la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins, la folie de Roland et les amours de Roger et de Bradamante, il n'y a guère de lien que l'esprit du poëte et son art ; c'est cet art même qui tient lieu d'unité et qui, toujours présent, sert, pour ainsi dire, de trame à l'œuvre entière. Autrement, le fond véritable, c'est la folie de Roland, et les deux autres romans qui s'y adaptent ne sont qu'un prologue et un épilogue. A défaut de plan régulier et d'unité matérielle, que de variété, d'imagination, que de fécondité et de ressources ! Si l'Arioste n'est pas l'inventeur de ce genre romanesque, si cher à ses compatriotes et où toute l'Italie s'est lancée à sa suite ; s'il n'a pas réellement créé cette épopée mixte, à la fois héroïque et bouffonne, qui en France a trouvé grâce devant Boileau, et a été imitée par Voltaire, au moins peut-on dire qu'il n'y a point de rival. Il l'a traitée avec une aisance incomparable : il se joue en mille aventures sans cesse interrompues, sans cesse renouées, comme dans un labyrinthe de poésie dont il connaît toutes les issues et dont il tient tous les fils. Il passe en un instant « du plaisant au sévère » et de la grâce à la terreur, avec une facilité étonnante, variant les épisodes, multipliant les surprises, prodiguant les inventions, les descriptions, les caractères, jetant sans compter tous les trésors d'une imagination enchanteresse, où la féerie orientale et la mythologie classique s'unissent, se fondent, avec un naturel parfait, où la vie enfin circule, où l'art abonde, où la morale même triomphe par-dessus la vivacité de certaines peintures. « Aucun poëte, dit Ginguené, n'a mêlé avec tant d'adresse le gracieux et le terrible, le sublime et le familier. Aucun n'a mené de front un aussi grand nombre de personnages et d'actions diverses, qui tous concourent au même but. Aucun n'a été plus poëte dans son style, plus riche dans ses descriptions, plus fidèle dans la peinture des caractères et des mœurs, plus vrai, plus animé, plus vivant. » Ces dons précieux, cette fraîcheur, ce charme, ce coloris inimitable, cette élégance harmonieuse des vers, où se glisse de temps en temps quelque savant abandon, ce mélange enfin d'éclat et de naturel, si rare qu'on ne l'a peut-être rencontré à un égal degré que dans Homère, ont valu à l'Arioste, comme à Homère, le nom de *divin*.

On distingue parmi les meilleures éditions de l'*Orlando furioso* la première (Ferrare, 1516, in-4), qui n'a que quarante chants ; la seconde, portée par le poëte lui-même à quarante-six chants (Ferrare, 1532, in-4) ; l'édition des Alde (Venise, 1545, in-4) ; celle de Franceschi (Venise, 1584, in-fol.), augmentée d'un commentaire de Scipion Ammirato, d'une *Vie de l'Arioste* par J.-B. Pigna et Garofolo et de magnifiques gravures de Girolamo Pozzo. Les éditions modernes les plus estimées sont celles de Baskewille (Birmingham, 1772), de Molini (Paris, 1788), et surtout celles de Bodoni (Parme, 1812) et de Mussi (Milan, 1812). L'*Orlando furioso* a été traduit dans toutes les langues, et particulièrement en français, par J.-B. Mirabaud (1741) ; d'Ussieux (1775), Tressan (1780), A. Mazuy (1840, 3 vol. in-8), A. Delatour (1842), Philipon de la Madelaine (1843). La moins incomplète des traductions françaises est encore celle de Panckoucke et Framery (Paris, 1787, 10 volumes in-18), assez simple, assez exacte, et où il faudrait seulement retrancher quelques rares et inutiles élégances. On a aussi des traductions en vers par Creuzé de Lesser et Duvaud de Chavagne, sans compter quel-

ques petits fragments de Voltaire; mais Voltaire lui-même, qui a la vivacité mais qui n'a point la couleur, nous rend à peine la moitié la moins sensible de l'éblouissant original.

Outre son grand poëme, dont l'éclat et la gloire ont éclipsé ses autres œuvres, l'Arioste écrivit des élégies : *Capitoli amorosi*, de jolies chansons, sept satires, qui l'ont fait surnommer l'*Horace italien*, quoiqu'elles aient moins de prétention que celle d'Horace; des comédies d'intrigue qui firent les délices de la cour de Ferrare, et surtout des *Sonnets* exquis, qu'on aurait certainement mis à côté de ceux de Pétrarque si l'Arioste n'avait pas d'ailleurs un plus grand titre de renommée. Ces ouvrages, il faut le redire, ne sont secondaires que relativement à l'œuvre capitale de leur auteur. On y retrouve la même clarté d'idées, la même facilité de style, le même pinceau et enfin ce don de plaire, cette grâce naturelle que l'Arioste porte partout avec lui. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par J.-A. Barotti (Venise, 1766, 6 vol. in-12).

Pour compléter la biographie de l'Arioste, il faut dire quelques mots de son frère, Gabriel Ariosto, impotent des pieds et des mains, mort à Ferrare en 1552. Il écrivit des poésies latines et surtout il acheva une comédie, la *Scolastica*, que l'Arioste avait laissée inachevée. Son fils, Orazio Ariosto, neveu préféré du poëte, né en 1593, mort en 1631, fut l'ami intime du Tasse et écrivit des *Argomenti* pour chacun des chants de la *Jérusalem délivrée*. Il composa aussi des comédies, des pièces élégiaques restées inédites, et même un poëme pastoral, l'*Alfeo*, inachevé. Mais son œuvre importante est une apologie littéraire de son oncle, alors fort attaqué par les critiques et surtout par Camille Pellegrino : *Difese dell'Orlando furioso dell'Ariosto contro Camillo Pellegrino* (Ferrare, 1585). Ce travail, malgré quelques hyperboles, fait aujourd'hui partie de ce qu'on peut appeler la glose italienne de l'Arioste.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. d'Italie* ; — Barotti : *Vita di L. Ariosto* (Venise, 1766 et 1772, 4 vol.) ; — Fernów : *L. Ariosto's des Gœttlichen Lebenslauf* (1809, in-8) ; — Mazuy : *Notice* et *Notes* de sa traduction.

**ARISDAGUÈS DE LASDIVERD**, historien arménien du XI[e] siècle. Il a écrit une *Histoire de l'Arménie* pendant les années 985-1071, comprenant la fin du royaume d'Ani et l'invasion des Turcs seldjoukides conduits par leur sultan Alp-Arslan. Les qualités du style en ont fait un livre classique en Arménie; c'est en outre une source précieuse de renseignements sur les faits contemporains. Cette histoire a été traduite en partie par MM. Brosset et Dulaurier et en entier sur l'édition des PP. Mekhitariste de Saint-Lazare (1845, gr. in-8°), par Ev. Prud'homme (Paris, 1864, in-8).

**ARISTARQUE**, Ἀρίσταρχος, astronome grec du III[e] siècle avant J.-C., né à Samos. Le traité qui nous reste de lui, *Sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune*, fut publié d'abord dans une version latine par G. Valla (Venise, 1498, in-fol.). Wallis en a donné le texte grec (Oxford, 1688, in-8). Fortia d'Urban l'a traduit en français (Paris, 1823, in-8).

Cf. Delambre : *Histoire de l'astronomie ancienne*.

**ARISTARQUE**, grammairien et critique grec, né en 160 avant J.-C. dans l'île de Samothrace. Il étudia à Alexandrie sous Aristophane de Byzance, et fonda lui-même plus tard une école qui resta longtemps florissante. Ptolémée Philométor lui confia l'éducation de ses fils. Dans un âge avancé, il quitta l'Égypte et mourut à Chypre. Aristarque est le plus célèbre critique de l'antiquité; son nom, en opposition à celui de Zoïle, est resté synonyme de juge éclairé et consciencieux. Il travailla surtout à établir et à rectifier le texte des anciens poëtes grecs, comme Homère, Pindare, Archiloque, Eschyle, Sophocle et Aristophane.

Sa révision du texte d'Homère est particulièrement restée célèbre; il a été le plus habile des diorthontes. Le texte des poëmes homériques, tel qu'il nous est parvenu, et la division de chacun d'eux en vingt-quatre rapsodies, sont son ouvrage. Il marqua d'un signe particulier (ὀβελός) les vers qu'il regardait comme apocryphes. On lui a reproché des altérations, des modifications et des transpositions dans le texte. Quoi qu'il en soit, c'est à la recension d'Aristarque que les éditeurs d'Homère se sont attachés, surtout depuis Wolf. Les *Scholies* découvertes dans un manuscrit de Venise et publiées par Villoison (1788, in-fol.) ont permis de juger la pénétration d'esprit et les vastes connaissances d'Aristarque. Il écrivit encore un grand nombre de *Commentaires* et un traité *Sur l'analogie*, dont quelques fragments nous sont parvenus.

Cf. Matthesius : *Dissertatio de Aristarcho grammatico* (Iéna, 1725, in-4) ; — Villoison : la Notice préliminaire du *Lexicon d'Apollonius* (1773, 2 vol. in-4) ; — Lehrs : *De Aristarchi studiis homericis* (Kœnigsberg, 1833, in-8).

**ARISTÉE**, Ἀριστέας, poëte grec, né à Proconnèse, paraît avoir vécu au VI[e] siècle avant J.-C. La tradition a réuni sur lui un grand nombre de fables, rapportées par Hérodote, qui l'appelle le favori d'Apollon. Selon ces fables, sa vie au VI[e] siècle fut une seconde ou troisième existence, et il avait déjà vécu, suivant une des légendes, avant Homère, dont il aurait été le maître. En général, on le représente comme un magicien quittant et reprenant son corps à volonté. Les anciens possédaient sous son nom un poëme sur *les Arimaspes*, τὰ Ἀριμάσπεια (Scythes hyperboréens), dont il n'a été conservé que treize vers, tant par Longin que par Trétrès.

Cf. Suidas : *Aristeas* ; — Bode : *Geschichte der episch. Dichtkunst* ; — Tournier : *de Aristea proconesio et Arimapeo poemate*, thèse (1862, in-8).

**ARISTÉE**, nom sous lequel nous avons une lettre grecque qui raconte l'*Histoire de la version des Septante*. L'auteur, selon l'opinion la plus probable, vécut à la cour de Ptolémée Philadelphe, et l'on dit qu'il fut chargé par ce roi d'aller demander à Jérusalem des lettrés juifs destinés à traduire le *Pentateuque* en grec. L'*Histoire de la version des Septante* a été publiée avec une traduction latine (Bâle, 1561, in-8; Oxford, 1692, in-8). On la trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

**ARISTÉNÈTE**, Ἀρισταίνετος, romancier grec du IV[e] ou du V[e] siècle après J.-C. On ne sait rien sur sa vie, et il paraît avoir été confondu à tort avec un Aristénète dont Libanius fait l'éloge. On a sous son nom des *Lettres érotiques* en deux livres. Ce sont des contes amoureux ou plutôt des exercices de style sur des sujets érotiques. Des phrases assez habilement construites à l'aide de locutions empruntées aux poëtes, mais pleines d'ornements d'un goût douteux, distinguent ces compositions sophistiques et déclamatoires. On y trouve des détails curieux sur les mœurs de l'époque. La première édition fut donnée par Sambucus (Anvers, 1566, in-4). La meilleure est celle de Boissonade (Paris, 1822, in-8).

Cf. Abresch : *Lectionum Aristenetearum libri duo* (Amsterdam, 1752, in-12) ; — Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1862, in-18).

**ARISTIDE**, Ἀριστείδης, écrivain grec du II[e] siècle avant J.-C., né probablement à Milet. Il composa *les Milésiaques* (Μιλησιακά), sorte de roman dont la scène se passait à Milet. Il comprenait six livres en prose, et était d'un caractère licencieux. Cornelius Sisenna, contemporain de Sylla, en fit

une traduction latine qui devint populaire à Rome. Aristide est regardé comme l'inventeur du roman grec, et l'on croit que son ouvrage donna naissance au mot *Milésien*, employé pour désigner des livres de fiction. Quelques écrivains pensent qu'Apulée l'imita dans ses *Métamorphoses* et Lucien dans son *Lucius*.

Cf. F. Vossius : *De historicis græcis*, p. 401.

**ARISTIDE** (Ælius), 'Αριστείδης, surnommé Théodore, rhéteur grec, né en Bithynie 129 ou 117 ans après J.-C., mort vers 189. Après avoir reçu les leçons d'Hérode Atticus à Athènes, d'Aristoclès à Pergame, de Polémon à Smyrne, il voyagea en Asie, en Égypte, en Grèce et en Italie, excitant une si grande admiration pour son talent oratoire, que des statues lui furent élevées dans diverses villes. Smyrne ayant été détruite par un tremblement de terre, il représenta si vivement à Marc-Aurèle la situation des habitants que l'empereur fit rebâtir la ville. Aristide reçut de la reconnaissance des citoyens de Smyrne le titre de fondateur de leur cité, et une statue de bronze fut élevée en son honneur. Il refusa plusieurs distinctions et accepta seulement la charge de prêtre d'Esculape. Il nous reste de lui cinquante-cinq discours et deux traités qui ont peu d'importance : *Sur le style politique* et *Sur le style simple*. La plupart des discours sont des panégyriques de villes ou de divinités; d'autres roulent sur des sujets de rhétorique. Ils sont très-supérieurs aux écrits des rhéteurs de la même époque, et moins chargés de faux ornements. La première édition d'*Aristide*, qui ne contenait que cinquante-trois discours, fut publiée à Florence (1517, in-folio). Deux discours furent découverts ensuite, l'un par Morelli, l'autre par Angelo Maï. G. Dindorf a donné une édition complète d'*Aristide* (Leipzig, 1829, 3 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI; — Kaning : *Dissertatio de Aristidis incubatione* (Iéna, 1818, in-8); — G. Masson : *Collectanea historica Aristidis ævum et vitam spectantia*, dans l'édition de Dindorf; — Cl. Dareste : *Quam utilitatem conferat ad historiam sui temporis illustrandam rhetor Aristides*, thèse (1843, in-8).

**ARISTIDE** (Quintilien), écrivain grec, que l'on croit avoir vécu au IIe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un important traité en trois livres : *Sur la musique* (Περὶ μουσικῆς). Les règles de l'harmonie et de la composition, les moyens et les effets de la rhythmique y sont exposés en détail. Il se trouve dans les *Antiquæ musicæ auctores septem* de Meibomius (Amsterdam, 1652, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

**ARISTIPPE**, 'Αρίστιππος, philosophe grec du IVe siècle avant J.-C., né à Cyrène. Disciple de Socrate, il fonda l'école dite *Cyrénaïque* ou *Hédonique*, qui donne à l'homme pour fin la recherche du plaisir, de la jouissance actuelle et présente. Sa vie avec Laïs et à la cour de Denys le Tyran fut la mise en pratique de sa doctrine. Selon Diogène Laërce, il composa un grand nombre d'ouvrages, dont quelques titres seulement indiquent des traités de morale, tandis que la plupart annoncent des sujets frivoles ou étrangers à la philosophie. Il ne nous reste rien de tous ses livres. On a sous son nom quatre *Lettres*, évidemment apocryphes, qui ont été publiées par Leo Allatius (Paris, 1637, in-4). — Son petit-fils, Aristippe *Métrodidacte*, développa dans un système complet la philosophie cyrénaïque.

Cf. Künhardt : *Dissertatio de Aristippi philosophia morali* (Helmstædt, 1795, in-4); — Wieland : *Aristippe et quelques-uns de ses contemporains* (Leipzig, 1800-1802, 4 vol.), trad. en français par Coiffier, (1805, 7 vol. in-12).

ARISTIPPE, ouvrage de Guez de Balzac; — lettres philosophiques de Wieland (voy. ces noms).

**ARISTOCLÈS**, 'Αριστοκλῆς, philosophe grec du IIe siècle après J.-C., né à Messène. Il appartenait à la secte péripatéticienne, et fut le précepteur de Septime Sévère. Il écrivit un traité *Sur la Rhétorique*, un autre *Sur l'Éthique*, et une *Histoire des philosophes* en dix livres. Eusèbe nous a conservé divers fragments de ce dernier livre.

Cf. Eusèbe : *Præpar. evangel.*, XIV et XV.

ARISTODÈME, tragédie de Dottori, de V. Monti (voy. ces noms).

**ARISTOPHANE**, célèbre poëte comique grec, né suivant les uns à Athènes, et suivant les autres à Égine ou dans l'île de Rhodes, vers l'année 450 avant J.-C., mort à Athènes en 387. On sait qu'il débuta comme poëte comique dans les premières années de la guerre du Péloponèse, par des pièces qu'il ne donna pas sous son nom, à cause d'une loi qui défendait de faire jouer des comédies avant l'âge de trente ans. Il ne reste des deux premières, les *Dætaliens* et les *Babyloniens*, que des fragments; dans la seconde, il attaquait déjà le démagogue Cléon qu'il devait livrer tant de fois aux risées ou aux colères populaires. Cléon le poursuivit en l'accusant devant le peuple de n'être qu'un étranger, usurpant à Athènes les droits de citoyen. Le poëte se défendit lui-même contre cette imputation qui se reproduisit plusieurs fois contre lui, quoiqu'il réussît chaque fois à la repousser. Elle avait pour prétexte ou pour fondement cette double circonstance que le poëte possédait lui-même des biens à Égine et que sa famille était originaire de Rhodes. Quoi qu'il en soit, l'animosité d'Aristophane contre Cléon et contre tout ce qui tenait pour lui dans Athènes, paraît avoir eu une grande place dans sa vie comme dans ses ouvrages.

On sait qu'Aristophane a fait jouer cinquante-quatre comédies; il nous en reste onze, qui composent pour nous à peu près tout le répertoire du théâtre comique athénien. Elles se rangent dans l'ordre chronologique suivant : *les Acharniens* ('Αχάρνης, 426), *les Chevaliers* ('Ιππῆς, 425), *les Nuées* (Νεφέλαι, 424), *les Guêpes* (Σφηκές, 423), *la Paix* (Εἰρήνη, 421), *les Oiseaux* ('Ορνιθες, 414), *Lysistrata* (412), *les Fêtes de Cérès et de Proserpine* ou *Thesmophories* (Θεσμοφοριάζουσαι, même année), *les Grenouilles* (Βάτραχοι, 406), *l'Assemblée des femmes* (Εχκλησιάζουσαι, 393), enfin *Plutus* (Πλοῦτος), jouée à deux reprises sous deux formes différentes (409 et 390). Ces onze comédies, qui touchent toutes plus ou moins à la vie publique, ont été cependant divisées en trois groupes, suivant l'élément qui domine : comédies politiques, comprenant *les Acharniens, les Chevaliers, la Paix* et *Lysistrata;* comédies sociales : *les Nuées, les Guêpes, l'Assemblée des femmes, Plutus;* comédies littéraires : *les Fêtes de Cérès et de Proserpine, les Grenouilles* et *les Oiseaux*.

I. *Comédies politiques.* — *Les Acharniens* sont un plaidoyer à la fois allégorique et direct en faveur de la paix, l'objet constant de la politique d'Aristophane. La guerre du Péloponèse ruine les villes et les particuliers, et ceux-ci demandent à grands cris qu'on mette un terme aux maux du peuple, où ses meneurs seuls trouvent leur profit. A part les harangues bouffonnes du principal personnage, Dicéopolis, qui a fait la paix pour son compte, le poëte prend lui-même Cléon à partie par l'organe du coryphée; il rappelle les services que ses comédies rendent à la patrie en conseillant le peuple et démasquant les traîtres, et il s'écrie : « Et maintenant, que Cléon se mette à l'œuvre; qu'il ourdisse toutes ses trames contre moi : j'ai pour moi la justice pour laquelle je combats; je ne suis pas, comme lui, un traître à la patrie et un lâche! »

Aristophane soutient ce ton dans *les Chevaliers*, ou le hausse encore. Il met en scène le peuple lui-même, avec ses flatteurs luttant devant lui d'intrigues et de bassesses pour capter ses suffrages

Les généraux Démosthène et Nicias sont transformés l'un et l'autre en cuisiniers de ce peuple, personnifié sous les traits d'un vieillard quinteux, radoteur, imbécile, gourmand et surtout inconstant : il vient de prendre un nouveau marmiton, Cléon lui-même, en train de supplanter tous les autres serviteurs dans l'esprit de son maître. Le poëte donne pour rival à Cléon un charcutier qui, appuyé sur des monceaux d'oracles, lui dispute et lui arrache la faveur populaire en le surpassant en promesses, en cadeaux, en soins, en témoignages de toute sorte de dévouement et de platitude. Par moments, l'auteur se découvre lui-même et jette au milieu de ces bouffonneries et de ces charges de graves leçons, d'éloquents appels au patriotisme; il mêle de délicates flatteries à l'adresse du peuple aux virulentes sorties contre son ennemi. *Les Chevaliers*, que Grote appelle « le chef-d'œuvre de la comédie diffamatoire, » étaient représentés au moment même de la toute-puissance de Cléon, nullement ébranlée par de tels assauts. On raconte qu'aucun ouvrier n'avait consenti à faire un masque à la ressemblance du terrible personnage, et que, ne trouvant pas d'acteur qui osât se charger du rôle, Aristophane avait dû le jouer lui-même. La représentation eut lieu aux fêtes Lenéennes; Cléon était dans l'auditoire.

Le sujet de *la Paix* est le même que celui des *Acharniens;* mais la forme varie. La paix est non plus le vœu de quelques individus, mais de tout le monde, surtout de tous ceux qui vivent de leur travail. Or la déesse la Paix a été enfermée dans une caverne dont une énorme pierre clôt l'entrée; les divers peuples de la Grèce ont entouré la pierre de câbles pour l'arracher et rendre la déesse au jour; mais ils mettent à cette tâche beaucoup de mauvais vouloir et tirent les cordes avec plus de grimaces que d'efforts. Les laboureurs se mettent à leur tour à l'œuvre et délivrent la Paix. Son retour et ses bienfaits sont célébrés par les chœurs dans de brillants et joyeux dithyrambes. Malgré des scènes vives et plaisantes, où l'on retrouve toute la liberté satirique du temps *la Paix* n'offre qu'une action insuffisante; elle se relève par de charmants accessoires lyriques et des peintures pastorales dignes de Théocrite.

La quatrième pièce politique, *Lysistrata*, a aussi la paix pour sujet. Cette fois, ce sont les femmes qui la réclament et qui entreprennent de forcer leurs maris à la conclure, en les privant jusque-là de toutes les douceurs conjugales. L'héroïne, Lysistrata, mène rondement l'intrigue; elle convoque toutes les femmes de la Grèce en assemblée, les enrôle, bon gré mal gré, dans la conspiration; elle les lie par serment; elle les soutient, elle les ramène à ce rôle d'une continence forcée qui leur pèse non moins qu'à leurs maris, et qui finit par produire, dans la Grèce, la paix et la réconciliation universelles. Il est difficile de supposer un sujet plus scabreux et de le traiter d'une manière plus opposée à la pudeur des mœurs des arts modernes. C'est une perpétuelle licence de paroles, de gestes et d'actions qui en fait une priapée dramatique. On ne se l'explique qu'en songeant à certains rites étranges des cultes anciens et en se souvenant que le théâtre grec avait ses origines dans les phallophories des fêtes dionysiaques. Dans ce débordement de cynisme, le dialogue reste toujours naturel et vrai, et la langue du plus pur atticisme.

II. *Comédies sociales.* — Les pièces politiques ont trait aux événements, les comédies sociales se rapportent aux institutions, aux mœurs et aux idées; elles combattent, dans les unes et les autres, l'esprit de nouveauté. *Les Nuées* sont dirigées au fond contre toute l'école des sophistes et défendent contre eux les antiques croyances. Mais Aristophane a personnifié les sophistes dans un philosophe qui les a constamment combattus, dans Socrate, comme s'il n'y avait pas de distinction, à ses yeux, entre l'usage de la libre raison et les abus du raisonnement. Socrate enseigne aux élèves qu'on lui amène une philosophie et une physique également bouffonnes, sous l'inspiration des *Nuées*, ses déesses de prédilection. Les raffinements de la sagesse et les découvertes de la science ne le cèdent pas en ridicule aux plus grossiers préjugés populaires. Le poëte établit alors une grande lutte entre le Juste et l'Injuste, ou plutôt entre le système ancien et le nouveau système d'éducation, l'un austère et religieux, l'autre immoral et raisonneur, et il donne au premier une éclatante victoire. Le plaidoyer du Juste devant le chœur est un éloquent hommage aux vertus antiques, à la pudeur, à la piété filiale, à l'éducation sévère et chaste qui fit autrefois des hommes forts et des héros. A part la malheureuse mise en cause de Socrate, *les Nuées* sont la plus irréprochable des comédies. On s'est demandé si cette pièce n'avait pas été étrangère à sa condamnation. Il faut remarquer que les *Nuées* ont précédé de vingt-quatre ans la mort de ce sage qui fut, pendant ce long intervalle, l'objet de l'admiration et des hommages de la Grèce. L'exagération même de la satire en action dirigée contre lui empêchait sans doute le public de la prendre au sérieux · et d'ailleurs Aristophane nous informe lui-même que sa pièce ne reçut pas un favorable accueil.

Dans *les Guêpes*, le poëte s'attaque à une des institutions les plus chères au peuple d'Athènes, celle du jugement populaire. Il raille la manie de juger, en la présentant, suivant son usage, sous une personnification ridicule. Philocléon, atteint de cette maladie, est un ami de Cléon, car celui-ci a toujours sa part des traits d'Aristophane; il est tenu enfermé dans sa maison par son fils et gardé à vue par des esclaves qu'il met en défaut en s'échappant par la cheminée. Son fils, Bdélycléon, ennemi à la fois de Cléon et des procès, imagine, pour retenir son père, de lui faire juger chez lui un chien, accusé d'avoir volé un fromage de Sicile. C'est, en passant, une allusion contre un général du temps qui avait lui-même *sicilisé*, c'est-à-dire reçu de l'or dans l'expédition de Sicile. Philocléon, troublé par des effets d'éloquence et... de digestion, se trompe d'urne, et acquitte sans le vouloir et contre toutes ses habitudes, ce dont il est désespéré. Le chœur, parlant au nom du poëte, explique aux Athéniens l'artifice de sa satire, en tournant à leur éloge le nom et le rôle de guêpes qu'il leur confère. On voit dans quelle mesure Racine, dans *les Plaideurs*, a imité, pour le sujet ou les épisodes, l'inimitable Aristophane.

*L'Assemblée des femmes* est la mise en scène de l'utopie communiste : les femmes, déguisées en hommes, se sont emparées de l'assemblée populaire et ont rendu, sur la proposition de Praxagora, leur chef, un décret qui établit la communauté des biens. L'exposition de la théorie nouvelle et sa mise en pratique qui consiste à prendre sa part du bien des autres, sans donner le sien, amènent des situations plaisantes et des effets de nature à détruire un engouement inconsidéré.

Le *Plutus* traite un sujet analogue d'une façon plus sérieuse et plus large. Plutus était aveugle, ce qui explique la mauvaise répartition des richesses. Deux braves gens s'imaginent de lui rendre la vue et de faire disparaître par là la pauvreté du milieu des hommes. La pauvreté vient elle-même, sous les traits d'une vieille en haillons, leur prouver, en dépit de leurs cris et protestations et à l'encontre des préjugés vulgaires, que l'inégalité des richesses est nécessaire, et que

la pauvreté est la source du travail, de la vertu et de la prospérité sociale. Le *Plutus*, dans sa seconde forme, celle que nous possédons, est dégagé de ce système d'attaques directes et personnelles, qui remplissent les autres pièces. Imité de près, ou même littéralement traduit, il semble encore fait pour la scène moderne, où l'on a plus d'une fois essayé de le transporter.

III. *Comédies littéraires.* — Les *Fêtes de Cérès et de Proserpine*, ou *Thesmophories*, sont une parodie du théâtre d'Euripide contre lequel Aristophane ne ménage pas les attaques. Les femmes, assemblées pour célébrer les mystères de la grande déesse, ont juré de se venger d'Euripide, qui les maltraite dans ses tragédies. Le beau-père du poëte s'est glissé parmi elles déguisé en femme pour le défendre; il est reconnu, saisi et garotté, et attend son châtiment. Euripide s'ingénie à délivrer son beau-père et a recours à toutes sortes de travestissements empruntés à ses tragédies. Il représente successivement Ménélas, la nymphe Echo et Persée, tandis que le vieillard joue grotesquement les personnages de la belle Hélene et de la jeune Andromède. Des dialogues entiers sont empruntés au texte des pièces d'Euripide et entrecoupés d'imitations burlesques. Au dénouement, Euripide conclut un traité avec les femmes qui lui rendent son beau-père, à condition qu'il cessera de les injurier.

*Les Grenouilles* sont une attaque en règle contre les procédés et les formes littéraires du même auteur. Bacchus, qui a pris goût à la tragédie d'Euripide, est descendu aux enfers pour en tirer le poëte qui vient de mourir. Entre autres aventures de voyage, grotesques ou grossières, il est poursuivi, sur l'Achéron, par les coassements des grenouilles, qui donnent leur nom à la pièce. Euripide et Eschyle se disputent, devant Bacchus, la prééminence, et font valoir leur propre mérite, en se reprochant amèrement leurs défauts réciproques. Euripide est accusé par Eschyle d'avoir avili la tragédie par la vulgarité des spectacles et la trivialité du langage, d'avoir dépravé à la fois le goût par ses artifices oratoires, la raison par ses sophismes, la morale par ses mauvaises maximes. Il reproche à son tour à Eschyle le vide de l'action dramatique, ses longs monologues, ses personnages muets, l'abus de grands mots qu'il ne comprend pas lui-même, destinés à masquer la stérilité de son imagination. On sent qu'Aristophane absout volontiers Eschyle de ses pompeux défauts, tandis que les reproches adressés à Euripide expriment tout à fait le fond de sa pensée. Bacchus prend lui-même parti pour Eschyle et, malgré ses engagements envers Euripide, il ramène au jour son rival. La mise en scène de Bacchus et les aventures de son voyage aux Enfers composent accessoirement une mordante satire de l'Olympe païen. Aristophane est loin d'avoir pour les dieux le respect que comporte son rôle de vengeur de la religion des aïeux.

*Les Oiseaux* sont une brillante fantaisie poétique, une comédie allégorique et légendaire, une féerie. La satire y a sa place, mais elle s'enveloppe dans une forme si gracieuse et si brillante, qu'elle ne laisse dans l'esprit que l'image d'un caprice de poëte. Deux citoyens d'Athènes, dont les noms mêmes sont allégoriques, Peisthétairos et Evelpide, excédés de la vie agitée et bruyante d'Athènes, ont résolu d'aller vivre parmi les oiseaux. Ils sont emportés par des montures ailées vers la ville des nuées et des coucous, Néphélococcygie, capitale d'une république imaginaire des oiseaux, pendant comique de celle de Platon. A travers une foule de scènes originales défilent rapidement toutes les classes de la société grecque, poëtes, philosophes, avocats, législateurs, devins, et aucune n'est épargnée. Les dieux eux-mêmes sont introduits d'une façon assez irrévérencieuse et ne sont ni moins sots, ni moins poltrons, ni moins gloutons que les hommes. De curieuses légendes mythologiques, mêlées par le poëte aux observations de l'histoire naturelle, déroulent une gracieuse cosmogonie dans une étourdissante satire. Les chœurs des *Oiseaux* sont, pour la langue grecque, si libre et si harmonieuse, le triomphe de l'onomatopée.

Les courtes analyses qui précèdent indiquent assez les sujets et la manière dont ils sont traités pour faire comprendre le caractère général du théâtre d'Aristophane à travers cette suite d'attaques contre les individus ou contre les vices et travers personnifiés en eux. En politique, il tient pour l'aristocratie, et, soit par principe, soit par un effot de l'esprit de contradiction qui est le propre de la comédie et de la satire, il s'attaque à l'ordre de choses qui triomphe à Athènes pendant la guerre du Péloponèse; il poursuit à outrance la démagogie et les ambitieux qui s'appuient sur elle. Dans l'ordre social, c'est un défenseur des institutions et des idées du passé, de la propriété, du travail lié à l'inégalité des fortunes, du culte établi; il fait la guerre aux utopies et à la libre pensée philosophique. En littérature, il préfère les exagérations héroïques de l'art idéal aux tentatives du réalisme de son temps, et ne voit dans les combinaisons nouvelles les plus émouvantes qu'une corruption du goût. Il serait facile d'extraire des pages d'une haute philosophie et d'une pure morale de ce pêle-mêle de satires et de plaisanteries qui flottent entre la fantaisie en délire et la plus grossière obscénité. La pensée propre du poëte, plus ou moins dissimulée dans l'action et le dialogue, se dégage dans les chœurs dont les chefs parlent en son nom, et lorsqu'il s'adresse au peuple par leur bouche, dans ses parabases, il se fait du théâtre une chaire aussi bien qu'une tribune, et il alterne les leçons de morale avec les diatribes politiques. Mais celles-ci dominent et ont le principal relief; elles caractérisent, dans Aristophane, par l'âpreté des attaques directes et personnelles, ce qu'on a appelé l'ancienne comédie, ce pamphlet en action, qui transportait sur la scène les personnages vivants, avec leur propre nom, la reproduction de leurs traits ou leur caricature. L'usage que l'auteur des *Chevaliers*, des *Nuées* et des *Grenouilles* fit de ce système, contribua beaucoup à provoquer les lois destinées à en contenir les violences. On a vu que le *Plutus*, pour reparaître à la scène, au bout de quelques années, dut s'amender et s'adoucir : sous sa seconde forme, il n'a plus de parabase. On cite parmi les pièces qui ne nous sont point parvenues, une comédie d'intrigue, le *Cocalus*, qu'Aristophane donna sous le nom de son fils aîné, et qui ne contenait plus aucune satire personnelle. C'était l'avénement de la nouvelle comédie, dépouillée du droit d'insulte dont le grand comique avait abusé.

Les formes littéraires d'Aristophane n'étonnent pas moins les modernes, au premier abord, que ses licences satiriques. « Ces créations fantastiques, ces personnages grotesques, ces figures bizarres, se mouvant dans des lieux changeants ou imaginaires, tantôt la terre, tantôt les airs, tantôt les enfers, parlant, chantant, dansant, aboyant, grognant, coassant... » rappellent à la fois, suivant M. Deschanel, les sabbats de Faust, les Bacchanales, la Fête de l'Ane et celle des Fous, le carnaval, Callot et Goya, Grandgousier et Gargantua, Pourceaugnac et ses matassins, le mammamouchi et ses chandelles, enfin le répertoire bouffon de nos petits théâtres. Et cependant, « du milieu de ce fleuve d'imagination burlesque, amphigourique et ordurière, on voit s'élever, dit le même critique,

des flots verdoyants de poésie gracieuse et pure, pleine de suavité et de fraîcheur. » Nous n'avons chez nous qu'un écrivain, Rabelais, qui puisse être comparé à Aristophane : ce sont deux bouffons de génie, moralistes à la fois et artistes. Mieux encore que du joyeux curé de Meudon, on peut dire du grand comique d'Athènes que, s'il est « le charme de la canaille », il est aussi « le mets des plus délicats ». Aussi les esprits amoureux de l'idéal et de l'éloquence se sont-ils laissé séduire par la grâce et le charme de son atticisme. Platon, sans rancune pour *les Nuées* ou *les Oiseaux*, donnait à leur auteur une belle place dans son *Banquet*, et il lui fit après sa mort l'épitaphe suivante : « Les Grâces cherchant un sanctuaire indestructible, trouvèrent l'âme d'Aristophane. » Le doux saint Chrysostome avait continuellement les ouvrages d'Aristophane sous son chevet. Chez nous, en laissant de côté les grands rieurs comme Rabelais, ou les grands comiques comme Molière, dont Aristophane est le maître naturel, ne voyons-nous pas, par l'imitation que Racine a pu faire en huit jours de la comédie des *Guêpes*, combien l'œuvre aristophanesque était d'avance familière à cet esprit délicat et puissant ?

La première édition d'Aristophane a été donnée à Venise, par Alde, dès 1498 (in-fol.); elle ne contient que neuf comédies. Parmi les nombreuses éditions qui suivirent, il faut citer celle de R.-Phil. Brunck (Strasbourg, 1781-83, 4 vol. in-8), contenant une nouvelle traduction latine, mais non les scholies; celle de Boissonade (1826, 4 vol. in-32); celle de Becker (1829, 5 vol. in-8), l'une des plus complètes; celles de Dindorf (Oxford, 1835-39, 4 vol. en 7 tomes, petit in-8; et Paris, 1839, gr. in-8, revisée et augmentée). Les *Scholies grecques* d'Aristophane ont été spécialement recueillies par Fr. Dübner (Paris, 1843, gr. in-8). Plusieurs pièces séparées, notamment *les Acharniens*, *les Nuées* et le *Plutus*, ont eu des éditions particulières et très-savantes. Le Théâtre d'Aristophane a été traduit dans les diverses langues modernes. En français, outre la traduction comprise dans le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy et celle de Poincinet de Sivry (1784, 4 vol. in-8), on cite la traduction d'Artaud (1829-1830, 6 vol. in-32), et celle plus récente de M. C. Poyard (1860, in-18). Quelques pièces ont été aussi traduites en vers français, notamment le *Plutus* (1849, in-18), par M. Eug. Fallex, qui a aussi mis en vers le *Théâtre d'Aristophane* par scènes et extraits (1863, 2 vol. in-18). Le théâtre d'Aristophane a été traduit en allemand d'une façon supérieure par J.-H. Voss (Brunswick, 1821, 3 vol. in-8), puis par Gust. Droysen (Berlin, 1835-38, 3 vol. in-8); H. Muller (1833-37, 3 vol. in-8), etc. On cite les traductions anglaises de Mitchell (Londres, 1820-22, t. I-II), de Wheelknight (Oxford, 1837, 2 vol. in-8), etc. Il y a une très-ancienne traduction italienne de Barth. et Pietro Rositini de Prati Alboino (Venise, 1545, in-8), et une, plus récente, du comte Coriolano di Bologna (1850, 2 vol. in-16).

Cf. *Notices* en tête des éditions et des traductions principales; — Bœttiger : *Aristophanes impunitus deorum gentilium irrisor* (Leipzig, 1790, in-8); — Ottfried Müller : *Histoire de la littérature de la Grèce ancienne* (1841); — Rœtscher : *Aristophanes und sein Zeitalter* (Berlin, 1833); — Dabas : *Aristophane*, thèse (1832, in-4); — Ed. Dumeril : *Mélanges archéologiques et littéraires* (1850, in-8); — E. Deschanel : *Études sur Aristophane* (1867, in-18).

**ARISTOPHANE** DE BYZANCE, grammairien grec du IIIe siècle avant J.-C. Il fut un des érudits les plus distingués de l'école d'Alexandrie, et compta Aristarque parmi ses disciples. Il eut la direction de la bibliothèque d'Alexandrie. Il fit une recension d'Homère, introduisit l'usage des accents dans la langue grecque et rédigea avec Aristarque le *Canon des écrivains classiques*, dans lequel, à part quelques exceptions, un goût pur s'unissait à une saine critique. Il ne reste de lui que des observations isolées dans les scholies des auteurs grecs et un fragment de son *Lexique des mots attiques*, imprimé par Boissonade dans l'édition d'Hérodien.

Cf. Villoison : *Prolegomena ad Homeri Iliadem*, p. 23 et 29; — Wolf : *Prolegomena in Homerum*, p. 216

**ARISTOTE** (Ἀριστοτέλης), célèbre philosophe grec, né à Stagire, colonie grecque de la Thrace, en 384 avant J.-C. (1re année de la 99e olympiade), mort en 322. Il était le fils de Nicomaque, qui fut le médecin et l'ami d'Amyntas II, roi de Macédoine, et il paraît s'être lié de bonne heure avec le plus jeune des enfants de ce roi, Philippe, père d'Alexandre le Grand. Quand il alla étudier à Athènes, à l'âge de dix-sept ans, il était orphelin. Platon le distingua bientôt parmi ses disciples, et l'appela « le liseur » (ἀναγνώστης), « l'intelligence de l'école » (νοῦς τῆς διατριβῆς). Comme il avait de son extérieur un soin poussé jusqu'à l'excès, le même maître lui reprochait de trop sacrifier aux Grâces. Des auteurs ont dit qu'il manqua par la suite de reconnaissance envers Platon; mais cette accusation doit être mise au nombre des calomnies nombreuses dont il a été l'objet. Comme disciple, il témoigna toujours une grande déférence pour celui qui avait été son maître; comme philosophe, il en combattit les doctrines, mais parce que « c'est un devoir sacré de donner la préférence à la vérité ». On lui reproche aussi ses attaques contre l'enseignement d'Isocrate. Il ouvrit en effet une école d'éloquence dans laquelle il s'efforça de combattre le mauvais goût introduit par cet orateur, et l'on ne peut nier qu'il lutta, jeune alors, contre un adversaire âgé de plus de quatre-vingts ans; toutefois on ne voit rien dans sa *Rhétorique* qui se rapporte à cette partie de son enseignement. En 348, l'année même de la mort de Platon, il quitta Athènes et se rendit en Asie Mineure, auprès d'Hermias, tyran ou dynaste d'Atarnée, qui avait été un des auditeurs assidus de ses cours. Celui-ci, l'un des plus fermes soutiens de la liberté des villes grecques en Asie, tomba par trahison entre les mains d'Artaxerce et fut mis à mort. A cette occasion, la douleur d'Aristote se manifesta par un *Péan*, dont tous les critiques ont loué la noblesse, la simplicité et l'inspiration sincère. On le connaît sous le titre d'*Hymne à la Vertu* Il a été traduit en vers français :

Vertu, qui forces l'homme à vaincre la nature,
O le premier des biens qu'il doive conquérir,
C'est pour toi que la Grèce, heureuse de souffrir,
Supporte avec constance un labeur sans mesure,
Et pour ta beauté sainte, ô vierge noble et pure,
Voit ses enfants mourir.

Aristote, qui épousa la fille d'Hermias, composa aussi cette inscription de quatre vers pour sa statue : « Un roi de Perse, violateur des lois, fit mourir celui dont on voit ici l'image. Un ennemi généreux l'eût vaincu par les armes; un traître le surprit sous le voile de l'amitié. » En 343, Philippe, roi de Macédoine, confia à Aristote l'éducation de son fils Alexandre. On sait l'influence qu'eut le précepteur sur son élève, auquel il enseigna surtout la morale, la politique, l'éloquence et la poésie. Le conquérant portait toujours avec lui, dans une cassette, l'exemplaire de l'*Iliade* qu'avait recensé Aristote, et qui est connu sous le nom d'*édition de la cassette* (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος). Tantôt le maître et l'élève résidaient à Pella, tantôt à Stagire qui, ruinée par Philippe, avait été, avec la permission de ce roi, restaurée par Aristote. Dès 338, quand Alexandre, âgé de dix-sept ans, prit la direction des affaires pendant l'expédition de son père contre Byzance, il cessa proba-

blement ses études régulières. Son précepteur paraît ne lui avoir plus donné que des conseils; toutefois il ne quitta la Macédoine qu'en 335, un an après qu'Alexandre fut monté sur le trône. Il retourna à Athènes et y fonda l'école de philosophie si célèbre sous le nom de Lycée, ou sous celui d'école péripatéticienne. Le premier nom venait du gymnase où il enseignait; le second, de l'habitude qu'il avait d'enseigner en se promenant (περιπατῶν). Il faisait deux leçons par jour : celle du matin, pour les élèves les plus avancés, traitait des questions difficiles (ἀκροαματικοὶ λόγοι); celle du soir, pour le plus grand nombre, pour le vulgaire, traitait des questions plus accessibles à tous (ἐξωτερικοὶ λόγοι). De là vient que l'on a attribué à Aristote deux enseignements, l'un secret, l'autre public : l'enseignement *acromatique* ou *ésotérique*, et l'enseignement *exotérique*. Il passa treize ans à Athènes; c'est là qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Les auteurs anciens rapportent qu'Alexandre contribua par ses générosités aux travaux de son maître, qu'il lui donna plus de 800 talents (environ 4 000 000 de notre monnaie), et qu'il lui fit envoyer les animaux, les plantes, les productions curieuses de l'Asie. Le meurtre de Callisthène, neveu d'Aristote, rompit ces relations; une calomnie, répétée par Pline, attribue à ce dernier un esprit de vengeance qui serait allé jusqu'à empoisonner Alexandre, d'accord avec Antipater. Il suffit, pour en démontrer la fausseté, de rappeler qu'après la mort de son élève (323), il se vit forcé, sur une accusation d'impiété, mais en réalité par suite de la haine du parti anti-macédonien, de quitter Athènes, et qu'il se retira à Chalcis, ville soumise aux autorités macédoniennes. Il y mourut, vers le mois de septembre 322, peu de temps avant Démosthène.

Aristote a exercé la plus grande influence sur les développements de l'esprit humain dans l'antiquité et dans les temps modernes, en Occident et en Orient, chez les nations chrétiennes et chez celles qui ne l'étaient pas. En Grèce et à Rome, il eut une autorité qui grandit encore dans les écoles arabes et dans les écoles de notre moyen âge, et qui subsiste même aujourd'hui pour les choses relatives à la logique et à la rhétorique. Ses ouvrages cependant ne commencèrent à être très-répandus que du temps de Cicéron. On étudia d'abord surtout sa logique, et les Pères de l'Église se portèrent à cette étude avec autant d'ardeur que les païens. En Europe, comme à Constantinople, on continua à en faire la base de l'enseignement philosophique; Alcuin enseignait d'après lui, et c'est de l'*Organon*, comme on l'a remarqué, que sortit, au XI<sup>e</sup> siècle, toute la querelle du nominalisme et du réalisme, toute la doctrine d'Abélard. Quand, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'Occident connut quelques-uns de ses autres ouvrages, on se porta si promptement vers ses doctrines physiques et métaphysiques, qu'il parut nécessaire à l'Église de se déclarer contre elles et de faire défense qu'on les étudiât; mais l'exemple des Arabes qui n'avaient point, dans leurs écoles, d'autre maître qu'Aristote, l'emporta sur les méfiances théologiques. Aristote devint le maître universel; les plus illustres docteurs le commentèrent, et pendant près de quatre siècles on le fit régner despotiquement: penser autrement que lui, c'était offenser à la fois l'Église et l'État; on trouve encore, en 1629, un arrêt du parlement, en France, qui défend, sous peine de mort, d'attaquer le système d'Aristote. Et il fallut tout le bon sens de Boileau, éclatant dans l'*Arrêt burlesque*, pour empêcher au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle de pareils actes d'autorité contre les cartésiens et les gassendistes. Les doctrines du philosophe étaient adoptées par les protestants comme par la Société de Jésus. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la réaction se fit, et, en haine de l'esprit religieux, elle fut poussée jusqu'à l'excès, jusqu'à l'oubli de tout ce que lui devait l'esprit humain. Les philosophes postérieurs, Kant, Hegel, Cousin, ont réparé cette injustice, et, sans revenir à une admiration exclusive, lui ont rendu la place qu'il mérite. Si l'on cherche la cause de la longue domination intellectuelle d'Aristote, on la trouvera surtout dans le caractère encyclopédique de ses ouvrages. Appuyé sur la métaphysique, dont il fut le créateur, il donna un corps à l'ensemble des connaissances qu'il tenait de ses devanciers, ou dont il enrichissait lui-même la science; il les embrassa dans une théorie une et systématique. Une autre cause de sa vaste influence, c'est la forme didactique de ses ouvrages. Son style n'a rien de la beauté poétique où se complaît le génie de Platon; il est austère, nerveux, concis jusqu'à la sécheresse ou l'obscurité, mais toujours avec quelque chose de magistral; partout on sent l'homme qui enseigne, et dont le ton impose par la fermeté et la conviction.

Deux des ouvrages d'Aristote se rapportent directement à la littérature : ce sont la *Poétique* et la *Rhétorique*. Il fut le père de l'esthétique en poésie, de même qu'il fut le premier qui ait fait de la rhétorique grecque une science. La *Poétique* (Περὶ ποιητικῆς) a été regardée par des critiques comme la première partie d'un ouvrage non terminé, qui devait traiter en outre de la musique, de la statuaire, de la peinture, etc.; par d'autres, comme un extrait d'un ouvrage plus considérable, dont le reste serait perdu. Aristote y pénètre plus avant qu'aucun des anciens dans l'essence de l'art hellénique; mais il ne paraît pas se douter qu'il puisse exister chez un autre peuple un art différent. Quant à son principe, il est le même que celui de Platon : c'est le principe de l'imitation, ou de la représentation imitative (μίμησις), soit d'un objet réel existant dans le monde extérieur, soit d'un objet créé dans l'intelligence par le pouvoir de l'imagination. Ce principe domine les différentes formes que revêt l'art en général, et la poésie en particulier. La plus grande partie du traité contient une théorie de la tragédie, et, à part l'épopée, ne s'occupe d'aucune autre sorte de poëme; il fait à peine une allusion à la comédie. On ne peut donc juger définitivement les idées critiques d'Aristote sur ce livre incomplet. La première édition séparée de la *Poétique* a été donnée par Alde (Venise, 1536, in-8). Les meilleures éditions sont celle de G. Hermann (Leipzig, 1802, in-8), avec des notes philologiques et des éclaircissements philosophiques de Kant; celles de Bekker (Berlin, 1832, in-8); de Ritter (Cologne, 1839, in-8). Suivant Ritter, il ne faudrait voir dans les deux tiers de l'ouvrage qu'une suite d'interpolations; mais cette opinion a été presque généralement rejetée. Nous citerons les traductions françaises par Dacier (1692, in-4), par Batteux, dans *les Quatre Poétiques* (1771, 2 vol. in-8), celle de M. Egger, avec le texte grec et des notes, dans son *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1849, in-8), et celle de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1858, in-8). Nous indiquerons aussi, comme spécialement à consulter, la thèse du docteur de Bascou, *Étude sur la Poétique d'Aristote*, ou examen de la théorie de l'imitation (1838, in-8), et surtout le livre de Müller : *Geschichte der Theorie der Kunst bei den Alten* (partie II, p. 1-181).

La *Rhétorique* (Τέχνη ῥητορική) comprend trois livres. Dans le premier, l'auteur a traité du but de l'orateur et des moyens par lesquels il peut l'atteindre; dans le deuxième, de la manière dont il peut faire naître la confiance chez l'auditeur; dans le troisième, de l'expression et de l'arrangement oratoires. Aristote commence par montrer que la

rhétorique marche côte à côte avec la dialectique. L'une et l'autre mènent l'homme à se former un jugement sur quelque sujet particulier. Il n'est presque personne qui ne se regarde, à un certain point, comme orateur et dialecticien, mais sans savoir ce qui produit l'éloquence ou la force dialectique. Là où il n'y a qu'une habitude inconsciente, la rhétorique crée un art, en faisant voir théoriquement par quelles causes et par quels moyens l'orateur même qui ignore la théorie a pu atteindre le but. C'est la conviction qui fait l'objet de la rhétorique, et le procédé par lequel on peut faire naître la conviction dans les esprits est l'argumentation. Il faut choisir ses moyens d'argumentation selon les sujets que l'on traite. Ces moyens sont de deux sortes, ou extérieurs à l'orateur, ou intérieurs et venant de l'orateur lui-même. Une attestation, un témoignage, sont des moyens extérieurs; les qualités personnelles de celui qui parle, l'habileté avec laquelle il se concilie son auditoire, la manière dont il dispose ses arguments, sont les moyens intérieurs, qu'Aristote appelle aussi artificiels. Pour l'argumentation, l'orateur se sert de l'enthymème et de l'exemple, comme le dialecticien de l'induction et de la conclusion. Le maniement des passions tient aussi une grande place dans l'art de la rhétorique. A ce sujet, Aristote pénètre, avec une admirable sagacité, dans les plus secrets replis du cœur humain.

Puis il passe aux divers genres oratoires: ces genres n'ont pas été créés arbitrairement; ils sont nés des dispositions différentes qui peuvent se rencontrer chez les auditeurs. Ceux-ci peuvent avoir pour objet de se former une opinion ou de rendre un jugement, ou n'avoir d'autre but que de goûter un plaisir artistique en entendant des choses bien dites. De là trois genres oratoires: le *délibératif* (γένος συμβουλευτικόν), le *judiciaire* (δικανικόν), le *démonstratif* (ἐπιδεικτικόν). Aristote détermine ensuite quels sont les éléments essentiels de ces trois genres, à quelle occasion et pour quels motifs chacun d'eux peut être employé. Après avoir établi que le pouvoir de l'orateur ne réside pas dans ses seuls arguments, qu'il dépend aussi de la manière dont il sait inspirer la confiance à l'auditoire, et après avoir montré quels soins il doit prendre pour y parvenir dans chacun de ses discours, il insiste sur cet autre point, que l'orateur n'a pas seulement à savoir ce qu'il doit dire, mais aussi comment il doit le dire. Il termine donc en donnant les règles de l'art oratoire, de l'arrangement du discours, du choix de l'expression, règles qui furent plus tard reprises et développées par Cicéron et Quintilien. Comme conclusion à ce résumé, voici le jugement porté par Fénelon sur le traité d'Aristote (*Dialogues sur l'éloquence*, I): « Cette *Rhétorique*, quoique très-belle, a beaucoup de préceptes secs, et plus curieux qu'utiles dans la pratique; ainsi elle sert bien plus à faire remarquer les règles de l'art à ceux qui sont déjà éloquents qu'à inspirer l'éloquence et à former de vrais orateurs. » La première édition séparée de la *Rhétorique* est celle de Froben (Bâle, 1529, in-8). Une des meilleures est celle d'Oxford (1820, in-8), avec un commentaire. On cite les traductions françaises de Cassandre (1675, in-12), de Gros (1822, in-8), de Minoïde Minas (1837, in-8), de Bonafous (1856, in-8).

Il existe un autre ouvrage sur la rhétorique qui a été attribué à Aristote: c'est la *Rhétorique à Alexandre* (Ῥητορικὴ πρὸς Ἀλέξανδρον). On est d'accord pour y voir une œuvre apocryphe, dont l'auteur paraît être Anaximène de Lampsaque.

Le talent poétique d'Aristote ne nous est connu que par l'hymne sur la mort d'Hermias, dont nous avons parlé plus haut, ainsi que par l'épitaphe du même tyran et un épigraphe pour un autel dédié à Platon. Son talent oratoire s'était montré dans trois discours, l'*Apologie de la vertu*, l'*Éloge de la richesse* et l'*Éloge de la parole*, qui ne nous sont point parvenus. L'antiquité possédait aussi une collection considérable de ses lettres; elles n'existent plus; celles qui ont été données plus tard comme étant de lui sont apocryphes.

Les deux tiers environ des autres écrits d'Aristote ont été perdus. Nous allons donner l'indication de ceux qui nous restent, en commençant par les œuvres dont le sujet s'éloigne le moins de la littérature proprement dite. Il faut citer d'abord les traités dont l'ensemble a reçu des commentateurs grecs le nom de *Logique*, et aussi celui d'*Organon* (Ὄργανον, instrument), parce qu'ils ont pour objet commun l'instrument de la science, c'est-à-dire les règles et les lois de la pensée, de la connaissance humaine. Ces traités sont au nombre de six: 1° les *Catégories* (Κατηγορίαι), où l'auteur a rangé toutes les idées de détails et d'espèces sous dix notions principales et génériques: la Substance, la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Espace, le Temps, la Situation, la Possession, l'Action, la Modification. — 2° l'*Interprétation* (Περὶ ἑρμηνείας), essai d'un système philosophique de grammaire, où l'auteur a étudié l'expression des pensées par le moyen du langage. — 3° les *Premiers analytiques* (Ἀναλυτικὰ πρότερα), qu'Aristote intitulait *Traité du syllogisme*, et qui exposent en deux livres la théorie mécanique du raisonnement. — 4° les *Derniers analytiques* (Ἀναλυτικὰ ὕστερα), appelés par Aristote *Traité de la démonstration*, et comprenant aussi deux livres, le premier relatif à la connaissance par démonstration, le second à l'application des conclusions à la preuve. — 5° les *Topiques* (Τοπικά), en huit livres, que l'auteur intitulait *Traité de dialectique*, et où il a donné la méthode pour arriver à des conclusions sur chaque problème, en se conformant aux propositions probables et aux points de vue généraux. Ce sont les sources, les lieux (τόποι), des arguments; et de là vient le titre qu'a reçu le traité. — 6° les *Réfutations des sophismes* (Περὶ σοφιστικῶν ἐλέγχων), livre relatif aux faux arguments qui ont quelque apparence de preuve.

L'*Organon* a été l'objet d'un très-grand nombre de commentaires, parmi lesquels nous citerons, chez les anciens, ceux de Porphyre, Simplicius, Ammonius, Philopon, Alexandre d'Aphrodise et David l'Arménien; chez les modernes, ceux des jésuites de Coïmbre, celui de Pacius, résumé essentiel de tout le travail de la scolastique, dans son édition (Genève, 1605, in-4), celui de Lucius (Bâle, 1619, in-4). Nous indiquerons aussi les *Elementa logices Aristotelis* de Trendelenburg (Berlin, 1836, in-8); l'analyse de l'*Organon*, placée par M. Franck en tête de son *Esquisse d'une histoire de la Logique* (Paris, 1838, in-8); *De la Logique d'Aristote*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1838, 2 vol. in-8). Ce dernier a traduit, pour la première fois, la *Logique* en français (1839, 1844, 4 vol. in-8).

A la suite des traités relatifs à la logique, on peut placer la *Métaphysique* (Μεταφυσικά), ou plutôt *De la philosophie première*, en quatorze livres, qui s'occupe des êtres en soi, de la théorie des premiers principes. Le titre n'est pas d'Aristote; il se trouve pour la première fois chez Plutarque, et fut probablement imaginé par Andronicus de Rhodes. Sans rapport avec l'objet même de l'ouvrage, il ne désignait, dit-on, que sa place matérielle dans la suite des manuscrits, où il venait après la physique (μετὰ τὰ φυσικά). Sur ce beau et ardu traité, qui a été traduit en français par MM. Pierron et Zévort (1840, 2 vol. in-8), on a, dans l'antiquité, les commentaires d'Alexandre d'Aphrodise et de

Philopon; au moyen âge, les commentaires d'Avicenne, d'Averroès, d'Albert le Grand et de saint Thomas; dans notre siècle, le rapport de M. Cousin sur le concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques, avec la traduction des livres I et XII (Paris, 1836, in-8), et les deux mémoires couronnés : *Examen critique de l'ouvrage d'Aristote intitulé Métaphysique*, par Michelet, de Berlin (Paris, 1836, in-8); *Essai sur la métaphysique d'Aristote*, par M. Félix Ravaisson (Paris, 1837-1846, 2 vol. in-8); et en outre : *Théorie des premiers principes, selon Aristote*, par M. Vacherot (Paris, 1836, in-8); *Scholia in Aristotelis Metaphysicam* (Berlin, 1837, in-8); *le Dieu d'Aristote*, par M. Jules Simon (Paris, 1840, in-8). — On classe à la suite de la *Métaphysique* un opuscule très-obscur, qui a été intitulé : *Sur Xénophane, Zénon et Gorgias*, mais qui en réalité regarde Mélissus, Xénophane et Gorgias; il a été édité par Müllach (Berlin, 1846, in-8).

On range sous le nom de *Philosophie pratique*, ou, comme disait Aristote lui-même, de *Philosophie des choses humaines*, les ouvrages suivants : — *Morale à Nicomaque* (Ἠθικὰ Νικομάχεια), en dix livres, où la vertu est montrée comme le moyen d'acquérir le bonheur. On cite surtout les éditions de Zell (Heidelberg, 1820, 2 vol. in-8), de Coray (Paris, 1822, in-8), de Michelet (Berlin, 1829-1835, 2 vol. in-8); les traductions françaises de Thurot (Paris, 1823, 2 vol. in-8) et de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Ibid., 1857, 3 vol. in-8). Il existe aussi, sous le nom d'Aristote, deux autres traités relatifs au même sujet, et qu'on regarde généralement comme des rédactions nouvelles faites par deux de ses disciples; ce sont la *Morale à Eudème* (Ἠθικὰ Εὐδήμεια), en sept livres, et la *Grande Morale* (Ἠθικὰ μεγάλα), en deux livres. — *Sur les vertus et les vices* (Περὶ ἀρετῶν καὶ κακιῶν), suite de définitions où l'on voit plus vraisemblablement un recueil d'extraits qu'un ouvrage original. — *Politique* (Πολιτικά), en huit livres, traité sur les facultés de l'homme social, que Machiavel a pris pour modèle dans son livre du *Prince*, dont Montesquieu a tiré l'idée de l'*Esprit des lois*, et que J.-J. Rousseau a souvent suivi dans le *Contrat social*, tout en le critiquant. Les meilleures éditions sont celles de Schneider (Francfort-sur-l'Oder, 1809, 2 vol. in-8), de Gottling (Iéna, 1824, in-8), de Stahr (Leipzig, 1836-1839, in-4), de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1837, 2 vol. in-8), avec une traduction française et une introduction, où il cherche à démontrer, contrairement à l'opinion des autres éditeurs, que nous possédons l'œuvre complète. Nous citerons aussi les traductions françaises de Nicolas Oresme (1489), de L. Leroy (1568), de Millon (1803), de Thurot (1824). — *Économique* (Οἰκονομικά), en deux livres, dont le sujet fait suite à celui de l'ouvrage précédent. Presque tous les érudits regardent le premier livre comme authentique et le second comme apocryphe; quelques-uns cependant attribuent ce dernier à Aristote, mais le jugent incomplet. On apprécie surtout l'édition de Gottling (Iéna, 1830). La première traduction française complète est celle de M. F. Hœfer (Paris, 1843, in-18), avec la *Politique*. — On possédait encore au XIIe siècle un autre ouvrage qui se rapportait aux deux précédents et avait pour titre les *Constitutions;* il traitait de l'administration de cent soixante et onze villes. Les fragments considérables qui nous en restent ont été réunis par Neumann (1827).

Les autres ouvrages d'Aristote ont été réunis sous la dénomination générale de *sciences physiques*, en donnant à ce mot, non le sens actuel, mais le sens grec d' « étude des phénomènes de l'univers ». En voici les titres : *Physique* (Φυσικὴ ἀκρόασις), en huit livres, où sont développés les principes de la science de la nature, ouvrage traduit en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1862, 2 vol. in-8); *Du ciel* (Περὶ οὐρανοῦ), en quatre livres, édité par Havenreuter (Francfort, 1605, in-4); *Du monde* (Περὶ κόσμου), lettre à Alexandre, que plusieurs critiques regardent comme apocryphe, et qui a été traduite en français par Batteux (1768, in-4); *De la Génération et de la Corruption* (Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς), en deux livres, traité édité avec le suivant par Pacius (Francfort, 1601, in-fol.); *Météorologiques* (Μετεωρολογικά), en quatre livres, ouvrage distingué des autres par un style plus clair et plus facile, que M. Barthélemy Saint-Hilaire a traduit en français pour la première fois (Paris, 1863, in-8); une suite de petits traités, dont les commentateurs ont désigné l'ensemble sous le titre de *Parva Naturalia*, et qui comprennent : *Du Sommeil et de la Veille, Des Songes, De la Divination par le songe, De la Mémoire et de la Réminiscence, De la Longueur et de la Brièveté de la vie, De la Jeunesse et de la Vieillesse, De la Respiration, De la Vie et de la Mort, du Souffle;* il en existe une édition de J. Périon (Paris, 1550, in-4); *Histoire des animaux* (Ζωικὴ ἱστορία), en dix livres, dont le dernier est d'une authenticité douteuse, éditée par Schneider (Leipzig, 1811, 4 vol. in-8), et traduite en français par Camus (Paris, 1783, 2 vol. in-4); *Des parties des animaux* (Περὶ ζώων μορίων), en quatre livres; *De la Génération des animaux* (Περὶ ζώων γενέσεως); *De la Marche des animaux* (Περὶ ζώων πορείας); *Du Mouvement commun des animaux* (Περὶ τῆς κοίνης τῶν ζώων κινήσεως); *De l'Ame* (Περὶ ψυχῆς), en trois livres, traité où l'âme est considérée comme le principe de la forme et de l'organisation d'un corps capable de vie et susceptible d'être perçu par les sens; il a été soigneusement édité par Trendelenburg (Iéna, 1833, in-8), et traduit en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire, sous ce titre : *Psychologie d'Aristote, Traité de l'Ame* (Paris, 1846, in-8); *Physiognomonie* (Φυσιογνωμικά), traité imprimé par Franz dans les *Scriptores physiognomici veteres*, et qui se rapporte à la série des écrits d'Aristote sur la vie des animaux; *Des Couleurs* (Περὶ χρωμάτων), traité que des érudits regardent comme un fragment de l'ouvrage suivant; *Des Plantes* (Περὶ φυτῶν), en deux livres, dont l'authenticité est douteuse; *De l'Acoustique* (Περὶ ἀκουστῶν); *De la Sensation et des Choses sensibles* (Περὶ αἰσθήσεως καὶ αἰσθητῶν), que Trendelunburg regarde comme un fragment de l'ouvrage précédent; *Des Récits merveilleux* (Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων); *Problèmes mécaniques* (Μηχανικὰ προβλήματα); *Des Signes insécables* (Περὶ ἀτόμων γραμμῶν).

Les éditions recommandées des *Œuvres complètes* d'Aristote sont les suivantes : celle d'Alde (Venise, 1495-1498, 5 vol. in-fol.), édition *princeps*, connue sous le nom d'*Aldine majeure;* celle de Camotius, ou *Aldine mineure* (Venise, 1531-1553, 6 vol. in-8); celles de Sylburg (Francfort, 1584-1587, 11 vol. in-4), de Casaubon (Leyde, 1590, 2 vol. in-fol.), de Duval (Paris, 1619-1629, 2 vol. in-fol.); celle de Buhle (Deux-Ponts, 1791-1800, 5 vol. in-8), inachevée; celle de l'Académie de Berlin, entreprise par E. Bekker (Berlin, 1831-1840, 4 vol. in-4, dont deux de texte, un de traductions latines, et un de scolies par M. Brandis); celle publiée chez M. A. Firmin Didot par MM. Dübner et Bussemaker (Paris, 1852, 4 vol. in-8). Les *Œuvres complètes* ont été traduites en latin par le cardinal Bessarion (1487, in-fol.), en anglais par Taylor (1812, 10 vol. in-4), en allemand par une réunion de savants de Stuttgart, en français par Barth. Saint-Hilaire pour une grande partie.

Cf. Outre les ouvrages cités dans le cours de l'article, on peut consulter sur Aristote : Diogène Laërce : *Vies des philosophes*, livre V; — *Vie d'Aristote*, attribuée à Am-

monius (Helmstædt, 1666, in-4) ; — Andréas Schott : *Vie comparée d'Aristote et de Démosthène* (Augsbourg, 1603, in-4) ; — De Launoy : *De varia Aristotelis in academia parisiensi fortuna* (Paris, 1662, in-8) ; — Titze : *De Aristotelis operum serie et distinctione* (Leipzig, 1826, in-8) ; — A. Stahr : *Aristotelia* (1831-1834, 2 vol. in-8, en allem.) ; — Hippeau : *De Aristotele et illa quem... obtinuit auctoritate*, thèse (1833, in-8) ; — B. Jullien : *De physica Aristotelis*, thèse (1836, in-8) ; — Jourdain : *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote* (Paris, 1843, in-8) ; — Havet : *De la rhétorique d'Aristote* (Paris, 1843, in-8) ; — A. Nisard : *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau* (1845) ; — Thionville : *De la théorie des lieux communs dans les Topiques* (1856) ; — Thurot : *Études sur Aristote : politique, dialectique, rhétorique* (Paris, 1861, in-8) ; — Barthélemy Saint-Hilaire : *Introduction* à ses traductions ; — Ad. Stahr, dans le *Dictionn.* de Smith.

**ARISTOXÈNE**, Ἀριστόξενος, philosophe et musicien grec du IVe siècle avant J.-C., né à Tarente. Il fut disciple d'Aristote, et paraît être devenu le détracteur de son maître par jalousie contre Théophraste. Des nombreux ouvrages qu'il écrivit sur la philosophie et sur divers sujets, nous ne possédons que trois livres. Les *Éléments harmoniques*, (Ἁρμονικὰ στοιχεῖα), l'ouvrage le plus ancien et l'un des plus intéressants qui nous soient parvenus sur la musique des Grecs. Contrairement aux pythagoriciens qui faisaient entièrement reposer l'harmonie sur le calcul, Aristoxène ne prenait pour juge que l'oreille. Les *Éléments harmoniques* ont été insérés par Meibomius dans les *Antiquæ musicæ auctores* (Amsterdam, 1652, 2 vol. in-4).

Cf. Mahne : *De Aristoxeno philosopho peripatetico* (Amsterdam, 1793, in-8 ; Leipzig, 1814, in-8).

ARLEQUIN, personnage de la comédie italienne. Riccoboni prétend que l'Arlequin tire son origine des anciens mimes latins. Ils avaient, comme lui, la tête rasée : on les appelait *planipedes* et *Mimi centunculo*. Ce dernier mot ne semble-t-il pas désigner l'habit d'arlequin ? Vossius ajoute : *Sanniones mimum agebant rasis capitibus, fuligine faciem obducti*. Voilà le masque noir et la tête rasée du personnage. Le mot latin *sannio*, bouffon, s'est conservé en Italie sous la forme de *sanni* et *zanni*, pour désigner en commun l'arlequin et les autres valets bouffons.

On a prétendu pourtant que le nom même d'Arlequin était au contraire d'une étymologie toute moderne ; qu'il avait été donné, en 1580, à un jeune acteur italien, familier et commensal du président du Harlay, et que ses camarades, pour cette raison, appelaient *Harlecchino* (petit Harlay) ; mais une lettre de Raulin écrite en 1521, et qui contient le mot d'arlequin, rend cette étymologie entièrement imaginaire. Il est probable que le nom de l'acteur bergamasque, viveur et ami de la bonne chère, vient simplement du mot italien *lecchino*, qui signifie gourmand. On a proposé gratuitement l'hypothèse d'un nègre bergamasque, ou venu d'Afrique à Bergame, et qui aurait été porté au théâtre pour représenter les ridicules nationaux de cette ville. Car la question des nationalités locales est très-importante dans les types comiques de l'Italie. Arlequin représentait Bergame, comme Pantalon Venise, comme le docteur Bologne, comme Scapin Naples. Il a été imaginé une anecdote qui a fait le tour des livres d'éducation, depuis la *Morale en action* jusqu'à Berquin. Des enfants de Bergame se cotisèrent un jour pour habiller un de leurs pauvres camarades. Ils apportèrent chacun un morceau d'étoffe à cette intention ; les morceaux se trouvèrent de couleurs différentes. De là l'habit bariolé de l'Arlequin et cet accent traînard particulier aux gens du peuple de Bergame. Quelques auteurs ont voulu imposer à ce personnage la nationalité française ou du moins provençale. Génin prétend que Pierrot et Arlequin ont tous deux figuré dans les processions dramatiques du bon Roi René, au XVe siècle, et qu'ils ont même fait partie de la *Mesnie hellèquine*, si célèbre au moyen âge par ses fantômes blanc et noir. D'autres suivent plus haut l'étymologie, et le vieux mot *hellequin*, signifiant génie infernal, est rattaché à l'allemand *Erl-Kœnig* (le Roi des Aulnes) ; ce qui donnerait à Arlequin son origine dans la légende germanique.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Arlequin ne se montre sur la scène française que vers le milieu du XVIIe siècle, et qu'il y fut introduit par les Italiens. « Son caractère, dit Marmontel, est un mélange d'ignorance, de naïveté, d'esprit, de bêtise et de grâce : c'est une espèce d'homme ébauché, un grand enfant, qui a des lueurs de raison et d'intelligence, et dont toutes les méprises et les maladresses ont quelque chose de piquant. Le vrai modèle de son jeu est la souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une écorce de grossièreté qui rend son action plus plaisante ; son rôle est celui d'un valet patient, fidèle, crédule, gourmand, toujours amoureux, toujours dans l'embarras, ou pour son maître, ou pour lui-même, qui s'afflige, qui se console avec la facilité d'un enfant et dont la douleur est aussi amusante que la joie. » Ce portrait, vrai en partie pour l'arlequin actuel, est trop délicat pour s'appliquer à l'arlequin ancien. Celui-ci était simplement balourd et gourmand, un mélange comique de bêtise naïve et de goinfrerie. Ce caractère se maintint même ou s'exagéra encore dans certains types modernes, comme dans l'arlequin national des Allemands, leur *Jean-Saucisse* (Hanswürst), que Gottsched s'efforça de proscrire de la scène régénérée. Mais les auteurs français se sont avisés de lui donner de l'esprit, et de lui prêter des mots comme celui-ci : « Si Monseigneur Adam s'était avisé d'acheter une charge de secrétaire du roi, nous serions tous gentilshommes ; » ou bien : « Les gens de qualité non-seulement savent tout sans avoir rien appris, mais souvent aussi apprennent tout sans rien savoir. »

De grands acteurs remplirent à plusieurs reprises le rôle d'Arlequin dans les canevas de la *commedia dell'arte*, joués en Italie même ou exportés en Allemagne et en France. Il faut citer Dominique Locatelli, connu sous le nom de Trivelin. Il composa l'argument de la *Rosaura Impératrice de Constantinople*, représentée au théâtre du Petit-Bourbon en 1658. Après lui, Dominique Biancolleli, dont la réputation avait grandi tout à coup, fut appelé d'abord à Vienne et puis, en 1660, à Paris, par le cardinal Mazarin. Il eut pour successeur, en 1688, Angelo Constantini, connu sous le nom de Mazettin. Ce dernier jouait Arlequin, sans masque, pour faire valoir sa figure gracieuse et sa physionomie expressive. Il fut annobli par le roi de Pologne, séjourna longtemps à Varsovie et revint en France en 1729. Quelques années auparavant Cechini, dit *Fratellino*, autre arlequin célèbre, avait été annobli par l'empereur d'Allemagne. On peut ajouter aux noms précédents ceux de Vinzentini dit Thomassin (1720), de Carlo Bertinazzi dit *Carlin* (1741), de Gherardi père, surnommé Flautin, et d'Evariste Gherardi, qui remplaça souvent Locatelli avec succès, et qui est surtout connu pour avoir recueilli et colligé en six volumes les meilleures pièces de l'ancien théâtre italien. Mais la vogue d'Arlequin en France ne dépassa guère la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les préoccupations politiques et les événements révolutionnaires détrônèrent momentanément la pantomime et l'arlequinade, et lorsqu'elles reparurent, Arlequin oublié était remplacé par Pierrot.

Cf. Cotolendi : *Arlequiniana* (Amsterdam, 1735, in-12). — Marmontel : *Éléments de littérature* ; — Babault : *Annales dramatiques* (1809, 9 vol. in-8) ; — Maurice Sand.

*Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8); — M. Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18).

**ARLEQUINADE**, pièce de théâtre dans laquelle Arlequin joue le rôle le plus important. A l'origine, ce genre de pièces n'était qu'un simple canevas rempli à plaisir par le jeu et l'imagination du principal acteur. Cependant, à partir de 1660, on essaya d'écrire ce que jusqu'alors on avait laissé improviser, et Piron, Lesage, Regnard, Delille, Marivaux, Palaprat, Florian, Desfontaines, L.-S. Auger, Dupaty, Romagnesi, etc., écrivirent des arlequinades dont le nombre s'élève à plus d'un millier. On sait que le thème de ces compositions dramatiques ne varie guère. On y retrouve toujours Gilles rival d'Arlequin, Colombine, fille de Cassandre et future de Gilles, qu'Arlequin supplante à la fin de la pièce.

C'est au théâtre du Vaudeville, à partir de sa fondation en 1792, jusqu'en 1820, époque de la mort de Laporte, qu'il s'est joué le plus d'arlequinades. Nous possédons, sous le nom de *Théâtre de la Foire*, un recueil de ces sortes de pièces, signé de Piron, Lesage et Cailhava. Un très-grand nombre d'autres arlequinades sont à peu près de la même époque. Voici quelques-unes de celles qui obtinrent la vogue : *Arlequin défenseur d'Homère*, par Fuzelier, 1715; *Arlequin empereur dans la lune*, par Fatouville, 1684; *Arlequin Esope*, par Le Noble, 1691; *Arlequin homme à bonnes fortunes*, par Regnard, 1690; *Arlequin roi par hasard*, pièce italienne, 1749; *Arlequin toujours arlequin*, de Romagnesi, 1726; *Arlequin valet de deux maîtres*, pièce de Goldoni, 1763; *Arlequin poli par l'Amour*, de Marivaux, 1720; *Arlequin et Scapin voleurs par amour*, de Favard, 1751; *Arlequin franc-maçon*, grande pantomime représentée à Londres en 1780, au théâtre de Covent Garden; *Arlequin-Odalisque*, d'Auger (1800), etc.

Cf. *Dictionnaire des théâtres de Paris* (1756, tome Ier, in-12); — Brunet : *Manuel du libraire* (5e édition), tomes I et VI.

**ARLINCOURT** (Charles-Victor PRÉVÔT, vicomte D'), littérateur français, né au château de Mérantres, près de Versailles, le 28 septembre 1789, mort à Paris le 22 janvier 1856. D'une ancienne famille qui avait servi la monarchie, il se montra attaché à Napoléon, puis se dévoua tout entier aux Bourbons. Son goût précoce pour la poésie lui avait inspiré, dit-on, dès l'âge de dix ans un poëme de 6000 vers sur l'*Effet des passions*. Il se hasarda dans la haute poésie avec son poëme épique *Charlemagne ou la Caroléide* (1818, 2 vol. in-8), achevé en l'honneur de la Restauration, après avoir été commencé en l'honneur de Napoléon, à qui il en avait dédié un fragment sous le titre d'*Une matinée de Charlemagne* (1810). Il se fit surtout connaître comme romancier. Son ouvrage principal, *le Solitaire* (1821, in-8), eut une véritable popularité : souvent réimprimé, il fut traduit, en moins de deux ans, dans une dizaine de langues. Ses autres romans, publiés à partir de 1830, *les Rebelles sous Charles V*, 1832; *les Écorcheurs ou l'Usurpation et la peste*, 1833, sont remplis d'allusions politiques contre la monarchie de juillet. Après 1848, d'Arlincourt écrivit des pamphlets (*Dieu le veut*, 1848, 60e édit., 1849; — *Place au droit*, 1849; — *l'Italie rouge*, 1850), qui firent du bruit. Il a donné en outre au théâtre le drame *la Peste noire* (1845), et la tragédie *le Siége de Paris* (1826) qui tomba sous le ridicule, grâce à de malheureux effets de mots restés célèbres comme exemples de cacophonie (voy. ce mot). La plupart des ouvrages de d'Arlincourt, qui ont plus de prétention que de valeur, ont dû leur succès aux relations mondaines et politiques de l'auteur, et l'on assurait même que beaucoup d'éditions et de traductions furent payées des deniers de l'auteur. [*Dict. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

Cf. Quérard : *la France littéraire* et *la Littérature française contemporaine*.

**ARMAND** (François-Huguet), comédien français, né en 1699 à Richelieu, mort le 26 novembre 1765 à Paris. Il débuta au Théâtre-Français le 2 mars 1723, et y joua les Crispins. Un de ses meilleurs rôles fut celui de Pasquin, dans l'*Homme à bonnes fortunes*. On lui a reproché, surtout vers la fin, un penchant à la charge.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*.

**ARMBRUSTER** (Jean-Michel), publiciste allemand, né à Sultz (Wurtemberg) en 1761, mort en 1817. Il eut une vie agitée, qu'il termina par le suicide. Secrétaire de Lavater, à Zurich, il édita la *Gazette* de cette ville, puis fonda ou dirigea successivement *l'Ami du peuple*, de Constance, le *Messager de Souabe*, la *Gazette de Vienne*, les *Feuilles nationales d'Autriche*, etc. Il a aussi laissé des recueils estimés de contes pour l'enfance.

**ARMELLINI** (Mariano), savant bénédictin italien, né à Ancône, mort en 1737. On lui doit, sous le titre de *Bibliotheca benedicto-cassinensis*, une suite de notices sur la vie et les ouvrages des écrivains de la Congrégation du Mont-Cassin (Assise, 1731-1732, in-fol.).

**ARMÉNIENNE** (LANGUE). Cette langue, qu'on appelle aussi *haïcane* ou *haïcienne*, du nom d'Haïks, porté par les Arméniens, appartient à la famille des langues caucasiennes du groupe indo-européen. Elle a des rapports marqués avec le zend et le sanscrit, dont elle ne paraît pas cependant dériver. Comme dans toutes les langues dont l'origine est très-reculée, on distingue dans l'arménien la langue ancienne ou *littérale* et la langue moderne ou *vulgaire*. Celle-ci, mêlée de beaucoup de mots empruntés aux peuples voisins et altérés par le temps, se partage en dialectes ou plutôt en patois sans littérature ni grammaire. La langue littérale, au contraire, a sa physionomie propre et son développement régulier. Elle ne compte pas moins de quatre mille racines et offre des combinaisons grammaticales curieuses. Ses déclinaisons, dont le nombre, suivant les grammairiens, varie de six à vingt, marquent dix cas, soit par les désinences, soit par les préfixes. Les noms peuvent, au moyen d'affixes personnels, prendre le sens possessif. La langue ne manque pas de sonorité, malgré la monotonie que tend à lui donner l'accent placé sur la dernière syllabe des mots. L'ancienne prosodie marquait le rhythme du vers sans le secours de la rime, adoptée depuis le XIe siècle par les poëtes arméniens.

Cf. Bellaud : *Essai sur la langue arménienne* (Paris, 1812, in-8); — Cirbied : *Grammaire de la langue arménienne* (Paris, 1823, gr. in-8); — Ars. Bagratouni : *Grammaire française-arménienne* avec un *Supplément sur la versification* (Venise, 1852, in-8); — Schrœder : *Thesaurus linguæ antiquæ armenicæ et hodiernæ* (Amsterdam, 1711, in-4); — P. Aucher : *Dictionnaire français-arménien et arménien-français* (Venise, 1812-1817, 2 vol. in-8); — les PP. G. Avedichiam, C. Sumelian et J.-B. Aucher : *Nouveau dictionnaire de la langue arménienne ancienne* (Venise, 1836-1837, 2 vol. in-4); — Tchamourdgian : *Grammaire arménienne* (1840); — Ambr. Calfa : *Dictionnaire arménien-français* (Paris, 1860), et *Dictionnaire français-arménien* (Ibid., 1866, in-18).

**ARMÉNIENNE** (LITTÉRATURE). Cette littérature, longtemps oubliée, renferme des trésors historiques qui, depuis l'impulsion imprimée par les Mekhitaristes à la publication des anciens textes, viennent chaque jour grossir la somme de nos connaissances sur une notable partie de l'histoire de l'Asie. Car l'histoire est le genre dominant de la littérature arménienne. Malheureusement, il ne

reste rien des chroniqueurs antérieurs au IVe siècle, qui ont écrit, soit en arménien, soit en grec, tels que Mar-Apas, Lerubna, Ardite, Corobute. Mais au IVe siècle Agathange, et au Ve Moïse de Khorène, Lazare de Parbe, Elisée, ont laissé des annales que nous possédons. Après une lacune de plusieurs siècles, causée par les guerres et les querelles théologiques, apparaissent d'autres historiens remarquables : au IXe siècle, le patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos, et Thomas Arzoumi; au siècle suivant, Léon Yéretz, Mathieu d'Edesse et Etienne Assoghig. On compte encore au XVe siècle l'historien Thomas de Medzop. Enfin la renaissance des études historiques provoquée par les Mekhitaristes et leur éminent fondateur a produit plusieurs écrivains de mérite, parmi lesquels se distingue le P. Tchamitchian.

Aux yeux des Arméniens, leur littérature possède bien d'autres richesses dans tous les genres. On peut, sans injustice, limiter à un petit nombre les poëtes et les écrivains ecclésiastiques dont les œuvres sollicitent l'attention. Ce sont : saint Jacques de Nisibis et le patriarche Nersès, au IVe siècle; saint Isaac et saint Mesrob, au Ve siècle; au Xe siècle, le poëte Grégoire de Nareg; au XIIe, Nersès Glaïetzi, poëte et théologien; au XIIIe, le docteur Vartan, fabuliste. Du XIVe siècle au XVIIe, les progrès des Turcs en Asie et les querelles religieuses interrompent toute culture littéraire. La langue même s'altère et l'arménien *vulgaire* tend à remplacer l'arménien *littéral*. De nos jours, il faut noter les efforts de quelques lettrés, comme les frères Calfa, pour initier leurs compatriotes par des traductions à la connaissance de nos écrivains, prosateurs et poëtes. En résumé, la littérature arménienne est incomplète et sans proportions dans ses productions, que les savants travaux des Mekhitaristes se bornent à rendre au jour sans se proposer d'en combler les lacunes.

Cf. Sukias Somal : *Quadro della storia letteraria di Armenia* (Venise, 1829, in-8); — C.-F. Neumann : *Essai sur l'histoire de la littérature arménienne* (Leipzig, 1836, in-8, allem.); — Dulaurier : *Bibliothèque historique arménienne* (Paris, 1858, t. I); — Patkanian : *Catalogue de la littérature arménienne* (Saint-Pétersbourg, 1860).

ARMIDE, poëme d'opéra de Quinault (voy. ce nom).

ARMINIUS ou **HERMANN**, tragédie de Scudéry, Campistron, Pindemonte, J. Mœser. — Il y a, sur Hermann, une trilogie dramatique de Klopstock, dont une partie, la *Bataille d'Hermann*, a été reprise par D.-C. Grabbe (voy. ces noms).

ARMINIUS ET THUSNELDA, roman héroïque de Lohenstein (voy. ce nom).

ARMORIAL, recueil contenant, soit la généalogie d'une famille noble, soit les généalogies de la noblesse d'une province ou d'un État, avec les armoiries décrites ou dessinées. Les plus célèbres armoriaux relatifs à la France sont : *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne* (1674, 2 vol. in-4), par le P. Anselme de Sainte-Marie, religieux augustin, ouvrage dont une seconde édition fut donnée par Dufourny, conseiller à la chambre des comptes (1712), et une troisième par les augustins Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien (1726-1733, 9 vol. in-fol.); *Armorial général de la France, ou Registre de la noblesse de France* (1736-1768, 10 vol. in-fol., avec fig.), ouvrage de la famille d'Hozier, mis au jour par Louis-Pierre d'Hozier; *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique des maisons de France*, par Aubert de La Chesnaye-Desbois (1757-1765, 5 vol. in-4), recueil réédité sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse* (1770-1786, 15 vol. in-4); *Calendrier des princes, ou État actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, par A. de La Chesnaye-Desbois, suite de vol. in-12 et in-16, publiés annuellement de 1762 à 1781, les derniers sous le titre d'*Étrennes de la noblesse; Nobiliaire universel de France* (1814-1841, 21 vol. in-8), par Viton, dit de Saint-Allais; *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe*, par le chevalier de Courcelles (1821-1830, 12 vol. in-4); *Armorial universel*, par M. Jouffroy d'Eschavannes (1844-1850); *Nobiliaire de France*, par M. Borel d'Hauterive (1854, 3 vol. in-4); *Annuaire de la noblesse*, par le même (1842 et années suiv.); *Recueil d'armoiries des maisons nobles de France*, par M. Gourdon de Genouillac (1860, in-8); *Armorial du bibliophile*, par M. Guigard (1869, in-8); *Armorial général des familles nobles et patriciennes de l'Europe*, par J.-B. Rieslap (Gouda, 1861 et suiv., gr. in-8).

Cf. Le P. Anselme : *la Science héraldique* (1675, in-4); — A. de La Roque : *Traité de la noblesse et de ses différentes espèces* (1678, in-4); — le P. Menestrier : *Nouvelle méthode raisonnée du blason* (1688, in-12); — Gourdon de Genouillac : *Grammaire héraldique*, avec *Vocabulaire* et figures (1853, in-18); — Guigard : *Bibliothèque héraldique de la France* (1861, in-8).

ARMORICAINE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez BRETONNE.

**ARMSTRONG** (John), médecin et poëte anglais, né en 1709, mort en 1779. Il composa des poëmes didactiques sur l'*Amour*, la *Bienveillance*, le *Goût*, l'*Art de préserver la santé*. Ce dernier, en quatre chants, publié en 1744, est le seul que l'on cite encore. La versification ne manque ni d'élégance ni d'éclat.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english Lit.*

**ARNAL** (Étienne), acteur comique français, né à Meulan (Seine-et-Oise) le 1er février 1794, mort à Genève en décembre 1872. Après diverses vicissitudes, il débuta au théâtre, dans la tragédie, avec un insuccès qui le décida à se tourner vers les rôles comiques. Il montra, en effet, dans la comédie-vaudeville une excentricité mêlée de naturel, qui lui fit une des premières places sur les scènes de genre de Paris. Il parut à diverses reprises, à partir de 1817, aux Variétés, au Vaudeville, au Palais-Royal, au Gymnase. Il revint même à ce dernier théâtre, après une période de retraite, en 1866. Ses principaux succès furent dans *M. Galochard*, *le Mari de la dame de chœurs*, *les Cabinets particuliers*, *les Gants jaunes*, *le Poltron*, *Passé minuit*, *l'Homme blasé*, etc.; puis, en dernier lieu, dans *les Idées de Mme Aubray*. Arnal faisait des vers qui ont eu quelque temps plus de réputation que de valeur, et dont il a formé un recueil sous le titre de *Boutades* (2e édit. 1864, in-18). — [*Dictionnaire des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**ARNAUD-DANIEL**, poëte provençal du XIIe siècle, né au château de Ribeyrac en Périgord. Dante, au vingt-sixième chant du *Purgatoire*, dit de lui : « Celui que voici surpasse tous les poëtes de son pays par ses chants d'amour et par ses proses de roman. » Pétrarque place aussi Arnaud-Daniel au premier rang, et le nomme « le grand maître d'amour ». Varchi, Bembo, lui donnent autant d'éloges.

Le petit nombre de pièces qui nous restent de ce troubadour ne permettent pas de vérifier la justesse des jugements portés sur lui par les Italiens, d'autant plus que ses poésies ont été défigurées par les copistes. C'est par des coupes de vers recherchées, une singularité d'expression poussée jusqu'à la bizarrerie, des comparaisons subtiles, des rimes gênées ou difficiles, de chères rimes (*caras rimas*), qu'Arnaud-Daniel a séduit

les poëtes italiens. On lui a attribué l'invention de la sixtine, sorte de chanson remarquable par l'entrelacement et le retour des rimes. Il travaillait beaucoup ses vers, et a dit lui-même :

Fas motz capus e doli.

« Je fais des vers, les rabote et les polis. » Il se peut que les meilleures de ses compositions lyriques ne soient pas venues jusqu'à nous.

Quant aux romans épiques, auxquels Dante fait allusion, on n'en connaît plus qu'un; encore n'est-il pas certain qu'il soit de lui, c'est le *Lancelot du Lac* provençal (voy. ce nom), que le Tasse lui attribue dans son *Discours sur le poëme héroïque*. Ce roman ne nous a été conservé que par une traduction d'un minnesinger du XIIe siècle. Arnaud-Daniel faisait la musique de ses chansons.

Cf. *Vie d'Arnaud-Daniel*, en provençal, manuscrit (n° 7225) de la Bibliothèque nationale; — Raynouard: *Choix des poésies des troubadours ; — Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — l'abbé Millot : *Histoire des troubadours*.

**ARNAUD DE MARVEIL**, MARVOIL, ou MARVELLES, troubadour du Périgord, presque aussi célèbre au XIIe siècle que son compatriote et son homonyme Arnaud-Daniel. Pétrarque l'appelle, dans son *Triomphe de l'amour*, « il men famoso Arnaldo. » On a de lui des poésies dans lesquelles se trouvent du naturel et du sentiment. Elles sont dans les manuscrits de Lacurne de Sainte-Palaye, à la Bibliothèque nationale. Raynouard en a publié quelques-unes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**ARNAUD** (l'abbé François), littérateur français, né le 27 juillet 1721 à Aubignac, près de Carpentras, mort le 2 décembre 1784. Il fut bibliothécaire de Monsieur (Louis XVIII), et entra à l'Académie des Inscriptions en 1762, puis à l'Académie française en 1771. Ses premiers écrits furent des articles de journaux, faisant partie du recueil intitulé : *Variétés littéraires* (Paris, 1770, 4 vol. in-12). Les *Œuvres* de l'abbé Arnaud (Paris, 1808, 3 vol. in-8) contiennent en outre des *Mémoires* sur le style de Platon, la musique des anciens, etc.; une *Lettre au comte de Caylus sur la musique*, qui lui mérita le surnom de « grand pontife des gluckistes », etc.

Cf. Geoffroy : *Cours de littérature dramatique*, t. V ; — Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, t. III ; — Quérard : *la France littéraire*.

**ARNAULD** (Antoine), avocat français, né en 1560 à Paris, mort le 29 décembre 1619. Le violent discours qu'il prononça en 1594 devant le parlement contre les jésuites, et que De Thou a inséré dans son *Histoire*, étendit la renommée que lui avaient méritée ses talents. Adversaire prononcé de la Ligue, il écrivit : *Première et deuxième Philippiques contre les Espagnols* (1592, in-8); la *Fleur de Lys* (1593, in-8); l'*Anti-Espagnol*, dans le *Recueil des excellents et libres discours sur l'état présent de la France* (1606, in-12). On a encore du même : *le franc et véritable Discours du roi sur le rétablissement qui lui a été demandé par les Jésuites* (in-8); *Avis au roi Louis XIII pour bien régner* (1612, in-12). Antoine Arnauld eut vingt enfants, dont quatre fils et six filles lui survécurent.

**ARNAULD D'ANDILLY** (Robert), littérateur français, fils aîné du précédent, né en 1589 à Paris, mort le 27 septembre 1674. Fort estimé des plus hauts personnages, il usa de son crédit avec sagesse et générosité. A l'âge de cinquante-cinq ans, il quitta le monde, et vécut durant trente années dans la retraite à Port-Royal-des-Champs. Il traduisit : les *Confessions de saint Augustin* (1651, in-8); les *Vies des saints Pères du désert, écrites par les Pères de l'Église* (1668, 3 vol. in-8); les *Œuvres de sainte Thérèse* (1670, in-4); l'*Histoire des Juifs*, de Josèphe (1701, 3 vol. in-8; 1756, 3 vol. in-4), etc. Il a laissé, en outre, des *Œuvres chrétiennes* en vers, un *Poëme sur la vie de J.-C.*, et des *Mémoires de sa vie*, édités par Gouget (1734, 2 vol. in-12). M. A. Halphen a imprimé un *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* (1857, in-8), tiré des papiers de Conrart, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

Le fils aîné du précédent, ARNAULD D'ANDILLY, mort en 1698, a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés par le P. Pingré (1756, 3 parties in-8). Son second fils, Simon ARNAULD DE POMPONNE, mort en 1699, fut ministre secrétaire d'État des affaires étrangères. Son petit-fils, H.-Ch. ARNAULD DE POMPONNE, mort en 1756, fut ambassadeur à Venise (1704), et membre de l'Académie des inscriptions (1743).

**ARNAULD** (Antoine), célèbre théologien et philosophe français, frère de Robert et dernier enfant d'Antoine, né le 16 février 1612 à Paris, mort le 6 août 1694. Il fut d'abord destiné au barreau; mais sa mère, sous l'influence de l'abbé de Saint-Cyran, le décida à embrasser l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre en 1641, et reçu en 1643 docteur en Sorbonne, il publia, cette même année, le livre *De la fréquente communion*. Ce livre, dirigé contre l'abus du sacrement de l'Eucharistie, formait par son austérité un contraste frappant avec la morale indulgente des jésuites. Il souleva une vive controverse et des haines puissantes. Ses adversaires poussaient le chancelier Seguier à porter l'affaire à Rome. Le parlement et l'Université s'opposèrent à cette citation, comme contraire aux lois de l'Église de France. Arnauld cependant fut obligé de se dérober à ses ennemis, en s'enfermant dans la plus profonde retraite. Après avoir publié, en 1644, pour répondre aux attaques dont il était l'objet, le traité de la *Tradition de l'Église sur la Pénitence*, il travailla silencieusement à la composition et à la traduction d'ouvrages théologiques, fortifiant sa foi, développant ses connaissances, son talent d'exposition, et les admirables qualités de méthode et de logique qui donnèrent beaucoup de puissance et de profondeur à son esprit.

La condamnation prononcée à Rome, en 1653, contre les cinq propositions attribuées à Jansénius le ramena dans la lutte. L'absolution ayant été refusée au duc de Liancourt à cause de ses relations avec Port-Royal, il écrivit en 1655 : *Première lettre à une personne de condition; Seconde lettre à un duc et pair*. Ces écrits et plusieurs autres, par lesquels il devint le défenseur le plus autorisé de la doctrine janséniste et se montra controversiste en même temps subtil et rigoureux, réveilla plus violente l'irritation du parti ennemi. Il fut exclu, en 1656, de la société de Sorbonne, qui ne sut pas résister aux injonctions des jésuites; les théologiens qui refusèrent de signer sa condamnation, furent comme lui rayés du nombre des docteurs. A la même époque, Pascal écrivait, sous l'inspiration d'Arnauld, les *Provinciales*. Quand la transaction dite Paix de l'Église ou Paix de Clément VII vint pour quelques années imposer silence à l'irritation des partis, Arnauld tourna sa verve polémique contre les protestants. La conduite de l'archevêque de Paris, François de Harlay, à l'égard du jansénisme, et les rigueurs exercées envers Port-Royal ayant rompu la trêve en 1679, il se vit obligé de fuir en Belgique, où il résida successivement à Mons, à Gand, à Bruxelles, à Anvers, ne cessant pas, malgré son âge et ses infirmités, d'écrire et de combattre. C'est ainsi qu'il mérita jusqu'à la fin le nom de *Grand Arnauld*, que ses amis lui donnèrent, et que la postérité lui a conservé.

Les écrits d'Antoine Arnauld, remarquables surtout au point de vue théologique et philosophique, ont aussi, par le vigoureux talent de l'écrivain, par la clarté et l'élégance de son style, par l'objet même de quelques-uns d'entre eux, une importance littéraire. Il fut, avec Nicole et Lancelot, l'un des auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée* (dite de *Port-Royal*), qui peut être regardée comme le premier instrument du progrès des études grammaticales en France. Il fut le principal auteur de l'*Art de penser, ou Logique*, ouvrage auquel contribua Nicole et qu'on appelle vulgairement la *Logique de Port-Royal*. Ce livre, où le rôle et l'influence du langage, comme expression et comme auxiliaire de la pensée, sont appréciés avec une exactitude qui n'a pas été surpassée, devint classique dès qu'il parut et l'est resté non-seulement pour les écoles de France, mais aussi pour celles d'Allemagne et d'Angleterre. Arnauld était cartésien ; cependant il écrivit des *Objections contre les Méditations de Descartes*. Il attaqua la vision en Dieu de Malebranche dans le *Traité des vraies et des fausses idées*. Il eut aussi des démêlés philosophiques avec Nicole, Huygens et le P. Lami. Ses principaux ouvrages contre les jésuites sont : *Cinq écrits en faveur des curés de Paris contre les casuistes relâchés; Morale pratique des jésuites; la Nouvelle hérésie*, etc. Contre les protestants, il publia : *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie; Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes; Impiété de la morale des calvinistes; Réponse générale à M. Claude; le Calvinisme convaincu de nouveaux dogmes impies*, etc. On a en outre d'Arnauld : *Apologie pour les saints Pères; Concorde des Évangiles; Dissertation sur les miracles de l'ancienne loi; Apologie pour les catholiques; Éclaircissement sur l'autorité des conciles;* une traduction des *Évangiles*, connue sous le titre de *Nouveau Testament de Mons*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Lausanne, 1775-1783, 45 vol. in-8). Une édition spéciale de ses œuvres philosophiques a été donnée par M. C. Jourdain (Paris, 1845, in-12).

Cf. Quesnel : *Recueil de plusieurs pièces concernant l'origine, la vie et la mort d'Arnauld* (1697, 2 vol in-12) ; — abbé de Majainville : *Vie d'Arnauld* (1783, 2 vol. in-8) ; — P. Varin : *la Vérité sur les Arnauld* (1847, 2 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et passim.

**ARNAULD** (Henri), frère du précédent, né en 1597, mort en 1694. Il remplit à Rome une mission relative à des différends religieux, et fut évêque d'Angers. Il a écrit, d'un bon style, ses *Négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie* (Paris, 1748, 5 vol. in-12).

**ARNAULD** (la mère Marie-Angélique), sœur des précédents, née en 1591, morte en 1661. Elle est célèbre comme abbesse de Port-Royal-des-Champs, et comme réformatrice de Port-Royal de Paris (voy. PORT-ROYAL).

**ARNAULD** (la mère Agnès), sœur de la précédente, dont elle fut la coadjutrice, morte en 1671. Elle a écrit : l'*Image de la religieuse parfaite et imparfaite* (Paris, 1660, in-12); le *Chapelet sacré du Saint-Sacrement* (1663, in-12). Elle a collaboré aux *Constitutions de Port-Royal* (1721, in-12).

**ARNAULD** (la mère Angélique de Saint-Jean), nièce des précédentes et fille d'Arnauld d'Andilly, morte en 1684. Elle fut aussi religieuse à Port-Royal, et composa les *Mémoires pour servir à la vie de la mère Marie-Angélique Arnauld* (1737, in-12). Elle a laissé encore des *Réflexions et Conférences publiées par dom Clémencet* (1760, 3 vol. in-12). Elle a collaboré au *Nécrologe de Port-Royal*.

Cf. *Nécrologe de Port-Royal* (Amsterdam, 1723) ; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Utrecht, 1742, 3 vol.) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

**ARNAULT** (Antoine-Vincent), poëte dramatique et fabuliste français, né le 1er janvier 1766 à Paris, mort le 16 septembre 1834. Il fit ses études chez les Oratoriens de Juilly, entra dans le monde sous la protection de la comtesse de Provence, et débuta dans les lettres par la *Promenade à Montreuil*, morceau mêlé de prose et de vers, où l'on remarqua des vers bien venus et d'une précoce originalité. En 1791, il fit représenter au Théâtre-Français la tragédie de *Marius à Minturnes*, qui eut un grand succès. On trouva le caractère du héros fortement tracé, l'action d'une belle simplicité, le style d'une noble élévation. Le public, qui avait alors le culte du genre tragique, applaudit à la pompe du langage et à l'enflure des sentiments. Arnault suivit la carrière que lui indiquait le succès et ne fut pourtant jamais qu'un médiocre poëte dramatique. En 1792, il donna *Lucrèce*, tragédie où il eut la malheureuse idée de faire son héroïne amoureuse de Sextus. Ses autres tragédies furent *Cincinnatus* (1793); *Oscar, fils d'Ossian* (1796); *Blanche et Montcassin, ou les Vénitiens* (1798), pièce qui donne de son talent dramatique une idée plus favorable que les autres; *Don Pèdre, ou le Roi et le Laboureur* (1802); *Germanicus* (1817). Cette dernière tragédie, où l'on voit des allusions à l'exilé de Sainte-Hélène, fut l'occasion d'une lutte entre les partisans du pouvoir déchu et les royalistes, lutte qui se changea en émeute. Pour compléter le théâtre d'Arnault, mentionnons : *Horatius Coclès*, tragédie lyrique; *Phrosine et Mélidor*, drame lyrique, qui furent l'un et l'autre mis en musique par Méhul et représentés en 1793; *Scipion*, drame héroïque (1804); *la Rançon de Du Guesclin, ou les Mœurs du XIVe siècle*, comédie (1813).

Arnault avait émigré en Angleterre après les massacres de septembre; arrêté lorsqu'il rentra en France l'année suivante, il resta peu de temps en prison. En 1797, il fut nommé membre de l'Institut. Chargé, la même année, par Bonaparte d'organiser le gouvernement des îles Ioniennes, il devint en 1800 chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'intérieur. Il témoigna son dévouement à Napoléon par un *Chant lyrique pour l'inauguration de la statue votée à l'empereur par l'Institut*, et par une *Cantate sur la naissance du roi de Rome*. Exclu de l'Institut et exilé en 1815, il revint en France en 1819, et reprit en 1829 sa place à l'Académie française, dont il fut secrétaire perpétuel en 1833. Il avait publié avant son exil un premier recueil de *Fables* (1812, in-12) ; il en donna une nouvelle édition augmentée de quatre livres (Paris, 1825, in-8). Ces *Fables* sont le meilleur titre littéraire d'Arnault. Tous les critiques y ont reconnu le mérite de l'invention, la vivacité du trait, la fermeté ou la grâce du style, selon les sujets. Mais la plupart des pièces de son recueil portent faussement le titre de fables; ce sont bien plutôt des épigrammes et des satires; témoin la spirituelle pièce intitulée *le Hanneton* :

« Tu bourdonnes, n'est-tu pas libre ? »
Disait un écolier au hanneton, fâché
D'avoir toujours un fil à la patte attaché.
Ainsi parlait Octave à ses sujets du Tibre.
Ainsi naguère encor j'entendais raisonner
D'honnêtes gens qui tous n'étaient pas sur le trône.
La liberté pour eux, c'est un fil long d'une aune,
Au bout duquel on laisse un peuple bourdonner.

C'est ainsi que les plus jolis vers satiriques d'Arnault n'ont rien de l'élément dramatique essentiel à la fable, alors même qu'ils contiennent une leçon morale. La meilleure pièce et la plus connue du recueil est une idylle, au sens où l'entendaient les Grecs (voy. IDYLLE), mais la plus ravissante que la langue française ait produite :

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien...

On la trouvera dans tous les recueils. On ne voulut pas croire que ce morceau si parfait, dans un sentiment étranger aux autres poésies d'Arnault, fût de ce poëte. On prétendit que les descendants de Mme de La Sablière l'avaient retrouvé parmi des papiers de La Fontaine ; mais cette allégation sans fondement finit par tomber.

Arnault est l'auteur d'une *Vie politique et militaire de Napoléon* (Paris, 1822, 3 vol. in-folio). Il a laissé d'intéressants mémoires sous le titre de *Souvenirs d'un sexagénaire* (Paris, 1833, 4 vol. in-8). La collection de ses *Œuvres* (Paris, 1824-1827) comprend huit volumes in-8. Il a rédigé, avec Jay, Jouy et Norvins, la *Biographie nouvelle des contemporains* (Paris, 1820-1825, 20 vol. in-8). Il a collaboré à plusieurs recueils périodiques, aux *Veillées des Muses* (1797), au *Mercure* (1815), au journal belge *le Libéral* (1816-1820), etc.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Dussault : *Annales littéraires ;* — *Encyclopédie des gens du monde.*

**ARNDT** (Jean), écrivain mystique allemand, né à Ballenstadt, dans le duché d'Anhalt, le 27 décembre 1555, mort à Zelle le 11 mai 1611. Il avait d'abord étudié la médecine, puis s'était tourné, par suite d'un vœu, vers la théologie. Il fut successivement pasteur et prédicateur à Badeborn, Quedlimbourg, Brunswick, Eisleben, et intendant général du clergé de Lunebourg. Son principal ouvrage, *le Vrai christianisme*, en quatre livres (Vier Bücher vom wahren Christenthum ; Francfort, 1605, innombrables éditions), est peut-être le meilleur et le plus populaire des livres d'édification du protestantisme ; il a été traduit dans les diverses langues de l'Europe, notamment en français par Beauval. Il a pour complément *le Petit Jardin du Paradis* (Paradiesgaertlein ; Leipzig, 1612), non moins populaire. Les *Sermons* de J. Arndt sont, par le fond et la langue, au nombre des plus remarquables de son temps. Il a laissé d'autres ouvrages de religion, tant en allemand qu'en latin, tous plus ou moins empreints du sentiment mystique, et qui l'ont fait surnommer « le Fénelon de l'Église protestante ». Ses *Œuvres spirituelles complètes* (Saemmtliche geistreiche Schriften ; Gœrlitz, 1734-1736) contiennent en outre quelques traductions.

Cf. Arndt : *J. Arndt, ein biogr. Versuch* (Berlin, 1838) ; — Pertz : *De Johanne Arndtio* (Hanovre, 1852).

**ARNDT** (Ernest-Maurice), célèbre poëte allemand, né à Schoritz (île de Rugen) le 26 décembre 1769, mort le 29 janvier 1860. Voué tour à tour aux études ecclésiastiques et historiques, et à la politique, professeur d'histoire depuis 1806 dans diverses universités, honoré ou persécuté pour ses opinions suivant les époques, élu en 1848 membre de l'Assemblée nationale de Francfort, qui lui vota des hommages publics, jouissant d'une gloire qui se manifesta, à propos de son quatre-vingt-onzième anniversaire, par des démonstrations nationales, Arndt a dû surtout sa popularité aux poésies qu'il écrivit contre la France pendant les dernières périodes de l'invasion française. Son nom représente, avec ceux de Kœrner, Schenkendorf et Fouqué, l'enthousiasme désespéré des Allemands dans la guerre de l'indépendance. Les plus connues de ces poésies sont : le *Chant funèbre de Schenkendorf*, les *Chants guerriers de Blücher et de Schill*, la pièce commençant par ces mots : « Le Dieu qui fit naître le fer ne voulut pas d'esclaves, » et *la Patrie de l'Allemand*, le chant le plus populaire de l'Allemagne, redevenu en 1848 le cri de ralliement du parti démocratique. Ses poésies parurent d'abord sous le titre de *Chants de guerre* (Kriegs und Wehrlieder, 1813-1815). Elles ont été souvent réimprimées. Arndt a publié en outre, dans sa longue carrière, un certain nombre d'écrits philosophiques, politiques et historiques dans plusieurs desquels respire aussi jusqu'à la passion le sentiment national. Il a également rédigé des *Souvenirs* (Erinnerungen ; Leipzig, 1840, in-8), et des *Mémoires* (Bericht aus meinem Leben ; Ibid., 1847, 2 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. *Conversations lexicon* (11e édit., 1864 et suiv.) ; — C... : *Arndt und Kotzebue* (1814, in-8).

**ARNE-MAGNUSSON.** — Voyez MAGNUSSON (Arne).

**ARNIM** (Louis ACHIM D'), poëte et romancier allemand, né à Berlin le 26 janvier 1780, mort le 21 janvier 1831. Il étudia à Gœttingue les sciences naturelles, puis vécut à Heidelberg dans l'intimité de Brentano (voy. ce nom), dont il épousa la sœur Bettina. Disciple dévoué de l'école romantique, il était doué d'une imagination brillante, unie à la finesse d'observation. Le mysticisme et la recherche des aventures fantastiques l'emportèrent souvent hors des règles de l'art. Le principal de ses romans est *la Comtesse Dolorès*, pauvreté, richesse, faute et expiation (Armudt, Reicthum, Schuld, etc. der Graefin D.). Il a écrit beaucoup de nouvelles, telles que : *Isabelle d'Egypte ;* des drames, entre autres : *Halle et Jérusalem, Cardenio et Celinde ;* des poésies lyriques, la plupart insérées dans ses romans, et un recueil intéressant de poésies populaires sous le nom du *Jeune Wunderhorn* (der Knaben W.). Ses *Œuvres* ne forment pas moins de vingt-sept volumes (Werke, Berlin, 1839-1856, 17 vol.).

Cf. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, tom. III ; — Gervinus : *Neuere Gesch. der poet. nation. Lit.*, t. II.

**ARNOBE**, *Arnobius*, écrivain latin, né à Sicca, en Numidie, écrivit au commencement du IVe siècle. Né dans la religion païenne, il se convertit à la foi nouvelle, dont il devint l'apologiste. Il enseigna la rhétorique et fut le maître de Lactance. C'est tout ce qu'on sait de sa vie. Quant à son ouvrage intitulé : *Libri septem adversus Gentes*, c'est moins une défense du christianisme qu'un traité contre les païens, comme l'indique le titre. On y trouve l'histoire anecdotique du polythéisme romain. L'auteur entre dans de minutieux détails sur les divinités allégoriques ou populaires, qui se rapportaient même aux plus grossiers besoins de la vie. Son principal intérêt est que les sources où il puise, dans la littérature grecque et romaine, seraient en grande partie ignorées sans lui. Son style est savant mais laborieux, plein de néologismes et subtil jusqu'à l'obscurité.

La première édition d'*Arnobe* fut imprimée à Rome (1542 ou 1543, in-folio). Parmi les suivantes on remarque celles d'Ursinus (Rome, 1583, in-4), de Hérauld (Paris, 1605, in-8), de Saumaise (Leyde, 1651, in-4). La meilleure est celle d'Orelli, avec les notes choisies des anciens commentateurs (Leipzig, 1816-1817, 3 vol. in-8).

Cf. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

**ARNOBE LE JEUNE**, écrivain ecclésiastique latin du Ve siècle. On croit qu'il fut moine ou prêtre dans la Gaule. Il était sémipélagien. On a de lui un *Commentaire sur les Psaumes* (Bâle, 1522, in-4 ; Cologne, 1532, in-8 ; Paris, 1639, in-8).

**ARNOLD** (Gottfried), célèbre historien ecclésiastique allemand, né à Aunaberg (Saxe) le 5 septembre 1665, mort à Perleberg (Brandebourg) le 30 mai 1714. Il étudia la théologie à Wittenberg, fut quelque temps correcteur dans une imprimerie de Francfort, puis obtint à Giessen une chaire d'histoire, dont il se démit bientôt à cause de ses tendances mystiques et piétistes. Nommé prédicateur par la duchesse d'Eisenach, à Allstadt, puis à Perleberg, il mourut de la peur que lui causèrent les enrôleurs prussiens en se précipitant dans l'église où il prêchait Gottfried Arnold a laissé de

nombreux écrits, dont le plus important de beaucoup est son *Histoire impartiale de l'Église et des hérésies* (Francfort, 1699, 2 vol.; 1700-1715; 1729, 3 vol.; Schaffouse, 1740-1742) : malgré ses opinions personnelles, l'auteur s'efforce de justifier son titre par une appréciation indépendante des événements qui ont détaché de l'Église les sectes qu'il en regarde comme des évolutions naturelles; une science déjà grande sert de base à cette première application de la critique en matière d'histoire religieuse. On attribue à Thomasius (voy. ce nom), ami d'Arnold, une part dans l'exécution de cet ouvrage. On cite encore du même auteur *l'Étincelle de l'amour divin* (Gœttlichen Liebesfunken; 1697); *le Secret de la divine sagesse* (das Geheimniss der Gœttlichen Sophia, 1700); *Historia et descriptio Theosophiæ* (1702; en allemand, 1703); etc. Dans ces divers écrits mystiques sont répandues des *Poésies religieuses* (Geistliche Lieder), qui ont été recueillies par Knapp (Stuttgart, 1845) et par Ehmann (ibid., 1855).

Cf. *Conversations-Lexicon* (Leipzig, 11e édit.) ; — H. Kurz : *Geschichte der D. Lit.* (Ibid., 1865, 2e édit., t. II) ; — Ad. Riff : *G. Arnold, historien de l'Église* (Strasbourg, 1847, in-8).

**ARNOLD** (Thomas), historien anglais, né dans l'île de Wight en 1795, mort le 12 juin 1842. Ayant achevé ses études à Oxford, il tint un pensionnat, et après être entré dans les ordres devint directeur de l'école de Rugby, où il laissa les meilleurs souvenirs. En 1841 il fut nommé professeur d'histoire moderne à l'université d'Oxford; mais à peine avait-il pris possession de sa chaire, qu'il succomba à une maladie de cœur. On doit au docteur Th. Arnold, outre un traité sur la réforme de l'Église et six volumes de *Sermons* qui attestent un esprit large et élevé, une excellente *Histoire romaine* (1838-1842, 3 vol. in-8) qui, malheureusement, ne dépasse pas la seconde guerre Punique ; on la compare à celle de Niebuhr, à laquelle elle ne cède pas en originalité, et qu'elle surpasse par la clarté de l'exposition. Il a donné une édition de Thucydide (1830-1835) avec un remarquable commentaire historique. Ses *Leçons sur l'histoire moderne* parurent après sa mort (1843, in-8).

Cf. A.-P. Stanley : *Vie du docteur Thomas Arnold* et Notice dans le *Biographical dictionary* ; — A. Roche : *les Écrivains anglais au* XIXe *siècle* (Paris, 1869, in-18).

**ARNOULD** (Edmond-Nicolas), littérateur français, né à Dieuze (Meurthe) le 13 mars 1811, mort à Paris le 1er février 1861. Entré dans l'université comme maître d'études, et devenu professeur aux facultés de Strasbourg, de Poitiers et enfin à la Sorbonne, il est auteur de plusieurs travaux littéraires estimés, entre autres : *De l'Invention originale* (1849, in-8), et *Influence de la littérature italienne sur la littérature française* (1851, in-8), mémoires couronnés par l'Académie française. On a formé un volume posthume de *Sonnets et poëmes* (1862, in-18), qui ont montré cet esprit distingué sous un nouveau jour. [*Dictionnaire universel des contemporains*, les trois premières éditions].

**ARNOULT** (Jean-Baptiste), compilateur français, né en 1689, mort en 1753. Il entra dans la Société de Jésus et résida longtemps à Besançon. On a de lui : *Traité de la prudence* (Besançon, 1733, in-12), recueils de proverbes français, italiens, espagnols, donné sous le pseudonyme d'Antoine Dumont; *le Précepteur* (Besançon, 1747, in-4), suite de huit traités destinés à la jeunesse, etc. L'un de nos intrépides néographes, il écrivait *ortografe, cronologie, géografie.*

**ARNOUX** (Jean), prédicateur et controversiste français, né vers 1550 à Riom, mort en 1636. Membre de la Société de Jésus, il professa les humanités, la philosophie et la théologie. Son talent pour la prédication le fit envoyer à la cour, où il obtint un grand succès. En 1617, à la mort du P. Cotton, il devint confesseur de Louis XIII. Il ne reste, pour faire juger son éloquence fort goûtée des contemporains, que l'*Oraison funèbre de Henri IV*, qu'il prononça à Tournon le 29 juillet 1610 (Tournon, 1610, in-4). Aux défauts de style et de langue de son époque, l'orateur joint des obscurités provenant d'expressions et de tours particuliers à la province d'Auvergne, mais son plan se distingue par l'ordre, la méthode et une apparence de grandeur, et Thomas paraît le lui avoir emprunté pour son *Éloge de Marc-Aurèle.* Arnoux soutint contre les ministres protestants de Charenton des controverses qui eurent du retentissement; il a publié : *Confession de foi de MM. les ministres convaincus de nullité par leurs propres Bibles,* etc. (1617, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**ARRAES** (Amador), moraliste portugais, né à Béja en 1530, mort en 1600. Il fut chapelain du roi Sébastien, et, sous Philippe II, évêque de Portalègre. Il a écrit des *Dialogues moraux* sur la Providence, cités pour l'élégance du style.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**ARREBOE** (Anders), poëte islandais, né en 1587, mort en 1637. Prédicateur en titre de la cour de Danemark, il devint évêque de Dromtheim et fut déposé solennellement pour sa conduite. Il s'amenda et consacra à de pieux sujets son talent pour la poésie. Les Danois le regardent comme un de leurs écrivains originaux, malgré la rudesse de son temps et de sa langue.

On cite de lui un poëme sur *Christian IV, vainqueur des Suédois* (Relation i vers om Christian IV, etc.; Copenhague, 1611); *Poudre contre la peste à l'usage de tous les enfants de Dieu* (Pestpulver, etc.; ibid., 1618); une traduction des *Psaumes de David* (Ibid., 1623); un *Henameron* (Ibid., 1641, in-4), poëme sur les six jours de la création, imité de *la Semaine* de Du Bartas.

Cf. Nyerup et Kraft : *Almindeligt Litteratur-Lexicon for Danemark, Norge og Island* (Copenhague, 1820, 2 vol.) ; — Molbech : *Dansk poetisk Anthologie* (1830-40, 4 vol.).

ARRÊT BURLESQUE.—Voyez BOILEAU et BERNIER.

ARRÊTS D'AMOUR (LES), ouvrage de Martial d'Auvergne (voy. ce nom).

**ARRIEN**, Ἀῤῥιανός, historien grec, né à la fin du Ier siècle après J.-C. à Nicomédie, en Bithynie. Élève d'Épictète, il pratiqua la doctrine stoïcienne. Les Athéniens lui donnèrent le droit de cité, et l'empereur Adrien lui conféra le patriciat. En 136, il devint préfet de Cappadoce, repoussa une invasion des Alains et acquit la réputation d'un bon général. En 146, il fut élevé au consulat. Vers l'an 150, retiré dans sa ville natale, il vécut dans la retraite et l'étude, exerçant les fonctions de prêtre de Cérès et de Proserpine.

Arrien fut un des meilleurs et des plus actifs écrivains de son temps. Il semble, dès le commencement de sa carrière, avoir voulu être pour Épictète ce que Xénophon avait été pour Socrate. Comme celui-ci avait écrit les *Mémorables* de Socrate, de même Arrien publia les *Entretiens* de son maître (Διατριβαὶ Ἐπικτήτου). Ces Entretiens comprennent huit livres. Ils n'ont pas l'agrément, la clarté, la variété des *Mémorables ;* mais ils présentent un exposé fidèle et élevé de la doctrine stoïcienne. Le *Manuel d'Épictète* (Ἐγχειρίδιον Ἐπικτήτου), qui, pendant plusieurs siècles, eut une grande autorité parmi les païens et fut même adopté par des disciples du christianisme, est généralement attribué à Arrien. Ces deux ouvrages ont été plusieurs fois édités. L'édition la plus estimée est celle de Schweighaeuser, dans le recueil intitulé : *Epictetæ philosophiæ monumenta,* tome III. Arrien avait encore écrit une

*Vie d'Épictète*, entièrement perdue, et les *Conversations familières d'Épictète* en douze livres, dont Stobée nous a conservé quelques fragments.

Un autre ouvrage plus célèbre d'Arrien est l'*Expédition d'Alexandre* dans l'Asie (Ἀνάβασις Ἀλεξάνδρου). Non-seulement cet ouvrage rappelle par son titre l'*Anabase* de Xénophon, mais aussi par la facilité et la clarté du style. Si Arrien n'égale pas son modèle, il a du moins les qualités essentielles de l'historien, et puise ses renseignements dans les sources les plus pures, chez Ptolémée et Aristobule, chez Néarque et Mégasthène. Il décrit les opérations militaires avec une profonde connaissance du sujet, et il approprie soigneusement au caractère des hommes les rares discours qu'il introduit dans son récit. Il est sans contredit le meilleur des nombreux historiens d'Alexandre. L'*Anabase* d'Arrien se partage en sept livres, que nous possédons complétement, sauf une lacune dans le douzième chapitre du septième livre. On regarde quelquefois comme le huitième livre de cette histoire un ouvrage contenant la description de l'Inde (Ἰνδικά), que l'auteur a écrit dans le dialecte ionien, comme celui de Ctésias de Cnide sur le même sujet. L'*Anabase* et l'*Indica* ont été publiés pour la première fois dans le texte grec par Trincavelli (Venise, 1535, in-8). Parmi les éditions suivantes, on distingue principalement celles d'Henri Estienne (Paris, 1565, in-8), de Gronovius (Leyde, 1704, in-fol.), de Schneider (Leipzig et Halle, 1798, 2 vol. in-8), de Ellendt (Kœnigsberg, 1832, 2 vol. in-8), de Krüger (Berlin, 1835, in-8), de Fr. Dübner et Ch. Müller (Paris, 1847, in-8), dans la Bibliothèque grecque de Didot.

Les autres ouvrages que nous possédons d'Arrien sont : un traité *Sur la chasse* (Paris, 1644, in-4), qui est, par le style aussi bien que par le fond, une imitation du traité de Xénophon sur le même sujet; un *Périple du Pont-Euxin* (Genève, 1577,); un traité sur la *Tactique* (dans la collection des tacticiens de Scheffer). Les ouvrages qui ne nous sont point parvenus sont les suivants : *Vie de Dion; Vie de Timoléon; Vie du brigand Tilliborus; Histoire des successeurs d'Alexandre; Histoire des Parthes; Histoire de Bithynie; Histoire des Alains*, dont un fragment a été découvert au XVII[e] siècle, à Milan. Un recueil complet des ouvrages d'Arrien a été publié par Borhek (Lemgo, 1792-1811, 3 vol. in-8). On a la traduction française de l'*Anabase*, par Chaussard (1802), et celle des *Entretiens d'Épictète*, par Thurot (1838).

Cf. Sainte-Croix : *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand* (Paris, 1804) ; — Van der Chys : *Commentarius geographicus in Arrianum* (Leyde, 1828, in-4) ; — Ellendt : *De arrianeorum librorum reliquiis* (Kœnigsberg, 1836, in-4) ; — Chotard : *le Périple de la mer Noire par Arrien*, thèse (1860, in-8).

**ARRIGHETTO** ou **ARRIGO** (Enrico), poëte italien du XII[e] siècle. Dépossédé d'un emploi ecclésiastique, il fut réduit à mendier et, sous le nom d'*Arrigo il Povero*, chanta sa misère dans un poëme latin en quatre mille distiques, intitulé *De fortuna diversitate et consolatione philosophiæ* (Florence, 1684, in-8; 3[e] édit. 1730, in-4°) : modèle de résignation, accepté dans les écoles comme un modèle de poésie.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana.*

**ARRIVABENE** (Giovanni-Francesco), poëte italien, né à Mantoue vers 1510. L'un des plus spirituels courtisans des souverains italiens de son temps, il devint, sous le nom d'*Oronte*, membre de l'Académie des Argonautes. On a de lui deux poëmes en vers *sciolti* : *Idromanzia* et *Cloanto* (Mantoue, 1547, in-8), qu'il a intitulés *Églogues maritimes*, par allusion au nom même de l'Académie à laquelle il appartenait. On a de lui encore des *Discours*, des *Épîtres* en vers, etc., insérés dans les recueils du temps.

Il ne faut pas confondre Arrivabene *l'Argonaute* avec un autre poëte de Mantoue, Lodovico ARRIVABENE, qui vivait un peu plus tard, et dont on a des *Sonnets*, des *Madrigaux*, une *Romance à Fo-Hi, empereur de la Chine*, et plusieurs ouvrages historiques : *Dell' origine de cavalieri del tosone e di altri ordini* (Mantoue, 1589, in-4); *Dialogo delle cose più illustri della Terra santa* (Verone, 1592, in-8); *Il magno Vitei, primo re di China* (Verone, 1597, in-4), réimprimé sous le titre d'*Historia della China* (Verone, 1599, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ARSACE ET ISMÉNIE, petit roman de Montesquieu (voy. ce nom).

ARSIS, terme de métrique grecque, désignant l'élévation de la voix sur une syllabe du vers. On l'oppose à la *thésis* qui en est l'abaissement. L'arsis est la première syllabe de chaque pied commençant par une longue et elle marque la cadence en revenant six fois dans l'hexamètre, cinq fois dans le pentamètre, et ainsi de suite dans les vers dactyliques. L'absence de l'accent tonique dans notre langue, ou du moins son insuffisance pour déterminer les longues et les brèves, rend très-dificile à l'oreille française l'appréciation de l'élévation ou de l'abaissement de la voix sur les diverses syllabes servant à scander le vers métrique. L'effet de l'arsis était tel chez les anciens que parfois il entraînait, à la césure, l'allongement d'une syllabe brêve, comme dans l'exemple suivant :

Dona de | hinc au | ro gravi | A sec | toque ele | phanto.

On appelait *anacrousis*, c'est-à-dire début, prélude, une ou plusieurs syllabes qui se trouvaient en tête de certains vers lyriques avant l'arsis. Ces différents termes de la métrique grecque sont passés dans la langue technique des musiciens pour désigner, l'arsis le temps fort et la thésis le temps faible de la mesure.

ART et BEAUX-ARTS. Les questions sur l'objet, le but et les conditions de l'art ont un double intérêt pour la littérature, qui dans l'une de ses branches, la critique, comprend l'étude des divers arts et qui, dans ses genres les plus élevés, est elle-même une des formes de l'art, c'est-à-dire une des représentations du beau. On a beaucoup discuté sur l'objet de l'art en général, et l'on oppose l'un à l'autre deux systèmes exclusifs, dont aucun ne présente une solution satisfaisante, mais contenant tous deux des éléments de vérité qui doivent se réunir et se coordonner dans une théorie plus large L'un réduit l'art à l'imitation de la réalité, de la nature, et prend le nom de réalisme; l'autre lui donne pour objet la création de formes exprimant les idées de l'esprit, et s'appelle l'idéalisme.

L'imitation de la nature a dans l'art une part nécessaire, la première peut-être en date, mais non en importance. L'homme a de bonne heure éprouvé du plaisir à reproduire les objets qu'il a sous les yeux par une représentation fidèle, ou à les reconnaître dans leur image. Sans remonter aux légendes des anciens sur ces tableaux de fleurs ou de fruits exécutés par les meilleurs maîtres avec assez de perfection pour tromper les papillons ou les oiseaux, nous voyons de nos jours l'effet produit sur la foule par les divers moyens d'illusion pittoresque et les artifices du trompe-l'œil. Le plaisir résultant de l'imitation est indépendant de la nature de l'objet imité. C'est ce qu'expriment ces deux vers d'une vérité proverbiale (Boileau, *Art poétique*, liv. III) :

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Mais l'art ne s'arrête pas à cette représentation des êtres réels, il commence à peine avec elle; il se l'associe à titre d'auxiliaire et trouve en elle ses moyens d'action, mais, par elle-même et en dehors de lui, elle reste l'objet d'un procédé inférieur, d'un simple métier. Hegel a largement démontré, dans l'*Introduction* de son *Cours d'esthétique*, la stérilité et la puérilité d'un art qui se bornerait à reproduire les objets de la nature par des copies nécessairement imparfaites, infidèles dans leur apparente fidélité, d'une utilité pratique vulgaire et de nulle valeur morale, indignes enfin des efforts d'un être intelligent. Nous ne recommencerons pas cette démonstration.

D'un autre côté, l'idéalisme se condamnerait à une singulière impuissance, avec la prétention de dédaigner la reproduction de la nature et de la vie, et de réaliser dans des créations de toutes pièces les conceptions de la pure raison. Forcé de rendre la pensée sensible sous des formes extérieures, il emprunte nécessairement celles-ci à la réalité. Dans l'enfance de l'art idéaliste, des images grossières, incohérentes, disproportionnées, représentent tant bien que mal la part de la matière, enveloppe inévitable de l'esprit, et tout l'effort de l'artiste se concentre dans l'expression du sentiment et de la pensée. Tel est l'aspect de beaucoup d'œuvres de l'art chrétien au moyen âge, où l'imperfection des procédés contraste avec l'ardeur spiritualiste de l'inspiration. A un degré supérieur, l'art idéaliste, devenu maître de la forme et de la matière par un progrès dont le réalisme peut revendiquer l'honneur, continue de placer son but en dehors et au-dessus des choses extérieures. Au lieu de reproduire la nature, il la transforme, la transfigure, l'idéalise; il dégage le général du particulier, l'abstrait du concret, l'immortel du passager, les types de la variété individuelle. Dans cette voie, l'art devient d'une correction absolue; il fait une œuvre parallèle à celle de la science, qui ne connaît, elle aussi, que le général, et pour qui les individus ne sont que des manifestations toujours incomplètes des types qu'elle s'efforce d'exprimer dans leur perfection. Mais l'art ne peut s'arrêter là, sous peine de perdre en mouvement ce qu'il gagne en régularité, et d'être conduit par l'abstraction à l'absence de toute vie. Il ne doit voir, dans la conception et la reproduction des types généraux, qu'un progrès, un moyen de mieux réaliser l'objet qui lui est propre.

L'art n'est autre chose qu'une langue, c'est-à-dire un système de signes ou de moyens extérieurs et sensibles de nature très-diverse, manifestant au dehors un ordre particulier de conceptions, celui auquel préside la notion du Beau (voy. ce mot). Il est à cette dernière ce que la morale est à la notion du bien; il est la satisfaction légitime de tous les sentiments qu'elle éveille, le terme des divers actes qu'elle détermine; car toutes les grandes notions rationnelles ont leur écho dans la sensibilité et deviennent des principes indestructibles d'action. Une fois que l'homme, par l'imitation, ce grand ressort de l'éducation de toutes nos facultés, est devenu capable de produire des sons, de tracer des figures, d'assembler des couleurs, de modeler des formes, il est naturellement porté à les employer comme des symboles, des signes de ses diverses idées. La conception naissante du Beau le sollicite, comme toute autre, à lui créer un langage; il le forme des éléments matériels appropriés aux divers aspects de la beauté et aux facultés qui leur correspondent. Suivant l'inspiration intérieure, celui-ci emploie la parole ou le son, celui-là le trait et la couleur, un autre le mouvement et l'action de la vie.

Cette assimilation de l'art au langage est féconde en conséquences elle est applicable à la peinture ou à la sculpture, aussi bien qu'à la musique ou à la poésie, à l'architecture comme à l'art dramatique. Les formes de la nature vivante ou animée, celles même d'un paysage, ne sont pas dans le tableau pour elles-mêmes et comme formes, mais simplement comme signes de pensées conçues par l'artiste et qu'il exprime de la façon qui lui appartient. Un beau visage, un beau site, fidèlement reproduits, ne restent ou ne deviennent beaux en peinture que par ce que l'artiste y ajoute de son propre fonds; le beau de l'art et le beau de la nature n'est pas le même. L'artiste éprouvant devant l'objet naturel une impression à part, travaille à le reproduire avec le sentiment qu'il a excité en lui; il y enferme son émotion, sa pensée; il fait dire aux objets ce qu'il a senti en leur présence. C'est là ce qu'aucune reproduction purement représentative, si parfaite qu'elle fût, ce que la photographie elle-même ne saurait faire. « L'artiste pense en musique, pense en peinture, disait avec une étonnante précision le jeune A. Tonnellé, c'est-à-dire pense en sons ou en formes, comme on pense en paroles; sa pensée s'incarne naturellement dans cette forme de sons musicaux ou de lignes, sans passer par l'intermédiaire du mot. Il faut que la pensée de l'artiste lui vienne dans la langue de son art, dans la langue où il écrit, et non pas qu'il la traduise de la langue usuelle dans une autre, de même que, pour bien parler une langue étrangère, il faut que la pensée aille naturellement et de prime abord se mettre dans ce moule. L'artiste véritable ne voit pas la réalité telle qu'*elle est*, mais telle qu'*il est*. Il y met de soi, et, en la regardant, il la transfigure. »

Les arts peuvent se classer d'après la puissance représentative du signe dont ils disposent, et à ce point de vue, on les divise en deux groupes : d'une part, ceux qui peuvent exprimer une succession d'actions, d'idées et de sentiments, comme la poésie et la musique; de l'autre, ceux qui ne peuvent rendre qu'un moment de l'action ou des effets de sentiment simultanés, comme la peinture ou la sculpture. Sans vouloir décider de la prééminence entre les arts, il est permis de croire que la poésie, ayant à son service, dans la parole, le moyen d'expression à la fois le plus varié et le plus accessible à tous les hommes, se place au premier rang des arts. Elle résume même tous les autres : les arts plastiques, par l'image et l'éclat pittoresque; la musique, par le rhythme et l'harmonie. Son cercle d'action est immense; elle a le récit s'épanouissant en épopée; elle a le chant correspondant à toutes les joies et à toutes les tristesses; elle a enfin l'imitation de la vie donnant en spectacle la lutte de toutes les passions humaines. A la poésie il faut rattacher l'éloquence, ou l'art de la parole proprement dit, qui n'a pas toujours seulement un but pratique, la démonstration ou l'action, mais qui, même en dédaignant les ressources musicales de la prosodie, peut encore traduire les conceptions marquées du caractère de beauté et les sentiments qu'elles font naître, avec beaucoup d'éclat et d'harmonie.

On remarque que les arts à effets successifs s'adressent à l'esprit par l'intermédiaire de l'ouïe, et les arts à effets instantanés par celui de la vue. Il n'y a pas d'art se servant des impressions des trois autres sens, organes de sensations physiques plutôt qu'interprètes de sentiments et d'idées.

Le Beau et sa représentation dans les arts ont été de tout temps le texte des méditations favorites des philosophes, inclinant tour à tour vers le réalisme ou l'idéalisme Ce dernier a trouvé dans Platon un interprète éloquent et poétique, dont les idées ont inspiré plus tard Plotin et saint Augustin Aristote et Longin ont traité le sujet à

au point de vue plus pratique et plus technique. Chez les modernes, les études sur le Beau et l'art ont formé une science spéciale, à laquelle un disciple allemand de Leibniz, Baumgarten, donna le nom assez impropre d'esthétique. La philosophie sensualiste, plus ou moins mitigée par diverses influences, a inspiré au XVIIIe siècle beaucoup d'écrits sur la théorie du Beau; l'Angleterre cite Shaftesbury, Hogarth, Reynolds, Hutcheson, Burke, etc. La France eut de son côté Crousaz, le P. André, Diderot, et un peu plus tard Mme de Staël, Droz, Kératry, etc. Cependant l'Allemagne développait avec ardeur la science nouvelle et multipliait dans ses universités les cours et leçons qui formèrent toute une bibliothèque de livres spéciaux. L'université française suivit le mouvement, et nous avons eu à notre tour les cours et les ouvrages d'esthétique, très-remarquables au double point de vue de la théorie et de l'histoire, des Jouffroy, des Cousin, des Lamennais, des Ch. Levêque. etc.

Cf. Batteux : *les Beaux-arts réduits à un même principe* (1746, in-12) ; — Baumgarten : *Esthetica* (Francfort-sur-l'Oder, 1750-1758, in-8) ; — Diderot : *Pensées sur l'interprétation de la nature* (Londres, 1754, in-12), et divers ouvrages, *passim ;* — Lessing : *Laocoon, ou des Limites de la peinture et de la poésie* (1767), traduit en français par Vanderbourz (1802) ; — Eberhard : *Théorie des beaux-arts et des belles-lettres* (Halle, 1783) ; — Reynolds : *Discours sur les arts, prononcés à l'Académie royale de Londres*, traduits en français par H. Jansen (1787, 2 vol. in-8) ; — Sulzer : *Théorie générale des beaux-arts* (1792-1794, 4 vol. in-8, 2e édit.) ; — Bendavid : *Essai d'une science du goût* (Berlin, 1799, in-8) ; — J.-P. Richter : *Introduction à l'Esthétique* (Hambourg, 1804, 3 vol. in-8), traduite en français par Al. Buchner et L. Dumont (1862, 2 vol. in-8) ; — Ast : *Manuel d'esthétique* (Leipzig, 1805, in-8), et *Système de la science de l'art* (ibid, 1806, in-8) ; — J. Droz : *Essai sur le Beau dans les arts* (1815, in-8) ; — Kératry : *Du Beau dans les arts d'imitation* (1822, 2 vol. in-18) ; — Schelling : *Discours sur le rapport des arts du dessin avec la nature*, dans les *Écrits philosophiques* (Landshut, 1809, t. I) ; — A.-G. Schlegel : *Leçons sur la théorie de l'histoire des arts plastiques* (Berlin, 1827), traduites par Couturier (1831, in-8) ; — Solger : *Leçons d'esthétique* publiées par Heyse (Leipzig, 1829, in-8) ; — Hegel : *Leçons sur l'esthétique* (Berlin, 1835 et suiv.), traduites par Ch. Bénard (1843-1851, 5 vol. in-8), et *Philosophie de l'art*, traduite par le même (1854, in-8) ; — Schleiermacher : *Leçons sur l'esthétique* (Berlin, 1842, in-8) ; — J. Jeitteles : *Œsthetisches Lexicon* (Vienne, 1836-1837, 2 vol. in-8) ; — Th. Jouffroy : *Cours d'esthétique*, publié par Damiron (1843, in-8 ; 2e édition, 1862, in-18) ; — Lamennais : *Esquisse d'une philosophie* (1841, t. III), ou *De l'Art et du Beau* (1864, in-18) ; — Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien* (1858, 7e édit., in-18) ; — Ch. Levêque : *la Science du Beau* (1860, 2 vol. in-8, 2e édit., 1870) ; — Alf. Tonnellé : *Fragments sur l'art et la philosophie* (1859, gr. in-8) ; — *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts* (1858-1872, tom. I-III, gr. in-8) ; — Ch. Blanc : *Grammaire des arts du dessin* (1867, gr. in-8 ; 2e édit., 1870). — Voyez, en outre, les ouvrages cités à l'article BEAU.

**ART D'AIMER** (L'), poëme d'Ovide, imité chez les modernes par Gentil-Bernard (voy. ces noms). — Il a été aussi imité par Gabriel Gilbert, Gouge de Cessières, M.-J. Chénier.

**ART DRAMATIQUE.** — Voyez COMÉDIE, DRAME, MÉLODRAME, OPÉRA, TRAGÉDIE, VAUDEVILLE, etc. — Voyez aussi : EXPOSITION, DÉNOÛMENT, INTRIGUE, PÉRIPÉTIE, PROLOGUE, etc.

**ART DE PENSER** (L') ou *Logique*. — Voyez ARNAULD (Ant.).

**ART POÉTIQUE** (L'), poëme didactique de Boileau. On donne aussi ce titre à l'*Épître au Pisons* d'Horace. L'abbé Batteux a réuni ces deux ouvrages avec la *Poétique* d'Aristote et les *Poeticorum libri III* de Vida, sous ce titre : les *Quatre poétiques*. Il existe encore un *Art poétique* français de Colletet, un italien de B. Menzini, un allemand de Breitinger (voy. ces divers noms).

**ART THÉATRAL.** — Voyez ACTEURS et DÉCLAMATION.

**ART DE VÉRIFIER LES DATES** (L'), ouvrage de Dantine, dom Durand, dom Clémencet et dom Clément (voy. ce dernier nom).

**ARTAMÈNE**, ou *le Grand Cyrus*, roman de Mlle de Scudéry (voy. ce nom).

**ARTAUD** (François), archéologue français, né en 1767 à Avignon, mort en 1838. Il fut conservateur du musée de Lyon. Plusieurs biographes, par confusion, l'ont fait membre de l'Académie française. On a de lui : *Voyage dans les catacombes de Rome* (Paris, 1810, in-8); *Cabinet des antiques du musée de Lyon* (1816, in-8); *Mosaïques de Lyon et du midi de la France* (1818, in-fol.), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**ARTAUD DE MONTOR** (le chevalier Alexis-François), littérateur français, né en 1772 à Paris, mort en 1849. migré sous la Révolution, et rentré en France sous le Consulat, il servit le gouvernement de Napoléon dans la carrière diplomatique, où il resta sous la Restauration, puis se livra entièrement aux lettres. Son *Histoire de Pie VII*, publiée en 1836 et que l'Académie française couronna en 1838, est un livre intéressant, écrit avec soin; il en a été fait de nombreuses éditions. Artaud a publié aussi une *Histoire des Souverains Pontifes* (1847-1849, 8 vol. in-8), qui n'est pas exempte de partialité en faveur de Rome.

On a encore de lui : *Considérations sur l'état de la peinture en Italie dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël* (1808, in-8); la traduction du *Dante* en prose (1811-1815, 3 vol. in-8); *Machiavel, son génie et ses erreurs* (1833, 2 vol. in-8); *Histoire de l'Italie*, dans l'*Univers pittoresque;* etc.

Cf. *La Littérature française contemporaine.*

**ARTAUD** (Nicolas-Louis), érudit français, né à Paris le 6 décembre 1794, mort le 9 novembre 1861. Élève de l'École normale, professeur, inspecteur général des lettres, enfin vice-recteur de l'Académie de Paris, il s'est fait connaître surtout par les traductions de *Sophocle* (1827, 3 vol.), d'*Aristophane* (1830, 6 vol.), d'*Euripide* (1832, 2 vol.), plusieurs fois réimprimées. Il a aussi traduit les *Chants populaires d'Écosse*, de Walter Scott (1826, 4 vol.). [*Dictionnaire des contemporains*, les trois premières éditions.]

**ARTAXERCE**, tragédie de J. Magnon, de Delrieu (voy. ces noms).

**ARTE MAYOR** (VERS D'). — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

**ARTÉMIDORE**, Ἀρτεμίδωρος, *le Géographe*, né à Éphèse, vivait cent ans avant J.-C. Il voyagea en Ibérie et en Gaule, dans la Méditerranée et dans la mer Rouge, et écrivit un *Périple* en onze livres, fort estimé des anciens. Marcien en fit un abrégé dont il nous reste d'assez longs passages. Nous ne possédons de l'ouvrage original que de courts fragments. Hudson les a insérés dans ses *Geographi veteres*, t. I (Oxford, 1703), et Ch. Müller dans les *Geographi minores* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Ukert : *Geographie der Griechen*, etc., t. I.

**ARTÉMIDORE**, surnommé *le Daldien*, parce que sa mère était née à Daldis en Lydie, écrivain grec, naquit à Éphèse et vécut à Rome sous les empereurs Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. Nous avons de lui un ouvrage en cinq livres : *Sur l'interprétation des songes* (Ὀνειροκριτικά). Tout en cherchant à établir que les songes révèlent l'avenir aux hommes, l'auteur donne des renseignements curieux sur les mœurs et les usages de l'antiquité. Son style est simple, correct et élégant. La première édition fut imprimée par Alde (Venise, 1518, in-8). Il fut réédité par Rigault, avec un commentaire considérable (Paris, 1603, in-4), et par Reiff, qui ajouta ses notes et celles

de Reiske au commentaire de Rigault (Leipzig, 1805, 2 vol. in-8). On en a deux traductions françaises, l'une par Fontaine (Lyon, 1516, in-8), l'autre par Dumoulin (Rouen, 1664, in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V.

ARTÉMIRE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

**ARTIEDA** (Micer-Andrés-Rey DE), poëte espagnol, né vers 1560 à Valence, mort vers 1625. Il suivit la carrière des armes, et fut blessé au combat naval de Lépante. Il a écrit des pièces de théâtre qui ne nous ont pas été conservées. Il a publié, sous le pseudonyme d'Artemidoro, un recueil de *Discursos, Epistolas y Epigramas* (Saragosse, 1605, in-4), contenant une critique assez vive du théâtre contemporain. Poëte élégant, pur et harmonieux, il était l'ami d'Argensola et de Lope de Vega, qui, ainsi que Cervantes, le citent avec éloge. Ses sonnets sont, suivant Ticknor, les meilleurs de la langue espagnole.

Cf. Sedano : *Parnasso español*, t. Ier ; — Rodriguez : *Biblioteca valentina* ; — Ticknor : *Hist. of span. Lit.*

**ARTIGNY** (Antoine GACHAT D'), littérateur français, né le 8 novembre 1706, à Vienne en Dauphiné, mort le 6 mai 1778. Il fut chanoine dans sa ville natale. On a de lui : *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature* (Paris, 1749-1756, 7 vol. in-12), recueil de notices principalement relatives à des œuvres du XVIIe et du XVIIIe siècle, ouvrage utile à consulter, mais diffus et assez mal ordonné, et que l'auteur copia, en partie, dit-on, dans une *Histoire littéraire* rédigée par un ecclésiastique nommé Brun, et dont le manuscrit se trouverait encore au séminaire de Lyon. On cite encore de d'Artigny : *Petit Réservoir contenant une variété de faits historiques et critiques* (La Haye, 1750, 5 vol. in-12); *Relation de ce qui s'est passé dans une assemblée tenue au bas du Parnasse, pour la réforme des belles-lettres* (La Haye, 1739, in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

**ARTOMIUS** (Pierre), poëte ecclésiastique polonais, né à Groziske (Grande-Pologne) en 1552, mort en 1609. Il s'appelait KRZESIKHLEB, ou Coupepain, qu'il traduisit en grec par Artomius. Il fut ministre protestant à Thorn. On a de lui : *Kancyonal, to iest Piesni chrescianskie* (Thorn, 1758); collection de chants religieux, conservés dans l'église protestante de Pologne, et divers écrits de philologie et de controverse.

Cf. Juszynski : *Dictionnaire des poëtes polonais*, t. I ; — Bentkowski : *Histoire de la littérature polonaise*, t. I.

ARTS LIBÉRAUX. Ce mot désigne ordinairement les arts où la pensée a plus de part que la matière. Ce nom leur vient de ce que, dans les anciennes constitutions politiques, les hommes libres les cultivaient de préférence, dédaignant les arts manuels ou mécaniques, qui étaient laissés aux esclaves. Les écoles du moyen âge avaient établi pour l'enseignement des arts libéraux une classification célèbre. On en distinguait sept, que l'on partageait en deux groupes formant l'objet de deux cours d'études. Ces sept arts, qui correspondaient aux sept jours de la semaine, étaient : la grammaire, la logique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Les trois premiers formaient le *trivium*, nombre adopté en l'honneur de la Trinité, et les quatre derniers le *quadrivium*, en souvenir des quatre fleuves du Paradis. Suivant un usage familier à la scolastique, des vers techniques énuméraient les arts libéraux, et marquaient leur place dans le *trivium* et le *quadrivium*, avec le nom des sciences dont ils étaient l'objet. Un seul vers suffisait à l'énumération :

Lingua, Tropus, Ratio, Numerus, Tonus, Angulus, Astra.

Les deux suivants précisaient l'enseignement de chacun d'eux, en désignant par la syllabe initiale la branche qui lui était consacrée :

*Gram.* loquitur ; *Dia.* verba docet ; *Rhe.* verba ministrat ; *Mus.* canit ; *Ar.* numerat ; *Ge.* ponderat ; *As.* colit astra.

On appelait *maître ès arts* celui qui avait obtenu dans les universités le grade nécessaire pour enseigner les humanités et la philosophie, et le corps des régents de l'université se nommait *Faculté des arts*.

Cf. Crévier : *Histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600* (Paris, 1761, 7 vol. in-12) ; — Meiners : *Geschichte der Entstehung und Entwickelung der hohen Schulen unsers Erdtheils* (Gœttingue, 1802-1803, 2 vol. in-8) ; — E. Littré, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII.

ARTUS (CYCLE D') ou de LA TABLE RONDE, le second des principaux cycles répondant au classement des compositions des trouvères des XIIe et XIIIe siècles, en matière de France, de Bretagne et de l'antiquité. — Le cycle d'Artus résume, autour de héros moins historiques que légendaires, les sentiments religieux et nationaux de l'ancien peuple breton, développés sous l'influence du génie celto-normand. Le symbole du Graal et les exploits des chevaliers de la Table ronde, institués pour rechercher et conquérir ce vase saint, sont les sources d'inspiration de ce cycle. Les œuvres des trouvères anglo-normands furent destinées à être lues. Un grand nombre d'entre elles sont en prose. Elles revêtent des formes littéraires soignées. C'est une littérature qui ne s'adressait pas au peuple, mais à des gens instruits et polis. Les inventions du cycle d'Artus ne furent pas d'abord accueillies en France avec une grande faveur; l'enseignement religieux qu'elles contenaient contribua à les faire accepter. Elles devinrent ensuite l'objet de nombreuses imitations sous la forme de romans d'aventures.

Les principaux romans de ce cycle qui nous soient connus sont, en prose : *le saint Graal, Tristan, Lancelot, Merlin, la Mort d'Artus, Giron le Courtois*, etc. (voy. ces mots); en vers : *Perceval le Gallois, Lancelot en la charrette, Erec et Enide, Cligès*, etc., tous les quatre par Chrestien de Troyes (voy. ce nom).

ARVALS (CHANT DES), ou des frères Arvals, hymne latin de l'ancienne Rome, dont la découverte ne remonte qu'à 1778. Il est inscrit sur une table de marbre, du temps d'Héliogabale, qui fut trouvée dans la sacristie de Saint-Pierre de Rome et que l'on conserve au Vatican. On croit qu'il était chanté à la procession que faisaient chaque année dans les champs les prêtres du collége des Arvals, au retour du printemps, pour honorer Cérès et obtenir une récolte abondante. Le *Chant des Arvals* paraît remonter aux premières institutions religieuses de Rome et être le plus ancien monument que nous possédions de la langue latine. Il se compose de cinq phrases et d'un mot exclamatif qui en forme la conclusion. Chaque phrase était répétée trois fois, et le mot exclamatif cinq fois. On est d'accord sur le sens de la première phrase, qui signifie : « Lares, soyez-nous en aide! » et sur celui de l'exclamation finale : « Triomphe! » La partie intermédiaire, qui contient autant de mots étrangers que de mots restés latins, a nécessité des corrections importantes, pour devenir compréhensible. En voici d'abord le texte :

Enos *Lases* juvate
Neve *Luerue Marmar* sins incurrere inpleores
*Satur furere* Mars limen *sali* sta *berber*
*Semunis* alternei advocapit conctos
Enos *Marmor* juvato.
Triompe.

Hermann prétend que le chant est métrique et le traduit comme il suit, dans ses *Elementa doctrinæ metricæ* :

Nos, Lares, juvate;
Neve luem, Mamuri, sinis incurrere in plures.
Satur fueris, Mars : limen sali, sta, vervex.
Semones alterni jam duo capit cunctos.
Nos, Mamuri, juvato,
Triumphe.

Klausen, de son côté, le lit ainsi :

Age nos, Lares, juvate.
Neve luem, Mars, sinas incurrere in plures;
Satur furere, Mars, pede pulsa limen, sta verbere.
Semones alterni advocabite cunctos
Age nos, Mars, juvato
Triumphe.

Galvani, partant de l'hypothèse que les vers de ce chant étaient des vers saturnins, a tenté de le reconstituer de la manière suivante :

Et nos, Lares, juvate
Neve luem amaram
Sinatis incurrere in flores;
Satur furiarum, Mars,
Luem squalidam averte,
Semones alternis
Advocamus cunctos;
Et vos, Mamuri, juva.
Triumphe.

Ici le travail d'arrangement a été porté jusqu'à la fantaisie. On sera plus sûrement dans la vérité en disant qu'on y distingue, pour tout signe prosodique, la fréquence de l'iambe et du trochée. On peut même avouer que le sens en est inintelligible; car nous savons que les Romains, au siècle d'Auguste, ne comprenaient pas la moindre phrase des *Chants saliens*, dont la date paraît être un peu postérieure à celle du *Chant des Arvals*.

Cf. C. Marini : *gli Atti e monumenti de' fratelli Arvali* (Rome, 1795, 2 vol. in-4); — J.-G. de Hermann : *Elementa doctrinæ metricæ* (Leipzig, 1816); — Klausen : *De carmine fratrum Arvalium* (Bonn, 1836); — E. Egger : *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ* (Paris, 1843, in-8).

**ARVERS** (Félix), poëte français, né en 1806, mort en 1851. Ses poésies, publiées sous le titre de *Mes heures perdues* (Paris, 1833, in-8), offrent, comme pièces principales, un drame fortement écrit, *la Mort de François Ier*, et une comédie spirituelle et gaie, *Plus de peur que de mal*. La recherche de la tournure et du style romantiques y est évidente; mais il ne persista pas dans cette voie, et composa des comédies et des vaudevilles, à l'imitation de Scribe, entre autres *l'École du bon sens*, comédie jouée au Théâtre-Français. Arvers serait aujourd'hui tout à fait oublié, sans un sonnet qui a fait vivre son nom, et à propos duquel M. Jules Janin a écrit ces mots : « Dites-moi s'il n'est pas dommage que ces choses-là se perdent et disparaissent comme des articles de journal?... La langue est belle, la passion est vraie; il faut y croire. L'auteur est mort au moment où il allait prendre sa place au soleil. » Voici ce sonnet, connu sous le nom de *Sonnet d'Arvers*, et donné par l'auteur comme « traduit de l'italien » :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

Cf. Jules Janin : *Histoire de la littérature dramatique*, t. III; — Quérard : *la France littéraire*, supplément; — Vapereau : *l'Année littéraire*, t. IX.

**ARVIEUX** (Laurent d'), voyageur français, né en 1635 à Marseille, mort en 1702. Parent du consul de Saïda, il passa douze années dans les Échelles du Levant, y apprit l'arabe, le turc, le persan, l'hébreu, le syriaque, et rassembla les matériaux de deux ouvrages intéressants : *Relation d'un voyage fait vers le grand émir*, publiée par Jean de La Roque (Paris, 1717, in-12), et *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, publiés par le P. Labat (Paris, 1735, 6 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

**ARYENNE** (Langue), ou **aryaque**. Avant leur séparation pour la colonisation de la Perse, de l'Inde et de l'Europe, les Aryas, qui habitaient l'Asie, la Sogdiane et la Bactriane, c'est-à-dire les provinces actuelles d'Hérat, de Balk et de Samarkande, parlaient une langue d'où sont sortis plusieurs idiomes de l'Asie et la plupart des idiomes européens, désignés pour cela sous le nom de langues indo-européennes (voy. ce mot). On peut se faire une idée de l'arien par le sanscrit, qui, de tous les idiomes qu'il a formés, est le plus rapproché de la souche. C'est par le sanscrit, et en tenant compte de l'évolution d'un idiome populaire, que l'on peut recomposer dans de certaines proportions la langue des Aryas primitifs. Parmi les plus anciens monuments littéraires du sanscrit, une portion des *Védas*, peut-être le *Rig-Véda* tout entier, sont ceux qui peuvent servir avec profit à ce travail de reconstruction. Si la langue des livres védiques n'est pas l'aryen, elle n'est pas encore le sanscrit de la période littéraire brahmanique de l'Inde. Certains mots n'ont pas le même sens; souvent la désinence grammaticale manque; les particules séparables sont plus fréquentes; le style est irrégulier, les phrases courtes, la construction d'une simplicité extrême; enfin on retrouve les caractères constitutifs d'un idiome à part. Aussi la langue du Véda est-elle le fonds commun de tous les peuples d'origine aryenne, tandis que le sanscrit est la langue classique de l'Inde brahmanique.

Un autre moyen de reconstruction de la langue aryenne, c'est la comparaison des divers idiomes indo-européens : le même mot n'étant pas altéré de la même façon dans chaque élément du parallèle, mais variant selon des lois fixes, propres à l'idiome spécial auquel il se réfère, on peut, par le rapprochement de ces diverses formes d'un même vocable, reconnaître ce que l'on a perdu du mot original, par ce que l'autre en a gardé.

Ce qui caractérise cette langue primitive telle qu'on peut la concevoir, c'est son monosyllabisme primitif, et la faculté de former, avec la racine verbale et le pronom, le substantif, l'adjectif et les participes. Ainsi *pâ*, garder, devient par l'addition des pronoms *ma* ou *mi*, moi, *tu* ou *ti*, toi, *ta* ou *sa*, celui-ci, *na*, celui-là: *pâmi*, je garde, *pâsi*, tu gardes, *pâti*, il garde; puis, avec deux pronoms ajoutés au verbe simple : *pâmasi*, nous gardons (moi et lui gardons), *pâtasi*, vous gardez (toi et lui gardez), *pânati* ou *panti*, ils gardent (*na*, celui-là, et *ta*, celui-ci, gardent). C'est sur ce plan que se sont formés les autres mots. Le plus souvent le nom n'est qu'un participe présent ou un participe passé. Le même procédé de dérivation appliqué aux pronoms, considérés à leur tour comme éléments principaux, a donné les articles, les adverbes, les prépositions et les conjonctions. — François Bopp, par l'étude comparative du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, du slavon, du gothique et du tudesque, langues dérivant toutes directement de l'idiome védique ou aryen, a fourni le plus puissant instrument de reconstruction de la langue parlée par notre race, à son origine, dans la contrée où elle prit naissance.

Cf. Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues indo-*

*européennes*, trad. par M. Bréal (Paris, 1866 et suiv.) ; — Max Muller : *Leçons sur la science du langage* (Ibid., 1867-68, 2 vol.). *V.* en outre INDO-EUROPÉENNES (langues).

**ARZOUNI** (THOMAS), historien arménien du IXe siècle. Il est auteur d'une *Histoire* de son pays, qui remonte aux temps les plus reculés et s'arrête à l'an 338 de notre ère. Il y montre une érudition très-étendue, de l'impartialité et un brillant talent d'écrivain.

**ARZU** (Sirâj Uddin-Ali-Khan), connu aussi sous le nom de KHÂN SAHIB, l'un des plus célèbres poëtes de l'Hindoustan au XVIIIe siècle, mort à Lakhnau en 1756. Il vivait sous Schah Alam III. Plusieurs poëtes hindoustani d'un grand renom ont été ses élèves. Le principal est Mîr Taquî. Il a écrit, outre ses poésies hindoustani, de nombreuses pièces en persan comprenant trente-deux mille vers. Ses principaux ouvrages en cette langue sont : *Muhit uzmâ* (le Grand Océan), traité de rhétorique ; *Atiya-i Kubarâ* (le Don des grands), traité sur l'éloquence ; *Sirâj ullugat* (le Soleil du langage), dictionnaire ; *Chiragu-i hidayat* (La Lampe de la direction), explication de l'*Iskandet nâma* et des *cacida* de Urfî ; *Khyaban* (Lit de fleurs), commentaire du *Gulistan* de Saadi ; *Tazkira* ou Biographie des poëtes de l'Inde qui ont écrit en persan. On attribue à Arzû le *Garâib ullugat* (les Merveilles du langage), dictionnaire hindoustani des mots mystiques.

Cf. Garcin de Tassy : *Hist. de la litt. hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-1847, 2 vol. in-8).

**ASADI DE THOUS** ou **ASSEDI DE THUCY**, poëte persan du commencement du Xe siècle. Il fut le maître du célèbre Ferdousi, qu'il désigna à Mahmoud pour écrire le *Schah Nameh* ou Livre des rois. Il a lui-même composé, en quatre mille vers, la conclusion de ce livre. On a, en outre, de lui, un poëme historique sur les sultans de la dynastie peshhadienne (*Gushtasp Nama*), et un recueil de poésies qui, au XVIe siècle, était déjà rare.

Cf. D'Herbelot : *Bibliothèque orientale* ; — Daulatshah : *Vies des poëtes persans.*

**ASCENSIUS.** — Voyez BADIUS.

**ASCHAM** (Roger), précepteur de la reine Élisabeth, né dans le Yorkshire, vécut de 1515 à 1568. Son *Toxophilus, the school of shootinge* (Londres, 1545, in-4), où il recommande l'exercice national de l'arc, et son *Schole-Master* ou Méthode simple pour apprendre aux enfants à écrire et à parler latin (Londres, 1571, in-fol.), se recommandent par le vigoureux bon sens et la mâle simplicité du style. On remarque dans le *Schole-Master* le récit de sa visite à Jane Grey, qu'il trouve lisant le *Phédon* de Platon, en grec, tandis que sa famille chassait dans le parc. Les œuvres anglaises d'Ascham ont été publiées par J. Bennet (1761, in-4 ; 1815, in-8).

Cf. *Biografia britannica.*

**ASCHUFTA** (Mirzâ Rizâ Calî Hakîm), poëte hindoustani de la fin du XVIIIe siècle, né à Agra. Médecin et poëte, il habita successivement Dehli, Murschidâbâd, où il soigna le nabab du Bengale, Calcutta, Lacknau, où il mourut. Ses poëmes, dont il a négligé de former un diwan, sont écrits avec une grande pureté de style, et empreints de mélancolie.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie.*

**ASCLÉPIADE**, Ἀσκληπιάδης, poëte lyrique grec qui vécut peu après Alcée et Sapho. Il a donné son nom au vers asclépiade, soit pour l'avoir inventé, soit pour en avoir fait un fréquent usage. On ne peut lui rapporter avec certitude aucune œuvre ni aucun fragment.

Le nom d'Asclépiade est porté par plus de vingt écrivains anciens, poëtes, grammairiens ou savants. On le trouve notamment dans l'*Anthologie* grecque, sous une quarantaine d'épigrammes, qui probablement n'appartiennent pas toutes à un même poëte. Les unes paraissent être l'œuvre d'Asclépiade de Samos, poëte bucolique contemporain de Théocrite. Les autres peuvent être attribuées à Asclépiade d'Adramytte, qui vécut dans un temps plus reculé.

Cf. Jacobs : *Anthologie*, t. I et XIII. — Pour l'énumération des auteurs du nom d'Asclépiade : le *Dictionnaire* de Smith.

**ASCLÉPIADE** de Tragile, en Thrace, écrivain grec, contemporain et disciple d'Isocrate. Il composa, sur les sujets mis en scène par les auteurs tragiques, un ouvrage en six livres intitulé Τραγῳδούμενα, dont il reste des fragments réunis par Werfer dans les *Acta philologorum Monacensium*, t. II (1818).

Cf. Photius : *Bibliothèque*, p. 486, édition Bekker.

**ASCLÉPIADE** de Myrlée, en Bithynie, grammairien grec du Ier siècle avant J. C. Il composa des traités *Sur les Grammairiens*, *Sur Cratinus*, *Sur l'Odyssée*, et une *Histoire de la Bithynie*. Les fragments qui nous restent de ces écrits ont été réunis par Werfer dans les *Acta philologorum*, t. III.

**ASCLÉPIADE**, médecin grec, né à Pruse en Bithynie, mort en 96 avant J.-C. Il était opposé à la doctrine d'Hippocrate, et écrivit divers ouvrages dont il nous reste des fragments publiés par Gumpert (Weimar, 1798, in-8). On lui a attribué un petit poëme en quatre-vingt-trois vers : *Préceptes sur la santé* (Ὑγιεινὰ Παραγγέλματα), qui a été publié par R. de Welz (Wurzbourg, 1842), mais qui ne peut être antérieur au VIIe siècle après J.-C.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XIII ; — *Rheinisches Museum* (1843, p. 444) ; — Raynaud : *De Asclepiade Bithyno, medico ac philosopho*, thèse (1862, in-8).

**ASCLÉPIADE** (VERS), vers grec et latin, dont on attribue l'invention à l'un des poëtes dont il porte le nom. Il est composé d'un spondée, d'un dactyle et d'une césure longue, suivie de deux dactyles :

Mæce | nas ata | vis || edite | regibus,
O et | præsidi | um, et || dulce de | cus meum ! (Horace).

Il diffère de l'alcaïque seulement en ce que celui-ci prend au second pied un iambe. On le trouve fréquemment chez Horace et dans les chœurs de Sénèque. Il a été employé aussi par Ausone et Prudence. De tous les vers anciens, c'est celui qui flatte le plus notre oreille, parce qu'il a, comme notre vers alexandrin, douze syllabes avec un repos obligé après la sixième, et que, dans notre ignorance de la prononciation latine, nous l'accentuons de même.

Il faut distinguer de l'asclépiade proprement dit l'*asclépiade spondaïque*, qui prend un spondée au dernier pied.

On appelle aussi *grand asclépiade* un vers qui se confond avec le *pentamètre choriambique* (voy. CHORIAMBE).

**ASCONIUS PEDIANUS** (Quintus), grammairien latin, né à Padoue vers le milieu du Ier siècle avant J.-C., mort sous le règne de Néron. Il occupe la première place parmi les anciens commentateurs de Cicéron. Un manuscrit découvert en 1416, dans le monastère de Saint-Gall, par le Pogge, contenait des *Commentaires* attribués à Asconius sur les discours contre Verrès, contre Pison, pour Scaurus, pour Cornelius et pour Milon. A part ceux sur les *Verrines*, dont l'attribution ne paraît pas exacte, ils sont d'une langue très-pure et d'un haut intérêt pour l'histoire politique des Romains. Publiés d'abord à Venise (1477, in-fol.), ils ont été fréquemment réimprimés, soit séparément, soit dans des éditions de *Cicéron*, notamment dans celle d'Orelli et Reiter, t. V (Zurich, 1833, in-8). Asconius avait encore écrit deux ou-

vrages qui sont perdus, *Sur la vie de Salluste* et *Contre les détracteurs de Virgile*.

Cf. Madwig : *De Asconii Pediani, etc., commentariis* (Copenhague, 1828, in-8).

**ASHIK**, poëte érotique persan, né en 1518, mort en 1571. Il occupa plusieurs postes administratifs importants. Son principal ouvrage a pour titre : le *Livre des poëtes*, modèles d'après les meilleurs auteurs (Cezkeretesh-Shuava we Meshairez-Zurefa fi Kawaidi, etc). On a aussi de lui de nombreux poëmes dont l'amour fait le fond, et un poëme sur le siége de Szigeth, où Soliman II trouva la mort. Il a traduit quelques œuvres de la poésie arabe.

Cf. V. Hammer : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. II.

**ASIATIQUES (Langues)**. Ces langues, réunies sous cette dénomination générale, malgré leur diversité d'origine, de nature et de développement, se partagent en sept familles, savoir :

1° *Langues sémitiques* (hébreu, syriaque, etc.).
2° *L. caucasiennes* (arménien, géorgien, etc.).
3° *L. persanes* (zend, pehlvi, persan, afghan, kourde).
4° *L. indiennes* (sanscrit, pali, hindoustani, guzzerate, pendjabe ; — malabare, mahratte, tamoul, etc.).
5° *L. chino-japonaises* (chinois, tonquinois, cochinchinois ou annamite ; — japonais, siamois, laos, cambodje, birman).
6° *L. tartares* (mantchou, turc oriental, etc.).
7° *L. sibériennes* (où l'on distingue les sous-familles iénisséenne, ioukaghire, koriake, kamtchadale et autres).

On trouvera les caractères communs de ces sept familles et les traits particuliers des langues qui les composent, dans les articles spéciaux consacrés à chacune d'elles.

Cf. Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, in-folio) ; — Edm. Castelli : *Lexicon heptaglotton* (Londres, 1669, 2 v. in-folio) ; — J. Klaproth : *Asia polyglotta* (Paris, 1823), et *Mémoires relatifs à l'Asie* (1827-28) ; — A.-G. Schegel : *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques* (Bonn, 1827, in-8).

**ASIATIQUES (Sociétés)**, associations de savants ayant pour objet de rendre plus accessible l'étude des langues, de la littérature et de l'histoire de l'Orient. Le premier essai d'une société de ce genre fut fait à Batavia, par des Hollandais, vers 1780. Il fut signalé par la publication des *Verhandelingen van het Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen* (Batavia, 1780-1833, 15 vol.). Mais ce recueil se borna à l'examen des questions relatives aux colonies hollandaises, et ce n'est véritablement que de la création, par William Jones, en 1784, de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta, que date l'organisation et l'exercice des Sociétés asiatiques. Sur les bases de celle-ci furent fondées à Bombay, vers 1819, et à Madras, en 1828, deux autres Académies libres. — La Société du Bengale, après avoir publié des mémoires sous le titre d'*Asiatic Researches*, de 1788 à 1832, a créé un *Journal ;* celle de Bombay fait paraître des *Transactions ;* celle de Madras, après avoir donné un volume de *Transactions* (Londres, 1828, in-4), publia une revue périodique sous le titre de *Journal of Literature and Science*. D'autres sociétés établies à Ben-Koulen, ville principale de Sumatra, à Malacca et à Ceylan, ont fourni leur contingent de travaux pour la connaissance de l'extrême Orient.

En 1821 fut fondée en France, par Silvestre de Sacy, Abel Rémusat, Champollion, Klaproth, Chézy, V. de Saint-Martin et quelques autres savants, la Société asiatique de Paris. Le duc d'Orléans en accepta la présidence. En 1829, une ordonnance royale consacra l'existence de la Société. Celle-ci se donna pour programme l'étude des langues orientales, en ne les bornant pas seulement à l'Asie. Elle s'imposa la tâche d'acquérir des ouvrages non imprimés, écrits dans ces langues, et de les publier. Elle adopta l'obligation de se tenir en rapports suivis avec les compagnies savantes créées à l'étranger pour la poursuite des mêmes résultats. On doit à la Société asiatique de Paris plusieurs bonnes éditions d'ouvrages arabes, arméniens, etc., et de nombreuses communications de ses membres dans son *Journal*. Toutes les années paraît dans ce recueil, qui se publie depuis 1822, un rapport sur les travaux des membres associés, avec une revue générale, très-importante, des publications relatives aux études orientales. La Société a acquis ou fait graver des caractères sanscrits, géorgiens, pehlvis, tagalas, mongols, mandchous, etc., et formé un riche musée et une bibliothèque de plus de 2000 livres et manuscrits.

La *Société royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande* date de 1823. Ses premiers membres ont été Colebrooke, Johnston, Wynn, Ouseley Staunton, Haughton, etc. Son siége est à Londres. Elle ne le cède à aucune autre en activité et en initiative. Ses *Transactions* publiées depuis 1824 (Londres, 3 vol.) ont été transformées, en 1838, en un *Journal of the Asiatic Society*. — L'Allemagne, sans avoir de sociétés asiatiques, ne fut pas dépourvue de recueils analogues à ceux de Paris et de Londres. Les plus importants sont les *Mines de l'Orient*, fondé par le comte de Hammer, et le *Journal des connaissances orientales* publié à Bonn.

**ASINAIRE (l')**, *Asinaria*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**ASMUS**, pseudonyme de Mathias Claudius (voy. ce nom).

**ASPAR**, tragédie de Fontenelle (voy. ce nom).

**ASPASIE**, Ἀσπασία. Un tableau de la littérature grecque au siècle de Périclès serait incomplet s'il ne comprenait le nom de cette femme célèbre. Née à Milet, elle vécut à Athènes, où les rares qualités de son intelligence, plus peut-être que sa beauté, fixèrent les regards sur elle. Sa maison devint le centre où se réunissaient les lettrés et les philosophes. Les dames athéniennes elles-mêmes n'étaient pas condamnées à une réclusion tellement sévère, qu'elles ne pussent accompagner leurs maris pour aller goûter les charmes de la savante conversation d'Aspasie. Si l'on prend à la lettre les paroles de Platon et de Xénophon, Socrate la fréquenta assidûment, et elle exerça sur lui une influence considérable. Quelques critiques toutefois regardent ces paroles comme ironiques et n'y attachent pas l'importance qu'on leur a généralement donnée. Ce qui ne peut être mis en doute, c'est l'attachement de Périclès pour Aspasie. Ayant à la suite d'un consentement mutuel quitté sa femme qui ne le rendait pas heureux, il s'attacha à Aspasie comme si la loi eût cimenté leur union, mais la loi ne permettait pas d'épouser une étrangère. L'ascendant qu'elle prit sur l'homme d'État ne fut peut-être pas aussi grand que l'ont supposé quelques historiens ; suivant eux, elle serait l'auteur de la guerre contre Samos et de la guerre du Péloponèse. Les poëtes comiques attaquèrent souvent Périclès et Aspasie. L'un d'entre eux, Hermippus, accusa devant les tribunaux Aspasie d'impiété et d'infamie. Il fallut toute l'autorité de Périclès, son éloquence et ses larmes pour la sauver. Après la mort de Périclès, elle s'attacha à un homme obscur, nommé Lysiclès, dont elle parvint à faire un orateur remarquable et l'un des premiers personnages de la république. Le fils qu'elle avait eu de Périclès fut légitimé par un décret du peuple et porta le nom de son père. Il est à peine utile de faire remarquer combien la

vie véritable d'Aspasie diffère de l'opinion assez générale qui en fait une courtisane.

Cf. Jacobs : *Vermischte Schriften*, t. IV ; — Becq de Fouquières : *Aspasie de Milet* (1873, in-18) ; — H. Houssaye : *Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne* (1873, 2 vol. in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**ASPREMONT**, chanson de geste du XIII^e siècle, 6^e branche de la Geste de Pépin. Une montagne située, selon le poëte, dans la Basse Italie, donne son nom à cette chanson. Le sujet est une prétendue guerre de Charlemagne contre Agolant, roi des Sarrasins d'Afrique. Une rencontre a lieu près d'Aspremont. Charlemagne va périr sous les coups du Sarrasin Eaumont, quand Roland, laissé, à cause de sa jeunesse, sous la garde de Turpin, vient le secourir inopinément. Roland tue le Sarrasin et s'empare de son épée, la célèbre Durandal. La défaite des Sarrasins est complète et la veuve d'Agolant, convertie à la foi chrétienne, épouse le duc Naimes. — La Bibliothèque nationale possède, de cette chanson, trois manuscrits du XIII^e siècle. Il y en a deux autres à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et un au British Museum.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**ASSAFADI** (Khali-Ibn-Aybek-Abu-s-Sefâ-Salahuddin), écrivain arabe, né à Safada (Syrie), en 1296 de notre ère, mort en 1362. On a de lui des commentaires sur le Coran, et un dictionnaire biographique en plusieurs volumes, qui est désigné comme supplément au *Wafiyyatu-l'Ayan* (Mort des illustres par Ibn-Khallikan).

**ASSAMENTA.** — Voyez AXAMENTA.

**ASSAUT ET IRRUPTION**, *Sturm und Drang*, drame de M. de Klinger, dont le titre est devenu le nom d'une période littéraire de l'Allemagne [voy. KLINGER et ALLEMANDE (Littérature)].

**ASSEMANI** (Joseph-Simon), savant orientaliste syrien, né à Tripoli en 1687, mort le 13 janvier 1768. Il étudia à Rome, puis reçut la mission d'aller recueillir dans les couvents d'Orient des ouvrages et manuscrits pour la bibliothèque du Vatican dont il devint bibliothécaire. Il fut en outre nommé archevêque de Tyr. Il a beaucoup fait pour la science des manuscrits orientaux. Son principal ouvrage est la *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* (Rome, 1719-1728, 4 vol. in-fol.), contenant l'examen des manuscrits syriaques. Pfeifer en a donné un *Abrégé* (Erlangen, 1771, 2 vol. in-8). On cite en outre : *Italicæ historiæ scriptores ex bibliothecæ Vaticanæ, etc., manuscriptis* (Rome, 1751-53, 4 vol. in-4), complétant la collection de Muratori ; *Kalendaria ecclesiæ universæ* (Ibid., 1755, 6 vol. in-4) ; *Bibliotheca juris orientalis* (Ibid., 1762-66, 5 vol. pet. in-4) ; un important *Catalogue des manuscrits du Vatican* (Ibid., 1756-1759, 3 vol. in-fol.).

**ASSEMANI** (Etienne-Evode), neveu du précédent, né à Tripoli en 1707, mort le 24 novembre 1782. Il aida son oncle dans ses travaux de bibliographie et lui succéda dans la direction de la Bibliothèque pontificale. On lui doit le *Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Médicis* (Florence, 1742, in-fol.) ; une collection des *Acta sanctorum martyrum orientalium et occidentalium*, etc. (Rome, 1748, in-fol.), etc.

Deux autres membres de la même famille, Joseph-Louis, né à Tripoli en 1710, mort à Rome, en 1782, et Simon, né au même lieu en 1752, mort en 1821, ont laissé d'intéressants travaux, le premier sur la lithurgie et l'histoire ecclésiastique, le second sur la littérature et la bibliographie orientales.

Cf. Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**ASSEMBLÉE (L') DES DIEUX**, dialogue de Lucien (voy. ce nom).

**ASSEMBLÉE (L') DES FEMMES**, comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

**ASSEMBLÉE (L') DES OISEAUX**, poëme de Chaucer (voy. ce nom).

**ASSINIBOIN (IDIOME).** — Voyez SIOUX.

**ASSONANCE**, ressemblance approximative de sons dans les finales de deux ou de plusieurs mots, par exemple : *proverbe, perdre ; tombe, onde ; feindre, peintre ; sombre, tondre*. Dans nos plus anciens vers français, la rime n'est qu'une simple et vague assonance. Le son de la dernière voyelle, ou de l'avant-dernière voyelle dans les vers qui se terminent par une syllabe muette, y est seul important, quels que soient le nombre et l'espèce des consonnes qui la suivent. *Justes, cure, vaincues* riment ensemble ; *France* rime avec *demande*, et *péril* avec *chérubin*. Ainsi, dans la *Chanson de Roland*, les vers suivants riment tous ensemble :

Li quens Rollans revient de pasmeisuns,
Sur piez se drecet, mais il ad grant dulur.
Guardet aval e si guardet amunt :
Sur l'erbe verte ultre ses cumpaignuns
Là veit gesir le nobilie barun.

Il en est de même de ceux-ci :

E ! gentilz hom, chevaler de bone aire,
Hoi te cumant al glorius celeste !
Jamais n'ert hume plus volentars le serve ;
Dès les Apostles ne fut on tel prophete.

L'assonance a persisté, comme rime, dans plusieurs de nos chansons populaires, et le peuple qui les chante ne la distingue guère de la rime la plus riche. Il paraît donc hors de doute qu'elle fut la première ébauche de la rime. L'oreille d'ailleurs est si facilement frappée des assonances, qu'on les évite avec soin dans la prose ainsi que dans les vers.

La poésie espagnole admet les assonances comme rimes. Ainsi *corazon* y rime avec *abierto*, et *dios* avec *dolor*. En Allemagne, Ch.-G.-Fr. Schlegel a imité l'assonance espagnole, dans sa tragédie d'*Alarcos* (1802), et dans ses *Poésies romantiques du moyen âge* (1804). Malsburg l'a également employée dans sa belle traduction de *Calderon* (1819-1825).

**ASSONANTE (RIME).** — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

**ASSOUCY.** — Voyez D'ASSOUCY.

**ASTARBÉ**, tragédie de Colardeau (voy. ce nom).

**ASTÉISME** (ἀστεϊσμός, élégance). C'est l'expression dont se servaient les Grecs pour indiquer la délicatesse, l'élégance de l'esprit. Nous disons aujourd'hui, dans le même sens, *atticisme*. — Le mot astéisme s'emploie aussi pour désigner une espèce d'ironie (voy. IRONIE).

**ASTEMIO** (Lorenzo BAVILACQUA, dit), et communément ABSTEMIUS, fabuliste italien, né à Macerata en 1499, mort vers le milieu du XVI^e siècle. Précepteur, puis bibliothécaire du duc d'Urbin, il se fit d'abord connaître par des travaux de philologie, tels que : *Libri duo de quibusdam obscuris locis* (Venise, in-4). Mais il doit sa réputation à deux recueils de fables : *Hecatomythium seu centum Fabulæ* (Venise, 1495, in-4), et *Hecatomythium secundum* (Venise, 1499), réunis depuis en un seul recueil dans les collections des anciens fabulistes (Francfort, 1580 et 1610, in-8). Ces fables, en partie traduites du grec et en partie nouvelles, sont devenues classiques. La Fontaine en a imité et embelli quelques-unes, entre autres : *la Besace, la Femme noyée, Jupiter et les Tonnerres*, etc. Souvent trop courtes, leur principal défaut est un excès de sécheresse dans la naïveté. Elles ont été traduites en français par Pillot (Douai, 1814).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis* ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**ASTON** (Antony), auteur et acteur comique anglais de la première moitié du XVIII^e siècle. Il eut

une vie très-accidentée, fut tour à tour avocat, acteur, soldat, marin, commis, poëte, et courut toute l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, passa même en Amérique et aux Indes. Il était suivi de sa famille et jouait avec elle son répertoire. Il a laissé quelques ouvrages : la comédie de *l'Amour pressé* (*Lowe in a hurry;* Dublin, 1709); et des opéras, entre autres *le Fou* (*the Fool;* 1731, in-8), qu'il publia avec son autobiographie, etc.

**ASTORI** (Giovanni-Antonio), archéologue italien, né à Venise en 1672, mort en 1743. Il entra dans les ordres. On a de lui deux tragédies latines avec chœurs, *Manto* et *les Suppliantes,* imitées d'Euripide (1713); un *Commentaire sur Alcman* (Venise, 1697, in-folio; La Haye, 1718, in-folio); des lettres latines et italiennes, notamment sur le procès de Jésus-Christ (Hambourg, 1719), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ASTRATE, tragédie de Quinault (voy. ce nom).

ASTRÉE, roman d'Honoré d'Urfé (voy. ce nom).

ASTRONOME LIMOUSIN (L'), nom sous lequel on désigne un écrivain inconnu du IXe siècle, auteur d'une *Vie de Louis le Débonnaire,* en latin (814-829). Cette chronique, plus complète que celle de Thégan et qui présente les faits avec plus de suite et de développements, a été traduite par le président Cousin, puis par Guizot dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France,* t. III.

Cf. *Hist. littér. de la France,* t. V.

ASTRONOMIQUES (LES), poëme de Manilius (voy. ce nom).

**ASTRUC** (Jean), médecin français, né en 1684, dans le Languedoc, mort en 1766. Outre de nombreux ouvrages de médecine, d'exégèse biblique et de philosophie, il avait réuni des matériaux pour l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier : Lorry les a publiés sous le titre de *Mémoires* (1767, in-4).

Cf. Lorry : *Éloge d'Astruc,* en tête des *Mémoires.*

ASTURIEN, dialecte de l'espagnol. Il est nommé aussi *langue bable.* Il est énergique, sonore et riche de mots dont le castillan a dû emprunter les équivalents à l'arabe. C'est de tous les dialectes espagnols celui qui présente le plus de formes anciennes, ce qui s'explique par la situation de la province montagneuse où il est parlé. A ce titre, sa connaissance est fort utile pour la lecture des monuments de la littérature espagnole antérieurs au XVe siècle, comme le *Poëme du Cid.*

ASYNDÉTON, ou *Disjonction.* — Voyez FIGURES DE MOTS.

ATALA, roman de Châteaubriand (voy. ce nom).

**ATANAGI** (Dionigi), en latin ATANAGUS, littérateur italien, né à Cagli, dans le duché d'Urbin, vers 1510, mort vers 1570. Il vécut et mourut dans la misère. On cite de lui avec estime un grand nombre d'ouvrages latins ou italiens : *Rhetoricorum Aristotelis, necnon Paraphrasis Hermogenis Tabulæ* (Venise, 1553, in-4); deux recueils de *Lettere familiari di XIII uomini illustri* (Rome, 1554, in-8; Venise, 1582 et 1601, 2 vol. in-8); *Ragionamento dell' excellenza e perfezione della storia* (Venise, 1559); des *Vies* d'Alexandre, de Marc-Antoine, de Caton d'Utique, de César et d'Auguste, traduites en partie d'Aurelius Victor (Venise, 1562, in-8), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

ATELLANES, sortes de farces ou comédies bouffonnes de l'ancien théâtre italique, auquel les Romains les empruntèrent, en leur conservant le nom de *fabulæ atellanæ* qui leur venait d'Atella, ville des Osques, en Campanie, aujourd'hui Averse ou Santo-Arpino, dans la Terre de Labour. On appela aussi ces compositions dramatiques : Jeux osques (*ludi osci*). Chez les Osques, ces pièces étaient représentées dans des théâtres de pierre, à une époque où les Romains n'avaient même pas encore élevé dans leurs cirques des tréteaux de bois.

Les atellanes des Osques mettaient en scène des personnages de convention, des types grotesques choisis dans toutes sortes d'états. Dans ce genre, qui ressemblait beaucoup au drame satyrique des Grecs, les Satyres, les Pans, les Silènes de ce drame étaient remplacés, avec plus de variété, par le Maccus, le Bucco, le Pappus, le Dorsellus, le Manducus, le Panniculus, etc., serviteurs balourds, voraces et bavards, vieillards amoureux et dupés, ayant tous une tournure grotesque.

La plupart de ces types se sont reproduits dans la comédie italienne, surtout dans la *Commedia dell' arte.* On peut croire même qu'ils dérivent des atellanes. Le Maccus, par exemple, gourmand et poltron, est assez bien représenté par le Pulcinello napolitain, si l'on en juge par quelques fragments de textes anciens et par les peintures d'Herculanum qui le concernent. Le Bucco, ainsi nommé à cause de ses joues gonflées, avait pour trait saillant la niaiserie qui fait le fond du caractère des *zanni* italiens. Le Pappus était le type du vieillard ridicule, semblable aux barbons de Plaute dupés par leurs enfants et leurs esclaves; c'est l'ancêtre de Messer Pantalon. Le Dorsellus était un savant astronome, bossu, avare, et digne pendant du docteur des farces italiennes. Le Manducus, doué d'une voracité comique, portait un masque dont la large bouche était garnie de grandes dents. Il jouait le rôle d'une sorte de croquemitaine. Le Panniculus, habillé de pièces et de morceaux, pourrait revendiquer une part de la paternité si contestée de l'Arlequin moderne.

Il n'est pas aisé de fixer l'époque de l'introduction à Rome des jeux osques. On peut toutefois la placer avec quelque certitude vers l'an 540 de la fondation de cette ville. Les jeunes Romains, qui ne pouvaient concourir aux jeux scéniques réputés infâmes et abandonnés aux histrions, imaginèrent de s'attribuer exclusivement la représentation des atellanes. Par ce fait et la liberté de parole que comportait le jargon osque, ce genre jouit d'une faveur particulière. On distingue trois époques dans l'histoire des atellanes : celle des atellanes improvisées ou à demi improvisées, qui va du temps de leur introduction à Rome jusqu'à Pomponius de Bologne, contemporain de Sylla; celle des atellanes écrites, qui s'étend de Pomponius à Jules César : c'est la plus brillante; enfin la période des empereurs, sous lesquels les atellanes eurent une nouvelle vogue. La langue osque, aisément comprise par les Romains, fut assez longtemps conservée ainsi que le costume campanien, pour les types tirés des atellanes étrusques; puis elle disparut au point que, dans les fragments assez nombreux d'atellanes qui nous restent, il n'y en a pas la moindre trace.

Les premières atellanes jouées à Rome offraient la peinture des mœurs villageoises de la Campanie. Dans celles de la seconde époque, le cadre s'est agrandi et les sujets sont plus variés, comme on en peut juger par les titres de quelques atellanes de Pomponius : *la Joueuse de lyre, les Peintres, Maccus soldat, Maccus garde des scellés, le Boulanger, le Marchand d'esclaves, les Foulons, les Pêcheurs, le Gardien d'un temple, l'Augure, la Prostituée, le Médecin, le Candidat,* etc. Ils étaient parfois tirés de l'histoire, comme *l'Astrée* et *l'Agamemnon supposé,* attribués au même Pomponius. Quintus Novius est auteur de *Pappus præteritus,* titre qu'on pourrait traduire par *Cassandre éconduit,* des *Vendangeurs,* du *Poulailler,* d'*Andromaque,* des *Phéniciennes.* On a attribué à Afranius *Bucco adopté.* Le dictateur Sylla, selon Athénée, composa des atellanes, ou du moins écrivit dans le dialecte de la Campanie, où il était né,

des pièces qui semblent en avoir les caractères. Parmi les autres auteurs d'atellanes, on cite Titinius, Fabius Dorsennus, Memmius ou Mummius, etc. Ed. Munk a recueilli les titres et les fragments de soixante-quatre atellanes de Pomponius. On croit que Novius en écrivit une cinquantaine. Les fragments d'atellanes que l'on possède ont été réunies dans les *Poetarum latinorum scenariorum fragmenta* (Leipzig, 1834 et 1840, in-8).

Le cynisme et l'obscénité sont les caractères de la comédie osque. On en peut juger par les fragments de *la Prostituée* cités par Nonius Marcellus, et qui indiquent chez Pomponius et Novius une grossièreté habituelle de langage. Et cependant la licence des atellanes, comparée à l'obscénité des pièces appelées *mimes*, passa plus tard pour une réserve pleine de goût, *venusta elegantia*, dit Donat.

On a voulu voir dans les atellanes une imitation grecque, en se fondant sur leurs analogies avec le drame satyrique. La première est celle du mètre, à savoir le vers trimètre. Ensuite on jouait les atellanes, comme le drame satyrique, après les pièces sérieuses, pour effacer par leur gaieté l'impression des douleurs tragiques. Enfin il y avait dans les deux genres, par un procédé identique, certains types qui, une fois adoptés, passaient par toute espèce de situations. Malgré ces ressemblances, les atellanes n'en sont pas moins italiques d'origine. On peut même les considérer comme marquant une réaction de l'esprit italique contre les premières importations à Rome des œuvres du théâtre grec. Si des emprunts furent faits à celui-ci, ce ne put être que vers la fin de la seconde époque. Des atellanes, où figurent les diverses classes d'artisans, est sortie plus tard la *Fabula tabernaria*, qui prenait ses personnages dans les derniers rangs de la société romaine.

Cf. Ed. Munk : *De L. Pomponio Bononiensi Atellanarum poeta* (Glogaviae, 1826, in-8) ; — Schober : *Ueber die atellanischen Schauspiele der Ræmer* (Leipzig, 1825, in-8) ; — Meyer : *Études sur le théâtre latin* (Paris, 1847, in-8) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique*, etc. : Introduction (Paris 1839, in-8) ; — Ed. du Méril : *Histoire de la comédie ancienne* (Ibid., 1859, t. II, in-8).

**ATHADJI NEWI-ZADE**, poëte turc distingué, né à Constantinople en 1583, mort en 1635. On a de lui : *Shakaika-Numaniyet* (Collection d'anémones) ; *Sohbetu-l-ebkyar* (Conversations de vierges) ; *Heft-Khuan* (l'Écuelle sept fois pleine), livre mystique; *Nefhatal-ezhar* (le Souffle des fleurs), poëme sur l'ascension de Mahomet au ciel, et sur les miracles du prophète; *Saki-Name*, poëme sur l'art d'augmenter les jouissances de la vie; enfin un recueil de poëmes lyriques.

Cf. Hammer : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. III.

**ATHALIE**, tragédie de Racine (voy. ce nom).

**ATHANASE** (saint), 'Ἀθανάσιος, Père de l'Église grecque, né vers 296 à Alexandrie, mort en 373. Après avoir acquis quelque connaissance des lettres profanes, il se livra à l'étude des livres sacrés. Nommé diacre et envoyé au concile de Nicée, en 325, il s'y distingua par son opposition éloquente à la doctrine d'Arius. L'année suivante il fut élu patriarche d'Alexandrie par les suffrages du clergé et du peuple. Ses luttes ardentes contre les Ariens, sous les règnes de Constantin, Constance, Julien, Jovien et Valens, remplirent toute sa vie d'orages, et elles sont en grande partie le sujet de ses écrits.

Quoique, par la fermeté du caractère et son zèle contre l'hérésie, saint Athanase occupe la première place parmi les docteurs de l'Église grecque, il n'a, comme orateur et écrivain, ni l'éclat, ni l'entraînement des Pères du IVe siècle. Mais il faut reconnaître avec Érasme qu'il possède au plus haut degré les qualités de l'enseignement, de la démonstration. Il est clair, concis, sobre, et unit la force à la mesure. Les principaux ouvrages de saint Athanase sont les suivants : *Discours contre les Gentils; Discours sur l'Incarnation; Lettre encyclique aux évêques; Apologie contre les Ariens; Lettre aux évêques d'Égypte et de Libye; Apologie à l'empereur Constance; Quatre Discours contre les Ariens; Exposition de la foi; Vie de saint Antoine*, etc. La plus ancienne édition des œuvres réunies de saint Athanase fut imprimée par Commelin (Heidelberg, 1600-1601, 3 vol. in-fol.). Montfaucon en a donné une excellente édition (Paris, 1698, 3 vol. in-fol.), qui a été reproduite avec quelques additions (Padoue, 1777, 4 vol. in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII ; — Montfaucon : *Vie de saint Athanase*, en tête de son édition ; — Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VIII.

ATHARVAN-VÊDA. — Voyez VÉDAS.

ATHEI DETECTI, ouvrage du P. Hardouin (voy. ce nom).

ATHENÆUM. — Voyez REVUE.

**ATHÉNAGORAS**, 'Ἀθηναγόρας, philosophe grec du IIe siècle après J.-C., né à Athènes. D'abord disciple zélé de Platon, dont il enseigna la doctrine dans sa ville natale, il se convertit au christianisme, qu'il essaya de concilier avec les principes de son premier maître. Deux ouvrages nous sont parvenus de lui : *Apologie pour les chrétiens*, adressée à l'empereur Marc-Aurèle, et *Livre sur la résurrection des morts*. Son style, où se révèle un talent remarquable, est le pur style attique. La meilleure édition d'Athénagoras fut donnée par les bénédictins, avec *Justin martyr, Théophile d'Antioche* et *Hermias* (Paris, 1742, in-fol.). Lindner a publié une édition de l'*Apologie* qui se recommande par les notes (1774-1775).

Cf. Clarisse : *Commentatio de Athenagoræ vita et scriptis* (Leyde, 1819) ; — Brucker : *Histoire critique de la philosophie*, ch. 3.

**ATHÉNÉE**, 'Ἀθήναιος, compilateur grec, né à Naucratis en Égypte, vécut vers la fin du IIe siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé les *Sophistes à table* (Δειπνοσοφισταί), et connu plus ordinairement sous le titre de *Banquet des savants*. On peut le considérer comme la plus ancienne collection d'*Ana* qui existe. C'est une suite d'anecdotes extraites des écrits des poëtes, des historiens, des auteurs dramatiques, des orateurs, des savants. Il s'y mêle des appréciations et des discussions sur toutes sortes de sujets, spécialement sur la gastronomie. Les interlocuteurs sont les convives de Laurentius, noble Romain. Parmi eux se trouvent le médecin Galien et Ulpien le jurisconsulte. De longues citations et des discussions interminables détruisent entièrement la forme du dialogue, et font disparaître tout art de composition. Comme recueil d'anciennes coutumes, de faits curieux, de noms et de fragments d'auteurs, qui sans Athénée auraient entièrement péri, le *Banquet des savants* n'en est pas moins d'un très-haut prix. L'auteur cite près de huit cents écrivains et plus de douze cents ouvrages. Il nous dit lui-même qu'il avait lu, en faisant des extraits, huit cents pièces de la comédie moyenne. Son ouvrage comprenait quinze livres; nous n'avons des deux premiers, d'une partie du troisième, du onzième et du quinzième, qu'un abrégé dont l'auteur est inconnu. La première édition du *Banquet des savants* a été publiée par Alde (Venise, 1514, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, les meilleures sont celle de Casaubon (Genève, 1597, in-fol.), à laquelle il ajouta un commentaire (Lyon, 1600, in-fol.); celle de Schweighaeuser (Strasbourg, 1801-1807, 14 volumes in-8, dont 8 de

notes et 1 de tables); celle de G. Dindorf (Leipzig, 1827, 3 vol. in-8). L'ouvrage a été traduit en français par l'abbé de Marolles (Paris, 1680, in-4), et par Lefebvre de Villebrune (Paris, 1789, 1791, 5 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V; — Paul-Louis Courier. *Essai sur Athénée*, dans le *Magasin encyclopédique*, 1802.

ATHÉNÉE. Ce nom, qui était, en Grèce, celui de plusieurs monuments consacrés à Minerve (Ἀθήνη), a été donné à certaines institutions littéraires ou scientifiques, tant anciennes que modernes. L'an 37 de notre ère, Caligula fonda à Lyon, sous le nom d'Athénée, une école dont l'enseignement contribua à l'éducation littéraire des Gaules, et des concours d'éloquence grecque et latine, célèbres par la bizarrerie et la rigueur des traitements infligés aux candidats vaincus. Un siècle plus tard, en 135, l'empereur Adrien appela Athénée un édifice qu'il fit élever à Rome, sur le Capitole, où des professeurs, logés et nourris par l'État, faisaient des leçons publiques, et où avaient lieu, avec plus ou moins de solennité, des exercices oratoires et des lectures d'ouvrages par leurs propres auteurs. En France, deux fondations littéraires et scientifiques qui eurent un certain éclat, échangèrent les noms de Musée et de Lycée, sous lesquels elles avaient été instituées, contre le nom d'Athénée, qui a été repris depuis par des établissements étrangers à l'histoire littéraire.

ATHÉNODORE CANANITE, Ἀθηνόδωρος Κανανίτης, philosophe grec contemporain d'Auguste, né à Tarse en Cilicie, mort dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son surnom lui venait de son père qui était né à Cana. Il embrassa la doctrine des stoïciens, fut le précepteur d'Octave qui, devenu empereur, le garda auprès de lui comme conseiller. Il écrivit quelques ouvrages philosophiques, entre autres un traité contre les *Catégories* d'Aristote, des livres relatifs à l'histoire, à la médecine, etc. Il n'en reste que des fragments. Ceux qui sont tirés de ses écrits historiques ont été réunis dans les *Historicorum græcorum fragmenta* de la Bibliothèque Didot.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III; — Hoffmann : *Dissertatio de Athenodoro Tarsensi* (Leipzig, 1732, in-4); — Sévin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII.

ATHIS ET PROPHILIAS, ou LE SIÉGE D'ATHÈNES, roman d'aventures du cycle de l'Antiquité (voy. ces mots) attribué à Alexandre de Bernay dit de Paris. C'est l'histoire de deux amis et de leur dévouement. Prophilias était Romain, Athis était d'Athènes. Les jeunes gens se lient d'une amitié si forte, qu'elle va jusqu'à faire abandonner par Athis sa femme à Prophilias, à qui ce sacrifice sauve la vie. Prophilias à son tour, pour sauver Athis qui, par désespoir, s'est accusé d'un crime, se déclare auteur de ce crime. Cette première partie est la meilleure du poëme. L'action se complique bientôt de l'amour d'Athis pour la sœur de Prophilias, Gayète, promise au roi de Sicile, Bilas. Les deux amis l'enlèvent à main armée et partent pour Athènes, gouvernée par le duc Thésée et son fils Pyrithous. Après toutes sortes de combats et d'aventures, le poëme finit par le mariage de Bilas avec Alemandine, fille du duc d'Athènes. — Ce roman a 18 500 vers. Il est en deux manuscrits à la Bibliothèque nationale, l'un intitulé *Athis et Prophilias*, l'autre *le Siége d'Athènes*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

ATHROÏSME, synonyme d'*Accumulation*.—Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ATLANTIDE (L'), fiction de Platon; — NOUVELLE ATLANTIDE, ouvrage de Fr. Bacon. — Il y a aussi un poëme, *l'Atlantide*, de Baour-Lormian (voy. ces noms).

ATRÉE ET THYESTE, tragédie de Crébillon, de Chr.-F. Weisse (voy. ces noms). Le même sujet est traité dans *les Pélopides* de Voltaire.

ATTENDEZ-MOI SOUS L'ORME, comédie de Regnard (voy. ce nom). Voy. aussi DUFRESNY.

ATTENDOLO (Giambattista), critique et poëte italien, né à Capoue vers 1530, mort en 1593. Fils d'un jurisconsulte distingué qui cultivait avec quelque succès la poésie, il entra dans les ordres et professa les langues orientales. Il se montra l'admirateur passionné du Tasse et de Pétrarque, soit dans ses livres de critique : *Bozzo di Lezioni* (Naples, 1604, in-4) et l'*Unita della materia poetica* (Naples, 1724, in-8), soit dans ses propres poésies, *Rime* (Florence, 1584, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

ATTERBURY (Francis), prélat anglais, né en 1662 à Middleton dans le comté de Buckingham, mort en 1732. Il fut un des brillants étudiants d'Oxford, et, à l'âge de vingt ans, il traduisit en vers latins le poëme de Dryden, *Absalon et Achitophel*. Quoique attaché aux Stuarts, il resta fidèle à l'Église anglicane, et défendit même avec beaucoup de vivacité, en 1687, la mémoire de Luther. Son talent pour la polémique parut dans la fameuse controverse sur les *Lettres de Phalaris*, que souleva une édition de cet ouvrage publiée en 1695 par des étudiants de Christ-Church. Attiré dans la lice, Richard Bentley nia l'authenticité des *Lettres*, et Atterbury, précepteur de Charles Boyle, l'éditeur en titre, se chargea de rédiger la réponse, qui parut en 1698. Habile et spirituellement tournée, elle eut pour effet de provoquer l'admirable et décisive réplique de Bentley (*Dissertation sur les Lettres de Phalaris*, 1699).

Sous le règne de la reine Anne, les opinions tories d'Atterbury lui valurent le siége épiscopal de Rochester, en 1713; mais, sous le roi Georges, elles lui attirèrent une disgrâce complète. Il fut condamné à l'exil en 1722 et alla mourir en France, à Montpellier. Dans la Chambre des lords, où il siégea neuf ans, il se signala par son éloquence. Homme de goût indépendant, il aima Pope qui partageait ses opinions et admira Milton, le grand poëte des opinions contraires.

Cf. *Biografia britannica*; — Macaulay, dans l'*Encyclopaedia britannica*.

ATTICISME. — Voyez ASTÉISME.

ATTICUS (Titus Pomponius), ami de Cicéron, né trois ans avant celui-ci, à Rome, en 109 avant J.-C., mort en 33. Le surnom d'Atticus lui vint du long séjour qu'il fit à Athènes, sous Sylla, et du talent remarquable avec lequel il parlait et écrivait la langue grecque. Ayant hérité de son père une fortune considérable, qu'il augmenta constamment par toutes sortes de moyens, il suivit et pratiqua la doctrine épicurienne, et se montra plus désireux d'une vie calme et libre que des honneurs et des embarras de la politique. Il se prononça pourtant contre Catilina; mais, dans la suite des dissensions civiles, il sut se diriger entre les partis de façon à rester l'ami de César et de Pompée, de Cicéron et d'Antoine, d'Octave et de Brutus, tout en méritant l'estime des uns et des autres. Sa sœur épousa le frère de Cicéron; sa fille fut mariée à Agrippa.

Le goût d'Atticus pour les lettres est resté célèbre. Il avait chez lui un grand nombre d'esclaves soigneusement élevés, qu'il occupait à transcrire des livres; il se procura ainsi à peu de frais une bibliothèque considérable. Il écrivit un abrégé d'histoire universelle, rédigea les généalogies de plusieurs familles nobles, et composa des inscriptions en vers destinées à être placées sous les statues des citoyens illustres. Ses écrits sont entièrement perdus. Cicéron lui a adressé un grand nombre de lettres; dans le recueil de cette cor-

respondance se trouvent quelques lettres d'Atticus. — La vie d'Atticus par Cornelius Nepos n'est guère que le panégyrique d'un ami intime.

Cf. Hüllemann : *Diatribe in Titum Pomponium Atticum* (Utrecht, 1838, in-8) ; — Fialon : *In Titum Pomponium Atticum*, thèse (1862, in-8); — G. Boissier : *Cicéron et ses amis* (2e édit. 1870, in-8).

**ATTICUS** (Tiberius-Claudius-Herodes), connu sous le nom d'Hérode Atticus, rhéteur grec, né en 104 après J.-C., à Marathon en Attique, mort en 180. Son père, ayant trouvé un trésor dans ses domaines, avait légué à chaque citoyen d'Athènes une mine de revenu; il apporta à ce legs des modifications qui lui aliénèrent pour toujours les esprits, malgré ses grandes libéralités envers plusieurs villes grecques. Ayant étudié la rhétorique sous les maîtres les plus célèbres, il professa lui-même à Athènes, puis à Rome, et compta Marc-Aurèle parmi ses disciples. Son talent oratoire est attesté par les anciens; mais ses ouvrages ne nous sont point parvenus, et les fragments qui restent de lui sont trop peu importants pour justifier les éloges de ses contemporains. On lui a attribué toutefois un discours *Sur le gouvernement* qui a été réuni avec ses fragments par Fiorillo (Leipzig, 1801, in-8). Foss, dans sa dissertation *De Gorgia Leontino* (Halle, 1828, in-8), attribue également à Hérode Atticus la *Défense de Palamède* qui se trouve dans les œuvres de Gorgias.

Cf. Burigny, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXX ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography* ; — Vidal Lablache : *Hérode Atticus, étude critique sur sa vie*, thèse (Paris, 1871, in-8).

ATTILA, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom). — On cite, en outre, sous le même titre une tragédie romantique allemande de Werner et d'un poëme épique anglais de Harbert. — Il existe aussi un très-ancien poëme latin sur *Attila*, d'un auteur inconnu, et qui paraît être du VIe siècle. Il comprend, d'après divers manuscrits, 1452 hexamètres, et a été publié en grande partie par Fischer (1780).

**ATTILIUS** (Marcus), poëte latin du IIe siècle avant J.-C. Il fut un des plus anciens poëtes comiques de Rome. Valcatius Sedigitus lui donne le cinquième rang par ordre de mérite. Il place avant lui Cœcilius, Plaute, Nœvius, Licenius, et après lui Térence; mais Cicéron l'appelle *poeta durissimus*. Il ne reste de lui que quelques mots, cités par Varron et par Cicéron, et les quatre titres suivants : Μισόγονος, *Bœotia*, Ἄγροικος, *Commorientes*.

ATTIQUE (DIALECTE). — Voyez DIALECTE.

**ATTIUS** (Lucius). — Voyez ACCIUS.

ATYS, poëme d'opéra de Quinault (voy. ce nom).

AUBADE, c'est-à-dire chanson du matin, genre très-cultivé par les troubadours. Il avait pour règle rigoureuse de ramener à la fin de chaque couplet le mot *alba*, aube du jour.

**AUBAIS** (Charles DE BASCHI, marquis D'), littérateur français, né en 1686 près de Nîmes, mort en 1777. Connu surtout pour le zèle avec lequel il protégea les gens de lettres, il a publié une *Géographie historique* (1761, 2 vol. in-8), et avec Léon Ménard un curieux recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (1759, 3 vol. in-4).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique*.

AUBERGE DES ADRETS (L'), mélodrame de B. ANTIER (voy. ce nom).

AUBERI LE BOURGOING, ou *le Bourguignon*, chanson de geste anonyme du XIIIe siècle. Formée de récits qui paraissent être de très-ancienne origine germanique, cette œuvre, peu régulière et d'une analyse difficile, appartient au cycle provincial. Auberi, auquel d'autres poëtes ont donné une généalogie différente, est ici le fils de la comtesse Erembor et de Bazin de Genève, lequel après la mort de Girart de Roussillon reçoit de Charles-Martel le duché de Bourgogne. Bazin est le célèbre Boson, créé comte de la haute Bourgogne et de Pavie, puis roi d'Arles, par Charles-le Chauve. Auberi, dès son enfance, persécuté par ses oncles jaloux de sa fortune, accomplit une suite d'aventures fabuleuses avec son écuyer, le sage Gasselin, son neveu. Il fait une campagne contre les Rox ou Russes en faveur du roi de Bavière, une autre campagne contre les Frisons à la solde du comte de Flandre. Il épouse ensuite Guibour, la veuve du roi de Bavière. Puis ses aventures reprennent leur cours. Dans la forêt des Ardennes, un brigand nommé Lambert d'Oridon séduit Auberi par la promesse de ses trésors et l'attire dans un piége. Le Bourguignon et son écuyer veulent se venger. Par méprise, Gasselin, croyant tuer Lambert, frappe mortellement, dans l'obscurité, son oncle Auberi.

La Bibliothèque nationale possède trois manuscrits de cette chanson. Le principal, provenant du fonds de Colbert, est du milieu du XIIIe siècle et contient environ vingt-huit mille vers. M. Fr. Michel, dans son introduction à la *Chanson de Roland*, M. J. Bekker dans les prolégomènes de son édition de *Ferabras*, M. P. Tarbé dans ses *Poëtes de Champagne*, ont publié des fragments d'*Auberi*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**AUBERT** (Guillaume), sieur DE MASSAIGNES, écrivain français, né vers 1534 à Poitiers, mort en 1601 à Paris. Avocat au Parlement de Paris, puis avocat général à la cour des aides, il eut de son temps une réputation de savoir et d'éloquence que ne justifient pas ses ouvrages : *Discours sur les moyens d'entretenir la paix entre les princes chrétiens* (Paris, 1559, in-4); *Histoire des guerres faites par les chrétiens contre les Turcs sous la conduite de Godefroi de Bouillon* (Paris, 1559, in-4); *Élégie sur la mort de Joachim du Bellay* (1560, in-4); *Vers à M. de l'Hôpital sur sa nomination à la place de chancelier* (1560, in-8), etc. La plupart des poésies de G. Aubert ont été traduites en vers latin par Scévole de Sainte-Marthe.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXV.

**AUBERT** (Pierre), jurisconsulte et érudit français, né en 1642 à Lyon, mort en 1735. Procureur du roi et juge du comté de Lyon, il fit présent de sa bibliothèque à cette ville et contribua à y établir une académie en 1724. Il a publié des *Factums* et *Mémoires*, et donné une édition augmentée du *Dictionnaire* de Richelet (Lyon, 1728, 3 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

**AUBERT** (L'abbé Jean-Louis), fabuliste français, né le 15 février 1731 à Paris, mort le 10 novembre 1814. Les premières fables qu'il publia et qui parurent dans le *Mercure de France*, entre autres *le Merle, le Patriarche, les Fourmis*, furent accueillies avec des éloges extrêmes par Voltaire, qui écrivit à l'auteur : « Vous avez le mérite du style et celui de l'invention dans un genre où tout paraissait avoir été dit... Vous vous êtes mis à côté de La Fontaine. » L'abbé Aubert occupa de 1773 à 1784 la chaire de littérature française au Collége du roi, prit en 1773 la direction de la *Gazette de France* et devint censeur royal.

La Harpe dit, dans sa *Correspondance littéraire*, que l'abbé Aubert n'a pas produit plus de trois ou quatre bonnes fables, et que son recueil est insipide. Il y a là autant d'exagération que dans les éloges de Voltaire. Quelques-uns de ses vers ont vraiment de l'originalité et du charme, témoin cette fin de la fable *le Livre de la raison :*

Ce livre, ouvert aux yeux de tous les âges,
Les devait tous conduire à la vertu ;
Mais d'aucun d'eux il ne fut entendu,

Quoiqu'il contînt les leçons les plus sages.
L'enfance y vit des mots, et rien de plus ;
La jeunesse, beaucoup d'abus ;
L'âge suivant des regrets superflus ;
Et la vieillesse en déchira les pages.

Les principaux écrits de l'abbé Aubert ont été réunis sous ce titre : *Fables et œuvres diverses* (Paris, 1775, 2 vol. in-8), recueil qui contient des poésies fort médiocres.

Cf. Dussault : *Annales littéraires ;* — Palissot : *Mémoires sur la littérature ;* — Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

**AUBERT DE VITRY** (François-Jean-Philibert), littérateur et économiste français, né le 2 avril 1764 à Paris, mort au mois de juin 1849. Compromis avec le parti girondin, il fut emprisonné jusque après thermidor. Sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, il remplit des fonctions diplomatiques et administratives. On a de lui : *Rousseau à l'Assemblée nationale* (Paris, 1789, in-8) ; *Études sur l'éducation* (Paris, 1792, in-8) ; *Recherches sur les vraies causes de la misère et de la félicité publique* (ibid., 1815, in-12), ouvrage dirigé contre les doctrines de Malthus ; *Essai sur les colonies militaires de la Russie* (ibid., 1826, in-8), etc. Il a, en outre, traduit de l'anglais, les *Contes moraux de mistress Opie* (ibid., 1818, 5 vol. in-12), et de l'allemand les *Mémoires de Gœthe* (ibid., 1823, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains.*

**AUBERT LE MIRE.** — Voyez LE MIRE (Aubert).

**AUBERY** (Louis), sieur DU MAURIER, historien français, né vers 1600, mort en 1687. Fils de notre ambassadeur en Hollande, il écrivit un savant ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande* (La Flèche, 1680, in-8, et Paris, 1688, 2 vol. in-12). Son petit-fils a publié une partie de ses manuscrits sous ce titre : *Mémoires de Hambourg, de Lubeck, du Holstein, du Danemark, de Suède et de Pologne* (Blois, 1735, et La Haye, 1748, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

**AUBERY** (Antoine), historien français, né le 18 mai 1616 à Paris, où il est mort le 29 janvier 1695. Avocat au Parlement, il renonça au barreau pour l'étude. Il a publié : *Histoire générale des cardinaux* (1642-1649, 5 vol. in-4) ; *Traité historique de la prééminence des rois de France* (1649, in-4) ; *Histoire du cardinal de Joyeuse* (1654, in-4) ; *Histoire du cardinal de Richelieu* (1660, in-fol.), « écrite, dit Lenglet-Dufresnoy, d'après de bons mémoires, et cependant peu estimée parce qu'elle fait le cardinal trop honnête homme et pas assez politique ; » *Des justes prétentions du roi sur l'Empire* (1667, in-4), livre qui donna tant d'ombrage aux princes allemands qu'on dut, pour les apaiser, mettre quelque temps l'auteur à la Bastille, où on ne le traita pas en prisonnier ; *Histoire du cardinal Mazarin* (1695, 2 vol. in-12), plus curieuse qu'exacte, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIII.

**AUBIGNAC** (François HÉDELIN, abbé d'), littérateur français, né le 4 août 1604 à Paris, mort le 25 juillet 1676. Fils d'un avocat au Parlement, il plaida lui-même au barreau de Nemours, puis embrassa l'état ecclésiastique, devint précepteur du duc de Fronsac, neveu du cardinal de Richelieu, et fut pourvu de l'abbaye d'Aubignac. Il se mêla aux querelles littéraires de l'époque, où il joua un rôle important. Dans son livre de la *Pratique du théâtre* (Paris, 1669, in-4), il prétendit rédiger les lois de l'art dramatique ; ces lois étaient celles qu'avait adoptées l'Académie, et en vertu desquelles la *Sophonisbe* de Mairet avait été applaudie, et le *Cid* de Corneille violemment attaqué. L'abbé d'Aubignac ne s'occupa, dans sa *Pratique*, ni de la poésie, ni de la nature, ni de la passion, ni du sens commun, mais simplement de ce qu'avait dit ou n'avait pas dit Aristote. Son ouvrage est lourd, pénible, d'un esprit étroit et sans vues critiques. Il avait donné une ennuyeuse tragédie de *Zénobie* (1647) qui avait fait dire au grand Condé : « Je sais bon gré à l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote ; mais je ne puis pardonner à Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » Celui-ci ne fut point de l'Académie française. Il rassemblait chez lui un certain nombre de beaux esprits et sollicita le titre d'Académie royale pour cette réunion, comme on le voit dans son *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde Académie dans la ville de Paris* (1664, in-4). Cette demande ne fut pas accueillie.

Outre les ouvrages indiqués ci-dessus, on a de l'abbé d'Aubignac : *Traité de la nature des satyres, brutes, monstres et démons* (1627, in-8) ; *Térence justifié* (1646, in-4), réponse à Ménage, qui avait attaqué le poëte latin à propos de l'*Héautontimoruménos ; Histoire du temps, ou Relation du royaume de la Coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du Levant* (1659, in-12), petit ouvrage allégorique qui brouilla l'auteur avec Mlle de Scudéry, celle-ci ayant vu une imitation de sa *Carte de Tendre ; Dissertations concernant le poëme dramatique, en forme de remarques sur les deux tragédies de M. Corneille, intitulées* Sophonisbe *et* Sertorius (1663, in-12), critique injurieuse contre Corneille ; *Macarise ou la Reine des îles Fortunées* (1664, 2 vol. in-8), roman philosophique où se trouve exposée la doctrine stoïcienne. C'est à propos de ce dernier ouvrage que Richelet, qui l'avait d'abord loué avant de se brouiller avec l'auteur, fit l'épigramme suivante :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi :
N'ai-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvais-je faire plus pour toi
Que de rendre un faux témoignage ?

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV ; — Sallengre : *Mémoires de littérature*, t. I.

**AUBIGNÉ** (Théodore-Agrippa D'), poëte et historien français, né en 1551, à Saint-Maury, près de Pons (Saintonge), mort le 29 avril 1630. Fils d'un protestant zélé, il avait à peine dix ans, lorsque son père, l'amenant devant les gibets des conjurés d'Amboise, lui fit jurer de venger les martyrs de sa foi, et lui dit ces paroles : « Mon fils, il ne faut point épargner ta tête, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur ; si tu t'épargnes, tu auras ma malédiction. » Bientôt obligé de fuir Paris avec son précepteur, il tomba aux mains des catholiques, fut menacé des rigueurs de l'Inquisition et s'écria : « L'horreur de la messe m'ôte celle du feu. » Ses études avaient commencé de bonne heure ; il savait le latin, le grec et l'hébreu à l'âge où les autres enfants savent à peine lire ; il traduisait le *Criton* à six ans. A Montargis, où un gentilhomme le tenait caché après l'avoir sauvé du fanatisme religieux, il continuait à étudier ses auteurs ; mais s'ennuyant de cette demi-captivité, il s'échappa en chemise du logis et monta en croupe derrière un capitaine de huguenots. A treize ans il était au siége d'Orléans. On le voit ensuite à Genève étudiant sous Théodore de Bèze ; il s'échappe encore et va combattre sous le roi de Navarre, dont il devient l'écuyer. Il en devint aussi l'ami, mais un ami décidé à déplaire, au besoin, toujours prêt à gronder, à morigéner par tendresse, à blesser pour guérir. Lorsque Henri IV fut entouré de gens qui le pressaient de changer de religion et qu'il consulta d'Aubigné, celui-ci lui répondit : « Quand votre conscience ne vous dicterait point la

réponse qu'il leur faut, respectez les pensées des têtes qui ont gardé la vôtre jusqu'ici ; appuyez-vous, après Dieu, sur ces épaules fermes et non sur ces roseaux tremblants à tous vents. » Sa franchise devint importune au roi qui s'entoura d'anciens ligueurs. Ils se brouillèrent et se raccommodèrent à deux reprises. Après l'attentat de Chastel, il dit à Henri IV : « Sire, vous n'avez encore renoncé à Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer ; mais si vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur. » Le troisième volume de son *Histoire* ayant été condamné au feu en 1620, il se retira à Genève. Là, ayant eu l'imprudence d'employer les matériaux d'une église ruinée à réparer les bastions de la ville, il fut condamné à mort. Cette sentence sans effet était le quatrième arrêt de mort qu'il encourut, comme il disait, « pour son plus grand honneur et plaisir. »

La physionomie littéraire définitive de d'Aubigné a été caractérisée par Sainte-Beuve en ces termes : « Juvénal du XVI<sup>e</sup> siècle, âpre, austère, inexorable, hérissé d'hyperboles, étincelant de beautés, rachetant une rudesse grossière par une sublime énergie. » Toutefois il n'arriva pas du premier coup à cette vigueur d'esprit, à cette véhémence, à cette originalité. Il avait eu dans sa jeunesse le goût des plaisirs et de la poésie frivole ; il avait compté, pendant la captivité du roi de Navarre, au rang des beaux-esprits galants et à la mode, et composé, pour les divertissements de la cour, des ballets, mascarades ou opéras, avec mille ingénieuses inventions. Il était de cette académie royale de Charles IX et de son successeur qui, dans ses beaux jours, s'assemblait au Louvre, dont plusieurs dames faisaient partie, et où l'on traitait des questions platoniques et subtiles. Mais le d'Aubigné dont la réputation survit dans la postérité, c'est l'âpre satirique, c'est l'auteur des *Tragiques*. La première édition de cette œuvre étrange et grandiose portait pour titre . *les Tragiques donnés au public par le larcin de Prométhée* (Au Désert, 1616, in-4). Les sept livres qui composent ce poëme de près de neuf mille vers sont intitulés : *Misères, Princes, Chambre dorée, Feux, Fers, Vengeances, Jugements*. Les *Misères* peignent les calamités des guerres civiles ; les *Princes* offrent le tableau des infamies du Louvre ; la *Chambre dorée*, la satire des magistrats pervers ; les *Feux*, l'histoire des persécutions ; les *Fers*, l'histoire des combats, etc. Malgré ces divisions, le plan et la méthode font défaut ; les répétitions, les hors-d'œuvre, les digressions surabondent ; mais il y a des épisodes très-dramatiques, des fragments d'une grande beauté, où l'on voit la trace d'une main d'artiste qui recherche des effets imprévus de versification et d'expression, sans s'arrêter aux exigences du goût, aux raffinements de la mode. Le poëme est digne du début et de la muse qu'il invoque.

Je n'escris plus les feux d'un amour inconnu ;
Mais, par l'affliction plus sage devenu,
J'entreprens bien plus haut, car j'apprens à ma plume
Un autre feu auquel la France se consume.
. . . . . . . . . . . . . . .
D'ici, la botte en jambe, et non pas le cothurne,
J'appelle Melpomène en sa vive fureur,
Au lieu de l'Hippocrène, esveillant cette sœur
Des tombeaux rafraischis, dont il faut qu'elle sorte,
Affreuse, eschevelée, et bramant en la sorte
Que faict la biche après le fan qu'elle a perdu ;
Que la bouche luy saigne, et son front esperdu
Face noircir du ciel les voûtes esloignées ;
Qu'elle esparpille en l'air de son sang deux poignées,
Quand, espuisant ses flancs de redoublez sanglots,
De sa voix enrouée elle bruira ces mots :
« O France désolée ! ô terre sanguinaire !... »

L'*Histoire universelle* de d'Aubigné (Maillé [Saint-Jean-d'Angely], 1616-1620, 3 vol. in-fol.) va de l'an 1550 à l'an 1601 ; elle est fort confuse et souvent sèche, mais avec des détails satiriques et des hardiesses qui la rendent très-curieuse. Ses autres œuvres sont : *Confession catholique du sieur de Sancy*, pamphlet qui fut imprimé dans les recueils du temps ; les *Aventures du baron de Fœneste*, ouvrage où l'auteur dit avoir voulu se récréer par la description de son siècle, mais qui est une satire plutôt qu'un récit, un pamphlet dialogué et non un roman ; *Vers funebres sur la mort d'Étienne Godelle* (Paris, 1574, in-4) ; *Lettres sur quelques histoires de France et sur la science* (Maillé, 1620, in-8) ; *Libre discours sur l'état présent des Églises réformées en France* (1625, in-8) ; *Petites œuvres mêlées, en prose et en vers* (Genève, 1530, in-8) ; *Histoire secrète de Th.-A. d'Aubigné écrite par lui-même et adressée à ses enfants*, imprimée en tête des *Aventures du baron de Fœneste* (Cologne, 1729-1731, 2 vol. in-12). Il a été donné de nouvelles éditions des *Tragiques*, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris, 1857, in-12), et dans celle des *Bibliophiles* (1872, in-8). Les *Aventures* ont été aussi publiées par Mérimée dans la première de ces deux collections (1855, in-16). — M. Éd. Foussier a fait représenter au Théâtre-Français, en 1853, *Une journée d'Agrippa d'Aubigné*, drame en cinq actes et en vers.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X ; — Sénebier : *Histoire littér.* de Genève (1786, in-8) ; — Sayous : *Études littéraires sur les écrivains de la Réformation* (Genève, 1842, 2 vol. in-8) ; — Postansque : *Agrippa d'Aubigné, ses œuvres*, etc., thèse (Paris, 1855, in-8) ; — L.-J. Feugère : *Caractères et portraits littéraires du siècle* (1759, 2 vol. in-8) ; — P. de Saint-Victor : *Les Dieux et les Hommes* (1867, in-8).

**AUBREY** (John), né dans le Wittshire, en Angleterre, en 1626, mort en 1697. Il étudia à Oxford et passa sa vie à recueillir des anecdotes, des détails curieux sur les hommes et les choses. Ses manuscrits sont une mine où l'on a souvent fouillé, et d'où l'on a tiré entre autres les matériaux de trois volumes de *Letters... and Lives of eminent men* (1813). Il a lui-même publié des *Mélanges* (Miscellanies ; 1696, plusieurs fois réimpr.), recueil d'anecdotes sur les songes, les présages, les apparitions, la magie, la double vue, et autres choses extraordinaires que l'auteur expose avec un sérieux qui en augmente l'intérêt.

Cf. *Vie d'Aubrey*, en tête de la 2<sup>e</sup> édition des *Miscellanies* (1721) ; — *Biographical dictionary*.

**AUBRION** (Jehan), chroniqueur français, né à Metz vers 1441, mort le 10 octobre 1501. Procureur et clerc coutumier du palais, il remplit plusieurs missions auprès de Charles le Téméraire et de Louis XI. Il est auteur d'une intéressante chronique, toute en dialecte lorrain, qui a été publiée par Loredan Larchey, sous ce titre : *Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation par Pierre Aubrion* [1465-1512] (Metz, 1857, in-8, avec plan de la ville au XV<sup>e</sup> siècle).

**AUBRY** (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1736 près d'Épinal, mort le 4 octobre 1809 à Commercy. Il fit profession chez les bénédictins. « Ses ouvrages, purement écrits, dit D'Alembert, indiquent un citoyen vertueux. » On cite : *l'Ami philosophe et politique* (Paris, 1776, in-8), traité sur l'amitié ; *Questions philosophiques sur la religion naturelle* (1783, in-8), essai contre l'incrédulité, etc.

Cf. Et. Pseaume : *Éloge de M. Aubry, ancien prieur* (Nancy, s. d. [1809], in-8).

**AUCASSIN ET NICOLETTE**, roman d'aventures du XII<sup>e</sup> siècle. Écrit alternativement en prose et en vers de sept ou de huit syllabes, ses parties versifiées se chantaient. Les retours du chant et de la prose sont indiqués par ces mots : *or se cante*, ou *or dient, content* et *fabloient*. Ce roman

est une des plus ingénieuses productions du genre. Fauriel l'a attribué à la littérature provençale. Aucassin, fils de Garin, comte de Beaucaire, aime Nicolette, jeune fille achetée aux Sarrasins. Garin se refuse au mariage des jeunes gens, les sépare et les enferme. Nicolette s'échappe. Aucassin rendu à la liberté retrouve son amie dans la forêt voisine. Ils fuient. Une tempête jette les deux amants entre les mains des Sarrasins. Aucassin est abandonné dans une barque et le flot le pousse vers Beaucaire. Nicolette, transportée à Carthage, découvre qu'elle est la fille du roi de cette ville; mais elle s'enfuit pour éviter d'être mariée avec un roi sarrasin, et revient à Beaucaire épouser Aucassin, devenu libre par la mort de son père. — Le manuscrit unique de ce roman se trouve à la Bibliothèque nationale. Lacurne de Sainte-Palaye le mit en français moderne sous le titre des *Amours du bon vieux temps* (1756, in-12). L'ancien texte a été publié par Méon dans son *Recueil de Fabliaux* Paris 1808, 4 vol. in-8). — Le roman a fourni à Sedaine une comédie en trois actes et en vers, mise en musique par Grétry (1782).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX; — Fauriel : *Histoire de la poésie provençale*, t. III.

**AUDEFROY LE BÂTARD**, trouvère de la fin du XII[e] siècle, né à Arras. L'un des meilleurs de nos anciens chansonniers, il est auteur de gracieuses idylles héroïques : *Belle Argentine, Belle Idoine, Belle Ysabeau, Belle Emmelos, Béatrix*, qui sont autant de petits drames naïfs; elles étaient faites pour être chantées. M. P. Paris en a publié le texte dans son *Romancero français* (1832, in-12).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

**AUDIFFREDI** (Giambattista), savant italien, né à Saorgio, près de Nice, en 1714, mort en 1794. Dominicain, il devint bibliothécaire du *Collegium Minervæ* à Rome en 1765. Il a écrit plusieurs ouvrages de science. Comme philologue et bibliographe, on a de lui un certain nombre d'écrits, dont quelques-uns ont paru sous le pseudonyme anagrammatique de Dadei-Ruffi : *Catalogus historico-criticus romanarum editionum sæculi XV* (Rome, 1783, in-4); *Catalogus editionum italicarum* (Rome, 1794, in-4); *Catalogus bibliothecæ Casanatensis* (Rome, 1761-1788, 4 vol. in-folio), travail important quoique inachevé.

Cf. Tipaldi : *Biografia degli Italiani*.

**AUDIGUIER** (Vital D'), seigneur de LA MÉNOR, littérateur français, né vers 1565, assassiné en 1624 à Paris. On a de lui : *le Vrai et ancien usage des duels* (Paris, 1617, in-8), dont Bayle parle avec estime; des vers médiocres et des traductions, notamment celle des *Nouvelles* de Cervantes (Paris, 1618), que l'Académie française rangea, en 1638, parmi les ouvrages les mieux écrits de notre langue.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

**AUDIN** (J.-M.-V.), littérateur français, né en 1793 à Lyon, mort le 21 février 1851. Élevé au petit séminaire de L'Argentière, il se fit recevoir avocat, écrivit sous la Restauration des articles et brochures royalistes, et vint s'établir libraire à Paris. Il jouit dans le monde catholique d'une réputation considérable, qu'explique l'esprit dans lequel il composa les livres suivants : *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Luther* (1839, 2 vol. in-8); *Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Calvin* (1841, 2 vol. in-8); *Histoire de Léon X et de son siècle* (1844, 2 vol. in-8); *Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre* (1850, 2 vol. in-8). Ces études sur la Réforme, où domine un zèle de la foi catholique peu compatible avec l'impartialité, sont pourtant le fruit d'un travail sérieux, fait sur les documents originaux. Le style est d'une élégance cherchée.

On a encore d'Audin : *le Régicide* (1820, in-12); *Essai sur le romantisme* (1822, 2 vol. in-12); *Florence, ou la Religieuse* (1822, 2 vol. in-12); *Histoire de la Saint-Barthélemy* (1826, in-8); etc. Quérard lui attribue les arrangements et contrefaçons de la plus grande partie des *Guides* en Europe de la collection qui porte le nom de *Richard*.

Cf. Claudius Hébrard : *J.-M.-V. Audin* (Paris, 1858, in-8); — Quérard : *La littérature française contemporaine*.

**AUDINOT** (Nicolas-Médard), acteur et auteur dramatique français, né le 8 juin 1732 à Bourmont, mort le 21 mai 1801 à Paris. Il débuta en 1764 au Théâtre-Italien, où il se fit remarquer dans les rôles à tablier, et le quitta en 1767. Deux ans après, il établit à la foire Saint-Germain un théâtre de *bamboches*, et attira la foule en donnant à chacun de ses comédiens de bois les traits d'un acteur de la comédie italienne. Il se transporta en 1770 au boulevard du Temple, dans la salle qui prit dès lors le nom d'Ambigu-Comique; il remplaça ses marionnettes par une troupe d'enfants, à laquelle il fit représenter de petites pièces gaies et spirituelles, des pantomimes et des ballets (voy. AMBIGU-COMIQUE). On cite encore de lui : *le Tonnelier*, opéra comique (1761) qui, modifié par Quétant, fut repris avec un très-grand succès en 1765.

Cf. Arnaut, Jay, etc. : *Biographie nouvelle des contemporains*.

**AUDOUIN** (François-Xavier), économiste français, né en 1766 à Limoges, mort le 22 juillet 1837. Membre ardent du club des Jacobins, il fut commissaire en Vendée. Après le 13 vendémiaire, il rédigea *le Publiciste philanthrope*, recueil périodique. On cite de lui : *Oraison funèbre de Mirabeau* (1791, in-8); *Histoire de l'administration de la guerre* (1811, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**AUDUBON** (Jean-Jacques), célèbre naturaliste et écrivain américain, né à la Nouvelle-Orléans le 4 mai 1780, mort à New-York le 27 janvier 1851. Élevé dans la Louisiane, il vint à Paris où il suivit les leçons du peintre David, puis, de retour en Amérique, se voua tout entier à l'ornithologie. Un assez long séjour en Europe le mit en relations avec nos plus illustres savants. Ses deux grands ouvrages : *les Oiseaux d'Amérique* (the Birds of Am.; Édimbourg et Londres, 1826-1839, 4 vol. in-folio), et *Vie des oiseaux* (Ornithological biography; Édimbourg, 1831, 5 vol. gr. in-4, avec *Atlas* de 400 pl.), ne sont pas seulement des monuments pour une science spéciale, ce sont aussi des livres d'un véritable intérêt littéraire par le talent de l'écrivain. Cuvier présenta le second à l'Institut « comme le plus splendide monument que l'art ait jamais élevé à la nature ». Le style des descriptions rivalise d'exactitude, de grâce et d'éclat avec les planches des dessinateurs. Une édition américaine de l'*Ornithological biography* a été faite au moyen de souscriptions du prix de mille dollars chacune. M. Bazin en a traduit en français une suite de fragments où se trouvent des pages très-remarquables (2 vol. in-8). Audubon, de retour en Amérique en 1839, y publia encore, avec ses fils et le docteur Bachmann, *les Quadrupèdes de l'Amérique du Nord* (the Quadrupeds of N.-Am.; Boston, 3 vol. 1843-1850; nouv. édit. 1853), ouvrage complété par la *Vie* de ces animaux (Biography of American Quadrupeds; Philadelphie, 1846-1850).

Cf. P.-A. Cap : *Études biographiques pour servir à l'histoire des sciences* (Paris, 1864, in-18, 2[e] série); — E. et G. Duyckinck : *Cyclopædia of americ. liter.*

**AUGER** (Edmond), prédicateur et théologien français, né à Aleman, près de Troyes, en 1530, mort le 17 juin 1591. De l'ordre des Jésuites, il professa les humanités en Italie, et prêcha contre

les protestants avec autant de zèle que d'éloquence. Il fut confesseur d'Henri III. On cite de lui : *le Pédagogue d'âmes* (Paris, 1568, in-8), destiné à réchauffer l'ardeur militante des princes chrétiens; *Sucre spirituel pour ôter l'amertume des malheurs qui règnent aujourd'hui* (Ibid., 1568; Lyon, 1570, in-16), etc.

Cf. Nic. Bailly : *Historia Vitæ R. P. E. Angerii* (Paris, 1652, in-8) ; — A. Péricaud : *Notice historique sur P. Auger* (Lyon, 1828, in-8) ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

**AUGER** (l'abbé Athanase), traducteur français, né le 12 décembre 1734 à Paris, mort le 7 février 1792. Il fut professeur de rhétorique au collége de Rouen, et devint grand vicaire de l'évêque de Lescar. En 1781, il entra à l'Académie des inscriptions. Très-versé dans l'étude des langues anciennes, il fut le premier qui traduisit en français tout ce qui nous reste de Démosthène et d'Eschine. Sa version, généralement exacte, manque de vie, de chaleur et de noblesse, malgré toute sa passion pour le sujet de ses travaux. Suivant La Harpe, on lui offrit une cure assez considérable en Normandie; il la refusa en disant : « Eh! qui est-ce qui traduirait Démosthène? »

Outre celle des *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (Paris, 1777, 1788 6 vol. in-8), l'abbé Auger a donné les traductions suivantes : *Œuvres complètes d'Isocrate* (Paris. 1783 3 vol. in-8); *Œuvres complètes de Lysias* (Paris, 1783, in-8); *Homélies, Discours et Lettres choisies de saint Jean Chrysostome* (Paris, 1785, 4 vol. in-8); *Discours choisis de Cicéron* (Paris, 1787, 3 vol. in-12); *Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide et des œuvres de Xénophon* (Paris, 1788, 2 vol. in-8); *Homélies et Lettres choisies de saint Basile le Grand* (Paris, 1788, in-8). On cite de lui quelques écrits indiquant des préoccupations politiques, entre autres un *Catéchisme du citoyen français* (1791, in-8). Un ouvrage auquel il travailla plus de trente années, *De la constitution des Romains sous les rois et au temps de la République* (Paris, 1792, 3 vol. in-8), a été publié dans ses *Œuvres posthumes* (1794, 10 vol. in-8), contenant en outre la traduction de tous les *Discours de Cicéron* et un traité *De la Tragédie grecque*, etc.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**AUGER** (Louis-Simon), littérateur français, né le 29 décembre 1772 à Paris, mort en janvier 1829. Il fut d'abord employé dans l'administration des vivres de l'armée, puis au ministère de l'intérieur jusqu'en 1812. Nommé membre de l'Académie française en 1816, par ordonnance royale, il se vit l'objet des attaques des écrivains libéraux, qui redoublèrent lorsqu'il devint, en 1820, membre de la commission de censure En 1826 il fut élu secrétaire perpétuel de l'Académie. Une maladie nerveuse lui rendit la vie à charge; il se donna la mort en se précipitant dans la Seine.

Les débuts d'Auger dans la littérature furent des vaudevilles : *Arlequin odalisque; la Foire de Senlis*, avec Mabire; *La Motte Houdart*, avec Piis; etc. En 1804 il commença à écrire dans *la Décade philosophique*, où il signa de la lettre O. En 1805 il eut un prix de l'Institut pour l'*Éloge de Boileau*, et en 1806 un accessit pour l'*Éloge de Corneille*. Il entra en 1808 à la rédaction du *Journal de l'Empire*, où il signa de la lettre O. En 1814 il passa au *Journal général de France*. Sous la Restauration il collabora à divers journaux royalistes. Ses travaux littéraires en dehors de la presse sont des éditions annotées et enrichies de notices. On lui doit : les *Souvenirs de Mme de Caylus* (1804); les *Œuvres d'Hamilton* (1804); les *Oraisons funèbres de l'abbé de Boismont* (1805); les *Œuvres de Mmes de La Fayette et de Tencin* (1804); les *Lettres choisies de Mme de Maintenon* (1806); les *Œuvres de Duclos* (1806); les *Œuvres choisies de Campistron* (1810); les *Proverbes dramatiques de Carmontelle* (1811); le *Cours de littérature de La Harpe* (1813); les *Œuvres de Molière* (1819-1825, 9 vol. in-8), avec un *Commentaire* qui a joui de quelque estime, mais qui en général est fort superficiel; etc. Les articles et les notices d'Auger ont été réunis en partie sous le titre de *Mélanges philosophiques et littéraires* (Paris, 1828, 2 vol. in-8). Il a été un des rédacteurs de la *Biographie universelle*, dont il a écrit le *Discours préliminaire* et où il a fait, entre autres articles, *Molière, Rabelais* et *Voltaire*.

Cf. *Biographie universelle;* — Quérard : *la France littéraire.*

AUGMENTIS SCIENTIARUM (DE), ouvrage de Bacon (voy. ce nom).

**AUGUIS** (Pierre-René), littérateur français, né le 6 octobre 1786 à Melle, près de Niort, mort en 1846. Après avoir été professeur, il servit dans la marine hollandaise. Il se fit dans les journaux, sous la Restauration, une assez grande notoriété. De 1815 à 1817 il fut emprisonné à la Force pour articles injurieux envers le roi. Élu député après la révolution de Juillet, il prit place dans les rangs de l'opposition. Il fut nommé, en 1842, conservateur de la bibliothèque Mazarine.

On a de lui : *Examen critique des lettres inédites de Voltaire à la comtesse de Lutzelbourg* (Paris, 1812, in-8); *Sur les monuments anciens et modernes de l'Hindoustan* (Ibid., 1812, in-8); *Histoire de Catherine II* (Ibid., 1813, in-8); *Révélations indiscrètes du* XVIIIe *siècle* (Ibid., 1814, in-18); *Napoléon, la Révolution, la famille des Bourbons* (Ibid., 1815, in-8); *Du Génie de la langue française* (Ibid., 1820, in-8); des *Notices* sur Rulhière, Thomas, Dupaty, le cardinal de Retz, Pascal, Molière, Racine, Chamfort, etc., dans des éditions de ces écrivains; enfin, une *Collection des poëtes français depuis le* XIe *siècle jusqu'à Malherbe*, avec des notes estimées (6 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**AUGURELLI** (Giovanni-Aurelio), poëte et philosophe italien, né à Rimini vers le milieu du XVe siècle, mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il professa les belles-lettres à Venise et à Trévise. Alchimiste passionné, il composa un poëme didactique sur l'art de faire de l'or, *la Chrysopée* (Chrysopoiæ libri III; Venise, 1515, in-4; Bâle, 1518, in-4; Anvers, 1582), traduit en français par François Hubert (Lyon, 1548, in-16); il le dédia à Léon X, qui lui envoya en échange une bourse vide, pour y mettre l'or qu'il ferait. On a encore de lui : *Carmina* (Vérone, 1491, in-4; Genève, 1608, in-8); un poëme sur la vieillesse, *Geronticon liber unus* (Bâle, 1561, in-folio), et autres ouvrages d'une latinité assez pure.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital. ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**AUGUSTE**, *Caius-Julius-Cæsar-Octavius*, le premier des empereurs romains. On sait, et l'on verra ailleurs, quels génies illustrèrent son règne, qui reste l'un des grands siècles littéraires du monde et la plus brillante époque de la poésie latine (voy. LITTÉRATURE LATINE). Non content d'encourager les lettres et de témoigner, de concert avec Mécène, une protection familière et amie à ceux qui les honoraient par leur génie, il les cultiva lui-même et composa des ouvrages en prose et en vers. Son style était élégant et naturel. Il fit un poëme sur la Sicile, une tragédie intitulée : *Ajax et Ulysse*, des épigrammes, et rédigea ses mémoires. Ce dernier ouvrage, qui était sans doute d'un grand prix au point de vue historique, a été perdu ainsi que les autres écrits d'Auguste. Il nous reste seulement quelques vers de lui et des fragments considérables

d'une sorte de testament politique où il avait consigné le sommaire de ses propres actions. Cet écrit, remis au sénat après sa mort, fut gravé sur des tables de bronze et déposé dans son mausolée. Il fut reproduit par les villes qui élevaient des temples à la divinité d'Auguste. On l'a retrouvé particulièrement dans les ruines de celui qui était à Ancyre (voy. ce mot). Ce qui nous est parvenu des écrits d'Auguste a été réuni par A. Weichert sous ce titre : *Imperatoris Cæsaris Augusti scriptorum reliquiæ* (1841, in-4)

Cf. Outre les ouvrages généraux sur l'histoire de la littérature latine, on peut consulter sur Auguste et son siècle : Cicéron : *Philippiques et Lettres* ; — Tacite : *Annales*, I ; — Horace, Ovide, Virgile : leurs *Œuvres* et leurs *Scholiastes*, *passim* ; — Suétone : *Octavius Augustus* ; — Nicolas de Damas : *Vie de César* et fragments dans les recueils de Fabricius, Müller et Piccolos ; — Larrey : *Histoire d'Auguste* (Rotterdam, 1690, in-12) ; — André Nougarède : *Histoire du siècle d'Auguste et de l'établissement de l'empire romain* (1840, in-8) ; — A. Weichert : ouvrage cité ; — Egger : *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste* (1844, in-8) ; — Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste* (1847, 4 vol. in-8, nouv. édit., 1870) ; — Drumann : *Geschichte Roms,... oder Pompeius, Cicero, Cesar und ihre Genossen* (Kœnigsberg, 1834-44, 6 vol) ; — F. de Champagny : *Histoire des Césars* (2e édit., 1853, 4 vol) ; — Beulé : *Auguste, sa famille et ses amis* (1867, in-8).

**AUGUSTE (Histoire)**, collection biographique, qui fut écrite en latin au temps de Dioclétien et de Constantin, et qui comprend les vies des empereurs romains depuis l'avènement d'Adrien jusqu'à la mort de Carus et de ses fils. Elle forme une sorte de supplément aux *Césars* de Suétone, sans qu'il y ait une liaison immédiate entre les deux ouvrages. L'*Histoire auguste* n'est pas sans lacunes dans la période historique qu'elle embrasse. On n'y trouve pas les règnes de Philippe, de Decius, de Gallus, d'Emilien, qui vont de l'année 244 à l'année 253 ; peut-être ces lacunes proviennent-elles de la mutilation des manuscrits.

Les écrivains de l'*Histoire auguste* sont au nombre de six, et voici les biographies que l'on attribue à chacun d'eux : à Spartien, *Adrien* et *Elius Verus*, *Didius Julianus*, *Septime Sévère*, *Pescennius Niger*, *Caracalla*, *Géta*; — à Julius Capitolinus : *Antonin le Pieux*, *Marc-Aurèle*, *Lucius Verus*, *Pertinax*, *Clodius Albinus*, *Macrin*, les deux *Maximin*, les trois *Gordien*, *Maxime* et *Balbin*; — à Vulcatius Gallicanus : *Avidius Cassius*; — à Elius Lampride : *Commode*, *Antonin Diadumène*, *Héliogabale*, *Alexandre Sévère*; — à Trebellius Pollion : les deux *Valérien*, les deux *Gallien*, les *Trente tyrans*, *Claudius*; — à Flavius Vopiscus : *Aurélien*, *Tacite*, *Florien*, *Probus*, les quatre tyrans *Firmus*, *Saturnin*, *Proculus* et *Bonose*, *Carus*, *Numérien*, *Carin*.

Les divers écrits qui composent l'*Histoire auguste* ont une valeur comme documents historiques, mais ils n'en ont aucune au point de vue littéraire. Ils manquent de goût, de méthode et de critique. Ceux de Vopiscus, qui sont fort supérieurs aux autres par l'ordre des faits et le soin des recherches, ne sont pas moins gâtés par la négligence du style et la barbarie du langage. En général, les écrivains de cette *Histoire* sont des compilateurs, qui ont mis dans leur travail de seconde main peu d'intelligence et d'attention.

L'édition *princeps* de l'*Histoire auguste* a été donnée à Milan, en 1475, par Philippe de Lavagne, en un volume in-folio divisé en trois parties, dont la première contient *Suétone*, la deuxième l'*Histoire auguste*, la troisième *Eutrope* et *Paul Diacre*. Ce volume, devenu très-rare, a été réimprimé (Venise, 1489-1490, in-fol.). La première édition séparée de l'*Histoire auguste* est celle d'Isaac Casaubon (Paris, 1603, in-4), qui fut suivie de l'édition de Saumaise (Paris, 1620, in-fol.). Cette dernière unit à un texte soigneusement revisé des notes abondantes. L'*Histoire auguste* a été traduite en français par de Moulines (Paris, 1806, 3 vol. in-12), et par MM. Valton, Laas, Taillefer, Chenu, Legay, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1844-1847, 3 vol. in-8).

Cf. G. de Moulines : *Mémoire sur les écrivains de l'Histoire auguste*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1750 ; — Dirksen : *Les Écrivains de l'Histoire auguste* (Leipzig, 1842, in-8, en allemand).

**AUGUSTE AU CAMP**, poëme épique de Kœnig (voy. ce nom).

**AUGUSTIN** (saint), *Aurelius Augustinus*, père de l'Église latine, né le 13 novembre 354, à Tagaste en Numidie, mort le 28 août 430. Son père, qui portait le nom de Patrice, vivait dans la religion païenne et ne reçut le baptême que peu de temps avant sa mort. Monique, sa mère, née chrétienne, fut mise au rang des saintes. Élevé par elle dans les principes de la foi, il étudia la grammaire à Tagaste, les humanités à Madaure, la rhétorique à Carthage. Il enseigna lui-même l'éloquence dans cette dernière ville en 379. On sait par ses *Confessions* que le temps de ses études fut un temps de désordre, et que de son inconduite, causée par l'ardeur des passions, il tomba dans les erreurs des Manichéens. Ayant été appelé à Milan pour y professer l'éloquence, il fut ramené à la foi catholique par les prédications de saint Ambroise et reçut le baptême en 387. De retour en Afrique, il fut élu prêtre de l'église d'Hippone et chargé par l'évêque Valère de la prédication. En 395, Valère le fit sacrer comme son coadjuteur; Augustin, après sa mort, occupa seul le siége d'Hippone, et passa le reste de sa vie occupé de l'administration de son église, d'œuvres de charité, de polémiques contre les hérésies, d'écrits nombreux sur la théologie et la philosophie, honoré comme un maître par les plus grands et les plus saints personnages, avec lesquels il correspondait jusqu'aux confins de l'empire. Hippone était assiégée depuis trois mois par les Vandals lorsqu'il mourut dans sa soixante-dix-septième année.

Le génie de saint Augustin est l'un des plus vastes que l'on connaisse. Unissant à la vigueur et à la pénétration l'activité d'une imagination extraordinaire, il ne s'enferma pas dans les matières théologiques et philosophiques; il embrassa encore l'histoire, la littérature et les arts. « Saint Augustin, dit Villemain, est de tous les Pères de l'Église latine celui qui porta le plus d'imagination dans la théologie, le plus d'éloquence et même de sensibilité dans la scolastique. Donnez-lui un autre siècle, classez-le dans une meilleure civilisation, et jamais homme n'aura paru doué d'un génie plus vaste et plus facile... Son éloquence, entachée d'affectation et de barbarie, est souvent neuve et simple; sa morale austère déplaisait aux casuistes corrompus que Pascal a flétris; ses ouvrages, immense répertoire où l'on puisait cette science théologique qui a tant agité l'Europe, sont la plus vive image de la société chrétienne de la fin du IVe siècle. »

Voici le résumé des principaux ouvrages de saint Augustin, et d'abord de ceux qu'il écrivit avant d'être prêtre. — *Contre les Académiciens*, en trois livres, traité où il cherche à démontrer que la vérité ne peut s'acquérir par la science, et que si on ne la possède préalablement, il est impossible de juger si quelque chose lui est semblable, et par conséquent de rien connaître; — *De la Vie heureuse*, dialogue où il fait consister la béatitude dans la connaissance de Dieu; — *De l'Ordre*, dialogue en deux livres, où il montre que les biens et les maux entrent dans l'ordre de la Providence. Il y fait voir incidemment que la science est le produit le plus digne d'admiration

de la raison; il la décompose dans ses divers éléments : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, et il en établit ensuite les rapports et l'ensemble. Il la considère comme une introduction, comme une préparation nécessaire à la connaissance de l'âme et de Dieu qui constitue la véritable sagesse; — *Soliloques*, en deux livres, suite de méditations où le mysticisme se mêle au raisonnement, dans le but d'arriver à la connaissance de Dieu et de l'âme. On y remarque un dialogue entre l'auteur et sa raison qui présente le principe fondamental du cartésianisme et presque ses formules mêmes; — *De l'Immortalité de l'âme*, traité tellement obscur par le tour et la brièveté des raisonnements, que l'auteur a dit lui-même, vers la fin de sa vie, qu'il l'entendait à peine; — *De la Quantité de l'âme*, traité où il démontre que l'âme de l'homme est celle de toutes les créatures qui approche le plus de Dieu; — *Sur la Musique*, en six livres, où il s'occupe du temps et du mouvement; — *Du Maître*, dialogue entre l'auteur et son fils Adéodat, qu'il appelait l'enfant de son péché; il a pour but de montrer que toutes les vérités sont enseignées aux hommes par le Verbe; — *Du Libre arbitre*, en trois livres, composés, le premier en 387, les deux autres en 395. Saint Augustin y reconnaît que le fondement de la liberté est dans le principe même de nos déterminations volontaires, seul point de départ de tout acte moral humain; — *Mœurs de l'Église, Mœurs des Manichéens, De la Genèse contre les Manichéens :* dans ces trois écrits l'auteur a voulu faire voir que les vertus dont se vantaient les Manichéens étaient fausses et qu'il n'y avait de vertu véritable que dans l'Église orthodoxe; — *De la Véritable religion*, ouvrage dirigé contre les philosophes, les hérétiques et les juifs.

Les principaux écrits de saint Augustin, après qu'il eût reçu la prêtrise, sont : *la Cité de Dieu, les Confessions, les Rétractations, les Sermons* et *les Lettres.*

La *Cité de Dieu*, en vingt-deux livres, a été composée pour démontrer que la prise de Rome par Alaric n'était pas un effet de la colère des dieux irrités du triomphe du christianisme. On y trouve quelques aperçus relatifs au gouvernement temporel de la Providence et aux côtés défectueux de la religion et de la politique des Romains. Les douze derniers livres ont rapport aux luttes entre la cité de Dieu et la cité du monde, c'est-à-dire entre le peuple élu et les peuples que Dieu a laissés dans l'ignorance de la vérité. Le tableau de cette lutte depuis l'origine du monde est surtout remarquable par l'érudition. L'ordre et l'esprit critique y font défaut, et l'on n'y trouve pas toujours la grandeur qu'annonce la beauté du titre.

Les *Confessions*, en treize livres, sont l'histoire de la jeunesse de saint Augustin, et principalement des combats qu'il subit avant de quitter le manichéisme pour la foi orthodoxe. Il ne cherche pas à y dissimuler ses fautes, non plus qu'à exagérer son repentir. Quoique le style annonce quelquefois des habitudes de rhéteur, on sent dans tout l'ouvrage un enthousiasme sincère. Il y a des passages qui touchent profondément. Tel est, en particulier, l'entretien avec sa mère, à une fenêtre de la maison qu'elle habitait à Ostie, d'où la vue s'étendait sur les jardins et sur la mer. L'élan mutuel de leurs âmes au delà de tous les objets visibles; leur désir de voir tout se taire dans la nature, et que l'âme elle-même se taise et s'oublie, pour que Dieu seul soit entendu dans le silence de tous les êtres et dans le ravissement de la pensée qui le contemple; tous les détails de ce morceau sont de la plus grande beauté.

Les *Rétractations* sont un examen et souvent une critique faite par l'auteur de ses propres ouvrages, où se trouvent indiqués les motifs qui les lui ont fait écrire. — Les *Sermons* sont loin d'être comparables à ceux des Pères grecs, comme saint Basile et saint Chrysostome. Ils sont en général très-courts, sur un ton familier presque sans mouvement et sans pathétique. — Les *Lettres*, au nombre de deux cent soixante-dix, sont intéressantes par le jour qu'elles jettent sur le caractère de saint Augustin, et souvent importantes par les sujets dogmatiques dont elles traitent.

Les autres ouvrages de saint Augustin sont : *De la doctrine chrétienne*, en quatre livres, ensemble de préceptes pour entendre l'Écriture sainte et pour l'expliquer aux autres; *Des façons de parler des sept premiers livres de la Bible*, traité de critique; *Notes sur Job; Miroir tiré de l'Écriture*, recueil de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament; *Traité de l'accord des quatre Évangiles; Du sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, en deux livres; *Questions sur les Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc*, en deux livres; *Cent vingt-quatre traités sur l'Évangile de saint Jean*, suite de sermons prononcés par saint Augustin de 416 à 417; *Explications sur tous les Psaumes; De la créance des choses qu'on ne voit point; Traité de la foi, de l'espérance et de la charité; De la continence; Du bien du mariage; De la sainte virginité; De la foi et des bonnes œuvres; De la foi et du symbole; Sur le mensonge; Du travail des moines; Sur les prédictions des démons; Du soin que l'on doit avoir pour les morts; De la patience; Traité des hérésies; Traité contre les Juifs; Conférences avec Fortunat*, manichéen célèbre; *Réponse au discours d'un Arien; Contre les Donatistes; Contre Julien; Des actes de Pélage; Du mérite et de la rémission des péchés*, en trois livres; *De la nature et de la grâce; De l'esprit et de la lettre; Du péché originel; De l'origine de l'âme; De la prédestination des saints; Du don de la persévérance;* etc.

La plus ancienne édition des *Œuvres* réunies de saint Augustin est celle d'Amerbach (Bâle, 1506, 9 vol. in-fol.). La meilleure est celle des Bénédictins (Paris, 1679-1700, 11 vol. in-fol.), reproduite par Le Clerc, avec de nouvelles notes (Anvers, 1700-1703, 11 vol. in-fol.), et par les frères Gaume (Paris, 1836-1839, 11 vol. in-8). — L'abbé Caillau a publié des *Sermons inédits*, attribués à saint Augustin et trouvés au Mont-Cassin et à Florence (Paris, 1842, in-fol.). — La *Cité de Dieu* a été traduite en français par de Cérizières (1655), Moreau (1840), Em. Saisset (1855); les *Sermons* et les *Lettres* par Dubois (1686), et ces dernières aussi par Poujoulat (1858, 4 vol. in-8), les *Confessions* par Arnauld d'Andilly (1649), Dubois (1686), dom Martin (1740), Saint-Victor, Moreau (1840), Paul Janet (1857, in-8), etc.

Cf. Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. XIII; — L. Berti : *De rebus gestis sancti Augustini* (Venise, 1746, in-4); — Oudin : *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis*, t. I; — Schœnemann : *Bibliotheca patrum latinorum*, t. II; — Villemain : *Nouveaux mélanges* (1827, in-8), et *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle* (nouv. édit., 1849, in-18); — Cloth : *der Heilige Kirchenlehrer Augustinus* (Aix-la-Chapelle, 1840. 2 vol.); — Poujoulat : *Histoire de saint Augustin, sa vie, ses œuvres, son siècle, influence de son génie* (1844, 3 vol. in-8; 1852, 2 vol. in-8), trad. en allemand par Huster (1847, 2 vol.); — Ern. Bersot : *Doctrine de saint Augustin sur la liberté et la providence*, thèse (1843, gr. in-8); — Sadous : *Sancti Augustini de doctrina christiana..., seu de rhetorica apud christianos*, thèse (1847, in-8); — Colincamp : *Étude critique sur la méthode oratoire dans Saint-Augustin*, thèse (1848, in-8); — J.-P. Charpentier : *Études sur les Pères de l'Église* (1853, 2 vol. in-8); — A. Biéchy : *Historiæ interpretatio secundum D. Augustum*, thèse (1855, in-8); — Arth. Desjardins : *Essai sur les Confessions de saint Augustin*, thèse (1858); — Nourrisson : *les Pères de l'Église latine* (1858, 2 vol. in-18), et *la Philosophie de saint Augustin*

(2e édit., 1866, in-8); — Dubief: *Essai sur les idées politiques de saint Augustin*, thèse (1859, in 8); — Théry: *le Génie philosophique et littéraire de saint Augustin* (1861, in-8); — Ferraz: *De la Psychologie de saint Augustin*, thèse (1862, in-8).

AUGUSTINUS, ouvrage de Jansénius (voy. ce nom).

**AULNOY**, ou **AUNOY** (Marie-Catherine-Jumelle DE BERNEVILLE, comtesse D'), femme auteur française, née vers 1650, morte en 1705. Elle n'est plus connue que par ses *Contes de fées* (Paris, 1782, 6 vol. in-12; nombreuses réimpressions), écrits avec un mélange de naïveté et de finesse. « Elle y a mis, dit La Harpe, l'espèce d'intérêt dont ce genre est susceptible, et qui dépend, comme dans toute fiction, d'un degré de vraisemblance conservé dans le merveilleux et d'une simplicité de style convenable à la petitesse du sujet. » Ses romans sont en général très-inférieurs; l'histoire y est défigurée par ses inventions, et tous les personnages s'expriment avec une fade galanterie. Le moins médiocre est *Hippolyte, comte de Douglas* (1690, 2 vol. in-12), où elle a imité avec quelque talent Mme de La Fayette.

On a encore de Mme d'Aulnoy: *Mémoires de la cour d'Espagne* (Paris, 1690, 2 vol. in-12), avec une suite intitulée *Relation du voyage d'Espagne* (2 vol. in-12); *Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe depuis 1672 jusqu'en* 1679 (Paris, 1692, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe: *Cours de littérature.*

**AULU-GELLE**, *Aulus Gellius*, grammairien et critique latin du IIe siècle après J.-C., né probablement à Rome. Après avoir étudié la rhétorique et la philosophie, il voyagea, résida en Grèce et surtout à Athènes. De retour à Rome, il fut nommé centumvir. Son ouvrage, *Noctes atticæ*, est ainsi intitulé parce qu'il le composa à Athènes durant les nuits d'hiver, mais il le revit et l'augmenta à plusieurs reprises. C'est un recueil de mélanges, contenant de nombreux extraits des écrivains grecs et romains, sur une grande variété de sujets se rapportant à l'histoire, aux antiquités, à la philosophie et à la grammaire; il s'y mêle des remarques et des dissertations originales, le tout sans ordre et sans arrangement. Nous trouvons conservés dans ce livre un grand nombre de passages curieux et intéressants, tirés d'ouvrages aujourd'hui perdus, et beaucoup d'observations critiques élucidant des questions qui sans cela seraient restées obscures. Saint Augustin a loué à l'excès l'élégance du style d'Aulu-Gelle, qui gâte souvent les mérites de sa critique judicieuse par l'affectation du langage, par des archaïsmes ou des néologismes difficiles à comprendre.

Les *Nuits attiques* sont divisées en vingt livres que nous possédons, sauf le huitième. L'édition *princeps* fut imprimée à Rome (1469, in-fol.). On cite ensuite l'édition de Jenson (Venise, 1472, in-fol.), celle de Henri Estienne (Paris, 1585, in-8), de Gronovius (Amsterdam, 1651-1665, in-12; Leyde, 1706, in-4), celle de Conradi qui reproduit la précédente, avec des dissertations, et qui passe pour une des meilleures (Leipzig, 1762, in-8), celle de A. Lion (Gœttingue, 1824-1825, 2 vol. in-8), et enfin celle de Hertz, qui paraît définitive (Leipzig, 1853, 2 vol.). *Aulu-Gelle* a été traduit en français par l'abbé de Verteuil (Paris, 1776, 3 vol. in-12), par Victor Verger (1820, 3 vol. in-8), par de Chamont, Flambart et Buisson, dans la *Bibliothèque Panckoucke*, par Jacquinet, dans la collection Nisard.

Cf. Outre les *Notices* des éditions et traductions mentionnées: Fabre: *Aulus-Gellius de latinis scriptoribus et lingua latina quid iudicaverit*, thèse (1848, in-8); — Smith: *Diction. of greek and rom. biogr.*

AULULAIRE (L'), *Aulularia*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**AUNOY** (comtesse D'). — Voyez AULNOY.

**AURELIO** (Lodovico), historien italien, né à Pérouse vers 1590, mort à Rome en 1637. Il fut historiographe apostolique et chanoine de Saint-Jean de Latran. On a de lui une *Histoire de la révolution des Bohémiens contre les empereurs Mathias et Ferdinand* (Rome, 1525), essai de jeunesse qui est devenu le principal titre de l'écrivain, et un *Abrégé des Annales de Baronius* (Rome, 1636, 2 vol. in-12), continué et traduit en français par Chaulmer (Paris, 1673, 12 vol. in-12).

Cf. Mazzuchelli: *gli Scrittori d'Italia.*

**AURELIUS VICTOR** (Sextus), historien latin du IVe siècle après J.-C. D'origine africaine et de parents obscurs, il arriva, comme il le dit lui-même, à un rang élevé par la culture des lettres. Nommé par l'empereur Julien gouverneur d'une partie de la Pannonie, et par Théodose préfet de Rome, il exerça le consulat en 373. On a conservé de lui: *De Cæsaribus*, en quarante-deux chapitres, recueil de courtes biographies des empereurs depuis Auguste jusqu'à Constance, abrégé sous ce titre: *De vitæ et moribus imperatorum romanorum, Excerpta ex libris S. Aurelii Victoris*, ou sous celui-ci: *S. Aurelii Victoris epitome de Cæsaribus*. On lui attribue en outre les ouvrages suivants: *Origo gentis romanæ*, en trente-trois chapitres, recueil curieux de fables et de traditions sur l'histoire légendaire des Romains depuis Saturne jusqu'à Romulus, avec moins de vraisemblance encore, à Asconius Pedianus, et *De viris illustribus urbis Romæ*, en dix-huit chapitres allant de Romulus à la mort de Cléopâtre, ouvrage où les erreurs abondent, et attribué aussi à Pline le Jeune, à Cornelius Nepos ou à Emilius Probus. Ces quatre ouvrages, qui n'ont, au point de vue du style, d'autre mérite que la clarté, furent publiés pour la première fois par André Schott (Anvers, 1579, in-8). La meilleure édition est celle d'Arntzenius (Amsterdam, 1733, in-4). *Aurelius Victor* a été traduit en français par Dubois, dans la *Bibliothèque Panckoucke*.

Cf. Fabricius: *Bibliotheca latina*; — Vossius: *De historicis latinis*, X.

AURORE (L'), *Aurora*, die Morgenrœthe, ouvrage de J. Bœhm (voy. ce nom).

**AUSONE**, *Decimus Magnus Ausonius*, poëte latin, né en 309 à Bordeaux, mort vers 394. Après avoir étudié le latin et le grec sous des maîtres distingués dans sa ville natale, il alla compléter son éducation à Toulouse sous la direction de son oncle, Magnus Arborius, qui y professait la rhétorique. De retour à Bordeaux, il y fut avocat, puis professeur de grammaire et de rhétorique. Sa réputation le fit appeler à Trèves par l'empereur Valentinien, qui le nomma précepteur de son fils Gratien. Successivement comte du palais, questeur, préfet d'Italie et d'Afrique (377), préfet des Gaules (378), et consul (379), Ausone eut une existence heureuse et honorée, qu'il termina en paix dans l'une de ses maisons de plaisance, près de Bordeaux. Les érudits ne sont pas d'accord sur la religion qu'il professait; on ne peut guère douter que ce fût le christianisme, lorsqu'on le voit choisi par un empereur chrétien pour élever un prince chrétien; mais on peut le supposer assez indifférent en matière de foi et de morale, quand on voit son *Chant nuptial* (Cento nuptialis), tout composé de vers et d'expressions de Virgile, former, par suite de l'arrangement, un poëme de la plus grande obscénité. Le talent d'Ausone est bien inférieur à l'estime qu'en firent les contemporains. En général, il manque de goût et de sentiment. Sa versification est incorrecte, sa diction souvent barbare. Ses qualités sont l'esprit, la grâce et l'éclat dans quelques descriptions.

Les ouvrages qui restent d'Ausone sont les sui-

vants : *Epigrammatum liber*, recueil de cent cinquante épigrammes, qui ont de la finesse, de la netteté, et sont les plus estimées de ses poésies; *Ephemeris*, tableau de ses occupations pendant une journée; *Parentalia*, suite de courts poëmes sur la mort de parents ou d'amis; *Professores*, notices sur les professeurs de Bordeaux, ou sur ceux qui, étant nés à Bordeaux, enseignaient ailleurs; *Epitaphia Heroum*, épitaphes des héros qui périrent dans la guerre de Troie et de quelques autres; *Tetrasticha*, sur les Césars jusqu'à Héliogabale; *Claræ urbes*, éloges des cités illustres; *Ludus septem Sapientium*, exposé de la doctrine des sept Sages; *Eclogarium*, courts poëmes en relation avec le calendrier; *Gratiarum actio pro consulatu*, discours de remercîment à l'empereur Gratien; *Periochæ*, courts arguments pour chaque livre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; *Epistolæ*, vingt-cinq lettres, les unes en vers, les autres en prose, d'autres en prose et en vers, adressées à divers amis; *Idyllia*, réunion de vingt poëmes sur différents sujets, dont les plus remarquables sont : un poëme descriptif (*la Moselle*), qui présente d'élégantes peintures; un gracieux badinage (*l'Amour crucifié*, *Cupido cruci affixus*), et la *Maison de campagne d'Ausone* (*Ausonii villula*).

Les œuvres d'Ausone furent imprimées d'abord avec les *Centons* de Proba et les *Eglogues* de Calpurnius (Venise, 1472, in-fol.). La première édition séparée fut celle de Ferrari (Milan, 1490, in-fol.). Celle qui comprit la première tous les ouvrages existants fut donnée par T. Ugoleto (Parme, 1499, in-4). Le texte fut considérablement amélioré dans celle de Ph. Junte (Florence, 1517, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Tollius (Amsterdam, 1671, in-8), de Souchay, *ad usum Delphini* (Paris, 1730, in-4), de Wernsdorf, dans ses *Poetæ latini minores*. Ausone a été traduit en français par l'abbé Jaubert (Paris, 1769, 4 vol. in-12), et par M. Corpet, dans la *Bibliothèque Panckoucke* (1843, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Amédée Thierry : *Ausone et la littérature latine en Gaule au quatrième siècle*, thèse (1829, in-4) ; — De Puymaigre : *Vie d'Ausone* (s. d., in-8) ; — Demogeot : *Études historiques et littéraires sur Ausone*, thèse (Bordeaux, 1837, in-8).

**AUSTEN** (Miss Jane), née à Steventon, dans le Hampshire, le 16 décembre 1775, morte le 18 juillet 1817. Fille d'un recteur de paroisse et vivant à la campagne, elle observa les mœurs de cette classe rurale, riche et honnête, des *Country gentlemen;* elle publia sans y mettre son nom : *Sens et sensibilité* (1811); *Orgueil et préjugé; le Parc de Mansfield* et *Emma* (1816). Après sa mort parurent sous son nom : *l'Abbaye de Northange* (1818), faible production de sa jeunesse, et *Persuasion*, son œuvre dernière et l'une des meilleures. Tous ses romans ont été réimprimés dans les *Standard Novels* de Bentley en 1833. Aucun romancier anglais ne fut plus national que miss Austen; elle ne connaissait que son pays, et dans son pays qu'une classe, mais elle l'avait profondément étudiée, et les tableaux qu'elle en a tracés sont, dans le genre moyen, des modèles de vérité, de naturel, de douce émotion. Tous ses romans ont été traduits en français.

Cf. Bentley : *Notice* sur miss Austen en tête de l'édition de ses romans ; — *Biographical dictionary*.

AUSTRALIENNES (Langues), groupe de langues de l'Océanie. Ces idiomes sont peu connus. Il paraît, d'après les témoignages du plus grand nombre des voyageurs, qu'ils dérivent d'une source commune. Les indigènes de l'intérieur emploient des termes identiques avec ceux des sauvages qui sont à mille milles de distance, et d'une côte à l'autre le langage est presque le même, et les radicaux et les désinences indiquent également les relations d'une étroite parenté.

Tolmer a reconnu, dans les divers idiomes australiens, l'absence des articulations *f* et *s*, ainsi que celle de l'*h* aspiré. Une articulation nasale, qui peut se rendre par *ng*, est d'un fréquent emploi. Ces idiomes sont doués de sons graves et sonores semblables aux plus harmonieux de la langue espagnole, et de sons doux comparables à ceux de l'italien. Les deux tiers des mots se terminent par des consonnes et souvent des doubles consonnes, telles que *lk*, *rk*, *rl*. Les mots abstraits manquent dans cette langue qui, malgré cette lacune, suffit, habilement employée par les Australiens, à rendre toutes les idées et à les mettre en forme de sentences. Il y a, dans les langues de l'Australie, trois nombres, pour les noms, les pronoms, les adjectifs et les verbes; le duel des pronoms se marque par l'addition d'un mot qui signifie *deux*. Le superlatif s'indique par la répétition du mot.

Cf. Mgr Rudesindo Solvado : *Mémoires historiques sur l'Australie*, traduits de l'italien par l'abbé Falcimagne (Paris, 1854, in-8).

AUSTRASIEN (Dialecte). — Voyez Lorrain.

**AUTEUR AMBULANT** (L'). — Voyez Taconnet.

**AUTHON** ou **AUTUN** (Jehan d'), chroniqueur et poëte français, né vers 1466, mort en 1527. Il était de l'ordre de Saint-Benoît, et suivit comme historiographe le roi Louis XII dans ses expéditions. Sa *Chronique*, dont la première moitié fut imprimée, par Godefroi, à la suite de l'*Histoire de Louis XII* (Paris, 1615, in-4), a été publiée dans son entier par le bibliophile Jacob (Paris, 1834-1835, 4 vol. in-8). Parmi les poésies de Jehan d'Authon, on a imprimé les *Epistres envoyées au roi tres-chrétien* (Lyon, 1509, in-4). Il avait, selon son élève Jean Bouchet, « la veine grave, hardie, douce et venuste. »

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t XI.

AUTOBIOGRAPHIE (du grec αὐτός, soi-même, βίος, vie, et γράφειν écrire), œuvre littéraire, roman, poëme, traité philosophique, etc., dont l'auteur a eu l'intention, secrète ou avouée, de raconter sa vie, d'exposer ses pensées ou de peindre ses sentiments. L'autobiographie laisse une large place à la fantaisie, et celui qui l'écrit n'est nullement astreint à être exact sur les faits, comme dans les mémoires, ou à dire la vérité la plus entière, comme dans les confessions. La forme raffinée de l'autobiographie est toute moderne. Rousseau, Gœthe, Byron, Chateaubriand, Lamartine, Alfred de Musset, sont tout entiers dans leurs ouvrages, aussi bien comme hommes que comme écrivains; *la Nouvelle Héloïse*, *Werther*, *Child-Harold*, *René*, *les Confidences*, *les Nuits*, la *Confession d'un enfant du siècle*, etc., sont, dans divers genres, les modèles les plus achevés d'autobiographies. Certains romans de Mme Sand appartiennent à l'autobiographie. Il est aisé de rattacher à ce genre des ouvrages moins personnels en apparence, comme les *Pensées* de Pascal ou le *Discours de la méthode* de Descartes, qui sont à n'en pas douter l'exposition ingénue ou la peinture animée d'une situation intellectuelle et morale. L'autobiographie, en devenant précise et complète, prend les formes des confessions ou des mémoires (voy. ces mots).

Cf. Ed.-M. Œttinger : *Bibliographie biographique*.

AUTOGRAPHE (du grec αὐτός, soi-même, et γράφειν, écrire), écrit de la main de l'auteur. Ce mot s'emploie comme adjectif et comme substantif. En se plaçant au point de vue littéraire, les autographes ont leur utilité pour la vérification du texte d'un auteur et pour la recherche de ses procédés d'écrivain, qu'on apprend à mieux con-

naître par l'examen de l'état des manuscrits. Les collectionneurs d'autographes ont sauvé de la destruction bien des documents intéressants pour l'histoire et les lettres. Certains amateurs, familiarisés avec bon nombre d'écritures, ont pu reconnaître les auteurs de pièces anonymes. Villenave a attribué avec certitude à Sully, à Bussy-Rabutin, à d'Aguesseau, des écrits qui ont acquis ainsi une valeur particulière. Le goût des autographes a existé de toute antiquité; Martial, Quintilien, Suétone, l'attestent; mais il s'est surtout développé de nos jours et jusqu'à la manie. Il ne faut point croire néanmoins que les collections particulières ne datent que de ce siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle il y en avait déjà de belles. On cite celle du célèbre Uffenbach, formant soixante-cinq volumes in-folio et cinquante-quatre in-4°, presque uniquement composés de lettres des savants les plus illustres depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Les manuscrits des bibliothèques publiques, des archives de l'État et des ministères sont, malgré la surveillance des conservateurs, l'objet de détournements continuels, et MM. Lud. Lalanne et Bordier ont pu dresser tout un dictionnaire des pièces autographes dont les dépôts littéraires de la France ont été dépossédés. Ce livre ne renferme pas moins d'un millier d'articles. De temps à autre, lors des ventes de collections particulières, les administrateurs des bibliothèques réclament la restitution de pièces importantes; mais beaucoup de ces pièces, acquises par des amateurs étrangers, sont à jamais perdues pour le public. D'après les écrivains cités plus haut, les collections qui ont le plus souffert des déprédations sont les suivantes, appartenant à la Bibliothèque nationale : la collection du Puy, les correspondances de Boulliau, de Peiresc, de l'abbé Nicaise, le recueil connu sous le nom de Carton de Racine. La correspondance d'Hévélius, astronome du XVII<sup>e</sup> siècle, conservée à l'Observatoire, laquelle ne forme pas moins de seize volumes in-folio, se composait de deux mille sept cents pièces, dont cinq cent soixante-dix ont disparu. Un recueil de lettres adressées à Scévole de Sainte-Marthe, appartenant à l'Institut, et dès plus importantes pour l'histoire de la littérature et des sciences, a été aussi mise au pillage. De nombreuses lettres de Descartes et des savants du dernier siècle ont été enlevées aux archives de l'Institut. Dans la fameuse collection des frères du Puy, consistant en plus de neuf cent soixante volumes, la vérification de sept cent quinze volumes a fait constater la disparition de quatre cent vingt-cinq pièces; c'étaient des autographes émanant de Th. de Bèze, Casaubon, Pithou, Cujas, Galilée, Sully, Rubens, Heinsius, Paul Manuce, Richelieu, Calvin, de rois, de princes, etc. Dans la collection Peiresc, deux mille soustractions ont eu lieu. Celle de la Famille Godefroy (en 546 vol. et portefeuilles in-fol. et in-4, à la Bibliothèque de l'Institut), dont la partie la plus intéressante est une suite de lettres des rois de France, rangées par règnes, depuis Charles VII jusqu'à Louis XV, a été littéralement dévastée. On peut dire que le dommage est inappréciable. La cupidité n'a pas toujours été l'unique mobile des dévastateurs; des intérêts d'amour-propre, par exemple le désir de s'approprier définitivement une découverte, et la jalousie de savants étrangers, ont souvent poussé à ces détournements. C'est aux soustractions pratiquées de notre temps sur une si large échelle qu'il faut attribuer la recrudescence subite du commerce des autographes à partir de 1835.

Les prix des autographes varient selon leur importance comme documents, la célébrité de ceux dont ils émanent ou encore la rareté des pièces manuscrites d'une personne connue. Comme prix élevés, on peut rappeler ceux de vingt-huit lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon, payées par Louis XVIII quatorze mille francs, et d'une lettre de Christophe Colomb achetée huit cent vingt-cinq francs par le duc de Buckingham en 1825. Mais il est peu de commerce qui donne lieu à autant de fraudes que celui des autographes, et les amateurs les plus expérimentés peuvent être aveuglés par leur passion au point d'être victimes des mystifications ou des escroqueries les plus audacieuses. On se souviendra longtemps de la collection de manuscrits de Galilée, de Pascal, de Newton, etc., qui, de 1867 à 1869, donnèrent lieu à tant de discussions dans l'Institut et qui bouleversaient les rôles connus de ces grands génies dans l'histoire des sciences; ils se trouvèrent être l'œuvre d'un faussaire, qui avoua avoir fabriqué et vendu environ vingt mille autographes, dont quelques-uns remontaient presque à la naissance du monde.

Cf. Peignot : *Recherches sur les autographes* (Dijon, 1836, in-8) ; — J. Fontaine : *Manuel de l'amateur d'autographes* (1836, in-8) ; — *Iconographie des hommes célèbres*, ou collection de *fac-simile*, etc. (Paris, 1828-1843, 4 vol. in-4) ; — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Ibid., 1845, in-18) ; — Lud. Lalanne et Bordier : *Dictionnaire des pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de la France*, précédé d'*Observations sur le commerce des autographes* (Berlin, 1853, in-8) ; — Bordier et Mabille : *Une fabrique de faux autographes* (Paris, 1870, in-4) ; — Decaïeu : *les Livres à autographes* (Ibid., s. d., gr. in-8) ; — J. et Et. Charavay : *l'Amateur d'autographes*, publication périodique (depuis 1862).

**AUTOS SACRAMENTALES**, ou Drames du Saint-Sacrement, compositions théâtrales en faveur dans la littérature espagnole depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Elles avaient pour objet la démonstration d'une vérité chrétienne, et, sous la forme d'une parabole en action, étaient destinées à rendre un dogme intelligible à la foule. On y voyait figurer les personnages de l'histoire sainte mêlés à des êtres abstraits comme la Grâce, la Foi, le Péché, la Mort, la Justice, le Mahométisme. Ces pièces allégoriques contenaient souvent un singulier amalgame du sacré et du profane, de l'inspiration religieuse et des peintures mondaines. La représentation des autos était précédée d'un prologue explicatif (*loa*), et d'un intermède rempli par le jeu de la *Tarasque*, consistant à mettre en mouvement des géants de carton, symboles de l'islamisme vaincu. Elle était suivie de danses.

Le Portugais Gil Vicente est le premier qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, donna en Espagne le nom d'autos à ses pièces religieuses. Mais le genre existait depuis l'institution par Urbain IV, au temps d'Alphonse le Sage, de la fête du Saint-Sacrement. Déjà même des représentations pieuses, analogues à nos mystères dramatiques, étaient offertes au peuple sous la direction du clergé. Alphonse le Sage, dans les *Sietes partidas*, et le concile d'Aranda, en 1473, avaient réglé l'usage des spectacles ecclésiastiques. Le concile de Tolède, en 1565 et 1566, renouvela ces prescriptions et décida qu'on ne pourrait plus jouer d'*autos* dans les églises avant de les avoir soumis à l'autorité ecclésiastique; défense fut faite de donner des représentations pendant la messe et à certains jours, celui de la fête des Innocents entre autres, et il fut interdit aux prêtres de remplir aucun rôle dans ces jeux scéniques. A partir de 1568, l'Église décida que « tous les ans à la Fête-Dieu, il serait représenté deux *autos* au moins, tirés de l'Écriture sainte ». Ainsi les autos s'introduisirent en quelque sorte dans le culte, dont ils devinrent un accessoire. C'était le moment, du reste, où les drames religieux, passant de l'église et des petits spectacles forains sur la scène espagnole, prenaient rang parmi les formes littéraires.

Le jour de la Fête-Dieu, à cinq heures de l'après-midi, on commençait dans les grandes villes

à jouer des autos. Les comédiens fermaient leurs salles pendant un mois, et se consacraient exclusivement, durant ce temps, à jouer en public ces pièces pieuses. On dressait dans les rues des théâtres éclairés par des lumières. A Madrid, après la représentation donnée devant le roi et la cour, le théâtre était transporté devant la demeure de chaque président de conseil, celui des Indes, celui des Croisades, celui de la Foi, etc.

Juan de la Encina par ses pastorales sacrées, Gil Vicente par ses allégories mystiques, Lope de Vega enfin, qui écrivit quatre cents autos, ont marqué les divers perfectionnements de ce genre dramatique secondaire. Calderon s'en est aussi beaucoup occupé. On a de lui soixante-dix autos, parmi lesquels on cite *le Divin Orphée*, le premier et le second *Isaac*, *la Vigne du Seigneur*, *le Véritable dieu Pan*, etc. Il jouit pendant trente-sept ans du privilége de fournir d'autos les cathédrales de Madrid, de Séville, de Tolède, etc. En mourant, il légua cette partie de son œuvre à la ville de Madrid, qui la fit imprimer (1717).

Comme échantillon de ce spectacle, dont le dénouement obligé était la glorification du mystère de l'Eucharistie, nous donnerons l'analyse d'un des plus célèbres autos de Calderon lui-même, celui de *las Plantas*. Les acteurs sont : l'Épine, le Mûrier, le Cèdre, l'Amandier, le Chêne, l'Olivier, l'Épi, la Vigne et le Laurier. Deux anges apparaissent et déclarent aux plantes qu'une d'entre elles doit produire un fruit de rédemption, un fruit béni. Un divin concours est ouvert : celle qui en sortira victorieuse obtiendra une couronne placée sur un des côtés du théâtre. Les anges accordent aux plantes la faculté de la parole, dont elles se servent aussitôt pour se disputer entre elles. Elles font valoir à l'envi leurs titres et ne réussissent pas à s'accorder, lorsque paraît le Cèdre, arbre étranger, tenant un bâton en forme de croix, qui leur propose d'être leur arbitre. Mais l'Épine, furieuse de cette prétention, se jette sur l'intrus, l'embrasse et lui déchire le corps. En effet, le sang coule du bois de l'arbre; les plantes en frémissent et le Cèdre martyr leur annonce que ce sang arrosera toute la terre. La Vigne et l'Épi de blé s'approchent alors pour en recevoir quelques gouttes. Le Cèdre leur dit qu'en récompense de leur humanité et de leur foi, ils recevront tous les deux son corps et son sang et deviendront ainsi des trésors divins. C'est aussi à eux qu'est destinée la couronne apportée par les anges. L'Épine ensanglantée s'enfuit en se lamentant, une croix lumineuse paraît dans le Ciel, et la pièce s'achève par le couronnement de l'Épi et de la Vigne, symboles de l'Eucharistie.

Les représentations solennelles des *autos* ne cessèrent qu'en 1765, par suite de l'interdiction que le comte de Teba, archevêque de Tolède, avait provoquée. Mais l'usage de ces divertissements se maintint dans les colonies espagnoles.

Cf. Babault : *Annales dramatiques* (1809) ; — Ad. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

**AUTREAU** (Jacques), auteur dramatique français, né vers 1659 à Paris, mort en 1745. Peintre médiocre, il commença vers l'âge de soixante ans à travailler pour le théâtre. Il mourut aux Incurables. Sa pièce de début fut *le Port à l'Anglais ou les Nouvelles débarquées* (1718), le premier ouvrage français qu'ait joué le Théâtre italien. Il donna au même théâtre : *l'Amante romanesque*, *les Amants ignorants*, *le Besoin d'aimer*, *Panurge à marier*, *Démocrite prétendu fou :* cette dernière pièce a de la gaieté, du naturel et de la finesse. En 1731, Autreau donna au Théâtre-Français *le Chevalier Bayard*, comédie héroïque en cinq actes, en vers; dénuée d'intérêt, elle ne réussit pas; mais *la Magie de l'amour* eut du succès et le méritait par des traits naïfs et gracieux. Pesselier a réuni les *Œuvres* d'Autreau (Paris, 1749, 4 vol. in-12).

Cf. Pesselier : *Notice* en tête des *Œuvres* d'Autreau.

**AUVERGNAT** (Patois). C'est une des formes de l'ancien roman du Midi, mêlé peut-être de plus de mots celtiques que les autres dialectes romans, et altérée de meilleure heure par l'invasion du roman du Nord. L'Auvergne appartint jusqu'au XIIe siècle au pays de Languedoc et en eut les mœurs et la civilisation comme le langage; mais isolée par sa situation géographique des grands centres provençaux, elle passa facilement sous la domination royale et s'ouvrit à l'influence de la langue et des usages du Nord. Le roman du Midi fit place, dans les villes, au français; il subsista à l'état de patois dans les campagnes, surtout dans celles que la configuration montagneuse rendait presque inaccessibles. Ce patois, qui n'a au fond rien d'original, se distingue surtout de la langue du Midi et du Nord par une singularité de prononciation que l'onomatopée populaire de *charabia* tend à exprimer. On est étonné des nombreuses analogies que présente le patois auvergnat avec l'espagnol. Beaucoup de mots de cette langue se retrouvent encore, presque sans altération, au fond de l'Auvergne. Ces analogies s'expliquent-elles par la ressemblance générale de toutes les anciennes langues romanes du midi de l'Europe, ou ne tiennent-elles pas à des relations oubliées de filiation historique, dont on retrouverait la trace dans les habitudes persistantes de migration des populations auvergnates en Espagne?

Dans les beaux temps de la langue d'oc, l'Auvergne a eu sa part d'éclat littéraire : Clermont par son école de troubadours, Aurillac par son monastère où Gerbert se forma. Mais, en dehors de la poésie romane ou de la science scolastique, le patois auvergnat n'a produit que des œuvres très-secondaires, comme les *Noëls* de Fr. Pesant (Clermont, 1739), les *Poësies auvergnates* de l'abbé Coldaguès (Ibid., 1733) ou de J. Pasturel (Riom, même date), une parodie de *la Henriade*, par Faucon (Ibid., 1791), et quelques fantaisies littéraires ou archéologiques.

Cf. L'abbé Danglard : *De litteris apud Arvernos*, thèse (1864, in-8) ; — J.-B. Bouillet : *Tablettes historiques de l'Auvergne* (1840-46, 8 vol. in-8), et *Album auvergnat* (1853, gr. in-8) ; — Fr. Mège : *Souvenirs de la langue d'Auvergne* (Riom et Paris, 1861, in-18).

**AUVIGNY** (Jean du Castre d'), littérateur français, né en 1712 dans le Hainaut, mort le 17 juin 1743. Il servit dans les chevau-légers de la garde, et fut tué à Ettingen, n'ayant que trente et un ans. Il avait commencé un recueil biographique intitulé : *Vie des hommes illustres de la France*, dont il donna les huit premiers volumes (Paris, 1739-1743, in-12); son frère donna les deux suivants (1744); Turpin et l'abbé Pérau continuèrent l'ouvrage et le portèrent à vingt-sept volumes.

On a encore de lui : *la Tragédie en prose* ou *la Tragédie extravagante*, comédie en un acte, en prose (Paris, 1730, in-12) ; *Aventures d'Aristée et de Télasie* (Paris, 1731, 2 v. in-12); *Mémoires de Mme de Barneveldt*, accompagnés de portraits satiriques, avec l'abbé Desfontaines (Ibid., 1732, 2 vol. in-12) ; *les Amusements historiques* (Ibid., 1735, 2 vol. in-12); *Histoire de Paris*, avec l'abbé Desfontaines (Ibid., 1735, 5 vol. in-12); *Anecdotes galantes et tragiques de la cour de Néron* (Ibid., 1735, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**AUXÈSE**, synonyme d'*Hyperbole*.—Voyez Figures de pensées.

**AVA**, emme poëte allemande des XIe et XIIe

siècles, morte le 8 février 1127. Retirée dans un monastère d'Autriche à un âge avancé, elle écrivit en vers rimés une *Vie de Jésus*, d'après les Évangiles. Sa langue a des formes archaïques, et la rime est souvent remplacée par l'assonance et quelquefois par l'allitération. Ava est regardée comme la mère de deux poëtes du temps : Hartmann et Heinrich (voy. ces noms).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Liter.* (Leipzig, 3e édit., 1863, t. I).

**AVADANAS** (LES), nom sanscrit des paraboles bouddhiques. On en a un recueil traduit en français par Stanislas Julien. Il est composé de fables, d'allégories, d'historiettes, dont les religieux bouddhistes se servaient à l'appui de leurs prédications Ces apologues, dont la forme première est perdue, ne nous sont parvenus que par les versions chinoises. St Julien les a extraits d'une encyclopédie chinoise intitulée : *Yu-lin* (la Forêt des comparaisons), qui a pour auteur Youen-thaï. Ils sont au nombre de cent douze. Grâce à la fidélité de la tradition orale dans l'Inde, beaucoup de ces paraboles ont dû, selon Albert Weber, conserver les propres paroles de Bouddha lui-même. Cependant l'absence complète des hyperboles et des exagérations propres aux littératures de l'Inde, et particulièrement aux ouvrages bouddhiques, semble attester que la sobriété chinoise a modifié la forme originale de ces compositions.

Quelques-uns des avadânas ont un but de propagande religieuse et font valoir le sentiment de charité et de renoncement. Il en est d'autres qui n'ont de rapport qu'à la sagesse mondaine. Plusieurs ne renferment que des traits ridicules destinés simplement à amuser les auditeurs. Ainsi un homme ayant vu un patient que le roi avait fait fouetter, se guérir promptement avec un emplâtre de fiente de cheval, est tellement émerveillé de l'efficacité de ce remède qu'il se hâte de se faire écorcher le dos à grands coups de fouet pour l'appliquer à son tour. Un autre trace une ligne sur la mer pour y retrouver à l'occasion une écuelle d'argent qu'il y a laissé tomber; etc. Quelquefois le fond est de pure observation morale, et l'apologue a un sens sérieusement philosophique, comme *les Aveugles et l'Éléphant du roi*, à l'adresse des gens qui jugent du tout par la partie.

Parmi les apologues gnomiques, qui semblent un héritage commun de la race indo-européenne et qui rattachent les avadânas à l'antique sagesse d'où sont issus le *Pantchatantra* et *l'Hitopadéca*, on retrouve des fables dont La Fontaine a fait son plus grand profit : *la Tortue et les deux Oies*, devenue chez nous : *les Deux canards et la Tortue; l'Ane couvert de la peau d'un Lion; le Phénix et la Chauve-Souris* (*la Chauve-Souris et les deux Belettes*); *le Maître de maison et le Flatteur maladroit* (*l'Ours et l'Amateur de jardins*). Les fables de *l'Ane et le petit Chien* et des *Membres et l'Estomac* sont aussi en germe dans les avadânas.

Cf. St. Julien : *les Avadânas, contes et apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour* (Paris, 1859, 3 vol. in-18) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. de l'allemand par M. Sadous (Paris, 1859, 2 vol. in-8).

**AVANT-PROPOS**, l'un des synonymes de préface. Ce terme, qui n'est que la traduction mot à mot de *præfatio*, a été usité chez nous dès le XVIe siècle. L'avant-propos, comme la préface, a pour objet de donner des indications utiles sur le plan et le but du livre et présente des difficultés de rédaction si redoutées par certains auteurs qu'ils appellent à leur aide un Johnson ou un Nodier. L'avant-propos ne dispense pas toujours d'une *Introduction;* Voltaire a placé l'un et l'autre en tête de l'*Essai sur les mœurs* (voy. PRÉFACE).

**AVANT TOUTE CHOSE EST MA DAME**, pièce de Calderon (voy. ce nom).

**AVARCHIDE** (L') ou *Siége de Bourges*, poëme épique de L. Alamanni (voy. ce nom).

**AVARE** (L'), comédie de Molière, d'après *l'Aululaire* de Plaute (voy. ces noms). — On a aussi *l'Avare* de Goldoni.

**AVAUX** (Claude DE MESMES, comte D'), diplomate français, né en 1595, mort le 19 novembre 1650 Ambassadeur à Venise, en Danemark, en Suède, en Pologne, et ministre plénipotentiaire à Munster, il fit preuve de fermeté, de pénétration et d'éloquence. Il écrivait avec une remarquable facilité en français, en latin, en italien et en allemand. On a de lui : *Exemplum litterarum ad serenissimum Daniæ regem scriptarum* (Paris, 1642, in-folio); *Lettres de d'Avaux et de Servien* (1650, in-8); *Lettres à Voiture*, publiées par Am. Roux (Paris, 1858, in-8), et des *Mémoires* sur le traité de Munster.

**AVAUX** (Jean-Antoine, comte D'), diplomate français, petit-neveu du précédent, né en 1640, mort en 1709 à Paris. Ambassadeur à Venise, en Hollande, en Angleterre, en Suède, il ne se montra pas inférieur à son oncle pour l'insinuation et la politesse. On a de lui . *Négociations du comte d'Avaux en Hollande* (1752-53, 6 vol. in-12).

**AVAUX** (J.-J. DE MESMES, comte D'). — V. MESMES.

**AVAUX** (J.-Ant. DE MESMES, comte D').—V. MESMES.

**AVELLANEDA** (Alonzo-Fernand DE), pseudonyme d'un écrivain du XVIe siècle, dont le nom véritable n'est point connu. Il a fait une suite du *Don Quichotte*, qu'il a publiée du vivant même de Cervantès sous ce titre : *la Segunda parte del Ingenioso Hidalgo*, etc. (Tarragone, 1614, in-8). Cette entreprise téméraire fut censurée par Cervantès lorsqu'il donna la fin de son roman. Le *Don Quichotte* d'Avellaneda a été traduit en français par Lesage (1704, 1716, 2 vol. in-12), et par Germond de Lavigne (1853, in-8).

Cf. G. de Lavigne : *Notice* en tête de sa traduction.

**AVELLONI** (Francesco-Antonio), poëte dramatique italien, surnommé *Il Poetino* à cause de sa petite taille, né à Venise en 1756, mort à Rome en 1837. D'une famille illustre, mais à demi ruinée, il fut conduit par des circonstances romanesques à étudier de près toutes les classes de la société italienne, y compris les voleurs de grand chemin. Le type du brigand philosophe, illustré depuis par Schiller, se trouve dans son *Giulio assassino*, et est resté très-populaire en Italie. Le succès de cette pièce hardie, représentée à Naples, enrichit l'écrivain, qui n'en porta pas moins dans ses six cents autres pièces la même raillerie amère et acharnée contre la corruption aristocratique, et une sorte d'ironie révolutionnaire à la manière de Beaumarchais. La plupart de ses pièces les plus audacieuses furent pourtant jouées à Rome, par exemple : *Gli Sogni d'Aristo, la Lucerna d'Epitteto, le Vertigini del Secolo*, où il flagellait, sous le voile de l'allégorie, tous les abus du passé et tous les préjugés du temps.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli italiani illustri del Secolo*, XVIII.

**AVENIR** (L'), journal de Lamennais, Lacordaire et Montalembert (voy. ces noms).

**AVENT**, suite de sermons prononcés dans une église ou une chapelle par un prédicateur pendant les quatre semaines qui précèdent Noël. Les sermons pour l'Avent ont formé des recueils à part, où ils sont réunis dans les *Œuvres* des prédicateurs célèbres.

**AVENTINUS** (Jean THURMAYR, dit), chroniqueur allemand, né le 19 juin 1477 à Abensberg, d'où il prit son surnom latin, mort à Ratisbonne le 9 janvier 1534. Il étudia à Ingolstadt, à Paris, à Vienne et à Cracovie, fut précepteur des jeunes ducs de Bavière, Louis et Ernest, et accompagna le second en Italie. Chargé d'écrire l'histoire de Bavière, il

fouilla tous les cloîtres, les bibliothèques et les archives du pays. En 1529, il fut mis en prison comme suspect d'hérésie, et l'impression profonde qu'il en avait reçue abrégea ses jours.

On cite de lui comme un ouvrage presque classique sa *Chronique de Bavière* (Annalium Bajorum libri VII; Ingolstadt, 1554, in-folio; Leipzig, 1710, in-folio), qu'il traduisit lui-même en langue allemande en la remaniant (Bayrischer Chronik; Francfort, 1556). Il en avait publié auparavant un *Extrait* (Nuremberg, 1522, in-folio). Il avait aussi entrepris une *Chronique des origines des anciens Allemands*, restée en partie manuscrite (Chronica von dem Ursprung... der uhralten Teutschen; Nuremberg, 1541, in-4, livre I^er^).

Cf. J. Ziegler : *Vita Aventini*, dans l'édition citée ; — Wiedmann : *J. Turmayr, gennant Aventinus*, etc. (Freisingen, 1858) ; — Dikmar : *Aventin* (Nordlingen, 1862).

AVENTURES (ROMAN D'). — Voyez ROMAN.

AVENTURES DE FRÉJUS (LES), roman de Guillaume Le Clerc (voy. ce nom).

AVENTUREUX SIMPLICISSIMUS (L'), roman populaire allemand. — Voyez GRIMMELSHAUSEN.

**AVERROÈS** (Abou-Walid-Ibn-Rochd), le plus célèbre des philosophes arabes, né à Cordoue vers l'an 1120 de notre ère, mort en 1198. Il fut grand juge à Maroc, puis à Cordoue, et médecin à la cour de l'émir Almansor. Averroès s'est fait au moyen âge, dans toute l'Europe occidentale, une grande réputation par ses commentaires sur Aristote. On ne connut dans ce temps le système du philosophe péripatéticien que par les écrits de son commentateur, si enthousiaste qu'il disait que « la doctrine d'Aristote est la souveraine vérité, et son intelligence la limite de l'intelligence humaine ». Averroès surtout eut le mérite de réunir les éléments philosophiques puisés par les Arabes dans l'étude des lettres grecques. Pour sa part, il essaya de concilier l'illuminisme et le rationalisme dans un système éclectique. Il considérait l'âme dans chaque homme comme une substance individuelle périssable, mais s'unissant à l'intelligence universelle dans l'acte de l'entendement. Il se préoccupait peu de faire concorder ses idées avec le Coran, et professait que la philosophie est absolument distincte de la religion. L'averroïsme fut condamné en 1240 par l'université de Paris et trouva dans saint Thomas son plus redoutable adversaire.

Les œuvres philosophiques d'Averroès se composent de *Commentaires* sur tous les traités d'Aristote, sauf *la Politique*, et d'ouvrages originaux. Les *Commentaires*, divisés en trois parties : le Grand commentaire, le Moyen et les Paraphrases ou analyses, ont été imprimés à Venise en 1489 (2 vol. in-folio goth.) et réimprimés en 1495, 1496, 1497 et 1500 (in-folio). Ses autres livres sont les suivants : *Subtilissimus liber, qui dicitur destructio destructionum philosophiæ Algazzali* (Venise, 1495, 1496, 1497, in-folio, et 1527), où l'auteur repousse les attaques dirigées contre la philosophie par Al Gazel et proclame la liberté de l'esprit philosophique; *Libellus de substantia orbis* (Venise, 1482, 1496, 1508, in-folio; Pavie, 1520, in-8; Venise, 1525 et 1552, in-folio); *De animæ beatitudine* (Bologne, 1501, in-folio; Venise, 1524, in-fol.). Les traductions en latin des livres précédents ont été faites, non sur les textes arabes originaux, mais sur des versions en hébreu. On trouve la liste des très-nombreux écrits de philosophie et de jurisprudence d'Averroès, restés manuscrits, dans la *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* de Casiri (Madrid, 1760, 2 vol. in-folio), dans les *Catalogues des manuscrits* de la Bibliothèque nationale de Paris et de la bibliothèque de Turin, et dans la *Bibliothèque hébraïque* de Wolf. Les textes arabes de trois mémoires manuscrits d'Averroès ont été publiés par Joseph Muller (*Philosophie und Theologie von Averroës*; Munich, 1859, in-4). On possède aussi les théories médicales d'Averroès sous le titre de : *Collyget* (*Culliyyat*, généralités).

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique* ; — Ern. Renan : *Averroès et l'averroïsme* (Paris, 1852, in-8).

**AVEUGLE DE FERRARE** (L'). — V. BALLO (Fr.).

**AVICÉBRON**, dont le vrai nom est Salomon BEN GABIROL, philosophe juif d'Espagne du XI^e^ siècle, mort à Malaga en 1070. Il était plus célèbre dans la synagogue comme hymnographe que comme philosophe. Il a appliqué au dogme mosaïque les principes du péripatétisme. Son ouvrage, *la Source de vie*, écrit en arabe, a été souvent cité avec respect par les scolastiques du XIII^e^ siècle, Guillaume d'Auvergne, Albert le Grand, saint Thomas. La Bibliothèque nationale en possède un abrégé en hébreu et une traduction latine.

Cf. Munck, dans le *Literaturblatt des Orients* (Leipzig, 1846, n° 46) ; — Dukes : *Beitraege zur Geschichte der aeltesten Auslegung des Alten Testaments*.

**AVICENNE** (IBN-SINA), dont le vrai nom est ABOU-ALY-HOCEYN, médecin et philosophe arabe célèbre, né près de Chiraz, en Perse, en 980 (l'an 370 de l'hégire), mort en 1036 (428 de l'hégire). Il fut médecin du roi de Perse et vizir. Il a écrit beaucoup d'ouvrges, dont le principal, *le Canon*, a été longtemps considéré en Europe comme la base de la science médicale. Il a été publié à Rome, en arabe, avec ce titre latin : *Libri quinque canonis medicinæ* (1593, in-folio).

Cf. Sig. Klein : *Dissertatio de Avicenna medico* (Breslau, 1846, in-8).

**AVIENUS** (Rufus-Festus), poëte latin de la fin du IV^e^ siècle après J.-C. Nous avons, sous son nom, les ouvrages suivants : *Descriptio orbis terræ*, poëme en vers hexamètres, imité du *Périple* de Denys le Périégète, écrit d'un style ferme et généralement correct; *Aratea Phænomena* et *Aratea Prognostica*, paraphrase en vers hexamètres des *Phénomènes* et des *Pronostics* d'Aratus; *Ora maritima*, fragment en vers iambiques trimètres d'une description des côtes de la Méditerranée; trois petites pièces de vers : l'une *A Flavianus Myrmecius* pour lui demander des grenades; l'autre sur les Syrènes, *De Cantu Sirenum;* la troisième sur les occupations de la campagne, *Ad amicos de agro*. L'édition *princeps* d'Avienus fut imprimée à Venise (1488, in-4). Il est compris dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf et de Lemaire.

Cf. Wernsdorf : *Poetæ Minores*, t. V ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**AVILA** (Juan DE), écrivain mystique espagnol, né à Almodovar del Campo vers 1500, mort à Priego le 10 mai 1569. D'une famille riche et honorée, il étudia la jurisprudence à Salamanque, puis la théologie à Alcala, entra dans les ordres, distribua son héritage aux pauvres et mérita, par trente années de prédication, le surnom d'*Apôtre de l'Andalousie*. Ses nombreux *Sermons*, tous improvisés, ne nous ont pas été conservés, mais on a de lui quelques ouvrages de piété, un traité de *la Connaissance de soi-même*, de nombreuses *Lettres spirituelles*. Malgré son ardente foi catholique, il fut jeté dans les cachots de l'Inquisition, en 1534, et, quelques années plus tard (1559), l'un de ses livres fut mis dans l'*Index expurgatorius*. Au point de vue littéraire, avec tous les défauts de l'improvisateur, Avila est considéré comme un génie créateur ; il enrichit l'idiome mystique espagnol de mots et de tours sonores, énergiques, d'une harmonie et d'un éclat inusités jusqu'alors. Sa *Vie* et ses *Œuvres* (Vida et Obras de J. de Avila), publiées par Martin Ruiz (Madrid, 1618, 2 vol. in-4), ont été traduites en français par Arnauld d'Andilly (1673, in-folio).

Cf. Martin Ruiz : l'édition citée ; — Ticknor : *History of*

*spanish literature*; — Bonterweck : *Hist. de la littérat. espagnole.*

**AVILA** (Gil Gonzales DE), écrivain espagnol, né vers 1505 à Avila, dans la Vieille-Castille, mort en 1658. Après avoir étudié à Rome, il se fit recevoir diacre de l'église de Salamanque, et fut nommé historiographe du roi et historiographe des Indes. On lui doit un certain nombre d'ouvrages historiques : *Historia de las antiguedades de la ciudad de Salamanca* (1616, in-4); *Theatro de las grandezas de la villa de Madrid* (1623, in-folio); *Historia de la vida y hechos del rey Don Enrique III de Castilla* (Madrid, 1638, in-folio); et surtout le *Théâtre des églises d'Espagne* (Theatro de las Iglesias de España; Madrid, 1645 à 1650, 4 vol. in-folio), ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique de ce pays.

Cf. Nic. Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. Ier.

**AVILA Y ZUNIGA** (Luis DE), historien espagnol, né à Placentia vers 1500. D'une illustre famille d'Espagne, diplomate et général, il remplit les fonctions d'ambassadeur auprès des papes Paul IV et Pie V, et combattit en Allemagne aux côtés de l'empereur Charles-Quint dans la guerre contre les protestants d'Allemagne. Il en a écrit le récit sous ce titre : *Commentarios de la guerra de Alemana, hecha de Carlos V, en el ano* 1546 *y* 1547 (Anvers, 1548, in-12), ouvrage souvent réimprimé et traduit en latin et en français. Le style en est rude et peu correct, mais clair, bref, rapide. On a prétendu, à tort ou à raison, que cette relation avait été écrite sous l'inspiration de Charles-Quint

Cf. Nic. Antonio : *Biblioth. hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. III.

**AVISSE** (Étienne-François), auteur dramatique français, né le 4 août 1694 à Paris, mort le 23 décembre 1747. Il a donné quelques pièces qui ont de la verve et du comique; au Théâtre-Français : *le Divorce, ou les Époux mécontents* (1723); au Théâtre-Italien : *la Réunion forcée* (1730), *la Gouvernante* (1737), qui a servi à Collin d'Harleville pour son *Célibataire, le Valet embarrassé* (1742), d'où fut tiré l'opéra comique de *Ma tante Aurore, les Petits-Maîtres* (1743), etc.

**AVISSE** (N...), littérateur français, né vers 1772 à Paris, mort en 1801. Aveugle, il fut professeur à l'Institut des aveugles. Ses *Œuvres* (Paris, 1802, in-12), qui sont médiocres, ont été publiées par Delpierre; elles comprennent des vers, des réflexions morales et une comédie en vers, *la Ruse de l'aveugle*.

Cf. Delpierre : *Notice*, en tête des *Œuvres*.

**AVIT** (saint), *Sextus-Alcimus-Æditius Avitus*, poëte latin, né vers 450, mort le 5 février 525. Il succéda, en 490, à son père dans l'évêché de Vienne. Nous n'avons que six de ses poëmes : *Sur la Création du monde, Sur le Péché originel, Sur l'Expulsion du Paradis, Sur le Déluge, Sur le Passage de la mer Rouge, Sur l'Éloge de la Virginité*. Ils sont en vers hexamètres. Les trois premiers peuvent être considérés comme trois chants d'un même poëme. « On pourrait, dit M. Guizot, l'appeler *le Paradis perdu*. Ce n'est point par le sujet et le nom seuls que cet ouvrage rappelle celui de Milton; les ressemblances sont frappantes dans quelques parties de la conception générale et dans quelques-uns des plus importants détails. » Les poésies de saint Avit ont été publiées avec quatre-vingt-huit lettres et quelques homélies par le P. Sirmond (Paris, 1643, in-8).

Cf. Guizot : *Histoire de la civilisation en France*; — Cucheval : *De sancti Aviti Viennæ episcopi operibus*, thèse (1863, in-8) ; — l'abbé Danglard : *De litteris apud Arvernos*, etc., thèse (1865, in-8).

AVOCAT-PATELIN (L'), comédie de Brueys et Palaprat (voy. ces noms).—Pour la farce originale de ce titre (voy. PATELIN).

**AVOGADRO**, famille lombarde longtemps chargée des affaires contentieuses du clergé (*avogadri*), qui a donné à l'Italie un grand nombre de poëtes et d'écrivains. Les plus connus sont :

AVOGADRO (Alberto), poëte du XVe siècle, né à Verceil, mort à Florence vers 1503. Il est auteur d'un poëme latin, *De Religione et magnificentia Cosmi Medicis*, en deux chants et en distiques.

AVOGADRO (Nestore-Dionigi), philologue, mort vers 1509. Il fut patrice à Novare, sa ville natale, en 1485. On a de lui un *Lexicon latinum*, dédié à Ludovic Sforza, et connu sous le nom de *Dictionnaire novarien*; il eut huit éditions de 1488 à 1507 (Strasbourg, in-fol.).

AVOGADRO (Pietro), de Vérone, mort vers l'an 1500. Il est auteur de *Mémoires littéraires* sur les célébrités de sa patrie, et de quelques autres ouvrages d'érudition locale.

AVOGADRO (Lucia), femme poëte, née à Bergame, vers 1510, morte en 1584. Elle fit des *Sonnets*, des *Canzones* et des *Odes*, imités de Pétrarque, et dont Le Tasse faisait le plus grand éloge. Ils ont paru dans les *Diversi excellenti Poeti Bresciani* (Venise, 1554, in-8; 1726, in-12).

AVOGADRO (Girolamo), né à Brescia vers 1438, mort vers 1504. Fils du célèbre jurisconsulte Ambrosio Avogadro, il cultiva moins les lettres qu'il ne les protégea; de nombreuses dédicaces lui donnent le titre de Mécène. On lui attribue une des premières éditions du *De Architectura* de Vitruve (Rome, 1480 ; Venise, 1497, in-fol.).

AVOGADRO (Camillo), poëte, né à Milan en 1572, mort en 1617. On a de lui un poëme latin sur *Saint Charles Borromée* (Milan, 1611, in-4), et un traité *De Studio litterario restaurando* (Milan).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**AVRIGNY** (Charles-Joseph LŒILLARD D'), poëte français, né vers 1760 à la Martinique, mort le 17 septembre 1823. Il a écrit quelques comédies et vaudevilles : *l'Homme et le malheur* (1793), *le Négociant de Boston* (1794), *les Deux jockeys* (1798), *la Lettre*, etc., et donné, en 1819, au Théâtre-Français, une tragédie, *Jeanne d'Arc à Rouen*, qui réussit surtout par le style. — On a encore de lui un volume de *Poésies nationales* (3e édit., 1812, in-8), et le *Tableau historique des commencements et des progrès de la puissance britannique dans les Indes orientales*, morceau historique estimé, inséré dans l'*Histoire de l'empire de Mysore* par Joseph Michaud.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains*.

**AVRIGNY** (Hyacinthe ROBILLARD D'), historien français, né en 1675 à Caen, mort le 24 avril 1719 à Alençon, où il était procureur du collége des jésuites. Il a laissé deux ouvrages remarquables par la méthode et par la précision du style : *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716 (Paris, 1720, 4 vol. in-12), et *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716 (Ibid., 1725, 4 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*.

**AVRILLON** (Jean-Baptiste-Élie), écrivain ascétique français, né le 1er janvier 1652 à Paris, mort le 16 mai 1729. Il était religieux Minime. Ses écrits, souvent réimprimés, ont de l'onction et une certaine élégance de forme. On cite : *Traité de l'amour de Dieu* (1740, in-12); *l'Année effective* (in-12), et plusieurs volumes de *Conduite* pour l'Avent, pour le Carême etc.,

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*; — N. Oudal : *Esprit du R. P. Avrillon*, précédé d'une *Notice* (Paris, 1836, in-18).

**AWHADI DE MARAGHA**, poëte persan du XIIIe siècle, mort à Ispahan en 1297. Il est auteur d'un poëme mystique très-étendu, *Jam-i-Jam*,

consacré au développement des doctrines sufites. Il a composé aussi, en très-grand nombre, des odes, des idylles et des poésies de genres légers.

AXAMENTA ou ASSAMENTA, nom donné par les Latins à de petites pièces de vers détachées, comme les épigrammes, les sylves. On l'employait aussi pour désigner les *Chants saliens* (voy. SALIENS). L'origine de ce mot obscur serait, suivant Scaliger et Vossius, le verbe *axare* ou *assare*, joueur de flûte sans accompagnement de voix.

**AYALA** (Pedro Lopez DE), homme d'État, poëte et historien espagnol, né à Murcie en 1332, et mort à Calahorra en 1407. Il exerça les plus importantes fonctions pendant les règnes de Pedro le Cruel, d'Enrique II, de Juan Ier et d'Enrique III, assista aux batailles de Navarette et d'Aljubarrata, fut fait deux fois prisonnier, puis envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de France Charles V. Il est auteur des *Poésies du Palais* (Rimado del Palacio), composées de 1398 à 1404, et qui se distinguent par la verve satirique contre la corruption de l'époque. Comme historien, il a publié la *Chronique des rois de Castille* (Cronica de los reyes de Castilla; Séville, 1495, in-fol.), rééditée avec soin par Llaguno y Amivola (Madrid, 1779-1782, t. IV). Cette chronique va de 1350, époque à laquelle finit celle d'Alfonso XI, jusqu'à la sixième année du règne d'Enrique III (1396). Le style en est simple, clair et correct; le souci de l'art s'unit à celui de la vérité, et l'on y trouve des harangues imitées des historiens de l'antiquité. Ayala a traduit, en idiome castillan, un grand nombre d'auteurs anciens, notamment les *Décades* de Tite-Live qu'il avait apportées d'Italie et qu'il fit connaître à l'Espagne.

Cf. Amador de los Rios : *Histoire des Juifs d'Espagne ;* — Nicolas Antonio : *Bibliotheca hisp. nova ;* — Sanchez : *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV ;* — Ticknor : *History of span. lit.*

AYE D'AVIGNON, chanson de geste du XIIIe siècle, 6e branche de la Geste de *Doon de Mayence* (voy. ces mots). — La belle Aye, fille du duc d'Avignon, mariée par Charlemagne à Garnier de Nanteuil, est enlevée par Bérenger, fils de Ganelon, à qui elle avait été promise. Transportée par son ravisseur à Majorque, elle y trouve Garnier qui la ramène en France. Ce dernier perd la vie, peu après, dans une guerre contre Charlemagne. Aye, devenue veuve, épouse Ganor, roi musulman de Majorque, converti par elle à la foi chrétienne. — Cette chanson est de 4800 vers environ. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit du XIVe siècle.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

**AYMON** (Jean), littérateur français, né en 1661, dans le Dauphiné, mort après 1734. D'abord curé, puis protonotaire apostolique, il abjura le catholicisme à Genève et alla en Hollande, où il se maria. Il revint à Paris en 1706, avec promesse de rentrer dans la religion catholique, mais il s'enfuit l'année suivante à La Haye, emportant plusieurs manuscrits de la Bibliothèque royale, entre autres l'original des Actes du concile tenu à Jérusalem en 1672 et 1673, qu'il fit imprimer, avec quelques autres écrits, sous le titre de *Monuments authentiques de la religion grecque* (1778, in-4).

On a de lui : *Métamorphoses de la religion romaine* (La Haye, 1700, in-12); *Tableau de la cour de Rome* (Ibid., 1707, in-12) ; *Actes de tous les synodes nationaux des Églises réformées de la France* (Rotterdam, 1710, in-4).

Cf. Prosper Marchand : *Dictionnaire historique.*

AYMON (LES QUATRE FILS). — Voyez QUATRE FILS AYMON (les).

**AYRAUT** (Pierre), en latin *Petrus Ærodius*, jurisconsulte français, né en 1536 à Angers, mort en 1601. Élève de Cujas, il débuta au barreau d'Angers, puis vint à Paris, où il acquit une grande réputation. En 1568, il fut nommé lieutenant criminel à Angers, et en 1589 lieutenant général au même siége. Signalé, au milieu des troubles civils, par la fermeté de son caractère et la hauteur de ses vues, il est l'auteur de cette maxime : « Dénier la défense, c'est un crime; la donner, mais non pas libre, c'est tyrannie. » La fin de sa vie fut attristée par la conduite de son fils aîné qui entra, malgré lui, dans la Société de Jésus. Il tenta tous les moyens de se le faire rendre, et ne put y parvenir malgré l'intervention du roi et du pape. Il écrivit à cette occasion un remarquable traité latin, *De patrio jure ad filium* (Paris, 1593, in-8), qu'il traduisit, la même année, en français, sous ce titre : *Traité de la puissance paternelle,* « contre ceux qui, sous prétexte de religion, volent les enfants à leurs père et mère » (Tours, 2e édition, 1593, in-8 ; Paris, 1595). J. Ayraut écrivait alternativement dans les deux langues.

On cite encore de lui : *Quintiliani declamationes, scholiis illustratæ* (Paris, 1563, in-4); *Decretorum ab omni antiquitate judicatorum, libri duo* (Paris, 1567, in-8) ; *Vingt-un plaidoyers faits en la cour du parlement de Paris* (Paris, 1568, in-8) ; *De l'ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques, conféré au style et usage de notre France* (Angers, 1591, in-4); etc. On a publié les *Œuvres complètes* d'Ayraut (Lyon, 1642, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Niceron : *Mémoires,* t. XVII.

**AYRENHOFF** (Cornelius-Hermann D'), poëte dramatique allemand, né à Vienne en 1733, mort dans cette ville le 18 août 1819. Il servit depuis l'âge de dix-huit ans, fit la guerre de Sept Ans et parvint au grade de feld-maréchal, en 1793, tout en s'occupant de travaux littéraires. Partisan de l'art dramatique français et adversaire décidé des imitateurs de Shakespeare, il fit des tragédies de peu de mérite et des comédies qui eurent du succès. Parmi les premières on remarque *Aurelius,* la *Mort d'Hermann* et *Cléopatre et Antoine,* qu'il opposait résolument à l'œuvre shakespearienne de même titre. Ses comédies, écrites en prose, sont : *la Poste* (der Postzug, oder die nobeln Passionen), tableau plaisant des travers de la gentilhommerie; *la Grande Batterie* (die Grosse Batterie), satire du même genre; *la Femme savante* (die gelehrte Frau), particulièrement dirigée contre les imitateurs de Shakespeare et contre l'auteur de *Goetz de Berlichingen.* Les *Œuvres complètes* d'Ayrenhoff ont été réunies (Saemmtliche Werke; Vienne, 1803, 6 vol.).

Cf. Kurz : *Geschichte der deut. Literat. ;* — Ayrenhoff : *Schreiben über einige seiner militaer. und liter. Begebenheiten,* écrit autobiographique (Vienne, 1810, in-8).

**AYRER** (Jacques), poëte dramatique allemand, le premier après Hans Sachs, du XVIe siècle, mort le 26 mars 1605. On ne connaît ni l'année ni le lieu de sa naissance. Après avoir été ferronnier à Nurenberg, il alla étudier le droit à Barnberg; à la suite de discussions religieuses, il revint à Nurenberg, où il reçut le droit de cité, en 1573, avec les fonctions de notaire impérial et de procureur du tribunal. Comme auteur dramatique, Ayrer prit Hans Sachs pour modèle, puis adopta les modifications apportées alors au théâtre allemand par l'influence des pièces anglaises. Esprit facile et fécond, il composa un très-grand nombre de pièces dont les sujets très-différents étaient tour à tour empruntés à l'antiquité ou à l'histoire nationale, aux traditions populaires, aux légendes, à des auteurs anciens ou étrangers, tels que Plaute, Boccace, Frischlin, etc. Quelques-unes seulement furent imprimées de son vivant; il en parut un premier recueil, quelques années après

sa mort, sous ce titre : *Opus theatricum*, « contenant trente belles comédies et tragédies, avec trente-six beaux, plaisants et amusants spectacles de carnaval » (Nuremberg, 1618, in-fol.); une seconde partie, annoncée en même temps, devait contenir quarante comédies et tragédies; elle n'a pas vu le jour. Tieck a publié cinq pièces d'Ayrer dans son théâtre allemand (t. I).

Les comédies, tragédies ou drames de ce poëte ne sont guère que des histoires dialoguées, sans beaucoup d'art ni d'entente de la scène. Le fait ou le personnage s'y développe amplement, sans unité d'aucune sorte. Ayrer a réussi cependant à dessiner et à soutenir un caractère. Son style est plus pur que celui de ses devanciers, sans être moins vigoureux. Ses pièces avaient un prologue ou un épilogue, récité par un « héraut d'honneur », où l'auteur avait soin d'indiquer exactement les sources d'où le sujet avait été tiré. Ayrer a aussi écrit les premières pièces chantantes (Singspiele), qui furent l'origine de l'opéra allemand. On cite de lui quelques écrits étrangers au théâtre, comme une *Chronique rimée de Bamberg*, éditée par J. Hello (Reimchronick von Bamberg; Bamberg, 1838), une traduction des *Psaumes*, etc.

Cf. Helbig : *Zur Chronologie der Schauspiele des J. Ayrer*, etc. (Taschenbuch, 1849) ; — Schmidt : *Jak. Ayrer* (Marbourg, 1851).

**AZAÏS** (Pierre-Hyacinthe), philosophe et moraliste français, né le 1er mars 1766 à Sorrèze, mort le 23 janvier 1845. Élevé au collége de Sorrèze, il entra dans la congrégation des doctrinaires, enseigna la cinquième à Tarbes, puis devint secrétaire de l'évêque d'Oléron. Il vint à Paris durant la Révolution; proscrit au 18 fructidor, il se cacha. En 1806, il professa à l'Athénée, puis obtint une place d'inspecteur de la librairie. Destitué en 1815, il restait sans ressource; Mme de Staël et quelques amis lui procurèrent une pension du gouvernement.

Le système des compensations, que nous n'avons pas à esquisser ici, a fait vivre le nom d'Azaïs, qui l'appliquait à l'ensemble du monde et à la vie humaine. Mêlant les principes philosophiques aux rêveries du mysticisme, avec une conviction naïve, il lui gagna des disciples par l'agrément de sa parole; il le développe dans le livre intitulé : *Des Compensations dans les destinées humaines* (1809, in-8), qu'il fut accusé d'avoir emprunté à la *Balance universelle* d'Ant. de Lasalle. Il agrandit son plan dans le *Système universel* (1810-1812, 8 vol. in-8), ouvrage dans lequel il montre chaque être entraîné par une force d'expansion qui le porte à s'étendre indéfiniment, et qui est contenue en chacun par l'expansion de tous les autres ; de là résultent deux masses d'action, l'une de dilatation, l'autre de compression, dont le balancement exact et nécessaire produit l'équilibre de l'univers.

On a encore d'Azaïs : *Manuel du philosophe* (1816); *Du sort de l'homme dans toutes les conditions* (1820, 3 vol. in-8) ; *Jugement impartial sur Napoléon* (1819, in-8); *Cours de philosophie générale* (1823-1828, 8 vol. in-8); *Explication universelle* (1826, 3 vol. in-8); *Jeunesse, maturité, religion, philosophie* (1837, in-8). Azaïs a tenté en outre, avec sa femme, de continuer Berquin, et a donné un ouvrage assez mal réussi, sous le titre de *Nouvel Ami des Enfants* (1816).

Cf. Guadet : *Notice*, en tête de la 5e édition des *Compensations* (1846) ; — Quérard : *la France littéraire*.

**AZARI** (le Scheikh), poëte persan, né vers 1388, mort en 1460. De la secte des Sufi, il visita plusieurs fois la Mecque et voyagea dans l'Inde. Ses poésies sont intitulées : *Sa'nis-Saffa*.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans*.

**AZARIO** (Pietro), historien italien, né à Milan en 1304, mort en 1370. Son *Histoire de Lombardie de 1250 à 1362*, l'une des plus importantes chroniques du XIVe siècle, a été insérée dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Pierre Burmann et dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**AZEGLIO** (Maxime TAPARELLI, chevalier D'), homme d'État, artiste et romancier italien, né à Turin en 1801, mort le 15 janvier 1866. Ce célèbre patriote, à la fois artiste et écrivain, avait épousé la fille de Manzoni, et c'est sous l'inspiration de l'auteur des *Fiancés* qu'il écrivit son premier roman, *Hector Fieramosca, ou le Défi de Barlette* (Ettore Fieramosca; 1833), plein de mouvement militaire et de passion, et qui fut un succès national et littéraire. Il a été plusieurs fois traduit en français (1833, 2 vol. in-8; 1839, 2 vol. in-8), ainsi qu'un second roman historique, *Nicolo de Lapi* (1841), se rapportant aux souvenirs populaires du siége de Florence, et qui fut également traduit dans notre langue (1844, 2 vol. in-8). Arrivé aux affaires, d'Azeglio a traité dans quelques écrits de circonstance des questions et des événements contemporains [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

Cf. Blanchard : *Notice sur d'Azeglio et Manzoni*, en tête de la traduction d'*Hector Fieramosca* ; — Am. Roux : *Hist. de la littér. ital. contemporaine* (1870, in-18).

**AZÉMIRE**, tragédie de M.-J. Chénier (voy. ce nom).

**AZRAKI**, poëte et philosophe persan du XIe siècle. On a de lui : *le Livre de Sindbad*, ou recueil de maximes de philosophie pratique, et *Alfiyah wa shalfiya*, histoire d'une femme, où l'amour tient une grande place.

Cf. Daulatshah : *Vies des poëtes persans* ; — Hammer : *Geschichte der Schœnen Wissenschaften Persiens*.

**AZUNI** (Dominico-Alberto), publiciste italien, né à Sassari (Sardaigne) en 1749, mort à Cagliari en 1827. Connu comme jurisconsulte, il vint en France sous le Consulat, prit part à la rédaction du Code de commerce, fit partie du Corps législatif, et fut juge suprême à la cour de Cagliari, en même temps que bibliothécaire à l'université de cette ville. Outre ses nombreux et importants travaux de jurisprudence, on a de lui plusieurs ouvrages d'érudition historique, écrits en français avec une certaine élégance : *Essai sur l'histoire de la Sardaigne* (Paris, 1798, in-8), refondu et augmenté sous ce titre : *Histoire géographique, politique et naturelle de la Sardaigne* (Paris, 1802, 2 vol. in-8, avec des planches et des cartes); *Mémoires pour servir à l'histoire des voyages des anciens navigateurs de Marseille* (Gênes, 1813, in-8); *Recherches pour servir à l'histoire de la piraterie* (Ibid., 1816, in-8).

Cf. Tipaldi : *Biografia degli italiani*, etc. ; — G. Manno : *Vie d'Azuni*.

**AZURARA** (Gomes-Eannes D'), historien portugais, né en 1420. Il eut le titre de grand chroniqueur du royaume. On lui doit une *Histoire de la découverte et de la conquête de la Guinée*, d'après des documents qu'il recueillit dans le pays.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**AZZI** (Francesco-Mario DEGLI), poëte italien, né à Arezzo en 1615, mort en 1707. Il eut la singulière idée de mettre la Genèse en sonnets : *Genesi con alcuni sonetti morali* (Florence, 1700, in-8). Il fut membre de l'Académie arcadienne d'Arezzo. — Sa sœur, Faustina DEGLI AZZI, née en 1670, morte en 1721, a publié aussi un volume de poésies, *Corona poetica* (Arezzo, 1797), qui lui valut le même honneur.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

# B.

**BABEUF** (François-Noël), publiciste et réformateur français, né en 1764 à Saint-Quentin, mort le 27 mai 1797. Il soutint d'abord les principes révolutionnaires dans un journal d'Amiens, intitulé *le Correspondant picard*. Vers la fin de 1794, il fonda à Paris *le Tribun du peuple, ou le Défenseur de la liberté de la presse*, dans lequel, sous le nom de *Caïus Gracchus*, il développa les doctrines du communisme, l'abolition de la propriété et l'égalité des biens. Il tenta ensuite de passer de la théorie à l'exécution, et Sylvain Maréchal ayant rédigé le programme du babouvisme, dans le *Manifeste des égaux*, un redoutable complot fut formé; traduit devant la haute cour de Vendôme, Babeuf fut condamné à mort.

On a de lui, outre ses articles de journaux : *Cadastre perpétuel* (Paris, 1789, in-8); *Du système de dépopulation, ou la Vie et les crimes de Carrier* (Paris, 1794, in-8).

Cf. Buonarotti : *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf* (Bruxelles, 1828, 2 vol. in-8); — Reybaud : *Etudes sur les réformateurs* (Paris, 1840-1843, 2 vol. in-8); — Ed. Fleury : *Babeuf et le socialisme* (1851, in-18).

**BABIN** (François), théologien français, né en 1651 à Angers, où il est mort en 1734. Il fut grand vicaire et doyen de la faculté de théologie dans sa ville natale. C'est lui qui a rédigé les dix-huit premiers volumes des *Conférences ecclésiastiques d'Angers* (Paris, 1775 et suiv., in-8); il y a porté, avec un style simple et clair, un plan méthodique. Citons aussi : *Journal de ce qui s'est passé dans l'université d'Angers au sujet de la philosophie de Descartes* (1679, in-4).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique.*

**BABINET** (Jacques), savant et littérateur français, né à Lusignan (Vienne) le 5 mars 1794, mort le 21 octobre 1872. Physicien et mathématicien distingué et auteur d'importants travaux scientifiques, il s'est fait un nom à part en consacrant à la vulgarisation de la science un véritable talent d'exposition littéraire. Il a longtemps traité dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Journal des Débats* les sujets d'astronomie, de physique et de météorologie. Ses principaux articles et des notices écrites pour les séances publiques de l'Académie des sciences ont formé le grand recueil d'*Études et lectures sur les sciences d'observation et sur leurs applications pratiques* (1855-1865, 8 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**BABO** (François-Marius DE), auteur dramatique allemand, né à Ehrenbreitstein le 14 janvier 1756, mort le 5 février 1822. Directeur du théâtre de Munich, il exerça une influence sérieuse sur la réorganisation de la scène allemande, et composa lui-même avec succès des drames et tragédies chevaleresques, notamment *Othon de Wittelsbach* (1781), et des comédies : *le Bonheur du citoyen*, *le Pouls*, etc. Il a réuni son *Théâtre* (Schauspiele; Berlin, 1793), et son *Nouveau Théâtre* (Neue Sch.; ibid., 1804).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**BABOIS** (Marguerite-Victoire), femme poëte française, née le 8 octobre 1760 à Versailles, morte le 8 mars 1839 à Paris. Elle était nièce de Ducis, qui encouragea ses talents poétiques. Son premier ouvrage, *Élégie sur la mort de ma fille, âgée de cinq ans* (Paris, 1805, in-8), fit dire à Geoffroy : « Quand on pleure comme madame Babois, on ne devrait jamais sourire. » Il y a aussi du sentiment et de l'élégance dans les autres œuvres : *Élégies et poésies diverses* (Ibid., 1810, in-8); *Élégie sur la mort de M. Ducis* (1816, in-8); *Épître aux romantiques* (Ibid., 1834, in-18), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BABRIUS** ou BABRIAS, Βάβριος, Βαβρίας, fabuliste grec qui, selon les critiques modernes, vécut du IIe au IIIe siècle après J.-C. On l'a confondu quelquefois avec un mauvais écrivain du moyen âge nommé Gabrias. L'empereur Julien, Suidas et Avianus l'ont cité comme un des plus habiles rédacteurs de fables ésopiques. Il resta ensuite longtemps ignoré. Bentley attira le premier l'attention sur ce fait, que les recueils de fables d'Ésope, comme celui de Planude, offraient souvent, dans une forme prosaïque, des lambeaux de vers scazons. Des manuscrits de la bibliothèque bodléienne, de celles de Florence et du Vatican, permirent à des critiques sagaces de restituer vingt fables en vers scazons qu'ils attribuèrent justement à Babrius. C'est ainsi que Knoch publia le recueil intitulé : *Babrii fabulæ et fabularum fragmenta* (Halle, 1835, in-8). En 1840, Minoïde Mynas découvrit dans un monastère du mont Athos un manuscrit contenant cent vingt-trois fables en vers scazons, sous le nom de *Balebrius*. Ces fables furent reconnues pour celles de Babrius; douze d'entre elles se trouvaient, sauf des variantes, dans le recueil de Knoch. Le manuscrit n'était pas complet; il n'allait guère qu'à la moitié de l'œuvre du fabuliste, disposée dans l'ordre alphabétique. M. Boissonade le publia sous le titre de Βαβρίου Μυθίαμβοι (Paris, 1844, in-8). Il en a été fait depuis un grand nombre d'éditions critiques ou classiques et de traductions; la meilleure de ces dernières a été donnée par Sommer (1845, in-18, plus. édit.).

Plusieurs des fables de Babrius se retrouvent dans Phèdre et dans Avianus; les autres, à part neuf dont les sujets sont nouveaux, existent dans les recueils de fables d'Ésope. Suivant M. Egger, Babrius surpasse Phèdre par la précision élégante de son style et par la régularité de sa versification. Il lui est fort supérieur aussi pour la mise en scène et la grâce des détails. On cite particulièrement, comme de petits chefs-d'œuvre, *Mercure et les Arabes*, *le Rat de ville et le Rat des champs*, *le Chêne et le Roseau*, *le Laboureur qui a perdu son hoyau*, *le Lion malade*, *le Corbeau et le Renard*. Quelques-unes manquent de goût et de décence ou présentent une moralité fausse ou obscure. Un certain nombre se répètent, et des critiques ont pensé que le manuscrit du mont Athos contenait, à côté des œuvres de Babrius, quelques fables de ses imitateurs.

Cf. Bentley : *Æsopus*, p. 48; — Tyrwhitt : *De Babrio, fabularum æsopicarum scriptore* (Londres, 1776); — Dübner : *Animadversiones criticæ de Babrii* Μυθιάμβοις (Paris, 1844); — Egger, dans la *Nouvelle biographie générale.*

**BABROF** (Sémène), poëte lyrique russe, mort en 1810. Il fut assesseur de collége. On a de lui un poëme descriptif, *la Khersonide*, et de nombreuses

poésies lyriques, ayant plus de vigueur et d'éclat que de correction.

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8).

**BABU** (Jean), poëte poitevin, mort vers 1700. Curé près de Niort, il composa en patois du Poitou, pour la conversion des paysans calvinistes, des *Églogues poitevines sur différentes matières de controverse* (Niort, 1701, in-12).

Cf. Dreux du Radier : *Bibliothèque du Poitou.*

**BABYLONIQUES** (LES), ouvrage de Bérose (voy. ce nom).

**BACCALAR Y SANNA** (Vicente), marquis de Saint-Philippe, historien espagnol, né en Sardaigne, mort à Madrid en 1726. Il remplit, sous Charles II et Philippe V, divers emplois dans l'administration de la Sardaigne, et exerça des commandements dans l'armée espagnole d'occupation en ce pays. — On a de lui : *Histoire de la monarchie des Hébreux*, en latin (La Haye, 1727, 2 vol. in-4), et *Mémoires pour servir à l'histoire de Philippe V*, de 1699 à 1725, en espagnol. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, le second par Demauve (Paris, 1759).

Cf. N. Antonio : *Bibliotheca hispana nova* (Madrid, 1783-88, 2 vol. in-folio).

**BACCHANTES** (LES), tragédie d'Euripide (voy. ce nom).

**BACCHIAQUE** (VERS), vers grec et latin, ayant pour base le bacchius, pied formé d'une brève et de deux longues. Il est tétramètre, c'est-à-dire composé de quatre pieds, et, par conséquent, de douze syllabes. On le divise quelquefois en deux dimètres. Il admet, comme substitution du bacchius, le péon, le molosse et ses équivalents. Il était usité primitivement dans le chant en l'honneur de Bacchus. Cependant les poëtes grecs l'ont rarement employé; mais les comiques latins en ont fait un usage assez fréquent :

Ita cuique est | in æta | te hominum com | paratum;
Ita dis est | complacitum, | volupta | tem est mæror
Comes con | sequatur. . . . . . . . . (Plaute).

Le bacchiaque peut être téliambe, c'est-à-dire se terminer par un iambe :

Potiora es | se, cui cor | modeste | situm est. (Plaute).

Quelques grammairiens latins parlent d'un vers *antibacchiaque*, inverse du précédent. Il est composé de quatre antibacchius : ce pied est formé de deux longues et une brève. On ne le trouve pas chez les poëtes, mais Diomède en donne cet exemple :

Læture, | bacchare, | frontemque | procinge.

**BACCHIDES** ou LES BACCHIS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**BACCHYLIDE**, Βακχυλίδης, poëte lyrique grec du Vᵉ siècle avant J.-C., né à Joulis, dans l'île de Céos. Neveu de Simonide, il fut oncle d'Eschyle. Une partie de sa vie se passa à la cour d'Hiéron. Les scholiastes disent qu'il inspira de la jalousie à Pindare. S'il n'avait pas le mouvement et l'énergie de ce dernier, il égalait Simonide par le fini et l'élégance. Il écrivit dans le dialecte dorien, mais y mêla fréquemment des formes attiques, en sorte que ses poëmes se rapprochaient par le style des chœurs des tragiques. Outre les fragments qui nous restent de ses poésies lyriques, nous avons de lui deux épigrammes dans l'*Anthologie*, l'une en dialecte dorien, l'autre en ionien. Les fragments de Bacchylide ont été réunis par Ch.-Frédéric Neue (Berlin, 1822, in-8), et par Bergk, dans les *Poetæ lyrici græci*, p. 820. Ils ont été traduits en français par Falconet, dans le *Panthéon littéraire.*

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**BACHAUMONT** (François LE COIGNEUX DE), littérateur français, né en 1624 à Paris, mort en 1702. Il était fils d'un président à mortier du parlement de Paris, et fut conseiller-clerc au même parlement. Il se mêla, par des épigrammes et des chansons contre Mazarin, à la guerre de la Fronde : c'est lui, dit-on, qui donna leur nom aux frondeurs en les comparant aux écoliers qui, jouant à la fronde, se dispersent à l'approche des gens du lieutenant civil. S'étant démis de sa charge, il partagea la vie de plaisirs de quelques amis spirituels, dont Chapelle est le plus connu. Il composa avec ce dernier l'opuscule imprimé sous le titre de *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*. En 1656, les deux amis, âgés l'un et l'autre de trente à trente-deux ans, quittèrent Paris pour aller visiter le Languedoc et la Provence. Le compte rendu de leur voyage, écrit d'une main légère et avec un naturel parfait, en vers et en prose, était en grande partie une satire littéraire sur les auteurs alors en vogue. Ce petit ouvrage a été le point de départ d'un genre où l'on trouve les noms de La Fontaine, Regnard, Hamilton, Le Franc de Pompignan, Desmahis, Voltaire, Boufflers, Bertin, Parny. Le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, imprimé avec leurs poésies (La Haye, 1755, in-12), a été réédité par Charles Nodier (Paris, 1825), et par Tenant de Latour (Paris, 1854, in-16).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI. ; — Hipp. Rigault : *Œuvres* (1859, 4 vol. in-8).

**BACHAUMONT** (Louis PETIT DE), littérateur français, né en 1690 à Paris, mort le 28 avril 1770. L'un des habitués de la réunion littéraire tenue, au XVIIIᵉ siècle, chez Mᵐᵉ Doublet de Persan, et connue sous le nom de *Paroisse*, il puisa dans les registres où chaque membre de la réunion insérait les nouvelles du jour les matériaux d'un recueil politique et littéraire dont voici le titre : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours* (Paris, 1771, 6 vol. in-12). Ce recueil, qui commence au 1ᵉʳ janvier 1762, a été continué jusqu'au 31 décembre 1787, par divers littérateurs, et porté à 36 volumes. On y trouve bien des choses insignifiantes ou suspectes, mais aussi des anecdotes et des faits curieux, des vers aimables et des mots spirituels. Il a été abrégé par J.-T. M...e (Paris, 1808, 2 vol in-8), par M. Ravenel (Ibid., 1830, 4 vol. in-8), et par M. Barrière (Paris, 1846, 12 vol. in-18). M. L. Lalanne en a publié des *Extraits* (1866, in-12). On a encore de Bachaumont des *Lettres critiques sur le Louvre, l'Opéra, la place Louis XV et les salles de spectacle* (1751, in-8), et une édition de *Quintilien*, avec la traduction de Gédoyn (1752, 4 vol. in-12).

Cf. Brunet : *Manuel du libraire ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**BACHELIER DE SALAMANQUE** (LE), roman de Lesage (voy. ce nom).

**BACHIQUE** (CHANSON). — Voyez CHANSON.

**BACON** (Roger), moine anglais, de l'ordre des franciscains, né en 1214, mort en 1292. Bien que cet illustre franciscain ait été surtout un philosophe qui résuma toute la science de son temps et devança en quelques points celle des âges futurs, il mérite d'être rappelé ici pour son dévouement à l'étude, au sein d'un ordre religieux qui jusque-là se piquait plus de piété que de savoir. Dans sa misérable cellule, Roger Bacon n'avait pas toujours de l'encre, et il fut plus d'une fois mis en prison, au pain et à l'eau, pour s'être oublié trop longtemps sur ses livres. Cette peine disciplinaire fut du reste la seule persécution qu'il eut à subir, quoi qu'en dise la légende. Il écrivit, à la demande du pape Clément IV, son grand ouvrage encyclopédique, comprenant, outre l'*Opus majus*, l'*Opus minus* qui en est un abrégé, et l'*Opus tertium* qui en est un sommaire . celui-ci fut décou-

vert à la bibliothèque de Douai, en 1848. L'*Opus majus* fut publié par Jebb (Londres, 1733, in-fol.). Brewer a donné les *Opera inedita* (Ibid., 1859 et suiv.).

Cf. Brewer : *Monumenta franciscana ;* — Morley : *The english writers before Chaucer ;* — Em. Charles : *Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages*, etc., thèse (Paris, 1861, in-8).

**BACON** (François), chancelier d'Angleterre, célèbre philosophe et écrivain anglais, né en 1561, mort en 1626. Nous n'avons pas à parler de l'homme d'État et du philosophe. Dans sa carrière politique, Bacon montra des infirmités de caractère que tout son génie ne put faire absoudre ni oublier. Comme philosophe, il préconisa la méthode expérimentale si favorable au progrès des sciences, et, sans rien découvrir lui-même, il fraya la voie à un grand nombre de découvertes. Mais il est un côté de son génie qui relève de la littérature, c'est son imagination qui, avec des idées nouvelles, lui fournit pour les exprimer des traits vigoureux et de vives couleurs. A cet égard on peut le comparer à Montaigne, dont il n'a ni la grâce aisée, ni l'exquise poésie de détail, mais qu'il surpasse en ampleur et en invention. Ses compatriotes, le comparant à Shakespeare, admirent dans son style une combinaison originale d'intelligence, d'esprit et d'imagination, le raisonnement le plus serré uni aux métaphores les plus hardies, l'éclat condensé de l'image identifié avec le développement de la pensée.

Ce langage figuré éclaire de sa lumière et parfois surcharge de ses ornements les deux grands ouvrages philosophiques de Bacon, tous deux écrits en latin : le *Novum organum* (1620), et le *De Augmentis scientiarum* (1623); il anime de couleurs non moins vives et plus appropriées ses ouvrages anglais, parmi lesquels il faut citer d'abord ses *Essais*, publiés en 1597, plusieurs fois réimprimés par lui avec des additions. De tous les écrits de Bacon, c'est celui qui se lit avec le plus d'agrément et d'utilité; il touche à un nombre étonnant de sujets, et en fait jaillir des pensées et des images, en les fécondant par la force vive de l'esprit. L'*Essai sur la sagesse des anciens* (1610) est une tentative pour expliquer les vérités morales et politiques cachées sous les fictions de la mythologie païenne; Bacon y fait preuve d'une sagacité inventive qui, même dans ses abus, suggère des idées. Sa *Nouvelle Atlantide*, restée inachevée, contient l'exposition de ses rêves de progrès dans la philosophie et les sciences, plus que dans la politique. Son *Histoire de Henri VII*, sans avoir beaucoup de valeur pour le fond, mérite d'être lue pour cette prose ample, vigoureuse, ornée, qui est la digne contemporaine de la poésie de Spencer et de Shakespeare. La meilleure édition des *Œuvres* de Bacon est celle d'Ellis, Spedding et Heath (1857 et suiv., 7 vol. in-8). Les *Œuvres* ont été traduites en français par A. Lasalle (Paris, 1800-1803, 15 vol. in-8) ; le *Novum organum* l'a été par Lorquet (1840, in-12).

Cf. P. de Vauzelles : *Vie de Bacon* (Paris, 1833, 2 vol. in-8) ; — Jos. de Maistre : *Examen de la philosophie de Bacon*, posthume (1837) ; — Hepworth Dixon : *Lord Bacon's Life* (1857) ; — Macaulay : *Historical and critical essays ;* — Taine : *Histoire de la littérature anglaise.*

**BACULARD D'ARNAUD** (François-Thomas-Marie DE), romancier et auteur dramatique français, né le 15 septembre 1718 à Paris, mort le 8 novembre 1805. Enfant prodige, il faisait dès l'âge de neuf ans des vers qui n'étaient pas trop mauvais, et fut protégé par Voltaire. Lui-même rendit à son protecteur le service de lui révéler Lekain. Une pièce de vers du roi de Prusse, Frédéric II, brisa les liens de cette amitié. Frédéric avait choisi Baculard pour son correspondant littéraire à Paris, puis il l'appela à Berlin, le fit entrer à l'Académie de cette ville, et lui adressa des vers dans lesquels il l'appelait son « Ovide », et le signalait comme le successeur de Voltaire « à son couchant ». Celui-ci, dont la gloire était dans tout son éclat, se vengea cruellement par une foule de plaisanteries sur la personne et les ouvrages de l'Ovide du roi de Prusse. Baculard, après avoir été quelque temps secrétaire de légation à Dresde, revint à Paris, où il mena bientôt une vie très-retirée et studieuse. Il fut emprisonné sous la Terreur. Il mourut dans la misère.

Une nuance de ridicule s'est attachée au nom de Baculard, non-seulement à cause des railleries de Voltaire et de celles de Beaumarchais, mais aussi du genre qu'il adopta dans ses ouvrages. Une sensibilité prolixe et la recherche du lugubre caractérisent trop souvent ses romans et ses pièces de théâtre, où l'on trouve pourtant assez de chaleur et de sentiment vrai pour avoir fait dire à J.-J. Rousseau : « La plupart de nos gens de lettres écrivent avec leur tête et leurs mains; M. d'Arnaud écrit avec son cœur. » On a de lui des volumes de poésies (Paris, 1751, 3 vol. in-12) contenant une médiocre traduction des *Lamentations de Jérémie;* puis des drames : *Euphémie, Fayel, le Comte de Comminges :* ce dernier seul fut représenté (1790); enfin des romans : *Histoire de M. et Mme de La Bédoyère; les Épreuves du sentiment; les Délassements de l'homme sensible; les Époux malheureux; les Loisirs utiles;* etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France ;* — Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. II.

**BADIN** (GENRE), nom donné à des ouvrages qui peuvent différer beaucoup les uns des autres par l'étendue, par le rhythme, par la nature des sujets traités, et qui même peuvent rentrer dans d'autres genres, mais qui ont pour qualité commune l'enjouement uni à la grâce ou à la finesse d'esprit. Dès les premiers siècles de notre littérature, on trouve des œuvres auxquelles convient le nom de badines; un grand nombre de fabliaux sont dans ce cas. Si l'on passe au XVIe siècle, on donnera le même nom à ces pièces si gracieuses, si faciles, si enjouées, de Clément Marot, dont Boileau disait :

Imitons de Marot l'élégant badinage.

Son *Blason du beau tetin* mérite surtout une mention particulière, comme ayant fait naître toute une génération de pièces du même genre, dont les auteurs furent Mellin de Saint-Gelais, Heroet, Maurice Scève, Jacques Peletier, Bonaventure Des Périers, Hugues Salel, etc. Une autre série de petits poëmes badins, en grec, en latin et en français, vit le jour, vers la fin du même siècle, sous l'influence de *la Puce* de Mme Des Roches, cette puce qui, suivant Garasse, « a tant couru et sauté dans les esprits frétillants des Français, des Italiens et des Flamands qu'ils en ont fait un Pégase. » Gilles Durant, le prédécesseur trop peu connu de Voiture, s'est rangé parmi les poëtes badins dans sa pièce intitulée : *A Mademoiselle ma Commère sur le trespas de son asne;* il en est de même de Boisrobert dans son épître à M. d'Avaux sur *l'Hiver à Paris*. Voiture badine dans la chanson, dans le rondeau et dans l'épître; mais, comme on l'a dit, il a une tendance à tourner au badinage héroïque. Sarrazin est tantôt badin, tantôt grotesque, dans *la Pompe funèbre de Voiture*, dans *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés;* chez lui ce qui tient au genre badin est excellent. La Fontaine, dans ses *Contes*, est souvent poëte badin, et l'on sait avec quelle perfection. Le *Voyage de Chapelle et Bachaumont* reste aussi comme un agréable badinage. Il y a du badin dans les poésies de Chaulieu et dans celles de Piron; il y en a surtout, et avec une finesse, une élégance exquises, dans

les pièces fugitives de Voltaire, par exemple dans les *Trois manières*, pour citer un chef-d'œuvre. Mais le poëme badin devait trouver au XVIIIe siècle, chez un autre poëte, la forme et le développement propres à en faire un genre séparé des autres genres poétiques. Jusque-là il y avait eu des contes badins, des épîtres badines, des chansons badines, etc. ; jusque-là le badin s'était trouvé mêlé au genre héroï-comique, au grotesque, au bouffon. Gresset fit *Vert-Vert;* le frivole eut son *Iliade;* le badin se développa en un poëme en quatre chants, où le fond n'est rien, où tout consiste dans la grâce, la finesse des détails, et l'agrément du style. Dans le même genre, le même auteur composa encore *le Lutrin vivant* et *le Carême impromptu*, sans parler de *la Chartreuse*, où le badinage se trouve fréquemment embarrassé d'une philosophie vulgaire. Gresset eut des imitateurs ; mais ils furent si loin de l'égaler que leurs œuvres sont restées dans un profond oubli. On cite seulement *la Chanteloupée*, parce que ce poëme est de Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Le poëme badin ne mourut pas avec le XVIIIe siècle ; mais, à part certaines chansons badines de Désaugiers, de Béranger ou de quelque autre chansonnier moins célèbre, nous ne voyons pas de poëme en ce genre, parmi les œuvres postérieures, qui mérite d'être rappelé.

On a quelquefois mis en vente et prodigué, dans les boîtes des colporteurs ou sur les étalages en plein vent, des petits livres portant faussement le titre d'*Œuvres badines*. C'étaient des recueils de petites pièces de vers, et principalement de contes licencieux et obscènes.

Cf. les divers *Éloges* de Gresset et études sur *Vert-Vert* (voy. GRESSET).

**BADIUS** (Jodocus ou Josse), surnommé ASCENSIUS, imprimeur et poëte satirique flamand, né en 1462 au village d'Aasche, près Bruxelles, d'où son surnom, mort en 1535. Après de fortes études et de longs voyages, il s'établit à Lyon, où il professa les lettres grecques et latines, tout en exerçant l'art typographique qu'il avait appris en Italie. Il vint ensuite à Paris, où son imprimerie, appelée *prœlum Ascensianum*, et ses écrits lui acquirent une grande réputation. Il eut pour gendres des imprimeurs célèbres, Michel Vascosan, J. de Roigny et Robert Estienne.

Les principaux écrits de Badius, qu'Érasme, dans ses *Lettres*, n'a pas craint de comparer à Budé, sont des recueils de satires et d'épigrammes : *Sylva moralis contra vitia*, *Epigrammatum liber*, et surtout *Stultiferæ naves*, ou *Stultiferæ naviculæ seu Scaphæ fatuarum mulierum*, etc. (Paris, 1500 et 1502, in-4, avec fig.), traduit plusieurs fois sous le titre de *la Nef des folles* (Paris, plus. édit. s. d. ; et 1583, in-4, avec fig.) ; c'est le pendant de l'ouvrage populaire de Seb. Brant.

Son fils, Conrad BADIUS, né à Paris en 1510, mort vers 1560, soutint la réputation de son père comme imprimeur, et écrivit quelques ouvrages inspirés du calvinisme, auquel il s'était converti : *l'Alcoran des Cordeliers*, traduit du latin (Genève, 1556, in-12) ; *les Vertus de notre maître Nostradamus* (Ibid., 1562, in-8), etc. On lui attribue *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* (Ibid., 1560).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique ;* —Ambr.-F. Didot : *Essai sur l'histoire de l'imprimerie ;* — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**BADOARO**, famille italienne qui a produit un certain nombre d'écrivains italiens, entre autres : — BADOARO (Federigo), né à Venise en 1518, mort en 1595, ambassadeur de la République auprès de Charles-Quint et de Philippe II, fondateur de l'Académie *della Fama*, en 1556, auteur présumé de quelques opuscules relatifs à ses ambassades ; — BADOARO (Lauro), né à Venise vers 1546, mort évêque d'Albe en 1593, prédicateur, auteur d'une *Ode* sur Sixte-Quint (Rome, 1589, in-4), des *Sept Psaumes de la pénitence*, traduits en vers italiens sous le pseudonyme de l'*Agitato* (Mantoue, 1591, in-4), et des *Rime spirituali* (Bologne, in-4) ; — BADOARO (Pietro), avocat, né vers 1502, mort en 1591, auteur d'un recueil d'*Orazioni civili secundo lo stilo di Venezia* (Venise, 1593, in-4) ; — BADOARO (Jacopo), poëte du XVIIe siècle, auteur de drames en vers : *le Nozze di Enea con Lavinia* (Venise, 1640, in-12) ; l'*Ulisse errante* (1644) ; *Il Ritorno d'Ulisse in patria* (1651) ; l'*Elena rapita da Teseo* (1655, in-12), mêlés de galanterie romanesque et d'imitations de l'antiquité ; — BADOARO ou BADOERO (Camillo), contemporain du précédent, auteur des drames pathétiques : *Il Sesto Tarquinio* et *Gli Amori fatali* (Venise, 1678, 1682, in-12), et de poésies lyriques, empreintes du mauvais goût de l'époque (*Poesie;* ibid., 1662, in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BADON** (Edmond), auteur dramatique et romancier français, mort en 1849. Il se fit remarquer, dans le camp des romantiques, par des pièces et romans soi-disant historiques : *Un duel sous Richelieu*, drame (1832), *Une aventure sous Charles IX*, comédie, avec Frédéric Soulié (1834) ; *Montbrun, ou les Huguenots en Dauphiné* (Paris, 1838, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BAELI** (Francesco), littérateur italien, né en 1639, mort en 1709. Après des voyages dans tous les pays de l'Europe, il se fixa à Milazzo, en Sicile, d'où il était originaire, et fit représenter avec succès un certain nombre de pièces aujourd'hui oubliées : *Il Statista ristretto* (*le Politique dans l'embarras;* Venise, 1676, in-12) ; *la Pollisena*, en vers (1676) in-12) ; *la Corona, ovvero gli Asili* (1677), etc. Il composa en outre des *Odes*, des *Sonnets*, des *Épîtres*, réunis sous le titre de *Poesie* (1680), et un opuscule sur *le Présent et l'Avenir de Messine* (Francfort, 1676, in-12).

Cf. Mongitore : *Bibliotheca sicula*.

**BAERLE** (Gaspard VAN), en latin BARLÆUS, écrivain hollandais, né à Anvers le 12 février 1584, mort à Amsterdam le 14 janvier 1648. Théologien, médecin, poëte, professeur de philosophie et d'éloquence, il a écrit, outre des ouvrages de controverse, des *Discours* (Orationes, 1632, in-fol.), dont l'un, en l'honneur du cardinal Richelieu, lui fut payé 5 000 livres ; des *Lettres* en latin et en français (Epistolæ ; Amsterdam, 1667, 2 vol. in-8), une *Histoire du Brésil* (Rerum in Bresilia gestarum hist. ; Ibid., 1647, in-folio), *Faces Augustæ*, poëme, avec Cornelius Boyust (1643), *Poemata* (Amsterdam, 1645, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Corvinus : *Oratio in obitum G. Barlæi* (Amsterdam, 1648).

**BAFFO** (Giorgio), poëte italien du XVIIIe siècle, mort en 1768. Sénateur à Venise, il était de la famille de la sultane favorite d'Amurat III. Il s'est rendu célèbre par des poésies en patois vénitien d'un style élégant et gracieux, mais d'une rare obscénité. Elles ont été réunies à Venise sous le simple titre de *Poesie* (S. l., 1771, in-8 ; Cosmopoli, Venise, 1789, 4 vol. in-8).

**BAGARRIS** (Pierre-Antoine RASCAS, sieur DE), antiquaire français, né vers 1565 en Provence. Il fut choisi par Henri IV pour établir un cabinet de médailles. On a de lui un ouvrage curieux et rare : *la Nécessité de l'usage des médailles dans les monnaies* (Paris, 1611, in-4).

**BAGE** (Robert), romancier anglais, né à Darley (Derby) en 1728, mort à Tamworth le 1er septembre 1801. Parmi ses romans qui eurent de la vogue et qui marquent plus de vivacité d'esprit que de gravité, on cite : *le mont Henett*, *la Belle*

*Syrienne, James Wallace, l'Homme tel qu'il est*, et *l'Homme tel qu'il n'est pas*, etc.

Cf. Walter Scott : *Biographies des romanciers célèbres* (Paris, 1825, 4 vol. in-12).

**BAGGESEN** (Jens), poëte allemand, né à Korsær (Ceylan) le 15 février 1765, mort à Hambourg le 2 octobre 1826. Il fit en Suisse, en France, etc., de nombreux voyages, qu'il a racontés dans son *Labyrinthe*, et remplit diverses fonctions en Allemagne et en Danemark. Il a composé un assez grand nombre de poëmes héroïques, comiques et satiriques, imitant tour à tour Wieland, Klopstock, Schiller et Voss. Sa manière rappelle aussi celle de Sterne et de Voltaire. On cite : *Parthenaïs*, poëme pastoral dans le genre grec, traduit en français par Fauriel ; *Oceania*, poëme épique inachevé ; *Adam et Ève*, poëme héroï-comique, où le serpent et Ève s'entretiennent en français ; des comédies satiriques, comme le *Faust achevé*, dirigées contre les fantaisies désordonnées des romantiques et des philosophes ; enfin des poëmes lyriques. Il y a une édition générale de ses *Œuvres* (Werke, Leipzig, 1836, 5 vol.). Sa *Correspondance avec Reinhold et Jacobi* (Briefwecksel, etc. ; Ibid., 1831, 2 vol.) est intéressante pour l'histoire de la philosophie.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III. — *Conversations-Lexicon.*

**BAGNOLI** (Giulio Cesare), poëte italien, né vers 1560, mort vers 1630. Secrétaire intime de Michel Feretti, neveu de Sixte-Quint, il obtint de beaux bénéfices et fut membre de plusieurs Académies. Outre une *Canzone* (1623) sur la mort du pape Grégoire XV, on a de lui plusieurs tragédies, entre autres le *Jugement de Pâris* et *les Aragonais* : cette dernière relative à la domination espagnole en Sicile (Trapani, 1682, in-4).

BAGNOLI (Pietro), de la même famille, général de l'ordre des Camaldules, a laissé un recueil d'*Orationes* (Ravenne, 1580-1585, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Eritreo : *Pinacotheca illustr. virorum.*

**BAGOLINO** (Girolamo), philosophe et médecin italien, né à Vérone en 1501, mort vers 1565. Professeur à l'Université de Padoue, il fut persécuté pour avoir repris, au nom de l'averrhoïsme, les doctrines matérialistes d'Alexandre Achillini. On a de lui une traduction latine du *De fato* d'Alexandre d'Aphrodisie (Vérone, 1556 ; Venise, 1559, in-fol.) ; une édition annotée du *Commentaire* de Burana sur Aristote (Venise, 1536 et 1567 ; Paris, 1539, in-fol.) ; des *Commentarii* sur les deux chapitres d'Aristote relatifs à la *génération* et à la *corruption* (Venise, 5ᵉ édition, 1563, in-fol.), où il adopte le célèbre principe : *corruptio unius, generatio alterius* ; des *Commentarii* sur la *Métaphysique* et sur les *Secondes analytiques* d'Aristote (Venise, 1558, in-4) ; etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BAÏANISME. — Voyez BAÏUS.

**BAÏF** (Lazare DE), littérateur français, né près de La Flèche, mort en 1547. Il fut conseiller de François Iᵉʳ, et ambassadeur à Venise et en Allemagne. On a de lui, outre trois petits traités archéologiques (*de Re navali, de Re vestiaria, de Re vascularia*), des traductions en vers français, estimées au XVIᵉ siècle, de l'*Électre* de Sophocle (Paris, 1537, in-8), et de l'*Hécube* d'Euripide (Ibid., 1544-1550, in-8).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

**BAÏF** (Jean-Antoine DE), poëte français, fils naturel du précédent, né en 1532 à Venise, mort le 9 septembre 1589 à Paris. Élève de Daurat et condisciple de Ronsard, il eut de bonne heure le goût de la poésie ; mais, encore plus porté aux recherches érudites et entraîné par ce mouvement d'innovations qui dominait le XVIᵉ siècle, il s'appliqua particulièrement à marquer la mesure, dans les vers français, non par la rime, mais par la quantité des syllabes. De là le nom de *baïfins* donné aux vers de ce système qu'il croyait avoir inventé, mais qui avait été essayé avant lui, et qui fut plusieurs fois renouvelé. Il en fit, du reste, très-peu, et l'on cite comme une curiosité la traduction du distique latin suivant :

Phosphore, redde diem : cur gaudia nostra moraris ?
Cæsare venturo, Phosphore redde diem,

en prétendus hexamètre et pentamètre français

Aube, rebaille le jour : pourquoi notre aise retiens-tu ?
César va revenir ; Aube, rebaille le jour.

La question du vers métrique français mise à part, Baïf était, suivant Pasquier, un trop mauvais poëte pour l'acclimater chez nous. Il a aussi tenté d'introduire dans notre langue des termes anciens et des formes latines, et Du Bellay se moque de ses fantaisies pédantes dans un sonnet qu'il termine ainsi :

Docte, doctieur et doctrine Baïf !

Il est enfin de ceux qui ont voulu conformer l'orthographe à la prononciation, sans égard pour l'usage et l'étymologie. Quoique plus savant que poëte, il avait cependant de l'imagination, de la facilité, maniait habilement le vers de dix syllabes, et eut une place honorable dans la Pléiade. Charles IX, qui l'aimait et l'avait nommé secrétaire de sa chambre, lui octroya, en 1570, des lettres-patentes pour changer en Académie de poésie et de musique les réunions littéraires qui se tenaient chez lui, au faubourg Saint-Marceau. Cet essai d'Académie mourut avec son fondateur.

On a de Baïf : *Œuvres, contenant* 9 *livres de Poëmes*, 7 *livres des Amours*, 5 *livres des Jeux*, 5 *livres des Passe-temps* (Paris, 1572 et 1573, 2 vol. in-8) ; *Étrennes de poésie française* (Paris, 1574, in-4) ; *Mimes, Enseignements et Proverbes* (Paris, 1576, in-12) ; *Tombeau de la reine de Navarre*, avec du Bellay et Denisot (Paris, 1551, in-8) ; *Antigone*, tragédie en vers de cinq pieds, traduite de Sophocle ; *le Brave*, comédie en vers de quatre pieds, imitée de Plaute.

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIᵉ siècle* ; — Phil. Chasles : même sujet.

BAÏFINS (VERS). — Voyez l'art. précédent et FRANÇAISE (Versification).

**BAILLET** (Adrien), érudit français, né le 13 juin 1649 à La Neuville, près de Beauvais, mort le 21 janvier 1706. Il entra dans les ordres, fut vicaire de campagne, et devint en 1780 bibliothécaire de l'avocat général Lamoignon. Peu d'hommes ont été aussi laborieux : il ne dormait que cinq heures par jour, ne faisait qu'un repas, ne buvait pas de vin, et restait sans feu pendant les froids les plus rigoureux, pour n'avoir pas à se déranger de son travail. Ne se préoccupant pas du style, il a beaucoup écrit. Le plus important de ses ouvrages est intitulé : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (1685, 9 vol. in-12). La Monnoie, qui en a donné une édition annotée et comprenant quelques autres écrits de Baillet (Paris, 1722, 7 vol. in-4), en parle ainsi : « C'est un tissu à la mosaïque, composé de diverses pièces taillées par différentes mains, artistement rassemblées par une seule, qui en forme un ensemble bien ordonné. » On doit cependant avouer qu'il s'y trouve bien des erreurs, surtout dans les cinq derniers volumes, composés trop rapidement, et les nombreuses attaques auxquelles l'auteur fut en butte ne manquent pas toutes de justesse ; la plus connue est l'*Anti-Baillet* de Ménage.

Parmi les autres ouvrages de cet érudit, nous citerons : *Des Enfants devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits* (1688, in-12) ; *Des Sa-*

*tires personnelles* (1689, 2 vol. in-12), traité dirigé surtout contre les *Anti; Auteurs déguisés* (1690, in-12); une importante *Vie de Descartes* (1691, 2 vol. in-4); *Histoire de Hollande de* 1609 *à* 1690 (1690, 4 vol. in-12), sous le pseudonyme de La Neuville; *les Vies des Saints* (1701, 3 vol. in-fol., ou 12 vol. in-8); *Histoire des fêtes mobiles* (1703, 1 vol. in-fol., ou 5 vol. in-8); *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie* (1709, in-12); *Démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel* (1717, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*.

**BAILLEUL** (Jacques-Charles), publiciste français, né en 1762 à Bretteville (Seine-Inférieure), mort le 16 mars 1843. Avocat au parlement de Paris, il fut député à la Convention, où il siégea dans la Plaine, et plus tard membre du Conseil des Cinq-Cents et du Tribunat. Il devint, en 1804, directeur des droits-réunis dans la Somme. Il contribua à fonder, en 1813, le *Journal du Commerce*, qui devint en 1816 le *Constitutionnel*.

On a de lui, entre autres écrits : *De l'esprit de la Révolution et de ses résultats nécessaires* (Paris, 1814, in-8); *Examen critique des Considérations de Mme de Staël sur les principaux événements de la Révolution française* (Paris, 1822, in-8); *Études sur l'histoire de Napoléon* (Paris, 1828, in-8); *Almanach des bizarreries humaines, ou Recueil d'anecdotes sur la Révolution* (Paris, 1796, in-8); *Sully, ou la Vengeance d'un grand homme*, comédie en trois actes, en prose (Paris, 1801, in-8); *les Représailles*, comédie en cinq actes, en prose (Paris, 1823, in-8).

Cf. Tissot : *Éloge de Bailleul* (1843); — Quérard : *la France littéraire*.

**BAILLIE** (Joanna), femme poëte écossaise, née dans le comté de Lanark en 1762, morte en 1851. A vingt et un ans, elle vint habiter Londres avec son frère, le célèbre anatomiste Mathieu Baillie, et se prépara par de longues études à la carrière d'auteur. Elle publia, en 1798, *les Jeux des Passions* (Plays on the Passions), recueil de pièces dramatiques dont chacune, tragédie ou comédie, est consacrée à une passion dominante, l'amour, la haine, la jalousie, etc. En faisant d'une passion unique le ressort de son drame, miss Baillie échappait à la fadeur, à la vulgarité, à l'amas d'incidents invraisemblables, défauts trop communs du théâtre d'alors, mais elle tombait dans la monotonie. Aussi ses pièces, quoique supérieures à celles des auteurs à la mode, ne purent convenir à la scène. Un seul de ses drames, la *Légende de famille*, joué à Édimbourg en 1810, obtint un grand succès, peut-être plus à titre de production nationale que comme pièce intéressante. *De Montfort*, le chef-d'œuvre de l'auteur, n'a pu se soutenir au théâtre, où Kemble et Kean essayèrent de le transporter. Miss Baillie donna en 1802 et 1804 deux autres volumes de pièces, et elle en fit paraître encore trois en 1836. En 1841 elle réunit en un volume ses poésies fugitives. On cite encore un poëme intitulé *Beacon*. Miss Baillie fut liée avec Walter Scott, qui professait pour elle une vive admiration.

Cf. *Notice sur Joanna Baillie*, en tête du recueil de ses *Œuvres dramatiques* (1851); — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

**BAILLY** (Jean-Sylvain), savant et littérateur français, né le 15 septembre 1736 à Paris, mort le 10 novembre 1793. A l'âge de seize ans, il avait composé deux tragédies, *Cléopatre* et *Iphigénie en Tauride*; mais, sur les conseils de Lanoue, il renonça à ces essais dramatiques pour se livrer aux mathématiques et à l'astronomie. Des travaux remarquables (*Observations lunaires*, 1763; *Étoiles zodiacales*, 1764) le firent admettre, en 1764, à l'Académie des sciences. Des *Éloges* écrits en grande partie en vue des concours académiques et le style de ses ouvrages scientifiques lui méritèrent d'entrer en 1784 à l'Académie française. Il devint aussi, en 1786, membre associé de l'Académie des inscriptions. Député aux États-Généraux, le rôle qu'il joua comme président de la séance du Jeu de Paume, comme maire de Paris et exécuteur de la loi martiale au Champ de Mars, tient une place importante dans l'histoire. On sait qu'il monta courageusement sur l'échafaud, au milieu des imprécations de la multitude.

Astronome distingué, Bailly s'efforça d'être en même temps érudit ingénieux et écrivain élégant. Dans son *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne* (1775-1785, 4 vol. in-4), à laquelle il donna pour complément l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale* (1787, in-4), il voulut, à l'imitation de Fontenelle, revêtir d'une forme littéraire les détails arides de la science. Une fatigante prétention au style éloquent le rend de beaucoup inférieur à son modèle. Des hypothèses sans fondement sur le berceau des connaissances humaines soulevèrent les objections de Voltaire. Bailly publia, pour y répondre et dans le but de développer son système, des *Lettres sur l'origine des sciences* (1777, in-8), et l'*Atlantide de Platon* (1779, in-8). Il cherchait à y démontrer l'existence d'une civilisation primitive chez un peuple qu'il plaçait dans la Tartarie septentrionale, et à trouver dans cette civilisation l'origine de celle des Chinois, des Indiens, des Grecs et de toutes les nations. Ce système chimérique séduisit le public; l'imagination de l'auteur fut prise pour du savoir, et son apparente éloquence pour de la logique.

On a encore du même : *Discours et Mémoires* (1770, 2 vol. in-8), comprenant les Éloges de Cook, de l'abbé de la Caille, de Gresset, de Molière, l'Éloge de Charles V qui eut un accessit à l'Académie française, celui de Corneille qui eut un accessit à l'Académie de Rouen, celui de Leibniz qui fut couronné par l'Académie de Berlin; *Essai sur les fables et sur leur histoire* (1798, 2 vol. in-8); *Mémoires d'un témoin oculaire de la Révolution* (1804, 3 vol. in-8), ouvrage intéressant, mais qui n'est pas entièrement de la main de Bailly, réimprimé par Berville et Barrière (1821-22, 3 vol in-8); *Recueil de pièces intéressantes sur les arts, les sciences et la littérature* (1810, in-8); etc.

Cf. Lalande : *Éloge de Bailly* (1794, in-8); — Berville et Barrière : *Notice sur la vie de Bailly*, en tête de leur édition des *Mémoires*; — François Arago : *Biographie de Bailly* (1852, in-4); — A. Maury : *Histoire de l'ancienne Académie des inscriptions* et *Histoire de l'ancienne Académie des sciences*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

BAINS SPIRITUELS (LES), ouvrage satirique de Th. Murner (voy. ce nom).

**BAÏUS** (Michel DE BAY, dit), théologien belge, né dans le Hainaut en 1513, mort le 16 septembre 1589. Ses ouvrages sont purement théologiques, mais son nom appartient à l'histoire littéraire par la relation de ses doctrines sur la grâce et le libre arbitre, répandues sous le nom de baïanisme, avec celles du jansénisme, qui devait prendre une si grande place dans le mouvement intellectuel du XVIIe siècle. — Son neveu, Jacques BAÏUS, a publié aussi plusieurs écrits sur les mêmes matières.

Cf. Bayle : *Dict. historique*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et III.

BAJAZET, tragédie de Racine (voy. ce nom). — Le même sujet a été traité par Magnon et Pradon.

**BAKI** (Molla-Mahmoud-Abdul), célèbre poëte turc, né à Constantinople en 1526, mort en 1600. Il enseigna la loi musulmane dans diverses écoles; au *Médressé* de Silivri, puis à l'école de Murad-

Pacha à Constantinople, et devint le poëte favori et même l'ami de Soliman le Grand. Les Ottomans l'ont surnommé le sultan de la poésie lyrique. Grâce, délicatesse, enjouement, douce philosophie, profondeur de pensées, tout se réunit dans ce poëte éminent. Épicurièn, il brave les menaces du Coran, vante et boit le vin, cette « source des péchés ». Pour lui, le plaisir n'est pas moins une illusion que la peine, mais il faut chasser les soucis pesants. — On a reproché à Baki de mettre dans les figures dont il colore son style moins d'exactitude que de poétique grandeur. A ses yeux, les charmes d'une jeune fille rappellent les splendeurs du temple de la Mecque, et un cœur brûlant d'amour ressemble au soleil. Son inspiration n'a pas toujours le caractère poétique spécial de l'Orient, si l'on en juge par les traductions françaises qui en ont été faites.

Les arbres, jaunis par l'automne,
Vont, mêlant l'or de leur couronne,
Au mobile argent des ruisseaux...

Le critique Adhi, dans son *Bosquet des poëtes*, a porté ce jugement sur Baki : « Les chants si mélodieux de ce rossignol amant des roses du langage, les paroles si douces de ce perroquet nourri de sucre, font l'admiration du monde et méritent d'être placés, comme un glorieux modèle, sous les yeux de tous les fils des hommes. » D'autres écrivains, Hassan Tchélébi, Kinalisade, Rijasi, Hadji Kalfa, Abdul-Latif, ont fait aussi le plus grand éloge de ce poëte. La plus étendue de ses compositions est un petit poëme élégiaque sur la mort de son protecteur Soliman, l'ami des lettrés. M. Servan de Sugny a traduit en vers français quelques pièces : l'*Illusion, Plainte d'amour, l'Automne, le Vin, l'Arrivée, Aveux, la Vie humaine, Retraite*. Son *Divan* a été plusieurs fois imprimé en Turquie. Le comte de Hammer-Purgstall en a donné la traduction en vers allemands (*Der Divan von Baki, der grösste osmanische Dichter;* Vienne, 1825, in-8).

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane* (1853, in-8).

BALADIN, nom donné à un acteur comique qui faisait partie de la suite d'un trouvère et dont les grimaces et les lazzi divertissaient l'assistance. On appelait aussi baladins les ménestrels ou jongleurs, dès le XIe siècle. Leur principal quartier à Paris était la rue des Jongleurs, qui s'appela plus tard Saint-Julien-des-Ménétriers. Mais leurs excès et débauches les firent chasser de France sous Philippe-Auguste, et soumettre, après leur rentrée, à des règlements sévères. Au XVe siècle, le nom de baladin désigne exclusivement un danseur dont les gestes et les pas sont fort libres. Au XVIIe siècle, le baladin est un bouffon, qui a sa place dans les intermèdes des pièces régulières; au XVIIIe, il a quitté la comédie et les théâtres de la bonne compagnie; on ne le rencontre plus que sur les tréteaux des saltimbanques, dont il devient l'acolyte obligé. De nos jours, le mot de *baladin* n'a plus de signification bien précise, et s'applique, dans des phrases toutes faites, à cette catégorie d'acteurs de bas étage, saltimbanques nomades, qui courent les rues et donnent des représentations en plein vent.

Cf. E. de Manne et L. Ménétrier : *Troupes à Nicolet, galerie historique*, etc. (Paris, 1872, in-8).

**BALBI** (Girolamo), littérateur italien, né à Venise vers 1460, mort en 1535. Il reçut à Rome les leçons du célèbre professeur Pomponio Leto, puis obtint une chaire à l'Université de Paris, et se réfugia en Angleterre à la suite de calomnies dirigées contre ses mœurs. Maximilien Ier l'appela à Vienne pour y occuper une chaire de droit; le roi de Hongrie Ladislas le donna pour précepteur à ses enfants; le roi Louis, fils de ce dernier, le chargea de plusieurs missions diplomatiques importantes. Sur la fin de sa vie, il prit l'habit ecclésiastique et devint évêque de Gurck en Carinthie. On a de lui un ouvrage historique, *De Rebus Turcicis libri quatuor* (Rome, 1526; Strasbourg, 1603); un curieux traité, *De Coronatione principum* (Strasbourg, 1621, in-4), à propos du sacre de Charles-Quint, et des opuscules poétiques et oratoires, insérés d'abord dans le *Deliciæ poetarum* de Gruter, et publiés séparément par J. Retzer (Vienne, 1791, 2 vol. in-8).

La famille vénitienne des Balbi compte encore : Gaspardo BALBI, qui passa neuf ans dans l'Inde, de 1580 à 1589, et publia une *Description exacte des Indes orientales* (Venise, 1600), insérée dans l'important *Recueil de voyages des frères de Bry* (Francfort, 1606); puis Adriano BALBI, géographe éminent, né en 1782, mort en 1848. Il parcourut plusieurs contrées de l'Europe et séjourna particulièrement en Portugal. Professeur distingué, habile surtout à résumer et à populariser les travaux des voyageurs et des géographes, il a laissé des travaux qui sont devenus classiques : *Essai statistique sur le Portugal* (Paris, 1822, 2 vol. in-8); *Atlas ethnographique du globe* (Paris, 1826, in-fol.), où la différence des langues préside à la classification des peuples; *Abrégé de géographie redigé sur un plan nouveau* (Paris, 1832), traduit dans toutes les langues; etc. Il a réuni ses écrits détachés sous ce titre : *Scritti geografici, statistici* (Turin, 1841-42, 5 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina ;* — Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie.*

**BALBO** (Cesare, comte), historien et homme d'État italien, né à Turin en 1789, mort en 1853 A dix-huit ans, il alla à Florence comme secrétaire général d'une commission de gouvernement chargée d'organiser le département de l'Arno, et fut ensuite employé pour l'incorporation à l'empire français du patrimoine de Saint-Pierre. Il fit partie de la légation sarde à Madrid de 1815 à 1821, et fut exilé en France pour s'être montré favorable aux libéraux piémontais lors de la révolution de Turin. Dès ce moment, il se voua tout entier aux lettres. En 1827, parurent de lui de petites nouvelles *(novelle)*, où se fait voir l'inspiration de Manzoni. Elles ont été traduites en français par mademoiselle Julie Gouraud (1865, in-12). Son principal ouvrage est une *Histoire d'Italie* (Storia d'Italia sotto ai barbari, 1830; nombreuses éditions); cet ouvrage, qui n'embrasse qu'une période de trois siècles, depuis la chute de l'empire d'Occident, est écrit avec vigueur et contient des récits intéressants. En 1839, Balbo donna une *Vie de Dante*, où il marquait nettement sa pensée en blâmant la politique gibeline du poëte florentin et en demandant que l'indépendance de l'Italie se fît par l'action d'un prince italien : il semblait désigner le roi de Sardaigne. Quelques années plus tard, au *Primato* de Gioberti qui, présentant à son tour la papauté comme le centre moral de l'Italie, Balbo répondait par les *Speranze d'Italia* (Paris, 1843), qui eurent un grand retentissement.

Rentré dans la politique par les lettres, il prit part à la rédaction du *Risorgimento*, ayant pour collaborateur le comte de Cavour, et dès ce moment ses livres, de plus en plus clairement dévoués aux idées d'indépendance, jouirent d'une croissante popularité. Nous devons citer : *Sommario della storia d'Italia*, abrégé historique conduit jusqu'en 1848, traduit en français par J. Amigues, sur la 11e édition italienne (Paris, 1860, 2 vol. in-12) ; *Meditazioni storiche ; Pensieri sulla storia d'Italia ; Il regno di Carlomagno in Italia, Della Monarchia rappresentativa in Italia ; Lettere ai letteratura e politica.* — L'abbé J.-A. Martigny a traduit un recueil de lettres de C Balbo

à l'abbé Peyrosa sous ce titre : *De la Littérature aux onze premiers siècles de l'ère chrétienne* (Paris, 1840, in-8). Les *Œuvres complètes* de Cesare Balbo ont paru à Florence (1854-58, 11 vol. in-18).

Cf. V. Ercole Ricotti : *Della vita e degli scritti del conte Cesare Balbo* (Florence, 1856) ; — J. Aquarone : *le Mouvement italien dans la littérature* (*Revue européenne* du 1er décembre 1861).

**BALBUENA** ou **VALBUENA** (Bernardo), écrivain espagnol, né à Valdepeñas en 1568, mort en 1627. Emmené jeune au Mexique, il y fit ses études, résida à la Jamaïque et fut plus tard évêque de Puerto-Rico. Il a composé un roman pastoral : *le Siècle d'or* (El siglo de oro en las selvas de Erifile ; Madrid, 1608), ouvrage écrit en prose et en vers, également estimés. En 1821, l'Académie espagnole en a publié une belle édition (Madrid, in-8). Balbuena est encore l'auteur d'un poëme héroïque en vingt-quatre chants sur la bataille de Roncevaux : *El Bernardo, o victoria de Roncesvalles* (Madrid, 1624, in-4). C'est une imitation de Boïardo et de l'Arioste qui compte 40 000 vers ; Quintana en a reproduit une grande partie dans ses *Poesias selectas castellanas* (1807, in-8, Madrid).

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.* ; — N. Antonio : *Bibliotheca hispana nova* ; — Antoine de Latour : *Tolède et les bords du Tage* ; — de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, t. I.

**BALDE** (Jacques), poëte latin moderne, né à Ensisheim en 1603, mort à Neubourg en 1668. De l'ordre des Jésuites, il professa la rhétorique et exerça la prédication. Il cultiva la poésie latine avec tant de succès, qu'on le surnomma « l'Horace de l'Allemagne ». On cite parmi ses très-nombreuses poésies, profanes ou sacrées, des *Panégyriques*, *Epithalames* et pièces de circonstance, plusieurs recueils lyriques, genre dans lequel il excellait, et un poëme mystique, *Urania victrix* (Munich, 1663, in-8), chantant la lutte de l'âme chrétienne contre les séductions des sens. Ses *Œuvres* ont été réunies (Ibid., 1729, 8 vol. in-8), et Orelli en a donné un *Choix* (Zurich, 1805, in-8).

Cf. F.-C.-Fr. Clesia : *Balde's Leben und Schriften* (Neubourg, 1842, in-4) ; — Herder : *Terpsichore.*

**BALDERIC**, dit **LE ROUGE**, chroniqueur français, mort en 1097. Il fut évêque de Noyon et de Tournai. On lui doit une intéressante *Chronique de Cambray et d'Arras*. Publiée d'abord par George Colvener (Douai, 1615, in-8), elle a été rééditée par Le Glay (Paris, 1834, in-8), et traduite en français par MM. Faverot et Petit (Valenciennes, 1836, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

**BALDERIC** ou **BAUDRY**, chroniqueur français, né vers 1050 à Meung-sur-Loire, mort le 7 janvier 1130. Abbé de Bourgueil en 1079, il fut nommé, en 1107, évêque de Dol (Bretagne). Son principal ouvrage, *Historiæ hierosolymitanæ libri quatuor*, est le récit de la première croisade, d'après Theudebode. Bongars l'a inséré dans les *Gesta Dei per Francos*. On a encore de Balderic : la *Vie de Robert d'Arbrissel*, dans le recueil de Bolland (25 février) ; un poëme historique sur le règne de Philippe Ier, dans les *Historiens de France* de Duchesne, un fragment de poëme sur la conquête de l'Angleterre par les Normands, dont la Bibliothèque nationale a le manuscrit, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France.*

**BALDI** (Bernardino), écrivain italien, né à Urbin en 1553, mort en 1617. Il se distingua à la fois dans toutes les branches des sciences et des lettres. Incomparable comme linguiste, il eut aussi, comme poëte, une grande renommée. Ses connaissances en théologie lui valurent l'abbaye de Guastalla ; sa mémoire et son activité devinrent proverbiales au XVIe siècle. On a de lui des *Poésies morales*, des *Eglogues* et un poëme de *la Navigation* (1590), un peu trop didactique, mais bien écrit et supérieur à celui d'Esménard. Il a été traduit en français par de Galiani (1840, in-8, texte en regard).

Parmi ses ouvrages moins exclusivement littéraires, il faut citer une traduction en vers italien des *Phénomènes* d'Aratus, une traduction latine de *Hieron l'Ancien*, des *Commentaires* ou *Lexique de Vitruve* (Augsbourg, 1612, et Amsterdam, elzévir, 1649, in-folio), un *Commentaire des mécaniques d'Aristote* (Mayence, 1621), et des *Vies des plus illustres mathématiciens*, etc. — Il y eut plusieurs autres écrivains et savants italiens du même nom.

Cf. Baffo : *Vita de B. Baldi* ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

**BALDINI** (Bernardino), écrivain polygraphe italien, né à Venise en 1539, mort en 1602. La ressemblance des noms et l'analogie des travaux l'a fait confondre avec Bernardino Baldi. Il est auteur d'une traduction en vers latins de *la Poétique*, de *la Physique* et des *Économiques* d'Aristote (Milan, 1576-1600, in-4). On cite aussi : *De stellis iisque qui in stellas et numina conversi dicuntur homines* (Venise, 1579, in-4); *De Diis fabulosis antiquarum gentium* (Milan, 1588, in-4), etc.

**BALDINUCCI** (Philippe), écrivain italien, né à Florence en 1624, mort en 1696. Il s'est acquis une grande autorité dans les questions relatives à l'histoire de l'art par deux écrits : *Notizie de' professori del disegno*, de 1260 à 1670 (Florence, 1681-1728, 3 vol. in-4 ; 1774, 20 vol. in-8), et *Notizie de' professori dell' intaglio* ou *Histoire de la gravure* (Florence, 1686, in-4), qui le firent nommer membre de l'Académie de la Crusca. Ces deux œuvres ont été complétées par son fils Saverio et par le chevalier Gaburi.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

**BALDOVINI** (Francesco), poëte italien, né à Florence en 1635, mort en 1716. Tour à tour soldat et prêtre, il fit d'abord quelques poésies dans le genre burlesque et imita Berni avec bonheur. Mais il doit sa réputation à une idylle comique, écrite en idiome toscan dans le genre de l'Arioste : *Lamento di Cecco da Varlungo* (Florence, 1694, in-4 ; 1755, in-4). Elle a été traduite en vers français (Londres, 1800, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — D.-M. Menni : *Vita del priore dott. F. Baldovini* (Florence, 1769, in-4).

**BALDUCCI** (Francesco), poëte italien, né à Palerme vers 1598, mort à Rome en 1642. Il eut une jeunesse fort aventureuse, fit la guerre en Allemagne, courtisa, puis diffama les princes italiens de son temps, prit l'habit ecclésiastique et mourut à l'hôpital. On a de lui, outre des *oratorios* et des *cantates*, genre nouveau qu'il répandit en Italie, deux recueils de poésies lyriques : *Canzoni siciliane*, écrit en patois et d'une grâce naïve et toute locale, publié dans les *Muse siciliane* de Palerme (1647, in-12), *Rime* (Rome, 1645-1647, in-12), petites pièces anacréontiques, d'un travail très-fini et d'un art extrême.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BALE** (Jean), en latin **BALEUS**, un des promoteurs de la Réforme en Angleterre, né en 1495, mort en 1563. Son zèle pour le protestantisme lui valut, sous Édouard VI, l'évêché d'Ossory en Irlande, et faillit lui coûter la vie à l'avénement de Marie. Il se retira sur le continent et ne revint que sous Élisabeth. Ses violents pamphlets contre l'église de Rome, en latin et en anglais, ont perdu leur intérêt. On consulte encore avec profit son *Sommaire des écrivains illustres de la Grande-Bretagne* (Illustrium majoris Britaniæ scriptorum summarium. Bâle, 1557) ; mais on recherche surtout ses petites pièces dramatiques appelées *Interludes*, qui étaient alors un instrument de polémique religieuse : Bale

en composa une vingtaine sur *Moïse et Christ, la Tentation de Notre-Seigneur, les Principales promesses de Dieu à l'homme*, etc., etc. Quelques-unes ont été publiées dans l'*Harleian Collection*, t. I, dans les *Old Plays* de Dodsley. Collier a aussi édité pour la *Camden Society* un *Roi Jean (Kynge Johan)*, de Bale, qui lui assure une certaine place parmi les créateurs du théâtre anglais.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary;* — d'Israeli : *Amenities of literature.*

BALÉARES (Idiome des iles). C'est un mélange de catalan, de castillan, de grec, d'arabe, dans lequel le catalan domine. Il y a des différences de prononciation et d'orthographe entre les diverses îles; mais elles ne suffisent pas à constituer des dialectes distincts de cet idiome composite dont Majorque offre le type principal.

Cf. J.-J. Amengual : *Gramatica de la lengua Mallorquina* (Palma, 1835, in-12), et *Diccionario Mallorquino castellano-latino* (Ibid., 1845, in-4).

**BALESDENS** (Jean), littérateur français, né vers 1600 à Paris, où il est mort le 27 octobre 1675. Secrétaire du chancelier Séguier, il fut mis sur les rangs pour l'Académie française en même temps que Pierre Corneille; mais il écrivit aux académiciens pour les prier de faire attention à son peu de mérite et à l'éminente supériorité de son concurrent. Corneille fut nommé. Balesdens entra à l'Académie deux ans après (1649). Il a édité une grande partie des écrits de Savonarole, les *Épîtres* de sainte Catherine de Sienne, les *Éloges* de Papire Masson, qu'il a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur (Paris, 1638, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

BALLADE, petit poëme dont la composition a beaucoup varié suivant les époques et les pays. Inventée par les troubadours provençaux du XIIe siècle, son nom vient de ce qu'elle était chantée avec accompagnement de danse ou, comme on disait, ballée. Les Italiens l'ont appelée *Canzone da ballo*. Comme genre particulier à la poésie française, la ballade devint une espèce de chanson avec refrain comprenant trois couplets, et qui se distingue par l'emploi exclusif de deux rimes ou par celui des rimes du premier couplet dans les deux autres : on y a ajouté un couplet supplémentaire plus court, que l'on appelle *envoi* et qui ramène aussi le refrain. La ballade remonte très-haut et ses règles ont varié. Au XIVe siècle, où elles abondent, les ballades n'ont, en général, pas d'envoi. A cette époque, celles de Guillaume de Machault et de Jean Froissart méritent d'être mentionnées. Celle de Froissart qui a pour refrain :

Sur toutes fleurs j'aime la marguerite

est extrêmement gracieuse. La voici tout entière, dans sa langue primitive, dont l'harmonieuse naïveté va si bien à ce genre de poésie de notre jeune littérature :

Sus toutes flours tient-on la rose à belle
Et, en aprês, je croi, la violette.
La flour de lys est belle, et la perselle ;
La flour de glay est plaisans et parfette ;
Et li pluisour aiment moult l'anquelie ;
Le pyomer, le muget, la soussie,
Cascune flour a par li sa merite.
Mès je vous di, tant que pour ma partie :
Sus toutes flours, j'aimme la Margherite.

Car en tous temps, pleuve, gresille ou gelle,
Soit la saisons ou fresce, ou laide ou nette,
Cette flour est gracieuse et nouvelle,
Douce et plaisans, blancette et vermillette ;
Close est à point, ouverte et espanie ;
Jà ni sera morte ne apalie.
Toute bonté est dedens li escripte,
Et pour un tant, quant bien g'i estudie :
Sus toutes flours, j'aimme la Margherite.

Mès trop grant duel me croist et renouvelle
Quant me souvient de la douce flourette ;
Car enclose est dedens une tourelle,
S'a une haie au devant de li fette,
Qui nuit et jour m'empeche et contrarie ;
Mais s'Amours voelt estre de mon aye
Jà pour creniel, pour tour ne pour garite
Je ne lairai qu'à occoison ne die :
Sus toutes flours j'aimme la Margherite.

Le même Froissart nous montre la ballade se compliquant de difficultés artificielles et dégénérant en tour de force : non content de faire rouler la pièce entière sur deux rimes, il s'astreint à faire commencer chaque vers par la syllabe finale du précédent. Voici un exemple de cette puérilité :

D'ardant desir pris et attains,
Tains suis, et ceste ardour m'afine.
Fine dame, je sui certains,
Certains que la vie en moi fine.
Y ne puet estre aultrement.
Car je sui épris ardamment.

Au XVe siècle, la ballade est encore plus cultivée; on en cite de remarquables d'Eustache Deschamps, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, qui excellait aussi dans le rondeau, de Guillaume Crétin, et surtout de Villon, qui a laissé de vrais modèles du genre. La fameuse *Ballade des Dames du temps jadis*, avec son populaire refrain :

Mais où sont les neiges d'antan,

n'est pas seulement une merveille de grâce et de mélancolie, c'est aussi un type complet du genre, avec l'emploi des deux mêmes rimes dans les trois stances et l'envoi, ramenant pour la quatrième fois le refrain. On loue beaucoup aussi, du même Villon, la *Ballade de l'appel*, à l'occasion du jugement qui condamnait le poëte à la potence, quoique la langue en soit un peu plus vieillie. Charles d'Orléans a traité à son tour ce genre avec beaucoup de grâce, comme le prouve la ballade où il dément le bruit de sa mort, et dont voici l'envoi :

Nul ne porte pour moi le noir,
On vent meillieur marché drap gris ;
Or tiengne chascun, pour tout voir,
Qu'encore est vive la souris.

Au XVIe siècle, la ballade fut abandonnée pour des mètres plus nouveaux. Il semble qu'on lui applique déjà cet arrêt prononcé par un des pédants de Molière :

La ballade, à mon goût, est une chose fade ;
Ce n'en est plus la mode ; elle sent son vieux temps.

On en trouve pourtant quelques exemples au XVIIe siècle. On en cite trois ou quatre de La Fontaine, notamment celle *A Madame Fouquet*, envoyée comme acquit de son premier terme de pension. En voici la première stance :

Comme je vois monseigneur votre époux
Moins de loisir qu'homme qui soit en France,
Au lieu de lui, puis-je payer à vous ?
Serait-ce assez d'avoir votre quittance ?
Oui, je le crois, rien ne tient en balance
Sur ce point là mon esprit soucieux.
Je voudrais bien faire un don précieux ;
Mais si mes vers ont l'honneur de vous plaire,
Sur ce papier promenez vos beaux yeux :
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

Les ballades de Mme Deshoulières ont contribué à faire au genre la réputation de fadeur. Une pièce qui a plus de montant, qui en a trop peut-être, est la ballade de Sarrazin *Sur la mort de Voiture*. Malgré quelques traits grossiers, le refrain est heureux et habilement ramené :

Voiture est mort, adieu la muse antique.

On voit que les difficultés métriques de la ballade ont été tour à tour simplifiées ou accrues. Souvent, au lieu de faire rouler toute la pièce sur les deux mêmes rimes, on s'est contenté de ramener dans les deux dernières stances la suite des rimes de la première. Le nombre des vers adopté pour les couplets est aussi variable; il est, suivant le caprice de l'auteur, de sept, de huit,

**de neuf**, de dix ou de douze; celui de l'envoi est **de quatre**, cinq et six: de sorte que le total de la pièce peut s'élever de vingt-cinq à quarante-deux vers. On a, d'autre part, imaginé la ballade redoublée, qui n'est pas plus étendue que la ballade simple, mais qui a deux refrains, l'un au milieu, l'autre à la fin de chaque stance, ainsi que de l'envoi. Le modèle de cet amusement littéraire est la ballade du frère Lubin, de Clément Marot:

Pour courre en poste par la ville,
Vingt fois, cent fois, ne sais combien,
Pour faire quelque chose vile,
Frère Lubin le fera bien.
Mais d'avoir honnête entretien,
Ou mener vie salutaire,
C'est à faire à un bon chrétien :
Frère Lubin ne le peut faire.

Pour mettre, comme un homme habile,
Le bien d'autrui avec le sien,
Et vous laisser sans croix ne pile,
Frère Lubin le fera bien.
On a beau dire, je le tien,
Et le presser de satisfaire,
Jamais ne vous en rendra rien :
Frère Lubin ne le peut faire.

Pour amuser, par un doux style,
Quelque fille de bon maintien,
Point ne faut de vieille subtile,
Frère Lubin le fera bien.
Il prêche en théologien ;
Mais pour boire de belle eau claire,
Faites la boire à notre chien :
Frère Lubin ne le peut faire.

ENVOI.

Pour faire plutôt mal que bien,
Frère Lubin le fera bien ;
Mais si c'est quelque bien à faire,
Frère Lubin ne le peut faire.

Le genre était tombé dès lors dans le mépris qui s'attache aux ouvrages dont le principal mérite est la difficulté vaincue. Car Boileau a dit :

La ballade, asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.

De nos jours on a plusieurs fois repris le nom, sans ressusciter la chose; on a appelé ballades de simples chansons, comme la *Brigantine* de Casimir Delavigne, ou bien des caprices humoristiques, comme la *Ballade à la Lune*, d'Alfred de Musset. M. Victor Hugo avait donné le titre de *Ballades* à toute une série de pièces de vers, dont quelques-unes n'ont absolument rien du rhythme particulier que ce nom rappelle. Quelques-unes, comme *la Chasse du burgrave*, offrent des effets et des jeux métriques qui ne sont d'aucun genre; l'une d'elles, la *Légende de la nonne*, qui s'éloigne de la forme de la ballade par son étendue et par la liberté des rimes, s'en rapproche à peine par le retour du refrain. Aussi, lors de la publication du recueil des *Odes et Ballades*, en 1822, n'a-t-on pas manqué de dire que les nouvelles poésies n'étaient « ni des ballades ni des odes ». Nous n'avons pas à parler des odes, mais, pour ce qui concerne les ballades, la remarque était juste; et depuis longtemps la ballade n'est plus qu'un souvenir, une curiosité, un pastiche de poëte archéologue.

Dans la plupart des littératures étrangères, la ballade n'a rien de commun avec les artifices savants du genre français. Elle consiste généralement en un récit en vers, divisé par stances égales, dont la forme et l'étendue sont laissées à la volonté du poëte. Ce qui la caractérise, c'est que le sujet, fantastique et légendaire, est traité avec les apparences d'une foi naïve. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne en comptent de nombreux modèles. La poésie allemande, où la ballade n'est qu'une variété du *lied* (voy. ce mot), en offre des modèles très-populaires, comme celles de *Lénore* et du *Sauvage chasseur*, de Bürger; celles du *Roi des Aunes*, du *Roi de Thulé*, etc., de Gœthe; *l'Anneau de Polycrate*, *le Plongeur*, *la Caution*, etc., de Schiller. En Angleterre, où le nom a un sens et un emploi particuliers (voy. l'art. suivant), les ballades les plus estimées sont celles de Robert Burns, de Walter Scott, de Southey. En Italie, la ballade, chantée et dansée dès l'origine, marque sa destination primitive par ses divisions. Après une première partie, appelée *epodo*, viennent des stances nommées *mutazioni* et qui se terminent par une *volta*. Ces noms, comme les parties du chœur antique, indiquent les mouvements du chanteur. Dante et Pétrarque ont écrit des ballades.

Cf. Marie Aycard : *Ballades et chants populaires de la Provence* (Paris, 1826, in-18) ; — Madame Hortense Cornu : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne* (1840, in-18) ; — Eug. Crépet : *les Poëtes français* (1866, 4 vol. in-8).

**BALLADES ANGLAISES.** En Angleterre, les ballades, répondant aux romances des Espagnols et à nos propres cantilènes héroïques, sont des chants populaires, c'est-à-dire de courts poëmes composés sur un rhythme chantant, et destinés à célébrer un personnage ou un événement. Essentiellement propres à vivre dans la mémoire des auditeurs, de génération en génération, elles constituent les éléments dont se sont formées les épopées primitives, et parfois, en se modifiant, elles ont survécu à ces épopées mêmes.

La plus ancienne épopée anglaise est le *Beowulf*. Ce poëme suppose des chants populaires antérieurs ou contemporains, mais, à part la *Lamentation de Deor* et la *Bataille de Finnesburg*, ils sont perdus. Après leur conversion au christianisme, les Anglo-Saxons montrèrent un goût singulier pour la poésie biblique, et leurs moines versifièrent sur les saintes Écritures des chants religieux qui éclipsèrent les chants guerriers du *scop* ou *gleeman;* cependant ceux-ci reparaissent à certains endroits de la *Chronique saxonne*. La *Bataille de Brunanburth*, la *Mort de Byrhtnoth* sont des fragments d'épopée populaire enchâssés dans la prose du chroniqueur.

La conquête normande, loin d'étouffer chez les Anglo-Saxons la faculté du chant épique, la ranima. Les vaincus se firent de la ballade un instrument de revanche contre les vainqueurs. La poésie popularisa les *outlaws* qui opposaient dans les bois une dernière résistance aux conquérants. Elle célébra d'abord Herward, fils de lady Godiva et de Leofric, le grand comte de Mercie, puis vint Robin Hood, de son vrai nom Robert Fitzooth, qui vers la fin du XII^e siècle courut longtemps à la tête d'une petite bande d'outlaws la forêt de Sherwood. Sa vie réelle a disparu sous les innombrables enjolivements de la poésie populaire; les ballades qui le concernent ont été publiées par M. Ritson (Londres, 1832, 2 vol.).

Après les outlaws, le principal motif d'inspiration pour les faiseurs de ballades, qu'on appelait du nom français de ménestrels (*minstrels*), se trouva dans les luttes perpétuelles qui avaient lieu sur la frontière du Nord entre les Anglais et les Écossais; à ce cycle appartiennent les belles ballades de *Chevy-Chase* et de la *Bataille d'Otterbourne*. La guerre des Anglais contre la France, leurs guerres civiles au XV^e siècle, donnèrent lieu aussi à un grand nombre de chansons. M. Wright a publié deux volumes de *Political poems and songs from the accession of Edward III to that of Richard III*, dans le recueil des *Chronicles and Memorials*, édité par l'ordre du gouvernement.

A côté de cette poésie satirique et de circonstance dont le mouvement religieux du XVI^e siècle accrut encore la fécondité, l'imagination des ménestrels continuait de s'exercer sur des sujets plus désintéressés; les épopées françaises et anglaises de l'âge précédent se résumaient en des ballades:

*l'Enfant et le manteau, la Légende du roi Arthur, Child Waters, Sir Cauline, le Roi Estmere;* les traditions religieuses fournissaient *le Juif errant, la Légende de sir Guy, Saint George et le dragon*, etc. La féerie et la vie du foyer inspiraient également les ménestrels.

Cette littérature de ballades fut une des sources où puisa Shakespeare, et il y fait souvent allusion dans ses pièces. Déjà avant lui, un poëte d'une culture exquise, Philippe Sidney, avait signalé les mâles beautés de la ballade de *Chevy-Chase*. Au siècle suivant, plusieurs amateurs, Selden, Pepys, firent des collections de ces poésies qui, restées manuscrites ou imprimées sur des feuillets détachés, risquaient de se perdre; un recueil en fut publié en 1727 (*Collection of historical ballads*, 3 vol.). L'histoire n'est qu'un côté et non le plus intéressant de la poésie populaire; une édition qui permît d'en apprécier le charme au complet manquait encore. Percy la donna sous le titre de *Reliques of ancient english poetry* (Londres, 1765, 3 vol. in-8). Il n'osa pas toujours reproduire ces débris du passé tels qu'il les trouvait; il en corrigea, en remania, en refit beaucoup, mais l'ensemble est assez fidèle, et plusieurs des ballades les plus importantes sont données textuellement. Ce recueil fut dans la littérature anglaise toute une révolution qui remit le moyen âge en honneur et la ramena vers ses sources. Désormais les poëtes de la Grande-Bretagne firent dans leurs œuvres une part à la littérature des ballades; Campbell, Coleridge, Wordworth, Byron, Tennyson, et surtout Walter Scott, qui recueillit, à l'imitation de Percy, les *Chants populaires de la frontière* (*Border Minstrelsy*), ont dû aux *Reliques of ancient poetry* quelque chose de leur inspiration. Un livre qui exerçait une telle influence ne pouvait manquer d'être très-souvent réimprimé; la dernière et la moins coûteuse édition a paru dans la collection Tauchnitz (Leipzig, 1866, 3 vol. in-16). Comme complément et correctif de l'agréable collection de Percy, il faut recourir à celle, plus rigoureusement exacte, des *Remains of the early popular poetry of England*, par W. Carew Hazlitt (Londres, 1854-56, 4 vol.).

Cf. Percy : *Essay on the ancient minstrels in England*, en tête de ses *Reliques* ; — Carew Hazlitt : *Introduction* de l'ouvrage cité ; — Georges Ellis : *Specimens of the early english poets*, etc. (Londres, 1811, 3 vol. in-8) ; — Loève Weimars : *Ballades, légendes et chants populaires de l'Angleterre et de l'Écosse* (1825, in-8).

**BALLAINVILLERS** (le baron DE), homme d'État et poëte français, né en 1760 à Clermont-Ferrand, mort le 24 septembre 1835. On a de lui quelques poésies médiocres, et une *Traduction des Odes et de l'Art poétique d'Horace* (Paris, 1812, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire contemporaine.*

**BALLANCHE** (Pierre-Simon), écrivain français, né le 4 août 1776 à Lyon, mort le 12 juin 1847. Fils d'un imprimeur de Lyon, il exerça la même profession dans cette ville. L'opération du trépan qu'il dut subir, à la suite d'une longue maladie, altéra chez lui les organes de l'intelligence et rendit son visage étrangement difforme. Son premier livre, intitulé *Du Sentiment dans ses rapports avec la littérature et les arts* (Lyon, 1802, in-8), est un essai fort incohérent d'esthétique au point de vue chrétien, appelé par Ch. Nodier une ébauche de Michel-Ange. Il publia ensuite, sous le titre de *Fragments* (Lyon, 1808, in-8), des élégies en prose sur les douleurs de sa jeunesse et sur un amour malheureux. Il vint à Paris en 1813. Les esprits les plus distingués apprécièrent son caractère et son talent; Chateaubriand, M$^{me}$ de Staël, Joubert, M$^{me}$ Récamier, furent ses amis. En 1844, il entra à l'Académie française.

Les œuvres de Ballanche se rattachent presque toutes à une même idée, la *Palingénésie sociale*. Témoin des profondes révolutions opérées dans les principes et les mœurs, il sentit que son siècle était une époque de transition vers un ordre nouveau, et il essaya de montrer la société humaine arrivant par les épreuves, les ruines et les expiations, à une rénovation complète, à une palingénésie. Cette pompeuse conception demandait à être appuyée sur l'étude de la métaphysique et sur les travaux de l'érudition historique. Sans négliger entièrement ces bases essentielles, il écrivit plutôt en poëte et en théosophe, enveloppant ses pensées du voile d'un mysticisme symbolique. « Sa prose, qui n'est pas le résultat d'une imitation servile des maîtres, et qui n'affecte pas l'originalité, a dit M. Philarète Chasles, est cependant très-originale par le mélange de grâce, d'harmonie, de suavité et de simplicité qui la distingue. Les formes en sont peu arrêtées, mais heureuses et charmantes, et l'élégance fluide qui en est le caractère principal, rappelle tour à tour l'habile souplesse de Fénelon et la fécondité mélodieuse des Grecs de la meilleure époque. »

Les écrits de Ballanche, publiés séparément et sans une liaison suffisante, restent comme des épisodes d'une vaste épopée humanitaire, dont le sens échappe au grand nombre des lecteurs. D'abord parut *Antigone* (1814, in-8), composition élégiaque et philosophique, tenant du roman et du poëme, dans laquelle Œdipe et sa fille personnifient les misères de l'humanité et la résignation aux décrets des dieux. L'*Essai sur les institutions sociales dans leurs rapports avec les idées nouvelles* (1818, in-8), œuvre en apparence toute politique, se rattachait au système de l'auteur par la faculté qu'il reconnaissait à l'homme de s'affranchir graduellement. Dans *le Vieillard et le Jeune homme* (1819, in-8), il accentuait cette pensée et donnait en quelque sorte un corollaire poétique à l'ouvrage précédent. *L'Homme sans nom* (1820, in-8) offre la peinture des remords d'un régicide. Dans les *Essais de Palingénésie sociale* et dans *Orphée* (1827-1828, 2 vol. in-8), il a développé ses principes philosophiques, puis a exposé la manière dont s'opèrent les grandes évolutions sociales, en prenant pour exemple la fondation de la civilisation grecque. Dans *la Ville des expiations* (1831, in-8), c'est Rome qu'il a choisie pour symboliser la lutte des races et des intérêts. *La vision d'Hébal, chef d'un clan écossais* (1832, in-8), présente l'évolution historique de l'humanité et résume la pensée de Ballanche. On a encore de lui un *Éloge de Camille Jordan*, en tête des *Discours* de cet orateur (1826).

Cf. Saint-Priest : *Discours de réception à l'Académie française* (1849) ; — Sainte-Beuve : *Châteaubriand et son groupe littéraire* ; — Philarète Chasles, dans le *Dictionnaire de la conversation.*

**BALLET**, représentation dramatique où se combinent la danse, la pantomime et la musique. Tantôt le ballet forme lui-même un ouvrage à part et complet; tantôt il est l'accessoire d'une pièce, opéra, comédie ou drame. Dans ce dernier cas, c'est-à-dire comme simple divertissement de danse, il n'a rien à démêler avec la littérature et relève exclusivement de la musique et de la chorégraphie. Remarquons seulement que le ballet a plus d'une fois fait partie, comme accessoire ou comme intermède, de la comédie classique au XVII$^{e}$ siècle. Il suffit de rappeler le ballet des tailleurs et celui des marmitons dans *le Bourgeois gentilhomme*.

Comme ouvrage complet, le ballet laisse à l'auteur dramatique une part aussi importante qu'aux musiciens ou aux danseurs. Il s'agit d'imaginer une action, une intrigue et des péripéties qui puissent se traduire par les mouvements de la danse, les gestes muets, l'expression du visage,

en un mot par la pantomime. Il faut au ballet des sentiments naturels et spontanés, des situations simples et claires, des rencontres qui s'expliquent d'elles-mêmes, des scènes touchantes et d'où jaillit, pour ainsi dire, l'émotion. L'intérêt doit sortir de combinaisons dont la simplicité est imposée par l'insuffisance même des moyens d'interprétation. Les sujets les plus connus, les plus populaires, conviennent aux ballets. La mythologie, l'histoire grecque en ont fourni un grand nombre; quelques-uns ont été inspirés par les événements contemporains. Les contes des fées et les ballades offrent une matière favorable en mettant en œuvre le merveilleux et le mystère. Cependant, en général, le ballet a fait une plus grande réputation au musicien qui en écrit les airs, au chorégraphe qui en dessine les pas, ou au danseur qui les exécute, qu'au littérateur qui en a produit le livret.

Le premier ballet régulier fut, dit-on, exécuté à Tortone, en 1489, à l'occasion du mariage du duc de Milan, Galeas, avec Isabelle d'Aragon. Le genre fut introduit en France par Catherine de Médicis, qui fit donner au Louvre, en 1581, le *Grand ballet de Circé et ses nymphes*. On cite, sous Louis XIII, le ballet de *Maître Galimatias*, où le roi figura. Le ballet eut une grande vogue sous Louis XIV, qui dansa lui-même dans plusieurs, dans la *Prospérité des armes de France*, dans *Cassandre*, etc. On dit que les vers de *Britannicus* sur Néron, qui excelle

A se donner lui-même en spectacle aux Romains,

empêchèrent le monarque de danser désormais en public. Jusque-là les femmes ne figuraient pas dans les ballets; elles se montrèrent pour la première fois dans le *Triomphe de l'Amour*, de Lulli, qui transforma entièrement ce genre de représentations. Parmi les danseurs et chorégraphes célèbres dans le ballet de pantomime ou d'action, on mentionne Noverre, Dauberval, Gardel, Vestris, et toute sa dynastie. Aux ballets mythologiques ou littéraires du siècle dernier, *Télémaque, Psyché, Pâris, Achille à Scyros, Paul et Virginie, Manon Lescaut*, etc., se mêlèrent un instant des librettos patriotiques, l'*Offrande à la liberté, la Rosière républicaine*, réunissant les religieuses avec les sans-culottes, etc. Mais ni les révolutions ni les guerres n'ont compromis la faveur dont jouit le ballet aux époques d'excessive civilisation; de nombreux ouvrages l'ont au contraire renouvelée jusqu'à nos jours. Nous rappelons dans la foule : *Héro et Léandre, la Fille mal gardée, Pygmalion, Cendrillon, la Sylphide*, signalée par les débuts de la Taglioni, *le Dieu et la bayadère, le Diable boiteux, la Péri, le Violon du Diable, Giselle*, et tant d'autres ouvrages montés sur les diverses scènes de l'Europe avec un luxe croissant de machines et de décors (voy. PANTOMIME et OPÉRA).

Cf. Ménestrier : *Des Ballets anciens et modernes* (1682, in-12) ; — Castil-Blaze : *la Danse et les ballets depuis Bacchus jusqu'à Taglioni* (1832, in-12) ; — P. Lacroix : *Ballets et mascarades de cour depuis Henri III*, etc. (Genève, 1868, t. I et II).

**BALMÈS** (Jacques-Lucien), publiciste et philosophe espagnol, né à Vich, en Catalogne, le 28 août 1810, mort le 9 juillet 1848. Ordonné prêtre en 1834 et docteur en théologie, il enseigna les mathématiques au collège de sa ville natale. Ses écrits sur la situation politique de l'Espagne le firent exiler sous la régence d'Espatero. En 1844, il fonda à Madrid une feuille hebdomadaire, *el Pensamiento de la nacion*, organe du parti religieux et absolutiste. Il fit quelques séjours à Paris, où il se lia avec les chefs de notre école cléricale et monarchique dont il était, avec Donoso Cortès, l'un des principaux représentants dans son pays.

On cite de lui, outre des écrits de circonstance : *Filosofia fundamental* (Barcelone, 1848, 4 vol. in-8) ; *el Criterio*, traité de logique ; et surtout *le Protestantisme comparé avec le catholicisme dans ses relations avec la civilisation européenne* (Paris et Barcelone, 3 vol. in-8). Ces divers ouvrages ont été immédiatement traduits en français.

Cf. A. de Blanche-Raffin : *Jacques Balmès, sa vie et ses ouvrages* (Paris, 1849, in-8) ; — A. Soler : *Biografia del doctor Balmès* (Madrid, 1850, in-8).

**BALSAMO** (Ignazio), poëte italien, né à Messine vers 1603, mort en 1659. Il entra chez les jésuites et se fit une réputation de poëte par une *canzone* intitulée : *Lettera di nostra signora alla cità di Messina* (Messine, 1646, in-4), dont un autre Balsamo (Giustiniano) fit l'éloge dans un *Discours* en prose (1646). On doit aussi à Ignace Balsamo un poëme sur *le Martyre de saint Placide* (Messine, 1653, in-4). — Il ne faut pas le confondre avec un autre poëte du XVII$^e$ siècle, Lorenzo BALSAMO, dont on a des *Canzoni sacre* et des *Octaves*, insérées dans la *Muse siciliane* (Palerme, 1647, in-12). — Il y a encore plusieurs écrivains italiens de ce nom, notamment l'abbé Paolo BALSAMO, économiste et agronome distingué, né à Termini en 1763, mort à Palerme en 1818, et auteur d'ouvrages populaires sur l'agriculture.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BALTUS** (Jean-François), théologien français, né le 8 juin 1667 à Metz, mort le 19 mars 1743 à Reims. De l'ordre des Jésuites, il enseigna les belles-lettres à Dijon, l'Écriture sainte à Strasbourg, devint recteur de plusieurs collèges, puis bibliothécaire de celui de Reims. Il est connu surtout par sa *Réponse à l'Histoire des oracles de Fontenelle* (Strasbourg, 1707-1708, 2 vol. in-8), ouvrage où il soutient que les oracles du paganisme n'étaient pas un artifice des prêtres païens, mais une inspiration des démons. Fontenelle se contenta de répondre : « Je consens que le diable passe pour prophète, puisque Baltus le veut et qu'il trouve cela plus orthodoxe. » On a encore de Baltus : *Défense des Saints Pères accusés de platonisme* (Paris, 1711, in-4) ; *Jugement des Saints Pères sur la morale des philosophes païens* (Strasbourg, 1719, in-4), et quelques autres écrits. — Son frère, Jacques BALTUS, né en 1670, à Metz, où il est mort en 1760, a rédigé les *Annales de Metz* de 1724 à 1755 (1789, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BALUZE** (Étienne), érudit français, né le 24 décembre 1630 à Tulle, mort le 28 juillet 1718 à Paris. Bibliothécaire de Colbert, il fut nommé en 1670 professeur de droit canon au Collège royal. L'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, qu'il publia en 1709, lui attira la disgrâce de Louis XIV, parce que les titres, authentiques du reste, qu'il y avait insérés, appuyaient les prétentions du cardinal de Bouillon à l'indépendance. L'ouvrage fut supprimé par arrêt du 20 juin 1710, et Baluze interné successivement à Rouen, à Blois, à Tours et à Orléans. Soutenu par une véritable passion pour le travail, il ne perdit, au milieu de ces revers, ni sa gaieté, ni l'originalité de son esprit. Il avait contribué beaucoup à introduire la mode des soupers littéraires. Voici son épitaphe, composée par lui-même :

Il gît ici le sire Étienne ;
Il a consommé ses travaux :
En ce monde il eut tant de maux,
Qu'on ne croit pas qu'il y revienne.

« Baluze, dit L.-E. Dupin, est un des hommes qui ont rendu le plus de services à la république des lettres, par son application continuelle à rechercher de tous côtés des manuscrits des bons auteurs, à les conférer avec les éditions, et à les donner ensuite au public avec des notes pleines

de recherche et d'érudition. » Les livres de sa riche bibliothèque furent vendus en détail ; les manuscrits, au nombre de quinze cents, furent acquis pour la Bibliothèque royale.

On a imprimé de lui quarante-cinq ouvrages, dont les principaux sont : *Regum Francorum capitularia* (Paris, 1677-1780, 2 vol. in-folio) ; *Vies des papes d'Avignon* (Paris, 1693, 2 vol. in-4), ouvrage mis à l'index à cause de ses opinions hautement gallicanes ; *Miscellanea* (Paris, 1678-1715, 7 vol. in-8, et Lucques, 1761, 4 vol. in-folio) ; des éditions de *Salvien*, de *Vincent de Lérins*, de *Loup de Ferrières*, d'*Agobard*, d'*Amulon*, de *Leidrade*, de *Reginon*, de *Mercator*, du *Diacre Florus*. Plusieurs manuscrits du même auteur ont été publiés sous le titre de *Bibliotheca Baluziana* (Paris, 1719, in-8).

Cf. L.-E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

**BALZAC** (Jean-Louis GUEZ, seigneur DE), prosateur français, né en 1594 à Angoulême, mort le 8 février 1654. Après un séjour qu'il fit en Hollande, à l'âge de dix-sept ans, il accompagna le duc d'Épernon dans plusieurs voyages, puis suivit à Rome le cardinal de La Valette, dont il fut l'agent d'affaires en 1621 et 1622. A son retour d'Italie, il reçut un accueil empressé à Paris, où des lettres de lui avaient circulé dans la haute société. Le cardinal de Richelieu lui fit donner une pension de deux mille livres, avec les titres de conseiller d'État et d'historiographe de France. Soit amour du repos, soit désillusion sur les promesses de la cour, il se retira bientôt dans sa terre, sur les bords de la Charente. En 1634, Bois-Robert lui ayant écrit que l'Académie française l'admettrait au nombre de ses membres, pour peu qu'il en témoignât le désir, il se présenta et y fut admis. Il légua deux mille livres à la compagnie pour l'établissement d'un prix d'éloquence.

L'influence que Balzac exerça sur la prose française ressemble beaucoup à la réforme que Malherbe opéra dans la poésie. L'un et l'autre se préoccupèrent presque exclusivement de la forme, et manquèrent d'imagination et de chaleur. Balzac fut un artisan habile de phrases et de périodes, comme Malherbe un habile versificateur. Notre langue dut à l'un et à l'autre des progrès. Balzac fut le précurseur des bons écrivains et de l'école de Port-Royal. Il avait puisé dans la lecture de Cicéron le goût des périodes nombreuses et soutenues. Il eut la suite et la liaison des pensées, l'art des transitions, le choix heureux des termes, la justesse dans le tour et dans la mesure des phrases, enfin un nombre et une harmonie fort rares, même chez les écrivains postérieurs. Mais il passa le but, et la crainte de déshonorer son style par des expressions trop familières le fit tomber dans l'hyperbole et la déclamation. Aussi lui-même ne savait pas s'il devait prendre pour un éloge ou pour une raillerie ce vers mis au bas de son portrait par le poëte Maynard

Il n'est pas de mortel qui parle comme lui.

« Dans quelle estime, dit Boileau dans ses *Réflexions sur Longin*, n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac ! On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes. C'est une louange que tout le monde lui donne encore ; mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre : car bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure ; et l'on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que le reste des hommes. »

Quand on songe que Balzac, comme Voiture, mettait jusqu'à quinze jours pour composer ses lettres les plus courtes, on s'étonne qu'elles ne soient pas encore plus apprêtées et plus mauvaises. L'admiration qu'elles excitèrent s'explique, selon la remarque de Villemain, par l'incorrection et la dureté des prosateurs du XVI^e siècle. Des attaques maladroites et peu mesurées ajoutèrent encore à leur succès. Dom André de Saint-Denis, jeune religieux feuillant, accusa l'auteur de plagiat, dans un écrit intitulé : *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*. Cet écrit fut réfuté par l'*Apologie pour M. de Balzac*, qui parut sous le nom du prieur Ogier (1627), mais que l'on soupçonna être de Balzac lui-même. Il est certain du moins qu'il y travailla, car il a dit : « Je suis vraiment le père de mon Apologie ; Ogier a fourni la soie et j'ai donné le canevas. » Jean Goulu, général des Feuillants, prit la défense de son religieux, et, non content d'attaquer le talent de Balzac, calomnia sa vie dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1627-1628).

Outre ses *Lettres*, Balzac a écrit : *Aristippe*, traité sur les mœurs de la cour et sur les moyens de concilier le devoir avec la politique ; *le Socrate chrétien*, traité moral et religieux ; *le Prince*, dissertation sur les vertus des rois et particulièrement sur celles de Louis XIII ; *Poésies latines ; Entretiens ;* etc. Ses *Œuvres* ont été réunies et publiées avec une préface de l'abbé Cassaigne (Paris, 1665, 2 vol. in-folio). Campenon a édité un *Choix de Lettres de Balzac, de Voiture et de Boursault* (Ibid., 1806, 2 vol. in-12). Moreau de Mersan a donné les *Pensées de Balzac*, avec des *Observations critiques sur cet écrivain* (Ibid., 1807, in-12). A. Malitourne a édité les *Œuvres choisies de Balzac* (Ibid., 1822, 2 vol. in-8). Ch.-L. Moreau a publié les *Œuvres* de Balzac d'après les anciennes éditions (Ibid., 1851, 2 vol. in-12). On a retrouvé récemment de Balzac une importante série de *Lettres inédites*, insérées par M. Tamizey de Larroque dans le tome I^er des *Mélanges historiques*, faisant partie de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (Imprimerie nationale, 1873, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Malitourne, L. Moreau : *Notices* en tête de leurs éditions ; — Villemain : *Discours d'ouverture du Cours d'éloquence française* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et II ; — Nisard : *Précis de l'histoire de la littérature française*, 3^e partie.

**BALZAC** (Honoré DE), célèbre romancier français, né à Tours le 20 mai 1799, mort à Paris le 20 août 1850. Il commença ses études au collége de Vendôme, les acheva sans éclat dans une pension de Paris, où il devint ensuite clerc de notaire. Il se jeta aussitôt dans le travail littéraire et publia, sous divers pseudonymes, dès 1821, en partie avec le Poitevin de Saint-Alme, un certain nombre de volumes de romans qui furent très-peu remarqués ; ce sont : *les Deux Hector ou les Deux familles bretonnes* (1821, 2 vol. in-12), *Charles Pointel* (même année, 2 vol. in-12) ; *l'Héritière de Birague*, histoire tirée des manuscrits du bénédictin dom Rago (1822, 4 vol. in-12) ; *Jean-Louis ou la Fille trouvée* (même année, 4 vol. in-12) ; *Clotilde de Lusignan ou le beau Juif* (même année, 4 vol. in-12) ; *le Centenaire ou les Deux Beringheld* (même année, 4 vol. in-12) ; *le Vicaire des Ardennes* (même année, 4 vol. in-12) ; *la Dernière*

*fée ou la Nouvelle lampe merveilleuse* (1823, 2 v. in-12); *Annette et le Criminel*, suite du *Vicaire* (1824, 4 vol. in-12), etc. Outre ces romans, il rédigea ou compila avec Horace Raisson une *Histoire impartiale des Jésuites* (1824, in-12), et un *Code des honnêtes gens ou l'Art de ne pas être dupe des fripons* (1825, in-12). Ses pseudonymes de cette époque, personnels ou collectifs, étaient ceux d'Horace de Saint-Aubin, A. de Viellerglé et lord R'hoone, anagramme d'Honoré. A la même époque, il écrivait dans plusieurs recueils périodiques, notamment depuis 1824 dans le *Feuilleton littéraire*. Peu satisfait de l'accueil fait à ses débuts, Balzac se tourna vers l'industrie typographique et fut associé d'un imprimeur de la rue des Marais-Saint-Germain, auquel il succéda. Mais il renonça bientôt à une carrière qui convenait mal à son ardente imagination, et revint à la littérature avec un roman qu'il signa cette fois de son nom : *le Dernier chouan, ou la Bretagne en 1800* (1829, 4 vol. in-12).

Ce fut le point de départ d'une nouvelle série de romans, de nouvelles, de contes, d'études de mœurs, qui révélèrent un esprit d'une grande fécondité et d'une grande variété de ressources, plein de confiance en lui-même et capable de s'emparer, d'autorité, de la faveur publique. Les nombreux ouvrages de cette brillante époque parurent coup sur coup en volumes, tantôt sous leur titre particulier, tantôt sous des titres de séries répondant aux divisions d'un plan général qui se dessinait peu à peu dans la pensée de l'auteur, et qui finit par embrasser ces multitudes de compositions dont la plupart avaient été écrites au hasard, dans les lignes nettement arrêtées d'une vaste synthèse. Reprises et mises à leur place, toutes les publications isolées de Balzac devaient former ce qu'il a appelé, avec une ambition en partie justifiée : *la Comédie humaine*. Sans pouvoir suivre dans leur ordre chronologique toutes les parties de cette œuvre immense, nous en donnerons la distribution, avec la date des ouvrages qui y tiennent la principale place.

*La Comédie humaine* contient cinq séries de scènes de la vie et deux séries d'études : 1° SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE, comprenant vingt-sept ouvrages, entre autres : *Madame Firmiani, une Fille d'Ève, la Femme de trente ans, la Maison du chat qui pelote, le colonel Chabert, la Grenadière, la Messe de l'athée*; — 2° SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE : *Eugénie Grandet, Pierrette, l'Illustre Gaudissart, la Vieille fille, le Cabinet des antiques, le Lys dans la vallée, Un grand homme de province à Paris*; — 3° SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE : *Splendeurs et misères des courtisanes, la Dernière incarnation de Vautrin, Histoire des Treize, le Père Goriot, Grandeur et décadence de César Birotteau, la Maison Nucingen, la Cousine Bette, le Cousin Pons*; — 4° SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE : *une Ténébreuse affaire, le Député d'Arcès*; — 5° SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE : *les Chouans*, etc.; — 6° SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE : *le Médecin de campagne, le Curé de village, les Paysans*; — 7° ÉTUDES PHILOSOPHIQUES : *la Peau de chagrin, la Recherche de l'absolu, Maître Cornélius, Louis Lambert, Séraphita*; — 8° ÉTUDES ANALYTIQUES : *la Physiologie du mariage*, « méditation d'un philosophe éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal, » et *les Petites misères de la vie conjugale*. Dans les groupes qui précèdent, plusieurs ouvrages ont eux-mêmes des titres communs marquant leur analogie, comme *les Parisiens en province, Illusions perdues, les Parents pauvres*, etc. Il reste encore, en dehors, les *Cent contes drolatiques*, « colligez ez abbayes de Tourayne et mis en lumière pour l'esbattement des pantagruellistes et non aultres » (1832-37, 3 vol. in-8); l'auteur a composé seulement quatre dizains de ces agréables pastiches rabelaisiens.

Il s'était en outre essayé au théâtre, où il avait porté quelques-unes de ses études de *la Comédie humaine*, sans y retrouver le succès de ses livres. Nous citerons le drame de *Vautrin*, en cinq actes, qui eut, à la Porte-Saint-Martin, le 14 mars 1840, une représentation, et fut interdit pour cause d'immoralité; *les Ressources de Quinola* (Odéon, 1842), comédie en cinq actes, ayant pour sujet l'histoire d'un inventeur méconnu; *la Marâtre*, drame intime en cinq actes (1848), et surtout *Mercadet ou le Faiseur*, en trois actes, étude vigoureuse sur l'esprit de spéculation moderne, représentée avec succès en 1851 au Gymnase, et qui, reprise avec éclat au Théâtre-Français depuis 1868, parut encore vraie et presque prophétique dans ses exagérations.

Le nom et l'œuvre de Balzac ont pris une grande place dans la littérature contemporaine. Peu d'écrivains ont fouillé avec plus de persévérance et de sagacité dans les mœurs de leur pays et de leur temps pour les reproduire dans une image toujours vive et souvent fidèle. L'auteur de *la Comédie humaine* excelle dans l'analyse des sentiments intimes, et se plaît à démêler tous les mobiles de nos actions pour les ramener d'ordinaire à des passions toutes personnelles ou aux calculs d'un vulgaire égoïsme. Il n'idéalise pas la vie pour la mettre en scène, il s'attache à la réalité; il souffle sur les illusions auxquelles son imagination a rendu un instant la vie et les dissipe sans retour. Ses romans sont l'école d'une expérience qui dessèche, ses peintures plaisent et attachent par une vérité de détails qui, si minutieuse qu'elle soit, reste incomplète et devient trompeuse par ses lacunes. Beaucoup de parties de son œuvre se ressentent malheureusement de l'extrême précipitation qui ne lui était pas seulement imposée par des nécessités d'argent, mais aussi par l'ambition de répandre sa verve créatrice sur toutes les parties de l'immense sujet qu'il avait embrassé. Aussi quelques-unes de ses compositions sont très-lâches. Le goût n'égale pas chez lui la puissance, et la science de la langue, qu'il avait la prétention de posséder, ne pouvait pas trouver son compte dans sa fièvre de conception et de production universelle.

Les *Œuvres* de Balzac, sans cesse réimprimées en volumes séparés, ont été plus souvent réunies en éditions complètes que celles d'aucun autre romancier. Nous nous bornons à indiquer celles de 1856-59 (45 vol. in-16), de 1851-53 (10 vol. in-4, illustr.), et de 1869 et suiv. (25 vol. in-8).

Cf. Loménie : *Galerie des contemporains illustres*, t. III; — Quérard : *la Littérature française contemporaine*; — Desnoiresterres : *M. de Balzac* (1850, in-16); — A. Baschet : *Physionomies littéraires de ce temps* (1851, in-8); — George Sand : *Notice biographique sur Honoré de Balzac* (1853, in-8); — Edm. Werdet : *Portrait intime de Balzac, sa vie*, etc. (1859, in-18); — Pagès : *Balzac moraliste* (1866, in-12); — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II, et *Causeries du lundi*, t. II; — Taine : *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865, in-8); — Arm. de Pontmartin : *Causeries du samedi* (2e série, 1857).

**BANCES CANDAMO** (Antonio), poëte dramatique espagnol, né à Sabugo (Asturie) en 1662, mort vers 1705. Il a laissé deux volumes de pièces de théâtre (1722); on y distingue les suivantes : *Pour son roi et pour sa dame, l'Esclave dans les fers d'or, la Jarretière d'Angleterre* et *l'Espagnol le plus aimant ou l'Infortuné Macias*. Il a aussi tenté d'aborder l'opéra comique avec *Zarzuela*.

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.*, t. II.

**BAND**, mot hindoustani, signifiant strophe. On nomme *Tarji Band*, c'est-à-dire strophe à ritournelle ou refrain, un poëme composé de strophes à rimes différentes, de cinq à onze vers, à la fin de

chacune desquelles se répète un vers étranger au poëme, mais dont le sens cadre avec celui de la strophe. Ces poëmes ne doivent pas être composés de moins de cinq stances ni de plus de douze.

**BANDARINI** (Marco), poëte italien, né à Venise en 1512, mort en 1551. Séduit par le succès de l'*Orlando furioso* de l'Arioste et de l'*Orlando inamorato* de Bojardo, il publia les deux premiers chants d'un *Mandricardo inamorato* (Venise, 1853). Ce *Manrique* inachevé lui a fait une place honorable parmi les poëtes vénitiens. On cite encore de lui un poëme : *Impresa di Barba rossa contra Cattaro* (1543, in-4), des sonnets, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BANDELLO** (Matthieu), écrivain italien, né à Castelnuovo en 1480, mort évêque d'Agen en 1560. Il prit l'habit chez les Dominicains et professa les belles-lettres à Mantoue, où il eut pour élève la savante et romanesque Lucrèce Gonzague, dont les talents, les malheurs et les vertus lui inspirèrent plus tard un recueil d'*Odes*, aujourd'hui très-rare et très-recherché (Agen, 1545, in-8). Après la bataille de Pavie et le pillage de la Lombardie par les Espagnols, il s'exila en France avec César Fregoso, et jouit d'un certain crédit à la cour de François Ier et de Henri II. L'évêché d'Agen que ce dernier lui donna, en 1550, fut la récompense de quelques succès diplomatiques, mais ne l'empêcha pas de se livrer à ses distractions littéraires.

On a de Bandello des *Nouvelles*, licencieuses, mais amusantes, qui rappellent moins Boccace que Brantôme. Le piquant de ses récits consiste surtout dans sa manière sententieuse et proverbiale de jeter à chaque pas des moralités édifiantes au milieu d'histoires qui ne le sont point, et de mêler le sermon à la gaillardise. Son style est pur, sans éclat ; son récit est net, sans grande finesse. Les *Nouvelles* de Bandello, publiées d'abord séparément (Lucques, 1554 ; Lyon, 1573), ont été réunies plus tard, et ont eu un grand nombre d'éditions, dont la plus complète est celle de Londres (1740, 4 vol. in-4 ; réimprimés en 1791, 9 vol. in-8). Elles ont été traduites en français par Boaistuau et Belleforest (1580). On attribue, en outre, à Bandello un poëme intitulé les *Trois Parques* (Agen, 1547) et des *Poésies diverses* publiées à Turin en 1816.
— Vincenzo di BANDELLO, son grand-oncle, général des Dominicains, mort en 1506, est auteur d'ouvrages de théologie : *De singulari puritate conceptionis J.-C.* (Bologne, 1481 in-4) ; *De veritate conceptionis B. Mariæ* (Milan, 1475) etc., où il attaque la conception immaculée de la Vierge.

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique* ; — Napione : *Piemontesi illustri*, t. V.

**BANDIERA** (Alessandro), littérateur italien, né à Sienne en 1699, mort vers 1754. Il fut un des bons professeurs ecclésiastiques du XVIIIe siècle. Ses traductions italiennes de *Cornelius Nepos*, du *De officiis* et des *Epîtres* de Cicéron ont du mérite. Il est auteur d'un singulier ouvrage, *Dialoghi sull' istoria sacra*, récits piquants dans la forme et le ton du *Decameron* de Boccace, et dont il a donné une édition expurgée à l'usage de ses élèves.

**BANDIERA** (Jean-Nicolas), l'un des frères du précédent, oratorien, a laissé, outre deux volumes *Sur saint Augustin* (Rome, 1733, in-4), un *Trattato degli studi delle donne*, où il plaide, non sans esprit, en faveur des femmes savantes.

Cf. *Notizia della vita ed opera del P. Al. B.* (Palerme, 1835, in-8) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BANDINI** (Angelo-Mario), littérateur italien, né à Florence en 1726, mort en 1800. Pendant quarante-quatre ans conservateur de la Bibliothèque laurentienne, et pourvu d'un bon canonicat, il se consacra tout entier à la science. On a de lui, outre un grand nombre de *Dissertations* sur des sujets d'archéologie, de philologie et de biographie, l'important *Catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de la Bibliothèque laurentienne* (Florence, 1754-1768, 8 vol. in-folio).

Cf. Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*.

**BANDURI** (Dom Anselme), savant bénédictin italien, né à Raguse vers 1670, mort à Paris en 1743. Après avoir professé l'histoire ecclésiastique à Pise, il vint compléter ses études archéologiques à Paris, aux frais du duc de Toscane. Il se fixa en France, devint membre de l'Académie des inscriptions en 1715, et quelques années après bibliothécaire du Régent. On a de lui deux ouvrages importants auxquels collabora son collègue l'abbé de La Barre : *Imperium orientale sive antiquitates Constantinopolitanæ* (Paris, 1711, 2 vol. in-folio) ; et *Numismata imperiorum romanorum* (Paris, 1718, 2 vol. in-folio ; Hambourg, 1719, in-4). Ce dernier recueil, auquel Tanini donna un supplément (Rome, 1791, 1 vol. in-folio), va depuis Trajan Dèce jusqu'au dernier Paléologue ; il est accompagné d'un catalogue de tous les auteurs qui se sont occupés de la matière. Les deux ouvrages de dom Banduri font partie de la *Collection byzantine*.

Cf. Fréret : *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XVI.

**BANIER** (Antoine), littérateur français, né le 2 novembre 1673 à Dalet (Auvergne), mort le 2 novembre 1741 à Paris. Admis, en 1713, comme associé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il devint pensionnaire en 1728. Il avait publié : *Explication historique des Fables* (Paris, 1711, 2 vol. in-12), ouvrage d'une érudition facile et d'un style simple et correct, qu'il augmenta et refondit sous le titre de *la Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire* (Paris, 1738, 3 vol. in-4 ou 8 vol. in-12). Il a donné une traduction exacte, mais froide, des *Métamorphoses d'Ovide* (Amsterdam, 1732, in-fol., avec de belles gravures, plusieurs fois réimpr.) ; des éditions corrigées du *Troisième voyage de Paul Lucas* (Rouen, 1719, 3 vol. in-12), des *Voyages de Corneille Lebruyn* (Paris, 1725, 5 vol. in-4), des *Mélanges d'histoire et de littérature* de B. d'Argonne (Paris, 1725, 3 vol. in-12), etc. Il a collaboré aux *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* (Paris, 1741, 7 vol. in-fol.).

Cf. Gros de Boze : *Éloge de Banier*, dans le *Recueil de l'Acad. des inscriptions*, t. XVI.

**BANIM** (John), romancier irlandais, né en 1800, mort en 1842. Ses récits fictifs sont des tableaux pittoresques, fidèles et pathétiques des mœurs de son pays. Il débuta par les *Contes de la famille O'Hara* (1825, 1826, deux séries), qui produisirent une vive sensation. Ses autres ouvrages : *The Croppy* (1828), roman historique à la manière de Walter Scott, *The Denonced* (1830, 3 vol.), *The Bit o' Writin', and other Tales* (1838) ; *Father Connell* (1842, 3 vol.), furent moins remarqués, quoiqu'ils eussent les mêmes qualités, et que le dernier fût son chef-d'œuvre. Peu encouragé par le public, il fut à peine tiré de la misère par Robert Peel, qui lui donna une pension de 150 livres.

Cf. P.-J. Murray : *Life of Banim* (1857).

BANQUET, titre d'ouvrages. C'est un artifice littéraire très-ancien et très-souvent employé que de supposer réunis autour d'une table amie des personnages qui exposent et discutent, dans une conversation familière ou élevée, des opinions différentes au milieu desquelles se dégage plus ou moins nettement celle de l'auteur. Les ouvrages les plus célèbres qui affectent cette forme sont : le *Banquet* de Platon, le *Banquet* de Xénophon, les *Symposiaques* de Plutarque, *le Souper de Trimalchion*, le *Banquet des savants* d'Athénée, *le Banquet ou les Lapithes* de Lucien, les *Banquets des Saturnales* de Macrobe, le *Banquet* de Dante (voy. ces divers noms).

**BAOUR-LORMIAN** (Louis-Pierre-Marie-François), poëte français, né le 24 mars 1770 à Toulouse, mort en 1854. Fils d'un imprimeur, il cultiva de bonne heure les lettres, et débuta dans la poésie par des *Satires toulousaines*, contre les membres de l'Athénée de Toulouse. Il publia ensuite une traduction en vers de *la Jérusalem délivrée* (Toulouse, 1795, in-8). Cette œuvre médiocre avait à peine vu le jour qu'il vint s'établir à Paris. Il s'y fit connaître d'abord par des épigrammes et des satires. La guerre qu'il soutint contre Le Brun lui inspira ce trait :

Le Brun de gloire se nourrit :
Aussi voyez comme il maigrit.

La riposte de Le Brun est célèbre :

Sottise entretient l'embonpoint :
Aussi Baour ne maigrit point.

Dans une satire intitulée *les Trois mots* (1798), adressée au journaliste Despaze, mais dirigée en même temps contre les hommes du pouvoir, Baour-Lormian trouva aussi des mots piquants qui lui valurent un succès marqué. En 1801, il publia la traduction en vers des *Poésies d'Ossian*, d'après Macpherson. Sa versification élégante et pompeuse acheva de mettre l'ossianisme à la mode. On en savait par cœur les morceaux les plus brillants, comme l'*Hymne au soleil :*

Roi du monde et du jour, guerrier aux cheveux d'or,
Quelle main, te couvrant d'une armure enflammée,
Abandonna l'espace à ton rapide essor,
Et traça dans l'azur ta route accoutumée ?
Nul astre à tes côtés ne lève un front rival ;
Les filles de la nuit à ton éclat pâlissent ;
La lune devant toi fuit d'un pas inégal,
Et ses rayons douteux dans les flots s'engloutissent.

Baour-Lormian donna, en 1807, au Théâtre-Français, la tragédie d'*Omasis ou Joseph en Égypte*, que déparent, suivant M.-J. Chénier, une froide intrigue d'amour et une froide conspiration, mais que le rôle touchant de Benjamin ainsi que le style firent réussir. Sa tragédie de *Mahomet II* (1811) n'eut pas de succès. La même année, il publia dans le sentiment lugubre d'Young les *Veillées poétiques et morales*, recueil d'amplifications vides et monotones. En 1815, il entra à l'Académie française. Un de ses meilleurs ouvrages est la traduction en vers du poëme de *Job*, qu'il composa en grande partie vers la fin de sa vie, étant aveugle. On a cité la description du cheval, comme le modèle de la traduction ou de l'imitation :

Vois le cheval guerrier : le clairon du carnage
Frappe-t-il l'air d'un bruit qui plaît à son courage,
Le feu roule et jaillit de ses naseaux fumants ;
L'écho lointain répond à ses hennissements :
Vois son œil réfléchir les éclairs de ta lance,
Sous ta main qui le guide, il frémit, il s'élance ;
Il court les crins épars ; la poudre des sillons
Sous ses pieds belliqueux s'envole en tourbillons :
Insensible au trépas qui partout le menace,
Il perd des flots de sang sans perdre son audace ;
Il cède, il tombe enfin, mais sans se démentir ;
Et la mort à son cœur n'arrache aucun soupir.

On peut citer encore de Baour-Lormian : *le Rétablissement du culte*, poëme (1802, in-8) ; *Recueil de poésies diverses* (1803, in-8); *les Fêtes de l'hymen* et *le Chant nuptial*, poëmes à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1810, in-8); *l'Atlantide ou le Géant de la Montagne-Bleue*, poëme en quatre chants, suivi de *Rustan ou les Vœux*, et de *Trente-huit songes*, en prose (1812, in-8); *l'Aminte du Tasse imitée en vers français* (1813, in-18) ; *l'Oriflamme*, opéra en un acte, avec Étienne (1814) ; *Duranti, ou la Ligue en province*, roman (1828, 4 vol. in-12); *Légendes, ballades et fabliaux* (1829, 2 vol. in-16); plusieurs pièces de vers dans les recueils intitulés *Hommages poétiques* et *l'Hymen et la Naissance*. Baour-Lormian donna, en 1819, une édition refondue de sa traduction de *la Jérusalem délivrée*.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Dussault : *Annales littéraires ;* — de Pongerville, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**BAPTISTE AÎNÉ** (Nicolas ANSELME, dit), acteur français, né le 18 juin 1761, à Bordeaux, mort le 30 novembre 1835. Fils de comédien de province, il eut Lekain pour professeur, et débuta à Arras dans les amoureux de tragédie et de comédie. Il passa ensuite à Rouen, d'où il vint à Paris, au théâtre du Marais, en 1791. Il créa bientôt sur cette scène, avec un grand succès, le rôle de *Robert, chef de brigands*, dans la pièce de ce nom, que Lamortellière avait imitée de Schiller. Beaumarchais lui confia, en 1792, le rôle du comte dans *la Mère coupable*. En 1793, il entra au Théâtre de la République. Il ne prit sa retraite qu'en 1828, et devint alors professeur à l'École de déclamation, où ses principaux élèves furent Perlet et Mme Desmousseaux. Peu remarquable dans la tragédie, Baptiste aîné acquit dans la comédie et le drame une réputation méritée. Les rôles du *Glorieux*, de *Tartufe*, du capitaine dans *Les deux Frères* de Kotzebue, furent pour lui des triomphes. Il réussit de même dans les pères nobles et les raisonneurs. Il avait à lutter contre des inconvénients de sa nature physique : sa taille était d'une hauteur excessive ; sa voix, sourde et nasale ; sa vue d'une extrême faiblesse. En outre, il exagérait l'accentuation des syllabes et marquait trop fortement les repos de la phrase ; il péchait par le même défaut d'exagération dans le jeu muet, et poussait parfois jusqu'à la grimace l'expression de sa physionomie.

**BAPTISTE CADET** (Paul-Eustache ANSELME, dit), acteur français, frère du précédent, né vers 1765 à Grenoble, mort le 31 mars 1839. Après avoir joué en province, il vint au théâtre Montansier, à Paris, où il représenta les niais et créa le type des *Jocrisse*. Le naturel plaisant avec lequel il joua le rôle de Danières dans *le Sourd* de Desforges, les mots burlesques qu'il y ajouta, contribuèrent beaucoup au succès de cette célèbre bouffonnerie. Le 5 mai 1792, il débuta au théâtre de la République, passa quelque temps à Feydeau, puis revint à la Comédie-Française, dont il se retira le 1er avril 1822. Il y excella dans les bouts de rôle dont le comique tient à la bouffonnerie, dans Thomas Diafoirus du *Malade imaginaire*, dans l'Intimé des *Plaideurs*, dans le père des *Fourberies de Scapin*, dans l'huissier Michel de *l'Intrigue épistolaire*, dans Bridoison, etc. Sa physionomie respirait la gaieté et la communiquait aux spectateurs.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français ;* — Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*.

**BARAHONA DE SOTO** (Luis), poëte espagnol, né à Lucena, province de Grenade, au milieu du XVIe siècle. Il exerça la médecine à Archidona, près de Séville. Il est l'auteur du poëme : *las Lágrimas de Angelica*, dont l'auteur de *Don Quichotte* parle avec le plus grand éloge. C'est une continuation de l'*Orlando furioso* d'Arioste, mais qui a de la lourdeur et de la monotonie. La première partie des *Larmes d'Angélique* a seule été publiée (Grenade, 1856, in-8). Barahona a composé encore des *Églogues, Épîtres* et *Satires*.

Cf. Nicolas Antonio : *Bibliotheca hispana nova ;* — Ticknor : *History of spanish lit.* ; — Sedano : *Parnasso español*, t. IX ; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littérat. espagnole et française*.

**BARANTE** (Claude-Ignace BRUGIÈRE DE), littérateur français, né en 1670 à Riom, mort en 1745. Étudiant le droit à Paris, il fit jouer quelques petites pièces au Théâtre-Italien, puis retourna dans sa province, et exerça avec succès la profession d'avocat. On a de lui : *Observations sur Pétrone trouvé à Belgrade en* 1688 (Paris, 1694, in-12), et *Recueil*

*des plus belles épigrammes des poëtes français, avec des notes historiques et critiques* (Paris, 1698, 2 vol. in-12).

**BARANTE** (Claude-Ignace BRUGIÈRE DE), littérateur français, petit-fils du précédent, né en 1745 à Riom, mort en 1814. Il fut préfet de l'Aude en 1803, puis de Genève. Son principal ouvrage est une *Introduction à l'étude des langues* (Riom, 1791, in-12). Il collabora à la *Biographie universelle* de Michaud.

**BARANTE** (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE, baron DE), historien français, fils du précédent, né à Riom le 10 juin 1782, mort le 22 novembre 1866. Élève de l'École polytechnique, appelé à diverses fonctions administratives et diplomatiques sous l'Empire et sous la Restauration, député, puis pair de France (1819), orateur du parti doctrinaire dans les chambres, ambassadeur sous la monarchie de Juillet, éloigné de la politique active par la révolution de 1848, de Barante a beaucoup écrit à toutes les époques de sa vie. Il fut élu membre de l'Académie française en 1828 en remplacement de Sèze. Son premier livre, *Tableau de la littérature française au* XVIII*e* *siècle*, publié anonyme en 1809, et souvent réimprimé (8e édition, 1857, in-18), a été loué outre mesure par Mme de Staël; expliquant les variations de la littérature par celles des mœurs, il reflète le libéralisme aristocratique de l'entourage de l'auteur.

Le principal ouvrage du baron de Barante est l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* (1824-1826, 13 vol. in-8; 8e édition 1858, 8 vol. in-12, avec atlas); l'épigraphe *Scribitur ad narrandum non ad probandum* marque l'École historique à laquelle l'auteur s'efforce d'appartenir. On ne peut mettre sur la même ligne, pour les documents ou l'esprit, l'*Histoire de la Convention nationale* (1851-1853, 6 vol. in-8), ni l'*Histoire du Directoire* (1855, 3 vol. in-8). Il a encore publié plusieurs volumes de littérature historique et politique. On lui doit une traduction des *Œuvres dramatiques de Schiller*, précédée d'une *Notice* (1821, 6 vol. in-8; 1844, gr. in-8). Il a donné la *Vie politique de M. Royer-Collard*, ses *Discours*, etc. (1861, 2 vol. in-8). C'est lui qui a rédigé les *Mémoires de la marquise de la Rochejacquelein* (1815, 8e édit., 1857, in-8; 9e édit. 1860, 2 vol. in-12). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Guizot : *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1867; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*.

**BARATIER** (Jean-Philippe), enfant précoce, né le 19 janvier 1721 à Schwabach, mort le 5 septembre 1740. Fils d'un pasteur protestant français réfugié à Berlin, il fut habitué, dès qu'il put s'exprimer, à parler le latin avec son père, le français avec sa mère, et l'allemand avec la servante, et il entendait très-bien ces trois langues à l'âge de quatre ans. Doué d'une mémoire prodigieuse, il apprit ensuite, sous la direction de son père, le grec, l'hébreu et l'histoire, et traduisit l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle*, qu'il publia à treize ans (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-8). Il écrivit aussi plusieurs dissertations sur les antiquités ecclésiastiques, puis se mit à étudier les mathématiques et l'astronomie, les médailles, les inscriptions, les monuments orientaux. Il avançait rapidement dans toutes ces connaissances, quand la mort le frappa avant qu'il eût atteint sa vingtième année. Il était membre de l'Académie de Berlin.

Cf. J.-Ph. Baratier père : *Curieuse relation au sujet d'un enfant précoce* (Leipzig, 1728, in-4); — J.-H.-S. Formey : *Vie de Baratier le Fils* (Utrecht, 1741).

**BARATINSKI**, poëte russe, né en 1792, mort en 1844 en Italie. Il était d'une riche famille, et suivit quelque temps la carrière militaire. Ami et rival de Pouschkine, il a composé des épîtres, des nouvelles poétiques, des contes, des épigrammes, des poésies lyriques, etc. Les *Vers à Gœthe, Edda, le Bal, les Festins, la Vérité, les Deux lots, la Finlande*, et surtout *la Bohémienne*, sont des tableaux de mœurs et de passion d'un grand sentiment et d'un beau style. Les *Poésies* de Baratinski ont été publiées en 1833 et forment deux volumes.

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8).

**BARATON** (N... DE), poëte français, né vers 1650 à Paris, mort vers 1725. Il est connu par cette épigramme :

> Huissier, qu'on fasse silence,
> Dit en tenant audience
> Un président de Baugé,
> C'est un bruit à tête fendre;
> Nous avons déjà jugé
> Dix causes sans les entendre.

Il publia ses *Poésies diverses* (Paris, 1704-1705, in-12). On trouve plusieurs pièces de lui dans divers recueils du temps.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BARBADILLO** (Alfonso José de Salas), poëte dramatique espagnol, né à Madrid vers 1580, mort en 1630. Il écrivit d'abord deux comédies, « à la manière de Térence, » dit-il lui-même. Intimement lié avec Cervantès, il fit, à son exemple, un grand nombre de nouvelles. Les plus connues sont : *la Ingeniosa Helena* (Lerida, 1612; Milan, 1616, in-8); *el Caballero del puntal; la Garduna de Sevilla; el Sutil Cordovès*, et surtout *Don Diego de Noche* (Madrid, 1623, in-12). Ces récits, qui appartiennent au genre picaresque de la Camééide, sont écrit avec élégance, mais ont plus de facilité que de force d'invention. On a encore de Barbadillo : *Coronas del Parnaso* (Madrid, 1635, in-12), recueil de vers, comprenant ses comédies.

Cf. Antonio : *Biblioteca hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish. lit.*

**BARBARA** (Louis-Charles), littérateur français, né à Orléans en 1822, mort en 1866. Il a écrit avec un talent réel plusieurs romans, entre autres l'*Assassinat du Pont-Rouge* (1855, in-18), mis plus tard en drame à grand spectacle, et surtout quelques intéressantes nouvelles : *Histoires émouvantes* (1855, in-18), *les Orages de la vie* (1859, in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édit.]

**BARBARO** (Francesco), littérateur italien, d'une illustre famille vénitienne, né en 1398, mort en 1454. Il sut associer la politique et les lettres. Négociateur habile et capitaine renommé, il demeure surtout pour nous un éminent helléniste. On a de lui des *Harangues* grecques où il imite, sur des sujets vénitiens, les formules ordinaires de Démosthène, des *Orationes*, des *Epistolæ*, où il s'inspire de Cicéron. Il paraît aussi être l'auteur d'un traité licencieux sur l'amour conjugal : *De Re uxoria* (Paris, 1513, in-4), traduit en français par Clément Joly (Paris, 1667, in-12).

Cf. Ghillini : *Teatro d'Uomini litterati* (Milan, 1633).

**BARBARO** (Josaphat), voyageur italien, né à Venise en 1409, de la famille du précédent, mort en 1494. Ayant rempli plusieurs missions importantes en Asie, il publia une très-intéressante *Relation* de son voyage en Tartarie, en Géorgie et en Perse (Venise, 1543 et 1545, in-8). Dans un second voyage, il visita les Indes, et compléta, par des renseignements nouveaux, le plus curieux peut-être des ouvrages ethnographiques de ce temps. La *Relation* de Josaphat Barbaro est insérée dans le *Recueil des Navigations et Voyages* (Venise, 1550, 3 vol. in-fol.).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BARBARO** (Ermolao), littérateur et savant italien, petit-fils de Francesco, né à Venise en 1434, mort en 1493. Il fut chargé aussi par la République

de plusieurs missions diplomatiques et obtint du pape Innocent VIII le patriarchat d'Aquilée. Botaniste éminent, il donna, sous le titre de *Castigationes Plinianæ* (Rome, 1492, in-fol.), une édition assez correcte du texte de Pline, augmentée d'une préface où il se vante d'avoir relevé plus de cinq mille erreurs du célèbre naturaliste, et une traduction latine de *Dioscorides* (Venise, 1516, in-fol.), accompagnée de commentaires, où il a réuni toutes les notions des anciens sur la connaissance des plantes. Partisan zélé d'Aristote et des doctrines péripatéticiennes, il publia une traduction latine de la *Rhétorique* (Venise, 1530), et une autre des *Paraphrases* de Themistius Euphrades sur la plupart des ouvrages du grand philosophe. On lui attribue à tort une traduction en vers latins du *De Re uxoria* de son aïeul.

**BARBARO** (Daniele), petit-neveu du précédent, né en 1513, mort en 1570. Il hérita de ses emplois et fut ambassadeur en Angleterre. Théologien, philosophe, littérateur, mathématicien et archéologue, il écrivit beaucoup, mais on ne cite plus guère de lui qu'une *Traduction de Vitruve* en italien (Venise, 1556, in-fol.), suivie de *Commentaires* (Venise, 1567, in-4). — On cite encore de la même famille Ermolao **BARBARO**, évêque de Trévise et de Vérone en 1453, auteur d'*Oraisons* latines parfaitement oubliées.

Cf. Moréri : *Dictionn. historique.*

**BARBAROUX** (Charles-Jean-Marie), orateur français, né à Marseille le 6 mars 1767, guillotiné à Bordeaux le 25 juin 1794. Il étudia avec ardeur les sciences naturelles et l'économie politique. Ayant embrassé avec enthousiasme la cause révolutionnaire, il fut député par sa ville natale à l'Assemblée législative et à la Convention. Il y prit rang parmi les Girondins et se fit remarquer par sa haine pour les Montagnards et son indignation contre leurs sanglants excès. Ses illusions généreuses, sa parole ardente, la beauté même de ses traits, qui l'avait fait surnommer l'Antinoüs, font de lui une des figures les plus sympathiques de la Révolution et l'une de ses plus intéressantes victimes. Il fut l'ami de Roland, dont il partageait les opinions, et l'on représente M<sup>me</sup> Roland comme n'ayant pas été insensible aux charmes de sa personne. On prétend même que, réfugié en Normandie contre les décrets de proscription de la Montagne, il fit aussi une vive impression sur Charlotte Corday et contribua à lui inspirer ses résolutions patriotiques. Comme orateur il se signala également par son autorité dans les questions d'économie politique, d'administration générale et de finances, et par le courage de ses attaques contre des dictateurs redoutés et puissants, comme Robespierre ou Marat. Il réclama surtout avec insistance la mise en accusation des auteurs des massacres de septembre, jurant qu'il n'aurait de repos que lorsqu'il aurait précipité les dictateurs de la roche Tarpéienne.

On cite de Barbaroux, outre un curieux travail sur les volcans éteints des environs de Toulon et une *Ode* sur les volcans, ses *Mémoires* publiés par son fils (1822, in-8).

Cf. Ogé Barbaroux : *Notice* sur son père en tête de ses *Mémoires* ; — Berville et Barrière : *Éclaircissements historiques*, dans la même publication ; — Lamartine : *Histoire des Girondins* ; — Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

**BARBAULD** (Anna-Lætitia AIKIN, Mrss), femme de lettres anglaise, née en 1743, morte en 1825. Fille d'un maître d'école du comté de Leicester, elle épousa Rochemont Barbauld, français d'origine, ministre d'une congrégation de dissidents à Palgrave, dans le Suffolk. Un peu avant son mariage, elle donna, en 1773, des *Miscellaneous Poems*, qui furent suivis d'*Hymnes en prose* pour les enfants. Puis, s'occupant activement de travaux de librairie, elle publia un choix du *Spectator*, du *Tatler*, du *Guardian*; la *Correspondance de Richardson* (Londres, 1804, 6 vol. in-8), une édition des *Romanciers anglais* (1810, 50 vol. in-12), un poëme intitulé *Mil huit cent onze* (Londres, 1811). Sa nièce, Lucy Aikin, a publié un recueil de ses poésies et de ses écrits en prose (Londres, 1825, in-8). On y trouve de charmantes petites pièces lyriques d'une imagination délicate, d'un style pur et gracieux. Mistress Barbauld a surtout réussi dans le genre religieux. Sa *Mort du Juste* (*The Death of the Righteous*) passe pour une des pièces achevées de la poésie anglaise

Cf. Lucy Aikin : *Notice sur mistress Barbauld*, en tête de ses *Œuvres.*

**BARBAZAN** (Étienne), érudit français, né en 1696 à Saint-Fargeau (Bourgogne), mort le 8 octobre 1770 à Paris. Très-versé dans la langue et les œuvres françaises du moyen âge, il publia, avec des notes et les explications des passages difficiles : *Fabliaux et Contes des poëtes français des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1756, 3 vol. in-12); l'*Ordène de chevalerie* (Lausanne et Paris, 1759, in-12), qu'il a fait précéder d'un *Discours* sur les étymologies et sur l'origine de la langue française; *le Castoiement, ou Instruction d'un père à son fils* (Paris, 1760, in-12); ces ouvrages réunis, avec la *Bible* de Guyot, dans la nouvelle édition des *Fabliaux*, donnée par Méon (1808, 4 vol. in-8). Barbazan a laissé manuscrit un *Glossaire* de la langue française, qui fut acquis par le marquis de Paulmy et qui est passé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

**BARBERINI** (Francesco DE), et non *Barberino*, poëte et jurisconsulte italien, né en 1264 à Barberino près Florence, mort en 1348. On a de lui un poëme médiocre : *Documenti d'Amore* (Rome, 1640, in-4), dans lequel sont exposés en douze chants les préceptes essentiels des vertus : Docilité, Adresse, Constance, Discrétion, Patience, etc. L'Académie de la Crusca a mis les *Documenti d'Amore* au rang des *Textes de langue*.

Cf. Ghillini : *Teatro d'Uomini litterati.*

**BARBET DE JOUY** (Henri), archéologue français, né à Canteleu, près de Rouen, en 1812 ; mort en décembre 1872. Conservateur au musée du Louvre, il a publié d'intéressantes monographies de collections, notamment : *les Mosaïques chrétiennes* (1857, in-8), et *les Gemmes et Joyaux de la Couronne* (1865, 1<sup>re</sup> partie, in-fol., 30 pl.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4<sup>e</sup> édit.]

**BARBEYRAC** (Jean), jurisconsulte français, né le 15 mars 1674 à Béziers, mort le 3 mars 1744. Il quitta la France avec ses parents lors de la révocation de l'édit de Nantes, professa avec éclat à Berlin, à Lausanne, à Groningue, et devint membre de la Société royale des sciences de Prusse.

Ses ouvrages, recommandables par l'exactitude des recherches, mais d'une grande sécheresse de style, sont un *Traité de la morale des Pères* (1728, in-4), et le *Traité du jeu* (nouv. édition, 1737, 3 vol. in-12). Il a traduit et annoté le *Traité du droit de la guerre et de la paix*, de Gronovius (Amsterdam, 1724, 2 vol. in-4), le *Traité du droit de la nature et des gens* (Londres, 1740, 3 vol. in-4), et le *Traité des devoirs de l'homme et du citoyen*, de Puffendorf (Londres, 1741, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**BARBIÉ DU BOCAGE** (Jean-Denis), géographe français, né le 28 avril 1760 à Paris, mort le 28 décembre 1825. Géographe du ministère des affaires étrangères en 1780, conservateur à la Bibliothèque nationale en 1792, professeur à la Faculté des lettres de Paris en 1807, il fut membre de l'Institut et fonda, en 1821, la Société de géographie. Par ses travaux spéciaux sur la géographie ancienne, il

rendit de précieux services à la science historique. Il dressa les cartes de l'*Anacharsis* de Barthélemy, du *Voyage pittoresque de la Grèce* de Choiseul-Gouffier, du *Cours de l'Araxe* de Sainte-Croix, de l'*Anabase* de Xénophon, des *Commentaires* de Jules César, etc. Il écrivit de savants *Mémoires* et publia une *Notice sur la vie et les ouvrages de d'Anville* (Paris, 1802, in-8), et une traduction des *Voyages de Chandler dans l'Asie Mineure* (Paris, 1806, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BARBIER** (Marie-Anne), femme poëte française, née vers la fin du XVII^e siècle à Orléans, morte en 1742 à Paris. Amie intime de l'abbé Pellegrin, et aidée de ses conseils, elle écrivit pour le théâtre. Elle fit représenter quatre tragédies : *Arrie et Pétus* (1702), *Cornélie* (1703), *Tomyris* (1706), *la Mort de César* (1709) ; une comédie en un acte, intitulée *le Faucon* (1719), et trois opéras. Ses pièces sont assez bien conduites, mais froides ; sa versification est facile et parfois élégante. On a remarqué qu'elle s'efforçait de rabaisser ses héros pour grandir ses héroïnes. On a publié son *Théâtre* (Paris, 1755, in-12).

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

**BARBIER** (l'avocat Edmond-Jean-François), mémorialiste français, né le 16 janvier 1689 à Paris, mort le 29 janvier 1771. Avocat au Parlement dès 1708, il fut considéré dans son ordre et passa sa vie entière au centre du vieux Paris, dans la rue Galande, où il était né. On a de lui le *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, qu'il écrivit pour lui-même, enregistrant au jour le jour ce qu'il voyait et entendait, sans préoccupation du style ni de l'effet. Il remplit son journal de petits faits et de nouvelles sur des événements en général peu importants, mais souvent caractéristiques. Les querelles du Parlement, les entrées, les mariages, les funérailles des princes y occupent une grande place, ainsi que les détails sur le beau et le mauvais temps, sur la gelée et la chaleur. Quant à la littérature, l'avocat Barbier y est absolument indifférent : il ne parle du théâtre que pour raconter les liaisons des actrices et des danseuses avec les seigneurs du temps ; il ne parle guère de Voltaire que quand celui-ci joue un rôle en quelque sorte officiel, quand il écrit une pièce de circonstance, le *Poëme de Fontenoy*, par exemple. Son journal toutefois a pour nous un grand mérite, celui d'être vrai, de nous donner sur les mœurs et la corruption du XVIII^e siècle le témoignage naïf d'un spectateur désintéressé. Il commence en 1718 et s'arrête en 1762, c'est-à-dire qu'il se place entre les *Mémoires* de Saint-Simon et les *Mémoires secrets* de Bachaumont. Resté longtemps en manuscrit à la Bibliothèque nationale (n° 2036, 7 vol. in-4), il a été publié, d'une manière incomplète d'abord, par M. de la Villegille (Paris, 1847-1849, 4 vol. in-8), puis dans son entier (Paris, 1857, 8 vol in-18).

Cf. *Notices* dans les deux éditions ; — E. Despois, dans la *Revue française* (avril 1856).

**BARBIER** (Antoine-Alexandre), bibliographe français, né le 11 janvier 1765 à Coulommiers, mort le 5 décembre 1825. Ayant reçu les ordres, il prêta serment à la constitution civile du clergé et fut curé de la Ferté-sous-Jouarre ; en 1793, il abandonna l'état ecclésiastique et se maria. Membre de l'École normale en 1795, et de la commission chargée de recueillir dans les couvents tout ce qui, en livres et en objets d'art, mériterait de prendre place dans les bibliothèques et les musées de l'État, il forma la bibliothèque du Directoire, qui devint celle du conseil d'État, et en fut nommé bibliothécaire en 1800. Il devint, en 1807, bibliothécaire particulier de l'empereur, et fonda les bibliothèques de Saint-Cloud, de Compiègne, de Fontainebleau et du Louvre. Administrateur des bibliothèques de la couronne, il perdit cette place en 1822.

On a de lui des ouvrages fort estimés et d'une grande utilité pour les bibliographes : *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8 ; 2^e édit., 1822-1827), ouvrage capital sur la matière et qui se réimprime en ce moment par les soins de M. Olivier Barbier, l'un des fils de l'auteur (1872-74, t. I-II, gr. in-8) ; *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (Paris, 1808-1810, 5 vol. in-8) ; *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C.* (1819, in-8) ; *Examen critique et complément des Dictionnaires historiques les plus répandus* (1820, in-8), ouvrage inachevé. Barbier a de plus écrit un grand nombre d'articles dans le *Mercure*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* ; — L.-L. Barbier : Notice biographique en tête de la 3^e édition du *Dictionnaire* ; — Quérard : *la France littéraire.*

**BARBIER D'AUCOUR** (Jean), critique français, né en 1635 à Langres, mort le 13 septembre 1694 à Paris. Il tenta la carrière du barreau, qu'il quitta après un premier échec pour suivre celle de l'enseignement. Il fut chargé de l'éducation d'un des fils de Colbert. Ses écrits, presque tous dirigés contre les jésuites, le firent entrer à l'Académie française en 1683. Il mourut pauvre et fort découragé de n'avoir « fait que des critiques ».

Son meilleur ouvrage est intitulé : *Sentiments de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le père Bouhours (Paris, 1671, 2 vol. in-12), « livre admirable en son genre, dit d'Olivet, par la délicatesse, la vivacité, l'enjouement, un savoir bien ménagé et un goût sûr. » On a ensuite, entre de mauvaises satires en vers, *l'Onguent pour la brûlure*, *les Gaudinettes*, contre les jésuites, et *Apollon vendeur de Mithridate*, contre Racine. C'est pour venger ce poëte que Boileau, dans les derniers vers du *Lutrin*, rappelle en ces termes les débuts de Barbier D'Aucour au barreau :

Le nouveau Cicéron, tremblant, décoloré,
Cherche en vain son discours sur sa langue égaré ;
En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses,
Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses ;
Il hésite, il bégaie ; et le triste orateur
Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française.*

BARBIER DE SÉVILLE (LE), comédie de Beaumarchais (voy. ce nom).

**BARBOSA-BACELLAR** (Antonio), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1610, mort en 1663. Il enseigna le droit à Coïmbre. Il a écrit des *Saudades*, insérées dans le recueil *le Phénix ressuscité* (*Feniz renascida*... Lisbonne, 1717-46, 5 vol. pet. in-8), poésies gracieuses et sentimentales qui ont fait donner à l'auteur le nom de *Nouveau Virgile*. On a encore de Barbosa-Bacellar une *Relation de la guerre du Brésil* (Lisbonne, 1654, in-4), ouvrage historique estimé, et une *Défense des droits de la maison de Bragance au trône de Portugal.*

Il ne faut pas confondre ce littérateur avec le jurisconsulte portugais Pierre Barbosa, dont on a plusieurs traités et des *Commentaires des titres du Digeste* (3 vol. in-folio).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**BARBOSA-MACHADO** (Diogo), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1682, mort vers 1770. Il fut abbé de Sever. Il est auteur de la *Bibliothèque Lusitanienne*, le plus important ouvrage biographique portugais. Il contient la vie des écrivains, avec les jugements portés sur eux par les critiques. L'érudition de Barbosa est immense, mais confuse, et on lui a reproché de manquer de goût et d'admettre, dans son livre, toutes les opinions, sans les contrôler. Le *Theatrum Lusitaniæ litterarum*, dont on trouva

une copie manuscrite à la Bibliothèque nationale de Paris, a beaucoup servi à l'auteur. La *Bibliotheca Lusitana* a paru à Lisbonne en 1741-59, 4 vol. in-folio. On en a fait depuis un abrégé en 4 vol. in-8. Barbosa a écrit aussi des *Mémoires pour servir à l'histoire du roi don Sébastien* (Lisbonne, 1736-51, 4 vol. in-folio)

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**BARBOT** (Jean), voyageur français, mort en 1720 à Londres. Employé de la Compagnie des Indes occidentales jusqu'en 1682, il passa en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Sa *Description des côtes occidentales d'Afrique*, publiée dans la *Collection des voyages* de Churchill (Londres, 1732, 7 vol. in-fol.), est très-estimée.

**BARBOU** (Jean), imprimeur français du XVIe siècle, établi à Lyon, donna une belle édition en caractères italiques des *Œuvres de Clément Marot* (1539, pet. in-8).

BARBOU (Hugues), fils du précédent, établi à Limoges, fit une excellente édition, en italiques, des *Épîtres de Cicéron à Atticus* (1580).

BARBOU (Joseph-Gérard), de la famille des précédents, fut reçu libraire à Paris en 1746. Il continua la jolie édition des classiques latins qui porte son nom, et qui avait été commencée par Antoine Coustelier, sur les conseils de Lenglet-Dufresnoy. Les auteurs publiés par Barbou sont : *César* (1755); *Quinte-Curce* (1757); *Plaute* (1759); *Tacite* (1760); *Selecta Senecæ* (1761); *Ovide* (1762); *Cicéron* (1768); *Pline le Jeune* (1769); *Justin* (1770); *Pline l'Ancien* (1779); *Tite-Live* (1775). La collection, continuée par Auguste Delalain, qui acheta le fonds des Barbou en 1809, comprend 76 vol. in-12. La devise des Barbou était : *Meta laboris honor*.

Cf. Werdet : *Histoire du livre* (1861-64, 5 vol. in-18).

**BARBOUR**, célèbre poëte écossais, né vers 1316, mort en 1396. Il était archidiacre d'Aberdeen. Il fit plusieurs voyages en Angleterre, étudia à l'Université d'Oxford et vint aussi en France pour compléter son instruction. Le dialecte des basses terres de l'Écosse se formait sous les mêmes influences que l'anglais, dont il ne différait pas sensiblement. Ce fut ce dialecte encore rude et imparfait que Barbour, regardé comme le père de la littérature anglo-écossaise, assouplit et régularisa dans son grand poëme de *Bruce*, en 13 000 vers rimés de huit syllabes. Cette chronique des aventures du roi Robert Ier révèle un véritable génie poétique et un mâle amour de la liberté. Le *Bruce* de Barbour fut publié par Pinkerton (Londres 1790, 3 vol. in-12).

Cf. R. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*, tome I.

BARCAROLLE, sorte de mélodie que chantent les gondoliers vénitiens. Les paroles en sont presque toujours d'une amoureuse mélancolie ; le plus souvent, ce sont des stances du Tasse et du Dante. Quelquefois elles sont improvisées par les gondoliers, qui s'envoient d'une barque à l'autre leurs couplets alternés. — Les compositeurs de musique intercalent volontiers des barcarolles dans leurs opéras. Les plus anciennes paraissent avoir été écrites par Berton dans *Aline* et par Nicolo dans *Michel-Ange*. On cite parmi les plus connues : *Que la vague écumante*, dans *Zampa*, de Hérold ; *O mattutini albori*, dans la *Donna del lago*, et *Accours dans ma nacelle*, dans le *Guillaume Tell* de Rossini qui a mis en outre dans *Otello*, à l'imitation des véritables barcarolles vénitiennes, le chant alterné des vers de Dante ; *Amis, la matinée est belle*, dans *la Muette*, d'Auber, etc. L'élément littéraire est à peu près nul dans les barcarolles françaises illustrées par la musique.

**BARCLAY** (Alexandre), poëte anglais, mort en 1522 à un âge avancé. Il imita en vers anglais la *Nef des fous* de Sébastien Brand. Ce poëme écrit en stances de sept vers, quoique d'un style prosaïque, marque un progrès dans les formes de la diction. L'édition du *Ship of fools*, de 1570, contient en outre la traduction des *Églogues* d'Œneas Sylvius.

Cf. Warton : *History of the english literat.*

**BARCLAY** (Jean), poëte latin moderne, né à Pont-à-Mousson en 1582, mort le 12 août 1621. D'origine écossaise, il passa une partie de sa vie en Angleterre et fut un adversaire des jésuites qui avaient essayé vainement de l'attirer dans leur compagnie. Il s'est fait un nom comme poëte satirique. On a de lui *Euphormionis satyricon* (Londres, 1603), dédié à Jacques Ier ; *Conspiratio anglicana* (Ibid., 1605) ; *Icon animorum* (Ibid., 1612) ; *Argenis* (Paris, 1621), le principal de ces ouvrages pleins d'allusions ou de traits mordants sur l'état religieux et politique de l'Europe, et qui ont été plusieurs fois réimprimés. L'*Euphormio* a été traduit en français par Drouet de Maupertuis (Anvers, 1711), et l'*Argenis* par de Longue (Paris, 1728) et par l'abbé Josse (Chartres, 1732).

Cf. David Dalrymple : *Sketch of the life of J. Barclay*, (Édimbourg, 1786) ; — Boucher : *De Barclaï Argenis*, thèse (1874, in-8).

BARDES. — Voyez GAÉLIQUE (Littérature).

**BARDI** (Girolamo), historien italien, né à Florence en 1545, mort en 1593. Il prit l'habit chez les Camaldules, puis entra dans le clergé séculier et devint curé d'une paroisse de Venise. On a de lui, outre la continuation de la *Chronique* de Samothæus de 1535 à 1575 (Venise, 1575, in-4), un opuscule sur la guerre de Venise contre l'empereur Othon : *Vittoria navale di Venezia*, etc. (Venise, 1584 et 1619, in-4); *delle Cose notabili della citta di Venezia*, ouvrage curieux, malgré sa sécheresse, et plusieurs fois réimprimé (1587, 1601, 1660, in-8) ; une traduction italienne du *Martyrologe romain* (Venise, 1585, in-4). Son principal titre est une *Cronologia universale della creazione d'Adamo sino al* 1581 (Venise, 1581, 2 vol. in-folio). — Le nom de Barbi, un des plus communs dans l'histoire littéraire italienne, a été porté par des philosophes, des savants, des historiens ou des poëtes d'un rang trop secondaire pour être énumérés ici.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

BARDIET. — Voyez BARDIT.

**BARDIN** (Pierre), littérateur français, né en 1590 à Rouen, mort en 1637. L'Académie française le compta au nombre de ses premiers membres. Il se noya en voulant sauver d'Humières, son élève et son bienfaiteur. Chapelain fit son épitaphe, qu'il termina par ce vers emphatique :

Les vertus avec lui firent toutes naufrage.

Écrivain incorrect et diffus, Bardin a laissé entre autres ouvrages : *le Grand chambellan de France* (Paris, 1623, in-fol.) ; *Essai sur l'Ecclésiaste de Salomon* (Paris, 1626, in-8) ; *Pensées morales sur l'Ecclésiaste* (Paris, 1629, in-8), *le Lycée*, « en plusieurs promenades » (Paris, 1632-1634, 2 vol. in-8).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

**BARDIN** (Étienne-Alexandre, baron), écrivain militaire français, né le 31 mai 1774 à Paris, mort en 1840. Colonel des pupilles de la garde en 1811, et général de brigade en 1813, il vécut dans la retraite depuis la fin de l'Empire. Outre des *Manuels militaires* très-estimés, il a laissé : *Dictionnaire de l'armée de terre, ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes* (Paris, 1841-1845, 4 vol. in-8, comprenant 5337 pages), important ouvrage, qui coûta trente années de travail, et qui, malgré des obscurités, est un guide utile pour l'histoire des anciennes guerres et pour l'intelligence de la stratégie moderne.

Cf. Quérard : *la France littéraire contemporaine.*

**BARDIT**, **Barditus** ou **Barritus**, chant de guerre des anciens Germains. Tacite le mentionne ainsi : « Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur : terrent enim trepidantve, prout sonuit acies (*De moribus Germanorum*, III). L'analogie fortuite du mot *barditus* avec le nom de *barde* a fait croire que les tribus germaniques avaient aussi des poëtes, des chanteurs de profession, comme les Scandinaves et les Celtes. Il n'y a point de trace chez elles d'une semblable institution ; et quant au bardit, il ne paraît désigner qu'une clameur sauvage. Ammien Marcellin, qui l'appelle *barritus*, le compare au mugissement des vagues se brisant contre les rochers, et l'empereur Julien aux cris des oiseaux de proie. L'étymologie saxonne semble être *baren* ou *baeren*, qui veut dire *crier*. Il est difficile de supposer une grande valeur poétique dans ce chant des guerriers, auquel, suivant Tacite, les femmes mêlaient leurs cris, pour donner le signal des combats. Klopstock a donc fait preuve d'inspiration poétique plutôt que d'érudition, quand il a composé ses trois chants de prétendus bardes germains : *la Bataille d'Hermann, Hermann et les princes, la Mort d'Hermann*. Ces pseudo-bardits ont été appelés *bardiets* et ont créé, parmi les contemporains de l'auteur de la *Messiade*, un genre à part de chants guerriers ou religieux qui passaient pour reproduire poétiquement l'énergie sauvage des Germains.

Cf. Heinsius : *Histoire de la littérature allemande*, traduite par Henry d'Apffel (Paris, 1839, in-8).

**Barère de Vieuzac** (Bertrand), orateur et littérateur français, né le 10 septembre 1755 à Tarbes, mort le 15 janvier 1841. Avocat au parlement de Toulouse, puis conseiller à la sénéchaussée de Bigorre, il fut député aux États généraux en 1789, et fonda, sous le titre *le Point du jour*, un journal consacré exclusivement aux débats de l'Assemblée (21 vol. in-8). Sa parole brillante et concise, ses connaissances en matière de droit public, d'administration et de finances, lui donnèrent un rôle considérable. Aucun des orateurs de la Constituante et de la Convention n'occupe une aussi large place dans les procès-verbaux de ces deux assemblées ; la nomenclature de ses rapports et de ses opinions remplit vingt-sept colonnes des tables du *Moniteur*. Il fut un exemple de l'inconsistance politique et des variations produites par le triomphe des partis. Esprit modéré, lors de ses débuts aux États généraux, il se trouvait dans les premiers rangs des esprits excessifs lorsque, président de la Convention pendant le procès de Louis XVI, il s'écriait : « L'arbre de la liberté ne saurait croître, s'il n'était arrosé du sang des rois. » Plus tard, au Comité de salut public, il fit décréter que la terreur était à l'ordre du jour. Son style, figuré, fleuri, et même orné d'une certaine grâce dans les motions les plus violentes et les plus sanguinaires, lui fit donner le surnom d'*Anacréon de la guillotine*. La veille de la chute de Robespierre, il applaudissait à son discours et en demandait l'impression ; le lendemain il s'élevait hautement contre la tyrannie de celui qui venait de périr. Cependant il ne put détourner la proscription. Condamné à la déportation le 31 mars 1795, il parvint à s'échapper. Vers la fin du Directoire et sous le Consulat, il rédigea le *Mémorial anti-britannique*. Il revint sur la scène politique durant les Cent-Jours, comme député.

On a de Barère : *Esprit des séances des États-généraux* (1789, in-8) ; *Opinion sur le jugement de Louis XVI* (1792, in-8) ; *la Liberté des mers, ou le gouvernement anglais dévoilé* (1796, 3 vol. in-8) ; *Montesquieu peint d'après ses ouvrages* (1797, in-8) ; *De la pensée du gouvernement républicain* (1797, in-8) ; *Histoire des révolutions de Naples depuis 1789* (1806, in-8) ; *les Époques de la nation française et les Quatre dynasties* (1815, in-8) ; *les Éloges de Louis XII*, de *l'Hospital*, de *J.-J. Rousseau*, etc. Il a traduit, en outre, divers ouvrages politiques et littéraires de l'anglais et de l'italien. Ses *Mémoires*, dont il avait confié la publication à Carnot, son ancien collègue à la Convention, ont été publiés par M. Carnot fils (Paris, 1842, 4 vol. in-8).

Cf. Carnot : *Notice*, en tête des *Mémoires* ; — Dufey de l'Yonne, dans le *Dictionnaire de la conversation*.

**Baretti** (Giuseppe), littérateur et poëte italien, né à Turin en 1716, mort à Londres en 1789. Il débuta dans le journalisme satirique, et fonda un recueil périodique intitulé *La Frusta* (le Fouet), où il prit énergiquement parti pour Charles Gozzi et la bouffonnerie italienne, contre Goldoni et la comédie bourgeoise imitée de Molière. Des *Poésies badines* publiées à Turin en 1750 renferment aussi une certaine quantité d'épigrammes contre la nouvelle école. Baretti alla chercher fortune en Angleterre vers 1751, ouvrit une école italienne et s'occupa de travaux ou plutôt de compilations lexicographiques. Son *Dictionnaire anglais-italien* (Londres, 1760) et sa *Grammaire italienne-anglaise* (1761), ainsi qu'un *Voyage de Londres à Gênes*, eurent beaucoup de succès et lui procurèrent une certaine aisance. Les deux premiers de ces ouvrages sont encore en usage aujourd'hui ; le dernier est une sorte de revue critique et satirique de l'Europe occidentale, où, après avoir médit de nos poëtes, il fait une guerre acharnée à nos philosophes. Ennemi de tout ce qui portait le nom français, il n'avait d'admiration que pour Corneille, dont l'*ingegno romano* causait aux Italiens une sorte de satisfaction patriotique. Il donna une *Traduction complète* de ses tragédies (Venise, 1748, 4 vol.), qui ne brille ni par la vigueur romaine, ni par l'exactitude. On lui doit en outre une habile traduction de *l'Art d'aimer* d'Ovide (Turin, 1749), et un petit ouvrage satirique, plein de détails curieux sur les *Mœurs et coutumes d'Italie* (Londres, 1772, traduit en français, 1773).

Cf. J. Franchi : *Notizie intorno alla vita e degli scritti de G. Baretti* (Turin, 1790 ; Milan, 1813, in-8).

**Bargæus**. — Voyez Angeli (Pietro Degli).

**Bargagli** (Scipion), écrivain italien, né à Sienne en 1504, mort en 1573. Il essaya de prouver dans plusieurs ouvrages que l'origine de la langue italienne était moins toscane que siennoise, et cette prétention lui valut un siége, et bientôt la place de secrétaire à l'Académie *degli Intronati*. Le recueil des *Discours* et *Éloges* qu'il y prononça est une source précieuse de renseignements sur les écrivains toscans du XVIe siècle.

Son frère, Girolamo Bargagli, membre de la même Académie, né en 1516, mort en 1586, se fit surtout connaître comme jurisconsulte ; cependant on a de lui des essais littéraires, des *Comédies*, des *Poésies lyriques*, et surtout un curieux *Recueil de plaisanteries, Dialogo di Ginochi* (Sienne, 1572).

Cf. *Impresoe di Sc. Bergagli* (Venise, 1589 et 1594, in-4) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**Bargedé** (Nicole ou Nicolas), poëte français du XVIe siècle, né à Vézelay. Mystique et d'humeur triste, il a écrit : *Moins que rien, fils aîné de la terre* (Paris, 1550, in-8) ; *Les odes pénitentes du Moins que rien* (Paris, 1550, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

**Barjaud** (Jean-Baptiste-Benoît), littérateur français, né le 28 novembre 1785 à Montluçon, mort en 1813. Il était déjà connu par des ouvrages en vers, quand il prit du service en 1812 et mourut sous-lieutenant à Leipzig. Il a donné à l'Odéon, en 1809, *le Bavard et l'Entêté*, comédie en un acte, en vers (Paris, 1809, in-8), et publia : *Poésies nou-*

*velles* (Paris, 1805, in-8); *Odes nationales* (Paris, 1811-1812, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Vallat : *Deux écrivains du Bourbonnais : Diannyère et Barjaud* (1871).

**BARKER** (Edmond-Henri), philologue anglais, né à Hollym (York), le 22 décembre 1788, mort à Londres le 21 mars 1839. L'un des hommes de son pays les plus dévoués à l'étude des langues classiques, il fut en relation avec les principaux savants de France et d'Allemagne. Des revers de fortune le forcèrent de vendre sa bibliothèque, et il mourut dans une profonde misère.

Outre des éditions très-correctes de quelques opuscules latins, on a de lui un remarquable recueil de *Récréations classiques* (Classical recreations; Londres, 1812), où le premier il aborde en anglais les matières d'érudition traitées jusque-là en latin par ses compatriotes; puis, sous le titre de *Parriana* (Ibid., 1828-29, 2 vol.), les matériaux désordonnés d'un monument projeté en l'honneur du philologue Parr, son ami. On lui doit en outre une réimpression du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne (1816-1828), du traité *De accentibus* d'Arcadius (Leipzig, 1820), etc.

**BARLAAM ET JOSAPHAT**, épopée de Rodolphe d'Ems (voy. ce nom).

**BARLÆUS.** — Voyez BAERLE (G. VAN).

**BARLOTTA** (Giuseppe), poëte italien, né en 1624 en Sicile, mort vers la fin du XVIIe siècle. Entré chez les Oratoriens, il eut du succès comme prédicateur; on a de lui des *Sermons* fleuris d'images profanes, *Prediche quaresimali* (Trapani, 1698-1807, in-4). Il se distingua dans la poésie par plus de piété que de talent, et composa des dialogues en vers, un drame lyrique l'*Eustachio* (1692), et un poëme épique sur le massacre des Innocents, *la Voce del verbo* (1695, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BARLOW** (Joel), poëte américain, né en 1755 dans le Connecticut, mort à Zarnawicka, près de Cracovie, le 22 décembre 1812. Il figura dans les milices de l'indépendance, et ses premiers vers furent consacrés à la cause de la Révolution américaine, avec des tendances humanitaires d'inspiration toute française. La *Vision de Colomb* (Vision of Columbus, 1787), poëme dédié à Louis XVI, appartient à cet ordre d'idées. Le poëte philanthrope, qui était aussi un homme d'affaires positif, se rendit en Europe en 1788, comme représentant d'une compagnie, et à travers tous les événements de la Révolution dont il fut un des témoins les plus sympathiques, il réussit à faire une belle fortune. Il alla jusqu'à célébrer la guillotine, et, quoiqu'il eût été quelque temps dans les ordres, il traduisit les *Ruines de Volney*. Il ne revint aux États-Unis qu'en 1805. Deux ans après parut sa *Colombiade* (Columbiad, 1807), dédiée à son ami Robert Fulton, et qui est le développement, en dix chants, de sa *Vision de Colomb :* on y trouve, à travers des longueurs, des vers bien faits, à la manière de Pope et de Darwin, et exprimant ses rêves humanitaires avec beaucoup de chaleur et d'éclat.

Nommé ministre des États-Unis en France, Barlow fut appelé auprès de Napoléon dans la campagne de Russie, en octobre 1812, et séjourna quelque temps à Wilna; quand les Français durent évacuer cette ville, il ne put supporter les fatigues de la retraite et les rigueurs de la saison. Avant de mourir, il dictait son *Avis à un corbeau destructeur*, poétique imprécation contre Napoléon. Une de ses compositions les plus citées est un poëme humoristique et économique, *La bouillie de maïs* (Harty-Pudding, a poem in three cantos, 1793).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature.*

**BARNAUD** (Nicolas), alchimiste et écrivain français du XVIe siècle, né à Crest en Dauphiné. Il professait la religion réformée et publia, après la Saint Barthélemy, le *Réveil-matin des Français et de leurs voisins*, sous le pseudonyme d'Eusèbe Philadelphe (Genève, 1574, in-8), violent pamphlet contre les instigateurs du massacre. La Monnoye lui attribue *Le miroir des Français par Nicolas Montaland* (1582, in-8), très-curieux ouvrage qui présente, en termes fort libres, le tableau de la France sous Henri III, et qui propose pour réformer le royaume plusieurs des moyens appliqués par la Révolution : la vente des biens du clergé, le mariage des prêtres, le maximum, la milice de tous les citoyens, etc. On cite, en outre, des écrits sur l'alchimie, insérés dans le *Theatrum chymicum*, t. III (Strasbourg, 1659).

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

**BARNAVE** (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), orateur français, né le 22 octobre 1761 à Grenoble, mort le 29 novembre 1793. Avocat au barreau de sa ville natale, il s'appliqua avec ardeur à acquérir le genre d'éloquence qui convenait à sa nature, comme on le voit par les mots suivants des notes qu'il laissa manuscrites. « Travailler, mûrir davantage une cause et puis la traiter d'abondance, ou avec des extraits forts courts, en homme rompu. Exercer ce genre dans ma chambre, m'attacher à la netteté, à la brièveté. » Son talent lui fit bientôt une renommée dans sa province. Il attira encore l'attention par une brochure intitulée *Esprits des édits enregistrés militairement le 20 mai* (1788), et fut élu député aux États-généraux. Passionné pour la liberté et les réformes, sous un gouvernement monarchique, il forma avec Duport et Lameth une sorte d'alliance que Mirabeau appelait le *Triumgueusat*. A une taille élégante et dégagée, à un organe d'une douceur pénétrante, à une physionomie pleine de charme, il joignait une éloquence logique, précise et claire, mais un peu froide, que Mirabeau a caractérisé ainsi : « Je n'ai jamais entendu parler si bien, si clairement et si longtemps; mais il n'y a pas de divinité en lui. » De l'aveu de tous, Barnave possédait mieux que personne l'art de résumer un discours et d'éclairer un débat obscur. Quoique sa parole fût d'ordinaire mesurée, il laissa échapper, à l'occasion du massacre de Toulon, cette phrase fameuse : « Le sang qui vient de couler était-il donc si pur? » Elle lui fut souvent reprochée par les royalistes, qui lui attribuèrent, à ce propos, un naturel féroce dont il était bien éloigné. Il eut pourtant dans le caractère de la vivacité et de l'impétuosité, comme le prouvent ses duels, dont le plus connu est celui qu'il eut avec Cazalès. Il faut noter, dans la carrière oratoire de Barnave, la séance où il lutta contre Mirabeau sur la question de savoir si la nation déléguerait au roi l'exercice du droit de faire la paix et la guerre. Il y prit vraiment la seconde place parmi les orateurs de l'Assemblée constituante. A l'occasion du voyage à Varennes d'où il fut chargé de ramener, avec Pétion, le roi et sa famille, nous nous bornerons à rappeler son beau discours sur l'inviolabilité royale. Condamné à mort, il écrivit à sa sœur une lettre remarquable, d'où nous détachons ces paroles : « Doué d'une imagination vive, j'ai cru longtemps aux chimères. Je m'en suis désabusé, et au moment de quitter la vie, les seuls biens que je regrette sont l'amitié et la culture de l'esprit dont l'habitude a souvent rempli mes journées d'une manière délicieuse... La mort n'est rien. Aujourd'hui, c'est mon idée habituelle; j'existe avec elle aussi calme que si je ne l'apercevais, comme les autres hommes, que dans un vague éloignement. »

Les *Œuvres de Barnave*, publiées par M. Bérenger (1843, 4 vol. in-8), comprennent des *Études littéraires* qui ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre, des *Études sur l'homme moral et physi-*

*que*, une *Introduction à la Révolution* et des *Réflexions politiques;* ces deux derniers ouvrages sont remarquables, mais inachevés. Jules Janin a fait un roman historique intitulé *Barnave* (1831, 4 v. in-12).

Cf. : de Salvandy, dans le *Dictionnaire de la conversation;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II; — A. Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française.*

**BARNES** (Josué), érudit et poëte anglais, né à Londres le 10 janvier 1654, mort le 3 août 1712. Très-familier avec les langues anciennes, il versifiait en latin et en grec aussi facilement qu'en anglais. On cite entre autres poëmes Γεράνιά, ou la *Découverte des pygmées* (Londres, 1775), et Αὐλικοκατόπτροη, c'est-à-dire le *Miroir des cours*, paraphrase de l'histoire d'Esther; puis une *Histoire du roi Édouard III* (History of king Edw. III; 1688, in-fol.); enfin des éditions d'Euripide, d'Anacréon, d'Homère, etc.

Cf. Campbell : *Biographia britannica.*

**BARO** (Balthasar), poëte français, né en 1600 à Valence, mort en 1650. Il fut procureur du roi au présidial de Valence. A l'époque de la création de l'Académie française, dont il fut un des premiers membres, il avait publié *Célinde, poëme héroï-tragi-comique*, en cinq actes, en prose (1629, in-8), et *Clorise, pastorale* (1632, in-4). Il avait été secrétaire de d'Urfé. On a en outre de lui : *Ode pour le cardinal de Richelieu* (1637, in-4); *Eustache martyr, poëme dramatique* (1639, in-4); *Clarimonde*, tragédie (1641, in-4); *Parthénie* (1642, in-8); *Rosemonde*, tragédie (1651, in-4), ouvrages fort médiocres.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*, édition Livet.

**BARON** (Michel BOYRON, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 8 octobre 1653 à Paris, mort le 3 décembre 1729. Fils d'un comédien de l'hôtel de Bourgogne, il entra fort jeune dans la troupe de jeunes acteurs que la Raisin avait formée, sous la dénomination de comédiens de M. le Dauphin. Molière le distingua, le fit entrer à son théâtre, et devint son maître et son ami. D'une physionomie noble et expressive, d'une taille avantageuse, il unit aux dons de la nature le travail et l'art, et excella également dans la comédie et dans la tragédie. Ennemi de la déclamation ampoulée qu'affectaient les autres acteurs tragiques, il rechercha l'alliance de la noblesse et de la simplicité. Malgré son goût pour la correction, il avait énoncé ce précepte : « La passion en sait plus que les règles. » Son jeu muet était admirable. Les contemporains lui donnèrent le titre de « Roscius moderne ». Il eut sans doute des défauts; nous n'en trouvons l'indice que dans la Bruyère. « Roscius, dit-il, entre sur la scène de bonne grâce : oui, et j'ajoute qu'il a les jambes bien tournées; qu'il joue bien et de longs rôles; et pour déclamer parfaitement, il ne lui manque, comme on le dit, que de parler avec la bouche. » (*Caractères*, chap. III.) Recherché de la cour et de la ville, Baron était infatué de son art. Il disait que « la nature donne un César tous les cent ans, et qu'il en faut deux mille pour produire un Baron; qu'il faudrait qu'un comédien fût élevé sur les genoux des reines ». Il quitta le théâtre une première fois en 1691, et reçut du roi une pension de mille écus. Le dérangement de sa fortune le força de remonter sur la scène à l'âge de soixante-sept ans, en 1720. Son retour fut accueilli avec enthousiasme, et il parut n'avoir rien perdu de son rare talent, même dans les rôles jeunes. Sa dernière représentation eut lieu en 1729 dans le rôle de Ladislas, de *Venceslas*. Parvenu à ce vers

Si proche du cercueil où je me vois descendre,

il ne put aller plus loin, et fut emporté chez lui sans connaissance. Il expira deux mois après. J.-B. Rousseau fit sur lui le quatrain suivant :

Du vrai, du pathétique il a fixé le ton :
De son art enchanteur l'illusion divine
Prêtait un nouveau lustre aux beautés de Racine,
Un voile aux défauts de Pradon.

On a, sous le nom de Baron, les comédies suivantes : *le Jaloux; la Coquette; le Coquet trompé; les Enlèvements; l'Homme à bonnes fortunes; l'Andrienne; les Adelphes.* Ces deux dernières sont de faibles imitations de Térence; on les attribue assez généralement au P. de la Rue, qui ne pouvait les faire jouer sous son nom. On a aussi attribué, mais avec bien moins de vraisemblance, au même jésuite *l'Homme à bonnes fortunes.* C'est la meilleure pièce de Baron. Elle est amusante, surtout parce qu'elle prête au jeu des acteurs; mais l'intrigue en est commune et la prose très-négligée. L'auteur, à ce que l'on dit, se mit lui-même en scène dans le principal personnage, celui de Moncade. Cette même pièce, ainsi que *la Coquette*, a été aussi attribué à Alègre. Les *Œuvres* de Baron ont été réunies (Paris, 1760, 3 vol. in-12).

Cf. Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français;* — La Harpe : *Cours de littérature;* — Palissot : *Mémoires sur la littérature;* — Fr. Hillemacher : *Galerie histor. des comédiens de la troupe de Molière* (Lyon, 1858, in-8).

**BARONIUS** (César), historien italien, né en 1558 à Sora, mort à Rome en 1607. Il succéda à Saint-Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, comme général de l'ordre. Confesseur de Clément VIII, cardinal, bibliothécaire du Vatican et protonotaire apostolique, il disputa la tiare à Léon XI et à Paul V, et fut sur le point de leur être préféré. Quelques-uns des cardinaux qui lui refusèrent leurs voix, n'avaient d'autre but, en combattant son élection, que de le rendre tout entier aux grands travaux d'histoire qu'il avait commencés pour la gloire de la religion. Baronius put ainsi consacrer les vingt-sept dernières années de sa vie à écrire les fastes et surtout à démontrer la fixité invariable du catholicisme dans un immense ouvrage intitulé *Annales ecclesiastici* (1588-1607, 12 volumes in-folio), dont le but primitif était de répondre victorieusement aux assertions des *Centuries* protestantes de Magdebourg. L'ouvrage de Baronius va jusqu'en 1198; l'érudition qu'il révèle, malgré de nombreuses fautes de chronologie et même d'histoire, l'ont rendu tout à fait classique. L'édition princeps, publiée à Rome, est la plus recherchée, parce qu'on y trouve un *Traité de la monarchie de Sicile* que le roi d'Espagne fit supprimer dans l'édition d'Anvers (1612). Les *Annales ecclésiastiques* furent successivement continuées jusqu'en 1565 par Odoric Rinaldi et par Bzovius qui y ajoutèrent neuf volumes, et par Jacques Laderchi qui en ajouta trois autres (1727-1737). Alors parut la grande édition de Lucques (1738-1787, 42 volumes in-folio), augmentée de ces diverses continuations, des critiques en 4 volumes in-folio du franciscain Pagi, d'une introduction, et de commentaires de toute sorte. Il en a été entrepris de nos jours une nouvelle édition (1864-1873, tome I-XXVI, in-4). On doit encore au savant oratorien un *Martyrologe romain* avec notes (Rome, 1586, in-folio).

Cf. Mich. Buzzi : *Oratio in funere cardinalis C. Baronii* (Mayence, 1607, in-4); — Le Febvre (Turrien) : *Vie du cardinal Baronius* (Douai, 1688, in-8); — *Leben des Cardinals und Kirchengeschichteschreibers C. Baronius* (Augsbourg, 1845, in-12), traduit du latin.

**BARRAL** (Pierre), littérateur français, né vers 1700 à Grenoble, mort le 21 juillet 1772 à Paris. Il entra dans les ordres et embrassa les principes du jansénisme, qu'il défendit vivement dans ses écrits. Nous citerons : *Dictionnaire portatif historique, géographique et moral de la Bible* (1756,

1 vol ; 1758, 2 vol. in-8); *Dictionnaire historique, littéraire et critique des hommes célèbres* (Soissons et Troyes, 1758, 6 vol. in-8) qu'on appela le « Martyrologe du jansénisme, fait par un convulsionnaire »; *Dictionnaire des antiquités romaines*, traduit et abrégé de celui de Pitiscus (Paris, 1776-1796, 2 vol. in-8); un *Sevigniana* (1756, in-12). Il a édité les *Mémoires historiques et littéraires* de Goujet (1767, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BARRAULT** (Émile), publiciste français, né à Paris en 1800, mort le 2 juillet 1869. L'un des principaux adeptes de la secte saint-simonienne, il passa en Afrique avec le P. Enfantin, parcourut et étudia l'Orient, fut élu représentant de l'Algérie à l'Assemblée nationale en 1849 et concourut activement au percement de l'isthme de Suez. De ses nombreux écrits de propagande saint-simonienne, nous avons à citer ici : *Aux artistes : du passé et de l'avenir des beaux-arts* (1830, in-8); il a écrit diverses brochures et *Lettres* sur des questions d'actualité; un roman : *Eugène* (1838, 2 vol. in-8), et on lui attribue *le Nœud Gordien*, drame en cinq actes, joué au Théâtre-Français en 1846. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**BARRE** (Joseph), historien français, né en 1692, mort le 23 juin 1764 à Paris. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, il devint chancelier de l'Université de Paris. On a de lui, outre des écrits théologiques, une *Histoire générale d'Allemagne* (1748, 11 vol. in-4), médiocre compilation qui eut quelque succès, et une *Vie du maréchal de Fabert* (1752, 2 vol. in-12).

**BARRÉ** (Guillaume), publiciste français, né vers 1760 en Allemagne, mort en 1829 à Dublin. D'une famille de protestants français réfugiés, il apprit un grand nombre de langues vivantes, et devint interprète de Napoléon. A la suite de couplets satiriques qu'il fit contre l'empereur, il passa en Angleterre, où il écrivit le pamphlet : *l'Origine, les progrès, la décadence et la chute de Bonaparte en France* (Londres, 1815, in-8).

**BARRÉ** (Pierre-Yves), vaudevilliste français, né le 17 avril 1749 à Paris, mort le 3 mai 1832. Il suivit d'abord le palais, qu'il quitta pour le théâtre. Collaborateur de Piis, il donna avec lui, au Théâtre-Italien, *les Vendangeurs, la Matinée et la Veillée villageoises, le Printemps, les Amours d'été*, vaudevilles tout en couplets qui réussirent. En 1792, ils fondèrent, rue de Chartres, un théâtre destiné aux vaudevilles mêlés de prose et de vers; ils lui donnèrent le nom de Vaudeville, et prirent pour devise le vers de Boileau sur l'origine française de ce genre. Piis se retira bientôt et Barré s'associa Radet et Desfontaines, avec lesquels il composa un grand nombre de pièces. Les plus connues sont : *Arlequin afficheur*, qui compta sept à huit cents représentations; *Colombine mannequin; le Mariage de Scarron; Monsieur Guillaume; René le Sage; Gaspard l'Avisé; les Deux Edmond*. Barré avait surtout l'entente de la scène; il laissait à ses collaborateurs la disposition des détails et le style. En 1815, il quitta la direction, qui passa à Désaugiers.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

**BARRÈRE DE VIEUZAC.** — Voyez BARÈRE.

**BARROIS** (Jacques-Marie), libraire à Paris, né en 1704, mort en 1769. Il a rédigé un grand nombre de *Catalogues*, parmi lesquels on recherche le *Catalogue des livres de Falconet*, avec des éclaircissements et une table (1763, 2 vol. in-8).

Cf. Werdet : *Histoire du livre.*

**BARROIS** (Étienne), historien français du dix-huitième siècle. Il a laissé une assez médiocre *Histoire mémorable du siége de la ville d'Orléans par les Anglais en 1428 et 1429* (Orléans, 1739, in-8).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique de la France.*

**BARROS** (Jean de), célèbre historien portugais, né à Viseu en 1496, d'une famille noble, mort en 1570. Il fut page (enfant gentilhomme) à la cour d'Emmanuel. Il devint gouverneur des établissements de la côte de Guinée, puis trésorier et agent général des colonies sous Jean III. Supérieur, par son style et par ses vues générales, aux historiens du XVIe siècle, il a été surnommé le *Tite-Live portugais*. Son principal ouvrage, *Asia portugueza* (Lisbonne, 1552-1615, 14 vol. in-folio; nouvelle édition, 1774, 11 vol. in-8), connu aussi sous le titre de *Décades*, est le récit des conquêtes et des découvertes des Portugais en Asie de 1412 à 1526. Le style est élégant et énergique; les faits sont exposés avec exactitude, malgré le parti pris de justifier, en toute chose, ses compatriotes, et les contrées sont décrites avec vérité. Les *Décades* ont puissamment contribué à fixer la prose portugaise. Laissées incomplètes par l'auteur, elles ont été continuées par Diogo de Couto, Lavanha, Fernand Lopez, de Castanheda, Antoine Bocarro et Fernand de Villaréal.

On a encore de Jean de Barros une *Cronica de emperador Clarimundo* (Coïmbre, 1520, in-folio); c'est l'histoire sans merveilleux ni romanesque d'un prince imaginaire; œuvre de jeunesse. Ce célèbre historien a aussi un dialogue intitulé *Rhopicancuma* dirigé contre la morale relâchée et interdit par l'Inquisition; un dialogue sur *la Mauvaise honte;* la première *Grammaire de la langue portugaise*, et des manuscrits sur le commerce et la géographie des Indes.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**BARROW** (Isaac), célèbre théologien et prédicateur anglais, né à Londres en 1630, mort en 1677. Agrégé du collége de la Trinité, professeur de grec, puis de géométrie et enfin de mathématiques, malgré sa supériorité dans les sciences exactes, attestée par d'excellents ouvrages, il n'essaya pas de lutter contre son élève Newton, et, lui cédant sa chaire, il se consacra à l'éloquence religieuse. Il obtint la place de chapelain du roi, et en 1672 celle de maître du collége de la Trinité. Ses *Œuvres théologiques et morales* ont été publiées par Tillotson (Londres, 1683, 3 vol. in-folio); les sermons en forment la principale partie. Il soignait extrêmement ses compositions : on prétend qu'il les recopiait trois ou quatre fois; elles sont remarquables par la nerveuse brièveté du style et la plénitude de la pensée. Un critique anglais, Shaw, comparant Barrow à un autre illustre sermonnaire, Jeremy Taylor, a dit que si l'un (Taylor) est l'Isocrate de la chaire anglaise, l'autre en est le Démosthène; que si le premier se rapproche de Fénelon, Barrow se rapproche de Bossuet. Ces comparaisons font au moins voir la place d'Isaac Barrow dans l'estime des Anglais.

Cf. Ward : *The lives of the professors of Gresham college ;* — Shaw : *History of english literat.*

**BARRUEL** (l'abbé Augustin), publiciste français, né le 2 octobre 1741 à Villeneuve-de-Berg, près de Viviers, mort le 5 octobre 1820. Il fut membre de la Société de Jésus. Collaborateur de l'*Année littéraire* de Fréron, il rédigea ensuite le *Journal ecclésiastique* jusqu'en 1792, émigra alors en Angleterre et revint sous le Consulat. Ses écrits ont toute la violence de l'esprit de parti. On cite : *les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques* (1781, 5 vol. in-12), dirigées contre les encyclopédistes; *le Patriote véridique, ou Discours sur les vrais causes de la Révolution* (1789, in-8); *Lettre sur le divorce* (1790, in-8); *Collection ecclésiastique*, contenant les écrits de l'époque relatifs au clergé (1791-1792, 14 vol. in-8); *Histoire du clergé de France pendant la Révolution* (1794, in-8);

*Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* (1797-1803, 5 vol. in-8), souvent réimprimés pendant la Restauration; *du Pape et de ses droits religieux* (1803, 2 vol. in-8), apologie du Concordat; etc.

Cf. J.-J. Dussault : *Notice sur la vie et les ouvrages de Barruel* (1825, in-8).

**BARRUEL-BEAUVERT** (Antoine-Joseph, comte DE), publiciste français, né le 17 janvier 1756 près de Bagnols (Languedoc), mort en 1817. Cousin de Rivarol, il collabora aux *Actes des Apôtres*, fut emprisonné au Temple pour des brochures contre le 18 brumaire, et fut mis en liberté par l'intervention de Joséphine. On a de lui : *Vie de Rousseau* (Paris, 1789, in-8); *Actes des philosophes et des républicains* (Paris, 1807, in-8); *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons* (Paris, 1815, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BARRY** (Gérald), *Giraldus Cambrensis*, chroniqueur anglais, né dans le pays de Galles vers 1146, mort vers 1220. Chapelain de la Cour, il prêcha la croisade et administra le royaume pendant l'absence du roi Richard. On a de lui : *Topographia Hiberniæ* et *Historia vaticinalis de expugnatione Hiberniæ*, publiés par Camden (Francfort, 1602), *Itinerarium Cambriæ; De rebus a se gestis*, inséré dans le recueil de Wharton; *Ecclesiæ speculum, sive de monasticis ordinibus libri IV*, tableau satirique de la vie monastique de son temps.

Cf. Wharton : *Anglia sacra* (1691, 2 vol. in-folio).

**BARRY** (René), littérateur français du XVIIe siècle. Il eut le titre d'historiographe du roi et écrivit, en latin, une *Vie de Louis XIII*, qui fut imprimée avec le *Triomphe de Louis-le-Juste*, par Ch. Beys (Paris, 1649, in-fol.). On a encore de lui : *Rhétorique française* (Paris, 1653, in-.); *Conversations* (Paris, 1675, 2 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BARTH** (Gaspard DE) ou BARTHIUS, philologue allemand, né à Custrin le 22 juin 1587, mort à Hale le 17 septembre 1658. De nombreux voyages dans toute l'Europe savante fortifièrent son érudition précoce : il avait traduit à l'âge de douze ans les *Psaumes* en vers latins. Outre son principal ouvrage, fruit d'énormes lectures, intitulé *Adversaria* (Francfort, 1624, in-fol., plusieurs éditions), on a de lui de savantes éditions de Claudien (Ibid., 1650), d'*Énée de Gaza* (Leipzig, 1655), de Sbacé (Zwickau, 1664-1665, 4 vol.), etc.

Cf. J.-Fr. Eckhard : *De C. Barthio scholæ Isenacensis*, etc. (Gotha, 1773, in-8); — Niceron : *Mémoires.*

**BARTHE** (Nicolas-Thomas), poëte dramatique français, né en 1734 à Marseille, mort le 15 juin 1785. Un prix de poésie qu'il remporta à l'Académie de sa ville natale le détermina à venir à Paris cultiver les lettres. Son esprit ne tarda pas à l'y faire rechercher. Sa première comédie, *l'Amateur*, représentée au Théâtre-Français en 1764, manifesta le talent facile, mais léger, qu'on avait déjà vu dans ses poésies fugitives. Il donna, en 1768, *les Fausses infidélités*, un acte; en 1772, *la Mère jalouse*, trois actes, et en 1778 *l'Homme personnel*, cinq actes. La pièce des *Fausses infidélités*, suivant La Harpe, est un petit chef-d'œuvre. « Il y a, dit ce critique, de l'art et de l'intérêt dans l'intrigue, la scène de la double confidence est neuve et d'un effet charmant; les caractères de Valsain et de Dormilly sont parfaitement contrastés... Le style plein de goût et d'élégance, de jolis vers, des vers de comédie, des vers de situation, un dialogue à la fois vif et naturel, où l'esprit n'ôte rien à la vérité, achèvent de donner à cet ouvrage toute la perfection dont il était susceptible. » *La Mère jalouse* et *l'Homme personnel* n'eurent pas, à beaucoup près, le même succès que *les Fausses infidélités.*

Les poésies diverses de Barthe, dans lesquelles on remarque surtout une épître à Thomas *sur le Génie*, ont été rapprochées quelquefois des *Épîtres* en vers de Voltaire. Leur véritable place est à côté des poésies de Desmahis. On a réuni les *Œuvres choisies* de Barthe (Paris, 1811, in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature.*

**BARTHÉLEMY** (Louis), littérateur français, né en 1759 à Grenoble, mort vers 1815. Il a publié : *Grammaire des dames* (1785, in-8, souvent réimpr.); *Mémoires secrets de madame de Tencin*, roman (1790, in-8); *Vie privée de Mably* (1791, in-8); *Accords de la religion et de la liberté* (1791, in-8); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BARTHÉLEMY** (l'abbé Jean-Jacques), érudit français, né à Cassis, en Provence, le 20 janvier 1716, mort à Paris le 30 avril 1795. Après avoir fait ses études classiques au Collège des oratoriens de Marseille, voulant entrer dans les ordres ecclésiastiques auxquels l'évêque de Marseille, le célèbre Belzunce, refusait d'admettre les élèves de l'Oratoire, il fut obligé de faire ses cours de philosophie et de théologie chez les jésuites. L'enseignement des jésuites lui inspirant une vive répulsion, il passa bientôt chez les lazaristes et étudia chez eux les langues orientales. Il prit l'habit ecclésiastique, sans vouloir exercer le ministère. Pendant plusieurs années de vie retirée, à Aubagne et à Marseille, il étudia à fond la numismatique. Il vint à Paris à l'âge de vingt-neuf ans, et fut nommé adjoint au cabinet des médailles, dont il devint garde en 1753. Un voyage en Italie, avec une commission et une pension du roi, lui permit de fortifier et de compléter ses études. Il eut les meilleures relations avec les érudits du temps et les protecteurs des lettres, et fut particulièrement le favori du duc de Choiseul. Travailleur intrépide, il reconstitua le cabinet des médailles, en classa les anciennes et nouvelles collections, et en fit, pendant sa longue administration, un des plus riches et des mieux ordonnés de l'Europe. En 1789, le succès littéraire qu'il sut trouver dans l'érudition le fit élire membre de l'Académie française, malgré les résistances de sa modestie. Il était entré à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dès 1745. Incarcéré un instant pendant la Révolution, le 2 septembre 1793, il refusa, malgré les invitations les plus flatteuses du gouvernement révolutionnaire, de rentrer dans ses anciennes fonctions. Ses bénéfices et ses pensions lui avaient constitué vingt-cinq mille livres de rente, dont il usait avec beaucoup de générosité.

Le nom de l'abbé Barthélemy a été rendu tout à fait populaire par un habile et ingénieux emploi de l'érudition, dans le célèbre *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du IVe siècle avant l'ère vulgaire* (1788, 4 vol. in-4, ou 7 vol. in-8, avec atlas). Cet ouvrage, bien souvent réimprimé jusqu'en ces derniers temps (4e édit. 1799, Didot, 7 vol. in-4, atlas in-fol.; 1820-1822, 7 vol. in-8, avec atlas, 1858, gr. in-8), a été, pendant plus d'un demi-siècle, l'objet d'une faveur rarement accordée aux travaux de cette nature. Fruit d'une vie entière d'études et d'une élaboration patiente de trente années, il vit le jour au milieu des préoccupations politiques et sociales les plus graves et n'en produisit pas moins une sensation rapide et universelle. Grâce à lui, les belles-lettres firent oublier un instant la politique dans le tourbillon même de 89. Le *Voyage du jeune Anacharsis* fut comme une révélation de l'ancienne Grèce, mise à la portée de tous par le charme des récits et la variété animée des tableaux. Toute la civilisation hellénique, les mœurs, les institutions, l'histoire, la philosophie, la littérature, les arts, venaient se

dérouler, dans un cadre ingénieux, devant un spectateur imaginaire, que le lecteur suivait avec le plus vif intérêt dans toutes ses excursions. « Anacharsis parut...., dit de Barante dans la *Littérature du* XVIII<sup>e</sup> *siècle*. L'érudition n'avait pas encore été consacrée à un pareil emploi. Au lieu de présenter l'aride résultat de ses travaux et tout l'échafaudage des recherches, l'abbé Barthélemy sut mettre l'érudition en action, et en usa pour tracer un vivant tableau de l'ancienne Grèce. Cette peinture est aussi animée que si elle était le fruit de la seule imagination. Le long travail nécessaire pour en préparer les matériaux n'a pas refroidi l'auteur; on voit qu'il avait devant les yeux tout ce qu'il avait placé dans sa mémoire. C'est peut-être à ce goût vif pour l'antiquité, où il avait su si bien se transporter, que le style de l'abbé Barthélemy a dû quelques rapports éloignés avec le style de Fénelon. Du moins est-il vrai que Platon l'a parfois rendu éloquent, comme Homère avait rendu Fénelon poétique. » L'ouvrage de l'abbé Barthélemy a perdu de nos jours de son importance, sans que le mérite de l'auteur en soit diminué : d'une part, grâce aux progrès incessants et aux découvertes de notre siècle, la science du XVIII<sup>e</sup> a vieilli sur quelques points; d'autre part on a usé et abusé parfois des artifices ingénieux d'exposition et de vulgarisation scientifique, qui avaient pour les contemporains de l'abbé Barthélemy leur originalité et leur fraîcheur. Il a été fait de nombreux *Abrégés* du *Voyage du jeune Anacharsis* à l'usage de la jeunesse.

On doit encore à l'abbé Barthélemy quelques savants mémoires: *Réflexion sur quelques monuments phéniciens et sur les alphabets qui en résultent* (1750, in-8); *Réflexion sur l'alphabet et la langue de Palmyre* (1754, in-4); *Explication de la mosaïque de la Palestine* (1760, in-4); *Dissertation sur une inscription grecque relative aux finances des Athéniens* (1792, in-4). Comme ouvrages posthumes, on cite: *les Amours de Carité et de Polydore*, roman soi-disant traduit du grec; *la Chanteloupée ou la Guerre des puces*, petit poëme sur le séjour de l'auteur au château du duc de Choiseul; un *Voyage en Italie* (1801, in-8); des *Mémoires sur la vie de l'abbé Barthélemy*, écrits par lui-même (1824, in-8), etc. Sainte-Croix a publié les *Œuvres diverses de Barthélemy* (1798, 4 vol. in-18; 1823, 2 vol. in-8), et Villenave, une édition de ses *Œuvres complètes* (1821, 4 vol. in-8 avec atlas). On en a extrait un *Traité de Morale à l'usage de la jeunesse* (1823, in-12).

Cf. Mancini-Nivernois : *Essai sur la vie de J.-J. Barthélemy* (1795, in-8); — Villenave : *Notice* dans l'édition des *Œuvres complètes*; — Marmontel : *Mémoires*, t. IX; — *Répertoire de la littérature ancienne et moderne*, t. III; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII.

**BARTHÉLEMY-HADOT** (Marie-Adélaïde RICHARD, M<sup>me</sup>), femme auteur française, née en 1769, morte le 19 février 1821. On a d'elle un grand nombre d'ouvrages médiocres; des mélodrames : *Zadig* (Paris, 1804, in-8), *l'Homme mystérieux* (1806, in-8), *Cosme de Médicis* (1808, in-8), *Clarice* (1812, in-8), *Charles-Martel* (1814), etc., puis des romans : *Clotilde de Hapsbourg* (1810, 4 vol. in-12), *Anne de Russie et Catherine d'Autriche* (1813, 3 vol. in-12), *Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Écosse* (1814, 4 vol. in-12), *les Héritiers du duc de Bouillon*, avec Victor Ducange (1816, 4 vol. in-12), *M<sup>lle</sup> de Montdidier, ou la cour de Louis XI* (1821, 5 vol. in-12), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

**BARTHÉLEMY** (Auguste-Marseille), poëte français, né à Marseille en 1796, mort le 23 août 1867. Élevé au collége de Juilly, il écrivit d'abord dans les journaux légitimistes, tels que *le Drapeau blanc*, et obtint une allocation de Charles X pour une ode sur *le Sacre* (1825, in-8). Dès cette époque, il entrait en relation avec son compatriote Méry, qui devint pour de nombreuses années son inséparable collaborateur. En 1826, ils inaugurèrent un nouveau genre de satires politiques par *la Villéliade ou la Prise du château de Rivoli*, poëme héroï-comique en quatre chants, plus tard en six, et qui n'eut pas moins de quinze éditions dans l'année (in-8). Un esprit vif et facile, une verve mordante, une ampleur harmonieuse, caractérisent cet heureux début et se retrouvent dans toutes les poésies d'opposition des deux auteurs : *les Jésuites*, épître au président Séguier (même année); *Rome à Paris*, poëme en quatre chants contre le fanatisme; *la Corbiéréide*, poëme héroï-comique en quatre chants (1827, in-8, 4 édit.), *la Peyronéide*, épître, etc. On remarque d'autre part le poëme de *Napoléon en Égypte*, en huit chants (1828, in-8; 11<sup>e</sup> édit. 1829, in-18), pour la richesse de la poésie descriptive. Il fut suivi du *Fils de l'homme ou souvenirs de Vienne*, relation en vers d'une visite de Barthélemy au duc de Reichstadt, qui lui valut un procès dans lequel il se défendit lui-même par un plaidoyer en vers. Condamné à la prison, il y fit encore quelques satires, entre autres *la Bourse et la Prison*, et en sortit à la Révolution de juillet. Il salua celle-ci dans un poëme dédié aux Parisiens, *l'Insurrection*, l'une des meilleures inspirations des deux auteurs unis. Il obtint de Louis-Philippe une pension de 1200 francs et n'en reprit pas moins la lutte de la poésie contre la politique aux dépens de ses ministres. Le 1<sup>er</sup> mars 1831 parut *la Némésis*, et « pendant un an, dit le *Dictionnaire des contemporains*, de semaine en semaine, éclatèrent coup sur coup cinquante-deux satires politiques, les plus véhémentes peut-être que la langue française puisse comporter et qui eurent une popularité incroyable. Vérités ou injures, les traits lancés contre MM. d'Argout, Persil, Guizot, tous les hommes du pouvoir, restèrent pour longtemps attachés à leur nom. La pension de l'auteur lui fut retirée. Il se sentit plus libre :

> Je respire affranchi de leur étau de fer,

et, fier « de tenir du peuple la volontaire obole », il poursuivit sa tâche hebdomadaire jusqu'au bout de l'année. » Barthélemy eut encore, dans cette œuvre, la collaboration de Méry; mais comme il avait commencé seul la publication en lui donnant pour second titre celui de « Journal en vers d'un seul homme », cette collaboration demeura anonyme. Quelques éditions pourtant portent les noms réunis des deux auteurs. Car *la Némésis*, réimprimée en divers formats, eut autant de succès comme livre que comme journal (1833, in-8; 1834, 2 vol. in-18; 1839, 2 vol. in-32; 1845, in-8). Il avait écrit dans l'entre-temps *la Dupinade ou la Révolution dupée*, poëme héroï-comique en trois chants (1831, in-8). Rallié tout d'un coup au pouvoir par un acte de vénalité éclatante, Barthélemy devint l'objet d'une animosité publique égale à sa popularité première. C'est pour se justifier qu'il fit ce vers célèbre :

> L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Son rôle était fini. Il écrivit en dehors de la politique : une traduction en vers de *l'Énéide* (1835, 1838), un poëme de *la Bouillotte*, en cinq parties (1835), une traduction en vers du poëme latin *la Syphilis* de Frascator; *l'Art de fumer ou la Pipe et le Cigare*, en trois chants (1844, in-8 et in-12); *la Vapeur* (1845, in-8). Il revint plusieurs fois à la satire, mais sans influence dans *la Nouvelle Némésis* (1844-1845, in-8), *le Zodiaque* (1846), etc. Il fit, sous le second Empire, un certain nombre de pièces de vers de circonstance dans les journaux officiels ou officieux [*Dictionnaire des contemporains*, les quatre premières éditions].

Cf. Quérard : *Littérature française contemporaine*.

**BARTHEZ** (Paul-Joseph), médecin français, né le 11 décembre 1734 à Montpellier, mort le 15 oc-

tobre 1806. Reçu docteur en médecine dans sa ville natale, il vint à Paris, s'y lia avec d'Alembert, Caylus, Mairan, etc., et fut couronné par l'Académie des inscriptions, en 1754 et 1755, pour deux Mémoires: l'un *Sur la destruction du paganisme dans les Gaules*, l'autre *Sur l'histoire des derniers temps des républiques grecques*. Il collabora au *Journal des savants* et à l'*Encyclopédie méthodique*. Nommé professeur à la Faculté de médecine de Montpellier en 1759, il fut un des chefs des doctrines spiritualistes de cette Faculté, et créa la théorie du principe vital. Ses principaux écrits, auxquels on reproche de trop incliner vers les procédés métaphysiques, sont: *Nouveaux éléments de la science de l'homme* (Montpellier, 1778, in-8; Paris, 1806, 2 vol. in-8); *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux* (Carcassonne, 1798, in-4); *Discours sur le génie d'Hippocrate* (Montpellier, 1801, in-4); un *Traité du Beau* (Paris, 1807, in-8).

Cf. *Biographie médicale*; — Lordat : *Exposition de la doctrine de Barthez et Mémoires sur sa vie* (Paris, 1818, in-8).

**BARTHEZ** (Antoine), littérateur français, frère du précédent, né en 1736, mort en 1811. Il fut colonel d'un régiment suisse. Il eut quelques relations avec J.-J. Rousseau, comme on le voit au dernier livre des *Confessions*. Il a publié : *la Mort de Louis XVI*, tragédie en trois actes, avec *le Martyre de Marie-Antoinette* (Neufchâtel, 1793, in-18); *Elnathon ou les âges de l'homme*, roman (1802, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BARTHOLE**, ou **BARTOLE**, célèbre jurisconsulte italien, né en 1313, mort en 1356. En dehors de ses immenses travaux de jurisprudence, nous citerons, pour la singularité, son *Processus satanæ contra Virginem coram judice Jesu* (Hanau, 1611, in-8), où le diable revendique la propriété du genre humain par des raisons de droit et est débouté par des arguments de même nature. Les *Œuvres* de Barthole ont eu plusieurs éditions générales (Lyon, 1554; Turin, 1577, 10 vol. in-fol.; Venise, 1590, 11 vol. in-fol.).

Cf. Aug. Vitalin : *Barthole et son siècle* (Limoges, 1856, in-8).

**BARTOLI** (Daniel), écrivain italien, né à Ferrare en 1608, mort à Rome en 1685. Il entra dans l'ordre des Jésuites, qui firent d'abord de lui un prédicateur. Écrivain d'une clarté, d'une élégance classique, ainsi que d'une vaste érudition, il est cité encore aujourd'hui comme un des prosateurs les plus purs de la décadence italienne. Il doit surtout sa réputation à son ouvrage de *l'Homme de lettres* (l'Homo di lettere ; Rome, 1660), traduit en français par le P. Livoy (1769). On a encore de lui : *l'Ortografia italiana* (Rome, 1672), et une *Histoire de sa compagnie en Italie* (Rome, 1653-1666), ouvrage latin, moins estimé que ses œuvres italiennes : elle a été traduite en français par L. Jannin (Lyon, 1667-1671, in-4). Ses œuvres complètes ont été imprimées à Venise (1717, 3 vol. in-4) et à Turin (1825, 12 vol. in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

**BARTOLOMMEI** (Girolamo), poëte italien, né à Florence en 1582, mort en 1662. Il eut une grande renommée dans sa patrie. On cite surtout de lui un poëme épique, *l'America*, dédié à Louis XIV (Rome, 1650, in-folio), des *Tragédies* (Rome, 1632, in-12); *Drami musicali morali* (Florence, 1656, in-4); *Dialoghi sacri musicali* (Florence, 1657, in-4), ainsi qu'un poëme didactique sur la comédie, *Didascalia* (Florence, 1658, in-4). Poëte essentiellement académique, il était l'un des membres les plus considérés de la Crusca et de la Florentine.

**BARTOLOMMEI** (Mathias-Maria), poëte italien, fils du précédent, né à Florence en 1630, mort en 1695. Il est auteur de six comédies publiées à Florence, Bologne, Rome et Venise, de 1668 à 1697. Les deux meilleures sont *les Précautions de la Jalousie* (Le gelose Cautele) et *le Marquis supposé* (Il finto Marchese), modèles de verve et d'imbroglio italiens.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*.

**BARTON** (Bernard), poëte anglais, surnommé « le poëte quaker », né en 1784, mort en 1849. Membre de la Société des Amis et employé dans une maison de banque, il débuta, en poésie, par des *Metrical effusions* (1812, in-8) et récidiva d'une manière assez brillante, en 1820, pour songer à se livrer entièrement à la poésie. Byron l'en dissuada et Ch. Lamb lui écrivit à ce sujet une lettre éloquente, sur le danger de faire de la littérature son unique gagne-pain. Barton suivit sagement ces conseils et resta commis. Il donna encore plusieurs autres recueils où l'on trouve plus d'honnêteté que d'imagination : *Minor poems including Napoleon* (1824, in-8); *Devotion verses* (1826, in-12); *A Widon's tale and other poems* (1828). Sa fille a publié un choix de ses *Poésies* et de ses *Lettres* (Londres, 1849, in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

**BARTRAM** (William), voyageur américain, né à Philadelphie en 1739, mort en 1823. Fils du plus ancien des botanistes américains, l'auteur d'une *Description de la Floride orientale*, il fut lui-même un botaniste distingué et un explorateur hardi des États-Unis du Sud. Il a laissé une relation de ses *Voyages à travers les Carolines, la Géorgie, les Florides*, etc. (Travels through North and south Carolina, etc. Philadelphie, 1791, in-8), que Coleridge regarde comme un ouvrage de haut mérite.

Cf. W. Darlington : *Memorials of John Bartram* (1849); — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

**BARUCH**, prophète hébreu du VII<sup></sup>e siècle avant J.-C. Il était de la tribu de Juda. Il paraît être le même que celui auquel Jérémie dicta son livre, vers l'an 606, et qui partagea ses persécutions. Baruch parle des malheurs de Jérusalem et encourage les Juifs dans leurs pieuses espérances avec une simplicité d'éloquence qui saisit. On sait à quel point La Fontaine en fut transporté. Le livre de Baruch, qui n'existe qu'en grec, n'a pas été accepté par les Juifs comme canonique; mais les catholiques lui reconnaissent le caractère de la sainteté.

**BARUFFALDI** (Girolamo), littérateur italien, né à Ferrare en 1675, mort en 1753. Il fut professeur de belles-lettres dans sa ville natale, et grand vicaire de l'archevêché de Ravenne. Écrivain fécond et ingénieux, il avait fondé sous le nom d'Académie de la Vigne une sorte de *Caveau* ferrarais. Mazzuchelli, dans ses *Scrittori d'Italia*, énumère de Baruffaldi plus de cent ouvrages en prose et en vers, dont le principal est un poëme didactique en huit chants sur la culture du chanvre, *il Canapajo* (Bologne, 1741, in-4). Citons encore *il Grillo* (le Grillon), poëme en dix chants (1738), une *Dissertation* sur les poëtes ferrarais (1698), et une *Histoire de Ferrare* de 1655 à 1700 (1710). — Son neveu, Gérôme BARUFFALDI, né à Ferrare le 15 janvier 1740, mort en 1817, s'est fait connaître par des travaux bibliographiques, et une *Vie de l'Arioste* très-estimée (Ferrare, 1807, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tipaldo : *Biografia degli Italiani*, etc.

**BARUTEL** (le P. Thomas-Bernard), né en 1720 à Toulouse, mort en 1792. De l'ordre de Saint-Dominique, il fut un des prédicateurs distingués du XVIII<sup></sup>e siècle. On a ses *Sermons, panégyriques et discours* (Toulouse, 1788, 3 vol. in-12).

Cf. Migne : *Dictionnaire des Prédicateurs*.

**BASEDOW** (Jean-Bernard), ou BASSEDAU, ou encore *Bernard de Nordalbingen*, célèbre pédagogue

allemand, né à Hambourg le 8 septembre 1723, mort à Magdebourg le 25 juillet 1790. Fils d'un perruquier, il fut élevé au *Johanneum* de sa ville natale, puis étudia la philosophie et la théologie à Leipzig. Il fut professeur dans le Holstein et le Danemark, et s'attira des censures par ses premiers écrits. La publication de l'*Émile* de J.-J. Rousseau, qui produisit une grande fermentation en Allemagne, le poussa à entreprendre lui-même la réforme de l'éducation; il obtint, par son habileté et sa persévérance, les secours d'argent nécessaires pour publier à grands frais son *Œuvre élémentaire* (Elementar-Werk; Altona, 1774, 3 vol. in-4°, avec 100 planches gravées par Chodowiecky). C'était par la fusion des idées philosophiques de Jean-Jacques, avec les procédés de Comenius, une suite de tableaux figuratifs avec explication en texte allemand, français et latin, destinés à fournir à la jeunesse, en l'amusant, une foule de notions et à faire naître en elle des sentiments de pure philanthropie, de christianisme général, dégagés de tous dogmes particuliers et des préjugés de chaque nationalité.

Basedow ouvrit, la même année, à Dessau, sous les auspices du prince François-Fréderic-Léopold, une école modèle, le *Philanthropinum*, que des dissenssions intérieures le forcèrent de quitter quatre ans plus tard. Il n'en continua pas moins de poursuivre, dans toute l'Allemagne, le triomphe de son système par son activité et ses écrits. On cite parmi ses derniers un *Traité de philosophie pratique* (1756, 4 vol.); *Philalèthe ou Considérations sur la raison* (1764); *Agathocrator ou de l'Éducation des princes* (1777).

Cf. Meusel : *Allemagne littéraire*, t. I; — Meyer : *Charakter und Schriften Basedow's* (Hambourg, 1791-1792, 2 vol.).

**BASILE** (Saint), Βασίλειος, père de l'Église grecque, né en 329, à Césarée en Cappadoce, mort le 1er janvier 379. D'une noble famille chrétienne, il était fils d'un avocat distingué et qui professa la rhétorique. Il alla achever ses études à Constantinople, où il suivit les leçons de Libanius. De là il se rendit à Athènes, où il eut pour maîtres Himérius et Proæresius, et pour compagnons d'études l'empereur Julien et Grégoire de Nazianze, qui devint son ami intime. De retour à Césarée en 355, il parut au barreau et plaida plusieurs causes avec un grand succès. Bientôt il voulut se vouer à la vie religieuse. Après avoir visité la Syrie, la Palestine et l'Égypte pour y voir les solitaires de ces contrées, il se retira en 358 sur une montagne, près de la rivière Iris, et non loin de Néocésarée, dans le voisinage de sa mère et de sa sœur qui suivaient, avec quelques compagnes choisies, les pratiques de la vie religieuse. Son frère aîné habitait aussi un ermitage près de l'Iris. Basile pressa son ami Grégoire de venir le rejoindre dans cette retraite qui n'était pas sans poésie. Une partie de leur temps était employée à des travaux manuels, surtout à l'agriculture; le reste était consacré à l'étude des Écritures saintes, à la prière et à la méditation. En 361, Basile fut invité par l'empereur Julien à se rendre à sa cour, et refusa malgré ses instances. Quatre ans plus tard, Eusèbe, évêque de Césarée, qui l'avait ordonné prêtre, le fit consentir à quitter sa retraite pour venir combattre les Ariens. La science de Basile, son éloquence, son zèle pour la foi catholique, et surtout sa conduite dans une famine qui désola la Cappadoce, lui méritèrent l'estime générale; en 370, après la mort d'Eusèbe, il fut élu évêque; mais il ne modifia pas ses habitudes ascétiques.

Son ardeur à défendre la foi catholique le mit aux prises avec Modestus, préfet de la Cappadoce et l'empereur Valens lui-même. Avec les principes de l'orthodoxie, Basile soutenait surtout, dans la chaire, les impérieuses obligations de la charité. « Quand vous vous appropriez, disait-il aux riches, ce bien qui est à plusieurs particuliers et dont vous n'êtes que les dispensateurs, vous êtes des voleurs, vous retenez ce qui n'est pas à vous. Oui, le pain que vous gardez chez vous, dont vous avez trop pour votre famille, est aux pauvres qui meurent de faim; les habillements que vous serrez dans vos armoires sont à ceux qui sont nus; l'argent que vous cachez est à ceux qui sont ruinés. » Cette indignation éloquente, qui se retrouve fréquemment chez le même Père, a fait dire à Villemain : « Il a compris mieux que personne ce grand caractère de la loi chrétienne, qui ramenait l'égalité sociale par la charité religieuse... Plusieurs de ses homélies ne sont que des traités de morale contre l'avarice, l'envie, l'abus de la richesse; mais l'onction évangélique leur donne un caractère nouveau. » Dans tous ses écrits, il unit à l'élégance du style, à la pureté de la diction, à la richesse de l'imagination, une dialectique pressante et des pensées profondes. Il déploie aussi une certaine poésie, comme dans ce début de son recueil d'homélies sur *les six Jours de la création* (Εἰς τὴν Ἑξαήμερον) : « Si quelquefois, dans la sérénité de la nuit, portant des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des astres, vous avez pensé au Créateur de toutes choses; si vous vous êtes demandé quel est celui qui a semé le ciel de telles fleurs; si quelquefois, dans le jour, vous avez étudié les merveilles de la lumière, et si vous vous êtes élevé par les choses visibles à l'Être invisible; alors vous êtes un auditeur bien préparé, et vous pouvez prendre place dans ce vaste amphithéâtre. Venez : de même que prenant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, on la leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des étrangers, à travers les murailles de cette grande cité de l'univers. »

Ses autres ouvrages sont : *XVII Homélies sur les psaumes*; — *XXXI Homélies* sur des sujets divers; — Ἑρμηνεία, commentaire sur Isaïe; — Ἀντιῤῥητικὸς τοῦ ἀπολογητικοῦ τοῦ δυσσεβοῦς Εὐνομίου, réponse à l'apologie de l'arien Eunomius; Περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, traité sur le Saint-Esprit; — Ἀσκητικά, recueil d'écrits ascétiques comprenant un ouvrage sur la morale chrétienne, des règles monastiques et divers autres traités ou sermons; — *Sur le baptême* et *Sur la virginité*; — des *Lettres* très-intéressantes pour l'histoire de l'Église et les questions de dogme et de discipline.

Le première édition complète de *Saint Basile* fut imprimée à Bâle (1551, in-fol.). Fronton du Duc en a donné une édition grecque-latine (Paris, 1618, 2 vol. in-fol.). On préfère les éditions de Garnier (Paris, 1721-1730, 3 vol. in-folio.), et de Gaume (Paris, 1839, 4 vol. gr. in-8.) Les œuvres complètes ont été traduites en français par M. Roustan (Paris, 1846, 12 vol. in-8). On a les traductions des *Ascétiques*, par Hermant (1661); de la *Morale*, par Leroy (1663); des *Lettres* et des *Sermons*, par l'abbé de Bellegarde (1691); de l'*Hexaméron*, des *Homélies* et des *Lettres choisies*, par l'abbé Auger (1788); du *Discours sur l'utilité de la lecture des livres payens*, par A.-F. Frémion (1819, in-8), etc.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*; — E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*; — Garnier : *Vita sancti Basilii*, dans son édition; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*; — Ch.-R.-W. Klose : *Basilius der Grosse, nach seinem Leben und seiner Lehre dargestellt* (Stralsund, 1835, in-8); — Charpentier : *Études sur les pères de l'Église*, t. II; — Fialon : *Étude littéraire sur saint Basile*, thèse (Paris, 1861, in-8); — l'abbé Victor Martin : *Essai sur les lettres de saint Basile le Grand*, thèse (ibid., 1865, in-8).

**BASILE Ier, LE MACÉDONIEN**, empereur grec, né en 813 près d'Andrinople, fut associé à l'empire par Michel III, régna seul en 867 et mourut en

886. Outre le recueil de lois, les *Basiliques*, qui fut achevé par son fils, et augmenté plus tard par Constantin Porphyrogénète, il écrivit des *Exhortations à Léon, son fils*, en soixante-six chapitres fort courts qui traitent de la morale, de la religion, de la politique, et des devoirs d'un souverain. Édité d'abord par Morel, avec une traduction latine (Paris, 1584, in-4°), il fut réimprimé par Dransfeld (Gœttingue, 1674, in-8). Porcheron l'a traduit en français (Paris, 1690, in-12). Les *Basiliques* ont été publiées par Fabrot (Paris, 1867, 7 vol. in-fol.), et par Haimbach (Leipzig, 1831-46).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

**BASILICO** (Girolamo), écrivain et jurisconsulte italien, né à Messine au commencement du XVII<sup></sup>e siècle, mort à Madrid en 1670. Il remplit en Italie et en Espagne d'importantes fonctions judiciaires, qui ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie et les lettres. En dehors d'un grand ouvrage de jurisprudence, *Decisiones criminales magnæ regiæ curiæ regni Siciliæ* (Florence, 1691, in-folio), on a de lui des *Discorsi academici* (Messine et Palerme, 1654 à 1662), amplifications de rhétorique ou de philosophie, et des *Panégyriques* qni dépassent les bornes de la flatterie.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BASILIO DA GAMA**, poëte brésilien, né en 1740, mort en 1795. De l'ordre des Jésuites, il fut secrétaire du marquis de Pombal. Pendant son séjour à Rio de Janeiro, il a donné à la littérature brésilienne, avec les caractères qui sont propres, une suite de poésies lyriques élégiaques et surtout une épopée, *l'Uruguay*, ayant pour sujet la lutte des Portugais dans ces pays, et remarquable de variété et d'éclat.

**BASIN ou BAZIN** (Thomas), chroniqueur français, né en 1402 à Caudebec, mort le 30 décembre 1491 à Utrecht. Professeur de droit canon à Caen, évêque de Lisieux sous la domination anglaise, il devint membre du grand conseil du roi de France et fut au nombre des prélats chargés de préparer la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Sous Louis XI, il prit part à la Ligue du bien public, et, forcé de s'exiler, alla se fixer à Utrecht.

Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin; deux ont été publiés par M. Jules Quicherat : un *Mémoire* en faveur de Jeanne d'Arc, dans le *Procès de la Pucelle* (Paris, 185.); une *Histoire de Charles VII et de Louis XI* (Paris, 1856, in-8), attribuée longtemps par erreur à Amelgard, prêtre liégeois. Cette histoire, qui va de 1407 à 1483, est dans la dernière période pleine de curieux détails. D'autres ouvrages manuscrits de Thomas Basin sont à la Bibliothèque nationale.

Cf. J. Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III.

**BASNAGE DE BEAUVAL** (Jacques), érudit français, né le 8 août 1653 à Rouen, mort le 22 décembre 1723. D'une famille de pasteurs protestants distingués, il étudia la théologie sous Jurieu. Reçu ministre, il épousa en 1684 la fille de Pierre Dumoulin, se retira en Hollande, après la révocation de l'édit de Nantes. Il aida l'abbé Dubois à conclure l'alliance de 1717 entre la France, les États généraux et l'Angleterre, et Voltaire dit à ce sujet qu'il « était plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse ». Le régent lui fit restituer les biens qu'il avait en France.

On retrouve dans les ouvrages de Basnage les qualités qui le faisaient rechercher des gens du monde et des savants : la politesse, la douceur, la bonne foi. On y trouve aussi une érudition solide, et un style simple et clair, approprié à son genre de travaux. Nous citerons : *Histoire de la religion des églises réformées* (Rotterdam, 1690, 2 vol. in-12); *Histoire de l'Église, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (Ibid., 1699, 2 vol. in-fol.); *Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (Ibid., 1706, 5 vol. in-12); *Antiquités judaïques* (Ibid., 1713, 2 vol. in-8); *le Grand tableau de l'univers* (Amsterdam, 1714, in-fol. fig.); *Annales des Provinces-Unies*, de 1646 à 1678 (1719, 2 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV et X ; — les frères Haag : *la France protestante*, t. II.

**BASNAGE DE BEAUVAL** (Henri), littérateur français, frère du précédent, né le 7 août 1656 à Rouen, mort le 19 mars 1710 en Hollande. Il montra beaucoup d'impartialité et le respect de toutes les croyances dans l'*Histoire des ouvrages des savants* (Rotterdam, 1687-1709, 24 vol. in-12), ouvrage périodique, auquel on a pensé que son frère avait collaboré, et qui peut être regardé comme la suite des *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle. Il a donné aussi une édition du *Dictionnaire* de Furetière (1701, 3 vol. in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II et X.

BASOCHE ou BAZOCHE. Ce nom, qu'on a fait venir soit de *basilica*, soit des mots *bas* et *oche*, ou *oque* (cour), a signifié en effet, à l'origine, basse ou petite cour, par opposition à la haute cour du palais. Il s'appliquait à la juridiction établie par les clercs pour juger les différends élevés entre eux et trancher les questions de discipline. C'est au règne de Philippe le Bel que remonte l'institution de la Basoche. Quand ce monarque rendit le Parlement sédentaire à Paris, le nombre des clercs se multiplia au point de rendre nécessaire leur organisation en corporation régulière. Philippe les autorisa en 1303 à se choisir un chef qui porterait le titre de roi. Le prince de la Basoche conserva sa royauté jusqu'à Henri III, qui l'abrogea en laissant subsister la juridiction qui se maintint jusqu'en 1789. Les *montres* ou revues de la Basoche étaient célèbres; elles avaient lieu au *Pré aux Clercs*, dont François I<sup></sup>er avait fait don à la corporation, et comptèrent quelquefois jusqu'à dix mille clercs armés. Les basochiens avaient obtenu des rois diverses prérogatives.

Un de leurs plaisirs favoris était de plaider des *causes grasses* dont le sujet était inventé à plaisir, et portait ordinairement sur quelque fait de mésaventure conjugale. Cette disposition à la satire sociale se transforma peu à peu et prit la forme dramatique. Les clercs représentèrent tantôt au Chatelet, tantôt dans des maisons de riches particuliers, *des farces, des moralités et des soties*. Ces pièces satiriques, souvent remarquables par la peinture des mœurs et des caractères, dégénérèrent en licencieuses allusions, en personnalités blessantes. Les farces et moralités de la Basoche touchaient à tout et se moquaient de tout : religion et politique, clergé, magistrature et bourgeoisie furent successivement pris à parti; la popularité croissante de ces drames augmenta la hardiesse des clercs, et la royauté elle-même ne put échapper à leurs traits mordants.

Sous les funestes règnes de Charles VI et de Charles VII, la satire dramatique en arriva aux dernières limites de la violence et de l'insulte. Après que les Anglais eurent été chassés du royaume, le Parlement, en accordant aux basochiens la permission de continuer leurs *jeux*, leur prescrivit d'en retrancher tout ce qui pouvait offenser les mœurs et nuire à la réputation des particuliers. En 1442, il fallut appuyer ces prescriptions d'une sanction sévère, condamner les clercs récalcitrants à la prison, et leur défendre de rien représenter sans autorisation expresse. Comme c'était la satire personnelle et les allusions licencieuses qui faisaient le principal attrait de la littérature basochienne, les clercs interrompirent leurs spectacles. Ils furent obligés de les reprendre par arrêt en 1473,

en se conformant aux ordres de la cour. Les abus ne tardèrent pas à reparaître. Il fallut encore défendre les *farces*, *soties* et *moralités* sous peine des verges et du bannissement. Cependant, le bon roi Louis XII se plaignant, dit l'historien Bouchet, « que de son temps personne ne voulait lui dire la vérité, ce qui était cause qu'il ignorait comme se gouvernait son royaume, » permit de rétablir les théâtres et voulut qu'on y jouât librement les abus de la cour. Il autorisa même les clercs à dresser leur théâtre sur la fameuse table de marbre qui occupait toute la largeur de la grande salle du palais et qui fut détruite par un incendie en 1518. La Basoche mit aussitôt sur la scène le roi lui-même, tournant ses vertus en ridicule et taxant son économie d'avarice et ladrerie; il se contenta de rire et d'augmenter leurs priviléges. François I<sup>er</sup> se montra aussi protecteur zélé de la Basoche, et le grand mouvement littéraire de la Renaissance ne contribua pas peu à augmenter l'importance de l'institution en la perfectionnant. Mais la sévérité du Parlement, dans l'examen des pièces présentées à sa censure, ne se relâchait pas. Pour en éluder les prescriptions, les clercs imaginèrent de porter sur le théâtre des masques représentant les traits de ceux qu'ils osaient jouer. Souvent même ils ajoutèrent à cette mise en scène, renouvelée de l'antiquité, des écriteaux commentant la pièce et en expliquant les allusions. Ces nouveautés provoquèrent des sévérités nouvelles. En 1536, le Parlement défendit à la Basoche « de faire monstrations de spectacles ni écriteaux, en notant quelques personnes que ce soit, sous peine de prison et de bannissement. » Les clercs étant incorrigibles, leurs jeux furent solennellement supprimés en 1540, avec peine de la hart pour quiconque oserait les recommencer. Il y avait eu plusieurs Basoches en province, à l'exemple de celle de Paris.

Cf. Les frères Parfait : *Hist. du Théâtre-Français*, etc. (Paris, 1745-49, 15 vol. in-12) ; — Fabre : *Études historiques sur les clercs de la Basoche* (1856, in-8); — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18), ch. VII.

**BASQUE ou ESCUARA (langue).** « Le basque, dit » Ampère, a partagé avec le celtique le privilége de » faire dire à son sujet d'innombrables extrava- » gances. » Ce n'est donc qu'avec une extrême réserve que l'on peut donner sur cet idiome si mal connu le résultat des travaux lexicologiques dont il a été l'objet. A la vérité, cette langue est étrange et mystérieuse dans son isolement. Elle est, dans ses mots et sa syntaxe, sans rapport avec les idiomes employés autour d'elle. L'opinion qui rattache l'escuara aux langues de l'ancienne Ibérie a généralement prévalu. Les *Escualdunacs*, ou Basques, Ibériens d'origine, ne fixèrent point par l'écriture la langue qu'ils parlaient au moyen âge. On s'explique donc comment on a pu croire que le basque était usité à cette époque, non-seulement parmi les montagnards du nord de l'Espagne et ceux du sud-ouest de la France, mais encore dans le pays navarrais où vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle le roman était répandu. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Scaliger avait avancé que « le basque est le vieil espagnol, comme le breton bretonnant est le vieil anglais ». C'est là une définition bien obscure. Depuis on a renoncé à examiner la valeur des hypothèses qui ont présenté le basque comme un dialecte tartare, ou celles qui lui reconnaissent des affinités avec l'hébreu et le phénicien. Leibnitz pensait, avec une apparence de raison, qu'il fallait chercher en Afrique la parenté du basque. M. Perquin de Gembloux veut que l'escuara soit un patois néo-latin. L'abbé Darrigol a vu dans le basque la trace des traditions bibliques, et selon lui on découvre sans effort, dans la formation de ses composés, une sorte de commentaire sur la création, le déluge, le Messie, et beaucoup d'autres belles choses.

Le basque, parlé aujourd'hui dans un pays peu étendu, forme quatre dialectes : en Espagne, le *biscayen;* en France, celui de la soule ou *souletin*, qui a une douceur relative dans les combinaisons d'articulations et une prononciation harmonieuse; le *labourdin*, parlé dans le canton de Labourd, et le *bas navarrais*. Ces deux derniers sont inférieurs aux deux autres, à cause de la fréquence des aspirations. Toutefois le *labourdin* est peut-être le dialecte qui conserve les plus antiques formes de l'escuara.

« L'escuara, dit Fr. Michel, possède un grand nombre de radicaux, souvent d'une seule syllabe, qui sont la base de son système. La grammaire escuarienne ne connaît que deux espèces de mots, le nom et le verbe; sa syntaxe est nulle, ou se réduit à la connaissance parfaite de son système de déclinaisons et de conjugaisons. Point non plus de construction particulière commandée à ses phrases, qui se prêtent, par le privilége des inversions, à toutes les combinaisons de la pensée. Elle n'admet pas de distinction de genre, sauf à la deuxième personne du singulier des verbes. » L'orthographe consiste à écrire les mots comme on les prononce. — L'alphabet offre les particularités suivantes : il rejette comme inutiles l'*y* et le *v*, remplace le *q* par le *k*, modifie le *g* en *gamma*, l'*x* en *ts*, le *z* en *c* doux et *ç*. Il possède les consonnes aspirées *ph*, *th*, *sh* qu'on prononce *pph*, *tth*, *ch*.

La langue se prête facilement à la versification, à cause des inversions qu'elle permet et des règles de sa syntaxe, qui toutes aboutissent à des variantes de désinences. Dans les vers, l'alternance des rimes appelées masculines et féminines n'existe pas. Les rimes croisées sont d'un rare emploi. La règle la plus importante de la versification est la quantité syllabique. L'élision est permise.

On a sur la langue basque plusieurs grammaires et vocabulaires : *Arte de la lengua bascongada*, par Larramendi (Salamanque, 1729, in-8) ; *Grammaire escuarienne et française*, par Harriet (Bayonne, 1741); *Manuel de la langue basque*, par Lécluse (Toulouse, 1826 in-8); *Études grammaticales sur la langue basque*, par A.-Th. d'Abbadie et J.-A. Chaho (Paris, 1836, in-8) ; *Diccionario trilingue castellano, bascuense y latin*, par Larramendi (Saint-Sébastien, 1745, 2 vol. in-fol., nouvelle édition, par Pio de Zuazua, 1854, 2 vol. in-fol.) ; *Dictionnaire basque, français, espagnol et latin*, par Chaho (1856, in-4, inachevé); *Dictionnaire français-basque* (Bayonne, 1870, gr. in-8), par H.-L. Fabre.

Cf. Leibnitz : *Lettre à Mathurin Veyssière de la Croze ;* — Labastide : *Dissertation sur les Basques* (Paris, 1786) ; — d'Iharce de Bissadouet : *Histoire des Cantabres* (Paris, 1825) ; — Lécluse : *Dissertation sur la langue basque* (Toulouse, 1826) ; — l'abbé Darrigol : *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque* (Bayonne, 1827) ; — Fr. Michel : *le Pays basque, sa population, sa langue, sa littérature*, etc. (Paris, 1857, in-8).

**BASQUE (LITTÉRATURE).** « La littérature basque, a dit M. Habans, court les champs et les montagnes, livrée à la mémoire des laboureurs, des contrebandiers et des pêcheurs, sans que jamais l'écriture ou l'imprimerie se soient donné souci d'elle, avant ces derniers temps. » Cette assertion, qui ne doit pourtant pas être prise au pied de la lettre, témoigne assez de la difficulté de réunir les éléments épars qui constituent la richesse littéraire des Basques de France et d'Espagne.— Le pays des Escualdunacs a eu sa poésie populaire primitive et ses *coblacari*, bardes ou jongleurs. L'amour du rhythme et du chant est, du reste, un des caractères saillants des populations du Béarn et du Bigorre. — On possède deux chants basques d'une certaine beauté qui sont de l'époque la plus reculée des annales de ce peuple. Ils réveillent l'un et l'autre deux souvenirs histo-

riques : le premier, dit improprement *Chant de Lelo*, rappelle le passage des Pyrénées par Annibal ; le second, la résistance des Cantabres aux légions d'Auguste. Il est connu sous le nom de *Chant des Cantabres* et a été retrouvé, en 1827, par de Humboldt. Augustin Chaho a donné la traduction de l'un et de l'autre. Le désastre que les anciens Basques contribuèrent à faire essuyer, à Roncevaux, à l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, inspira à un poëte inconnu le magnifique *Chant d'Altabicar* ou *Altobizkar* (haut sommet, haute montagne), dont on doit à M. Eugène de Monglave une traduction française.

La langue basque rend, par ses inversions, l'improvisation poétique facile. Le poëte, en veste ronde et en souliers de basane, prend la parole aux mariages, aux baptêmes et aux réjouissances publiques. Au temps des grandes parties de balle, il faisait entendre des chants de triomphe autour de la table qui réunissait les vainqueurs. Les Basques ont des romances qui ont un caractère mélancolique. Les amants sont presque toujours désignés sous l'allégorie de deux étoiles, de deux fleurs ou de deux oiseaux que l'improvisation fait dialoguer. Des lamentations (*eresiac*) étaient autrefois chantées par les femmes aux funérailles. Des noëls et des cantiques spirituels sont encore l'un des genres chers aux Escualdunacs. Jean Etcheberri en a composé un volume (Bayonne, 1630).

Parmi les rares poëtes basques dont on a pu réunir les œuvres, on cite Bernard d'Echepare, qui vivait au XVIIe siècle, et dont les vers ont été imprimés à Bordeaux en 1847 ; et Arnaud Oïhenard, poëte du même temps, dont les poésies en escuara ont paru à Paris en 1657. On a aussi d'Archu des compositions estimées. Un choix de chansons de mascarades a été imprimé sous ce titre : *Euscaldun anciña angiñaco*, c'est-à-dire les danses, les amusements innocents des anciens Basques et de ceux d'aujourd'hui, avec la musique et les paroles mesurées (Saint-Sébastien, 1826, in-folio de 35 pages). Citons aussi le *Romancero du pays basque* (Paris, 1859, in-18), recueil anonyme contenant un certain nombre de compositions authentiques de la muse escuarienne, mais un plus grand nombre encore d'imitations peu réussies. L'esprit satirique des Basques s'exerce aux dépens de quelques types restés populaires : *Yakès, Arkulo, Maria Meharra*. Il se traduit aussi dans des proverbes originaux qui ont été recueillis par Arnaud Oïhenard (*Proverbes basques*, Paris, 1657).

Les Basques ont un théâtre. Francisque Meilhac put réunir trente-quatre pièces d'auteurs inconnus, appelées pastorales, bien qu'elles appartiennent à divers genres dramatiques. « Elles sont, dit ce savant, empruntées soit à la Bible, comme la pastorale de *Moïse*, celles d'*Abraham* et de *Nabuchodonosor*, soit à la légende comme les pièces de *Saint Louis*, de *Saint Pierre*, de *Saint Jacques*, de *Saint Roch*, de *Saint Alexis*, des *Trois martyrs*, de *Sainte Agnès*, de *Sainte Catherine*, de *Sainte Engrace*, de *Sainte Marguerite* et de *Sainte Geneviève*. La mythologie figure dans le répertoire du théâtre basque par la pièce de *Bacchus*, et l'histoire ancienne par celles d'*Astyage* et du *Grand Alexandre*. Les anciennes chansons de geste ont fourni le sujet des pièces de *Clovis* dont le prototype a disparu, des *Douze pairs de France*, de *Charlemagne*, des *Quatre fils Aymon*, de *Godefroy*, de *Thibaut*, de *Richard, duc de Normandie*, et les annales ottomanes celui de *Mustapha grand sultan*. On ignore la source de *Jean Caillabit* et de *la Princesse de Gamatie*. Pour ce qui est de *Jean de Paris* et de *Jean de Calais*, on peut croire qu'ils viennent de la *Bibliothèque bleue*. Les trois pièces de *Napoléon Ier*... sont le fruit des souvenirs du peuple. » — Il n'y a point dans le pays basque de comédiens de profession : des jeunes gens montent une pièce en vogue, dressent un modeste théâtre et vont emprunter dans le voisinage des vêtements qui puissent répondre aux nécessités de la représentation. Il y a pour les costumes des règles de convention qui rappellent celles de notre théâtre, avant la réforme opérée par Talma. Les gens notables de la localité ont une place sur la scène, sur le devant de laquelle s'élève d'ordinaire un pantin gigantesque représentant le dieu des musulmans. Mis en mouvement au moyen de cordes, il applaudit quand le crime triomphe et montre du dépit lorsque l'action est favorable à la vertu. Le jeu de ce mannequin remplit les entr'actes et les interruptions accidentelles.

On représentait autrefois des drames satiriques d'actualité, composés à la suite d'un scandale public. Une flétrissure était ainsi infligée à l'infidélité conjugale. Les pièces de ce dernier genre s'appelaient la course sur l'âne (*asto lasterca*), parce que la femme coupable était conduite de force sur la scène, après avoir fait avant la représentation une course « triomphale » dans le village, montée sur un âne dont elle tenait la queue en guise de bride. — C'est principalement dans la Soule, la région actuelle de Mauléon, qu'ont été composées les *Pastorales escuara*. La basse Navarre et le Labourd n'ont guère de pastorales à eux, et sont plus pauvres dans tous les genres littéraires. Divers ouvrages lexicographiques (voy. l'art. précédent) et quelques livres religieux, pour la plupart traduits, complètent l'ensemble des travaux formant l'histoire intellectuelle des Basques. Parmi ces derniers, il faut citer une version du *Nouveau Testament* (La Rochelle, 1571), faite en leur langue sur l'ordre de Jeanne d'Albret, par Jean Leiçarraga; *Miroirs et oraisons de la dévotion*, par Haramburu (Bordeaux, 1635 et 1690); *l'Office de la Vierge*, en vers, par Harrizmendi; un traité de *la Pénitence*, par Pierre d'Axular (1642); des traductions par Silvain Pouvreau, de *la Doctrine chrétienne*, du cardinal de Richelieu (1656), de la *Philothée* de saint François de Sales (1664); et du *Combat spirituel* du théatin Scupoli (1664) : ces deux derniers ouvrages traduits également par Jean de Haraneder (1749 et 1750); enfin des traductions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par d'Arambillaga (Bayonne, 1684) et par Michel Chourio (Bordeaux, 1720).

Cf. Augustin Chaho : *Histoire des Basques* (Bayonne, 1847) ; — vicomte de Belsunce : *Histoire des Basques, depuis leur établissement dans les Pyrénées occidentales jusqu'à nos jours* (1847, 3 vol. in-8) ; — Francisque Michel : *le Pays basque*, etc., déjà cité ; — J.-F. Bladé : *Études sur l'origine des Basques* (1869, in-8).

**BASSANO** (duc DE). — Voyez MORET (H.-B.).

**BASSELIN** (Olivier), chansonnier français du XVe siècle. Il était maître foulon à Vire en Normandie, et les chansons dont il faisait retentir les vaux (vallées) d'alentour furent appelées *vaux de Vire*, d'où, par corruption, le mot *vaudeville* appliqué ensuite à un genre littéraire bien différent (voy. VAUDEVILLE). Il y avait eu en France des chansons mystiques, amoureuses ou satiriques; Basselin paraît être le premier auteur des chansons de buveur. Le vin ou le cidre, voilà la source de son inspiration légère, railleuse, insouciante. Pendant le siége de Vire par les Anglais, un jour Basselin chante :

Tout à l'entour de nos rempars
Les ennemis sont en furie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

Prenez plus tôt de nous, soudards,
Tout ce dont vous aurez envie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !

. . . . . . . . . . . . . .

Au moins, s'il prend notre cité,
Qu'il n'y trouve plus que la lie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

C'est ainsi que Béranger dit en 1814 :

Buvons gaiement, buvons encore,
Autant de pris sur l'ennemi !

Nous n'avons pas le texte même des chansons de Basselin; Jean Le Houx, qui les publia (1610), en a rajeuni la forme. On les a souvent rééditées de notre temps, en y mêlant quelques pièces apocryphes dont J. Travers s'est plus tard déclaré l'auteur (Vire, 1811, in-8; Caen, 1821, in-8; Avranches, 1833, in-18; Paris, 1858, in-16).

Cf. A. Asselin : *Notice*, dans l'édition de 1811 ; — Gasté : *Chansons normandes du XV<sup>e</sup> siècle* (Caen, 1866, in-12).

**BASSET** (César-Auguste), littérateur français, né le 2 avril 1760 à Soissons, mort le 24 novembre 1828. Bénédictin et professeur de rhétorique à Sorèze, à la Révolution il émigra, rentra en France sous l'Empire, devint censeur du lycée Charlemagne, puis sous-directeur de l'École normale. On a de lui : *Coup d'œil général sur l'éducation et l'instruction publique en France, avant, pendant et depuis la Révolution* (Paris, 1816, in-8) ; *Explication morale des proverbes populaires français* (Paris, 1826, in-18), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BASSEVILLE** (Nicolas-Jean HUGON ou HUSSON DE), diplomate et littérateur français, assassiné le 13 janvier 1793 à Rome, où il avait été envoyé en mission. Ce meurtre a inspiré à Monti un poëme renommé. On a de lui : *Éléments de mythologie* (1784, 1789, in-8) ; *Mélanges érotiques et historiques* (1784, in-18); *Précis sur la vie de François Lefort, citoyen de Genève* (1785, in-8), où il élève le ministre de Pierre le Grand aux dépens de son maître; *Mémoires sur la révolution de France* (1790, 2 vol. in-8).

**BASSI** (Giuseppe), écrivain italien, né à Velletri à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est auteur de plusieurs traités de philosophie pratique, où la sensibilité d'Héraclite se mêle à l'ironie de Démocrite. Il inclinait pourtant vers ce dernier et prononça, bien avant Beaumarchais, le mot célèbre : « Il faut rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. » On a de lui : *Se le cose umane sienò piu degne di riso o di pianto* (Rome; 1625, in-12), et un certain nombre d'autres opuscules où la *folie humaine* est surprise sous tous ses déguisements et raillée sous toutes ses formes. — Le nom de Bassi, qui appartient à plusieurs écrivains italiens, était le nom patronymique de la célèbre savante M<sup>me</sup> Laura Verati.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Allaci : *Apes urbanæ* (Rome, 1633 et 1711, in-8).

**BASSOMPIERRE** (François, baron DE), maréchal de France, de la maison de Clèves, né en Lorraine en 1579, mort en 1646. Il a écrit des *Mémoires-Journaux* de sa vie, de 1584 à 1640, dans lesquels il raconte son entrée à la cour de Henri IV, son attachement à Marie de Médicis après la mort du roi, ses services dans l'armée impériale contre les Turcs, ses ambassades en Espagne, en Suisse et en Angleterre, son emprisonnement à la Bastille et sa délivrance à la mort de Richelieu, après douze ans de captivité. C'est une lecture piquante et qui offre de précieux renseignements. Le style a des allures vives et des tournures originales : l'exposé de la régence de Marie de Médicis est une excellente page d'histoire. — Les *Mémoires de Bassompierre*, publiés à Cologne (1665, 2 vol. in-12), ont eu plusieurs éditions. Ils ont été compris dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué (t. XIX à XXI) et de Michaud-Poujoulat (t. XX). La Société d'histoire de France en donne une nouvelle édition. Il a été publié à Cologne un recueil de pièces diplomatiques intitulé : *Ambassades du maréchal de Bassompierre en Espagne, en Suisse et en Angleterre* (1668, 4 vol. in-12). Il a été traduit en anglais (Londres, 1818, in-8).

Cf. de Puymaigre : *Vie de Bassompierre* (1848, in-8); — Caboche : *les Mémoires et l'histoire de France* (1863, 2 vol in-8).

**BASSUS** (Lollius), Βάσσος Λόλλιος, poëte grec du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., né à Smyrne. On trouve dix épigrammes de lui dans l'*Anthologie*.

**BASSUS** (Saleius), poëte latin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Juvénal l'appelle *tenuis Saleius*, en déplorant sa pauvreté. Quintilien dit que son génie, « véhément et poétique, ne fut pas mûri par l'âge. » Wernsdorf lui attribue, sans raisons suffisantes, l'*Éloge de Calpurnius Pison*, qui comprend 261 hexamètres d'une monotonie insignifiante et qui a été attribué aussi à Virgile, à Ovide, à Stace et à Lucien.

Cf. Wrensdorf : *Poetæ latini minores*, t. IV, partie I ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**BASSUS** (Cœsius), poëte latin du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Quintilien dit qu'on peut le citer après Horace parmi les poëtes lyriques. Perse lui adressa sa sixième satire. Il ne reste de lui que quelques vers cités par Priscien et par Diomède.

Cf. Quintilien, X, I, § 95.

**BASSUS** (Aufidius), historien latin, contemporain d'Auguste et de Tibère. Il écrivit les guerres des Romains en Germanie et commença une histoire de Rome qui fut continuée par Pline l'Ancien. Nous n'avons plus rien de lui.

BASSVILLIANA, poëme de V. MONTI (voy. ce nom).

**BASTIAT** (Frédéric), économiste français, né le 29 juin 1801 à Bayonne, mort le 24 décembre 1850. Commerçant, juge de paix, membre du conseil général des Landes, député aux Assemblées nationales de 1848 et 1849, il avait étudié longuement les questions économiques, sans rien écrire : il ne débuta qu'en 1844 dans le *Journal des économistes*. Partisan déclaré du libre échange, il attaqua le système prohibitif, d'une façon très-ingénieuse et avec beaucoup de clarté, dans les *Sophismes économiques* (1846, in-18). Il se montra le vigoureux adversaire du socialisme et le contradicteur de Proudhon, dans les écrits suivants : *Propriété et Loi, Justice et Fraternité* (1848, in-16), *Protectionisme et communisme* (1849, in-16), et *Harmonies économiques* (1849, in-8; 1859, in-18), son ouvrage principal. On a réuni ses *Œuvres complètes* (Paris, 1852-1855, 6 vol. in-8).

Cf. *Journal des économistes*, 1851.

BASTULE (LANGUE), un des anciens idiomes en usage dans le sud de la péninsule Ibérique. Le phénicien paraît en avoir fourni le principal élément. On ne saurait dire quelle part revient au bastule dans la formation du roman d'Espagne. Quelques mots tracés sur des médailles romaines, en regard de légendes latines, et dont le sens est incertain, sont les seuls restes de cet idiome. Les caractères qui les composent se lisent de droite à gauche.

**BASZKO** (Godislas), chroniqueur polonais du XIII<sup>e</sup> siècle. Il a laissé des *Annales de la grande Pologne*, faisant suite à la *Chronique* de Boguphal et embrassant aussi tous les faits généraux concernant la dynastie des Piasts. On les trouve dans les *Scriptores rerum Silesiæ* de Sommerberg (Leipzig, 1730, in-fol.).

**BATACCHI** (Domenico), poëte et romancier italien, né à Livourne en 1749, mort en 1802. Son principal recueil, *Raccolta di Novelle*, publié sous le pseudonyme « d'Athanase de Verrocchio », avec l'indication de Londres, an VI de la République française (4 vol. in-12), a été traduit en français par Louet de Chaumont, sous le titre de *Nouvelles galantes* (Paris, 1803, 4 vol. in-16). Son *Filet de Vulcain* (le Rete di Vulcano, Sienne, 1779 [1797] 2 vol. in-12) est une épopée satirique, « œuvre malicieuse, dit M. Perrens, où, sous le voile transpa-

rent de la mythologie, se pressent les allusions aux mœurs de l'époque, de vives et justes attaques à la vanité des riches, à l'arrogance des puissants, à la galanterie des femmes, à la lâcheté des hommes, au vain bavardage des poëtes, des érudits, des grammairiens ». On a encore de D. Batacchi un poëme burlesque en douze chants, intitulé : *Il Zibaldone* (Paris [1805], in-12).

BATAILLE D'ALESCHANS [ou ALISCAMPS], branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ce nom).

BATAILLE DE FINNESBURG. — Voyez BEOWULF (Poëme de).

BATAILLE DE KOSSOVO. — Voyez KOSSOVO

BATAILLE DES LIVRES (LA), pamphlet de Swift (voy. ce nom).

BATAILLE DE LOQUIFER, branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ce nom).

BATAILLE DE SAUCOUR (LA), cantilène franque. — Voyez LOUIS (Chant de).

BATARD DE BOUILLON (LE), chanson de geste du XVI^e siècle, faisant suite à celle de *Baudoin de Sebourg* et fermant la série des poëmes connus qui appartiennent au cycle de la croisade. Cette chanson a peu de valeur littéraire et de valeur historique ; la chronique des croisades y est étouffée sous les éléments fabuleux.

Cf. L. Gautier : *les Épopées françaises*, t. I ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXV.

BATELEUR, faiseur de tours de passe-passe et d'escamotage, ou bouffons de place publique. L'origine du mot est très-contestée : les uns le dérivent du grec βαττολογεῖν, dire des riens, des niaiseries; les autres du latin *balatro ;* d'autres, avec plus de raison, du bas latin *bastum* ou *bastelus*, petit bâton que tient à la main l'escamoteur. Les théâtres populaires ont eu longtemps des bateleurs jouant eux-mêmes des bouffonneries et des farces, ou les faisant jouer par d'autres comme accompagnement de leurs exercices d'adresse. Les Grecs citent, à l'origine de leur théâtre, Dolon et Suzarion comme des acteurs bouffons répondant à la profession de nos bateleurs. Les théâtres de tréteaux en France ont eu leurs bateleurs célèbres : Tabarin, Turlupin, Gauthier-Gargille, Gros-Guillaume, Guillot-Gorgu, Bobèche, Galimafré, Gringalet, etc., dont les noms rappellent des emplois et des types. Aujourd'hui le nom de bateleur est un terme générique qui désigne tous les charlatans, jongleurs, saltimbanques, se donnant en spectacle sur les places publiques.

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18).

**BATHYLLE**, nom d'un poëte latin connu seulement pour s'être attribué des vers de Virgile et avoir été l'occasion de l'anecdote du fameux *sic vos non vobis*. Claude-Tibère Donat qualifie Bathylle de *poeta quidam mediocris*.

**BATHYLLE**, BATHYLLUS, acteur-pantomime du temps d'Auguste, né à Alexandrie. Affranchi et favori de Mécène, il joua à Rome à la même époque que Pylade, et poussa avec lui à la perfection la danse imitative appelée *pantomime*, si goûtée des Romains. Il excellait dans le comique ; Pylade dans le tragique. L'un et l'autre eurent une école d'où sortirent de nombreux élèves. Chacun d'eux aussi eut dans la ville un parti ressemblant aux factions du cirque ; de cette rivalité résultèrent des querelles qui devinrent quelquefois sanglantes.

Cf. Richt : *Dictionnaire d'antiquités*, art. *Pantomime ;* — Ch. Magnin : *Origines du théâtre antique*.

BATRACHOMYOMACHIE, ou *Guerre des grenouilles et des rats* (du grec βάτραχος, grenouille, μῦς, rat, et μάχη, combat), poëme héroï-comique, attribué par les anciens à Homère, et qui n'est qu'une parodie de l'*Iliade* et de ses combats où interviennent les dieux. Le rat Psycharpax, c'est-à-dire Grippe-Miettes, fils de Troxartès ou Croque-Pain, a accepté l'invitation de visiter le palais de la grenouille Physignathe, la Joufflue, qui l'a pris sur son dos pour lui faire traverser le marais. Après quelques accès de frayeur sans cause, l'apparition d'une hydre a forcé la grenouille de plonger, et le rat s'est noyé. Informé de l'accident par le rat Lichopinax, Lèche-Plat, et excité à la vengeance par Troxartès, la nation des rats déclare la guerre à celle des grenouilles. Les dieux de l'Olympe prennent part à la querelle. Pallas seule reste neutre : elle est également irritée contre les grenouilles qui troublent son sommeil et contre les rats qui dévorent les offrandes de son sanctuaire, et ont osé ronger jusqu'à son voile sacré. Les victoires des rats mettent les grenouilles à deux doigts de leur perte. Jupiter, qui a pitié d'elles, ne peut les sauver même en lançant sa foudre sur les vengeurs de Psycharpax, mais il suscite contre ces implacables rongeurs une armée de cancres ou d'écrevisses qui les mettent en déroute. Toute cette grande lutte n'a duré qu'un jour.

Καὶ πολέμου τελετὴ μονοήμερος ἐξετελέσθη.

L'attribution de ce poëme burlesque à l'auteur de l'*Iliade* n'est pas sérieuse : la parodie de la poésie épique ne peut être contemporaine de l'épopée, et les détails mêmes de la *Batrachomyomachie* dénotent une civilisation postérieure aux âges homériques. Plutarque et Suidas font encore remonter cette composition très-haut, en l'attribuant à un certain Pigrès d'Halicarnasse, frère de la reine Artemise et contemporain des guerres médiques. Léopardi, dans son *Discours sur ce poëme*, pense qu'il n'est pas antérieur au III^e siècle avant notre ère. Mais, quelle qu'en soit l'époque, on s'accorde à le regarder comme un morceau achevé.

La *Batrachomyomachie*, qui n'a que 294 vers, s'imprime ordinairement à la suite des *Œuvres* d'Homère ; elle a été aussi publiée avec les *Hymnes*, ou même séparément. L'édition princeps (petit in-4, sans lieu ni date, très-rare) contient deux traductions latines, l'une intercalaire, l'autre en vers. La seconde édition (Venise, 1486, in-4, avec lignes alternativement rouges et noires) est encore très-recherchée. Il y a aussi une ancienne édition de Paris (1507, in-4). Parmi les réimpressions modernes très-nombreuses dans tous les pays, il faut citer celle de Berger de Xivrey (Paris, 1823, in-18 ; 2^e édit. 1837, in-18), avec la traduction en vers français.

Cf. Léopardi : *Discours* cité ; — Berger de Xivrey : *Préface* de son édition.

**BATTEUX** (l'abbé Charles), littérateur français, né le 7 mai 1713 à Allend'huy (Champagne), mort le 14 juillet 1780. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il professa la rhétorique à Reims. En 1740, il fut appelé à Paris pour occuper la chaire d'humanités au collége de Lisieux. Il enseigna ensuite la rhétorique au collége de Navarre. En 1750, il succéda à l'abbé Terrasson dans la chaire de philosophie grecque et latine au Collége royal. En 1754, il entra à l'Académie des inscriptions, et en 1761 à l'Académie française. La Harpe dit que Batteux était un bon humaniste, et que ses ouvrages contiennent des principes sains, puisés dans les études de l'Université ; mais qu'il montre une critique extrêmement commune, des idées étroites, des préjugés pédantesques, et que son style est dénué de tout agrément et de tout intérêt. Notre siècle a confirmé ce jugement. « L'abbé Batteux, dit M. Alfred Maury, porta dans ses appréciations la stérilité du rhéteur et les lieux communs du collége. »

Il débuta par deux odes latines : *In pacis reditum* (Reims, 1737, in-4) ; *In civitatem Remensem* (Ibid., 1739, in-4). Son premier ouvrage de critique littéraire fut le *Parallèle de la Henriade et du Lutrin* (Paris, 1746, in-12), où le premier poëme est mis au-dessous du second. La même année parut le

plus estimé de ses écrits : *les Beaux-Arts réduits à un même principe* (Paris, 1746, in-12) : ce principe n'est autre que l'imitation de la nature. Dans le *Cours de belles-lettres*, qu'il publia ensuite (Paris, 1750, 4 vol. in-12), l'auteur expose les règles des divers genres littéraires, en y ajoutant des exemples pris dans les littératures grecque, latine et française. Les autres ouvrages de l'abbé Batteux sont : *une Traduction d'Horace* (Paris, 1750, 2 vol. in-12), sèche et froide, mais exacte ; *Morale d'Épicure tirée de ses propres écrits* (Paris, 1758, in-8) ; *Traité de la construction oratoire* (Paris, 1764, in-8), où il fait un grand éloge des langues inversives qui conservent l'ordre de filiation des idées ; *Nouvel examen du préjugé sur l'inversion* (Paris, 1767, in-12), réponse aux critiques de Beauzée contre l'ouvrage précédent ; *Histoire des causes premières*, « exposé sommaire des pensées des philosophes sur le principe des êtres » (Paris, 1769, 2 vol. in-8), où la philosophie ancienne est considérée comme « le plus riche arsenal de l'incrédulité moderne » ; *les Quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau*, avec des traductions et des remarques (Paris, 1771, 2 vol. in-8) ; *Cours d'études destiné à l'éducation des élèves de l'École militaire* (Paris, 1776, 45 vol. in-12), recueil entrepris sur l'invitation du ministre de la guerre et exécuté, avec divers collaborateurs, en moins d'un an. Les *Principes de littérature* de l'abbé Batteux (Paris, 1777, 6 vol. in-12) ne sont que la réunion de son *Cours de belles-lettres* avec ses traités *Sur les Beaux-Arts et sur la Construction oratoire*. On a édité souvent un abrégé du *Cours de belles-lettres*, sous le titre d'*Éléments de littérature*.

Cf. *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. XVI ; — *Année littéraire* (1780), n° XXVII ; — Dupuy : *Éloge de Batteux*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. X ; — La Harpe : *Correspondance littéraire*.

**BATTAGLINI** (Marco), historien et archéologue italien, né en 1645 dans les environs de Rimini, mort évêque de Césène en 1717. Il est connu par deux ouvrages importants : *Istoria universale di tutti i concili...*, etc. (Venise, 1686, in-folio ; 2e édition, augmentée de 403 conciles en 1689 ; 5e édition, 1714), et *Annali del sacerdozio e dell' Imperio*... etc. (Venise, 1701-1711, 4 vol. in-folio). Les *Œuvres complètes* de Marco Battaglini ont paru à Ancône (1742, 3 vol. in-folio).

Cf. Ughelli : *Italia sacra, sive de episcopis*, etc. (Venise, 1717-22, 10 vol. in-folio).

**BATTIFERRI** (Laura), femme poëte italienne, née à Urbino en 1523, morte à Florence en 1589. Elle épousa Bartolommeo Annamati, habile sculpteur et architecte florentin, et se vit entourée d'artistes qui célébrèrent à l'envi sa beauté et ses talents. On cite surtout d'elle : *I sette salmi penitensiali tradotti in lingua toscana* (Naples, 7e édition, 1597, in-12), traduction restée classique, accompagnée de notes et de commentaires remarquables, et de quelques sonnets sur des sujets religieux. Laura Battiferri, dont le Tasse a dit :

Laura Battiferra, onore d'Urbino,

fut membre des Intronati de Sienne.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BATTISTA** (Battista SPAGNUOLI, dit), poëte latin de l'Italie moderne, né en 1436, mort en 1516. D'une illustre famille de Mantoue, il devint célèbre sous son prénom. Général des Carmes, il donna sa démission après une vaine tentative pour réformer cet ordre. Il cultiva dès lors la poésie, et publia des *Églogues*, des *Sylves*, des *Élégies*, des *Épîtres morales*, et des *Poésies religieuses* sur tous les saints du calendrier. Il fut surnommé *le Mantouan*, comme Virgile, auquel on ne craignit pas de le comparer. Ses Églogues ont été traduites en français par d'Amboise (*Bucoliques*, Paris, in-4). Ses *Œuvres complètes* ont été plusieurs fois réunies (Paris, 1513, 3 vol. in-folio ; Anvers, 1576, 4 vol. in-4).

Cf. P. Jove : *Elogia virorum illustrium*, etc. ; — Tiraboschi : *Storia della letterature*.

**BATTISTA** (Giuseppe), poëte italien, né vers 1620 à Naples où il mourut en 1675. Il se livra d'abord à l'étude de la théologie. Ses œuvres littéraires lui valurent la protection du duc d'Avellino et du marquis de Villa. On a de lui, outre une tragédie intitulée *Assalone* (Venise, 1667), des *Epigrammatum centuriæ* (Venise, 1659), des *Opuscules* et des *Lettres* (Bologne, 1678). On vante ses *Poésies lyriques* italiennes (Venise, 1686) et une *Poétique* (1676, in-12), contenant des théories libérales.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

BATTOLOGIE. — Voyez TAUTOLOGIE.

**BAUDE** (Henri), poëte français, né vers 1430 à Moulins, mort vers 1495. Il est resté inconnu jusqu'à ces derniers temps, quoique par la vivacité de l'esprit et la netteté du style il se montre souvent l'émule de Villon. Marot, qui lui a fait plusieurs emprunts, ne prononce même pas son nom. Les poésies connues de Baude sont des ballades, des rondeaux où il excellait, des épigrammes et quelques pièces relatives à la politique ou aux mœurs du temps. Elles ont été publiées en partie par M. Quicherat (Paris, 1856, in-8), et en partie dans le *Recueil d'anciennes poésies des XV<sup></sup>e et XVIe siècles*, de la *Bibliothèque Jannet* (t. IV). M. Vallet de Viriville a attribué à Baude un opuscule en prose, *l'Éloge du roi Charles VII*, que Godefroy a placé en tête de ses Historiens de Charles VII (Paris, 1661, in-fol.)

Cf. Vallet de Viriville : *Nouvelles recherches sur H. Baude* (Paris, 1853, in-8) ; — Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. X, et dans son édition ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français*, t. I (1861, in-8) ; — *Nouvelle biographie générale*.

**BAUDELAIRE** (Charles-Pierre), poëte français, né à Paris en avril 1821, mort dans une maison de santé de cette ville en septembre 1867. Il acquit une rapide notoriété par un recueil de vers, *les Fleurs du mal* (1857, in-8), qui fut condamné par les tribunaux, et dont la laborieuse originalité fit de lui le chef d'une petite école poétique. Acharné jusqu'à la folie à la recherche du bizarre, il s'était voué à la traduction des *Œuvres d'Edgar Poë*, dont il a donné plusieurs vol. (1856-65, 4 vol. in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édit.].

Cf. La Fizelière et Decaux : *Ch. Baudelaire* (1868, in-32) ; — Asselineau : *Ch. Baudelaire, sa vie et son œuvre* (1869, in-18) ; — Ch. Baudelaire : *Souvenirs, correspondance et bibliographie* (1872, in-8).

**BAUDELOT DE DAIRVAL** (Charles-César), antiquaire français, né le 29 novembre 1648 à Paris, mort le 27 juin 1722. Très-versé dans la connaissance des médailles et monuments antiques, il entra en 1705 à l'Académie des inscriptions, et légua à cette compagnie sa collection, qui comprenait les marbres de Nointel, aujourd'hui au Louvre. Outre plusieurs dissertations, il a laissé un ouvrage savant : *De l'utilité des voyages et de l'avantage de la recherche des antiques* (1686, 2 vol. in-12).

Cf. Gros de Boze : *Éloge de Baudelot* ; — Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions* (1865, in-8).

**BAUDIER** (Dominique, ou BAUDIUS), poëte latin moderne, né à Lille en 1561, mort en 1613. Il fut professeur à Leyde et historiographe de Flandre. Les désordres de sa vie lui firent perdre son crédit. Il mania avec beaucoup de talent la langue et la poésie latines. On cite surtout de lui, dans le genre érotique, des centons d'après Virgile et Ausone, remarquables d'élégance et d'esprit. Son recueil a pour titre *Baudii Amores* (Amsterdam, 1638, gr. in-16). Il a laissé aussi des écrits historiques estimés (*De induciis belli Belgici* ; Leyde,

1613-1629, in-12), et des *Lettres intéressantes* (*Epistolæ*, etc.; Amsterdam, 1662, petit in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique*, etc.; — Baillet : *Jugements des savants*, t. IV; — David Clément : *Bibliothèque curieuse*, t. II.

**BAUDIER** (Michel), historien français, né vers 1589 en Languedoc, mort en 1645. Il était gentilhomme de la maison du roi et historiographe de France. Ses ouvrages, péniblement écrits et embarrassés de digressions, offrent des parties utiles et intéressantes. On cite : *Inventaire général de l'histoire des Turcs* (Paris, 1619, in-4); *Histoire générale de la religion des Turcs* (Paris, 1626, in-8); *Histoire générale du sérail et de la cour du grand seigneur* (Paris, 1626, in-4); *Histoire de la cour du roi de Chine* (Paris, 1626, in-4); *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise* (Paris, 1634, in-4); *Histoire de la vie du cardinal de Ximénès* (1635, in-4); *le Soldat piémontais revenant du camp de Turin* (Paris, 1641, in-8); *Histoire du maréchal de Toiras* (Paris, 1644, in-fol.); *Histoire de l'administration de Suger* (Paris, 1645, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BAUDOIN DE CONDÉ**, poëte du XIIIe siècle, originaire de cette ville. Il est auteur de *Dits* qui ont servi de cadre à des allégories morales. Ceux de ces petits poëmes qui portent son nom, ou qu'il est permis de lui attribuer, sont : *le Garde-corps* (la blouse), *le Pélican*, les *Dits d'Amour, de la Rose, de la Mort, du Monde, du Siècle, de la Pomme d'Adam, des Médisants, du Salut Notre-Dame, des Hérauts, du Bachelier, du Dragon, du Manteau d'honneur*, etc. Plusieurs sont en vers *équivoques*, c'est-à-dire sur des rimes produites par le même mot pris dans un double ou triple sens. Le plus étendu de ces petits poëmes, *la Voie de Paradis*, a 790 vers. Les *Dits* de Beaudoin de Condé se trouvent dans divers manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ach. Jubinal en a publié quelques-uns dans son *Nouveau recueil de Fabliaux* (Paris, 1839-1842, 2 vol. in-8), et M. Aug. Scheler en a donné une édition complète, d'après les manuscrits de Bruxelles (Bruxelles, 1866, 3 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**BAUDOIN ou BAUDOUIN** (Jean), traducteur français, né vers 1590, dans le Vivarais, mort en 1650. Il fut membre de l'Académie française dès sa création. Ses traductions de Xiphilin, Dion Cassius, Suétone, Salluste, Tacite, Le Tasse, Bacon, etc., écrites, selon Pellisson, d'un style naturel et facile, manquent d'exactitude et ne sont que des retouches de traductions antérieures. On a encore de lui : *Iconologie* (1636, in-fol.); *Emblèmes* (1638-1646, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*.

BAUDOIN DE SEBOURG, chanson de geste de la première moitié du XIVe siècle. Elle porte l'empreinte satirique du temps et a l'intention railleuse et bouffonne des fabliaux. C'est la huitième et dernière branche du cycle des croisades. — Baudoin est un preux chevalier, aventureux, à l'humeur joviale et de complexion amoureuse. A dix-sept ans, il n'a pas moins de trente bâtards vivants. C'est le héros vert-galant, déjà populaire. Il y a dans cette chanson un type original, celui de Gaufroi, qui représente la foi en l'argent et l'impiété audacieusement matérialiste et athée. Il trahit et dépouille son maître, épouse sa souveraine et, de succès en succès, arriverait au trône de France, si Baudoin ne l'arrêtait en si beau chemin pour l'envoyer au gibet. Cette chanson, originaire des provinces wallonnes, n'est pas d'une langue très-pure et compte environ 29 000 vers; elle a été imprimée à Valenciennes (1842, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXV; — Arthur Dinaux : *Trouvères brabançons* (1862, in-8).

**BAUDOT DE JUILLY** (Nicolas), historien français, né le 17 avril 1678 à Paris, mort le 29 août 1759. Ses ouvrages purement historiques, bien écrits et méthodiquement ordonnés, sont les suivants : *Histoire de Charles VII* (1697, 2 vol. in-12) *Histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume* (1701, in-12); *Histoire de Philippe-Auguste* (1702, 2 vol. in-12); *Histoire de Charles VI* (1753, 9 vol. in-12); *Histoire de Louis XI* (1755, 6 vol. in12); *Histoire des révolutions de Naples* (1757, 4 vol. in-12). Ces trois derniers ouvrages parurent sous le nom de Mlle de Lussan.

On a encore du même des livres où le roman se mêle à l'histoire : *Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre* (1696, in-12), où, d'après Lenglet-Dufresnoy, l'on trouve beaucoup de goût et d'exactitude; *Histoire secrète du connétable de Bourbon* (1696, in-12); *Relation historique et galante de l'invasion d'Espagne par les Maures* (1699, 4 vol. in-8); *Germaine de Foix* (1701, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BAUDOUIN** (Benoît), littérateur français, mort en 1632. Il exerça d'abord la profession de cordonnier, puis fit ses études et devint principal du collége de Troyes. Il a laissé un livre curieux et singulier sur les chaussures des anciens : *De Calceo antiquo et mystico* (Paris, 1615, in-8; Amsterdam, 1667, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*.

**BAUMANN** (Nicolas), poëte allemand, né vers 1450, mort en 1526. Il fut professeur de droit à Rostock et secrétaire du duc de Mecklembourg. Selon Rollenhagen et quelques autres, il serait l'auteur de la version en bas-allemand, devenue si populaire, du roman du *Renart* (Reinecke Voss), plus généralement attribuée à H. d'Alkmaer (voy. ce nom). — Voyez aussi RENART (Romans de).

**BAUMGARTEN** (Alexandre-Gottlieb), esthéticien allemand, né à Berlin le 17 juin 1714, mort à Francfort-sur-l'Oder le 26 mai 1762. Il étudia à Halle, où il se lia avec le philosophe Wolff. Il fut professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder. Parmi ses écrits, tous en latin, il en est un que la mort l'empêcha d'achever et qui est remarquable surtout par son titre, devenu le nom même d'une science philosophique : *Æsthetica* (Francfort-sur-l'Oder, 1750-1758, 2 vol.). On conteste à l'auteur l'honneur d'avoir fondé l'esthétique et cherché le premier à réduire en science la théorie du beau et les règles générales des arts. Baumgarten, suivant M. Ch. Lévêque, « n'est pas le fondateur de la science du beau; il n'en est que le parrain médiocrement inspiré. » On fait observer que l'*Essai sur le beau* du père André avait paru en 1741; mais il faut remarquer aussi que l'*Æsthetica* n'est que l'exposé des leçons faites depuis dix ans par le professeur et dont un de ses élèves, G.-Fr. Mayer, avait donné un premier aperçu deux ans plus tôt, sous le titre d'*Eléments des beaux-arts* (Anfangsgründe aller Schœnen Wissenchaften; Halle, 1748-1750, 3 vol.). On cite en outre de Baumgarten : *Disputationes de nonnullis ad poema pertinentibus* (Halle, 1735); *Metaphysica* (Ibid., 1739), ouvrage très-souvent réimprimé; *Ethica philosophica* (Ibid., 1740), etc. — Son frère, Sig.-Jacques BAUMGARTEN, né en 1706, mort en 1757, a laissé des travaux importants de bibliographie : *Notices sur la bibliothèque de Halle* (1748-51, 8 vol.); *Renseignements sur des livres curieux* (1752-57, 12 vol.), etc.

Cf. Abbt : *Al.-G. Baumgarten's Leben und Charakter* (Halle, 1765); — Charles Lévêque : *la Science du beau* (Paris, 1860), t. II, quatrième partie, ch. IV.

**BAUSSET** (le cardinal Louis-François DE), littérateur français, né le 14 décembre 1748 à Pondichéry, mort le 21 juin 1824. Élève du séminaire de Saint-Sulpice, il fut grand-vicaire à Aix et à Digne,

et évêque d'Alais en 1784. Membre des assemblées des notables en 1787 et 1788, il ne fut pas député aux États généraux. Emprisonné en 1792, il recouvra sa liberté après le 9 thermidor. Il fut chanoine de Saint-Denis en 1806, devint membre de la Chambre des pairs en 1815, entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816, et fut nommé cardinal en 1817.

On a de lui deux intéressantes et très-complètes monographies, plusieurs fois réimprimées : *Histoire de Fénelon* (Versailles, 1808-1809, 3 vol. in-8) et *Histoire de Bossuet* (Paris, 1814, 4 vol. in-8). On cite, en outre, des *Notices historiques* sur *le cardinal de Boisgelin* (Ibid., 1804, in-12), sur *l'abbé Legris-Duval* (1820, in-8), sur *Mgr de Talleyrand, archevêque de Paris* (1821, in-8); un *Discours* sur *M. le duc de Richelieu* (1822, in-8), etc.

Cf. De Villeneuve-Bargemont : *Notice historique sur le cardinal de Bausset* (Marseille, 1824, in-8); — Mahul : *Annuaire nécrologique*.

**BAUTER** (Charles), poëte français, né vers 1580 à Paris, mort vers 1630. Il publia, en 1605, sous le nom de *Méliglosse* (Paris, in-8), deux tragédies tirées de l'Arioste, *la Mort de Roger* et *la Rodomontade*, et des poésies : *les Amours de Catherine*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV.

**BAUTRU** (Guillaume), diplomate français, né en 1588 à Angers, mort en 1665. Renommé pour son esprit et ses bons mots, il n'est pas moins connu par son extrême adulation envers Richelieu, Anne d'Autriche et Mazarin. Il fut un des premiers membres de l'Académie française. On n'a de lui qu'une satire, insérée dans le *Cabinet satyrique* (Paris, 1666, 2 vol. in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

**BAVIUS**, poëte latin, contemporain de Virgile, mort en Cappadoce trente-quatre ans avant J.-C. Les scoliastes le représentent comme un très-mauvais poëte, qui se fit remarquer seulement par l'âpreté de ses critiques contre Virgile et Horace. Son nom est inséparable de celui de Mœvius; Virgile leur ayant donné l'immortalité d'un seul et même trait (*Eglog.* III, vers 90) :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.

Bavius et Mœvius paraissent avoir attaqué dans les poëtes de leur temps les innovations en matière de langage et l'introduction des mots populaires dans la poésie.

Cf. Smith : *Dict. of greeck and rom. biography*; — Weichert : *De Horatii obtrectatoribus* (Leipzig, 1830, in-8).

**BAXTER** (Richard), théologien anglais, né en 1615, mort en 1691. L'un des vaillants défenseurs de la liberté religieuse, il brava, sous Jacques II, les menaces du féroce Jeffries et subit un emprisonnement. Ses écrits, extrêmement nombreux, sont plus remarquables par l'esprit évangélique que par le mérite du style; on n'en cite guère plus que deux : *l'Éternel repos des saints* (*The Saints' everlasting rest*) et un *Appel aux non convertis* (*a Call to the unconverted*); mais on lit encore avec intérêt le récit fait par lui-même des principaux événements de sa vie et de son temps, et publié sous le titre de *Reliquiæ Baxterianæ* (1696).

Cf. *Biographia britannica*.

**BAYARD** (Jean-François-Alfred), auteur dramatique français, né à Charolles (Saône-et-Loire), le 17 mars 1796, mort à Paris le 20 février 1853. Étudiant en droit et clerc d'avoué, il écrivit avec passion pour le théâtre et, après plusieurs tentatives, obtint un vif succès au Gymnase, avec *la Reine de seize ans* (1828, in-8). L'un des plus féconds et des plus habiles vaudevillistes de l'époque, et l'un des principaux collaborateurs de Scribe, dont il avait épousé la nièce, il a travaillé à plus de deux cents pièces, dont beaucoup se sont fait remarquer par une gaieté spirituelle, n'excluant pas la sensibilité. Bayard fut l'un des directeurs du théâtre des Variétés.

Nous rappellerons, dans l'ordre chronologique, parmi ses vaudevilles ou comédies : *la Manie des places* (1828), *Louise* (1829), *Ma place et ma femme* (1830), *la Perle des maris* (1831), *les Deux font la paire* (1832), *les Charmettes*, *un Premier amour*, *un Ménage d'ouvrier* (1834), *Frétillon*, *la Fille de l'avare*, *Mathilde*, *l'Octogénaire ou Adèle de Senanges* (1835), *le Gamin de Paris*, *le Démon de la nuit*, *le Mari de la dame de chœurs* (1836), *le Chevalier d'Eon*, *Suzette*, *le Père de la débutante* (1837), *les Trois bals*, *les Premières armes de Richelieu* (1839), *les Enfants de troupe*, *Indiana et Charlemagne* (1840), *le Vicomte de Létorière* (1841), *le Mari à l'essai* (1842), *un Ménage parisien*, *le Mari à la campagne* (1844), *la Niaise de Saint-Flour* (1848), *le Fils de famille*, *un Soufflet n'est jamais perdu* (1852). Comme drames, mentionnons *la Chambre ardente*, *une Mère* (1833), et enfin l'opéra comique *la Fille du régiment* (1840). Le *Théâtre* de J.-F. Bayard a été publié (1855-59, 12 vol. in-12).

Cf. Scribe : *Notice* en tête de l'édition du *Théâtre*; — Quérard : *la Littérature française contemporaine*.

**BAYEUX** (Georges), littérateur français, né vers 1752 à Caen, où il est mort le 6 septembre 1792. Avocat, il devint, à la Révolution, procureur général syndic du Calvados, et fut massacré comme complice de menées royalistes. Il est l'auteur d'une traduction en prose des *Fastes* d'Ovide (1783-1788, 4 vol. in-8), écrite avec élégance, et accompagnée de savantes dissertations. On cite encore : *Essais académiques* (1785, in-8); *Réflexions sur le règne de Trajan* (1787, in-4), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BAYLE** (Pierre), célèbre érudit et critique français, né au Carlat (comté de Foix) le 18 novembre 1647, mort à Rotterdam le 28 décembre 1706. D'une famille protestante, il achevait à Toulouse ses classes commencées à Puylaurens, lorsque les leçons des jésuites le convertirent au catholicisme; mais bientôt des doutes sur sa foi nouvelle s'emparèrent de lui et il revint, par une seconde abjuration, à la religion réformée. En 1670, il se rendit à Genève, où il continua ses études. Il remplit les fonctions de précepteur dans plusieurs familles puissantes ou riches, en Suisse, puis à Rouen, et obtint au concours, en 1675, la chaire de philosophie de Sedan. En 1681, il fut appelé à Rotterdam, où il écrivit ses principaux ouvrages et rencontra, dans Jurieu, un adversaire acharné. Censuré dans ses livres, privé de son emploi de professeur, il n'en poussa pas avec moins d'ardeur ses recherches et ses travaux de critique, et se jeta à plaisir dans les querelles d'érudition ou de philosophie avec les hommes les plus savants ou les plus autorisés de l'Europe : Leibniz, J. Leclerc, Jacquelot, King, etc. Il mourut pour ainsi dire sur la brèche, écrivant jusqu'à sa dernière heure. Il joignait à une ardeur infatigable pour le travail une douceur de caractère, une gaîté d'humeur, un calme d'esprit que les plus violentes attaques ne pouvaient troubler, enfin une chasteté de mœurs contrastant avec les échappées licencieuses de sa plume.

Bayle est une des figures les plus intéressantes de son temps. Son érudition égale celle des plus savants et a fourni longtemps, comme un arsenal inépuisable, des armes pour toutes les discussions théologiques ou philosophiques. Son esprit se plaît dans l'accumulation même des matériaux plutôt que dans la construction d'une œuvre; il appelle lui-même modestement son œuvre principale « une compilation informe de passages cousus à la queue les uns des autres ». Il n'y porte aucune prétention

littéraire. « Mon style, dit-il encore, est assez négligé; il n'est pas exempt de termes impropres et qui vieillissent, ni peut-être même de barbarismes; je l'avoue, je suis là-dessus presque sans scrupule. » Il ne faut pas prendre ces aveux trop à la lettre, et les ouvrages de Bayle ne sont pas plus dépourvus de mérite et de charme littéraire que de valeur philosophique. Voltaire, qui l'avait beaucoup pratiqué, disait : « Bayle est presque le seul compilateur qui ait du goût. » Cependant dans son style, toujours clair et naturel, il y a trop de négligences, trop d'oublis des bienséances, trop d'incorrections; il est diffus. Il fait, à la vérité, conversation avec son lecteur, comme Montaigne, et en cela il charme tout le monde; mais il s'abandonne à une mollesse de style et aux expressions triviales d'une conversation trop simple, et en cela il rebute souvent l'homme de goût. » Ce rapprochement de Bayle et de Montaigne est justifié, comme celui de Bayle avec Voltaire lui-même. Il est le trait d'union entre le douteur paradoxal du XVIe siècle et l'ardent champion de l'incrédulité au XVIIIe siècle. C'est à la fois un continuateur et un précurseur. L'un des représentants du scepticisme en France, Bayle ne l'élève pas à l'état de théorie et de système régulier; il le pratique plus qu'il ne le professe, et cela avec un rare degré d'indépendance d'esprit et de bonne foi. Il excelle à faire naître autour des opinions établies des doutes et des difficultés; il se donne le rôle du « Jupiter assemble-nuages ». Sa méthode est d'opposer au dogmatisme intempérant d'un système en vogue les raisons alléguées en faveur d'un système contraire, abandonné ou inconnu, et qu'il va tirer tout exprès de l'ombre et de l'oubli. C'est ainsi qu'en regard de l'optimisme triomphant de Leibniz, il met en pleine lumière les doctrines si dédaignées du manichéisme, et tient en balance les deux solutions de la question de l'origine du mal.

Le principal ouvrage auquel le nom de Bayle reste attaché est le *Dictionnaire historique et critique* (Rotterdam, 1697, 2 vol. in-fol., 3e édit., la meilleure; ibid., 1720, 4 vol. in-fol.) : c'est le premier qu'il ait signé, et il passa le reste de sa vie à le corriger et à l'étendre. Il a eu de nombreuses éditions, dont une dernière, celle de Beuchot, est augmentée par des extraits de Chaufepié, Joly, La Monnoye, L.-J. Leclerc, Le Duchat, Pr. Marchand, etc. (Paris, 1820-1824, 16 vol. in-8). Il a été traduit, en outre, en allemand par Gottsched (Leipzig, 1741-44, 4 vol. in-fol.), et en anglais, avec des additions considérables, par Th. Birch et Lockman (Londres, 1734-1741, 10 vol. in-fol.). Il en a été publié un *Extrait*, par les soins et avec une préface de Frédéric II (Berlin, 2 vol. in-8). Tout en suivant l'ordre alphabétique, l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, que Voltaire propose de « réduire en un seul tome dans la bibliothèque du *Temple du goût* », semble ne prendre les noms des écrivains ou des philosophes que comme des occasions, des prétextes de digressions et de controverses, et c'est souvent sous les titres qui promettent le moins, que l'on trouve les recherches les plus piquantes ou les opinions les plus hasardées.

Les autres ouvrages de Bayle sont : *Cogitationes rationales de Deo anima et malo* (vers 1680), premier appel à la raison modérée et au bon sens sur les questions métaphysiques; *Pensées sur la comète, écrites à un docteur de la Sorbonne* (Amsterdam, 1681, 2 vol.), ouvrage publié à l'occasion de la comète de 1680, pour prouver par des raisons de philosophie et de théologie l'innocuité des météores; *Critique générale de l'Histoire du calvinisme du P. Maimbourg* (Ibid., même année), réfutation des calomnies de ce Père contre les protestants, et qui fut brûlée en place de Grève par la main du bourreau; *Recueil de pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes* (1684); *Nouvelles de la république des lettres* (1684-87), journal de critique littéraire ou philosophique, continué plus tard par Basnage et que Voltaire appelle « le premier modèle du style convenable à ce genre », etc. — On a réuni les *Œuvres diverses* de Bayle (La Haye, 1727-1731, 4 vol. in-fol., 2e édit., 1737), et publié à part deux recueils de ses *Lettres* (Rotterdam, 1714, 3 vol. in-12, et La Haye, 1739, 2 vol. in-12).

Cf. P. des Maizeaux : *Vie de P. Bayle* (Amsterdam, 1712, in-12; la Haye, 1732, 2 vol. in-12), en tête de plusieurs éditions du *Dictionnaire*; — Fr.-Chr. Baumeister : *Nonnulla singularia P. Bælii* (1738, in-folio); — l'abbé Marsy : *Analyse des œuvres de Bayle* (Londres, 1755, in-12; 1773, 5 vol. in-8); — Bergier : *Examen du système de Bayle sur l'origine du mal* (Besançon, 1831); — Feuerbach : *P. Bayle et son influence sur l'histoire de la philosophie et de l'humanité* (Augsbourg, 1838; Leipzig, 1851, in-8, en allemand); — Damiron : *Mémoires sur Bayle et ses doctrines* (*Mém. de l'Acad. des sc. morales*, t. XI); — Sainte-Beuve : *Du génie critique de Bayle* (*Revue des Deux-Mondes*, décembre 1835); — Ch. Lenient : *Étude sur Bayle*, thèse (1855, in-8).

**BAYLY** (Thomas-Haynes), poëte anglais, né en 1797, près de Bath, mort en 1839. Il fut, après Thomas Moore, le plus brillant chansonnier de son temps et composa aussi un grand nombre de pièces légères, qui n'ont pas toutes disparu du théâtre. Ses dernières années, à en juger par des stances touchantes adressées à sa femme, furent tristes. Ses chansons les plus connues sont : *la Larme du soldat* (The soldier's tear); *Elle portait une couronne de roses* (She wore a wreath of rose); *Que n'étais-je un papillon!* (I'd be a butterfly); *Oh! non, nous ne parlons jamais d'elle* (Oh! no, we never mention her); *Nous nous rencontrâmes, — c'était dans une foule* (We met — 't was in a crowd).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

**BAZIN** (Anaïs DE RAUCOU, dit), historien français, né le 27 janvier 1797 à Paris, mort le 23 août 1850. Bazin était le nom de son père adoptif. Après avoir essayé de l'état militaire et du barreau, il se tourna vers la littérature et les études historiques. L'Académie française couronna son *Éloge de Chr.-Guill. de Lamoignon de Malesherbes* (Paris, 1831, in-8), et donna le second prix Gobert à son *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère de Mazarin* (Paris, 1837-1842, 4 vol. in-8). Ce dernier ouvrage, malgré le manque d'élévation et de chaleur, est remarquable par l'abondance et l'exactitude des renseignements, par la finesse des aperçus et la correction de la langue. On a encore de lui : *la Cour de Marie de Médicis, mémoires d'un cadet de Gascogne* (Paris, 1830, in-8), roman historique, soigneusement étudié; *l'Époque sans nom, Esquisses de Paris* (Paris, 1833, 2 vol. in-8), fine satire de la société parisienne après la révolution de 1830; *Études d'histoire et de biographie* (Paris, 1844, in-8), se rapportant aux temps de Louis XIII et du ministère Mazarin; d'importantes *Notes historiques sur Molière* (2e édit., 1851, in-18).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

**BAZIN** (Antoine-Pierre-Louis), orientaliste français, né à Saint-Brice (Seine-et-Oise) le 26 mars 1799, mort à Paris en janvier 1863. Professeur de chinois, il a donné d'utiles ouvrages sur la langue et sur la littérature chinoise : *le Théâtre chinois* (1838, in-8); *le Siècle des Youen* (1850, in-8); une *Grammaire mandarine* (1856, in-8), etc. [*Dict. des Contempor.*, les deux premières édit.]

BÉARNAIS (PATOIS), un des dialectes de la langue d'*Oc*. Il est remarquable par sa facilité à former dans les noms des augmentatifs et des diminutifs, avec des nuances qui expriment la joie, le plaisir, l'amitié, l'amour, la pitié, le mépris, la haine, le ridicule, le désir, le dégoût, etc. Ce qu'il offre de plus remarquable dans sa grammaire, c'est que dans le

verbe, les infinitifs se terminent par une voyelle à laquelle il suffit d'ajouter un *s* pour que le verbe actif devienne réfléchi. M. Lespy a publié une *Grammaire béarnaise*, suivie d'un *Vocabulaire français-béarnais* (Pau, 1858, in-8).

La littérature béarnaise se réduit à peu de chose. Le dernier poëte, et assurément le plus célèbre de tous, est Despourreins qui, au XVIIIe siècle, a composé (vers et musique) des chansons encore populaires dans les Pyrénées. Citons, comme œuvres littéraires : *Estrées béarnèses* (Pau, 1820, in-18); *Poésies béarnaises* (Ibid., 1827, in-8), etc.

Cf. Schnakenburg : *Tableau des patois de la France* (Berlin, 1840, in-8); — docteur Noulet : *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi.*

**BEATTIE** (James), poëte et philosophe écossais, né à Laurence-Kirk en 1735, mort en 1803. Fils d'un petit fermier, il fut élevé gratuitement au collége Mareschal d'Aberdeen, où il devenait, à vingt-cinq ans, professeur de philosophie morale. Il publia une suite d'écrits qui tiennent autant du littérateur que du philosophe, et présentent des doctrines assez superficielles mais honnêtes et exprimées avec lucidité ; en voici les titres : *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité* (Essay on the nature, etc.; 1770, in-8) ; *Essais sur la poésie et la musique*, considérées comme sources d'émotions pour l'esprit (Essays on poetry, etc., 1776, in-8) ; *Dissertations sur la mémoire et l'imagination, sur les rêves, la théorie du langage* (Diss. on memory, etc., 1790, in-8); *Éléments de science morale* (Elements of moral science; 1793, 2 vol. in-8), traduits en français par C. Mallet (1840).

La démence et la mort de sa femme, la mort de ses deux fils assombrirent la vie, d'abord heureuse, de J. Beattie, surtout connu aujourd'hui comme poëte. Ses deux premiers recueils de vers (Londres, 1760, 1766) avaient été peu remarqués, mais son *Ménestrel ou les Progrès du génie* (The Minstrel or Progress of genius; ibid., 1771, 1774, 2e part.) eut beaucoup de succès. Cet ouvrage inspiré par les *Reliques* de Percy, et écrit dans la stance de Spenser, a pour sujet l'éveil et les progrès d'un génie poétique dans un siècle peu cultivé ; il est inachevé, ne dépasse guère l'enfance du héros Edwin. Riche de descriptions, de couleurs, d'idées, et tout frémissant de la sensibilité nerveuse de l'auteur, il garde encore bien du charme. Il fut comme l'aurore de la poésie romantique. Les *Poetical Works* de Beattie ont été publiés à Londres (1823, in-12).

Cf. Forbes : *Life of James Beattie* (Édimbourg, 1806, 2 vol. in-4).

**BEAU (LE).** La notion du beau, qui tient une si grande place dans l'art et dans la critique littéraire, est une de celles que la philosophie spiritualiste rapporte à la raison considérée comme source de connaissance. Elle a les caractères et la portée de toutes ces idées appelées innées ou *à priori*, qui ne paraissent sans doute dans l'intelligence qu'à propos d'une perception sensible, mais que celle-ci n'explique pas, et qui, par des chemins divers, conduisent l'homme à concevoir l'infini. On ne peut confondre le beau avec aucun des caractères que les sens nous font percevoir dans les objets extérieurs ni avec les sentiments qu'ils éveillent dans notre conscience. Il n'est ni l'agréable, ni l'utile, quoique sa vue nous fasse plaisir et que sa réalisation ne soit pas forcément sans utilité ; il est indépendant de la possession, quoiqu'il puisse en inspirer le désir. Il se distingue du vrai et du bien, quoique l'un et l'autre se revêtent facilement de toute sa splendeur ; il ne se confond pas davantage avec l'objet de la religion, quoique l'idée religieuse confine, dans son élévation, avec le sentiment de la beauté. Le beau ne peut pas non plus se réduire aux idées d'ordre, de proportion, d'harmonie, d'unité, de puissance, etc., avec lesquels il se rencontre souvent, mais sans s'identifier avec elles. Le beau est, selon nous, un des aspects particuliers des choses, et notre raison a été constituée pour le connaître, comme chacun de nos sens l'a été pour saisir l'objet qui lui est propre.

Il est plus facile de dire ce qu'il n'est pas que ce qu'il est; il se montre, il se reconnaît, il ne se démontre pas. On peut décrire les facultés intellectuelles mises en jeu pour le concevoir, les effets divers que sa manifestation produit sur l'âme; on peut le suivre dans ses conséquences morales ou métaphysiques, mais on ne peut par l'analyse le ramener à d'autres éléments et le définir par ce qui n'est pas lui. Il est lui-même objet d'une notion première et, comme tel, indéfinissable. C'est pour avoir méconnu ce fait, si simple et si conforme aux conditions générales de la connaissance humaine, que les esthéticiens se jettent dans d'inutiles tautologies ou de pompeuses faussetés. Que dire de cette définition du beau par un penseur allemand, Schopenhauer : « l'objectivation de la volonté par une pure manifestation dans l'espace, » ou de son digne pendant, la définition du gracieux : « la présentation de la volonté par des manifestations dans le temps? » Tout le sel de Molière suffirait à peine pour en faire justice. La réduction de l'idée du beau aux idées qui en paraissent le plus voisines, comme l'ordre, la convenance des parties, est elle-même pleine de danger. A un philosophe qui faisait consister la beauté d'une tragédie dans le rapport parfait des moyens avec le but, Voltaire demandait s'il oserait dire d'une médecine qui atteint son but : « Voilà une belle médecine! »

Les idées simples peuvent avoir des rapports entre elles, sans se confondre ; et c'est ce qui arrive pour le beau que l'analyse peut tour à tour rapprocher ou séparer des objets des autres notions premières relevant également de la raison. Un des caractères essentiels de toutes ces notions est de nous faire concevoir leur objet comme infini. L'idée de cause nous révèle l'infini comme puissance, celle de temps et d'espace, l'infini comme éternité et immensité ; celle du bien, l'infini comme perfection morale; le beau nous le révèle sous l'aspect de l'idéal. Quelque beauté que nous rencontrions dans les choses ou que nous embrassions par la pensée, nous concevons qu'il y a encore et toujours une beauté supérieure et sans limite : c'est, pour l'intelligence humaine, l'un des modes de l'infini, et la pensée religieuse en fait un des attributs de l'être divin.

Mais le beau n'est pas seulement un objet d'idée, il est aussi, pour nous, une source de sentiments. Nous ne pouvons le rencontrer dans la nature ou dans l'art, ou le concevoir par la pensée, sans éprouver un plaisir vif et délicat, et qui ne se confond avec aucune autre des émotions de l'âme. C'est ce qu'on a appelé le sentiment esthétique, et il remplit, à côté de la conception du beau, le même rôle que le sentiment moral à côté de la notion du bien. Il participe de tous les caractères de la sensibilité; il est variable et relatif comme elle, quoiqu'il s'attache à un objet absolu et éternel; il a des alternatives de vivacité et de langueur. Il est un des éléments de l'admiration, de l'enthousiasme; il est le mobile des efforts de l'artiste à la recherche de la beauté; il l'en récompense par les joies que lui cause sa conquête. Le sentiment du beau, comme la perception, est susceptible de développement et d'éducation; il se dégage des sentiments intéressés qui l'altéraient d'abord; il est selon la théorie platonicienne une sorte d'amour; il s'élève et s'épure en s'associant aux sentiments d'ordre supérieur éveillés par les idées morales et religieuses.

On a distingué souvent trois sortes de beauté : la beauté physique, la beauté intellectuelle et la beauté

morale, c'est-à-dire la beauté dans les objets sensibles, dans les pensées, et dans les sentiments ou les actions. Mais ces divisions sont plus apparentes que réelles : il n'y a véritablement qu'une seule beauté, et elle est immatérielle. Les formes sensibles et les actions humaines où on la reconnait n'en sont que le symbole. Les objets de la nature inanimée ou animée qui éveillent en nous la notion du beau signifient, dans une certaine mesure, quelqu'une des facultés que l'homme trouve en lui-même et qui, aggrandies et portées à l'infini, deviennent pour sa raison les attributs de Dieu. La création entière est pour lui un emblème de puissance, d'intelligence, de bonté : toutes choses immatérielles qui ne constituent pas la beauté, mais qui seules peuvent être belles. Plus un objet est susceptible de les manifester, plus il prend facilement à nos yeux le caractère de beauté et éveille en nous l'émotion esthétique : ainsi la mer avec sa redoutable puissance, le ciel avec ses mystérieuses profondeurs, la nature entière avec sa richesse et son harmonie ; ainsi l'animal avec sa force ou sa grâce, et l'homme surtout avec ses attitudes ou sa physionomie révélant tout un monde moral. Le beau, dans l'art comme dans la nature, consistera dans l'expression de ce je ne sais quoi d'immatériel et d'inaccessible à la sensation dont l'artiste a plus particulièrement la perception et le sentiment (voy. ART).

On distingue dans le beau trois degrés : le sublime, le beau proprement dit, et le gracieux. Le sublime n'est pour ainsi dire que le superlatif du beau, c'est le beau à sa plus haute puissance. Il se rencontre dans les objets, les actions ou les paroles qui signifient une supériorité physique, intellectuelle ou morale hors de proportion avec la nature ordinaire de l'homme. Le sublime modifiant le sentiment esthétique a un double effet sur nous : il nous écrase, nous accable du sentiment de notre infériorité personnelle en sa présence ; puis il nous relève par une sorte de plaisir orgueilleux que nous éprouvons à le comprendre ou par la conscience de la supériorité de notre âme pensante sur la nature inanimée que le sublime peut avoir pour théâtre. Le gracieux est un degré inférieur du beau et comme son diminutif ; il éveille à peine le sentiment esthétique et s'arrête à la limite de l'agréable. Il y a en lui une certaine puissance d'expression, mais dans une faible mesure, et les idées qu'il réveille s'adressent plus à la sensibilité qu'elles ne relèvent de la raison. Il a sa place dans l'art, mais à la même distance du beau et du sublime que dans la nature.

Cf. Outre les sources indiquées à l'article ART : Platon : *Les Dialogues*, spécialement, *Hippias, Phèdre, le Banquet*, etc. ; — Plotin : *les Ennéades* (I et V) ; — saint Augustin : *Traité de la musique* ; — Crousaz : *Traité du beau* (1724, 2 vol. in-12) ; — Hutcheson : *Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la beauté et de la vertu*, anglais (1725), traduction française (1749, 2 vol. in-8) ; — le P. André : *Essai sur le beau* (1741, in-12, plus. réimpr.) ; — Hogarth : *Analyse de la beauté* (Londres, 1753), traduite par H. Jansen (1804, 2 vol. in-8) ; — Burke : *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées de beau et de sublime*, anglais (1757), traductions françaises (1765, 2 vol. in-12 et 1802, in-18) ; — Diderot : *Traité du beau* (Amsterdam, 1772, in-8), et divers ouvrages, *passim* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique* ; — Kant : *Critique du jugement esthétique et téléologique*, et *Observations sur le beau et le sublime* (Riga, 1783), nouv. trad. française par Barni (1846, 2 vol. in-8) ; — Gœthe et Schiller : *Œuvres*, passim ; — J. Blair : *Leçons de rhétorique et de belles-lettres* (leç. V), traduites plusieurs fois en français (1797, 4 vol. in-8 ; 1845, 2 vol. in-12) ; — madame de Staël : *De l'Allemagne* (1810) ; — Massias : *Théorie du beau et du sublime* (1824, in-8) ; — Gioberti : *Del Bello* (1841) ; —Courdaveaux : *Du Beau dans la nature* (1860, in-8) ; — Gauckler : *le Beau et son histoire* (1872, in-18)

BEAU DON DIEGO (LE), comédie de Moreto (voyez ce nom)

**BEAUCAIRE DE PÉGUILLON** (François), théologien français, né en 1514 au château de Creste, dans le Bourbonnais, mort en 1591. Précepteur du cardinal Charles de Lorraine, il lui succéda dans l'évêché de Metz, et l'accompagna au concile de Trente, où il se distingua par ses discours éloquents contre les prétentions ultramontaines. On a de lui une relation historique de peu de valeur : *Rerum gallicarum commentaria ab anno* 1561 *ad annum* 1580 (Lyon, 1625, in-fol.) ; un traité contre les calvinistes : *De infantium in matrum uteris sanctificatione* (Paris, 1565, in-8), quelques poésies latines insérées dans les *Deliciæ poetarum Gallorum illustrium*, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BEAUCHAMP** (Alphonse DE), littérateur français, né en 1767 à Monaco, mort le 1er juin 1832. Fils d'un chevalier de Saint-Louis qui était major de la place de Monaco, il entra au service du roi de Sardaigne, mais refusa de combattre la France, fut puni de son refus par la prison, et vint à Paris lorsqu'il eut recouvré sa liberté. Il occupa un emploi dans les bureaux du comité de sûreté générale et du ministère de la police. Il y prit les matériaux de son principal ouvrage, l'*Histoire de la Vendée* (1806, 3 vol. in-8), où l'intérêt des révélations est amoindri par leur origine suspecte. La troisième édition de ce livre fut saisie par ordre de Fouché, et Beauchamp fut éloigné de Paris jusqu'en 1811.

On a de lui, outre une active collaboration à des journaux et recueils légitimistes, plusieurs autres ouvrages écrits en général à la hâte et qui s'en ressentent : *Histoire de la conquête et des révolutions du Pérou* (Paris, 1807, 2 vol. in-8) ; *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII* (Paris, 1814, in-12) ; *Histoire du Brésil* (Paris, 1815, 3 vol. in-8) ; *Histoire de deux faux Dauphins* (Paris, 1818, 2 vol. in-12) ; *Vie de Jules César, suivie du tableau de ses campagnes* (Paris, 1823, in-8) ; *Vie de Louis XVIII* (Paris, 1825, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire.*

**BEAUCHAMPS** (Pierre-François GODARD DE), littérateur français, né en 1689 à Paris, où il est mort le 12 mars 1761. Il débuta par de petites comédies qui eurent quelques succès, entre autres *la Soubrette* (1721). Il publia ensuite : *Recherches sur les théâtres de France* (Paris, 1735, 1 vol. in-4 et 3 vol. in-8), ouvrage incomplet, mais utile à consulter ; *Funestine*, roman (Paris, 1737, in-12) ; *Lettres d'Héloïse et d'Abailard, imitées en vers français* (Paris, 1737, in-8), copie prosaïque et froide ; des imitations des *Amours d'Ismène et d'Isménias*, par Eustathius (Paris, 1743, in-8), et des *Amours de Rhodanthe et de Dosiclès*, par Prodrome (Paris, 1746, in 12) ; sous le pseudonyme de M. Esprit, une *Histoire du prince Apprius* [Priapus] (Constantinople [Paris], 1722, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN, comédie de Shakespeare (voy. ce nom).

**BEAUDOIN** DE CONDÉ. — Voyez BAUDOIN.

**BEAUFORT** (Louis DE), historien français, mort en 1795. Il fut gouverneur du prince de Hesse-Hombourg, et membre de la Société royale de Londres. On lui doit un ouvrage remarquable, intitulé : *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine* (Utrecht, 1738, in-12 ; 1750, 2 vol. in-12) : il y a présenté, en un style simple et clair, avec beaucoup de sagacité, la plupart des critiques et des doutes que Niebuhr a développés plus tard sur cette partie de l'histoire de Rome. Il a publié en outre : *Histoire de César Germanicus* (Leyde, 1741, in-12) ; *la République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome* (La Haye, 1766, 2 vol. in-4 ; 1767, 6 vol

in-12), l'un des plus importants ouvrages de son temps sur la forme du gouvernement romain.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Taine : *Essai sur Tite-Live* (1854, in-18).

**BEAUHARNAIS** (Marie-Anne-Françoise MOUCHARD, dite *Fanny*, comtesse de), femme auteur française, née en 1738 à Paris, morte le 2 juillet 1813. Son père était receveur général des finances en Champagne; son mari était l'oncle du mari de Joséphine. Elle fit des vers presque dès son enfance et ne cessa de cultiver les lettres. Son salon fut le rendez-vous d'une société choisie, et elle fut membre de l'Académie des Arcades. Ses détracteurs attribuaient ses ouvrages à ses amis, entre autres à Dorat. C'est contre elle que Lebrun fit l'épigramme si connue :

Chloé, belle et poëte, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait point ses vers.

Les écrits de la comtesse de Beauharnais, sans être dépourvus d'esprit ni de sensibilité, ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Elle fit représenter en 1787 une comédie en cinq actes en prose, intitulée *la Fausse inconstance*, qui n'eut point de succès. Elle a publié : *Mélanges de poésies fugitives et de prose sans conséquence* (Paris, 1772, 2 vol. in-8); *Lettres de Stéphanie*, roman historique (Paris, 1773, in-8); *l'Abailard supposé*, roman (Paris, 1780, in-8); *l'Ile de la Félicité*, poëme philosophique (1801, in-8); le *Voyage de Zizi et d'Azor*, poëme en cinq livres (1811, in-8).

Cf. Prudhomme : *Biographie des femmes célèbres ;* — Quérard : *la France littéraire.*

BEAUJOLAIS (THÉATRE DU COMTE DE). — Voyez PALAIS-ROYAL.

**BEAUJOUR** (le baron Louis-Auguste-Félix DE), publiciste français, né en 1763 à Fréjus, mort le 1er juillet 1836. Consul en Grèce et en Suède, aux États-Unis, etc., ancien membre du Tribunat, il fut appelé, en 1835, à la Chambre des pairs. On a de lui : *Aperçu des Etats-Unis au commencement du XIXe siècle* (Paris 1814, in-8); *Tableaux des révolutions de la France depuis la conquête des Francs* (Paris, 1825, in-8); *Théorie des gouvernements* (Paris, 1824, 2 vol. in-8); *Voyage dans l'empire ottoman* (Paris, 1829-1830, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains.*

**BEAULIEU** (Eustorg ou Hector DE), poëte et théologien français du XVIe siècle, né dans le Limousin. Après avoir suivi, comme musicien, une troupe de comédiens ambulants, il fut ordonné prêtre, puis embrassa la réforme et devint ministre à Genève. On a de lui, sous le titre de *Divers rapportez*, un recueil de *rondeaux, dixains, ballades, blasons, chansons*, etc. (Lyon, 1537, in-8); le titre, d'une vingtaine de lignes, est à lui seul une curiosité bibliographique. Il fit aussi pour le théâtre quelques *Moralités.*

Cf. Beauchamps : *Recherches sur les théâtres en France ;* — Ch. Brunet : *Manuel du libraire.*

**BEAULIEU** (Sébastien DE PONTAULT, sieur DE), écrivain et topographe militaire français, mort en 1674. Il était premier ingénieur et maréchal de camp des armées. Son ouvrage, intitulé *les Glorieuses conquêtes de Louis le Grand* (1676-1694, 2 vol. gr. in-folio), comprend toutes les opérations de guerre depuis 1643, et a été mené jusqu'en 1692 par les soins de Mme Des Roches, sa nièce. C'est, par les plans et les mémoires qui y sont joints, un modèle de topographie militaire. On le nomme le *Grand Beaulieu*, pour le distinguer des abrégés qui en ont été faits.

Cf. De Courcelles : *Dictionn. des généraux français.*

**BEAULIEU** (Claude-François), publiciste français, né en 1754 à Riom, mort en 1827. Collaborateur de journaux monarchiques, il fut incarcéré en 1792 et proscrit au 18 fructidor. Le principal de ses écrits, tous empreints d'une vive partialité contre les hommes et les actes du gouvernement républicain, a pour titre : *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution française* (Paris, 1801-1803, 6 vol. in-8).

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains.*

**BEAUMARCHAIS** (Pierre-Augustin CARON DE), écrivain français, né le 24 janvier 1732 à Paris, mort le 19 mai 1799. Fils d'un horloger, il ne fit que de médiocres études; cependant son esprit se montra de bonne heure, comme on le voit par une lettre mêlée de prose et de vers qu'il écrivit, à l'âge de treize ans, à deux de ses sœurs, et où la facilité et la gaieté s'unissent au libertinage précoce de son Chérubin. Il suivit d'abord la profession de son père et inventa un nouveau système d'échappement, que lui disputa Lepaute. Nommé horloger du roi, il put pénétrer à la cour et cesser d'être enfermé, ainsi qu'il le dit, entre quatre vitres. Les agréments de son extérieur, sa nature passionnée et son air vainqueur poussèrent vivement ses succès dans le monde. La femme d'un contrôleur clerc d'office, dont il fut aimé, lui fit céder cette charge en 1755, et devenue veuve bientôt après, l'épousa. C'est alors qu'il ajouta à son nom celui de Beaumarchais, nom d'un très-petit fief qui appartenait à sa femme. En 1761, il acquit la noblesse, en achetant la charge de conseiller-secrétaire du roi; et plus tard il put écrire : « Cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune; elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et personne n'oserait me la disputer, car j'en ai la quittance. » Habile joueur de guitare et de harpe, il fut admis dans les concerts de Mesdames, filles de Louis XV, et s'avança promptement dans leur faveur. Ayant usé de son crédit de façon à être agréable au financier Paris-Duverney, celui-ci l'enrichit en le faisant participer, au moyen d'un prêt considérable, à de grandes spéculations. En 1764, Beaumarchais apprend que Clavigo, employé supérieur à Madrid, après avoir promis d'épouser une de ses sœurs, manque à sa parole, et que cette sœur est mourante de son amour et de l'affront reçu : il part aussitôt pour l'Espagne où il obtient la destitution de Clavigo et son exil de la cour.

Deux ans plus tard, il débutait dans la vie littéraire en mettant sur la scène l'aventure précédente, sous le titre d'*Eugénie* (1767), drame fait à l'imitation de Diderot, dans ce genre sérieux et moral qui vise simplement à l'imitation de la nature bourgeoise. Il a été transporté sur le théâtre allemand, par Gœthe, avec le titre de *Clavigo.*

Le drame des *Deux amis ou le Négociant de Lyon* (1770), également sentimental et larmoyant, attira à l'auteur cette critique de Collé, que démentit plus tard une sincère admiration : « M. de Beaumarchais n'a ni génie, ni talent, ni esprit. » L'année même où *les Deux amis* étaient joués sans succès commença la série de procès qui allaient montrer sous un nouveau jour le talent de Beaumarchais et faire jaillir sa verve comique. Par un règlement de comptes, Paris-Duverney lui redevait au moment de sa mort 15 000 francs. Son héritier, le comte de La Blache, déclara le règlement faux et nia la dette. Un procès s'ensuivit. Gagné d'abord par Beaumarchais aux Requêtes de l'Hôtel, il fut porté devant le Parlement. Avant qu'il ne se terminât, Beaumarchais, à la suite de vives altercations avec le duc de Chaulnes, à propos d'une comédienne, Mlle Mesnard, fut emprisonné au Fort-l'Évêque. Son adversaire, mettant à profit cette circonstance, obtint une sentence en sa faveur (1773). Beaumarchais vaincu ne se laisse pas abattre; un incident lui permet de développer l'énergie et les ressources de son esprit. Il avait

offert cent louis d'or et une montre enrichie de diamants à Mme Goëzman, femme du conseiller rapporteur de son affaire, afin de pouvoir pénétrer auprès de lui; il lui avait en outre remis la valeur de quinze louis destinés au secrétaire du magistrat. Le procès perdu, Mme Goëzman rendit les cent louis et la montre, selon les conventions faites; mais elle garda les quinze louis du secrétaire. Malgré les conseils de ses amis, Beaumarchais se mit en campagne, et accusé par Goëzman d'avoir voulu corrompre son juge, en appela à l'opinion publique dans quatre *Mémoires* successifs, intitulés : *Mémoires judiciaires contre les sieurs de Goëzman, La Blache, Marin et d'Arnaud* (Paris, 1774 et 1775, in-8). L'opinion, déjà hostile à ce parlement Maupeou qu'il attaquait, fut entièrement gagnée à sa cause par la manière dont il la défendit. « Quel homme! écrivait Voltaire. Il réunit tout, la plaisanterie, le sérieux, la raison, la gaieté, la force, le touchant, tous les genres d'éloquence, et il n'en recherche aucun, et il confond tous ses adversaires, et il donne des leçons à ses juges. » Le conseiller et sa femme, La Blache, Marin, d'Arnaud et les juges sont peints au vif, avec une finesse et une ironie qui gravent leurs portraits dans la mémoire. Le ton, en général, est naturel, sans trivialités. Cependant quelques traces de mauvais goût, quelques expressions moins heureuses, les mêmes plaisanteries trop prolongées, des apostrophes déclamatoires, des tirades galamment tournées à l'adresse des lectrices, déparent en certains endroits ces plaidoyers exquis. Mais, en revanche, quel ensemble de qualités et combien de morceaux achevés! Le vif et l'agréable y dominent. De temps en temps aussi un grand souffle s'y déploie avec largeur. Tel est le commencement du quatrième *Mémoire* qui débute par un colloque avec Dieu, et que des critiques autorisés placent parmi les plus admirables morceaux d'éloquence de notre littérature oratoire. Tel est aussi le passage où le premier en France il se déclara citoyen. « Je suis un citoyen, c'est-à-dire je ne suis ni un courtisan, ni un abbé, ni un gentilhomme, ni un financier, ni un favori, ni rien de ce qu'on appelle puissance aujourd'hui. Je suis un citoyen, c'est-à-dire ce que vous devriez être depuis deux cents ans, ce que vous serez dans vingt ans peut-être. » Par des accents si nouveaux, unis à une spirituelle gaieté, Beaumarchais reconquit l'estime et atteignit à la popularité. Ses ennemis eurent beau, pour donner le change, l'accuser d'avoir empoisonné ses deux femmes, mortes l'une et l'autre après peu de temps de mariage, on ne voulut pas voir un assassin dans un homme si gai. En vain le Parlement, par arrêt du 26 février 1774, le condamna à être mandé à la Chambre, ainsi que Mme Goëzman, « pour, étant à genoux, y être blâmé »; en vain il condamna les *Mémoires* à être brûlés par la main du bourreau, comme injurieux et diffamatoires : le soir même, le prince de Conti et toute la cour venaient s'inscrire chez l'auteur.

C'est dans de telles circonstances que *le Barbier de Séville*, qui avait été reçu à la Comédie-Française en 1772, et dont la représentation avait été retardée par l'affaire Goëzman, fut joué le 23 février 1775. A la première soirée, il ne fut pas applaudi autant qu'on s'y attendait. Il était en cinq actes; on le trouva un peu long. L'auteur l'allégea d'un acte, et ôta, comme il le dit, une cinquième roue à son carrosse. Le succès dès lors devint complet Cette comédie fut l'occasion d'une réforme dans la participation des auteurs aux bénéfices de leurs pièces. Jusque-là, après un certain nombre de représentations, et au-desous d'un chiffre de recettes déterminé, les comédiens s'attribuaient tous les profits. Beaumarchais, après trente-deux représentations du *Barbier*, demanda ses comptes, et pour vaincre la résistance des comédiens, s'adressa à toutes les juridictions; plus tard, il parvint à faire reconnaître devant l'Assemblée constituante la propriété en matière d'œuvre dramatique.

Sa grande préoccupation, pendant les années qui suivirent la représentation du *Barbier de Séville*, fut de composer et de faire jouer *le Mariage de Figaro;* il l'avait entrepris sur le défi porté par le prince de Conti, de montrer le personnage de Figaro dans un cadre plus développé, et dans une intrigue plus fortement nouée. Il fallut toute l'activité de l'auteur pour obtenir l'autorisation de représenter une pièce qui était au fond une insolente satire de la société d'alors, et des principes ou des préjugés sur lesquels elle reposait. Le roi, les magistrats, le lieutenant de police, le garde des sceaux, s'y montraient tout à fait opposés. De l'autre côté se trouvaient le comte de Vaudreuil et Mme de Polignac, la reine et le comte d'Artois, la curiosité excitée des femmes et des courtisans. Beaumarchais ne douta pas qu'avec ces appuis le succès ne finit par être de son côté. « Le roi, dit-il, ne veut pas permettre la représentation de ma pièce, donc on la jouera. » Il parvint à la faire répéter le 12 juin 1783, par la protection du comte d'Artois, sur le théâtre des Menus-Plaisirs, qui était le théâtre même du roi; il persuada à la Comédie-Française qu'elle pouvait passer outre et jouer; des billets furent distribués; les voitures arrivaient lorsqu'on signifia aux comédiens de s'abstenir s'ils ne voulaient pas s'exposer à l'indignation du roi. « Eh bien! messieurs, s'écria Beaumarchais, il ne veut pas qu'on la représente ici, et je jure, moi, que plutôt que de ne pas être jouée, elle le sera, s'il le faut, dans le chœur même de Notre-Dame. » Le 26 septembre, les comédiens français représentèrent la pièce, avec autorisation, chez le comte de Vaudreuil, à Gennevilliers, devant trois cents personnes, parmi lesquelles le comte d'Artois et la duchesse de Polignac. La représentation publique n'eut lieu à Paris que le 27 avril 1784. Une foule énorme se pressait aux portes du théâtre, et trois personnes, dit La Harpe, furent étouffées. La cour, les princes de la famille royale, les princes du sang écoutaient avec avidité, la plupart avec enthousiasme, ces paroles qui sonnaient le glas de la monarchie et annonçaient le triomphe de la Révolution. Cent fois de suite la pièce fut représentée et applaudie avec transport. L'auteur ne cessait de veiller sur le succès et de le réchauffer. Il fit lancer des troisièmes loges dans la salle de nombreux exemplaires d'une chanson satirique, attribuée au comte de Provence contre sa comédie. Il fit annoncer la cinquantième représentation au profit des « pauvres mères nourrices ». A la soixante-quatorzième, une autre réclame excitait l'attention : c'était le récit des infortunes d'une pauvre mère nourrice, prétendue fille adoptive de Figaro, qui était veuve d'un ouvrier et demeurait sur le port Saint-Nicolas. Le *Journal de Paris* ayant, à ce propos, publié un article ironique, Beaumarchais répondit avec vivacité; l'auteur anonyme de l'article était le comte de Provence, qui se plaignit à Louis XVI, et celui-ci, alors au jeu, écrivit sur une carte l'ordre d'arrêter Beaumarchais et de le conduire à Saint-Lazare (7 mars 1785). Il ne fut détenu que six jours, et comme compensation du traitement indigne auquel on l'avait exposé, il reçut du roi une ordonnance de comptant de 2 150 000 livres sur des avances dont il sollicitait le remboursement. Une partie du public rit beaucoup de l'acte de rigueur, si semblable à une mystification, que venait de subir l'auteur du *Mariage de Figaro*, mais une autre partie s'en indigna, et le pouvoir parut honteux d'une mesure de colère que ne justifiait aucune accusation précise

Les représentations de la pièce continuèrent. Elle fut même jouée, devant l'auteur, au Petit-Trianon, le 19 août 1785, par la société de la reine; la reine elle-même tenait le rôle de Rosine, le comte d'Artois, celui de Figaro.

La fortune de Beaumarchais s'était considérablement agrandie par l'entreprise qu'il forma, sous le ministère Maurepas, d'approvisionner les États-Unis, récemment détachés de l'Angleterre. Après avoir triomphé de la prudence et des craintes du ministre, il était parvenu à intéresser dans son dessein de riches personnages qui lui confièrent les fonds nécessaires. Ses vaisseaux chargés d'armes et de munitions étaient arrivés, à part quelques-uns pris par les Anglais, dans les ports des États-Unis. Il employa ses bénéfices dans d'autres opérations utiles et fructueuses : l'établissement de la caisse d'escompte, la pompe à feu des frères Perrier, la distribution des eaux dans Paris. Pour cette dernière affaire, il se trouva en lutte contre Mirabeau qui, poussé par le banquier Clavière, combattit l'entreprise. Ne devinant pas la force de l'adversaire qu'il avait en face de lui, Beaumarchais voulut en avoir raison par l'ironie, et rappelant les critiques auxquelles avaient toujours été en butte les entreprises nouvelles, il disait : « Quand elles étaient bien amères, on les nommait des *Philippiques;* peut-être un jour quelque mauvais plaisant coiffera-t-il celles-ci du joli nom de *Mirabelles*, venant du comte de Mirabeau, *qui mirabilia fecit.* » Mirabeau répondit par des ironies autrement terribles. Après avoir fait connaître les motifs qu'il attribuait à son opposition contre l'affaire des eaux, il ajoutait : « Tels furent mes motifs... Peut-être ne sont-ils pas dignes du siècle où tout se fait pour l'honneur, pour la gloire, et rien pour l'argent...; où l'on arme pour l'Amérique trente vaisseaux chargés de fournitures avariées, de munitions éventées, de vieux fusils que l'on revend pour neufs, le tout pour la gloire de contribuer à rendre libre un des mondes, et nullement pour les retours de cette expédition désintéressée...; où l'on profane les chefs-d'œuvre d'un grand homme (allusion à l'édition de Voltaire, par Beaumarchais), en leur associant tous les *juvenilia*, tous les *senilia*, toutes les rêveries, qui, dans sa longue carrière, lui sont échappées; le tout pour la gloire et nullement pour le profit d'être l'éditeur de cette collection monstrueuse; où, pour faire un peu de bruit, et par conséquent, par amour de la gloire et haine du profit, on change le Théâtre-Français en tréteaux, et la scène comique en école de mauvaises mœurs; on déchire, on insulte, on outrage tous les ordres de l'État, toutes les classes de citoyens, toutes les lois, toutes les règles, toutes les bienséances... » Beaumarchais était vaincu; son règne sur l'opinion commençait à décliner. Il en était de même de son talent. Le *Mémoire* contre Kornman (Paris, 1787, in-8), à l'occasion des indignes traitements de ce financier envers sa femme, parut de beaucoup inférieur aux *Mémoires* contre Goëzman, et le gain de ce nouveau procès suscita beaucoup de libelles contre lui. Cependant son opéra de *Tarare*, représenté la même année, attira encore la foule, quoique médiocre.

L'âge l'avait singulièrement refroidi lorsque la Révolution éclata; il se plaignit, dès 1789, de la licence effrénée, et lui qui avait mis en branle les esprits avec *le Mariage de Figaro*, trouva dangereux pour le peuple le *Charles IX* de M.-J. Chénier. Menacé d'être exclu de la première commune de Paris, dont il était membre, il se vanta cependant, dans sa *Requête à MM. les représentants de la commune* (Paris, 1790, in-4), d'avoir rendu des services aux républicains d'Amérique et d'avoir aidé à préparer la Révolution par l'opéra de *Tarare*, où un soldat de fortune renverse le tyran Ater et gouverne à sa place. En 1791, il fit jouer *la Mère coupable*, suite du *Mariage de Figaro*, mais dans le genre larmoyant. En 1792, une affaire de fusils qu'il voulait acheter en Hollande pour le compte du gouvernement français lui attira de longs embarras et des dangers. Mis en prison à l'Abbaye, quelques heures avant les massacres de septembre, et délivré par Manuel, il se réfugia à Londres; mais il en revint bientôt pour répondre à l'accusation de Le Cointre de Versailles au sujet des fusils, et écrivit des *Mémoires ou Mes six époques* (Paris, 1793, in-4 et in-12), qu'il signa « le citoyen toujours persécuté ». Ces mémoires sont languissants et sans intérêt. Ayant quitté de nouveau la France, il vécut dans la détresse à Hambourg, d'où il revint en 1796. Il était attristé par une surdité, et mourut d'une attaque d'apoplexie. Quelques contemporains ont cru qu'il s'était empoisonné.

Beaumarchais s'est peint ainsi lui-même sous un beau jour : « Et vous qui m'avez connu, vous qui m'avez suivi sans cesse, oh, mes amis! dites si vous avez jamais vu autre chose en moi qu'un homme constamment gai; aimant avec une égale passion l'étude et le plaisir; enclin à la raillerie, mais sans amertume; et l'accueillant dans autrui contre soi, quand elle est assaisonnée; soutenant peut-être avec trop d'ardeur son opinion quand il la croit juste, mais honorant hautement et sans envie tous les gens qu'il reconnaît supérieurs, confiant sur ses intérêts jusqu'à la négligence; actif quand il est aiguillonné, paresseux et stagnant après l'orage; insouciant dans le bonheur, mais poussant la constance et la sérénité dans l'infortune jusqu'à l'étonnement de ses plus familiers amis. » Pour compléter et rectifier ce jugement, on peut ajouter avec M. Sainte-Beuve : « Il appartient à cette famille d'esprits en qui la moralité rigide tient peu de place, et qui, dans l'âge de l'activité et des affaires, se sert du oui ou du non, selon l'occasion, et sans trop de difficulté... Je ne puis m'empêcher de remarquer à quel point l'argent prend d'importance dans sa manière de prouver et de raisonner... Au fond, il a pour dieux Plutus et le dieu des jardins, ce dernier tenant une très-grande place jusqu'au dernier jour. C'est en ce sens que ce n'est déjà plus la même littérature que celle de Rousseau et de Voltaire, bien plus intellectuelle même dans ses vices et ses défauts. » Un jugement curieux est celui de Fontanes : « Ce Beaumarchais, dit-il, qu'on a généralement regardé comme un *Gil Blas de Santilane*, un *Gusman d'Alfarache*, le modèle enfin de son *Figaro*, ne ressemblait, dit-on, nullement à ces personnages : il portait plus de facilité que d'industrie dans toutes les affaires d'argent. Il y était bien plus trompé que trompeur. Sa fortune, qu'il dut à des circonstances heureuses, s'est détruite en grande partie, par un excès de bonhomie et de confiance dont on pourrait donner des preuves multipliées. »

Les deux chefs-d'œuvre dramatiques de Beaumarchais, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, sont si connus qu'il est inutile d'y insister. Figaro, Rosine, Suzanne, Bartholo, Almaviva, Chérubin, Basile, nous sont familiers, avec leurs caractères, leurs faits et gestes, leurs mots gais, spirituels et vifs. Dans *le Barbier*, la scène du comte et de Figaro sous le balcon, les scènes entre Bartholo et sa pupille, si fine dans son innocence, la barbe faite au docteur, la fièvre imposée à Basile, ces ruses, ces folies, ces gaietés, brodées avec éclat, d'une main légère et capricieuse, sur un fond bien simple, amusent et ravissent. Le spectateur charmé ne s'arrête point à discuter le plus ou moins de vraisemblance des situations et des détails ; il ne songe pas à se plaindre, avec quelques critiques, qu'il y ait trop d'esprit. Beaumarchais, en effet, dans

cette pièce, est tout esprit; il en est si riche, qu'il le prodigue avec une verve allant jusqu'à une sorte de lyrisme. Parfois il se laisse entraîner par le désir d'ajouter à celui qu'il a naturellement, et tombe alors dans les lazzis et les calembours. Ce luxe d'esprit se retrouve dans *le Mariage de Figaro;* mais là l'auteur abuse bien plus: ne se contentant pas de plaire, il veut en même temps régenter le monde; il généralise et devient systématique. « Rien de charmant, de vif, d'entraînant comme les deux premiers actes, dit Sainte-Beuve; la comtesse, Suzanne, le page, cet adorable Chérubin qui exprime toute la fraîcheur et le premier ébattement des sens, n'ont rien perdu. Figaro, tel qu'il se dessine ici dès l'entrée, et tel qu'il se prononce à chaque pas en avançant dans la pièce jusqu'au fameux monologue du cinquième acte, est peut-être celui qui perd le plus. Il a bien de l'esprit, mais il en veut avoir; il se pose, il se regarde, il se mire, il déplaît... Quand il s'arrête sous les marronniers au dernier acte, et qu'au lieu de songer tout simplement à ne pas être comme Sganarelle, il se met à se tourner vers le parterre, et à lui raconter sa vie en drapant la société et en satirisant toutes choses; il est pédant, il y a un commencement de clubiste en lui... La pièce se gâte du moment que la Marceline, en étant reconnue la mère de celui qu'elle prétend épouser, introduit dans la comédie un faux élément de drame et de sentiment. Il y a jusqu'à la fin de délicieux détails; mais le tout finit dans un parfait imbroglio et dans un tohu-bohu d'esprit. » Le même critique ajoute : « En mêlant au vieil esprit gaulois les goûts du moment, un peu de Rabelais et du Voltaire, en y jetant un léger déguisement espagnol et quelques rayons du soleil de l'Andalousie, il a su être le plus réjouissant et le plus remuant Parisien de son temps, le Gil Blas de l'époque encyclopédique, à la veille de l'époque révolutionnaire; il a redonné cours à toutes sortes de vieilles vérités d'expérience ou de vieilles satires, en les rajeunissant. Il a refrappé bon nombre de proverbes qui étaient près de s'user. En fait d'esprit, il a été grand *rajeunisseur.* »

Outre les œuvres et les écrits déjà cités, on a encore de Beaumarchais : *Vœu de toutes les nations et de toutes les puissances dans l'abaissement et l'humiliation de la Grande-Bretagne* (Paris, 1778, in-8); *Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres, ou Apologie de la conduite de la France relativement à l'insurrection des colonies anglaises* (Londres et Philadelphie, 1779, in-8). On lui a attribué : *Influence du despotisme anglais dans les deux mondes* (Paris, 1781, in-8). Ses *Œuvres complètes,* ont été publiées par Gudin de la Brenellerie (Paris, 1809, 7 vol. in-8), et par Furne (Paris, 1827, 6 vol. in-8).

Cf. Cousin d'Avallon : *Vie de Beaumarchais* (Paris, 1802, in-12); — Saint-Marc-Girardin : *Notice sur la vie et les ouvrages de Beaumarchais,* en tête de l'édition de 1827 (et 1835, in-8); — E. Berger : *Essai sur la vie et les ouvrages de Beaumarchais* (Angers, 1847, in-8); — La Harpe et Villemain : *Cours de littérature;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* t. VI; — et surtout, de Loménie : *Beaumarchais, sa vie, ses écrits et son temps,* d'après des papiers de famille inédits, publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (1855, 2 vol. in-8).

**BEAUMELLE** (A. DE LA). — Voyez LA BEAUMELLE.

**BEAUMONT** (Christophe DE), prélat français, né le 26 juillet 1703 en Périgord, mort le 12 décembre 1781 à Paris. Nommé archevêque de Paris en 1746, il se signala par son zèle contre les opposants à la bulle *Unigenitus,* par ses attaques contre les philosophes, en particulier contre Jean-Jacques Rousseau, qui lui répondit par une lettre célèbre, et par ses démêlés avec le Parlement, par suite desquels il fut enfin exilé de son diocèse. Il nous reste de lui, à part le *Mandement, portant condamnation du livre qui a pour titre* Émile (1772, in-4), mandement qu'on a attribué au lazariste Broquevielle, un *Recueil de mandements, lettres et instructions pastorales* (1747-1779, in-4).

Cf. P. Pichot : *Éloge de Chr. de Beaumont* (1822, in-8).

**BEAUMONT** (Gustave-Auguste DE LA BOUNINIÈRE DE), homme politique et publiciste français, né à Beaumont-la-Chartre (Sarthe), le 16 février 1802, mort à Tours le 2 mars 1868. De son voyage aux États-Unis avec Tocqueville, ayant pour objet l'étude du système pénitentiaire, il rapporta le sujet d'un roman, *Marie ou l'Esclavage aux États-Unis* (1835, 2 vol. in-8; 5e édit. 1842, in-12), qui eut un légitime succès comme plaidoyer en action contre l'institution de l'esclavage. On a aussi favorablement accueilli son étude *Sur l'Irlande sociale, politique et religieuse* (1839, 2 vol. in-8; 7e édit., 1863, in-12). L'auteur a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1841 [*Dictionn. des Contemporains,* les quatre premières éditions]

**BEAUMONT ET FLETCHER.** — Voyez FLETCHER.

**BEAUMONT** (le prince DE). — Voyez LE PRINCE DE BEAUMONT.

**BEAUNE** (Renaud DE), orateur français, né en 1527 à Tours, mort en 1606. Fils du surintendant Jacques de Beaune, baron de Samblançay, il obtint d'être rétabli dans les biens de son père. Évêque de Mende, archevêque de Bourges et de Sens, et grand aumônier de France, il soutint les droits de l'État contre Rome. Il eut une grande réputation d'éloquence. On cite de lui : *Sermon funèbre sur la mort du duc d'Anjou, frère d'Henri III* (1584), *Oraison funèbre de Marie Stuart* (1588), *Harangue dans les États de Blois* (Paris, 1601, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BEAUNOIR** (Alexandre-Louis-Bertrand ROBINEAU, dit), auteur dramatique français, né le 4 avril 1746 à Paris, mort le 5 août 1823. Il fit représenter sur les petits théâtres plus de deux cents pièces, où l'on trouve de l'esprit, de l'enjouement et quelquefois de l'originalité. Ayant émigré, il fut chargé de la direction des théâtres à Saint-Pétersbourg. Il revint à Paris en 1801, chanta plusieurs fois l'Empire, puis le retour des Bourbons, et obtint, sous la Restauration, une place à la division littéraire du ministère de la police. Ses pièces les plus connues sont : *l'Amour quêteur* (1777); *Jeannot, ou les Battus ne payent pas l'amende* (1780); *Jérôme Pointu* (1781); *Fanfan et Colas* (1784).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BEAUREGARD** (Jean-Nicolas), prédicateur français, né en 1731 à Metz, mort en 1804 en Souabe. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. « C'était, dit Mme Roland, un petit homme d'une voix puissante, déclamant avec une violence extraordinaire. Il débitait des choses communes du ton d'un inspiré; il les appuyait de gestes terribles. » Il fit surtout impression dans le carême de 1789, qu'il prêcha devant la cour, et où il parut avoir prévu les événements qui ne tardèrent pas à arriver. On a publié une *Analyse de ses sermons* (Lyon et Paris, 1825, in-12).

**BEAURIEU** (Gaspard GUILLARD DE), littérateur français, né le 3 juillet 1728 à Saint-Paul en Artois, mort le 5 octobre 1795. Il se fit remarquer par l'originalité de ses manières et de ses propos. Le plus important de ses ouvrages a pour titre : *l'Élève de la nature* (Genève et Paris, 1790, 2 vol. in-8). On a encore de lui : *l'Heureux citoyen* (Lille, 1759, in-12), *un Cours d'histoire sacrée et profane* (Lille, 1763, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BEAUSOBRE** (Isaac DE), écrivain protestant français, né le 8 mars 1659 à Niort, mort le 6 juin 1738. Il était pasteur lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugia en Hollande, puis à Berlin, où il devint ministre d'une église française et chapelain de la reine. Nous citerons parmi ses écrits

qui montrent une solide érudition : *Essai critique de l'histoire de Manichée et du Manichéisme* (Amsterdam, 1739-1744, 2 vol. in-4); *Remarques historiques, critiques et philologiques sur le Nouveau Testament* (La Haye, 1742, 2 vol. in-4); *Histoire de la réformation en Allemagne*, achevée et publiée par Pajon de Moncets (Berlin, 1785, 4 vol. in-8); *ses Sermons* (Lausanne, 1758, 4 vol.). Il a traduit, avec Lenfant, le *Nouveau Testament*, en y joignant des notes littéraires (Amsterdam, 1741, 2 vol. in-4).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**BEAUVAIS** (Guillaume), numismate français, né en 1698 à Dunkerque, mort en 1773 à Orléans. Il a laissé deux ouvrages très-estimés : l'*Histoire abrégée des empereurs romains par les médailles* (Paris, 1767, 3 vol. in-12), et le *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains* (Ibid., 1740, in-12).

**BEAUVAIS** (Charles-Théodore), écrivain militaire et journaliste français, né le 8 novembre 1772 à Orléans, mort en 1830. Officier de la République et de l'Empire, il prit part, sous la Restauration, à la rédaction de plusieurs feuilles libérales et publia une compilation qui a été très-populaire, les *Victoires et conquêtes des Français* (Paris, 1817, et suivantes, 28 vol. in-8), puis la *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères* (1819-1820, 7 vol. in-8), et avec Barbier et divers collaborateurs, un *Dictionnaire historique ou Biographie universelle classique* (Paris, 1826-1829, 6 vol. in-8).

**BEAUVAIS** (Jean-Baptiste-Charles-Marie DE), prédicateur français, né en 1731 à Cherbourg, mort le 4 avril 1790. Il fut évêque de Senez et député aux États généraux. D'une physionomie qui offrait une grande ressemblance avec celle de Fénelon, il avait, comme lui, dans son éloquence, beaucoup de douceur et de tendresse, avec des mouvements pleins de grandeur, et il eut des hardiesses très-remarquées. Ainsi, prêchant devant Louis XV, le jeudi-saint 1774 : « Sire, mon devoir de ministre d'un Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause et qu'on vous le laisse ignorer. » On a noté comme une singularité qu'il avait pris pour texte de ce dernier sermon : « Dans quarante jours Ninive sera détruite ; » et que Louis XV mourut quarante jours après. Il lui fit une oraison funèbre. Nous avons les *Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres de l'abbé de Beauvais* (Paris, 1807, 4 vol. in-12).

**BEAUVEAU** (Henri, marquis DE), mémorialiste français, mort en 1684. Fils d'un général qui a laissé une relation de ses campagnes, il fut au service de la maison de Lorraine et écrivit : *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine* (Metz, 1686, in-12). Le P. Lelong y relève des erreurs; Bayle en loue le naturel et la sincérité.

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique.*

**BEAUVEAU** (Charles-Juste DE), homme d'État français, de la famille du précédent, né le 10 septembre 1720 à Lunéville, mort le 2 mai 1793. Nommé maréchal de France, et plus tard ministre, il avait été reçu membre de l'Académie française en 1771. Ses seuls titres littéraires sont une *Lettre à l'abbé Desfontaines sur une phrase de l'abbé Hardion* (Paris, 1745, in-12) et son *Discours de réception à l'Académie* (Paris, 1788, in-8).

Cf. Pellisson, etc. : *Histoire de l'Académie française.*

**BEAUVOIR** (Édouard-Roger DE BULLY, dit ROGER DE), littérateur français, né à Paris le 28 novembre 1809, mort en 1866. L'un des plus ardents champions du romantisme, il a écrit un grand nombre de romans qui ont eu une vogue passagère (*l'Écolier de Cluny*, 1832; *Histoires cavalières*, 1838; *la Lescembat*, 1841; *l'Hôtel Pimodan*, 1846-1847; *Colombes et couleuvres*, 1853. etc.); plusieurs volumes de poésies, une comédie en deux actes et en vers, *la Raisin* (1855, Odéon), et plusieurs vaudevilles en collaboration.

Sa femme, Éléonore-Léocadie DOZE, née à Hennebont (Morbihan) le 20 octobre 1822, morte le 30 octobre 1859, séparée judiciairement de son mari en 1850, d'abord actrice au Théâtre-Français, a écrit elle-même plusieurs comédies, notamment *l'Un et l'Autre*, au Théâtre-Français. On lui doit *les Confidences de M^lle Mars*, dont elle avait été l'élève (1855, 3 vol. in-8 et 1 vol. in-12) [*Dictionn. des Contemporains*, les deux premières éditions].

**BEAUZÉE** (Nicolas), grammairien français, né le 9 mai 1717 à Verdun, mort le 23 janvier 1789. Il fut professeur à l'École militaire et membre de l'Académie française en 1772. Écrivain élégant, esprit méthodique, il exposa avec clarté et agrément les principes de la grammaire. On lui a reproché de se laisser quelquefois entraîner à une métaphysique trop subtile et par là même obscure. Suivant le chevalier de Boufflers, « il se fit remarquer, dans tous ses écrits, par une grande rectitude de jugement et par une finesse de conception rare. »

Son principal ouvrage a pour titre : *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir à l'étude de toutes les langues* (Paris, 1767, 1819, 2 vol. in-8). Il a écrit, après Dumarsais, les articles relatifs à la grammaire dans l'*Encyclopédie*. Ces articles, réunis à ceux de Marmontel, ont formé un *Dictionnaire de grammaire et de littérature* (Liége, 1789, 3 vol. in-4). On a encore de Beauzée : *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion* (Paris, 1747, 1825, in-12); diverses traductions; une édition augmentée des *Synonymes de l'abbé Girard* (Paris 1770, in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française ;* — Guizot : *Introduction* à son édit. des *Synonymes français.*

**BEAZIANO** (Agostino), poëte italien, né à Trévise vers 1515, mort en 1556. Il fit partie de la société littéraire du cardinal Bembo. Sorte de Scarron italien; il devint paralytique sans cesser de composer des vers galants. On a de lui : *le Rime volgari e latine del Beaziano* (Venise, 1551, in-8) et le *Sette allegrezze e cinque passioni d'amore* (Trévise, 1590).

Cf. Bembo : *Lettere* (Venise, 1575, 2 vol. in-8).

**BEBEL** (Henri, ou BEBELIUS), poëte allemand, né à Justingen (Souabe) vers 1440, mort en 1516. Il fut professeur à Tubingue et maître de Mélanchthon, qui fit une élégie en vers grecs sur sa mort. Poëte lauréat de Maximilien I^er, il prit une part très-active aux querelles littéraires de son temps. On cite de lui : *Triumphus Veneris*, poëme en six livres (Tubingue, 1508), *Facetiarum libri tres* (Ibid., 1542), et un recueil de dissertations intitulé : *Opuscula Bebeliana* (Strasbourg, 1513, in-4).

Cf. Zapt : *H. Bebel nach seinem Leben und seinen Schriften* (Augsbourg, 1801).

**BECCARI** (Agostino), poëte italien, né à Ferrare en 1510, mort en 1590. Il est regardé comme le créateur de la pastorale italienne. Il était homme de loi lorsqu'il composa une espèce de bucolique, *il Sacrifizio* (3^e édition, Ferrare, 1587, in-8), qui fut mise en musique par un compositeur du temps, Alphonse della Viola, et représentée en 1554 avec le plus grand succès à la cour de Ferrare. C'est un mélange de fade galanterie et de bouffonneries presque triviales.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. d'Italie*, t. VI.

**BECCARIA** (César BONESANA, marquis DE), célèbre publiciste italien, né à Milan en 1738, mort en 1794. Il fit ses études chez les Jésuites de Parme (et non de Paris) à une époque où les idées philosophiques françaises pénétraient en Italie. Dans



une lettre où il vante conjointement Montesquieu et Helvétius, Beccaria reconnaît que les deux ouvrages qui déterminèrent sa vocation furent les *Lettres persanes* et le livre *de l'Esprit*. Enthousiaste de réforme, il fonda avec les deux frères Verri, le marquis de Lungo, le comte Visconti, le comte Secchi, etc., une sorte d'académie pour la propagation de la liberté de penser. Le comte de Firmiani, gouverneur de la Lombardie pour l'Autriche, s'en déclara le protecteur; une revue périodique intitulée *le Café* en fut l'organe. Le *Café* eut deux années de vogue (1764-1765) pendant lesquelles Beccaria y inséra de nombreux articles de littérature et d'économie sociale.

En même temps, il publiait le célèbre ouvrage auquel il doit aujourd'hui toute sa réputation, le *Traité des délits et des peines* (Milan, 1764, in-8), qui obtint immédiatement un succès prodigieux, et annonça, s'il ne l'accomplit point, une révolution prochaine dans le droit criminel de l'Europe. Il fut traduit dans toutes les langues; l'abbé Morellet en donna, dès 1766, une version française. Diderot et Voltaire accueillirent et commentèrent avec une admiration sans réserve un ouvrage où il semblait qu'on leur renvoyât d'Italie leurs propres idées. Trente éditions successives, dans le pays même de l'auteur, en consacrèrent le triomphe. Les distinctions et les offres les plus flatteuses arrivèrent de tous côtés à Beccaria; il accepta une chaire d'économie politique à Milan. Des attaques, et même des persécutions assez sérieuses, modérèrent son zèle et lui firent mettre une grande prudence dans son enseignement. Il voulait bien, ainsi qu'il l'a confessé lui-même, être l'apôtre de l'humanité, mais il ne se sentait point de goût pour en être le martyr. Sans entrer dans le fond du *Traité des délits et des peines*, nous rappellerons le jugement de Villemain, qui, tout en signalant quelques utopies, et en contestant l'originalité d'un travail auquel on peut dire que toute la philosophie du XVIIIe siècle a collaboré, rend hommage à l'esprit philanthropique, à l'humanité de Beccaria : « Cœur sensible et généreux plutôt qu'esprit pénétrant et profond, c'était un de ces hommes destinés à soutenir les vérités qu'ils adoptent, par leur vertu, par leur bonne foi, par la candeur avec laquelle ils les professent; il ne les aurait peut-être pas trouvées lui-même, il ne sait pas les dégager de l'alliage qui peut en altérer la pureté; mais il les recommande, il les honore par la noblesse de son caractère. »

Outre la traduction de l'abbé Morellet (1766, in-12), le *Traité des délits et des peines* a été traduit en français par Chaillou de Lizy (1773), par Rœderer (1797), par Dufey (1810), par Collin de Plancy (1823), par Faustin Hélie (1856, plusieurs réimpressions). L'édition de Rœderer, suivie de la traduction de la *Théorie des lois pénales* de Jérémie Bentham et des notes de Voltaire et de Diderot, est assurément la plus intéressante (Paris, 1797, in-8).

Beccaria a écrit un certain nombre d'autres ouvrages, parmi lesquels il faut citer son *Cours* d'économie politique (*Studio delle scienze di economia politica*. Milan, 1804, 2 vol. in-8), réimprimé dans la *Collection des économistes italiens*, et un recueil général de ses articles littéraires du *Café*, sous ce titre : *Ricerche intorno alla natura del stilo* (Milan, 1770, in-8, traduit en français par Morellet, 1772, in-12), et quelques mémoires scientifiques, qu'il ne faut pas confondre avec les travaux du physicien Jean-Baptiste Beccaria. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Milan (1821, 2 vol. in-8) et à Florence (1854).

Cf. Aug. Tana : *Elogio storico del P. Beccaria* (Turin, 1781, in-8); — Eandi : *Memorie storiche intorno a gli Studj. del P. Beccaria* (ibid., 1783, in-8); — Tipaldo : *Biogr. degli italiani illustri*, t. III.

**BECCUTI** (Francesco), poëte italien, né à Pérouse en 1509, mort en 1553. Connu sous le surnom d'*il Copetta*, il a réussi dans le genre bernesque. On cite ses *Rime* (Venise, 1580, in-8), rééditées par l'abbé Vincent Cavallucci (Venise, 1751, in-4).

Cf. V. Cavallucci : *Notice* sur Beccuti, dans son édition.

**BECELLI** (Giulo-Cesare), littérateur italien, né à Vérone en 1683, mort en 1750. Entré d'abord chez les Jésuites, il sortit de la compagnie pour se marier et se créa des ressources dans l'enseignement libre. On a de lui des œuvres dramatiques, des traductions du latin et du grec, des travaux d'érudition et de critique et des opuscules de toute sorte, qui lui assurèrent une place parmi les écrivains de son temps. Il fut membre des Académies de Vérone, de Padoue, de Modène et de Bologne.

Ses ouvrages les plus importants sont sa première tragédie, l'*Oreste vendicatore* (Vérone, 1728, in-8), sa *Traduction* des cinq premiers livres d'Hérodote (Venise, 1733-1734, in-8), et une série de six comédies en vers (1740-1748, in-8), dont les deux meilleures sont *I falsi letterati* et *I poeti comici*. L'auteur, sans atteindre à une grande originalité, s'y distingue par l'humeur doucement satirique et la bonhomie du caractère. Citons encore de lui : *Della nova poesia, particolari bellezze della lingua italiana* (Vérone, 1732, in-4); *Cinque dialoghi* (Venise, 1737, in-8), contre le néologisme; *Trattato della divizione degli ingegni et studj* (Venise, 1738, in-4); *De bibliotheca instituenda et ordinanda* (Vérone, 1747, in-4); une *Traduction de Properce*, en tercets (1742, in-4); un poëme héroï-comique en douze chants, *le Cotillon* (Il Gonnella) (Venise, 1739, in-4), sans compter d'innombrables pièces académiques, insérées dans les recueils du temps.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BECHER** (Jean-Joachim), chimiste et philologue allemand, né à Spire en 1628, mort à Londres en 1685. Outre ses curieux ouvrages de science, écrits tour à tour en latin et en allemand, nous pouvons citer de ce savant, dont la vie fut errante et le génie aventureux, un essai de vocabulaire de langue universelle ayant pour titre : *Character pro notitia linguarum universali* (Francfort, 1661, in-8).

Cf. Hoefer : *Histoire de la chimie*, t. II.

**BECK** (Chrétien-Daniel), philologue et historien allemand, né à Leipzig le 22 janvier 1757, mort dans cette ville le 15 décembre 1832. Il professa les langues grecque et latine, puis devint directeur du séminaire philologique de sa ville natale. On lui doit des éditions estimées de *Pindare*, *Euripide*, *Aristophane*, *Apollonius*, etc., une *Histoire universelle* (Allgemeine Weltgeschichte; Leipzig, 1787-1806), qui va jusqu'à la découverte de l'Amérique; des traductions d'ouvrages historiques anglais; un *Répertoire des littérateurs modernes* (Allgem. Repertorium der neuesten in-und auslaendischen Literatur, 1819 et suiv.); des *Éléments archéologiques de l'histoire de l'art antique* (Grundriss der Arch. zur, etc. Leipzig, 1816 et suiv.).

Cf. Nobbe : *Vita C.-D. Beckii* (Leipzig, 1837, in-8).

**BECKER** (Charles-Frédéric), historien allemand, né à Berlin en 1777, mort le 15 mars 1806. Il est auteur de bons ouvrages élémentaires historiques, notamment d'une *Histoire universelle pour les enfants et leurs maîtres* (Weltgeschichte für Kinder und Kinderlehrer. Berlin, 1801-1805, 9 vol. in-8, nombreuses éditions), qui, continuée par Wolttman et Menzel, servit de base à un enseignement longtemps en vogue.

**BECKER** (Nicolas), poëte allemand, né en 1816 à Geilenkirchen, mort le 28 août 1845. Il est connu par l'*Hymne du Rhin*, qu'il composa à l'occasion des événements de 1840, et qui commence ainsi : « Ils ne l'auront pas, notre Rhin allemand (Sie sollen ihn nicht haben, den deutschen Rhein). » Une

foule de compositions musicales ajoutèrent à sa popularité ; Alfred de Musset y répondit par des stances célèbres, et Lamartine, par la *Marseillaise de la paix*. Becker mourut avant trente ans. Ses *Poésies*, d'ailleurs médiocres, ont été réunies (Gedichte, Cologne, 1841).

**BECKFORD** (William), romancier anglais, né en 1759, mort en 1844. Fils d'un alderman de Londres, il hérita de son père d'une fortune prodigieuse, dont le revenu allait au moins à 100 000 l. st. (2 500 000 fr.). Il en usa en homme de plaisirs et d'imagination, et se permit d'innombrables fantaisies qui ne le ruinèrent pas. Après des voyages en Italie et une assez longue station en Portugal, il se mit à bâtir sur son domaine patrimonial de Fonthill un château féerique, l'acheva en 1822, et le vendit 350 000 l. st. (8 750 000 fr.), et s'en bâtit un autre à Bath, où il termina sa voluptueuse et solitaire existence. Les jouissances de la fortune n'éteignirent pas chez lui l'activité intellectuelle. Dès 1782, il avait écrit en français un conte oriental, *Wathek* (Londres, 1784), qu'il traduisit ensuite en anglais et publia sous cette forme définitive (1786, in-8). Le fond était pris d'un roman français, et le style, spirituellement sarcastique, était un écho manifeste de celui de Voltaire ; mais ce qui appartient en propre à l'auteur, c'est le sentiment du monde oriental, une imagination grandiose qui rehausse et colore tous les objets ; les scènes finales, surtout la descente de Wathek et de Nouronihar dans la demeure souterraine d'Eblis, sont dignes des plus belles œuvres poétiques.

Les deux romans qui suivirent : *l'Élégant enthousiaste* (1796, 2 vol.) et *Azemia* (1797, 2 vol.), ont l'humeur ironique du premier, mais avec plus de bizarrerie que d'originalité et d'agrément, et s'élèvent rarement au-dessus du médiocre. D'autre part, l'esprit froidement incisif et l'ardente imagination de *Wathek* se retrouvèrent dans son recueil, *l'Italie et esquisses d'Espagne et de Portugal (Italy with sketches*, etc. Londres, 1835, 2 vol.), impressions de voyage qui ne parurent que quarante ans plus tard.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.* ; — Shaw : *History of engl. lit.*

**BÈDE**, surnommé *le Vénérable*, le plus illustre représentant de la littérature latine anglo-saxonne, né en 672 dans le diocèse de Durham, mort en 735. Dès l'âge de sept ans, il fut mis sous la direction de Benedict Biscop, abbé du monastère de Wearmouth. Il devint diacre à dix-neuf ans et prêtre à trente. On ignore s'il visita Rome. Sa vie se passa tranquillement dans son couvent de Wearmouth, partagée entre l'étude et les devoirs religieux. Esprit sage, vigoureux et pratique, il résuma tout le savoir de son temps dans des livres remarquables par leur pureté et leur simplicité. Ce sont des commentaires sur les Écritures, tirés des Pères de l'Église, des traités scientifiques recueillis dans Pline ou plutôt dans ses abréviateurs et mis d'accord avec les données de la Bible, des traités grammaticaux, des vers latins assez corrects, et enfin des compositions historiques. Parmi ces dernières, une simple mention suffit à l'*Histoire du monastère de Wearmouth* et à la *Vie de saint Cuthbert* ; mais son *Histoire ecclésiastique des Anglo-Saxons*, depuis leur premier établissement dans le pays qui de leur nom s'appela Angleterre jusqu'au VIII$^e$ siècle, est un ouvrage important. Bède rassembla avec soin ses matériaux, qui ne subsistaient guère que dans des traditions orales, et il les mit en œuvre avec une fidélité et un agrément qui le font regarder comme l'Hérodote de la première civilisation anglo-saxonne. La meilleure édition de son *Histoire ecclésiastique* est celle de M. Stevenson (Londres, 1838, in-8). Cette histoire fut traduite en anglo-saxon par le roi Alfred. Ses *Œuvres*, publiées à Cologne (1612, 8 vol. in-fol.), ont été réimprimées par l'abbé Migne.

Cf. Wright : *Biogr. britan. lit. anglo-saxon period* ; — Morley : *The english writers before Chaucer.*

**BÉDIL** (Mirzâ Ulcâdir), poëte persan de l'Inde au XVIII$^e$ siècle, mort à Dehli en 1724-25 (1137 de l'hégire). Originaire du Djagataï, il fut attaché au prince Muhammad Azam Schâh. Sa poésie est toute contemplative, et ses *Kulliyat* ou œuvres complètes se composent de près de cent mille vers.

**BEFFARA** (Louis-François), littérateur français, né le 23 août 1751 à Nonancourt (Eure), mort le 2 février 1838 à Paris. Il fut pendant plus de vingt ans commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, se mit en relation avec des artistes et des auteurs dramatiques, et se livra à d'actives recherches sur l'histoire de l'art théâtral. On lui doit la découverte de documents précieux sur la vie de Molière. Ses manuscrits, légués à la Bibliothèque nationale et à celle de la ville de Paris, contiennent d'importants ouvrages inédits, relatifs surtout à l'opéra : deux *Dictionnaires alphabétiques*, l'un des acteurs, l'autre des œuvres, une *Dramaturgie lyrique étrangère*, etc.

Il a publié : *l'Esprit de Molière, ou choix de maximes, pensées, etc., tirées de ses ouvrages* (Paris, 1777, 2 vol. in-12) ; *Dissertation sur Jean Poquelin Molière* (Paris, 1821, in-8) ; *Recherches sur les époques de la naissance et de la mort de Jean-François Regnard* (Paris, 1823, in-8) ; *Maison natale de Molière* (Paris, 1828, in-4).

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine.*

**BEFFROY DE REIGNY** (Louis-Abel), connu sous le pseudonyme de *Cousin Jacques*, auteur dramatique français, né le 6 novembre 1757 à Laon, mort le 17 décembre 1811. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, et professa quelque temps au collége de Cambrai. Ses ouvrages, spirituels, gais et malicieux, étaient trop liés à des circonstances politiques pour subsister. On cite surtout : *Nicodème dans la lune, ou la Révolution pacifique* (1790), pièce qui eut plus de quatre cents représentations, grâce aux allusions dont elle est remplie ; le *Club des bonnes gens* (1791) ; *Nicodème aux enfers* (1791) ; la *Petite Nanette* (1796).

Beffroy de Reigny a publié en outre : *les Lunes*, recueil mensuel (1785-1790) ; *Précis historique de la prise de la Bastille* (1789, in-8, souvent réimp.) ; *la Constitution de la Lune*, rêve politique et moral (1793, in-12) ; *Testament d'un électeur de Paris* (1796, in-8) ; les *Soirées chantantes* (1805, 3 vol. in-18) ; un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, dont la police arrêta l'impression avant la fin de la lettre C, etc.

Cf. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. I ; — Quérard : *la France littéraire.*

**BÉGUILLET** (Edme), agronome et historien français du XVIII$^e$ siècle, mort en 1786. Outre ses ouvrages sur l'agriculture, il a publié une *Histoire des guerres des deux Bourgognes, sous Louis XIII et Louis XIV* (1772, 2 vol. in-8), et avec Poncelin, une *Histoire de Paris et de ses monuments* (1780, 3 vol. in-8).

**BEHAIM** (Michel), poëte allemand, né à Sulzbach en 1421, mort vers 1480. Il exerçait le métier de tisserand et se distingua entre les maîtres chanteurs de la principauté de Weinsberg. Il fut admis dans plusieurs cours d'Allemagne et dans celles du Danemark, de Norvége et de Hongrie. Il a composé avec Matthias de Kemnat une *Chronique du comte palatin Frédéric I$^{er}$*, en deux parties, l'une en vers, l'autre en prose : les vers sont de lui, la prose de son collaborateur. Elle a été imprimée par K. Hofmann dans les *Documents originaux de l'histoire de la Bavière et de l'Allemagne* (Quellen und Erœrterungen zur, etc.; Munich, 1857, t. II et III).

Cette chronique, avec toutes les exagérations du panégyrique, est un curieux monument historique et poétique du XVe siècle. On a aussi de Behaim *le Livre des Viennois* (Buch von den Wienern; Vienne, 1843), et des *Poésies*, édités par Karajan.

Cf. Karajan : *Quellen und Forschungen zur Geschichte der vaterlaend. Lit. und Kunst* (Vienne, 1848, t. Ier).

**BEHN** (Mme Aphara ou Aphra), femme poëte et romancière anglaise, née à Cantorbéry vers 1640, morte en 1689. Fille d'un gouverneur de Surinam, elle fit, dans les régions australes, la connaissance du prince Oronoko qui lui fournit un sujet de roman. De retour à Londres, elle épousa un négociant d'origine hollandaise. Elle se trouva mêlée aux plus obscures intrigues du gouvernement de la Restauration, à la fois comme femme galante et comme agent politique. Ses œuvres, dignes de son temps et de sa vie, c'est dire fort immorales, se composent de *Poésies diverses* (1684, 1685, 1688, 3 vol.), dont quelques-unes seulement et les plus mauvaises sont d'elle; de dix-sept pièces de théâtre (Londres, 1702, 2 vol., et 1735, 4 vol. in-8), et d'*Histoires et Nouvelles* (Histories and Novels; Londres, 1718, in-8). De Laplace a traduit en français *Oronoko ou le royal esclave* (Amsterdam, 1745, in-12).

Cf. Cibber : *Lives of poets of Great Britain ;* — Chaufepié : *Dictionnaire historique.*

**BEHOURT** (Jean), auteur dramatique français, né en Normandie dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut professeur de belles-lettres à Rouen. On a de lui trois tragi-comédies, jouées en 1597 et 1598 : *Hypsicratée, Polyxène, Esaü* (Rouen, 1597-1599, in-12). Il fit un abrégé de la grammaire de Despautère, connu sous le nom de *Petit Behourt*.

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. I.

**BÉJART** (famille), famille d'acteurs français, célèbre par les relations que la plupart de ses membres eurent avec Molière. En voici les principaux :

BÉJART (Jacques), né le 15 février 1622 à Paris, mort le 21 mai 1659. Il fit partie de la troupe de Molière en province, puis à Paris dans la salle des gardes du vieux Louvre et au Petit-Bourbon.

BÉJART (Louis), frère du précédent, né le 4 décembre 1630 à Paris, mort le 29 septembre 1678. Entré dans la troupe de Molière, il ne s'en retira qu'en 1670, lorsque depuis dix ans déjà Molière était en possession de la salle du Palais-Royal. Il avait un talent remarquable dans le comique. Blessé au pied, en voulant séparer deux de ses amis qui se battaient, il resta boiteux. C'est à quoi Harpagon fait allusion lorsqu'il dit : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là, » en parlant de La Flèche, personnage que remplissait Louis Béjart. Le succès de celui-ci fut si grand, que les comédiens qui jouaient ses rôles en province s'étudiaient à boiter comme lui. Lorsqu'il quitta le théâtre, ses camarades lui firent une pension de mille livres Ce fait paraît avoir été l'origine des pensions de retraite du Théâtre-Français.

BÉJART (Madeleine), sœur aînée des précédents, née le 8 janvier 1618 à Paris, morte le 17 février 1672. Elle joua les soubrettes dans la troupe de Molière, avec qui elle eut des relations intimes. Le bruit courut parmi ses contemporains qu'elle était la mère d'Armande Béjart (voy. la suivante). Elle épousa, dit-on, secrètement Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène.

BÉJART (Élisabeth-Armande-Gresinde-Claire), sœur cadette de la précédente, morte le 3 octobre 1700. Elle épousa Molière le 20 février 1662. Les ennemis et les envieux du poëte, mettant à profit l'obscurité qui environnait la naissance d'Armande, répandirent le bruit qu'elle était la fille de Madeleine et de Molière, et qu'ainsi elle se trouvait mariée à son père. On trouve cette accusation dans plusieurs écrits de l'époque : dans la comédie d'*Elomire hypocondre*, dans le pamphlet de la *Fameuse comédienne*, dans le *Mémoire pour le sieur Guichard contre Lully*. Elle fut répétée jusqu'en 1821, où Beffara découvrit l'acte authentique du mariage de Molière. D'après cet acte, Armande était sœur de Madeleine et née en 1645. Toutefois, comme la découverte de Beffara ne fut corroborée que plus tard par d'autres actes, quelques critiques persistèrent dans le doute. Armande Béjart, ou, comme on disait alors, Mlle Molière, jouait la comédie avec goût et d'une manière agréable. Sa conduite légère fut une source de chagrins pour Molière. Sans respect pour la gloire de l'illustre poëte qui lui avait donné son nom, elle se maria en secondes noces avec Guérin d'Estriche. Elle quitta le théâtre en 1694. On publia contre elle un ignoble pamphlet, intitulé : *la Fameuse comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière* (Francfort, 1688) : devenu très-rare, il a été réimprimé par P. Lacroix (Genève, 1868, in-12), avec une *Notice*.

BÉJART (Geneviève), sœur des précédentes, joua les rôles de soubrette et mourut en 1675.

Cf. G. Taschereau : *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière* (Paris, 1844, in-12) ; — Soleirol : *Molière et sa troupe* (ibid., 1858, in-8) ; — Eud. Soulié : *Recherches sur Molière et sur sa famille* (ibid., 1863, in-8) ; — Ed. Fournier : *le Roman de Molière* (ibid., 1863, in-18) ; — Bazin : *Notice historique sur Molière* (1851, in-18) ; — Fr. Hillemacher : *la Troupe de Molière* (Lyon, 1858, in-8 avec portraits).

**BEKKER** (Élisabeth), dame WOLF, femme auteur hollandaise, née à Flessingue le 24 juillet 1738, morte à La Haye le 5 novembre 1804. Veuve, en 1677, du ministre protestant Adrian Wolf, elle se lia étroitement avec Agathe Deken, femme d'esprit, qui fut sa collaboratrice. Elle vint en France avec elle avant la Révolution et elles échappèrent non sans peine à l'échafaud. Familière avec les auteurs classiques des littératures modernes, elle s'était fait d'abord connaître par des poésies élégiaques. Elle écrivit ensuite des romans où le talent s'unit à la moralité, et dont plusieurs ont été traduits en français : *Histoire de Guillaume Leevend* (Amsterdam, 1785, 8 vol. in-8), *d'Abraham Blankaart* (Ibid., 1787, 3 vol.), *Histoire de Sara Burgerhart* (Ibid., 1790, 2 vol.), *Cornélie Wildschut* (Ibid., 1793-96, 6 vol.).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**BEL** ou BELIUS (Mathias), historien et érudit hongrois, né à Orsova en 1684, mort en 1749. Recteur du collége de Presbourg, il devint historiographe de l'empereur Charles VI. On a de lui des travaux considérables sur l'histoire de la Hongrie : *Notitia Hungariæ novæ historico-geographica* (Vienne, 1735, 4 vol. in-fol.); *De vetere litteratura hunno-scythica Exercitatio* (Leipzig, 1718, in-4); *Apparatus ad historiam Hungariæ* (Presbourg, 1735, 3 vol. in-fol.); *Amplissimæ historico-criticæ præfaciones in scriptores rerum hungaricarum* (3 vol. in-8). On lui doit aussi une traduction de la Bible en langue tchèque. — Son fils, Charles-André BEL, né à Presbourg en 1717, mort en 1782, bibliothécaire de l'Université de Leipzig, a donné : *De vera origine et epocha Hunnorum* (1757), et une traduction allemande de l'*Histoire de Suisse* de Watewille (1762).

**BEL** (Jean-Jacques), littérateur français, né le 21 mars 1693 à Bordeaux, mort le 15 août 1738. Il fut conseiller au parlement de sa ville natale. On a de lui un *Éloge historique de Pantalon-Phœbus*, satire des néologismes et des phrases prétentieuses, imprimée à la suite du *Dictionnaire néologique* de Desfontaines (Paris, 1726, 1756, in-12) ; puis quelques écrits contre Voltaire : *Apo-*

*logie de M. Houdard de la Motte* (Paris, 1724, in-8); *Lettres critiques sur la Marianne de Voltaire* (Paris, 1726, in-12), etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires.*

**BÉLA** (le chevalier DE), historien français du XVIII^e siècle, né dans la Biscaye française. Il fut colonel du régiment de Royal-Cantabre. On lui doit une importante *Histoire des Basques*, dont le manuscrit a été découvert par M. Walckenaer et dont il a été publié un extrait par dom Sanadon, sous ce titre : *Essai sur la noblesse des Basques, pour servir d'introduction à l'histoire de ces peuples, rédigé sur les Mémoires d'un militaire basque* (Pau, 1785, in-8).

**BELADORI** (Ahmed), chroniqueur arabe du IX^e siècle de notre ère, mort en 892. Il vécut à la cour du calife de Bagdad, Almotavakel, et fut chargé de l'éducation d'un prince de la famille souveraine. On a de lui le *Livre des Conquêtes des pays*, l'un des plus anciens récits historiques sur les premières invasions des Arabes en Asie, en Afrique et en Espagne. Le manuscrit se trouve à Leyde.

Cf. Reinaud : *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde, etc.*, et *Mémoire sur l'Inde* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII).

**BELCARI** (Feo ou Maffeo DE), poëte italien du XV^e siècle, mort à Florence en 1454. — Ses ouvrages, suivant les académiciens de la Crusca, font autorité pour la langue. Quelques-uns ont un intérêt particulier pour l'histoire du théâtre italien; tels sont : les *Rappresentazioni d'Abraam et Isaac* (1490, in-4), et de *l'Annonciation de la Vierge* (Florence, 1568, in-4).

Cf. Bart. Gamba : *Notizie intorno alle opere di F. Belcari* (Milan, 1808, in-8) ; — Negri : *Istoria degli scrittori florentini* (Ferrare, 1722, in-folio).

**BELESTAT** (Pierre LANGLOIS DE), archéologue français du XVI^e siècle, né à Loudun. Il fut médecin du duc d'Anjou (Henri III). On a de lui un curieux *Discours des Hiéroglyphes ægyptiens, emblèmes, devises, etc., pour exprimer toutes conceptions à la façon des Ægyptiens* (Paris, 1583, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BELGIQUE (LANGUES ET LITTÉRATURE DE LA). Il n'existe point, à proprement parler, de langue ni de littérature belge, mais les différentes populations que le royaume de Belgique réunit parlent plusieurs langues qui ont leur histoire propre. La langue officielle et légale, celle de la capitale, des classes instruites, de l'enseignement et du théâtre, est le français que la société belge emploie, sauf quelques provincialismes, avec autant de correction qu'on le fait dans nos départements. Dans les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg, s'est conservé le wallon; le flamand est la langue populaire des provinces de Flandre; le hollandais se parle sur les frontières belges de la Hollande. Dans la région du Luxembourg domine l'allemand. Cette diversité de langues empêche la Belgique d'avoir une littérature générale, et la fait flotter entre l'influence de la France, qui lui fournit ses livres du jour et ses pièces de théâtre, et les tentatives des restaurateurs de l'antique littérature flamande dont le réveil s'est surtout fait sentir dans le roman (voy. FLAMANDE (Langue et Littérature) et WALLON (Idiome).

Cf. Hoffmann von Fallersleben : *Glossarium belgicum* (Hanovre, 1856, in-8).

**BELIN** (François), auteur dramatique français, né en 1672 à Marseille, mort en 1732. Bibliothécaire de la duchesse de Bouillon, il fit représenter trois tragédies : *la Mort d'Othon* (1699); *Vononez* (1701); *Mustapha et Zéangir* (1705). Cette dernière seule a été imprimée (Paris, 1705, in-12). On y trouve, d'après La Harpe, des traits heureux et naturels qui rappellent Racine.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

**BELIN DE BALLU** (Jacques-Nicolas), érudit français, né le 28 février 1753 à Paris, mort à Saint-Pétersbourg en 1815. Membre associé de l'Académie des inscriptions et directeur du Prytanée de Saint-Cyr, il quitta cet emploi pour aller occuper des chaires de littérature grecque en Russie. Il a donné une traduction exacte, mais peu élégante, des *Œuvres complètes de Lucien* (Paris, 1793, 6 vol. in-8). Il a traduit aussi : *Hécube* d'Euripide (Paris, 1783, in-8) ; *la Chasse*, d'Oppien (Strasbourg, 1787, in-8), et composé une consciencieuse *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs et chez les Romains* (Paris, 1803, 3 vol. in-8). On cite encore : *Mémoires et voyages d'un émigré* (Paris, 1799, 3 vol. in-12) ; *Histoire de la dame invisible, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain* (Paris, 1802, in-12) ; *Épître au premier consul sur l'enseignement de la langue grecque dans les lycées* (Paris, 1803, in-4).

BÉLISAIRE, tragédie de Rotrou, La Calprenède, Jouy, Goldoni, etc., et roman de Marmontel (voy. ces noms). — Bélisaire est le héros de l'*Italia liberata* du Trissin.

**BELLAMY** (Jacques), poëte hollandais, né le 12 novembre 1757, mort le 11 mars 1786. Orphelin et pauvre, il fut placé en apprentissage chez un boulanger, mais les premières marques qu'il donna de son talent poétique lui procurèrent des protecteurs, et il fut envoyé à l'Université d'Utrecht pour étudier la théologie. Ses inclinations poétiques l'emportant, il publia sous le pseudonyme de Zelandus des *Chants de ma jeunesse* (Gezangen mijner jeugd ; Amsterdam, 1782 ; plus. édit.), appartenant par le sentiment au genre anacréontique. Il donna ensuite, sous une inspiration plus haute, des *Chants patriotiques* (Vaderlandche gezangen ; 1785, 2 séries), où respire un vif enthousiasme pour la liberté uni à un vrai talent poétique. Les Hollandais qui citent, comme un modèle de grâce, le récit de *Rosette* (Rosje ; Utrecht, 1784), ont considéré la mort prématurée de l'auteur comme un malheur pour leur littérature. Bellamy a introduit avec bonheur le vers blanc. Ses poésies posthumes ont été publiées à Flessingue (1790), et il a été donné une édition complète de ses *Œuvres* (Harlem, 1816 ; 3^e édit. 1842).

Cf. Ockerse et Kleyn : *Gedenkzuil op het graf van J. Bellamy* (Harlem, 1822).

**BELLAMY** (Anne-Georgette), actrice anglaise, née à Fingall, en Irlande, le 31 avril 1731, morte en 1788. Douée d'une vive sensibilité, d'une physionomie expressive et d'une voix sympathique, elle eut de grands succès au théâtre de Covent-Garden, à côté des premiers artistes de son temps, et acquit une belle fortune qu'elle ne sut pas conserver. Elle a laissé d'intéressants *Mémoires* autobiographiques (*Apology for the life of G.-Anne Bellamy written by herself*. Londres, 1785, 5 vol. in-12), qui ont été attribués à Alexandre Bickneell : ils ont été traduits en français par Benoist et Delamarre (Paris, 1799, 2 vol. in-8) et reproduits dans la collection des *Mémoires sur l'art dramatique* (1822).

Cf. Ad. Thiers : *Notice*, dans la collection citée.

**BELLARMIN** (Robert), célèbre théologien italien, né à Montepulciano en Toscane, en 1542, mort à Rome en 1621. Conservateur de la bibliothèque du Vatican, il appartient à l'histoire littéraire par quelques-uns de ses ouvrages. En dehors de son célèbre *Corps de controverses* (Paris, 1608, 4 vol. in-folio), dont Bossuet condamnait l'ultramontanisme, on a de lui : *Institutiones linguæ hebraicæ* (Turin, 1616, in-8) ; *Explanatio in Psalmos* (Rome, 1611, in-4) ; *De scriptoribus ecclesiasticis* (Lyon, 1675, in-8), ouvrage qui n'est qu'une liste chronologique ; un traité de l'existence de Dieu, prouvée par les causes finales, sous ce titre pompeux : *De Ascensione men-*

*tis in Deum per scalas rerum creatarum;* enfin un *Catéchisme ou Doctrine chrétienne* qui a fait le tour du monde. Ses divers écrits ont été traduits plusieurs fois en français, notamment par de Belzunce (*Art de bien mourir*, 1752, 2 vol. in-12), et par Brignon (*Opuscules*, 1701, 5 vol. in-12). Une édition générale en est donnée à Paris (1873, t. I-V, in-4)

Cf. G. Fuligatti : *Vita del cardinale R. Bellarmino* (Rome, 1624, in-4), traduit en français (Paris, 1625, in-8) ; — N. Frizon : *Vie du cardinal Bellarmin* (Nancy, 1708, in-4) ; — l'abbé Daras : *Essai historique sur le cardinal Bellarmin*, en tête de l'*Explication des psaumes* (Paris, 1856, 3 vol. in-8).

**BELLART** (Nicolas-François), orateur français, né le 20 septembre 1761 à Paris, mort le 7 juillet 1826. Dès ses premières causes, il avait montré un talent assez distingué pour que Tronchet le proposât comme défenseur à Louis XVI. On cite, parmi ses discours, la défense de la princesse de Rohan, celles du général Menou et du général Moreau. Membre du conseil général de la Seine sous l'Empire, il porta souvent la parole devant Napoléon et lui décerna les plus grandes louanges. En 1814, il se déclara hautement contre lui et rédigea l'adresse du conseil où il était représenté comme « le plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine ». Bellart fut, sous la Restauration, procureur général à la Cour de Paris. C'est lui qui prononça le réquisitoire contre le maréchal Ney, et il y fut d'une violence extrême. On en peut dire autant de son fameux réquisitoire de 1825 contre le *Courrier français* et le *Constitutionnel*, quoique ce soit un modèle d'habileté et de dialectique. Les *Œuvres complètes* de Bellart ont été publiées (Paris, 1827-1828, 6 vol. in-8).

Cf. J. Billecocq : *Notice historique sur N.-F. Bellart* (1826, et 1828, in-8) ; — Poncelet : *Annales du barreau français*, t. III.

**BELLEAU** (Remy), poëte français, né en 1528 à Nogent-le-Rotrou, mort le 6 mars 1577 à Paris. Il fut précepteur de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Membre de la Pléiade, il a de l'abondance, de la souplesse et de l'éclat, avec moins d'affectation que la plupart de ses contemporains. Dans sa traduction d'Anacréon, « on retrouve, dit Sainte-Beuve, l'esprit léger de la muse grecque. » On cite pour le mouvement vif et naturel sa pièce d'*Avril :*

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois ;
Avril, la douce espérance
Des fruits qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance ;
. . . . . . . . . .
Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteurs
Et de fleurs,
Embasmant l'air et la terre ;
. . . . . . . . . .
C'est toi, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires ces passagères,
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messagères...

On a de Remy Belleau : *la Bergerie* (1572, in-8); *les Amours et échanges des pierres précieuses, avec le Discours de la vanité pris de l'Ecclésiaste et des Eglogues sacrées prises du Cantique des cantiques* (Paris, 1576, in-4); *les Odes d'Anacréon; Dictamen metrificum de bello huguenotico*, poëme macaronique; *la Reconnue*, comédie en 5 actes, en vers de huit syllabes, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies en 1578 (Paris, 2 vol. in-12). Il en a été donné une nouvelle édition par M. Gouverneur, dans la *Bibliothèque elzévirienne* (1867, 3 vol. in-16).

Cf. Niceron : t. XXI ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au seizième siècle ;* — Phil. Chasles : même sujet.

**BELLECOURT** (Jean-Claude GILLE, dit COLSON DE), comédien français, né le 16 janvier 1725 à Paris, où il est mort le 19 novembre 1778. Destiné à la peinture, il fut placé dans l'atelier de Carle Vanloo, mais ne tarda pas à le quitter pour se livrer au théâtre. Il débuta à la Comédie-Française le 21 décembre 1750, dans Achille d'*Iphigénie* et dans Léandre du *Babillard*. Une coterie voulait l'opposer à Lekain; mais il sentit lui-même son infériorité et se donna aux rôles comiques. Il dut à sa physionomie agréable, à ses manières élégantes, de grands succès, surtout dans *le Chevalier à la mode* et *le Joueur*. Il fit représenter, en 1761, *les Fausses apparences*, comédie en un acte, qui ne réussit pas.

BELLECOURT (Rose-Pétronille LE ROY DE LA CORBINAYE, dame), comédienne française, femme du précédent, née en 1730 à Lamballe, morte en 1799 à Paris. Elle débuta en 1743 à l'Opéra-Comique, et y fut longtemps connue sous le nom de *Gogo*, nom de son premier rôle. En 1749, elle parut au Théâtre-Français sous le nom de Mlle Beaumenard, le quitta en 1756, y rentra en 1761, avec le nom de Mme Bellecourt, et se retira définitivement le 10 avril 1791. Elle excellait dans les servantes de Molière et surtout dans Nicole du *Bourgeois gentilhomme*.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français*.

**BELLEFOREST** (François DE), littérateur français, né en 1530 à Sarzan (Guienne), mort le 1er janvier 1583 à Paris. Protégé par Marguerite de Navarre, il quitta le droit pour la poésie, puis, voyant l'insuccès de ses vers, se mit à écrire en prose, sans plus de talent et avec une précipitation excitée par le besoin d'argent. Nommé historiographe par Henri III, il perdit cette charge à cause de l'inexactitude de ses écrits historiques.

Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Histoire des neuf rois de France qui ont eu le nom de Charles* (Paris, 1568, in-fol.); *Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandello* (1580, 7 vol. in-16); *Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins* (Lyon, 1598, 3 vol. in-16); *Annales ou Histoire générale de France*, continuées par G. Chapuis (Paris, 1600 2 vol. in-fol.), pleines de contes ridicules.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XX.

**BELLEGARDE** (l'abbé Jean-Baptiste MORVAN DE), littérateur français, né le 30 août 1648 à Piriac (Loire-Inférieure), mort le 26 avril 1734. De la Société de Jésus, il fut obligé de la quitter à cause de son attachement aux principes de Descartes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, écrits avec négligence. On cite principalement : une traduction des *Sermons* et des *Lettres* de saint Basile (Paris, 1691-1693, 2 vol. in-8); *Modèles de conversation* (1723, 4 vol. in-12); *Histoire d'Espagne, tirée de Mariana et des autres historiens espagnols* (1796, 9 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BELLE-ISLE** (Charles-Louis-Auguste FOUQUET, duc DE), membre de l'Académie française, né le 22 septembre 1684 à Villefranche (Rouergue), mort le 26 janvier 1761. Petit-fils du surintendant Fouquet, maréchal de France en 1740, duc et pair en 1748, ministre de la guerre en 1758, il entra à l'Académie en 1749, sans aucun titre littéraire.

Cf. Fray de Neuville : *Oraison funèbre de C.-L.-A. Fouquet, maréchal de Belle-Isle* (s. l., 1761, in-4).

**BELLEMARE** (Jean-François), publiciste français, mort vers 1842. Il rédigea, sous le Directoire, des journaux royalistes et devint sous l'Empire commissaire général de police à Anvers. On a de lui plusieurs opuscules de circonstance, entre autres : *le Neuf et le Vieux ou le Prophète de malheur* (Paris,

1815, in-8); et un roman, *Histoire du chevalier Tanlif de Courtac* (Paris, 1816, 5 vol.).

**BELLENGER** (François), littérateur français, né en 1688 près de Lisieux, mort le 12 avril 1749. Il publia, sous le pseudonyme de van der Meulen, des *Essais de critique sur les ouvrages de Rollin, les traducteurs d'Hérodote et le Dictionnaire de La Martinière* (Amsterdam, 1740-1741, in-12), contenant des appréciations savantes et sévères, auxquelles Rollin répondit dans le t. IV de son *Histoire romaine*. Il a aussi donné une traduction de *Denys d'Halicarnasse* (1723, 2 vol. in-4; 1807, 6 vol. in-8).

**BELLEROSE** (Pierre LE MESSIER, dit), acteur français du XVII^e siècle, mort en 1670. Il entra en 1629 à l'Hôtel de Bourgogne. C'est lui qui créa le rôle du Menteur, et probablement celui de Cinna. Il fut l'orateur de la troupe. On le regarde comme le premier comédien français qui ait mis de la dignité dans son jeu. Richelieu le goûtait beaucoup, mais ses contemporains lui reprochaient de l'affectation, peut-être parce que sa manière tranchait sur le jeu trivial des autres acteurs.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français.*

**BELLEY** (Augustin), antiquaire français, né le 19 décembre 1697 à Sainte-Foi-de-Montgommery, mort le 26 novembre 1771 à Paris. Membre de l'Académie des inscriptions, il y donna un grand nombre de dissertations, tant sur les antiquités géographiques de la France que sur les parties les plus difficiles et les plus obscures de la numismatique.

Cf. Lebeau : *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII.

**BELLI**, nom très-commun dans l'histoire de la littérature italienne. Il est porté notamment par les écrivains suivants :

BELLI (Francesco), né à Arzignano, près Vicence, en 1577, mort en 1644, auteur d'une relation de voyage en France et en Hollande : *Osservasioni* (Venise, 1632, in-4); puis de *Poésies sacrées*, de *Poésies lyriques*; d'une tragédie : *Catarina d'Alessandria* (Vérone, 1621, 3^e édit.; 1660, in-12); d'un mélodrame en prose : *l'Elequie del Redentore* (Vienne, 1653, in-12), et du roman *gli Accidenti di Cloraminda* (Venise, 1635, in-4). — BELLI (Giulio), né à Capo-d'Istria vers 1550, mort vers 1610, fut mêlé à la plupart des intrigues politiques de son temps, auteur d'un *Hermes politicus, sive de peregrinatoria prudentia libri III* (Francfort, 1608, in-12) qui témoigne d'une politique peu scrupuleuse; on lui attribue des commentaires peu véridiques sur les guerres de l'Autriche, sous ce titre : *Laurea austriaca*. — BELLI (Nicolas), qui vivait de 1580 à 1640, a laissé un ouvrage important, où sont calculées avec une grande justesse les conséquences du règne de Henri IV pour l'avenir politique de l'Europe : *Dissertationes politicæ de statu imperiorum, regnorum*, etc. (Cologne, 1610, in-8; Francfort, 1615, in-4); puis une traduction de *la Piazza universale* de Garzoni, sous ce titre : *Emporium universale* (Francfort, 1614, in-4), ainsi que d'autres opuscules marquant des tendances très-prononcées au cosmopolitisme moderne. — BELLI (Paolo), né à Messine en 1588, mort en 1658. Jésuite et théologien, auteur d'une *Historia passionis* (Venise, 1643, in-12); d'une *Descriptio poetica theatri mamertini* (1647), et d'une tragédie italienne, *il Sacrifizio d'Abramo* (Rome, 1648). — BELLI (Carlo), né à Venise en 1742, mort en 1818. Jésuite et professeur, auteur d'un poëme descriptif en douze chants, *l'Éventail* (il Ventaglio; Venise, 1782 et 1822), qui rappelle notre poésie légère de la même époque, et de la traduction de plusieurs ouvrages allemands, *la Messiade* de Klopstock (Venise, 1774, in-8); *les Quatre parties du jour* de Zacharie (1778), etc. — BELLI (Valerio), né à Vicence dans la seconde moitié du XVI^e siècle, professeur de rhétorique et de poésie, auteur de *Madrigali* (Venise, 1599, in-12) et d'un *Testamento amoroso* (Vienne, 1612, in-12) qui sont des modèles du jargon romanesque et prétentieux de l'époque. — BELLI (Ottonello), du XVI^e siècle, né à Capo-d'Istria, ami et peut-être parent du précédent, auteur de satires, dont l'une, *les Écoliers* (I Scolari; Padoue, 1588, in-8), mit en révolution l'Université de Padoue; de *Dialogues* galants (Dialoghi; Vicence, 1589, 2^e édit.; 1601, in-8). — BELLI (Cherubino), moine et poëte sicilien du XVII^e siècle, auteur de deux idylles : *Ergasto* (Palerme, 1616, in-12), et *la Clori, tavola pastorale* (1618, in-12); d'une élégie pieuse, *le Lagrime di Maria Vergine nel Calvario* (1635, in-12); de trois tragédies sacrées, *l'Agnese* (1646), *il Martirio di Santa Agata* (1646) et *il Nascimento del Bambino Gesù* (Palerme, 1652, in-8; 1663, in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

**BELLMANN** (Charles-Michel), célèbre poëte suédois, né à Stockholm le 15 février 1740, mort le 11 février 1795. Dans sa jeunesse, des sentiments religieux lui dictèrent ses premières poésies, puis il trouva des inspirations plus légères dans une vie de dissipation et de plaisirs. Le mérite de quelques-uns de ses essais poétiques lui valut la protection de Gustave III, qui en fit même son secrétaire; mais il ne sut pas profiter de la fortune et passa la fin de sa vie dans la gêne. Ses poésies sont surtout des improvisations destinées à être chantées sur des airs qu'il composait lui-même; elles ont une vérité naïve, de la gaieté, une certaine finesse de sentiment, et l'ont fait surnommer « l'Anacréon suédois ». Les plus connues ont paru sous le nom d'*Épîtres de Fredman* (Fredman's epistlar, 1790). Il avait traduit de l'allemand les *Fables* de Gellert. Il a été donné plusieurs éditions complètes des *Œuvres de Bellmann* (Samlade shrifter; Stockholm, 1835-36, 6 vol.); l'une des plus récentes contient des commentaires et des illustrations de luxe (ibid., 1861, 5 vol. avec la musique). — Le 29 juillet 1829, la statue de Bellemann a été élevée avec solennité dans le jardin zoologique de Stockholm.

Cf. Ch. Ploug : *C.-M. Bellmans, liv, og*, etc. (Copenhague, 1844, in-8).

**BELLO** (Francesco), poëte italien, surnommé *il Cieco* et ordinairement appelé en France *l'Aveugle de Ferrare*, né dans cette dernière ville vers 1440, mort en 1495. On a de lui un poëme épique en quarante-cinq chants, *le Mambriano*, ou plus exactement *Libro d'arme et d'amore nomato Mambriano* (Ferrare, 1497 et 1509, in-4; Milan, 1507; Venise, 1523). Le héros, Membrin, roi de Bithynie, vient défier Renaud de Montauban et assiége dans cette ville les quatre fils Aymon et leur sœur Bradamante. Le poëme est une rhapsodie souvent graveleuse en l'honneur de Roland et des autres paladins du temps de Charlemagne. Le style en est barbare et l'action souvent ennuyeuse; mais il y a de la naïveté dans les caractères et dans les récits.

Cf. Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. IV; — Fontanini : *Biblioteca dell' eloquenza ital.* (Venise, 1753, 2 vol. in-4).

**BELLOCQ** (Pierre), littérateur français, né en 1645, mort le 4 octobre 1704. Outre quelques pièces de vers, insérées dans le *Nouveau choix de poésies* (1715, in-8), il écrivit : *Lettres de M^me de W... à la marquise de..., sur la satire de Despréaux contre les femmes* (1694, in-12). Boileau, irrité, le nomma dans sa dixième épître avec Linière et Pinchêne; puis, s'étant réconcilié avec lui, il mit à la place de son nom celui de Perrin.

Cf. *Œuvres de Boileau*, édit. de Brossette.

**BELLORI** (Pietro-Giovanni), célèbre archéologue

italien, né à Rome en 1615, mort en 1696. Il étudia sous la direction de son oncle Angiloni et se fit connaître très-jeune par des travaux remarquables qui lui valurent du pape Clément X le titre d'*Antiquario di Roma*. La reine Christine de Suède le choisit pour conservateur de son cabinet d'antiques et de sa bibliothèque. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur les monnaies, les pierres, les figures anciennes, sur les arts dans l'antiquité et dans les temps modernes, sur les tombeaux, les monuments, sur les menus objets de la vie domestique des anciens. Il avait réuni une admirable collection, acquise par le musée du roi de Prusse.

Mazzuchelli a établi soigneusement le catalogue des ouvrages aussi nombreux que spéciaux de ce savant archéologue. On y trouve malheureusement du désordre, une accumulation sans critique des matériaux et l'abus puéril des hypothèses; mais la masse de ses travaux est imposante, et des mains habiles peuvent en tirer des trésors.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BELLOY** (Pierre DE), jurisconsulte français, né vers 1540 à Montauban. Il soutint, avec un remarquable talent, dans divers écrits contre la Ligue, les droits de Henri IV, et obtint la charge d'avocat général au parlement de Toulouse. On cite de lui : *Apologie catholique* (s. l. s. d. [1584] in-8); *Moyens d'abus, entreprises et nullitez du rescrit et bulle du pape contre le roy de Navarre* (1586, in-8); *De l'authorité du roy et crimes de leze majesté qui se commettent par ligues* (1588, in-8), etc.

. Cf. Moreri : *Grand dictionnaire historique*.

**BELLOY** (P.-L. DE). — Voyez DE BELLOY.

**BELLOY** (Auguste, marquis DE), poëte français, né à Paris vers 1815, mort en mai 1871. Il a écrit des petits drames en vers qui ont du style et de la distinction : *Pythias et Damon* (Odéon, 1847), *la Mal'aria* (Français, 1853), *le Tasse à Sorrente* (1857), etc., et quelques volumes de vers et de prose [*Diction. des Contemporains*, 1re-4e édit.].

BELLUM PUNICUM, poëme de Nævius (voy. ce nom)

**BELMONTE** (Luis DE), poëte espagnol du commencement du XVIIe siècle. Il a écrit un certain nombre de comédies, dont plusieurs expriment avec verve comique des hardiesses de pensée qui lui attirèrent des difficultés avec l'Inquisition. On cite : ***El mayor contrario amigo y diablo predicador, El principe villano; El principe perseguido.*** Quelques-unes ont été faites en collaboration.

Cf. Rivadeneyra : *Dramaticos contemporaneos de Lope de Vega* (1857-58, 2 vol. in-4) ; — Ticknor : *History of spanish literature*.

**BELOT** (Jean), littérateur français du XVIIe siècle, né à Blois. Son *Apologie de la langue latine* (Paris, 1637, in-8) excita les railleries de Ménage, qui dit, dans la *Requête des dictionnaires*, que c'en était fait de la langue latine :

> Si le bel avocat Belot,
> Du barreau le plus grand falot,
> N'en eût pris en main la défense
> Et protégé son innocence...

Cf. *Ménagiana*.

BÉLOUCHISTAN (LANGUES DU). Ces langues appartenant au groupe des langues iraniennes ou *persanes* sont au nombre de deux : le *beloutchi* et le *brahoui*, parlées par les Beloutches et les Brahous, populations du Bélouchistan. Le beloutchi a une grande affinité avec le persan : la moitié de ses mots sont empruntés à cette langue, mais dénaturés par la prononciation ; les autres lui viennent de diverses langues de l'Inde. Il se divise en trois dialectes : le *beloutchi* proprement dit, particulier à la partie indépendante de la population, qui fournit les khans et les officiers appelés à administrer le pays; le *babi*, parlé par les Babis qui habitent principalement à Caboul; enfin, on a donné le nom de *sindy-beloutchi* au dialecte particulier aux Beloutches, établis dans l'État de Sind et dans le Moultan. Quant au brahoui, parlé sur les hauts plateaux et dans l'est du Bélouchistan, il s'éloigne davantage du persan, et il est regardé par la nationalité dominante comme un langage grossier et appelé de là *kur-gali*, c'est-à-dire patois. Ces langues sont mal connues et offrent par elles-mêmes peu d'intérêt ; elles s'écrivent avec des caractères arabes, auxquels on a ajouté quelques lettres répondant à des exigences de prononciation.

Cf. H. Pottenger : *Travels in Beloochistan and Sinde* (London, 1816, in-4) ; — Ch. Masson : *Narrative of various journey in Belochistan*, etc. (ibid, 1844, 4 vol. in-8).

**BELSUNCE** ou BELZUNCE DE CASTEL-MORON (Henri-François-Xavier DE), théologien français, né le 4 décembre 1671 au château de la Force (Périgord), mort le 4 juin 1755. Évêque de Marseille, il s'illustra par son dévouement pendant la peste qui désola cette ville en 1720 et 1721. Il a publié *l'Antiquité de la ville de Marseille et la succession de ses évêques* (Marseille, 1747-1751, 3 vol. in-4), et laissé divers écrits, édités par l'abbé Jauffret sous le titre d'*Œuvres choisies* (Metz, 1822, 2 vol. in-8).

Cf. P. Barbet : *Éloge de Belsunce* (Paris, 1821, in-8).

BELSUNCE, *ou la Peste de Marseille*, poëme de Millevoye (voy. ce nom).

**BEMBO** (le cardinal Pierre), célèbre écrivain italien, né à Venise en 1470, mort en 1547. Il était d'une famille patricienne qui avait donné des doges à la République. Son père, admirateur fanatique de Dante, lui inspira dès l'enfance le goût des lettres. Après avoir suivi l'Université de Florence, il alla étudier le grec à Messine sous Théodore Lascaris, et publia dès lors quelques poésies latines et italiennes. Ses talents, son avenir dans l'église et surtout les agréments de son caractère et de sa personne lui valurent dans les cours d'Urbin et de Ferrare, où régnait alors Lucrèce Borgia, des succès de tout genre. Sa longue et célèbre liaison avec la Morosina qu'il a chantée, ne peut être séparée de cette brillante période de sa vie qui date de son entrée dans les ordres. Ami et confident de plusieurs papes; de Jules II, de Léon X, de Paul III, avant leur avénement, il fut comblé par eux de largesses et d'honneurs. Possesseur de plusieurs abbayes et commanderies, secrétaire de Léon X, avec Sadolet, cardinal et titulaire du riche évêché de Bergame, historiographe de la République de Venise et bibliothécaire de Saint-Marc, il mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une existence consacrée tout entière à l'amitié, à la galanterie, aux affaires et aux lettres.

Le nom de Bembo est lié à celui de Sadolet dans l'histoire de la double Renaissance latine et italienne du siècle de Léon X ; il a surtout contribué à la première. Son admiration pour Cicéron ressemblait à un culte profane : il jurait *per Deos immortales*, et traitait dédaigneusement d'*epistolaccie* les *Épîtres* de Saint-Paul; il ne lisait pas son bréviaire en latin de peur de gâter son beau style cicéronien. Mais c'était pur dilettantisme ; les préférences de l'artiste, pas plus que les mœurs de l'homme de cour, ne portaient atteinte à la foi du cardinal. Cette triple contradiction entre son style, son caractère et son habit, est un des signes du temps. On a de lui des poésies italiennes, *Rime* (Venise, 1530, in-4); des poésies et des *Lettres* en latin : ces dernières d'une grande perfection de forme ; des dialogues et récits d'amour, *gli Azolani* (Venise, 1505), ainsi nommé du château d'Azolo où il les composa, et dans lesquels il mêle les idées platoniciennes de Pétrarque à des aventures qui rappellent le *Décaméron* : ils ont été traduits en français par Jean Martin (Paris, 1545, in-8); enfin une *Historia veneta* en douze livres (Venise, 1551),

Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées deux fois (Bâle, 1567, 3 vol. in-4; Venise, 1729, 4 vol. in-folio).

Cf. M. Battaglia : *Elogio del cardinale P. Bembo* (Venise, 1827, in-8); — G. de la Casa : *Vita del cardinale P. Bembo* (Pesaro, 1832, in-18); — Baillet : *Jugement des savants, etc.*, t. II; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BÉNAI**, poëte persan du XV^e siècle, né à Hérat, mort vers 1512 (918 de l'hégire), dans le Mawaralnahr (la Transoxiane). Il est auteur du poëme *Behram et Behrouz*, dédié à l'émir Yacoub Bey, d'une traduction en vers persans du poëme arabe *Medjma-Algharyb*, et sous le nom d'Ali, d'un recueil de gazels imités d'Hafiz.

**BENAMATI** (Guidobalde), poëte italien, né à Gubbio en 1685, mort en 1653. Enfant prodige, il brilla également dans la poésie lyrique et dans la poésie dramatique. Il fut l'ami de Marini, dont il imita la subtilité et les pointes. On a de lui des comédies : *l'Alvida* (Parme, 1614, in-8); *la Pastorella d'Etna* (Venise, 1627, in-4); *I mondi eterei*, comédie héroïque (Parme, 1628, in-12), etc.; des recueils lyriques : *Il Canzoniero* (Venise, 1616, in-12); *la Selva del sole* (Pérouse, 1640); *la Penna lyrica* (Venise, 1646 et 1648, in-12), etc.; des poëmes épiques et des romans en vers : la *Vittoria navale* en 32 chants (Parme, 1622; Bologne, 1640, in-12); *Il Trevisano* (Venise, 1630, in-12); *le Nozze di Zefiro* (1630); *Il Principe Nizello*, en huit chants (1651), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BENAVIDES** (Marco), jurisconsulte et littérateur italien, né à Padoue en 1489, mort en 1582. L'un des plus illustres professeurs de l'Académie de Padoue, il n'eut pas moins de renommée, dans toute l'Europe de la Renaissance, sous le nom de *Marco Mantuano*. Il s'était formé un musée que François I^er voulut acheter. « On donne aux rois, on ne leur vend pas, répondit fièrement Benavides. On a de lui, outre ses travaux de jurisprudence, un certain nombre d'ouvrages d'une critique fine et délicate, entre autres : *Polymathia* (Venise, 1558-1559, in-8); *Operetta nuova de l'Eremita* (Venise, 1521 et 1525, in-8; Milan, 1523, in-8); *Discorsi sopra i Dialoghi di Sperone Speroni* (Venise 1551, in-8); *Annotazioni brevissime sopra le Rime di Petrarca* (Padoue, 1566, in-4); *Epistolæ familiares* (Ibid., 1578, in-8); *Loculati opusculi* (1580, in-4).

Cf. Ant. Riccoboni : *Oratio in obitum M. Benavidii* (Padoue, 1582, in-4); — Fontani : *Biblioteca d'éloquenza.*

**BENCI** (François), poëte latin moderne, né à Aquapendente en 1542, mort le 6 mai 1594. Élève d'Antoine Muret et membre de la Société de Jésus, il cultiva l'éloquence et la poésie latine et y porta beaucoup de pureté et d'élégance. On cite de lui : *Annuarium litterarum de rebus societatis* (Rome, 1589, in-8); *Quinque martyres e societate Jesu in India*, poëme héroïque (Venise, 1591), et un recueil de *Harangues* et de *Poésies* (Carminum libri quatuor), et *Orationes XXII* (Rome, 1590, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique;* — Moreri : *Dictionnaire historique.*

**BENEDETTI** (Francesco), poëte italien, né à Cortone vers 1790, mort en 1821. Mort jeune, il a laissé quelques bons essais de critique italienne dans le sens patriotique, plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres un *Druso* (Florence, 1816, in-8) qui ne manque pas de vigueur, des *Rime* (Milan, 1818, in-8), une *Vie de Rienzi* (1821), etc.

On cite plusieurs écrivains italiens du même nom : BENEDETTI (Pietro de), né à Gênes vers 1680, auteur d'une tragi-comédie pastorale, *Il magico legato* (Anvers et Venise, 1607, in-12). — BENEDETTI (Antonio), né à Fermo en 1715, mort en 1788, jésuite et professeur à Rome, auteur d'un précieux ouvrage d'archéologie : *Numismata græca non ante vulgata* (Rome, 1777), et d'une édition expurgée de *l'Aulularia* (Rome, 1754, in-8). — BENEDETTI (Domenico), né en 1711 à Venise, mort en 1755, médecin qui a traité en vers des matières médicales : *De mortibus repentinis*, *Della natura della febbre*, *De communibus corporis humani integumentis* (Venise, 1740), et qui fit jouer un drame, *Thémistocle en Perse* (Venise, 1732, in-12), et une comédie, ou plutôt un opéra-bouffe, *la Mode* (Venise, 1754).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri.*

**BÉNÉDICTINS.** On a dit que l'ordre des Bénédictins avait produit plus de quinze mille écrivains. Sans chercher à vérifier ce chiffre, nous rappellerons seulement ici le rôle littéraire des Bénédictins en France au XVII^e et au XVIII^e siècle. Les travaux entrepris et exécutés alors par cet ordre religieux lui ont mérité l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit, et lui ont donné une des premières places parmi les compagnies érudites et littéraires : il n'est pas d'académie qui ait plus fait pour l'histoire et les lettres. Peu mêlés aux polémiques éphémères et aux discussions théologiques, travaillant dans le silence, avec une ardeur et une persévérance devenues proverbiales, les Bénédictins, et pour parler plus exactement, les Bénédictins de Saint-Maur, ont trouvé chez les critiques de toute opinion les plus sympathiques éloges. Si cette gloire est attribuée plus spécialement aux Bénédictins de Saint-Maur, ce n'est pas que les autres communautés du même ordre n'y aient en rien contribué; mais c'est que le cardinal Richelieu, pour établir l'unité là comme ailleurs, ordonna qu'elles se rattacheraient toutes à celle de Saint-Maur. La communauté des Bénédictins de Saint-Maur fut fondée en 1627; elle eut son chef-lieu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, qui ne tarda pas à devenir le véritable chef-lieu de tous les Bénédictins de France

Parmi les ouvrages publiés par ces religieux, les premiers en date sont ceux de dom Luc d'Achery. d'abord les Œuvres complètes du bienheureux Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, *Beati Lanfranci opera omnia* (Paris, 1648, in-fol.), avec un Appendice contenant un grand nombre de pièces anciennes, chroniques et traités monastiques; puis un recueil de documents, souvent précieux pour l'histoire ecclésiastique du moyen âge, et qui avaient échappé jusqu'alors aux recherches des savants, *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictinorum, latuerant spicilegium* (Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4). Dom Luc d'Achery fut chargé en 1667, avec dom Mabillon, de faire le recueil intitulé *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti in sæculorum classes distributa* (Paris, 1668-1701, 9 vol. in-fol.). Luc d'Achery étant mort en 1685, avant que l'ouvrage ne fût achevé, Mabillon le continua avec Michel Germain et Thierry Ruinart. Ce que se proposèrent avant tout les auteurs de ce savant ouvrage, ce fut la vérité historique. Mabillon, plus encore que les autres, y apporta une critique scrupuleuse, un soin d'investigation presque inconnu jusqu'à lui, et il eut à défendre sa méthode contre des membres de sa congrégation qui conservaient le culte des fictions édifiantes. Les supérieurs de l'ordre l'approuvèrent. Un autre ouvrage de Mabillon, qui lui appartient en propre, est le *De Re diplomatica* (Paris, 1681, 1704, in-fol.), l'un des plus beaux monuments de l'érudition française, qui fonda l'école des historiens antiquaires et que Magliabechi, dès son apparition, appela justement un « livre immortel ». Il faut encore citer de Mabillon les *Annales ordinis S. Benedicti* (Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol.), dont les deux derniers volumes sont de René Massuet et d'Edmond Martène. En même temps, les Bénédictins faisaient de nombreux voyages litté-



raires, à la recherche des diplômes et de toutes les pièces pouvant intéresser l'érudition. Ainsi Mabillon visita les Flandres avec Estiennot de la Serre, qui laissa quarante-cinq volumes in-folio de manuscrits, puis la Lorraine, la Bourgogne, l'Alsace, la Bavière, et enfin l'Italie avec Michel Germain. A ces voyages se rattachent le recueil des *Vetera analecta* (Paris, 1675-1685, 4 vol. in-8), et le *Museum Italicum* (Paris, 1687-1689, 2 vol. in-4).

De tous ces voyages entrepris pour étudier les monuments de l'histoire et la surprendre dans sa source, il n'en est pas dont le résultat ait été plus remarquable que celui de Montfaucon à Rome, de 1698 à 1701. C'est de là qu'est sortie l'Antiquité expliquée et représentée en figures, *Antiquitas explanatione et schematibus illustrata* (Paris, 1719, 10 vol. in-fol.), ouvrage parfait pour l'époque et que les recherches des érudits plus modernes ont permis de rectifier, sans le faire oublier. Trois autres Bénédictins, Charles de Larue, Martin Bouquet, Joseph Dousset, aidèrent leur confrère Montfaucon dans ce vaste travail. Il donna seul la *Palæographia græca* (Paris, 1708, in-fol.), traité qui n'est pas moins important que la *Diplomatique* de Mabillon : par ce livre la paléographie grecque fut créée, comme par celui de Mabillon l'avait été la paléographie latine. Vers la même époque, les Bénédictins travaillaient à leurs belles éditions des Pères de l'Église. Montfaucon publia dans cette collection les *Œuvres de saint Athanase*, avec dom Loppin et dom Pouget (Paris, 1698, 3 vol. in-fol.), les *Œuvres d'Eusèbe de Césarée et de Cosme d'Égypte* (1706, 2 vol. in-fol.), les *Hexaples d'Origène* (1713, 2 vol. in-fol.), les *Œuvres de saint Jean Chrysostome* (1718 et suiv., 13 vol. in-fol.), le tout accompagné de préfaces et de notes qui sont des modèles d'érudition et de critique. Un autre ouvrage du même savant, la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* (1739, 2 vol. in-fol.), est resté pour les érudits un véritable manuel.

De vastes recueils historiques et littéraires furent entrepris au XVIII<sup></sup>e siècle par les Bénédictins. Le premier en date est le *Gallia christiana*, qui présente, avec les pièces à l'appui, l'histoire détaillée des diocèses et des abbayes de France. Un recueil de ce genre avait été tenté d'abord par Jean Chenu (de Bourges), avocat au parlement de Paris, sous ce titre : *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia* (1621, in-4). Cet ouvrage, fort défectueux et plein de lacunes, fut refait avec plus de succès par Claude Robert, grand archidiacre de Châlon-sur-Saône, sous le titre de *Gallia christiana* (1626, in-fol.). Scévole et Louis de Sainte-Marthe en préparèrent une nouvelle édition, amplement augmentée, que publia Abel-Louis, fils de Scévole (Paris, 1656, 4 vol. in-fol.). Les Bénédictins chargèrent, en 1710, un membre de la même famille, Denis de Sainte-Marthe, qui appartenait à la congrégation de Saint-Maur, d'entreprendre une édition définitive de ce recueil, sur un plan nouveau et bien plus étendu. Le premier volume parut en 1715 (in-fol.); les suivants furent publiés, d'abord par Denis de Sainte-Marthe, puis, après sa mort, par d'autres religieux appartenant à la même congrégation. L'ouvrage a été poursuivi de nos jours, d'abord par M. B. Hauréau, qui en a donné le tome XIV, ensuite par l'Académie des inscriptions qui a publié les tomes XV et XVI (1856-1865). L'histoire de la Gaule chrétienne est faite par province ecclésiastique, en suivant l'ordre alphabétique. La dernière traitée est celle de Besançon (*Vesuntio*) ; il n'en reste plus qu'une a faire, celle d'Utrecht (*Ultrajectum*).

Un autre recueil plus considérable encore, et d'une importance capitale pour nous, c'est l'*Histoire littéraire de la France*, qui fut commencée par dom Rivet de la Grange. Ce religieux, aidé par la collaboration de ses confrères, Joseph Duclou, Maurice Poncet et Jean Colomb, en donna les neuf premiers volumes (Paris, 1733-1750, in-4); le tome X fut l'ouvrage de dom Clémencet ; les tomes XI et XII furent publiés par dom Clément. A partir du tome XIII, l'ouvrage, qui est divisé par siècles, a été continué par une commission de l'Institut. Le tome XXVI, le troisième du XIVe siècle, est sous presse. Nous n'avons pas de source plus précieuse pour tout ce qui tient aux premiers siècles de notre histoire littéraire.

Le troisième grand recueil des Bénédictins du XVIIIe siècle est celui des historiens des Gaules et de la France, *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*. Il fut commencé par dom Bouquet, qui en donna les deux premiers volumes en 1738 (Paris, in-fol.), et publia successivement, jusqu'en 1752, six autres volumes. Le travail fut continué par d'autres Bénédictins, Houdiquier, Précieux, Clément, Poirier et Brial. Celui-ci, que la Révolution interrompit dans son œuvre, la reprit sous l'Empire et donna en 1806 le tome XIV, puis successivement les tomes XV, XVI, XVII, XVIII. Après sa mort, l'Académie des inscriptions se chargea de poursuivre ce recueil, qui compte aujourd'hui plus de vingt volumes.

Le recueil suivant se rapporte aussi aux études historiques : c'est *l'Art de vérifier les dates*. Il fut conçu par dom M. Dantine, qui lui donna pour objet de constater d'une manière précise les dates des faits historiques après J.-C. La mort de cet érudit (1746) interrompit son travail, qui fut achevé et publié par dom Clémencet et dom Durand (Paris, 1750, in-4). Un autre Bénédictin, dom Clément, entreprit de corriger les erreurs et de réparer les omissions de l'ouvrage. Après treize années d'un labeur opiniâtre, il commença à publier sa belle édition, qui est restée au nombre des bons matériaux de la science historique (1783-1787, 3 vol. in-fol.). Il laissa en manuscrit *l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, ouvrage inférieur au précédent, qui a été publié par Saint-Allais (1820, 5 vol. in-8). Ce dernier avait édité l'autre partie de l'ouvrage, *l'Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C.* (1818-1819, 18 vol. in-8) ; mais son édition est inférieure à celle qu'avait donnée dom Clément. L'ouvrage a été continué depuis 1770 par Julien de Courcelles et Fortia d'Urban (1821-1842, 17 vol. in-8).

Parmi les autres ouvrages des Bénédictins, nous citerons : de dom Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689, in-4), recueil qui se distingue, comme les *Acta* de Mabillon, par la recherche de la vérité et les scrupules de la critique ; de dom Lobineau, *Histoire de Bretagne* (Paris, 1707, 2 vol. in-fol.) ; de dom Martène, *Thesaurus novus anecdotorum* (Paris, 1717, 5 vol. in-fol.), et du même, *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplissima collectio* (Paris, 1724-1733, 9 vol. in-fol.), recueils bien connus l'un et l'autre des érudits et où ils trouvent des documents précieux ; de dom Liron, *Bibliothèque chartaine* (Paris, 1719, in-4), et du même, *Singularités historiques et littéraires* (Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12) ; de dom Calmet, *Dictionnaire historique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (Paris, 1720, 2 vol. in-fol.), et du même, *Histoire de Lorraine* (Nancy, 1734, in-8), avec une *Bibliothèque lorraine* (Ibid., 1751, in-fol.) ; de dom Vaissette, *Histoire générale de la province du Languedoc* (Paris, 1730-1745, 5 vol. in-fol.), dont une nouvelle est dirigée en ce moment par MM. Dulaurier et Mabile ; de dom Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* (Paris, 1750-1756, 2 vol. in-fol.) ; de dom Félibien, *Histoire de la ville de Paris* (Paris, 1755, 5 vol. in-fol.) ; de dom Tassin et dom Toustain, *Nouveau traité de diplomatique* (Paris, 1750-1765, 6 vol. in-4), ouvrage très-

estimé; de dom Tassin seul, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1770, in-4), que l'on regarde comme un modèle d'exactitude et de méthode.

La seule indication de ces nombreux et savants ouvrages fait mieux que les plus belles phrases l'éloge des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et des autres religieux du même ordre qui subirent leur influence. A côté des Mabillon, des Montfaucon, qui poussèrent l'érudition jusqu'au génie, un grand nombre d'autres, Luc d'Achery, Bouquet, Rivet, Clément, Martène, Sainte-Marthe, Tassin, etc., eurent la persévérance dans le travail, la sincérité dans la recherche du vrai, la sûreté et quelquefois la finesse du jugement dans l'investigation et la critique. Tous ils ont ouvert la voie dans laquelle les érudits de notre siècle sont entrés après eux, et ils ont rendu plus faciles les résultats obtenus par ceux qui leur ont succédé. Il faut ajouter, pour finir, que les Bénédictins avaient fait de leur bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés l'une des plus riches qui existât. Ouverte tous les jours au public, elle contenait près de 50 000 volumes et plus de 7000 manuscrits. Malheureusement, elle fut atteinte par l'explosion d'une poudrière en 1794. Dom Poirier put en sauver cependant une grande partie. Les manuscrits furent transportés, en 1795, à la Bibliothèque de la rue Richelieu.

Cf. Ph. Le Cerf : *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur* (La Haye, 1726, in-12) ; — Magd. Ziegelbauer : *Historia rei litterariæ ordinis S. Benedicti* (Wurtzbourg, 4 vol. in-folio) ; — Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (Bruxelles, 1770, in-4) ; — Dantier : *Études sur les Bénédictins* (1864, 2 vol.), et *les Monastères des Bénédictins d'Italie* (1866, 2 vol. in-8) ; — V. Fouque : *Du Gallia christiana et de ses auteurs* (1857, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, tome XI, *Introduction*, et tome XXIV.

**BENEZET** (Antoine), philanthrope français, né en 1713, mort en 1784. D'une famille protestante de Saint-Quentin, qui sortit de France après la révocation de l'Édit de Nantes, il fut élevé en Angleterre, d'où il passa en Amérique. Dévoué à la cause des nègres, il a publié entre autres écrits : *Relation historique de la Guinée, avec une recherche sur l'origine et les progrès de la traite des nègres* (1762, in-8, plusieurs fois réimpr.).

BENGALI ou GAUR, un des principaux dialectes provinciaux de l'Inde, dérivés du sanscrit. On le parle dans le Bengale. Les mots qui ne proviennent pas du sanscrit sont empruntés au persan et à l'arabe. Le bengali est la langue des affaires, de l'administration et de l'enseignement. On se sert pour l'écrire de l'aphabet dêvanâgari modifié. Sa grammaire est simple ou savante, suivant l'ordre d'idées qu'on traite.

Il a été publié en Europe plusieurs dictionnaires bengalis, notamment par Fr. Manoel (*Vocabulario em idioma bengalla e portugueza*, Lisbonne, 1743, in-8), par G. Chamney Haughton (*A Dictionary bengali and sanscrit explained in english*, Londres, 1833, in-4), et par Ram Comul Sen (*A Dictionary in english and bengalee*: Serampour, 1834, 2 vol. in-4). Il a été donné aussi des grammaires par W. Carey (*Grammar of the bengalee language*; Serampore, 1805, 2e édit.), et par G. Chamney (*Rudiments of Bengali grammar*, Londres, 1821, in-4), qui a publié en outre *Bengali selections* (Ibid., 1822, in-4). Il existe des traductions en bengali des diverses parties de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*.

Cf. W. Yates : *Introduction to the bengali language* (1847, 2 vol. in-8).

**BENI** (Paolo), littérateur italien, né dans l'île de Candie en 1552, mort à Padoue en 1625. Il fut élevé à Gubbio dans l'Ombrie, d'où son surnom d'*Eugubinus*, prit l'habit chez les Jésuites, puis sortit de l'ordre et fut secrétaire du duc d'Urbin, professeur de philosophie à Pérouse, de théologie à Rome et de belles-lettres à Padoue. Ses *Orationes quinquaginta*, dissertations philosophiques (Padoue, 1613, in-4), ses *Rime diverse* (Ibid., 1614), sonnets, épîtres et odes, offrent une froide correction. Comme critique, il est le plus hardi des écrivains du temps. Ses *Commentaires* du *Timée* de Platon et de la *Poétique* d'Aristote, conçus avec indépendance, ses *Notes* sur Virgile, sur Salluste, et surtout son traité *De Historia conscribenda* (Venise, 1614, in-4) dirigé contre Tite-Live, montrent en lui un des promoteurs de la querelle des anciens et des modernes. Prenant parti pour ces derniers, il défendit particulièrement le Tasse. Ses œuvres les plus violentes et les plus controversées sont la *Comparazione di Omero, Virgilio e Tasso* (Padoue, 1607 et l'*Anti-Crusca* (Padoue, 1612, in-4), satire excessive où attaquant à la fois le *Vocabulaire* de l'Académie, et tous les *trecentistes* dont il s'autorise, c'est-à-dire les grands écrivains du XIVe siècle, il soutient que la noblesse et la régularité du langage contemporain l'emportent sur la rudesse et la barbarie des fondateurs. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Venise (1622, 5 vol. in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique ;* — Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie.*

**BENIVIENI** (Girolamo), poëte italien, né à Florence vers 1453, mort en 1542. Ami des principaux écrivains de la Renaissance, il défendit Savonarole, dont il traduisit en italien le traité *de Simplicitate vitæ christianæ* (Venise, 1533, in-8) Ses *Canzone*, ses *Odes*, ses *Poésies* sur l'amour divin ont été réunies sous le titre d'*Opere* (3e édition, Venise, 1524, in-8).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ;* — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie.*

**BENJAMIN** DE TUDÈLE, rabbin et voyageur espagnol, né à Tudèle au XIIe siècle. Ses nombreux voyages en Europe, en Asie, en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'en Chine, ont été racontés par lui dans une très-intéressante relation sous le titre de *Mazahoth* (Excursions). Cet ouvrage, publié d'abord en hébreu à Constantinople en 1543, a été réimprimé plusieurs fois et traduit en latin (*Itinerarium D. Benjaminis;* Anvers, 1575, petit in-8; Leyde, 1633, petit in-8, Elzévir), puis en français par J.-P. Barrattier (*Voyage de Rabbi Benjamin;* Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12; nouv. édit. Paris, 1830, in-8) et en anglais par A. Asher (*Travels of R. Benjamin*, etc.; Londres et Berlin, 1840, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Asher : *Introduction* et *Essays*, t. II de sa traduction ; — Carmoly : *Notice sur Benjamin de Tudèle et ses voyages* (Bruxelles, 1837).

**BENNET** (Agnès-Marie), romancière anglaise, née vers 1760, morte à Brighton le 12 février 1808. Elle a produit un assez grand nombre de romans intimes et de famille accueillis avec faveur dans son pays et même à l'étranger. Tels sont : *Anna ou Mémoires d'une héritière galloise, la Jeune mendiante, Agnès de Courcy, Hélène, comtesse de Castle-Howlel, Henry Bennet et Julie Johnson, Beauté et Laideur, la Malédiction paternelle, l'Orphelin du presbytère*, etc. Ces romans et quelques autres ont été traduits en français par Defauconpret, P.-F. Henry, Dubois-Fontanelle, la baronne de Vasse, Mme Périn, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BENOIST** ou **BENOÎT** DE SAINTE-MORE, trouvère anglo-normand du XIIe siècle. Il succéda à Wace dans la faveur de Henri II, roi d'Angleterre, et composa, par son ordre, la *Chronique des ducs de Normandie*. Elle est versifiée comme toutes les chroniques en langue vulgaire que nous a laissées le XIIe siècle, et contient 23 000 vers octosyllabiques.

Il ne faut pas y chercher les qualités qui recommandent les chroniques en prose; elle se rapproche des romans d'aventures. On identifie ordinairement ce trouvère avec Benoît de Sainte-More, l'auteur supposé du vaste cycle du *Roman de Troie*, du *Roman d'Enéas* et peut-être du *Roman de Thèbes* (voy. ces mots). M. A. Joly soutient cette identification, combattue par M. F. Michel qui a publié la *Chronique des ducs de Normandie* (1836, 3 vol. in-4) dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII et XIX ; — A. Joly : *Benoît de Saint-More et le Roman de Troie* (1870, in-4).

**BENSERADE** (Isaac DE), poëte français, né en 1612 à Lyons-la-Forêt (Normandie), mort en 1691. A peine sorti du collége, il débuta au théâtre par la tragédie de *Cléopâtre* (1635). Les années suivantes, il fit représenter la *Mort d'Achille*, tragédie; *Iphis et Ianthe*, tragi-comédie; *Gustave*, tragi-comédie, et *Méléagre*, tragédie (1640). Ces pièces, médiocres ou mauvaises, n'auraient pas mené son nom à la postérité; mais il excella dans la composition des ballets, qui formaient alors le divertissement à la mode de la cour. Pendant vingt ans, il fut chargé de les écrire. Ses vers ingénieux, corrects et délicats, convenaient parfaitement, avec la fadeur et la recherche qui en sont les défauts, à ces fêtes mythologiques de Versailles, où le roi, les princes, les femmes les plus distinguées et les grands seigneurs prenaient la place des comédiens. Poëte de cour par excellence, toujours naïvement pompeux ou recherché, soit qu'il rime sur les plus simples détails de la vie, soit qu'il chante les actions d'un héros, il occupe, dans notre histoire littéraire, comme Voiture, et peut-être plus que Voiture, une place tout à fait à part qu'il faut reconnaître, même en souriant des exagérations qui revivent dans cette phrase de l'abbé Tallemant : « On regardait alors comme originaux trois poëtes du temps, savoir : Corneille, Voiture et Benserade. » On s'étonnera moins de voir ces trois écrivains mis sur ce pied d'égalité, si l'on se souvient que deux sonnets de Benserade et de Voiture, l'un à Job, l'autre à Uranie, soulevaient, dans la cour et le monde lettré, une longue querelle où Corneille n'osait se prononcer (voy. JOBELINS).

Benserade, entouré d'une gloire très-brillante sinon durable, et comblé de pensions, fut reçu à l'Académie française en 1674. Deux années plus tard, il publiait les *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux* (1676, in-4). La première idée de cette œuvre, d'un mauvais goût achevé, venait de Louis XIV, qui l'avait demandée pour le Dauphin. Elle fut ridiculisée dans un rondeau célèbre de Chapelle. Benserade s'en moqua lui-même dans le *Rondeau en errata* qui termine le recueil :

Pour moi, parmi des fautes innombrables
Je n'en connais que deux considérables :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume.

Les *Œuvres* de Benserade ont été réunies (Paris, 1697, 2 vol. in-12). On cite principalement : la *Plainte du cheval Pégase;* les *Stances sur la Rupture, sur la Jalousie à Mlle de Brionne, pour les filles de la reine;* parmi les ballets, les *Noces de Thétis et de Pélée*, le *Ballet des Muses*, le *Ballet royal de la nuit*, etc.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française;* — Niceron : *Mémoires*, t. XIV.

**BENT-AICHAH**, célèbre femme poëte arabe, fille d'Ahmed, poëte arabe de Cordoue, morte en 1009. Ses œuvres, qui ne nous sont pas parvenues, étaient très-applaudies dans les académies de l'Espagne mahométane.

**BENTHAM** (Jérémie), célèbre jurisconsulte et publiciste anglais, né à Londres le 15 février 1747, mort dans cette ville le 6 juin 1832. Sa longue vie fut toute consacrée à la pratique des idées utilitaires dont il s'était fait le théoricien. La lecture du livre de l'*Esprit* d'Helvétius avait eu une grande influence sur lui; il y puisa le système qui donne pour unique mobile aux actions des hommes l'intérêt, sauf à concilier celui de l'individu avec l'intérêt général. Ce système est l'âme de tous ses ouvrages, le principe et la règle de toutes les réformes judiciaires, économiques et sociales, de tous les projets de réorganisation produits par sa laborieuse activité et proposés à divers gouvernements.

Les plus importants de ses livres, comme le *Traité des peines et des récompenses*, le *Traité de législation civile et pénale*, le *Traité des preuves judiciaires*, l'*Organisation judiciaire*, la *Déontologie ou science du devoir*, et ses nombreux écrits de controverse économique et politique sont d'un ordre spécial, plus ou moins étranger à la littérature. Il convient seulement de faire observer qu'ils sont loin d'être aussi remarquables par le style que par la nouveauté et la fécondité des idées. L'exposition chez Bentham est souvent obscure, d'une obscurité volontaire peut-être et destinée à dissimuler à des esprits ombrageux la portée de la pensée. Sa phrase, qui n'était pas toujours correcte, se chargeait en outre de néologismes qui lui donnaient un aspect barbare. L'ami de Bentham et son éditeur dévoué, Dumont de Genève, a beaucoup travaillé à faire disparaître ces imperfections, sans pouvoir enlever à la méthode même de l'auteur une sécheresse d'exposition qui contraste avec la puissance et la fécondité de son esprit. Nous mentionnerons à part un ouvrage de Bentham qui le montre aux prises avec les idées les plus larges du XVIIIe siècle: c'est une *Chrestomathie* (Chrestomathia; 1817, avec tabl.), divisée en deux parties, dont la première est consacrée à l'exposition d'un plan d'enseignement et d'études, et la seconde à un essai de nomenclature ou classification générale des connaissances humaines, et à l'examen critique de la classification de Bâcon, adoptée par d'Alembert dans l'*Encyclopédie*. Nous signalerons enfin l'intérêt que présente *la Correspondance* de Bentham, par suite de ses relations constantes avec les hommes d'État ou les philosophes les plus célèbres de son temps. Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres;* celle de Bruxelles (1829-1830 ou 1840, 3 vol. gr. in-8) n'est pas complète; la meilleure est celle du docteur Bowring, comprenant les *Mémoires* et la *Correspondance* (Édimbourg, 1838-1843, 11 vol. gr. in-8).

Cf. Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel*, t. II ; — Bowring : *Notice* et *Notes* dans l'édition citée ; — G. de Molinari : *Notice historique*, dans la *Collection des économistes*, t. XV (1848, gr. in-8).

**BENTIVOGLIO** (Ercole), poëte italien, né à Milan en 1506, mort en 1573. Dévoué aux lettres et admirateur passionné de l'Arioste, il l'imita dans des *Sonnets*, des *Églogues*, des *Satires*, des *Épîtres* et des *Comédies* (Venise, 1663; Paris, 1719), qui le firent comparer à son modèle.

BENTIVOGLIO (le cardinal Gui), historien italien, né à Ferrare en 1579, mort en 1644. Il remplit des fonctions importantes sous Clément VIII, Paul V et Urbain VIII. Nonce apostolique en Flandre, il profita de son séjour dans le pays pour écrire en italien une *Histoire des guerres civiles de Flandre* (Cologne, 1632-1639, 3 vol. in-4), traduite en français par l'abbé Loyseau (Paris, 1769). Il y a dans cet ouvrage du mouvement, de la chaleur, de l'éloquence même, mais une grande partialité contre les héros de la révolution des Flandres, constamment rabaissés et sacrifiés aux Espagnols; il donna en outre une *Relation* de son ambassade en Flandre (Anvers, 1629, in-4) Ses *Lettres* (Co-

logne, 1631) ont été traduites en français par Biagioli (Paris, 1807), et ses *Mémoires* (Amsterdam et Venise, 1648, in-8) par de Vayrac (Paris, 1713, 2 vol. in-12). Ces écrits, d'un style vif, élégant, facile, jettent un jour intéressant sur les habitudes diplomatiques de la cour de Rome. Les *Œuvres complètes* du cardinal Gui Bentivoglio ont été publiées à Milan (1806-1807, 5 vol. in-8).

**Bentivoglio** (Hippolyte), poëte italien, né à Ferrare vers 1630, mort en 1685. Il servit dans les armées françaises. Il reste de lui des *Poésies lyriques* et des tragédies imitées de tragédies françaises, *l'Annibale in Capoa, la Figlia di Tracia, l'Achille in Sciro*, etc.

**Bentivoglio** (Cornelio), cardinal, fils du précédent, né à Ferrare en 1668, mort en 1725. Nonce apostolique à Paris en 1712, il déploya dans l'affaire de la *Bulle Unigenitus* un zèle qui lui valut la faveur de Louis XIV. On a de lui, outre des *Harangues et Discours*, une traduction italienne, très-infidèle, de la *Thébaïde* de Stace. — Sa sœur, Mathilde Bentivoglio, fut membre de l'Académie des Arcades.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ;* — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

**BENTKOWSKI** (Félix), littérateur polonais, né en 1781, mort à Varsovie en 1852. Professeur de l'Université de cette ville, puis garde général des archives du royaume de Pologne, il a écrit une importante *Histoire de la littérature polonaise* (Historya litteratury Polskiey; Varsovie et Vilna, 1814, 2 vol. in-8) ; une *Introduction à l'histoire générale* (Varsovie, 1821, in-8), et traduit en polonais *l'Histoire de la civilisation* de Guizot.

**BENTLEY** (Richard), célèbre philologue anglais, né en 1662 à Oulton, près de Wakefield, mort en 1742. Il fit ses études à Cambridge, débuta dans l'enseignement, puis devint chapelain de Stillingfleet, évêque de Worcester. Chargé des conférences instituées par Boyle pour la défense du christianisme, il employa comme arguments les découvertes de Newton, alors dans tout l'éclat de la nouveauté. Il avait déjà publié d'excellents travaux philologiques qui lui avaient valu la place de conservateur de la bibliothèque royale de Saint-James, quand une controverse célèbre sur un très-petit objet le mit en pleine lumière tout en l'exposant à de vives attaques. Il s'agissait de l'authenticité des *Lettres de Phalaris*, misérable opuscule grec édité par quelques étudiants d'Oxford. Bentley profita d'une nouvelle édition du livre de son ami Wotton sur *les Anciens et les Modernes* (1697), pour y insérer une lettre où il démontrait que les prétendues épîtres du tyran sicilien avaient été fabriquées par un sophiste de la décadence. Boyle, l'éditeur, ou plutôt Atterbury, sous le nom de Boyle, répondit en 1698, avec habileté et esprit; mais Bentley répliqua par sa *Dissertation sur les lettres de Phalaris* (1699, in-8), qui, dépassant son objet, est restée un monument de philologie classique.

Une science parfaite de la langue et de la versification des poëtes grecs se montre dans ses *Corrections sur les Fragments de Ménandre et de Philémon*, publiés par Leclerc (*Emendationes in M. et Phil.*; Utrecht, 1710, in-8); mais on y sent trop le désir d'humilier le malhabile éditeur. Son édition d'*Horace* est merveilleuse de sagacité critique à la fois et de hardiesse intempérante (1711, in-8). Ses éditions de *Térence* et de *Phèdre* (1726) sont plus sages et aussi savantes. Bentley se permit toutes ses hardiesses dans son édition du *Paradis perdu* de Milton, mais sur un auteur contemporain les excès de sa méthode sautèrent aux yeux. Il lui arrive de changer un vers sublime en une ligne prosaïque. Malgré cet échec, il est resté, en Angleterre, le premier des philologues classiques Il existe un recueil de ses *Lettres* (Londres, 1806, in-4; Leipzig, 1825, in-8).

Cf. J. H. Monck : *The life of R. Bentley* (1830, in-4).

**BENZEL-STERNAU** (Chrétien-Ernest, comte de), écrivain allemand, né à Mayence le 9 avril 1767, mort à Zurich le 21 août 1849. Il remplit diverses fonctions publiques importantes et fut plus tard un des députés influents de Bavière. Il s'est fait connaître surtout par des romans satiriques et humoristiques, écrits avec esprit et une excessive facilité. Les principaux sont : *le Veau d'or* (das goldene Kalb ; Gotha, 1802-1804, 4 vol.), sa meilleure œuvre; *les Esprits de la vie* (Lebensgeister; ibid., 1804, 4 vol.); *le Convive de pierre* (der Steinerne Gast; ibid., 1808, 4 vol.); *les Lettres des Pygmées* (Pygmaeen Briefe; ibid., 1808, 2 vol.). On cite encore un recueil de *Nouvelles pour le cœur* (Novellen für das Herz; Hambourg, 1795-1796, 2 vol.). Le comte de Benzel-Sternau a aussi écrit des pièces de théâtre qui ont la même tendance satirique, et il a formé un spirituel recueil de proverbes, *le Théâtre de la cour de Barataria* (Hofftheater von B.; Leipzig, 1828, 4 vol.). On met à part deux comédies : *Blanc et Noir* (Weiss und Schwartz ; Zurich, 1826), et *le Monde est à moi* (Mein ist die Welt; Hanau, 1831). Il a encore publié des poésies, un journal, *Jason* (1808-1811); des *Lettres bavaroises* (Baier Briefe ; Stuttgart, 1831-1832, 4 vol.).

**BEOLCO** (Angelo), poëte comique italien, né à Padoue en 1502, mort en 1542. Il composa, en patois padouan, de petites pièces villageoises qu'il jouait lui-même, à la tête d'une troupe d'acteurs ambulants, la plupart fils de famille, cachant leurs noms sous des pseudonymes. Il s'appelait lui-même le *Ruzzante* (l'Étourdi). Il signa ainsi ses pièces : *la Piovana, l'Aconitana, la Fiorina, la Vaccaria, la Moschetta, la Rodiana*, etc. Il eut pour collaborateur André Calmo, bergamasque. Ces comédies, d'un caractère tout particulier, ont été réunies sous ce titre : *Tutte l'opere del famosissimo Ruzzante* (Vicence, 1584, in-12; 1617, in-8).

Cf. Tomasini : *Illustrium virorum elogia.*

BEOWULF (le Poëme de). Ce poëme est, avec *la Chanson du voyageur, la Bataille de Finnesburg* et quelques autres sagas, le plus ancien monument de la poésie anglo-saxonne; il en est le plus important. *La Bataille de Finnesburg* s'y rattache, comme un fragment d'une saga, chantée après l'une des victoires de son héros. Le poëme de *Beowulf* se compose de 6357 vers fort courts. L'auteur et la date en sont inconnus. Les uns ont prétendu qu'il fut apporté par les Angles dans l'île de Bretagne avant le v<sup>e</sup> siècle, les autres qu'il fut composé en Angleterre même et qu'il date du vi<sup>e</sup> ou du vii<sup>e</sup> siècle. Plusieurs passages du poëme indiquent qu'à l'époque de sa composition, les Anglo-Saxons commençaient à se convertir au christianisme, ou plutôt *le Beowulf* paraît une version nouvelle, développée et à demi christianisée d'une vieille saga. La scène du poëme n'est pas plus facile à déterminer : les uns la placent en Norvége, les autres en Angleterre dans le comté de Durham, à Hart, près de Hartlepool. D'après cette dernière hypothèse, la cour de Hygelac, d'où Beowulf vint au secours de Hrothgar, serait dans le Suffolk. Dans les deux suppositions, Beowulf est toujours un Anglais d'Angleterre; seulement, dans la première, Hrothgar est un Scandinave de Norvége. Enfin le système qui place sur le continent la composition du *Beowulf*, y place aussi les événements qu'il raconte. Mais si, comme on peut le penser, les événements sont mythiques, il n'y a pas lieu de s'arrêter à une géographie fabuleuse.

Voici une courte analyse de ce poëme. Un ancien Beowulf fut pendant longtemps le roi bien-

aimé des Scyldings et de cette souche vint enfin le puissant Hoalfedene. Celui-ci eut quatre fils : Heoroga, Hrothgar, Halga le Bon et Ela. Hrothgar était puissant dans les combats, de sorte que ses frères lui obéissaient. Il se fit bâtir une immense salle de festin pour distribuer à des hôtes nombreux tout ce que Dieu lui donnait, excepté la part du peuple et les vies des hommes. Les hôtes étaient heureux, lorsque survint le démon Grendel, qui habitait les marais. Repoussées des demeures des hommes, les filles de Caïn enfantèrent, dans les ténèbres, des géants, des elfes et des orkens. De tels géants firent longtemps la guerre avec Dieu, et Grendel fut un de ceux-là. A minuit, il pénétrait dans la salle où dormaient les thanes après avoir bu la bière, et il en enlevait trente. Ils n'osaient pas lui résister, une lutte avec Grendel eût été trop dure, trop longue, trop rebutante. Les survivants priaient avec Hrothgar, qui avait le cœur brisé.

Un thane d'Hygelac, Beowulf, qui était un brave homme parmi les Goths et le plus fort de son temps, entendit parler des faits de Grendel. Avec ses plus vigoureux champions, il équipa un vaisseau et sur la route du Cygne il alla trouver Hrothgar qui avait besoin d'hommes. Bien accueilli par le roi des Scyldings, il passa la nuit dans la salle, lutta contre le formidable Grendel et le força de s'enfuir dans ses marais, mortellement blessé. Mais la mère de Grendel, méchante femme qui habitait les eaux froides, voulut venger son fils ; elle se précipita une nuit dans la salle et emporta un ami de Hrothgar, qui s'adressa de nouveau à Beowulf. Le héros plongea dans l'abîme, et, après une lutte terrible, il brisa l'épine dorsale du monstre et lui coupa la tête. Il retourna ensuite dans son pays, dont il devint le chef. Pendant cinquante ans, il le préserva de tout fléau. Puis un dragon étant venu le ravager, il tua le dragon, mais dans le combat il reçut de la dent venimeuse de la bête une blessure mortelle. Il mourut en recommandant à ses thanes de veiller sur le peuple et de lui ériger un tombeau sur un tertre élevé, que les marins verront de loin et qu'ils appelleront le mont de Beowulf.

Beowulf est un autre Hercule qui combat contre les monstres. Son histoire a dû subir les mêmes transformations que celle de l'Hercule grec ; avant d'être une légende héroïque, elle a pu être un mythe relatif à des phénomènes naturels, notamment aux exhalaisons meurtrières des marais maritimes que les Anglais avaient particulièrement à redouter. Les sentiments qu'exprime le poëme sont bien ceux de l'Anglo-Saxon, et le style n'offre point de ces traces de la latinité de décadence qui empêchent ce démon d'être un bon représentant de la littérature nationale de sa race. La versification en est fondée sur l'allitération, sans égard aux accents, à la mesure, à la rime ; il suffit, pour faire deux vers, que dans deux lignes d'une longueur quelconque il se trouve au moins trois mots commençant par la même lettre :

*Wynleasc Wudu,*
*Wœter under stod.*

Le poëme de *Beowulf* fut publié pour la première fois par Grim Thorkelin (Copenhague, 1815). La jolie et rare édition de M. John Kemble, contenant aussi *la Chanson du voyageur* et *la Bataille de Finnesburg*, parut à Londres (1833, in-12) ; celle de M. Thorpe, avec une traduction, en 1855 ; celle de Grundtvig, à Copenhague (1861). Enfin on trouve le *Beowulf*, avec les autres textes anglo-saxons, dans la *Bibliothek der angel-sächsischen Poesie* de M. Grein (Göttingue, 1857-61, 2 vol. in-8).

Cf. Guest : *History of english rhythms ;* — H. Morley : *The english writers before Chaucer.*

**BÉQUET** (Étienne), littérateur français, né vers 1800 à Paris, mort le 30 septembre 1838. Rédacteur du *Journal des Débats*, il y écrivit, au mois d'août 1829, un article qui se terminait par ces mots : « Malheureuse France ! malheureux roi ! » et qui est resté historique comme présageant la chute de Charles X. Mais son principal titre est le feuilleton hebdomadaire de critique qu'il rédigea pendant quinze ans et qu'il signait de la lettre R. Il s'y montra attaché à l'école classique, soutint vivement Casimir Delavigne et applaudit aux débuts de Scribe, sans que son opposition au romantisme eut rien de violent. « Il savait, selon Jules Janin, tout dire sans offenser personne. »

Béquet a écrit en outre, dans *la Revue de Paris*, deux nouvelles : *Marie, ou le Mouchoir bleu* (1829), et *l'Abbaye de Maubuisson* (1831), dont la première obtint, par la douceur du sentiment et la simplicité élégante du style, un succès sans proportion avec son peu d'importance. On a encore de lui la traduction de *l'Histoire véritable* de Lucien, insérée dans la collection de Merlin.

Cf. Jules Janin : *Journal des Débats*, 1er octobre 1838.

**BÉRANGER** (Jean-Pierre DE), célèbre chansonnier français, né à Paris le 19 août 1780, mort dans cette ville le 16 juillet 1857. On a remarqué qu'il a semé dans ses vers une foule de traits personnels à l'aide desquels on pourrait construire toute sa biographie. Descendant d'une ancienne famille militaire qui n'avait plus d'autre fortune que son nom, il eut une enfance des plus modestes, et fut élevé à Paris,

Chez un tailleur, *son* pauvre et vieux grand-père.

Il y était en 1789, et fut témoin de la prise de la Bastille. Son père l'envoya alors à Péronne auprès d'une tante qui tenait auberge dans un faubourg. Il lut chez elle quelques classiques français : Fénelon, Racine, Voltaire. Les idées de celui-ci eurent beaucoup de prise sur son esprit. A quatorze ans, il entra dans l'atelier d'un imprimeur où il prit les premières notions d'orthographe et de langue. Il faisait même des vers avec son patron. Il suivait en outre, à Péronne, les cours de l'Institut patriotique, organisé suivant les idées de J.-J. Rousseau, et y recevait avec ardeur une éducation toute civique. Dépourvu de la connaissance du latin, il y suppléait dès lors par la lecture de traductions des anciens auteurs. A seize ans, Béranger revint à Paris où son père avait fondé une maison de banque, et se mêlait aux conspirations royalistes contre le Directoire. Le futur chansonnier,

« Garçon d'auberge, imprimeur et commis, »

fit alors de la finance, et montra dans ce genre de travail une grande aptitude ; il fut même quelque temps seul à la tête de la maison et des affaires. Cependant son goût pour la poésie prenait le caractère d'une vocation. Les genres les plus divers attiraient son ardeur juvénile. Il essaya d'abord de travailler pour la scène et esquissa, sous le titre d'*Hermaphrodites*, une comédie satirique contre les hommes efféminés et les femmes intrigantes. Il tendit plus haut et écrivit à dix-huit ans l'ébauche d'un poëme épique, *Clovis*, le destinant à voir le jour quand il aurait atteint sa trentième année ; il passa, en attendant, à la poésie lyrique religieuse, et fit des odes ou plutôt des dithyrambes et des *Méditations* sur de grands sujets, tels que *le Déluge, le Jugement dernier, le Rétablissement du culte*. On a cité surtout des fragments d'une *Méditation*, où le tableau de la ruine universelle des mondes s'achève par la destruction du soleil. Le jeune poëte essaya encore de l'idylle religieuse, et se plut à tracer, dans un poëme intitulé *le Pèlerinage*, la peinture des mœurs chrétiennes et pastorales du XVIe siècle. A vingt-deux ans, ne se sentant pas encore dans sa véritable voie, il fut un

instant tourmenté d'un besoin d'action extérieure. Il voulait partir pour l'Égypte, où la renommée rapportait que Bonaparte faisait tant de merveilles. Parseval-Grandmaison, qui en revenait, le détourna de ce projet. C'est à cette époque que l'on fait remonter ses premières chansons. Mais, ne songeant pas encore à élargir ce modeste genre, il n'y voyait qu'un passe-temps poétique et n'invoquait d'autre muse que la jeunesse et le plaisir.

Dans les moments d'abattement et de doute sur son talent, Béranger trouva un appui et un conseiller bienveillant dans Lucien Bonaparte (1803). Lorsque celui-ci fut parti pour Rome, il envoya au jeune poëte qui était retombé dans la misère, une procuration pour toucher son traitement de membre de l'Institut, avec une lettre aussi délicate que pressante, et qui ne permettait pas de refuser. En 1805, il fut employé, par le peintre Landon, à la rédaction anonyme des *Annales du Musée*. En 1809, les recommandations du poëte Arnault le firent entrer, en qualité d'expéditionnaire, dans les bureaux de l'Université, aux appointements de 1000 fr., portés plus tard à 1200. Ils suffirent à rendre au poëte la sécurité et la gaieté. Sans renoncer encore à attendre plus de gloire de ses grands poëmes, il revint à la chanson. Quelques-unes des pièces les plus joyeuses et les plus légères de son premier recueil, *les Gourmands, le Mort vivant, la Bonne fille, les Gueux, Roger Bontemps*, sont datées de 1810 à 1814. *La Bacchante, la Gaudriole, Parny, ma Grand'mère, la Mère aveugle, le Petit homme gris, Madame Grégoire, Frétillon*, etc., etc., qui ne portent point de date, sont des mêmes années ou remontent plus haut. En 1813, il fut reçu membre de la joyeuse Société du Caveau que présidait Désaugiers, et chanta pour discours de réception ses refrains pleins de malice de *l'Académie et le Caveau*. En même temps il essayait d'une satire qui touchait, mais délicatement, à la politique, dans *le Sénateur*, qui fit rire, dit-on, l'Empereur lui-même, et dans *le Roi d'Yvetot*, cette contre-partie si fine et si mordante d'une gloire dangereuse et de pompes éphémères.

Béranger vit sans regret tomber l'Empire. « Au retour des Bourbons, qui m'étaient indifférents, dit-il, leur faiblesse me parut devoir rendre facile la renaissance des libertés nationales. » Ses illusions, comme celles du pays, étaient déjà dissipées, quand l'Empereur reparut avec le drapeau national et des promesses tardives de liberté. Béranger nous dit que, dans les Cent-Jours, l'enthousiasme populaire ne l'abusa point : il vit que « Napoléon ne pouvait gouverner constitutionnellement. Ce n'était pas pour cela qu'il avait été donné au monde ». Il refusa d'être censeur et se borna à offrir au pouvoir le tribut de ses conseils, sous forme de fines allusions (*Politique à l'usage de Lise*) :

> Bien qu'en des mains comme les tiennes,
> Le sceptre passe sans procès,
> De nous il faut que tu le tiennes
> Pour le bonheur de tes sujets.

Le premier recueil de Béranger, où la politique ne tient pas plus de place, parut en 1815, sous le titre un peu trompeur de *Chansons morales et autres* (in-18, avec gravures et musique). Il valut à l'auteur, de la part de ses chefs, un sévère avertissement. Aussi, lorsque, en 1821, il donna son second recueil, il eut soin de quitter de lui-même son bureau pour n'y plus rentrer.

Une grande transformation s'était opérée dans le poëte chansonnier pendant l'intervalle. Le plaisir est encore chanté dans plusieurs refrains, tels que ceux-ci : *Ce n'est plus Lisette, le Vin et la Coquette, le Soir des noces, la Vivandière, Brennus, le Bon ménage, Rosette, la Fortune*, etc.; mais la politique y porte un ton plus élevé et de plus mordantes épigrammes : *le Marquis de Carabas, Paillasse, la Sainte-Alliance barbaresque, Monsieur Judas, Halte-là! le Ventru*, etc., attaquent ouvertement le système illibéral et ses serviteurs dévoués. Quelques pièces spirituellement irréligieuses, *les Capucins, les Clefs du Paradis, les Chantres de paroisse, l'Ermite et ses saints, les Missionnaires, les Révérends pères, le Bon Dieu*, etc., etc., atteignent plus sensiblement encore le parti du trône et de l'autel et l'alliance de la religion avec la politique. Des accents patriotiques, dégagés de toute amertume satirique, se retrouvent dans *le Champ d'asile, la Sainte-Alliance des peuples, les Enfants de la France, le Vieux drapeau, le Cinq mai*. Dans cette dernière série de chants, Béranger avait pris une élévation de style et de sentiment inconnue jusqu'alors à la chanson ; *le Dieu des bonnes gens*, compris dans le même recueil, avait été son premier essai dans ce genre nouveau. Quelques chansons plus intimes, telles que : *Mon âme, la Bonne Vieille, le Retour dans la patrie*, etc., trouvaient aussi place dans le recueil de 1821 et complétaient déjà les cinq séries qu'on peut distinguer dans l'œuvre générale du poëte, jusqu'au recueil de 1833 : chansons joyeuses, chansons politiques, chansons voltairiennes, chansons patriotiques et chansons intimes.

La popularité qu'une si grande variété et tant de talent assuraient à l'auteur s'accrut encore d'un peu de persécution. Après la destitution qu'il avait prévue et prévenue, il fut traduit en Cour d'assises et condamné à 500 fr. d'amende et à trois mois de prison (8 décembre 1821). Il commença sous les verrous de Sainte-Pélagie les chansons de son troisième recueil qui parut en 1825, et ne fut pas poursuivi. Le quatrième, qu'il donna en 1828, lui attira de nouvelles poursuites et une condamnation à neuf mois de prison et à 10 000 francs d'amende (10 décembre 1828), malgré une célèbre plaidoirie de Dupin l'aîné. Reprenant tous les tons auxquels il avait façonné la chanson, il continuait dans ces deux recueils toutes les séries que nous venons d'indiquer. Qu'il nous suffise de rappeler, sans avoir besoin de les classer : *la Préface, le Nouvel ordre du jour, la Messe du Saint-Esprit, les Adieux à la campagne, la Liberté, la Chasse, ma Guérison, mon Carnaval, l'Ombre d'Anacréon*, ces cinq dernières datées, avec plusieurs autres, de Sainte-Pélagie (1822), *les Conseils de Lise, l'Eau bénite, le Censeur, le Tailleur et la Fée*, sorte d'autobiographie poétique, *le Violon brisé, le Chant du Cosaque, le Bon pape, les Hirondelles, le Vieux Sergent*, etc. Il subit sa seconde peine à la Force et, sans s'effrayer du bruit menaçant qui se faisait autour de son nom, à la tribune des Chambres et dans les chaires des églises, il se remit à chansonner les ennemis du progrès et de la liberté. Parmi les pièces qui ont été écrites dans cette prison, on cite : *le Feu du prisonnier, le 14 Juillet le Cardinal et le Chansonnier, les Dix mille francs, le Cordon, s'il vous plaît! Denis, maître d'école*.

Lorsque survint la révolution de Juillet, à laquelle ses chansons avaient tant contribué, Béranger s'unit à ses amis, Laffitte, Lafayette et Dupont (de l'Eure), pour appuyer la candidature de Louis-Philippe auprès du parti républicain. Mais il refusa le pouvoir et la fortune qui vinrent à lui. Le dernier recueil de chansons qu'il donna, en 1833, permet de suivre toute l'histoire des idées et des sentiments de Béranger à cette époque. Il repousse les honneurs :

> Non, mes amis, non, je ne veux rien être,
> Semez ailleurs, places, titres et croix...

Il repousse les pensions :

> Je suis un sou de bon aloi ;
> Mais en secret argentez-moi,
> Et me voilà fausse monnaie.



Mais il dit son mot et celui de l'opinion libérale sur la situation. *Hâtons-nous! Poniatowski* (février et juillet 1831) sont un écho des sympathies d'alors pour la Pologne; *le Conseil aux Belges* (mai 1831) est une satire mordante des vanités et des cupidités qui s'attachent au pouvoir royal; *la Prédiction de Nostradamus* est comme l'oraison funèbre de la royauté elle-même. Ce recueil contenait, en outre, un certain nombre de chansons intimes, telles que *le Bonsoir*, *le Tombeau de Manuel*, *A M. de Chateaubriand*, *Souvenirs d'enfance*, *Cinquante ans*, *le Suicide;* puis quelques nouveaux souvenirs populaires de l'Empire, *le Vieux caporal*, *les Souvenirs du peuple* (On parlera de sa gloire, etc.), qui retentirent d'un bout à l'autre de la France, jusqu'au fond des campagnes et ravivèrent la légende napoléonienne; enfin, quelques essais appartenant à un nouvel ordre d'idées, *les Contrebandiers*, *Jeanne la Rousse*, *le Vieux vagabond*, *Jacques*, *les Fous*, sortes de chansons socialistes, exprimant le sentiment des misères du peuple ou la préoccupation des théories qui promettent de les guérir.

Depuis le recueil de 1833, Béranger n'a plus rien donné au public, si ce n'est, en 1846, dix chansons: *Notre Coq*, *le Grillon*, *les Échos*, *l'Orphéon*, *les Pigeons de la Bourse*, *le Baptême de Voltaire*, *Claire*, *le Déluge*, qui, en 1848, fit l'effet d'une prophétie; *les Escargots* et *Ma gaîté*. Ces chansons, qui rentrent dans presque toutes les cordes du poëte, n'étaient pas le seul fruit de son travail pendant toute cette période. Les confidents de ses vers parlaient surtout d'une série entière de poésies inédites qui avaient pour sujet les gloires nationales de l'Empire, et qui formaient une sorte de *romancero* napoléonien. C'est à cette partie inconnue de son œuvre que l'auteur appliquait, disait-on, la qualification d'épopée nationale, improprement attribuée, suivant lui, à la série de ses anciennes chansons. Il avait entrepris en outre un travail d'une toute autre nature, une *Biographie des contemporains*, à laquelle il attachait tant d'importance qu'il dit dans sa préface de 1833: « C'est à cette œuvre que mon nom devra peut-être de me survivre. » Il y renonça, effrayé d'avoir à dire trop de mal de tous ses amis, et se borna à écrire ses propres mémoires; encore la lecture des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand l'avait-elle porté à détruire la plus grande partie des siens.

C'est au milieu de ces travaux solitaires et de la plus profonde retraite que la révolution de Février vint surprendre Béranger. Républicain de vieille date, il trouva pourtant que le pays était jeté un peu brusquement dans la République. Toutefois, par un retour de popularité qui semblait rattacher 1848 à 1830, les électeurs de Paris voulurent donner au chansonnier national un rôle politique. Élu représentant du peuple pour le département de la Seine par plus de 200 000 suffrages, Béranger refusa cet honneur avec une modestie qui devait passer plus tard pour un excès d'habileté. Il donna une première fois sa démission dès le 8 mai. L'Assemblée la repoussa à l'unanimité, l'invitant à la retirer par ses acclamations enthousiastes; mais le poëte la réitéra, le 14, avec autant de simplicité que de bon sens et rentra dans la solitude et le silence.

Parmi les différents lieux de retraite où Béranger cherchait à se soustraire aux ovations de la foule et aux importunités des visiteurs, on cite Passy, où il écrivit sa *Préface* de 1833; Fontainebleau, Tours, où il eut pour ami intime le médecin Bretonneau, Fontenay, etc. Enfin, après un nouveau séjour à Passy, il rentra à Paris. Malgré son amour de la vie retirée, il eut des relations avec la plupart des hommes illustres de ce demi-siècle. Talleyrand a voulu le voir; Chateaubriand lui fit des avances, et dans les derniers jours de sa vieillesse triste et maladive, ne retrouvait de sérénité et d'expansion qu'avec lui. Lamartine a aussi recherché son amitié, l'a obtenue et s'est montré avide d'en jouir. Mais Béranger a eu ses liens les plus étroits avec les hommes d'action, les artistes et les penseurs du parti démocratique, Manuel, Carrel, David d'Angers, et en dernier lieu, Lamennais, etc. Le clergé orthodoxe ne craignit pas de franchir le seuil du chansonnier, et la visite de Mgr Sibour à Béranger, en 1849, fit du bruit. Tous ceux qui l'approchaient vantaient en lui une bonté extrême, une générosité au-dessus de ses ressources. En 1833, il avait vendu toutes ses œuvres, faites ou à faire, pour la modique rétribution viagère de 800 francs, que son éditeur, Perrotin, enrichi par ses refrains, tint à honneur d'augmenter. Sous le second Empire, des offres délicates lui furent faites et constamment repoussées. Béranger n'était ni décoré de la Légion d'honneur, ni membre de l'Académie française. Sa mort mit une fois de plus en relief son caractère de poëte national. Le gouvernement voulut que ses obsèques fussent célébrées aux frais de l'État et lui fit le convoi d'un maréchal de France.

Nous avons peu de mots à dire de l'œuvre même de Béranger. Ses chansons ont été dans toutes les mains et leur éloge dans toutes les bouches, quoique, dans les dernières années, la critique littéraire se soit exercée contre elles. Sainte-Beuve et M. de Pontmartin, les premiers, se sont fait une arme de certaines imperfections de détail contre la gloire nationale de l'auteur. Ils ont relevé des phrases obscures, des allusions mythologiques qui ne sont plus de notre goût et des périphrases classiques d'une élégance un peu vieillie. Mais il est juste de remarquer que ces défauts, sensibles dans le premier recueil, disparaissent peu à peu dans les suivants. Et, dans les moments mêmes où la portée politique de ses chansons ne les soutient plus, on ne peut s'empêcher d'y admirer de sérieux mérites littéraires: dans les idées la justesse et l'élévation, de la finesse sans recherche; dans le style, la précision du mot, la vivacité des tours et cette souplesse constante qui permet à l'auteur de prendre tous les tons et de passer de la simplicité à l'éclat, de la grâce à l'énergie, avec un naturel toujours si parfait, que ses critiques mêmes l'ont comparé à La Fontaine.

Les œuvres posthumes de Béranger se réduisirent, contre toute attente, à deux volumes: *Ma Biographie* (1857, in-8) et *Dernières chansons* (1857, in-8). Le premier n'a pas ajouté, autant qu'on pouvait l'espérer, à la connaissance de Béranger, de son entourage et de son époque. Le second, qui renferme quatre-vingt-quatorze pièces de vers, datées de 1834 à 1851, en offre plusieurs (*les Fourmis*, *le Cheval arabe*, *Une idée*, *le Chasseur*, *le Merle*, *la Tourterelle et le Papillon*, *les Grands projets*, *le Saint*, *le Postillon*, *les Défauts*, etc., etc.), qui sont dignes de prendre place dans les anciens recueils. Sans compter quelques petits poëmes étrangers à la chanson, scènes, dialogues, ballades, etc., assez libres de coupe et de rhythme, les genres divers déjà traités en couplets par l'auteur sont tous représentés, mais avec moins de verve dans la joie, moins d'éclat dans l'enthousiasme, moins de vigueur dans la satire. La grâce et la finesse sont les deux qualités de l'écrivain qui se sont le mieux conservées. La *Correspondance de Béranger* (1859-1860, 4 vol. in-8), recueillie par M. Boiteau, a été l'objet de grands débats dans la presse politique.

Les *Chansons de Béranger* ont été, en général, publiées dans l'ordre où elles ont été écrites. Dans l'intervalle des cinq principaux recueils donnés par l'auteur, de 1815 à 1833, quelques-unes ont paru à part. De nombreuses éditions ont été faites de ses *Œuvres complètes* (1833-1834, 4 vol. in-8, 104 vignettes sur acier; 1835-1836, 3 vol. in-8,

dessins de Granville; 1846-1848, 2 vol. in-8, 52 grav., avec *la Musique;* éditions-diamant; 1839, 1850, etc., in-32) [*Dictionn. des contemporains*, les deux premières éditions.]

Cf. Savinien Lapointe : *Mémoires sur Béranger* (1857, in-8); — Sainte-Beuve : *Lundis*, t. II, et *Nouveaux lundis*, t. I; — Arthur Arnould : *Béranger, ses amis, ses ennemis et ses critiques* (1864, 2 vol. in-18); — J. Janin : *Béranger et son temps* (1866, in-18).

**BÉRARD** (Frédéric), médecin et philosophe français, né le 8 novembre 1789 à Montpellier, mort le 16 avril 1828. Défenseur des doctrines de l'école de Montpellier, il écrivit, outre des ouvrages purement médicaux, un livre dirigé contre Cabanis : *Doctrine des rapports du physique et du moral* (Paris, 1823, in-8). Il y enseignait à éviter le matérialisme sans tomber dans le spiritualisme outré.

Cf. *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

**BÉRARDIER** (Denis), littérateur français, né en 1729 à Quimper, mort en 1794. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint, en 1787, grand maître du collège Louis-le Grand, et fut envoyé à l'Assemblée constituante, comme député suppléant du clergé. Robespierre et Camille Desmoulins, qui avaient été ses élèves, le protégèrent pendant la Révolution. Il publia : *Les principes de la foi en opposition avec la constitution civile du clergé* (Paris, 1791, in-8), qui eut quatorze éditions en moins d'un mois, et *l'Église constitutionnelle confondue par elle-même* (Ibid., 1792).

Cf. Arnault : *Biographie nouvelle des contemporains.*

**BÉRARDIER DE BATAUD** (François-Joseph), littérateur français, né en 1720 à Paris, mort en 1794. Professeur de l'université de Paris, il a publié : *Précis de l'histoire universelle* (1766, in-12), ouvrage estimé; *Essai sur le récit* (1776, in-13), et la traduction de l'*Anti-Lucrèce* en vers français (1786, 2 vol. in-12).

**BÉRAULD** (Nicolas), BÉRALDUS, humaniste français, né en 1473 à Orléans, et, suivant d'autres, dans le Languedoc, mort en 1550. De la religion réformée, il fut le précepteur de l'amiral de Coligny. Suivant Erasme, son ami, sa conversation valait mieux que ses ouvrages. Il écrivit le latin avec pureté et Bayle dit qu'il était bon poëte en grec. On a de lui : *Oratio de pace restituta* (Paris, 1528, in-8), *Metaphrasis in Œconomicon Aristotelis* (Paris, s. d., in-4); des éditions de *Pline l'Ancien*, de *Guillaume de Paris*, etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

**BÉRAULT-BERCASTEL** (l'abbé Antoine-Henri), littérateur français, né le 2 novembre 1722 à Briey (Moselle), mort vers 1794. Il appartint à l'ordre des Jésuites et, après sa dissolution, fut curé dans le diocèse de Rouen. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'Église* (Paris, 1778-1790, 24 vol. in-12). Inférieure à celle de l'abbé Fleury, qu'elle reproduit souvent, elle n'est pas sans qualités et a eu du succès; de Robiano et Henrion l'ont continuée jusqu'à Grégoire XVI. On a encore du même : *le Serin des Canaries*, poëme (Londres [Paris], 1755, in-12); *Voyages récréatifs du chevalier de Quevedo*, imitation de l'espagnol (1756, in-.); *Idylles nouvelles* (1761, in-8); etc.

BERBÈRE (LANGUE), langue de l'Afrique parlée avec de légères différences par les tribus berbères établies au sud de l'Algérie jusqu'aux limites méridionales du Sahara. On l'appelle aussi *amazigh* du nom d'une de ces tribus. Cette langue paraît représenter le libyque et le numide anciens, et serait ainsi l'idiome parlé par des populations que les envahissements successifs des Carthaginois, des Romains, des Vandales et des Arabes ont refoulées vers le désert. Il y a, outre le berbère proprement dit, particulier aux Kabyles de l'Algérie, de nombreux dialectes, dont les principaux sont le *tamachek* de la région marocaine, le *touareg* du Sahara, le *choviah* de la régence de Tunis, le *tibbo*, etc.

La langue berbère, encore mal connue, a donné lieu à diverses hypothèses. C'est ainsi que de Chénier, Marsden et Langlès, ont cru retrouver en elle la langue punique. Le berbère n'appartient pas, comme l'a prouvé M. Renan, à la famille sémitique, malgré les traces de l'influence linguistique exercée par les longues relations des Carthaginois et des Arabes avec les tribus nomades du grand désert africain. Sa grammaire paraît avoir elle-même, avec les langues sémitiques, plusieurs rapports; mais ils peuvent être fortuits, et d'ailleurs cette grammaire n'est pas encore fixée; MM. Venture et Newman offrent dans leurs ouvrages beaucoup de divergences sur ce sujet.

Le berbère est une langue dont la prononciation est dure, surtout chez les peuplades montagnardes. Les articulations gutturales et sifflantes y abondent et produisent des sons confus, d'où, selon Ibn-Khaldoun, aurait été donné à cette langue, par les Arabes, le nom de *berberat*, c'est-à-dire sourde et difficile à percevoir. — On se sert, pour écrire les divers dialectes, de l'alphabet arabe, auquel on a ajouté trois caractères. Mais il y a eu dans l'antiquité un alphabet particulier aux Numides et dont Valère Maxime a signalé l'existence. Grâce à quelques inscriptions, il a été retrouvé.

Cf. Hodgson : *Grammatical sketch and specimens of the berber language* (Philadelphie, 1840); — Venture de Paradis : *Grammaire de la langue berbère* (Paris, 1844); — *Dictionnaire français-berbère*, publié sous les auspices du ministère de la guerre (1844); — W. Newman : *Essai de grammaire berbère* (en allemand, Bonn, 1845); — Hanoteau : *Grammaire tamachek* (Paris, 1860).

**BERCEO.** — Voy. GONZALO-BERCEO.

**BERCHEURE** ou **BERCHOIRE** et BERSUIRE (Pierre), érudit français, né vers 1300 en Vendée, mort en 1362. Bénédictin et prieur au couvent de Saint-Éloy, il eut de fréquents rapports avec Pétrarque. Il entreprit, sur l'ordre du roi Jean, la traduction de *Tite-Live*, qui fut imprimée sous ce titre : *les Grandes décades de Titus-Livius, translatées du latin en françois* (Paris, 1514 et 1515, 3 vol in-fol.). On a encore de lui une espèce de recueil encyclopédique, intitulé *Reductorium, Repertorium et Dictionarium morale utriusque Testamenti* (Strasbourg, 1474).

Cf. E. Dupin : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*; — Paulin Paris : *les Manuscrits de la Bibliothèque du roi.*

**BERCHOUX**, poëte français, né en 1765 à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire), mort en 1839. Après avoir fait quelques campagnes sous la Révolution, il quitta l'armée et débuta dans les lettres par une satire à laquelle il donna le titre d'*Élégie*, et qui commence par ce vers si connu :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains?

A partir de 1797, il écrivit dans *la Quotidienne* des articles qu'il signait « un habitant de Mâcon ». En 1800, il publia *la Gastronomie*, poëme en quatre chants qui a fait sa réputation. Ce n'est pas, comme on l'a cru, un traité didactique, mais un simple badinage. Les contemporains mirent cette œuvre à côté de *Vert-Vert*, même du *Lutrin*. Complaisance excessive envers un ouvrage qui pèche par le style, la première condition de durée de ces écrits légers; Berchoux, qui a la gaieté et la verve, manque de goût et de trait poétique. On a cependant retenu de *la Gastronomie* des passages heureux, comme celui où il imite des vers de Boileau :

Jouissez lentement et que rien ne vous presse :
Gardez qu'en votre bouche un morceau trop hâté
Ne soit en son chemin par un autre heurté,

et des vers devenus proverbes :

> Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne
> . . . . . . . . . . . . . . . . . .
> Souvenez-vous toujours, dans le cours de la vie,
> Qu'un dîner sans façon est une perfidie.

Les autres ouvrages en vers de Berchoux, très-inférieurs au précédent, sont : *la Danse, ou les Dieux de l'Opéra* (1806), poëme en six chants, où toutes les ressources de la mythologie sont employées à chanter la rivalité de Vestris et de Duport ; *Voltaire, ou le Triomphe de la philosophie moderne* (1814), poëme en huit chants, où sont reproduites dans un style déplorable les injures des Nonnotte et des Patouillet ; l'*Art politique* (1819), poëme en quatre chants où se trouvent les idées des ultra-royalistes. Ces œuvres ont été réunies par Michaud (Paris, 1829, 4 vol. in-18). *La Gastronomie* a été insérée dans la Bibliothèque Charpentier, à la suite de la *Physiologie du goût*, par Brillat-Savarin (1841).

On a encore du même des romans satiriques en prose, d'une grande faiblesse : *le Philosophe de Charenton* (Paris, 1803, in-18) ; *l'Enfant prodigue, ou les Lumières vivantes* (Paris, 1817) ; *six chapitres de l'histoire du citoyen Benjamin Quichotte de la Manche* (Paris, 1821) ; des articles dans la *Gazette de France* et des feuilletons dans *la Quotidienne* de 1814, signés Muzard.

Cf. Ourry : *Encyclopédie des gens du monde.*

**BEREGANI** (Nicolo, comte), littérateur italien, né à Vicence en 1627, mort à Venise en 1713. Il fut avocat dans cette dernière ville. On a de lui des tragédies élégantes et régulières : *Annibale in Capria* (Venise, 1661 ; Bologne, 1668, in-12) ; *Tito* (1666, in-12) ; *Genserico* (1669) ; *Eraclio* (1671) ; *Ottaviano Cesare Augusto* (1682) ; un drame *Giustino* (1683), qui a été mis en musique ; puis des *Composizioni poetiche...* (Venise, 1702, in-12) ; une traduction estimée de *Claudien* (Venise, 1716, 2 volumes in-8), etc.

**BÉRENGER** de Tours, *Berengarius Turonensis*, théologien français du XI<sup>e</sup> siècle, né à Tours, mort en 1088. Il étudia sous Fulbert de Chartres et devint archidiacre d'Angers. Condamné par plusieurs conciles pour ses doctrines sur l'eucharistie, il les abjura trois fois, y retomba trois fois, et termina par une dernière rétractation dont la sincérité est douteuse. Il a écrit ces paroles étonnantes pour son époque : « Sans doute, il faut se servir des autorités sacrées quand il y a lieu, quoiqu'on ne puisse nier, sans absurdité, ce fait évident, qu'il est infiniment supérieur de se servir de la raison pour découvrir la vérité ». Il soutenait, d'après l'Évangile, que Dieu lui-même avait été dialecticien. Quelques écrits de Bérenger se trouvent dans les œuvres de Lanfranc, et dans la collection de dom d'Achéry et Martenne. Lessing a retrouvé de lui, dans la bibiothèque de Brunswick, un opuscule *De Sacra cœna*, qui a été publié par F. Vischer (Berlin, 1834, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VIII ; — Oudin : *Dissertatio de vita, scriptis et doctrina Berengarii* ; — Ampère : *Histoire littéraire de la France avant le XII<sup>e</sup> siècle* ; — H. Sudendorf : *Berengarius turonensis, oder eine Sammlung ihn betreffender Briefe* (Hambourg, 1850, in-8).

**BÉRENGER** (Pierre), théologien français du XII<sup>e</sup> siècle, né à Poitiers. Disciple d'Abailard, il écrivit, pour défendre son maître, une *Apologétique* où les Pères du concile de Sens, et surtout saint Bernard, sont attaqués violemment ; dans une lettre à l'évêque de Mende, il rétracta en partie son pamphlet. Ces deux écrits ont été imprimés à la suite des œuvres d'Abailard et d'Héloïse (Paris, 1614, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIV.

**BÉRENGER** (Laurent-Pierre), littérateur français, né le 28 novembre 1749 à Riez (Basses-Alpes), mort en 1822. Il entra à l'Oratoire, fut professeur de rhétorique au collége d'Orléans, puis censeur royal. Plus tard il devint professeur à l'école centrale de Lyon et inspecteur de l'Académie de cette ville. En 1796, il était correspondant de l'Institut.

Il est connu par la *Morale en action* (1783, in-12), livre très-souvent réimprimé, mais dont le succès populaire tient surtout à la simplicité un peu vulgaire des détails et des idées. On a encore de lui : *le Mentor vertueux* (1788, in-12) ; *la Morale en exemples* (1801, 3 vol. in-12) ; *le Portefeuille d'un troubadour, ou Essais poétiques* (Paris, 1782, in-8) ; *Recueil de pièces pour servir à l'histoire des états généraux* (1790, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. J.-B. Dumas : *Notice historique sur L.-P. Bérenger* (Lyon, 1836, in-8).

**BÉRENGER DE LA TOUR**, poëte français, né vers 1500 à Aubenas, mort vers 1560. Magistrat, il composa, à l'imitation de plus illustres membres de la magistrature, des poëmes lourds de forme et légers de fond : *le Siècle d'or et autres vers divers* (Lyon, 1551, in-8) ; *la Choréide, ou Louange du bal* (Lyon, 1556, in-8) ; *l'Amye des amyes* (Lyon, 1558, in-8), avec le roman burlesque de *Nazéide d'Alcofibras.*

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

BÉRÉNICE, tragédie de Racine, de P. Corneille et de Du Ryer ; roman de Segrais (voy. ces noms).

**BERGALLI** (Luigia), femme poëte italienne, née à Venise en 1703, morte en 1759. Cultivant la philosophie et les lettres, elle réussit dans la poésie dramatique ; on estime ses librettos d'opéras : *Agide, re di Sparta* (Venise, 1725, in-12) ; l'*Elenia* (1730) ; *la Bradamante* (1747). On cite en outre deux tragédies : *Elettra* (1743, in-12) ; *la Teba* (1758, in-8) ; une comédie : *le Aventure del poeta* (1730, in-8) ; puis la traduction en vers libres des *Comédies* de Térence (1733, in-8) ; des *Tragédies* de Racine (1737), etc. Louise Bergalli avait épousé le comte Gaspard Gazzi.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BERGANTINI** (Pietro Giovanni), écrivain italien, né à Venise en 1685, mort vers 1760. D'abord avocat, il entra dans les ordres et devint prédicateur. Il traduisit en vers italien le *De Re accipitraria* de de Thou (Venise, 1735, in-4) ; le *Prædium rusticum* du P. Vanière (Venise, 1748, in-8) ; l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac (Vérone, 1752, in-8), et publia des *Poesie sacre e poesie varie* (Venise, 1755, in-4) ; etc. Son frère, Giuseppe BERGANTINI, né en 1690, mort en 1761, entra aussi dans les ordres, s'occupa de recherches historiques et publia quelques travaux archéologiques et littéraires.

Cf. G.-B. Chiaramonti : *Notizie biografiche intorno e G.-P. Bergantini* (Brescia, s. d. [vers 1770], in-8) ; — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BERGASSE** (Nicolas), avocat et publiciste français, né en 1750 à Lyon, mort le 28 mai 1832. Il avait acquis une grande réputation au barreau de sa ville natale lorsqu'il vint à Paris ; il se signala dans l'affaire Kornmann, où il plaidait pour le mari contre la femme, tandis que Beaumarchais et Bonnet soutenaient cette dernière. Il perdit sa cause, et la violence de son plaidoyer ne fut peut-être pas étrangère à ce résultat ; mais il avait acquis une véritable popularité, et ses *Mémoires* publiés (1787-89) enlevèrent bien des suffrages par la chaleur de leur éloquence. Beaumarchais, pour se venger de son adversaire, l'a représenté sous les traits du fourbe Bégearss, dans *la Mère coupable*. Bergasse fut député aux États généraux par le tiers état de Lyon. A la suite de son *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif d'une monarchie* (Paris, 1789, in-8), dont les opinions monar-

chiques furent repoussées par la majorité, il donna sa démission. Depuis cette époque, il publia divers écrits contre les idées révolutionnaires. Ses brochures eurent sous la Restauration un grand retentissement ; l'une d'elles, relative à la restitution des biens des émigrés (*Essai sur la propriété*, etc., Paris, 1821, in-8), le fit traduire devant la cour d'assises qui l'acquitta. — Son frère, Alexandre Bergasse, né à Lyon en 1747, mort en 1821, se montra avec plus de fougue encore l'adversaire des principes de la Révolution.

Cf. Rabbe : *Biographie des contemporains.*

**BERGER** (Julien-François-Adolphe), humaniste français, né le 2 septembre 1810, mort à Paris le 26 octobre 1869. Élève de l'École normale, professeur de rhétorique au collége Charlemagne, maître de conférences à l'École normale, professeur à la Sorbonne, il a exercé, par son goût et son savoir, une sérieuse influence sur les études grecques et latines dans l'université Il n'a publié, à part ses thèses de doctorat sur *Proclus* et sur la *Rhétorique d'après Platon* (1840, in-8), que des éditions annotées de cinq pièces de Sophocle (*Œdipe roi, Œdipe à Colonne, Philoctète, Antigone, Électre*) et des *Tusculanes* (1842-55, in-18). [*Dict. des contemp.*, 1re-4e édit.]

Cf. Berger et Cucheval : *Histoire de l'éloquence latine* (1872, 2 vol. in-18).

BERGER EXTRAVAGANT (LE), comédie de Th. Corneille et de Gryphius (voy. ces noms).

**BERGERAC** (CYRANO DE). — Voyez CYRANO.

BERGERIE DE LA PEGNITZ (LA), poésie de J. Klay (voy. ce nom).

BERGERIES, titre donné quelquefois, au XVIIe siècle, à des poésies pastorales. On ne connaît plus guère, et de nom seulement, que les *Bergeries* de Racan, qui furent terminées en 1625. Elles eurent le plus grand succès, et une foule d'imitateurs chantèrent Iris, Climène, Amarante, Silvie, comme il avait chanté Arténice. Ce goût de bergeries se prolongea jusqu'à la Fronde, c'est-à-dire durant la période que Châteaubriand a appelée plaisamment « le siècle de Louis XIV encore au pâturage ». Du reste, tous les bergers de ces poëtes n'en avaient que le nom. On a remarqué que c'étaient des personnages abstraits et de convention, ayant un chien, une houlette et des moutons, mais qui n'étaient d'aucun pays, d'aucun temps, et qui auraient eu besoin d'écrire sur leur chapeau :

C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.

Ainsi entendues, les bergeries ne sont qu'un très-mince épisode de l'histoire de la poésie pastorale (voy. PASTORALE).

**BERGERON** (Nicolas), historien et jurisconsulte français, né vers 1550 à Béthisy, dans le Valois. Son principal ouvrage est une sorte de table synchronique, dont il paraît avoir le premier donné le modèle, et qui est intitulée : *Sommaire des temps* (Paris, 1562, 1584). On a encore de lui : *In regis Henrici III adventum*, carmen (Paris, 1574, in-4), *le Valois royal* (Paris, 1583, in-8), etc.

**BERGERON** (Pierre), voyageur français, fils du précédent, mort en 1637 à Paris. Il quitta la carrière du barreau pour les voyages, et étudia avec un soin particulier les récits des anciens voyageurs. Ses ouvrages, remarquables par la fidélité des détails, la naïveté du style et un esprit judicieux, sont : *Traité de la navigation et des voyages de découvertes et conquêtes modernes* (Paris, 1629, in-12) ; *Histoire de la première découverte et conquête des Canaries, en l'an* 1412, *par Jean de Bethencourt* (Paris, 1630, in-12) ; la traduction des *Voyages en Tartarie* de G. de Rubruquis, Jean Duplan, Ascelin, suivie d'un *Traité des Tartares* et d'un *Abrégé de l'histoire des Sarrasins* (Leyde, 1729 ; la Haye, 1735, 2 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BERGIER** (Nicolas), antiquaire français, né en 1567 à Reims, mort en 1623. Il fut avovat et professeur de droit dans sa ville natale. On lui doit l'*Histoire des grands chemins de l'empire romain* (1622, in-4), ouvrage qui manque d'ordre et de précision, mais qui fut néanmoins d'une grande utilité aux érudits des siècles passés, et que les Allemands s'empressèrent de traduire. La meilleure édition est celle qui contient, avec des additions et des corrections, la carte de Peutinger (Bruxelles, 1736, 2 vol. in-4). On a encore de lui : *le Bouquet royal* (Paris, 1610, in-8), explication d'inscriptions et devises sur Louis XIII ; *Archemeron, ou Traité du commencement des jours* (Paris, 1617, in-8) ; *Dessein de l'histoire de Reims* (Reims, 1635, in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**BERGIER** (Nicolas-Sylvestre), théologien et philologue français, né le 31 décembre 1718 à Darney (Lorraine), mort le 9 avril 1790. Il fut professeur de théologie, principal du collége de Besançon et membre associé de l'Académie des inscriptions. On a de lui des ouvrages d'érudition, des traités théologiques et des écrits de polémique contre les philosophes du XVIIIe siècle. Les uns et les autres valent mieux par la netteté et la méthode que par la science. Nous citerons : *Éléments primitifs des langues*, découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français (Paris, 1764, in-12) ; *le Déisme réfuté par lui-même*, ou examen des principes d'incrédulité répandus dans les ouvrages de J.-J. Rousseau (Paris, 1765, 2 vol. in-12) ; *Origine des dieux du paganisme et sens des fables*, suivi de la *Traduction des poésies d'Hésiode* (Paris, 1767, 2 vol. in-12) ; *Certitude des preuves du christianisme* (Paris, 1768, 2 vol. in-12), ouvrage auquel Voltaire répondit par les *Conseils raisonnables à un théologien ; Apologie de la religion chrétienne* (Paris, 1769, 2 vol. in-12), réponse au *Christianisme dévoilé* du baron d'Holbach ; *Examen du matérialisme, ou réfutation du* Système de la nature (Paris, 1771, 2 vol. in-12) ; *Réponse aux* Conseils raisonnables (Paris, 1771, in-12) ; *Traité historique et dogmatique de la vraie religion* (Paris, 1780, 12 vol. in-12 ; 1820, 10 vol. in-8) ; *Dictionnaire théologique* (Paris, 1789, 3 vol. in-4), ouvrage qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique ; Observations sur le divorce* (Paris, 1790, in-8).

**BERINGTON** (Joseph), littérateur anglais, né vers 1768 dans le Schropshire, mort en 1827. D'une famille catholique, il fit ses études en France, où il exerça vingt ans le ministère ecclésiastique, puis rentra dans son pays. Il a écrit une *Histoire littéraire du moyen âge* (A literary history of the middle ages ; Londres, 1814, gr. in-4), ouvrage intéressant et utile, quoique superficiel, traduit en français par H. Boulart (1814-1823, in-8). On cite encore une *Vie d'Abailard et d'Héloïse* (1784, in-4 ; 1787, 2 vol. in-8), et *le Règne de Henri II*, etc. (1790, in-4).

Cf. Ch. Plowden : *Remarks on the writings of J. Berington* (Londres, 1792, in-8).

**BERKELEY** (George), philosophe anglais, né dans le comté de Kilkenny, en Irlande, en 1684, mort à Oxford en 1753. Élève fort distingué de l'université de Dublin, il s'adonna d'abord aux sciences avant que la philosophie ne s'emparât de son esprit méditatif. Il voyagea sur le continent comme chapelain de lord Peterborough et alla jusque dans l'Amérique anglaise, où il voulait porter les bienfaits de l'instruction. Ce projet avorta et n'a guère laissé d'autre trace qu'une belle pièce

de vers dans les œuvres du philosophe. Il fut nommé évêque de Cloyne.

Ses principaux ouvrages sont : *Trois dialogues entre Hylas et Philonoüs* (Three dialogues between H. and Ph. 1713, in-8) ; *Alciphron ou le petit philosophe* (The minute philosopher, 1732, 2 vol.). Berkeley y fait de l'idéalisme une exposition élégante, agréable, imagée, et par son style comme par son système, il rappelle Malebranche.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary ;* — Tennemann : *Manuel de l'histoire de la philosophie.*

**BERLICHINGEN** (Goetz ou Gottfried DE), surnommé *à la main de fer*, guerrier et écrivain allemand, né à Jaxthausen, dans le Wurtemberg, en 1480, mort le 23 juillet 1562. Célèbre par l'énergie avec laquelle il soutint la féodalité expirante contre l'ordre naissant des sociétés modernes, il fut enfin forcé de rester inactif, et raconta lui-même son histoire, toute de guerre, de révoltes et d'aventures sanglantes. Sa *Biographie* (Lebensbeschreibung; Nuremberg, 1731, in-8), écrite dans une langue pleine d'âpreté, est, comme le drame que Gœthe en a tiré, une peinture saisissante de la société de son temps. Elle a été plusieurs fois publiée sous une forme moderne par Busching et von der Hagen (Breslau, 1813), par Gessert (Pforzheim, 1843), par Schœnhuth (Heilbronn, 1858), etc.

**BERLIER** (Théophile comte), jurisconsulte et historien français, né en 1761 à Dijon, mort en 1844. Député à la Convention en 1792, membre du Comité de salut public après le 9 thermidor, membre du Conseil des Cinq-Cents, conseiller d'État et comte de l'Empire, il contribua beaucoup à la rédaction des nouveaux codes. On a de lui deux ouvrages estimés : *Précis historique sur l'ancienne Gaule avant César* (Bruxelles, 1822, in-8), et, sous le titre de *Guerre des Gaules* (Paris, 1825, in-8), une traduction soigneusement annotée des *Commentaires* de César.

**BERLIOZ** (Louis-Hector), compositeur et critique musical français, né à la Côte-Saint-André (Isère) le 11 décembre 1803, mort le 9 mars 1869. Musicien novateur, il a exposé et défendu avec passion ses idées sur l'esthétique musicale, non-seulement dans son ouvrage technique, le *Traité d'instrumentation et d'orchestration modernes* (1844), mais dans plusieurs écrits littéraires. *Voyage musical en Allemagne et en Italie* (1845, 2 vol. in-8); *les Soirées de l'orchestre* (1853, in-18); *les Grotesques de la musique* (1859, in-18), sans compter de fréquents articles dans la *Revue des Deux-Mondes* et une collaboration habituelle au *Journal des Débats*. Il a écrit lui-même les paroles de plusieurs de ses grandes compositions musicales. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Scudo : *Critique et littérature musicales.*

**BERMUDEZ** (Geronimo), écrivain espagnol, né en Galice vers 1530, et mort en 1590. De l'ordre des Dominicains, il fut professeur de théologie à l'université de Salamanque. Il a publié, sous le pseudonyme d'*Antonio de Silva*, deux tragédies qui ne sont pas sans mérite : *Nise digne de pitié* (Nise lastimosa), et *Nise couronnée* (Nise laureada) ; Nise est l'anagramme d'Inès de Castro, dont la tragique histoire est mise en scène avec un singulier mélange de poésie et de réalisme.

Bermudez a aussi composé deux poëmes sur le duc d'Albe; le premier, la *Esperodia*, intitulé *Hesperoida*, écrit d'abord en latin, fut traduit en vers blancs espagnols (1589).

Cf. N. Antonio : *Biblioteca hispana nova ;* — Sedano : *Parnasso español ;* — Ticknor : *History of spanish lit.*

**BERNARD** (Saint), orateur et écrivain ecclésiastique français, né au château de Fontaine, près de Dijon, en 1091, mort à Clairvaux le 20 août 1153. D'une famille noble, il montra dans ses premières études un génie précoce associé à une ardente vocation pour la vie monastique. Il l'embrassa à vingt-deux ans et entraîna avec lui, dans le cloître de Cîteaux, ses cinq frères, un de ses oncles, et plus de vingt autres personnes. Son prosélytisme éloquent, qui dépeuplait le monde au profit des monastères, était la terreur des familles. Les mères cachaient, dit-on, leurs enfants, les femmes leurs époux, pour les soustraire à la contagion de son zèle. Dès cette époque commence la série de ses fondations monastiques; on ne compte pas moins de soixante-douze couvents ouverts ou renouvelés par lui, dont trente-cinq en France, onze en Espagne, dix en Angleterre, le reste dans les diverses parties de l'Europe. Celui de Clairvaux, sa résidence favorite, qui portait alors le nom de vallée d'Absinthe, comptait sept cents religieux. On dut fonder à Juilly, dans le diocèse de Langres, un monastère spécial pour les femmes dont Bernard avait enlevé les maris à leurs familles. Tel fut l'un des premiers effets de son éloquence. Il lui dut ensuite une immense autorité dans les affaires spirituelles ou temporelles de l'Église. Elle se manifesta dans sa lutte contre les doctrines et l'influence personnelle d'Abailard, son illustre rival, qui ne put tenir contre lui. Une opposition de doctrines théologiques sur la grande question du réalisme fit éclater la lutte préparée par une rivalité d'éloquence, de génie et d'ascendant.

Le prieur de Clairvaux poursuivit le chef d'école du Paraclet avec une apreté, une violence et un éclat dont Abailard se sentit comme écrasé. Celui-ci, après avoir demandé de défendre publiquement l'orthodoxie de ses livres contre Bernard devant le concile de Sens, en 1140, n'osa pas affronter la discussion, et après la lecture des chefs d'accusation formulés par son adversaire, il appela au Pape et se retira. Bernard fit néanmoins condamner les doctrines par le concile et obtint ensuite la confirmation de la sentence par Innocent II, avec la condamnation du philosophe à un perpétuel silence et à la réclusion dans un monastère. Voici un exemple des éloquentes invectives dont Bernard accablait son rival. « Qu'y a-t-il de plus insupportable dans ses paroles, ou le blasphème, ou l'arrogance? Quoi de plus damnable, la témérité ou l'impiété? Ne serait-il pas plus juste de fermer par le bâillon une pareille bouche que de la réfuter par le raisonnement? Ne provoque-t-il pas contre lui toutes les mains, celui dont la main se lève contre tous? Tous, dit-il, pensent ainsi, et moi je pense autrement. Eh! qui donc es-tu, qu'apportes-tu de meilleur? Quelle subtile découverte as-tu faite? Quelle secrète révélation nous montres-tu, qui ait échappé aux saints, qui ait trompé l'œil des sages?... Parle donc! Dis-nous quelle est cette chose qui te paraît, à toi, et qui n'a paru auparavant à personne... Celui qui ment parle de lui-même; à toi donc, à toi seul ce qui vient de toi. Pour moi, j'écoute les prophètes et les apôtres; j'obéis à l'Évangile. Et si un ange venait du ciel pour nous enseigner le contraire, anathème sur cet ange lui-même! »

Le triomphe de l'influence de Bernard fut de mettre fin au schisme produit dans l'Église par l'élection simultanée des deux papes, Innocent II et Anaclet II. Innocent, chassé de Rome, se réfugia en France, où Bernard le fit reconnaître comme le seul pape (1130). Plus tard, le pape retourne en Italie où une foule de villes, de monastères, de princes, refusent encore de le reconnaître. Bernard passe les Alpes, et lui conquiert une à une toutes les cités. Anaclet meurt de chagrin, et l'anti-pape qu'on lui donne pour successeur se laisse conduire par Bernard aux pieds

d'Innocent II. De retour en France, l'abbé de Clairvaux refuse les évêchés et archevêchés qui lui sont offerts; son empire s'en accroît; il fait reconnaître successivement comme rois, du vivant de leur père, les deux fils de Louis le Gros, malgré la résistance des seigneurs, et donne à l'Église un pape de son choix, Eugène III, son élève (1145). Sur l'invitation du nouveau pape, Bernard prêcha en France et en Europe la seconde croisade, qui eût été impossible, après l'insuccès de la première et dans l'état du monde chrétien, sans les entraînements de son ardente et puissante parole. Aux fêtes de Pâques de 1146 eut lieu la fameuse assemblée de Vézelai, dans le comté de Nevers, où le roi, les seigneurs et une multitude prirent la croix, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. L'exaltation qui produisait à sa voix des faits en dehors des lois ordinaires de la nature, lui faisait reconnaître le don des miracles : ce qui ajoutait encore à son éloquence. Son succès fut plus extraordinaire en Allemagne, où Bernard parlait devant des peuples qu'il appelait « Francs orientaux », mais qui n'entendaient plus la langue franque. L'empereur Conrad, d'abord hostile à la croisade, fut tellement transporté par le sermon prononcé à l'Assemblée de Spire, qu'il demanda sur-le-champ à l'orateur la croix et une bannière bénite. A l'assemblée de Chartres, on avait offert à Bernard le commandement en chef de la croisade; mais, au lieu de suivre l'exemple de Pierre l'Ermite, il eut le bon esprit de refuser. A ce moment, il honorait l'humanité en prenant la défense des Juifs en butte, d'un bout de l'Europe à l'autre, aux violences et aux cruautés d'une population fanatisée. Bernard finit ses jours à Clairvaux au milieu du nombreux troupeau qu'il y avait réuni. Il fut canonisé en 1174. C'était la récompense de sa foi, de ses talents, des immenses services rendus à l'Église.

Les écrits de saint Bernard ne répondent pas par le nombre et l'importance à l'action qu'il a exercée. Son œuvre est surtout dans ses épîtres et dans ses sermons. Ses *Lettres* ont dû être innombrables; on en a recueilli 480, dont une quarantaine ne paraissent pas être de lui. Adressées à des religieux ou à des membres du clergé, aux officiers de la cour de Rome ou au pape lui-même, à des princes ou à des souverains, et quelquefois à de simples particuliers, elles traitent de la vie religieuse, de ses règles et de la perfection monastique, des intérêts des communautés, de l'administration des diocèses et du gouvernement de l'Église, des affaires politiques et des relations de la religion avec l'État, et du sacerdoce avec l'Empire, enfin, des controverses sur les questions de dogme. « Le style de ses lettres, dit Daunou, est fort inégal : dans quelques-unes, les pensées ont de la noblesse et une grâce naturelle qui se communiquent à l'expression; le mauvais goût défigure la plupart des autres. Tantôt l'écrivain s'amuse à jouer sur les mots, particulièrement sur ceux de la Bible; tantôt il s'épuise en déclamations plus violentes qu'énergiques. Souvent il revêt des idées ou communes ou subtiles d'une diction barbare. »

Les *Sermons* de saint Bernard sont au nombre de trois cent quarante, dont quatre-vingt cinq sur le seul *Cantique des cantiques*. Les autres se rapportent aux fêtes de l'année et aux divers sujets d'édification religieuse. Publiés en latin, la plupart furent immédiatement traduits et quelques-uns prononcés dans la langue franque du temps. Ils ne se font pas remarquer par le soin de la composition oratoire et ressemblent plutôt à des méditations de morale chrétienne qu'à des discours. Ils sont empreints d'un profond sentiment de piété et de mysticisme, et l'on y trouve des images gracieuses et des pensées tendres qui contrastent avec les emportements du polémiste. Témoin ce charmant passage sur le mystère du Dieu enfant : « Garde-toi de fuir, garde-toi de trembler, ô homme; Dieu ne vient pas armé, il ne te cherche pas pour te punir, mais pour te délivrer. Le voilà enfant et sans voix, et si ses vagissements doivent faire trembler quelqu'un, ce n'est pas toi. Il s'est fait tout petit, et la Vierge, sa mère, enveloppe de langes ses membres délicats. Et tu trembles encore de frayeur! »

On possède en outre de saint Bernard douze traités ou opuscules théologiques et moraux qui se rapportent aux diverses époques de sa vie, aux doctrines théologiques qu'il a soutenues, et surtout aux sujets qu'embrasse la perfection monastique. Ses *Œuvres* (Opera omnia), réunies pour la première fois en 1640 (Paris, 6 vol. in-fol.), ont été plusieurs fois réimprimées. La principale édition est celle de Mabillon (Paris, 1719, 2 vol. in-fol.; 3e édition, 1839-1840, 2 vol. ou 4 tomes in-8). Il a été entrepris une traduction française des *Œuvres complètes* (Paris, 1873, tomes I-V, in-4). Les *Lettres* ont été traduites deux fois en français (1702, 2 vol. in-8; 1714, 2 vol.). Il en a été publié des *Choix* (1844, in-8; 1847, in-18), ainsi que des choix de ses *Sermons* (1710 in-8, et 1737, in-8), et un recueil de *Sentences tirées de ses ouvrages* (1734, in-12). M. Leroux de Lincy a inséré les *Sermons français* dans la collection des *Documents inédits* (1841, in-4).

Cf. Ant. Lemaistre : *Vie de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux*, en 6 livres (Paris, 1647, in-4); — Arnoldus Bonævallensis : *Vita S. Bernardi*, publiée par Mabillon (ibid., 1690, in-folio); — Bourgoing de Villefore : *Vie de S. Bernard* (ibid., 1704, in-4); — L. Magalotti : *Vita di S. Bernardo* (Padoue, 1744, in-4); — Ch. Clémencot : *Histoire littéraire de S. Bernard et de Pierre le Vénérable* (Paris, 1773, in-4); — Aug. Neander : *Der heilige Bernhard und sein Zeitalter* (Berlin, 1813, in-8), traduit en français (Paris, 1842, in-8); — J.-O. Ellendorf : *Der heilige Bernhard und die Hierarchie seiner zeit* (Essen, 1837, in-8); — Geruzez : *De la Puissance de saint Bernard et du caractère de son éloquence*, thèse (Paris, 1838, in-8); — J.-L.-Th. Ratisbonne : *Histoire de S. Bernard* (Paris, 1841-1842, 2 vol. in-12); — Abel Desjardins : *Études sur S. Bernard* (Dijon, 1849, in-8); - Montalembert : *les Moines d'Occident*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XIII; — Guizot : *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. X; — Daunou, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; — H. Martin : *Histoire de France*, t. III.

**BERNARD** DE VENTADOUR, troubadour du XIIe siècle, né en Aquitaine. Fils d'un fournier du château de Ventadour, il consacra successivement ses vers et son amour à sa châtelaine et à Éléonore de Guienne, puis se retira auprès du comte de Toulouse, Raymond V, et enfin dans l'abbaye de Delon, en Limousin. Nous avons de Bernard environ cinquante *Canzones* et quelques *Tersons*, qui justifient par leur grâce et leur facilité l'éloge que fait de ce poëte Pétrarque, dans son quatrième *Trionfo*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII; — Raynouard : *Choix des poésies des troubadours*.

**BERNARD** DE CHARTRES, philosophe du XIIe siècle. Il reste de lui un traité en deux parties, intitulées *Megacosmus* (le Grand monde), et *Microcosmus* (le Petit monde). C'est une exposition d'idées platoniciennes, empruntées au *Timée*. Victor Cousin en a publié des extraits à la suite des *Œuvres inédites* d'Abailard, et y a joint des fragments d'un *Commentaire* du même auteur sur le sixième livre de l'*Énéide*. Quelques érudits distinguent du précédent un Bernard, que les manuscrits désignent par le surnom de *Sylvestris*. Il est plus probable qu'on doit les identifier.

Cf. Cousin : *Introduction aux Œuvres inédites d'Abailard*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

**BERNARD** LE TRÉSORIER, chroniqueur du XIIIe

siècle. On ne sait rien de sa vie. On a sous son nom une *Histoire des Croisades*, en français (1184-1275), continuation de celle de Guillaume de Tyr. La narration en est confuse, mutilée, et pleine d'erreurs en ce qui se rapporte à l'histoire générale de l'Europe au XIII[e] siècle. Elle a été attribuée à Hugues Plagon. Éditée par dom Martène, d'après un manuscrit du cardinal de Noailles, elle a été insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. XIX, de Guizot.

**BERNARD** (Étienne), avocat et écrivain français, né en 1553 à Dijon, mort en 1609. Il se distingua par son éloquence au barreau de sa ville natale et aux États généraux de 1588, dont il fit partie. Maire de Dijon, puis conseiller au Parlement, il entra dans la Ligue, mais l'abandonna après l'entrée d'Henri IV à Paris, et accepta la mission de ramener la ville de Marseille au roi. On a de lui : *Discours de ce qui advint à Blois jusqu'à la mort des Guises*, inséré dans quelques éditions de la *Satire Ménippée* et dans les *Mémoires de la Ligue; Avis à la noblesse sur ce qui s'est passé aux états de Blois en* 1588 (1590, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BERNARD** (Jacques), littérateur français, né en 1658 à Nyons (Dauphiné), mort en 1718. Ministre de la religion réformée, il passa en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et y continua, depuis 1691, la *Bibliothèque universelle* de Jean Leclerc, puis à partir de 1693, la *République des lettres* de Bayle. On lui doit : *Recueil de traités de paix, de trêves, d'alliances*, etc. (La Haye, 1700, 4 vol. in-fol.); *Théâtre des Etats de S. A. R. le duc de Savoie*, traduction du latin (La Haye, 1700, 2 vol. in-fol.); *Actes et Mémoires de la négociation de la paix de Ryswick* (Ibid., 1725, 5 vol. in-12); *Lettres historiques de ce qui s'est passé de plus important en Europe* (Ibid., 1692-1728, 3 vol. in-12); etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**BERNARD** (Catherine), femme auteur française, née en 1662 à Rouen, morte le 6 septembre 1712. Parente de Corneille, protégée par la chancelière de Pontchartrain et amie de Fontenelle, elle travailla d'abord pour le théâtre et fit jouer deux tragédies : *Léodamie* (1690) et *Brutus* (1691). Cette dernière pièce, qui eut du succès, offre quelques vers que Voltaire a imités de très-près dans son *Brutus*. Catherine Bernard fit aussi paraître des poésies dans divers recueils, et remporta des prix aux Jeux floraux et à l'Académie française. Elle publia quelques romans qui ne sont pas sans mérite.

Cf. De La Porte : *Histoire littéraire des femmes françaises.*

**BERNARD** (P.-Jos.). — Voyez GENTIL-BERNARD.

**BERNARD** (Charles-Bernard DU GRAIL DE LA VILLETTE, dit Charles DE), littérateur français, né à Besançon en 1805, mort à Neuilly le 6 mars 1850. Il s'est fait un nom distingué par sa collaboration littéraire aux journaux et revues après 1830, en y publiant des romans et surtout des nouvelles très-goûtées pour le soin du style et la délicatesse des analyses. Le premier et l'un de ses principaux romans est *le Gerfaut* (1838, 2 vol. in-8), tableau très-étudié et très-vif de la société littéraire et artistique du temps. Ses meilleures nouvelles sont : *la Femme de quarante ans, un Acte de vertu, l'Arbre de science, une Aventure de magistrat*, d'où M. Vict. Sardou a tiré sa comédie *les Pommes du voisin*, etc. ; elles ont été réunies dans deux recueils ; *le Nœud gordien* (1838, 2 vol. in-8) et *le Paravent* (1839, 2 vol. in-8). On cite encore : *Plus deuil que joie*, poésies (1832, in-8); *les Ailes d'Icare* (1840, 2 vol. in-8); *la Peau du lion et la Chasse aux amants* (1841, 2 vol. in-8); *un Homme sérieux* (1843, 2 vol. in-8) ; puis quelques essais dramatiques. On a réimprimé ses *Poésies et Théâtre* (1855, in-18).

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine ;* — Arm. de Pontmartin : *Notice*, en tête du roman *Un Beau-père.*

**BERNARD** (Auguste-Joseph), érudit français, né à Montbrison le 1[er] janvier 1811, mort à Paris en septembre 1868. Longtemps employé à l'Imprimerie nationale, il devint en 1862 inspecteur de l'imprimerie et de la librairie. Il a laissé de nombreux travaux, entre autres : *Histoire du Forez* (Montbrison, 1835-36, 2 vol. in-8), complété par une *Biographie forézienne; Cartulaire des abbayes de Savigny et d'Ainay* (1853, 2 vol. in-4), dans les *Documents inédits de l'histoire de France; le Temple d'Auguste et la nationalité gauloise* (Lyon, 1864, in-4), et surtout *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* (Paris, 1853, 2 vol. in-8, nombreux *fac-simile*). — Son frère aîné, Martin BERNARD, très-connu par sa vie politique, a publié : *Dix ans de prison au mont Saint-Michel*, etc. (1851-52, in-8). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières éditions.]

**BERNARD** (Thalès), littérateur français, né à Paris le 16 mai 1821, mort dans cette ville en janvier 1872. Il a publié quelques traductions de l'allemand, et un certain nombre de recueils de *Poésies* (*Pastorales*, 1856; *Nouvelles*, 1857; *Mystiques*, 1858), auxquelles on a essayé de faire un renom d'originalité ; puis une *Histoire de la poésie* (1864, in-18). [*Dict. des Contemp.*, 2[e]-4[e] édit.].

**BERNARDÈS** (Diogo), poëte portugais, né vers 1540 à Ponte-de-Barca, mort en 1596. Il fut secrétaire d'ambassade en Espagne, auprès de Philippe II, puis suivit le roi Sébastien en Afrique, et fut fait prisonnier à la bataille d'Alcaçar-Kebir. Il est auteur d'un recueil intitulé *le Lyma*, contenant vingt églogues et trente-trois épîtres (O Lyma; 1596, 3 vol. pet. in-12). Ces compositions pastorales, qui ont pour théâtre les rives du fleuve de ce nom, offrent une grande élégance de forme, mais plus de prétention que de naïveté. Faria y Souza a accusé D. Bernardès de s'être approprié des pièces de vers de Camoëns.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.** — Voyez SAINT-PIERRE (B. DE).

**BERNARDONI** (Pietro-Antonio), poëte italien, né en 1672 à Vignola, dans le Modénois, mort à Bologne en 1714. Admis avant l'âge de vingt ans dans l'Académie des Arcades, il publia un recueil de poésies amoureuses, héroïques, sacrées, etc., *i Fiori* (Bologne, 1694, in-12), et deux tragédies, *Irène* (Milan, 1695, in-12), et *Aspasia* (Bologne, 1697, in-8), qui le firent attacher à la cour de Vienne, comme poëte lauréat. Ses *Dramme ed oratorj* (Bologne, 1706-1707, 3 vol. in-8), comprenant : *Méléagre, la Flagellation, Tigrane*, etc., se distinguent par une facilité qui ressemble à de l'improvisation. On a encore de lui un recueil de *Rime varie consegrate al Giuseppe I*[er] (Vienne, 1705, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia ; — Della storia e della ragione d'ogni poesia*, t. III, part. II.

**BERNATOWICZ** (Félix), romancier polonais, né vers 1785, mort à Lomza en 1836. Il fut lecteur et secrétaire du prince Adam Czartoryski. Il est auteur d'un roman très-populaire dans son pays : *Poiata* (Varsovie, 1826), tableau historique de l'abolition du paganisme en Lithuanie vers la fin du XIV[e] siècle; de *Mierozsadne Sluby* (les Vœux déraisonnables; ibid., 1820), et *Nalencz* (ibid., 1828), etc.

**BERNAY** (Camille), poëte dramatique français, né le 16 mars 1813 à la Malmaison, mort le 14 juin 1842. Son père, qui était au service de l'impéra-

trice Joséphine, passa ensuite dans la maison de Marie-Louise et l'emmena à Parme. Il eut une vie assez agitée, pleine de désappointements et d'épreuves. Il écrivit surtout pour le théâtre. Son œuvre principale est une comédie en cinq actes, en vers, intitulée *le Ménestrel*, qui fut jouée au Théâtre-Français le 6 août 1838. Outre un talent très-distingué de versification, cette pièce a du mouvement et de l'intérêt; elle fut fort bien interprétée par Monrose père. Ses autres œuvres dramatiques sont : *le 24 février*, drame imité de Z. Werner, qui fut joué au théâtre de la Renaissance; *l'Héritage du mal, un Souper chez Barras, Clotaire Ier, le Pseudonyme, Diogène à trente ans*. Il a laissé encore des *Essais* et des *Poésies diverses*. Ses *Œuvres* furent réunies après sa mort par ses amis (Paris, 1843, in-12).

Cf. Henri Trianon : *Notice en tête des Œuvres de Bernay*.

**BERNESQUE** (Genre). — Voyez Berni.

**BERNI** (Francesco), poëte italien, né à Lamporecchio, dans le duché de Toscane, en 1490, mort à Florence en 1536. Entré dans les ordres, il devint à Rome secrétaire de Ghiberti, évêque de Vérone, qui ne résidait pas. Quelques épigrammes licencieuses le firent recevoir dans la Société des vignerons (i Vignajuoli), sorte de Caveau italien, recruté parmi de jeunes ecclésiastiques qui faisaient du vin, de l'amour et de la poésie « un seul Dieu en trois personnes ». Berni en fut bientôt le président, et le genre burlesque que la Société cultivait s'appela après lui le genre bernesque. Ruiné au sac de Rome en 1527, il se retira à Florence, où il avait obtenu un canonicat, et mourut empoisonné, dit-on, par le duc Alexandre de Médicis, dont il avait refusé de servir les projets de vengeance contre le cardinal du même nom.

On a de Berni des *Rime burlesche*, publiées seulement après sa mort avec celles de quelques autres poëtes de la même école (Venise, 1538; Florence, 1548, in-8); ce sont des plaisanteries d'un tour piquant et original, de petites satires comiques où brille l'esprit italien dans toute sa vivacité bouffonne et où la gaieté romaine n'accepte de frein ni du goût ni de la morale; il serait difficile d'en citer quatre vers caractéristiques sans être arrêté par les licences de toutes sortes que le poëte s'y est permises. Ce défaut est racheté par l'élégance du badinage, le naturel du style, la grâce harmonieuse des vers. Le genre bernesque est italien et national par excellence; Pulci le créa; Berni le perfectionna au point de lui laisser son nom et d'y briller même à côté de l'Arioste. Il a fait, lui aussi, son poëme comique, ou plutôt il a refait *l'Orlando inamorato* de Bojardo (voy. ce nom), avec plus de gaieté, plus d'entrain et de verve. Mais ce n'est pas simplement une retouche, ce serait plutôt un *Roland travesti* (Venise, 1541, in-4); le succès en fut d'ailleurs prodigieux. On a aussi de François Berni des *Poésies latines* insérées dans le *Carmina illustrium poetarum italorum* (Florence, 1719, in-8).

Un autre Francesco Berni, né en 1610, mort en 1673, tint une certaine place dans les lettres italiennes au XVIIe siècle; on l'appelle ordinairement le comte Berni. Orateur, jurisconsulte et poëte, il obtint la faveur des princes et des papes. On a de lui : *Academia* (Ferrare, 1658, 2 vol. in-4), suite de « discours, caprices et problèmes », présentés à l'Académie de Ferrare, et un recueil de douze drames (*Drami*, 1666 et 1669, in-12), parmi lesquels on remarque un *Telephe* imité d'Euripide

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie*.

**BERNIER** (Jean), médecin et littérateur français, né en 1622 à Blois, mort en 1698. Après avoir exercé, pendant vingt-deux ans, la médecine dans sa ville natale, il se fixa à Paris, où il eut le titre de médecin ordinaire de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. Ses ouvrages indiquent de l'érudition et un esprit porté à la satire. Ménage, contre qui il avait publié un *Anti-Menagiana* (Paris, 1693, in-12), l'appelait : « Vir levis armaturæ. » Le premier ouvrage qu'il ait publié fut *l'Histoire de Blois* (Paris, 1682, in-4). On y trouve une pièce de vers à la louange de Guillaume, comte de Blois, où les premières et les dernières lettres des vers sont les mêmes et forment deux fois, par leur réunion, l'hexamètre suivant :

Te, virtute crucis, soter, Guillelme, coronat.

On a encore de Jean Bernier : *Essais de médecine*, « où il est traité de l'histoire de la médecine et des médecins » (Paris, 1689-1691, 2 vol. in-4), réimprimé sous le titre d'*Histoire chronologique de la médecine et des médecins* (Paris, 1695-1714, in-4); *Réflexions, pensées et bons mots* (Paris, 1696, in-12); *Jugement et nouvelles observations sur les Œuvres de M. François Rabelais* (Paris, 1697, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII.

**BERNIER** (François), voyageur et philosophe français, né vers 1625 à Angers, mort le 22 septembre 1688 à Paris. Il se fit recevoir à Montpellier docteur en médecine, mais il préféra à la pratique de cet art les voyages et la philosophie. Il visita la Syrie, l'Égypte, l'Inde où il resta douze années. A son retour, il se vit recherché par la haute société et par les gens d'esprit. La Fontaine, Boileau, Molière, Mme de la Sablière, Ninon de Lenclos, Chapelle, Saint-Evremond, furent ses amis. On l'appelait *le Mogol*, à cause de ses voyages, et *le Joli philosophe*, à cause des agréments de son extérieur et de sa conversation. Mêlant volontiers la plaisanterie aux choses graves, il fit en 1674 une très-spirituelle *Requête burlesque* pour défendre la philosophie de Descartes, dont le doyen de la Faculté de théologie demandait au Parlement de proscrire l'enseignement, comme contraire à la doctrine d'Aristote. Bernier était gassendiste; mais il soutenait, dans Descartes, la cause de toute la philosophie et de la science en général. Sa *Requête* fut suivie d'un *Arrêt burlesque*, auquel il travailla avec Boileau et Racine, et qui se trouve dans les *Œuvres* de Boileau. Elle n'a pas moins de sens et de malicieuse justesse.

Les ouvrages de Bernier relatifs aux pays qu'il avait visités offrent un grand intérêt, surtout en ce qui concerne l'empereur Aureng-Zeyb, dont il fut le médecin. Ils ont pour titre : *Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol* (Paris, 1670-1671, 4 vol. in-12); *Voyages* (Amsterdam, 1699, 1710, 1724, 2 vol. in-12). Parmi ses ouvrages philosophiques, le plus important est *l'Abrégé de la philosophie de Gassendi* (Lyon, 1678, 8 vol. in-12).

Cf. Walckenaer : *Vies de plusieurs personnages célèbres*, t. II; — *Encyclopédie des gens du monde*.

**BERNIS** (François-Joachim de Pierres de), poëte français, né le 22 mai 1715 à Saint-Marcel de l'Ardèche, mort le 1er novembre 1794 à Rome. A peine sorti du séminaire de Saint-Sulpice, à l'âge de dix-neuf ans, le jeune abbé, grâce à sa naissance, à son heureuse physionomie, à son esprit, fut admis dans les plus brillantes sociétés. Chez Mme Dupin, il se lia avec Fontenelle, Buffon et Voltaire; dans la même maison, il gagna l'affection d'une grande dame qui le mit à la mode, la princesse de Rohan : « Bien joufflu, dit Marmontel, bien frais, bien poupin, en compagnie du gentil Bernard, il amusa de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris. » C'est ainsi qu'il arriva à l'Académie française à vingt-neuf ans (1744), tandis que Voltaire, âgé de cinquante ans, n'y était pas encore. La fortune lui réservait d'autres faveurs;

il les dut au conte des *Petits trous*, une de ses plus jolies pièces de vers :

Ainsi qu'Hébé, la jeune Pompadour
A deux jolis trous sur la joue ;
Deux trous charmants où le plaisir se joue,
Qui furent faits par la main de l'Amour.

Le poëte nous montre, en une vingtaine de vers, l'enfant ailé admirant la jeune fille pendant son sommeil. Il touche du doigt les roses de son visage.

L'empreinte de son doigt forma ce joli trou.
Séjour aimable du sourire.
Dont le plus sage serait fou.

Mme de Pompadour récompensa le poëte courtisan par une pension de 1500 fr. sur la cassette du roi et par un logement aux Tuileries. En 1752, elle lui fit donner l'ambassade de Venise, et le fit nommer, en 1757, ministre des affaires étrangères; mais, l'année suivante, trouvant en lui un partisan obstiné de la paix, elle le fit remplacer par Choiseul. Ayant été élevé à la dignité de cardinal avant sa disgrâce, Bernis se fit ordonner prêtre et fut appelé à l'archevêché d'Albi en 1764. Nommé en 1769 ambassadeur à Rome, il montra dans ce poste une rare habileté.

Le genre poétique de Bernis a été nettement indiqué d'un mot par Voltaire, qui l'a surnommé *Babet la Bouquetière*. C'est en effet une profusion de fleurs, d'images convenues, de souvenirs mythologiques, qui ne recouvrent que le vide. Le roi de Prusse Frédéric disait :

Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.

Les *Œuvres* de ce poëte, souvent imprimées (2 vol. in-18 et 1 vol. in-8), contiennent, outre les poésies légères, un très-médiocre poëme en dix chants, intitulé : *la Religion vengée*. On a encore sa *Correspondance avec Pâris-Duverney* (1790, 2 vol. in-8) et sa *Correspondance avec Voltaire* (1799, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Grimm : *Correspondance littéraire ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII.

**BÉROALDE** (Mathieu), érudit français, né à Saint-Denis, près Paris, mort en 1576 à Genève. Il avait été nommé à l'évêché d'Agen, lorsqu'il embrassa le calvinisme. Il fut précepteur d'Agrippa d'Aubigné et professa l'hébreu à Orléans. N'acceptant pour l'histoire des temps anciens de l'Orient d'autre guide que les Livres saints, il supprimait Cambyse et Darius, dont les noms ne sont pas dans la Bible. Il a écrit d'après cette doctrine : *Chronicon scripturæ sacræ, auctoritate constitutum* (Genève, 1575, in-fol.).

Cf. Haag : *la France protestante.*

**BÉROALDE DE VERVILLE** (François), écrivain français, né le 28 avril 1558 à Paris, mort vers 1612. Fils d'un calviniste, il embrassa le catholicisme et eut un canonicat à Saint-Gatien de Tours; mais il se montra, dans ses œuvres, indépendant de toute forme religieuse. Il a laissé un livre célèbre, intitulé : *le Moyen de parvenir* (sans date, in-24), dont le cadre est un grand banquet de gens instruits de toute condition et de tout siècle, causant de tout en liberté, et se livrant à des digressions et à des récits à perte de vue. Ce livre spirituel, d'une forme vive et souvent digne de Rabelais, est au point de vue de la langue un des plus remarquables de nos anciens ouvrages en prose ; mais il est plein de crudités et de passages obscènes, qui du reste ne choquaient pas les lecteurs du temps au même point où ils nous choquent aujourd'hui. Il a été réédité plusieurs fois, notamment par P. Lacroix (Paris, 1841, in-12).

On a encore de Béroalde de Verville . *les Soupirs amoureux* (Paris, 1583, in-12) ; *les Appréhensions spirituelles*, poëmes et autres œuvres philosophiques (Paris, 1584, in-12); *Idée de la républiqne*, poëme (Paris, 1584, in-12); *Aventures de Floride* (Tours, 1594, 4 vol. in-12); *le Cabinet de Minerve* (Rouen, 1597, in-12) ; *Aventures d'Æsionne* (Paris, 1597, in-12); *la Pucelle d'Orléans, restituée par l'industrie de Béroalde, sieur de Verville* (Tours, 1599, in-12) ; *le Palais des curieux* (Paris, 1612, in-12), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV; — P. Lacroix : *Notice*, en tête de son édition.

**BEROALDO** (Filippo) dit *l'Ancien*, littérateur italien, né à Bologne en 1453, mort en 1505. Il dissertait à quinze ans *de omni re scibili*, ouvrait une école à dix-neuf, et professait successivement à Bologne, à Parme et à Paris. Il eut quelques fonctions politiques. Pic de la Mirandole l'appelait « une bibliothèque vivante». On a de lui un grand nombre d'éditions et de commentaires d'auteurs latins, entre autres : de *Pline l'Ancien* (Paris, 1476 et 1516, in-folio); de *Properce* (Bologne, 1487; Paris, 1604, in-folio) ; de *Catulle*, d'*Apulée* (1504), d'*Aulu-Gelle*, de *Suétone*, de *Lucain*, etc.; des *Annotationes in commentarios Servii Virgilianos* (Bologne, 1482, in-4) ; *Annotationes in varios auctores antiquos* (Bologne, 1488) ; *Orationes* (Paris, 1490 et 1505, in-4). Tous ces ouvrages ont eu plusieurs réimpressions. Son plus curieux écrit est un dialogue intitulé : *Declamatio ebriosi, scortatoris et aleatoris* (Bologne, 1499), où l'on voit trois frères, ou plutôt trois vices, faire valoir réciproquement leur supériorité. Ce dialogue a été traduit en prose française par Calvi de la Fontaine (Paris, 1556, in-8), en vers par Gilbert Damalis (Lyon, 1558, in-8) et imité par La Fontaine lui-même dans sa fable du *Testament expliqué par Esope*.

**Beroaldo** (Filippo) dit *le Jeune*, poëte latin, neveu du précédent, né à Bologne en 1472, mort à Rome en 1518. Il fut secrétaire de l'Académie et bibliothécaire du Vatican sous le pape Léon X. On a de lui des Odes et Épigrammes posthumes qui eurent un grand succès : *Odarum libri tres et Epigrammatum liber unus* (Rome, 1530, in-4), etc.

Cf. G. Pini. *Vita P. Beroaldi senioris* (1505, in-4) ; — — Paul Jove : *Elogia*, N. LI, p. 120.

**BÉROSE** (Βηρωσός ou Βηρωσσός), historien chaldéen, né sous le règne d'Alexandre le Grand. Il était prêtre de Bélus à Babylone et écrivit en grec une histoire de son pays, d'après les archives du temple dont il avait la garde. Son ouvrage, connu sous les titres de Βαβυλωνικά et de Χαλδαϊκά, est perdu; mais nous en possédons divers fragments conservés dans Josèphe, Eusèbe le Syncelle et les Pères de l'Église. D'après leurs citations, l'histoire de Bérose se rapprochait des livres Juifs. On a contesté sans fondement sa nationalité chaldéenne pour voir en lui un Grec, sans songer qu'aussitôt après la diffusion de la langue grecque en Orient, plusieurs auteurs étrangers s'en servirent pour écrire l'histoire de leur propre pays, comme Ménandre de Tyr et Manéthon. Les différences qui existent entre les récits de Bérose et de Ctésias, proviennent de ce que le premier puisa aux sources babyloniennes et juives, tandis que le second prit ses documents chez les Assyriens et les Persans. Les fragments des *Babyloniques* ont été réunis à la fin de l'ouvrage de Scaliger, *De emendatione temporum*, et plus complétement dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius. Les meilleures éditions sont celles de Richter (Leipzig, 1825, in-8) et de la Bibliothèque Didot, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* (1848). L'ouvrage intitulé *Berosi Antiquitatum libri quinque cum commentariis Joannis Annii* (Rome, 1498, in-fol.) est une des nombreuses supercheries d'Annius de Viterbe. Bérose fut aussi regardé par les anciens

comme un de leurs meilleurs écrivains sur l'astronomie.

Cf. Richter : *Introduction* à son édition des *Fragments de Bérose.*

**BERQUIN** (Arnaud), poëte et prosateur français, né vers 1749 à Langoiran, dans la Gironde, mort le 21 décembre 1791. Dès son début, il fut, avec Léonard, un de ceux qui répondirent le mieux à ce goût pour la poésie bucolique, que la traduction des poëmes et idylles de Gessner venait de répandre en France, et qui était si bien approprié au siècle de Boucher. Inférieur à Léonard, qui sentait plus vivement la nature et donnait à ses vers une teinte mélancolique, Berquin plut surtout, dans ce genre, par un attendrissement de convention et des fadeurs qui n'ont pas mieux soutenu ses romances que ses idylles, malgré l'admiration des contemporains pour la sensibilité de l'auteur des *Plaintes d'une femme abandonnée par son amant :*

Dors, mon enfant, clos ta paupière ;
Tes cris me déchirent le cœur :
Dors, mon enfant ; ta pauvre mere
A bien assez de sa douleur.

Ses *Idylles* formèrent deux recueils (Paris, 1774, in-8, et 1775, in-8), suivis immédiatement de celui des *Romances* (1776, in-8).

Ce qui est resté le véritable titre de Berquin et ce qui a fait vivre son nom, ce sont ses ouvrages en prose, ses livres pour les enfants. Ils contiennent de petits contes, de courts récits, des dialogues et de petits drames à la portée de cet âge. Les tableaux qui passent successivement sous les yeux des jeunes lecteurs sont tracés de manière à leur enseigner leurs devoirs, à leur inspirer le goût de la vertu et l'horreur du vice. La Harpe, qui omit de parler de ces œuvres de Berquin dans son *Cours de littérature,* les a louées dans sa *Correspondance littéraire,* pour la sagesse du plan, l'intérêt des sujets, la douceur et la naïveté du style. Dussault a dit avec finesse : « On a pour Berquin plus de reconnaissance qu'on ne lui accorde de gloire. Les générations qu'il a charmées et instruites, qui ont reçu les prémices de ses affections et de ses leçons, sourient à la mémoire de Berquin, comme au souvenir de l'âge où ses petits livres leur présentaient l'instruction sous la forme d'un jeu, et venaient se confondre parmi les hochets de l'enfance. » Le plus célèbre et le mieux fait des ouvrages de Berquin destinés à l'éducation est *l'Ami des enfants,* qui fut couronné en 1784 par l'Académie française. Ce recueil est imité en partie du *Der Kinderfreund,* feuille hebdomadaire que Chr.-Fr. Weisse fit paraître de 1775 à 1784. Les autres ouvrages du même genre que publia Berquin sont : *Choix de lectures pour les enfants, le Livre de famille, Bibliothèque des villages, l'Ami de l'Adolescence, le Petit Grandisson, Sandfort et Merton.*

On a encore de lui : *Pygmalion, scène lyrique de J.-J. Rousseau, mise en vers* (1774, in-4) ; *Tableaux anglais choisis dans diverses galeries,* traduits librement des meilleures feuilles périodiques publiées en Angleterre depuis *le Spectateur* (1775, in-8) ; *Introduction familière à la connaissance de la nature,* traduction libre de l'anglais de miss Trimmer (1787, 3 vol. in-12). On cite, parmi les éditions complètes de Berquin, celle de Renouard (Paris, 1803, 20 vol. in-18), et celle de 1836 (Paris, 4 vol. in-8, à deux colonnes). *L'Ami des enfants, le Petit Grandisson, Sandfort et Merton,* ont été réimprimés un très-grand nombre de fois dans divers formats. Berquin fut un des rédacteurs de la *Feuille villageoise,* et collabora quelque temps au *Moniteur universel.*

Cf. *L'Année littéraire,* 1774 et 1775 ; — Dussault : *Annales littéraires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**BERRIER** (Jean-François-Constant), publiciste et auteur dramatique français, né en 1766, à Aire (Artois), mort le 12 juin 1824. Auteur de stances et cantates sous l'Empire, il devint, en 1814, collaborateur de la *Gazette de France.* Il a fait représenter plusieurs comédies-vaudevilles : *le Mari confident* (1820) ; *l'Epicurien malgré lui* (1822) ; *les Deux Lucas* (1823), etc. — Son fils, Constant BERRIER, mort en 1850, s'est fait connaître par des poésies.

**BERRUYER** (Joseph-Isaac), historien ecclésiastique français, né le 7 novembre 1681 à Rouen, mort le 18 février 1758. Il appartenait à la compagnie de Jésus et professa les humanités. Il est auteur d'un ouvrage qui fit beaucoup de bruit au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*Histoire du peuple de Dieu* (Paris, 1728-1757, en deux suites, et une *Paraphrase des Epitres des apôtres,* 14 vol. in-4). Condamné par plusieurs évêques, par deux assemblées du clergé, par le pape Clément XIII, par la Faculté de théologie, cet ouvrage fut vivement défendu par les Jésuites, qui regardèrent ces condamnations multipliées comme des marques d'hostilité contre l'ordre lui-même ; il gagna à cette polémique un succès que le ton léger du style et le peu de convenance des réflexions ne justifiaient guère.

Cf. J. Lelong : *Bibliothèque historique de la France,* t. II (édit. 1768-78, 5 vol. in-folio).

**BERRYAT-SAINT-PRIX** (Jacques), jurisconsulte français, né le 23 septembre 1769 à Grenoble, mort le 4 octobre 1845. Professeur de droit à Grenoble (1805), puis à Paris (1819), il fut de l'Académie des sciences morales et politiques. Outre ses ouvrages de droit, on cite de lui : *l'Amour et la Philosophie* (Paris, 1801, 5 vol. in-12) ; *Jeanne d'Arc,* ou coup d'œil sur les révolutions de France au temps de Charles VI et de Charles VII, avec Champollion-Figeac (Paris, 1817, in-8) ; des *Mémoires* d'archéologie, etc. Il a édité les *Œuvres de Boileau,* avec des notes historiques et littéraires (Paris, 1830-1834, 4 vol. in-8).

Cf. Alph.-Honoré Taillandier : *Notice sur la vie et les travaux de Berryat-Saint-Prix* (Paris, 1846, in-8) ; — Duchesne : *Notice,* etc. (Grenoble, 1847, in-8).

**BERRYER** (Pierre-Nicolas), avocat français, né le 17 mars 1757 à Sainte-Menehould, mort le 25 juin 1841. Il fut reçu avocat au Parlement en 1780, et se distingua bientôt par son éloquence. Les causes les plus célèbres qu'il ait plaidées sont celle du général Moreau, celle du maréchal Ney, pour laquelle il fut assisté par son fils et par Dupin aîné, celle de Fauche-Borel contre Perlet. En même temps qu'excellent avocat, il se montra jurisconsulte éminent, surtout en matière commerciale. On a de lui un livre intéressant pour l'histoire contemporaine, principalement en ce qui concerne le barreau ; il est intitulé : *Souvenirs* (1839, 2 vol. in-8).

**BERRYER** (Pierre-Antoine), célèbre avocat français, fils du précédent, né à Paris le 4 janvier 1790, mort à Augerville (Loiret) le 29 novembre 1868. Il fut élevé par les oratoriens de Juilly, se distingua plus par sa piété que par l'amour du travail et songea à entrer dans les ordres ; mais il suivit le barreau pour obéir à sa famille, et se maria à vingt et un ans. Dévoué à la cause de la monarchie légitime, dans laquelle il voyait une condition suprême de la prospérité nationale, il fut constamment le défenseur des principes de son parti et des grands intérêts politiques et moraux qui l'y rattachaient, sans en partager les vues étroites ou les animosités. Il s'acquit une grande réputation comme avocat dans les défenses du maréchal Ney, de Cambronne, des généraux Canuel et Donnadieu, de Lamennais (1826), Chateaubriand (1833), Voyer d'Argenson (1834), le prince Louis-Napoléon (1840), de Montalembert (1858), etc., sans

compter de nombreuses affaires civiles où des intérêts considérables étaient en jeu. Entré à la Chambre des députés en 1830, avant la chute de Charles X, il y annonça aussitôt un genre de talent qui fit dire à Royer-Collard : « Voilà une grande puissance. » Il fut l'adversaire redouté de la monarchie de Juillet. Il traitait toutes les questions, soit intérieures, soit étrangères, avec autant d'habileté que de hauteur. Il ne craignait pas de rendre justice, dans une certaine mesure, à la Révolution française. « Je n'oublierai jamais, disait-il, que la Convention a sauvé mon pays. » Aux ministres de Louis-Philippe, qui l'accusaient un jour de cynisme révolutionnaire, il répliquait qu'il y a un cynisme plus honteux, celui des apostasies. Il maintint son rôle après la Révolution de 1848, et fut un de ceux qui protestèrent le plus haut contre le coup d'État de 1852. L'éloquence de Berryer se distinguait par l'élévation de l'idée, la noblesse du langage, la soudaine impétuosité des mouvements; elle était servie par un admirable organe, à la fois sonore et sympathique. Sa popularité le suivit jusque dans sa vieillesse. L'Académie, qui l'avait admis dans son sein le 22 février 1855, dérogea à une règle établie en se faisant représenter, hors de Paris, aux funérailles de son illustre membre. Le désintéressement de M. Berryer comme avocat, l'abandon de la clientèle pour la politique, le goût des arts, une existence somptueuse que lui imposaient ses hautes relations, le réduisirent plus d'une fois à un état de gêne qui le força, en 1836, de mettre en vente sa terre d'Augerville-la-Rivière; mais une souscription volontaire de ses amis politiques et de ses admirateurs lui rendit son domaine et sa fortune. Ce fut aussi par une souscription que fut élevé son monument funéraire [*Dict. des Contemporains*, les quatre 1res édit.].

Cf. Cormenin : *Biographie parlementaire de M. Berryer* (1837, in-8); — *Berryer, hommages rendus à sa mémoire* (1869, in-8); — Cauvière : *Berryer, sa vie judiciaire, ses discours* (Marseille, 1871, in-18).

**BERTANO** ou BERTANI (Giambattista), poëte italien, né à Venise en 1596. Il fut le poëte favori de l'empereur Matthias, et fonda à Padoue l'Académie des *Disuniti*. Ami de Marini, il en imita les pointes, le pédantisme raffiné, et partagea sa vogue. On cite de lui des pastorales en vers: *Tormenti amorosi* (Padoue, 1641, in-12), *Il marino Arasdo* (1641, in-12); *la Ninta spensicrata* (1642); une tragédie, la *Gerusalemme assicurata* (1641); des *Epistole amorose istoriali* (Padoue, 1645), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BERTAUT** (Jean), poëte français, né en 1570 à Caen, mort le 8 juin 1611. Il fut secrétaire du cabinet de Henri III et de Henri IV, premier aumônier de Marie de Médicis et, en 1606, évêque de Séez. Il était l'oncle de Mme de Motteville. Ses poésies ont de la douceur et de la grâce, quelquefois même un sentiment assez profond, comme dans la stance suivante :

Félicité passée,
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Bertaut a imité Ronsard, mais avec une réserve qui lui fut inspirée, suivant Boileau (*Art poétique*, chap Ier), par l'exemple des chutes du maître :

Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Auparavant, Malherbe avait dit qu'il n'estimait des anciens poëtes français que Bertaut; mais de nos jours, on se rapproche plus de l'opinion de Régnier qui appelait Bertaut « un poëte trop sage ».

Les *Œuvres poetiques* de Bertaut (1620, 1623, in-8) comprennent des cantiques imités des psaumes, des vers amoureux, des élégies, des épîtres, des discours sur les événements politiques, des chansons, des sonnets, etc. On a aussi du même des *Sermons sur les principales fêtes de l'année* (1613).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au seizième siècle.*

BERTE AUX GRANDS PIEDS, chanson de geste. — Voyez ADENÈS.

**BERTHAULD** (Pierre), humaniste français, né vers 1600 à Sens, mort le 19 octobre 1681. Membre de l'Oratoire, il professa la rhétorique au collége de Marseille. Il est auteur de deux abrégés longtemps classiques de l'histoire des Gaules et de France, le *Florus Gallicus* et le *Florus Francicus*, écrits avec élégance et méthode, puis de quelques autres ouvrages latins, en vers et en prose, notamment d'un traité *De ara* (Nantes, 1635).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BERTHELOT** (N.), poëte français du XVIIe siècle Ami de Régnier, il cultiva comme lui la satire. Malherbe fut en butte à ses attaques. Ses vers, qui ont de la facilité et de la verve, ont été réunis, en partie, dans le *Cabinet satyrique* (1660, 2 vol in-12). On cite à part les *Soupirs amoureux* (Paris, 1646, in-8).

**BERTHEREAU** (Georges-François), érudit français, né en 1732 à Bellesme (Orne), mort en 1794. Membre de la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, il fut chargé d'extraire des auteurs arabes ce qui se rapportait à l'histoire des croisades. Pendant trente années, il accomplit ce travail, traduisant l'arabe en latin. Les événements politiques et la mort de Berthereau en empêchèrent l'achèvement. Ses manuscrits sont à la Bibliothèque nationale.

Cf. De Sacy : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique*, (VIIe année).

**BERTHEZÈNE** (le baron Pierre), écrivain militaire français, né en 1775 à Vandargues (Hérault), mort en 1847. Simple soldat en 1793, il eut une brillante carrière militaire, fut en 1831 gouverneur de l'Algérie et pair de France. Il a laissé un ouvrage intéressant, intitulé : *Souvenirs militaires de la République et de l'Empire* (Paris, 1855, 2 vol in-8).

**BERTHIER** (le P. Guillaume-François), théologien français, né le 7 avril 1704 à Issoudun, mort le 13 décembre 1782. Membre de la Société de Jésus, il enseigna les belles-lettres à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, la théologie à Paris. A partir de 1745, il rédigea jusqu'en 1762 le *Journal de Trévoux*, dans lequel il attaqua surtout Voltaire et les encyclopédistes, au risque de s'attirer de promptes et spirituelles répliques. En 1762, le Dauphin lui confia l'éducation de son fils (Louis XVI); la suppression des jésuites l'empêcha de garder cette charge. On a du P. Berthier, outre la traduction, avec commentaires, des *Psaumes*, des *Prophètes* et d'*Isaïe*, une *Réfutation du Contrat social* (Paris, 1789, in-12), des *Œuvres spirituelles* (1811, 4 vol. in-12), etc. Il continua, après le P. Brumoy, l'*Histoire de l'Église gallicane*, commencée par le P. Longueval (Paris, 1730-1749, 18 vol. in-8) : les six derniers volumes sont de lui.

Cf. De Backer : *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus* (Liége, 1853-61, 7 vol. in-8).

**BERTHIER** (Joseph-Étienne), érudit français, né en 1702 à Aix, mort en 1783. Oratorien et cartésien, il était appelé par Louis XV « le Père aux tourbillons ». Outre plusieurs ouvrages de physique et de physiologie, il avait écrit une *Histoire des premiers temps du monde* (Paris, 1777, in-12), où il soutenait que, pour bien comprendre la *Genèse*, il fallait la lire à rebours

Cf. Chaudon et Delandine : *Nouveau dictionnaire historique.*

**BERTHIER** (Louis-Alexandre), prince DE NEUFCHATEL ET DE WAGRAM, écrivain militaire français, né en 1753 à Versailles, mort en 1815. Ami et confident de Napoléon Ier, il a publié deux livres spéciaux qui tirent leur importance de cette intimité : *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égyqte et en Syrie* (Paris, 1800, in-8); *Relation de la bataille de Marengo* (Paris, 1804, in-4). On a aussi les *Mémoires d'Alexandre Berthier* (Paris, 1826, in-8).

**BERTHOD** (le P.), cordelier du XVIIe siècle. Il servit la cause royaliste pendant les troubles de la Fronde, et fut chargé de la mission périlleuse de ramener à l'obéissance la ville de Bordeaux (1653). Ses *Mémoires sur le secret de la négociation* relative à cette affaire, rédigés avec beaucoup de modestie et de simplicité, sont anonymes, mais l'auteur se trahit en rapportant des circonstances que lui seul pouvait connaître. Ils se trouvent dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué, t. XLVIII, et de Michaud-Poujoulat, t. XXIV.

**BERTHOD** (Anselme), érudit français, né le 21 février 1733, à Rupt (Franche-Comté), mort le 19 mars 1788. Bénédictin et directeur de la Bibliothèque de Besançon, il s'occupa de rechercher et de classer les anciens manuscrits relatifs à l'histoire de France. En 1784, il fut désigné par l'empereur Joseph II pour continuer les *Acta sanctorum* des Bollandistes. Il a fourni aux *Mémoires* de l'Académie de Besançon des recherches sur l'histoire de la Bourgogne.

**BERTHOLD** ou B..RCHTOLD, prédicateur allemand, né vers 1225, mort à Ratisbonne en 1272. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, et parcourut, comme frère prêcheur, une grande partie de l'Allemagne. Les églises ne suffisant pas à l'affluence de ses auditeurs, il parlait au peuple du haut d'un arbre ou d'une éminence quelconque. Sa parole était véhémente, ses idées nouvelles et hardies; il eut de l'influence sur la langue nationale par l'emploi qu'il en faisait à une époque où le clergé se servait exclusivement du latin. Les *Sermons allemands du franciscain Berthold*, etc. (B. des franziskaners deutche Predighen; Berlin, 1824), ont été publiés par Klingwek, réédités plusieurs fois.

Cf. G. Grimm : *Wiener Jarbucher*, XXXII, 194.

**BERTHOLET** (Jean), historien français, né à Salm en Ardennes, mort en 1755. Il appartenait à la compagnie de Jésus. On a de lui une importante monographie, l'*Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg* (Luxembourg, 1741-1743, 8 vol. in-4).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

**BERTI** (Alessandro-Pompeio), historien italien, né à Lucques en 1686, mort à Rome en 1752. Membre de la congrégation de la mère de Dieu, il professa dans plusieurs villes la rhétorique, la philosophie, la théologie. Il fut membre de l'Académie des Arcades. On a de lui une trentaine d'ouvrages, et entre autres la traduction de l'*Abrégé d'histoire de France* du P. Daniel (Venise, 1737), et celle d'une grande partie des *Œuvres de Nicole* (Venise, 1729-1752, 5 vol. in-12). Il a écrit aussi : *Caduta de decemviri della romana republica* (Lucques, 1717), et laissé en manuscrit des *Memorie degli scrittori Lucchesi*, importants comme source biographique.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BERTIN** (Théodore-Pierre), littérateur français, né en 1751 à Donnemarie, près de Provins, mort en 1819. A part des traductions nombreuses et médiocres, il est connu par son *Système universel et complet de la sténographie* (Paris, 1792, in-8), où il a simplifié le système sténographique de Taylor.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BERTIN** (Antoine), dit *le Chevalier* BERTIN, poëte français, né le 10 octobre 1752 à l'île Bourbon, mort en 1790 à Saint-Domingue. Amené en France à l'âge de neuf ans et élevé dans un collége de Paris, il suivit la carrière militaire, devint capitaine de cavalerie et écuyer du comte d'Artois. Mais la poésie l'occupait plus que les armes; commensal et ami de Parny, il mêlait avec lui les plaisirs et les vers. D'une santé délicate, il fut la victime de ses excès, et mourut à trente-huit ans.

Bertin est l'un des plus sensuels parmi nos poëtes érotiques; surnommé à tort le *Properce français*, il n'a rien de la variété, de la vivacité, du lyrisme du poëte latin. Il a de l'esprit, du goût, des vers harmonieux, mais rarement une inspiration personnelle; le plus souvent il imite ou traduit les anciens, et suivant Tissot, les femmes qu'il chante auraient pu lui dire : « Mon ami, nous sommes de Paris et non de Rome; faites-nous l'amour en français. » Il a, du moins, un sentiment vif de la grâce antique, témoin ce passage sur Horace :

Ton livre en main, voluptueux Horace,
Je parcourrai ces bois et ce coteau charmant
Que ta muse a décrits dans des vers pleins de grâce,
De ton goût délicat éternel monument !
J'irai dans tes champs de Sabine,
Sous l'abri frais de ces longs peupliers
Qui couvrent encor la ruine
De tes modestes bains, de tes humbles celliers.
J'irai chercher d'un œil avide
De leurs débris sacrés un reste enseveli,
Et, dans ce désert embelli
Par l'Anio grondant dans sa chute rapide,
Respirer la poussière humide
Des cascades de Tivoli.

Les œuvres de Bertin, composées d'élégies, parurent sous ce titre : *les Amours* (Paris, 1780); elles furent réimprimées sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1824, in-8).

Cf. J.-F. Boissonade : *Notice historique sur la vie, etc.*, en tête de l'édition de 1824.

**BERTIN** (Louis-François), dit BERTIN L'AÎNÉ, journaliste français, né le 14 décembre 1766 à Paris, où il est mort le 13 septembre 1841. Il se montra, dès ses débuts, partisan de la liberté, mais ennemi des exagérations révolutionnaires, et rédigea dans ce sens le *Journal français, l'Éclair*, le *Courrier universel*. Après le coup d'État du dix-huit brumaire, il fonda le *Journal des Débats*, auquel collaborèrent bientôt Feletz, Geoffroy, Dussault, Chateaubriand, de Bonald, Royer-Collard, Boissonade, Malte-Brun. Accusé de royalisme et emprisonné en 1800, il fut déporté à l'île d'Elbe en 1801. Le gouvernement impérial imposa en 1805 Fiévée comme directeur au *Journal des Débats*, et lui donna le titre de *Journal de l'Empire*, puis en 1811 confisqua au profit de l'État la propriété du journal qui comptait alors plus de vingt mille abonnés. En 1814, Bertin recouvra son journal et lui rendit son titre. Le 20 mars 1815, il quitta la France à la suite de Louis XVIII, et rédigea, du 14 avril au 21 juin, le *Moniteur de Gand*. Sous la Restauration, le *Journal des Débats*, dirigé par Bertin, suivit la ligne politique de Chateaubriand, et se sépara en même temps que lui du gouvernement en 1824. Les célèbres paroles du journal : « Malheureuse France, malheureux roi ! » devinrent comme le cri de guerre de l'opposition. Sous la monarchie de Juillet, Bertin fit du *Journal des Débats* l'organe du *juste-milieu* et le panégyriste officieux du gouvernement. En laissant de côté toute divergence d'opinions politiques, on s'accorde à reconnaître chez Bertin un des plus remarquables représentants de la presse en France, éclairé et ami des lettres et des arts

**Bertin de Veaux** (Louis-François), journaliste français, frère du précédent, né en 1771 à Paris, où il est mort le 23 avril 1842. Après avoir rédigé *l'Éclair* avec son frère, il concourut à la fondation du *Journal des Débats* et en resta l'un des soutiens. Député et conseiller d'État sous la Restauration, il fut nommé pair de France en 1832.

**Bertin** (Louis-Marie-Armand), journaliste français, fils de Bertin l'Aîné, né en 1801 à Paris, mort en janvier 1854. Il fit partie, dès 1820, de la rédaction du *Journal des Débats*. En 1822, il accompagna, comme secrétaire, Chateaubriand, ambassadeur à Londres. Après la mort de son père (1841), il devint directeur des *Débats*, y écrivit des articles remarqués, et conserva à ce journal son rang élevé parmi les organes politiques et littéraires. — Son frère aîné, le peintre Édouard Bertin, lui succéda dans la direction du journal.

Cf. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859-61, 8 vol. in-8).

**Bertin d'Antilly** (Louis-Auguste), auteur dramatique français, né vers 1760 à Paris, mort en 1804. Il fit jouer des pièces de circonstance qui eurent du succès, entre autres : *Le Pelletier de Saint-Fargeau, ou le Premier martyr de la République française* (1793) ; *le Siége de Lille* (1793) ; *Encore une victoire! ou le lendemain de la bataille de Fleurus* (1794). Il rédigea, sous le Directoire, *le Thé, ou le Contrôleur général*, journal royaliste qui le fit condamner à la déportation.

**Bertinazzi** (Carlo-Antonio dit **Carlin**), artiste et auteur dramatique italien, né à Turin en 1713, mort à Paris en 1783. Il a été, sous le nom de *Carlin*, un des plus fameux arlequins dont la scène italienne ait gardé le souvenir. La faveur du public parisien fut acquise à ses pantomimes pendant près d'un demi-siècle, et il excita l'admiration des plus illustres comédiens de son temps. Quand bien même il n'aurait pas écrit de sa main une comédie pleine de verve burlesque, *les Nouvelles métamorphoses d'Arlequin* (1763, in-8), il appartiendrait encore à la littérature par la merveilleuse fécondité de ses improvisations, par la gaieté de ses lazzis, par tout ce qu'il mit de lui-même, de son esprit et de son originalité dans les pièces d'autrui. On cite surtout les *Vingt-six infortunes d'Arlequin*, où il causait, cinq actes durant, avec un public toujours attentif et charmé. Enfin Carlin est le type le plus parfait du bouffon italien, et son nom ne peut être omis dans l'histoire d'une littérature où la farce tient peut-être la première place. L'épitaphe qu'on lui fit témoigne des regrets qu'il laissa :

> De Carlin pour peindre le sort
> Très-peu de mots doivent suffire :
> Toute sa vie il a fait rire,
> Il a fait pleurer à sa mort.

M. H. de Latouche a publié une *Correspondance de Carlin avec Ganganelli* (Paris, 1827, in-12, et 1829, 2 vol. in-12) ; c'est un roman apocryphe. Quoique fort honnête homme, Carlin ne correspondait point avec le pape.

Cf. *Hist. du théâtre.*

**Bertius** (Pierre), cosmographe français, né en 1565 à Beveren (Flandre), mort à Paris en 1629. Professeur à Leyde, il fut en même temps directeur de la Bibliothèque de cette ville, dont il rédigea le catalogue. Des querelles théologiques le forcèrent de se réfugier en France où, après une éclatante conversion au catholicisme, il obtint une chaire de professeur de mathématiques au Collége de France et la charge d'historiographe du roi Louis XIII.

Outre de nombreux écrits de controverse, ainsi qu'un *Traité de l'ordre et de l'usage d'une bibliothèque*, en latin (Leyde, 1595, in-4), on cite de Pierre Bertius : *Theatrum geographiæ veteris* (1618-1619, 2 vol. in-fol. elzévir), compilation de la géographie de Ptolémée, en grec et en latin, de l'Itinéraire d'Antonin, de la Table de Peutinger, etc., à laquelle il doit cependant une réputation de savant.

Cf. Walckenaer : *Vies des personnes célèbres* (Laon, 1830), t. I, p. 350 ; — Blumberg : *Dissertatio de P. Bertii, causa apostasias*, etc. (1700, in-4).

**Bertola di Georgi** (l'abbé Aurelio-Georgio), poëte italien, né à Rimini en 1752, mort à Rome en 1798. Tour à tour moine, soldat, professeur, il est auteur d'un poëme sur la mort de Clément XIV, intitulé *les Nuits clémentines*, d'*Œuvres diverses* en prose et en vers (Bassano, 1789, in-8), de *Sonnets amoureux* (Milan, 1795, in-8), etc. Mais il est surtout connu pour avoir révélé le premier la littérature allemande en Italie par son *Essai sur la poésie allemande* (Naples, 1779, in-8), et son *Essai sur la littérature allemande* (Lucques, 1784, in-8). Ayant connu Gessner en Suisse, il imita ses *Idylles* dans un recueil de *Cento favole* (Bassano, 1785, in-8), où la tendresse de sentiments est poussée jusqu'à la fadeur.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri.*

**Bertolais de Laon**, trouvère du X<sup></sup>e siècle. Il a composé le thème primitif de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* (voy. ces mots).

**Bertrand de Bar-sur-Aube**, trouvère du XIIIe siècle, auteur de la chanson de geste de *Girart de Viane*. On ne sait rien de sa vie. Il donne ainsi son nom au début de son poëme : « Ce fut en mai, à Bar-sur-Aube... Bertrand le gentil clerc qui fit cette chanson, était assis pensif en un verger, etc. ». *Girart de Viane*, imitation du *Girard de Roussillon* provençal, appartient au cycle carlovingien. C'est la 2e branche de la geste de *Guillaume au court nez* (voy. ce nom). La partie principale de l'œuvre est le siége de Vienne par Charlemagne. Girart y est enfermé. Un combat entre son neveu Olivier et Roland, champion de Charlemagne, dans une île située au milieu du Rhône, en vue des deux armées, doit décider du sort de la ville. Cet épisode, qualifié d'admirable par Sainte-Beuve, est animé du souffle épique.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII ; — Léon Gautier : *les Épopées françaises* ; — Crépet : *les Poëtes français* (Paris, 1861, 4 vol. in-8), t. Ier.

**Bertrand** (Louis-Jacques-Napoléon, dit *Aloïsius*), littérateur français, né le 20 avril 1807 à Ceva (Piémont), mort en mai 1841. Sa famille s'étant établie à Dijon, il y fit ses études, et débuta dans les lettres par des articles dans *le Provincial* et dans *le Patriote de la Côte-d'Or*. Quelques années avant sa mort, il vint à Paris, fut secrétaire de Rœderer et mourut à l'hôpital Necker. Attaché de cœur à la Bourgogne, sa patrie adoptive, il passa toute sa vie à exprimer l'esprit bourguignon dans de courtes ballades en prose que Sainte-Beuve appelle « de petites coupes d'une délicatesse infinie et d'une invention minutieuse ». Il y a combiné tous les moyens d'expression et de relief, le son et l'orthographe, l'onomatopée et l'archaïsme. Le volume qui les contient fut annoncé dès 1834, mais il ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de M. Victor Pavie, sous ce titre : *Gaspard de la nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* (Paris, 1842, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Notice*, en tête du volume de *Gaspard*, et *Portraits littéraires*, t. II.

**Bertrand de Molleville** (Antoine-François, marquis de), historien français, né en 1744 à Toulouse, mort le 19 octobre 1818. Ministre de la marine en 1791, et très-hostile aux principes de la Révolution, il émigra après le 19 août. Son *Histoire de la Révolution française* (Paris, 1800-1803,

14 vol. in-8), empreinte de ses sentiments politiques, est très-partiale. Il en est de même de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI* (Londres, 1797, 2 vol. in-8). On a encore de lui : *Histoire d'Angleterre jusqu'à la paix de* 1763 (Paris, 1815, 6 vol. in-8).

**BERTUCH** (Frédéric-Justin), littérateur allemand, né à Weimar le 30 septembre 1747, mort le 3 avril 1822. Lié avec les écrivains les plus distingués de son temps, Wieland, Gœthe, Musæus, etc., il débuta par des poésies, *les Chants du berceau* (Wiegenlieder, Weimar, 1772) ; un opéra, *le Gros lot* ; un mélodrame, *Polyxène* (1774). Plus tard, il exerça une assez grande influence dans son pays par les publications dont il fut l'éditeur et le collaborateur. Un long séjour en Espagne, comme précepteur des fils du ministre de Danemark dans ce pays, lui permit d'en étudier la littérature avec celle du Portugal. On lui dut une traduction du *Don Quichotte* et de sa continuation par Avellaneda (Weimar, 1779, 6 vol.), et un *Magasin de la littérature espagnole et portugaise*, ce dernier ouvrage avec Seckendorf et Zanthier (Dessau, 1780-83, 3 vol.). Rentré à Weimar et au service du grand-duc, il publia avec Wieland et Schutz la *Gazette littéraire universelle d'Iéna*, puis, après avoir créé le Comptoir de l'industrie, il édita la grande collection de la *Bibliothèque bleue de toutes les nations* (Blaue Bibliothek aller Nationen ; Gotha, 1790-97, 11 vol.), publication intéressante et précieuse, qui fut aussi pour lui une excellente spéculation de librairie. On lui doit encore des *Ephémérides géographiques* (1798-1824) et de considérables publications de voyages, par les soins de l'Institut géographique qu'il avait fondé à Weimar, etc.

**BÉRULLE** (Pierre DE), théologien français, né en 1575 au château de Sérilly, près de Troyes, mort le 2 octobre 1629. Il introduisit en France l'ordre des Carmélites et fonda, malgré l'opposition des Jésuites, la congrégation de l'Oratoire, qui a donné à l'Église et aux lettres tant d'hommes recommandables. En 1627, il fut nommé cardinal.

Esprit élevé et tolérant, Bérulle, dans la controverse, se fit estimer même de ses adversaires. Il protégea les lettrés et les savants, notamment Descartes. Il eut, de son temps, une grande réputation dans la chaire, et ses sermons, malgré la subtilité et le mysticisme, sont encore appréciés pour la logique des pensées et la clarté de la langue. Ses *Œuvres*, publiées séparément pendant sa vie, furent réunies après sa mort (1644, 2 vol. in-folio) ; elles ont été réimprimées (1856, gr. in-8).

Cf. Nourisson : *le Cardinal de Bérulle, sa vie et ses écrits* (Paris, 1859, in-12).

**BERVILLE** (Saint-Albin), avocat et littérateur français, né à Amiens le 22 octobre 1788, mort à Paris en septembre 1868. Il se fit un nom au barreau de Paris dans les affaires politiques et fut le défenseur de Paul-Louis Courier, de Béranger, etc. Gendre d'Andrieux, il s'occupa beaucoup de littérature, et, en dehors de ses travaux juridiques, il publia un certain nombre d'*Eloges* et de *Notices* sur des écrivains (*Delille*, 1817 ; *Rollin*, 1818 ; *Voltaire*, 1858 ; *J.-J. Rousseau*, 1859 ; *Gresset*, 1863). Citons aussi un volume de *Fragments oratoires et littéraires* (1845, in-8). On lui doit une édition des *Œuvres de Pothier* (1821 et suiv., 26 vol. in-8). On a publié récemment ses *Œuvres diverses, poésies et littérature* (1868, in-18 et 1869, in-18), et ses *Œuvres oratoires* (1869, in-18). [*Dict. des contemp.*, les quatre premières édit.]

**BERWICK** (Jacques FITZ-JAMES, duc DE), maréchal de France, né le 21 août 1660, mort le 12 juin 1734. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*, qui furent publiés par son fils, après avoir été revus par l'abbé L.-J. Hooke (Paris, 1778, 2 vol. in-12).

**BERZI** (Hugues DE), ou DE BERZES, poëte français du XIII[e] siècle. Il fit la guerre et assista à la prise de Constantinople par les Latins. C'est l'auteur d'une *Bible* qui a moins le caractère de satire propre à ce genre d'ouvrages que celui d'un sermon. Elle a été publiée avec la *Bible Guyot* dans les *Fabliaux* de Méon, t. II (voy. BIBLES).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

BESANT DE DIEU (LE), poëme du moyen âge (voy. GUILLAUME LE CLERC).

**BESENVAL** (Pierre-Victor), baron DE, mémorialiste français, né en 1722 à Soleure, mort le 2 juin 1791. Il fit la guerre au service de la France, devint commandant du régiment des gardes-suisses et lieutenant-général. Ses *Mémoires*, publiés, par le vicomte de Ségur (Paris, 1805-1807, 4 vol. in-8), ont été réimprimés dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française* de Berville et Barrière. Écrits sur le ton du bel esprit et du persifflage à la mode, ils sont pleins de traits caustiques sur les personnages contemporains et d'anecdotes où le scandale est recherché. Ils ont fait dire à Sainte-Beuve : « Besenval est certainement, avec Benj. Constant, le Suisse le plus français qui ait jamais été. » Ces *Mémoires* ont été désavoués par la famille.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII.

**BESLY** (Jean), littérateur français, né en 1572 en Poitou, mort le 18 mai 1644. Il fut avocat à Fontenay-le-Comte et a laissé, entre autres écrits, une très-instructive *Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guyenne* (Paris, 1647, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLI.

**BESOIGNE** (Jérôme), théologien français, né en 1686 à Paris, mort le 25 janvier 1763. Il fut professeur de philosophie au collége du Plessis. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'abbaye de Port-Royal* (Cologne, 1756, 8 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BESPLAS** (Joseph-Marie-Anne GROS DE), littérateur français, né en 1734 à Castelnaudary, mort le 26 août 1783. Il fut aumônier du comte de Provence. Quelques écrits contre les encyclopédistes, entre autres le *Rituel des esprits forts*, lui firent une certaine réputation. Il publia aussi : *Traité des causes du bonheur public* (Paris, 1763, in-8) ; *Essai sur l'éloquence de la chaire* (1778, in-12), etc.

**BESSARION** (Jean), cardinal italien, l'un des restaurateurs des lettres au XVI[e] siècle, né à Trébizonde en 1395 et mort à Ravenne en 1472. Il fut moine de l'ordre de saint Basile, passa vingt-deux ans dans un monastère du Péloponèse avant d'être chargé de missions ecclésiastiques et diplomatiques importantes, qui lui valurent, entre autres honneurs, le titre de patriarche de Constantinople. S'étant fixé à Rome, sa maison devint le rendez-vous des gens de lettres et des savants. Il fit relever à ses frais les bâtiments de l'Université et légua à la république de Venise une collection de manuscrits grecs qui a été le premier fond de la bibliothèque de Saint-Marc. Dans la fameuse querelle sur Aristote et Platon soulevée par Emmanuel Chrysoloras ; il prit parti pour ce dernier et écrivit : *Contra calumniatores Platonis* (Rome, 1469, in-fol.), et *Correctio librorum Platonis de Legibus*.

On a encore de lui : *Epistolæ et orationes de bello turcis inferendo* (Paris, 1471, in-4) ; la traduction latine de la *Métaphysique* d'Aristote (Ibid., 1516), et des livres de Xénophon sur Socrate. Les *Œuvres complètes* du cardinal Bessarion ont été imprimées dans la collection de l'abbé Migne, la *Patrologie grecque* (tome CLXI, gr. in-8).

Cf. J.-C. Hacke : *De Bessarionis vita et scriptis* (Harlem, 1840, in-8) ; — O. Raggi : *Commentario sulla vita*

*del cardinale Bessarione* (Rome, 1844, in-8); — Ginguené : *Hist. littér. de l'Italie.*

**BESSER** (Jean), poëte allemand, né à Frauenburg, en Courlande, le 8 mai 1654, mort à Dresde le 16 février 1729. Maître des cérémonies et poëte officiel dans les cours d'Allemagne, il eut des alternatives de misère et de faveur. Comme poëte, il appartient à la troisième école silésienne que l'emphase et les afféteries de Lohenstein jetèrent par réaction dans une extrême simplicité, voisine de la platitude. Il a surtout écrit des panégyriques et des poésies de circonstance. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Kœnig (Leipzig, 1732, 2 vol. in-8).

Cf. Varnhagen von Ense : *Biographische Denkmale.*

**BESTIAIRE.** On appelait de ce nom, au moyen âge, des traités en vers ou en prose, consacrés à la description physique et morale des animaux, et à celle des végétaux et des minéraux : ils ont longtemps tenu lieu d'histoire naturelle. Les plus anciens et les plus connus, à part des versions latines, du VIII<sup>e</sup>, du IX<sup>e</sup>, du X<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, d'un livre original vraisemblablement grec, intitulé *Physiologus*, sont les *bestiaires* de Philippe de Thaun, de Guillaume, clerc de Normandie, au XII<sup>e</sup> siècle, et de Richard de Fournival au siècle suivant. Ils procèdent aussi du *Physiologus*. On donnait les noms spéciaux de *Lapidaires* aux traités sur les minéraux, de *Volucraires* aux traités sur les oiseaux. Ces compositions étaient encore plus remplies de moralités et d'allégories que d'observations scientifiques. Les dessins et illustrations dont elles étaient ornées en font une source très-précieuse de renseignements pour l'histoire des arts du moyen âge. M. Ch. Hippeau a édité le *Bestiaire divin* de Guillaume (Caen, 1852, in-8), et le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival (Paris, 1860, in-8, avec 48 dessins).

Cf. Les PP. Cahier et Martin : *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature* (Paris, 1851, gr. in-folio), t. II ; — Ch. Louandre : *Zoologie fantastique* (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1853) ; — C. Hippeau : *Introduction* à l'édition du *Bestiaire divin.*

**BESTOUJEF** (Alexandre), ou BESTOUSCHEFF, romancier russe, né vers 1795, mort en 1837. Officier aux gardes en 1825, quand il fut impliqué, avec son ami Rylejeff, dans une conspiration, et envoyé en Sibérie. Plus tard il fut incorporé dans l'armée du Caucase, et trouva la mort dans un combat. Avant sa condamnation il avait publié, avec Rylejeff, le premier almanach populaire de la Russie, *l'Étoile polaire* (Saint-Pétersbourg, 1823); il s'est fait depuis une réputation par d'agréables nouvelles, où il peint la vie du soldat au milieu des montagnes du Caucase, décrit les contrées qu'il a parcourues avec une exubérance poétique et beaucoup de verve. Ses deux principaux récits sont *Mullah-Nur* et *Ammaleth-Beg*. On a traduit de lui en français deux nouvelles : *Hugo fon Brahkt*, et *le Voile rouge*, dans le premier volume des *Conteurs russes* (Paris, 1833, 2 vol. in-8). Il a été donné une édition des *Œuvres complètes* d'Alexandre Bestoujef (Saint-Pétersbourg, 1840).

**BÉTHUNE** (Hippolyte DE), neveu de Sully, né en 1603, mort le 24 septembre 1665. C'est à lui que l'on doit le *Fonds Béthune* de la Bibliothèque nationale de Paris, qui se compose de 2500 manuscrits. Il les légua à Louis XIV, en même temps que ses tableaux, ses marbres et ses bronzes.

**BETTERTON** (Thomas), célèbre acteur anglais, né à Westminster en 1635, mort à Londres en 1710. Il se sentit de bonne heure des dispositions pour le théâtre, et, quoiqu'on donnât peu de représentations dramatiques sous la dictature de Cromwell, il fut engagé dans la troupe de sir W. Davenant. La restauration des Stuarts ramena le goût des spectacles, et sous Charles II, Betterton, qui commençait à avoir de la réputation, fut envoyé en France pour étudier les secrets de la décoration. A son retour, entre autres réformes, il substitua l'usage des décorations mobiles aux tapisseries uniformes usitées jusqu'alors sur la scène anglaise. Il obtint bientôt la faveur du public et excita des transports d'admiration dans les tragédies de Shakespeare. Il était remarquable, surtout à une telle époque, par son jeu simple et naturel, ses gestes sobres, son expression contenue, sa dignité. Dédaignant les éclats de voix et moyens grossiers qui frappent la foule, Betterton disait : « Qu'il ne connaissait pas d'applaudissements aussi flatteurs qu'un silence attentif; qu'il y avait mille moyens faux d'exciter dans son auditoire de bruyants transports ; mais qu'il n'y en avait qu'un seul, la vérité de l'action, pour le forcer au silence. » Ce fut surtout dans les pièces de Shakespeare où il avait à rendre les passions violentes et profondes qu'il excella. « Betterton, dit Cibber, était, comme acteur, ce que Shakespeare était comme auteur ; sans rivaux, ils semblaient avoir été formés l'un pour l'autre, et destinés à se prêter un éclat mutuel. » La fin de sa vie fut attristée par la gêne et les infirmités. Il monta pourtant sur la scène jusqu'à soixante-quinze ans. Il fut enterré solennellement à Westminster. On a sous son nom quelques pièces, entre autres : *La Veuve amoureuse ou l'épouse libertine* (Amorous widow), imitée de Georges Dandin.

Cf. Ch. Gildon : *Life of the Betterton* (Londres, 1710, in-8) ; — Rose : *New biographical dictionary.*

**BETTI** (Zacharie), poëte italien, né à Vérone en 1732, mort en 1788. Agriculteur et poëte, il a écrit un poëme en quatre chants sur le ver à soie, *Del Baco da seta* (Vérone, 1756, in-4), où l'imitation de Virgile est frappante.

Cf. Del Bene : *Elogio del conte Z. Betti* (Parme, 1790, in-4 avec portrait) ; — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie.*

**BETTINELLI** (Xaverio), écrivain italien, né à Mantoue en 1718, mort en 1808. Entré chez les Jésuites, il professa à Brescia, Bologne, Venise et Parme, puis voyagea en Allemagne et en France. Ce voyage fut décisif dans sa vie et fit d'un élève des Jésuites un imitateur de Voltaire. Villemain a raconté l'entrevue du professeur de Bologne et du philosophe de Ferney; l'ascendant qu'il subit lui inspira d'abord ses *Lettere a Lesbia*, ou sorte de *Traité de l'épigramme*, en l'honneur de son hôte, puis, après son retour en Italie, une série d'ouvrages tous pénétrés de l'esprit français.

L'édition complète de ses *Œuvres* (Opere edite ed inedite, in prosa ed in versi ; Venise 1799-1801, 24 volumes in-12), publiée pendant l'occupation française, contient: 1° *Ragionamenti filosofici* sur la morale religieuse; *Dell' Entusiasmo delle belle arti* (2 vol.); *Dialoghi d'amore* (2 vol.); *Risorgimento negli studj*, etc. (2 vol.); *Delle Lettere e delle arti Mantovane* (1 vol.); *Lettres italiennes d'une dame à son amie sur les beaux-arts* (3 vol.); *Lettere di Virgilio agli Arcadi* (1 vol.), traduites en français (1759 et 1778), et qui firent beaucoup de bruit, à cause de l'audace qu'avait eue l'auteur de critiquer Dante; 2° trois volumes de *Poésies*, comprenant des *Sonnets*, des *Canzones*, des épîtres en vers sciotti, des tragédies : *Xercès*, *Demetrius Poliorcetes* et *Rome sauvée*, dont Voltaire, de qui la dernière est traduite, loue la verve et l'intérêt. Il faut ajouter quelques opuscules de circonstance, des *Lettres*, *Discours*, *Éloges*, etc. Partout Bettinelli se montre admirateur et imitateur de notre XVIII<sup>e</sup> siècle; partisan de la tolérance et des réformes libérales, il répand sur des idées qui étaient alors celles de tout le monde, une grâce ingénieuse et brillante.

Cf. G.-F. Napione : *Vita dell' abate S. Bettinelli* (Turin, 1809, in-8) ; — Tipaldo : *Biographia degli Italiani illustri.*

**BETTINI** (Mario), littérateur et savant italien, né à Bologne en 1582, mort en 1657. Jésuite, il professa les mathématiques et la philosophie. Outre ses ouvrages scientifiques, on a de lui des poëmes bizarres et hétérogènes : un drame pastoral héroï-comique, *Rubenus* (Parme, 1614, in-4); *Clodoveus*, dédié au roi Louis XIII (Parme, 1622, in-16; Paris, 1624, in-12), etc.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie.*

**BETUSSI** (Giuseppe), littérateur italien, né à Bassano en 1523, mort vers 1580. Il eut pour maître l'Arétin, dont il imita les ouvrages et les mœurs, et réussit à scandaliser même son époque. Il publia, à l'âge de vingt ans, *Dialogo amoroso e rime* (Venise, 1543, in-8), opuscule d'une extrême licence, inspiré du *Decameron* de Boccace, puis dans le même sens : *Il Raverta* (Venise, 1545), « dialogue sur l'amour et ses effets » ; *la Leonora* (Lucques, 1557, in-8), discours sur la vraie beauté ; *Ragionamento sopra il Catajo* (Padoue, 1573, in-4); *l'Imagine del tempio* (Venise, 1557) ; une traduction en italien de trois ouvrages latins de Boccace ; une *Vie de Boccace*, en italien (Venise, 1546, in-8), etc.

Cf. Papadopoli : *Historia gymnasii patavini* (Venise, 1726, 2 vol. in-folio).

**BEUCHOT** (Adrien-Jean-Quentin), bibliographe français, né le 13 mars 1773 à Paris, mort le 8 avril 1851. Après avoir terminé ses études chez les Oratoriens, il fit son cours de médecine et fut chirurgien aide-major pendant la Révolution. Ses goûts le portaient aux travaux littéraires, et il ne tarda pas à s'en occuper exclusivement. Après avoir collaboré à quelques journaux et publié le *Nouvel almanach des Muses* (1808), il devint un des principaux rédacteurs de la *Biographie universelle* de Michaud, de 1810 à 1827, et en revisa la partie bibliographique. Il fit le même travail pour la *Biographie des hommes vivants* (1816, 5 vol. in-8). De 1811 à 1849, il dirigea la *Bibliographie de la France, ou journal de l'imprimerie et de la librairie.* De 1831 à 1850, il fut bibliothécaire de la Chambre des députés. Tout en coopérant aux recueils cités plus haut, Beuchot publia *Nouveau nécrologe des hommes nés en France ou qui ont écrit en français, morts depuis* 1800 (Paris, 1812, in-8); *Notice sur Fénelon* (1831, in-8), et quelques autres écrits. Il donna une édition annotée du *Dictionnaire* de Bayle (Paris, 1820-1821, 16 vol. in-8). Mais son plus beau titre est l'excellente édition des *Œuvres complètes* de Voltaire (Paris, 1827-1833, 72 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BEUGNOT** (Jacques-Claude comte), homme d'État et mémorialiste français, né en 1761 à Bar-sur-Aube, mort en juin 1835. Au milieu des fonctions publiques et de la vie politique, sous une suite de régimes qu'il accepta avec la souplesse et la facilité d'un sceptique, il acquit une réputation d'esprit que vinrent justifier ses *Mémoires*. Ils remontent au règne de Louis XVI, mais s'arrêtent plus longuement à des détails relatifs à Napoléon 1er et à son caractère absolu, ainsi qu'au retour de la monarchie légitime. « On y trouve, dit un critique, une étude attentive et minutieuse des événements, faite par un observateur dont le sens est droit, le jugement impartial, l'intelligence pénétrante, et qui se passionne tout juste assez pour que ses récits ne soient dépourvus ni de couleur ni d'animation. » On y trouve surtout le talent de la raillerie, « et l'art de faire sortir le ridicule des sujets où aucun autre que lui ne l'aurait soupçonné. » Le style est en général léger, facile et spirituel, quelquefois heurté et vif, avec des hardiesses et des obscurités rappelant Saint-Simon. Le comte Beugnot passe pour être l'auteur de plusieurs bons mots devenus populaires et attribués à de grands personnages. Il avoue avoir fabriqué celui du comte d'Artois rentrant à Paris : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » Ses *Mémoires*, publiés en partie dans la *Revue française* (1838-1839), puis dans la *Revue contemporaine* (1852-1854), ont été édités par son petit-fils, le comte Alb. Beugnot (Paris, 1866, 2 vol. in-8).

Cf. *Encyclopédie des gens du monde* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, 9e année (1867).

**BEUGNOT** (Arthur-Auguste, comte), homme politique et historien français, fils du précédent, né à Bar-sur-Aube le 25 mars 1797, mort le 15 mars 1865. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages historiques, écrits avec distinction et inspirés de l'esprit de réaction politique et religieuse qui présidait à sa conduite dans les hautes fonctions publiques. Les principaux sont : *les Juifs d'Occident* (1823, in-8); *Conquêtes de Philippe-Auguste* (1824, in-8) ; *Histoire de la destruction du paganisme en Occident* (1835, 2 vol. in-8) ; *l'État théologien* (1845, in-18), etc. Il a édité *les Coutumes du Beauvoisis* (1842, 2 vol. in-8) et *les Assises de Jérusalem* (1848-49, 2 vol. in-fol.). Il a été élu membre de l'Académie des inscriptions en 1832 [*Diction. des Contemporains*, quatre premières édit.]

BEUVE D'ANTONE, ou D'HANSTONE, chanson de geste du XIIIe siècle, qui ne se range point dans les trois grandes gestes de France. Beuve descend, comme Charlemagne, de Constantin, et est le bisaïeul de Milon d'Anglers, père de Roland. La mère de Beuve, Brandonie, a tué Guidon, son mari, pour épouser Doon. Celui-ci, qui n'est pas le Doon de Mayence, persécute Beuve, qui plus tard prend contre lui une terrible revanche en le poursuivant jusque dans les États de Pépin, où, après l'avoir vaincu, il le fait écarteler. Beuve punit aussi sa mère de son crime, en la faisant murer toute vive, à l'exception de la tête. Beuve d'Hanstone ayant ainsi satisfait sa haine et la justice, se livre à de nombreux exploits contre les Sarrazins, en Sardaigne, en Hongrie et jusqu'en Asie. Il existe à la bibliothèque du Vatican un poëme intitulé : *Beuves d'Antona*, composé vers la fin du XIIIe siècle par le trouvère normand Pierre du Riès. Il a pour sujet des traditions de l'histoire d'Angleterre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

BEUVE DE COMARCHIS, second titre de la huitième branche de *Guillaume au court nez* (voy ces mots).

**BEVERINI** (Bartolommeo), littérateur italien, né à Lucques en 1629, mort en 1686. Il fit dès l'âge de quinze ans sur les principaux poëtes du siècle d'Auguste des commentaires qui obtinrent l'approbation des savants. Il entra dans le clergé régulier, professa la théologie à Rome, puis obtint à Lucques une chaire de rhétorique. Il eut une grande réputation d'érudit, d'orateur et de poëte, et fut un des correspondants ordinaires de Christine de Suède.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages tant en latin qu'en italien, d'un style académique nombreux et pompeux : *Sæculum niveum, Roma virginea, dies niveus* (Rome, 1650, 1651, 1652, 3 vol. in-4), peinture d'un nouvel âge d'or; des *Rime* (5e édit., Rome, 1666, in-12) ; *Discorsi sacri* (dernière édit., Venise, 1682); *Carminum libri VII* (Lucques, 1674, in-12) ; *Eneide di Virgilio trasportata in ottava rima* (2e édit., Rome, 1700, in-4), l'une des traductions italiennes les plus remarquées, et plusieurs ouvrages inédits ou posthumes.

Un autre BEVERINI (Francesco), mort en 1672, écrivit plusieurs drames lyriques : l'*Amante nemica* (Rome, 1668, in-8); *Il Demofonte* (1669, in-12) ; *Il Daria in Babilonia* (Venise, 1671, in-12), et

une tragédie, suivant les règles françaises, *la Flavia imperatrice* (Palerme, 1669, in-12).

Cf. Ginguené : *Hist. litt. d'Italie ;* — Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

BÉVERLEY, drame de Saurin (voy. ce nom).

BÉVUES LITTÉRAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES. Il y a deux sources de bévues dans le domaine littéraire : l'ignorance qui les produit tout naturellement, et la précipitation du jugement qui les rend possibles, même chez ceux que la science et l'érudition sembleraient le mieux en garantir.

I. *Fautes de copie ou d'impression. Errata.* — Si l'on se rappelle que les copistes des manuscrits, dans l'antiquité et surtout au moyen âge, furent moins des lettrés que des ouvriers littéraires, on pourra imaginer quelle quantité de bévues ils durent commettre, malgré leur habileté quelquefois très-grande, et combien d'erreurs ont eu, par là même, à rectifier les philologues modernes dans le texte des écrivains. Un mot oublié ou modifié, un signe de ponctuation déplacé, changeaient, dans certaines circonstances, toute la signification d'une phrase. Ainsi, on vit soutenir, au XVe siècle, qu'Aristote était juif. La cause en était dans une phrase de la traduction latine de l'historien *Josèphe*, par George de Trébizonde, qui avait été ponctuée de la manière suivante : *Atque ille, inquit, Aristoteles Judæus erat*, tandis qu'elle devait être écrite : *Atque ille, inquit Aristoteles, Judæus erat.* On peut rapprocher de cette bévue celle qui fit de dix vierges martyres dix mille vierges, parce qu'on avait mal traduit les signes XMV, qui signifiaient « dix martyres vierges ».

Quand les livres imprimés eurent remplacé les manuscrits et que les typographes succédèrent aux copistes, leurs bévues prirent le nom d'erreurs typographiques. Malgré les soins des correcteurs, ces erreurs furent quelquefois très-nombreuses et exigèrent de longs *errata*. Ainsi, la première édition des œuvres de Pic de la Mirandole (Strasbourg, 1507, in-fol.) demanda un *errata* de quinze pages; *la Somme* de saint Thomas avait tant de fautes, que l'*errata* fait par F. Garcia (1578, in-4) comprenait 111 pages; l'*errata* fait par le cardinal Bellarmin, pour l'édition donnée à Venise de ses propres ouvrages, formait un petit volume de 88 pages, imprimé sous ce titre : *Recognitio librorum omnium Roberti Bellarmini* (Ingolstadt, 1608, in-8). De nos jours, les fautes d'impression ne sont peut-être ni moins fréquentes ni moins graves, mais on néglige le plus souvent de les signaler dans un *errata*, soit par crainte d'avoir à confesser trop de fautes, soit par un excès de confiance dans la sagacité de son lecteur.

C'est surtout dans les livres sacrés que les bévues ou erreurs typographiques eurent autrefois de l'importance, le plus léger changement dans le texte pouvant modifier gravement un précepte moral, un article de foi, le point de départ d'un dogme. Une bible de Londres (1634) traduisait ainsi un passage connu du psaume XIII : « L'insensé a dit dans son cœur : il y a un Dieu (*there is a God*, au lieu de *there* no *is a God*); » l'édition fut supprimée par ordre royal. Une autre bible anglaise, imprimée à Cambridge par Field, au XVIIe siècle, faisait dire à saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens : « Ne savez-vous pas que les méchants hériteront du royaume de Dieu? » Une erreur plus choquante fut commise dans la Bible de Halle (1710), au sujet du commandement qui défend l'adultère. Il faut citer aussi la Bible anglaise, connue sous le nom de *Bible vinaigre*, parce que le vingtième chapitre de saint Luc porte pour titre : *Parabole du vinaigre* (vinegard), au lieu de : *Parabole de la vigne* (vineyard). Ici la bévue n'est qu'amusante. S'il faut en croire la tradition, une bévue typographique a été fort heureuse pour Malherbe et a produit un de ses meilleurs vers. Dans ses stances à Du Perrier, il avait écrit en jouant sur le nom de la jeune fille :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses.

On dit que, sous la main du typographe, qui avait mal lu, le vers devint :

Et Roselle a vécu ce que vivent les roses.

Ce changement aurait fait trouver au poëte le vers si connu :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

II. *Fautes de traduction.* — Après les erreurs des copistes et des typographes, les plus nombreuses bévues littéraires ont été commises par les traducteurs. Ces bévues ont diminué à mesure que les connaissances philologiques se sont étendues, et que le travail même de la traduction, en serrant de plus près le texte, est devenu plus savant; mais à l'époque où l'on commença à traduire les auteurs classiques, les livres fourmillèrent de fautes et de bévues. On en trouve aussi de considérables dans les premières traductions françaises d'ouvrages en langues modernes. On cite les suivantes parmi les plus singulières. Dans la traduction de *Florus* par Coeffeteau, la ville de *Corfinium* est devenue le capitaine *Corfinius*. La traduction de *Pline l'Ancien*, par Du Pinet, fait les patriciens *Numidicus* et *Sinandicus*, des deux espèces de marbres, *lapis numidicus* et *lapis sinandicus*. L'abbé Thiers, en citant un passage tiré de Philon, traduisit : *omnis bonus liber*, par ces mots : « Tout livre est toujours bon par quelque endroit; » le sens véritable était : « Tout homme de bien est libre. » A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, le critique Geoffroy traduisait ce passage cité par Racine : *Mutuo conspectu mutui crescebant amores*, par ces mots : « Leurs amours grandissaient à se contempler en silence. » Il avait pris *mutuo* pour *muto*, et avait fait *muet* de *mutuel*. Parmi les bévues auxquelles a donné lieu la traduction des Livres saints, une des plus fameuses est celle qui fait passer un chameau par le trou d'une aiguille. Elle vient de la *Vulgate*, où le 24e verset du chapitre XIX de l'évangile selon saint Mathieu a été traduit ainsi : *Facilius est* camelum *per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum*. Le traducteur avait lu dans le grec κάμηλος, chameau, au lieu de κάμιλος, câble. Une autre bévue fort curieuse, en matière de religion, est celle qui a produit sainte Xinoris; elle est due à Baronius, qui donne place à cette sainte dans son *Martyrologium romanum*, et rappelle les louanges qui lui ont été données par saint Jean-Chrysostome et par saint Jérôme. Or, saint Chrysostome emploie le mot Xinoris (ξυνωρίς) dans le sens de couple, pour désigner les deux martyrs Juventin et Maxime; saint Jérôme l'emploie dans le même sens, pour désigner l'aïeule et la mère de sainte Démétriade. L'une des plus fameuses bévues des traducteurs d'ouvrages modernes est celle du comte de Tressan, qui, trouvant dans l'Arioste les mots *capo basso* (cap peu élevé), traduisit : « le cap de Capo-Basso ; » de là vient qu'on le surnomma *le comte de Capo-Basso*. On cite aussi la bévue de l'auteur de *Manon Lescaut*, l'abbé Prevost, qui, dans sa traduction du voyage de Towston, dit : « Il suspendit à son mât un vieux *bonnet*, avec lequel il se conduisit à l'île de Wight ». L'auteur parlait de la voile nommée *bonnette*. Une bévue plus comique encore est celle de La Place, traduisant par : *la Dernière chemise de l'amour*, ce titre d'une pièce anglaise : *le Dernier expédient de l'amour* (Love's last shift).

III. *Erreurs de faits et d'idées. Définitions.* — Sans aller chercher les bévues littéraires chez les traducteurs, ou dans les erreurs des typographes

et des copistes, on les trouverait en assez grand nombre, non-seulement dans les œuvres d'imagination, mais aussi dans les livres qui ont pour objet l'érudition et la science. Ainsi, dans le *Dictionnaire historique de la Bretagne* d'Ogée, la ville de Dinant, en Belgique, est confondue avec Dinan dans le département des Côtes-du-Nord. Ainsi, le *Dictionnaire universel* de Prudhomme place Dordrecht en Angleterre. Une singulière bévue est celle dont Fréron parle en ces termes : « J'ouvre le *Dictionnaire portatif des théâtres* à la lettre F, et je découvre dans le catalogue des pièces de théâtre *le Fourbe parachevé*. C'est le titre que l'auteur donne à une comédie jouée sur la scène française le 14 février 1693. J'ai vu dans les registres de la Comédie qu'en effet, ce jour-là, on avait donné une pièce intitulée *le Fourbe;* que cette pièce avait été si mal reçue du parterre, que les comédiens n'avaient pu l'achever, et qu'ils furent obligés d'y substituer *le Médecin malgré lui*. L'acteur qui tenait alors les registres se contenta d'écrire sur son journal des pièces jouées chaque jour : *le Fourbe, pas achevé*. Les auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français*, ayant mal lu ces deux derniers mots, écrivirent *parachevé*, au lieu de *pas achevé*, prenant pour le titre de la pièce ce qui annonçait sa chute. Après eux, le chevalier de Mouhi et l'auteur du *Dictionnaire portatif des théâtres* copièrent cette faute, et donnèrent à la comédie du *Fourbe* le titre de *Fourbe parachevé*, qu'elle n'eut jamais. » Où les bévues sont fréquentes, c'est dans les citations; elles peuvent former un chapitre à part (voy. CITATIONS).

Les Académies ne sont pas plus que les simples individus à l'abri des bévues; mais il n'est pas étonnant qu'on ait cherché à jeter plus de ridicule sur celles dont elles ont été coupables ou complices. Voltaire s'est moqué ainsi de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans une lettre à M. de Formont, au sujet de l'expédition scientifique qui avait pour but de mesurer un arc du méridien : « Savez-vous que l'Académie des belles-lettres s'est chargée de faire une belle inscription pour la besogne de nos Argonautes? Toute cette Académie en corps, après y avoir mûrement réfléchi, a conclu que ces messieurs allaient mesurer un arc du méridien sous un arc de l'équateur. Vous remarquerez que les méridiens vont du nord au sud, et que, par conséquent, l'Académie des belles-lettres, en corps, a fait la plus énorme bévue du monde. » C'est une bévue du même genre que commit l'abbé du Jarry dans une ode sur *le Vœu de Louis XIII*, qui remporta le prix à l'Académie française; elle contenait ce vers :

Et des pôles brûlants jusqu'aux pôles glacés.

Lamotte, qui avait été un des juges et que l'on raillait sur ce vers, répondait que c'était une affaire de physique, qui était du ressort de l'Académie des sciences, et que d'ailleurs il n'était pas bien sûr qu'il n'y eût pas de pôles brûlants.

Une matière fertile en bévues, ce sont les définitions. L'Académie française s'est surtout attiré les railleries par celles de son *Dictionnaire*. Sans rappeler la définition que les mauvais plaisants lui attribuent au sujet de l'écrevisse, en voici deux, avec les observations piquantes qu'elles ont suggérées à Fr Arago : *Éclipse :* Disparition apparente d'un astre, causée par l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur. « Il y a trois mille ans, dit Arago, que l'on observe des éclipses de lune, sans qu'il y ait un corps céleste interposé entre la lune et l'observateur. » *Tirer de but en blanc*. Tirer en ligne droite, sans que le projectile parcoure une ligne courbe ou fasse de ricochets. « D'après cette définition, dit encore Arago, l'Académie a trouvé le moyen d'empêcher un boulet de jamais tomber à terre. »

IV. *Bévues bibliographiques*. — Il faut mettre à part les bévues bibliographiques pour leur nombre et la facilité à les commettre. Vigneul-Marville a écrit fort judicieusement à ce sujet : « Il serait souhaitable que ceux qui se mêlent de nous donner des bibliothèques ne parlassent que des livres de leur métier ou que de livres qui leur fussent tout à fait connus. Quand on marche à l'aveugle dans ces sortes de catalogues, on ne manque pas de se tromper et de tromper les autres. Nous avons vu l'un de ces bibliothécaires peu exacts, quoique d'ailleurs bon libraire, ranger dans la classe des rituels un traité *De Missis dominicis*, c'est-à-dire un livre où il est traité des ambassadeurs ou des intendants de province, pour un recueil des *Messes dominicales*. » Une bévue non moins bizarre a failli se glisser, de nos jours, dans la table d'un de nos recueils bibliographiques les plus considérables; les *Émaux et Camées* de Th. Gautier avaient été placés parmi les traités relatifs aux objets d'art de l'antiquité; l'erreur tomba sous un œil exercé, et on la fit disparaître au moment où elle allait passer définitivement sous la presse. Parmi les bévues de ce genre, on cite un livre de J. Betussi, sur le *Cataio*, manoir appartenant au duc de Modène, livre qui fut rangé par Lenglet-Dufresnoy parmi les ouvrages sur le Catai ou la Chine; *la Gelotoscopia*, ou traité du rire, de Gregorio, fut rangé au nombre des ouvrages d'astronomie; *les Fuggerorum imagines*, ou portraits des Fugger, riches négociants d'Augsbourg, ont été pris pour un traité sur les fougères; *la Sauce au Verjus*, pamphlet du baron de Lisola contre le diplomate français M. de Verjus, a été catalogué au nombre des livres de cuisine; *le Pastor fido* de Guarini a été placé parmi les ouvrages religieux. Par suite de mauvaise lecture ou d'écritures vicieuses, *l'Histoire de Laïs*, de Gouz de Gerland, est devenue *l'Histoire des lois;* le *Mare historiarum*, de J. Columna, s'est changé en *Mater historiarum;* les *Notes sur Rabelais*, par Jamet, que celui-ci appelait ses « pieds de mouche », sont devenues *les Pieds de mouches, ou les Noces de Rabelais;* les *Lettres sur la coutume moderne d'employer le* vous *au lieu du* tu, par J. Vernet, se trouvent transformées ainsi dans *la France littéraire* de Ersch : *Lettres sur la coutume d'employer le* vin *au lieu du* thé. L'inattention ou l'ignorance ont produit d'autres bévues non moins singulières. On trouve dans Argelati que les *Satires* de Giovenale de Summaripa furent imprimées chez Flavius Silese; or, c'est près du fleuve Sile, *appresa fluvio Silese*, ou, en d'autres termes, à Trévise, qu'on les imprima. Gail, dans l'*Index* bibliographique de son *Anacréon*, copia un catalogue des éditions précédentes du même poëte et plaça le lieu d'impression d'une de ces éditions à *Ebro;* il avait pris pour un nom de ville les signes abréviatifs *e. bro.* (exemplaire broché). Dans l'édition de *Shakespeare* donnée par Warburton, la pièce *Measure for measure* est indiquée justement, ainsi que l'avait déjà fait Pope, comme empruntée aux *Nouvelles* de Cinthio; mais Pope avait mis en abrégé *dec.* 8, *nov.* 5 (décade 8, novel 5), et Warburton a écrit en toutes lettres : *december* 8, *november* 5. Par une inadvertance plus forte, F. Fabiani, dans un de ses ouvrages, citant un livre français, l'attribue à *M. Enrichi de deux listes*, en prenant pour le nom de l'auteur une mention bibliographique qui accompagnait le titre. Enfin, comme exemple d'extrême étourderie, l'Allemand Jugler cite un recueil où l'on donne comme auteur d'un ouvrage *le Berceau de l'imprimerie;* mais ici une faute de traduction complique l'erreur du bibliographe.

Il ne serait pas bien difficile de trouver chez les

contemporains des lapsus littéraires ou bibliographiques dont la singularité égalerait celle des bévues que nous avons citées; mais nous ne voulons pas nous engager sur ce terrain brûlant. Nous trouvons plus juste de rappeler, à propos des travaux de longue haleine, qui sont toujours, dans quelques parties, de seconde main, les bornes de la mémoire et de l'attention humaine. Ne peut-on pas réclamer, pour les défaillances des ouvrages utiles, l'indulgence d'Horace pour les taches d'un poëme qui a des endroits brillants? (*Epist.* ad Pisones, v. 351 et suiv.)

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

Cf. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-8).

**BÉVY** (Charles-Joseph), érudit français, né en 1738 à Saint-Hilaire, près d'Orléans, mort en 1830. Bénédictin de Saint-Maur, il fut historiographe du roi pour la Flandre et le Hainaut, émigra en Angleterre pendant la Révolution, et devint après 1815 bibliothécaire du ministère de la guerre. Il fit de longues recherches sur la royauté et la noblesse, et publia des ouvrages estimés : *Histoire des inaugurations des rois, des empereurs et des autres souverains de l'univers* (Paris, 1776, in-8); *Histoire de la noblesse héréditaire et successive des Gaulois, des Français et des autres peuples de l'Europe* (1791, in-4), etc.

**BEYLE** (Marie-Henri), littérateur français, très-connu sous le nom de *Stendhal*, l'un de ses pseudonymes, né à Grenoble le 23 janvier 1783, mort à Paris le 23 mars 1842. Fils d'un avocat au Parlement de sa ville natale, il reçut une éducation soignée et essaya de diverses carrières. Tour à tour peintre, employé d'administration, soldat, commerçant, auditeur au Conseil d'Etat, commissaire des guerres, et après quelques années de proscription politique, consul de France à Civita-Vecchia, il voyagea beaucoup en Europe, séjourna longtemps en Italie, et puisa dans sa vie errante une expérience des hommes parfaitement en rapport avec son esprit sceptique et paradoxal. C'est un des écrivains qui ont gardé le plus longtemps dans ce siècle le goût et les idées du XVIIIe, tout en acquérant, par l'observation directe de ses contemporains, assez d'originalité pour faire lui-même école. Pr. Mérimée, avec plus de correction de style, fut son brillant élève.

Le principal ouvrage de Beyle est *la Chartreuse de Parme* (Paris, 1839, 2 vol. in-8; nombreuses édit. in-18). C'est le tableau d'après nature, très-vif et très-amusant, d'une petite cour italienne au commencement de ce siècle, avec les aventures compliquées d'un jeune seigneur destiné à être une des lumières de l'Église et qui fait son noviciat d'archevêque par les bizarres épreuves d'une vie vagabonde, toute d'intrigues et de plaisirs. Un style piquant et des caractères bien tracés distinguent cette œuvre, qui est dans la tradition de *Gil Blas* et de *Manon Lescaut*. On cite ensuite, sous les pseudonymes de Stendhal, d'Alex.-César Bombet, etc. : *Lettres sur Haydn, écrites de Vienne*, suivies d'une Vie de Mozart, de Considérations sur Métastase, etc. (Paris, 1815, in-8), traduction non avouée de l'ouvrage italien, *le Haydine*, de Carpani; *Vies de Haydn, Mozart et Métastase* (Ibid., 1817, in-8), simple réimpression du précédent; *Rome, Naples et Florence en* 1817 (Ibid., 1817, in-8); *Histoire de la peinture en Italie* (Ibid., 1817, 2 vol. in-8), comprenant seulement des études sur Léonard de Vinci et Michel-Ange; *Romantismo nelle arti* (Florence, 1819, in-8); *De l'Amour* (Paris, 1822, 2 vol. in-12); *Racine et Shakespeare* (Ibid., broch. in-8); une curieuse *Vie de Rossini* (Ibid., 1824, 2 part. in-8); *D'un nouveau complot contre les industriels* (Ibid., 1825, broch. in-8), satire spirituelle mais incompétente contre l'industrialisme; *Armance, ou quelques scènes de Paris en* 1827 (Ibid., 1827, 3 vol. in-12); *Promenades dans Rome* (Ibid., 2 vol. in-8), excellent guide du touriste intelligent; *le Rouge et le Noir*, « chronique du XIXe siècle » (Ibid., 1830, 2 vol. in-8), titre recherché et inintelligible d'un roman de passion et de crime, dont un élève des jésuites est le héros; *Memoires d'un touriste* (Ibid., 1838, 2 vol. in-8), agréable relation d'excursions en France; plus un grand nombre d'articles et de nouvelles dans les journaux et revues du temps. Indépendamment des nombreuses réimpressions des ouvrages précédents, il a été formé des recueils de *Nouvelles inédites, Œuvres posthumes* (1853, in-18); *Romans et Nouvelles* (1854, in-18). Sa *Correspondance inédite* a été publiée avec une introduction de Mérimée (1855, 2 vol. in-18). Une édition complète des *Œuvres* est en cours de publication (1870 et suiv., in-18).

Cf. Pr. Mérimée : *Éloge funèbre de M. Beyle*, extrait de la *Revue des Deux-Mondes* (1842, in-8), et *H. B., notice nécrologique* (Paris, 1850, in-8), brochure anonyme détruite par l'auteur à cause des traits cyniques qu'elle contenait ; — H. de Balzac : *Études sur M. Beyle* (s. l. et s. d., in-18) ; — R. Colomb : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Beyle* (1825, in-8 ; 1846, in-18) : ces deux dernières études sont reproduites en tête de l'édition de *la Chartreuse* de 1847, in-18 ; — *l'Art et la vie de Stendhal*, anonyme (1869, in-8) ; — Quérard : *la Littérature française contemporaine* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

**BEYS** (Charles DE), poëte français, né en 1610 à Paris, mort le 26 septembre 1659. Soupçonné à tort d'être l'auteur de la *Miliade*, satire contre Richelieu, il fut enfermé quelque temps à la Bastille. Scarron, dont il fut le maître, estimait beaucoup ses vers. Outre divers poëmes, il fit représenter des comédies : *Céline* (1636); *l'Hôpital des fous* (1635); *le Jaloux sans sujet* (1635); *les Fous illustres* (1652), etc. Il a été regardé comme l'auteur de la *Comédie des chansons* (1640, in-12). On a une édition de ses *Œuvres poétiques* (Paris, 1651, in-8)

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI.

**BÈZE** (Théodore DE), théologien protestant et littérateur français, né le 24 juin 1519 à Vezelay (Bourgogne), mort le 13 octobre 1605. Après avoir étudié à l'Université d'Orléans, il se rendit à celle de Bourges, où il eut pour maître Melchior Wolmar, savant helléniste allemand et disciple de Luther, qui le gagna à la réforme en même temps que ses leçons lui donnaient une connaissance approfondie des langues anciennes. En 1548, il alla embrasser publiquement le calvinisme à Genève, fut nommé professeur de langue grecque à Lausanne, revint à Genève en 1559, fut chargé d'y enseigner la théologie et commença à exercer le ministère évangélique. La réputation que lui avaient faite ses ouvrages, son éloquence et son talent d'insinuation, lui donnèrent un rôle important dans le parti réformé. Il fut envoyé en ambassade auprès des princes protestants d'Allemagne pour solliciter leur appui en faveur des réformés français; il convertit au protestantisme le roi de Navarre, Antoine de Bourbon et sa femme; il fut le principal organe des réformés au colloque de Poissy en 1561, et produisit à Paris une vive émotion l'année suivante par ses prédications. En 1564, il succéda à Calvin, et devint ainsi le chef des calvinistes de Genève et de France. Son activité ne se borna pas au gouvernement des choses religieuses; il s'occupa beaucoup de l'Académie de Genève, et les règlements qu'il lui donna subsistent encore en grande partie.

Sans discuter les accusations et les apologies dont Théodore de Bèze, considéré comme sectaire, a été l'objet, nous nous contenterons de rappeler qu'il écrivit, pour justifier le supplice de Servet,

un ouvrage intitulé : *De hæreticis a civili magistratu puniendis* (Paris, 1554, in 8), traduit en français par N. Colladon, sous ce titre : *Traité de l'autorité des magistrats dans la punition des hérétiques* (Genève, 1560, in-8). Au point de vue littéraire, il se recommande comme ayant été l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres en France. « Il faisait partie, dit Étienne Pasquier, de cette grande compagnie qui mit la main à la plume sous le roi Henri II. Scève, Pelletier et lui, composèrent l'avant-garde de cette guerre que l'on entreprit contre l'ignorance, et furent les avant-coureurs de Ronsard et des autres poëtes. » Le premier livre qu'il publia fut un recueil de poésies latines, sous le titre de *Juvenilia* (Paris, 1548, in-8); il contenait quelques pièces amoureuses et même lascives, qui disparurent des éditions postérieures (1569-1576, in-8). Il fit imprimer ensuite *le Sacrifice d'Abraham* (Lausanne, 1550, in-8), tragédie composée à l'imitation des Grecs ; elle se distingue plus par la sagesse et la pureté du goût que par l'inspiration poétique.

Parmi ses autres ouvrages, dont plusieurs ont paru sous le pseudonyme de *Lud. Alectorius*, on met au premier rang l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, depuis* 1521 *jusqu'en* 1563 (Anvers [Genève], 1580, 3 vol. in-8). Il a ensuite publié : *Comédie du pape malade, par Trasybule Phénice* (Ibid., 1560, in-8) ; *Traduction en vers françois des psaumes omis par Marot* (Lyon, 1563, in-4) ; *Discours contenant en bref l'histoire de la vie et mort de maistre Jean Calvin* (1564, in-8), très-souvent réimprimé ; *Histoire de la Mappemonde papistique, par Frangidelphe Escorche-Messes, imprimée à Luce-Nouvelle* (Genève, 1567, in-4); *le Réveil-Matin des François et de leurs voisins, par Eusèbe Philadelphe* (Edimbourg, 1574, in-8) ; *De peste quæstiones duæ explicatæ* (Genève, 1579, in-8); *Icones, id est veræ imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium* (Genève, 1580, in-4), ouvrage traduit en français par Simon Goulart, sous ce titre : *Vrais pourtraicts des hommes illustres en piété et en doctrine* (1581, in-4); *Epistola Benedicti Passavantii ad Petrum Lizetum*, pamphlet en prose macaronique contre le président Lizet, dont on cite cette phrase sur Calvin : *Neque magnus, neque parvus, sed inter duos : non dares liardum de ejus mina*. Théodore de Bèze a en outre donné une traduction, souvent réimprimée, du *Nouveau Testament* (1556), et il a eu part à la version de la *Bible* publiée par les pasteurs de l'église de Genève (1588, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. I ; — Baum : *Theod. Bezæ, nach handschriftlichen Quellen* (Leipzig, 1843, in-8) ; — Sayous : *Etudes littéraires sur les écrivains français de la Réformation* (1841, 2 vol. in-8) ; — Haag frères : *la France protestante*.

**BEZONS** (Claude BAZIN DE), membre de l'Académie française, né en 1617 à Paris, mort en 1684. Il fut intendant du Languedoc. Il remplaça à l'Académie le chancelier Séguier, devenu protecteur de la Compagnie. On ne connaît de lui qu'un *Discours sur le traité de Prague, entre l'empereur et le duc de Saxe, translaté du latin* (Paris, 1637, in-8). — Le maréchal Jacques DE BEZONS est son fils.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BHAGAVAD GÎTA**, c'est-à-dire le *Chant excellent*, poëme de l'Inde ancienne, qui est considéré comme le dernier livre du *Mahâbhârata*, mais qui doit s'en séparer. Il est antérieur au VIe siècle avant notre ère. C'est la plus haute expression de la théologie brahmanique. Il contient l'exposition d'une doctrine morale d'une grande élévation et d'une métaphysique panthéiste.

Au moment où les armées des Courous et des Pandous sont prêtes à en venir aux mains sur le champ de bataille de Kourouxêtra, Ardjouna, l'aîné des fils de Pandou, est attristé à la pensée des maux de la guerre. Son écuyer, Krichna, qui n'est autre que Vichnou incarné pour la septième fois, le fortifie en lui exposant la loi de la transmigration des âmes basée sur leur immortalité, et lui faisant envisager la mort comme une chose indifférente. Après cet enseignement, il donne des preuves de sa divinité à Ardjouna.

Le *Bhagavad Gîta* a été traduit en latin par Schlegel (Bonn, 1846, édité par Lasser) ; en français par Parraud (Paris, 1787), par Em. Burnouf (Nancy, 1861, in-8) et par Fauche, dans sa traduction complète du *Mahâbhârata* (Paris, 1863 et années suivantes, in-8) ; en anglais, par Wilkins (Londres, 1785) et par Cockburn Thomson (Hartford, 1855) ; en grec, par Galanos (Athènes, 1848).

Cf. V.-G. de Humboldt : *Sur l'épisode du Mahâbhârata connu sous le nom de Bhagavad Gîta* (Berlin, 1827) ; — Cousin : *Histoire de la philosophie* (Paris, 1830) ; — Weber : *Histoire de la littérature indienne*, trad. de l'allem. par Sadous (Paris, 1859, in-8).

**BHÂRTRI-HÂRI**, poëte épique de l'Inde du premier siècle environ, avant l'ère chrétienne. Il est auteur du *Bhatti-câvya*, poëme grammatical en vingt-deux chants, consacré à la gloire de Rama, et qui a été imprimé à Calcutta (1828). On lui attribue un recueil de trois cents sentences, publiées par de Bohlen (Berlin, 1833), traduites en vers allemands par le même (Hambourg, 1835), et en français par M. H. Fauche.

Cf. Philibert-Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-18) ; — *Recherches asiatiques*, t. VII et X.

**BHATHYÂL**, sorte de complainte hindouie imitée des *Marcyas* musulmans (voy. MARCYA).

**BHAVABHOÛTI**, poëte dramatique de l'Inde, du commencement du VIIIe siècle de notre ère. Il était de la province de Vidarbha et d'une famille illustre de brahmanes. Il est auteur de plusieurs beaux drames sanscrits : *Maha Vira Charitra*, édité par Trithen (Londres, 1848); *Uttara Râma Charitra* (Calcutta, 1831, in-8) ; *Mâlati et Mâdhava, ou le Mariage par surprise* (Ibid., 1830, in-8). Le premier et le second sont tirés de la légende de Rama. Le troisième est une intrigue d'amour traversée par des scènes de magie. Wilson a reproduit ou analysé ces pièces dans ses *Chefs-d'œuvre du théâtre indien* traduits en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

Cf. Ph. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-18) ; — Wilson : *Théâtre hindou*.

**BHÔDJA**, prince de Malwa, auteur de divers ouvrages en langue sanscrite. Il vivait au commencement du XIIe siècle. On lui attribue, outre une géographie et un commentaire sur Patanjali, un manuel de critique littéraire, *Saraswatî-Canthâbharana* et le *Bhôdja Prabândha*, dialogues sur l'histoire des lettres dans l'Inde.

Cf. Ph. Soupé : *Essai critique sur la littér. indienne*.

**BIACCA** (l'abbé Francesco-Maria), littérateur italien, né à Parme en 1673, mort en 1735. Membre de l'Académie des Arcades, sous le nom de *Parmindo Ibichense*, il a signé ainsi la plupart de ses ouvrages. On a de lui : *Ortografia manuale* (Parme, 1714, in-12); *Notizie istoriche* (Rome, 1720, in-8), recueil d'éloges académiques; une traduction des *Silvæ* de Stace en vers libres (Milan, 1732, in-4) ; des traductions estimées de *Catulle* et d'*Horace*. Il soutint une polémique célèbre contre les Jésuites, et particulièrement contre César Calino, au sujet de l'historien Josèphe, et, dans son *Trattenimento istorico e cronologico* (Milan, 1728, 2 vol. in-4), il essaya de démontrer la con-

cordance des *Antiquités judaïques* avec l'Écriture sainte.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*.

**BIAGIOLI** (Nicolas-Josaphat), grammairien et critique italien, né en 1768 à Vezzano près Gênes, mort à Paris en 1830. Il remplit divers emplois dans l'administration républicaine de Rome, puis se réfugia à Paris où il enseigna la langue et la littérature de son pays. On a de lui une *Grammaire italienne* (1805), un *Traité de la Poésie italienne* (1808) et des éditions estimées de Dante, Pétrarque, Michel-Ange, etc.

Cf. Henri Bescherel : *Notice sur Biagioli*, dans la *Revue encyclopédique*, février 1831.

**BIANCHI** (Giovanni-Antonio), littérateur italien, né à Lucques en 1686, mort en 1758. De l'ordre des Frères mineurs, il professa la théologie et la philosophie, fut conseiller de l'Inquisition à Rome et soutint le pouvoir temporel du pape contre Giannone dans un grand ouvrage intitulé : *Della potestà et polizia della Chiesa* (Rome, 1745-1751, 5 vol. in-8). Passionné pour les lettres, il prit la défense du théâtre, dans un opuscule *Dei vicj e dei diffetti del moderno teatro* (Rome, 1753, in-4). Il fit lui-même des *Tragedie sacre e morali* (Bologne et Rome, 1725-1736, 7 vol. in-8), parmi lesquelles on remarque : *Il Jeste, Il Demetrio, la Virginia, l'Attalia, Il Davide perseguitato*, et *Il Tomaso Moro*, etc., toutes pièces où l'amour est supprimé, mais qui ne manquent pas d'une certaine vigueur dans leur simplicité et leur correction toute classique. Jean-Antoine Bianchi, membre de l'Académie des Arcades, a donné plusieurs de ses ouvrages sous le pseudonyme anagrammatique de Gioacchino Annutini.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*.

**BIANCHI** (Antonio), poëte italien, né à Venise vers 1720, mort vers 1775. Simple gondolier, l'habitude de chanter les vers du Tasse le conduisit à les imiter. On a de lui deux poëmes épiques, qui obtinrent une vogue passagère, *Il Davide, re d'Israele*, en douze chants (Venise, 1751, in-fol.) et *Il Tempio, ovvero il Salomone*, en dix chants (Venise, 1753, in-4).

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

**BIANCHI** (Isidoro), littérateur italien, né à Crémone en 1733, mort en 1807. De l'ordre des Camaldules, il professa la philosophie et la rhétorique. Il fut l'un des fondateurs des *Notizie dei Letterati*. Attaché à l'ambassade de Naples à Copenhague, il publia dans le *Diario* de Florence des lettres très-curieuses sur les Lettres et les Arts en Danemark. En France, il connut les philosophes de l'*Encyclopédie*, ainsi que Button et J.-J. Rousseau. Outre ses *Lettere sutto stato delle scienze et degli arti in Danimarca* (Crémone, 1779, in-8), on a de lui divers écrits de littérature et de philosophie morale. — On trouvera un assez grand nombre d'autres écrivains et poëtes du nom de BIANCHI dans les répertoires complets de littérature et de bibliographie italienne.

Cf. Louis Bello : *Vie du P. Bianchi* ; — le P. Lombardi : *la Storia della letteratura italiana*, t. IV.

**BIANCHINI** (Francesco), célèbre astronome et savant et poëte italien, né à Vérone en 1662, mort à Rome en 1729. Versé dans les langues anciennes et modernes, archéologue passionné, dessinateur habile, il fut comblé d'honneurs et de faveurs par plusieurs papes. Ses travaux scientifiques, l'ont fait élire membre de notre Académie des sciences. Ayant proposé au pape de former une collection d'antiquités sacrées, ou musée ecclésiastique, destiné à fournir les matériaux d'une histoire ecclésiastique par les monuments, il avait écrit, dans ce sens, plusieurs ouvrages, notamment *Istoria universale provata con monumenti* (Rome, 1697, in-4), introduction à une *Histoire universelle* ayant pour base les monuments et l'épigraphie. On cite en outre plusieurs morceaux de poésie publiés dans le recueil des *Academici concordati* de Palerme, un certain nombre d'ouvrages posthumes sur l'archéologie, publiés par son neveu, Joseph Bianchini, et surtout son édition des *Vitæ romanorum pontificum* d'Anastase (Rome, 1718-1735, 3 vol. in fol.).

**BIANCHINI** (Giuseppe), antiquaire et littérateur italien, neveu du précédent, né à Vérone en 1704, mort à Rome vers 1750. Il entra chez les Oratoriens, et dirigea ses travaux vers l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Outre des éditions estimées des ouvrages de son oncle, il a laissé des travaux importants, entre autres : *Evangeliarium quadruplex latinæ versionis antiquæ, seu veteris italicæ, ex manuscriptis aureis, argenteis, purpureis, aliisque plusquam millenariæ antiquitatis* (Rome, 1749, gr. in-fol.).

Cf. A. Mazzoleni : *Vita di monsignore F. Bianchini* (Vérone, 1735, in-4) ; — Fontenelle : *Eloge de Bianchini*, dans le t. VI de ses *Œuvres* (édit. Desaint, 1767) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIX.

**BIAS**, l'un des sept sages de la Grèce, né à Priène, en Ionie, vers 570 avant J.-C. Célèbre par ses leçons et ses exemples de sagesse, il avait une connaissance profonde des lois de son pays et plaidait devant les tribunaux pour ses amis, lorsqu'il trouvait leur cause juste. Il mourut même à l'issue d'une plaidoirie, dans un âge avancé. Il avait écrit, dit-on, sur l'Ionie un poëme qui est perdu. Sa sagesse s'exprimait en proverbes et sentences morales. Ce qui en reste a été publié par Orelli dans les *Opuscula veterum græcorum sententiosa et moralia* (Leipzig, 1819).

Cf. Diogène de Laërte, Plutarque, Aulu-Gelle ; — Joecher : *Dissertatio de Biante prienæo* (Leipzig, 1714, in-4).

**BIBBIENA** (Bernardo DOVIZI, le cardinal), littérateur italien, né à Bibbiena, petite ville du Casentin, en 1470, mort en 1520. D'abord domestique dans la maison des Médicis, il s'instruisit presque seul et devint précepteur de Jean de Médicis qui, élu pape sous le nom de Léon X, le prit pour secrétaire, le nomma cardinal, et le chargea de plusieurs missions diplomatiques. Le cardinal Bibbiena mourut subitement. Il avait été l'un des plus brillants favoris de la cour pontificale où il entretenait le goût des spectacles et des fêtes. Ses comédies pleines d'esprit, de gaieté et de licence, en faisaient l'un des principaux agréments. Sa *Calandria*, la seule que nous possédions, a été regardée comme la plus ancienne comédie moderne. Représentée d'abord à Venise en 1508, elle fut jouée ensuite au Vatican. Le titre en est emprunté au *Calandro*, personnage ridicule de la pièce, déjà exploité par Boccace dans ses nouvelles. L'intrigue semble imitée des *Ménechmes* de Plaute, sauf que les ménechmes de Bibbiena sont de sexes différents, ce qui donne lieu à des méprises plus piquantes. L'action en est rapide, bien conduite, sans cesse renouvelée avec beaucoup d'habileté et de verve. Le style enfin rappelle par endroits l'excellente prose de Boccace, avec lequel l'auteur rivalise aussi franchement d'indécence. On cite trois éditions remarquables de cette pièce (Sienne, 1521 ; Venise, 1522 et 1562). Il reste encore de Bibbiena quelques *Rime* qui ne valent pas sa prose.

Cf. A.-M. Bandini : *Il Bibbiena, ossia il ministro di stato delineato nella vita del cardinal B. Dovizi da Bibbiena* (Livourne, 1758, in-4 avec portrait) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. IV et VI.

**BIBLE** (LA), (du grec βιβλίον, livre, ou plutôt τὰ βιβλία, les livres), c'est-à-dire les livres par excellence, nom donné, depuis saint Jean Chryso-

stome, au recueil des saintes Écritures des Chrétiens. La *Bible* représente, en outre, pour nous, tout ce qui s'est conservé de la littérature hébraïque. Elle est composée de deux parties, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, c'est-à-dire les deux alliances entre Dieu et les hommes, représentées par le mosaïsme et le christianisme.

I. *Texte, division, histoire.* — L'Ancien Testament comprend 39 livres, réduits systématiquement à 22 pour répondre aux lettres de l'alphabet hébraïque. Une division antérieure à la venue de Jésus les ramenait aux titres suivants : *la Loi*, c'est-à-dire les cinq livres de Moïse, ou le *Pentateuque; les Prophètes anciens et nouveaux* et, parmi ces derniers, *les Grands et les Petits prophètes;* enfin *les Écritures* ou *les Hagiographes :* le livre de *Job*, les *Proverbes*, les *Psaumes*, le *Cantique des cantiques*, l'*Ecclesiaste*, *Ruth*, *Jérémie*, *Esther*. Ces livres sont des récits historiques ou légendaires, des traités de législation civile et religieuse, des prophéties, des ouvrages lyriques ou moraux; ils traitent de la création du monde, du déluge, de la dispersion des hommes, des annales du peuple hébreu.

Voici, d'après le concile de Trente, l'ordre des livres de l'Ancien Testament : le *Pentateuque*, *Josué;* les *Juges* et *Ruth;* les quatre livres des *Rois;* les *Paralipomènes*, *Esdras* et *Néhémie; Tobie; Judith; Esther; Job;* les *Psaumes;* les *Proverbes;* l'*Ecclésiaste;* le *Cantique des cantiques;* la *Sagesse;* l'*Ecclésiastique;* les prophéties d'*Isaïe*, de *Jérémie* et de *Baruch*, d'*Ézéchiel*, de *Daniel*; le livre des *Douze petits prophètes* et les deux premiers livres des *Macchabées*. — Les Juifs et les protestants ne reconnaissent que vingt-deux de ces livres comme canoniques, et rejettent comme apocryphes les livres de *Tobie* et de *Judith*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, plusieurs parties du livre d'*Esther*, le livre de *Baruch*, le cantique des Trois jeunes hébreux, l'histoire de Suzanne, celles des idoles de Bel et de Dagon, et les deux premiers livres des *Macchabées*. Enfin, un certain nombre de livres sont universellement considérés comme apocryphes : le livre d'*Hénoch*, les livres III et IV d'*Esdras*, les livres III et IV des *Macchabées*, l'Oraison de Manassès. — Les traducteurs d'Alexandrie et les Pères de l'Église, Luther, etc., n'ont pas adopté, pour le placement des livres, l'ordre des Juifs; ceux-ci même diffèrent entre eux : les talmudistes n'admettent pas l'ordre adopté par les mazoreths; et les manuscrits allemands ont un autre ordre que les espagnols.

Le Nouveau Testament, déclaré canonique par les conciles dès les premiers siècles de l'Église, est une collection d'ouvrages écrits à l'origine du christianisme et qui traitent des dogmes et de l'histoire de la religion de Jésus. Il est divisé en trois parties distinctes : 1° les livres historiques : les *Évangiles* et les *Actes des Apôtres;* 2° les ouvrages épistolaires : *Epîtres* de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude; 3° la partie prophétique : *l'Apocalypse*. On joint au Nouveau Testament ou l'on en rejette l'Épître de saint Barnabé, les Épîtres de saint Paul aux Laodicéens et à Sénèque, la lettre de Jésus à Abgar, le livre d'Hermas, intitulé *le Pasteur*, plusieurs faux Évangiles, etc.

Les livres de la Bible sont divisés en chapitres et en versets. Cette division, bien qu'empruntée en partie aux Juifs, est d'origine chrétienne. C'est Euthalius, diacre à Alexandrie, vers 462, qui imagina la coupe du discours en versets ou phrases rhythmiques. Le cardinal Hugo introduisit, au XIII<sup></sup>e siècle, la division en chapitres. Les titres et épigraphes sont d'une création moins ancienne encore. Enfin l'indication par chiffres des versets, aujourd'hui en usage, ne date que du XVIe siècle.

Le Nouveau Testament fut écrit presque tout entier en grec; l'Ancien en hébreu. Sous le règne de Ptolémée Philadelphe, les Septante le traduisirent en grec. Au IVe siècle, saint Jérôme mit toute la Bible en latin : c'est ce qu'on nomme la *Vulgate*, seule traduction reconnue par le concile de Trente. Dans les premiers temps de l'Église chrétienne, on fit usage de la version des Septante, qui contenait les livres considérés depuis comme apocryphes et désignés comme tels par saint Jérôme. Les Églises grecque et latine ne se sont pas trouvées d'accord pour l'exclusion des livres non canoniques, et le concile de Trente a adopté tous les livres contenus dans la Vulgate. Les protestants sont revenus au canon juif et ont séparé des livres hébreux de l'Ancien Testament les ouvrages ajoutés à la traduction d'Alexandrie et à la traduction latine. Luther les comprit néanmoins dans sa version, comme des livres « qu'il ne faut pas estimer à l'égal des saintes Écritures, mais qu'il est cependant utile de lire ». Par cette tolérance, les apocryphes sont encore maintenus dans les Bibles allemandes. De tout temps les chrétiens, à l'exception des sociniens et de quelques autres sectes, ont accordé à l'Ancien Testament et au Nouveau une valeur canonique égale. Toutefois le Nouveau est considéré comme devant faire autorité pour l'interprétation de l'Ancien, dont il est pour ainsi dire le commentaire.

Les premiers chrétiens prirent d'abord l'Ancien Testament pour base de leur foi. Quand les Pères apostoliques citèrent le texte du Nouveau, ils ne firent pas une distinction rigoureuse de ceux qui ont été considérés depuis comme apocryphes. Ainsi l'Évangile égyptien est cité par Clément d'Alexandrie; d'autres évangiles non authentiques, par Clément Romain et par Ignace. Ce n'est qu'à partir du second siècle que les citations se restreignent aux textes qui composent le Nouveau Testament. A cette époque, du reste, remonte la réunion des écrits dont il est composé. Elle fut faite pour combattre la transformation gnostique du christianisme primitif, tentée par Marcion de Pont; celui-ci avait joint dix épîtres de saint Paul, en excluant ses pastorales, à un évangile de saint Luc, auquel il avait fait subir les modifications les plus arbitraires. Quand le Nouveau Testament se forma, il y eut d'abord deux recueils : l'*Instrumentum Evangelicum*, comprenant les quatre évangiles, et l'*Instrumentum apostolicum*, contenant les ouvrages épistolaires. Ces recueils ne tardèrent pas à se combiner. Au VIIe siècle, le travail d'élaboration n'était pas terminé. C'est ainsi qu'Origène révoquait en doute l'authenticité de l'*Epître aux Hébreux*, des épîtres de saint Jacques et de saint Jude, de la seconde et de la troisième de saint Jean, tandis qu'il était prêt à admettre comme canoniques les écrits d'Hermas, de Barnabé et d'autres, rejetés plus tard. L'*Apocalypse* ne fut admise qu'au milieu du VIIe siècle.

A la Réformation, la discussion sur la valeur des textes recommença. Elle se porta principalement sur les *Epîtres* de saint Jacques et de saint Jude, sur l'*Epître aux Hébreux* et l'*Apocalypse*. Luther qualifia ces deux derniers écrits de suspects. Théodore de Bèze fit un commentaire sur les *Evangiles*. Les guerres de religion et leurs violences rejetèrent les études exégétiques dans l'ombre. Elles n'en sortirent que par les travaux de Richard Simon, oratorien du XVIIe siècle. Bossuet combattit son système d'interprétation, qui tendait à détruire l'autorité des Ecritures. Walton, Fels, au XVIIe siècle, Mill, Bengel, Griesbach, Matthæi, Birch, au siècle suivant, ont jeté par leurs commentaires une vive lumière sur la littérature biblique. Leur critique s'est portée de préférence sur le Nouveau Testament. Depuis la publication

de la *Vie de Jésus*, du docteur Strauss, l'authenticité des ouvrages qui composent le Nouveau Testament, à l'exception des principales *Epîtres* de saint Paul, a été révoquée en doute par l'école de Tubingue. Bruno Bauer, allant plus loin, n'admit pas d'exception. Le point discuté fut de savoir si ces écrits se rapprochaient plus ou moins des origines mêmes du christianisme.

II. *Manuscrits, traductions, éditions.* — Les manuscrits les plus anciens de la *Bible* sont du IVe siècle. Les plus importants sont : le *Codex Alexandrinus*, le *Codex Vaticanus*, le *Codex Ephraemi*, le *Codex Cantabrigensis* ou *Bezae*, ordinairement désignés par les critiques, dans l'ordre ci-dessus, par les lettres A, B, C, D. L'ignorance des copistes et la mauvaise foi des sectaires ont introduit dans les textes de la *Bible* un nombre considérable de variantes qu'on n'évalue pas à moins de 80 000. En général, les Juifs de la Palestine et de Babylone ont traité leurs livres saints avec plus de soins et de respect que les Samaritains et les Alexandrins. Le texte hébreu a été fixé avec assez d'exactitude dans les écoles juives, et plus tard par les talmudistes, du Ier au VIe siècle. La critique philologique attendit jusqu'au XIe siècle pour s'occuper de fixer la ponctuation.

La *Bible* a été traduite en près de cent cinquante langues. Les traductions grecques de l'*Ancien Testament* les plus importantes sont, après celle des Septante, les traductions du juif Aquila, littéralement calquée sur l'hébreu de Théodotion et de Symmaque. Elles sont toutes trois de la fin du IIe siècle de notre ère. Sur la version des Septante ont été faites : la traduction latine désignée sous le nom d'*Itala*, publiée par Martianay (Paris, 1695), qui date des premiers temps du christianisme, et que saint Jérôme corrigea en partie; la traduction syriaque, faite en 617, par Paul, évêque de Tela; l'*Interpretatio figurata*, autre traduction syriaque, aujourd'hui presque complétement perdue; les traductions éthiopiennes du IVe siècle; les deux traductions égyptiennes de la fin du IIIe siècle ou du commencement du IVe, en langue copte, l'une en dialecte de Memphis, l'autre en dialecte Saïdique ou de la Thébaïde; la traduction gothique d'Ulphilas; la traduction arménienne de Mesrob et Isaac, au Ve siècle; la traduction géorgienne ou grusinienne du VIe siècle; celle en slavon des missionnaires Cyrille et Méthode, du IXe siècle; enfin plusieurs traductions arabes, faites du Xe au XIIe siècle.

Sur le texte hébreu ont été faites, outre la *Vulgate*, due à saint Jérome : les traductions chaldéennes (*Targumim*), d'une époque très-ancienne; la traduction samaritaine du *Pentateuque*, assez exacte et antérieure au IIIe siècle; la traduction ecclésiastique adoptée par tous les chrétiens de Syrie, désignée sous le nom de *Peschito*, c'est-à-dire fidèle, datant de la fin du IIe siècle; la traduction persane du *Pentateuque*, œuvre d'un juif nommé Jacob, etc.

Les traductions anciennes du *Nouveau Testament* sont les trois traductions syriaques, celle de *Peschito*, celle de Philoxène, évêque d'Hiérapolis, faite en 508 et revue par Charkel en 616, dans laquelle ne se trouve pas *l'Apocalypse;* la traduction en syriaque hiérosolymitain contenue dans un manuscrit de l'an 1030, conservé à la Bibliothèque du Vatican. A ces traductions se rattachent les traductions égyptiennes en saïdique et en dialecte de Basmury ; la traduction arménienne ; enfin, des traductions géorgienne, persane, arabe et arabe-copte.

Au moyen âge on fit, de préférence aux versions littérales de la Bible, des imitations et des abrégés. On cite dans ce genre la *Bible d'Ottfried de Wissembourg* et la *Bible ystoriens*, par Guyars de Moulins (1386). Pierre Valdo fit cependant traduire en provençal, par Étienne d'Aure, le Nouveau Testament (1170). D'autres versions furent exécutées pour saint Louis (1227) et Charles le Sage (1380). Elles n'existent plus. On en fit une en Espagne sous Alphonse V (XIIIe siècle); Wiclef en Angleterre et Jean Huss en Bohême firent aussi des traductions de la Bible en langue vulgaire. L'imprimerie provoqua de nouvelles traductions et en plus grand nombre : on publia des *Bibles* en espagnol (1478 et 1515); la Bible italienne du bénédictin Nicolas Malherbi (1471) ; en France, celle de Des Moulins (1477-1546) ; une Bible bohême (Prague, 1448, et Venise, 1506) ; une Bible hollandaise (Delft, 1477), et dix-sept traductions allemandes, imprimées antérieurement à celle de Luther. Celle-ci, qui fut essentiellement populaire, s'imprima de 1522 à 1534, et se compléta par les *Apocryphes*. En 1558, 38 éditions avaient déjà été écoulées, sans compter 72 éditions particulières du Nouveau Testament. Sur la version de Luther on fit des traductions en bas-allemand, dès 1553, imprimées à Lubeck, à Hambourg, à Wittemberg, à Magdebourg; on en fit pour le Danemark (1524 et 1550), pour la Suède (1526 et 1550), pour l'Islande (1540 et 1584), etc. D'un autre côté Zwingle, Léon Judae et Gaspard Grossmann entreprirent une traduction qui parut en 1524-1531 ; Lefèvre d'Etaples donna le *Nouveau Testament* (Paris, 1523) et la *Bible* entière (1528). P. Olivéton, cousin de Calvin, fit imprimer, en 1545, la *Bible de Genève*, qui, revue en 1551 par Calvin et, plus tard, par Théodore de Bèze, est devenue le texte officiel adopté par l'Église calviniste. Plusieurs éditions de cette *Bible* furent faites pour l'Église française réformée. La principale est celle dite de « la Vénérable compagnie », publiée sous la direction de Bertram (1588). Un nouveau Commentaire genevois y a été ajouté en 1805 et en 1835. Une Bible catholique, dite *de Louvain*, a été revue en France par l'oratorien Richard Simon (1702) et par les jansénistes Lemaistre de Sacy, Arnauld et Nicole. L'édition janséniste appelée *Bible de Mons*, par suite de l'indication fausse du lieu d'impression, et publiée à Amsterdam en 1667, fut condamnée par le pape Clément IX. L'Angleterre eut une version anglo-saxonne de la Bible faite d'après l'*Itala* (publiée à Londres en 1845, par Thorpe) ; puis celle de Wiclef (Londres, 1757 et 1810) ; des traductions partielles furent faites ensuite par W. Tindal (1527), Taverner (1539), Matthew (1549), par les puritains Coverdale et Gilbie, par Cranmer, en 1561. Sous Élisabeth fut publiée, par l'archevêque Parker, la *Bible épiscopale* (1568), et en 1611 la *Royal version* de Jacques Ier, à laquelle quarante-sept savants avaient travaillé pendant sept ans.

Quoique l'Église catholique n'encourageât point la propagation de la Bible, cela n'a pourtant pas empêché de se produire les traductions de l'abbé de Vence (1738-43), de Van Ess (1807), de Schnappinger (1807), de l'abbé de Genoude (1818), de Kistemaker (1825), de Scholz (1828), d'Allioli (1836). — Les protestants s'efforcent au contraire de répandre la Bible à profusion. Par les soins des Sociétés bibliques un grand nombre de publications ont été entreprises qui ont fait pénétrer dans la plupart des langues des deux mondes l'Ancien et le Nouveau Testament. Grâce à ces travaux, on a, outre les anciennes et les modernes indiquées plus haut, des traductions en gaëlique, finnois, turc, sanscrit, tamoul, hindoustani, bengali, pushto, cingalais, punjabi, mahrate, guzerate, télinga, ootkula, orissa, moultan, en langue assam, en vikanera, en kunkuna, en chinois, en malais, etc. Le Nouveau Testament a été plus répandu encore. Il en existe des versions en lapon, en groenlandais,

en samogète, dans la langue des Esquimaux, dans tous les idiomes de l'Asie, y compris le tartare, le javanais, le karnate, le malais; en madécasse, en tahitien, etc. La *British and foreign Bible society* a pu réunir, pour l'Exposition de Londres de 1851, cent trente bibles en langues différentes.

La Bible hébraïque a été imprimée pour la première fois en 1488, à Soncino (pet. in-fol.). Cette édition paraît avoir été suivie par celle de Brescia (1494), dont Luther se servit pour sa traduction.— Les éditions polyglottes les plus importantes sont: *Biblia polyglotta complutensis*, exécutée par les ordres du cardinal Ximénès (1514-17, 6 vol. in-fol.); la *Biblia rabbinica* de Bamberg, publiée par le rabbin Jacob Ben-Chajim (Venise, 1525-26), édition qui a été suivie par la plupart des éditions postérieures; la Bible d'Anvers (1569-73, 8 vol. in-fol.); celle de Hutterus (Hambourg, 1587, et Nuremberg, 1599, in-fol.); celle de Michel Le Jay (Paris, 1628-45, 10 vol. in-fol.); celle de Bryan Walton et du Dr Edm. Castell (Londres, 1657, 6 vol. gr. in-fol.); celle de Sébast. Schmidt (Leipzig, 1747-51, 3 vol. in-fol.); celle de Samuel Lee (Londres, 1819 à 1831, pet. in-fol.), enfin celle des docteurs Stier et Theile (Bielefed, 1847-56, 4 T. en 6 vol. gr. in-8).

Les plus anciennes éditions de la Bible latine d'après la *Vulgate* sont: celle qu'on croit sortie des presses de Gutenberg et Fust à Mayence, vers 1455 (2 ou 4 vol. gr. in-fol. goth.), puis celle qu'on croit imprimée à Bamberg, par Albert Pfister, vers 1460. Les Bibles françaises, avec ou sans le texte latin, sont les suivantes: *Cy cōmence la bible en frācois*, sans date (Paris, in-fol. goth.); *La Sainte Bible en francoys*, Paris, pour Jehan Trepperel (sans date); etc. — Le Nouveau Testament fut imprimé beaucoup plus tard que l'Ancien; d'abord dans la *Polyglotta complutensis* de 1514, et diverses fois de 1516 à 1535 par Erasme à Bâle. Les éditions d'Erasme et la *Polyglotta complutensis* ont été suivies, soit séparément, soit combinées, pour les nombreuses éditions postérieures. Parmi celles-ci, on doit une mention spéciale à celles de Colonaei (Paris, 1534), de Bogard (Paris, 1543), à la troisième d'Etienne l'Aîné (1550) et à celle d'Étienne le Jeune (Genève, 1569).

L'Ancien et le Nouveau Testament ont donné lieu à d'innombrables travaux de critique, publiés soit avec leurs traductions, soit séparément. On en trouvera ci-dessous une liste incomplète, quoique déjà longue. Les travaux plus spéciaux seront indiqués sous les noms particuliers des livres auxquels ils se rapportent.

Cf. De Sacy: *la Sainte Bible*, en latin et en français, avec le sens propre et le sens littéral (Paris, 1682, 32 vol. in-8); la même avec un commentaire par D. Calmet (1724, 9 vol. in-folio), avec un commentaire par de Carrières (1750, 6 vol. in-4), avec des notes tirées de Calmet et de l'abbé de Vence (Avignon, 1767, 17 vol. in-4); — R. Simon: *Histoire critique du Vieux Testament* (Rotterdam, 1685, in-4); *Histoire critique du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1689); *Histoire critique des versions du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1690, in-4); et *Histoire critique des principaux commentaires du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1693); — L.-El. Dupin: *Dissertations préliminaires ou prolégomènes sur la Bible* (Paris, 1701, 3 vol. in-8); — la collection des ouvrages exégétiques de J.-J. Duguet (1716-1739, 89 vol. in-12); — D. Calmet: *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture sainte* (Paris, 1720, 3 vol. in-4); — *Dictionnaire de la Bible* (Paris, 1730, 4 vol. in-folio); — Joh. Gill: *An exposition of the Old and New Testament* (Londres, 1743-63, 9 vol. in-folio); — J. Martin: *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture sainte* (Paris, 1750, 2 vol. in-4); — Benjamin Kennicott: *The annual accounts of the Old Testament* (1762 et années suivantes), pour lequel il a été collectionné plus de six cents textes hébreux, chaldaïques, samaritains et autres, tirés de toutes les bibles de l'Europe; — C. Chais: *les Livres historiques du Vieux Testament*, avec un commentaire littéral tiré de divers auteurs anglais (La Haye, 1743, ou Amsterdam, 1770-90, 8 vol. gr. in-4); — G. Fabricy: *Des titres primitifs de la révélation* (Rome, 1772, 2 vol. in-8); — du Contant de La Molette: *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture sainte* (Paris, 1777, 2 vol. in-12); — Eichhorn: *Repertorium für biblische und morgenlandische Literatur* (Leipzig, 1777-86, 9 vol. in-8); *Allgemeine Bibliothek der biblischen Literatur* (Leipzig, 1788-1801, 10 vol. in-8); *Enleitung im Alte Testament* (Leipzig, 1823-27, 5 vol. in-8); *Einleitung in das Neue Testament* (Leipzig, 1804-27, 5 vol. in-8); — J.-Chr.-Frid. Schulzii et Geo.-Baueri: *Scholia in Vetus Testamentum* (Norimbergae, 1783-97, 10 vol. in-8); — Rosenmuller: *Scholia in Vetus Testamentum* (Lipsiæ, 1788, 21 vol. in-8); *Handbuch für die Literatur der bibl. Kritik und Exegese* (Goettingue, 1797-1800, 4 vol. in-8); — *The Bible*, with a commentary by Ad. Clarke (Londres, 1810-26, 8 vol. in-4); — Henry: *An Exposition of the Old and New Testament* (Londres, 1811, 6 vol. in-4); — Rob. Gray: *Connexion between the sacred writings and the literature of Jewishs and heathen authors*, particularly that of the classical ages (Londres, 1819, 2 vol. in-8); — James Townley: *Illustrations of biblical literature*, exhibiting the history and fate of the sacred writings (Londres, 1821, 3 vol. petit in-8); — Sym. Patrick: *Commentary and paraphrase on the Old and New Testament* (Londres, 1822, 6 vol. in-4); — *The Bible*, with notes, observat. etc., by Th. Scott (Londres, 1822-30, 6 vol. in-4); — J. Cellerier fils: *Introduction à la lecture des livres saints* (Genève, 1832, in-8); — Gesenius: *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum in Vet. Test.* (Lipsiæ, 1833, in-8); — J. Hermann Janssens: *Herméneutique sacrée, ou Introd. à l'hist. sainte*, trad. du latin par J.-J. Pacaud (Paris, 1827, 2 vol. in-8); — l'abbé Glaire: *Introduction histor. et crit. aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1839, 6 vol. in-12); — Bayster: *Analytical hebrew and chaldee lexicon*, consisting in an alphabetical arrangement of every word and inflection contained in the Old Testament's scriptures (London, 1848, in-4); — Jean-Aug. Bost: *Dictionnaire de la Bible*, ou concordance raisonnée des saintes Ecritures (Paris, 1849, 2 vol. in-8); — l'abbé A.-F. James: *Dictionnaire de l'Écriture sainte*, ou Répertoire et concordance de tous les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament (Paris, 1853, in-8); — Wallon: *la Sainte Bible résumée dans son histoire et ses enseignements: Nouveau Testament* (Paris, 1859, in-8); — W. Smith: *Dictionnary of the Bible*, comprising its antiquities, biography, geography and natural history (Londres, 1860, 2 vol. gr. in-8); — J.-F. d'Allioli: *Nouveau commentaire littéral, critique et théolog. avec rapport aux textes primitifs sur tous les livres des divines Écritures*, trad. de l'allem. en français par l'abbé Gimarey (1861, 6 vol. in-8); — Ed. Reuss: *Histoire du canon des Écritures saintes dans l'Eglise chrétienne* (1863, gr. in-8); — Michel Nicolas: *Etudes critiques sur la Bible* (Paris, 1864).

**BIBLE DES PAUVRES (LA)**, en latin *Biblia pauperum*, en allemand *Armenbibel*, nom donné, au moyen âge, à un recueil de scènes et de récits tirés des livres saints et illustrés d'images. Elle représentait en quarante ou cinquante planches et tableaux, accompagnés de courtes explications, la quintessence de l'Évangile et des prophètes. C'était la bible populaire des laïques. Les ecclésiastiques en faisaient aussi usage, surtout les prédicateurs des ordres mendiants, franciscains, chartreux, etc., ce fut même de leur qualification habituelle de *Pauperes Christi* que le recueil tira son nom. La *Bible des pauvres*, qui portait aussi le titre de *Historia Veteris et Novi Testamenti*, traduite dans toutes les langues, était répandue par de nombreux manuscrits, ornés de miniatures et de figures. Au XVe siècle, elle fut, avec le *Miroir du salut* (voy. ces mots), l'un des premiers livres imprimés dans les Pays-Bas et en Allemagne, soit en planches de bois, soit en caractères typographiques. Quelques exemplaires de ces anciennes éditions ont atteint ou dépassé, dans les ventes, le prix de 3000 francs. Il a été fait, en 1859, à Londres une reproduction en *fac-simile* d'un des exemplaires du *British Museum*, par les soins de M. Berjeau (gr. in-4, 150 exempl.). Il ne faut pas confondre le recueil populaire de la *Bible des pauvres* avec l'ouvrage de saint Bonaventure du même titre.

Cf. Sotheby: *Principia typographica*, t. I et II; — J.-Ph. Berjeau: *Introduction historique* de la reproduction

de 1859 ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, aux mots *Historiæ V. et N. Testamenti.*

BIBLES, poëmes français du XIII<sup>e</sup> siècle. Suivant les uns, il ne faut voir dans leur titre que le sens du mot livre (βίβλος) ; suivant les autres, c'est avec l'intention d'inspirer plus de confiance dans leur véracité que certains poëtes usurpèrent le titre d'un livre sacré. Nous connaissons deux ouvrages de ce genre, la *Bible* de Guyot de Provins et celle de Hugues de Berzi. L'un et l'autre de ces ouvrages sont des poëmes satiriques dans lesquels toutes les classes de la société sont passées en revue et censurées tour à tour. La *Bible* de Guyot, ou, pour parler comme au moyen âge, la *Bible Guyot*, fut composée dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle renferme 2691 vers de huit syllabes, dont voici le début :

Dou siècle puant et orrible
M'estuet commencier une *Bible*,
Qui ne sera pas losengière (louangeuse),
Mais fine et voire (vraie) et droiturière.

Le poëte se montre surtout sévère pour le clergé et pour les ordres religieux. Il commence par s'attaquer au pape, à « notre père l'Apostole », qui devrait être pour les fidèles ce qu'est pour les marins « la tresmontaigne ». Et là se place une description de la boussole, qui est fameuse, parce qu'elle prouve que cet instrument était déjà employé au XII<sup>e</sup> siècle. Si l'Apostole n'est pas ce qu'il devrait être, il faut en accuser l'influence de cette ville de Rome, où Romulus tua son frère, ou Néron tua sa mère, où saint Pierre, saint Paul et saint Laurent périrent martyrisés. Et le poëte s'écrie :

Ha ! Rome, Rome,
Encore ociras-tu maint home !

Quant aux cardinaux, ils sont de mauvais conseil. Les évêques, les prêtres, les abbés honorent « Traison, Ypocrisie, Simonie », au lieu de « Charité, Vérité, Droiture ». Les simples moines, qui boivent « le vin trouble » et mangent les « hues pugnais », n'en sont pas moins orgueilleux et convoiteux. Les nonnains n'ont ni soin, ni diligence, et tiennent leurs maisons malpropres. Dans les autres classes de la société, outre les mauvais princes qui remplissent le monde, Guyot blâme surtout les devins, les gens de loi et les médecins ou « fisiciens », dont le nom commence si justement par *fi !* et en qui il n'est pas à craindre qu'il se *fie*. Lorsque Barbazan exhuma la *Bible Guyot* et la publia vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle obtint un très-grand succès ; on lui prêta une haute portée et l'on alla jusqu'à dire que l'auteur était « un homme de génie né trois siècles trop tôt ». Depuis cette époque l'œuvre et le poëte ont été réduits à leur véritable valeur. Ce dernier n'a pas en réalité une physionomie supérieure à celle de ses contemporains ; ce n'est qu'un moine souvent déclamateur, irrité contre le monde au milieu duquel il ne peut vivre, et contre des supérieurs dont il endure avec peine l'autorité. L'originalité et la vivacité du style de l'œuvre sont remarquables ; mais il est âpre et dur jusqu'à fatiguer le lecteur même érudit.

La *Bible* de Hugues, châtelain de Berzi, est bien moins fameuse que la précédente ; elle est effectivement moins originale et moins véhémente. Les vers, également de huit syllabes, ne dépassent pas le nombre de 838. Elle fut écrite dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est une sorte de sermon fait par un soldat, qui a pour but non de médire du prochain, mais de le corriger et de l'exhorter à la pénitence. Il y règne un ton de gravité et de conviction qui fait estimer l'homme dans l'auteur, mais qui du reste n'est guère favorable au mouvement poétique, et rend la satire pâle et languissante. La *Bible* de Hugues de Berzi fut publiée, pour la première fois, à la suite de celle de Guyot, dans les *Fabliaux et Contes*, par Méon.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII ; — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI.

BIBLIOGRAPHIE (du grec βιβλίον, livre, et γράφειν, écrire), étymologiquement, la description du livre, c'est-à-dire, en réalité, la science des livres, manifestée par l'indication du contenu ou de la forme.

I. *Objet de la bibliographie; historique et divisions.* — Tandis que le mot de bibliographe a été, chez les Grecs, synonyme de copiste, celui de bibliographie est arrivé, pour les modernes, à désigner à la fois la connaissance du livre comme œuvre de l'esprit, et celle de sa valeur comme produit de l'art typographique. Dans ce sens élargi, la bibliographie se partage tout d'abord en deux domaines : la bibliographie pure ou littéraire, et la bibliographie appliquée ou matérielle. La bibliographie pure, qui seule a un rang et une importance scientifique, considère le fond même des livres, leur sujet, le point de vue sous lequel il est traité, les services qu'ils peuvent rendre dans les différentes branches d'études, etc.; elle confine à la critique, elle est à l'histoire littéraire ce que la géographie est à l'histoire proprement dite : une de ses lumières. La bibliographie appliquée, objet d'un goût délicat pour le bibliophile, d'une sotte passion pour le bibliomane, ou simplement affaire de métier et de commerce, envisage l'ouvrage imprimé ou le manuscrit lui-même par le dehors, dans ses conditions extérieures, son état de conservation, ses destinées qui lui donnent son degré de curiosité, de rareté, ou de valeur vénale.

La bibliographie pure s'est trouvée, en France, dans des conditions favorables, grâce aux bibliothèques publiques, riches et d'un accès facile, grâce aussi à un certain bon sens national qui l'a préservée de tomber, comme en Angleterre, dans les bizarreries ou, comme en Allemagne, dans les systèmes. Les bibliographes anglais, stimulés et secondés, autant que les nôtres, par la richesse des dépôts publics et le nombre des collections particulières, ne se sont pas assez retenus sur la pente de la bibliomanie et se sont plus souvent préoccupés de satisfaire des goûts singuliers et la passion pour les curiosités que de donner aux recherches savantes une direction utile. En Allemagne, la bibliographie, venant au secours de la science, a eu surtout pour objet de faire profiter les hommes d'études des travaux existants à l'aide de catalogues systématiques. Nulle part on n'a porté si loin la connaissance des sources de chaque science et de son passé. La bibliographie italienne, qui a eu de beaux jours aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, s'est attachée à entourer, à accabler de lumière la biographie de ses moindres poëtes et a retracé minutieusement le mouvement littéraire de chacune de ses anciennes provinces. Les autres pays de l'Europe n'ont guère inventorié que leurs propres richesses bibliographiques ; quelques-uns même, comme l'Espagne et le Portugal, ont laissé à des étrangers le soin d'explorer leurs bibliothèques et d'en faire sortir leur histoire littéraire. Parfois le mouvement bibliographique suit le mouvement politique : des nationalités méconnues ou opprimées tentent de s'affirmer par la mise en lumière de leur langue et de leur littérature : de là de sérieux travaux de bibliographie, aussi bien que de philologie, entrepris en Bohême, en Hongrie, en Pologne, en Belgique, en Grèce.

La bibliographie remonte presque aussi haut dans le passé que la critique, dont elle est l'auxiliaire. Mais il faut remarquer que l'une et l'autre sont le produit d'époques où l'observation et l'analyse prennent plus de place que l'invention et l'originalité. Chez les Grecs, ce n'est guère qu'au temps des

Alexandrins que la bibliographie devient une science. Le besoin d'inventorier les richesses de l'ancienne littérature inspira aux laborieux savants du Musée l'idée de dresser des tables et de faire des catalogues raisonnés des différents ouvrages existants. Athénée nous a conservé quelques fragments de ces tables (πίναχες) auxquelles Callimaque même n'avait pas dédaigné de travailler. Chez les modernes, le XVIe siècle, avec la renaissance même des lettres, voit se développer partout la science bibliographique, qui se divise dès lors en une foule de branches. Il y a d'abord les traités généraux de bibliographie, qui embrassent, soit dans l'ordre alphabétique, soit dans l'ordre logique, les productions littéraires de toute nature, de tous les temps et de tous les pays; il y a ensuite les traités spéciaux qui se restreignent à l'inventaire plus ou moins minutieux, soit des publications d'un même pays ou d'une même langue, soit des ouvrages traitant, dans une langue quelconque, d'un genre déterminé de connaissances.

II. *Bibliographie pure. Traités généraux.* — Le premier traité général de bibliographie pure paraît être la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gessner (Zurich, 1545, in-fol.). Ce vaste travail, dont le plan est aussi général que le promet le titre, suscita d'abord peu d'imitateurs, et, tandis que les publications de bibliographie spéciale pullulent pendant les deux siècles suivants, il faut arriver presque au nôtre pour retrouver des essais de bibliographie universelle. Nous citerons parmi ceux-ci: le *Manuel des bibliophiles et des bibliothécaires* de H.-W. Lawaetz (Handbuch für Bücherfreunde und Bibliothekare; Halle, 1788-1795, t. I-XII, in-8); le *Dictionnaire bibliographique général* de F.-A. Ebert (Allgem. bibliogr. Lexicon; Leipzig, 1821-1830, 2 vol. in-4), traduit en anglais (Oxford, 1838, 4 vol. in-8), et devenu le chef-d'œuvre de la bibliographie moderne; le *Dictionnaire bibliographique* de Cailleau et Duclos (Paris, 1790, 3 vol. in-8, *Suppl.* par Brunet, 1802, in-8); le *Bibliographical dictionnary* (Liverpool, 1801, 6 vol. in-12); le *Manuel du libraire et de l'Amateur de livres*, de J.-C. Brunet (Paris, 1810, 3 vol. in-8), augmenté et transformé dans les éditions successives (5e édit., 1860-1864, 6 vol. gr. in-8); le *Manuel du bibliophile ou Traité du choix des livres*, de G. Peignot (Dijon, 1823, 2 vol. in-8); le *Dictionnaire bibliographique* ou Nouveau Manuel du libraire, de Psaume (Paris, 1824, 2 vol. in-8); l'*Encyclopædia bibliographica*, de Joseph Darling (Londres, 1854-1859, t. I-II, gr. in-8); le *Nouveau Manuel de Bibliographie universelle* de Ferd. Denis, P. Pinson et de Martonne (Paris, 1857, gr. in-8 et 3 vol. in-18); le *Manuel théorique et pratique de bibliographie*, de Giuseppe Mira (Manual teorico-pratico di Bibl.; Palerme, 1861-1863, 2 part. in-8); la *Bibliothæca bibliographica* de Jul. Petzholdt (Leipzig, 1866, in-8).

III. *Bibliographie particulière des langues et des pays. France.* — Les travaux spéciaux de bibliographie pure comprenant les publications quelconques d'une langue ou d'un pays peuvent être aussi très-considérables. La France a produit dans ce genre, entre autres ouvrages notables: le *Guide des arts et des sciences*, « promptuaire de tous les livres tant composez que traduits en françois » par Philibert Maréchal (Paris, 1598, in-8); la *Bibliothèque françoise* (Ibid., 1667, in-12), et *De la Connaissance des bons livres* (1671, in-12) de Ch. Sorel; la *Bibliotheque française* de Goujet (Ibid., 1740-56, 18 vol. in-12); les *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de E. du Verdier (Ibid., 1772-1773, 6 vol. in-4); *la France littéraire depuis* 1771 par J.-S. Ersch (Hambourg, 1797, 5 vol. in-8); *la Bibliographie française* de Guill. Fleischer (Paris, 1811, t. I et II, inachevé); *la France littéraire* de J.-M. Quérard (Ibid., 1827-1849, 10 vol. in-8), ouvrage continué par le même et par Louandre, Maury et Bourquelot, sous le titre de *Littérature française contemporaine* (Ibid., 1839-1847, 6 vol. in-8); le *Catalogue général de la librairie française de* 1840 *à* 1865 d'Otto Lorenz (Ibid., 1867-1871, 4 vol. gr. in-8). — On pourrait suivre la bibliographie française dans les divisions spéciales correspondant aux anciennes provinces où les livres sont imprimés, et mentionner, par exemple: la *Bibliographie douaisienne*, par Duthilleul (Douai, 1842, 2e édit., in-8); l'*Essai bibliographique sur la Picardie* de Ch. Dufour (Amiens, 1857, 2 part., in-8),; le *Manuel du bibliographe normand* d'Ed. Frère (Rouen, 1858, 2 vol. gr. in-8); les *Recherches bibliographiques sur le département de l'Ain*, par C. Perrin (Soissons, 1867, 2 vol. in-8), etc.

*Étranger.* — Chaque pays a, comme la France, ses travaux de bibliographie nationale. Nous citerons pour l'Allemagne: *Dictionnaire des livres imprimés en Allemagne*, de Théophile Georgi (Leipzig, 1750, 4 vol. in-fol., plusieurs *Suppléments*, en allemand); *Dictionnaire universel des livres imprimés en Allemagne depuis* 1700 *jusqu'à* 1810, de G. Heinsius (Allgem. Bücher-Lexicon, etc., Ibid., 1812, 4 vol. in-4); *Index locupletissimus librorum qui inde ab anno* 1750 *usque ad annum* 1840 *in Germania prodierunt* de Chr. G. Kayser (Ibid., 1833-1841, 7 vol. in-4): ces deux ouvrages continués par divers; *Manuel de littérature allemande*, de J.-P. Ersch (Handbuch der deutsch Lit.; 1822-1840, 4 vol. in-8); *Manuel bibliographique de philologie allemande depuis le milieu du XVIIIe siècle*, etc., par Chr.-A. Geissler (Bibliogr. Handbuch der philolog. Litt. der Deutschen, von, etc.; Ibid., 1845, in-8); — pour l'Angleterre: le *Bibliographe anglais*, par Sam. Edgerton Brydges (British bibliographer (Londres, 1810-1813, 4 vol. in-8); le *Manuel bibliographique de la littérature anglaise*, par W.-Th. Lowndes et H.-G Bohn (the bibliographer's manual of engl. litt.; Londres, 1834, 4 vol. in-8; nouv. édit., 1857-1864, 10 part. in-12), sans compter les travaux spéciaux de bibliographie écossaise, irlandaise, anglo-saxonne; — pour l'Italie, à part les grands travaux de biographie littéraire de Mazzuchelli, Tiraboschi, etc.: la *Biblioteca italiana* de N.-Fr. Hayne (Milan, 1771, 2 vol. in-4), et surtout d'importantes publications de bibliographie provinciale, toscane, vénitienne, napolitaine, sicilienne, etc.; — pour l'Espagne et le Portugal, à part la grande *Histoire de la littérature espagnole* par l'Américain Ticknor, le *Catalogue des livres espagnols et portugais*, de V. Salva (a catalogue of spanish and portuguese books; Londres, 1826-1829, 2 part. in-8); *Summario da bibliotheca luzitana* (Lisbonne, 1786-1787, 3 vol. pet. in-8); *Diccionario bibliographico portuguez* (Ibid., Imprim. nationale, 1858-1862, 7 vol. in-8); — pour la Russie: *Essai d'une bibliographie russe, depuis le XVe siècle jusqu'en* 1813, par Sopikoff (Saint-Pétersbourg, 1813-1821, 5 vol. in-8); — pour la Pologne: *Historya literatury Polskey*, par Fel. Bentkowski (Varsovie, 1814, 2 vol. in-8); *Observations sur la bibliographie ancienne de la Pologne*, avec l'histoire des bibliothèques dans le pays, par Joach. Lelewel (Wilna, 1825-1826, 2 vol. in-8, en polonais); — pour la Suède et la Norvége: *Swenks Bokhandels-katalog* (Stockholm, 1847-1848, 4 part in-8); *Catologus librorum islandicorum et norvegiorum etatis mediæ*, etc., de Th. Mœbius (Leipzig, 1856, in-8); — pour l'Orient: *Promptuarium, sive bibliotheca orientalis*, de J.-H. Hottinger (Heidelberg, 1658, in-4), et *Bibliotheca arabica*, de Chr.-Fr. de Schnurrer (Halle, 1811, in-8); — pour l'Amérique: *Trubner's Guide to american Literatur* (Londres, 1859, in-8), etc

*Langues mortes.* — Les langues mortes, classiques ou savantes, donnent aussi lieu, dans les divers pays de l'Europe, à d'importants travaux de bibliographie spéciale. Les plus nombreux concernent les écrivains grecs et latins; tels sont, outre les trois grandes *Bibliothèques* de Fabricius (1718-1774; *Bibl. græca*, 14 vol. in-4; *Bibl. latina*, 3 vol. in-8; *Bibl. latina mediæ et infimæ ætatis*, 6 vol. in-4), les trois *Manuels de littérature et de bibliographie classique*, de G.-D. Fuhrmann (Handbuch der classisch. Literatur; Halle, 1807-1810, 5 vol. in-8), de J.-W Moss (a Manual of classical bibliography; Londres, 1825, 2 vol. in-8) et de F.-S.-A. Schweiger (Handbuch der classisch. Bibliographie; Leipzig, 1832-1836, 3 vol. in-8); tels sont encore: *Dictionarium editionum tum selectarum tum optinarum et græcorum et romanorum auctorum*, par W. Hebenstreit (Vienne, 1828, pet. in-8); *Lexicon bibliographicum, sive Index editionum scriptorum græcorum* (Leipzig, 1832-1836, 3 vol. in-8). La langue et la littérature hébraïque sont l'objet, entre autres ouvrages bibliographiques, des suivants. *Bibliotheca hebræa*, de J.-Ch. Wolf (Hambourg, 1715-1753, 4 vol. in-4); *Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere*, de G.-B. Rossi (Parme, 1802, 2 vol. in-8); *Bibliotheca judaïca*, manuel bibliographique complet de la litterature juive, etc., de Julius Fürst (Leipzig, 1849-1863, 3 vol. in-8, en allemand). — L'étude, si récente, du sanscrit a déjà suscité : *Bibliotheca sanscrita*, de Fréd. Adelung (Saint-Pétersbourg, 2e édit., 1837, in-8); *Bibliotecæ sanscritæ seu recensus librorum sanscritorum*, etc., de J. Gildemeister (Bonn, 1847, in-8), etc.

IV. *Bibliographies spéciales.* — Les divisions de la bibliographie fondées sur la séparation des objets d'étude sont plus nombreuses encore que celles qui répondent à la distinction des langues ou des pays. Chaque science, chaque branche de connaissance, a une bibliographie spéciale, proportionnée à son importance, à la durée de son histoire, à la curiosité qu'elle excite. Les bibliographes, dans leurs classifications systématiques des publications anciennes ou modernes, plus ou moins conformes à la distribution naturelle des sciences, donnent la première place à la théologie, et ils la divisent elle-même en une dizaine de branches qui se ramifient encore en une foule de subdivisions. Les textes bibliques, l'exégèse, la liturgie, la patrologie, l'histoire des conciles, le dogme, la morale, les controverses, etc., ont été tour à tour le sujet de travaux et de publications qui formeraient autant de bibliothèques à part dans une bibliothèque théologique, et que le bibliographe doit indiquer à son rang, pour la facilité des recherches. Il y a aussi les singularités, les pratiques ou les opinions excentriques qui ont droit, avec les ouvrages qu'elles ont inspirés, aux honneurs du catalogue. On jugera de la quantité de détails où la bibliographie spéciale peut être entraînée, en songeant qu'au milieu du XVIIe siècle, un bibliographe italien, Hippolyte Marracci, a fait, entre autres répertoires des ouvrages consacrés à la Vierge Marie, une *Bibliotheca Mariana* (1648, 2 vol. in-8), qui contient des notices sur plus de trois mille auteurs ayant écrit sur les attributs et perfections de la Vierge. Et il a laissé, en manuscrit, une *Idæa bibliothecæ magnæ Marianæ*, qui ne comprend pas moins de seize volumes in-folio. Après la théologie vient le droit, qui a aussi ses spécialités bibliographiques. Puis les sciences pures ou appliquées, de jour en jour plus morcelées, demandent encore que les livres qu'elles ont produits soient groupés suivant les divisions de leur vaste domaine. On devine toutes celles que comporte la bibliographie historique, pour enregistrer, au-dessous des ouvrages d'histoire universelle ou générale, les innombrables monographies sur les pays, les époques, les villes, les hommes. La biographie à elle seule ouvre une immense carrière bibliographique (voy. BIOGRAPHIE).

Pour la littérature proprement dite, qui nous intéresse particulièrement, il y a la bibliographie spéciale de la poésie et de chacun de ses genres, depuis l'épopée jusqu'à la chanson, du théâtre, de son histoire et de ses œuvres, du sermon, du roman, de la critique, de l'histoire littéraire, des langues, des dialectes et patois; il y a même la bibliographie de la bibliographie. Non-seulement un genre ou une époque peut être l'objet de longs et savants catalogues, mais un seul auteur peut donner lieu, par le relevé fidèle des éditions de son œuvre, à d'importantes monographies bibliographiques. On cite, au siècle dernier, une *Bibliotheca horatiana*, catalogue des éditions et traductions d'Horace produites de 1470 à 1770 (Leipzig, 1775, in-8). Nous avons, en France, des Notices bibliographiques très-détaillées sur nos auteurs classiques, en tête de quelques grandes éditions de leurs œuvres; mais rien n'égale les recherches minutieuses des Italiens sur les éditions de leurs poëtes, Dante, Pétrarque, etc., témoin la *Bibliographia dantesca compilata*, etc., par Colomb di Batines (Prato, 1845-46, 3 vol. in-8). Les choses les plus étranges ou les moins sérieuses qui peuvent nous occuper et tenter notre plume en ont exercé d'autres. Les cartes, les échecs, les jeux de toutes sortes, les *ana*, les facéties, comptent des écrits susceptibles d'être catalogués. Il y a même, pour les amateurs de choses malpropres, une *Bibliotheca scatologica* (Scatopolis, [Paris], 1850, in-8), ayant pour pendant l'*Anthologie scatologique*, recueillie et annotée par un « bibliophile de cabinet » (Ibid., 1862, in-12 et in-8). La bibliographie, comme Vespasien, ne laisse rien perdre.

V. *Bibliographie appliquée, générale et spéciale* — Sans s'occuper du contenu du livre, du sujet, de sa valeur comme œuvre littéraire, ou de son utilité comme source de renseignements, la bibliographie appliquée ou matérielle n'en a pas moins beaucoup de choses encore à étudier et à décrire: le format, les caractères, le papier, le nombre des pages, les dessins, les ornements et gravures, s'il y en a, la reliure, les éditions et leurs différences; elle tient note de tout ce qui se rattache à l'auteur, au libraire, aux circonstances de la publication; elle fait l'histoire particulière de certains exemplaires, et les suit entre les mains de leurs divers possesseurs; elle fixe leur valeur commerciale, rappelle le prix qu'elles ont atteint dans les ventes de collections; elle traite des livres rares, interdits, mutilés, supprimés, des incunables, des *éditions princeps* des auteurs anciens, des livres sortant des presses des imprimeurs célèbres, tels que les Elzévirs, les Aldes, ou les Estienne. Ainsi entendue, la bibliographie exige encore une grande variété de connaissances, le goût, la passion du livre ou l'expérience que donne le métier; elle est la science du bibliophile, la folie du bibliomane.

Des ouvrages considérables se rapportent à la bibliographie appliquée, à laquelle d'ailleurs les grands ouvrages de bibliographie pure ne restent pas étrangers; car la préoccupation du sujet d'un ouvrage n'exclut pas, dans les grands répertoires bibliographiques, la mention du format, du nombre de volumes, du lieu et de la date des éditions Nous citerons, comme présentant un intérêt général de curiosité bibliographique, le *Philobiblion*, de Richard de Bury (Spire, 1483), « excellent traité sur l'amour des livres, » traduit du latin par H. Cocheris (1857, in-8); la *Bibliothèque curieuse et instructive* du P. Menestrier (Trévoux, 1704, 2 vol. petit in-12); *De variis raritatis librorum causis*, par G. Wendler et C. Ungewitter (Iéna, 1711, in-4); la *Bibliothèque instructive, ou Traité de la*

*connaissance des livres rares et singuliers*, etc., de G.-F. Debure (Paris, 1763, 7 vol. in-8); le *Dictionnaire typographique des livres rares*, de J.-B.-L. Osmont (Ibid., 1768, 2 vol. in-8); *Essai de curiosités bibliographiques*, de G. Peignot (Ibid., 1804, in-8); *Curiosities of literature*, par d'Israeli (Londres, 1817, 3 vol. in-8); *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, de Ch. Nodier (Ibid., 1829, in-8); *Curiosités bibliographiques*, de Lud. Lalanne (Ibid., 1845, in-12); *Trésor de livres rares et précieux* par J.-G.-T. Graesse (Dresde, 1858 et suiv., in-4).

La bibliographie appliquée a aussi ses spécialités. Tels sont les livres de recherches sur les incunables et les premiers essais de l'art typographique; les répertoires des ouvrages anonymes ou pseudonymes, comme ceux de Placcius (Hambourg, 1708, 2 vol. in-fol.), de Mylises (Ibid., 1740, in-fol.), de Barbier et de Guérard, etc.; les catalogues, dressés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, des livres censurés, condamnés, brûlés, supprimés, et dont G. Peignot a fait un *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique* (Paris, 1807, 2 vol. in-8); enfin les livres imprimés par des presses particulières ou tirés à très-petit nombre d'exemplaires: toutes curiosités d'un caractère restreint, et dont on trouvera l'indication dans le *Répertoire de bibliographies spéciales* du même auteur (Ibid., 1810, in-8). A côté de toutes ces branches de la bibliographie, il y en aurait une nouvelle à placer, la *bibliographie des manuscrits*, devenue une nécessité au milieu du grand mouvement qui a tourné les études historiques de ce siècle vers la recherche et la discussion des documents originaux (voy. MANUSCRITS)

VI. *Journaux bibliographiques*. — Il nous reste à ajouter que notre époque qui a multiplié, dans toutes les sphères de l'activité moderne, les journaux et organes de publicité, n'a pas manqué d'en créer à la bibliographie. C'est en Allemagne que parut, en 1799, le premier recueil périodique régulier, le *Catalogue semestriel des livres, cartes*, etc., par Heinrichs. La France fit bientôt mieux: en 1812, Beuchot fonda un organe hebdomadaire, le *Journal de la librairie*, qui n'a pas été interrompu et est devenu le moniteur officiel de la bibliographie de la France. Ses *Tables systématiques* annuelles en firent en outre un répertoire méthodique des plus précieux. Tous les pays eurent dès lors leurs organes bibliographiques généraux. On peut citer: en Allemagne, le *Leipziger Repertorium der deutschen und auslaendischen Literatur* (1818), et l'*Allgemeine Bibliographie für Deutschland* (1838); en Italie, la *Bibliografia italiana* (1828); en Hollande, *Lijst van niew intgekemen boeken*; en Suède, *Swensk Bibliographi* (1829); en Angleterre, *the Publisher's Circular* (1838), et le *Monthly list of new books*; en Belgique, la *Bibliographie*, de Mucquardt (1838); en Espagne, la *Bibliographia de España* (1840); en Hongrie, *Honi irodalmi Hirdelae*, d'Eiggenberg (1843); en Danemark, le *Dansk bibliographie*, par Hoest (même année), etc. Il s'est fondé, en outre, dans plusieurs pays, un certain nombre de recueils spéciaux, correspondant aux diverses branches de la bibliographie pure ou appliquée, et pouvant satisfaire à tous les besoins l'information du travailleur, du libraire et du curieux. Si donc nos écrivains contemporains ne profitent pas des travaux d'autrui ou les recommencent stérilement, ce ne sont pas les moyens de les connaître qui leur auront manqué.

Cf. Outre les divers ouvrages mentionnés à leur rang dans cet article: Michel Denis: *Einleitung in die Bücherkunde* (Vienne, 1795, 2 vol. in-4); — G. Peignot: *Dictionnaire raisonné de bibliographie* (Paris, 1802-1804, 3 vol. in-8); — S. Boulart: *Traité élémentaire de bibliographie* (Ibid., 1804, 2 part. in-8); — Th.-H. Horne: *Introduction to the study of bibliography* (Londres, 1814, 2 vol. in-8, fig.); — Th.-Fr. Dibbin: *the Bibliomania* (Ibid., 1811, in-8); — *The Bibliographical Decameron* (Ibid., 1817, 3 vol. gr. in-8), et *Bibliophobia*, sous le pseudonyme de Mercurius Rusticus (Ibid, 1832, in-8); — K.-F. Merleker: *Musologie* (Leipzig, 1857, in-8); — Tenant de Latour: *Mémoires d'un bibliophile* et *Lettres sur la bibliographie*, à madame la comtesse de Ranc.. (Paris, 1861, gr. in-18); —Techener: *Hist. de la bibliophilie* (1861 et suiv. in-folio); — Ed. Fournier: *l'Art de la reliure* (1864, in-12).

BIBLIOMANE, BIBLIOPHILE. — Voy. BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHÈQUE. I. LES BIBLIOTHÈQUES DANS L'ANTIQUITÉ. — La plus ancienne bibliothèque connue est celle que le roi égyptien Osymandias, antérieur à Sésostris, avait établie dans son palais de Thèbes, avec cette inscription: « Trésor des remèdes de l'âme. » Les Juifs, plusieurs siècles avant la captivité de Babylone, possédaient dans le temple de Jérusalem une bibliothèque, mais composée exclusivement des livres sacrés. Chez les Grecs, la première bibliothèque publique fut fondée, au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., à Athènes, par Pisistrate. Il exista bientôt en Grèce des bibliothèques privées d'une importance considérable, parmi lesquelles on cite celles d'Euripide et d'Aristote.

Au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Ptolémée Soter fonda la célèbre bibliothèque d'Alexandrie et l'établit au musée qu'il avait élevé dans le quartier de la ville nommé Brucchium. Ptolémée Philadelphe y ajouta la bibliothèque d'Aristote et l'accrut en outre de livres qu'il faisait acheter de toutes parts. Ptolémée Evergète II se procura des livres à moins de frais; il fit saisir tous les livres qui étaient importés en Égypte, les fit copier, garda les originaux et donna les copies aux légitimes propriétaires. Le Brucchium compta jusqu'à 400 000 volumes. On réunit ceux qui furent acquis ensuite dans le Sérapeum; le nombre en monta à 300 000. Il ne faut pas entendre par là des volumes aussi considérables que nos livres modernes, mais des volumes tels que les faisaient d'ordinaire les anciens, et ne comprenant qu'un seul livre d'un ouvrage, un seul chant d'un poëme. La bibliothèque du Brucchium ou du Musée fut incendiée lors de la conquête d'Alexandrie par César. Celle du Sérapeum fut pillée et dispersée sous Théodose, lorsque le temple de Sérapis fut détruit après une lutte sanglante entre les païens et les chrétiens. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à la tradition suivant laquelle les livres de la bibliothèque d'Alexandrie furent détruits par les Mahométans sous les ordres d'Omar, et servirent pendant six mois à chauffer les bains de la ville. Si le calife ordonna la destruction d'une bibliothèque, elle ne pouvait être fort considérable, et ce n'était plus celle des Ptolémées.

Au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., une bibliothèque fut établie à Pergame par Eumène, fils d'Attale I<sup>er</sup>. Elle renfermait 200 000 volumes lorsque Antoine en fit présent à Cléopâtre.

A Rome, on fit longtemps trop peu d'estime de la littérature pour s'y occuper des livres. Après la prise de Carthage, les vainqueurs ne s'approprièrent pas les bibliothèques qu'ils trouvèrent dans cette ville; ils en firent présent aux petits rois d'Afrique. La première collection de livres un peu considérable qui ait été possédée à Rome fut celle que Paul-Emile y apporta après la défaite de Persée, en 160 avant J.-C. Sylla y posséda ensuite une bibliothèque, composée des livres d'Apellicon de Téos, qu'il avait enlevés à Athènes. Varron fut chargé par César de former une collection de livres grecs et latins; mais on ne voit pas qu'il ait exécuté ce projet. La plus ancienne bibliothèque publique de Rome fut fondée par Asinius Pollion, dans l'atrium du temple de la Liberté, sur le mont Aventin. Auguste en établit une dans son propre palais, en face du temple d'Apollon; elle porta le nom de Palatine. La sœur d'Auguste, Octavie, en établit une autre, qu'elle consacra à la mémoire de son fils Marcellus; celle-ci fut appelée

Octavienne. Vespasien fonda la bibliothèque du temple de la Paix et Trajan la bibliothèque Ulpienne. Nous savons par Publius Victor que Rome renfermait au IVe siècle vingt-neuf bibliothèques publiques, dont les plus importantes étaient l'Ulpienne et la Palatine. Il y avait en outre des bibliothèques dans plusieurs grandes villes et même dans des villes moins importantes, comme celle que fonda à Côme Pline le Jeune, et celle de Tibur, dont Aulu-Gelle empruntait les livres, qu'il lisait avec ses amis, en buvant l'eau de neige dans les grandes chaleurs de l'été.

Les chrétiens, dès qu'ils purent professer publiquement leur culte, eurent des bibliothèques. Celle que Jules l'Africain fonda à Césarée est célèbre, ainsi que celles d'Hippone et d'Antioche. Dioclétien les livra aux flammes. Constantin rassembla 6000 volumes à Constantinople. Cette nouvelle bibliothèque s'accrut rapidement; elle comptait 120 000 volumes sous l'empereur Basile. D'autres bibliothèques importantes furent fondées à Constantinople et à Antioche par Julien l'Apostat. L'invasion des barbares amena la destruction de la plupart des bibliothèques existantes.

II. Bibliothèques au moyen age. — Charlemagne fonda une bibliothèque au monastère de Saint-Gall, et posséda des collections particulières à Aix-la-Chapelle et à l'île Barbe, près de Lyon. Il ordonna, par son testament, que ces livres fussent vendus au profit des pauvres. Cependant il exista une bibliothèque du palais jusqu'à Charles le Chauve, qui la donna en grande partie aux abbayes de Saint-Denis et de Compiègne. Plusieurs autres abbayes avaient, à cette époque, des collections de livres, composées principalement d'ouvrages des Pères de l'Église et des livres saints. On y voyait aussi quelques auteurs profanes, comme Pline le Jeune et Trogue-Pompée.

Les lettres refleurirent avec un certain éclat à Byzance, et, sous la domination des Arabes, en Espagne, pendant le IXe et le Xe siècle. La bibliothèque des empereurs d'Orient s'enrichit de bons ouvrages de l'antiquité. Le roi de Cordoue, Al Hakem II, rassembla une riche bibliothèque, à l'aide d'agents qu'il envoya en Afrique, en Égypte, en Syrie et en Perse, pour acheter les meilleurs livres dans tous les genres. En Occident, Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II, en 999, se forma une collection importante de livres, parmi lesquels se trouvaient les ouvrages de Cicéron, César, Suétone et Stace. A partir du XIe siècle, on ne cultiva presque plus les lettres que dans les monastères. Les bibliothèques furent alors monastiques ou ecclésiastiques dans les divers pays de l'Europe. Au milieu du XIIIe siècle, saint Louis fit un essai de bibliothèque publique. C'est à son retour de la croisade qu'il tenta d'exécuter ce projet, dont il avait emprunté l'idée aux Musulmans. Ayant préparé un local convenable dans le trésor de sa chapelle, à Paris, il y réunit des textes nombreux de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Grégoire et d'autres docteurs de l'Église. « Il y allait étudier lui-même, et accordait volontiers aux autres la permission d'y étudier avec lui. » (Geoffroy de Beaulieu.) Cette collection fut dispersée à la mort de saint Louis par le legs qu'il en fit à divers monastères. Philippe le Bel forma une nouvelle collection, qui eut le même sort. Charles V commença en 1373 une bibliothèque, qu'il plaça dans une des tours du Louvre, à laquelle on donna le nom de *tour de la Librairie*. Elle se composa d'abord de 910 volumes, dont la plus grande partie consistait en bibles latines et françaises, en missels, bréviaires, psautiers et autres livres de dévotion. Les ouvrages profanes étaient des chroniques et histoires relatives à la France, des traductions d'historiens latins, entre autres de Tite-Live et de Valère-Maxime, les poëmes d'Ovide, de Lucain et de Boëce, des romans d'aventure en prose et en rime, des livres de droit et de médecine, des traités d'astrologie et de chiromancie. Suivant l'inventaire fait en 1425, après la mort de Charles VI, cette bibliothèque ne comptait plus que 823 volumes. En 1429, le duc de Bedford l'acquit pour 1200 livres, et la fit transporter en Angleterre.

III. Bibliothèques modernes. *France.* — Louis XI reconstitua la bibliothèque royale, dont Charles V avait tenté la fondation. Pour cela, il réunit les collections qui se trouvaient éparses dans les châteaux de la couronne, et y ajouta les livres de son frère, le duc de Guyenne, puis, après la mort de Charles le Téméraire, une partie de la riche bibliothèque des ducs de Bourgogne. Charles VIII apporta à cette collection les livres réunis à Naples au XIVe siècle par les princes de la maison d'Anjou. Louis XII s'empara, au profit du même établissement, de la bibliothèque formée à Pavie par les Sforce. De cette dernière proviennent les plus belles éditions du XVe siècle possédées par la Bibliothèque nationale, qui est la plus riche du monde en ce genre. Le même roi acquit la collection de Louis de Bruges, où l'on remarquait 106 volumes d'une magnifique exécution. La bibliothèque, ainsi fondée par les rois de la famille d'Orléans, était placée au château de Blois. François Ier la fit transporter au château de Fontainebleau, où il la réunit à la collection qu'il y possédait déjà. Henri II rendit, en 1556, une ordonnance d'après laquelle les libraires devaient remettre à cette bibliothèque un exemplaire de tous les livres imprimés par privilége. Durant les guerres de religion, l'ordonnance de Henri II tomba malheureusement en désuétude. A la même époque, la bibliothèque de Fontainebleau souffrit de plusieurs pillages faits par des chefs appartenant aux différents partis. Henri IV, voulant prévenir le retour de ces accidents, la fit transférer à Paris en 1595. Elle fut placée d'abord dans le collége de Clermont (lycée Louis-le-Grand), puis dans le couvent des Cordeliers (clinique de l'École de médecine), en troisième lieu dans la rue de la Harpe. Après la mort de Henri IV, on réunit à la Bibliothèque royale tous les livres de son cabinet particulier. On fit de même après la mort des successeurs de ce roi. La donation seule du cabinet de Louis XIV l'enrichit de plus de 10 000 volumes, tous remarquables par la beauté des éditions et le luxe des reliures. On la transféra, en 1666, dans la rue Vivienne.

Elle prit alors un grand développement sous l'administration de Colbert et de Louvois. On y comptait, en 1784, 40 000 volumes imprimés et 10 900 volumes manuscrits. Elle acquit, en 1706, la collection de Bigot; en 1715, celle de Gaignières; en 1717, celle d'Hozier; en 1718, celle de La Marre. Elle fut établie définitivement à l'hôtel de Nevers, rue Richelieu, en 1724. Elle fut rendue publique en 1737. Aux collections qu'elle avait acquises, il faut ajouter le cabinet de Colbert, qu'elle reçut en 1732, et qui comptait près de 10 000 manuscrits, dont 645 orientaux et 1000 grecs; la collection de Cangé, en 1733; celle de Du Cange, en 1756; celle de Fontarrieu, en 1766; enfin une partie du célèbre cabinet appartenant au duc de La Vallière. Avant la Révolution, le nombre des imprimés montait à 152 868. Sous la République et sous l'Empire, on dépouilla, au profit de la Bibliothèque, plusieurs couvents de France; on l'enrichit d'imprimés et de manuscrits enlevés aux villes conquises par nos armées, mais ils nous furent repris en 1815. Aujourd'hui elle est la plus considérable des bibliothèques qui aient existé et possède plus d'un million de volumes imprimés,

80 000 volumes manuscrits et des pièces historiques qui se comptent par centaines de mille. On a eu longtemps à regretter que l'imperfection du catalogue, le prêt trop nombreux des livres au dehors et le manque d'ordre dans certaines parties de cet immense dépôt, ne permissent pas d'y trouver facilement les livres précieux qu'y vont consulter les érudits et empêchassent même, dans quelques cas, de les y trouver jamais. Mais dans les dernières années, plusieurs abus ont diminué ou disparu, et des améliorations ont été introduites; les *catalogues* ont été entrepris avec une certaine activité, quoique sur des plans dont l'exécution complète demande des siècles (*Catalogue de l'histoire de France,* 1855-1871, 10 vol. in-4; *Catal. des manuscrits français*, 1849-1874, 9 vol. in-4). Enfin et surtout, une « salle de travail », ouverte en 1869, sur le modèle de celle du *British Museum*, a offert aux hommes d'étude les ressources et facilités de recherches sans lesquelles une bibliothèque publique ne répond pas à sa destination.

Outre la *Bibliothèque royale*, devenue aujourd'hui *Bibliotheque nationale*, Paris possède plusieurs autres bibliothèques importantes. En première ligne se place, sous le rapport de l'ancienneté, la *bibliothèque de Sainte-Geneviève*, fondée en 1623 dans l'abbaye des Génovéfains (lycée Henri IV), et enrichie sucessivement par les donations du cardinal de la Rochefoucauld et de l'archevêque de Paris, Le Tellier. Établie actuellement sur la place du Panthéon, elle renferme 150 000 volumes et 3000 manuscrits.

Vient ensuite la *Bibliothèque Mazarine*, fondée en 1643 par le cardinal Mazarin, et composée par les soins de Gabriel Naudé. Établie d'abord dans le palais du cardinal, rue Richelieu, elle fut léguée par le fondateur au collége de son nom (palais de l'Institut). Le même testament demandait qu'elle fût ouverte au public, résolution que le cardinal avait déjà manifestée en 1644. Elle fut ainsi notre première bibliothèque publique, et est restée une des plus accessibles. On y compte environ 250 000 volumes et 4000 manuscrits.

La *Bibliothèque de la Ville*, léguée par Moreau, en 1763, fut ouverte au public dans la rue Pavée, au Marais. Elle fut donnée à l'Institut en 1795. La même année, on la reforma à l'aide des différentes collections littéraires. Elle était établie à l'Hôtel-de-Ville et possédait au moins 95 000 volumes, lorsqu'elle fut consumée par l'incendie, avec le palais municipal, dans les derniers jours de la Commune (mai 1871). Elle est en voie d'être reconstituée à l'hôtel Carnavalet, par les soins de M. Jules Cousin et à l'aide de ses riches collections personnelles.

La *Bibliotheque de la Sorbonne*, créée en 1765, reçut successivement les noms de: *Bibliothèque de l'Université, de Paris et du collége Louis-le-Grand, du Prytanée français, de l'Université de France, de l'Académie de Paris.* Elle est établie dans l'édifice de la Sorbonne, dont elle porte aujourd'hui le nom, et contient environ 80 000 volumes. Elle s'est augmentée des riches bibliothèques particulières de V. Cousin et de V. Leclerc.

La *Bibliothèque de l'Arsenal* fut d'abord la bibliothèque particulière du marquis de Paulmy. Achetée en 1785 par Monsieur, comte d'Artois (Charles X), et augmentée d'une partie de la collection laissée par le duc de La Vallière, elle porta, sous Louis XVI et sous la Restauration, le nom de *Bibliothèque de Monsieur*. Elle possède à peu près 250 000 volumes et 5800 manuscrits. C'est, après la Bibliothèque nationale, la plus importante de Paris; elle est particulièrement riche en collections d'anciens romans de moralités, mystères et anciennes pièces de théâtre, ainsi qu'en documents historiques

La *Bibliothèque de l'Institut*, créée en 1795 avec le fonds provenant de la bibliothèque de la Ville, n'est accessible qu'aux personnes présentées par un académicien. Elle ne se confond donc pas avec la bibliothèque Mazarine, dont elle est voisine. On y compte environ 200 000 volumes, formant les plus précieuses collections spéciales de l'érudition et de la science européennes.

Plusieurs autres bibliothèques existent ou existaient naguère encore à Paris, ouvertes au public ou aux personnes munies d'une autorisation, notamment celles du Louvre (80 000 v.), célèbre par ses richesses bibliographiques, du Corps législatif (65 000 vol.), de l'École de médecine (45 000 vol.), du Muséum d'histoire naturelle (40 000 vol.), du Sénat (40 000 vol.), de la Cour de cassation (40 000 vol.), des Invalides (26 000 vol.), etc. Malheureusement plusieurs ont beaucoup souffert, ou, comme celle du Louvre, entièrement disparu, dans les incendies de la Commune (mai 1871).

Toutes les villes importantes des départements possèdent des bibliothèques. D'après les statistiques récentes, on en compte 340 qui sont publiques et qui contiennent ensemble 3 778 000 volumes. Les plus considérables sont celles des villes suivantes : Strasbourg (180 000 vol.), ruinée par le bombardement de 1870, Bordeaux (123 000 vol.), Lyon (120 000 vol.), Rouen (110 000 vol.), Troyes (100 000 vol.), Aix (95 000 vol.), Besançon (80 000 vol.), Grenoble (80 000 vol.), Avignon (60 000 vol.), Versailles (55 000 vol.), Amiens (53 000 vol.), Marseille (51 000 vol.), Dijon (50 000 vol.), Nîmes (50 000 vol.), Toulouse (50 000 vol.), Tours (50 000 vol., plus de 1200 manuscrits), Nantes (45 000 vol.), Caen (40 000 vol.), Le Mans (40 000 vol.), Rennes (40 000 vol.), Douai (36 000 vol.), etc.

IV. Bibliothèques étrangères. *Allemagne*. — L'Autriche, outre les bibliothèques du reste de l'empire, possède à Vienne huit bibliothèques publiques; la plus importante, connue sous le nom de *Bibliothèque impériale*, a été fondée en 1480 par l'empereur Maximilien; elle compte aujourd'hui 300 000 volumes imprimés et 12 000 manuscrits. Il faut citer aussi la *Bibliothèque de l'Université*, qui renferme 115 000 volumes. En Bavière, la *Bibliothèque royale* de Munich, fondée au commencement du XVI[e] siècle par Albert V, possède 800 000 volumes, dont 12 000 incunables, et 22 000 manuscrits. La *Bibliothèque de l'Université*, située dans la même ville, compte 200 000 volumes. La Prusse possède à Berlin sept bibliothèques publiques, dont la plus importante est la *Bibliothèque royale*, fondée au XVII[e] siècle par l'électeur de Brandebourg Frédéric Guillaume; elle possède 600 000 volumes. Il faut citer encore, pour la Prusse, les bibliothèques de Breslau (300 000 vol.), de Kœnigsberg (200 000 vol.), de Bonn (120 000 vol.), de Halle (100 000 vol.), etc. La Saxe a, entre autres bibliothèques, la *Bibliothèque royale* de Dresde, fondée en 1556 par l'électeur Auguste, et qui contient 300 000 volumes; la *Bibliothèque de l'Université* à Leipzig, contenant 150 000 volumes. Parmi les bibliothèques des autres contrées de l'Allemagne, nous citerons celles de Gœttingue (500 000 vol.), de Stuttgart (300 000 vol.), de Tubingue (250 000 vol.), de Wolfenbuttel (200 000 vol.), de Hambourg (200 000 vol.), de Gotha (160 000 vol.), de Weimar (140 000 vol.), de Cassel (104 000 vol.), de Giessen 100 000 vol.), de Mayence (100 000 vol.), de Carlsruhe (90 000 vol.), de Francfort-sur-le-Mein (80 000 vol.), etc.

*Angleterre*. — La bibliothèque du *British Museum*, à Londres, fondée vers 1755, possède plus d'un million de volumes imprimés et 30 000 manuscrits. Le premier fonds en a été formé par les 50 000 volumes de la collection de sir Hans Sloane, le

riche et généreux donateur du musée. Cette bibliothèque rivalise avec les plus importantes de l'Europe et les devance d'ordinaire dans la voie des améliorations de toutes sortes. La richesse de son budjet lui permet d'acquérir aux prix les plus élevés les collections les plus précieuses. L'esprit d'initiative, étouffé ailleurs par la routine, se fait sentir dans tous les détails de son organisation. A une époque ou, chez nous, les grands dépôts de livres étaient d'un accès si difficile pour le public, le British Muséum possédait déja sa magnifique salle de lecture, construite sur les plans de M. Smirke, et citée comme un modèle d'ordre, de bien-être et de liberté.

La bibliothèque de l'Université d'Oxford, connue sous le nom de *Bibliothèque bodléienne*, fut fondée et rendue publique, au milieu du XIVe siècle, par Richard de Bury, grand chancelier d'Angleterre; elle fut enrichie, en 1440, par Humphrey le Bon, duc de Glocester, et en 1597 par sir Thomas Bodley, dont elle garda le nom. On y compte environ 220000 volumes et 17000 manuscrits. Un catalogue de ces derniers a été publié en latin par M. Coxe (Oxford, 1853 et suiv. in-4). On peut citer encore, pour l'Angleterre, la *Bibliothèque du collége de la Trinité*, à Cambridge, qui possède environ 160000 volumes; celle de Dublin, 100 000; celle d'Edimbourg, 90000, etc.

*Espagne.* — La *Bibliothèque de l'Escurial*, fondée par Charles-Quint, comprend environ 200000 volumes. Madrid a la *Bibliothèque royale* (100000 vol.), la *Bibliothèque de Saint-Isidore* (60000 vol.), et la *Bibliothèque de Saint-Fernandez*.

*Etats-Unis de l'Amérique du Nord.* — Les bibliothèques sont très-nombreuses dans cette république; mais il y en a peu qui soient vraiment riches. Les plus importantes sont celles de Cambridge (92000 vol.), de la compagnie Loganienne (60000 vol.), d'Astor (60000 vol.), de New-Haven (53000 vol.), de Boston (50000 vol.), etc : On compte dans tous les Etats de l'Union plus de 15000 bibliothèques publiques, dont une partie avec droit d'entrée. Le total des livres qu'elles possèdent monte à 4700000 volumes.

*Italie.* — La *Bibliothèque du Vatican*, dont la création primitive remonte au pape saint Hilaire, vers 465, mais qui a eu pour fondateur véritable le pape Nicolas V, mort en 1455, possède 100000 volumes imprimés et 24000 manuscrits. On trouve encore à Rome la *Bibliothèque de la Minerve* (120000 vol. et 4500 manusc.), la *Bibliothèque Angelica* (100000 vol. et 3000 manusc.), la *Bibliothèque Barberini* (60000 vol.). Parmi les bibliothèques du royaume d'Italie, nous citerons : à Florence, la *Bibliothèque laurentienne* (9 000 manusc. et pas d'imprimés), la *Bibliothèque magliabecchiana* (150000 vol. et 12000 manusc.), la *bibliothèque Pitti* (80000 vol.); à Milan, la *Bibliothèque Brera* (170 000 vol. et 1000 manusc.) et surtout la *Bibliothèque ambrosienne* (100000 vol. et 15000 manusc.) : cette dernière, avec un nombre de volumes inférieur à celui de la précédente, est la plus célèbre par l'importance de ses manuscrits, surtout de ses palimpsestes; elle fut fondée, au XVIIe siècle, par le cardinal Frédéric Borromée. On cite ensuite, à Naples, la *Bibliothèque royale* (150000 vol. et 3000 manusc.) et la *Bibliothèque brancacciana* (50000 vol.); à Turin, la *Bibliothèque de l'Université* (112000 vol. et 2000 manusc.). Les autres villes principales du royaume d'Italie possèdent aussi des bibliothèques importantes : Parme, 100000 vol.), Modène (90000 vol.), Venise (85000 vol.), Bologne (80000 vol.), Ferrare (80000 vol.), Padoue (60000 vol.), Pavie (50000 vol.), Reggio (50000 vol.), Sienne (50000 vol.). etc.

Pour les autres contrées de l'Europe, nous citerons, en Belgique, la *Bibliothèque de la Ville*, à Bruxelles, 140000 vol.), la *Bibliothèque royale* (133000 vol. et 25000 manusc.), la bibliothèque de Louvain (105 000 vol.); en Danemark, la *Bibliothèque royale* (400000 vol. et 13000 manuscits), la *Bibliothèque de l'Université* (110000 vol.), l'une et l'autre à Copenhague; en Grèce, la bibliothèque d'Athènes (15000 vol.); dans les Pays-Bas, la bibliothèque de La Haye (100000 vol.), et celle de Leyde (65000 vol. et 10000 manusc.); en Portugal, les bibliothèques *Royale*, de *Saint-Vincent*, d'*Alcobaça* et des *Bénédictins*, à Lisbonne; en Russie, la *Bibliothèque impériale* (450000 vol. et 13000 manusc.), la *bibliothèque de l'Académie des sciences* (100000 vol.), l'une et l'autre à Saint-Pétersbourg; en Suède, les bibliothèques d'Upsal (100000 vol.) et de Stockholm (40000 vol.); en Suisse, les bibliothèques de Genève (50000 vol.), de Bâle (50000 vol.), de Zurich (40000 vol.), etc.

*Orient.* — On doit mentionner, pour la Turquie, la *bibliothèque du Sérail* à Constantinople, ne comptant guère que 4000 volumes, mais possédant environ 1300 manuscrits très-importants d'ouvrages composés dans les diverses langues orientales. La même ville renferme en outre 34 bibliothèques publiques, dont l'accès est difficile aux lecteurs qui ne sont pas musulmans. On parle aussi d'un dépôt de livres et de manuscrits orientaux, au château de Samarcande, remontant à l'époque de Tamerlan. Enfin, la Compagnie des Indes a trouvé dans le palais des rois d'Aoude, et dans leur arsenal de Lucknow, un amas de manuscrits en diverses langues de l'Asie, entassés pêle-mêle depuis de longues années; elle en a fait dresser le catalogue (Calcutta, 1854 et suiv.).

M. Natoli, ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie au commencement de 1867, publia à cette époque des notes statistiques concernant les bibliothèques de sept des principaux États de l'Europe. Voici le résumé de ces recherches reproduit par le *Moniteur universel* du 20 janvier 1867 : « La Grande-Bretagne posséderait 1771493 volumes, ou 6 volumes par 100 personnes de la population totale. Dans l'Italie, qui possède 4149281 volumes, la quantité de volumes serait au chiffre de la population comme 11,7 est à 100. En France, il y a 4389000 volumes, ou 11,7 pour 100 personnes; en Autriche, 2488000 volumes, ou 6,9 pour 100; en Prusse, 2040450 volumes, ou 11 pour 100; en Russie, 852000 volumes ou 1,3 pour 100; en Bavière, 1268500 volumes, ou 26,4 pour 100 et en Belgique, 509100 volumes, ou 10,4 pour 100. La Bavière serait donc le pays où se trouverait, comparativement à sa population, la plus grande quantité de volumes. La France est de tous ces pays celui qui possède le plus de volumes, et Paris seul, dans ses bibliothèques publiques, en aurait le tiers. En Russie, sur les 852000 volumes, Saint-Pétersbourg en a 446000, et les 406000 autres sont répandus dans tout le reste de l'empire. Il est d'usage dans beaucoup de bibliothèques, en Russie, de faire relier les brochures séparément; aussi gagnent-elles en quantité d'une manière considérable. Il y a, dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg environ 30000 volumes, qui, en Angleterre, n'en auraient pas composé plus d'un millier. »

Cf. N.-Th. Leprince : *Essai historique sur la bibliothèque du roi* (Paris 1782, in-12); — Petit-Radel : *Essai sur les bibliothèques anciennes et modernes* (Ibid., 1819, in-8); — H. Géraud : *Essai sur les livres dans l'antiquité* (1840, in-8); — Léon de Laborde : *Lettres sur les bibliothèques* (1845, in-8); — P. Lacroix : *Réforme de la bibliothèque du roi* (1845, in-12); — d'Israeli : *Curiosities of literature* (Londres, 1849, 3 vol. in-8); — A. de Bougy : *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève* (1847, in-8); — Alfr. Franklin : *Histoire de la bibliothèque Mazarine* (1860, in-8), et *les Anciennes bibliothèques de Paris* (1867-70, t. I et II.

in-4); — Delisle : *Tableau statistique des bibliothèques des départements* (1857, in-8); — Baudrillart : *Pertes éprouvées par les bibliothèques de Paris pendant le siège* (1872, in-8).

**BIBLIOTHÈQUE**, titre d'ouvrages ou de recueils d'ouvrages. Il a été donné à de grandes collections d'écrits ou de fragments appartenant à une époque, à une langue ou à un ordre d'idées déterminé, comme celle de Fabricius, de Photius, etc. Chaque pays a les siennes, ainsi que chaque branche de littérature. On trouvera les principales sous les noms des écrivains qui les ont exécutées ou dirigées. On n'en compte pas moins d'une centaine dans les diverses langues. Le mot bibliothèque désigne particulièrement des répertoires bibliographiques ou catalogues raisonnés (voy. BIBLIOGRAPHIE).

Cf. Brunet : *Manuel du libraire*, t. I et VI.

**BIBLIOTHÈQUE BLEUE**. On désigna par ce nom, tiré de la couleur invariable des couvertures, les impressions faites pendant tout le XVIIe siècle et une grande partie du XVIIIe, de nos anciennes chansons de geste et poëmes d'aventures, transformés en romans de chevalerie, en prose. A ces ouvrages sont venus s'ajouter des contes de fées, des légendes, etc. Nicolas et Jacques Oudot de Troyes, pour leur part, firent circuler dans les campagnes, par la balle du colporteur, des centaines de mille d'exemplaires de ces œuvres populaires, ornées d'images gravées sur bois de poirier. Rigaud de Lyon, Costé de Rouen, rivalisèrent avec la fameuse librairie de Troyes du « Chapon d'or couronné ». Epinal et Montbéliard sont venus plus tard apporter leur contingent à la Bibliothèque Bleue. Par ces collections ont pénétré chez le peuple des œuvres que les érudits seuls connaissaient encore. Les *Quatre fils Aymon*, *Fierabras*, *Huon de Bordeaux*, *Maugis d'Aigremont*, *Mabrian*, *Valentin et Orson*, les *Amadis*, les légendes de *Robert le Diable*, de *Geneviève de Brabant*, l'histoire de *Jean de Paris* et *de Jean de Calais*, etc. Les contes de Perrault ont été réimprimés, dans la Bibliothèque Bleue plus de cinq cents fois.

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires ou De la littérature de colportage* (Paris, 1854, 2 vol. in-8).

**BICHAT** (Marie-François-Xavier), physiologiste français, né le 11 novembre 1771 à Thoirette, dans le Jura, mort le 22 juillet 1802. Ce savant illustre, qui fut à vingt-neuf ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, et dont les travaux ont fait l'admiration du monde savant, mérite aussi d'être mentionné pour les qualités de style qui revêtent les idées ingénieuses de ses *Recherches sur la vie et la mort* (Paris, 1800, in-8, et avec les *Notes* de Magendie, 1827, in-8); cet ouvrage, résumé du système physiologique de l'auteur, passe en revue les questions si controversées de la vie animale et de la vie organique, rapportant les fonctions de l'intelligence à la première, et les passions à la seconde; la doctrine à part, c'est un monument scientifique dont un beau langage rend la lecture attrayante. Un style net et bien approprié au sujet distingue les autres ouvrages de Bichat : *Anatomie générale* (Paris, 1801, 1819, 1821, 4 vol. in-8); *Anatomie descriptive*, terminée par Roux et Buisson (Paris, 1801-1803, 5 vol. in-8).

Cf. Corvisart-Desmarets : *Notice sur Bichat*, suivie des discours prononcés sur sa tombe (1802, in-8); — J.-P. Roux : *Éloge de Bichat* (1851); — *Biographie médicale*.

**BICHE BLANCHE DE RYLSTONE** (LA), ouvrage de Wordsworth (voy. ce nom).

**BIDPAI**. — Voyez VICHNOU-SARMA.

**BIELSKI** (Martin), écrivain polonais, né vers 1495, mort en 1575. Il est auteur de : *Chronicon rerum Polonicarum ab origine gentis*; de deux ouvrages historiques d'un grand intérêt : *Sprawa rycerska* (1569), et *Kronika swiata* (1550), et de deux poëmes satiriques sur l'état politique de la Hongrie et de la Pologne : *Seym Majowy* (Cracovie, 1590), et *Seym Niewiesci* (1595). — Son fils, Joachim BIELSKI, secrétaire du roi Sigismond III, a écrit en polonais des *Annales polonaises* (1597, in-fol.), et en latin, des épigrammes.

Cf. Bentkowski : *History a litteratury polskiey* (Varsovie, 1814, 2 vol. in-8).

**BIÈVRE** ou **BIÈVRES** (MARÉCHAL, marquis DE), littérateur français, né en 1747, mort en 1789. Il était le petit-fils de Georges Maréchal, chirurgien de Louis XIV. On le connaît surtout par ses jeux de mots et ses calembours. Il fit représenter au théâtre deux comédies en cinq actes, en vers : *le Séducteur* (1783) et *les Réputations* (1788). La première, dont le style est assez élégant, eut du succès, malgré l'effacement des autres personnages devant le principal, qui n'est qu'un homme à bonnes fortunes. La seconde eut une chute complète. L'esprit de l'auteur n'était vraiment à son aise que dans le calembour; il en faisait à propos de tout. Comme *les Brames* de La Harpe avaient été joués sans succès vers le même temps que le *Séducteur*, il dit : « Quand le séducteur réussit, les Brames (bras me) tombent; » il s'attira ainsi l'inimitié du critique. On prétend qu'il dit à son lit de mort : « Je m'en vais de ce pas. » C'est en effet à Spa qu'il mourut.

Outre ses comédies, on a de Bièvre : *Lettre écrite à Madame la comtesse Tation, par le sieur de Bois flotté, étudiant en droit fil* (Amsterdam [Paris], 1770, in-8); *Vercingétorix*, tragédie en un acte (Paris, 1770, in-8), suite de mauvais jeux de mots dans le genre des suivants :

Il plut *à verse* aux dieux de m'enlever ces biens;
Hélas! sans eux *brouillés* que peuvent les humains!

*Almanach des calembours* (Paris, 1771, in-18); *les Amours de l'ange Lure et de la fée Lure* (Paris, 1772, in-32). Deville a publié un recueil des calembours du marquis de Bièvre sous le titre de *Bievriana* (1800, in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Chaudon : *Dictionnaire historique*.

**BIGARRURES** (LES) DU SEIGNEUR DES ACCORDS, poésies de Tabourot (voy. ce nom).

**BIGLAND** (Jean), historien anglais, né à Skirlaugh (York), en 1750, mort le 22 février 1832. Simple maître d'école, il écrivit un certain nombre d'ouvrages estimés, entre autres une *Histoire d'Espagne* et un *Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe depuis* 1783, qui ont été traduits en français, le premier par le comte Mathieu Dumas (Paris, 1823, 3 vol. in-8), avec une carte du colonel Bory de Saint-Vincent), le second par J. Mac-Karthy (1819, 3 vol. in-8).

**BIGNAN** (Anne), poëte français, né à Lyon le 3 août 1795, mort à Pau le 27 novembre 1861. Cédant de bonne heure à une vocation poétique, il composa un grand nombre de pièces pour les concours académiques, où il fut souvent couronné. Son œuvre principale est une traduction des poëmes d'Homère. L'*Iliade* dont il avait déjà donné *Trois chants* en 1819 (in-18), parut en 1830, et l'*Odyssée* en 1841; elles ont été réunies et plusieurs fois réimprimées (1853, 2 vol. in-18). Il a publié en outre des pièces détachées et plusieurs recueils (*Poésies*, 1828, in-18; *Mélodies françaises*, 1833, 2 vol. in-18; *Académiques*, 1837, in-18; *Œuvres poétiques*, 1846, 2 vol. in-8, etc.); un poëme en six chants, *Napoléon en Russie* (1839, in-8); une comédie en cinq actes et en vers, non représentée; *la Manie de la politique* (1840, in-18), des *Variétés littéraires* (1856, in-18); des *Romans et Nouvelles* (1858, in-18), enfin *les Beautés de la Pharsale* (1860, in-18). Il a été l'un des éditeurs des *Œuvres* du poëte Charles Briffaut [*Dict des Contemp.*, 2e et 3e édit.]

**BIGNON** (Jérôme), magistrat et érudit français, né en 1589 à Paris, où il est mort le 7 avril 1656. D'une étonnante précocité, il publia, à l'âge de dix ans, la *Chorographie ou Description de la Terre-Sainte* (Paris, 1600, in-12), et à quatorze ans, le *Discours de la ville de Rome, principales antiquités et singularités d'icelle* (Paris, 1604, in-8); puis, à quinze ans, le *Traité sommaire de l'élection du pape* (Paris, 1605, in-8), ouvrage qui révèle une solide érudition. Nommé précepteur du dauphin par Henri IV, il se livra ensuite à l'étude du droit, et devint, en 1626, avocat général au parlement de Paris. Il était renommé pour son éloquence et son savoir, et reçut le surnom de « Varron français ».

Outre les ouvrages cités plus haut, on a de lui : *De l'excellence des rois et du royaume de France par dessus tous les autres* (Paris, 1610, in-8); *Marculsi monachi Formulæ* (Paris, 1613, in-8); *De la grandeur de nos rois et de leur souveraine puissance* (1615, in-8).

Cf. L'abbé G. Pérau : *Vie de J. Bignon* (Paris, 1757, in-12); — Chaufepié : *Dictionnaire historique et critique.*

**BIGNON** (Jean-Paul), érudit français, petit-fils du précédent, né en 1662 à Paris, mort le 12 mai 1743. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il eut les titres de prédicateur et de bibliothécaire du roi. Chargé de reconstituer l'Académie des inscriptions et médailles, il donna, le 16 juillet 1701, le nouveau règlement qui composait l'Académie de quarante membres. Il fut aussi membre de l'Académie française. On a de lui des mémoires dans le *Journal des savants* et quelques autres écrits. Il a coopéré aux *Médailles des règnes de Louis XIV et de Louis XV.*

Cf. Mairan : *Éloge de Bignon*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (1743).

**BIGNON** (Armand-Jérôme), neveu du précédent, né en 1711, mort le 8 mai 1772. Prévôt des marchands lors du mariage de Louis XVI, il fut bibliothécaire du roi, membre de l'Académie française en 1743, et membre de l'Académie des inscriptions en 1771. — Cette académie compta encore parmi ses membres honoraires d'autres membres de cette famille, où le goût des lettres et des sciences semblait héréditaire.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres.*

**BIGNON** (Louis-Pierre-Edouard, baron), diplomate et publiciste français, né le 3 janvier 1771 à La Meilleraye (Normandie), mort le 5 janvier 1841. Chargé d'importantes fonctions diplomatiques sous l'Empire, il fit partie de la Chambre des députés après la Restauration, et fut nommé pair de France en 1837. Orateur écouté, quoiqu'il improvisât rarement, il avait une parole nette et précise. Ses ouvrages, rédigés avec soin d'après de bons documents, sont utiles et intéressants. On cite : *Du congrès de Troppau* (Paris, 1821, in-8); *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade* (Paris, 1818, in-8); *Des cabinets et des peuples depuis* 1815 (Paris, 1822, in-8), et surtout *Histoire de France depuis le dix-huit brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt* (Paris, 1829-1830, 6 vol. in-8), et *Histoire de France sous Napoléon, depuis la paix de Tilsitt jusqu'en* 1812 (Paris, 1838, 4 vol. in-8), achevée par M. Ernouf (4 vol. in-8) : ces deux ouvrages, qui sont la suite l'un de l'autre, furent composés en exécution du testament de Napoléon qui portait : « Je lègue au baron Bignon 100 000 francs : je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. »

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. III.

**BIGOT** (Guillaume), poëte latin moderne, né en 1502, à Laval (Maine). Il est l'auteur des trois poëmes suivants : *Catoptron* (Bâle, 1536, in-4); *Somnium, in quo imperatoris Caroli describitur ab regno Galliæ expulsio* (Paris, 1537, in-8); *Christianæ philosophiæ proludium* (Toulouse, 1549, in-4), d'un poëme français, adressé à Charles de Sainte-Marthe et compris dans les œuvres de ce dernier (1540, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII; — Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

**BIGOT** (Émery), littérateur français, né en 1626 à Rouen, mort le 18 octobre 1689. Il profita de sa fortune pour se former une bibliothèque, contenant d'intéressants manuscrits, et pour voyager dans différentes contrées de l'Europe, où il se lia avec les savants. Sa maison fut le rendez-vous des lettrés, et il s'y forma une sorte d'académie. Il a publié le texte grec de la *Vie de saint Chrysostôme*, par Palladius (Paris, 1680, in-4), qu'il avait découvert à Florence. Sa *Correspondance* est intéressante par les détails sur l'histoire littéraire du XVII<sup></sup>e siècle.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VIII et X.

**BIGOT DE MOROGUES** (Pierre-Marie-Sébastien, baron), savant et économiste français, pair de France, né le 5 avril 1776 à Orléans, mort le 15 juin 1840. Outre des écrits estimés sur la géologie et l'agriculture, on a de lui des ouvrages où il cherche à donner pour base au bien-être matériel du peuple la morale unie aux principes religieux : *Politique religieuse et philosophique, ou Constitution morale du Gouvernement* (1827, 4 vol. in-8); du *Paupérisme* (1834, in-8); *la Politique basée sur la morale*, etc. (1834, in-8), etc.

Cf. J. Wyslouch : *Notice sur le baron Bigot de Morogues* (Paris, 1841, in-8).

**BIGOT DE PRÉAMENEU** (Félix-Julien-Jean), jurisconsulte français, né le 26 mars 1747 à Rennes, mort le 31 juillet 1825. L'un des principaux rédacteurs du Code civil, orateur et homme politique, il fut appelé à l'Institut en 1799, et devint membre de l'Académie française, lors de sa reconstitution en 1803.

Cf. Nougarède de Fayet : *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Pr.* (Paris, 1843, in-8).

**BILDERDIJK** (Willem), célèbre poëte hollandais, né à Amsterdam le 7 septembre 1756, mort à Harlem le 18 décembre 1831. Il étudia le droit à Leyde, et exerçait, à La Haye, la profession d'avocat, lorsque l'invasion française le força de s'expatrier. Il voyagea en Allemagne, puis passa à Londres où il fit des cours publics de droit et de littérature. Il revint en Hollande après l'élévation au trône de Louis-Bonaparte, qui le prit pour professeur de hollandais et le nomma membre du nouvel Institut national. Après l'abdication du prince, en 1818, il fut l'objet des rigueurs impériales, et fut privé de sa pension. Il vécut dès lors dans la retraite, tout entier à ses travaux littéraires et philologiques.

W. Bilderdijk s'est essayé dans beaucoup de genres littéraires, et y a porté une largeur de méthode et de goût développée par l'étude des langues et des littératures modernes de l'Europe, tout en puisant dans un profond sentiment patriotique une originalité toute nationale. Son style a une facilité, une élégance et une souplesse peu familières jusque-là aux écrivains néerlandais, et qui ont permis à l'auteur de faire passer dans sa langue les œuvres étrangères les plus diverses. Comme poëte, il produisit d'abord un grand nombre de pièces fugitives, réunies sous les titres d'*Amusements* (1778), *Poésies* (1783), *Mélanges poétiques* (1802, 2 vol.), *Poëmes* (1803), *Nouveaux mélanges* (1806, 2 vol.), *Poésies diverses* (1809), *Feuilles d'automne et fleurs d'hiver* (1810), etc.; ces recueils comprennent des compositions personnelles de tous les tons, un spirituel poëme sur les tribulations des

gens de lettres, intitulé la *Maladie des savants*, des chants religieux, des poëmes historiques et mythologiques, puis des traductions ou des imitations de Voltaire, de Delille, d'Ossian, notamment tout le *Fingal* de ce dernier. Citons ensuite un recueil spécial de *Tragédies* (1808, 3 vol.), contenant des tragédies nationales et des imitations du théâtre classique français : *Guillaume de Hollande*, *Hormak*, *Cinna*, *Iphygénie en Aulide*, ainsi qu'un *Traité de la tragédie*. Les événements de 1815 inspirèrent à l'auteur deux poëmes de circonstance : l'*Appel aux armes* et les *Epanchements patriotiques*. A la même époque se rapporte un poëme de longue haleine, la *Destruction du premier monde*, épopée inachevée en cinq chants, offrant d'éclatantes descriptions. On a encore trois poëmes populaires dans le genre comique : *Guerre des souris et des grenouilles* (1820), *Fléaux moraux* (1821), *Chants de grillons* (1823). Comme ouvrages de prose, on cite de Bilderdijk des *Observationes juris*, une *Géologie*, un *Traité de botanique*, traduit en français par Mirbel, des *Mélanges sur les langues et la poésie* (1820-1822), une importante *Grammaire néerlandaise* (1826), enfin un grand ouvrage posthume d'*Histoire nationale* (Leyde, 1832-1839, 12 vol.), édité par Tigdemann.

La seconde femme de Willem Bilderdijk, *Catherine-Wilhelmine* SCHWICKLARDT, née à La Haye en 1717, morte en 1830, a elle-même cultivé avec succès la poésie, ainsi que la peinture. Ses ouvrages, publiés avec ceux de son mari, puis imprimés à part (Amsterdam, 1859, 2 vol.), contiennent le drame de *Rodrigo de Goth*, traduction très-admirée du *Rodrick* de Southey et d'heureuses imitations de tragédies françaises.

Cf. J. Da Costa : *Overzicht van het leven em de werken van W. Bilderdijk en C.-W. Bilderdijk* (Amsterdam, 1844, in-8, et 1862).

**BILLARD** (Étienne), auteur dramatique français, né à Nancy, mort en 1785. Le Théâtre-Français ayant refusé plusieurs pièces de lui, entre autres *le Suborneur*, comédie en cinq actes, en vers, il en appela au parterre, et le 30 novembre 1772, se mit à déclamer cette dernière comédie avant le lever du rideau. Il fut arrêté et mis quelques jours à Charenton. *Le Suborneur* (Amsterdam, 1780) est un ouvrage très-médiocre.

Cf. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*; — Delaporte : *Notice sur feu E. Billard* (1741, in-12).

**BILLAUD-VARENNES** (Jacques-Nicolas), homme politique et publiciste français, né le 23 avril 1756 à la Rochelle, mort le 3 juin 1819. Fils d'un magistrat, il fut d'abord destiné au barreau et étudia le droit à Poitiers. Une petite comédie intitulée *Une femme comme il y en a peu*, qu'il fit représenter sur le théâtre de sa ville natale, causa, par des allusions satiriques, un scandale qui ne fut pas étranger à la résolution de l'auteur d'entrer comme pensionnaire laïque et professeur au collége de Juilly. Il le quitta en 1785 et vint à Paris, où la Révolution ayant éclaté, il dut à l'exaltation de ses écrits et de ses discours d'être député à la Convention, substitut de la Commune et membre du Comité de salut public. L'histoire a flétri plusieurs de ses actes révolutionnaires. Déporté à Cayenne en prairial 1795, il refusa sa grâce après le 18 brumaire et mourut à Port-au-Prince. A la tribune, où il parut souvent, il montra plus d'audace et de violence que de talent oratoire. C'est la violence aussi qui fait toute l'originalité de ses publications : *Despotisme des ministres de France* (Amsterdam, 1789, 3 vol. in-8) ; *Dernier coup porté aux préjugés et à la superstition* (Londres, 1789, in-8) ; *Plus de ministres* (Paris, 1790, in-8) ; *Acéphalocratie* (Paris, 1791, in-8), écrit qui demandait nettement la république et causa une vive émotion ; *Éléments du republicanisme* (Paris, 1793, in-8) ; *Adresse aux Français contre les oppresseurs actuels du peuple et pour la liberté de la presse* (1794, in-8), etc. On a publié sous le nom de Billaud-Varennes des *Mémoires* (1821, 2 vol. in-8) ; ils sont apocryphes.

Cf. Thiers, L. Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française*.

**BILLAUT** (Adam), ou MAÎTRE ADAM, poëte français, né vers 1600 à Nevers, mort le 19 mai 1662. Menuisier dans sa ville natale, il faisait des vers qu'il chantait avec les apprentis et les compagnons. Sa réputation arriva à Paris : le cardinal de Richelieu le pensionna, Corneille écrivit des vers à sa louange ; on l'appela *le Virgile du rabot*, et de tous côtés les grands seigneurs lui demandèrent des rondeaux, des odes, des sonnets. Il eut la sagesse de n'être pas ébloui de ces faveurs de la mode et resta menuisier. Les pièces qu'il composa sur commande sont froides et ternes ; celles qui jaillissaient de son instinct poétique sont d'une verve naïve qui plaît, malgré les incorrections, et l'on y trouve des strophes qui, comme la suivante, ne redoutent pas la comparaison avec la chanson moderne :

> Aussitôt que la lumière
> Vient redorer les coteaux,
> Poussé d'un désir de boire,
> Je caresse les tonneaux.
> Ravi de revoir l'aurore,
> Le verre en main, je lui dis :
> Voit-on plus au rive more
> Que sur mon nez de rubis ?

Le *Remède contre la sciatique*, pièce plus régulière et insérée dans les divers cours de littérature, montre encore le zèle d'Adam Billaut pour la dive bouteille. Il a donné aux trois recueils de ses œuvres des noms empruntés à des instruments de sa profession : *les Chevilles* (Paris, 1644, in-4, et Rouen, 1654, in-8) ; *le Villebrequin* (Paris, 1662, in-12) ; *le Rabot* (Paris), devenu introuvable. On a publié plusieurs fois les *Œuvres choisies* d'Adam Billaut (Paris, 1806, in-12 ; Nevers, 1842, gr. in-8).

Cf. Ferdinand Denis, dans la *Revue de Paris* de novembre 1831.

**BILLECOCQ** (Jean-Baptiste-Louis-Joseph), avocat français, né le 31 janvier 1765 à Paris, mort le 15 juillet 1829. Sa carrière comme avocat est plus importante que son rôle politique. Bâtonnier de l'ordre des avocats en 1821, c'est lui qui rétablit les conférences judiciaires pour les jeunes avocats. Sa défense la plus célèbre est celle du marquis de Rivière, accusé de complicité avec Cadoudal. Il cultivait assidûment les lettres. Il traduisit la *Conjuration de Catilina*, de Salluste (Paris, 1795, in-8), et plusieurs ouvrages anglais, entre autres le *Voyage de Néarque* de W. Vincent. Il composa des vers latins, sur *la Fête de Saint-Cloud* (Paris, 1809, in-8), *la Rosière de Suresnes* (Paris, 1811, in-8), etc. Il a publié en outre : *Discours sur la profession d'avocat* (Paris, 1812) ; *Considérations sur les tyrannies diverses qui ont précédé la Restauration* (Paris, 1815, in-8) ; *un Français à l'honorable lord Wellington*, sur l'enlèvement des tableaux du Musée (Paris, 1815, in-8) ; *Coup d'œil sur l'état moral et politique de la France à l'avénement du roi Charles X* (Paris, 1824, in-8) ; *Notice sur Bellart* (Paris, 1826, in-8), etc.

Cf. A.-M.-J.-J. Dupin : *Notice sur Billecocq* (1825) ; — Fournel : *Histoire du barreau de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**BINET** (Étienne), auteur ascétique français, né en 1569 à Dijon, mort en 1639. Il appartenait à la Société de Jésus. Son *Essai sur les merveilles de la nature* (Rouen, 1621, in-4) eut un grand nombre d'éditions au XVIIe siècle. Sa *Marque de la prédestination* fut attaquée dans les *Provinciales* par

Pascal qui en cite ce passage. « Qu'importe par où nous entrions dans le paradis, moyennant que nous y entrions. Soit de bond ou de volée, que nous en chaut-il?.... »

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BINET** (René), littérateur français, né en 1732, près de Beauvais, mort en 1812. Membre distingué de l'Université de Paris, il est connu surtout par les traductions en prose d'*Horace* (Paris, 1783, 2 vol. in-12), de *Valère-Maxime* (Paris, 1796, 2 vol. in-8), de *Virgile* (Paris, 1805, 4 vol. in-12), des *Oraisons de Cicéron*, dans les *Œuvres* de Cicéron (Paris, 1816, in-8). Il a donné en outre une *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains et de ses effets dans les derniers temps de la République* (Paris, 1795, in-8), ouvrage judicieux, tiré en partie des travaux des érudits allemands.

Cf. Boulard : *Notice sur la vie et les écrits de R. Binet* (Paris, 1817, in-8).

BIOGRAPHIE, récit de la vie, des actions et des travaux d'un personnage. Le même mot s'emploie aussi comme titre d'un ouvrage formant un recueil de ces biographies particulières. Exactitude et impartialité dans l'exposition des faits, clarté, simplicité et concision dans le style : telles sont les qualités essentielles d'une biographie. Ce genre a pris, dans l'érudition, une place et une importance de plus en plus grande, à mesure qu'on a mieux compris l'utilité de remonter aux sources, de pénétrer dans les détails, de voir les hommes tels qu'ils sont et dépouillés de cette sorte de prestige officiel dont ils se trouvent toujours un peu revêtus dans une histoire générale. La biographie est donc pour la science historique un puissant auxiliaire; mais elle ne doit pas oublier que son rôle modeste est circonscrit aux faits qui intéressent directement la vie du personnage dont il est question.

*Biographies chez les anciens.* — Les ouvrages biographiques ne furent pas inconnus des anciens, et il nous en est parvenu quelques-uns d'un intérêt considérable : les *Vies des hommes illustres*, attribuées à Cornélius Népos, l'ami de Cicéron et de Catulle ; les *Vies parallèles* de Plutarque, divisées primitivement en livres distincts, dont chacun contenait deux biographies, l'une d'un Grec, l'autre d'un Romain, et la comparaison des deux personnages; les *Vies des Césars* de Suétone, où abondent les particularités intéressantes ; la *Vie d'Agricola* de Tacite, composée sous les règnes de Nerva et de Trajan; la *Vie d'Apollonius de Tyane* et les *Vies des sophistes* que Philostrate écrivit au IIe siècle; les *Vies des philosophes illustres* de Diogène Laërce, qui datent du IIIe siècle, et où, malgré le défaut d'ordre et d'exactitude, on trouve en grand nombre de précieux renseignements; les *Vies des philosophes et des rhéteurs*, écrites vers la fin du IVe siècle par Eunape, et où sont réunis les philosophes, les rhéteurs, les médecins, et tous ceux qui s'étaient distingués dans les sciences ou les lettres depuis le commencement du IIIe siècle. A une époque bien plus rapprochée de nous, nous trouvons encore un ouvrage grec dont une partie se rapporte à la biographie : c'est le *Lexique* de Suidas, qui paraît appartenir au Xe siècle.

*Biographies chez les modernes. Recueils spéciaux.* — Les recueils biographiques chez les modernes se divisent en deux classes, les recueils particuliers et les recueils généraux. La première compte une infinité d'ouvrages, qui pourraient donner lieu, d'après leur objet plus ou moins restreint, à un grand nombre de subdivisions. Parmi les recueils le plus anciennement entrepris, il faut placer ceux des Bollandistes et des hagiographes, contenant les vies des saints et des martyrs. Au même ordre d'idées se rapportent : *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum*, par Ciaconius (1677, 4 vol. in-fol.); *Histoire des souverains pontifes*, par Artaud de Montor (1847-49, 8 vol. in-8); *Histoire des cardinaux*, par Aubery (1642-1649, 5 vol. in-4); *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, par L.-E. Dupin (1686-1704, 58 vol. in-8); *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, par Cave (1688-1689, 2 vol. in-fol.); *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*, par Ribadeneira et Sotwell (1677, in-fol.); *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, par J. Echard (1719-1721, 2 vol. in-fol.); *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, par A. Touron (1743-1749, 6 vol. in-4); *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin (1770, in-4); etc., ainsi que l'excellent recueil de MM. Haag, *la France protestante* (1847-1859, 9 vol. in-8).

Dans l'ordre plus spécialement littéraire, on peut citer comme recueils biographiques, en France : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, par Niceron (1727-1745, 43 vol. in-12); *Bibliothèque française*, de Goujet (1740 et suiv., 18 vol. in-12); *Nécrologe de Port-Royal* (1723, in-4); *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet (1729, 2 vol. in-4); *Histoire des membres de l'Académie française*, par d'Alembert (1779-1787, 6 vol. in-12); *Histoire de l'Académie des inscriptions*, par Gros de Boze (1740, 3 vol. in-8); *Histoire littéraire des troubadours*, par Millot (1774, 3 vol. in-12); *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*, par A. Dinaux (1833-1843, 3 vol. in-8); *Notices et portraits*, par Mignet (1843, 2 vol. in-8), *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, par Alf. Maury (1864, in-18), etc. — Dans ce même ordre, nous nous contenterons d'indiquer à l'étranger : le *Dictionnaire des poëtes et prosateurs allemands* de Jordens; la *Bibliothèque des poëtes allemands du* XVIIe *siècle*, par G. Müller; *l'Allemagne savante*, de Meusel; les *Vies des poëtes anglais*, de Johnson; les *Humoristes anglais*, de Thackeray; les *Vies des hommes de lettres et de science*, par lord Brougham; les *Écrivains de l'Irlande*, de Ware; les *Rerum italicarum scriptores*, de Muratori; les *Écrivains d'Italie*, de Mazzuchelli; les *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, de Fabroni; les *Vies des membres illustres de l'Académie des Arcades*, par Crescembeni; la *Bibliothèque espagnole*, de Nicolas Antonio; le *Dictionnaire historique des lettrés espagnols*, par Bermudez; la *Bibliothèque des écrivains aragonais*, de Latassa; la *Bibliothèque lusitanienne*, de Barbosa Machado; l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier; la *Bibliotheca belgica*, de Foppens; les *Vies des scaldes scandinaves*, par Graberg de Hemso; le *Dictionnaire des Polonais savants*, de Chodynicki; etc.

Il a été fait aussi d'importants recueils biographiques relatifs aux hommes qui se sont illustrés, soit dans un art, soit dans une science, par exemple en langue française : les *Vies des peintres*, de Vasari; les *Vies des artistes*, d'Emeric David; le *Dictionnaire des peintres espagnols*, de Quilliet; les *Peintres de toutes les écoles*, de Ch. Blanc; le *Dictionnaire historique des peintres*, d'Ad. Siret (Bruxelles, 1848, in-4); les *Vies des plus célèbres architectes*, de Quatremère de Quincy; le *Dictionnaire des graveurs*, de Basan; la *Biographie universelle des musiciens*, de Fétis; le *Dictionnaire des sciences médicales*, de Panckoucke; l'*Histoire des membres de l'Académie de médecine*, par Parisot (1845, 2 vol. in-18); *l'Ancienne Académie des sciences*, par Alf. Maury (1864, in-18); le *Dictionnaire des généraux français*, par de Courcelles; etc. — Dans ces diverses spécialités, il faut citer avec honneur dans les langues étrangères : le *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, de Nagler (Munich, 1835-1852, 22 vol. in-8); *Encyclopædie*

*der gesammten musikalischen Wissenschaften*, de G. Schilling (1835-1842, 6 vol. in-8); le *Biographical Dictionary of deceased musicians*, de J. Warren (London, 1845 et suiv.); le *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon* (Copenhague, 1829-1845, 33 volumes), etc.

Ajoutons que la plupart des pays et des provinces ont leurs biographies spéciales. Pour la France, les plus estimées sont : la *Bibliothèque lorraine*, de dom Calmet (1751, in-fol.); *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, par Chevrier (1754, 2 vol. in-12); *Biographie ardennaise*, par Bouillot (1830, 2 vol. in-8); *Biographie de la Moselle*, par Bégin (1832, 4 vol. in-8); *Galerie douaisienne*, par Duthillœul (1844, in-8); *Biographie bretonne*, par Levot (1852-1857, 2 vol. in-8); *les Ecrivains normands au* XVII<sup>e</sup> *siècle*, par Hippeau (1857, in-12); *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux du Radier (1754, 5 vol. in-12); *Histoire littéraire du Maine*, par B. Hauréau (1843-1852, 4 vol. in-8); *les Hommes illustres de l'Orléanais*, par Ch. Brainne (1851, 2 vol. in-8); *Bibliothèque chartraine*, par dom Siron (1719, in-4); *les Hommes illustres de l'Oise*, par Ch. Brainne (1858, in-8); *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon (1742-1745, 2 vol. in-fol.); *les Lyonnais dignes de mémoire*, par Pennetty (1757, 2 vol. in-12); *Dictionnaire historique et biographique du département de Vaucluse*, par Barjavel (1842, 2 vol. in-8); *Histoire littéraire de Nîmes*, par Michel Nicolas (1854, 3 vol. in-12); *Delphinalia* (Grenoble, 1852-56, t. I-IV, in-18), et *Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné* (1865, t. I-IV, in-8) par H. Gariel, etc. Il va sans dire qu'à l'étranger, la biographie locale n'a pas moins excité les efforts de l'érudition.

*Recueils généraux*. — Le premier essai de biographie générale fut tenté, à Zurich, par Conrad Gessner, et porta le titre suivant : *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus, in tribus linguis, latina, græca et hebraica, exstantium et non exstantium, veterum et recentiorum* (1545-1549, in-fol.). Parmi ceux qui composèrent des recueils à l'imitation de celui-ci, on cite surtout Juigné de La Broissinière, dont l'ouvrage, intitulé *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique* (1644, in-4), eut un succès considérable et fut souvent réimprimé, malgré ses nombreuses erreurs et ses omissions. Il ne tarda pas à tomber dans le discrédit après l'apparition du *Grand Dictionnaire historique* de Moréri. Toutefois la première édition de ce dernier recueil (1674, in-fol.) était bien éloignée de ce que devint son édition définitive (1759, 10 vol. in-fol.). Une vingtaine d'années après la première édition de Moréri parut le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle (1695-1697, 2 vol. in-fol.), l'un des plus estimés, et à juste titre, des recueils de ce genre; il a été plusieurs fois réédité, notamment par Beuchot (1821, 16 vol. in-8). Cet ouvrage fut suivi du *Dictionnaire historique et critique pour servir de supplément au Dictionnaire de M. Bayle*, par Chauffepié (1750-1756, 4 vol. in-fol.), et du *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand (1758-1759, 2 tomes en 1 vol. in-fol.). On a encore de la même époque le *Dictionnaire historique portatif* de J.-B. Ladvocat (1752, 2 vol. in-8), abrégé du recueil de Moréri, et le *Dictionnaire historique, littéraire, critique* de l'abbé Barral (1758, 6 vol. in-8), fait surtout au point de vue janséniste. Vinrent ensuite : le *Dictionnaire historique universel* de Chaudon (1766, 4 vol. in-8), ouvrage qui eut un succès mérité, et dont la meilleure édition fut donnée par Chaudon, avec le concours de Delandine (1804, 13 vol. in-8); le *Dictionnaire historique* de Feller (1781, 6 vol. in-8), qui, composé dans un esprit exclusivement catholique, a été souvent réimprimé, mais dont le contenu serait assez mince si l'on en retranchait tous les emprunts faits à Chaudon; la *Biographie universelle*, dite de Michaud, et à laquelle collaborèrent un grand nombre de gens de lettres (1811-1828, 52 vol. in-8; *Supplément* (1834-1855, 29 vol. in-8; 2<sup>e</sup> édition, 1842-1865, 45 vol. gr. in-8), recueil le plus agréable peut-être à lire de ceux du même genre, mais où à côté d'articles très-bien faits, comme ceux de Daunou, Weiss, Sismondi, il s'en trouve d'une grande prolixité, et d'autres qui sont d'une partialité extrême contre les hommes et les actes de la Révolution française; la *Nouvelle Biographie générale*, imprimée par la maison Didot et dirigée par M. Hoefer (1851-1866, 46 vol. in-8), ouvrage où, mettant à profit les publications précédentes, on a accumulé les renseignements. On a donné aussi une large part à la biographie dans les recueils encyclopédiques, comme le *Dictionnaire de la conversation*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, etc.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des ouvrages de biographie générale dans les pays étrangers qui ont fourni des pendants ou des modèles à nos propres travaux. Nous nous bornerons à indiquer, en Allemagne : *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, de Joecher (1750, 4 vol. in-4), continué par Dunkel (1753-1760), et par Adelung (1784-1787); *Historisch-literarisches Handbuch*, de Hirsching et J.-H.-M. Ernesti (1794-1815, 17 vol. in-8); et, comme recueils encyclopédiques, l'*Allgemeine Encyclopædie* d'Ersch et Grüber (1818-1857, 104 vol. in-4); l'*Universal-Lexicon* des frères Pierer (Altembourg, 1851-1854, 34 vol. in-8, avec suppléments), et le *Conversation-Lexicon* (11<sup>e</sup> édition, 1865-1869, 15 vol. in-8); en Angleterre : *General Biography*, de J. Aikin (1799-1815, 10 vol. in-4); *General biographical Dictionary* de A. Chalmers (1812-1817, 32 vol. in-8).

La biographie des contemporains a donné lieu en France, dans notre siècle, à un certain nombre de recueils, parmi lesquels nous citerons : *Biographie des hommes vivants*, éditée par Michaud jeune (1816-1819, 5 vol. in-8); *Biographie nouvelle des contemporains*, par Arnault, Jay, Jouy et Norvins (1823-1825, 20 vol. in-8); *Biographie universelle et portative des contemporains*, par Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve (1829-183 , 4 vol. in-8), avec un volume de *Supplément* (1834); *Biographie des hommes du jour*, par Germain Sarrut et Saint-Edme (1835-1842, 12 parties en 6 vol. gr. in-8); *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, par de Loménie (1840-1847, 10 vol. in-18); *Dictionnaire universel des contemporains*, par G. Vapereau (1858, gr. in-8; 4<sup>e</sup> édit., 1870).

Cf. Œttinger : *Bibliographie biographique universelle* (Bruxelles, 2<sup>e</sup> édit., 1854, grand in-8 à 2 col. avec *Supplément)*; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire* (5<sup>e</sup> édition, 1865), t. VI, col. 1750-94.

BIOLOGUES. — Voyez MIMES.

**BION** (Βίων), poëte grec qui florissait environ 280 ans avant J.-C. Il naquit près de Smyrne et passa une partie de sa vie en Sicile. Le titre de poëte bucolique, qu'on lui donne, ne s'appliquait pas seulement aux auteurs de poésies pastorales, mais à ceux qui traitaient les légendes héroïques au point de vue de l'amour. Le dialecte dorien, fréquemment employé dans cette sorte de poëmes, se retrouve moins complétement chez Bion que chez Théocrite, auquel il reste inférieur comme écrivain. Son style est élégant, mais raffiné. Nous avons de lui, outre des fragments, une grande idylle en quatre-vingt-dix-huit vers, intitulée *Chant funèbre en l'honneur d'Adonis*, Ἐπιτάφιος Ἀδώνιδος, et quelques autres idylles moins considérables. Les poëmes de Bion, réunis à ceux de Moschus, son disciple, furent d'abord imprimés dans

les éditions de Théocrite. Adolphe Van Metkerke en a donné la première édition séparée (Bruges, 1565, in-4). Les meilleures éditions subséquentes sont celles de Jacobs (Gotha, 1795, in-8); de Gilbert Wakefield (Londres, 1795, in-8), et de Manso (Leipzig, 1807, in-8). Gail a traduit en français les *Idylles de Bion et de Moschus* (1795, in-18).

Cf. Mansa : *Dissertation sur la vie et les œuvres de Bion*, dans son édition ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**BION**, philosophe grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Borysthène. D'abord attaché à l'école cynique, puis disciple de Théodore l'Athée, il fut lui-même accusé d'athéisme. La vivacité et la finesse de son esprit, qui se révélaient par des mots piquants, furent célèbres dans l'antiquité. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont quelques fragments ont été conservés par Stobée.

Cf. J.-M. Hoogvliet : *Dissertatio de Bione Borysthenita* (Leyde, 1822, in-8) ; — Rossignol : *Fragmenta Bionis Borysthenitæ philosophi*, thèse (1830, in-4).

**BIONDI** (Giovanni-Francesco), littérateur italien, né à Liesena, île de la Dalmatie, en 1572, mort en Suisse en 1644. Attaché à Jacques Ier, roi d'Angleterre, et gentilhomme de sa chambre, il est auteur d'une *Istoria delle guerre civili d'Inghilterra tra le due case di Lancastro ed Iorc* (Venise, 1637-1647 ; Bologne, 1647, 3 vol. in-4°), écrite avec soin, mais d'une rare infidélité historique : elle a été traduite en anglais (Londres, 1724). On doit encore à G.-Fr. Biondi trois romans d'amour : *l'Eromena* (Venise, 2e édit.; 1640, in-4 ; ); *la Donzella deflorata* (Venise, 1640, in-4 ; Viterbe, 1643, in-12) ; *il Coralbo* (Ibid.); le premier a été traduit en français (1633, 3 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

**BIONDO** (FLAVIO). — Voyez FLAVIO-BIONDO.

**BIOT** (Jean-Baptiste), célèbre mathématicien français, né à Paris le 21 avril 1774, mort dans cette ville le 3 février 1862. En dehors des travaux et savants mémoires qui le firent élire membre de l'Académie des sciences à vingt-huit ans, il a écrit un certain nombre de notices et études, qui ont une valeur littéraire, et dont l'une, l'*Éloge de Montaigne*, obtint une mention de l'Académie française au concours où Villemain eut le prix. Il a réuni ses écrits de cet ordre sous le titre de *Mélanges scientifiques et littéraires* (1858, 3 vol. in-8). Il avait été élu membre de l'Académie française en 1856. [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. II.

**BIOT** (Édouard-Constant), érudit français, fils du précédent, né le 2 juillet 1803 à Paris, mort en mars 1850. Élève de l'École polytechnique, il joignit à des travaux sur les sciences appliquées des études sur l'histoire et sur la langue chinoise. En 1847, il entra à l'Académie des inscriptions. Outre de nombreux *Mémoires* dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal asiatique*, on a de lui : *De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident* (1840, in-8) ; *Dictionnaire des villes et arrondissements de l'empire chinois* (1845, in-8) ; le *Tcheou-Li* ou *Rites de Tcheou* (1851, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Langlois : *Funérailles de M. E. Biot* (1850, in-4).

**BIRCH** (Thomas), érudit anglais, né à Londres en 1703, mort le 9 janvier 1766. D'abord quaker, puis ministre anglican, il fut membre de la Société royale de Londres et de celle des antiquaires. Il a donné une traduction augmentée du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle (Londres, 1734-1745, 10 vol. in-fol.); des *Esquisses biographiques* (1752, 2 vol. in-fol.); des *Mémoires du regne d'Elisabeth, depuis* 1581 (1754, 2 vol. in-4) ; une *Histoire de la Société royale de Londres, de son origine à l'année* 1687 (1756-57, 6 vol. in-4), etc.

**BIRKEN** (Sigismond DE), poëte allemand, né à Wildenstein (Bohême) le 25 avril 1623, mort à Nuremberg le 12 juin 1681. Précepteur des princes de Brunswick, il fut fait comte palatin de l'empire, sous le nom de Betulius. Il était membre de la Société des Fructifiants et, avec J. Klay et Harsdœrfer, l'un des fondateurs de l'Ordre des Fleurs et des Bergers de Pegnitz. Il a écrit des poésies de circonstance, des chants religieux, des drames, des bergeries pastorales allégoriques, dans le goût de l'école silésienne. On cite, comme le meilleur ouvrage historique de son temps, le *Miroir des gloires de la maison d'Autriche* (Spiegel der Ehren des Erzhauses Œsterreich ; Nuremberg, 1668), remaniement de l'ancien ouvrage de Jacques Fugger ; Birken l'entreprit à la demande de l'empereur Léopold Ier, et eut particulièrement pour objet de rétablir les faits qui avaient été supprimés comme pouvant déplaire à la cour de Rome. Ses poésies ont été recueillies dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du XVIIe siècle*, de W. Muller.

Cf. H. Hurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. II.

**BIRMANE** (LANGUE), appelée aussi *barmane*, *burmane*, *bomane*, *mranma*, *ruk' heng-barma* et *aracan-birmane*. Elle est parlée dans l'Indo-Chine, depuis le littoral jusqu'à la frontière de la Chine. Elle comprend quatre dialectes principaux : 1° le *birman*, barma ou avanais, particulier aux Myammas, Byammas ou Bommas, originaires du royaume d'Ava et qui sont devenus par la conquête, vers le milieu du XVIIIe siècle, la nationalité dominante dans l'empire birman ; 2° l'*aracan*, désigné aussi sous les noms de *ruk'heng* et de *yakaïn*, dialecte parlé par les Ma-rummas, Yakaïns ou Ruk'kengs, restes de la population indigène soumise par les Birmans. Ce dialecte, qui peut être considéré comme la langue primitive du pays, est le plus pur, c'est celui qui a fait le plus d'emprunts au pali et qui rattache le mieux la langue birmane aux langues sanscrites ; 3° le *tanassérim* ou *tanengsari* et *tanaynthareee*, employé par les Dawayzas et les Byeitzas qui habitent la province de Tanassérim, cédée au commencement de ce siècle par le roi de Siam à la Birmanie : il contient beaucoup de mots anciens tombés en désuétude dans les autres dialectes ; 4° le *ro* ou *yo*, parlé par une tribu de l'est des montagnes du royaume d'Aracan.

Le birman est monosyllabique par ses racines et à peu près dépourvu de flexions. Selon les linguistes qui l'ont étudiée sur place, cette langue unit beaucoup de force à beaucoup de grâce. Par le moyen de particules explétives, on donne au discours le ton de gravité, de soumission ou de familiarité qui convient au rang et à la qualité des personnes. Les noms ne sont pas déclinables, et l'on distingue leurs divers cas par l'addition, à la suite des mots, des articles *si*, *i*, *a*, *go*, *ga*. Le pluriel se forme en plaçant après le nom la particule *go*. Pour l'indication des genres, on marque le féminin en ajoutant au nom le mot *ma*, qui signifie femelle. Les verbes n'ont point de terminaisons différentes pour les temps. On distingue le présent, le passé, le futur, etc., par l'addition de particules : *si*, *bi*, *mi*, etc. La langue birmane est rendue difficile aux Européens par les subtilités de l'intonation qui, en général, dans l'extrême Orient, joue un très-grand rôle pour la constitution du vocabulaire. Il n'existe dans la prononciation d'un grand nombre de mots que de légères différences, appréciables seulement pour une oreille exercée. C'est le résultat du caractère monosyllabique de cette langue. La construction du birman est d'une extrême simplicité. Les vers écrits dans cette langue ont quatre pieds, c'est-à-dire sont formés de quatre monosyllabes. Les deux derniers vers d'une composition sont seuls rimés.

L'alphabet birman est composé de 44 lettres.

dont 12 voyelles et 32 consonnes. Plusieurs de ses caractères proviennent de l'alphabet pali. Tous sont formés de courbes, de cercles et d'arcs de cercle diversement groupés, et s'écrivent horizontalement, de gauche à droite, comme dans les alphabets dérivés du dévanagari (voy. ce mot). Montegatio a publié sur ce sujet spécial : *Alphabetum Barmanorum seu regni avensis* (Rome, 1787, in-8). Il existe des grammaires de la langue birmane, de W. Carey (*A Grammar of the burman and telega language;* Serampoure, 1814, 2 vol. in-8), de Thomas Latter (*Grammar of the language of Burmah;* 1845), etc., et des dictionnaires de C. H. Hough (*English and burman Dictionary;* Serampoure, 1824, in-4), et A. Judson (*Dictionary of the burman language;* Calcutta, 1828, in-8).

Cf. Adr. Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio); — Dubois de Jancigny : *Indo-Chine*, dans la collection de *l'Univers pittoresque* (Ibid., 1850, in-8).

BIRMANS (LITTÉRATURE DES). Les Birmans possèdent, dans les dialectes birman et aracan (voy. l'art. précédent) et en langue palie, une littérature assez importante, consistant surtout en poésies, en livres de philosophie, d'histoire et de géographie. Les talapouins conservent dans les temples de nombreuses bibliothèques. Il en existe aussi une considérable et, dit-on, fort curieuse, dans le palais du souverain, à Ammérapoura. Tous ces ouvrages sont d'une valeur littéraire intrinsèque médiocre. Ils se divisent en livres religieux que les talapouins sont tenus d'étudier, en ouvrages de législation (les *Dammasats* ou Codes des lois), et en ouvrages de morale et de littérature. Parmi les premiers sont : l'*Abhidharma* ou métaphysique bouddhique, écrite en pali et formant l'une des Trois-Corbeilles de la littérature bouddhique; le *Sottan*, qui est la règle pour la manière de vivre religieusement; le *Magata*, le *Vini* et le *Padimot*, livres canoniques. Tous ces écrits sont en pali, mais le texte original est accompagné d'une interprétation birmane. Le texte est aussi lu par les talapouins à l'aide d'une grammaire palie intitulée *Sacla*. A ces livres il convient d'ajouter le *Beden*, livre d'astrologie judiciaire, également en pali.

Parmi les ouvrages en langue birmane, on peut citer comme offrant un certain intérêt, l'*Aporazabon;* c'est la science du gouvernement, mise en un roman, dans lequel un vieux ministre, nommé Aporaza, répond à diverses questions qui lui sont adressées par le souverain et les principaux chefs, dans un but qui n'est pas précisément le bonheur des peuples. Il y a encore le *Loghanidi* ou *Loganit'-hi*, c'est-à-dire les règles et instructions sur la façon de vivre dans la société, consistant en un recueil de maximes ingénieuses. De nombreux ouvrages historiques, écrits en vers, mériteraient d'être étudiés pour la connaissance de l'extrême Orient. Une imitation du *Ramayana* (voy. ce mot), sous le titre de *Ramdzat*, contenant des légendes fabuleuses et héroïques, est assez répandue et fournit des sujets au théâtre birman.

Le drame est un genre littéraire assez cultivé. Les personnes qu'il met rigoureusement en scène sont un roi, une reine, une princesse, un ministre d'État et un monstre. Ces drames, écrits dans un style métaphorique et emphatique au dernier degré, sont représentés par des troupes d'acteurs dont les femmes sont exclues. M. J. Smith a donné l'analyse d'un des principaux drames héroïques des Birmans, *Mananhurry*, ou la princesse de la Ville d'Argent. Les Birmans aiment beaucoup la poésie. Ils lisent les vers sur une sorte de mélopée qui a le défaut d'être peu variée, et il y a chez eux des lecteurs de profession qui font valoir ainsi les avantages de leurs voix.

Cf. Buchanan : *Mémoires sur la littérature birmane*, dans le VI^e volume des *Asiatick Researches ;* — J. Smith : *Specimen of the burmese drama*, au VIII^e vol., 2^e partie, du *Journal de la Société asiatique du Bengale* (juillet 1839); — Dubois de Jancigny : *l'Indo-Chine*.

**BIRON** (Armand-Louis DE GONTAUT, duc DE), connu jusqu'à l'âge de quarante ans sous le nom de *duc de Lauzun*, général et mémorialiste français, né le 15 avril 1747 à Paris, mort le 31 décembre 1793. Sa jeunesse fut très-dissipée, et sa vie pleine d'aventures finit sur l'échafaud révolutionnaire. Ses *Mémoires*, peu estimés, malgré des anecdotes curieuses, ont été publiés d'abord par Barrois, sous le titre de *Mémoires de M. le duc de Lauzun* (Paris, 1822, 2 vol. in-18). M. Louis Lacour en a donné une nouvelle édition (Ibid., 1858, in-12), où il a rétabli des passages d'abord supprimés, ce qui lui valut plusieurs mois de prison.

Cf. Vigneron : *Éloge d'A. Gontaut de Biron* (Bordeaux, 1789, in-8); — L. Lacour : *Préface* de son édition.

**BIS** (Hippolyte-Louis-Florent), auteur dramatique français, né à Douai le 29 août 1789, mort le 7 mars 1855. Employé toute sa vie dans l'administration des contributions indirectes, il écrivit plusieurs tragédies en cinq actes, dont quelques-unes, comme *Blanche d'Aquitaine* (1827), eurent sous la Restauration un succès d'allusions politiques. Il fut, avec de Jouy, l'auteur du libretto de *Guillaume Tell*, de Rossini (1829) [*Dictionn des Contemporains*, 1^re et 2^e édit.).

**BISACCIONI** (Majolino, comte), écrivain italien, général et homme d'État, né à Ferrare en 1582, mort à Venise en 1663. C'est le fils d'un poëte, Girolamo Bisaccioni, dont on a des *Odes* et une comédie en vers, *I falsi pastori* (Vérone, 1605, in-12). Il suivit la carrière des armes, puis celle de la diplomatie. On a de lui des ouvrages d'histoire : *Istoria delle guerre civili di questi tempi* (Venise, 1653 et 1655, in-4), où il passe en revue les révolutions de son temps chez toutes les nations européennes; *lo Scrivere in Svizzera* (Gênes, 1636, in-8); *Sensi civili sopra il perfetto capitano* (Venise, 1642, in-4), etc. Des romans : *Demetrio moscovita, istoria tragica* (Rome, 1643, in-12); *l'Albergo* (Venise, 1638 et 1640, 2 vol. in-12); *la Nave* (Venise, 1643, in-4); *Il Porto* (Venise, 1644, in-12); des traductions de romans français en vogue, tels que *Cassandre* de La Calprenède et *Clélie* de M^lle de Scudéri; enfin des poëmes d'opéra.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BISCIONI** (Antonio-Maria), littérateur italien, né à Florence en 1674, mort en 1756. Après avoir exercé le ministère ecclésiastique, il devint conservateur de la Bibliothèque laurentienne, et entreprit plusieurs travaux de critique fort importants, mais la plupart inachevés; il édita avec notes et commentaires les *Prose di Dante Alighieri e di Gio-Boccacio* (Florence, 1713 et 1728, in-4), le *Riposo* de Rafaele Borghini (Florence, 1730, in-4), donna une étude curieuse sur les chansons populaires de Florence, dites *Canti carnascialeschi*, une comédie intitulée *Regolo*, etc. Il a commencé la somptueuse édition du catalogue de la Bibliothèque laurentienne (Florence, 1752, t. I, in-folio).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia;* — Ginguené *Hist. litt. de l'Italie*.

**BISSARO** (Pietro-Paolo), poëte italien, né à Vicence vers 1605. Poëte facile, fécond, ingénieux, d'une correction et d'une froideur académique, il a produit un grand nombre de drames mis en musique : *la Torilda, Bradamante, Angelica in India, Euridice di Tessalia, la Romilda, Medea vindicativa*, etc.; puis plusieurs recueils de poésies, *le Stille Ippocrene* (Venise, 1648, in-12), *I Coturni d'Euterpe* (Venise, 1650, in-12), et des pièces de tous genres en vers et en prose.

**BITAUBÉ** (Paul-Jérémie), littérateur français, né le 24 novembre 1732 à Kœnigsberg, mort le 22 no-

vembre 1808. D'une famille française réfugiée en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, il s'appliqua à l'étude de la langue de ses ancêtres, devint membre de l'Académie de Berlin, puis membre associé de l'Académie des inscriptions. Il se fixa alors en France et fit partie de l'Institut lors de sa création (littérature et beaux-arts). Il est connu surtout par les traductions de l'*Iliade* (1762, 1780, 2 vol. in-8), et de l'*Odyssée* (1785, 2 vol. in-8). Ces deux ouvrages, qui se répandirent promptement et qui restèrent longtemps entre les mains du public, ont contribué beaucoup à faire connaître Homère en France. On leur reprochait cependant, dès cette époque, de ne pas rendre la grandeur, l'éloquence variée, le mouvement et la couleur du poëte grec, d'être écrits dans une langue monotone et sans souplesse qui sentait trop les premières habitudes allemandes du traducteur; de nos jours, on les a rejetées comme appartenant à un système de paraphrase abandonné.

On a encore de Bitaubé : *Examen de la Profession de foi du vicaire savoyard* (Berlin, 1763, in-8); *De l'influence des belles-lettres sur la philosophie* (Ibid., 1767, in-8); *Joseph*, poëme en prose, imité de la Bible (Paris, 1767, 1786, in-8), réimprimé plusieurs fois et devenu presque classique, malgré des défauts qui sont de l'homme et du système; *Eloge de Pierre Corneille* (Berlin, 1769, in-8); *Les Bataves*, poëme en prose (Paris, 1796, in-8), qui avait déjà été publié en partie, sous le titre de *Guillaume de Nassau* (Amsterdam, 1773 et Paris, 1775, in-8). Bitaubé a donné aussi une médiocre traduction d'*Hermann et Dorothée*, de Gœthe. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1804, 9 vol. in-8).

Cf. J.-B. Dacier : *Notice*, dans les *Mémoires de l'Institut*; — Michel Berr : *Essai sur la vie et les ouvrages de P.-J. Bitaubé* (Nancy, 1809, in-8).

**BJŒRNSTJERNA** (Magnus-Frédéric-Ferdinand), homme d'État et écrivain suédois, né à Dresde le 10 octobre 1779, mort à Stockholm le 6 octobre 1847. A part des brochures politiques et des mélanges posthumes (Stockholm, 1851, 2 vol.), nous avons à citer de lui : *Théogonie, Philosophie et Cosmogonie des Hindous*, en allemand et en suédois (Stockholm, 1843).

**BLACAS D'AULPS**, seigneur d'Aups en Provence, né vers 1160, mort en 1229. Son amour de la poésie, et surtout la fastueuse protection qu'il accordait aux troubadours, l'ont fait ranger parmi ceux-ci. Sordello et Pierre Vidal l'ont célébré. Il donne lui-même une idée de son mérite et de son humeur dans quelques tensons qui nous ont été conservés. Ces pièces ont été publiées par Raynouard (*Choix de poésies des Troubadours*) et de Rochegude (*Parnasse occitanien*).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

**BLACKLOCK**, poëte anglais, né à Anam (Écosse) en 1721, mort à Édimbourg en 1791. Aveugle dès sa première enfance, pauvre et orphelin, il fut élevé pour l'état ecclésiastique et fut quelque temps ministre. On a de lui divers ouvrages moraux et un recueil de *Poésies* qui eut plusieurs éditions (Glascow, 1745; Édimbourg, 1754). Il a traduit l'ouvrage d'Haüy de l'*Education des aveugles*.

**BLACKMORE** (Richard), médecin et poëte anglais, né vers 1658, mort le 9 octobre 1729. Médecin de Guillaume III et de la reine Anne, il a écrit, outre des ouvrages de matière médicale, des poëmes héroïques médiocres : *le Prince Arthur*, en dix chants (3e édit., 1696, in-fol.), *le Roi Arthur*, en douze chants (King Arthur, 1697, in-fol.), *le Sauveur*, en six chants (the Redeemer), des *Essais* (1716, 2 vol. in-8), etc. Des querelles littéraires l'ont mis aux prises avec Steele, Swift, Pope, etc. Il est considéré comme le « Chapelain de l'Angleterre ».

**BLACKWELL** (Thomas), érudit anglais, né à Aberdeen (Écosse) en 1701, mort à Édimbourg en 1757. Professeur de grec, il a laissé d'intéressantes *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère* (Inquiry into the life, etc.; 1735, in-8); des *Lettres sur la mythologie* (1748) et des *Mémoires sur la cour d'Auguste* (1753-64, 3 vol.), où l'on trouve plus de science que de méthode. Ces ouvrages ont été traduits en français, le premier par Quatremère de Roissy (Paris, 1799, in-8), le second par Eidous (Ibid., 1771, in-12), et le troisième par Feutry (Ibid., 1754-59, 4 vol. in 12, et 1768, 3 vol., in-12).

**BLAIR** (Robert), poëte écossais, né à Édimbourg en 1699, mort en 1746. D'une fortune indépendante, il acquit une instruction très-variée, et reçut la cure d'Athelstaneford dans l'Est-Lothian. On a de lui un poëme intitulé *Le Tombeau* (the Grave, Londres, 1743; Édimbourg, 1747), dont le tour méditatif et les touches vigoureuses ne furent pas sans influence sur les écrivains de son temps, et qui garde encore de la réputation. En 1857, on a élevé à Athelstaneford un obélisque à sa mémoire.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

**BLAIR** (Hugues), théologien et critique anglais, né à Édimbourg le 7 avril 1718, mort le 8 janvier 1801. D'abord ministre dans une campagne, il mérita par son éloquence d'être appelé à la Haute Église d'Édimbourg. Ses sermons où il s'attache plus à la morale qu'au dogme, et où il développe avec une élégance de bon goût des vérités à l'usage de toutes les communions chrétiennes, forment cinq volumes, dont le premier parut en 1777 et le dernier après sa mort. Une des meilleures éditions est celle de 1808 (5 vol. in-8). Ils ont été traduits deux fois en français (1784, 1807). Blair commença en 1759 un cours de rhétorique et de belles-lettres qui fut bien accueilli et qu'il publia en 1783, sous le titre de *Lectures on Rhetoric and belles-lettres*. C'est un livre de critique classique interprétée et exposée à la manière française, sans originalité et honnêtement médiocre; il a été plus vite dédaigné en Angleterre qu'en France, où il a été successivement traduit par Cantwell, Prévost, et enfin par Quénot (Paris, 1821, 3 vol. in-8).

Cf. Ch.-G. Ruhmer : *Ueber Blair und Zollikofer*, etc. (Leipzig, 1789, in-8); — Chalmers : *Biogr. dictionary*.

**BLAIVES** (JOURDAIN DE). — Voyez JOURDAIN DE BLAIVES.

**BLANCANDIN**, roman d'aventures d'un auteur inconnu du XIIIe siècle. Un roi de Frise avait défendu que son fils Blancandin prît part aux exercices des chevaliers. Mais le jeune homme ayant vu sur une tapisserie des gens armés et des combats, sa tête se monte, il s'empare du cheval et de l'épée de son père et s'échappe. Les aventures qu'il cherche ne lui manquent pas. Une surtout décide de sa vie : Il arrive sur les terres d'Orgueilleuse-d'Amour, princesse de Tormadai. Blancandin la rencontre et lui donne malgré elle trois baisers. La princesse est au désespoir. Elle veut punir le téméraire et se tuer elle-même; puis elle revient à des sentiments plus doux. Le roman qui raconte les traits d'audace de Blancandin et l'amour des jeunes gens a 3240 vers. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**BLANCHARD** (Élie), érudit français, né en 1672 à Langres, mort en 1756. Élève d'A. Dacier, il entra en 1711 à l'Académie des inscriptions. Entre autres mémoires, il y lut, en 1735, celui sur *les Exorcismes magiques*, qui fit beaucoup de bruit. On rapporte que le secrétaire perpétuel rappela à l'auteur ces paroles de Philétas : « Deum crede atque cole, noli quærere, » maxime singulière pour une Académie occupée de recherches critiques.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

**BLANCHE ET GUISCARD**, tragédie de Saurin (*voy.* ce nom).

**BLANCHET** (Pierre), poëte français, né vers 1459, mort en 1519. Il composa des poésies, lais, rondeaux, etc., et des farces que représentaient les clercs de la basoche et où il jouait lui-même son rôle. A quarante ans passés, il se fit prêtre. Voici les premiers vers de son épitaphe, composée par Jean Bouchet, son ami :

Cy gist dessoubz ce lapideux cachet
Le corps de feu maistre Pierre Blanchet,
En son vivant poëte satirique,
Hardy sans lettre, et fort joyeux comique.

Il ne nous reste rien de ses œuvres. On lui a attribué la *Farce de Pathelin;* Beauchamps avait le premier émis cette opinion, comme probable, dans ses *Recherches sur les théâtres de France;* on l'a depuis admise comme démontrée.

Cf. F. Génin, dans la *Nouvelle biographie générale ;* — P. Lacroix : *Préface de son édition de Maistre Pathelin* (1859, in-8).

**BLANCHET** (L'abbé François), littérateur français, né le 25 janvier 1707 à Angerville, mort le 29 janvier 1784. Il fut chanoine à Boulogne-sur-Mer, puis censeur royal et garde des livres du cabinet du roi. On a de lui deux ouvrages qui jouirent de quelque réputation : *Variétés morales et amusantes* (Paris, 1784, 2 vol. in-12) ; *Apologues et contes orientaux* (Paris, 1785, in-8).

**BLANDIN DE CORNOUAILLES ET GUILLAUME DE MIRAMAR**, poëme provençal dont les héros sont deux chevaliers de la Table-Ronde. D'une extrême médiocrité, comme fond, diction, détails et accessoires, il a été composé vers 1240. Fauriel l'a attribué à la princesse Éléonore, l'une des filles de Raymond-Bérenger, de Marseille. Le manuscrit de ce poëme est à la Bibliothèque de Turin.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**BLANQUI** (Jérôme-Adolphe), économiste français, né le 21 décembre 1798 à Nice, mort le 29 janvier 1854. Il était répétiteur dans l'institution Massin à Paris, lorsqu'il fut mis en relations avec Jean-Baptiste Say, qui en fit son disciple. A la suite de publications remarquées et de leçons à l'Athénée sur l'*Histoire de la civilisation industrielle des nations européennes*, il fut appelé en 1826 à professer l'histoire et l'économie industrielle à l'École spéciale du commerce, dont il devint en 1830 le directeur. En 1833, il succéda à Say dans la chaire d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers. En 1838, il entra à l'Académie des sciences morales. Il fut élu en 1846 député par la ville de Bordeaux. Propagateur des principes de la liberté commerciale, il a soutenu cette cause avec une justesse d'argumentation à laquelle ne nuisent pas des traits d'esprit assez fréquents. Il se fait remarquer comme écrivain par une grande clarté d'exposition. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de l'économie politique en Europe depuis les anciens jusqu'à nos jours* (Paris, 1837-1842, 5 vol. in-8) ; *Considérations sur l'état social des populations de la Turquie d'Europe* (1841, in-8) ; *Sur les classes ouvrières de la France* (1848, 2 vol. in-18) ; etc. Il a donné un grand nombre d'articles aux journaux et aux revues, et il a été l'un des fondateurs du *Journal des économistes.* — Le célèbre agitateur politique Louis-Auguste BLANQUI était son frère.

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine ;* — Loiseau et Vergé : *Compte rendu de l'Académie des sciences morales.*

**BLARRU** (Pierre DE), poëte latin français, né en 1437 en Lorraine, mort en 1505. Il est connu par *la Nancéide* (liber Nanceïdos; 1518, in-fol.), poëme latin qui a pour sujet la défaite et la mort de Charles le Téméraire, sous les murs de Nancy. La versification en est facile et naturelle. Il a été traduit en français par M. Schütz (Nancy, 1840, 2 vol. in-8).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

**BLASON**, nom d'un poëme français du XV[e] siècle. Il avait pour objet, d'après Ch. Fontaine (*Art poétique*), une perpétuelle louange ou un blâme continu de la personne ou de la chose qu'on voulait blasonner. Ce mot qui a signifié plus tard critique, marquait également l'éloge. Amyot appelle le panégyrique public des morts « un blason funèbre ». Marot, qui a beaucoup blasonné, dit :

Aussi n'est-il blason, tant soit infâme,
Qui sceust changer le bruit d'honneste femme,
Et n'est blason, tant soit plein de louange,
Qui le renom de folle femme change.

Ce genre de poésie, souvent bizarre ou licencieux, s'était appelé *dit* au moyen âge.

Cf. Méon : *Blasons, poésies anciennes des XV[e] et XVI[e] siècles* (Paris, 1807, in-8).

**BLAZE** (François-Henri-Joseph BLAZE, dit CASTIL-), musicien et littérateur français, né à Cavaillon (Vaucluse) le 1[er] décembre 1784, mort à Paris le 11 septembre 1857. Fils d'un notaire musicien, il sentit lui-même la vocation musicale et, après une vie assez tourmentée, se fit connaître à la fois par ses compositions, qui consistèrent surtout en remaniements d'opéras étrangers pour des scènes françaises, et par des articles de critique dans les journaux et des volumes d'érudition sur son art. Entré au *Journal des Débats* en décembre 1820, il y signait : XXX. Il passa au *Constitutionnel* en 1832, puis à la *Revue de Paris.*

Ses principaux ouvrages sont : *De l'Opéra en France* (1820, 2 vol. in-8) ; *Dictionnaire de musique moderne* (1821, 2 vol. in-8), où l'auteur attaque violemment le *Dictionnaire* de J.-J. Rousseau, en lui empruntant 342 articles sans le citer ; *Théâtres lyriques de Paris*, comprenant l'*Académie impériale de musique* (1847-1855, 2 vol. in-8), et l'*Opéra italien* (1856, in-8) ; *Molière musicien*, contenant des notes sur Corneille, Racine, Quinault, Regnard, etc. (1852, 2 vol. in-8), etc. Tous ces ouvrages sont pleins de renseignements et de faits, mais sans ordre et sans clarté. — Son frère, Élzéar BLAZE, né à Cavaillon vers 1786, mort en 1848, a écrit des livres de chasse et de cynégétique [*Dict. des Contemporains*, 1[re] et 2[e] édit.].

Cf. Quérard : *la Littérature française contemporaine.*

**BLESSEBOIS** (Pierre-Corneille), écrivain français du XVII[e] siècle. La diversité des œuvres, les unes édifiantes, les autres cyniques, qui ont paru sous ce nom, donne à penser qu'il a été porté par deux auteurs, ou, comme l'a conjecturé Charles Nodier, que c'est un pseudonyme employé par plus d'un écrivain. Ces œuvres, très-recherchées des bibliomanes, sont pourtant sans valeur littéraire. On cite principalement : *les Soupirs de Siffroi*, tragédie (Châtillon-sur-Seine, 1675) ; *Œuvres satyriques* (1676) ; *le Livre d'Angélie* (1676).

Cf. Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*

**BLESSINGTON** (N... POWER, comtesse DE), romancière anglaise, née à Knockbrit, en Irlande, en 1790, morte à Paris en 1849. Fille d'un petit propriétaire, elle épousa le capitaine Farme qui fut tué en 1817, puis un pair irlandais, Charles Gardiner, comte de Blessington, qui mourut en 1829. Elle avait fait, en 1822, la connaissance d'un jeune officier français, le comte Alfred d'Orsay; leur liaison dura jusqu'à sa mort. On a d'elle des esquisses de la vie de Londres : *Sketches and fragments* (Londres, 1822, in-12) et *The magic Lantern* (1823, in-8) ; puis une dizaine de romans du genre *fashionable*, notamment : *les Confessions d'une vieille dame* (the Confessions of an ilderly

lady; 1838, in-12), et *la Loterie de la vie* (the Lottery of Life; 1842, 3 vol. in-12). Ils passèrent comme les modes du temps. On lit encore ses *Conversations avec lord Byron* (Londres, 1834, in-8), traduites en français par Ch. Le Tellier : elle avait connu l'illustre poëte dans un voyage en Italie en 1822.

Cf. *Notice sur lady Blessington*, par miss Power, en tête des *Country Quaters*, œuvre posthume (Londres, 1849).

**BLICHER** (Steen-Steensen), poëte et romancier danois, né dans le Jutland le 11 octobre 1782, mort le 26 mars 1848. Étudiant la théologie à Copenhague, il se tourna avec ardeur vers les lettres et débuta par une traduction estimée des *Poésies* d'Ossian (Copenhague, 1807-1809, 2 vol.). Il suivit cependant la carrière ecclésiastique et fut nommé pasteur dans sa province natale. Marié à une jeune veuve qui lui donna onze enfants et le rendit malheureux, il tenta d'échapper à ses chagrins domestiques et à la misère par le travail et ses écrits. Ses poésies lyriques et ses récits, également pénétrés des sentiments nationaux, témoignent d'une imagination originale et d'une remarquable puissance pittoresque et dramatique. On l'a appelé « le Walter Scott danois », et il mérite ce titre à la fois par la fidélité et la vivacité de ses peintures des mœurs du Nord. Ses récits, publiés en partie dans des feuilles périodiques, ont formé deux recueils principaux, l'un de *Nouvelles* (Copenhague, 1833-1836, 5 vol.), l'autre de *Poésies* (Ibid., 1835-36, 2 vol.). On cite aussi de Blicher des récits de voyage ; une tragédie, *Johanna Gray* (1825), un recueil mensuel, *l'Aurore boréale* (Nordlysel, 1827-1829). On a réuni ses *Œuvres* (Gamle og nye Noveller; Copenhague, 1846-47, 7 vol.; 3e édit. 1861-62, 8 vol.); elles contiennent une autobiographie de l'auteur.

**BLIN DE SAINMORE** (Adrien-Michel-Hyacinthe), littérateur français, né le 15 février 1733 à Paris, mort le 26 septembre 1807. Il fut censeur royal, puis conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. On cite de lui : *Epître à Racine* (Paris, 1771, in-8) ; *Héroïdes, ou Lettres en vers* (Amsterdam, 1774, in-8) ; *Histoire de Russie, depuis l'an 882 jusqu'au règne de Paul Ier* (Ibid., 1798-1799, 2 vol. in-4) ; *Orphanis*, tragédie (Londres, 1800, in-8), etc.

**BLONDEL**, *Blondelæus*, poëte, né à Nesle en Picardie, vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Favori du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, il le suivit dans toutes ses guerres. La popularité n'est attachée à son nom que depuis l'opéra de Sedaine, où il joue un rôle que mettent en doute les recherches historiques. Celles de ses chansons que conservent la Bibliothèque nationale et celle de l'Arsenal offrent peu d'intérêt.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

**BLONDEL** (Robert), poëte, historien et moraliste français, né vers 1390 en Normandie, mort vers 1461. Il adressa, en 1420, à Charles VII, un remarquable poëme latin, *Complancta bonorum Gallicorum*, traduit presque aussitôt en vers français par Robinet, sous le titre de *Complainte des bons Français*. En 1449, il termina l'*Oratio historialis*, où il soutenait la légitimité du pouvoir de Charles VII contre les prétentions du roi anglais Henri VI. Charles VII le récompensa en le nommant précepteur de son second fils, Charles, duc de Berry. Blondel écrivit encore la *Reductio Normanniæ*, relation détaillée de la reprise de la Normandie, et traduisit pour Marie d'Anjou *les Douze périls de l'enfer*, ouvrage allégorique et ascétique auquel il ajouta quelques *moralités*.

Cf. *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XIX ; — Vallet de Viriville : *Recherches sur R. Blondel* (Paris, 1851, in-4)

**BLONDEL** (François), architecte et littérateur français, né en 1618 à Ribemont (Somme), mort le 1er février 1686. Professeur de mathématiques du grand Dauphin, professeur de belles-lettres au Collége royal, membre de l'Académie des sciences et directeur de l'Académie d'architecture, il est connu par la construction de la porte Saint-Denis, dont il fit les inscriptions, citées comme des modèles de style lapidaire. Son principal ouvrage est un *Cours d'architecture* (Paris, 1675, in-fol.; 1698, 2 vol. in-fol.). Il a publié en outre : *Comparaison de Pindare et d'Horace* (Paris, 1673, in-12) ; *Histoire du calendrier romain* (Paris, 1682, in-4; La Haye, 1694, in-12), etc.

**BLOOMFIELD** (Robert), poëte anglais, né à Honington dans le Suffolk, en 1766, mort à Shefford, dans le Bedfordshire, en 1823. Élevé à la campagne, mais trop faible pour les travaux de la terre, il alla prendre à Londres le métier de cordonnier. Ce fut dans une petite mansarde d'artisan qu'il composa son *Garçon de ferme* (Farmer's boy) pour lequel il chercha longtemps un éditeur, et qui, publié en 1799, devint promptement populaire, grâce à la sincérité des sentiments et à la fraîcheur des descriptions. Il fut aussitôt traduit en français (1800). Les autres ouvrages de Bloomfield : *Contes rustiques* (Rural tales, 1810), traduits aussi en français ; *Fleurs sauvages* (Wild flowers), *Hazlewood hall*, drame de village (1823), sont aussi d'une poésie tout anglaise, pure et élégante dans sa simplicité et d'un accent très-sympathique. Malgré quelques offres de protection, le poëte qui s'était mis à fabriquer des harpes éoliennes, mourut dans la misère, ayant presque perdu la raison

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

**BLOT**, baron de Chauvigny, poëte français, né vers 1610, mort le 13 mars 1655 à Blois. En faveur auprès de Richelieu, il contribua à l'élévation de Mazarin. Celui-ci devenu ministre le négligea ; Blot se vengea par des chansons satiriques. Ses contemporains l'appelaient *l'Esprit*. Il méritait ce surnom, si l'on en croit Mme de Sévigné. « Segrais, dit-elle, nous montra un recueil qu'il a fait des chansons de Blot ; elles ont le diable au corps ; mais je n'ai jamais vu tant d'esprit (*Lettre* du 1er mai 1670). » Les chansons de Blot qui nous sont parvenues, dans des collections de *Mazarinades*, ne justifient pas sa réputation.

Cf. Éd. Fournier, dans *les Poëtes français* de Crépet.

**BLOUNT** (Charles), philosophe anglais, né en 1654, mort en 1693. Il est célèbre par la liberté avec laquelle il développa ses opinions déistes et combattit au nom de l'érudition les doctrines révélées. Une passion malheureuse le conduisit au suicide. Ses principaux écrits sont : *Anima mundi* (Londres, 1678, in-8), histoire des opinions des anciens sur l'état de l'âme après la mort ; une traduction savamment annotée de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate (1680, in-fol.) ; *Janua scientiarum* (1684, in-8), sorte d'introduction encyclopédique des sciences morales et philosophiques, etc.

Cf. *Biographia britannica.*

**BLUM** (Robert), homme politique et littérateur allemand, né à Cologne le 10 novembre 1807, mort à Vienne le 9 novembre 1848. Connu surtout par l'ardeur avec laquelle il se jeta dans des agitations politiques qui lui coûtèrent la vie, il a laissé un souvenir dans la littérature allemande, comme rédacteur du *Dictionnaire théâtral* (Leipzig, 1839-1842, 7 vol.), et par la fondation à Leipzig, en 1840, de l'Association de Schiller, ainsi que par l'établissement d'une librairie d'où sortirent diverses publications patriotiques. Sa mort, considérée comme un martyre, donna lieu à des notices et à des éloges funèbres presque innombrables.

Cf. *Conversations-Lexicon;* — Ed.-M. Œttinger : *Bibliographie biographique* (Bruxelles, 1854, gr. in-8).

**BLUMAUER** (Aloys), poëte allemand, né à Steier le 21 décembre 1755, mort le 16 mars 1798. Il était de l'ordre des Jésuites. Il a travesti l'*Énéide* sous le titre d'*Aventures du pieux Enée* (Abenteuer des frommen Helden Aeneas), avec une grande verve comique et satirique. Il a produit beaucoup d'autres poésies bouffonnes ou sérieuses, reproduites dans ses *Œuvres complètes* (Werke, Leipzig, 1801, 1803, 8 vol.).

Cf. Heinsius : *Geschichte der deutschen Lit.*

**BOAISTUAU.** — Voy. BOISTUAU.

**BOCAGE** (Manoel-Maria BARBOSA DU), poëte portugais d'origine française, né à Sétuval en 1771, mort à Lisbonne en 1805. Ses aventures le poussèrent jusqu'aux Indes et en Chine, et ses ouvrages sont l'écho mélancolique des malheurs de sa vie. Doué des qualités de l'improvisateur, il brille par le rhythme et l'harmonie. Il a traité l'églogue, l'idylle, le sonnet, l'épître, les cantates, etc. Il a aussi laissé plusieurs tragédies inachevées, sur Viriatus, Vasco de Gama, Alphonse Henriquez, etc., et a fait de nombreuses et rapides traductions. Barbosa du Bocage fut le chef de l'école de l'*Elmanisme*, du nom d'Elmano qu'il prit dans ses œuvres. Ses œuvres complètes ont été publiées à Lisbonne (1796-1805, 6 vol. in-12).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**BOCAGE** (Pierre-Martinien TOUSEZ, dit), acteur français, né à Rouen en 1801, mort le 30 août 1863. Refusé au Conservatoire, il eut de difficiles débuts et joua quelque temps en province. A Paris, il fut attaché aux divers théâtres de drames, et se fit une grande popularité comme interprète des principales créations romantiques: *Antony, Marion Delorme, La Tour de Nesle, Don Juan de Marana*, etc., où il portait une distinction superbe et une énergie passionnée. Il appartint aussi au Théâtre-Francais, où il joua le répertoire classique, et à l'Odéon, dont il fut directeur de 1845 à 1848. L'ardeur avec laquelle il se mêlait au mouvement littéraire de son temps lui avait acquis une influence, dont il essaya, en 1848, de faire un moyen d'action politique [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions].

**BOCCACE** (Giovanni BOCCACCIO, dit), célèbre écrivain italien, né à Paris en 1313, mort à Certaldo le 21 décembre 1375. Il était le fils naturel d'un marchand toscan, que ses affaires avaient appelé à Paris et que l'amour y retint. On a cru qu'il naquit à Florence, parce qu'il y fut amené de bonne heure et y reçut les leçons du célèbre grammairien da Strada. A l'âge de dix ans, il fut renvoyé à Paris pour y apprendre le commerce; il y apprit par cœur les auteurs latins et se mit à faire des vers; son père le rappela au bout de six années et l'envoya, en qualité de commis-voyageur, dans les principales villes de la Péninsule. Douze années nouvelles se passèrent ainsi; ce sont les plus obscures de la vie de Boccace; ce ne sont pas les moins fécondes, car il les employa à achever ses études et à s'exercer dans de gracieuses compositions poétiques. A Naples, où nous le trouvons pour la première fois, en 1341, il lut la *Divine comédie* et conçut pour ce poëme une admiration sans bornes. Ses contemporains ne la goûtaient pas encore assez, suivant lui, et il résolut dès lors de passer une partie de sa vie à la leur expliquer. Plus tard, il fut nommé le premier à la chaire que les Florentins fondèrent pour l'étude de Dante. A ses leçons se rapportent deux œuvres précieuses: *Origine, Vita et Costumi di Dante Alighieri* et *Commentarj dei sedici primi libri dell' Inferno* (Naples, 1724). Cette dernière est restée inachevée

L'ambition avouée de Boccace était de prendre, dans la poésie italienne, le premier rang après Dante. Les vers de Pétrarque, avec lequel il se lia à Naples, lui enlevèrent cette espérance; il brûla immédiatement toutes ses poésies légères, sonnets, canzones, comme trop inférieurs aux stances harmonieuses d'un tel rival, et il se tourna vers la poésie héroïque ou romanesque. Il y était invité par le séjour de Naples : cette ville était alors une véritable *cour d'amour*, comme fut le midi de la France au XIII^e siècle; Boccace en avait subi toutes les séductions. La princesse Marie, fille naturelle du roi Robert, lui avait inspiré une passion moins platonique que celle de Pétrarque pour Laure. Il était le favori de toutes les fêtes, et le peintre sensuel de la galanterie et du plaisir. Naples est devenue comme la patrie de son génie. Il célébra la princesse Marie sous le nom de *Fiammetta*, et raconta ses aventures avec elle dans deux romans, le *Filicopo* et l'*Amorosa Fiammetta*, avec des détails qui font pressentir le *Décaméron*.

De cette heureuse époque datent plusieurs poëmes: *la Teseide*, épopée mythologique en douze chants, où l'octave italienne, l'*ottava rima*, se montre pour la première fois; le *Filostrato*, épisode de la guerre de Troie, ou les amours de Troïlus, fils de Priam et de Chryséis, fille de Calchas, sont racontées avec toutes sortes de réminiscences homériques. Le style, d'une pureté et d'une élégance soutenues, a valu au *Philostrate* d'être mis par l'Académie de la Crusca au nombre des livres classiques. Dans le *Ninfale Fiesolano*, le poëte met en scène les souvenirs mythologiques de Fiesole; dans la *Visione amorosa*, il évoque successivement toutes les déesses qu'on doit honorer dans le temple du Bonheur. On ne lit plus guère ces deux poëmes; le second pourtant révèle déjà Boccace tout entier, et donne l'exacte mesure de son idéal. La Sagesse, la Richesse et l'Amour sont ses trois grandes divinités, et les seules de cet épicurien de la Renaissance italienne. Citons encore du même temps le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour*, pamphlet violent contre une veuve qui avait dédaigné ses galanteries, et l'*Ameto* (Admète), pastorale assez ennuyeuse où sept nymphes de l'Etrurie confessent leurs amours; la prose, où devait triompher Boccace, commence à s'y montrer. A ce sujet, il convient de mentionner une opinion singulière de certains critiques italiens, sur le sens intime et profond des écrits de Boccace. Au lieu de voir dans ces poëmes passionnés, dans ces romans sensuels, l'expansion toute naturelle d'un génie méridional, les fruits brillants et colorés d'une imagination luxuriante, M. Rosetti y a vu des allégories, des symboles; plus de Fiammetta, plus d'amour, plus de nymphes, plus de héros ni de troubadours; mais une conspiration secrète et perpétuelle, une attaque sourde contre le pape et l'empereur, une sombre et tenace revendication d'indépendance, enfin, pour tout dire, un Boccace carbonaro. Ces rêveries semblent déjà suspectes quand on lit les *petites œuvres*, c'est-à-dire les poëmes et les romans de Boccace; elles font sourire quand on connaît le *Décaméron*.

Celui-ci est vraiment l'œuvre de maître de Boccace, celle qui a primé et presque effacé les autres. Le charme de ce petit livre n'a pas diminué depuis cinq siècles, et c'est encore le délice des vrais amateurs de littérature italienne. On sait dans quelles circonstances, ou plutôt sous quel prétexte il fut composé. Au moment où la terrible peste noire de 1348 ravagea Florence, dix personnes, pour passer le temps et oublier le fléau, instituent une royauté éphémère qui doit appartenir pendant un jour à chacune d'elles: de là ce nom de *Décaméron*. Le roi de chaque jour ordonne à ses sujets de conter des histoires, et ils en content dix par

jour, ce qui fait à la fin cent nouvelles. On connaît les plus célèbres, le *Tonneau*, *la Fiancée du Roi de Garbe*, *Joconde*, *Simone*, *Jérôme*, *les Oies du frère Philippe*, etc., et surtout cette fameuse *Griselidis*, véritable modèle du genre. Elles ont été imitées dans toutes les langues; Shakespeare, Chaucer, Dryden, Voltaire, Alfred de Musset, les ont en partie traduites; La Fontaine en a donné des imitations et des paraphrases qui sont autant de chefs-d'œuvre. Personne n'en conteste plus la naïveté, la grâce parfaite, le tour aimable, la gaieté, le coloris, l'intérêt enfin, si varié, si soutenu, et renouvelé par des digressions inattendues, des paysages, des descriptions charmantes. On n'en accuse que la licence, mais ce fut la licence même du temps. Ces nouvelles avaient été demandées à Boccace par la fille et par la femme du roi de Naples, écoutées et goûtées par elles, sans scandale; les peintures qui nous y choquent ne choquaient point les cours galantes de l'époque. La naïveté d'ailleurs sauvait les scènes les plus risquées; la sérénité de l'auteur brille surtout aux endroits scabreux, et il n'y a que La Fontaine qui ait pu imiter, avec plus d'effronterie encore, ce naturel exquis et cette aisance parfaite. Ajoutons que le *Décaméron* a une importance à part pour l'histoire littéraire; il accomplit une révolution: il fut pour la prose italienne ce que la *Divine Comédie* de Dante et les *Sonnets* de Pétrarque avaient été pour la poésie, il la fixa, il la créa. Par là ce livre licencieux est devenu, pour l'Italie, un livre classique. Le tableau de *la Peste de Florence* qui lui sert de préface a été comparé, pour le relief et l'énergie, à la *Peste d'Athènes* de Thucydide, et le même nerf se retrouve, au besoin, dans maints endroits des plus gracieuses nouvelles. Ce qui frappe surtout, c'est ce progrès soudain, presque instantané sur tous les prosateurs précédents; c'est, pour ainsi dire, l'improvisation d'une langue tout entière. La langue de Boccace est déjà une langue nombreuse, ample, oratoire, dont il avouait lui-même avoir pris le modèle chez les anciens et particulièrement chez Tite-Live. Cette forme de style et d'esprit a fait école en Italie; la Toscane particulièrement a fourmillé de *novellieri* et de *boccacistes:* ils ont copié les phrases du maître, reproduit ses tours, égalé sa variété et son abondance, aucun n'a pu atteindre à sa simplicité.

Il la devait, disait-il, à son commerce assidu avec les anciens. Boccace fut un érudit passionné, un latiniste de premier ordre. Il se ruina pour faire venir de Grèce à ses frais les premières copies de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* il servit une pension à Léonce Pilate de Thessalonique pour les lui expliquer. Il a écrit en latin plusieurs traités d'un style excellent et d'une science étonnante, entre autres un traité *De Genealogia Deorum*, premier fondement de tous nos recueils mythologiques; *De montium sylvarum, fluviorum nominibus; De casibus virorum et feminarum illustrium; de Claris mulieribus*, des *Bucolica*, etc.

L'admiration des Florentins dédommagea l'auteur du *Décaméron* des quelques censures et persécutions qui ne pouvaient manquer d'atteindre un tel livre. Ils lui rendirent les plus grands honneurs, le mirent à la tête d'une ambassade solennelle chargée de ramener à Florence Pétrarque persécuté et lui confièrent aussi plusieurs missions politiques auprès des papes eux-mêmes. Toutefois le *Décaméron* ne put circuler qu'en manuscrit pendant plus d'un siècle; Paul IV et Pie V le prohibèrent; des académiciens furent chargés d'en faire une édition réformée. L'illustre écrivain céda même un instant à l'orage; l'influence austère de Dante et les conseils d'un moine appelé le P. Petroni le déterminèrent à renier son brillant passé. Il chercha à se le faire pardonner par un essai de vie ascétique, mais il revint bientôt à son naturel, et y resta fidèle jusqu'à sa mort. Sa santé avait souffert de ses longs voyages, de ses longs travaux, et de ses longues aventures. Il se retira dans le village de Certaldo, dont sa famille était originaire, et s'y éteignit à l'âge de soixante-deux ans.

Les éditions complètes du *Décaméron* se multiplièrent sans obstacle à partir des dernières années du XVIe siècle. La plus précieuse est celle de Florence (1527, in-4). On fait cas de celle de Paris (1768, 3 vol., in-12), et de celle de Milan (4 vol. in-8). Les traductions françaises les plus estimées sont celles d'Antoine Le Maçon, dédiée à Marguerite de Valois (Paris, 1545, in-4); de Jean Martin, réimprimée à Paris (1757, 5 vol. in-8), et rajeunie par Sabatier de Castres (Paris, 1779 et 1804, 10 vol. in-18), et celle de Mirabeau (Paris, 1802, 4 vol. in-8). — Les œuvres secondaires de Boccace ont aussi, pour la plupart, été traduites en français: *Le Filocopo*, par Sevin et par Jacques Vincent (Paris, 1542, 1554); le *De claris mulieribus*, par Ridolfi (Lyon, 1551); le *Ninfale Fiesolano*, par Guercin du Crest (Lyon, 1556); le *Labyrinthe d'amour*, par Belleforest (Paris, 1571); la *Genealogia Deorum* et le *De Casibus*, par Claude Vittard (Paris, 1578); l'*Amorosa Fiammetta*, par Chappuys (Paris, 1585), et la *Teseide*, par un anonyme (Paris, 1597). La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Montier (Opere complete; Florence, 1827, et sqq. 18 vol. in-8).

Cf. L. Salviati: *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* (Venise et Florence, 1584-86, 2 vol. in-4); — Manetti: *Specimen historiæ litterariæ florentinæ*, etc. (Florence, 1747, in-8); — Baldelli: *Vita di G. Boccaccio* (Ibid., 1806, in-8); — Manni: *Istoria del Decamerone* de J. Boccaccio; — Dibdin: *Biographical Decameron* (1742); — Mazzuchelli: *gli Scrittori d'Italia*; — Ginguené: *Hist. litt. de l'Italie*; — Perrens: *Hist. de la litt. ital.*

**BOCCALINI** (Trajano), célèbre satirique italien, né à Lorette en 1556, mort à Venise en 1613. Il fut d'abord un des favoris de la cour de Rome, et dut à la protection de plusieurs cardinaux le gouvernement de quelques villes importantes dans les États de l'Église. Ses premières satires, dirigées contre l'ambition de l'Espagne, eurent un grand retentissement; mais son esprit satirique n'ayant pas épargné ses puissants protecteurs, il dut bientôt s'enfuir à Venise, où il fut assassiné par des agents de l'Espagne.

L'œuvre principale de Boccalini, ce sont ses *Nouvelles du Parnasse* (Ragguagli di Parnaso; Venise, 1612-1613, 2 parties, in-4). La première partie, traduite en français par Fougasse (1615, in-8), obtint chez nous un succès qui s'explique par l'intervention des Espagnols dans nos affaires: c'était une sorte de *Ménippée* italienne, après la *Ménippée* française. Du reste Boccalini avait beaucoup de rapports avec nos satiriques du XVIe siècle: c'était le même mélange de gaieté comique et de violence aggressive, la même bouffonnerie au service d'idées sérieuses et de visées politiques, la même langue rapide, primesautière, souvent incorrecte dans son extrême vivacité. Les *Nouvelles du Parnasse* ont été aussi traduites en latin. (Hambourg, 1683, in-8). L'auteur écrivit une suite à ce premier ouvrage: *la Pierre de touche politique* (Pietra del Paragone politico; Amsterdam et Venise, 1615, in-4), traduite également en français par Giry (Paris, 1826, in-8) et dans les principales langues anciennes ou modernes: le succès en fut européen et dépassa même celui de l'ouvrage principal. On cite encore de Boccalini: *Commentarj sopra Cornelio Tacito* (Genève, 1669, in-4); *Il Segretario d'Apollo* (Amsterdam, 1653, in-24), etc.

Cf. Baillet: *Jugements*, t. III, p. 87; — L. Crasso: *Elogi d'huomini letterati* (Venise, 1666, 2 vol. in-4).

**BOCCARO** (Antonio), historien portugais du

XVIᵉ siècle. Chroniqueur général des Indes, il a écrit, non sans mérite, les 11ᵉ et 12ᵉ décades de l'*Asie portugaise*, commencée par Barros.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**BOCCHI** (Achille), en latin BOCCHIUS, historien italien, né à Bologne en 1488, et mort dans cette même ville en 1562. Aussi précoce que Pic de la Mirandole, il jouissait, à vingt ans, d'une réputation extraordinaire. La cour de Rome le combla d'honneurs, de priviléges et de droits bizarres. Il fonda à Bologne l'Académie *Bocchiana*, appelée aussi *Hermathena*, à laquelle était attachée une imprimerie qui a fourni quelques-unes des belles éditions de l'époque. Bocchi, aidé de ses amis Sadolet et Jean-Philothée Achillini, a corrigé de sa main le plus grand nombre.

On lui doit aussi, entre autres ouvrages remarquables, *Apologia in Plautum* (Bologne, 1508, in-4); *Carmina in laudem J. Baptistæ Pii* (Bologne, 1509, in-4); et surtout *Symbolicarum quæstionum libri V* (Bologne, 1555, in-4; réimprimé en 1574), sorte d'encyclopédie dans le goût du temps, où l'auteur a entassé toutes sortes de matières et abordé toutes les questions historiques, philologiques ou littéraires : on a comparé cet ouvrage aux *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle. Bocchi avait en outre été chargé par le Sénat d'écrire une *Histoire de Bologne:* cette œuvre importante, en 17 livres, existe, mais manuscrite, à la bibliothèque de l'Institut de cette ville. La Bibliothèque nationale en possède une copie.

Cf. David Clément : *Bibliothèque curieuse*, t. IV.

**BOCHART** (Samuel), érudit français, né le 30 mai 1599 à Rouen, mort le 16 mai 1667 à Caen. D'une famille protestante et neveu de Pierre Dumoulin, il fit ses premières études sous la direction de Thomas Dempster, apprit la théologie sous Cameron, l'hébreu sous Louis Cappel, et les langues orientales sous Erpenius. En 1625, il fut nommé ministre à Caen et partagea son temps entre les devoirs de son ministère et d'immenses travaux d'érudition. Devenu célèbre, il fut appelé à Stockholm par la reine Christine. Son élève, Huet, qui l'avait accompagné dans ce voyage, lui resta attaché encore pendant plusieurs années. Ils se brouillèrent au sujet d'un manuscrit d'Origène, et Bochart, au milieu d'une discussion qu'il soutenait dans l'Académie de Caen contre son ancien disciple, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie. On fit à ce sujet le distique suivant :

Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis
Musarum in gremio debuit ille mori.

Samuel Bochart, que Bayle regardait comme un des plus savants hommes du monde, était particulièrement doué pour l'étude des langues. Ses *Œuvres complètes* (Leyde, 1712, 3 vol. in-fol.) renferment des traités philologiques, des sermons, des écrits de controverse et des ouvrages scientifiques. Sa *Geographia sacra* (Caen, 1646, in-fol.) est encore aujourd'hui estimée et recommandée.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Ed. Herbert Smith : *Samuel Bochart, Recherches sur la vie et les ouvrages de cet illustre auteur* (Caen, 1833, in-8).

**BOCHTOR** (Ellious ou Élie), orientaliste français, d'origine égyptienne, né le 12 avril 1784 à Siouth, mort le 26 septembre 1821. Interprète de l'armée française lors de l'expédition en Égypte, il fut nommé, en 1819, professeur d'arabe à la Bibliothèque du roi. On lui doit, outre quelques ouvrages grammaticaux, un *Dictionnaire français-arabe* qui fut publié par M. Caussin de Perceval (Paris, 1827-1829, 2 vol. in-4; 1848, in-8).

**BODEL** (Jean), trouvère français du XIIIᵉ siècle. Originaire d'Arras, il suivit saint Louis dans sa croisade en Égypte, puis revint dans sa ville natale, où il paraît avoir été à la fois ménestrel et héraut d'armes. Atteint de la lèpre, il fut forcé de s'éloigner des siens et mourut dans la retraite.

La langue de Jean Bodel est la même que celle d'Adam de la Halle, c'est-à-dire un des plus barbares dialectes romans. Elle a, d'après M. Monmerqué, de l'analogie avec le patois picard actuellement en usage. Son œuvre principale est la geste de *Guiteclin de Sassaigne, ou Chanson des Saxons*, publiée par M. Francisque Michel (Paris, 1839, 2 vol. in-12). C'est là que se trouvent ces deux vers souvent cités pour marquer la division des poëmes épiques de ce temps :

Ne sont que trois matières à nul homme entendant :
De France, de Bretagne et de Rome la grant.

Ce poëme a pour sujet la guerre de Charlemagne contre Witikind (Guiteclin), poussé à la révolte par le désastre de Roncevaux, et met en relief la résistance des barons *hérupés*, c'est-à-dire des Francs de France, au puissant empereur. Il offre des beautés épiques mêlées aux artifices des romans de la Table Ronde.

On a encore de Jean Bodel son *Congé à la ville d'Arras*, quelques pastourelles et surtout le *Jeu dramatique de Saint-Nicolas*, petit drame très-animé, où l'on a relevé ces deux vers :

Seigneur, se je suis jones, ne m'aiés en despit ;
On a veu souvent grant cuer en cors petit.

C'est comme le premier germe des deux vers célèbres du *Cid*. Ce *Jeu* a été publié dans le *Théâtre français au moyen âge*, de Monmerqué et Fr. Michel.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX ; — Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1865, in-8).

**BODIN** (Jean), écrivain politique français, né en 1530 à Angers, mort en 1596. Après avoir étudié et enseigné le droit à Toulouse, il vint chercher à Paris la gloire comme avocat; mais se voyant en face de rivaux qu'il désespérait d'égaler, il quitta le barreau. Son traité *De la République* et ses qualités aimables le mirent en faveur à la cour; il fut quelque temps dans l'intimité de Henri III, et quand la jalousie des courtisans lui eût aliéné le roi, il se trouva dans les bonnes grâces du duc d'Alençon, qui le fit secrétaire de ses commandements. A la mort de ce prince, il se retira à Laon. Député aux États généraux de Blois, il y combattit l'intolérance religieuse et soutint que le domaine royal n'appartenait pas au souverain, mais au peuple. En 1589, il fit déclarer la ville de Laon pour la Ligue; c'est lui aussi qui plus tard en détermina la soumission à Henri IV.

Jean Bodin est regardé comme n'ayant eu en Europe que Machiavel pour prédécesseur dans la science politique, et comme l'ayant fondée en France. Dans ses *Six livres de la République* (Paris, 1576-1578, in-folio), qu'il a traduits lui-même en latin, il a considéré la *chose publique* au point de vue des gouvernements qui l'ont dirigée chez les diverses nations, en prenant pour base, non l'intérêt du prince, mais l'intérêt général des peuples. Ennemi de la démocratie et de la tyrannie, il tient pour la monarchie, mais il l'oblige à se conformer aux lois. Cet ouvrage, fort remarquable au point de vue des idées, est malheureusement d'une forme lourde, et souvent diffus. Dans un autre ouvrage de Bodin, intitulé *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (Paris, 1566, in-4), on trouve le système reproduit par Montesquieu, d'après lequel le caractère d'une nation et, par conséquent, ses lois, sa religion, ses arts, dépendent essentiellement du climat.

On a encore du même : *Traduction en vers latins du* Cynegeticon *d'Oppien* (Paris, 1555, in-4); *Démonomanie, ou Traité des sorciers* (Paris, 1587, in-4), ouvrage où se trouvent des préjugés et des

traditions bizarres; *Theatrum universæ naturæ* (Lyon, 1590, in-8), ouvrage sur la magie, qui fut supprimé et dont les exemplaires sont très-rares; *Heptaplomeres colloquium, seu Dialogus de abditis rerum sublimium arcanis* (Berlin, 1841, in-8), témoignage éminent, selon M. Baudrillart, du combat de deux esprits, l'esprit de foi et l'esprit de doute, dont Bodin est alors le type le plus saisissant.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Lerminier : *Introduction générale à l'histoire du droit ;* — Jean Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle ;* — Colombel : *Jean Bodin* (Nantes, 1845, in-8) ; — H. Baudrillart : *J. Bodin et son temps* (Paris, 1853, in-8).

**BODIN** (Félix), publiciste et historien français, né en 1795 à Saumur, mort le 7 mai 1837. Il collabora à un grand nombre de journaux et revues, entre autres au *Constitutionnel*, au *Miroir*, au *Mercure*, au *Globe*, à la *Revue encyclopédique;* mais il est connu surtout par les *Résumés historiques*, dont il donna le plan et dont il commença la collection avec le *Résumé de l'histoire de France* (Paris, 1821, in-18), auquel succéda le *Résumé de l'histoire d'Angleterre* (Paris, 1823, in-18). On a encore de lui : *Études historiques sur les Assemblées représentatives* (1824, in-18). Ayant donné une édition de l'*Histoire de France* d'Anquetil (Paris, 1820, 15 vol. in-18), il voulut la faire suivre d'une *Histoire de la Révolution française*, et en confia la rédaction au jeune Adolphe Thiers, qui éleva si vite, par cet ouvrage, sa renommée et sa fortune. Les éditeurs, se défiant d'un nom d'auteur inconnu, exigèrent que Bodin fît une préface et signât les premiers volumes.

BODLÉIENNE (BIBLIOTHÈQUE). — Voyez BIBLIOTHÈQUE et l'art. suivant.

**BODLEY** (sir Thomas), diplomate anglais, né à Exeter (Devonshire) en 1544, mort le 28 janvier 1612. Il a bien mérité des lettres par la fondation de la bibliothèque d'Oxford, à laquelle il consacra ses soins et qu'il dota avec largesse. Il a laissé des lettres et des mémoires publiés par Th. Hearne sous le titre de *Reliquiæ Bodleianæ* (Londres, 1703, in-8).

Cf. Th. Hearne : *Life of sir Th. Bodley* (ouvrage cité).

**BODMER** (Jean-Jacques), célèbre critique et poëte allemand, né à Greifensee, près de Zurich, le 9 juillet 1608, mort le 2 janvier 1783. Destiné à l'état ecclésiastique, il se livra tout entier à la littérature, fut, à partir de 1725, professeur d'histoire nationale et de politique à Zurich, et occupa sa chaire pendant cinquante ans. Il devint, en 1737, membre du grand Conseil. Nature active, caractère décidé, il se jeta, avec son ami Breitinger, dans des luttes fameuses. Il fonda avec lui, vers 1720, une société littéraire et créa peu après une feuille hebdomadaire, imitée du *Spectateur anglais*, et qui s'appela *les Dialogues des peintres*, puis *le Peintre des mœurs*. C'est sur ce terrain que commença la grande guerre des deux amis, au nom de l'École suisse, contre Gottsched (voy. ce nom) et l'École saxonne. Ils publièrent contre les journaux de celle-ci les pamphlets intitulés : *le Diogène défrisé* et *l'Acte d'accusation de mauvais goût;* puis, à propos de la traduction du poëme de Milton par Bodmer, attaquée par Gottsched, ils soutinrent la préférence à donner, dans la littérature allemande, à l'imitation anglaise sur l'imitation française. L'avantage resta à l'École suisse, à cause de l'appui du grand Haller et des sympathies naissantes pour les modèles qui s'éloignaient le moins du génie national.

Bodmer a conservé plus longtemps que Gottsched son autorité comme critique et sa réputation comme poëte. Ses dissertations sur l'*Influence de l'imagination sur les progrès du goût* (Francfort et Leipzig, 1727), sur *le Merveilleux dans la poésie* (Zurich, 1740), etc., et ses *Pamphlets* (Streitschriften, Ibid., 1741-44), et ses *Satires* (Ibid., 1741-1769), soutinrent, en général, des principes justes et leurs applications légitimes. Comme poëte, il composa deux grands essais d'épopées bibliques : *Noé* (Noah; Francfort et Leipzig, 1750), et la *Noéide* (Halle, sans date), dont Wieland et Sulzer firent de savantes apologies, mais où le public ne trouva pas les beautés que leur attribuait la théorie enthousiaste. D'autres compositions épiques, *Jacob et Joseph*, *Jacob et Rachel*, etc., réunies sous le titre de *Calliope* (Zurich, 1767, 2 vol.), n'arrivèrent pas davantage à la popularité. Les drames de Bodmer n'ont pas plus d'importance, malgré le caractère héroïque ou national des sujets : *M. Brutus*, *Timoléon*, *Caïus Gracchus*, *Guillaume Tell*, *Arnaud de Brescia à Zurich*, etc. (1768-1775), ne sont que des tableaux historiques et politiques dialogués. Comme éditeur érudit, Bodmer a bien mérité de l'ancienne littérature allemande, en publiant, avec Breitinger : *Extraits des anciens poëtes souabes du XIII[e] siècle* (Proben der alt. schwaeb. Poesie, etc.; Zurich, 1748); *Fables du temps des Minnesingers* (Fabeln aus der Zeiten d. M.; ibid., 1757); puis seul : *la Vengeance de Chriemhild*, seconde partie du poëme des *Nibelungen*, et *la Plainte* (Ibid., 1757); *Recueil des Minnesingers* (Sammlung von M.; 1758-1759, 2 vol.), etc.

Cf. L. Meister : *Ueber Bodmer* (Zurich, 1783) ; — Donzel : *Gottsched und seine zeit* (Leipzig, 1848) ; — Morikofer : *Die schweiz. Liter. des XVIII Jahrhunderts* (Ibid., 1861).

**BODONI** (Giambattista), typographe italien, né à Saluces (Piémont) en 1740, mort à Parme en 1813. Le rival des plus illustres imprimeurs du siècle dernier, et artiste passionné, il gravait et fondait lui-même ses caractères. Il eut d'abord la direction de l'imprimerie ducale à Parme, où furent exécutés plusieurs de ses chefs-d'œuvre; plus tard la munificence du chevalier d'Azara lui permit de monter lui-même des presses d'où sortirent ses somptueuses éditions d'*Homère*, d'*Anacréon*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Boileau*, de *La Fontaine*, etc. Ses éditions grecques sont surtout recherchées pour la parfaite élégance des caractères. On lui doit aussi une édition de *Condillac*, un instant supprimée sur les instances de la cour d'Espagne (1775-1776, 16 vol. in-8); des *Epithalamia linguis exoticis reddita* (Parme, 1775, in-fol.); une *Oratio dominica* en quarante-cinq langues (Parme, 1806, in-fol.) et surtout un *Manuale tipografico* (1788; nouv. édit., 1818, 2 vol., pet. in-fol.). où il avait réuni les dessins de tous ses caractères. On a de lui une *Lettre sur l'imprimerie* (1785, in-4).

Cf. Passerini : *Memorie anedotti per servire alla vita di G.-B. Bodoni* (Parme, 1814, in-8) ; — J. de Lama : *Vita del cavaliere G.-B. Bodoni* (Ibid., 1816, in-4).

**BOËCE**, *Anicius Manlius Torquatus Severinus* BOETHIUS ou BOETIUS, philosophe et poëte latin, né entre 470 et 475 à Rome, mort en 524 ou 526. Son père, qui fut consul en 487, étant mort, il continua son éducation sous la direction d'hommes distingués, parmi lesquels furent probablement Festus et Symmaque. Devenu populaire par son savoir et sa charité envers les pauvres, il parvint au consulat en 510. Théodoric, roi des Ostrogoths, le nomma maître des offices. Son zèle contre les abus et les exactions lui attira la haine des courtisans; accusé d'avoir conspiré pour l'empereur grec, il fut mis à mort après un emprisonnement de six mois. Plusieurs églises d'Italie l'ont placé au nombre des saints, et son nom se trouve, à ce titre, dans le recueil des Bollandistes; mais, malgré quelques expressions de ses écrits, empruntées au style évangélique, rien ne prouve qu'il fut chrétien; on a même généralement admis, de nos jours, qu'il vécut et mourut dans le paganisme.

Boëce composa dans sa prison un ouvrage d'une grande élévation de pensées et de sentiments, qui est aussi fort remarquable au point de vue de l'élégance et de la variété de la forme : le *Traité de la consolation* (*De consolatione philosophiæ*). C'est un dialogue entre l'auteur et la Philosophie, qui lui apparaît sous les traits d'une femme et le console de ses malheurs immérités. « Personne, lui dit-elle, ne peut te bannir de ta patrie, si ce n'est toi-même. » L'auteur termine par l'expression de sa confiance en Dieu : « Fuyez le vice et cultivez la vertu ; qu'une juste espérance soutienne votre cœur, et que vos humbles prières s'élèvent jusqu'à l'Éternel ! Il faut marcher dans la voie droite, car vous êtes sous les yeux de celui aux regards duquel rien n'échappe. » Le *Traité de la consolation*, divisé en 5 livres, est mêlé de prose et de vers. Au moyen âge, il fut très-répandu et donna lieu à beaucoup de commentaires, d'imitations et de traductions. Alfred le Grand le fit passer en anglo-saxon, Planude en grec, Jean de Meung en français. Il a été traduit encore en anglais par Chaucer, et plusieurs fois en français, notamment par M. Judicis (Paris, 1861, in-8) On a donné du texte de nombreuses éditions, dont la meilleure est celle de Cardale (Londres, 1828).

Parmi les autres ouvrages de Boëce, ses *Commentaires d'Aristote* et ses *Traités de philosophie péripatéticienne* eurent une grande influence sur le renouvellement des études au moyen âge. Le sacerdoce catholique, le regardant comme un saint, étudia Aristote dans ses écrits, dont on peut constater l'autorité jusqu'au XIIIe siècle. Ce sont eux qui fournirent l'occasion de la querelle des réalistes et des nominalistes. Il écrivit aussi sur l'*Arithmétique*, sur la *Géométrie*, sur la *Musique*. On lui a attribué des traités théologiques, dont la composition paraît plus récente. L'édition la meilleure et la plus complète des *Œuvres de Boëce* a été donnée par H.-L. Glareanus (Bâle, 1570, in-fol.).

Cf. Gervaise : *Histoire de Boëce* (Paris, 1715, 2 vol. in-12) ; — Heyne : *Censura ingenii Boethii* (Gœttingue, 1806) ; — Ch. Jourdain : *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boëce* (Paris, 1861, in-4) ; — l'abbé V. Martin : *Quæ de Providentia Boetius in Consolatione scripserit*, thèse (Rennes, 1865, in-8).

BOËCE (LE POËME DE), l'un des plus anciens monuments de la langue romane. C'est un fragment important d'un poëme antérieur au Xe siècle, sur le célèbre et malheureux écrivain. Il est en vers romans, rimés, hendécasyllabes. L'abbé Lebeuf fit la découverte de ce fragment, si utile pour l'étude des origines de notre langue et de notre littérature, dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Fleury. Il en publia, en 1739, quelques vers dans une dissertation. Le manuscrit, perdu depuis, a été retrouvé par Raynouard à la bibliothèque d'Orléans. Il ne contient que les 257 premiers vers du poëme, qui devait être d'une grande étendue.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VI et VII.

BŒCLER (Jean-Henri), érudit allemand, né à Cronheim (Franconie) en 1611, mort en 1692. Versé dans les diverses littératures anciennes, il professa l'éloquence à Strasbourg. Son savoir le fit appeler auprès de la reine Christine, comme historiographe, mais il ne put supporter le climat de la Suède. Louis XIV lui offrit une pension de 2000 livres; l'empereur Ferdinand III ne lui permit pas de l'accepter et lui en fit une lui-même.

On a de Bœcler, à part des travaux spéciaux sur l'histoire du droit, des écrits qui témoignent de son érudition littéraire et bibliographique : *Dissertatio de scriptoribus græcis et latinis* (Strasbourg, 1674, in-8), inséré dans les *Antiquités grecques* de Gronovius, t. X; *Bibliographia historico-politico-philologica* (1677, in-8) ; *Historia universalis ab orbe condito ad J.-C.* (1680, in-8); *Historia universalis IV sæculorum post Christum* (1699, in-8); *Bibliographia critica* (Leipzig, 1715, in-8); des *Mélanges*, Essais, Discours, Poésies, etc. (Strasbourg, 1712, 4 vol. in-4), etc., puis des éditions annotées d'*Hérodien*, de *Suétone*, de *Manilius*, de *Térence*, de *Cornelius Nepos*, d'*Hérodote*, de *Polybe*, de *Virgile*, d'*Ovide*, de *Tacite*, etc.

Cf. J.-Th. Moeller : *Notice sur la vie de J.-H. Bœcler*, en tête de la 2e partie de l'*Historia universalis*.

BŒHME (Jacques), et BŒHM, célèbre théosophe allemand, né à Altseidenberg, près Gœrlitz en 1575, mort le 27 novembre 1624. D'une famille de paysans il apprit l'état de cordonnier et fut reçu maître, après avoir fait, comme compagnon, la tournée d'usage. La lecture de la Bible fournit un aliment à son esprit mystique. Sa piété et sa vie sédentaire le plongèrent dans une contemplation presque perpétuelle ; l'exaltation des idées le conduisit à l'extase, à des visions qu'il prit pour l'« illumination immédiate du Saint-Esprit ». C'est comme interprète du Saint-Esprit qu'il parle et écrit, et ses ouvrages se présentent à nous, non comme le résultat du travail ordinaire de la méditation, mais comme des révélations d'en haut. Ils sont au nombre de plus de trente, mais le premier contient déjà, comme presque tous les livres de début des illustres penseurs, les idées essentielles de Bœhme et le germe de toutes ses rêveries. Il l'intitula d'abord *la Première aube naissante* (die Morgenrœthe im Aufgang, 1612), pour annoncer que la lumière s'allumait pour tous ceux qui voulaient la voir. Plus tard il résuma ce titre sous une forme latine, *Aurora*, suivant un usage qu'il appliqua aux titres de la plupart de ses autres écrits. Du premier coup, les visions de J. Bœhme embrassèrent Dieu, l'humanité, la nature; on y reconnaît la trace de l'*Apocalypse*, des livres des alchimistes et des illuminés, surtout du théosophe, Paracelse C'était la première fois que l'on traitait en langue vulgaire des matières philosophiques.

Les persécutions que le livre d'*Aurora* valut à son auteur ne firent que l'affermir dans ses idées; elles le rendirent célèbre, et il se vit pressé de diverses parts de donner à son système plus de développement. On cite parmi les livres qui suivirent : *la Triple vie de l'homme* (Vom dreifachen Leben des Menschen, 1619) ; *Description des trois principes de l'être divin* (Beschreibung der drei Principien gœttlichen Wesens, 1619); *la Vraie psychologie, ou les Quarante questions sur l'état et l'essence de l'âme* (Psychologia vera, oder Vierzieg Fragen, etc.) ; *la Vraie Pénitence* (*Pœnitentia vera*, von wahrer Busse, 1622), reproduite avec d'autres écrits sous ce titre : *le Chemin vers Christ* (Weg zu Christo); *le Grand Mystère, explication du premier livre de Moïse* (Mysterium magnum oder Erklaerung, etc., 1623) ; *Cent soixante-dix-sept questions théosophiques* (*Questiones theosophicæ*, oder 177 Theosophische Fragen, 1624).

Il n'entre pas dans notre plan de considérer longuement l'esprit, le système et la méthode de J. Bœhme que l'on a surnommé *Philosophus teutonicus*, comme pour marquer en lui la manifestation spontanée du génie philosophique national. Nous nous bornerons à citer ce jugement très-précis de M. A. Franck : « Le but que poursuit Bœhme dans tous ses écrits, ou plutôt le don qu'il croit avoir obtenu de la faveur divine, c'est la science universelle ou absolue, c'est la connaissance de tous les êtres, dans leur essence la plus intime et dans la totalité de leurs rapports. Ce don surnaturel, il le communique à ses lecteurs, comme il prétend l'avoir reçu, sans ordre, sans preuves, sans logique, dans un langage inculte, dont l'*Apocalypse* et l'alchimie font les principaux frais, entremêlé de déclamations fanatiques contre toutes les églises établies et traversé de

loin comme par des éclairs de génie qui ouvrent à l'esprit des horizons sans fin. Il repousse les procédés ordinaires de la réflexion pour les autres comme pour lui-même, regardant la grâce, les inspirations du Saint-Esprit comme la source unique de toute vérité et de toute science. Une fois qu'on a traversé cette grossière enveloppe du mysticisme, on aperçoit dans les ouvrages de Bœhme un vaste système de métaphysique, dont un panthéisme effréné fait le fond, et qui, par sa construction intérieure, par sa prétention à réunir dans son sein l'universalité des connaissances humaines, ne ressemble pas mal à quelques-unes des doctrines philosophiques de l'Allemagne contemporaine. » La composition et le style, chez J. Bœhme, laissent à désirer et font sentir à chaque instant l'insuffisance de son éducation première. Cependant sa langue est plus correcte qu'on ne pouvait l'attendre de la part de l'artisan penseur. Ce qui lui fait surtout défaut, sous la profondeur apparente des idées et l'ampleur complaisante des développements, c'est la clarté; à l'obscurité naturelle de ses révélations dithyrambiques se joint celle qui vient du désordre de l'exposition, de l'impropriété des mots et des emprunts prétentieux et malhabiles à la fois faits à des langues qui ne lui étaient pas familières. On trouvera dans ses *Questions théosophiques* des exemples curieux de la bizarrerie des idées augmentée à plaisir par la bizarrerie du langage.

Les plus importants des ouvrages de Bœhme ont été traduits en français par Saint-Martin (voy. ce nom), son rival en matière de théosophie, savoir : l'*Aurore* (Paris, 2 vol. in-8), *Principes de l'essence divine* (Ibid., an X, 2 vol. in-8) et *le Chemin pour aller à Christ* (Ibid., 1822, in-12). Ses *Œuvres complètes* ont été plusieurs fois réunies après sa mort, par ses sectateurs (Amsterdam, chez Betcke, 1675, in-4; édit. Gichtel, 1682, 10 vol.; sous le titre de *Theologia revelata :* 1730, 2 vol. in-4, et 6 vol. in-8; édit. Schiebler: Leipzig, 1831-1846, 7 vol.). Elles ont été traduites en anglais par W. Law (Londres, 1765, 4 vol. in-4; 1772, 5 vol.).

Cf. Gichtel : *Histoire de J. Bœhme*, dans l'édit. de 1682 (tome I); — Bürger : *Disputatio de sutoribus fanaticis* (Leipzig, 1730, in-4); — de Lamotte-Fouqué : *Essai biograph. sur J. Bœhme* (Greiz, 1831, in-8); — Fechner : *J. Bœhme's Leben und Schriften, mit*, etc. (Gœrlitz, 1857); — Franck : *Dict. des sciences philosophiques*.

**BŒRNE** (Lion BARUCH, dit Louis), écrivain allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 18 mai 1786, mort à Auteuil, près de Paris, le 13 février 1837. D'une famille israélite, il embrassa plus tard (1817) le protestantisme et changea de nom. Il étudia la médecine à Berlin et à Halle, puis les sciences économiques à Heidelberg et à Giessen, et se jeta avec ardeur cans la carrière politique et littéraire. Il rédigea dans sa ville natale plusieurs journaux, *la Balance*, *l'Essor*, *le Journal de Francfort*, dans lequel il inséra une *Histoire curieuse de la censure*, qui fut très-remarquée et déchaîna contre lui des persécutions. Il vint une première fois à Paris en 1819. Dans un second voyage qu'il y fit, deux ans plus tard, il publia ses *Tableaux de Paris* (1822), que Cormenin met au niveau de l'ouvrage de Mercier. Après avoir vécu alternativement à Francfort, Hambourg, Aarau et Paris, il vint se fixer dans cette dernière ville. C'est là qu'il écrivit ses *Lettres de Paris* (Briefe aus Paris; Hambourg et Paris, 1832, 1833, 1834), qui causèrent en Allemagne une vive sensation et firent de l'auteur un des chefs du libéralisme révolutionnaire. Il écrivit en outre de nombreux articles dans *le Réformateur* et dans *la Balance*, qu'il édita même à ses frais. Cormenin a réuni ses articles insérés dans ce dernier recueil.

Retiré à Auteuil, L. Bœrne traduisit en allemand les *Paroles d'un croyant*, de Lamennais (1834), et entreprit une *Histoire de la Révolution française*, qu'il ne put achever. Son dernier ouvrage, que ses compatriotes ont appelé le « testament de Bœrne », est *Menzel, le mangeur de Français* (M., der Franzosenfresser; Paris, 1837), protestation très-vive contre la gallophobie trop populaire en Allemagne. Louis Bœrn a exercé une très-grande influence sur les écrits de son temps et a joui d'une grande popularité due à son talent d'écrivain autant qu'à ses idées. Il s'est formé à l'école de Jean-Paul; son style a de la couleur et de la vivacité; il manie habilement l'ironie, et a, tour à tour, de la grâce ou une force entraînante. L'honorabilité de son caractère ajoutait à l'autorité de ses écrits. Un monument lui a été élevé au Père-Lachaise, avec le concours de David, par ses compatriotes. On a réuni ses *Œuvres* (Gesammelte Schriften; Hambourg et Paris, 1829-1847, 17 vol.; nouv. édition, Francfort et Hambourg, 1862, 12 vol.).

Cf. Henri Heine : *Ueber Bœrne* (Hambourg, 1840); — Gutzkow : *Bœrne's Leben* (Ibid., même année).

**BŒTTIGER** (Charles-Auguste), savant archéologue allemand, né à Reichenbach (Saxe) le 8 juin 1760, mort le 7 novembre 1835. Il dirigea plusieurs établissements d'enseignement, notamment de 1791 à 1804, le gymnase de Weimar, où il vécut dans la société littéraire de Wieland, Schiller et Gœthe. Ses relations avec l'artiste H. Meyer et ses goûts particuliers le tournèrent vers l'archéologie, où il porta à la fois de savantes connaissances et un esprit délicat. On cite comme très-remarquables à ce double point de vue son opuscule intitulé *Sabine, ou matinée d'une dame romaine à sa toilette à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne*, ainsi que sa disssertation sur les *Noces aldobrandines*. Le premier a été traduit en français par Clapier (Paris, 1802, in-8). Plusieurs des travaux de Bœttiger, imprimés à part, avaient paru dans diverses publications périodiques, notamment dans les *Cahiers archéologiques* et le *Musée archéologique* qu'il publia avec Meyer, et dans le *Journal des notices artistiques* qu'il fonda plus tard. On a formé après sa mort un important recueil de ses *Petits écrits* (B.'s Kleine Schriften; Dresde, 1837-1838, 3 vol.)

Cf. C.-W. Bœttiger : *K.-Aug. B. eine biographische Skizze* (Leipzig, 1837, in-8).

**BOGARODZICA**, c'est-à-dire *la Vierge mère de Dieu*, hymne national polonais, attribué à Saint-Adalbert, évêque de Gnesne à la fin du Xe siècle. C'est un des chants que le clergé composa pour répandre le christianisme en Pologne. Quoique sous la forme d'une invocation, c'est un véritable chant de guerre. Il offre le plus ancien monument complet de la langue polonaise, et il tient dans cette langue la même place que la *Prière de Wessobuenne* en allemand, ou le *Serment de Louis le Germanique*, en français. Il est remarquable que dans le *Bogarodzica*, le polonais se trouve assez formé pour être encore aisément compris aujourd'hui.

Cf. Marcin Bielski : *Kronika polska* (Cracovie, 1597, in fol.; Varsovie, 1764, in-fol.).

**BOGDANOVITCH** (Hippolyte-Fedorovitch), poëte russe, né en 1743 à Perevoltchno, mort en 1803. Il fut inspecteur de l'Université de Moscou, puis attaché à l'ambassade russe près de l'électeur de Saxe, enfin président de la commission des archives de l'Empire. Il est connu surtout par un charmant poëme romantique en 12 chants, intitulé *Doûschinka*. C'est une imitation très-libre de la *Psyché* de La Fontaine, et supérieure, dit-on, au modèle. Ce poëme a paru en 1775.

On a encore de Bogdanovitch, qu'on a surnommé « l'Anacréon russe », un recueil de poésies lyriques, puis quelques ouvrages en prose : *Tableau historique de la Russie* (Saint-Pétersbourg, 1777, in-8); *Proverbes dramatiques* (Ibid., 1785, 3 vol.

in-8); la traduction russe des *Révolutions romaines* de Vertot, etc.

Cf. John Bowring : *Anthologie russe* ; — Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, gr. in-8); — Karamsine : *Étude sur Bogdanovitch*, traduite par Dupré de Saint-Maur (Ibid., 1823, in-8).

**BOGUPHAL**, historien polonais du XIII^e siècle, mort en 1253. Il fut évêque de Posnavie. On a de lui une *Chronique de Pologne* qui va des origines à l'année 1253. Écrite en latin barbare, elle renferme des faits importants, et a été continuée par Godislas Bacsko jusqu'à l'année 1271. Elle a été insérée dans les *Scriptores Rerum Silesiæ* de Fréd. W. Sommerberg (Leipzig, 1729). Zaluski en a donné aussi une édition (Varsovie, 1752).

**BOGUSLAWSKI** (Adalbert), acteur et auteur dramatique polonais, né en 1752, mort à Varsovie en 1829. Il dirigea, de 1764 à 1814, diverses scènes polonaises et allemandes, notamment le théâtre royal de Varsovie. Il a traduit une foule de pièces françaises, anglaises, allemandes, italiennes et espagnoles. Il a donné aussi des pièces originales, entre autres une bonne comédie intitulée *l'Amant auteur et serviteur*. Ses *Œuvres dramatiques* (Varsovie, 1819-21, 15 vol. in-8) comprennent 80 pièces, précédées d'une *Histoire du théâtre polonais*.

Cf. *Dictionnaire des Polonais savants* (Léopold. 1833).

**BOHA-EDDIN IBN CHEDDAD**, historien arabe, né à Mossoul en 1145, mort en 1235. Il fut ministre de Saladin et fonda un collége à Alep. Il a écrit un *Traité de la guerre sacrée*, qui s'est perdu, et une *Vie de Saladin*, que Schultens a publiée en arabe et en latin (Leyde, 1732, in-folio).

Cf. Reinaud : *Extraits des historiens arabes*.

**BOHÊME** (LANGUE) ou TCHÈQUE, une des langues slaves. La langue tchèque et ses dialectes sont parlés en Bohême, dans les provinces de Moravie, par les Slovaques de Hongrie, et dans la Silésie prussienne. Ses dialectes sont : pour la Moravie, le *hannaque*, et, pour la Silésie autrichienne et la haute Hongrie, le *slovaque*. La langue nationale de la Bohême était cultivée, comme langue écrite, dès le IX^e siècle. De l'époque de la fondation de l'Université de Prague par Charles IV (1348) date l'avénement de la langue latine comme langue littéraire préférée par les écrivains sacrés et profanes. Le bohême était tellement tombé en oubli, que le même souverain dut ordonner que les électeurs de l'Empire apprendraient la langue du pays et que les fonctions de juge ne seraient pas accessibles à ceux qui ne l'entendraient pas. Le tchèque reparaît dans la tentative d'indépendance faite par Jean Huss au XIV^e siècle; il servit pour la traduction de la Bible et d'autres écrits du réformateur. Sa prédication et les hymnes guerriers des Taborites sont également dans cette langue. Le tchèque fut, dès ce moment, aux yeux des Bohêmes, le souvenir de leur indépendance et le signe de leur nationalité.

Par les mêmes raisons, la langue tchèque fut persécutée au XVII^e siècle, quand la Bohême, se révoltant contre l'Autriche, eut déchaîné la guerre de Trente ans. Elle fut aussi enveloppée dans la proscription qui frappait les doctrines des hussites. Les livres furent recherchés et détruits; Koniach, l'un des chefs de cette inquisition germanique, se vantait d'avoir fait brûler 60 000 volumes tchèques. L'allemand fut alors parlé dans les hautes classes et devint aussi la langue de l'enseignement. En 1774, Marie-Thérèse exclut définitivement la langue tchèque du royaume. Mais une renaissance inattendue lui était réservée. Au commencement de ce siècle, l'Autriche dut l'utiliser pour faire pénétrer jusqu'au fond des campagnes la haine contre la France et le désir de venger Marie-Antoinette. On fit alors des concessions, qui furent révoquées par la cour de Vienne en 1818. Mais la littérature était venue en aide à la langue. Dobrowski, Schafarik, Palacki, Jungmann, etc., par leurs travaux philologiques, l'avaient élevée au-dessus du rang de simple idiome provincial.

La langue bohême est, de toutes les langues slaves, celle qui est arrivée le plus vite à sa perfection. Elle est harmonieuse, mâle et précise, et se plie aisément à la formation des composés; son vocabulaire est abondant. Elle n'a point d'article; la distinction des trois genres dans les noms se rapporte plus à la forme matérielle des mots qu'à la nature des objets qu'ils expriment. La déclinaison a sept cas : ceux du latin, plus l'instrumental. Le verbe peut se conjuguer sans l'emploi des pronoms personnels. Son alphabet se compose de 25 lettres, portées à 46 par l'addition d'accents phonétiques. Vers le milieu du X^e siècle, l'évêque Bozo appliqua l'alphabet latin à la langue du pays. Les caractères de cet alphabet, ou ceux du gothique, modifiés par des accents, sont encore usités.

Cf. Beness Optat et Pierre Gzell : *Grammatica linguæ Poeticæ* (1533); — Dobrowski : *Traité complet de langue bohême*, en allemand (Prague, 1809); — F. Truka : *Manuel théorique et pratique de la langue slave en Bohême, en Moravie et dans la haute Hongrie*, en allemand (Vienne, 1838, 2 vol. in-8); — Schafarik : *Éléments de la grammaire ancienne tchèque* (Prague, 1845); — Reschel : *Dictionnarium latino-bohemicum et bohemico-latinum* (Olmütz, 1560, 2 vol. in-4); — Carl Rhon : *Nomenclator trium linguarum, germanicæ, latinæ, bohemicæ* (Prague, 1768, 4 vol. in-4); — Carl Tham et Tomsa : *Lexique national allemand-bohême* (Prague, 1805, 2 vol.); — Jungmann : *Dictionnaire bohême-allemand* (Prague, 1839, 5 vol. in-4); — Franta-Schumansky : *Dictionnaire allemand-bohême et bohême-allemand* (1851); — Koneczny : *Introduction à l'étude de la langue tchèque-slave* (Vienne, 1842).

**BOHÊME** (LITTÉRATURE) ou TCHÈQUE. Les plus anciens monuments écrits de la Bohême sont des lois (Pravodatné Deski), dont la rédaction remonte au VIII^e siècle. Les lettres acquirent un remarquable développement sous le règne de la première dynastie des princes chrétiens, celle des Prémysl (871-1310). Les poëmes tchèques du X^e siècle paraissent s'être distingués par une grande beauté d'idées et de style, mais on n'en a conservé qu'un très-petit nombre. L'antique poésie tchèque est représentée au XIII^e siècle, principalement par quatorze chants épiques et lyriques, contenus dans un manuscrit trouvé en 1817 à Kœniginhof par Hanka (publié par ce dernier en 1819) et par quelques autres écrits, dont les plus intéressants sont ceux du chevalier Smil de Pardubic; une *Chronique* en vers par Dalimil (1314); le *Livre* écrit par Thomas Sztitny pour l'instruction de ses enfants; un livre d'André Duda sur l'organisation de la Bohême, en 1402; divers chants historiques, dont un sur la bataille de Crécy. En ce siècle, la poésie nationale qui avait eu beaucoup d'éclat et d'originalité, tournant à l'imitation étrangère, se fit vassale des littératures germanique et romane. Elle rappelle les *Nibelungen*, les fabliaux et les mystères des littératures de l'Europe occidentale.

La réforme, plus nationale et politique encore que religieuse, tentée à la fin de ce siècle par Jean Huss, Jérôme de Prague et Jacobel de Miès, tous trois professeurs à l'Université de Prague, imprima aux lettres bohêmes un élan nouveau. La traduction de la Bible faite par J. Huss renouvela la prose bohême, en même temps que les hymnes guerriers des Taborites ravivaient la poésie patriotique. On a de ce temps de nombreux travaux historiques, qui ont pris place dans les *Scriptores rerum bohemicarum* de Palacki (1829).

L'apogée de la littérature bohême est au XVI^e siècle, sous le règne de Ferdinand I^er. Les principaux noms sont ceux de l'historien Weleslawin et du poëte de cour Lomnicki. Ce mouvement de

renaissance fut complétement arrêté à l'époque de la guerre de Trente ans. Les lettres partagèrent la proscription de la langue et des livres, et ce ne fut que dans quelques provinces reculées que la langue bohème, ou plutôt ses dialectes, purent encore servir à la production d'œuvres littéraires. A la fin du XVIIIe siècle, et cette fois sous l'impulsion de l'Autriche, intéressée à soulever toutes les nationalités contre la France, une nouvelle école travailla à rendre à la littérature tchèque son éclat, rechercha les monuments des siècles précédents échappés à la proscription allemande et recueillit pour la première fois la poésie populaire et patriotique. Elle compte Pelzel, les philologues Dobrowski, Schafarik et Jungmann, et plus près de nous les poëtes Celakowski, Kollar, Klicpéra, enfin l'historien Palacki.

Des sociétés savantes importantes contribuèrent à cette renaissance. Les principales furent : la Société des sciences de la Bohême, fondée à Prague en 1771, subventionnée par l'Etat; le Muséum bohême, fondé en 1818, spécialement pour réunir les monuments historiques, et la Mère bohême (*Matice Ceska*), rattachée à la précédente et fondée en 1831 pour la mise en honneur du tchèque et la propagation des bons livres écrits dans cette langue. Cette dernière publia un journal intitulé : le *Muséum bohême*. Ces sociétés savantes provoquèrent des souscriptions volontaires, à l'aide desquelles des ouvrages, tels que les *Antiquités slaves* de Schafarik, la *Bibliothèque de la littérature bohême ancienne*, la *Bibliothèque de la littérature bohême moderne*, etc., ou des journaux comme le *Muséum bohême*, virent le jour.

Cf. Prochazka : *Mélanges des littératures bohème et morave* (Prague, 1794) ; — Dobrowsky : *Littérature bohème et morave* (Prague, 1799) ; — *Magasin littéraire de poésies bohêmes et moraves* (1786), et *Histoire de la langue et de la littérature bohêmes* (1792 et 1818, in-8) ; — Schafarik : *Histoire des langues et des littératures slaves*, en allemand (Bude, 1826) ; — Jungmann : *Histoire de la littérature bohême* (1828).

BOHÊME (SCÈNES DE LA VIE DE). — Voy. MURGER.

BOHÉMIENNE (LANGUE), ZINGANE ou TSIGANE, langue de l'Inde moderne, d'origine sanscrite. Elle est parlée dans les principautés de Sindhy par les Zinganes, auxquels appartiennent les Indiens connus sous le nom de Bazigours, de Pantchipiri et de Correwas de la même famille que les Bohémiens nomades dispersés en Europe depuis le IVe siècle. Selon la grammaire de Kraus, la déclinaison du zingane n'a que cinq cas; le verbe n'a que deux temps seulement : le présent et le passé; l'infinitif est précédé de la particule caractéristique *te*, répondant au *to* de l'anglais; l'impératif est, comme en allemand, la racine du verbe. Il a été donné une *Grammaire abrégée* de cette langue, par Graffunder (Grammatische Skizze; Erfurt, 1835, in-4) et un *Dictionnaire*, par le docteur Bischoff (Deutsch-zigeunerisches Wœrterbuch; Ilmenau, 1827, in-8).

Cf. Grellmann : *Die Zigeuner, ein histor. Versuch* (Gœttingue, 1787, in-8), traduit en français (Paris, 1809, in-8) ; — C. von Heisser : *Ethnograph. und geschichtliche Notizen über die Zigeuner* (Kœnigsberg, 1842, in-8) ; — A.-F. Pott : *Die Zigeuner in Europa und Asien* (Halle, 1844-45, 2 vol. in-8) ; — Fr. Michel : *Histoire des races maudites* (Paris, 1847, 2 vol. in-8).

**BOHSE**, dit **TALANDER**, écrivain allemand, né en 1661, mort en 1730. Esprit fécond et faible, il composa des opéras, de grands romans d'amour, des modèles de genre épistolaire, beaucoup de petits vers de circonstance, etc. Il appartient à la troisième école de Silésie.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

**BOHTORI** (Alvalide EL-), poëte arabe, né en Syrie vers l'an 821 de notre ère, mort à la fin du IXe siècle. Familier de la cour raffinée de Bagdad, il fut en faveur auprès du calife Motavakkel, de la dynastie des Abbassides. On donnait à ses vers le nom de *Chaînes d'or*. Il en reste un recueil dont la Bibliothèque nationale possède un manuscrit, dans lequel les pièces sont classées d'après l'ordre alphabétique des rimes. On a aussi, de ce poëte, un choix d'anciennes poésies arabes, intitulé *Hamaça*, et dont le manuscrit est à la bibliothèque de Leyde.

Cf. Freytag : *Selecta ex historia Halebi* (Paris, 1819, in-8).

**BOHUSZ** (Xavier), historien polonais, né en Lithuanie en 1746, mort à Varsovie en 1825. Après avoir voyagé dans toute l'Europe, il fut déporté par les Russes en Sibérie. Il a laissé d'importantes *Recherches sur les antiquités de l'histoire et de la langue lithuaniennes* (1808 et 1828) ; *le Philosophe sans religion* (1786); une *Histoire de la Confédération de Bar*, etc.

Cf. *Encyclopédie polonaise*.

**BOÏARDO** (Matteo-Maria, comte), poëte italien, né en 1430 à Scandiano, près de Modène, mort gouverneur de Reggio en 1494. Il fit des études brillantes et déploya de bonne heure des talents qui lui assurèrent la faveur des ducs de Ferrare. Comblé de distinctions et d'honneurs, il dirigeait les fêtes poétiques d'une cour dont il était lui-même un des ornements. L'œuvre capitale de Boïardo est un poëme épique, le *Roland amoureux* (Orlando innamorato), qui ne compte pas moins de 79 chants, divisés en trois livres, encore n'est-il pas terminé. Tel qu'il est, il tient sa place parmi les monuments de la littérature italienne. Le sujet, emprunté à la chronique fabuleuse de l'archevêque Turpin, n'est autre que le siége de Paris par les Sarrasins, sous le règne de Charlemagne. Les inventions sont nobles et ingénieuses, les épisodes conduits avec intérêt, le plan se déroule sans confusion, la vigueur et le contraste des caractères semblent inspirés de l'*Iliade*, dont on retrouve d'ailleurs, dans les images, de flagrantes imitations; le merveilleux du moyen âge ajoute à cet ensemble un air de naïveté et de fraîcheur. Mais le style est rude, martelé, inégal; des images basses, des formules triviales, des inventions puériles ou choquantes défigurent les plus beaux passages et attestent l'enfance d'un art et d'une littérature encore mal sûrs d'eux-mêmes. Mais le plus grand malheur de l'*Orlando innamorato*, c'est d'avoir été continué par l'Arioste et refait par Berni; cette suite et ce remaniement lui ont dérobé son succès primitif. Il avait déjà été continué par Nicolas Agostini et retouché par Domenichi (Venise, 1545, in-4).

L'*Orlando innamorato* fut imprimé l'année qui suivit la mort de son auteur (1495). La meilleure édition est celle de Venise (1544). Celle de Berni est de 1541. Il a été traduit en français par Jacques Vincent (Lyon, 1544), par François de Rosset (Paris, 1619, in-8), par le comte de Tressan (1722, in-12) et surtout par Lesage (Paris, 1717 et 1721, 2 vol. in-12). On a en outre de Boïardo des églogues latines estimées, *Carmen bucolicum* (Reggio, 1500, in-4); *Il Timone*, comédie en cinq actes, traduite en *terza rima* du *Timon* de Lucien (Venise, 1508, in-4); des traductions italiennes, l'*Ane d'or* d'Apulée (Venise, 1509, in-8); de l'*Ane*, de Lucien (Ibid., 1523, 1565, in-8); d'*Hérodote* (Ibid., 1538), etc.

Cf. G.-F. Cremona : *Elogio del conte M.-M. Bojardo* (Modène, 1827 in-8) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III et IV.

**BOILEAU** (Gilles), littérateur français, né le 22 octobre 1631 à Paris, mort le 10 mars 1669. Avocat au Parlement, puis payeur des rentes de l'hôtel de ville et contrôleur de l'argenterie du roi, il fut, comme son frère Nicolas, porté à la

satire, et fut souvent en brouille avec lui. De là l'épigramme suivante de Despréaux :

> De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés ;
> Il a cent belles qualités ;
> Mais il n'a point pour moi d'affection sincère.
> En lui je trouve un excellent auteur,
> Un poëte agréable, un très-bon orateur :
> Mais je n'y trouve point de frère.

Gilles Boileau eut aussi des querelles avec Scarron, Ménage et Pellisson. Il fut admis à l'Académie française en 1659, malgré l'hostilité de plusieurs académiciens. Ses vers, qui sont médiocres, ont été imprimés dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles*, t. I (Cologne, 1667, in-12), dans le recueil de Sercy et dans d'autres publications de l'époque. Il a laissé en outre des traductions du quatrième livre de l'*Énéide*, du *Manuel d'Épictète*, de *Diogène Laërce*, du *Tableau de Cebès*. Elles ont été publiées, avec quelques lettres en prose et quelques morceaux en vers, par Nicolas Boileau.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV ; — D'Olivet : *Hist. de l'Académie française*.

**BOILEAU (l'abbé Jacques)**, théologien français, frère du précédent, né le 16 mars 1635 à Paris, mort le 1er août 1716. Docteur en Sorbonne, il fut grand-vicaire du diocèse de Sens et chanoine de la Sainte-Chapelle. Il écrivit, sous les speudonymes de Jacques Barnabé, Marcellus Ancyranus, Clodius Fonteius, des ouvrages curieux, où perce un esprit mordant : *De antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico* (Turin [Lyon], 1676, in-12); *Historia confessionis auricularis* (Paris, 1683, in-8); *Historia flagellantium* (Paris, 1700, in-12); ouvrage traduit en français (Paris, 1701, in-12); *Historica disquisitio de re vestiaria hominis sacri* (Amsterdam, 1704, in-12), etc. On lui attribue le petit livre *de l'Abus des nudités de gorge* (Bruxelles, 1675, in-12; plus. édit.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII et XX.

**BOILEAU** (Nicolas) dit DESPRÉAUX, plus tard sieur DES PRÉAUX, illustre poëte français, frère des précédents, né le 1er novembre 1636 à Crosne, près de Villeneuve-Saint-Georges, selon Louis Racine et la tradition commune, à Paris, près de la Sainte-Chapelle, suivant de récentes conjectures biographiques, mort à Paris le 13 mars 1711. L'incertitude sur la naissance d'un homme si célèbre vient de ce que la famille passait une partie de l'année dans une maison de campagne à Crosne, où les registres publics périrent dans un incendie général, tandis que, d'autre part, le registre des baptêmes de l'année 1636 était consumé dans l'incendie de la Sainte-Chapelle. Une enquête rétrospective a décidé en faveur de cette paroisse de Paris, à l'aide des souvenirs lointains puisés à un journal de famille. Nicolas Boileau, le quinzième des seize enfants de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du Parlement de Paris, fut destiné au palais, et toute son éducation dirigée dans ce sens. Sa jeunesse eut peu d'éclat, et son esprit, peu alerte et taciturne, ne faisait pas présager son avenir. Son père considérait le futur satirique comme « un bon garçon qui ne dirait jamais de mal de personne ». Il était au collége d'Harcourt, lorsqu'il dut subir l'opération de la pierre, dont il aurait, dit-on, éprouvé les conséquences toute sa vie. La critique anecdotique et physiologique a même été chercher dans ce fait, et dans quelques légendes puériles, des causes qui auraient agi sur son caractère et la direction de son esprit. Il passa ensuite au collége de Beauvais, où son goût pour la poésie se manifesta, au déplaisir de sa famille, qui

> Vit en frémissant,
> Dans la poudre du greffe un poëte naissant.

Condamné à l'étude du droit, il fut reçu avocat le 4 septembre 1656. Devant sa répugnance pour le barreau, on essaya de lui faire suivre la Sorbonne; il y trouva les mêmes dégoûts, quoiqu'il eût obtenu tout d'abord un bénéfice, le prieuré de Saint-Paterne, qu'il abandonna plus tard et dont il restitua même les revenus, lorsque la mort de son père le rendit libre de suivre sa vocation poétique. Imbu de la lecture d'Horace, de Perse et de Juvénal, il débuta par des satires et entreprit une guerre ouverte contre le mauvais goût, le faux esprit et le style précieux, représentés par des écrivains qui jouissaient en général d'un grand crédit à la cour, sinon auprès du public. Emporté par son « humeur trop libre », son « esprit peu soumis », il ne se bornait pas à combattre les mauvais écrivains dans ses vers, il les poursuivait, comme Malherbe, dans ses conversations par d'impitoyables boutades qui lui faisaient beaucoup d'ennemis. Il soutenait ses jugements envers et contre tous, même à la cour, lorsqu'il y eut ses entrées; on le vit, par exemple, exprimer son excessive aversion pour Scarron, en présence de Mme de Maintenon. Pourtant, auprès du roi, il donnait à ses critiques un tour de flatterie qui les faisait passer. Louis XIV lui montrant un jour quelques vers de sa royale façon : « Sire, dit Boileau, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle y a parfaitement réussi. » A propos d'un méchant sonnet de Charleval, très-goûté, disait-on, par le roi et la Dauphine : « Le roi, disait l'inflexible critique, s'entend à merveille à prendre des villes ; Mme la Dauphine est une princesse accomplie, mais je crois me connaître en vers un peu mieux qu'eux. » Et le roi avait le bon esprit de dire : « Oh ! pour cela, il a raison. »

Boileau n'était arrivé que peu à peu à se faire accepter dans ce rôle de redresseur du goût et d'arbitre des choses de l'esprit. Ce fut le résultat de ses ouvrages, qui vinrent successivement à leur heure après une longue et patiente élaboration. Ils lui valurent, à part cette grande autorité littéraire, des amitiés illustres, des charges et des honneurs. Ses relations avec Racine, Molière, La Fontaine, Arnauld et tout Port-Royal, forment autant de chapitres intéressants de l'histoire littéraire, et son intervention dans les grandes querelles du siècle y fait époque. Boileau, admis à l'Académie française, sur l'ordre du roi, le 1er juillet 1685, n'eut, au sein de ce corps, que peu d'influence ; il s'y honora du moins, en ne s'associant pas, en s'opposant même à l'expulsion de Furetière. Il fut adjoint peu après, avec Racine, aux cinq premiers membres de la petite Académie des médailles, qui fut plus tard l'Académie des inscriptions. Nommé aussi, comme Racine, historiographe du roi, il prit depuis cette charge, dans certains actes, la qualité d'écuyer et le titre de sieur des Préaux ; il eut ses armes. Sa noblesse contestée fut reconnue par arrêt de 1698 ; mais ses prétentions n'en étonnèrent pas moins de la part de l'auteur de la *Satire sur la noblesse*.

On sait que Boileau profita de sa situation à la cour et de ses propres ressources pour rendre service à plusieurs écrivains. C'est lui, d'après Boursault, et non le P. Lachaise, qui fit payer à Corneille la pension qui lui avait été supprimée, en offrant au roi de faire le sacrifice de la sienne propre. Il acheta la bibliothèque de Patru indigent, sous la condition expresse que celui-ci garderait ses livres jusqu'à sa mort. Il obligea souvent ses détracteurs et ses ennemis, notamment Linière, à qui ses bienfaits ne purent faire oublier ses épigrammes. Sans fiel contre les personnes, il se réconcilia avec presque tous ceux dont il avait tant attaqué les écrits, et plus d'une fois il effaça leurs noms dans les éditions successives

de ses *Satires*. Malgré le succès et la fortune, la fin de Boileau fut triste. Il avait vendu sa maison d'Auteuil, théâtre des meilleures années de sa vie et de célèbres réunions littéraires. Malade et sourd, il avait dû s'éloigner du monde et s'était retiré au cloître Notre-Dame, chez le chanoine Lenoir, son confesseur. Survivant à ses illustres amis, il s'affligeait outre mesure de la décadence générale, et croyait voir les lettres françaises retourner à la barbarie. Il succomba, le 13 mars 1711, à une hydropisie de poitrine. Son convoi, qui se fit sans faste, fut suivi par une nombreuse assistance au grand étonnement des gens du peuple, parmi lesquels Louis Racine entendit dire : « Il avait bien des amis ! On assure pourtant qu'il disait du mal de tout le monde. » Enterré dans l'église basse de la Sainte-Chapelle, il fut transféré, lors de la Révolution, au musée des monuments français, d'où ses restes ont été retirés le 14 juillet 1819 et solennellement transférés à l'église de Saint-Germain des Prés. L'Académie française et celle des Inscriptions se réunirent pour lui composer une épitaphe.

Les ouvrages de Boileau sont ordinairement divisés de la manière suivante : 1° *Satires;* 2° *Epîtres;* 3° *l'Art poétique;* 4° *le Lutrin;* 5° *Pièces diverses;* 6° *Écrits en prose*. Cette division, qui ne répond exactement ni à la chronologie, ni à la nature des choses, a le tort de ne pas marquer le développement du talent du poëte et de son influence. Tous les écrits de Boileau ayant quelque importance appartiennent à la satire ou en participent. Les *Épîtres* ne diffèrent des *Satires* que par le titre ; elles ont, comme discours en vers, le même cadre et à peu près le même fond. *Le Lutrin* abonde en traits satiriques ; *l'Art poétique* confirme la critique des mauvais ouvrages en donnant les règles des bons. Les *Pièces diverses* et les *Ecrits en prose* ne sont, en général, que des armes de circonstance employées par l'auteur dans ses luttes littéraires ou personnelles. Il vaudrait mieux suivre simplement l'ordre des temps pour comprendre la suite de l'œuvre, et la marche du génie du poëte. Les *Satires* sont écrites de 1661 à 1700, c'est-à-dire entre l'âge de vingt-quatre ans et celui de soixante-trois ans. Les *Epîtres*, qui commencent un peu plus tard et finissent un peu plus tôt, mesurent sensiblement la même durée, qu'il convient de partager en deux périodes : d'une part, les *Satires* ou les *Epîtres* de la jeunesse à l'âge mûr; d'autre part les *Satires* ou les *Epîtres* de l'âge mûr aux premières atteintes de la vieillesse. Au centre, dans la pleine maturité des années et du talent, se placent les deux chefs-d'œuvre de leur genre, *l'Art poétique* (1674), et *le Lutrin* (1674-1683).

Cet ordre chronologique, rapportant chacun des ouvrages de Boileau aux diverses époques de sa vie, à ses relations, à sa situation acquise, aux événements ou aux luttes littéraires du temps, offre un tel intérêt que nous croyons devoir le rétablir ici dans un tableau qui sera, pour ceux qui vont aux détails, le véritable résumé de la vie et de l'action de l'auteur. La date que nous donnons pour chaque ouvrage est celle de sa composition, souvent différente de celle de la publication :

De 15 à 24 ans (1660) : sonnets de circonstance et pièces de vers sans valeur. — A 24 ans (1660) : la Satire VI, des *Embarras de Paris*, d'où fut plus tard détachée la *Satire Ire*. — A 27 ans (1663) : la Satire VII, *Adieu à la satire*, et les *Stances à Molière sur l'Ecole des femmes*. — A 28 ans (1664) : la Satire II, *A Molière;* la Satire IV, *A l'abbé Le Vayer*. — A 29 ans (1665) : la Satire III, *le Repas ridicule;* la Satire V, au marquis de Dangeau *Sur la noblesse;* le *Discours au roi* placé en tête des *Œuvres*, et le *Dialogue à la manière de Lucien, Sur les Héros de roman*. — A 31 ans (1667) : la Satire VIII, *Sur l'Homme*, la Satire IX, *A son Esprit*, et l'Épître VI, *A M. de Lamoignon*. — A 32 ans (1668) : avec la Satire Ire, détachée de la Satire VI, le *Discours sur la satire*, qui sert de préface au recueil. — A 33 ans (1669) : l'Épître I, *Au Roi*, écrite à la suite du traité d'Aix-la-Chapelle, sur la demande de Colbert et dirigée contre le goût des conquêtes, et l'Épître II, *A l'abbé Des Roches*, contenant la fable de l'huître qui terminait d'abord l'épître précédente. — A 36 ans (1672) : l'Épître IV, *Au Roi*, sur *le Passage du Rhin*. — A 37 ans (1673) : l'Épître III, à Arnauld, *Sur la honte du bien*. — A 38 ans (1664) : *l'Art poétique*, les quatre premiers chants du *Lutrin*, dont les deux derniers ne seront publiés qu'en 1683; l'Épître V, *A de Guilleragues*, et la traduction du *Traité du Sublime* de Longin. — A 39 ans (1675) : l'Épître VIII, *Au Roi*, pour le remercier de ses bienfaits, et l'Épître IX, au marquis de Seignelay, *Sur la flatterie*, puis l'*Arrêt burlesque*, au sujet de la philosophie de Descartes traduite devant le Parlement. — A 41 ans (1677) : l'Épître VII, *à Racine*, à l'occasion de la chute de *Phèdre*. — A 48 ans (1684) : *Discours de remerciement à MM. de l'Académie française*. — A 57 ans (1693) : la Satire X, *les Femmes*, l'Ode sur *la Prise de Namur*, puis les huit premières *Réflexions sur Longin*, dirigées contre Perrault, dans la querelle des anciens et des modernes (voy. ces mots). — A 59 ans (1695) : l'Épître X, *A mes vers;* l'Épître XI, *A mon jardinier*, et l'Épître XII à l'abbé Renaudot, *Sur l'Amour de Dieu*. — A 62 ans (1698) : la Satire XI, à Valincour, *Sur l'honneur*. — A 69 ans (1705) : la Satire XII, *sur l'Equivoque* avec un *Discours* pour lui servir d'apologie.

Il serait long et presque superflu de reprendre pas à pas toute l'œuvre de Boileau pour l'apprécier et en signaler les mérites ou les lacunes. La Harpe, en lui consacrant de longs développements, rappelle déjà que tout a été dit sur Boileau, que les commentateurs l'ont traité comme un ancien et ont épuisé dans leurs notes les recherches de toute espèce, l'érudition et les inutilités. Sainte-Beuve dit à son tour qu'il a cessé depuis longtemps d'être difficile et délicat de parler de Boileau, de le comprendre tout entier, avec ses qualités propres et dans son juste rôle. « On a fait, dit-il, le tour des opinions sur son compte, on a épuisé le cercle, et sa figure est restée debout, intacte, de plus en plus honorable et honorée. » C'est devenu un lieu commun de reconnaître, dans Boileau, comme qualité dominante, le bon sens, mais un bon sens animé jusqu'à la passion par l'amour du vrai et la haine du faux. Le culte du bon sens, la souveraineté de la raison, en matière de goût, qui fait le fond de sa doctrine, a paru le trait qui l'unit à la grande école des penseurs et des écrivains du XVIIe siècle. Boileau a transporté, dit-on, la pensée de Descartes dans la poésie. Il entreprend d'y faire régner, comme dans la philosophie elle-même, l'esprit d'ordre, de régularité, de suite, de discipline. Il règle la littérature, comme Louis XIV la société. Il enseigne la noblesse du langage, la précision et le choix des mots, la distinction rigoureuse des genres et des formes qui leur sont propres.

Boileau, avec une fermeté qui ne se démentit jamais, prit parti contre les auteurs de mauvais goût, encore en possession de la faveur publique, pour les bons écrivains qui commençaient à la leur disputer. Il sut faire dans l'œuvre, sublime mais si mêlée, de Corneille un choix qui échappait au goût de l'auteur. Il reconnut, dans *les Provinciales*, le modèle accompli de la prose française, et tint Pascal pour le seul moderne qui balançât ou surpassât même les anciens. Précédé par Molière dans la lutte contre la sottise préten-

tueuse, il accepta modestement le rôle de continuateur et de second de l'auteur des *Précieuses ridicules*, et proclama constamment en lui le premier écrivain du siècle. Il eut pour Racine une admiration qui alla grandissant avec le génie du poëte, en dépit de l'injustice du public pour ses dernières œuvres. S'il a omis dans son *Art poétique* la fable et La Fontaine, par une fâcheuse complaisance peut-être pour de hautes rancunes, il n'en a pas moins goûté le naturel parfait du grand fabuliste et contribué, dans des relations intimes, à l'affermir et à le développer. Il n'a pas reconnu les qualités réelles de Quinault, sans analogie avec son tempérament; mais son attachement aux doctrines cartésiennes auxquelles il épargna, par son *Arrêt burlesque*, une proscription qui eût été ridicule et odieuse, sa constante amitié pour le grand Arnauld, Port-Royal et les jansénistes, son accord avec Bossuet dans l'admiration d'écrivains persécutés et de doctrines austères et suspectes, sont autant de témoignages de la sincérité de Boileau avec lui-même, et de l'indépendance personnelle de ses opinions.

On ne peut nier que son jugement, si ferme, si sûr de lui-même, ne fût, à certains égards, étroit et exclusif. Partisan intolérant des anciens, dont il admirait les formes littéraires sans en pénétrer assez l'esprit et les principes, il ne comprit pas le rapport intime de l'art d'une époque avec la civilisation, les idées et les mœurs dont il est l'expression. Tout ce qui n'était pas grec ou romain, ou ne s'y rattachait pas par la forme, était pour lui barbare. La mythologie païenne lui parut, comme à tout son siècle d'ailleurs, la seule source de richesse poétique, et il n'y voyait cependant qu'un ensemble d'images, d'allégories arbitraires, de personnifications artificielles sans rapport avec le sentiment religieux dont elle avait été autrefois le produit. L'esprit fermé à la grandeur poétique du catholicisme, il n'admettait pas de littérature inspirée par le christianisme, dont il repoussait absolument le merveilleux :

> De la foi des chrétiens, les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Poursuivant de ses railleries les mystères et martyres chrétiens produits sur la scène, il ne fait aucune exception, et c'est une question de savoir si *Polyeucte* même, dont « le christianisme avait déplu » aux beaux esprits, échappe à la condamnation absolue portée par Boileau contre les amusements dramatiques d'un « sot zèle » et d'une « dévote imprudence ». Avec nos idées larges d'aujourd'hui, avec nos horizons sans limite sur des littératures qui nous paraissent l'image vivante et continue de la civilisation et du génie des peuples, nous reprochons volontiers à Boileau de n'avoir vu, même dans l'art grec, qu'un délassement agréable, et quand il loue l'*Iliade* comme « un fertile trésor d'agréments », nous sommes tentés de croire qu'il ne l'a pas mieux comprise qu'il n'aurait fait des *Nibelungen*, s'ils avaient été connus de son temps.

Dans la limite où il s'est renfermé, Boileau a toutes les qualités et tout le talent que son rôle comporte. On l'a accusé de froideur : un certain nombre de passages des *Satires* et des *Épîtres* protestent contre ce reproche par la vie et le mouvement dont ils sont animés. Il est plus juste de dire, avec Sainte-Beuve, que Boileau « est un poëte de verve, mais d'une verve courte et saccadée, non continue ; on distingue les pauses. Les transitions lui coûtaient beaucoup. » Il n'est pas vrai davantage qu'il ait manqué de sentiment. L'*Épître à Racine* est une des pages les plus émues qu'un sentiment vrai puisse inspirer. Il ne connaît pas la tendresse; mais il n'affecte pas d'en avoir. Il n'a pas le sentiment de la nature, mais personne ne l'a autour de lui : le cartésianisme le supprime.

On a accusé aussi la stérilité de Boileau; on aurait voulu qu'au lieu de s'en tenir à la critique et aux règles, il eût lui-même, dans les divers genres, donné des modèles. Il a eu le bon esprit de ne tenter en général que ce qu'il était capable de faire. Il n'a prouvé qu'une fois, par son ode sur *la Prise de Namur*, combien il est dangereux de sortir de son génie. Il a de plus exécuté, en écrivant *le Lutrin*, une des œuvres les plus originales et les plus parfaites de notre langue, et y a déployé une souplesse d'esprit, une richesse de peinture, une harmonie de langage qui ne peuvent être dépassés. D'ailleurs, le genre didactique lui-même a son originalité, et l'*Art poétique* de Boileau, malgré les restrictions que le changement des points de vue peut apporter aux éloges, reste un de ces monuments littéraires avec lesquels la postérité doit compter.

On ne peut quitter Boileau sans signaler chez lui l'imitation constante des anciens. On ne s'est pas fait faute de la lui reprocher, et il rappelle lui-même ce grief :

> Mais lui qui fait ici le régent du Parnasse,
> N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

Dans la ligne qu'il s'était tracée, Boileau ne pouvait manquer de trouver partout les anciens sur son passage, et, loin de cacher les emprunts qu'il leur fait, il les signale lui-même dans ses notes, ou ses amis, comme Brossette, les ont signalés sur ses indications. Il faut convenir que souvent la copie est inférieure au modèle, et que la grâce et le charme des traits d'Horace, en particulier, s'évanouissent plus d'une fois dans l'amplification rimée du traducteur. L'*Épître à mon jardinier*, rapprochée de celle d'Horace *Ad villicum suum*,

> Villice, sylvarum et mihi me reddentis agelli,

montre surtout une infériorité qui est peut-être le fait de la langue d'alors, aussi bien que celui de l'auteur.

Mais ces détails que la critique érudite se plaît à relever, disparaissent dans le mouvement général de l'ouvrage. Que ses pensées soient originales ou d'emprunt, Boileau sait leur donner une forme si nette, si précise, que désormais elles lui appartiennent. Aucun auteur n'a semé dans ses ouvrages un plus grand nombre de ces vers qui s'en détachent et restent dans la mémoire à l'état de proverbes. Il en a même tant frappé, comme des médailles, à l'effigie du bon sens, que, par suite de l'habitude de prêter aux riches, on lui attribue couramment une foule de vers-proverbes dont il n'est pas l'auteur. C'est ainsi que presque tout le monde cite, comme étant de Boileau, ce trop célèbre axiome :

> La critique est aisée et l'art est difficile,

qui est un vers de Destouches, ou cet autre :

> Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux,

qui n'est qu'une ligne de prose de Voltaire.

Nous ne parlerons pas des *Épigrammes* de Boileau. Il n'a pas réussi autant qu'on pourrait le croire, dans ce genre de satire en raccourci. Le trait final lui manque, ou il l'émousse. Il avait plus de bon sens que de méchanceté. Racine eut la raillerie plus mordante et plus cruelle.

On possède environ 120 *Lettres* de Boileau; 61 sont adressées à Brossette, 20 à Racine, le reste à diverses personnes. Réunies aux réponses et à quelques pièces relatives à la correspondance, elles composent un volume considérable, le dernier de l'édition de Saint-Surin. Sans former un titre de plus à l'écrivain, elles ont cependant un intérêt biographique et de curiosité littéraire.

Les *Œuvres* de Boileau comptent plus de quatre cents éditions, dont une soixantaine ont été publiées du vivant de l'auteur, sous forme de recueils successivement grossis d'*Œuvres diverses*. L'édition qu'il préférait et la dernière qu'il ait revue est celle de 1701 (Barbin, 1 vol. in-4 ou 2 vol. in-12). Il avait commencé aussi la révision de l'édition des *Œuvres complètes de* 1713 (mêmes formats). Après sa mort, des éditions parurent avec des commentaires plus ou moins abondants. Il faut citer celle de Brossette (Genève, 1716, 2 vol. in-4), qui y consigna tous les souvenirs de ses longues relations avec l'auteur; celle de Du Monteil (Amsterdam, 1729, 4 vol. in-12), contenant de nombreuses pièces critiques et des pamphlets du temps; celle de Renaudot et Valincour (1735, 2 vol. in-12), rectifiant sur divers points le travail de Brossette; celle de Saint-Marc (1747, 5 vol. in-8, avec fig.), volumineuse compilation de dissertations médiocres et de travaux utiles; celle de Daunou (1825, 4 vol. in-8); celle de Saint-Surin (1821, 4 vol. in-8); celle d'Aimé Martin (1825, in-8 et in-32, 1 et 2 vol., plusieurs fois réimprimée); celle de Berriat Saint-Prix (1830-1834, 4 vol. in-8), fruit de nombreuses années d'études et de recherches; celle de Gidel (1869, t. I, in-8); celle de Poujoulat (Tours, 1870, gr. in-8 avec eaux-fortes de Foulquier). — Parmi les éditions spéciales des *Satires*, il faut citer celle de l'Académie des bibliophiles, avec introduction et notes de F. de Marescot (1868, in-8), d'après l'édition dite « favorite » de 1701.

Cf. Les *Éloges de Boileau* par d'Alembert, Fr.-Xavier Talbert, Boze, Daunou, Auger, Victorin Fabre, Porticz, Viennet, etc. ; — les *Notices* et *Introductions* des diverses éditions ci-dessus ; — le *Répertoire de la littérature*, t. V ; — Saint-Surin : *Notice bibliographique des principales éditions*, etc. (Paris, 1823, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*), surtout t. V, p. 320-358, 1re édition), et *Causeries du lundi*, t. VI.

**BOILEAU** (L'abbé Charles), prédicateur français, né à Beauvais, mort en 1704. Son éloquence, qui n'est pas sans analogie avec celle de Fléchier, le fit admettre à l'Académie française en 1694. On a de lui : *Homélies et sermons sur les évangiles du carême* (Paris, 1712, 2 vol. in-12) ; *Panégyriques* (Paris, 1718, in-12), etc.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*.

**BOINDIN** (Nicolas), littérateur et érudit français, né le 29 mai 1676 à Paris, mort le 30 novembre 1751. Il appartenait à cette réunion de beaux esprits, libres penseurs, qui fréquentèrent le Palais-Royal, le château de Sceaux et le Temple, puis se réfugièrent au café Procope. Attaqué dans les couplets qui firent exiler J.-B. Rousseau, il se brouilla avec Lamotte et Saurin qu'il en crut les auteurs. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1706 et ne put se faire admettre à l'Académie française, à cause de son incrédulité. Les *Mémoires* de d'Argenson rapportent qu'à sa mort « les dévots de l'Académie des inscriptions lui refusèrent service à l'Oratoire et éloge public. »

Boindin est surtout connu des lettrés par une jolie comédie en un acte, en prose, *le Port de mer* (1704), restée longtemps à la scène. On a encore de lui : *les Trois gascons, le Bal d'Auteuil, le Petit-Maître de robe*, comédies; *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris; Mémoire pour servir à l'histoire des couplets faussement attribués à J.-B. Rousseau;* des *Dissertations* sur quelques points de l'histoire de l'art dramatique. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1752, 2 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*.

**BOINVILLIERS** (Jean-Étienne-Judith FORESTIER, dit), grammairien français, né le 3 juillet 1764 à Versailles, mort le 1er mai 1830. Professeur de belles-lettres à l'école centrale de Beauvais, censeur dans les lycées de Rouen et d'Orléans, et enfin inspecteur de l'Académie de Douai, il fut correspondant de l'Institut depuis 1800. Ses ouvrages, destinés aux collèges et rédigés avec clarté, ont eu de nombreuses éditions. Ce sont des *Grammaires, Manuels, Abrégés* et *Dictionnaires*. Il a donné des éditions de *Phèdre*, de *Térence*, etc. Il avait essayé d'écrire pour le théâtre et fait représenter, sans succès : *Monsieur le Marquis*, comédie en deux actes en vers (1792), et *Condorcet en fuite*, drame en trois actes (1797).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BOISARD** (J.-J.-F.-M.), fabuliste français, né en 1743 à Caen, mort en 1831. Il fut, avant la Révolution, secrétaire de la chancellerie du comte de Provence. Ses fables, qu'il commença à publier en 1764, dans le *Mercure*, attirèrent l'attention des critiques. Voltaire en fait l'éloge et Grimm les trouve naturelles, naïves et variées, mais avec des vers médiocres, des redites et, en général, peu de grâce dans la forme. Boisard a été du moins le plus fécond de nos fabulistes. Il a publié : *Fables nouvelles* (Paris, 1773, in-8), recueil réédité, avec des additions (Ibid., 1777, 2 vol. in-8); *Fables, en dix livres* (Caen, 1803, in-8) ; *Fables et œuvres diverses* (Ibid., 1804, in-12) ; *Nouveau recueil de fables* (Ibid., 1805, in-12) ; enfin, *Mille et une fables* (Ibid., in-12), réimpression de ses premiers recueils. Il dit lui-même dans une préface :

J'écris beaucoup et mon salaire est mince,
Il se réduit à rien ; les muses de province
Ne font pas fortune à Paris.

On a encore de lui : *Ode sur le déluge*, couronnée par l'Académie de Rouen (1790, in-8).

Son neveu, J.-F. BOISARD, né vers 1762 à Caen, a lui-même publié : *Fables dédiées au roi* (Paris, 1817, in-8), et *Fables faisant suite à celles qui sont dédiées au roi* (Paris, 1822, in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance*.

**BOISGELIN DE CUCÉ** (Jean-de-Dieu-Raymond DE), orateur français, né le 27 février 1732 à Rennes, mort le 22 août 1804. Évêque de Lavaur, puis archevêque d'Aix, il fut président des États de Provence, député à l'Assemblée nationale, qu'il présida en novembre 1790. Il fut nommé archevêque de Tours en 1802, et bientôt cardinal. Ses succès dans l'éloquence de la chaire sont restés célèbres. Au sacre de Louis XVI, à Reims, malgré le respect dû à l'église où il parlait, il fut interrompu par de nombreux applaudissements. L'Académie française l'admit au nombre de ses membres en 1776, après la mort de Voisenon.

On a de lui : *Recueil de pièces diverses en vers* (Philadelphie [Paris], 1783, in-8); *Art de juger par l'analyse des idées* (Paris, 1789, in-8) ; *Considérations sur la paix publique, adressées aux chefs de la révolution* (Paris, 1791, in-8) ; traduction en vers des *Héroïdes* d'Ovide (1786, in-8), et des *Psaumes* (1799, in-8). On a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1818, in-8).

Cf. M. de Bausset : *Notice historique sur M. de Boisgelin* (publiée par M. de Crouseilhe) ; — *Préface* de l'édition de ses *Œuvres*.

**BOISGUILLEBERT** (Pierre LE PESANT, sieur DE), économiste et littérateur français, mort en 1714. Il était neveu de Vauban à la mode de Bretagne. Devenu lieutenant général au baillage de Rouen, il fut, pendant quelque temps, exilé en Auvergne à cause de ses écrits. Il publia, en effet, des ouvrages, hardis pour l'époque, où il cherchait les causes de la misère du peuple. Le plus fameux est le *Détail de la France sous le règne de Louis XIV* (1695, 1696, 1699, 1707, in-12), réimprimé sous le titre de *Testament politique de M. de Vauban*

(Bruxelles, 1712, in-12). On cite encore : *Marie Stuart, reine d'Écosse*, nouvelle historique (Paris, 1674, 3 vol. in-12). Il a traduit l'*Histoire de Dion Cassius, abrégée par Xiphilin* (Paris, 1674, in-12), et l'*Histoire d'Hérodien* (Paris, 1675, in-12). Ses œuvres d'économie politique ont été publiées par Eug. Dain dans la *Collection des économistes* (Paris, 1843).

Cf. Blanqui : *Histoire de l'économie politique* ; — F. Cadet : *P. de Boisguillebert*, etc. (1871, in-8).

**BOISJOLIN** (Jacques-François-Marie VIEILH DE), littérateur français, né en 1761 à Alençon, mort le 27 mars 1841. Chef de division au ministère des relations extérieures sous le Directoire, puis professeur d'histoire à l'École centrale du Panthéon, il fit partie du Tribunat. Il publia dans l'*Almanach des Muses* et dans le *Journal de Paris* un grand nombre de pièces de vers, dont plusieurs furent remarquées. Sa traduction en vers de *la Forêt de Windsor*, de Pope (Paris, 1798, in-8), a été louée par M.-J. Chénier comme un des bons ouvrages de l'époque. On cite encore de lui deux comédies pastorales : *l'Amitié et l'Amour ermites*, en trois actes (Paris, 1778, in-8), et *l'Amour filial*, en un acte (1778, in-8), qui ne furent pas représentées. Il collabora au *Mercure* et à la *Décade philosophique*, dont il fut le directeur après Ginguené.

Son fils, Claude-Auguste VIEILH DE BOISJOLIN, né le 24 février 1788 à Paris, mort le 23 juin 1832, après avoir servi dans le génie, se fit libraire et imprimeur. Il fut un des collaborateurs de la *Biographie universelle et portative des contemporains*, dont Rabbe était le directeur. Outre de nombreux articles dans ce recueil, on a de lui : *Sur l'éducation des femmes* (Paris, 1818, in-4); *Notice sur le baron Fourier* (Paris, 1830, in-8).

Cf. *Répertoire de la littérature*, t. V; — Quérard : *la France littéraire*.

**BOISMONT** (Nicolas THYREL DE), prédicateur français, né vers 1715 en Normandie, mort le 20 décembre 1786 à Paris. Il était prédicateur ordinaire du roi et entra à l'Académie française en 1755. « Le talent de M. de Boismont, dit de Barante, se montra surtout dans l'adresse avec laquelle il capitula avec la philosophie. Il semble toujours lui demander la permission de laisser parler la religion : il abonde en précautions oratoires; sa morale est d'une tolérance et même d'une complaisance qui sont très-curieuses à observer. Il est habituellement correct, ingénieux, riche en expressions fines ; quelquefois... son style s'élève et finit par être éloquent... » Ses *Oraisons funèbres, panégyriques et sermons* (Paris, 1805, in-8) sont précédés d'une *Notice historique*, par Auger, et suivies d'un *Éloge*, par Rulhière.

Cf. De Barante : *Mélanges*, t. III.

**BOISMORAND** (L'abbé Claude-Joseph CHÉRON DE), littérateur français, né en 1680 à Quimper, mort en 1740. Il entra dans la Société de Jésus, qu'il quitta pour fréquenter le monde des gens de lettres; il y fut connu sous le sobriquet de l'abbé Sacredieu, qu'il mérita par son habitude de jurer. Vivant aux gages des libraires, il eut même la déplorable idée d'écrire, contre les molinistes, des factums qu'il allait dénoncer aux jésuites comme étant l'œuvre de jansénistes, et auxquels il répondait moyennant rétribution.

On a de lui : *Histoire amoureuse et tragique des princesses de Bourgogne* (La Haye, 1720, in-12), et on lui attribue en grande partie des ouvrages qui ont paru sous le nom de Mlle de Lussan : *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* (1733, 6 vol. in-12); *Anecdotes de la cour de François Ier* (1748, 3 vol. in-12); *Annales galantes de la cour de Henri II* (1749, 2 vol. in-12); *Histoire de Crillon* (1757, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Madame Necker : *Mélanges*, t. II.

**BOISROBERT** (L'abbé François LE METEL DE), littérateur français, né en 1592 à Caen, mort le 30 mars 1662. Il se destinait au barreau, mais ayant fait un voyage à Rome, il montra devant le pape Urbain VIII un esprit si plaisant que celui-ci lui fit don d'un prieuré. Boisrobert prit alors les ordres et, devenu chanoine de Rouen, s'insinua auprès du cardinal de Richelieu par ses bons mots, son habileté à railler et à contrefaire les ridicules, par l'agrément de sa conversation. Il faisait partie des réunions de Conrart et vanta leur utilité à Richelieu, qui le chargea de proposer aux membres de cette assemblée de la constituer en société publique. C'est ainsi que fut fondée l'Académie française.

Gui Patin dit de Boisrobert : « C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu. » Il est vrai qu'il était joueur, aimait la bonne table et s'occupait beaucoup de la comédie; il fréquentait si assidûment l'hôtel de Bourgogne et se montrait si fort admirateur du comédien Mondori, que ses amis l'appelaient lui-même l'abbé Mondori; le nom lui en resta. Sa conduite, trop publiquement licencieuse, lui attira quelque temps la disgrâce de Richelieu, qui lui défendit de paraître en sa présence. Le ministre ne tarda pas à regretter l'homme spirituel dont la vive gaieté le délassait des soucis politiques. Un jour qu'il était tombé malade, son médecin lui dit : « Monseigneur, toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Boisrobert. » Et il signa une ordonnance qui consistait en ces seuls mots : « Recipe Boisrobert, » et que le cardinal suivit.

Boisrobert, qui fut, comme les autres lettrés de la réunion Conrart, un des premiers membres de l'Académie française, ne résista pas au plaisir de s'en moquer, à propos de la lenteur avec laquelle se composait le *Dictionnaire*. Il a dit dans une de ses épîtres :

> Depuis six mois dessus l'F on travaille,
> Et le destin m'aurait fort obligé
> S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

Il fut un des auteurs qui travaillèrent aux pièces de théâtre du cardinal de Richelieu; il en composa lui-même un assez grand nombre, qui sont entièrement oubliées et qui le méritent. En voici les titres : *Pyrandre et Lisimène*, tragi-comédie (1633, in-4); *les Rivaux amis* (1639); *les deux Alcandres* (1640); *la belle Palène* (1642); *la vraie Didon* (1642); *la Jalouse d'elle-même* (1650); *la folle Gageure* (1653), imitée de Lope de Véga; *les trois Orontes* (1653); *Cassandre, comtesse de Barcelone* (1654); *l'Inconnue* (1655); *l'Amant ridicule* (1655); *les généreux Ennemis* (1655); *la belle Plaideuse* (1655); *la belle Invisible* (1656); *les Apparences trompeuses* (1656); *les Coups d'Amour et de Fortune* (1656); *Théodore, reine de Hongrie* (1658).

On a encore du même : *Poésies*, dans le *Recueil des plus beaux vers de Malherbe, Racan*, etc. (1626, in-8); *Lettres*, dans le *Recueil de Faret* (1627, in-8); *Paraphrases sur les sept psaumes de la pénitence*, en vers (Paris, 1627, in-12); *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie* (Paris, 1629, in-8); *Nouvelles héroïques et amoureuses* (Paris, 1657, in-8); *Épîtres en vers et autres œuvres poétiques* (Paris, 1659, in-8), recueil qui contient quelques pièces spirituelles et faciles. Boisrobert a édité les *Œuvres de Théophile* (Rouen, 1627, in-8), et le *Parnasse royal, ou Poésies diverses à la louange de Louis XIII et du cardinal de Richelieu* (Paris, 1635, 2 vol. in-4). D'après La Monnoye, il est l'auteur des Contes qui ont paru sous le nom de son frère, le sieur d'Ouville (voy. ce mot).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII; — Hippeau : *Notice sur Boisrobert* (Caen, 1852); — Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, part. 1re.

**BOISSARD** (Jean-Jacques), humaniste et antiquaire franc-comtois, né en 1528 à Besançon, mort en 1602. Un séjour assez prolongé en Italie lui permit d'étudier les monuments antiques, sur lesquels il a laissé de bons ouvrages : *Emblemata latina* (Metz, 1584, in-8); *Emblematum liber* (Francfort, 1593, in-4); *Romanæ urbis topographia et antiquitatum* (Ibid., 1597, in-fol., plusieurs fois réimpr.). Il a donné aussi : *Habitus variarum gentium* (Metz, 1581, in-fol.); *Icones et vitæ virorum illustrium* (Francfort, 1592, 2 vol. in-4); *Theatrum vitæ humanæ* (Metz, 1596, in-4); *Vitæ et icones sultanorum Turcorum* (Francfort, 1596, in-4); *De divinatione et magicis præstigiis* (Hanau, 1611, in-4). Il cultivait avec succès la poésie latine, et il a fait imprimer : *Poemata : epigrammatum libri tres; elegiæ, libri tres; epistolarum, libri tres* (Bâle, 1574, in-16; Metz, 1589, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII.

**BOISSAT** (Pierre DE), littérateur français, né en 1603 à Vienne en Dauphiné, mort le 28 mars 1662. Sa facilité précoce à écrire en latin et en français lui attira une grande réputation et le surnom de *Boissat l'Esprit*. Il fut membre de l'Académie française dès sa création. Parmi ses ouvrages, qui n'ont de remarquable que la facilité avec laquelle ils furent composés, on cite : *Histoire négrepontine, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot*, etc., roman (Paris, 1631, in-8); les *Fables d'Ésope, illustrées de discours moraux, philosophiques et politiques* (1633, in-8), etc.

Cf. D'Artigny : *Mémoires de littérature*, t. II et V.

**BOISSONADE** (Jean-François), helléniste français, né à Paris le 12 août 1774, mort à Passy le 8 septembre 1857. Ayant fait de brillantes études au collége d'Harcourt, il suivit d'abord la carrière des fonctions publiques, puis celle de l'enseignement, et devint, en 1828, professeur de littérature grecque au Collége de France. Admis à l'Institut, dès 1813, en remplacement de Larcher, il fut classé, en 1816, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Attaché au *Journal des Débats*, de 1802 à 1813, il y donna régulièrement des articles bibliographiques, qui ont été recueillis par M. Colincamp, sous le titre de : *Critique littéraire sous le premier Empire* (1863, 2 vol. in-8). Mais l'étude du grec avait été de très-bonne heure l'objet de sa préoccupation et, dès 1798, il avait présenté à l'Institut un mémoire sur les moyens de la ranimer en France. Il s'est fait un nom à part dans l'érudition française par la conscience, le savoir et le désintéressement avec lesquels il a édité des textes inédits ou imparfaitement publiés jusque-là. Nous citerons : *Philostrati heroica* (1806, in-8); *Marini vita Procli* (Leipzig, 1814, in-8); *Tiberius Rhetor de figuris*, etc. (Londres, 1815, in-8); *Herodiani partitiones* (Ibid., 1819, in-8); *Nicetæ Eugeniani narratio amatoria*, etc. (1819, 2 vol. in-12); *Ex Procli scholiis in Cratylum excerpta* (Leipzig, 1820, in-8); *Eunapii vitæ sophistarum* (Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8); *Aristæneti epistolæ* (1822, in-8); *Ovidii Metamorphoseon libri XV, græce versi a maximo Planude* (1822, in-8); *Poetarum græcorum syllogæ* (1822-1826, 24 vol. in-32); *De Syntipa et Cyri filio Andreopoli narratio, græce* (1828, in-12); *Anecdota græca e codicibus regibus* (1829-1833, 5 vol. in-8); *Theophylacti Simocattæ quæstiones physicæ* (1835, in-8); *Michael Psellus de operatione dæmonum* (Nuremberg, 1838, in-8); *Philostrati epistolæ* (Paris et Leipzig, 1842, in-8); *Lettres inédites de Nicephore Chumnus* (1843, in-8); un certain nombre d'éditions des *Fables* de Babrius (*Babrii fabulæ iambicæ*, 1844, in-8); *Choricii gazæi orationes* (1846, in-8); *Tzetzæ allegoriæ Iliadis* (1851, in-8), etc.; sans compter plusieurs travaux insérés dans les *Notices et extraits de la bibliothèque du roi* (1818-1831, t. X-XII). Boissonade a donné en outre des éditions des *Lettres inédites de Voltaire à Frédéric le Grand* (1802, in-12), des *Œuvres* de Bertin (1824, in-8), des *Œuvres choisies de Parny* (1827, gr. in-8), du *Télémaque* (1824, 2 vol. gr. in-8), etc.; la traduction du poëme héroï-comique portugais de Dinyz, *le Goupillon* (1832, in-32); puis des articles dans la *Biographie* Michaud, etc. {*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.}

Cf. Naudet : *Notice historique en tête de l'édit. de la Critique littéraire sous le premier Empire* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. VI (1863).

**BOISSY** (Louis DE), auteur comique français, né le 26 novembre 1694 à Vic (Auvergne), mort le 19 avril 1758. D'une famille pauvre, il fut destiné à l'état ecclésiastique, mais préféra la carrière des lettres et vint tenter fortune à Paris. Il débuta par des satires qui lui firent beaucoup d'ennemis et eurent peu de succès. Il se tourna vers le théâtre, et, dans l'espace d'environ trente ans, fit représenter, soit aux Italiens, soit au Français, près de quarante pièces. En 1754, il fut nommé membre de l'Académie française, et peu de temps après obtint le privilége de la *Gazette de France*, puis du *Mercure*, qui fut très-prospère sous sa direction.

La principale comédie de Boissy, *l'Homme du jour, ou les Dehors trompeurs*, en cinq actes, en vers, est au nombre des meilleures pièces du dernier siècle. Le caractère principal, celui du baron, *l'Homme du jour*, est pris dans la nature et dans les mœurs : cet homme a tout ce qu'il faut pour réussir dans la société, l'agrément, la politesse, et point de principes; il s'occupe de plaire à tout le monde, et n'est l'ami de personne. Quoi qu'il ait de l'esprit, il est la dupe de son amour-propre. Lucile, dont il veut faire sa femme, est aimée d'un jeune marquis et répond à son amour. Le marquis est l'obligé du baron; mais lorsqu'il expose à ce dernier les scrupules qu'il se fait de tromper un homme qui lui témoigne de la confiance et de l'amitié, le baron se moque de ses scrupules :

Trompez-le, encore un coup, trompez-le, c'est l'usage.

Cette situation comique soutient l'intrigue jusqu'au bout. Le style, sans égaler celui de la *Métromanie*, n'est pas aussi faible que le dit La Harpe On peut citer avec honneur le tableau de la vie de l'homme du jour :

De toilette en toilette aller faire sa cour,
Apprendre et débiter la nouvelle du jour...
Faire l'après-midi mille dépenses folles,
En deux médiateurs perdre huit cents pistoles ;
Sur une tabatière, ou bien sur des habits,
Dire ton sentiment et ton sublime avis ;
Conduire à l'Opéra la duchesse indolente,
Médire ou bien broder avec la présidente;
Avec le commandeur parler chasse et chevaux ;
Chez le petit marquis découper des oiseaux :
Voilà le plan exact de ta journée entière...

Parmi les autres pièces de Boissy, celles qui obtinrent le plus de succès furent : *le Babillard* et *le Français à Londres*, l'une et l'autre par un comique un peu chargé; *l'Époux par supercherie* et *le Sage étourdi*, l'une et l'autre grâce au jeu de Molé. Il fit jouer aussi deux tragédies, au-dessous du médiocre : *Alceste* et *Admète*. Son *Théâtre* a été réuni (Paris, 1766, 9 vol. in-8). On lui a attribué *l'Élève de Terpsichore, ou le Nourrisson de la satire* (1718, 2 vol. in-12), recueil dont il fut tout au plus l'éditeur, et *les Filles femmes et les Femmes filles* (1751, in-8), ouvrage publié sous le nom de Simien. — Son fils, Michel BOISSY, né vers 1725, mort en 1788, a publié une *Vie de Simonide* (1755) et un *Supplément* à l'*Histoire des Juifs* de Basnage (1784, 2 vol. in-12).

*Cf.* D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française* ; — La Harpe : *Cours de littérature.*

**BOISSY D'ANGLAS** (François-Antoine DE), homme d'État et publiciste français, né le 8 décembre 1756 à Saint-Jean-la-Chambre (Ardèche), mort le 20 octobre 1826. Avocat au Parlement de Paris, député du tiers état aux États généraux, membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, enfin pair de France, il n'eut pas seulement un rôle politique honorable et courageux; il fit partie de l'Institut dès sa création et devint membre de l'Académie des inscriptions en 1816. Un assez fort bégaiement l'empêcha de devenir orateur, et la constitution de l'an III, dont il fut un des principaux auteurs, fut surnommée pour cette raison *la Constitution Babebibobu*. Ses principaux écrits sont : *Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts et sur la nécessité de les encourager* (Paris, 1794, in-8); *Recueil de discours sur la liberté de la presse* (Paris, 1817, in-8); *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes* (Paris, 1819-1821, 2 vol. in-8); *Études littéraires et poétiques d'un vieillard, ou Recueil de divers écrits en vers et en prose* (Paris, 1825, 6 vol. in-12), etc.

*Cf. Encyclopédie des gens du monde ; — Notice sur la vie et les ouvrages de Boissy d'Anglas, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. IX, p. 146.

**BOISTE** (Pierre-Claude-Victoire), lexicographe français, né en 1765 à Paris, mort le 24 avril 1824. Son principal livre, le *Dictionnaire universel de la langue française* (Paris, 1800, in-8, plusieurs fois réimpr.), était une sorte d'encyclopédie philologique; outre une riche nomenclature, où les sens divers du même mot sont gradués avec soin, où le vieux langage et les néologismes ne sont pas négligés, il renfermait des traités de la versification et des tropes, des tables d'homonymes et de paronymes, un recueil des synonymes, des dictionnaires de rimes, de noms propres, scientifiques, géographiques, etc. Il a donné en outre : *Dictionnaire de géographie universelle* (Paris, 1806, in-8); *Nouveaux principes de grammaire* (Paris, 1820, in-8); *Dictionnaire des belles-lettres, contenant les éléments de la littérature théorique et pratique* (Paris, 1821-1824, 5 vol. in-8), ouvrage inachevé. Rappelons pour mémoire un poëme en prose sur la création, *l'Univers délivré* (1801, 2 vol. in-8).

*Cf. Dictionnaire de la conversation.*

**BOISTUAU** ou **BOAISTUAU** (Pierre), dit LAUNAY, littérateur français, né vers 1500 à Nantes, mort en 1566. Son principal ouvrage, dont La Croix du Maine fait grand cas, est intitulé : *Théâtre du monde, discourant des misères humaines et de l'excellence et dignité de l'homme* (Paris, 1584, 6 vol. in-fol., souvent réimpr.). On cite encore de lui : *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs excellents auteurs grecs et latins* (Paris, 1557, in-8; 1575, 6 vol. in-16); *Histoires tragiques, traduites de l'italien de Bandello* (1568 et suiv., 7 vol. in-16). Ces deux recueils ont fourni des sujets à La Fontaine, à Shakespeare, etc.

*Cf.* Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BOIVIN** (Louis), dit L'AÎNÉ, érudit français, né le 20 mars 1649 à Montreuil-Argilé (Eure), mort le 22 avril 1724. Reçu en 1702 associé de l'Académie des inscriptions, il ne put pas en devenir titulaire. Travailleur infatigable, il ne sut jamais rédiger sous une forme claire et intéressante les notes qu'il accumulait. Le recueil de l'Académie contient de lui des mémoires intéressants sur la chronologie.

**BOIVIN** (Jean), dit LE CADET ou DE VILLENEUVE, érudit français, frère du précédent, né le 28 mars 1663, mort le 29 octobre 1726 à Paris. Il entra en 1705 à l'Académie des inscriptions, obtint, la même année, la chaire de grec du Collège royal et fut admis, en 1721, à l'Académie française. Il a traduit en vers français : *la Batrachomyomachie* (1717, in-8); *l'Œdipe roi* et *les Oiseaux* d'Aristophane (1729, in-12), et inséré des *Mémoires*, principalement sur la littérature grecque, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions.*

*Cf.* Gros de Boze : *Hist. de l'Acad. des inscriptions* ; — Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

**BOJARDO** (Matteo-Maria-Conti).— Voy. BOÏARDO.

**BOLDONI** (Sigismondo), littérateur italien, né dans un village du Milanais en 1598, mort à Pavie en 1630. Très-renommé comme latiniste, il professa la médecine à Milan et la philosophie à Pavie. On a de lui un poëme latin, *Apotheosis in morte Philippi III, regis Hispaniarum* (Pavie et Anvers, 1621, in-4); un poëme épique italien, *la Caduta de' Longobardi* (Bologne, 1636, in-8); un roman, *Larius* (Padoue, 1617, in-8); *Orationes academicæ* (Lucques, 1660, in-12), et deux volumes d'*Epistolæ*, publiés après sa mort. Ami particulier de Scioppius, il en imita souvent l'orgueilleux pédantisme.

Son frère aîné, Giovanni-Nicola BOLDONI, prédicateur et poëte dramatique, né à Milan en 1595, mort en 1610, de l'ordre des Barnabites, publia un Carême intitulé *Il Cielo in Terra* (Naples, 1677), et des *Discorsi per Il Purgatorio* (Pérouse, 1666), puis deux drames sacrés: *l'Annunsiata* (Bologne, 1636, in-8), et l'*Ursilla* (Milan, 1647, in-8), des recueils de vers et un traité latin de *Rhétorique religieuse* (Rome, 1652, in-8).

*Cf.* Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia.*

**BOLINGBROKE** (Henri SAINT-JOHN, vicomte DE), célèbre homme d'État et écrivain politique anglais, né à Battersea dans le comté de Surrey, en 1678, mort en 1751. Élevé à Eton et à Oxford, après quelques années de dissipation il entra au Parlement, se signala parmi les tories et devint secrétaire d'État. A la mort de la reine Anne (1714), qui amena la chute de son parti, il se réfugia en France. Il obtint en 1723 la permission de rentrer en Angleterre, mais il resta exclu de la Chambre des lords et de toute participation aux affaires. Lui qui avait été regardé comme le premier orateur de son pays, il ne put plus combattre ses adversaires politiques qu'avec la plume, qu'il maniait admirablement. Ses *Réflexions sur l'exil*, ses *Lettres sur l'étude de l'histoire*, sa *Lettre sur le véritable usage de la retraite*, surtout ses *Lettres sur l'esprit de patriotisme* (1749) et son *Idée d'un roi patriote* (1749), sont d'un maître possédant à fond toutes les ressources de sa langue. Outre la précision de la pensée, la force et la bonne disposition des arguments, on y trouve une hardiesse, une clarté, une rapidité d'expression, une vigueur d'imagination qui n'ont pas été surpassées par deux autres grands maîtres du style politique, Burke et Macaulay. Bolingbroke fut le patron et l'ami des beaux esprits de l'Angleterre, Swift, Pope ; en France il avait beaucoup distingué le jeune Voltaire. Libre penseur en religion, il se garda d'étaler ses principes qui lui auraient nui auprès de son parti, mais il voulut que la postérité ne les ignorât pas, et plusieurs traités de lui, contraires à la révélation, parurent après sa mort, dans l'édition de ses *Œuvres* publiée par Mallet (Londres, 1753-1754, 5 vol in-4). Une édition encore plus complète a été donnée depuis (Londres, 1809, 8 vol. in-4). Tous les ouvrages de Bolingbroke ont été traduits en français.

*Cf.* Cooke : *Memoirs of Bolingbroke* (Londres, 1836, 2 vol. in-8) ; — Ch. de Rémusat : *Bolingbroke, sa vie et son temps* (1853, in-8) ; — Thomas Macknight : *The life of Harry St John, viscount Bolingbroke* (Londres, 1863).

**BOLKHOVITINOF** (Eugène), historien russe, né en 1767. Il fut métropolitain de Kief. On lui doit un *Dictionnaire historique des écrivains ecclésiastiques*

*russes*, une *Histoire du monastère de Kievopestschersky*, et diverses études de critique historique très-remarquées.

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

**BOLLAND** (Jean), BOLLANDUS, savant jésuite flamand, né dans le Limbourg le 13 août 1596, mort le 12 septembre 1685. De l'ordre de Jésus, il est célèbre par la publication d'une vaste collection des *Actes des saints*, à laquelle travaillèrent, sous sa direction ou après lui, un certain nombre de savants religieux de son ordre qui ont reçu le nom de *Bollandistes*. A l'origine de ce grand et beau travail, Jean Bolland et ses collaborateurs ne portèrent pas dans l'examen des légendes édifiantes cette critique sévère et scrupuleuse qui s'y introduisit plus tard à l'exemple de Mabillon, et qui suscita contre les Bollandistes, de la part des congrégations rivales, des accusations de témérité et d'hérésie. En dehors de sa collaboration aux *Acta sanctorum*, Jean Bolland n'a publié que quelques essais littéraires anonymes et des traductions d'opuscules italiens ou latin (voy. ACTES DES SAINTS).

Cf. L.-P. Gachard : *Mémoire historique sur les Bollandistes et leurs travaux* (Gand, 1835, in-8).

BOLLANDISTES. — Voyez BOLLAND et ACTES DES SAINTS.

**BOLOGNETTI** (Francesco), poëte italien, né à Bologne vers 1512, mort vers 1568. Sénateur, gonfalonier de sa ville natale, et membre de l'Académie convivale, il est l'auteur d'un poëme épique, intitulé *Il Costante*, qui devait avoir vingt-quatre chants, et resta inachevé au seizième (1re partie, Venise, 1565; 2e partie, Bologne, 1566, in-4). Cet ouvrage, dont la composition est sage et dont le style surtout se soutient par une certaine correction académique, lui valut l'excessif honneur d'être opposé quelque temps à l'Arioste et au Tasse, dont il n'avait ni la grâce ni l'éclat. On cite, en outre, des *Rime* (Bologne, 1566, in-4) et un poëme héroïque sur la bataille de Lépante, *la Cristiana vittoria* (Bologne, 1572, in-4).

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*.

**BOLSEC** (Jérome-Hermès), pamphlétaire français, né à Paris, mort en 1585. Il était aumônier de la duchesse de Ferrare lorsqu'il embrassa la Réforme et se rendit à Genève. Calvin, dont il combattit la doctrine sur la prédestination, le fit emprisonner et exiler. Bolsec se vengea par deux libelles : *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin* (1577, in-8); *Histoire de la vie, mœurs, doctrine et déportements de Théodore de Bèze* (1580, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

**BOLTIN** (Ivan), historien russe, né à Saint-Pétersbourg en 1735, mort en 1792. Il suivit la carrière militaire. Il se fit remarquer par ses études critiques sur l'*Histoire de Russie*, publiée en 1787 par le médecin français Leclerc, ainsi que sur l'*Histoire russe* du prince Stscherbatof, et par ses polémiques avec ce dernier qui le mirent au rang des plus autorisés en matière d'histoire nationale. A sa mort, l'impératrice Catherine acheta tous ses papiers, et les donna à son ami et collaborateur le comte A. I. Moussin Pouchkine, qui en publia une partie. Parmi ces manuscrits se trouvait un *Dictionnaire historique, géographique, politique et civil de la Russie*, qui fut édité par V. Tatistchef (Saint-Pétersbourg, 1793, 3 vol. in-4).

Cf. Nicolas Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

**BOMPIANO** (Ignazio), littérateur italien, né à Frosinone en 1612, mort en 1675. Originaire d'Ancône, il enseigna l'hébreu et les humanités chez les jésuites au Collége Romain, sous le nom d'*Anconitanus*. Habile faiseur de centons, il a publié : *Elogia sacra et moralia* (Rome, 1651, in-12); *Historia pontificatus Gregorii XIII* (1655, in-12); *Seneca christianus* (1658, in-24); *Prolusiones rhetorices et orationes* (1662, in-16); *Modi varii et elegantes loquendi latine* (1662, in-12); *Orationes funebres* (1666 et 1668, in-4); *Orationes de Principibus* (1669, in-24), et un précis chronologique, *Historia rerum christianarum ab ortu Christi* (1665, in-12).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**BON DE SAINT-HILAIRE** (François-Xavier), érudit français, né en 1678 à Montpellier, mort en 1761 à Narbonne. Premier président de la Chambre des comptes de Montpellier, il fut nommé, en 1736, correspondant de l'Académie des inscriptions. Il fit aussi partie de plusieurs autres sociétés, et envoya à toutes des mémoires sur des sujets très-divers. Celui de ses écrits qui fit le plus de bruit est une *Dissertation sur l'araignée*, enseignant le moyen de filer la soie de cet insecte.

Cf. *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XXXI.

**BONA** (Giovanni), littérateur italien, cardinal, né à Mondovi en 1609, mort en 1674. Général de l'ordre des Feuillants, il faillit être élu pape, et l'on dit alors que *papa Bona* eût été *papa Bonus*. Il possédait à fond l'histoire ecclésiastique, et fut en correspondance avec presque tous les savants de l'Europe. Ses *Œuvres complètes* furent imprimées à Paris (1677, 3 vol. in-8), à Anvers (1677, in-4), et à Turin (1747, 4 vol. in-fol.). Parmi ses traités liturgiques ou théologiques, on remarque le : *De principibus vitæ christianæ*, plein d'action et de ferveur chrétienne, que l'on a comparé à l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il a été traduit en français par le président Cousin (Paris, 1693, in-12) et par l'abbé Goujet (1728, in-12).

Cf. L.-P. Bertolotti : *Vita Joan. Bona* (Asti, 1677, in-8) — l'abbé Goujet : *Vie du cardinal Bona*; — Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclés. du XVII<sup>e</sup> siècle*.

**BONALD** (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte DE), publiciste et philosophe français, né le 2 octobre 1754 à Mouna, près de Milhau (Aveyron), mort le 23 novembre 1840. Émigré en 1791, il rentra en France après le sacre de Napoléon, collabora au *Mercure*, en 1806, avec Chateaubriand et Fiévée, et fut nommé, en 1810, conseiller titulaire de l'Université. La Restauration l'appela à jouer un rôle politique conforme à ses théories morales et religieuses. Député de 1815 à 1822, pair de France en 1823, il mit son talent oratoire au service du trône et de l'autel, et fut à la tribune le soutien constant de la réaction. Après la révolution de 1830, il refusa de prêter serment, quitta la Chambre des pairs et vécut dans la retraite. Il avait été nommé en 1816, par ordonnance royale, membre de l'Académie française.

Les ouvrages du vicomte de Bonald, qui, par la noblesse de la pensée et la fermeté du style, imposaient le respect à ses adversaires, ont excité chez les hommes de son parti un long enthousiasme. Ils ont en général pour but la solution des problèmes sociaux, et la rattachent à la philosophie de l'École dite théologique. Cette philosophie a pour base une théorie métaphysique du langage, qui fait dériver la science de la parole, et la parole d'une révélation de Dieu. De là ce fameux principe que : « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée; » principe dont l'énonciation absolue paraissait à bon droit le renversement de toutes les notions ordinaires sur le but et les conditions de la science, son histoire et ses progrès. Une autre formule qui fit beaucoup d'honneur au vicomte de Bonald est sa définition platonicienne de l'homme : « Une intelligence servie par des or-

ganes. » On se rappelle que Proclus avait dit mieux encore : *Anima utens corpore* (ψυχὴ σώματι χρωμένη).

Les *Œuvres complètes* de M. de Bonald (Paris, 1817-1829, 10 vol. in-8) comprennent : *Théorie du pouvoir politique et religieux*, qui avait été imprimée d'abord à Constance, en 1796, et dont l'édition avait été détruite par ordre du Directoire; *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social; Législation primitive*, l'un de ses premiers ouvrages et resté le plus important (2e édit. 1821, 3 vol. in-8); *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales; Traité du divorce*, le plus fameux des plaidoyers en faveur de l'indissolubilité du mariage; *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société; Mélanges littéraires politiques et philosophiques; Pensées et discours.* — L'un de ses fils, le cardinal Louis-Jacques-Maurice DE BONALD, né à Milhau le 30 octobre 1787, mort à Lyon le 26 février 1870, archevêque de Lyon, a publié des *Mandements* qui ont fait du bruit, à propos des événements politiques, des crises sociales ou de quelques publications.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Henri de Bonald : *Notice sur M. le vicomte de Bonald* (Paris, 1841, in-8); — Blanchon : *le Cardinal de Bonald, sa vie et ses œuvres* (1870); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

**BONAMY** (Pierre-Nicolas), érudit français, né le 19 janvier 1694 à Louvres-en-Parisis, mort le 8 juillet 1770 à Paris. Bibliothécaire et historiographe de la ville de Paris, il entra, en 1727, à l'Académie des inscriptions, et en fut un des membres les plus savants. Il n'était étranger à aucune branche de l'érudition, mais s'occupa plus spécialement de nos antiquités nationales. Préoccupé avant tout de la vérité, il ne craignit pas, quoique fervent catholique, de mettre en relief, dans ses *Réflexions sur l'empereur Julien*, les exagérations et les impostures accumulées par la haine des chrétiens contre ce prince; on n'osa pas insérer ce mémoire *in extenso* dans le *Recueil de l'Académie*, où l'on trouve beaucoup de mémoires de ce savant.

Cf. Lebeau : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII.

**BONAPARTE** (Lucien), second frère de Napoléon Ier, né le 21 mars 1775 à Ajaccio, mort le 29 juin 1840. Sa vie publique avant et après l'élévation de son frère, son rôle au 18 brumaire, son passage aux affaires ou dans la diplomatie appartiennent à l'histoire politique. M. Ad. Thiers a dit de lui, avec une sévérité qui a été trouvée excessive : « C'était un homme d'esprit, mais d'un esprit inégal, inquiet, ingouvernable, et n'ayant pas assez de talent, quoiqu'il en eût, pour racheter ce qui lui manquait sous le rapport du bon sens. » Pour nous, ce que nous devons signaler chez Lucien, outre son talent pour la parole, qui entra pour beaucoup dans son influence politique, c'est qu'il aima les lettres, qu'il les protégea, et qu'il tenta lui-même, non sans quelque succès, la carrière littéraire. Le roman de *la Tribu indienne, ou Édouard et Stellina* (Paris, 1799, 2 vol. in-18) a joui d'une estime qui ne fut pas imméritée. Durant son ministère (1799-1800), il montra une faveur toute spéciale aux écrivains, et concourut à la réapparition du *Mercure de France*, le 23 mai 1800. Dans son ambassade en Espagne, il se fit accompagner par des savants et des hommes de lettres. En 1803, il présida à la réorganisation de l'Institut, où il prit place lui-même dans la classe de la langue et de la littérature française. A cette époque se rattache un fait qui honore son esprit et son cœur. Béranger lui ayant adressé par la poste ses premières poésies, Lucien lui envoya de Rome une procuration pour toucher son traitement de l'Institut, avec une lettre où il lui disait : « Soignez surtout la délicatesse du rhythme; ne cessez pas d'être hardi, mais soyez plus élégant... » Pendant les années qu'il fut retenu en Angleterre, Lucien composa un poëme épique en vingt-quatre chants, intitulé : *Charlemagne, ou l'Église sauvée*, qu'il dédia à Pie VII (Londres, 1814, 2 vol. in-4; Paris, 1815, 2 vol. in-8). Il lut devant l'Institut, à la séance du 15 mai 1815, une *Ode contre les détracteurs d'Homère*. On a encore de lui : *la Cyrnéide, ou la Corse sauvée*, poëme épique en douze chants (Paris, 1819, in-8); *Bathilde, reine des Francs*, poëme en dix chants (1820, in-8); *la Vérité sur les Cent-Jours* (Paris, 1835, in-8), etc. Il commença la publication de ses *Mémoires* (Paris, 1836, t. I, in-8). Sa veuve en fit paraître un second volume, intitulé : *Le Dix-Huit Brumaire* (1845); le reste n'a pas été imprimé.

Son fils aîné (Charles-Lucien-Jules-Laurent BONAPARTE), prince DE CANINO, né le 4 mai 1803 à Paris, mort le 29 juillet 1857, s'est distingué par des travaux sur l'histoire naturelle qui le firent nommer membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin et correspondant de l'Institut. Son *American Ornithology* (Philadelphie, 1825-1833, 3 vol. in-fol. avec pl.) est, par le luxe de la typographie et de la gravure, un des plus beaux produits des presses américaines, et son *Iconografia della fauna italica* (Rome, 1832-1841, 3 vol. in-fol.), d'une belle exécution, est plus important encore [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

Son second fils (Louis-Lucien, prince BONAPARTE), né le 4 janvier 1813 en Angleterre, s'est occupé spécialement de linguistique et a publié, comme auteur ou éditeur, plusieurs ouvrages, notamment une *Grammaire basque* [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

Cf. A. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Empire*; — *Mémoires secrets sur la vie privée, politique et littéraire de L. Bonaparte, prince de Canino* (Paris, 1816, 2 vol. in-12; 1818, 2 vol.); — Wouters : *les Bonaparte depuis 1815 jusqu'en 1846* (Bruxelles, 1848, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

**BONAPARTE** (Louis), roi de Hollande, troisième frère de Napoléon Ier, né le 4 septembre 1778 à Ajaccio, mort le 25 juillet 1846 à Livourne. Il était, suivant M. Thiers, doué d'un esprit distingué, mais plus actif que juste; il renfermait dans son âme l'ardeur naturelle des Bonaparte, et employait cette ardeur à se tourmenter sans cesse en se croyant voué au malheur. Créé roi de Hollande par décret du 5 juin 1806, il abdiqua le 3 juillet 1810, se tenant trop honnête homme pour servir les desseins politiques de son frère. Il avait fondé, en Hollande, un Institut où il avait appelé les hommes les plus distingués du pays. Il alla résider, sous le nom de *comte de Saint-Leu*, à Gratz, en Styrie, puis, à partir de 1815, à Florence, et s'occupa principalement de travaux littéraires.

L'ouvrage le plus curieux de l'ex-roi de Hollande est un *Essai sur la versification* (Rome, 1825-1826, 2 vol. in-8). Il cherche à y démontrer que les vers français, en conservant le même nombre de syllabes et les mêmes césures, mais en distribuant régulièrement les accents, pourraient se passer de la rime et devenir prosodiques comme les vers des langues anciennes. Cette idée, qui était chez lui systématique, l'avait porté, sous l'Empire, à fonder un prix à l'Institut sur cette question : « Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française ? » Il avait concouru lui-même par un mémoire, en 1814. Son *Essai* contient, outre la théorie de l'auteur, des exemples à l'appui : *Ruth et Noémi*, opéra en deux actes; *Lucrèce*, tragédie en cinq actes; *l'Avare*, comédie de Molière, mise en vers; le tout très-médiocre.

On a encore du même : *Marie, ou les Peines de*

*l'Amour* (Paris, 1808, 3 vol. in-12), roman dans lequel sont décrits les mœurs et les usages de la Hollande ; *Odes* (Vienne, 1813, in-4) ; *Histoire du Parlement anglais*, avec des notes de Napoléon Ier (Paris, 1820, in-8) ; *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande* (Paris, 1820, 3 vol. in-8), ouvrage que Napoléon, à Saint-Hélène, traita de libelle, peut-être sans l'avoir lu ; *Réponse à sir Walter Scott* sur son Histoire de Napoléon (Paris, 1828, in-8 ; *Nouveau recueil de poésies* (Florence, 1828, in-8) ; *Observations sur l'Histoire de Napoléon par M. de Norvins* (1834, in-8).

Cf. Thiers : *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; — Wouters : *les Bonaparte depuis 1815 jusqu'en 1846* (Bruxelles, 1848, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

**BONARELLI DELLA ROVERE** (Guidubaldo), poëte et critique italien, né à Urbin en 1563, mort en 1608. Il se distingua par ses brillantes études en Italie et en France, puis s'attacha successivement aux ducs de Ferrare, de Modène et au cardinal d'Este. Il fut, à Ferrare, le fondateur de l'Académie des *Intrepidi*. Son œuvre principale est une pastorale, *Philis de Scyros* (Filli di Sciro, Ancône, 1612, in-4), qui fut mise en Italie au niveau de *l'Aminta* et du *Pastor fido*. C'est, en effet, la même grâce un peu mignarde et précieuse, avec une intrigue plus compliquée, et un double amour de l'héroïne principale pour deux bergers. On cite parmi ces éditions de la *Filli di Sciro* celle d'Amsterdam (Elzévir, 1678), pour son élégance, et celle de Ferrare (1607, in-4 et in-12), pour son exactitude. Il en existe cinq traductions françaises dont la meilleure est celle de Dubois de Saint-Gelais (Bruxelles, 1707, 2 vol. in-12).

Cf. Fr. Renconi : *Vie de G. Bonarelli della Rovere*.

**BONARELLI DELLA ROVERE** (Prospero), poëte dramatique italien, frère du précédent, né à Ancône en 1588, mort dans la même ville en 1659. Il fut un des pensionnaires du grand-duc de Toscane et de la cour de Vienne pour lesquels il composa la plupart de ses ouvrages, entre autres son *Soliman* (Venise, 1619 et 1624, in-12 ; Florence, 1620, in-4) qui passa pour une des meilleures tragédies de l'époque. Il fonda l'Académie des *Caliginosi*. On lui doit, en outre des neuf poëmes d'opéra, *l'Esilio d'Amore, la Gioia del Cielo, l'Alceste, l'Allegrezza del mondo, l'Antro dell'eternità, la Vendetta d'Amore*, etc., des comédies en prose : *gli Abbagli felici, i Fuggitivi amanti, lo Spedale* ; des pastorales : *Imeneo, Fidalba, Erosmundo e Floridalba* (Bologne, 1641-1642) ; des *Lettres*, des *Poésies légères*, etc.

**BONARELLI DELLA ROVERE** (Pietro), poëte dramatique italien, fils du précédent, né vers 1615, mort en 1659. Il vint en France avec le cardinal Mazarin, qui l'employa utilement dans plusieurs négociations épineuses. Suivant la tradition de sa famille, il publia des *Poesie drammatiche* (Rome, 1655 et 1657, in-12), c'est-à-dire des pastorales ; des *Poesie liriche* (Ancône, 1651, in-4) ; et des *Discorsi academici* (Rome, 1658, in-12).

**BONAVENTURE** (Giovanni DE FIDANZA, saint), célèbre philosophe scolastique, né en 1221 à Bagnarea, petit village de la Toscane, mort en 1274 à Lyon, où il était venu assister à un concile. Il fut général des Franciscains et la gloire de son ordre. Il professa à Paris avec un succès extraordinaire. Cardinal tout-puissant, il fit nommer pape Grégoire X. Ses *Œuvres complètes*, réunies plusieurs fois (Rome, 1588-1596, 7 vol. in-fol. ; Paris, 1863-1872, 14 vol. grand in-8), renferment entre autres écrits un *Commentaire* sur le *Magister sententiarum* de Pierre Lombard ; des *Cantiques*, une *Biblia Pauperum* et plusieurs écrits de théologie pure ou d'exégèse, le *Brevilequium*, le *Centiloquium, Itinerarium mentis in Deum; Reductio artium in theologiam*, etc.

Pour saint Bonaventure, la théologie était la première des sciences ou plutôt la science unique, et c'est à elle qu'il fallait tout rapporter. Comme philosophe, il n'est scolastique, à proprement parler, que par sa méthode. Sa doctrine, tout opposée aux tendances naturalistes d'Aristote, serait plutôt platonicienne ou néo-platonicienne. Mystique d'esprit et de cœur, il est tout en allégories et en symboles, et les légendes d'où est sorti le culte de la Vierge n'eurent pas de plus fervent interprète. Il fit de la *Virginité*, accompagnée des miraculeux attributs qu'il lui prête, une sorte de vertu théologale, et fut un des plus zélés défenseurs du célibat des prêtres. Son penchant au mysticisme paraît surtout dans sa *Biblia pauperum*. Ses contemporains l'ont surnommé *doctor Seraphicus*. Il a été donné des traductions françaises de plusieurs de ses œuvres, notamment des *Œuvres spirituelles*, par l'abbé Berthomier (1855, 6 vol. in-8).

Cf. J.-C. Boule : *Hist. abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure* (Lyon, 1747, in-8) ; — J.-A. Fessler : *Bonaventura's mystiche Naechte oder Leben und Meinungen desselben* (Berlin, 1807, in-8).

**BONCIARIO** (Marc-Antonio), littérateur italien, né à Antria, dans les environs de Pérouse, en 1555, mort infirme et aveugle en 1616. Il professa les belles-lettres dans sa ville natale, et écrivit un certain nombre d'ouvrages latins souvent réimprimés : *Grammatica* (Pérouse, 1593-1630, in-8) ; *Epistolæ in XII libros*... (1603, in-8) ; *Pia poemata* (1606, in-12) ; *Idyllia* (1607, in-12) ; *Opuscula decem varii argumenti* (1607, in-12) ; *Extaticus, sive de ludicra poesi dialogus* (1607, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire critique*.

**BONDI** (l'abbé Clemente), poëte italien, né en 1742 à Mezzano, dans le duché de Parme, mort à Vienne en 1821. Entré dans la Compagnie de Jésus, il protesta contre sa suppression dans une pièce de vers qui fonda sa réputation. L'archiduc Ferdinand le protégea, et il devint conservateur de la bibliothèque archiducale et professeur impérial d'histoire et de littérature à Vienne.

L'abbé Bondi s'est fait un nom parmi les innombrables traducteurs italiens. Sa version de l'*Enéide* (Parme, 1797, 2 vol. in-8) fut mise un instant au-dessus de celle d'Annibal Caro. Il traduisit pareillement en vers *Sciolti*, les *Bucoliques* et les *Géorgiques* (Parme, 1790) ; les *Métamorphoses* d'Ovide (Parme, 1780, 2 vol. in-8) et l'*Athalie* de Racine On lui doit en outre des *Poemetti e varie rime* (Venise, 1785, 1799, in-8), renfermant des odes, des élégies et des satires ; *Poesie* (Nice, 1793, 2 vol. in-12) ; *Cantates* (Nice, 1794, in-8) ; des *Conversazioni* (Venise, 1783), un volume de *Sentences et Proverbes* (Vienne, 1814 ; Milan, 1817), et quelques autres opuscules politiques. Une édition de luxe de ses *Œuvres complètes* fut imprimée à Vienne (1808, 3 vol. petit in-4). L'abbé Bondi, que l'on a quelquefois comparé à Métastase, et plus justement à Delille, avait les grâces d'esprit, la facilité de style et l'humeur ingénieuse d'un abbé mondain du XVIIIe siècle élevé par les Jésuites. Les salons goûtèrent à l'excès ses élégants compliments et ses ingénieuses épigrammes.

Cf. A. Pezzana : *Intorno A.-C. Bondi, Parmigiano, Epistola* (Parme, 1821, in-8).

**BONER** (Ulrich), en latin BONERIUS, fabuliste allemand de la première moitié du XIVe siècle. Originaire de Berne, il appartint à l'ordre des frères prêcheurs. Il composa cent fables, y compris quelques contes, et les réunit sous ce titre : *La Pierre précieuse* (der Edelstein). Il en emprunta, en général, les sujets à Flavius Avianus et à Hildebert, archevêque de Tours ; mais il les développa avec une certaine ampleur épique, substituant à l'ancienne forme abstraite de l'apologue

le tableau animé de la vie. Son style n'en est pas moins d'une simplicité et d'une naïveté extrêmes. Souvent ses fables sont liées deux à deux, et mises en opposition l'une avec l'autre. Le recueil de *la Pierre précieuse* fut répandu par de nombreux manuscrits. et ce fut le premier livre imprimé en allemand (Bamberg, chez Alb. Pfister, 1461, petit in-fol.); il eut beaucoup d'éditions; parmi les récentes, la meilleure est celle de Benecke (Berlin, 1816, avec Glossaire).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I.

**BONET** ou **BONNOR** (Honoré), écrivain français du XIVe siècle. Prieur de Salon, en Provence, il écrivit, par ordre de Charles V, pour l'instruction du Dauphin, *l'Arbre des batailles*, qui présente la destruction des quatre grandes monarchies, les maux de l'Église, etc. Cet ouvrage fut imprimé plusieurs fois au XVe siècle, notamment chez A. Verard (Paris, 1493, in-fol.), édition portant le dessin de l'arbre des batailles. On trouve dans toutes les grandes bibliothèques des manuscrits de ce livre, d'où la Société des bibliophiles français a tiré *l'Apparition de Jehan de Meun, où sont dépeints les malheurs du royaume* (Paris, 1845, in-4).

Cf. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII.

**BONFADIO** (Jacopo), littérateur italien, né en 1501 dans un village du Brescian, mort en 1559. Il fut secrétaire, à Rome, de deux cardinaux, puis obtint à Gênes une chaire de philosophie et fut chargé de continuer les *Annales* de la République. Une condamnation criminelle, suivie d'exécution capitale, interrompit son travail : la partie qui était achevée parut sous ce titre : *Annalium genuensium libri quinque* (Pavie, 1586, in-4; Brescia, 1747, in-8; 1759, in-8); c'est un des plus solides résumés historiques qui aient été écrits sur le même sujet; il a été traduit du latin en italien par Bartolommeo Paschetti (1759, in-8). On doit encore à Bonfadio 43 *Lettere familiari*, publiées par Mazzuchelli avec une *Vie* de l'auteur (Brescia, 1746, in-8); une traduction du *Pro Milone*, etc.

Cf. G.-M. Mazzuchelli : *Lettere in cui si tratta della patria de J. Bonfadio*, etc. (Brescia, 1748, in-4); — Bayle : *Dictionnaire critique*.

**BONFANTE** (Angelo-Matteo), poëte et philosophe italien, né à Palerme vers 1605, mort en 1676. On cite de lui, outre des *Lettere sulla botanica* (Naples, 1673); plusieurs ouvrages littéraires : *la Fortuna di Cleopatra*, poëme héroïque (Palerme, 1644); *l'Amore fedele di Bianca da Bassano* (Palerme, 1653); *Rime* (1655); 400 *Discorsi accademici*, etc.

Cf. Aldobi : *Athenæum liguisticum*, etc. (1689, in-4).

**BONFINI** (Antonio), BONFINIUS, historien et philologue italien, né à Ascoli en 1427, mort en 1502. Précepteur de la reine Beatrix d'Aragon, femme de Mathias Corvin, il jouit à la cour de Hongrie de la faveur royale, et la justifia par son beau et solide travail historique intitulé : *Rerum Ungaricarum decades tres* (Bâle, 1543, 1568; Francfort, 1581; Cologne, 1690, in-fol.; les dernières éditions contiennent les *Suites* de Sambucus). On lui doit en outre des traductions latines des *Vies des sophistes* de Philostrate (1516, in-4; Paris, 1608, in-fol.), et de la *Rhétorique* d'Hermogène (Lyon, 1538); des *Commentaires sur Horace*, qui parurent réunis à ceux de Badius Ascensius (Paris, 1519, in-fol.); un ouvrage curieux dédié à la reine de Hongrie *Symposion Beatricis, sive Dialogi de pudicitia et Virginitate* (Bâle, 1572 et 1621, in-8.)

Cf. D.-W. Moller : *Disputatio circularis de A. Bonfinio* (Altorf, 1698, in-4); — Czwittinger : *Specimen Hungariæ literatæ*; — Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*

**BONGARS** (Jacques), érudit français, né en 1546 à Orléans, mort le 29 juillet 1612. Il fut chargé par Henri IV de missions importantes en Allemagne et en Italie. Il a donné une édition, savamment annotée, de *Justin* (Paris, 1581, in-8). Il a publié : *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum* (Francfort, 1600, in-fol.); *Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani scriptores varii coætanei, in unum editi* (Hanau, 1611, in-fol.), recueil souvent consulté par les historiens postérieurs des croisades et dont le titre un peu ambitieux est resté populaire. On a aussi les *Lettres*, en latin, de Bongars (Leyde, 1641), traduites en français par les solitaires de Port-Royal, sous le pseudonyme de l'abbé de Brianville (Paris, 1668, 1680, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BON GÉRARD** (LE), poëme légendaire allemand de Rodolphe d'Ems (voy. ce nom).

**BONHOMME RICHARD** (ALMANACH DU), ouvrage de Franklin (voy. ce nom).

**BONIFACE** (Saint), WINIFRID de son nom, écrivain anglo-saxon, né à Crediton (Devonshire) en 670, mort en 755. Il fut le grand apôtre de la Germanie. Les vers dispersés dans ses lettres et des énigmes morales en hexamètres l'ont fait placer au nombre des poëtes latins du moyen âge.

Cf. Th. Gest : *Life of S. Winefred* (York, 1743, in-8), — J.-C. Seiters : *Bonifacius, der Apostel der Deutschen nach seinem Leben und Wirken geschildert* (Mayence, 1845, in-8); — Th.-Ch. Wright : *Biographia britan. liter anglo-saxon period.*

**BONIFACE** (Alexandre), grammairien français, né le 22 décembre 1785 à Paris, mort le 26 mai 1841. Sa vie fut tout entière vouée à l'enseignement. Il fonda à Paris, en 1822, une maison d'éducation primaire, d'après le système de Pestalozzi, qui eut un grand succès. Ses ouvrages, qui se distinguent par la méthode, comprennent : *Dictionnaire français-anglais et anglais-français* (1822, 2 vol. in-8); *Lecture graduée* (1823, 2 vol. in-12); *la Couronne littéraire* (Paris, 1824, in-12); *Ephémérides classiques* (1825, in-12), etc. Il a continué le *Journal grammatical* de Domergue, sous le titre de *Manuel des amateurs de la langue française* (1813-1814).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BONIFACE** (Jos.-Xavier), frère du précédent. — Voyez SAINTINE.

**BONIFACIO** (Giovanni), littérateur italien, né à Rovigo en 1547, mort en 1635. Avocat et jurisconsulte à Padoue, assesseur des tribunaux dans plusieurs villes de l'État de Venise, il cultiva presque toutes les branches des lettres, eut une grande réputation et fut membre des académies de Trévise, Venise, Padoue, etc. On a de lui l'une des meilleures histoires locales d'Italie : *Storia Trivigiana, divisa in libri XII* (Trévise, 1591; Venise, 1744, édition revue et augmentée sur les manuscrits de l'auteur); puis des poésies comiques, tragiques, bucoliques, etc.; un traité très-curieux *De Epitaphiis componendis* (Rovigo, 1629), un autre sur l'éducation des sourds-muets, *l'Arte dei Cenni* (Vienne, 1616); *la Republica delle Api* (Rovigo, 1624), des *Traités* de jurisprudence, des *Discours académiques*; des opuscules philosophiques, des *Lettres*, etc.

Cf. Papadopoli : *Historia gymnasii Patavini*.

**BONIFACIO** (Baldassare), littérateur italien, neveu du précédent, né à Crème en 1584, mort à Venise en 1659. D'abord professeur de droit, il entra dans les ordres et devint évêque de Capo d'Istria. Il cultiva les lettres et spécialement la poésie légère avec beaucoup de succès. On a de lui en ce genre : *Castor e Polluce* (Venise, 1618); *Stichidicon, libri XVIII*, contenant plusieurs poëmes latins intitulés *Erotarion*, *Misoponerus*, *Psyllanthropomachia*, etc. (Venise, 1619, in-16); *Conjec*

*turæ in Martialem* (Venise, 1635); *Musarum seu latinorum poematum pars prima* (Venise, 1646, in-8); une curieuse *Historia ludiera* (Venise, 1642 et Bruxelles, 1656), espèce d'encyclopédie que l'auteur se propose de remplir de la plus agréable érudition. On cite encore une tragédie estimée: *Amata*, dont le sujet est emprunté à l'*Eneide* (Venise, 1622, in-8); *Dell' Aristocratia* (Venise, 1620), piquant opuscule en faveur du dilettantisme et de l'élégance; un *Discorso sull' immortalità dell' anima* (Venise, 1621); etc. Membre de presque toutes les académies vénitiennes, il fonda lui-même à Trévise celle des *Sollicili*.

Son frère jumeau, Gaspard BONIFACIO, mort en 1637, écrivit d'assez jolies facéties érotiques, *Amor venale* (Venise, 1616, in-12); *Rime*, *Rime piacevoli*, etc.; et une espèce d'allégorie dramatique représentée à Rovigo sous ce titre : *Il Vaticinio delle muse* (Rovigo, 1631, in-4).

Cf. D. Clément : *Biblioth. curieuse*, V; — Niceron : *Mémoires*, XVI et XX.

**BONJEAN** (Louis-Bernard), jurisconsulte et publiciste français, né à Valence (Drôme) le 4 décembre 1804, mort à Paris le 24 mai 1871. Nous n'avons à citer ici de ce célèbre jurisconsulte, mort victime de la guerre civile, outre ses discours dans le Sénat, que les écrits suivants où le savoir s'unit à l'indépendance : *Socialisme et sens commun* (1849, in-18); *Du pouvoir temporel et de la papauté* (1862). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.].

Cf. Herzog : *Éloge du président Bonjean* (1872, in-8).

**BONJOUR** (Casimir), auteur dramatique français, né à Clermont-en-Argonne (Meuse) le 15 mars 1795, mort à Paris le 21 juin 1856. Élève de l'École normale, il resta peu de temps dans l'enseignement, obtint, dans les bureaux du ministère des finances, une place que ses tentatives dramatiques lui firent perdre, et devint plus tard conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il a donné au Théâtre-Français des comédies écrites avec esprit, distinction et finesse : *la Mère rivale* (1821), *les Deux cousines* (1823), et *le Mari à bonnes fortunes* (1824); ces trois premières pièces eurent beaucoup de succès; puis *le Protecteur et le Mari* (1829), *l'Épreuve électorale* (1831), *le Presbytère* (1833), *le Bachelier de Ségovie* (1844). [*Dict. des contemporains*, 1re et 2e édit.]

BON MOT. — Voyez POINTE.

**BONNARD** (Bernard, chevalier DE), poëte français, né le 22 octobre 1744 à Semur, mort le 13 septembre 1784. Il fut sous-gouverneur des fils du duc d'Orléans. Ses poésies, élégantes et gracieuses, parmi lesquelles on distingue l'*Épître à M. de Boufflers* et l'*Epître à un ami revenant de l'armée*, ont été publiées par Sautereau de Marsy (Paris, 1791, in-8).

Cf. Garat : *Précis historique de la vie de M. de Bonnard* (1785, in-18).

**BONNECORSE** (Balthazar DE), poëte français, né à Marseille, mort en 1706. Il fut consul de France en Égypte et en Syrie. Ayant publié *la Montre d'Amour*, suite de madrigaux très-faibles sur chaque heure du jour (Paris, 1666), il se vit cité dédaigneusement dans *le Lutrin* de Boileau et eut le tort de se venger en écrivant *le Lutrigot*, mauvaise parodie du *Lutrin* (Marseille, 1686). Boileau répliqua par une de ses plus médiocres épigrammes. *La Montre* eut une seconde partie : *la Boîte et le Miroir* (1781).

Cf. *Œuvres* de Boileau, édition Brossette.

**BONNET** (Charles), philosophe et naturaliste génevois, né le 13 mars 1720, mort le 20 juin 1793. Voué de bonne heure aux études de botanique et d'entomologie, il joignit à la patiente sagacité de l'observateur la sensibilité et l'imagination du poëte, avec les préoccupations d'un philosophe qui tente d'amalgamer la métaphysique sensualiste avec les aspirations spiritualistes et mystiques. Ses deux principaux ouvrages d'histoire naturelle ont pour titre : *Considérations sur les corps organisés* (Amsterdam, 1762, 2 vol. in-8), et *Contemplation de la nature* (Ibid., 1764, 2 vol. in-8). La méthode et la science de ces deux ouvrages ont été louées par les plus illustres savants. Bonnet a consacré aussi à l'étude de l'homme deux grands ouvrages : *Essai analytique sur les facultés de l'âme* (Copenhague, 1760, in-8, et *Palingénésie philosophique* (Genève, 1770, 2 vol. in-8). Il s'y montre philosophe sensualiste ; mais le sentiment religieux dont il est pénétré, ses spéculations sur l'état futur de l'homme et des animaux lui donnent une physionomie tout à fait originale. Dans l'*Essai*, il imagine, comme Condillac, une sorte de statue vivante dont il ouvre ou ferme chaque sens à volonté, afin d'étudier la série d'impressions et d'idées que les sens isolés ou combinés ensemble produisent dans l'homme, être mixte, corps et âme, sujet d'une double série de phénomènes, ceux de la vie physiologique et ceux de la pensée. Dans la *Palingénésie*, il ajoute à l'idée leibnizienne de l'union perpétuelle et indissoluble de l'âme avec des organes, celle du progrès continuel des êtres dans une série indéfinie d'existences successives, et, traitant de la renaissance, de l'état futur des hommes et des animaux, il s'égare dans de brillantes conjectures et d'aventureuses hypothèses. Nous citerons encore de Charles Bonnet : *Essai de psychologie* (Londres, 1754, in-12), et *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme* (Genève, 1770, in-8). Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Neufchâtel (1779-1783), 8 vol. in-4 ou 18 vol. in-8).

Cf. Jean Trembley : *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Bonnet* (Berne, 1794, in-8); — Al. Lemoine : *C. Bonnet de Genève, philosophe et naturaliste*, etc., thèse (Paris, 1850); — F. Bouillier, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**BONNET** (Louis-Ferdinand), avocat français, né le 8 juillet 1760 à Paris, mort le 6 décembre 1839 Remarqué, dès ses débuts au barreau, par l'élégance de sa diction, il défendit et fit acquitter en 1789, avec Beaumarchais (voy. ce nom), madame Kornmann, accusée d'adultère. Il fut le défenseur du général Moreau en 1804, et montra dans son plaidoyer une extrême habileté. Bâtonnier de son ordre, il fut chargé d'office de défendre Louvel. Élu membre de la Chambre des députés, son éloquence ne se déploya pas à la tribune. Ses principaux plaidoyers ont été imprimés dans les *Annales du barreau français*. Il a donné lui-même une édition de ses *Discours* (Paris, 1823, in-8).

Cf. Dehaut : *Éloge de Bonnet* (1840, in-8).

**BONNEVAL** (Claude-Alexandre, comte DE), né dans le Limousin le 14 juillet 1675, mort le 23 mars 1747. On a de cet aventurier célèbre, qui servit la France, puis l'Autriche, et mourut pacha en Turquie, des *Mémoires* qui sont regardés comme apocryphes (Londres, 1737, 3 vol. in-8; Paris, 1806, 2 vol. in-8). On a fait, sous le nom du même personnage, d'autres *Mémoires*, qui ne sont que de mauvais romans. Bonneval passe pour avoir été, dans sa jeunesse, l'auteur de la chanson si connue :

Nous n'avons qu'un temps à vivre,
Amis, passons-le gaiement, etc.

Cf. Prince de Ligne : *Mémoire sur le comte de Bonneval* (Paris, 1817, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, tome V.

**BONNEVAL** (René DE), littérateur français, né en 1700 au Mans, mort en 1760. Il fit de nombreuses tentatives pour se mêler aux querelles littéraires de son temps sans se tirer de l'obscurité. On cite de lui : *Momus au cercle des dieux*, *dans*

*lequel il leur fait part de ce qui se passe dans la république des lettres* (Paris, 1717, in-12) ; *les Éléments de l'éducation* (Paris, 1743, in-8), etc.

**BONNEVAL** (Michel DE), auteur dramatique français, probablement frère du précédent, né au Mans, mort en 1766. Intendant des menus du roi, il composa pour le théâtre de la cour plusieurs ballets : *les Caractères de l'amour* (Paris, 1736, in-4) ; *les Romans* (Paris, 1736, in-4), etc. ; un opéra : *Jupiter vainqueur des Titans* (Paris, 1745, in-4), etc.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littér. du Maine*, t. IV.

**BONNEVILLE** (Nicolas DE), publiciste français, né le 13 mars 1760 à Évreux, mort en 1828. S'étant établi à Paris, il fit paraître pendant les premières années de la Révolution : *la Bouche de fer*, avec l'abbé Fauchet, *la Chronique du jour, le Bien-Informé*, journaux girondins. Sa principale publication est le *Nouveau théâtre allemand* (Paris, 1782, 12 vol. in-8). Il a collaboré à la traduction de *Shakespeare* de Letourneur. On a encore de lui : *Choix de petits romans imités de l'allemand* (Paris, 1786, in-12) ; *Histoire de l'Europe moderne* (Genève [Paris], 1789-1792, 3 vol. in-8) ; *Poésies* (Paris, 1793, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BONNIVARD** (François DE), homme politique et historien suisse, né probablement à Seyssel en 1493, mort à Genève en 1570. Il étudia le droit à Fribourg en Brisgau, s'y familiarisa avec la langue allemande et fit divers voyages. Sans entrer dans les ordres, il devint prieur de l'abbaye de Saint-Victor, héréditaire dans sa famille. Il se jeta avec ardeur dans les luttes religieuses et politiques qui signalèrent la Réforme, et se rendit populaire à Genève en combattant et souffrant pour la liberté. Pris en trahison par le duc de Savoie, il subit pendant six ans, dans un souterrain du château de Chillon, une captivité que lord Byron a rendue célèbre, Le reste de sa vie fut remplie de débats, de procès et de troubles domestiques. Il institua la ville de Genève son héritière, et sa bibliothèque, ouverte au public, fut l'origine de la bibliothèque nationale.

Les écrits de Bonnivard, dont la plupart n'ont pas été imprimés de son temps ou ont été détruits, ont été publiés récemment en fac-simile d'impression antique, par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Ils témoignent d'une parfaite connaissance des faits et des sources, d'un certain esprit de critique, ainsi que d'un maniement très-habile de la vieille langue française. Les principaux sont : *Chroniques de Genève*, conservées au Conseil dans le manuscrit autographe et publiées par M. G. Revilliod (Genève, J.-C. Fick, 1867, in-8) ; *Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, suivis des *Advis et devis de noblesse et de ses offices*, etc., complément du précédent ouvrage et publiés par le même éditeur (Ibid., in-8) ; *Advis et devis de la source de l'idolâtrie et tyrannie papale*, etc., suivis des *Difformes réformateurs*, de l'*Advis et devis de mançonge*, etc. (Ibid., 1866, in-8) ; *Advis et devis des lengues*, suivis de l'*Amartigénée*, c'est-à-dire la source du péché (Ibid., 1865, in-8). — On rattache aux *Chroniques* de Bonnivard les *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, par Ant. Fromment, son secrétaire, édités par M. G. Revilliod (Ibid., 1864, in-8 avec gravures).

Cf. J.-J. Chaponière : *Notice sur F. de Bonnivard et sur ses écrits*, en tête de l'édition des *Chroniques* ; — Bordier, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. X.

**BONNOR** (Honoré). — Voyez BONET.

**BONOMI** (Giovanni-Francesco), poëte italien, né à Bologne en 1626, mort en 1799. Ses *Poesie varie* et ses *Virgulti di lauro* (Bologne, 1655-1660), ingénieuses et froides imitations des lyriques anciens dans le goût du temps, le firent admettre à l'Académie de la Crusca. On lui offrit le poste de poëte de la cour d'Autriche, qu'il refusa. Parmi ses autres recueils on cite : *Variorum epigrammatum collectio ad Zenobium Scaligerum* (Bologne, 1662, in-12) ; *Epistolarum pluriumque venustatum miscellanea* (Bologne, 1663 et 1666, in-4) ; *le Due Germane Pittura et poesia* (1680), etc. Ses *Œuvres complètes* ont paru en deux séries (Bologne, 1666-1681). — On confond assez souvent ce poëte avec un poëte latin du même nom, Jean-François BONOMI, évêque de Verceil, qui écrivit un poëme remarquable en l'honneur de saint Charles Borromée, *Borromoidos libri IV* (Milan, 1589, in-4) et plusieurs autres ouvrages sur le même sujet.

BON SENS (LE) DU CURÉ MESLIER, ouvrage du baron d'Holbach (voy. ce nom).

**BONSTETTEN** (Charles-Victor DE), philosophe et écrivain suisse, né à Berne le 3 septembre 1745, mort à Genève le 3 février 1832. Il commença ses études dans sa ville natale et les continua à Yverdun et à Genève, où il fit la connaissance d'hommes illustres, tels que Voltaire, Stanhope, Saussure et Charles Bonnet, dont il devint le disciple en philosophie. Il compléta son instruction par plusieurs années de voyages ou de séjour à Leyde, Cambridge, Paris et dans plusieurs villes d'Italie. Il occupa ensuite diverses fonctions publiques à Berne, Sarnen, et Nyon, où il fut assez longtemps bailli, mais il fut forcé d'émigrer lors des troubles de Berne en 1798. Il se réfugia d'abord en Italie, puis passa trois ans à Copenhague, auprès d'une femme distinguée, Mme Frédérique Brun, avec laquelle il s'était lié, à Nyon, d'une étroite amitié. Rentré en Suisse, il s'établit à Genève. Ses relations avec le poëte Matthisson et Jean de Muller tiennent une grande place dans sa vie.

Les écrits de Bonstetten, sans marquer par l'originalité des doctrines, témoignent d'une profonde connaissance de l'homme, d'un talent d'observation délicat, de sentiments élevés et généreux ; il a plus de valeur comme écrivain moraliste que comme philosophe, ses doctrines n'étant que celles de Leibniz, exposées d'une manière vague, inexacte ou au moins superficielle. Le manque de précision et de rigueur se rachète chez lui par l'élégance, la vivacité, la chaleur, l'imagination. Il écrivait également en allemand et en français ; ses principaux livres sont dans cette dernière langue, mais ils ont été traduits en allemand. Nous citerons, dans l'un et l'autre idiome : *Petits écrits* (Kleine Schriften ; Copenhague, 1799-1801, 4 vol.) ; *de l'Éducation nationale* (Ueber National beldung ; Zurich, 1802, 2 vol. in-8) ; *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, suivi de quelques observations sur le Latium moderne (Genève, 1805, nouvelle édit. ; ibid., 1861), livre intéressant d'archéologie et d'impressions personnelles ; *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination* (Ibid., 1807, 2 vol. in-8) ; *Pensées sur divers objets du bien public* (Ibid., 1815, in-8) ; *Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser* (Ibid., 1821, 2 vol. in-8), le principal traité philosophique de l'auteur ; *l'Homme du midi et l'homme du nord* (Ibid., 1824, in-8), où sont combattues les exagérations de la théorie de l'influence morale et politique des climats ; *la Scandinavie et les Alpes* (Ibid., 1826, in-8), l'un des livres les moins ordonnés et cependant d'une lecture attachante ; puis deux recueils de correspondance : *Lettres de Bonstetten à Matthisson*, publiées par H. Füssli (Briefe an M. ; Zurich, 1827, in-8) et *Lettres de Bonstetten à Mme Frédérique Brun*, publiées par Fréd. de Matthisson (Briefe an Friederike Brun ; Francfort, 1829, 2 vol. in-8), les unes et les autres également intéressantes par les faits, les observations et le style.

Cf. *Souvenirs écrits en 1831* (Genève, 1833, in-12), sorte d'abrégé autobiographique de la correspondance de Bonstetten ; — Morell : *Karl von Bonstetten, ein Schweiz-Zeitund Lebensbild* (Winterthur, 1861).

**BOPP** (François), célèbre philologue allemand, né à Mayence le 14 septembre 1791, mort en 1867. Initié par Wendischmann à l'étude de la philosophie de l'Orient, il résolut de l'éclairer par celle des anciennes langues de l'Inde, et grâce à une modique pension que lui fit le roi de Bavière, il vint à Paris, où il fut dirigé et soutenu dans ses travaux par Chézy, Silvestre de Sacy et Guillaume Schlegel. Il compléta ses études à Londres et à Gœttingue et fut alors nommé professeur de sanscrit à l'Université de Berlin. Il a été élu associé étranger de l'Institut en 1857.

En tête des travaux de Bopp se place *la Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque, latine, lithuanienne, slave ancienne, gothique et allemande* (Vergleichende Gr. des sanskrit, zend, etc.; Berlin, 1833-1849, in-4; 2e édit., 1857), présentant l'analyse des formes grammaticales des langues indo-germaniques avec les lois générales qui peuvent en ressortir : ce beau travail a été traduit en français avec notes et éclaircissements par M. Bréal (1867-72, t. I-IV, gr. in-8). Parmi les autres travaux grammaticaux de l'auteur sur le sanscrit, on cite : *Système complet de la langue sanscrite* (Ausführliches Lehrgebaeude der Sanskritsprache; ibid., 1827, in-4); *Grammatica critica linguæ sanscritæ* (ibid., 1829-1832, in-8); *Glossarium sanscritum*, etc. (ibid., nouv. édit., 1840). Bopp a aussi popularisé en Allemagne, par la traduction en vers métriques, les plus importants épisodes des grandes épopées indiennes : *Srimahâbhârate Nalôpakhyonam*, etc. (Londres, 1819, 2e édit.; Berlin, 1832); *Indralo Kagamânam, ou Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra*, avec le texte original et des notes (Berlin, 1824), etc. [*Diction. des Contemporains*, 1re et 3e édit.]

Cf. Michel Bréal : *Introduction* à sa traduction.

**BORDE** (Charles), littérateur français, né à Lyon le 6 septembre 1711, mort le 15 février 1781. Lié avec Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, il se tourna ensuite contre les idées de ces philosophes. Quelques-uns de ses écrits ont été attribués à Voltaire, comme *le Catéchumène*, qui fut publié dans *l'Évangile de la raison* de Dulaurens (1766, in-8), et le *Tableau philosophique du genre humain* (Londres, 1767, in-12). Il a écrit contre Jean-Jacques Rousseau : *Discours sur les avantages des sciences et des arts* (Lyon, 1752-1753, 2 vol. in-8); *Profession de foi philosophique* (1763, in-12). Son ouvrage le plus recherché est un poëme érotique, intitulé *Parapilla* (Lyon, 1776, in-12), imité de l'italien et qui ne fut pas réimprimé dans les éditions de ses *Œuvres*. On a encore de lui un autre poëme sur *la Papesse Jeanne* (La Haye, 1778, in-8); une tragédie, *Blanche de Bourbon*, des comédies, etc. On a publié les *Œuvres diverses* de Borde (Lyon, 1783, 4 vol. in-8 ou in-12), et ses *Œuvres libres, galantes et philosophiques* (Lyon, 1783, in-8).

Cf. Bréghot du Lut : *Mélanges biographiques et litt. pour servir à l'histoire de Lyon*; — A. Péricaud : *Notice sur la vie et les ouvrages de C. Borde* (Lyon, 1824, in-8).

**BORDELON** (l'abbé Laurent), littérateur français, né en 1653 à Bourges, mort le 6 avril 1730. Il a écrit beaucoup d'ouvrages, dont il reconnaissait lui-même humblement la médiocrité : *Théâtre philosophique* (Paris, 1692, in-12); *Molière, comédien, aux Champs-Élysées* (Paris, 1695, in-12); *les Diversités curieuses* (Amsterdam, 1699, 12 vol. in-12); *les Imaginations extravagantes de M. Oufle* (Paris, 1710, 2 vol. in-12); *Histoire des tours de maître Gonin* (Paris, 1713, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BORDERIE** — Voyez LA BORDERIE

**BORDIGNÉ** (Charles DE). — Voyez BOURDIGNÉ.

**BORDING** (Anders), poëte danois, né à Ripe le 21 janvier 1619, mort en 1677. Appelé à Copenhague par Christian VIII, il rédigea le *Mercure danois*, premier périodique de ce pays, dont tous les articles étaient en vers alexandrins. On a réuni ses *Œuvres* (Poetiske Skrifter; Copenhague, 1735, 2 vol. in-4).

**BORDONI** (Placide), littérateur italien, né à Venise en 1736, mort à Brescia en 1807. Il entra dans les ordres et se livra à l'enseignement. Les cinq derniers volumes des *Annali d'Italia* de Muratori (Venise, 1790-1820, 48 vol. in-8) sont de lui et son principal titre. On lui doit encore diverses traductions italiennes, et une tragédie posthume : *Ormesinda* (Brescia, 1807, in-8).

Cf. Filiasi : *Elogio storico di P. Bordini* (Venise, 1809, in-8); — Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

**BOREL** (Pierre), médecin et antiquaire français, né à Castres vers 1620, mort en 1689. Il exerça la médecine dans sa ville natale, y fonda un des riches cabinets d'histoire naturelle du temps, puis vint à Paris et devint médecin du roi et membre de l'Académie des sciences. A part ses nombreux travaux scientifiques, nous avons à citer : *Trésor des recherches et antiquités gauloises*, réduites en ordre alphabétique, etc. (Paris, 1655, in-4), ouvrage d'une réelle érudition ; *Discours prouvant la pluralité des mondes* (Genève, 1657) ; une *Vie de Descartes*, en latin, imprimée dans son *Historiarum et observationum medico-physicarum centuria* (nouvelle édit., Francfort, 1676, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVI.

**BOREL** (Pierre BOREL D'HAUTERIVE, dit *Petrus*), littérateur français, né à Lyon le 28 juin 1809, mort le 14 juillet 1859. Collaborateur d'une foule de journaux et de publications du moment, il s'est fait un nom par son zèle pour le romantisme et par la bizarrerie ou la hardiesse de ses écrits. On cite : *Rapsodies*, poésies (1831, in-16); *le Livre de beauté*, souvenirs historiques (1833, in-8 avec grav.); *Champavert, contes immoraux* (1833, in-8); *Madame Putiphar* (1839, 2 vol. in-8), etc., sans compter une foule d'articles et de monographies [*Dict. des contemporains*, 1re et 2e édit.]

Cf. Petrus Borel : *Préface de Champavert*.

**BORGHESI** (Diomède), littérateur italien, né à Sienne vers 1530, mort en 1598. Il fut un des plus zélés défenseurs des prétentions de l'idiome toscan à devenir la langue générale. Membre de l'Académie des *Intronati* sous le sobriquet de *lo Svegliato* (l'Éveillé), il se fit, par son âpreté, même dans les querelles pédantesques de son temps, une grande réputation d'éloquence et de savoir. Il laissa des *Lettere familiari* (Padoue, 1578, in-8); des *Lettere discorsive* (Padoue et Sienne, 1584-1603, in-4; Rome, 1701, in-4), d'une autorité incontestée dans les questions de langue, etc., puis des *Rime* (1566-1571, 5 vol. in-8), qu'il désavoua plus tard, mais qui, par la grâce, le tour libre et piquant, sont très-dignes de lui.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. IX.

**BORGHESI** (le comte Bartolommeo), archéologue et épigraphiste italien, né à Savignano (Romagne) le 11 juillet 1781, mort à Saint-Marin le 16 avril 1860. Il prit le goût des recherches de numismatique auprès de son père, qui avait fondé dans sa maison un musée de médailles que le fils s'efforça à son tour d'enrichir. A part l'importante publication des *Nouveaux fragments des fastes consulaires du Capitole* (Nuovi Frammenti dei Fasti, etc.; Milan, 1818-1820, 2 vol. in-8 avec grav.), les travaux épigraphiques de Borghesi sont disséminés dans une foule de savants recueils; il avait la pensée d'en former un *Corpus universale inscriptionum latinarum*. Une commission a été chargée

par Napoléon III de réunir ses *Œuvres complètes* (1864-1870, t. I-VII, in-4) [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions].

**BORGHINI** (Rafaele), poëte et littérateur italien, né à Florence en 1550, mort à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. On lui doit un ouvrage intéressant sur la peinture et la sculpture . *il Riposo* (Florence, 1584, in-8; 2<sup>e</sup> édit., 1730, in-4, avec une *Préface* par Bottari). Il écrivit aussi de très-jolies comédies : *la Donna costante* (Florence, 1582; Venise, 1589 et 1606, in-12); *l'Amante furiosa* (Florence, 1583; Venise, 1597, in-12), et une comédie pastorale, *la Diana pietosa* (Florence, 1585, in-8); mais ses scrupules religieux le firent renoncer au théâtre.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. VI.

**BORGHINI** (Vincenzo-Maria), archéologue et littérateur italien, né à Florence en 1515, mort en 1580. Il était de l'ordre de Saint-Benoît. Il joignait à la science des antiquités une connaissance profonde de la pure langue toscane, et présida la commission chargée par Cosme I<sup>er</sup> de rendre le *Décaméron* conforme aux décrets du Concile de Trente : il eut la plus grande part aux *Annotazioni* et aux *Discorsi* publiés à ce sujet. Il a laissé deux volumes de *Discorsi* sur les origines et les antiquités de Florence (1584-1585, in-4).

**BORGIA** (François), prince de Squillare, poëte espagnol, mort le 26 septembre 1658. Il était petit-fils du pape Alexandre VI. Il fut vice-roi du Pérou. Protecteur des lettres, il les cultiva lui-même et fut appelé par flatterie le prince des poëtes d'Espagne. Écrivain de sens et de goût, il fit une guerre ouverte au gongorisme. Plusieurs de ses poésies détachées (*Obras en verso;* Madrid, 1639) ont de l'élégance et du charme, mais son poëme épique, *Naples reconquise* (Napoles recuperada por el rey D. Alonzo; Saragosse, 1651) est un des plus médiocres de l'Espagne.

Cf. Antonio : *Bibliotheca hispana nova.*

**BORGIA** (le cardinal Stefano), archéologue italien, né à Velletri en 1731, mort à Lyon en 1804, pendant le voyage que le pape Pie VII fit en France pour le couronnement de Napoléon. D'une ancienne famille espagnole, il était neveu d'Alessandro Borgia, archevêque de Fermo, qui a écrit plusieurs ouvrages d'histoire ecclésiastique et de pédagogie. Au milieu même des fonctions difficiles qu'il eût à remplir dans une époque de troubles, il ne cessa de se livrer à ses travaux historiques et archéologiques. Il fonda à Velletri un musée célèbre, où abondaient les monuments indiens et égyptiens, et où l'on remarquait l'ancienne mappemonde, dite *Mappemonde du cardinal Borgia*. On a de lui : *Monumento di papa Giovanni XVI* (Rome, 1750); *Breve istoria dell' antica citta di Tadino nell' Umbria* (1751); *Istoria della città di Benevento* (1763-1769, 3 vol. in-4), son principal ouvrage; *Istoria del dominio temporale nelle Due Sicilie* (1788); il a laissé aussi de nombreux manuscrits très-consultés par les archéologues.

Cf. Paulin de Saint-Barthélemy : *Vitæ synopsis S. Borgiæ* (Rome, 1805, in-4); — Millin : *Notice sur la vie du cardinal Borgia* (Paris, s. d., in-8).

**BORGO** (Pietro-Battista), ou BORGUS, historien italien, né à Gênes vers 1600. Ayant fait, au service de la Suède, les principales campagnes de la guerre de Trente Ans, il en a écrit une précieuse relation : *Commentarii de bello Suecico* (Liége, 1643, in-4; Cologne, 1641 et 1644, in-12), traduite en français par de Mauroy (Paris, 1653). On cite encore : *De dominio serenissimæ genuensis Reipublicæ in mari ligustico* (Rome, 1641, in-4), plaidoyer passionné en faveur de prétentions nationales, et qui provoqua une riposte excellente du hollandais Grawinckel : *Maris liberi Vindiciæ* (La Haye, 1652, in-4); et *De dignitate genuensis Reipublicæ* (Rome, 1641, in-4; Gênes, 1646, in-folio), panégyrique excessif, qui fut réimprimé aux frais de l'État.

Cf. J.-C. Leuschener : *Super P.-B. Burgo ejusque de bello Suecico commentariis* (Hirschb, 1737, in-4).

**BORN** (Bertrand DE), troubadour du XII<sup>e</sup> siècle, né dans le Périgord vers 1145, mort vers 1215. Devenu vicomte de Hautefort, il fut dès lors très-mêlé à l'histoire de son temps. Des querelles de succession le mirent aux prises avec Richard, comte de Poitou, depuis roi d'Angleterre, et son père Henri II. Bertrand aima Hélène, sœur de Richard, puis la belle Maheu de Montagnac, dame de Talleyrand, et tous les moyens lui étaient bons pour écarter ses dangereux rivaux. Après une vie extrêmement agitée, il prit l'habit de Cîteaux. Dante n'a point tenu compte de cette pénitence en le plaçant dans son *Enfer* (Cant. XXVIII), où il porte à la main, « comme une lanterne, » sa tête coupée. — Il a laissé un fils poëte comme lui.

Les poésies de Bertrand de Born sont pour nous les plus intéressantes productions poétiques du génie méridional. Elles accusent un caractère fier et hardi, sous une extrême rudesse. Guerrier et poëte, il a composé des sirventes belliqueux et des chansons d'amour; il les a remplis d'effusions éloquentes de colère, de haine ou d'ardentes tendresses. On y sent vite que le chevalier capricieux, brouillon, téméraire, s'était fait de la poésie une arme pour attaquer ou se défendre, et un moyen d'éclipser et d'évincer ses rivaux. Ses inclinations sont par-dessus tout guerrières. Se battre ou envenimer les querelles des autres, voilà son occupation favorite. « Je veux, dit-il, que les hauts barons soient toujours en fureur les uns contre les autres. » Et dans un âpre sirvente, écrit lorsque son frère lui réclame la moitié de Hautefort : « Je crèverai les yeux, dit-il, à qui voudra m'ôter mon bien. La paix ne me convient point, tandis que la guerre me plaît; je n'ai et ne connais aucune autre loi. — Je n'ai égard ni aux lundis, ni aux mardis; les semaines, les mois, les ans, quels qu'ils soient, me sont égaux... — Que d'autres cherchent s'ils veulent à orner leur demeure, à se procurer les commodités de la vie : pour moi, faire provision de lances, de casques, d'épées et de chevaux, voilà tout ce qui me plaît. » Comme sirventes d'une semblable vigueur, on doit citer ceux par lesquels il poussait Philippe-Auguste et Richard à entreprendre la troisième croisade, accusant Richard de lenteur, l'appelant *Oui-et-Non;* puis ceux par lesquels, au retour de ces deux rois, il ranimait leurs inimitiés, les injuriant tour à tour, ou les louant au détriment l'un de l'autre. « Un roi armé, dit-il, se déshonore quand il traite au lieu de se battre. » Ses poésies amoureuses, moins nombreuses, portent aussi l'empreinte de son humeur turbulente et de son caractère violent. Des brouilleries et des raccommodements en sont les sujets. Mais la hardiesse et l'énergie naturelle de Bertrand de Born n'excluent pas, chez le poëte, la science de la forme, et Villemain a justement loué ses vers « habilement entrelacés, aux cadences harmonieuses et symétriques ».

Cf. Raynouard : *Choix de poésies des troubadours;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII; — Fauriel : *Histoire de la poésie provençale;* — Villemain : *Cours de littérature du moyen âge*.

**BORNEILH** (Giraud DE), troubadour limousin, né vers 1160 au village de Sidueil, près de Limoges, mort vers 1219. Très-célèbre de son temps, il est appelé par quelques-uns le maître des troubadours. Dante qualifie ses ouvrages d'*illustre canzoni*. Bembo loue aussi ses vers courts ou brisés, d'une régularité de rhythme sans égale. Le style de Giraud de Borneilh est tantôt clair et simple, tantôt concis et elliptique jusqu'à l'obscurité. Le poëte lui-même sait qu'il n'est pas toujours intel-

ligible : « Mes petits vers sur des rimes difficiles, dit-il, m'ont fait placer au rang de nos plus habiles troubadours; j'aime mieux toutefois des chansons joyeuses et d'un sens clair que des vers obscurs quoique d'un style relevé. Je veux en composer aujourd'hui de telle manière que chacun les comprenne..., je veux entendre mon sonnet se chanter sur le chemin de la fontaine. » Nous possédons de Giraud de Borneilh quatre-vingt-deux pièces.

Cf. Raynouard : *Choix de poésies des troubadours ;* — de Rochegude : *le Parnasse occitanien ; — Histoire littéraire de la France,* t. XVII ; — Fauriel : *Histoire de la poésie provençale.*

BORNOUAN (LE), ou BIRNI, nommé aussi KANURI, langue de l'Afrique. Les Bornouans qui la parlent sont les nègres les plus avancés en civilisation, et ils se piquent de connaître l'arabe ; mais le birni est la langue usuelle. On y rattache le *Mahiu*, particulier aux indigènes du pays de ce nom, et qui ne paraît être qu'un des divers idiomes secondaires de la famille bornouane. On se sert pour écrire le birni, qui a sa grammaire et une littérature, de l'alphabet arabe ; mais il a aussi un alphabet propre très-complet.

Cf. S.-W. Koelle : *Grammar of the Bornou or Kanuri language* (Londres, 1854), et *African native literature, on Proverbs, Tales, Fables and historical fragments in the Kanuri language* (Ibid., 1854).

**BORROMÉE** (Saint Charles), cardinal italien, né en 1538, mort le 4 novembre 1584. Unissant l'amour des lettres au zèle des intérêts de l'Église, il avait fondé au Vatican une Académie pour favoriser les études parmi les ecclésiastiques et les laïques. Il y fit des *Conférences* qui furent publiées ainsi que ses *Lettres*, ses *Sermons* ou *Homélies*. Ses *Lettres* ne forment pas moins de trente volumes. Le style de saint Borromée se fait remarquer plutôt par l'onction et la douceur que par la force et l'éclat. Ses *Œuvres*, qui comprennent en outre les *Actes synodaux*, le *Catéchisme de Trente*, etc., ont eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de J.-A. Sax (Milan, 1747, 5 vol. in-fol.). Un choix de ses *Lettres* a été traduit en français par Pineault. — Son cousin, le cardinal Frédéric BORROMÉE, né en 1595, mort en 1631, archevêque de Milan, a fondé dans cette ville la *Bibliothèque ambrosienne*.

Cf. Ant. Godeau : *Vie de saint Ch. Borromée* (Bruxelles, 1648, in-4 ; nouv. édit., 1747-48, 2 vol. in-12) ; — Ant. Touron : *la Vie et l'esprit de saint Ch. Borromée* (Paris, 1761, 3 et 4 vol. in-12) ; — Fr.-X. Dieringer : *Der heilige C. Borromaeus und die,* etc. (Cologne, 1846).

**BORRON** (Robert et Hélie DE), écrivains anglo-normands du XIIe et XIIIe siècles. Le premier, attaché au service du comte de Montbéliart, a rédigé, avec Gasse le Blond, les romans du *Saint-Graal* et de *Merlin*. Le second, qui vivait à la cour du roi d'Angleterre Henri III, acheva le roman de *Tristan* et écrivit celui de *Giron le Courtois*.

Cf. L. Moland : *Origines littéraires de la France.*

**BORY DE SAINT-VINCENT** (Jean-Baptiste-Marie-Georges), voyageur, naturaliste et publiciste français, né en 1780 à Agen, mort le 23 décembre 1846. Outre ses écrits purement scientifiques, il a laissé *Essai sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide* (1803, in-4) ; *Voyage dans les îles d'Afrique* (Paris, 1804, 3 vol. in-8) ; *Guide du voyageur en Espagne* (Paris, 1823, in-8), etc. Il a été l'un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* et de l'*Encyclopédie moderne*. Il a fourni à divers journaux français et belges des articles de polémique et de littérature.

Cf. Héricart de Thury : *Notice sur le baron Bory de Saint-Vincent* (Bruxelles, 1848, in-12) ; — Quérard : *la France littéraire.*

**BOS** (Lambert), philologue hollandais, né à Workum (Frise) le 23 novembre 1670, mort le 6 janvier 1717. Savant helléniste, il est auteur de travaux d'une grande autorité: *Ellipses græcæ* (Francker, 1702, in-12, plus. fois réimpr.) ; *Antiquitatum atticarum descriptio brevis* (Ibid., 1714, in-12 ; Leipzig, 1749), traduit en français par Delagrange (1769, in-12) ; *Regulæ præcipuæ accentuum* (Amsterdam, 1715, in-8), etc. Il a donné une traduction de l'Ancien Testament d'après la version du Septante (Francker, 1709, in-4).

**BOSCAN-ALMOGAVER** (Juan), poëte espagnol, né à Barcelone vers 1500, mort en 1543. Riche et ami de la retraite, il n'en sortit que pour faire l'éducation du duc d'Albe. Toute sa vie fut consacrée à la littérature. Il se servit le premier, en Espagne, des mesures des vers italiens, sous l'inspiration d'Andrea Navagiero, ambassadeur de Venise auprès de Charles-Quint. Sa tentative fut d'abord combattue, puis vivement soutenue par son ami Garcilaso de la Vega. Boscan traduisit en vers espagnols une tragédie d'Euripide, qu'il ne livra point à l'impression; puis il composa, d'après Musée, une héroïde sur *Héro et Léandre* qui respire la grâce de l'antiquité. Il donna ensuite une traduction espagnole du *Courtisan*, de Baldasar Castiglione (Barcelone, 1534; cinq édit.). Boscan est classique en Espagne par ses *Sonnets* et *Canciones*, imités de ceux de Pétrarque. Quoique son vers soit parfois une traduction littérale de l'italien, le tour d'esprit et le ton espagnol de ces poésies sauvent l'auteur du reproche de plagiat. Elles unissent à la recherche des pointes une gracieuse sensibilité. On cite à part une élégie, *le Capitole*, et une *Allégorie* contenant la description des cours d'Amour et de Jalousie. La *Villanelle* suivante donnera une idée de la manière de Boscan et du goût de son époque :

Nadi puede ser dichoso,
Señora, ni desdichado
Sino que os aya mirado,
Porque la gloria de veros
En esse punto se quita,
Que se piensa mereceros.

Asi que sin conoceros
Nadi puede ser dichoso,
Senora, ni desdichado
Sino que os aya mirado.

(Personne ne peut être heureux ni malheureux, madame, sans qu'il vous ait vue.—Car la gloire de vous voir se perd à l'instant — Même où l'on pense vous mériter. — Ainsi donc, sans vous connaître personne ne peut — Être heureux, madame, ni malheureux s'il ne vous a pas vue.)

Un écrivain nommé Sébastian de Cordoba Sazedo a employé douze années à transformer en hymnes religieux les œuvres de Boscan et de son ami Garcilaso de la Vega, pour faire tourner leur popularité au profit de la dévotion.

Cf. Niceron : *Mémoires,* t. XIII ; — Ticknor : *History of spanish Lit.*

**BOSCH** (Jérôme DE), littérateur hollandais, né à Amsterdam le 23 mars 1740, mort le 1er juin 1811. Curateur de l'université de Leyde, il fut l'un des premiers membres de l'Institut de Hollande, fondé par le roi Louis. Il a publié des travaux intéressants d'érudition et de bibliographie, des poésies, des éloges, entre autres celui de Bonaparte. On lui doit une édition de l'*Anthologia græca* avec la traduction latine de Grotius (Utrecht, 1795-1810, t. I-IV, in-4), achevée par Van Lennep.

Cf. Van Lennep : *Memoria H. de Bosch rite celebrata* (Amsterdam, 1817, in-4).

**BOSCOWICH** (Ruggiero Giuseppe), mathématicien et écrivain italien, né à Raguse en 1711, mort à Milan en 1787. Il prit l'habit chez les Jésuites et professa dans les principales villes d'Italie, fonda l'observatoire de Milan, entreprit plusieurs voyages scientifiques en Turquie, en Pologne, etc., et fut nommé par Louis XVI lui-même

directeur de l'optique de la marine à Paris. Il y éprouva des désagréments qui troublèrent, dit-on, son esprit et abrégèrent ses jours. Aussi célèbre comme écrivain que comme savant, il était membre de l'académie des Arcades, de la Société royale de Londres, et autres sociétés savantes.

Boscowich, qui professait une sorte de culte pour Newton et Leibniz, a publié un remarquable traité de *Philosophie naturelle* (*Philosophiæ naturalis Theoria*; Vienne, 1758, in-4; Venise, 1763; Vienne, 1764), où il expose le système du monde d'après des vues et des données toutes modernes sur l'incessante transformation des forces physiques. On lui doit encore une intéressante relation : *Giornale d'un viaggio da Constantinopoli in Polonia* (Rome, 1770; Bassano, 1784); traduit en français par Hennin (Paris, 1774), en allemand (Leipzig, 1779). Comme écrivain, il brilla surtout dans la poésie latine, et compta parmi les plus habiles versificateurs de la Société de Jésus; on a de lui *Carmina latina* (Padoue, 1741); *Stanislai I, regis Poloniæ, apotheosis* (Rome, 1753, in-8); *Philosophiæ libri VI* (Rome, 1755 et 1760, 2 vol. in-8), et surtout *De solis et lunæ defectibus libri V* (Londres, 1760, in-4; Rome, 1767, in-8), traduit en français par l'abbé Barruel (Paris, 1779; 1784, in-8). Le nombre des éditions de ce poëme des *Eclipses* de Boscowich répond à sa réputation et à sa valeur; il compte parmi les meilleurs ouvrages didactiques de la poésie latine dans les temps modernes. On y admire la précision élégante de certains détails d'astronomie pure, et la facilité du poëte à satisfaire toutes les exigences du savant.

Cf. Ricca : *Elogio storico dell' abate R.-G. Boscovich* (Milan, 1789, in-8); — Lalande : *Éloge de Boscowich*, dans le *Journal des savants*, février 1792.

**BOSIO** (Jacopo), ou BOSIUS, historien italien, né à Chivas, en Piémont, vers 1540, mort à Rome vers 1610. Secrétaire et agent de l'ordre de Malte auprès du pape, il a écrit plusieurs opuscules importants, relatifs à l'histoire de son ordre; mais son travail capital est : *Istoria della sacra religione di San-Giovanni Gierosolimitano* (Rome, 1594-1602, 3 vol. in-fol.; 2e édit., 1621-1632).

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. VII, p. 70.

**BOSIO** (Antonio), archéologue italien, neveu du précédent, né en 1560, mort en 1529. Il fut, après son oncle, agent de l'ordre de Malte auprès du saint siége. Il travailla trente-cinq ans à un grand et précieux ouvrage d'archéologie, *Roma sotterranea*, qui ne fut achevé et publié qu'après sa mort par le chevalier Aldobrandino (1532, gr. in-fol.). La *Rome souterraine* de Bosio, traduite en latin, eut de nombreuses éditions, dont les meilleures sont celles de Rome (1651) et de Cologne (1659, 2 vol. in-fol.). Bottari la remania, l'enrichit de dessins plus exacts, sous le titre de *Pitture et Sculture sacre*, etc. (Rome, 1737-1753, 3 vol. in-fol.).

**BOSQUET** (François DE), érudit français, né le 28 mai 1605 à Narbonne, mort le 24 juillet 1676. D'abord procureur général du Parlement de Rouen, il devint évêque de Lodève en 1650, puis de Montpellier en 1657. — On a de lui : *Michaelis Pselli synopsis legum cum latina versione et notis* (Paris, 1632, in-8); *Pontificum romanorum, qui e Gallia oriundi in ea sederunt, historia ab anno* 1305 *ad annum* 1394 (Paris, 1632, in-8); *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus* (Paris, 1633, in-8); etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII.

**BOSQUET POÉTIQUE** (LE), recueil de poésies de G. Neumark, d'Opitz, etc. (voy. ces noms).

**BOSSI** (Giuseppe-Carlo-Aurelio, baron DE), poëte italien, né à Turin en 1758, mort à Paris en 1823. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il débuta dans les lettres par deux tragédies, *Rea silvia* et *I Circassi* (1780). Bientôt après, il composa en l'honneur de Joseph II une *Ode* (1781) qui le fit bannir des États sardes. Jeté dans la politique, il remplit diverses fonctions jusqu'à la fin de l'Empire, et fut préfet de l'Ain et de la Manche. Il a écrit de nombreux poëmes de circonstances qui sont comme le reflet de la littérature de l'Empire en Italie; des *Odes à Pie VI, à Bonaparte*; l'*Independenza americana*, poëme héroïque (1785), *la Monaca*, poëme lyrique sur la sécularisation des couvents (1787); *la Olanda pacificata*, en deux chants (1788); *Oromasia* (1805-1812); poëme en douze chants sur la Révolution française; la *Guerra di Spagna* (1808); deux élégies : l'une intitulée *Vision* (1799), sur la mort d'un de ses amis; l'autre sur les malheurs de son pays, *Sulle pubbliche Sciagure* (1815), etc. On a publié un *Choix des œuvres* du baron de Bossi (2e édit., Londres, 1816, 3 vol. in-12).

Cf. Tipaldo : *Biographia degli italiani illustri*, t. VI.

**BOSSO** (Matteo), littérateur et philosophe italien, né à Vérone en 1428, mort à Padoue en 1502. De la Congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran, il est généralement connu dans les lettres sous le nom d'abbé de Fiesole. Il fut très en faveur auprès du pape Léon X et de Laurent de Médicis. On a de lui un certain nombre d'opuscules moraux d'une latinité cicéronienne : *De veris et salutaribus animi gaudiis Dialogus; De vero sapientiæ cultu; De tolerandis adversis dialogi duo*, etc.; puis *Epistolæ familiares* (Mantoue, 1498), et *Recuperationes Fesulanæ* (Bologne, 1493; Venise, 1502, in-fol.). Ses *Œuvres complètes*, sauf les *Recuperationes*, ont été réimprimées à Strasbourg (1509, in-fol.).

Cf. C. Oudin : *Commentarius de scriptoribus ecclesia*, etc. (Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol.).

**BOSSO** (Girolamo), historien et poëte italien, né à Pavie en 1588. Professeur dans les universités lombardes et membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Italie, il a laissé des mémoires archéologiques pleins de détails intimes sur la vie des anciens : *De Toga romana commentarius* (Pavie, 1612, in-4); *Isiacus sive de Sistro* (Milan, 1612, et 1622, in-12); *De senatorum laticlavo* (Milan, 1618, in-4), etc.; des poésies latines : *Encomiasticon* (Milan 1620), et trois précieux recueils de *Lettres Epistolæ* (Pavie et Milan, 1613-1623).

Un médecin du même nom et de la même famille, Girolamo Bosso, né à Milan vers 1540, a cultivé aussi la poésie et la philosophie italienne. On a de lui, outre deux recueils d'octaves, une dissertation estimée sur la langue de Pétrarque et de Boccace (*Sulla lingua vulgare*, Padoue, 1570).

Cf. Ghillini : *Teatro d'Uomini letter.*, t. I.

**BOSSO** (Melchiore), poëte comique italien, né à Rome vers 1600, mort en 1675. On a de lui plusieurs pièces en vers, *la Zingara frustata* (Viterbe, 1622); *la Zingara fattuchiara* (Ibid., 1654); *la Pedrina* (1675), et des pièces en prose, *le Insolenze di Pascarello Citrolo* (Terni, 1635); *la Puaecara* (Orvieto, 1636), etc., farces pleines des vives saillies et bouffonneries de la *Commedia dell' arte*.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BOSSUET** (Jacques-Bénigne), illustre orateur et écrivain français, né à Dijon le 27 septembre 1627, mort à Paris le 12 avril 1704. D'une famille de magistrats, il était le septième de dix enfants et avait six ans lorsque son père fut envoyé à Metz, comme conseiller au Parlement qui venait d'y être établi. Il fut laissé à Dijon, sous la conduite de son oncle Claude Bossuet, et placé au collége des Jésuites. Il y resta jusqu'à l'âge de quinze ans, et s'y fit remarquer par sa mémoire prodigieuse, son aptitude universelle et son ardeur au travail. Son oncle dirigea vers la religion son amour pour l'étude, et le jeune Bossuet prit dès lors, dans la lecture passionnée de la Bible, la conscience de sa vocation. Mal-

gré les efforts des Jésuites pour retenir chez eux un élève dont ils pressentaient tout l'avenir, ses parents, obéissant à des traditions de famille, l'envoyèrent à Paris en 1642, pour entrer dans la classe de philosophie, au collége de Navarre, sous la direction du savant et pieux docteur Nicolas Cornet. Il y perfectionna ses études classiques, acquit une connaissance approfondie du grec et du latin et se familiarisa avec les monuments littéraires de ces deux langues, sans cesser de chercher dans les livres saints un aliment à l'ardeur de ses sentiments religieux. Bossuet soutint, à seize ans, sa première thèse. Cette précocité fit du bruit. On voulut voir à l'hôtel de Rambouillet le jeune prodige; il y fut conduit par Arnauld et invité à composer sur-le-champ un sermon. Son improvisation eut un grand succès, et, comme il était onze heures du soir, Voiture fit ce bon mot resté célèbre : « Je n'ai jamais vu prêcher de si bonne heure ni si tard. » Six ans après, le 25 janvier 1648, Bossuet soutint sa thèse de théologie, en présence du vainqueur de Rocroy, à qui elle était dédiée et d'un grand nombre d'officiers et de courtisans. On dit que le grand Condé, se souvenant de ses propres succès d'étudiant, fut tenté d'entrer en lice contre un jeune adversaire qui paraissait digne de lui. Ce fut le point de départ de l'amitié étroite qui les unit. Bossuet alla passer deux années à Metz, pour se préparer à la licence. Il subit ce concours avec éclat, en 1650, mais il n'y obtint que la seconde place, la première ayant été décernée à Rancé, par égard, dit-on, pour sa naissance. Les deux concurrents n'en restèrent pas moins intimement liés. C'est vers cette époque que des auteurs de biographie anecdotique plus que suspects placent dans la vie du futur prélat certaines aventures romanesques, comme son prétendu mariage avec Mlle des Vertus, connue plus tard sous le nom de terre de Mlle de Mauléon. Les relations qui ne cessèrent d'exister entre lui et cette honorable personne faisaient dire au P. Lachaise que Bossuet « n'était pas Moliniste, mais Mauléoniste » : triste jeu de mots qui rappelait des bruits malveillants peu en rapport avec la conduite manifestement irréprochable de cet homme de génie.

Ordonné prêtre et reçu docteur en 1652, Bossuet embrassa les idées et les devoirs de sa profession avec une ardeur enthousiaste. Il fit ses premières armes sous la direction amie et vénérée de Vincent de Paul, dans les Conférences de Saint-Lazare, et fut nommé par lui chef d'une mission de prêtres envoyés à Metz. Il y passa six années, fécondes en travaux ecclésiastiques et en études personnelles sur l'Écriture sainte, les Pères, les dogmes et l'histoire de l'Église. Il se jeta avec éclat dans la prédication et la controverse, et entra en lutte avec le principal ministre des protestants de Metz, Paul Ferry, qui par ses talents et ses vertus jouissait de beaucoup de réputation et d'autorité. Ce ministre ayant publié un *Catéchisme* où il soutenait que, depuis la Réformation, on ne pouvait plus être sauvé dans la foi romaine, Bossuet écrivit la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry* (1665), et il le fit avec assez de mesure pour se faire un ami de l'homme dont il avait voulu mettre à néant l'ouvrage. Il poursuivit sa campagne contre le protestantisme par un redoublement de prédications qui accrurent sa renommée.

En 1657, Bossuet fut appelé à Paris, où il avait refusé plusieurs fois de venir prendre un rôle, avant de se sentir entièrement préparé à le soutenir. Il inaugura, en prêchant le Carême au couvent de Saint-Thomas d'Aquin, cette série de succès oratoires qui, de 1657 à 1670, le mirent au premier rang de la chaire française. On courut l'entendre avec un empressement universel. L'admiration de la reine-mère lui donna la vogue à la cour, et Louis XIV l'ayant invité à prêcher, dans la chapelle du Louvre, l'Avent de 1661, témoigna de ses sentiments à son égard, en faisant écrire au père de Bossuet pour le féliciter d'avoir un tel fils. A partir de cette année, il prêche souvent à la cour, devant le roi et les personnages les plus illustres, et ne laisse pas de se montrer dans les chaires des paroisses de Paris ou des chapelles de couvents de femmes. C'est l'époque des *Sermons* et des *Panégyriques*. Les premiers témoignent d'une merveilleuse organisation oratoire. Préparés par une forte méditation plutôt que composés et écrits d'avance, ils unissent à toute l'autorité que peut donner la plus profonde connaissance des sujets traités et des sources chrétiennes, la verve, le mouvement, la vie, propres à l'improvisation. On y trouve dans le sentiment et dans l'accent quelque chose de personnel et de nouveau, un mélange inattendu de puissance et de charme ; tous les Pères de l'Église revivent en l'orateur par la science, et sa foi n'en a pas moins un caractère d'inspiration qui se manifeste sans cesse par des effusions et des élans lyriques. Ce qu'il y avait de grand, de fort, et parfois d'abrupt, dans cette éloquence, était relevé par un rare talent de diction et d'action oratoire que Bossuet, suivant quelques-uns, aurait acquis ou développé en assistant, dans sa jeunesse, aux représentations des chefs-d'œuvre de Corneille. Le *Panégyrique*, que Bossuet traite avec autant de succès que le sermon, est, chez nous, un genre qui lui appartient presque exclusivement. Il répond mieux aux conditions de l'éloquence chrétienne que l'oraison funèbre, l'éloge des vertus et des mérites des saints n'exposant pas l'orateur à se perdre dans la flatterie.

Bossuet compte d'ailleurs, à cette époque, dans l'oraison funèbre un certain nombre d'essais, préludes des chefs-d'œuvre restés classiques que ce genre doit lui inspirer. Il avait déjà prononcé les oraisons funèbres du P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, de Mme Yolande de Monterby, abbesse des Bernardines, d'Henri de Gornay et de Nicolas Cornet, grand maître du collége de Navarre, lorsqu'il fut chargé, en 1669, de prononcer celle de la reine Henriette d'Angleterre. Elle ouvre la série des six grandes Oraisons funèbres, qui se ferme, en 1687, par celle du prince de Condé. C'est là que Bossuet est sans rival, comme il était sans modèle. Tour à tour historien, théologien, philosophe, orateur, poëte, il ramasse les événements et les hommes dans un tableau vivant, remonte des faits aux sources, et met tous les ressorts des actions humaines dans la main souveraine de Dieu. Malgré l'excès de louanges que la situation lui impose, il y mêle l'enseignement chrétien, il humilie la grandeur et la puissance devant la mort, et montre le néant des œuvres du temps en face de l'éternité. Au-dessus de toute la gloire du monde, récompense vaine des vaines vertus du paganisme, il met devant Dieu le plus humble sentiment de foi et de piété chrétienne. C'est vraiment là la double essence de l'oraison funèbre, qui doit tenir à la fois du panégyrique et du sermon, et faire tourner l'éloge du mort à l'édification des vivants. A côté de toutes les splendeurs oratoires que nous offrent les grandes oraisons funèbres de Bossuet, il est curieux de noter la clarté extraordinaire des divisions; la distribution de celles de la reine d'Angleterre et du prince de Condé sont d'une simplicité qui les grave naturellement dans l'esprit. En général, Bossuet était l'ennemi de ces divisions alambiquées et savantes, que Fénelon appelle des tours de passe-passe, et qui mettaient l'auditeur à la torture, pour la satisfaction de quelques beaux esprits.

Au milieu de ces triomphes, Bossuet vivait au doyenné de Saint-Thomas du Louvre, dans une

retraite studieuse au milieu d'ecclésiastiques pieux et savants. Les honneurs vinrent l'y chercher: le 13 septembre 1669, il fut nommé évêque de Condom, mais il ne se rendit pas à cette résidence et se vit, un an après (13 septembre 1670), appelé à la cour comme précepteur du Dauphin, dont le duc de Montausier était le gouverneur; il se démit de son évêché pour s'occuper tout entier de cette éducation royale. Il quittait la chaire au moment où Bourdaloue allait y monter et obtenir, avec des qualités bien différentes, un succès égal.

L'instruction du Dauphin fut pour Bossuet l'occasion d'études nouvelles et d'intéressantes publications. Il a tracé lui-même dans une *Lettre à Innocent XI*, écrite en latin, le plan et la méthode qu'il suivit avec son élève. Non content de surveiller sa conduite et son travail, de former son esprit et son cœur, il voulut écrire pour lui des ouvrages à sa portée et conformes à son plan général d'éducation, et il reprit lui-même à cet effet ses études littéraires, historiques et philosophiques. C'est pour le Dauphin qu'il composa, outre une *Grammaire latine* et autres écrits élémentaires, trois de ses principaux ouvrages : le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et le *Discours sur l'histoire universelle*. Le premier est un résumé de philosophie, c'est-à-dire des questions relatives à l'âme humaine, aux organes du corps et à Dieu : la philosophie comprenait alors la science naturelle. Bossuet, rallié en partie aux idées et aux méthodes du cartésianisme, suit le maître avec indépendance, abandonnant son système là où il est trop absolu, et le corrigeant ou le développant sur certains points par des emprunts aux doctrines de saint Augustin. Le style du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* a la simplicité, la clarté et la précision d'un livre didactique.

La *Politique tirée de l'Écriture sainte*, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur, en 1709, a pour objet d'enseigner les règles d'un sage gouvernement et les devoirs des souverains d'après la seule autorité des livres sacrés. « Par ce second ouvrage, dit Bossuet au Pape, nous découvrons les secrets de la politique, les maximes du gouvernement et les sources du droit dans la doctrine et dans les exemples de la sainte Écriture. » L'ouvrage, divisé en six livres, n'est qu'un long extrait des écritures, une suite de citations. Mais Bossuet, comme le remarque M. Patin, les enchaîne, selon la coutume, en fait une suite, un corps de doctrines, et il les traduit « avec une majesté de style, un éclat d'imagination qui se communique à ses propres pensées et ne permet pas toujours de distinguer les textes sacrés de leur sublime commentaire ». L'idée dominante est que, la puissance des rois venant d'en haut, leur seul frein est le sentiment des devoirs qu'elle impose et de leur responsabilité devant Dieu, de qui ils la tiennent et qui leur en demandera compte.

Le *Discours sur l'histoire universelle* est, avec les *Oraisons funèbres*, le plus connu et le plus loué des ouvrages de Bossuet. On s'est épuisé en formules d'admiration au sujet de la grandeur de la composition et de la beauté de la forme ; aucun ouvrage n'a paru surpasser celui-là par l'élévation de la pensée et la magnificence du langage. En l'examinant de près, on y trouve des mérites réels qui n'ont pas été assez loués, et l'on réduit à leur valeur des beautés pompeuses qui ont été vantées à l'excès. Le *Discours sur l'histoire universelle* se divise en trois parties. La première, *Les Époques*, ou *Suite des temps*, est un résumé simple et rapide des principaux faits des diverses histoires, rapprochés par les seules dates ; c'est, à l'usage d'un écolier, un tableau synoptique de chronologie universelle, où le philosophe n'a encore rien à voir, et l'écrivain rien à mettre en œuvre. La seconde partie, la *Suite de la religion*, est l'exposé des relations de la religion chrétienne, la seule que Bossuet ait en vue, avec la religion juive qui la prépare. Il reprend avec plus de détails les faits de l'Histoire sainte liés aux dogmes de la révélation judaïque, et montre, dans la loi ancienne, les germes développés par la loi nouvelle. Il explique les desseins de Dieu sur les Juifs et les Gentils, mais il ne traite des croyances religieuses de ces derniers qu'à propos des luttes de l'Église contre elles et de son triomphe sur l'idolâtrie et l'erreur. Il s'attache, en outre, à établir directement la vérité de la foi chrétienne, à renverser les objections formées contre l'Écriture, et à élever l'Église catholique au-dessus de toutes les sectes. Cette partie, où l'histoire n'est que l'accessoire, est plutôt un traité, très-remarquable, il est vrai, de controverse et d'apologétique. L'histoire reprend sa place dans la troisième partie, *les Empires*, où il y a lieu de distinguer entre les principes énoncés et la méthode suivie. Les principes sont ceux de la philosophie de l'histoire au point de vue chrétien, déjà proclamés avec tant d'éclat dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Bossuet enseigne, dans un premier chapitre, que les révolutions des empires sont réglées par la Providence et servent à humilier et à instruire les princes; puis, remarquant qu'elles ont des causes particulières, il se met à expliquer, dans une suite de chapitres, les destinées des principaux empires, sans aucune intervention directe de la volonté divine, par l'action de lois générales ou locales, par l'influence des mœurs, des idées et des institutions. Tous les peuples de l'histoire classique (Bossuet n'en connaît pas d'autres), Égyptiens, Assyriens, Perses, Grecs, etc., grandissent sous nos yeux, puis entrent en décadence, par l'effet naturel de leur constitution. Mais c'est surtout à propos de l'Empire romain que Bossuet, dans de longs chapitres où le nom de Dieu n'est pas prononcé, montre amplement la raison des faits dans les institutions, les maximes et les mœurs; il suit pas à pas, comme l'a fait Saint-Evremond, la méthode qui sera plus tard celle de Montesquieu. Le parallèle de Rome et de Carthage est le triomphe de cette méthode toute philosophique et de ce point de vue humain : c'est par l'excellence de la constitution romaine et par les vices inhérents à celle de Carthage, que Bossuet, comme Montesquieu, explique d'avance l'issue de la lutte : « Il est facile de voir, dit-il, auquel des deux peuples doit nécessairement rester l'avantage. » Bossuet n'en reprend pas moins ses conclusions de théologien sur toute la marche des événements humains, et la rattache à des desseins secrets de Dieu, qui élève ou abaisse à son gré les empires, pour glorifier l'Église et faire la leçon aux rois. Malgré cette divergence entre le but et l'exécution, le *Discours sur l'histoire universelle* reste un des grands monuments de la prose française. Le style a tour à tour les qualités des genres entre lesquels l'ouvrage est partagé : il est ferme, précis, rapide, plein de faits et de choses, et il s'élève d'un mouvement naturel à l'éloquence, lorsque le sujet le comporte. Plusieurs chapitres de la seconde partie ont la chaleur persuasive des plus beaux sermons; les premières et les dernières pages de la troisième se détachent, comme des morceaux d'apparat, par l'éclat et la pompe oratoire; tout le reste a la simplicité, la gravité qui conviennent à un exposé de dogmes ou à l'histoire philosophique.

L'éducation du Dauphin n'eut pas tout le succès que promettaient un tel maître et le génie dépensé dans les livres écrits pour son usage. On a supposé que Bossuet le prenait de trop haut, et qu'il ne se mettait pas, autant que Fénelon sut le

faire plus tard, au niveau de son élève. La vérité est que le Dauphin n'était pas assez heureusement doué pour permettre aux meilleurs maîtres de faire un grand prince de ce fils d'un grand roi. Saint-Simon nous le montre comme dépourvu de caractère et d'esprit, ayant quelque sens, une certaine hauteur, de l'opiniâtreté, et une sorte de stupidité paresseuse. Cependant l'influence personnelle de Bossuet ne cessait de croître. A la grande satisfaction du roi, il arrachait Turenne à la religion protestante, ainsi que Dangeau, Mlle de Duras et divers autres personnages notables de la cour. Ces conversions étaient particulièrement le fruit d'un de ses ouvrages, l'*Exposition de la foi catholique* (1671), résumé simple, clair et précis des dogmes de l'Église romaine, fait par un homme qui possède la science théologique la plus étendue et la plus profonde. La conversion de Mlle de Duras, nièce de Turenne, fut pour lui l'occasion d'une célèbre conférence avec le ministre Claude, regardé par tout le monde comme un antagoniste digne de Bossuet. Claude prétendit que son adversaire avait tremblé devant lui, mais l'avantage réel resta à Bossuet, puisque Mlle de Duras, qui était le témoin et, en quelque sorte, le prix du combat, se convertit au catholicisme. Vers le même temps, il fut chargé de préparer à la retraite Mlle de La Vallière, qu'il fit entrer aux Carmélites sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. L'éducation du Dauphin achevée, en 1679, Bossuet resta à la cour comme aumônier de la Dauphine. Puis il fut nommé à l'évêché de Meaux, où il fut installé le 8 février 1682.

Député à l'Assemblée générale du clergé, qui eut lieu en cette même année, il fut chargé d'y prononcer le discours d'ouverture. C'est son célèbre *Sermon sur l'unité de l'Église*, dans lequel il reconnaît la primauté du pape et proclame l'indéfectibilité de l'Église. L'Assemblée, dont il fut l'âme autant que l'organe, y trouvait d'avance ces quatre fameux articles qu'elle devait consacrer par une solennelle déclaration, et qui résument les anciennes traditions de l'église gallicane. La volonté toute-puissante de Louis XIV et le prestige du nom de Bossuet forcèrent la cour de Rome de les accepter ou de les subir. Bossuet a dès lors dans l'Église et dans l'État sa plus grande situation. Évêque de Meaux et premier aumônier de la dauphine, il devient en outre supérieur de la maison de Navarre en 1695, conservateur de l'Université, conseiller d'État d'Église en 1697, premier aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1698. Il avait été élu de l'Académie française en 1671. Faisant face aux devoirs de toutes ces charges, il continuait de parler et d'écrire, d'édifier et de combattre. Il prêchait ou faisait des instructions familières dans les maisons religieuses; il prononçait ses dernières oraisons funèbres (1683-1687). Il publiait un *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682), et deux livres remarquables de science ascétique et d'éloquente édification : *Méditations sur l'Évangile* et *Elévations sur les mystères* (même année).

Bossuet était partout sur la brèche, pour la défense de la foi ou de la morale chrétienne contre leurs ennemis anciens ou nouveaux. Poursuivant contre le protestantisme la tâche de toute sa vie, il écrivait son grand ouvrage de l'*Histoire des variations des églises protestantes* (1688), et le soutenait, dans les longues polémiques qu'il excitait, par la *Défense de l'Histoire des variations* (1693), par une série de six *Avertissements au protestants* et même par le *Commentaire de l'Apocalypse*, de ce livre mystérieux dans lequel les adversaires allaient chercher des arguments contre l'Église romaine. L'*Histoire des variations* est une œuvre capitale et de longue haleine, où Bossuet accumule toutes les ressources du génie de la controverse. La discussion des dogmes, le récit des faits, le portrait des hommes, les suites morales et politiques des révolutions religieuses, les fautes des individus, les troubles et les malheurs des sociétés, tout est mis en lumière par l'historien, tout lui fournit des armes redoutables contre ses adversaires. Ceux-ci n'osant pas encore, pour justifier les révolutions, les rapporter à leur source, la liberté, ou à leur fin, le progrès, sont accablés par ce long parallèle entre l'unité invariable de l'Église et les variations sans nombre des sectes qui en veulent sortir. Villemain a appelé avec raison cet ouvrage « le chef-d'œuvre de la méthode parfaite et de la parole précise et simple, dans l'orateur qui a le plus de génie. » On n'y trouve plus, en effet, cette impétuosité, ce lyrisme, familiers à son ardente parole, mais une force réglée, un mouvement continu de la pensée et du style, le souci de l'exactitude des preuves et de la rigueur des conclusions, le besoin de vaincre plus encore que de triompher. Ces grandes polémiques avaient lieu au moment où la révocation de l'édit de Nantes retirait aux protestants toute sécurité et les mettait hors la loi et hors de la patrie. Bossuet applaudit comme tout le clergé, comme tous les corps de l'État, à cet acte d'extrême rigueur, dont il parle ainsi dans l'oraison funèbre de Le Tellier : « Publions ce miracle de nos jours; épanchons nos cœurs sur la piété de Louis; poussons jusqu'au ciel nos acclamations et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne : Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus; Dieu seul a pu faire cette merveille ! » Malgré cette apologie enthousiaste, Bossuet paraît s'être montré personnellement opposé aux mesures de contrainte et de violence envers les protestants, et n'avoir employé que des moyens de douceur pour ramener ceux de son diocèse.

Une polémique qui a son intérêt littéraire, met le théologien aux prises avec la question de la moralité au théâtre. Le P. Caffaro avait écrit une justification des spectacles qui, reproduite par Boursault, avait fait quelque bruit. Bossuet fit désavouer publiquement la dissertation par son auteur, puis, pensant qu'il pouvait en rester une impression fâcheuse, il publia lui-même, en 1694, ses *Maximes et réflexions sur la comédie*. Cet écrit, où est développée la doctrine de saint Thomas, est aussi remarquable par la beauté de la forme que par l'austérité des idées. L'auteur peint les séductions de l'art dramatique avec les couleurs les plus vives. « S'il le condamne en chrétien, dit M. Patin, il le loue en poëte; comme Platon, il ne l'exile qu'après l'avoir couronné. » Il ne couronne pas du moins les auteurs, particulièrement Molière, pour lequel il pousse très-loin la sévérité chrétienne; il montre « ce poëte comédien recevant, sur la scène même, la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passant des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez. »

Une plus importante querelle remplit et agite les dernières années de la vie de Bossuet, c'est celle du quiétisme. Fénelon (voy. ce nom) ayant accueilli avec faveur les idées excessives de madame Guyon sur le pur amour de Dieu, Bossuet se mit à étudier les auteurs mystiques qu'il connaissait à peine jusque-là; il s'émut de l'étrangeté de leurs doctrines et de leurs dangereuses conséquences pratiques, et résolut d'en empêcher le retour. Après avoir cherché en vain à « ramener par toutes les voies amiables » leur nouvel adhérent, il lui en demanda impérieusement le désaveu. Fénelon, en janvier 1697, maintint ses doctrines, sous pré-

texte de les expliquer, dans son livre des *Maximes des Saints*. Bossuet en maintenait, dans le même temps, la condamnation par son *Instruction sur les états d'oraison*. Les lettres et les réponses, les attaques et les ripostes se succédèrent rapidement. La querelle s'envenima et agita l'opinion publique. Des partis se formèrent autour des lutteurs et ajoutèrent à leur passion. On se reprocha mutuellement des injures et des emportements, mais la mesure en fut certainement plus grande du côté de l'évêque de Meaux, grâce à l'intervention de l'abbé Bossuet, son neveu. La question, reprise tout entière par Bossuet, et avec une recrudescence de vivacité, dans sa *Relation sur le quiétisme* (1698), avait été portée devant le pape qui, après de longues hésitations, sollicité et retenu par des intrigues contraires, condamna enfin le livre des *Maximes des Saints*. On assure qu'après avoir prononcé la sentence, il ajouta que « si Fénelon aimait Dieu avec excès, Bossuet n'aimait pas assez son prochain. » La cour de Rome avait témoigné d'ailleurs dans toute cette affaire une certaine rancune du rôle que Bossuet avait eu dans celle de la constitution de l'Église gallicane. On prétend que le même sentiment l'empêcha d'élever l'illustre prélat au rang de cardinal. Bossuet savait bien qu'il avait Louis XIV pour lui dans cette lutte où il avait montré tant d'âpreté ; on raconte pourtant que, le roi lui demandant un jour : « Qu'auriez-vous fait si j'avais été pour Fénelon contre vous ? — Sire, répondit-il, j'aurais crié vingt fois plus haut. » Vainqueur sur une question de foi, il chercha à se rapprocher de son ancien disciple, et, malgré son âge et la supériorité de sa situation, fit des avances qui demeurèrent sans succès.

Il faut signaler aussi les négociations de Bossuet avec Leibniz en vue d'une réunion entre les Églises protestantes d'Allemagne et l'Église romaine. Elles furent, à deux reprises, l'occasion d'une intéressante correspondance entre le théologien et le philosophe (1692-1694 et 1699-1701). Leibniz, ignorant ou méconnaissant la rigueur des principes catholiques en matière de foi, demandait qu'on fît de part et d'autre quelques concessions à la paix ; Bossuet voulait, comme préliminaire, que les protestants se soumissent à toutes les décisions du concile de Trente. Le refus, facile à prévoir, d'une condescendance réciproque tendant à ce que les catholiques se fissent d'abord protestants ou les protestants catholiques, empêcha le projet d'aboutir ; mais la correspondance de Bossuet avec Leibniz montre combien il y attachait de prix.

La vie de Bossuet s'achève comme elle a commencé, dans le travail et l'action. En 1700, il préside l'Assemblée du clergé, où il fait condamner la morale relâchée des casuistes, battue avec tant d'éclat, depuis quarante ans par les *Provinciales*. Tout en réprouvant l'exagération des doctrines jansénistes sur la grâce, Bossuet avait toujours eu de l'estime et de la sympathie pour les solitaires de Port-Royal, qui se recommandaient à ses yeux par leur science, leur piété et l'austérité de leur morale. Il se sentait des auxiliaires dans Arnauld et Nicole, et, mettant, dit-on, les *Petites lettres* au-dessus de tous les autres livres de son temps, s'il n'avait été Bossuet, il aurait voulu être Pascal. Dans la même année 1700, il adresse aux nouveaux convertis de son diocèse la première de ses *Instructions pastorales* sur les promesses de Jésus-Christ à son Église ; la seconde, publiée l'année suivante, est une réfutation du *Traité des préjugés* du ministre Basnage. Bossuet défend aussi la foi contre des attaques plus dangereuses que celles de la Réforme, les attaques produites par Richard Simon au nom de la raison et de la science. Il avait fait condamner, dès 1678, son *Histoire critique de l'Ancien Testament*, qu'il appelait « un amas d'impiétés et un rempart du libertinage ». Il attaque, en 1702, sa version du *Nouveau Testament* et la fait supprimer par arrêt du Parlement (22 janvier 1703). En même temps, il retouchait avec un soin extrême un ouvrage qu'il voulait rendre décisif contre Richard Simon et la nouvelle école, sa *Défense de la tradition et des saints Pères*, qui ne parut qu'après sa mort. Bossuet avait aussi entrepris la réfutation des opinions du célèbre Grotius relatives aux questions religieuses. Préoccupé de la direction de la philosophie, il faisait réfuter Malebranche par les écrivains de Port-Royal et par Fénelon. Il se montrait, à la fin de ses jours, très-effrayé de la portée de la révolution cartésienne, et voyait naître, dans l'avenir, du libre examen philosophique, la plus redoutable des épreuves de l'Église. Cependant Bossuet ne cessait de s'occuper de ses devoirs d'évêque, « faisant honte, suivant le mot de Saint-Simon, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des desservants les plus instruits et les plus laborieux. » La maladie ralentit pourtant ou suspendit tant d'activité, vers le milieu de l'année 1702. Atteint de la pierre depuis quelque temps, il fut saisi d'une fièvre qui dura plusieurs mois et à laquelle il succomba le 12 avril 1704, après avoir conservé jusqu'au bout la plénitude de ses facultés et de ses sentiments chrétiens.

Bossuet est une des principales figures du monde des lettres et de notre histoire. « Ce grand homme, dit M. Demogeot, est pour ainsi dire l'âme du siècle de Louis XIV ; il règne sur le roi lui-même par la double puissance de la doctrine et du génie. Athlète infatigable, on le retrouve partout..., dans la chaire où il triomphe, près du trône dont il forme l'héritier..., au théâtre qu'il condamne et proscrit, dans les assemblées du clergé dont il dicte les résolutions, dans son diocèse qu'il *nourrit de la parole de vie*, dans les plus humbles monastères de filles dont il *élève* les esprits au niveau des *mystères* du christianisme et qu'il *édifie* par de pieuses *méditations*. Il semble que l'époque tout entière soit pénétrée par sa pensée, et que pour bien connaître les principes du siècle il suffise de comprendre Bossuet. » Deux choses surtout sont à considérer dans Bossuet : l'éloquence et la science théologique. Sa parole, altière et puissante, répond au caractère même de son génie et à la conscience qu'il avait de sa mission. Orateur chrétien, Bossuet parle de haut, et comme le représentant de Dieu même, en maître et en juge. « Mon discours, dit-il, dont vous vous croyez les juges, vous jugera au dernier jour, et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. » Il sait prendre, quand il le veut, l'accent de la mansuétude de l'Évangile, si naturel et si familier à Fénelon ; mais il s'inspire plus volontiers de la grandeur et de la terreur de la loi ancienne. Il était fait pour la théocratie judaïque, et s'il ne peut, à son époque, agir en grand-prêtre, du moins il parle en grand-prêtre : c'est le Joad de la chaire. De là son fier dédain pour tout ce qui est humain et temporel ; de là, en présence des puissances elles-mêmes, cette sublime rudesse de langage, d'un si grand effet, malgré les hyperboles adulatrices qui la rachètent. Rencontrant les ornements sans les chercher, Bossuet s'est peint lui-même en parlant d'un autre orateur : « Son discours se répand à la manière d'un torrent ; et s'il trouve en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraîne plutôt après lui, par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueille avec choix pour se parer d'un tel ornement. » Il est remarquable que l'éloquence de Bossuet, à nos yeux si incomparable, n'a pas été comprise de ses contemporains. Après sa vogue momentanée de prédicateur, personne, parmi les écrivains du siècle, ne mentionne plus ses sermons, qui ne

parurent d'ailleurs qu'après sa mort et, pour la plupart, à l'état d'ébauche. Bourdaloue, en lui succédant, l'éclipsa tout entier. La régularité et le soin de la forme primèrent le génie. Ce qui fut le plus apprécié du siècle de Bossuet et lui valut tant d'autorité, c'est son savoir théologique. Il s'est tellement pénétré des écrivains sacrés, qu'il pense en eux et par eux; ils revivent tous en lui, parlent par sa voix et combattent par sa main; ils sont à ses côtés dans toutes les luttes; ils rendent témoignage en faveur de toutes les causes qu'il soutient; il est la tradition incarnée et vivante, il porte en lui tous les siècles chrétiens; il est le dernier des Pères de l'Église et leur universel héritier.

Aux ouvrages que nous avons mentionnés dans le cours même de la vie de Bossuet, comme y étant plus ou moins liés, nous devons ajouter les suivants, dont plusieurs n'ont paru qu'après sa mort, et ont pris successivement place dans les éditions générales de ses Œuvres : *le Catéchisme de Meaux; — Defensio declarationis celeberrimæ quam*, etc., traduite plusieurs fois en français; — *Discours sur la vie cachée en Dieu; — Principes politiques sur l'autorité royale et sur les droits des sujets; — Traité du libre arbitre et de la concupiscence;* puis plusieurs séries de *Lettres* sur des sujets religieux, notamment celles à Mme Cornuau, publiées sous le titre de *Lettres spirituelles à une de ses pénitentes*, et celles au maréchal de Bellefond. La plupart des manuscrits de ces ouvrages sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Les principaux écrits de Bossuet ont eu de fréquentes éditions spéciales; un certain nombre, réunis plusieurs fois sous le titre d'*Œuvres choisies*, forment des publications encore importantes. La première édition de ses *Œuvres complètes* fut entreprise en 1736, à Venise. Parmi celles qui suivirent, il faut remarquer celles de Pérau et Leroy (1743-1753, 20 vol. in-4), de dom Deforis, augmentée de beaucoup d'ouvrages inédits (1772-1788, 19 vol. in-4, inach.) et des abbés d'Auberive et Caron (Versailles et Paris, 1815 et suivants, 47 vol. in-8), la première véritable édition complète, reproduite par les suivantes (Paris, 1825 et suiv., 60 vol. in-12). M. Floquet a donné en 1828 un choix d'*Œuvres inédites* (in-8).

Cf. Saint-Simon : *Mémoires, passim*; — Lévesque de Burigny : *Vie de Bossuet* (1761); — le cardinal de Bausset : *Histoire de Bossuet* (1814, 4 vol. in-8), réimpr. ordinairement en tête des *Œuvres complètes*; — de Champagny : *l'Homme à l'école de Bossuet* (1847, 2 vol. in-12); — Bonnel : *De la controverse sur le quiétisme* (1850, in-8); — l'abbé Vaillant : *Etudes sur les sermons de Bossuet, d'après les manuscrits*, thèse (1851, in-8); — Poujoulat : *Lettres sur Bossuet, à un homme d'État* (1854, in-8); — A. Floquet : *Étude sur la vie de Bossuet de 1627 à 1670* (1855-1856, 3 vol. in-8); — l'abbé Ledieu : *Mémoire et journal sur la vie de Bossuet* (1856-1857, 4 vol. in-8); — Nourrisson : *Essai sur la philosophie de Bossuet* (1862, in-8), et *la Politique de Bossuet* (1867, in-8); — Gandar : *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1866, in-8); — l'abbé Réaume : *Histoire de J.-B. Bossuet et de ses œuvres* (1870, 3 vol. in-8); — Labrousse : *la Querelle de Bossuet et de Fénelon*, thèse (Bergerac, 1873, in-8); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim, *Causeries du lundi*, t. XII, et *Nouveaux lundis*, t. II; — les *Eloges* académiques, notamment ceux de d'Alembert, Saint-Marc-Girardin, Patin.

**BOSSUT** (Charles), géomètre et érudit français, né à Tarare le 11 août 1730, mort le 14 janvier 1814. Voué à l'étude et à l'enseignement des mathématiques, il a laissé plusieurs traités spéciaux, notamment une *Histoire générale des mathématiques* (Paris, 1810, 2 vol.), publiée d'abord sous le titre d'*Essai* (1802). Il appartient aux lettres par son édition des *Œuvres* de Pascal, contenant un remarquable *Discours préliminaire* (La Haye et Paris, 1779, 5 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — V. Cousin : *Des Pensées de Pascal*, rapport à l'Académie française.

**BOSWELL** (James), biographe anglais, né en 1740, mort en 1795. Fils d'un juge écossais, lord Auchinleck, qui essaya vainement de lui inculquer quelque gravité, il résolut, après diverses tentatives de vanité ambitieuse, de chercher la gloire littéraire. Le penchant à l'enthousiasme, une curiosité toujours en éveil et une excellente mémoire le distinguent comme écrivain. Ayant visité la Corse où Paoli s'efforçait de fonder une république, il s'éprit de ce vaillant chef et publia le récit de son voyage sous ce titre : *An account of Corsica, the Journal of a tour to that Island, and Memoirs of Pascal Paoli* (Londres, 1768, in-8). Après Paoli, son héros fut le littérateur Johnson; il s'attacha à lui, l'admira, le flatta, subit son despotisme, ses caprices, ses rebufades, et surtout l'écouta. De cette complaisante attention résulta le livre qui a fait la gloire de Johnson et de Boswell. Celui-ci préluda à son immortelle biographie par le récit d'un voyage qu'il avait fait aux Hébrides, avec Johnson, en 1773 : *A Journal of a tour to the Hebrides*; Londres, 1785. Sa *Vie de Samuel Johnson* (The Life of Samuel Johnson) parut en 1791, 2 vol. in-4; c'est un ouvrage unique en son genre. Boswell s'y montre moins narrateur ou peintre que poëte dramatique tant il fait vivre son personnage, sans aucun mélange de fiction, par la merveilleuse fidélité avec laquelle il a saisi et rendu la manière d'être et de penser; lui-même vit à côté de son héros, dans sa bonhomie honnête, son esprit d'observation, son infatigable enthousiasme, sa naïve et remuante vanité. La *Vie de Johnson* a été souvent réimprimée; l'édition de Croker (Londres, 1831, 5 vol. in-8), très-maltraitée par Macaulay, est, avec les corrections qui y ont été faites dans des réimpressions successives, la plus complète et la meilleure. L'intérêt qui s'attache aux écrits de Boswell a fait rechercher et publier ses *Lettres adressées à W. J. Temple* (Londres, 1857, in-8). La *Philobiblion society* a donné, dans le second volume de ses *Miscellanies*, des extraits de ses papiers sous le titre de *Bosweliana* (Londres, 1856).

Cf. L'*Introduction* des *Letters of J. Boswell addressed to the R.-W.-J. Temple*; — Macaulay : *Critical and historical Essays*; — *Edinburgh Review* (avril, 1857).

**BOTERO** (Giovanni), dit BENISIUS, publiciste italien, né en 1540 à Bène, en Piémont, mort en 1617. Secrétaire de saint Charles Borromée et précepteur des enfants de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, il devint abbé de saint Michel de la Chiusa. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de politique et d'économie politique qui ont eu un grand nombre d'éditions : *La Ragione di stato, libri X* (Milan, 1583), traduit en français par Deymier (Paris, 1606, in-12); *Delle cause della grandezza delle citta* (Venise, 1589, in-4; Turin, 1596, in-4), traduit aussi dans diverses langues : *Relazioni universali* (Rome, 1591), l'un des premiers essais de statistique comparée. On cite en outre : *Vite de principi cristiani* (Turin, 1601, in-8); un poëme descriptif italien en six chants, *la Primavera*; un poëme latin, *Otium honoratum*; des lettres latines, *Epistolæ* (Paris, 1586, in-8), etc.

Cf. V. Troya : *Elogio di G. Botero Benese abate di S. Michele della Chiusa* (Mondovi, 1837, in-8); — Ginguené : *Hist. de la litt. d'Italie.*

BOTOCUDOS (LE), idiome de l'Amérique du Sud, de la région brésilienne. Il est parlé en plusieurs dialectes, concurremment avec les idiomes guaranis, par les indigènes Botocudos, qui offrent d'étranges ressemblances avec les races chinoises. C'est une langue très-simple et riche en onomatopées. Les monosyllabes y abondent. La prononciation est sans fixité; le son nasal domine; les voyelles, très-nombreuses, se confondent facilement. Cette langue n'a point de genres; la déclinaison n'a que deux cas. Le pluriel se forme dans

les noms par l'addition des mots *rouhou*, *ourouhou*, qui signifient *beaucoup*, *plusieurs*. Les verbes n'ont d'autre mode que l'infinitif et le participe.

Cf. H.-E. Ludewig : *The literature of american aboriginal languages*, art. *Brazilians*.

**BOTTA** (Carlo-Giuseppe-Giulielmo), historien italien, né à Saint-Georges, dans les États-Sardes, en 1766, mort à Paris en 1837. Il étudia d'abord la médecine et les sciences. Lors de la Révolution, il embrassa avec ardeur les idées françaises, et en fut l'actif propagateur en Italie. Il fut, sous l'Empire, membre du Corps Législatif, et, sous la Restauration, recteur des Académies de Nancy et de Rouen. Comme littérateur, il travailla à arracher son pays à l'influence française.

On a de Carlo Botta plusieurs ouvrages historiques d'une grande importance, ayant pour défaut l'archaïsme volontaire du style et la naïveté cherchée des tours. Il imita Dante et Machiavel, jusqu'à l'affectation, dans son *Histoire d'Amérique* (*Storia d'America*, 1809), traduite en français (1812), et dans son *Histoire d'Italie* (*Storia d'Italia, dopo* 1789 *sino* 1814; Paris, 1824, 5 vol. in-8), qu'il fit paraître en même temps en italien et en français. Son plus beau travail est sa *Continuazione della Storia d'Italia*, de Guichardin (Paris, 1834, 10 vol. in-8) ; il imite son modèle à s'y méprendre, s'inspirant à la fois de la lucidité de son style et de l'équité de ses jugements. On peut citer encore : *Descrizione di Corfu* (Milan, an VII, 2 vol. in-12); *Souvenir d'un voyage en Dalmatie* (Turin, 1802, in-8); un poëme épique, dans le style oratoire de l'Empire : *Camillo, o Vejo conquistata* (Paris, 1816). — Son fils, Paul-Émile BOTTA, est célèbre par l'exploration des ruines de Ninive.

Cf. Tipaldo : *Biographia degl' Italiani illustri* ; — F. Becchi : *Elogio storico di C. Botta* (Florence, 1839, in-8).

**BOTTARI** (Giovanni-Gaetano), philologue et archéologue italien, né à Florence en 1689, mort à Rome en 1775. Comptant de bonne heure parmi les puristes toscans, il fut admis dans l'Académie de la Crusca, qui le chargea du remaniement de son dictionnaire. Ce travail, auquel concoururent plusieurs de ses collègues, demanda de longues années et parut enfin sous ce titre, *Vocabolario della Crusca* (Florence, 1788 et sq. 6 vol. in-fol.). Bottari eut alors la direction de l'imprimerie du grand-duc de Toscane, d'où sortirent d'admirables éditions de classiques anciens et modernes, puis il fut appelé à la cour de Rome, devint bibliothécaire général du Vatican, et eut, sous trois papes, beaucoup de crédit.

Bottari fut l'auteur ou l'éditeur d'un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera la liste complète dans Mazzuchelli. Nous citerons seulement : *Del museo Capitolino*, avec planches (Rome, 1741-1750, 2 vol. in-fol., dont le second est en latin) ; *Sculture e pitture sacre estratte da cimeteri di Roma*, etc. (Rome, 1737-1753, 3 vol. in-fol.); c'est le remaniement complet, avec des descriptions et des dessins plus exacts, de la *Roma sotterranea*, d'Antonio Bosio (voy. ce nom); *Descrizione del palazzo apostolico Vaticano* (Rome, 1750, in-12); *Raccolta di lettere sulle arti del disegno* (1754-1759, 3 vol. in-4) ; une édition corrigée et augmentée des *Vite dè piu eccellenti Pittori*, etc., de Vasari (Rome, 1750-1760, 3 vol. in-4) ; la célèbre édition du *Virgile du Vatican*, avec une savante préface (Rome, 1741, in-fol.) ; puis des dissertations et des préfaces d'un grand intérêt philologique : *Lezioni sopra il Boccacio ; Lezioni sopra Tito-Livio; Dissertazione sopra la commedia di Dante; Lettere di Guittone d'Arrezzo*, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Grazzini : *Elogio di M. Giov.-Gaet. Bottari* (Florence, 1818, in-8).

**BOUCHARD** ou **BOUCHART** (Alain), historien français, né en Bretagne, mort après 1513. Il était avocat au Parlement de Rennes. On a de lui les *Grandes chronicques de Bretaigne* (Paris, 1514, 1531, in-fol.; Caen, 1518, 1532, 1541, in-fol.), ouvrage rare, écrit d'un style naïf et pittoresque, plein de fables à la fois et de renseignements utiles.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BOUCHARDY** (Joseph), auteur dramatique français, né à Paris en mars 1810, mort à Châtenay (Seine-et-Oise) le 28 mai 1870. D'une famille d'artistes, peintres et graveurs, il s'exerça lui-même dans la gravure, avant d'écrire pour le théâtre. Il fut l'auteur des plus célèbres drames à grands effets et à grand spectacle qui se donnèrent, sous le règne de Louis-Philippe, aux principales scènes du « Boulevard du Crime », la Porte Saint-Martin, l'Ambigu-Comique et la Gaîté ; on louait en lui l'entente de la scène, l'art de la charpente et la simplicité du dialogue. Ses principaux succès furent : *Gaspardo le Pêcheur* (1837), *le Sonneur de Saint-Paul* (1838), *Lazare le Pâtre* (1840), *les Enfants trouvés* (1843), *Jean le Cocher* (1852), *Michaël l'esclave* (1859), etc. [*Diction. des contemporains*, les quatre premières édit.].

**BOUCHAUD** (Mathieu-Antoine), jurisconsulte et érudit français, né le 16 avril 1719 à Paris, où il est mort le 1[er] février 1804. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, où il écrivit les articles *Concile*, *Décrétales*, etc., il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1766. Il devint, en 1774, professeur de droit naturel au Collége de France. Il fit partie, en 1796, de la troisième classe de l'Institut.

On a de lui : *Recherches historiques sur la police des Romains, concernant les grands chemins*, etc. (Paris, 1784, in-8); *Commentaire sur la loi des Douze Tables* (1787, in-4; 1803, 2 vol in-4), ouvrage très-remarquable, etc.

BOUCHE DE FER (LA), journal de l'abbé Cl. Fauchet (voy. ce nom).

**BOUCHER** (Jean), pamphlétaire français, né en 1551, à Paris, mort en 1646. D'abord professeur de philosophie et de théologie, il devint recteur de l'université de Paris, prieur de la maison de Sorbonne, et avait été nommé curé de Saint-Benoit lorsque la Ligue se forma. Il en fut un des premiers et des plus ardents partisans. Son éloquence et sa plume se mirent au service des ennemis de Henri III et de Henri IV. Après le triomphe de ce dernier roi, il s'enfuit, et ses écrits furent brûlés par la main du bourreau. Grâcié par Henri IV, il n'en continua pas moins ses attaques, de Tournay, où il s'était réfugié, et demeura jusqu'à la fin, comme Bayle l'appelle, « une trompette de sédition. »

Ses écrits, d'un style emphatique, et qui affectent l'érudition, comprennent : *Histoire tragique et mémorable de Gaverston, ancien mignon d'Édouard II* (1588), pamphlet contre le duc d'Épernon ; *De justa Henrici III abdicatione e Francorum regno* (1589, in-8) ; *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon* (1594); *Apologie pour Jehan Chastel et pour les pères et écoliers de la Société de Jésus* (1595, in-8); *Défense de Jean Boucher* (Tournay, 1626, in-4), etc. — On lui a attribué, sans preuves suffisantes, un écrit anonyme, très-populaire au XVI[e] siècle, dont il est peut-être la plus énergique expression : *la Vie et faits notables de Henry de Valois, tout au long, sans rien requérir*, où sont contenus les trahisons, perfidies, sacriléges, exactions, cruautez et hontes de cest hypocrite et apostat, ennemy de la religion catholique (Paris, 1589, in-8 avec fig., plus. édit.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Ch. Labitte : *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue* (Paris, 1841, in-8).

**BOUCHER D'ARGIS** (Antoine-Gaspard), juriscon-

sulte français, né le 3 avril 1708 à Paris, mort le 26 janvier 1791. Avocat au Parlement de Paris en 1727, conseiller au conseil des Dombes et au Châtelet de Paris, il a donné, outre des travaux tout à fait spéciaux, des notices sur les avocats célèbres dans le *Dictionnaire* de Moréri (édit. de 1759), des articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, le *Mercure de France*, et surtout une *Histoire abrégée de l'ordre des avocats* (Paris, 1778, in-12).

Son fils, André-Jean BOUCHER D'ARGIS, né le 15 novembre 1751 à Paris, mort le 23 juillet 1794, ancien conseiller au Châtelet, dénonça l'*Ami du peuple* à l'indignation publique, fut bientôt arrêté et périt sur l'échafaud. Il a laissé, outre des opuscules de jurisprudence : *De l'éducation des souverains ou des princes destinés à l'être* (1783), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BOUCHER** DE LA RICHARDERIE (Gilles), littérateur français, né en 1733 à Saint-Germain-en-Laye, mort en 1810. Ancien magistrat, il devint, après avoir pris sa retraite, le principal rédacteur du *Journal général de la littérature de France*, publié par Treuttel et Würtz depuis 1798. On a de lui : *Lettre sur les romans* (Paris, 1762, in-12); *De l'influence de la Révolution française sur le caractère et les mœurs de la nation* (Ibid., 1799, in-8); *De la réorganisation de la république d'Athènes* (Ibid., 1799, in-8); *Bibliothèque universelle des voyages* (Ibid., 1808, 6 vol. in-8), que Peignot appelle un vrai monument de bibliographie spéciale.

Cf. Peignot : *Répertoire de bibliographies spéciales;* — Quérard : *la France littéraire.*

**BOUCHER** DE CRÈVECŒUR DE PERTHES, littérateur français, né à Rethel le 10 septembre 1788, mort le 5 août 1868. Célèbre dans les dernières années par ses découvertes d'antiquaire et la fondation du musée de Saint-Germain, il avait, dans le cours de sa longue vie, traité à peu près tous les genres littéraires; il a publié des poésies, à savoir des chansons (*les Maussades, complaintes*, 1862, in-18), dont quelques-unes ont eu de la popularité, et des tragédies restées inconnues; quelques romans; une série de livres de *Voyages;* des volumes d'études morales (*Hommes et choses*, 1851, 4 vol. in-8); *les Masques, biographies sans noms* (1861-1864, t. I-V, in-18); des écrits d'économie sociale; des essais de philosophie (*De la Création*, 1839-1841, 5 vol. in-8), etc. Parmi ses Mémoires, plus importants que ses nombreux livres, il faut citer, *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (Abbeville, 1847-1865) [*Diction. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. I, IV, VI, IX.

**BOUCHET** (Jean), poëte et historien français, né le 30 janvier 1475 à Poitiers, mort vers 1550. Fils d'un procureur, et exerçant la même profession, il mit au jour un grand nombre d'ouvrages qui le firent regarder comme un chef d'école en poésie. Rabelais le loue en ces termes :

> Et quant je liz tes œuvres, il me semble
> Que j'aperçoy ces deux pointz tout ensemble,
> Esquelz le prix est donné en doctrine,
> C'est à sçavoir : doulceur et discipline.

Les vers de Jean Bouchet, que l'on trouve aujourd'hui lourds, pédantesques, monotones, sont pourtant bien coupés et bien rimés, comme ceux de la plupart des poëtes du même temps. Il les donna sous le surnom bizarre de *Traverseur des voyes périlleuses du monde*. Ses ouvrages en prose, qui ne brillent point non plus par le style, offrent, au milieu de bien des erreurs naïves, un grand nombre de renseignements utiles.

On a de lui : *l'Amoureux transi sans espoir* (Lyon, 1507, in-4); *les Regnards traversant les périlleuses voyes de folles fiances du monde* (Paris, s. d., in-fol.), donné par l'éditeur sous le nom de Sébastien Brandt; *le Chapelet des princes* (1517, in-fol.); *le Temple de Bonne Renommée* (Paris, 1518, in-4); *Annales d'Aquitaine* (Poitiers, 1524, in-fol.); *le Panégyrique du chevalier sans reproches, ou la vie et les gestes de Louis de la Trémoille* (Poitiers, 1527, in-fol.); *Anciennes et modernes généalogies des rois de France* (Paris, 1541, in-fol.); *les Epistres morales et familières du Traverseur* (Poitiers, 1545, in-fol.), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 242.

**BOUCHET** (Guillaume), littérateur français, né en 1526 à Poitiers, mort en 1606. Il exerçait la profession de libraire dans sa ville natale. On a de lui : *les Sérées* (Lyon, 1584, in-4; 1593, 3 vol. in-16; Paris, 1608, 3 vol. in-12), recueil d'entretiens d'une gaieté parfois licencieuse et d'érudition un peu pédantesque.

Cf. Dreux du Radier : *Histoire littéraire du Poitou.*

**BOUCICAUT** (Jean LE MAINGRE, sire DE), maréchal de France, né à Tours en 1368, mort en Angleterre en 1421. Le *Livre des faicts du mareschal de Boucicaut* (1368-1421), mémoires écrits sous son inspiration, est l'histoire de la vie si aventureuse de cet illustre capitaine. Il a été imprimé dans les collections des *Mémoires* relatifs à l'histoire de France, de Petitot-Monmerqué, t. VI et VII, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. II.

BOUCLE DE CHEVEUX ENLEVÉE (LA), poëme de Pope (voy. ce nom).

BOUCLIER D'OR (LE), poëme allégorique de W. Dunbar (voy. ce nom).

BOUDDHIQUE (LITTÉRATURE). Cette littérature, essentiellement religieuse, se rattache à la littérature sanscrite. Mais comme elle a employé, outre le sanscrit, divers idiomes, principalement le prakrit et le pâli, et que, née dans l'Inde avec le bouddhisme, elle a dû émigrer avec cette religion à Ceylan, chez les Birmans et les Siamois, on est fondé à la séparer de la littérature sanscrite. Au VIe siècle avant notre ère, Çakya-Mouni prêcha de nouvelles doctrines religieuses et sociales, tendant à une réforme de la vie dévote et à l'égalité civile par l'abolition des castes. Sa métaphysique se rapprochait du *Sânkhya* et du *Yóga*, c'est-à-dire de la philosophie de Kapila et de Patandjali. Çakya-Mouni prit le titre de *bouddha*, éclairé ou savant. Selon lui, les hommes doivent tendre au bien suprême; les saints l'atteignent seuls et échappent ainsi à la fatalité de la métempsychose. Ce bien suprême, appelé Nirvana, paraît exclure l'idée de l'immortalité et représenter à l'esprit l'image du pur néant, la cessation absolue de l'être.

Le bouddhisme n'ayant pu se maintenir dans l'Inde, emporta avec lui ses idées et ses livres. La totalité des écritures sacrées fut divisée en trois parties par le premier concile qui se réunit dans le Maghada, peu après la mort de Çakya-Mouni. Ces trois parties sont : 1° la discipline, ou le *Vinaya;* 2° les discours ou sermons du bouddha, les *Soutras;* 3° la doctrine supérieure ou métaphysique, l'*Abhidharma.* Ces écrits, dont l'autorité est reconnue dans toutes les contrées soumises au bouddhisme, depuis Ceylan jusqu'au Thibet, depuis le Népaul jusqu'à la Chine et au Japon, forment ce qu'on nomme, en style bouddhique, « la Triple Corbeille »; en sanscrit, *Tripitaka;* en pâli, *Ti-pitaka* ou *Pitakattayam.* Les trois Corbeilles, celles de la discipline (*Vinayapitaka*), des sermons (*Soutrapitaka*), et celle de la doctrine (*Abhidharmapitaka*), comprirent chacune un certain nombre de livres ou de collections de livres qui existent encore. Hodgson en a recueilli dans le Népaul un assez grand nombre; P. Grimblot en a rapporté de Ceylan la collection à peu près complète; enfin on en possède, sous le titre de *Kahgyur*, une traduction thibétaine intégrale, en

100 volumes. — Le *Vinaya* de Ceylan a été traduit en anglais par M. Gogerly, dans le *Journal of the Ceylon branch of the Royal Asiatic Society* (années 1845, 1853, 1855, 1856, 1858, 1859). Ce recueil a été réimprimé en 1862.

Outre la collection bouddhique du *Tripitaka*, il y a de nombreux ouvrages désignés sous le nom de *Tantras* qui lui sont postérieurs, mais ils ont peu de valeur littéraire.

Cf. Abel Rémusat : *Journal des savants* (oct.-déc. 1833); — J. Bird : *Historical researches on the origin and principles of the Bouddha and Jaina religions* (Bombay, 1847, in-folio); — Eug. Burnouf : *Introduction à l'histoire du bouddhisme* (Paris, 1844, in-4), et *Journal des savants* (1833-1834); — Ed. Upham : *The history and doctrine of buddhism in Ceylon* (Londres, 1829); — Spence Hardy : *A manual of buddhism in its moderns developpments* (Londres, 1853, in-8), et *The legends and theories of buddhism* (Ibid., 1866); — Barthélemy Saint-Hilaire : *le Bouddha et sa religion* (Paris, 1862, in-8).

**BOUDOT** (Jean), dit BOUDOT I^er^, imprimeur français, mort en 1706. Il était établi à Paris avec le titre d'imprimeur du roi et de l'Académie des sciences. À l'aide du *Dictionnaire* manuscrit de J.-N. Blondeau, inspecteur de l'Académie de Trévoux (14 vol. in-4), il composa un petit *Dictionnaire latin-français*, qui fut classique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

BOUDOT (Jean), dit BOUDOT II, imprimeur français, fils du précédent, né à Paris en 1685, mort le 10 mars 1754. Il publia plusieurs *Catalogues* estimés, parmi lesquels on cite celui de la bibliothèque de Gros de Boze (1745, in-8).

BOUDOT (l'abbé Pierre-Jean), bibliographe français, frère du précédent, né en 1689 à Paris, mort le 6 septembre 1771. Il fut censeur royal et travailla, avec l'abbé Sallier, aux *Catalogues* de la bibliothèque du roi. Le président Hénault usa de son érudition pour ses travaux historiques. Il a aussi collaboré à la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (Dresde [Paris], 1768, 3 vol. in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Quérard : *la France littéraire.*

**BOUFFLERS** (Stanislas, chevalier DE), poëte français, né en 1737 à Lunéville, mort le 18 janvier 1815 à Paris. Élevé au séminaire de Saint-Sulpice, il reçut du roi Stanislas, son parrain, un bénéfice rapportant 40 000 livres, et porta d'abord le nom d'abbé; puis il se fit chevalier de Malte. Après la campagne de Hanovre, il devint maréchal de camp et fut nommé gouverneur du Sénégal. A son retour de cette colonie, il entra à l'Académie française (1788) et fut nommé député aux États généraux. Il émigra en 1792. Sous l'Empire, il se fit remarquer parmi les courtisans de la princesse Elisa, et chanta les louanges de Jérôme Napoléon. A la fin de sa vie, il eut la place de conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Dès ses débuts, Boufflers reçut de Voltaire ce brevet de poëte :

C'est à vous, ô jeune Boufflers !
A vous dont notre Suisse admire
Le crayon, la prose et les vers,
Et les petits contes pour rire ;
C'est à vous de chanter Thémire,
Et de briller dans un festin,
Animé du triple délire
Des vers, de l'amour et du vin.

On ne trouve pourtant chez Boufflers ni délire, ni passion, mais de l'étourderie, de la légèreté, de la facilité, de la grâce et de l'esprit. « Il a beaucoup de demi-talents en tout genre, dit J.-J. Rousseau; il fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres, va jouaillant un peu du sistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. » Comme poëte, il excellait dans de petits badinages, des bluettes brillantes, que Chamfort appelait de la « crème fouettée », et qui n'avaient de sel et d'à propos que pour les contemporains. Saint-Lambert l'a jugé d'un seul trait : « Boufflers, c'est *Voisenon le Grand.* » Rivarol le peint ainsi : « Abbé libertin, militaire philosophe, diplomate chansonnier, émigré patriote, républicain courtisan. » Les *Œuvres* de Boufflers (Paris, 1813, 2 vol. in-8) comprennent des *Poésies* érotiques et fugitives, des contes en prose, dont le plus remarquable est *Aline, reine de Golconde* (1761, in-12), des *Lettres à sa mère* sur la Suisse (1770, in-8), un fort médiocre traité sur *le Libre arbitre* (1808, in-8), etc. On a publié ses *Œuvres complètes* (Paris, 1813, 2 vol., in-8), ses *Œuvres posthumes* (Paris, 1815, in-18), et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1828, 4 vol. in-8).

Cf. J.-A. Taschereau : *Notice sur le chevalier Boufflers* (s. l. et s. d. [Paris, 1827], in-8); — *Correspondance littéraire* de Grimm, et *Mémoires* du temps.

**BOUFFLERS-ROUVREL** (Marie-Charlotte-Hippolyte, comtesse DE), née à Paris en 1724, morte vers 1800. L'une des femmes spirituelles du XVIII^e siècle, elle reçut les hommes les plus distingués au Temple, résidence du prince de Conti, avec qui l'unissait une liaison intime. Elle joignit à ses qualités un désir immodéré de se produire. M^me^ du Deffand, qui ne l'aimait point, l'appelait « l'idole du Temple » ou simplement « l'idole ». Horace Walpole a dit d'elle : « Elle est un composé de deux femmes, celle d'en haut et celle d'en bas. Il est inutile de dire que celle d'en bas est galante et forme encore des prétentions. Celle d'en haut est également fort sensible et possède une éloquence mesurée qui est juste et qui plaît, mais tout est gâté par une prétention continuelle d'obtenir des louanges : on dirait qu'elle est toujours posée pour faire tirer son portrait par son biographe. » La comtesse de Boufflers fut, durant seize ans, l'amie de J.-J. Rousseau, avec lequel elle se brouilla en 1766, pour avoir voulu le réconcilier avec Hume.

Cf. Madame du Deffand et H. Walpole : *Lettres ;* — *Mémoires* du temps ; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, tome IV.

BOUFFON (GENRE). De même que le bouffon au théâtre est l'acteur chargé de faire rire, de même le genre bouffon, en littérature, a le rire pour objet essentiel. Il ne travestit pas les caractères et ne cache pas une critique sous la plaisanterie, comme le genre burlesque. Il ne recherche pas, comme le grotesque, les effets hardis d'un art chaudement coloré. Il rit pour rire, il choisit à cet effet des physionomies, des scènes, des pensées triviales, et met en harmonie avec elles la trivialité du style. Il y a toutefois entre le burlesque, le grotesque et le bouffon, des analogies qui rendent la confusion assez facile entre les trois termes et entre les productions diverses qu'ils désignent. Le *Typhon ou la Gigantomachie* de Scarron, que Boileau a rangé dans le genre burlesque, est plutôt du genre simplement bouffon. L'auteur n'y a pas défiguré, comme dans son *Virgile travesti*, des types définitivement fixés par un écrivain. Les géants pris directement à la mythologie n'étaient pour lui que des personnages légendaires et de convention, qu'il pouvait peindre comme il lui plaisait, sans mettre une opposition réelle entre leur nature primitive et la vulgarité plaisante des actes ou des propos qu'il leur prêtait. La *Baronéide* du même auteur est une satire bouffonne; son *Don Japhet d'Arménie*, son *Héritier ridicule*, ses *Jodelets* sont des comédies de même ordre.

Le genre bouffon fut fort à la mode dans la première moitié du XVII^e siècle. C'est à ce genre qu'appartiennent les *Lettres* et les *Histoires comiques* de Cyrano de Bergerac. Jamais peut-être on ne poussa plus loin la bouffonnerie. Elle est à la fois dans les mots et les idées. A propos de la neige,

il dit « que l'univers est une tarte que l'Hiver, ce grand monstre, sucre pour l'avaler ». La lune est « une lucarne du ciel », ou bien « la platine où Diane dresse les rabats d'Apollon ». Le comble est dans la plaisanterie suivante : « Vous avez la bouche si large, que je crains quelquefois que votre tête ne tombe dedans. » Les romans comiques, satiriques et bourgeois de la même époque rentrent aussi en grande partie dans le bouffon. Une foule de pièces de vers, comme quelques-unes de Chapelle, l'ami de Boileau, attestent jusqu'à la fin du siècle la faveur d'un genre contre lequel Voltaire donnera le signal de la réaction.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique* ; — les diverses études sur Scarron et Cyrano de Bergerac (voy. ces noms).

BOUFFONNERIE et BOUFFONS. Au théâtre, la bouffonnerie est l'esprit de la farce, et accidentellement de la comédie. Elle s'adresse surtout à la populace et réussit par des plaisanteries basses et grossières. — On appelle bouffons certains acteurs ordinairement chargés de rôles d'un comique outré, et qui travaillent à provoquer la gaieté par des moyens, gestes, inflexions de voix, ou grimaces qui ne sont pas toujours d'un goût délicat. Le théâtre antique avait ses bouffons populaires, le *bucco*, le *macchus*, le *manducus*, etc., qui donnent de la vie aux Atellanes (voy. ce mot). A la scène italienne, les bouffons sont devenus célèbres et se sont produits, avec une grande variété de types, dans les improvisations de la *Commedia dell' arte*. Notre comédie en plein vent a eu aussi ses bouffons : Tabarin, Mondor, Turlupin, Jodelet, Jocrisse, etc., souvent désignés sous le nom de farceurs, mais que les grandes scènes, comme celles de l'Hôtel de Bourgogne et des Marais, n'ont pas dédaigné d'appeler à elles. Le gracioso a été le bouffon de la scène espagnole et le clown celui de la scène anglaise. Sous les noms principaux de ces personnages ou des genres auxquels ils ont dû leurs succès, nous marquons la part que s'est faite la bouffonnerie dans les divers théâtres anciens et modernes.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (1859, 2 vol. gr. in-8) ; — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18).

**BOUGAINVILLE** (Jean-Pierre), érudit français, né en 1722 à Paris, mort en 1763 à Loches. Admis à l'Académie des inscriptions en 1746, il devint secrétaire perpétuel de cette compagnie, après la mort de Fréret, dont il était l'élève et l'ami, sans être capable de continuer ses travaux. Il entra aussi à l'Académie française, « avec différents titres d'une force presque égale, dit Grimm : sa mauvaise santé, sa place de secrétaire de l'Académie des inscriptions, sa traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. » Outre cette traduction (Paris, 1749, 2 vol. in-8), il a laissé des écrits sur l'*Expédition d'Alexandre dans les Indes* (1752), sur *les Colonies grecques* (1745), etc., et des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. Lebeau : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXI.

**BOUGAINVILLE** (Louis-Antoine DE), navigateur français, né le 11 novembre 1729 à Paris, mort le 31 avril 1814. Le premier marin français qui ait fait le tour du monde, il a publié, outre deux importants *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des sciences morales* (tome III), une relation intitulée : *Voyage autour du monde* (Paris, 1771, in-4), qui, écrite d'un style élégant et animé, eut un immense succès.

Cf. Marius Pascal : *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Bougainville* (Marseille, 1831, in-8).

**BOUGEANT** (le Père Guillaume-Hyacinthe), littérateur français, né le 4 novembre 1690 à Quimper, mort le 7 janvier 1743. Il était membre de la Société de Jésus et professa les humanités au collége Louis-le-Grand. Ses ouvrages sont élégamment écrits. On estime son *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie* (Paris, 1727, in-4, et 2 vol. in-12), et surtout son *Histoire du traité de Westphalie* (Paris, 1744, 2 vol. in-4 et 4 vol. in-12).

On a aussi de lui : trois comédies en prose, *la Femme docteur, ou la Théologie en quenouille* (1730, in-12) ; *le Saint déniché ou la Banqueroute des miracles* (1732, in-12) ; *les Quakers français, ou les nouveaux Trembleurs* (1732, in-12), toutes les trois dirigées contre les jansénites ; *Voyage merveilleux du prince Fanférédin au pays de Romancie* (1735, in-12) ; *Amusement philosophique sur le langage des bêtes* (1739, in-12). Ce dernier écrit, qui n'était qu'un badinage, fut attaqué vivement par les ennemis de l'auteur et lui valut d'être enfermé quelque temps dans une prison de l'Ordre.

Cf. *Mémoires de Trévoux* (juin 1744) ; — Chardon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

**BOUGEREL** (Joseph), littérateur français, né en 1680 à Aix, en Provence, mort le 19 mai 1753. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il a laissé quelques ouvrages écrits avec peu d'elégance, mais avec beaucoup d'exactitude : *Vie de Gassendi* (Paris, 1737, in-12) ; *Idée géographique et historique de la France pour l'instruction de la jeunesse* (Paris, 1747, 2 vol. in-12) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence* (Paris, 1752, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**BOUGOINC** (Simon), poëte français du XVI[e] siècle. Il fut valet de chambre de Louis XII. On remarque, parmi ses œuvres, d'une belle exécution typographique : *l'Épinette du jeune prince conquérant le royaulme de Bonne Renommée* (Paris, 1508 et 1514, in-fol.), poëme allégorique dans le goût du temps ; *l'Homme juste et l'Homme mondain* (Ibid., 1508, in-4), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. 165.

**BOUGY** (Alfred-James-Louis-Joseph DE), littérateur français, né à Grenoble le 1[er] novembre 1816, mort le 4 septembre 1871. Attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, puis bibliothécaire de la Sorbonne, il a publié une *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* (1847, in-4), et divers travaux littéraires [*Dict.. des Contemp.*, 2[e]-4[e] édit.].

**BOUHIER** (Jean), jurisconsulte et littérateur français, né le 16 mars 1673 à Dijon, mort le 17 mars 1746. Conseiller, puis président à mortier au Parlement de Bourgogne, il consacra tous ses loisirs aux lettres et à l'érudition. Il entra, en 1727, à l'Académie française, et fut nommé correspondant de l'Académie des inscriptions. « Jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il remua tout, il embrassa tout, dit d'Alembert ; il fit ses preuves dans tous les genres, et dans la plupart il fit des œuvres distinguées et dignes de lui. »

Parmi les nombreux écrits de Bouhier, qui ne justifient pas tout cet éloge, nous citerons : *De priscis Græcorum et Latinorum litteris Dissertatio* (Paris, 1708, in-fol.) ; *Remarques critiques sur le texte du traité de Cicéron : De natura Deorum* (Ibid., 1721) ; *Remarques critiques sur le texte des Catilinaires* (Ibid., 1727) ; *Traduction des troisième et cinquième livres des Tusculanes* (Ibid., 1737) ; *Poëme de Pétrone sur la guerre civile*, etc., traduit en vers français (Paris, 1738, in-12) ; *les Amours d'Énée et de Didon, et autres poësies* (1742, in-12) ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Montaigne*, en tête d'une édition des *Essais* (Londres, 1739, 6 vol. in-12) ; *Recherches et dis-*

*sertations sur Hérodote* (Dijon, 1746, in-4), sans compter ses *Œuvres de jurisprudence* (Dijon, 1787, 2 vol. in-fol.). La Bibliothèque nationale possède la *Correspondance* de Jean Bouhier. M. L. Larchey a publié ses *Souvenirs* (1869, in-18).

Cf. D'Alembert : *Histoire de l'Académie française ;* — des Guerrois : *le Président Bouhier* (Paris, 1855, in-8).

**BOUHOURS** (Dominique), littérateur français, né en 1628 à Paris, mort le 27 mai 1702. De l'ordre des Jésuites, il professa les humanités au collége de Clermont à Paris, puis la rhétorique à Tours. Il devint ensuite précepteur des princes de Longueville et du marquis de Seignelay. C'était un esprit d'un goût pur, un peu minutieux, et d'une délicatesse recherchée. Ménage, qu'il avait accusé d'avoir lu Coquillart et Rabelais plus que saint Augustin et saint Thomas, le juge en ces termes : « Le P. Bouhours était un petit régent de troisième ; mais depuis sept ou huit ans il s'est érigé en précieux, en lisant Voiture et Sarrazin, Molière et Despréaux, et en visitant les dames et les cavaliers. Il écrit, à la vérité, avec beaucoup de politesse ; mais il écrit sans jugement, et il n'y a aucune érudition dans ses écrits. » Voltaire a représenté, dans le *Temple du Goût*, le P. Bouhours derrière Pascal et Bourdaloue, épiant et notant les négligences de langage qui leur échappent. D'un caractère égal, le P. Bouhours garda dans la polémique beaucoup de mesure, et se fit aimer et estimer de la belle et haute société qu'il fréquentait. On lui fit cette épitaphe :

Ci-gît un bel esprit qui n'eût rien de terrestre,
Il donnait un tour fin à ce qu'il écrivait
La médisance ajoute qu'il servait
Le monde et le ciel par semestre.

On a de lui : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (Paris, 1671, petit in-4 et in-12, souvent réimpr.), ouvrage sur la langue française auquel Barbier d'Aucour répondit par les *Sentiments de Cléanthe; Doutes sur la langue françoise* (1674, in-12); *Nouvelles remarques sur la langue françoise* (1674, in-12); *Histoire de Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes* (1676, in-4, plus. édit.); *Vie de saint Ignace* (1679, in-4 et in-12); *Vie de saint François-Xavier* (1682, in-4 et in-12); *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687, in-4, souvent réimp.); *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689, in-12); *Pensées ingénieuses des Pères de l'Église* (1700, in-12); un *Recueil de vers choisis* (1693, in-12); une *Traduction du Nouveau Testament* (1697 et 1703, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. X ; — Baillet : *Jugements des savants ;* — A. Dacier : *Éloge historique de D. Bouhours* (Paris, 1702, in-4); — Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, part. 1re, chap. VIII.

**BOUILHET** (Louis), poëte français, né à Cany (Seine-Inférieure) en 1824, mort à Rouen le 19 juillet 1869. Il étudia d'abord la médecine, qu'il abandonna pour suivre sa vocation poétique, et devint bibliothécaire de la ville de Rouen. En 1856, il se fit remarquer par une élégante étude poétique sur les mœurs de la Rome impériale, *Melænis, conte romain* (in-18), inséré d'abord dans la *Revue de Paris*. D'autres pièces de vers furent réunies sous le titre d'*Astragales, festons et poésies* (1859, in-18). L'auteur eut aussi d'honorables succès à l'Odéon, avec des drames en vers d'un rhythme brillant, et d'un lyrisme exubérant : *Madame de Montarcy* (1856), *Hélène Peyron* (1858), *la Conjuration d'Amboise* (1866), son meilleur ouvrage dramatique. Il a encore donné à ce théâtre une comédie en cinq actes et en vers, *l'Oncle million* (1861); au Théâtre-Français un drame en vers, *Dolorès* (1862), qui parut une imitation attardée du romantisme ; à la Porte-Saint-Martin, un drame en prose à grand spectacle, *Faustine* (1864); *Mlle Aïssé*, œuvre posthume, etc. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières édit.]

**BOUILLÉ** (François-Claude-Amour, marquis DE), mémorialiste français, né le 19 novembre 1739 en Auvergne, mort le 14 novembre 1800. Lieutenant général depuis 1784, il prépara la fuite de Louis XVI, et après l'arrestation de Varennes, passa à l'étranger. Ses *Mémoires*, relatifs aux événements politiques dans lesquels il joua un rôle, sont écrits simplement, avec concision et d'un ton d'entière loyauté. Ils parurent d'abord en anglais (Londres, 1797, in-8) et en allemand (Luxembourg, 1798 in-fo), puis furent publiés en français (Paris, 1801, 2 vol. in-12); ils furent insérés dans la *Collection des Mémoires sur la révolution* de Berville et Barrière (1821, 2 vol. in-8). — Son fils, Louis-Joseph-Amour, marquis DE BOUILLÉ, né en 1769 à Saint-Pierre (Martinique), mort en 1850, lieutenant général sous la Restauration, a laissé : *Vie du prince Henri de Prusse* (1809, in-8); *Commentaires sur le* Traité du Prince *et sur* l'Anti-Machiavel; *Mémoire sur l'évasion de Louis XVI*, etc.

Cf. René de Bouillé : *Essai sur la vie du marquis de Bouillé* (Paris, 1853, in-8).

**BOUILLET** (Marie-Nicolas), littérateur français, né à Paris le 5 mai 1798, mort le 28 décembre 1864. Elève de l'Ecole normale, professeur de philosophie dans plusieurs lycées, proviseur et inspecteur de l'Université, il s'est fait une notoriété très-grande par la publication de *Dictionnaires universels*, formant une sorte d'encyclopédie populaire et très-souvent réimprimés : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* (1842, gr. in-8 à 2 col.; 20e édit. entièrement refondue (1864) ; *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts* (1854, même format; 7e édit. 1864); il y a rattaché un *Atlas universel d'histoire et de géographie* (1866, gr. in-8, cent planches). L'auteur avait donné dès 1826 un *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane* (2 vol. in-8). On lui doit une bonne édition des *Œuvres philosophiques* de Bacon (1834-1835, 3 vol. in-8), une traduction des *Ennéades de Plotin* (1857 et suiv., 3 vol. in-8), et quelques éditions classiques [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions].

**BOUILLON** (DE), poëte français, mort en 1662. Ses *Œuvres* (Paris, 1663) se composent de contes ; l'un d'eux, l'*Histoire de Joconde*, imitée de l'Arioste, le fit mettre quelque temps en parallèle avec La Fontaine.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

**BOUILLY** (Jean-Nicolas), littérateur français, né en 1763 à La Coudraye (Indre-et-Loire), mort le 14 avril 1842. Il fut élevé au collége de Tours et se fit recevoir avocat à Paris. En 1790 il débuta au théâtre par *Pierre le Grand*, opéra comique en quatre actes, dont Grétry fit la musique, et en 1791 il donna *le Jeune Henri*, opéra comique en deux actes, auquel Méhul mit une ouverture célèbre. La reine Marie-Antoinette, en récompense des gracieuses allusions contenues dans ces pièces, envoya à l'auteur une riche tabatière, que celui-ci, devenu républicain, offrit plus tard à la Société des jacobins de Tours. Accusé de modérantisme 1793 et de terrorisme en 1797, Bouilly fit successivement de flatteuses dédicaces à l'impératrice, à la duchesse de Berry, à la reine Marie-Amélie, sans cesser toutefois de rester honnêtement convaincu de son indépendance. Ses œuvres, soit dramatiques, soit morales, montrent en lui un homme vertueux, bon et sensible à un degré qui lui valut le nom de « poëte lacrymal ». Son style est prolixe et recherché. Ses écrits dramatiques, composés avec habileté, obtinrent pour la plupart un grand succès de larmes. Ses livres moraux, destinés à la jeunesse et aux femmes, offrent des passages touchants et des peintures gracieuses.

Nous citerons parmi ses pièces de théâtre : *J.-J. Rousseau à ses derniers moments*, deux actes en

prose (1791); *l'Abbé de L'Epée*, en cinq actes, en prose (1795), ouvrage qui a été souvent repris, moins pour sa valeur littéraire que pour l'intérêt qui s'attache aux personnages; *René Descartes*, comédie en deux actes en prose (1796); *la Mort de Turenne*, mélodrame en trois actes, avec Cuvelier (1797); les *Deux Journées*, comédie lyrique en trois actes (1800); *Florian*, un acte en prose (1800); *Berquin*, un acte en prose (1802); *Fanchon la vielleuse*, avec Joseph Pain, comédie lyrique en trois actes (1803); *une Folie*, opéra comique en deux actes (1803); le *Désastre de Lisbonne*, drame en trois actes (1804); *Madame de Sévigné*, comédie en trois actes, en prose (1805); *la Vieillesse de Piron*, comédie-vaudeville, avec Pain (1810); *le Petit Courrier*, comédie-vaudeville, avec Moreau (1812); *Valentine de Milan*, drame lyrique en trois actes (1822); etc.

Les ouvrages moraux de Bouilly sont les suivants: *Contes à ma fille* (Paris, 1809, 2 vol. in-12, souv. réimpr.); *Conseils à ma fille* (Paris, 1811, 2 vol. in-12, souvent réimpr.); *Encouragements de la jeunesse* (Paris, 1814, in-12); *les Jeunes Femmes* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); *Contes à mes petites amies ou Trois mois en Touraine* (Paris, 1821, 2 vol. in-12); *les Mères de famille* (Paris, 1823, 2 vol. in-12); *Contes offerts aux enfants de France* (Paris, 1823, in-12); *les Révélations* (Paris, 1835, 2 vol. in-12), suite d'études sur le cœur des femmes. Il a publié des mémoires, sous le titre de *Récapitulations ou mes souvenirs* (Paris, 1836, 3 vol. in-12).

Cf. E. Legouvé : *J.-N. Bouilly*, etc. (Paris, 1842, in-8); — Ét. Arago et Durozoir, dans la *Biographie universelle*.

**BOULAINVILLIERS** (Henri, comte DE), historien et philosophe français, né le 11 octobre 1658 à Saint-Saire (Normandie), mort le 23 janvier 1722. Il suivit quelque temps la carrière des armes, qu'il abandonna pour se livrer à l'étude. Ses premières productions furent des ouvrages relatifs à l'histoire de France : *Mémoires au régent de France contenant les moyens de rendre ce royaume très-puissant* (La Haye, 1727, 2 vol. in-12); *Histoire de l'ancien gouvernement de la France* (Ibid., 1727, 3 vol. in-8); *Etat de la France extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume par ordre de Louis XIV* (Londres, 1727, 3 vol. in-fol.), réimprimé en partie sous le titre d'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* (La Haye, 1733, 3 vol. in-12). Ces œuvres, qui firent beaucoup de bruit à leur apparition, mettant en relief les services rendus à la monarchie par la noblesse du moyen âge, avaient pour conclusion, que le gouvernement féodal est le « chef-d'œuvre de l'esprit humain ». Montesquieu combattit cette étrange doctrine; Voltaire appela l'auteur le gentilhomme le plus spirituel du royaume. Boulainvilliers, mêlé au mouvement philosophique, publia la *Réfutation des erreurs de Benoît de Spinosa, par M. de Fénelon, par le P. Lami et par M. le comte de Boulainvilliers* (Bruxelles, 1731, in-12); ce n'était qu'un prétexte pour propager les doctrines spinosistes. Il écrivit dans le même esprit d'hostilité dissimulée contre la religion une *Analyse du Traité théologico-politique*, imprimée à la suite des *Doutes sur la religion* (Londres, 1767, in-12).

On a encore du même : *Vie de Mahomet* (Londres, 1730, in-8); *Histoire des Arabes* (Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12); *Mémoire pour la noblesse de France contre les ducs et pairs* (Ibid., 1732, in-8); *Histoire de la pairie de France et du Parlement* (Londres, 1733, 2 vol. in-12). On lui a attribué le *Traité des trois imposteurs* (1755, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Augustin Thierry : *Introduction aux Récits mérovingiens*; — Quérard : *la France littéraire*.

**BOULANGER** ou **BOULENGER** (Le P. Jules-César), en latin *Bulengerus*, érudit français, né en 1558 à Loudun, mort en 1628. Il était membre de la Société de Jésus. On a de lui : *De spoliis bellicis, trophæis, arcubus triumphalibus*, etc. (Paris, 1601, in-8); *De imperatore et imperio romano, magistratibus, officiis*, etc. (Lyon, 1618, in-fol.); *Historiarum sui temporis libri XIII* (Ibid., 1619, in-fol.); *De conviviis, ludis privatis ac domesticis veterum*; (1627, in-8); etc.

Cf. D.-W. Moller : *Disputatio circularis de J.-C. Bulengero* (Altdorf, 1691, in-4).

**BOULANGER** (Nicolas-Antoine), littérateur français, né le 11 novembre 1722 à Paris, mort en 1759. On a sous son nom des ouvrages antireligieux qui ne parurent qu'après sa mort, et fortement remaniés par une autre main. Les deux principaux sont : *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* (1761, in-8); *l'Antiquité dévoilée par ses usages* (1766, 3 vol. in-12). Le baron d'Holbach lui a aussi attribué son *Christianisme dévoilé*. Ses *Œuvres* ont été réunies (1790, 8 vol. in-8 ou 10 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

**BOULARD** (Antoine-Marie-Henri), littérateur français, né en 1754 à Paris, mort le 6 mai 1825. Notaire et maire du dixième arrondissement, il fut député au Corps législatif. On lui doit de nombreuses traductions, entre autres celle de l'*Histoire littéraire du moyen âge* par Harris (1785, in-12), et de *Histoire littéraire des quatorze premiers siècles de l'ère chrétienne*, par Berington (1816, in-4). Exécuteur testamentaire de La Harpe, il publia la dernière partie du *Cours de littérature*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**BOULARD** (S...), imprimeur et littérateur français, né vers 1750 à Paris, mort vers 1809. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, dont le plus important est un *Traité élémentaire de bibliographie* (Paris, 1804-1806, in-8).

**BOULAY DE LA MEURTHE** (Antoine-Jacques-Claude-Joseph), homme d'État et publiciste français, né le 19 février 1761 à Chamouzey (Vosges), mort le 4 février 1840. Ses écrits se rapportent à son honorable carrière politique. On cite à part deux ouvrages historiques d'un style ferme, d'une exposition claire et logique, et offrant une intention marquée d'application, le premier à la chute prochaine du Directoire, le second aux destinées de la Restauration : *Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devaient l'y consolider et sur celles qui l'y firent périr* (Paris, 1799, plusieurs fois réimpr.), et *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, derniers rois de la maison de Stuart* (La Haye, 1818, in-8; Paris, 1822, 2 vol. in-8). Après la mort de Sieyès, Boulay de la Meurthe publia : *Théorie constitutionnelle de Sieyès* (Paris, 1836, in-8). Il a collaboré à l'ouvrage intitulé *Bourrienne et ses erreurs* (Paris, 1830, 2 vol. in-8). — Son fils, Henri-Georges BOULAY DE LA MEURTHE, né en 1797, mort en 1859, fut vice-président de la République en 1849.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

**BOULGARINE** (Thaddæus), écrivain russe, né en Lithuanie en 1789, mort à Dorpat le 13 septembre 1859. Il n'aborda les lettres qu'après une vie militaire et politique très-agitée et avoir combattu tour à tour contre Napoléon et pour Napoléon. Il publia, dans divers recueils périodiques qu'il fonda avec Graetsch, à partir de 1823, des essais satiriques et humoristiques, qu'il réunit en 1827 (Pétersbourg, in-12) et qui furent traduits en français, l'année suivante, sous le titre de *Thaddeievitch*; puis il aborda l'histoire et surtout le

roman, dans *Iwan Wuishigin*, le Gil Blas russe (Pétersbourg, 1829); *Rostaflef*, ou la Russie en 1812 (1831); *Démétrius Mazeppa* (1832), livres traduits dans les différentes langues de l'Europe, etc. On cite encore : *la Russie sous les rapports historique, statistique, géographique et littéraire* (Riga, 1839-1841, 3 vol.) [*Dict. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

**BOULLANGER** (André), dit *le Petit Père André*, prédicateur français, né vers 1578 à Paris, où il est mort le 21 septembre 1657. De l'ordre des Augustins, il se fit une grande réputation dans la chaire. Suivant le goût de son temps, il remplissait ses sermons de plaisanteries et de trivialités. Le seul morceau de lui qui ait été imprimé est l'*Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles* (Paris, 1627, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BOULLIER** (David-Renaud), théologien protestant hollandais, d'origine française, né à Utrecht le 24 mars 1699, mort à Londres le 23 décembre 1759. Ministre à Amsterdam et à Londres, il a combattu la philosophie française du XVIIIe siècle dans de nombreux ouvrages, tels que : *Lettres critiques sur les* Lettres philosophiques *de Voltaire* (Paris, 1754, in-12), et *Pièces philosophiques et littéraires* (1759, 2 vol. in-12). On cite en outre : *Essai philosophique sur l'âme des bêtes* (Amsterdam, 1727, in-12; 1737, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique.*

**BOULLIOT** (Jean-Baptiste-Joseph), biographe français, né en 1750 à Philippeville, mort le 30 août 1833. Prêtre assermenté, il occupa plusieurs cures. On a de lui une utile et consciencieuse *Biographie ardennaise* (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

Cf. Henrion : *Annales biographiques*, t. I.

**BOULOGNE** (Étienne-Antoine DE), prédicateur français, né le 26 décembre 1747 à Avignon, mort le 13 mai 1825 à Paris. Il commença à se faire entendre à Paris en 1777, prêcha à la cour la Cène en 1783, et tout le carême en 1787. Chapelain de Napoléon en 1806, évêque de Troyes en 1808, secrétaire du Concile de Paris en 1811, archevêque de Vienne en 1817, il devint pair de France en 1822. Ses *Œuvres complètes* (Paris, 1827 et suiv., 8 vol. in-8) comprennent : des *Sermons*, des *Mandements*, des *Discours*, des *Mélanges de religion, de critique et de littérature*, écrits avec élégance et parfois avec une éloquence véritable. Il a collaboré aux *Annales catholiques*, à la *Quotidienne*, à la *Gazette de France*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOUNDEHEC (LE), un des anciens livres sacrés de la Perse, formant l'une des deux divisions principales du *Zend Avesta* (voy. ce mot).

**BOUNINA** (Anna), femme poëte russe, morte en 1829. Les Russes citent avec éloge ses *Poésies lyriques et didactiques* (1821, 3 vol. in-8).

**BOUNYN** (Gabriel), poëte français du XVIe siècle, né à Châteauroux. On cite de lui une tragédie tirée de l'histoire moderne des Turcs, *la Sultane* (Paris, 1561, in-4), et quelques poésies.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 243.

**BOUQUET** (dom Martin), érudit français, né le 6 août 1685 à Amiens, mort le 6 avril 1754 à Paris. Bénédictin de Saint-Maur et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il donna les huit premiers volumes du grand recueil *Rerum gallicarum et francicarum scriptores* (Paris, 1738-1752, t. I à VIII, in-fol.). Cette précieuse collection, fruit d'un incroyable labeur, fut continuée par les deux frères Haudiquier (t. IX et X), par Housseau, Précieux et Poirier (t. XI), puis par Clément et Brial, tous bénédictins, enfin par l'Académie des inscriptions

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

BOUQUET, petite pièce de vers, d'un tour galant et gracieux, que le poëte adressait à une dame, comme un bouquet de fleurs, pour le jour de sa fête. Souvent l'objet réel qui le faisait soupirer était dissimulé sous un nom de convention, *Chloris, Iris, Philis*, etc.; souvent aussi le poëte célébrait, sous ces noms, les charmes d'une beauté imaginaire. De là, pour désigner une poésie de ce genre, les mots de *Bouquet à Chloris, Bouquet à Iris*. Parmi les pièces fugitives du XVIIe siècle, il y eut déjà beaucoup de bouquets; on cite : les *Souhaits pour Iris*, d'Étienne Pavillon; les *Lettres à Iris* et le *Bail du cœur de Chloris*, de Jean Hesnault, l'un de ceux qui réussirent le mieux dans ce genre frivole, à une époque si sérieuse. Les bouquets sont le triomphe du XVIIIe siècle. Les Bernis, les Dorat et leurs imitateurs, prodigues de grâce et de frivolité, semèrent les fleurs à pleines mains, fleurs de peu de parfum et dont l'éclat, presque toujours faux, finit par devenir insupportable. On aurait pu appliquer à beaucoup le nom de *Babet la Bouquetière*, que Voltaire donna si plaisamment à Bernis, tuant d'un trait d'esprit la mode des bouquets.

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature.*

**BOUQUIER** (Gabriel), littérateur français, né vers 1750 dans le Périgord, mort en 1811. Député à la Convention, il s'y fit remarquer par ses opinions exaltées. Il donna avec Moline, en 1794, *la Réunion du 10 août, ou l'Inauguration de la République française, sans-culottide en cinq actes*, jouée sur le théâtre des Sans-Culottes (théâtre Molière), à l'Opéra et à la Porte-Saint-Martin.

Cf. Arnault : *Biogr. nouv. des contemporains.*

BOURBON (PETIT-), ancien théâtre de Paris. Établi dans une galerie qui avait appartenu à l'ancien hôtel de Bourbon, il était contigu au Louvre. Henri III permit aux comédiens italiens de la troupe des *Gelosi*, qu'il avait appelés en France en 1577, de prendre possession de cette salle. En 1614, le théâtre du Petit-Bourbon fut reconstruit et agrandi. Une nouvelle troupe italienne (voy. ITALIENS) s'y établit en 1645. La reine mère y fit représenter, en 1650, l'*Andromède* de Corneille, avec machines et décorations, spectacle dans le genre des opéras de Venise. Molière, ramenant de province, en 1658, sa troupe de « l'Illustre-Théâtre », obtint, après avoir joué au Louvre devant Louis XIV *le Docteur amoureux*, de donner des représentations au Petit-Bourbon, alternativement avec les Italiens. Il comptait alors dans sa troupe, qui prit le titre de comédiens de Monsieur, les deux frères Béjart, Duparc, Desbries, Dufresne, de Croisal, les demoiselles Béjart, Debrie, Duparc et Hervé. Molière inaugura sa nouvelle scène le 3 novembre 1658 par *l'Étourdi*, qu'il avait joué déjà à Lyon et à Béziers. Cette comédie fut suivie de près du *Dépit amoureux* et des *Précieuses ridicules*. Au mois de juillet 1659, Molière demeura, par le départ des Italiens, seul occupant du théâtre du Petit-Bourbon; mais ce fut pour peu de temps, car ce théâtre devait être démoli pour l'établissement d'une partie de la colonnade du Louvre, et, en 1665, les acteurs de la troupe de Molière, devenus comédiens *du Roi*, se fixèrent à la salle du Palais-Royal.

Cf. Despois : *les Théâtres sous Louis XIV* (1874, in-18).

**BOURBON** (Nicolas), dit L'ANCIEN, poëte latin moderne, né en 1503 à Vandeuvre (Champagne), mort en 1550. Il fut précepteur de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV. Ses poésies, goûtées de quelques-uns de ses contemporains, ont été vivement critiquées par Scaliger; Joachim Du Bellay a fait sur son recueil intitulé *Nugæ* (Paris, 1535, in-8) une épigramme qui se termine par ce vers

In toto libro nil melius titulo.

On a encore de lui : *Pædologia, sive de puerorum moribus*, en distiques (Lyon, 1536, in-4); *Tabellæ elementariæ pueris ingenuis pernecessariæ* (Paris, 1539, in-8); *In Francisci Valesii regis obitum* (1547, in-4); des épitaphes. Il a été fait de ses œuvres une édition *ad usum Delphini* (Paris, 1685, 2 vol. in-4).

**BOURBON** (Nicolas), dit LE JEUNE, poëte latin moderne, neveu du précédent, né en 1574 à Vandeuvre, mort en 1644. Professeur aux colléges des Grassins, d'Harcourt et au collége Royal, il entra à l'Oratoire. En 1637, il fut nommé membre de l'Académie française. Ses poésies latines, publiées sous le titre de *Poematia* (Paris, 1630, 1651, 1654) et un peu trop inspirées de Lucain, furent très-estimées de son temps. On y remarque l'imprécation contre les assassins d'Henri IV, *Diræ in parricidam*. Des *Borboniana, ou Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon*, ont été imprimés à la suite des *Mémoires* de François Bruys (1751), tirés d'un précieux manuscrit de Guy Patin, relatif aux réunions littéraires qui se tenaient à l'Oratoire, chez Nic. Bourbon.

Cf. *N. Borbonii in academia Parisiensi eloquentiæ grecæ professoris regii tumulus* (Paris, 1649, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XXVI.

**BOURDALOUE** (Louis), orateur français, né le 20 août 1632 à Bourges, mort le 13 mai 1704. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1648, et ne tarda pas à montrer pour l'éloquence de la chaire de remarquables dispositions; cependant il passa vingt ans en province, enseignant dans divers colléges et prêchant, avant que ses supérieurs l'envoyassent à Paris (1669). Dès qu'il se fit entendre, son succès fut prodigieux. Appelé à la cour en 1670, il y reparut neuf fois, pour y prêcher soit l'avent, soit le carême. On prête à Louis XIV ces paroles : « J'aime mieux les redites du P. Bourdaloue que les choses nouvelles des autres. » L'admiration qu'il inspira fut à peu près générale. M^me de Sévigné et Boileau en écrivaient les plus grands éloges. Après la révocation de l'édit de Nantes, on l'envoya dans le Languedoc, pour gagner par la persuasion les esprits que les mesures violentes avaient irrités; il réussit dans sa mission au delà des espérances. Fatigué du ministère de la chaire, il demanda en vain d'être rappelé en province; mais il passa les dernières années de sa vie dans les plus humbles fonctions du sacerdoce, visitant surtout les hôpitaux et les prisons. Les ennemis de son ordre l'ont eux-mêmes respecté, et l'on a dit que sa conduite était la meilleure réponse aux *Lettres provinciales*.

Voici, sur Bourdaloue, le jugement de Voltaire : « Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente fut le P. Bourdaloue. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme Massillon, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâce, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire. » Ch.-F. de Lamoignon le loue également d'avoir « banni de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples, » d'avoir retranché « ces longues dissertations de théologie, qui ennuient les auditeurs et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons. » D'Aguesseau admire chez Bourdaloue « l'ordre et la distribution qui règnent dans chaque partie du discours; la clarté, et, si l'on peut parler ainsi, la popularité de l'expression, simple sans bassesse et noble sans affectation. » Enfin l'abbé Maury s'exprime ainsi : « Ce qui me ravit dans les sermons de l'éloquent Bourdaloue, c'est que cet orateur plein de génie se fait presque toujours oublier lui-même, pour ne s'occuper que de l'instruction et des intérêts de ses auditeurs; c'est que dans un genre trop souvent livré à la déclamation, il ne se permet pas une seule phrase inutile à son sujet, n'exagère jamais aucun des devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils évangéliques, et que sa morale, constamment réglée par la sagesse, peut et doit toujours être réduite en pratique; c'est la fécondité inépuisable de ses plans qui ne se ressemblent jamais, et l'heureux talent de disposer ses raisonnements avec cet ordre savant dont parle Quintilien, lorsqu'il compare l'habileté d'un grand écrivain qui règle la marche de son discours à la tactique d'un général qui range son armée en bataille; c'est cette puissance de dialectique, cette marche didactique et ferme, cette force toujours croissante, cette logique exacte et serrée, cette éloquence continue où tout est également plein, lié, soutenu, assorti... » Toutefois, le même critique, ne se dissimulant pas ce qui manque à cet orateur, voudrait « plus d'élan à sa sensibilité, plus d'ardeur à son génie, plus de ce feu sacré qui embrasait l'âme de Bossuet, surtout plus d'éclat et de souplesse à son imagination. » On a souvent comparé Bourdaloue à Démosthène, qu'il rappelle pour la vigueur de la logique et la sévérité du style; mais Démosthène prodiguait les mouvements de l'éloquence, tandis que Bourdaloue ne prodigue que les formules de la didactique. En le comparant à nos autres grands orateurs catholiques, on trouvera Bourdaloue inférieur à Bossuet pour le génie et le mouvement, à Fénelon pour le charme de la parole, à Massillon pour la richesse des détails; mais il les surpasse tous au point de vue de l'enseignement évangélique. Son manque d'éclat et d'imagination s'accuse surtout dans l'oraison funèbre; pourtant Fénelon va trop loin lorsqu'il dit de ses œuvres en ce genre : « C'est l'ouvrage d'un grand homme qui n'est pas orateur. » Villemain, qui reproduit ce jugement, l'atténue par les éloges suivants : « La pensée est forte et grave; le style, sans l'orner beaucoup, la soutient par une expression énergique et simple. Il y a peu d'images; mais souvent cette brièveté pleine de vigueur est le premier mérite de l'écrivain, après le talent de peindre. » Les contemporains s'accordent à représenter Bourdaloue en chaire avec un extérieur plein de dignité, une voix harmonieuse et sonore, un débit rapide, un geste animé. Il avait, dit-on, l'habitude de prêcher les yeux fermés.

Les œuvres de Bourdaloue comprennent : deux *Avents*, *Carême*, *Mystères*, *Fêtes des saints*, *Vêtures*, *Professions*, *Oraisons funèbres*, *Dominicales*, *Exhortations et instructions chrétiennes*, *Retraite spirituelle*, *Pensées*. On estime surtout un *Avent*, le *Carême* et les sermons sur les *Mystères*. La première partie de la *Passion* est regardée par ses admirateurs comme le chef-d'œuvre de la chaire. Parmi les éditions de *Bourdaloue*, on cite celles de Bretonneau (Paris, 1707, 14 vol. in-8), de Méquignon (Ibid., 1822-1826, 17 vol. in-8), de Lefèvre (1834, 3 vol. gr. in-8), de Firmin Didot (1840, 3 vol. gr. in-8). Il a été publié des *Sermons inédits du P. Bourdaloue* (Paris, 1810, 1823, in-8), qui sont apocryphes.

Cf. Abbé Maury : *Essai sur l'éloquence*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Dussault : *Annales littéraires*; — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre*; — Villenave : *Notice sur Bourdaloue* (Versailles, 1812, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX; — A. Feugère : *Éloge de Bourdaloue*, couronné en 1874.

**BOURDEILLE** (André, vicomte DE), écrivain français, frère aîné de Brantôme, né vers 1519, mort en 1582. Ses écrits, *Maximes et advis du maniement de la guerre*, et *Correspondance avec*

*Charles IX*, *Catherine de Médicis*, etc., qui ne sont ni sans intérêt, ni sans valeur, se réunissent aux *Œuvres* de son frère.

Cf. Monmerqué : *Vie d'André de Bourdeille*, dans son édition des *Œuvres* de Brantôme.

**BOURDIGNÉ** (Charles DE), poëte français du XVIe siècle, né à Angers. Il était prêtre. On lui doit la *Légende de Pierre Faifeu*, récit en quarante-neuf contes des fredaines d'un écolier joyeux, débauché et fripon, qui meurt de mélancolie aussitôt après s'être marié. Comme Octavien de Saint-Gelais, Bourdigné alterne assez régulièrement les rimes masculines et féminines. Sa *Légende*, dont la première édition est de 1532 (Angers, in-4), fut réimprimée par Coustelier (Paris, 1723, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. 32 ; — *les Poëtes français*, recueil d'Eug. Crépet, t. I.

**BOURETTE** (Charlotte), femme auteur française, née en 1714, morte en 1784. Elle tenait à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, un café qui était fréquenté par des hommes de lettres et où l'on jouait des comédies de sa composition. *La Coquette punie*, qu'elle fit représenter en 1779 au Théâtre-Français, eut du succès. Mme Bourette fut plus connue au XVIIIe siècle sous le nom de *la Muse limonadière*.

**BOURGEOIS** (Auguste-Anicet), auteur dramatique français, né à Paris le 25 décembre 1806, mort à Pau le 12 janvier 1871. Entré, avant d'avoir achevé ses classes, dans une étude d'avoué, il la quitta pour écrire pour le théâtre, et obtint, à dix-huit ans, son premier succès avec un mélodrame : *Gustave ou le Napolitain* (Gaîté, 1825). Doué d'une grande facilité et de l'intelligence naturelle des conceptions dramatiques, il a produit, seul ou avec divers collaborateurs, plus de deux cents pièces, et réussit particulièrement dans le drame et le mélodrame. Il fut un des premiers qui, dédaignant les artifices du style, font profession de construire ou, comme ils disent, de *charpenter* une pièce autour d'une intrigue plus satisfaisante que vraisemblable et féconde en péripéties. Parmi ses drames à grand spectacle et à complications émouvantes, pour lesquels il eut comme collaborateurs : Vict. Ducange, G. de Pixérécourt, Lockroy, Michel Masson, Dennery, Barrière, F. Dugué, P. Féval, etc., nous citerons un peu au hasard : *Djengis-Khan*, *Napoléon*, *les Chouans*, *Robespierre*, *Marceau*, *Héloïse et Abélard*, *Nabuchodonosor*, *Perrinet Leclerc*, *la None sanglante*, *Gaspard Hauser*, *la Dame de Saint-Tropez*, *la Dame de la Halle*, *le Médecin des enfants*, *les Fugitifs*, *la Bouquetière des Innocents*, *la Sorcière*, *le Bossu*, *Rocambole*, etc., sans compter des féeries qui ont eu des représentations par centaines : *les Pilules du Diable* (800 représentations), *les Quatre Parties du Monde*, etc. On attribue en partie à Anicet Bourgeois quelques pièces signées d'Alexandre Dumas : *Thérèse*, *Angèle*, etc. En dehors des grandes combinaisons du drame et des décors des féeries, il a eu des succès de bon aloi dans la comédie et le vaudeville, où il a été le collaborateur de Vanderburch, Lockroy, Décourcelle, Brisebarre, Dumanoir, Labiche, etc. Il a signé : *Passé Minuit*, *la Première ride*, *la Joie de la Maison*, *le Premier Coup de Canif*, *Petites lâchetés*, *la Fiole de Cagliostro*, *l'Avare en gants jaunes*, *les Mariages d'aujourd'hui*, etc. — [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.].

BOURGEOIS DE PARIS (JOURNAL D'UN). — Voy. JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS.

BOURGEOIS DE PARIS (MÉMOIRES D'UN). — Ouvrage de L. Véron (voy. ce nom).

BOURGEOIS GENTILHOMME (LE). Comédie de Molière (voy. ce nom)

BOURGOGNE (THÉATRE DE L'HOTEL DE). Ancien théâtre de Paris, édifié par les Confrères de la Passion (voy. ces mots). En 1548, les maîtres, gouverneurs et confrères, représentés par Jacques et Jean Le Roy, maîtres maçons, Hermant Jambesort, maître paveur, Nicolas Guedreville, conducteur du charroi et de l'artillerie du roi, acquirent de Jean Rouvet, bourgeois de Paris, moyennant une rente annuelle de 225 livres, une masure dépendant de l'ancien hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, et construisirent en la place une belle salle de spectacle. Le Parlement, en permettant à la confrérie de s'établir dans ce théâtre, lui fit défense de continuer la représentation des mystères dramatiques, lui laissant du reste toute liberté dans le choix de sujets profanes « licites et honnêtes ». Cet arrêt fut la ruine des confrères : leurs productions médiocres et le peu de talent qu'ils déployèrent dans un genre nouveau pour eux, leur firent perdre toute faveur. En vain obtinrent-ils de Henri II, en 1554, des lettres patentes les autorisant à reprendre leurs spectacles religieux, lettres confirmées en 1559, par François II ; le goût du temps seconda le Parlement dans sa proscription des vieux mystères. Les remontrances adressées à Henri III par les États de Blois, firent sentir encore le ridicule et l'immoralité de ces représentations, que ne protégeait plus la naïveté du moyen âge.

Les confrères de la Passion, à partir de 1588, louèrent leur théâtre successivement à diverses troupes de comédiens laïques. On joua alors les pièces de Jodelle, de Robert Garnier et de Hardy. En 1629 s'organisa la première troupe qui jeta de l'éclat sur les représentations du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Elle était dirigée par Pierre le Messier dit Bellerose, et comptait parmi ses meilleurs acteurs : Robert Guérin dit Lafleur, Deslauriers dit Bruscambille, Hugues Guéru dit Fléchelle. Le cardinal de Richelieu y fit adjoindre les farceurs Gros-Guillaume, Gautier-Garguille et Henri Legrand dit Belleville ou Turlupin. Plus tard Baron père, la Béjart et la Champmeslé figurèrent sur la scène de l'hôtel de Bourgogne. Les principales pièces de Corneille et presque toutes les tragédies de Racine furent représentées à ce théâtre, où la tragédie finit par dominer, comme au théâtre du Palais-Royal, où était la troupe de Molière, dominait la comédie. En 1680, les acteurs du théâtre de l'hôtel de Bourgogne et ceux que Molière avait dirigés jusqu'à sa mort (1673), se réunirent au nouveau théâtre de la rue des Fossés-de-Nesle, constituant ainsi la Comédie-Française. Une troupe italienne prit possession de l'hôtel de Bourgogne abandonné (1680), et y demeura jusqu'à son expulsion de Paris en 1697. Bertrand, montreur de marionnettes, essaya alors de s'établir dans cette salle, mais un ordre du roi lui enjoignit d'en sortir. Les Italiens, rappelés par le régent en 1716, se fixèrent de nouveau au théâtre de la rue Mauconseil, s'associèrent, en 1762, des chanteurs français qui jouèrent des opéras comiques, et se retirèrent définitivement en 1780. La troupe lyrique abandonna à son tour en 1783 le théâtre de l'hôtel de Bourgogne qui fut détruit l'année suivante. On construisit sur son emplacement l'ancienne Halle aux Cuirs, démolie en 1867.

Cf. L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (Paris, 1867, in-8) ; — Eug. Despois : *les Théâtres de Paris sous Louis XIV* (1874, in-18).

**BOURGOIN** (Marie-Thérèse-Etiennette), actrice française, née en 1785 à Paris, morte le 11 août 1833. Elle débuta au Théâtre-Français en 1799 et joua jusqu'en 1829. Unissant à une grande beauté un jeu décent et gracieux, elle tint l'emploi des jeunes premières dans la comédie et dans la tragédie. On lui reprocha d'abord un peu de froideur

et de monotonie dans la diction; mais les leçons de Talma finirent par corriger ses défauts. L'esprit de Mlle Bourgoin rappelait celui de Sophie Arnould, et ses mots piquants ou risqués couraient le monde.

Cf. Rabbe, etc, : *Biographie des contemporains.*

**BOURGOING** (François), théologien français, né le 18 mars 1585 à Paris, mort le 22 octobre 1662. D'abord curé de Clichy, il donna sa démission en 1611, et s'associa au cardinal de Bérulle pour fonder la congrégation de l'Oratoire, dont il fut élu supérieur général en 1641. Son oraison funèbre a été prononcée par Bossuet.

On a de lui plusieurs ouvrages de piété, entre autres : *Veritates et sublimes excellentiæ Verbi incarnati* (Anvers, 1630, 2 vol. in-8), ouvrage qui traduit en français, sous le titre de *Vérités et excellences de Jésus-Christ, disposées par méditations* (Paris, 1636, 6 vol. in-12), eut trente éditions du vivant de l'auteur; *Homélies chrétiennes sur les évangiles des dimanches et fêtes* (Ibid., 1642, in-8); *Homélies des saints* (1651, 3 vol. in-8). Il édita les œuvres de Bérulle.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BOURGOING** (Jean-François, baron DE), diplomate et littérateur français, né le 20 novembre 1748 à Nevers, mort le 20 juillet 1811. Secrétaire à la légation de France près la diète de Ratisbonne, secrétaire d'ambassade, puis ministre plénipotentiaire près la cour de Madrid, il resta dans la retraite pendant une grande partie de la Révolution. Sous le Consulat et l'Empire, il représenta la France en Danemark, en Suède et en Saxe.

Son principal ouvrage, remarquable surtout par des recherches érudites et par la sagesse des idées, a pour titre : *Tableau de l'Espagne moderne* (1789, 1797, 1803, 1807, 3 vol. in-8); il fut traduit en anglais, en allemand et en danois. On a encore du même: *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de Saint-Just* (1778, 2 vol. in-12), roman; *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et son pontificat* (1798, 1800, 2 vol. in-8); *Voyage du duc du Châtelet en Portugal* (1808, 2 vol. in-8). Il a traduit de l'allemand l'*Histoire des flibustiers*, par Archenholtz (1805, in-8) et l'*Histoire de Charlemagne*, par Hegewisch (1805, in-8), édité la Correspondance de Bernis avec Voltaire, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BOURGUIGNON (PATOIS). L'une des formes de la langue d'oïl et l'un des anciens éléments de la langue française. Comme les idiomes picard et normand, le bourguignon n'est autre chose que le roman du Nord, c'est-à-dire du français en formation. L'étendue des provinces de Bourgogne, qui firent partie du duché ou du royaume, ou s'y rattachèrent, a donné à l'idiome bourguignon une importance particulière. Il était parlé, sauf des différences locales, dans tout l'est et une partie du centre de la France; le champenois, le franc-comtois, le mâconnais, le bressan, le lyonnais, le nivernais et autres idiomes locaux n'en étaient guères que des variétés. Quelques traits particuliers de grammaire, et surtout de prononciation ou d'orthographe, caractérisaient le bourguignon; la suppression des aspirations, l'effacement des consonnes finales et de diverses lettres étymologiques, des liaisons euphoniques arbitraires, lui donnaient une mollesse qui n'était pas sans grâce. D'autre part la suppression des signes du nombre et du genre, la simplification exagérée des formes verbales tendaient à ramener la langue à un état singulier de pauvreté grammaticale.

Cependant le patois bourguignon se relevait, dans quelques œuvres originales, par la vivacité de l'esprit provincial dont il était l'instrument. L'humeur satirique et narquoise du Français de l'Est inspirait, dans cet idiome, de joyeuses élucubrations, comme celle des célèbres Sociétés de *Mère folle*, ou des *Gaillardons*. Parfois de solennelles mascarades données par « l'Infanterie dijonnaise » avaient pour librettos de longs poëmes. Les *Noëls* bourguignons, qui eurent une véritable popularité universelle, sont aussi empreints d'une naïveté goguenarde. Le père du poëte Piron, Aimé, et la Monnoye, manièrent avec un égal bonheur l'idiome de leurs compatriotes et les genres qu'il comportait. Le second, outre ses *Noëls*, a donné une traduction partielle de l'*Enéide* sous le titre de *Virgille virai en borguignon* (Dijon, 1718, in-12); Aimé Piron a laissé, à propos de la peste de Marseille, un poëme bourguignon, l'*Evaireman de la peste* (Ibid., nouv. édit. 1832, in-8). Mais tout cela n'avait qu'une médiocre valeur littéraire et disparaît dans la lumière de la vraie poésie française. Le bourguignon, comme langue et comme littérature, n'est plus qu'une affaire de curiosité, malgré les efforts de quelques hommes d'esprit et d'érudition pour en ranimer le souvenir par des exhumations ou des pastiches.

Cf. Ph. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (Dijon, 1742-1745, 2 vol. in-folio), contenant 1200 notices; — C. Mignard : *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre* (Dijon, 1856, in-8); — F. Fertiault : *les Noëls bourguignons* (Paris, 1858, in-18); — Pr. Tarbé : *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne* (Ibid., 1851, 2 vol. in-8); — Mignard : *Vocabulaire raisonné et comparé*, etc. (1870, in-8).

BOURGUIGNONE (LA GESTE). — Voyez GIRART DE ROUSSILLON e AUBÉRY-LE-BOURGOING.

**BOURNON-MALARME** (Charlotte DE), femme auteur française, née le 14 février 1753 à Metz, morte vers 1830. Elle a écrit de nombreux romans, pour la plupart imités de l'anglais : *Lettres de milady Lindsey* (Paris, 1780, 2 vol. in-12); *Mémoires de Clarisse Weldone* (Paris, 1780, 2 vol. in-12); *Histoire d'Eugénie Bedfort* (Paris, 1784, 2 vol. in-12); *les Trois sœurs* (Paris, 1795, 4 vol. in-12); *les Trois frères* (Paris, 1798, 2 vol. in-12); *Miralba, chef de brigands* (Paris, 1800, 2 vol. in-12, souvent réimpr.); *la Famille Tilbury* (Paris, 1816, 3 vol. in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BOURQUELOT** (Louis-Félix), paléographe et littérateur français, né à Provins le 19 août 1815, mort à Paris le 15 décembre 1868. Ancien élève de l'École des chartes où il devint plus tard professeur, il a publié plusieurs ouvrages de recherches érudites : *Histoire de Provins* (Provins, 1839-40, 2 vol. in-8); *Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez*, etc. (1850, in-8); *Études sur les foires de Champagne, au XIIe, XIIIe et XIVe siècles* (1865-66, 2 vol. in-4), etc., et collaboré à plusieurs recueils; il a été l'un des principaux continuateurs de *la Littérature française contemporaine*, commencée par Quérard [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

**BOURRIENNE** (Louis-Antoine FAUVELET DE CHARBONNIÈRE DE), historien français, né le 9 juillet 1769 à Sens, mort le 7 février 1834. Ami de Bonaparte dès l'école de Brienne, il devint son secrétaire en 1797. Disgrâcié pour un motif assez mal connu, mais qui paraît être son ingérence dans une entreprise commerciale peu honorable, il fut cependant nommé, en 1804, ministre plénipotentiaire à Hambourg et y resta jusqu'en 1813. Directeur des postes, sous le gouvernement provisoire en 1814, puis préfet de police, il suivit Louis XVIII à Gand. Il fut député de 1815 à 1827, et siégea au côté droit. Ayant perdu la raison, il mourut dans une maison de santé.

Les *Mémoires de M de Bourrienne, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la*

*Restauration* (1829-1831, 10 vol. in-8) ont été écrits par lui-même et rédigés par M. de Villemarest. Le style en est élégant et agréable. Le fond en est souvent d'une partialité très-grande contre le souverain qui avait été l'ami de l'auteur, et même pour d'autres personnages et d'autres événements, les erreurs y sont nombreuses; mais on y trouve beaucoup de détails intéressants sur les débuts du général Bonaparte.

Cf. *Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires* (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

BOURRU (LE) BIENFAISANT, comédie française de Goldoni (voy. ce nom).

**BOURSAULT** (Edme), auteur dramatique français, né en octobre 1638 à Mussy-l'Évêque (Bourgogne), mort le 15 septembre 1701. Fils d'un ancien militaire qui ne lui fit point donner d'éducation, il vint à Paris en 1651 ne sachant encore que le patois de sa province. Il ne tarda pas à apprendre le français et à l'écrire avec pureté et élégance; mais il eut plus d'une fois l'occasion de regretter son manque d'instruction première, qui l'empêcha même de se présenter à l'Académie française. Il se vit aussi forcé de refuser, parce qu'il ignorait le latin, la place de sous-précepteur du Dauphin que le roi lui fit offrir après la publication de son livre intitulé : *la Véritable étude des souverains* (Paris, 1671, in-12). Il fut secrétaire de la duchesse d'Angoulême, et toucha quelque temps une pension de 2000 francs pour une gazette rimée que l'on goûtait fort à la cour. Cette pension ainsi que la gazette fut supprimée à la suite de plaisanteries un peu risquées contre un religieux, et l'auteur faillit être envoyé à la Bastille. Il reprit sa gazette quelques années plus tard; elle fut supprimée de nouveau pour une épigramme contre le roi Guillaume avec lequel on avait alors le dessein de faire la paix. Il mourut receveur des tailles à Montluçon.

Deux des plus illustres contemporains de Boursault, Molière et Boileau, furent en hostilité avec lui. Il attaqua l'*École des femmes* dans une petite comédie intitulée le *Portrait du peintre ou la contre-critique de l'École des femmes;* Molière se vengea vivement dans l'*Impromptu de Versailles*. Boileau l'avait nommé dans plusieurs de ses satires; Boursault fit contre lui *la Satire des satires*, comédie que le crédit de son adversaire l'empêcha de voir représenter. Leur querelle cessa à la suite d'un prêt de deux cents louis qu'il alla faire à Boileau se trouvant sans argent aux eaux de Bourbonne; celui-ci retrancha alors de ses satires le nom de Boursault. La réputation de Boursault repose sur trois comédies en cinq actes, en vers : *le Mercure galant*, *Esope à la ville*, *Esope à la cour*. L'esprit en est vif, le comique franc, le style naturel; mais ce sont moins des pièces qu'un assemblage de scènes détachées et reliées dans un même cadre, sans intrigue et sans action ; ce que nous nommons aujourd'hui la comédie à tiroirs, ce qu'on nommait alors la comédie à épisodes. *Le Mercure galant,* représenté en 1683 sous le titre de la *Comédie sans titre*, parce que Visé, rédacteur du journal *le Mercure galant*, avait obtenu que la pièce ne portât pas le même nom que son recueil, eut un très-grand succès et fut jouée quatre-vingts fois de suite. Elle resta longtemps au théâtre. Il y a des vers très-heureux et des détails très-gais dans la peinture de ces originaux de tous genres qui viennent offrir leurs services et leurs talents au directeur du *Mercure*. On cite dans tous les cours de littérature la scène du soldat La Rissole qui, dans son ivresse, fait la plaisante critique des irrégularités de la langue française en s'embarrassant dans les pluriels de nos mots en *al*. *Esope à la ville* qui eut encore quarante-trois représentations, ne put se soutenir par la suite; on blâma surtout la médiocrité des fables que débite Esope et dont la plupart avaient déjà été traitées par La Fontaine. *Esope à la cour* ne fut représenté qu'en 1701, peu après la mort de l'auteur. On modifia quelques passages du rôle de Crésus et de celui d'Esope qui auraient pu déplaire à Louis XIV. Ainsi Boursault faisait dire à Crésus :

. . . . Je m'aperçois ou du moins je soupçonne
Qu'on encense la place autant que la personne ;
Que c'est au diadème un tribut que l'on rend.
Et que le roi qui règne est toujours le plus grand.

Au lieu des deux derniers vers, dont le second est excellent, on mit les deux vers suivants, moins nets et moins précis.

Qu'on me rend des honneurs qui ne sont pas pour moi,
Et que le trône enfin l'emporte sur le roi.

Il faut citer encore, parmi les comédies du même auteur, les *Mots à la mode,* en un acte, en vers (1694), satire spirituelle contre les néologismes de l'époque. Il fit aussi représenter deux mauvaises tragédies : *Marie Stuart* et *Germanicus*. La seconde eut un grand succès, et Corneille, par une erreur plus étrange que ce succès, l'égala aux chefs-d'œuvre de Racine, en pleine Académie. Le *Théatre* de Boursault (Paris, 1725, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.), comprend seize pièces. On a en outre de cet auteur les ouvrages suivants, dont les mieux écrits sont les romans historiques et les nouvelles : *Lettres à Babet* (1666, in-12) ; *le Marquis de Chavigny* (1670, in-12); *Artémise et Polianthe* (1670, 2 vol. in-12) ; *Ne pas croire ce qu'on voit* (1670, 2 vol. in-12), *le Prince de Condé* (1675, 2 vol in-12) ; *Lettres nouvelles accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques et de bons mots* (1709, 3 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XIV ; — La Harpe : *Cours de littérature*.

**BOURZEIS** (Amable DE), théologien français, né en 1606 à Volvic (Auvergne), mort le 2 août 1672. Il entra dans les ordres et se distingua par son talent dans la controverse. Colbert le nomma, en 1663, membre de la Commission des inscriptions et médailles. On a de lui : *Excellence de l'Église catholique* (Paris, 1648, in-4) ; *Saint Augustin vainqueur de Calvin et de Molina* (1652, in-4); *Sermons* (1672, 2 vol. in-8) ; etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

**BOUSYRY** (Chéref-eddyn abou-Abdallah Mohammed), poëte arabe, né dans la haute Égypte, au bourg de Bechim, en 1211, mort en 1294 ou 1296. Il est auteur de plusieurs poëmes en l'honneur de Mahomet; le plus célèbre, composé de 170 vers, est connu sous le nom de *Bordah ;* ce mot, qui signifie étoffe rayée, désigne le manteau dont Mahomet fit présent au poëte Caab pour le récompenser d'une pièce élogieuse, qui prit le nom de *Bordah*. Le poëme de Bousyry est, de la part des musulmans, l'objet d'une vénération particulière. Les dévots le récitent debout, pieds nus, et la tête découverte. Il a été traduit en vers persans et turcs. Une édition du texte, avec version latine, a été donnée par J. Uri (Leyde, 1771). On trouve des manuscrits du *Bordah* de Bousyry dans les Bibliothèques de Paris, de Leyde, d'Oxford, etc.

Cf. D'Herbelot : *Biblioth. orientale*, édit. de Schultens.

BOUTADE, petite pièce de vers, appartenant au genre de la satire. D'après l'origine étymologique, c'est un coup porté ou rendu, sans préméditation. Spontanée, irréfléchie, une boutade est le fruit d'un moment d'humeur, d'un caprice; elle est dirigée contre les hommes ou les choses, sous le coup d'une irritation passagère, et, comme l'impression qu'elle traduit, elle doit être courte et rapide ; un peu livrée à l'aventure, elle peut être sans plan, comme sans prétention. Autrefois le mot désignait

une danse, un petit ballet, sans gravité et qui semblait aussi le fruit d'une improvisation. Un acteur de ce temps, poëte à ses heures et à son aise, Arnal, a publié un recueil de *Boutades* (1861, in-18).

**BOUTARD** (François), littérateur français, né en 1664 à Troyes, mort le 9 mars 1729. Il entra dans les ordres, fut protégé par Bossuet, et devint, en 1701, membre de l'Académie des inscriptions. Il se livra surtout à la poésie latine, et composa, à la gloire de Louis XIV et de sa famille, des odes d'une bonne latinité.

Cf. Gros de Boze : *Hist. de l'Acad. des inscriptions.*

**BOUTERWECKE** (Frédéric), critique allemand, né à Oker dans le Harz en 1766, mort à Gœttingue le 9 septembre 1828. Professeur de philosophie dans cette dernière ville, il a laissé de nombreux écrits philosophiques qui lui ont fait moins de réputation que ses travaux de critique et d'histoire littéraire. Il avait débuté par des poésies lyriques médiocres, puis par un roman philosophique, *le Comte Donamar* (Gœttingue, 1791-92, 3 vol.), tableau sous forme de lettres de l'époque de la guerre de Sept Ans. Il eut assez de succès pour engager l'auteur à lui donner plusieurs suites, *le Journal de Ramiro* (Leipzig, 1804) ; *Almusa*, roman du monde surnaturel (Brême, 1801), etc. Des écrits philosophiques de Bouterwecke, nous citerons seulement son *Esthétique* (Leipzig, 1806, 2 part.), et ses *Idées sur la métaphysique du Beau* (Ibid. 1807), où l'on trouve moins un système dogmatique que les jugements d'un homme de goût. Cet ouvrage mit contre lui toute l'école de Kant. On lui doit surtout une *Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes* (Geschichte der neuern Poesie, etc. ; Gœttingue, 1801-1819, 12 vol. in-8), livre important par l'abondance des renseignements et la sûreté de l'élévation de la critique. Plusieurs des ouvrages de Bouterwecke ont été traduits en français, entre autres *le Comte Donamar* (Paris, 1798, 2 vol. in-12; 2e édit., 1802).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Liter.*, t. III.

**BOUTOURLINE** (Dmitri Petrovitch), historien russe, né à Saint-Pétersbourg en 1790, mort en 1850. Il était sénateur et directeur de la Bibliothèque impériale. Ses ouvrages sont en français : *Relation de la campagne de* 1799 *en Italie* (1810); *Tableau de la campagne de* 1813 *en Allemagne* (1815); *Evénements militaires de la dernière guerre en Espagne* (1817); puis en russe : *la Campagne de Napoléon en Russie* (1820) ; *Histoire des campagnes des russes au XVIIIe siècle* (1820, 4 vol.) ; *Histoire des malheurs de la Russie au début du XVIIe siècle* (1839, 2 vol.), etc.

BOUTS-RIMÉS, nom donné à des vers dont les rimes, souvent bizarres, sont imposées à l'avance. C'est surtout dans la seconde moitié du XVIIe siècle que ce petit tour de force poétique fut à la mode, et, pour en augmenter la difficulté, il était de règle alors que les bouts-rimés devaient composer un sonnet, dont le sujet était imposé en même temps que les rimes. Le *Menagiana* (t. III) explique ainsi l'invention des bouts-rimés : « Un jour, Dulot se plaignit, en présence de plusieurs personnes, qu'on lui avait dérobé quelques papiers, et particulièrement trois cents sonnets, qu'il regrettait plus que tout le reste. Quelqu'un ayant témoigné sa surprise qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des sonnets en blanc, c'est-à-dire des bouts rimés de tous les sonnets qu'il avait à remplir. Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce que Dulot faisait sérieusement. » De cette anecdote, qui se place vers 1648, date la faveur des bouts-rimés ; mais il s'en était fait auparavant, comme le prouve la pièce où Tabourot, imitant Rabelais, mit en rimes les réponses de Frater Fredon aux questions de Panurge :

Étudiez-vous ? — Rien.
Comment vous portez ? — Bien.
Qu'avez-vous souvent ? — Faim.
Et que mangez-vous ? — Pain.
Quel est votre pain ? — Bis.
Quels sont vos habits ? — Gris.
Qu'aimez-vous l'hiver ? — Feu.
Quand priez-vous Dieu ? — Peu.

Dès 1649, il parut un recueil in-4 de bouts-rimés. Sarrazin attaqua spirituellement la manie naissante, dans son poëme intitulé : *Dulot vaincu, ou la Défaite des Bouts-Rimés ;* mais les salons et les ruelles avaient adopté cette manie, et elle resta longtemps parmi les jeux d'esprit qu'applaudissait la belle société. Quelquefois même de vrais poëtes ne dédaignèrent pas de s'y amuser. Ainsi, nous avons un sonnet de ce genre, composé par Molière et qui fut publié pour la première fois à la suite de *la Comtesse d'Escarbagnas*, dans l'édition de 1682. On croit que les rimes furent proposées par le prince de Condé. Il porte pour titre : *Bouts-Rimés commandés sur le bel air.*

Mme Deshoulières a fait plusieurs sonnets en bouts-rimés. Nous citerons le suivant, *Pour le Roi* :

Pour chanter un héros, quittons le flageolet ;
Louis cède au seul roi qui fit le décalogue :
Par lui l'aigle est réduite au vol du roitelet,
Et son nom est trop grand pour la champêtre églogue.

La chicane mourante au fond du Châtelet ;
Lui seul aux autres rois servant de pédagogue ;
Tous ses voisins forcés à garder le mulet ;
L'hérésie enchaînée à ses pieds comme un dogue ;

De vices et d'erreurs son État écuré ;
Le calme à l'univers par ses soins procuré ;
Tout enfin met sa vie au-dessus des plus belles.

Il vient d'humilier l'orgueil de l'Hellespont ;
A ses vastes projets la fortune répond,
Et va lui préparer des victoires nouvelles.

On peut considérer comme des bouts-rimés, et comme ce qu'il y a de meilleur dans l'espèce, les pièces de vers faites en réponse à d'autres pièces, sur les mêmes rimes. C'est ainsi que le fameux sonnet du duc de Nevers sur la *Phèdre* de Racine, a produit toute une famille de sonnets, réponses, répliques, ripostes dont les mêmes rimes faisaient les frais (voy. NEVERS). Le même auteur peut obtenir aussi des vers différents sur les mêmes rimes. En 1701, Étienne Mallemans publia *le Défi des Muses* (Paris, in-12), recueil de trente sonnets moraux, qu'il avait composés en trois jours, tous sur les quatorze mêmes rimes proposées par la duchesse du Maine. Il faut citer comme ayant la forme de bouts-rimés la pièce suivante contre Palissot, attribuée quelquefois à Piron, et qui est probablement de Marmontel. Mais elle n'en a que la forme ; car, au lieu de remplir un cadre donné d'avance, toute sa malignité consiste dans le choix même et l'agencement de la rime :

Le poëte franc gaulois,
Gentilhomme vendômois,
La gloire de sa bourgade,
Ronsard, sur son vieux hautbois,
Entonna la Franciade.
Sur sa trompette de bois,
Un moderne auteur maussade,
Pour lui faire paroli,
Fredonna la Dunciade.
Cet homme avait nom Pali ;
On dit d'abord Palis fade,
Puis Palis fou, Palis plat,
Palis froid, et Palis fat ;
Pour couronner la tirade,
En fin de turlupinade,
On rencontra le vrai mot,
On le nomma Palis sot.

*Envoi.*

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec le mot ;
Réfléchis, si tu peux, mais n'écris pas, lis, sot.

Les bouts-rimés proprement dits, sans valeur littéraire, condamnés à faire passer, à l'aide de quelque trait inattendu, des rapprochements bizarres et ridicules, n'ont d'autre mérite que la difficulté vaincue pour expliquer leur succès aux XVII^e et XVIII^e siècles. Depuis longtemps, la mode en est complétement passée, de même que celle de plusieurs autres jeux d'esprit. Nous avons vu pourtant les bouts-rimés maniés de notre temps par quelques improvisateurs, et par l'un d'entre eux, Eugène de Pradel, avec une grande dextérité. En 1864, Alexandre Dumas père ouvrit dans un journal un concours pour la meilleure pièce de vers faite sur les rimes d'une improvisation inédite de Méry; trois cent cinquante poëtes environ répondirent à cet appel, et avec leurs envois, Alexandre Dumas fit un des plus curieux recueils de *Bouts-Rimés* (1865, in-12).

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires.*

**BOUVET** (Joachim), missionnaire français en Chine, né vers 1662 au Mans, mort le 28 juin 1732 à Pékin. Membre de la Compagnie de Jésus, il fit partie de la mission française qui partit pour la Chine en 1685, enseigna les mathématiques à l'empereur Kang-Hi, et apporta de sa part à Louis XIV, en 1697, quarante-neuf volumes chinois. On a de lui : *État présent de la Chine* (Paris, 1697, in-fol.); des *Relations*, dans la *Description de la Chine* du P. Duhalde; des articles dans les *Mémoires de Trévoux.*

Cf. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine.*

**BOVADILLA** (Bernardo-Gonzalez DE), poëte et romancier espagnol, né au milieu du XVI^e siècle aux îles Canaries. Il était étudiant à Salamanque lorsqu'il écrivit un roman pastoral en six livres, *les Nymphes et pasteurs d'Hénarès* (Nynfas y pastores de Henáres; Alcalá, 1587), que l'auteur de *Don Quichotte* condamne au feu, se refusant de dire pour quelle raison.

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*, t. III.

**BOVET** (François DE), érudit français, né le 21 mars 1745, mort le 7 avril 1838. Évêque de Sisteron en 1789, de Toulouse en 1817, il entra en 1820 au chapitre de Saint-Denis. Son ouvrage intitulé *des Dynasties égyptiennes* (1829, in-8), qui témoigne de recherches savantes, met systématiquement en doute le résultat des travaux de Champollion. On cite encore son *Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse* (Avignon, 1835, 2 vol. in-8).

**BOXHORN** (Marc-Zuérius), critique hollandais, né à Berg-op-Zoom le 25 septembre 1612, mort à Leyde le 3 octobre 1653. Il s'est fait une réputation européenne par son enseignement et ses ouvrages : *Virorum illustrium monumenta et elogia* (Leyde, 1638, in-fol. avec fig.); *De typographiæ artis inventione* (Ibid., 1640, in-4); *Chronicon Zelandiæ* (Middlebourg, 1643, in-4); *Historia universalis* (Leipzig, 1675, in-4); une édition de l'*Histoire d'Auguste* (Leyde, 1632, 4 vol. in-12); *Poemata* (Amsterdam, 1629 et 1662, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV et X.

**BOYER** (Abel), lexicographe français, né en 1664 à Castres, mort le 16 novembre 1729 en Angleterre, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Il a publié une *Grammaire française et anglaise*, revue et augmentée en 1756 par M. Flint, et un *Dictionnaire anglais-français et français-anglais* (2 vol. in-4), dont l'*Abrégé* (2 vol. in-8) a été réimprimé jusqu'en 1825 un grand nombre de fois. Il a traduit en anglais le *Télémaque* et autres ouvrages.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BOYER** (l'abbé Claude), poëte dramatique français, né en 1618 à Alby, mort le 22 juillet 1698. Il fut admis à l'Académie française en 1666. Loué par Boursault, et plus encore par Chapelain, qui l'appelle « un poëte de théâtre, ne cédant qu'au seul Corneille en cette profession, » il eut le malheur d'être ridiculisé par Boileau, Racine et Furetière. Ce dernier le maltraite encore davantage comme prédicateur : « Il n'avait pas été assez heureux, dit-il, pour faire dormir à ses sermons, n'ayant jamais trouvé de lieu pour prêcher. » Quant aux pièces de Boyer, elles ne sont pas lisibles; la dureté du style et plus encore l'absence de chaleur et de passion les rendent insupportables. Ni les traits satiriques de Boileau ni les insuccès n'arrêtèrent sa fécondité. Son amour-propre trouvait à l'indifférence du public des raisons qui le consolaient, s'il faut en croire l'épigramme de Furetière :

Quand les pièces représentées,
De Boyer, sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi, la pluie en est cause,
Et, dimanche, c'est le beau temps.

Il composa pour les demoiselles de Saint-Cyr la tragédie de *Jephté* (1692); mais celle de ses œuvres qui fit le plus de bruit fut *Judith*, tragédie représentée en 1695, pendant le carême. A son propos, Racine lança contre son rival de Saint-Cyr, entre autres traits malins, l'épigramme suivante :

A sa *Judith*, Boyer, par aventure,
Etait assis près d'un riche caissier ;
Bien aise était, car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur,
Le beau vous touche et ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne. »
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
« Je pleure, hélas ! pour ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith. »

Les autres pièces de Boyer sont : *la Sœur généreuse*, tragi-comédie (1646); *La Porcie romaine*, tragédie (1646); *Porus, ou la Générosité d'Alexandre* (1647); *Aristodème* (1647); *Ulysse dans l'île de Circé*, tragi-comédie (1648); *Clotilde* (1659); *la Mort de Démétrius* (1660); *Tigrane* (1660); *Policrite*, tragi-comédie (1662); *Oropaste* (1662); *les Amours de Jupiter et de Sémélé* (1666); *le Jeune Marius* (1669); *Polycrate*, comédie héroïque (1670); *Démarate* (1673); *le Comte d'Essex* (1678): *Oreste* (1681); *Artaxerce* (1682); *Méduse*, opéra (1697), etc. On a encore du même : *Caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignités ecclésiastiques*, etc. (1695, in-8), et des poésies fugitives dans les recueils du temps.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Brossette, dans son édition de *Boileau.*

**BOYER** (Jean-François), prélat français, né le 12 mars 1675 à Paris, mort le 20 août 1755. Protégé par le cardinal de Fleury, il devint, en 1730, évêque de Mirepoix, puis précepteur du dauphin, père de Louis XVI. Cette place lui valut d'entrer à l'Académie française en 1736, à l'Académie des sciences en 1738, à l'Académie des inscriptions en 1741, sans avoir rien produit. Il contribua plus que personne à empêcher l'admission de Piron à l'Académie française, et à ce propos, Collé l'appelait « la chouette des honnêtes gens ecclésiastiques. »

Cf. P. Mesnard : *Histoire de l'Académie française.*

**BOYER** (Philoxène), poëte français, né à Grenoble en 1827, mort à Paris en 1867. Il fit dès ses débuts quelque bruit par des excentricités romantiques, puis donna à la scène quelques pièces en un acte remarquées : *Sapho*, drame (1850); *le Feuilleton d'Aristophane*, comédie satirique, avec Théodore de Banville (1853), etc. [*Dictionn. des contemporains*, les quatre premières éditions.]

**BOYSSIÈRES** (Jean DE), poëte français, né en 1555 à Clermont-Ferrand. Il composa un grand

nombre de vers, odes, stances, complaintes, pleurs et autres pièces obscures et souvent même inintelligibles. On cite : *Premières œuvres amoureuses* (Paris, 1573, in-12); *Secondes œuvres* (Paris, 1579, in-12); *Troisièmes œuvres* (Lyon. 1579, in-4); *la Croisade, ou Voyage des chrestiens en la Terre-Sainte* (Paris, 1584, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

**BOYVIN** (François DE), baron DU VILLARS, né vers 1540, mort en 1618. Il fut secrétaire du maréchal de Brissac, conseiller du roi, maître d'hôtel des reines Élisabeth et Louise, femmes de Charles IX et de Henri III, enfin bailli de Gex. On a de lui des *Mémoires sur les guerres demeslées tant en Piedmont qu'au Montferrat et duché de Milan* (1550-1559). C'est le récit des campagnes de Charles de Cossé, comte de Brissac, lieutenant général pour le roi Henri II. L'auteur, qui avait suivi l'expédition, s'y donne beaucoup d'importance. Ces mémoires ont paru en 1607. On a encore de lui : *Instructions sur les affaires d'Estat, de la guerre et vertus morales* (1610). Les *Mémoires* et quelques parties des *Instructions* ont été réimprimés dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué (t. XXVIII-XXX, 1re série) et de Michaud-Poujoulat (t. X).

**BOZE** (Claude GROS DE), antiquaire français, né en 1680 à Lyon, mort le 10 septembre 1753. Un goût précoce pour l'érudition lui fit quitter le barreau et suivre les leçons de Vaillant et du P. Hardouin. Nommé, en 1705, élève de l'Académie des inscriptions, il en devint l'année suivante pensionnaire et secrétaire perpétuel. Pendant plus de trente-six ans, il fut l'âme de cette Compagnie. Il donna sa démission du secrétariat en 1742, afin de pouvoir s'occuper du cabinet des antiques, dont il était garde depuis 1719. Il apportait dans ses travaux d'archéologie et d'histoire une critique sagace et judicieuse. Ce fut lui qui commença à faire l'éloge des académiciens morts, et il sut se tirer de cette tâche avec talent et esprit. Il fut admis à l'Académie française en 1715.

On a de lui : *Traité historique sur le Jubilé des juifs* (Paris, 1702, in-12); *Dissertation sur le Janus des anciens* (Paris, 1705, in-12); *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, avec Paul Tallemant et Goujet (Paris, 1740, 3 vol. in-8 et in-12); *Éloges des académiciens*, dans les quinze premiers volumes du *Recueil de l'Académie des inscriptions*, etc.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions* (1864, in-18).

**BOZZOLI** (Giuseppe), littérateur italien, né à Mantoue en 1724, mort en 1799. Membre de la Compagnie de Jésus, il professa successivement la physique, le droit, l'histoire, les langues. Il a donné d'élégantes traductions en vers italiens de l'*Iliade* (Mantoue, 1769-1770, 4 vol. in-8); de l'*Odyssée* (1778-1779, 4 vol. in-8), et de l'*Énéide* (Crémone, 1782-1783, 2 vol. in-8).

BRABANÇONNE (la). — Voyez CHANTS NATIONAUX.

**BRACCIOLINI** (Francesco), poëte italien, né à Pistoïa en 1566, mort en 1646. Poëte chanoine de la cour de Rome, il reçut d'Urbain VIII plusieurs bénéfices et titres. Son ouvrage principal de poésie épique est la *Croce conquistata*, en quinze chants (Paris, 1605, in-8; Venise, 1611), plus de vingt fois réimprimé. Les adversaires du Tasse l'ont comparé à la *Jérusalem délivrée*, dont il se rapproche par les procédés de composition et par l'élégance. Imitateur habile, Bracciolini s'essaya aussi dans la poésie héroï-comique; *lo Scherno degli Dei*, en treize chants (Florence, 1618, 1625, in-4; Venise, 1618; Rome, 1626, in-12), est une plaisanterie assez gaie contre les dieux du paganisme. On cite encore : *Rocella espugnata*, en 20 chants (Rome, 1630, in-12), empreint d'un zèle fanatique; un poëme en 22 chants *Sur l'élection d'Urbain VIII;* deux romans en vers : *l'Amoroso sdegno* (Venise, 1597, in-12); *Ero e Leandro* (1630, in-12); enfin quelques drames ou tragédies d'une exécution toute classique : *Evandro* (1612, in-8); l'*Arpalice* (1613, in-8); *Pentesilea* (1615, in-8), etc.

Cf. Allatius : *Apes urbanæ ;* — Baillet : *Jugement des savants ;* — Ginguené : *Hist. litt. d'Italie.*

**BRACELLI** (Jacopo), historien italien, né à Sarzane (Toscane) en 1398, mort à Gênes en 1460. Il fut chancelier de cette dernière ville, et son ambassadeur auprès de la cour de Rome. On a de lui plusieurs ouvrages historiques, écrits dans un style qui rappelle l'*Imperatoria brevitas* de J. César : *De bello hispano libri V* (Milan, 1477, in-8); *De præcipuis Genensis urbis familiis*, d'une réelle importance, et que Mabillon a inséré dans son *Iter italicum; Descriptio Liguriæ; Epistolarum liber*, etc.; la plupart insérés dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grovins. Il existe une édition à peu près complète de ses *Œuvres* (Gênes et Paris, 1520; Rome et Haguenau, 1530, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina mediæ ætatis ;* — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

**BRACK** (Venceslas), érudit allemand de la seconde moitié du XVIe siècle. Il est l'auteur du premier dictionnaire allemand connu : *Vocabularius rerum archonium appellatum* (Strasbourg, 1478). Les mots y sont classés, avec leurs équivalents latins, suivant l'ordre méthodique des idées. Le succès de ce vocabulaire est marqué non-seulement par le nombre des éditions, mais aussi par les nombreuses imitations qui en furent aussitôt faites.

Cf. Heinsius : *Hist. de la litt. allem.*, trad. par Henry et Apffel ; — *Biblioth. spencer.*, t. III, p. 131.

**BRACKENRIDGE** (Henry Hugh), romancier américain, né en Écosse en 1748, mort en 1816 Il fut amené enfant dans la Pensylvanie, s'engagea avec ardeur dans la cause de l'indépendance, fut chapelain dans l'armée révolutionnaire, puis devint juge à la cour suprême. Dans l'intervalle, il composa quelques poëmes patriotiques justement oubliés aujourd'hui, et un roman : *La chevalerie moderne* (Modern Chivalry, or the Adventures of captain Fawago, and Teague O'Regan, his servant; Pittsbourg, 1796, 1806, 2 part.); imité de *Don Quichotte* et de *Hudibras*, cet ouvrage est une curieuse peinture des mœurs de l'Ouest. La meilleure édition est celle de Pittsbourg (1819, 2 vol. in-8).

Cf. H.-M. Brackenridge : *Biographie de H.-H. Brackenridge*, en tête de *Modern Chivalry* (Philadelphie, 1846).

BRAHMANAS, livres de l'ancienne littérature de l'Inde. Ce sont des commentaires précieux pour l'interprétation des *Védas* (voy. ce nom). Ils forment la troisième période de cette littérature, celle des explications liturgiques et philosophiques. La date de leur composition peut se fixer entre la période des hymnes védiques et celles des grandes épopées, comme le *Mahâbhârata*, etc. Les *Brâhmanas*, de même que les *Védas* contiennent l'origine de toute la littérature philosophique de l'Inde. On possède les principaux de ces livres, qui ont été continués par les Sûtras.

BRAHMANIQUE (LITTÉRATURE). — Voyez SANSCRITE (Littérature).

**BRAINERD** (David), missionnaire américain, né à Haddam dans le Connecticut en 1718, mort en 1747. Sa ferveur religieuse, empreinte d'un sombre puritanisme, l'entraîna en 1743 dans les campements des Indiens. Il convertit quelques-uns de ces sauvages au christianisme, mais, trop faible pour les travaux de l'apostolat, il mourut de consomption à l'âge de vingt-neuf ans. Il avait eu soin de tenir un journal de ses travaux évangéliques et un journal privé. Le premier parut en deux

parties : *Mirabilia Dei inter Indicos, or the rise and progress of a remarkable Work of Grace*, etc., et *Divine Grace displayed, or the continuance and progress*, etc. (1746) ; le second parut par extraits dans les *Mémoires* de Brainerd, publiés par son ami Jonathan Edwards, 1749. Cet intéressant ouvrage a été réimprimé avec des additions par Ewards Dwight (New Haven, 1822).

Cf. Peabody : *Life of Brainerd*, dans l'*American biography* de Sparks, VIII, 300 ; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature ;* — Jonathan Edwards : *Life of the Rev. D. Brainerd* (Londres, 1749 ; 1851, in-12).

BRAJ-BHAKHA. — Voyez HINDOUÏE (Langue).

BRANCHE (LA) DES ROYAUX LIGNAGES, chronique en vers de G. Guiart (voy. ce nom).

**BRANDES** (Jean-Christian), poëte dramatique et comédien allemand, né à Stettin le 15 novembre 1735, mort à Berlin le 10 novembre 1799. Il eut une jeunesse très-aventureuse. Élevé avec une extrême rigueur par une tante dévote, il devint, par réaction, hypocrite et mauvais sujet. A la suite d'un acte d'improbité, il prit la fuite, se fit mendiant, apprenti menuisier, gardeur de pourceaux, bateleur, domestique. Sentant enfin sa vocation pour le théâtre, il se mit sérieusement à l'étude, échoua à ses premiers débuts, et retomba dans une existence précaire. Il parut enfin, en 1760, sur le théâtre de Stettin avec succès. Il joua tour à tour à Munich, à Leipzig, à Hambourg, à Hanovre, à Dresde, etc., sans devenir un acteur de premier ordre. Sa femme, Esther-Charlotte, était une actrice d'un grand talent, et sa fille, Charlotte-Wilhelmine-Françoise, très-goûtée comme cantatrice, s'est aussi fait connaître par quelques compositions. Brandes les ayant perdues toutes deux, la première en 1786, la seconde en 1788, vécut dans la retraite et mourut dans la misère.

Comme auteur dramatique, il a donné des drames qui témoignent d'un esprit facile et d'une grande entente de la scène. Ses pièces les plus connues dans le genre sérieux sont : *Miss Fanny*, comédie bourgeoise, et surtout *Ariane à Naxos*, mélodrame imité de Gerstenberg, et particulièrement écrit pour la femme de l'auteur. Ses comédies sont remarquables pour la vérité des caractères, l'intérêt de l'action, la vivacité du dialogue, qualités inconnues alors. On cite, dans le nombre, *A qui se fier* (Trau schau wem, 1767), pièce qui obtint un prix à Vienne ; l'*Enlèvement* (die Entführung, 1768), le *Marchand anobli* (der Geadelte Kaufmann, 1769), le *Comte d'Olsbach* (1768). Brandes a publié lui-même ses *Œuvres dramatiques complètes* (Saemtliche dram. Schriften ; Hambourg et Leipzig, 8 vol.). Il a laissé un récit autobiographique très-curieux, sous le titre d'*Histoire de ma vie* (Meine Lebens geschichte ; Berlin, 1799-1800, 3 vol.). Il a été traduit en français par Benoît Picard (1825, 2 vol. in-8).

Cf. J.-Chr. Brandes : *Meine Lebensgeschichte ;* — *Conversations Lexicon.*

**BRANDOLINI** (Aurelio), littérateur italien, né à Florence vers 1440, et mort à Parme dans les dernières années du XV^e siècle. Il fut surnommé *Il Lippo*, parce qu'il avait été presque aveugle dans sa jeunesse. Après avoir brillé à Rome comme improvisateur et enseigné les belles-lettres à Florence, il fut appelé en Hongrie par Mathias Corvin, professa l'éloquence à Bude, puis revint en Italie vers 1490, entra chez les Augustins et se fit une grande réputation de prédicateur. On disait qu'il unissait la logique d'Aristote aux grâces de Théophraste et à la poésie de Platon. Son principal ouvrage est un *Traité du style* (De Ratione scribendi libri tres ; Rome, 1535, in-8 ; Bâle, 1549, 1565 ; Cologne, 1573), écrit avec simplicité et justesse. On cite parmi ses autres ouvrages : *De vitæ humanæ conditione* (Vienne, 1541 ; Bâle, 1543, in-8) ; dialogue sur la force d'âme ; *Carmen de morte B. Platinæ; De laudibus Laurentii Medicis carmen*, *Paradoxorum christianorum libri duo* (Rome, 1531, in-4; Bâle, 1543 ; Cologne, 1573, in-8), etc.

**BRANDOLINI** (Raffaele), frère puîné du précédent, surnommé aussi *Il Lippo*, pour la même infirmité, consacra son talent d'écrivain aux panégyriques des princes, et chanta tour à tour Charles VIII, Léon X et les Médicis, en poussant un des modèles de la flatterie à l'hyperbole. On a aussi de lui des *Oraisons funèbres* qui ressemblent à des apothéoses.

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III ; — H. Foliassi : *Vie de Raphaël Brandolini.*

**BRANT** (Sébastien), ou BRANDT, poëte allemand, né en 1458 à Strasbourg, mort le 10 mai 1521. Il étudia à Bâle, y fut reçu docteur en droit, et nommé professeur. En 1501, il retourna à Strasbourg, où il remplit les fonctions de syndic jusqu'à sa mort. Le plus remarquable de tous ses ouvrages a pour titre : *La Nef des fous* (Narrenschiff). C'est la première satire qu'on ait écrite en langue allemande, et Brant est regardé comme le créateur du genre. A l'aide d'une habile allégorie qui suppose les divers fous qu'on voit dans le monde embarqués sur un vaisseau faisant voiles vers le pays de *Stulticie*, le poëte flagelle les vices et les abus de son temps. Les chapitres de cette œuvre, qui manque presque totalement de poésie, ne forment pas une suite ; ils sont ornés d'une petite vignette représentant la figure du fou que l'auteur va étudier. Brant s'en prend particulièrement aux incrédules, à ceux qui oublient leurs devoirs religieux, aux imprimeurs qui « soutiennent l'Ante-Christ, et aux athées qui font vaciller la barque de saint Pierre ». Écrits en dialecte alsacien, ses vers sont durs, mais d'une facture populaire.

Le poëme de *la Nef des fous* a joui d'une grande vogue dès son apparition ; il a été aussitôt traduit en plusieurs langues, en latin, en français, etc., ou imité librement comme par le poëte anglais Barclay. Il a servi de thème à beaucoup de sermons. Le texte primitif de l'ouvrage a eu de nombreuses éditions à Bâle, à Strasbourg (1494, 1495, 1499, 1506, 1509) ; citons parmi les plus récentes, celle de Strobel (Quedlinbourg, 1839), et surtout celle de F. Zarncke (Leipzig, 1854), qui contient les autres poëmes allemands ou latins de Séb. Brant.

Cf. Strobel : *Ueber Brants Leben und Schriften*, en tête de son édition.

**BRANTÔME** (Pierre DE BOURDEILLE, seigneur DE), célèbre écrivain français, né vers 1540, mort le 15 juillet 1614. On n'a point de détails sur sa naissance et sur ses premières années. Il servit avec distinction sous François de Guise et fut gentilhomme de la chambre de Charles IX et de Henri III. Lors du siége de La Rochelle (1572-73), il commandait un navire de guerre, et ayant débarqué, il accompagna le colonel Philippe Strozzi qui monta le premier à l'assaut. Après la mort de Charles IX, qui avait le plus grand goût pour ses récits, il paraît avoir éprouvé, auprès des grands seigneurs, des mécomptes qui lui firent quitter la cour. Retiré dans ses terres du Périgord, il s'occupa à écrire la relation des événements auxquels il avait été mêlé, et à retracer le tableau de la société de son temps avec les portraits d'après nature de tous les principaux personnages. Historien, ou plutôt chroniqueur plus exact qu'on ne le croit généralement pour les détails mêmes des faits, il est surtout le peintre fidèle des mœurs et des idées de son époque ; il la représente dans toute la vérité de la couleur locale, s'occupant peu de juger les actes, d'accuser ou de justifier les acteurs. Ce qui caractérise, en effet, Brantôme, c'est une complète indifférence pour le bien et le mal, qui explique à la fois sa complaisance pour les récits scandaleux et son impartialité. Son style a de l'originalité, de

la vivacité, de la couleur, de la grâce, une sorte de naïveté hautaine, des tours ingénieux, des saillies piquantes, des boutades d'humeur gasconne, enfin le mouvement soutenu d'une causerie. Il a beaucoup soigné ses récits et s'est montré très-préoccupé de l'accueil qui leur serait fait après lui; mais ses corrections avaient moins pour objet d'en polir le langage que de les rendre plus intéressants et plus piquants.

Les ouvrages de Brantôme, qui n'ont été publiés que vingt-cinq ans après sa mort, sous le titre de *Mémoires* (Leyde, 1665-1666, 10 vol. pet. in-12; Elzévir), comprennent : *Vies des dames illustres de France de son temps; Vies des dames galantes; Vie des hommes illustres et grands capitaines français et étrangers; Anecdotes de la cour de France touchant les duels*, etc. Les éditions les plus importantes des *Œuvres* ont été données par Le Duchat (La Haye, 1740, 15 vol. pet. in-12), par Monmerqué (Paris, 1822-24, 8 vol. in-8), par Buchon (Ibid., 1839. 2 vol. gr. in-8), par P. Mérimée et L. Lacour (Ibid., 1858,-60, t. I-III, in-16, inachevée), enfin et surtout par Ludovic Lalanne, pour la Société de l'histoire de France (Ibid., 1865-70, t. I-IV, in-8).

Cf. Monmerqué : *Notice historique sur Brantôme* (Paris, 1824, in-8); — *Préfaces* et *Notices* des diverses éditions; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

**BRAUN** (Auguste-Émile), archéologue et érudit allemand, né à Gotha le 19 août 1809, mort le 12 septembre 1856. Élève de Schelling et de Gerhard, attaché, sous la direction de ce dernier, à l'Institut archéologique de Rome, il a publié de nombreux et importants travaux d'archéologie et d'art en allemand, en italien et en anglais: *le Jugement de Pâris* (Paris, 2e édit., 1838, en italien); *les Représentations du Bacchus ailé* (Munich, 1848, allem.); *l'Apothéose d'Homère* (Leipzig, 1839, allem.), avec gravures galvanoplastiques d'un procédé nouveau; *le Cortége nuptial de Neptune et d'Amphitrite* (Birmingham, 1849, anglais); *Mythologie grecque* (Hambourg et Gotha, 1850, allem.), etc.; puis des Mémoires insérés dans de savants recueils européens [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

**BRAWE** (Joachim-Guillaume, baron DE), auteur dramatique allemand, né à Weissensfels le 4 février 1738, mort à Dresde le 7 avril 1758 à l'âge de vingt ans. Il avait dix ans et était élève de la Schulpforta à Leipzig, quand, encouragé par Lessing et Weisse, il écrivit *l'Esprit fort* (der Freigeist), tragédie bourgeoise dans la manière anglaise, et qui obtint l'accessit dans un concours où le *Codrus* de Cronegk eut le prix. Il composa aussitôt après, en iambes rimés, une tragédie de *Brutus*, sans rôle de femme, et où l'on trouve, avec quelque déclamation, un véritable héroïsme. Lessing a édité les deux pièces (Berlin, 1767).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

**BRAZIER** (Nicolas), chansonnier et vaudevilliste français, né le 17 février 1783 à Paris, mort le 22 août 1838. Fils d'un maître de pension, auteur d'ouvrages élémentaires, il reçut cependant une éducation fort négligée. D'abord apprenti chez un bijoutier, puis employé dans les droits réunis, il montra de la facilité pour le couplet et se vit encouragé et guidé par Armand Gouffé. A la suite d'un premier succès aux Délassements, en 1803, il quitta son emploi pour s'occuper de chansons et de théâtre. Il s'efforça alors de réparer l'insuffisance de son instruction en suivant les cours d'une école. Le Caveau moderne le compta parmi ses membres les plus renommés. De la gaieté, de l'esprit et de l'entrain animaient ses chansons, dont plusieurs furent très-populaires, mais que la vulgarité du style condamnait à un juste oubli.

Brazier collabora, surtout pour les couplets, à plus de deux cents vaudevilles, de Du Mersan, Désaugiers, Merle, Mélesville, Théaulon, Carmouche, etc. Les plus connues de ces pièces sont : *le Soldat laboureur; les Cuisinières; les Bonnes d'enfants; le Ci-devant jeune homme; Préville et Taconnet; la Carte à payer; le Savetier et le Financier; Je fais mes farces; le Philtre champenois*; etc. On a de lui une *Histoire des petits théâtres de Paris* (Paris, 1838, 2 vol. in-8), chronique légère et amusante qui, malgré des erreurs, reste curieuse et utile. Outre un recueil de chansons en l'honneur des Bourbons, sous le titre de *Souvenirs de dix ans* (Paris, 1824), on a deux éditions de ses autres couplets (Paris, 1835, 1836). Il a écrit, dans le *Vert-Vert*, une suite d'articles sur *les Abbés chansonniers*, etc.

Cf. Du Mersan : *Chansons nationales et populaires de France*; — Quérard : *la France littéraire*.

**BRÉBEUF** (Jean DE), missionnaire français, né en 1593 dans la Normandie, mort en 1649. De la Société de Jésus, il prêcha l'Évangile chez les Hurons. On lui doit le premier spécimen de la langue de ces sauvages, un *Catéchisme* qu'il traduisit pour eux et qui fut publié par Champlain, à la suite de ses *Voyages* (Paris, 1632, in-4).

**BRÉBEUF** (Guillaume DE), poëte français, neveu du précédent, né en 1618 à Thorigny, mort en 1661, près de Caen. Accablé, depuis l'âge de vingt ans, d'infirmités et de maladies, il disputait à la souffrance les heures qu'il donnait au travail. Sa traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain fut un événement littéraire. Le public l'accueillit avec une grande faveur; les lettrés se partagèrent : Corneille et Chapelain furent pour Brébeuf, Boileau se déclara contre lui. Mais après avoir, dans l'*Art poétique*, ridiculisé l'enflure qui est le défaut dominant du traducteur, et qui lui fait

.., Entasser sur les rives
De morts et de mourants cent montagnes plaintives,

Boileau ne craint pas de reconnaître dans la *Pharsale* française des qualités d'imagination et de style, et il dit dans ses épigrammes :

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle.

Et en effet, versificateur de talent, Brébeuf est souvent pittoresque, hardi et avec bonheur; il a de beaux vers et des morceaux entiers très-brillants, comme la description si souvent citée de la forêt de Marseille.

On a encore de Brébeuf : *Parodie du VIIe livre de l'Énéide* (Paris, 1650, in-4); *Lucain travesti* (Rouen et Paris, 1656, in-12); *Poésies diverses* (Paris, 1658, in-4); *Éloges poétiques* (Paris, 1661, in-12); *Entretiens solitaires* (Paris, 1660, in-12); *Panégyrique de la paix* (Paris, 1660, in-4); *Lettres* (Paris, 1664, in-12).

Cf. G. Marcel : *G. de Brébeuf, poetæ tumulus* (Condom, 1662, in-4); — Demogeot : *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle*.

**BRÉCOURT** (Guillaume MARCOUREAU, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, mort en 1685. Il fit partie de la troupe de Molière en province et à Paris, entra à l'hôtel de Bourgogne en 1664, et y resta lors de la réunion des deux troupes en 1686. Il se distingua surtout dans la comédie, pour l'emploi des rôles à manteau. Louis XIV disait qu' « il ferait rire des pierres ». Il mourut à la suite d'un effort qu'il fit en jouant une de ses propres comédies, *Timon*.

Ses pièces sont des comédies en vers, fort médiocres et qui n'obtinrent quelque succès que par le jeu de l'auteur : *la feinte mort de Jodelet* (Paris, 1660); *le Jaloux invisible* (Paris, 1666); *la Noce de village* (Paris, 1666); *l'Ombre de Molière* (Paris, 1674); *la Régale des cousins de la*

*cousine* (Francfort, 1674); *Timon* (Rouen, 1684); *l Infante Salicoque*, qui n'a pas été imprimée.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

**BREDOW** (Gabriel-Godefroy), historien allemand, né à Berlin en 1773, mort à Breslau le 9 septembre 1814. On a de lui quelques bons ouvrages d'histoire, entre autres un *Manuel d'histoire ancienne* (Handbuch der alten Geschichte; Altona, 1803, plus. édit.), et des *Recherches d'histoire, de géographie et de chronologie ancienne* (Untersuchungen über, etc.; Ibid., 1802, 2 part.). Il avait entrepris un important annuaire historique sous le titre de *Chronique du* XIX*e siècle* (Chronik des XIX Jahrh.; Ibid., 1808-1811, 5 vol.).

Cf. Kunisch : *B.'s Leben und Schriften* (Berlin, 1816).

**BREF**, nom donné aux lettres des papes, d'une forme moins solennelle et plus *brève* que les bulles. Les brefs apparaissent au XVe siècle, sous Eugène IV. Tandis que les bulles sont scellées en cire verte, avec le sceau, les brefs sont scellés en cire rouge, avec l'anneau du pêcheur qui représente saint Pierre jetant ses filets dans la mer. Dans la suscription des brefs, le pape prend le titre de *papa*, avec le rang qu'il tient parmi les pontifes de son nom. L'écriture des bulles est d'ordinaire la ronde; l'écriture des brefs est l'italique. Les brefs, de même que les bulles, sont écrits en latin. On en cite un en français, celui par lequel Benoît XIV répondit à Voltaire qui lui avait dédié sa tragédie de *Mahomet* (1742), et où le pontife, soit pour lutter de ruse avec le poëte, soit plutôt par suite de la légèreté d'esprit générale à cette époque, acceptait la dédicace, joignant à son acceptation de grandes louanges et toutes les bénédictions apostoliques. C'est par un bref que Pie IX a rétabli récemment la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre.

Cf. Natalis de Wailly : *Éléments de paléographie.*

**BRÉGIS** (Charlotte SAUMAISE DE CHARAN, comtesse DE), femme auteur française, née en 1619 à Paris, où elle est morte le 13 avril 1693. Elle fut élevée par le célèbre Saumaise. Dame d'honneur d'Anne d'Autriche, elle s'appliqua à briller par la beauté et l'esprit. Tallemant des Réaux la traite de « coquette en diable et de grande façonnière ». Elle écrivit avec succès, dans le style des précieuses, des lettres, des portraits et des vers. On a retenu cette épigramme :

> Ci-dessous gît un grand seigneur
> Qui de son vivant nous apprit
> Qu'un homme peut vivre sans cœur
> Et mourir sans rendre l'esprit.

Les œuvres de Mme de Brégis furent imprimées sous ce titre : *Lettres et poésies de la comtesse de B**** (Leyde, 1666, in-12).

Cf. Madame de Motteville : *Mémoires.*

**BREITINGER** (Jean-Jacques), littérateur et érudit suisse, né à Zurich le 1er mars 1701, mort dans la même ville le 15 décembre 1776. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut professeur d'hébreu, puis de grec et de droit canon dans sa ville natale. Très-versé dans la langue hébraïque, il publia une traduction latine de la Bible d'après la version des Septante (*Vetus Testamentum ex versione*, etc., 1730, 4 vol. in-4), etc. Sa place est marquée en littérature par la part qu'il prit aux luttes de son ami Bodmer contre Gottsched. Il collabora aux journaux de l'École suisse et publia surtout un *Art poétique critique* (Kritische Dichtkunst; Zurich, 1740), où l'on trouve avec l'intelligence des principes généraux le sentiment des conditions particulières de l'art allemand. Breitinger a aussi coopéré à quelques-unes des éditions données par Bodmer des anciens monuments de la poésie allemande.

Cf. J.-C. Lavater *Histor. Lobrede auf J.-J. Breitinger* (Zurich, 1771, in-8); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II et III.

**BREITKOPF** (Jean-Gottlob-Emmanuel), savant typographe allemand, né à Leipzig en 1719, mort le 28 janvier 1794. Fils d'un imprimeur, et lui-même imprimeur distingué, il a écrit un : *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie* (Ueber die Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst; Leipzig, 1774, in-4); *Essai sur l'origine des cartes à jouer*, etc. (Versuch über den Ursprung der Spielkarten; ibid., 1784-1801, 2 part. in-4), contenant des *Recherches sur l'histoire de la gravure sur bois*, réimprimées à part, etc.

Cf. C.-G. Hausius : *Biographie J.-G.-E. Breitkopf's* (Leipzig, 1794, in-8); — *Conversations-Lexicon.*

BREIZAD. — Voyez BRETONNE (Langue).

**BREMER** (Frederica), romancière suédoise, née à Åbo (Finlande) le 17 août 1801, morte en 1866. D'un esprit précoce, parlant facilement plusieurs langues, elle faisait des vers en suédois et en français dès l'âge de huit ans. Elle donna au public deux grands recueils de romans et nouvelles sous les titres de *Tableaux de la vie quotidienne* (Teckningar ur Hvardagslifvet. Stockholm, 1828; 2e édit., 1835-1843, 7 vol.), et *Nouveaux Tableaux*, etc (Nya Teckningar, etc., ibid., 1844-1848, 4 vol.). Ces récits justifient leur titre par la description minutieuse des mœurs et habitudes des personnages et de leur pays, et il y a plus de talent dans les peintures que d'habileté dans la conduite de l'action. Tous les romans de Mlle Bremer ont été traduits immédiatement en allemand et en anglais, et plusieurs dans les autres langues de l'Europe. Les principaux l'ont été en français par Mlle du Puget, Cohen, Villeneuve, Geffroy, et ont été plusieurs fois réimprimés (in-8 et in-16), entre autres : *la Famille H****, *les Filles du président*, *les Voisins*, *le Foyer domestique*, *Guerre et paix*, scènes norvégiennes, *Hertha*, *la Vie fraternelle*, *le Réveil-Matin*. On a aussi d'elle d'intéressantes relations de voyages dans le nord de l'Europe et aux États-Unis d'Amérique, où l'auteur avait reçu un grand accueil; les dernières ont été traduites par Mlle du Puget sous le titre de *la Vie de famille dans le nouveau monde* (1854-55, 3 vol. in-16). [*Diction. des Contemporains*, les quatre 1res édit.]

Cf. Mlle du Puget : *Abrégé des voyages de Mlle Bremer dans l'ancien et le nouveau monde* (1865, in-18).

**BRENTANO** (Clément), poëte allemand, né à Ehrenbreitstein le 8 septembre 1778, mort le 28 juin 1842. Après avoir étudié dans plusieurs universités, son existence nomade le mena dans beaucoup de villes, où il multiplia ses relations. En 1818, il se fit catholique et entra dans un cloître; puis il passa à Rome et fut un membre actif de la Propagande. Il fut, en littérature, un des champions les plus ardents du romantisme et prêcha le mépris des règles établies. Il a produit des poésies lyriques, des drames, entre autres *Ponce de Léon*, *Victoria*; des poëmes en prose, tels que *Godwi ou l'image pétrifiée de la mère de Marie*, *le Fil d'or*, des *Contes*, édités par Guido Gœrres (Maerchen; Stuttgart, 1847, 2 vol.); un recueil de légendes et de chansons : *le Cor merveilleux de l'enfant* (des Knaben Wunderhorn), etc. Ses *Œuvres* ont été publiés par Chrétien Brentano (Schriften; Francfort, 1852-1855, 9 vol.).— Sa femme, Sophie BRENTANO, née Schubert, d'abord dame Méreau, née en 1761, morte en 1806, s'est fait une grande notoriété par ses relations littéraires et par ses écrits, consistant en poésies lyriques, nouvelles et romans.

Cf. Chr. Brentano : *Notice biographique*, en tête de l'édit. des *Œuvres.*

**BRÉQUIGNY** (Louis-Georges OUDART FEUDRIX DE), érudit français, né en 1716 à Granville, mort le

3 juillet 1795 à Paris. Très-versé dans la connaissance des antiquités de notre histoire, il fut chargé, en 1754, de continuer, avec Villevaut, la collection des *Ordonnances des rois de France*, commencée par Laurière et Secousse ; ce travail retomba bientôt entièrement sur lui seul. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1759, et reçut, en 1763, une mission du gouvernement pour aller recueillir en Angleterre les titres relatifs à l'histoire de France. Il passa près de trois ans à dépouiller les archives de l'Échiquier et les papiers de la Tour de Londres, et rapporta les copies d'environ 12000 pièces : déposées à la Bibliothèque royale, elles formèrent 107 volumes. En 1772, il fut admis à l'Académie française. Bréquigny était d'une activité infatigable et la faisait partager à ses collaborateurs et correspondants.

On a de lui : 5 vol. des *Ordonnances des rois de France* (17..-1790) ; *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res francicas spectantia*, avec La Porte du Theil (1791, 3 vol. in-fol.), ouvrage d'une haute importance pour la diplomatique, qui a été réédité par M. Pardessus (1843-1849) ; des *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; etc. Bréquigny publia encore la *Table chronologique des diplômes concernant l'histoire de France* (1769-1783, 3 vol. in-fol.), qui avait été commencée par Foncemagne, Secousse et Sainte-Palaye, et continuée par Mouchet et par l'Académie des inscriptions. Il acheva les *Mémoires sur les Chinois* des PP. Amiot, Bourgeois, etc. (1776-1789, 14 vol. in-4).

Cf. Daunou : *Journal des savants*, 1837 ; — Paulin Paris : *Ibid.*, 1850 ; — Quérard : *la France littéraire.*

BRÉSILIENNE (LANGUE), l'un des idiomes guaranis. Elle est aussi appelée *tupi* et langue générale (*lingoa geral*), parce qu'elle est parlée par un grand nombre de peuplades répandues dans les différentes provinces du Brésil, parmi lesquelles les Tupis sont une des plus importantes. Les autres sont les Pétiguares, les Tupininquins, les Tapigues, les Tummimivis, les Tupinambas. La langue guarani-brésilienne offre une grande ressemblance avec les idiomes guaranis du sud et de l'ouest et l'omagua du bassin des Amazones auquel il est apparenté : monosyllabisme de la plupart des mots simples, diversité de valeur donnée aux mêmes mots par la prononciation, absence des lettres *f*, *l*, et *s* dans l'alphabet. Les vocabulaires de ces idiomes sont composés des mêmes mots, différant par leurs terminaisons. Les règles grammaticales sont identiques (voy. GUARANI).

Cf. L. Fiqueira : *Arte de grammatica da lingua brasilica* (Lisbonne, 1687, in-8) ; — J.-J. da Silva Guimares : *Diccionario da lingoa geral dos Indios do Brazil* (nouv. édit., Bahia, 1854, in-8) ; — A. Goncalves Dias : *Diccionario da lingua tupy*, etc. (Leipzig, 1858, in-16) ; — H.-E. Ludewig : *The Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

BRÉSILIENNE (LITTÉRATURE). Dès le XVIIe siècle, le Brésil, qui ouvrait un nouveau champ d'action à la langue du Portugal, a concouru à augmenter les richesses de sa littérature. Il lui donna d'abord l'historien Rocha Pitta. Un peu plus tard, c'est du Brésil que vint au Portugal son premier poëte dramatique au XVIIe siècle, Antonio Jozé da Sylva. Avec le XVIIIe siècle, la littérature brésilienne devint moins complétement vassale de la métropole ; elle tendit à s'en dégager et à vivre d'une vie indépendante. Elle produit des poëtes distingués : Durao, Alvarenga, Souza Caldas, Manoel et Gonzaga da Costa, Basilio da Gama. Ces poëtes, bien que formés à l'école de la grande poésie portugaise du XVIe siècle, rompent avec les traditions classiques. Ils ont quelque chose de la jeunesse et de la chaleur du nouveau monde, et l'on sent bien chez eux une nouvelle littérature, indépendante par l'esprit de celle du Portugal, à laquelle elle reste rattachée par la langue.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

BRESSAN (PATOIS) et JURASSIEN. Comme forme de l'ancienne langue d'oïl ou roman du Nord, ils se rattachent au bourguignon, mais ils mêlent au vieux français et au latin se fondant ensemble des éléments celtiques, allemands et même, dit-on, arabes, conservés par des circonstances locales. Quelques formes provençales y ont été aussi introduites. Comme produits littéraires, le bressan et le jurassien n'ont guère donné que des chansons populaires et des *Noëls*, dont les principaux sont attribués au gouverneur de Pont-de-Vaux, Emm. Bosjon, et dont il a été publié plusieurs recueils (*Noëls bressans;* Pont-de-Vaux, nouv. édit., 1797, petit in-8 ; autre édit., Paris, 1845).

Cf. Pierquin de Gembloux : *Histoire littér., philolog. et bibliogr. des patois* (Paris, 1841, in-8) ; — Alex. Sirand : *Bibliographie de l'Ain*, avec table des auteurs (Bourg, 1851, in-8) ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Noëls*.

**BRET** (Antoine), littérateur français, né en 1717 à Dijon, mort le 25 février 1792. Un style assez pur, une grande facilité d'invention, une critique plus ingénieuse que profonde lui firent une réputation. Parmi ses nombreuses pièces de théâtre, on cite principalement *la Double extravagance*, comédie en trois actes, en vers, représentée en 1756. On a en outre de lui : *Lycoris, ou la Courtisane grecque* (Amsterdam [Paris], 1746, 2 vol. in-12) ; *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos* (Paris, 1750, in-12) ; *Essai de contes moraux et dramatiques* (Amsterdam, 1765, in-12) ; *Théâtre* (Ibid., 1765, in-12; 1778, 2 vol. in-8) ; *Essai d'une poétique à la mode* (Paris, 1770, in-8) ; *Fables orientales et poésies diverses* (Paris, 1772, 3 vol. in-8) ; un assez bon *Commentaire sur les œuvres de Molière*, publié avec ces *Œuvres* (Paris, 1773, 6 vol. in-8 ; 1778, 8 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

BRETAGNE CONQUISE (LA), chanson de geste. — Voyez AQUIN.

**BRETEL** (Jean), trouvère français du XIIIe siècle. Riche bourgeois ou chevalier d'Arras, il a composé des jeux-partis. Le président Fauchet en a compté trente-sept, dans le manuscrit, égaré depuis, de Henri de Mesmes, sieur de Roissy, et il en indique les sujets. Adelbert Keller en a publié deux, d'après le texte du Vatican, dans ses *Notices et Extraits* (Beitraege, etc.; Mannheim, 1844, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**BRETON** (Guillaume), ou BRITO ARMORICUS, poëte et historien breton, né à Saint-Pol-de-Léon vers 1150, mort en 1226. Il fut chapelain de Philippe-Auguste et précepteur de son fils naturel Carlotus. On a de lui deux histoires de ce roi, dont l'une, en vers hexamètres latins, *la Philippide* (Philippidos libri XII), comprenant 2901 vers, a été insérée dans les divers recueils de monuments historiques et traduite dans la *Collection* Guizot (t. XI).

Cf. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. VIII ; — *Hist. littér. de la France*, t. XVI et XVII ; — Gidel : *De Philippide Guilhelmi Britonis*, thèse (Paris, 1856, in-8).

**BRETONNAYAU** (René), poëte français du XVIe siècle, né en Anjou. Médecin, il écrivit un curieux poëme spécial : *la Génération de l'homme et le temple de l'âme* (Paris, 1583, in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 207.

BRETONNE (LANGUE, LITTÉRATURE). Un idiome à part s'est conservé depuis les temps gaulois jusqu'à nos jours dans une partie de la région de la France, comprise successivement dans l'Armorique et la Bretagne. En raison du pays où il est parlé et de l'origine qui lui est attribuée, il a reçu les noms d'armoricain, de breton ou breizad et de celtique. Car cet idiome, de même que le gallois

ou le cymrique, est considéré comme un reste de l'ancienne langue celtique parlée dans les Gaules, et conservée, grâce à la ténacité de caractère des populations de la contrée et à l'isolement de leur situation géographique, en dépit de la prédominance des langues latine, saxonne ou même française apportées tour à tour par la conquête. Toutefois, dans le travail inévitable d'assimilation accompli par l'histoire, il s'en faut de beaucoup que l'ancienne langue soit restée pure de tout mélange; le breton ou breizad que nous connaissons offre même plus de mots latins que le gallois ou les autres branches de l'idiome cymrique. Aussi commence-t-on à rabattre beaucoup de la brillante histoire que l'imagination de quelques Bretons enthousiastes avait faite à leur idiome.

On distingue dans le breton plusieurs variétés ou dialectes qui tiennent surtout à des différences de prononciation locale : le vannetais, parlé dans la région de Vannes, le cornouaillais dans celle de Quimper, le trécorien dans celle de Tréguier, le léonard dans celle de Saint-Pol-de-Léon. On remarque que le vannetais est celui de ces quatre dialectes où la langue primitive s'est le plus altérée, et le cornouaillais celui où elle s'est le moins corrompue; ces deux dialectes, ainsi que le trécorien, ne sont guère compris que de ceux qui habitent le territoire où ils se parlent, tandis que le léonard est compris, d'un diocèse à l'autre, dans toute la Basse-Bretagne. C'est celui-ci qui a le titre et les allures d'une langue régulière et qui est regardé comme classique. « Il est, dit M. de la Villemarqué, plus orné, plus délicat, plus élégant, parce qu'il a été moins en rapport avec les langues étrangères. » C'est à lui qu'appartiennent le vocabulaire, la grammaire et la littérature breizades.

Cette littérature, comme la langue, a plusieurs périodes. La première, celle des origines, n'est qu'un champ inconnu ouvert aux hypothèses. Quelques philologues rattachent le breton à l'hébreu; d'autres le dérivent du phrygien ou du lydien, en faisant venir en Bretagne des colonies de l'Asie Mineure. Les Grecs et les Latins ne nous ont laissé, sur la langue des Celtes en général, et des Bretons en particulier, que des témoignages contradictoires. Au temps de Julien, les oreilles romaines étaient, comme au temps d'Auguste, toujours très-offensées de la prononciation des indigènes de la Gaule, dont l'empereur Julien compare le langage aux mugissements des bêtes et aux croassements des oiseaux de proie.

Vers la fin du v<sup>e</sup> siècle pourtant commence la brillante période des bardes bretons, parmi lesquels on cite les noms de Gweznou, Taliésin, Merzin ou Merlin, saint Gildas, saint Y-Sulio, etc. Leurs chants, pleins de vivacité, d'énergie, de couleur et de grâce, sont consacrés aux souvenirs historiques du pays, aux mystères religieux, au sentiment de l'amour. Les lais de la Bretagne sont pour les trouvères français des siècles suivants l'objet d'emprunts et de brillantes variations. Le cycle d'Artus ou de la Table-Ronde a eu sa floraison bretonne avant de devenir un thème commun pour toute la littérature du moyen âge. Dès le IXe et le Xe siècles, on rédige des dictionnaires et des grammaires de la langue bretonne, telle qu'elle est fixée déjà par des œuvres populaires.

Bientôt la décadence se manifeste; l'ancienne langue nationale s'efface ou s'humilie devant le latin qui est la langue de l'Église ou devant le roman du Nord qui est celle des souverains. La poésie se restreint à des genres inférieurs; elle n'est plus représentée que par quelques chroniques rimées ou des traductions. Alors paraissent des grammaires latines-bretonnes et des dictionnaires bretons-latins-français, qui ont moins en vue la culture littéraire du vieil idiome, que la facilité des relations entre ceux qui le parlent et ceux qui ne le parlent pas. Depuis, la langue et la littérature armoricaines perdent tout le terrain que la langue et la littérature françaises gagnent. Le breizad se circonscrit sans cesse dans une région moins étendue, et l'on prévoit le temps où ce monument encore vivant de la fidélité d'un peuple à ses traditions ne sera plus qu'un objet, très-intéressant il est vrai, de curiosité philologique et littéraire.

Cf. Latour d'Auvergne : *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine, etc., des Bretons* (1792, in-8); — Miorec de Kerdanet : *Histoire de la langue gauloise et, par suite, des Bretons* (Rennes, 1821, in-8); — A. de Courson : *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine* (Paris, 1840, in-8), et *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les îles Britanniques* (Ibid., 1846, 2 vol. in-8); — le P. Greg. de Rostrenen : *Grammaire française-celtique ou française-bretonne* (Rennes, 1738, in-8; nouv. édit., Guingamp, 1833, in-12), et *Dictionnaire français-breton* (Guingamp, nouv. édit., 1834, 2 vol. in-8); — Dom L. Lepelletier : *Dictionnaire de la langue bretonne* (Paris, 1752, in-folio); — Legonidec : *Grammaire celto-bretonne* (Ibid., 1807, in-8; nouv. édit., 1839), et *Dictionnaire celto-breton ou breton-français* (Angoulême, 1821, in-8; Saint-Brieuc, 1847-50, 2 vol. in-4); — P. Auffret : *le Catholicon*, lequel contient trois langaiges, breton, françois, latin (1499, in-folio); — Ch. Le Maout : *la Bibliothèque bretonne* (Saint-Brieuc, 1851, 2 vol. in-8); — La Villemarqué : *Barzas-Breiz, chants populaires de la Bretagne*, avec traduction, notes, mélodies, etc. (Paris, 1839, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1846, 2 vol. in-18); — *les Bardes bretons*, poëmes du VIe siècle (Paris, 1850; nouv. édit., 1860, in-8); — *les Romans de la Table-Ronde et les contes des anciens Bretons* (Ibid., nouv. édit., 1861, in-8); — Luzel : *Bepred Breizad, Toujours Breton*, poésies bretonnes, avec traduction (Morlaix, 1865, in-8); — Louis Havet, dans la *Revue politique et littéraire* (année 1873).

BREVET, BRÉVIAIRE, *breviarium*.—Voyez ABRÉGÉ

**BRIAL** (Dom Michel-Jean-Joseph), érudit français, né en 1743 à Perpignan, mort le 24 mai 1828 à Paris. Bénédictin de Saint-Maur, et membre de l'Académie des inscriptions (1805), il travailla aux tomes XIII-XVI de l'*Histoire littéraire de la France* Chargé aussi de continuer le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* commencé par dom Bouquet, il donna les vol. XIV-XVIII. On a encore de lui des *Notices*, des *Mémoires sur l'Histoire de France*, l'*Éloge de dom Labat* (1803, in-8), etc.

Cf. *Notice sur Brial*, en tête du t. XIX du *Recueil des historiens de la France*.

**BRICE** (Germain), écrivain français, né en 1652 à Paris, mort en 1727. On lui doit une importante *Description de Paris* (1685, 2 vol. in-12; 10e édit 1752, 4 vol. in-12).

Cf. Chaudon et Delandine : *Dict. historique*.

**BRIDAINE** (Jacques), prédicateur français, né le 21 mars 1701 à Chusclan (Gard), mort le 22 décembre 1767. Son éloquence inégale, souvent négligée, parfois incohérente et triviale, mais puissante, hardie et saisissante, a fait dire à Massillon : « Il eût effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels; il ressemble à une mine d'or, où le précieux métal est confondu avec le sable. » D'ordinaire, il n'écrivait pas ses sermons et se traçait un cadre, en ayant soin de préparer seulement les endroits les plus pathétiques. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait frapper l'imagination. Il préparait son auditoire par un cantique, une procession; il ménageait ses effets, passait d'une voix douce, attendrissante, à des éclats qui jetaient la terreur et réservait les coups les plus forts pour la péroraison. Parfois il eut des passages finis et admirés des plus délicats critiques, comme le fameux exorde du sermon sur l'éternité qu'il prêcha dans l'église Saint-Sulpice, et qui a été conservé par Maury Mais, en général, il excellait à remuer les gen

de peu d'instruction, et on l'appela un Bossuet de village. Il prêcha deux cent cinquante-six missions et reçut du pape Benoît XIV le pouvoir de faire la mission dans toute la chrétienté. Ses *Sermons* ont été recueillis après sa mort et plusieurs fois réimprimés (Avignon, 1825, 5 vol. in-12). On a, en outre, du P. Bridaine : *Cantiques spirituels* (Montpellier, 1748, in-12 ; très-nombr. édit ).

Cf. Marmontel : *Éléments de littérature;* — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

**BRIET** (Philippe), érudit français, né en 1601 à Abbeville, mort le 9 décembre 1668. Il appartenait à l'ordre des Jésuites et enseigna dans leurs collèges. On a de lui : *Parallela geographiæ veteris et novæ* (Paris, 1648-1649, 3 vol. in-4), inachevé; *Theatrum geographicum Europæ veteris* (1653, in-fol.); *Annales mundi* (1663, 7 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**BRIFAUT** (Charles), poëte français, né à Dijon le 15 février 1781, mort à Paris le 5 juin 1857. Attaché, à partir de 1804, à la rédaction littéraire de plusieurs journaux, notamment de la *Gazette de France*, il écrivit plusieurs tragédies : *Jeanne Gray* (1807), interdite par la censure impériale; *Ninus II* (1814), qui, malgré la vivacité des critiques produites, eut du succès; *Charles de Navarre;* quelques poésies et pièces de vers de circonstance (*la Naissance du roi de Rome*, 1811 ; *le Retour de Louis XVIII*, 1814); le poëme de *Droit de vie et de mort* (1829), etc. Il fut élu membre de l'Académie française en 1826. Ses *Œuvres*, comprenant beaucoup d'écrits inédits, ont été publiées par Rives et Bignan (1858-1859, 6 vol. in-8) [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édit.]

BRIGANDS (LES), drame de Schiller (voy. ce nom).

BRIGHELLA, personnage de comédie. C'est un des types les plus anciens et les plus constants du valet bouffon de la comédie italienne. Il est passé des improvisations de la *Commedia dell' Arte* dans les pièces écrites chez nous sur des canevas italiens. Brighella, capable de tout, insolent avec les femmes, fanfaron lorsqu'il n'a rien à craindre, peut, grâce à un langage mielleux, à des talents de musicien et de danseur, et à une rare adresse, rendre des services variés. Il n'a de répugnance pour aucun métier et tour à tour devient, s'il le faut, soldat, clerc de procureur, valet de bourreau. Comme Arlequin, il est originaire de Bergame. Au XVIIIe siècle, Giuseppe Angeleri et Atanazio Zanoni, de Ferrare, se distinguèrent en Italie dans l'emploi de Brighella. On peut rapporter à ce personnage celui de Flautino, qui fut créé en 1675 à Paris par Jean Gherardi, et celui de Gradelino, joué dans la même ville en 1687 par Constantini. Ce sont, sous des noms nouveaux, la reproduction de tous les traits de Brighella.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (1859, gr. in-8).

**BRIGNOLE-SALE** (Giulio-Antonio), poëte italien, né à Gênes en 1605, mort en 1665. Fils d'un doge, il s'éloigna des affaires publiques par goût pour les lettres, puis entra dans la Compagnie de Jésus et consacra ses loisirs à une révision scrupuleuse des œuvres vives et libres de sa jeunesse, particulièrement de son *Carnovale* (Venise, 1639, 1641, 1663, in-12). On a de lui des comédies d'intrigue, dont l'imbroglio est conduit avec aisance : *Il Geloso non geloso* (Venise, 1639, in-12); *I due Anelli* (Lucques, 1664, in-12) ; *I comici Schiavi* (Coni, 1666, in-12); *Il Fazoletto* (Venise, 1675, in-12); un poëme sur la conversion de Madeleine, *Maria Maddalena peccatrice e convertita* (Gênes, 1636, in-8), traduit en français (Aix, 1674, in-8) ; un recueil d'épigrammes, *Il Satirico innocente* (Gênes, 1648, in-4 et in-12) ; un ouvrage assez bizarre, mêlé de prose et de vers, l'*Instabilita dell' ingegno*, qui eut un grand succès (Bologne, 1635, in-4 ; 1637, in-12; Venise, 1641 et 1652, in-12), et enfin plusieurs écrits en prose, tous composés avec beaucoup d'art académique.

Cf. G.-M. Visconti : *Alcune memorie delle virtu del P.-A.-G. Brignole-Sale* (Milan, 1666, in-12), trad. en latin (Anvers, 1671, in-8) ; — le P. Debacker : *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Liége, 1853-61).

**BRILLAT-SAVARIN** (Anthelme), écrivain français, né le 1er avril 1755 à Belley, mort le 2 février 1826. Lieutenant civil au bailliage de sa ville natale, il fut député aux états généraux en 1789, puis président du tribunal civil de l'Ain et maire de Belley. Poursuivi comme fédéraliste, il émigra et résida jusqu'en 1796 en Suisse ou aux États-Unis. Nommé, sous le Consulat, conseiller à la Cour de cassation, il conserva cette place jusqu'à la fin de sa vie, sans être troublé par les révolutions politiques. En même temps, il composait peu à peu un traité sur les plaisirs de la table, dont il connaissait par expérience les élégances et les délicatesses. Cet ouvrage, resté célèbre sous le titre de *Physiologie du goût*, ne fut imprimé que peu de mois avant la mort de l'auteur (Paris, 1825, in-8); cette première édition anonyme, que le libraire ne voulut pas acheter, s'écoula avec peine et à bas prix. Souvent réédité depuis, il fut lu et relu non-seulement comme le code de la gastronomie, mais comme un ouvrage littéraire attrayant et distingué. Le style en est vif, élégant, pittoresque, un peu entaché de néologisme; il voile sous une bonhomie riante le comique et l'esprit. Tout y plaît : les anecdotes, les préceptes, les maximes dont un grand nombre sont devenues proverbiales. On a du même auteur : *Vues et projets d'économie politique* (Paris, 1802, in-8); *Fragments d'un ouvrage intitulé* Théorie judiciaire (Paris, 1818, in-8); *Essai historique et critique sur le duel* (Paris, 1819, in-8), etc.

Cf. H. Roux : *Notice nécrologique* (Paris, 1826, in-8); — H. de Balzac, dans la *Biographie universelle.*

**BRILLON** (Pierre-Jacques), moraliste et jurisconsulte français, né en 1671 à Paris, où il est mort le 29 juillet 1736. Imitateur médiocre des grands moralistes, il a laissé, outre des ouvrages de jurisprudence : *Portraits sérieux, galants et critiques* (Paris, 1696, in-12); *Ouvrage dans le goût des caractères de Théophraste et des pensées de Pascal* (Paris, 1698, in-12); *le Théophraste moderne* (Paris, 1700, in-12); *Apologie de M. de La Bruyère* (Paris, 1701, in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française.*

**BRINCKMANN** (Charles-Gustave), diplomate et poëte suédois, né le 24 février 1764, mort le 25 décembre 1847. Membre de l'Académie de Stockholm, il fut en correspondance avec Mme de Staël. On a de lui des *Poésies*, sous le pseudonyme de Selmar (Leipzig, 1789), des *Pensées philosophiques* (Berlin, 1801).

Cf. B. de Boskow : *Notice*, en suédois (Stockholm, 1848, in-8) ; — *Conversations-Lexicon.*

**BRIOCHÉ** (Pierre DATALIN, dit JEAN), célèbre montreur de marionnettes, né en 1567, mort en 1671. D'abord arracheur de dents, il ouvrit à Paris, vers 1650, aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain, les premiers théâtres de marionnettes. La gaieté et la verve de ses discours contribuèrent à rendre son nom et ce genre de spectacle également populaires. Il alla plus tard en Suisse, où il fut emprisonné et faillit être jugé comme sorcier, parce qu'on ne comprenait pas le mécanisme de ses petits acteurs. Son fils François, ou Fauchon BRIOCHÉ, continua son industrie. C'est lui dont le singe, Fagotin, tué d'un coup d'épée par Cyrano de Bergerac, donna lieu à un curieux opuscule littéraire.

Cf. Magnin : *Histoire des marionnettes ;* — A. Jal : *Dictionnaire critique*, art. DATALIN.

**BRIQUET** (Marguerite-Ursule-Fortunée BERNIER, Mme), femme auteur française, née en 1782 à Niort, morte en 1825. Elle a laissé quelques pièces de vers et un ouvrage superficiel, intitulé : *Dictionnaire historique, littéraire et biographique des Françaises* (Paris, 1804, in-8).

**BRISEBARRE** (Édouard-Louis-Alexandre), auteur dramatique français, né à Paris en 1815, mort en octobre 1871. Il débuta comme acteur, sans réussir, dans une troupe de province, puis écrivit avec succès pour le théâtre. Il a produit, presque toujours en collaboration, une centaine de pièces, drames, comédies et vaudevilles. Il a surtout réussi dans ce dernier genre par des effets d'excentricité cherchée et des équivoques amusantes de situations ou de langage. Il a été le collaborateur d'Anicet Bourgeois, Eugène Nus, Dumanoir, Marc Michel, etc. On cite dans le vaudeville : *la Fiole de Cagliostro*, *Pascal et Chambord*, *la Vie en partie double*, *le Tigre du Bengale*, *Drin-Drin*, *les Ménages de Paris*, etc., et parmi ses drames, celui de *Léonard* (1863). [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**BRISSON** (Barnabé), jurisconsulte français, né en 1531, mort le 15 novembre 1591 à Paris. Très-versé dans l'histoire et les littératures anciennes, il a laissé, outre ses ouvrages de jurisprudence : *Notæ in Titum Livium*, dans le *Tite-Live* de Modins (1588, in-fol.); *De regio Persarum apparatu*, etc. On a publié ses *Opera varia* (Paris, 1606, in-4; Leyde, 1749, in-fol.).

Cf. Sc. de Sainte-Marthe : *Elogia*; — D.-W. Moller : *Disputatio circularis de B. Brisonio* (Altorf, 1696, in-8).

**BRISSOT** (Jean-Pierre), dit DE WARVILLE, homme politique et écrivain français, né le 14 janvier 1754, mort le 30 octobre 1793. Fils d'un traiteur, il prit en venant à Paris, encore jeune, le nom de Warville, qu'il emprunta à un village de la Beauce. Premier clerc dans l'étude d'un procureur au parlement, où Robespierre fut son second clerc, il se laissa aller à des liaisons suspectes et à des désordres. Son début dans les lettres fut une dissertation où il soutenait que, théoriquement, « la propriété, c'est le vol ; » ce n'était, dit-il plus tard, « qu'une amplification d'écolier sur un paradoxe ». Pour sortir du bourbier où ses connaissances l'avaient plongé à Paris, il accepta d'aller collaborer au *Courrier de l'Europe*, publié à Londres, sans connaître les attaches compromettantes de cette feuille. S'étant fait recevoir avocat, il publia une *Théorie des lois criminelles* (Paris, 1781, 2 vol. in-8), ouvrage fondé sur cette idée que le méchant est un malade, et qu'il compléta en donnant la *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique et du jurisconsulte* (Paris et Berlin, 1782-1786, 10 vol. in-8). Après un voyage aux États-Unis, fait au nom de la Société des amis des noirs, dont il était l'un des fondateurs, il se trouva à Paris au début de la Révolution. Il y créa le *Patriote français* (28 juin 1789), qui, par ses allures graves, était un livre politique en feuilles détachées. Depuis cette époque jusqu'au jour où il mourut sur l'échafaud, comme chef des Brissotins ou des Girondins, sa vie appartient à l'histoire. M. Louis Blanc a dit de lui : « S'il n'eût pas été obligé de lire ses discours à la tribune, il eût marqué parmi les orateurs; s'il eût écrit moins facilement, on le compterait au nombre des écrivains. »

Outre les ouvrages cités, on a de Brissot : *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales*, discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne (Châlons, 1781, in-8); *De la vérité..., dans toutes les connaissances humaines* (Paris, 1782, in-8); *Correspondance universelle sur le bonheur de l'homme et de la société* (Londres, 1783, 2 vol. in-8); *Journal du lycée de Londres*, publié en même temps à Londres et à Paris (1784); *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes orientales* (Londres, 1784, in-8); *l'Autorité législative de Rome anéantie* (Paris, 1785, in-8), ouvrage dirigé contre le clergé, et qui fut réimprimé sous le titre de *Rome jugée* (Paris, 1791, in-8). Il a laissé aussi des *Mémoires* et un *Testament politique* (Paris, 1829-1832, 4 vol. in-8).

Cf. Thiers, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution*; — Quérard : *la France littéraire*.

**BRITANNICUS** (Jean), humaniste italien du XVe siècle, né près de Brescia, mort dans cette ville en 1510. Professeur habile et érudit, il a donné des *Notes* estimées sur Perse, Térence, Stace, Ovide et Juvénal, dont il fut un des premiers commentateurs.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique*.

BRITANNICUS, tragédie de Racine (voy. ce nom).

BRITANNIQUE (REVUE). — Voyez REVUE.

**BRITO** (Bernardo DE), historien portugais, né à Almeida en 1569, mort en 1617. Religieux du couvent d'Alcobaça, de l'ordre de Cîteaux, il fut, sous Philippe III, historiographe de Portugal. Il a écrit une histoire de la monarchie lusitanienne (*Monarchia lusitania;* 7 vol. in-fol. Alcobaça et Lisbonne, 1597-1609). Elle remonte à la naissance de Jésus-Christ et s'arrête au comte don Henri. Cet ouvrage curieux et écrit avec talent, quoique diffus, fut continué par Antonio Brandão. B. de Brito est aussi auteur d'une *Chronique de l'ordre de Cîteaux* (Cronica de Cisters.; Lisbonne, 1602, in-fol.); d'*Éloges des rois de Portugal* (Elogios dos reys de Portugal; Lisbonne, 1603, in-4), etc.

Cf. Correa de Serra : *Archives littéraires de l'Europe* (Paris, 1804, t. I); — Ferd. Denis : *Histoire littéraire de Portugal* (Ibid., 1823, in-18).

**BRITON** (Guillaume), grammairien français du XIVe siècle. Il était moine de l'abbaye de Marchiennes. On a de lui : un *Dictionnaire des mots difficiles de la Bible*, achevé en 1370, souvent cité par Ducange, et un *Traité*, en vers hexamètres, *des mots grecs contenus dans la Bible*. On a publié, sous son nom, un curieux *Glossaire latin-français* (Douai, 1851, in-8).

Cf. A.-E. Escallier : *Remarques sur les patois* (Douai, 1856, in-8).

**BRIZARD** (Jean-Baptiste BRITARD, dit), acteur français, né en 1721 à Orléans, mort le 30 janvier 1791 à Paris. Il débuta au Théâtre-Français en 1757 et se retira en 1786. Un extérieur majestueux, une voix sympathique, une diction noble et naturelle, un jeu expressif lui valurent de très-grands succès, après Sarrazin, dans les pères nobles et les rois. C'est dans le théâtre de Ducis qu'il déploya le mieux ses qualités; les rôles d'*Œdipe à Colonne* et du *Roi Lear* furent ses plus beaux triomphes.

Cf. Lemazurier : *Galerie du Théâtre-Français*.

**BRIZEUX** (Julien-Auguste-Pélage), poëte français, né à Lorient le 12 septembre 1806, mort à Montpellier en mai 1858. Voué au culte des traditions de la Bretagne, il s'est fait un nom par des poésies empreintes de grâce, de sensibilité et d'un mysticisme d'une couleur toute locale. Les principales sont : *Marie*, poëme (1836, nomb. édit.); *les Bretons*, poëme (1845, in-8), couronné par l'Académie française; *les Ternaires*, livre lyrique (1841, in-18); *Histoires poétiques* (1855, in-18), contenant un essai de *Poétique nouvelle*. Brizeux écrivit aussi quelques vers dans la langue bretonne, dont il s'occupa comme philologue. Il a traduit en prose *la Divine comédie* (nouv. édit., 1853, in-18). [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édit.]

**BROCKES** (Barthold-Henri), poëte allemand, né à Hambourg le 22 septembre 1680, mort dans la même ville le 16 janvier 1747. Il voyagea beaucoup en Allemagne, en Italie, en France, en Suisse et en Hollande. Il devint comte palatin de l'Em-

pire. Sans avoir un talent supérieur, il eut le mérite de traiter le premier dans la poésie allemande la peinture de la nature. Des sentiments pieux se mêlent à ses descriptions, qui sont d'ailleurs bien versifiées et d'un bon style. Son ouvrage le plus populaire a pour titre : *Plaisirs terrestres en Dieu* (Irdisches Vergnügen in Gott; Hambourg, 1721-1748, 9 vol.). Brockes a, en outre, traduit les *Saisons* de Thompson (Hambourg, 1745). Le *Massacre des Innocents* de Marino (Ibid., 1715), des *Fables* de La Fontaine, etc.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

**BRODEAU** (Victor), poëte français, né à Tours, mort en 1540. Valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Navarre et de François Ier, il composa des poésies faciles et naïves, entre autres : *Louanges de Jésus-Christ* (Lyon, 1540, in-8). — Son fils, Jean BRODEAU, né en 1500, mort en 1563, a laissé : *Commentaire sur l'anthologie grecque* (Bâle, 1549, in-fol.) ; *Six livres de mélanges* (Bâle, 1555, in-8) ; *Commentaire sur les tragédies d'Euripide* (Bâle, 1558).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 440.

**BRODZINSKI** (Casimir), poëte polonais, né à Krolowko en 1791, mort à Dresde, le 10 octobre 1835. Il fit les campagnes de l'Empire, comme officier d'artillerie, et fut fait prisonnier à Leipzig. Il professa ensuite l'esthétique à l'Université de Varsovie. L'un des principaux défenseurs du romantisme dans la critique polonaise, il écrivit lui-même des poésies fortement empreintes du caractère national. Il traduisit, en outre, *Job*, *Werther*, des chants populaires, Serbe et Bohême, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Wilna, 1842-1844, 10 vol.).

**BRŒNSTED** (Peter-Oeuf), archéologue et érudit danois, né à Horsens (Jutland) le 17 novembre 1780, mort à Copenhague le 26 juin 1842. Ayant achevé à Copenhague ses études de philosophie et de théologie, il passa deux ans à Paris, puis visita l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, et plus tard les îles Ioniennes et l'Angleterre. Nommé, en 1813, professeur de philologie grecque à Copenhague, il devint directeur du cabinet d'antiquités et médailles du roi, et recteur de l'Université. On lui doit un grand et savant ouvrage écrit en français : *Voyages dans la Grèce, accompagnés de recherches archéologiques*, etc. (Paris, 1826-1830, 2 vol. in-4), publié en même temps en allemand (Reisen und Untersuchungen in Gr.; Ibid. in-4), puis des *Mémoires* d'archéologie ou d'histoire.

Cf. J.-P. Mynster : *Brœnsted's Biographie* (Copenhague, 1844, in-8).

**BROFFERIO** (Angelo), avocat et poëte italien, né à Castel-Nuovo (Asti) le 6 décembre 1802, mort vers 1865. Malgré sa passion précoce pour la littérature dramatique, il fit de fortes études de droit et devint un des meilleurs avocats du Piémont. Il se jeta avec ardeur dans les luttes et les conspirations contre la domination autrichienne, et fut un des principaux orateurs du Parlement. Comme poëte il a donné, avec un succès grossi par le patriotisme italien, des œuvres dramatiques et des chansons. Parmi les premières on cite : *Eudoxie*, *le Retour du proscrit*, *Salvator Rosa*, *Vitigès, roi des Goths*, dont l'ambassade d'Autriche empêcha la représentation, *Angelica Kauffmann*, *le Tartuffe politique*, dirigée contre Cavour. Ses *Chansons piémontaises* (*Canzone piemontese*) qui ont eu de nombreuses réimpressions (5e édit. 1858), ont fourni des hymnes de guerre à ses compatriotes. Il a en outre publié une *Histoire du Piémont depuis* 1814 (1849-1852, 5 vol.) et des *Mémoires* (I miei tempi, 1858-1861, 20 vol.). [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.].

**BROGLIE** (Achille-Charles-Léonce-Victor, duc DE), homme d'État et publiciste français, né à Paris le 28 novembre 1785, mort le 26 janvier 1870. Dans sa longue vie politique, mêlée à des événements et à des révolutions considérables, il a peu écrit, mais tout ce qui est sorti de sa plume a été très-goûté du monde littéraire et politique auquel il appartenait. Ses écrits, comme ses discours, étaient parfois empreints d'un libéralisme très-décidé. Il fut élu membre de l'Académie française en 1855, n'ayant encore rien publié à part. Il n'entra que beaucoup plus tard à l'Académie des sciences morales, sa vraie place (juin 1866). L'un des fondateurs de *la Revue française* en 1828, il y avait inséré quelques articles anonymes, entre autres une bonne étude sur la peine de mort. Sous le second Empire, en 1861, il écrivit sous ce titre : *Mes vues sur le gouvernement de France*, une brochure lithographiée qui fut saisie. Il a été publié, en 1863, un recueil des *Écrits et discours du duc de Broglie* (3 vol. in-8). [*Dict. des Contemporains*, quatre premières édit.].

Cf. Guizot : *le duc de Broglie* (1872) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — Pontmartin : *Causeries du samedi* (2e série).

**BRONIKOWSKI** (Alexandre-Auguste-Ferdinand d'OPELN), romancier allemand, né à Dresde le 28 février 1783, mort le 21 janvier 1834. Il suivit la carrière militaire et commença à écrire à l'âge de quarante-deux ans. Il n'en fut pas moins fécond. Ses romans sont presque tous empruntés à l'histoire de la Pologne dont on a voulu voir en lui le Walter Scott, mais ils ne sont pas assez étudiés et ont des longueurs. On lui doit une *Histoire de Pologne* (Geschichte Polens; Dresde, 1827, 4 vol.). Ses *Œuvres* ont eu deux éditions (Dresde, 1825-35 ; Halberstadt, 1829-34, 28 vol.).

Cf. *Conversations-Lexicon*, 10e édition.

**BRONNER** (François-Xavier), poëte allemand, né à Hochstaedt le 23 décembre 1758, mort le 11 août 1850. Échappé deux fois du couvent, il devint secrétaire au ministère de la république helvétique, puis professeur de sciences naturelles à Aarau et à Casan, se fit protestant et fut nommé, à Aarau, bibliothécaire et archiviste. On cite de lui des *Idylles* à la manière de Gessner, deux recueils de *Chants du pêcheur* (Fischergedichte und Erzaehlungen; Zürich, 1787-1794), et le récit de sa *Vie* (Leben, 1795-1797, 3 vol. in-8).

**BRONZINO** (Angelo), peintre et poëte italien, né à Florence en 1502, mort en 1570. Il est l'oncle des peintres Allori, surnommés Bronzino. Il a écrit des poésies très-estimées dans le style bernesque et des *Lettres sur la peinture*, publiées dans le recueil de Bottari (1754, 3 vol. in-4).

**BROOKE** (Henry), poëte et romancier anglais, né en Irlande en 1706, mort en 1783. Il fut lié avec Swift, Chesterfield, Pope, etc. Il a composé plusieurs tragédies, *Gustave Wasa*, *le Comte d'Essex*, aujourd'hui oubliées. Son roman *le Fou de qualité* (The fool of quality, 1766) contient de piquantes esquisses des mœurs du temps, au milieu de discussions sur les questions sociales. — Sa fille, Charlotte BROOKE, a publié, en 1789, un volume des *Restes de la poésie irlandaise* (Reliques of irich poetry) et une édition des *Œuvres* de son père (1792, 4 vol.).

Cf. *Biog. dramatica* ; — Chambers : *Cyclopaedia of engl. Lit.*

**BROOKS** (Maria GOWEN, mistress), femme poëte américaine, née en 1795, morte en 1845. Mariée jeune à un riche marchand dont un désastre commercial vint engloutir la fortune, elle trouva dans la poésie une consolation et un emploi de son talent. On cite d'elle : *Judith, Esther et autres poëmes* (1820), et surtout *Zophiel, ou la Femme aux sept fiancés* (Zophiel or the bride of seven; Boston, 1825), réimprimé en Angleterre en 1833;

l'auteur, s'inspirant du *Livre de Tobie*, interprétait la légende biblique avec beaucoup de charme et d'imagination. On a encore un roman, *Idomen*, et quelques petits poëmes.

Cf. Griswold : *Female poets of America ;* — Duyckinck : *Cyclopaedia of english literature.*

**BROSSETTE** (Claude), littérateur français, né en 1671 à Lyon, où il est mort en 1743. Homme de goût et très-ami des lettres, il fonda l'Académie de Lyon, dont il fut élu secrétaire perpétuel. Admirateur et ami de Boileau, il réunit avec un soin minutieux tous les détails relatifs à cet écrivain, et les donna au public dans son édition des *Œuvres de Boileau, avec des éclaircissements historiques* (1716, 2 vol. in-4) ; il fit un travail du même genre pour les *Œuvres de Regnier* (1729, in-4). Il avait aussi écrit un commentaire sur Molière, d'après les conversations de Boileau et de Baron ; mais il est perdu. On a encore de Brossette une *Histoire abrégée de la ville de Lyon* (1711, in-4). La *Correspondance de Boileau avec Brossette* a été imprimée (1770, 3 vol. in-12).

Cf. Péricaud : *Notice sur Brossette* (1821).

**BROTIER** (Gabriel), érudit français, né en 1723 à Tannay (Nivernais), mort le 12 février 1789 à Paris. Il entra dans la Société de Jésus et fut bibliothécaire du collége Louis-le-Grand, membre de l'Académie des inscriptions; il avait une solide connaissance de l'antiquité. On a de lui : *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques, comparées avec les monnaies de France* (Paris, 1760, in-4) ; une édition estimée de *Tacite* (Paris, 1771, 4 vol. in-4, et 1776, 7 vol. in-12) ; des éditions de *Pline l'Ancien* (1779, 6 vol. in-12), de *Phèdre* (1783, in-12), du *Plutarque* d'Amyot (1783 et suiv., 22 vol. in-8) ; etc. Brotier collabora, à partir de 1776, à l'*Année littéraire*.

Son neveu, André-Charles BROTIER, mathématicien et littérateur français, né en 1751 à Tannay, mort le 13 septembre 1798, rédigea, en 1791, le *Journal général de France*. On a de lui des traductions du *Manuel d'Épictète* (Paris, 1794), d'*Aristophane* (dans le *Théâtre des Grecs* de Brumoy, édit. de 1785), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BROUGHAM** (Henri, baron), célèbre homme d'État, orateur et écrivain anglais, né à Édimbourg le 17 septembre 1778, mort à Cannes le 9 mai 1868. Au milieu de la vie politique et parlementaire la plus remplie et dans laquelle il s'acquit une réputation de fougueuse éloquence, il a publié les écrits les plus divers sur des sujets de science, de politique, de littérature et de morale. Il fut un des rédacteurs les plus assidus de la *Revue d'Edimbourg*. Nous citerons un discours célèbre *Sur le but, les avantages et les plaisirs de la science* (On the objects, pleasures, etc., 1827), traduit en français ; *Esquisses historiques des hommes d'État du temps de Georges III* (Histor. sketches of statesmen, etc. ; 1839-1843, in-8, traduction franc. 1847) ; *Voltaire et Rousseau*, écrit en français (1845). Il avait entrepris une édition de ses *Œuvres complètes* (Brougham's works, 1855-57, t. I-IX, in-8). [*Dictionnaire des contemporains*, les quatre premières édit.]

Cf. John Campbell : *Life of lord Brougham* (London, 1869) ; — Othenin d'Haussonville : *Lord Brougham, sa vie et ses œuvres (Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1870) ; — Mignet : *Notice histor. sur la vie et les travaux de lord Brougham* (1872) ; — F. Chauveau : *Étude sur lord Brougham* (1873, in-8).

**BROUSSAIS** (François-Joseph-Victor), médecin et philosophe français, né le 17 décembre 1772 à Saint-Malo, mort le 17 novembre 1838. Fils d'un médecin de campagne, il eut une éducation première assez négligée. Il fit ses études au collége de Dinan. Après quelques années de service militaire et d'études médicales en province, il vint à Paris en 1799 et suivit les leçons de Bichat. Docteur en 1803, médecin dans les armées de l'empire, professeur au Val-de-Grâce depuis 1820, et à la Faculté de médecine depuis 1830, il entra en 1832 à l'Académie des sciences morales.

Les leçons de Broussais eurent surtout dans les commencements un grand succès, dû à ses déclamations véhémentes contre les professeurs de l'ancienne Faculté et à ses prétentions de réformateur. Le même succès accueillit ses ouvrages, mais fut moins durable. Son *Examen de la doctrine médicale généralement adoptée* (1816) et son *Traité de physiologie appliquée à la pathologie* (1822-1824, 2 vol. in-8) marquent la première et la dernière phase de l'influence exercée par l'école physiologique dont il fut le chef. Ils sont ecrits avec une verve incisive, dans un style animé, souvent inégal, même incorrect. A part son hypothèse de l'irritation d'où provient toute maladie, il tentait, à l'exemple de Cabanis, de prouver que le moral chez l'homme n'est que le physique considéré sous un certain aspect, et prétendait déterminer positivement l'état du cerveau lors de la production des phénomènes de l'intelligence. Il revendiquait pour les médecins seuls l'étude des facultés intellectuelles et repoussait « ces hommes qui, n'ayant point fait une étude spéciale des fonctions, veulent s'approprier cette science sous le nom de psychologie ». Il finit, dit M. Mignet, dans son emportement contre le succès et l'éclat de l'enseignement des philosophes spiritualistes, par les traiter de rêveurs, d'aliénés travaillés par des irritations : « irritations excitées dans leurs viscères par leur cerveau, et renvoyées à leur cerveau par les mêmes viscères. » Les idées de Broussais, développées non-seulement dans ses livres et dans ses cours, mais aussi dans les *Annales de la doctrine physiologique* (1822-1834, 26 vol. in-8), tombèrent dans le discrédit avant sa mort.

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. I ; — Dubois d'Amiens, dans le *Dictionn. des sciences philosophiques.*

**BROWN** (James ou John), critique anglais, né à Rothbury (Northumberland) en 1715, mort en 1766. Ministre anglican, il montra une grande activité littéraire et publia des écrits très-divers, sermons, dialogues, poésies lyriques ou dramatiques, mais surtout des études de critique et d'histoire littéraire : *Essai sur la satire* (1750); *Appréciation des mœurs et des principes du temps* (1757); *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie* (1764); etc. Les principaux ont été traduits en français.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**BROWN** (Charles Brockden), romancier et publiciste américain, né à Philadelphie le 17 janvier 1771, mort le 22 février 1810. Il est signalé pour s'être produit au début de la littérature des États-Unis, plutôt que pour la valeur littéraire de ses œuvres. Il écrivit beaucoup et sur toutes sortes de sujets et n'eut un peu d'originalité que dans ses romans, dont voici la liste : *Wieland ou la transformation* (1795), le premier et le meilleur pour le développement des caractères et la force du style; *Ormond* (1798); *Arthur Mervyn* (1799-1800); *Edgar Huntley* (1799); *Clara Howard* et les *Mémoires d'Etienne Calvert* (1801); *Jane Talbot* (1804).

Cf. Dunlap : *Life and selections from the works of Brown ;* — Griswold : *The Prose writers of America.*

**BROWN** (Thomas), philosophe et poëte écossais, né en 1778, mort en 1820. Il fut un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Édimbourg* et succéda à Dugald Stewart dans la chaire de philosophie morale. Son enseignement eut plus de

distinction que d'originalité et de profondeur, et ses *Leçons sur la philosophie de l'esprit humain* (Lectures on the philosophy of the human mind), publiées après sa mort, se font remarquer par la pureté des doctrines et l'agrément du style. Il avait publié trois poëmes : *the Paradise of coquettes* (1814), *the Wanderer of Norway* (1815), et *The Bower of Spring* (1816), œuvres aussi correctes et élégantes.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. Lit.*

**BROWNE** (William), poëte anglais, né à Tavistock, dans le Devonshire, en 1590, mort à Ottery-Saint-Mary, en 1645. Les beaux sites de son pays natal lui inspirèrent deux séries de *Pastorales de la Bretagne* (Britannia's Pastorals ; 1613 et 1616), contenant des descriptions vives et vraies, mais où manque l'intérêt humain. Ce défaut est encore plus sensible dans sa *Flûte du berger* (the Sepherd's pipe ; Londres, 1614). Quoique très-loué par ses plus illustres contemporains, W. Browne renonça de bonne heure à la poésie. Ses *Œuvres* ont été réimprimées (Londres, 1772, 3 vol. in-12).

Cf. Wood : *Athenae Oronienses* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

**BROWNE** (Sir Thomas), écrivain anglais, né à Londres en 1605, mort à Norwich en 1682. Après avoir étudié à Oxford, il voyagea d'abord en Irlande, puis en France, en Italie, en Hollande. Il fut reçu docteur en médecine à Leyde et alla pratiquer à Norwich. Croyant devoir au public une profession de foi, il publia sa *Religion du médecin* (Religio medici, 1642, in-8) : ouvrage singulier où il rend compte de ses opinions avec une grave bonne foi et des accès d'humeur excentrique, dans un anglais hardi, imagé, semé de citations latines. Browne est un Montaigne solennel et savant, trop savant. Son second ouvrage *Pseudodoxia epidemica*, ou *Traité sur les erreurs vulgaires* (Londres, 1646, in-fol.), dirigé contre des préjugés historiques ou scientifiques fort accrédités alors, ailleurs même que chez le peuple, reste comme le témoignage d'un esprit vigoureux, qui pensait par lui-même, et écrivait comme il pensait, avec une originalité de bon aloi, sinon toujours d'un goût délicat. La découverte d'une vieille sépulture dans un champ à Walsingham lui suggéra son *Hydriotaphia or Urn burial; a discourse*, etc. (Londres, 1658, in-8), où les idées de mort et d'immortalité, de deuil et d'oubli qu'une sépulture évoque sont exprimées avec un grave enthousiasme et une éclatante éloquence. A la suite de l'*Hydriotaphia* on trouve un petit traité, *le Jardin de Cyrus ou le Losange en quinconces, ou les plantations en réseau, artificiellement, naturellement et mystiquement considérées* (the Garden of Cyrus, or the quincuncial Lozenge, etc.) ; l'auteur trouve des quinconces sur la terre, dans les eaux, dans les cieux, et même dans la constitution intellectuelle de l'âme. Il aimait beaucoup les subtilités mystiques. Ajoutons que cet éloquent adversaire des erreurs populaires croyait à la sorcellerie, aux apparitions, aux illusions du diable. Ses *Œuvres complètes* parurent à Londres (1686, in-fol.). On a traduit en français la *Religio medici* (La Haye, 1668, in-12) et la *Pseudodoxia* (Paris, 1733 et 1742, 2 vol. in-12).

Cf. *Vie de Thomas Browne*, en tête de l'édition de 1686 ; — S. Johnson : *Vie de Thomas Browne*, en tête du traité posthume intitulé *Christian morals*.

**BROWNING** (Élisabeth BARRETT, mistress), femme poëte anglaise, née vers 1809, morte en 1861. Elle était déjà connue par ses écrits, sous son propre nom, lorsqu'elle épousa le poëte Robert Browning. Elle fit de longs séjours en Italie. Elle est auteur d'une estimable traduction en vers du *Prométhée* d'Eschyle (1833), d'un poëme biblique, inspiré de Milton, *le Drame de l'exil* (1840), etc. [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**BRUCCIOLI** (Antonio), littérateur italien, né à Florence vers 1490, mort en 1567. Compromis en 1522 dans une conspiration contre les Médicis, il s'expatria, revint après leur chute et se retira décidément à Venise à la suite d'une accusation d'hérésie. Son premier ouvrage : la *Biblia tradotta in lingua toscana* (Venise, 1532, 1544, 1548, 3 vol. in-fol.), moins remarquable par l'exactitude que par la hardiesse des commentaires, fut mis à l'index. On lui doit en outre des traductions de la *Politique* d'Aristote (Venise, 1547, in-8), de la *Physique* (1551, in-8), du *Ciel et la Terre* du même (1556, in-8) ; de la *Rhétorique* de Cicéron (1538 et 1542, in-8) ; une édition de *Boccace* (1538, in-4) ; une de Pétrarque (1548, in-8) ; enfin comme ouvrages originaux : *Dialoghi di filosofia morale* (1528, in-8) et *Dialoghi faceti* (1535, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

**BRUCE** (James), célèbre voyageur écossais, né à Kinnaird en 1730, mort en 1794. Il consacra plusieurs années à visiter les côtes de Barbarie, la Syrie, l'Égypte et pénétra en Abyssinie. Il revint en 1772, croyant avoir découvert les sources du Nil, lorsqu'il n'en avait exploré qu'un affluent, le Nil abyssin ou Nil Bleu. Ses *Voyages* (*Travels to discover the sources of the Nile, the years* 1768-1772, Édimbourg, 1790, 5 vol. in-4) étaient écrits avec une emphase qui fit douter injustement de leur véracité. Alexandre Murray en a donné une seconde édition (1805, 7 vol. in-8). Ils ont été traduits en français par Castéra.

Cf. A. Murray : *Account of the life and writings of Bruce* (1808) ; — F.-B. Head : *Life of J. Bruce* (Londres, 1832 ; New-York, 1841, in-18).

**BRUCE** (Michael), poëte écossais, né à Portmoak dans le comté de Kinross en 1746, mort en 1767. Fils d'un pauvre artisan, chargé lui-même de garder le bétail, il succomba aux fatigues de l'étude et ensuite de l'enseignement ; il mourut à vingt et un ans, laissant, avec des œuvres imparfaites, un souvenir sympathique. Ses principales compositions sont *Lochleven*, poëme descriptif, *Le dernier jour* (The last day) et une *Élégie au printemps*, écrite quelques mois avant sa mort. Ses *Poésies*, réunies par son ami Logan (1770), ont eu plusieurs éditions ; la plus complète est celle du Rév. Mackelvie (1837).

Cf. Le Rev. W. Mackelvie : *Vie de Michael Bruce*, en tête de l'édit. de 1837.

BRUCE, poëme de Barbour (voy. ce nom).

**BRUCKER** (Jean-Jacques), savant philosophe allemand, né à Augsbourg le 22 janvier 1696, mort dans cette ville le 26 novembre 1770. Élève de l'éclectique Buddée, il s'attacha particulièrement au développement historique de la philosophie, et mérita par ses travaux d'être considéré comme le créateur de l'histoire de cette science. Le principal est l'*Historia critica philosophiæ a mundi incunabilis ad nostram usque ætatem deducta* (Leipzig, 1841-44, 5 vol.), le premier ouvrage où l'érudition philosophique ait été mise en œuvre suivant un plan régulier et avec méthode. On cite en outre : *Historia philosophica doctrinæ de ideis* (Augsbourg, 1823, in-8) ; *Institutiones historiæ philosophicæ* (Leipzig, 1747, in-8, plus. édit.), abrégé raisonné de son principal ouvrage ; *Monument en l'honneur de l'érudition allemande* (Ehrentempel der deutschen Gelehrsamkeit, etc., Augsbourg, 1747, in-4), recueil de notices sur les savants allemands des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, etc.

Cf. Hamberger : *Das gelehrte Deutschland* (Lemgo, 4e édition, 1783-87, 6 vol. in-8) ; — V. Cousin : *Introduction à l'histoire de la philosophie.*

**BRUEYS** (David-Augustin DE), auteur drama-

tique et théologien français, né en 1640 à Aix en Provence, mort le 25 novembre 1723. Élevé dans la religion protestante, il devint membre du consistoire de Montpellier et fut converti au catholicisme par Bossuet, dont il venait d'attaquer, dans un opuscule, l'*Exposition de la doctrine catholique*. Il embrassa l'état ecclésiastique et écrivit plusieurs ouvrages de controverse, où il réfuta ses anciens coreligionnaires. Cependant il ne put résister au goût qu'il avait pour le théâtre, et de concert avec Palaprat fit représenter plusieurs comédies. La meilleure est *le Grondeur* (1691), que Voltaire a mise au-dessus de toutes les farces de Molière, et dont en effet le principal personnage, naturellement peint, comme l'a remarqué La Harpe, répand sur les deux premiers actes beaucoup de traits d'un vrai comique. Le troisième acte, qui est le dernier, est très-inférieur aux précédents. Brueys prétendait qu'il était de Palaprat seul. On a encore de ces deux auteurs réunis une comédie amusante et qui a été souvent reprise : *l'Avocat Patelin* (1706), imitation assez heureuse d'une de nos bonnes farces du moyen âge. Brueys et Palaprat ont encore produit ensemble : *le Muet*, imité de *l'Eunuque* de Térence, *le Sot toujours sot*, *les Quiproquo*, *l'Important*, *les Empiriques*. Il paraît être le seul auteur de *l'Opiniâtre*, et de trois tragédies, *Gabinie*, *Asba*, *Lysimachus*, dont les deux dernières ne furent pas représentées. Les *Œuvres dramatiques* de Brueys, imprimées d'abord par l'abbé de Launay (Paris, 1735, 3 vol. in-12), ont été réunies à celles de Palaprat (Paris, 1755, 3 vol. in-12; 1812, 2 vol. in-18).

On a encore de Brueys, en dehors du théâtre : *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants* (Paris, 1682, in-12); *Réponses aux plaintes des protestants* (1686, in-8); *Histoire du fanatisme de notre temps* (1692, 4 vol. in-12); *Traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles* (1709, in-12); etc.

Cf. L'abbé de Launay : *Notice sur la vie de Brueys*, en tête de l'édition citée ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Godefroy : *Histoire de la littér. franç.*, t. II.

**BRUEYS ET PALAPRAT**, comédie d'Étienne (voy. ce nom).

**BRUGIANTINI** (comte). — Voyez BRUSANTINI.

**BRUGUIÈRE DE SORSUM** (baron Antoine-André), littérateur français, né en 1773 à Marseille, mort le 7 octobre 1823. On a de lui des traductions de l'anglais, entre autres *Chefs-d'œuvre de Shakespeare*, où il a rendu la prose par la prose, les vers blancs par des vers blancs, et les vers rimés par des vers rimés. Cette traduction, qui est faite avec talent, a été revue par Chênedollé (1826, 2 vol. in-8).

**BRUMMER**, poëte dramatique allemand de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Né dans le duché d'Hoya, en Westphalie, il était recteur des écoles latines de Kaufbeuren, en Souabe, lorsqu'il fit représenter une *Tragi-comédie apostolique*, qui a laissé des souvenirs dans l'histoire du théâtre du temps. C'est toute la relation des actes des apôtres en dialogues versifiés ; elle n'était pas jouée par moins de deux cent quarante-six acteurs ; des machines et des décors d'une certaine importance devaient, d'après les indications mêmes du poëme, concourir à la représentation, donnée « pour l'admiration des hôtes et des étrangers ». La pièce, publiée par l'auteur, est dédiée aux magistrats (Langingen, 1592, in-4).

Cf. Heinsius : *Hist. de la litt. all.* trad. par Henry et Apffel (1839, in-8).

**BRUMOY** (le P. Pierre), littérateur français, né en 1688 à Rouen, mort le 16 avril 1742 à Paris. Il était jésuite et professa dans les colléges de son ordre. L'ouvrage qui a fait sa réputation, *le Théâtre des Grecs* (Paris, 1730, 3 vol. in-4 et 1746, 6 vol. in-12), contient les traductions de sept pièces, des analyses des autres, et débute par trois discours : *Sur le théâtre grec; Sur l'origine de la tragédie; Sur le parallèle du théâtre ancien et du moderne*. Malgré des infidélités de traduction et des vues étroites, il rendit le service de faire connaître au public des auteurs qui n'étaient accessibles qu'aux savants. Il fut réédité, avec corrections et additions, par André-Charles Brotier (1785, 13 vol. in-8), puis par Raoul-Rochette (1820-1825, 16 vol. in-8).

On a encore du P. Brumoy : *Œuvres diverses* (Paris, 1741, 4 vol. in-12), contenant des discours, trois tragédies, deux comédies en vers, jouées dans les colléges, et deux poëmes latins estimés, l'un sur *les Passions*, l'autre sur *la Verrerie*. Chargé de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane* des PP. Longueval et Fontenay, il en publia le t. XI (Paris, 1744, in-4). Il eut part aussi aux *Révolutions d'Espagne* du P. d'Orléans et à l'*Histoire de Rienzi* du P. Du Cerceau, et il fournit des articles aux *Mémoires de Trévoux*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**BRUN DE LA MONTAGNE**, chanson de geste de la fin du XIII[e] siècle qui ne nous a pas été conservée dans son intégrité. Brun est le fils d'un bon et valeureux prince, Butor de la Montagne. Exposé enfant auprès de la fontaine des Fées dans la forêt de Broceliande, il reçoit d'elles divers dons : la beauté, la valeur, etc. Le roman s'interrompt quand Brun, arrivé à sa quinzième année, va partir pour la cour d'Artus. La Bibliothèque nationale possède un manuscrit du commencement du XIV[e] siècle, contenant les premiers 5000 vers de ce poëme.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**BRUNCK** (Richard-François-Philippe), célèbre philologue français, né à Strasbourg le 30 décembre 1729, mort le 12 juin 1803. Élevé par les jésuites, il entra dans l'administration et fit, comme commissaire des guerres, les campagnes du Hanovre. Il prit en Allemagne le goût de l'étude de l'antiquité, et, rentré à Strasbourg, il se mit à suivre les cours de grec. Il se fit un nom par la science et la hardiesse de critique qu'il porta dans ses éditions grecques, ne se bornant pas à restaurer, d'après les données de la philologie, les textes suspects d'altérations, mais les corrigeant suivant les inspirations du sentiment et du goût. Ses travaux sont nombreux et, malgré le danger de sa méthode, ont rendu de grands services à la littérature grecque. On cite au premier rang son édition de l'*Anthologie*, sous le titre d'*Analecta veterum græcorum* (Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8; Leipzig, 1794-95, 5 vol. in-8); puis des éditions d'*Anacréon* (Strasbourg, 1778, 1786, in-18), de plusieurs pièces d'*Eschyle* et d'*Euripide* (Ibid., 1779, in-12), des *Argonautiques* (Ibid., 1780, in-8), d'*Aristophane* (Ibid., 1781-83, 4 vol. gr. in-4 et in-8), des *Gnomiques* (Ibid., 1784, in-8), et surtout de *Sophocle* (Ibid., 1786, 2 vol. in-4; 1788, 3 vol., et 1786-89, 4 vol. in-8), etc. Brunck a donné aussi des éditions latines, de *Plaute* (Deux-Ponts, 1788, 3 vol. in-8), *Térence* (Bâle, 1797, in-4), etc. Atteint dans sa fortune par les événements, il avait été forcé de vendre sa bibliothèque.

**BRUNE** (Guillaume-Marie-Anne), général français, né en 1763 à Brives-la-Gaillarde, mort le 2 août 1815. Ce maréchal de l'Empire, si connu par ses actions militaires et par son assassinat dû au fameux Trestaillon, avait cultivé les lettres avant la Révolution et publié : *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France* (1788, in-8). Il a écrit aussi, pendant les années 1790 et 1791, au *Journal de la cour et de la ville*.

Cf. L. B. : *Esquisse historique sur le maréchal Brune*, d'après ses manuscrits (Paris, 1840, 2 vol. in-8).

**BRUNEAU** ou LE MIROIR DES SOTS, poëme satirique latin de Nigellus-Wireker (voy. ce nom).

**BRUNET** (Jean-Joseph MIRA, dit), acteur français, né le 17 novembre 1766 à Paris, mort le 21 février 1853 à Fontainebleau. Il joua, depuis 1795, dans la troupe de Mlle Montansier au Palais-Royal, puis au théâtre de la Cité. Il passa ensuite aux Variétés, devint l'un des propriétaires et des administrateurs de cette scène, sur laquelle il parut jusqu'en 1832. Des malheurs de famille l'obligèrent de donner encore quelques représentations en 1841, à l'âge de soixante-quinze ans. Peu d'acteurs ont montré une si grande activité : il établit plus de six cents rôles. Le naturel et la franchise de son jeu le rendirent justement populaire. Il excellait à rendre les types de la bêtise : *Jocrisse*, *Cadet-Roussel*, *Innocentin*, *Agnelet;* mais son talent était d'une souplesse qui lui permit d'heureuses tentatives dans un répertoire varié, et on le vit, à cinquante ans, faire illusion sous des vêtements féminins, dans le rôle de Cendrillon.

Cf. Jal : *Dictionnaire critique* (1867, gr. in-8).

**BRUNET** (Jacques-Charles), bibliographe français, né à Paris le 2 novembre 1780, mort dans cette ville le 17 novembre 1867. On lui doit l'un des plus importants ouvrages bibliographiques modernes, le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (1810, 3 vol. in-8 ; 5e édit., entièrement refondue, 1860-1865, 6 vol. gr. in-8). Le plan de l'auteur n'était pas de faire un catalogue alphabétique complet, mais seulement celui des ouvrages qui avaient passé dans les ventes publiques, et sur lesquels il avait eu l'occasion de recueillir des renseignements ; toutefois les additions successives et surtout la classification raisonnée du tome VI ont fait de l'ouvrage un des plus utiles répertoires de bibliographie universelle. J.-C. Brunet a publié, en outre, quelques *Notices* spéciales et des *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales de Rabelais*. Il s'était formé une riche bibliothèque particulière dont les raretés ont été, après sa mort, vendues à des prix très-élevés [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre 1res édit.].

Cf. Leroux de Lincy : *Notice sur la vie et les travaux*, etc., en tête du *Catalogue des livres rares et précieux de sa bibliothèque* (Paris, 1868, in-8).

**BRUNETTO-LATINI**, l'un des plus anciens écrivains de l'Italie, né à Florence vers 1220, mort en 1294. Sa gloire est d'avoir été le maître de Dante, à qui il donna surtout le goût de la *lingua vulgare*. Il fut l'adversaire politique de son illustre élève, et la faction gibeline l'exila en 1260. Il se fixa à Paris, et y résida vingt-quatre ans. C'est là qu'il composa en français son grand ouvrage, le *Trésor de toutes choses*, encyclopédie dans le goût du temps, où il a condensé toute la science du XIIIe siècle. Le *Trésor*, écrit dans notre langue, et qui existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale, à celle de l'Arsenal et dans plusieurs bibliothèques des départements, n'a été publié que récemment d'après l'original, par P. Chabaille, sous ce titre : *li Livres dou trésor*, par Brunetto-Latini (Paris, 1863, in-4 ; collect. des documents inédits). Il avait paru autrefois traduit en italien par Buono-Giamboni (Trévise, 1474, petit in-fol. ; Venise, 1533, in-8). Brunetto-Latini a laissé en manuscrit un autre ouvrage français, le *Livre de bonne parleure*. Il rentra dans sa patrie en 1285, et fut nommé secrétaire de la République. Il publia alors en italien le *Tesoretto*, recueil de sentences morales empruntées à son grand ouvrage, et le *Pattafio*, recueil de jeux de mots et de proverbes ; un recueil d'*Epistolæ, conjecturæ et observationes*, etc. (Rome, 1659, 2 vol.), etc.

Cf. Magri : *Vita Latini*, en tête des *Epistolæ*, t. II ; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**BRUNI** (Leonardo), ou LÉONARD-ARÉTIN, historien italien, né à Arezzo en 1369, mort en 1444. Banni de son pays au milieu de ses troubles, il trouva à Rome la célébrité et la fortune ; puis fut rappelé à Florence et nommé grand chancelier. Son intégrité et sa capacité furent égales à son savoir et à son talent. Son principal ouvrage est son *Historia Florentina*, que l'on plaça, encore manuscrite sur son tombeau. Elle fut publiée en latin après sa mort, puis traduite en italien par Acciajoli, et imprimée ainsi à Venise en 1473. Beaucoup plus tard vint l'édition latine de Strasbourg (1610, in-folio). Ce bel ouvrage, qui va jusqu'en 1404, se distingue surtout par une haute et sévère moralité. On cite ensuite de Léonard-Arétin : *De temporibus suis* (Venise, 1475, 1485, in-folio) ; *De bello italico adversus Gothas gesto* (Foligno, 1470 ; Venise, 1471) ; *Commentarium rerum græcarum* (Lyon, 1539 ; Leipzig, 1546) ; des *Epistolæ familiares*, pleines de renseignements précieux sur l'histoire littéraire du temps (Florence, 1732, 2 vol. in-8) ; *Vies de Pétrarque et de Dante* (Pérouse, 1671, in-12, en italien), etc.

**BRUNI** (Antonio), poëte italien, né vers 1595 à Casal-Nuovo, dans la terre d'Otrante, mort à Rome en 1635. Ami et imitateur de Marini, il se fit une place à part dans son école, par un agréable mélange d'emphase et de pointes. Parmi les éditions de son principal ouvrage, *Epistole eroiche, libri II* (Milan, 1626 et 1627 ; Venise, 1636 ; Rome, 1647), celle de Rome a été illustrée d'une manière assez licencieuse par le Dominiquin et par le Guide. On cite encore : *Selva di Parnaso* (Venise, 1615, in-12) ; *le Tre Grazie* (Rome, 1630, in-12) ; *le Veneri* (Rome, 1633) ; des *Métamorphoses* imitées d'Ovide, etc. Bruni, gastronome renommé et coureur de ruelles, mourut d'une indigestion.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. I et III.

**BRUNO** (Giordano), en latin BRUNUS, philosophe italien, né à Nole en 1549, brûlé vif à Rome en 1600. Il prit d'abord l'habit chez les Dominicains, puis embrassa le calvinisme à Genève. On le vit plus tard en France, en Angleterre, en Allemagne, toujours en lutte, fort agressif, peu soutenu, faisant une guerre acharnée à Aristote. Il courut en tous lieux le risque d'être brûlé, et subit ce supplice à Rome, après deux ans de captivité ; il mourut courageusement, sans rétracter une seule de ses opinions, qui formaient d'ailleurs un singulier mélange de vieilles erreurs et de vérités nouvelles.

Ses principaux ouvrages : *Spaccio della bestia trionfante* (Paris [Londres], 1584, in-8) ; *Della causa principio e uno* (Venise [Londres], 1584, in-8) ; *de l'Infinito universo* (Venise, 1584, in-8) ; *De monade, numero et figura* (Francfort, 1591 et 1614, in-8), ne contiennent pas moins de superstitions que d'hypothèses. Bruker le qualifie de *semi-pythagoricien*, parce qu'on y retrouve la métempsychose et la doctrine des nombres. Bruno ressuscita aussi l'*Art général* de Raymond Lulle, et pratiqua l'astrologie et la magie. Mais en même temps il soutint Copernic, inspira Descartes et devança Spinosa. En réalité, ce fut un panthéiste qui donna leur première forme moderne aux idées sur Dieu considéré comme âme du monde et sur l'infinité de l'univers. Il les prônait avec une sorte de verve provocatrice, et les exposait avec une originalité supérieure, mêlant le latin et l'italien et maniant la forme du dialogue avec une vivacité singulière. D'un tempérament agressif et d'un caractère entier, il ne sut mettre aucune souplesse au service de la philosophie. Ses mordantes invectives, sans déguisement, expliquent la colère et l'acharnement de ses ennemis. Il les répandit dans deux ouvrages plus particulièrement littéraires, une comédie, *Il Candelaio* (Paris, 1582, in-12) et un poëme *Degl' eroici furori* (Paris, 1585, in-8). Les

œuvres italiennes, *Opere*, de Giordano Bruno ont été recueillies par Adolphe Wagner (Leipzig, 1830, 2 vol. in-8), et ses œuvres latines, *Bruni nolani scripta*, par M. Gfrœrer (Stuttgart et Paris, 1834, 1 vol. in-8). D'importants articles lui ont été consacrés dans nos grands recueils de philosophie.

Cf. Ch. Bartholmes : *J. Bruno de Nola* (Paris, 1847, 2 vol. in-8) ; — Victor Cousin. dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1843) ; — B. Debs : *Jordani Bruni nolani vita et placita*, thèse (Paris, 1844, in-8) ; — F. Clemens : *G. Bruno und Nic. von Cusa* (Bonn, 1847, in-8).

**BRUNSWICK** (Henri-Jules, duc DE), en allemand BRAUNSCHWEIG, né en 1504 à Wolfenbuttel, mort le 20 juillet 1613. Ce prince, dont l'avénement eut lieu en 1589, encouragea les lettres et surtout l'art dramatique ; il éleva en Allemagne le premier théâtre de cour permanent. Il écrivit lui-même onze pièces, dans un ton populaire qu'il prit à l'imitation des comédies anglaises. Le diable, les fous, les loustics y jouent un grand rôle. Le *Théâtre du duc Henri-Jules de Brunswick* a été édité par Holland (Schauspiele des Herz. H.-J. von Braunschweig ; Stuttgart, 1855).

**BRUNSWICK** (Antoine-Ulrich, duc DE), romancier et poëte allemand, né à Hissacker (Lunebourg), le 4 octobre 1633, mort le 27 mars 1714. Il fut appelé, en 1704, au gouvernement ducal, auquel il avait été associé dès 1685. Il cultiva les lettres et fut membre de la Société poétique des « Fructifiants ». On cite de lui des romans qui ont tous les défauts prétentieux d'une époque pédante : *Aramena* (die durch lauchtige Syrerin Aramena ; Nuremberg, 1609-1673, cinq parties), essai de peinture des mœurs patriarcales, tournant à une pastorale des temps chevaleresques ; *Octavia* (Rœmische Octavia, ibidem, 1685-1707, 6 parties ; remanié et augmenté : Brunswick, 1712), excursion romanesque dans l'histoire romaine. On cite avec plus d'éloge son recueil de poésies religieuses : *la Harpe de David* (Davids Harpffenspiel ; Nuremberg, 1667).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II.

**BRUNSWICK** (Léon LEVY, ou LHÉRIE, dit), auteur dramatique français, né le 20 avril 1805, mort au Havre le 29 juillet 1859. Il a écrit, en collaboration avec divers, surtout avec M. de Leuven, un assez grand nombre de vaudevilles ou comédies, dont plusieurs politiques après 1848 (*la Foire aux idées*, *le Suffrage universel*, etc.), et de librettos d'opéras comiques, entre autres, *le Postillon de Lonjumeau* (1836). On lui attribue une demi-paternité dans plusieurs œuvres dramatiques de M. Alex. Dumas [*Dictionn. des Contemporains*, les deux premières édit.].

**BRUSANTINI** (Vincent, comte), poëte italien du XVIe siècle, mort à Ferrare en 1570. Il vécut dans plusieurs cours italiennes, où il s'attira des disgrâces par son humeur indépendante et son goût pour l'épigramme. Son œuvre principale est un poëme en trente-sept chants, intitulé : *Angélique amoureuse* (Angelica innamorata ; Venise, 1550-1553, in-4) ; continuation du *Roland furieux* et qui a pour sujet la mort de Roger et la vengeance que Bradamante, sa fille, et Marfise, sa sœur, tirent de Ganelon, son meurtrier. Cette composition, d'un style froid et prétentieux, est dépourvue de grâce. Brusantini a aussi mis en vers, sans plus de succès, les contes de Boccace (*le Cente novelle, in ottava rima* ; Venise, 1554, in-4).

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia* ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. IV.

**BRUSCAMBILLE** (DESLAURIERS, dit), acteur français, mort après 1634. Il entra vers 1606 au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et y charma par sa verve et ses plaisanteries salées le parterre grossier de l'époque. Il publia les *Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facétieux* (1612). Cet opuscule, qui fut réimprimé très-souvent jusqu'au XVIIIe siècle, est un ensemble de facéties et de quolibets où se trouvent réunis la gaieté, l'esprit, les crudités et le mauvais goût. Il eut tant de succès que l'on fit, sous le nom de Bruscambille, plusieurs livres apocryphes du même genre.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français* ; — Brunet : *Manuel du libraire*.

BRUT (LE ROMAN DU). — Voyez WACE (R.).

BRUTAL (LE), TRUCULENTUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**BRUTO** (Giovanni-Michele), ou BRUTI, historien italien, né à Venise vers 1515, mort à Clausenbourg (Transylvanie) en 1593. Exilé de sa patrie, il voyagea dans toute l'Europe occidentale et devint secrétaire d'Étienne Bathori, puis des empereurs Rodolphe II et Maximilien, qui le laissèrent finir ses jours dans le dénûment. Parmi ses nombreux ouvrages historiques, écrits en latin, on cite surtout son *Histoire de Florence* (Florentinæ historiæ libri octo ; Lyon, 1562, in-8 ; Venise, 1764, in-4), ouvrage d'un style élégant et pur et d'une grande exactitude, malgré la sévérité des jugements contre les Médicis, qui firent détruire ce qu'ils purent d'exemplaires.

Bruto a écrit encore : *Oratio de rebus gestis a Carolo V imperatore* (Anvers, 1555, in-8) ; *Epistolæ clarorum virorum* (Lyon, 1561) ; *la Istituzione d'una fanciulla nata nobilmente* (Anvers, 1552, in-8 ; édition Plantin) ; *Novæ Epistolæ* (Cracovie et Berlin, 1597), etc., sans compter plusieurs éditions avec *Commentaires* et *Notes* d'auteurs anciens ou modernes.

**BRUTUS** (Marcus-Junius), orateur romain, né en 86 avant J.-C., mort en 42. Descendant du fondateur de la République romaine et neveu de Caton d'Utique, il ne montra pas seulement un zèle passionné pour la liberté, il fut aussi attaché aux doctrines de la philosophie stoïcienne. Les préoccupations politiques ne le détournaient pas de l'étude ; il s'y livrait jour et nuit. Il fit l'abrégé des ouvrages historiques de Fannius et de Cælius Antipater. Il écrivit divers traités de philosophie, parmi lesquels les anciens nous ont mentionné ceux *sur les devoirs*, *sur la patience* et *sur la vertu*. Il composa un éloge de Caton d'Utique. Mais ses meilleures productions littéraires paraissent avoir été ses discours, bien qu'on lui ait reproché la sécheresse et la froideur. Son éducation stoïcienne lui interdisait les élans passionnés et lui faisait réduire l'éloquence à une simple argumentation. Cicéron, qui a dédié à Brutus son livre *De claris oratoribus*, dit à propos d'un discours sur lequel celui-ci lui avait demandé son avis, qu'il n'y avait rien à changer ni dans les pensées ni dans les paroles, vu le genre d'éloquence qui plaisait à l'orateur ; que c'était, à peu de chose près, la perfection en ce genre. Puis il ajoute : « Quant à moi, si j'avais traité ce sujet, j'aurais écrit avec plus de chaleur. » L'authenticité des *Lettres* attribuées à Brutus dans le recueil de Cicéron, ainsi que des *Lettres* de Cicéron à Brutus, a été contestée. Brutus, selon les anciens, s'occupa de poésie, mais avec un médiocre succès.

Cf. Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta* ; — G. Boissier : *Cicéron et ses amis* (Paris, 1865, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

BRUTUS, SIVE DE CLARIS ORATORIBUS, dialogue de Cicéron (voy. ce nom).

BRUTUS, sujet de tragédie, traité en France par Catherine Bernard, Crébillon, Voltaire, Marie-Joseph Chénier, etc. ; en Italie par Alfieri et l'abbé Conti ; en Angleterre par Nath. Lee ; en Allemagne par Bodmer, Brawe, etc. (voy. ces noms).

**BRUYS** (François), littérateur français, né en 1708 à Serrières (Mâconnais), mort en 1738. Protestant dans les Pays-Bas, catholique en France,

ses conversions et ses ouvrages firent quelque bruit. On cite : *Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savants* (La Haye, 1730) ; *l'Art de connaître les femmes* (Ibid., 1730) ; *Histoire des Papes* (Ibid., 1732-1734, 5 vol. in-4); *le Postillon, ouvrage historique, critique*, etc. (1733, 4 vol. in-12) ; *Mémoires historiques, critiques et littéraires* (Paris, 1751).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLII ; — *Journal des savants*, juin et août 1752.

**BRYANT** (Jacob), philologue anglais, né en 1715, mort en 1804. Il fut le secrétaire du duc de Marlborough, qui lui donna une place lucrative dans l'administration de la guerre, et put se livrer paisiblement à ses études sur l'antiquité. Son *Nouveau système, ou Analyse de l'ancienne mythologie* (A New System or Analysis, etc.; 1773-76, in-4) est une ingénieuse tentative pour interpréter les mythes anciens à l'aide de l'étymologie. Dans ses *Observations sur la plaine de Troie* (Observations on the plain of Troy; 1795), et sa *Dissertation touchant la guerre de Troie* (Diss. concerning the war of Troy; 1796), Bryant essaya de démontrer que l'expédition des Grecs chantée par Homère est fabuleuse et qu'il n'a pas existé de ville de Troie. Cet érudit, si incrédule, croyait à l'authenticité des *Poëmes de Rowley*, fabriqués par Chatterton.

Cf. Chalmers : *Biog. Dictionary* ; — Nichols : *Literary Anecdotes of 18th century*.

**BRYENNE** (Nicéphore), Νικηφόρος Βρυέννιος, historien byzantin, né à Orestie, en Macédoine, mort en 1137. Fils de Nicéphore Bryenne, qui se fit proclamer empereur en 1077 et fut vaincu par Nicéphore Botoniate, il eut la faveur d'Alexis Comnène, exerça un commandement dans ses armées et épousa sa fille Anne. On a de lui, sous le titre d'Ὕλη ἱστορίας, l'histoire d'Isaac I Comnène, de Constantin XI Ducas, de Romain III Diogène, de Michel VII Parapinace. Cet ouvrage est divisé en quatre livres; il se distingue par la clarté et tient un des premiers rangs dans la collection byzantine. Publié d'abord, avec une traduction latine, par P. Poussines, à la suite de *Procope*, dans la Byzantine de Paris (1661, in-fol.), il fut réimprimé par Du Cange, avec d'excellentes notes, à la suite de *Cinname* (Paris, 1670, in-fol.). Meineke en a donné une très-bonne édition dans la Byzantine de Bonn (1836, in-8). Le président Cousin l'a traduit en français dans l'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672, 8 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

**BRYENNE** (Joseph), Ἰωσὴφ Βρυέννιος, écrivain ecclésiastique byzantin du XVe siècle. Il fut un prédicateur éloquent. Ses traités sur divers sujets religieux, écrits dans un style d'une pureté remarquable pour l'époque, ont été réunis (Leipzig, 1763-1784, 3 vol. in-8, texte grec seul).

Cf. Leo Allatius : *De libris et rebus ecclesiasticis græcis*, 1re partie.

BUCCO, personnage des *Atellanes* (voy. ce mot).

**BUCHANAN** (George), historien écossais et poëte latin moderne, né dans le comté de Dumbar en 1506, mort à Édimbourg en 1582. Il vint achever ses études à Paris, où pendant trois ans il professa au collège Sainte-Barbe. Rentré dans son pays, il devint le précepteur du fils naturel de Jacques V, depuis comte Murray; mais, à la suite de quelques satires contre les moines, il fut emprisonné ; puis il se réfugia sur le continent, fut professeur à Bordeaux, à Paris, à Coïmbre, et eut pour élève Montaigne. Il traduisit alors la *Médée* et l'*Alceste* d'Euripide, et composa des tragédies latines, *Jean-Baptiste*, *Jephté*, etc. La Réforme ayant triomphé en Écosse, Buchanan, qui l'avait embrassée, revint dans sa patrie et trouva dans Marie Stuart une juste appréciatrice de son savoir. Il n'en fut pas moins un des ennemis les plus déclarés de cette reine, et lorsqu'elle eut succombé, il lança contre elle un écrit violent, inspiré par Murray : *Detectio Mariæ reginæ* (1571). Il fut précepteur du jeune roi Jacques VI, qui plus tard l'exclut de la cour pour ses opinions contraires à la royauté absolue, exprimées dans son traité *De jure regni apud Scotos* (Édimbourg, 1582, in-4). Il termina ses jours dans la disgrâce et la pauvreté, en mettant la dernière main à son principal ouvrage, l'*Histoire d'Écosse* (Rerum scoticarum historia; Édimbourg, 1582, in-4), livre d'une latinité excellente, où se combinent les qualités différentes de Tite-Live et de Salluste, mais où l'on ne trouve ni recherches sérieuses, ni critique pour les temps anciens, ni impartialité pour la période contemporaine. Comme poëte latin, Buchanan a peu d'égaux. Outre ses tragédies déjà citées, et qui ne sont que d'élégantes déclamations, on lui doit une célèbre traduction des *Psaumes* (Paraphrasis psalmorum poetica ; Paris, Robert Estienne, in-8 ; Strasbourg, 1570, in-12), où l'élégance a aussi le tort d'effacer toute l'énergie concise du texte. Quelques petites pièces lyriques, l'*Épithalame de Marie Stuart*, *le Premier mai*, *à Néeva*, écrites à l'imitation d'Horace et de Catulle, ne sont pas indignes de ces modèles. Le latin était devenu la langue naturelle de Buchanan, à tel point que son pamphlet *le Caméléon*, écrit en écossais, est à peine intelligible. Les éditions elzéviriennes de sa *Paraphrasis Psalmorum* (Leyde, 1621, in-8) et de ses *Poemata* (Ibid., 1628, in-18) sont recherchées. La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Leyde (1725, 2 vol. in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — *Biographia britannica*.

**BUCHEZ** (Philippe-Joseph-Benjamin), publiciste français, né à Matagne-la-Petite (Ardennes) le 31 mars 1796, mort à Rodez le 22 juin 1866. L'un des membres les plus actifs du carbonarisme français, ardent saint-simonien, puis l'un des chefs de l'école néo-catholique, il fut porté en 1848 à la Constituante, dont il fut président jusqu'au 15 mai. Médecin, métaphysicien, historien, il a écrit de nombreux et volumineux ouvrages, tendant tous à la conciliation du catholicisme avec les idées modernes, et parmi lesquels nous citerons : *Introduction de la science et de l'histoire* (1833, in-8 ; 2e édit., 1842, 2 vol. in-8); *Histoire parlementaire de la Révolution française*, avec Roux-Lavergne, J. Bastide, Sain de Bois-le-Comte et Ott (1833-1838, 40 vol. in-8); *Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès* (1839, 3 vol. in-8), principale exposition du « buchezisme ». [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**BUCHHOLZ** (Paul-Ferdinand-Frédéric), historien allemand, né à Altruppia (Prusse) le 5 février 1768, mort à Berlin le 24 février 1843. Professeur à l'Académie militaire de Brandebourg, il a écrit en allemand de nombreux ouvrages d'histoire moderne ou contemporaine : *Nouvelle loi de gravitation du monde moral* (Berlin, 1802); *État social de la Prusse jusqu'en 1806* (Ibid., 1808, 2 vol.); *Histoire de Napoléon Bonaparte* (Ibid., 1827-30, 3 vol.); *Portefeuille historique, ou Histoire de l'Europe depuis la paix de Vienne* (Ibid., 1814-37, 22 vol.), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon*.

**BUCHON** (Jean-Alexandre), littérateur français, né le 21 mai 1791 à Meneton-Salon (Cher), mort le 29 août 1846. Il fut, en 1828, inspecteur des archives et des bibliothèques de France, et après 1830 remplit une mission en Grèce. Son nom est attaché à deux recueils importants, auxquels il travailla avec persévérance : la *Collection des*

*chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du XIII^e au XVI^e siècle* (Paris, 1824-1829, 47 vol. in-8), et les *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIII^e siècle* (Paris, 1840). Nous citerons ensuite : *Histoire populaire des Français* (Paris, 1832, in-8); *la Grèce continentale et la Morée* (Paris, 1843, in-12), et *Nouvelles recherches sur la principauté française de Morée* (Paris, 1843-1844, 2 vol. gr. in-8). Il a donné les trois premiers tomes de l'*Histoire universelle des religions* (Paris, 1844, in-8). Il a publié des articles dans un grand nombre de recueils, principalement dans la *Biographie universelle* et la *Revue indépendante*.

Cf. Beuchot, dans le *Journal de la librairie ;* — Quérard : *la France littéraire* et *la Littérat. franç. contemporaine.*

**BUCOLIQUE,** poëme pastoral. On croit que Virgile donna à ses églogues le titre de *Bucoliques*. Cependant elles eussent été mieux désignées sous le nom d'églogues ou sous celui d'idylles, au sens de pièces choisies et de petits tableaux, que ces mots avaient chez les anciens. Le poëte, au lieu de représenter la vie des champs, semble n'avoir pris, le plus souvent, la forme de la poésie pastorale que comme un cadre pour y enfermer des idées diverses, politiques, religieuses, littéraires, etc. Les modernes, en se reportant au sens étymologique des mots, auraient dû préférer le mot *bucolique* aux mots *idylle* et *églogue* pour désigner les poésies du genre pastoral. C'est le contraire qui a eu lieu. Nous trouvons pourtant au XV^e siècle les *Bucolica* de Pontanus, et au XVI^e les *Bucolica* de Vida. — Voy. PASTORALE (Poésie).

**BUCOLIQUE** (VERS). — Voyez HEXAMÈTRE (Différentes espèces d').

**BUCQUOY** (Jean-Albert D'ARCHAMBAUD, comte DE), écrivain français, né vers 1650 en Champagne, mort le 14 novembre 1740. D'abord militaire, puis chartreux, trappiste, il quitta le couvent, erra en mendiant, se fit maître d'école à Rouen, vint à Paris, y fonda un ordre et fut enfermé au Fort-l'Évêque, puis à la Bastille, pour avoir parlé et écrit contre les abus du pouvoir royal. Sorti de prison, il alla en Suisse, en Hollande et en Hanovre. Il a écrit le récit de ses singulières aventures, dans le livre intitulé : *Événements les plus rares, ou Histoire du sieur abbé comte de Bucquoy* (1719). On a encore de lui des ouvrages de piété.

Cf. Madame Dunoyer : *Lettres historiques et galantes,* t. III.

**BUDDÉE** (Jean-François), BUDDÆUS, théologien allemand, né à Anclam (Poméranie) le 25 juin 1667, mort le 29 novembre 1729. Esprit élevé et éclairé, de nombreux ouvrages de philosophie morale et d'histoire de la philosophie lui ont fait une place distinguée dans l'école rationaliste allemande : *Historia juris naturæ,* etc. (Iéna, 1695); *Dissertationes academicæ de præcipuis Stoicorum in philosophia morali erroribus* (Ibid., 1696) ; *Introductio ad historiam philosophiæ Hebræorum* (Ibid., 1702) ; *Historia critica theologiæ dogmaticæ et moralis* (Francfort, 1725), etc.— Il a donné lui-même une notice autobiographique sur ses travaux : *Notitia dissertationum aliorumque scriptorum a se aut suis auspiciis, editorum* (Iéna, 1729, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires,* t. XXI.

**BUDÉ** (Guillaume), érudit français, né en 1467 à Paris, mort le 23 août 1540. Destiné par son père à la jurisprudence, il se sentait plus porté à l'étude de la langue grecque, recueillit chez lui un Grec réfugié, Hermotime de Sparte et en prit des leçons ainsi que de Jean Lascaris. Il reçut des rois Charles VIII, Louis XII, François I^er, diverses sortes de titres et de fonctions. Maître de la librairie, il enrichit d'un grand nombre de livres la bibliothèque du roi qu'il fit transférer de Blois à Fontainebleau. Il obtint aussi, vers 1528, de François I^er, avec l'appui de Jean Du Bellay, l'érection de trois chaires libres d'hébreu, de grec et de haute latinité, qui furent le germe du Collége de France.

Le principal ouvrage de Budé a pour titre *De Asse* (1514). Il y expose tout le système monétaire des Romains, en partant de l'as, et le compare aux systèmes des autres pays, déployant une érudition très-étendue sur le sujet même et dans ses nombreuses digressions. Érasme, l'ami de l'auteur, lui reproche une latinité obscure. Le succès de ce traité fut très-grand ; on en donna de nombreux abrégés, et la plupart des hommes éminents de l'époque, Thomas Morus, Vivès, Erasme, Bembo, Sadolet, etc., en firent l'éloge. Les autres écrits de Budé sont des *Annotations sur les Pandectes,* des *Commentaires* sur des auteurs grecs, des *Lettres* en grec, traité en français sur l'*Institution du prince* (1547, in-fol.). Ses *Œuvres* ont été recueillies (Bâle, 1557, 4 vol. in-fol.). Il a laissé en manuscrit un *Lexique grec-latin* (Genève, 1554, in-fol.), qu'Henri Estienne a mis largement à contribution pour son *Trésor de la langue grecque.*

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Rebitté : *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France* (1846, in-8) ; — Saint-Marc Girardin, dans le *Journal des Débats* (27 décembre 1833).

**BUFFIER** (Claude), littérateur français, né le 25 mai 1661 en Pologne, de parents français, mort le 17 mai 1737 à Paris. Il appartenait à l'ordre des jésuites. On a de lui : *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et retenir la chronologie, l'histoire et la géographie* (Paris, 1701-1715, 4 vol. in-12), suite de traités avec vers mnémotechniques ; *Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples* (Paris, 1701, in-12); *Introduction à l'histoire des maisons souveraines de l'Europe* (Paris, 1747, 3 vol. in-12) ; *Cours général et particulier des sciences sur des principes généraux et simples, pour former le langage, le cœur et l'esprit* (Paris, 1732, in-fol.), ouvrage qui se distingue par l'esprit d'analyse, et qui a été utile à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique :* on en a extrait la *Grammaire française sur un plan nouveau* (Paris, 1809, in-12). Le P. Buffier fut un des collaborateurs du *Journal de Trévoux*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Quérard : *la France littéraire ;* — Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes,* part. II, chap. VII.

**BUFFON** (Jean-Louis LECLERC, comte de), célèbre naturaliste et écrivain français, né à Montbard (Côte-d'Or) le 7 septembre 1707, mort à Paris le 16 avril 1788. Fils d'un conseiller au Parlement de Dijon, il reçut une éducation distinguée et, après de brillantes études, parcourut une partie de l'Europe en touriste et en observateur. Pour se familiariser avec la langue anglaise et la science étrangère, il traduisit un ouvrage de Hales, la *Statique des végétaux et analyse de l'air,* et la *Méthode des fluxions* de Newton. Ces deux traductions parurent, sous les auspices de l'Académie des sciences, la première en 1735, la seconde en 1740 (in-4). Buffon semblait alors se tourner vers les recherches mathématiques, mais son goût pour l'observation de la nature l'emporta, et on le voit s'occuper avec ardeur d'une foule de questions de physique, d'astronomie, ou d'applications de la science à l'industrie et à l'agriculture, avant de concevoir le vaste projet d'embrasser la nature dans un tableau universel. Dès l'année 1739, les savants mémoires de Buffon lui avaient ouvert les portes de l'Académie des sciences et lui avaient

valu la nomination d'intendant du jardin du roi. Cette charge le plaçait dans le milieu et les conditions les plus favorables à ses études d'observation et à l'accomplissement du grand ouvrage d'exposition qu'il avait projeté. Après dix années de travaux préparatoires, accomplis avec de savants collaborateurs, notamment avec Daubenton, Buffon donna, en 1749, les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle* dont l'exécution remplit toute sa vie, et dont l'impression ne fut achevée qu'après sa mort. Cette publication fut considérée au XVIII[e] siècle comme un véritable événement. Les idées en furent discutées avec plus ou moins de vivacité, mais la grandeur de la composition et l'éloquence du style furent universellement admirées. L'inscription de la statue élevée à l'auteur, de son vivant, à l'entrée du Muséum : *Majestati naturæ par ingenium*, n'est que l'expression du sentiment que l'œuvre de Buffon avait excité dans toute l'Europe, et que probablement il éprouvait lui-même. Sa réputation d'écrivain l'avait fait entrer sans contestation à l'Académie française, le 25 août 1763. Il avait été choisi au lieu et place du poëte Piron dont le roi n'avait pas voulu accepter la présentation. Buffon, qui mourut à quatre-vingt-un ans, finit ses jours dans une agréable retraite à la campagne, travaillant en grand seigneur, en sybarite même, entouré, au sein d'une majestueuse élégance, d'affection et d'hommages, et suivant le mot de Hume, répondant à l'idée d'un maréchal de France.

Nous n'avons pas à rechercher dans Buffon, qui nous appartient comme écrivain, la valeur et l'originalité du savant. Sous ce dernier rapport, nous renvoyons à l'appréciation d'un juge compétent, de Flourens, suivant lequel Buffon a inspiré à la fois Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire et a été, par l'idée de l'uniformité du plan de la nature, le légitime précurseur des plus grandes pensées scientifiques de ce temps. Malgré son dédain pour les nomenclatures et les *méthodes*, l'immensité même de son plan et l'universalité de ses études ou de ses conjectures, le besoin de remonter aux origines des choses et de retracer l'histoire des êtres disparus, font de lui un des chefs de ce mouvement d'investigations sans limite imprimé désormais à la science. « Buffon, dit avec raison Villemain, par le caractère seul de ses recherches, la sublimité de ses conjectures, de ses paradoxes même, agitait les esprits, appelait de loin les découvertes et créait ce qu'il ne savait pas encore. »

Le mérite incontestable de l'écrivain est d'avoir conquis un public à la science, en la rendant attrayante par le charme du style et par une éloquence en harmonie avec la grandeur des sujets. Ce qui caractérise Buffon, ce qu'il a cherché, et ce qui fut avant tout goûté de ses contemporains c'est la pompe du langage, répondant à la majesté de la nature. Son style a souvent le mouvement et le tour oratoire, parfois l'expression poétique, au besoin la variété de tons et de couleurs; mais tout ramène chez lui, ainsi que l'a bien vu Condorcet, la pompe et la majesté. « On a loué la variété de ses tons... En peignant la nature sublime ou terrible, douce ou riante, en décrivant la fureur du tigre, la majesté du cheval, la fierté et la rapidité de l'aigle, les couleurs brillantes du colibri, la légèreté de l'oiseau-mouche, son style prend le caractère des objets; mais il conserve sa dignité imposante : c'est toujours la nature qu'il peint, et il sait que, même dans les petits objets, elle a manifesté sa toute-puissance. Frappé d'une sorte de respect religieux pour les grands phénomènes de l'univers, pour les lois générales auxquelles obéissent les diverses parties du vaste ensemble qu'il a entrepris de tracer, ce sentiment se montre partout et forme en quelque sorte le fond sur lequel il répand de la variété, sans que cependant on cesse de l'apercevoir. »

Cette dignité imposante, cette éloquence majestueuse a été quelquefois taxée d'emphase par ceux qui ne veulent dans le langage scientifique que deux qualités : la clarté et la précision. De là l'allusion satirique de Voltaire :

Dans un style ampoulé parlez-nous de physique,

et ce trait échappé à sa spirituelle méchanceté, un jour qu'on citait devant lui l'*Histoire naturelle :* « Pas si naturelle ! » dit-il. Le mot de M[me] Necker mérite aussi d'être rapporté : « M. de Buffon ne peut écrire sur des sujets de peu d'importance; quand il voulait mettre sa grande robe sur de petits objets, elle faisait des plis partout. »

On a tiré de tout temps du grand ouvrage de Buffon des modèles de style. Ses descriptions des divers animaux sont les chefs-d'œuvre classiques du genre. D'autres pages sont admirables par la délicatesse de l'analyse morale : l'épisode du premier homme racontant ses premières impressions condense toute la philosophie de Condillac en quelques pages poétiques qu'elle ne semblait pas capable d'inspirer; l'invocation au Dieu de la paix a toute l'ampleur de l'éloquence religieuse. On peut contester l'usage et l'emploi du génie de l'écrivain dans un cadre qui pouvait ne pas le comporter, mais son titre et son rang sont incontestables, et Buffon reste, à côté de Voltaire lui-même, de Rousseau et de Montesquieu, un des quatre grands prosateurs de son siècle.

Buffon appartient spécialement à l'histoire littéraire par son *Discours de réception à l'Académie française*, dissertation de quelques pages, qui a mis en circulation une théorie et une formule livrées à d'inépuisables contradictions. La théorie de Buffon sur le style donne un rôle très-secondaire aux qualités personnelles dont on compose ordinairement le talent ou le génie d'un écrivain. Il définit le style « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ». Le premier fruit du génie, à ses yeux, est le plan, qu'il appelle la base du style. « Il le soutient, dit-il, il le dirige; il règle son mouvement et le soumet à des lois: sans cela, le meilleur écrivain s'égare; sa plume marche sans guide et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie, quelque beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera ou ne se fera pas assez sentir, l'ouvrage ne sera point construit, et en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. » Tout le *Discours* n'est ainsi qu'un commentaire du *lucidus ordo* d'Horace. Cet ordre lumineux et animé, le style, résultat du travail de l'auteur, lui appartient en propre; le fond du sujet, les idées, peuvent avoir été pris à d'autres, et d'autres pourront les prendre à leur tour; l'ordre seul est de l'auteur. De là, suivant une version qui paraît authentique, la formule : « le style est *de* l'homme même. » En supprimant l'article dans la plupart des éditions, on a changé la maxime; on en a fait un contresens dans la théorie de Buffon, en ne voyant dans le style que l'expression, le reflet du caractère et du tempérament de l'écrivain. Rendues à leur véritable sens, les idées de l'auteur du *Discours à l'Académie* sont parfaitement conformes à sa définition du génie : l'aptitude à la patience.

La *Correspondance* de Buffon nous montre l'homme et l'écrivain dans un jour plus simple et plus naturel que celui où ses grands ouvrages l'avaient placé. Il vit dans le monde, sans autant de solennité, et dans la famille, avec une amabilité pleine de charme. Simple et vrai dans ses affections et dans son langage, il aime et se fait ai-

mer. 380 lettres écrites de 1729 à 1788, et réunies par M. Nadault de Buffon (*Correspondance inédite*, 1860, 2 forts vol. in-8), fournissent sur le caractère de l'auteur de l'*Histoire naturelle* et sur sa vie privée une révélation complète.

L'œuvre capitale de Buffon, l'*Histoire naturelle générale et particulière*, publiée pour la première fois de 1749 à 1804 (44 vol. in-4, nombr. grav.), a été plusieurs fois réimprimée, notamment par les soins de Lacépède (1817-1819, 17 vol. in-8, avec pl.; 2e édit. 1820 et suiv., 25 vol. in-8, avec 235 pl.), et par Cuvier (1825-1826, 36 vol. in-18, 400 pl.). Les éditions de cet ouvrage ont souvent le titre général d'*Œuvres* de Buffon. Il a été fait un certain nombre d'abrégés de l'*Histoire naturelle* (1800-1802, 4 vol. in-8, avec pl.; 1804, 11 vol. in-8). Plusieurs éditeurs ont aussi donné des *Morceaux choisis* (1809, in-12, avec fig., souv. réimpr.); les *Œuvres choisies* (1843, 2 vol. in-18), etc.

Cf. *Éloges de Buffon*, par Condorcet, Vicq-d'Azir, Cuvier, etc.; — Hérault de Séchelles : *Visite à Buffon* (1785, in-8); — Flourens : *Buffon, histoire de ses idées et de ses travaux* (1844, in-18); — H. Nadault de Buffon : *Buffon, sa famille, ses collaborateurs*, etc. (1863, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, tome II; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX et X.

**BUHLE** (Jean-Gottlieb), philosophe et érudit allemand, né à Brunswick le 29 septembre 1763, mort dans cette ville le 11 août 1821. Il fut professeur de langues anciennes, d'histoire et de droit à Gœttingue, à Moscou et au collége Carolinum de sa ville natale Il a écrit en allemand, et avec plus d'exactitude que de méthode, de nombreux ouvrages, notamment : *Histoire de la philosophie et bibliothèque critique de cette science* (Gœttingue, 1796-1804, 4 vol. in-8); *Histoire de la philosophie moderne depuis la Renaissance jusqu'à Kant* (Ibid., 1805, 6 vol. in-8), traduit en français par Jourdan (Paris, 1816, 6 vol. in-8); *Origine et histoire des Rose-Croix et des Francs-Maçons* (Gœttingue, 1803). On lui doit en outre une traduction de *Sextus Empiricus*, une édition inachevée d'*Aristote* (Deux-Ponts, 1792, 5 vol. in-8), etc.

Cf. V. Cousin : *Fragments philosophiques* (3e édition), tome I.

**BULGARE** (LANGUE, LITTÉRATURE). Les Bulgares, peuple d'origine tartare, ont abandonné l'idiome ouralien qu'ils parlaient au temps de leur venue en Europe (VIe siècle), pour adopter complétement la langue slave. On peut attribuer ce fait au petit nombre des envahisseurs et à leur conversion au christianisme par des moines slaves ou grecs. En 867, la langue slave était si bien comprise par les Bulgares, que l'Église romaine autorisa l'emploi de cette langue pour leur liturgie. Le fond de la langue bulgare est le slavon, souche commune des langues serbe et russe. Le bulgare ne se sépare de ces deux dernières que par des différences de prononciation. Un Bulgare et un Russe peuvent soutenir une conversation en se servant chacun de leur idiome.

On distingue dans le bulgare deux dialectes : l'ancien et le nouveau. L'ancien est, comme il vient d'être dit, le slavon, appelé aussi *langue ecclésiastique* et *langue cyrillique*. Le nouveau bulgare s'est formé depuis la fin du XIVe siècle, au contact du valaque et de l'albanais. Comme ces dernières langues, le bulgare a un article, mais il se place après le substantif. Il n'a conservé des sept cas slaves que le nominatif et le vocatif; les autres cas s'expriment par des prépositions. La conjugaison est imparfaite et incomplète. Des *Grammaires* de cette langue ont été publiées en russe par Néofyt (1835), Christaki (1836) et Wenelin (1837), et en anglais par C. Riggs.

Il n'y a pas une littérature bien développée en nouveau bulgare : on peut citer quelques ouvrages de piété, un *Traité d'éducation* par Néofyt, et des chants populaires dont plusieurs sont insérés dans les *Ohlas pesni rouskich* (l'Écho des chants russes) de Cela Kovski (Prague, 1822-27, 3 vol.). La Serbie contribue pour une large part à suppléer à l'absence de littérature bulgare. Dans le Balkan occidental et les montagnes de la Haute-Mœsie et de la Macédoine, les chants héroïques des Serbes sont populaires. Les Bulgares riverains du Danube préfèrent à cette mâle poésie des chansons d'amour ou de table, empruntées aussi à la Serbie. En 1843, Apriloff a commencé à Odessa un recueil périodique intitulé l'*Étoile Bulgare*. L'année suivante paraissait à Smyrne une revue mensuelle intitulée *Philologia*, imprimée en bulgare. Mais ces tentatives plus politiques que littéraires, commencées sous l'inspiration de la propagande russe, ont été abandonnées. Quelques riches Bulgares ont fondé à Constantinople, en 1851, un collége et une imprimerie, destinés à répandre le progrès et l'instruction. Vers 1860, époque du retour des Bulgares à l'Église romaine, une réaction très-marquée s'est produite contre la langue grecque, jusque-là en honneur dans l'enseignement. On rétablit l'alphabet bulgare, on publia des grammaires et des traductions de l'Évangile en langue nationale.

Cf. Safarik : *Histoire de la langue et de la littérature slaves*, en allem. (Ofen, 1826); — Eichhoff : *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves* (Paris, 1839); — Mickiewicz : *Cours de littérature slave*, dans ses *Œuvres complètes* (Ibid., 1861, 11 vol.); — S. Bogumil Linde : *Dictionnaire polonais et de treize dialectes de la langue slavonne* (Varsovie, 1807-14, 6 vol. in-4); — A.-P. Vretos : *la Bulgarie ancienne et moderne* (Saint-Pétersbourg, 1856, in-8); — Miklosich : *la Langue des Bulgares en Transylvanie*, en allem. (Vienne, 1857, in-4); — J. Améro : *le Mouvement bulgare* (*Revue contemporaine*, mars 1861).

**BULLAIRE.** — Voyez BULLE.

**BULLE.** On entend par ce mot, qui désignait à l'origine le sceau de forme ronde et bombée servant à sceller l'acte, une lettre apostolique, scellée en plomb, et dont la suscription porte la formule d'humilité : *Servus servorum Dei*, précédée du nom du Pape.

Il faut distinguer les *Grandes* et les *Petites bulles*. Les Grandes bulles commencent par le nom du Pape, avec la formule *Servus servorum Dei*, et la suscription se termine par une clause de perpétuité : *In perpetuum; ad perpetuam rei memoriam*. Elles sont signées par le Pape et par les cardinaux. Les mots *Bene Valete* terminent les anciennes lettres apostoliques; c'est au XIe siècle que l'on commence à employer le monogramme *B.V*. En face du *Bene Valete*, qui est à droite, se trouvent à gauche deux cercles concentriques, divisés au milieu par une croix. Dans l'espace qui sépare les deux cercles est une devise particulière; à l'intérieur est la croix avec les mots : *Sanctus Petrus, sanctus Paulus;* puis le nom du Pape. La date des Grandes bulles est exprimée assez longuement : on y trouve le nom du lieu, l'année du pontificat, celle de l'Incarnation, l'indiction, le jour, l'indication des fonctionnaires qui expédient la bulle. Les Grandes bulles, rares déjà au XIIe siècle, ont été presque entièrement inusitées au XVe, époque où apparaissent les Brefs.

Les Petites bulles sont ainsi nommées en raison de la brièveté des formules caractéristiques et non de l'importance des sujets traités; elles ont, en général, un intérêt historique plus réel que les autres, ainsi la longue bulle de canonisation de saint Louis, émanée de Boniface VIII (11 août 1297), fut expédiée sous forme de petite bulle. Les Petites bulles ne commencent à se distinguer des Grandes qu'après le pontificat d'Urbain II, à la fin du XIe siècle,

Elles ont bien la formule : *Servus servorum Dei*, mais au lieu des mots : *In perpetuum*, à la fin de la suscription, elles portent : *Salutem et apostolicam benedictionem*. Les formules d'imprécation y sont beaucoup moins communes et plus brèves que dans les grandes ; la date y est toujours sommairement exprimée. Il faut citer encore les *Bulles pancartes*, les *Bulles priviléges*, les *Bulles consistoriales*, que l'on range parmi les Grandes bulles. Les papes ont scellé de deux façons, en cire et en plomb : à partir du XIIe siècle, le sceau de cire n'eut plus qu'une valeur privée ; il est toutefois usité dans les Brefs au XVe siècle. Le sceau de plomb, réservé pour les affaires publiques, est d'usage dans les Grandes et les Petites bulles.

Dans l'histoire, chaque bulle est désignée par les premiers mots de son texte. Ainsi, la bulle *Clericis laicos* est celle qui commença les querelles entre Boniface VIII et Philippe le Bel ; la bulle *Execrabilis* fut lancée en 1460 par Pie II, pour interdire d'en appeler, dans l'avenir, à des conciles ; la bulle *Exsurge, Domine* est celle que Léon X fulmina en 1520 contre Luther ; la bulle *Cum occasione* condamna en 1653 les propositions de Jansénius ; la bulle *Unigenitus* fut dirigée, en 1713, contre les *Réflexions morales* de Quesnel ; la bulle *In cœna Domini* contient une excommunication générale contre les hérétiques et contre ceux qui désobéissent au saint-siége. Toutes les bulles sont écrites en latin ; celles qui ont pour but de lancer « les foudres apostoliques » sont remarquables par un ton de véhémence et des expressions d'une sainte colère.

On a donné le nom de *Bullaire* aux collections de bulles. Le *Grand Bullaire Romain* se divise en trois parties : 1° jusqu'à Urbain VIII, c'est-à-dire jusqu'en 1623 (Rome, 1634, 4 vol. in-fol.) ; 2° d'Urbain VIII à Clément XIII, ou de 1623 à 1758 (Luxembourg [Genève], 1747-1758, 11 vol. in-fol.) ; 3° de Clément XIII à Grégoire XVI, ou de 1758 à 1831 (Rome, 1837-1843, 8 vol. in-fol.). On remarquera combien le nombre des bulles est allé en augmentant, la première partie, pour seize siècles, ne comprenant que quatre volumes ; les deux autres parties, pour deux siècles seulement, en comprenant dix-neuf.

**Bulle d'or.** Ces mots désignent une autre sorte de documents historiques : les grandes résolutions des souverains de la Hongrie et de la Bohême, ainsi que celles de l'empire d'Allemagne, scellées du sceau d'or. La plus ancienne date de 1222 ; elle est du roi de Hongrie André II, qui y confirmait les antiques lois du royaume et établissait en même temps des lois nouvelles. La plus récente est la *Bulle d'or de Milan*, par laquelle Charles-Quint, en 1549, régla la succession au duché de Milan. Le document nommé par excellence la *Bulle d'or*, et dont il existe encore plusieurs exemplaires originaux, parut en 1356, à la suite des travaux de deux Diètes. Cette résolution établit le droit politique de l'Allemagne, tel qu'il a existé jusqu'en 1806. On en attribue la rédaction au célèbre jurisconsulte Barthole. Comme la plupart des documents du même genre, elle est écrite en un latin qui porte les traces de la barbarie du moyen âge.

Cf. Mabillon : *De re diplomatica* ; — D. Tassin et Y. Toustain : *Nouveau traité de diplomatique* ; — Natalis de Wailly : *Éléments de paléographie*.

**BULLET** (Jean-Baptiste), théologien et érudit français, né en 1699 à Besançon, mort le 6 septembre 1775. Il fut professeur de théologie dans sa ville natale et correspondant de l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Histoire de l'établissement du christianisme* (Lyon et Paris, 1764, in-4, Paris, 1814-1825, in-8) ; *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* (Paris, 1768, 1773, 2 vol. in-12) ; *Recherches historiques sur les cartes à jouer* (Lyon, 1757, in-8) ; *Dissertations sur la mythologie française* (Paris, 1771, in-12) ; *Mémoires sur la langue celtique* (Besançon, 1754-1770, 3 vol. in-fol.), tendant à prouver que l'idiome des paysans bas-bretons était le reste de la langue gauloise ; *Réponses critiques aux incrédules sur divers endroits des livres saints* (Besançon, 1773-1775, 3 vol. in-12, Paris, 1826, 4 vol in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

BULLETIN. Ce mot, qui signifia primitivement petit écrit, petit billet, a été donné comme titre à certaines publications périodiques, dont quelques-unes sont très-volumineuses. Sous la première République française, l'Assemblée législative décida que chaque jour on publierait, par affiches, un *Bulletin de correspondance*, où seraient insérés les actes et les événements qui intéressaient le plus l'État. Ce premier bulletin fut remplacé par le *Bulletin des lois*, que la Convention créa le 4 décembre 1795, et qui devint le recueil officiel des lois, des ordonnances, des règlements. Publié par cahiers, à des époques non déterminées, le *Bulletin des lois* s'est composé de douze séries : Convention, Directoire, Consulat, Empire, première Restauration, Cent-Jours, règne de Louis XVIII, règne de Charles X, règne de Louis-Philippe, République de 1848, second Empire, troisième République. A partir de la révolution de Juillet, il s'est divisé en deux parties, la première réservée aux lois, la seconde pour les ordonnances et pour les mesures relatives soit à une localité, soit à un individu C'est aussi à la publication des lois, règlements, décrets et ordonnances que se rapportent le *Bulletin officiel de la marine* et le *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*.

Parmi les autres recueils portant le titre de Bulletin, on peut citer : le *Bulletin décadaire*, publié périodiquement par décade durant la première République, sous la forme d'un cahier, et présentant un exposé historique des affaires générales de la France ; le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, connu sous le nom de *Bulletin de Férussac*, publié par le baron de ce nom, à partir de 1823, avec le secours d'une subvention qui cessa en 1830, pour enregistrer les travaux les plus remarquables des savants et industriels de tous les pays ; il se composa de huit forts volumes ; le *Bulletin des comités historiques* ; le *Bulletin des Sociétés savantes*, etc.

**BULTEAU** (Louis), littérateur français, né en 1625 à Rouen, mort le 6 avril 1693. Il a publié : *Essai de l'histoire monastique de l'Orient* (Paris, 1678, in-8) ; *Abrégé de l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît et des moines d'Occident* (1684, 2 vol. in-4 ; traduction des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand (1689, in-12), etc. — Son frère, Charles Bulteau, né vers 1630, mort en 1710, a écrit, d'après Grégoire de Tours et Frédégaire, des annales qu'il intitula *Annales Bultellani*.

Cf. Niceron : *Mémoires*.

**BULWER-LYTTON** (sir Édouard Earle, baronnet Lytton, dit), célèbre romancier anglais, né à Heydon-Hall (Norfolk) en 1805, mort à la fin de mai 1872. Fils du général Bulwer et frère du diplomate sir Henry Bulwer, il se tourna avec ardeur vers la littérature avant de prendre à son tour un rôle dans la politique. Il publia d'abord des recueils de vers et des poëmes byroniens qui furent peu remarqués (*Weeds and wild flowers*, 1826, in-8 ; *O'Neil or the Rebel*, 1827, in-8 ; *Falkland*, 1827, in-8), puis produisit tout à coup une vive sensation, en écrivant des romans pleins de fougue et de passion, dans lesquels il se plai-

sait à mettre en scène et à peindre avec une verve satirique les vices et les préjugés de la haute société. Au milieu des récriminations violentes des divers organes de l'aristocratie, parurent successivement : *Pelham* (1828, 3 vol. in-8), *le Désavoué* (the Disowed, 1820, 3 vol.), *Deverem* (1829, 3 vol.), *Paul Clifford* (1830, 3 vol.), *Eugène Aram* (1832, 3 vol.). Il prit alors la direction du *New-Monthly Magazine*, et y inséra une suite d'études humoristiques qu'il réunit sous le titre de l'*Étudiant* (the Student, 1835, 3 vol. in-8), et qui, avec un autre recueil, *l'Angleterre et les Anglais* (England and the English, 1833, 3 vol.), concoururent à placer le jeune romancier au premier rang des essayistes.

Bulwer-Lytton se jeta alors dans la vie publique et, défendant tour à tour les idées libérales et la politique conservatrice, siégea, comme député, avec les whigs et les tories, fut fait baronnet, sous le nom de Lytton, et devint ministre des colonies dans le cabinet de lord Derby (1858-59). Il publia, dans cette période, des brochures politiques qui eurent du retentissement (*the Crisis*, 1835; *Letters to John Bull, esq.*, 1851, in-8), et ne suspendit pas son activité littéraire, comme le prouve une seconde série de romans où l'auteur demande tour à tour aux études historiques, à la fantaisie, à l'observation de la vie domestique, des cadres pour les luttes ardentes des passions, ou pour les douces émotions des sentiments sympathiques; *les Derniers jours de Pompéi* (1834, 3 vol. in-8); *les Pèlerins du Rhin* (même année, 3 vol.); *Rienzi* (1835, 3 vol.), son récit le plus dramatique et le mieux composé; *Ernest Maltravers* (1837) et *Alice*, qui en est la suite (1838); *le Dernier des barons* (1843, 3 vol.); *les Caxtons* (1850, 3 vol.), touchante histoire domestique; *Mon histoire* (1851, 3 vol.); *Qu'en fera-t-il?* (1860, 2 vol.), etc. Tous ces romans qui, réimprimés en format populaire, ont eu, en Angleterre, une circulation considérable, ont été traduits dans diverses langues, notamment en français (*Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*, in-18 compacte).

Non content de traiter tous les genres du roman avec une supériorité évidente, Bulwer-Lytton a encore écrit pour le théâtre : *la Duchesse de la Vallière* (1837), *la Dame de Lyon* (1839), etc. Il a aussi donné de nouveaux poëmes : *les Jumeaux siamois* (1831, in-8); *Eva* (1842, in-8), *le nouveau Timon* (1846, in-8); *le Roi Arthur* (1848, in-8), etc. Ses œuvres poétiques et dramatiques ont été réunies en 1852. — [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières édit.]

**BUNAU** (Henri, comte DE), homme d'État et historien allemand, né à Weissenfels le 2 juin 1697, mort dans sa terre d'Ossmannstaedt (Weimar). Il s'est fait un nom en littérature par son *Histoire des Empereurs et de l'Empire d'Allemagne, d'après les meilleures sources* (Deutsche Kaiser und Reich Historie, etc.; Leipzig, 1728-1743), compilation très-précieuse par les matériaux qu'elle contient et très-estimée par l'esprit critique dont elle témoigne, et pour la clarté et l'élégance du style. On cite encore de lui des dissertations en allemand ou en latin sur quelques points de droit, et un recueil posthume de *Pensées sur la religion* (Religiongedanken; Leipzig, 1769, in-8). Le comte de Bunau s'était formé une bibliothèque historique ne comprenant pas moins de 42000 volumes, et qui devint une partie importante de la bibliothèque royale de Dresde. Il en avait été publié un savant *Catalogue* (Calalogus bibliothecæ batavianæ; Leipzig, 1755-56), par J. M. Franke.

Cf. *Conversations-Lexikon.*

**BUNYAN** (John), écrivain religieux anglais, né en 1628 à Elston dans le Bedfordshire, mort à Londres en 1688. Fils d'un chaudronnier, il reçut à peine l'instruction élémentaire et exerça la profession de son père. La ferveur religieuse s'empara de son imagination, et après avoir servi quelque temps dans l'armée parlementaire, il s'attacha à la congrégation des Baptistes de Bedford et en devint le prédicateur. Au retour des Stuarts, il subit douze ans de prison, pendant lesquels il pourvut à sa subsistance, à celle de sa femme et de ses cinq enfants en faisant du lacet. Il se consolait en lisant la *Bible* et les *Martyrs* de Fox, et en composant des ouvrages propres à édifier ses coreligionnaires. Après sa libération, il reprit le métier de prédicateur ambulant, puis bâtit à Bedford une maison de réunion, où son éloquence attira de nombreux fidèles.

Les ouvrages de J. Bunyan sont nombreux, car il écrivit autant de traités qu'il vécut d'années. Deux sont d'un intérêt général : *La Grâce abondante* (Grace abounding) et le *Voyage du Pèlerin* (Pilgrim's Progress). Le premier est une autobiographie dans le genre des *Confessions* de saint Augustin; l'auteur s'y représente comme un grand pécheur racheté par la grâce de Dieu. Il ne faut pas prendre ses expressions à la lettre, et suivant Southey et Macaulay, les péchés que Bunyan se reprochait si amèrement étaient fort véniels. Dans le *Voyage du Pèlerin de ce monde au monde à venir*, l'auteur raconte comment M. Chrétien entreprend un voyage à la Jérusalem nouvelle. Toutes les aventures du chemin, les scènes qu'il visite, les dangers qu'il rencontre, les ennemis qu'il combat, les amis et les pèlerins qu'il trouve sur sa route, représentent les épreuves de la vie religieuse. Grâce à son imagination puissante, à l'ardente intensité de sa foi, Bunyan a communiqué une existence réelle à ses personnages allégoriques, et ce traité du perfectionnement du chrétien est aussi intéressant qu'un roman de chevalerie. C'est le chef-d'œuvre des allégories. Le style, populaire sans vulgarité, appartient à la pure et mâle langue saxonne dont le *Voyage du Pèlerin* reste un document. L'auteur en a donné, avec moins de succès, une continuation contenant le pèlerinage de Mme Chrétienne. Sa *Guerre sainte* est un tableau analogue des combats du roi Shaddai contre Diabolus pour la reprise de la métropole du monde. Les *Œuvres complètes* de Bunyan, recueillies à Londres (1736-1737, 2 vol. in-fol.), ont été réimprimées plusieurs fois. Le *Voyage du Pèlerin* a autant d'éditions chez les protestants que l'*Imitation* chez les catholiques. On cite comme particulièrement remarquable celle de Londres (1630, in-8), illustrée par Heath et Martin.

Cf. Rob. Southey : *Life of John Bunyan*, dans l'édition mentionnée; — Macaulay : *Critical and historical Essays*; — R. Philip : *Life of J. Bunyan* (New-York, 1839, in-12).

**BUONACCORSI** (Filippo), historien italien, né près de Florence vers 1425, mort à Cracovie en 1496. Il vint à Rome et y fonda, avec Pomponius Lætus, une Académie dont chaque membre recevait le nom d'un écrivain de l'antiquité; il prit celui de *Callimachus experiens*. Paul II vit des conspirateurs dans ces savants inoffensifs, les dispersa et en persécuta plusieurs cruellement. Callimaque obligé de fuir, erra en Thrace, en Grèce, dans les îles, puis trouva un asile en Pologne, auprès du roi Casimir IV, qui le chargea de l'éducation de ses enfants, puis le prit pour secrétaire et pour ambassadeur. Au milieu de cette fortune qui s'accrut encore sous Jean-Albert, fils de Casimir, Buonaccorsi eut le malheur de perdre ses ouvrages et ses livres dans un incendie.

On a de lui, sous son surnom académique : *Attila* ou *De gestis Attilæ* (Haguenau, 1531, in-4), inséré ensuite dans le recueil des historiens hon-

grois de Bonfinius; *Historia de Rege Udalislao* (Augsbourg, 1519); *Epistola de clade Varnensi*; une *Histoire* de ses voyages, un poëme épique *de Regibus Pannoniæ*, etc.

Cf. J.-M. Bruto : *Vita Callimachi experientis*, en tête de son édition de l'*Histoire de Ladislas* (Cracovie, 1582, in-4).

**BUONAFEDE** (Pier-Appiano), philosophe et publiciste italien, né à Commachio en 1716, mort à Rome en 1793. Il prit l'habit chez les Célestins, professa la théologie à Naples, et devint directeur général de son ordre. Ses deux premiers ouvrages, *Ritratti poetici, storichi e critici*.... (Naples, 1745, in-8) et *I filosofi infanti*, comédie morale (Faenza, 1754, in-4), parurent sous le pseudonyme d'*Apatopisto Cromaziano*. Il publia ensuite, sous son véritable nom, une série d'ouvrages philosophiques, où les idées libérales du XVIII[e] siècle français sont gâtées souvent par l'enflure du style : *Istoria critica e filosofica del suicidio* (Faenza, 1761, in-4), livre évidemment inspiré de la *Nouvelle-Héloïse*; *Delle Conquiste celebri esaminate col naturale diritto delle genti* (Lucques, 1763); *Storia critica del moderno diritto di natura*.... (Pérouse, 1789, in-8); *Della Restaurazione di ogni filosofia* (Venise, 1789, 3 vol. in-8); *Istoria della indole di ogni filosofia* (Lucques, 1772, 7 vol. in-8), intelligente réduction de l'ouvrage de Brucker, etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*; — Antonio Buonafede : *Elogio storico*, etc. (Ferrare, 1794, in-8).

**BUONAMICI** (Castruccio), historien italien, né à Lucques en 1710, mort en 1761. Ayant quitté l'état ecclésiastique, il entra au service des Deux-Siciles et devint directeur de l'artillerie napolitaine et gouverneur de Barlette. On a de lui un certain nombre d'écrits d'une excellente latinité et d'une réelle valeur historique. *De Rebus ad Velitras gestis commentarius* (Leyde [Lucques], 1746, in-4, 2[e] édit, 1749), souvent traduit en italien; et *Commentarii de bello gallico* (Leyde [Gênes, 1750-1751], 2 vol. in-4). Ces deux ouvrages ont été réimprimés en latin et traduits en français par le marquis de Pezay, à la suite de l'*Histoire des campagnes de Maillebois en Italie*. On cite encore de Castruccio Buonamici : *De Laudibus Clementis XII; de Litteris latinis restitutis*, des poésies latines, etc. Ses *Œuvres* ont paru avec celles de son frère (Lucques, 1784, 4 vol. in-4). — Son frère Filippo BUONAMICI, né à Lucques en 1705, mort à Rome en 1780, secrétaire des brefs du pape Clément XIV lors de la suppression des Jésuites, a laissé : *De claris pontificiarum epistolarum Scriptoribus* (Rome, 1753, in-8); *Vita Innocentis XI* (Rome, 1776, in-8), etc.

Cf. Fabroni : *Elogj d'illustri italiani* (Pise, 1786-89, 2 vol. in-8).

**BUONANNI** (Filippo), archéologue italien, né à Rome en 1638, mort en 1725. Il entra chez les Jésuites. Naturaliste amateur, il s'occupa l'un des premiers de la question des générations spontanées dans ses *Observationes circa viventia quæ in rebus non viventibus reperiuntur* (Rome, 1691, in-4). Il a produit des ouvrages moins étrangers à la littérature : *Historia Ecclesiæ Vaticanæ* (Rome, 1686, in-fol.); *Numismata pontificum romanorum* (1699, 2 vol. in-fol.); *Museum Kircherianium* (1709, in-fol.); *Catalogo degli ordini religiosi della Chiesa militante* (1706-1711, 4 vol. in-4), sorte de précis de l'histoire universelle du monarchisme.

**BUONAROTTI** (Michel-Angelo), ou MICHEL-ANGE LE JEUNE, poëte et littérateur italien, neveu de Michel-Ange, né à Elorence en 1568, mort en 1646. Ses succès précoces dans les lettres le firent recevoir membre de l'Académie florentine à l'âge de dix-sept ans. Plus tard il fit aussi partie de la Compagnie de la Crusca et travailla au Dictionnaire. Mécène intelligent et riche, il protégea les lettres avec encore plus de succès qu'il ne les cultiva. Cependant on cite de lui deux agréables comédies : *la Fiera*, en cinq actes et vingt-cinq tableaux, et *la Tancia*, comédie villageoise, écrite dans le dialecte toscan, avec une spirituelle naïveté. Elles ont été imprimées par les soins de l'abbé Salvini (Florence, 1726, in-fol.). Il a écrit encore quelques pièces mythologiques : *Il Giudizio di Paride* (Florence, 1607 et 1608, in-4); *Il natale d'Ercole* (1605, in-4), etc. On lui doit surtout la publication des *Poésies* de son oncle : *Rime di Michel Angelo Buonarotti* (Florence, 1623, in-4). — Voyez MICHEL-ANGE.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**BUONDELMONTI** (Giuseppe-Maria), littérateur italien, né à Florence en 1713, mort à Pise en 1757. D'une illustre famille toscane, il fut commandeur de l'ordre de Malte. On a de lui des *Oraisons funèbres* (Florence, 1745, in-4); une traduction de la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope (Il Riccio rapito, Florence, 1739, in-8); des *Poésies* dont on loue la finesse et la grâce.

Cf. *Elogio del cavaliere G.-M. Buondelmonti* (Pise, 1766, in-8).

**BUONFIGLI** (Giuseppe-Costanzo), historien italien, né à Messine en 1550, mort en 1613. On cite de lui : *Historia Siciliana* (Venise et Messine, 1604-1613, 3 vol. in-4); *Messina descritta in otto libri* (Venise, 1606, in-4, avec *Atlas*), excellente monographie, traduite en latin, dans le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ*, et dont il a donné une remarquable *Défense* (*Apologia*) (Venise, 1611, in-4), etc.

Cf. Mazzuchelli : *gli Scrittori d'Italia*.

**BUONINCONTRO** (Lorenzo), historien, poëte et mathématicien italien, né en 1411 à San-Miniato en Toscane, mort à Rome vers 1500. Professeur d'astronomie, il ne séparait point cette science de la poésie, et publia dans un esprit tout littéraire : *Commentarius in C. Manilii astronomicon* (Bologne, 1474; Rome et Florence, 1484, in-folio), et *Rerum naturalium et divinarum libri III* (Bâle, 1540, in-4), ouvrage rare, dont la Bibliothèque nationale possède un manuscrit. Il a écrit des *Annales* qui vont de 1360 à 1458, et que Muratori a insérées dans son recueil des *Fastes*, en vers, à l'imitation d'Ovide (Bâle, 1540, in-4), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*; — Neger : *De script. florentinis*.

**BUONMATTEI** (Benedetto), grammairien italien, né à Florence en 1581, mort en 1647. Il entra dans les ordres. Membre de l'Académie florentine à vingt-quatre ans, et plus tard de l'Académie de la Crusca en 1626, il occupa une chaire de langue toscane à Florence, et fut recteur du collége de Pise. Son principal ouvrage est une sorte de grammaire-dictionnaire intitulée : *Della lingua toscana libri II* (Florence, 1643, in-4), réimprimé avec des notes d'Antonio Salvini (Florence, 1714, in-4; Venise, 1735 et 1751, in-4). On lui doit encore : *Introduzione alla lingua toscana* (Venise, 1626, in-4); *Tavole sinottiche di Dante* (Venise, 1640); une série de contes badins intitulés *les Trois Sœurs* (Le Tre Sirocchie; Pise, 1635, in-4), etc.

Cf. G.-B. Casotti : *Vita di B. Buonmattei* (Florence, 1714, in-4), réimpr. avec des *Notes* par Dom.-Maria Manni (Ibid., 1760, in-4).

BURATTINI. — Voy. MARIONNETTES.

**BURCHIELLO** (Domenico DI NANNI, dit), poëte italien, né à Florence vers 1390, mort à Rome en 1448. Fils d'un barbier et barbier lui-même, sa boutique devint le rendez-vous des beaux esprits de la ville. Il inventa la poésie dite *burchiellesque* ou *burlesque*, ou du moins il donna son nom à ce

ure populaire où abondent les jeux de mots, les igmes obscures, les quolibets et les coq-à-l'âne. est le Tabarin de l'Italie. On comprend aujourhui fort peu de chose à ces facéties qui semblent oir été peu claires, même pour les contempons. Mais les *Sonetti* de Burchiello font encore torité dans la langue. Ils ont eu plus de vingt itions. Les meilleures sont celles de Bologne 1475, in-8), de Venise (1556, in-8) et de Florence 1568 et 1760, in-8).

Cf. G.-A. Papini : *Lezioni sopra il Burchiello* (Florence, 1733, in-4).

**BUREAU D'ESPRIT**, nom qui fut donné ironiquement, au XVIIe et au XVIIIe siècle, à la plupart des salons littéraires. Plusieurs d'entre eux méritaient sans doute qu'on leur appliquât le vers de Boileau :

Là du faux bel esprit s'étalent les bureaux.

Il n'y avait point d'injustice à traiter avec ironie les ruelles des fausses précieuses, de ces *précieuses ridicules*, chez lesquelles on tranchait avec tant de pédantisme et tant d'ignorance des choses de l'esprit, ou ce salon de Mlle de Scudéry, dont les habitués, sous l'influence des sentiments faux et romanesques inspirés par la maîtresse du lieu, élaboraient la *Carte de Tendre*, et produisaient, tous les samedis, des madrigaux et autres pièces de vers maniérées. Quelle que soit l'importance littéraire d'une réunion telle que celle de l'hôtel de Rambouillet, il ne faut pas méconnaître qu'il y a dans tout salon littéraire un penchant à réglementer, à étiqueter les choses de goût, suivant des conventions, des lois plus ou moins factices, à dénigrer tout ce qui est en dehors d'un certain groupe, à exalter tout ce qui y rentre, à former, en un mot, une coterie qui s'érige en administration de l'esprit. Ce travers ne fut pas absent de l'hôtel de Rambouillet ou des salons de Mmes de Lambert, Du Deffand, Geoffrin, de Lespinasse ; mais il y fut moins développé que chez Mlle de Scudéry, Mme Du Bocage, Mme Doublet de Persan, ou Mme de Beauharnais. Il a été fait au XVIIIe siècle une comédie, *le Bureau d'esprit* (Londres, 1777, in-8), attribuée à Linguet, mais dont l'auteur est l'Irlandais Rutlidge. Les personnages sont les caricatures des habitués du salon de Mme Geoffrin (voy. SALONS).

Cf. Marmontel : *Mémoires* ; — Grimm et Diderot : *Correspondance littéraire* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, passim.

**BURETTE** (Pierre-Jean), médecin et antiquaire français, né en 1665 à Paris, mort le 19 mai 1747. Il fit partie de l'Académie des inscriptions depuis 1705. On lui doit plusieurs dissertations intéressantes et savantes sur les différentes branches des jeux et exercices corporels des anciens, sur leur musique. Ses *Mémoires*, qui auraient mérité d'être publiés à part, sont répandus dans les 17 premiers volumes du *Recueil* de l'Académie des inscriptions. Il fut un collaborateur assidu du *Journal des Savants*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Fréret : *Éloge de P.-J. Burette*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXI ; — Quérard : *la France littéraire*.

**BURETTE** (Théodore), professeur et littérateur français, né à Paris en 1804, mort dans cette ville en 1847. Il enseigna l'histoire avec distinction dans les collèges de Paris, et écrivit plusieurs ouvrages : *Histoire de France* (1839, 2 vol. in-4, illust.), continuée par Magin ; *Histoire moderne* (1843, 2 vol. in-12) ; *Histoire de la Révolution française, de l'Empire et de la Restauration*, avec Ulysse Ladet (1844-46, 4 vol. in-12), et divers livres d'histoire et de géographie pour les classes. Il a traduit les *Fastes d'Ovide* dans la Bibliothèque Panckoucke. Il fut, en outre, l'auteur anonyme de la *Physiologie du fumeur* (in-32) qui inaugura une série de petites brochures du même genre. On lui doit enfin le texte du *Musée historique de Versailles*.

Cf. *Journal des Débats*, 11 janvier 1847.

**BURGER** (Gottfried-Auguste), célèbre poëte allemand, né à Molmerswende, près de Halberstadt, dans la nuit du 31 décembre 1747 au 1er janvier 1748, mort le 8 juin 1794. Fils d'un pasteur, il alla étudier la théologie à Halle, puis le droit à Gœttingue. Il fut, dans cette dernière ville, au nombre des jeunes poëtes qui formèrent l'association appelée *Hainbund*, et ayant pour but de pousser la poésie allemande dans la voie d'originalité toute nationale ouverte par Klopstock. Il se laissa ensuite aller à la dissipation et au libertinage, et une jeunesse orageuse lui prépara une suite de fautes et de malheurs. Pourvu d'un médiocre emploi, il s'était à peine marié qu'il devint amoureux de sa belle-sœur que, dans ses vers, il appelle Molly. Il l'épousa, dix ans plus tard, après la mort de sa première femme. Il la perdit au bout d'un an de mariage et tomba dans un profond abattement. A cette époque, il se vit dans une situation voisine de la misère, qu'il côtoya plus d'une fois. Agrégé de l'université de Gœttingue, il avait donné sa démission, et n'était plus que professeur extraordinaire de philosophie, et sans traitement. Une troisième union plus malheureuse encore fut suivie d'un prompt divorce. Cette fois, c'était une jeune fille de Stuttgart, qui s'était éprise du poëte déjà vieux et lui avait, dans une épître en vers, offert sa main, et ce fut d'elle que vinrent les torts. Burger succomba à ses chagrins domestiques, redoublés par ceux que lui causèrent, à la même époque, les atteintes portées à sa gloire de poëte par la sévère critique de Schiller dans la *Gazette littéraire*.

Burger est un des poëtes allemands dont la réputation s'est le plus répandue à l'étranger. Au lieu de s'enfermer dans l'école de poésie nationale qui prenait Klopstock pour modèle, il chercha à se rapprocher de Wieland, en modifiant les données exclusives des anciennes traditions germaniques par la libre mise en œuvre de tous les sentiments humains, et en admettant dans la versification allemande tous les éléments de rhythme et d'harmonie qui conviennent aux langues modernes. On lui reproche d'avoir quelquefois abaissé sa poésie à la vulgarité pour la rendre plus populaire. Ses œuvres les plus remarquables sont ses *Ballades*, dont les principales ont été traduites ou imitées dans toutes les langues et mises en musique par des compositeurs célèbres. Suivant Mme de Staël, qui la première en a donné de saisissantes analyses, « Burger est de tous les Allemands celui qui a le mieux saisi cette veine de superstition qui conduit si loin dans le fond du cœur. » *Lénore* et *le Feroce chasseur* (die wilde Jagd) produisent au plus haut point cette émotion superstitieuse, dont la raison ne peut nous défendre entièrement. Dans la première, la révolte d'une jeune fille contre la douleur et la Providence qui la lui envoie, est punie d'une façon terrible : la terre l'engloutit dans les bras du squelette de l'amant qu'elle accusait le ciel de lui avoir ravi. Un indicible effroi sort de cette poésie ; on sent dans toute l'histoire, suivant l'expression de Mme de Staël, quelque chose de funeste, et l'âme est constamment ébranlée. La ballade de *Lénore* a trente-deux strophes de huit vers. Il y règne d'un bout à l'autre une rapidité vertigineuse ; les objets paraissent et fuient, les sentiments se précipitent, la catastrophe arrive en toute hâte et éclate formidable. A ce refrain si connu et si terrible : « Les morts vont vite, »

Hurrah! die Todten reiten schnell!

le lecteur répond malgré lui par ce cri de dou-

leur de la fiancée: « De grâce, laisse en paix les morts » :

O weh ! lass ruhn die Todten !

*Le Féroce chasseur* est une mise en scène, toute chrétienne, de l'éternelle légende de l'homme entre le bon et le mauvais génie : à toute action méchante ou inhumaine que veut accomplir le chasseur, il trouve devant lui le chevalier blanc pour le retenir, le chevalier noir pour l'y pousser. Il cède à l'esprit du mal, et, en punition de toutes ses cruautés, sa propre meute le dévore. Au-dessus de la forêt, on voit passer, la nuit, dans les nuages, le chasseur poursuivi par ses chiens furieux. *Le Féroce chasseur* a trente-six strophes de six vers. C'est, comme la ballade précédente, un chef-d'œuvre d'intérêt dramatique et une vraie merveille d'effets de style.

On peut citer presque au même rang : *la Fille du Pasteur* (Des Pfarrers Tochter von Taubenhain), scène de séduction singulièrement remarquable par la simplicité tragique et la profondeur de l'analyse ; *le Brave homme, les Chiens fidèles, l'Empereur et l'Abbé*, etc.

Burger a aussi donné, comme poëte lyrique, des odes, des chansons populaires, des chants d'amour, échos passionnés de ses sentiments personnels, des tableaux champêtres, des sonnets qui rendirent à ce genre la beauté de forme qui lui est propre, des épigrammes, etc. Il a, en outre, traduit en vers métriques les cinq premiers livres de *l'Iliade*, le quatrième livre de *l'Enéide*, et en prose *Macbeth*. On lui doit aussi la traduction de l'anglais des *Voyages et aventures merveilleuses du baron de Munchhausen* (Gœttingue, 1787), dont on l'a même regardé comme l'auteur (voy. MUNCHHAUSEN). Il rédigea, en 1790-1791, le *Journal de l'Académie des belles-lettres* (Ac. der schœnen Redekünste), et depuis 1779 jusqu'à sa mort l'*Almanach des Muses* (Musenalmanach).

A part les recueils des *Poésies de Bürger* (Gedichte, Gœttingue, 1778, avec gravures, et 1789), ses *Œuvres complètes* ont eu de nombreuses éditions. La première est celle de Charles de Reinhard (*Saemtliche werke;* Gœttingue, 1796-1798, 4 vol.; nouv. édit., 1844). L'édition compacte donnée par Bohtz (Gesammtausgabe ; Ibid., 1835, 1 vol.), contient toutes les lettres connues du poëte et sa biographie par Althof. Une autre édition a été aussi publiée avec la vie de l'auteur par Dœring (Werke Bürgers, Berlin, 1824-1825, 7 vol.; nouvelle édition, Gœttingue, 1847). Les *Ballades* ont été très-souvent imprimées à part avec ou sans illustrations. — Outre la *Vie de Bürger*, dans les éditions citées, O. Müller : *Bürger, ein deutsches Dichterleben* (Francfort, 1845), roman assez maladroitement mis en drame par Mosenthal, et en poëme par Léonard.

La troisième femme de Bürger, Élise HAHN, qui, après son divorce, se fit actrice et montra peu de talent, finit par devenir poseuse dans les tableaux vivants. Elle mourut aveugle en 1833. On cite d'elle un recueil de *Poésies* (Gedichte ; Hambourg, 1812), une pièce de théâtre, *Adélaïde, comtesse de Teck* (Ibid., 1799), et un roman, *les Erreurs du cœur des femmes* (Irrgaenge des weiblichen Herzens; Altona, 1799).

Cf. Madame de Stael : *De l'Allemagne*, ch. XIII ; — *Conversations-Lexikon* ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III ; — Prœhle : *G.-A. Bürger, sein Leben und seine Dichtungen* (Leipzig, 1856).

**BURIDAN** (Jean), philosophe français du XIVe siècle, né à Béthune. Disciple d'Occom, il enseigna dans l'université de Paris, dont il était recteur en 1327 Il vivait encore en 1358, âgé de plus de soixante ans. Une tradition, rappelée par Villon dans sa ballade des Dames du temps jadis, mettait Buridan au nombre des amants passagers de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, et le faisait échapper par miracle à la mort que trouvaient dans les eaux de la Seine les autres complices des amours de cette princesse. La chronologie s'accorde mal avec cette tradition, comme avec celle qui représente Buridan en butte aux persécutions et obligé de se réfugier en Autriche, où il aurait fondé l'université de Vienne.

Le nominalisme eut chez Buridan l'un de ses plus célèbres défenseurs. Très-habile dans la dialectique, il rassembla un certain nombre de règles au moyen desquelles on devait trouver des termes moyens pour toute espèce de syllogisme. Cette opération, pour ainsi dire mécanique, a reçu le nom de « pont aux ânes ». En morale, il penchait vers un fatalisme qu'on a plaisamment représenté par l'argument célèbre de l'âne entre deux mesures d'avoine, ou deux bottes de foin. Est-il besoin de dire que « l'âne de Buridan » ne se trouve pas dans les écrits de ce philosophe. Ces écrits, qui ont pour objet l'explication d'Aristote, sont : *Summula de dialectica* (Paris, 1487, in-fol.); *Compendium logicæ* (Venise, 1489, in-fol.); *Quæstiones in X libros Ethicorum Aristotelis* (Paris, 1489, in-fol.); *Quæstiones in VIII libros Politicorum Aristotelis* (Paris, 1500, in-4) ; *Quæstiones in VIII libros Physicorum Aristotelis, in libros de Anima et in Parva naturalia* (Paris, 1516); *In Aristotelis Metaphysica* (Paris, 1518); *Sophismata* (in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Tiedemann : *Histoire de la philosophie.*

**BURIGNY**. — Voyez LÉVESQUE DE BURIGNY.

**BURKART WALDIS**. — Voy. WALDIS.

**BURKE** (Edmond), célèbre orateur et écrivain politique anglais, né à Dublin en 1730, mort à Beaconsfield en 1797. Fils d'un procureur de Dublin, il vint à Londres vers l'âge de vingt ans pour étudier le droit, mais son goût l'entraîna vers la littérature, et il écrivit dans des *Magazines*. Il eut l'idée de l'*Annual register*, recueil historique dont il fut longtemps le principal rédacteur. Son *Essai sur le sublime et le beau* (A philosophical inquiry into the origin of our ideas of the sublime and beautiful ; Londres, 1757, in-8), ouvrage ingénieux, éloquent, mais sans profondeur ni solidité, fut très-remarqué et lui valut d'être admis dans la société de Johnson, Reynolds, Goldsmith et autres. En 1761, il suivit en Irlande Hamilton comme secrétaire particulier et, en 1765, il fut attaché en la même qualité au marquis de Rockingham qui le fit entrer au Parlement. Burke survécut à la fortune de son patron, chef du parti whig, et fut son plus brillant auxiliaire dans l'opposition. Il servit les whigs de sa plume et de sa parole ; il en était le plus grand écrivain : il en eût été le plus grand orateur, si Fox ne se fût joint à ce parti. La courte administration de Rockingham en 1782, le ministère de la coalition en 1783, s'associèrent Burke, mais sans lui donner place dans le cabinet; il ne s'en montra pas moins fidèle à un parti qui ne le traitait peut-être pas suivant son mérite, et, dans le grand débat sur la régence, dans la mise en accusation de Hartings, il se montra aussi ardent que Fox lui-même. La Révolution française inspira à Burke, qui ne savait pas aimer ou haïr à demi, une aversion féroce; quoique libéral, il ne pouvait pardonner à notre Constituante son ardeur d'innovation et de réorganisation sociale. Il lança d'abord ses *Réflexions sur la Révolution française* (Reflections on the french R., Londres, 1790, in-8), œuvre sublime et furieuse, d'une sincérité incontestable, pleine de vues prophétiques, mais cruelle, injuste pour le grand fait politique dont il ne voyait que les excès. L'indignation le jeta du côté de Pitt, et il entraîna plusieurs des anciens whigs avec lui. La cour le récompensa par une grosse pension ; on lui destinait même la pairie, lorsque la douleur de la mort de son fils le jeta

dans la retraite. Une attaque peu convenable du duc de Bedford lui inspira son admirable *Lettre à un noble lord*, 1796. Puis il soutint encore la cause de la guerre à outrance contre la Révolution dans deux écrits fort éloquents : *Letters on a regicide peace* (1796, 1797); *Observations on the conduct of the minority* (1797). Comme orateur, Burke fut plus estimé qu'influent; sa rhétorique pompeuse, nourrie de pensées et brillante d'images, dépassait le ton de la politique pratique. Ses ouvrages et ses discours, peu lus aujourd'hui, témoignent d'une puissante imagination, d'un ardent enthousiasme, sous l'ampleur grandiose du style. On a réuni ses *Œuvres* (Londres, 1830, 6 vol. in-8 et in-4). Son *Essai sur le sublime et le beau* a été traduit en français (Paris, 1803).

Cf. James Prior : *Memoirs of the life of Edmund Burke;* — Villemain : *Cours de littérature française* (1829), leçons XIV, XVI et XVII.

**BURLAMAQUI** (Jean-Jacques), publiciste genevois, né le 24 juillet 1694, mort le 3 avril 1748. Professeur de droit naturel à Genève, il attira de nombreux auditeurs à ses cours. Forcé par le mauvais état de sa vue d'abandonner le professorat, il fut nommé membre du Conseil d'État en 1740. Les ouvrages de Burlamaqui sont d'une netteté et d'une précision très-remarquables, et ont pour principes la tolérance, la liberté de conscience, la liberté et l'égalité naturelles. Au siècle dernier, ils formaient la base de l'enseignement du droit dans un grand nombre d'écoles. Publiés d'abord sous les titres de *Principes du droit naturel* (Genève, 1747, in-4; 1750, in-8), et *Principes du droit politique* (Genève, 1751, in-8), ils furent réimprimés sous celui de : *Principes du droit de la nature et des gens* (Yverdun, 1766-1769, 8 vol. in-8). Deux éditions en ont été données en France, l'une par Dupin aîné (1820, 5 vol. in-8), l'autre par Cotelle (1821, 2 vol. in-8). Un autre ouvrage que Burlamaqui avait écrit en latin, *Elementa juris naturalis* (Genève, 1754, in-8), a été traduit en français (Londres, 1774, in-8).

Cf. A.-G. Camus : *Bibliothèque des livres de droit;* — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

**BURLESQUE** (GENRE). Le burlesque est, dans les œuvres littéraires, ce qui provoque le rire par le contraste de la bassesse du style avec la dignité des personnages et la gravité des situations. Suivant Géruzez, il consiste dans la « transformation des caractères et des sentiments nobles en figures et en passions vulgaires, opérée de telle sorte que la ressemblance subsiste sous le travestissement, et que le rapport soit sensible dans le contraste. » Cette définition, qui n'est pas assez large, marque du moins l'intime relation du burlesque avec la parodie, forme d'ouvrage dont il est l'élément essentiel. Il a aussi beaucoup de rapport avec le genre héroï-comique, qui, par un caprice contraire, prête le langage et les allures des héros à des personnages vulgaires, et qui fait plaisamment contraster la grandeur du style et la petitesse des actes. Dans l'un et l'autre cadre, le burlesque forme une antithèse continuelle entre le rang et les paroles des héros. Il se rapproche du bouffon, sans s'identifier avec lui; car le bouffon, par une signification plus générale, désigne toute invention plaisante et triviale, en dehors du travestissement des caractères.

Le genre burlesque, au sens vrai de ce mot, est de création moderne. Il paraît avoir pris naissance en Italie, où le mot *burlesco* trouve son origine dans le mot *burla* (plaisanterie, farce), sans recourir au nom propre du barbier de Venise Burchiello. Plusieurs poëtes italiens du XVIe siècle se tirent une grande réputation en ce genre, notamment Berni, dans ses *Rime burlesche*, et Caporali, dans les *Esequie di Mecenate* et dans d'autres pièces. Mais les burlesques italiens, par la recherche de l'élégance, donnèrent à leurs œuvres un caractère bien différent de celui que présentèrent les burlesques français, chez lesquels l'emporta surtout la recherche de la trivialité. En France, le mot *burlesque* n'était pas encore usité en 1637; suivant Ménage et Pellisson, c'est Sarrazin qui s'en servit le premier. Auparavant, on employait le mot *grotesque*. Ainsi, dans les commencements de l'Académie française, Saint-Amant se chargea de recueillir pour le *Dictionnaire* tous les termes grotesques, « c'est-à-dire, comme nous parlerions aujourd'hui, burlesques, » ajoute Pellisson. Le genre n'existait guère plus que le mot. Par un contraste bizarre, le burlesque fut une production de l'époque de Louis XIV, de Boileau et de Racine. On trouverait sans doute auparavant, chez divers écrivains, des passages burlesques, comme chez Rabelais la harangue de Janotus de Bragmardo, dans ce langage macaronique qui, par lui-même, se rapproche tant du burlesque, comme dans certaines poésies de Marot; mais ce n'est pas encore un genre littéraire dans son plein développement. On le voit poindre de tous côtés sous Louis XIII. « La littérature alors, dit un critique, a je ne sais quelle séve bizarre et désordonnée qui la confine presque tout entière au burlesque, lors même qu'elle est sérieuse au fond. Ces pointes, ces concetti, ces métaphores extravagantes, ces épithètes qui font la grimace, ces accouplements bouffons, ce style de capitan qui passe, ivre et fier, le plumet au chapeau et la moustache en accroche-cœur, n'est-ce pas au moins le vêtement et la physionomie du genre? Tous ces écrivains font du burlesque sans le savoir. Aussi est-ce à cette époque que Leroux a pu prendre les principaux éléments de son *Dictionnaire comique*, *satirique*, *critique*, *burlesque*, etc., et M. Théophile Gautier la plupart des figures qui composent son musée des *Grotesques*. » En 1644, la seconde année du règne de Louis XIV, Scarron publia *le Typhon, ou la Gigantomachie*, ce poëme que Boileau, dans son *Art poétique*, renvoie à l'admiration des provinces. Quatre ans après, il donna les premiers livres de son *Virgile travesti*, dont il semble avoir tiré l'idée de l'*Eneide travestita* de J.-B. Lalli (Rome, 1633). Le succès obtenu par le poëme de Scarron fit au burlesque une vogue incroyable, qui dura jusqu'en 1660. Il importe de remarquer combien la Fronde contribua à étendre cette vogue. Un grand nombre de mazarinades sont dans le goût burlesque, et Scarron qui, après avoir fait sa *Gazette burlesque* et surtout sa *Mazarinade*, où la satire va jusqu'à l'atrocité, est obligé de cacher son nom et de dissimuler sa plume, reste cependant, au milieu des pamphlets et des facéties, comme leur plus habituel inspirateur. De nombreux poëtes cherchent à l'imiter, et de toutes parts naissent les *Gazettes burlesques*, les *Courriers burlesques*, les *Récits burlesques*, etc. :

> Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
> Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté;
> On ne vit plus en vers que pointes triviales...

a dit Boileau. Si nous en croyons Pellisson, tout le monde s'en mêla, jusqu'aux femmes de chambre et aux valets. Telle était l'influence de la mode, qu'on publiait même sous l'étiquette d'ouvrages burlesques des livres sérieux, pourvu qu'ils fussent en vers de huit syllabes, sorte de vers qu'on nommait alors vers burlesques, parce qu'il était le plus employé dans ce genre de poésies. C'est ainsi qu'en 1649 un poëme sur la *Passion de Notre-Seigneur* fut donné comme burlesque.

Le *Virgile travesti* engendra toute une génération d'œuvres. Furetière publia, sous le titre des *Amours d'Énée et de Didon* (1649), un travestissement du quatrième livre de l'*Eneide*. Un au-

nyme fit paraître *l'Enfer burlesque, ou le Sixième livre de l'Énéide travesti et accommodé à l'histoire du temps* (1649), ouvrage plein d'allusions satiriques aux affaires du temps. La même année parut l'*Énéide en vers burlesques* (deuxième livre), par Dufresnoy. L'année suivante, ce fut *la Guerre d'Énée en Italie, appropriée à l'histoire du temps, en vers burlesques*, par Barciet, et l'*Énéide enjouée* (septième livre), par Brébeuf. En 1652, *le Virgile goguenard, ou le Douzième livre de l'Énéide travesti, puisque travesti il y a*, fut publié sous le nom de Claude Petit Jehan. N'oublions pas, à propos des travestissements burlesques de l'*Énéide*, la parodie du sixième livre par les frères Perrault, qui est restée inédite, mais dont les vers suivants ont été cités comme étant de Scarron :

Tout près de l'ombre d'un rocher,
J'aperçus l'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carosse.

Il y eut aussi des travestissements du même poëme en patois : *Virgilio deguisat, o l'Eneido burlesco* (1648), par Devales de Mountech ; l'*Eneido, libre IV, revestit de naous et habillat à la burlesco* (1652), par de Bergoing ; et plus tard : *Virgille virai en borguignon* (1718-1720), par Pierre Dumay et Paul Petit. Sans parler des nombreuses parodies burlesques de Virgile à l'étranger, en anglais, en allemand, en hollandais, etc., nous citerons encore, en vers français, le *Virgile travesti en dix chants*, dont les quatre premiers seuls furent publiés (1817) par Chayron. On avait imprimé en 1807, à Bruxelles, un ouvrage intitulé : *Virgile en France, ou la Nouvelle Énéide, poëme héroï-comique en style franco-gothique;* mais sous ce titre, qui indiquait faussement un travestissement de l'*Énéide*, se cachait une satire contre la Révolution française et Napoléon.

A côté de Virgile, le burlesque s'attaqua à beaucoup d'autres écrivains. Nous pouvons citer parmi les ouvrages que ce genre produisit : *Ovide bouffon, ou les Métamorphoses burlesques* (1649), par Richer ; *l'Art d'aimer travesti en vers burlesques* (1650), par un anonyme ; *Ovide en belle humeur* (1650), par Dassoucy, qui parodia également Claudien dans le *Ravissement de Proserpine; Épître burlesque de Pénélope à Ulysse*, parodie d'une héroïde d'Ovide (1650), par H. Picou, qui composa aussi l'*Odyssée d'Homère en vers burlesques* (les deux premiers livres) ; *Odes d'Horace travesties*, par H. Picou (Leyde, 1653, in-12) ; *Premier livre de Lucain travesti* (1656), par Brébeuf ; *Juvénal travesti, en vers burlesques* (1657), par François Colletet, qui imita seulement quelques passages de la première satire ; l'*Iliade en vers burlesques* (1657), par un anonyme (le premier livre) ; *l'Art d'aimer* et *le Remède d'amour* travestis (1662), par un anonyme. Au siècle suivant, nous trouvons : *Homère travesti, ou l'Iliade en vers burlesques* (1716), par Marivaux, dont le talent véritable était cependant si opposé au burlesque, et que l'on soupçonna d'être aussi l'auteur du *Télemaque travesti; Homère danseur de corde, ou l'Iliade funambulaire* (1726), par l'abbé Faure ; *la Henriade travestie* (1758), par Monbron ; *l'Élève de Minerve, ou Télémaque travesti* (1759), par Junquières, et plus près de nous : *Télémaque travesti* (1825), par Purigot.

Revenons au XVIIe siècle et à l'époque de la vogue, ou plutôt de la manie du burlesque. Nous y trouverons un grand nombre d'ouvrages qui, sans être des travestissements, portent le titre de *burlesques* et doivent être relatés ici à cause du ton de bouffonnerie qui y domine : *la Guerre burlesque* (1649), par de La Frenaye ; *la Ville de Paris en vers burlesques* (1654), par Berthaud ; *le Tracas de Paris en vers burlesques*, par Colletet (Troyes, s. d.) ; *Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques* (1666), par P. Le Jolle ; *Relation du voyage de Brême en vers burlesques* (1676), par Clément ; *les Ivrognes, comédie satiri-burlesque* (1687), etc. La parodie du *Cid*, intitulée *Chapelain décoiffé*, à laquelle Boileau contribua beaucoup, se rattache aussi à la poésie burlesque. Le même auteur rédigea, avec Bernier et Racine, l'*Arrêt burlesque*, en prose, relatif à l'interdiction dont fut menacé en 1674 l'enseignement de la philosophie de Descartes. Ainsi, Boileau qui s'était élevé contre le burlesque avec tant de vigueur dans son *Art poétique*, se laissait aller, pour une plaisanterie d'une portée sérieuse, à la mode du temps. Pour les frères Perrault, le travestissement des anciens était comme une première escarmouche de la guerre qu'ils devaient soutenir plus tard en faveur des modernes. Outre leur parodie du sixième livre de l'*Énéide*, ils composèrent *les Murs de Troie, ou l'Origine du burlesque* (1653), poëme dans lequel ils attribuaient la naissance du burlesque à la fable que nous ont laissée les poëtes sur la construction des murs de Troie par Neptune et Apollon.

Boileau n'est pas le seul qui, au XVIIe siècle, ait fulminé contre le burlesque. Balzac l'avait sévèrement condamné, et sur le conseil de cet écrivain, le P. Vavasseur composa en latin un traité intitulé : *De ludicra dictione*, où il cherchait à démontrer qu'il n'y a pas une seule raison pour autoriser l'usage du burlesque, et qu'il y a au contraire beaucoup de raisons pour l'interdire. La principale était qu'aucun écrivain grec ou latin n'avait usé du burlesque, et qu'il n'en était question nulle part dans l'antiquité, ni chez Aristote, ni chez Longin, ni chez Horace, ni chez Quintilien. On ne peut dire que les anciens, qui avaient la *Batrachomyomachie* et qui l'attribuaient à Homère, aient réellement ignoré le burlesque. Ils avaient au moins, au théâtre, le bouffon et le genre héroï-comique. Les drames satiriques sont-ils autre chose que la mise à la scène de l'élément burlesque, à savoir le contraste de la bassesse du langage avec la dignité du héros ? Horace nous en fait deviner l'excès (*Epist. ad Pisones*) :

Ne quicumque Deus, quicumque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro,
Migret in obscuras, humili sermone, tabernas.

D'autre part, il se trouve dans Diogène Laërce quelques vers où Cratès parodie un discours d'Ulysse, et il est fait mention d'un auteur nommé Raintovius, contemporain de Ptolémée Lagus, qui aurait travesti des tragédies grecques. Quant aux pièces dites burlesques, qui se trouvent dans le *Choix de Testaments* de Peignot (1829), sous ces titres : *Testamentum ludicrum Julii Polensis* et *Marcus Grannius Corocottæ porcellus*, elles ne remontent pas au delà du IVe siècle après J.-C. et n'appartiennent pas au genre burlesque, mais au genre bouffon.

Le burlesque perd la faveur du public comme il la prend, sans qu'on puisse faire honneur de sa défaite à ses adversaires, et il renaît, comme il est tombé, au moment où l'on y pense le moins. Au XVIIe siècle, la mode cessa tout d'un coup, et après 1660 on ne trouve plus en ce genre que des œuvres rares et généralement fort courtes. De tant d'ouvrages qu'il avait produits, il n'est resté que le *Virgile travesti*, et un seul nom semble, pour nous, personnifier le burlesque en France, celui de Scarron. Tous les autres écrivains qui cultivèrent le même genre ne nous paraissent que de médiocres imitateurs de ce poëte. Dassoucy qui, de son vivant, obtint un assez grand succès, reste aujourd'hui tout à fait effacé, et cet « empereur du burlesque » n'est plus pour la postérité que le singe de Scarron. De nos jours, nous avons vu le bur-

lesque obtenir sur les petits théâtres une fortune inouïe, et aidé de la musique et du jeu bouffon de quelques acteurs en vogue, arriver à remplir, pendant la durée du second Empire, presque toute l'histoire de l'art dramatique. Les excentricités littéraires et musicales de *la Belle Hélène*, d'*Orphée aux Enfers*, de *la Grande-Duchesse*, etc., ont, du reste, fait reprendre dans la critique les inoffensives discussions sur la valeur et la légitimité du burlesque et sur les causes de ses alternatives de succès et de décadence.

Cf. P. Lacroix : *Paris ridicule et burlesque au XVII[e] siècle*, nouv. édit. annotée (1859, in-12) ; — V. Fournel : *Introduction* à l'édit. Jannet du *Roman comique* (1857, 2 vol. in-16) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. V, p. 214, et t. VIII, p. 200.

BURLETTA. — Voyez OPÉRETTE.

**BURMANN** (Pierre), dit *l'Aîné*, savant philologue hollandais, né à Utrecht le 6 juillet 1668, mort à Leyde le 31 mars 1741. D'une famille qui a fourni à la Hollande toute une suite de savants, de théologiens et d'érudits, il fut professeur d'histoire dans sa ville natale et d'éloquence à Leyde. On lui doit de savantes éditions de *Phèdre* (Amsterdam, 1698, et Leyde, 1727, in-4); d'*Horace* (Utrecht, 1699, in-12); de Pétrone (Ibid., 1709, in-4); de Quintilien (Leyde, 1720, 2 vol. in-4); d'Ovide (Amsterdam, 4 vol. in-4); de Virgile (Ibid., 1746, 4 vol. in-4); des *Poetæ latini minores* (Leyde, 1731, 2 vol. in-4), etc. On cite en outre de lui des dissertations remarquables par le savoir et la vivacité de la polémique : *Antiquitatum romanorum brevis descriptio* (Utrecht, 1711, in-8); *De vectigalibus populi romani* (1714); *Epistola ad C. L. Capperonnerium*, à propos de Quintilien (1725); un catalogue du *Thesaurus antiquitatum* de Grævius (Leyde, 1725, in-8), etc.

**BURMANN** (Pierre), dit *le Jeune*, ou *Secundus*, philologue hollandais, neveu du précédent, né à Amsterdam le 13 octobre 1714, mort à Sandorst le 24 juin 1778. Il occupa les chaires d'éloquence, d'histoire et de poésie à Franeker et à Amsterdam. On lui doit une *Anthologie latine* (Amsterdam, 1759-73, 2 vol. in-4), des éditions d'*Aristophane* (Leyde, 1760, 2 vol. in-4), de *Claudien* (Amsterdam, 1760, in-4), *De la rhétorique à Herennius* (1661, in-8), etc., et des dissertations aussi remarquées que celles de son oncle : *Pro criticis* (Utrecht, 1736); *De entusiasmo poetico* (1742); des *Poésies latines* (Leyde, 1774-1779, in-4), etc.

Cf. Van der Aa : *Biographisch woordenboek der Nederlanden* ; — *Conversations-Lexikon*.

**BURNET** (Thomas), théologien et philosophe anglais, né dans le Yorkshire en 1635, mort en 1715. Agrégé du collége du Christ à Cambridge, il se distingua dans la résistance de l'Université contre les tentatives de Jacques II pour y introduire le catholicisme. Il obtint la place de secrétaire du cabinet de Guillaume III, mais son ouvrage hétérodoxe intitulé *Archæologia antiqua, seu doctrina antiqua de rerum originibus*, la lui fit perdre. C'était le prélude de sa *Théorie sacrée de la terre*, qui parut d'abord en latin (*Telluris theoria sacra* ; Londres, 1680, in-4), et que l'auteur traduisit en anglais sous ce titre : *The sacred theory of the earth* (Londres, 1691). Buffon a dit de Burnet : « Il sait peindre et présenter avec force de grandes images, et mettre sous les yeux des scènes magnifiques. » Il attribue les irrégularités remarquées à la surface de la terre à l'action du feu et de l'eau, et, suivant un critique anglais, il expose, dans un langage d'un pittoresque incomparable, les convulsions et les cataclysmes qui ont donné à notre terre sa forme présente, puis en vient à la peinture de la destruction finale qui attend notre globe dans les mystérieux abîmes de l'avenir. Ses théories géologiques et physiques sont fantastiques, mais les peintures qu'il a tracées de la dévastation causée par les puissances effrénées de la nature sont grandioses et magnifiques, et lui donnent le droit d'être placé parmi les plus éloquents et les plus poétiques prosateurs. » (Shaw.)

Cf. Chauffepié : *Nouveau dict. histor.* ; — Shaw : *History of English Literat.*

**BURNET** (Gilbert), prélat et historien anglais, né à Édimbourg en 1643, mort à Londres en 1713. Il entra dans les ordres et se fit une grande réputation comme prédicateur. Son zèle anglican n'excluait pas chez lui la tolérance et la générosité ; il ne craignit pas de s'aliéner Charles II, son protecteur, en accompagnant à l'échafaud lord William Russell et en racontant avec admiration ses derniers moments. Sous le règne de Jacques II, il dut passer sur le continent. Il poussa le prince d'Orange à son entreprise sur l'Angleterre, accompagna l'expédition, et reçut en récompense l'évêché de Salisbury. Burnet, qui avait le cœur excellent et la tête vive, n'a pas gardé dans ses récits une froide impartialité ; il y porte toute l'animation passionnée de son époque. Nous ne parlons pas de ses écrits théologiques et nous ne faisons que mentionner ses trois biographies, du comte de Rochester (1680), de sir Matthew Hale (1682), de l'évêque Bedell (1685). Son *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre* (History of Reformation ; Londres, 1679, 1681, 1714, 3 vol. in-fol.), et son *Histoire de mon temps* (History of my own times ; Ibid., 1724-1734, 2 vol. in-fol.), sont, avec tous leurs défauts, des ouvrages d'un mérite considérable. Une édition très-soignée de l'*Histoire de la Réformation* a été publiée par le Rev. Pocock (Oxford, 7 vol. in-8).

Cf. Chauffepié : *Nouveau dict. histor.* ; — Macaulay : *History of England.*

**BURNEY** (Charles), musicographe anglais, né à Shrewsbury en 1726, mort en 1814. Compositeur et exécutant de mérite, il aimait avec passion son art, dont il possédait l'histoire. Il fut très-goûté à la cour et dans le haut monde. L'université d'Oxford lui donna le titre de docteur en musique. On a de lui : *Voyage musical, ou présent état de la musique en France et en Italie* (Musical tour or, etc. ; Londres, 1772) ; *Présent état de la musique en Allemagne* (The present state of music in Germania ; Ibid., 1774, 3 vol. in-8) ; *Histoire générale de la musique* (General history of music ; Ibid., 1776-1789, 4 vol. in-4) ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Métastase* (Memoirs of the life and writings of M. ; Ibid., 1796, 2 vol. in-8).

Cf. Fétis : *Biographie générale des musiciens* ; — Miss Burney : *Mémoires* de son père (voy. ci-dessous).

**BURNEY** (Miss Francis), madame d'ARBLAY, romancière anglaise, fille du précédent, née à Lynn, dans le comté de Norfolk, en 1752, morte à Bath en janvier 1840. Elle n'avait que huit ans lorsque son père s'établit à Londres. La brillante société au milieu de laquelle elle grandit excita son esprit de fine observation ; elle n'avait pas seize ans quand elle confia en secret au libraire Dodsley le manuscrit d'*Evelina ou l'entrée d'une jeune dame dans le monde* (Evelina or, etc , 1778, 3 vol. in-12), qui parut anonyme et eut tout à coup la plus grande vogue. Avec un mélange de naturel et de factice, des scènes très-finement rendues et du romanesque faux, une prétention à la délicatesse et de la vulgarité, le livre plut par ses défauts autant que par ses qualités. Miss Burney, dès que son secret fut révélé, se trouva célèbre. Son second roman, *Cecilia*, publié en 1782, plus étudié, plus fortement conçu, n'a pas la grâce facile du premier. La reine Charlotte, à qui l'auteur fut présentée, désira l'avoir pour demoiselle de compagnie ; c'était un esclavage fastidieux que miss

Burney subit cinq ans. En 1793, elle épousa un émigré français, d'Arblay, colonel d'artillerie. Son troisième roman, *Camilla*, qui parut en 1796 (5 vol. in-12), lui fut payé 3000 liv. (75 000 fr.). Il égale au moins les deux autres en intérêt dramatique, mais pour le style il leur est inférieur. En 1803, madame d'Arblay rejoignit son mari en France, où elle resta. Deux ans après son retour en Angleterre, elle publia *la Femme errante* (The Wanderer; 1814, 5 vol.), roman ennuyeux et long, qui fit décliner vite sa réputation. Son style, au jugement de Macaulay, devenait détestable. Son dernier ouvrage, les *Mémoires* de son père, publié en 1832, est d'une prose lourde et laborieusement ornée. L'aimable auteur d'*Evelina* se retrouve mieux dans son *Journal et lettres* (Diary and letters; Londres, 1842, 5 vol. in-8), dont la plus grande partie, dit Macaulay, fut écrite avant que madame d'Arblay songeât à devenir éloquente.

Cf. Macaulay : *Critical and historical essays.*

**BURNOUF** (Jean-Louis), grammairien français, né le 14 septembre 1775 à Urville (Manche), mort le 8 mai 1844. Fils d'un pauvre tisserand, il perdit de bonne heure son père et sa mère et fut recueilli par Gardin-Dumesnil, qui lui obtint une bourse au collége d'Harcourt. Lauréat du concours général en 1792, il passa plusieurs années dans le commerce, à Dieppe et à Paris, sans négliger ses auteurs, puis entra en 1808 comme professeur suppléant au lycée Charlemagne, et occupa ensuite au Lycée impérial (Louis-le-Grand) la chaire de rhétorique, qu'il conserva jusqu'en 1826. Il devint, en 1811, maître de conférences à l'École normale; en 1817, professeur d'éloquence latine au Collége de France; en 1826, inspecteur de l'Académie de Paris, et en 1830, inspecteur général de l'Université. Ayant pris sa retraite en 1836, il fut bibliothécaire de l'Université La même année, il avait été élu membre de l'Académie des inscriptions.

Unissant à une connaissance profonde des langues anciennes un esprit méthodique et un jugement sûr, Burnouf a doté l'enseignement d'ouvrages élémentaires qui ont exercé une heureuse influence sur les progrès des études. La *Méthode pour étudier la langue grecque*, dont la première édition parut en 1814, a été longtemps seule usitée dans les colléges. La *Méthode pour étudier la langue latine*, qui ne date que de 1840, n'est pas moins savante ni moins méthodique; mais, compliquée et condensée dans les matières de syntaxe, elle parut d'un accès difficile aux jeunes élèves, et, malgré son immense supériorité sur la *Grammaire latine* de Lhomond, elle n'arriva pas à se substituer entièrement à elle. Burnouf a donné, en outre, une traduction de *Tacite*(Paris, 1827-1833, 6 vol. in-8; nouv. édit., 1858, in-8), qui a été regardée longtemps comme un chef-d'œuvre pour le style et pour l'exactitude. Citons encore des *Commentaires sur Salluste*, dans la Bibliothèque latine de Lemaire (1822); les traductions des *Catilinaires*, du *Dialogue sur les orateurs illustres* (1826), du *Panégyrique de Trajan* (1834), du *De officiis* (1844).

Cf. Artaud, dans la *Nouvelle biographie générale*; — A. Morel : *Éloge de Burnouf* (Caen, 1847).

**BURNOUF** (Eugène), orientaliste français, fils du précédent, né le 12 août 1801 à Paris, mort le 28 mai 1852. Il fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand, fut élève à l'École des chartes en 1822, suivit les cours de l'École de droit et se fit recevoir avocat en 1824. A la même époque, il se livrait à l'étude des langues orientales, sous la direction d'Abel Rémusat et de Chézy. Bientôt elle devint son unique occupation, et il y porta une sagacité, une pénétration extraordinaires. Son premier ouvrage fut l'*Essai sur le Pâli ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange*, avec Christian Lassen (Paris, 1826, in-8). Dès lors commencèrent ses brillantes et merveilleuses recherches pour retrouver la clef du zend, la langue sacrée des Perses, et leurs résultats partiels, publiés par le *Journal asiatique* et le *Journal des savants*, étonnèrent le monde érudit : ces travaux ont été réunis sous le titre d'*Études sur la langue et les textes zends* (Paris, 1840-1850, in-8). Nommé secrétaire de la Société asiatique, professeur à l'École normale, il succéda, en 1832, à Champollion le Jeune dans l'Académie des inscriptions, puis à Chézy dans la chaire de sanscrit au Collége de France. L'Académie des inscriptions l'élut pour secrétaire perpétuel le 14 mai 1852, quelques jours seulement avant sa mort.

C'est à l'aide des manuscrits rapportés à la Bibliothèque royale par Anquetil-Duperron, que Burnouf entreprit de pénétrer dans l'intelligence du zend de Zoroastre. Anquetil avait traduit le *Zend-Avesta*, non d'après le texte original, mais d'après une version de ce texte dans un idiome populaire de l'Inde. Les manuscrits en langue zende étaient lettre morte. Burnouf les déchiffra à l'aide du sanscrit, par une suite d'inductions sagaces tour à tour vérifiées et qui l'ont fait appeler par Villemain « un philologue de génie ». Il publia d'abord le texte lithographié de l'un des livres de Zoroastre, le *Vendidad-Sadé* (Paris, 1830, in-folio), avec la glose sanscrite, puis les *Observations sur la grammaire de M. Bopp* (1833, in-4), et les *Commentaires sur le Yaçna, l'un des livres liturgiques des Perses* (1833-1834, in-4). Il faut citer aussi comme ayant une haute importance toute une série d'ouvrages sur le bouddhisme : *le Bhâgavata-Purana, ou Histoire poétique de Krichna*, texte sanscrit publié pour la première fois et accompagné de la traduction française (1840-1844, 2 vol. in-folio); *Introduction à l'histoire du bouddhisme* (1845, t. I, in-4), l'un des plus beaux monuments de la science philologique, composé à l'aide d'un grand nombre de légendes sacrées recueillies au Népaul par M. Brian Bougton-Hodgson, interprétées par Burnouf et confrontées par lui avec les traductions de quatre ou cinq autres langues; le *Lotus de la bonne loi*, traduction du sanscrit d'un des livres canoniques les plus importants des bouddhistes de l'Inde, accompagnée d'un commentaire et de vingt et un mémoires relatifs au bouddhisme, ouvrage publié quelques mois après la mort de l'auteur, avec un index par M. Théodore Pavie (Imprimerie impériale, 1852, in-4), formant le tome II de la publication précédente.

Cf. Ch. Lenormant : *E. Burnouf* (Paris, 1852, in-8); — Naudet : *Notice sur Jean-Louis et Eugène Burnouf*, lue à l'Acad. des inscript. le 18 août 1854; — Artaud, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**BURNS** (Robert), célèbre poëte écossais, né dans l'Ayrshire le 25 janvier 1759, mort à Dumfries le 21 juillet 1796. Fils d'un fermier, il reçut l'instruction élémentaire des écoles de campagne, lut avec ardeur quelques livres d'histoire, la Vie d'Annibal, l'histoire de sir W. Wallace, et recueillit dans son entourage tous les récits superstitieux et légendaires de la vieille Écosse. Mais les rudes nécessités de la vie l'arrachaient à l'étude. La ferme allait mal, et Robert, vigoureux de corps non moins que d'esprit, bon laboureur à quinze ans, travaillait « comme un galérien ». Dès cet âge aussi, il se mit à faire des vers, sous l'inspiration d'un premier amour pour une compagne de moisson qu'il vit bientôt mourir. Puis le cercle de ses idées s'étendit : il lut le *Spectateur*, Pope, plusieurs pièces de Shakespeare, l'*Essai* de Locke *sur l'entendement humain*, l'*Histoire de la Bible*, les œuvres du poëte écossais Allan Ramsay, et surtout un recueil de chansons anglaises qui ne le quittait pas. Il alla suivre, dans une école voi-

sine, des cours de sciences appliquées à l'agriculture : mesurage, arpentage, gnomonique, etc., et apprit un peu de français. Mais il fut distrait de ces études, d'abord par quelques aventures de jeunesse, et par son goût pour la poésie, que le travail manuel ne parvint pas à étouffer.

Son père étant mort, Burns et son frère prirent une ferme ; mais le poëte, distrait par son talent, compromettait l'exploitation agricole et y renonça. Se trouvant à vingt-six ans sans métier, sans ressources, et, par suite d'une liaison avec une jeune fille du voisinage, déjà chargé de famille, il résolut d'aller chercher fortune à la Jamaïque, et ce fut en partie pour se procurer l'argent nécessaire au voyage qu'il publia ses vers, dont le premier recueil parut à Kilmarnock en 1786. Le succès fut immédiat ; le poëte ne partit pas et publia une seconde édition de son livre à Édimbourg, en avril 1787. Ce volume, sans donner toute la mesure de Burns, contenait quelques-unes de ses plus belles poésies, *le Samedi soir dans une ferme*, *A Marie dans le ciel*, *la Vision*, etc. L'Écosse salua avec enthousiasme le poëte-laboureur, *The Ploughman of Ayrshire*. Burns n'en voulut pas moins tenter encore les chances d'une ferme, en joignant aux produits de son travail les appointements réguliers d'un emploi de l'administration. Il obtint celui de jaugeur, qui rapportait 70 livres (1750 fr.) par an, et il prit la ferme d'Ellisland en 1788. Les premières années furent assez heureuses ; son génie sembla grandir. C'est à Ellisland qu'il composa sa pièce la plus forte, *Tam o'shanter*, où l'on trouve le germe de facultés épiques et dramatiques qui ne devaient pas se développer. Selon son habitude, Burns réussit mal dans sa ferme, qu'il quitta. Ses modiques appointements ne pouvaient suffire à l'entretien de sa femme et de ses enfants ; ses poésies, dont la troisième édition parut en 1793, ne lui fournissaient qu'une faible ressource. Sans courage pour les œuvres de longue haleine, il dispersait son génie en petites pièces charmantes, mais qui ne pouvaient guère accroître sa réputation. D'autre part, sa place de jaugeur favorisait chez lui un penchant de vieille date, et les excès de boisson augmentèrent sa gêne et hâtèrent sa fin. Il mourut à l'âge de trente-sept ans, avec la pensée qu'il laissait dans la misère sa femme, la *bonie Jane* de ses poésies, et cinq enfants. Une souscription qui s'éleva à 700 livres (17 500 fr.), puis la quatrième édition de ses *Œuvres* (Édimbourg, 1798) et celle bien plus complète que le docteur Currie donna avec un soin pieux (Liverpool, 1800, 4 vol. in-12), en assurant le sort de la famille du poëte, prouvèrent que son génie n'était pas méconnu.

Les deux qualités essentielles de R. Burns sont la sensibilité et l'imagination. Cette tendresse de cœur, qui le rendait si accessible à l'amour, qui lui faisait déplorer le sort de la marguerite que brisait sa charrue, de la souris dont son soc détruisait le nid, se conciliait avec la mâle énergie patriotique, le fier sentiment d'indépendance qui respirent dans sa *Vision de la liberté*, dans son ode sur Wallace et dans tant d'autres chants nationaux. De même, son imagination qui était grande n'excluait pas la finesse d'observation, la réalité dans la peinture de la vie commune. Bien peu de poëtes ont réuni comme lui le pathétique le plus délicat et la force comique, la rêverie pure et l'expression du grotesque. Peut-être même sa touche toujours franche a-t-elle dépassé en quelques points les justes limites. Son style est tout à fait d'accord avec son inspiration. Suivant les sujets et les sentiments, Burns emploie l'écossais et l'anglais avec discernement et bonheur. Le temps n'a fait qu'ajouter à la réputation de ce poëte ; les éditions de ses *Œuvres* se sont rapidement succédé, on en compte plus de cent, celle de Currie restant la base des autres. M. Léon de Wailly a donné en français une excellente traduction des *Poésies complètes* de Burns (Paris, 1843, in-12).

Cf. Currie : *Life of Burns* (1800) ; — Lockhart : *Life of Burns* (1825) ; — R. Chambers : *Life and times of R. Burns* (Londres, 1851, 4 vol. in-12 ; New-York, 1852, 2 vol. in-8) ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise.*

**BURRIEL** (Andrés-Marcos), historien et érudit espagnol, de l'ordre des Jésuites, né en 1719, mort en 1762. Il s'acquitta avec succès, en 1750, d'une importante exploration archéologique. On cite de lui le *Prologue* du *Voyage à l'Équateur* d'Antonio Ulloa ; *Notice de la Californie et de sa conquête temporelle et spirituelle* (Noticia de la California, etc. Madrid, 1758, 3 vol. in-4), très-intéressant ouvrage traduit en français (Paris, 1767, 3 vol. in-12, avec cartes) ; *Mémoires pour la vie du saint roi Ferdinand III* (Memorias para la Vida del, etc. ; Madrid, en 1800, in-fol.). Burriel avait laissé une *Paléographie espagnole* qui a été publiée par le père Ferreras.

Cf. Muñoz y Romero : *Diccionario bibliogr. historico.*

**BURTON** (Robert), moraliste anglais, né à Lindley, dans le comté de Leicester, le 8 février 1578, mort en janvier 1640. Il fit ses études au collége de Christ-Church à Oxford, entra dans les ordres et devint recteur de Segrave. Il passa la plus grande partie de sa vie au paisible collége d'Oxford, dans la retraite et l'étude. Grand rêveur et grand liseur, il était sujet à de noires tristesses avec des accès de gaieté bruyante. Il croyait à l'astrologie et, comme il mourut juste à l'époque qu'il avait prédite d'après l'inspection des astres, on pensa qu'il avait avancé ses jours pour donner raison à la prophétie. Il se composa cette épitaphe, qu'on lit dans la cathédrale d'Oxford : « Paucis notus paucioribus ignotus — hic jacet — Democritus junior — Cui vitam dedit et mortem — Melancholia. — Obiit.... »

La disposition mentale qui avait fait sa joie et sa peine, « sa vie et sa mort, » a été pour lui l'objet d'un livre étrange où il l'analyse, la décrit dans tous ses symptômes et effets, l'éclaire de tous les souvenirs de ses infatigables lectures ; ce livre parut sous le titre d'*Anatomy of Melancholy, by Democritus junior*, en 1621. Des pensées originales, des réflexions bizarres y servent de lien à une multitude de citations. Sterne en a tiré des passages entiers sans le dire, et Johnson le lisait sans cesse. De 1621 à 1676, il eut huit éditions. Il en a été donné une nouvelle et bonne édition (Londres, 1849-56).

Cf. *Introduction* de l'édition de 1849 ; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

**BUSSIÈRES** (Jean DE), poëte français, né en 1607 à Villefranche (Rhône), mort le 26 octobre 1679. De la Compagnie de Jésus, il a écrit de médiocres poésies françaises, et des poésies latines estimées. Nous citerons : *Descriptions poétiques en vers français* (Lyon, 1648, in-4) ; *De Rhea liberata poemation* (Lyon, 1653, in-12, son chef-d'œuvre) ; *Flosculi historiarum* (Lyon, 1662, in-12) ; *Scanderbergus, poema* (Lyon, 1662, in-8) ; *Historia Francica ab initio monarchiæ ad annum* 1670 (Lyon, 1671, 2 vol. in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — Colonia : *Hist. litt. de la ville de Lyon.*

**BUSSY-RABUTIN** (Roger, comte DE), écrivain français, né à Epiry (Nivernais) le 18 avril 1618, mort le 9 avril 1693. Il suivit de bonne heure, et non sans distinction, la carrière militaire, mais il se perdit par son étourderie et sa présomption Mestre de camp de cavalerie pendant la Fronde, il se tenait pour l'égal de Turenne qu'il blessa par des couplets, et se faisait signaler au roi

« comme le meilleur officier de son armée..., pour les chansons. » Bientôt il irritait Louis XIV lui-même par une satire sur ses amours avec Mlle de La Vallière, et en avril 1665 il était envoyé à la Bastille, d'où il ne devait sortir, un an après, que pour subir un long exil dans ses terres de Bourgogne, sans pouvoir ramener le roi à la clémence par ses instantes prières ou ses basses flatteries. Le prétexte de ces rigueurs d'une rancune royale était le scandale causé par un ouvrage encore manuscrit, mais livré par des copies à une publicité indiscrète : l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Bussy-Rabutin l'avait écrite lors d'un premier exil en Bourgogne, qu'il s'était attiré par des méchancetés de paroles et des légèretés de conduite, surtout par une partie de débauche de semaine sainte. Cet ouvrage, que l'on a comparé à celui de Pétrone, quoiqu'il ait à la fois moins de verve et plus de décence, avait été écrit pour le divertissement d'une de ses maîtresses, la marquise de Montglas; il mettait en scène les aventures galantes des grandes dames du temps, célèbres par leurs amours et leurs infidélités. Des portraits d'une foule de personnages mêlés à ces histoires ou à ces romans étaient tracés avec une piquante exactitude, ou avec cette exagération de la réalité qui rend la ressemblance plus saisissable et, d'ordinaire, plus blessante. Mme de Sévigné, cousine germaine de l'auteur, y était représentée elle-même sous des traits qu'elle fut longtemps à pardonner. Récits ou peintures, tout était traité avec ce style sans façon d'un homme de qualité et bel-esprit, s'abandonnant à toute sa malignité, dans la liberté d'une causerie à deux. L'*Histoire amoureuse des Gaules*, imprimée pour la première fois, en 1665, en Hollande (Liége, s. d., pet. in-12, elzévir; nombreuses éditions), a été de nos jours publiée par P. Boiteau (Paris, 1856-1859, 3 vol. in-16; Bibliot. Elzév.), par Aug. Poitevin (Ibid., 1857, 2 vol. in-12), etc.

Bussy-Rabutin employa les loisirs de son exil à écrire d'autres ouvrages, qui joignent à l'intérêt littéraire une certaine importance historique. En correspondance suivie avec Paris et la cour où il brûlait si fort de rentrer, mais où il n'obtint de faire pendant dix-sept ans que de rares apparitions, il se tenait au courant des affaires militaires et galantes, et s'efforçait d'y prendre un rôle au moins par la plume. Il faisait même de son château de Bussy, par les innombrables peintures dont il le décorait, le fidèle miroir de lui-même et de son temps. Aux incessantes préoccupations de ses loisirs, on doit ses *Mémoires* et ses *Lettres*. Ses *Mémoires*, d'une lecture attrayante plus qu'instructive, et qui ont le tort de tout ramener à l'auteur (Paris, 1696, 2 vol. in-4 et 3 vol. in-12), ont été réimprimés sur les manuscrits mêmes de la famille par L. Lalanne (Ibid., 1857, 2 vol. gr. in-18). Les *Lettres* écrites avec beaucoup de soin, trop de soin même et en vue de la postérité, sont surtout précieuses par le nombre et la qualité des personnes auxquelles elles s'adressent ou qui y répondent. Mme de Sévigné, réconciliée avec son cousin, est au premier rang de ses 150 correspondants. Publiées après la mort de Bussy, par les soins du P. Bouhours (Paris, 1re partie, 1697, 4 vol. in-12; 2e partie, 1709, 3 vol. in-12), ces *Lettres* eurent un succès attesté par quatorze éditions en moins de quarante ans. Toutefois elles étaient tronquées et défigurées, et c'est aussi à M. L. Lalanne qu'on doit une édition exacte de cette intéressante *Correspondance* (1858-1859, 5 vol. in-12). On cite encore de Bussy-Rabutin une traduction libre des *Lettres d'Héloïse et d'Abélard* (1687; nouv. édit. 1840, in-12); un *Discours à ses enfants* (1694, in-12), une *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, publiée par H. Beaune (1867, in-8), quelques poésies, etc. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1665, à une époque où il n'avait d'autre titre que sa réputation aventureuse d'homme d'esprit.

Son fils, Michel-Roger-Celse DE BUSSY-RABUTIN, né vers 1664, mort le 3 novembre 1736, évêque de Luçon, fut aussi membre de l'Académie française. — Sa sœur, Louise-Françoise DE BUSSY-RABUTIN, morte en 1716, mariée au marquis de Coligny, puis, secrètement et malgré son père, au comte Henri-François de La Rivière, était célèbre par son esprit. Elle a écrit, outre des *Lettres*, anéanties par son second mari, « parce qu'elles étaient toutes de feu, » un *Abrégé de la vie de saint François de Sales* (1699, in-12), et une *Vie de Mme de Chantal* (1697, in-12).

Cf. A.-J. Le Bret : *Mémoires secrets de Bussy-Rabutin, contenant sa vie politique et privée* (Amsterdam [Lille], 1767, 2 vol. in-8); — L. Lalanne : *Notices* et *Notes* des éditions citées ; — Phil. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (Dijon, 1745, 2 vol. in-folio) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — Ém. Montégut : *Souvenirs de Bourgogne* (1874, in-18).

**BUTLER** (Samuel), poëte anglais, né à Strensham, dans le comté de Worcester, en 1612, mort à Londres en 1680. Après avoir été dans sa jeunesse secrétaire de Selden, il fut, pendant la république, précepteur dans la maison de sir Samuel Luke, un des lieutenants de Cromwell, et vit de près le parti presbytérien et puritain, mêlé de fanatiques sincères et d'ambitieux hypocrites. Ami de la liberté du langage et des mœurs, il profita de celle que donna la Restauration pour publier son fameux poëme de *Hudibras*, satire héroï-comique, contre le parti politique et religieux qui avait fait la révolution. Il parut en trois suites (1663, 1664, 1678) et amusa prodigieusement la cour, y compris le roi; mais, sauf peut-être quelques présents modiques et obscurs de Charles II, il fut sans résultat pour la fortune de l'auteur, qui, découragé, ne l'acheva pas, et mourut dans la pauvreté. Une souscription fut inutilement tentée par ses amis pour le faire ensevelir à Westminster.

*Hudibras*, qui a peu de lecteurs aujourd'hui, même en Angleterre, n'en est pas moins encore admiré comme la production la plus spirituelle de la langue anglaise. C'est une imitation ou plutôt une parodie de *Don Quichotte*. Un juge de paix fanatique, Hudibras, caricature des presbytériens, avec son clerc Ralph, type du parti indépendant, se met un jour en campagne pour empêcher les amusements populaires. Il rencontre chemin faisant une troupe de gens qui mènent un ours pour un combat contre des chiens. Sir Hudibras s'oppose à ce divertissement profane et en vient aux coups avec les meneurs de l'ours; le chevalier et l'écuyer, d'abord vainqueurs, finissent par succomber, et sont jetés en prison; une dame à qui Hudibras fait la cour les délivre, mais le chevalier ayant voulu aller la voir est battu par des valets déguisés en diables; il consulte un homme de loi et un astrologue pour savoir comment il pourra tirer vengeance de cette avanie. Voilà à peu près toute l'action, maigre et insignifiante, de ce long poëme; Butler en dissimule la pauvreté par des descriptions d'un grotesque exquis et de longues conversations entre Hudibras et Ralph, son Sancho; il y fait preuve d'une prodigieuse fertilité d'esprit. Le rhythme qu'il emploie, le vers de huit syllabes des anciens poëmes chevaleresques, anime, de son agréable vivacité, un sujet vide et monotone. Butler a laissé aussi de bonnes pages de prose. On a publié : *The genuine remains in prose and verse of M. Samuel Butler* (Londres, 1759). La meilleure édition de *Hudibras* est celle de 1793 (Londres, 3 vol. in-fol.).

Cf. Johnson : *Lives of the english poets* ; — Shaw : *History of english Literature*.

**BUTLER** (Joseph), théologien et philosophe anglais, né à Wantage dans le Berkshire en 1692, mort le 16 juin 1752. Entré dans les ordres et protégé par la reine Caroline qui aimait la philosophie, il devint évêque de Bristol, puis de Durham. Son principal ouvrage, *Analogie de la religion naturelle et révélée avec les lois et l'ordre de la nature* (Analogy of natural and revealed Religion, etc., 1734, in-4), a pour objet de démontrer que les difficultés que présente le christianisme se retrouvent dans le théisme qui conduit à reconnaître la nécessité de la révélation. Par sa théorie sur la morale, Butler a été le fondateur de l'École écossaise. Malgré le peu d'agrément de son style, son livre est devenu populaire, et a souvent été réimprimé.

*Cf. Biographia britannica.*

**BUTTMANN** (Philippe-Charles), grammairien allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 5 septembre 1764, mort le 21 juin 1829. Il s'est fait un nom dans les écoles allemandes en mettant au niveau de la science philologique la grammaire grecque destinée aux classes (Berlin, 1816; 14e édit., 1862). Il donna, en outre, une grammaire grecque complète (Ausfurh Ausführliche griech. Sprachlehre; Berlin, 1819-1825, 2 vol.), rééditée par Lobeck (1838-39). On lui doit, en outre, une géographie ancienne des Orientaux (Ibid., 1803, in-8); une édition inachevée de *Quintilien*, et des dissertations savantes dans les principaux recueils de l'Allemagne. Les principales ont été réunies sous le titre de *Mithologus* (Berlin, 1829, 2 vol. in-8).

*Cf. Conversations-Lexikon.*

**BUVAT** (Jean), mémorialiste français, mort vers 1727. Il a écrit le *Journal de la Régence*, de 1715 à 1723. C'est une relation sèche des événements, mais qui fait connaître les bruits des rues de Paris. Ce *Journal* a été publié par M. E. Campardon (Paris, 1865, 2 vol. in-8). Alex. Dumas a fait de J. Buvat un des principaux personnages de son roman *le Chevalier d'Harmental*.

**BYRON** (George-Noël GORDON, lord), célèbre poëte anglais, né à Londres le 22 janvier 1788, mort à Missolonghi le 19 avril 1824. Sa famille du côté paternel remontait aux conquérants normands; elle avait reçu, sous Henri VIII, le domaine ecclésiastique de Newstead Abbey, et avait été élevée à la pairie sous Charles Ier, en 1643, pour son dévouement à la cause royale. Les membres de cette famille se distinguèrent trop souvent par l'irrégularité de leurs mœurs et la violence de leur caractère. Le grand oncle du poëte avait encouru une accusation capitale, et, suivant l'expression de Macaulay, sans la clémence des juges, il serait mort à la potence. Son père était un libertin, un dissipateur qui, après avoir dépensé la fortune de deux femmes, vint mourir en France. Sa mère, Catherine Gordon de Gight, noble héritière écossaise, avait un caractère singulièrement capricieux et emporté. Si l'enfant portait en lui de redoutables dispositions héréditaires, son éducation devait les aggraver encore. Par un accident arrivé lors de sa naissance, il eut un pied tordu, et il lui en resta toute sa vie une légère difformité qu'il ressentit avec une amertume extrême. Sa mère, veuve et ruinée, alla vivre à Aberdeen avec un revenu de cent trente livres (3250 fr.). C'était presque de la misère. L'enfant grandit au sein de la gêne domestique, à côté d'une femme irritée qui tantôt l'accablait de caresses, tantôt lui prodiguait les insultes. Il avait onze ans lorsque son grand-oncle mourut, lui laissant, avec la pairie, une fortune considérable, mais embarrassée. Lord Byron fut envoyé à l'école à Dulwich, puis à Harrow. Il avait une admirable intelligence, et, quoique écolier peu régulier, il apprit beaucoup. Sa connaissance de l'anglais était complète, comme il parut à ses ouvrages, et il possédait suffisamment les langues classiques. Il a raconté lui-même l'histoire de ses passions amoureuses qu'il fait remonter à l'âge de huit ans; mais celle de ses affections juvéniles qui laissa le plus de traces fut pour Mary Chaworth. Il avait quinze ans alors, et, pendant les vacances, il visitait son romantique manoir de Newstead Abbey, quand il vit et admira tout près de là une riche et belle jeune fille dont son grand-oncle avait tué le père en duel. Cette tragique circonstance, en agissant sur son imagination, ne fit qu'aviver son amour. L'héritier de Newstead Abbey et l'héritière d'Annesley Hall apaisant par leur union les sanglantes querelles de leurs familles, c'était un rêve digne de traverser la tête d'un poëte adolescent. Miss Mary Chaworth y sourit elle-même sans le prendre au sérieux; elle devint bientôt la fiancée d'un autre, mais son souvenir resta très-présent au cœur du poëte et lui inspira plus tard son admirable pièce du *Rêve*.

En 1805, lord Byron entra au collége de la Trinité à Cambridge. A l'Université plus encore qu'à Harrow, il fut un élève irrégulier et dissipé, mais là encore il lut beaucoup, et en 1807 il publia, sous le titre de *Heures de loisir* (Hours of idleness), un volume de vers où un regard bienveillant aurait discerné des indices de talent. La *Revue d'Édimbourg*, charmée de prendre un jeune lord en délit de mauvaise poésie, n'y vit que de faibles imitations de médiocres modèles et, par la plume de Brougham, dit-on, elle fustigea sans pitié ces essais juvéniles. Byron ressentit vivement le procédé et riposta par sa satire des *Bardes anglais et des reviewers écossais* (English bards and scotish reviewers), où il s'en prend à tout le monde, critiques, poëtes, hommes politiques. Plus tard, il regretta cette satire, œuvre de colère plutôt que d'esprit, et il devint l'ami de beaucoup de ceux qu'il avait attaqués. Byron, quels que fussent ses défauts, n'avait point cette férocité d'amour-propre qui ne sait pas pardonner une critique. Au sortir de l'Université, maître de lui-même, il s'abandonna aux plaisirs faciles que lui permettait sa fortune et pour lesquels les mœurs du temps étaient pleines d'indulgence. Cependant sa noble nature se rassasia vite d'une vie vulgairement licencieuse; il s'y déroba, en 1809, par un long voyage. Il visita le Portugal, une partie de l'Espagne, la Grèce et la Turquie. Tout ce qu'il recueillit d'impressions poétiques sur les flots de la Méditerranée et sous le ciel de l'Orient, il l'a dit lui-même dans les deux premiers chants du *Pèlerinage de Childe Harold* qui parurent en 1812. Le succès en fut immense; l'Angleterre salua aussitôt en Byron un grand poëte. L'enchantement se renouvela à l'apparition du *Giaour*, de *la Fiancée d'Abydos*, en 1813, du *Corsaire* et de *Lara*, en 1814. Devenu brusquement l'idole du public, assailli de tous les éloges, en butte à toutes les séductions, le jeune poëte résista mal aux enivrantes faveurs de la fortune. Il s'abandonna aux plaisirs qui venaient au-devant de lui Enfin, las de cette vie dissipée, il eut l'idée de chercher le repos dans le mariage. Il obtint la main de miss Milbanke, fille de sir Ralph Milbanke. Ce mariage ne lui apportait point de fortune, et Byron, sans avoir sérieusement compromis la sienne, avait beaucoup de dettes; de plus ses habitudes de dissipateur le rendaient peu propre à la vie domestique. Sa femme, offensée de ce ménage gêné et irrégulier, en manifesta un ennui que le poëte accueillit avec peu de patience, si bien qu'au bout d'un an elle se persuada qu'elle ne pouvait plus vivre avec lui. Peu après la naissance d'une fille qui fut nommée Ada, lady Byron retourna chez ses parents, et, sans s'expliquer autrement, elle refusa positivement de revenir avec

son mari. Ses conseils judiciaires décidèrent qu'elle avait ce droit, et le public lui donna raison. Une terrible réaction commença contre le poëte qu'on avait tant idolâtré. Les plus sévères le traitèrent de scélérat, de monstre d'immoralité; les plus indulgents l'excusèrent en disant qu'il était fou. Aux premiers, Byron n'avait rien à répondre, car la haine ne produisait contre lui aucun fait positif; aux seconds, il répondit par le *Siége de Corinthe* et *Parisina*, publiés en 1815. Après cette preuve triomphante de la plénitude de ses facultés, il quitta son pays pour la seconde fois, en 1816, et cette fois pour n'y revenir jamais.

Byron s'autorisa des torts du public à son égard pour s'affranchir des devoirs sociaux. Les œuvres nombreuses de son exil, le troisième chant de *Childe Harold*, *le Prisonnier de Chillon*, en 1816, *Manfred* et *la Lamentation du Tasse*, en 1817, le quatrième chant de *Childe Harold* et *Beppo*, en 1818; dans les années suivantes, *Mazeppa*, les cinq premiers chants de *Don Juan*, les drames de *Marino Faliero*, *Sardanapale*, *les deux Foscari*, *Werner*, *Caïn*, *le Difforme transformé;* en 1822, la suite de *Don Juan*, ne peuvent faire oublier ou même attestent hautement le dérèglement de sa vie. A Venise surtout, où il vint en 1817, après avoir visité les bords du Rhin et séjourné en Suisse, il s'abandonna à des excès sans excuse et qui semblent un défi jeté à l'opinion de son pays. Une affection délicate et sincère pour une jeune dame de la Romagne, la comtesse Guiccioli, le tira de son harem vénitien. Mais l'esprit et les sens émoussés du poëte réclamaient des excitants : il en vint à ne plus composer de vers qu'après des copieuses et solitaires libations de vin du Rhin. Avec un pareil régime, son talent perdait de sa vigueur et de son éclat : les derniers chants de *Don Juan*, comme déjà ses tragédies, contiennent des passages languissants et ternes. Sentant que l'instrument poétique chez lui se dégradait, Byron songea, pour garder son empire sur les esprits, à se tourner vers la politique. Dès sa jeunesse, il s'était rangé dans la brillante aristocratie whig, et son discours de début à la Chambre des lords, prononcé quelques jours avant l'apparition de *Childe Harold*, avait été remarqué. En qualité de libéral, il sympathisa avec le carbonarisme italien et fut sur le point de s'y engager de sa personne. Ce mouvement ayant avorté, Byron, qui de Ravenne était venu s'établir à Pise, y fonda, en 1822, avec le poëte et publiciste radical Leigh Hunt, une revue, *le Libéral*, qui eut à peine quelques numéros. Dépité de cet échec, mécontent de lui-même et des autres, sentant qu'en lui la vie et le génie s'appauvrissaient, trop fier pour se résigner au déclin, Byron résolut de donner à une cause héroïque ce qui lui restait de forces. Il frêta un brick et, en juillet 1823, il partit pour la Grèce, qui revendiquait son indépendance les armes à la main. Il débarqua en janvier 1824 à Missolonghi, et s'occupa aussitôt à mettre de l'ordre dans les vaillants et anarchiques efforts des Grecs. L'énergie, le bon sens qu'il déploya en ces circonstances révélèrent chez lui de hautes qualités pour l'action, mais les forces lui manquaient. Le climat pestilentiel de Missolonghi acheva ce que les plaisirs de Venise avaient rapidement avancé. Le 9 avril, à la suite d'une promenade à cheval où il avait été mouillé, il fut saisi d'une fièvre rhumatismale, et dix jours après il expira. Sa mort, vivement regrettée en Grèce, fut profondément ressentie en Angleterre et dans toute l'Europe. Son corps, ramené en Angleterre, repose dans la sépulture de sa famille, à Hucknall, près de Newstead.

Byron n'eut pas toutes les qualités qui font les grands poëtes, mais il en eut plusieurs; le génie créateur qui donne la vie à un vaste ensemble lui manqua. Il posséda une rapide intelligence, une sensibilité ardente, une imagination vigoureuse et précise. Il ne chercha pas l'originalité des conceptions, mais il eut le don de comprendre les idées répandues autour de lui, de les exprimer d'une manière saisissante et personnelle. Trouvant en circulation deux formes de poésie, la forme réfléchie et méditative de Wordsworth et de Coleridge, la forme narrative de Walter Scott, il s'en empara et les décora d'une splendeur inconnue aux essais originaux de ses prédécesseurs. Quand on lit de suite ses premiers ouvrages : *Childe Harold*, *le Giaour*, *le Corsaire*, *Lara*, on s'aperçoit que ce sont les fragments d'une seule épopée. *Childe Harold* devait être, dans sa conception primitive, un poëme narratif, comme le titre même de *Romaunce* l'indique; mais le talent tout lyrique de Byron l'entraîna à n'en faire qu'une suite de descriptions, d'odes et d'élégies. L'unité de l'œuvre n'est plus dans le héros, elle est dans le poëte, qui projette sur tout ce qu'il voit les teintes sombres ou brillantes de son génie. Partout où le promène sa curiosité, en Portugal, en Espagne, en Grèce, dans les plaines de la Belgique où vient de s'écrouler un empire, aux bords du Rhin et du Léman, dans Rome la cité des ruines, c'est lui que nous voyons, et tout ce qu'il nous montre ne nous apparaît qu'à travers les fortes couleurs de son imagination. Byron a créé ainsi l'épopée lyrique. La forme en est exquise : c'est la stance de Spenser qui, après avoir peint les enchantements de l'esprit à l'époque de la Renaissance, exprime les inquiétudes de la pensée moderne. Byron n'a pas l'inépuisable opulence de Spenser, mais il possède une concision éclatante qui convient bien à son tour d'esprit.

Le Giaour, le Corsaire et Lara sont le même personnage; c'est l'homme d'une civilisation avancée qui, las des conventions du monde, rassasié de ses plaisirs, va chercher au sein d'une civilisation détruite et d'une barbarie renaissante de plus âpres plaisirs et une sauvage indépendance; le pirate normand apparaît sous le gentilhomme moderne, mais celui-ci ne peut dépouiller les idées et les sentiments de son temps, et les traîne comme un remords importun dans sa vie nouvelle. Ce caractère, qui a pris dans la littérature moderne le nom de type byronien, et qu'il est si facile d'exagérer et de gâter par l'affectation, avait sans doute sa grandeur; mais il n'était pas fait pour une épopée. Aussi le poëte ne nous en donne que des épisodes. Le Giaour devient Conrad, Conrad devient Lara; le page de Lara n'est que la Gulnare de Conrad; c'est au lecteur à rêver derrière ce personnage mystérieux une action sombre qui ne se décèle que par moments et comme à la lueur d'un éclair.

Dans les courts poëmes qui font cortége aux œuvres que nous venons de citer : *la Fiancée d'Abydos*, *le Siége de Corinthe*, *Parisina*, *le Prisonnier de Chillon*, *Mazeppa*, *l'Ile*, le récit acquiert parfois plus de souplesse, sans que les caractères deviennent plus distincts, sans que l'intensité lyrique diminue. Le charmant badinage de *Beppo* offre le même caractère : la fantaisie s'est substituée à la passion, mais c'est toujours l'auteur sous le personnage; le sujet n'est qu'un prétexte aux effusions du poëte. Lorsque ces effusions se débarrassent du cadre épique, c'est à peine si l'on s'aperçoit de la différence. *La Vision du jugement*, invective sanglante contre l'honnête Southey, qui s'était donné le tort de l'agression; *l'Age de bronze*, splendide déclamation à la Juvénal; *la Malédiction de Minerve*, imprécation peut-être injuste, mais merveilleusement poétique contre lord Elgin, spoliateur du

Parthénon; *la Lamentation du Tasse*, *la Prophétie de Dante*, vaillant essai de poésie politique, *le Rêve*, suave et mélancolique retour sur les amours de l'adolescence, pourraient figurer sans disparate dans ses épopées, comme ses épopées pourraient se fragmenter en élégies, en satires, en odes.

Il faut en dire autant de ses drames. Cette forme, plus impersonnelle encore que l'épopée, convenait mal à une personnalité aussi intense. Le plus beau est *Manfred*, et *Manfred* n'est qu'une suite de déclamations lyriques sur le destin, le remords, le désespoir; *Marino Faliero*, *les deux Foscari*, sont des déclamations sur l'injustice, la haine, la vengeance. *Sardanapale* est fondé sur le contraste des qualités et des défauts les plus opposés réunis dans le même personnage; il y a là une ode splendide, une magnifique satire, il n'y a pas de drame, parce qu'il n'y a pas de réalité vivante. *Caïn*, *le Ciel et la Terre*, ont évidemment le même caractère lyrique. S'il y a plus de drame dans *Werner*, c'est que Byron s'est contenté de versifier un conte de Miss Lee.

Dans *Don Juan*, la dernière personnification de Byron, celle de ses plus mauvais jours, la faculté épique se montre un peu plus, bien que la fantaisie lyrique y domine encore. Quelques caractères secondaires sont d'un dessin vrai et plus original que celui de don Juan lui-même: Haydée a beaucoup de charme et de naturel, le pirate Lambro est bien vivant. A part ces portraits d'un relief exquis ou saisissant, on n'aperçoit dans cette œuvre que le poëte, et le poëte rabaissé. Au lieu du dédain superbe de Childe Harold, nous avons trop souvent les sarcasmes cyniques, l'esprit parfois insipide de Byron vieilli; cependant, si son imagination s'est amortie, son talent est encore puissant: la passion, les images voluptueuses, les pensées tristes, les railleries acérées, la folie et le sérieux abondent et débordent dans cet étonnant poëme où se révèle plus que dans ses autres ouvrages le côté funeste de son génie. C'est le dernier mot de cette poésie toute personnelle, poussant à outrance l'analyse du moi, le mépris hautain de la loi du devoir et l'alliance étrange d'un insatiable besoin de jouir avec un irrémédiable désenchantement. Cette œuvre acheva de mettre à la mode parmi les contemporains, sous le nom de *byronisme*, l'imitation des défauts plutôt que des qualités de lord Byron. Toutefois Lamartine en a donné, dans un sens plus élevé et plus moral, la continuation sous le titre de *Dernier chant de Childe Harold*.

Après la mort de lord Byron, son ami Thomas Moore publia ses *Lettres et fragments de Mémoires* (Londres, 1830, 2 vol. in-4). Il se trouva que le grand poëte était un excellent prosateur. Macaulay a dit que les *Lettres*, au moins celles qui furent écrites en Italie, sont parmi les meilleures de la littérature anglaise. — Les éditions des *Œuvres* de Byron sont innombrables. Murray, l'éditeur primitif, en a donné de très-belles, et d'autres à très-bas prix. Il serait inutile de relever quelques éditions particulières d'un auteur qui se réimprime plusieurs fois chaque année. Nous citerons, comme les plus accessibles, celle de Baudry (4 vol. in-8), qui est bonne, et la petite et commode édition Tauchnitz (5 vol. in-16). Quant aux traductions françaises, qui sont très-nombreuses, les plus estimées sont celles de M. Amédée Pichot (Paris, 1822-25, 8 vol. in-8), de M. Paulin-Paris (Ibid., 1830-31, 13 vol. in-8) et de M. Benjamin Laroche (Ibid., 1837, gr. in-8). Il a paru aussi beaucoup de traductions partielles en vers français. Des *Mémoires* laissés par Byron ont été supprimés sur la demande de la famille. A la fin de 1869, madame Beecher Stowe a publié dans les journaux américains des révélations sur la vie privée du poëte, d'un caractère scandaleux et qui ont soulevé de vives polémiques en Angleterre et dans toute la presse européenne.

Cf. Thomas Moore: *Letters and Journals of lord Byron, with notices of his life* (Londres, 1830, in-4); — Macaulay: *Critical and historical essays*; — H. Taine: *Hist. de la littérat. anglaise*; — *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*, par « l'auteur de Robert Emmet » (Paris, 1868, 2 vol. in-8); — Villemain, dans le *Supplément à la Biographie universelle*; — A. Mézières, dans la *Revue des Deux-Mondes*, nov.-déc. 1873.

BYZANTINE (LA), nom donné au recueil des ouvrages relatifs à l'histoire du Bas-Empire et composés par des écrivains byzantins. Il en existe trois éditions, connues sous les dénominations de *Byzantine du Louvre*, *Byzantine de Venise* et *Byzantine de Bonn*. La première fut commencée par le P. Philippe Labbe, qui, dans un opuscule intitulé *Historiæ Byzantinæ scriptoribus publicandis protrepticon* (Paris, 1648, in-fol.), donna le plan de l'ouvrage déjà en cours de publication. Il eut pour collaborateurs: Boivin, Combefis, du Cange, Fabrot, Petau, Poussines, Leo Allatius, etc. La collection, sous le titre de *Corpus historiæ Byzantinæ*, contient les textes grecs avec traductions latines (Paris, 1644-1711, 36 vol. in-fol.). La Byzantine de Venise, moins correcte que la précédente, fut publiée par Bonini, Javarina et Pasquali (1727-1733, 23 vol. in-fol.). La Byzantine de Bonn, très-estimée, a eu pour éditeurs: Niebuhr, Bekker, Dindorf, Schopen et une commission de l'Académie de Berlin (Bonn, 1828, 24 vol. in-fol.). Cette dernière édition comprend des historiens que n'avaient pas donnés les précédentes, et qui avaient été successivement mis au jour par Leich et Reiske (1751), par Froggini (1777), par Bianconi (1779), par Hase (1829). Outre les chroniques générales, la Byzantine renferme les chroniques particulières sur une période ou sur un règne, et des traités sur la constitution, sur les antiquités du Bas-Empire. Elle se compose des ouvrages laissés par les écrivains suivants: George Acropolite, Agathias, Jean Anagnoste, Nicétas Acominatus, Nicéphore Bryenne, Jean Cantacuzène, Cedrenus, Laonic Chalcondyle, Jean Cinname, Constantin VI Porphyrogénète, Corippus, Jean Ducas, Jean d'Epiphanie, Michel Glycas, Nicéphore Grégoras, Hesychius, Jean de Sicile, Jean de Jérusalem, Léon le Diacre, Léon le Grammairien, Leontius de Byzance, Laurentius Lydus, Jean Malala, Constantin Manassès, Ménandre de Constantinople, Siméon Métophraste, George Pisidès, Phranzès, Julius Pollux, Procope, Jean Scylitzès, George Syncelle, Théophylacte Simocatta, Zonaras, Zozime, etc. (voy. ces noms). Le président Cousin a donné une traduction française des plus importants historiens byzantins, sous le titre d'*Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire* (Paris, 1672, 8 vol. in-4; Amsterdam, 1684, 10 vol. in-8).

Cf. Hankius: *De Byzantinarum rerum scriptoribus græcis* (Leipzig, 1677, in-4); — Fabricius: *Bibliotheca græca*, passim; — Cave: *Historia litteraria*, dans l'*Appendice*.

BYZANTINE (LANGUE et LITTÉRATURE). — Voyez GRECQUE (Langue et Littérature).

**BZOWSKI** (Abraham), ou BZOVIUS, prédicateur et historien polonais, né à Proczovic en 1567, mort à Rome le 31 janvier 1637. De l'ordre des Dominicains, il professa la philosophie à Milan et la théologie à Bologne, fut prieur de son ordre à Cracovie, puis reçut du pape Paul V une pension et un logement au Vatican. On a de lui des recueils de *Sermons* (Venise, 1598, in-8, et 1611, 4 vol.), quelques écrits hagiographiques, un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* (Cologne, 1617, 2 voll.

in-fol.); et surtout la continuation des *Annales de Baronius*, de l'année 1198 à 1532 (Cologne et Rome, 9 vol. in-fol., du t. XIII au t. XXI) : travail exposé aux critiques contradictoires des jésuites et des cordeliers, et pour lequel Bzowski dut publier une *Rétractation* (Ingolstadt, 1628, in-8).

Cf. Le P. Touron : *Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, t. V.

# C

**CAB** ou **CAAB**, fils de Zohaïr, poëte arabe antérieur à l'islamisme, mort dans la première année de l'hégire. Il fit des vers contre Mahomet et sa religion; puis il se réconcilia avec lui et fit en son honneur le *Poëme au manteau* (Cacidat-el-Borda) : ce titre vient de ce que le poëte ayant récité à Mahomet ses vers, où se trouve ce passage : « Le prophète est un flambleau qui éclaire le monde; c'est un glaive que Dieu a tiré pour frapper l'impiété, » reçut en présent le manteau de celui qu'il louait. La composition de Cab, regardée par les commentateurs arabes comme un chef-d'œuvre de style clair et aisé, a été imprimée et traduite plusieurs fois, notamment par G.-J. Lette : *Kaab-ben-Zohaïr carmen panegyricum in laudem Mohammedis arabice et latine* (Leyde, 1748, in-4), et par G.-G. Freytag (Bonn, 1822, in-4).

Cf. Caussin de Perceval : *Essais sur l'hist. des Arabes avant l'islamisme.*

**CABALE** ou **KABBALE**. Ce mot, qui en hébreu signifie *tradition*, a été appliqué à une doctrine secrète chez les Juifs; les docteurs qui l'enseignaient prétendaient la tenir par une transmission orale de Moïse, à qui elle avait été donnée par Dieu sur le Sinaï, en même temps que la loi écrite. La Cabale fut mise en ordre par Akiba, au IIe siècle de notre ère; d'illustres rabbins, notamment Maimonide, furent les adversaires de cette doctrine. On peut la diviser en trois parties : la partie théorique, apprenant à interpréter le sens de l'Écriture; la partie philosophique, relative à la connaissance de Dieu, des esprits et du monde terrestre; la partie pratique, donnant les moyens d'accomplir des miracles, en faisant agir les puissances supérieures sur les êtres inférieurs.

La partie théorique expose des procédés qui ne sont pas sans analogie avec les procédés de certains exercices littéraires. Elle comprend trois méthodes d'interprétation : la *thémurah*, la *notaricon* et la *gématria*. Par la thémurah, on tire d'un mot un sens nouveau, en transposant les lettres dont il se compose, ou en les séparant de manière à former plusieurs mots. C'est le procédé de l'anagramme qui trouve, par exemple, *ivrogne* dans *vigneron;* c'est aussi le procédé du calembour, comme s'en servaient les ennemis de Voltaire, quand d'*Olimpie* ils faisaient *ô l'impie*. Par la notaricon, on prend successivement la première lettre de plusieurs mots, et l'on forme un seul mot de leur réunion. C'est le procédé de l'acrostiche, retourné. Ainsi, le mot *bereschit* est le premier de la Genèse; les cabalistes y ont trouvé l'histoire même de la création, en faisant de B *bara* (il a créé), de R *rakia* (le firmament), de A *arez* (la terre), de SCH *schamaim* (les cieux), de I *jam* (la mer), de T *teohmoth* (les abîmes). Par la gématria, on donne à chaque lettre de l'alphabet une valeur numérique, puis on applique à un mot le sens d'un autre mot dont les lettres additionnées produisent le même nombre.

Cf. Freystadt : *Philosophia cabbalistica* (Kœnigsberg, 1838, in-8); — Franck : *la Kabbale* (Paris, 1843, in-8).

**CABALE LITTÉRAIRE.** On a surtout employé cette expression en matière de théâtre, pour désigner un complot formé dans le but de faire tomber une œuvre ou un acteur; on l'a quelquefois aussi appliquée à une ligue dont le but est au contraire d'applaudir à outrance. C'est une cabale qui, sur un signe de Richelieu, se mit à attaquer le *Cid* de Corneille, et qui débuta par l'écrit de Scudéry intitulé : *Observations critiques sur le Cid* (1637). L'Académie française, appelée à donner son avis, censura la pièce, et pourtant le cardinal ne fut pas satisfait, parce qu'elle mêlait aux critiques des éloges pour le poëte. L'impuissance de cette cabale d'un grand corps littéraire au service d'un ministre omnipotent ne fit que mieux ressortir le triomphe de Corneille :

En vain contre le Cid un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Une autre cabale très-fameuse du XVIIe siècle est celle qui fut montée contre la *Phèdre* de Racine. Elle eut à sa tête la duchesse de Bouillon, le duc de Nevers et Mme Deshoulières. Ayant connu d'avance le sujet sur lequel travaillait Racine, ils poussèrent Pradon à le traiter de son côté, et Pradon fit en trois mois *Phèdre et Hippolyte*. Les deux pièces parurent à deux jours d'intervalle (1er et 3 janvier 1677), l'une sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, l'autre sur le théâtre de la rue Guénégaud. La duchesse de Bouillon loua pour les six premières représentations les loges des deux théâtres; elle laissa vides celles de l'hôtel de Bourgogne, pour faire croire à la chute de la *Phèdre* de Racine, tandis que toute la cabale remplissait de ses applaudissements la salle Guénégaud. Le public, d'abord trompé par cette manœuvre, ne tarda pas à traiter les deux pièces suivant leurs mérites; il resta à Pradon la consolation d'accuser de son insuccès final une cabale imaginaire.

Au XVIIIe siècle, il exista une cabale puissante chargée d'applaudir les œuvres de Voltaire, et quelquefois de siffler celles de ses adversaires ou de ses rivaux. Thiriot et le marquis de Villette en firent partie; mais elle eut pour chefs actifs les chevaliers de Mouhy et de La Morlière. Mouhy, « pauvre à faire pitié et laid à faire peur, » recevait de Voltaire deux cents livres par an pour soutenir ses pièces au théâtre et lui rendre quelques autres services. La Morlière, qui finit, comme le précédent, par tomber dans le mépris, commença par en imposer avec son ton moitié d'homme du monde, moitié d'homme de lettres. On ne sait pas à combien montèrent les indemnités qu'il recevait, soit des amis de Voltaire, soit de Voltaire lui-même. Il avait son quartier général au café Procope, et y recrutait sa troupe, composée de volontaires et de soudoyés; il annonçait d'avance le succès ou la chute de la pièce qu'on allait jouer, et, pendant la représentation, il donnait le signal des applaudissements ou des murmures. Sa tyrannie finit par s'exercer sur tout ce qui paraissait au

théâtre; il n'y avait pas d'acteur ou d'actrice qui, pour ses débuts, ne redoutât et ne cherchât à se concilier la cabale de La Morlière. Sous le règne de Louis XVI, deux cabales fameuses partagèrent la cour et la ville, celle des Gluckistes et des Piccinistes; bien que relatives à la musique, elles ont droit ici à une mention, parce que les écrivains qui y prirent part et les écrits publiés de part et d'autre rendirent la querelle aussi littéraire que musicale : du côté de Gluck étaient Suard, l'abbé Arnaud, le bailli du Rollet; du côté de Piccini se rangeaient Marmontel, La Harpe, Ginguené, d'Alembert. C'étaient là deux partis plutôt que deux cabales, car ils agissaient au grand jour, et le propre de la cabale est de se tramer dans l'ombre comme une conspiration; mais au-dessous des chefs qui s'attaquaient franchement et à visière découverte, il y avait des soldats qui employaient les manœuvres détournées et transformaient les partis en cabales. La même remarque peut s'appliquer aux manières d'agir des écoles romantique et classique, lors des grandes luttes qui, vers 1830, amenèrent au théâtre des scènes de pugilat, et au foyer des démonstrations grotesques contre Racine.

Parmi les cabales qui s'élevèrent à diverses époques contre des acteurs dont la réputation a survécu, nous citerons les suivantes. Pendant dix-sept mois, une cabale prolongea les débuts de Lekain; la plupart des comédiens eux-mêmes la favorisèrent, et firent venir de Bordeaux Bellecourt dans le dessein de le lui opposer. Cette situation pénible finit par ce mot de Louis XV, qui venait de le voir dans Orosmane : « Il m'a fait pleurer, je le reçois. » Les mémoires sur le théâtre sont pleins de détails sur les cabales qui soutenaient, soit M[lle] Clairon, soit M[lle] Dumesnil. Talma eut plusieurs fois à souffrir de la cabale : d'abord, dans ses commencements, lorsqu'il tenta la réforme du costume déjà essayée par Lekain, presque tout le parterre se tourna contre lui, répétant le mot de M[lle] Contat : « Voyez donc Talma, qu'il est ridicule! Il a l'air d'une statue antique. » Puis, en 1795, lorsque ses succès hors de la Comédie-Française excitèrent les haines contre lui, il se vit accusé par une portion du public d'avoir persécuté durant la Terreur ses anciens camarades, et on voulut le contraindre à faire amende honorable; il apaisa le tumulte en disant avec véhémence : « Citoyens, tous mes amis sont morts sur l'échafaud! » Au temps de l'Empire, une cabale nombreuse, entraînée par la fougue, le faux brillant et les qualités extérieures de Lafon, essaya longtemps de l'opposer à Talma et même de le placer au-dessus de lui. Vers la même époque, deux autres cabales, l'une contre M[lle] Duchesnois, l'autre contre M[lle] Georges, amenèrent au Théâtre-Français des scènes violentes. M[lle] Duchesnois venait de débuter avec éclat; mais d'un extérieur peu favorable et sans majesté, elle eut bien de la peine à lutter contre la beauté splendide de M[lle] Georges, qu'on lui opposa presque aussitôt après ses débuts, et que soutenait le critique Geoffroy, alors dans toute sa puissance. Le départ de cette dernière pour la Russie, en 1808, mit fin à cette rivalité et à ces cabales.

Aujourd'hui, les cabales d'une certaine durée ne se trouvent que dans les théâtres de province, où les spectateurs sont en grande partie les mêmes chaque jour. A Paris, où il n'y a plus comme autrefois un public d'habitués, où le parterre change chaque soir, tandis que l'affiche reste immuable, ces sortes de conspirations ne peuvent guère s'ourdir. Quelquefois cependant les rivalités d'intérêt, les passions politiques ou religieuses, bien rarement les convictions littéraires, font naître des cabales éphémères, dont les sifflets se taisent au bout de quelques soirées. Quant aux applaudissements, ils ne partent plus de la cabale, mais de l'institution particulière qu'on appelle *la claque*.

On donne quelquefois le nom de cabales littéraires aux partis qui se forment à l'Académie française, ou dans le monde de cette Académie, pour amener l'élection d'un candidat que le mérite de ses œuvres ne suffirait pas à faire réussir. C'est ainsi que l'on a vu, de tout temps, la candidature d'écrivains et de poëtes distingués succomber devant une cabale qui donnait la majorité aux hommes politiques. On trouve aussi parmi les gens de lettres des associations d'admiration mutuelle; de petites églises qui réservent exclusivement leurs louanges à certains hommes, à certaines œuvres; le nom de cabale pourrait leur convenir, mais on leur donne plutôt les noms de camaraderie ou de coterie (voy. ces mots).

Cf. Hipp. Rigault : *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (1856, in-8); — Deltour : *les Ennemis de Racine* (1859, in-8); — Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (1860, 2 vol. in-8); — Babault : *Annales dramatiques*.

**CABANIS** (Pierre-Jean-Georges), médecin, philosophe et littérateur français, né le 5 juin 1757 à Cosnac (Corrèze), mort le 5 mai 1808. Au milieu d'une jeunesse tourmentée et aventureuse, il se lia avec des gens de lettres, et concourut pour le prix de poésie de l'Académie française, qui avait proposé pour sujet la traduction en vers de quelques fragments d'Homère. Cet essai de poésie ne fut pas remarqué; mais Roucher, ami de l'auteur, en a inséré quelques fragments dans les notes de son poëme des *Mois*. Ayant terminé ses études médicales, Cabanis se retira à Auteuil et fut admis dans la société de M[me] Helvétius et connut Diderot, d'Alembert, Turgot, Condillac, etc. Quand Voltaire vint à Paris pour y faire jouer la tragédie d'*Irène*, il lui soumit des morceaux de sa traduction de l'*Iliade* et en reçut des encouragements; puis il fit ses adieux à la poésie dans une imitation libre du serment d'Hippocrate, intitulée : *Serment d'un médecin*. Au début de la Révolution, il devint l'ami et le médecin de Mirabeau. Il se lia surtout avec Condorcet, à qui il remit le poison avec lequel celui-ci se donna la mort; il recueillit ses derniers écrits, et épousa plus tard sa belle-sœur, Charlotte Grouchy, sœur du maréchal de ce nom. Nommé à la fin de 1794 professeur d'hygiène à l'École centrale de Paris, il devint l'année suivante membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques), fut ensuite professeur de clinique à l'École de santé et député au Conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, nommé sénateur, il se rangea dans la minorité du Sénat.

Le principal ouvrage de Cabanis est son *Traité du physique et du moral de l'homme* (Paris, 1802, 2 vol. in-8), réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Rapports du physique et du moral de l'homme*. Au point de vue littéraire, cet ouvrage se recommande par un remarquable talent d'exposition, par un style clair et élégant. Au point de vue des doctrines, il pousse aux dernières conséquences le système sensualiste : « Si Condillac eût mieux connu l'économie animale, dit Cabanis, il aurait senti que l'âme est une faculté et non pas un être. » Il fait de la pensée un produit du cerveau, « organe particulier, destiné spécialement à la produire, de même que l'estomac et les intestins à opérer la digestion. » Il ajoute que « le cerveau digère les impressions, et fait organiquement la sécrétion de la pensée ». Plus tard, sous l'influence de ses rapports avec Fauriel, qui était tout imbu des doctrines de la philosophie stoïcienne, Cabanis modifia ses idées et en vint à admettre que le principe de l'intelligence, à raison de sa nature non matérielle, ne saurait partager la dissolution de la

matière organique. C'est ce qui a été révélé par la publication que fit Bérard de Montpellier de sa *Lettre à M. F.* (Fauriel) *sur les causes premières* (Paris, 1824, in-8). L'édition des *Œuvres complètes* de Cabanis, publiée par Thurot (Paris, 1823-1825, 5 vol. in-8), comprend, outre ses écrits scientifiques, des *Mélanges de littérature allemande*, choix de traductions de l'allemand; une *Lettre sur les poëmes d'Homère;* des fragments de la traduction en vers de l'*Iliade;* le *Serment d'un médecin;* un *Mémoire sur l'éducation publique;* des *Considérations sur l'organisation sociale;* une *Notice sur B. Franklin*, etc.

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. II ; — Rémusat, dans la *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1844.

CABARETS ET CAFÉS LITTÉRAIRES. A toutes les époques, il y a eu des lieux de réunion pour les esprits qu'un amour commun des choses de l'intelligence pousse à l'échange des idées par le jeu de la causerie et le mouvement de la discussion. Dans l'ancienne Rome, c'est sous les portiques, aux salles de bains, aux jardins publics, que se réunissaient et conversaient les hommes livrés au culte des lettres. Chez nous, au XVII^e et au XVIII^e siècle, les beaux esprits et les esprits distingués se trouvèrent rassemblés dans les salons. Mais dès le XV^e siècle on voit des poëtes fréquenter le cabaret, et y puiser une inspiration facile, qui se sentait souvent « des lieux où fréquentait l'auteur ». Les cabarets devinrent ensuite le rendez-vous ordinaire des poëtes et des écrivains, avant que les salons ne s'ouvrissent pour les recevoir; et à l'époque même où Paris leur offrait de toutes parts des salons et des ruelles, beaucoup d'entre eux, par indépendance de caractère, préférèrent à l'étiquette de la haute société la liberté du cabaret, qu'allait bientôt remplacer du reste la réunion moins mêlée, mais non moins libre, du café.

C'est la *Pomme-de-Pin*, située près du pont Notre-Dame, dans la Cité, qui eut la plus ancienne renommée de cabaret littéraire. Elle existait déjà au temps de Villon, et personne n'ignore que Villon, « tout aux tavernes et aux filles, » passait une grande partie de son temps chez les taverniers, avec ses compagnons, les escolliers « povres housseurs ». La *Pomme-de-Pin* eut sans doute la visite de Pierre Gringoire et des Enfants-sans-souci, pour qui il écrivait; il est probable aussi que Rabelais s'y est arrêté plus d'une fois. Regnier l'a glorifiée dans la peinture du nez *authentique* de son pédant,

> Où maints rubis balez, tous rougissans de vin,
> Montraient un *hac itur* à la Pomme-de-Pin.

Le même cabaret fut, dans la première moitié du XVII^e siècle, l'endroit préféré des poëtes « rougetrongne » et « goinfres », dont Saint-Amant est resté le type fameux. Ce dernier y eut pour compagnon fidèle Faret, si connu par un vers de l'*Art poétique* de Boileau, et qui prétendait, suivant Pellisson, devoir une grande partie de sa réputation bachique à ce que son nom offrait une excellente rime à cabaret. Parmi ceux qui suivaient à la *Pomme-de-Pin* Saint-Amant et Faret, on cite surtout : Bardin, de l'Académie, qui se noya en voulant sauver d'Humières, son élève, et dont Chapelain a dit, « que les vertus se noyèrent avec lui; » Carpentier de Marigny, l'auteur de piquantes *Mazarinades;* Pierre de Boissat, plus fameux par ses duels que par son *Histoire Négrepontine* et son titre d'académicien; Vion Dalibray, le poëte qui cribla le parasite Montmour de ses épigrammes; Gilot, « le roy de la débauche; » René de Maricourt, auteur d'un *Traité de la chasse* et gentilhomme de la chambre du roi, qualifié « noble yvrongne » par ses amis, etc. Il y avait en outre plusieurs grands seigneurs, dont les plus connus étaient le marquis de Laval et le gros comte d'Harcourt, qui, dans la gaieté de ces réunions de francs buveurs, n'était plus appelé que « le Rond ». Toute cette société fréquentait aussi le cabaret du *Cormié*, rue des Fossés-Saint-Germain, et celui de *la Fosse-aux-Lions*, tenu par la Coiffier, célèbre pâtissière, qui eut la première l'idée de traiter à tant par tête. Vers la même époque ou peu après, Guillaume Colletet, pour se délasser des conversations poétiques du cardinal de Richelieu, allait « chopiner » à *la Croix-de-Fer*, petit cabaret de la rue Saint-Denis; Benserade, aussi souvent qu'il le pouvait, quittait la gêne de la cour pour le cabaret du *Bel-Air*, près le Luxembourg, où il passait des journées entières à faire des bouts-rimés avec Hugues de Lionne, qui devint un de nos plus remarquables diplomates, ou bien à écrire de petits vers que le compositeur Lambert, homme d'esprit et bon convive, mettait en musique sur la table même; Mézeray, qui fut conduit à la goutte par « la fillette et la feuillette », s'habitua si bien au cabaret de Lefaucheur, à La Chapelle Saint-Denis, qu'il finit par y établir son cabinet de travail, et qu'il fit du cabaretier son ami et son légataire universel. Au nombre des écrivains qui furent, au moins pendant quelques années, les hôtes assidus des cabarets, il ne faut oublier ni Boisrobert, ni Mairet le Tragique, ni Scarron, ni Saint-Pavin, ni Saint-Évremont. Il ne faut pas omettre non plus, parmi les cabarets renommés, *l'Écu d'argent*, dans le quartier de l'Université; *le Panier-Fleury*, rue Tirechappe; *les Bons-Enfants*, près du Palais-Royal; *le Petit-Panier*, rue Troussevache; *le Chesne-Verd*, à côté du préau du Temple; *le Petit-More*, à Vaugirard; la maison de la Duryer, à Saint-Cloud.

Mais, de tous les cabarets littéraires, celui qui fut le plus fameux après *la Pomme-de-Pin* est *la Croix-de-Lorraine*. Il était situé sur la place du Cimetière-Saint-Jean. C'est dans la seconde moitié du XVII^e siècle qu'il eut surtout la vogue. Son habitué le plus ordinaire fut Chapelle. On y voyait aussi Desbarreaux, Petitval, La Planche, l'abbé Du Broussin, le frère de La Mothe Le Vayer, etc. Chapelle, qui faisait partie des réunions intimes de Boileau, Molière, Racine et La Fontaine, rue du Vieux-Colombier, les engagea à transporter leurs séances et leurs soupers à *la Croix-de-Lorraine*. C'était vers l'époque de la brouille entre Racine et Molière. Celui-ci alla fort rarement au nouveau lieu choisi pour les réunions; nous savons cependant par Chapelle qu'il y assista quelquefois, et que, malgré sa sobriété, il lui arriva de boire assez « pour, vers le soir, être en goguettes ». On sait que Chapelle parvenait à enivrer Boileau même, au moment où celui-ci lui prêchait la sobriété. La tradition rapporte que *les Plaideurs* furent en grande partie composés à table à *la Croix-de-Lorraine*, et que Chapelle fournit à Racine quelques-uns des meilleurs traits de sa pièce. Durant les réunions, *la Pucelle* de Chapelain était placée sur la table, et celui qui avait enfreint quelque statut de la société, devait en lire un certain nombre de vers. Les illustres amis s'assemblèrent souvent aussi au cabaret du *Mouton-Blanc*, situé de même place du Cimetière-Saint-Jean. C'est dans ce dernier qu'aurait été mis au jour *le Chapelain décoiffé*, suivant une tradition assez croyable. A cette époque, Furetière faisait partie de la société, qui recevait en outre le duc de Vivonne, le chevalier de Nantouillet et quelques autres courtisans. Les réunions cessèrent vers 1665; mais Chapelle ne renonça pas pour cela au cabaret : il y vécut plus que jamais, et tomba des cabarets littéraires dans des tavernes de bas étage. Il y avait, en général,

dans les maisons fréquentées par les écrivains au XVII<sup>e</sup> siècle un luxe et une apparence de bon ton qui les mettaient bien au-dessus des simples tavernes et les rendaient plus semblables à nos cafés d'aujourd'hui qu'aux lieux auxquels nous avons conservé le nom de cabarets. Les maisons qui eurent la vogue à la fin du siècle et la gardèrent encore au commencement du suivant, celle de Forel près du Théâtre-Français, celle de Rousseau dans la rue d'Avignon, le cabaret de la Guerbois aux environs de la butte Saint-Roch, étaient en tout point dignes de recevoir les sociétés qui s'y réunissaient. Celles-ci se composaient de poëtes et de financiers, deux classes qui étaient au mieux à cette époque. Chaulieu et La Fare en furent surtout l'ornement; ils y unirent à la facilité des mœurs la gaieté et l'aimable badinage de leurs vers. Nous rappellerons enfin le cabaret du restaurateur Landelle, au carrefour Bussy, où se réunirent Collé, Piron, Gallet, Saurin, Fuzelier, Panard, etc., et qui sous le nom de *Caveau* est resté célèbre dans l'histoire de la chanson.

Au temps des réunions littéraires chez Landelle, les cabarets de bonne société, de société polie et lettrée, étaient déjà en grande partie remplacés par les cafés. Le premier débit de café à Paris avait été ouvert en 1672 par l'Arménien Pascal, dans une petite boutique du quai de l'École; mais il n'avait eu pour chalands que des étrangers et des chevaliers de Malte, et il avait bientôt fermé son établissement. En 1674, un autre industriel, nommé Maliban, né également en Asie, fonda un nouveau débit dans la rue de Bussy, et ajouta au café du tabac et des pipes. Il eut, peu d'années après, pour successeur un Arménien du nom de Grégoire, homme habile, qui transporta son commerce dans la rue Mazarine, près de la Comédie-Française. Cette idée fut si heureuse et les habitués du théâtre lui firent une si riche clientèle, qu'il suivit les comédiens dans la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (aujourd'hui de l'Ancienne-Comédie), quand ils allèrent s'y établir en 1689, messieurs de la Sorbonne les ayant chassés de la rue Mazarine. Mais Grégoire ne tarda pas à trouver un rival dangereux, et après peu de temps victorieux, dans le fameux Procope. Celui-ci, Florentin ou Sicilien, quitta la rue de Tournon, où il avait d'abord fondé son café, et vint le placer en face de la Comédie. Il y déploya un luxe inconnu jusqu'alors dans les débits de boisson, et, outre le café, offrit aux consommateurs du thé, du chocolat, des glaces, des sorbets, des fruits confits, des limonades et toutes sortes de liqueurs. Cet exemple fut imité, et vers 1715 on ne comptait pas à Paris moins de trois cents « maisons de café ». « Elles furent, dit J. de La Roque, le rendez-vous de quantités d'honnêtes gens, qui venaient se délasser en prenant du café en bonne compagnie, s'entretenant de choses agréables. Les gens de lettres et les personnes les plus sérieuses ne dédaignèrent point ces assemblées, si commodes pour conférer sur des matières d'érudition, sans gêne et sans cérémonie, et pour ainsi dire en se divertissant. » Il est facile de comprendre que la société polie et oisive se fit très-facilement une habitude de fréquenter ceux des cafés où le luxe et le confortable se trouvaient réunis. C'étaient, en quelque sorte, des salons ouverts à tous, où l'on pouvait entrer à toute heure sans être introduit, où l'on apprenait les nouvelles, où l'on rencontrait, soit des amis, soit des gens aimables, avec qui converser, discuter et même disputer. On lit dans les *Lettres persanes* (XXXVI) : « Le café est très en usage à Paris; il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue... Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent; au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré. » C'est sans doute du café Procope que Montesquieu veut parler ici; il fut en effet, durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, le lieu de réunion à la mode pour ceux qui s'intéressaient aux choses de l'intelligence. Parmi les hommes connus qui s'y montraient le plus fréquemment, on cite J.-B. Rousseau, Danchet Boindin, Duclos, Piron, Fréret, Marmontel, et la plupart des encyclopédistes. La conversation et la discussion y embrassaient toutes les matières à l'ordre du jour, les lettres, les sciences, les arts, la politique, mais surtout le théâtre et la philosophie. On y réformait l'État; on y soumettait au libre examen la religion et Dieu lui-même, sous le nom de *M. de l'Être;* on y confirmait et on y cassait les arrêts du parterre. Là se nouaient les trames et les cabales pour ou contre les œuvres et les hommes. C'est chez Procope que La Morlière avait son quartier général, qu'il recrutait la troupe prête, sur son signal, à applaudir ou à siffler une pièce, suivant ses relations d'intérêt avec l'auteur (voy. CABALE).

Un café avait précédé celui de Procope comme réunion littéraire: c'était celui de la veuve Laurent, rue Dauphine, où s'assemblaient La Motte, Saurin, Danchet, J.-B. Rousseau, Crébillon, Boindin, La Faye, etc., et où commença l'affaire des fameux couplets qui amenèrent la condamnation et l'exil de Rousseau. A l'époque même où Procope fut dans tout son éclat, le café Gradot, sur le quai de l'École, exista également comme centre littéraire. Michelet fait allusion à ces établissements et à d'autres du même genre, quand il dit, dans son tableau de la *Régence :* « Paris devient un grand café... Jamais la France ne causa plus et mieux... Les livres, et les plus brillants même, n'ont pas pu prendre au vol cette causerie ailée, qui va, vient, fuit, insaisissable. » Il ajoute plus loin que le café, « bu par Buffon, par Diderot, J.-B. Rousseau, ajouta sa chaleur aux âmes chaleureuses, sa lumière à la vue perçante des prophètes assemblés dans *l'antre de Procope*, qui virent au fond du noir breuvage le futur rayon de 89. » Parmi les cafés que recommandent des souvenirs littéraires, nous citerons encore le café de *la Régence*, célèbre surtout par ses joueurs d'échecs, et que fréquentèrent, à son origine, J.-B. Rousseau, de notre temps Alfred de Musset; le café du *Vaudeville*, celui des *Variétés*, et la plupart des cafés attenant à un théâtre, qui ont servi ordinairement de rendez-vous aux comédiens et aux auteurs dramatiques; le café *de Foy*, qui vers la fin de la Restauration, devint un centre renommé pour les journalistes et les autres écrivains d'opinions libérales, mais qui resta surtout un centre politique. Nous pourrions noter, en outre, aujourd'hui plusieurs cafés qui sont, comme le fut avant le coup d'État de 1851 le *Divan Le Pelletier*, des lieux de réunion littéraire, surtout pour les écrivains des journaux et pour ceux du théâtre, lieux de réunion d'autant plus indispensables que les salons littéraires ont cessé d'exister, et qu'il n'existe pas encore de cercles ou clubs littéraires. Une mode récente, importée d'Allemagne, a introduit en France des *Cafés-concerts*, où les consommateurs viennent entendre des morceaux de musique vocale ou instrumentale et quelquefois des scènes comiques et petites pièces : par ces dernières les cafés ont fait aux théâtres une concurrence peu favorable aux progrès des mœurs et du goût.

Cf. Ed. Fournier et Fr. Michel : *Histoire des hôtelleries, cabarets, etc.* (1851-54, 2 vol. grand in-8); — Colombey : *Ruelles, salons et cabarets* (1859, in-18).

**CABARRUS** (Francisco, comte DE), financier espagnol, d'origine française, né à Bayonne en 1752

et mort en 1810. Ce célèbre homme d'affaires, père de Mme Tallien, qui devint ministre des finances, et remplit d'importantes missions en France et en Hollande, a laissé des *Lettres à Jovellanos sur les obstacles que la nature, l'opinion et les lois opposent à la félicité publique* (Cartas al señor D. G. Jovellanos sobre los obstaculos, etc.; Bordeaux, 1820, in-12, nouv. édition), et d'intéressants *Mémoires*.

Cf. *Galerie historique des contemporains*.

**CABASILAS** (Nicolas), Νικόλαος Καβασίλας, théologien byzantin du XIVe siècle. Archevêque de Thessalonique, il fut regardé comme un homme de grande science et écrivit, entre autres ouvrages: un *Traité liturgique sur la messe*, publié en latin par G. Hervet (Venise, 1548, in-8), et en grec par Fronton du Duc (1624); un *Traité sur la vie de Jésus-Christ*, en six livres, traduit en latin par Pontanus (Ingolstadt, 1604, in-4); la *Doctrine mystique*, publié en allemand par W. Gass (Greifswald, 1849, in-8), ouvrage d'un style assez pur et d'un esprit exalté, etc.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

**CABESTAING** (Guillaume DE), troubadour du XIIe siècle. Héros d'une histoire tragique qui ressemble beaucoup à celle du châtelain de Couci (voy. ce mot), il fut tué par un mari jaloux, Raymond de Castel-Roussillon, et son cœur fut offert en aliment à la dame qu'il aimait. Cinq chansons de Cabestaing ont été publiées par Raymond, dans le *Choix de poésies des Troubadours*.

Cf. Millot : *Histoire littér. des troubadours*.

**CABINETS DE LECTURE.** Les établissements particuliers où, moyennant rétribution, on peut lire les journaux ou revues et les publications en volumes, sont comme des succursales des bibliothèques publiques. Ils ont sur ces dernières l'avantage d'être ouverts à toute heure, de permettre d'emporter les ouvrages dont chacun a besoin, et d'offrir à la curiosité du moment les nouveautés politiques ou littéraires. Les cabinets de lecture ne datent que du siècle dernier, et encore l'essai qui en fut tenté à Paris, en 1761, par Quillau, rue Christine, n'eut-il d'abord qu'un succès médiocre. Ce fut à partir de la Révolution que l'institution prit un sérieux développement. Il y eut des cabinets de lecture dans toutes les villes de France, et jusque dans les simples chefs-lieux de canton. Ils se multiplièrent à Paris, où chaque quartier eut les siens, avec un fonds de livres en rapport avec le caractère et les besoins de ses habitants : ici, le droit, la médecine, les sciences; là, l'histoire et la littérature; partout le roman et les journaux. Quelques-uns étaient très-riches dans leur spécialité, et ont été célèbres. Le plus grand de tous, celui de la galerie de Valois, au Palais-Royal, était une vraie bibliothèque et possédait les plus belles collections des journaux de la Révolution.

Les pays étrangers eurent des établissements analogues. On peut dire que leur nombre était partout en proportion du mouvement intellectuel des populations, et que leur disparition successive, dans une foule de localités, ne témoigne pas en faveur d'une génération moins curieuse des choses de l'esprit. Il y a aujourd'hui des villes très-importantes qui n'en ont plus un seul, et les plus beaux de Paris se sont amoindris ou ont disparu. Bien des causes, à part l'indifférence en matière littéraire, ont concouru à la décadence des cabinets de lecture : la multiplicité des cafés et des cercles où les revues et journaux sont sous la main de l'habitué; puis l'extension des journaux à feuilletons, apportant à chacun le roman qui était le principal objet de commerce du cabinet de lecture.

Cf. L. Mercier : *Tableau de Paris*.

CABLE (LE), *Rudens*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CACHEMIRE (LANGUE DU), l'un des idiomes modernes de l'Inde dérivés du sanscrit, et dans lequel entrent des éléments importants tirés du persan et de l'arabe. Il est remarquable par l'abondance des voyelles; sa déclinaison comprend, outre le nominatif, le génitif et le datif, un cas post-positif qui s'emploie avec des particules. Cette langue est dure, et les écrivains du pays lui préfèrent pour leurs ouvrages le persan ou le sanscrit. Aussi a-t-elle peu le caractère d'une langue écrite, et son alphabet, dit *charada*, imité du devanagari, est fort rarement employé.

Cf. Leech : *la Grammaire de la langue de Cachemire*, dans le *Journal* de la Société asiatique (Calcutta, 1844).

CACOPHONIE. La rencontre de lettres produisant des sons désagréables à l'oreille (κακὸς, mauvais, et φωνή, son) doit être évitée soigneusement par les écrivains; car ce genre de faute peut échapper à ceux qui ont au plus haut point le sentiment de l'harmonie naturelle de la langue. Ne cite-t-on pas de Voltaire, ce grand artiste en belle prose, un vers assourdi par huit nasales :

> Non, il n'est rien que Nanine n'honore ?

Une variante en ôta trois : *que sa vertu n'honore*, — et en laissa encore trop. Un exemple fameux de cacophonie se tire d'une œuvre inconnue, le *Manco-Capac* de Le Blanc de Guillet :

> Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

On peut être conduit à la cacophonie par la recherche de l'harmonie imitative. Le vers de Racine :

> Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

est tenu pour une beauté. Au contraire, on ne voit qu'un défaut de langage dans celui-ci de Lemierre :

> Je pars, j'erre en ces rocs où partout se hérisse...

La cacophonie peut être spirituelle dans la parodie, comme dans ce quatrain satirique sur le chef du romantisme :

> Où, ô Hugo, huchera-t-on ton nom ?
> Justice enfin que faite ne t'a-t-on !
> Quand donc au corps qu'académique on nomme
> Grimperas-tu de roc en roc, rare homme ?

A la cacophonie on peut rattacher des effets de rencontre de sons non moins désagréables et produisant des calembours involontaires. D'Arlincourt a été malheureux à cet égard. Des vers comme ceux-ci :

> . . . . On m'appelle à régner...
> — J'habite la montagne et j'aime à la vallée...
> — Mon père en ma prison seul à manger m'apporte...

étaient faits pour étonner les échos du Théâtre-Français et laisser de réjouissants souvenirs.

**CADALSO** (José DE), ou CADAHALSO, écrivain espagnol, né à Cadix en 1741, mort en 1782. D'une famille originaire de Biscaye, il fit ses études à Paris, voyagea, puis suivit la carrière militaire tout en cultivant les lettres. Il fut tué au siége de Gibraltar. On cite, parmi ses œuvres en prose: *les Érudits à la violette ou cours complet de toutes les sciences* (los Eruditos à la violeta ó curso, etc.; Madrid, 1772, in-4), publié sous le pseudonyme de Joseph Vasquez, offrant une ingénieuse et vive satire des connaissances superficielles; puis les *Lettres marocaines* (Cartas marruecas), censées écrites par un Marocain à l'un de ses compatriotes pendant son séjour en Espagne, l'une des heureuses imitations des *Lettres persanes*. Comme poëte, Cadalso a donné un recueil intitulé : *Loisirs de ma jeunesse* (Ocios de mi juventud, 1773), contenant des compositions gracieuses et délicates; une tragédie, *Don Sancho Garcia* (1771), médiocre imitation des pièces françaises, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Madrid, 1818, 3 vol. in-8).

Cf. Navarette : *Notice*, en tête de l'édit. des *Œuvres*; — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III; — An-

[illegible] de Latour : *la Baie de Cadix, nouvelles études sur l'Espagne* (Paris, 1858, in-12).

**CADA-MOSTO** (Aloïse DA), voyageur et écrivain italien, né à Venise en 1432, mort en 1463. La relation de son voyage de découvertes aux côtes du Sénégal et aux îles du Cap-Vert, *Prima navigazione per l'Oceano alle terre de' Negri* (Vicence, 1507, in-4; Milan, 1519), est écrite avec soin et pleine d'intérêt; elle a été traduite en latin dans le *Novus orbis* de Grynaeus, et en français par Redonet, dans le *Nouveau-Monde* (Paris, 1517).

Cf. Walckenaer : *Histoire des voyages en Afrique*, t. I.

**CADA-MOSTO** (Marco), de Lodi, poëte et conteur italien du XVI<sup></sup>e siècle. Il a laissé six Nouvelles, d'un ton libre, imprimées d'abord avec des poésies (*Sonnetti*, *Capitoli* et *Stanze*; Rome, 1544), puis séparément (Milan, 1819). On y a retrouvé l'idée et quelques détails du *Légataire universel* de Regnard. — Un autre CADA-MOSTO, Paolo-Émilio, poëte du XVII[e] siècle, est auteur de *Madrigaux*, d'une traduction italienne des *Emblemata* d'Alciat, et d'une collection d'inscriptions grecques.

Cf. Borromeo : *Catalogo de novellieri italiani* (Bassano, 1805, gr. in-8) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*.

**CADENCE.** — Voyez HARMONIE DU STYLE.

**CADENET** (Élias), troubadour provençal, né vers 1156. Grand, de belle mine, doué d'une voix agréable, il parcourut le midi de la France, chantant ses pastorelles et ses sirventes. Il prit pour dame de ses pensées la sœur de Blacas d'Aulps. Ses vers sont faciles, spirituels et d'une merveilleuse clarté. On en trouve des fragments dans l'*Histoire littéraire de la France* et dans le *Choix des poésies des troubadours* de Raynouard.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — Millot : *Hist. litt. des troubadours*.

**CADET DE GASSICOURT** (Charles-Louis), savant et littérateur français, né le 23 janvier 1769 à Paris, mort le 21 novembre 1821. Fils d'un pharmacien renommé, et lui-même premier pharmacien de Napoléon en 1809, il publia, outre ses ouvrages spéciaux, des écrits littéraires. Sous la Restauration, il se distingua, dans la bourgeoisie parisienne, par son opposition au droit divin.

On cite de lui : *le Tombeau, ou Histoire secrète des initiés anciens et modernes, templiers, francs-maçons, illuminés* (Paris, 1797, in-18) ; *Mon voyage, ou Lettres sur la Normandie* (1799, in-8) ; *le Poëte et le Savant*, dialogues (1799, in-8); *Esprit des sots* (Paris, 1801, in-18) ; *Saint-Géran, ou la Nouvelle langue française* (Paris, 1807, in-12), parodie de M[me] de Staël et de Chateaubriand, avec une *Suite* (1811, in-12) ; *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière* (1818, in-8), etc.; puis des chansons spirituelles, dans le recueil du Caveau, dont il était membre, et deux comédies-vaudevilles en un acte, qui eurent quelques succès : *le Souper de Molière* (Paris, 1798, in-8) ; *la Visite de Racan* (Paris, 1798, in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* ; — Eusèbe Salverte : *Notice sur la vie et les ouvrages de C.-L. Cadet de Gassicourt* (1822, in-8).

**CADMUS DE MILET**, historien grec du VI[e] siècle avant J.-C. Il fut, suivant Strabon, l'un des trois premiers et, suivant Pline, le premier des prosateurs grecs. Il avait écrit une *Histoire de la fondation de Milet et de l'Ionie*, ouvrage perdu. On l'a confondu avec le Phénicien qui importa en Grèce l'alphabet. On a aussi contesté son existence.

Cf. Clinton : *Fastes helléniques*, t. II.

**CÆCILIUS STATIUS**, poëte comique latin, mort en 168 avant J.-C. Il était, d'après Aulu-Gelle, Gaulois insubrien et naquit à Milan. Nous ne possédons de lui que des titres de pièces au nombre de quarante et des fragments dont les deux plus longs ont l'un soixante-dix lignes, l'autre douze. Mais les anciens parlent fréquemment de lui. Cicéron, qui cependant ne trouve pas son style assez pur, lui donne le titre de premier des poëtes-comiques. Varron dit que Cæcilius excelle dans la conduite de l'action, comme Térence dans le développement des caractères et Plaute dans le dialogue. Citons aussi le vers d'Horace (Épître II) :

Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte.

Les comédies de Cæcilius étaient imitées des auteurs grecs de la nouvelle comédie, et appartenaient en conséquence au genre des *Palliatæ*. Ces imitations toutefois remplaçaient assez souvent par des bouffonneries grossières les délicatesses de l'art grec. Aulu-Gelle le fait sentir en rapprochant un passage de Cæcilius du même passage dans Ménandre. De là le mot de Quintilien : « Nous boitons dans la comédie, quoique nos aïeux vantent beaucoup Cæcilius. » Les fragments de ce dernier ont été insérés dans les *Poetæ latini scenici* de Bothe et dans le *Corpus poetarum latinorum* de Maittaire.

Cf. Aulu-Gelle : *Nuits Attiques*, liv. II, chap. 23 ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CAEILTE**, barde gaélique. — Voyez GAÉLIQUE (Littérature).

**CÆLIUS AURELIANUS**, médecin latin, que l'on croit né en Numidie, et qui vécut après le II[e] siècle. On a de lui deux ouvrages, où les descriptions sont précises, mais d'une langue fort incorrecte : *Tardarum passionum libri V* et *Celerum passionum libri III*. J.-C. Amman en a donné une bonne édition (Amsterdam, 1709, in-4). On les trouve dans la collection des médecins latins de Haller (Lausanne, 1774, 2 vol. in-8).

Cf. Haller : *Bibliotheca medica practica*, t. I.

CAFÉS LITTÉRAIRES. — Voyez CABARETS.

**CAFFARO** (Paolo), historien italien, né à Gênes en 1080, mort en 1166. Il prit part à la croisade de Godefroy de Bouillon, et, de retour à Gênes, obtint plusieurs fois le consulat pendant la grande lutte avec Pise. Il a écrit en latin barbare des *Annales*, ou histoire générale, qui vont de 1100 à 1163, et que le sénat de Gênes fit continuer jusqu'en 1294 par les historiographes de la République. Précieuses par leur antiquité même et un caractère de naïve loyauté, elles remplissent presque le sixième volume des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori.

Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. I, p. 172 et 390.

CAFRES (IDIOMES), parlés par les nations noires du sud de l'Afrique. On distingue diverses langues dans la famille cafre : celle de la Cafrerie méridionale, dont le *coussa* est le principal dialecte ; celle de la Cafrerie occidentale ou *bétjuane*, parlée en divers dialectes, dont le plus connu est le *maatjaping;* celle de la Cafrerie orientale ou de Mozambique, à laquelle appartiennent les dialectes *quiloas;* enfin celle de la Cafrerie moyenne ou de la baie Lagoa. Les différences entre ces diverses langues sont assez sensibles. Ainsi le dialecte maatjaping emploie fréquemment l'*r* qui manque au cafre méridional, et possède deux verbes auxiliaires, tandis que cette dernière langue est privée du verbe être. Des mots arabes se sont introduits dans les divers dialectes. Les idiomes cafres, composés de mots très-courts, sont doux et sonores, qualités qu'ils doivent à leur richesse en voyelles, et au petit nombre d'articulations nasales ou gutturales. Malgré leur voisinage des idiomes de la famille hottentote, ils n'ont point les claquements de langue de ces derniers ni leurs diphthongues prolongées et ouvertes. On remarque cependant, comme trait commun à quelques idiomes des deux familles, une sorte de gazouillement inconnu dans toute autre langue. Le vocabulaire des idées ab-

straites est fort limité; mais un fréquent emploi de métaphores donne aux idiomes cafres un caractère poétique. Il a été composé une *Grammaire de la langue des Cafres :* en allemand, par Schreuder (Christiania, 1850, in-8), en anglais, par Appleyard (Londres, 1850), et par Lewis Grout (Ibid., 1859). Le révérend Döhne en a publié le *Dictionnaire* (Zulu-Kafir Dictionary; Cape Town, 1857).

Cf. Bleek : *The languages of Mosambique* (1856).

CAGLIOSTRO DÉMASQUÉ, ouvrage de la baronne de Recke (voy. ce nom).

**CAGNOLI** (l'abbé BELMONTE), poëte italien de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur de l'*Aquilea distrutta* (Venise, 1628), en vingt chants, l'un des nombreux poëmes écrits à l'imitation de l'épopée du Tasse.

**CAHEN** (Samuel), hébraïsant français, né à Metz le 4 août 1796, mort le 8 janvier 1862. A part quelques dissertations spéciales et des livres pour l'enseignement hébraïque, on lui doit une très-importante traduction de la *Bible*, avec le texte en regard et des notes critiques (1832-1852, 20 vol. in-8; nouv. édit. refondue, 1845 et suiv.) [*Dictionn. des Contemporains*, 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> édit.].

Cf. Begin : *Biographie de la Moselle ;* — Saint-Edme et Sarrut : *Biogr. des hommes du jour.*

**CAHUSAC** (Louis DE), auteur dramatique français, né vers 1700 à Montauban, mort le 22 juin 1759. Il donna au Théâtre-Français : *Pharamond*, tragédie (1736); *Zénéide*, comédie en un acte, en vers (1742); *le Comte de Warwick*, tragédie (1742); *l'Algérien*, comédie en trois actes (1744). Ces pièces, à part *Zénéide*, qui resta assez longtemps au répertoire, n'eurent pas de succès. L'auteur fut plus heureux à l'Opéra, avec ses poëmes mis en œuvre par Rameau : *les Fêtes de Polymnie* (1745); *Zaïs* (1748); *les Fêtes de l'hymen* (1748); *Naïs* (1749); *Zoroastre* (1749); *Anacréon* (1754); *la Naissance d'Osiris* (1754). On a encore de lui : *Grigri*, roman (1749, in-12); *la Danse ancienne et moderne, ou Traité historique de la danse* (La Haye [Paris], 1754, 3 vol. in-12); des articles dans l'*Encyclopédie* sur les théâtres et l'opéra.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

**CAIGNIEZ** (Louis-Charles), auteur dramatique français, né le 13 avril 1762 à Arras, mort le 19 février 1842. Doué d'un véritable talent pour la scène, il rivalisa sur les théâtres du boulevard avec Guilbert de Pixérécourt, et fut surnommé le Racine du mélodrame, dont Pixérécourt était appelé le Corneille. Il avait assez de goût littéraire pour réussir dans des œuvres plus délicates. Son *Volage*, comédie en trois actes, qui fut représentée en 1807 au théâtre Louvois, et sa *Méprise en diligence*, autre comédie en trois actes, qui fut jouée au théâtre Favart en 1819, se distinguent par des situations originales et comiques.

Les principaux succès de cet auteur dans le mélodrame sont : *le Jugement de Salomon* (1802) et *la Pie voleuse, ou la Servante de Palaiseau* (1815). Ces deux pièces furent représentées longtemps avec la même vogue, tant à Paris que dans les villes de la province et de l'étranger. On cite encore parmi les ouvrages de Caigniez : *les Amants en poste* (1804); *Androclès, ou le Lion reconnaissant* (1804); *la Forêt d'Hermanstadt* (1805); *les Enfants du bûcheron* (1809); *la Fille adoptive, ou les deux mères rivales* (1810); *le Juif-Errant* (1812); *la Morte vivante* (1813); *Jean de Calais* (1815); *les Corbeaux accusateurs* (1817); *Ugolin, ou la Tour de la Faim* (1821); *la Belle au bois dormant* (1822), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**CAILHAVA** (Jean-François), auteur dramatique français, né le 28 avril 1731 à Estandoux (Languedoc), mort le 20 juin 1813. Le succès d'une petite pièce qu'il fit représenter sur le théâtre de Toulouse lui inspira le désir de se faire jouer au Théâtre-Français. Les refus des comédiens, puis les sifflets du public qui accueillirent ses premières œuvres ne le découragèrent pas, et il finit par atteindre au succès. Il eut contre lui La Harpe, qui l'attaqua violemment dans le *Mercure*. Mais il tint tête au critique et le prit à partie sur la scène même, dans *le Journaliste anglais*. L'hostilité du célèbre acteur Molé lui fut plus dangereuse et lui ferma la Comédie-Française. Il s'occupa alors de livres sur l'art dramatique et y ajouta quelques écrits libertins et fades. Reçu en 1797 à l'Institut, il fit partie de l'Académie française lors de sa reconstitution. On raconte qu'il affectait un vrai culte pour Molière et qu'il portait, enchâssée dans une bague, une dent qu'il prétendait venir du célèbre poëte. Aussi les plaisants dirent-ils qu'il avait une dent contre Molière lorsqu'il rétablit le *Dépit amoureux* en cinq actes, entreprise qui ne fut pas goûtée du public.

La principale tentative dramatique de Cailhava est l'*Égoïsme*, comédie en cinq actes, en vers, jouée en 1777, où l'auteur essaya, sans beaucoup de succès, de revenir aux grandes traditions de la comédie de caractère. On cite encore de lui au théâtre : *la Maison à deux portes, ou le Tuteur dupé* (1765); *les Étrennes de l'amour* (1767); *le Mariage impromptu* (1769); *le Zist et le Zest* (1797), etc. Le théâtre, presque complet, de Cailhava a été publié (Paris, 1781-1782, 3 vol. in-8). Les autres ouvrages d'une certaine importance qu'ait publiés Cailhava sont : *l'Art de la comédie* (1772, 4 vol. in-8), assez estimé comme œuvre didactique; *les Causes de la décadence du théâtre* (Paris, 1789, in-8); *Études sur Molière* (1802, in-8), ouvrage qui n'a pas été inutile aux travaux plus complets faits dans la suite. On a publié ses *Œuvres badines* (Paris, 1798, 2 vol. in-12).

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**CAILLEAU** (André-Charles), littérateur français, né en 1731, mort le 19 juin 1798. Il était imprimeur à Paris. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-médiocres : des *Étrennes*, des *Almanachs*, des *Choix de poëmes grivois*, un *Art de deviner* (1753, in-12), un *Poissardiana* (1756, in-12), des pièces pour les petits théâtres. Il a aussi publié un *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares* (1790, 3 vol. in-8), dont le fond lui avait été fourni par Duclos, et auquel Brunet a ajouté un *Supplément* (1802).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**CAILLIÉ** (René), voyageur français, né en 1799 à Mauzé (Deux-Sèvres), mort le 17 mai 1838. Il est le premier qui ait pénétré dans l'Afrique centrale jusqu'à Tombouctou. Son *Journal* a été publié, avec des notes de M. Jomard (Paris, 1830, 3 vol. in-8).

Cf. E.-F. Jomard : *Notice historique sur la vie et les voyages de R. Caillié* (1839, in-8).

**CAILLY** (J. DE). — Voyez D'ACEILLY.

**CÂIM** (Quiâm-Uddin ALI, ou Schaïk-Muhammad), poëte hindoustani du XVIII<sup>e</sup> siècle, né à Chândpûr ou Naddya, mort en 1792-93. Il fut gouverneur de l'arsenal de Dehli. Il se distingua par la fertilité de son imagination et l'élégance de son style. Ses gazals forment un diwan qui est très-estimé. Il a en outre composé une grande quantité de cacidas et de masnawis et un tazkira. Son poëme intitulé *Masnawi-i-ischquiya-i-darwesch* a été traduit par M. Garcin de Tassy dans l'*Histoire de la littérature hindoue*, t. II.

CAÏN, drame de Byron (voy. ce nom).

CAÏUS GRACCHUS, tragédie de M. J. Chénier (voy. ce nom).

**CAJETAN** (Ottavio), en latin CAJETANUS, hagio-

graphe italien, né à Syracuse en 1566, mort en 1600 à Palerme. Il était de la Compagnie de Jésus. On a de lui une *Introduction* (Isagoge) *à l'histoire ecclésiastique de la Sicile* (Palerme, 1707, in-4), ouvrage d'une latinité remarquable, réimprimé dans le *Thesaurus* de Grævius; *Vitæ sanctorum siculorum* (Palerme, 1652, in-folio) et des opuscules insérés dans le recueil de Muratori.

**Cajetan** (Costantino), hagiographe italien, parent du précédent, né à Syracuse en 1660, mort à Rome en 1650. Il entra chez les Bénédictins et se signala par une érudition très-partiale : il rangea parmi les bénédictins tous les moines illustres, y compris saint Ignace, et supposa un bénédictin Gessen ou Gersen comme l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Outre sa collaboration active aux *Annales* de Baronius, où il inséra notamment un *Traité de la monarchie de Sicile* (Rome, 1588), on lui doit : *P. Damiani Opera* (Rome, 1606-1640, 4 vol. in-folio); *De Erectione collegii Gregoriani* (Rome, 1622, in-4), et surtout des *Vitæ* assez nombreuses, remplies de documents sur les premiers temps de l'histoire des papes.

**Cajetan** (Maria), moraliste italien, né à Bergame en 1655, mort en 1747. Il écrivit beaucoup de livres de théologie ou de pure morale, pleins de grâce et d'onction : *Esame sopra il vizio dell' osteria* (Bergame, 2e édit., 1725 et 1728, in-12); *Il miserere esposto in pensieri* (1726, in-12); l'*Uomo apostolico* (1726, in-4), réimprimé plus de vingt fois; *la Fraterna Carità* (1728, in-12, très-nombreuses édit.); *l'Umiltà del cuore* (Bergame, 1739-1743; Venise et Brescia, 1740, in-12); *la Morale evangelica* (Padoue, 1743, in-4), etc.

Cf. Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIIe siècle.*

**Cajetano** (Tommaso di Vio, dit), savant prélat italien, né à Gaëte en 1469, mort à Rome en 1534. Il dut à sa ville natale son surnom très-commun en Italie. Général des Dominicains, légat de plusieurs papes, évêque de Gaëte et cardinal, l'activité qu'il déploya dans les affaires ne suspendit pas un seul jour ses études. Aussi a-t-il laissé de nombreux et importants travaux, dont la Sorbonne a vivement critiqué les tendances ultramontaines : des *Commentaires* latins sur la Bible (Lyon, 1639, 5 vol. in-fol.); des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas* (Rome, 1507-1517; Lyon, 1540-1541, in-fol.); *De comparatione papæ et concilii* (Venise, 1562); des *Commentaires sur Aristote*, etc.

Cf. G.-B. Flavio : *Oratio et Carmen*... de Vio Cajetani (Rome, 1535, in-folio) : — Peter Ekerman : *Dissertatio de cardinali Cajetano* (Upsal, 1761, in-4) ; — A. Touron : *Histoire des hommes illustres de Saint-Dominique* (Paris, 1743-49, 6 vol. in-4).

**Calages** (Marie Puech de), femme auteur française, née en 1632 près d'Ancenis, morte le 8 octobre 1661. Elle est l'auteur de *Judith ou la Délivrance de Béthulie*, poëme en huit livres (Toulouse, 1660). On y trouve des vers heureux; les deux suivants ont été copiés presque textuellement par Racine dans *Phèdre* (acte II, sc. 2 et 5).

Qu'un soin bien différent l'agite et le dévore !
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Il se cherche lui-même et ne se trouve plus.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**Calandria**, comédie de Bibbiena (voy. ce nom).

**Calanson** (Giraud de), troubadour gascon, mort vers 1226, vécut à la cour des rois de Castille et d'Aragon, et chez Marie de Ventadour. « Il a, dit l'*Histoire littéraire de la France*, de la verve, du goût, de la finesse dans l'esprit. » Le recueil de Raynouard contient une partie de ses vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — l'abbé Millot : *Histoire littéraire des troubadours.*

**Calas**, tragédie de M.-J. Chénier (voy. ce nom).

**Calchi** (Tristano), surnommé le « Tite-Live milanais », historiographe italien, né à Milan vers 1462, mort en 1515. Secrétaire des Sforza, il rédigea une *Historia patria*, en 20 livres (1628, in-fol.), écrite en bon latin, et qui va jusqu'en 1313. Elle a été insérée par Graevius dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ.*

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie.*

**Caldas** (Antonio), ou **Pereira de Souza**, poëte brésilien, né à Rio de Janeiro en 1762. L'un des principaux lyriques portugais, ses odes sacrées sont d'une grande noblesse d'expression ; l'*Ode à la Religion* est l'une des plus remarquables. On lui doit une traduction des *Psaumes*. On cite aussi un petit poëme très-gracieux sur *les Oiseaux* (*As Aves*), publié avec des notes de M. Garcaô Stokler

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8) ; — Pereira da Silva : *Os varões illustres do Brazil* (Paris. 1858, in-8).

**Calderon de la Barca** (Pedro), célèbre poëte dramatique espagnol, né à Madrid dans les premiers jours de l'année 1600, mort le 25 mai 1681. On ajoute parfois à son nom celui de sa mère, llenao y Riaño. Élevé chez les jésuites de Madrid, il fit d'excellentes études. Dès l'âge de seize ans, il avait composé une comédie : *le Char du ciel* (el Carro del cielo), qui fut représentée plus tard avec un grand succès. Il passa ensuite cinq ans à l'université de Salamanque. En 1620, il prit part à un concours poétique, où le prix fut décerné à Lope de Vega; mais il reçut les félicitations de son rival alors dans tout l'éclat de sa gloire. A la même époque, il entra dans l'armée, servit dans le duché de Milan, puis en Flandre, et plus tard dans la Catalogne révoltée. Cependant il mettait à la scène ses premières comédies et se faisait un nom. Après la mort de Lope de Vega (1635), il fut attaché au palais du roi Philippe IV, et chargé d'écrire des pièces pour les théâtres royaux. En 1649, il fut choisi pour présider aux fêtes données en l'honneur de la nouvelle reine, Anne d'Autriche. Il jouit dès lors de toute la faveur du roi, et fut obligé de faire à la fois des comédies pour le public et des *autos sacramentales* pour les églises de toute l'Espagne. En 1651, il entra dans les ordres, et se réduisit à ce dernier genre de composition. Il obtint de Philippe IV une chapellenie dans la cathédrale de Tolède; puis, nommé chapelain d'honneur, il vint résider à Madrid. Sous le nouveau roi Carlos II (1665), la faveur de Calderon diminua; ce qui a fait dire à Solis qu'il « mourut sans Mécène ». Il fut enterré dans la paroisse de San Salvador, d'où ses restes furent solennellement transférés, en 1841, dans la chapelle du cimetière de San Nicolas. A cette occasion, un volume de poésies en l'honneur du célèbre auteur dramatique, composé par Zamàrola, Zorilla et Hartzenbusch, fut publié à Madrid, au moyen d'une souscription.

Le nombre des pièces que fit jouer Calderon est considérable, mais inconnu; quelques biographes le portent très-haut, à mille ou quinze cents. Il ne s'en imprima que quelques-unes du vivant de l'auteur, dans ses dernières années et sans sa participation. Prié de donner une liste complète de ses productions dramatiques, le poëte remit une note contenant les titres de cent onze comédies et de soixante-dix autos; et ce furent à peu près toutes les pièces qui furent réunies peu de temps après sa mort, par son ami don Juan de Vera Tasis y Villaroel, et réimprimées en 1760 par Juan Fernandez de Aponte. Elles comprennent des autos, des comédies philosophiques et des comédies de cape et d'épée, enfin des drames. Moins fécond que Lope de Vega, Calderon lui est supérieur par l'art de combiner des plans, de nouer et de dénouer une intrigue. « Calderon, dit Quintena, dans son essai didactique sur *le Drame*, est plus éner-

gique et plus grave, et élève plus haut l'art dramatique; il en a conquis et gardé le sceptre. Mais à la force avec laquelle il frappe, au feu, au noble courage, qui sont ses qualités propres, il n'a pas su joindre la variété de formes et de visages qui conviennent aux personnages dramatiques. » L'illustre dramaturge espagnol a été l'objet des jugements les plus contraires de la part des critiques étrangers. W. Schlegel le met au premier rang des maîtres de la poésie romantique et rattache à lui tout le mouvement littéraire de l'Europe moderne. Sismondi, d'autre part, ne voit en lui qu'un misérable écrivain de la misérable époque de Philippe IV, faux dans les mœurs qu'il met à la scène, boursouflé dans son langage et tout empreint de gongorisme, incapable de faire agir les passions et parler les grandes douleurs. Il est certain que Calderon, tout en dehors de nos idées, de nos sentiments et de nos traditions classiques, ne peut être compris qu'autant qu'on le replace dans son milieu moral, historique et national. La forte personnalité dont il a laissé l'empreinte dans les tableaux de son temps et de son pays, constitue son génie; la barbarie et les raffinements dont il s'enveloppe appartiennent à l'époque dont il est la fidèle et vivante expression.

Si étranges que ses autos nous paraissent, ce sont les œuvres qu'il a traitées avec le plus de soin. On sait avec quelle solennité ces pièces se représentaient dans les églises, pendant les fêtes du Saint-Sacrement; elles faisaient partie du culte; le peuple y apportait son imagination et sa foi, le poëte sa piété et son génie. Les principaux autos de Calderon sont : *le Premier et le Second Isaac, la Vigne du Seigneur, les Épis de Ruth, le Véritable dieu Pan, la Première fleur du Carmel*, et surtout *le Divin Orphée* (el divino Orfeo). C'est sur ces sujets légendaires et dans leurs cadres tracés d'avance que Calderon aimait à déployer sa fécondité d'invention, son habileté de combinaison, les grâces recherchées ou la majesté de son style.

Parmi ses comédies, quelques-unes appartiennent au genre philosophique; les plus célèbres sont : *La vie est un songe* (La vida es sueño), où le poëte montre la vanité de tous les bonheurs de ce monde, et *Dans cette vie, tout est vérité et mensonge* (En esta vida todo es verdad y todo mentura) : le sujet de cette dernière est l'histoire d'Héraclius et de Phocas, que Corneille portait vers le même temps sur la scène française. Les deux poëtes se rencontraient dans l'expression des mêmes sentiments d'une façon qui ne peut s'expliquer que par un emprunt ou une réminiscence. On a beaucoup discuté sur la question de savoir lequel des deux, de l'auteur d'*Héraclius* ou de Calderon, avait traduit l'autre; nous avons dit, à propos de Corneille, que, dans cette circonstance, ce n'était pas lui qui paraissait avoir été l'emprunteur. On cite encore de Calderon, en les rattachant plus ou moins au même genre, *la Dévotion de la croix, le Siége de Bréda, le Dernier duel de l'Espagne*, etc. — Les principales comédies de cape et d'épée sont : *Avant toute chose est ma dame* (Antes que todo es mi dama), paraphrase du proverbe espagnol : « Une blessure se guérit plus aisément qu'une parole; » *la Dame esprit-follet* (la Dama duende), *l'Écharpe et la Fleur* (la Banda y la Flor), *Maison à deux portes est difficile à garder* (Casa con dos puertas mala es de guardar); *La chose est pire qu'elle n'était* (Peor esta que estaba); *Bonheur et malheur du nom* (Dicha y desdicha del nombre); *l'Alcade de soi-même* (el Alcayde de si mismo); *le Secret à haute voix* (el Secreto a voces); *les Trois châtiments en un* (las Tres justicias en una).

On rapporte au drame, pour la place qu'y prennent les passions violentes, les pièces suivantes : *Aimer après la mort* (Amar despues de la morte), dont le sujet, emprunté à l'histoire de la révolte des Maures de Grenade, offre la lutte d'un amour pur et élevé contre la férocité et la barbarie des mœurs du temps; *le Médecin de son honneur* (el Medico de su honra), tableau de la vengeance d'un mari qui se croit outragé, ayant pour pendant *le Peintre de son déshonneur* (el Pintor de su deshonra), et *A outrage secret vengeance secrète*, terrible leçon de patience vindicative, donnée par un mari qui sait souffrir et se taire jusqu'au moment de frapper; *le Tétrarque de Jérusalem* (el Mayor monstruo dos celos, y Tetrarca de J.), mise en scène de la meurtrière jalousie d'Hérode à l'égard de Marianne, digne d'entrer en parallèle avec *Othello; le Prince Constant*, histoire d'un Régulus portuguais, qui, ne pouvant obtenir le prix de sa rançon, retourne mourir chez les barbares; enfin *l'Alcade de Zalamea*, la pièce de Calderon restée la plus populaire, et qui, mettant en présence le soldat et le laboureur, prête à celui-ci comme à l'autre l'emphase de l'honneur castillan.

Le théâtre de Calderon a donné lieu a beaucoup d'imitations étrangères, mais plutôt pour les *sujets* et les situations que pour le ton, les sentiments et les idées. Nous rappellerons, en France : *le Gardien de soi-même*, par Scarron et *le Geôlier de soi-même*, par Thomas Corneille, d'après *l'Alcade de soi-même; les Illustres ennemis*, du même Th. Corneille, d'après *Aimer après la mort; le Feint astrologue*, par le même, et *Jodelet astrologue*, par Douville, d'après *el Astrologo fingido; les Sœurs jalouses ou l'Écharpe et le Bracelet*, de Lambert, d'après *l'Écharpe et la Fleur; l'Esprit-follet*, du même, et *la Dame invisible ou l'Esprit-follet*, par Hauteroche, d'après *la Dame esprit-follet; le Paysan magistrat*, de Collot d'Herbois, d'après *l'Alcade de Zalamea; le Médecin de son honneur*, mis à la scène française par M. Hipp. Lucas.

Après les premières éditions du Théâtre de Calderon données par Juan de Vera Tasis (Madrid, 1685, 15 vol. in-8), et par Fernandez de Apontc (Ibid., 1760-63, 10 vol. pet. in-4), il faut citer l'édition inachevée (Leipzig, 1830, 3 vol.), et surtout celle donnée par Eugenio Hartzembusch dans la grande *Biblioteca de autores españoles* de Rivadeynera (Madrid, 1848-50, 4 vol. in-4). Les *autos* ont été plusieurs fois publiés à part (Madrid, 1716, 6 vol. in-4; 1759, 6 vol.). Ses principales pièces ont été traduites dans diverses langues; les meilleures traductions françaises sont celles d'Esménard et La Beaumelle, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (1822, 5 vol. in-8), de Damas Hinard dans les *Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol* (1841-44, 3 vol. in-8; 1861, 3 vol. in-12), et enfin d'Antoine de Latour (*Œuvres dramatiques de Calderon*, 1870-73, t. I-II, in-8). En dehors du théâtre, qui comprend, outre les comédies et les *autos*, environ trois cents *saynètes*, préludes ou intermèdes, on cite de Calderon divers ouvrages peu connus : un *Traité sur la peinture*, une *Défense de la comédie*, des sonnets, des romances, des poésies lyriques, etc.

Cf. J.-L. Heiberg : *Commentatio de poeseos dramaticæ genere hispanico, præcipue de P. Calderone de la Barca, principe dramaticorum* (Copenhague, 1817, in-8); — Viguier : *Anecdotes littéraires sur P. Corneille* (Rouen, 1846); — Philarète Chasles : *Études sur l'Espagne* (Paris, 1847, in-12); — E. Baret : *Espagne et Provence* (Ibid., 1857, in-8); — Schmidt : *die Schauspiele C.'s* (Elberfeld, 1857); — Bouterweck, Ticknor, Schack, de Puibusque, etc. : *Histoire de la littérature espagnole*.

CALEB WILLIAMS, roman de W. Godwin (voy. ce nom).

CALEMBOUR, sorte de jeu de mots fondé sur la ressemblance du son entre des mots ayant des sens différents. La manie du calembour a été souvent et justement blâmée; mais on a été trop loin en blâmant et rejetant le calembour lui-même

d'une manière absolue. Il peut trouver sa place dans la littérature légère, et l'on en voit même des exemples chez des écrivains de premier ordre. Nous ne répéterons donc pas, ce qu'on lit partout, que « le calembour est l'esprit des sots », ni cette autre parole plus ingénieuse, que c'est « la sottise des gens d'esprit ». Tout jeu d'esprit bien fait est le contraire de la sottise. Mais il faut qu'il soit bien fait. Il faut que le calembour transforme le mot en laissant le son exactement pareil, qu'il amène entre deux idées un contraste piquant ou un rapprochement original, et surtout qu'il arrive à propos, sans paraître cherché, sans être amené de loin. Toutes ces conditions se trouvent remplies dans la réponse du marquis de Bièvre au roi Louis XV lui demandant de faire un calembour relatif à sa personne : « Ah ! sire, répondit-il, le roi n'est pas un *sujet*. » Les règles d'un bon calembour sont plus difficiles à observer qu'il ne le paraît à première vue ; aussi ceux qui les prodiguent en font-ils rarement qui ne soient mauvais. L'abus en est d'autant plus insupportable, qu'alors ils ne viennent plus à leur place, et qu'au lieu de montrer de l'esprit ils ne font que trahir un travers.

Le calembour ne fut pas inconnu des anciens. Le double sens des oracles reposait souvent sur des équivoques de ce genre. Il y eut des calembours sacrés. On en trouve, et souvent d'obscènes, chez Aristophane et chez Plaute. On en rencontre même chez Cicéron, qui appelle Verrès un pourceau, et qui représente ce concussionnaire comme le balai de la Sicile (*Verres*, verrat; *verrere*, balayer). Shakespeare présente assez souvent des plaisanteries en forme de calembours, quelquefois très-difficiles à comprendre aujourd'hui. Il en est de même chez Rabelais. Bien des passages de Molière, principalement dans ses farces, touchent au calembour. Racine lui-même n'a pas dédaigné ce genre d'esprit. Dans ses *Plaideurs*, l'Intimé invoque en faveur du chien Citron les robes de trois procureurs qu'il a déchirées :

On en verra les pièces.
Pour nous justifier, voulez-vous d'autres pièces ?

Parmi les écrivains qui ont abusé du calembour, tout en s'y faisant une réputation, on cite principalement Montmaur au XVII<sup></sup>e siècle, et le marquis de Bièvre au XVIIIe. Montmaur, le fameux parasite qui disait à ses amis : « Messieurs, fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel, » poussa si loin la manie du calembour et de tous les jeux de mots, qu'on leur donna le nom de *montmaurismes*. Le marquis de Bièvre fut celui de tous les littérateurs qui usa le plus du pur calembour ; mais personne n'y a mieux réussi. Outre celui que nous citons plus haut comme le modèle même du genre, nous en avons déjà rappelé un autre qui a sa petite place dans les souvenirs de l'histoire littéraire ; c'est celui qu'il fit après le succès de sa comédie du *Séducteur* et la chute des *Brames* de La Harpe : « Quand le *Séducteur* réussit, les *bras me tombent*. » Mais, si l'on peut reconnaître dans ces mots de la finesse et de l'à-propos, on serait fatigué jusqu'au dégoût si on lisait son *Almanach des calembours*, sa *Lettre à la comtesse Tation*, ou ses *Amours de l'ange Lure et de la fée Lure*. A l'époque où vivait le marquis de Bièvre, le calembour était fort à la mode. C'est alors que Necker ayant fait imprimer son fameux *Compte rendu au roi*, et l'ayant publié sous couverture bleue, le premier ministre Maurepas traita dédaigneusement ce travail de *conte bleu*. On a publié depuis, dans le même sens, les *Contes fantastiques* d'un administrateur dont le nom rappelait par à peu près celui de l'excentrique Hoffmann.

La manie du calembour n'a pas disparu au XIXe siècle, malgré bien des attaques méprisantes. L'aîné des Dupin a laissé au barreau et à la Chambre le souvenir de jeux de mots célèbres. Victor Hugo, qui a appelé les calembours « la fiente de l'esprit humain, » en a semé plusieurs de ses romans, entre autres *les Misérables*. Balzac poussa aussi très-loin l'amour de cet exercice. Le calembour a envahi le théâtre dans un grand nombre de vaudevilles. Le plus célèbre, et à juste titre, est celui des *Saltimbanques* ; beaucoup de calembours de cette pièce sont restés populaires, comme le fameux mot de Bilboquet emportant la grosse caisse et disant : « Sauvons la caisse ! » Dans ces dernières années, nous avons eu une recrudescence de calembours dans certains journaux dits littéraires, où l'esprit s'est borné souvent à rééditer, pour le plaisir quotidien des lecteurs, tous les mots et calembours qui dormaient dans la poussière des bibliothèques.

Cf. *Biévriana ou jeux de mots de M. de Bièvre* (Paris, 1802, in-18) ; — Lorédan Larchey : *les Joueurs de mots..... pour servir à l'histoire de l'esprit français* (1866, in-18).

**CALENTIUS** (Eliseo CALENZIO, dit), littérateur italien, né à Amfratta (Pouille) vers 1440, mort à Naples en 1503. Ami de Sannazar et de Pontanus, il cultiva la poésie latine. Ses œuvres complètes ont été réunies sous le titre d'*Opuscula* (Rome, 1503, in-fol.). On y remarque une paraphrase de la *Batrachomyomachie* d'Homère, qui, ayant été traduite en français par un certain Antoine Milesius sous le titre de *Fantastiques batailles des grands rois Rodilardus et Croacus* (Paris, 1534), fut imitée par La Fontaine et alors remise en vers latins par l'abbé Saas (Rouen, 1732). On peut citer encore un *Epigrammatum libellus* que quelques pièces licencieuses firent mettre à l'index, et qui est devenu très-rare et très-recherché ; *Elegiarum libri IV ; Carmen nuptiale ; Satyra contra poetas*, etc.

Cf. Tafuri : *Scritt. del regno di Napoli*, t. II, p. 396 ; — Tiraboschi : *Storia della lett. d'Italia*, t. XVII, p. 230.

**CALEPINO** (Ambrosio), lexicographe italien, né en 1435 à Calepio, près de Bergame, mort presque aveugle en 1511. Il fut célèbre en France sous le nom de *Calepin*, qui servit, après lui, à désigner tous les recueils d'extraits et de notes. Il employa sa vie tout entière à la composition d'un livre longtemps populaire, le fameux *Dictionarium*, ou *Dictionnaire polyglotte*, qui ne comprenait d'abord que les mots de quatre langues, hébreu, grec, latin et italien, mais que l'érudition de plusieurs siècles enrichit successivement de sept langues nouvelles. Deux éditions ont été faites du vivant de l'auteur (Reggio, 1502 et 1509) ; la plus complète est celle de Bâle (1590 et 1627, in-fol.). On cite aussi l'édition de Lyon, en dix langues (1586, 2 vol. in-fol.), retouchée depuis et réduite par Facciolati (Padoue, 1758, 2 vol. in-fol.). L'abrégé de Passerat en huit langues (Leyde, 1654, in-4) dut son succès à sa commodité. Les Alde donnèrent successivement, de 1542 à 1592, vingt réimpressions de l'édition princeps. C'est dans cet ouvrage que, pendant plus de deux siècles, on a exclusivement puisé les éléments des langues, et, malgré la multitude des fautes, il témoigne, pour l'époque, d'une prodigieuse érudition.

**CALHOUN** (John-Caldwell), homme d'État américain, né dans la Caroline du Sud en 1782, mort à Washington en 1850. Homme du Sud et représentant des droits ou des intérêts des États contre l'unité du pouvoir central, il défendit l'esclavage. Inférieur à Clay en aptitude politique, à Webster comme orateur, il les surpasse comme écrivain. Ses *Œuvres* (1852-1858, 6 vol. in-8) contiennent des *Recherches et discours sur le gouvernement*

*des États-Unis*, qui attestent une rare vigueur de pensée et de style.

CALIDASA. — Voyez KALIDAÇA.

**CALIDIUS** (Marcus), orateur latin du Ier siècle avant J.-C., mort en 48. Il obtint la préture en 57. Cicéron fait de lui l'éloge suivant : « Ce n'était pas un orateur de la classe ordinaire. Que dis-je ! il faisait presque à lui seul une classe à part. Ses preuves profondes et originales étaient revêtues de formes légères et transparentes. Rien de si aisé, rien de si flexible que le tour de ses périodes. Il faisait des mots tout ce qu'il voulait, et nul orateur ne savait aussi bien que lui se rendre maître de sa phrase. Sa diction était claire comme le ruisseau le plus limpide. Pas un mot qui ne fût mis à sa place, et comme enchâssé, selon l'expression de Lucilius, dans un ouvrage de marqueterie. Pas un terme dur, inusité, bas ou recherché.... Si la perfection consiste à parler avec grâce, il ne faut chercher rien de plus accompli que Calidius. » Nous savons que Calidius plaida, en 64, contre Gallius que défendait Cicéron. Il fut ensuite, avec ce dernier, un des défenseurs d'Æmilius Scaurus, puis de Milon. Quelques fragments de ses discours ont été réunis par Meyer, dans ses *Oratorum romanorum fragmenta*, p. 434.

Cf. Cicéron : *Brutus*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CALIFORNIEN (LE)**, langue indigène de l'Amérique septentrionale de la région de l'Ouest. La connaissance incomplète que l'on en possède permet de la considérer comme tout à fait isolée au milieu des idiomes parlés au nord du Mexique. Sur la côte mexicaine du golfe de Californie, on se sert des langues *opata* et *pima*. Ce pays nouveau commence à avoir une littérature. La *Revue britannique* et la *Revue des Deux-Mondes* ont traduit, de M. Bret-Haste, des *Récits californiens* qui ne manquent pas d'originalité et d'humour.

Cf. Duflot de Mofras : *Exploration du territoire de l'Orégon* (Paris, 1844); — H.-E. Ludewig : *The Literature of american aborig. languages*.

**CALILAH ET DIMNAH**, recueil d'apologues fort ingénieux et de fables tirés des mœurs des animaux, traduit du persan en arabe pour le kalife Abougiafar Almansor.

Le livre persan d'où il fut extrait, le *Humaioun Nameh* (voy. ces mots), était lui-même une traduction de fables indiennes attribuées à Bidpay. Calilah et Dimnah sont les noms de deux chacals, principaux interlocuteurs du livre et qui, par leurs mœurs et leurs instincts, rappellent le renard des fabliaux du moyen âge. Ce livre a passé sous divers titres dans les langues les plus répandues de l'Orient et dans presque toutes celles de l'Europe. Le texte arabe a été imprimé à Paris (1816, in-4) et à Boulac (1836, in-4). Gallard et Cardonne en ont traduit la version turque en français (1724, 2 vol. in-12).

Cf. Silvestre de Sacy : *Calila et Dimna, or fables of Bidpay* (Paris, 1816, in-4); — *Notices des mss. de la Bibliothèque du roi*, t. IX et X.

**CALISTE**, tragédie de Rowe et de Colardeau (voy. ces noms).

**CALKOEN** (Jean-Frédéric VAN BEEK), astronome et érudit néerlandais, né à Groningue en 1772, mort en 1811. Professeur d'astronomie et de mathématiques à Leyde, puis à Utrecht, et membre de l'Institut hollandais lors de sa création, il a écrit, outre ses ouvrages scientifiques, une dissertation en langue latine sur les horloges des anciens et une réfutation de l'*Origine de tous les cultes*, de Dupuis.

Cf. J. Heringa : *Ter Nagedachtenisse van J.-F. van Beek Calkoen* (Utrecht, 1813, in-8).

**CALLENBERG** (Jean-Henri), théologien et orientaliste allemand, né dans la Saxe-Gotha le 12 janvier 1694, mort à Halle le 16 juillet 1760. Professeur de philosophie et de théologie, versé dans les langues orientales, esprit actif et écrivain fécond, il avait établi à ses frais une imprimerie arabe et fondé une institution de missionnaires. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages latins ou allemands, tous imprimés à Halle : *Scriptorum historiæ litterariæ recensio tabularis* (1724, in-8); *Prima rudimenta linguæ arabicæ* (1729, in-8); *De studio historiæ litterariæ academica* (1733, in-4); *Specimen indius rerum ad litteraturam arabicam pertinentium* (1735, in-8); *Anthologie de l'histoire ecclésiastique* (Blumenlese aus der Kirchenhistorie; 1744, in-8), un *Dictionnaire juif-allemand* (Jüdisch-teutsch Woerterbüchlein; 1736); des volumes de mélanges, puis des traductions en arabe du *Catéchisme* de Luther, du *Nouveau Testament*, de l'*Imitation*, etc.

Cf. *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, supplément.

**CALLIAS**, Καλλίας, poëte comique grec du Ve siècle avant J.-C. Nous avons quelques fragments de ses comédies, et Suidas en donne les six titres suivants : Αἰγύπτιος, Ἀταλάντη, Κύκλωπες, Πεδῆται, Βάτραχοι, Σχολάζοντες.

Il y eut aussi un CALLIAS de Syracuse, historien du IIIe siècle avant J.-C., auteur d'une *Histoire d'Agathocle* (Τὰ περὶ Ἀγαθοκλέα), dont il reste quelques fragments dans Diodore de Sicile, Suidas, etc.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum*.

**CALLIÈRES** (Jacques DE), écrivain français, mort en 1697. Il était maréchal de camp. On a de lui : *Histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France* (Paris, 1661, in-fol.); *le Courtisan prédestiné, ou le duc de Joyeuse capucin* (Paris, 1661, in-8, et 1728, in-12).

**CALLIÈRES** (François DE), littérateur français, fils du précédent, né en 1645 à Thorigny (Normandie), mort le 5 mai 1717. Il fut chargé d'importantes fonctions diplomatiques. Il fit partie de l'Académie française depuis 1689. Ses ouvrages, en général judicieux, font bien connaître l'état des mœurs et les habitudes de langage à la fin du XVIIe siècle. On a de lui : *Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler* (Paris, 1690, 1693, in-12); *Des bons mots et des bons contes* (Paris, 1692, in-12); *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer; des façons de parler bourgeoises; en quoi elles sont différentes de celles de la Cour* (Paris, 1693, in-12); *Du bel esprit* (Paris, 1695, in-12); *De la manière de négocier avec les souverains, du choix des ambassadeurs*, etc. (Paris, 1716, in-12 et 1756, 2 vol. in-12); *De la science du monde et des connaissances utiles à la conduite de la vie* (Paris, 1717, in-12).

Cf. Moréri : *Grand Dictionnaire historique*; — Rigault : *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, part. Ire, ch. XIII.

**CALLIGRAPHIE**. — Voyez MANUSCRIT.

**CALLIMACHUS**. — Voyez BUONACCORSI.

**CALLIMAQUE**, Καλλίμαχος, poëte et grammairien grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Cyrène en Libye. Il enseigna à Alexandrie, et dirigea la fameuse bibliothèque de cette ville. Un des hommes les plus savants de la période alexandrine, il eut pour disciples Eratosthène, Aristophane de Byzance, Apollonius de Rhodes, etc. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, soit en prose, soit en vers. Ses ouvrages en prose, sauf quelques fragments, sont perdus. On regrette surtout la destruction de sa Table des écrivains, Πίναξ παντοδαπῶν συγγραμμάτων. Elle comprenait l'histoire de toute la littérature grecque.

De ses ouvrages en vers il nous reste six *Hymnes*, dont cinq en hexamètres et en dialecte ionien, et

le sixième en distiques, dans le dialecte dorien. Ils se rapprochent plus de la poésie épique que de la poésie lyrique; comme les productions de la même période, ils sont d'un style travaillé, ingénieux, parfois obscur, et abondent en renseignements mythologiques. Nous avons encore soixante-treize épigrammes qui sont au nombre des meilleures contenues dans *l'Anthologie grecque*. Au premier rang des poëtes élégiaques, c'est lui surtout que Properce se proposa pour modèle. Catulle a imité de lui *la Chevelure de Bérénice;* Ovide a imité aussi un poëme élégiaque intitulé *Ibis*, qu'il avait composé contre l'ingratitude de son disciple Apollonius de Rhodes. Nous ne possédons que des fragments des élégies de Callimaque. Il écrivit aussi des poëmes épiques, des tragédies et des comédies qui ne nous sont point parvenus. Ses hymnes furent imprimés d'abord à Florence (vers 1500, in-4), puis par Alde (Venise, 1513, in-8). Tout ce qui reste de ses œuvres a été réuni par Grævius (Utrecht, 1697, 2 vol. in-8), par Ernesti (Leyde, 1761, 2 vol in-8), par Boissonade (Paris, 1824, in-4), etc. Les hymnes, traduits en prose française par La Porte du Theil (Paris, 1775, in-8), ont été traduits en vers latins par Petit-Radel (1810, in-8), et en vers français par A. de Wailly (1842, in-8).

Cf. Thionville : *De arte Callimachi poetæ*, thèse (Paris, 1856, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography ;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

CALLIMAQUE, comédie de Hroswitha (voy. ce nom).

**CALLINUS**, Καλλῖνος, poëte grec, né à Ephèse, probablement au VII[e] siècle avant J.-C. Nous avons de lui quelques fragments de poésie élégiaque. Le plus considérable, qui comprend vingt et un vers, est une élégie guerrière excitant les Ephésiens contre leurs ennemis. La beauté de ce morceau donne une haute idée du talent de l'auteur. Les fragments de ce poëte ont été traduits en vers français par Ambroise Firmin Didot. Ils ont été publiés par Bach, sous le titre : *Callini, Tyrtæi et Asii fragmenta* (Leipsig, 1831, in-8).

*Cf.* Schneidewin : *Delectus poeseos græcæ elegiacæ* (Gœttingue, 1838).

CALLIOPE, recueil épique de Bodmer (voy. ce nom).

CALLIPŒDIA, poëme de Cl. Quillet (voy. ce nom).

**CALLISTHÈNE**, Καλλισθένης, historien grec, né à Olynthe, mort vers l'année 328 avant J.-C. Petit-neveu d'Aristote, qui le recommanda à Alexandre, il suivit ce conquérant en Asie, et sa sincérité le fit mettre cruellement à mort. Il avait cependant écrit un ouvrage historique dans lequel il racontait avec éloge la conquête de la Perse. Cet ouvrage ne nous est point parvenu, non plus que les autres écrits du même auteur.

Au moyen âge on répandit une Histoire d'Alexandre que l'on attribua à Callisthène. Elle fut souvent éditée, dans les commencements de l'imprimerie, en diverses langues. On la désigne sous le nom de *l'Histoire du Pseudo-Callisthène*. Le texte grec en a été publié, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris par C. Müller, dans la Bibliothèque Didot (1846).

Cf. Sévin : *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII ; — C. Müller : *Notice dans son édition du Pseudo-Callisthène ;* — J. Lundblad : *Dissertatio de Callisthene Alexandri magni comite* (1803, in-8).

**CALLISTRATE**, Καλλίστρατος, poëte athénien de la fin du VI[e] siècle avant J.-C. Il est l'auteur d'un chant sur Harmodius et Aristogiton, qui fut très-populaire. Il a été conservé par Athénée.

Cf. Brunck : *Analecta*, t. I.

**CALLISTRATE**, orateur athénien du IV[e] siècle avant J.-C. Il fut ennemi et accusateur de Chabrias et de Timothée. Il ne reste rien de ses discours; mais on sait que Démosthène, frappé de son éloquence, quitta l'école de Platon pour devenir son disciple.

Cf. Ruhnken : *Historia critica oratorum græcorum*.

**CALLISTRATE**, grammairien grec du II[e] siècle avant J.-C. Il était disciple d'Aristophane de Byzance : de là son surnom d'Ἀριστοφάνειος. Il écrivit des commentaires sur Homère, Pindare, Aristophane et les tragiques. Il en reste quelques traces dans les scholiastes.

Cf. Schmidt : *Commentatio de Callistrato Aristophaneo* (Hale, 1838, in-8).

**CALMET** (dom Augustin), érudit français, né le 26 février 1672 à Mesnil-la-Horgne, près de Commercy, mort le 20 octobre 1757 à Paris. Il entra, en 1688, dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vannes, enseigna la philosophie et la théologie à l'abbaye de Moyen-Moutier, devint, en 1704, sous-prieur de l'abbaye de Munster, puis successivement abbé de celles de Saint-Léopold à Nancy et de Sénones en Lorraine. Les ouvrages exégétiques de dom Calmet témoignent d'un vaste savoir, mais n'ont pu se soutenir par l'insuffisance de la critique et par l'infériorité des connaissances philologiques, surtout dans les langues orientales. Ses ouvrages historiques sont recommandables sous le rapport de l'exactitude. Mais les uns et les autres sont souvent diffus et mal écrits.

On a de lui : *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1707-1716, 23 vol. in-4 ou 6 vol in-fol., plusieurs fois réimpr.); *Trésor d'antiquités sacrées et profanes* (Paris, 1712, 3 vol. in-4, et Amsterdam, 1722, 12 vol. in-12), recueil des dissertations extraites de l'ouvrage précédent; *Discours et dissertations sur tous les livres de l'Ancien Testament* (Paris, 1715, 5 vol. in-8) ; *Histoire sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1718, 2 vol. in-4, plusieurs fois réimpr.) ; *Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ* (Paris, 1720, in-12) ; *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (Paris, 1720, 2 vol. in-fol.; 1722, 4 vol. in-fol., et 1845-46, gr. in-8), traduit en italien, anglais et allemand; *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine* (Nancy, 1728, 4 vol. in-fol., et 1745-1757, 6 vol. in-fol.); *Histoire universelle sacrée et profane* (Strasbourg et Nancy, 1735-1771, 17 vol. in-4) ; *la Bible en latin et en français*, comprenant la version de Sacy, avec des notes, dissertations, etc. (Paris, 1748 et suiv., 14 vol. in-4) ; *Bibliothèque lorraine, ou Histoire des hommes illustres qui se sont distingués dans la Lorraine* (Nancy, 1751, in-fol.); *Notice de la Lorraine* (Nancy, 1756-1762, 2 vol. in-fol.) ; etc. Dom Calmet a laissé manuscrits plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimés et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Saint-Dié.

Cf. Dom Fangé : *Vie de dom Calmet* (1763, in-8) ; — L. Maggiolo : *Eloge historique de dom Calmet* (Nancy, 1839, in-8) ; — *Catalogue général des mss. des biblioth. publiq. des départ.* (1861, in-4).

**CALMO** (Andrea), poëte dramatique italien, né à Venise en 1509, mort en 1571. Acteur populaire, il excellait dans le rôle de Pantalon. Puis il composa lui-même des farces dans le patois vénitien, mêlé de bergamasque, de bolonais, de grec moderne, et même d'allemand. Ses principales pièces, *la Spagnola, la Fiorina, Il Traviglio, la Pozione* (Venise, 1549, 1561), sont des comédies d'intrigue remplies de verve, d'esprit, de cynisme et d'invraisemblance, et qui excitèrent un incroyable enthousiasme. Ami de l'Aretin, de Michel-Ange, du Tintoret, etc., il leur adressa des *Lettere piacevoli* (Venise, 1572, in-8), où l'on trouve, au lieu d'esprit, de l'obscurité et de l'emphase.

Cf. Ferrari, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin, 1839).

**CALONNE** (Charles-Alexandre DE), homme d'État et publiciste français, né en 1734 à Douai, mort le 30 octobre 1802. Contrôleur général des finances de 1783 à 1787, il montra ce que peut la séduction du langage pour dissimuler les dangers d'une situation critique; il déploie la même habileté dans ses écrits : *Esquisse de l'état de la France* (1791, in-8); *Tableau de l'Europe* (1795, in-8); *Des finances publiques de la France* (1797, in-8), etc. Il faut noter aussi la *Correspondance de Necker et de Calonne* (1787, in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CALOTTE (RÉGIMENT DE LA). Au commencement du XVIIIe siècle, deux officiers de la cour, Aymon, l'un des douze porte-manteaux de Louis XIV, et de Torsac, exempt des gardes du corps, imaginèrent de fonder une société dans laquelle ils placeraient ceux qui se seraient signalés par quelque bizarrerie, quelque extravagance, dans leurs actions ou leurs discours. Les sottises de tout genre, les écarts de conduite, de langage et de style, ouvraient à celui qui en était l'auteur les portes de la Société, sans qu'il songeât à y entrer. Le brevet, satire mordante et quelquefois licencieuse, lui annonçait son admission forcée. *Calotin* était alors synonyme de fou; voilà pourquoi les fondateurs nommèrent la société *Régiment de la Calotte*. Aymon en fut le premier général; il reçut, pour marques de sa dignité, au milieu d'un banquet splendide, une marotte et une calotte ornée de girouettes, de grelots, de rats et de papillons. Il se démit de son titre en faveur de Torsac, à la suite d'une extravagance que celui-ci avait commise en pleine cour. Torsac étant mort en 1724, Aymon redevint général. Quand il mourut lui-même en 1751, le Régiment de la Calotte commença à décheoir; on cessa peu à peu de s'en occuper, et il disparut sans qu'on y prit garde.

Ce sont surtout les personnages considérables qui furent enrôlés dans ce régiment : le Régent, Louis XV, Dubois, Law, le cardinal de Fleury, Voltaire, Fontenelle, etc., furent inscrits sur ses registres. Malgré la malignité des *Calottes*, c'est-à-dire des brevets d'enrôlement, les enrôlés finirent par en prendre gaiement leur parti. Ce fut une plaisanterie à la mode, et il n'y eut pas un homme en réputation qui ne voulut être du régiment. Des *brevets de la Calotte* furent rédigés par Gacon, Grécourt, Piron, Roy, Desfontaines, etc. On disait, en riant de soi-même : « Je suis de la Calotte; je suis général de la Calotte. » Ainsi, Piron étant tombé dans une chausse-trape chez M. de Livry, et celui-ci ayant fait planter devant le piége un pieu, avec un écriteau portant quatre P, ce qui signifiait : « Piron pensant pensa périr, » le poëte dit dans son *Vrai Parnasse :*

> Là, comme une belle anecdote,
> On montre le tertre escarpé,
> Célèbre par les quatre P
> Du général de la Calotte.

A la fin du XVIIIe siècle, la *Calotte* reparut dans l'armée. Ce fut alors une société entre les officiers de chaque régiment au-dessous du grade de capitaine, pour se défendre contre l'arbitraire des chefs et se maintenir dans les traditions de l'honneur militaire. C'était une sorte de censure qui avait un caractère moitié grave et moitié bouffon. Napoléon Ier, à l'époque où il était officier au régiment de La Fère, fut chargé par ses camarades de rédiger un règlement pour la *Calotte* de ce régiment. Il y mit tant de préoccupations politiques et d'emphase que son travail fut jeté au feu; mais il en est resté un brouillon incomplet que M. de Coston a publié sous ce titre : *Règlement de la Calotte du régiment de La Fère, composé en 1788 par Napoléon Bonaparte* (Grenoble, s. d. [1862], in-12).

Cf. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte* (Méropolis, 1752, 4 vol. in-12).

**CALPURNIUS FLACCUS**, rhéteur latin de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. Il a laissé un recueil de cinquante et une *Déclamations*, relatives exclusivement à l'éloquence judiciaire. On y trouve peu d'intérêt, un style plein de subtilités et de recherches. Elles ont été publiées par Pierre Pithou (1580), et par Burmann, à la suite des *Déclamations de Quintilien* (Leyde, 1720, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina.*

**CALPURNIUS SICULUS** (TITUS), poëte bucolique latin, qui paraît avoir vécu vers la fin du IIIe siècle après J.-C. On a sous son nom onze églogues, composées à l'imitation de celles de Virgile, mais qui offrent au milieu de passages élégants et étudiés, de la grossièreté, de l'affectation et du mauvais goût. Elles ont en outre le mérite de nous révéler quelques particularités de mœurs et d'histoire. On a attribué, sans preuve suffisante, les quatre dernières de ces églogues à Némésien. Publiées d'abord à Venise (1472), elles ont été reproduites dans les *Poetæ latini minores* de Burmann (1731) et de Wernsdorff (1780), puis dans les *Classiques* de Lemaire (1824). Glaeser a revu le texte avec soin, pour son édition de Gœttingue (1842). Elles ont été traduites en français par Cabaret-Dupaty dans la Bibliothèque Panckoucke.

Cf. V. Leclerc, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

**CALVIN** (Jean CAUVIN, dit), un des fondateurs du protestantisme et célèbre écrivain français, né à Noyon (Picardie) le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564. Son père, devenu procureur fiscal du comté et promoteur du chapitre, lui fit donner une brillante éducation, le pourvut d'un bénéfice dès l'âge de douze ans et d'une cure avant même qu'il eût fini ses études. Malgré ces précoces faveurs dans l'Église, il se laissa détourner des études théologiques par les premières idées de réforme qui soufflaient en France, et alla étudier le droit à Orléans sous Pierre l'Étoile, puis à Bourges sous Alciat. A vingt-trois ans, il publia un commentaire du *De clementia* de Sénèque (1532, in-4), pensant recommander ainsi à François Ier la modération à l'égard des protestants. Des démêlés avec la Sorbonne, à l'occasion de son influence sur l'esprit du recteur, Michel Cop, le forcèrent de quitter Paris. Marguerite de Valois lui offrit un asile à Nérac.

Retiré en Saintonge, Calvin produisit la première ébauche de son principal ouvrage, l'*Institution chrétienne*, qui parut en latin, à Bâle, en 1536, mais qui, suivant des conjectures bibliographiques, avait eu une première édition française l'année précédente; du moins l'épître dédicatoire à François Ier, que l'on croit faite pour cette première édition disparue, est datée du 1er août 1535. Remaniée dans les éditions successives (Strasbourg, 1539, 1543, etc., in-fol.; Genève, 1550, in-fol.), l'*Institution chrétienne*, traduite par l'auteur lui-même du latin en français ou du français en latin, reçut sa forme définitive, en l'une et l'autre langue, en 1558. Cet ouvrage, qui s'intitule lui-même dès sa première apparition : « la somme de la piété et de toutes les choses nécessaires au salut » (*Christianæ religionis Institutio, totam fere pietatis summam, et quidquid est in doctrina salutis cognitu necessarium complectens*, etc.), fut à la fois le résumé des doctrines de Calvin et la principale source de son influence. Le protestantisme y devenait un système et offrait également des armes pour la propagande et la discussion. Écrit et publié en français, avant ou après la rédaction latine, il prenait dans notre langue vulgaire le même rang que les ouvrages de Luther avaient pris dans la langue allemande, et mettait les ques-

tions religieuses à la portée d'une foule de fidèles exclus jusque-là des controverses théologiques. Par instinct ou par calcul, Calvin continua d'intéresser le grand public à sa cause, en multipliant ses écrits en langue française.

Les années qui suivirent la première publication de l'*Institution chrétienne* furent assez agitées pour le réformateur. Il parcourut l'Italie et profita de l'accueil de la duchesse de Ferrare pour répandre le christianisme évangélique, puis essaya de rentrer en France. Après plusieurs vicissitudes, il s'arrêta à Genève au mois d'août 1536. Trouvant les nouvelles doctrines admises, il entreprit de réformer les mœurs d'un État que les troubles intérieurs avaient conduit à une profonde dissolution morale et politique. Le rigorisme de ses prédications et de sa conduite souleva la ville contre lui; il en fut expulsé, avec ses collaborateurs Farel et Coraut, en mai 1538, par un arrêt de bannissement que confirma le Conseil général. Calvin se retira à Strasbourg, mais les troubles qui continuèrent d'agiter Genève le firent rappeler dans cette ville, où il rentra en maître en 1541, et où il constitua une sorte d'autocratie que rien ne vint ébranler jusqu'à sa mort. Il en usa avec austérité et rigueur, pour répandre les dogmes et la pratique de sa réforme évangélique et dompter par la force ceux de ses adversaires rebelles à la persuasion. Son activité, malgré ses infirmités ou ses maladies, était extrême et suffisait à l'administration de l'Église, à la surveillance de l'État, à la composition de nombreux ouvrages, à une prédication et à une correspondance sans relâche. On porte à plus de deux mille ses sermons dont Genève conserve les manuscrits. On a calculé aussi que la réunion complète de ses lettres remplirait 30 volumes in-folio.

Le contraste entre la vigoureuse activité de son intelligence et la faiblesse misérable de son corps se retrouve entre la timidité native de son caractère et l'énergie inflexible de sa volonté. Exerçant le pouvoir jusqu'à la tyrannie, il provoqua, en religion comme en politique, une opposition contre laquelle il fut implacable. Il bannit de Genève l'élégant latiniste Castalion, le téméraire Jérôme Bolsec, et rencontrant plus de résistance dans Jacques Gruet « le libertin », et dans Michel Servet, l'audacieux novateur, il fit trancher la tête au premier (26 juillet 1547), et brûler vif le second, qui croyait trouver un asile à Genève chez les protestants, après avoir été brûlé en effigie en Dauphiné par les catholiques. Et ce ne sont pas les seuls actes d'intolérance destinés à affermir au dedans un pouvoir qui donnait à Calvin assez de prestige extérieur pour lui permettre de négocier au nom du protestantisme avec les souverains de l'Europe. Le « pape de Genève », comme on l'appelait, succomba à l'âge de soixante-cinq ans, épuisé par trois ou quatre maladies, mais dans toute la plénitude de son esprit et avec l'entière conscience de l'importance religieuse et politique de son œuvre.

Nous laissons de côté le rôle historique de Calvin comme réformateur ou comme homme d'État, pour ne voir que les idées du penseur et le génie de l'écrivain. Ses idées, pour être très-arrêtées, sont assez peu originales. « Il n'avait pas le génie de l'invention, » dit M. Mignet. Son originalité est toute dans la méthode, la coordination systématique. De tous les principes invoqués par les novateurs contre l'Église, et empruntés souvent à l'Église même, il fait un corps, une *Somme*, et en déduit tout un programme d'organisation religieuse et politique. Le fond, à savoir la justification et la grâce, vient de Luther; la doctrine sur l'eucharistie et le baptême, de Zwingle; le dogme absolu de la prédestination, des anabaptistes. Calvin n'a de particulier que la rigueur logique qui enchaîne le tout. Ses idées sur le gouvernement, tant civil qu'ecclésiastique, lui sont plus personnelles. Il craint l'anarchie, dont la Réforme jusque-là se faisait une arme. Il enseigne l'obéissance aux puissances, aux mauvais princes comme aux bons, ne laissant contre l'extrême tyrannie qu'une ressource extrême, le régicide par inspiration divine.

Comme écrivain, Calvin eut une incontestable influence sur la littérature française. Il n'a pas seulement été le premier à se servir de la langue vulgaire pour des sujets qui avaient paru jusque-là au-dessus d'elle, il l'a, du premier coup, employée avec les qualités les plus conformes à l'esprit français, la clarté, la correction, la vivacité, l'énergie, la variété des tours; il l'a, pour son propre usage, dégagée de ces périodes embarrassées et de cette surcharge d'incises qu'elle devait à sa parenté avec le latin, et dont les génies moins souples reprendront encore après lui la pénible chaîne. Calvin a autant contribué à fixer la prose que Marot les vers. « Son style, dit le bibliophile Jacob, est un des plus grands styles du XVI<sup>e</sup> siècle... Il est moins savant, moins travaillé, moins ouvragé, pour ainsi dire, que le style de Rabelais, mais il est plus prompt, plus souple et plus habile à exprimer toutes les nuances de la pensée et du sentiment; il est moins naïf, moins agréable et moins riche que celui d'Amyot, mais il est plus incisif, plus imposant et plus grammatical; il est moins capricieux, moins coloré et moins attachant que celui de Montaigne, mais il est plus concis, plus grave, et plus français, si l'on peut reprocher à l'auteur des *Essais* d'écrire quelquefois à la gasconne. »

On reconnaît comme la qualité dominante de Calvin la rigueur du raisonnement, la logique, et on l'oppose sous ce rapport aux entraînements, à l'impétuosité de Luther, plus sympathique dans sa spontanéité violente. Ces deux hommes diffèrent autant par le genre d'éloquence que par le caractère. La passion, chez Calvin, éclate moins; elle n'en est pas moins réelle; elle est peut-être plus continue, mais elle ne fait sortir ni sa pensée de la ligne droite, ni le style de la concision. Il parle à ses adversaires avec la hauteur d'une raison infaillible, avec l'inflexibilité d'un droit qui ne transige pas et de la justice sûre de ses arrêts. Il jouit d'avance du sort qu'un Dieu vengeur réserve à ses contradicteurs endurcis : « Puisqu'ils ne veulent écouter Dieu, lequel parle à eux pour les enseigner, je les ajourne devant son siége judicial, là où ils orront sa sentence contre laquelle il ne sera plus question de répliquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maître, ils le sentiront alors juge en dépit de leurs dents... Les beaux titres ne feront rien ici pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archidiacres seront contraints de mener la danse en la damnation que Dieu fera. » On remarque dans ce passage, et dans beaucoup d'autres, une ironie amère et insultante, peu faite pour gagner le cœur de ceux dont on n'a pu convaincre la raison. Dans ce genre de satire sans efficacité, « Calvin, dit Géruzez, épanche sa bile et, en prétendant venger Dieu, venge avant tout son orgueil, cet orgueil qui, suivant ses propres expressions, ne peut souffrir, quand il a dit son mot, qu'il y ait encore place pour la raison et la vérité. » L'éloquence de Calvin répond parfaitement à son caractère et à ses actes, et fait comprendre comment, malgré de hautes qualités et la grandeur du rôle, il est resté l'une des figures les moins sympathiques de son temps.

Parmi les œuvres françaises du réformateur, il faut citer, après l'*Institution de la religion chrétienne* : un *Catéchisme de l'église de Genève*, dont

l'édition originale a disparu, mais se trouve mentionnée dans le titre de la traduction latine (*Catechismus*, etc., *primo gallice* 1536 *scriptus;* Bâle, 1538); *Traité de la sainte Cène* (Genève, 1540, in-8); *la Bible, en laquelle sont contenus tous les livres canoniques de la Sainte-Écriture, tant du Vieux que du Nouveau Testament, translaté en français* (Genève, 1540, in-4; nouv. édit., 1551), traduction d'Olivetan, révisée et corrigée par Calvin; *Traité des reliques* (Genève, 1543, in-8, plusieurs fois réimprimé seul ou avec d'autres documents), où l'auteur réclame vivement qu'il soit fait un inventaire des corps saints et reliques des divers pays; plusieurs écrits *Contre la secte fanatique et furieuse des libertins, qui se disent spirituels* (Genève, 1844, 1845, 1847, etc., in-8); une traduction de la *Somme de théologie*, d'après la révision de Mélanchthon (1546, in-8); *les Actes du Concile de Trente, avec le remède contre le poison* (1548, in-8); *Contre l'astrologie judiciaire* (1549); une suite de *Commentaires* sur certaines parties des *Évangiles* et des *Épîtres* des Apôtres, et de *Leçons* sur des passages des prophètes, sur des livres entiers de l'Ancien Testament (1549-1569, in-fol. et in-8), et plus particulièrement : *la Concordance ou Harmonie entre les évangélistes* (1559, in-fol.; 1561, in-8); *Psychopannychie*, ou « Traité par lequel est prouvé que les âmes veillent et vivent après qu'elles sont sorties des corps » (1556-1558, in-8), primitivement publié en latin (1534); enfin un certain nombre de *Sermons*, séparés ou réunis en recueils (1558, 1560, 1562, 1566, plusieurs sans date). Il a été publié un recueil de *Correspondance française* de Calvin, par M. Crottet (Genève, 1850, in-8), et un autre plus important de *Lettres françaises* (1854, 2 vol. in-8), par M. J. Bonnet. Un choix des *Œuvres* françaises a été donné par le bibliophile Jacob (1842, in-12).

Cf. Th. de Bèze : *Discours sur la vie et la mort de maître Jean Calvin*, etc. (Genève, 1564, in-4), réimprimé en tête du recueil du bibliophile Jacob ; — Bayle : *Dictionnaire historique ;* — Senebier : *Histoire littéraire de Genève* (1786, 3 vol. in-8) ; — Audin : *Vie de Calvin* (1841, 2 vol. in-8) ; — Merle d'Aubigné : *Histoire de la Réformation au XVI<sup>e</sup> siècle* (1861-1862, 4 vol. in-8) ; — Mignet : *Mémoires historiques : établissement de la Réforme à Genève* (1854, in-12) ; — Guizot, Michelet, Henri Martin, Louis Blanc, etc. : *Histoire de France ;* — Géruzez : *Essais d'histoire littéraire* (1839, in-8) ; — A. Sayous : *Études sur les écrivains français de la Réformation* (1841, 2 vol. in-8).

**CALVUS** (Caius-Licinius CALVUS MACER), orateur et poëte latin, né le 28 mai 82 avant J.-C., mort vers 46 avant J.-C. D'une famille influente, fils de C.-L. Macer, orateur et historien, il étudia l'éloquence avec ardeur, et il est placé par les anciens au rang des premiers orateurs de Rome et des rivaux de Cicéron. On vantait, au barreau, la vivacité et l'énergie de sa parole, qui répondait de tous points à son caractère. Il ne reste de ses discours que quelques courtes citations. Ses poésies étaient mises à côté de celles de Catulle; mais ce qui en reste offre peu de souplesse et d'harmonie. Les *Fragments de Calvus* ont été réunis par Weichert (*Poetarum latinorum reliquiæ* ; Leipzig, 1830), et par H. Meyer (*Oratorum romanorum fragmenta;* Paris, 1837).

Cf. Cicéron : *Brutus*, LXVII et LXXXII ; — Weichert : ouvrage cité ; — Lévesque de Burigny : *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXXI.

CAMARADERIE. C'est un mot nouveau ou du moins récemment détourné de son premier sens pour exprimer, dans la littérature contemporaine, une chose très-ancienne, désignée jusque-là par le mot de *coterie*. La camaraderie ne suppose pas, comme la cabale, un ensemble de mesures et de menées combinées pour un dessein, une conspiration littéraire en règle, ayant son chef et ses rôles distribués: c'est une entente, plus ou moins spontanée, entre des intérêts de même nature, naissant, même en dehors des relations personnelles, du seul fait de la confraternité. Une sorte de contrat tacite engage les auteurs à se pousser et à se soutenir réciproquement, et forme de leurs divers groupes autant de sociétés d'admiration mutuelle. Balzac a mis en scène une de ces associations dans son roman intitulé : *Histoire des Treize*. La camaraderie n'est qu'une des formes de l'esprit de corps. La pièce de Scribe, *la Camaraderie, ou la Courte échelle* (1837), nous en montre les effets plaisants dans la politique. Un littérateur ingénieux, Henri de Latouche, qui se vantait d'avoir inventé le mot, avait lancé auparavant, dans la *Revue de Paris* (1829), un article célèbre, *la Camaraderie littéraire*, contre l'abus des apothéoses réciproques que le romantisme a mis à la mode (voy. CABALE et COTERIE).

Cf. H. de Latouche : l'article cité, reproduit dans le *Dictionnaire de la conversation.*

**CAMBACÉRÈS** (Jean-Jacques RÉGIS DE), homme politique et jurisconsulte français, né le 18 octobre 1753 à Montpellier, mort le 8 mars 1824. Chargé, avec Merlin de Douai, par la Convention, dont il faisait partie, de la classification des lois civiles, il montra dans la rédaction du *Code civil* un esprit juste, mais sans portée. Second consul après le 18 brumaire et archichancelier sous l'Empire, il fit partie de l'Institut, lors de sa création, comme membre de la classe des sciences morales et politiques, puis comme membre de l'Académie française, dont il fut exclu par ordonnance royale en date du 31 mars 1816. Il a laissé des *Mémoires* qui, à sa mort, furent saisis par la police.

Cf. Aubriet : *Vie de Cambacérès* (1825, in-18).

CAMBODGE (LANGUES DU). — Voyez ANNAMITE.

**CAMBRY** (Jacques), érudit français, né en 1749 à Lorient, mort le 31 décembre 1807. Il fut préfet de l'Oise et l'un des fondateurs de l'Académie celtique. On a de lui : *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin* (1783, in-8); *Notice sur les troubadours* (Leipzig, 1791, in-8); *Voyage dans le Finistère* (Paris, 1799, 3 vol. in-8); *Description du département de l'Oise* (1803, 2 vol. in-8); *Monuments celtiques* (1805, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**CAMDEN** (William), célèbre antiquaire anglais, né à Londres en 1551, mort dans la même ville en 1623. Il fit de fortes études à l'Université d'Oxford, puis visita diverses provinces de l'Angleterre, en étudia les différents dialectes et produisit son excellente description de ce pays, qui a servi de base à toutes les études ultérieures. L'évêque Nicolson a dit de son livre qu'il est « le commun soleil où tous les modernes écrivains ont allumé leurs petites torches ». Il est écrit en latin et intitulé : *Britannia sive florentissimorum regnorum Angliæ, Scotiæ, Hiberniæ, insularum adjacentium ex intima antiquitate chorographica descriptio* (Londres, 1586, in-fol.; 6<sup>e</sup> édit., 1607). On pense que Camden eut part à la traduction anglaise que publia le docteur Philemon Holland, en 1610. Toutes les éditions faites après la mort de l'auteur ont reçu des additions de différentes mains, jusqu'à la dernière de Gough (1789, 2 vol. in-fol.). La reine Élisabeth donna à Camden le titre de roi d'armes de Clarence. Parmi ses autres ouvrages, on doit citer sa collection d'anciens historiens anglais, sous ce titre : *Anglica, Normanica, Hibernica, Cambrica a veteribus descriptæ...* (Francfort, 1603, in-fol.), et son *Histoire d'Élisabeth* (Annales rerum anglicarum, etc.; Londres, 1615, in-fol.), traduite en français par Belligent (Paris, 1827, in-4).

Cf. *Guillelmi Camdeni et illustrium virorum ad Camdenum Epistolæ* (Londres, 1691, in-4) ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**CAMERARIUS** (Joachim LIEBHARD, dit), ou JOACHIM I[er], théologien et érudit allemand, né à Bamberg le 12 avril 1500, mort à Leipzig le 17 avril 1574. Sa famille avait fourni des camériers à la cour de l'évêque de Bamberg. Très-versé dans les langues et les lettres classiques, il en réorganisa l'étude dans les universités de Leipzig, de Tubingue, etc. Il fut député de Nuremberg à la diète d'Augsbourg. Ami de Mélanchthon, il lui ressemblait par le caractère et par les goûts. Son principal ouvrage est la vie de son ami : *De Philippi Melanchthoni ortu, totius vitæ curriculo*, etc. (Leipzig, 1566, in-8 ; plus. éditions) : il y retrace toute l'histoire de la Réformation. Il a donné, en outre, un recueil des *Lettres de Melanchthon* (Leipzig, 1569) ; *Éléments de rhétorique* (Wittemberg, en allem.) ; *Commentarii linguæ græcæ et latinæ* (Bâle, 1551, in-fol.) ; *Epistolæ familiares* (Francfort, 1583-95, 3 vol.), etc.

Joachim Camerarius a laissé cinq fils. L'un d'eux, *Joachim II* (1534-1598), a écrit de nombreux ouvrages de médecine et de botanique ; un second, *Philippe* (1537-1624), s'est distingué comme jurisconsulte, et a publié un recueil intitulé : *Horæ subcisivæ* (Francfort, 1624, 3 vol. in-4), traduit en français et en anglais ; un troisième, *Geoffroy*, a traduit du grec en latin un certain nombre d'ouvrages profanes et sacrés, et écrivit des poésies. — Plusieurs fils de Joachim II et descendants de Joachim I[er] se sont également distingués, surtout comme médecins, et ont laissé des ouvrages estimés sur la médecine.

Cf. Hoefer, dans la *Biographie générale* ; — J.-F. Fischer ; *Oratio de J. Camerario* (Leipzig, 1702, in-4) ; — E.-Ch. Bezzel : *J. Camerarius* (Nuremberg, 1793, in-4).

**CAMERINO** (José), poëte espagnol du XVII[e] siècle. Quoique né en Italie, il écrivit en espagnol avec toute la pureté que comportait la mode du *cultisme*. Il est l'auteur des *Nouvelles d'amour* (Novelas amorosas, Madrid, 1623), et de la *Dame béate*, conte (la Dama beata ; Madrid, 1655, in-4).

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III ; — Antonio : *Biblioth. nova*, t. I.

**CAMÉRON** (Jean), théologien protestant, né à Glascow vers 1580, mort à Montauban en 1626. Il vint en France vers l'âge de vingt ans, et y enseigna successivement la philosophie et la théologie, à Sedan, à Bordeaux, à Saumur et à Montauban. Esprit élevé, il accusait d'intolérance les théologiens protestants de son temps, et proposait une nouvelle réformation plus libérale, d'après une doctrine appelée l'*Universalisme hypothétique*. Il a laissé des *Thèses* et des *Conférences de théologie* en latin, des *Sermons*, un *Traité des préjugés de ceux de l'Église romaine contre la religion réformée* (La Rochelle, 1618, in-8), traduit en anglais (Oxford, 1624, in-4), etc.

Cf. Haag : *la France protestante* ; — Michel Nicolas, dans la *Biographie universelle*.

**CAMERS** (Jean RICUZZI VELLINI, dit), théologien et littérateur italien, né à Camerino en 1468, mort à Vienne en 1546 ou 1556. Provincial des Cordeliers, il enseigna à Padoue et à Vienne, où il fut nommé huit fois doyen de la Faculté de théologie. Il fut un des meilleurs hellénistes de son temps. Il publia, outre des écrits de théologie, un assez grand nombre de travaux critiques et philologiques. On cite surtout comme faisant autorité : *Annotationum in Lucium florum libellus* (Vienne, 1511, in-4), et *Index in C. Plinii historiam naturalem in duas partes distinctus* (Ibid., 1514, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*.

CAMILLA, roman de miss Burney (voy. ce nom).

CAMILLE DESMOULINS, drame de Mallian et Blanchard. Voyez MALLIAN.

**CAMINHA** (Pedro Andrade), poëte portugais, né vers 1510, mort en 1589. C'est, avec un esprit fin et délicat, un poëte de cour ; il a écrit des églogues, des élégies, des épîtres et des épitaphes qui l'ont rendu célèbre. La *Bibliothèque Lusitanienne* lui attribue un poëme burlesque intitulée : *Nigralamio*, qui est perdu. L'Académie des sciences de Portugal a fait publier ses *Œuvres* (*Poesias*, etc., Lisbonne, 1791, petit in-8). — Un voyageur portugais du même nom, Pedro Vaz de CAMINHA, a laissé une précieuse relation de la découverte du Brésil. On la trouve dans la *Corografia brasilica* de Ayrès de Cazal (1817, 3 vol. in-4).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

CAMMA, tragédie de Montanelli (voy. ce nom).

**CAMOËNS** (Luis DE), célèbre poëte portugais, né en 1525 à Lisbonne, mort dans un hôpital de cette ville en 1579. Ses malheurs ont égalé sa gloire. Issu d'une famille distinguée, il fut présenté à la cour. Son amour pour Catherine Altaïde, dame du palais, le fit exiler. Ayant pris du service dans la flotte envoyée contre les Marocains, il perdit un œil dans un combat devant Ceuta. Découragé, il dit adieu à sa patrie et partit pour l'Inde. Il avait pour devise : « Jamais je ne dirai que la vérité. » Une satire sur l'administration de l'Inde lui attira dans ce pays de nouveaux malheurs. Le vice-roi de Goa, Barreto, l'exila à Macao. C'est là, croit-on, qu'il composa une partie des *Lusiades*. Son exil prit fin, mais en revenant à Goa il fit naufrage. Il perdit quelques biens qu'il avait péniblement amassés, et ne sauva que son poëme. La prison pour dettes l'attendait, malgré la protection qu'il avait trouvée auprès d'une administration nouvelle. Enfin, après seize ans d'une vie aventureuse au milieu des peuples de l'Inde et sur les mers de l'Asie, il revint à Lisbonne, pauvre, ignoré de tous. Il trouvait son pays désolé par la peste. Un peu plus tard son orgueil national, son patriotisme si ardent étaient rudement éprouvés : il voyait le Portugal perdre, dans la désastreuse journée d'Alcaçar-Kébir (1578), son roi, sa noblesse, l'élite de ses soldats et le prestige de ses armes. La mort de Sébastien le privait, en outre, d'une protection que son génie lui avait enfin attirée.

Le poëme des *Lusiades*, en dix chants et en stances de huit vers hendécasyllabes, à rimes croisées dans les six premiers chants, est consacré à la gloire nationale des Portugais. Elle s'y montre sous toutes les formes dont l'imagination pouvait la revêtir, et cela n'a pas moins contribué à la popularité de l'auteur que le mérite de l'ouvrage. Le sujet est la découverte d'une terre nouvelle, par des compatriotes du poëte, sous la conduite de Vasco de Gama. « Je chante, dit Camoëns, ces hommes au-dessus du vulgaire, qui des rives occidentales de la Lusitanie, portés sur des mers qui n'avaient point encore vu de vaisseaux, allèrent étonner la Taprobane de leur audace. » Après une invocation, il décrit la flotte portugaise prête à lever l'ancre. Dans l'Olympe, les dieux sont sympathiques ou hostiles aux navigateurs : Vénus et Mars se déclarent leurs protecteurs ; Bacchus est contre eux. Le poëte conduit la flotte à l'embouchure du Gange : il décrit en passant les côtes occidentales, le midi et l'orient de l'Afrique. C'est d'abord Mozambique où la trahison attend Vasco de Gama, Monbaze où de nouveaux piéges lui sont préparés et déjoués par Vénus. Plus loin le fertile Mélinde offre aux Portugais un asile et le repos. Le roi de cette terre hospitalière veut connaître l'histoire des fils de Lusus ; et Gama le satisfait par un récit qui occupe près des deux tiers du poëme et qui semble avoir été, aux yeux de Camoëns, la partie importante de l'œuvre. Ce sont les fastes de sa nation, les règnes d'Alphonse I[er] et de ses successeurs. L'amour d'Inez de Castro pour don

Obras completas de Camoens, traducidas en verso por D. Lamberto Gil - 1818, 3 tomos 8º Madrid.

Pedro, avec sa mort tragique, fournit l'épisode le plus intéressant. Lorsque la flotte est prête à doubler le cap redouté des Tempêtes, les navigateurs voient s'élever du fond de la mer « un spectre immense, épouvantable », dont la description est restée classique : « Son attitude est menaçante, son air farouche, son teint pâle, sa barbe épaisse et fangeuse. Sa chevelure est chargée de terre et de gravier, ses lèvres sont livides; sous de noirs sourcils, ses yeux roulent étincelants. » C'est Adamastor, le génie des tourmentes, le gardien de cet océan. Adamastor a aimé Thétis. Trompé par elle, il s'est enfui loin du monde habité. Les dieux l'ont changé en un promontoire qui termine l'Afrique au midi. Il menace les Portugais de sa colère s'ils tentent d'aller plus avant. La création poétique d'Adamastor a été universellement admirée. Après des calmes plats, des tempêtes, des maladies, les rivages de l'Inde, dont il s'agissait d'ouvrir la route, apparaissent à Vasco de Gama. Le Samorin de Calicut repousse les propositions de paix qui lui sont faites. Mais le but du voyage est atteint. La flotte retourne. Vénus conduit les navigateurs vers une île où elle leur a préparé un repos séduisant ; mille nymphes les y attendent. Thétis révèle à Gama et à ses compagnons l'avenir : les villes du Samorin incendiées, les Indiens vaincus..... Puis elle leur rappelle leur patrie. Ils partent, et bientôt le Tage porte leur vaisseau.

Dans ce poëme aux vastes proportions, le génie de Camoëns montre de la profondeur, une mélancolie rêveuse, un essor grandiose et des élans patriotiques. L'emploi qu'il fait de l'ancien polythéisme pour colorer quelques scènes de son œuvre, a été critiqué ; mais il peut s'expliquer par l'étude passionnée des littératures anciennes à laquelle on se livrait du temps de Camoëns. Mme de Staël ne pense pas que l'alliance de la dévotion chrétienne et des fables du paganisme produise une impression aussi discordante qu'on veut bien le dire : « On sent très-bien, dit-elle, que le christianisme est la réalité de la vie et le paganisme la parure des fêtes. » Voltaire et La Harpe se sont montrés plus sévères pour les *Lusiades*. L'île de Vénus déplaît particulièrement à Voltaire, qui la compare à un musico d'Amsterdam, fréquenté par les marins hollandais. Il relève aussi quelques disparates, celle-ci par exemple : « Vasco s'adressant au roi de Mélinde, lui dit : O roi, jugez si Ulysse et Énée ont voyagé aussi loin que moi, et couru autant de périls », comme si un barbare des côtes de Zanguebar savait son Homère et son Virgile. Mais Voltaire n'en conclut pas moins que les défauts de ce poëme prouvent qu'il est plein de grandes beautés, puisque, depuis plusieurs siècles, il fait les délices d'une nation spirituelle qui doit en connaître les fautes.

Les *Œuvres diverses* de Camoëns comprennent trois cents sonnets, seize cancões ou romances, douze odes, la plupart élégiaques, quinze églogues dans lesquelles on remarque une parfaite observation de la nature, une vingtaine d'élégies sur des circonstances de sa vie, quelques sextines, des *redondillas*, une satire, celle qui le fit exiler de Goa, et qui est intitulée : *les Folies de l'Inde* (Disparates na India); puis trois pièces de théâtre : *les Amphitryons*, imité de l'antiquité; *Séleucus*, petit drame ayant pour objet l'amour d'Antiochus pour Stratonice, et *Filodemo*, comédie romanesque, dans le goût espagnol du temps. On attribue à Camoëns un poëme en trois chants intitulé : *De la création et de la composition de l'homme*, œuvre mystique, difficile à entendre, et plus difficile encore à analyser, puis diverses pièces qui paraissent ne pas être de lui. Il avait préparé lui-même, sous le titre de *Parnasse portugais*, un choix de ses poésies, dont le manuscrit lui fut soustrait à Mozambique. Une édition estimée des *Œuvres complètes* de Camoëns est celle de Lisbonne (*Obras de Luis de Camoens principe dos poetas;* 1779, 4 tomes en 6 vol. in-12). Deux éditions des *Lusiades* parurent à Lisbonne du vivant de l'auteur; on pense que la seconde a été corrigée par lui. Les textes de ce poëme doivent donc être ramenés à cette deuxième édition, et non à la première, ainsi que l'a fait Souza-Botelho, pour sa splendide édition de Paris (1817, in-4). Entre autres traductions françaises des *Lusiades*, on cite celles en prose de Millié (Paris, 1825, 2 vol. in-8; plus. édit.), de MM. O. Fournier et Desaules (1841, in-12), et celle en vers de Ragon (1842, in-8).

Cf. Adamson : *Memoirs of the life and writings of Luis de Camoens* (Londres, 1820, 2 vol. in-8) ; — Magnin : *Camoëns*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1832), et en tête de la 2e édit. de la traduction de Millié; — Sismonde de Sismondi : *Des littératures du midi*, t. IV; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (1823, in-18), et *Camoëns et ses contemporains*, en tête d'une traduction des *Lusiades* (1841, in-18) ; — Pereira da Silva : *la Littérature portugaise* (Rio de Janeiro et Paris, 1866, in-18).

**CAMPAN** (Jeanne-Louise-Henriette GENEST, Mme), institutrice et mémorialiste française, née en 1752 à Paris, morte en 1822 à Mantes. Lectrice, à l'âge de quinze ans, de Mesdames, sœurs de Louis XV, elle devint première femme de chambre de la dauphine Marie-Antoinette. Elle fonda à Saint-Germain un pensionnat, que ses talents ainsi que la protection de Joséphine et de Bonaparte rendirent bientôt célèbre. En 1805, elle fut nommée surintendante de la maison impériale d'Ecouen.

« Créer des mères, voilà toute l'éducation des femmes, » telle était sa maxime. C'est aussi le fond de ses ouvrages sur *l'Education* (1823, 2 vol. in-8). Il y a du naturel et de l'élégance dans ses *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, édités par Barrière (Paris, 1823, 3 vol. in-8). On a publié aussi sa *Correspondance avec la reine Hortense* (Paris, 1835, 2 vol. in-8). Des souvenirs recueillis dans ses entretiens ont été réunis par M. Maigne, sous ce titre : *Journal anecdotique de Mme Campan* (Bruxelles, 1824, in-18).

Cf. Fr. Barrière : *Notice*, en tête des *Mémoires*, et *Introduction à l'Éducation*.

**CAMPANELLA** (Tommaso), philosophe italien, né à Stilo, village de Calabre, en 1568, mort à Paris en 1639. Il entra chez les Dominicains, et s'y fit une réputation de logicien subtil et invincible. Dénoncé comme révolutionnaire par ses rivaux, il parcourut toutes les villes de l'Italie, fit une guerre acharnée à Aristote, et ne rentra à Naples que pour devenir le chef d'une conspiration contre le roi d'Espagne, Philippe III. Il fut trahi, arrêté, et expia des projets vagues par vingt-sept années de prison et sept applications successives à la torture. Les instances du pape Urbain VIII finirent par mettre un terme à sa captivité; mais ses ennemis lui suscitèrent de nouvelles persécutions, et il vint se réfugier dans un couvent de Paris, sous la protection de Richelieu.

Campanella a laissé un grand nombre d'ouvrages, la plupart composés en prison. Voici les titres des principaux : *Philosophia sensibus demonstrata* (Naples, 1591, in 4) ; *Prodromus philosophiæ instaurandæ* (Francfort, 1617, avec une préface de Tobie Adami) ; *De sensu rerum et magia mirabili occulta libri IV* (Francfort, 1620, in-4) ; *Realis philosophia* (Francfort, 1623, in-4) ; *Atheismus triumphatus* (Rome, 1631, in-fol.); *Philosophia rationalis* (Paris, 1638, in-4) ; *Universalis philosophiæ seu metaphysicarum rerum libri XVIII* (Paris, 1637, in-fol.); *Astrologicorum libri VI* (Lyon, 1629, in-4), etc.; enfin, l'un des livres les plus populaires, inspirés par l'esprit d'utopie, *la Cité du Soleil* (Civitas solis; der-

nière édition, Utrecht, 1648, in-16). Ces ouvrages et beaucoup d'autres montrent sous son vrai jour le célèbre penseur italien et en accusent les singulières contradictions : philosophe, il croit à l'astrologie ; ennemi d'Aristote, il recommande l'empirisme et se perd dans de nébuleuses chimères ; révolutionnaire, il flotte de la théocratie au communisme, et de la loi naturelle, « ce manuscrit de Dieu, » à l'autorité pure, cette convention des hommes. A proprement parler, Campanella ne fut qu'un remueur d'idées, un agitateur des esprits, un vrai génie du XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'y a presque rien dans la philosophie moderne dont quelque germe ne se retrouve dans ses œuvres ; il a touché à toutes les questions, soulevé tous les problèmes. Plus étendu que Bacon, plus intrépide que Descartes, il leur a fourni le fond de leurs plus célèbres formules. Son style lourd, pédantesque et sentant l'école, n'a pu préserver ses ouvrages de l'oubli ; mais un grand caractère a rendu son nom immortel. Au moment même où Descartes, effrayé par la condamnation de Galilée, jetait au feu son livre *du Monde*, Campanella en prison, et sous l'œil même de ses bourreaux, écrivait l'*Apologia pro Galilæo*. Le roman politique, *Civitas solis*, a été traduit en français par J. Rosset. M<sup>me</sup> Louise Colet a publié, sous le titre d'*Œuvres choisies de Campanella*, les poésies et les lettres de cet auteur (Paris, 1844). Les premières sont empreintes de la plus sombre tristesse ; c'est une sorte de lamentation de Jérémie.

Cf. Baldacchini : *Vita e filosofia di Tommaso Campanella* (Naples, 1840, 2 vol. in-8) ; — C. Dareste : *Thomas Morus et Campanella*, thèse (Paris, 1843, in-8) ; — madame L. Colet : *Notice de son édit. des Œuvres choisies*.

**CAMPBELL** (John), littérateur écossais, né à Édimbourg en 1708, mort le 29 décembre 1775. Collaborateur de plusieurs recueils historiques ou littéraires, il a laissé des ouvrages estimés de biographie et de voyages : *Vies des amiraux et marins anglais* (1742-44, 4 vol. in-8) ; *État présent de l'Europe* (1750, in-8) ; *Tableau politique de l'Angleterre* (1774, 2 vol. in-4) ; *Hermippus redivivus*, traitant de la longévité, etc. — Deux théologiens écossais du même nom, et ayant tous deux le prénom de George, ont publié, au siècle dernier, quelques écrits sur les miracles et sur l'histoire ecclésiastique.

Cf. Lempriere : *Universal biography*.

**CAMPBELL** (Thomas), poëte anglais, né à Glasgow le 27 juillet 1777, mort à Boulogne le 15 juin 1844. Fils d'un marchand assez pauvre, quoique tenant à une ancienne famille, il reçut une bonne éducation, et fut également fort en grec et en vers anglais. Donnant des leçons pour vivre, il écrivit, dans ses moments de loisirs, son premier poëme : *les Plaisirs de l'espérance* (Pleasures of Hope, 1799), qui eut quatre éditions en un an ; une des éditions suivantes (1803), publiée par souscription, rapportait à l'auteur 1000 liv. Ce succès était mérité, et *les Plaisirs de l'espérance* sont restés un des meilleurs poëmes anglais. Avec un sujet trop vague pour soutenir l'intérêt, le cadre se prête sans peine aux idées, aux images, aux descriptions d'un poëte de vingt-deux ans ; le style est limpide, brillant, coloré, d'une mélodie charmante. L'auteur est animé de sentiments généreux, d'un vif amour de la liberté ; il flétrit le second partage de la Pologne en vers énergiques que l'on admire, tout en s'étonnant un peu de les trouver là. Ce poëme a été imité en français par Albert de Montémont (1824).

Viennent ensuite : *la Bataille de Hohinlinden* et *Lochiel* (1802), *la Baltique*, *Aux Marins de l'Angleterre*, odes d'une pureté classique et d'une vaillante inspiration ; puis un poëme narratif, *Gertrude de Wyoming*, récit de Pensylvanie (1809) où se trouve racontée une invasion d'Indiens dans un établissement de colons anglais : composition touchante, d'une élégance parfaite, mais qui manque d'ampleur et de puissance ; *Théodoric, conte domestique* (1824), *le Pèlerin de Glencoe* (1842) ; *le Dernier homme* (Last Man), etc. Il a publié, en outre, des *Annales de la Grande Bretagne, depuis l'avénement de Georges III jusqu'à la paix d'Amiens* (1808, 3 vol. in-8) ; *les Beautés des poëtes anglais*, avec des notices biographiques (Specimens of the british poets ; 1818, 7 vol. in-8), et dirigé, de 1820 à 1830, le *New Monthly Magazine*.

Cf. W. Beattie : *Life and letters of Thomas Campbell* (1849, 3 vol. in-8).

**CAMPE** (Joachim-Henri), célèbre pédagogue et grammairien allemand, né à Deensen (Brunswick) le 29 juin 1746, mort à Brunswick le 22 octobre 1818. Il étudia la théologie à Helmstaedt et à Halle et devint aumonier de régiment au service de la Prusse. Ayant embrassé avec chaleur les idées de Basedow sur l'éducation, il lui succéda comme directeur du *Philanthropinum* à Dessau, puis alla établir une institution analogue à Hambourg. Il fut ensuite conseiller d'instruction publique du duché de Brunswick, et acquit dans cette dernière ville l'une des librairies classiques les plus importantes, qu'il accrut encore et céda plus tard à son gendre Wieweg. En 1805, il devint doyen du chapitre de saint Cyriaque.

Campe a beaucoup écrit sur diverses branches de la philosophie, mais il s'est surtout occupé avec succès de l'éducation. C'est par lui, dit Heinsius, que « les livres destinés à l'enfance devinrent, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, la branche principale de la littérature allemande ; il fut, en ce genre, l'écrivain par excellence ; il y donnait le ton. » Son œuvre pédagogique, embrassant tout le système scolaire, se compose d'une série d'*Écrits pour l'enfance et la jeunesse* (Saemmtliche Kinder und Jugendschriften ; Brunswick, 1829-1832, 4<sup>e</sup> édit. 37 vol. in-12) ; l'un des plus populaires de ces petits volumes est *Robinson le jeune* (Rob. der Jüngere), imitation allemande du livre de de Foë, laquelle compta plus de 70 éditions et fut traduite elle-même dans toutes les langues de l'Europe. Son *Théophron, ou le Sage conseiller de la jeunesse sans expérience*, n'a pas eu moins de succès. Une *Petite psychologie à l'usage des enfants* (Hambourg, 1780) met à leur portée des questions de philosophie morale. Comme grammairien, Campe a publié deux ouvrages utiles, malgré l'exagération de ses tendances puristes, un *Dictionnaire de la langue allemande* (Wœrterbuch der deutschen Sprache ; Brunswick, 1807-1811, 5 vol.), avec Bernd, et un *Dictionnaire des mots étrangers qui se sont imposés a la langue allemande* (Wœrterbuch der unserer Sprache aufgedrungenen fremden Ausdrücke ; Ibid. 1801). Citons enfin un intéressant volume de *Lettres de Paris au temps de la Révolution* (Briefe aus Paris zur Zeit der Revolution ; Paris, 1790), où l'auteur se montre un adepte fervent et éloquent des idées de 1789.

Cf. Hallier : *J.-H. Campe's Leben und Werke* (1862).

**CAMPENON** (François-Nicolas-Vincent), poëte français, né le 29 mars 1772 à la Guadeloupe, mort le 24 novembre 1843. Il était neveu du poëte Léonard. Amené de bonne heure en France, il fit ses études au collége de Sens. Une romance qu'il publia au commencement de la Révolution, en faveur de Marie-Antoinette, l'obligea de se réfugier en Suisse. Chef du bureau des théâtres sous le Consulat et l'Empire, il célébra le mariage de l'empereur, dans la *Requête des rosières de Salency* (1811), devint commissaire impérial

de l'Opéra-Comique et chef-adjoint de l'Université. En 1815, il fut nommé censeur. Il s'était présenté à l'Académie française pour succéder à son ami Delille, en 1813. A cette occasion l'épigramme suivante fut lancée contre lui par Michaud :

Au fauteuil de Delille aspire Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe ?...

C'était au lecteur à trouver la rime. Campenon répliqua par cette épigramme assez médiocre :

Au fauteuil de Delille on veut porter Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer il faut un ami chaud.

Campenon fut élu, mais sa réception n'eut lieu qu'à la fin de 1814, sous la première Restauration; il osa louer Delille de n'avoir jamais voulu chanter l'Empire et d'avoir gardé un silence « que les plus beaux vers n'auraient pu égaler ». Il se faisait pardonner cette faiblesse à force d'aménité et avait des amis dévoués dans tous les partis.

Le talent poétique de Campenon est le reflet de son caractère : de la grâce, de la correction, de l'élégance; mais point de vigueur, point d'éclat, ni d'originalité. Ses deux principaux poëmes sont : *la Maison des champs* (Paris, 1809), dans le genre didactique et descriptif à la mode, et l'*Enfant prodigue* (Paris, 1811, in-18), petit poëme tiré de l'Écriture sainte, qui eut, comme le précédent, un grand succès. Ses autres ouvrages sont : *Voyage de Grenoble à Chambéry* (1795); *Essai sur David Hume*, en tête de l'*Histoire d'Angleterre* de ce dernier (Paris, 1819-1829); traduction de l'*Histoire d'Écosse* de Robertson (Paris, 1820, 3 vol. in-8); traduction des *Œuvres d'Horace*, avec Desprez (Paris, 1823, 2 vol. in-8), plus élégante que fidèle; *Essai de mémoires, ou Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis* (Paris, 1824, in-8); des *Notices* sur Clément Marot, Gresset, le comte de Tressan, dans les éditions des œuvres de ces écrivains. Il réunit ses poëmes, ses vers fugitifs et des morceaux en prose sous le titre de *Poésies et Opuscules* (Paris, 1823, 2 vol. in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Mennechet : *Notice sur la vie et les ouvrages de Campenon.*

**CAMPHUYSEN** (Théodore-Raphaël), peintre, théologien et poëte hollandais, né à Gorcum en 1580, mort à Dokkum en 1626. D'un talent réel comme paysagiste, il a laissé plusieurs ouvrages de dogme et de polémique théologique, réunis en partie dans ses *Theologische Wercke* (Amsterdam, 1657, in-8). Ses poésies, comprenant une *Paraphrase des Psaumes*, en rimes flamandes, sont inspirées d'un sentiment original.

Cf. Nagler : *Neues allgem. Künstler-Lexicon.*

**CAMPISTRON** (Jean GALBERT DE), poëte dramatique français, né en 1656 à Toulouse, mort le 11 mai 1723. Envoyé à Paris par sa famille à la suite d'un duel qu'il eut à dix-sept ans, il fut recommandé à Racine. Celui-ci l'aida de ses conseils et de son influence, et le désigna au duc de Vendôme qui cherchait un poëte pour composer un opéra destiné à une fête du château d'Anet. Campistron traita le sujet d'*Acis et Galatée*, et fut applaudi par la cour. Le duc lui donna la place de secrétaire de ses commandements, et lui fit avoir la charge de secrétaire général des galères, ce qui procura au poëte l'occasion de montrer sa bravoure sur les champs de bataille, et lui valut du roi d'Espagne la commanderie de Ximenès, et du duc de Mantoue le marquisat de Penango. *Acis et Galatée* fut représenté avec succès à l'Opéra en 1686. Avant cette date l'auteur avait abordé le Théâtre-Français. Dès 1683, il y avait fait jouer la tragédie de *Virginie;* en 1684, il y donna *l'Amante amant*, comédie en cinq actes, en prose, et la tragédie d'*Arminius;* en 1685, les tragédies d'*Andronic* et d'*Alcibiade*. *Andronic* présentait, sous des noms anciens, le dramatique sujet de don Carlos, fils de Philippe II. Vinrent ensuite les tragédies de *Phraate;* en 1686, de *Phocion;* en 1688, d'*Adrien;* en 1690, de *Tiridate;* en 1691, d'*Aétius;* en 1693 et en 1709, *le Jaloux désabusé*, comédie en cinq actes, en vers. La plupart de ces pièces, aujourd'hui oubliées, eurent de nombreuses représentations. *Tiridate*, en particulier, eut un succès prodigieux; c'était, sous des noms de l'histoire profane, l'histoire biblique d'Amnon, fils de David, amoureux de sa sœur Thamar. *Andronic* et *Alcibiade* furent aussi très-vivement applaudis. Le talent du comédien Baron contribua beaucoup à ces succès d'un poëte médiocre. « On a loué, dit La Harpe, la sagesse de ses plans : ils sont raisonnables, il est vrai; mais on n'a pas songé qu'ils sont aussi faiblement conçus qu'exécutés. Campistron n'avait de force d'aucune espèce, pas un caractère marqué, pas une situation frappante, pas une scène approfondie, pas un vers nerveux. Il cherche sans cesse à imiter Racine; mais ce n'est qu'un apprenti qui a devant lui le tableau d'un maître, et qui, d'une main timide et indécise, crayonne des figures inanimées. La versification de cet auteur n'est que d'un degré au-dessus de Pradon; elle n'est pas ridicule, mais, en général, c'est une prose commune assez facilement rimée. »

Campistron écrivit encore pour l'Opéra *Achille et Polyxène* (1687), puis *Alcide*. Ce dernier ouvrage, qui tomba, donna lieu à cette épigramme :

A force de forger, on devient forgeron ;
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron.
Au lieu d'avancer il recule :
Voyez *Hercule*.

Il entra à l'Académie française en 1701. Ses *Œuvres* (Paris, 1715, 2 vol. in-12) furent plusieurs fois réimprimées. La meilleure édition est celle que publièrent Gourdon de Bacq et Bonneval (Paris, 1750, 3 vol. in-12). On n'y trouve pas les tragédies de *Phraate* et d'*Aétius*, qui ont été perdues; mais elle contient *Pompéia*, tragédie qui ne paraît pas avoir été représentée, des *Mémoires sur la vie de l'auteur*, et quelques pièces de vers. On a publié *les Chefs-d'œuvre dramatiques de Campistron*, suivis d'un catalogue raisonné et anecdotique de ses pièces (Paris, 1791, 2 vol. in-18). Auger a donné ses *Œuvres choisies* (Paris, 1810, in-12).

Cf. Auger : *Notice* en tête de son édition des *Œuvres choisies ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

**CAMPOMANÈS** (Pedro Rodriguez, comte DE), homme d'État et économiste politique de l'Espagne, né en 1723 dans les Asturies, mort en 1802. Passionné pour l'étude, d'une instruction très-variée, versé même dans la connaissance des langues orientales, cet économiste de l'école libérale, qui devint ministre d'État en 1788, a laissé, à part ses écrits spéciaux, quelques essais historiques : *Dissertations historiques de l'ordre et de la chevalerie des Templiers* (Disertaciones historicas, etc., 1747); *Sur les Gitanos* (Sobre los Gitanos); *Sur l'éducation populaire des artisans*, etc. Il était membre de l'Académie d'histoire de Madrid et de l'Académie philosophique de Philadelphie.

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III.

**CAMUS** (Jean-Pierre), théologien et romancier français, né en 1582 à Paris, mort le 26 avril 1653. Évêque de Belley, il montra une grande hostilité contre les moines mendiants, attaqua souvent dans ses écrits et dans la chaire leur paresse et leurs mauvaises mœurs. Après avoir dirigé son diocèse pendant vingt ans, il donna sa démission, se retira aux Incurables de Paris, et mit son zèle pieux au service des pauvres. D'une grande activité d'esprit, il écrivit plus de deux cents volumes, où le mauvais goût de l'époque, les métaphores bizarres

les railleries bouffonnes sont encore aggravés par le manque de jugement; Camus en convenait lui-même avec une rare modestie. Son ami saint François de Sales se plaignant un jour de son peu de mémoire, il lui répondit . « Vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très-bonne part, qui est le jugement. Plût à Dieu que je pusse donner de la mémoire, qui m'afflige souvent de sa facilité, et que j'eusse un peu de votre jugement; car de celui-ci je vous avoue que j'en suis fort court! » A quoi saint François de Sales répondit : « En vérité, je connais maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit n'avoir guère de jugement, car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage pensent en être les mieux fournis. »

Les ouvrages de Camus qui nous intéressent le plus au point de vue littéraire sont les romans pieux qu'il publia dans le dessein d'en faire le contre-poison des romans alors en vogue, comme *l'Astrée*, *la Clélie*, etc., et qui valurent à l'auteur le surnom de « Lucien de l'épiscopat ». On cite principalement : *Dorothée* (Paris, 1621); *Alexis* (Paris, 1622, 3 vol. in-8); *Spiridion* (Paris, 1623, in-12); *Alcime* (Paris, 1625, in-12); *Daphnide* (1625, in-12); *Hyacinthe* (Paris, 1627, in-8); *les Événements singuliers* (Lyon, 1628, in-8); *les Spectacles d'horreur* (Paris, 1630, in-8); *le Banquet d'Assuère* (Paris, 1637, in-8); *Hermiante* (Rouen, 1639, in-8); *Palombe, ou la Femme honorable*, rééditée par Hipp. Rigault, en 1853, etc. Ses écrits contre les moines sont: *l'Antimoine bien préparé* (1632, in-8); *le Rabat-Joie du triomphe monacal; la Désappropriation claustrale*, etc. Citons encore ses deux meilleurs ouvrages: *l'Avoisinement des protestants de l'Église romaine* (Paris, 1640, in-8), réimprimé sous le titre : *Moyens de réunir les protestants avec l'Église romaine* (Paris, 1703, in-12); *l'Esprit de saint François de Sales* (Paris, 1641, 6 vol. in-8; édition abrégée, 1727, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — J.-J. Dépery : *Notice sur la vie et les écrits de J.-P. Camus* (Bourg, s. d., in-8); — H. Rigault : *Préface de son édit. de Palombe*; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I; — Saint-Marc-Girardin : *Cours de littér. dramat.*, t. IV.

**CAMUS** (Armand-Gaston), jurisconsulte français, né le 2 avril 1740 à Paris, mort le 2 novembre 1804. Député à l'Assemblée nationale, à la Convention et au conseil des Cinq-Cents, il montra dans toute sa vie politique l'union des convictions révolutionnaires avec la ferveur religieuse. Un seul de ses actes publics nous intéresse : il empêcha, comme conservateur des Archives nationales, la destruction des anciens titres. En 1795, il fut nommé membre de l'Institut (inscriptions et belles-lettres).

On a de lui : *Lettres sur la profession d'avocat et Bibliothèque choisie des livres de droit* (1772, 1777, 2 vol. in-12). Il a traduit l'*Histoire des animaux* d'Aristote (1783, 2 vol. in-4), le *Manuel* d'Épictète (1796), le *Tableau de Cébès* (1803). Il a collaboré au *Journal des Savants*, etc.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*; — F.-E. de Toulongeon : *Éloge historique de A.-G. Camus* (1806, in-8).

**CAMUSAT** (Jean), imprimeur français, mort en 1639. Il était établi à Paris, et dut à la correction des ouvrages qu'il mettait au jour, d'être nommé imprimeur de l'Académie française, lors de sa fondation. La compagnie tint quelquefois chez lui ses séances, avant d'être installée au Louvre.

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*; — Werdet : *Histoire du livre*.

**CAMUSAT** (Denis-François), littérateur français, né en 1695 à Besançon, mort le 28 octobre 1732 à Amsterdam, où il passa une partie de sa vie. Ses ouvrages sont intéressants pour l'histoire de la littérature, quoique écrits à la hâte et avec négligence. On a de lui : *Mémoires historiques et critiques* (Amsterdam, 1722, 2 vol. in-12); *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France* (Ibid., 1723 et suiv., 3 vol. in-12), ouvrage continué par Goujet et d'autres écrivains; *Mélanges de littérature, tirés des lettres manuscrites de Chapelain* (Paris, 1726, in-12); *Bibliothèque de Ciacconius*, avec des notes (Paris, 1731, in-fol.); *Histoire critique des journaux* (1734, 2 vol. in-12). Camusat a édité les *Mémoires* de Choisy et ceux de Mézeray, les *Poésies* de Chaulieu et de La Fare.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CANAYE** (Philippe DE), sieur de Fresne, diplomate français, né en 1551 à Paris, mort le 27 février 1610. On a publié ses *Ambassades* (Paris, 1635, 3 vol. in-fol.), et une traduction de *l'Organon* d'Aristote (1689).

Cf. Le P. Robert : *Vie de Philippe de Canaye, en tête des Ambassades*.

**CANAYE** (le P. Jean DE), littérateur français, de la famille du précédent, né en 1594 à Paris, mort le 26 février 1670. Membre de la Compagnie de Jésus, il acquit quelque réputation comme prédicateur, et publia : *Ludovici XIII triumphus de Rupella capta*, poëme (Paris, 1628, in-fol.); *Recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde* (Paris, 1629, in-8). Saint-Évremond l'a mis en scène dans un de ses écrits.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CANAYE** (l'abbé Étienne DE), érudit français de la même famille, né le 7 septembre 1694 à Paris, mort le 12 mars 1782. Il entra à l'Oratoire et professa la philosophie au collége de Juilly. Membre de l'Académie des inscriptions, il lui donna quelques *Mémoires*: sur *l'Aréopage*, sur *Thalès*, sur *Anaximandre*, mais ne publia aucun ouvrage, malgré les sollicitations de ses collègues.

**CANCELLIERI** (François-Gérôme), archéologue italien, né à Rome le 10 octobre 1751, mort le 29 décembre 1826. Il entra dans les ordres, et devint bibliothécaire du cardinal Léon Antonelli, puis directeur de l'imprimerie de la Propagande. Il a publié un très-grand nombre de dissertations archéologiques, de descriptions de chapelles, de statues, etc., fort appréciées des savants de son pays, qui le surnommèrent le *Nouveau Varron*. Nous citerons: *De secretariis basilicæ Vaticanæ* (Rome, 1788, 4 vol.); *Dissertazioni epistolari sopra Cristoforo Colombo e Giovanni Gersen* (Rome, 1809, in-8); *Bibliotheca Pompejana* (Ibid., 1813, in-8); *le Sette cose fatali di Roma antica* (Ibid., 1812, in-8); *Osservazioni intorno alla questione promossa intorno la originalità della* Divina commedia *di Dante* (Ibid., 1814, in-8); *Lettera sulla versione del libro* Consolazione (Pérouse, 1816).

Cf. Millin : *Magasin encyclopédique* (1809), t. V; — P.-V. Baraldi : *Vita di F.-G. C.* (Rome, 1827, in-8).

**CANCIONERO** (de *cancion*, chanson), nom donné en Espagne à des recueils de poésies, dont quelques-uns datant du moyen âge sont célèbres. Ils offrent un mélange de pièces dévotes et de vers amoureux : *cansons, gloses, motès, plaids, villancicos*, etc. Vers 1449, Juan Alonzo de Baena, juif converti, secrétaire de Don Juan II de Castille, composa un cancionero pour ce prince, ami des lettres. C'est le plus précieux que l'on possède. Il porte le nom de Baena, ou celui de Villasandino, poëte qui a fourni le plus grand nombre des pièces de la collection. Il contient des vers de cinquante-cinq poëtes, y compris Baena lui-même. Les plus importants de ceux-ci sont, outre Alvarez de Villasandino, Ferrant Manuel de Lando, Ferrant Sanchez Calavera, Francisco Imperial, de Gènes, Gonzalès de Mendoza, Garcie Fernandez de

Gerena Mose, Pedro de Luna, Pedro Lopez de Ayala, Perez de Guzman, Gonzalès de Useda, Macias *l'Enamorado* Rodriguez del Padron. La langue dominante est celle des troubadours castillans, mais on y trouve un bon nombre de pièces dans le dialecte galicien. Le cancionero de Baena a été publié par MM. P. de Gayangos et Pidal (Madrid, 1831) et par M. Michel (Leipzig, 1852). On a de Thomas Antonio Sanchez un recueil de *Poesias castellanas anteriores al siglo XV°* (1775), renfermant les plus anciens monuments du génie espagnol.

Un autre cancionero général, commencé par Juan Fernandez de Constantina et achevé par Fernando del Castillo, a été imprimé à Valence, en 1511, et réimprimé à Anvers, en 1555 (in-16), sous ce titre : *Cancionero de Romances* (nouv. édit., Londres, 1841). Il en a existé une ancienne édition gothique in-folio, dont la Bibliothèque de Gœttingue possède un exemplaire. Ce recueil contient de très-vieux chants populaires et des pièces de cent trente-six auteurs nommés et d'un assez grand nombre d'anonymes. Les vers qu'il renferme sont dans le goût des troubadours provençaux. Parmi les disciples les plus distingués de ces derniers sont Carlos de Guevara, Jorge Meanrique, Pedro Torrellas, Diego de san Pedro, Garcie Sanchez de Badajoz, Berenger de Palasols et du juif converti Anton Montoro, plus connu sous le nom de *el Rupero*.

D'autres recueils du même genre n'ont pas été livrés à l'impression; tel est le cancionero de *Llabia*, qui renferme des poésies des poëtes de la cour de Jean II de Castille. La Bibliothèque nationale de Paris possède, outre un manuscrit de celui de *Baena*, qui a servi pour l'édition de Leipzig de 1852, ceux de trois autres cancioneros, l'un de Lope de Stuñiga, un autre de Martin de Burgos, et un anonyme : ce dernier présente un choix de vers d'une trentaine de poëtes catalans.

L'ancienne littérature portugaise a aussi fourni les chansons qui ont été réunies sous le titre presque identique de *Concioneiros*. Le principal est celui de Resende, imprimé en 1516, où se trouvent rassemblées des compositions poétiques des hommes les plus distingués du royaume. Cet ouvrage précieux, mais d'une impression presque illisible, est devenu d'une extrême rareté. Une autre collection très-rare aussi est *le Concioneiro dos nobres*. On a encore le recueil du duc de Lafoens.

Cf. Bellermann : *Die alten Liederbücher der Portugiesen* (Berlin, 1840) ; — Ferdinand Wolf : *Beitraege zur Bibliographie der Cancioneros*, etc. (Vienne, 1853).

CANDIDE, roman de Voltaire (voy. ce nom).

**CANDOLLE** (Augustin-Pyramus DE), illustre botaniste suisse, né le 4 février 1778 à Genève, mort le 9 septembre 1841. Le goût précoce qu'il eut pour la littérature, et qu'il sacrifia bientôt à celui des sciences, se retrouve dans ses ouvrages, où un style clair et élégant s'unit à un esprit méthodique. Nous citerons : *Flore française* (1804-1815, 6 vol. in-8) ; *Voyages agronomiques et botaniques* (1808-1813, dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture) ; *Théorie élémentaire de la botanique* (1813, in-8), ouvrage qui est considéré comme un chef-d'œuvre et qui a été traduit en diverses langues ; *Physiologie végétale* (1832, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Flourens : *Éloge de Candolle* (1842, in-4) ; — A. Delarive : *A.-P. de Candolle, sa vie et ses travaux* (Paris et Genève, 1851, in-8).

CANEVAS, plan, esquisse ou ébauche d'une œuvre littéraire. — Voy. COMMEDIA DELL'ARTE et IMPROVISATION.

**CANINA** (Louis), architecte et archéologue italien, né à Casal en 1793, mort à Florence le 17 octobre 1856. On lui doit d'importantes publications en italien : *l'Architecture antique, décrite et démontrée par les monuments* (3° édit., Rome, 1844, 9 vol.) ; *De l'architecture, particulièrement dans le style chrétien* (1843, 145 pl. in-folio) ; *les Édifices de Rome* (1849-1852, 2 vol.), etc. Il était correspondant de l'Institut de France. — [*Dictionnaire des contemp.*, 1<sup></sup>re-2° édit.]

**CANITZ** (Frédéric-Rodolphe-Louis, baron DE), poëte allemand, né à Berlin le 27 novembre 1654, mort dans la même ville le 11 août 1699. Au milieu de nombreuses missions diplomatiques et au sein du bonheur domestique, il cultiva la poésie et écrivit des odes, des épîtres, des fables et surtout des satires. Dans ce dernier genre, il s'attacha à l'imitation de Boileau, que parfois même il ne fait que traduire. Il a plus d'urbanité que de malice, et toutes ses poésies sont d'un écrivain poli, instruit, dont le goût a été formé par l'étude et les voyages, mais qui manque de chaleur et de force. Il a contribué à la réaction contre Lohenstein, qui caractérise la troisième école silésienne. Les œuvres du baron Canitz n'ont été publiées qu'après sa mort, sous ce titre : *Heures de loisir, poésies diverses* (Nebenstunden, unterschiedener Gedichte ; Berlin, 1700 ; Leipzig, 1727, très-souvent réimpr.) Un choix de ses poésies a été donné par W. Muller (*Bibliothèque des poëtes allemands du XVII° siècle ;* Leipzig, 1838, t. XIV).

Cf. Varnhagen von Ense : *Biographische Denkmale*.

**CANIZARES** (Joseph), poëte espagnol, né à Madrid en 1676. Il commença à écrire dès l'âge de quatorze ans. Ses pièces, tragédies, drames ou comédies, s'élèvent à plus de quatre-vingts, parmi lesquelles nous citerons : *le Sacrifice d'Iphigénie ; Thémistocle en Perse ; Sainte Gertrude ; Saint François Ferrier ; les Contes du Grand Capitaine ; Enrique le malade ; Des enchantements de l'amour, la musique est le plus grand*, et surtout *Domine Lucas*, comédie de *figuron* ou de caractère, entremêlée d'intermèdes ou de saynètes : plus tard, on l'arrangea pour une représentation donnée à l'occasion du mariage de l'infante Marie-Louise avec l'archiduc Pierre-Léopold, en l'année 1765.

Cf. Ticknor : *History of span. literature*, t. II.

**CANNING** (George), célèbre orateur et homme d'État anglais, né en 1770, mort en 1827. Il commença sa carrière politique sous les auspices de Pitt et la termina comme premier ministre. Outre un talent oratoire parfois splendide, il avait un remarquable talent de versification ; il s'en servit pour tourner en ridicule les adversaires de Pitt et fut le principal collaborateur de *l'Anti-Jacobin*, journal hebdomadaire qui parut du 7 novembre 1797 au 9 juillet 1798 (36 numéros). Les pièces de vers les plus connues qu'il fournit à ce recueil sont *l'Ami de l'humanité*, parodie des poésies humanitaires de Southey, la 2° et la 3° partie des *Amours des triangles*, parodie d'un poëme de Darwin, une parodie des *Brigands* de Schiller et *la Nouvelle morale*, satire mordante dirigée contre les principes de la Révolution française. Dans un autre ton, on cite de lui une pièce vraiment touchante sur la mort de son fils aîné. La partie poétique de *l'Anti-Jacobin* a été réimprimée par Ch. Edmonds, avec des notes sur les collaborateurs : G. Canning, comte de Carlisle, W. Pitt, etc. (*Poetry of the Anti-Jacobin : comprising*, etc. ; Londres, 1854, in-8). Ses *Discours* ont été réunis par R. Therry sous ce titre : *G. Canning's speeches* (1828, 6 vol. in-8).

Cf. *Edinburgh Review* (juillet 1853) ; — Rede : *Memoirs of the life of G. Canning* (Londres, 1828, 2 vol. in-8) ; — Robert Bele : *Life of G. C.* (Ibid., 1846, 2 vol. in-8).

CANONIQUES (LIVRES). — Voyez BIBLE.

CANONS, lois de l'Église sur la foi et la discipline. Les plus anciens sont les *Canons apostoliques*, rédigés dans les premiers siècles de l'Église ; ils ne sont pas l'œuvre des Apôtres, non plus que

de saint Clément, quatrième pape, auquel on les a attribués. L'Église grecque en reconnaît quatre-vingt-cinq ; l'Église latine n'en admet que cinquante. La collection en a été publiée, avec une version latine, par Haloandre, à la suite des *Novelles* de Justinien (Nuremberg, 1531, in-folio), et par Beveridge, avec de savantes annotations, dans les *Pandectæ canonum*, t. I (Oxford, 1672, 2 vol. in-folio). D'autres canons, d'après les décisions des conciles de Nicée, de Constantinople, de Chalcédoine et de Sardes, ont été réunis aux précédents par Denys le Petit, théologien grec du VIe siècle. Cette collection fut adoptée en France sous Charlemagne, avec l'approbation du pape Adrien, qui en envoya lui-même une copie à l'empereur : ce qui fit donner à cette compilation le nom de *Codex Adrianus;* elle a été publiée par Justeau, sous ce titre : *Collectio, sive codex canonum ecclesiasticorum* (Paris, 1628, in-8). En 1151, un moine de Bologne, Gratien, entreprit de ramener les textes du droit canon à l'unité de doctrine par un recueil intitulé *Concordantia discordantium canonum*, appelé depuis *Decretum Gratiani*, ou simplement *Decretum*, le Décret par excellence.

Cf. Ph. Labbe : *Collection des conciles*, t. I ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Georges Philips : *des Kirchenrecht* (Ratisbonne, 1845-51, 4 vol.).

**CANTABRE** (LE), l'un des anciens idiomes de la péninsule Ibérique. Parlé dans le nord de cette contrée par les Cantabres avant la domination romaine, il se perpétua, comme idiome distinct, jusqu'au VIIIe siècle. On croit que la langue des Basques actuels en provient, et c'est dans la littérature de ces montagnards qu'on cherche les débris des productions du génie cantabre.

**CANTACUZÈNE** (Jean), Ἰωάννης ὁ Καντακουζηνὸς, empereur de Constantinople, qui régna de 1341 à 1355. Descendu du trône et retiré dans un monastère, il composa des écrits historiques et religieux. Ses *Mémoires*, divisés en quatre livres et contenant l'histoire de l'empire grec de 1320 à 1360, offrent l'imitation visible de Thucydide ; le style est correct, quelquefois élégant, mais inégal. Tantôt le récit est animé par la passion que l'auteur met à défendre ses actes, tantôt ralenti par de longs discours qui sentent le rhéteur. Publiés d'abord en latin par Pontanus (Ingolstadt, 1603, in-folio), ils furent réimprimés avec le texte grec (Paris, 1645, 3 vol. in-folio) et traduits en français par le président Cousin dans son *Histoire de Constantinople* (Paris, 1672-1674, 8 vol. in-4). Louis Schopen en a donné une bonne édition pour la *Byzantine* de Bonn (1828-1832, 3 vol. in-8). Les autres écrits imprimés de Cantacuzène sont des *Apologies contre l'hérésie des Sarrazins* et des *Discours contre le mahométisme;* les uns et les autres ont été publiés, avec traduction, par R. Gualter (Bâle, 1543, in-folio). — Son fils, Mathieu CANTACUZÈNE, né vers 1325, associé à l'empire, puis retiré au cloître, a laissé des *Commentaires sur le Cantique des cantiques* (Rome, 1624, in-folio).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — V. Parisot : *Cantacuzène, homme d'État et historien* (1845, in-8).

**CANTATE**, petit poëme destiné à être mis en musique, et qui, par le fond comme par la forme, peut être rattaché à la poésie lyrique. La cantate renferme deux sortes de morceaux distincts, les *récits* et les *airs*. Les récits sont en vers alexandrins, mêlés ou non d'autres vers ; les airs sont en strophes. La cantate eut sa poétique particulière au XVIIIe siècle, époque où elle fut surtout à la mode. Elle devait avoir « pour sujet une morale appuyée de quelques exemples qui en fassent la preuve et l'ornement, ou de quelque trait d'histoire ou de fable suivi d'une ou deux réflexions qui en résultent naturellement. » A l'origine, elle se composa d'un seul récit, suivi d'un air. Plus tard elle comprit trois parties, formant en quelque sorte trois actes : la première partie fut l'exposition du sujet ; dans la seconde, on développa la scène principale ; la troisième, réservée à la conclusion, unit les réflexions morales à des traits de sentiment. Cette succession de scènes dramatiques se distingua toujours du drame en ce qu'on n'y mit point d'action et d'intrigue. On avait primitivement composé les cantates pour une seule voix; on arriva à les faire pour plusieurs voix, avec chœurs. Celles de nos jours sont, en général, pour deux voix, et n'ont que deux scènes, la seconde plus animée et plus vive.

Les deux poëtes qui ont excellé dans la cantate sont J.-B. Rousseau et Métastase. Ce genre était né en Italie, mais il n'avait eu d'abord d'autre objet que de fournir un prétexte de compositions musicales ; il contribua à la gloire de musiciens célèbres, comme Carissimi, Stradella, Pergolèse, Porpora, sans que les poëtes auteurs des paroles aient mérité le plus souvent que ces œuvres conservassent leur nom. J.-B. Rousseau transplanta la cantate en France ; il y déploya un talent particulier de mise en scène et surtout d'harmonie. C'est pour l'oreille qu'il y a travaillé, et son vers atteint quelquefois à des effets de sonorité musicale. On trouve dans quelques-unes de ses cantates, notamment dans celle de *Circé*, les meilleurs et les plus habiles procédés de sa versification. Métastase composa pour les archiduchesses de la cour d'Autriche un grand nombre de cantates. Il y surpassa peut-être Rousseau, parce que, suivant la remarque de Schlegel, « il avait au suprême degré le don de rassembler dans un étroit espace les traits les plus touchants d'une situation pathétique. » Il possédait l'expression harmonieuse, à la fois juste et concise ; il maniait, en outre, avec une rare habileté la versification italienne, si suave, si mélodieuse, et si propre à s'adapter aux lois du rhythme musical.

La cantate a encore aujourd'hui deux emplois. C'est d'abord une pièce de poésie lyrique officielle, récitée sur les théâtres aux jours de fêtes nationales ou dynastiques. Elle a été particulièrement dans les traditions de l'Empire, et nous avons eu toute une famille de poëtes, depuis Méry jusqu'à M. Belmontet, qui ont dépensé dans ce genre plus ou moins d'enthousiasme factice ou de talent. Elle est ensuite un ouvrage académique, destiné au concours des musiciens pour le grand prix de Rome. On ne rencontre pas généralement dans les paroles les qualités qu'on devrait attendre d'un siècle où la poésie lyrique s'est développée avec tant d'éclat.

**CANTEL** (le P. Pierre-Joseph), érudit français, né le 16 novembre 1645 en Normandie, mort le 6 décembre 1684. Il entra dans la Société de Jésus. On a de lui : *De romana republica, sive de re militari et civili Romanorum* (Paris, 1684, in-12), bon résumé des antiquités romaines ; *Histoire civile et ecclésiastique des villes métropolitaines* (1684, in-4, t. I); des éditions classiques *ad usum Delphini*, etc

Cf. Ed. Frère : *Bibliographe normand*.

**CANTEMIR** (Démétrius), homme d'État et écrivain moldave, né en 1673, mort en 1723. Ayant succédé à son père comme vayvode de Moravie, il s'allia avec Pierre le Grand, qui lui donna le titre de prince et le combla de biens. Il se fixa en Russie, se livra aux études littéraires et fut membre de l'Académie de Berlin. Il possédait les principales langues d'Europe et d'Asie. Parmi ses ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits, nous citerons : *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'Empire ottoman* (en latin), traduit en anglais (1734), en allemand (1745) et en français

(1743); *Système de la religion mahométane* (en russe); *Histoire de la Dacie* (en moldave).

Son fils, Antiochus CANTEMIR, né en 1709, mort en 1744, ambassadeur en Angleterre, puis en France, se fixa en 1736 à Paris, où il se lia avec les hommes les plus distingués. Encore enfant, il avait été nommé membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Ses *Satires*, imitées d'Horace et de Boileau, et écrites quand il n'avait pas vingt ans, sont remarquables par le sentiment élevé et le bon sens. Elles ont été traduites en français par l'abbé Guasco, avec ses poésies diverses (Londres, 1750, 2 parties, in-12). Il a aussi composé un *Traité de la prosodie russe* et traduit dans cette langue les *Épitres* d'Horace, les *Odes* d'Anacréon, l'*Histoire* de Justin, le *Manuel d'Épictète*, le *Tableau de Cebès*, les *Lettres persanes* de Montesquieu, etc.

Cf. Guasco : *Notice sur le prince Antiochus Cantemir*, en tête de la traduction des *Satires*.

**CANTENAC** (N. DE), poëte français du XVII° siècle. Il n'est connu que comme auteur d'un petit poëme de quarante stances, assez peu moral, intitulé : *l'Occasion perdue*, et qui fut attribué à P. Corneille. Il fait partie de son recueil de *Poésies nouvelles et Œuvres galantes* (1661-1665 in-12).

Cf. Nicéron : *Mémoires*.

**CANTER** (Guillaume), en latin CANTERUS, érudit hollandais, né à Utrecht en 1542, mort à Louvain en 1575. Passionné pour l'étude, il fuyait le commerce du monde. Juste-Lipse le représente au milieu des livres et des papiers travaillant le jour, la nuit, sans cesse ni relâche. Il mourut à la peine à trente-trois ans. On lui doit, outre des traductions et éditions soignées de Sophocle, d'Eschyle, d'Euripide, des notes et scholies sur Cicéron, Properce, etc., quelques ouvrages de critique, entre autres : *Novæ lectiones*, précieux recueil d'observations philologiques sur divers auteurs latins (Bâle, 1564, in-8; nouv. édit., Anvers, 1571, in-8). — Son frère, Théodore CANTER, né en 1545, mort en 1617, juge, consul, puis gouverneur d'Utrecht, sa ville natale, a laissé divers ouvrages : *Variæ lectiones* (Anvers, 1574); *Notes sur l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils* (Ibid., 1582), etc.

Cf. De Thou : *Éloges* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV.

CANTERBURY (CONTES DE), ouvrage de Chaucer (voy. ce nom).

CANTICUM, monologue chanté, que faisait entendre, dans les comédies latines, un histrion resté seul sur le *proscenium*. Un joueur de flûte l'accompagnait. Les *cantica* composaient l'une des trois parties de la comédie romaine, laquelle n'avait point de chœurs comme la comédie grecque. Ces parties lyriques d'une pièce n'étaient pas toujours chantées par l'acteur lui-même. On lit dans Tite-Live que le poëte Livius Andronicus, qui représentait lui-même ses ouvrages, ayant la voix fatiguée, obtint la faveur de placer devant le joueur de flûte un jeune esclave qui chantait pour lui. Dispensé d'avoir à conduire sa voix, il mettait dans son jeu muet plus d'art et de vigueur. Cet usage de la division du chant et de son expression par le geste se généralisa sur la scène romaine. On n'est pas d'accord sur le nombre et le caractère des *cantica* qui nous restent du théâtre latin. Il y en a plus dans les comédies de Plaute que dans celles de Térence. God. A. B. Wolff a reconnu, en outre, d'autres morceaux lyriques assez nombreux dans les œuvres des deux comiques, et cru pouvoir distinguer, dans Plaute, 42 *cantica* certains et 95 douteux, dans Térence, 15 certains et 3 douteux.

Cf. Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique et du théâtre moderne* (Paris, 1839 [1868], in-8) ; — G.-A.-B. Wolf : *De canticis in Romanorum fabulis scenicis* (Halæ, 1825, in-4).

CANTILÈNE. Ce mot qui, dans la langue ordinaire, désigne, conformément à son étymologie (*cantus lenis*), une mélodie douce et mélancolique, a une acception toute particulière dans notre vieille histoire littéraire; il signifie un chant héroïque qui, des Mérovingiens jusqu'au XI° siècle, fut en France l'expression de la poésie épique. La cantilène a précédé la chanson de geste, et était elle-même contenue en germe dans des poésies populaires du VIII° et du IX° siècle, rassemblées par Charlemagne. On fait naître les chansons de geste des cantilènes du IX° et du X° siècle soudées ensemble. Dès la fin du XI° siècle, les chroniqueurs citent des cantilènes à l'appui des faits qu'ils racontent. Au XII° siècle, Orderic Vital en mentionne une que les jongleurs chantaient en l'honneur de Guillaume au Court Nez. Les cantilènes que les soldats chantaient devaient être en langue franque, au moins jusqu'au X° siècle. D'autres, destinées au princes et aux lettrés, étaient en latin. On trouve de ces dernières dans le recueil de poésies populaires de M. Ed. du Méril, sous ces titres : *Poëme alphabétique de saint Paulin sur la destruction d'Aquilée; Chant sur la victoire remportée en 622 par Clotaire II sur les Saxons; Chants sur la mort de Charlemagne; Chanson des soldats de Louis II*. Mais ce sont principalement les cantilènes en langue franque qui ont inspiré plus tard les chansons de geste. Ainsi, celle de Gormond et Isembart (voy. ces mots) paraît tirée d'une cantilène en langue franque, découverte par dom Mabillon et retrouvée en 1837 dans la bibliothèque de Valenciennes. Les cantilènes tombèrent en oubli quand elles furent remplacées par les chansons de geste. C'est ce qui peut expliquer qu'elles ne nous soient pas parvenues manuscrites. Celle de *Sainte Eulalie* (voy. ce nom) est un monument unique de la poésie française au X° siècle.

Cf. Littré : *Histoire de la langue française*, t. II ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I, liv. 1er.

CANTIQUE. Ce mot qui, littéralement, veut dire poésie chantée, ne désigne qu'un genre de poésie lyrique, celle qui s'adresse à Dieu pour exprimer les sentiments que son action ou sa pensée nous inspire, en particulier la joie et la reconnaissance causées par ses bienfaits. Bien que les Grecs et les Romains aient eu des chants d'invocation et de prière (voy. CHANSONS), le cantique appartient surtout à la poésie sacrée, c'est-à-dire juive ou chrétienne. On cite, dans l'*Ancien Testament*, un certain nombre de morceaux lyriques qui ont reçu ce nom : le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge (*Exode* XV), celui de Moïse mourant (*Deutéronome* XXXII), celui de Débora après la défaite et la mort de Sisara (*Juges*, V), celui de David sur la mort de Saül et de Jonathas, qui est plutôt une admirable élégie qu'un cantique (*Rois*, liv. II, chap. Ier), celui du même roi remerciant Dieu de son secours (Ibid., chap. XXII), celui d'Ézéchias (*Isaïe*, ch. XXXVIII), celui de Judith après la mort d'Holopherne (*Judith*, chap. XVI), celui de Tobie après avoir recouvré la vue (*Tobie*, XIII). Le *Nouveau Testament* n'en contient que trois et très-courts : le cantique de Marie, appelé le *Magnificat* (saint Luc, chap. Ier, 46-56), et ceux de Zacharie et de Siméon (Ibid., chap. Ier, 68-76 et chap. II, 29-33), bénissant Dieu au sujet de la naissance de saint Jean et du Messie.

En dehors de ces morceaux épisodiques jetés dans le récit, on range d'ordinaire parmi les cantiques toute la suite des psaumes, cette partie importante de la poésie lyrique sacrée; ils ne s'en distinguent que par un détail : les cantiques se chantaient sans instruments et les psaumes s'en accompagnaient. On marquait même l'emploi simultané ou alternatif des voix et de la musique

par les mots de *cantique de psaume* et de *psaume de cantique :* dans le premier, les instruments se mêlaient aux voix; dans le second, ils se bornaient à précéder le chant. On a donné aussi le nom de cantique aux prophéties, aux lamentations, à des élégies, à des idylles, en un mot, à tous les produits de la poésie lyrique sacrée.

Les cantiques bibliques ont été souvent traduits ou imités dans les littératures modernes. Racine en a fait passer avec bonheur la grâce ou la sublimité dans *Esther* et *Athalie*, ainsi que dans quelques odes. J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, en ont été ensuite les interprètes les plus connus. Plus près de nous, Lamartine s'en est inspiré pour renouveler la poésie religieuse. Il ne faut pas oublier le cantique dans l'histoire de la réformation et la part que Luther lui a faite dans son interprétation populaire de la Bible. Le protestantisme français a essayé avec moins de succès la même œuvre par la plume de Marot. — On ne parle que pour mémoire des recueils de *Cantiques spirituels* de Saint-Sulpice, des Missions, du Sacré-Cœur, qui n'ont ni valeur ni prétention littéraires, et dont les rimes dévotes s'adaptent à des airs de chansons profanes, de morceaux d'opéras ou d'hymnes patriotiques.

Cf. Rollin : *Traité des études*, t. IV, ch. III ; — R. Lowth : *Leçons sur la poésie des Hébreux*, traduites par Sicard (Lyon, 1812, 2 vol. in-8) ; — Herder : *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. par la baronne de Carlowitz (Paris, 1845, in-8 et in-12).

CANTIQUE DES CANTIQUES (Le), l'un des ouvrages de la Bible, ainsi appelé parce qu'il est le plus sublime des cantiques. Après l'avoir très-longtemps attribué à Salomon, on est resté très-indécis sur la date de sa composition, qui flotte dans un espace de sept ou huit siècles, en descendant jusqu'aux derniers temps de la littérature hébraïque. Herder, Ewald, de Wette, Hirzel, Hitzig, Ern. Renan, lui assignent le milieu du Xe siècle avant J.-C., l'une des époques les plus libres de l'épanouissement du génie hébreu. L'ouvrage décèle une inspiration vive et une aisance d'esprit presque incompatible avec les idées étroites et les habitudes d'imitation servile qui règnent chez les Juifs après la captivité. C'est un livre populaire, probablement écrit dans la Palestine du Nord, dont la langue penchait vers l'araméen.

L'interprétation du *Cantique des cantiques*, sous le rapport de l'idiome, offre moins de difficultés que les autres livres hébreux, mais elle a été laborieuse en ce qui touche au plan, à la nature et au sens général de l'œuvre. Selon quelques exégètes, une action suivie relie toutes les parties du poëme et en fait une composition une et régulière. Selon d'autres, c'est une suite de chants d'amour, n'ayant d'autre lien que l'analogie du sujet. Telle est l'opinion de Herder, Paulus, Eichhorn, W. Jones, de Wette. Suivant Bossuet, c'est une églogue ou un drame divisé en sept journées. On admet le plus généralement que le poëme est en dialogue, bien que la distinction des interlocuteurs ne soit pas indiquée, et on peut le diviser en parties analogues à des actes. Le *cantique* serait donc un drame primitif sans aucun des moyens scéniques du théâtre des Grecs, des Latins ou des Hindous; les décors sont absents; les acteurs peu nombreux. Ewald a pensé que des scènes entières dialoguées sont récitées par une seule personne. Il servait peut-être aux jeux d'une noce. — En voici d'ailleurs le sujet. Une jeune fille du village de Sulem a été enlevée et traînée dans le sérail de Salomon. La Sulamite, fidèle au berger qu'elle aime, résiste aux flatteries et aux promesses du roi. L'amant parvient à la délivrer et la ramène dans la maison maternelle. Les autres personnages sont les frères de la Sulamite, les femmes du harem, des dames et des bourgeois de Jérusalem, des gens de la suite du roi, les paranymphes du berger, le chœur.

Les Juifs ont interprété ce livre, profane à l'origine, comme un symbole de l'amour qui unit Dieu au peuple d'Israël; les chrétiens y ont vu l'union de Jésus-Christ avec l'Église et avec les âmes saintes, figurée sous l'emblème de l'amour conjugal. Ces interprétations commencèrent à se produire un peu avant l'ère chrétienne. Elles paraissent avoir été provoquées par le désir de maintenir le poëme dans le canon. On les voit surgir dans la version syriaque du *Cantique*, et le *Talmud* en est plein. Théophile d'Antioche, au IIe siècle, Origène, au IIIe, donnent les premiers des explications mystiques et allégoriques complètes : ils voient dans le *Cantique* l'épithalame de l'Église avec son céleste fiancé. Saint Bernard a laissé près de cent sermons sur ce thème. Ce n'est qu'au XVIe siècle que le caractère profane du livre a été affirmé par Théodore de Mopsueste, puis par Sébastien Castalion. Bossuet a donné une traduction française du *Cantique des cantiques* avec des commentaires. M. Renan en a fait deux traductions, dans l'une desquelles il a introduit les divisions scéniques.

Cf. Ed. Cunitz : *Histoire crit. de l'interprétation du Cantique des cantiques* (Strasbourg, 1834) ; — Réville : *Revue de théologie*, avril 1857 ; — Ern. Renan : *Étude sur le plan et le caractère du poëme*, en tête de sa traduction (Paris, 1860, in-8).

CANTWEL (André-Samuel-Michel), traducteur français, né en 1744, mort le 9 juillet 1802. Fils d'un médecin irlandais qui s'était fixé en France, il fut bibliothécaire des Invalides. Il a donné des traductions, réputées très-inexactes, d'*Isabelle et Henry*, de Hughes (Paris, 1789, 4 vol. in-12); du traité *de la Naissance et de la chute des anciennes républiques*, de Montague (Paris, 1793, in-8); du *Discours sur l'histoire et la politique en général*, de Priestley (1795, 2 vol. in-8); de *Zeluco*, de John Moore (1796, 4 vol. in-12), etc.

CANZ (Israël-Théophile), théologien protestant et philosophe allemand, né à Heimsheim en 1690, mort à Tubingue en 1753. Professeur d'éloquence et de poésie, de logique et de théologie morale, il défendit avec ardeur les doctrines de Wolf, qu'il avait d'abord combattues, et en développa les principes dans de nombreux ouvrages qui ont eu de la réputation : *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ usus in theologia* (Francfort et Leipzig, 1728-1739, 4 vol. in-4); *Grammaticæ universalis tenuia rudimenta* (Tubingue, 1737, in-4); *Meditationes philosophiæ* (Ibid., 1750, in-4), etc.

Cf. Adelung : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, supplément.

CANZONE et CANZONETTA. La canzone est une poésie lyrique italienne. Ce mot vient du provençal *cansò*; mais la chanson des troubadours se faisait entendre avec accompagnement d'instruments et se limitait à des sujets d'amour; tandis que la canzone italienne, à part ces sujets, traite des matières les plus élevées. Elle a le caractère de l'ode, dont elle porte aussi le nom. Guido Cavalcanti, Dante et surtout Pétrarque, ont illustré ce genre. La canzone est une composition dans le style soutenu. Elle est divisée en stances égales, pour le nombre des vers, leur distribution et l'arrangement des rimes. Le mètre ordinaire est celui des hendécasyllabes ou des iambiques. Une canzone régulière ne doit pas avoir plus de quinze stances. Après la dernière se trouve souvent une demi-stance, nommée *reprise* (ripresa) ou *congé* (commiato). — La *canzonetta*, composée de petits vers, répond tout à fait à notre chanson.

CAPACCIO (Guilio-Cesare), littérateur et antiquaire napolitain, né à la Campagna en 1560, mort en 1631. Il est auteur de quelques ouvrages écrits en latin : *Neapolitanæ historiæ* (1607, in-4); *la Vera antiquita di Pozzuolo* (1607, in-8), etc.

**CAPDUEIL** (Pons DE), troubadour français du XIIe siècle, mort en 1190. Sa dame, Azalaïs de Mercœur, femme du comte d'Auvergne, étant morte, il se croisa et périt en Terre-Sainte. Le *Choix des poésies des troubadours* de Raynouard contient deux de ses pièces. La Bibliothèque nationale en possède plusieurs manuscrites.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX.

**CAPE ET ÉPÉE** (COMÉDIE DE), genre de composition dramatique qui tire son origine et son nom de l'Espagne. La *Comedia de capa y espada* était, au temps de Lope de Vega et de Calderon, une sorte de drame domestique fortement intriguée et remplie d'imbroglios très-compliqués et féconds en événements tragiques. La cape et l'épée que portaient ses personnages marquaient leur position et leur rang. De nos jours on appelle, par abus de mot, drames de cape et d'épée des pièces à effets violents, à incidents tumultueux et où de grands coups d'épée tranchent les situations. On applique le même nom aux romans d'aventures qui mettent en œuvre des procédés analogues.

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.*, tome II, p. 167.

**CAPÈCE** (Scipione), poëte et jurisconsulte italien du XVIe siècle. Professeur de droit à Naples, il publia plusieurs ouvrages sur les lois. Ses œuvres littéraires, écrites en latin, comprennent un poëme *De principiis rerum* (1546), où il établit, d'après l'école ionienne, que l'air est le principe des choses, et qui a été traduit en vers libres italiens par le P. Ricci (Venise, 1754, in-8); un poëme didactique *De divo Joanne Baptista libri III* (Bâle, 1542); des élégies et épigrammes. Ses *Œuvres* ont été réunies (Naples, 1594; Venise, 1754, in-8).

Cf. Toppi : *Biblioth. napolitana* ; — Bayle : *Dict. critique*.

**CAPECELATRO** ou CAPÈCE-LATRO (Francesco), historien italien du XVIIe siècle, né à Naples. Il remplit des emplois élevés dans son pays, et écrivit, sous le titre de *Journal* (Diario, 1647-1650), le livre le plus complet et le plus approfondi sur la révolution napolitaine de 1647 à 1648. Le *Diario* a été réédité par le prince de Belmonte (Naples, 1853 et suiv., 4 vol.).

Cf. Scipione Volpicella : *Della vita e delle opere di F. Capecelatro discorso* (Naples, 1846, in-8).

**CAPEFIGUE** (Jean-Baptiste-Honoré-Raymond), publiciste et historien français, né à Marseille en 1802, mort à Paris en décembre 1872. Rédacteur de la *Quotidienne* et de divers journaux dévoués à la Restauration, il servit ensuite avec zèle le gouvernement de Juillet, comme journaliste et comme publiciste, surtout pendant la longue durée du ministère Guizot, qui le récompensa par de généreuses subventions. Après 1848, il fut un des premiers rédacteurs de l'*Assemblée nationale* et l'un des plus ardents adversaires du régime républicain. Outre des écrits de polémique et de circonstance qui témoignaient de plus de talent que d'autorité, il a produit un nombre énorme de volumes d'histoire, où il mettait en œuvre, sans en contrôler l'origine ou la valeur, les documents conservés aux archives des affaires étrangères. Nous citerons deux de ses premiers et meilleurs ouvrages : *Histoire de Philippe-Auguste* (1829, 4 vol. in-8), couronnée par l'Institut, et *Histoire constitutionnelle et administrative de la France, de la mort de Philippe-Auguste au règne de Louis XI* (1831-33, 4 vol. in-8), et nous renverrons, pour les 120 autres volumes environ, aux répertoires bibliographiques. Dans les derniers temps, Capefigue a particulièrement mis en relief, dans une série d'ouvrages, les maîtresses de Louis XIV et de Louis XV (1858 et suiv., in-18). — [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**CAPELL** (Édouard), critique anglais, né à Troston (Suffolk) en 1713, mort en 1781. Il est connu par l'édition revisée et épurée qu'il a donnée de Shakespeare (1768, 10 vol. pet. in-8), après trente-trois ans de recherches et de travaux. Trois autres volumes de notes et de commentaires furent publiés après sa mort sous ce titre : *Notes and various Readings of Shakespeare* (1783, 3 vol. in-4).

Cf. Gorton : *General biographic Dictionary*.

**CAPELLA** (Martianus-Mineus-Felix), érudit latin, qui vécut probablement vers la fin du Ve siècle et que l'on croit né à Carthage. Il est l'auteur d'une sorte d'encyclopédie qui fut très-répandue au moyen âge. D'un style dur et souvent obscur, cette œuvre offre un curieux mélange de prose et de vers, de renseignements scientifiques et d'allégories poétiques. Elle se divise en neuf livres. Les deux premiers sont consacrés aux Noces de Mercure et de la Philologie. Celle-ci produit bientôt un grand nombre d'ouvrages que recueillent les Arts et les Sciences. Le troisième livre a pour objet la Grammaire, fille de Mercure, élevée en Égypte. Le quatrième s'occupe de la Dialectique, femme d'origine égyptienne que Parménide mena en Grèce et qui se mit au service de Socrate et de Platon. Le cinquième traite de la Rhétorique, sœur bruyante de la Dialectique; le sixième, de la Géométrie; le septième, de l'Arithmétique; le huitième, de l'Astronomie ; et là se trouve un passage fameux sur le système du monde qui, dit-on, conduisit Copernic à sa découverte. Le dernier livre a pour objet la Musique. L'ouvrage de Capella, publié d'abord par Vitalis Bodianus (Vicence, 1499, in-fol.), a été réimprimé plusieurs fois, notamment par Hugo Grotius (Leyde, 1599, in-8) et par F. Kopp, avec de bonnes annotations (Francfort, 1836, in-4). Les manuscrits en sont nombreux, mais très-incorrects.

Cf. F. Jacobs, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber.

**CAPELLE** (Pierre), littérateur français, né le 4 novembre 1772 à Montauban, mort en 1851. Il fut un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville* et du *Caveau moderne*. Sous la Restauration il occupa la place d'inspecteur de la librairie. On a de lui : le *Chansonnier des Muses* (Paris, 18..-18.., 10 vol. in-18); *Aneries révolutionnaires, ou Balourdisiana, Bêtisiana*, etc. (1802, in-18); *Dictionnaire d'éducation morale, de science et de littérature* (1810, in-8); *Hommage au duc de Bordeaux, ou Recueil des pièces de vers composées par la garde nationale de Paris* (1821, in-8); etc. Il a formé le recueil d'airs *la Clef du Caveau*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CAPENDU** (Ernest), romancier et auteur dramatique français, né en 1826, mort en mai 1868. A part ses nombreux et volumineux romans-feuilletons, il a été, au théâtre, l'heureux collaborateur de Th. Barrière dans les *Faux Bonshommes* (1856), l'une des comédies modernes les plus remarquées pour le relief de ses types. Il a donné seul les *Frélons* en cinq actes (1861) et les *Coups d'épingles* en trois actes (1863). — [*Dictionnaire des Contemporains*, 3e et 4e édit.]

**CAPILUPI** (Camillo), écrivain italien du XVIe siècle, né à Mantoue. Il est auteur d'une célèbre apologie de la Saint-Barthélemy sous ce titre : *Lo Stratagema di Carolo IX, re di Francia, contro gli Ugonotti, rebelli di Dio*, etc. (Rome, 1552, 2e édit. 1574, avec traduction française.) Cet ouvrage, dont l'édition originale est très-rare, a été réimprimé dans la *Bibliothèque étrangère* (t. I) et dans les *Archives curieuses de l'histoire de France* (1re série, t. VII). — Son frère Lelio CAPILUPI, né à Mantoue le 19 décembre 1498, mort le 3 janvier 1560, a produit sous forme de centons de Virgile plusieurs poëmes excentriques et licencieux, et dont le principal est dirigé contre les moines (*De Vita monachorum;* Venise, 1543, in-8). D'autres

traitent des *Femmes*, de *la Syphilis*, etc., et ont été insérés dans divers recueils.

Cf. De Thou : *Histoire*, LXXII ; — Ghilini : *Teatro d'uomini letterati*.

**CAPITAINE FRACASSE (LE)**, roman de Th. Gautier (voy. ce nom).

**CAPITAN** ou **MATAMORE**, type de l'ancienne comédie parodiant l'héroïsme militaire dont le moyen âge avait abusé dans les œuvres de ses littératures, et aussi le faux point d'honneur. Il eut aux XVI$^{e}$ et XVII$^{e}$ siècles une très-grande vogue sur la scène italienne, en Espagne, en France, en Angleterre. Le capitan est le *Miles gloriosus* de Plaute rajeuni. Les soldats de Charles-Quint, qui se répandirent dans toute l'Europe, en fournirent de nombreux modèles tant à la comédie écrite qu'à la comédie improvisée. Le théâtre se remplit, en Italie surtout, de capitaines, fanfarons et craintifs à la fois, aux noms retentissants de Matamoros, Fracassa, Spavento, Rodomonte, Spezza-Monti (Tranche-montagnes), Rinoceronte, Scarabombardon. Des variétés, consistant en légères nuances dans les caractères, s'introduisirent dans le type consacré, et l'on eut le capitaine Cerimonia, très-courtois envers les dames; Giangurgolo (Jean Grand'gueule), issu de Calabre, amoureux, affamé et vaniteux; il Vappo, ou Smargiasso, c'est-à-dire l'avaleur de charrettes, spadassin napolitain d'une extrême poltronnerie, relativement moderne; Rogantino, qui appartient au peuple de Rome, lequel lui a donné un caractère analogue à celui de son Marco Pepe. Scaramouche est apparenté au Capitan. Le rôle de celui-ci, indispensable dans les anciennes pièces italiennes, est particulièrement développé dans le *Prigione d'Amore* (1590) de Sforza Oddi. Une des formes sous lesquelles il passa d'Italie en France et en Espagne, est le Cocodrillo de la comédie d'*Angelica*, de Fornaris. On cite parmi les capitans les plus distingués de la scène italienne, Francesco Andreini, acteur de la troupe de Gelosi venue en France en 1577, qui adopta dans cet emploi le nom de « Capitano Spavento della valle inferna ».

Dans la comédie française, les noms préférés que portèrent les matamores ne furent pas moins formidables : Briarée, Brisemur, Fierabras. Ils n'en sont pas moins taillés sur le patron italien. Terrible dès le berceau, le matamore est capable de faire frissonner ceux qu'il regarde; il change les cités en cimetières sur son passage, il terrifie et fait pâlir même le soleil et la lune. D'autre part il est toujours sûr de vaincre auprès des femmes. Quand il est démasqué, il subit tous les outrages avec résignation. Le capitan se montre tel dans les comédies de Larivey, de Scarron, de Desmarets, d'Adrien de Montluc, de Cyrano de Bergerac, de Rotrou, de Corneille et de Tristan l'Ermite. De nos jours, le capitan a eu encore beaucoup de succès, sous le nom d'Annibal, dans *l'Aventurière* de M. Em. Augier. On le retrouve, en Allemagne, non sans originalité, sous les traits d'Horribilicribrifax de Gryphius.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. in-8) ; — Victor Fournel : *Curiosités théâtrales* (Ibid., 1860, in-18) ; — Louis Moland : *Molière et la comédie italienne* (Ibid., 1867, in-8).

**CAPITEIN** (Jacques-Elisée-Jean), littérateur et théologien nègre du XVIII$^{e}$ siècle. Il naquit sur la côte de Guinée, fut acheté à l'âge de huit ans par le capitaine d'un vaisseau hollandais, emmené à La Haye, baptisé et instruit dans les langues anciennes et orientales. Ayant pris ses grades de théologie à l'Université de Leyde, il fut, en 1742, envoyé comme pasteur en Guinée. Les ouvrages que l'on a de lui datent de son séjour en Hollande; ce sont : une *Élégie en vers latins*, traduite en français par Grégoire; *Dissertatio politica-theologica de servitute libertati christianæ non contraria* (Leyde, 1742, in-4), faisant la contre-partie des écrits des négrophiles et traduit en hollandais par Jérome Brilhem (Leyde, 1742); *Sermons choisis* (Uitgewochte predikatien. Amsterdam, 1742, in-4).

Cf. Grégoire : *Littérature des nègres*.

**CAPITOLINUS** (Julius), historien latin, né dans la seconde moitié des III$^{e}$ et IV$^{e}$ siècles. Il a fourni à l'*Histoire Auguste* (voy. ce mot) les *Vies d'Antonin le Pieux*, de *Marc-Aurèle*, de *Lucius Verus*, de *Pertinax*, de *Clodius Albinus*, d'*Opilius Macrinus*, des *deux Maximins*, des *trois Gordiens*, de *Maxime* et de *Balbin*. Elles ont été traduites en français par Valton, dans la Bibliothèque Panckoucke (Paris, 1844, in-8).

Cf. J.-G. Moller : *Disputatio circularis de Julio Capitolino* (Altorf, 1689, in-4).

**CAPITOLO**, genre de poésie italienne. Ce mot, qui signifie *chapitre*, ne désignait à l'origine que les divisions d'un ouvrage et ne s'employait qu'au pluriel, *capitoli*. Appliqué au genre badin, satirique et burlesque, il finit par désigner des ouvrages entiers et non susceptibles de divisions: discours, épîtres, satires, panégyriques plaisants, etc. Les plus célèbres capitoli sont ceux de Berni, de Jean Mauro, d'Angelo Firenzuola, de l'Arioste, de Machiavel, d'Amenta, des frères Martellé, de Louis Dola, de l'Arétin, de P. Nelli, de Galilée lui-même, etc.

**CAPITULAIRES**, nom donné aux ordonnances, constitutions, lois ou décrets promulgués sous les rois francs des deux premières races. Ils étaient divisés en petits chapitres (*capitula*), sans ordre, sans méthode, et les règlements en étaient souvent contradictoires. Des lois, des chapitres entiers étaient empruntés et copiés textuellement sur des constitutions précédentes. Les plus anciens monuments de ce genre que nous possédions sont les capitulaires de Clotaire I$^{er}$, vers l'an 560, qui confirment pour les populations gallo-romaines l'autorité du droit romain; ceux de Childebert II, vers l'an 595; le *Capitulare triplex* de Dagobert, le premier qui ait porté le titre de *Capitulaire*.

Les capitulaires étaient rédigés par les rois, de concert avec les principaux personnages du royaume convoqués en assemblée générale. Le roi proposait les articles, qui, lorsqu'on en avait librement délibéré, étaient copiés par un chancelier et remis à chacun des membres de l'assemblée, afin que tout le monde pût en prendre connaissance. Le recueil des capitulaires est composé de sept livres et de quatre appendices. Les quatre premiers livres ont été rédigés par Ansegis, les trois autres par Benoît Levita; les auteurs des quatre appendices sont inconnus. Le recueil d'Ansegis ne contient que les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Ceux de Charlemagne sont de beaucoup les plus importants. Ils sont au nombre de soixante-cinq et nous donnent une idée précise de l'état de la France à cette époque : ils montrent, dans leurs dispositions les plus minutieuses, les actes du gouvernement de Charlemagne. M. Guizot, qui a fait de ces capitulaires une étude approfondie, les a divisés en huit parties, en classant selon la nature des dispositions les articles qu'ils comprennent : *Législation morale*, qui n'est, à proprement parler, qu'une suite de conseils et de préceptes moraux; *Législation politique*, comprenant 293 articles qui règlent toutes les relations du peuple avec le pouvoir; *Législation pénale*, qui n'est qu'un extrait des anciennes lois salique, ripuaire, lombarde, etc.; *Législation civile*, où les règlements relatifs à la famille ont la principale part; *Législation religieuse*, dont les dispositions concernent non-

seulement le clergé, mais les fidèles, le peuple chrétien et ses rapports avec les clercs; *Législation canonique*, qui occupe la grande place dans les capitulaires, et dont les articles ont trait aux assemblées générales, aux conciles et à l'aristocratie épiscopale; *Législation domestique*, où le monarque s'occupe de l'administration de ses biens et de ses métairies; enfin, *Législation de circonstance*, en douze articles.

On a conservé aussi quelques capitulaires des successeurs de Charlemagne : ils sont de Pépin, roi d'Italie; de Charles le Chauve; de Louis II; de Carloman; de Charles le Simple, etc. Le recueil de Benoît Levita, rédigé au milieu du IX<sup></sup>e siècle par ordre de l'archevêque de Mayence Otgar, contient avec ces documents un grand nombre de lois empruntées au droit germanique, au droit romain, et des extraits du *Breviarum*, du code Théodosien, du code Justinien, et de l'*Epitome* de Julien. Les *Capitulaires* ont eu diverses éditions en France, en Italie, en Allemagne; nous citerons, entre autres, celle de Baluze (1677, 2 vol. in-fol.; nouv. édit., 1780), et celle de Pertz : *Monumenta Germaniæ historica* (Hanovre, 1826, et suiv.).

Cf. Et. Baluze : *Histoire des capitulaires des rois français* (Paris, 1779, in-8), servant aussi de *Préface* à son recueil; — Guérard : *Explication du Capitulaire de Villis* (Ibid., 1856, in-4); — Fr. Monnier : *Charlemagne législateur*, étude, etc. (Ibid., 1874, in-8).

**CAPMANY Y MONTPALAU** (Antonio DE), savant critique espagnol, né à Barcelone le 24 novembre 1742, mort le 14 novembre 1813. Mêlant l'étude aux affaires publiques, il fut membre et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de l'histoire. Nous avons à citer de lui, à part des travaux spéciaux sur le commerce maritime espagnol, un important travail littéraire : *le Théâtre historique et critique de l'éloquence espagnole* (Teatro historico-critico de la elocuencia castellana; Madrid, 1786-94, 5 vol. in-8, nombreuses édit.), contenant un bon choix des principaux prosateurs espagnols avec une saine appréciation de leurs productions; *Philosophie de l'éloquence* (Filosofia de la elocuencia; Madrid, 1777, in 4), etc.

Cf. Ticknor : *History of span. lit.*, t. III; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur.*

**CAPO DE FEUILLIDE** (Jean-Gabriel CAPPOT, dit), publiciste français, né aux Antilles en 1800, mort en décembre 1863. Activement mêlé aux polémiques du journalisme politique et tour à tour dans l'opposition libérale, républicaine même, ou dans les rangs ministériels, ce « gascon des Tropiques », comme il s'appelait lui-même, a publié des brochures de circonstance, des pamphlets qui eurent du retentissement, et quelques volumes : *le Midi en 1815* (2 vol. in-8); *l'Irlande* (1839, 2 vol. in-8); *le Château de Ham* (1842, in-8); *Histoire du peuple de Paris* (1844, in-8). — [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

**CAPORALI** (Cesare), poëte burlesque et satirique italien, né à Pérouse en 1531, mort en 1601. Il vint à Rome, s'attacha au cardinal Aquaviva, puis vécut auprès du marquis Ascanio de la Cornia. Le premier, en Italie, il composa des satires, mises en action et en dialogue. Il faut citer à part son *Voyage au Parnasse* (Viaggio di Parnasso), écrit en tercets, plus étendu que ne le sont les *capitoli* bernesques; il se met en scène, se rendant en Grèce sur sa mule, et gravissant le Parnasse en compagnie d'une foule compacte d'auteurs, avec Dédain et Caprice pour guides. Cervantes lui a pris le titre et la forme de cette composition.

Citons ensuite : *les Obsèques de Mécène* (Essequie di Mecenate), contenant toute la vie du fameux protecteur des lettres; *le Jardin de Mécène; l'Avis du Parnasse*, suite du *Voyage*, sous une forme analogue aux bulletins d'un gazetier donnant tous les mois des nouvelles des lettres; enfin deux *Capitoli* dirigés contre un pédant et deux *Capitoli* sur la cour : ces deux derniers, suivant Ginguené, les meilleurs de l'auteur. On lui a attribué les comédies *la Sciocco* et *la Nivetta*, qui sont de Pierre Aretin. — Une édition des *Œuvres* de Caporali a été publiée sous le titre de *Raccolta di alcune rime piacevoli* (Parme, 1582), et une plus complète, sous celui de *Rime* (Pérouse, 1770, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

**CAPPEL** (Louis), hébraïsant français, né le 15 octobre 1585 à Saint-Elien, près de Sedan, mort le 18 juin 1658 à Saumur. Élevé dans la religion protestante, il devint professeur d'hébreu, puis de théologie, à l'université de Saumur. Ses principaux ouvrages, inspirés par une indépendance d'esprit qui fit scandale, sont : *Arcanum punctuationis revelatum* (Leyde, 1624, in-4); *Diatriba de veris et antiquis Hebræorum litteris* (Amsterdam, 1645, in-12); *Critica sacra* (Paris, 1650, in-fol.), où il cherche les causes des variations de l'Ancien Testament et les règles pour rétablir le texte primitif; *Chronologia sacra* (Paris, 1655, in-4); *Commentarii et notæ criticæ in Vetus Testamentum* (Amsterdam, 1689, in-fol.), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

**CAPPERONNIER** (Claude), philologue français, né le 1<sup></sup>er mai 1671 à Montdidier, mort le 24 juillet 1744 à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique. Professeur de grec au Collége royal, il était estimé et recherché des érudits, et a concouru à beaucoup d'éditions classiques. On lui doit la traduction des *Œuvres* de Photius, publiée par Ellies Dupin, avec les notes du P. Tournemine (Paris, 1702-1703); des éditions soigneusement collationnées et annotées de *Quintilien* (Paris, 1725, in-fol.) et des *Antiqui rhetores* (Strasbourg, 1756, in-4); des *Observations* dans le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne (Bâle, 1740-1743, 4 vol. in-fol.), etc.

**CAPPERONNIER** (Jean), philologue français, neveu du précédent, né le 9 mars 1716 à Montdidier, mort le 30 mai 1775 à Paris. Il succéda à son oncle dans sa chaire en 1744, entra en 1749 à l'Académie des inscriptions, et fut nommé en 1760 premier garde des imprimés à la Bibliothèque royale. On a de lui de bonnes éditions de *César* (Paris, 1754, 2 vol. in-12), d'*Anacréon* (1754, in-16), de *Plaute* (1759, 3 vol. in-12), de *Justin* (1770, in-12); une édition, moins estimée, de *Sophocle* (1781, 2 vol. in-4); des *Notes aux Histoires d'Hérodote*, insérées dans l'édition de Wesseling (Amsterdam, 1769, in-8), etc.

**CAPPERONNIER** (Jean-Augustin), philologue français, neveu du précédent, né le 2 mars 1745 à Montdidier, mort en 1820 à Paris. Il fut appelé par son oncle à le seconder à la Bibliothèque royale et y devint en 1796 conservateur des livres. Il a donné des éditions des *Académiques de Cicéron* (1796, 2 vol. in-12), de *Quintilien* (1803, 4 vol. in-12), et d'une partie des classiques latins de Barbou.

Cf. Dupuy : *Éloge*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, t. XL; — Quérard : *la France littéraire.*

**CAPRICIEUX** (LE), comédie de J.-B. Rousseau (voy. ce nom).

**CAPTIFS** (LES), *Captivi*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**CARACCIO** (Antonio), poëte italien, né en 1630 à Nardo, mort en 1702. Il jouit à la cour papale, comme poëte épique, d'une réputation qui ne s'est pas soutenue. Son principal ouvrage, l'*Imperio vendicato* (Rome, 1690), poëme héroïque en quarante chants sur la conquête de Constantinople par les Latins, est une imitation manifeste de la *Jérusalem délivrée*, par un poëte qui s'inspire

plus naturellement de l'Arioste. Un *Épithalame* (Lucques, 1650, in-4), des *Poésies lyriques* (Rome, 1689, in-4), une tragédie, *Il Corradino* (Ibid. 1694), complètent l'œuvre de Caraccio.

Cf. Crescimbeni : *Storia della volgar poesia*, p. 198, 257, 391.

**CARACCIOLI** (Louis-Antoine), littérateur français, né à Paris en 1721, mort dans cette ville le 19 mai 1803. Prêtre de l'Oratoire, il vécut dans la société littéraire et philosophique de son temps, et voyagea en Italie, en Allemagne et en Pologne. Les papes Benoît XIV et Clément XII lui firent beaucoup d'accueil. Il a publié plus d'une cinquantaine d'ouvrages de morale et d'histoire, la plupart oubliés. Nous rappellerons seulement : *Lettres intéressantes du pape Clément XIV* (Paris, 1777, 4 vol. in-12); *le Livre à la mode* (Ibid. 1759); *le Magnificat du tiers-état* (Ibid., 1789, in-8); une traduction des *Nuits clémentines*, de Bertola.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CARACTÈRE (COMÉDIE DE). — Voy. COMÉDIE.

CARACTÈRES (LES), ouvrages de Théophraste et de La Bruyère (voy. ces noms).

**CARADOC DE LANCARVAN**, écricain cymrique de XII<sup>e</sup> siècle. Il continua l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Montmouth depuis la mort de Cadwallader jusqu'en 1156. Cette chronique latine, continuée dans les couvents de Conway et de Sratflur jusqu'en 1270, est perdue; elle fut traduite en welsh, et du welsh en anglais par Humphrey Lloyd, et publiée par le Dr Powell, avec une dédicace à Henry Sidney, alors lord président de Wales (pays de Galles); en voici le titre complet : *The history of Cambria, nowcalled Wales : a part of the famous yland of Brytaine, writen in the brytish language above two hundred yeares part : translated into english by H. Lloyd gentleman : corrected, augmented and continued out of records and best approoued authors by David Powel doctor in divinitie* (Londres, 1584, in-4). Il en a été donné une bonne édition par Richard Llwyd (Shrewsbury, 1832, in-8). On a attribué à Caradoc une *Vie de Gildas*, qui a été publiée par M. Stevenson.

Cf. Wright : *Biog. britan. lit., anglo-norman period;* — Henry Morley : *English writers before Chaucer.*

CARAÏBE (LANGUE), appartenant à l'Amérique du Sud et à la région de l'Orénoque et de l'Amazone. Elle est parlée dans la Colombie, les Guyanes et les petites Antilles par les indigènes, en plus de trente dialectes dont les principaux sont : le *caraïbe* proprement dit, encore en usage dans la Guyane française, le *guarive* et le *pariagote*, dialectes de Caracas, le *tamanaque*, particulier aux populations de la rive droite de l'Orénoque, l'*aravaque*, usité à la Guyane hollandaise, le *chaymas*, parlé à Cumana et sur le littoral du golfe Paria, le *cumanagotte* du pays de Barcelone, etc. La prononciation du caraïbe et de ses variétés est douce et harmonieuse. La plupart des mots sont terminés par une voyelle. Le pluriel des noms se forme par l'addition d'un mot signifiant « plusieurs ». La conjugaison est riche en temps. A l'aide de préfixes, on peut tirer d'un verbe un grand nombre de verbes dérivés. Dans la construction, les périodes sont longues, sans devenir obscures. Il y a une forme révérencieuse de langage, réservée à la conversation avec les femmes. Les Caraïbes qui se sont longtemps servis, comme les Péruviens, de *quippos* (voy. ce mot) pour leur correspondance, les utilisent encore pour les comptes commerciaux. Les anciens missionnaires ont publié de nombreux travaux sur cet idiome; le P. Raymond Breton a donné une *Grammaire caraïbe* (Auxerre, 1667, in-8), et un *Dictionnaire caraïbe-français* (Ibid. 1665, 2 vol. in-8). Il a été aussi publié divers travaux en espagnol sur cet idiome.

Cf. Chr. Meiners : *Geschichte des weiblichen Geschlechts*, t. I; — H.-E. Ludewig : *the Literature of americ. aboriginal languages.*

**CARAKASCHIAN** (le P. Mathieu), historien arménien, né à Tokat, mort à Venise en 1772. Membre de la congrégation des mekhitaristes et secrétaire du fondateur, il s'attacha à épurer la langue arménienne des latinismes. Il a écrit dans un style très-pur une *Vie de saint Grégoire l'Illuminateur* (Venise, 1747) et laissé en manuscrit une *Histoire des Mekhitaristes.*

**CARAMUELE DE LOBKOWITZ** (Jean), théologien espagnol, né à Madrid le 23 mai 1606, mort le 8 septembre 1682. Il eut une vie agitée et pleine d'aventures, et obtint successivement un nombre considérable de titres et de fonctions. Il acquit néanmoins une érudition étendue, mais qui se montre, dans ses nombreux ouvrages, souvent égarée par la vivacité de son imagination. Il avait établi à Anvers une imprimerie où plusieurs d'entre eux parurent. Nous nous bornons à rappeler : *Cabalæ grammaticæ specimen* (Bruxelles, 1632, in-12); *Thanatosophia, seu musæum mortis* (Ibid., 1637, in-4); *Mathesis audax*, où l'auteur essaye de « fonder la sagesse rationnelle, naturelle, surnaturelle et divine sur l'arithmétique, la catoptrique, la statique, la dioptrique, l'astronomie, la musique, l'architecture, etc. » (Louvain, 1642 et 1644, in-4); *Repuesta al manifesto del Reino de Portugal* (Anvers, 1642 et 1664, in-4), écrit auquel Emm. de Villaréal répondit par l'*Anti-Caramuele*, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires ;* — Nicol. Antonio : *Bibliotheca hispana nova ;* — J.-A. Tadisi : *Memorie della vita di monsignore J. Caramuele de L.* (Venise, 1760, in-4).

**CARBON** (*Caius Papirius Carbo*), orateur romain, né vers 164 avant J.-C., mort en 119. Tour à tour ami et adversaire des Gracques, tribun du peuple en 131 et consul en 120, il fut mis en accusation par Licinius Crassus, et s'empoisonna. Cicéron, qui l'appelle un mauvais citoyen, fait un grand éloge de ses talents oratoires. Il loue sa fécondité, sa vivacité, sa véhémence, son habileté dans la plaisanterie, son élocution facile et la beauté de sa voix. Rien ne nous est resté de ses discours.

Cf. Cicéron : *De oratore, Brutus ;* — Tacite : *De oratoribus.*

**CARCASSÈS** (Arnaud DE), troubadour français du XIII<sup>e</sup> siècle. Il a laissé un joli conte, *le Perroquet*, l'un des plus anciens poëmes de ce genre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**CARCINUS**, Καρκίνος, poëte tragique grec du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Suidas lui attribue cent soixante pièces, dont il nous reste quelques fragments. On voit dans le *Lexique* de Photius que l'expression Καρκίνου ποιήματα désignait des poésies d'un style obscur. — Un autre CARCINUS, auquel Aristophane a fait de malignes allusions, était un poëte comique du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., dont il ne nous reste rien.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum*, p. 505 ; — Patin : *Études sur les tragiques grecs*, t. I.

**CARDAN** (Jérôme), médecin, mathématicien, chimiste, philosophe et littérateur italien, né à Pavie en 1501, mort en 1576. Il enseigna la médecine à Milan, à Bologne et à Rome, où il fut pensionné du pape; promena son naturel inconstant dans tous les pays de l'Europe, se fit une réputation universelle de science et de charlatanisme, et finit, dit-on, par se laisser mourir de faim, pour faire honneur à l'horoscope qu'il s'était tiré.

Outre ses recherches de mathématicien, d'alchimiste, d'astronome et surtout d'astrologue, expliquées dans son *Ars magna* (Nuremberg, 1545-1550, in-4), ses travaux philosophiques ou litté-

raires, imprimés d'abord séparément, ont été réunis sous le titre de *Hieronymi Cardani opera* (Lyon, 1663, 10 vol.). Le plus remarquable, *De subtilitate libri XXI* (Nuremberg, 1545, in-folio), est un recueil bizarre, plein d'érudition confuse et d'imagination désordonnée, et de haine pour Aristote. Scaliger y fit une volumineuse réponse, que Cardan réfuta à son tour dans l'*Actio in calumniatorem* (Bâle, 1560). Le *De subtilitate*, dont Naigeon a donné des *Extraits*, avait été traduit en français dans son entier par Richard Leblanc (Paris, 1556, in-4). Parmi les écrits divers de Cardan, *Traités* sur des sujets de morale, *Dialogues*, *Vies*, *Discours*, etc., nous devons citer : *Podagræ Encomium; De rerum varietate libri XVII, cum appendice* (Bâle, 1557, in-folio); *De sanitate tuenda et vita producenda libri IV* (Rome, 1580), et surtout deux ouvrages où triomphe la manie paradoxale d'un écrivain qui n'a pu échapper complétement à l'accusation de folie. Le premier, intitulé *De vita propria*, et publié par Gabriel Naudé (Paris, 1643, in-8), est le portrait chargé et odieux à plaisir de son propre caractère et de ses mœurs; le second est un *Éloge de Néron* (Neronis encomium), où des historiens plus modernes ont été puiser des arguments en faveur des Césars. Ces deux ouvrages font douter de la sincérité de Cardan, qui passa sa vie à se moquer de son siècle et à en partager les superstitions et les faiblesses. Il se vantait d'avoir son démon comme Socrate, et fut, comme lui, accusé d'athéisme; il croyait à la magie, à la sorcellerie, et affectait de les pratiquer lui-même pour en imposer au vulgaire et s'attribuer une puissance surnaturelle. « Il est tour à tour supérieur aux hommes, disait Scaliger, et inférieur aux enfants. »

Son fils, Jean-Baptiste CARDAN, médecin comme lui, alla encore plus loin dans l'exagération. Ayant empoisonné sa femme, il eut la tête tranchée à l'âge de vingt-six ans. Il avait écrit deux traités : *De Fulgure* et *De abstinentia ciborum fœtidorum*, imprimés avec les ouvrages de son père.

Cf. Mercey, dans la *Revue de Paris* (juin 1841); — Franck : *Notice* (*Moniteur* du 7 octobre 1844); — Crosley : *the Life and times of Cardan* (Londres, 1836, 2 vol. in-8); — Victorien Sardou, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**CARDENAL** ou CARDINAL (Pierre), troubadour français du XIIIe siècle, né près du Puy, mort vers 1305. Les soixante-dix pièces qui nous restent de lui sont remarquables par la variété des rhythmes, et surtout par les traits satiriques d'une verve âpre et mordante, dirigés contre les hypocrites, les parvenus, les femmes galantes, les prêtres corrompus, etc. Quelques-unes de ses poésies sont insérées dans le recueil de Raynouard.

Cf. Millot : *Histoire des troubadours*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XX.

CARDENIO ET CÉLINDE, tragédie de Gryphius.

**CARDONNE** (Denis-Dominique), orientaliste français, né en 1720 à Paris, mort le 25 décembre 1783. Élevé à Constantinople, où il passa vingt années, il y apprit les langues orientales. De retour en France, il occupa les chaires de langues turque et persane au Collége royal, fut interprète du roi, censeur, et garde de la Bibliothèque royale. On a de lui : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes* (1763, 3 vol. in-12), ouvrage estimable, plutôt pour la richesse des documents que pour leur bon emploi; *Mélanges de littérature orientale* (1770, 2 vol. in-12), recueil intéressant, traduit de divers manuscrits arabes, turcs et persans; une continuation des *Contes et fables indiennes* de Galland (1778, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CAREL DE SAINTE-GARDE** (Jacques), poëte français, né vers 1620 à Rouen, mort en 1684. Il fut aumônier et conseiller du roi. Son poëme épique, intitulé *les Sarrasins chassés de France* (Paris, 1666, in-12), ayant pour héros Childebrand, et ridiculisé par Boileau (*Art poétique*, chant III), est une œuvre aussi mauvaise par le style que par le plan. On cite en outre : *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique* (Paris, 1671, in-12); *Louis XIV, le plus noble de tous les rois, le plus sage*, etc. (Paris, 1675, in-4); *Réflexions académiques sur les orateurs et sur les poëtes* (Paris, 1676, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII.

CARÊME, suite de sermons prononcés dans une paroisse, une chapelle, un couvent, par un prédicateur pendant le temps du carême. Ces sermons ont été souvent imprimés sous le titre de *Carême* et sous forme de recueils spéciaux. Tous les grands prédicateurs ont un ou plusieurs *carêmes* dans leurs œuvres. Le *Petit-Carême* de Massillon (voy. ce nom) a pris ce titre à cause du nombre restreint de sermons dont il se compose, la station quadragésimale ayant été réduite, par égard pour le jeune âge du roi, à la prédication du dimanche.

**CARÊME** (Marie-Antoine), artiste culinaire et auteur français, né en 1784 à Paris, où il mourut le 12 janvier 1833. Ce célèbre cuisinier des princes et des rois joignait à la pratique de son art l'érudition et avait passé de longues années à étudier dans les ouvrages anciens la cuisine romaine. On cite de lui : *le Pâtissier pittoresque* (Paris, 1815, in-8); *le Maître d'hôtel français, ou parallèle de la cuisine ancienne et moderne* (2 vol. in-8), et dans un autre ordre, *Projets d'architecture pour les embellissements de Paris et de Saint-Pétersbourg* (1821, 2 vol. in-folio), etc.

**CAREW** (Thomas), poëte anglais, né dans le Devonshire en 1589, mort en 1639. Gentilhomme de la chambre du roi Charles Ier, il se distingua à la cour par son esprit et l'élégance de ses manières. On trouve dans ses poésies amoureuses, avec une vive imagination, des *concetti* et de la licence. Il a en outre composé un *masque*, ou petite pièce de circonstance, intitulé *Cœlum britannicum*, joué à la cour de Whitehall le 18 février 1633. Ses *Poems*, publiés en 1640, ont été réimprimés (*The poetical works of Thomas Carew*; Londres, 1845, in-18).

Cf. *Biographia britannica*; — *Notice* en tête de l'édit. de 1845.

**CAREY** (William), orientaliste anglais, né dans le Nothampton le 17 août 1761, mort à Serampour le 9 juin 1834. Missionnaire dans le bengale, il étudia les langues de l'Inde, professa le sanscrit à Calcutta, et publia les grammaires du bengali, du telinga, du karnate, etc., ainsi qu'un *Dictionnaire du bengali* (1818, 3 vol. in-4). Il avait commencé, avec un autre missionnaire, Marshmann, la traduction du *Ramayana* (1806-1810, t. I-III, in-4). Ses *Mémoires* ont été publiés par Eustache Carey (Londres, 1836, in-8; Boston, même année, in-12). — Son fils, Félix CAREY, s'est spécialement consacré à l'étude du birman.

Cf. Th. Wilson : *Notice* sur le caractère et les travaux de W. Carey, dans l'édition de ses *Mémoires*.

**CAREZ** (Joseph), imprimeur français, né en 1753 à Toul, où il est mort en 1801. Il exerça l'art typographique dans sa ville natale, substitua l'un des premiers aux caractères mobiles des planches de métal fondues, et contribua par ces essais de clichage aux progrès de la stéréotypie. Il donnait à ses éditions le nom d'*homotypes*. Député de la Meurthe, il publia quelques écrits politiques.

Cf. Arnault, Jay, etc. : *Biogr. nouv. des contemp.*

CARICATURE. — Voyez CHARGE.

**CARINTHIEN** (LE), dialecte de la langue wende (voy. ce nom).

**CARION** (Louis), érudit belge, né à Bruges, mort en 1594. Il a laissé : *Historiarum Sallustii fragmenta*, avec des notes (Anvers, 1573, in-8) ; *Antiquarum lectionum libri tres* (Francfort, 1604, in-8), et des annotations sur des écrivains latins.

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica.*

**CARLI-RUBBI** (Giovanni-Rinaldo, comte DE), écrivain italien, né à Capo d'Istria en 1720, mort à Milan en 1795. D'une précocité merveilleuse et d'une aptitude universelle, il donna, à vingt ans, des traductions de la *Théogonie* d'Hésiode et de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, qui le firent recevoir membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Professeur d'astronomie et de science nautique à Venise en 1744, il se retira en 1749 en Istrie, et fit dans ce pays d'importantes découvertes archéologiques. Il mourut président du Conseil des finances de Milan.

On a de lui de très-nombreux ouvrages d'archéologie, d'histoire, de statistique, de morale et d'économie politique : *Delle antichite italiche, t. IV, con appendice e documenti* (Milan, 1788-1791, 5 vol. in-4, avec planches), où l'auteur part des antiquités italiennes avant la fondation de Rome, et va jusqu'au XIVe siècle de notre ère ; *Delle monete e dell' istituzione delle zecche d'Italia*, etc. (Venise et Lucques, 1754, 1760, 3 vol. in-8), traité complet, et qui fit autorité en Italie ; *Lettere americane* (Florence et Crémone, 1780-1781, 2 vol. in-8), correspondance familière sur des sujets scientifiques, traduite en français par Lefebvre de Villebrune (1788 et 1792, 2 vol. in-8) ; *Elementi di morale* (Venise et Florence, 1756, in-8 ; Lucques, 1775, in-12) ; *l'Uomo libero, trattato filosofico* (1772-1773), etc., sans compter un poëme philosophique en trois chants, *Antropologia* (Venise, 1748, in-8), et une foule d'opuscules sur toutes les questions du temps. Il a donné lui-même une édition complète de ses *Œuvres* (Opere del signor Giov. Rinaldo Carli (Milan, 1764-1794, 15 vol. gr. in-8).

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Ital. illustri* ; — L. Bossi : *Elogio storico del conte G. R. Carli* (Venise, 1797, in-8).

CARLIN, surnom de Bertinazzi (voy. ce nom).

**CARLOS** (Don), infant de Navarre, prince de Viane, né en 1420, mort en 1461. Fils de Jean II d'Aragon, qui voulait le dépouiller de ses États, il prit plusieurs fois les armes contre lui. Il aimait les lettres. Il a écrit une *Chronique de la Navarre* jusqu'au règne de Carlos le Noble ; on en trouve le manuscrit aux archives de Pampelune. Il a aussi traduit en castillan la *Morale* d'Aristote.

CARLOS (DON), sujet de tragédies et de drames. — Voy. DON CARLOS.

CARLOVINGIEN (CYCLE), le premier par la date et le plus important des trois cycles principaux dans lesquels entrent la plupart des compositions poétiques et légendaires du XIIe et du XIIIe siècle (voy. CHANSONS DE GESTE). Il renferme trois grandes gestes : celle du Roi, ou *Geste de Pépin ;* celle des méridionaux fidèles à la royauté, ou *Geste de Garin de Montglane*, plus souvent dénommée de *Guillaume au Court Nez*, et la geste des héros rebelles du nord, ou *Geste de Doon de Mayence*. L'auteur anonyme de cette dernière résume ainsi cette division :

Bien sceivent li plusor, n'en suis pas en doutanche,
Qu'il n'éut que .III. gestes u réaume de Franche :
Si fu la premeraine de Pepin et de l'ange,
L'autre après, de Garin de Montglane la franche ;
Et la tierche si fu de Doon de Maience.
Chil nouvel jougléor, par leur outrecuidanche,
Et pour leur nouviaux dis, l'ont mis en oublianche.

Chacune de ces gestes comprend plusieurs branches. — Voyez PÉPIN, DOON DE MAYENCE et GUILLAUME AU COURT NEZ.

**CARLYLE** (Joseph Dacre), orientaliste anglais, né à Carlisle, en 1759, mort le 12 avril 1804. Professeur de langue arabe à Cambridge, il accompagna lord Elgin en Orient. On lui doit l'*Historia Ægyptiaca* [991-1453], traduite de Mourad Allatophat (Cambridge, 1792, in-4), et une excellente étude historique sur *la Poésie arabe* (Specimen of arabin poetry ; ibid., 1796, in-4)

**CARMELI** (Michel-Angelo), savant littérateur italien, né à Citadella près de Vicence en 1706, mort à Padoue en 1766. Il prit l'habit chez les Franciscains, et devint professeur de langues orientales à Padoue. Il fut membre de l'Académie des *Ricovrati*. On a de lui un grand nombre de travaux importants, dont les plus intéressants au point de vue littéraire sont : *Tragedie di Euripide*, traduction en vers italiens et commentaire (Padoue, 1743-1754, 20 livraisons in-8), l'un des ouvrages les plus complets sur Euripide ; *Il Pluto d'Aristofane*, traduction en vers (Venise, 1752, in-8) ; *Storia di varii costumi* (coutumes et non costumes) ; *Sacri e profani degli antichi* (Padoue, 1750 et 1761, 2 vol. in-8) ; *In Militem Gloriosum Plauti commentarius*, avec une traduction en vers (Venise, 1742, in-4) ; un recueil de poésies diverses, *Il Filolipo* (Venise, 1702, in-4) ; un poëme moitié grec, moitié italien, *Il concilio degli Dei*, Θεῶν ἀγορά (Padoue, 1757, in-4), etc. On cite, d'autre part : *Spiegamento dell' Ecclesiaste sul testo ebreo* (Venise, 1765, in-8) ; *Spiegamento della Cantica...* (Venise, 1765, in-8) ; *Dissertazioni varie filologiche* (Rome, 1768, in-4), publication posthume ; des oraisons funèbres ; enfin un grand nombre d'ouvrages savants, restés manuscrits, dont Tipaldo donne la liste : le plus digne d'être publié est sa *Spiegazione di vocaboli ebraici e greci.*

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri* ; — F. Fanzago : *Elogio storico del conte di Carmagnola* (Turin, 1834, in-8).

CARMEN PASCHALE, poëme de Sedulius ; — CARMEN SÆCULARE, poëme d'Horace (voy. ces noms).

**CARMONTELLE**, auteur dramatique français, né le 25 août 1717 à Paris, où il est mort le 26 décembre 1806. Le talent avec lequel il écrivait de petites pièces pour les salons le fit rechercher ; le duc d'Orléans le prit pour lecteur et ordonnateur de ses fêtes. Les ouvrages qui ont fait sa réputation sont des *Proverbes*, simples esquisses, où se montrent le talent d'observation, la vérité des caractères ; ils sont écrits d'un style naturel, avec quelques traits d'esprit. Le succès en fut très-grand, et l'auteur se trouvant dans la gêne par suite de la Révolution, le mont-de piété lui avança une somme assez forte sur le dépôt de ses manuscrits. Il n'osa qu'une seule fois aborder la scène, ou son *Abbé de plâtre*, pièce en un acte, eut peu de succès. On a de lui : *Proverbes* (Paris, 1768-1781, 8 vol. in-8, et 1822, 4 vol. in-8) ; *Théâtre de campagne* (Paris, 1775, 4 vol. in-8), et *Pièces inédites* (Paris, 1825, 3 vol.), publiées par Mme de Genlis.

**CARMOUCHE** (Pierre-François-Adolphe), auteur dramatique français, né à Lyon le 9 avril 1797, mort en décembre 1868. Poursuivi, dans diverses professions successives, par la passion du théâtre, il a écrit en collaboration avec divers collaborateurs, Brazier, Dumersan, Mélesville, de Courcy, etc., plus de deux cent cinquante pièces, comédies, vaudevilles, opéras comiques, qui ont eu du succès. — Il avait épousé, en 1824, l'actrice Eugénie Vertpré. Il s'était fait une riche bibliothèque, qu'il a léguée en partie au maréchal Canrobert. — [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**CARNAPOURAKA**, surnommé CAVI GOSVAMI, le poëte mendiant. C'était, en effet, un mendiant de la secte de Vichnou. Il a écrit un ouvrage sur l'art poétique, intitulé *Alancâra côstoubha*. Il y donne

pour exemple de ses règles ses propres vers sur les amours de Krichna avec Radha, au temps où Krichna était élevé parmi des bergers.

Cf. Philib. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

**CARNAVAL** (Chants du), en italien, *Canti carnascialeschi*, chansons populaires qui servaient aux réjouissances, à Florence, sous la Renaissance, à l'époque de l'année où le plus de licence est permise. Laurent de Médicis est, pour ainsi dire, le créateur de ce genre, dans lequel il a trouvé des imitateurs en Machiavel et d'autres graves écrivains, mais sans être surpassé, ni même égalé. Un allemand, Henri Isaak, nommé en Italie Arrigho-Tedeschi, composa aussi à Florence des *Chants du carnaval* vers 1475, du vivant de Laurent de Médicis. François Spaziani les a publiés en 1559.

**CARNAVAL** (Pièces de), en allemand *Fastnachtsspiele*. Ce sont les plus anciennes formes profanes de l'art dramatique, qui se produisirent en Allemagne à la suite du drame religieux. Ces pièces remontent au XVe siècle, et elles répondent à la grossièreté de l'époque. Nulle science de composition, point de types, un dialogue sans intérêt, avec une intrigue monotone et vulgaire. Les sujets ordinaires sont des histoires de ménage, des brouilles entre amoureux, des querelles de voisins, des scènes du marché ou de la rue. Les pièces de carnaval eurent surtout de la vogue à Nuremberg et plus tard à Augsbourg. Elles étaient écrites ou improvisées en bas-allemand. Elles ont trouvé un poëte de race dans Hans Rosenblüt de Nuremberg, dont le surnom de *Schnepperer*, ou mauvaise langue, vient peut-être de l'habitude de ne mettre en scène, dans les pièces de carnaval, que des commérages de petite ville. Les pièces du même nom de Hans Folz ne sont que des mascarades ; mais Hans Sachs releva ce genre, et l'on retrouve sous sa verve bouffonne la trace d'une véritable culture littéraire. Il a été publié par Keller un recueil complet des *Pièces de carnaval allemandes au XVe siècle* (Deutsche Fastnachtsspiele, Stuttgart, 1851-58, 3 vol.).

**CARNÉADE**, Καρνεάδης, philosophe grec, né à Cyrène (Libye), vers 213 avant J.-C., mort en 126. Un siècle après Arcésilas, il rendit de l'éclat à l'école académique par la subtilité, la souplesse et l'éloquence. Il déployait contre ses adversaires des ressources merveilleuses d'argumentation. Envoyé à Rome, comme ambassadeur, avec d'autres philosophes, il y donna des leçons à la jeunesse et effraya l'austère Caton, qui dit au Sénat : « Donnons-leur réponse au plus tôt et renvoyons-les chez eux ; ce sont des gens qui persuadent tout ce qu'ils veulent. » Carnéade enseigna à Athènes jusqu'à sa mort. Il ne nous reste rien de lui.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique ;* — Foucher : *Histoire des académiciens ;* — Casini : *Fasti attici*, t. IV ; — Roulez : *De Carneade philosopho* (Gand, 1845) ; Gouraud : *De Carneadis philosophi academici vita et placitis* (1848, grand in-8).

**CARNIOLIEN** (le), dialecte de la langue Wende (voy. ce mot).

**CARNIQUE** (Langue). — Voyez Cymrique.

**CARNOT** (Lazare-Nicolas-Marguerite), homme d'État français, né le 13 mai 1753 à Nolay (Bourgogne), mort le 2 août 1823. Ce général célèbre, qui s'illustra surtout en organisant la défense de la France révolutionnaire contre l'Europe, et dont la vie, au pouvoir comme dans la retraite, fut d'une intégrité proverbiale, se montra non-seulement un savant de premier ordre dans les mathématiques, la mécanique et l'art des fortifications, mais il fut encore un écrivain de mérite. Dans sa jeunesse, il cultiva la poésie, et l'on trouve quelques pièces de lui dans l'*Almanach des Muses*. En 1784, il fut couronné par l'Académie de Dijon pour *l'Éloge de Vauban* (Dijon, 1784, in-8). Il fit partie de l'Institut dès sa création. Exclu du Directoire par le coup d'État du 18 fructidor et réfugié en Allemagne, il écrivit une fameuse *Réponse au rapport de Bailleul* (1798, in-8). Ce factum véhément contenait de frappants portraits des ennemis de l'auteur, et se distinguait par une précision et une netteté remarquables. Au retour de sa défense d'Anvers, il publia, sous le titre de *Mémoire au roi* (Paris, 1814, in-8), l'apologie de la Révolution.

On a encore de Carnot divers écrits politiques, des discours, des *Opuscules poétiques* (Paris, 1820, in-8), un poëme héroï-comique en six chants, intitulé *Don Quichotte* (Leipzig, 1820, in-18), et des ouvrages scientifiques. Tissot a publié des *Mémoires historiques et militaires sur Carnot*, d'après sa correspondance et ses manuscrits (Paris, 1824, in-8) ; mais cette publication a peu de valeur depuis que le fils de Carnot, ministre de l'instruction publique en 1848, a publié des *Mémoires* sur son père (Paris, 1861-1862, 2 vol. in-8).

Son frère aîné, Joseph-François-Claude Carnot, né le 22 mai 1752, mort le 31 juillet 1835, procureur général à Dijon, puis juge au tribunal de cassation et membre de l'Académie des sciences morales en 1832, a publié deux utiles ouvrages de jurisprudence : *Commentaires sur le Code d'instruction criminelle* (1812, 1835, 4 vol. in-4), et *Commentaires sur le Code pénal* (1823, 1836, 2 vol. in-4). — Un autre frère, Claude-Marie Carnot-Feulins, né en 1755 et mort en 1836, membre de l'Assemblée législative en 1791, a laissé une *Histoire du Directoire* (Paris, 1800, in-8).

Cf. Tissot : *Mémoires historiques et militaires sur Carnot* (1824, in-8) ; — Bérenger : *Eloge de Jos. Carnot*, lu à l'Académie des sc. morales (1835) ; — Fr. Arago : *Biographie de Carnot* (1850, in-4).

**CARO** (Annibal), poëte italien, né à Cittanuova (Marche d'Ancône) en 1507, mort à Rome en 1566. Il trouva, dès ses débuts, des généreux protecteurs dans plusieurs membres de la famille Farnèse. Il eut avec Castolvetro des débats que l'on ne raconte pas à son honneur. A des observations critiques sur une belle canzone (*Venite all' ombra de' gran gigli d'oro*), qu'il avait faite en l'honneur de la famille royale de France, il répondit par une *Apologie* violente (Parme, 1558, in-4 ; 1575, in-8), qui aggrava la querelle, et Muratori l'accuse de l'avoir terminée d'une manière odieuse en dénonçant Castelvetro au Saint-Office, qui l'exila.

La réputation littéraire d'Annibal Caro fut très-grande, même avant la publication de ses écrits, dont les principaux ne furent imprimés qu'après sa mort. Elle s'est maintenue intacte, et la pureté, l'art infini de son style le font ranger parmi les classiques les plus irréprochables du XVIe siècle. On a de lui des *Poésies* (Rime ; Venise, 1569, 1572, in-4), où la perfection de la forme et le charme du rhythme dissimulent la faiblesse ou la subtilité de la pensée ; un recueil de *Lettere* (Venise, 1572, 1574, 1581, in-4), grossi plus tard par Mazzuchelli de deux volumes inédits (Milan, 1827, 1829) ; des traductions du grec, notamment de la *Rhétorique* d'Aristote (Venise, 1570, in-4) ; une comédie originale, l'une des mieux écrites de l'ancien théâtre italien : *I Straccioni* (les Gueux ; Venise, 1582 et 1589, in-4). Mais son principal titre est la belle traduction de l'*Énéide*, en vers libres, qu'il entreprit sur la fin de ses jours dans le but de se faire la main pour un poëme original et qui demeure le plus original de ses travaux. Suivant les Italiens, il égale son modèle par l'inspiration et la verve aussi bien que par le style et l'harmonie des vers ; il est certain qu'il ne le copie pas et que sa traduction est elle-même une de ces « belles infidèles » qu'elle contribua à mettre en honneur. Les

meilleures éditions de l'*Énéide* d'Annibal Caro sont celles de Venise (1581, 1592, in-4), de Trévise (1693), de Paris (1760, 2 vol. in-8). Il laissait aussi une traduction de *Daphnis et Chloé* de Longus, qui fut publiée par Bodoni (Paris, 1786, in-4) et souvent réimprimée depuis, notamment par Renouard (1800, in-12) et par Ciampi (1827, in-12). Ses *Œuvres completes* ont été publiées à Venise (1757, 6 vol. in-8) et à Milan (1806, 8 vol. in-8).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, n° 981 et 1308 ; — A.-F. Seghezzi : *Vita del comm. Caro* (Padoue, 1742, in-8).

CAROLINS (LIVRES). — Voyez CHARLEMAGNE.

**CARON** (Pierre), imprimeur français du XV[e] siècle. Il passe pour le premier qui ait imprimé un ouvrage en français, ayant pour titre *l'Aiguillon de l'amour divin*, et traduit de saint Bonaventure par Jean Gerson (Paris, 1474). Il imprima aussi les *Faicts et Dicts* d'Alain Chartier.

**CARPANI** (Giuseppe), littérateur italien, né à Villabese dans le Milanais en 1752, mort à Vienne en 1825. Il abandonna l'étude du droit pour les lettres, et débuta à Milan par une comédie intitulée *I Conti di Agliate*. Ce premier essai, joint à quelques autres, lui mérita la faveur de la cour de Vienne par le zèle avec lequel il défendit, à Milan, sa politique et ses idées. Lorsque la Révolution française, qu'il attaquait avec violence, atteignit son pays, il se retira à Vienne. Plus tard, il suivit l'armée de l'archiduc Jean sur les champs de bataille, en qualité d'historiographe officiel. Comme poëte, il fut spécialement attaché au théâtre impérial de Vienne, et y fit applaudir des œuvres de tout genre, mais surtout des comédies et des opéras. Unissant la facilité et l'esprit à une certaine solennité classique, on l'a comparé tour à tour à Scribe et à Métastase.

Les principales œuvres dramatiques de Carpani sont : *I Conti di Agliate, Amore vince pregiudizio; l'Amore alla persiana; Pilade e Oreste; gli Antiquari di Palmira; Didone in America; Formosa; Il Principe invisibile; la Camilla; l'Uniforme*, etc. Il traduisit de l'anglais la célèbre comédie de Sheridan, *l'École de la médisance;* de l'allemand, *la Figlia del sole;* de l'espagnol, *l'Alcade di Zalamea;* du français, *Richard Cœur-de-Lion, la Dot, Lodoïska, les Jeux de l'Amour et du Hasard; la Caravane du Caire, les Deux Savoyards*, etc. Ses librettos furent mis en musique par les maîtres célèbres du temps, Paer, Pavesi, Weigl, et obtinrent pour la plupart un grand succès. Les relations de Carpani avec Haydn, pour lequel il écrivit le texte de plusieurs oratorios, entre autres de la *Création*, lui inspirèrent, après la mort de l'illustre compositeur, l'idée d'une série intéressante de lettres, *les Haydines* (Milan, 1812, in-8, 2[e] édition; Padoue, 1823, in-8), que Stendahl pilla sans vergogne. Il donna plus tard avec moins de succès *les Rossiniennes* (Padoue, 1824). On cite aussi des *Lettere sull' imitazione nella pittura*, où il attaque, au nom de l'esthétique idéaliste, Titien et toute l'école vénitienne; puis des sonnets, des cantates, des poëmes, la plupart en dialecte milanais : *Sonnetti, canzoni, apologhi* (Vienne et Milan, 1798), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri.*

**CARPENTIER** (Pierre), érudit français, né le 2 février 1697 à Charleville, mort le 19 décembre 1767 à Paris. Il fit profession, en 1720, chez les Bénédictins de Saint-Maur et passa, en 1741, dans la congrégation de Cluny. On lui doit une nouvelle édition augmentée du *Glossaire latin* de Du Cange, avec Toustain, Le Pelletier, Maur d'Antine (Paris, 1733-1736, et Bâle, 1762, 6 vol. in-fol.) ; le *Glossarium novum* (Paris, 1766, 4 vol. in-fol.), savant et utile supplément au précédent; *Alphabetum tironianum* (Paris, 1747, in-fol.), etc

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur.*

**CARRA** (Jean-Louis), publiciste et littérateur français, né en 1743 à Pont-de-Veyle, mort le 31 octobre 1793. Secrétaire de l'Hospodar de Moldavie, puis du cardinal de Rohan, et employé à la Bibliothèque du roi avant la Révolution, il publia avec Mercier, en 1789, les *Annales patriotiques*, puis seul le *Journal de l'État et du Citoyen*, fut un des orateurs les plus ardents du club des Jacobins, se signala à la journée du 10 août, siégea à la Convention, puis, s'étant rallié aux Girondins, fut condamné à mort et exécuté.

Il a publié, outre ses articles dans les journaux cités : *Odazier*, roman philosophique (La Haye, 1772, in-8) ; *Esprit de la morale et de la philosophie* (Ibid., 1777, in-12) ; *Histoire de la Moldavie et de la Valachie* (Paris, 1778, in-12), empruntée en grande partie à l'*Histoire de l'empire ottoman* du prince Cantemir ; *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille* (Paris, 1790, 3 vol. in-8) ; des pamphlets politiques, etc. Il a traduit de l'anglais de Gillies l'*Histoire de l'ancienne Grèce* (Paris, 1787-1788, 6 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

**CARRÉ** (Jean-Baptiste-Louis), écrivain militaire français, né en 1749 à Varennes, où il est mort le 16 février 1835. Elève de l'école du génie de Mézières, il publia un ouvrage auquel il travailla longuement, *la Panoplie, ou Réunion de tout ce qui a trait à la guerre, depuis l'origine de la nation française jusqu'a nos jours* (Châlons-sur-Marne, 1795, in-4).

**CARRÉ** (Guillaume-Louis-Julien), jurisconsulte français, né le 21 octobre 1777 à Rennes, mort le 12 mars 1832. Avocat et professeur de droit dans sa ville natale, il fit preuve de talent dans plusieurs causes, surtout dans la défense du général Travot, et d'un esprit critique remarquable ainsi que d'une érudition étendue dans ses ouvrages de jurisprudence. On a de lui : *Introduction générale à l'étude du droit* (Paris, 1808, in-8) ; *Traité et questions de procédure civile* (1818-1819, 2 vol. in-4), réédité, avec des augmentations par Chauveau (1841, 8 vol. in-8) ; *Code administratif et judiciaire des paroisses* (1822-1824, in-8) ; *Commentaire sur la juridiction des justices de paix* (1829, 4 vol. in-8), etc.

Cf. A. Chauveau : *Notice sur Carré*, dans son édition ; — Waldeck-Rousseau : *Notice sur la vie et les ouvrages de G.-L.-J. Carré* (Rennes, 1832, in-8).

**CARRÉ** (Michel), auteur dramatique français, né en 1819, mort à Argenteuil le 28 juin 1872. Après avoir écrit quelques essais poétiques, notamment un drame en vers, *la Jeunesse de Luther* (Odéon, 1843), et une agréable comédie, *Scaramouche et Pascariel* (Théâtre-Français, 1847), il donna, en collaboration avec Jules Barbier, une suite de drames, vaudevilles et livrets d'opéras comiques, dont plusieurs eurent beaucoup de succès. Il porta dans ce dernier genre un soin littéraire inaccoutumé, dont témoignent *Galatée, le Pardon de Ploërmel, Mireille, la Statue*, etc. — [*Dict. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**CARREL** (Armand), publiciste français, né le 8 mai 1800 à Rouen, mort le 24 juillet 1836. Il appartenait à une famille de commerçants. Après avoir fait ses études au lycée de Rouen, il entra à l'École de Saint-Cyr, où il fut bientôt noté comme ayant des idées révolutionnaires et traité en conséquence. Sorti sous-lieutenant, il faillit être compromis dans la conspiration de Béfort ; lors de la guerre d'Espagne, il donna sa démission et alla combattre dans la légion étrangère espagnole pour le parti libéral. Rentré en France, il fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre et condamné

à mort; mais, s'étant pourvu en révision, il fut acquitté en juillet 1824; son attitude devant les juges commença sa popularité. Il fut alors secrétaire d'Augustin Thierry. Ses premières productions furent deux petits livres qu'il composa pour la collection des *Résumés historiques*: l'*Histoire d'Écosse* et l'*Histoire de la Grèce moderne* (1825). Vers le même temps, il donnait quelques articles au *Producteur*, recueil saint-simonien, et rédigeait sans bruit la *Revue américaine*, fondée par La Fayette et d'Argenson. Son *Histoire de la contre-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II* (1827), qui pouvait sembler un pamphlet d'allusions et de circonstance, est un ouvrage solide, substantiel, ayant pourtant trop peu d'éclat et de relief pour faire sensation. Mais deux articles qu'il donna en mars et en mai 1828 à la *Revue française* sur l'Espagne et sur la guerre de 1823, furent très-appréciés. En 1829, il écrivit pour l'édition des *Œuvres complètes* de Paul-Louis Courrier un remarquable *Essai* sur la vie de cet écrivain. Enfin la fondation du *National*, en janvier 1830, vint mettre dans leur véritable lumière le talent et la personnalité d'Armand Carrel. Contenu par ses deux collaborateurs, Thiers et Mignet, il se borna presque à y insérer des articles de critique littéraire jusqu'à la révolution de juillet, à laquelle il prit une part active. Nommé préfet du Cantal, il refusa cette place, et devint rédacteur en chef du *National*. Son article de déclaration, daté du 30 août 1830, produisit un grand effet et inaugurait contre le nouveau règne une opposition qui irait jusqu'à la république. Sous l'homme de plume, on sentait l'homme d'action, une individualité forte, tenace, concentrée, courageuse, de laquelle on attendait beaucoup. C'était du moins un écrivain ferme, habile, véhément, jamais déclamatoire, d'un raisonnement serré, exact, inattaquable. « On l'a appelé, dit M. Sainte-Beuve, le *Junius* de la presse française. L'expression a du vrai; à le lire, c'est, comme le Junius anglais, quelque chose d'ardent et d'adroit dans la colère, plutôt violent que vif, plus vigoureux que coloré; le nerf domine; le fer une fois entré dans la plaie s'y tourne et retourne, et ne s'en retire plus. » Il fallait au talent d'Armand Carrel la contradiction pour qu'il eût toute sa verve, et sa force ne se séparait jamais d'un peu d'amertume. Ses articles amenèrent pour lui plusieurs duels. Le dernier lui fut fatal. Émile de Girardin le blessa mortellement dans une rencontre au pistolet qui eut lieu au bois de Vincennes. Les vicissitudes de notre histoire politique n'ont pas empêché l'écrivain de garder une place distinguée dans l'histoire littéraire. Charles Romey a publié un choix, qui aurait pu être plus heureux et plus sobre, des écrits de Carrel, sous le titre d'*Œuvres littéraires et économiques* (Paris, 1854, in-12). MM. Littré et Paris ont aussi réuni ses *Œuvres politiques et littéraires* (1857-1858, 5 vol. in-8).

Cf. D. Nisard, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1837; — Littré : *Notice*, dans le recueil des *Œuvres*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

**CARRER** (Luigi), poëte italien, né à Venise en 1801, mort en 1850. Professeur de philosophie à Padoue, puis directeur du musée de Venise, il participa à plusieurs publications. Il porta un grand soin de la forme dans ses compositions : *Prose e Poesie* (Venise, 1837, 4 vol.); *Apologhi* (1841); *la Bague aux sept diamants* (1838). Un choix de ses poésies, récits et dialogues, a été réimprimé à Florence (1850, 2 vol. in-18). On lui doit aussi des éditions estimées d'écrivains italiens.

**CARRIÈRES** (Louis DE), théologien français, né en 1662 à Cluvilé (Anjou), mort en 1717. Il appartenait à l'Oratoire. Il a donné un *Commentaire littéral* et une *Traduction française* de l'Écriture (Paris, 1701, 24 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.). Le *Commentaire*, qui est bref et clair, a été souvent ajouté à la traduction de Sacy.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CARRION-NISAS** (Marie-Henri-François-Élisabeth, marquis), écrivain militaire et auteur dramatique français, né le 17 mars 1767 à Montpellier, mort en 1841. Allié par son mariage à Cambacérès, il fut nommé membre du Tribunat, dont il devint président, et se montra l'un des plus ardents orateurs pour l'établissement de l'empire.

Il a fait représenter au Théâtre-Français deux tragédies : *Montmorency* (1803), et *Pierre le Grand* (1804), qui furent sifflées l'une et l'autre, autant à cause de la conduite politique de l'auteur que pour leur insuffisance littéraire. Il a publié aussi un *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire* (Paris, 1823, 2 vol. in-8), et quelques écrits de circonstance. — Son fils, Antoine CARRION-NISAS, né en 1794, s'est fait connaître par des écrits historiques et politiques.

Cf. *Biogr. univ. et portative des contemporains*.

**CARRON** (Guy-Toussaint-Julien), écrivain ascétique français, né le 23 février 1760 à Rennes, mort le 15 mars 1821 à Paris. Il entra dans les ordres et se voua tout entier à des œuvres de charité. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages pieux : *les Trois héroïnes chrétiennes* (Rennes, 1790, in-12); *Pensées ecclésiastiques* (Londres, 1800, 4 vol. in-12); *Pensées chrétiennes* (Ibid., 1801, 6 vol. in-12); *le Modèle des prêtres, ou vie de Bridaine* (Ibid., 1803, in-12); *les Attraits de la morale* (Ibid., 1810, 2 vol. in-16); *Vies des justes* (Versailles et Paris, 1815-1817, 10 vol. in-12); *les Confesseurs de la foi dans l'Église gallicane* (Paris, 1820, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

**CARTAUD DE LA VILATE** (François), littérateur français, né à Aubusson, mort en 1737. Il fut chanoine dans sa ville natale. Esprit paradoxal, il publia d'abord un livre curieux contre la certitude scientifique : *Pensées critiques sur les mathématiques* (Paris, 1733, in-12); puis des *Essais historiques et philosophiques sur le goût* (Paris, 1736, in-12), où il prend, et souvent avec verve, le parti des modernes contre les anciens.

Cf. Palissot : *Mémoires*, t. I; — Helvétius : *De l'Esprit*, discours IV.

**CARTE** (Thomas), historien anglais, né dans le canton de Warwick en avril 1686, mort le 1er avril 1754. Ayant pris parti pour les Stuarts, il se réfugia en France en 1722 et y résida onze ans. On lui doit une importante *Histoire d'Angleterre* (Londres, 1747-1755, 4 vol. in-folio), restée inachevée. Il a fait paraître en France : *Catalogue des rolles gascons, normands et français, conservés dans les archives de la Tour de Londres* (Paris, 1743, 2 vol in-folio), ouvrage rare et curieux. Parmi ses autres ouvrages, on a traduit en français : *Relation de la cour du Portugal sous don Pèdre II* (Ibid., 1742, 2 vol in-12), et l'*Histoire de la vie du duc d'Ormond* (1732, 2 vol, in-12).

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

**CARTÉSIANISME** (du nom de Descartes latinisé, *Cartesius*). Ce mot ne désigne pas seulement un système de philosophie, ses principes et ses applications, mais le mouvement intellectuel qui s'y rattache pendant un siècle dans toute l'Europe, et qui donne lieu à une suite innombrable de productions. On peut discuter beaucoup sur la valeur des doctrines personnelles de Descartes et la part de vérité qu'elles ont léguée aux âges suivants; mais on ne peut contester la vigueur de l'impulsion que leur auteur a donnée à la pensée, et la fécondité inépuisable de leurs conséquences. Qu'on

exalte ou qu'on décrie la philosophie cartésienne, on n'exagérera jamais l'importance historique de ce qu'on a appelé la « révolution cartésienne ». C'est en effet sous cette formule significative que l'étude du cartésianisme fut mise au concours, en 1840, par l'Académie des sciences morales et politiques, et l'auteur d'un des mémoires couronnés, M. Fr. Bouillier, la développait en ces termes : « Après la révolution socratique, qui a enfanté, à la suite l'un de l'autre, Platon et Aristote, la révolution cartésienne est la plus féconde et la plus puissante que présente l'histoire de la philosophie. Il n'en est pas d'autre qui ait suscité plus de grands systèmes, qui ait entraîné dans son mouvement plus d'hommes de génie. Quelles que doivent être les destinées ultérieures de la philosophie, le mouvement philosophique dont Descartes est le chef, demeurera un des plus grands progrès qu'ait accomplis la raison humaine. »

Nous n'avons pas à suivre ici le développement des doctrines cartésiennes dans les systèmes, plus brillants que solides, de continuateurs qui sont eux-mêmes des maîtres ; il suffit de renvoyer aux noms célèbres de Leibniz, de Spinosa, de Malebranche, de Bayle, sans parler des disciples plus modestes, tels que Clerselier, Cordemoy, Rohaut, Régis, Geulinxs, le P. André, etc., qui ont leur place dans toutes les histoires de la philosophie. A un point de vue plus littéraire, il faut rappeler l'influence immédiate que Descartes a exercée sur la société intelligente de son temps. Nous montrons, dans l'article consacré à son nom, comment, en écrivant en français son premier et principal livre, le *Discours de la méthode*, il a donné à la prose française un rôle nouveau. Avec lui, la langue vulgaire a conquis droit de cité dans la philosophie et dans la science ; elle y prend place à côté du latin, qu'elle arrive bientôt à détrôner, pour devenir la langue scientifique, aussi bien que l'instrument diplomatique, de toute l'Europe. Le plus grand esprit de l'Allemagne, Leibniz, non content de correspondre avec nos savants et nos théologiens dans notre propre langue, s'en sert pour écrire sa *Théodicée*.

On peut suivre l'esprit cartésien tour à tour dans les écrits mêmes des principaux auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle et dans les divers milieux où se meuvent toutes les grandes figures littéraires du temps. « L'ombre de Descartes, dit M. Demogeot, plane sur le siècle entier : sa pensée vit dans les poëtes, sa méthode triomphe chez les savants ; les gens du monde eux-mêmes font une mode de ses doctrines ; dans les sociétés les plus frivoles, on parle de métaphysique, on se passionne pour les *tourbillons*. Cependant Descartes ne sera pas admis sans réserve par une époque où la tradition catholique exerce tant de puissance ; on pressent que ses principes seront plus forts que sa prudence : ce sont ses principes qu'on redoute. » Au premier rang de la grande armée cartésienne, il faut mettre tout le bataillon des savants solitaires de Port-Royal. Ils n'adoptent pas seulement les doctrines de Descartes ; ils s'inspirent de son esprit, qui devient celui de leurs méthodes d'enseignement. Partout ils font, à son exemple, la guerre aux autorités usurpées et à la routine. Pénétrés de ses principes d'indépendance, ils s'en servent pour établir, par la raison même, la soumission de la raison à la foi : *obsequium rationabile*. Parmi eux, Pascal, qui a beaucoup aimé Descartes (« Descartes que vous estimez tant, » lui écrit le chevalier de Méré, attend sa conversion), s'en détache le premier et continue de subir son influence en murmurant. Le nom et les doctrines de Descartes remplissent la correspondance de Mme de Sévigné : elle lit et relit ses écrits, elle dit à sa fille en parlant de lui · « votre père ; » elle expose indistinctement ses opinions de métaphysique ou de physique, et les discute dans son entourage, au salon, à table ; elle les recommande, elle les défend, puis elle s'effraye des censures qu'elles encourent de la part des jésuites, mais sans pouvoir s'empêcher d'y revenir toujours. Le bon La Fontaine défend ses chères bêtes contre une philosophie qui leur refuse une âme, tout sentiment et toute pensée, mais il l'expose, à ce propos, avec une complaisance et une facilité qui prouvent combien il en a été lui-même imbu.

> Sur tous les animaux, enfants du Créateur,
> J'ai le don de penser, et je sais que je pense...

Il n'y a que le petit groupe des Gassendistes qui cherche à échapper ouvertement à l'influence de Descartes ; mais ils formeraient, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, une insignifiante minorité, s'ils n'avaient Molière avec eux (voy. GASSENDI). Quant aux théologiens qui s'inquiètent le plus des conséquences des principes cartésiens pour l'avenir de la foi, ils ont commencé par s'en servir pour la défendre. Bossuet les résume et les commente à l'usage du Dauphin, avant de craindre qu'il n'en sorte plus tard une formidable révolte contre l'Église. Fénelon, dans la seconde partie du *Traité de l'Existence de Dieu*, suit pas à pas la méthode de Descartes, et traduit ses *Méditations* en un style splendide. Le cartésianisme eut même, au XVII<sup>e</sup> siècle, sa traduction poétique, assez peu connue : l'abbé Genest, sous les auspices de Bossuet, entreprit d'en faire le sujet d'un poëme didactique à opposer au *De natura rerum* de Lucrèce. Il le publia sous le titre de *Principes de philosophie et preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalite de l'âme* (1716, in-8) ; mais la faveur du système auprès des orthodoxes avait cessé pendant la composition du poëme destiné à l'exalter.

D'un autre côté, Fontenelle, avec sa finesse sceptique, rend à Descartes ce délicat hommage, à propos d'une querelle littéraire, celle des anciens et des modernes : « Ce qu'il y a de principal dans la philosophie, et ce qui de là se répand sur tout, je veux dire la manière de raisonner, s'est extrêmement perfectionné dans ce siècle.... Avant M. Descartes, on raisonnait plus commodément ; les siècles passés sont bien heureux de n'avoir pas eu cet homme-là. C'est lui, à ce qu'il me semble, qui a amené cette nouvelle manière de raisonner, beaucoup plus estimable que la philosophie même, dont une bonne partie se trouve fausse ou incertaine, selon les propres règles qu'il nous a apprises. » Cette opinion, sur l'emploi à faire des principes de Descartes pour le corriger lui-même a été exprimée plus vivement encore par d'Alembert : « Nous devons tout à Descartes, jusqu'aux armes dont nous nous servons pour le combattre. »

Cf. Les sources bibliographiques indiquées à l'article DESCARTES, particulièrement : Fr. Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne*, et Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II, III et V.

**CARTEROMACO.** — Voyez FORTEGUERRA.

**CARTHAGINOIS** (LANGUE et LITTÉRATURE DES). Ce que l'on sait de la langue punique permet d'établir une affinité étroite entre elle et les langues des Phéniciens et des Hébreux. Elle a été parlée à Carthage, sur quelques points du littoral de l'Afrique septentrionale, où les Carthaginois avaient des établissements commerciaux et aussi dans une partie de la Sicile, de la Sardaigne, de Malte et de l'Espagne. La langue de Carthage était encore usitée en Afrique au temps de saint Jérôme et de saint Augustin. Elle a disparu peu à peu et est devenue, depuis plusieurs siècles, une langue morte. C'est à tort que quelques linguistes ont voulu la retrouver dans l'idiome actuel de Malte. Les monuments du punique ne sont pas nombreux : des in-

scriptions trouvées en Sicile, à Malte, sur l'emplacement de Carthage; quelques médailles et seize vers dans le *Pœnulus* de Plaute, voilà tout ce qui nous en reste. On peut à peine compter en outre un petit nombre de mots et de noms propres cités par les écrivains anciens. Mais on ne sait jusqu'à quel point leur transcription a été exacte et s'est conservée jusqu'à nous.

Les Carthaginois semblent ne pas avoir dédaigné les lettres et les sciences. Vers 509 avant J.-C., suivant l'opinion de Walkenaër, le navigateur Hannon écrivit une relation de son voyage sur les côtes d'Afrique, dont nous avons une traduction grecque sous le titre de *Périple* d'Hannon. Magon, qui vivait au IIe siècle avant notre ère, était auteur d'un ouvrage, en 28 livres, sur l'agriculture, que Scipion Emilien rapporta à Rome; il fut traduit en latin par Silanus, sur l'ordre du sénat, et Cassius Dyonisius d'Utique le traduisit en grec. On connaît aussi un philosophe né à Carthage du nom d'Asdrubal, appelé en Grèce Clitomaque, qui florissait vers 129 avant J.-C. Disciple de Carnéade et son successeur à l'Académie, il appartient, pour nous, à l'histoire des lettres grecques. A part ces indications recueillies sur la culture intellectuelle des Carthaginois, on sait, par Pline, qu'il y avait des bibliothèques à Carthage, et Salluste fait mention de livres puniques ayant appartenu au roi de Numidie Hiempsal. M. G. Flaubert a écrit, sous le titre de *Salammbô*, un roman très-étudié sur la civilisation carthaginoise (Paris, 1862, in-8).

Cf H.-A. Hamaker : *Miscellanea phœnicia* (Leyde, 1828, in-4) ; — W. Gesenius : *Palæographische Studien über die Phœnizische Schrift* (Leipzig, 1835, in-4) ; — Movers : *die Phœnizier* (Bonn, 1841-1856, 3 vol. in-8) ; — Ern. Beulé : *Fouilles à Carthage* (1860, in-8 avec pl.).

CARTHAGINOIS (LE), POENULUS, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**CARTIER** (Jacques), navigateur français, né le 31 décembre 1494 à Saint-Malo. La relation de ses voyages de découverte, intitulée *Brief récit et succincte narration de la navigation faicte ès îles de Canada, Hochelague, Saguenay et aultres* (Paris, 1545, in-8), manque de clarté et de critique, mais offre de curieux renseignements. Elle a reparu sous le titre de *Discours du voyage de Jacques Cartier* (Rouen, 1598, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CARTULAIRES, en latin *Cartularia*, recueils de chartes. On donne ce nom aux divers registres que les chapitres, les abbayes, les corporations religieuses, les seigneuries, etc., tenaient, au moyen âge, pour y transcrire les chartes, actes de vente, d'achat, de donation ou d'échange, privilèges, exemptions, etc. Ils contenaient soit l'inventaire de ces pièces, soit leur texte complet. Ces recueils sont du plus haut prix pour l'histoire, par les nombreux détails qu'ils nous ont conservés, moins sur les faits que sur les mœurs, usages et droits de l'époque et sur la topographie des provinces.

A ce titre il convient de mentionner les publications suivantes : *Polyptyques d'Irminon et de Saint-Remi de Reims, Cartulaire de Saint-Père*, par M. Guérard ; *Cartulaire des Vaux-de-Cernay*, par MM. Merlet et Moutié; *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, qui remplit la deuxième partie du tome XVI des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie ; *Cartulaires de Saint-Julien de Brioude et de Sauxillanges*, publiés par M. Doniol; *Cartulaire de Redon*, par Aurélien de Courson; *Cartulaire de Saint-Hilaire de Poitiers*, par M. Redet; *Cartulaire de Cormery*, par l'abbé Bourassé; *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, par MM. E. de Lépinois et Merlet. Un certain nombre font partie de la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*. On a aussi publié le *Catalogue* de ceux qui existent dans les archives départementales.

Cf. *Histoire littéraire de la France ;* — Léop. Delisle: *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* (1856, in-8), contenant la liste des principaux *Cartulaires* relatifs à l'histoire de France, et *Rapport sur les études relatives à l'histoire du moyen âge* (1867, gr. in-8).

**CARTWRIGHT** (Thomas), théologien anglais, né dans le comté de Hertfort vers 1535, mort en 1603. Ses opinions puritaines lui attirèrent des persécutions. Il a publié plusieurs volumes de *Commentaires*, dont le principal, relatif à la concordance des Evangiles (1630, in-4), a été réimprimé sous le titre d'*Harmonia evangelica* (Amsterdam, 1647, in-4).— Un écrivain du même nom, William CARTWRIGHT, né vers 1611, mort en 1643, professeur de métaphysique à Oxford, a donné avec un certain éclat des tragédies et des comédies qui ont été recueillies après sa mort (Londres, 1651, in-8).

Cf. Brook : *Memoir of the life and writings of Th. Cartwright the puritan reformer* (Londres, 1845, in-8); — Baker : *Biografica dramatica.*

**CARVAJAL** DEL MARMOL (L.). — Voyez MARMOL.

**CARVAJAL Y SAAVEDRA** (Doña Mariana), femme auteur espagnole, née à Grenade au commencement du XVIIe siècle. Elle était d'une grande famille. Elle a publié, sous le titre de *Noëls de Madrid et nuits divertissantes* (Navidades de Madrid y noches entretenidas; Madrid, 1663), huit nouvelles d'un style gracieux, facile et agréable, entremêlées de récits en vers, dont l'un est la mise en scène burlesque et libre de la *Fable d'Apollon et de Daphné*. L'auteur avait annoncé une suite qui n'a point paru. Elle avait aussi écrit douze comédies qui n'ont pas été conservées.

Cf. Ticknor : *History of span. Literature*, t. III.

**CARVAJAL** (Tomas-José-Gonzalez), homme politique et littérateur espagnol, né à Séville en 1753, mort en 1834. En dehors de sa carrière publique, où il montra de l'aptitude et du patriotisme, il s'est fait un nom comme poëte, et ses compatriotes citent avec beaucoup d'éloges ses *Psaumes* (los Salmos; Valence, 1819, 5 vol.) et *los Libros poeticos de la Santa Biblia* (Ibid., 1827, 6 vol.). On a formé un recueil considérable de ses *Œuvres diverses* (Opusculos ineditos en prosa y verso; Madrid, 1847, 13 vol.).

**CARY** (Félix), antiquaire français, né en 1699 à Marseille, mort en 1754. Il fut correspondant de l'Académie des inscriptions et forma un beau cabinet de médailles, qu'on acheta pour la Bibliothèque royale. Il a laissé : *Dissertation sur la fondation de Marseille* (Paris, 1744, in-12); *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore cimmérien, éclaircie par les médailles* (Paris, 1752, in-4), ouvrage estimé.

**CARY** (le Rév. Henry-Francis), poëte anglais, né en 1772, mort en 1844. Il s'est fait une réputation par sa traduction de Dante, en vers blancs : l'*Inferno* parut en 1805, la *Commedia* complète en 1814. Cette traduction, patronée par Coleridge, eut quatre éditions du vivant de l'auteur, qui a donné en outre la traduction des *Oiseaux* d'Aristophane et des *Odes* de Pindare, des Notices sur les poëtes anglais et d'anciens poëtes français.

Cf. L.-R.-H. Cary : *Memoir of the R.-H.-F. Cary* (Londres, 1847, 2 vol. in-8).

**CARYOPHILE** (Jean-Matthieu), humaniste grec, né à Corfou, mort vers 1639. Élève, puis professeur au collège des Grecs à Rome, il eut le titre d'archevêque d'Icone (Candie). Il a écrit de nombreux ouvrages grecs-latins, entre autres : *Noctes Tusculanæ et Ravennates*, recueil de vers (Rome, 1625, in-8); *Epistolæ Themistoclis* (Rome, 1626, in-4), imitation assez heureuse du style grec du siècle de Thémistocle, et donnée comme authentique jusque dans l'édition de 1710 (Leipzig, in-8).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée.*

**CASA** (Giovanni DELLA), poëte italien, né à Mugello, près de Florence, en 1503, mort en 1556. Il entra dans les ordres après une jeunesse fort dissipée, devint archevêque en six ans, et aurait été nommé cardinal, sans le bruit qui fut fait d'une pièce de vers licencieuse de sa jeunesse, *Il Capitolo del Forno;* lourdement commentée et justifiée par Ménage, et malicieusement citée par Bayle, cette pièce a été supprimée dans l'édition des œuvres complètes de Casa, mais on la retrouve dans les recueils facétieux et satiriques de Berni et de Mauro (Venise, 1564). Casa n'en jouit pas moins jusqu'à sa mort de la plus grande faveur, eut un rôle marqué dans la diplomatie, et contribua à conclure l'alliance de Venise, du saint-siége et de la Suisse contre Charles-Quint.

On a de lui de nombreux ouvrages latins et italiens, en prose et en vers, qui se distinguent surtout par le style et sont comme classiques en Italie. L'élégance et la pureté de son langage l'ont fait souvent comparer à Bembo, et sa vivacité et sa grâce piquante à Boccace. Ses poésies lyriques, *Rime,* qui restent son œuvre la plus remarquable, n'ont eu d'autre édition séparée que celle de Ménage, avec commentaire (Paris, 1667, in-8). Parmi ses autres ouvrages, on cite surtout *Galateo, trattato de' costumi* (Florence, 1560, in-8), très-souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, notamment en français par Belleforest (Lyon, 1609, in-18): c'est un traité de politesse et non de morale, tout à fait dans le goût du temps, une ingénieuse dissertation sur la vie mondaine. Il a, en quelque sorte, pour supplément : *degli Uffizi communi tra gli amici superiori e inferiori*, écrit d'abord en latin par l'auteur sous ce titre : *de Officiis inter potentiores et tenuiores amicos* (Naples, 1560; Florence, 1561) : c'est la paraphrase dans une forme cicéronienne d'une foule de proverbes populaires. Viennent ensuite une *Orazione* contre Charles-Quint, éditée par Ménage (Paris, 1667, in-8), et des *Latina monumenta* (Florence, 1564, in-4), recueil de prose et de vers, ayant beaucoup d'élégance et de correction. Une belle édition de ses *Œuvres complètes* a été publiée par l'abbé Casotti (Florence, 1707, 3 vol. in-4; Venise, 1728-1729, 5 vol. in-4).

Cf. Casotti : *Notice*, dans son édit.; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VII, 533, et IX, 199, 326, 329; — F. Gerardi : *Biografia di monsignore G. della Casa* (Rome, 1836, in-8).

**CASANOVA** DE SEINGALT (Jacques), célèbre aventurier italien, né à Venise le 2 avril 1725, mort à Vienne le 12 juin 1803. Sa vie toute de voyages, de plaisirs, d'intrigues, et si féconde en actes d'impudence et en étranges incidents, a été racontée par lui-même dans ses *Mémoires* qu'il rédigea en français, et qui ne rachètent pas entièrement par l'abandon le laisser-aller de la conversation, les hardiesses licencieuses de la pensée. Édités d'abord par longs extraits, ils ne l'ont été complétement qu'en 1830 (Paris, 8 vol. in-8). Ils ont été traduits dans les diverses langues de l'Europe.

Casanova a publié en outre : *Histoire de ma fuite des Plombs de Venise*, l'un des épisodes les plus émouvants de son histoire (Prague, 1788, in-8); *Icosameron*, relation fantastique de deux habitants aborigènes de Protocosme, dans l'intérieur du globe (Ibid., s. d. [1788-1800], 5 vol. in-8); une traduction de *l'Iliade*, en octaves (Venise, 1778, 4 vol. in-4), etc.

Cf. *Casanoviana*, en allemand, extraits des *Mémoires* (Leipzig, 1828, in-8); — Fr.-W. Barthold : *die geschichtlichen Persœnlichkeiten in J. C.'s Memoiren* (Berlin, 1846, 2 vol. in-8); — G. Desnoiresterres, dans la *Biogr. génér.*

CASAQUE (RÔLES DE GRANDE). — Voyez VALETS BOUFFONS.

**CASAUBON** (Isaac), érudit et théologien génevois né le 18 février 1559, mort le 1er juillet 1614 à Londres. D'une famille française réfugiée, il fit ses études à Genève, où il occupa la chaire de grec en 1582. Marié peu après à la fille aînée de Henri Estienne, il aida cet imprimeur dans ses travaux, puis il passa en France. Professeur de grec et de belles-lettres à Montpellier, puis au Collége Royal à Paris, il fut écarté de cette chaire sur les réclamations des Jésuites et nommé, en compensation, bibliothécaire de Henri IV. Dans les questions religieuses, il se prononçait pour la tolérance, au risque de s'aliéner les deux partis. Appelé en Angleterre par Jacques Ier, il eut toute la confiance de ce roi qui, comme lui, était loin d'un protestantisme exalté. Il fut enterré à Westminster. L'érudition d'Isaac Casaubon lui avait valu l'admiration des savants contemporains, même de ceux qui blâmaient la modération de son caractère. Un *Journal* de sa vie, édité récemment (Ephemerides, edente John Russel; Oxford, 1852, 2 vol. in-8), et où il enregistrait les moindres faits, la suite de ses travaux et de ses pensées, nous montre, au-dessus de toutes ses qualités morales, sa passion de l'étude.

Il a donné beaucoup d'éditions d'ouvrages grecs et latins, avec des commentaires fort estimés. On cite principalement : *In Diogenem Laertium notæ* (Genève, 1583, in-8); *Polyæni stratagemata* (Lyon, 1589, in-12); *Aristotelis opera* (Lyon, 1590, in-fol.); *Theophrasti caracteres* (Ibid., 1592, in-8); *Persii satyræ* (Paris, 1605, in-8), édition dont les notes ont fait dire à Scaliger que « la sauce valait mieux que le poisson », et qui a été publiée de nouveau par Dübner (Leipzig, 1833, in-8); *Suetonii opera* (Paris, 1606, in-4); des notes et commentaires sur Athénée, Strabon, Eschyle, Théocrite, Polybe, Pline le Jeune, Dion Chrysostome, Synesius, etc. Il a laissé un traité, intitulé *De satirica Græcorum poesi et de Romanorum satira* (Paris, 1605, in-8), et une réponse à l'apologie des Jésuites par le P. Cotton. Ses *Lettres* à divers personnages ont été recueillies au nombre de plus de onze cents (*Casauboni epistolæ*, Rotterdam, 1709, in-fol.). Wolf a rédigé un *Casauboniana* (Hambourg, 1710, in-8).

Cf. Charles Nisard : *le Triumvirat littéraire, Juste-Lipse, Scaliger et Casaubon* (1852, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XVIII et XX.

**CASAUBON** (Méric), érudit génevois, fils du précédent, né le 14 août 1599, mort le 14 juillet 1671. Ayant suivi son père en Angleterre, il y fut prébendier de Cantorbéry et curé de Bledon. Il resta attaché à la cause des Stuarts et montra un véritable culte pour la mémoire de son père. Il a publié pour la défendre : *Vindicatio patris adversus impostores* (Londres, 1624, in-8) et *Pietas contra maledicos patrii nominis* (Londres, 1651, in-8), où il a donné une bibliographie complète. Ses autres travaux sont un *Traité de la crédulité*, un commentaire sur les Réflexions morales de Marc-Aurèle, des annotations sur Épictète, Hiéroclès, Florus, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII.

**CASCALES** (Francisco DE), savant écrivain espagnol, né à Murcie à la fin du XVIe siècle, mort vers 1640. Professeur de grammaire et de rhétorique dans sa ville natale, il a laissé un recueil de *Tablas poeticas* (1616), réimprimé par les soins de Mayaus y Siscar (Madrid, 1779, in-8); *Artem Horatii in methodum reductam* (Valence, 1659); puis des *Discours* sur Carthagène et Murcie, des *Lettres philosophiques*, etc.

Cf. Mayaus y Siscar : *Vie de Cascales*, en tête des *Tablas poeticas;* — N. Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. I.

**CASENEUVE** (Pierre DE), érudit français, né en 1591 à Toulouse, mort en 1652. Il a laissé quelques ouvrages estimés : *Origine des Jeux floraux* (1629, in-4); *Traité du franc-alleu* (1641, in-4); *la Cata-*

*logne française* (1644, in-4); *Origines de la langue française*, dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage (1694, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII ; — B. Medon : *Vita viri illustri Casenovæ presbyteri* (Toulouse, 1656, in-4 ; nouv. édit., 1711, in-8).

CASINE, CASINA, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**CASIO DE MEDICI** (Girolamo), poëte italien, né en 1465 dans les environs de Bologne, mort en 1531. Il eut une jeunesse fort aventureuse et jouit plus tard de la faveur des papes. Il fut, sous Léon X et Clément VII, le poëte officiel du saint-siége. On a de lui plusieurs recueils élégants et faciles de sonnets, d'épîtres et de canzones qui portent les noms de ses principaux protecteurs : *la Gonzaga* (Bologne, 1525, in-8) ; *la Clementina* (Bologne, 1528, in-8) ; *la Bellona*, épisode du sac de Rome (Bologne, 1529, in-8) ; puis *Vita e morte di Gesù Cristo* (in-8), recueil d'hymnes ; *la Cronica* (Bologne, 1528, in-8), traitant des écrivains de sa ville natale, etc., qui eut beaucoup de réputation et ne manque pas de talent.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VII, p. 33.

**CASIRI** (Michel), orientaliste maroniste, né à Tripoli (Syrie) en 1710, mort à Madrid le 12 mars 1791. Après avoir enseigné à Rome le syriaque, le chaldéen, ainsi que la théologie et la philosophie, il devint, à Madrid, directeur de la bibliothèque de l'Escurial. Il y entreprit, avec le moine maronite Paul Hodar, et acheva seul le dépouillement et la description analytique des manuscrits arabes du riche dépôt confié à ses soins : de là le vaste répertoire intitulé : *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* (Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol.), ouvrage qui, malgré quelques parties faibles, est d'une utilité première par les indications et les extraits qu'il contient.

**CASONI** (Gui), littérateur italien, né à Serravalle (marche de Trévise), en 1587, mort en 1640. Il est connu comme fondateur de l'Académie des *Incogniti* de Venise. Ses principaux ouvrages ont été insérés dans les mémoires ou *Glorie* de cette compagnie ; ce sont : *Vita di Tasso, Teatro poetico*, scènes historiques en vers, *la Magia d'amore*. Ses *Opere*, réunies par lui-même, ont été souvent réimprimées (Venise, 1623, in-16).

Cf. Papadopoli : *Historia gymnasii patavini*.

**CASOTTI** (Giambattista), historien italien, né à Prato (Toscane) en 1669, mort en 1757. Il fit des études brillantes à Florence, et fut ensuite envoyé comme attaché d'ambassade à Paris, où il se lia avec Ménage et Régnier Desmarets. A son retour, il entra dans les ordres, devint chanoine de Prato, et professa à Florence la philosophie, la géographie et l'histoire. On a de lui de très-estimables ouvrages d'histoire ecclésiastique : *Memorie storiche sulla santa Maria d'Impruneta* (Florence, 1714, in-4) ; *Della fondazione del regio monastero di San Francesco* (Florence, 1722) ; *Vita di Benedetto Bonmattei* (Florence et Naples, 1723), etc. ; puis une édition des *Œuvres de Casa* (1707, 3 vol. in-4), avec une excellente étude sur cet écrivain.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

**CASSAGNE** ou CAISSAIGNE (l'abbé Jacques), littérateur français, né en 1636 à Nîmes, mort en 1679. Membre de l'Académie française en 1662, il fut en 1663 un des quatre membres de la commission des inscriptions et médailles. La protection de Chapelain qui lui valut cette place, l'exposa aux épigrammes de Boileau. Il mourut fou, enfermé à Saint-Lazare. On a de lui quelques traductions ; un *Traité de morale sur la valeur* (1674, in-12) ; une *Préface*, en tête des œuvres de Balzac (1665), et des poésies dans les recueils du temps.

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Hist. de l'Acad. française* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II et V.

**CASSANDRE** (François), littérateur français du XVII^e siècle, mort en 1695. Boileau, dont il fut l'ami et qui l'aida de sa bourse, l'a mis en scène, sous le nom de Damon, dans la première satire, et a parlé ainsi de sa misère et de sa misanthropie :

Damon, ce grand auteur dont la muse fertile
Amusa si longtemps et la cour et la ville...
Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
D'emprunter en tous lieux et de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère...

On n'a pourtant de Cassandre aucun ouvrage en vers, mais seulement une traduction estimée de la *Rhétorique* d'Aristote (Paris, 1654, in-4 ; nouv. édit., 1675, in-12), et des *Parallèles historiques* (Paris, 1680, in-12).

Cf. *Œuvres de Boileau*, éditées par Brossette.

CASSANDRE, personnage de comédie. C'est un des types de vieillards imbéciles destinés à être trompés et bafoués dans les pièces bouffonnes d'origine italienne. Il prend place immédiatement au-dessous des personnages de Pantalon et du Docteur. Il est constamment la dupe d'Arlequin ou de Pierrot. Il est le père ou le tuteur d'une Colombine ou d'une Isabelle qu'il veut marier à quelque autre vieux barbon comme lui, ou qu'il réserve pour lui-même, comme Bartholo. Mais Colombine aime un jeune seigneur, un Lélio, qui, grâce à la connivence d'un valet effronté, déjoue les projets contraires à son amour. Après avoir été longtemps l'accessoire nécessaire de toute arlequinade (voy. ce mot), Cassandre est devenu un instant le premier personnage de pièces qui portèrent son nom. A partir de 1780, le chevalier de Piis et Barré donnèrent successivement au Théâtre-Italien : *Cassandre oculiste, Cassandre mécanicien, Cassandre astrologue, Cassandre le pleureur* (1785), et autres pièces dont « le fond, suivant Grimm, est beaucoup plus fou qu'il n'est gai ». Cassandre était relégué sur les tréteaux, à côté de Polichinelle, lorsqu'il revint au jour de la scène, pour être de nouveau berné et dupé, dans les pantomimes ressuscitées par Debureau.

Cf. Marc-Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18) ; — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8).

CASSANDRE, sujet d'un poëme grec, *Alexandra*, de Lycophron ; — roman de La Calprenède ; — tragédie de La Grange-Chancel (voy. ces noms).

CASSETTE (Édition de la), exemplaire des poëmes d'Homère, rédigé suivant les corrections d'Aristote, qui fut aidé, dit-on, dans son travail par Callisthène et Anaxarque. Alexandre, pour qui cette édition avait été faite, la portait avec lui dans une magnifique cassette provenant du trésor de Darius. Voilà pourquoi elle fut appelée *l'Édition de la Cassette* (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος).

**CASSIANI** (Guiliano), poëte lyrique italien, né à Modène en 1712, mort en 1778. Il jouit de son vivant d'une faveur extrême, que ne justifient pas ses poésies, publiées sous le titre de *Saggio di rime* (Lucques, 1770, in-4).

Cf. Tiraboschi : *Bibliotheca modenese*.

**CASSIANUS BASSUS**, Κασσιανός, écrivain grec, né en Bithynie, paraît être l'auteur d'une compilation sur l'agriculture, intitulée *Géoponiques*, Γεωπονικά, faite d'après les ordres de Constantin Porphyrogénète, et quelquefois attribuée à cet empereur. Ce sont des extraits de Jules Africain, Aristote, Hippocrate, Varron, etc. Le texte grec, publié par Brassicanus (Bâle, 1539, in-8), a été reproduit avec version latine (Leipzig, 1781, 4 vol. in-8). Antoine-Pierre de Narbonne a traduit les *Géoponiques* en français (Poitiers, 1545, in-12 ; Paris, 1550, in-12).

Cf. *Mém.* de la Soc. d'agriculture de la Seine, t. XIII.

CASSIDA, l'un des genres poétiques des littéra-

tures arabe, persane, turque et hindoustanie. Il s'emploie pour les sujets lyriques ou élégiaques, et peut être consacré à la louange ou à la satire. C'est un petit poëme écrit sur une seule rime et d'une étendue de vingt à cent vers. Ce genre, dont les Arabes ont donné les premiers modèles, n'appartient pas à leur poésie primitive. On en attribue l'invention à Mohalhal, qui vivait à la fin du v<sup>e</sup> siècle de notre ère, et qui paraît avoir introduit dans la poésie arabe beaucoup de raffinements. L'apparition des Cassidas coïncide à peu près, en Arabie, avec l'introduction de l'écriture dans ce pays.

Cf. W. Ahlwardt : *Ueber Poesie und Poetik der Araber* (Greifswald, 1856) ; — E. Renan : *Histoire des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

**CASSIEN** (Jean), écrivain ascétique grec, né vers 350 à Marseille, et, selon d'autres, dans une ville grecque des bords de la mer Noire, mort vers 433. L'un des promoteurs de la vie cénobitique chez les chrétiens d'Occident, et fondateur de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, il a écrit deux ouvrages essentiels dans l'histoire des institutions et des idées monastiques : *l'Institution des monastères* et des *Dialogues*. Ils ont été traduits en français par Ant. Lemaître (Paris, 1663, 2 vol. in-8), et ils ont servi de base à la *Vie des Pères du désert* d'Arnauld d'Andilly. On a réuni et réimprimé ses *Œuvres* (Leipzig, 1722, in-fol.).

Cf. Ellias Dupin : *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques* ; — Baillet : *Vies des saints* ; — L.-Fréd. Meyer : *J. Cassien, sa vie et ses écrits* (Strasbourg, 1840, in-8).

**CASSIODORE** (Magnus-Aurelius CASSIODORUS), homme d'État et écrivain latin, né en 468 à Squillace (*Scylaceum*), en Calabre, mort après 562. Après avoir joui de la plus haute faveur sous Théodoric, roi des Ostrogoths, Amalasonte, Théodat, et tenté vainement de protéger l'Italie contre la barbarie des Goths et les prétentions des Grecs, il quitta ses charges et se retira, en 538, dans ses domaines de Calabre. Il y fonda une sorte d'Académie monastique, où les religieux étudiaient les sciences sacrées et profanes, les arts libéraux et l'agriculture. Plusieurs ordres religieux en adoptèrent la règle, qu'il formula dans le *De Institutione divinarum litterarum*. Après avoir montré que l'étude des lettres peut se concilier avec les exercices de la piété, il donnait l'analyse des connaissances humaines suivant l'ordre conservé dans les écoles du moyen âge, par le *trivium* et le *quadrivium*. En même temps il recommandait aux moines de s'appliquer à copier correctement les manuscrits de l'antiquité et ceux des ouvrages des Pères, et contribuait ainsi à la conservation d'œuvres précieuses et au maintien de la tradition littéraire.

Comme écrivain, Cassiodore est loin d'être un modèle, quoiqu'il ait été longtemps imité, surtout par le clergé. Sa langue est encore assez pure et assez correcte, mais son style est ambitieux, plein de tours forcés, de recherche et de subtilités qui souvent nuisent à la clarté et sentent la décadence. Outre l'ouvrage cité plus haut, il a laissé un grand nombre de lettres, conservées en douze livres sous le titre de *Varia*. Elles sont relatives à la politique, et jettent un jour important sur l'état et les mœurs des Romains sous la domination des Goths. On a encore de lui : un traité *De l'âme*, traduit en français par Bouchard ; un traité *De l'orthographe* ; une version des *Psaumes* ; une *Chronique ecclésiastique*, sèche et inexacte. Il avait écrit une *Histoire des Goths*, dont Jornandès nous a conservé un extrait, et qui paraît n'avoir été qu'une narration pompeuse souvent en désaccord avec la vérité. Les *Œuvres* de Cassiodore, éditées par dom Garet (Rouen, 1679, 2 vol. in-fol.), ont été réimprimées (Venise, 1729, 2 vol. in-fol.). Maffei a publié du même un ouvrage inédit, intitulé : *Réflexions sur les Épîtres, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse* (1721).

Cf. Sainte-Marthe : *Vie de Cassiodore* (Paris, 1694, in-12) ; — Ritter : *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. II ; — A. Olleris : *Cassiodore conservateur des livres de l'antiquité latine*, thèse (Paris, 1841, in-8) ; — V. Durand : *Quid scripserit de anima M. A. C.*, thèse (1851, in-8).

**CASSIUS HEMINA** (Lucius), historien romain qui florissait vers 145 avant J.-C. Ses *Annales*, en quatre livres, qui remontaient aux premiers temps de Rome, ont été souvent citées par Pline, Aulu-Gelle, Macrobe, etc. Krause en a réuni les passages conservés dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum romanorum*.

**CASSIUS PARMENSIS** (Titus), poëte latin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., était né à Parme. L'un des meurtriers de César, il suivit le parti d'Antoine et fut mis à mort après la bataille d'Actium par l'ordre d'Octave. Il ne faut pas le confondre avec un Cassius d'Etrurie, dont Horace raille plusieurs fois les compositions trop rapides et le bouillant génie. Cassius de Parme avait écrit des tragédies, des satires, des épigrammes, des élégies. Les fragments qui restent de ces œuvres ont été publiés par Burmann dans son *Anthologia* et par Wernsdorf dans ses *Poetæ latini minores*.

Cf. A. Weichert : *Dissertatio de Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus* (1836, in-4) ; — A. Nicolas : *De Cassio Parmensis poeta* (1851, gr. in-8).

**CASSIUS SEVERUS LONGULANUS** (Titus), orateur et écrivain satirique latin, né vers 50 avant J.-C. à Longula, mort vers 33 après J.-C. Les diatribes qu'il écrivit contre les nobles familles romaines le firent exiler en Crète par Auguste et à l'île de Sériphe par Tibère. Comme orateur, il est accusé dans le *Dialogue sur les causes de la corruption de l'éloquence*, attribué à Tacite, d'avoir banni le premier toute méthode dans le plan, toute réserve, toute décence dans l'expression, mais on loue la variété de son érudition, l'agrément de sa plaisanterie, sa force et sa vigueur.

Cf. Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta*.

**CASTANHEDA** (Fernand-Lopez DE), historien portugais, né au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, mort en 1559. Il prit part à la conquête de l'Inde, puis remplit un modeste emploi à Coïmbre. Il a écrit avec exactitude et fidélité une *Histoire de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais*, en huit livres (Historia do descobrimento e conquista da India..., etc.; Coïmbre, 1552-1561, in-fol.; Lisbonne, 1833, 7 vol. in-4). C'est un ouvrage estimé et précieux, quoique les Portugais reprochent au style de manquer de pureté. Traduit dans plusieurs langues de l'Europe, il l'a été en français par N. de Grouchi dès le XVI<sup>e</sup> siècle (Paris, 1553, in-4). Castanheda est encore auteur d'une sorte de roman intitulé : *Livro de cavalleria*.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**CASTEL** (René-Louis-Richard), poëte français, né le 6 octobre 1758 à Vire, mort en 1832. Maire de sa ville natale, il fut élu député à l'Assemblée législative. Nommé sous le Consulat professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand, il devint inspecteur général de l'Université.

Son principal ouvrage, intitulé *les Plantes* (Paris, 1797, in-8 ; 1799 et 1802, in-12 ; 1811 et 1823, in-8), est un poëme didactique écrit avec plus d'élégance que d'invention, de chaleur ou de variété. Il composa aussi, dans le même ton, un poëme plus court : *la Forêt de Fontainebleau* (1805). Occupé d'histoire naturelle, il a donné un *Abrégé* de Buffon, classé d'après le système de Linné (26 vol. in-18), et a collaboré au *Cours complet d'histoire naturelle*, par Sonnini, Latreille, Brongniart, etc. (1799-1802, 80 vol. in-18).

Cf. B. Jullien : *Histoire de la poésie française à l'épo-*

*que impériale* (Paris, 1844, 2 vol. in-12); — Quérard : *la France littéraire.*

**CASTELL** (Edmond), orientaliste anglais, né à Batley (Cambridge) en 1603 ou 1606, mort à Londres en 1685. Voué à l'étude des langues sémitiques, il vit créer pour lui une chaire d'arabe à Cambridge. Il a consacré la plus grande partie de sa vie et de fortes dépenses à un véritable monument de philologie orientale, le *Dictionnaire des sept langues :* hébreu, chaldéen, syriaque, samaritain, éthiopien, arabe et persan (Lexicon heptaglotton; Londres, 1669, 1686, 2 vol. in-fol.), comprenant un précis de grammaire comparée (*Harmonica grammaticæ delineatio*) de ces langues. Une partie de l'édition de cet important ouvrage a été détruite dans l'incendie de Londres.

Cf. Wolf : *Historia lexicorum hebraicorum.*

**CASTELLAN** (Antoine-Louis), peintre et littérateur français, né en 1772 à Montpellier, mort le 2 avril 1838. Il a écrit sur les pays qu'il avait visités, comme paysagiste, des livres d'une remarquable exactitude : *Lettres sur la Morée* (Paris, 1808, in-8); *Lettres sur Constantinople* (Paris, 1811, in-8); *Lettres sur l'Italie* (Paris, 1819, 3 vol in-8); *Mœurs, usages, coutumes des Ottomans* (Paris, 1812, 6 vol. in-18), etc.

**CASTELLESI** (Adriano), ou cardinal CORNETO, écrivain italien du XVI<sup>e</sup> siècle. Il occupa une haute position dans la diplomatie romaine, fut le complice de beaucoup de désordres et perdit la vie, sous Léon X, dans de ténébreuses intrigues. On a de lui un certain nombre d'ouvrages d'une bonne latinité : *De vera philosophia* (Bologne, 1507); *De sermone latino et modo latine loquendi* (Bâle, 1513; Paris, 1528, in-8); *De venatione,* poëme en vers phaleuques (Strasbourg, 1512; Paris, 1532; Lyon, 1548, in-8), etc.

Cf. Oldoini : *Athenæum romanum ;* — Bayle : *Dictionnaire historique.*

**CASTELLI** (Ignace-Vincent-Frédéric), auteur dramatique allemand, né à Vienne le 10 mars 1781, mort le 5 février 1862. Il est auteur de plus de cent pièces, en général imitées de Scribe et qui ont eu un succès de gaieté, et des poëmes populaires en dialecte bas-autrichien. Il a été fait plusieurs éditions de ses *Œuvres.* (Saemmtliche Werke; Vienne, 2<sup>e</sup> édit., 1848, 15 vol.) [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**CASTELNAU** (Michel DE), mémorialiste français, né vers 1520 au château de la Mauvissière (Touraine), mort en 1592. Militaire et diplomate, il a résumé une partie de ses campagnes et de ses missions dans ses *Mémoires* (1621, in-4; 1659, 2 vol. in-fol.; 1731, 3 vol. in-fol.), remarquables par la justesse d'esprit, la pénétration, le style net et précis. Petitot les a insérés dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

Cf. Hubault : *M. de Castelnau,* thèse (Paris, 1856, in-8).

**CASTELVETRO** (Lodovico), critique italien, né à Modène en 1505, mort en Suisse en 1571. Il se fit de bonne heure une grande réputation de savoir, d'indépendance et de sévérité. Une querelle littéraire avec Annibal Caro l'exposa à des insinuations contre ses croyances religieuses et à des poursuites auxquelles il n'échappa que par l'exil.

On a de lui des ouvrages critiques, composés sans méthode et d'un style pénible et parfois prétentieux, mais contenant des observations fines, ingénieuses, nouvelles. Les principaux sont : *la Poetica d'Aristotele volgarizzata e sposta* (Vienne, 1570, in-4), édition rare, que quelques passages firent prohiber en Italie; *le Rime del Petrarca brevamente sposte* (Bâle, 1581, in-4); *Opere critiche* (Bâle, 1727, in-4); un commentaire de la *Rhétorique à Herennius* (Modène, 1653, in-4); puis quelques opuscules latins.

Cf. Lebret : *Anecdota de L. Castelvetro ;* — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie,* t. VII et IX.

**CASTI** (l'abbé Giambattista), poëte italien, né à Prato (Toscane) en 1721, mort à Paris en 1803. Il professa les belles-lettres à Montefiascone, puis fut chanoine de la cathédrale de cette ville. L'empereur Joseph II le choisit pour *poeta cesareo* après la mort de Métastase. Il reçut aussi un accueil favorable à la cour de Russie, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire contre Catherine une satire intitulée *Tartaro* (Milan, 1803, 2 vol. in-12), dont les plaisanteries cyniques font un singulier contraste avec les louanges hyperboliques que le poëte avait d'abord adressées à l'impératrice. Retiré à Florence après la mort de Joseph II, il y composa ses deux principaux ouvrages. Ce sont d'abord les *Nouvelles galantes* (Novelle galanti; Paris, 1793-1804, 3 vol. in-8), traduites en diverses langues, en français par M. Alary. (Paris, 1846, in-8), ouvrage licencieux, dans le genre de Boccace, où, de plus, selon le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'incrédulité se mêle à l'immoralité. Andrieux en a traduit en vers quelques passages.

L'abbé Casti obtint un succès encore plus grand et de meilleur aloi avec ses *Animaux parlants* (Gli animali parlanti; Paris, 1802, 3 vol. in-8), poëme héroï-comique en vingt-six chants, sorte d'épopée des bêtes, reprenant les fables de La Fontaine dans un autre cadre, et offrant, sous le voile d'une allégorie fort transparente, la critique des cours; il y a beaucoup de justesse et de la verve, malgré la diffusion et les négligences d'un style qui sent l'improvisation. Les *Animaux parlants* ont été traduits en prose française par Paganel (Liége, 1818, 4 vol. in-8) et imités en vers par M. Mareschal (Paris, 1819, in-8). On a encore de l'abbé Casti, qu'on appelait vulgairement « le spirituel Casti », deux opéras bouffes dont Paesiello a fait la musique, *la Grota di Trofonio* et *Il Re Teodoro in Venezia,* ce dernier emprunté à un épisode de *Candide;* puis une *Conjuration de Catilina*, excellente parodie dont Cicéron est le héros.

Cf. Andrieux : *Décade,* an X (t. IV) ; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri ;* — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie.*

**CASTIGLIONE** (Baltazar), écrivain italien, né à Casatico, près de Mantoue, en 1478, mort à Tolède en 1529. Il occupa une plus grande place dans la politique que dans les lettres. Favori des papes Léon X et Clément VII, il joua surtout un rôle important dans les rapports diplomatiques du saint-siége et de l'Empire. Ce n'en fut pas moins un écrivain délicat et ingénieux, épris de la perfection; il a laissé peu d'œuvres, mais qui trahissent un véritable artiste du langage. La plus célèbre est *le Courtisan* (Il Cortegiano; Venise, 1528, in-folio, chez les Alde; Padoue, 1733, in-4) : l'auteur y trace le modèle idéal de l'homme de cour, avec une finesse d'observation et une grâce de peinture qui fait songer à nos moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle. *Le Courtisan* a été traduit en français par Colin d'Auxerre (Lyon, 1578, in-8), et par un anonyme (Paris, 1691, in-12). On cite encore de B. Castiglione des *Poésies italiennes et latines* d'une forme exquise, imprimées avec celles de César de Gonzague et de Jacques Corso (Venise, 1533, in-8, chez Alde), et des *Lettere* (Padoue, 1769-1771, 2 vol. in-4), publiées avec un savant commentaire de l'abbé Serassi. — Le nom de Castiglione a été porté en Italie par un grand nombre d'autres écrivains, dont les œuvres n'offrent qu'un médiocre intérêt littéraire.

Cf. G. Ferri : *De vita et scriptis B. Castiglionis* (Mantoue, 1780, in-8) ; — G.-V. Benini : *Elogio del piu virtuoso,* etc. (Venise, 1789, in-12) ; — *Mémoires de l'Académie de Turin,* t. XVI ; — Phil. Chasles, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1842, p. 567).

**CASTIGLIONE** (Jean DE). — Voy. CASTILLON.

**CASTIL-BLAZE.** — Voyez BLAZE.

**CASTILHON** ou CASTILLON (Jean), littérateur français, né en 1718 à Toulouse, mort le 1er janvier 1799. Il a publié : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, avec le comte de Turpin (Paris, 1756, 2 vol. in-12); *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée* (Paris, 1770, 4 vol. in-12 et in-8); *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises* (Paris, 1774, in-8); *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse* (Paris, 1781, in-12). Il a collaboré au *Journal de Trévoux*, au *Journal encyclopédique*, etc.

**CASTILHON** (Jean-Louis), littérateur français, frère du précédent, né en 1720 à Toulouse, mort vers 1793. On a de lui : *Essai sur les erreurs et les superstitions* (Amsterdam, 1765, 2 vol. in-8); *Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques* (Londres [Genève], 1769, 3 vol. in-8); *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations* (Bouillon, 1769, in-8; 1770 3 vol. in-12), etc. Il a collaboré au *Dictionnaire des sciences morales, économiques*, etc. (1777-1783, 30 vol. in-4), et publié, avec Robinet, un *Recueil de pièces sur des sujets de littérature et de morale* (1769, 5 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CASTILLANE** (LANGUE). — Voyez ESPAGNOLE.

**CASTILLEJO** (Cristobal DEL), poète et médecin espagnol, né à Ciudad-Real en 1494, mort plus que centenaire en 1596. Il fut pendant plus de trente ans secrétaire de Ferdinand, frère de Charles-Quint. Sur la fin de ses jours, il prit l'habit des Chartreux. Ennemi des *pétrarquistes*, nom qu'il donnait aux novateurs de l'école de Boscan, il décocha contre eux des épigrammes et des satires qui n'arrêtèrent pas la Réforme. Il avait composé aussi plusieurs comédies. Moratin a donné l'analyse d'une pièce licencieuse qui a pour titre : *la Farsa de la constanza*, et qui serait de 1522; on en trouve le manuscrit à l'Escurial. Les poésies de Castillejo, connues et estimées de son vivant, ne parurent pourtant que longtemps après sa mort. Ses *Œuvres*, qui font partie de la *Coleccion de poetas españoles* publiée par Ramon Fernandez, forment deux volumes (Madrid, 1792, in-8).

**CASTILLO-SOLORZANO** (Alonzo DEL), romancier espagnol de la première moitié du XVIIe siècle. Il est auteur de plusieurs romans dans le genre picaresque, dont le plus goûté est *la Fouine de Séville* (la Garduña de Sevilla; Logrona, 1634, in-8). C'est, suivant l'expression de Sorel, l'histoire « d'une femme de belle humeur ». Traduit en français, sous son titre, par d'Ouville (Paris, 1661, in-8), il a reparu sous celui d'*Histoire de dona Rufine, courtisane de Séville* (Paris, 1731). On peut citer encore : *les Aventures du chevalier Trapaza*, et plusieurs recueils de nouvelles : *les Délassements de Cassandre* (los Alivios, etc.; Saragosse, 1629, in-8), traduit en français par Vanel (Paris, 1683, in-12); *la Maison de campagne de Laura* (*la Quinta*, etc.; Saragosse, 1649, in-8), etc. Castillo-Solorzano a composé aussi quelques comédies. — Plusieurs écrivains du nom de Castillo figurent dans la littérature espagnole, comme chroniqueurs, compilateurs, romanciers ou poëtes.

Cf. Antonio : *Bibliotheca hispana nova*.

**CASTILLON** (J.-F. Mauro-Melchior SALVEMINI DE), ou CASTIGLIONE, mathématicien et littérateur italien. Il vécut en Suisse, en Hollande et en Prusse, fut professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Frédéric II, et membre de l'Académie de Berlin On a de lui, à part des travaux scientifiques : un *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1756, in-8), en réponse à celui de J.-J. Rousseau, puis les traductions en français de *la Vie d'Apollonius de Tyane*, avec les commentaires de Ch. Blount (Berlin, 1774, 4 vol. in-12), *Des Vicissitudes de la littérature* de l'auteur italien de Denina (Ibid., 1786, 2 vol. in-8).

Cf. G. de Castillon : *Éloge de Jean de Castillon*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1792-1793).

**CASTOIEMENT** D'UN PÈRE A SON FILS, recueil de contes moraux du XIIIe siècle. Ce livre a pour but d'enseigner (le mot *castoiement* signifie instruction) la sagesse pratique et l'expérience de la vie par des exemples et des apologues. Il est imité du traité latin de Pierre d'Alphonse : *Disciplina clericalis*. — Le *Castoiement*, publié à part (Paris, 1760, petit in-8), a été compris par Méon dans son recueil de *Fabliaux* (Paris, 1808), et reproduit par la Société des Bibliophiles.

**CASTOR DE RHODES**, surnommé *l'Ami des Romains*, Φιλορώμαιος, rhéteur grec du IIe siècle avant J.-C. Son origine et sa vie sont peu connues. On l'a confondu à tort avec le gendre du roi Dejotare pour qui plaida Cicéron. On lui attribue quelques ouvrages dont Suidas et Apollodore nous ont transmis les titres, et dont on trouve des fragments dans les *Rhetores græci* de Walz et la *Bibliothèque grecque* de Didot.

Cf. Walz : ouvrage cité, t. III; — Clinton : *Fasti hellenici*, t. III.

**CASTOR ET POLLUX**, poëme lyrique de Gentil-Bernard (voy. ce nom).

**CASTRO** (Alonzo DE), prédicateur et théologien espagnol, né à Zamora en 1505, mort en 1568. Il devint archevêque de Compostelle. Son traité, *Adversus omnes hæreses lib. XIV* (Anvers, 1556 et 1568), qui eut un grand retentissement, a été traduit en français par Hermant (Rouen, 1712, 3 vol. in-12). Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1565, 4 vol. in-fol.).

**CASTRO Y BELVIS** (Guillen ou Guillem DE), auteur dramatique espagnol, né à Valence en 1567, mort en 1630. Il se distingua fort jeune par la vivacité de son esprit, et fut membre de l'Académie des Nocturnes. Protégé et pensionné par les ducs d'Osuna et d'Olivarès, il se les aliéna et mourut à l'hôpital. Ses *Comédies*, recueillies au nombre de quarante, et publiées en deux parties (Valence, 1618 et 1625, 4 vol.), montrent en lui un imitateur de Lope de Vega, dont il fut l'ami, et de Cervantes dont le *Don Quichotte* lui a fourni des sujets et des épisodes. Mais son théâtre serait aujourd'hui peu connu, sans l'imitation faite de l'une de ses pièces par Corneille. On sait que le sujet du *Cid* fut emprunté à la comédie héroïque de Guillen de Castro, *les Exploits de jeunesse du Cid* (las Mocedades del Cid), jouée à Valence en 1618, et dont une suite parut quelques années plus tard. Le *Cid*, représenté en 1636, est de l'aveu de l'auteur une imitation de la première partie de l'œuvre espagnole. L'indication des scènes plus spécialement imitées a sa place dans toutes les études sérieuses sur Corneille. On trouvera surtout une *Analyse comparative du drame de Guillem de Castro* dans l'édition des *Œuvres* de Corneille de la collection des *Grands écrivains de la France* (tome III, pages 207-238, Paris, 1862, in-8). Le même point a été traité par les écrivains espagnols Gil y Zárate, Martinez de la Rosa, A. Duran, Mesonero Romanos, Alberto Lista, etc. Outre cette œuvre héroï-comique dont les défauts sont considérables, mais parfaitement en rapport avec le goût et les habitudes du temps, nous signalerons encore de G. de Castro : *les Mal Mariés de Valence* (los Mal Casados de Valencia), mettant en scène la propre situation de l'auteur; *les Merveilles de Babylone* (las Maravillas de Babilonia), histoire de la chaste Suzanne; *Piété et justice*, sainte Barbe, etc.

Cf. Jimeno : *Escritores del reino de Valencia*; — Fus-

ter : *Biblioteca valenciana ;* — Voltaire : *Remarques sur Corneille ;* — Lord Holland : *Life of Lope de Vega ;* — Bouterwek : *Hist. de la littér. espagnole ;* — Ticknor : *History of span. Lit. ;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée*, etc. ; — Damas-Hinard : traduction du *Poëme du Cid* (1858, in-4) ; — Hipp. Lucas : *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, in-12) ; — Eugène Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1857, in-8).

**CASTRO** (Francisco DE), auteur comique espagnol, de la première moitié du XVIII° siècle. L'un des poëtes les plus populaires de son temps, il a composé un grand nombre d'intermèdes qui ont été réunis sous le titre de : *Fête comique* (Comico festejo ; Madrid, 1742).

Cf. La Barrera y Leirado : *Catalogo del antiguo teatro español* (Madrid, Rivadeneyra, 1860, gr. in-8) ; — Ticknor : *History of spanish Literature*, III.

CATACHRÈSE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

CATALANE (LANGUE). Cette langue, aujourd'hui déchue de son ancien rang, a été parlée dans la Catalogne, la Navarre, une partie de l'Aragon, l'ancien royaume de Valence, et en France, où on l'entend encore dans le Roussillon. Son usage s'est étendu aussi exclusivement aux îles Baléares. Elle a la plus grande analogie avec la langue du Bas-Languedoc, lemosine ou provençale ancienne. Issu, comme toutes les langues néo-latines, d'une altération du latin sous l'influence des anciens idiomes de la péninsule Ibérique, le catalan présente à peu près les mêmes racines que le castillan, le portugais, le provençal et l'italien. Mais ce qui le caractérise, c'est une concision extrême dans les compléments de ces racines passant à l'état de mots : ainsi, de l'espagnol au catalan, *mundo* est restreint à *mon*, *hombre* à *hom*, *mesquino* à *mesqui*. Cette brièveté entraîne une certaine rudesse. Le catalan s'est insensiblement séparé de la souche commune des idiomes de la Péninsule au point d'être plus difficilement entendu à Madrid que le portugais.

On a dit que l'idiome de la Catalogne, identique au provençal jusqu'à la fin du XIV° siècle, puis remplacé par le castillan à la fin du XV°, n'avait eu qu'une très-courte existence comme langue littéraire ; c'est une erreur. Le catalan, fixé au XIII° siècle dans les chroniques de Jacques I<sup>er</sup> et de Ramon Muntaner, a acquis de l'importance à la réunion de la Catalogne à l'Aragon. Il ne tomba à un rang secondaire que lors de la constitution de la monarchie espagnole, sous Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. Un édit de Louis XIV défendit, en 1676, de se servir du catalan pour les prédications dans les églises de Perpignan, et en 1700, un nouvel édit ordonna expressément de lui substituer, dans le Roussillon tout entier, la langue française pour les actes publics. Le gouvernement espagnol n'eut pas une plus longue tolérance, et sous Philippe V, la province de Valence en 1707, et la Catalogne en 1714, durent abandonner pour les actes administratifs et judiciaires l'usage de la langue catalane. Il a été donné un *Promptuario trilingue*, cathalan, castellans y frances, par Jos. Broch (Barcelone, 1771, petit in-8), et un *Diccionario catalan-castillano-latino* par DD. Belvitges et Jugla (Barcelone, 1814, in-8).

Cf. Raynouard : *Grammaire comparée des langues du midi* (Paris, 1816, in-8) ; — Jaubert de Passa : *Recherches historiques sur la langue catalane, dans les mémoires sur les dialectes et patois* (Ibid., 1831, in-8) ; — Cambouliu : *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* (2° édition, Paris, 1858, in-8).

CATALANE (LITTÉRATURE). L'idiome catalan a produit du XIII° au XVII° siècle une littérature peu connue, qui n'offre du reste ni œuvres célèbres, ni écrivains éminents, et que les historiens littéraires de l'Espagne, Sismondi, Fauriel, Bouterweck, Ticknor, n'ont envisagée que dans ses rapports avec l'objet spécial de leurs études. Ils ont constaté une intimité étroite entre la poésie catalane et celle des troubadours du midi de la France, et n'ont pas cherché à caractériser les productions intellectuelles des descendants des races visigothes, refoulées jusqu'aux pieds des Pyrénées par les Maures envahisseurs de la Péninsule. On peut cependant, à voir le sentiment de nationalité si persistant chez les Catalans et leur fidélité opiniâtre aux anciennes idées, juger qu'ils ont un esprit propre, qui a dû se manifester dans des formes littéraires. Il se retrouve, en effet, dans des compositions poétiques populaires, à l'allure vive, à l'accent sonore, empreintes d'une tendresse mélancolique ou d'une vigueur héroïque. Les Catalans ont des chansons romanesques, religieuses, historiques, des chants de *bandidos*, des chansons de coutumes modernes, des refrains de danse, des *rondallas* ou chants pour les enfants. Cette poésie lyrique, avec ses légendes terribles ou gracieuses, offre un intérêt particulier. On peut l'apprécier par le recueil qu'en a publié don Manuel Mila (Barcelone, 1853). M. Aguilo, bibliothécaire de Barcelone, a, de son côté, formé un volumineux recueil de chants populaires.

Si l'on veut suivre le mouvement littéraire de plus près, en tenant compte de quelques noms, on parvient à préciser certains points de l'histoire de la culture intellectuelle en Catalogne. C'est d'abord au XIII° et au XIV° siècles, Jacques I<sup>er</sup> *el Conquistador*, fondateur de la puissance catalane qui, à l'exemple d'Alphonse le Savant, son contemporain, cultiva les lettres. On a de lui une *Chronique* des événements de son règne (Valence, en 1557, in-fol.), d'une extrême rareté, et un *Livre de la Sagesse* (*lo Libre de la Saviesa*), compilation de sentences accompagnées de commentaires « où Salomon et les Pères, dit M. Cambouliu, sont cités pêle-mêle avec Aristote, Sénèque et les moralistes arabes ». Sous Jacques I<sup>er</sup>, l'idiome catalan fut élevé au rang de langue littéraire. A la même époque appartiennent les chroniques de Bernard Desclot, de Ramon Muntaner et celle de Miguel Carbonell, qui contient les Mémoires de Pierre IV, surnommé *le Cérémonieux* : remarquables spécimens d'une langue qui avec ces écrivains a gagné en éclat et en souplesse. Quelques traités ascétiques, comme ceux de Ximénès, évêque d'Elvas, complètent la série des œuvres en prose, supérieures à celles de la poésie. Dans le même temps les poëtes, sous le charme de la muse provençale, donnent la préférence à l'idiome roman d'au delà des Pyrénées, et se confondent avec les troubadours. Tels sont Hugues de Mataplane, Serveri de Gironne, Guillaume de Berga, et, si l'on veut, Guillaume de Cabestaing du Roussillon, province vassale de la Catalogne. Cette influence des troubadours sur les Catalans s'explique d'autant mieux que Raymond Bérenger III, comte de Barcelone, avait ajouté à ses domaines, en 1112, le comté de Provence. Le philosophe majorquais, Raymond Lulle, demande une place à part pour ses poëmes mystiques.

Avec le XV° siècle, et surtout vers 1450, lorsque la Catalogne est associée aux destinées de l'Aragon, dont la couronne puissante possédait les Deux-Siciles, la Sardaigne et la Corse, on entre dans la plus belle ère de la littérature catalane. Parmi les poëtes, Ausias March, dans l'élégie, Jaume Roig, Gazull, Fenollar, par leurs satires, atteignent dans ces divers genres un degré de perfection remarquable. On peut citer après eux Rocaberti, auteur d'une vision dans le goût du *Roman de la Rose* et San-Jordy qui a composé des chansons amoureuses. Febrer fit une traduction de l'*Enfer de Dante*. François Alègre en donna une des *Métamophoses d'Ovide* (los Libros de transformacions del poeta Obidi, 1494, petit in-folio gothique). Une œuvre d'imagination, un roman de chevalerie, goûté par Cervan-

tès, *Tirant lo Blanc* (Tirant-lo-Blanch), de Juan Martorell, de Valence (Valence en 1490), vient figurer dans la prose catalane, au même titre que le *Décaméron* en Italie. A la réunion, sous Ferdinand le Catholique, de l'Aragon à la Castille, la Catalogne perdit sa situation florissante. Ses littérateurs se trouvent depuis cette époque confondus avec ceux de l'Espagne. Quelques rares écrivains provinciaux persistent encore néanmoins, comme le recteur de Vallfagona, auteur de couplets rabelaisiens, et le chanoine Pujol qui a écrit un poëme sur la bataille de Lépante.

Cf. Amatt : *Dictionnaire critique des auteurs catalans* (en espagnol) ; — Manuel Mila y Fontanals : *Observationes sobre la poesie popular con muestras de romances catalanes ineditos* (Barcelone, 1853) ; — A. de Circourt : *Littérature populaire de l'Espagne*, dans le *Correspondant* du 25 novembre 1860 ; — Cambouliu : *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* (2e édition, Paris, 1858, in-8).

**CATALECTIQUES** (VERS). On appelle de ce nom, dans la prosodie grecque et latine, des vers auxquels il manque une partie du dernier pied. C'est comme l'effet d'une interruption subite exprimée par l'étymologie du mot (καταληκτικός, qui cesse). Les Grecs appelaient aussi ces vers κολοβοί, écourtés, tronqués. Le vers pouvait perdre, au lieu d'un demi-pied, un demi-mètre ou un pied entier, et il s'appelait alors *brachycatalectique*. Le vers complet, non tronqué, se nommait *acatalectique*. Au lieu de perdre un pied ou une syllabe, le vers pouvait avoir une syllabe de trop, et il prenait le nom d'*hypercatalectique*. Nous avons donné des exemples de toutes ces sortes d'irrégularités métriques dans les articles consacrés aux divers pieds qui les comportent.

Cf. G. Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796).

**CATALOGUE** (du grec, καταλέγω, j'enregistre), liste méthodique ou alphabétique de livres ou autres objets composant une bibliothèque, un cabinet, un musée, une galerie. — Les catalogues de livres se dressent d'ordinaire au moyen de fiches de fort papier sur lesquelles on inscrit, pour chaque livre, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le nom de l'éditeur, le lieu et la date de la publication, le nombre de volumes, le format et aussi le nombre exact de pages, en distinguant, s'il y a lieu, celles de la préface ou introduction, numérotées en chiffres romains. Si le catalogue est fait pour servir de clef à une importante collection littéraire, on ajoute sur chaque fiche la lettre de la série à laquelle le livre devra appartenir et le numéro d'ordre qu'il recevra.

Il y a trois sortes de classement des livres ou des fiches qui les représentent : le classement alphabétique, le classement par formats et le classement méthodique. Ces trois modes sont employés concurremment dans les grandes bibliothèques de la France et de l'étranger, sans préjudice d'un quatrième classement par ordre chronologique d'acquisition, adopté, dans quelques-unes, pour prévenir les intercalations et les grands remaniements que l'ordre des matières nécessite. En France, on range méthodiquement les livres et on forme les catalogues d'après cette antique division : théologie, belles-lettres, sciences et arts. On en trouve l'origine dans le catalogue de la plus ancienne bibliothèque publique de l'Europe, celle de Leyde, dressé vers 1590 par Pierre Bertin. Ce système, un peu modifié, a persisté chez nous en dépit de quelques tentatives d'innovation datant de la fin du XVIIIe siècle. Il produit, en général, les divisions et les sous-divisions suivantes :

I. THÉOLOGIE : Écritures saintes, liturgie, Pères de l'Église.

II. HISTOIRE DES RELIGIONS : Histoire générale, histoire de la religion chrétienne, histoire des hérésies, histoire des religions païennes.

III. JURISPRUDENCE : Droit des anciens peuples, droit français.

IV. SCIENCES ET ARTS : Sciences philosophiques et morales, sciences physiques naturelles et médicales, sciences mathématiques, beaux-arts, arts et métiers, exercices gymnastiques, jeux.

V. BELLES-LETTRES : Linguistique et philologie, rhétorique, poésie, poésie dramatique, fictions en prose, dialogues épistolaires.

VI. HISTOIRE : Géographie, voyages, chronologie et histoire universelle, histoire ancienne, du Bas-Empire, moderne, de la chevalerie et de la noblesse, archéologie, histoire littéraire, biographie, bibliographie, polygraphie.

Il y a bien à redire à ce classement, qui ne tient pas compte du changement apporté dans l'état respectif des diverses branches de connaissances par le développement moderne des études. D'abord, la *théologie* et l'*histoire des religions* se touchent de trop près pour former deux ordres à part, et devraient seulement fournir des subdivisions d'un même ordre. Ensuite les sciences philosophiques et morales, comprises dans la division des *sciences et arts*, ont leurs rapports les plus nombreux et les plus intimes avec les études de théologie et d'histoire religieuse. D'une autre part, les *sciences* et les *arts*, réunis en un même ordre, ont les uns et les autres un domaine assez vaste et surtout assez distinct pour former deux ordres à part, ou si les arts ne paraissent pas suffire pour former un groupe, c'est aux belles-lettres plutôt qu'aux sciences qu'il faudrait les réunir. Nous croyons donc qu'on observerait assez bien les relations naturelles de nos diverses études, considérées soit dans leurs objets, soit dans leurs méthodes, en les classant ainsi : 1° *Études religieuses, morales et politiques*, comprenant toutes les branches de la théologie, de la philosophie et de la science sociale ; 2° *Arts et belles-lettres*, rapprochant toutes les parties de la littérature et la critique artistique ; 3° *Sciences* proprement dites, théoriques ou appliquées ; 4° *Histoire* et études accessoires. — La bibliographie serait mise en dehors de ces divisions, tantôt rattachée à chacune d'elles pour les traités spéciaux, tantôt s'étendant à toutes pour les répertoires généraux, universels.

En Allemagne, dans plusieurs grandes bibliothèques, notamment dans la bibliothèque royale de Munich, les catalogues présentent une répartition des livres en douze classes : Encyclopédie, Philologie, Histoire, Mathématiques, Physique, Anthropologie, Philosophie, Esthétique, Politique, Médecine, Jurisprudence, Théologie. Ces douze grandes classes se divisent chacune en un certain nombre très-variable de sous-classes. La philosophie a trois sous-classes, l'histoire en a quarante.

Les catalogues des bibliothèques sont en plusieurs volumes manuscrits. Souvent ils consistent simplement en plusieurs séries de fiches dans diverses cases. Pour obvier aux inconvénients d'une mobilité pleine d'avantages, on a eu l'idée, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Sorbonne, de maintenir les fiches dans des boîtes basses au moyen d'une baguette de fer qui les traverse toutes. Les intercalations de fiches nouvelles, à mesure de l'accroissement d'une bibliothèque, sont, de cette manière, toujours aisées à faire. On augmente encore cette facilité, à la bibliothèque Mazarine, au moyen de fiches à charnière, dont les talons sont retenus dans leurs cases par une vis de pression, et dont les parties supérieures se feuillettent comme les pages d'un volume.

Pour le public, on imprime les catalogues des bibliothèques ; mais c'est un travail long et dispendieux, et peu de bibliothèques peuvent se donner

le luxe d'un catalogue imprimé, qui se trouve toujours à refaire. — A partir de 1739, des catalogues partiels de la Bibliothèque royale ont été dressés et imprimés. De 1739 à 1744 parurent quatre volumes in-fol., dus aux soins de Melot, consacrés aux manuscrits grecs et latins; six autres volumes in-fol. publiés de 1744 à 1750 par les abbés Sallier, Boudot, Capperonier, comprirent les livres imprimés avec les divisions suivantes : Théologie, 3 vol.; Belles-lettres, 2 vol.; Jurisprudence, 1 vol. De 1822 à 1828 parut (en 5 vol. gr. in-8) le catalogue des livres imprimés sur vélin, dressé par J. Van Praet, l'un des conservateurs de la Bibliothèque. Depuis il a été entrepris, sous la direction de M. Taschereau, un catalogue général sur un plan dont l'exécution sera forcément trop longue pour en attendre une utilité pratique. Aux Etats-Unis d'Amérique, où les applications scientifiques produisent tant d'innovations, il y a plusieurs bibliothèques dont les catalogues sont formés par la reproduction photographique des titres complets. Toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, celles de l'Allemagne surtout, ont eu, à diverses époques, leurs catalogues plus ou moins savamment composés, mais qui, par suite de l'enrichissement successif des collections, sont devenus, comme inventaires, incomplets et hors d'usage ; ils gardent leur importance comme répertoires généraux ou spéciaux de bibliographie scientifique, historique ou littéraire (voy. BIBLIOTHÈQUE et BIBLIOGRAPHIE).

Les catalogues de collections de livres préparés à l'occasion d'une vente méritent une mention ; ils sont en général dressés selon un ordre méthodique, participant des systèmes de classement indiqués ci-dessus. Quelques-uns sont des travaux bibliographiques très-intéressants et font beaucoup d'honneur aux libraires, commissionnaires ou experts qui les établissent. — Il y a des abréviations employées pour simplifier la rédaction et qui sont utiles à connaître : elles sont l'*abécé* de la science bibliographique. Voici les principales : *a.*, anno ou année; *app.*, appendice; *b.*, basane; *br.*, broché; *cart.*, cartonné; *ch. m.*, *Charta magna*; *d. s. t.*, doré sur tranche; *d. r.*, demi-reliure; *éd.*, édition; *fig.*, figures; *gr.*, grand; *got.*, gothique; *grav.*, gravures; *ms.*, manuscrit; *pap.*, papier; *r.*, relié; *r. m.*, relié en maroquin; *s. d.*, sans date; *supp.*, supplément; *t.*, tome; *tab.*, table; *v.*, veau; *v. f.*, veau fauve; *v. j.*, veau jaspé; *vél.*, vélin; *vol.*, volume.

Cf. Renouard : *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (Paris, 1829, 4 vol. in-8); — Aimé Martin : *Plan d'une bibliothèque universelle* (Ibid., 1837, in-8); — L.-A. Constantin : *Bibliothéconomie, instruction sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques* (Ibid., 1839, in-12); — Paulin Paris : *De la Bibliothèque royale et de la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général* (Ibid., 1847, in-8); — Ch. Jewett : *A Plan for stereotyping catalogues by separate titel,... in the United States* (Washington, 1851, in-8); — Bonange : *Projet d'un catalogue universel* (Ibid., 1874, in-8).

CATALOGUE DES FEMMES ILLUSTRES (LE), ou GRANDES FÉES, épopée attribuée à Hésiode (voy. ce nom).

CATASTASE, terme de l'ancienne rhétorique, en grec κατάστασις, de καθίστημι, établir. Il désignait, parmi les diverses parties du discours, celle consacrée à exposer brièvement le fait ou à poser la question. Il se rapportait spécialement à l'éloquence judiciaire. — Au théâtre, le même terme, pris dans le sens d'*arrêt*, signifiait cette partie du poëme dramatique où les intrigues nouées, dès les premières scènes, se soutiennent, continuent et se développent jusqu'à ce qu'elles se trouvent préparées pour le dénoûment. — Voy. PROTASE.

CATASTROPHE, terme de littérature dramatique (voy. DÉNOUMENT et PÉRIPÉTIE).

CATÉGORIES (LES), traité d'Aristote (voy. ce nom).

**CATHERINE DE SIENNE** (sainte), née à Sienne en 1347, morte en 1380. Elle entra à vingt ans chez les sœurs de Saint-Dominique où ses révélations et son éloquence naturelle lui acquirent une grande célébrité. Elle joua un rôle important dans le schisme produit par la double élection d'Urbain VI et de Clément VII. Elle fut canonisée par Pie II, en 1461. On a d'elle divers traités ascétiques, des *Lettres dévotes* (1644, in-4), des *Poésies religieuses*, des *Oraisons*, ouvrages remarquables par la pureté classique, la vivacité et l'élégance du style. Il en a été donné des éditions par Jérôme Gigli (Sienne et Lucques, 1707-13, 4 vol. in-4), par N. Tommaseo (Florence, 1863, 4 vol.), etc. M. E. Cartier a traduit les *Lettres* en français (Paris, 1858, 3 vol. in-8).

Cf. Alfonso Capecelatro : *la Storia di santa Caterina da Siena* (3e édit., Florence, 1863, in-18).

**CATHERINE II**, impératrice de Russie, née à Stettin en 1729, morte en 1796. Protectrice des lettres, Catherine la Grande les a elle-même cultivées. Elle faisait profession de philosophie et entretint avec Voltaire, qui la traitait de Sémiramis du Nord, avec Grimm, d'Alembert et Zimmermann, etc., une correspondance suivie qui a été en partie recueillie (Brême et Zurich, 1808, in-8). Une correspondance particulière avec l'abbé de Breteuil, encore inédite, se conserve dans les archives de la famille du comte de Breteuil.

Les œuvres littéraires de Catherine II comprennent principalement des comédies : *la Fête de Mme Vorczalkine*, en cinq actes en prose ; *Madame Viestnikova et sa famille*, en un acte ; *O temps! ô mœurs!* en trois actes, toutes trois composées en 1772; les deux premières se trouvent dans un recueil imprimé la même année ; *l'Adolescent* (1785), *le Sorcier de la Sibérie* (même année), *le Fripon* (1786), *le Secret*, *l'Ensorcelé*, toutes les cinq dirigées contre les pratiques de l'illuminisme, du martinisme et du magnétisme. *La Fête*... a été traduite en français par G. de Baer dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, comme étant du comte Oginski ; *O temps!* l'a été par Leclerc (Paris, 1826, in-8). On cite encore : *l'Antidote*, réfutation du *Voyage en Sibérie* de l'abbé Chappe d'Auteroche (Amsterdam, 1771) ; un conte, *le Czarowitz Chlore*, traduit en français par Formey (Berlin, 1782, in-8) ; des *Instructions* pour le prince Soltikoff, chargé de la surveillance de l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin ; des articles satiriques curieux et piquants, intitulés *Buili i Nebuilitsui* (ce qui est et ce qui n'est pas), dans le recueil *l'Ami des partisans de l'idiome russe*, publié par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg ; une traduction du *Bélisaire* de Marmontel ; puis divers écrits relatifs à l'administration de ses États, à une réforme législative, à l'éducation des jeunes nobles russes, etc.; enfin des *Mémoires* dont l'authenticité a été mise en doute, quoiqu'elle soit affirmée par M. Herzen qui a eu l'initiative de leur publication (Londres, 1859).

Cf. *Mémoires* de la princesse Daschkoff (Paris, 1859); — N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823) ; — Sainte-Beuve : *Nouvelles causeries du lundi*, t. II.

CATHERINE DE GÉORGIE, tragédie de Gryphius (voy. ce nom).

**CATHERINOT** (Nicolas), littérateur français, né en 1628, près de Bourges, mort en 1688. Avocat au parlement de Paris, il a publié près de deux cents opuscules, mémoires, factums, huit livres d'épigrammes latines très-médiocres, et des ouvrages de droit. Ces écrits n'intéressent que les bibliophiles. On en trouve le catalogue.

Cf. David Clément : *Bibliothèque curieuse*, t. VI.

CATHOLICON. — Voyez MÉNIPPÉE.

**CATHOLICOS** (Jean). — Voyez JEAN VI.

**CATILINA**, sujet de tragédie, traité par Ben-Jonson, Crébillon, l'abbé Pellegrin, Voltaire (voy. ces noms).

**CATILINAIRES**, harangues de Cicéron contre Catilina. — Voy. CICÉRON.

**CATINAT** (Nicolas DE), maréchal de France, né le 1er septembre 1637 à Paris, mort le 22 février 1712. Ses *Mémoires et Correspondance* ont été publiés par Auguis (Paris, 1819, 3 vol. in-8).

Cf. Marq. de Créquy : *Vie de N. de Catinat* (Amsterdam, 1772, in-12 ; nouv. édit., Lausanne, 1774) ; — La Harpe, de Guibert, Espagnac, etc. : *Éloges de Catinat* ; — Auguis : article sur les *Mémoires* (*Moniteur* du 2 octobre 1820).

**CATON** (Marcus-Porcius-Cato), surnommé *l'Ancien* ou *le Censeur*, homme d'État, orateur et écrivain romain, né en 234 avant J.-C. à Tusculum, mort vers 149. Occupé des travaux des champs qu'il quitta pour faire la guerre sous Fabius Maximus, il était le conseil et l'avocat de ses voisins. Son talent et son caractère frappèrent un patricien des environs, qui l'engagea à le suivre à Rome. Il y mit son éloquence au service des vieilles mœurs austères, contre les luxueuses mollesses de la civilisation grecque et orientale qui gagnait les familles nobles. Dans toutes les charges qu'il occupa, il professa les mêmes principes. Il unit aux talents de l'administrateur ceux du général. Tribun militaire en 191, il combattit en Etolie, en Thrace, et gagna, avec Acilius Glabrion, la bataille des Thermopyles. Nommé censeur en 184, il déploya toute son énergie contre le luxe et les mauvaises mœurs, mit des impôts sur les esclaves, les voitures, les bijoux, dégrada plusieurs chevaliers et exclut du sénat sept sénateurs. Mis quarante-quatre fois en accusation par ses nombreux ennemis, il confondit chaque fois ses accusateurs. Son dernier acte politique important fut une mission qu'il remplit en Afrique, en 174, comme arbitre des différends entre Massinissa et Carthage, et à la suite de laquelle il termina tous ses discours au Sénat par le fameux : *Delenda est Carthago*.

Le talent oratoire de Caton nous est connu par les anciens, et surtout par les éloges de Cicéron. Mis sur le même rang que ce dernier par Fronton, il était en même temps élevé, véhément, mordant et plein de finesse. A une époque où la langue latine était dans un état de transition, il contribua à l'enrichir. Malgré ses préjugés contre les Grecs, il finit par étudier leur littérature, et par admirer Démosthène et Thucydide. Nous avons de lui le *De Re rustica*, recueil de préceptes et d'observations, qui, pour le fond, fournit de précieuses indications à la fois sur son caractère et sur les mœurs antiques de Rome; mais il est probable que la forme n'en a pas été exactement conservée, et qu'il n'était pas à l'origine, comme aujourd'hui, un ensemble de pensées diverses souvent sans transitions. Ce traité, publié séparément par Popma (1590), est contenu dans les *Scriptores rei rusticæ* de Gesner (Leipzig, 1773-1774) et dans ceux de Schneider (Ibid., 1794, 1797). Saboureux l'a traduit en français, dans son recueil d'*Anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture* (Paris, 1771-1775, 6 vol. in-8). Il nous reste d'assez nombreux fragments d'un autre ouvrage de Caton, *les Origines* (*Origines*), composé de sept livres : le premier sur les rois de Rome; le second et le troisième sur les origines de différentes cités italiques; les autres sur les guerres Puniques, etc. Ces fragments se trouvent dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum romanorum* de Krause (Berlin, 1833). Les fragments des *Discours* font partie des *Oratorum romanorum fragmenta* de Meyer (1842). Les autres écrits de Caton sont un traité *Sur l'Art militaire*, dont Végèce cite quelques passages; un traité *Sur l'Éducation des enfants*, dont Macrobe cite une phrase; des *Apophthegmes* dont Plutarque paraît avoir inséré quelques-uns dans sa *Vie de Caton;* des *Lettres et questions épistolaires*, dont Aulu-Gelle nous a fait connaître le titre; des *Préceptes sur les mœurs*, recueil connu sous le nom de *Carmen de moribus*, bien que ce ne fût pas un poëme, mais une suite de sentences. On a regardé Caton le Censeur comme l'auteur d'un *Commentaire sur le droit* cité quelquefois par le Digeste; mais il doit être plutôt attribué à son fils, Marcus Porcius Cato Licinianus, qui se livra plus spécialement à la jurisprudence. H.-A. Lion a réuni, sans beaucoup de critique, les fragments de Caton, sous le titre de *Catoniana* (Gœttingue, 1826).

Cf. *Vie de Caton*, par Plutarque et par Cornelius Nepos ; —Schneider : *De M. Porcii Catonis vita, studiis et scriptis*, dans les *Scriptores rei rusticæ*, t. I ; — A. Wagener : *Dissertation sur M. Porcius Caton* (Bonn, 1849) ; — Lame : *De Catone censorio oratore*, thèse (1864, in-8) ; — Gaillardin : *les Géorgiques ; comparaison de ce poëme avec les deux traités de Caton et de Varron*, De re rustica (1830, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CATON** (Valerius), grammairien et poëte latin, du Ier siècle avant J.-C. Outre divers ouvrages sur la grammaire, il avait composé des poëmes dont les plus célèbres étaient intitulés *Lydia* et *Diana*. Les collections des petits poëtes latins contiennent un poëme de 183 vers hexamètres qui depuis le temps de Joseph Scaliger est connu sous le titre de *Valerii Catonis diræ :* c'est la plainte d'un citoyen dépouillé de son champ au profit d'un soldat vétéran, et elle se compose d'imprécations contre le ravisseur et d'un tableau de la félicité champêtre. On a attribué cet ouvrage à Virgile dont il ne rappelle ni le style ni les sentiments, et on l'a imprimé d'abord à la suite de ce poëte (Rome, 1469). Éditées à part par Arnold (Leyde, 1652, in-12), les *Diræ* ont été reproduites par Eischstaedt (Iéna, 1826, in-4), par Putsch (Ibid., 1828, in-8) et par Schopen (Bonn, 1847, in-.). On les trouve aussi dans l'*Anthologie* de Burmann et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorff.

Cf. Smith : *Diction. of greek and roman biography*.

**CATON** (Dionysius), moraliste latin, dont on ignore l'époque et la vie. On a sous ce nom quatre livres de distiques, formant une suite de leçons morales destinées à la jeunesse : *Disticha de moribus ad filium*. Fabricius en a fixé la date au IIe siècle de notre ère, sous le règne de Valentinien. On s'en est beaucoup servi dans les écoles au moyen âge; les manuscrits en sont très-nombreux et fort incorrects. On croyait qu'ils étaient l'œuvre de Caton le Censeur, qui en effet avait écrit le *Carmen de moribus* dont parle Aulu-Gelle (lib. XI, ch. II), et des *Præcepta ad filium;* mais les fragments qui restent de ceux-ci sont tout à fait différents de la forme que présente l'ouvrage de Dionysius Caton. Celui-ci, dont l'importauce est attestée pendant tout le moyen âge par une foule de témoignages, de commentaires, de remaniements en langue vulgaire, a été imprimé pour la première fois en 1475 (s. l., in-8 et in-4 gothique), réédité par Otto Arntzenius, avec commentaire (Amsterdam, 1754, in-8), par Kœnigsfeld, avec une traduction en cinq langues (Ibid., 1759), et par Tzschucke (Leipzig, 1825).

Les imitations et traductions françaises des *Distiques moraux* remontent très-loin; une des plus intéressantes est celle du moine Everard, dans la première moitié du XIIe siècle. Il composa sur chaque sentence une strophe de six vers, par exemple : *Datum serva, Foro te para :*

Mult soit bien gardée
Chose ki est donée
Par Deu et par gent.
Al marchié quand vus alez,
Mult bel vus aturnez
Et ascémément.

Plus tard, Pierre Grosnet donna une suite de l'ouvrage sous ce titre : *les Mots dorés du grand et saige Cathon* (Paris, 1530-1533, 2 vol. in-8).

Cf. J. Travers : *Dionysii Catonis disticha de moribus in gallicos versus translata*, thèse (1837, in-8) ; — Leroux de Lincy : *le Livre des proverbes* (1859, 2 vol. in-12) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CATON, LA MORT DE CATON**, sujet de tragédies et de poëmes. La fin de Caton d'Utique, arrière-petit-fils de Caton le Censeur et le digne héritier de ses maximes et de ses vertus, a été mise à la scène, en France, par J. Auger (1648), par Deschamps (1715), par Poinsinet de Sivry (1789), par Raynouard (1794), par Geoffroy (non joué), par Mennechet (1815) ; mais la plus célèbre des pièces sur Caton est la tragédie anglaise d'Addison (1713), imitée par plusieurs des auteurs précédents (voy. ces divers noms).

CATON L'ANCIEN, ou *de la Vieillesse*, traité de Cicéron (voy. ce nom).

**CATROU** (François), littérateur français, né le 28 décembre 1659 à Paris, mort le 18 octobre 1737. Il entra chez les Jésuites. Chargé de rédiger le *Journal de Trévoux* dès sa fondation, il y travailla douze ans. On a de lui : *Histoire générale de l'empire du Mogol* (Paris, 1702, in-4) ; *Histoire du fanatisme des religions protestantes, de l'anabaptisme*, etc. (Paris, 1707, in-4) ; *Histoire romaine* (1725 et 1737, 12 vol. in-4 et 24 vol. in-12) ; une traduction de *Virgile* (17.., 4 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CATS** ou **VAN CATS** (Jacques), poëte hollandais, né à Brouhershaven (Zélande) en 1577, mort à Zagvliet en 1660. Il fit ses études à Leyde, puis vint à Orléans pour prendre le grade de docteur. Il entra alors dans l'administration et la diplomatie, fut ambassadeur en Angleterre et reçut la dignité de grand pensionnaire de la Hollande. Un monument lui a été élevé à Gand en 1829.

Jacques Cats s'est acquis un rang distingué dans la littérature de son pays par le nombre et le mérite de ses compositions, qui consistent en allégories, en tableaux poétiques de la vie et de ses conditions, en odes, idylles, fables. Il a porté dans ce dernier genre une simplicité, une naïveté qui l'ont fait surnommer, par une de ces assimilations plus ou moins exactes, « le La Fontaine hollandais. » Il a de l'imagination, de la sensibilité, de la facilité, parfois des redites et de la monotonie. Ses *Œuvres* ont été plusieurs fois réimprimées, notamment par les soins de Bilderdijk et de Ferth (Amsterdam, 1790-1800, 19 vol. in-12). Il a paru une édition allemande d'une partie de ses poésies (Hambourg, 1710-1717, 8 vol.).

Cf. Geysbeek : *Het Leven en de verdiensten van J. Kats* (Amsterdam, 1829, in-8).

**CATTEAU-CALLEVILLE** (Jean-Pierre-Guillaume), littérateur français, né en 1759 à Augermunde (Brandebourg) d'un père protestant réfugié, mort en 1819. Pasteur en Suède, et membre de l'Académie royale, il vint en 1810 résider à Paris. Il a laissé des ouvrages estimés : *Vie de Renée de France, duchesse de Ferrare* (Berlin, 1781, in-8) ; *Tableau général de la Suède* (Lausanne, 1789, 2 vol. in-8) ; *Tableau des États danois* (Paris, 1802, 3 vol. in-8) ; *Voyage en Allemagne et en Suède* (Ibid., 1810, 3 vol. in-8) ; *Histoire de Christine*, (Ibid., 1815, 2 vol. in-8) ; *Histoire des révolutions de Norvége* (Ibid., 1818, 2 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CATULLE** (Caius-Valerius-Catullus), poëte latin, né à Vérone en 87 avant J.-C. La date de sa mort n'est pas connue. En général, on le fait vivre seulement trente ans ; mais deux passages de ses œuvres prouvent qu'il vivait encore sous le consulat de Vatinius, en 47. Sa famille tenait un rang distingué ; son père fut l'ami et l'hôte de Jules César. Lui-même posséda, outre la propriété paternelle sur le promontoire Sirmio (lac de Garde), une villa dans les environs de Tibur, et l'on sait qu'il voyagea vers le Pont sur son propre navire ; mais la vie de plaisirs qu'il mena à Rome ne tarda pas à lui causer des embarras d'argent dont il s'est plaint plus d'une fois dans ses vers. Il accompagna en Bithynie le préteur Memmius, et séjourna quelque temps en Grèce et en Asie. Son frère, qui voyageait avec lui, mourut sur les côtes de la Troade. Il revint à Rome, sans avoir fait sa fortune, la bourse vide, ou, comme il le dit, « pleine d'araignées. » Catulle fut l'ami des écrivains et des orateurs les plus célèbres, de Cicéron, de Licinius Calvus, de Cinna, d'Hortensius, etc. La femme qui fait le sujet du plus grand nombre de ses pièces érotiques nous est connue sous le nom de Lesbie ; son vrai nom, d'après Apulée, était Clodia, et l'on a supposé que c'était la sœur du fameux Clodius. Ardent et mobile, malgré la familiarité qui avait existé entre son père et César, il attaqua ce dernier, dans plusieurs épigrammes, avec une violence extrême, puis se réconcilia avec lui.

Les œuvres de Catulle, telles qu'elles nous sont parvenues, comprennent cent seize poëmes de différente longueur et dont un grand nombre sont très-courts. L'ordre dans lequel ils sont disposés paraît à peine avoir été l'objet d'un arrangement préconçu. Du reste, la variété des sujets, la diversité des styles et des rhythmes ne permettent pas de les classer systématiquement. Le recueil commence par une épître dédicatoire à Cornelius, auteur d'un abrégé historique. Les grammairiens ont pensé qu'il s'agissait de Cornelius Nepos, et ont donné à l'ensemble des œuvres le titre suivant : *Valerii Catulli ad Cornelium Nepotem liber*. Quelques pièces, comme l'*Hymne à Diane*, l'ode *A Lesbie* (LI) imitée de Sapho, l'*Épithalame de Julie et de Manlius*, le *Chant nuptial*, appartiennent au genre lyrique. Les *Noces de Thétis et de Pélée*, comprenant plus de quatre cents vers hexamètres, forment un poëme héroïque, que l'on a plusieurs fois rapproché de l'épisode de Didon de Virgile. La petite pièce *A Hortalus*, *la Chevelure de Bérénice*, le poëme *A Manlius* se classent parmi les poëmes élégiaques. *Cybèle et Atys*, par le sujet, le ton et le mètre, occupe une place tout à fait à part. Tout le reste peut être rangé sous le titre général d'épigrammes, pris dans le sens ancien, et désignant toute composition courte et fugitive, suggérée par une pensée ou un sentiment de peu de durée, ou encore par quelque circonstance de la vie ordinaire. Quelques-unes de ces poésies légères, comme les vers *Au moineau de Lesbie*, ou la *Complainte sur la mort du moineau*, ressemblent à ce que nous appelons des madrigaux ; d'autres sont de véritables épigrammes, au sens moderne. Plusieurs poëmes de Catulle ont été perdus ; tel est celui des *Enchantements de l'amour*, dont parle Pline. On lui a attribué le *Ciris* et le *Pervigilium Veneris*, qu'il est plus juste de rapporter, le premier à Virgile, le second à Gallus, si même l'un et l'autre ne sont pas d'auteurs inconnus.

Tibulle, Ovide, Martial et d'autres anciens qualifient Catulle de *doctus*, sans doute par allusion aux savantes imitations des Grecs que présentent quelques-uns de ses poëmes, tirés de la littérature grecque et appropriés avec bonheur au génie latin. Dans ces poëmes et dans ceux qui lui appartiennent en propre, il introduisit à Rome plusieurs des mètres helléniques. Horace, qui parle de Catulle sur un ton dédaigneux, s'est vanté à tort d'avoir « le premier fait passer les chants éoliens sur les modes d'Italie », et d'avoir « le premier montré au Latium les iambes de Paros ». Catulle avait fait l'un et l'autre avant lui. Quelle que fût l'habileté de

Catulle dans ses imitations qui l'ont fait comparer à un poëte grec écrivant latin, sa popularité à Rome, comme celle de Lucrèce, son contemporain, s'explique par le caractère essentiellement romain de sa poésie. Par les idées et les sentiments, il est le vrai précurseur de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Tibulle et de Properce. La crudité, la sensualité qu'on lui reproche, sont de son siècle plus que de lui-même. « Si, comme l'a dit de Pongerville, il n'a pas l'élégance continue, il a une élégance naïve, une grâce négligée, qui ne charment pas moins qu'un art plus accompli. Dans ses expressions, comme dans ses sentiments, il s'abandonna à la vivacité de son esprit et de sa passion. Un style parfois un peu rude ne messied pas à ce courant naturel. »

L'édition princeps de *Catulle* date de 1470, sans indication de lieu (petit in-4). Parmi les nombreuses éditions qui suivirent, on distingue celles de Scaliger (Paris, 1577), de Vossius (Londres, 1684, petit in-4), de Volpi (Padoue, 1710), de F.-W. Dœring (Leipzig, 1788-92, 2 vol. in-8), de M. Naudet, dans la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1826, in-8), de Lachmann (Berlin, 1829). Les traductions françaises complètes sont celles de l'abbé de Marolles, au XVIIe siècle, de Noël (1803), de Denonfrid (1845). Les *Noces de Thétis et de Pélée* ont été traduites en vers par Ginguené (1812), par Servan de Sugny et par H. Dollin de Beauvais (1839). Mollevant a traduit en vers les *Élégies* (1821). Catulle a été très-souvent traduit en italien. On cite la traduction anglaise de George Lamb (1821) comme très-remarquable.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I ; — *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIV, p. 239 ; — Naudet : *Préface* de son édition ; — A. Pierron : *Histoire de la littérature latine* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CATULUS** (Quintus Lutatius), historien romain, mort en 87 avant J.-C. Consul avec Marius en 102, il remporta avec celui-ci la victoire de Verceil contre les Cimbres. Ayant embrassé le parti de Sylla, il fut mis à mort par son ancien collègue. Versé dans la littérature grecque et écrivant sa propre langue avec pureté, il composa sur la guerre des Cimbres un ouvrage historique que Cicéron trouvait digne de Xénophon. Il est entièrement perdu. Deux épigrammes de Catulus nous ont été conservées, l'une par Cicéron (*De natura deorum*, I, 28), l'autre par Aulu-Gelle (*Noctes atticæ*, XIX, 9).

Cf. Orelli : *Onomasticon Tullianum*, II, p. 366.

**CAUCASIENNES** (LANGUES), idiomes parlés en Asie, au sud de la Russie et au nord de la Perse, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Les principaux sont l'*arménien*, le *géorgien*, le *mingrélien* et les dialectes des *Tcherkesses* ou Circassiens, des *Lesghis*, des *Lazes* et des *Abases*, etc. Ces langues offrent, à l'examen de leurs vocabulaires, des marques de parenté avec les idiomes les plus divers, mais surtout avec le zend et le sanscrit. On les a rangées quelquefois parmi les langues sémitiques. Mais les ressemblances qu'elles accusent sont le fait des nombreuses migrations qui se sont accomplies à travers les régions où elles sont parlées, et l'opinion la plus générale est que ces langues se rattachent au groupe persan, ou iranien, dans la famille des langues indo-européennes. Les idiomes du Caucase procèdent, pour leur formation, par agglutination. Ils sont d'une rudesse et d'une âpreté extrêmes, et l'abondance des consonnes, la fréquence des aspirations, des sifflantes et des nasales, les rendent désagréables aux oreilles européennes. La langue géorgienne (voy. ce mot), qui a eu le principal développement, a été l'objet d'un certain nombre de travaux de grammaire et de lexicographie.

Cf. Fr. Bopp : *Die kaukasischen Glieder des indo-europaischen Sprachstammes* (Berlin, 1847).

**CAUCHOIS-LEMAIRE** (Louis-Auguste-François), publiciste français, né à Paris le 28 août 1789, mort dans cette ville le 9 août 1861. Journaliste et pamphlétaire, il fut célèbre par la lutte qu'il soutint contre le gouvernement de la Restauration dans le *Nain jaune*, supprimé dès 1815 et remplacé par *les Fantaisies* et le *Journal des arts et de la politique*, qui eurent le même sort, puis par le *Nain jaune réfugié* et le *Vrai libéral* publiés à Bruxelles. Condamné à de fortes amendes et à des années de prison, il prit une part active à la révolution de Juillet. En 1831, il fonda le *Bon Sens*, qui lui valut, outre un duel avec Raspail, des poursuites nouvelles. Il devint, en 1840, chef de section aux Archives. Il a recueilli divers articles et brochures sous le titre de *Lettres politiques, religieuses et historiques* (1828-32, 2 vol. in-8), et publié quelques autres volumes. [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**CAUMARTIN** (Jean-François-Paul LEFÈVRE DE), né à Châlons-sur-Marne en 1668, mort en 1733, fut élevé par le cardinal de Retz et devint évêque de Vannes, puis de Blois. Il entra à l'Académie française en 1694, et fut membre associé de l'Académie des inscriptions. Il n'a rien laissé.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI (article DANGEAU).

**CAUSERIE**, titre d'ouvrage. Les livres qui le portent, par la liberté de la composition, la variété des sujets, le laisser-aller du style, rappellent la forme et les agréments de la conversation. Ils ont pour origine le journal, où la critique littéraire et la science même ont pris, comme la chronique du jour, le tour d'une causerie écrite et s'épanchent en improvisations perpétuelles. Chaque feuille périodique ayant ses causeurs de profession, la plupart de ceux-ci ont voulu donner à des articles d'un intérêt éphémère une existence moins fugitive et les ont réunis en volumes. De là cette multitude de *Causeries littéraires*, *Causeries dramatiques*, *Causeries scientifiques*, *Causeries philosophiques*, *Causeries du lundi*, *du samedi*, *du dimanche*, de tous les jours de la semaine enfin. Dans cette foule, une série, considérable par le nombre des volumes et par le rare talent de l'auteur, celle des *Causeries* de Sainte-Beuve est restée le modèle de cette forme de critique littéraire (voy. JOURNALISME).

**CAUSES GRASSES.** — Voyez BAZOCHE.

**CAUSSIN** (Nicolas), théologien français, né en 1583 à Troyes, mort le 2 juillet 1651. Membre de la Société de Jésus, il se fit remarquer dans la prédication et devint confesseur de Louis XIII. On a de lui : *Symbolica Ægyptiorum sapientia* (Paris, 1618, in-4); *Apologie pour les religieux de la Compagnie de Jésus* (Ibid., 1644, in-8); *la Cour sainte*, 5 vol. in-12), ouvrage d'un bizarre ascétisme.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

**CAUSSIN DE PERCEVAL** (Jean-Jacques-Antoine), orientaliste français, né le 24 juin 1759 à Montdidier, mort le 29 juillet 1835. Élève de Cardonne et de Deshauterayes, il devint professeur d'arabe au Collége de France en 1783, garde des manuscrits orientaux à la Bibliothèque du roi en 1787, membre de l'Institut en 1809 et de l'Académie des inscriptions en 1816. Il a traduit de l'arabe : *Histoire de la Sicile sous la domination des Musulmans*, de Howaïri (Paris, 1802, in-8); la *Suite des Mille et une Nuits* (Paris, 1806, 2 vol. in-12); les *Tables astronomiques* d'El-Younis (Paris, 1810, in-4); il a édité les *Cinquante séances de Hariri* (Paris, 1818, in-4); les *Tables de Lokman* (1818, in-4) et des *Sept Moallakahs* (in-4). Il a donné des Mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions, des traductions des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes (Paris, 1796

in-8), de *Valerius Flaccus* dans la bibliothèque de Panckoucke, etc.

Cf. Daunou : *Notice*, dans le recueil de l'Académie des inscriptions, t. XIV.

**CAUSSIN DE PERCEVAL** (Armand-Pierre), orientaliste français, fils du précédent, né à Paris le 13 janvier 1795, mort dans cette ville le 15 janvier 1871. Professeur d'arabe à l'École des langues vivantes et au Collège de France, il avait exercé les fonctions d'interprète en Orient. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1849. On lui doit, outre des écrits spéciaux, une importante suite d'*Essais sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet*, etc. (1847, 3 vol. in-8). [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**CAVAIGNAC** (Eléonore-Louis-Godefroy), homme politique et littérateur français, né à Paris en 1801, mort le 5 mai 1835. Fils aîné d'un conventionnel et frère du général qui fut chef du pouvoir exécutif en 1848, il prit une part active aux luttes de l'opinion républicaine contre la Restauration et la monarchie de Juillet, comme fondateur de sociétés politiques et comme journaliste. Il fut un des rédacteurs de la *Réforme*. Parmi ses écrits de littérature politique ou d'histoire, on distingue *Une tuerie de Cosaques*, qui se réimprime encore en volume ou en feuilletons.

Cf. *Obsèques de Godefroy Cavaignac*, recueil des oraisons funèbres, etc. (Paris, 1845, in 8).

**CAVALCANTI** (Guido), philosophe et poëte italien, né à Florence vers 1250, mort en 1301. Appelé l'un des « pères de la langue », il fut l'ami de Dante et embrassa ardemment le parti gibelin. Il est auteur de sonnets et canzoni qui ont été insérés dans la *Raccoglia degli antichi poeti italiani* (Florence, 1527, in-8, édition des Juntes; Venise, 1532 et 1731). La plus remarquable est la *Canzone sulla natura dell' amore*, adressée à une dame toulousaine, du nom de Mandetta, et qui, sans être exempte de subtilités théologiques, offre, en certains endroits passionnés, un style énergique.

Cf. Ginguené : *Histoire litt. de l'Italie*, t. I, p. 423.

**CAVE** (Guillaume), historien ecclésiastique anglais, né à Pickwell (Leicester) le 30 décembre 1637, mort à Windsor le 13 août 1713. Après avoir rempli plusieurs fonctions, il obtint le vicariat d'Isleworth, dans le Middlesex, où il poursuivit paisiblement ses travaux d'érudition. Le plus important et le plus utile, *Scriptorum ecclesiasticorum historia* (Londres, 1688-1689, 2 vol. in-fol.), est justement renommé pour le savoir, l'esprit de méthode et de critique, la clarté; il va de l'origine de l'Église au XVIIe siècle. Il a été plusieurs fois réimprimé en Angleterre (Oxford, 1740-43, 2 vol. in-fol.) et à l'étranger (Genève, 1705-1720).

On cite encore : *Primitive christianity* (Londres, 1672, in-8), traduit en français (Amsterdam, 1712, 2 vol. in-12); *Tabulæ ecclesiasticæ* (Londres, 1674, in-8; Hambourg, 1675), réimprimé avec des additions, sous le titre de *Cartophylax ecclesiasticus* (Londres, 1685, 1686, 1689, in-8); *Antiquitates apostolicæ* (Ibid., 1676, 1684, in-fol.); *Apostolici* (Ibid., 1677, 1682, in-fol.), etc.

Cf. Ant. Wood : *Athenæ oxonienses; — Biographia britannia.*

**CAVEAU** (Société du), nom que prirent successivement plusieurs sociétés littéraires, dont le but était de cultiver la chanson. La première eut pour fondateurs Gallet, Piron, Collé et Crébillon fils. Ils se réunirent d'abord chez Gallet, qui était épicier, puis chez le traiteur Landel, dont l'établissement, connu sous le nom de *Caveau*, était situé au carrefour Buci. C'était à table et, suivant leur expression, en fêtant Bacchus, qu'ils donnaient libre carrière aux saillies de leur esprit et chantaient à tour de rôle de joyeux couplets. Bientôt de nouveaux convives, sur l'invitation des quatre amis, vinrent grossir la troupe; Fuzelier, Panard, Sallé, Saurin, furent appelés les premiers; Crébillon père, le sombre tragique, qui avait débuté par des chansons burlesques, prit aussi place à ces réunions dont s'accommodait sa franche bonhomie. On se constitua en société et l'on décida de se réunir régulièrement une fois par mois. Cette constitution du Caveau date de 1729. Celui qui en était plus que tout autre le créateur, Gallet, ne tarda pas à en être banni. On s'aperçut qu'il faisait l'usure et on le pria, par lettre, de dîner partout ailleurs qu'au carrefour Buci. Il finit par faire banqueroute et alla se réfugier au Temple, où le poursuivirent les mémoires de ses créanciers, en sorte qu'il put dire : « je loge au Temple des Mémoires. » Mais sa perte fut largement réparée, grâce à de nouvelles recrues : Duclos, Moncrif, Gentil-Bernard, Helvétius, Labruère, Lanoue, Rameau, Boucher, etc. Quelques amateurs, soigneusement choisis, étaient admis aux séances. Le Caveau devint ainsi l'académie de la chanson. Il avait une apparence des plus frivoles, et semblait n'être, par la recherche des raffinements de la table, qu'une association gastronomique; mais, au fond, sous la forme du badinage ou de la raillerie, il s'y donnait des conseils judicieux, il s'y exerçait une critique délicate. La dispersion d'une partie des membres, la tiédeur de plusieurs autres, les désagréments qu'amena la morgue de quelques grands seigneurs introduits dans les réunions, causèrent la dissolution de la Société en 1739. Elle avait subsisté dix ans.

Le second Caveau date de 1759. Divers membres du premier en firent partie : Crébillon fils, Collé, Gentil-Bernard, Helvétius, Lanoue. Les plus connus parmi les membres nouveaux furent Marmontel, Boissy, Suard, Laujon. Le lieu des réunions était au Palais-Royal. On lit, à ce sujet, dans la *Correspondance secrète* (t. VIII, 15 mai 1779) : « Le *Caveau* est le nom qu'on donne à un café fort à la mode, placé dans un petit souterrain arrangé avec goût dans le jardin du Palais-Royal. Il est tenu par un nommé Dubuisson... Quelques gens de lettres y vont faire leur digestion plus ou moins laborieuse. C'est un tribunal duquel on peut appeler à celui du bon sens, mais dont les décisions font toujours une impression momentanée. » Le second Caveau cessa d'exister vers le commencement de la Révolution.

En 1806 fut fondée une nouvelle société chantante qui prit le nom de Caveau moderne. Désaugiers en fut le président; c'est pour les dîners de cette société qu'il composa la plupart de ses chansons. Après lui, il faut nommer Gouffé, Brazier, Laujon, Théaulon, Piis, Jouy, Cadet-Gassicourt, Ducray-Duminil, Grimod de La Reynière, Philippon de La Madeleine, etc. Béranger, qui en fit partie, y chanta, en 1812, son *Roi d'Yvetot*. Cependant le Caveau moderne ne toucha presque jamais dans ses refrains aux choses du gouvernement et s'en tint le plus souvent aux chansons bachiques. Il vécut jusqu'en 1817, et laissa un recueil composé de 11 volumes in-18.

Un quatrième Caveau se fonda, il y a quelques années, avec la prétention de se rattacher, du moins par la tradition, au Caveau moderne. Quoiqu'il ne repoussât ni la gaudriole, ni même les plaisanteries les plus risquées, les membres, par arrêt du règlement, y portèrent l'habit noir; par une autre disposition du même règlement, ils se tutoyèrent tous, malgré les différences d'âge, mais ce tutoiement fut moins l'effet du laisser-aller que d'une convention et d'une discipline. Le repas, d'une grande sobriété, ne rappela ni pour la gaîté, ni pour les libations, ce qu'on nous a rapporté des anciens Caveaux. Toutefois on voyait, à la droite

et à la gauche du président, des objets faits pour rappeler la tradition : d'un côté, un grelot qui représente les grelots de la folie; de l'autre, le verre de Panard précieusement enfermé dans un étui. Mais c'étaient là de purs emblèmes. Tout se fit académiquement et avec une règle précise; il y eut un moment pour chanter les choses que toutes les oreilles peuvent entendre, puis un autre pour les chansons scabreuses; celles-ci ne commencent qu'après un avertissement et un entr'acte qui permettent aux personnes timorées d'abandonner la séance. Ajoutons que souvent les poëtes de ce Caveau tournèrent à la romance et à la fadeur sentimentale. Chaque année, il se publia un volume in-18 des œuvres de la Société.

On rattache ordinairement au Caveau deux réunions qui n'en eurent pas le nom. La première, composée surtout de vaudevillistes, fut fondée en 1796, sous le nom de *Dîners du Vaudeville*, et cessa d'exister en 1802. On cite parmi les membres qui en firent partie : Barré, Piis, Radet, Desfontaines, Laujon, Dupaty, Ségur, Gouffé, etc. Son recueil se composa de 9 vol. in-18. La seconde société est celle des *Soupers de Momus*, qui fut fondée en 1813, comme succursale du Caveau, et dura jusqu'en 1828. Carmouche, Fr. de Courcy, Dartois, Dusaulchoy, Martainville, etc., furent au nombre de ses membres. Elle a publié 15 vol. in-18. Il a existé encore plusieurs sociétés du même genre, mais d'une importance bien moindre. Nous ne citerons que la *Lice chansonnière*, dont Émile Debraux fut le principal poëte, et où se fit aussi entendre Pierre Dupont à ses débuts.

Cf. Brazier : *les Sociétés chantantes*, dans *le Livre des Cent et un*, t. VII ; — G. Boucher : *Table générale des chansons et poésies diverses*, publiées, en vingt-six volumes, par la Société du Caveau (1860, in-8) ; — A. Dinaux : *les Sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes, leur histoire et leurs travaux* (1867, 2 vol. in-8).

**CAVEIRAC** (Jean Novi de), théologien français, né en 1713 à Nîmes, mort en 1782. Il a publié contre les protestants et pour les Jésuites des écrits qui produisirent une vive émotion : *la Vérité vengée* (1756, in-12); *Apologie de Louis XIV et de son Conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une Dissertation sur la Saint-Barthélemy* (1758, in-8); *Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France* (1762, 2 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CAVELLIER**, trouvère du XIVe siècle, a laissé le *Rommant de Bertrand de Gleaquin*, c'est-à-dire du Guesclin, chronique de 30 000 vers environ, très-curieuse à consulter. M. E. Charrière l'a publiée dans les *Documents inédits sur l'histoire de France* (Paris, 1839, 2 vol. in-4).

Cf. E. Charrière : *Introduction* à son édition.

**CAXTON** (William), célèbre traducteur et imprimeur anglais, né vers 1412, mort en 1491. D'abord mercier, il fut chargé de représenter les intérêts de sa corporation en Hollande et en Belgique, et devint, à Bruges, maître et gouverneur des marchands de la nation anglaise. Il consacra les loisirs de son poste à étudier et à traduire en anglais les livres les plus curieux du continent, d'abord *le Recueil des histoires de Troyes*, dont il dédia la publication, achevée en 1471, à la duchesse de Bourgogne. Il le fit paraître à Cologne, c'est le premier livre qui ait été imprimé en anglais. En 1474, il publia la traduction du *Jeu d'échecs moralisé*. Il rentra ensuite à Londres, où grâce à la protection de Thomas Milling, abbé de Westminster, il fonda dans l'abbaye même une imprimerie, et le premier livre qui en sortit, daté, fut sa traduction des *Dits moraux des philosophes*, en 1477. Caxton poursuivit sa tâche avec un zèle infatigable, traduisant chaque année plusieurs ouvrages et les imprimant.

On cite encore : *la Vie de Jason*, vers 1475; *l'Histoire du roi Blanchardin et de la reine Églantine*, même époque; *l'Histoire du noble chevalier Paris et de la belle Vienne* (1485); *le Miroir historial*, même date; *la Légende dorée* (1483); *le Doctrinal de sagesse* (1489); *l'Image du monde*, sorte d'encyclopédie du temps; *le Roman du Renart; la Consolation* de Boëce; des ouvrages de Cicéron, d'Ovide, de Virgile; le premier guide du voyageur : *Book for travellers*, etc. Caxton apportait le plus grand soin à la correction du texte, et quoique ses caractères gothiques aient peu de régularité et de beauté, ses éditions sont extrêmement recherchées, très-rares et d'un prix excessif. Le *Recueil des histoires de Troyes* s'est vendu, en 1812, 26 500 francs.

Cf. Lewis : *Life of Caxton* (Londres, 1737, in-4) ; — Ch. Knight : *W. Caxton* (Ibid., 1844) ; — Leroux de Lincy : *Revue britannique*, mars 1844.

**CAYET** (Pierre-Victor Palma), historien et controversiste français, né en 1525 à Montrichard (Touraine), mort le 10 mars 1610. Il embrassa la Réforme en même temps que Ramus, son maître, fut pasteur dans le Poitou et prédicateur de Catherine de Bourbon, revint au catholicisme en 1595, occupa la chaire d'hébreu du collége de Navarre en 1596, et reçut la prêtrise à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (1600). On l'accusait de magie et de nécromancie.

Ses deux principaux ouvrages, pleins de faits et de documents relatifs aux guerres de Henri IV contre la Ligue et à une partie de son règne, sont intitulés : *Chronologie novennaire*, de 1589 à 1598, et *Chronologie septennaire*, de 1598 à 1604. L'un et l'autre font partie de la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. On a encore de Cayet : *l'Heptaméron de la Navarride, ou Histoire entière du royaume de Navarre*, traduit de l'espagnol en vers français (Paris, 1602, in-12) ; *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, grand magicien*, traduite de l'allemand (Paris, 1603, in-12); des écrits théologiques, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CAYLUS** (Marthe-Marguerite de Villette de Murçay, marquise de), mémorialiste française, née en 1673 dans le Poitou, morte le 15 avril 1729. Elle était fille d'un zélé protestant. Enlevée, encore enfant, à sa famille par Mme de Maintenon, sa tante, qui voulait la convertir, elle trouva « la messe du roi si belle, qu'elle consentit à se faire catholique, à la condition qu'elle l'entendrait tous les jours, et qu'on la garantirait du fouet ». On lui fit épouser, à treize ans, M. de Caylus, officier abruti par le vin, qui vécut peu avec elle, étant tenu à dessein en garnison loin de la cour. Les contemporains ont célébré la beauté, la grâce, l'esprit de Mme de Caylus. « Jamais de créature plus séduisante », dit Saint-Simon. Elle déclamait à ravir les vers de Racine, dans les représentations de Saint-Cyr. C'est pour elle que le poëte écrivit *la Piété*, prologue d'*Esther*. Elle unissait à une grande franchise un penchant à la raillerie, qui lui attira les sévérités de Mme de Maintenon. Les *Souvenirs* qu'elle a écrits, comme en se jouant, sans ordre et avec négligence, offrent un mélange de naïveté, de finesse et de malice, d'où ils tirent beaucoup de charme. L'intérieur de la cour dans les dernières années de Louis XIV y est peint sous des couleurs vraies. Ces *Souvenirs*, publiés d'abord par Voltaire (Amsterdam [Genève], 1770, in-12), ont été réédités plusieurs fois, notamment par Auger (1804, in-8), et avec plus d'exactitude par Renouard (1806). Cette dernière édition a été reproduite dans les collections de *Mémoires pour servir à l'histoire de France*.

Cf. Saint-Simon et abbé de Choisy : *Mémoires*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

**CAYLUS** (Anne-Claude-Philippe DE TUBIÈRES, DE GRIMOARD, DE PESTELS, DE LÉVI, comte DE), antiquaire français, fils de la précédente, né le 31 octobre 1692 à Paris, mort le 5 septembre 1765. Il servit quelque temps dans l'armée, puis, cédant à son goût pour les arts, il alla visiter les chefs-d'œuvre de l'Italie, les ruines d'Éphèse, de Colophon et de Troie, la Grèce, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Il étudia lui-même la gravure, la peinture, la sculpture, l'architecture. En 1731, il fut admis à l'Académie de peinture, et en 1742 à l'Académie des inscriptions. Plus connaisseur de la valeur archéologique des antiques que des mérites de leur style, on a dit de lui que son œil était plus fin que son goût. Il rendit des services réels à l'érudition, fonda des prix académiques et protégea efficacement les artistes, tout en s'efforçant d'exercer sur leurs travaux une direction plus érudite que vraiment éclairée. Le comte de Caylus se délassait des études sérieuses en écrivant avec esprit et finesse des romans, des contes, d'ingénieuses bagatelles.

On a de lui : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* (Paris, 1752-1767, 7 vol. in-4, avec fig.); *Œuvres badines* (1787, 12 vol. in-8); de nombreux *Mémoires*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions. Il publia aussi, avec Mariette, Barthélemy et Rive : *Recueil de peintures antiques trouvées à Rome* (Paris, 1783-1787, 3 vol. gr. in-fol.)

Cf. Le Beau : *Éloge, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

**CAYX** (Charles), historien français, né à Cahors le 5 juillet 1795, mort à Paris le 5 septembre 1858. Professeur d'histoire, inspecteur général, recteur de l'Académie de Paris, député sous Louis-Philippe, il est connu par des ouvrages élémentaires, entre autres le *Précis de l'histoire ancienne*, avec Poirson (1827, in-8; plus. édit.), qui ont transformé l'enseignement universitaire. Il avait entrepris une *Histoire de l'empire romain* (1828-1837, t. I). [*Dictionnaire des Contemporains*, les deux premières édit.]

**CAZALÈS** (Jacques-Antoine-Marie DE), orateur français, né le 1er février 1758 à Grenade-sur-Garonne, mort le 24 novembre 1805. Fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, il ne reçut cependant qu'une éducation négligée, entra au service à l'âge de quinze ans et, malgré sa passion pour le plaisir et le jeu, acquit par la lecture et l'étude des connaissances variées et profondes. Élu député aux États-Généraux par l'ordre de la noblesse, il n'avait encore jamais parlé en public, lorsque tout à coup, au milieu d'une surprise générale, que lui-même partagea, il se trouva être un orateur. Impétueux, plein de chaleur, d'une conviction ardente, il montrait une tendresse chevaleresque pour la monarchie, dont il fut le plus éloquent défenseur. « Il improvisait, dit L. Blanc, ses harangues que sa mémoire colorait de citations héroïques, et, quoique sa déclamation ressemblât souvent à une harmonie préparée, elle n'était en réalité que la musique naturelle aux dictions méridionales. » L'une des plus intéressantes discussions où il ait eu un rôle important est celle relative à l'élection des juges par le peuple : « Si je nommais, disait-il, les Socrate, les Lycurgue, les Aristide, les Solon, immolés par le peuple; si je citais toutes les illustres victimes des violences ou des erreurs populaires; si je vous montrais la place publique changée en un champ de bataille; si je vous disais qu'il n'y avait pas une élection, pas une loi, pas un jugement qui ne fût une guerre civile..., vous conviendriez qu'il y a des inconvénients dans le gouvernement populaire. » Il donna sa démission de député après la fuite de Varennes et émigra après le 10 août. Il demanda en vain à être un des défenseurs de Louis XVI. Ses *Discours et opinions* (1821, in-8) ne sont que la reproduction inexacte de ses paroles et ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de ses qualités oratoires. — Son fils, Edmond DE CAZALÈS, né en 1804, magistrat, puis ordonné prêtre, fut membre de l'Assemblée nationale en 1848. On a de lui des *Études historiques et politiques sur l'Allemagne contemporaine* (1853, in-8), et des articles dans le *Correspondant*, la *Revue des Deux Mondes* et l'*Univers*.

Cf. Chare : *Notice en tête des Discours*; — Thiers, L. Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution française*.

**CAZIN** (Hubert), éditeur français du XVIIIe siècle, né à Reims. Il a publié, de 1777 à 1788, un grand nombre d'ouvrages français, surtout d'auteurs de son temps. La rubrique est Paris ou Londres; le format, petit in-12, est connu sous le nom de *format Cazin*. Ces éditions eurent un grand succès, qu'elles durent moins à la correction du texte qu'à la beauté de l'exécution typographique et au choix des gravures.

Cf. Werdet : *Histoire du livre*; — Brissart-Binet : *Cazin, sa vie, ses éditions*, par un Cazinophile (Reims, 1859, in-12).

**CAZOTTE** (Jacques), littérateur français, né en 1720 à Dijon, mort le 25 septembre 1792. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, il entra dans l'administration de la marine et passa plusieurs années aux îles du Vent et à la Martinique. Son retour en France fut l'occasion d'un procès assez bruyant avec la Compagnie de Jésus, à laquelle il avait cédé ses possessions à la colonie. Jouissant d'ailleurs d'une belle fortune, recherché dans le monde pour l'agrément de sa conversation et ses qualités aimables, Cazotte avait une vie heureuse, lorsque sa gaîté naturelle fit place à l'illuminisme et aux pratiques pieuses de la secte des Martinistes, à laquelle il s'affilia. Arrêté après le 10 août 1792, il fut emprisonné à l'Abbaye avec sa fille, dont la courageuse tendresse le sauva aux journées de septembre. Il ne tarda pas à être de nouveau arrêté et périt sur l'échafaud.

Dès son arrivée à Paris, et n'ayant guère plus de vingt ans, Cazotte, mis en relation avec les gens de lettres par son compatriote Raucourt, avait commencé à écrire des fables, des contes, des chansons. Lors d'un congé qu'il prit à l'époque où il était contrôleur à la Martinique, la nourrice du duc de Bourgogne, qui avait été son amie d'enfance, lui demanda des chansons pour endormir l'enfant royal. Il composa, à cette occasion, la romance : « Tout au beau milieu des Ardennes, » qui eut un très-grand succès. C'est seulement après avoir tout à fait quitté son emploi qu'il publia ses deux ouvrages les plus originaux et les plus connus: *Ollivier* (Paris, 1762, 2 vol. in-12) et *le Diable amoureux* (Naples [Paris], 1772, in-8). *Ollivier*, que l'auteur a qualifié *fable héroï-comique*, est un poëme chevaleresque en douze chants, à l'imitation de l'Arioste, mais écrit en prose. *Le Diable amoureux*, donné par l'auteur comme une nouvelle empruntée de l'espagnol, est un conte tiré de sa seule imagination. L'esprit et la grâce, la vivacité et le naturel de la narration, sont les qualités de ces deux ouvrages, qui furent accueillis avec une grande faveur, mais dont le premier est complétement oublié, tandis que le second se réimprime toujours. Cazotte écrivait et surtout versifiait avec une facilité extrême. En une nuit, il fit un septième chant à la *Guerre civile de Genève*, et imita si bien la manière de Voltaire, que pendant huit jours tout Paris fut dupe de cette mystification. Il composa de même, par défi, en une seule nuit, avec le neveu de Rameau, les paroles et les airs de l'opéra comique des *Sabots*, qui fut joué, après quelques corrections, en 1768, sous les noms de Sedaine et Duni. Cette facilité nuisait à ses productions en

vers, dont plusieurs sont très-prosaïques. — On a de Cazotte, outre les ouvrages cités : *la Patte du Chat, conte zinzinois* (1741, in-12); *les Mille et Une fadaises, conte à dormir debout* (1742, in-12), ouvrage fort médiocre, comme l'a avoué l'auteur lui-même; *Observations sur la lettre de J.-J. Rousseau au sujet de la musique française* (Paris, 1754, in-12); *le Lord impromptu* (Paris, 1771, in-8), l'un des plus jolis contes de l'auteur, etc. Il a imité, avec l'aide de dom Chavis, moine arabe, les *Contes arabes*, dont la collection fait suite aux *Mille et une Nuits*, et occupe quatre volumes du *Cabinet des Fées* (t. XXXVII à XL). La *Prophétie de Cazotte*, qu'a publiée La Harpe, est en entier de ce dernier écrivain. On sait qu'il la suppose faite au commencement de 1788, dans une réunion de gens de cour, de gens de robe et de gens de lettres, à qui le disciple de Martinez annonce la Révolution et les conséquences fatales qu'elle doit avoir pour un grand nombre des auditeurs. Les esprits crédules se laissèrent prendre à cette fiction. Les *Œuvres badines et morales* de Cazotte (Paris, 1788, 3 vol. in-8) ne contiennent qu'*Ollivier, le Lord impromptu* et *le Diable amoureux*. Les *Œuvres complètes* (Paris, 1798, 6 vol. in-18) sont loin de justifier leur titre. L'édition intitulée *Œuvres badines et morales, historiques et philosophiques* de Cazotte (Paris, 1816-1817, 4 vol. in-8) est la plus complète. — Son fils, J.-Sc. CAZOTTE, mort en 1853, bibliothécaire à Versailles, a publié ses *Mémoires*, sous le titre de *Témoignage d'un royaliste* (Paris, 1839, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* et *Mélanges* ; — Gérard de Nerval : *les Illuminés*.

**CE QUI PLAIT AUX DAMES**, conte de Voltaire ; — **CE QUI PLAIT AUX FEMMES**, comédie de Ponsard (voy. ces noms).

**CEAN-BERMUDEZ** (don Juan-Agustin), littérateur espagnol, né à Gijon (Asturies) le 17 septembre 1749, mort le 3 décembre 1829. Retiré à Séville, il y fonda une Académie des beaux-arts. Il était membre de celle de Madrid. Il a laissé sur l'art et les artistes un grand nombre d'écrits, dont le plus important, *les Antiquités romaines en Espagne et leur rapport avec les belles-lettres* (Sumario de las Antiguedades romanas, etc.), n'a été publié qu'après sa mort (Madrid, 1832, in-fol.). Nous citerons en outre : *Dictionnaire historique des plus illustres maîtres des beaux-arts en Espagne* (Dictionario historico, etc.; Ibid., 1800, 6 vol. in-8); *Mémoires sur la vie de Jovellanos* (Memorias para vida, etc.; Ibid., 1814, in-8); *Dialogue sur la peinture* (Dialoga, etc.; Séville, 1819, in-8), sans compter des monographies d'œuvres et de monuments.

Cf. Dom Seb. de Minano : *Vie de Cean-Bermudez* ; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. III.

**CEBA** (Ansaldo), poëte italien, né à Gênes en 1565, mort en 1623. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Rime* ou poésies lyriques (Rome, 1611, in-4); *Il Cittadino di republica* (Gênes, 1617, in-fol.; Milan, 1805 et 1825, in-8 et in-16); *Esercizj academici* (Gênes, 1821); *Il Doria* (Ibid., 1621, in-8); trois tragédies : *le Gemelle Capuane*, *Alcippo* et *la Principessa Filandra*, dont les deux premières font partie du *Choix de tragédies* publié par Maffei (Vérone, 1723, 3 vol. in-8); *Lettere* (Gênes, 1623, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Oldoin : *Athenæum Ligusticum*.

**CÉBÈS**, Κέϐης, philosophe grec du V^e siècle avant J.-C., né à Thèbes. Disciple de Socrate et ami de Platon, qui l'a mis au nombre des interlocuteurs du *Phédon*, il écrivit trois dialogues : Ἑϐδόμη (*la Semaine*); Φρύνιχος (*Phrynicus*); Πίναξ (*le Tableau*). Le dernier seul nous est parvenu. C'est une allégorie, d'une forme élégante, quelquefois élevée, d'une morale pure, où sont représentés tous les penchants, bons ou mauvais, de la nature humaine, avec leur influence pour la vertu et le bonheur. Des allusions à des doctrines postérieures à l'époque de Socrate s'expliquent par des interpolations, sans qu'il soit nécessaire de rapporter l'ouvrage à un autre Cébès, philosophe de la secte des cyniques du temps de Marc-Aurèle.

Le *Tableau de Cébès*, imprimé souvent à la suite du *Manuel d'Épictète*, a été publié séparément par Gronovius (Amsterdam, 1689, in-12), Johnson (Londres, 1721, in-8), Schweighaeuser (Strasbourg, 1806, in-12). Il a été traduit dans presque toutes les langues européennes, allemand, anglais, russe et polonais; il l'a été en vers français par Gilles Corrozet (Paris, 1543, in-8); en prose, par Gilles Boileau (1653); Lefebvre de Villebrune (1783, in-18); Belin de Ballu (1790, in-8); Camus (1796, 2 vol. in-18); Thurot (1826, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. III ; — Flade : *De Cebete ejusque tabula* (Fribourg, 1797, in-4) ; —Klopfer : *De Cebetis tabula* (Zwickau, 1818-1822, in-4).

**CECCHI** (Gian-Maria), poëte comique italien, né à Florence en 1517, mort en 1587. Il fut greffier du tribunal de sa patrie. Peu d'écrivains italiens ont autant produit. On parle d'une centaine d'œuvres : de vingt-cinq comédies, d'une soixantaine de tragédies sacrées ou profanes. Dix des comédies ont été publiées, quatre en prose : *l'Assiuolo* (la Chouette) ; *la Dote; la Moglie* (la Femme mariée); *Il Servigiale* (le Valet), et six en vers : *Il Corredo* (le Trousseau); *la Stia* (la Mue) ; *Il Donzello; Gli Incantesimi* (les Sortiléges); *lo Spirito, lo Stufajolo* (l'Étuviste). La plupart, sous des titres nouveaux, sont imitées de Térence et de Plaute. Les trois premières furent imprimées à Venise (1550, in-12); les sept autres, publiées d'abord par les jésuites (Florence, 1561 et 1585, in-8), ont été réimprimées dans le *Teatro comico fiorentino* (Florence, 1750, 6 vol. in-8). Dans toutes il y a de la gaieté, de la verve, de l'esprit, un style facile et souvent élégant, une image très-vive des mœurs de l'époque. La plus caractéristique est *la Chouette*, qui est bien menée, pleine de surprises, mais d'une effronterie tout aristophanesque. Plusieurs biographes racontent qu'elle fut jouée, en 1515, devant le pape Léon X, oubliant que le poëte ne naquit que deux ans plus tard. Cecchi réussissait aussi bien dans le *mystère*, où il mêlait les plus audacieuses bouffonneries à la mise en scène des dogmes de la religion. On cite surtout son *Esaltazione della Croce* (Florence, 1589-1592, in-8).

Cf. J. Negri : *Istoria degli scrittori fiorentini* ; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VI.

**CECCO D'ASCOLI** (Francesco STABILI, dit), poëte italien, né à Ascoli en 1257, brûlé vif à Florence en 1327. Il fut professeur à Bologne, s'adonna aux sciences occultes et se vit accuser d'impiété par l'Inquisition. Mais son plus grand crime était, aux yeux de ses concitoyens, d'avoir critiqué sévèrement la *Divine comédie*, dans un moment où l'Italie tout entière se passionnait pour l'œuvre de Dante. Son principal ouvrage, *l'Acerba* (d'*acervus*, monceau, recueil), poëme écrit en sixtines, est une sorte d'encyclopédie en vers, dont *le Trésor* de Brunetto Latini a probablement fourni l'idée; composition sans valeur littéraire, quoique souvent réimprimée. La première édition avec date est de Venise (1476, in-4); il y en eut beaucoup d'autres avant et après celle-là, notamment celle de Brescia (in-fol., s. d.).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. IX et X ; — Quadrio : *Storia d'ogni poesia*, t. IV, p. 38 ; — Mercier de Saint-Léger, dans le *Magasin encyclopédique* (28 germinal, an VI).

**CECILIA**, roman de miss Burney (voy. ce nom).

**CEDMON**, ancien poëte anglo-saxon, mort à Whitby en 680. L'abbesse Hilda, voulant répandre parmi les Anglo-Saxons récemment convertis la connaissance des saintes Écritures, songea à les faire paraphraser en vers et trouva un excellent auxiliaire dans le talent naturel et sans culture de Cedmon, dont l'histoire a pris dans le récit de Bède la couleur d'une légende. Ne sachant pas lire, il exerçait son génie poétique, qui lui avait été révélé dans un songe, sur les récits qui lui étaient faits de l'Histoire sainte. Ses paraphrases bibliques paraissaient perdues, quand Usher, au XVII^e^ siècle, crut retrouver dans un manuscrit celles de la Genèse, du livre de Daniel et d'autres parties de l'Écriture. Les différences qui existent entre le texte de ce manuscrit et les citations transmises par Bède peuvent s'expliquer par les traductions que celles-ci ont subies. Il a été publié par Dujon (Junius), sous le titre de *Cædmonis monachi paraphrasis poetica* (Amsterdam, 1655, in-4). Milton semble s'être inspiré pour son *Paradis perdu* de la *Paraphrase de la Genèse*, pleine à la fois de simplicité et de grandeur et d'une sincérité émue, dans son exactitude presque littérale, et sa langue rude et pittoresque. Thorpe en a donné une excellente édition avec traduction (Londres, 1832, in-8).

Cf. Wright : *Biog. brit. lit., anglo-saxon period*; — Morley : *English writers before Chaucer*; — Ed. Guest : *English rhythms*.

**CÉDRÉNUS** (Georges), Γεώργιος ὁ Κεδρηνὸς, chroniqueur byzantin du XI^e^ siècle. Il est l'auteur d'un *Tableau historique*, Σύνοψις ἱστορίων, embrassant l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'année 1057. C'est une compilation sans jugement et dans un style barbare, utile à consulter pour les événements contemporains de l'auteur. La première édition, très-défectueuse, fut donnée par Xylander (Bâle, 1506, in-fol.). Les éditions de la byzantine du Louvre par Fabrot (1647), et de la byzantine de Bonn par Bekker (1838-1839), ont été corrigées avec soin.

Cf. Fabrot : *Préface* de son édition; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

**CEILLIER** (dom Remi), érudit français, né en 1688 à Bar-le-Duc, mort le 17 novembre 1761. Il fut président des bénédictins de Saint-Vannes. On a de lui un ouvrage biographique et bibliographique très-estimé au point de vue de la critique et de l'exactitude : *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (Paris, 1729-1763, 23 vol. in-4), complétée par une *Table* (1782, 2 vol. in-4); puis une *Apologie de la morale des Pères de l'Église* (Paris, 1718, in-4), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CELAKOVSKI**, poëte bohême, né en 1794, mort vers 1855. Professeur de littérature tchèque à l'Université de Prague, il a publié sous le titre de *Ohlas pesnirouskich* (l'Écho des chants russes) un recueil considérable de poésies, de chants et de traditions des divers pays slaves, dont il avait longuement étudié la littérature populaire. On cite de lui un poëme de la *Rose aux cent feuilles* (Rouzé Stolista), en cent stances, où il décrit les douceurs du foyer domestique.

Cf. Alex. Chodsko : *Revue contemp.* (15 janvier 1861).

CÉLÉBIENS (LANGUES et LITTÉRATURE DES). Les idiomes parlés dans l'île Célèbes et quelques îles voisines font partie des idiomes océaniens de la famille malaise. On distingue, dans les idiomes célébiens, le *bugis*, particulier aux Bugis ou Vugis, population dominante de Célèbes; et le *macassar*, parlé par le peuple de ce nom dans la presqu'île sud-ouest de Célèbes, principalement à Macassar. Le bugis est plus poli et plus abondant, mais moins doux que le macassar. Ses principaux dialectes sont ceux de Boni, Waju, Luwu et Soping, répondant à diverses parties du territoire de Célèbes. Le bugis s'écrit avec un alphabet particulier, très-différent des autres alphabets océaniens.

Le macassar, qui a plus de noblesse que de variété, termine presque tous ses mots par une voyelle ou par la nasale *ng*. Ses dialectes sont : le *turatea*, le *mundar*, dans lequel est écrit un code fameux dans tout l'archipel Indien; le *turajas*, aux formes grammaticales les plus simples; le *manado*, le *gunung-talu* et le *buton*.

La littérature des idiomes célébiens consiste en romans, qui ont pour sujets les légendes et les traditions du pays; en récits historiques relatifs aux événements postérieurs à l'introduction de l'islamisme dans cette partie de l'Océanie; en compositions poétiques supérieures à celles des autres peuples océaniens et pour lesquelles on emploie des mètres analogues à ceux du sanscrit ou des vers blancs; enfin en traductions des meilleurs ouvrages javanais et malais et de livres arabes de dévotion et de jurisprudence. Les productions des Macassars et celles des Bugis se ressemblent beaucoup par les sujets des œuvres et la manière de les traiter. L'*Ancien* et le *Nouveau Testament* ont été traduits dans les deux idiomes.

Cf. Dr. B.-J. Matthes : *Makassaarsche Spraakkunst* (Amsterdam, 1858); *Makassaarsche Chrestomathie*, in prosa en poesy (Ibid.), et *Makassaarsch-Hollandsche Woordenboek* (Ibid., 1859, gr. in-8).

CÉLESTINE (LA), tragi-comédie espagnole (voy. CALISTO et F. DE ROJAS).

CÉLIMÈNE. — Voy. COQUETTE (Grande).

**CELLARIUS** (Christophe KELLER, dit), érudit allemand, né à Schmalkalde le 22 novembre 1638, mort à Halle le 4 juin 1707. Il étudia et enseigna les langues orientales, les mathématiques, la morale, l'éloquence, l'histoire. Il vivait dans la retraite, tout entier au travail. On lui doit des éditions de nombreux auteurs classiques latins et plusieurs savants ouvrages : *Orthographia latina* (Iéna, 1704, in-8); *Notitia orbis antiqui* (Leipzig, 1701-1706, 2 vol. in-4); *Horæ samaritanæ* (Iéna, 1705, in-4); des travaux de grammaire sur l'hébreu, l'arabe, etc. J.-G. Walkins a publié : *C. Cellarii dissertationes academicæ* (Leipzig, 1712, in-8).

Cf. J.-G. Walkins : *Dissertation sur la vie et les écrits de Cellarius*, en tête du recueil cité; — Niceron : *Mémoires*, t. V; — Baillet : *Jugements des savants*, VII.

**CELLINI** (Benvenuto), fameux sculpteur et ciseleur florentin, né en 1500, mort en 1570. Il a laissé des *Mémoires* qui ont mérité, grâce à la précision et à la vigueur du style, d'être mis par l'Académie de la Crusca au nombre des classiques italiens. Les meilleures éditions sont celles de Florence (1829, 3 vol in-8, et 1852, 3 vol. in-8). Ce livre, d'une véracité douteuse, mais plein de détails sur les mœurs du temps et les caractères des contemporains et écrit avec une verve entraînante, a été traduit en allemand par Gœthe, en français par Saint-Marcel (1822, in-8), par Fargasse (1833, 2 vol. in-12), et par Leclanche (1847, 2 vol. in-12). Cellini a laissé aussi un *Traité sur la sculpture et sur les manières de travailler l'or* (Florence, 1568, in-4). On a réuni ses *Œuvres complètes* (Leipzig, 1833-35, 3 vol.).

Cf. *Notizie litterarie dell' Accademia florentina*; — *Retrospective Review*, t. IV; — de La Touche, dans la *Revue de Paris* (1852); — Paul de Saint-Victor : *Hommes et Dieux*.

**CELSE** (Aurelius ou Aulus-Cornelius CELSUS), écrivain latin du I^er^ siècle après J.-C. Il composa des traités sur la rhétorique, sur l'art militaire, sur l'histoire, sur l'agriculture, et surtout un traité en huit livres sur la médecine, où s'unit à une science fort remarquable pour l'époque un rare talent de style. Concis sans sécheresse, clair, vif, élégant sans recherche, c'est un des modèles du genre

pour l'antiquité. Les termes techniques de médecine manquant à la langue latine, Celse les emprunte à la langue grecque, sans altérer le caractère littéraire de l'ouvrage. Le traité *De medicina*, fort défiguré dans les manuscrits par l'ignorance des copistes, a été publié d'abord par B. Fonti (Florence, 1478, in-fol.). Souvent réimprimé, notamment par Léonard Targa (Padoue, 1769, in-4), par Ruhnkenius (Leyde, 1785, in-4), et par S. de Renzi (Naples, 1852, 2 vol. in-8), il a été traduit assez inexactement en français par Ninnin (Paris, 1753, 2 vol. in-12), par Fouquier et Ratier (Paris, 1824, in-18), enfin, avec une grande supériorité, par Des Étangs, pour la collection Nisard (Paris, 1847, in-8). Des fragments du Traité de rhétorique attribué à Celse ont été imprimés sous le titre de *De arte discendi libellus* (Cologne, 1569, in-8).

Cf. Des Étangs : *Introduction* à sa traduction ; — Daremberg, dans le *Journal de l'instruction publique*, février 1847.

**CELSE**, Κέλσος, philosophe grec du IIe siècle. Ami de Lucien, il fut le premier auteur païen qui écrivit contre le christianisme. Nous ne connaissons son ouvrage intitulé Ἀληθὴς λόγος (*Discours véritable*) que par la réfutation d'Origène, qui nous montre Celse unissant au talent de l'ironie l'habileté dialectique.

Cf. Brucker : *Histoire critique de la philosophie*.

**CELSIUS** (Olaüs), orientaliste suédois, né en 1670, mort en 1756. Fils d'un naturaliste distingué et botaniste lui-même, il s'est, en outre, livré à l'étude de l'histoire et de la langue des Juifs et a publié de savantes dissertations philologiques et critiques sur la Bible, ainsi que sur divers monuments historiques ou religieux. On cite entre autres : *Hierobotanicon* (Upsal, 1745, 1747; Amsterdam, 1748, in-8). — Ses fils, Magnus et Olaüs, ont publié, le premier, un *Apparatus ad historiam sueco-gothicam*, le second, l'*Histoire de Gustave Ier* et l'*Histoire d'Éric XIV* : cette dernière a été traduite en français (1777, 2 vol. in-12).

Cf. Abr. Baek : *Éloge d'Olaüs Celsius* (Stockholm, 1758, in-8) ; — Sax : *Onomast. literat.*, V et VII.

**CELSUS** (Julius), érudit du VIIe siècle qui vécut à Constantinople. Il a revisé le texte des *Commentaires* de César, ce qui a fait croire qu'il en était l'auteur. On lui attribue, sans plus de preuves, les guerres d'Espagne et d'Afrique placées à la suite de cet ouvrage. On l'a regardé longtemps comme l'auteur de la *Vie de César*, imprimée dans plusieurs éditions des *Commentaires*, et que Ch. Schneider a démontré être de Pétrarque.

Cf. Schneider : *Petrarchæ historia Julii Cæsaris* (Leipzig, 1827) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CELTÈS** (Conrad PICKEL, dit), savant et poëte allemand, né à Wipfelt (Franconie) le 1er février 1459, mort le 3 février 1508. Élève de Rodolphe Agricola et des maîtres célèbres du temps, il devint poëte lauréat de l'empereur Maximilien et professeur, puis bibliothécaire à l'Université de Vienne. On cite de lui : *Amorum quatuor libri* (Nuremberg, 1487, in-4); *Odarum libri quatuor* (Strasbourg, 1513, in-4), et autres poésies; un *Art poétique* (Ars versificandi et carminum; Nuremberg, 1487, in-4), diverses dissertations, etc. On lui a attribué la découverte des *Fables* de Phèdre et de la *Carte de l'Empire romain* publiée par Peutinger.

Cf. Baillet : *Jugements des savants ;* — Klüpfel : *De vita et scriptis C. Celtis Protucii* (Fribourg, 1827, in-4).

CELTIBÉRIENNE (LANGUE), l'un des idiomes parlés dans la péninsule Ibérique avant l'invasion des Romains, et dont l'usage persista pendant la domination romaine. Le celtibérien est l'une des dix langues comprises dans l'énumération faite par Luitprand, de celles ayant cours en Espagne au VIIIe siècle. Les Celtibères, qui nous représentent la fusion d'éléments celtes et ibériens, étaient établis au centre de la Péninsule. Leur alphabet, tel qu'on le trouve dans les inscriptions des ruines du théâtre de Sagonte, est formé principalement de caractères grecs primitifs : les lignes courbes y sont rares. Ces inscriptions attestent que les voyelles étaient souvent supprimées dans l'écriture.

CELTIQUES (LANGUES). — Voy BRETONNE, CYMRIQUE, GAÉLIQUE.

**CENAC-MONCAUT** (Justin-Édouard-Mathieu), littérateur français, né dans le Gers en 1814, mort en 1871. Il est auteur d'un nombre considérable de publications relatives en général à la France méridionale, à son histoire, à ses mœurs et à sa langue : *Histoire des Pyrénées et des rapports internationaux de la France avec l'Espagne* (1853-54, 5 vol. in-8) ; *Voyages archéologiques dans les Pyrénées* (1856-1857, 6 vol. in-8, avec pl.); *Dictionnaire gascon-français* (1863, in-8) ; *Histoire du caractère et de l'esprit français* (1867-68, 3 vol. in-8), etc., puis de poëmes chrétiens et de romans historiques [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CÉNACLE, réunion littéraire (voy. ROMANTISME).

CENCI (LES), tragédie de Shelley (voy. ce nom).

CÉNIE, drame de Mme de Graffigny (voy. ce nom).

CÉNISME. — Voy. DIALECTES.

CENSEURS DES JOURNAUX, DES LIVRES; CENSEURS DRAMATIQUES. — Voyez CENSURE.

**CENSORINUS**, érudit latin du IIIe siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé *De die natali*, où il est traité de chronologie, d'astronomie, d'histoire naturelle, de musique, etc., et qui contient des indications assez importantes sur l'état de la science chez les Romains. Il est écrit avec clarté, et d'un bon style pour l'époque. Imprimé d'abord à Bologne (1497, in-fol.), il a été réédité par Havercamp (Leyde, 1743, in-8), par Gruber (Nuremberg, 1805, in-8), par Jahn (Berlin, 1845, in-8), etc. Il a été traduit en français par M. Mangeard, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1843).

Cf. Walkenaër : *Notice sur Censorinus*.

CENSURE. L'usage de soumettre à l'examen et à l'approbation préalable des pouvoirs publics les livres, brochures, journaux, pièces de théâtre, et en général toutes les manifestations littéraires ou artistiques de la pensée, est à peu près aussi ancien que l'art et la littérature chez les peuples qui n'ont pas le tempérament et les mœurs de la liberté. Il s'est produit sous des formes particulières à diverses époques, mais il s'est développé, régularisé, et est passé à l'état d'institution dans les temps modernes.

I. *La censure dans l'antiquité.* — En Grèce, la censure n'a pas d'histoire ; du moins elle ne nous est pas connue. La comédie ancienne avait eu, à l'égard des particuliers et de l'État, toutes les libertés et toutes les licences; mais, devant des abus extrêmes, la loi intervint et le chœur, comme dit Horace (*Ad Pisones*, v. 282), fut réduit au silence, privé du droit de nuire. Nous ignorons par quels moyens s'obtint ce résultat, et si la législation qui, après Aristophane, pacifia et moralisa la scène, était répressive ou préventive. A Rome, on trouve les traces d'une véritable censure. On la voit d'abord au théâtre, où toute pièce, tragédie ou comédie, était soumise à des examinateurs publics installés dans le temple d'Apollon-Palatin et chargés d'autoriser ou d'interdire les représentations. Les répétitions ne commençaient qu'après leur jugement rendu. Il paraît, d'après un passage d'Horace (*Sat.* IX, v. 38), qu'ils avaient à examiner aussi les poëmes non dramatiques. L'institution fut conservée, bien entendu, et rendue plus rigoureuse sous l'Empire.

II. *La censure chez les modernes. Livres et journaux.* — Dans l'Europe moderne, la censure préventive du livre, qui ne pouvait guère atteindre au moyen âge les ouvrages transmis par des copies manuscrites ou par la mémoire, date du lendemain de l'imprimerie. Elle eut d'abord pour objet la pureté du dogme, et rentra dans les attributions de l'Inquisition, partout où celle-ci florissait. La première œuvre littéraire que nous voyons aux prises avec elle, c'est, en Espagne, le *Don Quichotte*. La seconde partie de cet ouvrage immortel fut arrêtée quelque temps par les censeurs pour une phrase d'une orthodoxie douteuse, mise dans la bouche de Sancho, sur la nullité des œuvres de charité faites avec tiédeur et mollesse. Mais l'archevêque Bernardo de Sandoval calma les scrupules des juges examinateurs et enleva le laisser-passer.

En France, où l'histoire de la censure nous intéresse particulièrement, ce fut d'abord la Faculté de théologie de Paris qui l'exerça. Elle le fit, au temps de la réformation, avec beaucoup de rigueur, même à l'égard des évêques et des cardinaux, leur refusant son approbation, comme au cardinal Sadolet, ou même censurant leurs ouvrages, comme le bréviaire du cardinal Sanguin. Peu à peu elle se relâcha et, en 1624, le roi intervint pour choisir lui-même dans la Faculté quatre censeurs, qui reçurent une pension de l'État. En 1653, les censeurs furent mis sous la direction et les ordres du chancelier, qui choisit et nomma à son gré les censeurs. Les livres des évêques furent alors dispensés de l'examen préalable. Aucun ouvrage ne pouvait paraître sans cette formule signée par un censeur : « J'ai lu, par ordre de Mgr le chancelier, un manuscrit qui a pour titre....., je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. »

La censure alors n'avait rien d'occulte. Quand on voulait y échapper ou qu'on désespérait de gagner le censeur, on allait, comme Bayle, comme Arnauld, Nicole et tant d'autres, faire paraître son livre à l'étranger, ou bien on l'imprimait clandestinement, comme *les Provinciales*, ou enfin, comme dans tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, on se contentait de donner à un livre imprimé en France la rubrique d'une ville étrangère. L'administration souvent fermait les yeux ou les ouvrait trop tard, lorsque l'écrit qu'elle avait laissé passer faisait scandale. C'est ce qui arriva, de la façon la plus remarquable, pour le livre *de l'Esprit* d'Helvétius. L'ouvrage qui devait, aussitôt sa publication, exciter un déchaînement universel et être supprimé par arrêt du Conseil d'Etat du roi, comme scandaleux, licencieux, dangereux, avait été soumis à l'examen du censeur Tercier, employé aux affaires étrangères, qui n'avait rien vu ou voulu rien voir. On fit sur l'auteur et le censeur une des plus jolies chansons littéraires du temps :

> Admirez tous cet auteur-là,
> Qui, *de l'Esprit*, intitula
> Un livre qui n'est que matière,
> Laire, lanlaire, etc.
> Le censeur qui l'examina,
> Par habitude imagina
> Que c'était affaire étrangère,
> Laire, lanlaire, etc.

« L'alarme une fois donnée, dit M. Ern. Bersot, tout fut suspect, et pendant longtemps la philosophie, pour passer, dut se faire bien petite. Buffon, qui imprimait alors le septième volume de son *Histoire naturelle*, fut obligé d'y mettre plusieurs cartons avant de la faire paraître. » On juge par là que la censure gênait, mais n'étouffait pas la liberté d'écrire. Du reste, on peut s'attendre à tout quand on voit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à quelles mains elle était confiée. Crébillon fils, l'auteur de tant de romans systématiquement immoraux, fut censeur royal, et l'on raconte qu'il donna un jour l'*Imprimatur* que voici : « J'ai lu, par ordre de monseigneur, etc., l'ouvrage intitulé *Coran*, par le sieur Mahomet, et je n'y ai rien trouvé de contraire à la religion ni aux bonnes mœurs. — Signé : CRÉBILLON fils. »

Naturellement, la Révolution supprima la censure pour les livres, en 1791 ; naturellement aussi, le Consulat la rétablit, et les gouvernements suivants l'ont conservée ou reprise en dépit des révolutions qui s'efforcent de la faire disparaître. L'Empire fut le beau temps de la censure, le temps de l'intervention, à visage découvert, de l'autorité dans toutes les choses de l'esprit. Les journaux que le bon plaisir du maître laissa subsister reçurent chacun un censeur particulier, choisi et nommé par l'empereur, et, chose plus ingénieuse encore, ils durent subvenir à son traitement de leurs deniers. Les *Débats*, devenus le *Journal de l'Empire*, eurent pour censeur l'académicien Étienne ; la *Gazette de France*, l'académicien Tissot ; le *Journal de Paris*, l'académicien Jay, etc. Les livres furent l'objet de l'examen le plus minutieux. On peut voir par les notes de *l'Allemagne* de M<sup>me</sup> de Staël le détail des modifications et suppressions exigées par la censure impériale. On biffait des phrases comme celle-ci : « Que Paris était le lieu du monde où l'on pouvait le mieux se passer de bonheur, » sous le prétexte qu'il y avait tant de bonheur à Paris sous le gouvernement impérial, qu'on n'avait pas besoin de s'en passer. Et cela ne suffisait pas à la sécurité du pouvoir. Quand le livre, ainsi expurgé et modifié, allait enfin voir le jour, il arrivait que la police le faisait saisir sans procès chez l'éditeur et mettre au pilon.

A la première Restauration, la charte octroyée le 4 juin 1814 semblait interdire la censure, en restreignant le droit du pouvoir, à l'égard de la liberté de la presse, à la répression des abus. Elle n'en fut pas moins rétablie par la loi du 20 octobre de la même année. Aux Cent-Jours, Napoléon la déclara supprimée ; la seconde Restauration la ramena. La charte de 1830 la proscrivit solennellement. « La censure, disait un article spécial, ne sera jamais rétablie. » Elle le fut directement, pour le théâtre et les gravures, par les lois de septembre 1835, mais non pour les livres et les journaux, contenus plus sûrement par les rigueurs de la loi envers les imprimeurs. La censure, abolie de nouveau par la révolution de 1848 (décret du 8 mars), fut rétablie quelques mois après, mais seulement pour le théâtre. Pour les publications périodiques et les livres, le second Empire imagina tout un système de pénalités et de mesures administratives d'un effet préventif propre à maintenir la presse dans la ligne voulue par le pouvoir, sans qu'il fût besoin de lui imposer la formalité du *visa*. Tout ce système fut emporté par la révolution de septembre 1870, et, dans les années qui la suivirent, le maintien des pouvoirs exceptionnels de l'état de siége fournit au parti conservateur, maître des affaires, des moyens de coercition à l'égard des journaux aussi efficaces que la censure et d'un maniement moins délicat.

III. *La censure dramatique en France.* — La censure au théâtre a des destinées moins variables, mais non moins curieuses. Nous avons vu qu'établie avant celle des livres, elle n'a pas toujours été supprimée avec elle par les révolutions, et, quand elles ont disparu ensemble, elle a été la première à revenir. Les démêlés des auteurs dramatiques avec la censure forment les chapitres les plus intéressants de l'histoire anecdotique de la littérature. Les plus grandes œuvres ont eu à compter avec les résistances, souvent inintelligentes, très-clairvoyantes parfois, de la censure. On imagine difficilement ce qu'il a fallu faire de démarches, livrer de batailles, employer d'in-

fluences, gagner de personnages, faire jouer de ressorts pour obtenir la représentation de pièces comme *le Cid*, *Tartufe*, *Athalie*, *Mahomet*, *le Barbier de Séville*, *Turcaret*, et, plus près de nous, *Marion Delorme*, *Charlotte Corday*, *le Mariage d'Olympe*, *le Fils de Giboyer*, *le Lion amoureux*. Il s'agissait de défendre tantôt le goût, tantôt la morale ou la religion, soit le pouvoir et ceux qui l'occupent, soit les abus et ceux qui en vivent, contre la hardiesse d'une attaque, la malignité d'une allusion, ou la contagion de l'exemple. Au nom de tant d'intérêts en jeu, la censure n'arrête pas toujours une pièce, mais elle ne la laisse passer qu'avec force coupures et corrections. Le *Tartufe* est un exemple mémorable de ses exigences. Louis XIV soutient en vain l'auteur; les susceptibilités, les ombrages que l'œuvre excite ne lui permettent de paraître une première fois devant le public (1667) qu'à la condition de changer son titre et le nom et le caractère du principal personnage. Elle s'appellera l'*Imposteur*, et son héros, sous le nom de Panulfe, sera un homme du monde couvert de dentelles et portant l'épée; les vers empreints de dévotion mystique auront entièrement disparu. Au XVIII[e] siècle, la censure est souvent obligée de céder devant la complicité des hautes classes avec les idées nouvelles, et Beaumarchais enlève de haute lutte le droit de faire parler à Figaro, devant la cour, le langage de la Révolution; prenant à partie la censure elle-même, il trace de la liberté, sous sa tutelle, une peinture restée célèbre : « ...Pourvu que je ne parle, en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs (*Mariage de Figaro*, acte V, sc. IV). »

Chose remarquable, le théâtre ne gagne rien, en fait de liberté, à la chute de l'ancien régime. La censure ne déploie pas moins de vigilance qu'avant 1789; elle est plus intolérante peut-être, mais en sens inverse. Il ne lui suffit pas de surveiller les pièces nouvelles dans un intérêt patriotique; elle expurge les pièces anciennes de tous les éléments contraires aux idées et aux formes républicaines. Elle efface les noms de prince, de roi, et, à un moment, celui de Dieu. Au lieu du vers fameux :

> Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,

on fait dire à Molière:

> Ils sont passés ces jours consacrés à la fraude.

A l'Opéra même, dans *Castor et Pollux*, on ne chante plus :

> Présent des dieux, doux charme des humains,
> O divine amitié, viens pénétrer mon âme;

la censure de la Terreur fait chanter :

> Présent du *ciel*, délire des humains,
> O *céleste* Raison, viens éclairer nos âmes.

Sous le Consulat et l'Empire, la censure ne laissa pas aux poëtes dramatiques un instant de répit. Les corrections ou mutilations préventives d'une pièce ne sont que le prélude de celles qu'elle doit subir de représentation en représentation, suivant l'effet produit sur le public. L'approbation donnée à un manuscrit ne garantit rien; les *États de Blois* de Raynouard, autorisés par l'empereur lui-même, ne peuvent arriver à la rampe. La Restauration mit aussi au service des intérêts religieux et monarchiques l'arme de la censure; mais elle laissa à la littérature, au milieu de débats fameux, une certaine liberté, dont le romantisme fit son profit. Il faut citer la réponse mémorable de Charles X aux académiciens qui demandaient, d'accord avec la censure, l'interdiction d'*Hernani* : « Je n'ai d'autre droit que ma place au parterre. » Sous tous les régimes, en France, le pouvoir a eu de ces accès de tolérance ou de complaisance pour les hardiesses dramatiques; sous aucun, le gouvernement n'a voulu abandonner une institution qui a pour elle une tradition si longue et à laquelle tour à tour les intérêts monarchiques ou républicains sont venus demander une même protection.

Il est certain que, si la censure préventive est admissible quelque part, c'est au théâtre, où l'effet d'une idée, d'un sentiment, d'un mot est si rapide, si électrique. Elle paraît surtout nécessaire dans un pays comme le nôtre, si prompt à courir à la licence et à s'effrayer de la liberté; on craint, non sans raison, que la scène, affranchie de tout contrôle, soit mal défendue par l'indignation vertueuse de quelques-uns contre la dépravation de la foule, exploitée par ceux qui recherchent le succès à tout prix. Et pourtant, les annales de la censure témoignent moins de ses services qu'elles n'en déroulent les abus. En voyant ce qu'elle a de tout temps laissé passer et ce qu'elle a voulu empêcher de paraître, ces alternatives de tracasseries puériles et de résistances impuissantes, ce mélange d'indulgence pour des platitudes immorales et d'hostilité pour toutes les généreuses audaces, cette connivence avec des intérêts qui ne sont pas ceux de l'art ou de l'ordre social, on est forcé de se dire que, si quelque chose recommande la censure préventive au théâtre, comme ailleurs, ce n'est pas l'histoire de l'usage qui en a été fait.

Cf. F.-A. Zaccaria : *Storia polemica della proibizione de libri* (Rome, 1777, in-4); — Peignot : *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés*, etc. (Paris, 1807, 2 vol. in-8); — Leber : *De l'état réel de la presse et des pamphlets jusqu'à Louis XIV* (Ibid., 1834, in-8); — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques* (Ibid., 1857, in-18); — V. Hallays-Dabot : *Histoire de la censure théâtrale en France* (Ibid., 1862, in-18); — Germain : *le Martyrologe de la presse* [1789-1861] (Ibid., 1861, in-12); — Eug. Despois : *les Lettres et la liberté* (Ibid., 1865, in-18), et *le Théâtre-Français sous Louis XIV* (Ibid., 1874, in-18).

CENT CHANTS CHRÉTIENS (LES), poésies de Lavater (voy. ce nom).

**CENTLIVRE** (Suzanne FREEMANN, mistress), auteur dramatique et actrice anglaise, née en Irlande en 1667, morte à Londres le 1[er] décembre 1723. De bonne heure orpheline et sans fortune, elle eut une vie pleine d'aventures. Les mauvais traitements des personnes chargées de son éducation la décidèrent à fuir, et ayant à peine quinze ans elle alla, en compagnie d'un étudiant, à Cambridge où, sous des habits d'homme, elle suivit les cours de l'université. Un an plus tard, elle épousait un officier qui bientôt, tué en duel, la laissait sans ressources. C'est alors qu'elle commença à écrire pour le théâtre, où elle parut, en outre, comme actrice. En 1706, elle épousa le premier cuisinier de la reine Anne, Joseph Centlivre.

On cite d'elle deux tragédies : *l'Époux parjure* (the Perjured husband; 1700), et *le Don cruel ou le Ressentiment royal* (the cruel Gift, or, etc.; 1716), et surtout des comédies, dont plusieurs ont eu un grand succès, grâce à la vivacité de l'action, à la verve mordante du style. Les principales sont: *les Amoureux dans l'embarras* (the perplexed Lovers; 1710), *l'Affairé* (the Busy-body); *Un Coup hardi pour une femme* (A bold Stroke for a wife), *Merveille! une femme a gardé un secret* (the Wonder! a Woman keeps a secret; 1714), etc. Mistress Centlivre a aussi écrit quelques poésies détachées, notamment une pièce contre la traduction de l'*Iliade* par Pope qui se vengea en maltraitant l'authoress dramatique dans la *Dunciade*.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

CENT NOUVELLES NOUVELLES (LES), recueil de contes français du XV[e] siècle. La renaissance des

lettres, l'imitation de l'Italie, et surtout l'influence de Boccace, avaient amené, dans les cours et dans les châteaux de France l'usage de consacrer les longues soirées à des récits d'anecdotes, d'histoires et autres « joyeux devis » ; ceux qui n'avaient pas le don d'écrire s'exerçaient ainsi au talent de conter. C'était une des premières formes du goût naissant de la société française pour la conversation. Il arrivait quelquefois qu'un des familiers du lieu recueillait les récits les plus piquants produits dans ces causeries, et les faisait imprimer sous le nom du maître. « C'est ainsi, dit M. Demogeot, que furent attribuées soit à Louis XI, soit au duc de Bourgogne, les *Cent nouvelles nouvelles*, écrites par de nobles seigneurs de leur cour. » Elles furent du moins composées dans la société du Dauphin Louis, fils de Charles VII, lorsque ce prince, quittant la France, reçut asile chez le vieux duc de Bourgogne, en Belgique, au château de Jenappe. Il était accompagné du comte de Charolais et de quelques seigneurs de France, auxquels des seigneurs de la cour de Bourgogne vinrent se joindre.

Parmi les aimables récits du recueil, un certain nombre portent le nom de ceux qui les contèrent, et plusieurs sont attribués à « monseigneur », c'est-à-dire au Dauphin lui-même. Cependant l'unité de style de ces compositions a conduit à leur chercher un rédacteur unique, et on a cru le trouver dans Antoine de La Sale, auteur des *Quinze joies du mariage* et autres livres connus. On ne lui en attribue toutefois avec certitude qu'une seule, la cinquantième. Les *Cent nouvelles nouvelles* ont eu de très-nombreuses éditions. La première, très-rare et très-recherchée, est de 1480 (Paris, pet. in-fol. gothique à 2 colonnes) ; plusieurs autres qui suivirent de près, sont encore curieuses. Parmi les récentes, il faut citer celle de Leroux de Lincy (1841), celle de Th. Wright, d'après un manuscrit de Glascow (1858), et celle de D. Jouaust (1874), avec notes et glossaire de P. Lacroix et dessins de J. Garnier, reproduits à l'héliogravure.

Cf. P. Lacroix : *Notice*, édition Jouaust.

CENT NOUVELLES NOUVELLES, ouvrage de Mme de Gomez (voy. ce nom).

CENTON, ouvrage emprunté à un ou à plusieurs auteurs, le plus ordinairement composé en entier de vers ou de fragments de vers. C'est vraiment un habit fait de pièces et de morceaux, selon le sens du mot latin *cento*. Nous donnerons pour exemple un passage de l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, que Falconia Proba, femme du préfet du prétoire Anicius, composa, au IVe siècle, avec des vers et portions de vers de Virgile. Voici comment Dieu défend à Adam et Ève de toucher au fruit défendu :

Vos contra, quæ dicam, animis advertite vestris [1],
In medio, ramas annosaque brachia tendens [2],
Est in conspectu [3] ramis felicibus arbos [4],
Quam neque fas igni cuiquam nec sternere ferro [5],
Relligione sacra nunquam concessa moveri [6].
Hac quicumque sacros decerpserit arbore fetus [7],
Morte luet merita [8] : nec me sententia vertit [9].
Nec tibi tam prudens quisquam persuadeat auctor [10]
Commaculare manus [11] liceat te voce moneri [12]
Feminea, nec te ullius violentia vincat [13],
Si te digna manet divini gloria juris [14].

[1] *Enéide*, II, 712. — [2] VI, 282. — [3] II, 21. — [4] *Géorgiques*, II, 81. — [5] *En.*, VII, 692. — [6] III, 700. — [7] VI, 141. — [8] XI, 849. — [9] I, 260. — [10] *Géorg.*, II, 314. — [11] *En.*, VIII, 48. — [12] III, 461. — [13] XI, 354. — [14] *Géorg.*, I, 168.

Ce passage est tout à fait conforme aux règles qu'Ausone a données, en ces termes, du centon : « C'est un échafaudage poétique construit de pièces de rapport : on accole deux hémistiches pour en former un vers, ou l'on joint un vers et demi à la moitié d'un autre. Placer deux vers entiers de suite serait une gaucherie, et trois à la file une véritable sottise. On partage ces lambeaux à toutes les césures admises par le vers héroïque. »

Le plus ancien centon que nous possédions est d'Hosidius Geta, écrivain du siècle d'Auguste. C'est un drame de *Médée*, composé entièrement avec des vers de Virgile. Ausone, à la demande de l'empereur Valentinien, fit un *Chant nuptial* avec des vers également extraits de Virgile. Vers la même époque, Falconia Proba composa le centon que nous avons cité. Athénaïs, qui devint la femme de l'empereur Théodose le Jeune, sous le nom d'Œlia Eudoxia, fut, à ce que l'on croit, l'auteur du centon grec sur la *Vie de Jésus-Christ* inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, et qui est formé de fragments de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

En France, nous avons plusieurs centons tirés des écrits de l'antiquité. Un *Cantique d'actions de grâces* fait au moyen âge en l'honneur d'Anne Musnier, héroïne du XIIe siècle, est composé de versets empruntés à la Bible. Il a été publié par M. Bourquelot dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1840). Au XVIIe siècle, Étienne Pleurre fit l'*Eneis sacra* (1618), et Raoul Fournier le *Cento christianus* (1644). L'un et l'autre chantaient les miracles du christianisme, le premier avec des vers de Virgile, le second avec des vers d'Ovide. Un centon en l'honneur de Bonaparte fut écrit, en 1802, par Jacquemard avec des fragments de Virgile. En 1805, Héron de Villefosse publia des *Essais sur l'histoire de la Révolution française*, qui se composaient de morceaux empruntés à Cicéron, à Cornelius Nepos, à Pline, Salluste, Suétone, Tacite, Tite-Live, Velleius Paterculus. En 1814, Beuchot fit paraître : *Tacite, historien du roi, de Madame, de Buonaparte.* En 1795, Dupont de Nemours avait publié un centon tiré du grec, sous ce titre : *Plaidoyer de Lisias contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale.*

Les centons furent nombreux en Italie à l'époque de la Renaissance : les trois Capilopi surtout y excellèrent. En Angleterre, un centon fameux fut composé par Bellenden, sous le titre de *Cicero princeps* (1608). Il contient les règles du gouvernement monarchique, formulées à l'aide de passages extraits de Cicéron. En Allemagne, on cite l'ouvrage intitulé *Lanx satura, sive Cento in christogoniam*, par Morhof (1657). Il est composé d'emprunts faits à Virgile, Claudien et Stace.

Cf. Lud. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-18).

CENTON ÉPISTOLAIRE (LE), ouvrage de Gomez de Cibdareal (voy. ce nom).

**CEO** (Violante). — Voy. VIOLANTE DO CEO.

**CEPEDA** (Joaquin-Romero DE), poëte espagnol du XVIe siècle. Il est auteur de deux pièces pastorales : *Comedia Salvage* et *Comedia Metamorfosea* (Séville, 1582, in-4), insérées dans le *Tesoro del teatro español* (Paris, 5 vol. in-8) ; d'une traduction en vers castillans des *Fables d'Ésope* ; d'un singulier poëme épique sur l'*Enlèvement d'Hélène* et la destruction de Troie (*el Infeliz robo de Elena, reina de España por Paris, infante Troyano, delcual succedio la Sangrienta destruccion de Troya* ; 1582) ; enfin de chansons et sonnets.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature.*

**CÉPHALAS** (Constantin), littérateur byzantin du Xe siècle. Il refit, après Méléagre Strabon et Agathias, une *Anthologie* composée d'un grand nombre de petites pièces qui nous ont été ainsi conservées, et surtout de pièces érotiques. Planude en retrancha plusieurs morceaux qui lui paraissaient trop libres. L'*Anthologie* de Céphalas, publiée d'abord par Reiske (Leipzig, 1754), puis par Brunck dans ses *Analecta* (Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8), a été rééditée par Jacobs (Leipzig, 1813-1817, 3 vol. in-8), avec d'intéressants commentaires.

Cf. Jacobs ; *Prolégomènes* de son édition.

**CÉPHISODOTE**, Κηφισόδοτος, orateur grec du IV^e siècle avant J.-C. Il joua un rôle politique et militaire à Athènes. Chargé d'une expédition en Chersonèse, il la termina par un traité désavantageux. Il est désigné dans le discours de Démosthène *Contre Leptine* comme n'étant inférieur à personne dans l'éloquence.

Cf. Ruhnken : *Historia critica orat. græc.*, p. 141.

**CEPION** (Coriolan CIPPICO, dit), historien dalmate, né à Trau en 1425, mort en 1493. Il servit dans la marine vénitienne et se distingua dans les guerres contre les Turcs. On a de lui : *Gesta Petri Mocenici libri tres* (Venise, 1477, in-4), réimprimé sous ce titre : *De Bello asiatico libri tres* (Bâle, 1556 ; Venise, 1594, in-8).

CERCOPES (LES), titre d'un poëme grec, aujourd'hui perdu, qui a été attribué à Homère. C'était une de ces petites compositions comiques et satiriques qui venaient après la récitation épique, comme le drame satirique après la tragédie, dans le dessein d'égayer les auditeurs qu'avait attristés la relation des infortunes héroïques. Les malicieux petits génies, désignés sous le nom de Cercopes, qui avaient irrité Hercule par leurs méchants tours et qui s'échappèrent de la prison où il les enferma, formaient le sujet de ce poëme, sur lequel on n'a point d'autres données.

**CERIZIERS** (le P. René DE), historien et théologien français, né à Nantes en 1609, mort en 1662. Entré chez les Jésuites, il y fut professeur et devint plus tard aumonier et conseiller de Louis XIV. Il a écrit de nombreux ouvrages ascétiques et de philosophie, des traductions, des récits et dissertations historiques, notamment : *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois de France* (Reims, 1641, in-12), réimprimées avec additions sous ce titre : *le Tacite français* (Ibid., 1643, 2 vol. in-18). Il faut mentionner à part : *l'Innocence reconnue, ou Vie de sainte Geneviève de Brabant* (1640, in-4 ; nomb. réimp. in-12), devenue, dans la « Bibliothèque bleue », la dernière forme de la légende populaire.

**CERUTTI** (Joseph-Antoine-Joachim), littérateur français, né à Turin le 13 juin 1738, mort le 13 février 1792. Il entra chez les Jésuites et professa dans leur collége de Lyon. Après la proscription de l'ordre, dont il avait publié l'*Apologie générale* (1762, in-4, in-8 et in-12), il s'occupa de littérature et de politique, adopta les idées de 1789 et fut élu membre de l'Assemblée législative. On cite encore de lui des *Discours* couronnés par les Académies de Toulouse et de Montauban (1759-1792, in-8) ; une *Correspondance avec Mirabeau* (1790, in-8) ; l'*Éloge funèbre de Mirabeau*, réimprimé en tête des *Œuvres* de l'orateur (1819) ; des *Œuvres diverses* (1793, 3 vol. in-8) ; un *Recueil de pièces de littérature* (1784, in-8), comprenant des poëmes sur *le Charlatanisme* et *les Echecs*, etc.

Cf. Cubières de Palmezeaux : *Coup d'œil sur J.-A.-J. Cerutti* (Paris, 1792, in-12) ; — Rabbe : *Biographie des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**CERVANTÈS DE SALAZAR** (Francisco), écrivain espagnol, né à Tolède vers 1521. Il a continué l'ouvrage d'Oliva, resté inachevé : *Dialogue de la dignité de l'homme* (Madrid, 1546), avec des développements plus étendus, mais sans égaler la précision et l'élégance du style du premier auteur.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of spanish literature*.

**CERVANTÈS SAAVEDRA** (MIGUEL DE), célèbre écrivain espagnol, né à Alcala de Hénarès (Vieille-Castille) le 9 octobre 1547, mort à Madrid le 23 avril 1616. La vie de Cervantès est un long et douloureux roman. D'une famille noble, mais ruinée, il fit ses études dans sa ville natale, qui possédait, en ce temps-là, des universités renommées, puis passa deux années à Salamanque, vivant peut-être des aumônes qu'on faisait volontiers aux jeunes gens pauvres qui suivaient les cours de droit, de théologie ou de médecine. En 1568, il concourut dans le tournoi poétique qui eut lieu à Madrid à l'occasion des obsèques de la reine Isabel de Valois, femme de Philippe II, et l'on trouve son nom en tête d'un sonnet dans la relation officielle des funérailles donnée par Juan Lopez de Hoyos (Madrid, 1569, in-8). Après avoir été attaché à la personne du duc d'Acquaviva, qu'il suivit à Rome, il prit du service en 1569 dans les *tercios* espagnols, et l'année suivante, sous le commandement de Marc-Antoine Colonna, il combattit, quoique malade, à la bataille navale de Lépante, avec beaucoup d'intrépidité, reçut deux coups d'arquebuse dans la poitrine et une grave blessure à la main gauche. Il dut subir l'amputation, à l'hôpital de Messine où il fut soigné. Il revenait en Espagne, lorsque, le 26 septembre 1575, le navire qu'il montait fut pris par des galions du renégat arnaute Dali-Mami, et conduit en triomphe à Alger. Loin de se laisser abattre par la perte de sa liberté, il fit trois tentatives d'évasion qui échouèrent. On dit qu'il chercha aussi à soulever Alger contre son souverain, pour mettre le pays sous la suzeraineté du roi d'Espagne. Enfin, il fut racheté par les Pères de la rédemption des captifs, moyennant une somme de cinq cents écus d'or, en même temps que cent quatre-vingt-cinq de ses compagnons de servitude (1582). Cervantès rentra dans l'armée, sous les ordres de son ancien général, Alvaro de Bazan, marquis de Santa Cruz.

Il écrivit alors un ouvrage intitulé *Filena*, dont on ignore la nature et l'importance ; puis, sous l'influence de la grande vogue des pastorales de Montemayor, Gil Palo, Montalvo, etc., il fit paraître celle de *Galatée* (1583), qu'il dédia au fils du marquis de Santa Cruz, mais qui n'eut pas beaucoup de succès. Un an plus tard (12 décembre 1584), il épousa doña Catalina Palacios Salazar y Vozmediano, d'une famille noble comme la sienne, et aussi sans fortune, et alla habiter la petite ville d'Esquivias, près Tolède. Résolu de vivre de son travail littéraire, il se tourna vers le théâtre, fit représenter une trentaine de comédies, saynettes et intermèdes, sans réussir à percer, et se vit contraint d'accepter, à Séville, l'emploi de facteur de provisions pour la marine. Il y resta de 1588 jusqu'en 1592. Il sollicitait comme une faveur de passer dans les Indes, « refuge et secours des désespérés de l'Espagne, » lorsqu'il fut chargé d'une commission du conseil de *Contaduria mayor*. Ces fonctions lui valurent quelques désagréments, et il fut deux fois emprisonné pour des questions de règlement de comptes et de responsabilité. Sorti de prison sous caution et avec la promesse de payer la somme réclamée de lui, il paraît revenir aux lettres ; il envoie à Saragosse un chant poétique en l'honneur de San Jacinto et obtient le prix, et composa un sonnet sur la mort d'Herrera le Divin (1597). Puis l'on perd sa trace pendant sept ou huit ans, lorsque enfin, en 1605, il se révèle avec éclat à l'Espagne et à toute l'Europe en faisant paraître la première partie d'un des chefs-d'œuvre des littératures modernes, *l'Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche* (El Ingenioso Don Quijote de la Mancha ; Madrid, Valladolid et Lisbonne, 1605). Le succès qui accueillit l'ouvrage est attesté par ses éditions, dont quatre furent publiées dès la première année, et aussi par la tentative de quelque ennemi de Cervantès pour lui en dérober le profit en publiant, sous le faux nom d'Avellaneda, une prétendue suite (Tarragone, 1614, in-8).

Malgré la popularité soudaine faite à son nom et constatée par des anecdotes et des légendes, l'auteur de *Don Quichotte* restait, somme toute, dans l'indigence. Il sollicita le comte de Lemos,

nouvellement nommé vice-roi de Naples, de l'emmener avec lui, et n'obtint que de vagues témoignages d'intérêt. Il lui dédia ses *Nouvelles exemplaires*. En 1615, un an après avoir donné son œuvre poétique la plus importante, le *Voyage au Parnasse* (Viaje al Parnaso, 1614), imité de l'italien Caporali, il demanda la permission d'imprimer à son tour la véritable seconde partie de son chef-d'œuvre. Les censeurs de l'Inquisition cherchant querelle à l'auteur pour une phrase de Sancho sur le mérite des œuvres de charité, l'intervention libérale de l'archevêque Bernardo de Sandoval y Rojas calma leurs scrupules ou leur zèle. On dit qu'à cette occasion l'ambassadeur de France ayant témoigné son étonnement que l'Espagne n'eût point enrichi un tel homme et ne le nourrît pas aux frais du trésor public, il lui fut répondu : « Si c'est la nécessité qui le force à écrire, plaise à Dieu qu'il ne soit jamais dans l'abondance ! car par ses œuvres, étant pauvre, il enrichit le monde entier. » Mais Cervantès, à bout de forces et désabusé de toutes choses, entrait dans la congrégation du tiers ordre de Saint-François, et peu après succombait aux suites d'une hydropisie. Il fut enterré dans la chapelle du couvent des *Moujas trinitarias*, où sa fille naturelle, nommée Isabel, qu'il avait eue avant son mariage, avait peu de temps auparavant fait profession. Il laissait un roman complétement achevé et qu'il avait écrit avec un soin particulier : *les Travaux de Persiles et Sigismunde* (los Trabajos de Persiles y Sigismunda ; Madrid, Valence, Barcelone et Bruxelles, 1617). Il avait aussi écrit sous ce titre : *las Semanas del jardin* et le *Bernardo*, une suite de *Galatée*, qui est perdue.

Les ouvrages de Cervantès occuperaient encore, dans leur ensemble, une place intéressante dans l'histoire de la littérature espagnole, si l'éclat et la popularité de *Don Quichotte* n'avaient rejeté dans l'ombre toutes ses autres productions. On s'accorde à reconnaître dans cette œuvre maîtresse le double caractère d'une inspiration à la fois nationale et universelle. L'Espagne, d'un côté, y revit tout entière, dans ses sentiments permanents, héréditaires, et dans les formes qu'ils avaient prises aux siècles passés ; d'autre part, l'humanité s'y reconnaît dans ses instincts, ses principes, ses lois, ses traits immortels Sans doute le but immédiat de l'auteur a été de tourner en ridicule les romans de chevalerie dont la vogue était encore si grande dans son pays ; mais le fond a débordé le cadre, et la satire spirituelle et vivante d'un travers passager est devenue la peinture de la lutte sans fin ni trêve entre les aspirations d'un être borné vers l'idéal ou l'impossible et les leçons de la sagesse pratique, les exigences de la réalité. Cervantès a mis dans son livre, outre les trésors de son génie, ceux de l'expérience qu'il avait acquise dans le cours d'une vie douloureuse et agitée. Comme on trouve tout dans ces œuvres puissantes et profondes, on y a cherché de nos jours l'idée démocratique, et Sancho Pança devenant tout à coup roi, et bon roi, de l'île Barataria, a fait l'effet d'une ironie contre la monarchie de droit divin. « Pour ce qui est de bien gouverner, dit cet honnête paysan de bonne volonté et de bon sens, il n'y a point à me le recommander... le tout est de commencer, et il me semble qu'après avoir été pendant quinze jours gouverneur, je n'aurai plus rien à apprendre de mon métier, et que j'en saurai beaucoup plus que du travail des champs dans lequel j'ai été élevé (II, ch. 33). »

En dehors de toute théorie, de toute tendance politique, le charme infini de *Don Quichotte* tient au contraste constant, animé, vivant du chevaleresque représentant des idées généreuses, chimériques, et de l'homme de la réalité triviale, interprète de l'impitoyable bon sens. Malgré sa folie évidente, le noble hidalgo ne cesse d'inspirer un intérêt sympathique, et on sent parfois que l'on préférerait avoir tort avec lui que raison avec son vulgaire et prosaïque écuyer. Cet effet suffit pour réduire à sa juste valeur un reproche que Mme Sophie Gay, dans *Ellénore*, résume ainsi : « Je n'ai jamais pardonné à Cervantès d'avoir fait Don Quichotte ridicule. Il comptait sans doute sur le sérieux de l'esprit espagnol pour admirer la loyauté, la sensibilité, le courage de son héros à travers sa folie comique ; autrement il serait inexcusable d'avoir fait rire aux dépens des plus rares vertus humaines : l'amour du prochain, l'abnégation de soi-même, le dévouement au malheur. » Quant au style du *Don Quichotte*, il est, suivant les Espagnols, au-dessus de tout éloge ; il leur apparaît comme la perfection même et leur inspire une admiration inépuisable. « Que l'on censure, hors de propos, dit Gil y Zarate, quelques locutions affectées, celles dans lesquelles il céda à la tentation, commune à son époque, d'imiter la phrase latine ; qu'on exagère les incorrections, les fautes grammaticales qui s'y rencontrent rarement et qui sont dues le plus souvent à la négligence, alors extrême, des imprimeurs ; tous ces défauts que l'on a relevés avec tant de prolixité, n'empêchent pas que le langage ne soit toujours fluide, clair, pur, harmonieux, inimitable, rempli d'agréable variété, et ne s'adapte à tous les tons, à toutes les situations, à tous les caractères. Aucun écrivain espagnol n'est plus parfait et ne mérite d'être étudié avec plus de constance. »

Parmi les autres œuvres de Cervantès, celles que l'on connaît le mieux sont ses *Nouvelles*, où l'on retrouve ses aimables qualités de conteur, et son *Voyage au Parnasse*, où, passant en revue, sous une forme allégorique, les poëtes de son siècle, il nous a laissé des renseignements et des jugements que l'histoire littéraire est heureuse de recueillir. Mais son théâtre mérite plus d'attention que ses compatriotes ne lui en ont longtemps donné. Avec les qualités et les défauts de son temps, il a renouvelé un fond de convention par le sentiment personnel. Sa pièce principale est la tragédie nationale de *Numance*, qui n'a cessé de produire, à la représentation ou à la lecture, une impression profonde et a valu à l'auteur le surnom excessif d'Eschyle castillan. Sa comédie, *la Vie d'Alger* (el Trato de Argel) est la curieuse mise en scène de ses propres aventures de captivité. Une œuvre qui a toute l'originalité ou la bizarrerie de l'ancien théâtre religieux est *le Rufian heureux* (el Rufian dichoso), dont Florian a donné l'analyse. Ce héros, le plus grand coquin de Séville au premier acte, se fait jacobin au Mexique, donne l'exemple de toutes les vertus, livre au diable, sur la scène, des combats dont il sort vainqueur, enfin prend pour lui tous les péchés d'une femme coupable qui va mourir, et les expie par des maux hideux que les démons déchaînent sur lui, tandis que l'âme de sa pénitente est emportée au ciel par les anges. Dans ce drame étrange, Cervantès, à l'exemple des plus grands auteurs dramatiques, n'a pas craint de mettre en œuvre les croyances, les passions, les préjugés populaires. C'est une de ses œuvres les plus vigoureuses.

Les éditions et traductions du *Don Quichotte* sont à peu près innombrables. Après les quatre impressions presque simultanées de 1605, de la première partie, l'auteur en donna, en 1608, une édition avec de notables changements. La seconde partie ayant été publiée en 1615, la première édition de l'ouvrage complet fut donnée par Harra, à Barcelone, en 1617. Nous citerons, parmi les éditions suivantes, celles de Londres (1738, 4 vol. in-4) ; d'Amsterdam (1744 et 1755, 4 vol. in-8, avec grav.) ; de Madrid (1780, 4 vol. in-4), revue par l'Académie espagnole et souvent réimprimée ; de Londres (1781, 3 vol. in-4), avec le commentaire de Bowle ; de Madrid (1797, 5 vol. in-8), par Pellier ; de Bor-

deaux (1815, 4 vol. in-12); de Paris (1827, in-18, diamant); de Madrid (1833, 7 vol. in-4), avec commentaire de Clémencin; de la même ville (1826, in-4), dans la collection Rivadeneyra. — La plus ancienne des traductions françaises du *Don Quichotte* a été faite par César Oudin, secrétaire interprète de Henri IV (Paris, 1620, 1re partie). Vinrent ensuite celles de Rosset, continuateur du précédent, de Filleau de Saint-Martin, de l'Aulnay, de Bouchon-Dubournial, de Louis Viardot (1836, 2 vol. in-8, souvent réimprimée), dont une édition a été illustrée magistralement par G. Doré (1863, 2 vol. in-fol.), de Ch. Furne (1858, 2 vol. in-8), de Damas-Hinard (1860, 2 vol. in-12), etc. — Des traductions allemandes, qui ne sont pas moins nombreuses, la plus estimée est celle de Tieck. On cite en Angleterre les traductions de Motteux et de Smollet. Il en existe en italien, en portugais, en hollandais, etc.

Il a été fait à propos de *Don Quichotte* un certain nombre d'ouvrages de fantaisie; nous citerons, outre la suite publiée par fraude sous le nom d'Avellaneda : *Adiciones a la historia de Don Quijote* (Madrid, 1785); *la Historia de Sancho Panza* (Ibid., 1793); *Sancho Pança, alcade de Blandanda*, attribué à Lesage (manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal); l'*Histoire de Don Quichotte*, poëme anglais, par Ward; l'*Anti-Don Quijote* (Madrid, 1805). Les adaptations à la scène n'ont pas non plus manqué; vers le milieu du XVIIe siècle, le seul théâtre de l'Hôtel de Bourgogne eut, en dix ans, quatre grandes pièces de *Don Quichotte*, en cinq actes et en vers. La troupe de Molière eut aussi son *Don Quichotte*, arrangé par Madeleine Béjart, et où l'auteur du *Misanthrope* jouait le rôle grotesque de Sancho, montant son âne, parfois récalcitrant. Le dernier *Don Quichotte* qui eut du succès sur une scène française, est une comédie-féerie de M. Victorien Sardou (Gymnase, 1864).

Pour les autres œuvres, nous nous bornerons à citer les traductions françaises des *Nouvelles exemplaires*, par Saint-Martin, de Chassonville, Lefebvre de Villebrune, L. Viardot (1838, 2 vol. in-8), etc.; de *Galatée*, par Florian; des *Travaux de Persiles*, par Le Gendre et Dubournial, du *Théâtre*, par Alph. Royer (1862, in-18), du *Voyage au Parnasse*, par Guardia (1863, in-18).

Cf. Mayans y Siscar : *Vida de Cervantes* (Madrid, 1750, in-8); — Pellicer : *Vida de C.* (Ibid., 1800); — F. de Navarreta : *Vida de C.* (Ibid., 1819, in-8); — Florian : *Des ouvrages de Cervantès* (*Œuvres complètes*, t. I); — Alberto Lista : *Lecciones de literatura española* (Ibid., 1836, in-8); — Mérimée : *Notice*, en tête de l'édit. de Sautelet (1836, 6 vol. in-8); — Bildermann : *Don Quichotte et la tâche de ses traducteurs* (Paris, 1837, in-8); — Firmin Caballero : *Pericia geografica de Cervantes* (Madrid, 1840); — Carlos Ariban : *Introduction* à l'édit. de Riva de Neyra; — Th. Roscoë : *the Life and writings of Cervantes* (Londres, 1839, in-8); — L. Schuller : *Vorlezungen over Don Quixotte gehouden in het lese Museum te Utrecht* (1841, in-18); — Guardia : *Introduction* au *Voyage au Parnasse*; — Eug. Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1857, in-8); — Sismonde de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe*; — Gil y Zarate : *Manual de literatura*; — Ticknor, Von Schack, etc. : *Histoire de la littérature espagnole*.

**CÉSAIRE** (Saint), évêque d'Arles, né en 470, mort le 26 août 542. Au milieu des agitations de l'arianisme, il acquit beaucoup d'autorité par ses vertus et son éloquence onctueuse, simple et toute populaire. Il reste de lui cent deux sermons insérés par les Bénédictins dans leur édition de *Saint Augustin* (t. V), et traduits en français par Dujat de Villeneuve (Paris, 1760, 2 vol. in-12). On lui attribue une *Prophétie* imprimée en 1525 et qu'on a appliquée à la Révolution française.

Cf. Ampère : *Histoire littéraire de la France*, t. III; — E. Dupin : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

**CESALPIN** (Andrea), philosophe et savant italien, né en 1519 à Arezzo, mort à Rome en 1603. Il enseigna la médecine à Pise, puis à Rome. Dans ses *Quæstiones peripateticæ* (Florence, 1569, in-4), ouvrage qui passionna ses contemporains, il montra une grande connaissance des écrits d'Aristote. Il a publié contre la magie et la sorcellerie : *Dæmonum investigatio* (Florence, 1580, in-4). Ses autres écrits ont pour objet la médecine, les plantes, les métaux, etc.

Cf. Carl Fuchs : *A. Cæsalpinus, de cujus viri ingenio, doctrina et virtute* (Marb., 1798, in-4).

**CÉSAR** (Caius-Julius Strabo), orateur et poëte romain, mort en 87 avant J.-C. Mêlé aux agitations civiles de Rome, il fut regardé comme un des meilleurs orateurs de son temps, et Cicéron en a fait un des interlocuteurs de son second dialogue *Sur l'orateur*. Il avait plus d'élégance que d'énergie. Ses tragédies, qui ne furent pas moins estimées que ses discours, avaient les mêmes qualités et les mêmes défauts. Nous en connaissons deux titres : *Adrastris* et *Tecmessa*.

Cf. Meyer : *Oratorum romanorum fragmenta*, p. 330; — Weichert : *Poetarum latinorum reliquiæ*, p. 127.

**CÉSAR** (Jules), *Caius Julius Cæsar*, né à Rome le 15 juillet de l'année 100 avant J.-C., mort le 15 mars 44. Doué par la nature des talents les plus variés, il ne fut pas seulement l'un des hommes d'État et des hommes de guerre les plus admirés de tous les temps, il fut encore orateur, poëte, historien, philologue, mathématicien, astronome, et se montra capable d'exceller dans chacune de ces carrières, s'il y eût appliqué les forces de son intelligence. A l'âge de vingt-trois ans, il commença à parler en public. Son premier discours fut une accusation de concussion contre Dolabella; le second, une accusation semblable contre C. Antonius, gouverneur de la Grèce. Il eut pour adversaires Hortensius et Cotta, et fut battu dans les deux causes. Cependant, selon Suétone, il se trouva dès lors placé au premier rang des patrons et des orateurs judiciaires. Peu après il partit pour Rhodes, afin d'y étudier l'éloquence sous le célèbre rhéteur Apollonius Molon. C'est dans ce voyage qu'il fut pris par des pirates. Après avoir suivi quelque temps les leçons d'Apollonius, il reprit fréquemment la parole à Rome. On cite son discours pour les Bithyniens, l'oraison funèbre de sa tante Julie, la veuve de Marius, le discours pour la loi Plotia, les discours contre C. Memmius et L. Domitius, la défense du Samnite Décius, l'oraison funèbre de Cornélie, etc. De ces discours il ne nous reste que des fragments de peu d'étendue; mais les jugements des anciens nous permettent d'apprécier le talent oratoire de César. Cicéron dit dans le *Brutus* : « César a perfectionné chaque jour son talent par de continuels exercices : aussi son style est-il plein d'expressions choisies. L'éclat de sa voix, la dignité de son geste, donnent de la grâce et du lustre à ses paroles; et tout concourt si heureusement en lui, que je ne crois pas qu'il lui manque une seule des qualités de l'orateur... Il est peut-être celui de tous nos orateurs qui parle la langue latine avec le plus de pureté. » Quintilien ajoute : « Si César s'était adonné uniquement aux travaux du Forum, ce serait lui qu'on citerait, entre tous nos orateurs, comme le rival de Cicéron. Il y a en lui tant de force, tant d'esprit, tant de mouvement, qu'on voit bien qu'il mettait le même cœur à parler qu'à faire la guerre. Et pourtant ses discours ont ce poli, cette merveilleuse élégance de style, dont il était particulièrement jaloux. »

Avant de parler du seul titre littéraire de César conservé jusqu'à nous, ses *Commentaires*, nous citerons ses autres écrits. Il composa des poëmes : *Laudes Herculis* et *Œdipus*, tragédie, œuvres de sa jeunesse, qu'Auguste supprima; *Poema astronomicum*, imité probablement d'Aratus; *Iter*, description de son voyage en Espagne, qu'il écrivit à

la fin de l'année 46, quand il allait réprimer l'insurrection que les fils de Pompée avaient soulevée dans ce pays; *Epigrammata*, dont il nous reste trois dans l'*Anthologie latine*. Rien ne nous a été conservé des autres poëmes. La meilleure épigramme est relative à Térence; les vers en sont d'une facture sévère et élégante. Un traité grammatical de César, en deux livres, *Sur l'Analogie* (*De Analogia*), nous est connu par Cicéron à qui il était dédié, et par les grammairiens qui le citent fréquemment. César l'avait composé durant le passage des Alpes, quand il allait rejoindre son armée dans la Gaule. Cicéron, pour en mieux faire comprendre le titre, y a ajouté ces mots: *De ratione latine loquendi*. C'était une étude sur la langue latine, sur les bonnes traditions à conserver, sur les locutions vicieuses à éviter, et même sur l'orthographe. L'auteur fit prévaloir l'*i* sur l'*u*, dans le superlatif *maximus* et dans les mots analogues; mais il ne put faire adopter des formes trop vieillies, comme *die* pour *diei*, *turbonem* pour *turbinem*, *memordi* pour *momordi*, etc. On cite encore parmi les ouvrages de César qui ne nous sont point parvenus: *Libri Auspiciorum* ou *Auguralia*, traité comprenant au moins seize livres; *Anti-Cato*, en deux livres appelés quelquefois *Anticatones*, réponse à l'éloge que Cicéron avait écrit de Caton d'Utique; *De Astris*, sur le mouvement des corps célestes; *Apophthegmata*, recueil de bons mots, supprimé par Auguste. Il ne nous reste qu'un très-petit nombre des *Lettres* de César, dans la collection de celles de Cicéron: elles sont remarquables par le style comme par la pensée.

Les *Commentaires* de César, *Commentarii de bello gallico et de bello civili*, se composaient primitivement de dix livres, dont sept pour la guerre des Gaules, et trois pour la guerre civile. L'histoire de la guerre des Gaules fut complétée par un huitième livre qu'on attribue à Hirtius Pansa. Ce dernier, suivant l'opinion la plus générale, serait aussi l'auteur des livres *De Bello alexandrino*, *De Bello africano*, *De Bello civili*. Les *Commentaires* sont moins une histoire que des mémoires militaires. L'auteur ne s'applique pas à tracer des caractères, à mettre les événements en tableaux, à en pénétrer les causes secrètes. Il se borne à consigner les faits jour par jour, sans prétention, et avec une apparence de véracité qui s'impose d'autant plus que le capitaine efface sa personnalité et ne fait jamais sentir l'intérêt qu'il devait prendre à ses propres actes. Le mérite de cet ouvrage au point de vue militaire a été apprécié par les hommes compétents, surtout par Napoléon I^er^, et plus d'une fois surfait par le fanatisme des apologistes. Son mérite littéraire n'est ignoré de personne, les *Commentaires* étant mis entre les mains de la jeunesse des colléges. Les anciens et les modernes en ont fait les plus grands éloges. « Les *Commentaires*, dit Cicéron, sont un ouvrage excellent. Le style en est simple, net, plein de grâce, dépouillé de toute pompe de langage: c'est une beauté sans parure. En voulant préparer des matériaux où puiseraient les historiens futurs, César a ôté aux gens sensés l'envie d'écrire. En effet, il n'y a rien dans l'histoire qui ait plus de charme qu'une brièveté correcte et lumineuse. » Voici, plus près de nous, le jugement de Jean de Müller: « Je sens que César me rend infidèle à Tacite. Il est impossible d'écrire avec plus d'élégance et de pureté; il a la vraie précision, celle qui consiste à dire tout ce qui est nécessaire, et pas un mot de plus. Il écrit en homme d'État, toujours sans passion... Une élégance merveilleuse; le don si rare non pas seulement de ne rien dire de trop, mais de ne rien omettre d'essentiel; une harmonie toujours appropriée à la gravité du sujet, et, par-dessus tout, une singulière égalité de style et une mesure toujours parfaite. Son discours n'est qu'une suite de faits présentés sous le jour le plus frappant et le plus lumineux. » Il convient peut-être d'ajouter que cette lucidité tant prônée est surtout dans le détail de la phrase et la distribution de chaque tableau; mais quant à la suite générale du récit, elle est loin de constituer une exposition aussi lumineuse, et les discussions sans fin auxquelles les érudits se livrent sur l'emplacement des villes qui ont été le théâtre des événements les plus importants et les plus décisifs, prouvent combien les *Commentaires* sont dépourvus de précision géographique.

L'édition princeps des *Commentaires* a été imprimée à Rome (1449, in-fol.). Parmi les éditions postérieures, les plus importantes sont celles de Jungermann, avec une version grecque par Planude (Francfort, 1606, in-4), celles de Grævius (Amsterdam, 1697, in-8), de Davis, avec la version de Planude (Cantorbéry, 1706, in-4), d'Oudendorp (Leyde, 1737, in-4), de Morus (Leipzig, 1780, in-8), rééditée par Oberlin (Leipzig, 1805, in-8), celle de la *Bibliothèque Lemaire* (Paris, 1819-1822, 4 vol. in-8), celle de Ch. Schneider (Halle, 1840-1852, in-8). On cite principalement parmi les traductions françaises celles de Perrot d'Ablancourt (1650, in-4), de Toulongeon (1813, 2 vol, in-18), d'Artaud, dans la *Bibliotheque Panckoucke* (1832, 3 vol. in-8). Il ne faut pas omettre, à côté de ces traductions, l'admirable *Carte de la Gaule à l'époque de la conquête romaine*, dressée sur les rôles du gouvernement par la Commission de la carte des Gaules.

Cf. Œttinger: *Bibliographie biographique*, contenant l'indication de trente-neuf monographies; — Pétrarque: *Historia Julii Cæsaris*, attribuée à Julius Celsus; — Drumann: *Vie de César*, dans l'ouvrage *Geschichte Roms*; — Oudendorp: *Oratio de litterariis J. Cæsaris studiis* (Leyde, 1740, in-4); — Jean de Müller: *Histoire universelle*, traduite en français par Hess (1814-1817, 4 vol. in-8); — Napoléon I^er^: *Précis des guerres de César*; — J.-J. Ampère: *César, scènes historiques* (1859, in-8); — Napoléon III: *Histoire de J. César* (1865-66, 2 vol. gr. in-8).

CÉSAR (LE ROMAN DE JULIUS), composition romanesque française du XIII^e^ siècle. C'est la dernière des grandes transformations de l'épopée greco-latine au moyen âge; elle est calquée sur la *Pharsale*, à peu près comme le *Roman de Troie* l'a été sur l'*Iliade*, l'*Enéas* sur l'*Enéide*, le *Roman de Thèbes* sur la *Thebaïde*. L'œuvre a été considérée comme anonyme, quoiqu'elle porte un nom dans un manuscrit qui date de 1280, mais qui n'est pas le texte original. D'après ce manuscrit, l'auteur serait Jacques de Forez, et son livre serait destiné à être lu et non à être chanté. Il est écrit, non pas en vers de huit syllabes, comme les autres imitations de l'épopée antique, mais en alexandrins, formant des couplets monorimes, comme ceux des anciennes chansons de geste. Le poëme latin est modifié, dans l'œuvre française, suivant les exigences des compositions romanesques du temps, et les souvenirs de Tristan et d'Yseult se mêlent aux données primitives. L'action, suspendue brusquement dans le récit de Lucain, est complétée par le trouvère français, et conduite jusqu'à l'entrée triomphale de César dans Rome.

Cf. A. Joly: *Revue contemporaine*, 15 mai 1870.

CÉSAR (JULES), tragédie de Shakespeare; — LA MORT DE CÉSAR, tragédie de Voltaire (voy. ces noms).

**CESARI** (Antonio), littérateur et philologue italien, né à Vérone vers 1750, mort en 1828. Il était oratorien. Il se rendit célèbre par son zèle pour la pureté de la langue italienne qu'il s'efforçait de ramener au siècle même de Dante. On lui doit des éditions du *Vocabolario della Crusca* (Vérone, 1806-1809, 7 vol. in-4), et des *Fioretti* de Saint-François (1822); des poésies, sous ce titre: *Alcune novelle* (Venise, 1810, in-8); un Commentaire sur

Dante : *Bellezze della Commedia di Dante* (Ibid., 1824-1826, 4 vol. in-8); des traductions de : *Térence* (Vérone, 1806); des *Lettres* de Cicéron (1826); des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace 1827.

Cf. G. Bonfanti : *Vita di A. Cesari* (Vérone, 1832, in-8); — Fr. Villardi : *Vita del P.-A. Cesari* (Padoue, 1832, in-8).

**CESAROTTI** (Melchiorre), poëte et littérateur italien, né à Padoue en 1730, mort en 1808. Il succéda au père Carmeli dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue. Napoléon le pensionna. On a de Cesarotti un *Essai sur la philosophie des langues* (Saggio sulla filosofia delle lingue), ouvrage intéressant, où les langues sont considérées dans leurs rapports avec la littérature italienne. Il a donné une version italienne, très-vantée, des poëmes attribués à Ossian (4 vol.); deux traductions de l'*Iliade*, l'une en vers (4 vol.), l'autre en prose (7 vol.). Cette dernière a seule quelque valeur, celle en vers est un véritable travestissement. Les *Œuvres* de Cesarotti ont été réunies en 40 vol. (Pise, 1805-1813; in-8 et in-12). On y remarque, outre les ouvrages cités ci-dessus, un *Cours de littérature grecque* (3 vol.); des traductions des *Satires* de Juvénal, des *Discours* de Démosthène, et de trois tragédies de Voltaire; des poésies latines; sa correspondance, etc.

Cf. G. Barbiere : *Memorie sulla vita e sugli studj dell' abate M. Cesarotti* (Padoue, 1810, in-8).

**CESENA** (Sébastien GAYET DE), dit *Sébastien Rhéal*, poëte français, né à Beaujeu (Rhône) en 1815, mort en avril 1863. On lui doit une traduction en vers des *Œuvres poétiques du Dante* (1843-1853, 5 vol. in-8), avec introduction et commentaires. Il a donné, en outre, quelques poëmes et essais dramatiques. — Son frère, Amédée, né en 1810, s'est fait connaître comme journaliste sous le second Empire. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**CÉSPEDES** (Pablo DE), poëte et artiste espagnol, né à Cordoue en 1536, mort le 20 juillet 1608. Il entra dans les ordres à Rome. Tout en peignant des œuvres importantes, il prononça un grand nombre de discours sur des sujets littéraires et artistiques, et composa des odes, des sonnets, un poëme : *le Siége de Zamora* (Il cerco de Zamora); un *Poëme de la Peinture*, resté inachevé, dont des fragments ont été insérés dans le *Diccionario de pintores* et le *Parnaso español* (Madrid, 1770, in-8).

Cf. Gil y Zarate : *Manual*; — A. de Latour : *Études sur l'Espagne*, t. I.

**CESPEDES Y MENESES** (Gonzalo), écrivain espagnol du XVII[e] siècle. Natif de Madrid, il vécut à Saragosse. Il est cité avec éloge, ainsi que son frère Don Sébastien, par Lope de Vega, dans son *Laurel de Apolo*. Son principal ouvrage est *le Poëme tragique de l'espagnol Gerardo* (Madrid, 1615-1617), roman plus remarquable par l'invention que par le style. On cite de lui, outre d'autres romans : *Histoire de Philippe IV, roi des Espagnes; Histoire apologétique des événements de l'Aragon dans les années* 1591 *et* 1592. Le *Poëme tragique* a été réimprimé dans les *Novelistas posteriores à Cervantes* par Don Cayetano Rosell (Madrid, 1851-54, 2 vol. in-4).

Cf. *Notice biographique* en tête de l'édition précédente.

CÉSURE. La césure, en latin *cœsura*, *incisio*, consiste à couper le vers pour en marquer la cadence; mais ce terme a deux applications très-différentes, selon qu'il s'agit de la prosodie grecque et latine, qui tient compte de la mesure des syllabes formant des pieds, ou de la prosodie française, fondée sur le nombre des syllabes, et non sur leur valeur.

I. *La césure dans les mètres grecs et latins.* — Dans la versification ancienne, la césure coupe un mot de manière que sa dernière syllabe reste en dehors du pied formé par ses premières et puisse commencer un pied suivant. Aussi Port-Royal donne le nom de césure à la syllabe elle-même « qui demeure après le pied à la fin du mot dont elle semble coupée », au lieu de le donner à la légère suspension de rhythme produite par cette coupure. L'effet de la césure, dans les mètres grecs-romains, est de relier les pieds entre eux et de les faire concourir à l'unité du vers. Plus les hexamètres ont de césures, plus l'enchaînement des pieds est marqué, et rend sensible la suite harmonieuse du rhythme, comme dans ces beaux vers de Virgile :

At domus interi*or* gemi*tu* miseroque tumultu
Misce*tur*, penitu*s*que cav*æ* plangoribus ædes
Femine*is* ulul*ant*; ferit aurea sidera clamor.
Tum pavid*æ* tect*is* matr*es* ingentibus errant
Amplex*æ*que ten*ent* post*es*, atque oscula figunt.

Au contraire, l'absence de césure fait du vers quelque chose de décousu et qui n'a plus de rhythme. Voici un exemple, tout en dactyles, cité par le grammairien Marius Victorinus :

Pythie, Delie, te colo, prospice votaque firma.

Le vers suivant d'Ennius, avec tous ses spondées, n'est pas moins incohérent :

Sparsis hastis longis campus splendet et horret.

Les Grecs, qui poussaient si loin l'analyse en toutes choses, avaient des mots techniques pour désigner les césures selon la place qu'elles occupaient dans le vers. Ils appelaient *trihémimère* celle du troisième demi-pied, ou après le premier pied; *penthémimère*, celle du cinquième demi-pied, ou après le second pied; *hepthémimère*, celle du septième demi-pied, ou après le troisième pied. Les Romains appelèrent communément ces deux dernières *semiquinaria* et *semiseptenaria*. On distinguait, en outre, la césure *trochaïque* et la *bucolique*.

Le vers hexamètre doit avoir au moins une césure, et peut en avoir trois. Quand il n'en a qu'une, elle se place, du moins selon les lois de la prosodie latine, après le second pied, où la suspension se fait le plus naturellement :

Impiaque æter*nam* timuerunt sæcula noctem.

A défaut de césure à cette place, deux sont de rigueur, selon les mêmes lois, l'une après le premier, l'autre après le troisième :

Infan*dum* regina jub*es* renovare dolorem.

S'il y a trois césures, elles suivent chacun des trois premiers pieds, car l'on n'admet que par exception une césure après le quatrième :

Talia connubia et tales cele*brent* hymenæos.

Après le cinquième pied, la césure est vicieuse :

Atque animos aptent armis pugnæque pa*rent* sè,

à moins qu'elle ne produise un effet voulu d'harmonie imitative :

Sternitur, exanimisque tremens procumbit hu*mi* bos.

Ces règles sur la place de la césure, et quelques autres plus ou moins sévères, s'imposèrent peu à peu à la prosodie latine, dans les genres élevés. Les Grecs en ont usé, de tout temps et dans tous les genres, à l'égard de la césure, avec plus de liberté, et les poëtes latins, à l'origine, imitaient les facilités du mètre grec, dans la poésie héroïque ellemême. Au temps d'Auguste, on ne s'affranchit plus des exigences de l'harmonie latine. consacrées par l'exemple de Virgile, que dans les genres familiers, voisins de la conversation. De là encore le sans-gêne d'Horace dans ses satires et épîtres (*Sermones*), où la césure est un peu partout et parfois nulle part :

Non satis *est* pulchra esse poemata, dulcia sunto...
Ut ridentibus arri*dent*, ita flentibus adflent...
Solve senescentem mature sanus e*quum*, ne...
Aut dormitabo aut ridebo. Tristia mœstum...

La césure *trochaïque* consiste à couper le vers, non sur la syllabe finale d'un mot, mais sur l'avant-

dernière suivie d'une brève, et formant un trochée. Elle est très-fréquente dans Homère :

Ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα — δ'ἀστήτην ἐρίσαντε...
Ὑμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν — Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες.

Cette césure est très-rare chez les Latins, qui la tenaient pour insuffisante, et le vers suivant :

Sole ca*dente*, ju*vencus aratra* reliquit in arvo,

malgré ses trois césures trochaïques, est cité comme défectueux.

La césure dite *bucolique* n'est qu'une coupe très-recherchée dans le genre bucolique, et qui se place après le quatrième pied, ce pied étant un dactyle. Elle se combine d'ailleurs avec les règles ordinaires de la césure de l'hexamètre, comme dans cet exemple cité par Servius :

Rustica silvestrem resonat bene tibia cantum,

ou dans ces vers de Virgile :

Namque erit ille mihi semper Deus — illius aram
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.

Les vers lyriques admettent aussi la césure, mais la syllabe finale d'un mot laissée en dehors du pied précédent, au lieu de commencer le pied suivant, peut rester isolée, comme pour mieux marquer la suspension du rhythme. Ainsi dans la strophe alcaïque :

Eheu fuga*ces*, — Postume, Postume,
Labuntur an*ni*. — Nec pietas moram...

De même dans les vers asclépiades :

O navis, refe*rent* — in mare te novi
Fluctus, o quid a*gis* ? — Fortiter occupa...

Dans le vers saphique, au contraire, comme dans l'hexamètre, la césure redevient le trait-d'union entre deux pieds :

Jam satis ter*ris* nivis atque diræ
Grandinis mi*sit* Pater, et rubente
Dextera *sacras* jaculatus arces
Terruit urbem.

II. *La césure dans les vers français.* — Dans une versification qui repose, comme la nôtre, sur le nombre et non sur la mesure des sons, la césure, qui n'a rien de commun avec la coupure d'un mot, est un repos marqué par une suspension du sens après un certain nombre de syllabes. Elle n'est rigoureuse que dans les vers d'une certaine étendue, où il semble que l'oreille ne se rendrait pas bien compte du nombre des syllabes, si on ne les partageait en groupes réguliers. Notre vers alexandrin divise ses douze syllabes en deux parts égales, et la césure se trouve entre les deux hémistiches. Boileau donne l'exemple avec la règle :

Que toujours dans vos vers, — le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche — et marque le repos.

Ce repos peut ne pas être le seul ni le principal. Ainsi, dans le second vers d'*Athalie*,

Je viens, suivant l'usage antique et solennel,

la suspension du sens est plus marquée après la seconde syllabe qu'au milieu du vers. C'est ainsi qu'un versificateur habile évite la monotonie qui naîtrait de la perpétuelle coïncidence du repos principal avec l'hémistiche, et suivant le mot, si heureux, de Voltaire,

Fait sentir la mesure et ne la marque pas.

Pendant longtemps on a considéré comme très-rigoureuses les règles de la césure, telles que Boileau les avait établies, et l'on voit encore citer comme un alexandrin mal fait ce vers si leste des *Plaideurs* :

Ma foi, j'étais un franc portier de comédie.

De nos jours, la poésie romantique s'est fait un jeu de varier le rhythme du vers sans s'astreindre à donner une place régulière à ses coupes

Le vers de dix syllabes, consacré aux poëmes badins, aux contes, aux épîtres, aux chansons, a paru aussi assez long pour avoir une césure de rigueur ; elle se place après un premier groupe de quatre syllabes :

On a banni — les démons et les fées :
Sous la raison — les Grâces étouffées
Livrent nos cœurs — à l'insipidité ;
Le raisonner — tristement s'accrédite ;
On court, hélas ! — après la vérité :
Ah ! croyez-moi, — l'erreur a son mérite.

On a essayé d'introduire dans le vers de dix syllabes une autre coupe et de le partager en deux hémistiches de cinq syllabes ; mais cette tentative, qui se conçoit quand il s'agit de mettre les paroles d'une chanson en rapport avec le rhythme de certains airs, n'a pu prévaloir contre une tradition qui satisfait pleinement l'oreille. Dans les vers plus courts, la césure n'est plus soumise à aucune règle, et le goût seul décide du nombre et de la place des coupes qui conviennent à leur harmonie.

Cf. Gottfried-Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796), et *Elementa doctrinæ metricæ* (Ibid., 1816) ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, article *Hémistiche* ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*, chap. XXI, et *Notes*.

**CEVA** (Tomaso), critique, poëte et philosophe italien, né à Milan en 1648, mort en 1736. Il était jésuite. Son meilleur ouvrage est une étude sur le poëte Lemene (Milan, 1705). Il a composé des vers latins très-élégants sur le système de Descartes et sur les théories de Newton, un poëme en neuf chants intitulé *Puer Jesu*, et des *Opuscula mathematica* (1699).

**CHABANON** (Michel-Paul-Gui DE), littérateur français, né en 1730 à Saint-Domingue, mort le 10 juin 1792. Violoniste distingué, il quitta la musique pour les lettres, entra à l'Académie des inscriptions en 1760, et à l'Académie française en 1780. Son admission dans cette dernière compagnie lui attira l'épigramme suivante :

A Foncemagne on veut, dit-on,
Pour le fauteuil soporifique
Faire succéder Chabanon.
Mais son mérite académique ?
— Aucun. Il est grand violon ;
Dans le sein de la compagnie,
Manquant d'accord et d'unisson,
Il rétablira l'harmonie.

Déjà, lors de la mort de Gresset, Lemierre avait dit : « Ah ! M. de Chabanon l'emportera ; il joue du violon, et moi, je ne joue que de la lyre. »

Poëte et auteur dramatique très-médiocre, mais traducteur élégant, il se distingua à l'Académie des inscriptions, « en mettant, dit M. A. Maury, au service de l'érudition la finesse de sentiments d'un artiste et le goût d'un critique exercé. » On a de lui : *Éponine*, tragédie (1762) ; *Eudoxie*, tragédie (1769) ; des traductions de *Pindare* (1771) et de *Théocrite* (1775, 1777) ; un très-bon traité de *la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre* (1785, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires* ; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

**CHACTAS** (LE), langue de l'Amérique septentrionale de la région des Alléganis, parlée par les indigènes chactas établis sur les frontières de l'Arkansas. Cette langue, comme la plupart des idiomes des Peaux-Rouges, est abondante en polysyllabes, et ses mots renferment un grand nombre de consonnes. Sa prononciation est par suite un peu dure et rauque. Son alphabet n'a pas les articulations correspondantes à nos lettres *d*, *g*, *r*.

Cf. *The Choctaw spelling book* (3e édit., Boston, 1849) ; — *The Choctaw instructor* (Utica, 1831).

**CHACUN DANS SON HUMEUR**, et **CHACUN HORS DE SON HUMEUR**, comédies de Ben Jonson (voy. ce nom).

**CHAILLOU** DE PESTAIN, l'un des auteurs du *Roman de Fauvel*. (voy. FAUVEL).

**CHAINE** (UNE), comédie de Scribe (voy. ce nom).

**CHAINES DE L'ESCLAVAGE** (LES), ouvrage anglais et français de Marat (voy. ce nom).

**CHAIRE** (ÉLOQUENCE DE LA). Cette éloquence, propre aux peuples chrétiens, comprend : le sermon, le prône, l'homélie, la conférence, l'oraison funèbre, le panégyrique des saints, en un mot toutes les formes de la prédication. Saint François de Sales définit ainsi celle-ci : « La prédication, c'est la publication et la déclaration de la volonté de Dieu, faite aux hommes par celui qui est là légitimement envoyé afin de les instruire et émouvoir à servir sa divine majesté en ce monde, pour être sauvés en l'autre. » Chez les anciens, l'éloquence n'entrait point dans les fonctions du sacerdoce. Les questions de métaphysique et de morale se traitaient dans les leçons des philosophes, dans les déclamations des sophistes, les harangues des rhéteurs, et incidemment dans les discours du barreau ou de la tribune; mais il n'existait pas d'éloquence s'adressant aux hommes au nom de Dieu et plaidant auprès d'eux la cause du ciel. Cette éloquence naquit avec les apôtres du Christ et se perpétua dans la chaire chrétienne.

Si l'on considère le dessein de l'éloquence de la chaire et l'autorité dont elle se réclame, on comprendra que, pour soumettre les esprits et les cœurs aux vérités de la religion, il ne lui suffit pas d'instruire et de raisonner, mais qu'il lui faut plus qu'à toute autre éloquence toucher par la persuasion, entraîner par la puissance. Si d'un autre côté on observe qu'elle a pour auditoire la multitude, on jugera que l'obscurité est le defaut dont elle doit se garantir avec le plus de soin. Saint Augustin veut que l'orateur chrétien néglige l'ornement, et quelquefois même la pureté du langage, si cela est nécessaire pour se faire entendre. Comme les auditeurs n'ont pas la liberté de l'interrompre quand son discours leur paraît obscur, le même Père veut qu'il lise dans les yeux et dans la contenance de ceux qui l'écoutent, et qu'il répète la même chose en lui donnant différents tours, tant qu'il ne se voit pas entièrement compris. La clarté doit être telle qu'elle porte la lumière dans les esprits les plus inappliqués. Il pourra résulter de ces conditions, chez l'orateur de la chaire, une négligence apparente; mais ce sera, suivant la remarque de Rollin, celle d'un homme plus attentif aux choses mêmes qu'aux mots, au but qu'aux moyens de l'atteindre.

On a dit que, les doctrines de la religion se répandant avec d'autant plus de succès qu'elles sont exprimées avec plus de simplicité, il n'y avait pas lieu d'admettre l'art oratoire dans la chaire chrétienne, et que les ressources de la rhétorique étaient indignes d'elle. C'est supposer que l'art oratoire ne consiste que dans une vaine étude de mots et d'artifices ingénieux, qu'il ne tend qu'à briller, plaire et flatter l'oreille; mais si on lui donne sa véritable signification, si on le regarde comme l'art de placer la vérité dans son jour le plus favorable, pour mieux convaincre et persuader, on se gardera bien de le bannir de la chaire avec les ornements qu'il comporte, la vérité toute nue plaisant à peu de personnes. Mais il y a loin de là à « faire l'agréable », suivant l'expression de Fénelon, à affecter le bel esprit, à rechercher ce qu'il appelle « des discours fredonnés, certains jeux de mots qui reviennent toujours comme des refrains, certains bourdonnements de périodes. » Et le même écrivain ajoute : « Qu'un homme a mauvaise grâce de vouloir faire l'inventif et l'ingénieux, lorsqu'il devrait parler avec toute la gravité et l'autorité du Saint-Esprit, dont il emprunte les paroles! » Ce qui convient à un orateur chrétien, c'est de ne pas pousser l'art au delà des ornements et des effets oratoires nécessaires pour captiver et entraîner ses auditeurs; c'est d'unir la gravité et la chaleur de manière à produire l'*onction*, et de donner ainsi au discours quelque chose de touchant, d'affectueux; c'est de se montrer pénétré de l'importance des vérités qu'il annonce, et désireux de les graver dans le cœur de ceux qui l'écoutent; c'est d'unir à une sérieuse connaissance des matières qu'il traite une diction pure et noble, un geste sage et modéré, une prononciation distincte et naturelle, un accent vrai, jamais exagéré.

Si l'on remonte au commencement du christianisme, on y trouve l'éloquence de la chaire chez saint Paul; mais une éloquence qui n'est pas celle de notre époque, ni même celle du XVII<sup>e</sup> siècle, le siècle classique de la chaire en France. « Saint Paul, dit Bossuet, rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. » Avec moins de génie, les successeurs immédiats de saint Paul eurent des qualités analogues, et leur parole ardente, convaincue, fit contraste avec les habiletés des rhéteurs et déclamateurs du temps. Quand le christianisme eut triomphé et participé à l'empire même, sous la pourpre de Constantin, des hommes éminents dans l'art de bien dire instruisirent les fidèles de l'Orient et de l'Occident; mais leur éloquence, plus embellie et trempée aux sources de l'antiquité profane, eut aussi moins de cette force austère qui s'alliait, au I<sup>er</sup> siècle, avec la simplicité et la nudité du discours. Saint Basile seul fait exception par sa diction grave et sentencieuse. On sent bien, en général, que les Pères de l'Église grecque, suivant la remarque de Fénelon, avaient fait leur éducation dans les mêmes écoles que les sceptiques ou les idolâtres leurs contemporains. « Quelque nouvel horizon, dit M. Villemain, que leur ouvrît ensuite la grandeur de la foi et la pureté de la vie, il leur restait beaucoup de cette première empreinte réitérée pendant plusieurs années de la jeunesse, et que l'esprit général du temps fortifiait sans cesse. A bien des égards, les lettres de saint Grégoire de Nazianze, pour la finesse du tour, les artifices oratoires, les surprises calculées, ressemblent aux épîtres de Libanius et de Thémiste, et même à celles qui, sous la plume du rhéteur Fronton, séduisaient trop de leurs vains agréments la saine et mâle raison du jeune Marc-Aurèle. » Saint Jean Chrysostome, dont les écrivains ecclésiastiques ont élevé si haut l'éloquence et qu'ils ont parfois mis même au-dessus de Démosthène, a sans doute une imagination admirable et de beaux mouvements; mais une sorte de diffusion asiatique nuit souvent pour nous à ses œuvres; il pousse jusqu'à l'abus l'emploi des grandes images empruntées à la nature, et son style a plus d'éclat que de variété. Les Pères de l'Église latine n'ont pas moins subi l'influence de leur siècle. Saint Augustin, malgré ses remarquables qualités, malgré la force de ses raisonnements et la noblesse de ses idées, s'est laissé entraîner aux pointes et aux jeux de paroles, avec d'autant plus de facilité que son esprit vif et subtil y avait une pente naturelle. Saint Ambroise donne à ses discours les ornements qu'on estimait de son temps. Saint Jérôme, qui a tant d'expressions mâles et grandes, n'échappe pas aux défauts de style et de langue de ses contemporains.

Si, avec de grandes beautés, les Pères de l'Église

donnent ainsi prise à la critique, que dire de l'éloquence de la chaire après l'invasion des barbares, durant tout le moyen âge et jusqu'à la Réforme? C'est souvent le triomphe de l'ignorance et du mauvais goût. Après saint Césaire d'Arles, dont les sermons ressemblent à la conversation affectueuse d'un père de famille avec ses enfants, il faut aller jusqu'aux croisades et aux prédications de Pierre l'Ermite pour trouver dans les souvenirs historiques une éloquence chrétienne digne de ce nom; mais, de ces discours qui remuèrent l'Europe et le jetèrent sur l'Orient infidèle, il ne nous reste que d'informes monuments. Saint Bernard, qui prêcha aussi la croisade et émut si profondément les populations, nous a laissé, dans une centaine de sermons, tant en latin qu'en roman, des monuments d'une langue barbare, illuminés par des éclairs d'une véritable éloquence. L'Église compte ensuite de célèbres théologiens; mais on ne voit pas qu'ils possédassent de grands talents oratoires, ou du moins que leur éloquence se soit manifestée en dehors des conciles. Puis arrive, avec la fin du XVe siècle, l'époque où l'éloquence de la chaire tomba dans la puérilité avec Maillard, Menot, Raulin, etc. On se refuse à croire que Menot ait prêché dans ce style macaronique : « *Et ecce Magdalena* se va dépouiller et prendre tant en chemises, *et cæteris indumentis*, les plus dissolus habillements que un quelqu'un *fecerat ab ætate septem annorum... et venit se presentare* face à face son beau museau *ante nostrum redemptorem ad attrahendum eum* à son plaisir. « Souvent on prêchait en latin. La Bruyère dit même que, « longtemps, devant des marguilliers et des femmes, on a parlé grec. » Et à propos du mélange du sacré et du profane « qui ne se quittaient point », des citations alternatives des poëtes latins et des Pères, il ajoute : « Il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal. » Cet abus d'érudition était un effet de la Renaissance des lettres. Érasme l'attaquait déjà dans les prédicateurs de son temps : « Ont-ils à prêcher sur la charité, sur le mystère de la croix, sur l'abstinence du carême, sur la foi, les voilà qui nous font la description du Nil, de l'idole de Bélus, des douze signes du zodiaque, de la quadrature du cercle. » Et il cite un prédicateur qui, après avoir recommandé à ceux de ses auditeurs qui ne savaient pas le latin de s'endormir un moment, démontrait par la déclinaison du substantif *Jésus*, qui n'a que trois cas, les trois personnes de la Trinité. Le P. Romain Joly, après avoir cité ce passage, ajoute : « Nous serions tenté d'accuser Érasme d'exagération, si l'on ne trouvait des sermons imprimés qui sont tout remplis de pareilles inepties. » L'état déplorable dans lequel était tombée l'éloquence de la chaire catholique a été non moins vivement représenté par Massillon, dans son *Discours de réception à l'Académie française* : « La chaire, dit-il, semblait disputer, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait débité, ou quelques termes mystérieux et barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre. » Ce ne fut vraiment qu'à l'époque du grand succès de Claude de Lingendes, c'est-à-dire vers 1640, que l'on voit se modifier véritablement en France l'éloquence de la chaire, quoique, dès les premières années du XVIIe siècle, les sermons de saint François de Sales fussent déjà fort remarquables par l'onction et la grâce naïve. Fléchier lui-même, en plein XVIIe siècle, avec des qualités estimables, luttera encore contre l'empire du mauvais goût et de la recherche, sans pouvoir y échapper entièrement.

La chaire française avait eu alors une période très-intéressante à signaler au point de vue de l'histoire, plutôt qu'à celui de l'éloquence chrétienne : c'est celle de la Ligue. La prédication avait pris les allures d'une catilinaire ou d'une philippique; c'était un pamphlet sacré, et le plus incendiaire de tous. Mme de Montpensier disait : « J'ai fait plus par la bouche de mes prédicateurs qu'ils ne font tous ensemble avec toutes leurs pratiques, armes et armées. » Et Henri IV s'écriait : « Tout mon mal vient de la chaire. » L'un et l'autre témoignaient du caractère politique, militant, agressif, de la prédication de leur temps.

Cependant, depuis plus d'un siècle, une éloquence nouvelle avait surgi dans la chaire chrétienne, en même temps que la Réforme. Luther, avec sa parole passionnée et violente, Calvin, avec son style grave, ferme et pur, avaient tous deux ouvert une voie dans laquelle se lancèrent leurs disciples, animés par les ardeurs d'une foi religieuse renouvelée. Ces orateurs restèrent longtemps fort au-dessus de ceux que leur opposait l'Église catholique; mais le jour où celle-ci eut dans la chaire des hommes dignes à la fois de leur ministère et du progrès des lettres, elle reprit l'avantage sur les communions réformées dans l'art oratoire. La cause en est dans le principe même des doctrines protestantes, qui, s'appuyant sur l'examen et la raison, bannissaient l'enthousiasme et la plupart des ressources de l'éloquence. Elles inspiraient des discours pleins de sens, de piété, de dignité morale, mais dépourvus de ce qui entraîne ou subjugue, et dont le style s'élevait rarement au-dessus de la précision, de la correction et de la clarté. « Le docteur Clarke, par exemple, dit H. Blair, est plein de bon sens; ses raisonnements sont on ne peut plus justes et plus clairs; ses citations sont infiniment heureuses, son style est toujours aisé, toujours élégant; il sait instruire et convaincre; que lui manque-t-il donc? Rien que le don d'intéresser et d'aller au cœur de ses auditeurs. Il vous montre ce que vous devez faire, mais il ne vous y excite point. Il parle aux hommes comme s'ils étaient de pures intelligences dépourvues de passions et d'imagination. » Tel fut le défaut, en général, des prédicateurs protestants. Bien peu, comme Tillotson et Saurin, surent y échapper.

Les prédicateurs catholiques, parlant presque toujours, non pour la raison, mais pour l'imagination et le cœur, ont un champ bien plus favorable à l'éloquence. Aussi n'y a-t-il pas, dans la chaire, de noms qui surpassent, ni même qui égalent Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon. On a dit de Bossuet qu'il était le seul homme vraiment éloquent du siècle de Louis XIV, pour exprimer que nul n'a poussé à un si haut point la puissance des mouvements, la sublimité des pensées, la grandeur du style. Et cependant, s'il fut incontestablement le premier, aux yeux de son siècle comme de la postérité, dans l'oraison funèbre, il ne fut pas mis à sa vraie place, par ses contemporains, dans le sermon, où il fut aussi incomparable. Bourdaloue lui fut préféré. « On dit qu'il passe toutes les merveilles passées, écrivait Mme de Sévigné, et que *personne n'a prêché jusqu'ici*. » Il fut pour la cour de Louis XIV le prédicateur par excellence : comme si les qualités de Bossuet, trop élevées pour les auditeurs et pour les imitateurs, devaient le laisser isolé dans son génie. C'est en Bourdaloue que tous les critiques ont vu le réformateur de la chaire, le premier, selon Voltaire, qui « fit entendre dans la chaire une raison toujours éloquente ». Non content de repousser l'étalage de l'érudition profane et les recherches du bel esprit, il traita ses sujets avec clarté, méthode et solidité; mais, en s'attachant à la conviction, il laissa trop désirer les grands mouvements oratoires, l'onction et le sentiment. Avec Massillon, que Voltaire et ses

disciples mirent à son tour au-dessus de tous les prédicateurs, l'éloquence de la chaire changea de voie, et, glissant à côté du dogme, négligea pour les vérités morales l'explication des mystères de la foi. « On n'enseigne plus les mystères, dit Bossuet dans une de ses lettres; on se tient dans les généralités et dans la morale. » Fénelon dit la même chose dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, et ajoute : « La plupart des sermons sont des raisonnements de philosophes. Souvent on ne cite l'Écriture qu'après coup, par bienséance ou pour l'ornement. Alors ce n'est plus la parole de Dieu, c'est la parole et l'invention des hommes. » Il est facile de comprendre que de tels sermons pouvaient être lus et goûtés par les esprits mondains et même par les incrédules.

Au XVIIIe siècle, l'éloquence de la chaire en France descend des hauteurs du siècle précédent. Le P. Cheminais, le P. Lejeune, l'abbé Poulle, furent seulement élégants et diserts. Aux beaux parleurs d'alors, Marmontel oppose les missionnaires : « C'est d'eux, dit-il, qu'on doit apprendre à parler au peuple avec fruit, à l'attirer en foule, à le frapper des vérités qui l'intéressent, à le toucher, à l'émouvoir. Je sais bien que cette éloquence a ses excès et ses abus; qu'on n'en a fait que trop souvent une pantomime indécente. Mais ce n'était pas lorsque Bridaine jouait de la flûte en chaire, ou qu'il y montrait un squelette (si toutefois il est vrai, comme on l'a dit, qu'il ait employé ces moyens), ce n'était pas alors qu'il était un modèle de l'éloquence populaire; c'est, par exemple, lorsqu'en prêchant la Passion, il disait : « J'ai lu, mes frères, dans les livres saints, que, lorsque sur les chemins on trouvait un homme assassiné, on faisait assembler tous les habitants d'alentour, et on les faisait tous jurer, l'un après l'autre, sur le cadavre, qu'ils n'étaient ni auteurs ni complices du meurtre. Mes frères, voilà l'homme qu'on a trouvé assassiné; que chacun de vous approche donc, et qu'il jure, s'il l'ose, qu'il n'a point de part à sa mort. »

Quand la chaire fut rouverte après les orages de la Révolution, elle se remplit de rhéteurs habiles, dont l'abbé Maury fut le théoricien et le modèle. Deux orateurs cependant, Frayssinous et Maccarthy, se firent une réputation durable en échappant aux artifices de cette vaine rhétorique. Sous la Restauration, les missionnaires qui envahirent la France rappelèrent les excès de parole et de pantomime reprochés à ceux des siècles passés, et cherchèrent à reproduire la fougue de Bridaine, sans imiter ses mouvements de véritable éloquence. Dans les années qui suivirent la révolution de 1830, une ère nouvelle parut commencer pour l'éloquence de la chaire; il se forma un genre étrange, à la fois brillant et nébuleux, où la parole de Dieu s'appropriait, par des moyens et des recherches jusqu'alors inconnus, à des auditoires mêlés de croyants, de tièdes et d'incrédules. Ses maîtres usèrent des grâces et des nouveautés du style et firent du romantisme chrétien; ils appelèrent au secours de la foi les progrès de la science et les passions politiques; ils prétendirent expliquer les mystères par la physique ou la chimie, et appuyer le dogme sur les mots magiques qui depuis 1789 ébranlaient le monde : liberté, égalité, fraternité. Ce genre, où Lacordaire porta toute la fougue de son imagination, et le P. Ravignan un esprit mieux équilibré, persista et attira autour de la chaire des auditeurs nombreux, obéissant moins à la dévotion qu'à la mode, au goût du spectacle et des agréments les plus mondains de l'éloquence. Le P. Ravignan, qui en avait bien senti les côtés faibles, en signalait ainsi le principal écueil : « Il y en a beaucoup qui parlent de la tête; peu, très-peu qui parlent de la poitrine, du fond des entrailles. On s'y connaît vite; les gens même du monde ne s'y méprennent pas. »

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence*; — A. Arnauld : *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*; — H. Blair : *Leçons de rhétorique*; — Marmontel : *Éléments de littérature*; — de Besplas : *Essai sur l'éloquence de la chaire*; — Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*; — le P. Lami : *Entretiens sur les sciences*, VIIe entretien; — Lacretelle aîné : *l'Éloquence de la chaire considérée dans les premiers orateurs chrétiens*, et *Vues générales sur l'éloquence de la chaire*; — Ch. Labitte : *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*; — Charpentier : *Études sur les Pères de l'Église*; — l'abbé Bautain : *Étude sur l'art de parler*; — *l'Éloquence de la chaire*, dans la *Revue d'Édimbourg* (décembre 1826), art. attribué à lord Brougham; — D. Nisard : *les Grands sermonnaires français*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1857); — A. Lecoy de la Marche : *la Chaire française au moyen âge* (1868, in-8).

**CHALCIDIUS**, philosophe néo-platonicien du VIe siècle après J.-C. et suivant quelques-uns du IVe. Les grammairiens l'ont appelé *vir clarissimus*. Il est auteur d'un *Commentaire* sur le *Timée*, dans lequel il mêle les idées chrétiennes au platonisme. Publié par Badius Ascensius (Paris, 1520, in-fol. avec fig.), il a été réimprimé plusieurs fois, notamment par J. A. Fabricius, dans les *Œuvres* de saint Hippolyte (Hambourg, 1718, in-fol.).

Cf. Brucker : *Historia critica philos.*, t. III.

**CHALCONDYLE** ou **CHALCOCONDYLE** (Laonic ou Nicolas), Λαόνικος ou Νικολάος Χαλκονδύλης ou Χαλκοκονδύλης, historien byzantin, né à Athènes, mort vers 1464. Il a écrit, sous le titre d'*Illustrations historiques*, l'histoire des Turcs et de la chute de l'empire grec, qu'il compare à la chute d'Ilion et qu'il attribue à la colère divine contre les crimes de la nation grecque. Son récit, en dix livres, et qui va de 1389 à la fin de 1462, est prolixe, d'une langue barbare. Cet ouvrage, publié à Genève (1615, in-fol.) et dans la byzantine du Louvre (1650, in-fol.), a été réédité avec beaucoup de soin dans la byzantine de Bonn (1843, in-8). Il a été traduit en français par Blaise de Vigenère (Paris, 1577-1584, in-4), puis par A. Thomas et Mézeray (1612-1649).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII, p. 793.

**CHALCONDYLE** (Demetrius), érudit byzantin de la famille du précédent, né vers 1424 à Athènes, mort en 1511. Il professait la rhétorique dans sa patrie; après la conquête des Turcs, il passa en Italie, enseigna à Pérouse, puis à Florence, où il encourut la jalousie de Politien, et enfin à Milan. Il fut un des littérateurs grecs qui eurent le plus d'influence sur la renaissance des lettres en Italie. Il a composé en grec : *Cornucopia linguæ græcæ* (Milan, 1499, in-fol.); *Grammaire grecque* (Milan, vers 1493, in-4; Paris, 1525, in-4); *Erotemata* (Paris, 1525, in-4), etc., etc. On lui doit les premières éditions d'*Homère* (Florence, 1488, 2 vol. in-fol.), d'*Isocrate* (Milan, 1493, in-fol.), de *Suidas* (Milan, 1499, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

**CHALDÉENNE** (LANGUE et LITTÉRATURE). Le chaldéen est la langue parlée par les Kasdes ou Chaldéens primitifs, qui habitaient l'Arménie, le Pont, le pays des Chalybes et s'établirent dans l'Assyrie proprement dite et dans le Gordyène, plus de 2000 ans avant notre ère. Selon Lassen, Carl Ritter et Ernest Renan, les Kurdes modernes sont les descendants des anciens Kasdes, et c'est dans la langue parlée dans les montagnes du Kurdistan qu'on doit chercher la trace de la langue des Chaldéens. Cette dernière se rattache aux formes les plus anciennes des dialectes iraniens, et n'est pas, comme l'ont dit Adelung et Klaproth, un mélange de persan et de sémitique, analogue au pehlvi. Certaines parties des inscriptions cunéiformes de

Ninive et de Babylone paraissant se rapporter à cet idiome perdu.

On a appelé aussi *chaldéen* la langue parlée à Babylone, et dont on ne connaît pas exactement la relation avec le chaldéen primitif. Après la destruction de Jérusalem, Babylone devint plus que jamais le centre du judaïsme et le chaldéen fut la langue vulgaire des Juifs dispersés dans tout l'Orient, tandis que l'hébreu restait leur langue littéraire. On trouve quelques fragments du chaldéen de Babylone dans les *Livres* d'Esdras (chap. IV, VII, VIII, XII, XVI, XVIII et XXVI) et de Daniel (chap. II, IV, VII et XVIII), ainsi que dans les *Targumim*. Le chaldéen devint ensuite la langue écrite des Juifs jusqu'au Xe siècle de notre ère. A cette époque, il fut dépossédé par l'arabe, et perdit toute existence. La différence entre la langue chaldéenne et celle qu'on nomme syriaque réside surtout dans la prononciation. L'idiome vulgaire de la Palestine est nommé syriaque dans le *Talmud;* d'autre part, divers passages de Josèphe établissent que les Juifs et les Syriens parlaient la même langue, une langue caractérisée par le mécanisme des temps composés, la terminaison emphatique, la complication des particules et les locutions pléonastiques.

Le chaldéen a été l'objet de nombreux travaux de grammaire et de lexicographie. Pour la grammaire, on peut citer : *Grammatica chaldæa et syra*, par Buxtorf (Bâle, 1515); *Tabulæ in grammaticem linguæ chaldaicæ*, par J. Menier (Paris, 1560); *Grammatica chaldaica quatenus ab hebræa differt*, par P. Martin (La Rochelle, 1597, in-8); *Grammatica chaldaica et syriaca*, par Erpenius (Amsterdam, 1628, in-8); *Chaldaismus, seu Grammatica nova*, etc., par Keller [Cellarius] (Zeitz, 1685, in-4); *Chaldaismus targumico-talmudico-rabbinicus*, par Opitz (Kiel, 1696, in-4); *Grammatica chaldaica*, par Michaelis (Gœttingue, 1771, in-8); *Éléments de la langue chaldéenne*, par Harris (Londres, 1822, en anglais); *Principes de grammaire hébraïque et chaldaïque* (Paris, 1832, in-8); *Grammatick des biblischen und targumischen Chaldaismus*, par Winer (Leipzig, 1842, in-8), etc. — Les principaux dictionnaires sont : *Lexicon chaldaicum et syriacum*, de Buxtorf (Bâle, 1622, in-4); *Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum*, du même (Ibid., 1640, in-4); *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, par Simon (Halle, 1793, in-8); le même, par Glaire (Paris, 1830, in-8); *Thesaurus philologicus linguæ hebraicæ et chaldææ*, par Gesenius (Leipzig, 1829-43, 3 vol. in-8).

Quant à la littérature chaldéenne, il ne nous en reste rien, et l'on ne sait pas si elle a eu quelque importance. Callisthène, dans l'expédition d'Alexandre en Asie, trouva à Babylone des observations astronomiques rédigées en chaldéen. Mais les renseignements sur ce point manquent à peu près complétement, l'*Histoire d'Alexandre* de Callisthène étant elle-même perdue. De Bérose (voy. ce nom), astronome et historien chaldéen, présumé de la fin du IVe siècle avant J.-C., nous ne connaissons que quelques fragments traduits et insérés par Flavius Josèphe dans ses *Antiquités judaïques*. Après cela, les œuvres prétendues d'origine chaldéenne sont apocryphes. Tels sont, les *Oracles chaldéens*, regardés par Proclus comme une révélation divine, et cités par Simplicius dans ses *Commentaires*, mais qui paraissent être l'œuvre d'un Grec alexandrin; tels sont encore sans doute les traités théurgiques en la possession des Arabes, et qu'ils affirment avoir reçus des Chaldéens.

Cf. Rœdiger et Pott, dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. III (1840); — Layard : *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon* (Londres, 1853); — Ern. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

**CHALLE** (Gr. DE). — Voy. CHASLES.

**CHALMERS** (Georges), historien anglais, né à Fochabers (Écosse) en 1742, mort à Londres en 1825. Il alla exercer la profession d'avocat dans l'Amérique du Nord, qu'il quitta par fidélité pour la métropole, après la proclamation de l'Indépendance. Il obtint un emploi supérieur au ministère du commerce. Il a donné, outre d'importants ouvrages d'économie politique, de statistique et d'histoire, des écrits plus particulièrement littéraires : *Vie de Daniel de Foë* (1790); *Biographie de Thomas Budimon* (1794); une excellente étude historique et topographique, *Calédonia ou l'Angleterre du Nord* (Édimbourg, 1807-1826, 3 vol. gr. in-4); *Vie de Marie, reine d'Écosse* (1818, 2 vol. in-4), avec six *Mémoires* sur Marie Stuart; des études sur plusieurs poëtes dont il éditait les œuvres, etc.

**CHALMERS** (Alexandre), littérateur anglais, né à Aberdeen en 1759, mort à Londres le 10 décembre 1834. Actif collaborateur de journaux et de revues, il a publié de nombreux ouvrages littéraires, dont le plus notable est le *General biographical Dictionary* (Londres, 1812-1817, 32 vol. in-18), utile répertoire qui a été surpassé depuis. On lui doit, en outre, un *Glossaire de Shakespeare* (Glossary to Sh.; Ibid., 1797); les *Essayistes anglais*, avec notices historiques et biographiques (the British essayists; Ibid., 1803, 45 vol.); puis des éditions de Shakespeare (1803, 9 vol. in-8), de Fielding, de Johnson, de Pope, de Bolingbroke, etc.

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

**CHALMERS** (Thomas), célèbre théologien écossais, né à Anstruther (comté de Fife) en 1780, mort en 1847. Ministre à Kilmany, professeur de philosophie morale à l'université de Saint-André en 1823, et de théologie à Édimbourg en 1828, il fut le chef de la sécession religieuse qui constitua l'Église libre d'Écosse. Il était correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de France. Comme prédicateur, il exerça une grande influence par le caractère sérieux et passionné de sa parole; comme écrivain, il est toujours éloquent, et s'élève parfois jusqu'à la grandeur, mais il donne dans l'emphase et sa diction est incorrecte. Ses ouvrages publiés de son vivant ne comptent pas moins de 25 vol. in-12, ils forment un cours complet de morale religieuse et pratique, y compris l'économie politique dont il s'occupa beaucoup. Les trois volumes intitulés *Christian and economic polity of a nation* sont comme le résumé des autres.

Cf. W. Hanna : *Memoirs of the life and writings of Th. Ch.* (Edimbourg et Londres, 1849-51, 3 vol. in-8); — Chambers : *Cyclopaedia of engl. literature*.

**CHALUSSAY** (LE BOULANGER DE), poëte français du XVIIe siècle. Il composa contre Molière une comédie en cinq actes, en vers, intitulée : *Elomire hypocondre, ou les Médecins vengés* (1670, in-12). Molière, sous l'anagramme d'Élomire, est accusé d'avoir épousé sa propre fille, d'avoir écrit des impiétés dignes du bûcher, et est traité d'auteur chez qui on ne trouve pas un mot à admirer. C'est une diatribe fort platement écrite, dont Molière obtint, par sentence du juge de police, que les exemplaires fussent confisqués.

Cf. Victor Fournel : *les Contemporains de Molière* (1860 et suiv., 4 vol. in-8); — Ed. Fournier : *le Roman de Molière* (1863, in-18).

**CHAMBERLAYNE** (William), poëte anglais, né en 1619, mort en 1689. Il exerça la médecine à Shaftesbury et servit quelque temps dans l'armée royale de Charles Ier contre le parlement. On a de lui : *la Victoire de l'Amour* (Love's victory; Londres, 1658, in-4), tragi-comédie et *Pharonnida* (1659, in-4), poëme héroïque ou plutôt roman versifié qui offre des caractères bien tracés, de riches descriptions, de la passion et plus de vigueur

que de goût. L'auteur était oublié depuis longtemps lorsque Campbell le remit en honneur par un vif éloge et des extraits bien choisis.

Cf. Th. Campbell : *Specimens of british poets*.

**CHAMBERS** (Éphraïm), littérateur anglais, né à Kendale, mort à Islington le 15 mai 1740. Dès sa jeunesse, employé dans une fabrique de globes, il conçut le projet de l'ouvrage encyclopédique auquel il consacra sa vie: *Cyclopaedia or the Dictionary of arts and sciences* (Londres, 1728, 2 vol. in-fol.; nouv. édit. par Reess, 1788-1791, 5 vol. in-fol.). Quoique ce travail eût des précédents, il parut merveilleux qu'il fût exécuté par un seul homme. Chambers a donné en outre une *Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, avec la traduction abrégée de ses *Mémoires* (1742, 5 vol in-8). Il a été enterré à Westminster.

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

**CHAMBRES DE RHÉTORIQUE**, associations littéraires des Pays-Bas. Formées sans doute à l'imitation des institutions analogues de l'Italie et de la France, elles s'établirent vers le XIVe siècle à Gand, Ypres, Diest, etc., et se répandirent peu à peu dans la plupart des cités de Flandre et de Hollande, de Louvain à Anvers, d'Arras à Amsterdam. Les membres de ces sociétés se divisaient en *chefs*, et en frères ou *caméristes*. Les chefs portaient les titres d'empereur, grand doyen, capitaine, prince, facteur, etc. Parmi ces chambres, les unes, approuvées par l'autorité, étaient dites *libres*; celles qui ne l'étaient pas encore, *non-libres*. Chacune avait son *fiscal* chargé de la police, son *enseigne* et son *bouffon*. On s'y exerçait à la poésie, surtout à la chanson et à l'improvisation satirique. Quelquefois on donnait des représentations dramatiques, on ouvrait des concours et on décernait des prix. L'immixtion des chambres de rhétorique dans les troubles politiques du temps en fit supprimer plusieurs sous Philippe II. La plupart s'éteignirent peu à peu dans l'indifférence publique, sans avoir rien produit que de médiocre. Celle d'Amsterdam, la plus florissante, compta des littérateurs importants, comme Spiegel, Coornhert, Vischer, parmi ses membres.

Cf. De Reiffenberg dans le *Dict. de la conversation*.

**CHAMBRUN**. — Voyez PINETON DE CHAMBRUN.

**CHAMFORT** (Sébastien-Roch-Nicolas, dit), littérateur français, né près de Clermont en Auvergne en 1741, mort à Paris le 13 avril 1794. Enfant naturel, il porta le nom de Nicolas jusqu'à la fin de ses études, qu'il fit avec éclat au collége des Grassins à Paris, en qualité de boursier, puis prit le nom de Chamfort en entrant dans le monde. Il eut de la peine à se créer des ressources, fut clerc de procureur, précepteur, secrétaire particulier, etc. Il avait déjà un nom dans les lettres lorsque, à la suite de la représentation de sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, le prince de Condé le nomma secrétaire de ses commandements; mais Chamfort quitta ce poste par esprit d'indépendance, pour se retirer à Auteuil auprès de Mme Helvétius : ce furent les meilleures années de sa vie. Il devint plus tard lecteur de Mme Élisabeth, sœur du roi. Il était entré à l'Académie française, après plusieurs candidatures malheureuses, le 19 juillet 1781. Il embrassa les idées de la Révolution française avec une ardeur que refroidirent bientôt les excès commis en son nom. C'est lui qui fournit à Siéyes le titre et la formule de son fameux écrit sur le tiers-état, avec les deux questions et leurs réponses : « Que doit-il être ? Tout. Qu'est-il ? Rien. » Il collabora à divers écrits et rapports de publicistes. Ayant reçu de Roland la place de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, il la perdit presque aussitôt avec ses pensions d'homme de lettres. Son hostilité contre le régime de la Terreur se signala par des mots aussi courageux que spirituels, comme celui-ci : « Sois mon frère, ou je te tue, » parodie de la fraternité révolutionnaire. Jeté en prison, il parvint à en sortir, et pour échapper à une nouvelle arrestation, il essaya de se donner la mort et se fit plusieurs blessures dont il fut guéri malgré lui. La maladie l'emporta un an après.

Chamfort s'est exercé dans divers genres; mais il tient moins de place dans l'histoire littéraire par ses ouvrages que par sa réputation d'homme d'esprit et la fortune de ses bons mots. « C'était, selon Dussault, un de ces hommes qui, avec beaucoup d'esprit et de malice, paraissent les plus propres à charmer leurs contemporains en se moquant d'eux; il était difficile d'avoir un coup d'œil plus prompt et une humeur plus caustique. Observateur d'autant plus pénétrant qu'il était moins indulgent et moins sensible, il ne laissait rien échapper de ce qui pouvait grossir le trésor qu'il amassait aux dépens de tous les vices et de tous les ridicules; il écrivait le soir, en rentrant chez lui, ce qu'il avait dit : il tenait en quelque sorte journal de son esprit.» Il y avait, dans cet esprit, un fond d'amertume et d'âpreté misanthropique uni à un sentiment ombrageux de dignité et d'indépendance. Aussi était-il moins aimé que recherché dans le monde, et le peu de sympathie qu'il y trouvait l'aigrissait encore. Il prétendait que « les hommes ne peuvent rien faire pour un autre, qui vaille leur oubli », et il ajoutait, un peu gratuitement : « S'il y a un homme sur la terre qui ait le droit de vivre pour lui, c'est moi, après les méchancetés qu'on m'a faites à chaque succès que j'ai obtenu. »

Ses premiers ouvrages furent des articles de journaux, des essais de poésie accadémique, des éloges couronnés, celui de Molière par l'Académie française, celui de La Fontaine par celle de Marseille. Puis il travailla pour le théâtre, où il débuta par une comédie en un acte, en vers, *la Jeune Indienne* (1764), qui reprend le contraste banal entre la civilisation et la vie sauvage. Vint ensuite sa comédie en un acte, en prose, *le Marchand de Smyrne* (1770), satire agréable et dans le sens des idées du XVIIIe siècle contre les distinctions sociales : un marchand d'esclaves, qui a en magasin un baron allemand, plusieurs abbés, un procureur, se plaint du peu de valeur de cette marchandise. Mais le grand effort littéraire de Chamfort au théâtre, comme dit Sainte-Beuve, fut sa tragédie de *Mustapha et Zéangir* (1776), représentée à la cour, puis au Théâtre-Français, et qui, sans réussir beaucoup auprès du public, valut à l'auteur la protection de Marie-Antoinette et une pension sur la cassette du roi. Cette tragédie, à laquelle il travailla, dit-on, quinze ans, avait un sujet historique, emprunté, avec quelques détails d'exécution, à une ancienne pièce d'un auteur oublié, Belin. Il s'agit de l'amour fraternel de deux fils de Soliman, qui, nés de deux lits différents, séparés par des rivalités d'ambition et d'amour, ne sont pas moins tendrement dévoués l'un à l'autre et meurent ensemble. Il y a dans la pièce, avec un style pur et une composition régulière, de la simplicité, des scènes pathétiques, et, ce qui étonne de la part d'un tel esprit, une douceur attendrissante. C'est, en somme, une assez heureuse imitation de *Bajazet* et de *Zaïre*.

On cite encore de Chamfort : *Dictionnaire dramatique*, avec l'abbé De Laporte (1776, 3 vol in-8), contenant l'histoire du théâtre, l'analyse des œuvres, etc.; puis, comme publications posthumes : *Pensées, maximes, anecdotes* (Dresde, 1803, in-8); *Précis de l'art dramatique ancien et moderne* (Paris, 1808, 2 vol. in-8). Il avait écrit pour Mme Élisabeth un *Commentaire des Fables de La Fontaine*, travail dont les « rognures », comme il disait lui-même, ont été recueillies par Gail dans ses *Trois*

*Fabulistes* (1796). Les œuvres de Chamfort ont été réunies par son ami Ginguené (1795, 4 vol. in-8), et plus tard par Auguis (1824-25, 5 vol. in-8). Il a été publié, outre un recueil de *Chamfortiana* (1800), plusieurs éditions d'*Œuvres choisies* (1813, in-18; 1825, 2 vol. in-32; 1830, in-18; 1852, in-18).

Cf. Ginguené : *Vie et écrits de Chamfort*, en tête des *Œuvres*; — A. Houssaye : *Étude sur Chamfort, sa vie et son esprit*, en tête de l'édition de 1852; — La Harpe : *Cours de littér.*; — Grimm : *Correspondance*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV.

**CHAMIER** (Daniel), érudit et controversiste protestant français, né dans le Dauphiné vers 1570, mort à Montauban le 21 octobre 1621. L'un des chefs les plus actifs et les plus honorables du parti protestants, il contribua beaucoup à obtenir d'Henri IV l'édit de Nantes. Il fut tué pendant le siége de Montauban par Louis XIII. Il était professeur de théologie dans cette ville. Ses contemporains, à leur tête Scaliger, faisaient le plus grand cas de son érudition. Son principal ouvrage de controverse est *Panstratia catholica* (Genève, 1626, 4 vol. in-folio). On cite en outre : *Epistolæ jesuisticæ* (Ibid., 1599, in-folio); *la Confusion des disputes papistes* (Ibid., 1600, in-8); *la Jésuitomanie* (Montauban, 1618, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionn. critique*; — les frères Haag : *la France protestante*; — Ch. Read : *Daniel Chamier* (1858, gr. in-8).

**CHAMISSO DE BONCOURT** (Louis-Charles-Adélaïde, dit Adelbert, DE), poëte lyrique et savant allemand, né au château de Boncourt près de Sainte-Menehould le 27 janvier 1781, mort à Berlin le 21 août 1838. Français de naissance, il fut emmené par sa famille en Allemagne pendant l'émigration, et entra, comme peintre, à la manufacture de porcelaine de Berlin; puis il fut admis dans les pages de la reine de Prusse. Il servit quelque temps dans l'armée prussienne, revint en France après la paix de Tilsitt, et fut nommé professeur au collége de Napoléonville, mais il ne prit pas possession de sa chaire. Il retourna en Allemagne et se livra à la fois à des études littéraires et scientifiques. Il fit partie, de 1815 à 1818, de l'expédition d'exploration dans les mers du Nord, entreprise par Otto Kotzebue, sous les auspices du chancelier russe Romanzoff, et recueillit de nombreuses observations. A son retour, il fut nommé directeur des herbiers royaux à Berlin et membre de l'Académie des sciences. Chamisso fut très-lié avec plusieurs écrivains célèbres du commencement du siècle, surtout avec Fichte et Mme de Staël. Estimé comme savant, il s'est fait une réputation populaire comme poëte lyrique et comme romancier.

Ses poésies ont paru en partie dans l'*Almanach des Muses*, qu'il publia, de 1804 à 1806, avec Varnhagen von Ense, et qu'il reprit dans les derniers temps avec G. Schwab. Elles forment deux volumes de ses *Œuvres* (tome III et IV). Elles consistent dans des odes, ballades, romances, sonnets et autres pièces exprimant avec finesse des sentiments tendres et gracieux et mettant en œuvre, d'une manière fantastique, les légendes et souvenirs populaires de l'Allemagne. Chamisso a, en outre, traduit en allemand, avec F. de Gaudy, les *Chansons de Béranger* (Leipzig, 1838). On cite même de lui quelques vers français, échantillons assez médiocres du genre du madrigal.

Comme romancier, il a acquis une célébrité européenne par un seul ouvrage, l'*Histoire merveilleuse de Pierre Schemihl* (Peter Schlemihl's Wunderbare Geschichte; Nuremberg, 1814), qui fut imprimée par les soins de Fouqué. C'est l'histoire humoristique d'un homme qui a perdu son ombre. Il l'a vendue au diable pour une bourse inépuisable. Personne ne veut plus avoir de relation avec un homme qui n'a pas d'ombre et, quoique riche, il est très-malheureux. Le diable alors lui propose de lui rendre son ombre, s'il veut, en échange, lui engager son âme; Pierre refuse, préférant le malheur sur terre au malheur éternel. Pour rompre le pacte, il rejette au loin son merveilleux trésor. Il reste sans ombre, dans sa pauvreté. Il se console en courant le monde avec des bottes de sept lieues, et trouve le repos dans la contemplation de la nature et de ses merveilles. On a traduit dans presque toutes les langues, cet « inimitable caprice », comme l'appelle M. N. Martin qui l'a traduit en français (Paris, 1838, in-18). « C'est à un Français, à Chamisso, dit le traducteur, que cette fantastique Allemagne, qui prétend avoir seule bien compris et cultivé le romantisme, doit le chef-d'œuvre de sa poésie romantique. »

Des travaux scientifiques de Chamisso, nous citerons son *Tableau des plantes les plus utiles et les plus nuisibles du Nord de l'Allemagne* (Uebersicht des nützlichsten und schaedlichsten Gewaechse, etc. Berlin, 1827); ses *Observations recueillies pendant le voyage de découvertes de Kotzebue* (Bemerkungen und Ansichten auf einer Entdeckungsreise unter K.; Weimar, 1827), et son *Voyage autour du monde* (Reise um die Welt), formant les deux premières parties de ses *Œuvres complètes*, qui ont été souvent réimprimées (Gesammelte Werke; Leipzig, 1836-1839, 6 vol. 5e édit., 1864).

Cf. J. Hitzig : *Biographie et correspondance de Chamisso*, formant les tomes V et VI de ses *Œuvres*; — Ampère : *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1840); — N. Martin : *les Poëtes contemporains de l'Allemagne* (Paris, 1846, tome I, in-8).

**CHAMPAGNE** (Jean-François), littérateur français, né en 1751 à Semur, mort le 15 septembre 1813. Il fut proviseur du lycée Louis-le-Grand et entra, en 1797, à l'Académie des inscriptions. On a de lui, outre divers mémoires, une traduction assez estimée de la *Politique* d'Aristote (Paris, 1797, 2 vol., in-8), rééditée par M. Hoefer (Paris, 1845, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CHAMPCENETZ** (Le chevalier DE), publiciste français, né en 1759 à Paris, mort le 23 juillet 1794. Fils du gouverneur du Louvre, il servit dans les gardes françaises et se fit une réputation d'esprit par des couplets satiriques qui lui valurent de la prison et des représailles sous forme d'épigrammes Rulhière a dit :

> Être haï, mais sans se faire craindre,
> Être puni, mais sans se faire plaindre,
> Est un fort sot calcul : Champcenetz s'est mépris ;
> En recherchant la haine, il trouve le mépris.

Les mœurs de Champcenetz étaient fort libres, et ses chansons en portent la marque. Collaborateur des *Actes des Apôtres*, il fit aussi avec Rivarol le *Petit Almanach des grands hommes* (1790, in-12), et écrivit dans le *Petit Journal de la cour et de la ville*. Ayant quitté Paris après le 10 août, il eut l'imprudence d'y revenir, fut arrêté et exécuté. Outre ses articles, il a publié : *Parodie du Songe d'Athalie* (1787, in-8); *les Gobe-Mouches au Palais-Royal* (1788, in-8); *Petit traité de l'amour des femmes pour les sots* (1788, in-8); *Réponse aux lettres* (de Mme de Staël) *sur le caractere et les œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer* (Genève [Paris], 1789, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

**CHAMPIER** (Symphorien), en latin *Camperius* ou *Campegius*, médecin et poëte français, né en 1472 à Saint-Symphorien-le-Château (Lyonnais), mort vers 1535. Médecin distingué de Lyon, il contribua à la fondation d'une école de médecine. En 1509, il suivit le duc Antoine de Lorraine dans ses

expéditions en Italie. Sa réputation fut très-grande de son temps comme savant et comme lettré, et lui inspira un amour-propre excessif dont Scaliger se raille ainsi :

Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens.

L'érudition médicale lui doit des études sur les auteurs grecs et arabes. En poésie, ce n'est qu'un imitateur, cachant sous une forme lourde et pédantesque, la banalité de ses pensées. On cite de lui : *la Nef des princes et des batailles de noblesse* (Lyon, 1502, in-4; Paris, 1525, in-8), et *la Nef des dames vertueuses* (Lyon, 1503, in-4; Paris, 1515, in-4), livres mêlés de prose et de vers; puis des compilations historiques : *Recueil ou chronique des histoires du royaume d'Austrasie ou Lorraine* (Lyon, 1505, in-fol.); *les Grans Chroniques des princes de Savoie et de Piedmont* (Paris, 1516, in-fol.); *la Vie et les gestes du preux chevalier Bayard* (Paris, 1525 et Lyon, 1528, in-4); *Petit livre du royaume des Allobroges* (Lyon, 1529, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X.

CHAMPION DES DAMES, poëme de Martin Franc (voy. ce nom).

**CHAMPLAIN** (Samuel DE), voyageur français, né vers 1570 à Brouage, mort en 1635 à Québec. Il a rendu compte de ses intéressantes expéditions dans les ouvrages suivants : *des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain* (Paris, 1603, in-8); *Voyages et découvertes en la Nouvelle-France ès années 1615 à 1618* (Paris, 1619, 1620, 1627, in-8); *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, depuis 1603 jusqu'en 1629* (Paris, 1632, in-4). Ces *Voyages*, que l'auteur a corrigés de son vivant, ont été réimprimés plusieurs fois.

Cf. Levot, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**CHAMPMESLÉ** (Charles CHEVILLET, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, né à Paris, mort en 1701. Moins célèbre que sa femme dans les souvenirs de la scène française, il débuta en même temps qu'elle au théâtre du Marais, en 1669, et passa comme elle à l'Hôtel de Bourgogne, puis au théâtre de la rue Guénégaud. Il fut remarquable dans la comédie et médiocre dans la tragédie. Doué de talent et d'esprit, il composa de petites pièces, où il peignit avec enjouement et naturel les ridicules de la société bourgeoise. Malheureusement, le style en est négligé et l'intrigue faible. On cite principalement : *les Grisettes, ou Crispin chevalier* (1671); *la Rue Saint-Denis* (1682); *la Veuve* (1699). Son théâtre a été réuni (Paris, 1742, 2 vol. in-12). Champmeslé a collaboré au *Florentin* et à *la Coupe enchantée* de La Fontaine.

**CHAMPMESLÉ** (Marie DESMARES, dame), actrice française, femme du précédent, né en 1644 à Rouen, morte en 1698. Petite-fille d'un président au parlement de Normandie, mais pauvre parce que son père avait été déshérité, elle entra au théâtre de Rouen, et épousa Champmeslé qui y était acteur. Elle débuta au théâtre du Marais en 1669, passa de là à l'Hôtel de Bourgogne, puis au théâtre de la rue Guénégaud. Elle ne quitta la scène que quatre ans avant sa mort. Racine, dont elle fut la maîtresse, lui donna des leçons et en fit la première tragédienne de l'époque; il lui confia les rôles de Bérénice, Monime, Roxane, Iphigénie, Phèdre. Aussi Mme de Sévigné écrivait-elle : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé; ce n'est pas pour les siècles à venir. » Le comte de Clermont-Tonnerre lui ayant succédé dans les bonnes grâces de cette actrice, on dit que sa passion avait été *déracinée* par le *tonnerre*.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

**CHAMPOLLION** (Jacques-Joseph), dit CHAMPOLLION-FIGEAC, archéologue français, né à Figeac (Lot) le 5 octobre 1778, mort à Fontainebleau le 9 mai 1867. Professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Grenoble et conservateur de la Bibliothèque de cette ville, puis conservateur des chartes et diplômes à la Bibliothèque du roi et, depuis 1849, bibliothécaire du palais de Fontainebleau, il avait écrit de savants *Mémoires* et d'intéressantes *Notices* sur les antiquités et la langue de la province de l'Isère et de la ville de Grenoble (1804-1809, brochures in-4 et in-8), lorsque, à l'exemple de son jeune frère dont il avait secondé les premiers essais, il se mit à étudier lui-même l'Égypte. Il publia les *Annales des Lagides* (1819, 2 vol. in-8; *Suppl.* 1821, in-8), ouvrage couronné par l'Institut; plus tard il donna sur le même pays : *l'Égypte ancienne et moderne* (1840, in-8), dans la collection de l'*Univers pittoresque*; un mémoire sur l'*Écriture démotique* (1843, in-4) et des documents inédits relatifs à l'expédition d'Égypte sous le titre de *Fourier et Napoléon* (1844). On lui doit divers autres mémoires archéologiques, travaux de paléographie, notices bibliographiques, et, en dernier lieu, *le Palais de Fontainebleau, ses origines, son histoire*, etc. (1867, 2 vol. in-fol.). [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**CHAMPOLLION** (Jean-François), dit *Champollion le Jeune*, orientaliste français, frère du précédent, né le 23 décembre 1791 à Figeac, mort le 4 mars 1832. Élève du lycée de Grenoble, il joignit à l'étude des langues classiques celle de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'éthiopien et de l'arabe. Un mémoire qu'il composa, à l'âge de seize ans, sur *les Géants de la Bible* fut mis sous les yeux de Millin, qui l'engagea à venir à Paris; il y fut conduit par son frère aîné, et présenté à Langlès, Silvestre de Sacy, de Chezy et autres savants. Leurs conseils, les leçons du Collége de France et de l'École des langues orientales, l'étude des manuscrits de la Bibliothèque impériale développèrent ses dispositions naturelles. Il retourna en 1809 à Grenoble, en qualité de professeur-adjoint d'histoire à la Faculté des lettres et devint titulaire en 1812. Ses travaux incessants avaient dès lors pour objet presque unique l'Égypte, et surtout l'écriture égyptienne. L'inscription de Rosette, qui avait été découverte pendant l'expédition française en Égypte, et qui présentait le même texte sous les trois formes hiéroglyphique, démotique et grecque, fut la clef qui ouvrit à Champollion le secret des hiéroglyphes, fermé pendant tant de siècles à l'intelligence humaine. Le Suédois Akerblad avait déjà reconnu dans le texte hiéroglyphique des signes qui faisaient fonction de lettres. Champollion confirma cette assertion et posa en principe que les signes idéographiques quittaient momentanément ce caractère pour devenir signes phonétiques. De plus, il soupçonna que le signe tour à tour idéographique et phonétique exprimait phonétiquement le son initial de l'objet représenté idéographiquement: d'où il résultait que plusieurs objets différents pouvaient avoir la même valeur phonétique, si leurs noms commençaient par le même son. Il mit ensuite en lumière la grande distinction des trois systèmes d'écriture égyptienne, l'hiéroglyphique, l'hiératique et la démotique. Pénétrant dans les textes mêmes, il parvenait à déchiffrer quelques légendes hiéroglyphiques et publiait de savants mémoires qui soulevaient de vives discussions dans le monde des érudits. Il était cependant toujours professeur à Grenoble, d'où les événements politiques l'avaient éloigné de 1815 à 1818. Il reçut, en 1824, la mission d'aller étudier les musées égyptiens de Turin et de Rome, et fit aussi le catalogue des monuments égyptiens des collections royales de Naples et de Florence. A son retour, en 1826, il fut nommé conservateur du musée égyptien créé

au Louvre. Une mission scientifique lui permit de visiter l'Égypte, de 1829 à 1830. Admis, cette même année, à l'Académie des inscriptions, il fut nommé, le 18 mars 1831, à la chaire d'archéologie égyptienne créée par lui au Collége de France. Il mourut, l'année suivante, à l'âge de quarante et un ans, laissant d'importants manuscrits.

On a de Champollion : *Discours d'ouverture du cours d'histoire de l'Académie de Grenoble* (Grenoble, 1810, in-4) ; *Observations sur le catalogue des manuscrits cophtes du musée Borgia à Velletri, par G. Zoega* (Paris, 1811, in-8) ; *l'Égypte sous les Pharaons* (Paris, 1814, 2 vol. in-8), ouvrage surtout relatif à la géographie ; *Lettre sur les odes gnostiques attribuées à Salomon* (Paris, 1815, in-8) ; *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (Paris, 1822, in-8), mémoire où l'auteur annonce sa découverte, expose ses procédés et les premiers résultats qu'il a obtenus ; *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens* (Paris, 1824, in-8, avec planches), exposé des opinions de l'auteur sur les trois sortes d'écriture égyptienne ; *Lettres au duc de Blacas, relatives au Musée royal égyptien de Turin* (Paris, 1824, in-8), application du système de l'auteur à la lecture des plus anciens monuments ; *Catalogue des papyrus égyptiens de la Bibliothèque Vaticane* (Rome, 1825, in-fol.) ; *Rapport au duc de Doudeauville sur la collection de Livourne* (Paris, 1826, in-8) ; *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X* (Paris, 1827, in-8) ; *Panthéon égyptien* (Paris, 1827, 14 livraisons in-4), magnifique recueil de planches avec légendes explicatives ; puis comme ouvrages posthumes : *Lettres écrites d'Égypte* (Paris, 1833, in-8), relation de son voyage en Égypte ; *Grammaire égyptienne* (Paris, 183., in-fol.) ; *Dictionnaire hiéroglyphique* (Paris, 183., in-.) ; *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, dessins et notices descriptives, en fac-simile d'un manuscrit de l'auteur (Paris, 1874, tome I, gr. in-4), etc. Le système de Champollion a été attaqué par des savants distingués, principalement par Silvestre de Sacy, par Thomas Young, dans son *Exposé de quelques découvertes récentes* (Londres, 1823, in-8), et par Klaproth qui adopta le système de Goulianof.

Cf. L'abbé Greppo : *Essai sur le système hiéroglyphique de Champollion* (1829, in-8) ; — Silvestre de Sacy : *Notice*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* ; — Dujardin, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1836) ; — Champollion-Figeac : *Notices sur les manuscrits autographes de Champollion le Jeune*, etc. (1842) ; — V. Parisot, dans la *Biographie universelle* ; — Fr. de Saulcy : *De l'étude des hiéroglyphes*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1846.

CHANANÉENNE (LANGUE), idiome sémitique parlé dans la Palestine avant l'établissement des Hébreux, et dès une haute antiquité. Elle devait avoir de grandes analogies avec la langue des Phéniciens, qui avaient la même origine que les Cananéens. Il ne reste aucun monument de cette langue. On connaît seulement par la Bible, notamment par le livre de *Josué*, quelques noms d'hommes, de villes et de territoires.

**CHAND**, célèbre historien et poëte hindoui, du XIIe siècle. Il vivait à la cour de Prithwi-raja, dernier roi hindou de Dehli. Son principal ouvrage est une histoire en vers de ce souverain : *Prithwirâjâ charitra*. James Tod, qui l'a beaucoup consultée pour ses *Annals and antiquities of Rajasthan*, y voit une histoire générale du temps. Elle a soixante-neuf livres, comprenant cent mille stances où chaque famille noble du Rajasthân trouve quelque mention de ses ancêtres. C'est une source précieuse de renseignements pour l'histoire, la géographie, la mythologie, les usages, etc. — Chand figure dans son livre, et y joue un rôle assez important. James Tod l'a traduit en grande partie, et a fait imprimer la version anglaise d'un épisode remarquable sous le titre de *The Vow of Sangopta* (le Vœu de Sangopta) : tiré à peu d'exemplaires, il a été réimprimé dans le tome XXV, nouvelle série, de l'*Asiatic Journal*.

Cf. S. de Sacy, dans le *Journal des savants*, 1831 et 1832 ; — W. Price : *Hindee and Hindoostanee selections*, préface ; — Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

**CHANDIEU** (Antoine LA ROCHE DE), théologien protestant français, né en 1534 dans le Mâconnais, mort en 1591. Converti à la Réforme par Calvin et Théodore de Bèze, il exerça le ministère de l'Évangile, soit en France, soit à Genève. On a de lui, sous divers pseudonymes : *Histoire des persécutions et des martyrs de l'Eglise de Paris depuis l'an 1557 jusqu'au règne de Charles IX* (Lyon, 1563, in-8) ; des écrits de controverse, réunis sous le titre d'*Opera theologica* (Genève, 1592, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

**CHANDLER** (Samuel), théologien anglais, né à Hungerford en 1693, mort le 8 juin 1766. Fils d'un ministre, il fut ministre lui-même et quelque temps libraire. Il était membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires. Parmi ses écrits, assez nombreux et estimés, on remarque une *Défense de la religion chrétienne* (Vindication of the christ. relig. ; Londres, 1725, in-8), et une *Histoire critique de la vie de David* (Critical history of the life of D. ; Ibid., 1766, 2 vol. in-8).

Cf. Roger Flexman : *Account of the life and writings of Dr Ch.* (Londres, 1776, in-8) ; — *Biographia britannica*.

**CHANDLER** (Richard), archéologue anglais, né en 1738, mort à Tilshurst le 9 février 1810. Élève de l'université d'Oxford, il donna dès 1763 une magnifique édition des *Marbres d'Arundel* (Marmora Oxoniensia ; in-fol.), plus exacte et plus complète que les précédentes. A la suite d'un voyage scientifique en Grèce, il publia : *Ionian antiquities* (1769, t. Ier ; 1800, t. II, in-fol.) ; *Inscriptiones antiquæ* (Oxford, 1774-76, 2 vol. in-fol.) ; *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce* (Travels, etc. ; Ibid., 1775-76, 2 vol.), traduits en français par Servois et Barbié du Bocage (Paris, 1806, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Walckenaër : *Vies de personnages célèbres*, t. II.

**CHANFARA**, guerrier arabe et l'un des *poëtes coureurs*. Fils de Hinon, son nom était Hodjr ; Chanfara est un surnom qui signifie : porteur de grosses lèvres, et marque une origine abyssinienne. Il vivait au VIe ou au VIIe siècle. On a de lui un poëme remarquable, d'un accent mâle et sauvage, où il se peint lui-même comme un homme de proie et de sang, moitié loup, moitié hyène : il est connu sous la désignation de *Lamyyât-el-ârab*. Le texte, édité par H.-A. Frahn (Kasan, 1814, in-8), a été traduit en français par Silvestre de Sacy et par M. Fresnel, et en vers italiens par M. Pallia.

Cf. Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe*, t. II (Paris, 2e édit., 1826-27, 3 vol. in-8) ; — Fresnel, dans le *Journal asiatique* (septembre 1834).

**CHANNING** (William-Ellery), théologien américain, né à Newport dans l'État de Rhode-Island, le 7 avril 1780, mort à Bonnington le 2 octobre 1842. A partir de 1803, il fut ministre unitairien et devint l'un des chefs de cette école qui, cherchant dans la religion ce qui unit les hommes et écartant ce qui les divise, réduit le christianisme au minimum de dogmes possible et s'attache au développement, à la pratique de la morale. Son admirable honnêteté, son dévouement à toutes les causes libérales, son éloquence lui valurent une grande influence. La littérature n'a presque rien à revendiquer dans ses écrits que ne distingue aucun mérite particulier de style. A peine peut-on signaler ses *Essais sur Milton* et *sur Fénelon*. Ses

*Revues et discours* (Reviews and discourses) parurent à Boston (1830, in-8), et en un recueil plus complet à Londres (1851, 2 vol. in-8). Les *Œuvres sociales* de Channing ont été traduites en français par M. Ed. Laboulaye (Paris, 1854, in-12). Il a paru à New-York des *Memoirs of Channing*.

Cf. Laboulaye : *Essai sur la vie et les doctrines de Channing*, en tête de sa traduction, et *Channing et sa doctrine* (1870, in-18) ; — Renan : *Études d'histoire religieuse* ; — *Channing, sa vie et ses œuvres*, anonyme (Paris, 1873, in-8).

**CHANSON**, petite pièce de vers qui se chante sur un air auquel elle est si intimement liée que musique et paroles restent inséparables. Toute poésie est susceptible d'être chantée, la poésie lyrique surtout, dont le nom rappelle l'instrument de musique qui en soutenait l'inspiration. Mais peu à peu, dans les divers genres, la musique et la poésie se sont séparées l'une de l'autre, pour ne plus se rencontrer qu'accidentellement. Leur alliance n'est restée indissoluble que dans la chanson. Une ode, un dithyrambe, une élégie, peuvent être mis en musique ; ils n'en n'ont pas moins été écrits, du moins chez les peuples modernes, pour être lus, déclamés, et non pour être chantés. Les *Méditations* de Lamartine, malgré l'admirable musique composée par Nidermeyer pour quelques-unes, ne sont pas des chansons. Un autre trait a caractérisé longtemps la chanson : c'est la légèreté, la familiarité, l'absence voulue d'éclat et de gravité. De là le sens peu flatteur du mot dans des locutions comme celles-ci : « Chansons que tout cela ! S'amuser à des chansons. » De nos jours pourtant, la chanson a élevé de nouveau le ton et s'est rapprochée de l'ode, soit dans les hymnes nationaux qui forment un groupe à part, soit dans les couplets philosophiques ou patriotiques de Béranger qui a tant reculé les limites du genre.

1. *La chanson dans la Grèce ancienne.* — La chanson est aussi ancienne que la société humaine. Comme le dit J.-J. Rousseau : « L'usage des chansons est une suite naturelle de celui de la parole, et n'est pas moins général ; partout où l'on parle, on chante. Il n'a fallu, pour les imaginer, que déployer ses organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimait à s'occuper, et fortifier par l'expression dont la voix est capable le sentiment qu'on voulait rendre ou l'image qu'on voulait peindre. » Chez les Grecs, qui ont composé si longtemps toute notre antiquité littéraire, la chanson se perd dans la nuit des temps. Ils ont chanté, avant de les écrire, les faits de leur histoire, les louanges des dieux et des héros, les dispositions de leurs lois. Aristote remarque, en effet, que le même mot νόμοι, veut dire à la fois *lois* et *chansons*. On distingue un nombre considérable de sortes de chansons dans l'ancienne Grèce. Quelques critiques n'en comptent pas moins de cinquante, qu'un esprit plus sobre de divisions a fait ranger sous les sept chefs suivants : les *threni*, ou lamentations, les prières, les chansons de danse, les chansons nuptiales et les chansons mêlées. Cette septième classe, d'une dénomination élastique, comprend une série très-riche et très-variée, les chansons de métier.

Ces dernières paraissent les plus anciennes des chansons grecques, et, à en juger par les fragments conservés, les plus éloignées des formes littéraires propres aux auteurs classiques. Les auteurs nous mentionnent plus de chansons de métier qu'ils ne nous en ont transmis. Il y avait celles des moissonneurs, des mouleurs de grains, des pétrisseurs de pâte, des bouviers, des vanneuses, des tisserands, des fileurs de laine, des pêcheurs, des puiseurs d'eau, des nourrices et berceuses, des mendiants, etc. Chaque sorte de chansons avait un nom ; celle des moissonneurs s'appelait *lityerse*, du nom d'un fils de Midas, roi cruel et gourmand qui enrôlait les moissonneurs de force et les payait en leur coupant la tête. Les lityerses parvenus jusqu'à nous n'offrent aucune trace de ces souvenirs lugubres. La chanson des meuniers s'appelait *hymée* ou *épiaulie*, celle des tisserands, *éline*, celle des bouviers, *bucoliasme*, celle des nourrices, *catabaukalèse* ou *nunnie*, etc. Plusieurs de ces chansons offraient des effets d'harmonie imitative, comme celle des mouleurs de grains :

> **Mouds, mouds, meule, mouds toujours,**
> **Car Pittacus a moulu,**
> **Pittacus le souverain**
> **De la riche Mytilène.**

On voit là une de ces allusions historiques dont les chansons populaires étaient pleines.

Les chansons de table, encore plus nombreuses, s'appelaient *scolies* (σκολία), mot d'une étymologie obscure : il signifie *oblique*, *tortu* ; appliqué aux chansons, signifiait-il que les convives chantaient dans un autre ordre que celui où ils étaient placés, ou marquait-il les irrégularités de formes que se permettaient les chanteurs ? Il nous reste un petit nombre de fragments de scolies, en dehors des morceaux lyriques qui font partie des œuvres d'auteurs connus et que l'on rattache à la chanson. La plupart des scolies antiques se rapportent à des sujets plus divers et plus graves que la table ne le comporterait aujourd'hui. Elles n'excluent pas, il s'en faut, l'éloge du vin et de la bonne chère, comme le prouvent les scolies d'Alcée ou d'Anacréon, si populaires, suivant Aristophane. « Buvons, dit Alcée ; pourquoi attendre les flambeaux sans rien faire ? Le jour est si court ! verse du vin dans plusieurs grandes coupes. Le fils de Jupiter et de Sémélé a donné le vin aux hommes pour leur faire oublier leurs peines. Verse donc un et deux coups et plusieurs ensuite, et s'il porte à la tête, qu'un verre chasse l'autre. »

La morale avait sa place à table pour tempérer ou assaisonner le plaisir. Les scolies morales que nous connaissons sont courtes comme les suivantes : « Amis, le scorpion se glisse sous toutes sortes de pierres ; prenez garde qu'il ne vous pique. Toute fourberie se cache dans l'obscurité. » — « Plût au ciel qu'on put voir ce que pensent les hommes en leur ouvrant la poitrine ! Après avoir connu le fond des cœurs et refermé l'ouverture, on choisirait un ami fidèle et sincère. »

Les scolies les plus importantes se rapportent à la mythologie ou à l'histoire ; on chantait à table la puissance des dieux et la vertu des héros. « A cette heure du repos où l'on est couronné, dit une scolie anonyme, je chante Cérès, mère de Plutus. Oui, je vous salue Cérès, et vous Proserpine, fille de Jupiter. Protégez l'une et l'autre cette ville. » Il existait un nombre considérable de scolies sur Harmodius et Aristogiton, les libérateurs d'Athènes. Il nous en a été conservé des fragments très-importants, qui peuvent n'être que des variantes d'un texte primitif ; plusieurs sont rapportées dans le *Banquet d'Athénée* : « Je porterai mon épée dans une branche de myrte, comme a fait Harmodius avec Aristogiton, quand ils tuèrent Hipparque et rendirent la liberté à Athènes. » — « Votre gloire, Harmodius, et vous Aristogiton, votre gloire est immortelle, puisque, en tuant le tyran, vous avez pu rétablir la liberté dans Athènes. » — « O mon cher Harmodius, c'est faussement qu'on te dit mort. Non, tu résides maintenant dans les demeures heureuses, près d'Achille aux pieds légers et du brave Diomède. »

Comme exemple d'une scolie historique et morale, on ne peut se dispenser de rappeler celle d'Aristote sur la mort d'Hermias, tyran d'Atarne, son ami. Nous en avons cité quelques vers dans

l'article consacré au nom de l'auteur (voy. Aristote). Rangée par les Grecs parmi les chansons de table, elle montre à quel ton de sublime lyrisme le genre pouvait s'élever.

Les chants de guerre chez les Grecs n'ont pas laissé autant de traces qu'on devrait s'y attendre. Avant le combat, leurs chants étaient plutôt des prières adressées aux dieux que des hymnes guerriers. Ils eurent surtout des chansons de victoire, appelées *épinicies* (ἐπινίκιον). La légende historique de Tyrtée indique bien des chants propres à enflammer l'ardeur belliqueuse ; mais les courts fragments qui nous en restent nous font mal comprendre l'effet énergique qu'ils passent pour avoir produit.

Nous n'avons pas non plus beaucoup de renseignements précis sur les chansons d'amour. On en rapporte l'origine aux poëtes Alcman et Stésichore ; ce dernier avait composé sur une jeune fille nommé Calyce, dédaignée par son amant et qui se tua de désespoir, une chanson ou sorte de complainte populaire. On a cru que les mœurs des Grecs, ici par leur austérité, là par leur dépravation même, se prêtaient mal aux chansons d'amour proprement dites. Cependant il nous est parvenu deux scolies de Pindare, l'une adressée à Théoxène, l'autre sur des courtisanes de Corinthe, et qui ne sont que des chants d'amour et de plaisir analogues à ceux des modernes.

Mentionnons encore les chansons destinées à certaines occasions ou solennités. La chanson de noces, dite *hymen* ou *hyménée*, ne doit pas être confondue, dans sa forme populaire, avec le poëme régulier de l'épithalame. Elle avait pour refrain les mots hymen et hyménée qui lui donnaient son nom. On la nommait aussi *catakœmèse*, c'est-à-dire chant pour envoyer dormir. Aristophane en donne une idée dans *la Paix* :

O hymen, ô hyménée, *(bis)*
Ah çà ! que lui ferons-nous ? *(bis)*
Tiens ! nous nous amuserons. *(bis)*
O mes amis, nous qui sommes
Venus ici les premiers,
Enlevons sur nos épaules,
Enlevons tous ce mari.
O hymen, ô hyménée ! *(bis)*

Les chants de joie, en général, s'appelaient *pœans*. Le mot pæan, répété aux refrains, désignait peut-être le médecin des dieux, Pæon. Le chant ainsi nommé était un chant de délivrance et de victoire. Il s'adressait spécialement à Apollon et aussi à Diane et à Mars. Il devint plus tard le nom générique de toute chanson joyeuse, par opposition aux chants mélancoliques ou lugubres, appelés *threni*. Ces derniers comprenaient le *linus*, qu'on rapportait à Linos, fils d'Apollon, et mentionné par Homère et Hésiode : malgré sa nature lugubre, il avait sa place dans les chœurs de danse et les festins ; puis le *bormos*, relatif à la légende d'un enfant enlevé par les nymphes ; l'*aletis*, l'*ule* ou *iule*, l'*épicédion*, etc. La plupart de ces *thrènes* appartenaient à l'Asie Mineure, où régnait une grande prédilection pour les mélodies plaintives.

Les chansons de prières étaient des invocations à Minerve, à Hercule, à Bacchus et à quelques autres dieux. Plusieurs avaient des noms particuliers : *upinges*, *calabide*, *philhélie*, etc. ; parfois leur nom, comme le dernier, venait du refrain : on appelait *philhélie* une chanson en l'honneur du soleil se terminant par ces mots : « Cher soleil (φιλ' ἥλιε). » Rappelons encore quelques chansons ayant un objet et un nom spécial, comme le *chelidonisma*, ou chant de l'hirondelle des Rhodiens, le *corônisma* ou chant de la corneille, une chanson des fleurs et diverses rondes ressemblant beaucoup aux nôtres par la répétition des mots et le retour du refrain, des *flons-flons*, et des *tra la la*.

II. *La chanson latine et néo-latine.* — Si l'histoire des chansons populaires est, chez les Grecs, riche de souvenirs et même de monuments, il n'en est pas ainsi chez les Romains ; on est réduit, sur leur origine et leur développement, à des conjectures. Nous ne connaissons, en fait de chansons romaines, que des morceaux lyriques faisant partie des ouvrages d'auteurs connus, mais qui, malgré la perfection de leur forme, ou peut-être à cause de cette perfection, ne sont pas descendus à l'état de chants populaires. Telles sont de nombreuses odes d'Horace où domine la note épicurienne, mais qui néanmoins représentent tour à tour des chansons de table, des chansons de guerre ou de victoire, des chansons religieuses, des chansons morales, des chansons d'amour, etc. En dehors des auteurs et des œuvres classiques, il ne reste que le vague souvenir de chants primitifs de guerre et de triomphe, dont on ignore les paroles et la forme métrique, ou bien quelques hymnes religieux à peine intelligibles, comme ceux des frères Arvales ou des prêtres Saliens. Le peuple ne sait que pousser, en l'honneur des vainqueurs, des acclamations bruyantes auxquelles se mêlent des injures et des quolibets grossiers. Il devait y avoir aussi de vulgaires chansons d'amour à l'usage des matelots abrutis par la débauche et des muletiers en goguette.

Absentem cantat amicam
Multa prolutus vappa nauta atque viator,

dit Horace. Mais il ne reste rien de ces inspirations, sans doute peu littéraires. On n'en sait pas davantage sur les chansons de nourrices et de berceuses, *næniæ*, et autres rondes et cantilènes qui remontaient, suivant le même Horace, aux Curius et aux Camille et leur avaient enseigné une austère morale (épître I, v. 62) :

Nænia, quæ regnum recte facientibus offert.

Les chants populaires apparaissent, dans la décadence de la langue latine, avec le christianisme. Les Romains convertis ont des hymnes qu'ils font entendre dans les églises. Saint Ambroise nous en fait connaître diverses sortes. Elles sont en général simples de sentiment et de langage, et à la portée du peuple qui doit les chanter. Le rhythme en est marqué par la division en stances égales et courtes, avec un repos à la fin de chacune. Hors de l'Église naissante, on cite, en fait de chant de guerre, le sauvage couplet des soldats d'Aurélien, le vainqueur des Francs et des Sarmates :

Mille, mille, mille, mille, mille, mille decollavimus ;
Unus homo mille, mille, mille, mille decollavimus ;
Mille, mille, mille vivat, qui mille, mille occidit.
Tantum vini habet nemo quantum fudit sanguinis.

La chanson latine, dans sa dégradation littéraire et grammaticale, nous conduit de Rome aux nations modernes. C'est en latin, en effet, que s'écrivent les premières chansons populaires des Francs. Hildegaire, évêque de Meaux, nous a conservé, dans la *Vie de saint Farou*, deux couplets d'une chanson de victoire composée en l'honneur de Clotaire II, à la suite de ses succès sur les Saxons en 623 ; c'était une poésie à la fois savante et barbare :

De Clothario canere est, rege Francorum,
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum.
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.

Quando veniunt in terram Francorum,
Faro ubi erat princeps, missi Saxonum
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldonum,
Ne interficiantur a rege Francorum.

Ici plus de trace de prosodie latine ; en revanche un emploi grossier de la rime comme auxiliaire de la mémoire. Hildegaire ajoute que ce chant populaire, *carmen publicum*, était dit par les femmes, avec accompagnement de danse.

Une forme latine aussi pauvre caractérise, au moyen âge, les chansons des croisades, où le sentiment religieux alterne avec l'enthousiasme guerrier. Parmi ces chansons on en cite une en trente-cinq couplets, chacun de quatre vers de sept syllabes, avec un cri monotone de triomphe pour refrain En voici un échantillon .

Christe, tuis es pater;
Ipsi sunt tibi mater;
His tu soror et frater.
*Jerusalem, exsulta!*

Nati, parete patri;
Fili, succurre matri;
Fratres, servite fratri.
*Jerusalem, exsulta!*

. . . . . . .

O mira lex vivendi!
De casu moriendi,
Vis oritur nascendi.
*Jerusalem, exsulta!*

. . . . . . .

Rivi fluunt cruoris
Jerusalem in oris,
Dum perit gens erroris,
*Jerusalem, exsulta!*

Avec ces rimes latines, la chanson populaire se rapproche beaucoup des hymnes et de ce qu'on appelle les proses de l'Église. La croix du prêtre et l'étendard du seigneur marchent en tête de l'armée et se confondent dans les mêmes refrains, comme dans celui de la chanson latine du clerc d'Orléans Bertère, qui fit, dit-on, prendre la croix à une foule de gens.

Lignum crucis,
Signum ducis
Sequitur exercitus,
Quod non cessit
Sed praecessit
In vi Sancti-Spiritus.

Ce refrain est ramené par un grand nombre de couplets où le mélange des rimes et des vers inégaux offre déjà une certaine complication.

III. *La Chanson en France.*— Dès cette époque, le français, ou plutôt le roman vient disputer au latin le domaine de la chanson. Le couplet se régularise quant au nombre des vers et à l'agencement des rimes, et il ramène régulièrement le refrain. L'amour est le sujet favori de la chanson française du XIIe siècle, quoique la croisade fournisse aussi quelques inspirations. Les troubadours ont commencé, mais les trouvères viennent à leur suite et les égalent ou les surpassent. On cite, au XIIIe siècle, Thibaut de Champagne, Raoul de Coucy, Adam de la Halle, Colin Muset, etc. C'est l'époque où l'art raffiné de la chanson invente des formes nombreuses et savamment variées : les saluts, les partures ou jeux-partis, les sirventes ou sirventois, les pastourelles, les danses, les rétroances, les motets, les lais et virelais, les vaduries, les ballades, rondeaux et autres genres dont nous parlons à leur lieu. Deux couplets d'Adam de la Halle sur un sujet familier aux chansons et romances, *le Retour dans la patrie*, donneront une idée de la poésie chantante :

De tant com plus aproime mon païs,
Me renovele amours plus et esprent;
Et plus me saule en approchant jolis
Et plus li airs et plus truis douche genz.
Cho me tient chi longement,
Et chou aussi
Qu'eus ou venir i choisi
Dames de tel honneranche
C'un poi de la contenanche
De me dame en l'une vi,
Si qu'à la saveur de li
Me delit à se semblanche.

(Plus j'approche de mon pays, — Plus mon amour pour lui se renouvelle et se rallume; — Plus en avançant il me semble joli; — Plus l'air est doux, plus je trouve douces gens. — Cela me fit arrêter ici longuement; — Et ceci encore — Qu'en y arrivant j'aperçus — Dames si dignes d'honneur — Qu'un peu de la contenance — De ma dame en l'une je vis, — Tellement que j'eus comme une saveur d'elle, — Qui me réjouit à cette ressemblance.)

Depuis le XIIIe siècle, qui fut l'âge d'or de la chanson française, ce genre reste intéressant à étudier sous le rapport historique et sous le rapport littéraire. Au XIVe siècle, pendant les malheurs qui accompagnent et suivent la guerre contre les Anglais, le peuple ne paraît pas se consoler des événements en les chansonnant. La bataille d'Azincourt produit bien une chanson remarquable, mais elle est en anglais, et ce sont les Anglais qui la chantent avec son refrain latin:

Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Les chants populaires français sont peu nombreux et tristes, comme les couplets que Monstrelet nous a transmis. Cependant les poëtes de profession cultivent la chanson amoureuse; Guillaume de Machault, Froissart, Jean de Lescurel, travaillent à loisir leurs ballades, leurs virelais et leurs rondeaux. Même remarque générale à faire sur le XVe siècle : la chanson historique y laisse peu de monuments importants, mais la chanson littéraire est représentée par les noms d'Eustache Deschamps, de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, de Villon, de Saint-Gelais, d'Olivier Basselin, etc.

Le XVIe siècle fournit de nouveau un assez grand nombre de chansons populaires, tour à tour guerrières et satiriques. On parle beaucoup, sans la connaître, de la chanson de l'*Homme armé*, qui, transmise par le siècle précédent, fait alors le tour de l'Europe et exerce le talent des plus célèbres compositeurs; mais on ne sait si c'est une chanson de combat ou d'amour, et l'on ne peut guère en juger par les quatre vers qui nous en restent

Lome, lome, lome armé
Et Robinet tu m'as
La mort donnée
Quant tu t'en vas.

Les chansons les plus nombreuses de ce temps sont celles des aventuriers, contenant le plus souvent, au dernier couplet, le nom et la qualité de leur auteur : œuvres médiocres de poëtes inconnus malgré leur empressement à se nommer Quelques-unes pourtant eurent une grande vogue, comme la *Défaite des Suisses* et *la Guerre*, à propos de la bataille de Marignan. La seconde n'est, suivant l'expression de M. Ch. Nisard, qu'un « salmigondis d'onomatopées emprunté à tous les instruments dont on fait usage à la guerre. »

Soufflez, jouez, soufflez tousjours,
Tornez, virez, faictes vos tours,
Phifres soufflez, frappez tabours,
Soufflez, jouez, frappez tousjours,
Tornez, virez, faictes vos tours,
Phifres soufflez, frappez tabours,
Soufflez, jouez, soufflez tousjours.

Les autres couplets et les refrains, d'une bizarrerie inimaginable, faisaient le bonheur de la cour de François Ier. A la bataille de Pavie se rattache, entre d'innombrables chansons, celle du fameux La Palice :

Hélas, La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie,
Hélas, s'il n'était point mort
Il serait encore en vie.

Après ce premier couplet, il n'est plus question de l'illustre capitaine ni des tautologies burlesques accumulées depuis autour de son nom.

Les guerres de religion produisent des chansons populaires à foison. Une des plus célèbres est la complainte satirique sur les obsèques du

duc de Guise, assassiné par Poltrot. Elle est jetée dans le même moule qui servira plus tard à la complainte de la *Mort de Marlborough :*

Qui veut ouïr chanson ? *(bis)*
C'est du grand duc de Guise
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, don,

C'est du grand duc de Guise,
Qui est mort et enterré.
Qui est mort et enterré. (*bis*)
Aux quatre coins du poësle
Et bon, etc.,

Aux quatre coins du poësle
Quatre gentilshomm's y avoit.
Quatre gentilshomm's y avoit. *(bis)*
Dont l'un portait son casque,
Et bon, etc.

Les autres tragédies du temps, comme le meurtre d'Henri III, ont leurs complaintes, plus goguenardes que larmoyantes. Pendant ce même XVIe siècle, la poésie de cour et la poésie bourgeoise, Paris et les provinces, comptaient des pléiades de chansonniers dont le nom appartient, à divers titres, à l'histoire littéraire. Le Maire de Belges, Pierre Gringoire, Jehan du Pontalais, Clément Marot, Marguerite d'Angoulême, Remi Belleau, Amadis Jamin, Desportes, sans compter Ronsard, qui régénère et transforme le domaine de la poésie lyrique, limitrophe de celui de la chanson.

Au XVIIe siècle, la chanson, qui tient si peu de place dans la littérature classique, en prend beaucoup, en revanche, dans la vie publique. Tous les hommes et tous les événements des règnes d'Henri IV, de Louis XIII, sont chansonnés tour à tour. La Fronde, après la Ligue, est signalée par une recrudescence de chansons satiriques. Richelieu n'est pas plus épargné que Concini. Une chanson l'envoie en enfer, où il rencontre ses ennemis vaincus et courtise Proserpine, la prenant pour sa nièce :

Richelieu est dans l'enfer,
Favory de Lucifer,
Et dans ce lieu, comme en France,
On le traite d'Eminence.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

La chanson se déchaîne ensuite contre Mazarin, qui ne s'en émeut guère. A propos des impôts dont il écrase le peuple, il demande s'il chante encore, et reprend, dans son mauvais français : « S'il cante, il paiera. » Chaque jour est alors marqué par de nouvelles satires sur des airs connus. On chansonne les barricades avec des refrains de *Noëls :*

Ce fut une étrange rumeur
Lorsque Paris tout en fureur
S'émut et se barricada.
Alleluia !

Quelques-unes de ces satires sont très-mordantes et raillent cruellement les mœurs ou les malheurs domestiques des chefs de parti. Le duc de Montbazon, la présidente Lescalopier, etc., sont bafoués en rimes plus que légères, conservées par Tallemant des Réaux. Les triolets de Marigny surnagent, comme souvenirs littéraires, au milieu de ce flot de chansons.

La majesté fastueuse de Louis XIV ne sauve pas ses capitaines, ses ministres, ses courtisans et ses maîtresses, ni lui-même, des épigrammes volantes du couplet. On chansonne les généraux vainqueurs, et surtout les vaincus. Le duc de Savoie, le prince d'Orange, Villeroy, sont poursuivis de lazzis populaires, spirituels ou grossiers. On renvoie gentiment le prince savoyard à ses cheminées :

Notre duc, mal à son aise,
A senti plus chauds que braise
Les boulets de Catinat ;
Ramonez ci, ramonez là,
La, la, la,
La cheminée du haut en bas.

Quant à Villeroy, il n'y a pas de plaisanteries insultantes qui n'aient été faites sur la toilette élémentaire dans laquelle il se laissa prendre à Crémone :

Le prince Eugène et Commercy,
Du haut de la tour de l'église,
Et quelques chefs de leur party
Ont observé votre chemise ;
Chacun s'est écrié : fy, fy,
Le maréchal a c... au lit.

Voilà la politesse du temps! Des rondes mettent l'accident en scène tout au long, et font apporter des torchons par Chamillard, pour en effacer les suites. Ici se place la chanson de Marlborough sur le rhythme d'une chanson du siècle précédent, datant elle-même sans doute de plus loin. Après la grave défaite de Malplaquet, Villars commande, dit-on, des chansons qui imputent le malheur à la blessure qu'il a reçue ; alors, d'autres chansons le punissent de s'être laissé battre et surtout de s'en excuser :

Il a fait faire des chansons
Qui disent que le fanfaron,
Landerirette,
Sans sa blessure eût tout détruit
Landeriri.

Dans les malheurs de la royauté, la chanson redouble de verve contre elle. Les désastres financiers du règne de Louis XIV, ses embarras avec la cour de Rome, les démêlés de Bossuet avec Fénelon, les scandales de la cour ou de l'Église inspirent de nombreux couplets où l'animosité et la vengeance ont plus de part que l'esprit. Ces sentiments éclatent avec virulence dans une chanson composée sur la mort du grand roi :

Les uns le nomment Louis le Grand,
Et d'autres Louis le Tirant,
Louis Banqueroutier, Louis l'Injuste
(Et c'est raisonner assez juste),
Car n'eut d'autre raison jamais
Qu'Il faut, Nous voulons, Il nous plait.
. . . . . . . . . . .
Sitôt qu'il fut ensevely,
On le porta à Saint-Denys,
Sans pompe, sans magnificence,
Afin d'épargner la dépense ;
Car à son fils il n'a laissé
Que de quoy le faire enterrer.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier la célèbre définition de l'ancienne monarchie française : « Un gouvernement absolu, tempéré par des chansons. » Au milieu de ce déchaînement de couplets politiques, la chanson littéraire revendique les noms de Benserade, de Boursault, de Dufresny, du marquis de Coulanges, etc., sans omettre le menuisier-poëte Adam Billaut. D'autre part, l'ancien genre des noëls devait une popularité nouvelle à l'ingénieux savoir de La Monnoye.

L'humeur chantante des Français continue de se donner carrière sous la Régence et sous Louis XV, et s'attaque, non sans raison, aux fautes de la politique et à la dépravation des mœurs. Il n'y a pas assez de flonflons, de fredons, de lon la la, de landerirette et landeriri contre le duc d'Orléans d'abord, puis contre le roi et surtout contre toutes ses concubines. Les courtisanes parvenues avaient des ennemis qui leur faisaient payer leurs succès par des couplets d'autant plus populaires qu'ils étaient plus lestes ou même plus obscènes. La Dubarry surtout fut chansonnée vingt fois sous le nom de « la Bourbonnaise ». Elle le fut du moins avec esprit par le duc de Nivernais :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde ;
En vain la duchesse en rougit

Et la princesse en gronde ;
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

Les ministres n'échappent pas aux piqûres de la chanson. Fleury, Choiseul, Maurepas, le chancelier Maupeou, prêtent le flanc à qui mieux mieux à la verve satirique de la foule. Ce ne sont pas seulement les salons, c'est la populace des rues qui accueille le renvoi du chancelier par ces couplets fameux :

Sur la route de Chatou,
Le peuple s'achemine,
Pour voir la f... mine
Du chancelier Maupeou,
Sur la rou...
Sur la rou...
Sur la route de Chatou.

On sent déjà que la chanson, en touchant à la politique, prélude à la Révolution. Elle en prend vite le ton sous Louis XVI. On possède à peine quelques couplets malins et légers sur les débuts du règne, sur des personnages mystérieux, comme le chevalier d'Éon ou Cagliostro, sur les promesses de réformes économiques et politiques sitôt trompées ; mais les chansonniers s'empressent de se mettre à l'unisson du peuple qui prend la Bastille, et ils riment de grossières invectives contre les aristocrates qui tombent sous le couteau de la Terreur. Heureusement pour l'honneur de la France et de la chanson, à côté de *la Carmagnole* et du *Ça ira*, le sentiment révolutionnaire se personnifie dans *la Marseillaise*, *le Chant du départ*, *les Héros du Vengeur*, hymnes les plus entraînants que l'enthousiasme patriotique ait jamais inspirés (voy. CHANTS NATIONAUX).

Parmi les poëtes qui se sont fait, depuis le règne de Louis XV, un renom littéraire comme chansonniers, il faut remarquer Panard, l'abbé de l'Attaignant, Crébillon fils, Saurin, Gentil-Bernard, Moncrif, Vadé, Boufflers, Favart, Piron, Gallet, Collé, Piis, Laujon, Rivarol, de Champcenetz, etc. A côté des inspirations, le plus souvent anonymes, des refrains populaires, ils font de la chanson un genre à part dans la littérature française ; ils ne célèbrent guère que la table et le plaisir, mais leurs successeurs porteront plus haut les visées de la muse chansonnière et aborderont, dans leurs couplets, tous les sujets de la poésie lyrique.

Avant que cette révolution ne s'accomplisse, la chanson populaire languit sous le premier Empire. Nos conquêtes, suivies de si cruels revers, n'inspirent d'abord que de triviales poésies de caserne ; comme chant de guerre, *Partant pour la Syrie* remplace mal *la Marseillaise*, à laquelle on revient dans les jours où l'on a besoin de réchauffer l'enthousiasme. Sous la Restauration, tandis que les anciens chants républicains deviennent, officiellement, des airs de cantiques, la chanson s'élève, contre le trône et l'autel au rang d'une véritable puissance. Béranger se fait l'interprète populaire d'une opposition qui associe contre les Bourbons les idées libérales aux traditions bonapartistes. Il acquiert le surnom de « chansonnier national ». Il représente la chanson sous les aspects les plus variés, quelques-uns nouveaux. Il chante le vin et le plaisir ; il se jette dans la satire politique ; il manie l'ironie voltairienne ; il célèbre les gloires ou déplore les malheurs de la patrie ; il s'abandonne à des effusions intimes ; il traite en poëte les questions brûlantes de philosophie sociale : tout cela, sans que le couplet de chanson tourne à la strophe et sans s'affranchir du refrain. Autour de Béranger, il serait injuste d'oublier ses contemporains, Desaugiers, Armand Gouffé, Ourry, Rougemont, Etienne, Brazier, Debraux, et les autres membres du Caveau (voy. ce mot) ; puis, plus près de nous, Pierre Dupont, Nadaud, sans compter les auteurs des paroles de romances, cette forme sentimentale de la chanson. Nous mettons aussi à part des chansonniers de profession les poëtes lyriques, dont les inspirations, d'abord indépendantes de tout concours musical, ont servi de thème à des compositions mélodiques et leur ont dû parfois un regain de popularité. Si nous descendions jusqu'à ces derniers temps, nous trouverions presque chaque année marquée par le succès de vogue de quelques trivialités ou excentricités rhythmiques : *les Bottes de Bastien*, *le Pied qui r'mue*, *la Femme à barbe*, *Rien n'est sacré pour un sapeur*, *les Pompiers de Nanterre*, *la Mère Angot*, etc., et nous verrions les plus vulgaires inspirations du répertoire des cafés chantants ou de la rue introduites par une curiosité malsaine dans les salons officiels du second Empire.

Nous n'avons pas parlé du développement de la chanson des métiers en France. Chez nous, comme chez les Grecs et les Latins, elle existe dès l'origine et se perpétue de siècle en siècle : mais qu'elle remonte ou non à la tradition du temple de Salomon, elle est restée triviale et sans valeur littéraire. On peut juger de ce qu'ont été autrefois les chansons de métier par ce qu'elles sont de nos jours, dans les sociétés ouvrières reliées entre elles par les mystères du compagnonnage. Elles sont plates et prétentieuses, et la prosodie y est tout juste respectée. La poésie d'atelier vaut la poésie de caserne ; c'est aux poëtes de profession à chanter dignement le travail, comme la gloire militaire. De nos jours, les paysans ont eu leur poëte dans P. Dupont, comme la grande armée le sien dans Béranger.

Nous ne ferons pas ici l'histoire de la chanson chez les peuples de l'étranger. Ce genre ne s'est développé nulle part autant qu'en France, où la chanson semble un produit spontané du génie national. Nous la retrouverons, chez les autres nations, comme une branche de la poésie lyrique, sous ses divers noms : en Italie, *canzone* ; en Provence, *sirvente* ; en Allemagne, *lied*, etc.

Cf. De La Nauze : *Mémoires sur les chansons des anciens Grecs* (Académie des inscriptions, tome IX) ; — Hilgen : *Recherches sur les scolies antiques* (Iéna, 1798) ; — Fauriel : *Chants populaires de la Grèce moderne* (1824, 2 vol. in-8) · — H. Kœster : *De cantilenis popularibus veterum Græcorum* (Berlin, 1831) ; — comte de Marcellus : *Chants populaires de la Grèce* (1851, 2 vol. in-8) ; — B. Jullien : *Thèses de littérature* (1856, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII et suiv. ; — Leroux de Lincy : *Recueil de chants historiques du XII[e] au XVIII[e] siècle* (1841, 2 vol. in-12) ; — Dumersan : *Chansons nationales de la France* (1846, in-18 ; 1852, 2 vol. in-8) : — Ch. Nisard : *Des chansons populaires* (1867, 2 vol. in-18) ; — Brazier : *Notice sur la chanson*, dans le livre des *Cent et un* ; — Ch. Malo : *les Chansons d'autrefois* (1861, in-8) ; — *Recueil dit de Maurepas*, pièces libres, chansons, etc. (Leyde, 6 vol. petit in-12).

CHANSON DES SAXONS (LA), poëme de G. Bodel (voy. ce nom).

CHANSON DU VOYAGEUR (LA). C'est, avec le poëme de Beowulf et la Bataille de Finnesburg, l'une des rares sagas qui composent les anciens monuments de la poésie anglo-saxonne. La *Chanson du voyageur* raconte, en 284 vers, le voyage d'un poëte chanteur qui assiste à la lutte d'Aetla avec les tribus gothiques et qui visite, à la suite de la princesse Ealhild, la cour d'Ermanric ; elle nomme aussi Wala, Gifica et Guthere. Tous ces noms, si on les identifie avec Hermanaric, Wallia, Gibica, Gundicaire, appartiennent à la période comprise entre 375 et 435. On pense que ce poëme fut composé vers le milieu du v[e] siècle, dans le Sleswig, où résidaient encore les Angles. Le texte est édité d'ordinaire avec celui du poëme de *Beowulf* (voy. ce mot).

CHANSONNIER. Ce mot signifie à la fois auteur et recueil de chansons. Dans le premier sens, il

ne remonte qu'à la fin du XVII^e siècle. On trouve dans *le Joueur* de Regnard

Je suis le chansonnier et l'âme du festin.

Depuis cette époque, le titre de chansonnier n'éveille pas seulement l'idée de poëte, mais aussi celle d'homme d'humeur joyeuse et d'ami du plaisir. Les chansonniers nous apparaissent toujours comme les gais convives des Dîners du Vaudeville et de la Société du Caveau. Cependant de gais couplets peuvent être produits par des esprits moroses. L'amour a été plus d'une fois chanté par des gens rangés, et le vin par des bouches très-sobres. Les mérites durables de la chanson, sa valeur littéraire, sa vivacité même et sa désinvolture sont affaire d'art et de métier, et non pas d'improvisation. Le vrai talent de chansonnier n'existe que chez les chansonniers de profession. En France, où ils sont si nombreux, il y a eu une fois, sous la Restauration, un chansonnier officiel; ce fut Désaugiers, qui touchait, « comme chansonnier de la ville de Paris, » un traitement de 6000 fr. Le titre et la place ne lui survécurent pas; Béranger, qui « ne voulait rien être », reçut de l'opinion publique le titre de chansonnier national.

Comme recueil de chansons, le mot chansonnier fut en vogue dans les années qui précédèrent la Révolution française. Il y eut alors le *Chansonnier des grâces*, le *Chansonnier des dames*, le *Chansonnier des demoiselles*, etc. La Terreur ne les supprima pas, mais elle leur donna des compagnons : le *Chansonnier de la Montagne*, le *Chansonnier des sans-culottes*, etc. L'un des plus célèbres fut, plus tard, le *Chansonnier français*. Beaucoup d'autres recueils de chansons ont paru sous divers titres : *Momus à la goguette*, *à la Courtille*, etc., *le Momus libéral, la Gaudriole*, etc., sans compter un certain nombre d'almanachs chantants, notamment l'*Almanach de Béranger*, après la mort du poëte.

**CHANSONS DE GESTE**, poëmes du moyen âge, ayant un fondement historique ou légendaire, célébrant les héros et les événements de guerres nationales. Le mot *geste* exprimait la suite des hauts faits accomplis par un peuple ou par une famille. Mais, dans ce cas, on n'entendait pas par famille le groupe des personnes unies par le sang, mais une sorte de famille héroïque : ceux-là seuls appartiennent à la geste qui sont rattachés aux chefs, non-seulement par la naissance, mais par une destinée commune, une mission de lignage. Les chansons de geste racontent donc la vie d'un héros, sa jeunesse, son âge mûr, sa mort, l'histoire de ses enfants et souvent même de ses derniers neveux. — Ces poëmes, écrits en tirades monorimes ou assonantes, plus ou moins longues, sont en vers de dix ou de douze pieds. Ceux en vers de dix pieds sont les plus anciens.

Il faut chercher l'origine de la chanson de geste dans les cantates guerrières composées sous les Carlovingiens pour célébrer les événements contemporains. Ces cantates étaient récitées en langue franque ou en latin. Les premières surtout ont inspiré les cantilènes (voy. ce mot), qui, elles-mêmes, agrandies et enrichies, ont produit les chansons de geste. Ainsi le chant en langue franque sur la bataille de Saucour, ou Chant de Louis, est devenu, en se développant, la chanson de geste de *Gormond et Isembard* (voy. ces mots). Les plus anciennes chansons de geste ne remontent pas au delà du milieu du XI^e siècle.

Prises dans leur ensemble, les chansons de geste étaient divisées par les trouvères eux-mêmes en trois groupes principaux, d'après la matière dont elles traitaient. Jean Bodel a dit :

Ne sont que trois matières à nul homme entendant
De France, de Bretagne et de Rome la grant.

La matière de France, la plus riche et la plus populaire aux XII^e et XIII^e siècles, avait pour point culminant Charlemagne, et comprenait toutes les légendes dont il était personnellement le héros ou relatives à tous les personnages associés à sa mémoire. La matière de Bretagne, qui ne prit que plus tard son développement, présentait le tableau de l'histoire religieuse et politique du peuple breton développée sous l'influence du génie celto-normand ; elle a pour principal héros le roi fabuleux Artus, et pour thème ordinaire les exploits des chevaliers de la Table-Ronde à la recherche et à la conquête du Saint-Graal. La matière de Rome, se prenant dans un sens très-large, résume tous les vagues souvenirs de l'antiquité grecque ou romaine, sacrée et profane. A cette division par matières répond imparfaitement la division en cycles : ceux-ci sont plus nombreux, par suite de la facilité avec laquelle les matières se subdivisaient. On distingue cinq cycles principaux : le cycle carlovingien, le cycle d'Artus ou de la Table-Ronde, le cycle de l'antiquité, le cycle de la croisade et le cycle provincial. Chacun de ces cycles comprend un nombre plus ou moins grand de chansons de gestes se groupant elles-mêmes autour de gestes principales. Par exemple, dans la matière de France, le cycle carlovingien nous offre quarante-six chansons, connues et classées, se rapportant aux trois gestes suivantes : la geste du roi, la geste de Doon de Mayence, la geste de Garin de Montglane. Un certain nombre de chansons échappent encore à ce classement, comme celles de : *Floovant*, *Tristan de Nanteuil*, *Florent et Octavien*, *Beuve de Hanstone*, etc. — On trouvera dans le *Dictionnaire* la suite des œuvres composant les divers groupes aux mots collectifs qui les désignent, et leur analyse sous leurs titres particuliers ou sous le nom propre de leur auteur.

Les événements qui constituent le fond de l'épopée du moyen âge sont les incidents relatifs à l'avénement des Carlovingiens, les guerres et les expéditions de Pépin, de Charlemagne et de leurs successeurs, les efforts de ceux-ci contre les Normands, toutes les expéditions militaires et religieuses, etc. Dans le premier âge de l'épopée, Charlemagne est la grande figure de la chanson de geste. Il résume les hauts faits de ses ancêtres et les succès de ses héritiers, il devient le représentant de toutes les grandes choses qui furent faites par les rois de sa dynastie. Les chefs qui l'entouraient avaient grandi comme lui dans l'imagination des poëtes ; mais Charlemagne reste le type du héros. L'idéal de l'héroïsme, c'est la lutte contre les Sarrasins, et Charlemagne devient par excellence le chef de la guerre religieuse. Dans le deuxième âge de la chanson de geste, l'actualité est mise à la place de l'histoire, les nécessités de la vie du XII^e siècle s'imposent à la poésie. Charlemagne et ses preux deviennent des instruments politiques. L'agitation du siècle est, à l'extérieur, dans la croisade ; à l'intérieur, dans la lutte entre la royauté et la féodalité, et l'avénement des communes. L'épopée active en tous sens le mouvement politique. La troisième période représente l'épanouissement de la chanson de geste et touche à sa décadence. Les trouvères des XIII^e et XIV^e siècles cherchent à ordonner les éléments épiques qu'ils ont reçus des époques antérieures et donnent aux cycles une rigueur de classification peu compatible avec la spontanéité épique. La poésie de geste reçoit ainsi de l'influence cyclique des développements qui en altèrent le caractère.

Composées pour être chantées, le plus souvent avec accompagnement de viole, comme nous l'apprend Gautier de Coinsi, les chansons de geste étaient en vers de dix ou de douze syllabes. Celui de dix syllabes devint dans l'Occident l'expression

de la poésie héroïque. En France, il a deux accents, l'un à la quatrième syllabe, l'autre à la dernière, comme dans ces vers du XIIe siècle :

Rois qui de France porte corone d'or
Preudoms doit estre et vaillans de son cors.

La rime n'est qu'une simple et vague assonance. Le son de la dernière voyelle, ou de l'avant-dernière, dans les vers qui se terminent par une syllabe muette, est seul important; *pied* peut rimer avec *chef*, *France* avec *demande*, *péril* avec *chérubin*. Les vers ne riment pas un à un, mais par *laisses* ou tirades d'une longueur indéterminée.

Nos épopées du moyen âge, ou, pour les appeler par des noms qui conviennent mieux à la plupart d'entre elles, nos chansons de geste, ont été, de même que nos romans d'aventures et nos fabliaux, l'objet de nombreuses imitations dans toutes les littératures de l'Europe : en Angleterre, en Allemagne, en Grèce, en Norvége, en Espagne, en Italie surtout, où nos récits de chevalerie ont préparé les œuvres de l'Arioste, du Tasse, de Bojardo, de Pulci. Aussi trouvons-nous, et souvent au premier rang, de nombreux savants étrangers parmi les critiques qui ont étudié notre ancienne poésie nationale; tels furent : W. Scott, Ritson, Weber, Ellis, Donce, Thomas Wright en Angleterre; Joseph Mone, Emmanuel Bekker, Keller, Conrad Hoffman, Ferd. Wolf, en Allemagne; en Belgique, le baron de Reiffemberg; en Hollande, Jongbloet, etc. Leurs travaux ont préparé ou complété ceux qui ont été faits chez nous par l'abbé de La Rue, Ampère, Raynouard, Victor Leclerc, Génin, MM. Vitet, Paulin et Gaston Paris, E. du Méril, Littré, F. Guessard, Fr. Michel, Fr. Wey, Le Roux de Lincy, H. Michelant, P. Tarbé, Barrois, Ed. Le Glay, Ch. d'Héricault, Louis Moland, Léon Gautier, et tant d'autres, dont les noms et les efforts sont signalés par M. Léop. Delisle dans le *Rapport* sur les études relatives à la littérature du moyen âge. Une publication importante pour la connaissance des chansons de geste est celle des *Anciens poëtes de la France*, qui se poursuit sous la direction de M. Guessard (1858-66, 9 vol. in-16).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — Edg. Quinet : *les Epopées françaises du XIIe siècle*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1837; — Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (1860, in-8); — Léon Gautier : *les Épopées françaises* (1865, 3 vol. in-8); — Louis Moland : *les Origines littéraires de la France* (1863, in-18), et dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

CHANT NUPTIAL, poëme d'Ausone (voy. ce nom).

CHANT ROYAL, ancienne pièce de poésie française. Inventée au XVIe siècle et cultivée avec faveur jusqu'au XVIe, l'origine de son nom est incertaine. Suivant les uns, le chant royal était adressé à un roi ou tout au moins à quelque haut personnage, et un couplet supplémentaire ou *envoi*, commençant par ces mots : « Sire, roi, prince, ou princesse, » faisait l'application au destinataire du sujet allégorique ou satirique de la pièce. Suivant d'autres, le nom de chant royal venait de ce que le sujet, donné au concours, était proposé par celui qui avait remporté le prix l'année précédente, et qui avait reçu le titre de prince ou de roi. Quoi qu'il en soit, le chant royal fut surtout consacré à la satire, sous le voile de l'allégorie. On a dit que la poésie en devait être empreinte de grandeur et de majesté; mais ce fut surtout un exercice ayant pour premier mérite la difficulté vaincue. On le soumit, en effet, à de puériles entraves. Composé de cinq ou six couplets de dix vers au moins, il roulait sur cinq rimes ramenées dans le même ordre. Le dernier vers du premier couplet servait de refrain aux suivants. On peut voir, comme échantillon, la *Chanson royale* d'Eustache Deschamps, satire allégorique où les bêtes se plaignent de leur misère, qui leur vient de la cour. Tondues et rasées de trop près, elles vont répétant ce refrain :

Pour ce, vous pri, gardez-vous des barbiers.

Cf. Eug. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

**CHANTAL** (Jeanne-Françoise FREMIOT DE), née à Dijon en 1572, morte le 13 décembre 1641. La « bienheureuse mère », comme on l'appelait, l'amie et collaboratrice de saint François de Sales, a laissé des *Lettres* (Paris, 1660, in-8; 1833, 2 vol. in-8) qui respirent une piété exaltée et la tendresse mystique développée dans son âme par son directeur. Mme de Sévigné était sa petite-fille.

Cf. *Vie de madame de Chantal*, en tête de ses *Lettres* (édition de 1833); — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et IV, et *Causeries du lundi*, article sur *Saint François de Sales*.

CHANTE-HISTOIRES, *Cantastorie*. On appelle ainsi, à Naples, des commentateurs populaires qui, sur le môle ou la place publique, récitent aux lazzarones avec toutes les explications nécessaires, et parfois en y intercalant des strophes de leur composition, une grande œuvre poétique, comme celle du Tasse ou de l'Arioste, ou racontent les hauts faits de quelque malandrin célèbre. Les vers des anciens poëtes nationaux ayant besoin, pour cette assemblée peu lettrée, d'une traduction et d'un commentaire, le chante-histoires donne l'une et l'autre dans la langue triviale et pittoresque de ses auditeurs, s'abandonnant à une érudition de fantaisie et enrichissant de son fonds le texte original. « Il transporte son auditoire, dit M. Marc-Monnier, dans le moyen âge où combattait Renaud le Paladin contre les païens d'Assyrie; il groupe autour de lui tous les personnages qu'il connaît : la sirène Cléopâtre, Frédéric Barberousse, l'empereur Néron, sainte Diane, vierge et martyre; il raconte les malheurs des chrétiens persécutés par les protestants arabes, etc. » Souvent il suspend brusquement son récit à l'endroit le plus intéressant, par une adresse rimée à la légère bourse de son public, puis se retire, en lui promettant, comme le feuilletoniste, « la suite à demain. »

Cf. E. Bidera : *Passeggiata per Napoli* (Naples, 1844), — Marc-Monnier : *la Poésie populaire à Naples*, dans l'*Athenæum français* (2 mars 1854).

CHANTELOUPÉE (LA), poëme de l'abbé Barthélemy (voy. ce nom).

**CHANTREAU** (Pierre-Nicolas), littérateur français, né en 1741 à Paris, mort le 25 octobre 1808. Il résida plus de vingt ans en Espagne, où il devint membre de l'Académie de Madrid, fut ensuite professeur d'histoire à l'Ecole centrale d'Auch et à l'École militaire. On a de lui : *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* (Paris, 1792, in-8); *Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution* (1790, in-8); *Voyage philosophique, politique et littéraire fait en Russie* (Paris, 1794, 2 vol. in-8), suite d'extraits empruntés à des livres antérieurs; *Science de l'histoire* (Paris, 1803, 3 vol. in-4); *Eléments d'histoire militaire* (Paris, 1808, 2 vol. in-8); *Histoire de France abrégée et chronologique* (Paris, 1808, 2 vol. in-8), etc. Il a, en outre, traduit les *Tables chronologiques* de John Blair (Paris, 1797, in-4), et rédigé des *Tables analytiques des œuvres de Voltaire* (Paris, 1801, 2 vol. in-8, souvent réimpr.).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHANTS NATIONAUX, chants d'un caractère guerrier ou politique adopté par tout un peuple, comme expression du sentiment national. Ils peuvent être anonymes ou d'auteurs connus, nés d'hier ou transmis par d'anciennes traditions; dans tous les cas, ce qui les caractérise et les distingue des chansons populaires proprement dites, c'est une certaine consécration solennelle qui les associe aux

dangers de la patrie, à ses troubles, à ses joies, aux grandes circonstances de la vie publique. Chez les divers peuples, les chants nationaux paraissent avoir été précédés de simples cris de guerre. Tels furent les *bardits* ou *barrits* des Germains et des Gaulois, et les sauvages articulations des Huns : *Hiu, hiu, hiu*, que les chroniqueurs traitent de sons diaboliques. Les Grecs et les Romains eux-mêmes ont aussi marché au combat en poussant de grands cris, tant pour épouvanter l'ennemi que pour s'exciter soi-même. « *Antiquitus institutum est*, dit Jules César, *ut clamorem universi tollerent, quibus et hostes terreri et eos incitari existimaverunt.* » Il en était de même des Perses combattant les Macédoniens.

Avant de devenir un hymne plus ou moins poétique, le chant militaire national a dû être religieux. C'était le *pæan* chez les Grecs; c'était, chez les Juifs, l'invocation de Sabaoth, le dieu des armées. Ce fut, sous les premiers empereurs chrétiens, le *Kyrie eleïson*, successivement adopté par les peuples barbares, à mesure qu'ils se convertirent au christianisme, et qui fut même le cri de guerre des peuples de la Norvége. Le *Kyrie eleïson* se compliqua ensuite de litanies, dont il fut le refrain. On le combina aussi avec des cris monosyllabiques et des onomatopées plus ou moins sauvages. On l'associa en outre à d'autres invocations religieuses, *Dominus vobiscum*, *Gloria in excelsis Deo*, *Alleluia*.

Les chants patriotiques d'une versification régulière et d'une valeur poétique quelconque viennent assez tard dans plusieurs littératures. Chez les Grecs, les hymnes de Tyrtée se présentent avec tous les caractères de chants nationaux. Ils conservèrent leur popularité après la victoire à laquelle ils avaient tant contribué, et, suivant un témoignage ancien, conservé par Athénée, une loi de Sparte ordonnait que, dans toute la suite des temps, les soldats en campagne devraient se réunir devant la tente du roi pour entendre les vers du poëte guerrier. Écrits en dialecte dorien populaire et dans le mètre animé des anapestes, ils étaient chantés en chœur au son de la flûte, en marchant au combat; ce qui leur fit donner le nom caractéristique de *marches* (ἐμβατήρια). Chez les Romains, la poésie n'a pas obtenu ce rôle populaire.

Chez les peuples modernes, les chants nationaux fournissent, comme les autres sortes de chansons, d'intéressants monuments des langues et des littératures. On peut regarder comme chants nationaux de la France les anciennes cantilènes qui contiennent en germe les chansons épiques de gestes, ainsi que les complaintes, autres embryons des poëmes héroïques. Celle de *la Mort de Roland à Roncevaux* fut, suivant les historiens, chantée par le barde Taillefer avant la bataille d'Hastings. Il est difficile de faire ensuite la part des chants qu'on peut appeler nationaux au milieu des nombreuses chansons historiques et politiques dont l'histoire littéraire du moyen âge a recueilli le souvenir. Pour en trouver qui aient vraiment ce caractère, il faut descendre à l'époque de la Révolution qui avant tout voit éclore *la Marseillaise*, improvisée par Rouget de Lisle, en avril 1792, sous le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Merveilleuse inspiration du patriotisme et du courage, chant de liberté à la fois et de terreur, aucun hymne n'a autant servi à recevoir la mort ou à la donner. Tous les peuples modernes ont reconnu sa puissance. « Vous êtes un terrible homme, disait le vieux Klopstock à Rouget de Lisle, dans la ville de Hambourg, en 1797; vous nous avez tué cinquante mille braves Allemands. » A côté de l'hymne marseillais, il faut placer à un rang très-honorable *Veillons au salut de l'empire*, composé par le girondin Girey-Dupré, la veille de sa mort, et chanté par lui jusque sur l'échafaud, puis *le Chant du départ* de M.-J. Chénier, sans oublier, pour leur influence populaire, la *Carmagnole* et le *Ça ira*. La Révolution de 1830 eut pour chant patriotique *la Parisienne* de Casimir Delavigne, improvisation plus vive qu'énergique, à laquelle le compositeur Auber adapta une musique toute faite. On en fit une sorte de *Marseillaise* officielle qui eut pendant quelque temps assez de vogue. La Révolution de 1848 adopta le *Chœur des Girondins*, écrit pour un drame d'Alex. Dumas, *le Chevalier de Maison-Rouge*, sous l'inspiration d'une réminiscence républicaine. Le second Empire nous a ramené une chanson de troubadour du premier, *Partant pour la Syrie*, musique de la reine Hortense, dont on a vainement tenté de faire un chant national. Dans les grands dangers publics, au dedans comme dans les expéditions lointaines, on s'empressait de rendre aux soldats et au peuple *la Marseillaise*, proscrite dans les jours de sécurité et de paix.

Les Anglais ont pour chant national leur remarquable *Rule Britannia*, œuvre du poëte des *Saisons*, Thomson, et leur magistral *God save the King*. Le premier (Triomphe, Bretagne!) est un chant d'orgueil national, célébrant l'antique liberté de l'Angleterre et réclamant pour elle la domination des mers. Il est tiré d'un drame fantastique intitulé *Alfred*, joué en 1740 à Clifden, devant le prince de Galles. La musique, du compositeur Arne, est inférieure aux paroles, qui expriment d'une manière à la fois patriotique et poétique le caractère anglais. L'origine du *God save the King* (Dieu sauve le roi) est plus contestée. Les uns la rapportent à un organiste de la chapelle de Jacques I^er, nommé John Bull. D'autres en attribuent les paroles au poëte Harry Carrey et la musique au célèbre compositeur Haendel. Celui-ci, suivant quelques-uns, l'aurait empruntée à une *Invocation aux dieux*, de Quinault et de Lully, transformée en *Domine salvum* pour la maison de Saint-Cyr, et alors ce chant national des Anglais serait venu de France. Quoi qu'il en soit, il se répandit rapidement en Angleterre, à partir du milieu du XVIII^e siècle.

En Allemagne, un certain nombre d'odes patriotiques ont eu tout d'un coup assez de popularité pour recevoir le titre de chants nationaux. On ne peut guère en refuser le caractère aux poésies militaires écrites par Th. Kœrner et Maurice Arndt, pour la grande lutte de l'indépendance de l'Allemagne en 1813, et qui ont multiplié chez leurs compatriotes l'enthousiasme dont elles étaient l'expression. Les événements de 1870 ont à leur tour transformé en chant national un *lied* du poëte Becker écrit en 1840 à l'occasion d'une simple émotion internationale. C'est le chant du *Rhin allemand* (Vous ne l'aurez pas notre Rhin allemand), surtout connu, en France, par les réponses que lui avaient faites nos deux grands poëtes, Lamartine dans sa *Marseillaise de la paix*, et Alfred de Musset dans quelques couplets d'une désinvolture arrogante :

> Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
> Il a tenu dans notre verre ;
> Un couplet qu'on s'en va chantant
> Efface-t-il la trace altière
> Des pas de nos chevaux marqués dans votre sang ?

Cette patriotique et poétique boutade fut mise en musique et solennellement exécutée sur nos scènes lyriques, au début de la nouvelle collision entre la France et l'Allemagne en 1870, mais elle n'était pas de nature à nous fournir un chant national de plus.

Parmi les chants nationaux étrangers, nous citerons encore *la Brabançonne*, chanson patriotique adoptée par les Belges après leur révolution de 1830, et dont les paroles étaient d'un acteur français nommé Jenneval ; puis, à la même époque, *la Varsovienne*, chanson française composée à l'imi-

tation de *la Parisienne* pour les Polonais réfugiés en France. Ce dernier peuple avait eu d'ailleurs, dans des temps plus heureux, d'autres chants nationaux : car, sans compter leurs *Kolendas*, leur premier monument littéraire, *Bogarodzica*, n'est pas autre chose qu'un chant de guerre sous forme d'invocation à la Vierge.

Cf. Les principaux ouvrages cités à l'article *Chanson* (voy. ce mot).

**CHANUT** (Pierre), diplomate français, né à Riom en 1600, mort à Paris en juillet 1662. Pendant son ambassade en Suède, il fut l'intermédiaire entre la reine Christine et les savants français. C'est par lui que Descartes fut appelé auprès de la reine. Familier avec la plupart des langues, mortes ou vivantes, il fut lui-même un des savants de son temps. La Bibliothèque nationale possède de lui une intéressante *Correspondance*, dont un abrégé a été publié par P. Vinage de Vaucienne sous le titre de *Mémoires et négociations de M. Chanut depuis l'an* 1645 *jusqu'en* 1655 (Paris, 1676, 3 vol. in-8).

Cf. Wiquefort : *le Livre de l'ambassadeur*.

**CHAO YONG**, philosophe et littérateur chinois du XI^e siècle de notre ère. Né de parents pauvres, il se livra avec ardeur à l'étude, acquit une grande réputation de savant et refusa toutes les dignités qui lui furent offertes, pour vivre dans la plus humble retraite. L'empereur Chin-Tsoung lui décerna le titre de « Docteur sans tache », et l'on honore à la fois son savoir et sa vertu. Chao Yong s'appliqua particulièrement à l'interprétation des signes symboliques des *Kona* de Fo-Hi, et en publia un célèbre commentaire en soixante volumes sous ce titre : *Hoang-Ki-King-Ché*. Ses autres écrits, recueillis sous celui de *Ki-iang-Ki*, forment vingt volumes.

Cf. Pauthier : *Univers pittoresque. Chine*, I.

**CHAPEAU (LE) D'UN HORLOGER**, vaudeville de M^me Em. de Girardin (voy. ce nom).

**CHAPELAIN** (Jean), poëte français, né en 1595 à Paris, mort en 1674. Il eut une étrange fortune littéraire. Encore simple précepteur des fils du grand prévôt de France, M. de La Trousse, il n'avait rien produit, que déjà, par suite de ses relations, il jouissait d'une certaine autorité. Lorsqu'il eut donné quelques odes et sa traduction de *Guzman d'Alfarache*, il devint un oracle. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait appelé à l'Académie française dès sa fondation, lui fit une pension de trois mille livres, le chargea de dresser le plan d'un dictionnaire et d'une grammaire de l'Académie, et de rédiger la critique du *Cid*. Les grands le recherchaient. M. de Montausier voulut le donner pour précepteur à Louis XIV, et ne céda que devant les refus persistants du poëte. Colbert s'adressa à lui pour avoir la liste des écrivains et des savants français et étrangers dignes des gratifications du roi. Cette liste, qui nous a été conservée, montre que Chapelain s'acquitta de sa mission avec sagacité et bienveillance, n'excluant pas même ceux qui l'avaient le plus violemment attaqué. La réputation si haute de Chapelain tomba presque tout d'un coup lorsqu'il eut commencé à publier son poëme épique sur *la Pucelle d'Orléans*. Depuis vingt ans il y travaillait, et le bruit répandu dans le public qu'il allait doter la France d'une magnifique épopée n'avait pas médiocrement contribué à grandir sa renommée. Les douze premiers chants parurent en 1656, et il s'en fit, en dix-huit mois, six éditions ; mais l'enthousiasme tomba bien vite, et les douze derniers chants restèrent toujours en manuscrit. La duchesse de Longueville déclara le poëme ennuyeux ; il devint l'objet de mille traits mordants, comme cette épigramme latine de Montmaur :

Illa Capellani dudum exspectata puella,
Post tanta in lucem tempora, prodit anus,

agréablement traduite par Linière :

Nous attendions de Chapelain
Une pucelle
Jeune et belle ;
Vingt ans à la forger il perdit son latin,
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

Boileau porta les derniers coups à la gloire de Chapelain. Il fit, dès sa quatrième satire, une critique pittoresque de son style, montrant :

.. ses durs vers, d'épithètes enflés,
...des moindres grimauds chez Ménage sifflés ;
. . . . . . . . . . . . . . . .
...ses vers et sans force et sans grâces,
Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses,
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés
Et ses froids ornements à la ligne plantés !..

Le *Chapelain décoiffé* et la *Métamorphose de la perruque de Chapelain en comète* furent faits vers le même temps que la satire précédente, c'est-à-dire vers 1664. On sait que ces badinages eurent pour auteurs, avec Boileau, Chapelle, Furetière, et peut-être Racine, dans leurs réunions de la rue du Vieux-Colombier, où *la Pucelle* restait en permanence sur la table, afin que celui qui s'était rendu coupable d'une faute contre les statuts en lut, par punition, quelques lignes.

Tout ce ridicule amassé contre un écrivain qui, en dehors de la poésie, était un homme de mérite, ne pouvait manquer à la fin de blesser bien des gens, ceux-là surtout qui, comme Perrault et le savant Huet, faisaient l'éloge du poëme de Chapelain et attribuaient sa chute, non à ses défauts, mais à la frivolité de l'esprit public. Pour répondre aux reproches soulevés par ses attaques, Boileau reprit la parole, dans sa neuvième satire :

Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.

Il s'attache à marquer la portée de ses critiques.

En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
Ma muse en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.

L'honneur, la probité, la civilité, la candeur que Boileau reconnaît ici dans Chapelain sont hors de doute ; on ne lui reprocha, dans le commerce de la vie, qu'un seul défaut, l'avarice, et sur ce point les traits satiriques de Ménage paraissent encore exagérés par l'envie ou le besoin de médire.

Quelques vers tirés d'un des meilleurs passages de *la Pucelle* nous semblent nécessaires pour faire juger le style de cette épopée et l'ennui qu'elle recèle dans ses tirades où la théologie tente de s'unir avec la poésie :

Loin des murs flamboyants qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-même, et, vêtu de splendeur,
Sans borne il est rempli de sa propre grandeur.
Une triple personne en une seule essence,
Le suprême pouvoir, la suprême science,
Et le suprême amour, unis en trinité,
Dans son règne éternel forment sa majesté.
Un volant bataillon de ministres fidèles,
Devant l'Être infini, soutenu sur ses ailes,
Dans un juste concert de trois fois trois degrés,
Lui chante incessamment des cantiques sacrés.
Sur son trône étoilé, patriarches, prophètes,
Apôtres, confesseurs, vierges, anachorètes,
Et ceux qui par leur sang ont cimenté la foi,
L'adorent à genoux, saint peuple du saint roi.
A sa gauche et debout, la Vierge immaculée,
Qui, de grâce remplie et de vertu comblée,
Conçut le Rédempteur dans son pudique flanc,
Entre tous les élus obtient le premier rang...

Le manuscrit complet de *la Pucelle*, corrigé de la main de l'auteur, existe à la Bibliothèque nationale (S. F. n° 677,3). Il a été publié par Camusat des *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de Chapelain* (Paris, 1726, in-12). Sainte-Beuve possédait cinq volumes manuscrits de sa

correspondance. Les extraits en sont intéressants et d'un bon style, comme pour donner raison à l'hémistiche de Boileau : « Que n'écrit-il en prose ! »

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française ;* — Saint-Marc-Girardin : *Essais de littérature et de morale ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim.

**CHAPELLE** (Claude-Emmanuel LHUILLIER, dit), poëte français, né en 1626 à la Chapelle-Saint-Denis, près Paris, mort en 1686. C'est de son lieu de naissance qu'il tira son surnom. Enfant naturel d'un maître des requêtes, il dut à son père, ami de Gassendi, une brillante éducation achevée sous la direction de ce philosophe, et une fortune qui lui permit de suivre ses penchants pour la paresse, le plaisir et l'indépendance. Au milieu d'une telle vie, il laissait couler ses improvisations négligemment rimées et ses bons mots qui remplissent les recueils du temps. Les grands seigneurs le recherchaient; mais il leur préférait les cabarets, comme *la Croix de Lorraine*, ou *la Croix Blanche*, et les réunions de la rue du Vieux-Colombier, où il faisait assaut d'esprit avec Boileau, Molière et Racine. Ceux-ci estimaient son jugement et aimaient à le consulter sur leurs écrits. Il donnait son opinion avec franchise. Un jour, chez Segrais, au Luxembourg, il critiqua si vivement un vers du *Lutrin*, que Boileau refusa de continuer la lecture de son poëme. Interrogé par Racine sur *Berénice*, il en fit la critique par ces deux vers :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Racine et Boileau ne lui gardaient pas rancune de ces critiques ; mais Molière les prenait plus mal, n'aimant pas à entendre dire que Chapelle travaillait à ses pièces.

Les vers de Chapelle sont, en général, médiocres, et méritent ce reproche que lui adresse Voltaire, dans le *Temple du goût :*

Réglez mieux votre passion
Pour ces syllabes enfilées
Qui, chez Richelet étalées,
Quelquefois sans intention,
Disent avec profusion
Des riens en rimes redoublées.

Son meilleur ouvrage est la relation enjouée et facile qu'il fit avec Bachaumont de son *Voyage en Provence et en Languedoc*. Il paraît avoir eu la principale part à cette « charmante leçon du plus charmant badinage, » comme l'appelle Voltaire. On trouvera dans tous les recueils l'une de ses pièces les mieux réussies, le spirituel rondeau *A la fontaine*, à propos des *Métamorphoses d'Ovide* mises en rondeaux par Benserade. Les œuvres de Chapelle et Bachaumont, réunies par Saint-Marc (La Haye, 1755, in-18), ont été rééditées (Paris, 1854, in-16).

Cf. *Mémoires pour la vie de Chapelle*, dans l'édition de 1755 ;— Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

**CHAPMAN** (George), poëte anglais, né à Hitching Hill (comté de Hertford) en 1557, mort en 1634. Il fut élevé à Oxford et à Cambridge, jouit du royal patronage de Jacques Ier et du prince Henri, et de l'amitié de Spenser, de Jonson, de Shakespeare. Il inaugura par *le Mendiant aveugle d'Alexandrie* (*Blind beggar of Alexandria*, 1598) une série de tragédies et de comédies, dont seize sont venues jusqu'à nous. Sans avoir un génie créateur, il a une riche imagination, de vigoureuses pensées, qu'il gâte par les invraisemblances et l'emphase. Les plus connues de ses pièces sont : *En Orient* (Eastward-hoe), avec Jonson et Marston ; *Bussy d'Amboise, la Conspiration de Biron, Tous fous* (All fools). Mais le principal titre de Chapman est sa traduction d'Homère. Il donna successivement *l'Iliade* (Londres, sans date, in-fol.), *l'Odyssée* et la *Batrachomyomachia* (Ibid., 1614, in-fol.). Il s'est servi du grand vers anglais de quatorze syllabes. Cette traduction, réimprimée par les soins de M. Hooper dans la *Bibliothèque des vieux auteurs* (Londres, 5 vol. in-8), a toute la liberté, toute l'animation d'une œuvre originale. Longtemps négligée pour des versions plus modernes et en apparence plus exactes, elle a été remise en honneur de notre temps. Chapman acheva et publia en 1606 une paraphrase du poëme de *Héro et Léandre*, laissée incomplète par Marlowe.

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Charles Lamb : *Specimens of english dramatic poetry*.

**CHAPPE D'AUTEROCHE** (Jean), savant français, né à Mauriac en 1722, mort à San-Lucar (Californie) en 1769. A la suite d'expéditions scientifiques, il écrivit un *Voyage en Sibérie* (Paris, 1768, 2 vol. in-4, atlas), qui mérite d'être noté pour la réfutation qui en fut faite par le comte Chouvalof et, dit-on, par l'impératrice Catherine II elle-même, sous le titre d'*Antidote ou Examen du mauvais livre intitulé Voyage de l'abbé Chappe* (Amsterdam, 1771, 2 vol. in-12).

Cf. Grandjean de Fouchy : *Éloge de Chappe d'Auteroche* (*Mémoires de l'Académie*, 1760).

**CHAPUYS-MONTLAVILLE** (Benoît-Marie-Louis-Alceste, baron DE), publiciste français, né à Tournus le 19 septembre 1800, mort à Mâcon le 9 février 1868. Député de l'opposition libérale sous Louis-Philippe, préfet en 1849, sénateur sous l'Empire, il a publié un certain nombre d'écrits politiques et historiques : l'*Histoire du Dauphiné* (1827-1828, 2 vol. in-8) ; *Lamartine, vie publique et privée* (1843, in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

CHARACTÈRES DES PASSIONS (LES), ouvrage de LA CHAMBRE (voy. ce nom).

**CHARDIN** (Jean), voyageur français, né en 1643 à Paris, mort le 15 janvier 1713 près de Londres. Au retour de ses admirables excursions dans l'extrême Orient, il dut, en sa qualité de protestant, s'éloigner de la France et alla se fixer en Angleterre, où Charles II l'accueillit avec distinction. Le *Journal des voyages du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales* (Amsterdam, 1711, 3 vol. in-4 et 10 vol. in-12), à la rédaction duquel Fr. Charpentier a concouru, a été réédité par Langlès, qui y a joint une histoire abrégée de la Perse (Paris, 1811, 10 vol. in-8 et atlas in-fol.). C'est une relation d'un grand intérêt pour la connaissance des mœurs, des arts, de l'administration de pays alors inconnus et d'une exactitude à laquelle les voyageurs postérieurs ont rendu justice.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CHARDON DE LA ROCHETTE** (Simon), philologue français, né en 1753 dans le Gévaudan, mort le 18 septembre 1814. Après un voyage en Italie, où il parvint à se procurer à grands frais le manuscrit palatin de l'*Anthologie*, il vint à Paris, et se lia intimement avec D'Ansse de Villoison, helléniste comme lui. Pendant la révolution, il fut inspecteur des nouvelles bibliothèques départementales. La plus grande partie de sa vie fut consacrée à préparer la publication, avec des variantes et notes nombreuses, du manuscrit de l'*Anthologie :* travail que la mort l'empêcha d'achever. On cite, en outre, un recueil de *Mélanges de critique et de philologie* (1812, 3 vol. in-8), et de nombreux articles dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Il a édité : *Vie de la marquise de Courcelles* (1808) ; *Histoire secrète du cardinal de Richelieu* (1808) ; *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Marais (1811), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHARDON ET LA ROSE (LE), poëme allégorique de W. Dunbar (voy. ce nom).

CHARENÇON (LE), *Curculio*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CHARGE. Ce mot, qui a le même sens que celui de caricature et la même étymologie (en italien, *caricare*, charger), s'applique également au dessin ou à la peinture et aux œuvres littéraires; il désigne la représentation grotesque soit d'une personne, soit d'un fait qu'on veut ridiculiser. La charge se dit de tout trait qui ajoute à la nature quelque chose de forcé, d'exagéré, de bouffon. En littérature, elle ne se confine pas dans ces courtes légendes d'un comique forcé, qui accompagnent les caricatures proprement dites et ajoutent le mordant de la parole à la verve du crayon; la charge se produit encore et surtout au théâtre, où elle consiste le plus souvent dans la manière dont l'acteur joue son rôle et exagère son personnage. Elle peut être dans l'œuvre elle-même, aussi bien que dans l'interprétation, et elle se justifie par le dessein de l'auteur et l'effet produit. Aristophane, qui l'emploie si souvent, est loué par Racine d'y avoir eu recours dans *les Guêpes*. « Pour moi, dit l'auteur des *Plaideurs*, disposé à suivre aussi loin que possible son modèle, je trouve qu'Aristophane a eu raison de pousser les choses au delà du vraisemblable. Les juges de l'Aréopage n'auraient pas peut-être trouvé bon qu'il eût marqué au naturel leur avidité de gagner, les bons tours de leurs secrétaires et les forfanteries de leurs avocats. Il était à propos d'outrer un peu les personnages, pour les empêcher de se reconnaître; le public ne laissait pas de discerner le vrai au travers du ridicule. »

A Rome, Plaute ne s'est pas non plus fait faute de charger les traits comiques pour mieux les faire saisir. Quand son Avare, après avoir fouillé son valet et visité ses deux mains, demande à voir « la troisième », il dépasse la vraisemblance par une exagération de trait que Molière paraît avoir voulu ramener à la proportion théâtrale, dans la scène où Harpagon demande à voir « les autres, » sans les compter. Ce n'est pas que notre grand comique ait peur de charger les situations ou les personnages. Dans cette même pièce, Harpagon, criant: au voleur! s'arrête lui-même, et se prenant par le bras, se dit : « Rends-moi mon argent, coquin... Ah! c'est moi! » Il est difficile de sacrifier davantage la vraisemblance au relief de la passion. On trouve aussi des exemples de charge dans *les Fourberies de Scapin*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, etc., et l'auteur en tire toujours des effets comiques. Les critiques qui lui ont reproché l'emploi de ce moyen, n'ont pas vu combien il est conforme aux conditions de l'optique particulière de la scène. La charge met l'objet dans le plus haut degré d'évidence, sans le rendre méconnaissable.

Cf. Babault : *Annales dramatiques*; — Champfleury : *Histoire de la caricature antique et de la caricature moderne* (1865-1874, 3 vol. in-18).

CHARIENTISME. — Voyez IRONIE.

CHARISI (Jehuda ben Salomo ben), ou AL HARIZI, rabbin et poëte espagnol, né à Xérès, mort vers 1230. Il étudia avec ardeur la philosophie et la poésie arabe, dans le dessein d'élever la littérature hébraïque au même niveau. Il traduisit en hébreu les 50 makâmât (séances) du poëte Hariri, puis composa lui-même un ouvrage original sur le même plan, le *Tahkemoni*, consacré à la peinture des mœurs et de la culture intellectuelle des Juifs de son temps. Sa traduction de Hariri est restée manuscrite. Le *Tahkemoni* a été imprimé plusieurs fois (Constantinople, 1578; Amsterdam, 1769, in-4; Vienne, 1854). Il a été traduit en allemand par Kaempf (Berlin, 1845). Silvestre de Sacy en a donné en français des fragments.

Cf. Dukes : *Ehrensaeulen* (Vienne, 1737).

CHARISIUS (Flavius-Sosipater), grammairien latin du IVe ou du Ve siècle. Il est l'auteur d'un traité en cinq livres intitulé *Institutiones grammaticæ*, qui nous est, en grande partie, parvenu. C'est une compilation soignée et utile, qui, publiée d'abord par Pierius Cyminius (Naples, 1532, in-fol.), a été réimprimée par Fabricius (Bâle, 1551, in-8), par Lindemann, dans le *Corpus grammaticorum latinorum veterum* (t. IV, Leipzig, 1840, in-4), etc.

Cf. Niebuhr, dans les *Annales* de Jahn, 1826, p. 390.

CHARITON, Χαρίτων, d'Aphrodisie en Carie. C'est le nom sous lequel nous est parvenu un roman grec, en huit livres, sur les *Amours de Chæréas et de Callirrhoé*, Τῶν περὶ Χαιρέαν καὶ Καλλιῤῥόην ἐρωτικῶν διηγημάτων λόγοι η'. On suppose que cet auteur vécut entre le Ve et le IXe siècle après J.-C., et qu'il fut un des derniers écrivains grecs ayant composé des romans en prose. Il se donne comme le secrétaire de l'orateur syracusain Athénagoras, dont parle Thucydide, et c'est la fille d'Hermocrate, rival d'Athénagoras, qui est l'héroïne de son roman. Celle-ci, qui porte le nom de Callirrhoé, est enterrée comme morte, peu après son mariage avec Chæréas; mais dans le tombeau elle revient à la vie, et, enlevée par des voleurs, n'est rendue à son époux qu'après de nombreuses aventures. Cet ouvrage, quoique faible d'invention, n'est pas sans agrément; le style en est simple, malgré quelques marques de décadence. Il a été publié par J.-P. d'Orville (Amsterdam, 1750, in-4), avec un excellent commentaire qui touche à une foule de questions relatives à la langue grecque et que, selon Larcher, tout philologue doit étudier. Ce commentaire est dix fois plus long que le texte. L'édition de d'Orville a été reproduite avec quelques rectifications et une traduction latine de Reiske, par Beck (Leipzig, 1783, in-8). Les *Amours de Chæréas et de Callirrhoé* ont été traduites en français par Larcher (Paris, 1763, 2 vol. in-12) et par Jallet (Paris, 1784, 2 vol. in-12). La traduction de Larcher a été plusieurs fois réimprimée, notamment dans la collection des romans grecs de Merlin (t. IX et X, 1822).

Cf. Villemain : *Essai sur les romans grecs*, dans le *Études de littérature ancienne et étrangère* (1864, in-8); — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et romains* (1864, in-18).

CHARIVARI (LE). Sous ce titre caractéristique s'est fondé un journal satirique français ayant pour objet de traduire, par la moquerie et le rire, la critique des actes de nos hommes publics. *Le Charivari* fut fondé le 1er décembre 1832, dans le format in-4, contenant un dessin, par Ch. Philipon, créateur de diverses autres feuilles satiriques illustrées. Il se fit remarquer par sa verve et sa malice qui restèrent, pendant tout le règne de Louis-Philippe, inépuisables comme son succès. Il faisait alors au pouvoir une guerre incessante d'épigrammes, de charges comiques sous lesquelles se révélait plus de bon sens que de méchanceté. Il avait pour principaux rédacteurs Louis Desnoyers, Altaroche et Albert Clerc, s'appelant « les trois hommes d'État du *Charivari* ». A côté d'eux, MM. Louis Huart, Taxile Delord, Clément Caraguel, Laurent Jan, etc., se firent aussi une réputation. Après Février 1848, *le Charivari* tourna son opposition contre les républicains et surtout contre les socialistes, et se déclara plus d'une fois avec courage contre des mesures ou des projets que la presse sérieuse osait à peine discuter. Le régime autoritaire, inauguré par le coup d'État 1851, lui ôta le droit de toucher, même en riant, aux actes et aux hommes du pouvoir, et il dut se rabattre, au grand détriment de sa popularité et de son influence, sur les ridicules et travers sociaux, sur les excentricités de la mode ou des mœurs contemporaines. La satire politique,

même sous la forme bouffonne, suppose un régime de liberté. L'Angleterre a aussi son Charivari, qui est le journal intitulé *Punch*.

Cf. Hatin : *Hist. polit. et littéraire de la presse.*

**CHARLEMAGNE**, roi des Francs et empereur d'Occident, né à Salzbourg en 742, mort à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814. Promoteur de la renaissance intellectuelle du monde barbare, on ne sait à quel degré il a participé lui-même à l'instruction et à la culture littéraire qu'il s'efforça de ranimer. Sans doute il attira auprès de lui les hommes les plus distingués de son temps, l'anglo-saxon Alcuin, l'irlandais Clément, les italiens Théodulfe, Leidrade, Paulin d'Aquilée, Pierre de Pise, Paul Warnefried, etc. Il est le fondateur de la première académie des temps modernes, l'École palatine, qui réunit les savants de tous les pays, en leur décernant pour noms littéraires ceux des plus célèbres écrivains de l'antiquité, comme pour les placer sous leur patronage; Charlemagne lui-même, ses ministres, sa famille, ses sœurs et ses filles s'honoraient d'en faire partie. Il avait fondé une bibliothèque au monastère de Saint-Gall, et réuni pour lui-même des collections de livres à l'île Barbe, près de Lyon, et à Aix-la-Chapelle. Suivant la tradition, Charlemagne considérait tellement les savants, qu'il donna sa fille Emma en mariage à son scribe Éginhart. On lui prête l'amour de la lecture, le goût des arts. D'après quelques-uns, il aurait composé même, en dehors de ses travaux de législation, des ouvrages d'enseignement, entre autres une *Grammaire tudesque*. Mais, selon d'autres, il serait resté tout à fait illettré et incapable même de signer de sa main. Quant aux écrits venus sous son nom, les *Capitulaires*, qui résument sa législation, les *Livres carolins*, composés pour défendre l'orthodoxie contre les décisions de l'Eglise elle-même dans la question des iconoclastes, et le recueil de ses *Lettres*, tout en y recherchant la pensée de Charlemagne et l'empreinte de son génie, on est forcé d'admettre qu'ils furent rédigés par des mains plus savantes que la sienne.

Cf. F. Monnier : *Alcuin et son influence* (Paris, 1853, in-8); — B. Hauréau : *Charlemagne et sa cour* (Ibid., 1854, in-16); — H. Martin : *Hist. de France*, t. II, p. 287 et suiv. (édit. 1860).

CHARLEMAGNE (POËMES ET LÉGENDES SUR). Charlemagne était destiné à prendre une plus grande place dans le domaine des lettres comme héros de poëmes et de romans que comme écrivain. L'histoire des œuvres où le type du héros se forme, grandit et se développe, est celle même de la littérature de l'Europe pendant plusieurs siècles. La légende de Charlemagne, la plus grande des temps modernes, n'attend pas la mort de l'empereur pour commencer; elle naît de son vivant et inspire les chansons héroïques contemporaines des langues tudesques et romanes. C'est en France qu'elle a le développement le plus complet; elle semble présider à la formation de la nationalité française et, dans la rivalité de la langue d'oïl et de la langue d'oc, le Midi, retenant sa part des traditions poétiques sur le grand empereur du Nord, les développe dans l'épopée provençale. La légende de Charlemagne est l'inépuisable texte de nos chansons de geste, et le fond de tout un long cycle poétique. Les romans la reprennent après l'épopée; les chroniques s'en emparent ensuite et conservent par elle le merveilleux dans l'histoire naissante. L'Allemagne, qui revendique le héros franc comme un des siens, ne manque pas de cultiver sa légende; mais les œuvres originales qu'elle lui consacre sont plutôt des ballades que des poëmes. En fait d'épopées carlovingiennes, les meistersingers allemands se bornent à calquer et à traduire celles de la France. Celles-ci, du reste, portent le nom de Charlemagne et l'honneur de notre poésie dans tous les pays. Les Flandres, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, font à l'un et à l'autre, par leurs traductions, une popularité universelle que les croisades étendent à l'Orient.

Il est difficile de tirer des développements poétiques du type de Charlemagne les éléments de la réalité historique. « Toutes les légendes, dit M. G. Paris, attestent, prises dans leur ensemble, une seule chose, l'impression profonde et durable produite par Charlemagne sur les générations qui le contemplèrent et qui le suivirent. » Il faut ajouter que cette impression se divise en deux grands courants, l'un religieux, l'autre guerrier. Le premier se conserve surtout dans l'Église et aboutit à la canonisation de l'empereur; le second est plus particulièrement laïque et produit l'épopée française. Tous deux d'ailleurs se confondent dans la conception idéale d'un Charlemagne, qui, pour les clercs comme pour les chevaliers, est à peu près le même : le héros chrétien, la force au service de la religion, le défenseur et le maître de la chrétienté. Tous les détails qui, dans l'imagination des peuples, et avec les couleurs propres à chaque époque, développeront cet idéal, seront admis par la poésie, qu'ils s'accordent avec l'histoire ou qu'ils la contredisent, à quelque pays, à quelque temps, à quelque ordre d'idées qu'ils se rapportent.

Pour les épopées dont Charlemagne est le héros, voy. CARLOVINGIEN (Cycle), et les articles consacrés aux différentes branches de gestes qu'il comprend. — Nous signalons aussi, pour le moyen âge, comme principale chronique rimée, le *Roman de Charlemagne*, de Girard d'Amiens, et le poëme allemand de *Charlemagne*, de Stricker. — Plus près de nous, on cite les poëmes héroïques de Louis Laboureur, de Millevoye, de Lucien Bonaparte, etc. (voy. ces divers noms).

Cf. Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1866, gr. in-8) ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. II (1865-1868, 3 vol. in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI.

**CHARLEMAGNE** (Jean-Armand), auteur dramatique français, né en 1759, près de Paris, mort le 6 mars 1838. Il a donné sur divers théâtres des comédies faciles, dont quelques-unes eurent du succès : *la Fille à marier*, un acte en vers (1793); *Monsieur de Crac à Paris*, un acte en vers (1793); *le Souper des Jacobins*, un acte en vers (1795), pièce d'à propos politique; *l'Agioteur*, un acte en vers (1796); *les Voyageurs*, trois actes en vers (1800); *le Fou supposé*, un acte en prose (1803); *les Descendants du Menteur*, trois actes en vers (1805); *le Testament de l'Oncle*, trois actes en vers (1806), etc. On cite, en outre, deux romans, *l'Enfant du crime et du hasard* (1803, 4 vol. in-12), *les Trois B...., ou Aventures d'un boiteux, d'un borgne et d'un bossu* (1804, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHARLES LE CHAUVE, chanson de gestes d'un auteur inconnu du XIVe siècle. Elle a peu de valeur. La lignée de Clovis s'étant éteinte, Dieu, selon le poëte, choisit, parmi les Sarrasins, Melsiaux, roi de Hongrie, pour occuper le trône de France. Melsiaux se fait baptiser et prend le nom de Charles. Il épouse la dame du Berry, qui lui donne deux beaux enfants, Philippe et Charles. Des traîtres accusent son fils Philippe d'avoir voulu l'empoisonner. Charles le Chauve proscrit ce fils qui, dès ce moment, devient le véritable héros du poëme. Philippe s'enflamme pour une princesse sarrasine sur le récit qu'on lui fait de sa beauté. Mais c'est une conquête en règle qu'il lui faut entreprendre. Il ne recule ni devant la guerre à faire aux païens, ni devant les difficultés du siége d'Aumarie. Le roman finit par la prise de cette ville et la reconnaissance de l'innocence du fils du roi de France. —

Le manuscrit de la chanson de Charles le Chauve se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. L. Gautier : *les Épopées françaises*, t. I ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI.

**CHARLES**, comte d'Anjou et roi de Sicile, né en 1220, mort en 1285. Ce prince, ambitieux et violent, a compté parmi les troubadours. On a conservé de lui deux chansons langoureuses, dont l'une a été publiée par M. P. Paris (*Romancero français*. Paris, 1833, in-12).

**CHARLES-QUINT**, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, né en 1500, mort en 1558. — On a prétendu qu'il prit une part dans la composition du *Commentaire* de la guerre faite contre la ligue protestante de Smalkalde, rédigé par Luis de Avila (Anvers, 1548, in-12). On lui attribue aussi une *Relation* inédite de la prise de Tunis, écrite par lui à la reine Marie, sa sœur, douairière de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas. Elle est datée de Tunis, 23 juillet 1535. M. Gachard a découvert ce document historique dans les archives du royaume de Belgique. Il n'y a aucun doute quant à l'authenticité des *Instructions* adressées à Philippe II. Elles ont été traduites en français par A. Teissier (La Haye, 1700, in-12). La *Correspondance* de cet empereur a été publiée par Lanz (Leipzig, 1845-46).

Cf. Mignet : *Mémoires historiques sur Charles V* (Paris, 1854) ; — E. Baret : *Histoire de la littérat. espagnole*.

CHARLES IX, tragédie de J. Chénier (voy. ce nom).

CHARLES ET MARIE, roman de Mme de Souza (voy. ce nom).

**CHARLEVAL** (Charles-Jean-Louis FAUCON DE RIS, seigneur DE), poëte français, né en 1612 dans la Normandie, mort en 1693. Il fut un des courtisans de Mme de Courcelles et de Ninon de Lenclos ; mais d'une santé très-délicate, il ne joua près d'elles que le rôle de bel-esprit. Il était connu dans le monde des précieuses, où il avait le nom de Cléonyme. Il fréquenta la maison de Scarron, et celle des époux Dacier, auxquels il fit accepter 10 000 livres pour les tirer de la gêne où les avait réduits l'amour peu fructueux du grec. Aimable, galant diseur de vers et grand coureur de ruelles, Charleval avait de l'esprit, un talent agréable, délicat, mais point de verve. Scarron disait que sa muse n'était nourrie « que d'eau de poulet et de blanc manger ». Quelques-unes de ses *Poésies*, insérées dans les recueils de Barbin et de Sercy, ont été publiées par Lefèvre de Saint-Marc (Paris, 1759, in-18). On lui a faussement attribué la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*; elle est de Saint-Evremond.

Cf. Vigneul-Marville : *Mélanges*, t. I.

**CHARLEVOIX** (Pierre-François-Xavier DE), missionnaire français, né en 1682 à Saint-Quentin, mort le 1er février 1761. Membre de la Société de Jésus, il alla prêcher au Canada. De retour en France, en 1722, il collabora pendant vingt-deux ans au *Journal de Trévoux*. Ses ouvrages intéressants, exacts et savants, sont : *Histoire et description du Japon* (Rouen, 1715, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimp.) ; *Histoire de l'île Espagnole ou de Saint-Domingue* (Paris, 1730, 2 vol. in-4) ; *Histoire de la Nouvelle-France* (Paris, 1744, 3 vol. in-4) ; *Histoire du Paraguay* (Paris, 1756, 3 vol. in-4).

CHARLOTTE CORDAY, drame de Regnier-Destourbet, de Ponsard, etc. (voy. ces noms). Il n'est pas d'épisode de l'histoire moderne qui ait inspiré plus de compositions dramatiques que le meurtre de Marat par Charlotte Corday, appelée par Lamartine « l'ange de l'assassinat ». On en trouvera la liste dans un récent ouvrage de M. C. Vatel, qui avait déjà publié les *Dossiers du procès criminel* de l'héroïne (1862, in-8).

Cf. Vatel : *Charlotte Corday et les Girondins* (Paris, 1872, 3 vol. in-8).

**CHARNAGE** (François-Ignace DUNOD DE), jurisconsulte et historien français, né le 30 octobre 1679 à Saint-Cloud, mort le 21 juin 1752. Avocat à Besançon, il fut professeur de droit canonique et civil à l'Université de cette ville. Outre son important *Traité des prescriptions* (Dijon, 1730, in-4, plusieurs fois réimp.), il a écrit une *Histoire du comté de Bourgogne* (1735-1740, 3 vol. in-4), et une *Histoire de l'Église de la ville et du diocèse de Besançon* (1750, 2 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CHARNES** (l'abbé Jean-Antoine DE), littérateur français, né en 1641 à Villeneuve-lez-Avignon, mort le 17 septembre 1728. Esprit fin et aimable, il faisait partie de « l'Ordre de la Boisson », dont il rédigea les gazettes. Il a laissé des pages d'une critique judicieuse et agréable : *les Conversations sur la princesse de Clèves* (Paris, 1679, in-12) ; une *Vie du Tasse*, tirée de celle de J.-B. Manso (Paris, 1690, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CHARON**, Χάρων, de Lampsaque, logographe grec du ve siècle avant J.-C. Suidas cite de lui dix ouvrages, et, en tête, les suivants : Αἰθιοπικά ; Περσικά ; Ἑλληνικά ; Περὶ Λαμψάκου ; Λιβυκά. Les fragments qui restent de cet écrivain sont contenus dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de C. et T. Müller (Paris, 1841).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis* ; — l'abbé Sévin, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XIV.

CHARON, OU LES CONTEMPLATEURS, dialogue de Lucien (voy. ce nom).

**CHARONDAS**. — Voy. LE CARON (Loys).

**CHARPENTIER** (Jacques), en latin *Carpentarius*, philosophe et médecin français, né en 1524 à Clermont en Beauvoisis, mort le 1er février 1574 à Paris. Il avait professé pendant seize ans, avec un grand succès, la philosophie au collége de Bourgogne, quand il étudia la médecine. Il fut médecin de Charles IX. Depuis 1566, il enseignait les mathématiques au Collége royal. Sa véhémence à défendre Aristote contre Ramus fut telle, qu'on l'accusa d'avoir fait assassiner son adversaire le jour de la Saint-Barthélemy. On a de lui : *Descriptio universæ naturæ* (Paris, 1562, in-4) ; *Orationes contra Ramum* (1566, in-8) ; *Comparatio Platonis cum Aristotele* (1573, in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CHARPENTIER** (François), littérateur français, né en 1620 à Paris, où il est mort le 22 avril 1702. Regardé par ses contemporains comme un des plus profonds connaisseurs de l'antiquité, il entra à l'Académie française en 1651, et fut un des premiers membres de la commission des inscriptions et médailles établie en 1663. Colbert le chargea d'exposer au roi le projet de la Compagnie des Indes orientales. Il se rangea du parti de Perrault, dans la querelle des anciens et des modernes, et Boileau le tourna en ridicule pour les inscriptions emphatiques qu'il avait destinées aux tableaux de Lebrun de la grande galerie de Versailles. L'emphase et la lourdeur sont en effet les défauts de ses ouvrages.

On a de Charpentier : *Vie de Socrate*, accompagnée des *Dits mémorables* de ce philosophe (Paris, 1650, in-12) ; une traduction de la *Cyropédie* (Paris, 1659, in-12) ; *Défense de l'excellence de la langue française* (Paris, 1683, 2 vol. in-12) ; *Traité de la peinture parlante*, explication des tableaux de la galerie de Versailles (Paris, 1684, in-4). Il eut part à la rédaction du *Voyage en Perse* de Chardin. Boscheron a publié un *Carpentariana* (Paris, 1724, in-12).

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*.

**CHARRAS** (Jean-Baptiste-Adolphe), officier et homme politique français, né à Clermont-Ferrand

le 7 janvier 1810, mort à Bâle le 23 janvier 1865. Pendant son exil, il se livra à des études d'histoire et de stratégie, résumées dans son *Histoire de la campagne de* 1815, *Waterloo* (1857), dont la quatrième édition (1864, gr. in-8, avec atlas) contient une réfutation expresse du récit de cette campagne par M. Thiers. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**CHARRIÈRE** (Isabelle-Agnès VAN TUYLL, Mme DE SAINT-HYACINTHE DE), femme auteur française, née en 1746 à Utrecht, morte le 25 décembre 1805. D'une noble famille hollandaise, elle apprit le français dès l'enfance, et l'écrivit avec facilité et finesse avant de quitter la Hollande. En 1767, elle épousa l'instituteur de son frère, de Charrière, gentilhomme vaudois, et alla résider avec lui en Suisse, près de Neuchâtel. Elle écrivit là pour elle et pour ses amis, plutôt que pour le public, des romans dont la réputation ne se fit qu'après sa mort. Cependant quelques esprits supérieurs apprécièrent son mérite. Mme de Staël entretint avec elle un commerce de lettres; Mme Necker disait de ses œuvres : « Les plus médiocres m'ont laissé l'idée d'une femme qui sent et qui pense. » Benjamin Constant, tout jeune alors, fut de sa part l'objet d'une vive affection et gagna beaucoup à son commerce.

On trouve dans les romans de Mme de Charrière une raison ferme, la finesse des vues et des hardiesses sceptiques; mais ce qui domine, c'est le naturel. Son premier ouvrage, les *Lettres Neuchâteloises* (1784, 1833, Neuchâtel, in-18) est une petite perle selon M. Sainte-Beuve, à cet égard. «Un pathétique discret et doucement profond, ajoute le même critique, s'y mêle à la vérité railleuse, au ton naïf des personnages, à la vie familière et de petite ville, prise sur le fait. Quelque chose du détail hollandais,... avec une rapidité bien française... Rien qui sente l'auteur; rien même qui sente le peintre. » Vinrent ensuite : *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* (1786, et Paris, 1845); le roman des *Trois femmes* (1797), l'un des plus recherchés, pour l'agrément et la portée philosophique; *Lettres de mistress Henley* (1786); *Aiglonette et Insinuante*, conte (1791); *l'Emigré*, comédie (1793); *Louise et Albert* (1803); *Sir Walter Finch* (1806); *le Toi et Vous; l'Enfant gâté; Honorine d'Uzerche; le Noble;* etc. Des *Lettres* de Mme de Charrière ont été imprimées dans les œuvres posthumes de son traducteur, Louis-Ferdinand Herder (Tubingue, 1810).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits de femmes.*

CHARROI DE NISMES, sixième branche de la geste de *Guillaume au Court Nez* (voy. ces mots).

**CHARRON** (Pierre), moraliste français, né en 1541 à Paris, mort le 16 novembre 1603. Fils d'un libraire, il suivit les cours de l'Université, puis alla faire son droit à Orléans et à Bourges, fut reçu docteur dans cette dernière ville et y exerça quelques années la profession d'avocat. Il quitta ensuite le barreau pour l'Église et acquit promptement une réputation comme prédicateur. Après avoir prêché à Paris, il fut attaché comme théologal à divers diocèses du midi de la France. De retour à Paris en 1585, il voulut accomplir le vœu qu'il avait fait d'embrasser la vie monastique; mais refusé à cause de son âge, il retourna dans le Midi et se lia intimement avec Montaigne en 1589. Son premier ouvrage parut en 1594. Il avait pour titre : *les Trois vérités*. C'était une défense de la foi chrétienne et catholique, en réponse au *Traité de l'Église*, que Du Plessis Mornay avait publié en 1578. Bayle a remarqué que cet ouvrage de controverse expose dans toute leur force les objections des adversaires de l'orthodoxie, et que les réponses sont souvent plus faibles, et il paraît croire à un secret dessein de l'auteur; mais les contemporains furent loin de mettre en doute les sentiments orthodoxes de Charron, et l'évêque de Cahors l'établit dans sa maison épiscopale, avec la fonction de prêcher en son église les dimanches et fêtes. La foi théologique de Charron parut encore dans sa *Réfutation des hérétiques* (1595) et dans ses *Discours chrétiens* (1600). Cependant on ne peut douter que là même il ne soit déjà sceptique, non dans le fond, mais dans la méthode : il insiste fréquemment sur les preuves de la faiblesse et de l'incapacité humaine; il propose à celui qui veut devenir sage, de douter, de balancer, de surseoir, tant qu'il n'a pas reçu de lumières suffisantes.

L'ouvrage de Charron qui a fait vivre son nom est le *Traité de la Sagesse*, qu'il mit au jour en 1601. Il se compose de trois livres : le premier, sur l'homme, sa misère, ses faiblesses, ses passions, sur la vie humaine, ses fluctuations et sa brièveté, sur les différents états, conditions et genres de vie qui distinguent les hommes; le second, sur la manière de s'affranchir des erreurs, de l'opinion ou des passions; la troisième, sur les vertus de prudence, justice, force et tempérance. Le *Traité de la Sagesse* est surtout un abrégé des *Essais* de Montaigne, avec une rédaction plus méthodique et une ordonnance régulière. On y trouve souvent la substance des pensées, parfois la forme même et le détail de l'expression. Il dit, par exemple, après Montaigne : « L'homme est un sujet merveilleusement divers et ondoyant, sur lequel il est très-malaisé d'y asseoir jugement assuré, jugement, dis-je, universel et entier. » Il s'est aussi beaucoup servi pour l'étude des passions des livres moraux de Du Vair, et, en ce qui touche la prudence politique, du traité de *Politique* de Juste-Lipse. « Charron, dit Sainte-Beuve, ne vise qu'à mettre les pensées qu'il admire et qu'il accueille dans un plus beau jour et dans un ordre plus exact, pour les répandre et les faire réussir auprès d'un plus grand nombre d'esprits; il les range mieux pour les faire pénétrer. C'est là son but, et, à quelques égards, ce fut son succès. Il a gardé cela des érudits, que pour lui, en fait de bonnes pensées, citation vaut invention... L'exagération ou, pour parler franc, le faux du livre de Charron est de même nature que dans Montaigne : seulement on en est plus frappé et cela saute plus aux yeux, parce qu'il a dégagé la doctrine de Montaigne de toute la partie badine qui déroute, mais aussi qui amuse; il a pressé et rapproché les conclusions, les propositions... Charron, à bien des égards, n'a fait autre chose que donner une édition didactique des *Essais*, une table bien raisonnée des matières. »

Le scepticisme de Charron, si méthodiquement exposé, paraissait trop en désaccord avec son caractère de prêtre, pour ne pas lui attirer des attaques. Il y répondit dans un sommaire de son livre ou *Petit Traité de la Sagesse*, qui ne parut qu'après sa mort. La seconde édition de *la Sagesse* faillit n'être pas imprimée. Le parlement, d'accord avec la Faculté de théologie, menaçait de supprimer l'ouvrage; mais le chancelier ayant donné mission au président Jeannin de l'examiner, celui-ci y fit quelques corrections et quelques retranchements, le mettant ainsi en état de paraître (1604). On cite, comme les meilleures éditions du *Traité de la Sagesse*, celles de Genève (1777, 3 vol. in-18), de Didot (Paris, 1789, 3 vol. in-12), de Renouard (1802, 4 vol. in-8). On a une bonne édition des *Œuvres* (Paris, 1820, 3 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

CHARTES (ÉCOLE DES). Cette école, destinée à former des archivistes paléographes, projetée par

Napoléon Ier en 1807, fut fondée à Paris en 1821. L'organisation en fut d'abord très-simple et l'enseignement restreint à deux objets intéressant notre histoire nationale : la lecture des manuscrits et l'explication des dialectes du moyen âge. Elle fut réorganisée et développée par des ordonnances royales de 1823, 1829, 1835, et surtout du 31 décembre 1846. Les études comprirent la paléographie, la diplomatique, la critique des monuments écrits, l'archéologie artistique, l'histoire, la géographie, le droit civil, canonique et féodal, et, spécialement, les connaissances techniques du bibliothécaire et de l'archiviste. Des examens, des thèses publiques furent institués et des droits et avantages attachés au diplôme à la sortie.

Les anciens élèves de l'École, réunis en société, publient depuis 1839 un recueil intitulé *Bibliothèque de l'École des chartes*, paraissant tous les deux mois, et contenant des dissertations dont plusieurs font autorité et sont devenues le point de départ d'ouvrages considérables sur l'histoire et la littérature du moyen âge. M. Léopold Delisle, dans son *Rapport sur les études relatives à l'histoire du moyen âge*, s'exprime ainsi : « Les résultats ont justifié les espérances que le gouvernement avait fondées sur cette institution. Les cours de l'École des chartes ont fait refleurir en France l'étude de la paléographie et de la diplomatique ; ils ont inspiré des recherches nouvelles et approfondies sur les points les plus obscurs de notre histoire. » Les études relatives aux langues et littératures du moyen âge n'ont pas été moins redevables aux travaux des maîtres et des élèves de l'École des chartes. A ce double titre, on peut citer MM. Leroux de Lincy, Léop. Delisle, J. Quicherat, F. Guessard, Ach. Jubinal, Gaston Paris, Lud. Lalanne, Léon Gautier, H. Cocheris, Himly, Paul Meyer, A. de Montaiglon, Marty-Laveaux et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Cf. *Notice historique* en tête du t. I de la *Bibliothèque de l'École des chartes* ; — L. Delisle : *Rapport* cité, et F. Guessard : *Rapport sur les études relatives à la langue et à la littérature du moyen âge en France* (1867, gr. in-8) ; — *Livret de l'École des chartes*, publié par la Société de l'école (1852-1859, in-18) ; — Alglave : *l'Enseignement de l'École des chartes*, dans la *Revue des cours littéraires*, tome I.

**CHARTIER** (Alain), écrivain français, né vers 1385 à Bayeux, mort probablement en 1449. Il fit ses études à l'Université de Paris, fut employé dans des négociations sous Charles VI et Charles VII, puis devint secrétaire de ce dernier roi. Alain Chartier remplit, au XVe siècle, le rôle de chef d'école et eut la plus haute renommée littéraire. Le baiser que lui donna publiquement sur la bouche la dauphine Marguerite d'Écosse, pendant qu'il était endormi, est resté une des plus poétiques traditions de l'histoire des lettres françaises. Comme les seigneurs accompagnant Marguerite s'étonnaient qu'elle eût pu donner un baiser à « un des plus laids hommes de son siècle », la princesse répondit, d'après Bouchet : « Ce n'est pas à l'homme que j'ai donné ce baiser, mais à la précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses sentences. Saint-Gelais appelle Alain Chartier « haut et scientifique poëte » :

Doux en ses faicts et plein de rhétorique,
Clerc excellent, orateur magnifique.

Étienne Pasquier le compare à Sénèque. Esprit philosophique, recherchant les idées élevées, ami du juste et du bien, écrivant avec suite et mesure, s'appliquant à trouver des expressions claires et simples pour des sentiments nobles et honnêtes, il fut surtout remarquable comme prosateur et rendit de grands services à notre langue. Il a parfois des pages admirables de mouvement, d'éloquence et d'énergie. Comme poëte, il l'emporte sur ses prédécesseurs par l'ordre, la régularité, le nombre ; mais, toujours égal, sans rien de saillant, il fatigue par une monotonie correcte.

On cite, comme ses plus importants écrits : *le Livre des quatre dames*, poëme où quatre dames pleurent chacune leur ami perdu à Azincourt ; *le Quadrilogue invectif*, dialogue entre la France, le peuple, le chevalier et le clergé, destiné à réveiller le patriotisme ; *l'Espérance, ou consolation des trois vertus Foi, Espérance et Charité*, en prose et en vers ; *le Curial*, peinture de la vie du courtisan, son meilleur ouvrage en prose ; *le Lay de paix ; la Ballade de Fougières, que les Anglois prindrent pendant les tresves ; le Débat du réveille-matin ; la Belle dame sans mercy ; le Régime de fortune*. Il écrivit aussi, outre quelques autres poëmes, des opuscules en latin. Ses œuvres, dont les plus anciennes éditions connues remontent à 1484 et 1489 (in-fol.), furent réimprimées plusieurs fois, notamment par André Duchesne (Paris, 1617, in-4). On a longtemps attribué à Chartier une *Histoire de Charles VI et de Charles VII ;* elle paraît appartenir à Gille Le Bouvier, dit *Berry*.

Cf. G. Mancel : *Alain Chartier* (1849, in-8) ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français*, t. I, édit Crépet.

**CHARTIER** (Jean), chroniqueur français, frère puîné du précédent, né à Bayeux, mort vers 1462. Moine de Saint-Denis, il fut chargé de continuer les annales de notre histoire et fit l'*Histoire de Charles VII*. Il ne tient de son frère ni pour le style, ni pour les idées. Naïf et crédule, il écrit, sans talent littéraire, ce qu'il a vu ou entendu dire. On trouve son histoire dans le recueil sur l'*Histoire de Charles VII* de Denis Godefroy, et dans les *Grandes chroniques de Saint-Denis*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

CHARTREUSE (LA), épître en vers de Gresset ; — LA CHARTREUSE DE PARME, roman de H. Beyle (voy. ces noms).

**CHASLES** (Grégoire DE CHALLES ou DE), littérateur français, né à Paris le 17 août 1659, mort à Chartres vers 1720. Colbert, dont il avait été le condisciple, l'attacha comme écrivain à la marine ; il eut une vie de voyages, d'aventures et de plaisirs. Son principal ouvrage est un intéressant recueil de prétendues « histoires véritables », *les Illustres françaises* (La Haye, 1713, in-12, et 1723, 3 vol. in-12 ; Paris, 1748, 4 vol. in-12) : de l'une d'elles, intitulée *Dupuis et Desronais*, Collé a tiré une de ses meilleures comédies. Les dernières éditions ont été augmentées de récits apocryphes. On cite en outre le *Journal d'un voyage aux Indes* (La Haye, 1721, 3 vol. in-12).

Cf. *Bibliothèque des romans* (avril 1776), t. VII ; — Quérard : *la France littéraire ;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, t. I.

**CHASLES** (Victor-Euphémion-Philarète), critique français, né à Mainvilliers (Eure-et-Loir) le 8 octobre 1798, mort à Venise le 18 juillet 1873. D'abord imprimeur, puis secrétaire de Jouy, il se distingua dans les concours académiques, écrivit dans les journaux et revues, et devint conservateur de la Bibliothèque Mazarine (1837) et professeur au Collége de France (1841). D'un esprit très-ouvert et d'un savoir étendu et varié, il fut l'un de nos essayists les plus actifs et les plus féconds, et tira soit de ses articles de journaux, soit de son enseignement, la matière d'une vingtaine de volumes d'*Études de littérature comparée* (1847-1864, in-18), formant plusieurs séries, suivant les pays ou les époques : antiquité, moyen âge, XVIe et XIXe siècles, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, États-Unis, etc. Il faut citer à part son *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature françaises au XVIe siècle* (1828, in-8), ouvrage qui partagea le prix de l'Académie française

avec celui de Saint-Marc Girardin. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CHASSE (OUVRAGES SUR LA). — Voyez CYNÉGÉTIQUE.

**CHASSIGNET** (Jean-Baptiste), poëte français, né vers 1578 à Besançon, mort vers 1620. Élève d'Antoine Huet au collége de Besançon, il se fit recevoir docteur en droit et devint avocat fiscal au bailliage de Gray. Poëte religieux et mélancolique, il a de la monotonie, avec quelques vers fort beaux, concis et d'un ton juste. On a de lui : *le Mépris de la vie et la Consolation contre la mort* (Besançon, 1594); *Paraphrases sur les douze petits prophètes* (Besançon, 1601); *Paraphrases sur les psaumes de David* (Lyon, 1613).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

**CHASTELAIN** (Georges), chroniqueur bourguignon, né en 1403 dans le comté d'Alost (Flandre), mort le 20 mars 1475 à Valenciennes. Il servit d'abord comme écuyer, puis quitta la vie militaire vers 1443, et devint successivement panetier, orateur et chroniqueur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; il ne fut pas moins bien en cour sous Charles le Téméraire. Des éloges excessifs furent donnés par les contemporains à ses poésies, dont le mauvais goût nous fait sourire; l'invocation suivante peut en donner le ton :

> Muse, en musant en ta douce musette,
> Donne louange et gloire célestine
> Au dieu Phébus, à la barbe roussette...

Le vrai titre de Chastelain est sa *Chronique*. Elle embrassait cinquante-cinq années, de 1419 à 1474; mais il n'en reste plus que des fragments. L'un va de 1419 à 1422, l'autre de 1461 à 1474, et celui-ci avec des lacunes graves. Ils ont été publiés par M. Buchon dans les *Chroniques nationales* (1827) et dans le *Panthéon littéraire* (1837). M. Paul Lacroix a découvert à la bibliothèque laurentienne de Florence, et M. J. Quicherat à la bibliothèque d'Arras, des manuscrits qui se rapportent à la grande lacune de 1422 à 1461. Cette *Chronique*, bien que d'un style un peu confus et d'une grande partialité en faveur de la Bourgogne, est très-importante pour les faits.

On a encore de Georges Chastelain : *Récollection des merveilles advenues en nos temps* (Anvers, s. d. [vers 1505], in-4, goth.); *les Epitaphes d'Hector et d'Achille, avec le jugement d'Alexandre le Grand* (Paris, 1525, in-8); *les Douze dames de rhétorique* (Moulins, 1838, in-4), et plusieurs autres pièces insérées dans le *Panthéon littéraire*. On lui a faussement attribué la *Chronique de Lalaing*, qui est de Charrolois. Ses *Œuvres* ont été publiées par le baron Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1863-1866, 8 vol. in-8).

Cf. Buchon : *Notice*, en tête de son édit. ; — Reiffenberg : *Notice sur G. Chastelain* (1836, in-8) ; — J. Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. IV.

**CHASTELARD** (Pierre DE BOSCOSEL DE), gentilhomme français, né vers 1540, mort en 1563. Ami de Ronsard, il fit lui-même, sous l'influence de sa passion imprudente pour Marie Stuart, des vers que l'on a cités avec honneur à côté des poésies du temps.

Cf. Dargaud : *Histoire de Marie Stuart*, t. I.

**CHASTELER** (François-Gabriel-Joseph, marquis DU), érudit belge, né le 24 mars 1744 à Mons, mort le 11 octobre 1788. Il fut chambellan de l'empereur. Membre de l'Académie de Bruxelles, il a fourni au recueil de cette société de savants mémoires et publié : *Généalogie de la maison de Chasteler* (Bruxelles, 1768, in-fol.); *Mémoires et lettres sur l'étude de la langue grecque* (ibid., 1781, in-8), etc.

**CHASTELLUX** (le marquis François-Jean DE), littérateur français, né en 1734 à Paris, mort le 28 octobre 1788. Il suivit la carrière militaire et exerça les fonctions de major général dans l'expédition française envoyée au secours de l'Union américaine. Ami des encyclopédistes, il fut comblé par eux de louanges et dut à leur influence d'être reçu à l'Académie française en 1775. On fit à ce sujet l'épigramme suivante :

> A Chastellux la place académique!
> Qu'a-t-il donc fait? — Un livre bien conçu.
> — Vous l'appelez? — *Félicité publique.*
> — Le public fut heureux, car il n'en a rien su.

Ce trait n'était pas juste; l'ouvrage du marquis de Chastellux avait fait beaucoup de bruit. Il a pour titre : *De la félicité publique, ou Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire* (Amsterdam, 1772, 1776, 2 vol. in-8; Paris, 1822, 2 vol. in-8). Voltaire, dans un accès de flatterie, ne craignit pas de le mettre au-dessus de l'*Esprit des lois* L'auteur avait pour but de montrer que le sort des hommes s'était amélioré constamment en raison de l'accroissement des lumières; mais le manque de méthode et le style emphatique avaient tourné en un livre médiocre une idée neuve et féconde. On a du même : *Essai sur l'union de la poésie et de la musique* (1763, in-12); *Éloge d'Helvétius* (1774, in-8); *Voyages dans l'Amérique septentrionale* (1786, 2 vol. in-8), ouvrage intéressant et plus simplement écrit que les précédents, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHAT MURR (LES OBSERVATIONS DU), roman d'Hoffmann (voy. ce nom).

CHATS (LA GUERRE DES), ouvrage de Lope de Vega; — HISTOIRE DES CHATS, ouvrage de Moncrif (voy. ces noms).

CHATEAU D'OTRANTE (LE), roman d'Horace Walpole (voy. ce nom).

**CHATEAUBRIAND** (François-Auguste, vicomte DE), illustre écrivain français, né à Saint-Malo le 4 septembre 1768, mort à Paris le 4 juillet 1848. D'une ancienne famille noble de Bretagne, et le dernier de dix enfants, il passa une partie de ses premières années à Saint-Malo auprès de sa mère et de ses sœurs, dont l'une, la quatrième, nommée Lucile, exerça sur lui, par la mélancolie de son caractère, une profonde action. Il fit des études assez irrégulières dans les colléges de Dol, de Rennes et de Dinan, et, destiné tour à tour à la marine et au sacerdoce, il réussit assez bien dans les mathématiques, qu'il n'aimait pas, et s'appliqua ensuite avec plus de goût à la littérature classique. Il entra à l'âge de dix-huit ans, comme sous-lieutenant, au régiment de Navarre et fut conduit, par ses relations de famille, dans la société aristocratique du temps; il eut même accès à la cour. D'un autre côté, sa passion pour les lettres le mettait en rapport avec des poëtes et des critiques, Parny, Lebrun, André Chénier, Ginguené, La Harpe, Chamfort, Fontanes et Delisle de Salles. Sous les auspices de ce dernier, il débutait, en 1790, dans l'*Almanach des muses*, par une pastorale mélancolique, *l'Amour de la campagne*. En 1791, la Révolution ayant amené la dispersion de son régiment, il résolut de s'embarquer pour l'Amérique avec un grand projet en tête, celui de découvrir un passage aux Indes par la mer polaire. Il visita d'abord quelques-unes des principales villes des États-Unis et vit Washington à Philadelphie, puis explora quelques parties encore sauvages de l'Amérique centrale. La nouvelle de l'arrestation de Louis XVI le fit revenir subitement en France. Il eut à peine le temps de s'y marier et repartit pour l'émigration. Il fit partie de l'expédition dirigée contre Thionville, où il fut blessé et laissé pour mort. Après beaucoup de souffrances, il passa en Angleterre, où il eut à subir de rudes

épreuves et connut la misère, le froid et la faim. Il y trouva quelques travaux de librairie et donna des leçons de français, tout en préparant un grand ouvrage auquel il travailla pendant quatre années et qu'il publia sous ce titre : *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes considérées dans leurs rapports avec la Révolution française* (Londres, 1797, in-8).

Ce premier livre, si opposé par les idées et les sentiments au mouvement religieux à la tête duquel l'auteur devait plus tard se placer, laissait cependant entrevoir, dans l'exécution, quelque chose de ses tendances et de sa manière. Sous l'inspiration des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle, Chateaubriand renouvelle contre le catholicisme les objections d'une génération sceptique. L'idée mère de l'*Essai* est que l'histoire de tous les peuples anciens et modernes montre la nature humaine toujours la même et soumise aux mêmes lois, s'abandonnant à des espérances d'ordre et de progrès, toujours trompée par les mêmes passions et partout rejetée dans les mêmes épreuves de doute, de déception et de despotisme. A travers ses conclusions désolantes, il se mêle à l'esprit d'incrédulité un accent de mélancolie qui pouvait annoncer le désir d'en sortir un jour par le sentiment plutôt que par la raison. Ce livre eut peu de succès en Angleterre et fut à peine remarqué en France. Lorsque Chateaubriand se fut fait un nom, en prenant une direction différente, on lut davantage l'*Essai*, surtout pour faire ressortir la contradiction flagrante qu'il offrait avec les autres ouvrages de l'auteur. Il fut alors réimprimé plusieurs fois; il en fut même donné des éditions expurgées, où les principaux passages matérialistes ou sceptiques avaient disparu. Mais ces mutilations se firent sans l'aveu de l'auteur, et surtout à l'étranger. Pour lui, il réédita l'ouvrage sans rien changer au texte, mais en y ajoutant des notes, où il relevait ses erreurs en morale, en religion, en politique et les censurait avec la dernière rudesse.

Chateaubriand fut jeté dans sa nouvelle voie par l'émotion que lui apportèrent coup sur coup deux deuils de famille. Sa mère était morte à la suite de ses tragiques épreuves de l'époque révolutionnaire, en déplorant les égarements de son fils, et sa sœur, chargée par sa mère d'essayer de le ramener à la religion, succombait elle-même à ses souffrances. « Ces deux voix sorties du tombeau, dit Chateaubriand, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles; ma conviction est sortie de mon cœur : j'ai pleuré et j'ai cru. » Le *Génie du christianisme* fut conçu et ébauché sous cette impression, mais il fut écrit en France où, grâce à l'adoucissement des anciennes mesures de rigueur contre les émigrés, Chateaubriand put rentrer sous un nom étranger. Fontanes l'accueillit à Paris en 1800 et lui prodigua les encouragements et les appuis. Quelques pages de lui dans le *Mercure* firent sensation, et en 1801 il se décida à détacher du *Génie du christianisme* qu'il achevait le récit d'*Atala* et à le livrer au public dans le *Mercure* même, avec une préface exposant les circonstances personnelles qui l'avaient ramené lui-même à la foi. L'épisode eut un succès, une vogue, qui firent présager l'accueil réservé à l'ouvrage entier.

Avec ses allures d'un petit roman, marquées par le sous-titre, *Atala ou les Amours de deux sauvages dans le désert* n'était pas seulement une sorte de pendant littéraire de *Paul et Virginie*, c'était surtout le programme en action d'une esthétique nouvelle. C'était un premier appel en faveur du christianisme que l'on croyait mort, et dans lequel l'auteur retrouvait une source inépuisable de sentiments et de passions. Mettant en œuvre ses impressions et ses souvenirs du Nouveau-Monde, il mêlait la majesté de la nature à l'austérité de la foi, et, encadrant dans l'une et dans l'autre l'idylle et le drame tout ensemble, enveloppait de la même teinte religieuse les faiblesses passionnées des âmes tendres et la sublime résignation des âmes fortes. L'ampleur de la langue, ses richesses pittoresques, n'étonnèrent pas moins que la nouveauté du sujet et de l'inspiration. *Atala* eut coup sur coup de nombreuses éditions (1801, in-18) et fut immédiatement traduit dans les diverses langues de l'Europe.

Le *Génie du christianisme* parut l'année suivante (1802, 5 vol. in-8), avec ce sous titre « *ou les Beautés de la religion chrétienne* », indiquant qu'il s'agissait moins de théologie dogmatique et de controverse que d'esthétique. Chateaubriand, résumant lui-même sa pensée, nous avertit qu'il a voulu prouver : « Que, de toutes les religions qui ont existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël; qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte; qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste. » On le voit, Chateaubriand se réduit de parti pris à ce qu'on peut appeler la poétique du christianisme. Aussi ses admirateurs conviennent, avec M. de Carné, que la partie dogmatique de son livre est faible et fort incomplète; la partie historique à peine abordée et, quant au mouvement scientifique, qu'il était trop peu développé de son temps pour qu'il en pût tenir compte. » L'auteur traite le christianisme en moraliste et en poëte, et il s'efforce d'y rattacher l'homme moderne par le cœur et l'imagination. Il oppose aux sarcasmes aggressifs du siècle précédent dont il s'était fait d'abord lui-même l'écho, une admiration imperturbable. Il exagère l'apothéose comme on a exagéré l'attaque. Moins préoccupé de prouver que de peindre et d'attendrir, il multiplie les émotions et les tableaux propres à ranimer dans les âmes, ne fût-ce que pour une heure, le sentiment chrétien. Il veut que le lecteur incrédule, en pénétrant dans son ouvrage, éprouve une impression analogue à celle de Diderot qui se sentait devenir croyant sous la coupole de Saint-Pierre. Le style du *Génie du christianisme* annonçait, en outre, une nouvelle école littéraire. Il avait les formes de l'éloquence et l'accent du pathétique, l'éclat de la poésie, la profondeur mystique du sentiment religieux, mais il offrait aussi, avec un grand vague dans l'expression des idées abstraites, une surabondance de traits pittoresques et d'images et l'abus du néologisme. C'était un mélange de talent naturel et d'affectation étudiée, avec des défauts que le plus simple littérateur, selon un mot de Necker, aurait aisément corrigés, et des beautés où les grands écrivains seuls peuvent atteindre. De là l'effet produit par l'apparition de l'ouvrage : d'une part l'admiration et l'enthousiasme, de l'autre la critique et le dédain, et, dans la lutte des appréciations contemporaines, l'ardeur égale des admirateurs et des détracteurs. Il faut ajouter que, par son objet, l'ouvrage répondait merveilleusement au retour des esprits vers les idées et les institutions religieuses abandonnées ou proscrites par la France révolutionnaire, que le *Génie du christianisme*, joignant, comme a dit Lacretelle, à tous les genres de mérites celui de l'à-

propos, devenait l'instrument d'une restauration conforme à la fois à l'état des esprits et à la politique du pouvoir. Aussi le Premier Consul vit-il lui-même avec la plus grande faveur un livre qui, au moment où il rouvrait les temples, y ramenait les hommes avec tant d'éclat.

*René, ou les Effets des passions*, est, comme *Atala*, un épisode du *Génie du christianisme*. L'auteur ne voulut pas l'en détacher d'abord, comme il avait fait pour *Atala*, puis il le laissa plus tard imprimer à la suite de cette dernière (1807, in-12, nombr. édit., plusieurs avec grav.). C'est une sorte de *Werther* chrétien, offrant avec celui de Gœthe des différences et des ressemblances qu'on s'est plu à faire ressortir. On a dit que c'était, entre l'auteur français et l'auteur allemand, une lutte engagée corps à corps. Les sujets semblables; de part et d'autre, un jeune homme ami de la nature et des arts, dégoûté de la trivialité de l'existence vulgaire; des deux côtés un amour dont la satisfaction impossible prépare la catastrophe, différente pour les deux héros, mais conforme au caractère général de chacun : pour l'un, la mort volontaire, pour l'autre le refuge dans les solitudes américaines, au milieu des sauvages. On remarque aussi l'analogie et la différence des accessoires : des deux côtés une suite d'observations morales et d'aperçus littéraires, mais avec les manières propres de voir et de sentir des deux écrivains qui ont plus ou moins peint l'état de leur âme dans leur œuvre. La nature personnelle et intime des impressions de René donne au style de cet episode un caractère à part dans l'ouvrage : avec moins de pompe et moins de recherche, le style est plus vrai et plus sympathique. Comme *Werther*, *René* eut sur une génération entière un effet puissant et profond.

*Les Martyrs*, qui parurent sept ans plus tard (1809, 2 vol. in-8 et 3 vol. in-18), sont la mise en œuvre de l'esthétique du *Génie du christianisme*. « J'ai avancé, dit l'auteur, que la religion chrétienne me paraissait plus favorable que le paganisme au développement des caractères et au jeu des passions dans l'épopée. J'ai dit encore que le merveilleux de cette religion pouvait peut-être lutter contre le merveilleux emprunté de la mythologie. Ce sont ces opinions, plus ou moins combattues, que je cherche à appuyer par un exemple. » *Les Martyrs* sont donc un poëme en prose, et, qui plus est, une épopée, non pas avec l'inspiration spontanée et inconsciente qui distingue ce genre de poésie dans les temps épiques, mais avec l'entière conscience des procédés et du but, dans une époque de critique et de philosophie. L'auteur met en présence le monde chrétien et le paganisme, pour montrer la supériorité poétique du premier. Il place la scène au moment de la persécution de Dioclétien, vers la fin du IIIe siècle; il montre le christianisme déjà puissant, élevant ses autels auprès de ceux des idoles. Il prend ses personnages dans les deux religions et les transporte dans les différentes parties du monde connu où se débattait l'intérêt chrétien. Il s'applaudit d'avoir « trouvé moyen, par le récit et par le cours des événements, de conduire le lecteur dans les différentes provinces de l'empire, particulièrement chez les Francs et les Gaulois, au berceau de nos ancêtres. La Grèce, l'Italie, la Judée, l'Égypte, Sparte, Athènes, les déserts de la Thébaïde, sont les autres points de vue ou les perspectives du tableau. »

Parmi les beautés de l'ouvrage, on signale la double peinture d'une famille grecque et d'une famille chrétienne (livres I et II), celle, si vivante et si vraie, des mœurs des Francs et de leurs combats (liv. VI), les gracieuses et pures amours de Cymodocée, le délire passionné de Velleda, la terrible tempête sur les côtes d'Italie (liv. XIX), les descriptions d'Athènes, de Rome, de Jérusalem et d'une foule de lieux que l'auteur avait visités, pour pouvoir unir l'exactitude matérielle et pittoresque à la vérité des impressions. Car *les Martyrs* sont l'ouvrage que Chateaubriand a le plus longuement préparé et exécuté avec le plus de soin. Indépendamment de ses voyages dans tous les pays qu'il voulait décrire, il se livra à de sérieuses recherches historiques : ses travaux sur l'état primitif de la Germanie et de la Gaule lui firent trouver le premier la véritable physionomie de ces peuples défigurés à plaisir par l'histoire officielle. Augustin Thierry raconte, dans ses *Dix ans d'études*, que la lecture des *Martyrs* fut pour lui le trait de lumière qui lui révéla sa vocation en lui donnant le sentiment de la couleur locale. Malgré les critiques adressées au genre plutôt qu'à l'ouvrage, malgré le malheureux artifice d'un merveilleux aussi froid qu'invraisemblable, *les Martyrs* se placèrent au rang des monuments littéraires de ce siècle, et eurent un succès indépendant de toutes les théories, grâce à la beauté des tableaux, au charme des récits, à la richesse, à la souplesse et à l'harmonie du style.

Nous ne nous arrêterons pas à l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811, 3 vol. in-8), qui n'est pas simplement le récit d'un pèlerinage en terre sainte, mais qui forme en quelque sorte les pièces justificatives des *Martyrs*, puisque c'est le récit de l'exploration faite par l'auteur des pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, où il voulait placer la scène de son poëme. Ce n'en est pas moins un des modèles des relations de voyages par la nouveauté des vues et par le soin du style.

Chateaubriand fut élu membre de l'Académie française en 1811, pour remplacer M.-J. Chénier, et, dans cette circonstance toute littéraire, se dessina son rôle politique qui, à partir de ce moment, dominera toute sa vie. Il ne put consentir à faire à son prédécesseur, ancien conventionnel et son adversaire littéraire, l'honneur de l'éloge académique d'usage; il écrivit un discours de réception qui marquait son aversion pour le révolutionnaire et ses rancunes contre le critique; l'empereur ne lui permit pas de le prononcer. Chateaubriand avait été jusque-là l'objet des avances tour à tour et des rigueurs du gouvernement impérial. En 1807, un article de critique littéraire dans *le Mercure* qui lui appartenait, lui en avait fait enlever la propriété; puis l'empereur avait recommandé ses ouvrages à l'attention de l'Institut. Les démêlés qui suivirent son élection le rendirent tout entier à ses opinions légitimistes, auxquelles les événements de 1814 lui permirent de donner carrière dans sa fameuse brochure intitulée : *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et de l'Europe* (1814, in-8). A une profonde horreur contre le système d'oppression que l'invasion seule avait pu briser, l'auteur joignait une vive préoccupation du danger de voir la France partagée entre ses libérateurs, et montrait dans le rétablissement de ses anciens rois notre unique refuge contre ce terrible dénoûment.

Nous ne suivrons pas Chateaubriand dans sa vie politique que Sainte-Beuve divise en trois périodes : 1° période royaliste pure, du 30 mars 1814 au 6 juin 1824, jour où il sort du ministère; 2° période libérale, en contradiction ouverte avec la première, du 6 juin 1824 à la révolution de 1830; 3° période de royalisme et de républicanisme, de 1830 à sa mort. Nous nous bornerons à énumérer, dans l'ordre chronologique, ses publications relatives aux événements de cette longue suite d'années : *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français* (1814, in-8); *Mélanges de politique* (1816, 2 vol. in-8);

*De la Monarchie selon la Charte* (même année, in-8); *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry* (1820, in-8); *De la Restauration et de la Monarchie élective* (1831, in-8); *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille* (même année, in-8); *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry* (1833, in-8). A ces divers écrits il faut joindre ses rapports et ses discours comme diplomate, ministre ou pair de France, ses articles de journaux, surtout ses violentes polémiques contre le ministère dans *le Conservateur* ou *les Débats*, toute sa vie enfin d'homme d'État et de publiciste, pour y trouver, avec les variations qu'elle comporte, la justification de cette élastique profession de foi : « Je suis bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, républicain par goût et par caractère (*De la Restauration et de la Monarchie élective*). »

Pendant cette période d'activité politique, Chateaubriand donna encore quelques écrits littéraires et historiques : *les Natchez*, composition de jeunesse, où l'on trouve, à travers la hardiesse et l'incohérence des premières idées de l'auteur, le germe de ses plus attachantes créations, puis le récit des *Aventures du dernier des Abencerages*, inspiré de ses souvenirs de l'Espagne et plein de grâce et d'éclat : ces deux ouvrages ne furent pas d'abord publiés à part, mais insérés dans une édition des *Œuvres complètes* (1826-1831, 31 vol., tomes XIX-XX et tome XVI); *Etudes ou Discours historiques sur la chute de l'Empire romain*, suivis d'une *Analyse raisonnée de l'Histoire de France* (1831, 4 vol. in-8); *Voyages en Amérique, en France et en Italie* (1834, 2 vol. in-18); *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*, des recueils d'articles tirés de ces *Mémoires* (1834, in-8); *Essai sur la littérature anglaise* (1836, 2 vol. in-8); *le Paradis perdu de Milton*, traduction nouvelle (1836, 2 vol. in-18); *le Congrès de Vérone* (1838, 2 vol. in-8); *Vie de Rancé* (1844, in-8).

Mais la principale occupation des loisirs de Chateaubriand, pendant plus de trente années, fut la composition de ses *Mémoires d'outre-tombe*, écrits entre 1811 et 1833, soigneusement revus depuis, et destinés à ne paraître qu'au bout d'un temps assez long pour éteindre ou affaiblir les intérêts et les passions qu'ils devaient nécessairement heurter. Pressé par des nécessités d'argent contre lesquelles l'écrivain grand seigneur n'avait jamais su se garantir, il s'était vu forcé, comme il dit, « d'hypothéquer sa tombe, » et, cédant à ses créanciers pour une somme de 250000 francs et une rente viagère de 12000 la propriété de son œuvre favorite, il en laissait la publication posthume à leur discrétion, lui qui, toute sa vie, avait tant soigné sa gloire et choisi l'heure opportune pour chacun de ses écrits. Les *Mémoire d'outre-tombe*, mis en commandite, parurent au moment et dans les conditions les plus défavorables. L'auteur était mort au lendemain de nos désastreuses journées de juin 1848, et ses restes étaient à peine transportés à Saint-Malo et déposés dans l'austère et solennelle sépulture qu'il s'était lui-même préparée, sur le Grand-Bé, au milieu de l'Océan, que la publication commençait dans le journal *la Presse*, découpée et éparpillée en feuilletons, avant d'être réunie en volumes (1849-1850, 12 vol. in-18). L'effet ne répondit pas à l'attente. On fut étonné de l'incohérence des idées et des sentiments, des contradictions des jugements, de l'absence ou de l'incertitude des principes, des inexactitudes involontaires ou calculées, des passions et des ressentiments survivant à la lutte. On fut, ou l'on feignit d'être surtout choqué de l'amour-propre excessif qui s'étalait à chaque page et semblait avoir étouffé tout autre sentiment. « Je lis les *Mémoires d'outre-tombe*, dit George Sand dans une lettre citée par Sainte-Beuve, et je m'impatiente de tant de grandes poses et de draperies... L'âme y manque, et moi, qui ai tant aimé l'auteur, je me désole de ne pouvoir aimer l'homme. On ne sait pas s'il a jamais aimé quelque chose ou quelqu'un, tant son âme se fait vide d'affection. » Malgré les sévérités des contemporains pour les prétentions et les injustices de Chateaubriand, la postérité qui, suivant la remarque de M. de Loménie, en a pardonné bien d'autres à Saint-Simon, à J.-J. Rousseau, n'en verra pas moins, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, une des sources les plus importantes de renseignements et d'appréciations sur les événements et les hommes d'une époque où l'auteur a tenu une si grande place. Ils achèvent de faire la lumière sur l'écrivain et son œuvre; ils nous laissent entrevoir ses relations avec Mmes de Staël, de Beaumont, de Duras et Récamier, avec Fontanes, Joubert, Ballanche, Carrel, Béranger, Lamennais; ils nous le montrent lui-même avec son génie composé des deux facultés les plus mobiles, l'imagination et la sensibilité, se prêtant à des influences contraires au milieu de la diversité des intérêts et des situations, suivant, au lieu de le diriger, le mouvement de transition morale et politique du siècle, imitant plus qu'il ne crée, et néanmoins résumant en lui, pour la France, la révolution littéraire du romantisme.

Les éditions des *Œuvres complètes* de Chateaubriand sont très-nombreuses. Après celle de 1826-1831 (31 vol. in-8), déjà mentionnée, nous signalerons celles de 1829-1831 (20 vol. gr. in-8), de 1834 (4 vol. gr. in-8), de 1836-1837 (25 vol. in-8), de 1839-1841 (5 vol. gr. in-8), de 1849 (20 vol. in-8), de 1859-1861 (12 vol. in-8); sans compter un *Chateaubriand illustré* (1851-1852, 7 vol. in-4). — Les réimpressions des principaux ouvrages littéraires, séparés ou réunis selon leur analogie, sont continuelles. Parmi ceux qui ont été édités avec un grand luxe, nous citerons *Atala* (1862, in-fol., avec dessins de G. Doré). Il y a eu aussi diverses éditions des *Mémoires*, notamment celle de 1856 (8 vol. in-8), comprenant aussi le *Congrès de Vérone* et la *Vie de Rancé*, avec une *Vie de Chateaubriand*, par Ancelot. On a publié souvent des recueils d'extraits sous divers titres : *Esprit et maximes de Chateaubriand* (1814, in-8), *Chateaubriana*, ou Recueil de pensées, maximes, etc., par Cousin d'Avallon (1820, 2 vol. in-18); *Sublimités de Chateaubriand*, avec prologues, etc. (1854, gr. in-8), etc. En 1864, l'Académie française, où l'illustre écrivain a été remplacé par le duc de Noailles, mit au concours l'*Éloge de Chateaubriand;* le prix fut partagé entre MM. Benoît et Bornier.

Cf. Outre les *Préfaces* et *Notices* des éditions ci-dessus mentionnées : Scip. Marin : *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand* (1833, 2 vol. in-8); — Vinet : *Etudes sur la littérature française au XIXe siècle* (1849, 2 vol. in-8); — Collombet : *Chateaubriand, sa vie et ses écrits* (Lyon, 1851, in-8); — le comte de Marcellus : *Chateaubriand et son temps* (Paris, 1859, in-8); — Demogeot : *Histoire de la littérature française* (1852, in-18); — Sainte-Beuve : *Notice*, dans l'édit. des *Œuvres* de 1859-61; *Portraits contemporains*, t. I; *Causeries du lundi*, t. I, II et X, et *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* (1860, 2 vol. in-8); — de Loménie : *Galerie des contemporains illustres;* — L. Nadeau : *Chateaubriand et le romantisme* (1874, in-8); — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*, ms. de 1826 (1874, in-18).

**CHÂTEAUBRUN** (Jean-Baptiste VIVIEN DE), poëte tragique français, né en 1686 à Angoulême, mort le 16 février 1775. A vingt-huit ans, il fit représenter sans succès une tragédie intitulée *Mahomet II* (1714); puis, maître d'hôtel du duc d'Orléans, et en même temps chargé de divers emplois aux ministères de la guerre et des affaires étrangères, il continua à travailler secrètement pour le

théâtre, mais n'osa mettre ses ouvrages à la scène pour ne pas blesser la dévotion du duc. Il avait soixante-huit ans lorsqu'il reparut au Théâtre-Français avec son chef-d'œuvre, *les Troyennes* (1754). Cette pièce, inspirée d'Euripide pour le sentiment, offre des vers qui ne sont pas indignes d'un imitateur de Racine. La douleur d'Andromaque et de ses compagnes près du tombeau d'Hector où est caché Astyanax, leur terreur quand Ulysse vient l'entourer de ses troupes, les prophéties de Cassandre, offrent des situations touchantes et des passages qui ne manquent pas de vérité et de chaleur; mais, selon la remarque de La Harpe, le plan sans unité semble être l'application du vers de Boileau :

Chaque acte dans sa pièce est une pièce entière.

Le succès des *Troyennes* fut accru par le jeu de Mlles Clairon et Gaussin qui tenaient, la première le rôle de Cassandre, la seconde celui d'Andromaque. On a encore de Châteaubrun *Philoctète* et *Astyanax*, tragédies qui furent jouées sans succès, l'une en 1755, l'autre en 1756. Ses *Œuvres choisies* ont été imprimées avec celles de Guimond de La Touche (Paris, 1814, in-18). Il fut admis, en 1753, à l'Académie française, où il eut Buffon pour successeur.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — de Léris : *Dictionnaire des théâtres ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I et III.

**CHÂTEAUNEUF** (François DE CASTAGNER, abbé DE), musicographe français, né vers 1645, mort en 1709. Il fut le parrain de Voltaire et le dernier amant de Ninon de Lenclos, sur la mort de laquelle il composa une pièce de vers, insérée dans quelques éditions de Jean-Baptiste Rousseau. On a de lui : *Dialogue sur la musique des anciens* (Paris, 1725, in-8) ; *Observations sur la musique, la flûte et la lyre des anciens* (Paris, 1726, in-12), et autres ouvrages superficiels.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHATEAUX EN ESPAGNE (LES), comédie de Collin-d'Harleville (voy. ce nom).

**CHÂTELAIN DE COUCY** (LE). — Voyez COUCY.

**CHÂTELET** (marquise DU). — Voy. DU CHATELET.

CHATRE (LA). — Voyez LA CHATRE.

**CHATTERTON** (Thomas), né à Bristol le 20 novembre 1752, mort à Londres le 24 août 1770. Il naquit trois mois après la mort de son père, modeste instituteur, et ne reçut qu'une éducation analogue à sa pauvre condition ; mais il était doué d'une vive intelligence, d'une imagination forte, d'un talent naturel pour la poésie, et à onze ans il composa les meilleurs vers qui aient jamais été écrits par un enfant. Dès cette époque, son talent avait pris une singulière direction. Une collection inappréciée de manuscrits anciens conservés dans une chambre de l'église de Sainte-Marie, de Bristol, avait été abandonnée à son père qui employait les parchemins pour couvrir les livres et les cahiers de ses élèves; après sa mort ceux qui restaient servirent aux jeux et à l'instruction de Chatterton. Il prit plaisir à en copier les belles lettres gothiques et devint ainsi bon calligraphe en écriture du XVe siècle; mais le poëte s'éveillant en lui, ses pensées revêtirent les formes surannées de ce temps; la lecture de Chaucer et de Percy compléta son instruction d'antiquaire. Entré dans l'étude d'un attorney, malgré son peu de goût pour la procédure, il employa ses loisirs à composer des poésies apocryphes et publia, sous le nom du moine Rowley : une *Tragédie d'Ella*, l'*Exécution de sir Charles Bawdin*, l'*Ode à Ella*, la *Bataille d'Hastings*, le *Tournoi*, des *Eglogues*, la *Fête de Canynge*. Ces œuvres n'avaient d'antique que l'orthographe surchargée de consonnes et une partie du vocabulaire empruntée à Chaucer et à d'autres poëtes des XIVe et XVe siècles; les idées, les sentiments, la cadence et la forme des vers, le tour du style étaient modernes. Ce ne fut pas toutefois une de ces supercheries inoffensives qui ne trompent que des lecteurs peu instruits ou peu attentifs; le précoce enfant y apporta un raffinement qui allait à la mystification, presque à la fraude. Chaque composition se présentait à propos, et comme à point nommé. En 1768, lorsque le nouveau pont de Bristol fut terminé, Chatterton envoya à un journal une prétendue description de l'inauguration de l'ancien pont, tirée d'un vieux manuscrit. A un honnête potier de Bristol, nommé Burgum, qui avait du goût pour le blason, il donna une généalogie qui le fait descendre de Od, comte de Blois et lord de Holderness; à un autre bourgeois il offrit un poëme, le *Romaunt of the Cnyghte*, composé, dit-il, par un de ses ancêtres, il y avait quatre cent cinquante ans; à un amateur des antiquités de Bristol, il fit le précieux cadeau de la description de toutes les églises de la ville trois cents ans auparavant, avec un dessin du château, le tout attribué au moine Rowley. Sachant que Horace Walpole travaillait à une histoire des peintres anglais, il lui envoya une notice des éminents *Carvellers and peyntres* de Bristol ; la supercherie ayant été reconnue, Walpole, moins frappé du talent extraordinaire qu'elle supposait chez un enfant de seize ans, que mécontent de cette tentative de mystification, renvoya dédaigneusement les manuscrits. Chatterton, qui était fort orgueilleux, fut vivement blessé de cette mésaventure, et dès cette époque des idées de suicide commencèrent à l'obséder.

Peu de temps après, il partit pour Londres, où il travailla pour les libraires et écrivit dans les journaux de l'opposition et les revues, sans se préoccuper de la bonté des causes politiques qu'il servait. Il fit aussi quelques poésies de commande, où il ne portait pas une sensibilité bien sincère, si l'on doit prendre au sérieux l'anecdote relative à un *Essai politique* composé pour le lord-maire, Beckford, et qui ne put être imprimé à cause de la mort de ce dernier. Il fit sur cette mort plusieurs élégies, et l'on trouva dans ses papiers le singulier calcul que voici :

| | | | |
|---|---|---|---|
| J'ai perdu par sa mort, à cet essai. | 1 liv. st. | 11 sh. | 6 d. |
| Gagné en élégies.............. | 2 | 2 | » |
| Id. en essais.................. | 3 | 3 | » |
| Je dois donc me réjouir de sa mort pour.......................... | 3 liv. st. | 13 sh. | 6 d. |

Du reste, Chatterton était loin d'avoir autant de facilité dans l'anglais du XVIIIe siècle que dans son anglais artificiel du temps de Rowley. Sentant que ses immenses espérances de fortune et de gloire ne pouvaient se réaliser immédiatement, et fatigué du métier littéraire, il attendit, avec une orgueilleuse résolution, que ses ressources fussent épuisées, et, après avoir déchiré tous ses manuscrits, s'empoisonna par l'arsenic, à l'âge de dix-sept ans neuf mois. L'histoire littéraire n'offre pas de plus merveilleuse précocité. Une nouvelle et le drame célèbre de *Chatterton* par Alf. de Vigny ont beaucoup contribué à la popularité sympathique de son nom. Outre les prétendus *Poëmes de Rowley* (Londres, 1778, in-8; 1782, in-4), on remarque parmi ses poésies anglaises sa satire intitulée les *Jardins de Kew* et sa *Prophétie*. On a réuni ses *Miscellaneous poems* (Londres, 1778, in-8). Ses *Œuvres completes* (Ibid., 1802, 3 vol. in-8) ont été traduites en français par Javelin-Pagnon (Paris, 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Gregory : *Life of Chatterton*, en tête de l'édit. de 1802 ; — A. Callet : *Vie de Chatterton*, en tête de la traduction française de J. Pagnon ; — D'Israeli : *Miscellanies of literature* (Paris, 1840), t. I ; — Shaw : *History of english literature.*

**CHAUCER** (Geoffrey), célèbre poëte anglais, né en 1328, mort en 1400. Son nom, sous la forme française, *chaussier*, semble indiquer une origine normande et, par conséquent, une certaine noblesse ; lui-même se donne pour *Londenois*. On n'a sur sa vie qu'un petit nombre de détails authentiques. Il accompagna Edouard III dans son expédition contre la France en 1359, fut fait prisonnier au siége de Rhétiers et, mis en liberté moyennant rançon, il revint en Angleterre l'année suivante. Il se maria en 1367 avec Philippa de Roet, sœur de Catherine Swynford, maîtresse, puis femme de Jean de Gaunt, quatrième fils d'Édouard III. Ce mariage et son talent lui valurent diverses faveurs à la cour ; la place de valet de la chambre du roi, celle de contrôleur pour l'importation des vins de Bordeaux, des pensions, mais cette même union l'engagea dans le parti de Lancastre et amena sa disgrâce en 1382. Il paraît qu'il fut emprisonné ou du moins réduit à quitter l'Angleterre pour quelque temps. On le retrouve, en 1386, membre de la Chambre des communes pour le comté de Kent; en 1387, secrétaire des travaux publics ou du roi à Westminster, à la Tour, etc. A l'avénement de la maison de Lancastre en 1399, sa pension fut doublée ; il en jouit peu de temps et mourut à Wesminster, l'année suivante. Chaucer était d'un caractère aimable, porté à la méditation et jouissait avec délices des beautés de la nature. Un des principaux incidents de sa vie fut son voyage en Italie en 1373 ; il s'y rendit chargé d'une mission du roi Édouard ; on croit qu'il y fit la connaissance de Pétrarque, et certainement il s'initia à la littérature italienne, qui était dans sa plus splendide période.

On distingue dans les œuvres de Chaucer deux influences principales, celle de la poésie française prédominante dans les premières, et celle de la poésie italienne prenant le dessus dans les dernières et les plus belles, l'inspiration du poëte restant d'ailleurs originale et bien anglaise. On y retrouve aussi celle des nouvelles idées de réforme en matière religieuse. Le patron de Chaucer, Jean de Gaunt, fut aussi le protecteur de Wicliffe, et sans faire du poëte un disciple du réformateur, on voit par ses ouvrages qu'il participait cordialement à son hostilité contre les ordres monastiques, à sa haine de la corruption ecclésiastique. Parmi les ouvrages qui relèvent de l'influence française, on compte : *le Roman de la Rose* (Romaunt of the Rose) ; *la Cour d'Amour* (Court of Love) ; *l'Assemblée des oiseaux* (Assembly of fowls), *le Coucou et le Rossignol* (the Cuckow and the Nightingale), *la Fleur et la Feuille* (the Flower and the leaf), *le Songe de Chaucer* (Chaucer's dream), *le Livre de la duchesse* (the Book of the duchess), *la Maison de la Renommée* (the House of Fame) ; on rattache à l'influence italienne : *la Légende des bonnes femmes* (the Legend of good women) ; *Troïlus et Creseide;* et les *Contes de Canterbury* (Canterbury's tales), la dernière de ses grandes productions et son chef-d'œuvre. Nous allons reprendre la suite de ces deux séries.

Le *Roman de la Rose*, qui ouvre la première, est traduit du français, mais très-abrégé ; au lieu des 22 000 vers de l'original, il n'a que 7699 vers. La portion de Guillaume de Lorris (5000 vers) est entièrement traduite ; celle de Jean de Meung est rapidement résumée. Là même où le traducteur est le plus fidèle, il ajoute des touches vigoureuses et poétiques au texte. — *La Cour d'Amour* est une imitation de la poésie chevaleresque, mystique, allégorique des poëtes de la Provence et de la France. Philogenet de Cambridge, clerc ou étudiant, reçoit de Mercure l'invitation de se rendre à la cour de Vénus. Il arrive au château d'Amour où Admète et Alceste président comme roi et reine ; Philobone le conduit au Temple où il voit Vénus et Cupidon et prête serment de fidélité et d'obéissance aux vingt commandements de l'Amour. Le poëme se termine par un grand festival qui parodie d'une manière assez profane les cérémonies du culte catholique. — *L'Assemblée des oiseaux* est un parlement d'oiseaux réunis pour juger les prétentions rivales de trois aigles à la possession d'une belle *formel* (femme ou femelle d'oiseau), qui perche sur le poignet de Nature. Ce poëme est une imitation d'un fabliau français. — *Le Coucou et le Rossignol* est un débat entre le premier oiseau qui représente le célibataire débauché, et le second qui est le type de l'amour honnête et de la fidélité conjugale. — Le poëme de *la Fleur et la Feuille* est également une allégorie à la manière des poëtes français du XIV^e^ siècle. Une dame va errer dans un bois, un matin de printemps, et, s'asseyant sous un délicieux ombrage, elle écoute la chanson alternée d'un chardonneret et d'un rossignol. Sa rêverie est interrompue par l'arrivée de dames vêtues de blanc, couronnées de divers feuillages et suivies de chevaliers ; puis viennent des dames habillées de vert. Les incidents qu'amène cette rencontre sont décrits avec beaucoup de grâce et de poésie. Les dames en blanc représentent la chasteté, les dames en vert les fidèles de Flora et de l'oisiveté ; dans les chevaliers on trouve les pairs de Charlemagne, les chevaliers de la Table-Ronde, les chevaliers de la Jarretière, etc. — *Le Rêve de Chaucer* et *le Livre de la duchesse* sont des allégories assez obscures qui ont pour sujet Jean de Gaunt et le mariage de ce prince avec Blanche, héritière de Lancastre. — *Le Temple de la Renommée*, ou de la Gloire, est encore une allégorie. Le poëte anglais s'est inspiré d'Ovide, mais en modifiant et amplifiant les conceptions du poëte latin.

La *Légende des bonnes femmes*, ou des femmes illustres, qui appartient à la seconde série de poëmes, est aussi, en grande partie, imitée des *Héroïdes* d'Ovide, mais avec la forme et la couleur des légendes de saintes. Didon, Cléopatre, Médée, sont des martyrs de sainte Vénus et de saint Cupidon. L'ouvrage devait célébrer dix-neuf héroïnes, mais il est resté inachevé et n'en présente que neuf. C'est un des derniers de l'auteur et un de ceux où il se montre le plus maître de cette langue poétique anglaise qu'il a lui-même créée. — On met au-dessus *Troïlus* et *Crescide*. Chaucer a emprunté directement au *Philostrato* de Boccace son sujet, un des plus populaires au moyen âge ; mais il a surpassé l'original par ses caractères, qui sont plus honnêtes, plus nobles et plus fortement tracés, par l'opulence et la beauté des descriptions, où il excelle. Toutefois le poëme, presque aussi étendu que l'*Enéide*, paraît un peu long pour raconter les amours des deux héros, l'intervention complaisante de Pandarus et l'infidélité de Crescide. — C'est dans ses *Contes de Canterbury* que Chaucer a montré tout son talent descriptif, et plus encore ce génie créateur, ce don suprême de produire des personnages vrais, vivants, « agissant, dit un critique anglais, parlant, sentant d'une manière invariablement conforme à la nature et empreinte de toute l'individualité de Shakespeare et de Molière. » Sur le point de faire un pèlerinage de Londres au tombeau de saint Thomas Becket à Canterbury, le poëte passe la nuit qui précède le départ à l'hôtellerie du Tabard ; là il voit arriver une trentaine de personnes qui ont le même dessein. La caravane, avant de se mettre en route le lendemain, convient que, pour charmer la longueur de la route qui doit durer un jour à l'aller, un jour au retour, chaque pèlerin dira deux contes en allant, deux contes en revenant. Le cadre primitif comportait

cent vingt-huit contes. Chaucer n'en a achevé que vingt-cinq, qui, avec le prologue, les descriptions, les scènes intermédiaires, composent un ouvrage très-considérable. Il est tout entier en vers, à l'exception de deux contes. Le prologue nous montre dans les trente pèlerins des personnes de toutes les classes : le chevalier, le squire, le yeoman, le moine, le marchand, le clerc de l'université, l'homme de loi, le riche propriétaire campagnard, des artisans de divers métiers, un médecin, un prêtre, la prieure d'un couvent, une bourgeoise de Bath, etc., etc., de manière à présenter un tableau complet de la société anglaise au XIVe siècle; la minutie même des portraits en augmente l'intérêt. Quant aux contes ou récits que font ces personnages, Chaucer ne paraît pas avoir pris la peine d'en inventer aucun : il les emprunte aux fabliaux français, au recueil célèbre des *Gesta Romanorum*, à Boccace; ils sont, les uns satiriques, les autres pathétiques; tous les tons conviennent à Chaucer, qui sans doute n'est pas exempt de quelque grossièreté, mais qui va de préférence à tout ce qui est honnête, noble, élevé. Les contes humoristiques sont du comique le plus plaisant; on préfère pourtant les contes sérieux et touchants : celui du *Chevalier*, contenant les aventures de Palamon et d'Arcite, d'après la *Théséide* de Boccace; celui du *Squire*, merveilleuse histoire d'amour, de chevalerie et d'enchantement dont la scène se passe en Tartarie; celui de *l'Homme de loi*, belle et pathétique histoire de Constance, empruntée à la *Confessio amantis* de Gower; celui de *la Prieure*, charmante légende de l'enfant chrétien tué par des juifs parce qu'il s'obstinait à chanter l'hymne à la Sainte Vierge; enfin et par-dessus tout le chef-d'œuvre de cette réunion de chefs-d'œuvre, le conte du *Clerc d'Oxford*, l'histoire de Grisalda, ce type incomparable de patience et de vertu, emprunté par Pétrarque à une tradition provençale, transmis à Boccace, et qui reçoit de Chaucer sa forme définitive.

Outre les deux contes en prose qui se trouvent dans les *Canterbury's tales*, Chaucer a écrit en prose une traduction de la *Consolation de Boèce*, une imitation du même livre sous le titre de *Testament d'Amour* (The Testament of Love) et un traité astrologique inachevé sur l'astrolabe, adressé à son fils Lewis en 1391. Les éditions originales de Chaucer, imprimées par Caxton et autres imprimeurs anglais du XVe siècle, sont au nombre des raretés bibliographiques les plus recherchées. Parmi les éditions modernes il faut citer celle de John Ury (1721, in-fol.), celle de Tirwhitt (Londres, 1775, 5 vol. in-8; Oxford, 1798, 2 vol. in-4; 1822, 1830, 5 vol. in-8), celle de la collection aldine de Pickering (1845, 6 vol. in-8), de Robert Bell (1866, 8 vol.). M. C.-C. Clarke a donné un choix bien fait des volumineuses poésies de Chaucer, avec l'orthographe moderne, sous ce titre, *Riches of Chaucer* (1835, 2 vol.).

Cf. Godwin : *Life of Chaucer* (Londres, 1803, 2 vol. in-4); — Harris Nicholas : *Life of G. Chaucer*, dans l'édit. de 1845; — Warton : *History of english poetry*, t. II; — Shaw : *History of english literat.*; — H. Morley : *English writers from Chaucer to Dunbar*; — H. Taine : *Hist. de la littér. anglaise*.

**CHAUDON** (Dom Louis MAÏEUL), littérateur français, né en 1737 à Valensoles (Provence), mort le 28 mai 1817. Il entra chez les Bénédictins de Cluny et s'occupa de travaux d'érudition. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire historique* (Amsterdam [Avignon], 1766, 4 vol. in-8), tiré en partie du *Dictionnaire* de Moréri. Il fut réimprimé plusieurs fois, avec des additions, et très-recherché, malgré des erreurs inévitables. La modération et l'impartialité le distinguent. Feller l'a souvent copié dans sa *Biographie*. On préfère l'édition donnée par Delandine (Lyon, 1804, 13 vol. in-8). Celle de Prudhomme (Paris, 1810-1812, 20 vol. in-8) est pleine d'incorrections et de fautes. On cite encore de Chaudon : *Dictionnaire antiphilosophique* (1767-1769, 2 vol. in-8), dirigé contre Voltaire; *Leçons d'histoire et de chronologie* (Caen, 1781, 2 vol. in-12); *Éléments de l'histoire ecclésiastique* (Caen, 1785, in-12), etc.

Son frère, Esprit-Joseph CHAUDON, né en 1738, mort en 1800, faisait partie de l'Oratoire. Il a laissé : *Bibliothèque d'un homme de goût, ou Avis sur le choix des meilleurs livres en notre langue* (Avignon, 1772, 2 vol. in-12), ouvrage qui avait été préparé par dom Louis Chaudon, et qui fut remanié et amélioré par Barbier et Desessarts (1808, 5 vol. in-8); *Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne* (Paris, 1778, in-8); *les Flèches d'Apollon*, nouveau recueil d'épigrammes (Londres [Paris], 1787, 2 vol. in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CHAUDRUC DE CRAZANNES** (Jean-Marie-César-Alexandre, baron), littérateur français, né au château de Crazannes, près de Saintes, le 31 juillet 1782, mort en août 1862. Attaché à plusieurs administrations départementales, il a écrit un nombre prodigieux de *Notices* et *Mémoires* d'archéologie locale. Son principal ouvrage : *Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure* (1820, in-4, avec fig.), a été couronné par l'Académie des Inscriptions. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

**CHAUFFEPIÉ** (Jacques-Georges DE) ou CHAUFEPIÉ, érudit d'origine française, né le 9 novembre 1702 à Leuwarden, mort le 3 juillet 1786 à Amsterdam. Ministre et prédicateur protestant, il s'est placé, par ses travaux d'érudition, dans les premiers rangs des biographes. Son nouveau *Dictionnaire historique et critique* (Amsterdam, 1750-1756, 4 vol. in-fol.), continuation de celui de Bayle, en partie traduit de l'anglais, renferme néanmoins un grand nombre d'articles originaux, très-bien renseignés et soigneusement écrits en français. On a encore du même des *Sermons* (Amsterdam, 1756, 1 vol. in-8, et 1787, 3 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**CHAULIEU** (Guillaume AMFRYE, abbé DE), poëte français, né en 1639 à Fontenay dans le Vexin-Normand, mort le 27 juin 1720. Fils d'un maître des comptes de Rouen dont Saint-Simon raille l'origine nobiliaire, il vint étudier à Paris, au collége de Navarre, et s'y lia avec les fils du duc de la Rochefoucauld. On sait fort peu de choses sur ses débuts dans le monde; on le voit, à l'âge de trente-six ans, lancé dans la plus haute société, le familier des Bouillon, des Vendôme, des Marsillac. Il accompagne de Béthune dans son ambassade auprès de Sobieski, avec l'espérance de devenir résident de France en Pologne. S'attachant ensuite aux princes de Vendôme, il devint le maître absolu de leurs affaires et l'intendant de leurs plaisirs. Il fut comblé de bénéfices, devint abbé d'Aumale et de Poitiers, de Chenel et Saint-Étienne, seigneur spirituel et temporel de Saint-Georges en l'île d'Oleron; il eut environ 30 000 livres de rente. Dès lors, il « vécut à la Vendôme », c'est-à-dire mena une vie de festins et de plaisirs fort voisine de l'ivresse et de la turpitude. Mais, avec son tempérament de philosophe épicurien, il savait encore se gouverner au milieu de cette intempérance. Il se représente lui-même, dans une Epître à son ami La Fare :

Noyé dans les plaisirs, mais capable d'affaires.

Sa facilité à prendre parti contre le duc de Vendôme pour le grand-prieur, lors de la rupture entre les deux frères, et les comptes ambigus que Saint-

Simon lui reproche, montrent comment il savait allier les affaires aux plaisirs. On se tromperait beaucoup en prenant Chaulieu pour un petit poëte abbé, musqué et mythologique; c'était une nature riche, brillante, énergique même, dont les écarts toutefois n'allaient pas au delà de ce que commandaient la prudence et l'intérêt. C'est ainsi qu'il échappait à l'abrutissement où tomba La Fare, que le chevalier de Bouillon appelait M. de la Cochonnière. Après avoir eu de nombreuses aventures galantes, il conçut, dans sa vieillesse, un sentiment sérieux pour Mlle de Launay (Mme de Staal), et le conserva au milieu des infirmités de l'âge et après la perte de la vue. Cette illusion d'amour, dernier bonheur de sa vie, lui a inspiré des pages charmantes sur la place que les chimères doivent avoir parmi les projets des hommes, et sur ces aimables erreurs dont la sagesse et la raison tendent elles-mêmes à faire durer le charme. C'est sous cette impression que Chaulieu, au point de vue littéraire et poétique, s'est élevé au-dessus de lui-même : « Au sein de la joie et des plaisirs, dit Sainte-Beuve, il avait rimé et chansonné mille folies aimables, chères à ses sociétés, mais aussi légères que l'occasion qui les faisait naître, et dont toute la grâce est depuis longtemps évaporée. Quand vint la goutte et une demi-retraite, il éleva son âme, il affermit ses accents, et il en a trouvé quelques-uns du moins qui méritent de vivre. Quatre ou cinq pièces de lui seulement seraient à lire, et il y gagnerait : *Fontenay*, *la Retraite*, son *Portrait*, à La Fare, quelques vers sur la *Goutte*, quelques autres sur la *Mort*. » Le reste des poésies de Chaulieu justifie les critiques mêlées par Voltaire à ses éloges dans le passage suivant du *Temple du Goût*;

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu
Qui chantait en sortant de table.
Il osait caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguait dans sa douce ivresse
Des beautés sans correction,
Qui choquaient un peu la justesse
Et respiraient la passion.

Disciple de Chapelle, Chaulieu fut peut-être le maître de Voltaire dans la poésie légère, où son nom rappelle encore l'heureux mélange d'une philosophie douce et paisible et d'une imagination riante. Il écrivait de verve, avec la négligence à la fois et le bon goût d'un esprit paresseux, mais délicat. Ses vers ont de l'harmonie et sont toujours agréables à l'oreille, souvent à l'esprit. En définitive, en rabattant beaucoup de l'estime des contemporains pour celui qu'on appelait l'*Anacréon du Temple*, on peut répéter, après Voltaire, qu'il est « le premier des poëtes négligés ».

Les *Poésies de Chaulieu et de La Fare* (Lyon, 1724, in-8) ont été suivies des *Œuvres diverses de Chaulieu et de La Fare* (Amsterdam, 1733, 2 vol. in-8). Lefèvre de Saint-Marc a donné une bonne édition des *Œuvres de Chaulieu* (Paris, 1750, 2 vol. in-12). On estime aussi l'édition de 1774 (2 vol. in-8). Des *Lettres inédites* de Chaulieu ont été publiées par le marquis de Bérenger (Paris, 1850, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Vauvenargues : *Réflexions critiques sur quelques poëtes ;* — Lemontey : *Notice sur Chaulieu*, dans la *Galerie française ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

CHAUMIÈRE INDIENNE (LA), roman de Bernardin de Saint-Pierre (voy. ce nom).

**CHAUMONT** (L'abbé Paul-Philippe DE), prélat français, mort le 24 mars 1697. Garde des livres du cabinet du roi, il fut nommé membre de l'Académie en 1654, sans avoir encore rien produit. De 1671 à 1684, il fut évêque d'Apt Prédicateur médiocre, il a publié : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique* (Paris, 1693, 2 vol. in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI.

**CHAUPY** (Capmartin-Bertrand DE), antiquaire français, né vers 1720 à Grenade près de Toulouse, mort en 1798 à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique et passa vingt ans en Italie, occupé à des études archéologiques. On lui doit un intéressant ouvrage de topographie : *Découverte de la maison de campagne d'Horace* (Rome, 1767-1769, 3 vol. in-8).

**CHAUSSARD** (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur français, né le 8 octobre 1766 à Paris, où il est mort le 9 janvier 1823. Avocat au parlement, lorsque la Révolution éclata, il se fit remarquer par l'exaltation de ses idées et prit le nom de *Publicola*. Envoyé, vers la fin de 1792, en Belgique, pour révolutionner ce pays, il en prépara l'acte de réunion à la France, et à son retour fut nommé secrétaire général de l'instruction publique. Sous le Directoire, il se fit le prédicateur de la religion des théophilantropes; sous l'empire, il enseigna successivement les belles-lettres aux lycées de Rouen et d'Orléans, puis la poésie latine à la faculté de Nîmes.

Ses principaux titres littéraires sont des *Odes patriotiques*, où il chercha à imiter l'énergie de Lebrun, une traduction d'*Arrien* (1802, 3 vol. in-8), une *Poétique secondaire* (1817, in-12), poëme en quatre chants, qu'il donna comme une suite à l'*Art poétique* de Boileau, ouvrages dans lesquels il ne s'élève pas au-dessus du médiocre. On cite, en outre : *De l'Allemagne et de la maison d'Autriche* (1792, 1799, 1800, in-8); *l'Esprit de Mirabeau* (1797, 2 vol. in-8); *le Nouveau Diable boiteux, ou Tableau philosophique et moral de Paris* (1799, 2 vol. in-8); *les Fêtes et courtisanes de la Grèce* (1801, 1803, 1820, 4 vol. in-8), ouvrage très-superficiel et quelquefois licencieux, annoncé comme un supplément au *Voyage d'Anacharsis; Héliogabale, ou Esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs* (1803, in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*, 1824.

**CHAUVEAU-LAGARDE** (Claude-François), avocat français, né le 21 janvier 1756 à Chartres, mort le 29 février 1841. Avocat déjà distingué avant la Révolution, c'est surtout après 1789 qu'il acquit de la renommée. On cite ses défenses du général Miranda, de Charlotte Corday, de la reine Marie-Antoinette en 1793, de l'abbé Brottier en 1797, de Joseph Darguines en 1813, du général Bonnaire en 1816, de Bissette, Fabien et Volny en 1826, etc. Il fut nommé, en 1828, conseiller à la Cour de cassation. Outre un grand nombre de plaidoyers et de mémoires, il a laissé : *Théorie des états généraux, ou la France régénérée* (1789, in-8); *Note historique sur le procès de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth* (Paris, 1816, in-8), etc.

Cf. Durozoir, dans la *Biographie universelle*.

**CHAUVELIN** (Henri-Philippe DE), théologien et magistrat français, né vers 1716, mort le 14 janvier 1770. Chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, il se fit remarquer, dans cette assemblée, par son attachement au parti janséniste et son ardeur contre les jésuites. Outre son discours pour la suppression des derniers, prononcé le 17 avril 1761, et imprimé la même année, il pubia le *Compte rendu par un de ces Messieurs sur la doctrine des jésuites* (1761). Grimm lui attribue un écrit piquant intitulé : *Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont opposé, dans les différents siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets* (1753, in-12), et qui fut reproduit, lors des querelles

entre les ultramontains et les gallicans, sous la Restauration (Paris, 1825, in-8).

Son frère aîné, le marquis François-Claude DE CHAUVEIJN, mort en 1774 dans l'appartement de Louis XV, pendant une partie de cartes, publia dans les recueils du temps des vers d'une facilité spirituelle, entre autres : *les Sept péchés mortels* et *le Bonheur du Sage*.

Cf. Voltaire : *Siècle de Louis XV*; — Grimm : *Correspondance*.

**CHEHAB-EDDYN** (Abd-el-Rahman), historien arabe, né à Damas en 1200, mort en 1267. On a de lui deux *Abrégés* de la chronologie de Damas, une *Histoire* des Obaïdites, et l'histoire de Noureddin et de Saladdin, sous le titre de *Ahzar-al-roud-hataïn* (Fleurs des deux parterres). Dom Berthereau a extrait de longs fragments de ce dernier ouvrage pour son *Histoire des croisades*.

CHEMIN DU MONDE (LE), comédie de Congrève (voy. ce nom).

CHEMIN DE LA PERFECTION (LE), ouvrage de sainte Thérèse (voy. ce nom).

**CHEMINAIS DE MONTAIGU** (Timoléon), prédicateur français, né en 1652 à Paris, mort le 15 septembre 1689 Il entra chez les Jésuites, professa la rhétorique à Orléans, puis se voua à la chaire. Son éloquence douce, persuasive, émouvante, le faisait comparer à Racine. Outre ses *Sermons* (Paris, 1690, 2 vol. in-12, et 1764, 5 vol. in-12), il a écrit : *Sentiments de piété* (Paris, 1691, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CHEMNITZ** (Philippe-Bogislav DE), historien allemand, né à Stettin le 9 mai 1605, mort à Hallstadt (Suède) en 1678. C'est le petit-fils d'un savant théologien protestant, Martin Chemnitz, ou *Chemnitzius*, auteur d'un certain nombre d'ouvrages de dogmatique et de polémique. Il servit comme soldat, puis fut appelé en Suède par la reine Christine, qui le nomma son historiographe et l'anoblit en 1648. On cite comme un des principaux ouvrages historiques de son temps son livre de *la Guerre des Suédois en Allemagne* (Schwedischer in Deutschland gefürhrter Krieg; Stettin, 1648, tome I; Stockholm, 1653, tome II; Ibid., 1855-1859, 6 vol.) : précieux par les documents qu'il contient, cet ouvrage offre en outre des portraits bien tracés, comme celui de Gustave-Adolphe; mais on reproche au style l'abus des mots étrangers mêlés à l'allemand. On reconnaît P.-B. de Chemnitz pour l'auteur d'un écrit remarquable contre les abus des droits impériaux, intitulé : *De ratione status in imperio nostro romano germanico* (1640; Freystadt, 2e édit., 1647, in-4) et publié sous le nom d'*Hippolytus à Lapide*. — Il y a eu un second théologien du même nom et de la même famille, Christian CHEMNITZ, né en 1615, mort en 1666, auteur d'écrits moins importants que ceux de Martin Chemnitzius.

**CHEMNITZER** (Iwan-Iwanowicz), fabuliste russe, né à Saint-Pétersbourg en 1744, mort à Smyrne le 20 mars 1784. Il suivit la carrière militaire, voyagea en Europe, puis alla comme consul général à Smyrne, et y mourut de mélancolie. Ses *Fables* le mettent à un rang distingué dans la littérature russe. Outre leur caractère particulier d'actualité et de couleur locale, elles se font remarquer par l'habileté de la composition, le naturel, la vivacité, l'extrême facilité du vers. Elles ont eu de nombreuses éditions (Saint-Pétersbourg, 1778, 1819, 1847, etc.; Moscou, 1836) et ont été traduites en français par Masclet (Moscou, 1850).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russischen Literatur*.

**CHÊNEDOLLÉ** (Charles-Julien LIOULT DE), poète français, né le 4 novembre 1769 à Vire, mort le 2 décembre 1833. Il était fils d'un membre de la Chambre des comptes de Normandie. Après avoir commencé ses études chez les cordeliers de Vire, il les acheva chez les oratoriens de Juilly. Il émigra en 1791, fit deux campagnes dans l'armée des princes, résida successivement en Hollande, en Allemagne, en Suisse, et rayé de la liste des émigrés par Fouché, son ancien professeur à Juilly, il revint à Paris en 1799. Nommé inspecteur de l'Académie de Caen en 1812, il devint en 1830 inspecteur général des études. Maître ès jeux floraux, il ne fut point de l'Académie française.

L'histoire intime de ce poëte, que Sainte-Beuve a révélée en publiant des extraits de son *Journal*, témoigne d'un esprit élevé, d'une âme pure, enthousiaste et sympathique, et le fait aimer, malgré les défaillances de son talent. Au sortir du collége, il apprit dans J.-J. Rousseau, Gessner, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, à sentir et comprendre la nature; il n'aspirait qu'à être le poëte de la vie pastorale, lorsque, ayant rencontré Rivarol à Hambourg, il sacrifia sa personnalité à l'admiration qu'il conçut pour l'esprit et les idées de cet écrivain. Ce fut Rivarol qui lui suggéra l'idée de son poëme du *Génie de l'homme*, dont le sujet avait été abordé sans succès par Voltaire, Lebrun et Fontanes. Klopstock, Mme de Staël et plus tard Chateaubriand, influèrent aussi sur Chênedollé; Mme de Staël surtout concourut à le détourner de sa véritable voie, par des paroles aussi peu mesurées que celles-ci : « Vos vers sont hauts comme les cèdres du Liban. » Toutefois de tels jugements n'altéraient pas sa modestie naturelle : « Quand je lis, disait-il, des hommes comme Gœthe, Schiller, Klopstock, Byron, je sens combien je suis mince et petit. » Le *Génie de l'homme* (Paris, 1807, in-8, plusieurs fois réimprimé) fut assez froidement accueilli. Il est en quatre chants : *l'Astronomie ou les cieux*, *la Terre ou les montagnes*, *l'Homme*, *la Société*. Tout le sujet se trouve embrassé dans cette courte exposition qui donnera le ton du poëme

L'homme appelle mes vers ; je chante son génie.
Je le peindrai d'abord, sur les pas d'Uranie,
Et, par elle éclairé, poursuivant dans les cieux
Des orbes enflammés le cours mystérieux;
Puis, du globe observant les changements antiques,
On le verra des monts dessiner les portiques;
Enfin de sa pensée épier les trésors,
Et du corps social dévoiler les ressorts.

Les pièces détachées où le talent poétique de Chênedollé garde sa vraie physionomie ne parurent en recueil qu'en 1820, sous le titre d'*Études poétiques*. Là se trouvent : *le Dernier jour de la moisson*, *la Gelée d'avril*, *le Tombeau du jeune laboureur*, et *le Clair de lune de mai*, dont le sentiment et l'expression sont si modernes :

A travers la cime agitée
Du saule incliné sur les eaux,
Verse ta lueur argentée,
Flottante en mobiles réseaux.

Que ton image réfléchie
Tombe sur le ruisseau brillant,
Et que la vague au loin blanchie
Roule ton disque vacillant.

Les *Études poétiques*, composées avant les premières *Méditations* de Lamartine, ne furent publiées qu'après, et, selon la remarque de Sainte-Beuve, ce fut le malheur de Chênedollé de paraître attardé en poésie, lorsqu'il avait eu au contraire des pressentiments poétiques. Il a donné, en outre, *l'Esprit de Rivarol* (1808, in-12) et, avec Fayolle, une édition des *Œuvres complètes de Rivarol* (1808, 5 vol. in-8).

Cf. Dussault : *Annales littéraires*; — Desplaces, dans la *Revue de Paris*, mai 1840; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin 1849).

**CHÉNIER** (Louis DE), historien français, né en 1723 à Montfort (Languedoc), mort le 25 mai 1796. Après avoir dirigé une maison de commerce à

Constantinople, il entra dans les consulats et devint, vers 1768, consul général au Maroc. En 1759 il avait épousé une Grecque, nommée Santi-l'Homaka, dont la beauté et l'esprit furent célèbres. Il en eut quatre fils, dont les deux derniers furent André et Marie-Joseph. L'influence qu'il avait acquise à Paris pendant la Révolution ne suffit pas pour sauver André de l'échafaud.

Le père des Chénier a lui-même quelques titres littéraires; il a rédigé, sur les notes qu'il avait recueillies, des compilations historiques où l'on trouve des observations intéressantes sur les mœurs et les usages des peuples orientaux : *Recherches historiques sur les Maures et l'histoire de l'empire de Maroc* (Paris, 1787, 3 vol. in-8); *Révolutions de l'empire ottoman, et observations sur ses progrès*, etc. (Paris, 1789, in-8; 1808, in-8).

**CHÉNIER** (André-Marie DE), poëte français, troisième fils du précédent, né le 20 octobre 1762 à Constantinople, mort le 25 juillet 1794. Sa mère contribua beaucoup à lui inspirer le goût de l'ancienne littérature grecque, sa littérature nationale. A l'âge de deux ans, il fut amené en France et vécut neuf années à Carcassonne, où, près d'une sœur de son père, sous la surveillance de sa mère, il reçut, dit un de ses biographes, « une éducation toute libre et toute rêveuse. » Envoyé au collége de Navarre à Paris, en 1773, avec son frère Marie-Joseph, il ne tarda pas, en étudiant les classiques, à s'exercer dans la poésie française. Quand il sortit du collége, il ne songeait qu'à la gloire des lettres; il faisait des plans de poëmes et jetait sur le papier les vers qui naissaient par fragments de ses études ou de ses impressions. Cependant il était destiné aux armes, et vers la fin de 1782, il entra, comme sous-lieutenant, dans le régiment d'Angoumois, qui tenait garnison à Strasbourg. Dans cette ville d'érudition, il fit sa principale occupation de l'anthologie grecque, que Brunck y avait publiée en 1776, sous le titre d'*Analecta;* mais il ne put résister aux ennuis de la vie de garnison, et après six mois revint à Paris, comme il dit :

. . . . . . . . Dans ces murs où la Seine
Voit, sans cesse embellir les bords dont elle est reine,
Et près d'elle partout voit changer tous les jours
Les fêtes, les travaux, les belles, les amours.

Il mêla alors l'étude et le plaisir. Plusieurs de ses meilleures idylles et de ses élégies sont de ce temps. Quelques amis choisis recevaient ses confidences et applaudissaient aux productions de sa muse. C'étaient principalement les frères Trudaine et les frères de Pange, le marquis de Brazais et Lebrun. Ce dernier lui adressait une *Épître*, dont plusieurs vers offrent l'intérêt d'une prophétie :

Oui l'astre du génie éclaira ton berceau ;
La gloire a sur ton front secoué son flambeau ;
Les abeilles du Pinde ont nourri ton enfance...
Ton laurier doit un jour ombrager le Parnasse ;
J'entrevois sa hauteur dans sa naissante audace...

Une grave maladie interrompit ses travaux ; ses amis pensèrent le perdre ; il écrivit ses adieux dans une *Élégie*, adressée aux frères de Pange et empreinte d'un hellénisme tout payen :

Aujourd'hui qu'au tombeau je suis près de descendre,
Mes amis, dans vos mains je dépose ma cendre.
Je ne veux point, couvert d'un funèbre linceul,
Que les pontifes saints autour de mon cercueil,
Appelés aux accents de l'airain lent et sombre,
De leur chant lamentable accompagnent mon ombre,
Et sous des murs sacrés aillent ensevelir
Ma vie et ma dépouille, et tout mon souvenir....
Vous-mêmes choisissez à mes jeunes reliques
Quelque bord fréquenté des Pénates rustiques,
Des regards d'un beau ciel doucement animé,
Des fleurs et de l'ombrage et tout ce que j'aimai.
C'est là, près d'une eau pure, au coin d'un bois tranquille,
Qu'à mes mânes éteints je demande un asile...

Il revint à la santé, et les frères Trudaine, pour achever sa guérison, l'emmenèrent avec eux en Suisse, en Italie et jusqu'à Constantinople. Parti à la fin de 1784, il revint en 1786. Il s'éprit alors d'amour pour Mme de Bonneuil, qui fit le sujet de plusieurs de ses élégies. Pressé par son père d'entrer dans la carrière diplomatique, il fit le sacrifice de sa liberté et partit pour Londres, comme secrétaire d'ambassade, au mois de décembre 1787, avec M. de la Luzerne. Ce séjour en Angleterre, et dans une situation dépendante, lui fut pénible. C'est avec un grand plaisir qu'il abandonna la diplomatie et revint à Paris en 1790. Ses amis appartenaient au parti constitutionnel; il adopta facilement leurs opinions et devint un des membres du club qui siégeait au Palais-Royal, sous le nom de Société de 89. Il fut chargé de rédiger un écrit qui porta le titre d'*Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, et qui parut dans le n° 13 du *Journal de la Société de* 89, comme le manifeste du club. Dans cet écrit, le poëte montrait un fervent amour pour la liberté et pour les principes de la Révolution ; mais il s'élevait avec violence contre les fauteurs d'excès et de désordres. Les mêmes idées se retrouvent encore dans le *Dithyrambe sur le Jeu de Paume*, qu'il publia en 1791 et qu'il adressa au peintre David.

A la fin de 1791, André Chénier se présenta aux élections de la Seine pour l'Assemblée législative; il échoua. Il fit paraître, le 26 février 1792, dans le *Journal de Paris*, un article où il attaquait vivement la Société des amis de la constitution (les Jacobins). Son frère Marie-Joseph, qui en était membre, écrivit une réponse dans laquelle il manifestait hautement la différence de leurs opinions; puis irrité par les invectives du *Journal de Paris*, il réfuta l'article de son frère dans une lettre qui fut insérée le 11 mai au *Moniteur*. André répliqua et fit aux succès dramatiques de Marie-Joseph une allusion blessante. Celui-ci répondit à son tour vivement dans le *Moniteur* du 19 juin. La querelle s'arrêta là ; les deux frères ne restèrent brouillés que pendant quelques mois. De cette querelle sont nées les calomnies que l'esprit de parti éleva plus tard contre Marie-Joseph. Cependant André Chénier avait excité la haine des révolutionnaires exaltés. Outre ses articles dans le *Journal de Paris*, il avait écrit contre la fête donnée, sur la proposition de Collot-d'Herbois, aux Suisses révoltés du régiment de Châteauvieux, un iambe qui est un chef-d'œuvre d'ironie et qui se termine par la métamorphose des quarante-cinq révoltés en constellation. Après le 10 août, il parut avoir renoncé à la vie politique. Il oubliait ses déboires dans l'amour de la personne qu'il a célébrée sous le nom de Fanny. Pourtant, lors du procès de Louis XVI, il demanda l'honneur de prendre part à sa défense. On croit qu'il servit de secrétaire à Malesherbes, et Henri de Latouche prétend que la lettre par laquelle le roi demandait l'appel au peuple fut son œuvre ; il paraît qu'il avait rédigé une demande fort éloquente, mais qu'on lui préféra une rédaction plus simple. Après l'exécution de Charlotte Corday, il adressa à la meurtrière de Marat une ode où la violence de l'expression s'unissait à la profondeur de la haine contre ceux qui dominaient alors la France :

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée,
Ton front resta paisible et ton regard serein.
Calme, sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain.

Quand on voit de près les hardies provocations d'André Chénier, on s'étonne de le trouver encore libre au mois de janvier 1794. Il ne fut même arrêté que par hasard, chez Mme de Pastoret, où

il se trouvait et où il voulut s'opposer à l'arrestation de cette dame. L'ordre d'incarcération obtenu contre lui, à la suite de cette imprudence généreuse, était si irrégulier qu'on refusa de le recevoir à la prison du Luxembourg. On fut moins exigeant à Saint-Lazare, où on l'écroua le 7 janvier. Les démarches tentées, surtout par son père, pour obtenir sa mise en liberté, furent inutiles. Il passa six mois en prison, trouvant dans la poésie des consolations à sa captivité et ne craignant même pas là d'irriter par ses vers mordants les hommes qui tenaient sa vie dans leurs mains. C'est là que la comtesse de Coigny lui inspira son admirable *Jeune captive;* c'est là qu'il composa ses iambes les plus emportés; il les traçait d'une écriture microscopique sur d'imperceptibles rouleaux de papier. Attendant son tour de mourir, il écrivait encore :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire
Anime la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaye encore ma lyre.
Peut-être est-ce bientôt mon tour;
Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant,
Dans les soixante pas où sa route est bornée,
Son pied sonore et vigilant,
Le sommeil du tombeau pressera ma paupière!
Avant que de ses deux moitiés
Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
Peut-être en ces murs effrayés
Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
Escorté d'infâmes soldats,
Remplira de mon nom ces longs corridors sombres...

Le 7 thermidor, trois jours avant l'exécution de Robespierre, André Chénier fut conduit à l'échafaud. Il n'avait que trente et un ans. Quand il descendit l'escalier de la Conciergerie, on l'entendit qui disait, en se frappant le front : « Pourtant j'avais quelque chose là! » Sur la fatale charrette, il se trouva près de Roucher. Suivant une tradition, les deux poëtes allèrent au supplice en récitant la première scène d'*Andromaque*. Il est certain que Chénier se montra ferme et calme devant la mort.

M. Sainte-Beuve a dit d'André Chénier qu'il était « notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau ». Il remarque en outre qu'il est « un des maîtres de la poésie française au XIXe siècle ». Il est singulier, en effet, qu'André Chénier n'appartint presque pas au siècle où il vécut; que son œuvre inachevée fut à peine connue de ses contemporains, et qu'à l'époque où elle fut publiée, en 1819, elle entra, par les sentiments exprimés, par l'habileté et la recherche de la forme, en plein courant de la poésie qui commençait à jaillir pour nous de la source lyrique. On eut dit que ce poëte, mort depuis vingt-six ans, vivait alors de la vie intellectuelle qui transformait notre littérature. Ce fut au point qu'on accusa l'éditeur d'avoir imaginé ces œuvres pour servir au triomphe de la révolution poétique. Cependant la rare beauté de son talent n'était pas entièrement ignorée. On avait déjà pu, de son vivant, admirer quelques-unes de ses pièces. Moins de six mois après sa mort, le 9 janvier 1795, la *Décade* publia la *Jeune captive*, dont Villemain a dit : « C'est un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne; c'est la plus pure des élégies tendres, c'est un style, dont la richesse pleine de symboles et d'images, a quelque chose de riant et de nouveau comme la jeunesse. » Le 1er germinal an IX, le *Mercure* inséra la *Jeune Tarentine*, l'une des plus ravissantes de ses idylles antiques, si profondément empreintes du sentiment grec, de naïve simplicité et de mélancolie :

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine!
Un vaisseau la portait aux bords de Camarine.
Là l'hymen, les chansons, les flûtes, lentement
Devaient la reconduire au seuil de son amant...
Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine!
Son beau corps a roulé sous la vague marine...

Dans une note du *Génie du christianisme*, Chateaubriand cita plusieurs fragments des *Idylles*. Dans les notes de ses *Élégies*, Millevoye publia des fragments du poëme d'*Homère*. Enfin, H. de Latouche fut chargé d'éditer les poésies d'André Chénier; il apporta à ce travail une grande sollicitude et parvint à se procurer une partie des fragments restés dans les manuscrits du poëte. Un seul reproche peut lui être adressé, c'est d'avoir quelquefois altéré le texte, en vue de l'époque où il faisait sa publication. Le recueil parut sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1819, in-8). Il fut plusieurs fois reproduit. Une édition plus complète fut publiée par la librairie Charpentier, avec la notice de Latouche et une gravure du portrait de l'auteur d'après la peinture de Suvée : *Poésies d'André Chénier* (Paris, 1839, in-18, souvent réimpr.). Il a enfin été donné une édition dite « critique » des *Poésies*, avec *Notice, variantes, notes, lexique*, etc., par L. Becq de Fouquières (1862, in-8, avec portrait).

Le recueil des poésies d'André Chénier, dans la plupart des éditions, s'ouvre par le dithyrambe sur *le Jeu de Paume*, imitation de la manière de Pindare, fort hardie dans l'irrégularité des coupes, les enjambements et les rejets. En second lieu se trouve l'iambe sur *les Suisses*. Viennent ensuite les *Idylles*, et d'abord *l'Oaristys*, si savamment imitée de Théocrite; puis *l'Aveugle*, « qui semble, dit M. Villemain, une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne; » *la Liberté*, dialogue entre un chevrier et un berger, dans lequel on voit comment les mêmes objets peuvent paraître hideux ou charmants, suivant qu'on les voit en homme libre ou en esclave; *le Jeune malade*, morceau d'une grande pureté, plein des plus charmants souvenirs de la Grèce, et où la grâce et l'harmonie sont exquises; *le Mendiant*, qui est digne des idylles précédentes; *Néere :*

Néere tout son bien, Néère ses amours;
Cette Néère hélas! qu'il nommait sa Néère...

Aux *Idylles*, dont le nombre s'élève à vingt, succèdent les *Fragments d'idylles*, qui sont pleins de charme dans leur forme incomplète. Ils sont suivis des *Elégies*, au nombre de trente-neuf, et des *Fragments d'élégies*. Le poëte y a imité Properce et souvent l'*Anthologie grecque*. Tous les critiques en ont fait ressortir le naturel, le gracieux abandon, la variété de tons, la franchise du sentiment. Rien dans notre langue n'en surpasse la douceur gracieuse et passionnée. Après quatre *Epîtres*, dont les trois premières sont adressées à Lebrun et la dernière au chevalier de Pange, les éditeurs placent les *Poëmes*. Le premier, *l'Invention*, est seul complet. Suivant le critique déjà cité, « ce précieux essai renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. Il ne méconnaît pas la gloire des grands génies de la France, mais il leur souhaite de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. » La théorie littéraire de Chénier s'y résume dans ce vers, conservé par toutes les mémoires :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Le poëme d'*Hermès*, dont nous n'avons que des fragments, a été conçu dans la pensée de reproduire, en y ajoutant les données fournies par les progrès de la science, le *De natura rerum* de Lucrèce. Les doctrines du XVIIIe siècle devaient s'y montrer dans toute leur irréligion. C'est sans doute ce qui a fait dire à Chênedollé qu'André Chénier

« était athée avec délices : » jugement impossible à admettre par ceux qui lisent seulement ses autres œuvres. M. Sainte-Beuve croit que l'*Hermès* était, dans la pensée de l'auteur, divisé en trois chants : le premier sur l'origine de la terre, la formation des animaux et de l'homme ; le second sur l'homme en particulier ; le troisième sur la société politique, la constitution de la morale et l'invention des sciences. Le poëme de *Suzanne* fut à peine ébauché. Il en reste quelques fragments ; le premier est une invocation empreinte du sentiment biblique. L'œuvre complète devait avoir six chants, dont le poëte lui-même a tracé le canevas. Nous avons aussi des fragments de trois autres poëmes : *l'Amérique, l'Art d'aimer, la Superstition*. Aux *Poëmes* succèdent des *Poésies diverses*, un *Hymne à la France*, un fragment d'hymne sur *la Liberté*, et des *Odes* au nombre de quatorze. Les plus connues de ces odes sont *la Jeune captive*, *à Charlotte Corday*, *à Fanny*. L'une des plus belles est celle qui a pour titre *Versailles*. M. Sainte-Beuve a écrit qu'elle était « la plus belle (s'il fallait choisir), la plus complète des pièces d'André Chénier ». Le volume se termine par cinq *Iambes* contre les tyrans de la Révolution. M. Paul Lacroix a publié les *Œuvres en prose* d'André Chénier (Paris, 1840, in-18). M. de Latour, ayant en sa possession un exemplaire de *Malherbe* (édition de 1776), qu'avait annoté André Chénier, a publié les *Poésies de Malherbe, avec un commentaire inédit par André Chénier* (Paris, 1842, in-12). Les notes sont courtes, mais remarquables par la pureté du goût et l'élévation du sentiment poétique.

Cf. Henri de Latouche : *Notice sur André Chénier* ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIII[e] siècle*, 58[e] leçon ; — Géruzez : *Histoire de la littérature française pendant la Révolution* (1859, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. III, et *Causeries du lundi*, t. IV ; — Gustave Planche : *Portraits littéraires* ; — Becq de Fouquières : *Etude sur la vie et les œuvres d'André Chénier*, dans son édition.

**CHÉNIER** (Marie-Joseph DE), poëte français, frère du précédent, né le 28 août 1764 à Constantinople, mort le 10 janvier 1811. Il fit ses études à Paris, au collége de Navarre, d'où il sortit à dix-sept ans pour être officier de dragons. Après deux années, qu'il passa en garnison à Niort, il s'ennuya de l'état militaire et le quitta pour la littérature. Il débuta au Théâtre-Français en 1785, par un drame en deux actes, intitulé *Edgar, ou le Page supposé*, qui fut sifflé d'un bout à l'autre, et dont La Harpe dit dans sa *Correspondance littéraire* : « C'est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Chénier, qui fait profession du plus grand mépris pour Voltaire et Racine, et qui a bien ses raisons pour cela. » A ce drame succéda, en 1786, la tragédie d'*Azémire*, qui ne fut pas plus heureuse. La Harpe dit encore à ce sujet : « Un M. Chénier, jeune aspirant, a fait jouer à Fontainebleau une tragédie d'*Azémire*, qui a été sifflée outrageusement. Cet accueil ne l'a pas rebuté, et huit jours après il a voulu prendre sa revanche au Théâtre-Français ; mais craignant le préjugé défavorable que pouvait faire naître la déconvenue de Fontainebleau, il a cru devoir user d'une petite ruse déjà employée plus d'une fois. On a fait afficher *Zaïre*, et, la toile levée, un acteur est venu annoncer qu'une indisposition subite d'un de ses camarades empêchant de donner *Zaïre*, on priait le public d'agréer à la place une tragédie nouvelle : c'était notre *Azémire*, qui n'a pas été mieux traitée à Paris qu'à Fontainebleau. » La tragédie de *Charles IX*, que Chénier fit jouer en 1789, quatre mois après la prise de la Bastille, obtint, au contraire, un très-grand succès ; mais le talent y eut moins de part que le sujet et l'enthousiasme révolutionnaire de l'époque. Les personnages, auteurs ou victimes de la Saint-Barthélemy, le cardinal de Lorraine bénissant les poignards de l'assassinat, le chancelier de L'Hôpital prédisant la Révolution, tout ce tableau du fanatisme aux prises avec l'esprit de liberté était bien propre à remuer le public. La pièce, du reste, quoique déclamatoire, sans intrigue et sans caractères, a du mouvement et de l'énergie. Loin de s'y montrer ennemi de Voltaire, comme l'écrit La Harpe, le poëte y professa hautement ses principes. C'est dans *Charles IX* que Talma commença à établir sa réputation.

En 1791, M.-J. Chénier donna deux autres tragédies : *Henri VIII* et *Calas*. La première, pour laquelle l'auteur avait une prédilection, ne présente pas des caractères mieux tracés, une action mieux conduite, des situations plus motivées que l'ouvrage précédent ; mais le pathétique y est vrai, et Anne de Boleyn y est fort touchante. *Calas*, où du commencement à la fin la vertu est opprimée par un fanatisme tout-puissant, offre une situation beaucoup trop prolongée, dont le pathétique larmoyant va jusqu'au mélodrame, et dont quelques détails heureux ne rachètent pas l'uniformité. Il ne fut joué que trois fois. *Caïus Gracchus*, représenté en 1792, offre une série de tirades éloquentes, mais point d'action et point de caractères, à part le personnage principal qui est esquissé avec énergie, mais seulement esquissé. On en a retenu cet hémistiche fameux : *Des lois, et non du sang !* La pièce fut interdite. *Fénelon* (1793), dont le sujet et les sentiments sont aussi en rapport avec les idées du temps, et où l'archevêque de Cambrai délivre une religieuse tenue depuis quinze ans par son abbesse dans un cachot, est une tragédie d'un style plus naturel que les précédentes, mais pleine d'invraisemblances. Le rôle de Fénelon, bien joué par Monvel, en fit le succès. Dans la tragédie de *Timoléon* (1794), plus faible encore d'action et de caractère que les précédentes, l'auteur paraît avoir eu l'intention d'attaquer Robespierre dans l'ambitieux Timophane à qui ses amis maladroits veulent placer une couronne sur la tête au milieu de l'assemblée du peuple ; elle fut sévèrement interdite, et les manuscrits même en furent supprimés.

Marie-Joseph Chénier, qui était membre de la Convention, où il fut le partisan de Danton, fit partie du Conseil des Cinq-Cents et du Tribunat. C'est sur ses rapports que l'établissement des écoles primaires fut décrété à la fin de 1792, et que, le 3 janvier 1795, la Convention vota 300000 francs de secours qui furent répartis entre cent-seize savants, littérateurs et artistes. Il eut part à l'organisation de l'Institut, et fut placé lui-même dans la troisième classe (littérature et beaux-arts). En 1803, il accepta les fonctions d'inspecteur général des études de l'Université. En 1804, à l'occasion du couronnement de l'empereur Napoléon I[er], il fit jouer la tragédie de *Cyrus*, dans laquelle il eut l'intention de justifier l'acte de Napoléon, mais en lui donnant des conseils et en faisant entendre quelques accents en faveur de la liberté. La pièce ne plut pas, et ne pouvait plaire à celui qui en était l'objet ; elle ne fut représentée qu'une fois. L'auteur blessé se hâta de revenir au parti républicain dans son élégie intitulée *la Promenade*, qu'il publia en 1805, et l'année suivante, il quitta les fonctions d'inspecteur de l'instruction publique. En 1806 et en 1807, il fit un cours à l'Athénée de Paris sur l'histoire de la littérature française. Outre les tragédies citées plus haut, il composa les pièces suivantes, qu'il ne fit pas jouer : *Philippe II*, tragédie en cinq actes ; *Brutus et Cassius, ou les derniers Romains*, tragédie en trois actes ; *Tibère*, tragédie en cinq actes, le chef-d'œuvre dramatique de l'auteur, qui fut représenté avec peu de succès en 1844 ; *Œdipe roi*, tragédie

en cinq actes, avec chœurs, imitée de Sophocle, ainsi que la suivante; *Œdipe à Colone*, tragédie en cinq actes, avec chœurs; *Nathan le Sage*, drame en trois actes, imité de Lessing; des fragments d'une tragédie d'*Electre* et de deux comédies, l'une intitulée *les Portraits de famille*, l'autre *Ninon*. Tout ce théâtre même dans les meilleures œuvres offre les défauts indiqués à propos des pièces qui furent jouées du vivant de l'auteur. Partout, excepté dans quelques passages de *Tibère*, il est rhéteur et versificateur plutôt que poëte. Il montra les mêmes défauts dans la plupart de ses autres écrits, soit en vers, soit en prose. Le jugement qu'en a porté Mme Roland, bien qu'il sente l'exagération de l'inimitié politique, est vrai en très-grande partie : « J'ai vu Chénier quelquefois; je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet; c'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit; mais Chénier voulait encore être poëte en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé et qui n'est bon dans la Convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales! » Mme de Staël complète ce portrait par un trait d'une grande finesse : « C'était un homme d'esprit et d'imagination, mais tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner. » Pour juger de cet esprit présomptueux et de ce talent déclamatoire, il faut lire les chants et les odes que Chénier composa pour la Révolution : *Ode sur la mort de Mirabeau* (1791); *Hymne pour la fédération* (1792); *Chant des sections de Paris* (1793); *Hymne à la Raison*, publié en 1794, ainsi que les pièces suivantes; *Hymne sur la reprise de Toulon; Hymne à l'Etre suprême; Chant des victoires; Ode sur la situation de la république française durant l'oligarchie de Robespierre; Hymne du 9 thermidor* (1795); *Hymne pour la pompe funèbre du général Hoche* (1797). Il faut excepter le *Chant du départ*, qui date de 1794, et qui a été, après la *Marseillaise*, l'hymne le plus populaire de la Révolution.

Le véritable talent de Marie-Joseph Chénier ne s'est montré ni dans son théâtre, ni dans ses poésies lyriques, ni dans ses imitations d'Ossian, ni dans ses petits poëmes, mais dans ses discours en vers où il a déployé une énergie satirique très-remarquable. Comme l'a dit Charles Labitte : « Le talent ferme, sensé, mordant, sobre de Chénier, n'éclata que très-tard, après les plus dures épreuves. » L'indignation l'inspira, quand il se vit accusé d'avoir provoqué la mort de son frère; quand Morellet lui cria : « Sultan Chénier, auriez-vous rapporté de Constantinople les mœurs des Ottomans, qui croient ne pouvoir régner qu'en étranglant leurs frères? » Lorsqu'il vit les plus méprisables libellistes reproduire cette affreuse accusation, son cœur se souleva, et il lança la belle *Épître sur la calomnie* (1797), où l'on trouve ces vers :

Hélas! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié;
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire et ses vers dictés pour l'avenir.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

O mon frère, je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits;
Là, souvent tu verras près de ton mausolée,
Tes frères gémissants, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

Puis vinrent *le Docteur Pancrace* (1797), *les Nouveaux saints* (1801), où il ralliait les nouveaux convertis, comme Morellet,

Enfant de soixante ans qui promet quelque chose,

ou comme La Harpe,

Le grand Perrin-Dandin de la littérature,

*la Petite épître à Jacques Delille* (1802),

Marchand de vers, jadis poëte,
Abbé, valet, vieille coquette,

*l'Épître à Voltaire* (1806), en faveur des droits de la pensée, et qui contient ces vers si connus :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère, etc.,

et plusieurs autres morceaux du même genre qui restent, avec l'*Épître sur la Calomnie*, les meilleurs titres poétiques de M.-J. Chénier.

Parmi ses écrits en prose, le plus important est le *Tableau de la littérature française depuis 1789 jusqu'à 1808*. C'est un ouvrage assez superficiel, quoique la forme trop solennelle trompe le lecteur sur son mérite; mais s'il contient peu d'idées neuves, il en présente de fort justes, et l'on doit à l'auteur l'éloge d'avoir été impartial même vis-à-vis ses ennemis. On lui reproche principalement de n'avoir pas compris ce qu'il y avait de fécond dans la nouvelle voie ouverte par Chateaubriand et d'avoir montré contre cet écrivain une prévention injuste et étroite. — Le *Théâtre complet* de M.-J. Chénier a été publié par Daunou, avec une notice (Paris, 1818, 3 vol. in-8). Les *Œuvres complètes* ont été imprimées avec la même notice, suivie d'une autre notice par Arnault et d'une analyse détaillée du théâtre par Népomucène Lemercier (Paris, 1823-1826, 8 vol. in-8).

Cf. Charles Labitte, dans la *Revue des Deux-Mondes* 15 janvier 1844; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V et VI; — Villenave, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; — *Notices* de Daunou et d'Arnault.

**CHERBULIEZ** (Antoine-Élisée), économiste suisse, né à Genève en 1797, mort à Zurich le 14 mars 1869. Outre ses principaux ouvrages : *Théorie des garanties constitutionnelles* (1838, 2 vol. in-8), et *De la Démocratie en Suisse* (1845, 2 vol. in-8), il a publié un certain nombre d'écrits de vulgarisation et a été l'actif collaborateur de la *Bibliothèque universelle de Genève* et de divers recueils économiques ou littéraires. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

CHERCHEUSE D'ESPRIT (LA), comédie de Favart (voy. ce nom).

**CHÉRÉMON**, Χαιρήμων, poëte tragique grec qui vécut à Athènes dans la première moitié du IVe siècle avant J.-C. Il paraît avoir mêlé des scènes comiques à la tragédie. Aristote dit que ses pièces étaient plutôt faites pour la lecture que pour la représentation. Les fragments qui nous en restent suffisent à montrer un poëte de décadence. On connaît les titres suivants : Ἀλφεσίβοια; Ἀχιλλεύς; Θερσίτης; Διόνυσος; Θυέστης; Ἰώ; Μινύας; Ὀδυσσεύς; Οἰνεύς; Τραυματίας; Κένταυρος.

Cf. Heeren : *De Chæremone tragico græco*; — Bartsch : *De Chæremone poeta tragico*; — Patin : *Etude sur les tragiques grecs*, t. I.

**CHÉRILUS**, Χοιρίλος ou Χοίριλλος, poëte tragique grec, né à Athènes, mort vers 464 avant J.-C. Il commença sa carrière dramatique douze ans après Thespis, fut couronné treize fois et composa cent cinquante pièces. On lui a attribué, comme aux autres poëtes tragiques de la même époque, l'invention des masques et des costumes de théâtre. Le vers nommé *chérilien* par les Latins, et qui consiste en un hexamètre moins la syllabe finale, ne portait pas son nom chez les Grecs.

**CHÉRILUS** (de Samos), poëte grec, né vers 470

avant J.-C. D'abord esclave à Samos, il fut initié à la poésie par Hérodote, et résida quelque temps à la cour d'Archélaüs. Il composa un poëme épique sur la guerre Médique; c'est le premier poëme de ce genre sur les événements contemporains. Les fragments en ont été réunis par A.-I. Nake (Leipzig, 1817, in-8).

**CHÉRILUS**, poëte grec du IVe siècle avant J.-C. On le croit né à Jasos. Contemporain et courtisan d'Alexandre, il fit à sa louange des vers épiques, pour chacun desquels le conquérant paya, dit-on, une statère d'or. D'après une autre tradition, mieux en rapport avec son renom de mauvais poëte, les bons vers seulement lui valaient une pièce d'or; pour les mauvais il recevait un soufflet. Le nombre des soufflets fut si grand qu'il en mourut. Son nom, devenu ridicule, fut appliqué plusieurs fois à de méchants écrivains. C'est de lui qu'Horace a dit (épître II) :

Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Chærilus, incultis qui versibus et male natis...

Cf. Brunck : *Analecta*, t. I; — Bode : *Histoire de la poésie grecque*, t. III; — L. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

**CHÉRIN** (Louis-Nicolas-Henri), généalogiste français, né en 1762 à Paris, mort le 14 juin 1799. Il suivit la carrière militaire. On a de lui : *la Noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation* (Paris, 1788, in-8); *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, etc., des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse* (Paris, 1788, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

CHÉROKÉE (LANGUE), l'une des langues de l'Amérique du Nord, de la famille floridienne. Elle est parlée par les Chérokées, qui habitent les bords incultes de l'Arkansas. Elle était répandue autrefois dans les territoires du Tennessee, de la Géorgie et l'Alabama, d'où la civilisation a repoussé ceux qui l'employaient. Il y a dans cette langue deux dialectes : celui des habitants des montagnes ou *ottare* et celui des plaines ou *ayrate*.

Selon le docteur Jarwis, le chérokée est un des idiomes indigènes de l'Amérique les plus riches. Il n'a pas de verbe *être*, mais il possède une très-grande variété de verbes dont l'emploi est déterminé par l'objet qui doit servir de régime. Le duel existe dans les noms et dans les verbes. Il a été inventé vers 1823 par un Chérokée nommé Segwoya, en anglais George Guest, un syllabaire composé de quatre-vingt-cinq signes dont un grand nombre sont nos lettres latines, avec une autre valeur. Dans la prononciation chérokée, on distingue six voyelles et quinze articulations. Il a été fondé, en 1828, un journal en anglais et en chérokée : *le Chérokée Phœnix*. M. J. D. Wofford a publié : *American sunday school Spelling book, translated into Cherokee language* (New-York, 1824). La Société de propagande évangélique a fait imprimer en chérokée des hymnes (8e édit., Park Hill, 1848); *l'Évangile de Saint-Mathieu* (Park Hill, 1850, 5e édit.), etc.

Cf. H. Ludewig : *The Literature of american aboriginal languages* (London, 1858, in-8).

**CHÉRON** (Elisabeth-Sophie), femme peintre et poëte française, née en 1648 à Paris, morte le 3 septembre 1711. Ses tableaux sont plus estimés que ses vers, qui lui valurent pourtant d'être membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, sous le nom d'*Erato*. On cite : *Essai de psaumes et cantiques mis en vers* (Paris, 1694, in-8); *les Cerises renversées*, poëme (Paris, 1717, in-4).

Cf. Fontenay : *Dictionnaire des artistes*.

**CHÉRON** (Louis-Claude), auteur dramatique français, né le 28 octobre 1758 à Paris, mort le 13 octobre 1807. Député à l'Assemblée législative en 1791, il devint préfet de la Vienne en 1805. Il a publié *le Poëte anonyme*, comédie en deux actes, en vers, qui ne fut pas jouée (Paris, 1785, in-8), et fait représenter : *Caton d'Utique*, tragédie en trois actes, imitée d'Addison (Paris, 1789, in-8); *le Tartufe de mœurs*, comédie en cinq actes, en vers, qui eut quelque succès (Paris, 1805, in-8), et qui est imitée de *l'École de la médisance* de Sheridan. On a encore de lui des traductions de l'anglais.

Son frère, François CHÉRON, né en 1764 à Paris, mort le 16 janvier 1828, fut, de 1814 à 1816, censeur de la *Gazette de France* et du *Constitutionnel*, puis commissaire royal près le *Théâtre-Français*. Il fit, avec Picard, *le Contrat d'union*, comédie en cinq actes, en prose (Paris, 1801, in-8). On cite, en outre, *Napoléon, ou le Corse dévoilé*, ode aux Français (Paris, 1814, in-8), et *Tribut d'un Français, ou quelques chansons faites avant et depuis la chute de Bonaparte* (Paris, 1814, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CHESTERFIELD** (Philippe DORMER STANHOPE, comte), homme d'État anglais, né en 1694, mort en 1773. Le célèbre rival de Walpole est connu, en littérature, par ses relations avec Voltaire, ses articles de journaux et surtout ses *Lettres* adressées à un fils naturel dont il veut former l'esprit et les manières. Ces lettres ont été durement jugées par Johnson que l'auteur avait blessé dans son orgueil : « Sa Seigneurie, dit-il, prêche à son fils les mœurs d'une courtisane et les manières d'un maître à danser. » Elles ont, du moins, du sens, de l'esprit, de l'agrément, de l'élégance, et lorsque le jeune correspondant de l'auteur entre dans la carrière diplomatique pour laquelle il n'est pas fait, elles prennent le ton sérieux et élevé de la politique et de l'histoire. Publiées en 1774, et très-goûtées du public anglais, elles obtinrent le même succès en France, où il en a été fait plusieurs éditions. Elles furent traduites en français dès 1776 (4 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés). Une traduction plus récente a été donnée par Am. Renée (Paris, 1842, 2 vol. in-12). La meilleure édition des *Lettres* est celle de lord Mahon (Londres, 1845, 4 vol. in-8). Les *Discours et Essais* du comte de Chesterfield ont été publiés par le docteur Maty en 1774.

Cf. Maty : *Life of lord Chesterfield*, en tête des *Speeches and Essays*; — lord Mahon : *Introd.* à son édit.; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* t. II.

CHÉTIFS (LES), chanson de geste du cycle de la croisade. On a conjecturé que Guillaume IX, comte de Poitiers, au XIIe siècle, devait être l'auteur de sa première rédaction, que Graindor de Douai aurait ensuite développée. Le sujet des *Chétifs* (les captifs) est entièrement fabuleux. Les chétifs sont : Harpin de Bourges, Baudoin et Renaud de Beauvais, Richart de Caumont, l'évêque de Forois (peut-être de Fréjus) et l'abbé de Fécamp. Ces croisés deviennent prisonniers de Corbaran, roi de Jérusalem, à la suite de l'extermination de l'armée de Guillaume IX dans le voisinage de Nicée. Richart de Caumont sort victorieux d'un combat contre deux guerriers du Soudan de Perse et Corbaran est si aise de l'échec infligé aux armes de celui-ci, qu'il rend les captifs à la liberté. Ils se dirigent vers la Syrie. Leur voyage est une succession de luttes contre des animaux fabuleux, le satanas, le loup Papion, le singe merveilleux, et contre des léopards et des lions. Les chétifs franchissent enfin le mont Taurus et rejoignent les chrétiens sous les murs de Jérusalem. — Le manuscrit de la chanson des *Chétifs* se trouve à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII et XXIII.

CHEVALERIE (ROMANS DE). — Voy. ROMANS

D'AVENTURES, CHANSONS DE GESTE, ARTUS (Cycle d'), AMADIS, KARL MAINET, KARL-MAGNUS-KRONIKE, KARLAMAGNUS-SAGA, REALI DI FRANCIA, et les divers articles auxquels ceux-là peuvent renvoyer.

CHEVALERIE OGIER, chanson de geste (voy. RAIMBERT DE PARIS).

**CHEVALIER** (Antoine-Rodolphe), hébraïsant français, né en 1507 à Montchamps, près de Vire, mort en 1572. Il apprit l'hébreu sous Vatable, embrassa la religion réformée et alla à Genève, où il se rendit utile à Calvin. On dit aussi qu'il enseigna le français à la reine Elisabeth d'Angleterre. On a de lui : *Rudimenta linguæ hebraicæ* (Genève, 1567, 1590, 1592, in-8); *Notæ* pour le *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini (Lyon, 1575, in-fol.), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

CHEVALIER AU CYGNE (LE), titre du premier des poëmes du cycle de la Croisade et de l'ensemble des cinq premiers. — Voy. CROISADE (Cycle de la); — LE ROMAN DU CHEVALIER AU LION. — Voy. CHRESTIEN DE TROYES.

CHEVALIER A LA MODE (LE), comédie de Daucourt; — LE CHEVALIER D'INDUSTRIE, comédie d'Alex. Duval; — LES CHEVALIERS, comédie d'Aristophane (voy. ces noms).

**CHEVERNY** (Philippe HURAULT, comte DE), garde des sceaux sous Henri III et Henri IV, né en 1528, mort en 1599. Il a laissé des *Mémoires d'Estat* (1565-1599), recueillis et mis en ordre par un de ses fils, l'abbé de Pontlevoy. Ces mémoires, bien qu'ils ne contiennent point de secrets, et qu'ils aient été écrits avec une grande réserve, n'étaient point destinés à être rendus publics : « C'est, dit le comte de Cheverny, chose domestique et secrette que je n'entens estre veue après ma mort que par mes enfans, mes plus proches parens et meilleurs amis de ma maison. » Ils ont néanmoins été publiés en 1636 (Paris, in-4). On les a réimprimés dans les collections des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Petitot-Monmerqué, t. XXXVI, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. X.

**CHEVILLARD** (Jean, Jacques et Louis), généalogistes français de la première moitié du XVIIIe siècle, ont publié, le premier : *le Grand armorial* (Paris, s. d., in-fol.), le second : *Dictionnaire héraldique* (Paris, 1723, in-12), et divers armoriaux; le troisième : *Nobiliaire de Normandie.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHEVILLES (LES), LE RABOT, etc., recueils de vers d'Ad. Billaut (voy. ce nom).

**CHEVILLIER** (André), érudit français, né en 1636 à Pontoise, mort en 1700. Bibliothécaire de la Sorbonne, il a écrit un ouvrage curieux sur l'*Origine de l'imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires.*

**CHEVREAU** (Urbain), littérateur français, né le 20 avril 1613 à Loudun, mort le 15 février 1701. Il voyagea en Europe, fut secrétaire des commandements de la reine Christine de Suède, puis conseiller de l'électeur palatin Charles-Louis. De retour en France en 1678, il devint précepteur, puis secrétaire des commandements du duc du Maine. Ses contemporains avaient une haute idée de son talent et de son érudition; mais ses ouvrages sont presque complétement oubliés.

On a de lui : *l'Amant ou l'Avocat dupé*, comédie en cinq actes, en vers (Paris, 1637, in-4); *la Lucrèce romaine*, tragédie (Paris, 1637, in-4); *la Suite et le Mariage du Cid*, tragi-comédie (Paris, 1638, in-12); *Scanderberg*, roman (Paris, 1644, 2 vol. in-8); *Hermiogène*, roman (Paris, 1648, 2 vol. in-8); *Poésies* (Paris, 1656, in-12); *Remarques sur les œuvres de Malherbe* (Saumur, 1660, in-4; Paris, 1722, 3 vol. in-12); *Histoire du monde* (Paris, 1686, 2 vol. in-4, plusieurs fois réimprimés), compilation médiocre; *Œuvres mêlées* (La Haye, 1697, in-12), etc. Chevreau a publié lui-même un *Chevræana* (Paris, 1697-1700, 2 vol. in-12), recueil de ses pensées et de ses conversations, qui est regardé comme l'un des meilleurs ouvrages en ce genre.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI et XX.

**CHEVRIER** (François-Antoine), littérateur et pamphlétaire lorrain, né vers 1720 à Nancy, mort le 2 juillet 1762 à Rotterdam. D'une honorable famille, il se fit chasser de Lorraine pour ses écrits calomnieux, vint à Paris, où ses opuscules satiriques et obscènes lui firent des ennemis nombreux, qui l'obligèrent à se retirer en Allemagne, puis en Hollande.

Le seul ouvrage de lui qui présente encore quelque intérêt est *le Colporteur, histoire morale et critique*, qui parut sans date à La Haye, et qui fut réimprimé dans le recueil intitulé : *Œuvres complètes de C**** (Londres [Bruxelles], 1774, 3 vol. in-12). C'est une suite de portraits scandaleux et d'aventures graveleuses; mais il y a de la verve et de l'esprit. Parmi les autres écrits de l'auteur, on cite : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* (1754, 2 vol. in-12); *Histoire civile, militaire, etc. de Lorraine* (Bruxelles, 1758, 7 vol. in-12). Chevrier a donné quelques pièces au Théâtre-Italien.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**CHÉZY** (Antoine-Léonard DE), orientaliste français, né en 1773 à Neuilly, mort en 1832. Élève de Sylvestre de Sacy et de Langlès, il fit de rapides progrès dans l'étude de l'arabe et du persan. Il acquit aussi une connaissance étendue du grec, du latin et des langues modernes. Mais son principal titre est d'avoir introduit en France l'étude du sanscrit. Attaché en 1799 à la Bibliothèque nationale pour les manuscrits orientaux, il devint en 1807 professeur adjoint de persan, et en 1814 professeur de sanscrit au Collége de France. L'Académie des Inscriptions le compta parmi ses membres, et la Société asiatique parmi ses fondateurs. Il ajoutait aux qualités de l'érudit le sentiment poétique et écrivait avec élégance la langue française.

Son principal ouvrage est la traduction de *Sacountala*, le drame de Calidasa (Paris, 1830, in-4). On a encore de lui : *Extrait du livre des Merveilles de la nature, par Mohammed* (Paris, 1805, in-8); *Medjouin et Léila*, poëme traduit du persan de Djani (Paris, 1807, 2 vol. in-8); *Yadjanadatta Badha, ou la mort d'Yadjanadatta*, épisode traduit du *Ramayana* (Paris, 1814, in-8), réédité avec une traduction latine littérale de J.-L. Burnouf (Paris, 1827, in-4); *Discours prononcé au Collége de France, à l'ouverture du cours de langue et de littérature sanscrites* (Paris, 1815, in-8); *Théorie du sloka, ou mètre héroïque sanscrit* (Paris, 1827, in-8); traduction de l'*Anthologie érotique d'Amrou* (1831, in-.), recueil de poésies sanscrites, qu'il publia sous le pseudonyme d'Apudy; des articles importants dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal de la Société asiatique*. M. de Chézy a laissé plusieurs manuscrits précieux, entre autres une *Chrestomathie persane*, une *Chrestomathie sanscrite*, une *Grammaire sanscrite*, etc. — Sa femme, née Wilhelmine de Klencke, veuve du baron Hastfer, s'est fait connaître en Allemagne sous le nom de *Helmina* VON CHEZY, par la publication de quelques romans estimés et la composition de divers librettos d'opéras, entre autres celui d'*Euryante*, mis en musique par Weber.

Cf. Eichoff, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

**CHIABRERA** (Gabriel), poëte lyrique italien, né à Savone dans la province de Gênes le 8 juin 1552,

mort le 14 octobre 1637. Après une jeunesse assez agitée et dont il a laissé lui-même le récit, il se consacra tout entier à ses projets de régénération de la littérature italienne. Frappé de son dépérissement après la mort de l'Arioste et du Tasse, il voulut réagir contre les *sexcentistes* et les froids imitateurs de Pétrarque en retrempant la poésie nationale aux sources antiques. Il se fit de parti pris chef d'école, et donna le programme de son entreprise, en déclarant qu'il voulait « suivre l'exemple de Christophe Colomb, son compatriote, et aborder à un nouveau rivage ou se noyer en héros ». Son courage et sa persévérance, servis par un talent incontestable, accomplirent en effet une sorte de révolution, ou du moins marquent une date dans l'histoire de la poésie italienne. Le nombre des œuvres que produisit Chiabrera pendant cinquante ans d'activité littéraire est considérable; il écrivit des *Paraphrases* en prose des différentes scènes de la Passion, plusieurs poëmes épiques, où l'imitation de l'Arioste et du Tasse se mêle désagréablement à l'imitation de l'antiquité, des satires ou *Sermons*, renouvelés d'Horace avec une certaine lourdeur, des tragédies et des comédies destinées à être accompagnées d'une musique sérieuse ou bouffonne, enfin des poésies détachées, *Rime*, pièces de tout genre, dont un dernier recueil posthume a paru à Gênes, *Alcune poesie* (1794, in-8). Toutes ces œuvres sont aujourd'hui oubliées, et il ne reste de Gabriel Chiabrera que ses *Poésies lyriques*, pour faire vivre son nom.

Elles se divisent en deux catégories : les odes familières imitées d'Anacréon, et les odes héroïques imitées de Pindare. Bien qu'il ait surtout réussi à reproduire le naturel ingénieux et les grâces du premier, Chiabrera dut sa renommée à la peine qu'il se donna pour copier la sublimité du second. Mais le « Pindare italien », comme on l'appela, n'atteignit qu'une seule fois à la véritable inspiration lyrique, dans son *Ode sur la victoire navale des Toscans sur les Turcs*, où le sujet justifie la pompe de l'expression, la richesse des images et le savant désordre de la composition. En général, l'infériorité de ses héros donne un air de parodie à sa trop exacte contrefaçon de Pindare. L'*Ode sur les Jeux de Paume de Florence*, calquée sur les majestueuses *Olympiques*, ressemble à une bouffonnerie hyperbolique; c'est le triomphe de l'enflure. Pour arracher la littérature italienne à la servilité des imitateurs, Chiabrera avait déplacé simplement l'imitation; il s'était mis à la suite des anciens, pour échapper à l'influence des grands poëtes nationaux. Guidi, Menzini, Filicaja, le copièrent à leur tour, et la poésie lyrique italienne vécut deux siècles sur ce faux système d'exaltation à froid; elle ne se réveilla qu'en 1820, à la voix de Leopardi. Les *Œuvres complètes* de Chiabrera ont été publiées à Venise (1708 et 1782, 6 volumes); ses *Rimes diverses* à Gênes (1605), ses *Poésies lyriques* à Livourne (1781).

Cf. *Vita di G. Chiabrera* (Milan, 1821, in-8), écrit composé par lui-même; — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**CHIARAMONTI** (Giovanni-Battista), littérateur italien, né à Brescia en 1731, mort en 1796. Il se forma sous le biographe Mazzuchelli. On a de lui : *Cicalata in lode dei Fichi* (Venise, 1757, in-8); une traduction en vers des *Sept psaumes de la pénitence* (Trente, 1759, in-8), etc.

**CHIARI** (l'abbé Pietro), poëte comique et romancier italien, né à Brescia en 1720, mort en 1788. Il fut en faveur à la cour de Modène. D'une imagination plus fertile que forte, il composa en dix ans une soixantaine de comédies médiocres. Gozzi le ridiculisa dans son théâtre *fiabesque* et Goldoni le fit oublier. Il a écrit aussi des romans qui ne manquent pas de charme. L'un d'eux, *la Bella peregrina*, est tiré de *l'Ecossaise* de Voltaire Ses *Œuvres dramatiques* ont été réunies (Venise et Bologne, 1759-62, 14 vol. in-8).

**CHIFFLET** (Claude), jurisconsulte et érudit français, né en 1541 à Besançon, mort le 15 novembre 1580. Il enseigna le droit à l'université de Dôle, écrivit des traités de jurisprudence, un livre *De Ammiani Marcellini vita et libris* (Louvain, 1627, in-8), et un autre *De Numismate antiquo* (Ibid., 1628, in-8).

Un grand nombre de membres de la même famille franc-comtoise, érudits, grammairiens et théologiens, ont laissé d'intéressantes publications spéciales. Ainsi l'on a : de Jean-Jacques CHIFFLET, né en 1588, mort en 1660, médecin du roi d'Espagne Philippe IV : *Vesuntio, civitas imperialis* (Lyon, 1618, in-4); *Insignia gentilitia equitum ordinis Velleris Aurei* (Anvers, 1632, in-4), blason des chevaliers de la Toison d'or; *Opera politica et historica* (Anvers, 1650, in-fol.), etc.; — de Pierre-François CHIFFLET, né en 1592, mort en 1682, professeur jésuite, conservateur du médaillier du roi : *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus* (Dijon, 1664, in-4), etc.; — de Philippe CHIFFLET, né en 1597, mort vers 1663, grand vicaire à Besançon : *Tridentini concilii canones et decreta* (Anvers, 1640, in-12); *Thomæ a Kempis de Imitatione Christi* (Ibid., 1647, in-12), etc.; — de Laurent CHIFFLET, né en 1598, mort en 1658, jésuite : *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française* (Anvers, 1659, in-8); — de Jules CHIFFLET, né vers 1610, mort en 1676, grand vicaire de Besançon et chancelier de l'ordre de la Toison d'or : *Audomarum obsessum et liberatum* (Anvers, 1640, in-12), récit du siége de Saint-Omer par les Français; *Aula sancta principum Belgii* (Anvers, 1650, in-4); *Breviarium historicum Velleris Aurei* (Anvers, 1652, in-4), etc.; — de Jean CHIFFLET, né vers 1612, mort en 1666, chanoine à Tournai : *Judicium de fabula Joannæ papissæ* (Anvers, 1666, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXV; — Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CHILD-HAROLD** (LE PÈLERINAGE DE), poëme de Byron, continué par Lamartine (voy. ces noms).

**CHILIADES** (LES), ouvrage de Tzetzès (voy. ce nom).

**CHILIENNES** (LANGUES), langues indigènes de la région australe de l'Amérique méridionale, parlées en divers dialectes par les peuples du Chili, concurremment avec l'espagnol, plus ou moins altéré, qui depuis le XVI<sup>e</sup> siècle est la langue de la race blanche dans ce pays. Les principales de ces langues sont le *chilien* ou chiliduga, appelé aussi *araucan*, du nom que les Espagnols ont donné aux Moluches qui forment la masse principale de la population du Chili ancien et nouveau; l'*hispano-chilien*, usité dans les environs de Chiloë; les idiomes de la Patagonie occidentale particuliers aux *Poy yus* ou *Peyes* et aux *Key yus* ou *Keyes*; enfin le *puelche*, parlé en plusieurs dialectes par les Puelches ou gens de l'Orient.

Le chilien proprement dit est sonore, doux et riche et l'un des idiomes les plus polis et les plus réguliers du Nouveau-Monde. Il subit quelques modifications suivant la région où il est en usage. Ainsi les Picunches n'ont pas d'*s* et remplacent cette lettre par *r* ou *d*; à défaut du *z*, ils se servent d'un *g* nasal; les Peshuenches qui n'ont dans leur alphabet ni *r* ni *d*, substituent un *s* à ces deux lettres. Les règles de la grammaire sont extrêmement simples et la langue n'offre, dit-on, aucune irrégularité dans ses verbes. La déclinaison des substantifs, des adjectifs et des pronoms se fait par flexion, mais on emploie les mots *alca* (homme) ou *domo* (femme) pour indiquer le genre Il existe une forme particulière pour le duel dans la déclinaison et dans la conjugaison. Les adjec-

tifs sont invariables. Il n'y a qu'une seule conjugaison, mais elle est une des plus abondantes et des plus artificielles que l'on connaisse, tant pour le nombre des temps que pour les modifications de sens qu'elle donne aux radicaux. Il a été donné des grammaires et dictionnaires du chilien, entre autres : *Arte y grammatica general de la lengua que corre en todo el regno di Chile*, par L. de Valdivia (Lima, 1606, in-8); *Arte de la lengua general del regno de Chile*, par A. Febres (Ibid., 1675, petit in-8), et *Diccionario hispano-chileno y chileno-hispano*, par Andres Febres (Santiago, 1846, 2e partie, in-8).

Bien que les Chiliens n'aient eu longtemps d'autre système graphique que les *quippos* (voy. ce nom) qui ne sauraient tenir lieu d'une écriture, ils ont mis un soin remarquable à bien connaître leur langue et à la conserver pure de tout emprunt étranger. Ils ont, du reste, une certaine culture intellectuelle et aiment beaucoup la poésie. Leurs vers, pour la plupart de huit à onze syllabes, avec rimes facultatives, servent à l'expression d'images vives, de figures hardies et sont écrits dans un style pathétique. Ils ont des chansons héroïques. Leurs poëtes, *gempirs*, ou maîtres de la langue, étudient avec soin les formes d'un langage plus poli ou d'un haut style, que l'on nomme *coyagtucan* et *rachidugem*. Enfin, à l'aide des quippos, les Chiliens ont conservé quelques courtes annales de leur nation.

Cf. Th. Falkner : *A description of Patagonia*, etc., *and Account of the language*, etc. (Hereford, 1774, in-4) ; — H. Ludewig : *the Literature of the american aboriginal languages* (Londres, 185., in-8).

**CHILLAC** (Timothée DE), poëte français du XVIe siècle. Il est très-médiocre et resterait tout à fait ignoré, si le recueil de ses *Œuvres* (Lyon, 1599, in-12) ne contenait une *Henriade*, sous le titre de *la Liliade françoise*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

**CHILLINGWORTH** (William), théologien anglais, né en 1602, mort en 1644. Étudiant à Oxford, il se convertit au catholicisme et passa dans le collége des jésuites de Douai. Plus tard il rentra dans l'Église anglicane. Il publia, en 1637, un traité célèbre, intitulé : *The Religion of the protestants, a safe way to salvation*, livre éloquent dont la pensée est de simplifier la religion, de la rendre accessible au plus grand nombre, et qui rallia les théologiens appelés latitudinaires : Tillotson, Locke, Warburton ; il a été traduit en français (Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12). La meilleure édition des *Œuvres* de Chillingworth est celle du docteur Birch (1742, in-fol.).

Cf. Des Maizeaux : *Hist. de la vie et des écrits de Ch.*

CHILON. — Voy. SAGES (les Sept).

**CHINIAC DE LA BASTIDE** (Mathieu), littérateur français, né en 1739 à Alassac (Limousin), mort en 1802. Il fit partie du barreau et de la magistrature de Paris. On a de lui : *Histoire de la littérature française*, avec D'Ussieux (Paris, 1772, 2 vol. in-12), bon abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, resté inachevé et qui ne va que jusqu'en 1426 ; *Dissertation sur les Basques* (Paris, 1786, in-8), écrit estimé.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Pierre), littérateur français, frère du précédent, né en 1741 à Alassac, mort en 1802. Membre du barreau de Paris, il devint en 1796 président du tribunal criminel de la Seine. Ses ouvrages sont d'un homme savant et d'un esprit éclairé ; on cite : *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Église gallicane* (Paris, 1769, in-12) ; *Histoire des capitulaires des rois de la première et de la seconde race* (Paris, 1779, in-8), traduction de la préface des *Capitularia* de Baluze ; *Essai de philosophie morale* (Paris, 1802, 5 vol, in-8). Il a édité : *Discours sur les libertés de l'Église gallicane* de Fleury, en y joignant un savant *Commentaire* (1765, in-12) ; *Histoire des Celtes* de Pelloutier, corrigée et augmentée (1770-1771, 8 vol, in-12) ; *Capitularia* de Baluze (1780, 2 vol. in-fol.).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

CHINOISE (LANGUE). La langue chinoise est le type principal de la famille des langues monosyllabiques. Plus de trente siècles d'histoire littéraire attestent sa richesse comme langue écrite ; mais, comme langue parlée, elle est d'une pauvreté dont nos langues européennes ne nous permettent guère de nous faire une idée. Tout l'appareil du chinois consiste en 472 monosyllabes primitifs, dont 14 ne peuvent se traduire par aucun caractère écrit. Il est vrai que beaucoup de ces mots simples ou radicaux se prononcent avec cinq intonations ou accents différents qui en modifient la signification, de sorte que leur nombre se trouve élevé à plus de 2000. Chaque mot ne forme qu'une émission de voix, qu'une articulation. Cependant dans un grand nombre d'articulations l'émission de la voix doit se produire de deux façons différentes, qui modifient entièrement le son et le sens du mot : l'émission pure et simple, et l'émission *aspirée*, qui ne se trouve que dans les mots commençant par des consonnes, et où l'aspiration doit se produire entre la consonne et le reste du mot. Tous les mots se terminent, soit par une voyelle ou une diphthongue, soit par un son nasal. Les articulations *b*, *d*, *v*, remplacées par *p*, *t*, *f*, dans la langue mandarine, se trouvent cependant dans certains dialectes des provinces. Les articulations doubles sont *tch*, *ts*, *ts*, et un son fort rapproché de *gn*. L'*r* n'existe pas à proprement parler. Au commencement, mais jamais dans le corps d'un mot, les Chinois ont une sorte d'aspiration gutturale, qui tiendrait le milieu entre l'*h* des Anglais et notre *r*. Outre le *ch*, il existe encore un son intermédiaire entre l'*s* et le *ch*.

Les Chinois remédient à la pauvreté du matériel de leur langue à l'aide d'une foule de combinaisons et associations de mots, qui leur permettent d'exprimer toutes leurs pensées. Ils forment même des mots composés représentant chacun, outre une idée principale, diverses idées accessoires ; ce qui n'empêche pas leur langue de rester monosyllabique, comme le fait observer G. de Humboldt, puisque, dans toutes leurs réunions de syllabes, chacune de celles-ci, prise à part, a toujours un sens et une valeur. Klaproth et Bergmann ont pensé qu'un grand nombre de mots chinois ont été, dans l'origine, tout au moins bisyllabiques, et que par suite de l'usage et par une altération de la prononciation ils sont devenus monosyllabiques, en perdant la voyelle et la consonne finales. Il est difficile de rien affirmer sur une révolution dont il ne reste pas de souvenir.

D'après les grammairiens chinois, les mots de leur langue se divisent en deux catégories : 1° les *mots pleins* (*cheu tseu*), qui ont par eux-mêmes, et indépendamment de la place qu'ils occupent, une signification générale propre, comme les substantifs, les adjectifs, les verbes ; 1° les *mots vides* (*shu tseu*), qui n'ont par eux-mêmes aucune signification propre, mais qui, servant de liens aux premiers, marquent les rapports qu'ils ont entre eux. Ces deux catégories ont elles-mêmes deux subdivisions : les *mots morts* (*sseu tseu*), dont chacun n'a jamais qu'une seule signification, et les *mots mobiles* (*houo tseu*), qui peuvent avoir plusieurs significations l s plus opposées ; par exemple, le mot *kouo* veut dire, suivant la phrase dans laquelle il se trouve : *fruit*, *excéder*, *positif*, *inachevé*, *rétribution*, *certain*, *aventureux*, *brave*. On a donné le nom de *cheng tseu* aux mots qui se

rencontrent rarement. Les *mots anciens* (*kou tseu*) sont ceux dont l'orthographe a été changée.

La langue chinoise étant dépourvue de flexions et de désinences, et tous les mots étant invariables, on a suppléé aux déclinaisons et aux conjugaisons par une construction très-sévère de la phrase, par un principe fixe de position des mots. C'est cette position même qui détermine les rapports de connexion et de dépendance, les modifications de temps, de personnes, etc. En général, lorsqu'il n'y a rien de sous-entendu, les éléments de la phrase se succèdent dans l'ordre suivant : le sujet, le verbe, le complément direct, le complément indirect. Les mots déterminants précèdent les déterminés ; l'adjectif se met avant le substantif ; le substantif régi avant le mot qui le régit ; l'adverbe avant le verbe ; il en est de même des propositions ; les incidentes, circonstancielles, subordonnées, passent avant la proposition dominante. Le sujet n'est sous-entendu qu'autant que c'est un pronom personnel, ou qu'il se trouve dans la proposition précédente, avec la même qualité de sujet. Le verbe ne se supprime aussi qu'autant qu'il est facile de le supposer, ou qu'il figure déjà dans la phrase supérieure. Il peut y avoir plusieurs substantifs ou plusieurs verbes de suite, non-seulement employés par forme d'énumération et de redondance synonymiques, mais se déterminant les uns les autres ; dans ce cas, les premiers verbes doivent être pris comme adverbes, ou comme noms verbaux, sujets de ceux qui suivent, ou ceux-ci comme noms verbaux, compléments de ceux qui précèdent : tant la place des mots a d'influence sur le sens dans la construction chinoise.

Une des particularités de la langue chinoise est sa division en deux langues, l'ancienne (*kou wen*), et la moderne (*cheu wen* et *thin hoa*), tellement distinctes que l'on peut connaître l'une et ignorer l'autre. La première est la langue des livres classiques, morte depuis longtemps ; la seconde est celle que l'on parle et que l'on écrit encore. Celle-ci comprend divers dialectes, qui diffèrent surtout par la prononciation. Le *kouan hoa*, que les Européens ont appelé *langue mandarine*, est la langue vulgaire des provinces du centre et du nord, écrite surtout par les gens sans grande instruction, et par ceux qui s'adressent aux gens sans instruction. Les documents officiels, les décrets impériaux, ne sont pas écrits, comme on le dit souvent fort à tort, en *kouan hoa* ou langue mandarine, mais partie en *kouan hoa* et partie en *wen hoa*, ce qui les rend fort difficiles à comprendre pour la classe illettrée. Les livres sont tous écrits ou en *wen hoa*, intermédiaire entre le *kou wen* et le *kouan hoa*, et ne peuvent être lus que par les lettrés véritablement dignes de ce nom ; ou en *sou hoa*, pour le vulgaire. Le *sou hoa* est le *kouan hoa* non chatié de la conversation. Le *tou hoa* est le nom donné au patois de chaque province.

Le chinois a été l'objet, dans les diverses langues européennes, de beaucoup de travaux grammaticaux et lexicographiques. On cite parmi les grammaires : *Arte de la lengua mendarina*, par Fr. Varo (Canton, 1703, in-fol.) ; *Linguæ Sinicorum grammatica duplex*, par Steph. Fourmont (Paris, 1742, in-fol.) ; *Clavis sinica*, par J. Marshman (Serampour, 1814, gr. in-4, en anglais) ; *Grammer of the chinese language*, par Morrison (Ibid., 1815, in-4) ; *Éléments de grammaire chinoise*, par Abel Rémusat (Paris, 1822, in-8) ; *Aufangsgründe der chinesischen Grammatik*, par Staph. Endlicher (Vienne, 1845-48, in-8) ; *Grammaire mandarine, ou Principes de la langue chinoise parlée*, par A. Bazin (Paris, 1856, in-8) ; *Chinesische Sprachlehre*, par W. Sclott (Berlin, 1857, in-4), etc. Les principaux dictionnaires sont : *Dictionnaire chinois, français et latin*, par le P. Basile de Glemona, édité par de Guignes (Paris, 1813, gr. in-fol.), avec un *Supplément*, par Klaproth (Ibid., 1819, in-fol.) ; *Dictionary of the chinese language*, par Morrison (Macao, 1815, 5 vol. in-4) ; *Diccionario portuguez-china e china-portuguez*, par J.-A. Gonçalvez (Ibid., 1831-33, 2 vol. pet. in-4) ; *Lexicon magnum latino-sinicum*, par le même (Ibid., 1841 in-fol.) ; *Chinese and english Dictionary*, par W.-H. Medhurst (Batavia, 1843, 2 vol. in-8) ; *Vocabularium sinicum*, par Schott (Berlin, 1844) ; *Ying Wa-tan-wan-ts'ut-ja*, dictionnaire du dialecte de Canton, par S.-W. Williams (Canton, 1856, in-8) ; *Dictionnaire des signes idéographiques de la Chine*, par Léon de Rosny (Paris, 1864-67, 5 part. in-8) ; *Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français*, par G. Pauthier (Ibid., 1867 et suiv. gr. in-8).

Cf. Th.-S. Bayer : *Museum sinicum* (Pétersbourg, 1730, 2 vol. in-8) ; — St. Fourmont : *Meditationes sinicæ* (Paris, 1737, in-folio) ; — le P. Amyot : *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise* (Bruxelles, 1773, in-4) ; — Abel Rémusat : *Essai sur la langue et la littérature chinoises* (Paris, 1811, in-8) ; — le P. Prémare : *Notitia linguæ sinicæ* (Malacca, 1831, in-4) ; — J.-M. Callery : *Systema phoneticum scripturæ sinicæ* (Macao, 1841, 2 vol. gr. in-8) ; — G. Pauthier : *Sinico-ægyptiaca* (Paris, 1842, in-8) ; — T.-F. Wade : *the Hsin-ching-lu, a book of experiments... contribution to the study of chinese* (Hong-Kong, 1859, 3 part., gr. in-8) ; — Stan. Julien : *Exercices pratiques d'analyse, syntaxe et lexicographie chinoises* (Paris, 1842, in-8) ; *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits... dans les livres chinois*, etc. (1861, in-8) et *Thsien-tseu-weu*, le Livre des mille mots (1864, in-8).

CHINOISE (LITTÉRATURE). Les plus anciens monuments littéraires de la Chine, et à la fois les plus importants, sont les *King* ou livres sacrés, ouvrages composés 2000 ans environ avant notre ère, mis en ordre et complétés par Confucius qui, au VIe siècle avant J.-C., en a fixé la rédaction définitive ; puis les *Ssé-chou*, traités philosophiques écrits par le même philosophe ou ses disciples. Ils constituent la période philosophique de la littérature chinoise. Parmi les nombreux écrits qu'elle a produits, se distinguent ceux de Lao-Tseu, de Tseu-ssé, de Meng-Tseu. C'est aussi à partir du VIe siècle que les annales de la Chine, jusque-là incertaines et confuses, reçurent les formes de l'histoire. Confucius prit une large part à ce travail d'élaboration. A ses œuvres se rattachent celles de Tso-Khiéou-Ming. Quatre siècles plus tard apparaît « l'Hérodote de la Chine », Ssé-ma-thsian, et vers le même temps l'historiographe Ssé-ma-than. Après Ssé-ma-tching, historien du VIe siècle, il faut venir jusqu'à la dynastie des Thang (du VIIe au IXe siècle de notre ère) pour trouver une nouvelle période brillante dans la littérature chinoise. Elle est inaugurée par des poëtes d'un vrai génie : Li-taï-pé, Thou-fou, Ouang-oueï, et un peu au-dessous d'eux, Tchang-kien, Song-tchi-ouên, Tchang-ti, Li-chang-yn, Oey-yng-voé, Lo-ping-ouang. La dynastie des Song (990-1279) produisit aussi d'excellents poëtes.

La poésie chinoise a trois qualités qu'on ne rencontre dans aucune autre littérature au même degré : elle est, comme on le voit, d'une antiquité tout à fait incomparable ; elle est pleine de science et même de raffinement ; enfin elle est de la plus franche originalité, ne devant rien qu'à elle-même. Les sujets ordinaires d'inspiration pour les poëtes sont les plaisirs de la table, l'amitié, l'amour, la nature, et de loin en loin quelques idées religieuses peu arrêtées, obscurcies par le scepticisme et une molle résignation.

Le théâtre chinois a eu, sous la protection des plus grands empereurs, une brillante destinée. Pendant longtemps les représentations scéniques consistèrent en danses et pantomimes ; puis les doctrines des *King* et les allégories mythologiques du bouddhisme créèrent, en se répandant, des spectacles religieux analogues à nos anciens mystères

enfin, sous la dynastie des Youen (1279-1368), grande époque littéraire, la scène jeta le plus vif éclat. On possède de nombreuses pièces composées dans cet âge d'or de la littérature dramatique de la Chine. La plus riche collection porte ce titre : *les Cent drames de la dynastie des Youen* (Youen-jin-pé-tchong) ; M. Bazin en a donné l'analyse dans le *Journal asiatique* (année 1851).

Les pièces du théâtre chinois peuvent se diviser en sept catégories : 1° les drames historiques ; ce sont les compositions les plus estimées, et le style en devait être très-soigné. Le *Tchao-tchi-kou-eul* de Ki-kiung-tsiang, traduit en français par M. Stan. Julien, sous le titre de *l'Orphelin de la Chine* (Paris, 1834), offre un bon modèle du genre historique ; 2° les *Tao-sse*, drames ayant pour sujets des superstitions et des aventures merveilleuses, comme le *Pavillon de Yo-yang ;* la *Transmigration de Yo-tchéou*, par Yo-pé-tchouen, etc. ; 3° les drames judiciaires, qui sont la mise à la scène des causes restées célèbres dans les annales de la Chine, soit par l'énormité du crime, l'importance du criminel, la sagesse des juges, ou les mérites de l'expiation : c'est un des genres dramatiques les moins littéraires. Les meilleures pièces de cette catégorie sont : l'*Histoire du cercle de craie*, par Li-hing-tao, publiée par St. Julien (Londres, 1832) ; l'*Innocence reconnue*, par Wang-tchong-wên ; *le Ressentiment de Theou-ngo*, par Kouan-han-king ; 4° les drames domestiques, scènes de mœurs, d'un genre également peu élevé ; 5° les comédies de caractère, par exemple : *l'Avare, l'Enfant prodigue, le Libertin*, par Thsin-kien-fou ; *Jin le Fanatique*, par Ma-tchi-youên. Elles représentent fidèlement la morale chinoise au théâtre ; 6° les comédies d'intrigue : ce sont les plus nombreuses. L'action est généralement menée par des courtisanes et des entremetteuses, et les tableaux sont d'une crudité qui rappelle les licences de Plaute et d'Aristophane ; telles sont : *le Mariage forcé, la Courtisane savante, le Mari qui courtise sa femme*, par Ché-kiun-pao ; *les Amours de Sigo-cholan*, par Kia-tchong-ming ; *l'Académicien amoureux*, par Taï-chen-fou, etc. ; 7° enfin, les drames mythologiques, sortes d'opéras-féeries.

Les romans ont ensuite une grande place dans la littérature chinoise. Les plus célèbres sont de diverses époques, et les auteurs des principaux sont inconnus, mais on les a décorés du nom de *thsaï-tseu*, qui signifie « écrivains de génie ». Voici quelques titres : *Histoire des trois royaumes* (San-koué-tchi) ; *la Femme accomplie* (Hao-thiéou-tchouan) ; *Histoire des rives du fleuve* (Choui-hou-tchouen) ; *les Deux jeunes filles lettrées* (Phing-chan-ling-yen) ; *la Vie de Si-men-king* (King-phing-meï) ; *les Deux cousines* (Yu-kiao-li) ; *Histoire du pavillon occidental* (Si-siang-ki) ; *Histoire du luth* (Pi-pa-ki) ; *l'Art d'aimer* (Hoa-thsien) ; *Récit d'un voyage dans les terres de l'ouest* (Si-yéou-ki). Ces divers romans ont été traduits dans plusieurs langues européennes. Des articles particuliers sont consacrés aux principaux dans ce *Dictionnaire*, sous les titres français sous lesquels ils ont été publiés, et qui ne sont pas toujours une traduction littérale du titre chinois.

Les romans (*Ta-tchouen*) sont intéressants, mais difficiles à faire passer dans notre langue. Les sujets en sont simples, la trame unie, mais les détails sont poussés jusqu'à la minutie. Ils sont écrits dans un style allégorique, rempli d'images et d'allusions peu aisées à saisir : chacun des acteurs a son nom complet, puis son petit nom, qui en est l'abrégé, puis un nom honorifique, puis au besoin un surnom ; ses vertus comme ses défauts sont le plus souvent désignés par quelque allusion à un personnage historique inconnu pour nous ; tout est un prétexte au romancier pour montrer sa connaissance de l'histoire et des livres sacrés. Comme la poésie est le grand amusement de cette nation lettrée, les romans sont remplis de pièces de vers qui retardent la marche de l'action et ajoutent par la subtilité de leur style aux difficultés de l'interprétation.

Pour clore ce trop rapide aperçu de la littérature chinoise, nous ne pouvons que mentionner ici les travaux entrepris aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, sous l'impulsion et la direction des empereurs Kang-hi et Khien-loung, tous deux poëtes, par l'Académie des Han-lin (voy. ce mot), à laquelle on doit les plus belles éditions des grands traités classiques qui sont l'honneur de l'antiquité chinoise, tels que le *Yu-ting-li-taï-ki-sse-piao*, et le dictionnaire de la langue chinoise en 32 vol. gr. in-8, imprimé en 1716.

Cf. De Guignes : *Revue de la littérature chinoise*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, XLII et XLIII ; — Abel Rémusat : *Essai sur la langue et la littérature chinoises* (Paris, 1811, in-8), et *Mémoire sur les livres chinois de la bibliothèque du roi* (Ibid., 1818, in-8) ; — J. Klaproth : *Catalogue des livres manuscrits chinois et mandchoux de la Bibliothèque royale de Berlin* (Paris, 1822, in-folio, en allem.) ; — John Fr. Davis : *Chinese novels*, translated from the original (Londres, 1822, in-8), et *Poeseos sinensis commentarii* (Ibid., 1829, in-4) ; — Th.-R. Morrison : *Chinese miscellani*, with translation and philological remarks (Londres, 1825, in-4) ; — Bazin aîné : *Théâtre chinois*, ou choix de pièces de théâtre composées sous les empereurs mongols, traduit pour la première fois (Paris, 1838, in-8) ; — Théodore Pavie : *Choix de contes et nouvelles* traduits du chinois (Paris, 1839, in-8) ; — Bazin : *le Siècle des youên*, ou *Tableau historique de la littérature chinoise* (*Journal asiatique*, 1850-1852) ; — le marquis d'Hervey Saint-Denis : *Poésies de l'époque des Thang*, du VII[e] au IX[e] siècle de notre ère (Paris, 1862, in-8).

**CHION**, Χίων, philosophe grec du IV[e] siècle avant J.-C., né à Héraclée, sur le Pont. Il fit partie de la conspiration signalée par le meurtre du tyran Cléarque, en 353, et trouva la mort avec ses complices. Il fut disciple de Platon. On a sous son nom treize lettres, dont il n'est certainement pas l'auteur, et qui sont de l'un des derniers platoniciens. Ces lettres, remarquables par les idées et le style, furent publiées d'abord par Alde dans une collection de lettres grecques (Venise, 1499, in-8). Une excellente édition en a été donnée par J.-C. Orelli, à la suite des fragments de l'*Histoire d'Héraclée* de Memnon (Leipzig, 1816, in-8).

Cf. *Prolégomènes* et *Notes* de l'édit. d'Orelli.

**CHIPPEWAY** (LANGUE), une des langues algonquines. Parlée par les Chippeways qui habitent les territoires du nord-ouest des États-Unis et les États de Missouri et de Michigan, elle est remarquable par sa facilité à fournir des composés ; elle peut concentrer la signification d'un mot sur un petit nombre de syllabes et même sur une lettre, et par un simple changement de place des syllabes, d'un mot, obtenir des significations différentes. Elle transforme également le verbe en substantif et celui-ci en verbe.

Cf. Howse : *a Grammar of the Cree language, with witch is combined an analysis of the Chippeway dialect* (Londres, 1844) ; — H. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**CHIQUITO** (LE), l'un des idiomes de l'Amérique méridionale, de la région péruvienne. Il est parlé dans la Bolivie en deux dialectes principaux : le *tao*, en usage parmi les indigènes appelés Taos, Boros, Tabûcas, Tagnepicas, Xuhirecca, etc. ; le *pignoco*, particulier aux Pignocas, aux Quimecas et aux Guapacas. On distinguait, en outre, autrefois le *penoqui* et le *manasi*. Le chiquito est une langue harmonieuse, malgré quelques sons gutturaux et des articulations nasales. Il est très-riche en vocables, surtout pour l'expression des nuances physiques. Il y a même comme une sorte de

double langage d'un caractère révérencieux, à l'usage des femmes et dont on se sert aussi envers les supérieurs et dans les prières du culte. Sa grammaire se distingue par l'absence de verbe substantif. La déclinaison se fait à l'aide de prépositions. La langue, comme plusieurs idiomes américains, manque des noms de nombre, qu'elle a dû emprunter à l'espagnol.

Cf. Herm. Ludewig : *the Literature of the American aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**CHISCHKOF** (Alexandre-Séménovitch), homme d'État et littérateur russe, né en 1754, mort vers 1840. Il suivit la carrière de la marine et parvint au grade d'amiral. Secrétaire du conseil de l'empire, il fut, en 1824, directeur de l'instruction publique et des cultes. Il était, depuis 1806, président de l'Académie russe.

A part des travaux spéciaux, comme le *Dictionnaire maritime trilingue*, anglais, français et russe (Saint-Pétersbourg, 1795, 2 vol.), Chischkof est auteur d'un important *Traité sur l'ancien et le nouveau style russe* (Ibid., 1802, 2 vol., plusieurs édit.), dirigé contre les envahissements des idiomes étrangers; il a été traduit en allemand (Ibid., 1826, 2 vol. in-8). Il a donné des traductions en russe de la *Jérusalem délivrée* (Ibid., 1818, in-8), d'extraits du *Cours de littérature de La Harpe*, etc.

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**CHISHULL** (Edmond), épigraphiste anglais, né à Eyworth (Bedford) en 1670, mort le 18 mai 1733. Il résida en Orient, comme chapelain de la factorerie de Smyrne et devint plus tard chapelain de la reine. On a de lui, outre un *Carmen heroicum* sur la bataille de La Hogue (Oxford, 1692), un important recueil d'*Antiquités asiatiques* (Londres, 1728, in-fol.), contenant l'inscription de Ligée, en caractères boustrophédons, et celle d'Ancyre.

Cf. Rose : *New biographical dictionary.*

**CHIVALET** ou **CHEVALET** (Antoine), poëte français du XVI[e] siècle, né près de Vienne, en Dauphiné. Il nous reste de lui : *la Vie de saint Christofle, élégamment composée en rime françoise et par personnages* (Grenoble, 1530, in-4). C'est un mystère composé d'environ 20000 vers, que le mélange de scènes naïvement pieuses et de bouffonneries grossières rend très-curieux.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

**CHIVERNY** (Philippe HURAULT, comte DE). — Voyez CHEVERNY.

**CHLEUASME**, espèce d'ironie (voy. ce mot).

**CHMELNITZKY** (Nicolas-Ivanovitch), poëte comique russe, né à Saint-Pétersbourg le 11 août 1789, mort dans cette ville en 1826. Il servit dans l'armée, remplit des missions diplomatiques et de hautes fonctions civiles. Il s'essaya, au théâtre, en traduisant le *Tartuffe* et l'*École des femmes*. Prenant à la fois pour modèles Molière et Regnard, il écrivit un certain nombre de pièces bien composées, traitées avec naturel et goût, versifiées avec soin et purement écrites, entre autres : *le Babillard, les Châteaux en Espagne, Sept jours de fête dans la semaine, ou l'Irrésolu, la Quarantaine, les Acteurs chez eux, le Faust russe, la Parole du tsar*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Saint-Pétersbourg, 1849, 3 vol. in-8).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**CHODZKO** (Jacques-Léonard BOREYKO), littérateur français, de nationalité polonaise, né à Oborek (Lithuanie) le 6 novembre 1800, mort en 1871. Établi en France depuis 1826, chargé de cours au Collége de France et attaché à la bibliothèque de la Sorbonne, il a publié un grand nombre de livres relatifs à son pays, notamment : *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* (1830, 2 vol. in-8); *la Pologne historique, littéraire, monumentale*, etc. (1834-47, 3 vol. gr. in-8, grav.), et *Histoire populaire de la Pologne* (1855, in-4; 14[e] édit., 1864, in-18). [*Dictionn. des contemporains*, les quatre premières éditions.]

**CHOEPHORES**, tragédie d'Eschyle (voy. ce nom).

**CHŒUR**, partie d'une œuvre dramatique, chantée ou déclamée par plusieurs acteurs.

I. *Chœurs dramatiques chez les anciens.*—L'origine du chœur est celle du théâtre lui-même; on sait que, chez les Grecs, il constitua au début toute la tragédie, réduite à des chants ou dithyrambes en l'honneur de Bacchus. Les personnages avaient, en dehors du chœur, un rôle si insignifiant, qu'on les considère comme n'existant pas avant Eschyle.

> Eschyle dans les chœurs jeta les personnages,

dit Boileau d'après Horace, d'un ton trop affirmatif. Peu à peu l'importance du chœur diminua : le principal devint l'accessoire; il céda la première place au dialogue, auquel il prit encore part quelque temps, puis ne servit plus qu'à remplir l'entr'acte de la tragédie ou de la comédie. Mais alors les poëtes eurent le soin de rattacher à l'action ces chants lyriques qui auparavant avaient leurs sujets propres, et le chœur resta, sur un plan inférieur à celui des principaux personnages, partie intégrante de la pièce. Il représenta le peuple, la foule avec ses sentiments, ou bien les êtres fantastiques au milieu desquels se passait l'action. Il s'entretint de ce qui venait d'arriver, des craintes ou des espérances qu'il fallait concevoir. Horace a bien marqué ce rapport entre le chœur et le sujet mis en scène :

> Actoris partes chorus officiumque virile
> Defendat; ne quid medios intercinat actus,
> Quod non proposito conducat et hæreat apte.

Le chœur exprimait, à propos de l'action, les impressions qu'elle était propre à faire naître dans l'âme humaine; il célébrait la justice, la modération, la sobriété, la clémence, les bienfaits de la paix, le respect des hommes et le culte des dieux.

La composition des chœurs était aussi variée que le voulait le sujet. Le titre seul des pièces désignait souvent la nature des figurantes. Ainsi les *Perses*, les *Euménides*, les *Phéniciennes*, les *Suppliantes*, les *Troyennes*, les *Bacchantes*, les *Chevaliers*, les *Nuées*, les *Grenouilles*, avaient pour choristes les personnes ou les choses personnifiées auxquelles ces poëmes dramatiques devaient leur nom. Les chœurs augmentaient la pompe du spectacle par le nombre des figurants, par la magnificence et la diversité des costumes, par les effets de mise en scène. On sait qu'à la représentation des *Euménides*, Eschyle fit paraître sur la scène une troupe de furies portant des torches enflammées et déclamant d'infernales imprécations : l'impression produite sur la foule fut telle, que des femmes enceintes avortèrent et que des enfants en moururent de frayeur. On dit qu'à cette occasion le nombre des choristes fut réduit de cinquante à quinze. On ne sait au juste si des femmes en faisaient partie ou si les rôles féminins étaient toujours tenus par des hommes. Quelques passages d'Aristophane et les conditions d'harmonie des chants et des voix tendent à repousser la seconde hypothèse.

Le prix que les Grecs attachèrent longtemps au chœur se marqua par l'importance des fonctions de chorége (voy. ce mot). Les priviléges de celui-ci étaient, dans une certaine mesure, partagés par les choristes ou choreutes : ils étaient exempts du service militaire, et leur personne était inviolable pendant la durée des jeux. Les Athéniens, jaloux de figurer seuls dans les chœurs, en avaient exclu les étrangers par une loi dont l'infraction était punie d'une amende de 1000

drachmes. On raconte qu'un riche chorége, nommé Démade, voulant faire paraître sur la scène cent danseurs étrangers, acquitta d'avance l'amende portée par la loi. Les personnes diffamées et les esclaves étaient aussi exclus des chœurs.

Les chœurs prirent une puissance extraordinaire dans la comédie par les satires libres et licencieuses, les attaques et diffamations dont ils devinrent spécialement les interprètes. Les hardies parabases (voy. ce nom) des chœurs comiques constituèrent à Athènes la grande et vraie comédie politique, qui fut brisée avec le gouvernement populaire par la victoire de Lysandre. Privés de leurs parabases, les chœurs comiques perdirent leur principal attrait et furent supprimés dans la comédie nouvelle.

Chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

Ménandre fut, suivant Donat, le premier qui disposa l'action de ses comédies de manière à pouvoir se passer de chœurs. Ceux de la tragédie furent conservés, mais leur importance avait disparu. L'empressement des Athéniens à y figurer alla s'affaiblissant avec les sentiments religieux auxquels l'institution de la choragie était liée, et il fallut donner aux choréges par une loi le droit de prendre dans leur tribu le nombre d'hommes et d'enfants nécessaire aux représentations dramatiques. On a même prétendu que l'on eut recours dans la suite, pour remplacer les figurants muets, à de simples mannequins placés au dernier rang : ce qui devait gêner un peu les évolutions des choreutes.

Les vers lyriques chantés par le chœur, dans la tragédie grecque, se divisaient en strophe, antistrophe et épode, dont le rhythme, varié au gré du poëte, était intimement lié aux mouvements chorégraphiques (voy. STROPHE). On observait une autre division, qui se combinait avec la précédente : les vers que le chœur chantait ou déclamait en arrivant sur la scène, composaient *l'entrée*, πάροδος; le nombre de ces vers n'était pas déterminé : l'entrée des *Sept chefs devant Thèbes* n'en contient pas moins de cent. Les vers que le chœur faisait entendre une fois arrivé à sa place, s'appelaient le *chant d'arrêt*, στάσιμον μέλος. Quelquefois la pièce se terminait par un chant lyrique qu'on appelait *sortie*, ἔξοδος, et qui correspondait plus ou moins à l'entrée. L'emploi et la distribution de ces parties n'avait rien de rigoureux.

Le chœur chantait ou parlait tour à tour. Lorsqu'il n'avait qu'à parler, c'était son chef, le coryphée (voy. ce mot), qui portait seul la parole; mais quand il devait chanter, tous les choreutes se faisaient entendre à la fois. Assez souvent pourtant, dans la tragédie ou la comédie, le chœur se divisait en deux groupes, avec deux coryphées qui prenaient alternativement la parole, ou dirigeaient les chants. Chaque section du chœur, ainsi partagé, se nommait *demi-chœur*, ἡμιχόριον; le dialogue des coryphées, *dichorie*, et chaque couplet, *antichorie*. A certains moments, les deux divisions du chœur se réunissaient.

La danse se joignait ordinairement à la poésie et à la musique et variait elle-même avec les sujets mis en œuvre. Il y vait la danse tragique, la danse comique et la danse satirique, d'après la division même des trois genres dramatiques. La première était grave, majestueuse et en rapport avec l'action tragique représentée; elle consistait dans de simples évolutions, marches et contre-marches. La seconde allait jusqu'au grotesque et quelquefois jusqu'à la grossière liberté de la *cordace* (voy. ce mot). La dernière donnait pleine carrière à toute la licence effrénée que comportait le drame satirique.

La place gardée par la danse dans le théâtre grec se comprend si l'on songe qu'elle fut liée dès l'origine à la célébration des jeux et des mystères et que le mot *chœur*, en grec, a désigné la danse solennelle et sacrée qui présida, avant la poésie elle-même, aux fêtes religieuses. Dès l'époque où elle fut introduite dans le culte de Bacchus pour passer de là sur la scène tragique ou comique, l'institution du chœur était liée à l'organisation militaire de la Grèce. Le chœur, en effet, réunissait ceux des meilleurs guerriers qui se trouvaient aussi les meilleurs danseurs, et les figures chorégraphiques qu'ils devaient reproduire portaient les mêmes noms que les évolutions militaires. C'est ce qui explique l'importance que garda le chœur chez les Doriens, sans recevoir son développement scénique. Il y eut à Sparte la trichorie, c'est-à-dire une danse avec chants, exécutée par trois chœurs représentant les trois âges de la vie. Celui des vieillards, suivant Plutarque, traduit par Amyot, commençait en chantant :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis.

Les jeunes gens et les hommes répondaient :

Nous le sommes maintenant
A l'épreuve à tout venant.

Enfin les enfants disaient à leur tour :

Et nous un jour le serons
Qui bien vous surpasserons.

C'était Tyrtée lui-même qui passait pour avoir inventé la trichorie.

La cithare, la lyre, le phorminx, instruments à corde, qui accompagnaient les mouvements de ces danses caractéristiques, furent conservés au théâtre et employés dans l'orchestre pour y régler les évolutions du chœur. Plus tard on leur adjoignit la flûte, qui à l'origine était réservée à l'accompagnement du dithyrambe, et le musicien qui en jouait s'appela choraule.

Chez les Latins, le théâtre ne fut qu'une occasion de plus de copier les modèles grecs; le chœur conserva sa place dans la tragédie littéraire, dont il nous a été conservé des échantillons sous le nom de Sénèque. Mais, sous prétexte de morceaux lyriques, cet auteur ne porte au théâtre que des déclamations plus ou moins étrangères à l'action. Les chœurs ne sont, pour les écrivains de cette école, que le hors-d'œuvre poétique de pièces destinées non à la représentation, mais à la lecture. Les usages romains réservaient l'emploi du chœur aux cérémonies du culte, soit dans leurs fêtes nationales, soit dans les mystères qu'ils empruntaient aux religions étrangères. Quoique Cicéron, dans le *Pro Sextio*, cite un chœur comique, le chœur était remplacé, dans la comédie latine, par le *canticum* (voy. ce mot).

II. *Chœurs dramatiques chez les modernes.* — Dans le théâtre moderne, les pièces religieuses et populaires du moyen âge, en mettant en scène, autour des principaux personnages, des masses agissantes ou chantantes, firent spontanément renaître le chœur sous une forme plus ou moins imparfaite et irrégulière. Lorsque le XVI[e] siècle ramena l'imitation du théâtre ancien, les poëtes tragiques ne manquèrent pas de donner une place au chœur dans leurs compositions pseudo-classiques. Ce fut Jodelle qui le premier l'introduisit sur la scène française dans ses pièces de *Didon* et de *Cléopâtre*. Garnier vint ensuite, qui lui fit à plusieurs reprises une part importante, notamment dans *Antigone*, où se trouvaient de belles strophes à déclamer. Un peu plus tard, le plus fécond de nos auteurs dramatiques, Hardy, employa le chœur dans plusieurs pièces et le fit avec assez de bonheur dans *Didon*. Des tentatives semblables furent encore faites par d'autres poëtes, par Rotrou dans *Venceslas* et par Corneille dans *Œdipe*. Enfin Ra-

tine eut le bonheur de trouver une veine heureuse dans des sujets originaux qui appelaient aussi naturellement l'intervention du chœur que ceux traités par les anciens. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, parfaitement liés à l'action, nous offrent, dans le cadre dramatique, la création la plus opportune de la poésie lyrique française. Mais l'usage ne sanctionna point l'emploi de ce puissant élément d'intérêt scénique sur les théâtres littéraires. L'exemple donné par Racine dans des sujets sacrés ne fut pas suivi. On préféra, comme il l'avait fait lui-même dans toutes ses pièces profanes, s'en tenir à l'expédient des confidents, chargés chez nous d'un rôle analogue à celui du chœur antique. Voltaire essaya, une fois encore, en ajoutant des chœurs à son *Œdipe*, de ressusciter l'ancienne tradition dramatique; il ne fit que lui porter le dernier coup par l'insuccès de sa tentative. L'emploi du chœur fut jugé dès lors impossible sur le théâtre moderne. La substitution du drame romantique à la tragédie ne le fit pas revivre. On peut citer sans doute d'assez puissants effets obtenus par des groupes de personnages, comme celui des Sorcières dans *Macbeth*, ou celui des Esprits dans *Faust;* mais ces moyens exceptionnels de mise en scène ne constituent pas un élément régulier de l'art dramatique. Schiller a essayé, dans la *Fiancée de Messine*, de ramener le chœur comme personnage réel et ayant part à l'action, et il a donné à ce propos la théorie de « l'usage du chœur dans la tragédie », sans réussir à la faire passer dans la pratique. Les beaux chœurs de *Carmagnola*, le chef-d'œuvre de Manzoni, sont aussi restés comme une exception dans la littérature italienne. Le chœur n'a reparu, sur nos théâtres modernes, que dans des traductions plus ou moins fidèles de pièces antiques, comme *Antigone*, *Œdipe roi* et l'*Œdipe à Colonne*, montées avec tout le soin d'une restitution artistique, sur les premières scènes de la France ou de l'Allemagne. L'élément lyrique ne s'est fait accepter, dans le drame contemporain, que sous forme de chants de toutes sortes, d'hymnes patriotiques ou religieux, exécutés par quelques personnages ou par des masses chorales. Mais ce sont là plutôt des emprunts faits par la littérature dramatique à l'opéra, qu'une résurrection du chœur antique.

Cf. L'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis;* — Ducassau : *Sur les Chœurs des tragédies grecques* (Paris, 1813) ; — Magnin : *les Origines du théâtre antique et du théâtre moderne* (1839) ; — Schiller : *Introduction à la Fiancée de Messine ;* — Patin : *Études sur les tragiques grecs* (1841-1843, 3 vol. in-8).

**CHOISEUL** (César, duc DE), plus connu sous le nom de *maréchal du Plessis*, mémorialiste français, né en 1598 à Paris, mort en 1675. Élevé enfant d'honneur de Louis XIII, il commença à se signaler au siége de La Rochelle, devint maréchal de France après la prise de Roses en Catalogne et tint pour le roi dans la guerre de la Fronde. Ses *Mémoires* (Paris, 1676, in-4) ont rapport aux événements militaires de 1628 à 1671.

CHOISEUL (Gilbert DE), théologien français, frère du précédent, né vers 1613, mort en 1689. Il fut évêque de Comminges en 1644, de Tournai en 1670, et concourut à la *Déclaration* du clergé en 1682. On a de lui : les *Oraisons funèbres* du prince de Conti (1666, in-4) et du duc de Longueville (1672, in-4); *Mémoires touchant la religion* (1681-1685, 3 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**CHOISEUL-GOUFFIER** (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte DE), antiquaire français, né en 1752 à Paris, mort le 20 juin 1817. Formé au goût de l'antiquité par les leçons de l'abbé Barthélemy, il partit, en 1776, pour la Grèce, où il étudia avec soin les monuments, recueillit les traditions, nota les usages, et fit exécuter de nombreux dessins. En 1780, il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions, et entra, en 1783, à l'Académie française. Bientôt après il fut nommé ambassadeur à Constantinople, y resta jusqu'à la révolution, et passa alors en Russie, où il devint directeur de l'Académie des beaux-arts et de toutes les bibliothèques. En 1802, il revint en France. Il fut nommé, sous la Restauration, pair de France et ministre d'État. L'érudition du comte de Choiseul est sans pédantisme, son style clair et de bon goût. On a de lui : *Voyage pittoresque en Grèce* (Paris, 1782-1820, 3 vol. in-fol.); *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, notamment celui où il soutient l'existence d'Homère. Il avait réuni une belle collection d'antiquités ; elle est au musée du Louvre.

Cf. J.-B. Dacier : *Éloge, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

**CHOISEUL-D'AILLECOURT** (Anne-Maxime-Urbain DE), historien français, neveu du précédent, né en 1782, mort en 1854. Auditeur au Conseil d'État et sous-préfet du temps de Napoléon I^er, il fut, de 1814 à 1823, préfet successivement de l'Eure, de la Côte-d'Or, de l'Oise et du Loiret. Il devint membre de l'Académie des inscriptions en 1817. L'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *De l'Influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe* (Paris, 1809, in-8), fut couronné par l'Institut. Il a écrit, en outre, le *Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France sous Jacques II et Charles X* (Paris, 1843, in-8), ouvrage réimprimé en 1851, avec une partie additionnelle où l'auteur cherche à montrer les causes qui empêchaient le gouvernement de Juillet d'être durable. On a encore du même des *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, et des articles dans la *Biographie universelle.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**CHOISNIN** (Jean), mémorialiste français, né à Châtellerault en 1530. Principal secrétaire de Jean de Montluc, évêque de Valence, il fut envoyé en Pologne avec Balagny, fils naturel de l'évêque de Valence, pour travailler à l'élection du duc d'Anjou, depuis Henri III, comme roi de Pologne. Choisnin a écrit des mémoires (*Discours au vray de tout ce qui s'est fait, etc.*) sur les négociations relatives à cette élection (1571-1573). Il y peint avec vérité le caractère, les mœurs et les habitudes politiques des Polonais du XVI^e siècle. Cet écrit a été imprimé en 1573 (Paris, in-8, très-rare), et réimprimé intégralement dans les collections des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot-Monmerqué, t. XXXVIII, 1^re série, et Michaud-Poujoulat, t. XI.

**CHOISY** (François-Timoléon, abbé DE), littérateur français, né le 16 août 1644 à Paris, mort le 2 octobre 1724. Sa mère, qui était pourtant une femme de mérite, eut la manie de l'habiller en fille pendant sa jeunesse, parce qu'il avait une figure agréable et fine; il n'eut pas d'autre costume jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et le porta même après avoir passé ses examens en Sorbonne. Blâmé hautement par des personnages considérables, il acheta un château en province et y résida sous le nom de comtesse des Barres. Il a lui-même fait le récit des aventures scandaleuses qui lui arrivèrent à cette époque et qui paraissent avoir inspiré le roman de *Faublas.* Il revint passer quelque temps, toujours habillé en femme, à Paris, où il se compromit publiquement. Tourné en ridicule, il songea à quitter la France et obtint de partir pour Rome comme conclaviste du cardinal de Bouillon (1676). Dans cette ville, à la suite d'une grave maladie, il se convertit et demanda à faire partie de l'ambassade qui se ren-

dait près du roi de Siam. Il reçut alors la prêtrise. De retour en France, en 1686, il habita le séminaire des missions étrangères et s'occupa de composer divers ouvrages relatifs, pour la plupart, à la religion. En 1687, il fut élu membre de l'Académie française. Le style de ses écrits est naturel et agréable; mais dans les matières sérieuses il manque trop de gravité.

On a de l'abbé de Choisy : *Histoire de madame la comtesse des Barres*, qui ne fut publiée qu'en 1735 (Anvers, in-12), mais qui fut composée vraisemblablement dans la jeunesse de l'auteur; *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*, avec l'abbé de Dangeau (Paris, 1684, 1764, 1768, in-12); *Journal du voyage de Siam* (Paris, 1687, in-4; 1741, in-12); *Histoire de la vie de David* (Paris, 1687, in-4); *Vie de Salomon* (1687, in-12), qui n'est, ainsi que la précédente, qu'un éloge de Louis XIV sous des noms bibliques; traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1692, in-12); *Vie de madame de Miramion* (Paris, 1706, in-12); le *Prince Kouchimen, histoire tartare*, et *don Alvar del Sol, histoire napolitaine* (Paris, 1710, in-12); *Histoires de piété et de morale* (Paris, 1711, in-12); la *Nouvelle Astrée* (Paris, 1713, in-12); *Histoire de l'Église* (Paris, 1727, 11 vol. in-4); *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (Utrecht, 1727, 2 vol, in-12); *Histoire de France sous les règnes de Saint-Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V et de Charles VI* (Paris, 1750, 4 vol. in-12).

Cf. D'Olivet : *Vie de l'abbé de Choisy* (Lausanne, 1748, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

CHOLIAMBIQUE (VERS). — Voy. IAMBIQUE.

**CHOMPRÉ** (Pierre), littérateur français, né en 1698 à Narcy (Haute-Marne), mort le 18 juillet 1760 à Paris, où il était chef d'institution. On a de lui des ouvrages destinés aux élèves : *Dictionnaire de la Fable* (1727, in-12, très-souvent réimprimé), livre bien défectueux, dont Millin donna une édition revue et augmentée (Paris, 1801, 2 vol. in-12); *Selecta latini sermonis exemplaria*, dont il fit la traduction sous ce titre : *Modèles de latinité* (1746, 6 vol. in-12); *Dictionnaire abrégé de la Bible* (1755, in-12), etc. — Son frère, Étienne-Maurice CHOMPRÉ, né en 1701, mort en 1784, chef d'institution, a publié quelques ouvrages élémentaires : *Apologues, ou explication d'un certain nombre de sujets de la Fable* (Paris, 1764, in-12); *Recueil de fables* (1779, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CHOQUET** (Louis), poëte français du XVI^e siècle. Il composa *l'Apocalypse sainct Jehan Zebedée* (Paris, 1541), mystère qui fait suite aux *Actes des Apôtres* de Grosban. Il n'a pas les grossièretés d'autres œuvres du même genre; mais le style en est déplorable.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

CHORAÏQUE (VERS). — Voy. TROCHAÏQUE.

CHORÉE OU CHORODIE. Ces noms désignaient, chez les Grecs, des chants accompagnés de danses et réglés à l'aide de crembales ou crotales, de la lyre et, plus tard, de la flûte. On appelait *hyporkhème* la poésie ainsi chantée en musique et mimée. La danse hyporkhématique, envisagée comme représentation figurée des sentiments exprimés par la poésie, est la première forme, le germe même du drame grec. Un moment vint où s'opéra, dans les chorodies, la division de la danse et du chant entre les exécutants, les uns dansant, les autres chantant ou faisant entendre les instruments.

La chorodie comprenait : 1° les monodies ou chants à une voix; 2° les chants amébées ou à deux voix; 3° les chœurs. La danse garda le nom de *choristique*. Les danses avec chants et chœurs sont divisées par Platon en danses sérieuses, reproduisant les mouvements gracieux d'un beau corps, et en danses comiques, rappelant les corps contrefaits par des mouvements grotesques. La tragédie est née des premières, et la comédie, des secondes. — On retrouve, au XIII^e siècle, dans toute l'Europe, des chansons mêlées de danses, sous le nom de *caroles*. Les Anglais ont conservé le mot et la chose, restreints toutefois à la signification de divertissements de la nuit de Noël.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre* (Paris, 1838, in-8).

CHORÉGE, CHORAGUS, celui qui se chargeait des dépenses d'une choragie, c'est-à-dire de faire jouer une pièce de théâtre ou simplement exécuter un chœur à l'une des grandes fêtes de la Grèce. A Athènes, c'était aux fêtes lénéennes ou aux Grandes Dionysiaques que l'on choisissait le chorége. Il devait être âgé d'au moins quarante ans, et assez riche pour fournir à ses frais les costumes et pourvoir à l'instruction du chœur. La dépense était de 2000 à 5000 drachmes (de 1830 à 4580 francs de notre monnaie). La choragie était une des liturgies, ou charges publiques, que tout citoyen opulent était tenu de remplir, mais qui ne pouvaient être imposées deux années de suite. Les choréges luttaient entre eux de magnificence, comme plus tard les édiles curules chez les Romains. C'était à qui ferait valoir sa tribu et la placerait au-dessus des neuf autres. Une belle choragie était à Athènes un moyen infaillible de se rendre populaire et d'arriver aux plus hautes dignités de la république. Les choréges étaient inviolables pendant toute la durée de leurs fonctions. Ils recevaient en récompense de leurs sacrifices un trépied de bronze, qu'il leur était permis de consacrer aux dieux. C'est à ces consécrations successives que nous devons ces édicules en forme de rotonde, dont le plus célèbre fut construit par Lysicrate vers l'an 330 avant J.-C. Une rue d'Athènes était formée presque tout entière par ces petits édifices choragiques dans lesquels étaient enfermés les trépieds, et dont la lanterne dite de Diogène du parc de Saint-Cloud était une exacte copie. Cette rue s'appelait la Voie des Trépieds. On voit qu'il ne faut pas confondre le chorége avec le coryphée (voy. ce mot), quoique ce dernier fût quelquefois appelé aussi chorége. L'un n'était qu'un acteur, tandis que l'autre était revêtu d'une fonction publique importante dans une société où le gouvernement était basé sur les cérémonies religieuses et sur le culte même des dieux du pays.

On appelait *choragus* chez les Romains celui qui fournissait les décors, les ornements, les costumes et autres choses nécessaires pour mettre à la scène une pièce. Parfois la dépense était faite à ses frais; mais le plus souvent il disposait de fonds provenant de contributions imposées à tous les citoyens et que les édiles lui remettaient.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre*.

CHORIAMBIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est le choriambe, pied formé de deux brèves entre deux longues. On le mesure par mètres d'un pied. Ce genre de vers comprend les variétés suivantes :

Le *choriambique monomètre hypercatalectique*, ayant un choriambe plus une syllabe, et se confondant alors avec l'adonique.

Terruit ur | bem;

le *dimètre*, ayant un choriambe plus un bacchius :

Temperet o | ra frenis (Horace);

le *trimètre catalectique*, comprenant un spondée et un choriambe, plus une syllabe :

Grato, | Pyrrha, sub an | tro (Horace),

et pouvant se scander de manière à présenter,

comme le *phérécratien*, un dactyle entre deux spondées :

Grato, | Pyrrha, sub | antro ;

le *trimètre*, comprenant deux choriambes, plus un bacchius :

Virgilius, | Mantua quem | creavit.

Cet exemple est calqué sur le trimètre grec. Les Latins l'altérèrent par l'introduction de pieds divers, en maintenant au moins un choriambe ;

le *tétramètre catalectique*, composé d'un spondée et de deux choriambes, plus une syllabe :

Vise | bat gelidæ | sidera bru | mæ (Boèce) ;

le *tétramètre*, nommé plus particulièrement *choriambique*, et composé de trois choriambes, plus un bacchius, avec un repos :

Nolo minor | me timeat, || despiciat | que major (Ausone) ;

le *pentamètre*, ou *grand asclépiade*, comprenant un spondée, trois choriambes, un iambe ou un pyrrhique. Il a seize syllabes et deux repos :

Nullam, | Vare, sacra || vite prius || severis ar | borem (Horace).

Cf. Gottfr. Hermann : *De Metris Græcorum ac Romanorum, etc.* ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine.*

**CHORICIUS**, Χορίκιος, rhéteur grec du VI[e] siècle après J.-C., né à Gaza. Disciple du rhéteur Procope de Gaza, il composa un grand nombre de discours : éloges, oraisons funèbres, exercices oratoires, descriptions d'objets d'art. Nous en possédons vingt et un manuscrits, dont deux ont été imprimés par Fabricius, un par Villoison, et des fragments par A. Maï. Malgré la recherche et le faux brillant recouvrant des lieux communs, quelques passages sont remarquables par le style et la pensée. Boissonade a réuni tout ce qui en avait été publié, en y ajoutant deux discours inédits : *Choricii Gazæi orationes, declamationes et fragmenta* (Paris, 1846, in-8).

**CHORIER** (Nicolas), littérateur français, né en 1609 à Vienne (Dauphiné), mort le 14 août 1692. Il était avocat au Parlement de Grenoble. On a de lui des ouvrages historiques disposés sans ordre, composés sans critique, auxquels il faut accorder peu de confiance : *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne* (Lyon, 1659) ; *Histoire générale du Dauphiné* (1661-1671, 2 vol. in-fol.) ; *Nobiliaire du Dauphiné* (1671, 1697, 4 vol. in-12). On le croit l'auteur d'un ouvrage obscène en latin, intitulé : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris et veneris*, qui parut sous le nom de Meursius, vers 1680, sans indication de lieu, et qui fut souvent réimprimé, sous divers titres, notamment sous celui de *Meursii latini sermonis elegantiæ* (s. d. s. l., petit in-12, 2 part.).

Cf. D'Artigny : *Nouveaux mémoires de littérature*, tome II ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Meursius*.

**CHORISTIQUE**. — Voyez CHORÉE.

**CHORIZONTES** (LES), οἱ Χωρίζοντες, c'est-à-dire *les Séparateurs*, nom donné, dans l'antiquité, aux grammairiens qui attribuaient l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux auteurs différents (voy. HOMÈRE).

Cf. Grauert : *Ueber die homerischen Chorizonten* (Rheinisches Mus., 1827).

**CHOSROÈS** ou COSROÈS, tragédie de Rotrou (voy. ce nom).

**CHOUET** (Jean-Robert), érudit suisse, né en 1642 à Genève, mort le 17 septembre 1731. Professeur de philosophie à Saumur à l'âge de vingt-deux ans, il occupa en 1669 la même chaire dans sa ville natale et eut Bayle parmi ses élèves. On a de lui : *Brevis et familiaris institutio logicæ* (Genève, 1672, in-8) ; *Mémoire sur la réformation de Genève*, dont un extrait a été publié dans le *Journal helvétique* (1755).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**CHOUETTE** (LA), comédie de Cecchi (voy. ce nom).

**CHRESTIEN DE TROYES**, poëte français du XII[e] siècle, né à Troyes, mort vers 1195. Il fut attaché à la cour des comtes de Flandre Philippe d'Alsace et Beaudoin IX. Il composa les plus célèbres des romans de la Table-Ronde. C'est dans les légendes bretonnes qu'il a puisé les sujets dont il a développé les péripéties avec un talent remarquable et un style bien différent de celui qu'on trouve chez Théroulde et les autres auteurs de chansons de geste du même siècle. Il conte avec abondance et avec art ; son vers facile et net dut contribuer beaucoup à répandre les idées de la chevalerie, qui commençait à naître, et à réformer le monde féodal. Ses romans ont pour titres : *Perceval le Gallois ; le Chevalier au lion ; Erec et Enide ; Cligès ; Lancelot en la charrette ; Guillaume d'Angleterre.*

Le roman de *Perceval le Gallois* est inspiré des traditions sur le *Saint-Graal*. Après avoir subi, dans une suite de brillantes aventures, toutes les épreuves de la chevalerie, le héros prend place à la Table-Ronde ; puis, quittant les exercices profanes pour se former aux vertus morales et religieuses, il va à la recherche du vase symbolique, en obtient la garde en même temps que la couronne royale, et après sept ans de règne va s'enfermer dans un ermitage, où il reçoit la prêtrise, suprême récompense de la vie. Ce roman, que Chrestien laissa incomplet, fut continué par d'autres trouvères et terminé par Manecier de Lille. En son entier, il compte 50 000 vers. Des manuscrits en existent à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de l'Arsenal.

Le héros du *Chevalier au lion* a promis à son épouse de revenir dans un certain délai, et n'ayant pas tenu sa parole, il accomplit, pour obtenir son pardon, les plus étranges exploits. Son nom lui vient d'un lion qu'il a sauvé des attaques d'un serpent, et qui, plein de reconnaissance, suit en tous lieux son libérateur. Ce roman a été publié par M. de La Villemarqué (Londres, 1838) et par W.-L. Holland (Hanovre, 1862, in-8).

Dans *Erec et Enide*, le chevalier Érec, qui s'est laissé aller aux douceurs du repos, reçoit les reproches de sa femme Énide, et lui prouve son courage en l'emmenant à travers une suite de périls et d'aventures merveilleuses, où il reste toujours triomphant. La Bibliothèque nationale possède des manuscrits de cet ouvrage.

*Cligès* est fils de l'empereur de Constantinople Armé chevalier par le roi Artus, il va combattre son oncle qui a usurpé le trône et lui a ravi son amante ; il délivre la princesse qu'il aime et reprend ses États. Le roman de *Cligès* est en manuscrit à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de l'Arsenal.

*Lancelot en la charrette* ressemble, pour le sujet, au roman en prose qui porte le même titre. Le fils du roi de Gorre ayant enlevé Genièvre, Lancelot se met à sa poursuite. Bientôt son cheval s'abat et il se voit forcé d'aller à pied. Un nain paraît avec une charrette et lui propose de l'emmener. C'est proposer le déshonneur au chevalier. Monter dans une charrette, c'est pour lui se dévouer à toutes les moqueries. Néanmoins il les affronte, emporté par l'amour, et arrive ainsi à délivrer la reine. Artus et tous les chevaliers de la Table-Ronde célèbrent son dévouement et sa victoire en se faisant conduire en charrettes par la ville. Ce roman a été édité par M. Tarbé, dans la *Collection des poëtes champenois* (Reims, 1849, in-8) et par M. Jonckbloet (La Haye, 1850, in-4), qui a publié dans le même volume le roman en prose.

*Guillaume d'Angleterre*, imité de la légende de saint Eustache, forme une série très-compliquée d'aventures et de coups de théâtre. Il a été publié par M. F. Michel, dans le *Recueil des chroniques anglo-normandes*, t. III (Rouen, 1840).

Chrestien de Troyes avait encore écrit *Tristan et Yseult* ainsi que *le Chevalier à l'espée*. Ces romans sont perdus, mais ils ont été l'objet de remaniements et d'imitations.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — L. Moland, dans les *Poëtes français*, t. I, édit. Crépet.

**CHRESTIEN** (Florent), littérateur français, né le 26 janvier 1541 à Orléans, mort le 3 octobre 1596. L'érudition qu'il avait acquise sous la direction d'Henri Estienne, et son attachement à la religion protestante le firent choisir pour précepteur du prince de Béarn, depuis Henri IV, à la cause duquel il se montra toujours dévoué. Il fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*, où on lui attribue spécialement la harangue du cardinal de Pellevé. Il écrivait bien en vers latins et fort médiocrement en vers français. Ses traductions en vers latins des *Guêpes*, de *la Paix*, de *Lysistrata*, avec de bons commentaires, ont été imprimées dans l'édition d'*Aristophane* de Kuster (1710, in-fol.).

On a encore de lui : *le Jugement de Pâris, dialogue joué à Enghien* (Paris, 1567, in-8) ; *Jephté ou le Vœu, tragédie traduite du latin de Buchanan en vers français* (Paris, 1566, in-4) ; *les Quatre livres de la Vénerie d'Oppien, traduits en vers français* (Paris, 1575, in-4) ; *les Quatrains de Pibrac, traduits en vers grecs et latins* (Paris, 1584, in-4) ; *Epigrammes de l'anthologie et poëme de Musée sur Héro et Léandre, traduits en vers latins* (Paris, 1608, in-8) ; etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX ; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

CHRESTOMATHIE, titre d'ouvrages. On appelle ainsi des recueils de morceaux choisis dans un auteur ou une série d'auteurs, de manière à donner une idée complète, soit d'un écrivain, soit d'une époque ou d'un genre littéraire. A l'origine et conformément à l'étymologie, chrestomathie (de χρησθός, utile, et μαθεῖν, apprendre) désigna tout ouvrage ayant un but d'utilité ; il est arrivé à indiquer un choix de ce qu'il y a de meilleur dans les auteurs et les œuvres, une suite de modèles. Ce titre fut appliqué pour la première fois à un recueil de mélanges grecs par Helladius, au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne, et par Proclus, au siècle suivant. Depuis le XVIe siècle, les recueils se sont multipliés sous ce nom et ont été destinés, en général, aux gens du monde et aux écoliers. On peut citer la *Chrestomathia patritisca* de Breslau (1756, græcè), la *Chrestomathie grecque* de V. Le Clerc, la *Chrestomathie française* d'A. R. Vinet, etc.

CHRIE. — Voyez LIEUX COMMUNS.

**CHRIST** (Jean-Frédéric), savant allemand, né à Cobourg en 1701, mort le 3 août 1756. Il voyagea beaucoup dans toute l'Europe. Il eut en Allemagne des succès extraordinaires comme professeur de poésie. Il a laissé de nombreux travaux, entre autres : *Noctes academicæ* (Halle, 1727-29, in-8) ; *De Nic. Machiavello libri III* (Ibid., 1731, in-4) ; deux savantes dissertations *de Phædro* (Ibid., 1746 ; Leipzig, 1847, in-4) ; *les Monogrammes des artistes célèbres expliqués* (Anzeige und Auslegung der Monogrammatum, etc. (Halle, 1747, in-8), ouvrage traduit en français, sous le titre de *Dictionnaire des monogrammes* (Paris, 1750, in-8).

Cf. Adelung : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. Supplément.

CHRISTABEL, poëme de Coleridge (voy. ce nom).

CHRISTIANISME DÉVOILÉ (LE), ouvrage du baron d'Holbach ; — LE NOUVEAU CHRISTIANISME, ouvrage de Saint-Simon (voy. ces noms).

**CHRISTINE**, reine de Suède, née le 16 décembre 1626, morte le 19 avril 1689. Pendant son règne qui, après une période brillante, finit, au détriment de sa gloire, par n'être que celui de ses favoris, elle entretint des relations avec les savants les plus distingués de l'Europe et attira à sa cour Descartes, Grotius, Puffendorf, Naudé, Vossius, Saumaise, Meibom, Heinsius, Bochard, etc. Le médecin français Bourdelot lui inculqua les maximes de l'épicuréisme professé par les libertins du temps. Après son abdication, et pendant ses voyages en Allemagne, en Italie, en France, elle ne se signala pas seulement par des excentricités que favorisait son costume masculin, par des actes solennels en opposition avec la direction de son esprit, comme son abjuration du luthéranisme, par des intrigues domestiques dont la mort de Monaldeschi est un problématique épisode, ou enfin par des manœuvres politiques qui ne parvinrent pas à lui rendre un pouvoir qu'elle regrettait, elle continua de s'occuper des sciences, des lettres et des arts et y trouva une consolation et une force dans les échecs de la fin de sa vie. Un de ses soins fut de se former une riche bibliothèque et une célèbre collection de tableaux, d'antiques, d'objets rares et précieux, qui fut réunie, après sa mort, aux collections du Vatican, mais dont une partie importante fut rachetée par le régent, en 1722. Christine, qui était douée de beaucoup d'esprit, comme le prouvent plusieurs de ses réparties conservées par l'histoire, a laissé quelques écrits : des *Réflexions sur la vie et les campagnes d'Alexandre ;* un recueil de *Maximes et Sentences ;* des *Mémoires* sur les premières années de son règne, écrits avec une grande sincérité. Ils ont été recueillis dans les *Mémoires historiques* d'Archenholz (Stockholm, 1751, 4 vol. in-4). — La vie de Christine a fourni le sujet de plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres : *Une Reine de seize ans*, *Christine de Suède*, drame, par Brault (1829) ; *Christine à Fontainebleau*, drame historique, par Fréd. Soulié (1830) ; *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, trilogie historique, par Alex. Dumas (1830) ; *Christine, roi de Suède*, par P. de Musset (1857), etc.

Cf. D'Alembert : *Mélanges de littérature, d'histoire, etc.*, t. II ; — J. Lacombe : *Histoire de Christine* (Paris, 1762, in-12) ; — Anders Fryxell : *Drottning Christinas foemyndare* (Stockholm, 1838, in-8) ; — H. Grauert : *Christine und ihr Hof* (Bonn, 1838-1842, 2 vol. in-8) ; — Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

**CHRISTINE DE PISAN**. — Voyez PISAN.

**CHRISTMAN** (Jacob), érudit allemand, né à Johannisberg en 1554, mort à Heidelberg le 16 juin 1613. D'un grand savoir, il possédait au moins dix langues. Il eut des querelles avec Scaliger. Il a laissé un *Alphabetum arabicum* (1582, in-4), et des traités et dissertations de chronologie.

Cf. Vossius : *De Mathematicis*.

**CHRISTODORE**, Χριστόδωρος, poëte grec du Ve siècle après J.-C., né à Coptos en Égypte. Il composa plusieurs poëmes et trois livres d'épigrammes. Il reste de lui deux épigrammes, qui font partie de l'*Anthologie*, et une très-intéressante description des statues du Zeuxippe, à Constantinople. Elle est comprise dans les *Anthologies* de Planude et de Jacobs, et dans l'*Imperium orientale* de Banduri (Paris, 1712, 2 vol. in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

CHRISTOPHE ET ELSE, roman de Pestalozzi (voy. ce nom).

**CHRISTOPOULOS** (Athanase), poëte et érudit grec, né en 1772 à Castoria (Macédoine), mort le 29 janvier 1847. Élevé à Bucharest, il étudia le droit et la médecine à Padoue, puis revint en Valachie, fut précepteur des enfants du prince Alexandre Mourousi, puis fut chargé de fonctions

publiques. Son principal ouvrage littéraire est un recueil de poésies lyriques et bachiques (Paris, 1833, 1841, 2 vol. in-8) dont l'emploi de la langue populaire favorisa le succès. On a encore de lui un *Drame héroïque*, joué à Jassy et à Bucharest en 1805 ; une *Grammaire éolo-dorique* rattachant le grec moderne aux anciens dialectes éolique et dorique ; des *Parallèles politiques*, traitant des diverses formes de gouvernement ; des traductions en grec moderne d'Homère et d'Hérodote, etc. Ces écrits ont été réunis sous le titre de Ἑλληνικὰ ἀρχαιολογήματα (Athènes, 1853).

Cf. *Notice*, en tête de la précédente publication.

CHRONIQUE. L'une des formes de l'histoire, la chronique tient le milieu entre les annales qui enregistrent les faits sans les raconter, et les récits qui les exposent dans leur enchaînement, leurs causes et leurs suites. Comme relation, elle se rapproche des mémoires en ce qu'elle est le plus souvent écrite par les témoins des événements, quelquefois par les acteurs ; mais elle n'a pas le même caractère de personnalité : l'auteur se met moins en scène lui-même, et donne plus de place à la narration des faits qu'à la peinture des hommes. Née du besoin de conserver dans un cercle restreint le souvenir des choses dignes de mémoire, elle est l'œuvre d'hommes qui n'ont ni les loisirs, ni la largeur d'idées que supposent des compositions philosophiques et savantes ; elle est l'enfance et l'apprentissage de l'histoire. Du reste, le titre ne fait rien ; l'homme, l'écrivain élève plus ou moins le genre que comporte l'époque. Villehardouin attache à son ouvrage le titre d'histoire ; il n'en est pas moins le dernier venu des chroniqueurs, et Froissart, qui garde au sien celui de chronique, appartient déjà au groupe des historiens.

Les chroniques tiennent dans l'ancienne littérature de la France une place considérable et représentent exactement l'état moral et les idées des siècles auxquels elles appartiennent. Elles se rédigent d'abord dans les monastères, et en latin ; puis elles balbutient la langue française et empruntent parfois les rhythmes de la poésie. Du reste, à cette époque, les poëmes ne sont souvent que des chroniques rimées. Une des plus curieuses est la *Cronica cronicarum abbrege et mis par figures descentes et rondaulx* (1601, gr. in-fol. goth. avec fig.). Les chroniqueurs remontent volontiers à la naissance du monde pour y rattacher des événements particuliers et récents. Il y a des *Chroniques abrégées des rois de France depuis le commencement du monde* (Paris, 1490), ou encore des *Chroniques de France abrégées* (ou *abergées*), *avec la generation dadam et deve et de noe et leurs generations* (Paris, 1494). Les plus célèbres des *Chroniques de France*, celles de *Saint-Denis*, ne remontent guère moins haut, car elles parlent de notre prétendue descendance des Troyens. Elles ont eu plusieurs remaniements, et comprennent deux choses distinctes : d'abord une collection de textes originaux et latins composant le trésor historique de la célèbre abbaye, et recueillis à l'instigation de Suger, qui lui-même écrivit, entre autres chroniques, celle de Louis le Gros ; ensuite une intéressante compilation ou rhapsodie française formée de traductions d'anciens textes, combinées et entremêlées suivant l'ordre chronologique ou le goût du metteur en œuvre. Les *Chroniques de France, ou Chroniques de Saint-Denis depuis les Troiens jusqu'à la mort de Charles VII*, ont été imprimées pour la première fois en 1476 (Paris, 3 vol. in-fol. goth.) ; une des éditions suivantes porte le titre : *la Mer des histoires et chroniques de France* (Ibid., 1517 et 1518, 4 vol. in-fol.) ; la meilleure a été donnée par Paulin Paris (Ibid., 1836-39, 6 vol. et. in-8). Il y eut, en outre, des chroniques importantes de provinces ou de villes, comme *les Chroniques de Normandie* (Rouen, 1487, pet. in-fol. goth., plus. édit., notamm. 1839, pet. in-4) ; *les Chroniques des rois, ducs et comtes de Bourgogne* (s. l. ni d., in-4, goth. ; 2ᵉ édit. Lyon, 1476) ; *les Chroniques de la noble ville et cité de Metz*, en vers (Metz, 1698, in-12 ; 1838, in-8), etc.

Les chroniques et collections de chroniques abondent à l'étranger ; on en compte de nombreuses en Espagne, en Portugal et en Italie. Les Anglais, les Allemands, les Hollandais, les Danois, en ont aussi plusieurs dont les anciennes éditions sont des raretés bibliographiques, et qui offrent, en outre, des matériaux précieux à l'histoire. Tels sont les grands travaux de Grævius, Muratori, Tartini, Assemanni, Reineccius, Meibomius, Pertz, Th. Warton, etc. Parmi les grandes publications de chroniques françaises, nous citerons comme les plus récentes et les plus utiles *la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIIIᵉ siècle*, par M. Guizot (1823 et suiv., 31 vol. in-8), et *les Chroniques nationales françaises du XIIIᵉ au XVIᵉ siècle*, par Buchon (1824-29, 47 vol. in-8, et 30 vol. gr. in-8). Les collections de Petitot et Monmerqué (1819-24, 56 vol. in-8), et de Michaud et Poujoulat (1836-38, 32 vol. gr. in-8), contiennent aussi des chroniques. — Le nom de chronique a été donné à des ouvrages littéraires qui appartiennent plus au roman qu'à l'histoire, comme *la Chronique scandaleuse*, *la Chronique de l'Œil-de-Bœuf*, *la Chronique du temps de Charles IX*, etc. Le même mot désigne aussi, dans le journalisme contemporain, des articles consacrés, sous forme de causerie, d'abord aux faits et bruits du jour, puis aux divers sujets de politique, d'histoire et de littérature.

Cf. Paulin Paris : *Préface* de son édition des *Grandes chroniques* ; — Demogeot : *Histoire de la littérature française* ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

CHRONIQUE RIMÉE (LA) du Cid. — Voy. CID.

CHRONOGRAMME (de χρόνος, temps, et γράμμα, lettre), inscription en prose ou en vers, marquant la date de l'événement auquel elle est consacrée, par la valeur numérique de lettres capitales comptées comme chiffres romains. Quand le chronogramme se compose d'un hexamètre et d'un pentamètre, il prend le nom de *Chronodistique*. Le suivant, sur la paix de Hubertsbourg, donne la date de 1763, comme total des majuscules mises en relief :

Aspera beLLa sILent : reDIIt gratIa paCIs ;
O sI parta foret seMper In orbe qUIes.

Le chronogramme, l'une des plus futiles bagatelles littéraires, après avoir eu la vogue au moyen âge, l'avait retrouvée au XVIIIᵉ siècle. On prétend que les Grecs l'avaient pratiqué, et l'on cite une épigramme de l'*Anthologie* sur les heures dues au travail et au repos, où quatre lettres prises comme chiffres composent le mot Ζῆθι, c'est-à-dire : « Jouis de la vie. » Le plus grand abus qui en ait été fait est un poëme en cent hexamètres d'un médecin allemand sur la paix de 1679, date reproduite cent fois par ce puéril artifice.

Cf. L. Lalanne : *Curiosités littéraires* (1857, in-18).

CHRONOGRAPHIE, ouvrage de Jules Africain (voy. ce nom).

CHRONOGRAPHIE. — Voy. FIGURES DE PENSÉES.

CHRONOLOGIE. Pour le rôle de la chronologie dans les œuvres littéraires et les licences prises à son égard, voyez ANACHRONISME.

CHRONOLOGIE EXPLIQUÉE (LA) PAR LES MÉDAILLES, ouvrage du P. Hardouin (voy. ce nom).

CHROSCIENSKI (Albert-Stanislas), ou CHROSCINSKI, poëte polonais du XVIIIᵉ siècle, mort vers 1737. Il fut secrétaire de Jean III Sobieski, puis de Jacques Sobieski, fils aîné de ce prince. — Il est auteur de plusieurs traductions en vers, fort estimées par les Polonais : la *Pharsale* de Lucain

(Oliva, 1693, 2 vol. in-fol.), le *Livre de Job* et les *Lamentations* de Jérémie (Varsovie, 1705, in-4). Il a composé aussi quelques poëmes sur des sujets tirés de l'histoire sainte : *Aman et Assuérus*, en 9 chants (1745) ; *Joseph vendu par ses frères*, en 13 chants (1695 et 1733) ; enfin des chants pieux, psaumes, etc.

CHRYSÉIDE ET ARIMAND, tragi-comédie de J. Mairet (voy. ce nom).

**CHRYSIPPE**, Χρύσιππος, philosophe grec, né vers 280 avant J.-C., à Soli (Cilicie), mort vers 207. D'abord coureur du cirque à Athènes, puis élève de Cléanthe, il devint l'un des plus illustres stoïciens, et fut appelé par ses contemporains la colonne du Portique. La subtilité de sa dialectique faisait dire aux Grecs : « Si les dieux se servaient de dialectique, ce serait celle de Chrysippe qu'ils choisiraient. » Nous ne connaissons de lui que quelques sophismes peu propres à justifier cet éloge, quoiqu'il eût, selon Diogène Laërce, écrit plus de sept cents ouvrages.

Cf. Baguet : *Commentatio de Chrysippi vita, doctrina et reliquiis* (Louvain, 1822, in-4) ; — Petersen : *Philosophiæ chrysyppeæ fundamenta* (Altona, 1827, in-8).

**CHRYSOLORAS** (Emmanuel), Μανουὴλ ὁ Χρυσολωρας, érudit grec, né vers 1355 à Constantinople, mort le 15 avril 1415. Envoyé par l'empereur Manuel Paléologue pour demander le secours des souverains de l'Occident contre les Turcs, il ne réussit pas dans sa mission et accepta l'offre que lui firent plusieurs savants italiens d'enseigner la langue et la littérature grecque en Italie. Ses leçons à Venise, à Florence, à Milan, à Pavie et à Rome, furent suivies par des hommes d'un grand mérite et contribuèrent ainsi beaucoup à la renaissance des lettres. Renommé pour sa science théologique et son éloquence, non moins que pour son érudition, il fut député au concile de Constance. On a de lui une grammaire grecque, sous le titre de *Questions grammaticales* (Ἐρωτήματα). Cet ouvrage, très-usité au XV<sup>e</sup> siècle, fut souvent édité dans les premiers temps de l'imprimerie. On cite encore trois lettres sur la comparaison de l'ancienne et de la nouvelle Rome, que Pierre Lambeck a insérées dans ses *Excerpta de antiquitatibus constantinopolitanis* (Paris, 1655, in-fol.) — Jean CHRYSOLORAS, neveu de Manuel, fut le maître et le beau-père de Philelphe.

Cf. Van der Hardt : *Memoria Chrysoloræ* (Helmstaedt, 1718, in-8) ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VI.

CHRYSOPÉE (LA), poëme latin d'Augurelli (voy. ce nom).

**CHRYSOSTOME** (DION et JEAN) — Voy. DION et JEAN.

**CHURCH** (Benjamin), historien américain, né en 1638 dans le Massachussetts, mort en 1718. Il prit part, comme capitaine, à la lutte contre les tribus indigènes non soumises, et ce fut un détachement commandé par lui qui tua, en 1676, le roi Philippe, célèbre chef indien. Il a laissé de cette expédition un récit intéressant, publié par son fils Thomas Church : *The entertaining history of King Philip's war*, etc. (Boston, 1716), et réimprimé avec notes par S. Drake (1825 et 1829).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

**CHURCHILL** (Charles), poëte satirique anglais, né en 1731, mort à Boulogne en 1764. Fils d'un ministre de Saint-Jean de Westminster, il fut curé de Rainham, et en 1758 succéda à son père ; mais les irrégularités de sa conduite et sa liaison avec les écrivains les moins moraux du temps l'amenèrent à quitter l'Église. Grâce à son esprit et à sa verve, il trouva des ressources, même assez larges, dans la poésie satirique. Sa *Rosciade*, où il raille les acteurs de Drury-Lane et de Covent-Garden, eut un bruyant succès. *La Nuit*, adressée à Lloyd, où il prétend justifier par la franchise de ses aveux le désordre de ses mœurs, *le Revenant de Cocklane*, à propos de la crédulité du docteur Johnson, furent également bien accueillies. Churchill, lié avec le fameux agitateur politique Wilkes, entra avec ardeur dans l'opposition contre la cour ; sa *Prophétie de la famine* (Prophecy of famine), dirigée contre les Écossais, fit écho au *North Briton* de son ami. Il mourut à Boulogne pendant une visite qu'il faisait à Wilkes, exilé sur le continent. Parmi ses autres satires, on cite encore sa mordante *Épître à Hogarth*, qui avait fait la caricature du poëte. Churchill travaillait pour le succès immédiat et le profit plutôt que pour l'avenir, et ses satires ne sont que des pamphlets en vers. Ses *Œuvres* ont été réunies (Londres, 1774, 3 vol. in-8 ; 1804, 2 vol. in-8).

Cf. *Vie de Churchill*, en tête de l'édit. de 1804.

CHUTE D'UN ANGE (LA), poëme de Lamartine (voy. ce nom).

**CHVOSTOF** (Dmitri-Ivanovitsch, comte), poëte russe, né à Saint-Pétersbourg le 19 juillet 1757, mort dans cette ville le 3 novembre 1835. Officier, membre du conseil privé, sénateur, il a écrit des odes, des comédies et traduit en russe des ouvrages classiques français. Ses *Œuvres* ont été réunies (Saint-Pétersbourg, 1817, in-8).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russischen Literatur*.

**CHYTRÉE** (David KOCHHAFF, dit), ou **CHYTRÆUS**, théologien et historien allemand, né en Souabe le 26 février 1530, mort le 25 juin 1600. Disciple de Mélanchthon, il a laissé des ouvrages qui intéressent les origines du protestantisme, entre autres, *Historia confessionis augustanæ* (Rostock, 1576, in-4) ; puis *De lectione historiarum recte instituenda* (Strasbourg, 1563, in-4 ; Helmstaedt, 1586). — Son frère, Nathan CHYTRÉE, né le 15 mars 1543, mort à Brême le 25 février 1598, professeur à Tubingue, puis recteur du Gymnase de Brême, a composé plusieurs recueils de poëmes latins : *Poematum omnium libri XVII* (Rostock, 1579, in-8) ; *Fastorum Ecclesiæ libri XII* (Hanovre, 1584, in-8), etc.

Cf. Otto, Fr. Schnetz : *De Vita D. Chytræi commentariorum libri IV* (Hambourg, 1720-28, 4 part. in-8) ; — Crenius : *Animadversiones philologicæ*.

**CIAMPI** (Sebastiano), critique italien, né à Pistoie en 1769, mort en 1847. Il fut professeur à Pise et à Varsovie. On cite de lui des études sur le jurisconsulte et poëte *Cino da Pistoia* (Pise, 1808), sur *Boccace* (Florence, 1827 et 1830), etc. ; un traité *De usu linguæ italicæ* (Pise, 1817) ; *Bibliographia critica delle antiche reciproche corrispondenze dell' Italia colla Russia, Polonia*, etc. (Florence, 1834-43, 3 vol.), etc.

**CIBBER** (Colley), poëte anglais, né à Londres en 1671, mort en 1757. Après avoir servi dans les troubles civils de 1688, il entra au théâtre, où il obtint du succès comme acteur, puis, à partir de 1695, comme auteur. Il composa une trentaine de pièces : comédies, tragédies, opéras. Ses comédies seules ont quelque mérite, et plusieurs se sont soutenues assez longtemps au théâtre. La plus connue est le *Non-Juror* (1718), imitation du *Tartufe*, dirigée contre les jacobites, qui refusaient de prêter serment à la nouvelle dynastie, et se faisaient ainsi une réputation d'honneur à laquelle ne répondait pas toujours leur conduite. Cette pièce valut à Cibber le titre de poëte lauréat, mais elle lui fit d'ardents ennemis. Le plus redoutable fut Pope, qui dans sa *Dunciade* (1742) assigna à Cibber le rôle de roi des sots, d'abord donné par lui à Théobald. Mais Cibber, poëte médiocre et vaniteux personnage, n'était ni un sot, ni un ennuyeux ; il le prouva par ses deux *Lettres à Pope*, et surtout par son *Apologie pour sa propre*

*vie* (Apology for his own life), biographie intéressante et qu'on lit encore avec plaisir. La meilleure édition de ses *Œuvres* est de 1777 (Londres, 5 vol. in-12). — Son fils Théophile CIBBER (1703-1758), dont la vie ne fut qu'une suite de désordres, fut acteur lui-même et le mari d'une tragédienne renommée. Il a laissé aussi quelques comédies, et mis son nom à une compilation intitulée : *Vies des poètes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, jusqu'au temps de Swift* (Lives of the poets of, etc.; Londres, 1753, 5 vol. in-12), et qui est de R. Shiels.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

CICALATE, harangues académiques italiennes. — Voyez CRUSCA (Académie de la).

CICÉRON (Marcus-Tullius), illustre orateur et écrivain latin, né près d'Arpinum dans le Latium, le 3 janvier de l'an 106 av. Jésus-Christ (an de Rome 645), mort près de Gaëte le 7 décembre 43 avant J.-C. (an de Rome 709). Il était d'une famille ancienne et honorable de chevaliers, mais qui s'était tenue jusque-là en dehors des fonctions publiques romaines. Son nom patronymique était Tullius ; Cicéron n'était qu'un surnom donné à un des ancêtres. La vie publique de Cicéron appartient à l'histoire politique de Rome et ne peut être retracée ici ; les détails plus personnels sont marqués dans ses œuvres et se rattachent à toute sa carrière d'orateur, de philosophe et d'écrivain. Sa famille, jalouse de développer ses heureuses dispositions, ainsi que celles de son jeune frère, Quintus, conduisit les deux enfants à Rome. Cicéron suivit les leçons des meilleurs des maîtres grecs qui affluaient alors dans cette ville, et étudia le droit sous la direction de l'habile jurisconsulte Q. Mucius Scœvola, et l'éloquence sous celle du grand orateur Crassus ; il interrompit ses études à l'âge de dix-neuf ans pour servir, comme volontaire, pendant la guerre sociale. Tout en suivant le barreau comme auditeur, il écrivait déjà sur l'art de la parole des traductions ou des imitations d'ouvrages grecs, et l'on rapporte à cette époque de sa jeunesse sa *Rhétorique à Herennius* et son traité *De l'Invention oratoire.* Il commença à plaider à l'âge de vingt-cinq ans. Sa première cause célèbre fut la défense de Roscius d'Amérie, accusé de parricide par un affranchi de Sylla qui, à la faveur des proscriptions, avait commencé par se faire adjuger à vil prix les biens de celui qu'il poursuivait. L'affaire était dangereuse et nul avocat n'avait osé s'en charger, par crainte de la colère de Sylla. Cicéron arracha Roscius à la vengeance du dictateur, par sa courageuse éloquence.

L'intérêt de sa sécurité l'engagea bientôt après à quitter Rome. D'ailleurs l'état de sa santé et surtout l'affaiblissement de sa voix réclamaient des ménagements et du repos. Il partit pour la Grèce. Son séjour à Athènes (79-78 av. J.-C.) fut consacré à de longues études de philosophie et de rhétorique. Il y eut pour maîtres l'académicien Antiochus et l'épicurien Zénon. Il parcourut l'Asie Mineure et les îles, cherchant partout les écoles célèbres. Il fréquenta à Rhodes celles du philosophe stoïcien Posidonius et du rhéteur Apollonius Molon. Il était alors tellement familiarisé avec la langue grecque qu'il s'en servait, dans les joutes oratoires, avec autant de facilité et d'éclat que de sa langue maternelle. Rentré à Rome, Cicéron se tint quelque temps à l'écart, s'exerçant, dans la solitude, à corriger des défauts d'organe et de diction qui pouvaient nuire à son éloquence, et apprenant de deux comédiens, l'acteur comique Roscius et l'acteur tragique Æsopus, l'art du geste et les effets de l'action, dont il fit toujours, comme Démosthène, le puissant auxiliaire de sa parole.

A l'âge de trente ans, Cicéron entra dans les fonctions publiques comme questeur et fut préposé à l'administration de la Sicile. Malgré les charges que la disette l' força d'imposer à ce pays pour fournir des blés à Rome, il sut, par son zèle, son esprit de justice et sa modération, se concilier cette province, qui le regarda depuis comme son patron et son défenseur. Aussi, à son retour à Rome (74), il fut chargé par les Siciliens de poursuivre le préteur Verrès pour ses déprédations et ses cruautés. Ce fut une des grandes causes de Cicéron. Il écrivit ces beaux plaidoyers appelés les *Verrines*, mais il n'en prononça qu'une très-faible partie, car, pour couper court aux délais successifs réclamés par l'adversaire, il força le tribunal de juger sur ses simples conclusions, protestant, dans une semblable affaire, de l'inutilité des plaidoiries. Son succès dans cette circonstance consacra sa réputation ; il avait pour adversaire le célèbre Hortensius, contre lequel il avait déjà plaidé dès ses débuts ; il le força presque à abandonner la cause. Le désintéressement de Cicéron à l'égard des Siciliens fut aussi très-remarqué ; ils lui témoignèrent leur reconnaissance en lui apportant, lors de son édilité (69 av. J.-C.), de nombreux animaux pour les jeux de Rome et d'importantes offrandes dont il fit libéralement profiter les Romains. Il était alors tout entier à ses projets politiques et veillait avec soin aux intérêts de sa popularité, en s'étudiant à connaître de vue et de nom tous les membres influents de l'ordre équestre, et à se mettre au courant de leurs familles et de leurs affaires. Sa fortune, qui, sans être considérable, fut accrue par des legs successifs, lui permettait d'exercer assez largement le patronage, et sa maison du mont Palatin, où il s'était établi, était une de celles qui attiraient le plus de clients. Il fut élu préteur au commencement de l'année 66 et se signala par son incorruptible fermeté dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, ne craignant pas de rendre des jugements contre les personnages puissants, comme Crassus et Manilius, et de se faire ainsi de redoutables ennemis.

Le consulat de Cicéron, en 63, marque l'apogée de son action politique et des services rendus à son pays. Catilina, son concurrent, dont il avait écarté la dangereuse candidature, se jette dans une conjuration que le consul déjoue, poursuit et comprime à force de sagesse, d'éloquence et d'énergie. Malgré la connivence mal dissimulée de César avec les conjurés, Cicéron rend le courage aux sénateurs et les entraîne à des décrets de salut public qu'il exécute avec une décision étonnante de la part d'un esprit ordinairement moins résolu. Il fait subir sur-le-champ le dernier supplice aux complices de Catilina, dans la prison même, et force leur chef de sortir de Rome et de se jeter dans une guerre civile déclarée qu'il ne pourra soutenir. Cicéron est accueilli, au milieu des réjouissances universelles, comme le sauveur et le fondateur de Rome, et Caton, tribun du peuple, lui décerne, au nom de tous, le titre de « père de la patrie ». Son influence ne devait pas se soutenir longtemps au milieu des crises politiques et sociales que Rome traversait. Débordé par les événements, il s'aliénait les hommes par l'excès de sa vanité et l'intempérance de sa langue. Un de ses ennemis, Clodius, soutenu par César et devenu tribun du peuple en 59, le met en accusation pour avoir fait périr les complices de Catilina sans jugement. Cicéron, dont les partisans étaient encore assez puissants pour résister par la force aux violences légales de ses adversaires, préféra l'exil à la guerre civile ; il quitta Rome, où un plébiscite prononçait contre lui, outre la peine du bannissement, celle de l'interdiction de l'eau et du feu. Il se retira à Brindes, où il reprit avec ardeur ses travaux philosophiques, tandis que Clodius faisait brûler ses mai-

sons et mettait à l'enchère tous ses biens, sans trouver d'acquéreurs. Dès l'année suivante, des tentatives se faisaient, avec l'aide de Pompée, en faveur de l'exilé, dont le rappel ne fut prononcé qu'un an plus tard par un nouveau plébiscite (4 août 57). Le retour de Cicéron fut signalé par un enthousiasme extraordinaire; tous les actes de ses ennemis furent annulés. Puis il s'engagea entre ses partisans, dirigés par Milon, et Clodius, de plus en plus acharné contre lui, une lutte qui dégénéra en guerre civile, et dans laquelle Clodius fut tué. La défense de Milon, accusé de meurtre, fournit à Cicéron l'occasion d'un des plus beaux discours qu'il ait écrits; mais il ne put le prononcer par suite du trouble que lui causa le spectacle inattendu de l'appareil militaire déployé autour du tribunal. Milon dut s'expatrier.

Au moment où la rivalité de César et de Pompée partageait l'Italie et hâtait la ruine de la République, Cicéron fut éloigné de Rome par les fonctions de gouverneur de la province de Cilicie (52-50). Il y fit voir le même désintéressement, la même modération et la même activité qu'autrefois en Sicile. Il rendit au pays l'ordre et la paix et fit personnellement quelques expéditions à propos desquelles ses soldats lui décernèrent le titre d'*imperator*. En revenant de Cilicie, il passa par la Grèce, où il recueillit avidement tous les souvenirs de ses anciennes études. Lorsque la guerre éclate entre César et Pompée, Cicéron se montre agité et incertain. Il se déclare enfin avec Caton du côté de Pompée, mais il fait voir tant d'hésitation que l'on repousse son concours. César, vainqueur, le traite avec la plus grande déférence, et à son *Éloge de Caton*, il répond par un *Anti-Caton*, plein de l'éloge de Cicéron lui-même; il voit avec plaisir l'orateur retrouver la parole pour le remercier de sa clémence ou la solliciter. A part quelques plaidoyers, Cicéron, éloigné des affaires sous la dictature césarienne, vit en philosophe et en homme de lettres à sa maison de Tusculum. C'est le moment où il écrit les plus importants de ses traités philosophiques et où il justifie en grande partie ce mot que lui prête Plutarque : « Je suis philosophe; l'éloquence n'a jamais été pour moi qu'un moyen, qu'un instrument, et la philosophie le but de toutes mes actions. » Tusculum était devenu une sorte d'Académie, une école d'éloquence et de sagesse. Cicéron écrit lui-même (*Epist Fam.*, IX, 18) : « J'imite Denys le Tyran qui, après avoir été chassé de Syracuse, se fit maître d'école à Corinthe; j'ai commencé, comme lui, à tenir une espèce d'école, depuis que j'ai perdu l'empire du forum. »

Il ne résista pas cependant au besoin de rentrer dans la vie publique au milieu du désarroi que jeta dans Rome le meurtre de César; il applaudit vivement à cet acte, auquel il était resté étranger, sans doute à cause de la défiance des amis de Brutus à l'égard de son caractère. Après d'impuissants efforts pour épargner à la République la guerre civile, il se déclara hautement contre Antoine et dénonça son ambition dans une suite d'écrits véhéments, moitié discours, moitié pamphlets, auxquels il donna lui-même le nom de *Philippiques* (44-43). Cicéron s'était rapproché d'Octave, que sa rivalité contre Antoine ralliait alors à la cause républicaine, et il avait repris dans Rome, et particulièrement dans le Sénat, une grande autorité qui tourna toute au profit du jeune ambitieux et à laquelle mit fin subitement le triumvirat formé par Octave avec Antoine et Lépide. La tête de Cicéron fut le premier sacrifice qu'Antoine exigea de son nouvel allié. Il l'obtint, non sans peine, dit-on, et après trois jours de résistance. Cicéron chercha d'abord à fuir devant les assassins de son proscripteur; il s'embarqua même à Astura, puis revint à terre, tenta de s'embarquer de nouveau et enfin, surpris dans sa litière et fatigué d'une lutte inutile, tendit lui-même le cou à ses meurtriers. Sa tête fut portée à Antoine, qui la fit attacher, avec les deux mains, sur la tribune aux harangues, comme un trophée de victoire et de vengeance.

Sans suivre Cicéron dans sa vie privée, nous devons rappeler qu'il avait épousé, vers l'âge de vingt-six ans, Terentia, femme d'un caractère résolu, qui eut une grande influence sur lui, et qui, dans ses luttes contre Catilina et Clodius, entraîna, dit-on, son caractère hésitant aux décisions énergiques. Des sujets de plaintes plus ou moins graves qu'elle lui donna, lorsque les événements l'éloignèrent de Rome, l'engagèrent à demander le divorce, qu'il obtint en l'an 46. Il accusait Terentia d'avoir compromis ses intérêts et ceux de ses enfants, et d'avoir dissipé sa fortune. Mais on a pensé que le principal motif de Cicéron était le désir de se marier avec une jeune fille, Publilia, dont il était le tuteur, et qu'il épousa presque aussitôt, non sans quelque scandale. Des écrivains postérieurs rapportent que, de son côté, Terentia se remaria successivement avec l'historien Salluste, ennemi de Cicéron, puis avec Messala Corvinus, et enfin même, sous le règne de Tibère, avec Vibius Rufus. Mais le silence de Plutarque peut faire douter de la réalité de ces mariages, dont le dernier, particulièrement, doit sans doute être rapporté à la seconde veuve de Cicéron. Suivant Pline, Terentia vécut jusqu'à cent trois ans. Cicéron avait eu d'elle deux enfants, une fille, Tullia, née vers 79, et un fils, Marcus Tullius, né l'an 65. Cicéron eut pour sa fille, qu'il appelle, par diminutif, Tulliola, la plus tendre affection. Elle fut mariée trois fois et n'eut qu'un fils nommé Lentulus, qui mourut enfant. La mort de Tullia fut une des plus grandes douleurs de Cicéron, qui écrivit à ce propos son traité de *la Consolation*. Son fils Tullius fut élevé par lui avec beaucoup de soin; il dirigea lui-même son éducation. Il l'avait emmené avec lui en Cilicie; plus tard, il l'envoya à Athènes, pour compléter ses études et l'y entretint avec une grande libéralité. Après quelques écarts d'une jeunesse dissipée, Tullius embrassa sérieusement les principes philosophiques de Cratippe, et se montra docile aux leçons de sagesse et d'expérience que ne cessait de lui prodiguer son père. Il s'attacha à Brutus et fut, avec Sextus Pompée, un des meilleurs chefs des dernières armées républicaines. Néanmoins Octave le nomma augure et, plus tard, gouverneur de province en Asie. Les noms de Tullius et Tullia reviennent fréquemment dans la correspondance de leur père. Cette même correspondance nous fait connaître, outre l'intimité constante de Cicéron avec son frère Quintus (voy. ci-dessous), toutes ses relations avec les divers personnages de son temps. Les fonctions publiques et le barreau le rapprochèrent ou l'éloignèrent tour à tour de tout ce que Rome comptait d'hommes distingués, et il est à remarquer qu'il s'attacha surtout à ceux qui se recommandent, dans l'histoire, par leur grand talent, leur beau caractère, la fermeté de leur vertu. Leurs noms sont même associés à ses principaux ouvrages, qu'il leur a dédiés ou dans lesquels il leur donne un rôle.

Les œuvres de Cicéron, qui, si considérables qu'elles soient, sont loin cependant de nous être parvenues intégralement, se composent de ses *Discours*, de *Traités de rhétorique* ou *de philosophie*, de *Poésies* et de recueils de *Lettres*.

I. *Discours*. — Les discours répondent, dans leur suite chronologique, à la suite même de la vie dont ils sont les principaux événements, et c'est dans l'ordre des dates que nous allons les énu-

mérer en les partageant toutefois en deux séries : d'une part, ceux qui nous ont été conservés en entier ou par fragments assez importants pour pouvoir se rendre compte du sujet et de la manière dont il est traité ; d'autre part, ceux dont il ne nous a été transmis que les titres ou d'informes lambeaux.

Voici les discours de la première série, qui sont au nombre d'au moins cinquante-six :

*Pro P. Quinctio* (81 av. J.-C.) : affaire d'intérêts privés, plaidée par Cicéron, âgé de vingt-six ans, avec le célèbre Hortensius pour adversaire ; — *Pro Sexto Roscio Amerino* (80 av. J.-C.), contre Chrysogonus, affranchi et favori de Sylla (voy. plus haut) ; — *Pro Q. Roscio comœdo* (76 av. J.-C.) : affaire privée, texte incomplet ; — *Pro Scamandro* (74 av. J.-C.) ; — *Pro Marco Tullio* (71 av. J.-C.) : on ne connaît pas le personnage. Fragments tirés d'un palimpseste par Angelo Maï ; — *Pro C. Mustio* (vers 70 av. J.-C.) ; — *In Quintum Cæcilium* (70 av. J.-C.) : Cicéron dispute à Cæcilius le rôle d'accusateur de Verrès, le croyant d'intelligence avec l'accusé ; — *In Verrem, Actio prima* et *Actio secunda*. L'accusé s'étant enfui après la première action, la seconde, la plus complète, ne fut point prononcée (voy. plus haut) ; elle se divise en cinq parties ou livres, considérés souvent comme autant de discours distincts, savoir : 1° l'accusation générale ; 2° *de jurisdictione siciliensi* ; 3° *de re frumentaria* ; 4° *de signis* ; 5° *de suppliciis*. La première partie est incomplète ; — *Pro Marco Fonteio* (69 av. J.-C) : Cicéron défend Fonteius contre l'accusation de dilapidations plus ou moins semblables à celles de Verrès exercées dans les Gaules. Incomplet ; — *Pro A. Cæcina* (vers 69 av. J.-C.) : contestation privée sur un *interdictum* de préteur ; — *Pro Lege Manilia* (66 av. J.-C.) : apologie de Pompée, à qui Cicéron voulait faire confier l'expédition contre Mithridate ; c'est son premier discours au forum et sur une affaire politique. Il avait entre autres adversaires Catulus et Hortensius ; — *Pro A. Cluentio Avito* (66 av. J.-C.) : il défend Cluentius contre la double accusation de parricide et de corruption de juges ; — *De Lege agraria*, (63 av. J.-C.) : trois discours, le premier au Sénat, les deux autres devant le peuple. La loi agraire que Cicéron combat, au nom de l'ordre et de la paix publique, avait été proposée par le tribun Rullus. Il venait de prendre possession de son consulat. Le texte de son discours au Sénat est incomplet ; le premier des deux discours devant le peuple ayant été prononcé avec un grand succès en l'absence de Rullus, le second a pour objet de repousser un retour offensif du tribun ; — *Pro C. Rabirio* (même année) : Cicéron défend, en appel, devant le peuple, Rabirius condamné par les décemvirs pour haute trahison. Par suite d'une intrigue conduite par César, il lui fut enjoint de ne pas employer plus d'une demi-heure à son plaidoyer, et son client ne fut soustrait à la vengeance du peuple que par la dissolution de l'assemblée des comices prononcée par le préteur, sous un prétexte étranger à l'affaire ; — *In Catilinam* : quatre discours (même année, 8 novembre-5 décembre), le premier et le quatrième prononcés au Sénat, le second et le troisième devant le peuple. Dans le premier, Cicéron dénonce Catilina présent à ses collègues, et, par la véhémence de ses invectives, le contraint à sortir de Rome ; dans le second et le troisième, il rend compte au peuple du complot et de ses préparatifs pour le déjouer ; dans le quatrième, il arrache au Sénat, malgré l'insidieuse résistance de César, la condamnation des complices de Catilina. Quelques doutes non justifiés ont été élevés par Wolf, Eichstædt et Orelli lui-même, contre l'authenticité des Catilinaires ; — *Pro Murena* (fin de la même année) : Cicéron, encore consul, défend Muréna, l'un de ses successeurs nommés, contre l'accusation de brigue, soutenue par Caton ; il parle conjointement avec Hortensius. Muréna fut acquitté ; — *Pro Publio Cornelio Sulla* (62 av. J.-C.) : Cicéron défend ce parent du dictateur du crime de participation à la conjuration de Catilina ; Hortensius est cette fois encore associé à la défense, qui aboutit aussi à un acquittement ; — *Pro Licinio Archia* (61 av. J.-C.) : Cicéron revendique pour ce poëte grec, qui a été son maître, les droits de citoyen romain qui lui sont contestés ; s'il ne les avait pas, Rome devrait s'empresser de les lui conférer. C'est le plus littéraire de ses discours. Schrœter en a sans raison nié l'authenticité ; — *Pro L. Valerio Flacco* (59 av. J.-C.) : Flaccus, ami de Cicéron, et qui avait donné un concours dévoué comme préteur aux poursuites contre Catilina et ses complices, était accusé de concussions exercées dans la province d'Asie. Cicéron le défend conjointement avec Hortensius, et le fait acquitter ; — *Post reditum in senatu* et *Post reditum ad quirites* (5-7 septembre 57 av. J.-C.) : dans ces deux discours, Cicéron remercie le Sénat, puis le peuple, de l'avoir rappelé de l'exil ; il expose les circonstances de ce rappel si glorieuses pour lui et honteuses pour ses adversaires. L'authenticité de ces deux harangues du genre démonstratif a été contestée ; — *Pro Domo suâ ad pontifices* (29 septembre 57 av. J.-C.) : Cicéron, dont la maison avait été incendiée par Clodius pendant son exil, demande au tribunal des pontifes le droit de reprendre le terrain qui avait été consacré par son rival ; — *De Haruspicum responsis* (56 av. J.-C.), à l'occasion de prodiges interprétés par les aruspices comme des menaces de la colère du ciel contre Rome ; Cicéron explique devant le Sénat que ce n'est pas contre lui que cette colère est dirigée, comme le prétend Clodius, mais contre Clodius lui-même dont il rappelle les crimes. L'authenticité de ce discours et du précédent a été contestée ; — *Pro P. Sextio* (56 av. J.-C.) : Cicéron repousse les poursuites dirigées par Clodius contre Sextius qui avait eu la plus grande part, comme tribun, avec Milon, à son rappel de l'exil. Il le défend avec Hortensius, tandis que Pompée défend Milon enveloppé dans les mêmes poursuites ; — *In Vatinium interrogatio* (même année) : invective contre l'un des témoins qui chargeaient Sextius dans la cause précédente ; — *Pro M. Cœlio Rufo* (même année) : Cœlius est accusé par Clodius et son parti d'une foule de crimes privés et publics, empoisonnement, usurpation de biens, débauche, sédition, assassinat de députés, etc. ; Cicéron le défend conjointement avec Crassus, et le fait acquitter ; — *Pro L. Cornelio Balbo* (même année) : Balbus est un Espagnol à qui l'on contestait le droit de cité romaine qui lui avait été accordé par Pompée pendant l'expédition contre Sertorius ; il fut défendu à la fois par Pompée, Licinius Crassus et Cicéron, et eut gain de cause ; — *De Provinciis consularibus* (même année) : à l'occasion du projet de répartition des provinces consulaires, Cicéron demande le rappel de Pison et de Gabinius de leur province et le maintien de César dans les deux Gaules jusqu'à l'entière conquête ; — *In L. Pisonem* (55 av. J.-C.), : invective contre Pison en réponse à ses plaintes dans le sénat au sujet de son rappel de Macédoine provoqué par Cicéron. — *Pro Cn. Plancio* (même année) : Cicéron défend contre le crime de brigue Cneius Plancius qui, étant questeur en Macédoine, lui a fait un accueil empressé lors de son exil. Plancius fut acquitté ; — *Pro C. Rabirio Postumo* (54 av. J.-C.) : Postumus, qui avait aussi rendu des services à Cicéron à la même époque, était accusé de concussion à la suite de la condamnation portée pour le même chef contre Gabinius,

gouverneur de Syrie; Cicéron, qui avait déjà défendu Gabinius, défendit aussi Postumus. On ne sait si ce fut avec plus de succès; — *Pro Æmilio Scauro* (54 av. J.-C.). Le préteur Scaurus, célèbre par le faste sans exemple de son édilité, était accusé de concussion. Malgré sa culpabilité évidente, il était défendu par six orateurs, entre autres par Hortensius et Cicéron; il fut acquitté à la presque unanimité; — *Pro T. Annio Milone* (52 av. J.-C.) : c'est le plus beau plaidoyer écrit, mais non prononcé par Cicéron (voy. plus haut); — *Pro M. Marcello* (47 av. J.-C.) : Cicéron rend grâce à César d'avoir permis à son ami Marcellus de rentrer à Rome. L'authenticité de ce discours a été contestée; — *Pro Q. Ligario* (46 av. J.-C.) : Cicéron implore avec succès la clémence de César pour Ligarius, condamné d'avance comme un ennemi; — *Pro rege Dejotaro* (45 av. J.-C.) : le roi dépossédé, Déjotare, ancien partisan de Pompée, était accusé d'avoir voulu attenter aux jours de César; Cicéron plaide pour lui, dans la maison même du dictateur, à la fois juge et partie, et fait un nouvel et heureux appel à sa clémence; — *In Philippum*, ou les *Philippiques* (2 septembre 44-22 avril 43 av. J.-C.) : ces discours sont au nombre de quatorze; douze furent prononcés dans le Sénat; un seul, le sixième, fut adressé au peuple, dans le forum; le second, le plus véhément de tous, celui que Juvénal appelle une « œuvre divine » (satire X, 125), ne fut pas prononcé, mais publié en réponse aux invectives lancées dans le Sénat par Antoine, en l'absence de Cicéron. Le but des *Philippiques*, qui rappellent, par le titre et par le ton, l'acharnement de Démosthène contre le roi de Macédoine, est d'entraîner le Sénat à déclarer la guerre à Antoine, et à la pousser à outrance. Cicéron, plus ardent que jamais, combat, pour ainsi dire, jour par jour, les irrésolutions renaissantes de ses collègues et la tiédeur de leur dévouement à la république.

La seconde série de discours, de ceux dont nous n'avons que les titres ou d'insignifiantes citations, en comprend environ quarante :

*Pro Muliere Arretina* (vers 80 av. J.-C.); — *Pro Adolescentibus siculis* (75 av. J.-C.); — *Quum questor Libybæo decederet* (74 av. J.-C.); — *Pro L. Vareno* (71 av. J.-C.); — *Pro P. Oppio* (67 av. J.-C.); — *Pro Caio Fundanio* (66 av. J.-C.); — *Pro C. Manilio* (65 av. J.-C.); — *Pro C. Cornelio* (65 av. J.-C.), deux discours; — *Pro L. Corvino* (même année); — *Pro C. Calpurnio Pisone* (64 av. J.-C.); — *Oratio in toga candida* (même année); — *Pro Q. Gallio* (même année); — *De Roscio Othone* (63 av. J.-C.); — *De Proscriptorum liberis* (même année); — *In deponenda provincia* (même année); — *Contra concionem Q. Metelli* (62 av. J.-C.); — *In Clodium et Curionem* (61 av. J.-C.); — *Pro Scipione Nasica* (60 av. J.-C.); — *Pro A. Minucio Thermo* (59 av. J.-C.), deux discours; — *Pro Ascitio* (vers 58 av. J.-C.); — *Pro M. Cispio* (vers 56 av. J.-C.); — *Pro L. Calpurnio Pisone Bestia* (56 av. J.-C.); — *De Rege Alexandrino* (même année); — *In A. Gabinium* (date ignorée); — *Pro Caninio Gallo* (55 av. J.-C.); — *Pro Vatinio* (54 av. J.-C.); — *Pro Crasso, in senatu* (même année); — *Pro Druso* (même année); — *Pro C. Messio* (même année); — *De Reatinorum causa contra Interamnates* (même année); — *De Œre alieno Milonis interrogatio* (53 av. J.-C.); — *Pro M. Saufeio* (52 av. J.-C.), deux discours; — *Contra T. Munatium Plancum* (même année); — *Pro Cornelio Dolabella* (50 av. J.-C.); — *De Pace, in senatu* (44 av. J.-C.).

Les indications que nous possédons sur la plupart de ces discours se trouvent soit dans la correspondance de Cicéron lui-même, soit dans les écrits des biographes ou des critiques. Rappelons aussi, pour mémoire, les titres de quelques discours qui ont été attribués à Cicéron, mais qui sont reconnus aujourd'hui pour apocryphes : *Responsio ad Orationem C. Sallustii Crispi*; — *Oratio ad populum et ad equites antequam iret in exilium*; — *Declamatio ad Octavianum*, en forme de lettre; — *Oratio adversus Valerium*; — *Oratio de Pace*.

II. *Traités de rhétorique et de philosophie.* — Les traités de rhétorique et de philosophie ne tiennent guère moins de place que ses discours dans les œuvres de Cicéron. Joignant à l'activité de l'orateur et du citoyen celle de l'écrivain, il s'était constamment préoccupé de réduire en théorie, pour lui-même et pour les autres, cet art oratoire qu'il avait pratiqué avec tant d'éclat, et de réunir en un système de sagesse spéculative les règles de sa conduite privée ou publique. La forme qu'il aime à donner à ses livres est celle du dialogue. Il n'y est pas seulement amené par l'exemple des Grecs, ses maîtres et ses modèles en toutes choses, mais aussi par son propre caractère, son goût pour les développements oratoires et la nature flottante de ses opinions. Grâce à ces entretiens imaginaires entre les hommes les plus diserts, les plus savants ou les plus vertueux de Rome, son éloquence pourra se déployer à l'aise dans les thèses contradictoires et appuyer avec un égal éclat des opinions qui ont toutes pour elles la probabilité, aucune l'absolue certitude. Nous allons parcourir successivement les traités spéciaux de rhétorique et les divers genres d'ouvrages philosophiques.

*Rhétorique.* — Les traités de rhétorique se rapportent successivement à toutes les époques de la vie de Cicéron et paraissent avoir été écrits dans l'ordre suivant :

*Rhetoricorum ad Herennium libri IV* : traité complet, mais tout à fait technique, plein de détails, de règles spéciales, offrant des divisions multipliées et, malgré cela ou à cause de cela, de la confusion et du désordre. C'est l'abus de la règle et de la méthode, avec toute la subtilité d'analyse propre à l'esprit grec. Il comprend tous les genres d'éloquence et toutes les parties de l'art oratoire. On a constesté l'authenticité de ce traité, mais il convient plutôt d'y voir une œuvre de jeunesse; — *Rhetoricorum seu de Inventione rhetorica, libri II* : cet ouvrage paraît n'être qu'un fragment d'une rhétorique complète; il a toute l'aridité didactique d'une suite de préceptes particuliers. Cicéron ne le considérait lui-même que comme une imparfaite ébauche. — *De Oratore ad Quintum fratrem libri III* : ce traité, qui se compose de trois dialogues entre Mucius Scævola, Licinius Crassus, Marcus Antonius, César, etc., a été écrit par Cicéron, vers l'an 56 av. J.-C., dans toute la maturité de son talent et de son expérience. Le premier livre a pour objet de déterminer le caractère et le rôle de l'orateur, la nature et l'étendue des connaissances qui lui sont nécessaires. Le second traite de l'invention et de la disposition. Le troisième de l'élocution et de l'action. L'entretien que Cicéron reproduit, sans y prendre part, est censé avoir eu lieu dans la maison de campagne de Crassus, environ trente-six ans auparavant, lorsque Cicéron n'avait que seize ans; — *Brutus sive de Claris oratoribus* : dialogue entre Cicéron, Atticus et Brutus, qui lui rendent visite dans sa villa de Tusculum. Il a été écrit dans les loisirs qui suivirent pour l'auteur la bataille de Pharsale. C'est l'histoire la plus précieuse et la plus complète que l'antiquité nous ait laissée de l'éloquence et de la littérature romaine. Cicéron marque les progrès de l'art oratoire en caractérisant les orateurs des diverses époques; et à propos de leurs qualités ou de leurs défauts, il expose lui-même les conditions de l'éloquence avec l'autorité d'un maître et une variété de tons qui

révèle toute la souplesse de son talent d'écrivain; — *Orator, ad Marcum Brutum, seu de Optimo genere dicendi*: c'est le traité le plus élevé pour les idées et le plus éclatant pour le style. Cicéron le composa à la prière de Brutus à qui il est dédié, vers la même époque que le précédent, dans un moment de découragement politique. Il avait lui-même pour cette œuvre une grande prédilection et lui donnait la plus haute place parmi ses écrits de rhétorique. L'*Orator* se compose de deux parties: la première, toute générale, est consacrée à tracer le portrait idéal de l'orateur parfait; la seconde nous ramène à l'enseignement didactique et traite des règles à suivre pour s'élever à cette perfection; — *De Partitione oratoria dialogus*: ce n'est qu'une rhétorique élémentaire, destinée à l'usage de son fils, sous la forme d'un entretien entre Cicéron et son élève. La monotonie et l'aridité de cet ouvrage ont porté quelques critiques à contester son authenticité, qui reste soutenue par la plupart des éditeurs; — *Topica ad C. Trebatium*: ouvrage écrit en sept jours sur le vaisseau qui emportait en Grèce Cicéron fuyant les premières violences d'Antoine (44 av. J.-C.). Ce n'est qu'un abrégé du traité d'Aristote sur le même sujet, c'est-à-dire sur l'art de trouver des arguments ou lieux, *loci*, pouvant s'appliquer à toutes les questions. Cet abrégé fut composé sans livres et seulement de mémoire; — *De Optimo genere oratorum*: traité du véritable atticisme, dont il ne nous reste que la préface; — *Communes loci*, ouvrage analogue, sinon identique aux *Topica*; nous ne le connaissons que par une mention de Quintilien.

*Philosophie* — Les écrits philosophiques de Cicéron, si nombreux et si divers, ont été composés pour la plupart dans cette période de retraite et de loisirs forcés que lui fit la dictature de César (de 50 environ à 44 avant J.-C.). Aussi convient-il de les classer, non d'après l'ordre chronologique, mais d'après les branches auxquelles ils se rapportent: 1° *philosophie politique*; 2° *philosophie morale*; 3° *philosophie spéculative et théologie*.

1° *Philosophie politique*. — Aucun des ouvrages de cette classe ne nous est parvenu dans un état de complète conservation. Le moins mutilé est le traité *de Legibus*. On pense qu'il comptait six livres; il nous en reste trois, non sans lacunes, sous forme de dialogues entre Cicéron, son frère Quintus et Atticus. Le lieu de la scène est sa villa d'Arpinum. Le premier livre traite en général de la justice qui doit présider à la naissance des lois comme à celle de toutes les relations humaines, et qui a elle-même son origine dans la raison divine. Ce préambule a toute la grâce des plus beaux dialogues de Platon et toute l'élévation morale du spiritualisme moderne. Le second et le troisième livre, prenant tout à coup un caractère pratique et patriotique, sont consacrés à exposer l'organisation des lois et des magistratures d'après l'ancienne constitution romaine, représentée comme réalisant l'idéal cherché par le philosophe. Ces deux derniers livres, quoique incomplets, sont très-précieux par les renseignements qu'ils fournissent sur la condition civile et politique de Rome. — On regardait comme un traité plus indépendant et plus complet de philosophie politique, *la République* (De Republica libri VI), connue jusqu'à ce siècle, à part les mentions des anciens, par un seul fragment, *le Songe de Scipion*, admirable page d'éloquence sur la place de l'homme dans la nature et la disproportion des choses humaines avec la vie universelle. Les nouveaux fragments découverts en 1822 sur des palimpsestes, par Angelo Maï, nous ont éclairé davantage sur le plan de l'ouvrage, sans nous montrer dans l'ensemble la beauté d'exécution dont on s'était fait l'idée. La *République* avait pour objet, suivant la tradition des philosophes politiques, la détermination de la meilleure forme de gouvernement, les attributions et la durée des fonctions publiques, la recherche enfin de tous les principes de justice et de morale qui doivent servir de base à la grandeur et à la prospérité des nations. Cicéron nous apprend lui-même, dans une lettre à son frère Quintus, qu'après avoir écrit sa *République* sous forme de dialogues, en neuf journées, ou livres, il entreprit, sur les instances de Salluste, de la refaire suivant un nouveau plan, celui d'un traité didactique, où un auteur comme lui, homme d'État et personnage consulaire, parlant seul et en son propre nom, donnerait à ses principes une plus grande autorité. Il ne paraît pas qu'il ait accompli cette refonte.

Les autres traités de philosophie politique de Cicéron dont il nous soit parvenu des fragments ou le souvenir, se réduisent à un traité *De Jure civili*, cité par Aulu-Gelle, et qui se rattache probablement aux livres des *Lois*, puis à une lettre à César *De Republicâ ordinandâ*, mentionnée par Atticus.

2° *Philosophie morale*. — En tête des écrits de ce groupe se place, pour l'importance et la perfection, le *De Officiis*, traitant, en trois livres, de l'honnête et de l'utile, et de la subordination de l'utile à l'honnête. C'est, suivant l'expression de Villemain, « le plus beau traité de vertu inspiré par la sagesse purement humaine ». Cicéron s'adresse à son fils en laissant de côté l'artifice du dialogue, et développe à plaisir les principes les plus élevés et les plus purs des philosophes stoïciens, dont il raille volontiers les théories métaphysiques, mais qui restent toujours ses guides en morale. — On trouve la même élévation, mais avec plus de charme, dans les deux dialogues plus courts de *Caton l'Ancien, ou de la Vieillesse* et de *Lælius ou de l'Amitié*. On a dit du premier qu'il donnait envie de vieillir; quant au second, il honore Cicéron, en le montrant aussi capable d'éprouver le sentiment de l'amitié que digne de l'inspirer. — Nous ne connaissons que par de brèves citations ou par leurs seuls titres les autres écrits de philosophie morale, le *De Virtutibus*, sorte de complément du *De Officiis*, le *De Gloria libri II*, dédié à Atticus, comme le *De Amicitia*, et dont le manuscrit, possédé par Pétrarque, a été perdu, sinon supprimé depuis, enfin le *De Consolatione sive de Luctu minuendo*, écrit par Cicéron après la mort de Tullia, et dont nous n'avons que de courts fragments conservés par Lactance: l'écrit complet, publié sous le titre de *Consolatio Ciceronis*, est apocryphe.

3° *Philosophie spéculative et théologie*. — Les traités de philosophie spéculative et de théologie sont les plus nombreux. L'esprit flottant et peu dogmatique de Cicéron se montre sous tous ses aspects dans les *Académiques* (*Academicorum libri quatuor*). Il n'a pourtant été conservé, des quatre livres de l'ouvrage, qu'une portion du premier et le quatrième, désigné spécialement sous le nom de *Lucullus*. Ces deux parties passent même pour avoir appartenu à deux formes ou éditions différentes ayant porté les noms de *Premières* et de *Secondes académiques*. Le titre de *Lucullus* aurait été celui du traité entier sous une de ces formes. Le sujet n'en est pas moins clair, ainsi que les opinions de l'auteur. Cicéron expose la doctrine de la nouvelle académie sur la certitude et les controverses auxquelles elle a donné lieu. Il combat les prétentions dogmatiques des stoïciens et leur oppose la thèse académique du probabilisme. Une sorte d'histoire de la philosophie qui, dans l'état de mutilation du premier livre, s'arrête à Carnéade, sert de préambule aux discussions

entre Lucullus et Cicéron, et celles-ci aboutissent à cette conclusion, que, si la vérité existe, elle ne peut être affirmée d'une manière certaine, mais que toutefois le caractère de la probabilité suffit au sage pour décider ses jugements et régler sa conduite. — Le traité des *Biens et des Maux* (De Finibus bonorum et malorum libri V), dialogue dédié encore à Brutus, a pour objet la détermination du souverain bien, diversement défini par les écoles contraires. Cicéron expose, pour les combattre, toutes les doctrines des épicuriens, des stoïciens et des péripatéticiens sur ce sujet; il se moque également des conceptions grossières d'Épicure qui fait de la volupté le but de la vie, et des formules ambitieuses de Zénon, qui croit «mettre le feu aux âmes», en enseignant que l'univers est la cité de l'homme. Pour lui, il n'a point à apporter de solution positive à une question insoluble. — Les *Tusculanes* (Tusculanarum disputationum libri V), qui prennent leur nom du lieu même où se passent les cinq entretiens dont elles se composent, contiennent tout le dogmatisme que comporte le tempérament philosophique de Cicéron. Il parcourt, sans y mettre un enchaînement rigoureux, les principales questions de psychologie et de morale, en donnant à ses discussions un même but pratique, la recherche des moyens les plus propres à assurer le bonheur. Les principaux sont, à ses yeux: le mépris de la mort, la patience dans la douleur, la fermeté dans les épreuves de la vie, l'empire sur ses passions, enfin la persuasion que la vertu ne doit chercher sa récompense qu'en elle-même. Et rattachant ces maximes stoïques à un spiritualisme tout platonicien, il établit avec une grande netteté la distinction de l'âme d'avec le corps et la possibilité, sinon la nécessité de son immortalité. — Le beau traité de *la Nature des Dieux* (De Natura Deorum libri III) nous montre encore mieux, chez Cicéron, le besoin d'affirmer les grandes vérités morales aux prises avec les timidités systématiques de la nouvelle académie. Les trois entretiens qu'il rapporte comme ayant eu lieu en sa présence, trente ans auparavant, dans la maison du grand pontife Aurelius Cotta, ont pour objet de prouver la Providence et de la défendre contre les doctrines philosophiques qui nient la divinité ou la dénaturent, et contre les objections tirées du spectacle de la vie humaine. Au-dessus des thèses épicuriennes ou sceptiques qui trouvent leur place dans le dialogue, s'élève une ample et magnifique exposition des perfections de Dieu manifestées dans ses œuvres. Fénelon ne traitera pas mieux le sujet, au même point de vue, dans la première partie de *l'Existence de Dieu*. Et Cicéron a soin de nous avertir que le stoïcien Balbus, à qui il a prêté cette belle philosophie religieuse, lui paraît, entre les opinions produites, avoir exprimé la plus probable. — La religion de Cicéron, qui est celle de l'homme d'État et du philosophe, se montre dans le *De Divinatione*, dégagée des superstitions populaires. Dans deux dialogues qui ont encore lieu à Tusculum, Cicéron, représentant les doctrines du Portique et de l'Académie contre son frère Quintus, défenseur fidèle de l'institution des augures, passe en revue, avec force railleries, tous les préjugés et les impostures qui composent la science des oracles. Il n'oublie pas qu'il est augure lui-même, comme son frère, mais il prétend que les pratiques consacrées par la police religieuse n'engagent en rien la croyance, et que sa raison n'est point obligée de regarder comme bonnes les lois auxquelles il est, comme citoyen, tenu d'obéir. — On rattache aux deux ouvrages précédents le *De Fato*, dont le livre unique, consacré à l'exposition historique des doctrines des philosophes sur le destin, la fatalité, ne nous est parvenu qu'avec des lacunes considérables. — Les *Paradoxes* (Paradoxa stoicorum sex) ne sont qu'une suite de petites amplifications oratoires sur des maximes stoïciennes d'une exagération manifeste.

Et ce n'étaient pas là tous les écrits philosophiques de Cicéron; mais il ne nous reste de ses autres livres que le souvenir ou des lambeaux. Celui dont la perte est le plus regrettée est l'*Hortensius sive de Philosophia*, loué jusqu'à l'hyperbole par saint Augustin qui lui dut son retour à des pensées sérieuses. Composé de dialogues entre les interlocuteurs ordinaires de Cicéron, il contenait, à l'adresse des Romains, une éloquente apologie de la philosophie. Les passages qui en ont été extraits par saint Augustin sont malheureusement peu considérables, et les citations assez nombreuses faites par les grammairiens se réduisent à de simples phrases. — De l'ouvrage sur *les Augures* (De Auguriis, Auguralia) on ne connaît que le titre. Cicéron avait, en outre, traduit quelques ouvrages de Platon, entre autres *le Protagoras* (Protagoras ex Platone), dont il ne nous est parvenu que quelques passages et le *Timée* (Timæus ex Platone), dont il nous reste un assez long fragment pour nous faire juger de la liberté d'interprétation avec laquelle il traitait l'original.

III. *Poésies.* — Cicéron a consacré à la poésie beaucoup plus de temps et de travail qu'on ne croit généralement. Il avait débuté dès l'âge de quatorze ans par un petit poëme mythologique, *Pontius Glaucus*, et écrit, pendant les six ou sept années suivantes, un assez grand nombre de productions diverses : un second poëme mythologique, *Alcyones;* un poëme historique, *Marius*, dont le *De Divinatione* nous a conservé un beau fragment, la description d'un serpent enlevé et tué par un aigle; des compositions poétiques dont on a les titres sans deviner le sujet, *Tamelastis*, *Limon*, *Uxorius*, *Nilus*, etc.; des traductions, comme celle des *Phénomènes* d'Aratus, dont il nous a été transmis plus de cinq cents vers, et celle des *Pronostics* du même auteur. Après avoir interrompu ses exercices poétiques pendant les années les plus remplies par ses travaux d'avocat et d'homme politique, il revint à la poésie vers l'âge de cinquante ans, au moment où les luttes intestines de Rome l'éloignèrent des affaires. Il composa à cette époque deux poëmes dont il était lui-même le héros: *Sur son Consulat* (De Rebus in consulatu gestis), et *Sur ses Malheurs* (De meis Temporibus). On a, du premier, quatre-vingts vers conservés par Cicéron lui-même (*De Divinatione*, I, et Epist. ad Atticum, II, 3), et du second, quatre vers seulement, dont deux très-célèbres :

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ!

(suivant d'autres : *laudi*), et

O fortunatam natam, me consule, Romam!

Ce dernier, dont on s'est trop moqué depuis Juvénal, nous montre le rôle que jouait encore l'allitération dans la versification latine, au temps de Cicéron, comme au temps d'Ennius. Une transcription fautive en a peut-être augmenté la puérilité vaniteuse, et l'on a proposé de lire : *nato me consule*. Cicéron traitait aussi la poésie familière, comme le prouvent quelques épigrammes et le titre de *Libellus jocularis*, cité par Quintilien.

La passion de Cicéron pour la poésie n'était pas une passion malheureuse ; il goûte beaucoup lui-même ses vers, mais il n'est pas le seul. Plutarque ne craint pas de dire qu'il a été le premier poëte, aussi bien que le premier orateur de son temps, et suivant un critique moderne très-compétent, M. Patin, il y a eu un moment où il en fut véritablement ainsi : moment fort court, entre Ennius et Lucrèce, pendant lequel, avec les imperfections du temps et leurs mérites propres, les œuvres

poétiques de Cicéron ferment assez dignement le premier âge de la poésie latine.

IV. *Lettres et ouvrages divers.* — Les *Lettres* de Cicéron forment enfin une partie très-importante de ses œuvres, pour l'étendue et pour l'intérêt historique et littéraire. Celles qui nous ont été conservées et qui sont loin d'être toutes celles qu'il a écrites, sont au nombre de plus de huit cents, se rapportant aux vingt-cinq dernières années de sa vie. Elles ont été partagées en quatre grands recueils : *Epistolarum ad familiares, seu ad diversos libri XVI*, comprenant quatre cent vingt-six lettres, écrites de l'année 62 av. J.-C. à l'année 43. — *Epistolarum ad T. Pomponium Atticum libri XVI:* trois cent quatre-vingt-seize lettres, qui vont de l'année 68 à l'année 44; — *Epistolarum ad Quintum Fratrem libri III:* vingt-neuf lettres écrites entre les années 59 et 54, lorsque Quintus était propréteur en Asie. — *Epistolarum ad Brutum liber*, contenant dix-huit ou vingt-six lettres d'une authenticité douteuse, soit de Cicéron, soit de Brutus, postérieures à la mort de César. Les *Lettres* sont un des plus importants monuments que puisse composer la correspondance d'un écrivain et d'un homme d'État. « Aucun ouvrage, dit Villemain, ne donne une idée plus juste et plus vive de la situation de la république. Ce ne sont pas, quoi qu'en ait dit Montaigne, des lettres comme celles de Pline, écrites pour le public. Il y respire une inimitable naïveté de sentiment et de style. » L'intérêt du tableau, tracé par Cicéron au jour le jour, tient à la grandeur de la révolution accomplie sous ses yeux, à la facilité qu'il avait d'en connaître tous les ressorts, à son talent pour en peindre les hommes, aux passions qu'il y portait lui-même comme spectateur et comme acteur, et qui jettent naturellement dans son langage tant de variété et d'éloquence.

Pour être complet avec cet écrivain d'un génie si souple et d'une activité si féconde, il faudrait encore citer un certain nombre d'ouvrages historiques et de travaux divers, dont il ne nous reste que des titres ou à peine quelques fragments : un mémoire apologétique de sa conduite politique sous ce titre : *De meis Consiliis seu meorum consiliorum expositio;* une histoire de son consulat écrite en grec, Περὶ τῆς Ὑπατείας ; un éloge de César, *De laude Cæsaris*, cité dans une lettre à Atticus ; l'éloge plus célèbre de Caton, *Laus Catonis*, auquel César répliqua par *l'Anti-Caton*; un éloge de Porcia, *Laus Porciæ*, la sœur de Caton ; puis une traduction des *Economiques* de Xénophon, faite dans sa jeunesse et adaptée aux usages romains ; enfin toute une série d'écrits attribués à Cicéron, sans doute sans motifs légitimes et également perdus : *Admiranda*, *Chorographia*, *De Orthographia*, *De Re militari*, *De Memoria*, etc.

La vie entière de Cicéron, telle que nous l'avons retracée, le rôle qu'il prend par la parole dans les affaires de son pays, la fécondité et la souplesse de son génie, l'activité multiple et infatigable de sa plume, font de lui une des principales figures de l'histoire littéraire universelle. Il est le premier orateur et le premier écrivain de Rome ; bien peu d'hommes peuvent lui être comparés chez les autres nations; aucun ne l'a surpassé par l'étendue et la puissance de l'initiative ou de l'assimilation. Toute la revanche morale de la Grèce conquise sur Rome victorieuse se résume en lui ; il marque, dans l'histoire de la civilisation, une des plus grandes transformations que l'esprit humain ait accomplies. Grâce aux longues destinées de la ville éternelle, l'éducation grecque que le peuple romain a reçue de Cicéron est devenue celle de tous les peuples chrétiens ; elle est transmise par les orateurs et les Pères de l'Église aux écrivains et aux philosophes profanes, et, du siècle d'Auguste au moyen âge, du moyen âge à la Renaissance, on peut suivre jusqu'au seuil du monde moderne la grande école des « cicéroniens », plus étendue et plus importante que ne le croyaient les beaux-esprits du XVI<sup>e</sup> siècle qui se donnaient ce titre.

Si, en dehors de l'action du génie romain, transformé par Cicéron, on considère celui-ci dans l'ensemble et la variété de ses ouvrages, « peut-être est-il permis, dit Villemain, de voir en lui le premier écrivain du monde, » et, quoique les créations les plus sublimes et les plus originales de l'art d'écrire soient rapportées volontiers par chaque peuple à tel ou tel de ses écrivains nationaux, « Cicéron, ajoute le célèbre critique, est peut-être l'homme qui s'est servi de la parole avec le plus de science et de génie et qui, dans la perfection habituelle de son éloquence et de son style, a mis le plus de beautés et laissé le moins de fautes. » On peut justifier un tel jugement en parcourant avec Villemain les diverses productions de Cicéron. « Ses harangues, dit-il, réunissent au plus haut degré toutes les grandes parties oratoires, la justesse et la vigueur du raisonnement, le naturel et la vivacité des mouvements, l'art des bienséances, le don du pathétique, la gaîté mordante de l'ironie, et toujours la perfection et la convenance du style. » On retrouve, à l'occasion, dans Cicéron, comme le reconnaissent ceux mêmes qui, avec Fénelon, lui préfèrent Démosthène, jusqu'aux qualités d'éloquence qui distinguent particulièrement l'orateur grec, la véhémence et la brièveté ; mais, sans reprendre un parallèle devenu banal, il faut dire que d'ordinaire la richesse, l'élégance et l'harmonie dominent chez Cicéron et sont pour lui l'objet d'une recherche savante et d'un soin minutieux, auxquels, suivant Denys d'Halicarnasse, Démosthène avait lui-même beaucoup sacrifié. Ce culte du beau langage, de la mélodie des périodes, lui a été souvent reproché comme une infériorité dans un genre où l'art, si merveilleux qu'il soit, ne peut se laisser entrevoir sans risquer d'affaiblir ses effets.

Dans ses écrits philosophiques, le style de Cicéron, dégagé de la magnificence oratoire, respire le plus élégant atticisme et fait passer, avec les doctrines des Grecs, toute la fleur de leur esprit. Le dogmatisme indécis de la nouvelle académie à laquelle il se rattache lui permet de faire aux systèmes les plus divers, dans une exposition complaisante, les honneurs de la langue latine. Toutefois il se forme à lui-même son éclectisme, qui est, si l'on peut dire, celui d'un dilettante en philosophie, et il tient pour les plus vraisemblables les opinions qui élèvent le plus la pensée et soutiennent le mieux le style, comme l'existence de Dieu et sa Providence, manifestées par l'ordre du monde, la loi morale, expression vivante, dans l'homme, de la raison et de la volonté divines, la spiritualité de l'âme, sa liberté, qu'il revendique contre la métaphysique stoïcienne, et enfin, d'après les idées de Platon (avec lequel il aimerait mieux se tromper que d'avoir raison avec ses adversaires), son existence immortelle. Philosophe, orateur, homme d'État, sa principale faiblesse vient de causes analogues, les indécisions du jugement, les irrésolutions du caractère, les hésitations de la volonté. Mais il a rendu, dans toutes les directions, des services, qu'il a sans doute un peu trop loués lui-même, peut-être parce qu'il ne se sentait pas dans une société faite pour les comprendre ; il a voué une admirable intelligence à la cause du vrai et de l'honnête, tels qu'il les concevait, restant artiste jusqu'au bout dans les préceptes de la sagesse, et homme de goût dans les actes du patriotisme.

Les *Œuvres* de Cicéron ont été réimprimées de bonne heure, soit partiellement, soit par groupes

ou dans leur ensemble, et souvent rééditées. Les premiers ouvrages imprimés furent les traités de philosophie et de rhétorique : le *De Officiis* le fut à Mayence par les presses mêmes de Fust et Schœffer, en 1465 et 1466 (in-4, avec les *Paradoxes*). Les dialogues *De Oratore* furent donnés à Rome de 1465 à 1467 (in-4), et le *Brutus* et l'*Orator* en 1469 (même format), par Swenheym et Panmartz, qui firent paraître les *Epistolæ ad familiares* cette même année. Les *Œuvres philosophiques* furent réunies par les mêmes imprimeurs (Rome, 2 vol. in-fol.), ainsi que les *Discours* (Ibid., in-fol.), qui parurent aussi à Venise l'année suivante. Les *Œuvres complètes* eurent leur première édition à Milan (1498-99, 4 vol. in-fol.). Les éditions principales qui suivirent sont celles : de P. Victorius (Venise, 1534-1537, 4 vol. in-fol.), de P. Manuce (Venise, 1540-1541, 8 vol. in-8), de Lambin (Paris, 1565-1566, quatre tomes en 2 vol. in-fol.), de Gruter (Hambourg, 1618-1619, 4 vol. in-fol.), de J. Gronovius (Leyde, 1692, 2 vol. in-4), d'Olivet (Paris, 1740-42, et Genève, 1743-1749, 9 vol. in-4), avec un commentaire *in usum Delphini* souvent réimprimé, de Facciolati (Padoue, 1753, 9 vol. in-4), d'Ernesti (Halle, 1776-77, 8 vol. in-8), de Schütz (Leipzig, 1814-1823, 20 vol. in-8), avec notices et sommaires, de J.-V. Le Clerc, contenant une traduction et des études (1821-25, 30 vol. in-8, et 1823-27, 36 vol. in-18), d'Orelli (Zurich, 1826-37, 9 vol. in-8 en 13 parties), contenant, outre les scholies, le très-important *Onomasticon Tullianum*, de Lemaire (1827-32, 19 vol. in-8), de Pankoucke (1830-37, 36 vol. in-8), de Nisard (1840-1841, 5 vol. grand in-8) : ces deux dernières avec les traductions françaises.

Tous les écrits de Cicéron ont été souvent traduits dans les diverses langues modernes. Outre les trois éditions générales que nous venons de citer et qui contiennent une traduction complète en français, il y aurait à mentionner, dans notre langue, une foule de traductions particulières. Celles des ouvrages philosophiques, *De Officiis*, *De Amiticia*, *De Senectute*, remontent au XV^e^ siècle et se sont multipliées depuis. On cite avec estime celles des *Discours choisis* par Guéroult (1819, 2 vol. in-8), de la *République* par Villemain (1823, 2 vol. in-8), du *De Officiis* par Burnouf (1845, in-12), du *De Oratore* par Gaillard (1852, in-12), etc. Parmi les traductions étrangères, nous rappellerons, pour l'Italie, celle des *Œuvres complètes*, donnée à Milan (1826 et suiv., 40 vol. in-8), avec texte latin en regard, notes et tables, sans compter de nombreuses versions des œuvres particulières; pour l'Allemagne, la traduction complète de l'édition de Stuttgart (1827-1843, 79 vol. in-16), et la traduction des *Lettres* par Wieland, continuée par Graeter (Zurich, 1808-1821, 7 vol.); pour l'Angleterre, celle des *Lettres*, avec notes, par Melmoth (1753, 3 vol. in-8), et celle des *Traités politiques* par Barham (Londres, 1846, 2 vol. in-8); pour l'Espagne, celle des *Lettres*, par le docteur P.-S. Abril (1797, 4 pet. in-8).

Cf. Plutarque : *Vie de Cicéron ;* — P. Ramus : *Ciceronianus* (1556, in-8) ; — Fabricius : *Historia Ciceronis* (1563, in-8) ; — Lambin : *Genus, patria, ingenium, studia, etc., M.-T. Ciceronis* (1566, in-folio) ; — Morabin : *Histoire de Cicéron* (1745, 2 vol. in-4), *Nomenclator ciceronianus* (1757, in-12), etc. ; — Conyers Middleton : *History of the life of Cicero* (London, 1741, 2 vol., nombr. édit.), ouvrage traduit dans toutes les langues, notamment en français par A.-F. Prévost d'Exiles (1742, 4 vol. in-12, plus. édit.) ; — J. Facciolati : *Vita M.-T. Ciceronis litteraria* (Padoue, 1760, in-8) ; — Orelli : *Onomasticon Tullianum*, cité plus haut ; — A.-F. Gautier : *Cicéron et son siècle* (1842, in-8) ; — Drumann : *Geschichte Roms* (Kœnigsberg, 1834-44) ; — P. Deschamps : *Essai bibliograph. sur M.-T. Cicéron*, thèse (Paris, 1863, gr. in-8) ; — Gerlach : *M.-T. Cicero, Redner, Staatsmann, Schriftsteller* (Bâle, 1864) ; — G. Boissier : *Cicéron et ses amis* (1865, in-8), et *Recherches sur ... les Lettres de Cicéron* (1863, in-8) — Patin : *Etudes sur la poésie latine* (1869, in-18), t. II ; — Lantoine : *De Cicerone contra oratores atticos disputante*, thèse (1874, in-8) ; — Villemain, dans la *Biographie de Michaud ;* — Robert Whiston, dans le *Dictionary of greek and roman biography*, de Smith.

**CICOGNARA** (Léopold, comte DE), critique d'art italien, né à Ferrare en 1767, mort à Venise en 1834. Il fut ministre de la république cisalpine à Turin, conseiller d'État du royaume d'Italie en 1808, président de l'Académie des beaux-arts de Venise, correspondant de l'Institut de France et membre des principales Académies de l'Europe. Il se distingua par son amour éclairé pour les arts, et écrivit lui-même : *Storia della scultura* (Florence, 1813-18, 3 vol. in-fol., avec 180 pl.), qui s'étend de la renaissance de cet art en Italie jusqu'à Canova; *Fabriche di Venezia* (Venise, 1820, 2 vol. in-fol., 250 pl.), contenant les plus beaux édifices vénitiens, etc.

Cf. A. Zanetti : *Cenni puramente biografici di L. Cicognara* (Venise, 1834, in-8) ; — F. Becchi : *Elogio del conte L. Cicognara* (Florence, 1837, in-8).

**CID CAMPEADOR** (don Rodrigo ou Ruy-Diaz DE VIVAR, dit LE), héros moitié historique, moitié fabuleux, d'anciennes légendes espagnoles, de chroniques, de poëmes et de pièces de théâtre. Originaire de Burgos, il vécut au XI^e^ siècle et mourut en 1099 à Valence, après avoir guerroyé toute sa vie pour les rois de Castille, Ferdinand I^er^, Sancho et Alphonse VI, contre leurs voisins rebelles ou contre des princes maures. Ses succès contre ces derniers, qu'il rendit tributaires, lui valurent le titre de Seid (cid) ou seigneur, et se mêlèrent de merveilleux chrétien. Son second surnom de Campeador est d'une origine plus incertaine. Il peut signifier, suivant l'étymologie, le chef (*campi ductor*), le guerrier habile (*campi doctus*), le vainqueur (de *campar*, *acampar*, l'emporter), le batailleur (de *kamfjan*, guerroyer), etc. La légende qui le lui fait donner à la suite d'un combat singulier confirme ce dernier sens. Du reste, elle ne fait pas du Cid, à l'origine, le type d'honneur castillan et de fierté chevaleresque développé par la poésie moderne; elle le représente se battant pour un mobile vulgaire, « pour avoir de quoi manger. » Il est encore plus rusé que brave; il trompe ses ennemis par de fausses paroles; il donne aux Juifs, ses créanciers, des gages imaginaires. C'est le héros de la force, aidée de la fourberie, et la foule admire en lui le succès, sans s'occuper des moyens ou des causes. Sa fidélité au roi est loin d'être respectueuse; en le servant, il l'accable de son mépris. Il est vrai qu'il se moque aussi du pape, en lui demandant sa bénédiction, que celui-ci n'ose lui refuser. Ce qui n'empêchera pas l'imagination populaire de prêter à son héros le don des miracles, et la cour d'Espagne de demander pour lui à Rome, sous Philippe II, les honneurs de la canonisation. Quant à cet amour du Cid pour Chimène, thème de ces grandes et belles luttes cornéliennes entre la passion et le devoir, il est bien différent dans la légende : Chimène n'aime pas Rodrigue et ne consent à l'épouser que pour empêcher la guerre civile. Rodrigue, mécontent et humilié de ce sacrifice, s'écrie : « Seigneur, vous m'avez fiancé contre ma volonté, mais je jure par le Christ que je ne reverrai pas cette femme avant d'avoir remporté cinq victoires. »

Tel est, dans ses traits primitifs, le héros qui doit se développer, s'épurer ou grandir, à travers tant de poëmes, depuis les premiers chants du *Romancero*, jusqu'au drame si simple et si sublime de Corneille. La première œuvre poétique qu'il inspire porte le titre de *Poëme du Cid Campeador;* écrite vers le milieu du XII^e^ siècle, c'est

l'un des plus anciens monuments littéraires de l'Espagne. Le manuscrit se termine ainsi :

> Quien escribio este libro del Dios paraiso. Amen.
> Per abbat le escribio en el mes de mayo,
> En era de mill e cc... XLV años.

(A celui qui écrivit ce livre Dieu donne le paradis. Amen. — Pierre, abbé, l'écrivit dans le mois de mai, — dans l'ère de MCCXLV.) On croit que le Pierre abbé dont il est question, fut non pas l'auteur, mais un simple copiste. Le *Poëme du Cid* a été inséré, au siècle dernier, par Antonio Sanchez dans la collection des *Poesias anteriores al siglo XV*, dont il a été donné une nouvelle édition par Eug. de Ochoa (Paris, 1842). Il se compose de 3744 vers, d'un rhythme assez difficile à déterminer. C'est l'enfance de l'art métrique; peu ou point d'harmonie, de cadence, de mesure même. Les critiques espagnols reconnaissent eux-mêmes les difficultés insurmontables qui viennent de la barbarie de la langue, dans une œuvre qui offre pourtant de la vivacité et de l'intérêt. « Le poëte, dit Quintana, se sert très-souvent du dialogue ; ses tableaux ne sont dépourvus ni de couleur, ni même d'un certain art. La séparation de Rodrigue et de Chimène est très-touchante, quelque loin qu'elle soit de la séparation d'Hector et d'Andromaque dans l'*Iliade*. »

La *Chronique rimée* (Cronica rimada), postérieure d'un siècle environ au *Poëme du Cid*, l'a pris évidemment pour guide et modèle. On y retrouve souvent les mêmes phrases, les mêmes mots, les mêmes assonances. Elle contient le récit des aventures de la jeunesse du héros et le développe : c'est là qu'on voit paraître l'épisode du lépreux saint Lazare, qui récompense Rodrigue de sa générosité en le rendant invincible. Le monument de la *Chronique rimée*, conservé au monastère de San Pedro de Cardeña, fut imprimé en 1552, par les soins de l'abbé Juan de Velorado.

Parmi les autres poëmes dont le Cid fut le héros, il nous faut mentionner celui qui fut composé au XVIe siècle par Diego de Ximenez Ayellon : il est en octaves rimées et a pour titre : *los Famosos y heroicos hechos del invencible cavallero el Cid Ruy Diaz de Bivar* (Anvers, 1568; Alcala de Henarès, 1579). Nous dirons ailleurs les transformations que le type du Cid et sa légende subissent dans les œuvres dramatiques de Guillen de Castro, de Corneille ou de Diamante (voy. ces noms). Un contemporain de Corneille, Urb. Chevreau, a même eu l'idée de porter au théâtre le complément de la légende et a donné *la Suite et le Mariage du Cid*, tragi-comédie (1638).

Cf. Risco : *La Castilla y el mas famôso Castellano*, ou *Gesta Roderici Campidocti* (1792) ; — Jean de Muller : *l'Histoire du Cid* (1805, en allem.) ; — Quintana : *Vidas de Españoles celebres* (Madrid, 1807-1833, 3 vol. in-8; Paris, 1845, in-8) ; — Asbach : même ouvrage (1842, en latin) ; — Southey : *Histoire du Cid* (1808, en anglais) ; — Depping : *le Romancero du Cid* (1844, 2 vol.), traduit par Damas-Hinard (même année, 2 vol. in-12) ; — Ch. de Monseignat : *la Chronique du Cid* (Paris, 1853) ; — Damas-Hinard : *le Poëme du Cid*, texte et traduction (Impr. imp., 1858, in-4) ; — Dozy : *le Cid d'après de nouveaux documents* (Leyde, 1860, in-18) ; — Hipp. Lucas : *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, in-18).

CIECO (IL). — Voyez BELLO (Francesco).

**CIENFUEGOS** (Nicasio-Alvarez DE), poëte espagnol, né à Madrid le 14 décembre 1764, et mort en France, à Orthez, en juillet 1809. Déjà connu par ses poésies et membre de l'Académie espagnole, il se signala par son opposition à la domination française en Espagne, et fut condamné à mort pour avoir conspiré contre le roi Joseph. Sa peine fut commuée et il mourut en passant en France. Ses principales œuvres, où respirent de nobles sentiments et une vertueuse exaltation, trop souvent voisine de l'emphase, sont des tragédies : *Zoraïde, la comtesse de Castille, Idoménée, Psitachus*, etc.; puis des odes, ballades, épîtres et élégies. Elles ont été réunies (*Obras poeticas;* Madrid, 1816, 2 vol. in-12).

Cf. Ticknor : *History of spanish lit.*, t. III ; — A. de Puibusque : *Hist. comparée, etc.*, t. II.

**CIMELIER** ou CUVELIER. — Voy. DUGUESCLIN.

**CINCIUS ALIMENTUS**, historien romain du IIIe siècle avant J.-C. Il écrivit des *Annales*, auxquelles on rattache une histoire d'Annibal et une histoire de Gorgias de Leontium, dont il nous est parvenu quelques fragments recueillis par Krause (*Fragmenta historicorum romanorum*). On le cite encore comme l'auteur de divers traités sur la jurisprudence, la grammaire, l'art militaire, etc.

Cf. Hertz : *Dissertation sur Cincius Al.* (Berlin, 1842).

CINÉDOLOGUES. — Voyez MIMES.

CINGALAIS ou SINGHALAIS, l'un des principaux dialectes provinciaux de l'Inde, dérivés du sanscrit. Il est dominant dans l'île de Ceylan. Il est riche, harmonieux, énergique, et possède une conjugaison complète. Son alphabet est composé de 48 lettres, et 480 signes servent à exprimer autant d'abréviations de syllabes. James Chater a donné une *Grammaire cingalaise* (A grammar of the cingalese language; Colombo, 1815, in-8). Il a été publié plusieurs traductions des Evangiles en cingalais, entre autres : *the Singhalese translation of the New Testament of our Lord and Saviour J.-C.* (Ibid., 1817, in-4).

Cf. *Singhalese reading book* (Colombo, 1854, in-12).

**CINNA** (C. Helvius), poëte latin du Ier siècle avant J.-C. Il fut l'ami de Catulle, et l'on croit qu'il est cet Helvius Cinna dont parlent divers historiens, qui fut pris par erreur pour un des meurtriers de César et massacré par le peuple. Il composa un poëme épique, intitulé *Smyrna*, et un autre poëme intitulé *Propempticon Pollionis*. On ignore le sujet de ces deux ouvrages, dont il ne reste que quelques vers.

Cf. Weichert : *Poetarum latinorum reliquiæ*.

CINNA, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom).

**CINNAME** (Jean), Ἰωάννης Κίνναμος, historien byzantin du XIIe siècle. Attaché dès sa jeunesse à la personne de Manuel Comnène, il l'accompagna dans ses expéditions et écrivit une histoire des années 1118 à 1176, dans un style clair et rapide, assez correct et quelquefois élégant; avec toute la partialité d'un secrétaire impérial, mais avec la sagacité d'un témoin intelligent. Elle a été publiée par C. Tollius (Utrecht, 1652, in-4), par Du Cange, avec des notes savantes (Paris, 1670, in-fol.), et par Meineke, dans la byzantine de Bonn (1836, in-8).

Cf. Du Cange : *Préface* de son édition ; — Hanke : *De scriptoribus byzantinis*.

**CINO DA PISTOJA** (Guittoncino-Guittone SINIBALDI, dit), poëte et jurisconsulte italien, né à Pistoie en 1270, mort en 1337. Il enseigna le droit à Trévise, à Pérouse, à Florence, eut pour élève et ensuite pour émule le jurisconsulte Barthole et fut ami de Dante. Exilé de Pistoie par la faction des Noirs, il vint en France, puis alla occuper une chaire à Bologne, où il rédigea son célèbre commentaire du *Code* (Lectura super Codice; Pavie, 1483; Lyon, 1526, in-fol.; Francfort, 1578). Comme poëte, il perfectionna le sonnet, inventé déjà par Pierre des Vignes, en donna les règles définitives et l'appliqua à l'expression des sentiments amoureux. Malgré quelques subtilités de jurisconsulte, ses vers ne manquent ni de grâce ni d'élégance; Dante les a vantés et Pétrarque les a imités en les surpassant. Les poésies de Cino, imprimées en 1518 et en 1527, avec celles de Dante, ont été publiées séparément (Rome, 1559; Venise, 1589; Pistoie, 1826, 2 vol. in-8; Florence, dans la collection diamant de Barbera, in-32).

Cf. Ciampi : *Memorie della vita di Messer Cino da Pis-*

*toga* (Pise, 1808, in-8; nouv. édit., 1813); — Vincenzio Nannucci: *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana* (Florence, 1858, 2 vol.); — Fr. Caterina Ferrucci: *I primi quatro secoli della letteratura italiana* (Florence, 1859, 2 vol.).

CINQ-ARBRES (Jean), en latin *Quinquarboreus*, hébraïsant français, né à Aurillac, mort en 1587. Il fut professeur d'hébreu et de syriaque au Collége royal. On a de lui: *Opus de grammatica Hebræorum* (Paris, 1546, in-4), réimprimé sous le titre d'*Institutiones linguæ hebraicæ* (Paris, 1582, in-4); traduction en latin de quelques traités d'Avicenne (Paris, 1570-1572, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXXIX.

CINQ-MARS, roman d'A. de Vigny (voy. ce nom).

CIRCASSIENNE (LANGUE), une des langues caucasiennes. Elle est parlée par les Circassiens ou Tcherkesses soumis à la Russie, lesquels forment une douzaine de tribus, dont chacune a son dialecte propre. Elle ne possède ni article ni genre; la déclinaison, qui a trois cas, le nominatif, le génitif et un cas servant à la fois de datif, d'accusatif et d'ablatif, se fait par flexion; le pluriel se forme en ajoutant au singulier une particule affixe; le comparatif se marque au moyen d'un préfixe (*nakh*), et le superlatif par un suffixe (*dédé*). La construction suit l'ordre inverse. Le circassien est d'une prononciation excessivement difficile; il fait entendre dans plusieurs lettres un claquement de la langue qu'un Européen ne peut imiter; il offre une modification très-multipliée de voyelles, de diphthongues et des sons gutturaux qu'on ne retrouve dans aucune autre langue. Klaproth a remarqué que, dans leurs expéditions, les Tcherkesses se servent de préférence de deux jargons, le *chakobché*, sans analogie avec leurs dialectes ordinaires, et le *farchipsé*, formé de ce dernier langage avec intercalation des sons *ri* ou *fi* entre chaque syllabe.

CIRCÉ, drame d'Eschyle, — poëme de L. de Vega, — cantate de J.-B. Rousseau (voy. ces noms).

CIRCONSTANCE (PIÈCES DE). On donne ce nom aux pièces de vers et aux ouvrages dramatiques composés à l'occasion d'un événement quelconque. Les pièces de théâtre de ce genre n'ont d'ordinaire qu'une publicité éphémère et s'oublient à mesure que s'éloignent les faits qui les ont inspirées. Les parodies, les revues sont des pièces de circonstance. Parfois un fait social ou politique crée une situation passagère que le théâtre exploite: les *Nuées* d'Aristophane et *La propriété c'est le vol*, jouée en 1848, sont des produits de cet ordre. L'*Orphée* d'Ange Politien, écrit pour célébrer à Mantoue l'entrée du cardinal Gonzague, est l'une des pièces de circonstance les plus curieuses au théâtre, du moins par sa date. On en peut dire autant à quelques égards de la *Comédie et réjouissance de Paris*, poëme dramatique représenté en 1559, lors des mariages du roi d'Espagne et du prince de Piémont avec Élisabeth et Marguerite de France. On a conservé les titres d'un grand nombre d'œuvres qui n'ont ainsi vécu qu'un moment à la scène. En général, les pièces de circonstance ont plus d'intérêt pour l'histoire des mœurs que pour celle des lettres. — On peut étendre le nom de pièces de circonstance aux poëmes lyriques ou dramatiques qui sont lus ou joués sur nos principales scènes littéraires, à propos des anniversaires de nos grands auteurs classiques, Corneille, Racine, Molière. Quelques-unes de ces pièces de circonstance, comme le *Corneille à la butte Saint-Roch*, de M. Ed. Fournier, sont restées assez longtemps au répertoire.

CIRCONSTANCES (LES). — Voyez LIEUX COMMUNS.

CIRIS, poëme attribué à Virgile (voy. ce nom).

CIRQUE OLYMPIQUE, ancien théâtre de Paris, situé sur le boulevard du Temple, et qui s'appela d'abord *Amphithéâtre* ou *Manége*. Les écuyers Franconi lui donnèrent le nom qu'il a porté depuis. En 1780, l'anglais Astley avait fait construire, dans la rue du Faubourg-du-Temple, un manége où une troupe d'artistes de son pays donna des représentations. Franconi père fut l'associé d'Astley dès 1783, puis directeur de cette entreprise théâtrale. Il transporta, en 1802, son spectacle dans l'ancien jardin du couvent des Capucines, près la place Vendôme; mais les fils de Franconi retournèrent au boulevard du Temple, et firent bâtir sur le terrain du manége Astley un théâtre qui ouvrit le 8 février 1817, fut consumé par un incendie en 1826, et reconstruit aussitôt après par eux; mais en 1833 ils cessèrent de l'exploiter. La nouvelle administration, renonçant aux manœuvres d'équitation, profita des vastes dimensions de la scène de ce théâtre pour représenter des épisodes tirés de l'histoire militaire. Les fastes de l'Empire y ont tenu naturellement la plus grande place. Le Cirque Olympique est devenu depuis *Théâtre national*. Démoli en 1861 pour le percement du boulevard du Prince-Eugène il a été réédifié, sous le nom de *Théâtre Impérial du Châtelet*, sur la place du Châtelet, et ouvert de nouveau en 1862. On y joua des pièces militaires et des féeries, d'où les décors, les machines et, plus tard, les exhibitions de femmes ont écarté l'intérêt littéraire.

CISTELLAIRE (LA), *Cistellaria*, comédie de Plaute (voy. ce nom).

CITATIONS. On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal des citations qui jettent dans la trame de notre style les pensées d'autrui pour donner aux nôtres plus d'autorité, d'éclat ou d'agrément. Suivant Bayle, qui a tant cité, « il n'y a pas moins d'invention à bien appliquer une pensée que l'on trouve dans un livre qu'à être le premier auteur de cette pensée. » Il ajoute que le cardinal Du Perron estimait que « l'application heureuse d'un vers de Virgile était digne d'un talent ». Plus près de nous, Chateaubriand, qui pratiquait si bien l'art de citer, en a fait une brillante apologie qu'il convient de reproduire ici. « Il ne faut pas croire, disait-il au comte de Marcellus, que l'art des citations soit à la portée de tous les petits esprits qui, ne trouvant rien chez eux, vont puiser chez les autres. C'est l'inspiration qui donne les citations heureuses. La mémoire est une muse, ou plutôt c'est la mère des muses, que Ronsard fait parler ainsi:

Grèce est notre pays, mémoire est notre mère.

Les plus grands écrivains du siècle de Louis XIV sont nourris de citations... Cicéron, qui n'avait qu'un seul idiome au service de son érudition, les prodigue également. Pour nous, qui avons deux langues mortes à côté de nous, et quatre langues parlées à nos frontières, que de belles pensées à emprunter! Pour ma part, je n'y ai fait faute. Le *Génie du christianisme* est un tissu de citations avouées au grand jour. Dans *les Martyrs*, c'est un fleuve de citations déguisées et fondues. Dans l'*Itinéraire*, elles devaient régner par la nature même du sujet. Je les admets volontiers partout... Socrate a dit quelque part, chez Platon, qu'il était lui-même comme une coupe s'emplissant des eaux de sources étrangères au profit de son auditoire. » Enfin, le savant Gabriel Naudé disait avec esprit: « Il n'appartient qu'à ceux qui n'espèrent jamais être cités de ne citer personne. »

Quant au mal qu'on a dit des citations, il ne les atteint pas elles-mêmes, mais seulement leur abus. Bayle n'attaquait pas autre chose, quand il disait d'un livre: « Il est chargé d'un si grand nombre de citations qu'elles offusquent et empêchent de voir l'ouvrage de l'auteur. » La Bruyère se moque des avocats de son temps qui, dans leurs plaidoiries, faisaient venir « Ovide et Catulle, avec

les *Pandectes*, au secours de la veuve et des pupilles. » Et il a raison. Saint-Évremond, le P. Bouhours et quelques autres se sont élevés contre les pédants qui citent « par pure ostentation ». Personne ne songe à les défendre. On raconte qu'un jour Mignard se plaignait devant Ninon de Lenclos de ce que sa fille manquait de mémoire. « Eh ! tant mieux, s'écria la spirituelle femme dont le salon était encombré de pédants voués, suivant l'usage, à la fureur des citations; tant mieux, elle ne citera pas ! »

Il y a des ouvrages, et d'immortels, qui sont presque tout en citations, et Chateaubriand, en confessant les perpétuels emprunts de détail dont il a tissé ses meilleurs livres, se mettait en bonne compagnie. Rabelais et Montaigne n'ont pas fait autre chose : ils ont encadré dans leur œuvre les meilleures paroles et les plus beaux traits de l'antiquité. L'écrivain le plus original et le plus puissant du XVIIe siècle, Bossuet, a condensé dans ses livres et ses discours toute la sagesse et l'éloquence chrétiennes : les Pères et les orateurs de l'Église parlent à chaque instant par sa voix. Au XVIIIe siècle, Voltaire vient à son tour ouvrir, à l'usage de la philosophie militante, un courant inépuisable de citations qui a sa principale source en Bayle et qui s'alimente d'affluents de tous les temps et de tous les pays. C'est ainsi que l'écrivain se fait légion et que la raison individuelle concentre les forces de l'humanité.

Il est tout un ordre de citations qui ont été tant de fois faites qu'on n'ose les reproduire, de peur d'être banal; on ne peut plus les rappeler que par de légères allusions. Telles sont, dans leur forme latine concise : *Delenda Carthago, Panem et circenses, O tempora, o mores! Miscuit utile dulci, Non erat his locus, Ab Jove principium, Ab uno disce omnes, Homo sum, humani nihil a me alienum puto, Labor improbus omnia vincit*, etc. Le grec fournit peu de ces mots trop célèbres : Εὕρηκα, Γνῶτι σεαυτόν, etc. Mais le français abonde en formules que leur bon sens, leur vivacité ou leur grandeur ont gravées dans toutes les mémoires; telles sont, en prose, « Le moi est haïssable, » « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » « Sans dot ! » « L'homme s'agite et Dieu le mène, » « Le style c'est l'homme, » « Les grandes pensées viennent du cœur, » etc. Telles sont, en vers :

*On ne peut* contenter tout le monde et son père.
(La Fontaine : *le Meunier*, etc.)

*Il est* avec *le Ciel* des accommodements.
(Molière : *Tartuffe*.)

Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.
(P. Corneille : *Cinna*.)

La honte fait le crime et non pas l'échafaud.
(Thom. Corneille : *Comte d'Essex*.)

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
(Boileau : *Art poétique*, I.)

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.
(Racine : *Phèdre*.)

...Et je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.
(Racine : *Britannicus*.)

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.
(Lemierre : *les Fastes*.)

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.
(Andrieux : *le Meunier Sans-Souci*.)

Il y a dans les langues étrangères des pensées et des traits qui partagent cette popularité et qui viennent d'elles-mêmes, comme citation, sous une plume française. Nous disons couramment, en anglais : *To be or not to be, That is the question*, ou, en italien : *Lasciate ogni speranza;* mais on se donne la peine de traduire l'allemand, quand on veut répéter le refrain de la ballade : « Les morts vont vite. »

En général, quand la citation, toute littéraire, n'a d'autre objet que d'achever ou d'orner la pensée, on s'abstient d'en indiquer l'origine. On réserve le renvoi aux sources pour les ouvrages où les idées d'autrui sont des arguments. Il importe alors de marquer avec exactitude et précision le livre dont on se fait une autorité ; et, dans ce cas, la citation doit toujours être textuelle.

Que tes citations soient courtes et serrées,
Et n'en change jamais les phrases consacrées.

Le chapitre le plus curieux de l'histoire des citations est celui des erreurs commises au sujet de leur origine. Une foule de gens ignorent celle des plus vulgaires; elles sont, pour ainsi dire, tombées dans le domaine public. Ce sont des monnaies dont tout le monde se sert sans chercher qui les a frappées. Mais les demi-savants rapportent souvent celles qu'ils emploient à des écrivains qui n'en sont pas les auteurs. Il n'est point de bévues plus ordinaires. Un ingénieux érudit, M. Édouard Fournier, a fait tout un livre pour les relever et les corriger. On est, en effet, tenté d'attribuer une maxime, une formule à l'homme célèbre dont elles rappellent le mieux les habitudes de pensée et de style. C'est ainsi qu'on met sous le nom de Lucrèce cet hémistiche :

Primus in orbe deos fecit timor,

qui est tiré de la *Thébaïde* de Stace. Il n'est pas d'auteur auquel on ait attribué plus de vers devenus proverbes littéraires qu'à Horace et à Boileau, si riches, il est vrai, de leur propre fonds. On fait honneur au premier de cet hexamètre tant de fois pris pour épigraphe :

Indocti discant et ament meminisse periti,

qui est tout moderne et a le président Hénault pour auteur, ainsi que de la fameuse formule *Castigat ridendo mores*, qui est de Santeuil. A Boileau on rapporte, entre tant d'autres, ce trait spécieux :

La critique est aisée et l'art est difficile,

qui est de Destouches (*le Glorieux*, acte II, scène V), et cet autre si complétement juste :

Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux,

qui n'est qu'une ligne de prose de Voltaire, dans la préface de l'*Enfant prodigue*. On a prêté beaucoup aussi à Voltaire, en fait de citations; mais il avait dit lui-même : « On ne prête qu'aux riches. »

Cf. Ed. Fournier : *l'Esprit des autres* (1855, 4e édit., 1861, in-18) ; — Jules Janin : *Préface* de la *Flore latine* de P. Larousse (1861, gr. in-8).

CITÉ (Théâtre de la), ancien théâtre de Paris, qui prit son nom du quartier où il était situé. Il se trouvait en face du Palais de Justice, sur l'emplacement de l'église paroissiale de Saint-Barthélemy, démolie vers 1789. L'architecte Lenoir l'édifia en 1791. Ce théâtre, qui devait d'abord porter le nom de Henri IV, fut ouvert le 20 octobre 1792 et appelé théâtre du Palais-Variétés, nom qu'il changea l'année suivante en celui de théâtre de la Cité-Variétés. Il remplaçait en quelque sorte, à ce moment, le théâtre des Variétés du Palais-Royal, qui venait de prendre le titre de Théâtre de la République. — On joua sur cette nouvelle scène la comédie, le vaudeville, l'opéra comique et la pantomime. Beaupré, l'un des premiers danseurs du temps, y dirigeait les ballets. Les débuts furent heureux et les pièces de Lebrun, de Dumaniant, de Patras, de Dorvigny, ainsi que les pantomimes de Cuvélier et d'Hapdé, attirèrent et retinrent le public. Au milieu des crises de la Révolution, le drame y fut introduit et en devint bientôt, avec la pantomime, le principal spectacle. Le théâtre dut fermer en 1799. L'année suivante, Picard y établit sa troupe comique. L'écuyer Franconi y donna, avec ses chevaux, des représentations, alternées avec celles de Picard, sans ramener la première fortune du théâtre de la Cité, que diverses tentatives faites successivement ne purent relever. Il

fut compris parmi ceux que le décret impérial du 8 août 1807 supprima dans Paris. La salle de la *Cité*, plus tard transformée en salle de bal dite du *Prado*, a enfin disparu pour faire place au Tribunal de Commerce.

**CITÉ DE DIEU (LA)**, ouvrage de Saint-Augustin; — **LA CITÉ DU SOLEIL**, ouvrage de Campanella (voy. ces noms).

**CIULLO D'ALCAMO**, poëte italien du XIIe siècle, né à Alcamo, près Palerme. On ne sait rien de sa vie. Il a été conservé de lui une *Canzone* composée de trente-deux strophes, chacune de cinq vers et d'une construction bizarre. Écrite dans un idiome grossier, elle n'a d'autre mérite que d'être le plus antique monument littéraire de l'Italie. Elle a été publiée par Allacci, dans les *Poeti antichi* (Naples, 1661, in-8), et par Crescimbeni, dans l'*Istoria della Volgare poesia* (t. III).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*; — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. I.

**CIZERON-RIVAL** (François-Louis), littérateur français, né en 1726 à Lyon, mort en 1795. Il a tiré des papiers de Brossette la matière d'ouvrages intéressants : *Récréations littéraires* (1765, in-12); *Remarques historiques, critiques et mythologiques sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau* (1766, in-8). Il a édité les *Lettres de Boileau et Brossette* (Lyon, 1770, 3 vol. in-12). On cite aussi de lui des *Poésies diverses* et une comédie, *la Répétition*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CLAIRAC** (Louis-André de la MAMIE DE), historien français, mort à Bergue le 6 mai 1752. Outre un ouvrage estimé relatif à sa profession d'ingénieur militaire (*l'Ingénieur de campagne;* 1750, in-4), il a donné une intéressante *Histoire des révolutions de Perse* (1750, 3 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

CLAIRE D'ALBE, roman de Mme Cottin (voy. ce nom).

**CLAIRON** (Claire-Josèphe-Hippolyte LEGRIS DE LATUDE, dite Mlle), actrice française, née en 1723 à Saint-Wanon de Condé (Flandre), morte le 18 janvier 1803. Elle n'avait que treize ans lorsqu'elle joua les soubrettes avec succès au Théâtre-Italien. Elle parut ensuite sur les théâtres de Rouen, de Lille et d'autres villes de province. Le 19 septembre 1743, elle débuta au Théâtre-Français dans le rôle de Phèdre et se plaça bientôt parmi les plus illustres tragédiennes. Elle était belle, avec beaucoup de physionomie. Sa taille peu élevée semblait grandir avec les sentiments des reines et des héroïnes qu'elle représentait. Contrairement au jeu passionné et naturel de Mlle Dumesnil, sa rivale, elle empruntait tous ses effets à l'art et à l'étude. Elle suivait l'école de la déclamation et non de la diction simple, qui venait d'illustrer Adrienne Lecouvreur; mais son intelligence et son talent faisaient oublier ce qu'il y avait d'artificiel dans sa manière. Dorat l'a peinte dans les vers suivants :

> Ses pas sont mesurés, ses yeux remplis d'audace
> Et tous ses mouvements déployés avec grâce.
> Accents, gestes, silence, elle a tout combiné;
> . . . . . . . . . . . . . . . .
> Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

Ayant refusé de jouer, ainsi que plusieurs de ses camarades, avec un comédien nommé Dubois, qui avait commis un acte d'improbité, elle fut envoyée au Fort-l'Évêque, et, blessée de cette punition, renonça au théâtre en avril 1765. Elle n'avait que quarante-deux ans. Ses principaux élèves furent Larive et Mlle Raucourt.

Les faiblesses amoureuses de Mlle Clairon donnèrent lieu à beaucoup de calomnies, qui furent réunies dans un libelle intitulé : *Histoire de Frétillon*. Elle publia elle-même ses *Mémoires* (Paris, 1799, in-8), qui sont moins intéressants par les anecdotes que par des réflexions judicieuses sur l'art dramatique et par l'analyse des principaux rôles qu'elle a joués. Ils ont été réédités par Andrieux (Paris, 1822, in-8).

Cf. Andrieux : *Notice*, en tête de son édition.

**CLAJUS** (Jean). — Voy. KLAY.

**CLAMENGÈS**. — Voy. CLÉMENGIS.

**CLAPPERTON** (Hugues), célèbre voyageur anglais, né à Aunau (Écosse) en 1788, mort à Sakatou (Afrique) le 11 avril 1827. Les importantes *Relations* de ses deux expéditions en Afrique (*Narrative of travels*, etc.; Londres, 1826, in-4; *Journal of a second expedition*, etc.; Ibid. 1829, in-4) ont été traduites en français par Eyriès et La Renaudière (Paris, 1826, 3 vol. in-8; Ibid., 1829, 2 vol. in-8).

Cf. R. Lander : *Records of capt. Cl.* (1830, 2 vol. in-8).

CLAQUE, CLAQUEUR, nom donné à une réunion d'individus chargés dans les théâtres modernes d'applaudir les pièces et les acteurs. La claque est toute une organisation; elle a son chef, son personnel fixe qui reçoit un salaire, et ses membres irréguliers qui se contentent de l'entrée *gratuite*. On donne aux claqueurs un certain nombre de sobriquets, comme ceux de chevaliers du lustre, à cause de la place ordinaire qu'ils occupent au centre de la salle, et de Romains, peut-être par allusion aux applaudisseurs salariés de l'empereur Néron.

Malgré le mépris attaché à la profession de claqueur qui est trop souvent cumulée, dans les grandes villes, avec d'ignobles métiers, la claque n'est pas sans raison d'être; elle a une histoire littéraire, et elle touche de près aux cabales, dont elle est le naturel instrument (voy. CABALE). A une époque où le public, moins empressé pour les choses littéraires, accueille avec une indifférence polie le répertoire courant et ses interprètes, ceux-ci, gagnés par le froid de la salle, perdraient de leurs moyens s'ils n'étaient ranimés et soutenus par une manifestation quelconque. Sans illusion sur la valeur d'applaudissements dont ils connaissent la source, ils en ont besoin pour se retrouver eux-mêmes dans un rôle. On dit que de grands artistes, Mlle Rachel par exemple, ont eu leur claque particulière, destinée, non pas à entraîner la salle, mais à ranimer, par une sorte de contre-coup, l'impulsion de leur talent. Picard, dans sa comédie *le Café du printemps*, a mis plaisamment en scène un acteur, Florival, s'entendant avec le chef de claque, Ledru, pour s'organiser un succès. Quant aux auteurs, les plus assurés d'un accueil favorable sont loin de dédaigner la claque; les habiles savent s'en servir pour diriger le public et lui signaler les bons endroits.

On attribue, en France, l'invention de la claque au poëte Dorat. Les manifestations organisées par le chevalier de La Morlière au profit de Voltaire n'étaient que des cabales. Au XVIIe siècle, les « passe-volants », c'est-à-dire les spectateurs admis gratuitement ou même payés pour garnir une salle trop lente à se remplir, n'étaient pas encore la claque, mais ont pu en donner l'idée. Sous une forme ou sous une autre, cette institution a dû se produire au théâtre dans bien des époques et bien des pays. Elle eut chez les Romains, au temps de Néron, de grands développements; l'empereur ne payait pas seulement les gens apostés pour applaudir, mais sévissait contre ceux qui ne leur faisaient pas écho. C'est ainsi qu'il excellait, comme dit Racine (*Britannicus*, ac. IV, sc. IV),

> A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre,
> Tandis que des soldats, de moments en moments,
> Vont arracher pour lui les applaudissements.

On représente l'institution des claqueurs romains comme quelque chose de savant et de compliqué. Sous la direction de chefs largement

payés, les applaudissements se produisaient, suivant la circonstance, sous des formes et dans des mesures différentes, et prenaient des noms particuliers : c'étaient, selon Suétone (*Néron*, XX) et Juvénal (Satire XI), tantôt des bourdonnements d'abeilles (*bombi*), tantôt le bruit de la pluie sur les tuiles (*imbrices*), tantôt le son éclatant d'une cruche qui se brise (*testæ*). On nous montre Burrhus et Sénèque, comme chefs de la claque impériale, placés de chaque côté de la scène et donnant le signal. Il convient de dire que ce système n'avait pas été organisé en vue du théâtre, et que ces applaudissements saluaient, même dans Néron, moins l'artiste que l'empereur ; ils étaient les formes consacrées de l'acclamation populaire.

Cf. Robert (Castel) : *les Mémoires d'un claqueur*, théorie et pratique de l'art des succès (1829) ; — Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. IV ; — *les Français peints par eux-mêmes*.

**CLARAC** (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste, comte DE), antiquaire français, né le 16 juin 1777 à Paris, mort le 20 janvier 1847. Emmené jeune dans l'émigration, il servit dans l'armée de Condé, puis en Pologne, rentra en France sous le consulat, fut appelé à Naples, en 1808, par la reine Caroline Murat, pour y faire l'éducation de ses enfants, et devint directeur des fouilles de Pompéi. En 1818, il fut nommé conservateur du musée des antiques du Louvre, et fut élu, en 1838, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts. « M. de Clarac, dit M. Alfred Maury, n'a été ni archéologue très-profond, ni un antiquaire fort sagace. On ne peut guère le ranger que dans la classe des amateurs distingués ; mais par son zèle, son goût, son caractère si plein de désintéressement et toujours prêt à obliger, il a contribué à répandre en France le culte de l'art antique. »

On a du comte de Clarac : *Sur les fouilles faites à Pompéi* (Naples, 1813, in-8) ; *Description des antiques du musée royal* (Paris, 1820, in-12) ; *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, jusqu'à la fin du sixième siècle de notre ère* (Paris, 1830-1847, 3 vol. in-12) ; *Musée de sculpture* (Paris, 1826-1855, 6 vol. grand in-8, avec atlas in-4), ouvrage capital de l'auteur, vaste répertoire des monuments de la sculpture antique, où sont expliqués et reproduits par la gravure les statues, bas-reliefs et bustes non-seulement du musée du Louvre, mais encore des divers autres musées de l'Europe et des principales collections particulières.

Cf. Alfred Maury, dans la *Nouvelle biographie générale*, et dans la *Revue archéologique*, 3ᵉ année.

**CLARE** (John), poëte anglais, né à Helpstone (Northampton) le 13 juillet 1793, mort le 9 mai 1864. Paysan pauvre et laborieux, il écrivit, au milieu de ses travaux manuels, ses premiers poëmes champêtres imités de Thomson et qui reçurent le meilleur accueil : *Scènes et tableaux de la vie des champs* (Pœms descriptive of rural life, 1820) ; *le Poëte villageois* (the village minstrel and other poems, 1821) ; *la Muse des champs* (the rural muse, 1836). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

**CLARENDON** (Edouard HYDE, comte DE), homme d'État et historien anglais, né en 1608, mort en 1674. Ce fidèle serviteur des Stuarts, ce ministre honnête et ferme de Charles II, à qui il finit par déplaire autant par ses qualités que par ses défauts, consacra aux lettres les loisirs de l'exil que lui firent la haine de la cour et le ressentiment des chambres. Retiré en France, il y acheva son grand ouvrage, dont ses souvenirs personnels lui fournirent presque tous les éléments : l'*Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre* (History of the rebellion and civil war in England), publiée par Sprat et Aldrich (Oxford, 1702, 3 vol. in-fol.), avec des suppressions qui ont été rétablies dans la grande édition d'Oxford (1826, 8 vol. in-8). Ce sont plutôt des mémoires qu'une histoire ; l'auteur ne parle guère que de ce qu'il a vu ou appris de témoins immédiats, et l'on ne peut attendre de l'impartialité d'un acteur si profondément engagé dans le débat ; l'ouvrage n'en est pas moins écrit avec gravité et le désir d'être véridique ; le style est vigoureux, mais pénible, surtout dans les récits ; les portraits ne le cèdent pas à ceux de Retz ou de Saint-Simon. L'*Histoire de la rébellion* fut traduite en français aussitôt après son apparition (La Haye, 1704, 6 vol. in-16) ; une traduction nouvelle a été donnée dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* publiée par M. Guizot (Paris, 1823-24, 4 vol. in-8). On cite, en outre, les *Papiers d'État du comte de Clarendon* (Clarendon's State papers ; 1767, 3 vol. in-fol.), et sa *Vie écrite par lui-même*.

Cf. *The life of Edward earl of Cl. writen by himself* (Oxford, 1759, in-fol. ; 1827, 3 vol. in-8).

CLARISSE HARLOWE, roman de Richardson (voy. ce nom).

**CLARKE** (Samuel), philosophe anglais, né en 1675 à Noorwich (Norfolk), mort en 1729. Élève et ami de Newton et ministre de l'Église anglicane, il tâcha de porter dans la philosophie la rigueur des principes mathématiques, tout en la conciliant avec la religion. Outre des travaux philologiques estimés et quelques écrits de controverse, on a de lui deux ouvrages importants : *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* (the Being and attributes of God ; Londres, 1705), traduit en français par Ricottier (Amsterdam, 1727, 3 vol. in-8), et *Vérité et certitude de la religion naturelle et révélée* (Verity and certitude of natural and revealed religion ; Londres, 1705). Clarke, esprit sage, modéré en religion, est un métaphysicien hardi et il ne s'éloigne pas de Spinosa autant qu'il le croyait. Son style simple, ferme, clair, est un modèle du genre philosophique. Ses *Œuvres philosophiques* ont été réunies (Londres, 1738-1742, 4 vol. in-fol.), et Amédée Jacques en a donné une traduction en français (Paris, 1843, in-12).

Cf. Whirton : *Historical memoirs of the life of S. Clarke* ; — Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel*, leçon XXIV ; — Am. Jacques : *Introduction* à son édition.

CLASSIQUES (AUTEURS et OUVRAGES). Il y a des mots destinés, par l'élasticité du sens et la variété des applications successives qu'ils reçoivent, à servir de texte à d'interminables discussions. Le mot classique est du nombre. Parmi ses acceptions diverses, il n'en a qu'une bien nette, et c'est la plus humble : on appelle livres et auteurs classiques ceux qui sont à l'usage des classes. Sur ce terrain, point de dispute. L'*Épitome* est aussi classique que l'*Iliade*, et Quinte-Curce que Tacite. Dans un sens plus relevé, on entend par classiques les écrivains et les œuvres considérés comme excellents et dignes de servir à jamais de modèles. L'expression fut empruntée par les grammairiens de la Renaissance aux divisions de la population de l'ancienne Rome. Les citoyens de la première des classes établies par Servius Tullius s'appelaient *classici* ; on donna, par analogie, le titre d'*auctores classici* à ceux des auteurs grecs et latins qui parurent former l'aristocratie littéraire. Chaque littérature eut à son tour ses patriciens, c'est-à-dire des écrivains considérés comme ayant porté la langue à une hauteur qui ne permet plus que de déchoir, et les œuvres à une perfection qui ne laisse d'autre ressource aux successeurs que celle de l'imitation.

Les écrivains classiques d'une nation peuvent paraître dans des genres différents, à des époques plus ou moins éloignées. Chez les Grecs, Homère et Platon sont également classiques à six siècles de distance, et dans l'intervalle, Pindare, Sophocle,

Hérodote, Simonide, Ménandre, ont mérité le même titre. Pendant cette longue période, la langue s'était soutenue ou développée sans altérer sa perfection. Chez les Romains, les auteurs et les ouvrages classiques sont d'un seul et même siècle, le siècle d'Auguste. Quelquefois l'âge classique se place assez près de l'origine d'une littérature; Dante en Italie, Shakespeare en Angleterre, élèvent presque du premier jet la poésie de leur patrie à sa plus haute puissance. D'autres fois, la perfection classique n'arrive pour un pays, comme pour la France de Louis XIV, qu'après des siècles de culture littéraire. Il n'y a rien d'absolu; le moment, comme le degré et le caractère de la perfection littéraire d'un peuple, dépend d'une foule de causes : éléments constitutifs de la nation, influence de la race et du climat, circonstances historiques, relations extérieures, efforts et puissance du génie individuel. Dans toutes les époques, la littérature est l'expression des sentiments humains sous une forme appropriée à un peuple : aux époques classiques, elle en est l'image épurée et éclatante.

Une foule de questions oiseuses se posent à propos de la perfection classique et se discutent à grand renfort de développements de rhétorique; on s'évertue à la définir d'une façon générale et absolue, à la circonscrire chez un peuple ou dans une époque, à trouver à priori la raison de son apparition et de ses éclipses, à lier ses destinées à un état social, à des doctrines religieuses, à des principes politiques; en un mot, on élève autour d'elle des théories qui s'appuient sur certains faits, mais auxquelles on peut opposer, à l'aide d'autres faits, des théories contraires. L'histoire, avec sa vivante variété, se joue de l'unité artificielle des systèmes.

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES (QUERELLE DES). — Voy. ROMANTISME.

**CLAUDE** (Jean), controversiste protestant français, né en 1619 à la Sauvetat (Agénois), mort le 13 janvier 1687 à La Haye. D'abord pasteur à La Trègue, puis successivement à Saint-Affrique, Nîmes, Montauban, Charenton, il enseigna la théologie, prêcha l'évangile, soutint une polémique contre Arnauld et Nicole, et eut avec Bossuet une conférence célèbre, provoquée par Mlle de Duras, qui se convertit au catholicisme. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il reçut l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures.

Par son érudition, par la force et l'habileté de sa dialectique, Claude était digne de lutter contre les illustres défenseurs du catholicisme qu'il combattit, et il inspira à Bossuet une respectueuse terreur. S'il n'écrivait pas avec élégance, il rachetait ce défaut par la méthode et la solidité. Dans la chaire chrétienne, d'après le témoignage de Bayle, il avait la diction facile, de la délicatesse, de l'abondance et de la majesté. On a de lui : *Réponse au livre de M. Arnauld, intitulé la Perpétuité de la foi* (Charenton, 1671, 2 vol. in-8); *Défense de la Réformation* (Quevilly, 1673, in-4); *Réponse au livre de M. de Meaux, intitulé : Conférence avec M. Claude* (La Haye, 1683, in-12); *les Plaintes des protestants, cruellement opprimés dans le royaume de France* (Cologne, 1713, in-8); *Sermons* (Genève, 1724, in-8), etc. Les *Œuvres posthumes* de Claude ont été réunies (Amsterdam, 1688, 5 vol. in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**CLAUDIEN** (Claudius Claudianus), poëte latin, né vers 365 à Alexandrie (Égypte). On ne sait rien de ses premières années, si ce n'est qu'il parla d'abord la langue grecque et qu'il étudia les divers genres de connaissances cultivés dans les écoles de sa patrie. On le voit en 395 à Rome, où il compose le *Panégyrique* des consuls Probinus et Olybrius. Dès lors il devient le poëte louangeur du pouvoir, de l'empereur, et surtout du vandale Stilicon, le tout-puissant ministre, son protecteur. C'est l'éloge de ce dernier qu'il a en vue lorsqu'il chante Honorius, ou qu'il invective Rufin et Eutrope; à la mort de Stilicon, il disparaît, soit qu'il meure lui-même, soit qu'il cherche un refuge dans l'exil.

Les poëmes de Claudien sont, outre le Panégyrique mentionné plus haut, trois *Panégyriques* sur les troisième, quatrième et sixième consulat d'Honorius; un *Poëme* sur les noces d'Honorius et de Maria; quatre *Chants fescennins* sur le même sujet; l'*Éloge de Stilicon* et le *Panégyrique* de son consulat; un *Panégyrique* sur le consulat de Flavius Mallius Theodorus; l'*Épithalame de Palladius et de Celerina;* une *Invective contre Rufin;* une *Invective contre Eutrope;* un *Poëme sur la guerre contre Gildon;* un *Poëme sur la guerre des Getes;* l'*Éloge de Serena,* femme de Stilicon; cinq *Épîtres;* sept *Idylles;* des *Epigrammes; le Vieillard de Vérone; l'Enlèvement de Proserpine, la Gigantomachie,* dont il ne reste que cent vingt-deux vers.

*Le Vieillard de Vérone*, la plus remarquée de ses poésies légères, et *l'Enlèvement de Proserpine* forment le véritable titre de Claudien auprès de la postérité. On y trouve une langue supérieure à celle des autres écrivains de la même époque, et l'on y sent l'étude des bons modèles; mais il ne peut échapper à la corruption générale, aux constructions vicieuses, aux termes impropres, à la monotonie. Sa versification, travaillée avec soin, a quelque apparence d'éclat et de force; mais elle est sonore et vide. *L'Enlèvement de Proserpine,* qui forme un poëme épique en trois livres, n'offre pas d'autres beautés que quelques descriptions animées : le sujet n'a pas d'enchaînement; l'intérêt manque à l'action et le goût aux détails. Claudien n'en reçut pas moins de son siècle l'épithète de *Prægloriosissimus poetarum* gravée sur le piédestal de la statue élevée à son honneur par Stilicon, dans le forum de Trajan. On a introduit dans ses œuvres des hymnes chrétiennes grecques et latines qui sont apocryphes, car il resta païen, suivant saint Augustin et Orose.

Depuis la première édition de *Claudien* (Vicence, 1482, in-fol.), il s'en est fait un grand nombre, notamment celles de Barthius (Francfort, 1650, in-4), de Gesner (Leipzig, 1759, 2 vol. in-8), de Burmann (Amsterdam, 1760, in-4), de Lemaire, dans sa *Bibliothèque latine* (Paris, 1824, 2 vol. in-8), de Panckoucke, dans sa *Bibliothèque latine-française,* avec traduction par Héguin de Guerle et Trognon (Paris, 1830-1832, 2 vol. in-8). Il y avait déjà une traduction française par de La Tour (Paris, 1798, 2 vol. in-8).

Cf. Gesner : *Préface* de son édition; — Mérian, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1764); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

CLAUDINE, nouvelle de Florian (voy. ce nom).

**CLAUDIUS** (Mathias), poëte et écrivain populaire allemand, né à Rheinfeld (Holstein) le 15 août 1740, mort à Hambourg le 21 janvier 1815. Il fit ses études à Iéna, vécut ensuite à Wandsbeck où il publia, sous le pseudonyme d'*Asmus,* le journal *le Messager de Wandsbeck.* Il était lié d'amitié avec Klopstock. Il donna d'abord des *Poésies légères et contes* (Taendeleien und Erzaehlungen, Iéna 1763), à l'imitation de Gerstenberg, puis il se fit une manière populaire par un mélange de naïveté presque enfantine et d'humour. Ses poésies lyriques, les unes graves, les autres légères, eurent un grand succès, entre autres, le *Chant du soir* (Abendlied), la *Lune* (der Mond), et surtout le *Chant du vin du Rhin* (Rheinweinlied), que sa popularité a fait appeler « la marseillaise bachique des Allemands ». Ses écrits, vers ou prose, ont été recueillis par lui-même et publiés sous ce titre, qu'il ne faut pas dénaturer par une faute de copie ou d'impression:

*Asmus omnia secum portans, ou Œuvres complètes du Messager de Wandsbeck* (Hambourg, 1774-1812, 8 vol., 3e édit. 1844).

Cf. Herbst : *M. Claudius* (Gotha, 3e édit., 1863).

**CLAUREN** (H.), pseudonyme de Ch. Heun (voy. ce nom).

**CLAVIER** (Étienne), helléniste français, né le 26 décembre 1762 à Lyon, mort le 18 novembre 1817. Magistrat et membre de la cour de justice criminelle du département de la Seine, il se prononça avec une rare indépendance contre la condamnation du général Moreau. En même temps qu'il remplissait ses fonctions de juge, il se livrait à des études approfondies sur la langue et la littérature grecques, et devenait, en 1809, membre de l'Institut (histoire et littérature ancienne).

On a de lui : *Histoire des premiers temps de la Grèce* (Paris, 1809, 2 vol. in-8; 1822, 3 vol. in-8), ouvrage qui manque de critique et montre que l'auteur était loin de posséder sur les faits de l'ancienne Grèce la même érudition que sur la langue de ce pays; des *Mémoires* dans le Recueil de l'Institut, entre autres *Sur les oracles* et *Sur la législation des anciens*. Mais les principaux titres de Clavier sont ses traductions et ses éditions. Il a traduit la *Bibliothèque d'Apollodore* (Paris, 1805, 2 vol. in-8), et *Pausanias* (Paris, 1814-1824, 6 vol. in-8), dont Coray et P.-L. Courier ont revu les quatre derniers volumes Il a édité la traduction de *Plutarque* par Amyot (1801-1806, 21 vol. in-8), en y joignant les notes de Brottier et de Vauvilliers, et quelques fragments traduits de sa main. — La fille de Clavier fut la femme de Paul-Louis Courier.

Cf. *Biographie universelle.*

**CLAVIÈRE** (Étienne DE), littérateur français, né vers 1550 à Bourges, mort le 21 avril 1622. Il fut avocat au parlement de Paris. On a de lui quelques vers français, un assez grand nombre de vers latins et des éditions annotées de poëtes de l'antiquité : *Panegyrici, elegiæ et epigrammata* (Paris, 1607, in-8); *Figure emblématique, où se peut voir une fleur de louanges de Henri IV* (Paris, 1607, in-8); *De Cæde nefaria Henrici IV carmen* (Paris, 1610, in-8); *Ceres legifera, opus heroici generis* (Paris, 1619, in-4), etc. ; puis des éditions de *Claudien* (Paris, 1602, in-4), de *Perse* (Paris, 1607, in-8), de *Martial* (Paris, 1617, in-fol.).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XV.

**CLAVIGERO** (François-Xavier), historien mexicain, né à la Vera-Cruz en 1720, mort à Cesena en octobre 1793. Il était de l'ordre des Jésuites et parcourut pendant trente-six ans le Mexique, étudiant ses antiquités, avant de venir publier à Cesena son originale et importante *Storia antica del Messico* (1780-81, 4 vol. in-8).

CLAVIGO, drame de Gœthe (voy. ce nom).

**CLAVIJO Y FAJARDO** (José), écrivain espagnol, né à Lanzarote, îles Canaries, en 1730, et mort en 1806. Il vint de bonne heure à Madrid, où il rédigea le journal *el Pensador*. Il est très-connu par ses démêlés avec Beaumarchais dont il avait, au mépris de promesses réitérées, refusé d'épouser la sœur. Beaumarchais déploya toute son activité pour obtenir réparation et vengeance. Il mit lui-même et, après lui, Marsollier, Dorat-Cubières, Gœthe ont mis à la scène cet intéressant épisode de sa vie. On doit à Clavijo, nommé plus tard directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid, outre une traduction des *Œuvres complètes de Buffon* (Madrid, 1785-90, 12 vol. in-8), la traduction d'*Andromaque*, de Racine, un écrit intitulé : *les Jésuites accusés de lèse-majesté divine et humaine*, etc.

Cf. De Loménie : *Beaumarchais et son temps*, t. I.

**CLAY** (Jean), CLAJUS. — Voyez KLAY.

**CLAY** (Henry), homme d'État célèbre des États-Unis d'Amérique, né dans la Virginie en 1777, mort à Washington en 1852. Sa grande carrière politique a laissé une trace dans la littérature de son pays, par ses discours qui offrent des modèles de tous les genres d'éloquence ; ils ont été recueillis par Daniel Mallory (1843, 2 vol. in-8).

Cf. C. Colton : *Life and Times of Henry Clay ;* — Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature.*

**CLAYTON** (Robert), théologien anglais, né à Dublin en 1695, mort le 26 février 1758. Evêque anglican, il a écrit plusieurs ouvrages en anglais pour l'explication et la défense de la *Bible*, entre autres une *Introduction à l'histoire des Juifs*, qui a été traduite en français (Leyde, 1747, in-4). On cite aussi un recueil de *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût*, etc. (1754, in-8).

Cf. Rose : *New biographical dictionary.*

**CLÉANTHE**, Κλέανθης, philosophe et poëte grec du IIIe siècle avant J.-C., né à Assos (Troade), mort vers 225. D'abord athlète, il alla à Athènes, où il fut réduit à puiser de l'eau pour les jardiniers. Il suivit dans cette ville les leçons de Zénon, et devint après lui le chef de l'école stoïcienne. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont Diogène Laërce a transcrit quarante-neuf titres, et dont il ne nous reste que de courts fragments, conservés par Cicéron, Sénèque, saint Clément d'Alexandrie et Stobée. Ce dernier nous a aussi transmis un fragment d'un *Hymne à Jupiter*, morceau remarquable, malgré une certaine rudesse de style, par l'élévation des pensées. Il a été inséré par Brunck dans les *Gnomici græci*, par Boissonade dans son édition de *Callimaque*, et publié séparément par Sturz (Leipzig, 1785, in-8), et par Merzdorf (Ibid., 1835, in-8). Louis Racine, Bougainville et Thomas l'ont traduit en français.

Cf. Diogène Laërce : *Vies des philosophes ;* — Ritter : *Histoire de la philosophie*, t. III.

CLEF, commentaire explicatif des allégories ou des allusions contenues dans un ouvrage, et qui indique les noms véritables des personnages présentés sous des noms supposés. Parmi les ouvrages qui appellent ce genre d'éclaircissement, on cite le *Cantique des Cantiques*, l'*Apocalypse*, le *Talmud*, le *Gargantua*, les *Menippées*, l'*Histoire amoureuse des Gaules*, le *Grand Cyrus*, les *Caractères* de La Bruyère, les pamphlets de Swift, etc. Les plaintes de La Bruyère sur le « déluge de clefs » auquel a donné lieu son livre, montrent combien les explications de cette nature, si attrayantes et souvent indispensables, constituent parfois un exercice trompeur et dangereux. — On a aussi appelé clef, *Clavis*, un dictionnaire spécial d'un auteur, comme la *Clavis Homerica*, de Samuel Patrick (Londres, 1758).

CLÉLIE, roman de Mlle de Scudéry (voy. ce nom).

**CLÉMANGIS** (Mathieu-Nicolas DE), ou CLAMENGES, en latin *Clemangius*, théologien français, né à Clamanges (*Clamangia*), en Champagne, vers 1360, mort à Paris vers 1440. Recteur de l'Académie de Paris en 1393, puis secrétaire du pape Benoît XIII, il fut, à côté de Gerson et de Pierre d'Ailly, ses amis, une des lumières de l'église de France. Son tombeau, placé au Collége de Navarre, devant le maître-autel, portait pour épitaphe ce faux hexamètre :

Qui lampas fuit ecclesiæ sub lampade jacet.

Ses nombreux ouvrages, tous intéressants pour l'histoire de l'Église, et parmi lesquels se trouve un poëme en hexamètres sur le *Schisme*, ont été réunis par Martin Lydius (Leyde, 1613, in-4).

Cf. J. Lydius : *Vita N. de Clemangis et notæ in ejus opera* (Leyde, 1613, in-4) ; — Ad. Mautz : *N. de Clemangis, sa vie et ses écrits* (Strasbourg, 1846, in-8) ; — Dupin : *Gersoniana.*

**CLÉMENCE ISAURE.** — Voy. ISAURE.

**CLÉMENCET** (dom Charles), érudit français, né en 1703 à Painblanc, près d'Autun, mort le 5 août 1778. Bénédictin de Saint-Maur, il fut chargé de continuer, avec Durand, la collection des *Décrétales des papes*. Il donna les t. X et XI de l'*Histoire littéraire de la France*, et refondant le travail mal exécuté par Maur Dantine, publia l'*Art de vérifier les dates* (Paris, 1750, in-4). On a encore de lui : *Histoire générale de Port-Royal* (Amsterdam [Paris], 1755-1756, 10 vol. in-12) ; Ier vol. des *Œuvres* de saint Grégoire de Nazianze (1778, in-fol.), édition très-soignée qui a été achevée en 1840 par l'abbé Caillau, etc. Dom Clémencet a laissé en manuscrit l'*Histoire générale des écrivains de Port-Royal* (4 vol. in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**CLÉMENT D'ALEXANDRIE** (Saint), *Titus Flavius Clemens*, père de l'Église grecque, né vers 160 à Alexandrie ou à Athènes, mort vers 217. Né païen, il fréquenta les écoles philosophiques d'Égypte, et fut converti au christianisme par les leçons de saint Pantène, catéchiste d'Alexandrie, auquel il succéda. Lui-même eut pour disciple et successeur Origène. Son caractère distinctif est d'avoir bien connu, d'avoir admiré et considéré comme un bienfait de la Providence la philosophie ancienne, que d'autres Pères, comme Tertullien, tenaient pour une inspiration de l'enfer. De la philosophie unie, mais subordonnée à la foi, il tirait une sorte de gnosticisme apostolique qui cherchait à concilier les plus pures idées de la raison païenne avec les croyances orthodoxes, rattachées à un mode de connaissance supérieur à la foi. Mais ce qui nous intéresse particulièrement dans les écrits de saint Clément, c'est l'érudition, la mention fréquente de poëtes et de philosophes anciens, dont il nous a conservé des fragments précieux, introuvables ailleurs ; c'est la lumière qu'ils nous fournissent sur l'antiquité sacrée et profane ; c'est enfin la pureté et l'élégance du style.

Il nous reste de lui : Στρωματεῖς, les *Stromates* (tapisseries), recueil en huit livres de pensées chrétiennes et de maximes philosophiques, placées sans ordre et sans liaison, de même que dans une prairie, selon l'expression de l'auteur, les fleurs se mêlent et se confondent ; Παιδαγωγός, le *Pédagogue*, traité en trois livres sur la morale et sur la manière dont les néophytes chrétiens doivent se conduire ; Λόγος προτρεπτικός πρὸς Ἕλληνας, *Exhortation aux Gentils*, où le paganisme est combattu comme absurde, et le christianisme présenté comme la source de toute vérité ; Τίς ὁ σωζόμενος πλούσιος, *Quel riche sera sauvé ?* Celui-là seul qui pratique la charité. Les *Œuvres* de saint Clément, éditées d'abord par Vettori (Florence, 1550, in-fol.), ont été rééditées plusieurs fois, notamment par Fr. Sylburge (Heidelberg, 1592, in-fol.), par Heinsius (Leyde, 1616, in-fol.), par Potter (Oxford, 1715, 2 vol. in-fol.), avec traduction latine et commentaires d'Hervé, par Oberthur (Wurtzbourg, 1788-1789, 3 vol. in-8), par Klotz (Leipzig, 1830-1834, 4 vol. in-12). La plus estimée de ces éditions est celle de Potter. On a des écrits de saint Clément des traductions françaises par Nicolas Fontaine (Paris, 1696, in-8) et par de Genoude, dans sa *Collection des Pères*.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria ;* — Vacherot : *Histoire de l'école d'Alexandrie ;* — Ritter : *Histoire de la philosophie chrétienne*, t. I ; — Holsstede de Groot : *De Clemente Alexandrino* (Groningue, 1826, in-8) ; — Dahne : *De Γνῶσι Clementis Alexandrini* (Halle, 1831, in-8).

**CLÉMENT** (Nicolas), érudit français, né en 1651 à Toul, mort le 16 juin 1716. Bibliothécaire en second à la bibliothèque du roi, il travailla activement à en dresser le catalogue, et légua à cet établissement une collection de 18 000 estampes, qu'il avait formée. Il mourut de douleur, à la suite de la soustraction, faite par Jean Aymon, des pièces qu'il avait soigneusement réunies sur les négociations secrètes de la France pour la paix de Munster. Il a laissé : *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul* (Paris, 1702, in-8).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine*.

**CLÉMENT** (Denis-Xavier), écrivain ascétique et prédicateur français, né à Dijon en 1706, mort en 1771. Il est l'auteur de la *Journée du chrétien*, qui compte les éditions par centaines. On a aussi de lui des *Sermons* et des *Panégyriques*, médiocrement écrits, mais qui ont eu de la réputation (1770, 9 vol. in-12).

**CLÉMENT** (dom François), érudit français, né en 1714 à Bèze, près de Dijon, mort en 1793. Bénédictin de Saint-Maur, il fut chargé de continuer l'*Histoire littéraire de la France* et en donna le t. XII, puis il passa, avec dom Brial, à la rédaction du recueil des *Historiens des Gaules et de la France*, et en publia les t. XII et XIII. Il s'occupa ensuite de corriger et compléter l'*Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C.*, qu'avait commencé Maur Dantine et publié Clémencet ; il en donna une édition bien supérieure (1783-1787, 3 vol. in-fol.). Cet ouvrage a été réimprimé (1818, 18 vol. in-8), et continué jusqu'à notre siècle (1821-1833, 15 vol. in-8). Clément fit aussi l'*Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne* (1820, 5 vol. in-8) ; il est loin de valoir le précédent. Clément fut nommé, en 1785, associé libre de l'Académie des inscriptions. — Un autre érudit du même temps, D. CLÉMENT, a publié une *Bibliothèque curieuse*, ou catalogue raisonné des livres difficiles à trouver (Gœttingue, 1750-1760, t. I-IX, in-4), répertoire alphabétique intéressant, quoique diffus, mais qui va seulement jusqu'à la lettre H.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**CLÉMENT** (Pierre), littérateur suisse, né en 1717 à Genève, mort en 1767. Ministre protestant, il vint à Paris et s'y occupa de littérature dramatique ; le consistoire de sa ville natale l'invita alors à quitter le titre de ministre. Il fut atteint, pendant les douze dernières années de sa vie, d'une folie qu'on attribua à son travail trop actif, et il mourut à Charenton. Son principal ouvrage, qui fut publié sous le titre de *Cinq années littéraires* (La Haye, 1764, 2 vol. in-12), avait paru d'abord par feuilles séparées, sous le titre de *Nouvelles littéraires de France* (1749-1754). C'est un recueil d'appréciations critiques, écrites avec agrément, sur les ouvages les plus intéressants de cette époque. « La liberté a ses bornes, disait-il, je les connais parfaitement, je consens à la perdre si je les passe ; mais, doublement républicain, né à Genève et dans les lettres, je ne veux point tenir ma pensée dans une prison perpétuelle. » Il fut vivement attaqué par Voltaire, qui l'appelait « Clément Maraud », et par Grimm, qui le qualifie de « coquin subalterne » et de « mauvais sujet ».

On a encore de Clément : *les Frimaçons, hyperdrame* (Londres, 1740, in-8); *le Marchand de Londres*, tragédie en cinq actes, traduite de Lillo (Paris, 1748, in-12) ; *Mérope*, tragédie en cinq actes (Paris, 1749, in-12), pièce qui avait été reçue à corrections par le Théâtre-Français, mais que celle de Voltaire sur le même sujet fit oublier ; *la Double métamorphose*, comédie traduite de l'anglais (Paris, 1749, in-12) ; *les Sottises du temps* (La Haye, 1754, 2 vol. in-8) ; *Pièces posthumes* (Amsterdam, 1766, in-8).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

**CLÉMENT** (Jean-Marie-Bernard), littérateur français, né le 25 décembre 1742 à Dijon, mort le 3 février 1812 à Paris. Après avoir professé quelque

temps la philosophie au collége de Dijon, il vint à Paris, où il fut protégé par Mably et recommandé par Voltaire à La Harpe. Ayant donné sans succès au théâtre une tragédie de *Médée*, il se mit à publier des écrits satiriques et critiques, dans lesquels, se montrant exclusivement admirateur des anciens et du XVII<sup>e</sup> siècle, il attaquait avec acrimonie les auteurs vivants. Saint-Lambert eut le tort d'employer contre lui une lettre de cachet, en vertu de laquelle il fut enfermé au Fort-l'Évêque. Cet emprisonnement, qui ne dura que deux jours, fit beaucoup de bruit dans le monde littéraire et mit en évidence le nom de Clément. Celui-ci continua ses critiques et entreprit contre Voltaire une guerre d'une extrême partialité, qui se prolongea pendant plus de dix ans. Clément, à la fin de la Révolution, reprit la plume et débuta par cette épigramme contre Lebrun :

> Nos rimeurs plébéiens, las d'un joug importun,
> Ont détrôné le dieu qui régnait au Parnasse.
> Détrôné, dites-vous ? Qu'ont-ils mis à la place
> Du blond Phébus ? — Phébus le brun.

Ce médiocre jeu de mots attira des répliques aussi médiocres de Lebrun. Clément avait de l'instruction, le talent de l'analyse, du mordant et quelque verve; mais il manquait du sentiment de la grâce, de la délicatesse du goût, indispensables à celui qui s'érige en juge littéraire; son style, quoique correct, avait autant de rudesse que ses manières, et lui fit donner par Voltaire le surnom d'*inclément*.

On a de lui : *Observations critiques sur la traduction des Géorgiques de Delille, sur le poëme des Saisons de Saint-Lambert*, etc. (Genève, 1771, in-8); *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature* (Paris, 1772, in-8); *Lettres* (neuf) *à Voltaire* (Paris, 1773-1776, in-8); *De la tragédie, pour faire suite aux Lettres à M. de Voltaire* (1784, in-8); *Médée*, tragédie (1784); *Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne* (1785, 2 vol. in-8); *Projet de règlement sur la manière de tenir à l'avenir les soi-disant philosophes* (1786, in-8); *Satires* (1786, in-8); *Petit dictionnaire de la cour et de la ville* (1788, in-8); *Tableau annuel de la littérature française* (1801, 5 parties, in-8); traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* (1801, in-8). Clément a fait les t. V, VI, VII de la traduction de *Cicéron* à laquelle ont travaillé Guéroult et Desmeuniers (1783-1789, 8 vol. in-12). Il a revu les *Onze journées, contes arabes, traduction posthume de Galland* (1796, in-12), et traduit les *Amours de Leucippe et de Clitophon*, d'Achille Tatius (1800, in-12). Il a encore collaboré aux *Anecdotes dramatiques* de l'abbé de Laporte, au *Journal de Monsieur*, au *Journal français* et à d'autres recueils.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**CLÉMENT** (Jean-Pierre), historien et économiste français, né à Draguignan le 2 juin 1809, mort en 1871. Il fut nommé, par le décret de 1855, membre de la nouvelle section d'administration de l'Académie des sciences morales et politiques. On lui doit d'importantes études historiques, d'après les documents originaux, notamment : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert* (1846, in-8), couronnée par l'Académie française, et *le Gouvernement de Louis XIV* (1848, in-8), ouvrage impartial et plein de renseignements inédits, qui obtint un prix de l'Académie des inscriptions; puis des ouvrages plus littéraires : *Portraits historiques* (1854, in-8 et in-18); recueil d'articles insérés au *Moniteur; Trois drames historiques* (1857, in-8), etc. [*Dictionn. des contemporains*, les quatre premières éditions.]

CLÉMENTINES, nom d'un écrit latin attribué au pape Clément I<sup>er</sup> (saint Clément), qui gouverna l'Église de Rome dans les neuf dernières années du I<sup>er</sup> siècle. On donne aussi à cette œuvre le nom de *Recognitions*, parce qu'elle fut traduite en grec sous le titre d'Ἀνάγνωσις, que l'on rendit ensuite en latin par le mot *recognitio*. C'est le récit de la conversion et des premiers travaux apostoliques de Clément. Les érudits sont d'accord pour y voir un ouvrage apocryphe, quoiqu'il puisse y avoir eu une rédaction primitive authentique, plus tard largement amplifiée et interpolée. Les *Clémentines* sont citées par Origène, au commencement du III<sup>e</sup> siècle, puis, au IV<sup>e</sup> siècle, par Eusèbe, le père de l'histoire ecclésiastique, et par saint Jérôme, qui reproche aux hérétiques d'en abuser. Le texte était alors divisé en vingt chapitres, appelés *Homélies*. Rufin, qui fit à la même époque la version de la traduction grecque en latin, les abrégea et les réduisit en dix chapitres. Le dessein de l'auteur des *Clémentines* avait été de suppléer aux lacunes des Actes des Apôtres et d'établir la liaison entre la vie de saint Pierre et la fondation de l'Église de Rome; il paraît aussi s'être proposé de prouver que le vrai fond du christianisme était le judaïsme. Les *Clémentines* ont été éditées par Dressel (Gœttingue, 1853, in-8); le texte de Rufin avait été publié par Gersdorf (1837, in-8).

On a donné aussi le nom de *Clémentines* aux Constitutions que le pape Clément V publia en 1314 et qui reproduisaient les décisions du concile de Vienne. Elles forment cinq livres, comprenant cinquante-deux titres. Un titre intéresse directement l'histoire de France; c'est celui qui révoque la bulle *Clericis laicos*, première cause des querelles entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Un autre titre se lie à l'histoire littéraire : c'est celui qui demande l'établissement de deux chaires d'hébreu, d'arabe et de chaldéen dans chacune des universités de Rome, de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salerne.

Cf. J.-A.-G. Neander : *Histoire de la propagation et de la direction de l'Église par les Apôtres* (1832-1833, 2 vol. in-8), trad. en français par F. Fontanès (1841) ; — E. Renan : *les Apôtres* (1866 et suiv., in-8) ; — Baluze : *Vies des papes d'Avignon* (1693, 2 vol. in-4).

**CLÉNART** (Nicolas) ou CLEYNAERTS, en latin *Clenardus*, grammairien brabançon, né en 1495, mort en 1542. Il fut professeur d'hébreu et de grec à Louvain et en Espagne, où il étudia l'arabe. On lui doit, sous les titres de *Tabula in grammaticam hebræam* (Louvain, 1529, in-4) et d'*Institutiones linguæ grecæ* (Ibid., 1534, in-4), des grammaires plusieurs fois réimprimées et qui servirent longtemps dans les écoles. On cite encore, entre autres écrits, un curieux recueil de lettres sur ses voyages et sur les études de son temps : *Epistolarum libri II* (Ibid., 1561, pet. in-8).

Cf. Baillet : *Jugement des savants ;* — Valère André : *Bibliotheca belgica ;* — Moréri : *Grand dict. historique*.

CLÉOBULE. — Voyez SAGES (les Sept).

CLÉOMADÈS, roman d'Adenès (voy. ce nom).

**CLÉOMÈDE**, Κλεομήδης, astronome grec, d'une époque incertaine, vraisemblablement du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Il est auteur d'une *Théorie circulaire des corps célestes* (Κυκλικὴ θεωρία μετεώρων), utile compilation des doctrines antérieures. Imprimée pour la première fois à Venise (1498, in-fol.), elle a eu diverses éditions, dont les meilleures sont celles de Robert Balfour (Bordeaux, 1605, in-4), de J. Bake (Leyde, 1820, in-8, avec traduct. latine) et de Schmidt (Leipzig, 1832).

Cf. Fabricius : *Biblioth. græca*, t. IV ; — Delambre : *Hist. de l'astronomie ancienne*, t. I ; — Letronne : *Journal des savants*, année 1821 ; — F. Hoefer, dans la *Biographie générale*.

CLÉOPATRE (LA MORT DE), sujet de tragédies, drames, poëmes et romans. Les amours de la reine d'Égypte avec Antoine et leur dénoûment

tragique ont été souvent portés à la scène, sous le simple titre de *Cléopatre* ou sous ceux de *la Mort de Cléopatre*, *Marc-Antoine*, *Antoine et Cléopatre*, etc. Nous citons, pour la France : les pièces de Jodelle, R. Garnier, Mairet, Benserade, La Thorillière, La Chapelle, Marmontel, Linguet, Soumet, Mme de Girardin; pour l'Angleterre : celles de Shakespeare et de Samuel Daniel; pour l'Italie : celles de F. Pona et d'Alfieri, etc. — *Cléopatre* est, en outre, le sujet d'un long roman français de La Calprenède et d'un poëme italien en six chants de J. Graziani (voy. ces divers noms).

CLERC (Le). — Voyez Le Clerc.

CLERCS RIBAUDS ou GOULIARDS, sorte de bouffons assez nombreux au moyen âge, portant malgré l'Église la tonsure ecclésiastique. Ils allaient de bourgade en bourgade, subsistant aux dépens de ceux que leurs chansons et leurs danses divertissaient. Plusieurs conciles du XIIIe siècle promulguèrent des statuts contre eux et ordonnèrent de faire raser entièrement les cheveux de ceux qui s'obstineraient à conserver la tonsure.

**CLERMONT** (Louis de Bourbon-Condé, comte de), membre de l'Académie française, né le 15 juin 1709, mort en 1771. Membre de la famille royale de France, il fut d'abord pourvu d'abbayes, puis fit les campagnes d'Allemagne et des Pays-Bas, de 1741 à 1747. Appelé, en 1758, à remplacer Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre, ses fautes et ses défaites le firent remplacer par Contades. Le désir qu'il manifesta d'entrer à l'Académie fut la seule raison qui l'y fit admettre en 1754. Cette réception souleva une nuée d'épigrammes, dont la plus connue est celle du poëte Roy (voy. ce nom).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*.

**CLERMONT-TONNERRE** (François de), né en 1629, mort en 1701, fut évêque de Noyon en 1661, et membre de l'Académie française en 1694. Sa vanité était excessive. Dans son discours de réception à l'Académie, il dédaigna de louer son prédécesseur, Barbier d'Aucourt. Comme on lui en marquait de la surprise, il répondit qu'il s'était fait une loi de ne jamais louer de roturiers. Cependant on le força d'insérer un éloge dans son discours imprimé. Il fonda à l'Académie un prix de poésie, sous la condition qu'à partir de la mort de Louis XIV, les sujets proposés auraient rapport à la gloire et aux vertus de ce roi. C'est ce qui arriva en effet de 1717 à 1749.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* (art. Dangeau), t. XI.

**CLERMONT-TONNERRE** (Stanislas, comte de), homme politique français, né en 1747, mort le 10 août 1792. Député de la noblesse aux États généraux, il vota l'abolition des priviléges dans la nuit du 4 août 1789 et montra ensuite des tendances libérales. Cependant il resta dans le parti de la monarchie constitutionnelle, fonda, avec Malouet, le club des Amis de la monarchie, et avec Fontanes le *Journal des impartiaux*. Il périt massacré par le peuple. Son éloquence, sans être entraînante, était élevée. Il a réuni et publié ses *Opinions* (Paris, 1791, 3 vol. in-8).

**CLERSELIER** (Claude), philosophe français, né en 1614 à Paris, mort en 1684. Il appartenait à une riche famille et était avocat au parlement de Paris. Ami intime de Descartes, il en publia les ouvrages posthumes, avec l'aide de Jacques Rohault, son gendre, et de Louis de La Forge : *Lettres de Descartes* (Paris, 1667, 3 vol. in-4); *Traités de l'Homme, du Monde et de la Lumière* (Paris, 1677, in-4); *Principes de la philosophie* (Paris, 1681, in-4). Il est l'auteur de la traduction des objections contre les *Méditations* qui fut publiée, avec les réponses de Descartes, en tête des *Méditations* (Paris, 1647, 1661, 1673, in-4). Clerselier a édité les *Œuvres posthumes* de Rohault, son gendre (Paris, 1682, in-4).

Cf. *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**CLÉRY** (Jean-Baptiste Cant-Hanet), mémorialiste français, né en 1759 à Versailles, mort le 27 mai 1809 en Autriche. Valet de chambre de Louis XVI, il l'accompagna au Temple et écrivit un ouvrage qui eut un très-grand succès, sous ce titre : *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI* (Londres, 1798, in-8, souvent réimprimé).

Cléry (Jean-Pierre-Louis), frère du précédent, né en 1762, mort en 1834, fut au service de la fille de Louis XVI, puis munitionnaire des armées françaises. On a ses *Mémoires* de 1776 à 1823 (Paris, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CLEVELAND** (Jean), ou Cleiveland, poëte anglais, né à Longhborough en 1613, mort à Londres en 1659. Professeur de rhétorique à Cambridge, il eut une grande réputation pour la pureté et l'élégance de son style et fut mis, comme poëte à côté ou même au-dessus de Milton. Partisan déclaré de Charles Ier, il fut néanmoins traité avec beaucoup d'égards par Cromwell. Ses *Poésies*, plusieurs fois rééditées jusqu'en 1687, sont tombées dans l'oubli.

Cf. Rose : *New biographical dictionary*.

**CLIFTON** (William), poëte américain, né à Philadelphie en 1772, mort en 1799 à vingt-sept ans. Ses *Poëmes* (Occasional poems, New-York, 1800) sont une des productions les plus distinguées de la première littérature américaine.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of American lit.*

CLIGÈS, roman de la Table-Ronde (voy. Chrestien de Troyes).

CLIMATS. Sur la question de l'influence des climats en matière de littérature, voyez Critique.

CLIMAX, Anticlimax. — Voy. Figures de pensées (Gradation).

CLITANDRE ou l'Innocence délivrée, *comédie* de P. Corneille (voy. ce nom).

CLITHIA (la), ou Clizia, comédie de Machiavel (voy. ce nom).

**CLITOMAQUE**, Κλειτόμαχος, philosophe grec, du IIe siècle avant J.-C., originaire de Carthage où il avait nom *Asdrubal*. Il suivit, à Athènes, les leçons de Carnéade. Diogène Laërce lui attribue plus de quatre cents ouvrages, dont il ne nous reste qu'une liste de titres. Cicéron en mentionne plusieurs, comme exposant les doctrines de la nouvelle académie.

Cf. Fabricius : *Biblioth. græca*, t. III; — Orelli : *Onomasticon tullianum*, II.

**CLODIUS** (Jean-Christian), orientaliste allemand, mort à Leipzig le 23 janvier 1745. Fils d'un théologien, Jean Clodius, qui s'est fait un certain nom par l'application de l'érudition à des questions bizarres, il se livra à l'étude d'un grand nombre de langues et fut professeur d'arabe à Leipzig. Il a laissé beaucoup d'ouvrages sur la grammaire et la littérature arabes, sur l'hébreu et sur l'histoire des peuples de l'Orient. — A la même famille appartiennent un autre érudit, M.-Christian Clodius, né en 1694, mort en 1775, recteur d'Annaberg et de Zwickau, auteur de plusieurs mémoires, et son fils, Christian-Auguste Clodius, poëte et critique, né à Annaberg en 1738, mort le 30 novembre 1784, auteur très-estimé d'un recueil d'*Essais de littérature et de morale* (Versuche aus der Lit.; Leipzig, 1767-69, in-8), et de *Nouveaux mélanges* (Neue versnischte Schriften; Ibid., 1780, in-8), etc.

Cf. Adelung : *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, supplément; — Ernesti : *Elogium Chr.-Aug. Clodii*, dans ses *Opuscula*.

**CLOOTZ** (Jean-Baptiste, baron DE), dit *Anacharsis*, utopiste allemand, né près de Clèves en 1755, mort à Paris le 23 mars 1794. Il acheva à Paris son éducation. D'un esprit exalté, il consacra aux idées de régénération sociale sa fortune qui était considérable et son ardente activité. L'apôtre de la philanthropie universelle et du matérialisme, celui qui se proclamait lui-même « l'orateur du genre humain », et « l'ennemi personnel de Dieu », celui que ses doctrines faisaient déclarer citoyen français, élire membre de la Convention et enfin envoyer à l'échafaud avec les Hébertistes, a laissé quelques écrits où il se retrouve tout entier : *la Certitude des preuves du mahométisme* (Londres, 1780, in-12); *l'Orateur du genre humain* (Paris, 1791, in-8); *la République universelle* (Ibid., 1792, in-8), etc.

Cf. Avenel : *Anacharsis Cloots* (1865, 2 vol. in-8) ; — Thiers, L. Blanc, Michelet, etc. : *Histoire de la Révolution française.*

**CLOPINEL.** — Voyez MEUNG (Jean DE).

CLOWN, signifiant, en anglais, paysan, rustre. C'est le bouffon de la scène anglaise, où il rappelle Pierrot, Jocrisse, le Gracioso et surtout le Stenterello, par la nature de ses discours plaisants. Il y joint les tours d'agilité de l'acrobate. Le clown qui, au XVIe siècle, était regardé comme indispensable dans une représentation dramatique, même dans une tragédie, fut peu à peu négligé. Actuellement il anime encore de sa gaieté, comme de ses tours de force, les brillantes pantomimes féeriques que l'on joue à la Noël (*Christmas-pantomimes*) sur les théâtres de Drury-Lane et de Covent-Garden à Londres. C'est là l'emploi le plus distingué de ces bouffons, dont quelques-uns, comme Joa Grimaldi, ont pu se faire un nom. Mais en général ils sont relégués sur les petits théâtres et dans les cirques.

CLYTEMNESTRE, tragédie de Pierre Mathieu, de Lauraguais, de Soumet (voy. ces noms).

**COBBETT** (William), écrivain politique anglais, né à Farnham (comté de Surrey) en 1762, mort en 1835. De cultivateur il devint soldat, puis écrivain politique, voyagea en Europe et séjourna à deux reprises dans le Nouveau-Monde. Ultra-conservateur en Amérique de 1794 à 1800, il fut, à partir de 1803 ardent libéral en Angleterre. Condamné à la prison et à de fortes amendes pour délits de presse, il retourna aux États-Unis en 1817. La réforme parlementaire de 1832 le fit entrer à la Chambre des communes, où il montra une modération inattendue. Cobbett, âpre pamphlétaire et vigoureux écrivain, a composé, en dehors de ses écrits de circonstance, une *Histoire parlementaire de l'Angleterre jusqu'en* 1803, en 12 volumes. En Amérique il publia ses écrits sous le pseudonyme de *Peter Porcupine*, et à son retour il en donna un recueil : *Porcupine Works* (Londres, 1801, 12 vol.).

Cf. *Gentleman's Magazine*, année 1835.

**COBDEN** (Richard), célèbre économiste et homme politique anglais, né à Dunford (Sussex), mort le 2 avril 1865. On a de cet ardent promoteur des questions économiques et sociales, outre des brochures relatives à ces questions, un recueil de *Discours* (Speeches, 1850, in-8). Il a été traduit de lui en français : *les Trois paniques*, épisode de l'histoire contemporaine (1862, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

COCATRIX, tragédie bouffonne de Collé (voy. ce nom).

**COCCAJ** (MERLIN). — Voyez FOLENGO.

**COCHIN** (Henri), avocat français, né le 10 juin 1687 à Paris, mort le 24 février 1747. Il acquit de bonne heure une grande réputation. Ses contemporains le regardaient comme le modèle de l'éloquence du barreau. Il excellait surtout dans la réplique et dans l'art de disposer les preuves. Il ne reste de lui que des mémoires qui ne présentent, ni pour le style ni pour le mouvement, les qualités oratoires que Cochin déployait dans l'improvisation. Ses *Œuvres*, publiées après sa mort (Paris, 1751-1759, 6 vol. in-4 ; 1777, 9 vol. in-8), ont été rééditées par Jean-Denis-Marie Cochin (Paris, 1821-1824, 8 vol. in-8).

Cf J.-D.-M. Cochin : *Discours préliminaire*, en tête de son édition.

**COCHIN** (Charles-Nicolas), graveur et antiquaire français, né en 1715 à Paris, mort le 29 avril 1790. On cite de lui : *Observations sur les antiquités d'Herculanum*, avec Bellicard (Paris, 1754, in-12) ; *Voyage en Italie* (Paris, 1758, 3 vol. in-12), où sont étudiés les ouvrages de l'art, etc.

**COCHLÉE** (Jean), ou COCHLÆUS, théologien et historien allemand, né près de Nuremberg en 1479, mort à Breslau le 16 janvier 1552. Fougueux adversaire de Luther, il le provoqua à une conférence publique, avec cette clause que le vaincu serait brûlé vif. A part ses ouvrages de théologie et de polémique, dignes de ce défi, comme les *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri* (1517-1546 ; 1549, in-fol.), nous devons citer : *Musica activa* (Cologne, 1507, in-8) ; *Vita Theodorici* (Ingolstadt, 1544 ; plusieurs éditions) ; *Historiæ Hussitarum libri XII* (1549, in-fol.) ; *Speculum antiquæ devotionis circa missam* (1549, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dict. histor.* ; — Ell. Dupin : *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, XVIe siècle.

**COCHRANE** (Alexandre-Thomas, comte de DUNDONALD, lord), célèbre marin et voyageur anglais, né le 14 décembre 1775, mort en 1860. A la fin d'une vie agitée et remplie, il a écrit, à l'âge de quatre-vingts ans : le *Récit de la délivrance du Chili, du Pérou et du Brésil des dominations espagnole et portugaise* (1859, 2 vol.), contenant d'intéressants détails sur la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Sud dont il avait dirigé les forces navales, et l'*Autobiographie d'un marin* (Londres, 1860, 2 vol.). — Son frère, John DUNDAS COCHRANE, surnommé le *Voyageur pédestre*, né vers 1780, mort en 1825, a publié aussi un curieux récit de ses expéditions, sous le titre de *Narration d'un voyage à pied à travers la Russie et la Tartarie sibérienne* (Londres, 1824, 2 vol.).

Cf. Alex.-Th. Cochrane : l'*Autobiographie* citée.

CODE ARGENTÉ (LE), *Codex argenteus.* — Voy. ULPHILAS.

**CODIN** (Georges), Γεώργιος Κώδινος, surnommé *Europalate*, compilateur byzantin du XVe siècle. On a de lui deux ouvrages relatifs à l'histoire et aux usages de Constantinople ; ils sont écrits dans un style barbare, mais résument d'une façon intéressante plusieurs écrits antérieurs. L'un est sur les Offices du Palais, l'autre sur les Origines de la ville impériale. Édités séparément en 1596, tous les deux font partie des byzantines.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XII.

**COËFFETEAU** (Nicolas), théologien et prédicateur français, né en 1574 à Saint-Calais (Sarthe), mort le 21 avril 1623. Il entra chez les Dominicains, fut chargé à vingt-un ans d'un cours de philosophie, et se fit dès lors une grande réputation dans son ordre. Il aborda la chaire avec un succès éclatant et devint, en 1602, prédicateur ordinaire d'Henri IV. Sa polémique contre les réformés ajouta encore à son crédit. Il fut nommé, en 1621, évêque de Marseille.

On a de lui : *l'Hydre abattue par l'Hercule chrétien* (Paris, 1603, in-12) ; *Examen du livre de la Confession de foi publié sous le nom du roy de la Grande-Bretagne* (Paris, 1604, in-8) ; *la Défense de la Sainte-Eucharistie* (Paris, 1606, 1617, in-8) ;

*Oraison funèbre pour Henri IV* (Paris, 1610, in-8); *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets* (Paris, 1615, 1621, 1623, in-8); une traduction de *Florus*, tenue pour un chef-d'œuvre (1621), etc. — Son frère, Guillaume COËFFETEAU, né en 1589, mort en 1660, curé de Bagnolet, puis attaché au siége épiscopal de Marseille, a écrit une théorie de la prédication, *Compendiosa formandæ orationis ratio* (Paris, 1643, in-8), résumée en cinq règles : « Præpara, propone, proba, amplifica, conclude. »

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. III ; — B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

**COELLO** (Antonio), poëte dramatique espagnol, né à Madrid vers 1605, mort en 1652. Il servit dans l'armée avec le grade de capitaine. Il a écrit un *auto* intitulé : *la Prison du monde* (la Cariel del mundo), et une comédie, *le Berger fidèle* (el Pastor fido), en collaboration avec Calderon et Solis. Ses *Œuvres* ont été comprises dans les *Dramaticos contemporaneos a Lope de Vega* de Rivadeneyra (1857-58, 2 vol.).

Cf. Mesonero Romanos : *Introduction* à l'édition citée ; — Ticknor : *History of spanish literature*.

**COËTLOGON** (Jean-Baptiste-Félicité, comte DE), poëte français, né le 22 août 1773 à Versailles, mort le 27 septembre 1827 à Rambouillet. Il émigra, fit la campagne des princes, puis rentra en France en 1807. Ses vers, généralement médiocres, durent surtout à l'influence des passions politiques un succès momentané. Ce sont des odes (*Mort du prince de Condé*, 1818; *la Statue de Henri IV*, 1818 ; *le Missionnaire*, 1819) ; et des poëmes : *David* (1820, in-8) ; *Bayard amoureux, ou les Lutins de Rambouillet* (1825, 2 vol. in-18), imité de l'*Orlando furioso*.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**COËTLOSQUET** (Jean-Gilles DE), membre de l'Académie française, né le 15 septembre 1700 à Saint-Pol-de-Léon, mort le 21 mars 1784. Évêque de Limoges et précepteur du duc de Berry (Louis XVI), il fut, sans autre titre, admis à l'Académie en 1761.

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

**CŒUR** (Pierre-Louis), prédicateur français, né à Tarare le 14 mars 1805, mort le 16 octobre 1860. Il avait été nommé, en octobre 1848, évêque de Troyes. Ouvertement gallican, il combattit surtout l'influence ultramontaine dans l'éducation. Comme orateur, il avait une onction vraiment chrétienne, inspirée par un rare esprit de tolérance. On a remarqué son *Oraison funèbre de Monseigneur Affre*, archevêque de Paris (1848); outre ses discours, instructions pastorales, mandements, etc., imprimés à part, on a entrepris de réunir ses *Œuvres complètes* (1865, t. I-III, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières édit.]

**CŒUR (LE) ET LA DOT**, comédie de F. Mallefille (voy. ce nom).

**COFFIN** (Charles), poëte latin moderne, né en 1676 à Buzancy (Ardennes), mort le 20 juin 1749. Régent de seconde, puis principal au collége de Beauvais, il devint recteur de l'Université en 1718. Il publia, en 1727, un volume de poésies latines, parmi lesquelles on remarqua une *Ode sur le Vin de Champagne*, traduite en vers français par le comte de Chevigné (Paris, 1825, in-8). En 1736, il donna la première édition des hymnes qu'il avait composées pour le *Bréviaire* de Paris, d'une langue aussi pure, mais moins éclatante que celle de Santeuil. Ses *Œuvres* (Paris, 1755, 2 vol. in-12) contiennent, outre ses vers, des *Discours sur les belles-lettres, sur l'utilité de l'histoire profane* et *l'Oraison funèbre du duc de Bourgogne*.

Cf. Lenglet : *Éloge de Coffin*, en tête de l'édition des *Œuvres*.

**COGER** (François-Marie), littérateur français, né à Paris en 1723, mort le 18 mai 1780. Il a publié un assez grand nombre de poésies latines et d'oraisons funèbres. Son nom n'a survécu que grâce aux sarcasmes dont l'accabla Voltaire à propos d'un *Examen de Bélisaire* de Marmontel (Paris, 1767, in-12), où il avait attaqué les philosophes.

**COHEN** (Anne-Jean-Philippe-Louis), littérateur français, d'origine hollandaise, né le 17 octobre 1781 à Amersfoort, mort le 6 août 1848. Il fut censeur en 1811 et bibliothécaire de Sainte-Geneviève en 1824. On a de lui, outre de nombreuses traductions du hollandais, de l'anglais et de l'allemand, les ouvrages suivants : *Voyage à Ermenonville*, poëme en trois chants (Paris, 1813, in-18) ; *Jacqueline de Bavière* (Paris, 1821, 4 vol. in-12) ; *Précis historique sur Pie VII* (Paris, 1823, in-8) ; *Herminie de Civray, ou l'Ermite de la forêt* (Paris, 1823, 4 vol. in-12) ; *Isidore, ou le Pays mystérieux* (Paris, 1828), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

**COHON** (Anthyme-Denis), prédicateur français, né en 1594 à Craon (Anjou), mort en 1670. Il aborda la chaire très-jeune et avec un grand succès, et fut nommé à l'évêché de Nîmes en 1633 ; il dut l'échanger momentanément contre celui de Dôle. Il prononça l'oraison funèbre de Louis XIII. Courtisan de Mazarin, comme il l'avait été de Richelieu, il fut en butte aux traits des Frondeurs, qui l'appelaient : « évêque de Dol, fraude et tromperie. » Il prêcha devant la cour, lors du sacre de Louis XIV à Reims. On a de lui des libelles de circonstance et des *Ordonnances synodales* (1670, in-8).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littér. du Maine*, t. IV.

**COIGNY** (Aimée, comtesse DE), duchesse DE FLEURY, femme de lettres française, née vers 1776 à Paris, morte le 17 janvier 1820. Emprisonnée à Saint-Lazare en 1794, elle inspira à André Chénier la pièce de vers intitulée *la Jeune Captive*. « Également familière avec les belles-lettres françaises et latines, dit Népomucène Lemercier, elle avait tout l'acquis d'un homme, mais elle resta toujours femme, et l'une des plus aimables de toutes. Sa conversation éclatait en traits piquants, imprévus et originaux. » On a d'elle un roman bien écrit et intéressant, *Alvar* (Paris, 1818, 2 vol. in-12), qui ne fut tiré qu'à vingt-cinq exemplaires.

Cf. N. Lemercier, dans le *Censeur européen*, 1820.

**COISLIN** (Pierre DE CAMBOUT, cardinal DE), membre de l'Académie française, né en 1636 à Paris, mort le 5 février 1706. Evêque d'Orléans, il s'y fit aimer par sa douceur au moment même de la révocation de l'édit de Nantes. Cardinal et grand aumônier de France, son admission à l'Académie date de 1702.

COISLIN (Henri-Charles DE CAMBOUT, duc DE), membre de l'Académie française, neveu du précédent, né en 1664 à Paris, mort en 1732. Evêque de Metz et premier aumônier du roi, il entra à l'Académie en 1710. Il fut aussi nommé, en 1726, membre honoraire de l'Académie des inscriptions. Par son testament il laissa à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la bibliothèque qu'il avait héritée du chancelier Séguier, et qu'il avait considérablement augmentée. La plus grande partie en a été détruite par un incendie en 1793 ; ce qui en fut sauvé se trouve à la Bibliothèque nationale. — Un autre personnage de la même famille, le duc A. DE COISLIN, avait été reçu à l'Académie en 1652, sans avoir rien écrit.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**COLARDEAU** (Charles-Pierre), poëte français, né le 12 octobre 1732 à Janville (Beauce), mort le 7 avril 1776. Orphelin dès l'enfance, il fut élevé

par le curé de Pithiviers, puis placé chez un procureur à Paris ; cédant à son goût pour la poésie, il débuta au théâtre à l'âge de vingt-six ans. En 1776, il fut élu membre de l'Académie française, mais il mourut avant sa réception.

Versificateur élégant et facile, Colardeau manquait d'invention, et même dans les pièces de vers qui ont fait sa réputation, il ne fut qu'imitateur ; il possédait toutefois, avec l'art des vers, du sentiment et de la mélancolie. Comme son ami Dorat, il se crut d'abord né pour la poésie dramatique ; mais sa tragédie d'*Astarbé*, écrite pour la Comédie-Française en 1758, d'après le bel épisode de *Télémaque*, est d'une extrême faiblesse pour la peinture des caractères et pour la suite de l'action. Il en est de même de *Caliste*, autre tragédie qu'il donna trois ans plus tard, et dont le sujet, déjà traité en Angleterre par Rowe, se rapporte aux haines héréditaires des premières familles dans les républiques d'Italie. Astarbé est une femme atroce qui fait mourir un tyran imbécile ; Caliste est une femme outragée qui pleure pendant cinq actes un malheur irrémédiable. Dans l'un et l'autre cas l'intérêt manque entièrement. Colardeau écrivit aussi une comédie, *les Perfidies à la mode, ou la Jolie femme*, en cinq actes, en vers, qu'il ne fit pas représenter et qui offre de jolis vers, mais point de caractère ni de situation dramatique.

Parmi les petits poëmes et les pièces fugitives de Colardeau, on donne surtout des éloges à l'*Épître d'Héloïse à Abailard* qui fut sa première œuvre en ce genre, et qu'il traduisit de Pope. L'*Épître d'Armide à Renaud*, dont il emprunta le sujet à la *Jérusalem délivrée*, est inférieure. La traduction en vers des deux premières *Nuits* d'Young et le *Temple de Gnide* de Montesquieu versifié offrent d'agréables détails. On trouve aussi des vers gracieux dans les *Hommes de Prométhée*, petit poëme dont la fiction consiste à marquer les progrès du sentiment et de l'amour dans les deux premières créatures animées par Prométhée du feu céleste. On en a cité souvent des vers d'une grande élégance sur l'innocence et la pudeur natives de Pandore. Enfin, on place parmi les meilleures productions de Colardeau l'*Épître à M. Duhamel*, sur les charmes de la campagne. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1779, 2 vol. in-8 ; 1811, 2 vol. in-18).

Cf. *Notice*, en tête des *Œuvres* ; — La Harpe : *Cours de littérature*.

**COLBERT** (Jean-Baptiste), illustre homme d'État français, né à Reims le 29 août 1619, mort le 6 septembre 1683. L'illustre ministre de Louis XIV a eu plus de part qu'on ne le croit généralement dans l'éclat littéraire du règne. A cet égard, comme à tant d'autres, celui que l'on désignait d'ordinaire sous le nom de « l'Homme de marbre », et que Mme de Sévigné appelait « le Nord », a été méconnu et dépossédé au profit de son maître. Infatigable émule de Richelieu, dont le buste était sans cesse sur son bureau de travail, il donna tous ses soins aux choses de l'intelligence, encouragea l'Académie française par ses bienfaits, établit les jetons de présence pour stimuler l'achèvement du grand dictionnaire, et releva par des pensions et des égards la dignité des gens de lettres. C'est lui, assure-t-on, qui, apprenant qu'un grand seigneur, membre de l'Académie, s'était fait apporter un fauteuil à une séance, en fit envoyer trente-neuf autres. Sentant l'infériorité de son instruction, il fit tout pour la compléter étant ministre. Il prit des leçons de latin de Jean Gallois, abbé de Saint-Martin de Cores, fondateur du *Journal des Savants*, et, pour ne rien enlever de son temps à l'expédition des affaires, étudiait en carosse ; volontiers il faisait étalage de science. « Plus il était ignorant, dit l'abbé de Choisy, plus il affectait d'être savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avait appris par cœur et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués. » Jusque dans ces faiblesses de vanité littéraire, il imitait Richelieu, dont il invoquait sans cesse la mémoire. Louis XIV s'en moquait, et disait en riant : « Voilà Colbert qui va nous dire : Sire, ce grand cardinal de Richelieu... »

Malgré tout, cet illustre parvenu, sorti d'une boutique de Reims, montra dans sa haute fortune le goût d'un homme intelligent et éclairé. Dans ce somptueux hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs, où il recevait une société riche et aristocratique, il réunit une magnifique bibliothèque et lui consacra une vaste salle dont l'inventaire descriptif est conservé à la Bibliothèque nationale. Riche de livres rares et de manuscrits précieux, elle fut confiée aux soins d'Étienne Baluze, et ne le cédait qu'à deux collections, celle du pape au Vatican et la Bibliothèque du roi de France. Encore fut-ce lui qui fit la supériorité de cette dernière. Il l'établit, en 1667, dans un vaste local qui lui appartenait rue Vivienne, et l'enrichit de médailles, ainsi que de manuscrits du plus haut prix concernant l'histoire, la politique ou la législation des provinces de la France. Cette collection forme plus de trois cents volumes in-folio, et est un des fonds des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

En 1663, Colbert avait eu l'idée de rassembler « un petit conseil pour toutes les choses dépendant des belles-lettres ». Cette réunion, chargée de fournir les inscriptions pour les monuments, devint l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fonda aussi l'Académie des sciences, en 1666, pour faire concurrence à la Société royale de Londres, restaura l'Observatoire et appela en France Cassini, qui commença avec Picard cette méridienne que Voltaire appelle le plus beau monument d'astronomie. En outre, il créa le Jardin des Plantes, réorganisa l'Académie de peinture, l'Académie d'architecture, l'École de France à Rome, et envoya aux plus illustres savants d'Europe, avec les gratifications du roi, des lettres flatteuses écrites de sa main. L'Académie française, pour honorer en Colbert le protecteur des lettres, en fit un de ses membres, et le ministre, au dire de la *Gazette de France* du 30 avril 1667, harangua la « savante compagnie », le jour de sa réception, « avec grâce et succès. » Ce fut un des rares hommages qu'il reçut. Colbert, qui réserva toujours pour lui les tâches difficiles et les pénibles devoirs, mourut chargé des malédictions qui devaient atteindre plus tard et plus justement le maître lui-même. On craignit une émeute à son enterrement. Ses contemporains ne virent en lui qu'un commis du grand roi, et c'est à Louis XIV que Voltaire lui-même attribue toutes les belles créations littéraires dont le ministre avait eu l'initiative. M. P. Clément a été chargé de publier les *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert* (1861-73, t. I-VII, gr. in-8).

Cf. Choisy : *Mémoires* ; — Necker : *Éloge de J.-B. Colbert* ; — Lemontey : *Notice sur J.-B. Colbert*, dans les *Œuvres complètes*, t. V ; — A. de Seriez : *Histoire de Colbert* ; — Pierre Clément : *Histoire de Colbert* ; — J. Reynaud : article *Colbert* dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

**COLBERT** (Jacques-Nicolas), membre de l'Académie française, fils du précédent, né en 1654 à Paris, mort le 10 décembre 1707. Il fut archevêque de Rouen. Le nom qu'il portait le fit admettre, en 1678, à l'Académie française ; il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions.

Cf. D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*.

**COLBERT** (Jean-Baptiste), marquis DE TORCY, diplomate français, neveu du précédent, né le 14 septembre 1665 à Paris, mort le 2 septembre 1746. D'abord ambassadeur en Portugal, puis en Danemark et en Angleterre, il devint secrétaire

d'État des affaires étrangeres. On a de lui des *Mémoires pour servir a l'histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht* (La Haye [Paris], 1756, 3 vol. in-12). Ils sont très-utiles à consulter pour l'histoire de ce temps, et d'après Voltaire, « leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur. »

COLBERT (Charles-Joachim), théologien français, frère du précédent, né le 11 juin 1667 à Paris, mort le 8 avril 1738. Il fut nommé évêque de Montpellier en 1697, et occupait ce siége, lorsque le père Pouget publia le *Catéchisme de Montpellier* (1702), qui fut adopté dans toute la France. Monseigneur Colbert fut un des opposants à la bulle *Unigenitus*, et écrivit à ce sujet des *Lettres pastorales* et des *Mandements*, qui furent réunis (1740, 3 vol. in-4), et que la cour de Rome condamna.

Cf. Voltaire : *Siècle de Louis XIV*.

**COLBERT** (N.), comte D'ESTOUTEVILLE, littérateur français du XVIII<sup></sup>e siècle, était de la famille des précédents et petit-fils du grand Colbert. On a de lui une traduction de la *Divine Comédie* de Dante (Paris, 1798, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

**COLDEN** (Cadwallader), historien américain, né en Écosse en 1688, mort en 1776, dans l'État de New-York. Après avoir pratiqué la médecine, il entra au service de l'Etat de New-York, et s'éleva jusqu'à l'emploi de lieutenant-gouverneur de la province. Il fut l'ami de Franklin, le correspondant de Linné et de Buffon. Son principal ouvrage est une *Histoire des cinq nations indiennes du Canada dépendantes de l'État de New-York* (History of the five indian nations; New-York, 1727; Londres, 1747 et 1755, 2 vol. in-12).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of American lit.*

**COLEBROOKE** (Henri-Thomas), orientaliste anglais, né à Londres le 15 juin 1765, mort le 10 mars 1837. Il reçut une éducation soignée et se distingua de bonne heure par une aptitude extraordinaire pour l'étude des langues. Envoyé dans l'Inde comme secrétaire de la Compagnie anglaise, il apprit l'idiome des Hindous et pénétra bientôt leur littérature, leur législation et leur philosophie. En 1805, il fut nommé chef de la justice à Calcutta. Revenu en Europe après trente ans d'absence, il fonda la Société asiatique de Londres, fut correspondant de l'Institut de France, et mit en ordre sa riche et précieuse collection de manuscrits orientaux qu'il légua à la Bibliothèque de la Compagnie des Indes. Colebrooke est un des orientalistes qui ont le mieux connu l'Inde et dont les travaux ont le plus contribué aux progrès de l'étude du sanscrit. Outre une *Grammaire* et un *Dictionnaire sanscrit*, il a publié dans les *Recherches asiatiques* de Calcutta des *Mémoires sur les cérémonies religieuses des Hindous, sur la langue et la littérature sanscrites, sur les Védas*, etc., qui ont été réunis sous le titre de *Miscellaneous essays* (Londres, 1827, 2 vol. in-8). Pauthier en a extrait et traduit : *Essai sur la philosophie des Hindous* (1833-37).

Cf. Walkenaër : *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Colebrooke*.

**COLERIDGE** (Samuel TAYLOR), poëte et philosophe anglais, né à Ottery Sainte-Mary dans le Devonshire le 21 octobre 1772, mort à Highgate, près de Londres, le 25 juillet 1834. Fils d'un vicaire de campagne, il fit à Cambridge des études assez irrégulières, s'engagea dans un régiment de dragons, le quitta au bout de quatre mois et se créa quelques ressources en publiant ses *Juvenile poems*, en 1795. Il était alors républicain, socinien, grand partisan de la Révolution française, et songeait à fonder dans le Nouveau-Monde une pantisocratie ou société d'égaux ; il fit partager son enthousiasme à son ami Southey; mais l'argent manqua pour le voyage, et sur ces entrefaites, les deux amis épousèrent deux sœurs, personnes aimables et sans fortune. Southey alla remplir un petit emploi en Portugal, et Coleridge, journaliste libéral, poëte lyrique du talent le plus exquis, prédicateur unitairien dont l'éloquence ravissait ses auditeurs, gagna à peine de quoi vivre. La libéralité de quelques amis lui permit de faire, de 1798 à 1799, un voyage de quatorze mois en Allemagne ; il en rapporta le manuscrit du *Wallenstein* de Schiller, dont il donna une belle traduction. Vers cette époque, ses opinions subirent un profond changement : il se rattacha à la royauté et à l'Église anglicane, et négligea la poésie pour se tourner vers la haute critique et la philosophie; mais son esprit était peu capable de travaux suivis, comme sa volonté de persévérance dans le devoir. Il vivait à Reswick, ayant pour voisins Southey et Wordsworth, au bord des lacs du nord de l'Angleterre qui ont valu aux trois poëtes le nom de *Lakistes*, lorsqu'un jour, en 1810, laissant sa femme et ses enfants à la charge de son beau-frère, il alla vivre à Londres. Il passa les dix-neuf dernières années de sa vie à Highgate, dans la maison du chirurgien J. Gillman, qui l'avait arraché à la funeste habitude de l'opium et sauvé de la folie. Rêvant de grands ouvrages de poésie et de philosophie, laissant échapper parfois de magnifiques aperçus littéraires, causant surtout de métaphysique allemande, il émerveillait les auditeurs de ses éblouissants monologues; esprit prodigieux, plus étonnant par les espérances qu'il a données que par ses œuvres, il a, malgré ses faiblesses, exercé une réelle influence sur son temps.

Les premières poésies de Coleridge, ses *Juvenile poems*, 1795, attestent une sensibilité exquise, une riche imagination. Dans les *Feuilles sibyllines* (Sibylline Leaves), et dans ses deux recueils de *Poëmes d'amour* (Love poems) et *Poëmes méditatifs* (Meditative poems), le poëte a grandi, il a acquis plus de force et de chaleur: les *Odes à l'année qui finit* (to the departing year), *à la France*, *Avant le lever du soleil dans la vallée de Chamouni*, sont de magnifiques compositions, trop chargées d'ornements, et parfois emphatiques, mais nobles et grandes ; tout à côté on trouve des méditations subtiles, des délicieux poëmes d'amour d'une pureté idéale, des rêveries enchantées comme *la Harpe éolienne*. Cette époque de 1795 à 1799 fut celle de la rapide maturité de son talent. Bientôt, dominé par son imagination, il en vint à croire qu'il pourrait à force d'art, et par des prodiges de versification, donner de la réalité aux conceptions les plus étranges de son esprit. Son plus remarquable essai en ce genre est *la Ballade du vieux marin* (Rime of the ancient mariner), publiée dans un recueil de *Lyrical ballads*, avec son ami Wordsworth (1797). Le marin raconte comment, pour avoir tué un albatros, il a attiré sur son vaisseau une mystérieuse calamité dont tout l'équipage a été victime excepté lui ; ce récit, dépourvu de la suite et du lien que le genre fantastique réclame lui-même, cause encore une profonde émotion. *Christabel*, dont la première partie fut composée en 1797, la seconde en 1800, et qui parut en 1816, est une tentative inacceptable ; c'est une histoire de magie tout à fait inintelligible, et qui a pour tout intérêt celui qui naît de la beauté des descriptions et de l'étrange mélodie des vers. Le troisième conte fantastique *Kubla khan*, dont Coleridge n'a écrit que le début, n'était pour lui-même qu'un rêve, le rêve le plus incohérent.

Coleridge a fait trois tragédies. L'une, la *Chute de Robespierre*, écrite en deux ou trois jours avec Southey, n'est qu'une amplification versifiée du *Moniteur*. Le *Remords* (The Remorse), joué en 1813 avec un succès modeste, et *Zapoyla*, publié en

1818, sont des œuvres d'un mérite poétique incontestable, mais de peu d'effet dramatique.

Ses ouvrages en prose portent tous la marque d'un esprit incapable de se fixer, et qui se dissipe en rêves gigantesques, en projetant sur tous les sujets des lueurs vives et neuves. Ce sont, à part quelques pamphlets politiques de sa jeunesse : *le Manuel de l'homme d'État* (The statesman's Manual, or the Bible the best guide to political skilland foresight, 1816); *Sermon laïque sur la détresse et les mécontentements existants* (Lay sermon, etc., 1817); *Biographie littéraire* (Biographia literaria, 1817, 2 vol.); *Aides à la réflexion* (Aids to the reflection, 1825); *Sur la Constitution de l'Église et de l'État* (On the constitution of the church, etc., 1830). Ajoutons les ouvrages que publièrent après sa mort son neveu H. Nelson Coleridge, et sa fille Sara : *Confessions d'un esprit qui cherche* (Confessions of an inquiring spirit); *Restes littéraires* (Literary remains); *Conversations familières* (Table-talk); *Essais sur son temps* (Essays on his own times); *Notes sur Shakespeare et les poëtes dramatiques* (Notes on Shakespeare, etc.). Toutes ces œuvres, dont la plupart ne sont que des fragments, forment un ensemble imposant. Un critique anglais, M. Shaw, a dit : « La carrière littéraire de Coleridge ressemble à un palais vaste, mais inachevé : tout y est gigantesque, beau, riche, mais rien ne s'y tient, rien n'est complet. »

Cf. J. Cottle : *Reminiscences of Samuel Taylor Coleridge* (Londres, 1847); — H.-N. et Sara Coleridge : *Notice*, dans la 2e édition de *Biographia literaria by S. T. Coleridge*; — de Quincey : *Coleridge, Wordsworth and Southey*.

**COLERIDGE** (Hartley), poëte anglais, fils du précédent, né à Clavedon en 1796, mort à Rydal en 1849, eut en partage, avec l'intelligence de son père, ses faiblesses de volonté, augmentées par une fatale habitude d'intempérance. Ayant perdu sa position d'agrégé de l'Université d'Oxford, il revint dans la région des Lacs et y passa le reste de sa vie. Ses *Poëmes*, recueillis par son frère, M. Derwent Coleridge, sont d'un esprit délicat et méditatif, capable de beaux élans. Il écrivit pour un libraire les *Célébrités du Yorkshire et du Lancashire* (Worthies of Yorkshire and Lancashire, 1833, in-8), livre éloquent et pittoresque. Après sa mort on fit un court recueil de ses notes et études, sous ce titre : *Essays and Marginalia* (Londres, 1851). — Sa sœur, Sara COLERIDGE, née en 1803, morte en 1852, était une femme d'un esprit charmant et sérieux; elle a écrit un conte de fées exquis (*Phantasmion*) et travaillé aux éditions des œuvres de son père. Elle avait épousé son cousin, Henry Nelson Coleridge, auteur d'une *Introduction à l'étude des poëtes grecs classiques* (Introduction to the study, etc.), et mort en 1843.

Cf. H.-D. Coleridge : *Notice*, en tête de l'édit. des *Poëmes de son frère*; — *Revue d'Édimbourg* (juillet 1851).

**COLET** (Louise RÉVOIL, dame), femme de lettres française, née à Aix en Provence le 15 septembre 1810, morte en mars 1876. Mariée au compositeur Hipp. Colet, elle vint à Paris, et se fit connaître par ses succès poétiques aux concours de l'Académie française. Elle fut successivement couronnée pour quatre pièces : *le Musée de Versailles* (1839), *le Monument de Molière* (1843), *la Colonie de Mettray* (1852), et *l'Acropole* (1855); elle les a réunies en un volume (1855, in-32). Au milieu même de ses succès, elle eut avec le critique Alph. Karr des querelles qui firent beaucoup de bruit. Plus tard, elle se jeta dans la politique, et prit une part active au mouvement de l'indépendance italienne, avec un vif enthousiasme pour Garibaldi.

Mme Colet a publié encore de nombreux volumes de poésies, notamment *le Poëme de la femme* (1853-56, trois séries); des romans, études, récits de voyages, d'aventures et d'impressions personnelles, marqués d'une grande indépendance de pensée; des essais et tableaux dramatiques, etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**COLIGNY** (Gaspard DE CHATILLON, sire DE), né à Chatillon-sur-Loing en 1517, mort en 1572. L'illustre amiral, victime déplorable de la Saint-Barthélemy, a laissé une *Relation du siége de Saint-Quentin*, ville qu'il défendit, en 1557, avec son frère Dandelot. Cette page d'histoire a été imprimée plusieurs fois, notamment dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot-Monmerqué, t. XXXII, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. VIII. — Les *Lettres et Négociations* de l'amiral se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque nationale. On attribue à Coligny des *Mémoires* (Paris, 1665, in-12), d'une authenticité contestée et qui paraissent être une traduction de sa *Vie* écrite en latin par Jean de Serres (1575, in-8; Utrecht, 1644, in-12). Différentes pièces de Coligny sont insérées dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*.

Cf. Tessier : *Étude sur l'amiral Coligny*, thèse (1873, in-8).

**COLIGNY** (Jean DE), mémorialiste français, né en 1617, mort le 16 avril 1686. Il se fit remarquer dans la Fronde par son fidèle attachement au prince de Condé. Vieux et retiré dans ses terres, il s'amusa à écrire sur les marges d'un missel en velin un abrégé de sa vie. Ces quelques pages, très-précieuses pour l'histoire et l'étude des mœurs de la Fronde, ont été publiées dans les pièces justificatives de la *Monarchie de Louis XIV*, par Lemontey.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**COLIN** (Jacques), poëte français, né à Auxerre, mort vers 1547. Il fut aumônier de François Ier et secrétaire de ses commandements. On a de lui : une traduction en vers de quelques passages des *Métamorphoses* d'Ovide, qui fut insérée avec trois autres de ses poésies françaises dans le *Livre de plusieurs pièces* (Lyon, 1549, in-16); des poésies latines publiées avec celles de Théocienus (Poitiers, 1536, in-4); une traduction du *Courtisan* de Balthazar Castiglione (1547).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

**COLIN MUSET**, poëte français du XIIIe siècle. Il était ménestrel de profession et allait chanter de château en château. Il ne rougissait pas de demander son salaire et de se plaindre lorsqu'il ne le recevait pas, comme on le voit par les premiers vers de sa chanson du ménestrel :

Sire cuens (comte), j'ai vielé
Devant vous, en votre osté;
Si ne m'avez rien doné
Ni mes gages aquité,
C'est vilanie.

Il reste de lui cinq chansons et quelques autres petites pièces.

Cf. *Les Poëtes français*, édit. Crépet, t. I.

**COLINES** (Simon DE), imprimeur français, mort vers 1547. Ouvrier, puis associé d'Henri Ier Estienne, il lui succéda et épousa sa veuve. Il fit des éditions remarquables par la beauté du papier, l'élégance des caractères et des vignettes, aussi bien que par la correction du texte. On croit qu'il introduisit le premier dans l'imprimerie française les lettres italiques. Il a écrit les préfaces de plusieurs des livres qu'il a édités.

Cf. Maittaire : *Vitæ typographorum aliquot Parisiensium*; — Werdet : *Histoire du livre*.

COLLABORATION LITTÉRAIRE. On entend, d'une manière générale, par collaboration littéraire, la coopération de deux ou de plusieurs auteurs à une même œuvre; mais il faut distinguer

diverses sortes de collaboration, suivant la nature des ouvrages. S'il s'agit d'une publication encyclopédique, d'une revue, d'un journal, où chaque écrivain signe ses articles et leur imprime son cachet particulier, il y a juxtaposition d'écrits dont chacun reste à son auteur propre; il n'y a pas une véritable collaboration. Si l'on parle d'un ouvrage collectif, dictionnaire, encyclopédie, recueil périodique ou journal, dans lequel chaque écrivain efface sa personnalité, pour laisser le directeur ou le rédacteur en chef donner à tout l'ensemble l'unité de vues et l'unité de teinte, il y a une collaboration plus réelle; mais ce n'est pas encore celle qui tient une place intéressante dans l'histoire littéraire. Celle-là consiste dans la production en commun d'une œuvre une et non composée d'articles ou de morceaux détachés. C'est dans ce sens que la collaboration littéraire peut offrir un curieux sujet d'étude.

La collaboration paraît avoir été inconnue des anciens. On en a pourtant donné comme exemple les poëmes homériques, dans l'hypothèse où Homère n'aurait pas existé, et où ce grand nom n'aurait été qu'un pseudonyme collectif. C'est là une application inexacte, car, en admettant cette hypothèse, on ne saurait voir dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* qu'un assemblage de petits poëmes exécutés d'abord séparément et sans aucune vue d'ensemble, puis rapprochés par la similitude des sujets et de l'inspiration, enfin fondus et harmonisés peu à peu par le travail de plusieurs générations de rhapsodes. On a dit avec plus de fondement, du moins en apparence, que les comédies de Térence étaient en partie le résultat d'une collaboration à laquelle avaient participé ses protecteurs, Scipion Émilien et Lælius; le bruit en courait parmi les contemporains, et Térence, dans le prologue des *Adelphes* ainsi que de l'*Heautontimorumenos*, s'en défend tout juste assez, suivant la remarque de Naudet, pour ne pas les exposer aux reproches de la gravité romaine et leur donner cependant une satisfaction d'amour-propre. Il n'est pas probable que cette collaboration ait été réelle; mais il est certain que le goût, les conseils de Scipion et de Lælius eurent une grande influence sur les compositions et le style du poëte.

En France, pour les œuvres de théâtre, la collaboration remonte à une époque assez ancienne. Chez les Enfants-sans-souci et les Confrères de la Passion, l'œuvre était attribuée à tous ceux qui y avaient contribué, même matériellement. Il y a moins de fantaisie qu'on ne pourrait le croire dans ces paroles prêtées à Gringoire par Victor Hugo (*Notre-Dame de Paris*, liv. I, ch. 1) : « Mes damoiselles, c'est moi qui suis l'auteur; c'est-à-dire, nous sommes deux, Jehan Marchand, qui a scié les planches et dressé la charpente et la boiserie du théâtre, et moi, Pierre Gringoire, qui ai fait la pièce. » Le premier exemple de collaboration véritable qu'il soit possible d'indiquer avec certitude dans l'histoire du théâtre en France, est la collaboration des cinq auteurs qui travaillèrent sous les ordres du cardinal de Richelieu. Ces cinq auteurs étaient Boisrobert, l'Estoile, Colletet, Rotrou et Pierre Corneille. Ils étaient chargés de mettre en vers les comédies et les tragédies dont le cardinal faisait le plan. De cet atelier de poésie sortirent *la Grande Pastorale, les Thuileries, l'Aveugle de Smyrne, Mirame*. On sait que Pierre Corneille n'eut pas la complaisance des autres collaborateurs, et que ses œuvres personnelles finirent par inspirer au ministre une jalousie dont la cabale contre le *Cid* montra toute l'âpreté.

Les deux plus remarquables produits de la collaboration littéraire au XVII^e siècle furent la comédie des *Plaideurs* et la comédie-ballet de *Psyché*. Il paraît hors de doute que Boileau, Chapelle, La Fontaine et Furetière furent les collaborateurs de Racine pour *les Plaideurs*, et que la pièce se composa en partie dans leurs soupers au cabaret de la Croix-de-Lorraine; suivant la tradition, quelques-uns des meilleurs traits seraient dus à Chapelle. Mais on ignore la part précise que prit à l'œuvre chacun des amis, et Racine fondit le tout dans la rédaction définitive. Pour *Psyché*, la collaboration fut bien plus réelle, et la part de chaque collaborateur peut être précisée. Molière, que la cour avait chargé de faire une pièce à grand spectacle pour le carnaval de 1671, choisit le sujet, traça le plan, et écrivit le prologue, le premier acte, la première scène du deuxième acte et la première du troisième. N'ayant pas le temps de composer le tout, il confia le reste de la pièce à Pierre Corneille et les intermèdes à Quinault, sauf le premier dont se chargea Lulli. On remarquera que, dans l'édition primitive, vendue « *pour l'auteur* à Paris, chez Pierre Le Monnier, 1671, » le privilége est au nom de Molière seul. Le *Chapelain décoiffé*, qui parut sous le nom de Boileau, fut fait en collaboration, probablement au cabaret du Mouton-Blanc, ou, suivant une autre tradition, dans un repas chez Furetière, par les mêmes amis qui avaient travaillé aux *Plaideurs*. On se mettait alors à plusieurs pour moins encore. Le sonnet en réponse à celui du duc de Nevers contre la *Phèdre* de Racine fut composé par le comte de Fiesque, les marquis de Manicamp et d'Effiat, les chevaliers de Nantouillet et de Guilleragues.

Vers le même temps, la collaboration de Leclerc et de Coras à une tragédie d'*Iphigénie* était rendue célèbre par une épigramme de Racine, applicable, en cas d'insuccès, à bien des collaborateurs :

> Entre Le Clerc et son ami Coras,
> Deux grands auteurs rimant de compagnie,
> N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats
> Sur le propos de leur *Iphigénie*.
> Coras lui dit : « La pièce est de mon cru. »
> Le Clerc répond : « Elle est mienne et non vôtre. »
> Mais aussitôt que l'ouvrage eut paru,
> Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Quelques comédies de Thomas Corneille ont été faites en collaboration : *le Comédien poëte* (1673), avec Montfleury; *l'Inconnu* (1675) et *la Devineresse* (1679), avec Visé; *la Dame invisible* (1685), avec Hauteroche. Nous signalerons encore, dans le même siècle, la part de collaboration qu'eut Segrais à divers écrits de M^lle de Montpensier, aux *Portraits*, à la *Relation de l'Ile imaginaire*, à la *Princesse de Paphlagonie*, et même aux *Mémoires* dont il revit le style, du moins pour les premières parties. C'est sous le nom de Segrais que parut *Zayde* de M^me de La Fayette; mais, s'il eut quelque part à ce roman, elle fut sans importance.

Au commencement du XVIII^e siècle, la collaboration de Brueys et de Palaprat donna le jour à *l'Avocat Patelin* (1706). Les mêmes auteurs avaient fait ensemble plusieurs autres pièces : *le Grondeur, le Muet, les Quiproquo, l'Important*. Dans ces divers ouvrages, le travail de chacun des collaborateurs ne fut pas égal. Brueys écrivait, à propos du *Grondeur* : « Le premier acte est entièrement de moi, et il est excellent; le second a été gâté par quelques scènes de farce de Palaprat, et il est médiocre; le troisième est entièrement de lui, et il est détestable. » Ce dernier trait n'est-il pas la traduction naïve de l'épigramme de Racine? Le fait est que Palaprat s'occupait surtout de faire recevoir les pièces, de les faire jouer et d'en pousser le succès. Lui-même imposait assez souvent silence à son amour-propre pour en convenir. Bientôt la collaboration, qui était si difficile pour toutes les œuvres où doit s'accuser fortement l'unité de pensées, de sentiments, de caractères, allait trouver un genre de pièces auxquelles pouvaient s'adapter sans

inconvénient, quelquefois même avec bonheur, les résultats d'un travail collectif. Nous voulons parler des farces, des arlequinades, des scènes dialoguées du théâtre de la Foire, qui commencèrent, vers l'année 1715, à attirer la foule. Les principaux auteurs de ces pièces furent Le Sage, Fuzelier, Piron, qui eurent pour collaborateurs Dorneval, Autreau, Lafont, Fromaget, etc. L'opéra comique fournit aussi un genre très-favorable à la collaboration. Cependant les premiers écrivains qui le traitèrent ne firent pas d'ordinaire appel à des collaborateurs. Du vivant de Favart, on répandit le bruit que Voisenon était pour beaucoup dans ses ouvrages; La Harpe paraît avoir fort justement apprécié la valeur de ce bruit, quand il a dit : « Favart avait beaucoup plus d'esprit que l'abbé de Voisenon, mais il se laissait bonnement protéger par celui qui, dans le fond, lui devait sa petite réputation. »

De toutes les œuvres qui composent notre littérature dramatique, il n'en est pas qui se soient mieux prêtées à la collaboration que les vaudevilles. Les petites combinaisons qui forment l'intrigue de ces pièces ne sont pas d'ordinaire de celles qui exigent la concentration et l'unité de pensées d'un seul auteur. On n'y demande pas cet art parfait qui ajuste toutes les scènes et jusqu'au moindre détail, de manière à former un ensemble où la logique des sentiments et des caractères soit suivie dans ses dernières conséquences. Il s'agit, en général, d'amuser, sans être bien difficile sur les moyens. Souvent le succès y dépend d'un personnage accessoire, d'une scène à peine liée à l'action, ou bien encore d'une suite de bons mots qu'on pourrait retrancher sans changer en rien le fond même de l'œuvre. Il est facile de comprendre comment, dans de telles conditions, l'un des collaborateurs peut fournir le plan, l'autre l'arrangement des scènes, et un autre les bons mots; comment l'un peut se charger du dialogue, et l'autre exclusivement des couplets. Si l'on prend le vaudeville à ses débuts, on y trouve la collaboration, et on la voit ensuite dominer jusqu'à nos jours dans cette sorte de pièces. Piis avait pour collaborateur Barré, avec qui il fonda le théâtre du Vaudeville (1792), et l'on disait épigrammatiquement de ses œuvres, qu'il y en avait « beaucoup à barrer ». La collaboration de Barré, Radet et Desfontaines est restée célèbre. Désaugiers eut plusieurs collaborateurs. Scribe en eut une foule, les uns ordinaires, les autres extraordinaires; on a dit avec justesse qu'il était à la tête d'un véritable atelier de vaudevilles. Il surveillait et dirigeait, retouchait l'œuvre et quelquefois la refondait. Germain Delavigne, Mélesville, H. Dupin, Brazier, Varner, Carmouche, Bayard, Xavier, furent ses principaux collaborateurs. Il a rendu lui-même à la collaboration ce modeste et reconnaissant témoignage : « Le peu d'ouvrages que j'ai composés seul ont été pour moi un travail; ceux que j'ai faits avec mes collaborateurs, un plaisir. »

D'autres associations ont produit, dans le vaudeville, des œuvres heureuses et quelquefois remarquables : celles de Duvert et Lauzanne, de Labiche, Marc Michel, Lefranc et Ed. Martin, des frères Cogniard, d'Henri Meilhac et Lud. Halévy, etc. La plupart des bons vaudevilles ont été dus à la collaboration. Cette méthode de composition, si bien appropriée à ce genre, convient également aux pièces à tiroir, dont les scènes ont entre elles fort peu de liaison, et aux féeries, aux revues, qui tiennent toujours plus ou moins du vaudeville et de la pièce à tiroir. Quelquefois même on voit, pour les féeries et les revues, l'affiche mentionner, outre les noms de plusieurs auteurs, ceux des peintres décorateurs, du machiniste et du costumier. Ainsi se renouvelle le procédé en usage au temps de Gringoire, et c'est justice, car ils collaborent tous réellement à l'œuvre et concourent à son succès. Après l'opéra comique, le vaudeville et les pièces qui s'en rapprochent, la collaboration a envahi le drame et la comédie, où elle peut devenir funeste en amenant le manque d'unité. M. Em. Augier lui a dû pourtant deux des meilleures comédies de mœurs, *le Gendre de M. Poirier*, écrit avec M. J. Sandeau, et *les Lionnes pauvres*, avec M. Ed. Foussier. De nos jours, les affiches de théâtre ont souvent fait croire à une collaboration qui n'existe pas en réalité : c'est quand un auteur dramatique emprunte son sujet à un roman, et que le nom de l'auteur du roman est annoncé à côté du sien. Aux effets, bons ou mauvais, de la collaboration sur les œuvres théâtrales elles-mêmes, il faut ajouter les conséquences qu'un écrivain, bien placé pour en juger, a indiquées en ces mots : « Le vice de l'association est dans le monopole. Les directeurs de théâtre n'accueillent qu'avec répugnance les œuvres hardiment signées d'un seul nom inconnu, quand ils voient les habiles et les expérimentés associer leurs noms et leurs talents. Ils demandent qu'aux éventualités d'un mérite possible, mais incertain, se joigne la garantie d'une vieille renommée. »

Le besoin de produire rapidement, et de remplir des engagements contractés avec des libraires ou des journaux, a rendu très-fréquent aussi le système de la collaboration dans le roman. Le plus fameux exemple en ce genre est celui d'Alexandre Dumas père, menant de front, dans des publications diverses, trois ou quatre feuilletons, dont le total finissait par donner, au bout de l'année, 50 à 60 volumes. Par un traité avec la *Presse* et le *Constitutionnel*, il s'était engagé à fournir, par an, à ces journaux plus de volumes que n'en pourrait copier un expéditionnaire. Il n'était pas douteux que, pour mettre au jour tant d'ouvrages et en promettre plus encore qu'il n'en produisait, il avait recours à la collaboration. Une brochure, intitulée *Fabrique de romans, maison A. Dumas et Cie* (1845), révéla des faits que les réclamations des intéressés et les sentences judiciaires vinrent ensuite confirmer. Il a été possible de retrouver, en beaucoup de cas, la part qui revenait à chacun des collaborateurs dans les œuvres signées par Alexandre Dumas seul. Comme contraste à cette sorte de collaboration mal cachée, nous citerons deux exemples contemporains de collaboration avouée, mais où la part de chaque collaborateur est impossible à définir, en sorte qu'il en résulte comme un mystère pour le public, et pour la critique un problème : nous voulons parler des œuvres collectives des deux frères « Edmond et Jules de Goncourt », et de celles qui portent la signature « Erckmann-Chatrian ». Il vaut mieux fondre ainsi les noms de deux auteurs en un tout inséparable que de s'en remettre au caprice du hasard pour donner un signataire unique à une œuvre commune, comme firent, au siècle dernier, Anquetil et F. de La Salle. Ils avaient écrit ensemble une *Histoire civile et politique de la ville de Reims* (Reims, 1756-57, 3 vol. in-8); ils tirèrent au sort le nom de celui qui signerait seul : le sort favorisa Anquetil, qui inaugura ainsi par une grosse monographie la féconde série de ses publications historiques.

Cf. J. Goizet : *Histoire anecdotique de la collaboration au théâtre* (1868, in-18).

**COLLATÉRAL (LE)**, pièce de Picard (v. ce nom).

**COLLÉ** (Charles), chansonnier et auteur dramatique français, né en 1709 à Paris, mort le 3 novembre 1783. Fils d'un procureur au Châtelet, il fut clerc de notaire, puis secrétaire chez un receveur général des finances. La gaieté de son esprit et la connaissance qu'il fit de Piron, de Gallet et de Panard, le conduisirent dans un monde qui lui

convenait mieux. Ses premiers vers furent des amphigouris, genre à la mode qu'il poussa fort loin, puisqu'il composa une tragédie bouffonne, intitulée *Cocatrix*, entièrement écrite dans le style amphigourique. Crébillon fils lui ayant reproché de gaspiller son talent, il commença, comme il le dit lui-même, à rimer « sa première chanson raisonnable ». Les réunions que ses joyeux amis tenaient chez Gallet ayant été continuées, en 1729, dans l'établissement du *Caveau*, tenu par le traiteur Landel, Collé fut un des membres les plus zélés de cette académie de la chanson Le duc d'Orléans, qui aimait beaucoup la comédie et la jouait lui-même sur son théâtre du Palais-Royal, s'attacha Collé comme auteur dramatique, puis le nomma son lecteur et son secrétaire, avec des appointements considérables. Les petites comédies et les parades écrites pour le théâtre du prince sont d'un comique franc et d'une verve spirituelle, mais, en général, fort licencieuses, avec ces sous-entendus et ces gravelures gazées qui plaisaient au grand monde du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles forment un recueil intitulé *Théâtre de société* (Paris, 1768, 2 vol. in-8; 1777, 3 vol. in-12). Les plus originales sont : *la Vérité dans le vin, le Galant escroc, la Tête à perruque.*

Collé aborda le Théâtre-Français en 1763, avec une comédie en trois actes, en vers libres, *Dupuis et Desronais*. Le sujet et le titre sont empruntés de Gr. de Challe. La pièce, au lieu de la gaieté qu'on devait attendre de l'auteur, offre ce comique larmoyant dont il s'est lui-même moqué à propos des œuvres de La Chaussée. Dupuis, égoïste par excès de sensibilité, a pour sa fille une tendresse inquiète et jalouse; il ne peut se faire à l'idée qu'un époux viendra partager son cœur et lui enlèvera cette consolation de ses vieux jours. Desronais, l'amant de Marianne, est d'un caractère bouillant qui contraste avec l'humeur mélancolique de Dupuis. La fille est partagée entre la piété filiale et son amour. Ces trois caractères bien développés soutiennent l'ouvrage, qui a peu d'action. Le style, faible et négligé, n'est que de la prose rimée. En 1771, Collé fit jouer *la Veuve*, mauvaise comédie qui eut une chute méritée et ne fut représentée qu'une fois. En 1774, le Théâtre-Français donna sa *Partie de chasse de Henri IV*, comédie en trois actes, en prose, qui depuis près de dix ans était jouée sur les théâtres de province et de société. Elle obtint un grand succès, malgré le manque d'unité. Le premier acte est un hors-d'œuvre, sans rapport avec l'enlèvement de la jeune paysanne par Concini; mais la réconciliation de Sully avec le roi y est présentée d'une manière intéressante. Dans le reste de l'œuvre, le naturel du dialogue, la vérité des sentiments, la naïveté de Margot et de Lucas, la bonhomie du garde-chasse Michaut, font un ensemble très-agréable et un tableau populaire alors nouveau sur notre scène. Le fond de l'intrigue est emprunté à une pièce de Dodsley, intitulée *le Roi et le Meunier de Mansfield*, que Sedaine a imitée aussi dans *le Roi et le Fermier*. Collé a, en outre, retouché *le Menteur* de Corneille, *la Mère coquette* de Quinault, l'*Andrienne* de Baron, *l'Esprit follet* de Hauteroche, *le Jaloux honteux de l'être* de Dufresny.

Mais, quel que fût son talent pour le théâtre, c'est surtout à titre de chansonnier qu'il tient sa place dans notre histoire littéraire. La tournure de son esprit, sa gaieté, sa verve, son habileté à couper le vers, à ramener ingénieusement le refrain, en ont fait un des maîtres de la chanson. Il imita dans ses couplets, avec une grande vérité, le ton d'indécence aisée et spirituelle de la bonne compagnie de son temps; mais il ne se borna pas aux sujets galants ou graveleux : il chansonna aussi les ridicules littéraires et célébra les événements agréables à la nation. Ainsi, il fit en 1756 sa fameuse chanson sur la prise de Port-Mahon, qui lui valut une pension de six cents livres et eut un succès extrêmement populaire, dû en partie à des coupes de mots d'un effet original. Le premier recueil des chansons de Collé fut publié sous ce titre : *Chansons joyeuses mises au jour par un âne-onyme, onyssime, nouvelle édition, considérablement augmentée, avec de grands changements qu'il faudrait encore changer. A Paris, à Londres et à Ispahan seulement, de l'imprimerie de l'Académie de Troyes* (1765, in-8). Le *Recueil complet* fut imprimé en 1807 (2 vol. in-18).

Les contemporains de Collé l'ont représenté comme un esprit sans fiel et d'une placide bonhomie. Effectivement, sauf des attaques contre l'opéra comique et contre la comédie larmoyante, sauf aussi des traits nombreux lancés contre Voltaire à l'égard duquel il partageait l'hostilité de son ami Piron, il se montra content de toutes choses et bienveillant pour tout le monde. La publication de son *Journal historique* (Paris, 1805-1807, 3 vol. in-8) a révélé son vrai caractère, et fait voir qu'il enfermait en lui-même beaucoup d'aigreur et d'amertume. Il y a enregistré, de 1758 à 1782, les nouvelles littéraires et ses jugements sur les hommes au milieu desquels il vivait. C'est, à part quelques passages équitables et d'un sentiment assez élevé, une diatribe clandestine, une chronique maligne et scandaleuse, à laquelle il est impossible, contre toute vraisemblance, que la haine et l'envie n'aient pas eu de part.

Cf. Taillefer : *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français* (1765, 4 vol in-8); — Imbert, dans le *Mercure de France* (1783); — Palissot : *Mémoires sur la littérature*; — Grimm : *Correspondance*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*.

**COLLENUCCIO** (Pandolfo), littérateur italien du XV<sup>e</sup> siècle, né à Pesaro, mort le 11 juin 1504. Il fut en faveur auprès d'Hercule I<sup>er</sup>, duc de Ferrare. Jean Sforza le fit étrangler pour avoir entretenu une correspondance secrète avec César Borgia, duc de Valentinois, dans le dessein de livrer Pesaro à ce dernier. Collenuccio a écrit en italien un *Abrégé de l'histoire du royaume de Naples* (Venise, 1539, in-8). Cet ouvrage, dont une traduction latine a presque fait oublier l'original, a été continué par Mambrino Rosco de 1459 à 1513 (Ibid., 1557, in-8), et par Tommaso Costo jusqu'en 1610 (Ibid., 1613, 3 vol. in-4). On a aussi de Collenuccio une traduction en tercets de l'*Amphitryon* de Plaute (Venise, 1530, in-8), que le duc Hercule fit représenter à Ferrare; une *Rappresentazione de Jacob et Joseph* (Venise, 1523, in-8); quatre dialogues moraux, dont l'un a été traduit en français sous le titre de *Dialogue de la tête et du bonnet* (Paris, 1543, in-4); un *Traité sur l'éducation des anciens* (Vérone, 1542, in-8), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*; — Giulo Perticari : *Intorno la morte di P. Collenuccio* (Milan, 1816, in-8).

**COLLET** (Pierre), théologien français, né le 6 septembre 1693 à Ternay (Loir-et-Cher), mort le 6 octobre 1770 à Paris. Il prit, très-jeune, l'habit des frères de Saint-Lazare, professa la théologie dans quelques maisons de leur ordre et fut ensuite chargé de diriger le collége des Bons-Enfants. Ses livres jouirent d'une grande renommée. Il mêlait quelquefois la plaisanterie aux sujets les plus sérieux. Parmi ses nombreux ouvrages, dont quelques-uns ont un objet très-spécial, et qui ont été très-souvent réimprimés, nous citerons : *Institutiones theologicæ* (Paris, 1744, 1756, in-12); *Institutiones theologiæ moralis* (Ibid., 1758, 6 vol. in-12); *Institutiones theologiæ scholasticæ* (Lyon, 1765, 2 vol. in-12); *Vie de saint Vincent de Paul* (Nancy, 1748, 2 vol. in-4), dont il a publié un

excellent *Abrégé* (Paris, 1764, in-12); *Traité des saints mystères* (Avignon, 1816, 2 vol. in-12); *Traité des devoirs d'un pasteur* (Paris et Avignon, 1757, in-12); l'*Écolier chrétien* (Lyon, 1769, in 12).

Cf. B. Hauréau : *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

**COLLETET** (Guillaume), poëte français, né le 12 mars 1598 à Paris, mort le 11 ou le 19 février 1659. Il se fit recevoir avocat au parlement, mais ne plaida pas et commença, au sortir de la jeunesse, son existence de poëte et de buveur. « Car, dit Chapelain, il a passé sa vie entre Apollon et Bacchus, sans souci du lendemain. » Membre de l'Académie française dès sa création, il fut un des protégés du cardinal de Richelieu, qui le plaça, malgré son peu de talent dramatique, au nombre des cinq auteurs chargés de travailler à des pièces de théâtre sous sa propre inspiration. Il reçut de ce protecteur des faveurs nombreuses. On sait que le prologue de la pièce des *Tuileries* lui valut cinquante pistoles pour les vers où l'on voyait :

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle.

Seulement le cardinal préférait : « barboter dans la bourbe de l'eau; » mais le poëte tint bon et l'emporta après deux jours de discussions. D'autres grands seigneurs récompensèrent richement les vers de Colletet. Aussi eut-il maison de campagne, et put-il acheter, à la ville, la maison de Ronsard, pour lequel il avait une véritable vénération. Mais, grâce à son insouciance, il passa ses dernières années dans la gêne. Il ne s'en plaignit guère que dans ses poésies. « O l'admirable tempérament que celui du complaisant M. Colletet! dit le *Chevræana*. On ne l'a jamais vu en colère; et en quelque état qu'on le rencontrât, on aurait jugé qu'il était content et aussi heureux même que Sylla, qui se vantait de coucher toutes les nuits avec la Fortune. Nous allions manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y ferait porter son pain, son plat, avec deux bouteilles de champagne ou de bourgogne. Il ne fournissait qu'une vieille table de pierre, sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Baïf, Amadis Jamyn avaient fait en leur temps d'assez bons repas, etc. »

Colletet, en poésie, est de l'école de Ronsard. Son goût ne se montre pas toujours pur; il tombe dans l'enflure ou dans la trivialité; mais il écrit avec fermeté, avec un grand soin de la rime, et trouve parfois des accents poétiques, surtout dans ses sonnets. On cite, entre autres, celui qui commence par ces vers :

Claudine, avec le temps tes grâces passeront,
Ton jeune teint perdra sa pourpre et son ivoire;
Le ciel, qui te fit blonde, un jour te verra noire,
Et, comme je languis, tes beaux yeux languiront.

Colletet fut aussi critique et érudit. Ses ouvrages en ce genre sont consultés avec fruit.

On a de lui : *Désespoir amoureux* (Paris, 1622, in-12); *Divertissements* (Paris, 1631, in-8); *le Banquet des poëtes* (1646, in-8); *Épigrammes*, avec un *Discours sur l'épigramme* (1653, in-12); *Poésies diverses* (1656, in-12); *Traité de la poésie morale et sentencieuse* (1657, in-12); *Sur le sonnet* (1658, in-12); *Sur le poëme bucolique et l'églogue* (1658, in-12). Ces divers traités furent réunis, sous le titre d'*Art poétique* (1658, in-12). On peut citer encore quelques traductions, puis une *Histoire des poëtes français*, ouvrage plein de recherches, dont le manuscrit, conservé depuis deux siècles, et mis à profit par La Monnoye et Sainte-Beuve, a été malheureusement détruit dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en mai 1871. Il a été publié dans le *Trésor des pièces angoumoisines*, les *Vies d'Octavien et Mellin de Saint-Gelais, de Marguerite d'Angoulême et de Jean de la Péruse*, par Gellibert de Séguins (1863, in-8).

COLLETET (Claudine), femme du précédent, passa quelque temps pour une femme poëte. Son mari lui composait des vers qu'elle récitait dans les repas où assistaient ses amis. Il poussa la précaution jusqu'à faire, pendant sa dernière maladie, une pièce que Claudine devait publier après sa mort et où elle disait adieu aux Muses. La Fontaine, qui en voulait, dit-on, à la veuve de la manière dont elle avait reçu ses madrigaux amoureux, ne s'y laissa pas tromper, et lança ces vers :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien;
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

COLLETET (François), poëte français, fils des précédents, né à Paris vers 1628, mort vers 1680. N'ayant hérité de son père que sa bibliothèque, il fut obligé de la vendre et tomba dans une grande misère. C'est de lui que Boileau a dit, dans sa première satire :

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Il a laissé des poésies bien inférieures à celles de son père : *Noëls nouveaux, le Tracas de Paris la Muse coquette*, etc.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI.

**COLLETTA** (Pietro), historien italien, né à Naples en 1773, mort à Florence en 1831. Militaire, ingénieur, administrateur, homme politique, tour à tour en faveur et disgracié, il a écrit, en la recommençant trois fois, une *Histoire du royaume de Naples* depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV, et fait des malheurs de Naples sous les Bourbons, de 1734 à 1825, un tableau vivant, coloré, où l'on a voulu voir, avec un peu de complaisance, les qualités de concision et d'énergie de Tacite et de Salluste. Cet ouvrage, qui circula d'abord manuscrit, a été, après la mort de Colletta, imprimé à Genève, d'où il s'est répandu en Italie par million d'exemplaires. Il en a été publié une traduction française (Paris, 1835, 4 vol. in-8).

Cf. Marc Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Paris, 1860, in-18); — Perrens : *Hist. de la littér. ital.* (Ibid., 1867, in-8).

**COLLIER** (Jeremy), controversiste anglais, né en 1650, mort en 1726. Par attachement à la cause de Jacques II, il refusa de prêter serment sous Guillaume III et perdit ses bénéfices ecclésiastiques. Homme de conscience et de labeur, il a laissé des travaux estimables : la traduction du *Dictionnaire* de Moréri (1701-1721, 4 vol. in-folio); une *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne* (1708-1714, 2 vol. in-folio), etc. Mais un de ses écrits doit surtout être cité ici pour son influence sur la littérature anglaise : c'est son *Aperçu rapide sur l'immoralité et l'irréligion du théâtre anglais* (Short view of the immorality... of the english stage; Londres, 1698, in-8), ayant pour supplément : *the Ancient and modern stage surveyed*, 1699. Le théâtre anglais était alors le plus immoral et le plus indécent de l'Europe : Collier en attaqua la licence avec une vigoureuse et spirituelle indignation qui mit le public de son côté, et força les auteurs dramatiques à plus de réserve.

Cf. Chaufepié : *Dictionnaire historique*; — Macaulay : *Critical and historical essays*.

**COLLIN** (Henri-Joseph DE), poëte dramatique allemand, né à Vienne le 26 décembre 1772, mort le 28 juin 1811. Il étudia le droit à Vienne, fut homme de loi, devint conseiller de cour et fut anobli. Il a traité surtout des sujets antiques : *Ré-*

*gulus*, *Coriolan*, *les Horaces*, etc. On cite, en outre, ses *Chants de la Landwehr*, des ballades et autres poëmes. Ses *Œuvres* ont été recueillies par son frère (Werke, Vienne, 1814, 6 vol.). — Celui-ci, Mathieu DE COLLIN, né en 1779, mort en 1824, professeur de philosophie à Cracovie, rédacteur des *Annales littéraires de Vienne*, a laissé aussi quelques ouvrages dramatiques.

**COLLIN D'HARLEVILLE** (Jean-François), poëte dramatique français, né le 30 mai 1735 à Mévoisins, près de Maintenon, mort le 24 février 1806. Après avoir fait ses études au collége de Lisieux à Paris, il entra chez un procureur. Dans une petite pièce de vers monorimes, qu'il fit sur *les Infortunes d'un clerc au parlement*, il écrivit en note : « Cette petite folie est à peu près le seul fruit que j'aie retiré de quatre à cinq ans de cléricature. » Il débuta au théâtre par *l'Inconstant*. Cette comédie, qu'il destinait à l'Ambigu-Comique, était d'abord en un acte, en prose. Préville lui conseilla de la versifier et de l'étendre au moins jusqu'à trois actes. Ainsi refait, *l'Inconstant* fut reçu à la Comédie-Française en 1780. On ne le joua qu'en 1784 à Versailles, et en 1786 à Paris. La pièce réussit par le comique de quelques situations, quoique par un effet fatal d'un sujet qui ne comporte pas le développement d'un véritable caractère, elle consistât en une série de boutades uniformes et prévues. La faiblesse de l'intrigue et le mérite du style furent appréciés ainsi par Diderot : « C'est une pelure d'oignon brodée en paillettes d'or et d'argent. »

*L'Optimiste*, en cinq actes, représenté en 1788, eut un succès plus sérieux. « L'intrigue, dit La Harpe, en est un peu faible, mais bien conduite et bien ménagée; elle a même un mérite dramatique, c'est d'amener naturellement des incidents qui font ressortir le principal caractère. » Tel est l'incident des cent mille écus perdus par l'optimiste : il ne s'en afflige guère qu'à cause de sa fille, dont il croit que cette perte empêchera le mariage avec Morinval; il ignore qu'elle ne l'aime pas et qu'elle en aime un autre; et Angélique est heureuse d'assurer son père qu'elle ne regrette nullement le mariage manqué. Collin montra dans *l'Optimiste* son propre caractère, qui le portait aux idées douces et aux sentiments philanthropiques. Ce qui nuit à l'intérêt de la comédie, c'est que, tout système à part, l'optimiste a trop sujet de s'estimer heureux.

La comédie des *Châteaux en Espagne*, en cinq actes, représentée en 1789, peint encore l'optimiste, comme le dit Geoffroy, avec deux grains de folie. C'était le fond le plus comique que l'auteur eût encore traité; mais les visions de l'homme aux châteaux ne sont qu'un lieu commun toujours à peu près le même. En voici le sens, dans un échantillon de la manière de l'auteur, auquel on reprochait, de son temps, de trop morceler les vers :

...Chacun fait des châteaux en Espagne ;
On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne;
On en fait en dormant, on en fait éveillé...
C'est quelque chose encor que de faire un beau rêve...
Flatteuse illusion ! doux oubli de nos peines !
Oh ! qui pourrait compter les heureux que tu fais !..
Quand je songe, je suis le plus heureux des hommes ;
Et, dès que nous croyons être heureux, nous le sommes.

Le chef-d'œuvre de Collin d'Harleville, *le Vieux célibataire*, en cinq actes, fut joué en 1792. Cette comédie qu'on accusa l'auteur d'avoir imitée de *la Gouvernante* d'Avisse, a donné lieu à deux jugements fort divers de Geoffroy. Le premier est ainsi conçu : « Si le vieux célibataire est malheureux, ce n'est point du tout parce qu'il n'a ni femme ni enfants, c'est parce qu'il n'a ni caractère ni sens commun ; c'est un vieux imbécile, un vieux Cassandre qui tremble devant ses domestiques. Sa gouvernante est sa bonne : elle lui lit ses lettres; elle lui donne ses gants, son chapeau, sa canne; je ne sais si elle ne lui met pas sa serviette, et si ce vieux enfant mange tout seul... Ce n'est point là un caractère, c'est une caricature. » Ailleurs le même critique dit : « Quoique la fable ne soit qu'un roman usé, elle présente le tableau très-vrai et très-moral d'un vieillard faible et crédule, trompé et subjugué par ses domestiques. » Il ajoute que tous les ouvrages de l'auteur se distinguent par un excellent ton et un naturel heureux; que le comique y est dans les situations et non dans les mots; et que partout on reconnaît l'empreinte d'un très-aimable talent.

Les autres comédies de Collin d'Harleville, toutes en vers, sont : *M. de Crac en son petit castel*, un acte, bluette bouffonne et bien versifiée ; *Rose et Picard, ou la suite de l'Optimiste*, un acte ; *Malice pour malice*, trois actes ; *les Artistes*, quatre actes ; *les Mœurs du jour, ou l'École des jeunes femmes*, cinq actes; *le Vieillard et les jeunes gens*, cinq actes ; *Il veut tout faire*, un acte ; *les Riches*, cinq actes ; *les Querelles des deux frères, ou la Famille bretonne*, trois actes. Les poésies fugitives de Collin sont en général des *Épîtres;* elles sont ingénieuses, aimables, mais presque toujours faibles d'idées et d'expression : c'est de la prose rimée. La Harpe fait observer, en outre, qu'il y parle trop de lui et de sa bonhomie. Le bon Collin d'Harleville n'eut point d'ennemis, et il eut pour amis intimes Andrieux et Ducis, qui le chantèrent en prose et en vers comme « le plus doux des mortels ». Il fut appelé à l'Institut, lors de sa création. Andrieux a publié ses œuvres, sous le titre de *Théâtre et poésies fugitives* (Paris, 1822, 4 vol. in-8). Il en existe d'autres éditions (Paris, 1805, 4 vol. in-8; 1821, 4 vol. in-18). On a publié aussi ses *Œuvres choisies* (Paris, 1826, 3 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Andrieux : *Notice*, dans son édition ; — Quérard : *la France littéraire*.

**COLLINI** (Cosmo-Alessandro), littérateur, né à Florence en 1727, mort à Mannheim en 1806. Il fut, de 1752 à 1756, secrétaire de Voltaire, qu'il aida dans sa composition des *Annales de l'Empire*. Celui-ci le fit nommer historiographe de l'électeur bavaro-palatin et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Mannheim. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Acta Academiæ Theodoro-palatinæ* de Mannheim, divers écrits historiques en français : *Discours sur l'histoire d'Allemagne* (Mannheim, 1761, in-8); *Lettres sur l'Allemagne* (Ibid., 1784, in-12); *Mon séjour auprès de Voltaire* (Paris, 1807, in-8), etc.

**COLLINS** (Antoine), philosophe anglais, né à Heston (Middlessex) le 21 juin 1677, mort le 13 décembre 1729. Disciple et ami de Locke, il porta dans les questions philosophiques et religieuses une vivacité et une indépendance qui soulevèrent contre lui beaucoup d'orages, malgré la modération de son caractère et l'honorabilité de sa vie. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Essai sur l'usage de la raison dans les propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain* (Essay concerning the use of reason in, etc.; 1707) ; *Discours sur la liberté de pensée* (Discourse on free thinking, 1713), qui fut refuté par Bentley ; *Recherches philosophiques sur la liberté et la nécessité* (Philos. Inquiry concerning, etc. ; 1715), son œuvre philosophique principale ; *Principes et preuves du christianisme* (Grounds and reasons of the Christ. religion, 1724).

Cf. Thorschmidt : *Kritische Lebensgeschichte A. C.'s, des ersten Freidenkers in England*, etc. (Dresde, 1755, in-8).

**COLLINS** (William), poëte anglais, né à Chichester le 24 décembre 1721, mort dans la même ville en 1759 Après avoir fait de bonnes études à l'uni-

versité d'Oxford, un esprit inquiet et la vocation de poëte le jetèrent dans les hasards de la vie littéraire, et les déceptions qu'il y trouva le conduisirent à la folie. Son premier ouvrage, les *Églogues orientales* (Oriental eglogues, 1742), annonçait un poëte, mais passa inaperçu malgré l'éclat du style; ses *Odes* (1746), d'une composition très-travaillée et d'une diction très-pure, furent encore moins remarquées. Elles prirent, après la mort de l'auteur, une place distinguée dans la littérature anglaise; toutefois les *Odes aux Passions, à la Pitié, à la Peur, à la Simplicité*, sont trop allégoriques pour n'être pas froides; *l'Ode au soir*, son chef-d'œuvre, celle *Sur la mort de Thomson*, et la *Complainte sur la mort de Fidèle*, ont gardé leur prix.

Cf. Johnson : *Lives of the english poets.*

**COLLOT D'HERBOIS** (Jean-Marie), homme politique et auteur dramatique français, né en 1750 à Paris, mort le 8 janvier 1796. Sorti de l'Oratoire, il se fit comédien et joua avec quelque succès sur des théâtres de France et de Hollande. Il composait en même temps des drames et des comédies dont quelques-uns réussirent. Mais il n'acquit la popularité que lorsqu'il publia l'*Almanach du père Gérard* (Paris, 1792, in-12), qui fut couronné par le club des Jacobins. Bientôt il se distingua par la fougue, la férocité même de son républicanisme. Membre de la Convention et du Comité de salut public, il fit de violentes motions, et mit le comble à sa triste renommée par les massacres de Lyon en 1793. Ennemi de Robespierre, au 9 thermidor, il n'échappa cependant pas aux représailles, et fut déporté à la Guyane en 1795.

Nous citerons, à titre de curiosité, les pièces de Collot d'Herbois : *Lucie, ou les Parents imprudents*, drame en cinq actes (1772, in-8); *le Paysan magistrat*, comédie en cinq actes, imitée de Caldéron (1777, in-8); *le Vrai Généreux*, drame villageois en un acte (1777, in-8); *le Bon Angevin, ou l'Hommage du cœur*, vaudeville en un acte (1777, in-8); *les Français à Grenade*, divertissement en deux actes (1779, in-8); *l'Amant loup-garou*, en quatre actes, imité des *Commères de Windsor* (1780, in-8); *la Fête Dauphine*, comédie en un acte (1781, in-8); *l'Inconnu*, comédie en trois actes (1790, in-8); *la Famillle patriote, ou la Fédération*, pièce nationale en deux actes (1790, in-8); *Adrienne*, comédie en trois actes (1790, in-8); *le Procès de Socrate*, comédie en trois actes (1791, in-8); *les Portefeuilles*, comédie en trois actes (1791, in-8); *l'Aîné et le Cadet*, comédie en deux actes (1792, in-8). Le Théâtre-Français joua de Collot d'Herbois, en 1790, *la Journée de Louis XII*, comédie héroïque et nationale, en trois actes, qui n'a pas été imprimée.

Cf. Jauffret : *le Théâtre révolutionnaire*; — Thiers, Michelet, Louis Blanc : *Histoire de la Révolution*; — Quérard : *la France littéraire.*

**COLMAN** (George), *le Jeune*, auteur dramatique anglais, né en 1762, mort en 1836. Il était fils de George Colman (1733-1794), auteur d'assez nombreuses comédies, *la Femme jalouse*, *le Mariage clandestin*, etc., et surtout habile directeur de Covent-Garden et de Haymarket. Son père le destinait au barreau; mais la vocation l'emportant, il composa aussi des comédies et dirigea à son tour Haymarket. Son spirituel entrain le fit rechercher du monde aristocratique, et particulièrement du prince de Galles, qui, devenu roi, le nomma censeur des pièces dramatiques. Colman montra dans ses fonctions une sévérité morale qu'il n'avait pas pratiquée pour son compte, et une extrême vigilance politique. De ses nombreuses pièces, on cite encore : *l'Héritier légal* (The heir at law, 1797), fondée sur des incidents invraisemblables, mais amusants; *le Gentilhomme pauvre* (The poor gentleman, 1802), où l'on remarque le personnage d'Ollapod, apothicaire et officier dans la milice; *John Bull* (1805), que Walter Scott regardait comme la meilleure comédie de son temps, et qui, par le mélange des plaisanteries et de la sentimentalité, excite le rire et les larmes. Colman a donné aussi un recueil de poésies légères et de parodies : *Ma robe de chambre et mes pantoufles* (My nightgown and my slippers, 1797), et des *Souvenirs de jeunesse* (Random records, 1830).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

**COLMENARES** (Diego DE), historien espagnol, né à Ségovie vers 1600. Il fut curé de San Juan dans cette ville. Il a laissé sous le titre d'*Histoire de l'insigne ville de Ségovie et abrégé des histoires de Castille* (Segovia, por Diego Diez, 1637, in-fol.; nouv. édit., 1846-47, 4 vol. in-4) une des meilleures monographies que possède l'Espagne.

**COLNET DU RAVEL** (Charles-Jean-Auguste-Maximilien), littérateur français, né le 7 décembre 1768 à Mondrepuis (Picardie), mort le 29 mars 1832. Destiné d'abord à l'état militaire, il fut le condisciple de Bonaparte; mais il ne poursuivit pas cette carrière. En 1797, il s'établit libraire à Paris, et se fit presque aussitôt connaître par des écrits satiriques, qui furent saisis : *la Fin du XVIII*ᵉ *siècle*, *Mon apologie*, *la Guerre des petits dieux* (1799-1800, in-12), *Étrennes de l'Institut national* (1800, in-12), etc. En 1801, il publia une feuille mensuelle, intitulée : *Mémoires secrets de la république des lettres, ou Journal de l'opposition littéraire*, qui fut supprimée au dix-huitième cahier. De 1810 à 1814, il rédigea le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, recueil qui paraissait tous les cinq jours (18 vol. in-8). En même temps, il travaillait au *Journal de Paris* et excitait les ombrages du ministre de la police, qui nommait sa librairie « la Caverne ». A la Restauration, il collabora au *Journal général*, puis à la *Gazette de France*. Avec de l'esprit, de la facilité et le talent de l'ironie, il avait un style négligé, et malgré des traits heureux, resta un médiocre écrivain. On cite encore de lui : *Correspondance turque, pour servir de suite à la* Correspondance russe *de La Harpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tragiques de ce grand homme* (1802, in-8); *l'Art de dîner en ville*, poëme en quatre chants (1810, in-18). Ses principaux articles ont été recueillis sous les titres de *l'Hermite du Faubourg Saint-Germain* (1825, 2 vol. in-8), et de *l'Hermite de Belleville* (1834, 2 vol. in-8). Colnet a édité les *Satiriques du dix-huitième siècle* (1800, 7 vol. in-8).

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

**COLOMA** (Carlos), marquis DEL ESPINAR, général espagnol, né en 1573, mort en 1637. Il combattit longtemps dans les Flandres et publia les *Guerres des Pays-Bas depuis le mois de mai* 1588 *jusqu'en* 1599 (Anvers, 1625, in-4; Barcelone, 1627), ouvrage précieux par les renseignements de première main, et de plus bien composé et bien écrit. Il a donné aussi une traduction fort estimée des *Annales* de Tacite. Ses œuvres ont été publiées dans l'importante collection des *Historiadores de sucesos particulares* de Rivadeneyra (Madrid, 2 vol. in-4).

Cf. Ximeno : *Escritores de Valencia*, t. I; — Capmany : *Teatro historico critico de la elocuencia española*, t. V — Ticknor : *History, etc.*, t. III.

**COLOMBAN** (Saint) ou COLUMBAN, né vers 543 dans la province de Leinster, en Irlande mort à Bobbio en 615. Tandis que l'île de Bretagne était tombée dans la barbarie, une remarquable culture religieuse florissait dans les couvents d'Erin, dont les missionnaires allaient porter la civilisation dans le monde barbare. Columban fut un de ceux-là; après plus de vingt ans passés dans la France orientale, où il fonda l'abbaye de Luxeuil,

il alla établir dans les Apennins le monastère de Bobbio, tandis que son disciple Gall (le Gaël) fondait en Suisse le couvent qui s'est appelé Saint-Gall. Ces fondations intéressent l'histoire littéraire par les précieux manuscrits qu'elles ont conservés. Columban a laissé lui-même des vers latins qui, à défaut de poésie, offrent une correction et une élégance relatives, rares au temps de Frédégonde et de Brunehaut. Ils ont été recueillis avec ses autres écrits dans diverses collections, notamment dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XII (Lyon, 1677).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III ; — Wright : *Biog. britan. liter.*

**COLOMBAN**, historien français du IXe siècle. Il était abbé de Saint-Tron. On le croit l'auteur de l'ouvrage en vers intitulé *De origine atque primordiis gentis Francorum*, qui fut publié par le P. Thomas d'Aquin (Paris, 1644, in-4), et inséré dans le *Recueil des historiens de France* de Bouquet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IX.

COLOMBIADE (LA), poëme de J. Barlow (voy. ce nom).

COLOMBIENNES (LANGUES). On comprend sous ce nom plusieurs langues parlées dans l'Amérique septentrionale par les Peaux-Rouges qui habitent la région Missouri-Colombienne. Les peuplades qui les emploient, en divers dialectes, tendent à disparaître. Les principales sont celles des Tuchepans, des Chopunichs ou Nez-Percés, des Échelouts, des Chillouts et des Serpents. Les langues de la famille colombienne étaient nombreuses, et très-différentes par leurs vocabulaires. Elles sont chargées de sons gutturaux et d'aspirations.

Cf. Herm. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

COLOMBINE, personnage féminin de la comédie italienne. Villageoise madrée, confidente ou soubrette éveillée et hardie, tour à tour fille, femme ou maîtresse de Cassandre, de Pantalon, compagne taquine d'Arlequin et de Pierrot, Colombine est un type qui a subi à la scène diverses modifications, suivant le caprice des actrices qui ont créé les figures de Betta, Francisquine, Diamantine, Marinette, Violette, Coraline et la Guaiassa. — Betta, flatteuse et corrompue, parut dès 1528, sur le théâtre de Padoue, dans les comédies de Beolco, dit Ruzzante ; Francisquine est le nom d'emprunt, demeuré au théâtre, de Silvia Roncagli, de la troupe des Gelosi venue en France en 1578 ; de même la Romaine Patricia Adami, qui débuta à Paris en 1660, rendit fameux le nom de Diamantine ; Marinette fut le nom porté par la femme de Fiurelli et par Angélique Toscano ; Violette rappelle le souvenir de Marguerite Rusca, femme du célèbre Vizentini dit Thomassin, laquelle faisait partie, en 1716, de la troupe italienne du Régent ; et Coraline, celui de la Vénitienne Anna Veronese. Mais la véritable Colombine, avec toutes ses grâces physiques et ses imperfections morales, c'est Catherine Biancolelli, fille de l'arlequin Dominique et femme de l'acteur Pierre Le Noir de la Thorillière. Elle avait débuté, en 1683, dans *Arlequin Protée*. — Au XVIIIe siècle, la Colombine échange son nom contre ceux de Zerbinette, d'Olivette, de Tontine, de Mariotte, de Farinette, de Babet, de Perrette, de Fiametta, de Catte, etc.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8) ; — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Ibid., 1868, in-18).

**COLOMBY** (François CAUVIGNY, sieur DE), littérateur français, né vers 1588 à Caen, mort vers 1648. Il fut un des premiers membres de l'Académie française, et eut le titre d'orateur du roi pour les discours d'État. Il a écrit des ouvrages médiocres, entre autres *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque* (Paris, 1616, in-12), et quelques traductions du latin.

Cf. Pellisson : *Histoire de l'Académie française.*

**COLOMIÈS** (Paul), érudit français, né le 2 décembre 1638 à La Rochelle, mort le 13 janvier 1692. Protestant et élève de l'École théologique de Saumur, il alla résider en Angleterre en 1681 et y devint bibliothécaire de l'archevêque de Cantorbéry. Ses ouvrages sont le fruit d'une érudition étendue en philologie et en bibliographie ; rédigés avec méthode et une rare concision, ils ont fait dire de Colomiès qu'il était « le grand auteur des petits livres ».

On a de lui : *Gallia orientalis* (La Haye, 1665, in-4), contenant la vie des Français qui ont cultivé l'hébreu ou d'autres langues orientales ; *Remarques sur les seconds Scaligerana* (Groningue, 1669, in-12) ; *la Vie du P. Jacques Sirmond* (La Rochelle, 1671, in-12) ; *Rome protestante* (Londres, 1675, in-8) ; *Mélanges historiques* (Orange, 1675, in-12), réimprimés sous le titre de *Colomesiana ; Bibliothèque choisie* (La Rochelle, 1682, in-12) ; *Italia et Hispania orientalis* (Hambourg, 1730, in-4), ouvrage qui fait le pendant de la *Gallia orientalis ;* puis des *Opuscula* (Paris, 1668, in-12) ; des *Épigrammes et madrigaux* (La Rochelle, 1668, in-12), etc. Ses *Œuvres* ont été réunies par Jean-Albert Fabricius (Hambourg, 1709, in-4).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**COLONIA** (Dominique DE), littérateur français, né le 25 août 1660 à Aix en Provence, mort le 12 septembre 1741. De la Société de Jésus, il enseigna longtemps la rhétorique et la théologie à Lyon, où il mourut. Il a publié : *Histoire littéraire de la ville de Lyon* (Lyon, 1728-1730, 2 vol. in-4) ; *Antiquités de la ville de Lyon* (Ibid., 1738, 2 vol. in-12).

Cf. *Dictionnaire de la Provence.*

**COLONNA** (Egidio), dit *Gilles de Rome*, théologien et philosophe italien, né à Rome, mort à Avignon le 22 septembre 1316. De l'illustre famille des Colonna de Naples, il vint jeune à Paris et fut un des disciples de Thomas d'Aquin. Il a été précepteur de Philippe le Bel et évêque de Bourges. On cite de lui, entre autres ouvrages : *De regimine principum* (1473, in-fol.), écrit pour son royal élève ; *Defensorium, seu correctorium corruptorii librorum sancti Thomæ* (Naples, 1644, in-4) ; *Commentarii in libros physicorum Aristotelis* (Padoue, 1483, in-fol.) ; *Quæstiones metaphysicales* (Venise, 1499, in-fol.), etc.

Cf. Jean Chenu : *Histoire des archevêques de Bourges ;* — Aug. Roccha : *Vita Ægedii*, en tête de l'édit. du *Defensorium* (Naples, 1644).

**COLONNA** (Vittoria), célèbre femme poëte italienne, née en 1490, morte à Rome en 1549. Fille de Fabrice Colonna, grand connétable de Naples, elle épousa, à dix-sept ans, Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, et demeura veuve à trente-cinq. Quoique plus célèbre par les sentiments de tendresse et d'admiration qu'elle inspira à Michel-Ange que par son mérite littéraire, néanmoins un recueil de poésies, d'une gravité virile, que la recherche et la subtilité déparent un peu, la fit comparer par l'Arioste à Homère et lui valut le surnom de « divine ». Ses vers, consacrés surtout à déplorer la mort de son époux, tué à la bataille de Pavie, sont empreints d'une pieuse exaltation. Ils ont paru à Parme (1538, in-8), et ont été réimprimés quatre fois de son vivant. L'édition la plus complète porte ce titre : *Rime de la diva Vittoria Colonna de Pescara, alle quali sono nuovamente aggiunti 24 sonetti spirituali, le sue Stanze, ed uno Trionfo della Croce di Cristo* (Venise 1544, in-8 ; nouv. édit., Bergame, 1760, in-8). La collection-diamant

de Barbera de Florence contient les *Rime* et les *Lettres* de Vittoria Colonna.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. III ; — J.-B. Rota : *Vie de V. Colonna*, dans l'édit. de ses *Œuvres* donnée à Bergame ; — Lefèvre Deumier : *Vittoria Colonna* (Paris, 1853, in-18).

**COLONNE INFAME** (Histoire de la), ouvrage de Manzoni (voyez ce nom).

**COLUMELLE** (Lucius Junius Moderatus Columella), écrivain agronomique latin du Ier siècle de l'ère chrétienne, né à Cadix. Son traité *De re rustica* est divisé en treize livres. Douze sont en prose et traitent du choix d'un domaine, des diverses cultures, du soin des abeilles, des bestiaux et des oiseaux de basse-cour ; un seul, le dixième, est écrit en vers, et a pour objet la culture des jardins. L'ouvrage de Columelle, fort précieux pour nous faire connaître l'état de l'agriculture chez les Romains à son époque, est d'un bon style, facile et abondant.

L'ouvrage de Columelle a été publié d'abord par N. Jenson (Venise, 1472, in-fol.), avec ceux de Caton, Varron et Palladius Rutilius. Il fut réimprimé par Alde (Venise, 1514, in-4) et par Robert Estienne (Paris, 1543, in-4). Les meilleures éditions sont celles qui font partie des *Scriptores rei rusticæ veteres latini*, de M. Gesner (Leipzig, 1735, 1773, in-4), et des *Scriptores rei rusticæ* de J.-G. Schneider (Leipzig 1794-1797, 4 vol. in-8). Il a été traduit en français par Claude Cottereau (Paris, 1551, in-4), par Saboureux (Paris, 1771, 2 vol. in-8), par L. Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1845-1846, 3 vol. in-8). Le dixième livre, sur la *Culture des jardins*, a été traduit en vers par L.-Th. Hérissant. Il existe aussi des traductions de l'ouvrage complet dans les langues italienne, anglaise et allemande.

Cf. Schneider : *Préface* de son édition ; — Al. Pierron : *Histoire de la littérature romaine* ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**COLUTHUS**, Κόλουθος, poëte grec du Ve siècle, né à Lycopolis dans la Haute-Égypte. Nous possédons de lui un petit poëme : *l'Enlèvement d'Hélène* (Ἑλένης ἁρπαγή), découvert par le cardinal Bessarion. C'est une imitation d'Homère, avec de gracieux détails de style, mais peu de chaleur ni d'invention. Imprimé d'abord par Alde (Venise, s. d., in-8), il fut inséré, après d'ingénieuses corrections, par Henri Estienne dans ses *Poetæ græci principes* (Paris, 1566, in-fol.). Parmi les éditions suivantes, on cite celles de Bekker (Berlin, 1816, in-8), de Schœffer (Leipzig, 1823, in-8), de Stanislas Julien, avec traductions latine, française, italienne, espagnole, anglaise et allemande (Paris, 1823, in-8). Coluthus avait encore écrit deux poëmes héroïques : *les Calydoniques* et *les Persiques*, et des *Éloges en vers*. Ces ouvrages sont perdus.

Cf. Stanislas Julien : *Commentaire* de son édition ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

**COMANCHE** (le) ou Paduka, langue indigène de l'Amérique septentrionale, parlée par les Indiens Comanches formant la plus puissante des peuplades Texiennes, et dont les établissements sont éparpillés depuis le Washita et la Rivière-Rouge jusqu'au Rio-Grande do Norte. Cette langue, encore peu étudiée, parait tout à fait indépendante des autres idiomes parlés dans les mêmes régions.

Cf. Herm. Ludewig : *The Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**COMBAT DES TRENTE BRETONS**, poëme du XIVe siècle, en vers alexandrins, d'une langue grossière, mais où l'on retrouve parfois l'accent héroïque des chansons de geste des siècles précédents. Il a pour sujet le combat de trente Bretons contre trente Anglais, qui eut lieu à Ploërmel en 1350, et dont Beaumanoir est le héros populaire.

Cf. Crépet : *les Poëtes français*, t. I.

**COMBAT DE WARTBOURG.** — Voy. Wartbourg (Combat de).

**COMBE** (Michel), écrivain militaire français, né le 20 octobre 1787 à Feurs, mort à Constantine le 15 octobre 1837. Il eut une brillante carrière militaire et il a laissé d'intéressants *Mémoires sur les campagnes de Russie en* 1812, *de Saxe en* 1813, *de France en* 1814 *et* 1815 (Paris, 1853, in-18).

**COMBEFIS** (François), helléniste français, né en 1605 à Marmande, mort le 23 mars 1679. Il entra chez les Dominicains, et enseigna la philosophie et la théologie. En 1653, il travailla à la *Byzantine* du Louvre. En 1655, l'assemblée du clergé de France le choisit pour surveiller de nouvelles éditions des Pères grecs. On lui doit de grands travaux d'érudition et des éditions savantes : *SS. Patrum Amphilochii Iconiensis, Methodii Patavensis et Andreæ Cretensis opera omnia* (Paris, 1644, 2 vol. in-fol.) ; *Græco-latinæ Patrum bibliothecæ novum auctuarium* (Ibid., 1648, 2 vol. in-fol.) ; *Bibliotheca Patrum concionatoria* (Ibid., 1662, in-fol.) ; *Recensiti auctores bibliothecæ Patrum concionatoriæ* (Ibid., 1662, in-8) ; *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium novissimum* (Ibid., 1672, 2 vol. in-fol.) ; *Ecclesiastes græcus* (Ibid., 1674, in-8) ; *Basilius magnus ex integro recensitus* (Ibid., 1679, 2 vol. in-8) ; *Historiæ Byzantinæ scriptores post Theophanem, usque ad Nicephorum Phocam*, 19e volume de la *Byzantine* (Paris, 1685, in-fol.) ; etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XI.

**COMBES-DOUNOUS** (Jean-Jacques), littérateur français, né le 22 juillet 1758 à Montauban, mort le 14 février 1820. Juge dans sa ville natale, il fut député au conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif. Il a composé un *Essai historique sur Platon* (Paris, 1809, 2 vol. in-12), qui fut remarqué pour la singularité et l'indépendance des doctrines au point de vue religieux. Il a traduit du grec : l'*Introduction à la philosophie* de Platon, par Alcinoüs (Paris, 1800, in-12) ; les *Dissertations* de Maxime de Tyr (Paris, 1802, 2 vol. in-12) ; l'*Histoire des guerres civiles* d'Appien (Paris, 1808, 3 vol. in-8), traduction estimée et suivie de bonnes notes historiques et philologiques, etc. On cite de lui une *Notice sur le* 18 *brumaire* (Paris, 1814, in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

**COMÉDIE**, l'un des grands genres de composition dramatique. Son nom, que nous avons emprunté aux Grecs, a un sens étymologique incertain ; suivant l'un des radicaux auxquels on le rattachait, κώμη, il aurait signifié à l'origine le chant du bourg ou du village, pour indiquer que le genre avait pris naissance dans les campagnes aux jours de fêtes populaires, qui avaient aussi vu naître la tragédie ambulante de Thespis. Rapporté à un autre radical, κῶμος, le mot comédie aurait voulu dire chant du festin, de l'orgie, d'une troupe qui se livre aux plaisirs de la table, ou du dieu qui y préside, car κῶμος veut dire tout cela, et Comus méritait bien de présider aux représentations comiques.

I. *Objet, étendue, divisions.* — La comédie comprend tous les ouvrages dramatiques qui n'ont pas pour principal ressort la pitié ou la terreur et ne mettent pas en scène les événements, nobles ou vulgaires, propres à inspirer ce double sentiment. Il n'y a en dehors d'elle que la tragédie et le drame ; et même, lorsque la tragédie n'a pas un dénoûment sanglant, ou lorsque le drame attendrit plus qu'il n'effraye, ces deux genres paraissent se rapprocher tellement de la comédie qu'ils empruntent son nom modifié par une épithète : l'une s'appelle tragi-comédie, l'autre comédie larmoyante. On remarque la même extension du

genre comique, en Espagne, dans la comédie héroïque et dans celle de cape et d'épée. Aussi le nom de comédie a-t-il conservé, dans certaines langues, un sens tout à fait général; il a longtemps été employé chez nous pour désigner, sans distinctions littéraires, toute représentation dramatique, une troupe entière d'acteurs et la salle même du théâtre.

Le propre de la comédie est d'exciter des sentiments agréables qui se manifestent ordinairement par le rire, en portant sur la scène l'imitation de la vie humaine. A cet effet, elle s'attache particulièrement aux côtés les moins élevés de notre nature, à ses imperfections et faiblesses, à ses travers, à ses folies. Elle fait ressortir l'élément ridicule des caractères ou des situations, en les mettant en relief ou en contraste. L'origine de la comédie, que l'on va chercher au loin, à travers les obscurités de son histoire, est plus voisine de nous que l'on ne pense; elle est de tous les temps et de tous les lieux, parce qu'elle sort toute vivante des instincts et des sentiments les plus naturels de l'homme. Doué du penchant à l'imitation, ce grand mobile de l'éducation de l'enfance et d'initiation à la vie sociale, l'homme prend un vif plaisir à reproduire lui-même ou à voir reproduire par d'autres toutes les choses dont la vie lui donne le spectacle. La comédie lui procure ce plaisir en imitant sous un aspect amusant tout ce qui sort de la règle ou exagère les manières d'être communes; elle est en outre une satisfaction donnée à ce sens de rectitude que choque la vue d'un travers et à ce besoin de justice qui nous fait considérer comme la punition naturelle de certaines faiblesses le ridicule qui s'y attache. La comédie pourra se donner plus tard une mission plus élevée; on en fera une école de morale, un instrument de réformation sociale. Ce sera forcer son rôle : réformer les mœurs peut être l'effet de ses plaisantes imitations, son but n'est que de les peindre et d'en rire. Le fameux *castigat ridendo mores* n'a pas d'autre sens.

La fidélité de ses peintures est sa première règle et la condition de son succès. Il n'y a de théâtre populaire et national qu'à ce prix. Le moraliste de cabinet peut appliquer ses analyses à une nature humaine idéale ou de convention. L'auteur comique qui produit l'homme devant le public, doit le prendre sur le vif et dans les mœurs du temps, pour que les spectateurs se reconnaissent en lui. Aussi de toutes les sources de renseignements sur l'histoire morale d'une nation ou d'une époque, il n'en est pas de plus précieuse que leur théâtre comique, image animée de leur grossièreté tour à tour ou de leur raffinement. Suivant et recevant l'influence du temps où elle paraît, la comédie en devient, selon l'expression de l'académicien Étienne, « l'histoire dialoguée. »

On distingue dans la comédie trois genres principaux et comme trois degrés de dignité et de perfection : la comédie d'intrigue, la comédie de mœurs et la comédie de caractère. La comédie d'intrigue présente un enchaînement d'aventures et de situations bizarres, plaisantes, naissant les unes des autres et se compliquant, s'embrouillant, s'obscurcissant jusqu'à ce que tout s'éclaire et se dénoue par la révélation d'un secret ou tout autre incident imprévu. La comédie de mœurs est le tableau des usages, du genre de vie, des idées et des sentiments ordinaires de la société, d'une de ses classes ou d'une profession. Elle les représente tantôt sous des traits qui ont une certaine fixité, tantôt sous les aspects capricieux et changeants que leur fait prendre la mode. La comédie de caractère concentre toutes les observations de mœurs sur les principaux personnages; elle résume en chacun d'eux les traits épars en divers individus et en fait le type général et vivant d'une classe entière. La comédie d'intrigue ne veut que de l'imagination et de la verve; celle de mœurs est l'ouvrage d'un esprit plus profond et plus réfléchi; celle de caractère, enfin, outre les qualités précédentes, suppose ce qui appartient au génie dans tous les arts, l'abstraction créatrice.

On a établi, dans le genre comique, d'autres divisions, à d'autres points de vue. On a distingué la comédie noble, la comédie bourgeoise, la comédie populaire, soit d'après les personnages mis en scène, soit d'après le comique employé (voy. COMIQUE). A la première se rattachent la comédie héroïque, celle de cape et d'épée, et la tragi-comédie, que nous avons déjà mentionnées; la comédie larmoyante rentre généralement dans la seconde, ainsi que la comédie de genre, sorte de tableau d'intérieur, représentant d'ordinaire les mœurs moyennes; la farce, la bouffonnerie, l'arlequinade, etc., sont des variétés de la troisième classe. On a appelé comédies métaphysiques celles où l'on introduit des personnages allégoriques. Enfin la comédie peut être associée à des éléments étrangers qu'elle rappelle par son nom, comme la comédie-ballet. Le vaudeville n'est que la comédie d'intrigue, du genre bourgeois, avec couplets.

II. *Aperçu historique. — La comédie dans l'antiquité.* — L'histoire de la comédie est inséparable de l'histoire générale de la littérature et de l'histoire littéraire de chaque peuple. Nous n'avons pas à la faire ici; on la trouvera dans les articles consacrés soit aux littératures où elle a brillé de quelque éclat, soit aux divers genres qu'elle comprend et aux grands écrivains qui s'y sont fait un nom. Toutes les littératures ont eu leur théâtre comique, soit par le développement original de leur génie, soit par reflet et imitation. On pourrait donc en chercher l'origine aussi haut que l'érudition littéraire peut remonter. Au delà des Grecs auxquels on s'arrête d'ordinaire, il est difficile de faire la part de la comédie entre les anciennes formes de représentations dramatiques de la Chine ou de l'Inde. Les légendes de ce dernier pays, en donnant au drame une origine divine, ne précisent pas assez les genres de spectacle que les génies aériens représentaient à la cour céleste d'Indra; mais sans se perdre dans ces époques mystérieuses et lointaines, la comédie a déjà de l'importance dans la littérature indienne avant notre ère. Elle y présente, avec Kalidasa, une fleur de délicatesse qu'elle a perdue plus tard dans l'Inde musulmane.

Les destinées de la comédie sont claires chez les Grecs et conformes aux lois du genre et à celles mêmes de l'esprit humain. Elle naît dans les fêtes bruyantes du culte de Bacchus. Elle célèbre le dieu et ses présents, et le réveil de toute la nature à l'époque du printemps où les Dyonisiaques avaient lieu. Elle est empreinte, à son origine, de grossièreté et de licence; elle est, après la solennité du mystère religieux ou de la tragédie, une explosion de verve satirique et bouffonne; les dieux et les héros n'y échappent pas. Mais tout s'ordonne et prend sa place. A la bacchanale succèdent des œuvres régulières. Alors la comédie marque ses directions et ses périodes; on distingue, d'un pays à l'autre et selon qu'elles s'éloignent plus ou moins de la commune origine, les comédies dorienne, mégarienne et athénienne. Dans cette dernière se présentent deux époques tranchées : la vieille comédie et la nouvelle. La première, celle d'Aristophane, de Cratinos, d'Eupolis, etc., et la seule que nous connaissions par des œuvres complètes, est toute politique : elle se jette dans la lutte des partis, elle est la satire personnelle en action. Elle attaque les chefs de l'État et les meneurs populaires; elle parodie leurs actes ou dé-

masque leurs projets, accuse leur ambition. Elle laisse aux personnages qu'elle attaque leurs propres noms et fait ses masques à leur ressemblance ou caricature. A côté de ses violences agressives, elle réserve une place aux graves enseignements, et elle prêche le peuple avec noblesse et dignité dans la parabase. A force de licence, la comédie ancienne se fit réprimer par la loi et garda quelque temps un silence honteux, dit Horace, n'ayant plus le droit de nuire. Après une période intermédiaire qu'on appelle la moyenne comédie et que ne représente aucun nom célèbre, vient la comédie nouvelle, qui est celle de Ménandre, Diphile, Philémon, etc. : c'est l'observation des mœurs combinée avec l'intrigue. Les types sociaux se dessinent et la vie grecque avec ses relations et ses contrastes est transportée sur la scène. Malheureusement les auteurs de la comédie nouvelle ne nous sont connus que par des fragments.

La comédie à Rome a des origines nationales analogues à celles de la comédie grecque. Les Atellanes sont le pendant des anciennes représentations des fêtes de Bacchus. L'art a peu de part à ces farces, à ces bouffonneries, favorables à la verve improvisatrice. La comédie romaine est transformée ou plutôt supplantée ensuite par l'imitation de la Grèce. Livius Andronicus met à la mode les pièces grecques, et celles de Plaute et de Térence elles-mêmes, à part l'idiome, ont l'air d'avoir été faites pour Athènes plutôt que pour Rome. Cependant les Romains font des efforts pour rendre à leur théâtre un caractère national ; ils gardent le premier rang littéraire aux comédies grecques, qu'ils appellent *palliatæ* ou *crepidæ*, parce que les costumes, le *pallium* ou les *crépides*, étaient grecs comme les sujets et les personnages ; mais ils tentent de créer à côté des comédies vraiment romaines, où l'action serait prise dans la vie romaine et où les acteurs porteraient le costume romain. De là trois nouvelles sortes de comédies latines : les *pretextatæ*, dont les personnages appartenant à la noblesse étaient revêtus de la toge pretexte ; les *togatæ*, où la simple toge indiquait des familles d'origine plébéienne, et les *tabernariæ*, dont la scène se passait dans les tavernes, entre gens de la populace. C'était, sous d'autres formes, notre distinction moderne du comique noble, bourgeois et bas comique. Les Latins avaient bien d'autres distinctions que nous expliquerons en leur lieu ; mais, malgré tous leurs efforts, ils restèrent pour la comédie, à l'égard des Grecs, dans une manifeste infériorité : *In comedia maxime claudicamus*, dit Quintilien (*Instit.*, liv. X, ch. I).

III. *La comédie dans les temps modernes.* — Entre les nations modernes, la France a acquis et conservé dans la comédie sa plus incontestable supériorité. Chez elle, comme partout ailleurs, le théâtre comique eut à la fois ses origines populaires et sa renaissance artificielle ou savante, sous l'influence de l'antiquité ou au contact des modes étrangères. L'élément comique n'eut qu'un rôle secondaire dans ces mystères du moyen âge où la foi chrétienne et ses légendes fournissaient la matière naïve des représentations dramatiques. La verve satirique de nos aïeux s'exerçait plutôt dans les fabliaux, les contes et les romans que dans des spectacles publics qui firent longtemps partie de la religion et du culte. La comédie ne paraît chez nous qu'avec les soties, combinées avec les moralités. Elle prend possession d'elle-même dans la farce, dont *l'Avocat Pathelin* est le souvenir le plus populaire. Elle se forme et se transforme par l'imitation de l'Italie, de l'Espagne, par l'étude de l'antiquité, par celle enfin de la grande et universelle maîtresse d'originalité, la nature. Corneille, Racine montrent, en passant, que la scène française peut déployer à volonté la noblesse castillane et la verve aristophanesque. Puis vient Molière, qui, parti de la farce italienne, égale les Latins dans la comédie d'intrigue, les dépasse dans celle de mœurs et atteint, dans celle de caractère, à une hauteur dont les Grecs mêmes ne nous ont pas donné l'idée. Regnard, Lesage, Marivaux, soutiennent l'honneur de notre théâtre comique en y portant la variété ; Beaumarchais en fait un instant une arène politique. Les gracieuses et piquantes comédies se multiplient avec Collin d'Harleville, Picard, Étienne, tandis que Scribe agrandit et diversifie la forme du vaudeville. Enfin d'innombrables auteurs contemporains, faisant assaut de gaieté ou de hardiesse, d'esprit ou de folie, sur nos diverses scènes comiques, deviennent les pourvoyeurs ordinaires de tous les théâtres de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

La comédie eut un développement plus spontané que fécond en Italie, et s'y montra, dans une société élégante et corrompue, pleine de hardiesse et de licence. Elle paraît tellement naturelle au génie italien que, sans produire de grandes œuvres individuelles, elle jaillit intarissable dans une forme d'improvisation toute nationale, la *Commedia dell' arte* (voy. ces mots). Sur des canevas qui ne varient guère, elle donne à toute une famille de types et de personnages comiques une physionomie, des gestes, des masques et des costumes de convention qui leur sont conservés sur toutes les scènes étrangères.

En Espagne, l'essor de la comédie est retardé et contenu plus qu'en aucun autre pays de l'Europe par l'empressement sérieux du peuple pour le drame à grand spectacle consacré aux mystères religieux et aux légendes nationales. L'action, sur le théâtre espagnol, a toujours quelque chose d'héroïque, et la comédie qui lui est propre est celle de cape et d'épée, avec son emphase moitié sincère et moitié railleuse. Son héros favori est le matamore. Plus tard les auteurs espagnols, Lope de Vega, Calderon, etc., cultivent avec succès la comédie d'intrigue, sorte de roman d'amour et de jalousie que beaucoup de nations leur empruntent, mais qui brille plutôt par les jeux compliqués de l'imagination que par l'observation des mœurs.

L'Allemagne eut longtemps, à côté de ses mystères et miracles dramatiques, un théâtre comique d'ordre inférieur, et conforme à la grossièreté du goût national. Les comédies latines de Hroswita (voy. ce nom) sont un accident qui ne compte pas dans son histoire littéraire. Celles qui lui appartiennent sont des jeux de carnaval (*Fastnachtsspiele*), dignes de ces saturnales modernes où l'autorité lâchait la bride à la licence. Le héros national est Jean Saucisse, sorte d'Arlequin germanique bien différent de celui de l'Italie, et qui personnifie la vulgaire gloutonnerie, au lieu de l'élégante et sémillante corruption. Au XVIII<sup></sup>e siècle, le théâtre allemand, qui fait de si puissants efforts dans la tragédie et dans le drame, se contentera, dans la comédie, d'imitations étrangères et surtout de l'importation française.

La comédie anglaise reste aussi de beaucoup inférieure à la tragédie et au drame. Elle ne fournit, jusqu'à la fin du XVI<sup></sup>e siècle, que des intermèdes aux spectacles sombres et terribles qui plaisent à la nation. Avec Shakespeare, elle prend un essor original et mêle aux farouches inventions du drame des inspirations plaisantes ou gracieuses ; puis elle remonte, comme la tragédie elle-même, à l'imitation de l'antiquité. La restauration des Stuarts est signalée par l'invasion des comédies du continent. La France surtout a une grande part dans cette importation. Du XVIII<sup></sup>e siècle jusqu'à nos jours, la mise à contribution de notre théâtre comique est le trait saillant de celui de l'Angleterre. Un mot spécial désigne ce perpétuel

système d'emprunt : c'est celui d'adaptation. On prend l'action, les personnages, toute la suite de l'intrigue, on change le nom de la pièce et l'on supprime le nom de l'auteur. Témoignage rendu par la fraude même en l'honneur de la fécondité inépuisable de l'esprit français dans la comédie, qu'il soutient et enrichit dans tous les genres, après l'avoir élevée, par l'étude des caractères, au plus haut degré de dignité que l'art dramatique puisse atteindre.

Cf. Ch.-Fr. Flœgel : *Histoire de la littérature comique* (1784-86, 4 vol.) ; — W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, traduit de l'allemand par madame Necker de Saussure (Paris, 1814, 3 vol. in-8) ; — Saint-Marc-Girardin : *Cours de littérature dramatique* (Ibid., 1843-1860, 4 vol. in-18) ; — Marmontel, La Harpe, Batteux, Blair, Lemercier, etc. : *Éléments* et *Cours de littérature* ; — Babault : *Annales dramatiques* ; — Etienne : *Discours à l'Académie française* (7 novembre 1811) ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre moderne*, avec *Introduction sur celles du théâtre antique* (Paris, 1838), t. I ; — Ed. Duméril : *Histoire de la comédie* (1864-69, t. I-II, in-8), contenant : *Période primitive, Théâtre asiatique, Origines de la comédie grecque, la Comédie ancienne.* — Voyez aussi les ouvrages indiqués pour les littératures de chaque pays, les différents genres que comprend la comédie, les théâtres de Paris et enfin la bibliographie de l'article THÉATRE.

COMÉDIE DE CAPE ET D'ÉPÉE. — Voyez CAPE ET ÉPÉE.

COMÉDIEN. — Voyez ACTEUR.

COMÉDIENS (LES), comédie de Casimir Delavigne (voy. ce nom).

COMÉDIENS ITALIENS. — Voyez ITALIENS.

COMÉDIES LARMOYANTES. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Nivelle de La Chaussée introduisit dans la comédie le pathétique, et ses pièces reçurent l'appellation ironique de *comédies larmoyantes*. Ce ne fut pas sans opposition que l'on accepta un genre dans lequel le passage subit du comique au sérieux est souvent forcé. Le genre nouveau parut équivoque. On y vit le retour du théâtre sans règles qu'avaient fait oublier Corneille, Racine et Molière. L'incertitude même du nom à donner à des œuvres étranges, qualifiées tour à tour de tragi-comédies, de tragédies bourgeoises, de comédies larmoyantes, ajoutait au discrédit des novateurs. « Rien n'étant si difficile que de faire rire les honnêtes gens, dit Voltaire, on se réduisit à donner des comédies romanesques, qui étaient moins la peinture fidèle des ridicules que des essais de tragédie bourgeoise. Ce fut une espèce bâtarde qui, n'étant ni comique ni tragique, manifestait l'impuissance de faire des tragédies et des comédies. » Cependant l'auteur de l'*École des mères* et du *Préjugé à la mode* trouva des imitateurs parmi des écrivains de grand talent. Diderot fixa les lois du genre dramatique mixte qui devint bientôt le drame moderne, et Beaumarchais adopta ses vues. Le *Père de famille* du premier, l'*Eugénie* du second, marquent la transformation de plus en plus sensible de la comédie larmoyante en drame. En Italie, où la littérature française du XVIII^e siècle exerça la plus grande influence, l'abbé Chiari mit à la mode la comédie pathétique (*commedia flebile*) ; mais Goldoni et Carlo Gozzi s'efforcèrent de réagir par des compositions d'un autre style contre cette disposition du goût (voyez DRAME).

Cf. Beaumarchais : *Essai sur le genre dramatique sérieux* ; — Diderot : *De l'interprétation de la nature.*

**COMELLA** (Luciano-Francisco DE), poëte dramatique espagnol, né en 1716 et mort en 1779. Il s'est efforcé de traiter, dans le vieux style national, des sujets empruntés à l'histoire des temps modernes : *Guillaume Tell*, *Catherine II devant Cronstadt*, *Frédéric II au camp de Torgau*, etc.

Cf. De Schack : *Geschichte der dram. Liter. und Kunst in Spanien*, t. III.

**COMENIUS** (Jean-Amos), ou **COMENSKY**, pédagogue et grammairien allemand, né le 28 mars 1592 à Comna, près de Brunn (Moravie), d'où lui serait venu son nom, mort à Amsterdam le 15 novembre 1671. D'une famille protestante qui avait fui devant la persécution, il s'affilia, avec ses parents, à la secte des frères Moraves. Il étudia aux universités de Herborn et de Heidelberg, voyagea en Angleterre et en Hollande, rentra en Moravie, fut recteur de quelques petites villes, puis, chassé par la persécution, se réfugia en Pologne et devint évêque des Moraves à Lissa. De nouveau persécuté, il passa plusieurs années à parcourir l'Angleterre, la Suède, la Hongrie ; il était appelé dans ces pays pour réformer le système des études. Après avoir séjourné dans quelques villes d'Allemagne, il alla se fixer à Amsterdam. Il fut, dans les derniers temps de sa vie, le fervent adepte de quelques mystiques célèbres, tels que Jacques Bœhm et Robert Flovdd, l'admirateur de la fameuse visionnaire Antoinette Bourignon, et la dupe de quelques autres illuminés dont il publia les écrits.

L'œuvre capitale de Comenius, sinon « son principal entêtement », comme dit Bayle, fut la réformation des écoles. Il prétendit donner une clef nouvelle pour l'intelligence des mots de toutes les langues et l'enseignement des choses qui tombent sous les sens. Deux ouvrages tendent à ce double but ; c'est, d'une part, le *Janua linguarum reserata seu Nova methodus comprehendendi facillime cujusvis nationis linguam, præsertim latinam vernaculamque* (Lissa ou Lesno, 1631), d'abord écrit en langue bohême par l'auteur et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe ; c'est, d'autre part, l'*Orbis sensualium pictus* (Nuremberg, 1657, avec gravures), qu'on a confondu à tort avec le précédent : un des premiers livres à images composés pour les enfants ; il a été le point de départ des travaux de Basedow. Au même objet se rapportent : *Novissima linguarum methodus* (1648), *Apologia pro latinitate januæ linguarum* (1657) ; *Scholæ Ludus, seu Encyclopedia viva, hoc est Januæ linguarum praxis scenica* (Francfort, 1679). Les autres ouvrages de Comenius, qui en avait, dit-on, composé quatre-vingt-douze, se rapportent les uns à la philosophie, d'autres à la géographie du pays morave, quelques-uns à l'histoire des persécutions dirigées contre l'Église bohême.

Cf. Leutbecher : *J.-A. Comenius Lehrkunst* (Leipzig, 1853) ; — Gindely : *Ueber J.-A. Comenius Leben*, etc. (Vienne, 1855).

**COMESTOR** (Pierre), théologien français, né à Troyes, mort en 1198 à Paris. La rapidité avec laquelle il dévorait les livres le fit surnommer *Comestor* (le Mangeur). D'abord chanoine à Troyes, il devint chancelier de l'église de Paris, où il fut chargé de l'école de philosophie.

On a de lui : *Scholastica historia*, abrégé de la Bible et de l'Évangile, avec des commentaires, qui fut adopté pour les écoles (Reutling, 1471, in-fol. ; Utrecht, 1473, in-fol.), souvent réimprimé, et traduit par Guyart des Moulins, sous ce titre : *la Bible historiée* (Paris, 1495, 2 vol. in-fol., avec grav.) ; *Catena temporum*, traduit par Jehan de Rely, sous le titre de *Mer des histoires* (Paris, 1488, 2 vol. in-fol.) ; *Sermones*, imprimés sous le nom de Pierre de Blois (Mayence, 1600, in-4).

Cf. Dom Cellier : *Histoire des auteurs sacrés.*

COMIQUE. Ce mot désigne l'élément propre de la comédie, c'est-à-dire tout ce qui tend en elle à exciter le rire. Le comique peut se trouver dans les caractères ou dans les situations ou simplement dans les mots. Il est général ou relatif, suivant qu'il s'attache à des vices ou travers inhérents à la nature humaine et qui choquent le sens

de rectitude commun à tous les peuples, ou bien qu'il vient d'une opposition à des usages particuliers, à des conventions et à des modes passagères. Le comique, comme le rire, naît presque toujours d'un contraste, et il est tour à tour dans le fond et dans la forme des choses. La colère d'Alceste contre les vices de l'humanité n'est pas comique par elle-même; elle le devient par l'opposition de ses brusqueries avec le ton de flatterie banale du grand monde; elle l'est surtout par la contradiction où le misanthrope se met avec lui-même quand il est amoureux d'une coquette, vivant résumé des défauts qui excitent ses emportements.

On a distingué, dans la rhétorique française, trois genres de comique, parfois réunis dans les mêmes œuvres pour la variété des effets de scène : le comique noble, le comique bourgeois et le bas comique. Le comique noble, nommé aussi le haut comique, est le ridicule propre aux mœurs des grands; le comique bourgeois naît de la sottise prétentieuse dans une position modeste; le bas comique s'attache aux habitudes et au langage du peuple. Ces trois sortes de comique tiennent moins cependant à la diversité des classes auxquelles on les rapporte, qu'au caractère des personnages et aux situations qui les élèvent où les rabaissent tour à tour. Le comique est en lui-même noble ou grossier, et c'est à l'auteur à voir jusqu'où il doit faire monter ou descendre ses personnages, les sentiments naturels pouvant intervertir les rangs artificiels marqués par la société. Il n'en est pas moins vrai qu'ordinairement, le caractère du comique doit varier suivant le rang et l'éducation. On cite, comme un exemple parfait des nuances dans le comique, les deux scènes de brouille et de réconciliation qui ont lieu à la suite l'une de l'autre, dans le *Dépit amoureux*, entre les deux amants, puis entre Marinette et Gros-René. On voit, dans la première, tout ce que le comique noble peut avoir de délicatesse, et dans la seconde tout ce que le bas comique a de gaieté. Le cent d'épingles, le couteau de six blancs, et surtout la paille rompue, sont des traits de génie qui, sous le rapport de la verve, laissent au bas comique tout l'avantage. Mais la plaisanterie de Gros-René sur le potage qu'il voudrait rendre, indique aussi que le bas comique a un écueil, la grossièreté.

Des distinctions analogues peuvent se faire dans toutes les œuvres littéraires où le comique est de mise. Les nuances du comique conduisent même à des divisions de genres et d'ouvrages où le moins délicat a la plus forte part, sous les noms de grotesque, de burlesque ou de bouffon, et se développe à l'aise dans le vaste domaine de la parodie (voy. ces différents mots).

Cf. Les divers *Cours* et *Traités* de littér. dramatique.

**COMIQUE**, emploi de théâtre (voyez Acteur et Personnages de théatre).

**COMME IL VOUS PLAIRA**, comédie de Shakespeare (voy. ce nom).

**COMMEDIA DELL' ARTE.** La comédie en Italie a des caractères particuliers qui méritent d'être étudiés, comme ayant eu une influence très-marquée sur le théâtre moderne. Elle a été tantôt écrite, soit en vers, soit en prose, selon les règles d'Aristote et les modèles de l'antiquité, tantôt improvisée, pour le dialogue, d'après un canevas arrêté; la première s'appelle *sostenuta*, la seconde *commedia dell' arte*. Dans la comédie improvisée, le discours est sans cesse renouvelé; les acteurs s'inspirant de la situation dramatique, des circonstances de temps et de lieu, faisaient de la pièce qu'ils représentaient une œuvre changeante, incessamment rajeunie. Quant aux types comiques, ce sont les mêmes que ceux de la comédie italienne : ses masques et ses bouffons s'y retrouvent. Ce sont d'abord les quatre types principaux : Pantalon, le Docteur, le Capitan, et les Zannis ou Valets, avec leurs variétés de fourbes ou d'imbéciles, d'intrigants ou de poltrons; puis les amoureux les Horace, les Isabelle; enfin les suivantes, comme Francisquine, ou Zerbinette.

Chaque acteur adoptant et conservant un personnage en rapport avec ses aptitudes, s'incarnait dans son rôle et, pour enrichir son discours, se faisait un fonds de traits conformes à son caractère. « Les comédiens, dit Niccolo Barbieri, étudient beaucoup et se munissent la mémoire d'une grande provision de choses : sentences, concetti, déclarations d'amour, reproches, désespoirs et délires, afin de les avoir tout prêts à l'occasion, et leurs études sont en rapport avec les mœurs et les habitudes des personnages qu'ils représentent. » Ainsi Fr. Andreini a fait imprimer les rodomontades qu'il débitait dans ses rôles de capitan. Du reste, la parole va de pair avec l'action, et celle-ci se soutient par l'abondance des jeux de scène. La plupart des acteurs étaient des gymnastes de premier ordre capables de donner un soufflet avec le pied, ou d'exécuter dans l'intérieur de la salle de spectacle des ascensions périlleuses. Beaucoup d'initiative leur était laissée et la verve de parole de l'acteur, ses lazzi, son talent mimique faisaient la plus grande partie du succès de la *Commedia dell' arte*. Parfois les acteurs improvisateurs se servaient, comme d'un canevas, de telle pièce écrite. Ils le firent souvent pour l'*Emilia* de Luigi Groto, en brodant sur le plan du poëte comique un dialogue qui leur appartenait. D'autre part, telle *Commedia dell' arte*, après être restée longtemps au répertoire en simple canevas, a été écrite soit par celui qui en avait disposé le scenario, soit par tout autre auteur dramatique.

On donne à la comédie *all' improviso* une origine antérieure à celle de la comédie régulière, qui n'a commencé, en Italie, qu'au XVe siècle par des *rappresentazioni*. On la rattache aux Atellanes, et l'on croit en reconnaître les types principaux dans les fresques de Pompéi et d'Herculanum. Mais au XVe siècle elle devient un art savant, et dès ce moment elle popularise, en les fortifiant, des types comiques à la diffusion desquels la Renaissance servira puissamment. Avec l'attrait du genre, la réputation de quelques troupes passa les monts. Henri III fit venir en France, en 1576, pour se rendre favorables les États de Blois, celle des *Gelosi* (jaloux de plaire) dirigée par Flaminio Scala, dit Flavio, auteur de nombreux scenarios, troupe qui comptait dans ses sociétaires Francesco Andreini et la célèbre Isabelle, sa femme. Aux *Gelosi* succédèrent, vers 1614, les *Comici Fedeli*, qui se rendirent à Paris sur l'invitation de Marie de Médicis. Ils y revinrent en 1621 et en 1624. Puis un des leurs, Nicolo Barbieri dit Beltrame, forma une nouvelle troupe qui séjourna à Paris, et dont Molière enfant suivit les représentations. En Italie, la *Commedia dell' arte* était au XVIIe siècle plus brillante que jamais. La comédie écrite était tombée si bas, avec Michel-Ange Buonarotti le Jeune, Scipion Errico, et même le napolitain Porta, que la comédie improvisée manifeste seule le génie comique des Italiens à cette époque. Quelques grands acteurs, tels que Fiorelli dit Scaramouche et l'Arlequin Dominique, la soutenaient par leur talent. Elle reprit à la France, mais perfectionné, ce que celle-ci lui avait emprunté; et les pièces de Molière passèrent pour la plupart, réduites à leur canevas, dans le répertoire mobile de la *Commedia dell' arte*. C'est peut-être le moment du plus grand éclat de ce genre dramatique. Mais Goldoni et Carlo Gozzi approchent : l'un, par ses comédies écrites avec un talent réel, supplante la comédie *all' improviso*; l'autre, par son théâtre fiabesque, transforme la comédie italienne, dont il conserve

à peine quelques masques et bouffons. Avec eux prit fin la *Commedia dell' arte*, décidément rejetée dans le passé de l'histoire du théâtre en Italie.

Cf. Louis Riccoboni : *Histoire de l'ancien théâtre italien*, publiée par les frères Parfaict (1753); — Des Boulmiers : *Histoire du théâtre italien* (1769, 7 vol. in-12) ; — Cailhava d'Estandoux : *Traité de la comédie* (Paris, 17.) ; — Charles Magnin : *les Commencements de la comédie italienne* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1847), et *Histoire des marionnettes* (Paris, 1855, in-8) ; — Maurice Sand : *Masques et bouffons de la comédie italienne* (Ibid., 1862, 2 vol. in-8) ; — Jules Guillemot : *le Théâtre italien* (*Revue contemporaine* du 15 mai 1866) ; — Louis Moland : *Molière et la comédie italienne* (Paris, 1867, in-8).

**COMMELIN** (Jérôme), imprimeur français, né à Douai, mort en 1598. Ayant embrassé la Réforme, il alla résider à Genève, puis à Heidelberg. Sans atteindre la beauté de celles des Aldes et des Estiennes, ses éditions classiques sont remarquables. On distingue celles d'*Eunape*, d'*Héliodore* et d'*Apollodore*, et parmi les Pères de l'Église grecque, celles de *saint Athanase* et de *saint Chrysostome*. Sa marque était une « Vérité alluminée des rayons du soleil ».

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica*.

**COMMENDON** (Jean-François), cardinal et homme d'État italien, né à Venise le 17 mars 1524, mort à Padoue le 25 décembre 1584. Nonce de la cour de Rome qui, suivant Fléchier, « n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, plus fidèle, » il aima et cultiva les lettres au milieu de ses fonctions diplomatiques. On a de lui : *Oratio ad Polonos* (Paris, 1573, in-4), traduit en français par Belleforest (Ibid., in-8), et des poésies insérées dans le recueil de l'Académie des *Occulti*.

Cf. A.-M. Graziani : *De vita J.-F. Commendoni* (Paris, 1609, in-4 ; traduit par Fléchier (1671, in-12).

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE, ouvrage de Lucien (voy. ce nom).

COMMENTAIRE, en latin, *commentarius liber*, proprement dit livre de méditation intime. Ce mot désigne d'abord une sorte d'écrits autobiographiques ayant avec les Mémoires l'analogie la plus étroite. Chez les Romains, les mémoires mêmes recevaient le nom de commentaires. Ceux des principaux citoyens qui avaient été mêlés aux affaires publiques, consignèrent les actes de leur vie par écrit. Sylla avait rédigé des commentaires en vingt-deux livres qu'il termina la veille de sa mort. Lucullus avait pris le même soin. Auguste laissa aussi des commentaires. On en dit autant de Tibère et d'Agrippine. Les ouvrages des historiens latins montrent assez qu'il existait à Rome beaucoup d'écrits du même genre, vers les derniers temps de la république et sous les empereurs. De tous les commentaires des Romains, il ne nous reste que ceux de César *Sur la Guerre des Gaules* et *Sur la guerre civile*. Ce sont sans doute les modèles les plus parfaits d'un genre dont la simplicité et le naturel du style ont été l'unique règle. Les modernes ont parfois employé aussi le mot de commentaires pour leurs mémoires. Blaise de Montluc a appelé ainsi les siens.

On nomme ensuite commentaires le travail de critique littéraire, philologique, historique, etc., auquel certains ouvrages donnent lieu. Il y a des annotations plus étendues que les œuvres elles-mêmes, comme celles faites sur les poëmes de Gongora. Dans l'antiquité, les poëmes homériques ont surtout provoqué de nombreux commentaires. Ceux de Zénodote, d'Aristarque et de Didyme, sont particulièrement célèbres. Pindare, dont la langue devint vite obscure, eut de bonne heure des commentateurs. Térence fut commenté par le grammairien Donat, et Virgile par Servius. Au moyen âge, l'enseignement des écoles ne fut autre chose qu'un commentaire perpétuel de la philosophie d'Aristote. Dante, qui devait susciter toute une légion de commentateurs, en eut dans son siècle même, et Boccace occupa le premier une chaire créée à Florence pour l'explication de la *Divine Comédie*. A la renaissance des lettres, les commentateurs des écrivains anciens s'attachèrent plus au langage qu'à l'esprit des œuvres : ce sont tous de purs philologues. Les littératures orientales ont eu à leur tour leurs annotateurs. De notre temps, l'Inde antique a été l'objet d'études approfondies, sous forme de commentaires de ses grandes œuvres. Il serait trop long de rappeler tout ce que notre propre littérature a déjà fait naître de bons et judicieux commentaires. Corneille a été commenté par Voltaire ; Molière, Racine, Boileau, Pascal, etc., par une nuée de critiques et de philologues. Mais le livre commenté par excellence c'est la Bible, dont l'interprétation a même créé, sous les noms d'exégèse et d'herméneutique, deux branches spéciales d'études.

Le travail des commentateurs est loin d'avoir toujours été utile. Beaucoup ont émis des suppositions bizarres que le simple bon sens condamne. Les poëmes d'Homère, en particulier, ont eu le privilége de suggérer les interprétations les plus singulières, depuis Anaxagoras qui, au rapport de Diogène Laërce, ne voyait dans ses œuvres que des allégories, jusqu'à M. Max Müller qui fait de l'*Iliade* le tableau d'une révolution solaire, accomplie en vingt-quatre heures. Suivant le hollandais Croese, l'*Odyssée* est l'histoire des Israélites sous les patriarches, et Troie n'est que Jéricho ; selon l'antiquaire anglais Bryant, Homère, Égyptien de naissance, aurait dérobé ses poëmes dans le temple d'Isis. Le Napolitain Vincent Coco vit dans les livres homériques une œuvre italienne ; Grave, écrivain flamand de la fin du dernier siècle, soutint qu'Homère était originaire de la Belgique, et que les événements de la guerre de Troie se sont passés aux environs d'Amsterdam. Dante, tour à tour, selon les commentateurs, catholique, hérétique, révolutionnaire, est sorti de leurs mains torturé et plus énigmatique que jamais. Il semble qu'il y ait des grâces et des travers d'état pour les commentateurs. « Les gens d'étude, dit Malebranche, s'entêtent de quelques auteurs ; s'il y a quelque chose de vrai et de bon dans un livre, ils se jettent aussitôt dans l'excès ; tout en est vrai, tout en est bon, tout en est admirable. Ils se plaisent même à admirer ce qu'ils n'entendent pas, et ils veulent que tout le monde l'admire avec eux. Ils tirent gloire des louanges qu'ils donnent à ces auteurs obscurs, parce qu'ils persuadent par là aux autres qu'ils les entendent parfaitement. » L'un de nos meilleurs maîtres de la critique érudite, Boissonade, a fait ainsi la confession de ses confrères : « Les commentateurs ont un naturel tout particulier ; il n'y a point pour eux de mauvais livres ; rien ne les ennuie : ils ont le don de tout lire, et quoiqu'ils ne l'aient jamais formellement avoué, on peut soupçonner que les auteurs excellents ne sont pas tout à fait ceux qu'ils préfèrent. »

COMMENTAIRES DES PONTIFES. — Voyez ANNALES (Grandes).

COMMINATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**COMMINES** (Philippe DE LA CLYTE, sire DE), ou COMINES et COMMYNES, sire d'Argenton, né vers 1447 à Commines, en Flandre, mort au château d'Argenton en 1509. Orphelin à l'âge de neuf ans, il fut élevé par un tuteur qui lui apprit l'italien, l'espagnol et l'allemand, mais ne lui fit pas étudier le latin et le grec. Après avoir été mêlé aux événements militaires et aux négociations des règnes tourmentés de Louis XI et de Charles VIII, il consacra ses années de retraite, sous Louis XII, à écrire ses *Mémoires*, doublement précieux, au point de vue historique et au point de vue des

progrès de notre langue. Commines est, en date, le premier écrivain français vraiment moderne. Son ouvrage offre le meilleur texte pour étudier la transition entre la langue du moyen âge et celle du XVIe siècle. Son style est clair, précis, plein de malice gauloise et en même temps d'une naïveté apparente. En ce dernier point, il se rapproche de Montaigne. « Ce qui semble naïveté chez eux, dit Sainte-Beuve, n'est qu'une grâce et une fleur de langage qui orne leur maturité, et d'où leur expérience, si consommée qu'elle soit, prend à nos yeux je ne sais quel air de nouveauté précoce, qui la rend agréable et piquante, et qui l'insinue. »

Commines adressait ses *Mémoires* à un de ses amis, archevêque de Vienne, pour que celui-ci les rédigeât en latin. Il était d'autant plus impartial, d'autant moins ambitieux, qu'il croyait seulement fournir des matériaux; mais son récit, monument de vérité et de finesse, est resté l'expression définitive de son temps. Il est aussi le vrai début de l'histoire politique en France. Au siècle précédent, Froissart, le dernier et le plus brillant des historiens du moyen âge, donnait à tout une couleur chevaleresque; Commines cherche philosophiquement les causes vraies de l'héroïsme; il parle avec ironie des seigneurs qui font inutilement montre de bravoure; il aime peu la guerre; il s'élève contre les abus de pouvoir des grands, même des rois. Dans le chapitre intitulé *Caractère du peuple français et du gouvernement de ses rois*, il pose en principe qu'il n'y a ni roi ni seigneur qui ait pouvoir de mettre un denier sur ses sujets, sans octroi et consentement de ceux qui doivent le payer; que les rois et princes, quand ils n'entreprennent rien que du conseil de leurs sujets, en sont plus forts et plus craints de leurs ennemis. Il ajoute que, de toutes les seigneuries du monde dont il a connaissance, celle où la chose publique est le mieux traitée, c'est l'Angleterre, parce que les communes s'y sont réservé une part dans le gouvernement. Ce sont, à leur naissance, les idées modernes, telles qu'elles seront développées par Montesquieu et par les écrivains postérieurs. C'est par là que les *Mémoires* de Commines ont mérité d'être appelés « le bréviaire des hommes d'État ». Comme justesse de peinture, personne n'a égalé Commines dans la narration des dernières années de Louis XI. Ce roi paraît chez lui dans tout son naturel; s'il est parfois odieux, c'est nous qui, par la réflexion, le voyons tel : l'historien ne le dit pas, et il paraît ne pas le sentir. Ce manque d'indignation vertueuse, la tendance à ne blâmer, en toutes choses, que l'insuccès, ne permettent pas de le comparer, comme on l'a fait, à Tacite; il serait plutôt, sans en avoir conscience, notre Machiavel. Les *Mémoires* de Commines ont été imprimés d'abord en 1523. Parmi les éditions postérieures on remarque, à part les collections Petitot et Michaud, celle de Langlois-Dufresnoy (Londres, 1747, 4 vol. in-4), et surtout celle que Mlle Dupont a donnée sous les auspices de la Société de l'histoire de France (Paris, 1840-1847, 3 vol. in-8). M. Kervyn de Lettenhove a publié plus récemment : *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, avec un commentaire historique et biographique (1867-68, t. I-II, in-8).

Cf. Mademoiselle Dupont : *Notice*, en tête de son édition; — de Barante : *Histoire des ducs de Bourgogne*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

**COMMIRE** (Jean), poëte latin moderne, né le 25 mars 1625 à Amboise, mort en 1702 à Paris. Membre de la Société de Jésus, il professa la théologie, et se fit un nom par son talent pour la poésie latine. Il a moins de verve et d'élévation que Santeuil, mais plus d'élégance et plus de grâce. Il a réussi surtout dans les idylles et les fables. On a une édition complète de ses *Œuvres* (Paris, 1753, 2 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**COMMODIEN**, *Commodianus*, poëte latin du IIIe siècle, né probablement en Afrique, où l'on croit qu'il fut évêque. Son surnom de *Gazœus* indique sans doute ses fonctions de trésorier de l'Église. Il a laissé, sous le titre d'*Instructiones adversus gentium deos pro christiana disciplina*, un poëme divisé en quatre-vingts parties, où il attaque les croyances des païens et des juifs et confirme la foi des nouveaux chrétiens. La dévotion de l'auteur s'y déploie avec zèle, mais la poésie y manque tout à fait; les règles mêmes de la versification y sont souvent violées. Par une bizarre recherche, chaque partie reproduit en acrostiche son titre particulier, et les vingt-six derniers vers forment aussi un acrostiche, présentant la signature de l'auteur : *Commodianus mendicus Christi*. Publiée d'abord par Rigault (Toul, 1650, in-4), l'œuvre de Commodien a été insérée dans la *Bibliothèque des Pères*, et rééditée par Schurzfleisch (Wittenberg, 1704, in-4). On a encore de lui un petit poëme, *Carmen apologeticum adversus Judæos et Gentes*, que dom Pitra a inséré dans le *Spicilegium Solemnense* (Paris, 1852).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. I.

COMMUNICATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**COMPAGNI** (Dino), écrivain italien, né à Florence, mort en 1323. Il fut deux fois prieur de la République et nommé gonfalonier de justice en 1293. Il paraît avoir été l'ami de Dante, son contemporain. On a de lui, sous le titre de *Cromaca*, une histoire politique de Florence de 1280 à 1312, période importante par les transformations des peuples et des cités de l'Italie au milieu des luttes des Guelfes et des Gibelins. Ce livre exact, précis, rapide et substantiel, écrit en toscan sous la forme d'un journal, d'un « livre de raison » destiné à se conserver dans la famille, est devenu par sa langue pure, dépourvue surtout de gallicismes, un excellent « texte » philologique pour les académies modernes de l'Italie. Il a été imprimé à Florence (1587, in-4, et 1728), à Pise (1818), à Livourne (1830), à Parme (1842), etc. La *Chronique* de Dino Compagni fait partie de la collection de Muratori et de la bibliothèque diamant de Barbera de Florence. On a encore de cet écrivain un *Discours* (*oratione*) sur son ambassade à Avignon, auprès du pape Jean XXII.

Cf. Karl. Hillebrand : *Dino Compagni, Étude historique et littéraire sur l'époque de Dante* (Paris, 1862, in-8).

COMPARAISON. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS.

COMPARSES. On appelle ainsi, au théâtre, des groupes d'hommes et de femmes qui représentent sur la scène des personnages muets. Les comparses sont guidés dans leurs évolutions par les figurants; ces derniers sont attachés régulièrement au théâtre, tandis que les comparses sont recrutés pour la représentation du jour parmi des gens de bonne volonté ayant le goût des planches et qui se contentent d'une mince rétribution. C'était parmi les gardes-françaises qu'on prenait, sous Louis XVI, ceux de l'Opéra. Les directeurs des théâtres où se jouent des pièces militaires obtiennent aisément de l'autorité d'utiliser comme comparses des soldats de la garnison. Sur le théâtre grec, il y eut des comparses muets faisant nombre dans les chœurs, non pas dans les beaux temps de la choragie, mais lorsque, le zèle et la fortune des citoyens ayant diminué, on dut songer à faire des économies sur l'instruction des choreutes.

COMPENDIUM, un des synonymes d'abrégé (voy. ce mot). Son étymologie latine (*cum*, *pendere*, resserrer la dépense, économiser) marque l'écono-

mie de place, de temps et d'argent, obtenue par la réduction en petit format de tout l'enseignement d'un art ou d'une science. Le *compendium* était très-usité au moyen âge et tenait lieu de ce que nous appelons aujourd'hui manuel. Il s'appliquait à la théologie, à la philosophie, au droit, à la médecine. Il était le contraire des traités complets, des sommes. Il a fourni à notre langue l'adjectif *compendieux*, signifiant succinct, abrégé, et l'adverbe *compendieusement*, en abrégeant. Mais, par une bizarre destinée, ce dernier mot, à cause de sa longueur sans doute, tend de nos jours à signifier amplement et en détail.

> Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer,
> *Compendieusement* énoncer, expliquer,
> Exposer à vos yeux l'idée universelle
> De ma cause et des faits renfermés en icelle,

dit l'Intimé dans *les Plaideurs*, et cet emploi ironique d'un mot savant à contre-sens est peut-être devenu l'origine d'une faute ridicule de langage.

COMPENSATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et RÉFUTATION.

COMPENSATIONS (DES), traité d'Azaïs (voy. ce nom).

COMPLAINTE, chanson populaire, composée sans art ou avec une trivialité calculée et contenant le récit grotesque d'un événement tragique ou d'un crime célèbre. Le mot *complainte* n'a pas toujours eu cette acception. Il désignait, à l'origine de notre langue, le récit naïf et plaintif d'un événement malheureux, mais non sans grandeur. La *Mort de Roland à Roncevaux* fut une complainte guerrière, avant d'être, sous forme de chanson de geste, une véritable épopée. Cette sorte de chanson avait alors de l'analogie avec les cantilènes (voy. ce mot), qui furent le germe de nos grands poëmes héroïques. Une des complaintes les plus anciennes et les plus populaires fut celle du *Juif-Errant*, qui a changé successivement de forme et de style, suivant les pays et les époques. La chanson burlesque de *la Palisse* fut, dans son premier texte, un récit en complainte de la bataille de Pavie. Jusque-là, la complainte ne se distingue guère de la chanson historique populaire (voy. CHANSON).

Dans son acception moderne, la complainte fut au dernier siècle une des formes de la parodie. A la Révolution française, elle prend une importance historique et suit un à un les événements. On cite des complaintes sur la mort de Marat, sur le supplice d'Hébert. Une des plus célèbres est celle de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, avec description du tonneau-mitrailleur :

> Cette machine infernale,
> Au lieu d'eau, contenait des balles,
> Et cette invention d'enfer
> Avait des cercles de fer.

Parmi les complaintes sur les assassinats célèbres, on se rappelle encore celle de Fualdès, avec ce portrait de l'un de ses meurtriers :

> Bastide le gigantesque,
> Moins deux pouces ayant six pieds
> Fut un scélérat fieffé
> Et même sans politesse.

Le dernier trait est resté classique. Vinrent ensuite les complaintes sur l'assassinat du duc de Berry, sur Papavoine, sur Fieschi, sur Lacenaire et tant d'autres célébrités du crime et de la guillotine.

Cf. Les sources bibliographiques de l'art. *Chanson*.

COMPLEXION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

**COMTE** (Auguste), philosophe français, né à Montpellier en 1795, mort à Paris en septembre 1857. Élève de l'École polytechnique, où il fut plus tard répétiteur et examinateur, il se jeta dans ce mouvement de réformation universelle auquel les mathématiciens prirent une si grande part et exerça autour de lui une certaine influence par un ensemble de doctrines qu'il appela le *positivisme*, et dont la prétention est de réunir toutes les connaissances humaines en un vaste système, où les sciences sociales se rattachent aux sciences naturelles, comme celles-ci aux sciences mathématiques. La philosophie positive, composé peu homogène des doctrines de Fourrier, de Saint-Simon et de Hegel, est exposée avec plus d'ambition que de précision et de clarté dans les ouvrages suivants : *Cours de philosophie positive* (1839-1842, t. I-VI, in-8, inachevé), traduit en anglais par miss H. Martineau; *Système de politique positive* (1828, in-8), remanié plus tard avec le sous-titre de *Traité de sociologie, instituant la religion de l'humanité* (1851-1854, in-8); *Discours sur l'ensemble du positivisme* (1848, in-8); *Calendrier positiviste* et *Catéchisme positiviste* (plusieurs fois réimprimés). Auguste Comte a publié aussi quelques livres spéciaux de mathématiques. Comme fondateur de système, il a eu la bonne fortune de rencontrer un disciple enthousiaste et un apôtre dévoué dans M. Littré, qui, mettant au service de la doctrine positiviste l'autorité de son nom et de sa science, a publié : *Paroles de philosophie positive* (1860, broch. in-8), et *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863, 1 fort vol. in-8), sans compter la propagande faite périodiquement dans la *Revue positive*. [*Dictionn. des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

Cf. Littré : ouvrages cités ; — Stuart Mill : *Auguste Comte et le positivisme*, traduit en français par G. Clémenceau (1868, in-18).

COMTE (THÉATRE). — Voyez JEUNES ÉLÈVES (Théâtre des).

COMTE DE POITIERS (LE), roman d'aventures, d'un auteur inconnu du XIIIe siècle. C'est une ébauche fort imparfaite de deux récits qui n'ont entre eux aucun lien. Dans le premier, le duc de Normandie fait avec le comte de Poitiers le pari qu'il triomphera en moins d'un mois de la vertu de sa femme ; il échoue dans son entreprise. Dans la seconde partie, l'empereur Noiron, c'est-à-dire Néron, dont on fait ici un prince chrétien, est délivré des mains des infidèles. Ce roman, qui a 1700 vers, a beaucoup emprunté au roman de *la Violette*. Fr. Michel l'a publié (Paris, 1831, grand in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

COMTE (LE) DE CARMAGNOLE, tragédie de Manzoni ; — LE COMTE DE COMINGES, roman de Mme de Tencin ; — LE COMTE D'ESSEX, tragédie de Th. Corneille ; — LE COMTE LUCANOR, ouvrage de don Juan Manuel ; — LE COMTE DE WARWICK, tragédie de La Harpe, de Cahusac (voy. ces noms).

COMTESSE D'ANJOU (LA), roman de chevalerie (voy. ALART PESCHOTTE) ; — LA COMTESSE D'ESCARBAGAS, comédie de Molière (voy. ce nom).

COMUS (LE), drame lyrique de MILTON (voy. ce nom).

CONAXA, comédie d'Étienne (voy. ce nom).

CONCEPTISME, nom que l'on donne, en Espagne, à une secte littéraire dont Alonzo Ledesma, au XVIe siècle, fut l'initiateur et le chef. C'était un certain mysticisme de pensée, au service duquel on prodiguait les métaphores les plus étranges, les pointes, les jeux de mots, et jusqu'aux calembours. Cette école avait surtout ses adeptes dans la chaire chrétienne. Les conceptistes, par leurs excès, provoquèrent, de la part des cultistes, une réaction mal entendue qui ajouta encore à la confusion, fatale au bon goût, dans laquelle tomba la littérature espagnole au XVIIe siècle (voy. GONGORISME).

CONCESSION. — Voy. FIGURES DE PENSÉES.

CONCETTI, pluriel du mot italien *concetto*, signifiant conception, pensée, et, par extension,

pensée brillante. En passant dans la langue française, ce mot a restreint son acception, et il se prend toujours en mauvaise part; il désigne des effets de mots, des pensées recherchées, plus ingénieuses que vraies, des traits d'esprit hors de propos. Cette expression nous est venue de l'Italie, à l'époque où Marini brillait à la cour de Marie de Médicis. On appela concetti les pensées subtiles qui avaient de la ressemblance avec la manière de ce poëte. Mais, avant le mot, la chose s'était déjà produite chez nous et ailleurs. Chez les Grecs, la décadence des lettres fut marquée par cet abus de l'esprit. Parmi les Latins, Ovide montra le premier, dans ses vers, de ces ornements dangereux : *Dulcibus abundat vitiis*, dit Quintilien. Ces vices agréables ne sont autre chose que des concetti. Pline le Jeune en est rempli. En Italie, Dante sut se préserver du raffinement et du précieux; Pétrarque, en se modelant sur la simplicité antique, s'écarta d'ordinaire d'un écueil qui est celui du genre qu'il traitait. On peut en dire autant de Boccace, de Machiavel et de l'Arioste. C'est dans le Tasse que l'on trouve la marque sensible d'un défaut qui devait bientôt grandir démesurément. L'amour de la nouveauté et l'ennui que causaient des ouvrages calqués froidement sur les modèles de l'antiquité portèrent les écrivains de la seconde moitié du XVIe siècle à donner plus de relief et de couleur au style, plus de brillant et de singularité aux idées. Chez le Tasse, le *concetto* est toujours un trait ingénieux et délicat, mais qui n'est pas à sa place. Costanzo et Tansillo l'imitèrent. Avec Guarini et Baldi, la manie de l'esprit fit de nouveaux progrès; enfin, Marini, séduisant ses contemporains par de véritables talents poétiques, forma une école amoureuse de l'enflure perpétuelle, des idées singulières, des jeux de mots, des tirades de vers où la même idée est répétée sous toutes ses faces. Il appelle le rossignol « un son volant, une voix emplumée, un souffle vivant vêtu de plumes, un chant ailé, une plume harmonieuse, le petit esprit d'harmonie caché dans de petites entrailles, » et cela coup sur coup, en quelques vers :

Una voce pennuta, un suon volante
E vestito di penne, un vivo fiato,
Una pinma canora, un canto alato,
Un spiritel'che d'armonia composto
Vive in si anguste viscere nascosto.

Il appelle la rose : « L'œil du printemps, la fleur des fleurs, la prunelle de l'amour, la pourpre des prairies. » Les étoiles sont pour lui : « les flambeaux des funérailles du jour, les miroirs du monde et de la nature, les fleurs immortelles des campagnes célestes. » Dans son poëme d'*Adonis*, on trouve cette peinture de l'amour : « Lynx privé de la lumière, Argus aux yeux bandés, vieillard à la mamelle, antique enfant, ignorant érudit, guerrier sans armes, parleur muet, riche mendiant, erreur agréable, douleur désirée, cruelle blessure d'un ami compatissant, paix guerrière et calme orageux, le cœur le sent et l'âme ne le comprend pas, volontaire folie, mal chéri, repos fatigant, utilité nuisible, espérance sans espoir, mort vivante, crainte téméraire, rire douloureux, verre dur, diamant fragile, embrasement glacé, glace ardente, abîme éternel de discorde en plein accord, paradis infernal, enfer céleste. »

Le style de l'école de Marini est plus exagéré encore que celui du maître. Les étoiles deviennent « des ardents sequins de la banque du ciel, des agneaux lumineux, des vers luisants éternels. » Le ver luisant lui-même est « une petite lanterne allumée, une chandelle incarnée. » La mer agitée par la tempête est « un ventre gonflé par l'hydropisie »; les poissons, « des Laurents aquatiques, » parce que le gril les menace; les nuages, « des matelas aériens. » Un mariniste voulant expliquer comment le bourreau avait dû frapper plusieurs fois Pompée, dit « qu'il avait l'âme trop grande pour qu'elle pût sortir par une seule blessure » :

Perche libera aver non puo l'uscita
Per una sola piaga alma si grande.

Un autre fait faire à un berger qui va partir pour la chasse la réflexion suivante : « Avant d'aller chasser, je voudrais voir Clizia : je voudrais apprendre de ses beaux yeux l'art de blesser. » Un autre s'adresse aux yeux noirs d'une demoiselle : « Beaux yeux vêtus de deuil, n'avez-vous point par hasard tué quelqu'un ? »

Occhi vestiti a bruno,
Avete forse ricciso qualcheduno ?

Enfin, tout ce qu'il y a de précieux et de ridicule dans la manière de Marini se trouve renfermé dans ces vers d'Achillini, qui est, avec Preti, l'un de ses plus extravagants disciples. « Je vois mon Lesbin avec la fleur des fleurs à la main; je respire la fleur, je soupire pour le pasteur; la fleur soupire des odeurs, Lesbin aspire les ardeurs; j'odore l'odeur de l'une, j'adore l'ardeur de l'autre : odorant et adorant en même temps, je sens par l'odeur et par l'ardeur la glace et le tourment. »

En Espagne, Gongora et Ledesma inaugurèrent le règne du style recherché et fondèrent deux écoles spéciales du gongorisme et du cultisme (voy. GONGORISME). L'Allemagne eut elle-même ses traducteurs de la poésie italienne qui s'efforcèrent d'en imiter les brillants défauts. Jean Klay et la Bergerie de la Pegnitz, Hoffmanswaldau, etc., rivalisèrent d'emphase et de petits effets de style, dans un idiome mal assoupli à ces finesses.

La France ne fut point exempte de la contagion du mauvais goût général dans les littératures de l'Europe à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Bien que Boileau, dans son tableau, d'ailleurs si exact, de l'invasion des pointes en France, ait cru pouvoir dire qu'elles nous étaient venues de l'Italie, il est certain qu'avant Marini, Ronsard, Villon, Saint-Gelais, Passerat, Bertaut, Desportes, Marot, offraient des exemples de cette tendance au bizarre et au jeu de mots. Que dire des vers de ce dernier, marquant par des cliquetis de sons la douleur des peuples ?

Romorentin sa perte remémore,
Cognac s'en cogne en sa poitrine blême,
Anjou fait joug, Angoulême est de même.

Le concetti, qui confine aux divers défauts propres à chaque nation ou à chaque époque, s'est souvent mêlé à l'enflure, comme dans l'épitaphe d'Hélène de Boissi par Saint-Gelais :

De ses valeurs un juste monument,
Toute la terre elle eut entièrement
Pour son cercueil, et la grand mer patente
Ne fut que pleurs, et le clair firmament
Lui eût servi d'une chapelle ardente.

Chez Malherbe lui-même, qui est loin d'être exempt des défauts de son temps, même alliance du mauvais goût et de l'emphase dans ces vers sur saint Pierre :

C'est alors que ses cris en tonnerre s'éclatent;
Ses soupirs, ce sont vents que les chênes combattent :
Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement,
Ressemblent un torrent qui, des hautes montagnes,
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

Les fameux vers de l'ode à Dupérier sur cette vie de jeune fille aussi courte que la vie des roses, sont devenus un modèle de gracieuse et touchante comparaison; mais dans leur forme primitive,

Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour,

ils n'étaient qu'un trait de bel esprit, un jeu de mots, un concetti. Théophile, Saint-Amant, le P. Lemoyne, etc., maintiennent l'influence du faux

brillant italien dans les genres élevés. Le poignard de Pyrame qui rougit, le traître ! de s'être souillé de sang, est un concetti parfait. Balzac, Voiture, tous les familiers de l'hôtel de Rambouillet sont des marinistes qui poussent la recherche du bel esprit jusqu'à la fatigue. Sous l'influence de tant d'exemples, Corneille ne saura jamais se défendre des concettis. On a remarqué, dans *la Toison d'or*, ce jeu de mots de la reine Hypsipyle faisant allusion aux sortiléges de Médée :

Je n'ai que des attraits et vous avez des charmes.

Mais Corneille a de ces jeux de bel esprit dans ses meilleures œuvres. Il y a dans le *Cid* trois ou quatre effets de style sur le sang, comme celui-ci :

Ce sang qui, tout sorti, fume encore de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Le plus souvent l'amour du grandiose lui fait unir, lui aussi, le concetti à l'emphase. C'est une image commune chez lui que celle de ces vers d'*Héraclius*, où Pulchérie dit à Phocas :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.

Voltaire s'étonne de ce que personne ne se récriait contre Corneille, quand, dans sa tragédie d'*Andromède*, Phinée dit au Soleil :

Viens, soleil, viens voir la beauté
Dont le divin éclat me dompte,
Et tu fuiras de honte
D'avoir moins de clarté.

Corneille en avait vu et fait applaudir bien d'autres, sous la triple influence de l'Italie, de l'Espagne et de notre propre littérature depuis la Renaissance. On trouve peu de concettis dans Racine, et encore à ses débuts. Ainsi l'on cite, dans *Andromaque*, ce vers de Pyrrhus :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

La passion fit taire le bel esprit, et le bon sens, l'amour de la vérité l'empêchèrent de renaître, ou du moins de reprendre un pareil empire. Boileau y fut bien pour quelque chose par la guerre qu'il fit aux pointes (voy. ce mot), ce nom français du concetti.

CONCILES (Collections des). — Voy. Actes des Conciles.

CONCORDANCE, titre donné à un répertoire de mots ou de textes destiné à montrer les rapports qui existent entre divers passages d'un même livre ou entre des passages tirés de livres différents. Cette sorte de répertoire a eu surtout la Bible pour objet. Saint Antoine de Padoue a laissé les *Concordantiæ morales Sacræ Scripturæ*, qui furent imprimées en 1575 et en 1641 ; mais le grand travail sur la *Concordance de la Bible* a été commencé par le dominicain Hugues de Saint-Cher, qui mourut en 1263. Devenu provincial de son ordre en France, il employa, dit-on, cinq cents religieux à la rédaction du recueil qui porte son nom, et qui a été successivement amélioré plus tard par divers érudits, notamment par Luc de Bruges, dont la Concordance parut sous ce titre : *Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis concordantiæ* (Anvers, 1617, 5 vol. in-fol.). Les concordances des Évangiles portent le nom d'*Harmonie*. Calvin en a fait un traité sous ce titre. Il y a une concordance des *Canons, Concordantia discordantium canonum*. Les Arabes ont aussi des *Concordances du Coran*. Quoique le mot s'emploie peu en dehors de ce qui regarde les livres saints, il a été dressé une *Table des concordances* entre les articles du Code civil et les passages de Pothier qui s'y rapportent (Paris, 1824, in-8).

**CONDÉ** (José-Antonio), célèbre historien et orientaliste espagnol, né en 1765 à Paraleja, dans la province de Cuenca, mort à Madrid le 20 octobre 1820. Membre de la Société royale de Madrid, conservateur de l'importante bibliothèque de l'Escurial, il fut exilé de 1813 à 1817, malgré la modération de ses opinions politiques. Il a traduit de l'arabe la *Description de l'Espagne*, par le chérif Al. Edris le Nubien (1729, in-12, avec texte et notes) et inséré des *Mémoires sur les monnaies arabes*, dans le recueil de l'Académie espagnole. Mais son principal ouvrage est l'*Histoire de la domination des Arabes en Espagne, d'après des manuscrits et mémoires arabes* (Historia de la dominacion, etc. ; Madrid, 1820-21, 3 vol. in-fol. avec planches). Cette histoire, exclusivement puisée à des sources arabes, a été jusqu'à ce jour très-louée par les critiques espagnols et étrangers ; plus récemment, MM. Dozy et Renan en parlent comme d'un ouvrage qui fourmille des fautes les plus grossières et attestent l'ignorance de la langue arabe. Elle a été traduite en français par de Marlès (Paris, 1825, 3 vol. in-8) et en allemand par Kutschmann (Karlsruhe, 1824-25, 3 vol. in-8).

Cf. Dozy : *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne* (Leyde, 1860, 2 vol. in-12) ; — Lemcke : *Handbuch der span. Literatur*, t. I.

**CONDÉ** (Louis Ier de Bourbon, prince de), homme d'État et mémorialiste français, né à Vendôme en 1530, mort en 1569 au combat de Jarnac. Connu par son esprit d'opposition à la couronne de France et son antagonisme avec les Guises, il a laissé des *Mémoires contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France*, depuis la mort de Henri II (1559-1564). C'est une suite de lettres aux rois François II et Charles IX, aux reines, aux princes du sang, aux ministres du roi, de proclamations, de relations de faits militaires, et autres documents reliés par de courtes narrations. La plus complète édition est celle de Secousse (5 vol. in-4). Une partie a été insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Michaud-Poujoulat, t. VI.

Cf. Duc d'Aumale : *Histoire des princes de Condé* (Paris, 1869, 2 vol. in-8).

**CONDILLAC** (Étienne Bonnot de), philosophe français, né en 1715 à Grenoble, mort le 3 août 1780. Frère puîné de Mably, il fut, comme ce dernier, destiné à l'état ecclésiastique, entra dans les ordres, reçut l'abbaye de Mureaux, puis celle de Flux, près de Beaugency, mais n'exerça pas les fonctions ecclésiastiques. Très-réservé dans sa conduite et dans l'expression de ses idées relativement aux questions de théodicée et de morale, il ne se compromit pas dans les discussions philosophiques de l'époque, bien qu'il fût lié avec Diderot et Jean-Jacques Rousseau. Il s'enferma dans le domaine de la philosophie spéculative. En 1757, il devint précepteur de l'infant de Parme, Ferdinand. En 1768, il entra à l'Académie française.

Le premier ouvrage que publia Condillac a pour titre : *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (Amsterdam, 1746, 2 vol. in-12). Il y suit les traces de Locke, et reproduit la méthode, les principes, les conséquences de l'*Essai sur l'entendement humain*, distinguant, dans l'homme, deux séries de pensées : la première, qui vient de la sensation ; la seconde, qui a son origine dans la réflexion ou retour de l'âme sur ses propres opérations. Dans cet ouvrage, il traite amplement de la question de l'origine du langage et de ses rapports avec la pensée, qui tient une grande place dans presque tous les écrits. Pour l'auteur, le langage est le produit d'une invention purement humaine, telle que par exemple l'invention de l'imprimerie. Il explique ainsi jusqu'au langage d'action, réduit pour les premiers hommes, comme celui des enfants, à des gestes, des cris, des mouvements. Il y rattache la parole, le rhythme, la musique et la danse, toutes les variétés de la prosodie et les nuances d'harmonie et de couleur

propres aux différentes langues. Subordonnant ensuite la pensée à la parole, il fait du langage et de ses signes la cause de la supériorité intellectuelle et arrive à cette conclusion excessive : « Une science n'est qu'une langue bien faite. »

Les deux ouvrages suivants de Condillac sont plus exclusivement philosophiques. C'est d'abord le *Traité des systèmes* (Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12), où il combat les idées innées de Descartes, la vision en Dieu de Malebranche, les monades et l'harmonie préétablie de Leibniz, enfin le système de Spinosa; c'est ensuite le *Traité des sensations* (Paris, 1754, 2 vol. in-12), l'un des livres qui eurent le plus de crédit dans tout le siècle : l'auteur ne distinguant plus, comme Locke, deux sources de nos idées, la sensation et la réflexion, ramène tout à la première, et entreprend de montrer quelles idées nous devons à chaque sens. Il suppose une statue organisée intérieurement comme nous, animée par un esprit qui n'a encore reçu aucune idée, et il ouvre successivement aux diverses impressions dont ils sont susceptibles, chacun des sens de cette statue, en commençant par l'odorat, celui de tous les sens qui semble contribuer le moins aux connaissances de l'esprit, pour finir par le toucher, le plus philosophique de tous.

Le *Cours d'études*, que Condillac fit « pour l'instruction du prince de Parme » (Parme, 1769-1773, 13 vol. in-8), est toute une bibliothèque; il renferme : *Grammaire, Art d'écrire, Art de penser, Art de raisonner, Histoire ancienne, Histoire moderne, Étude de l'histoire*. La *Grammaire* est divisée en deux parties : dans la première, intitulée *Analyse du discours*, l'auteur recherche les signes que nous fournissent les langues en général pour analyser la pensée; dans la seconde, qui a pour titre *Eléments du discours*, il examine quelles règles exige la langue française pour que l'analyse de nos pensées ait le plus de clarté et de précision. Dans l'*Art d'écrire*, il étudie d'une manière originale les lois naturelles de la construction, les rapports du style avec les différents genres littéraires, et les conditions de l'harmonie, portant à outrance la rigueur de l'analyse philosophique dans les matières d'imagination et de poésie. L'*Art de penser* traite de l'analyse, considérée comme une méthode naturelle, et l'*Art de raisonner* est presque tout en exemples, tirés de l'ordre scientifique. « Il importe peu, dit l'auteur, que je vous fasse un traité de l'art de raisonner; mais il importe que vous raisonniez. » L'*Histoire ancienne*, divisée en dix-sept livres, n'embrasse guère, suivant l'ancien usage, que la Grèce et Rome. L'*Histoire moderne*, qui comprend vingt livres, unit aux faits politiques les progrès des lettres, des sciences et de la philosophie. L'*Étude de l'histoire* est divisée en trois parties : dans la première, l'auteur établit que l'histoire doit être une école de morale et de politique; dans la seconde, il examine les gouvernements de divers États européens; dans la troisième, il traite des moyens de corriger les vices des gouvernements et des lois. « Les princes sont les administrateurs et non pas les maîtres des nations, » telle est la conclusion de l'ouvrage. « Condillac n'est point un historien éloquent, dit La Harpe; c'est un sage qui cherche à convertir le récit des faits en résultats moraux pour l'instruction de son élève, et qui, s'appliquant surtout à lui montrer la connexion des causes et des effets, le met à portée de comprendre ce qui, dans tous les temps, peut faire le bonheur ou le malheur des nations. »

Condillac, si longtemps le chef de l'école sensualiste en France, n'est ni le créateur du système, ni même un de ses théoriciens les plus originaux. Il l'a résumé, condensé d'une façon ingénieuse et agréable; il lui a donné une simplicité, une clarté apparentes qui l'ont rendu populaire, en faisant l'effet de le mettre à la portée de tous les esprits. Son analyse, factice et artificielle, en réduisant toute chose en ses éléments par la rigueur de la méthode, semblait tout éclaircir. De là le prestige exercé pendant un demi-siècle par l'écrivain, au profit d'une doctrine qu'il représentait très-incomplétement; car il ne tirait pas les conséquences matérialistes qu'elle contenait et que l'école éclectique en fit sortir, pour l'en accabler.

Condillac a encore publié : *Traité des animaux* (Amsterdam, 1775, 2 vol. in-12), où il cherche à démontrer que les bêtes ont des idées, de la mémoire, jugent et comparent; *le Commerce et le gouvernement* (Ibid., 1776, in-12), ouvrage d'économie politique; *la Logique* (Paris, 1780, 2 vol. in-12), qui offre un résumé de tous les écrits philosophiques de l'auteur. La *Langue des calculs* ne parut qu'après sa mort (Paris, 1798, in-12). Ses *Œuvres complètes* (Paris, 1798, 23 vol. in-8) ont été réimprimées (Paris, 1803 et suiv., 32 vol. in-12; 1821-1822, 16 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Laromiguière : Royer-Collard et Victor Cousin : *Leçons* et *Cours de philosophie ;* — F. Bouillier, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

**CONDORCET** (Marie-Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, marquis DE), mathématicien, philosophe et publiciste français, né le 17 septembre 1743 à Ribemont, en Picardie, mort le 6 avril 1794. Voué à la Vierge par sa mère, il porta jusqu'à l'âge de dix ans le costume de jeune fille. Son oncle, qui était évêque, lui donna pour premier précepteur un jésuite, et le plaça ensuite au collége des Jésuites de Reims, d'où il vint au collége de Navarre à Paris. Une thèse de mathématiques qu'il soutint, à l'âge de seize ans, devant d'Alembert et Clairaut, lui mérita des éloges qui décidèrent de son avenir, et lui firent refuser la carrière des armes pour se consacrer à l'étude. A la suite de mémoires remarquables, il fut admis à l'Académie des sciences en 1769. Ayant publié les *Éloges de quelques académiciens morts de* 1666 *à* 1699 (Paris, 1773, in-12), ouvrage dont le mérite fut apprécié par ses collègues, il fut nommé, en 1773, secrétaire perpétuel en survivance. Il ne devint titulaire qu'en 1788, après la mort de Grandjean de Fouchy; mais il commença bien auparavant à écrire les *Éloges*, qui sont au nombre de ses meilleures œuvres, notamment ceux de La Condamine, d'Euler, de d'Alembert, de Buffon, de Franklin.

Ses relations intimes avec Turgot firent de lui un économiste et un philosophe. On a remarqué qu'en économie politique et en philosophie il s'en tint à peu près à développer, à populariser, à servir les idées et les croyances de son illustre et généreux ami. De même, en mathématiques, il marcha sur les traces de d'Alembert; de même l'influence de son commerce avec Voltaire paraît avoir guidé ses essais en littérature. Les *Lettres d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles* (Berlin, 1774, in-8), qu'il publia sous le voile de l'anonyme, contre Sabatier de Castres, furent, à cause de la tournure piquante des plaisanteries, attribuées à Voltaire. L'édition des *Pensées* de Pascal, qu'il donna avec l'*Éloge* de l'auteur et des *Notes critiques* (Londres, 1776, in-8), fut spécialement approuvée par le philosophe de Ferney. Les infidélités de l'édition faite par les jansénistes y étaient signalées pour la première fois. Condorcet fut reçu à l'Académie française en 1782; il prit pour texte de son discours de réception : *les Avantages que la société peut retirer de la réunion des sciences physiques aux sciences morales.* Parmi les nombreux écrits qu'il composa ensuite, et dont la plus grande partie était relative à la politique,

nous signalerons : les *Essais sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (Paris, 1785, in-8); la *Vie de Turgot* (Paris, 1786, in-8); la *Vie de Voltaire* (Genève, 1787, 2 vol. in-18), reproduite en tête de quelques éditions des œuvres du philosophe.

A la Révolution, Condorcet fut élu membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention. Il rédigea la déclaration de l'Assemblée, du 29 décembre 1791, aux gouvernements qui menaçaient la France; il fit, en avril 1792, le rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique, dont il demandait la gratuité à tous les degrés; il fut aussi le rédacteur du manifeste adressé après le 10 août à la France et à l'Europe. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la peine la plus grave après la mort et pour l'appel au peuple. Décrété d'arrestation, comme brissotin, le 8 juillet 1793, il trouva un asile rue Servandoni, chez Mme Vernet, proche parente des peintres du même nom. C'est là qu'il écrivit, sans la ressource des livres, son ouvrage le plus célèbre, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Il y composa aussi son unique pièce de vers, *le Polonais exilé en Sibérie*, où il exprimait surtout ses sentiments de tendresse pour son épouse et sa fille, et dont on a retenu ces deux vers :

Ils m'ont dit : « Choisis d'être oppresseur ou victime. »
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

A la suite d'un décret de la Convention menaçant de mort quiconque recueillerait un proscrit, il ne voulut pas compromettre plus longtemps la personne qui l'avait soustrait au danger pendant huit mois, et quitta sa retraite, à peine vêtu, le 5 avril 1794, erra dans la campagne, passa la nuit dans une carrière, et fut arrêté dans une auberge de Clamart, où il était entré, pressé par la faim. Emprisonné à Bourg-la-Reine, il s'empoisonna avec un poison qu'il tenait de son beau-frère Cabanis.

L'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* a pour but de montrer, par le développement des facultés humaines à travers les siècles, que l'homme est un être essentiellement perfectible, et que nul ne peut assigner un terme à ses progrès futurs. Les obstacles qui l'ont arrêté dans ses développements sont la superstition et la tyrannie. L'ouvrage est partagé en dix époques. Les trois premières époques sont : d'abord celle des peuplades isolées vivant de la chasse et de la pêche, ensuite celle de la vie pastorale, en troisième lieu celle des peuples agriculteurs; la quatrième et la cinquième époques embrassent la civilisation grecque et romaine; deux époques sont remplies par le moyen âge, qui est traité avec toute l'injustice qu'on devait attendre d'un philosophe du XVIIIe siècle; la huitième époque commence à l'invention de l'imprimerie et se termine à Descartes; le tableau du mouvement des esprits au dernier siècle remplit la neuvième époque. Enfin arrive la partie la plus originale et la plus intéressante du livre, celle qui renferme la prédiction de nos destinées à venir. La destruction de l'inégalité entre les citoyens d'un même peuple, la destruction de l'inégalité entre les nations, le perfectionnement de la nature même de l'homme et des facultés dont il est doué, tels sont les résultats que l'auteur espère et prédit. Il ne doute pas que les progrès de la médecine, de l'hygiène, de l'économie politique et du gouvernement général de la société ne doivent prolonger pour les hommes la durée de la vie. « Mais nous ignorons, dit-il, quel est le terme que la vie ne doit jamais dépasser; nous ignorons même si les lois générales de la nature en ont déterminé un au delà duquel elle ne puisse s'étendre. » Les rêves, dans ce remarquable ouvrage, se mêlent aux idées profondes. Le style manque de coloris et a de la lourdeur. Rivarol a dit que Condorcet écrivait avec de l'opium sur des feuilles de plomb; c'est une appréciation excessive, où l'esprit a plus de part que la critique : on ne peut contester que Condorcet écrit avec clarté et élégance. Quant au reproche de froideur, qui lui a été fait, bien des passages de ses œuvres le démentent, et rappellent plutôt le mot de d'Alembert : « C'est un volcan couvert de neige »

Outre les ouvrages dont nous avons parlé et ceux que nous avons indiqués, Condorcet a écrit de nombreux articles pour l'*Encyclopédie* et a collaboré à la *Bibliothèque de l'homme public* (Paris, 1790-1792, 28 vol. in-8). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par sa femme, aidée de Garat et de Cabanis (Paris, 1804, 22 vol. in-8); elles ont été rééditées par Arago (Paris, 1847-1849, 12 vol. in-8). — Mme DE CONDORCET, née Marie-Louise-Sophie de Grouchy, sœur du maréchal, née en 1764, morte en 1822, a traduit la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith (Paris, 1798, 2 vol. in-8), et a joint à cette traduction des *Lettres sur la sympathie* adressées à Cabanis.

Cf. Diannyère : *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet* (Paris, 1796, in-8); — Fr. Arago : *Biographie de Condorcet* (1841, in-4); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

**CONECTE** (Thomas), prédicateur français, né à Rennes au XIVe siècle, mort à Rome en 1434. De l'ordre des Carmes, il quitta son couvent pour aller à travers le monde prêcher contre le luxe des femmes et la dissolution du clergé. Après avoir remué la Bretagne, la Flandre et l'Artois, il se rendit à Rome, où il tonna contre les vices des grands dignitaires de l'Église. Le pape Eugène IV le fit saisir et il fut condamné au feu comme hérétique. Son éloquence était déclamatoire, sa parole abrupte et même grotesque, mais avec de la chaleur et de la puissance. Il est regardé comme un précurseur de la Réforme.

Cf. D'Argentré : *Hist. de Bretagne*, liv. X (édit. de 1588).

**CONFÉRENCE.** Dans l'Église catholique, ce mot a plusieurs sens qui offrent de l'intérêt pour l'histoire de la chaire. Il a signifié, à une certaine époque, une sorte d'instruction faite aux fidèles, sous forme de discussion entre deux prédicateurs, dont l'un explique la doctrine, l'autre représentant l'incrédulité, l'ignorance ou la tiédeur des auditeurs. Presque toujours les objections mal choisies, mal présentées et mal soutenues de ce dernier, rendaient à celui qui dogmatisait la victoire trop facile. — Ce qu'on nomme surtout aujourd'hui *conférence* est un discours moins solennel que le sermon, ayant en général pour objet d'exposer devant les fidèles les dogmes et les préceptes de la religion ou de rappeler aux membres du clergé l'importance et l'étendue de leurs devoirs. Les *Conférences ecclésiastiques* de Massillon sont d'une grande éloquence. Suivant Maury, elles sont « incomparablement plus originales et plus riches en idées neuves et lumineuses que ses sermons. » Parmi les conférences qui ont eu le plus de retentissement, il faut citer celles de l'abbé Frayssinous à Saint-Sulpice, sous l'Empire et sous la Restauration; celles du P. Lacordaire à Notre-Dame de Paris, puis à Lyon, à Grenoble, à Toulouse; celles des PP. de Ravignan, Hyacinthe, Félix, à Notre-Dame; celles du cardinal Wiseman, traduites de l'anglais par Alfr. Nettement. — Les réunions dans lesquelles des ministres de religions diverses ont discuté sur les vérités de la foi portent aussi le nom de *conférences*, ainsi que les discours prononcés dans ces réunions. On a, par exemple, les *Conférences de Bossuet avec Claude, ministre de Charenton*. Les réunions des ministres d'un

même culte, dans le but d'examiner en commun certains points de la doctrine ou de la discipline, s'appellent aussi conférences. Nous avons des recueils intitulés : *Conférences ecclésiastiques d'Angers, Conférences ecclésiastiques de Langres, de La Rochelle, de Luçon, de Paris, de Périgueux, du Puy, de Rodez*, etc. — Enfin, on emploie le mot *conférence* dans le sens de collation, de concordance. — Dans un autre ordre d'idées, on a donné, de nos jours, le nom de conférences aux lectures publiques (voy. ces mots).

CONFESSIO AMANTIS, ouvrage de Gower (voy. ce nom).

CONFESSIONS, CONFIDENCES. En littérature, le nom de *confessions* est donné à des mémoires que leurs auteurs prétendent marquer d'un cachet de franchise absolue. C'est cette prétention qui fait toute la différence entre les Confessions et les Mémoires, pour lesquels il suffit de s'en tenir à la vérité dans les actes, sans dévoiler le fond même des sentiments. Saint Augustin, Jean-Jacques Rousseau ont écrit des confessions, et, si différents que soient leurs livres, qui vivront autant que leurs noms, ils restent, dans leur contraste, les deux types classiques du genre. La *Confession d'un enfant du siècle*, d'Alfred de Musset, est une véritable autobiographie. Les *Confessions d'un mangeur d'opium*, de Thomas de Quincey, sont mieux dans le cadre ordinaire des confessions. Il existe des ouvrages qui sont des confessions sans en porter le titre. Tel est le livre latin de Jérôme Cardan : *De vita propria;* tels sont les *Essais* de Montaigne, les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* de M^lle^ de la Vallière, etc. La sincérité qui fait le charme des confessions en est aussi le péril. Elle risque de faire tomber l'écrivain dans des détails repoussants. La peinture des laideurs morales qu'il dévoile, afflige et laisse une impression défavorable que rien ne saurait dissiper. J.-J. Rousseau a fourni lui-même plus de moyens d'attaquer ses principes, trop souvent en désaccord avec ses actes, que ses adversaires les plus passionnés n'auraient su en trouver.

Il y a une variété de confessions qui prennent le nom de *confidences*. Ce mot indique chez l'auteur l'intention de choisir entre les faits de sa vie et de garder une certaine réserve. C'est le titre que Lamartine a donné à ses premiers volumes d'épanchements offerts au public sur sa personne, sa jeunesse et sa famille (*Confidences*, 1849, in-8; *Nouvelles confidences*, 1851, in-8). C'est aussi le titre de « Confidences » que M^me^ Sand aurait dû préférer à celui d'*Histoire de ma vie* (1854), pour un ouvrage destiné à ne nous transmettre sur une existence très-accidentée que des récits de choix et discrètement voilés. « Le public y a trouvé, suivant le *Dictionnaire des Contemporains*, au lieu des révélations piquantes qu'il y cherchait, l'histoire exubérante du développement intime et philosophique, peu d'anecdotes, point de scandale, beaucoup de psychologie. »

Souvent l'auteur de confessions ajourne la publicité qu'elles doivent avoir au temps où il ne sera plus là pour en recevoir les éclaboussures. Tel est le cas de Chateaubriand pour ses *Mémoires d'outre-tombe;* il n'a pas voulu voir troubler ses derniers jours par le bruit que devait faire l'aveu trop sincère de ses inconséquences de conduite et de ses palinodies. Les confessions posthumes sont exposées à être moins l'aveu des fautes de l'auteur qu'un prétexte d'accusations contre ses contemporains. C'est ainsi que les *Mémoires du duc de Raguse* (1856-1857, 9 vol. in-8) ont fait dire, lors de leur apparition, que leur auteur s'était embusqué derrière son tombeau pour tirer impunément sur ses ennemis.

Cf. Œttinger : *Bibliographie biographique.*

CONFIDENTS, personnages dramatiques. Dans la tragédie grecque, il y avait deux sortes de confidents : le confident intime et le chœur ou confident public. La tragédie moderne, sauf quelques exceptions, a supprimé le chœur, mais les confidents privés ont été maintenus. Avant Corneille, c'était la nourrice, sous le nom d'Alison, qui dans la tragédie, aussi bien que dans la comédie, jouait ce rôle. La nourrice éloignée de la scène, la confidente prit diverses figures et devint Céphise, Doris ou Phédime. Il ne faut pas toutefois appeler confidents les acteurs qui ont un intérêt et une part dans l'action, mais ceux qui n'ont d'autre rôle que de faire parler et d'écouter. Dans *Polyeucte*, Néarque n'est pas un confident; Albin, au contraire, en est un; dans *Andromaque*, Phenix et Pylade ne sont pas autre chose, sans en avoir le nom; Œnone en a le titre dans *Phèdre*, malgré le rôle actif qu'elle remplit.

Les confidents ont acquis une assez grande importance pour la marche de l'action dans la tragédie du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Chaque personnage marche escorté d'un autre lui-même, qui l'écoute penser tout haut et lui donne la réplique. On ne se mettait pas en peine de dissimuler ces commodes artifices et souvent, dans la distribution des pièces, la dénomination de confident revenait autant de fois qu'il y avait de personnages. Voltaire s'est moqué de cet usage et il a supprimé de son théâtre le mot de confident, sans faire disparaître la chose. Ces personnages ou plutôt ces ombres qui les dédoublent et qui ne concourent pas par eux-mêmes à l'action, sont aujourd'hui à peu près bannis de la scène; et c'est en partie pour suppléer aux services qu'ils rendaient en écoutant parler les personnages principaux, que l'école romantique a multiplié les monologues. Est-il plus naturel de se parler souvent et longtemps à soi-même que d'avoir auprès de soi quelqu'un à qui parler? On aura beau faire, il faudra toujours, au théâtre, accorder plus ou moins à la convention.

Cf. Babault : *Annales dramatiques.*

CONFIRMATION. C'est, en termes de rhétorique, cette partie du discours dans laquelle l'orateur s'efforce de prouver ce qu'il a avancé dans la proposition; elle en est donc la partie essentielle. Arguments, lois, titres, témoignages, tout s'y trouve réuni pour convaincre. C'est au tact de l'orateur à choisir les preuves, à les disposer dans l'ordre le plus favorable à sa cause, à développer plus longuement celles qui auront le plus d'influence sur ses auditeurs, à réunir en un faisceau celles qui, prises isolément, seraient d'un médiocre effet; c'est à son esprit de logique à trouver l'enchaînement qu'il convient de leur donner pour que l'attention soit tirée en un même sens et non déroutée par un discours sans suite; c'est à sa prévoyance sagace à laisser de côté les preuves dangereuses qui peuvent être rétorquées contre lui. On a donné sur tous ces points, dans les traités de rhétorique, des règles partagées en quatre divisions : choix des preuves, ordre des preuves, manière de traiter les preuves, liaison des preuves. Suivant les uns, il faut commencer par les preuves les plus faibles; suivant les autres, et Cicéron est de ce nombre, il faut placer les meilleures au commencement et à la fin. Mais ici les règles n'ont qu'une importance relative, et les traités finissent eux-mêmes par conclure qu'il appartient fréquemment au jugement de l'orateur et à l'intérêt de sa cause de s'affranchir des règles. — On dit que la confirmation est *directe*, lorsque les preuves apportées par l'orateur ont directement pour but la démonstration de ce qu'il a avancé; on dit qu'elle est *indirecte*, quand ses preuves ont pour but de détruire celles de son adversaire. La

confirmation indirecte porte le nom spécial de *Réfutation*.

Cf. V. Le Clerc : *Nouvelle rhétorique* (1822 ; 10e édit., 1848, in-18).

CONFRÉRIES DRAMATIQUES. — Voyez BASOCHE, ENFANTS-SANS-SOUCI et PASSION.

**CONFUCIUS**, philosophe et historien chinois, dont le vrai nom est *Kong-fou-tseu*, ou *Kong-tsée*, né à Tséou-y, ville du royaume de Lou (le Chan-toung actuel), en 551 avant J.-C., mort vers 479. Il était issu d'une famille qui avait donné à la Chine l'empereur Hoang-ti, son premier législateur. Orphelin à trois ans, il fut élevé avec soin par sa mère. Ses disciples ont recueilli et publié les circonstances de sa vie : A dix-sept ans, il avait un emploi public. A vingt et un ans il était chargé de l'inspection du travail des champs et des industries pastorales d'une province. A la mort de sa mère, il remit en honneur les solennités des obsèques, depuis longtemps oubliées, et passa ses années de deuil dans un recueillement qui commença sa réputation de philosophe. Il fut appelé à la cour du roi de Yien, puis il voyagea dans les diverses parties de l'empire, répandant sa doctrine. Son expérience rapidement acquise lui valut le poste de ministre du peuple, où il se fit remarquer par de sages réformes, puis celui de grand juge. Confucius fut le régulateur suprême des institutions, des mœurs et des idées de son pays ; il fut un grand législateur sans avoir imposé de lois et par le seul ascendant de son génie. Comme le remarque Voltaire : « Il ne faisait point le prophète ; il ne se disait point inspiré ; il n'enseignait point une religion nouvelle ; il ne recourait point aux prestiges. » Il devint, après sa mort, l'objet d'une vénération inaltérable. Les récompenses publiques ne furent accordées qu'aux actions vertueuses qu'il avait vantées; les lois châtièrent les délits qu'il avait condamnés; et quand on voulut faire l'éloge d'un empereur, on se borna à dire qu'il avait régné selon les préceptes de Confucius. Il y eut à Pékin un temple de la littérature consacré aussi au culte de Confucius. Au printemps de chaque année, l'empereur vint y rendre à la sagesse et au patriotisme du grand philosophe l'hommage de tout l'empire.

Confucius révisa et composa en partie les *Kings*, livres canoniques des Chinois, au nombre de cinq, en s'aidant de la tradition et de divers écrits. Il a commenté le *Li-ki* ou livre des cérémonies, collection de préceptes sur les usages et les actes de la vie, et coordonné le *Chi-king* ou Livre des chants, recueil de 305 pièces, toutes antérieures au VIIe siècle avant notre ère. Il se divise en quatre parties : chansons populaires, odes historiques, hymnes chantées dans les grandes solennités religieuses. Le *Chi-king* a été publié d'après l'interprétation latine du P. Lacharme, par Mohl (Stuttgard, 1830). Il a composé le *Chou-king* ou Livre des annales, vaste histoire à la fois politique, morale et profondément philosophique. Elle commence avec le règne de son ancêtre Hoang-ti, 2637 ans avant notre ère. La valeur des faits, étudiés comme enseignement, est rehaussée par la puissance d'un style grave, profond, énergique, et par une grande fermeté de raisonnement. C'est en même temps un traité d'économie sociale. Ce livre a été traduit en français par le P. Gaubil (Paris, 1770, in-4) et par M. Pauthier dans ses *Livres sacrés de l'Orient* (Paris, 1841). Le texte, accompagné d'une traduction anglaise, a été publié par James Legge (Hongkong, 1861 et suiv., in-8 : *The Chinese classics*, t. III). Les deux derniers livres canoniques de Confucius sont le *Tchoun-tsieou* ou l'histoire des diverses provinces de la Chine, qui commence à l'an 770 avant J.-C., et le *Hiaking*, dialogue sur la piété filiale.

Après les *Kings* viennent les *Ssé-chou*, qui émanent de Confucius comme doctrine, mais qui vraisemblablement ont été rédigés par ses disciples. Ce sont : 1° le *Ta-hio* ou la Grande science, art de gouverner les peuples avec sagesse ; 2° le *Tchoung-young*, ou le Milieu immuable, particulièrement attribué à Teu-ssé, petit-fils de Confucius, et où est exposé l'art d'éviter les extrêmes dans la vie, en s'aidant de la science et de la vertu ; il a été publié en chinois, avec traductions latine et française, par Abel Rémusat (Paris, 1817, in-4) ; 3° le *Lung-Yu*, ou dialogues, recueil d'entretiens de Confucius avec ses disciples. Ces trois ouvrages ont été traduits en français par G. Pauthier sous le titre d'*Œuvres de Confucius* (Paris, 1837-41, in-8). Leur texte a été publié avec traduction anglaise, par J. Legge (t. Ier de la collection citée plus haut). Les *Ssé-chou* avaient précédemment été traduits en latin et paraphrasés par les PP. Intorcetta, Hendrich, Rougemont et Couplet, sous le titre de *Confucius Sinarum philosophus* (Paris, 1687, in-fol.).

Cf. *La Morale de Confucius* (Amsterdam, 1688, in-8) ; — le P. Amiot : *Vie de Confucius* dans les *Mémoires sur les Chinois*, t. XII.

CONFUTATION. — Voyez RÉFUTATION.

CONGLOBATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

CONGO (LANGUE), langue africaine parlée en plusieurs dialectes peu différents, dans les royaumes de Yumba, de Louango, de Kakongo, d'Angoy et d'autres petits États circonvoisins. Le congo a une grande analogie avec les idiomes cafres, notamment avec celui qui est parlé sur la côte de Mozambique. On lui assimile, jusqu'à l'identifier avec lui, la langue *abonda* ou *bonda*, parlée dans l'Angola et le Banguela, au centre d'une nombreuse population noire qui, jusqu'aux derniers temps, a beaucoup fourni à la traite. Suivant Douville, le congo et l'abonda ne seraient que deux dialectes d'une langue plus générale, le *mogialossa*. Dans le congo, comme dans l'abonda, les déclinaisons sont difficiles et imparfaites, et les cas du substantif se marquent par les seules inflexions de l'article : ce qui n'empêche pas d'établir des distinctions de cas assez nombreuses. En outre, l'adjectif est inusité ; on le remplace en exprimant, au moyen du génitif, un rapport de dépendance entre deux substantifs. D'un autre côté, le congo peut nuancer avec une grande variété les temps et les modes des verbes au moyen de ses nombreux affixes et préfixes. La langue est douce et harmonieuse, sans beaucoup de sonorité, et les mots se terminent presque tous par des voyelles.

Cf. Adr. Balbi : *Atlas ethnographique* (1826, in-folio) ; — Brusciotto : *Regulæ quædam pro difficillimi Congensium idiomatis faciliori captu* (Rome, 1659) ; — de Cannecattim : *Diccionario da lingua bunda ou angolense*. (Lisbonne, 1804), et *Observaçoes grammaticaes sobre a lingua bunda* (Ibid., 1805) ; — Douville : *Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale* (Paris, 1832, 3 vol. in-8).

**CONGREVE** (William), poëte dramatique anglais, né dans le Yorkshire en 1670 ou 1672, mort en 1729. Sa carrière fut une des plus heureuses que cite l'histoire littéraire. D'une bonne famille et pourvu d'une belle éducation, il débuta, vers vingt-deux ans au théâtre par un succès éclatant, et les faveurs de la cour commencèrent à pleuvoir sur lui; il eut d'abord, en diverses sinécures, 600 *l. s.* de pension par an (15 000 fr.), somme qui fut plus tard doublée. Quatre autres pièces soutinrent sa réputation, et de peur de la compromettre il renonça au théâtre à trente ans. Il vivait dans le plus grand monde, adulé de ses confrères qui admiraient sa fortune. Des infirmités précoces, la goutte, la cécité, l'obligèrent à limiter ses relations. Il passa ses dernières années dans l'intimité de la duchesse de Marlborough, la fille du

grand général, et ce fut à elle qu'il légua sa fortune. Il fut enterré en grande pompe à Wesminster. La réputation de cet heureux auteur lui a survécu. Il eut le mérite de peu écrire et de n'écrire que des choses distinguées; nous ne parlons pas d'un roman de jeunesse, qu'il publia, à dix-sept ans, sous le pseudonyme de Cléophile, ni de *Mélanges poétiques* donnés en 1710, et assez insignifiants, à part quelques petites pièces dont la meilleure est *Doris;* mais les quatre comédies et la tragédie qui nous restent de lui sont ce que le théâtre anglais a produit de mieux dans le genre classique français.

Sa pièce de début, *le Vieux garçon* (the Old bachelor, 1693), offre une intrigue invraisemblable et mal construite et des caractères de convention; mais l'esprit, la gaieté, l'aisance élégante du dialogue expliquent l'engouement des contemporains. *L'Homme à double face* (the Double dealer, 1693), qui eut moins de succès, ne témoigne pas de moins de talent, mais l'intrigue était trop compliquée, et mêlée d'éléments tristes et sombres, qui ne conviennent pas à une comédie. *Amour pour amour* (Love for love, 1695) est le chef-d'œuvre de l'auteur: l'intrigue est intéressante, les caractères variés et finement dessinés, les scènes vivement menées. Sa dernière comédie, *le Chemin du monde* (the Way of the world, 1700), réussit peu; cependant le dialogue en est charmant comme d'habitude chez Congreve, et Millamant est un vrai type de beauté triomphante, gaie et coquette. La tragédie, *la Fiancée en deuil* (the Mourning bride), est une pièce à la française, noble, pompeuse, sans naturel ni invention, mais elle contient de belles tirades, et de remarquables passages descriptifs; il en est un, la description d'une cathédrale, que Johnson déclare le paragraphe le plus poétique de toute la littérature anglaise. Congreve n'est pas exempt de l'immoralité du théâtre de son temps, mais il évite la grossièreté, et ses personnages parlent le langage de la bonne compagnie. Ses *Œuvres* ont été plusieurs fois réimprimées (Birmingham, 1761, 3 vol. in-8; Londres, 1788, 2 vol. in-12). Ses pièces ont été comprises dans le recueil de Leigh Hunt, *The dramatic Works of Wicherley, Congreve, Vanbrugh and Farguhar* (Londres, 1840, in-8).

Cf. Johnson : *Lives of english poets;* — Baker : *Biographia dramatica;* — *Notice*, dans l'édit. de Leigh Hunt; — Macaulay : *Critical and historical essays;* — Shaw : *Hist. of english literature.*

CONJONCTION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

CONJURATION D'AMBOISE (LA), tragédie de Jouy, drame de L. Bouillet; — LA CONJURATION DE FIESQUE, tragédie de Schiller; — LA CONJURATION DES FOUS, ouvrage satirique de Th. Murner; — LA CONJURATION DES PAZZI, tragédie d'Alfieri; — LA CONJURATION DE VENISE, ouvrage de l'abbé de Saint-Réal (voy. ces noms).

**CONON**, Κόνων, mythographe grec qui vécut au temps d'Auguste. Il est l'auteur d'un ouvrage comprenant cinquante récits sur les siècles héroïques, dont le texte est perdu, mais dont il nous reste un abrégé dans la Bibliothèque de Photius (Cod. 149). Cet abrégé a été inséré par Gale dans les *Historiæ poeticæ scriptores* (Paris, 1675, in-8), et publié séparément par Kanne, avec des notes de Heyne (Gœttingue, 1798).

CONQUESTE DE TRÉBISONDE, roman en prose du XVI[e] siècle. L'auteur y mêle les dieux et déesses de l'ancien Olympe avec les personnages et le merveilleux familiers aux temps modernes, les anges, les fées et les sorciers. Le héros de ce roman est Renaud de Montauban. Charlemagne donne un tournoi à Paris, dont Renaud remporte le prix. Pendant ces fêtes, le prince de Savoie s'éprend de la belle Cornine, et Maugis l'enchanteur apparaît sous les traits de Mercure. Sur ces entrefaites, le roi de Cappadoce arrive en France, il vient défier les chevaliers les plus fameux. Renaud est vainqueur; mais un conseil se tient dans l'Olympe: Cupidon, Vénus et Mercure se liguent contre Renaud et ses frères, et contre leur cousin, Maugis. Tisiphone est envoyée à la cour de Charlemagne pour jeter le trouble dans tous les cœurs. C'est elle qui inspire à Ganelon sa trahison; puis la scène se transporte en Chypre. Enfin Renaud, après une expédition en Italie dans laquelle il défait les armées combinées de Gênes, de Venise et du pape, combat corps à corps le roi d'Éthiopie et, après cette dernière victoire, est couronné empereur de Trébisonde. Le romancier affirme que c'est l'archevêque Turpin qui lui a fourni le récit de ces merveilles. La plus ancienne édition de la *Conqueste du très-puissant empire de Trébisonde et de la spacieuse Asie* est du XVI[e] siècle (Paris, Alain Lotrian, sans date.

CONQUÊTE DE L'ESPAGNE, chanson de geste (voy. NICOLAS DE PADOUE).

**CONRAD LE PRÊTRE** (*der Pfaffe*), poëte allemand du XII[e] siècle. On pense qu'il était chapelain de Henri le Lion, et que c'est par son ordre qu'il écrivit son poëme de *Roland* (Rolandslied). Il se borna à mettre en rimes allemandes l'original français sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, à ce qu'il prétend lui-même. Son exposition a pourtant la sécheresse d'une chronique, et n'a rien qui rappelle l'exubérance des épopées françaises sur cette fameuse tradition nationale. Le *Chant de Roland* a été remanié et augmenté au milieu du siècle suivant par Stricker. On en cite deux éditions modernes, celle de Görres (Heidelberg, 1818) et de Bürkert (Quendlinbourg, 1858).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deut. Lit.*, t. I.

**CONRAD** DE WURTZBOURG, minnesinger du XIII[e] siècle, mort en 1287. Natif de Wurtzbourg, il vécut, comme chanteur ambulant et comme musicien, dans cette partie du Haut-Rhin où la poésie romantique et chevaleresque fut si florissante, sous la protection des Hohenstauffen. Il paraît avoit résidé à Strasbourg, à Bâle, à Fribourg en Brisgau, et il serait mort dans l'une de ces deux dernières villes, avec sa femme et ses deux filles. Conrad de Wurtzbourg, l'un des derniers minnesingers pour la date, se place au premier rang par la fécondité et par toutes les qualités gracieuses de la poésie de cour. Doué d'une médiocre originalité, il emprunte le fond de ses poëmes, soit à des compositions latines, françaises ou provençales, soit à des légendes populaires, déjà traitées avant lui; mais il les rajeunit par les agréments de la forme, la délicatesse, l'habileté de la mise en œuvre, le luxe des images et des comparaisons, les effets recherchés du rhythme et les jeux de la rime.

Conrad de Wurtzbourg s'est exercé dans tous les genres de poésie de son temps. Son œuvre la plus importante, au moins pour l'étendue, est une épopée romanesque, la *Guerre de Troie*, qui ne contient pas moins de 60000 vers. C'est une imitation d'un poëme composé en vieux français sur le même sujet, d'après celui de Darès le Phrygien (voy. ce nom). Il compare lui-même son œuvre à un fleuve sans rive, où peut s'ensevelir une montagne. Il l'a grossi de toute sorte de légendes. Les antiques Hellènes s'y montrent, suivant l'usage du temps, en costume de chevaliers. Les Grecs ont pour alliés les peuples chétiens : Allemands, Portugais, Danois, Russes, Hongrois; les Troyens sont soutenus par les mahométans, par le sultan de Babylone, le roi de Jérusalem, etc. La *Guerre de Troie*, publiée partiellement dans le recueil des *Anciens poëmes allemands* de Muller, a été éditée en entier par Keller (Stuttgart, 1848).

Plusieurs grandes légendes chrétiennes comptent

parmi les meilleures œuvres de Conrad de Wurtzbourg. Les deux plus importantes sont celle de *Saint Alexis* et celle du *Pape Sylvestre;* elles sont tirées l'une et l'autre d'une source latine. La première a pour but la glorification du célibat et de la vie dévote. Alexis, riche Romain, a quitté sa jeune épouse le jour même de ses noces; il court le monde pendant dix ans, en pauvre pèlerin, et revient mourir, en mendiant, sous l'escalier de la maison paternelle. Toutes les cloches sonnent d'elles-mêmes, à l'heure de sa mort, en l'honneur de ce héros de l'abnégation chrétienne. La seconde légende exalte la puissance et la vérité du christianisme, et le montre triomphant par la science et par les miracles, de la vaine résistance des Juifs. *Saint Alexis* a été édité par Massmann (Quendlinbourg, 1843), et *Sylvestre* par W. Grimm (Gœttingue, 1841). Une troisième légende est celle de *Pantaléon*, racontant la conversion, les miracles et le martyre de ce saint.

Parmi les petits récits poétiques de Conrad, on cite le *Chevalier au Cygne* (Schwanenritter), légende brabançonne qui va du temps de Charlemagne au temps des croisades; *le Cœur* (das Herze), dont le sujet tant de fois traité au moyen âge et jusque de nos jours est la tragique fin des amours du sire de Coucy (voy. ce nom); l'*Empereur Othon*, l'une de ses meilleures compositions, publiée par Hahn (Quendlinburg, 1818); la *Récompense mondaine* (die Welt Lohn), nouvelle histoire d'abnégation chrétienne; les *Plaintes de l'art* (Klâge der Kunst); *Engelhart et Engeltrut*, touchante et dramatique histoire d'un pacte d'amitié. D'autres récits, comme celui de *la Poire* (die halbe Birn), lui ont été à tort attribués.

On cite, parmi les poésies lyriques de Conrad, comme son chef-d'œuvre : *la Forge d'or* (Goldene Schmiede), poésie en l'honneur de la sainte Vierge. C'est surtout dans ce genre que Conrad passait pour égaler la grâce et la délicatesse de Gottfried (de Strasbourg). Il est enfin un des minnesingers auxquels on a attribué la rédaction des *Nibelungen*. Les œuvres de Conrad, dont nous n'avons pas cité les éditions séparées, ont paru dans diverses collections littéraires, le *Journal d'antiquité allemande* de Haupt (Zeitschrift für d. Alterthum), les *Minnesingers* de von der Hagent, etc.

Cf. Kurz : *Leitfaden für Geschichte der deut. Lit.* (Leipzig, 2e édit., 1865).

**CONRART** (Valentin), littérateur français, né en 1603 à Paris, mort le 23 septembre 1675. Ayant commencé ses études trop tard pour apprendre les langues, il s'appliqua à l'italien, à l'espagnol, et à la connaissance approfondie de la langue française. Un certain nombre de gens de lettres, vers 1629, choisirent sa maison pour s'y réunir une fois par semaine : c'étaient Gombauld, Chapelain, Godeau, cousin de Conrart, Philippe Habert, l'abbé de Cérizy, Maleville, Giry et Serizay, et plus tard Boisrobert. Celui-ci parla au cardinal de Richelieu de ces réunions, qui furent l'origine de l'Académie française en 1634. Conrart, élu secrétaire perpétuel, tint jusqu'à sa mort les registres de la compagnie. Il fut en même temps conseiller et secrétaire du roi.

La pureté de son goût, la sûreté de son jugement, sa bienveillance et son égalité d'humeur lui valurent les louanges et l'amitié de la plupart des lettrés ses contemporains. On ne trouve guère contre lui que Tallemant et Linière. Boileau, sans doute pour rabattre l'exagération des éloges qu'il recevait, le raille, mais doucement. Conrart n'écrivait presque pas, et on faisait un mérite à sa modestie de ce que Boileau appelait sa prudence (Épître I).

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
J'imite de Conrart le silence prudent.

On n'a de Conrart que quelques pièces de vers assez faciles, mais sans force, une *Épître dédicatoire*, en tête de la *Vie de Philippe de Mornay* (Leyde, 1647, in-4), une *Préface* aux traités posthumes de Gombauld touchant la religion, des *Lettres* qui ont peu d'intérêt et sont adressées à Félibien (Paris, 1681, in-12), des *Mémoires sur l'histoire de son temps*, publiés par Petitot et Monmerqué dans la collection des *Mémoires pour servir à l'histoire de France*. — La bibliothèque de l'Arsenal possède de lui un important recueil de manuscrits, où les historiens du XVIIe siècle ont largement puisé, notamment Victor Cousin pour ses études sur la société et la littérature de ce temps : c'est une suite que Conrart faisait ou faisait faire des écrits en prose ou en vers, imprimés ou manuscrits, qui lui semblaient offrir un intérêt particulier. Ce recueil comprend deux séries, l'une de 18 volumes in-folio, l'autre de 24 volumes in-4. M. Louis Paris en a donné la *Table* dans le *Cabinet historique*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII; — Monmerqué : *Notice*, en tête des *Mémoires*.

**CONRING** (Hermann), savant hollandais, né à Norden (Ost-Frise) le 9 novembre 1606, mort le 12 décembre 1681. D'une érudition solide et variée, il professa la médecine à Helmstædt et étudia à fond la science du droit. Sa réputation fut très-grande; Christine, reine de Suède, voulut l'attirer auprès d'elle, en 1650; Louis XIV lui fit une pension; les souverains d'Europe lui envoyaient des félicitations à propos de ses ouvrages et le consultaient sur des questions de jurisprudence. Conring n'a pas laissé moins de cent vingt écrits sur toutes sortes de matières. A part ses travaux de science pure, nous citerons : *Dissertatio di oligarchia* (Helmstædt, 1643, in-4); *de Democratia* (Ibid., in-4); *de Legibus* (Ibid., in-4); *de Origine juris germanici commentarius historicus* (Ibid., in-4; 5e édit., 1719, in-4); *de Antiquitatibus academicis dissertationes VI* (Ibid., 1651, in-4); *de Finibus Imperii Germanici libri II* (Ibid., 1654, in-4); *De civili philosophia ejusque optimis scriptoribus* (Ibid., 1673, in-4), etc.

Cf. A. Froeling : *Leichenpredigt auf Herm. Conringium* (Helmstædt, 1681, in-4); — Niceron : *Mémoires*, t. XIX et XX.

CONSENTEMENT FORCÉ (LE), comédie de Guyot de Merville (voy. ce nom).

CONSERVATEUR (LE), recueil périodique français consacré à la défense des principes et des intérêts politiques et religieux de la Restauration. Il fut créé en octobre 1818, pour contre-balancer l'influence du journal libéral *la Minerve*. Il eut pour fondateurs et pour rédacteurs toutes les sommités du parti royaliste, Vitrolles, Montmorency, Polignac, Chateaubriand, Bonald, Corbière, Genoude, Lamennais, Lamartine, Villèle, Fiévée, Berryer, etc. Les doctrines ultramonarchiques et ultramontaines s'y firent jour avec franchise et éclat. *Le Conservateur* cessa de paraître en même temps que *la Minerve*, lors du rétablissement de la censure qui suivit l'assassinat du duc de Berry. Quelques-uns de ses rédacteures, Lamennais à leur tête, le remplacèrent par *le Défenseur*, qui devint plus spécialement un organe de philosophie religieuse. *Le Conservateur* compte soixante-dix-huit numéros, formant six volumes in-8.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique française* (1866, in-8).

CONSIDÉRATIONS, titre d'ouvrages. Ce mot a été souvent l'étiquette modeste d'ouvrages très-célèbres. Tels sont, entre autres : *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par Duclos; *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, par Montesquieu; *Considérations sur la Révolution française*, par Mme de

Staël; *Considérations sur la France*, par Joseph de Maistre (voy. ces noms).

CONSOLATION (LA), *de Consolatione*, ouvrages de Cicéron, d'Ovide, de Sénèque, de Boëce, de Pierre des Vignes (voy. ces noms).

**CONSTANT DE REBECQUE** (Henri-Benjamin), publiciste, philosophe et littérateur français, né à Lausanne le 25 octobre 1767, mort à Paris le 8 décembre 1830. Il appartenait à une famille de protestants français, réfugiés en Suisse, qui se sont fait connaître par divers écrits de morale et d'érudition littéraire ; son père, qui avait été en correspondance avec Voltaire, était colonel d'un régiment suisse au service de la Hollande. Élevé dans sa ville natale jusqu'à treize ans, il fut ensuite envoyé en Angleterre, en Écosse et en Allemagne, et fit, dans les universités de ces pays, les études les plus complètes et les plus variées, sans compter les voyages et les séjours à Paris, où il se lia avec Suard, La Harpe, Marmontel, et autres littérateurs philosophes. A cette époque remonte son projet d'écrire l'histoire des religions qui occupa une partie des dernières années de sa vie. Après une période de dissipation et d'entraînement, il fut appelé à Brunswick comme chambellan du prince et s'y maria. Il revint en France en 1795, s'attacha au parti républicain modéré, comme l'atteste sa première brochure politique : *Du Gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* (1796). Il se fit remarquer à la même époque, en réclamant à la barre du conseil des Cinq-Cents un décret de réintégration en faveur des protestants, dont les familles avait été frappées par la révocation de l'édit de Nantes. Il fit alors partie du cercle constitutionnel que Talleyrand dirigeait et qu'inspirait M^me de Staël, la célèbre compatriote de Benjamin Constant et son intime amie. Il y fit avec succès ses premières armes, comme orateur politique, sous l'influence d'une double aversion qui domine toute sa vie, celle de la Terreur révolutionnaire et du régime de droit divin. Après le 18 brumaire il entra au Tribunat, et son opposition au premier consul le fit comprendre dans l'élimination de mars 1802. Son opposition s'en accentua davantage, et Napoléon l'enveloppa dans la même haine que M^me de Staël, dont il partagea l'exil à Coppet, et les voyages dans les différentes cours d'Allemagne. Il résida, comme elle, à Weimar, et s'y lia avec les grands écrivains, Wieland, Gœthe, Schiller, se passionna pour la littérature germanique et donna une imitation éstimée de la tragédie de *Wallenstein* (1809, in-8). C'est alors aussi qu'il composa le roman d'*Adolphe* (1816, in-12). Fixé à Gœttingue, il y épousa en secondes noces M^me de Hardenberg. Benjamin Constant rentra en France en 1814, rattaché aux Bourbons par leurs promesses libérales. Le mouvement de réaction le rejeta dans l'opposition ; cependant, au retour de l'île d'Elbe, il combattit vivement, dans Napoléon, une autre tradition de despotisme ; puis, se laissant facilement persuader par les manifestations libérales de l'empereur, il accepta de lui le titre de conseiller d'État. Il prit part à la rédaction de l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Banni un instant par la seconde Restauration, il rentra en France en 1816, et se mêla à toutes les discussions du temps par ses écrits politiques et par ses discours à la Chambre des députés, où il représenta successivement la Sarthe, la Seine et le Bas-Rhin. Il y fut un des champions de la cause libérale, soutenant parfois le gouvernement, et le plus souvent combattant ses lois réactionnaires. Il s'associa à la lutte ouverte dont les ordonnances royales du 25 juillet 1830 furent le signal, et sur l'invitation de Lafayette, apporta sa tête comme enjeu à cette dangereuse partie. Louis-Philippe l'appela à la présidence du conseil d'État. Sa santé, fortement altérée, ne lui laissa pas le temps de passer à l'opposition contre le nouveau régime. Les funérailles de Benjamin Constant, que des enthousiastes voulaient porter au Panthéon, furent l'occasion d'une émotion populaire. Il s'était présenté sans succès à l'Académie française.

Esprit facile, ouvert et initié à une foule de connaissances qui donnent d'ordinaire plus de solidité que d'éclat, Benjamin Constant brillait au premier rang dans la petite société de Coppet par son talent de conversation, c'est-à-dire par l'art de mettre vivement en œuvre un vaste savoir philosophique et littéraire. Publiciste infatigable, orateur prêt à toutes les luttes, il a pourtant tenu plus de place dans l'histoire parlementaire qu'il n'a exercé d'influence. Les tergiversations de sa vie, sa promptitude à embrasser un parti et sa facilité à l'abandonner s'expliquent peut-être par un attachement sincère à des opinions de juste-milieu politique auxquelles les événements permettent rarement de s'arrêter ; elles n'en sont pas moins pour beaucoup dans la sévérité des appréciations dont il a été l'objet : elles ont fait croire à une absence de convictions, qui a nui à son autorité plus encore que les passions de sa vie privée. Sainte-Beuve a dit de lui un peu durement : « Il passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, à professer la religiosité sans pouvoir se donner la foi, à chercher en tout l'émotion sans atteindre à la passion. Il a le triste honneur d'offrir le type le plus accompli de ce genre de nature contradictoire, à la fois sincère et mensongère, éloquente et aride, chaleureuse et terne, et antipoétique, insaisissable vraiment. On regarde généralement son roman d'*Adolphe* comme la peinture à peine idéalisée de sa jeunesse, de ses erreurs, des entraînements de son caractère et de ses efforts pour y échapper. Il y a certainement dans ce livre un cachet de sincérité et de véracité qui lui donne un intérêt intime, et en explique le succès. C'est le tableau du gaspillage, aux belles années de la vie, des plus heureux dons d'une riche nature, grâce à la faiblesse d'une volonté qui, malgré les lumières d'une haute raison, n'obéit qu'aux tiraillements de la passion. Le roman d'*Adolphe*, resté attaché au nom de Benjamin Constant, ne doit pas faire oublier ses travaux d'histoire religieuse : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* (1824-1831, 5 vol. in-8) et du *Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne* (1833, 2 vol. in-8), ouvrages importants par la corrélation établie entre le développement religieux d'un peuple et les autres aspects de son histoire, et où la sensibilité, exagérée peut-être, s'associe à une science réelle. On retrouvera quelques-uns de ses nombreux discours et écrits de circonstance dans deux recueils : *Discours de B. Constant à la Chambre des députés* (1828, 2 vol. in-8), et *Mélanges de littérature et de politique* (1829, in-8). Le journal *la Presse* avait commencé, en 1844, la publication de *Lettres* intimes de Benj. Constant ; elle fut suspendue par arrêt judiciaire.

Cf. De Vaulabelle : *Histoire de la Restauration* ; — Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe* ; — De Cormenin : *le Livre des orateurs* ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, et *Nouveaux lundis*, t. I.

**CONSTANTIN VII**, Porphyrogénète, empereur de Constantinople et écrivain byzantin, né en 905, mort le 15 novembre 959. Pendant son long règne, signalé par sa faiblesse, il consacra sa vie à l'étude des arts et des lettres. Son ouvr ge le plus important est un *Traité sur l'administration de l'empire*, en 53 chapitres. Bien écrit pour le siècle, il n'a pas l'emphase des ouvrages du même temps, et présente des détails intéressants sur les peuples qui vivaient aux frontières de l'empire. Banduri

l'a publié dans son *Imperium orientale* (1711, in-fol.). On a encore de lui une *Vie de Basile le Macédonien*, publiée dans la collection byzantine par Combefis (Paris, 1685, in-fol.); un *Traité sur le cérémonial de la cour impériale*, publié par Reiske (Leipzig, 1751-1754, 2 vol. in-fol.); un *Traité sur les Thèmes* ou provinces de l'empire d'Orient; deux *Traités sur la tactique*. Les Œuvres de Constantin Porphyrogénète ont été réunies par Meursius (Leyde, 1617, in-8).

Il faut, en outre, rapporter à cet empereur des compilations exécutées d'après ses ordres : les *Géoponiques*, recueil de passages empruntés à d'anciens auteurs sur l'agriculture (Leipzig, 1781, in-8); les *Hippiatriques*, recueil du même genre que le précédent et relatif à l'art vétérinaire (Bâle, 1537, in-4); enfin, une sorte d'encyclopédie, divisée en cinquante-trois sections, dont quatre seulement nous sont connues, et qui renferme des fragments étendus d'écrivains grecs dont les ouvrages sont perdus : la cinquantième section, *des Vertus et des vices*, a été éditée par Henri de Valois (Paris, 1634, in-4); la vingt-septième, *des Ambassades*, par Bekker et Niebuhr (Bonn, 1829, in-8); la troisième, *des Sentences*, par Angelo Maï qui l'avait découverte (*Scriptorum veterum nova collectio*, Rome, 1827, in-4). Une autre section, *des Embûches*, a été trouvée par M. E. Miller à la bibliothèque de l'Escurial, et publiée dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la bibliothèque Didot (Paris, 1848-1849, 2 vol. in-8).

Cf. J.-H. Leich : *De vita et rebus gestis Constantini Porphyrogeniti* (Leipzig, 1746, in-4); — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

**CONSTANTIN** (Robert), érudit français, né à Caen en 1502, mort le 27 décembre 1605. Initié aux lettres anciennes par Jules-César Scaliger, il exerçait la médecine à Caen; mais, soupçonné d'opinions favorables à la Réforme, il alla résider à Montauban, d'où il se vit forcé de passer en Allemagne. Il est l'auteur d'un *Lexicon græcolatinum* (Genève, 1562, 1592, 2 vol. in-fol.), qui eut une juste réputation, et qui n'a pas été inutile à Henri Estienne. Nous citerons en outre : *Nomenclator insignium scriptorum quorum libri exstant vel manuscripti, vel impressi ex bibliothecis Angliæ et Galliæ* (Paris, 1555, in-8); *Supplementum latinæ linguæ, seu Dictionarium abstrusorum vocabulorum* (Genève, 1573, in-4), sans parler de savantes éditions annotées d'anciens ouvrages de médecine et de science.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVII; — *Biographie médicale*.

CONSTANTIN MANASSÈS. — Voy. MANASSÈS.

CONSTANTINI (Angelo). — Voy. MEZZETIN.

CONSTANTINUS, poëme latin moderne du P. Mambrun (voy. ce nom).

CONSTITUTIONNEL (LE). Ce journal, qui fut, sous la Restauration, l'un des premiers organes de l'opposition libérale et anticléricale, adopta, à partir du 29 octobre 1815, le nom qu'il devait populariser. Il avait été fondé, sous un autre titre, *l'Indépendant*, le 1er mai de la même année, par Gémond, avec le concours de Jay, Chevassut, le comte de Lanjuinais, Rousselin, dit de Saint-Albin, et Julien de Paris. Son dévouement pour la cause napoléonienne, malgré la guerre qu'il déclarait au pouvoir absolu, le fit supprimer par le gouvernement des Bourbons le 6 août 1815. En quelques semaines, il prit les noms d'*Echo du soir*, de *Courrier* et enfin de *Constitutionnel*. Organe de la fusion des idées libérales et des intérêts bonapartistes, il resta doublement suspect au pouvoir, fut supprimé en juillet 1817, se déguisa pendant deux ans derrière le *Journal du commerce* et reprit, le 2 mai 1819, le titre qu'il n'a plus quitté.

Le *Constitutionnel* eut, avant et après 1830, une influence considérable; il tirait à plus de 20000 exemplaires, nombre alors très-important. Il avait pour collaborateurs les écrivains les plus populaires de l'opinion libérale, Cauchois-Lemaire, Buchon, F. Bodin, M. Thiers, etc. La haine manifestée contre lui par la noblesse et le clergé avait consolidé son succès auprès de la bourgeoisie. Sous le règne de Louis-Philippe, son influence baissa rapidement. Il allait succomber à la double concurrence des feuilles d'opposition plus accentuée et des nouveaux journaux à bon marché, soutenus par l'annonce, lorsqu'il fut acheté, en 1843, par le docteur Véron, qui lui rendit, par de hardis expédients et des sacrifices intelligents, la plus grande prospérité. Le roman-feuilleton en fut un des éléments les plus actifs. M. Thiers fut chargé de la direction politique. Parmi les rédacteurs on remarqua MM. L. Reybaud, Boilay, Boniface, Fix, Cucheval-Clarigny, etc.

Sous la République de 1848, le *Constitutionnel* se signala par son dévouement au prince-président, dont les intérêts furent défendus à outrance, dans ses colonnes, par M. Granier de Cassagnac. Un double avertissement dont le *Constitutionnel* fut frappé coup sur coup, les 7 et 8 juin 1852, provoqua la retraite du docteur Véron, et le journal, acquis par le banquier Mirès, entra avec le *Pays* dans la Société des journaux réunis. En communion intime d'idées et d'intérêts avec le pouvoir et placé sous l'influence particulière du duc de Morny, il eut pour rédacteurs, outre plusieurs de ceux qui précèdent, MM. de La Guéronnière, Amédée Renée, Am. de Césena, Grandguillot, P. Limayrac, et pour collaborateurs littéraires, A. Lireux, Malitourne, Fiorentino, etc. Il faut citer à part Sainte-Beuve, qui inaugura dans le *Constitutionnel* ses intéressantes et savantes *Causeries du lundi*, continuées plus tard au *Moniteur universel* et au *Temps*. Après les événements de 1870, il ne contint pas longtemps son hostilité contre la nouvelle république et prit son rang dans les organes du parti dit « de l'ordre moral. » Il soutint, au profit des idées monarchiques et religieuses, ce qu'on a appelé la politique de combat, sans retrouver ni la popularité de ses campagnes anticléricales de la Restauration, ni son importance d'organe officieux du second empire

Cf. Véron : *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. III; — Eug. Hatin : *Histoire de la presse en France*, t. VIII.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES. — Voy. CLÉMENT et CLÉMENTINES.

**CONTANT D'ORVILLE** (André-Guillaume), littérateur français, né vers 1730 à Paris, mort en 1800. Il est auteur d'un grand nombre de publications, parmi lesquelles quelques compilations intéressantes : *Histoire de l'Opéra-Bouffon* (Paris, 1768, in-8); *Fastes de la Grande-Bretagne* (Paris, 1769, 2 vol. in-8); *Anecdotes germaniques* (1769, in-8); *Fastes de la Pologne et de la Russie* (Paris, 1770, 2 vol. in-8); *les Nuits anglaises* (Paris, 1770, 4 part. in-8); *Histoire des différents peuples du monde*, contenant surtout les institutions, les religions et les mœurs (Paris, 1770, 6 vol. in-8); *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, sous la direction du marquis de Paulmy (Paris, 1779-1788, 69 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CONTARINI** (le cardinal Gaspard), littérateur italien, né en 1483, mort en 1542. D'une grande famille vénitienne qui a fourni à la République sept doges, il devint cardinal en 1535, et remplit d'importantes missions. On a de lui : *De Immortalitate animæ*, contre le traité sur le même sujet de Pomponazzi, son ancien maître, et une *Somme* des principaux conciles.

Cf. Daru : *Histoire de la république de Venise*, t. XXV;

— L. Beccatelli : *Vita del cardinale G. Contarini* (Brescia, 1746, in-4).

**CONTAT** (Louise), actrice française, née en 1760 à Paris, morte le 9 mars 1813. Élève de Mme Préville, elle débuta au Théâtre-Français en 1776 et fut reçue l'année suivante. Elle joua d'abord les grandes coquettes, en imitant la noblesse et la décence de son institutrice, mais en même temps sa monotonie et sa froideur. Peu à peu sa finesse naturelle se fit jour, surtout dans des rôles de sa création, et Beaumarchais, qui devina tout son talent, ne craignit pas de lui confier le rôle de Suzanne du *Mariage de Figaro*. Le succès de Mlle Contat dépassa toute prévision, et elle n'eut plus de rivale. Abordant tour à tour avec grâce, sensibilité et intelligence, les genres fort divers, elle fit le succès des comédies de Marivaux et se montra supérieure dans l'Elmire du *Tartufe* et la Célimène du *Misanthrope*. Elle prit l'emploi des mères avec non moins de succès et attacha son nom au personnage de Mme de Volmar dans le *Mariage secret* et à celui de Mme Évrard dans *le Vieux célibataire*. Sa beauté et le charme de sa physionomie se maintinrent jusqu'au moment où elle quitta la scène en 1808, par suite des attaques passionnées dirigées contre elle par Geoffroy. Mariée au neveu du poëte Parny, elle reçut dans son salon un grand nombre d'homme de lettres. — Elle avait une sœur, Émilie CONTAT, qui joua pendant trente ans les soubrettes au Théâtre-Français, avec beaucoup de franchise et de mordant, et qui prit sa retraite en 1815. — Sa fille, Amalrie CONTAT, débuta en 1805 dans les soubrettes; son succès, d'abord très-grand, ne se soutint pas, et au bout de trois ans elle quitta le théâtre.

*Cf. Annales du Théâtre-Français.*

CONTE, narration facile, vive, gracieuse et enjouée, soit en vers, soit en prose, d'aventures comiques ou merveilleuses. On a divisé les contes en deux classes, ceux où domine l'élément comique et ceux où domine le merveilleux, en faisant remarquer que les deux éléments se trouvent souvent réunis dans un même ouvrage. Cette classification est incomplète; à côté des *contes merveilleux* et des *contes badins* qui tournent fréquemment à la satire, il faut distinguer ceux auxquels convient la dénomination de *contes philosophiques*, et ceux qui, destinés à former l'enfance, méritent d'être appelés *contes d'éducation*.

C'est le conte badin, souvent licencieux et satirique, qui domine dans les littératures de l'Occident, tandis que le conte merveilleux est surtout un produit du monde oriental. Les *Milésiaques* d'Aristide de Milet étaient des contes où la licence allait jusqu'à l'obscénité; l'*Ane d'or* d'Apulée et le *Lucius* de Lucien unissent le badinage à la satire, et, si ces auteurs emploient le merveilleux, ils lui enlèvent son caractère par une pointe de raillerie où se joue l'incrédulité. Nos fabliaux du moyen âge sont des contes courts et familiers, où la médisance, la malice, l'observation frondeuse, la bonhomie caustique se mettent au service des mécontentements, des rivalités, des rancunes du temps. Ces libres boutades de bourgeois en goguette, pleines de gros rires et de gaietés grivoises, représentent, à côté des poëmes chevaleresques ou religieux, l'humeur facétieuse et goguenarde, cette sorte d'esprit à laquelle on a donné le nom d'esprit gaulois. Toute une série de contes se rattache, en France, à partir du XVe siècle, au genre et à l'esprit des fabliaux. On trouve d'abord les *Cent Nouvelles nouvelles* du temps de Louis XI, les *Contes* de Philippe de Vigneulles, puis l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, les *Contes, Nouvelles et joyeux devis* de Bonaventure Des Périers, les *Sérées* de Guillaume Bouchet, les *Contes* de Noël Dufail, etc. Plus tard, La Fontaine rajeunit divers fabliaux, et y porta cette versification libre et souple, cette finesse ingénue, cette simplicité piquante, ce mélange d'esprit et d'abandon, qui en ont fait un si admirable conteur. L'abbé Vergier, l'ami de La Fontaine, fut dans le conte son plus heureux imitateur, mais lui ressembla plus encore par la licence du badinage que par le talent. Un autre poëte, d'un talent bien moins fin et moins gracieux, l'abbé Grécourt, affecta surtout dans le même genre la plaisanterie grossière et l'obscénité. Il y a moins de naturel peut-être, mais plus d'agrément et surtout plus de décence dans les deux contes de Sénecé, *Camille*, et *le Kaymac*, dont la renommée fut très-grande parmi les contemporains. Le fabliau a eu son influence jusqu'au XIXe siècle, dans la poésie et dans la prose : *Simone* et *Sylvia* d'Alfred de Musset sont deux contes du genre badin, où toutefois la décence est adroitement sauvée. Balzac, dans ses *Contes drôlatiques*, s'est appliqué à reproduire l'esprit gaulois et a tenté d'imiter la langue des fabliaux du moyen âge.

On peut dire que le conte philosophique fut une création de Voltaire. C'est lui qui donna le premier l'exemple d'enseigner, sous cette forme, aux personnes ignorantes ou frivoles, des doctrines trop sérieuses ou trop nouvelles pour la masse des lecteurs. *Candide*, *Zadig*, *l'Ingénu*, *la Princesse de Babylone*, etc., ont été les premiers modèles de ce genre; ils en sont restés les chefs-d'œuvre, bien qu'on y regrette des crudités grossières et des traits satiriques qui vont jusqu'à la charge. Quant à ses contes en vers, il n'y a qu'une voix pour les louer : ils réunissent l'élégance, la finesse, l'éclat et une exquise facilité. Les *Contes moraux* de Marmontel, qu'on accuse de ne pas répondre toujours à leur titre, sont, en définitive, des peintures de sentiments tendres, des tableaux de douces affections. Il y manque la gaieté, qui semble pourtant être l'élément essentiel du conte. On peut faire la même remarque sur les contes de Florian, et sur ceux d'Andrieux, bien qu'il y ait dans les derniers une pointe de malice et quelquefois une tournure philosophique rappelant de loin l'esprit de Voltaire. Le conte philosophique et moral, mis à la portée des enfants, devint le conte d'éducation, genre qui a produit tant de livres, dont quelques-uns seulement ont mérité de vivre. C'est de la seconde moitié du XVIIIe siècle et surtout de la première partie du XIXe que datent les meilleurs. On peut citer ceux de Mme Le Prince de Beaumont, de Berquin, de Mmes de Genlis et Guizot, de Bouilly, etc.

Le conte merveilleux commença à se populariser en France lorsque Galland donna, de 1704 à 1708, sa traduction des *Mille et une Nuits*. Il existait dans les littératures orientales bien d'autres compositions, qui n'ont été connues que plus tard, et où domine le merveilleux, par exemple *les Mille et un Jours* du persan Moclès, les *Contes persans* d'Inatula de Delhy, *les Contes des Génies*, autre ouvrage persan de Horam, le *Gulistan* et le *Baharistan* de Saadi, les *Contes turcs* de Zadèh, etc. Peu après la traduction des *Mille et une Nuits*, un des écrivains les plus attiques de notre littérature, Hamilton, composa par gageure de société des contes qui en étaient imités, et où l'on sent du naturel et du piquant, mais qui sont trop chargés d'allusions difficiles à comprendre. Le duc de Lévis les continua (1812); il ne fit qu'une œuvre insipide. En général, les imitations tentées en France du merveilleux oriental n'ont pas beaucoup réussi; le nombre en est, du reste, peu considérable. Mais bien avant que ce merveilleux fût introduit chez nous, il existait dans nos traditions

populaires des contes où un merveilleux particulier, celui de la féerie, jouait un rôle capital. Charles Perrault puisa dans ce fonds de tradition populaire, et fixant par écrit ce que, de temps immémorial, racontaient toutes les *mères-grands*, il publia en 1697, sous le nom de son jeune fils, Perrault d'Armancourt, *la Belle au Bois Dormant*, *le Petit Chaperon rouge*, *la Barbe Bleue*, *le Chat botté*, *Cendrillon*, *Riquet à la Houpe*, *le Petit Poucet*, *Peau d'âne*, etc. Ces contes de fées, d'un style simple, d'une forme si bien appropriée au genre, que tout le monde, en la reproduisant, croit l'avoir trouvée, sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Ils eurent des imitateurs, parmi lesquels on place au premier rang Mme d'Aulnoy. Il a été fait un recueil considérable de ces contes, œuvres de divers auteurs, sous le titre de *Cabinet des Fées* (41 vol. in-8). Avec moins de simplicité, mais une imagination plus vive, et une grande richesse de couleurs et de nuances, Charles Nodier a imprimé une physionomie toute moderne à cette sorte de contes, dans *la Fée aux miettes*, *Trilby*, *Trésor des fèves et Fleur des pois*.

Chez les nations étrangères, le conte a donné lieu aussi à des productions nombreuses et variées. En Italie, Boccace, né à Paris d'un père florentin, importa notre fabliau, qu'il revêtit du charme d'un style admirable, et le succès prodigieux qu'obtint son *Decamerone* fit naître la riche école des conteurs italiens : Pogge, dont les *Facetiæ* unissaient la gaieté au scandale ; Straparole, l'auteur des *Piacevoli Notte*, auxquelles les conteurs de tous pays n'ont pas fait moins d'emprunts qu'au *Décaméron* de Boccace ; Bandello, l'évêque d'Agen, qui dans ses *Novelle*, si remarquables par la vivacité du récit et la variété des sujets, est loin d'égaler Boccace en gracieuse naïveté, mais le surpasse en peintures obscènes ; Saccheti, Morlini, Giraldi Cintio, Molza, etc. — Dans la littérature anglaise, les *Contes de Canterbury* par Chaucer ont conservé une réputation et un intérêt qu'ils doivent surtout à la peinture des mœurs du XIVe siècle et à la naïveté du style ; les sujets en sont tirés, en partie de Boccace et des fabliaux, en partie de l'histoire et de la légende. Les contes de Dryden se recommandent par les qualités poétiques, ceux de Prior par l'agrément du récit, ceux de Hawkesworth par une vive imagination ; ceux de Mary Edgeworth par un caractère moral, qui en fait, suivant le but de l'auteur, d'excellents contes d'éducation. — L'Allemagne, outre ses contes populaires dont l'origine remonte au moyen âge et qui ont été recueillis par les frères Grimm, sous le titre de *Contes d'enfants et du foyer* (Kinder und Hausmaerchen, 1812-1814, 2 vol. in-16), offre dans la littérature du XVIIIe siècle et dans celle du XIXe des contes nombreux et de divers genres : les *Contes populaires de l'Allemagne*, par Musæus, dans lesquels l'auteur a donné une forme moderne et piquante aux légendes du moyen âge restées dans la mémoire du peuple ; les contes de Campe, « à l'usage des enfants et de la jeunesse ; » ceux de Weisse, dans son *Ami des enfants ;* les contes moraux, et surtout les contes de fées et de chevalerie, de Wieland ; ceux de Jean-Paul Richter, qui encadre le merveilleux dans l'imitation humoristique de la réalité ; les contes et fables de Pfeffel et de Chr. Gellert, où respirent également la vertu et les nobles sentiments ; les contes d'Auguste Lafontaine, où l'abus de la sentimentalité gâte, de même que dans les romans du même auteur, des scènes naïves et touchantes ; les contes fantastiques d'Hoffmann, dont le succès a été si grand en France ; les contes d'éducation du chanoine Schmidt ; etc. Citons, pour finir, les *Contes* si originaux et si remarquables d'Andersen, poëte et romancier danois contemporain, ainsi que les *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poë, cet écrivain de l'Amérique du Nord, si bizarre, mais quelquefois si puissant dans le terrible, et qui a fait école dans notre pays.

Cf. Leclerc : *Notice sur les fabliaux et leur influence sur la littérature*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII ; — Rathery : *Influence de l'Italie sur les lettres françaises* (Paris, 1853, in-8) ; — E.-J. Delécluze : article sur Chaucer et le conte, dans la *Revue française*, avril 1838 ; — Walckenaer : *Lettres sur les contes de fées* (Paris, 1862, in-12) ; — Mitford : *Tales of old Japon* (Londres, 1871) ; — Louandre : *les Conteurs français* (Paris, 1874) ; — Hyacinthe Husson : *la Chaîne traditionnelle*, contes et légendes (Ibid., 1874) ; — Tissot, dans l'*Encyclopédie moderne*.

CONTE D'HIVER (LE), comédie de Shakespeare ; — LE CONTE D'UN TONNEAU, pamphlet de Swift ; — LES CONTES D'ESPAGNE ET D'ITALIE, poésies d'Alf. de Musset (voy. ces noms).

**CONTEMPORAINE** (LA). — Voyez SAINT-ELME (Ida).

CONTEMPORAINE (REVUE). — Voyez REVUE.

CONTEMPORAINES (LES), ouvrage de Restif de la Bretonne (voy. ce nom).

**CONTI DE VAL MONTONE** (Giusto DE), poëte et jurisconsulte italien, né à Rome vers 1390, mort en 1449. Il s'est montré l'un des plus fidèles imitateurs de Pétrarque, dans des canzoni qui ont presque tous pour sujet la belle main de sa dame. Ses *Rime diverse*, dites « la Bella Mano », ont eu de nombreuses éditions (Bologne, 1472, in-8 ; Venise, 1492, in-4 ; Paris, 1589 et 1595, in-12 ; Florence, 1715, in-12, avec notes de Salviani ; Paris et Vérone, 1753, in-4). On a aussi imprimé, à Florence (1819, in-8), quelques poésies inédites de Giusto de Conti.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**CONTI** (Noël), en latin *Natalis Comes* ou *de Comitibus*, littérateur italien du XVIe siècle. Né à Milan, il passa toute sa vie à Venise. Laborieux, assez érudit, il écrivit une foule d'ouvrages qui l'ont fait qualifier par Scaliger de *Homo futilissimus : Mythologiæ, sive explicationes fabularum, libri X* (Venise, 1551 ; souv. réimpr.) ; des poëmes latins : *de Horis*, *Myrmicomachiæ*, *Amatoriæ*, *Elogiæ*, etc. ; trente livres d'une *Histoire universelle* (Ibid. 1572) ; puis de nombreuses traductions du grec en latin et du latin en grec.

Cf. Huet : *De claris interpretibus*, liv. II ; — Baillet : *Jugements des savants*.

**CONTI** (Louise-Marguerite DE LORRAINE, princesse DE), femme auteur française, née en 1574, morte le 30 avril 1631. Connue d'abord sous le nom de Mlle de Guise, on croit qu'elle eut quelque espoir d'épouser Henri IV, avant l'amour de celui-ci pour Gabrielle d'Estrées. Ses relations et aventures galantes tiennent beaucoup de place dans les mémoires du temps. Marie de Médicis, à qui elle resta fidèle, lui donna le réservé de l'abbaye de Saint-Germain, ce qui la faisait appeler : Notre révérend père en Dieu Mme la princesse de Conti, abbé de Saint-Germain des Prés. » — Elle est, d'après Tallemant, l'auteur des *Adventures de la cour de Perse, où sous des noms étrangers sont racontées plusieurs histoires d'amour et de guerre arrivées de notre temps* (Paris, 1629, in-8) : ce roman avait été d'abord attribué à Jean Baudoin. L'*Histoire des amours du grand Alcandre* (1652, in-4) a longtemps été regardée comme l'œuvre de la princesse de Conti ; mais le silence de Tallemant à ce sujet et le rôle très-libre qu'elle joue dans l'ouvrage sous le nom de Milagarde, tendent à faire croire qu'elle n'en est pas l'auteur.

Cf. Tallemant des Réaux : *Historiettes* (édit. 1854).

**CONTI** (Armand DE BOURBON, prince DE), écrivain français, né en 1629 à Paris, mort en 1666. Frère cadet du grand Condé et de Mme de Longue-

ville, il subit l'influence de cette dernière et finit, comme elle, sa vie dans la dévotion. C'est à cette époque de zèle pieux qu'il écrivit : *Du Devoir des grands* (Paris, 1667) ; *Traité de la Comédie et des Spectacles* (1667) ; *Lettres sur la Grâce.*

Cf. *Mémoires du temps.*

**CONTI** (Antoine SCHINELLA, dit l'abbé), littérateur et poëte italien, né à Padoue en 1677, mort en 1748. Il voyagea en France et en Angleterre, s'y lia avec les savants de ces pays et contribua beaucoup à répandre en Italie l'esprit philosophique. Il est auteur de tragédies d'un style sévère et d'une couleur antique : *Junius Brutus, César, Marcus Brutus, Drusus.* On cite aussi un poëme sur le beau : *Il Globo di Venere*, et des poésies diverses. Ses *Œuvres* ont été réunies (Venise, 1739-56, 2 vol. in-4).

Cf. Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII*.

CONTRADICTIONS (LES), roman de Mme Guizot.

CONTRADICTIONS ÉCONOMIQUES (SYSTÈME DES), ouvrage de P.-J. Proudhon (voy. ce nom).

CONTRAIRES (LES). — Voy. LIEUX COMMUNS.

CONTRASTE, antithèse développée (voy. ANTITHÈSE, FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS).

CONTRAT SOCIAL (DU), ouvrage de J.-J. Rousseau (voy. ce nom).

CONTREDITZ DE SONGECREUX (LES), ouvrage de Jean de Pontalais (voy. ce nom).

**CONTRERAS** (Hieronimo DE), poëte espagnol du XVIe siècle, né probablement en Aragon. Il fut chroniqueur du roi. Il est l'auteur de *Forêt d'aventures* (Selva de aventuras), recueil dédié à la reine Isabelle de Valois, et qui fut aussitôt traduit en français, sous les titres d'*Étranges aventures* (Lyon, 1580), d'*Histoire des Amours*, etc. (Paris, 1587) et d'*Aventures amoureuses* (Rouen, 1598). On a encore de lui : *Dechado de varios sujetos*, recueil d'éloges, en prose et en vers, de quelques Espagnols célèbres (Saragosse, 1572 ; Alcalá de Henares, 1581).

Cf. Nicolas Antonio : *Biblioteca nova* ; — Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III.

CONTROVERSE, CONTROVERSISTES. Les matières théologiques ont souvent donné lieu à des polémiques prolongées et célèbres. Un assez grand nombre d'écrivains s'y firent un nom depuis la Renaissance. Nous citerons seulement, au XVIe siècle, les cardinaux Bellarmin et du Perron. Le premier publia un ouvrage célèbre, remarquable par la méthode et par la modération du langage : *Disputationes de controversiis fidei, adversus hujus temporis hæreticos* (1587, 3 vol. in-fol.). Le second, d'un caractère plus remuant, garda moins de mesure dans ses écrits de controverse qui forment une grande partie de ses *Œuvres* (1622, 3 vol. in-fol.), et dont les principaux sont : *Réplique à la Réponse du roi de la Grande-Bretagne ; Réfutation de toutes les observations tirées des passages de Saint-Augustin, alléguées par les hérétiques*, etc.

Au XVIIe siècle, au protestantisme qui resta la principale source de controverse, se joignirent le jansénisme et le quiétisme. On sait avec quelle vigueur et quelle persévérance Antoine Arnauld défendit contre les jésuites son livre *De la fréquente communion*, et soutint la doctrine qu'il avait puisée dans les leçons de son maître Saint-Cyran ; il ne fut ni moins vigoureux, ni moins pressant contre les protestants, dont il attaqua les doctrines dans *le Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes* (1672), *l'Impiété de la morale des calvinistes* (1675), *le Calvinisme convaincu de nouveaux dogmes impies* (1682), etc. Nicole, l'ami d'Arnauld, apporta dans la controverse l'esprit poli, satirique, mais parfois un peu timide qui le caractérisait. Il écrivit *la Perpétuité de la foi, contre le livre du ministre Claude* (1669), *les Préjugés légitimes contre les calvinistes* (1671), *les Prétendus Réformes convaincus de schisme*, (1684), *De l'unité de l'Église, ou Réfutation du nouveau système de Jurieu* (1687), etc. Rappeler le nom de Bossuet, c'est éveiller le souvenir du plus puissant et du plus éloquent des controversistes, soit qu'il combatte Fénelon et le quiétisme, soit qu'il publie contre les protestants : *l'Histoire des Variations, les Six Avertissements*, pour répondre aux attaques de Jurieu, *la Réfutation du catéchisme de Paul Ferri, la Conférence avec le ministre Claude, la Défense de la tradition sur la Communion*, etc. Fénelon fut controversiste pour repousser les attaques de Bossuet, mais il le fut avec les qualités ou les faiblesses d'un caractère assez souple et assez humble pour se soumettre et renoncer à ses opinions sans résistance, aussitôt que Rome eut parlé.

Les théologiens protestants tiennent une grande place dans l'histoire de la controverse. Au premier rang parmi les Français, nous citerons le célèbre ministre Claude, qui lutta contre Arnauld et Nicole, puis contre Bossuet, écrivit la *Réponse à la Perpétuité de la foi* (1665) et la *Réponse au livre de M. de Meaux* (1683). Jurieu fut aussi, à la même époque, un remarquable controversiste ; mais l'irritabilité et l'aigreur de son caractère nuisirent à ses écrits. Il attaqua Bossuet, dans le *Préservatif contre le changement de religion* (1680) ; Brueys, dans la *Suite du préservatif* (1682) ; Maimbourg, dans l'*Histoire du calvinisme et du papisme* (1683) ; Antoine Arnauld, dans *l'Esprit de M. Arnauld* (1684) et dans la *Justification de la morale des Réformés* (1685) ; Gousset, dans l'*Apologie pour l'Accomplissement des prophéties* (1687) ; Nicole, dans le livre *De l'unité de l'Église* (1688) ; Bayle, dans les *Droits des deux souverains en matière de religion* (1688) et dans *le Philosophe de Rotterdam accusé, atteint et convaincu* (1707) ; Élie Saurin, dans *la Religion des Latitudinaires* (1696), etc. Il serait difficile de trouver un autre controversiste aussi actif et aussi intraitable. — On a donné quelquefois le nom de controverse à des discussions philosophiques. Ainsi, la polémique que Leibniz soutint, dans ses *Essais de théodicée*, contre Bayle, a été abrégée par l'auteur lui-même, sous ce titre : *Abrégé de la controverse, réduite à des arguments en forme.*

CONTROVERSES DES SEXES MASCULIN ET FÉMININ, poëme de Du Pont (voy. ee nom).

CONVERSATION (DICTIONNAIRE DE LA), *Conversations-Lexicon.* — Voy. ENCYCLOPÉDIE. — CONVERSATIONS, titre d'ouvrages. — Voy. ENTRETIENS.

CONVERSION — Voy. FIGURES DE MOTS.

CONVIVE DE PIERRE (LE), titre de plusieurs comédies sur Don Juan (voy. DON JUAN).

**COOK** (James), célèbre navigateur anglais, né à Marton (York) le 27 octobre 1728, mort le 14 février 1779. Ses *Voyages* ont été l'objet de trois relations, dont la seconde a été rédigée par lui-même et les deux autres sur ses notes ou celles de ses compagnons ; elles ont été toutes trois traduites en français, les deux premières par Suard (Paris, 1774-1778, 9 vol. in-4, av. pl.), et la troisième par Demeunier (Ibid., 1785, 4 vol. in-4, pl.). Une nouvelle édition des trois *Voyages* a été donnée par les mêmes traducteurs (Ibid., 1785, 18 vol. in-8, avec atlas). Il en a été publié des abrégés, plusieurs fois réimprimés, entre autres, *Histoire des trois Voyages autour du monde, mise à la portée de tout le monde*, par J.-P. Béranger (1795, 3 vol. in-8).

Cf. Lemontey : *Éloge de Cook*, dans les *Œuvres*, t. III.

**COOPER** (James Fenimore), romancier américain, né dans le New-Jersey (États-Unis) le 15 sep-

tembre 1789, mort le 14 septembre 1851. Au sortir du collége il entra dans la marine; il y resta six ans, acquérant une expérience qu'il mit à profit dans ses ouvrages. Il fit un bon mariage en 1811 et quitta la marine. A partir de cette époque, sa vie s'écoula paisiblement dans sa ville natale de Cooper's Town; elle n'offre guère d'autre incident qu'un voyage et séjour de plusieurs années en Europe (1826-1832). Son premier ouvrage, *Précaution, ou le choix d'un mari* (1821), roman de mœurs languissant, fut peu remarqué; mais *l'Espion* (The Spy), publié la même année et retraçant des épisodes de la guerre de l'Indépendance, eut un succès populaire; l'action est intéressante et le principal personnage vigoureusement tracé. Cooper avait trouvé sa veine : il la suivit dans *les Pionniers* (the Pioneers, 1823), *le Pilot* (the Pilot, même année), *Lionel Lincoln* (1825) et *le Dernier des Mohicans* (the last of Mohicans, 1826), l'un de ses ouvrages les plus intéressants par le récit et les tableaux qu'il encadre; le succès décida l'auteur à en faire le centre de tout un groupe de romans : *la Prairie* (1827), *le Guide* (the Pathfinder, 1840), *le Tueur de daims* (the Deerslayer, 1841), qui, avec *les Pionniers*, forme une sorte d'épopée de la décadence et de la ruine de la race indienne disparaissant devant la race anglo-saxonne. Les autres romans de Cooper sont : *le Corsaire rouge* (the Red Rover, 1827); *le Célibataire en voyage* (Travelling bachelor, 1828); *les Puritains d'Amérique* (Wept of wish to wish, 1829); *la Sorcière des eaux* (the Water witch, 1830); *le Bravo* (the Bravo, 1831), où le peintre de l'Amérique s'efforça de peindre la Venise de la renaissance; *Heindemaner* (1832), tentative médiocrement heureuse pour peindre l'Allemagne du XVI<sup>e</sup> siècle; *le Bourreau de Berne* (Headsman, 1833); *Monikins* (1835); *Mercédès de Castille* (1840); *les Deux amiraux* (1842); *Ned Myers et Wyandotte* (1842); *A bord et à terre* (Afloat and ashore, 1844); *Satanstoe* (1845); *les Peaux rouges* (the Red skins, 1846); *les Lions de mer* (the Sea lions, 1849).

Un certain nombre de ces romans, échappés à la fécondité de Cooper, sont déjà oubliés, mais on lit encore avec intérêt *l'Espion*, *le Pilote*, *la Prairie*, *le Dernier des Mohicans*, *le Corsaire rouge*. L'auteur, le premier des écrivains de son pays qui ait obtenu une réputation européenne, est essentiellement américain, par ses défauts comme par ses qualités. Il n'excelle ni dans la création des caractères, ni dans la manière de mettre ses personnages en scène; il ne brille point par l'esprit; sa plaisanterie est souvent insipide et de mauvais goût; mais il a de l'imagination : les incidents de son action sont bien trouvés et assez fortement enchaînés pour soutenir l'attention; il a un talent pittoresque d'une rare valeur. La vie qui manque souvent à ses personnages ne manque jamais à ses grands tableaux de la nature inanimée; il est original et admirable comme peintre des paysages du Nouveau-Monde. Outre ses romans, il a écrit une *Histoire de la marine des Etats-Unis* (History of the Navy of the United States; 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*; — R.-W. Griswold : *the Prose writers of America*.

**COPTE (LANGUE)**, langue parlée jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par les Coptes, débris de l'ancienne population de l'Égypte. Cette langue représente avec une exactitude suffisante l'ancien égyptien. Elle est devenue l'idiome principal d'une grande famille de langues qu'on pourrait, selon M. Renan, appeler chamitique et à laquelle appartiennent le berbère, le touareg et la plupart des langues indigènes de l'Afrique septentrionale. Quelques analogies extérieures ont fait comparer le copte à l'hébreu par Barthélemy, de Guignes, Giorgi, de Rossi et Kopp. MM. Lepsius et Schwartze ont cherché à établir l'identité originelle des trois familles indo-européenne, sémitique et copte. M. Th. Benfey, et après lui MM. Bunsen et de Rougé, séparant la famille sémitique en deux branches, asiatique et africaine, ont fait du copte le rameau principal de la branche septentrionale de l'Afrique jusqu'à l'Atlantique. Cette opinion a été combattue et réfutée par M. Renan. D'autre part, M. Quatremère a vérifié que la langue copte, malgré des ressemblances grammaticales avec les langues sémitiques, constitue une langue mère indépendante de tout autre idiome connu.

On a cru d'abord que le copte n'avait rien ou presque rien de commun avec l'idiome des anciens Égyptiens, mais Renaudot, Jablonski, Barthélemy et Étienne Quatremère ont démontré qu'il est issu de la langue vulgaire usitée jadis en Égypte concurremment avec l'idiome sacré, si même il n'est pas cette langue vulgaire. C'était l'opinion de Champollion, que le copte ne différait en rien d'essentiel de l'ancien égyptien, et que les caractères grecs des livres des Coptes ou chrétiens d'Égypte avaient une valeur identique avec les hiéroglyphes des plus antiques monuments de l'Égypte et de la Nubie. M. Lepsius, d'autre part, soutient que bon nombre de mots égyptiens ont disparu tout à fait du copte, que beaucoup d'autres y ont été introduits : mots grecs importés par la conquête d'Alexandre, mots arabes imposés à leur tour, mais en nombre moindre, par la domination musulmane, enfin mots nécessaires à l'expression des idées chrétiennes. Il rappelle en outre que la grammaire a dû nécessairement subir, en trois mille ans, bien des modifications. — Lorsque le copte a cessé d'être une langue vulgaire, il comprenait trois dialectes : le *mendaïte* ou dialecte de Memphis, parlé dans la Basse-Égypte; le *saïdique* ou dialecte de Thèbes, particulier à la Haute-Égypte; et le *baschmurique* ou *oasitique* usité dans les deux oasis. Ces dialectes différaient entre eux par le mélange, plus ou moins sensible, d'éléments étrangers, et par la prononciation des lettres aspirées, plus ou moins forte, selon les provinces; celui de Memphis était le plus rude des trois.

Le copte était une langue monosyllabique. Les radicaux y subissaient des modifications de sens, par certaines altérations de formes, telles que des changements de voyelles dans le corps des mots, des additions d'articulations et de lettres paragogiques, ou encore l'emploi de particules en préfixes. Les radicaux se combinaient aisément, de manière à former des composés, toujours logiques et clairs. La construction des phrases était régulière, sans aucune inversion, le sujet, le verbe et le régime se succédant dans un ordre invariable. Aussi a-t-on pu dire, que le copte est de toutes les langues anciennes celle dont il est le plus facile d'acquérir la connaissance.

L'alphabet copte est composé principalement de caractères grecs, dont quelques-uns sont légèrement modifiés. Cet alphabet est commun aux trois dialectes, bien que l'emploi des signes qui le composent diffère dans la représentation des mots à cause des exigences de la prononciation.

C'est à Peiresc que revient l'honneur d'avoir tenté de conquérir à la science la connaissance de la langue copte, justement au moment où elle passait à l'état de langue morte. Ayant rassemblé à grands frais des manuscrits, il les mit à la disposition de Saumaise, qui parvint à pénétrer le sens des anciens mots égyptiens que l'on trouve défigurés dans les auteurs grecs et latins. Vers le même temps, le P. Kircher, encouragé aussi par Peiresc, publia, à l'aide de manuscrits rapportés d'Orient par Pietro Della Valle, un essai de restitution, par le copte, de l'ancienne langue sacrée

de l'Égypte. Les travaux du P. Kircher, qui croyait que le grec dérivait de l'égyptien, ne pouvaient aboutir, en ce qui concerne le copte, à des résultats scientifiques; ils ont été dépassés par les recherches érudites de Wilkins et Lacroze, dont les publications commencèrent à répandre l'étude de cet idiome, puis par celles de Jablonski, de Woïde, d'Ackerblad, d'Étienne Quatremère et de Champollion le Jeune, et, plus près de nous, par celles de Tattam et d'A. Peyron.

Les textes sur lesquels a pu s'exercer la sagacité de ces savants, et qui se trouvent conservés en manuscrit dans diverses bibliothèques de l'Europe, notamment à la Bibliothèque nationale de Paris, consistent en versions partielles de la Bible, en vies des saints, sermons, livres liturgiques, hymnes et prières. On a aussi des nomenclatures d'animaux, de petits traités géographiques, des recettes médicales, etc. Parmi les ouvrages imprimés, on remarque : le *Missale Alexandrinum sancti Marci*, où toute la liturgie de l'eucharistie, de l'Égypte, est reproduite en grec, en copte, en arabe et en syriaque, par J.-A. Assemanus, d'après les manuscrits du Vatican (Rome, 1754, pet. in-4); *les Psaumes*, en copte et en arabe (Londres, 1826, pet. in-4); Σὺν Θεῷ IC XC, etc.; *les Quatre évangélistes* en copte et en arabe (Ibid., 1829, pet. in-4).

Cf. Le P. Kircher : *Prodomus coptus sive ægyptiacus* (Rome 1636, in-4), et *Lingua ægyptiaca restituta* (1643, in-4); — Veyssière de Lacroze : *Lexicon ægyptiacon-latinum* (Oxford, 1775, in-4); — Et. Quatremère : *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte* (Paris, 1808, in-8); — Tattam : *A compendious grammar of the egyptian language* (Londres, 1830, in-8); *Lexicon ægyptiaco-latinum* (Oxford, 1835, in-8); — Rossellini : *Elementa linguæ ægyptiacæ vulgo copticæ* (Rome, 1837, in-4), reproduction d'une *Grammaire* composée par Champollion); — A. Peyron : *Lexicon linguæ copticæ* (Turin, 1835, in-4), et *Grammatica linguæ copticæ* (Ibid., 1841, in-8); — Parthay : *Vocabularium coptico-latinum, e Peyroni et Tattami Lexicis* (Berlin, 1844, in-8); — Schwartze : *Koptische grammatik* (Ibid., 1850).

COQ D'OR (LE), ou *Sahir*, roman de F.-M. de Klinger (voy. ce nom).

**COQUELET** (Louis), littérateur français, né en 1676 à Péronne, mort en 1754. Il a publié un assez grand nombre d'écrits facétieux, dont plusieurs eurent du succès : *Eloge de quelque chose, dédié à quelqu'un* (Paris, 1730, in-12); *Eloge de rien, dédié à personne* (Paris, 1730, in-12, plusieurs fois réimpr.); l'*Olympe en belle humeur* (1750, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**COQUEREL** (Athanase-Laurent-Charles), pasteur et prédicateur français, né à Paris le 27 août 1795, mort dans cette ville le 10 janvier 1868. Sa grande notoriété comme orateur et comme écrivain le fit élire, en 1848 et 1849, représentant de la Seine à l'Assemblée nationale. On a de lui des écrits polémiques et des ouvrages d'histoire et de dogme : *Réponse à la Vie de Jésus de D. Strauss* (1841, in-8); *le Christianisme expérimental* (1847, in-18); *Christologie ou Essai sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ* (1858, 2 vol. in-18), ouvrages traduits en anglais, allemand, hollandais, etc. On a recueilli ses *Sermons divers* de 1819 à 1852 (8 vol. in-8 et in-18). — Son frère, Charles-Augustin COQUEREL, né à Paris le 17 avril 1797, mort le 1er février 1851, est auteur d'une *Histoire de la littérature anglaise* (1828, in-8), d'une *Histoire des églises du désert chez les protestants de France, de Louis XIV à la Révolution française* (1841, 2 vol. in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**COQUETTE** (GRANDE), l'un des rôles de la comédie moderne, dont la Célimène du *Misanthrope* a donné au théâtre le type le plus parfait. Avec son amour de l'adulation, son goût pour le monde et la conscience de l'éclat qu'elle y jette, avec son cœur sec et ses sens muets, ce personnage féminin exige des agréments naturels et des talents d'artiste qui en font l'un des plus difficiles à remplir. La maturité de ceux-ci ne se rencontre pas toujours avec le bel épanouissement de ceux-là, et le plus souvent les actrices qui tiennent le rôle de Célimène avec toute la *maestria* qu'il réclame, ne sont plus reçues sans exciter le sourire à « faire sonner » leurs vingt ans.

**COQUILLART** (Guillaume), poëte français, né en 1421 à Reims, mort en 1510. Il fut chanoine official, et grand chantre de la cathédrale de Reims. Il a peint avec verve, naturel, avec une naïveté apparente vraiment comique, souvent avec toute la crudité de langage du XVe siècle, les mœurs de son temps, surtout les amours de la bourgeoisie. Son vers facile, brisé, plein de mouvement, semble encore mieux approprié à la comédie qu'à la satire. On en peut juger par cet échantillon de dialogue entre *la Simple* et *la Rusée :*

La Simple disoit : « Il est mien. »
L'autre dit : « Vous ne l'arés pas. »
L'une disoit : « Je l'entretiens. »
L'autre : « Je le tiens en mes las. »
Puis sept ; puis dix ; puis hault, puis bas,
Ung grant ha hy, un grant ha ha !
« Tost, tard, je l'auray. — Non aras !
— C'est toy ? — Mais moy. — Non a. — Sy a.
Ung grant haria caria,
Ung plet, ung débat, ung procès :
« J'ay fait. — Je feray. — On verra... »

Outre les *Querelles de la Simple et de la Rusée*, et les *Droits nouveaux*, qui sont les meilleures de ses pièces, on a de Coquillart des poésies semi-dramatiques : *le Blason des armes et des dames, le Monologue Coquillart, le Monologue des perruques ou du gendarme cassé*. Ses œuvres, imprimées par Galliot-Dupré (Paris, 1532, in-16), par Coustelier (1723, in-8), ont été rééditées par Tarbé (Reims, 1847, in-8) et par Ch. d'Héricault, dans la collection elzévirienne (Paris, 1857, in-16).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français* de Crépet, t. I.

**COQUILLE** (Guy), en latin *Conchylius*, célèbre jurisconsulte français, né le 11 novembre 1523 à Decize (Nivernais), mort le 11 mars 1603. Il étudia les humanités au collége de Navarre à Paris, et le droit à Padoue, puis à Orléans. S'étant fixé à Nevers, il y eut la charge de procureur général fiscal et fut député de la province aux États d'Orléans et de Blois (1560, 1576, 1588). Les hommes les plus éminents le consultaient sur des points difficiles de jurisprudence. Jean Bodin, François Bacon et l'Hôpital furent ses amis. Il a écrit en prose française et en vers latins. Ses principaux ouvrages français sont un dialogue *Sur les Causes des misères de la France*, un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, une *Histoire du Nivernais*, des *Institutes coutumières* et un *Commentaire sur la coutume du Nivernais*. La science, la sûreté des principes et l'amour du bien public distinguent le fond de ces écrits, dont la forme a été comparée au style de Montaigne. Les vers latins de Coquille sont plus vigoureux qu'élégants; ils expriment aussi des sentiments dignes de son caractère. On y remarque la pièce où il déplore la Saint-Barthélemy et celle où il s'élève contre les abus des cours. Les *Poemata* de Coquille ont été imprimés séparément (Nevers, 1590, in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1599, in-8; 1666, 2 vol. in-fol.; Bordeaux, 1703, 2 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

CORAN (LE), en arabe, *Al Corân*, c'est-à-dire la lecture, livre sacré des Musulmans. On l'appelle aussi *Kitab Allah*, ou livre de Dieu, *Kitab*

*Atzis*, livre précieux, *Kelam Cherif*, parole sacrée, *Masshof*, code suprême, *Fourkhann*, connaissance du bien et du mal, *Tanzil*, descendu du ciel. Le texte du Coran, suivant la tradition arabe, fut successivement communiqué à Mahomet, par l'ange Gabriel, et les disciples du prophète l'écrivirent sous sa dictée, par fragments, sur des branches de palmier, des morceaux de peau, des omoplates de mouton. Les parties furent réunies en un seul corps d'ouvrage, sous Abou Bekr, en 634, par Zaïd ben Thabet, un des secrétaires de Mahomet; un exemplaire-type fut confié à sa veuve, Hafsa, et de nombreuses copies en furent faites. Pour couper court aux altérations qui se produisirent, une nouvelle édition fut exécutée sous le calife Othman, d'après l'exemplaire-type; ce fut dès lors la seule authentique, et toutes les copies divergentes furent détruites. Le Coran est partagé en trente sections, comprenant ensemble cent quatorze sourates ou chapitres, d'inégale longueur et divisés eux-mêmes en un nombre considérable de versets.

Comme les livres sacrés des divers peuples, le Coran n'est pas seulement, pour les croyants, le fondement de la religion et de la morale, c'est encore un code civil, pénal, politique, militaire, la source de la science et de l'art, la règle de l'intelligence en toutes choses, le centre et le principe de toute une civilisation. Dominé, comme les anciens livres des Juifs, par l'idée de l'unité de Dieu, il est évidemment composé d'après la Bible et l'Évangile, auxquels il emprunte des dogmes, des préceptes, des récits, mêlés sans ordre ni suite à des traditions locales. « Comme monument intellectuel du peuple qui l'adopta et du siècle qui la produisit, dit l'un de ses traducteurs, M. Kasimirski, le Coran est de médiocre valeur et ne saurait soutenir la comparaison avec aucun des livres sacrés que nous a légués l'antiquité... Cependant quelques récits instructifs et touchants de l'histoire sacrée, le tableau de la majesté et de la bonté de Dieu, les préceptes pleins d'onction sur la bienfaisance et l'humanité, sont d'une beauté remarquable, et l'on conçoit que le tableau des châtiments réservés aux infidèles et de la solennité du jour de la résurrection, a pu entraîner et émouvoir les esprits. Les Musulmans croient qu'il n'est pas donné à l'homme de créer une œuvre à la fois si parfaite et si sublime. » L'origine divine du Coran fut pourtant niée, dès le VIII<sup></sup>e siècle, par quelques sectes, qui prétendirent qu'il pouvait être égalé ou même surpassé; mais cette opinion fut aussitôt traitée d'hérésie et poursuivie comme telle. Au point de vue de la langue, le Coran est écrit dans l'arabe le plus pur, mais avec une concision souvent voisine de l'obscurité. Les ellipses de mots, les sous-entendus, les équivoques, arrêtent la lecture et appellent le commentaire. Celui-ci n'a pas manqué et a donné naissance à une littérature très-étendue, où la critique religieuse a fait une grande place à l'érudition et à la grammaire.

Le Coran n'a commencé à être connu en Europe que vers la moitié du XVI<sup></sup>e siècle, par une traduction latine, très-inexacte, de Bibliander (*Machumetis ejusque successorum vitæ, doctrina ac ipse Alcoran*, etc.; Bâle, 1543, in-fol.; 2e édit., 1550). Le texte arabe avait déjà été publié, dit-on, vers 1530, par Alex. Paganini, mais cette première édition aurait été entièrement détruite par ordre du pape. La plus ancienne édition européenne connue a été donnée par Abr. Hinckelmann (Hambourg, 1694, in-4). De la même époque presque est celle de L. Marracci, avec une bonne traduction latine, qui a servi de base à la plupart des traductions postérieures (*Alcorani textus universus, ex correctioribus Arabum exemplaribus summa fide descriptus*, etc.; Padoue, 1698, 2 vol. in-8). Vint ensuite la belle édition de Saint-Pétersbourg, par ordre et aux frais de Catherine (s. l. s. d. [1787], pet. in-fol.), plusieurs fois réimprimée, dans la même ville (1790, 1793, 1796) et à Kazan (1803, in-4; 1809, in-fol.; 1817, 2 vol. in-4; 1819, 6 vol. in-12). Citons encore l'édition de G. Flügel (Leipzig, 1834, in-4; 1837, gr. in-8). Les Anglais en ont donné plusieurs, dans les Indes, avec des traductions et des notes en hindoustani, en persan ou en anglais (Calcutta, 1829, t. I-II, in-fol.; 1831, 2 vol. in-4; 1856-1858, part. I-IV, in-4). Il a été fait aussi des éditions européennes des *Concordances du Coran*, par Flügel (Leipzig, 1842, grand in-4), par Mirza A. Kazem-Bek (Saint-Pétersbourg, 1859, in-fol.), ainsi que de diverses compilations arabes sur la vie et la doctrine de Mahomet.

La première traduction française du Coran a été entreprise par Du Ryer (*l'Alcoran de Mahomet, translaté de l'arabe en français*, etc.; Paris, 1647, in-4; édit. elzév., 1649, pet. in-12, plusieurs réimpressions). Elle a été suivie à un long intervalle de deux autres, celle de Savary, faite d'après la version latine de Maracci (nouv. édit., Paris, 1829, 3 vol. in-18) et celle de Kasimirski (Ibid., 1840, in-18, plusieurs fois réimprimée). On cite, en Angleterre, la traduction de George Sale, très-estimée pour l'exactitude (Londres, 1734, in-4), et celle de J.-M. Rodwell (Ibid., 1861, in-8); en Allemagne, celles de Fr.-G. Wahl (Halle, 1828, in-8) et d'Ullmann (5e édit., Bielefeld, 1865). — Au XVI<sup></sup>e siècle, le nom du Coran, comme celui de la Bible au moyen âge, fut employé pour titre d'ouvrages de satire politique ou religieuse. Ainsi on cite *l'Alcoran des Cordeliers, tant en latin qu'en françois*, « c'est-à-dire la mer des blasphemes et mensonges de cest idole sigmatizé qu'on appelle Saint-François, recueilli par le docteur Erasme Alber, etc. » (Genève, 1560, t. I-II, in-8), puis *l'Alcoran de Louis XIV, ou le Testament politique de Mazarin*, attribué au sieur de Sandras (Rome [Hollande], 1795, pet. in-12).

Cf. Gagnier : *la Vie de Mahomet*, compilation des auteurs mahométans (Amsterdam, 1732, 2 vol. in-8); — G. Sale : *Préface* de sa traduction ; — Pauthier : *Introduction* à la traduction de Kasimirski (édit. 1847) ; — Reinaud : *Notice sur Mahomet* (1860, in-4) ; — Nœldeke : *Geschichte des Koran* (Gœttingue, 1863) ; — Barthélemy Saint-Hilaire : *Mahomet et le Coran* (1865, in-8 et in-18), contenant l'indication des sources ; — Zerncko : *Bibliotheca orientalis* ; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Mahomet*.

**CORANCEZ** (Olivier DE), publiciste français, mort en 1810. Il fonda, en 1777, avec Jean Romilly, de Genève, le *Journal de Paris*, première feuille quotidienne française ; elle traitait de littérature et d'art et paraissait en quatre pages petit in-4. Il y collabora activement. Ami de J.-J. Rousseau, il a publié sur lui une intéressante brochure (Paris, 1778). — Son fils, Louis-Alexandre-Olivier DE CORANCEZ, né en 1770 à Paris, mort en 1832, correspondant de l'Académie des inscriptions, a laissé, outre des écrits sur les mathématiques, une *Histoire des Wahabis* (Paris, 1810, in-8) et l'*Itineraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure* (1816, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**CORAS** (Jacques DE), poëte français, né en 1630 à Toulouse, mort en 1677. Né dans la religion réformée et ministre dans la Guyenne, il embrassa le catholicisme et publia à ce sujet : *la Conversion de Jacques de Coras* (Paris, 1665, in-12). Le moins oublié de ses poëmes est *Jonas, ou Ninive pénitente* (1663, in-12), dont Boileau a dit :

Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.

Coras le réunit à ses trois autres poëmes : *Josué*, *Samson* et *David*, sous le titre d'*Œuvres poétiques*

(Paris, 1665, in-12). Il a collaboré avec Le Clerc à une *Iphigénie*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 439 ; — Duchesne : *les Poëmes épiques français du XVIIe siècle* (1870, in-8).

**CORAY** (Diamant), helléniste grec, né le 27 avril 1748 à Smyrne, mort le 6 avril 1833. Il était fils d'un négociant qui lui confia la direction d'un comptoir à Amsterdam. Après un séjour de six ans dans cette ville, il retourna à Smyrne, trouva son père ruiné par un incendie, et, renonçant au commerce, vint étudier la médecine à Montpellier. Reçu docteur, il se rendit à Paris en 1788. « La Révolution française, dit M. Dehèque, lui inspira l'idée de régénérer aussi la Grèce et de la rappeler à la liberté. C'est à cet apostolat patriotique qu'il dévoua toute sa vie. Pour l'accomplir il entreprit d'éclairer les Grecs, de leur faire sentir et comprendre l'antiquité, restée nationale pour eux, d'épurer leur langage en le rapprochant de celui de leurs aïeux, et de conquérir pour la Grèce les sympathies et l'assistance de l'Europe. Dans toutes ses publications, il se montre écrivain politique et avocat des droits de la Grèce autant que philologue. A ce dernier titre, il déploie une grande sagacité, mais parfois un peu trop de hardiesse. » Coray a publié : les *Caractères* de Théophraste, avec traduction française (1799, in-8) ; le *Traité des airs, des eaux et des lieux* d'Hippocrate, avec traduction française (1800, 2 vol. in-8) ; *Daphnis et Chloé* de Longus (1802, in-4) ; les *Éthiopiques* d'Héliodore (1804, 2 vol. in-8) ; la traduction française de la *Géographie* de Strabon, commencée sur l'ordre de Napoléon Ier, avec La Porte du Theil et Letronne (1805-1819, 5 vol. in-4) ; enfin et surtout la *Bibliothèque hellénique* (1805-1827, 35 vol. in-8), entreprise à l'aide des souscriptions de riches négociants grecs, et contenant, avec les préfaces en grec moderne et les notes en grec ancien, les auteurs suivants : *Elien*, *Héraclide de Pont*, *Isocrate*, *Plutarque*, la *Politique* et la *Morale* d'Aristote, les *Mémorables* de Xénophon, le *Gorgias* de Platon, l'orateur Lycurgue, *Polyen*, *Ésope*, *Xénocrate*, *Marc-Aurèle*, *Onosandre*, les *Œuvres politiques* de Plutarque, le *Manuel d'Epictète*, le *Discours sur Épictète* par Arrien : les neuf derniers volumes portent le titre général de Πάρεργα, *Hors-d'œuvre*. On a en outre de Coray des *Mélanges*, Ἄτακτα (1828-1835, 5 vol. in-8), et des écrits divers relatifs à la politique et à la littérature. Sa *Correspondance* (Athènes, 1839, 2 vol. in-8) le montre, suivant les expressions de M. Piccolos, helléniste de premier ordre, philosophe d'une candeur et d'une simplicité antiques.

Cf. Dehèque, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

**CORBET** (Richard), prélat et poëte anglais, né en 1582, mort en 1635. D'une humble naissance, mais instruit, il fut en faveur auprès de Jacques Ier et devint évêque d'Oxford, puis de Norwich. Spirituel et tolérant, il aimait les chansons et le vin, et est resté le héros de joyeuses anecdotes. Ses poëmes furent publiés après sa mort sous le titre de *Poetica stromata* (1648, in-8). Gilchrist en donna une nouvelle édition en 1807. On y remarque deux agréables poëmes : *le Voyage en France* (Journey to France) et *l'Adieu aux fées* (Farewell to the fairies).

Cf. Gilchrist : *Notice*, en tête de son édition.

CORBIÉRÉIDE (LA), poëme de Barthélemy et Méry (voy. ces noms).

**CORBIN** (Jacques), poëte français, né vers 1580 en Berry, mort en 1653. Il était avocat au parlement de Paris et conseiller du roi. Boileau le cite parmi les auteurs déjà oubliés de son temps. Il avait écrit : *les Amours de Philocaste* (Paris, 1601, in-12) ; la *Vie de sainte Geneviève*, poëme (Ibid., 1632, in-8) ; la *Sainte Franciade, ou Vie de saint François*, poëme en douze chants (Ibid., 1634, in-8) ; la *Vie de saint Bruno*, poëme en quatre chants (Poitiers, 1647, in-fol.) ; une traduction de la *Bible* (Paris, 1643, 8 vol. in-16).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**CORBINELLI** (Jean), littérateur français, né en 1615 à Paris, mort le 19 juin 1716. Il sortait d'une famille florentine, venue en France avec Catherine de Médicis. Il fut lié avec de Retz, La Rochefoucauld, Lamoignon et Mme de Sévigné. Celle-ci lui fit même plus d'une fois terminer les lettres qu'elle écrivait à Bussy-Rabutin. Il était spirituel en conversation, et Bayle l'a cité comme « l'un des beaux et bons esprits de la France » à son époque. Mais ses écrits ont une lourdeur et un caractère pédantesque que fait ressortir surtout le voisinage de Mme de Sévigné. On prétendait, au XVIIe siècle, qu'il avait été pour beaucoup dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, et Charles Nodier a essayé de reprendre cette opinion, que la comparaison des ouvrages de Corbinelli avec les *Maximes* ne permet guère de soutenir.

On a de Corbinelli : *Sentiments d'amour* tirés des meilleurs poëtes modernes (Paris, 1665, 2 vol. in-12) ; *Extraits des plus beaux endroits des ouvrages les plus célèbres de ce temps* (Amsterdam, 1681, 5 vol. in-12) ; *les Anciens historiens latins réduits en maximes* (Paris, 1694, in-12).

Cf. Walckenaer : *Mémoires sur Mme de Sévigné* ; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

CORDACE ou CORDAX, danse de l'ancienne comédie grecque, à la fois comique et indécente. Elle est l'origine même de la comédie, et fut d'abord exécutée par de joyeuses bandes de vignerons, de village en village. La cordace traduisait les passions brutales et montrait dans des personnages ridicules, à la tête chauve, au visage rubicond, au ventre obèse porté par des jambes vacillantes, les suites des excès bachiques et de la sensualité. L'esclave ivre et la vieille femme dégradée avaient leur rôle marqué dans la cordace. Le silène, et plus tard le parasite, sont sans doute des types issus de cette danse satirique. Aristophane proscrivit la cordace de ses pièces comme étant devenue trop grossière. Une danse de ce genre est représentée sur une tasse de marbre du Vatican : cinq faunes et autant de bacchantes s'y livrent à des mouvements d'une extrême animation. On croit que la tarentelle napolitaine a conservé la tradition de la cordace grecque.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre* (1868, in-8).

**CORDEMOY** (GÉRAUD DE), philosophe et historien français, né vers 1620 à Paris, mort le 8 octobre 1684. Il fut d'abord avocat et laissa le barreau pour l'étude de la philosophie. En 1665, Bossuet le fit placer auprès du dauphin en qualité de lecteur, et le chargea d'écrire pour ce prince une histoire de Charlemagne. Les contradictions et les fables qu'il trouva chez les auteurs qui avaient traité le même sujet, l'engagèrent à faire l'histoire des deux premières races. Son travail, remarquable par la méthode et l'esprit critique, est d'une sécheresse qui en rend la lecture fatigante. En philosophie, il se montra disciple ingénieux de Descartes, dont il a soutenu les principales opinions avec habileté. Il fut admis à l'Académie française le 12 décembre 1675.

Outre son *Histoire de France* (Paris, 1685-1689, 2 vol. in-fol.), on a de lui : *le Discernement de l'âme et du corps, en six discours* (Ibid., 1666, in-12) ; *Discours physique de la parole* (Ibid., 1666, in-12) ; *Lettre à un savant religieux de la Compagnie de Jésus* (Ibid., 1668, in-4), défense du système de Descartes au point de vue de l'orthodoxie ; *Divers traités de métaphysique, d'histoire*

*et de politique* (Ibid., 1691, in-12). Ses *Œuvres philosophiques* (Ibid., 1704, in-4) ont été réunies par son fils. — Celui-ci, Louis GÉRAUD DE CORDEMOY, né le 7 septembre 1651 à Paris, mort le 7 février 1722, docteur en théologie et missionnaire en Saintonge, fut l'ami de Malebranche et du P. André. Parmi ses écrits assez nombreux, on cite : *Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères* (Paris, 1683, in-4); *Lettre aux nouveaux catholiques en Saintonge* (Ibid., 1689, in-4); *l'Éternité des peines de l'enfer* (Ibid., 1697, in-12); *Traité de l'infaillibilité de l'Église* (Ibid., 1713, in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

**CORDIER** (Mathurin), humaniste français, né en 1478, mort en 1564 à Genève. Professeur de belles-lettres à Paris, il eut Calvin pour élève. Il embrassa le calvinisme. Très-érudit et très-pur latiniste, il a écrit : *De corrupti sermonis apud Gallos emendatione et latine loquendi ratione* (Paris, 1531, in-4, plusieurs fois réimpr.); *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor* (Genève, 1564, in-8); *Principia latine loquendi scribendique, selecta ex epistolis Ciceronis* (1578, in-8), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**CORDUS** (Aulus Cremutius), historien romain, mort l'an 26 après J.-C. Accusé, à l'instigation de Séjan, d'avoir appelé Brutus et Cassius « les derniers des Romains », et se voyant perdu, il prononça devant le sénat, dont il faisait partie, l'apologie inutile de sa conduite, puis se laissa mourir de faim. Il avait écrit une *Histoire des guerres civiles*, qui fut brûlée publiquement, sur l'ordre du sénat; mais un exemplaire, conservé par sa fille Marcia, permit de la donner de nouveau au public sous Caligula. Il ne nous en reste que quelques fragments, contenus dans la septième des *Suasoriæ* de Sénèque.

Cf. Sénèque : *Consolatio ad Marciam.*

CORE (LANGUE), l'une des langues de l'Amérique centrale et du plateau d'Anahuac. Elle est parlée dans les provinces mexicaines de Zacatecas et de Guadalajara. Elle manque des articulations *d*, *f* et *g*. Comme dans le mexicain, le régime et le pronom personnel s'incorporent au radical du verbe. Les pronoms personnels reçoivent quatre formes différentes, selon les circonstances dans lesquelles ils sont employés. José de Ortega a donné un *Vocabulaire* de cette langue (Vocabulario en lengua castillana y cora; Mexico, 1732).

Cf. Herm. Ludewig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

CORÉENNE (LANGUE). Cette langue, peu connue encore des Européens et d'un classement difficile, est parlée dans la Corée, qui est tributaire de la Chine. Elle a emprunté beaucoup de mots au chinois, ce qui lui donne le caractère d'une langue monosyllabique. Les Coréens emploient même la langue chinoise dans leurs ouvrages scientifiques et littéraires. Ils se servent alors des caractères chinois, mais ils ont pour leur propre langue un alphabet composé de neuf voyelles et quinze consonnes, dont les figures sont imitées des caractères chinois les plus simples. Il a été donné, par Medhurst, un *Vocabulaire comparé du chinois, du coréen et du japonais* (A comparative Vocabulary of the chinese, corean, etc.; Batavia, 1830, in-8).

Cf. Siebold : *Tsian dsû wén, sive mille litteræ ideographicæ, opus sinicum origine, cum interpretatione kooreiana* (Leipzig, 1833, in-4); — L. de Rosny : *Aperçu de la langue coréenne et de son écriture* (Paris, 1856, in-8).

**CORINNE**, Κόριννα, femme poëte grecque, née à Tanagre en Béotie, florissait au commencement du v^e siècle avant J.-C. Contemporaine de Pindare et comme lui élève de Myrtis, elle lutta contre le célèbre lyrique aux jeux publics de Thèbes. Suivant Alien, elle fut cinq fois victorieuse; mais Pausanias ne parle que d'une victoire et l'attribue moins à son talent poétique qu'à sa beauté et à l'emploi qu'elle fit du dialecte éolien mêlé de formes béotiennes. Quoi qu'il en soit, elle eut une grande réputation, reçut le titre de « muse lyrique », et des statues lui furent élevées dans plusieurs villes de la Grèce. Ses poëmes lyriques, en y joignant des épigrammes et des poésies érotiques, comprenaient cinq livres. Nous n'en possédons que des fragments de peu d'importance, réunis dans les *Poetriarum octo fragmenta et elogia* de J.-Chr. Wolf (Hambourg, 1734, in-4) et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk (Leipzig, 1843). — Les anciens citent une Corinne de Thèbes, surnommée « la Mouche », et une Corinne de Thespies, lesquelles, très-probablement, ne se distinguent pas de la précédente.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

CORINNE, roman de M^me de Staël (voy. ce nom).

**CORINNUS**, Κόριννος, poëte grec qui, selon Suidas, exista avant Homère, mais dont l'existence paraît fabuleuse. Il aurait composé une *Iliade* d'où Homère aurait tiré la matière de son poëme; il aurait aussi chanté la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens, et écrit le premier avec les caractères doriques, inventés par son maître Palamède.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

**CORIO** (Bernardino), historien italien, né à Milan en 1459, mort en 1519. D'une grande naissance, il devint chambellan de J.-Galeas-Marie, duc de Milan, et fut chargé par Ludovic Sforza de rédiger l'histoire de ses États. Son *Histoire de Milan*, écrite dans un italien fort rapproché du latin, est très-inférieure, pour les formes du style, aux chroniques italiennes du siècle précédent; mais elle est très-précieuse par les documents originaux qu'elle contient. Un poëme latin du même auteur : *Utile, dialogo amoroso* ne nous a pas été conservé.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

CORIOLAN, sujet de tragédie, traité par Hardy, H. Richer, La Harpe, Ségur, Shakespeare, Thomson, de Collin, etc. (voy. ces noms).

**CORIPPUS** (Flavius Cresconius), poëte latin du VI^e siècle, né en Afrique. On a de lui deux poëmes : *Johannis*, en quatre chants, sur la guerre soutenue en Afrique par Jean Patricius contre les Maures et les Vandales, et *Carmen in laudem imperatoris Justini minoris*, éloge de l'empereur Justin le Jeune. Ces ouvrages, dont le second porte jusqu'à l'extravagance l'hyperbole louangeuse, sont sans mérite littéraire, mais les historiens y ont puisé des renseignements précieux. Le *Panégyrique*, publié d'abord par Plantin (Anvers, 1581, in-8), a été réédité par Th. Dempster (Paris, 1610, in-8), par Foggini (Rome, 1777, in-4), etc. La *Johannide* a été publiée par Mazzucchelli (Milan, 1820, in-8). La byzantine de Bonn contient ces deux poëmes.

On identifie le poëte Cresconius Corippus avec l'évêque africain CRESCONIUS, dont l'existence se place à la même époque, et qui composa un *Canonum breviarium* et une *Concordia canonum*, insérés l'un et l'autre dans la *Bibliotheca juris canonici* (Paris, 1661, in-fol.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**CORMENIN** (Louis-Marie DE LA HAYE, vicomte DE), jurisconsulte et publiciste français, né à Paris le 6 janvier 1788, mort dans cette ville le 6 mai 1868. Menant de front les études littéraires et les études juridiques, il écrivit des vers dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des muses* sous le premier Empire. Membre du Conseil d'Etat, député aux Chambres de la Restauration et de Juillet, représentant à la Constituante de 1848, il se jeta

avec ardeur dans les luttes de l'opposition libérale sous les deux monarchies parlementaires. Ses savants ouvrages de droit (*Du Conseil d'Etat envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle*, 1818; *Questions de droit administratif*, 1822; 5e édit., 1840, 2 vol. in-8) lui donnaient une grande autorité dans les questions de législation; ses pamphlets lui firent une notoriété particulière à propos des affaires qui passionnaient l'opinion publique. Sous le pseudonyme de *Timon*, il attaquait avec une vivacité aussi spirituelle que malveillante toutes les mesures qui pouvaient rendre le gouvernement impopulaire, surtout celles qui touchaient au budget. C'est ainsi qu'en 1831 il publia ses *Lettres sur la liste civile*, qui, réunies en volume, sous le titre de *Trois philippiques*, eurent en dix ans vingt-cinq éditions. Il a donné, sous la même inspiration et avec un égal succès, les *Très-humbles remontrances de Timon* au sujet d'une compensation d'un nouveau genre que la liste civile prétend établir entre quatre millions qu'elle doit au Trésor et quatre millions que le Trésor ne lui doit pas (1838, in-32), une *Lettre au duc de Nemours* au sujet du projet d'apanage et les *Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation* (1840); *Oui et Non!* au sujet des ultramontains et des gallicans (1845, in-32); *Feu! Feu!* (même année), en réponse aux critiques soulevées par le précédent, etc. Après 1848, quelques autres pamphlets sur les questions du jour : la Constitution, l'indépendance de l'Italie, etc., n'eurent plus le même éclat. Le second Empire, auquel Cormenin s'était rallié, mit fin à la verve du pamphlétaire.

Un ouvrage se rattache encore au nom de Timon : c'est le *Livre des orateurs, ou Etudes sur les orateurs parlementaires* (1838, 2 vol. in-32; 18e édit., 1869, 2 vol. in-8, avec portr.), contenant les préceptes de l'éloquence parlementaire et représentant, comme à l'appui, dans les principaux traits de leur vie publique et de leur talent, les orateurs de la Restauration, Manuel, Foy, Royer-Collard, Berryer, etc., et ceux de la monarchie de Juillet, Thiers, Guizot, Dupin, Lamartine, Odilon-Barrot, etc. Citons encore de Cormenin *les Entretiens de village* (1846, in-32; 8e édition, 1847, in-12, avec grav.), dont une partie avait paru sous le titre de *Dialogues de maître Pierre*, et qui furent couronnés par l'Académie française. L'auteur fut nommé membre de l'Institut par ordonnance impériale, lors de la création de la section d'administration en 1855. On a entrepris après sa mort une édition générale de ses *Œuvres*. — Son fils, Louis, baron DE CORMENIN, né à Paris en 1826, mort en novembre 1866, obtint, après le coup d'État du 2 décembre, la direction du *Moniteur officiel*. Il a écrit dans plusieurs revues et journaux, et l'on a publié de lui, en 1868, un volume de *Reliquiæ* [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres*.

**CORNARO** (Louis), écrivain italien, né à Padoue en 1467, mort en 1566 ou 1569. Il est auteur d'un livre célèbre sur l'art de prolonger la vie par la sobriété : *Discorsi della vita sobria* (Padoue, 1558, in-4, nombr. édit.; Venise, 1816, in-8). Dans cet ouvrage, l'écrivain, devenu centenaire, malgré l'épuisement prématuré de ses forces, se donne lui-même en exemple. Traduit dans toutes les langues, il l'a été en français, sous divers titres, par de Prémont (Paris, 1701, in-12), de La Bonaudière (1772, in-12), Daremberg (1847, in-12), Patezon (1861, in-8), etc. Il a donné lieu à de nombreux débats, au milieu desquels il a été publié un *Anti-Cornaro* anonyme (Paris, 1702, in-12).

Cf. Flourens : *Journal des savants* (année 1849, p. 129), et *De la longévité* (nouv. édit., 1860, in-12).

**CORNARO** (Flaminio), savant hagiographe et antiquaire, né à Venise en 1693, mort en 1778. On a de lui : *Ecclesiæ Venetæ antiqua monumenta* (Venise, 1749 et suiv., 18 vol. in-4), ouvrage curieux et plein de savoir, et *Hagiologium italicum* (2 vol. in-4).

Cf. G.-D.-A. Costadoni : *Memorie sulla vita e sulle opere di F. Cornaro* (Ibid., 1780, in-8).

**CORNAROS** (Vincent), poëte grec moderne du XVIe siècle, né à Setia, dans l'île de Crète, et probablement d'origine vénitienne. Il est l'auteur d'un poëme fort estimé des Grecs modernes et intitulé *Erotocritos*. C'est une imitation de nos romans de chevalerie. Le héros, Erotocrite, fils de Pisistrate, ministre du roi d'Athènes, devient amoureux d'Aréthuse, fille du roi Hercule, et obtient sa main après les épreuves les plus dangereuses. L'action est simple et prête aux développements de la forme poétique; les descriptions sont un peu longues, mais pittoresques; le langage naïf et original. C'est un monument précieux pour la comparaison du grec ancien et du moderne, qui s'y réunissent pour ainsi dire. Des rhapsodes ont longtemps récité cet ouvrage parmi le peuple, sous la domination musulmane, et ont donné à l'auteur le titre « d'Homère de la Grèce moderne ». Cependant il est devenu difficile d'entendre aujourd'hui son style vieilli; mais, quoique Denis Photinos ait rajeuni le texte du poëme (1818, 2 vol. in-8), on préfère toujours le texte ancien.

Cf. Fauriel : *Chants popul. de la Grèce moderne*, tome I.

**CORNAZZANO** (Antonio), poëte italien, né à Plaisance en 1431, mort en 1500. Il vécut à Milan, à Venise et en France. Il a écrit des poëmes latins : *Vita di Maria Vergine; Vita di Giesu Cristo; De Re militari*, etc., et un recueil de *Proverbes* mis en nouvelles (Proverbii in facetie), devenu rare, et réimprimé à Paris (1812, à 60 exempl.).

**CORNEILLE** (Pierre), illustre auteur dramatique français, né à Rouen le 6 juin 1606, mort à Paris le 1er octobre 1684. D'une famille de robe où l'aîné recevait toujours le prénom de Pierre, son père était maître particulier des eaux et forêts de la vicomté de Rouen. Il avait donné, en 1820, sa démission de ses fonctions, où il déploya de la fermeté et du courage, et ses services étaient à peu près oubliés, lorsqu'il fut anobli, au mois de janvier 1637, au plus fort du succès du *Cid*. On a donné à tort à sa femme, Marthe Lepesant, le nom et le titre de Boisguilbert, qui n'entrèrent que plus tard dans sa famille. Pierre Corneille fut élevé, en grande partie, à la campagne, au village de Petit-Couronne; il fit ses classes chez les jésuites, auxquels il témoigna toujours un grand attachement. Il remporta plusieurs prix, entre autres celui de rhétorique, avec une traduction en vers français d'un morceau de la *Pharsale*. Ayant étudié le droit, il dut renoncer à plaider, à cause d'un certain bredouillement et de son peu de goût pour les affaires. Il acquit alors la charge d'avocat général à la table de marbre du Palais, et celle d'avocat du Roi aux siéges généraux de l'Amirauté.

Son début comme poëte fut une pièce de vers amoureux, qui devint pour lui l'occasion d'aborder le théâtre. Il avait composé en l'honneur d'une demoiselle Milet, de Rouen, un sonnet qui se termine ainsi :

C'est donc avec raison que mon extrême ardeur
Trouve chez cette belle une extrême froideur,
Et que, sans être aimé, je brûle pour Mélite ;

Car de ce que les dieux, nous envoyant au jour,
Donnèrent pour nous deux d'amour et de mérite,
Elle a tout le mérite, et moi j'ai tout l'amour.

Pour donner, dit-on, de la publicité à cet hommage poétique, le jeune Corneille eut la pensée de l'encadrer dans une pièce de théâtre; de là la

comédie de *Mélite ou les Fausses lettres.* L'époque de la première représentation est incertaine; Fontenelle la rapporte à l'année 1625. Elle ne paraît avoir été jouée, du moins à Paris, qu'en 1629. Elle eut un très-grand succès, malgré les critiques que lui attira ce qu'on appelait alors « la simplicité du plan et le naturel du style ». Étrange simplicité d'un plan consistant dans l'incroyable imbroglio que l'argument de la pièce par Corneille peut à peine éclaircir, et qui « brouille quatre amants par une seule intrigue ». Quant au style, il faut le comparer aux afféteries et préciosités alors en vogue, pour le trouver naturel. Cependant Corneille a besoin de demander grâce pour sa façon « d'écrire simple et familière », qui « fera prendre ses naïvetés pour des bassesses ». Pour suffire à l'empressement du public, *Mélite* dut être jouée simultanément au Marais et à l'Hôtel de Bourgogne.

Corneille adopta un système très-différent dans sa seconde œuvre, *Clitandre ou l'Innocence délivrée* (1632), tragi-comédie que l'on peut considérer comme un essai très-sérieux dans le genre moderne du drame, et qui ne laisse pressentir en rien la tragédie classique. « C'est, dit un critique, une œuvre singulière et pleine d'une verve folle, un imbroglio exubérant et touffu, comme un bois de jeunes pousses enchevêtrées les unes dans les autres..... Scènes et personnages se succèdent dans une éternelle variété, comme les ombres chinoises d'une lanterne magique, et les plus bizarres aventures y courent les unes après les autres, sans laisser à la curiosité haletante le loisir de respirer. Les assassins masqués, les archers, les combats singuliers, les déguisements, remplissent ce mélodrame en vers..., où l'auteur a eu le soin de mettre l'état de la nature en harmonie avec celui de ses personnages et d'associer le trouble des éléments aux agitations désordonnées de l'intrigue. » Corneille n'emploie pas moins de huit grandes pages à en écrire l'*argument* « succinct ». Le style est ferme, brillant, souvent tragique, quoique gâté par des traits de mauvais goût qui sont dans l'esprit du temps, comme celui-ci :

> Coule, coule, mon sang, en de si grands malheurs,
> Tu dois avec raison me tenir lieu de pleurs.

*Clitandre* fut imprimé avant *Mélite*, avec un recueil de *Mélanges poétiques.*

Il fut suivi de *la Veuve ou le Traître puni* (1633): on remarquera que presque toutes les pièces de Corneille eurent d'abord des sous-titres explicatifs, qu'il supprime dans les dernières éditions. *La Veuve* est un nouvel imbroglio artificiel du genre de *Mélite*, et reposant sur des erreurs ou des confidences mensongères. Cette pièce, où Corneille s'accuse encore d'avoir méconnu les règles des unités, fut très-goûtée, et, l'auteur, en la publiant l'année suivante, put imprimer en tête vingt-six hommages poétiques qui lui avaient été adressés par des écrivains plus ou moins célèbres, tels que Scudéry, Mairet, Rotrou, Du Ryer, Boisrobert, etc. Tous mettent Clarice, l'héroïne de *la Veuve*, au-dessus de toutes les héroïnes de théâtre :

> Le soleil est levé, retirez-vous, étoiles,

dit Scudéry. Mairet compare Corneille à Plaute et à Térence, Rotrou appelle Corneille « son cher rival », et se déclare vaincu et supplanté par lui auprès de leur commune maîtresse, la gloire.

*La Galerie du Palais ou l'Amie rivale*, comédie (1633), eut encore plus de succès peut-être. Le premier titre de la pièce lui vient des rencontres qui se font entre les personnages dans la galerie du Palais de Justice, au milieu des boutiques de libraires, de merciers, de lingères, dont on voyait avec plaisir tous les détails transportés sur la scène; les gravures du temps et leurs légendes en vers attestent la fidélité du tableau :

> Ici faisant semblant d'acheter devant tous
> Des gants, des éventails, du ruban, des dentelles,
> Les adroits courtisans se donnent rendez-vous.
> Et pour se faire aimer galantisent les belles.

Dans cette pièce, Corneille supprime la nourrice traditionnelle de la vieille comédie, dont le rôle était rempli par un homme affublé d'un masque ridicule; il la remplace par une suivante. L'action, comme dans *la Veuve*, dure cinq jours ; un jour par acte.

*La Suivante* (1634) est encore une comédie d'intrigues amoureuses ou « les ruses et les fourbes » ont plus de part que la passion. Elle est plus régulière et plus conforme aux traditions de la poétique que les précédentes ; Corneille fait remarquer « qu'il y a une action principale à laquelle tout aboutit, que le lieu n'a point plus d'étendue que celle du théâtre, et que le temps n'est pas plus long que celui de la représentation, que toutes les scènes ont de la liaison. » La régularité va jusqu'à l'égalité arithmétique des actes, qui n'ont pas un vers de plus l'un que l'autre, chacun 340. *La Suivante* fut la moins goûtée des pièces de Corneille dans cette première période.

*La Place-Royale ou l'Amoureux extravagant* (1634) eut le même genre de succès que *la Galerie du Palais.* On critiqua toutefois cette tendance à mettre sur la scène « les endroits fameux de la ville de Paris ». Les femmes se plaignirent davantage d'être maltraitées par l'auteur, qui crut utile de s'excuser dans une préface, et de rappeler qu'il avait « assez relevé leur gloire et soutenu leur pouvoir dans d'autres poëmes ».

C'est à cette époque que Corneille entra en rapport avec le cardinal de Richelieu, qui le mit au nombre des « cinq auteurs » chargés d'écrire des pièces de théâtre sous sa direction; les quatre autres étaient : l'Étoile, Boisrobert, Colletet et Rotrou. Il ne travailla guère qu'à *la Comédie des Tuileries* (1635), et se vit reprocher par le cardinal son « défaut d'esprit de suite », c'est-à-dire de docilité. Corneille se déroba à cette collaboration, sous prétexte d'affaires de famille qui l'appelaient à Rouen. Mais la même année il donna pour son propre compte son premier essai de tragédie, *Médée* (1635). Quelques passages, et surtout ce fameux vers :

> Dans un si grand revers, que vous reste-t-il? — Moi!

marquent la tendance vers le grandiose et l'héroïque, et l'effort pour dégager la personnalité de l'action et la mettre en relief. On y remarque des stances lyriques dans la forme et dans le ton de celles du *Cid* et de *Polyeucte*. Cependant *Médée*, avec ses imitations de Sénèque, est plutôt un retour vers la tragédie telle que l'avait conçue Garnier, qu'un progrès et un développement naturel du génie propre de Corneille.

Le théâtre espagnol lui fournit alors une veine nouvelle d'inspiration. Il en connut quelques œuvres par l'intermédiaire d'un ancien secrétaire des commandements de la reine-mère, M. de Châlon, retiré à Rouen. Sous cette influence, il donna d'abord la comédie de *l'Illusion comique* (1636), ou simplement *l'Illusion*, qu'on n'a pas assez remarquée comme un digne prélude du *Cid*. L'héroïsme espagnol y est représenté par les rodomontades du capitan Matamore, dont les exagérations ne manquent ni de noblesse ni de dignité. On pressent le langage de don Diègue dans ces vers (acte II, sc. 2):

> Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
> Défait les escadrons et gagne les batailles.
> Mon courage invaincu contre les empereurs
> N'arme que la moitié de ses moindres fureurs.

Boileau a copié presque textuellement les deux premiers (*Ép.* IV au roi) :

Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
Force les escadrons et gagne les batailles.

La situation de Rodrigue est déjà celle de Matamore dans le passage suivant (acte III, sc. 4) :

Respect de ma maîtresse, incommode vertu,
Tyran de ma vaillance, à quoi me réduis-tu?
Que n'ai-je eu cent rivaux à la place d'un père
Sur qui sans t'offenser laisser choir ma colère !

*L'Illusion comique* s'est jouée avec un grand succès pendant plus de trente ans, puis fut complétement dédaignée. Elle ne fut reprise que de nos jours (1861), avec quelque éclat; elle fait encore un assez vif plaisir. Cette pièce a mis le sceau à la popularité du type du fanfaron tant de fois porté sur la scène, depuis son ancienne forme romaine, celle du *Miles gloriosus* de Plaute.

*Le Cid*, qui suivit de quelques mois, parut dans les derniers jours de 1636. Il excita dans le public des transports d'admiration, mais chez les lettrés de profession, de l'étonnement et du désarroi, et chez les rivaux de Corneille, des mouvements de jalousie qui se traduisirent par une longue suite de critiques et même de violentes attaques. La pièce était imitée de *la Jeunesse du Cid* (las Mocedades del Cid), de Guillem de Castro, qui lui-même n'avait fait que mettre en œuvre une légende nationale, dans un vaste tableau dramatique aussi varié que nos mystères ou les *autos* espagnols. Corneille, reculant devant la diversité incohérente du drame à grand spectacle, avait ramené l'action à sa donnée la plus simple, et placé l'intérêt dans la lutte des sentiments et des passions. Pour la première fois, il mettait en pratique le principe essentiel de son théâtre classique, le triomphe douloureux du devoir sur la passion, et agissait sur l'âme par un nouveau ressort dramatique, l'admiration, ajouté désormais aux deux anciens ressorts, la pitié et la terreur. Rodrigue et Chimène combattent tous les deux un même amour, pour obéir à un même devoir, celui de défendre ou de venger un père. Leur passion comprimée, mais non vaincue, éclate en révoltes vaines, l'honneur l'emporte, le devoir s'accomplit. Le bonheur sacrifié n'est pourtant qu'ajourné, et après cette satisfaction héroïque aux exigences vertueuses qui les séparent, les deux amants sont laissés, au dénoûment, sur l'espérance d'être réunis :

Pour vaincre un point d'honneur qui combat contre toi,
Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi.

Aussi la pièce fut-elle appelée longtemps par Corneille une tragi-comédie. Le dénoûment en fut aussi critiqué que s'il se fût agi d'un mariage immédiat, entre la fille et le meurtrier de son père. La persistance de la passion de Chimène au milieu de ses poursuites contre son amant fut vivement incriminée ; on traita cette héroïque fille « d'impudique, de prostituée, de parricide, de monstre », sans vouloir voir que ses transports involontaires ne font que relever sa victoire sur elle-même. On fit grand bruit aussi des emprunts faits par Corneille à l'auteur espagnol ; des rapprochements de texte et des analyses comparatives furent publiés par Corneille lui-même pour se défendre, et par ses ennemis pour soutenir l'accusation. Ces pièces prouvent clairement que, si Corneille prit à Guillem de Castro l'idée première et quelques traits héroïques de pensée et de langage, la sobriété et l'énergie de la mise en œuvre sont le produit de son propre génie.

Le principal défaut du *Cid*, sous le rapport de la composition, est l'amour de l'infante, dont le personnage est tellement en dehors de l'action et lui reste si étranger, que le rôle entier et toute la suite des scènes où il se déroule peuvent se retrancher et se retranchent d'ordinaire à la représentation. Quant au style, à part quelques sacrifices faits, par un reste d'habitude, au faux goût du temps, comme dans ces vers :

Ce sang qui, tout sorti, fume encore de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous,

c'est enfin le style cornélien, dans sa pleine et entière révélation, avec sa solidité et son éclat, sa noblesse et son mouvement.

Les discussions et critiques dont *le Cid* fut l'objet composent un énorme chapitre de l'histoire littéraire de ce temps-là. Richelieu encouragea les ennemis de Corneille ; Scudéry, désormais éclipsé par son rival, fut le plus ardent et le plus implacable de ses critiques. Mairet et Boisrobert lui servaient de seconds. L'Académie française naissante, engagée dans la querelle par le cardinal, donna son avis avec plus de mesure que celui-ci n'en attendait d'elle ; elle concluait pourtant : « Que le sujet du *Cid* n'est pas bon ; qu'il pèche dans son dénoûment ; qu'il est chargé d'épisodes inutiles ; que la bienséance y manque en beaucoup de lieux ; qu'il y a beaucoup de vers bas et de façons de parler impures. » Sous ces réserves, Chapelain, le rédacteur des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, déclare la pièce un chef-d'œuvre. La publication faite par Corneille de l'épître intitulée : *Excuse à Ariste*, avait attisé la jalousie et la colère par l'expression d'une confiance en lui-même à la fois naïve et hautaine. Il y disait :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

Il avait déjà dit, trois ans auparavant, dans des vers latins adressés à l'archevêque de Rouen :

Me pauci fecere parem, nullusque secundum.

Le public donnait raison au poëte par son enthousiasme et le vengeait de ses critiques par ce proverbe : « Beau comme le Cid. »

Corneille rentra dans l'antiquité classique avec la tragédie d'*Horace* (1640). Des chagrins de famille, la mort de son père, des embarras d'affaires en avaient retardé la représentation. L'auteur l'avait lue dans divers salons, notamment chez Boisrobert, aux conseillers les plus accrédités et à ses propres rivaux ; on lui avait proposé toute sorte de remaniements, mais il avait accueilli avec mauvaise humeur leurs observations, surtout celles de Chapelain.

Le sujet d'*Horace* avait déjà été traité, au siècle dernier, en italien par l'Arétin, en français par Pierre de Laudun d'Aygaliers, et plus récemment, en espagnol, par Lope de Vega. Il s'était compliqué d'aventures bizarres et imaginaires d'où Corneille le dégage dans sa simplicité, pour mettre en jeu une seconde fois la lutte du devoir et de la passion, la victoire du patriotisme sur l'amour et sur les affections les plus légitimes de la famille. « *Horace*, dit Eug. Géruzez, est la production la plus vigoureuse, la plus originale du génie de Corneille. Là tout est substance, force et lumière. Dans un cadre de médiocre étendue, l'art du poëte évoque la famille romaine, avec la pureté de ses mœurs, la gravité de sa discipline, la diversité des membres qui la composent, et la cité elle-même tout entière, avec ses institutions et les vertus qui la destinaient à l'empire du monde. » C'est la pièce où éclatent les traits les plus sublimes du génie de Corneille, comme le « Qu'il mourût ! » et les plus beaux mouvements oratoires, comme les pathétiques prosopopées du plaidoyer du vieil Horace :

Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez sa tête à l'abri de la foudre,
L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau
Qui fait choir les méchants sous la main du bourreau?

Les imprécations de Camille, imitées de très-près, pour plusieurs vers, de celles de la *Sophonisbe* de Mairet (voy. ce nom), nous montrent Corneille ne craignant pas d'emprunter à des œuvres médiocres des beautés perdues, pour les faire revivre en se les appropriant. On doit pourtant reprocher à *Horace* un certain abus de l'amplification oratoire, de l'emphase dans les sentiments et dans les mots, de la brutalité déguisée en grandeur dans la bouche d'Horace fils, un assaut de subtilités raisonneuses et presque comiques, entre Sabine et Camille, en guise d'épanchements de douleur :

Parlez plus sainement de vos maux et des miens :
Chacun voit ceux d'autrui d'un autre œil que les siens.
Quand il faut que l'un meure, et par les mains de l'autre,
C'est un raisonnement bien mauvais que le vôtre.

Un dernier défaut est une duplicité d'action et de dénoûment qui affaiblit l'intérêt, en le divisant, pour ainsi dire, entre deux pièces différentes : ce défaut n'est pas entièrement sauvé, comme on l'a prétendu, par la continuité de l'admiration sympathique éprouvée pour le vieil Horace, au milieu du double péril qui menace successivement Rome et son libérateur.

*Cinna ou la Clémence d'Auguste* (1640), représenté quelques mois à peine après *Horace*, est regardé par Boileau comme une glorieuse réponse à d'injustes attaques.

Au *Cid* persécuté *Cinna* dut sa naissance.

L'auteur s'était attaché cette fois à l'unité d'action, et il la maintenait par la subordination de deux intérêts opposés. Au début règne, porté jusqu'à l'exaltation républicaine, le sentiment de la liberté ; mais, dès le second acte, le pouvoir se fait absoudre par la magnanimité ; Auguste grandit à mesure que Cinna devient moins sympathique, jusqu'à ce qu'enfin la royauté nous apparaisse comme divinisée par la clémence. César disant :

Je suis maître de moi comme de l'univers,

est encore une des formes de la conception cornélienne par excellence, celle de l'empire sur soi-même, du triomphe de la raison sur la passion. On peut trouver, dans *Cinna* comme dans *Horace*, que la grandeur romaine est parfois nuancée de rodomontade espagnole et que la noblesse des idées et la générosité des sentiments tourne plus d'une fois à la subtilité et à l'emphase sous l'influence de Sénèque et de Lucain. Nous rappellerons que Corneille, qui avait dédié *Horace* à Richelieu, dédia *Cinna* au financier de Montoron, qui paya, suivant les uns, 200 pistoles, 1000 suivant d'autres, l'exagération de flatterie par laquelle il était assimilé à Auguste. De là vint l'expression proverbiale : « Les panégyriques à la Montoron. »

*Polyeucte, martyr*, tragédie chrétienne, est généralement rapportée à la même année que les deux œuvres précédentes (1640), mais des lettres du temps, récemment découvertes, en font reculer la date à l'année 1643. Dans l'intervalle, Corneille s'était marié : il avait épousé Marie de Lemperière, grâce à l'intervention du cardinal auprès du père, lieutenant général aux Andelys. Le bruit de sa mort, répandu dans la nuit même de ses noces, lui valut un bel éloge funèbre en vers latins par Ménage. Plus tard, un faux bruit analogue lui fit faire une seconde oraison funèbre anticipée par Loret dans sa *Muse historique*. Corneille était alors entré en relation avec l'Hôtel de Rambouillet, que Fontenelle appelle « le tribunal souverain des affaires d'esprit en ce temps-là ». C'était, pour le poëte, suivant la remarque de M. Marty-Laveaux, « un puissant secours contre la jalousie de ses ennemis littéraires, mais non le moyen de nourrir et développer cette admirable simplicité qui, dans les moments de haute et grande inspiration, distinguait son génie » Il lut donc son *Polyeucte*, dans le fameux salon bleu de la précieuse Julie dont il avait embelli la *Guirlande* au moins de trois fleurs poétiques. Il ne pouvait y être goûté, et on lui fit savoir, par Voiture, que « son christianisme surtout avait déplu ». L'inspiration chrétienne constituait précisément la plus grande originalité de cette œuvre, qui tendait, en présence d'une renaissance pseudo-grecque et pseudo-latine, à renouer les traditions de la littérature nationale, en reprenant les sujets chers à la foi populaire du moyen âge, pour les traiter dans toute la perfection d'une forme moderne. A ce point de vue, *Polyeucte* était la création la plus hardie du génie de Corneille. La sincérité du sentiment chrétien en explique les grandes beautés, aussi bien que certaines faiblesses sous le rapport de l'effet dramatique. Ainsi le renoncement de Polyeucte aux affections humaines, si absolu qu'il ne laisse plus de place au combat des passions, la conversion subite de Pauline et celle plus inattendue de l'antipathique Félix

(Et, par un mouvement que je ne puis entendre,
De ma fureur je passe au zèle de mon gendre.)

sont des coups d'éclat de la grâce, plus conformes à la doctrine théologique de l'église qu'aux règles du théâtre relatives à l'intérêt des péripéties et du dénoûment.

Dans le même temps, Corneille créait la comédie française, avec *le Menteur*, dont la date doit se placer, non de 1641 à 1642, mais de 1643 à 1644. Cette pièce ressemble beaucoup, pour le fond et pour l'intrigue, aux premières comédies de l'auteur, pleines de ruses et de fourberies ; elle leur est supérieure surtout par le style, qui a de la souplesse dans sa force, et par des traits d'un comique fin et délicat, comme la scène entre Clarice et Alcippe, ramenant et retournant agréablement ce trait : « Mon père va descendre. » On remarquera que *le Menteur* manque de moralité, par le dénoûment. Les fourberies de Dorante lui réussissent, et la conclusion expresse est, quoique sous une forme enjouée :

Vous autres, qui doutiez s'il en pourrait sortir,
Par un si rare exemple apprenez à mentir.

Mais c'est là moins une leçon qu'une fantaisie qui ne tire pas à conséquence ; la leçon serait plutôt dans les sentiments sur l'honneur du gentilhomme, exprimés par Géronte avec toute la noblesse de langage propre au vieil Horace ou à Don Diègue. *Le Menteur* était imité de la pièce espagnole *la Verdad sospechosa* de Alarcon. En 1644 parut *la Suite du Menteur*, imitée aussi de la comédie espagnole *Amar sin saber a quien* (Aimer sans savoir qui), de Lope de Vega.

*Pompée* ou, primitivement, *la Mort de Pompée*, tragédie, parut la même année que *le Menteur*. Corneille nous dit lui-même que ces deux œuvres si différentes sont « parties toutes deux de la même main, dans le même hiver ». On y retrouve encore la grandeur romaine, mais gâtée davantage par l'emphase, sous l'inspiration de Lucain. La même année, ou au commencement de l'année suivante, Corneille donna *Rodogune, princesse des Parthes* (1643-1644), qui eut un très-grand succès. La terreur est poussée dans le cinquième acte aux dernières limites que non-seulement la tragédie, mais que le drame puisse atteindre.

*Théodore, vierge et martyre*, tragédie chrétienne (1645), était destinée à être le pendant de *Polyeucte*. Ce fut une chute complète : « On ne put souffrir, dit Fontenelle, la seule idée du péril de la prostitution. » Corneille, considérant les choses de trop haut pour pressentir les susceptibilités du public, commença dès lors à accuser ses préventions et son aveuglement. Il le trouva pourtan encore très-favorable pour sa tragédie d'*Héraclius*

*empereur d'Orient* (1646-47), que Boileau appelle avec raison une sorte de logogriphe. L'embrouillement, grâce à une substitution d'enfant, en est au moins égal à celui de ses premières comédies. La situation du tyran Phocas, ne pouvant distinguer son fils d'avec son rival, s'est résumée dans ce vers si connu (act. IV, sc. IV) :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses ;

et dans ceux qui le suivent :

L'un des deux est ton fils, l'autre est ton empereur :
Tremble dans ton amour, tremble dans ta fureur.
Je te veux toujours voir, quoique la rage fasse,
Craindre ton ennemi dedans ta propre race,
Toujours aimer ton fils dedans ton ennemi,
Sans être ni tyran, ni père qu'à demi.

On a prétendu que de beaux passages d'*Héraclius*, entre autres celui-ci :

O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi !

étaient traduits de Calderon, chez qui on les retrouve, mots pour mots, dans la pièce intitulée : *En esta vida todo es verdad y todo mentira* ; mais le rapprochement des dates prouve que, cette fois, c'est l'auteur espagnol qui a été l'imitateur.

L'activité de Corneille au théâtre se ralentit un peu. Le 22 janvier 1647, il fut élu membre de l'Académie française, après s'être vu préférer plusieurs candidats, dont le plus connu est du Ryer. En 1649, il collabora au *Triomphe de Louis le Juste*, magnifique ouvrage publié par Valdor pour relever le prestige de la royauté au milieu des troubles de la Fronde. Il donna ensuite, à des dates indéterminées, la tragédie d'*Andromède* (vers 1650), sorte de drame lyrique ou de ballet, rehaussé par de grandes merveilles de décors, puis *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque (même année), nouvelle inspiration espagnole, plus artificielle qu'intéressante, et dont le premier succès auprès du public fut arrêté par le jugement sévère de Condé ; enfin, *Nicomède*, tragédie (1651), dernier effort d'un souffle puissant, mélange remarquable de tragique et de familier, où la grandeur du caractère, s'exprimant par l'ironie, produit presque sans amour ni terreur le vrai sentiment cornélien, l'admiration.

A partir de cette époque, Corneille se montre engagé dans une suite d'élucubrations plus pieuses que poétiques, au milieu desquelles se place la traduction en vers de *l'Imitation de Jésus-Christ* (1651, in-12 ; liv. I, chap. I-XX ; 1653, liv. I-II ; 1654, liv. I, II et III ; édit. comp., 1656 et suiv.). Suivant Fontenelle, ce serait après la chute de *Pertharite* que Corneille, rebuté du théâtre, aurait entrepris cette traduction, dont le succès prodigieux le dédommagea de son sacrifice. Cela est, chronologiquement, inexact ; la pièce de *Pertharite* est postérieure d'un an à la publication des vingt premiers livres de *l'Imitation*, et une douzaine de pièces non moins mauvaises ne viennent, comme on va le voir, qu'assez longtemps après l'achèvement complet de ce pieux travail. On a prétendu que Corneille avait dû le faire en expiation d'une chanson licencieuse en quarante couplets, intitulée : *l'Occasion perdue et retrouvée*. Mais, en dépit du récit de ses collègues à l'Académie, Charpentier et la Monnoye, il se trouve que la trop fameuse chanson, ouvrage d'un certain de Cautenac et non de Corneille, n'a paru que dix ans plus tard (1652). La traduction de *l'Imitation* n'en fut pas moins entreprise par Corneille sous l'influence des Jésuites, ses anciens maîtres et ses amis, comme le raconte Fontenelle, et sans doute pour racheter l'usage profane que le poëte, animé d'ailleurs de sentiments de piété, faisait de son talent, en travaillant pour le théâtre. Cette traduction, presque toute en stances, et qui exigea « beaucoup de temps et beaucoup de peine », est une longue paraphrase, selon nous, aussi peu digne de notre grand poëte tragique que peu conforme à l'esprit du fameux manuel du mysticisme chrétien. On y rencontre à peine quelques rares réminiscences de poésie, qui ne valent pas d'ailleurs la simplicité du texte, comme dans la traduction de ce verset : *In vita sua aliquid videbantur, et modo de illis tacetur* :

Tant qu'a duré leur vie ils semblaient quelque chose
Il semble, après leur mort, qu'ils n'ont jamais été :
Leur mémoire avec eux sous leur tombe est enclose ;
Avec eux s'y repose
Toute leur vanité.

Mais on y voit aussi une foule de stances comme celle-ci (*Si ego sum in causa, bene contentus eris, quodcumque ordinavero*) :

Lorsque ce n'est qu'à moi que ce désir se donne,
Qu'il n'a pour but que mon honneur,
Quelque effet qui le suive, et quoi que j'en ordonne,
Ta fermeté tient tout à grand bonheur.

La traduction de *l'Imitation*, dédiée au pape, est un très-grand succès. Il y en eut, en vingt ans, plus de trente éditions. Corneille traduisit encore, toujours sous l'influence des pères Jésuites et de sa propre piété, *les Louanges de la sainte Vierge*, attribuées à saint Bonaventure (1665) ; tout l'*Office de la sainte Vierge*, avec les *Sept psaumes pénitentiaux*, les *Vêpres* et *Complies du dimanche* et toutes les *Hymnes du bréviaire romain* (1670), notamment celles de Santeul ; puis les *Instructions et prières chrétiennes*, tirées de *l'Imitation*.

C'est au milieu de cette série de poësies de pénitence que Corneille donne au théâtre des œuvres qu'il nous faut rappeler rapidement : *Pertharite, roi des Lombards*, tragédie (1652), son premier échec complet ; *Œdipe*, tragédie (1659), entreprise par les encouragements et sur l'indication même du surintendant Fouquet ; *la Toison d'Or* ou *la Conquête de la Toison d'Or* (1660), désignée comme « tragédie en machines » et qui fut montée, comme *Andromède*, avec de grandes dépenses ; *Sertorius*, tragédie (1662), où vibrent de nouveau quelques accents romains (act. III, sc. Ire) :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

*Sophonisbe*, tragédie (1663), dont le sujet, tiré des expéditions romaines en Afrique, avait été traité tant de fois depuis le Trissin jusqu'à Mairet : la pièce de ce dernier, vieille de trente ans, fut remise au théâtre à propos de celle de Corneille ; *Othon*, tragédie (1664), tirée de Tacite, et déjà traitée par l'italien Ghisardelli ; *Agésilas*, tragédie (1666), tombée obscurément et dont l'épigramme de Boileau a seule relevé le souvenir : elle est en vers libres, malheureuse application d'une heureuse idée ; *Attila, roi des Huns*, tragédie (1667), associée au souvenir de la précédente et qui eut le malheur, suivant Voltaire, de paraître la même année qu'*Andromaque* ; *Tite et Bérénice*, comédie héroïque (1670), fruit malencontreux d'un concours secrètement établi par Henriette d'Angleterre entre Corneille et Racine ; *Psyché*, tragédie-ballet (1671), écrite en collaboration de Molière, ouvrage intéressant et qui fut monté pour le divertissement de la cour, avec une grande pompe ; *Pulchérie*, comédie héroïque (1672), tirée de l'histoire du Bas-Empire, très-goûtée de Mme de Sévigné, et où l'on a cru que Corneille s'était peint lui-même sous les traits du vieux sénateur Martian ; enfin, *Suréna, général des Parthes*, tragédie (1674), empruntée à dessein à une histoire très-inconnue, et dont Corneille se montra plus satisfait que le public, en déclarant, dans son épître à Louis XIV :

qu'Othon et Suréna
Ne sont pas des cadets indignes de Cinna.

On ne peut séparer du théâtre de Corneille la longue suite des *Examens, Arguments, Avertissements, Dédicaces*, et autres pièces servant de préliminaires ou de commentaires à ses œuvres. Là, comme dans ses *Discours du poëme dramatique, de la Tragédie, des trois Unités*, le poëte expose naïvement ce qu'il a voulu faire, et ce qu'il croit avoir fait. Il signale les beautés, convient des défauts, discute les éloges et les reproches, précise tous les emprunts faits à ses devanciers, étrangers ou français, et surtout explique comment il a observé les règles établies ou a cru pouvoir se dispenser de les suivre. Il donne une grande place à des conventions plus ou moins modernes, qui formaient une sorte de poétique classique du genre, et qu'il attribue, de confiance, comme tout le monde, aux anciens, et particulièrement à Aristote.

C'est dans ces modestes pages de critique surtout que Corneille se montre à nous comme prosateur. Et à cet égard, il y a peu de chose à dire, sinon peut-être qu'il a été trop rabaissé après avoir été surfait. Voltaire a écrit, dans ses *Commentaires*, à propos de l'épître dédicatoire de *Cinna* : « Voilà une étrange lettre, et pour le style, et pour les sentiments. On n'y reconnaît point

> la main qui crayonna
> L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Celui qui faisait des vers si sublimes n'était plus le même en prose. » Saint-Evremond, au contraire, parlant d'une lettre où Corneille le remerciait de ses jugements favorables, s'exprimait ainsi, dans une lettre à M. de Lionne : « Je suis fort obligé à monsieur Corneille de l'honneur qu'il me fait. Sa lettre est admirable, et je ne sais s'il écrit mieux en vers qu'en prose. »

Une dernière partie des œuvres de Corneille, relevant de la curiosité littéraire, se compose de poésies diverses. Il faut remarquer dans le nombre, qui est très-grand, l'épître intitulée : *Excuse à Ariste* (1637), si intéressante par les détails sur les sentiments intimes de Corneille, sa tendresse de cœur et sa fierté de caractère ; un certain nombre d'*Épîtres au roi*, entre autres celle de 1677, où le poëte, en remerciant Louis XIV d'avoir fait représenter devant lui, à Versailles, ses principaux chefs-d'œuvre, réclame la même faveur pour ses œuvres les plus médiocres, qu'il met sur la même ligne :

> Achève, les derniers n'ont rien qui dégénère,
> Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père ;

puis quelques gracieuses poésies galantes, comme les stances à la Marquise, c'est-à-dire à l'actrice la Du Parc :

> Marquise, si mon visage
> A quelques traits un peu vieux,
> Souvenez-vous qu'à mon âge
> Vous ne vaudrez guère mieux ;

ou comme la chanson à Iris, avec son refrain : « Un galant de cinquante ans ; » un certain nombre de sonnets, comme celui sur les sonnets d'Uranie et de Job, avec cette conclusion délicate :

> L'un est sans doute mieux rêvé,
> Mieux conduit et mieux achevé ;
> Mais je voudrais avoir fait l'autre ;

des madrigaux, comme les fleurs fournies à la *Guirlande de Julie* (la Tulipe, la Fleur d'oranger, et l'Immortelle blanche) ; des rondeaux, dont l'un, celui contre Scudéry (1637), avec sa ritournelle : « Qu'il fasse mieux, » est une réponse par trop énergique à des injures littéraires ; des épigrammes, attaques ou répliques contre ses détracteurs ou rivaux ; enfin, des traductions de pièces de vers latins et essais de poésie latine.

Cette variété de poésies légères étonne de la part de Corneille, qui disait de lui-même :

> Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson

Quelques-unes jettent de la lumière sur des points de l'histoire littéraire du temps ou sur la biographie de l'auteur. La carrière de l'illustre poëte finit dans le chagrin et le dénûment. Ses derniers vers, adressés au Roi et au Dauphin, à l'occasion du mariage de celui-ci (1680), sont d'une profonde tristesse :

> Quel supplice pour moi, que l'âge a tout usé,
> De n'avoir à t'offrir qu'un esprit épuisé !

Atteint dans ses affections par la mort de ses enfants, ruiné par de longs procès et des suppressions fréquentes de sa pension, il mourut à Paris, rue d'Argenteuil, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Une appréciation générale de Corneille est presque inutile après le résumé historique qui précède et qui montre, par l'analyse des œuvres elles-mêmes et les circonstances où elles se sont produites, les caractères propres de l'inspiration cornélienne, les sources où elle s'est alimentée, ses changements de direction, l'influence qu'elle a exercée ou subie, enfin la part qui revient soit à Corneille, soit à son temps, dans la pénible évolution de sa grandeur et les tristes progrès de sa décadence. L'impression qui reste est toujours celle de M^me^ de Sévigné : « Vive notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent, ce sont des traits de maître qui sont inimitables. »

Pour ce qui concerne la publication des *Œuvres* de Corneille, nous rappellerons que ses diverses pièces ont eu, par ses soins et ordinairement à ses frais, des éditions originales, devenues très-précieuses et très-rares, puis un nombre plus ou moins grand d'éditions séparées. Il a donné lui-même dix éditions générales, de 1644 à 1682, les cinq premières sous le titre d'*Œuvres*, les cinq autres à partir de 1660, sous celui de *Théâtre*. Sept ont été publiées à la fois à Rouen et à Paris, trois, entre autres celle de 1682, seulement à Paris. Cette dernière (Paris, de Luyne, 4 vol. in-12), importante pour l'ensemble du texte, fourmille de fautes typographiques. Les éditions particulières ou générales données par Corneille lui-même présentent successivement un très-grand nombre de variantes de mots ou de vers qu'il est très-intéressant de recueillir pour l'histoire de la langue française pendant la longue vie du poëte et pour l'intelligence du développement du style cornélien. Le plus souvent l'auteur remplace par une image ou un tour moderne une manière de parler vieillie ; ainsi il supprime cinq ou six fois le mot *braise*, ancien synonyme poétique d'amour. Ces vers :

> Je le viens de trouver, ravi, *transporté d'aise*,
> D'avoir eu les moyens de déclarer sa *braise*,

font place à ceux-ci :

> Je viens de le trouver, tout ravi, dans son âme,
> D'avoir eu les moyens de déclarer sa flamme.

Quelquefois de beaux vers, comme ceux-ci (*Horace*, act. I^er^, sc. I^re^) :

> Je suis Romaine, hélas ! puisque Horace est Romain
> J'en ai reçu le titre en recevant sa main,

viennent remplacer une forme primitive d'une gaucherie singulière :

> Je suis Romaine, hélas ! puisque *mon époux l'est*,
> L'hymen me fait de Rome embrasser l'intérêt.

Parmi les éditions postérieures, il faut citer celle de 1692 (Paris, 5 vol. in-12), donnée par Thomas Corneille ; celle de 1764 (Genève, 1764, 12 vol. in-8), publiée par Voltaire, avec ses *Commentaires ;* celle de 1796 (Paris, 10 vol. in-4, édition de luxe) de Didot l'aîné, contenant les *Commentaires* de Voltaire ; celle de l'an XI ou 1801 (Ibid., 12 vol. in-8), avec les *Notes* de Palissot ; celle de 1824 (Ibid., 12 vol. in-8), dite édition Lefèvre, publiée par L. Parelle et plusieurs fois reproduite ;

celle de 1854-1855 (Ibid., F. Didot fr., 12 vol. in-8), avec les *Notes* de tous les commentateurs; enfin et surtout celle de 1862-1868 (Ibid., Hachette et Cie, 12 vol. in-8 avec *Album*), faite par M. Marty-Laveaux, d'après les textes authentiques pour la collection des *Grands écrivains de la France*, sous la direction de M. Ad. Regnier : elle contient toutes les variantes, des notices et un *Lexique de la langue de Corneille* (t. XI-XII), etc. Un certain nombre d'éditions réunissent les *Œuvres* de Pierre et de Thomas Corneille.

Cf. Marty-Laveaux : *Notice biographique* et *Notice bibliographique* générales, *Notices* particulières sur chaque ouvrage, *Notes* et *Lexique*, dans l'édition citée ci-dessus; — Fontenelle : *Eloge de Corneille* (1685); — Niceron : *Mémoires*, t. XV; — les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — A.-G. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, t. II; — Guizot (F. et madame) : *Vie de P. Corneille* (1813, in-8), réimprimée sous ce titre : *Corneille et son temps* (1852, in-8); — J. Taschereau : *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille* (1829, in-8; 2e édit., 1852, in-18); — Viguier : *Anecdotes littéraires sur P. Corneille* (1846, in-8); — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires* (t. I) et *Port-Royal* (I-V); — Ph. Chasles : *P. Corneille dans ses rapports avec le drame espagnol* (*Etudes sur l'Espagne*, etc., 1847); — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique* (t. I-V, *passim*); — Ern. Desjardins : *le Grand Corneille historien* (1861, in-8); — Ed. Fournier : *Notes sur Corneille*, en tête de *Corneille à la butte Saint-Roch* (1862, in-16); — E. Gosselin : *Particularités de la vie judiciaire de P. Corneille* (1865, in-8; *Revue de la Normandie*, juillet).

**CORNEILLE** (Thomas), poëte dramatique français, frère du précédent, né le 20 août 1625 à Rouen, mort le 8 décembre 1709. Comme son frère, il fit ses études chez les Jésuites de sa ville natale. Il fut reçu avocat au parlement de Normandie; mais il ne tarda pas à débuter au théâtre et fit représenter, à l'âge de vingt-deux ans, par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, sa première pièce, intitulée *les Engagements du hasard*, comédie en cinq actes, en vers (1647). Il avait donné toutes ses œuvres dramatiques, excepté *Bradamante*, lorsqu'il fut reçu à l'Académie française, le 2 janvier 1685, en remplacement de son frère. Ce fut Racine qui lui répondit. Thomas Corneille s'occupa alors presque exclusivement de travaux relatifs à la langue, au Dictionnaire de l'Académie et à l'érudition. Il fut admis en 1701 à l'Académie des Inscriptions, comme membre associé. Ses contemporains s'accordent à lui reconnaître les qualités qui font l'honnête homme. Racine le loue d'avoir toujours été uni avec son frère « d'une amitié qu'aucune émulation pour la gloire ne put altérer ». Ils avaient épousé les deux sœurs, et les deux ménages ne firent qu'une seule famille, sans arrangement d'intérêts, sans partage de succession. Privé de la vue à la fin de sa vie, Thomas n'en continua pas moins ses travaux, qui ne le menèrent pas à la fortune. Il mourut, comme il avait vécu, dans un état voisin de la gêne.

On a dit de Thomas Corneille qu'il aurait eu une grande réputation s'il n'avait pas eu de frère. La Harpe répond à cela : « Je crois qu'on en peut douter. C'était un écrivain essentiellement médiocre, et qui ne s'est jamais élevé. Il a quelquefois rencontré le naturel; il n'a jamais été au grand. La réputation de l'aîné n'empêcha point que plusieurs pièces du cadet n'eussent dans leur nouveauté un très-grand succès; et, si elles n'ont pu se soutenir, c'est leur propre faiblesse qui les a fait tomber. Il était très-fécond, et travaillait avec une extrême facilité : c'est plutôt un danger qu'un mérite lorsqu'on n'a pas un grand talent. » On peut ajouter que la gloire de Pierre Corneille, loin de nuire à son frère, jeta sur ce dernier un reflet qui a contribué à l'éclat de quelques-unes de ses œuvres. Ses comédies sont presque toutes de ces imbroglios espagnols qui charmaient alors le public français, dont le goût n'était pas encore formé à la véritable comédie.

La première de ses tragédies, *Timocrate*, fut, dit M. Eug. Despois, « le plus grand succès dramatique de tout le siècle; » jouée en 1656, elle eut quatre-vingts représentations, qui ne suffirent pas à satisfaire l'engouement du public. Comme, à la fin de la dernière, on la redemandait pour le jour suivant : « Vous ne vous lassez point d'entendre *Timocrate*, vint dire l'acteur chargé de porter la parole; pour nous, nous sommes las de le jouer. » Les représentations cessèrent, et depuis ce temps cette pièce n'a jamais reparu sur la scène. On ne peut expliquer que par la curiosité la vogue prodigieuse qu'elle obtint. Le sujet, tiré du roman de *Cléopatre*, est une aventure merveilleuse. Le héros de l'intrigue joue un double personnage : sous le nom de Timocrate, il est l'ennemi de la reine d'Argos, et l'assiége dans sa capitale; sous celui de Cléomène, il est son défenseur et l'amant de sa fille. Il est assiégeant et assiégé; il est vainqueur et vaincu. Cette singularité est le principal intérêt de la pièce, avec les incidents romanesques mais peu vraisemblables qui en naissent. Le style est celui que l'on trouve en général dans les œuvres de l'auteur : des fadeurs amoureuses, des raisonnements entortillés, une monotonie de tournures froidement sentencieuses, beaucoup de diffusion, une versification molle et souvent incorrecte. Ces défauts concordent avec le caractère des pièces, qui sont toutes, excepté *Ariane* et *le Comte d'Essex*, des romans dialogués.

*Ariane*, son chef-d'œuvre (1672), est remarquable par la vérité des sentiments et l'emploi de la pitié. Comme l'a dit Voltaire, une femme qui a tout fait pour Thésée, qui l'a tiré du plus grand péril, qui s'est sacrifiée pour lui, qui se croit aimée, qui mérite de l'être, qui se voit trompée par sa sœur et abandonnée par son amant, est un des plus heureux sujets que l'on pût présenter sur la scène. Il n'y a, dans la pièce, qu'Ariane, mais elle la remplit, et la beauté de son rôle supplée à la faiblesse de tous les autres. La rivalité de Phèdre est conduite avec art, et la marche du drame est simple, claire, attachante. Quoique, de l'avis des meilleurs critiques, quelques morceaux soient très-bien écrits, la versification est souvent d'une grande faiblesse, et c'est après avoir entendu Phèdre dire à Thésée,

Je la tue, et c'est vous qui me le faites faire,

que Boileau s'écria : « Ah! pauvre Thomas, tes vers, comparés avec ceux de ton frère, font bien voir que tu es un cadet de Normandie. » *Ariane*, jouée la même année que le *Bajazet* de Racine, en balança le succès.

*Le Comte d'Essex* (1678) joint à de moindres qualités de graves défauts. L'histoire y est défigurée avec une licence inexcusable. Le comte d'Essex, personnage médiocre et peu sympathique, se trouve transformé en héros vertueux, en grand homme opprimé par une cabale de cour et par la jalousie de sa reine. Il intéresse par des disgrâces injustes, qu'il supporte avec courage. C'est encore la pitié qui domine ici, comme dans *Ariane*, mais à un moindre dégré. Quant au plan et au style, les défauts et la faiblesse n'en peuvent être discutés. Voltaire a joint le commentaire d'*Ariane* et du *Comte d'Essex* à celui du théâtre de P. Corneille.

Outre les ouvrages cités, on a de Thomas Corneille les pièces suivantes, en cinq actes, en vers : *le Feint astrologue*, comédie (1648); *Don Bertrand de Cigarral*, comédie (1650); *l'Amour à la mode*, comédie (1651); *le Berger extravagant*, pastorale burlesque (1653); *le Charme de la voix*, comédie (1653); *les Illustres ennemis*, comédie (1654); *le Geôlier de soi-même*, comédie (1655);

*Bérénice*, tragédie (1657); *la Mort de l'empereur Commode*, tragédie (1658); *Darius*, tragédie (1659); *Stilicon*, tragédie (1660); *le Galant double*, comédie (1660); *Camma*, tragédie (1662); *Maximien*, tragédie (1662); *Pyrrhus, roi d'Épire*, tragédie (1663); *Persée et Démétrius*, tragédie (1664); *Antiochus*, tragédie (1666); *Laodice*, tragédie (1668); *le Baron d'Albicrac*, comédie (1668); *la Mort d'Annibal*, tragédie (1669); *la Comtesse d'Orgueil*, comédie (1670); *Théodat*, tragédie (1672); *le Comédien poëte*, comédie (1673); *la Mort d'Achille*, tragédie (1673); *Don César d'Avalos*, comédie (1674; *l'Inconnu*, comédie (1675); *la Devineresse, ou Madame Jobin*, comédie en prose (1679), l'une des pièces faites en collaboration avec Visé : elle mettait en scène, sous forme détournée, l'affaire de la Voisin, pendant le cours même des poursuites et peu de temps avant l'exécution; elle eut un triste succès de curiosité; *Bradamante*, tragédie (1695). Th. Corneille fit aussi, en collaboration avec Fontenelle, son neveu, les opéras de *Psyché* (1678) et de *Bellérophon* (1679). La comédie du *Festin de Pierre* de Molière ayant disparu de l'affiche après la mort de l'auteur (1673), parce qu'on n'admettait pas alors qu'une pièce en cinq actes fût écrite en prose, la veuve de Molière chargea Th. Corneille de la mettre en vers, afin qu'elle restât au répertoire. Ce travail fut assez bien fait; mais le traducteur eut le tort, probablement d'après les conseils des comédiens, de faire subir à l'œuvre des modifications qui portent sur les traits les plus hardis et sur les scènes les plus originales. *Le Festin de Pierre*, mis en vers, fut joué en 1677. Le *Théâtre* de Thomas Corneille, publié par lui-même (Paris, 1692, 1706, 5 vol. in-12), a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus complète est celle de 1722 (5 vol. in-12).

On a, en outre, du même : *Élégies et Épîtres d'Ovide, traduites en vers* (Paris, 1670, in-12); *Discours de réception à l'Académie française* (Paris, 1685, in-4); *Observations sur les Remarques de M. de Vaugelas* (Paris, 1687, 2 vol. in-12); *Réponse à M. de Fontenelle à sa réception à l'Académie française* (Paris, 1691, in-4); *Dictionnaire des arts et des sciences* (Paris, 1694, 1720, 2 vol. in-fol.), ouvrage destiné à servir de complément au Dictionnaire de l'Académie française, et qui fut réédité, avec des additions considérables, par Fontenelle (1732, 2 vol. in-fol.); *Métamorphoses d'Ovide, traduites en vers* (Paris, 1697, 3 vol. in-12); *Dictionnaire universel géographique et historique* (Paris, 1708, 3 vol. in-fol.), l'un des premiers ouvrages de ce genre qui aient été composés en France. Thomas Corneille a collaboré au *Mercure galant* de son ami Visé, et donné une édition augmentée de l'*Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV*, par Riencourt (Paris, 1697, 3 vol. in-12).

Entre Pierre et Thomas Corneille, qu'on appelle vulgairement « les deux Corneille », comme s'ils étaient seuls, se place un troisième frère, né le 9 juillet 1611. On ne sait pas l'époque de sa mort; il est à peine nommé en passant dans la correspondance de son frère aîné. Il était chanoine régulier au Mont-aux-Malades, près de Rouen. Il avait aussi cultivé la poésie et avait partagé les succès de son frère Thomas dans les concours des Puys ou Palinods de Rouen.

Cf. Outre les ouvrages biographiques sur P. Corneille et sa famille : A.-J. Ballin : *Rapport sur les livres et objets relatifs à l'Académie des Palinods*, dans le *Recueil de l'Académie de Rouen*, année 1834, t. XXXVI; — frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Eug. Despois : *le Théâtre Français sous Louis XIV* (1874, in-18).

**CORNELIUS NEPOS**, historien latin du Ier siècle avant J.-C. que l'on croit né à Vérone ou près de cette ville. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'il fut l'ami de Cicéron, d'Atticus et de Catulle. Celui-ci, en dédiant ses poésies à Cornelius Nepos, fait ainsi l'éloge de son abrégé d'histoire universelle intitulé *Chronica* :

> Jam tum ausus es, unus Italorum,
> Omne ævum tribus explicare chartis
> Doctis, Jupiter! et laboriosis.

Deux autres ouvrages de Cornelius Nepos sont cités par les anciens : *Exemplorum libri* et *De Viris illustribus*, comprenant des biographies de Grecs et de Romains. Sur ces indications, son nom a été attaché à un livre de classe, contenant les biographies de vingt-deux généraux, d'Atticus et de Caton, qui fut publié pour la première fois par Jenson (Venise, 1471, in-4) sous ce titre : *Æmilii Probi de vita excellentium imperatorum*. Il fut réédité plusieurs fois, et attribué à Pline le Jeune, à Aurelius Victor et surtout à Æmilius Probus, jusqu'à ce que Denis Lambin, dans son édition (Paris, 1569, in-4), démontra que le style est, en général, trop pur et trop clair pour être de l'époque d'Æmilius Probus. Il lui assigna alors, pour des raisons sans valeur, l'attribution qui a prévalu. On pense généralement aujourd'hui que le recueil de biographies attribué à Cornelius Nepos est l'abrégé de son ouvrage, fait par Æmilius Probus. Sans compter celles faites chaque année pour les classes, les éditions de *Cornelius Nepos* ont été très-nombreuses, surtout en Allemagne. L'édition de Lemaire (Paris, 1820, in-8) est excellente, parce qu'elle reproduit tous les résultats des travaux antérieurs. On cite parmi les plus récentes celles de Roth (Bâle, 1841, in-8) et de Benecke (Berlin, 1843, in-8). Les principales traductions françaises sont celles de l'abbé Paul (1781), de Radonvilliers (1807), de Calonne et Pommier dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1829).

Cf. Lambin, Roth, Benecke, etc. : *Dissertations* et *Notices*, dans leurs éditions; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**CORNELIUS SEVERUS**, poëte latin du Ier siècle après J.-C. Sénèque nous a conservé, de son poëme *sur la Guerre de Sicile*, un fragment sur la mort de Cicéron, remarquable par l'élégance du style. Ovide, son ami, lui a adressé une de ses Épîtres. Quintilien parle avec éloge de son talent poétique. On lui a quelquefois attribué le petit poëme de l'*Etna*, qui appartient plutôt à Lucilius le Jeune. Wernsdorf a réuni ses fragments dans les *Poetæ latini minores*, t. IV.

**CORNHERT** (Dideric) ou **COORNHERT**, écrivain hollandais, né à Amsterdam en 1522, mort à Gouda le 20 octobre 1590. Il exerça avec succès l'art de la gravure en taille-douce. Très-occupé des questions religieuses de son temps, il se mêla aux controverses théologiques en s'efforçant de combattre avec impartialité les excès de doctrine des orthodoxes et des hérétiques et tourna par là les uns et les autres contre lui. On lui doit une traduction hollandaise du *Nouveau Testament*, calquée sur la traduction latine d'Érasme, et qui contribua, ainsi que ses autres ouvrages, à fixer la langue nationale. Il a traduit aussi en hollandais *les Offices* de Cicéron, *la Bienfaisance* de Sénèque et *la Consolation* de Boëce. Parmi ses écrits relatifs aux querelles et aux troubles du temps, on cite : un *Mémoire sur l'origine de l'insurrection des Pays-Bas contre l'Espagne* et un *Traité contre la peine capitale des hérétiques* qu'il acheva sur son lit de mort et qui fut traduit en latin (Hanau, 1595). Les *Œuvres complètes* de Cornhert, l'un des premiers apôtres modernes de la tolérance religieuse, ont été publiées à Amsterdam (1630, 3 vol. in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

**CORNIFICIUS**, poëte latin du siècle d'Auguste. Macrobe et Ovide l'ont mentionné; Catulle lui a adressé un de ses poëmes; Donat le cite comme un des ennemis et des détracteurs de Virgile, et Servius dit qu'il est désigné deux fois dans les églogues sous le nom d'Amyntar. Sur certaines indications de Quintilien, on a voulu lui attribuer la *Rhétorique à Herennius*, de Cicéron.

Cf. Schütz : *Prolégomènes* à son édition de *Cicéron* (Leipzig, 1814).

**CORNU** (Pierre DE), poëte français, mort vers 1615. Il fut conseiller au parlement de Grenoble. Ses églogues, chansons, odes, sonnets, etc., qui ne manquent pas de facilité, dans une langue parfois grossière, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres poétiques* (Lyon, 1583).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 318.

**CORNUEL** (Anne BIGOT, Mme), femme française renommée par son esprit, morte en 1694, âgée de plus de quatre-vingts ans. Elle était fille d'un intendant du duc de Guise, fut mariée à un trésorier de l'extraordinaire des guerres et devint veuve en 1650. Remarquée dès sa première jeunesse pour sa vive intelligence, elle la conserva jusqu'à ses derniers jours. Elle fut très-recherchée dans les salons de l'époque, et reçut chez elle la plus haute et la meilleure société, malgré son origine bourgeoise. Son esprit et ses bons mots sont restés célèbres, et, quoiqu'elle n'ait rien écrit, son souvenir appartient à l'histoire littéraire du XVIIe siècle. Elle portait dans la conversation une verve, une finesse, une malice, et surtout une franchise de langage qui unissaient le charme à la gaieté. Mme de Sévigné trouvait Mme Cornuel admirable.

Cf. Tallemant des Réaux : *Historiettes* ; — *Mélanges* de Vigneul-Marville (Paris, 1725, 3 vol. in-12).

**CORNUTUS** (Lucius-Annæus), Ἀνναῖος Κορνοῦτος, philosophe grec du Ier siècle après J.-C., né à Leptis en Lybie. On croit qu'il fut d'abord esclave dans la famille des *Annæi*. Perse, son disciple et son ami, lui a adressé sa cinquième satire. Lucain l'eut aussi pour maître. Il professa la doctrine stoïcienne, commenta Aristote et écrivit un traité *Sur la nature des dieux*, Περὶ τῆς τῶν θεῶν φύσεως. Un abrégé de cet ouvrage nous a été conservé et fut publié par Alde, sous le nom de *Phurnutus*, avec des *Fables* d'Ésope (Venise, 1505). Gale l'a inséré dans ses *Opuscula mythologica* (Cambridge, 1671; Amsterdam, 1688, in-8). Villoison en avait préparé une excellente édition que publia Fr. Osann (Gœttingue, 1844, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — G.-J. de Martini : *Disputatio de L.-A. Cornuto* (Leyde, 1825, in-8).

**CORONELLI** (Marco-Vincenzo), historien et géographe, né à Venise en 1650, mort en 1718. Il fut général de l'ordre des Mineurs conventuels. Appelé en France, il devint géographe de Louis XIV et construisit les grands globes terrestre et céleste qui sont à la Bibliothèque nationale. Il professa la géographie à Venise et fonda l'académie des Argonautes. Outre des cartes avec textes explicatifs, on lui doit des *Mémoires historiques et géographiques sur la Morée*, traduits en français (1686) ; *Storia Veneta dall' anno 421 al 1504* (3 vol. in-fol.) ; *Roma antica e moderna* (1716), etc.

Cf. A. Jal : *Dictionnaire critique*.

CORPORATION (LA) DES FRIPONS, ouvrage satirique de Th. Murner (voy. ce nom).

CORRECTION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**CORREGIO** (Niccolo DI), poëte dramatique italien, né à Ferrare en 1449, mort en 1508. Ses pièces doivent surtout leur succès à la nouveauté du spectacle. La principale, *Céphale ou l'Aurore*, pastorale en cinq actes, et en octaves, jouée en 1487, est l'une des premières du théâtre italien. On cite en outre un poëme : *gli Amori di Psiche et di Cupidone*, en 178 octaves; ces deux ouvrages ont été imprimés ensemble plusieurs fois (Venise, 1510, 1513, 1515 et 1518).

Cf. Tiraboschi : *Biblioteca modenese*, t. II.

CORRESPONDANCE. Ce mot désigne un commerce suivi et plus ou moins régulier de lettres entre deux ou plusieurs personnes sur des sujets déterminés, ou bien toute la série des lettres écrites par une même personne pendant la durée de sa vie. Tout homme mêlé au mouvement intellectuel, politique, littéraire ou scientifique de son temps est conduit à échanger avec ceux qui s'intéressent aux mêmes objets des communications, des opinions, de simples nouvelles. Chacun de nous, savants, lettrés, hommes du monde, accumule ainsi dans ses cartons, presque sans s'en douter, la matière de nombreux volumes. Dans les œuvres complètes des écrivains de profession, la correspondance prend une grande place à côté de leurs ouvrages proprement dits. De nos jours on a attaché beaucoup de prix à ces productions fugitives de l'activité intellectuelle des hommes notables, rendant un témoignage rétrospectif sur leur époque et sur eux-mêmes, et l'on en a fait l'objet d'une foule de recueils posthumes. Parmi les grandes correspondances, on cite celles de Cicéron, de Pline, d'Henri IV, de Mme de Sévigné, de Descartes, de Leibniz, de Bayle, de Voltaire, de Grimm, de Diderot, de La Harpe, de Jean-Jacques Rousseau, de Frédéric II, de Napoléon Ier, de Fiévée, de Gœthe, de Béranger, de Schiller, de Jean de Muller, de Matthison, de Swift, de Pope, de Bolingbroke, etc. (voy. ces noms).

Nous ne parlons pas ici de ces compositions artificielles qui affectent la forme épistolaire, et qui sont, dans un cadre à part, des romans, des pamphlets ou des traités (voy. LETTRES). La correspondance proprement dite appartient au genre des mémoires, et elle fournit des documents très-précieux à l'histoire générale ou à l'histoire des lettres, des arts ou des sciences. Écrites au jour le jour, et sur les questions qui intéressent ou passionnent dans le moment, les lettres d'un homme d'État, d'un écrivain, d'un artiste ou d'un savant, peuvent être dictées par un sentiment personnel dont il y a lieu quelquefois de se défier ; mais la suite de ces lettres répondant à celle même des événements et non à un plan conçu par l'auteur, elles ont, dans leur ensemble, plus d'autorité et de valeur, comme témoignages, que les mémoires rédigés d'ordinaire sous une impression unique et plaçant les faits après coup, sous un jour calculé d'après leur dénoûment.

La correspondance se rattache à la causerie autant qu'à l'histoire ; c'est une conversation écrite, dans laquelle excellent les peuples et les époques où la causerie a fleuri, et c'est pour cela que les Français du XVIIe et du XVIIIe siècle sont passés maîtres dans ce genre d'histoire universelle au jour le jour. Mme de Sévigné en a donné l'inimitable modèle, en y portant non-seulement ses qualités propres, mais celles de son temps. Sa correspondance embrasse tout, parce que son esprit, comme celui de son entourage, était ouvert à tout, à la philosophie, à la religion, aux intérêts politiques aussi bien qu'aux intrigues de cour, aux cabales littéraires, aux commérages mondains, aux frivolités de la mode. Elle répandait sur tout cela les grâces de son esprit naturel et le style d'une société et d'une époque où tout le monde écrivait et écrivait bien, où « la moindre femmelette, comme disait Paul-Louis Courier, en eût remontré à nos académiciens ». Aussi, à côté d'elle, on peut citer toute une pléiade de gracieux auteurs de correspondances féminines : Mmes de Montespan, de Coulanges, de Grignon, de La Sablière, de Maintenon, Ninon de Lenclos, et tant d'autres que

notre grande épistolière surpasse sans doute, mais ne doit pas faire oublier.

Dans le journalisme, on appelle particulièrement correspondance des articles que les journaux se font adresser des pays étrangers par des correspondants qui y résident. Les feuilles sérieuses attachent une grande importance à leurs correspondances, et doivent une partie de leur autorité aux renseignements et aux appréciations qu'elles contiennent. Mais souvent les relations de faits ou les revues de situation, soi-disant de provenance lointaine, se fabriquent sur place au moyen de découpures dans les journaux étrangers ou de communications de seconde main (voy. JOURNAL et JOURNALISME). Quoi qu'il en soit, il est intéressant de rappeler l'analogie qui existe entre la correspondance en général et les journaux, et comment ceux-ci ont tué celle-là et l'ont remplacée. « Du temps de Cicéron,. dit M. G. Boissier, les lettres tenaient souvent lieu de journaux et rendaient les mêmes services. On se les passait de main en main quand elles contenaient quelque nouvelle qu'on avait intérêt à savoir... C'est par elles, quand le forum était muet, comme au temps de César, qu'on essayait de former une sorte d'opinion commune dans un public restreint. Aujourd'hui, les journaux se sont emparés de ce rôle, la vie politique leur appartient, et, comme ils sont incomparablement plus commodes, plus rapides, plus répandus, ils ont fait perdre aux correspondances un de leurs principaux aliments. » Le même écrivain ajoute que, même les correspondances intimes, où il n'est question que de nos affaires privées, de nos affections et de nos sentiments, deviennent tous les jours plus courtes et moins intéressantes, que ces commerces agréables et assidus, qui tenaient tant de place dans la vie d'autrefois, tendent presque à disparaître de la nôtre, par la facilité même et la rapidité des relations. « On ne s'écrit plus, dit-il, que le nécessaire, et c'est peu de chose pour un commerce dont le principal agrément consiste dans le superflu ; et ce peu de chose, on nous menace encore de le réduire. Bientôt sans doute le télégraphe aura remplacé la poste... Avec ce nouveau progrès, l'agrément des correspondances intimes, déjà très-compromis, aura pour jamais disparu. » — Voy. EPISTOLAIRE (Genre).

Cf. G. Boissier : *Recherches sur les lettres de Cicéron* (1863, in-8), et *Cicéron et ses amis*, introduction (1865, in-8) ; — Eug. Crépet : *le Trésor épistolaire.*

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE (LA). — Voyez REVUE.

CORRESPONDANT (LE). — Voyez REVUE.

**CORROZET** (Gilles), poëte et érudit français, né le 4 janvier 1510 à Paris, mort le 4 juillet 1568. Imprimeur-libraire très-estimé, il se fit aussi un nom dans les lettres. Parmi ses vers, on cite le joli conte du *Rossignol;* parmi ses ouvrages d'érudition, *la Fleur des antiquités et singularités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, et les noms des rues, églises et colléges* (Paris, in-8), réimp. sous ce titre : *les Antiquités, chroniques et singularités de Paris* (Paris, 1568, in-8). On a encore de lui : *le Tableau de Cebès, traduit en rhythme françois* (Paris, 1543, in-8); *les Fables d'Ésope, Phrygien, en vers françois* (1548, in-16); *le Parnasse des poëtes françois modernes* (Paris, 1571, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIV ; — Bonnardot : *Etudes sur G. Corrozet* (1848, in-8).

CORSAIRE (LE), poëme de Byron (voy. ce nom).

CORSAIRE ROUGE (LE), roman de J.-F. Cooper (voy. ce nom).

**CORSE** (Jean-Baptiste LABENETTE, dit), acteur et auteur dramatique français, né le 20 janvier 1760 à Bordeaux, mort le 21 décembre 1815 à Paris. Il débuta à l'Ambigu-Comique, dont il devint directeur en 1800, et continua à y jouer jusqu'en 1808. Il eut un très-grand succès dans *Mme Angot*. Il fut auteur ou collaborateur de quelques pièces.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres.*

**CORSINI** (Édouard), historien et antiquaire italien, né à Fanano (Modénois) en 1702, mort en 1765. Il fut professeur à l'Université de Pise. On a de lui : *Fasti attici* (Florence, 1744-1761, 4 vol. in-4), sur l'histoire et la chronologie de la Grèce ; *Dissertationes agonisticæ IV* (Ibid., 1747, in-4, et Leipzig, 1752, in-8), sur les jeux antiques ; *Notæ Græcorum* (Ibid., 1749, in-fol.), explication des abréviations usitées dans l'épigraphie grecque ; *Institutiones philosophicæ* (6 vol. in-8).

**CORSO** (Rinaldo), littérateur italien, né à Vérone en 1525, mort en 1582. Il était originaire de la Corse. Il se distingua des grammairiens contemporains en unissant au savoir l'élégance du style. Nous citerons parmi ses nombreux écrits : *Fundamenti del parlar Toscano* (1549, in-8) ; *Dialogo del Ballo* (Venise, 1555 ; Bologne, 1557) ; *le Pastorali canzoni, di Virgilio, tradotte* (Ancône, 1566); *Indagationum juris libri tres* (Venise, 1568).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII.

**CORTE-REAL** (Jeronimo), poëte portugais du XVIe siècle, mort en 1593. De la famille du célèbre navigateur de ce nom, il servit dans les mers d'Afrique et d'Asie, et fut fait prisonnier à Alcacer-Kébir. Musicien distingué et peintre de talent, il s'est placé, comme poëte, au premier rang au-dessous de Camoëns. Son principal titre littéraire est un poëme en dix-sept chants et en vers hendécasyllabes non rimés, *le Naufrage de Sepulveda*. La versification en est facile et brillante, et le fond simple et touchant, malgré l'abus de la mythologie en si grande vogue dans l'épopée portugaise. Le sujet est le naufrage du vaisseau *le Saint-Jean* sur la côte de Natal. Deux des naufragés, Lianor de Sà et Sepulveda, après s'être unis dans les Indes, ont voulu revoir l'Europe, et y ramener leurs enfants. La malheureuse famille et ses nombreux compagnons d'infortune tentent en vain de se diriger vers les établissements des Européens ; la plupart périssent de misère et de faim, ou tombent victimes des bêtes féroces du désert ou de la cruauté des indigènes. Lianor succomba avant son mari. Le poëte suit les péripéties de cette catastrophe, et le récit commence avant le mariage de Lianor et de Sepulveda pour finir à la mort de ce dernier. Le poëme contient de grandes beautés de détail et des défauts, dont le plus choquant est l'intervention permanente des dieux et déesses de la Grèce dans les scènes de la plus pathétique réalité. La donnée du poëme de Corte-Real avait été indiquée par Camoëns dans le Ve chant des *Lusiades* (stances 46-48). Esménard en a tiré un épisode de son poëme de *la Navigation*. *Le Naufrage de Sepulveda* n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur (Lisbonne, 1594, in-4). Il a été traduit en français par M. Ortaire Fournier (Paris, 1844, in-8). — Corte-Real est aussi auteur d'un poëme épique en vers non rimés, *le Second siége de Diu*, vaillamment soutenu par le gouverneur Mascarenhas (O secundo cerco de Diu ; Lisbonne en 1574), où l'on retrouve les qualités et les imperfections du poëte ; d'un poëme héroïque, en quinze chants, l'*Austriada*, qui parut sous le titre de *Felicissima victoria de Lepanto* (Lisbonne, 1578), et qui a pour sujet, à propos de la victoire de Lépante, l'éloge de don Juan d'Autriche. — Barbosa lui attribue encore un autre poëme, *la Mort du roi don Sébastien* (A perda d'el rey don Sebastien).

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Por*

*tugel* (Paris, 1823, in-18); — Sismonde de Sismondi : *Des littératures du midi* (Paris, 1813, in-8), t. IV.

**CORTESE** (Giulio Cesare), poëte italien du XVIe siècle, né à Naples. Il a écrit dans le langage populaire plusieurs poëmes burlesques : *la Vajasseide* (de *vajasse*, servantes) en 5 chants (1604), *le Cerriglio incantato*, parodie des compositions chevaleresques; une pastorale : *la Rose; un Voyage au Parnasse*, en 7 chants, etc.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. IX.

**CORYPHÉE** (en grec χορυφαῖος, de χορυφή, tête), nom donné au chef du chœur dans les tragédies et les comédies grecques. Le coryphée faisait partie du chœur, au nom duquel il portait la parole. C'était ordinairement le plus âgé, le plus vénérable de la foule, comme on le voit dans *Œdipe roi*. « Mais parle, toi, ô vieillard, puisque c'est à toi de parler au nom de tous ceux-ci, » dit le roi en s'adressant au chef du chœur. Il faut se garder de confondre le coryphée, acteur avec le chorége, citoyen chargé de l'organisation de la choragie (voy. ces mots). Le même terme servait, chez les Grecs comme chez nous, à désigner d'autres emplois plus ou moins étrangers à l'histoire littéraire.

Cf. Maguin : *les Origines du théâtre* (1868, in-8).

**COSMAS**, Κοσμᾶς, géographe grec du VIe siècle. D'abord marchand, il navigua dans la mer Rouge et dans la mer des Indes, puis fut moine à Alexandrie. On l'a surnommé *Indicopleustes*. Il écrivit plusieurs ouvrages, dont un seul nous est parvenu, sous le titre de *Topographie chrétienne* (Τοπογραφία Χριστιανική). Ce livre, dont l'objet est de faire concorder les notions scientifiques avec les saintes Écritures, et de démontrer que la terre n'est pas sphérique, mais plane, contient, au milieu des plus grossières erreurs, des renseignements intéressants sur les pays que l'auteur avait visités, notamment sur l'Éthiopie, l'Abyssinie et l'île de Ceylan. On y trouve la fameuse inscription d'Adulé, mentionnée pour la première fois. La *Topographie chrétienne* a été publiée par Bernard de Montfaucon, dans sa *Collectio nova Patrum et scriptorum græcorum* (t. II, Paris, 1706), et insérée dans la *Bibliothèque des Pères* de Galland (t. IX, Venise, 1765).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I; — Letronne, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1834.

**COSME DE PRAGUE**, le plus ancien historien de la Bohême, né en 1045, mort en 1125. Il fut secrétaire de l'empereur Henri IV et chanoine de l'église métropolitaine de Prague. Il a écrit une précieuse *Chronique* en latin (*Chronicon Bohemorum libri III*) qui va des plus anciens temps de la monarchie jusqu'à l'année de la mort de l'auteur. Elle a été publiée d'après le manuscrit original conservé à Prague, par Freher (Hanau, 1602, in-fol.), Menkenius (Leipzig, 1728), et par Pelzel et Dobrowski dans les *Scriptores rerum bohemicarum*, etc. (Prague, 1783-4).

**COSNAC** (Daniel DE), mémorialiste français, né vers 1630 au château de Cosnac, en Limousin, mort le 18 janvier 1708. Mêlé de bonne heure aux intrigues de la cour et aux luttes religieuses, et tour à tour en faveur et en disgrâce, il fut évêque de Valence et archevêque d'Aix. « Personne, dit Saint-Simon, n'avait plus d'esprit, ni plus présent, ni plus d'activité, d'expédients et de ressources, et sur-le-champ. Sa vivacité était prodigieuse ; avec cela très-sensé, très-plaisant en tout ce qu'il disait, sans penser à l'être, et d'excellente compagnie. Nul homme si propre à l'intrigue, ni qui eût le coup d'œil plus juste. » Ses *Mémoires* ne rappellent pas son esprit pétillant, mais sont écrits, au contraire, avec une sorte de bonhomie. On y trouve bien des détails intéressants sur la Fronde, sur le prince de Conti et sur Monsieur. Ils ont été édités pour la Société de l'histoire de France, par M. Jules de Cosnac (1852, 2 vol. in-8).

Cf. *Mémoires* de Saint-Simon et de l'abbé de Choisy ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

**COSSART** (le Père Gabriel), humaniste et érudit français, né en 1615 à Pontoise, mort le 18 septembre 1674. Membre de l'ordre des Jésuites, il enseigna la rhétorique au collége Louis-le-Grand, et fonda, au faubourg Saint-Jacques, une maison pour des écoliers pauvres. On les appela *Cossartins*. Il a laissé : *la Magnifique entrée du roi et de la reine à Paris* (Paris, 1660, in-4); *Orationes et Carmina* (Paris, 1675, 1725, in-12). Il a travaillé à la *Collection des Conciles* du P. Labbe (1672, 18 vol. in-fol.), et en a publié les huit derniers volumes

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**COSTA** (Thomas-Antonio Gonzaga DA), poëte brésilien du XVIIIe siècle, né à Villa Rica. Il occupait d'importantes fonctions dans la magistrature de son pays, lorsqu'il fut compromis, ainsi que les poëtes Claudio-Manoel et Alvarenga, dans une tentative d'indépendance faite en 1789. Il mourut dans l'exil. Ses compatriotes lui ont donné le surnom d'*Anacréon portugais*. — Le recueil de ses *Lyras*, publié sous le titre de *Marilia de Dirceo*, est remarquable par la pureté du style et l'harmonie des vers, l'expression naïve et gracieuse de sentiments personnels. Il a été traduit en italien, en allemand, en anglais; Eug. de Monglave et P. Chalas en ont donné une traduction française.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

**COSTA** (Claudio-Manoel DA), poëte brésilien du XVIIIe siècle, né à Minas-Geraes. Il reçut à Coïmbre une éducation européenne. Impliqué, avec le précédent, dans la tentative d'indépendance en faveur de sa province, il fut condamné à la déportation et se suicida. Manoel da Costa est auteur d'un poëme sur Villa-Rica, d'une vingtaine d'églogues, de cantates, d'élégies, etc. Ses œuvres, empreintes des souvenirs de son enfance passée dans la mère-patrie, ont été imprimées à Coïmbre (*Obras poeticas*; 1768, pet. in-8).

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire*; — Pereira da Silva : *Os varões illustres do Brazil* (Paris, 1858, in-8).

**COSTA** (Paolo), critique et traducteur italien, né en 1771 à Ravenne, mort en 1836. Il fut professeur à Trévise, à Bologne et à Corfou. On a de lui : *Osservazioni critiche*, contre le romantisme; *Dell Elocuzione*, ouvrage adopté dans l'enseignement en Italie; des traductions de *Don Carlos* de Schiller et de la *Batrachomyomachie*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Bologne, 1825; Florence, 1830, 2 vol.).

Cf. F. Mordani : *Vita di P. Costa* (Ravenne, 1837); — G.-J. Montanari : *Elogio di P. Costa* (Rome, 1839, in-8).

**COSTANTE** (IL), poëme de Bolognetti (v. ce nom)

**COSTANZO** (Angelo DI), historien et poëte italien, né à Naples en 1507, mort en 1591. Il consacra trente années de sa vie à écrire *le Storie del regno di Napoli* (1572, in-4; Aquila, 1582, in-fol.; Naples, 1710, in-4; 1733, in-4; Milan, 1805, 3 vol. in-8). Ces annales vont de l'an 1250 à 1489 et sont divisées en 20 livres. L'auteur s'attache à relever les erreurs de son prédécesseur Collenuccio; son récit est ordonné et écrit avec soin, d'un style très-soigné. Il est cité aussi comme l'un des meilleurs poëtes italiens dans le genre du sonnet. Ses *Rime*, publiées d'abord dans divers recueils, ont été réunies plusieurs fois (Bologne, 1709, in-12; Padoue, 1723, 1728, 1738 et 1750, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**COSTAR** (Pierre), littérateur français, né en 1603 à Paris, mort le 13 mai 1660 au Mans. Il prit les ordres, mais fit surtout profession de bel esprit. Reçu à l'hôtel de Rambouillet et fréquentant les ruelles, il se lia avec Ménage, Balzac, et sur-

tout Voiture, dont il se fit le courtisan et le séide. Il le défendit contre les attaques de Girac, dans un écrit qui eut un grand succès, et qui lui valut de Mazarin 500 écus de pension. De grossières personnalités envenimèrent cette querelle, et Costar, dont la vie mondaine donnait trop de prise aux attaques, obtint du lieutenant civil qu'il défendît aux deux parties de continuer d'écrire l'une contre l'autre. Costar avait de l'érudition, possédait le latin, le grec, l'italien et l'espagnol, et écrivait correctement et avec élégance; mais esprit étroit, puriste excessif, il était roide, sec et guindé; on disait de lui qu'il était le plus galant des pédants, et le plus pédant des galants.

Ses ouvrages sont : *Défense des œuvres de M. de Voiture* (Paris, 1653, in-4); *Suite de la Défense* (1654); *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar* (Paris, 1654, in-4); *Lettres de M. Costar* (Paris, 1658, 2 vol. in-4), pleines de citations pédantesques et manquant tout à fait de naturel; *Recueil des plus beaux endroits de Martial*, avec un *Traité de l'épigramme*, traduit de Nicole (Toulouse et Paris, 1689, 2 vol. in-12). On trouve, en outre, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, un double mémoire de Costar *Sur les gens de lettres célèbres de France*, et *Sur les gens de lettres célèbres des pays étrangers*. C'est sans doute le travail que lui avait demandé Mazarin sur les auteurs qui méritaient d'être encouragés; il le fit en collaboration avec Ménage.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — *Ménagiana;* — Tallemant des Réaux.

**COSTE** (Olivier DE), dit frère HILARION, littérateur français, né en 1595 à Paris, mort le 22 août 1661. Il était religieux minime. Ses écrits, quoique diffus et dépourvus de critique, présentent des faits intéressants. Nous citerons : *Histoire catholique* (Paris, 1625, in-fol.), recueil de vies de personnages du XVIe siècle; *Éloges des reines, princesses et dames illustres en piété*, etc. (Paris, 1630, 2 vol. in-4); *Vrais portraits des rois de France* (Paris, 1636, in-fol.); *Éloges de nos rois et des enfants de France* (Paris, 1643, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

**COSTE** (Pierre), littérateur français, né en 1668 à Uzès, mort le 24 janvier 1747 à Paris. S'étant réfugié à Londres, après la révocation de l'édit de Nantes, il y traduisit : l'*Essai sur l'entendement humain* (Amsterdam, 1700, in-4); les *Pensées sur l'éducation des enfants* (Ibid., 1698, in-12) et *le Christianisme raisonnable* de Locke (Ibid., 1696, 1703, 2 vol. in-8); puis l'*Essai sur l'usage de la raillerie* de Shaftesbury (Ibid., 1710, in-12); le *Traité d'optique* de Newton (Ibid., 1720, 2 vol. in-12). Outre ces traductions, peu élégantes mais fidèles, il a écrit : *Histoire du prince de Condé* (Amsterdam, 1693, in-12); *Défense de M. de La Bruyère et de ses* Caractères (Ibid., 1702, in-12), et donné de bonnes éditions d'*Horace* (1710), de *Montaigne* (1724), de *La Fontaine* (1743).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*.

**COSTER** (Laurens-Janszoon) ou **KOSTER**, typographe hollandais, auquel on a attribué l'invention de l'imprimerie, né vers 1370, mort vers 1440. On ne sait presque rien de sa personne et de sa vie. On croit que son nom désignait une charge de marguillier (en allemand, Küster), héréditaire dans sa famille, à Harlem. L'opinion qui le fait le précurseur de Gutenberg, ne repose que sur une relation publiée cent quarante ans après sa mort, par un médecin hollandais, Adr. Junius, dans un livre intitulé *Batavia* (Leyde, 1588). D'après son récit, L. Coster aurait d'abord imaginé, pour l'instruction et l'amusement de ses enfants, des caractères mobiles découpés dans l'écorce du hêtre, avec lesquels il imprimait ligne par ligne; puis il les aurait remplacés par des caractères d'étain fondu, et à l'aide d'une encre de son invention il aurait imprimé des pages et enfin des livres. Il exploitait ce procédé dans le plus grand secret et en tirait un bon profit, lorsqu'il aurait été divulgué par un ouvrier infidèle, le frère même de Gutenberg, qui lui aurait, en outre, dérobé ses outils. Ces assertions, vivement combattues, dans un intérêt d'honneur national, par les Français et les Allemands, ont été soutenues, dans un intérêt analogue, par les compatriotes de Coster, qui lui ont élevé une statue, à Harlem, en 1856, et le litige est resté pendant, recevant, suivant les pays, une solution contraire.

Il est certain que Laurens Coster pratiqua habilement l'impression xylographique, à laquelle il joignit, dans les mêmes ouvrages, l'impression en caractères mobiles. On a de lui un curieux spécimen de l'une et l'autre dans les exemplaires du *Speculum humanæ salvationis*. On lui attribue ensuite des livres de grammaire, surtout des *Donat*, exécutés par des moyens typographiques. Mais outre qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure il a fait usage des caractères mobiles, il résulterait même des récits faits en sa faveur qu'il n'aurait vu dans son procédé qu'un secret de métier, et non une invention aux fécondes et grandes destinées. Il faut ajouter que l'emploi de caractères mobiles, suite naturelle de la gravure xylographique, était de peu de conséquence sans l'invention de la presse, que personne ne conteste à Gutenberg.

Cf. L. Scriverius : *L. Koster, premier inventeur de l'imprimerie* (Harlem, 1628, in-4, en holland.); — J. Koning : *Origine de la découverte et perfectionnement de l'imprimerie* (Ibid., 1810, in-8, en holland.), traduit en français (Utrecht, 1820, in-8); — A.-A. Renouard : *Notice sur L. Koster* (Paris, 1818, in-8); — Ambr.-Firmin Didot : *Essai sur l'art typographique* (1852, in-8); — Aug. Bernard : *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* (1853, 2 vol. in-8).

**COSTER** (Jean-Louis), publiciste français, né en 1728 à Nancy, mort en 1780 à Liége. Il entra chez les Jésuites et eut quelques succès comme prédicateur. En 1772, il entreprit à Liége l'*Esprit des journaux français et étrangers*, intéressante compilation, qui, continuée par d'autres rédacteurs, de 1775 à 1818, forma plus de 500 volumes.

**COSTUMES AU THÉATRE.** Dans tous les temps, les acteurs se sont produits à la scène, soit dans une tenue de convention, conservée par les traditions de chaque théâtre, soit sous l'aspect extérieur, plus ou moins authentique, des personnages qu'ils devaient représenter. De là l'invention du costume, dont le masque (voy. ce mot) fut chez les anciens l'un des principaux éléments. Avec le masque, certaines autres parties du costume concouraient à reproduire la physionomie et les proportions vraies des personnages. Ainsi le cothurne, haut brodequin porté par les acteurs tragiques, servait à grandir leur taille et à leur donner un air imposant. Le cothurne avait une semelle de liége, épaisse de plusieurs pouces. Pour cacher cette chaussure, on portait dans la tragédie de longues robes qui touchaient à terre. De la sorte, l'ancien costume sacré devint le costume scénique, et ce ne fut pas sans raison qu'Eschyle fut accusé d'avoir dérobé la *Syrma* tragique aux temples et aux mystères. Pour rétablir les proportions, on allongeait les bras au moyen de gantelets dissimulés sous les manches, et l'on enflait les diverses parties du corps en rembourrant les vêtements. La hauteur du brodequin était si caractéristique, que les noms mêmes de la chaussure devinrent ceux de la tragédie et de la comédie, témoin ce vers d'Horace (*Ad Pisones*, v. 80) :

Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni.

Outre la robe longue, il y avait encore des habits pour lesquels on se réglait sur la tradition. Ainsi Bacchus portait toujours une robe couleur safran, serrée par une large ceinture brodée. Euripide osa introduire sur la scène les haillons de la misère. Dans la comédie, certaines conventions présidaient à la coupe et à la couleur des vêtements; ceux des vieillards étaient d'un ton sévère; la pourpre appartenait aux jeunes hommes, les parasites portaient des couleurs sombres, les gens de la campagne des tuniques en peau de chèvre, etc. Les acteurs mimes, en Grèce, recevaient de leurs costumes les noms d'ithyphalles, de phallophores, de magodes, etc.

Chez les Latins, qui adoptèrent le masque et les diverses parties du costume du théâtre grec, on se servait du *pallium* et des *crépides* dans les comédies dont le sujet et les personnages appartenaient à la Grèce; la toge prétexte était portée dans une autre classe de comédies et lui donnait son nom (les *togatæ*); la trabée devenait d'un usage général dans certaines pièces toutes romaines. Les valets bouffons des Atellanes avaient les cheveux coupés ras, se barbouillaient le visage de suie et se couvraient parfois d'habits faits de morceaux de diverses couleurs.

La comédie italienne, dite *Commedia dell' arte*, fournit au théâtre des types qui sont restés célèbres et dont le costume se garda longtemps par tradition. Pantalon portait la simarre des marchands à leur comptoir et les culottes ne formant avec les bas qu'une seule pièce; le docteur s'habillait comme les docteurs de l'Université de Bologne; le capitan prenait l'habit de la nation à laquelle il appartenait dans la pièce; le *Zanni* ou valet, coiffé du chapeau souple, était armé d'un sabre de bois. Ces quatre types paraissaient sur la scène le visage couvert d'un masque ou d'un demi-masque. Les autres bouffons, masqués ou non, Arlequin, Scapin, Beltrame, Scaramouche, Pierrot, etc., étaient tout aussi aisément reconnaissables à leurs costumes.

Au XVIIe siècle, les acteurs parurent sur la scène française avec des costumes de fantaisie répondant à de bizarres idées d'élégance, et qui une fois adoptés devinrent bientôt des costumes de convention. Dans la *Mirame* de Richelieu, sujet antique, les hommes portaient une petite jupe ronde, attachée à la taille; la veste courte; entre la veste et la jupe, la chemise bouffant avec un flot de rubans; des jarretières, des brodequins, une grande collerette, une toque à plumes ou un large chapeau. Les femmes étaient vêtues de robes à la mode de 1640. Dans le même temps, les comédiens italiens commettaient d'aussi grands anachronismes, en conservant moins de goût encore dans leurs inventions. On le vit bien par la troupe que Mazarin fit venir à Paris en 1645. Dans la *Finta pazza*, dont le sujet est l'histoire d'Achille à Seyros, des pages habillés comme ceux de la cour de France figurèrent à côté de comparses en Grecs ou en Romains d'un style douteux.

Quand on représenta à Paris, en 1651, l'*Andromède* de Pierre Corneille, tragédie toute féerique, Vénus ressemblait à une femme de la cour. Dans les *Noces de Thétis et Pélée*, ballet joué en 1660, Pélée parut coiffé du casque des Ligueurs, avec crinière et plumes formant un gros bouquet; les dryades, parmi lesquelles figurait Louis XIV, portaient des jupes courtes, leurs tailles emprisonnées dans un corsage avec guimpe montante, tels que les avaient les dames du temps. Dans le ballet d'*Alcidiane*, donné à la cour, les courtisans parurent complétement vêtus d'étoffes d'or. On se faisait une singulière idée du costume romain, à en juger par les dessins du *Carrousel* de 1662, où Louis XIV, ayant le rôle d'un empereur, figure à la tête d'un cortége splendide, portant une grande perruque bouclée, coiffé d'un casque à énorme panache, et les diverses parties de son costume ornées à profusion de glands, de plumes et de dentelles. Un autre dessin montre le roi, torse nu, affublé d'une grande perruque avec le diadème par-dessus, la poitrine ornée du collier du Saint-Esprit. La *Princesse d'Elide* fut jouée en robes à double jupe traînantes et décolletées, avec corsages à manches demi-longues, hommes et femmes ayant la tête empanachée outre mesure. Thésée, dans l'opéra de ce nom (1675), paraissait vêtu d'un *tonnelet* court, taillé à pointes à trois jupes avec manches ouvertes et tombantes, la tête couverte d'un casque empanaché. Dans *Atys*, autre opéra du même temps (1676), les bacchantes avaient des corsages ajustés, décolletés, des jupes traînantes; les prêtres de Bacchus portaient des tonnelets et des chapeaux pointus. Le premier rôle de femme, Sangaride, se singularisait par une tête surchargée de plumes d'autruche. — Ces anachronismes réussissaient trop bien à la cour pour n'être pas adoptés dans les théâtres de la ville, notamment à l'Opéra. Dans cette voie, les excentricités se donnèrent libre carrière.

Les anachronismes dans le costume au théâtre se sont perpétués longtemps sur toutes les scènes modernes. Lope de Vega, dans son *Nouvel art dramatique*, se plaint de voir sur la scène espagnole des Romains en haut-de-chausses et des Turcs en collerettes. Lorsque Scarron, dans son *Roman comique*, fait jouer à l'un de ses comédiens nomades le rôle d'Hérode, assis sur un matelas, avec un corbillon sur la tête en guise de couronne, il veut se moquer du sans-façon des comédiens de l'époque à l'égard du costume. Le *Spectateur d'Addison* raille aussi les acteurs, qui font tous l'effet de damoiseaux, sous leur équipement à la française : héros et héroïnes, dieux et déesses, personnages allégoriques, tous, également poudrés et fardés, se pavanent sous la soie, les broderies et les dentelles. Ne parlons pas du théâtre que la marquise de Pompadour avait improvisé au château de Versailles, où une prétentieuse élégance s'alliait à l'ignorance et au mauvais goût, où, par exemple, le chevalier de Clermont, dans le rôle de Vulcain, portait un habit de satin feu, orné de galons d'or et pompons de galons d'or garnis de paillettes, culotte de satin feu, tablier d'acier galonné d'or, ou la marquise de Pompadour, en Vénus, avait un corps et des basques d'étoffe bleue en mosaïque d'argent, garnis de réseaux d'argent chenillés de bleu, une mante de taffetas peint, une jupe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint et une longue queue. La Comédie-Française, qui eut l'honneur d'entreprendre la réforme du costume, ne l'accomplit pas d'un seul coup, ni sans peine. Jusqu'en 1727, les auteurs y jouaient leurs rôles en habits de ville. Cette année-là, à la reprise du *Tiridate* de Campistron, Mlle Lecouvreur substitua aux habits de ville le costume de cour, et parut en robe à queue traînante et à paniers, nouveauté qui fut goûtée. Le ridicule n'y perdit rien. « Pendant plus de trente années encore, dit M. A. du Casse dans son *Histoire anecdotique de l'ancien théâtre en France*, on vit à la Comédie-Française les femmes des consuls romains et des héros grecs en robes bouffantes, la tête surmontée d'énormes coiffures, inventées souvent par le mauvais goût de l'actrice. Les artistes de l'époque pensaient avoir bien mérité de la patrie et des beaux-arts en représentant les reines ou les princesses de la plus haute antiquité déguisées en marquises de la cour de Louis XV. Les acteurs étaient tout aussi ridicules. Avec la cuirasse antique, avec le cothurne, le Romain ou le héros grec de la comédie fran-

çaise se coiffait d'un chapeau à plumes surmonté d'un panache. On applaudissait un Ajax, un Ulysse, un Agamemnon en perruque de magistrat, ayant au-dessus de cette perruque un casque plus ou moins grec ou troyen. Le bon roi Priam traînait sur la scène une casaque de marchand arménien, et toutes ces absurdes bigarrures de costume, loin d'être l'objet de plaisanteries dans le public, étaient souvent applaudies et admirées. » Baron, qui avait su abandonner la diction emphatique de ses contemporains, n'osa rien tenter pour mettre en harmonie le costume et l'action. La tentative de Mlle Lecouvreur fut enfin suivie, en 1753, d'une réforme qui promettait de devenir radicale. Mme Favart parut dans un rôle de villageoise de la comédie de *Bastien*, en jupon de serge, les cheveux plats, les bras nus, abandonnant dans cet emploi la robe à paniers, les gants, la coiffure artificielle. Lekain et Mlle Clairon l'imitèrent dans la tragédie; dès 1755, ils parurent sans chapeaux à plumes, sans paniers, avec des habits coupés à la mode antique, et ces vers de Favart :

> Ces Pyrrhus, ces Brutus, en perruque, en chapeau,
> En paniers de baleine et couverts d'oripeau,

cessèrent d'être vrais. Les Scythes et les Sarmates portèrent la peau de tigre, les Turcs le turban. Pourtant l'habit français s'était maintenu encore dans certains rôles, lorsque Talma adopta dans ses créations des costumes exacts. Il en donna un premier exemple dans Charles IX. Bientôt après *Virginie* de La Harpe, les *Gracques* d'André Chénier témoignèrent que la réforme était définitivement accomplie.

Cf. Levacher de Charnois : *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations*, avec estampes en couleur (Paris, 1790, 2 vol. in-4); — *Collection de costumes d'acteurs et actrices des différents théâtres de la capitale*, publiée chez Martinet (Ibid., sans date, 4 vol. in-4); — René Clément : *Etude sur le théâtre antique*, dans le *Journal de l'instruction publique* (1863); — Lud. Celler : *les Décors, les costumes, etc., au XVIIe siècle* (1868, in-12).

**COTA** (Rodrigo DE), poëte espagnol du XVe siècle, né à Tolède. Il est l'auteur du *Dialogue entre l'Amour et un vieillard* (Dialogo entre el Amor y un viejo), composé vers 1480 et publié pour la première fois dans le *Cancionero general* de 1511. Cette œuvre est regardée comme l'un des plus anciens essais de comédie en Espagne. Le sujet en est très-simple : un vieillard qui se croit à l'abri des séductions en rencontre qui triomphent de sa sagesse. Tout l'intérêt est dans la conversation des personnages, pleine de vérité et d'un langage harmonieux et poétique. Souvent réimprimé, le *Diálogo* fait partie du *Tesoro del teatro español* d'E. de Ochoa (Paris, 1844, in-8). — On a attribué à Rodrigo de Cota divers ouvrages dont il est très-douteux qu'il soit l'auteur : les *Coplas de Mingo Revulgo* et le premier acte de la *Celestina*, achevée par Fernando de Rojas (voy. ce nom).

Cf. Antonin : *Bibl. hisp. nova*; — Clarus : *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter* (1846), t. II.

**COTEL** (Antoine), poëte français, né en 1550 à Paris, mort vers 1610. Il a laissé : *Mignardes et gayes poésies* (Paris, 1578, in-4), recueil d'élégies, de chansons et de sonnets licencieux, mais fort médiocres.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII.

**COTELIER** (Jean-Baptiste), érudit français, né en 1629 à Nîmes, mort le 12 août 1686 à Paris. Il se fit remarquer par une intelligence précoce, et entendait à douze ans l'hébreu et le grec. En 1667, il fut adjoint à Du Cange pour le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale, et en 1676 il eut la chaire de langue grecque au Collége royal. Il a édité, avec d'excellentes notes : *Patres ævi apostolici* (Paris, 1672, 2 vol. in-fol.); *Monumenta ecclesiæ græcæ* (Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol.). La Bibliothèque nationale possède de lui 9 vol. in-fol. de manuscrits sur les antiquités ecclésiastiques

Cf. Niceron : *Mémoires*.

**COTERIE.** L'esprit de coterie, aussi ancien que la société elle-même, a pour effet de former entre certains groupes d'individus une association d'intérêts prête à se défendre par tous les moyens et à immoler à son profit tous les intérêts contraires. Il y a des coteries politiques, religieuses, scientifiques, qui, pour conserver l'honneur ou les profits d'une situation acquise, sacrifieront le bien public, la vérité, la justice. Est-il donc étonnant qu'il y ait des coteries littéraires entraînées à soutenir la réputation de leurs membres aux dépens du bon sens et du goût? Les coteries mettent en commun, avec leurs intérêts, des maximes convenues, qui passent à l'état de principes, des préjugés qui peuvent être aussi sincères que contraires à la raison. Aussi arrive-t-il que plusieurs d'entre elles s'imaginent, en défendant leur cause, défendre celle du juste, du vrai et du beau. Le malheur est que, pour les coteries, toujours la fin justifie les moyens; de là, quand la politique ou la religion sont en jeu, l'emploi de la persécution contre les dissidents, et quand il ne s'agit que de littérature, le recours aux cabales. L'histoire de celles-ci est l'histoire même des coteries littéraires (voy. CABALES). Chaque siècle a les siennes, et les époques classiques sont loin d'en être exemptes. Le XVIIe siècle en a vu de célèbres, avec ses salons, ses hôtels, ses ruelles, ses académies. Aussi Molière, qui a touché d'une main si ferme aux diverses plaies de son temps, a livré trois fois à la risée publique le fléau des coteries littéraires, dans *les Précieuses ridicules*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*. Dans celles-ci, il nous montre à l'œuvre une académie en train de former ses règlements, dont voici le dernier mot (acte III, sc. 2) :

> Nous serons, par nos lois, les juges des ouvrages;
> Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis :
> Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
> Nous chercherons partout à trouver à redire,
> Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire.

**COTHB-EDDYN** (Mahmoud ben Macoub), philosophe persan, né à Schyraz en 1237, mort à Tabariz en 1311. Astronome, logicien, géomètre, théologien et philosophe, il fit preuve de connaissances encyclopédiques dans ses divers traités. Ses *Commentaires sur les canons d'Avicenne* ont une grande réputation.

Un autre écrivain arabe du même nom, Mohammed COTHB-EDDYN, né à La Mecque, mort en 1580, est connu par deux ouvrages d'histoire : *la Foudre du Yémen* (Barc al Yemany), relatant la conquête du Yémen par Sinan pacha, général de Sélim II, et l'*Histoire de La Mecque*, depuis l'origine de Caabah jusqu'en 985 de l'hégire (1577 de J.-C.). Silvestre de Sacy en a donné la substance dans ses *Notices et extraits des manuscrits*, t. IV.

**COTIN** (l'abbé Charles), prédicateur et poëte français, né en 1604 à Paris, mort en 1682. Il fut aumônier du roi et prêcha seize carêmes à la cour ou dans les principales églises de Paris, avec plus de succès que ne le font croire les nombreux traits satiriques lancés contre lui par Boileau; mais il ne nous est pas possible de juger ses sermons, qu'il ne fit pas imprimer. Parmi ses écrits, ceux qui traitent de matières sérieuses ne sont pas dépourvus de qualités. Ceux dont le sujet est léger, surtout ses vers, sont en général précieux, obscurs et d'une froide médiocrité. On cite cependant quel-

ques pièces courtes d'un tour ingénieux, comme la suivante :

Iris s'est rendue à ma foi ;
Qu'eût-elle fait pour sa défense ?
Nous n'étions que nous trois : elle, l'Amour et moi,
Et l'Amour fut d'intelligence.

Cotin était un habitué de l'hôtel de Rambouillet; c'est là que naquit sa brouille avec Boileau, qu'il avait blâmé assez aigrement de se livrer à la satire. A l'inimitié de Boileau se joignit celle de Molière qui prit fait et cause pour son ami, et que l'abbé offensa, dit-on, personnellement en insinuant au duc de Montausier qu'il avait été joué dans le personnage d'Alceste. Molière le ridiculisa cruellement dans les *Femmes savantes*, sous les traits du pédant Trissotin, qu'il avait appelé d'abord Tricotin. La scène du *Sonnet à la princesse Uranie* était d'autant plus piquante qu'elle était vraie : Cotin ayant fait sous ce titre un sonnet pour Mme de Nemours, venait de le lire chez Mlle de Montpensier, lorsque Ménage survenant en prit connaissance sans qu'on lui nommât l'auteur et le trouva détestable. De là une dispute fameuse parmi les contemporains, et immortalisée par la scène de Molière. Cette satire en action, et prise dans le vif, accabla l'abbé Cotin, qui jusqu'alors avait répondu, et quelquefois avec verve, à ses ennemis; il ne dit plus rien, n'osa plus se montrer et fut abandonné de tous. Il avait été reçu à l'Académie française en 1655; l'abbé de Dangeau qui lui succéda fit à peine son éloge.

On a de l'abbé Cotin : *la Jérusalem désolée, ou Méditations*, etc. (Paris, 1634, in-4); *Théoclée, ou la Vraie philosophie des principes du monde* (1646, in-4); *Recueil des énigmes de ce temps* (1646, in-12); *Recueil de rondeaux* (1650, in-12); *Traité de l'âme immortelle* (1655, in-4); *Poésies chrétiennes* (1657, in-8); *Œuvres mêlées* (1659, in-12); *Œuvres galantes, en prose et en vers* (1663-1665, 2 vol. in-12); *la Ménagerie* (La Haye, 1666, in-12), satire contre Ménage; *la Critique désintéressée sur les satires du temps* (Paris, 1666, in-8), factum contre Boileau.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

**COTOLENDI** (Charles), littérateur français, né à Aix (Provence) ou à Avignon, mort vers 1710. Il est connu surtout par ses attaques contre Saint-Évremond. Il les commença, sous le pseudonyme de Dumont, par une *Dissertation* sur les Œuvres de cet écrivain (Paris, 1698, in-12), à laquelle Boyer de Rivière répondit par l'*Apologie des œuvres de Saint-Évremond* (Paris, 1698, in-12); il répliqua par un autre factum : *Saint-Evremoniana, ou Dialogue des nouveaux dieux* (Paris, 1700, in-12). On cite encore : *Nouvelles de Michel Cervantès*, traduites de l'espagnol (Paris, 1681, in-12); *Vie de saint François de Sales* (Paris, 1689, in-4); *Arlequiniana* (Paris, 1694, in-12), compilation de bons mots et d'histoires plaisantes, que l'auteur prétend recueillies des conversations d'Arlequin, etc.

Cf. Le P. Bougerel : *les Hommes illustres de Provence*; — Desmaizeaux : *Vie de Saint-Evremond*.

**COTTA** (Caius Aurelius), orateur romain, né en 124 avant J.-C. Consul en 75, il eut ensuite la Gaule pour province. Il est placé parmi les orateurs de son temps à côté de Caius César; Cicéron, qui plaida contre lui à ses débuts, signale la subtilité de son éloquence et la vigueur de son argumentation. Il l'a placé parmi les interlocuteurs du *de Oratore* et du *de Natura Deorum*. On a dans les fragments des *Histoires* de Salluste un exemple des discours de Cotta. — Il avait un frère, tribun du peuple en 95, et mentionné par Cicéron comme un orateur médiocre et affectant un langage sans élégance.

Cf. Meyer : *Fragmenta oratorum romanorum*, p. 338.

**COTTA** (Giambattista), poëte lyrique italien, né en 1608 à Tende (comté de Nice), où il mourut en 1738. Il fut vicaire général des Augustins. Poëte religieux, il a laissé un recueil d'hymnes et de sonnets, intitulé *Dio* (Gênes, 1709, in-8; Venise, 1722, in-8; Nice, 1783).

Cf. G. della Torre : *Elogio storico-critico di G.-B. Cotta* (Nice, 1738, in-8); — Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

**COTTIN** (Sophie Ristaud, Mme), femme auteur française, née en 1773 à Tonneins, morte le 25 août 1807. Mariée à un banquier de Bordeaux et veuve à l'âge de vingt ans, elle montra d'abord, dans quelques pièces de vers et des morceaux en prose, le talent naturel et facile qu'avait développé en elle une bonne éducation. Elle avait vingt-cinq ans lorsqu'elle publia son premier volume, et, comme elle mourut à trente-quatre ans, elle ne put produire que peu d'ouvrages. Les quatre premiers, *Claire d'Albe* (1798), *Malvina* (1800), *Amélie Mansfield* (1802) et *Mathilde* (1805) sont des romans d'amour; dans le dernier, *Élisabeth ou les Exilés de Sibérie* (1806), la piété filiale s'élève à l'héroïsme. Toutes ces œuvres, dont le succès trahit l'auteur, quelque temps abritée sous le pseudonyme de « l'auteur de *Claire d'Albe* », se distinguent par une action simple, enchaînée, intéressante, une sensibilité communicative, un style naturel et des récits gracieux, avec un coloris parfois très-poétique, des études vraies, mais peu profondes, du cœur humain. On cite encore d'elle *la Prise de Jéricho*, poëme en prose, imprimé d'abord dans les *Mélanges* de Suard. Édités plusieurs fois séparément dans le format in-12, les romans de Mme Cottin ont été réunis par A. Petitot (Paris, 1817, 5 vol. in-8; 1823, 9 vol. in-18).

Cf. Petitot : *Notice*, en tête de son édition; — Auguis : *Notice historique sur madame Cottin*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, ch. XXII, t. II.

**COTTON** (le P. Pierre), théologien français, né en 1564 à Néronde (Forez), mort le 19 mars 1626 à Paris. Après avoir fait son droit, il entra chez les Jésuites et acquit de la réputation comme prédicateur. Il devint le confesseur de Henri IV, et obint le rappel de son ordre. L'ascendant qu'il avait su prendre sur l'esprit du roi fit naître ce jeu de mots : « Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles. » Il fut ensuite confesseur de Louis XIII. On cite de lui, outre quelques écrits théologiques, une *Lettre déclaratoire de la doctrine des jésuites, conforme aux doctrines du concile de Constance* (Paris, 1610, in-12), où il tâchait de réfuter les accusations élevées contre son ordre à propos de l'attentat de Ravaillac. On y répondit par l'*Anti-Cotton, dans lequel on prouve que les jésuites sont coupables et auteurs du parricide commis en la personne de Henri IV* (Paris, 1610, in-12).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. VI.

**COTTON** (Sir Robert), antiquaire anglais, né en 1570, mort en 1631. Il s'est rendu célèbre par le soin qu'il mit à recueillir les registres, chartes et écrits de toute espèce relatifs à l'histoire d'Angleterre. Sa riche collection de documents, augmentée encore par son fils et son petit-fils, devint, en 1706, la propriété de l'État et fut déposée, en 1757, au British Museum. Malheureusement, dans un incendie arrivé en 1731, cent onze des plus précieux manuscrits avaient été brûlés. Ceux qui restent forment, sous le titre de *Bibliothèque cottonienne* (Cottonian library), une des principales sections de la grande bibliothèque du British Museum. Cotton fut l'ami et le collaborateur de Camden. Il a été dressé deux inventaires de la collection cottonienne : *Catalogus librorum Bibliot. cottonianæ*, par Th. Smith (Oxford, 1696, in-fol.)

et *Catalogue of the manuscripts in the Cottonian Library*, par Planta (Londres, 1802).

Cf. Smith : *Vie de Cotton*, en tête du *Catalogue*; — *Biographia britannica*.

**COTTON** (Charles), poëte anglais, né en 1630, mort en 1687. Il a imité Scarron dans ses poésies burlesques. Son principal ouvrage est *Scaronnides, ou Virgile travesti* (Londres, 1678), où il a exercé sa verve sur les Ier et IVe chants de l'*Enéide*. Outre plusieurs poésies dans le même genre, comme le *Railleur raillé*, dialogues de Lucien travestis en vers burlesques (Scoffer scoffe, etc.; Ibid., 1675, in-8), on lui doit une traduction anglaise des *Essais* de Montaigne, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été souvent réimpr. (Londres, 1751, 13e édit.).

Cf. John Hawkins : *Life of Cotton*, dans la *Biogr. Brit.*

COUCOU (LE) ET LE ROSSIGNOL, poëme de Chaucer (voy. ce nom).

**COUCY** (Raoul DE), trouvère du XIIIe siècle. Neveu de Raoul Ier, sire de Coucy, qui le fit châtelain, c'est-à-dire gouverneur de son château, il est célèbre par ses amours avec la dame du Faël, ou de Fayel. Il périt, dans la troisième croisade, au siége de Saint-Jean d'Acre, et chargea son écuyer de porter son cœur à la dame qu'il aimait. Le cœur tomba entre les mains du seigneur du Faël, qui le fit manger à sa femme; celle-ci se laissa ensuite mourir de faim. Cette légende a été rapportée à plusieurs poëtes du moyen âge, entre autres à Guillaume de Cabestaing. Mise en récit par Boccace, par la reine de Navarre, puis par divers auteurs anglais, allemands et espagnols, elle a été portée au théâtre, en prenant pour titre le nom d'une héroïne imaginaire, Gabrielle de Vergy. Du Belloy l'a particulièrement traitée avec succès,

Les pièces de R. de Coucy ont presque toutes pour objet d'exprimer le regret qu'il éprouve de quitter sa dame en partant pour la croisade :

> Chascun pleure sa terre et son païs
> Quant il se part de ses coraux amis.
> Mès nul partir sachiez, que que nus die
> N'est dolereus que d'ami et d'amie.

M. Fr. Michel a réuni les *Chansons* attribuées au « chatelain de Coucy » (1830, gr. in-8). On en trouve vingt-quatre dans l'*Essai sur la musique*, de Laborde. Elles ont été traduites par Legrand d'Aussy et Mouchet.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII; — Crapelet : *Histoire de Coucy et de la dame de Fayel* (1829); — De Belloy : *Œuvres complètes*, t. IV; — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (1854).

**COUCY** (Mathieu DE), ou COUSSY, chroniqueur français du XVe siècle, né au Quesnoy-le-Comte, en Hainaut. Il continua la *Chronique* de Monstrelet, du 20 mai 1444 au 22 juillet 1461. Ce récit, qui est une source importante, souvent unique pour cette courte époque, a été publié par Godefroy, dans l'*Histoire de Charles VII* (1661), et par J.-A. Buchon, dans ses *Chroniques nationales* (1827).

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

COUFIQUE (ALPHABET) ou CUFIQUE, ancien alphabet arabe actuellement abandonné. Son nom vient de Coufa sur l'Euphrate, ville célèbre par ses écoles de grammaire. Il ressemble assez à l'ancien alphabet syrien appelé Estranghelo. L'écriture coufique, aujourd'hui remplacée par l'écriture dite *neski*, se distingue de celle-ci par l'absence de points voyelles : elle est par cette raison d'une lecture plus difficile. Les formes de ses lettres se prêtent à l'ornementation, et l'on s'est servi de l'alphabet coufique pour les inscriptions et les légendes des monnaies et des médailles, même après sa déchéance comme alphabet usuel.

Cf. Lindberg : *Médailles et manuscrits cufiques* (1830).

**COULANGES** (Philippe-Emmanuel, marquis DE), chansonnier français, né en 1631 à Paris, mort en 1716. Mme de Sévigné, sa parente et son amie, nous le représente « toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition. » Dans cette disposition d'esprit et de caractère, il renonça à la magistrature, afin de composer plus à son aise de joyeux couplets. Mme de Sévigné dit encore qu'il « réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste qu'il s'y donnât tout entier. » Le *Recueil de chansons* de Coulanges a été publié par lui-même (Paris, 1698, 2 vol. in-12). Ses *Lettres*, qui accompagnent celles de Mme de Sévigné, sont d'un style facile. Ses *Mémoires* ont été édités par Monmerqué (Paris, 1820, in-8 et in-12).

Sa femme, Marie-Angélique DU GUÉ BAGNOLS, marquise DE COULANGES, née en 1641, morte en 1723, dut à sa réputation d'esprit et à l'estime de Mme de Maintenon de grands succès à la cour. Mme de Sévigné montre dans ses *Lettres* une tendre affection pour elle. Les *Lettres* de la marquise de Coulanges, qui ne sont qu'au nombre de cinquante, ont suffi, par leur charme, à lui donner une place distinguée parmi les femmes qui ont écrit. Leur plus bel éloge, c'est qu'elles ne souffrent pas du voisinage de celles de Mme de Sévigné, à la suite desquelles on les publie d'ordinaire.

Cf. Walckenaer : *Mémoires sur madame de Sévigné*.

**COULON** (Louis), érudit français, né en 1605 à Poitiers, mort en 1664. Il passa de 1620 à 1640 chez des Jésuites, puis entra dans le clergé séculier. On a de lui : *Lexicon homericum* (Paris, 1643, in-8); *Histoire des Juifs* (Paris, 1643, 3 vol. in-12); *Traité historique des rivières de France* (Paris, 1644, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

COUP DE THÉATRE. Ces mots désignent un effet de scène rapide, imprévu, marquant un changement soudain dans une action dramatique et dans la situation des personnages. C'est le signal brusque, éclatant, d'une péripétie (voy. ce mot). Il consiste quelquefois en un seul mot contenant toute une révélation, plus souvent dans un incident, une surprise, une rencontre, une reconnaissance, un ordre du souverain, ou, comme chez les anciens, l'intervention d'un dieu.

Le coup de théâtre est également en usage dans la tragédie, le drame, la comédie, le simple vaudeville. C'est par un coup de théâtre consistant en un, deux ou trois mots, que, dans *le Cid*, Rodrigue apprend que l'insulteur contre lequel il doit venger son père est « ... le père de Chimène, » ou que, dans *Horace*, Curiace est informé qu'il est choisi avec ses deux frères pour combattre leurs plus proches et leurs plus chers alliés. Un des coups de théâtre les plus pompeux que l'on connaisse est, dans *Athalie*, la manifestation soudaine, aux yeux de la reine, du jeune Joas dans un royal appareil. Molière a employé les coups de théâtre dans ses plus grandes œuvres, et souvent avec beaucoup de bonheur, comme dans l'*Avare*, où il met face à face le fils qui emprunte à usure et le père qui se trouve être l'usurier. Dans *Tartufe*, on en compte au moins trois, depuis la scène où la déclaration amoureuse de l'hypocrite est interrompue par l'intervention du mari sortant de sa cachette, jusqu'au dénoûment amené d'une façon inattendue par la justice clairvoyante du grand roi. Le drame moderne a usé et abusé des coups de théâtre, en les produisant par des moyens matériels, le poignard, le poison, l'arme à feu, les changements à vue, les déguisements, les lettres perdues ou retrouvées, les anneaux, les croix et autres signes extérieurs de reconnais-

sance. Cette multiplicité d'effets qui supposent beaucoup d'entente de la scène, donne à l'art dramatique quelque chose d'artificiel et de mécanique; à force d'être attendus, ils finissent par ne plus produire d'impression (voy. RECONNAISSANCE).

Cf. Babault : *Annales dramatiques*.

**COUPART**, auteur dramatique français, né en 1780 à Paris, mort en 1848. Il a fait représenter : *Honneur et richesse*, vaudeville, avec Varin (1799); *le Cadi dupé*, mélodrame en trois actes, avec Servières (1801); *les Mères proposent et les filles disposent*, vaudeville, avec Brazier (1801); *Lucile, ou l'Amour à l'épreuve*, comédie en un acte, en prose (1803); etc. Il a publié : *Chansons d'un employé mis à la retraite* (Paris, 1829, in-18).

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*.

**COUPÉ** (l'abbé Jean-Marie-Louis), littérateur français, né le 18 octobre 1732 à Péronne, mort le 10 mai 1818. Il fut professeur de rhétorique au collége de Navarre et conservateur des titres de généalogie à la Bibliothèque royale. On a de lui deux grands recueils : *Variétés littéraires et historiques* (Paris, 1786-1788, 8 vol. in-8), et *Soirées littéraires* (Ibid., 1795-1801, 20 vol. in-8), dont le second contient la traduction du *Théâtre de Sénèque*, des *Œuvres d'Hésiode*, etc.; puis *Dictionnaire des mœurs* (Ibid., 1773, in-8); *Spicilége de littérature ancienne et moderne* (Ibid., 1802, 2 vol. in-8); etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

COUPE ENCHANTÉE (LA), comédie de La Fontaine (voy. ce nom).

COUPLET, assemblage de vers dans un rhythme et un ordre de rimes déterminées, considéré surtout comme faisant partie d'une chanson. Le couplet est à la chanson ce que la strophe est à l'ode. Il se termine d'ordinaire par un ou plusieurs vers répétés à la fin des couplets suivants, et qui composent le refrain; un des grands mérites du couplet est de ramener ce refrain d'une façon à la fois naturelle et piquante. Il y a autant de sortes de couplets que de chansons; il y en a de bachiques, d'érotiques ou grivois, de satiriques, d'historiques, etc. Quelquefois le couplet n'a pas l'étendue de la chanson; ce n'est qu'une épigramme chantée, avec un trait final en guise de refrain. Le caractère satirique suffit souvent pour faire donner le nom de couplets à une suite de stances qui ne se réunissent pas en une chanson; tels furent les fameux couplets qui firent tant de bruit autour du nom de J.-B. Rousseau.

Les couplets ont eu longtemps une place importante dans certaines œuvres dramatiques. C'est par eux que le vaudeville autrefois se distinguait de la comédie. Avant la liberté des théâtres, les scènes secondaires de Paris ne pouvaient jouer que des pièces à couplets. Le couplet de vaudeville ne devait pas être un hors-d'œuvre; il se rattachait à l'action, continuait le dialogue et souvent était coupé en dialogues lui-même, et chanté tour à tour ou simultanément par deux ou plusieurs personnages. Dans ce dernier cas, on l'appelait couplet d'ensemble. Il faut citer à part, dans la comédie-vaudeville, le couplet final destiné à réclamer les suffrages du public. C'était une variante, souvent très-spirituelle, de l'ancien *plaudite, cives*, des comédies latines. Il y avait quelquefois un couplet d'annonce, qui tenait lieu de prologue. Dans certains vaudevilles, surtout dans les revues de fin d'année, on avait introduit d'assez longues séries de vers se chantant ou plutôt se psalmodiant sans interruption, sur les mêmes rimes. On appelait ces récits ou descriptions chantés, couplets de facture. — Dans les anciennes chansons de geste, on désignait aussi par le nom de couplet ou *laisse*, toute une suite de vers roulant sur le même son final, rime ou assonance. Ajoutons enfin que les hymnes et proses de l'Église se divisaient aussi en couplets.

**COURCELLES** (Pierre DE), littérateur français du XVIe siècle, né en Touraine. Il a publié *la Rhétorique française* (Paris, 1557, in-4), livre qui n'est pas sans intérêt pour l'étude de l'éloquence à cette époque.

**COURCELLES** (Marie-Sidonia DE LÉNONCOURT, marquise DE), écrivain français, née en 1651, morte en 1685. D'une riche famille de Lorraine, elle resta orpheline, et, à quatorze ans, épousa le marquis de Courcelles, neveu du maréchal de Villeroy. A peine mariée, elle se brouilla avec le marquis et fut conduite dès l'âge de quinze ans, par son caractère indépendant et léger, à une vie d'aventures galantes. Elle a laissé d'elle-même le portrait le plus séduisant, avec le détail de toutes les grâces et perfections de sa personne. Après avoir dédaigné les avances de Louvois, elle s'éprit du marquis de Villeroy, qu'elle quitta pour des amours plus vulgaires. Convaincue d'adultère, elle fut condamnée et s'enfuit à Genève. Là le plus dévoué de ses amants, Brulart du Boulay, a réuni les *Mémoires* et la *Correspondance* de Mme de Courcelles, pour les faire lire à des amis. Chardon de La Rochette les a publiés, sous ce titre : *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même, suivie de ses lettres* (Paris, 1808, in-12). On en a donné, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, une nouvelle édition (Paris, 1855, in-18). Ce volume, malgré de grosses négligences de style, peut être rapproché des *Lettres* de Mme de Sévigné pour l'esprit et pour la grâce.

Cf. Walckenaer : *Mémoires sur madame de Sévigné*, t. IV; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

**COURCELLES** (Jean-Baptiste-Pierre JULIEN, chevalier DE), généalogiste français, né le 14 septembre 1759 à Orléans, mort le 24 juillet 1834, à Saint-Brieuc. D'abord notaire à Orléans, il vint à Paris et acheta le cabinet héraldique de Viton de Saint-Allais. On a de lui : *Dictionnaire universel de la noblesse de France* (Paris, 1820, 5 vol. in-8); *Dictionnaire historique des généraux français* (Paris, 1820-23, 9 vol. in-8); *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe* (Paris, 1821-1830, 12 vol. in-4); etc.

**COURCHAMPS** (le comte DE), auteur supposé des *Souvenirs de la Marquise de Créqui* (voy. CRÉQUI).

**COURCHETET D'ESNANS** (Luc), historien français, né en 1695 à Besançon, mort le 2 avril 1776 à Paris. Il fut nommé, en 1742, intendant de la maison de la reine et en 1748, censeur royal. Il a laissé des ouvrages dont le style est très-négligé, mais qui sont consultés avec fruit : *Histoire des négociations et du traité de paix des Pyrénées* (Amsterdam [Paris], 1750, 2 vol. in-12); *Histoire du traité de paix de Nimègue* (Ibid., 1754, 2 vol. in-12); *Histoire du cardinal de Granvelle* (Paris, 1761, in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**COURET DE VILLENEUVE** (Louis-Pierre), imprimeur et littérateur français, né le 29 juin 1749 à Orléans, mort le 20 janvier 1806. D'une famille qui avait acquis une réputation méritée dans l'art typographique, il imprima lui-même de bonnes éditions, entre autres la *Bibliothèque des poëtes italiens* (21 vol. in-8). Ruiné par les événements, il fut nommé professeur de grammaire générale à l'école centrale de Gand. Il a composé d'assez nombreux ouvrages, entre autres : *Journal de la religion* (Paris, 1791, 3 vol. in-12); *l'Anacréon français*, choix des meilleures chansons (Ibid.,

2 vol. in-8); *Bibliothèque d'un homme qui veut rire* (in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

COUREUR (LE), *der Renner*, poëme populaire allemand (voy. HUGUES DE TRIMBERG).

**COURIER DE MÉRÉ** (Paul-Louis), écrivain français, né le 4 janvier 1772 à Paris, mort le 10 avril 1825. Il fut élevé en Touraine, par son père, au domaine de Méré, et fut destiné à servir dans le corps du génie. Cependant, il apprit les langues anciennes, et quand il revint à Paris pour étudier les mathématiques, il se donna encore à l'étude du grec, dans laquelle il fit de grands progrès sous la direction de Vauvilliers, professeur au Collége de France. En 1791, il entra à l'École d'artillerie de Châlons, d'où il sortit, en 1793, comme lieutenant. En garnison à Thionville, il n'oubliait pas ses auteurs ; il écrivait alors : « Mes livres font ma joie et presque ma seule société... J'aime surtout à relire ceux que j'ai déjà lus nombre de fois. » Envoyé à l'armée de la Moselle en 1794, et nommé capitaine l'année suivante, il apprit, devant Mayence, la mort de son père, et partit sans congé pour aller consoler sa mère. Il échappa, grâce au crédit de ses amis, aux conséquences de cet acte d'indiscipline, et fut envoyé dans le Midi, où il tint garnison à Toulouse. Un de ses camarades de cette époque nous le montre alors grand, mince et maigre, avec une bouche largement fendue, de grosses lèvres, un visage marqué de petite vérole, fort laid en un mot, mais d'une laideur animée et dissimulée par la gaieté et l'esprit de la physionomie. Après avoir séjourné en 1798 à l'armée de Bretagne, il partit pour l'Italie, et écrivit de Rome, le 8 janvier 1799, au sujet des mutilations exercées par nos soldats dans les bibliothèques et les musées, la première lettre où son talent s'offre à nous dans tout son relief et toute sa grâce. Il avait les idées de la génération de 89, mais non l'enthousiasme ; l'idéal de la Grèce était le sien. Entre la République et le Consulat ou l'Empire, il tenait pour Praxitèle. Naturellement brave, il faisait son devoir de soldat ; il se distingua même à Civita-Vecchia ; mais, autant qu'il le pouvait, il s'échappait pour faire des recherches dans les bibliothèques. De retour en France avec l'armée, il débuta, en 1802, dans le *Magasin encyclopédique*, par un article *Sur une nouvelle édition d'Athénée par M. Schweighæuser*. Nommé chef d'escadron et envoyé à Plaisance, il y écrivit, le 2 mai 1804, une lettre célèbre dans laquelle il racontait comment s'y fit la proclamation de l'Empire ; c'est la plus spirituelle et la plus méprisante parodie. Après avoir fait la campagne du royaume de Naples sous le général Reynier, et avoir rempli plusieurs missions militaires, avec courage et habileté, il reçut l'ordre d'aller joindre son régiment à Vérone ; mais, au lieu d'obéir, il s'enferma deux mois à Résine, près de Portici, pour y travailler à la traduction de deux traités de Xénophon. Rentré à Paris après avoir donné sa démission le 15 mars 1809, il demanda à reprendre du service, et fut envoyé en Allemagne. Il assista dans l'île de Lobau aux effroyables désastres dont elle fut le théâtre. Lui-même tomba d'épuisement sur le champ de bataille, il fut transporté à Vienne, d'où il partit sans permission. Ce fut la fin de sa vie militaire. Après quelque séjour en Suisse, il passa à Florence, où l'attirait un manuscrit grec de *Daphnis et Chloé*, que possédait la bibliothèque de San-Lorenzo et qu'il avait déjà feuilleté. On savait qu'une lacune existait dans les traductions du premier livre de cette gracieuse pastorale ; on la croyait de six ou sept lignes, elle était de six ou sept pages, et tout le morceau inédit se trouvait dans le manuscrit lu par Courier, qui se mit à le copier avec ardeur. Il paraît qu'après avoir fait cette copie, il mit dans le précieux manuscrit une feuille de papier tachée d'encre, qui rendit illisible plusieurs mots d'une page. A ce pâté fameux il joignit l'attestation suivante : « Ce morceau de papier, posé par mégarde dans le manuscrit pour servir de marque, s'est trouvé taché d'encre : la faute en est toute à moi, qui ai fait cette étourderie ; en foi de quoi j'ai signé : COURIER. Florence, le 10 novembre 1809. » Cette explication fut loin d'être généralement admise par le monde savant. Courier répondit aux récriminations par la *Lettre à M. Renouard* (1810), qui est véritablement le premier de ses pamphlets. Elle était accompagnée de la traduction complète de *Longus*. L'autorité se mêla de la querelle, et l'on saisit les exemplaires de cette traduction. « J'ai deux ministres à mes trousses, écrivait Courier le 12 septembre, dont l'un veut me faire fusiller comme déserteur ; l'autre veut que je sois pendu pour avoir volé du grec. » L'affaire ne s'apaisa que l'année suivante.

La chute de l'Empire ouvrit à Courier une nouvelle carrière. Marié à la fille de l'helléniste Clavier, et établi à La Chavonnière, près de Tours, il lança de là des pamphlets politiques dont la réputation, fort méritée du reste, a fait oublier un peu le mérite de ses autres écrits. Déjà, le 10 décembre 1816, il avait mis au jour sa *Pétition aux deux Chambres* contre les excès de la réaction religieuse dans les campagnes. Il écrivit ensuite, à propos des tracasseries qu'il avait à subir de la part du maire de Véretz, dont dépendait La Chavonnière : *Paul-Louis Courier, ancien chef d'escadron au 1er régiment d'artillerie à cheval, membre de la Légion d'honneur, à Messieurs les juges du tribunal civil de Tours* (1818, in-8) ; *Procès de Pierre Clavier, dit Blondeau, pour prétendus outrages faits à M. le maire de Véretz* (1819, in-8). S'étant présenté à l'Académie des inscriptions et ayant échoué, il publia une *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1819, in-8), factum piquant, mais d'une grande inconséquence, puisqu'il avait désiré faire partie de la Compagnie qu'il dénigrait si vivement.

Voici, par ordre de dates, les autres pamphlets de Courier : *Lettre particulière* (1820, in-8) ; *Seconde lettre particulière* (1820, in-8) ; *A Messieurs du Conseil de préfecture de Tours, Paul-Louis Courier, cultivateur* (1820, in-8) ; *Lettres au rédacteur du* Censeur (1820, in-8) ; *Simple discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, à l'occasion d'une souscription proposée par S. E. le ministre de l'intérieur, pour l'acquisition de Chambord* (1821, in-8), l'un des plus célèbres écrits de l'auteur, et peut-être son chef-d'œuvre, qui lui valut deux mois de prison à Sainte-Pélagie ; *Aux âmes dévotes de la paroisse de Véretz* (1821, in-8) ; *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron* (1821, in-8) ; *Pétition à la Chambre des députés, pour des villageois que l'on empêche de danser* (1822, in-8) ; *Réponse aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier, vigneron* (1822, in-8) ; *Livret de Paul-Louis, vigneron, pendant son séjour à Paris* (1823, in-8) ; *Gazette de village* (1823, in-8) ; *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais* (1823, in-8) ; *Pamphlet des pamphlets* (1824, in-8). Ce dernier écrit, où il a fait la théorie du pamphlet et où il a tâché de le venger des mépris, serait, au jugement d'Armand Carrel, « ce que l'on peut citer dans notre langue de plus achevé comme goût et de plus merveilleux comme art. » En laissant ce que ces éloges ont d'exagéré, il reste sans contredit des pages très-remarquables à tous les points de vue. L'année qui suivit la publication du *Pamphlet des pamphlets*, Courier fut assassiné d'un coup de fusil par son garde, au milieu de ses bois.

En traduisant le fragment inédit de Longus, en le joignant et l'assortissant à la version d'Amyot, en corrigeant cette version sur beaucoup de points, Courier fit l'essai de ce style à la gauloise, qu'il s'appropria ensuite, qu'il appliqua à d'autres traductions et même à des sujets tout modernes, et qu'il fit enfin servir à son personnage politique de paysan tourangeau. Ce n'est pourtant pas là tout le secret de sa prose si méditée et si savante ; il faut y joindre le sentiment de l'antique et du grec. On lui a reproché d'affecter les phrases prestes et courtes, de s'en faire une manière, qui se trahit par le grand nombre de vers tout faits mêlés à sa prose. A son rare talent d'écrire il faut ajouter sa fine ironie, son goût épuré, qui ne le préserve pas de la tentation du paradoxe, et sa théorie littéraire qui consiste à préférer les œuvres courtes et artistement travaillées aux œuvres de longue haleine, et qu'il a traduite par ces mots : « Peu de matière et beaucoup d'art. » Sans rabaisser le mérite de ses œuvres politiques, les purs lettrés se plaisent surtout à ses *Lettres*, dont il paraît avoir retouché la forme à loisir. « Il imitait les anciens, dit Sainte-Beuve, sans fatigue et avec un art adorable dans de petits sujets, soit qu'il adressât à sa cousine, Mme Pigale, du pied du Vésuve, des contes dignes de Lucius et d'Apulée, soit qu'au bord du lac de Lucerne, du pied du Righi, il envoyât à M. et à Mme Thomassin des idylles malicieuses et fraîches où il aime à montrer toujours, à côté des jeunes filles joueuses ou effrayées, le rire du Satyre. Ce sont de petites scènes parlantes, achevées, faites pour être ciselées sur une coupe antique, sur une de ces coupes que Théocrite proposait en prix à ses bergers. »

Outre les publications dont nous avons donné les titres et les dates, on a de Courier : *Eloge d'Hélène*, imité d'Isocrate (1803, in-8) ; *Pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé* (Florence, 1810, in-8, souvent réimpr.) ; *Du commandement de la cavalerie et de l'équitation, deux livres de Xénophon, traduits par un officier d'artillerie à cheval* (1813, in-8) ; *La Luciade, ou l'Ane de Lucius de Patros*, texte grec, avec la traduction en regard et des notes (1818, in-12) ; *Prospectus d'une traduction nouvelle d'Hérodote, contenant un fragment du livre III et la préface du traducteur* (1822, in-8) ; *Notes sur les Amours de Théagène et Chariclée* (1822-1823, in-18). Il existe plusieurs éditions des *Œuvres* de Courier ; les plus estimées sont celles d'Armand Carrel, qui a donné : *Œuvres de Paul-Louis Courier* (Paris, 1834, 4 vol. in-8) ; *Pamphlets politiques et littéraires de Paul-Louis Courier* (Paris, 1838, 2 vol. in-8).

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains* ; — Armand Carrel : *Essai sur la vie et les œuvres de Paul-Louis Courier*, en tête de ses éditions ; — Charles Magnin : *Causeries*, t. I ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

**COURNAND** (Antoine DE), littérateur français, né en 1747 à Grasse, mort le 25 mai 1814. Il reçut les ordres, enseigna la rhétorique dans divers collèges et fut nommé, en 1784, professeur de littérature française au Collège de France. En 1791, il se maria. Il essaya, dans divers poëmes et dans des traductions, de lutter contre l'abbé Delille, mais avec peu de succès. On a de lui : *Essai sur les différents styles dans la poésie*, poëme en quatre chants (Paris, 1780, in-8) ; *les Quatre âges de l'homme*, poëme (Ibid., 1785, in-12) ; *la Liberté, ou la France régénérée*, poëme (Paris, 1789, in-8) ; *l'Achilléide*, poëme imité de Stace (Paris, 1808, in-12) ; *les Géorgiques*, traduites en vers, de Virgile (Paris, 1805, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**COURONNE**, recueil de poésies grecques (voy. MÉLÉAGRE).

**COURONNE** (DISCOURS POUR LA). — Voyez DÉMOSTHÈNE et ESCHINE.

**COURONNE TRAGIQUE** (LA), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

**COURONNEMENT DE LOOYS**, cinquième branche de la geste de *Guillaume au court-nez* (voy. ces mots).

**COURONNÉS** (VERS). — Voyez ÉCHO.

**COURS**, titre d'ouvrages. Ce mot, qui désigne la suite des leçons d'un professeur sur un sujet donné et pendant une période déterminée, a servi à désigner les livres résultant de la publication de ces leçons, après des remaniements plus ou moins sérieux. Tels sont : le *Cours d'études* de Condillac, le *Cours de sciences* du P. Buffier, le *Cours de belles-lettres* de Batteux, le *Cours de littérature* de la Harpe, le *Cours d'Études historiques* de Daunou, le *Cours de littérature dramatique* de Geoffroy, etc., et, plus près de nous, les Cours d'histoire, de philosophie et de littérature des Guizot, des Cousin, des Jouffroy, des Saint-Marc Girardin, monuments durables d'un brillant enseignement.

**COURS D'AMOUR.** Ces singuliers tribunaux, qui s'établirent en France, du XIIe au XIVe siècle, pour juger les questions d'amour et de galanterie, eurent une origine toute littéraire : ils durent leur naissance à une simple chanson, le *tenson* ou *jeu parti*. Ce dialogue poétique entre deux troubadours devint une espèce de tournoi auquel ils se provoquaient, comme les Minnesingers d'Allemagne, en présence des dames et des chevaliers. Bientôt les assistants furent pris pour juges ; ils s'organisèrent en cours, dont la présidence fut dévolue aux dames, et qui rendirent des arrêts. Jean Nostradamus, le père de l'astrologue et l'historien des troubadours, dit expressément que ces poëtes, « entre-parlants ensemble de quelque belle et subtile question d'amours, et où ils n'en pouvoient accorder, il les envoyoyent pour en avoir la deffinition aux dames illustres présidentes, qui tenoyent cour d'amour ouverte et plénière à Signe et à Pierrefitte, ou à Romanin ou à autres, et là dessus en faisoyent arrêts qu'on nommoit lous arrests d'amours. »

L'existence des cours d'amour, qui a été contestée, n'est pas douteuse. Maître André, chapelain de la cour de France, dans un traité latin de la seconde moitié du XIIe siècle, le *De arte amatoria et reprobatione amoris*, en parle comme d'une institution déjà ancienne et qui aurait eu pour auteur un des chevaliers d'Arthur. Il nous montre les femmes ayant la haute main dans ces procès galants où les décisions se rendent en leur nom : *de Dominarum judicio*. Parmi les plus illustres figurent, à la cour d'Avignon, Laure de Noves, la femme de Hugues de Sade et sa tante, Phanette, la première immortalisée par l'amour de Pétrarque, mais toutes deux célèbres en leur temps par leur habileté à « romancer en toute sorte de rhythme provençale ». Les cours d'amour ne florissaient pas seulement dans la Provence. On cite encore, au XIIe siècle, celles que présidaient les comtesses de Champagne et de Flandre et la reine Eléonore de Guyenne. Le nombre des dames juges variait beaucoup ; il était de quatorze à Avignon, de soixante à la cour de Champagne. Des chevaliers pouvaient assister, comme experts et jurisconsultes ès galanterie, mais ils ne paraissent pas avoir eu voix délibérative. Parfois il y avait appel d'une cour à l'autre, et jugement en cassation. Les cours d'amour eurent la prétention de régler législativement toute la matière de la galanterie ; il y eut un code en trente et un articles, et les arrêts rendus firent jurisprudence. On vit même une cour des dames, assemblée en Gascogne, promulguer une « constitution perpétuelle ».

Les cours amoureuses avaient les unes pour les autres beaucoup de déférence. « Nous n'osons, dit la reine Eléonore, contredire l'arrêt de la comtesse de Champagne, qui a déjà prononcé sur un semblable sujet. »

Les questions discutées par les troubadours dans leurs tensons et soumises au jugement des dames étaient d'ordinaire subtiles, quintessenciées et se rapportaient moins aux actes qu'aux sentiments; les débats les mettaient souvent en dehors ou au-dessus de la morale vulgaire. C'était, par exemple, un principe que le mariage n'est pas une excuse légitime contre l'amour, et, un jour, le troisième des calendes de mai 1174, deux troubadours ayant plaidé cette question : « L'amour peut-il exister entre légitimes époux ? » la cour, présidée par la comtesse de Champagne, se prononça pour la négative; elle la motivait, il faut le dire, sur ce fait que l'amour ne doit rien qu'à lui-même, accorde librement et obtient gratuitement, tandis que les époux sont tenus par devoir de subir réciproquement leurs volontés. Chaucer a pris les cours d'amour pour sujet d'un de ses poëmes chevaleresques. Martial d'Auvergne a publié, au XV<sup>e</sup> siècle, en bonne forme judiciaire, un recueil d'*Arrêts d'amour* qui a été souvent réimprimé, mais ce n'est qu'une fiction, une fantaisie d'un procureur très-érudit. Les cours d'amour avaient disparu dès le siècle précédent, malgré les efforts du roi René d'Anjou pour les ranimer. Richelieu, en faisant juger par une assemblée une question de galanterie soulevée à l'Hôtel de Rambouillet, en a réveillé à peine le lointain souvenir.

Cf. Legrand d'Aussy : *Fabliaux et contes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles* (1779, 3 vol. in-12), t. I; — Raynouard : *Choix de poésies originales des troubadours*, t. II; — F. Diez : *Essai sur les cours d'amour*, traduit par le baron de Roisin (1842, in-8); — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (1854, in-8); — L. Lalanne : *Curiosités littéraires*.

**COURT** (Antoine), théologien protestant francais, né en 1696 à Villeneuve-de-Berg (Vivarais), mort en 1760 à Lausanne. Cet actif restaurateur du protestantisme en France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, a écrit une intéressante *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis XIV*, publiée par son fils (Villefranche [Genève], 1760, 3 vol. in-12).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**COURT DE GÉBELIN** (Antoine), érudit français, fils du précédent, né en 1725 à Nîmes, mort le 10 mai 1784. Il quitta le ministère évangélique pour se livrer à de longs travaux d'érudition. Fidèle toutefois à la cause de ses coreligionnaires, il fonda à Paris, en 1763, un bureau d'agence destiné à recueillir les vœux et les plaintes de tous les protestants français. Il eut la place de censeur royal et fut nommé président de la Société littéraire du Musée, qu'il avait contribué à fonder. C'est après vingt ans d'études assidues qu'il commença à publier l'ouvrage auquel il doit sa réputation, *le Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne* (Paris, 1775-1784, 9 vol. in-4). Tel qu'il est, ce vaste travail, qui est resté inachevé, comprend tout ce qui est nécessaire à l'intelligence complète du système de l'auteur. Le premier volume, *Allégories orientales*, est une explication de la mythologie ancienne, considérée d'un bout à l'autre comme une allégorie, ayant à la fois pour base les travaux des champs et les phénomènes astronomiques. Le deuxième volume, *Grammaire universelle*, a pour idée fondamentale que la parole est née avec l'homme, comme une conséquence nécessaire de sa nature, et que, partant, les premiers éléments de toutes les langues, aussi anciens que l'humanité, consistent en un certain nombre de sons naturels ayant partout le même sens, malgré les modifications qu'ils paraissent subir chez les différents peuples. Dans le troisième volume, *Histoire naturelle de la parole*, l'auteur considère les voyelles comme représentant les sensations et les consonnes les idées, et cherche à établir que, dans toute langue, l'écriture a été primitivement hiéroglyphique, chaque lettre figurant d'abord un objet naturel. Les cinquième et neuvième volumes sont des *Dictionnaires étymologiques de la langue latine et de la langue grecque*. Les autres s'occupent du monde primitif au point de vue de divers objets d'histoire et de science, et des réponses aux critiques qui avaient été faites sur l'ouvrage. L'érudition, fort étendue, de Court de Gébelin, est trop souvent gâtée par les conjectures, les rêveries, les hypothèses de l'imagination et l'esprit de système. Le manque de méthode et la diffusion du style ont contribué au discrédit où, malgré tant de recherches utiles, le *Monde primitif* est tombé.

On a du même : *les Toulousaines, ou Lettres historiques en faveur de la religion réformée* (Édimbourg [Lausanne], 1760, in-8); *Histoire naturelle de la parole, ou Grammaire universelle à l'usage des jeunes gens* (Paris, 1776, 1816, in-8); *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens* (Paris, 1780, in-8); *Devoirs du prince et du citoyen* (Paris, 1789, in-8). Il a coopéré, avec Franklin, Robinet, etc., à la publication des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* (Anvers, 1776 et suiv., 15 vol. in-8).

Cf. Rabaut Saint-Etienne : *Lettre sur la vie et les écrits de Court de Gébelin* (1784, in-4); — C.-F. d'Albon : *Eloge de Court de Gébelin* (1785, in-8).

**COURTILZ DE SANDRAS**. — Voyez SANDRAS DE COURTILZ.

**COURTIN** (Antoine DE), moraliste français, né en 1622 à Riom, mort en 1685. Attaché à notre ambassadeur en Suède, il plut à la reine Christine, qui le prit pour secrétaire de ses commandements. Il occupa aussi une place de confiance auprès de Charles-Gustave. Il fut ensuite résident général auprès des puissances du Nord. On a de lui : *Traité sur la jalousie* (Paris, 1674, in-12); *Traité de la paresse, ou l'Art de bien employer le temps* (Amsterdam, 1674, in-12; Paris, 1743, in-12); *Traité du Point d'honneur* (Paris, 1675, in-12), etc.

**COURTIN** (François), poëte français, né en 1659, mort le 5 janvier 1739. Fils de l'ambassadeur Honoré Courtin, il fut abbé du Mont-Saint-Quentin, en Picardie. Ami de La Fare, de Chaulieu et des autres membres de la Société du Temple, il n'a écrit que cinq *Épîtres*, assez médiocres, insérées dans les œuvres de Chaulieu.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII, p. 282.

**COURTIN** (Eustache-Marie-Pierre-Marc-Antoine), littérateur français, né en 1768 à Lisieux, mort en 1839. Avocat au parlement de Rouen, puis magistrat à la Cour impériale de Paris, il fut préfet de police dans les Cent-Jours. Avec la collaboration de plusieurs savants et littérateurs, il a publié l'*Encyclopédie moderne* (Paris, 1824,-1832, 24 vol. in-8 et 2 vol. de planches), recueil en général bien fait, mais que les progrès des connaissances humaines ont promptement rendu insuffisant. Cette *Encyclopédie* a été rééditée, avec des additions et des corrections, que l'on désirerait plus complètes, et mieux proportionnées, sous la direction de M. Léon Renier (1846-1851, 27 vol. in-8), puis a été augmentée d'un *Complément* (1856-1862, 12 vol. in-8).

**COURTOIS** (Edme-Bonaventure), homme politique français, né en 1750 à Arcis-sur-Aube, mort le 6 décembre 1816. Membre de l'Assemblée législative, de la Convention, et, après le 18 brumaire, du Tribunat, il fut expulsé, en 1815, comme régi-

cide et mourut en Belgique. On a de lui trois documents historiques importants : *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices* (Paris, 1795, 2 vol. in-8) ; *Ma Catilinaire, ou suite de mon Rapport du 16 nivôse sur les papiers*, etc. (Paris, 1795, in-8) ; *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor* (Paris, 1795, in-8).

**COURVAL-SONNET** (Thomas DE), poëte français, né en 1577 dans la Normandie, mort vers 1635. Il n'est connu que par des satires imitées de Regnier, avec plus de trivialité que de talent et de verve, et dirigées contre la magistrature, le clergé, les financiers, les femmes. Elles parurent de 1609 à 1621. La meilleure édition est celle de 1627.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

**COUSIN** (Louis), érudit français, né le 12 août 1627 à Paris, mort le 20 février 1707. Il acheta une charge de président à la cour des monnaies, s'occupa de travaux littéraires et, de 1687 à 1702, rédigea le *Journal des Savants*. En 1697, il fut admis à l'Académie française.

On a de lui : *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'empire*, traduite sur les originaux grecs de l'*Histoire byzantine* (Paris, 1672, 8 vol. in-4) ; *Histoire de l'Église*, traduite d'Eusèbe, Socrate, Sozomène, etc. (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4) ; *Histoire romaine*, traduite de Zonaras, Xiphilin et Zosime (Paris, 1678, in-4) ; *Histoire de l'empire d'Occident*, traduite d'Éginhard, Luitprand, Nithard, etc. (1684, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVIII.

**COUSIN D'AVALLON** (Charles-Yves), littérateur français, né en 1769 à Avallon, mort en 1840. Malgré l'abondance de ses productions littéraires, dont plusieurs réussirent, il eut une vieillesse misérable et fut ramassé, un jour d'hiver, sur la place Notre-Dame, à Paris, mourant de faim et de froid. Il reçut une pension de secours du ministre de l'instruction publique, mais survécut peu de temps. Il a surtout écrit, de 1801 à 1816, des recueils d'anecdotes ou d'*anas*, formant chacun un volume : *Asiniana* (1801), *Bonapartiana*, *Comediana*, *Fontenelliana*, *Gasconiana*, *Harpagoniana*, *Scarroniana*, *Linguetiana*, *Molierana*, *Malesherbiana*, *Voltairiana*, *Santoliana*, *Pironiana*, le meilleur de la série ; *Diderotiana*, *Rousseana*, *Malherbiana*, *Rivaroliana*, *Beaumarchaisiana*, *D'Alembertiana*, *Delilliana*, *Staelliana*, *Genlisiana* (1820). On a encore de Cousin d'Avallon l'*Histoire de Bonaparte* (Paris, 1801, 4 vol. in-12), celles de *Desaix et Kléber* (1802), de *Pichegru* (1802), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**COUSIN** (Victor), célèbre philosophe et écrivain français, né à Paris le 28 novembre 1792, mort à Cannes le 14 janvier 1867. Fils d'un horloger, il fit au lycée Charlemagne les plus brillantes études, entra à l'École normale en 1811, y devint, l'année suivante, répétiteur de grec, et deux ans plus tard maître de conférences de philosophie. A la fin de 1815, il suppléa Royer-Collard dans sa chaire de la Sorbonne et inaugura, par l'exposition de la modeste philosophie écossaise, un enseignement que son merveilleux talent oratoire devait rendre si brillant. Atteint par les persécutions que la Restauration dirigea contre l'esprit libéral dont l'École normale était un des foyers, il fut précepteur d'un fils du maréchal Lannes, et utilisa ses loisirs en publiant ses éditions de *Proclus* (1820-1827, 6 vol. in-8) et de *Descartes* (1826, 11 vol. in-8, avec pl.), et commença sa belle traduction de *Platon* (1825-1840, 13 vol. in-8), dont les remarquables arguments demeurèrent malheureusement inachevés. Deux voyages en Allemagne, dans l'un desquels il fut arrêté et tenu six mois en prison à Berlin pour cause de carbonarisme, l'initièrent à la philosophie allemande et spécialement aux systèmes de Schelling et de Hegel, dont il s'inspira largement, lorsqu'en 1827 le ministère Martignac lui permit de remonter dans sa chaire. Il partagea alors avec Guizot et Villemain cet immense succès, sans exemple dans les annales de la Sorbonne, et dû en partie au talent de l'illustre triumvirat universitaire, en partie au bonheur des circonstances. Professeur libéral, devant une foule plus libérale encore, chaque phrase, chaque mot qui pouvait contenir une allusion, même involontaire, aux luttes du jour et aux triomphes du lendemain, était saisi avidement et couvert de bravos enthousiastes. Cousin traçait alors, à grands traits et dans un splendide langage, sous prétexte d'introduction à l'histoire de la philosophie, le tableau des destinées universelles de l'humanité, du point de vue de la philosophie de l'histoire. Il embrassait tout : les idées et les faits, les sciences et les arts, les philosophies et les religions, la civilisation et la politique, le passé, le présent et l'avenir de l'homme. Il mêlait à tout cela des protestations solennelles de royalisme, exaltait la charte octroyée comme le dernier mot de la liberté et du progrès, et ne voyait dans Waterloo qu'une victoire de la civilisation.

Après la révolution de 1830, qui dépassait ses vues, mais à laquelle il rendit hommage en dédiant un de ses dialogues de Platon à la mémoire d'un élève de l'École normale, le jeune Farcy, mort en combattant sur la place du Carrousel, il se vit l'objet de toutes les faveurs du pouvoir ; il devint conseiller d'Etat, membre du conseil royal de l'instruction publique, officier de la Légion d'honneur, directeur de l'École normale, pair de France. Elu membre de l'Académie française (1830), en remplacement du baron Fourier, il fit en outre partie de l'Académie des sciences morales et politiques lors de sa création. Ces divers titres, et leurs avantages, l'influence de son talent et l'éclat de son passé, qu'il mettait au service du pouvoir, le désignèrent aux colères des journaux de l'opposition ; le poëte Barthélemy dirigeait contre lui le fouet de sa *Némésis*. Chef tout-puissant de la philosophie officielle, il était en butte aux attaques contradictoires et également violentes des hommes avancés et du clergé. Au 1er mars 1840, il entra comme ministre de l'instruction publique dans le cabinet libéral de Thiers qui ne dura que huit mois, et publia, à sa sortie, dans la *Revue des Deux-Mondes* (février 1841), un compte rendu apologétique de son administration. Sous le dernier ministère de Louis-Philippe, il défendit avec beaucoup d'éloquence à la Chambre des pairs la philosophie et l'Université contre les attaques déjà violentes de la réaction. Ses discours à ce sujet ont été publiés sous le titre de *Défense de l'Université et de la philosophie* (1844, in-8, plus. édit.). Écarté de la politique active par la Révolution de 1848, il ouvrit la série des publications populaires entreprises par l'Académie des sciences morales à la demande du général Cavaignac, en donnant, avec une préface républicaine, une édition de la *Profession de foi du vicaire savoyard* (1848, in-18), puis il écrivit, sous le titre de *Justice et Charité* (même format), une réfutation des doctrines socialistes sur le droit à l'assistance. Sans autres fonctions officielles désormais que celle de membre du Conseil supérieur de l'instruction publique où il abdiqua toute influence, Cousin se consacra à la révision de ses anciens ouvrages et à la composition de nouveaux, où la préoccupation des choses littéraires remplaça la philosophie. Il s'éprit d'une sorte de passion pour les grandes dames de la société française du XVIIe siècle, et leur consacra toute une série de

splendides panégyriques. D'autre part, il ramenait à lui par ses démonstrations respectueuses toute l'opinion ecclésiastique, refondait, en l'épurant, un de ses anciens cours sous le titre *du Vrai, du Beau et du Bien* (1853, in-8 et in-12, 7e édit., 1858, avec portrait), et s'entendait proclamer, dans une solennité de l'église Sainte-Geneviève, par Mgr Maret, l'un des anciens adversaires du panthéisme universitaire, « le plus grand philosophe des temps modernes. » Affaibli et souffrant, il allait faire de fréquents séjours à Cannes, où il mourut. Il avait employé une grande partie de sa fortune à réunir une magnifique collection de livres rares et précieux, qu'il légua à la bibliothèque de l'Université.

Il serait plus facile de faire l'histoire des doctrines philosophiques développées tour à tour par Cousin, et toujours dans un admirable langage, que de préciser celles qui lui sont propres. Disciple de Royer-Collard, des philosophes écossais et de Maine de Biran, il s'est attaché d'abord à la méthode psychologique, et a incliné à réduire toute la philosophie à la science modeste de l'esprit humain. Une fois dans le courant de la métaphysique allemande, il en a exposé les doctrines panthéistes avec une telle effusion que, lors même qu'il n'aurait pas écrit, à propos du système de Schelling, ces mots qu'il a supprimés depuis : « Ce système est le vrai, » il était bien difficile de ne pas le compter parmi les adeptes fervents du panthéisme et de toutes les inspirations hégéliennes. Plus tard, Cousin parut ramener toute la philosophie à la morale, et appuyer celle-ci sur la religion. De tout temps d'ailleurs, il a donné moins d'importance à la philosophie elle-même qu'à son histoire, et à part les travaux d'érudition philosophique qu'il a lui-même entrepris, il a suscité autour de lui, dans l'Université et au dehors, un mouvement considérable d'études historiques et de recherches savantes. Il avait toutefois la prétention de leur donner pour but et pour centre une sorte de système dogmatique, l'éclectisme. « Publier des systèmes, et des systèmes tirer la philosophie, tel est, en deux mots, disait Jouffroy, le plan de V. Cousin. » Il a quelquefois présenté l'éclectisme comme une sorte d'opération mécanique donnant la vérité par le choc ou l'amalgame des systèmes contraires, dont aucun n'est faux, mais dont chacun est incomplet, ou encore, dont chacun est vrai par ce qu'il affirme, faux par ce qu'il nie. D'autres fois, sentant qu'il faut au-dessus de l'éclectisme un principe de discernement, il déclarait que l'éclectisme n'est pas une méthode, mais un drapeau, une manifestation de l'esprit moderne de liberté et de tolérance dans la philosophie. En résumé, sans avoir de méthode propre, et à part les écarts d'imagination qu'il a désavoués, Cousin s'est attaché, comme autrefois Cicéron, à toutes les doctrines qui ont pour elles le sens commun, le sentiment moral et religieux, la vraisemblance, et il les a développées avec une ampleur et une savante majesté de style qui font de lui un des premiers écrivains philosophiques de notre temps et peut-être de notre langue.

Ses livres sont nombreux et attestent cette préoccupation constante de l'histoire et cette prédilection croissante pour les sujets d'art et de littérature, qui ont fini par l'absorber tout à fait. A ceux que nous avons déjà cités, nous ajouterons : *Cours de philosophie professé à la Faculté des lettres pendant l'année* 1818, *sur les fondements des idées absolues du vrai, du beau et du bien* (1836, in-8), publié par Ad. Garnier ; *Cours de l'histoire de la philosophie* (1827, par livraisons ; 2e édition, 1840, 3 vol. in-8) ; *Cours d'histoire de la philosophie moderne, pendant les années* 1816 *et* 1817 (1841, in-8) et *Cours d'histoire de la philosophie morale au* XVIIIe *siècle, de* 1816 *à* 1820 (1840-41, 5 vol. in-8), publiés par MM. Vacherot et Danton ; *Ouvrages inédits d'Abélard*, pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France (1836, in-4) ; *De l'Instruction publique en Hollande* (Paris, 1837, in-8 ; Bruxelles, 1838, 2 vol. in-18) et *De l'Instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne et particulièrement en Prusse* (1840, 2 vol. in-8), résultat de missions officielles dans ces pays ; *De la Métaphysique d'Aristote* (1835, in-8 ; 2e édition, 1838), rapport sur un concours de l'Académie des sciences morales, suivi d'un *Essai de traduction des deux premiers livres de la Métaphysique ; Manuel de l'histoire de la philosophie*, de Tennemann, traduit de l'allemand (2e édition, 1839, 2 vol. in-8, avec Viguier) ; *Fragments philosophiques* (1826, in-8 ; 3e édition, 1838, 2 vol. in-8), suivis de *Nouveaux fragments, Fragments de philosophie ancienne, Fragments de philosophie scolastique, Fragments de philosophie cartésienne, Fragments de philosophie moderne, Fragments littéraires*, etc. ; *Leçons de philosophie sur Kant* (1842, in-8) ; *Des Pensées de Pascal* (1842, in-8 ; 2e édition, 1844, in-8), restitution très-intéressante du texte primitif de Pascal, si profondément altéré dans toutes les éditions ; *Jacqueline Pascal* (1842, in-18, 5e édit., 1862) ; toute une suite d'*Études sur les femmes et la société du* XVIIe *siècle*, comprenant tour à tour : *Madame de Longueville* (1853, in-8 ; 3e édition, 1855) ; *Madame de Sablé* (1854, in-8) ; *Madame de Chevreuse et Madame de Hautefort* (1856, 2 vol. in-8) ; *la Société française au* XVIIe *siècle, d'après* le Grand Cyrus *de Mlle Scudéry* (1858, 2 vol. in-8) ; *la Jeunesse de madame de Longueville* (1864, 4e édit., in-12) ; *la Jeunesse de Mazarin* (1865, in-8), etc. ; puis *Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus reculés jusqu'au* XVIIIe *siècle* (1863, in-8), simple remaniement de son *Cours de l'histoire de la philosophie*, etc. Cousin a, en outre, collaboré à un certain nombre de recueils, tels que la *Revue des Deux-Mondes*, les *Mémoires* de l'Académie des sciences morales et politiques, et surtout le *Journal des Savants*, où beaucoup de ses livres ont paru une première fois sous forme d'articles détachés. On lui a aussi attribué un *Livre d'instruction morale et religieuse* (1833, in-12), sorte de catéchisme gallican qui ne porte pas son nom. Cousin avait réuni ses *Œuvres* dans une première édition générale (Paris, 1846-47, 22 vol. in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Damiron : *Essai sur l'histoire de la philosophie au XIXe siècle* (1834, 2 vol.) ; — Pierre Leroux : *Réfutation de l'éclectisme* (1839, in-18) ; — Lerminier : *Lettres philosophiques à un Berlinois* (1833) ; — Fuchs : *die Philosophie Victor Cousin's* (Berlin, 1847, in-8) ; — Taine : *les Philosophes français du XIXe siècle* (1856, in-18), et *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865 in-18) ; — J. Alaux : *la Philosophie de Cousin* (1864) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*. I, VI ; — Pontmartin : *Causeries du samedi*, 2e série ; — Mignet : *Notice historique sur la vie et les travaux de V. Cousin* (1869).

**COUSIN-DESPRÉAUX** (Louis), littérateur français, né le 7 août 1743 à Dieppe, mort le 3 octobre 1818. Il est l'auteur d'une compilation intitulée : *Histoire générale et particulière de la Grèce* (Paris, 1780-1789, 16 vol. in-12), et de *Leçons de la nature* (Paris, 1802 ; Lyon et Paris, 1827, 4 vol. in-12), ouvrage écrit avec élégance, et destiné à vulgariser l'histoire naturelle et la physique, en montrant partout l'action de la Providence.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**COUSIN JACQUES.** — Voyez BEFFROY DE REIGNY.

**COUSINERY** (Esprit-Marie), numismate français, né le 8 juin 1747 à Marseille, mort en 1833. Consul dans le Levant, il recueillit un grand nombre de médailles et vendit ses collections à la Bavière, à l'Autriche et au musée de Paris. Il a publié de savants écrits : *Catalogue des médailles frappées*

*par les princes croisés* (Paris, 1822, in-8) ; *Essai sur les monnaies d'argent de la Ligue achéenne* (Paris, 1825, in-4, avec pl.) ; *Voyage dans la Macédoine* (Paris, 1831, 2 vol. in-4, avec pl.), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**COUSTANT** (Dom Pierre), érudit français, né en 1654 à Compiègne, mort le 18 octobre 1721. Membre de la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, il eut une grande part à leur belle édition de *Saint Augustin* (Paris, 1679-1700, 10 vol. in-fol.). Il a publié seul : *Sancti Hilarii, Pictavorum episcopi, opera* (Paris, 1693, in-fol.) ; *Epistolæ Romanorum Pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, a sancto Clemente ad Innocentium III* (Paris, 1721, in-fol.). On a en outre de lui deux petits écrits remarquables d'érudition et de sagacité : *Vindiciæ manuscriptorum codicum a R. P. Bartholomeo Germon impugnatorum* (Paris, 1706, in-8) ; *Vindiciæ manuscriptorum codicum confirmatæ* (Paris, 1715, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**COUSTELIER** (Antoine-Urbain), éditeur français, mort en 1724 à Paris. Il a publié la collection d'anciens poëtes français qui porte son nom (10 vol. pet. in-8), et qui comprend la *Légende de Pierre Faifeu*, la *Farce de Pathelin*, Crétin, Coquillart, Marot, Martial de Paris, Racan et Villon. Son fils, Antoine-Urbain COUSTELIER, mort en 1763 à Paris, a publié *Virgile, Horace, Catulle* et autres classiques latins (17 vol. pet. in-8) : collection continuée par Barbou, dont elle porte le nom. Il est auteur de quelques écrits légers et galants.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**COUTO** (Diogo DE), historien portugais, né à Lisbonne en 1542, mort à Goa en 1616. Historiographe du royaume et garde des archives de Goa, il a continué les *Décades de l'Asie portugaise* laissées inachevées par Jean de Barros (voy. ce nom), et ayant pour objet l'histoire des conquêtes des Portugais dans l'Inde. Il l'a traitée avec une profonde connaissance des affaires de ce pays. La 4ᵉ *Décade*, écrite avec la collaboration de J.-B. de Lavanha, parut à Lisbonne en 1602. Les *Décades* se succédèrent jusqu'à la 7ᵉ, qui parut en 1616. Les 8ᵉ et 9ᵉ *Décades* ne furent publiées que longtemps après la mort de l'auteur, en 1673. On a aussi de Couto un *Dialogue sur l'histoire de l'Inde* (Lisbonne, 1790) ; *Vie de Paulo de Lima* (Lisbonne, 1765, in-8) ; une *Réfutation de la Relation d'Éthiopie*, de Louis de Urreta, etc.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**COUTURE** (l'abbé Jean-Baptiste), érudit français, né en 1651 à Saint-Aubin (Calvados), mort le 16 août 1728. Recteur de l'université de Paris, professeur d'éloquence au Collége de France, il fut membre associé de l'Académie des inscriptions. Outre de savantes *Dissertations*, dans le Recueil de cette compagnie, sur les usages des Romains, on a de lui : *Abrégé de l'histoire de la monarchie des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains* (Paris, 1699, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII.

**COUTURES** (DES). — Voyez DES COUTURES.

**COWLEY** (Abraham), poëte anglais, né à Londres en 1618, mort le 28 juillet 1667. D'une grande précocité, ses premières pièces de vers, inspirées, dit-on, par la lecture de Spenser, parurent lorsqu'il n'avait encore que treize ans. Il reçut une forte instruction à Oxford et à Cambridge. Pendant la révolution, il resta attaché à la cause royale, qu'il servit en France et en Angleterre. Ami de la retraite et de la campagne, il vécut d'une très-modique pension de la Couronne, trouvant au lieu de repos beaucoup de tracasseries, et des procès avec ses fermiers et ses voisins. Ses restes furent ensevelis à Westminster.

Cowley, esprit vaste, brillant, réunissait l'imagination et la raison. Sa poésie pourtant est trop recherchée ; l'auteur, tout occupé à découvrir entre les objets éloignés des rapports imprévus, pique plus la curiosité qu'il ne touche le cœur. Ses poëmes se divisent en quatre parties : *Mélanges* (Miscellanies), *La maîtresse ou Vers d'amour* (Mistress or Love verses), *Odes pindariques* (Pindaric odes), et *la Davidéide*, poëme héroïque sur les épreuves de David. Il y a de la grâce et de la vivacité, de l'esprit, dans les odes amoureuses et anacréontiques ; mais la chaleur manque à ses odes pindariques, calquées sur les anciens procédés lyriques. La *Davidéide* est une épopée avortée, malgré quelques beaux vers. On estime davantage ses odes sur *la Société royale*, sur *la Mort d'Hervey*, où il célèbre les progrès des sciences.

Comme penseur et moraliste, Cowley a écrit quelques pages de prose remarquable et dont l'influence se reconnaît chez Temple et Addison. Ce sont des *Essais :* sur la liberté, la solitude, l'obscurité, sur lui-même, etc., etc. « Un savoir immense et très-varié, dit M. Shaw, bien digéré par la réflexion et poli jusqu'au brillant par le goût et la sensibilité, font de ses écrits en prose, dans lesquels il mêle souvent des passages de vers, une lecture presque aussi délicieuse que celle de Montaigne..., et leur donne cette attraction particulière qui s'accroît pour le lecteur à mesure qu'il devient plus vieux et plus contemplatif. » Les *Œuvres complètes* de Cowley furent publiées par le docteur Sprat (Londres, 1700, in-fol.; 1777, 4 vol.). Les éditions de ses *Œuvres choisies* sont nombreuses.

Cf. Sprat : *Vie de Cowley*, dans l'édit. de 1700 ; — Johnson : *Lives of english poets ;* — Shaw : *Hist. of english Literature.*

**COWLEY** (Anne), femme auteur anglaise, née à Tiwerton vers 1743, morte le 11 mars 1809. Mariée depuis quatre années déjà, elle eut le caprice de composer une pièce de théâtre, et fit *le Déserteur* (Runaway, 1776, in-8), qui eut un grand succès. Dès lors elle travailla pour la scène, et fit représenter une dizaine d'autres pièces : *le Stratagème de la belle*, comédie (The Bell's Stratagem ; 1780), *l'Ecole des vieillards* (School for Grey Beards ; 1786), etc. Elles ont été réunies dans ses *Œuvres* (1813, 3 vol. in-8), avec quelques poésies.

Cf. *Gentleman's Magazine*, 1809.

**COWPER** (William), poëte anglais, né à Berkham-Stead (comté de Hertford) le 26 novembre 1731, mort à Dereham (Norfolk) le 25 avril 1800. Issu d'une famille distinguée et doué d'une intelligence qui lui permettait toutes les ambitions, une timidité naturelle qui s'accrut à l'école, au contact de camarades robustes et brutaux, le condamna à une vie de retraite, et le conduisit plus tard à la manie et de la manie à la folie. La maison de santé le sauva du suicide, puis les soins affectueux et dévoués de Mᵐᵉ Unwin éloignèrent les crises, dans l'intervalle desquelles il composa ses poésies. C'est à cette amie précieuse qu'il adressa les touchantes stances *à Marie*. Sa folie avait affecté la forme religieuse de la désespérance du salut ; il composait des vers sur des sujets de morale et de religion, avec de touchants retours sur l'état particulier de son âme.

La grande qualité de Cowper, qui fut, à son heure, le poëte le plus populaire et le premier poëte anglais de sa génération, c'est la sincérité ; il n'exprime jamais que ce qu'il sent, que ce qu'il pense, que ce qu'il voit : sentiments, idées, descriptions, tout est vrai. Comme il était doué d'une sensibilité exquise et d'un esprit réfléchi, il a pu

donner aux sujets les plus insignifiants de la profondeur et du charme. Son principal poëme, dont le titre rappelle qu'il lui fut imposé par une aimable et spirituelle dame de sa connaissance, lady Austen, *la Tache* (The Task, 1785), n'a point de sujet; c'est une suite de descriptions, de méditations et de satires, car Cowper, malgré sa douceur, n'est pas exempt d'une veine satirique qui tient à la sévérité de ses doctrines morales et religieuses. Sa traduction d'*Homère* (1791, 2 vol. in-4) est le résultat d'une lutte de Cowper contre Pope; au lieu de l'éclat artificiel que celui-ci a prêté au vieux barde ionien, il voulait rendre à Homère sa grandeur simple et naïve, mais il manque d'élégance, de feu, et sa versification reste terne et pénible. Cowper réussit à merveille dans quelques pièces de courte haleine. Sa ballade humoristique de *Jean Gilpin* est d'un burlesque exquis. Rien de plus attendrissant que ses beaux vers : *En recevant le portrait de ma mère*, et ses stances à M^me^ Unwin, sa bienfaitrice dévouée, dont la perte avait achevé de troubler sa raison. Enfin ses derniers vers, *le Rejeté* (The Cartaway), émeuvent profondément. En peignant ce matelot qui, tombé à la mer pendant une tempête, poursuivit en vain son vaisseau à la nage et fut englouti dans l'abîme, le poëte songeait à son âme se débattant aussi sur un abîme : c'est un grand et terrible symbole de son génie submergé. Dans sa vie de cénobite, Cowper entretint une correspondance d'amitié et de famille, et Southey n'a pas craint de dire que ses lettres sont les meilleures qui existent en anglais. Elles charment par leur gaieté délicate, leur honnête humour et leur vivacité. — Les *Poésies* de Cowper ont eu de très-nombreuses éditions, dans tous les formats. Quant aux éditions de ses *Œuvres complètes* (Poésies et Correspondance), les principales sont celles de Grimshawe (1836), de Southey (même année) et celle de la collection de Bohn (8 vol. in-12).

Cf. Hayley : *Life of Cowper*; — Grimshawe et Southey : *Notices* dans leurs éditions ; — *Quarterly Review* (janvier 1860); — Léon Boucher : *W. Cowper, sa correspondance et ses poésies* (Paris, 1874, in-18); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, livr. IV, ch. I.

**COX** (sir Richard), historien irlandais, né à Bandon (comté de Cork) en 1650, mort en 1733. Protestant et partisan du prince d'Orange, il devint gouverneur du comté de Cork, lord chancelier d'Irlande et lord président du banc de la reine. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le principal est une *Histoire d'Irlande* (Hibernia Anglicana, or the history of Ireland, etc.; 1689-1700), encore estimée pour ses consciencieuses recherches.

Cf. Croker : *Researches in south of Ireland*.

**COXE** (William), historien anglais, né à Londres en 1747, mort le 15 juin 1828. Chargé de l'éducation de quelques jeunes gens des plus hautes familles de l'Angleterre, il visita avec eux la plus grande partie de l'Europe. Après avoir donné la relation de ses voyages en Suisse, Pologne, Russie, Suède et Danemark (1778), il publia les ouvrages historiques suivants : *Mémoires de la vie et de l'administration de sir Robert Walpole* (Memoirs of the Life, etc.; 1798, 3 vol. in-4); *Histoire de la maison d'Autriche* (History of the House, etc.; Londres, 1807, 3 vol. in-4); *Histoire des rois d'Espagne de la maison de Bourbon* de 1700 à 1788 (History of the Kings of, etc.; 1813, 3 vol. in-4); *Mémoires du duc de Marlborough, avec sa correspondance originale* (Memoirs of the duke, etc.; 1817-1819, 3 vol. in-4); *Correspondance de Charles Talbot, duc de Shrewsbury, avec le roi Guillaume III* (Correspondance, etc.; 1821, 2 vol. in-4); *Mémoires de l'administration du T. H. Henri Pelham* (Memoirs of the administration, etc.; Londres, 1829, 2 vol. in-4). Tous ces ouvrages ont du mérite sous le rapport des recherches historiques et du style; les histoires de Walpole et de Marlborough sont particulièrement estimées.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of engl. literature*.

**CRABBE** (George), poëte anglais, né à Aldborough, dans le Suffolk, le 24 décembre 1754, mort le 8 février 1832. Il pratiqua d'abord sans succès la chirurgie dans sa ville natale, puis, cédant à sa vocation littéraire, alla tenter fortune à Londres. Après bien des déceptions, il put, grâce à la protection de Burke, publier, en 1781, *la Bibliothèque* (the Library), et en 1783 son *Village*, dont le succès fut brillant. Il était alors entré dans les ordres; il obtint une cure, qu'il échangea plus tard pour des postes plus lucratifs, se maria et vécut dans une large aisance, avec le double revenu de ses bénéfices ecclésiastiques et des éditions de ses poëmes : car son dernier recueil, avec la propriété des précédents, lui fut payé par l'éditeur Murray 3000 l. (75 000 fr.). Il fut très-aimé de ses contemporains, Moore, Rogers, Campbell, Byron.

La qualité dominante de Crabbe est la finesse d'observation. Toutes les nuances de la vie familière, les traits les plus légers du caractère qu'elle fait paraître, il les saisit, les recueille et les conserve avec soin, pour les produire à leur temps et à leur place, sans rien embellir, mais sans rechercher non plus ceux qui sont rebutants. Réaliste décidé, il paraîtrait dur, cruel même, si sa bonté morale ne répandait sur ses peintures une teinte qui les adoucit un peu. Ses tableaux de la vie rurale, de la vie plus rude des gens des côtes, marins, pêcheurs, sont d'un grand relief; ceux qu'il trace de la vie des hautes classes valent moins, soit qu'il ne les eût pas observées d'aussi près, soit qu'elles ne prêtent pas autant à la poésie. Il emploie de préférence le vers de dix syllabes rimé, qui a reçu de Pope sa forme la plus élégante, de sorte que chez lui le fond réaliste se produit dans le moule classique. « Crabbe, a-t-on dit, est le plus simple des poëtes anglais, le plus dénué d'ornement. Quand, par hasard, il emploie une figure, on dirait un quaker qui met une fleur à sa boutonnière. »

Le premier ouvrage où il ait trouvé son originalité, *le Village*, est resté une de ses œuvres les plus populaires. Le poëte ne dissimule rien des mœurs grossières et violentes, des crimes même qui s'engendrent au sein de l'ignorance et de la misère; mais à côté des figures rudes il en a de nobles et de douces, non moins vraies et qui nous attirent. Le *Registre de paresse* (Parish register, 1807) présente le même talent, fortifié par vingt ans d'observation. Le poëte raconte les annales ignorées d'une pauvre paroisse ; des mariages, des baptêmes, des morts, voilà ce que contient le *Registre*, mais c'est toute la vie. Dans les petites pièces qui suivent le *Registre*, il en est deux très-remarquables : *Sir Eustache*, histoire d'un fou racontée par lui-même avec une énergie effrayante, et *la Salle de justice*, récit d'une bohémienne qui expose devant un juge son existence misérable et criminelle. *Le Bourg* (the Borough, 1810) fait sentir la monotonie des sujets, mais non celle du talent; l'auteur n'a rien écrit d'aussi terrible que l'histoire de Peter Grimes. *Les Contes* (The Tales, 1812) dépassent en quelques points les sujets et la manière habituels de l'auteur. *Les Contes de la Salle* (Tales of the hall, 1819) : sont encore plus ambitieux : il s'agit de deux frères qui, séparés dès l'enfance, se retrouvent dans leur vieillesse et se racontent leur expérience mutuelle ; ces récits ne manquent ni de pittoresque, ni de dramatique, mais ils offrent moins de saveur originale, moins d'intérêt que les tableaux du *Village* et du *Re-*

*gistre de paroisse.* Crabbe est un peintre flamand, il n'a tout son talent, toute sa distinction, toute sa couleur que dans les scènes de la vie commune. Les *Œuvres poétiques* de Crabbe ont été réunies (Paris, 1829, gr. in-8). Son fils, le R. G. Crabbe, en a donné une édition plus complète (Londres, 1834, 8 vol. in-8).

Cf. *Life of the R. George Crabbe*, par son fils, en tête de l'édition de 1834 ; — Odysse Barot : *Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre* (Paris, 1874, in-18).

**CRAMAIL** (Adrien DE MONTLUC, comte DE), prince de Chabanais, littérateur français, né en 1568, mort le 22 janvier 1646. Petit-fils du célèbre maréchal de Montluc, il fut, sous Henri IV, maréchal de camp et gouverneur du comté de Foix; il se signala, sous Louis XIII, dans la coterie des *Intrépides*, et après la Journée des Dupes, fut mis à la Bastille, où il fut retenu douze ans. Il est l'auteur de la *Comédie des proverbes*, pièce en trois actes, en prose, remarquable de gaieté, de sens et de finesse. Elle eut plusieurs éditions (Paris, 1634, in-8; La Haye, 1655, in-12). On a encore de lui : *les Jeux de l'inconnu* (Paris, 1630, in-8), recueil de jeux de mots fort médiocres, publié sous le pseudonyme de Devaux; *les Nouveaux et illustres proverbes historiques* (Paris, 1665, 2 vol. in-8), etc. Le *Garamain* des satires de Régnier n'est autre que le comte de Cramail.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**CRAMER** (Jean-André), poëte et prédicateur allemand, né à Josephstadt (Saxe) le 23 janvier 1723, mort le 12 juin 1788. Il suivit la carrière ecclésiastique, fut prédicateur de cour à Copenhague, professeur de théologie et chancelier à l'université de Kiel. Etudiant à Leipzig, il avait pris rang dans l'école saxonne et collaboré aux *Récréations* de Schwabe. Quoique partisan de l'influence de la littérature française, il fut un de ceux qui donnèrent à la poésie de leur pays l'empreinte nationale, et Klopstock célèbre avec enthousiasme ses vers comme ceux d'un nouveau barde. Il s'est surtout distingué dans la poésie lyrique et a donné une traduction poétique très-colorée des *Psaumes* (Leipzig, 1762-1764, 4 vol.); puis des *Chants religieux*, des *Odes*, parmi lesquelles on remarque celles à Luther et à Mélanchthon. Il a recueilli ses *Poésies complètes* (Saemmtliche Gedichte; Ibid., 1782-1783, 3 vol.). Comme prosateur, il a donné une traduction très-estimée de l'*Histoire universelle* de Bossuet, avec des éclaircissements et une continuation (Hambourg, 1748-1756, 7 vol. in-8). Cramer s'est fait aussi un nom comme orateur sacré. Il a publié deux grands recueils de ses *Sermons* (Leipzig, 1755-1760, 10 vol.; 1763-1771, 12 vol.). Il avait traduit et annoté les *Homélies de saint Jean Chrysostome* (Ibid., 1748-1751, 10 vol. in-8). — On cite encore de lui une *Biographie de Gellert.*

Cf. Christiani : *Gedischtnissrede auf J.-A. Cramer* (Kiel, 1788).

**CRAMER** (Karl-Frédéric), fils du précédent, littérateur allemand, né à Guedlimbourg le 7 mars 1752, mort à Paris le 8 décembre 1807. Professeur de littérature à Kiel, l'enthousiasme qu'il manifesta pour la Révolution francaise lui fit perdre sa place, et il vint exercer à Paris la profession d'imprimeur-éditeur. Son affection pour Klopstock lui inspira ses deux principaux ouvrages, intitulés : *Klopstock et ce qu'on sait de lui* (Kl., Er und über ihn; Hambourg, 1779-1792, 2 vol.); *Klopstock, d'après la correspondance de Tellow et Elisa* (Kl., in Fragmenten aus Briefen, etc.; Brunswick et Paris, 1805, 2 vol.). Il composa aussi un volume d'odes qui ne sont qu'une pâle imitation de celles de Klopstock. On lui doit de nombreuses traductions en allemand et même en français et un *Dictionnaire* des deux langues. Son séjour à Paris le mit à même de publier ses *Notes sur Paris* (Tagebuch aus Paris; Paris, 1800, 2 vol.), ses *Individualités parisiennes* (Individualitaten aus und über Paris; Amsterdam, 1806, 2 vol.), et *la Capitale de l'empire français en* 1806 (Ansichten der Hauptstadt des Franz-Kaiserreichs; Amsterdam, 1807, 2 vol.), avec Pukerton et Mercier.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

**CRAMER** (Charles-Gottlob), romancier allemand, né à Pœdelitz le 3 mars 1758, mort le 7 juin 1807. Il étudia la théologie à Leipzig, devint en 1795 conseiller forestier à Meiningen, puis professeur à l'Académie forestière de Dreissigacker près de cette ville. C'est un des romanciers les plus féconds et les plus lus de son temps. Ses ouvrages, au nombre de quarante, sont en général dépourvus de tout mérite littéraire; la trivialité s'y mêle à l'emphase et l'invraisemblance y trahit l'absence de véritable invention. Ils ont eu cependant une grande vogue et ont été traduits ou imités en français. Le moins médiocre est *Erasme Schleicher* (Leben und Meinungen, auch seltsame Abentheuer Erasmus S., etc.; Leipzig, 1789-1791, 4 vol., souvent réimprimé). Citons en outre : *Karl Saalfeld* (1782), son premier ouvrage; *l'Alcibiade allemand* (der deutsche A.; 1790); *Joies de l'honnête Jacques Luley* (Freuden des ehrlichen J. L., 1796).

Cf. *Conversations-Lexicon* (10e édit.).

**CRAMER** (Jean-Antoine), philologue anglais, d'origine suisse, né à Mitlœdi en 1793, mort à Brighton en 1848. Il fit ses études en Angleterre et devint professeur à l'université d'Oxford. Il a laissé, tant en anglais qu'en latin, des travaux estimés sur l'histoire ancienne et la topographie : *Description de l'Italie ancienne* (Londres, 1826, 2 vol.); *Description de la Grèce ancienne* (Ibid., 1828, 3 vol.); *de l'Asie Mineure* (Ibid., 1832, 2 vol.); *Anecdota Græca oxoniensia* (Oxford, 1834-37, 4 vol.); *Anecdota Græca e manuscriptis bibliothecæ regiæ parisiensis* (Ibid., 1839-41, 4 vol.); *Catenæ græcorum Patrum in Novum Testamentum* (Ibid., 1839-41, 7 vol.).

Cf. W. Engelmann : *Bibliotheca scriptorum classicorum*, etc. (Leipzig, 7e édition, 1858, in-8).

**CRAMOISY** (Sébastien), imprimeur français, né en 1585 à Paris, où il est mort en 1669. Il fut le premier directeur de l'imprimerie royale, établie au Louvre par Louis XIII en 1640. On remarque, parmi ses éditions : *Nicephori Callisti historiæ ecclesiasticæ libri XVIII* (1630, 2 vol. in-fol.); *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne (1636, 5 vol. in-fol.)

Cf. Lottin : *Catalogue chronologique des libraires, etc.* (Paris, 1789, petit in-8).

**CRANTOR**, Κράντωρ, philosophe grec du IVe siècle avant J.-C., né à Soli en Cilicie. L'un des hommes les plus distingués de l'ancienne Académie, il eut pour disciple Arcésilas. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels les anciens estimaient surtout un traité *de l'Affliction* (Περὶ Πένθους). Cicéron l'a imité dans sa *Consolation* pour la mort de sa fille, et lui a fait des emprunts pour le troisième livre de ses *Tusculanes*. Plutarque en a donné plusieurs fragments dans son traité *de la Consolation.*

Cf. Diogène Laërce, liv. IV; — Kayser : *De Crantore academico* (Heidelberg, 1841).

**CRAPELET** (Charles), imprimeur français, né en 1762 à Lévecourt (Haute-Marne), mort le 19 octobre 1809 à Paris, où il était établi. Ses éditions se distinguent par la correction et une simplicité de bon goût. Les plus remarquables sont : *Fables* de La Fontaine (1796, 4 vol. in-8); *Télémaque* (1796, 2 vol. in-8); *Œuvres* de Boileau (1798, in-4); *Oiseaux dorés* d'Audebert (1802, 2 vol. in-fol.).

**CRAPELET** (Georges-André), imprimeur et litté-

rateur français, fils du précédent, né en 1789 à Paris, mort en 1842 à Nice. Il succéda à son père et publia des livres renommés, surtout pour leur correction : *La Fontaine* (1814), *Montesquieu* (1816), *Quinault* (1824), *Rousseau* et *Voltaire* (1829), *Histoire des Français* de Sismondi (1821-1836). On lui doit en outre une collection de monuments de l'ancienne littérature française, qu'il donna de 1816 à 1830 (13 vol. gr. in-8), et où l'on trouve : les *Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn*, le *Combat de trente Bretons contre trente Anglais*, le *Roman du châtelain de Coucy*, *Parthenopeus de Blois*, etc., avec d'excellentes notes et des traductions. Crapelet a écrit d'intéressants ouvrages sur la typographie : *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI<sup></sup>e siècle* (1836, in-8); *Etudes pratiques et littéraires sur la typographie* (2 vol. in-8). Il a traduit avec talent, en vers français, les *Noces de Thétis et de Pélée*, poëme de Catulle (1809, in-8), et publié ses *Souvenirs de Londres en* 1814 *et* 1816 (1817, in-8).

Cf. Werdet : *Histoire du livre.*

CRASE. — Voyez MÉTAPLASME.

**CRASHAW** (Richard), poëte anglais, né vers 1620, mort en 1650. Elevé dans l'Église anglicane, il se convertit à la foi catholique et mourut chanoine de l'église de Lorette. Outre un petit recueil de poésies latines publiées quand il était à l'université, Crashaw a laissé un volume de poésies anglaises : *les Degrés du temple*, *les Délices des muses* (the Steps of the temple, the Delights of the Muses; 1846), dont la plus grande partie donne au sentiment religieux une couleur mystique rare chez les Anglais. Admirateur de sainte Thérèse, il reproduit ses extases, ses ravissements, dans un style recherché, mais plein d'images et de mélodie. Son chef-d'œuvre est le *Duel musical* (Music's Duel), imité du poëme latin de Strada, *la Lutte entre un rossignol et un musicien*. Une élégante édition des *Poetical Works* de Crashaw a été donnée par Turnbull dans la *Bibliothèque des anciens auteurs* de J. Russell Smith.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*; — Shaw : *History of english lit.*

**CRASSUS** (Lucius-Licinius), orateur romain, né en 140 avant J.-C., mort en 91. Tribun du peuple en 107, édile curule en 103, il devint consul en 95 et censeur en 92. Son talent pour l'éloquence se développa de bonne heure, et il fut l'un des plus grands orateurs de Rome. Sans avoir l'élégance de Cicéron, il n'avait plus la rudesse des Gracques. Nous n'avons de lui que de très-courts fragments. Cicéron en a fait un des principaux interlocuteurs de son *de Oratore*, et dit que parmi les hommes éloquents il fut un des plus habiles dans la science du droit.

Cf. Meyer : *Orator. roman. fragmenta*, p. 291 et suiv.

**CRATÈS**, Κράτης, de Thèbes, philosophe grec du IVe siècle avant J.-C. Disciple de Diogène, il fut peut-être le seul des cyniques qui appartînt à une famille riche. Il eut Zénon pour disciple, et c'est sous son influence que naquit le stoïcisme. On sait par Diogène Laërce qu'il avait écrit des tragédies et des lettres philosophiques dont le style n'était pas jugé trop inférieur à celui de Platon. Les unes ni les autres n'existent plus. Il a été publié sous son nom quatorze lettres par Alde, dans le recueil des *Epîtres grecques* (Venise, 1499, in-4). Elles sont l'œuvre d'un rhéteur de la décadence. Boissonade les a réimprimées avec vingt-quatre autres, également apocryphes (1827).

Cf. Boissonade : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. IX.

**CRATÈS**, d'Athènes, poëte comique grec du Ve siècle avant J.-C. Il appartenait à l'ancienne comédie, mais se rapprochait de la comédie moyenne en ce qu'il évitait les personnalités et s'appliquait surtout à peindre les mœurs. On le cite pour sa gaieté; il fit paraître le premier à Athènes des ivrognes sur le théâtre. Quelques critiques lui attribuent quatorze pièces. Ses *Fragments*, d'un style pur, élégant et simple, sont insérés dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et II (Berlin, 1839-1843, 5 vol. in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

**CRATÈS**, de Malles en Cilicie, grammairien grec du IIe siècle avant J.-C. Il fonda à Pergame une école grammaticale qu'il ne rendit pas moins célèbre que celle d'Aristarque à Alexandrie. Envoyé vers 157, par le roi de Pergame, en ambassade à Rome, il donna dans cette ville des leçons publiques. Il écrivit de nombreux commentaires sur les poëtes, et principalement un commentaire sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, avec une rectification du texte (Διόρθωσις Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας). On trouve dans les fragments qui nous en sont restés plusieurs leçons préférées par les philologues aux leçons d'Aristarque. Ces fragments ont été réunis par C.-J. Wagener (*De aula Attalica litterarum artiumque fautrice;* Copenhague, 1836, in-8). — L'*Anthologie* donne, sous le nom de Cratès le Grammairien, une épigramme qui, suivant Diogène Laërce, ne serait pas de lui.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I ; — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1850, in-8).

**CRATINUS**, Κρατῖνος, poëte grec, né à Athènes vers 519 avant J.-C., mort vers 422. Il fut le créateur de l'ancienne comédie, qui mettait les citoyens sur la scène et attaquait directement leurs ridicules et leurs vices. Cette liberté dura de 460 à 393, à part quelques intervalles, pendant lesquels des décrets interdirent les attaques contre les personnages vivants. On croit que Cratinus fit jouer sa première pièce vers 453. Il fut couronné neuf fois; mais Aristophane le surpassa et le tourna en ridicule dans *les Chevaliers* : « Maintenant, dit-il, vous le voyez radoter et vous n'en avez pas pitié. Les clefs de sa lyre ne tiennent plus, les cordes sont cassées et l'instrument est tout délabré; et lui, vieux, il erre portant une couronne sèche. » Cratinus, qui avait quatre-vingt-seize ans, se vengea en faisant représenter la comédie de *la Bouteille* (Πυτίνη), qui remporta le premier prix. Il a été comparé à Eschyle à cause de son style lyrique. Il déployait surtout son talent dans les chœurs. Périclès fut le principal objet de ses attaques.

Les vingt-quatre pièces suivantes paraissent pouvoir lui être justement attribuées : Ἀρχίλοχοι, Βουκόλοι, Δηλιάδες, Διδασκαλίαι, Δραπετίδες, Ἐμπιπράμενοι, Εὐνεῖδαι, Θρᾷτται, Κλεοβουλῖναι, Λάκωνες, Μαλθακοί, Νέμεσις, Νόμοι, Ὀδυσσεῖς, Πανόπται, Πυλαία, Πλοῦτοι, Πυτίνη, Σάτυροι, Σερίφιοι, Τροφώνιος, Χειμαζόμενοι, Χείρωνες, Ὧραι. On trouve les fragments de Cratinus dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius; dans l'ouvrage de Runkel, intitulé : *Cratini veteris comici græci fragmenta* (Leipzig, 1827, in-8); dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke et dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**CRATIPPE**, Κράτιππος, historien grec du Ve siècle avant J.-C. Il continua l'histoire de Thucydide jusqu'à la bataille de Cnide, gagnée par Conon (394). — Le philosophe du même nom, maître des fils de Cicéron et de Brutus, avait écrit, sur la divination et les songes, des ouvrages qui ont été perdus.

Ch. Müller : *Fragmenta historicorum græcorum.*

**CRAVEN** (Elisabeth BERKELEY, lady), plus tard

margravine d'**Anspach**, femme de lettres anglaise, née à Spring-Garden en décembre 1750, morte à Naples le 13 janvier 1828. Mariée en 1787 au comte Guillaume de Craven, elle en eut sept enfants; puis, s'étant séparée de son mari qui la maltraitait, elle voyagea en Turquie, en Russie, en Allemagne, se lia intimement avec le margrave d'Anspach et Baireuth, qu'elle épousa après la mort de lord Craven en 1791, et qui la laissa veuve en 1806; elle se livra tour à tour à son goût pour les lettres et à sa passion des voyages, et fit de sa résidence de Brandebourg-House une sorte de centre littéraire.

Ecrivant avec élégance et facilité l'anglais, le français et l'allemand, lady Craven a publié en anglais une piquante relation de son *Voyage à Constantinople par la Crimée* (Tourney through the Crimee to Constantinople; Londres, 1789), qui eut trois traductions françaises la même année (Paris, 1789, in-8). Elle a écrit, fait jouer et joué elle-même, à Anspach, plusieurs comédies en français : *la Somnambule, la Miniature, le Pot d'argent, Nourjad, le Déguisement* et surtout *le Philosophe moderne*, en trois actes et en vers, satire ingénieuse des petitesses d'un grand siècle. Ces pièces ont été réunies sous le titre de *Théâtre de la société d'Anspach et de Triezdorf* (Anspach, 1789-1791, 3 vol. in-8). La margravine d'Anspach a aussi publié en anglais et en français ses *Mémoires*, contenant ses observations sur les diverses cours de l'Europe et beaucoup d'anecdotes (Londres et Paris, 1825-1826, 2 vol. in-8).

Cf. Arthur Collins : *Peerage of England* (Londres, 1812, 9 vol. in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

**CRÉBILLON** (Prosper **Jolyot de**), poëte tragique français, né le 13 janvier 1674 à Dijon, mort le 17 juin 1762. Fils d'un greffier à la chambre des comptes de Dijon, il commença ses études chez les Jésuites de cette ville et les acheva au collége Mazarin à Paris. Pour obéir à son père, il se fit recevoir avocat et entra chez un procureur. Celui-ci, frappé de son goût pour le théâtre, crut démêler chez lui le génie tragique et l'exhorta à tenter la fortune de ce côté. Crébillon, après avoir résisté longtemps, avec une modestie dont il ne se départit jamais, finit par présenter aux comédiens une tragédie intitulée : *la Mort des enfants de Brutus*. Elle fut refusée. Le poëte tomba dans un découragement profond; mais, poussé de nouveau en avant par le procureur, il composa *Idoménée*, dont la première représentation eut lieu le 29 décembre 1705, avec un assez grand succès. Cette pièce fut suivie d'*Atrée et Thyeste* (14 mars 1707), d'*Electre* (14 décembre 1709), de *Rhadamiste et Zénobie* (23 janvier 1711), de *Xerxès* (7 février 1714), de *Sémiramis* (10 avril 1717). L'insuccès de ces deux dernières œuvres découragea de nouveau l'auteur, qui ne donna que neuf ans plus tard la tragédie de *Pyrrhus* (29 avril 1726). Il parut ensuite avoir renoncé au théâtre. Ses embarras d'argent, qui venaient de son incurie et de ses prodigalités, de son penchant à la rêverie, de son amour pour l'indépendance et les plaisirs, le peu d'appui qu'il trouva chez ceux dont il en espérait le plus, enfin la mort de sa femme le jetèrent dans la misanthropie. Il s'enferma dans une retraite ignorée, ne voyant guère que son fils, vivant dans un grenier, fumant sans cesse, entouré d'animaux, chiens, chats et corbeaux, dont il préférait la société à celle des hommes. Sa principale occupation dans cette solitude était, si l'on en croit d'Alembert, d'imaginer des sujets de romans, qu'il composait ensuite de tête et sans les écrire; car sa mémoire était prodigieuse. Il avait une grande passion pour ce genre d'ouvrage. Crébillon était comme oublié, lorsqu'on pensa enfin à lui rendre justice. En 1731, on le nomma membre de l'Académie française. Il fit son discours de réception en vers; mais il se borna à répéter, dans un langage plus énergique qu'élégant, les compliments d'usage qu'on entendait depuis si longtemps en prose. Un seul trait méritait d'être remarqué, et provoqua des applaudissements redoublés qui en prouvaient la justesse; c'est le vers suivant :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Après les honneurs académiques, les faveurs de la cour vinrent trouver Crébillon. Il fut nommé, en 1735, censeur royal. En 1745, Mme de Pompadour, contre laquelle Voltaire venait de lancer des épigrammes, manifesta tout à coup une vive admiration pour l'auteur de *Rhadamiste*, lui fit donner une pension de 1000 francs et une place à la bibliothèque du roi. Elle espérait pouvoir trouver encore en lui un rival à opposer aux succès de l'auteur de *Zaïre*. Les envieux de Voltaire entrèrent avec ardeur dans le dessein de la favorite et devinrent les partisans de Crébillon. On imagina cette formule : « Corneille grand, Racine tendre, Crébillon tragique, » pour signifier que Voltaire n'avait aucune de ces qualités, et que toutes les places étaient prises dans la tragédie française. On pressa Crébillon de donner de nouvelles œuvres au théâtre dont il restait éloigné depuis plus de vingt ans, et surtout de terminer *Catilina* qu'il avait commencé bien avant cette époque. Cette pièce fut représentée le 12 décembre 1742, avec une grande magnificence. La cabale lui fit un succès enthousiaste, qui ne se soutint pas à la lecture, et qui s'évanouit tout à fait quand Voltaire eut donné, sur le même sujet, sa *Rome sauvée*. La neuvième et dernière tragédie de Crébillon fut *le Triumvirat*, accueillie très-froidement, le 25 décembre 1754. L'auteur était alors âgé de quatre-vingt-un ans.

Le théâtre de Crébillon tient une place importante dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, soit par sa valeur propre, soit par les discussions dont il fut l'objet. Il n'est donc pas sans intérêt d'en analyser rapidement les principales œuvres. — *Idoménée*. Le sujet en est tragique; c'est la situation cruelle d'un père qu'un vœu imprudent oblige à immoler son fils. L'intrigue consiste dans la rivalité d'Idoménée et de son fils Idamante, tous deux amoureux d'Erixène, fille de Mérion, prince qui a disputé le sceptre de la Crète à Idoménée, et que celui-ci a fait périr. Cette rivalité n'amène aucun incident, et ne produit que des conversations langoureuses, des reproches mutuels entre le père et le fils. A la fin, celui-ci se perce de son épée. Le talent de l'auteur ne se révèle que par quelques traits vigoureux et pittoresques, au milieu de beaucoup de vers incorrects, et par quelques passages d'une sombre grandeur, comme la description de la tempête. — *Atrée et Thyeste*. Érope, qui vient d'épouser Atrée, a été enlevée par Thyeste; au moment où elle va lui donner un fils, elle retombe au pouvoir d'Atrée, qui fait périr la mère et élève le fils, dans le dessein de se servir un jour de sa main pour égorger Thyeste. Vingt ans plus tard, au moment où la pièce commence, Atrée et Plisthène, qui se croit son fils, mais qui est celui de Thyeste, se préparent à partir du port de Chalcis pour attaquer les Athéniens. Une tempête jette sur les côtes de Chalcis Thyeste et sa fille Théodamie. Ils sont recueillis par Plisthène, qui tombe amoureux de Théodamie. Le soupçonneux Atrée veut voir les étrangers. La terreur commence; elle est portée au plus haut point dans la scène de la reconnaissance.

Je le reconnaîtrais seulement à ma haine,

s'écrie Atrée qui se livre à des transports de rage contre son frère, et ordonne à ses gardes de le

mettre à mort. Puis, tout à coup, se ravisant, il dit à part :

Mais non : une autre main doit verser tout son sang.

Il feint alors de se rendre aux prières de Plisthène et de Théodamie, et de pardonner à Thyeste. Il a voulu se ménager le temps de déterminer Plisthène à l'égorger. Celui-ci répond qu'il ne tuera pas le frère de son père et le père de Théodamie. Atrée alors conçoit le dessein qui amène le dénoûment fourni par la mythologie. Il avoue à Thyeste que Plisthène est son fils, et ne lui cache pas pour quel dessein il l'a élevé ; mais aujourd'hui il veut qu'une réconciliation solennelle termine toutes les haines, et il propose à son frère de jurer la paix sur la coupe de leurs pères, serment suprême pour les enfants de Tantale. La coupe est apportée ; elle est pleine du sang de Plisthène qu'Atrée a fait mettre à mort. Thyeste, près de la porter à ses lèvres, s'écrie :

C'est du sang !..

ATRÉE.

Méconnais-tu ce sang ?..

THYESTE.

Je reconnais mon frère.

Cette accumulation de l'horrible produisit sur le public un effet de stupeur, et la tragédie, remise à la scène à diverses reprises, ne put jamais se soutenir ; mais elle obtint des juges éclairés les plus grands éloges. Le style, incorrect et souvent déclamatoire, comme dans toutes les œuvres de l'auteur, est remarquable dans bien des passages par l'énergie et la concision. — *Electre.* C'est le sujet traité par Sophocle. Crébillon, qui se vante dans sa préface de n'avoir rien emprunté au poëte grec, a en effet tiré de son propre fonds bien des complications inutiles et romanesques, principalement les amours d'Electre et d'Itys, d'Iphianasse et de Tydée, que les plaisants de l'époque appelèrent une « partie carrée », amours fort déplacées dans un pareil sujet. La meilleure scène est celle de la reconnaissance entre Electre et Oreste ; elle est touchante et dramatique. — *Rhadamiste et Zénobie.* Zénobie, fille de Mithridate, que l'on croit morte, a trouvé un asile à la cour de Pharasmane, roi d'Ibérie et son beau-père ; elle y est inconnue. Pharasmane l'aime et veut l'épouser ; il a un rival dans son fils Arsame. Celui-ci est aimé de Zénobie ; mais elle lui cache un amour qu'elle croit devoir combattre, quoiqu'elle puisse se croire libre par la nouvelle de la mort de son époux Rhadamiste. Celui-ci paraît au commencement du deuxième acte ; il est, comme Zénobie, inconnu à la cour d'Ibérie, ayant été élevé dans celle d'Arménie. Il a été fait roi de ce dernier pays par César, et il vient en ambassadeur des Romains, avec le projet de s'opposer aux desseins ambitieux de Pharasmane. Son caractère violent et d'une jalousie forcenée se manifeste dès qu'il entre en scène et se développe avec suite. C'est bien l'homme qui a tué le père de Zénobie, parce qu'il avait voulu la donner à un autre ; qui, dans un emportement barbare, a trempé ses mains dans le sang de cette femme qu'il idolâtrait et qu'il idolâtre encore. La scène de la reconnaissance, au troisième acte, est regardée comme une des plus belles que nous ayons au théâtre. Les reproches que se fait Rhadamiste, ses transports aux pieds de Zénobie, la jalousie qu'il ne peut cacher au milieu de son ivresse ; d'un autre côté, l'indulgente vertu de son épouse, l'attendrissement qu'elle lui montre, la dignité du ton et des sentiments qu'elle oppose à ses soupçons, tout concourt à l'effet, à la vérité du pathétique. Au quatrième acte, Zénobie fait à son époux l'aveu de sa tendresse pour Arsame, avec une dignité modeste qui rappelle la Pauline de *Polyeucte*. La tragédie se termine par la mort de Rhadamiste, que son père Pharasmane perce de son épée, et par le désespoir de ce père quand il apprend qu'il a versé le sang de son propre fils. Suivant La Harpe, il ne manque à cette tragédie, pour être au premier rang, que d'être écrite comme elle est conçue, et d'avoir un autre premier acte. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur.

« Crébillon, dit D'Alembert, a montré la perversité humaine dans toute son atrocité... Il a cru remplir par ce moyen un des deux grands objets que les Grecs regardaient comme le but de la tragédie, la terreur... Ce but général et unique des pièces de Crébillon leur donne un ton de couleur sombre par lequel elles se ressemblent toutes... Elles sont encore semblables par les moyens que l'auteur emploie pour produire des situations théâtrales ; les reconnaissances surtout sont un de ceux dont il fait le plus fréquent usage : mais rendons-lui du moins la justice d'avouer qu'il en a fait l'usage le plus heureux... Crébillon n'a guère que des vers heureux, mais des vers que l'on retient malgré soi, des vers d'un caractère aussi fier qu'original, des vers enfin qui n'appartiennent qu'à lui, et dont l'âpreté mâle exprime, pour ainsi dire, la physionomie de l'auteur. Si les détails de la versification ne souffrent pas chez lui l'examen rigoureux, si la lecture de ses pièces est raboteuse et pénible, l'énergie de ses caractères et le coloris vigoureux de ses tableaux produiront toujours un grand effet au théâtre. » Les principales éditions des *Œuvres* de Crébillon sont celles de l'Imprimerie royale (1750, 2 vol. in-4), des Libraires associés (1772, 3 vol. in-12), de Didot aîné (1812, 2 vol. in-8), de Renouard (1818, 2 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Eloge de Crébillon* ; — *Eloge historique de Crébillon*, en tête de l'édit. de 1772 ; — Voltaire, Grimm et Diderot : *Correspondance*, passim ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I, II, IV.

**CRÉBILLON** (Claude-Prosper JOLYOT DE), romancier français, fils du précédent, né le 14 février 1707, mort en 1777. Après avoir fait ses études au collège Louis-le-Grand, sous la direction des Jésuites qui cherchèrent en vain à l'attirer dans leur ordre, il se lança dans le monde du théâtre et dans la société de quelques jeunes nobles, plus gais et plus libres que spirituels, et collabora à leur recueil de couplets satiriques connu sous le titre d'*Académie de ces Messieurs*. Il fit aussi partie, dès le commencement, de la société du Caveau. Mais il ne s'arrêta pas longtemps à composer des chansons, et se tourna vers le genre du roman licencieux, dans lequel il acquit auprès des contemporains une grande réputation, aujourd'hui presque entièrement éteinte. C'était le siècle de ces œuvres immorales, et souvent mal écrites, qui devaient aboutir un jour à celles du marquis de Sade. Elles étaient à la mode parmi les femmes du plus haut monde, et Voltaire, Diderot, Montesquieu lui-même, sacrifièrent à cette mode. Crébillon prit aisément le jargon qui convenait aux ruelles et aux boudoirs de ses lectrices. Son style, maniéré, contourné, est souvent obscur au point de devenir inintelligible, il est toujours fade et monotone. L'invention et l'intrigue sont généralement fort médiocres. On y voit plutôt la recherche de l'esprit que l'esprit lui-même. L'immoralité, voilée ou à découvert, en fit surtout le succès. Deux faits curieux de la vie de Crébillon caractérisent bien l'époque : le premier est que l'auteur de tant d'œuvres signalées comme scandaleuses fut nommé censeur royal et chargé de défendre l'ordre et les mœurs contre les autres écrivains ; le second, c'est qu'après avoir lu plusieurs de ces romans où le sentiment a si peu de place, une riche anglaise, lady Stafford, s'éprit de l'auteur, vint lui offrir sa main et l'épousa. Crébillon, du

reste, avait un caractère aimable, bon et droit, une conduite régulière et des mœurs honnêtes; il fut heureux dans son union romanesque, plein de dévouement pour son père, et compta de nombreuses amitiés qui furent durables.

Son œuvre la plus connue est *le Sopha* (1745, 2 vol. in-12). Ce roman, qu'il intitula « conte moral », probablement par antiphrase, ne vaut pas mieux que les autres pour l'invention, le plan et le style; mais la plaisante bêtise du sultan Schabaham y mêle un élément de gaieté. La malice des contemporains vit dans ce personnage un portrait satirique de Louis XV. Peu après la publication de cet ouvrage, Mme de Pompadour fit exiler l'auteur de Paris, où il ne rentra que cinq ans plus tard. On a encore de Crébillon : *Lettres de la marquise de... au comte de...* (1732, 2 vol. in-12); *Tanzaï et Néadarné* (1734, 2 vol. in-12), dont les allusions à la bulle *Unigenitus*, au cardinal de Rohan, à la duchesse du Maine, firent emprisonner quelque temps l'auteur à Vincennes; *les Égarements du cœur et de l'esprit* (1736, in-12), ouvrage non terminé, où Crébillon a montré le plus de talent et le moins d'immoralité; *les Amours de Zeokinisul, roi des Kofirans* (1746, in-8), qui racontent, sous des pseudonymes, les amours de Louis XV; *Lettres athéniennes* (1771, 4 vol. in-12); *Ah! quel conte!* (1764, 2 vol. in-12); *les Heureux orphelins* (1754, 2 vol. in-12); *la Nuit et le Moment* (1755, in-12); *le Hasard du coin du feu* (1763, in-12); *Lettres de la duchesse de...* (1768, 2 vol. in-12). On lui a attribué aussi les *Lettres de la marquise de Pompadour*. Les *Œuvres* de Crébillon ont été réunies (Paris, 1779, 7 vol. in-12).

Cf. Grimm et Diderot : *Correspondance*; — Sabatier : *les Trois siècles de la littérature française*; — Godefroy : *Histoire de la littérature française*, t. III.

**CREECH** (Thomas), littérateur anglais, né en 1659 à Blandford, mort en 1700. Il est connu par une remarquable traduction en vers anglais de *Lucrèce* (Oxford, 1682, in-8), et d'autres, moins estimées, d'*Horace* (1684, in-8) et de *Théocrite* (1684, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

**CREMONINI** (Cesare), philosophe et poète italien, né en 1550 à Cento (États de l'Église), mort en 1631. Il professa la philosophie à l'université de Padoue et fut accusé de matérialisme et d'athéisme; il enseignait les doctrines d'Aristote et prétendait démontrer l'immortalité de l'âme par la raison seule. Il a écrit des ouvrages de philosophie péripatéticienne : *Diatyposis naturalis Aristotelicæ philosophiæ; De animâ; De sensibus*, et des poésies bucoliques : *Aminta e Clori*, pastorale, etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Tennemann : *Geschichte der Phil.*, t. IX.

**CRÉQUI** (Jacques-Charles, marquis DE), littérateur français, mort en 1771. Il fut nommé lieutenant général en 1748. On a de lui : *Vie de Catinat* (Amsterdam, 1772, in-12), réimpr. sous ce titre : *Mémoires pour servir à la vie de Catinat* (Paris, 1775, in-12); *Principes philosophiques des saints solitaires d'Égypte* (Madrid, 1799, in-18).

**CRÉQUI** (Anne-Lefèvre d'AUXY, marquise DE), femme du précédent, née le 19 octobre 1714, morte le 2 février 1803. Recherchée pour son esprit, elle réunissait dans son salon des personnes distinguées par la naissance ou le talent. Les *Lettres* qu'elle écrivit à Senac de Meilhan ont été réunies et publiées (Paris, 1856, in-12). Ce sont, pour la plupart, de simples billets, remarquables surtout, comme l'a fait observer Saint-Beuve, en ce qu'ils reproduisent admirablement le ton de la conversation. Il a été publié par un certain Causen, soi-disant comte de Courchamps, un recueil de *Souvenirs de la marquise de Créqui* (Paris, 1834-1835, 7 vol. in-8), ouvrage apocryphe qui n'imite en rien le style et l'esprit de la marquise.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII; — mademoiselle Brayer : *l'Ombre de la marquise de Créqui*, avec une *Note* de M. Percheron sur la fausseté des *Souvenirs* (1835, in-8).

**CRESCIMBENI** (Giovanni-Maria), poëte et critique italien, né à Macerata en 1663, mort en 1728. Il s'établit à Rome, eut pour protecteur les papes Clément XI et Benoît XIII et, sur la fin de sa vie, prit l'habit des Jésuites. Il quitta l'Académie des Humoristes pour fonder, en 1690, avec Gravina, celle des Arcades. Son principal ouvrage est une *Histoire de la poésie italienne* (Storia della volgar Poesia; Rome, 1698, in-4, et 1714, in-4). Bien qu'elle pêche par la critique, elle est précieuse par les nombreux renseignements qu'elle renferme. Il l'a fait suivre de *Commentaires* (Rome, 1702-1711, 5 vol. in-4; réimprimés avec l'*Histoire*, Venise, 1731, 6 vol. in-4). Crescimbeni a édité des églogues, des idylles, des odes anacréontiques et des sonnets pastoraux, œuvres pâles des treize cents poëtes qui constituaient l'Académie arcadienne (*Le Rime degli Arcadi*, Rome, 1716-1722, et *Arcadum carmina*, Rome, 1721, in-8), complétés par les œuvres en prose de la même académie (*le Prose degli Arcadi*, Rome, 1718, in-8). Il a aussi donné la biographie de ses confrères, *le Vite degli Arcadi illustri, scritte da diversi autori* (Rome, 1708 et 1727, in-4) et traduit de Nostradamus les *Vies des troubadours provençaux* (Rome, 1722, in-4). On cite, en outre, un recueil de poésies, *Rime di Alfesibeo Cario* (Rome, 1695, in-4); *Darius*, tragédie; *Elvio*, fable pastorale (1695); *Notices historiques* sur divers capitaines illustres (Rome, 1704, in-4), les *Jeux olympiques* en l'honneur des arcadiens défunts (Rome, 1710, in-4), etc.

Cf. P.-M. Mancurti : *Vita di G.-M. Crescimbeni* (Rome, 1729, in-4); — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*.

**CRESSY** (Hugues-Paulin) ou CRESSEY, historien et théologien catholique anglais, né à Wakefield en 1605, mort à Grinstead en 1674. A quarante et un ans il abjura le protestantisme et entra dans le monastère des Bénédictins de Douai. Son principal ouvrage est une intéressante *Histoire de l'Église d'Angleterre jusqu'à la conquête des Normands* (Church History of Britanny; Rouen, 1668, in-fol.), dont la deuxième partie est restée manuscrite. Parmi ses écrits théologiques, nous citerons *Exomologesis, or faithful narration of the occasion*, etc. (Paris, 1647, in-8), consacré à la réfutation des doctrines protestantes.

Cf. Wood : *Athenæ Oxonienses*.

**CRÉTIN** (Guillaume), poëte français, mort vers 1525. Il était trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes et chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, et il fut nommé chroniqueur du roi. Chargé par François Ier d'écrire l'histoire de France, il fit des *Chroniques* en vers, en douze livres. Comme son ami Molinet, Crétin est obscur, plein de jeux de mots, de pointes, de puériles allitérations. En voici un exemple incompréhensible :

> Par ces vins verts Atropos a trop os
> Des corps humains ruez envers en vers,
> Dont un quidam, aspre aux pots, à propos,
> A fort blâmé ses tours pervers par vers.

Ce poëte a été fort loué de son temps, excepté par Rabelais, qui, vengeant le bon sens français, en a fait, dans *Pantagruel*, le ridicule Raminagrobis. On a réuni ses *Chants royaux*, etc. (Paris, 1527, in-8; 1723, in-12), comprenant aussi des ballades, rondeaux, épigrammes et autres petites pièces Ses *Chroniques de France* sont conservées

en manuscrit la Bibliothèque nationale (5 vol. in-fol.).

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique*, t. I.

CRÉTIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est le pied crétique ou amphimacre composé d'une brève entre deux longues.

Le *crétique dimètre* a été employé par Plaute :

Uritur | cor mihi.

Le *crétique tétramètre*, de quatre pieds, a été assez fréquemment usité dans le théâtre latin. Il admet comme substitutions le péon premier, le péon quatrième, et quelquefois le molosse. Plaute s'en est servi assez souvent, et presque toujours s'est astreint rigoureusement à user de pieds crétiques, comme dans le vers suivant :

Vos amo, | vos volo, | vos peto at | que obsecro.

Le *crétique tétramètre catalectique* prend au dernier pied un spondée ou un trochée :

Si cadas, | non cades, | quin cadam | tecum. (Plaute.)

Le *crétique tétramètre téliambe* prend un iambe au dernier pied :

Prandium ux | or mihi | perbonum | dedit. (Plaute.)

Cf. Gottfr. Hermann : *De metris græcorum et romanorum* ; — L. Quicherat : *Traité de la versification latine.*

**CREUTZ** (Gustave-Philippe, comte DE), littérateur et homme d'État suédois, né dans la Finlande en 1726, mort en 1785. Ambassadeur en Espagne, puis en France, il resta pendant vingt ans à Paris et s'y lia avec les hommes de lettres et les artistes les plus distingués. On a de lui, outre des lettres écrites d'Espagne à Marmontel et qui sont d'un français élégant et pur, des poésies suédoises qui ont contribué aux progrès de la littérature nationale : *Atys et Camille*, poëme champêtre, *Epître à Daphné*, etc. Elles ont été publiées avec celles de son ami Gyllenberg (1795, 1812).

Cf. Marmontel : *Mémoires*, liv. VI.

**CREUZ** (Frédéric-Casimir-Charles, baron DE), poëte et philosophe allemand, né à Hombourg le 24 novembre 1724, mort le 6 septembre 1770. Sans avoir suivi les cours d'aucune université, il acquit, comme écrivain, une réputation qui lui ouvrit la carrière des affaires publiques. Attaché aux principes littéraires de Haller, il s'inspira des auteurs anglais, particulièrement d'Young. Il a composé des odes et des chants religieux d'un sentiment personnel et poétique ; des poëmes didactiques, comme les *Tombeaux* (die Graeber), un *Essai sur l'homme*, dans un ton de mélancolie uniforme. Ses œuvres littéraires sont réunies sous ce titre : *Odes et autres poëmes* (Oden und andere Gedichte, etc.; Francfort, 1769, 2 vol.). On cite encore de Creuz une tragédie, la *Mort de Sénèque* (der Sterbende Seneca ; Ibid., 1754) ; une dissertation sur *le Véritable Esprit des lois* (Ueber den wahren Geist der Gesetze ; Ibid., 1768), contre l'ouvrage de Montesquieu; enfin des écrits métaphysiques en latin et en allemand.

**CREUZÉ DE LESSER** (Auguste-François, baron), littérateur français, né le 2 octobre 1771 à Paris, mort en 1839. Membre du Corps législatif sous l'Empire et préfet sous la Restauration, il cultiva constamment les lettres avec quelque succès. Une imitation du *Seau enlevé* de Tassoni (1796, in-18) commença sa réputation, et montra, à travers les négligences de la forme, de la gaieté et une grâce naturelle. Le poëme des *Chevaliers de la Table-Ronde* (1812, in-18) racheta aussi par l'agrément de la lecture ce qu'il y avait de trop prosaïque dans la versification. Des comédies et des opéras comiques, en collaboration avec Roger, eurent du succès, notamment : *le Nouveau seigneur de village*, opéra comique en un acte (1813) ; *la Revanche*, comédie en trois actes, en prose (1815) ; *le Secret du ménage*, etc

On a encore de lui : *Voyages en Italie et en Sicile* (1806, in-8) ; *Amadis de Gaule*, poëme (1813, in-18) ; *Roland*, poëme (1814, 2 vol. in-18) ; *le Cid, romances espagnoles, imitées en romances françaises* (1814, 1836, in-8) ; *Apologues* (1824) ; imitation en vers du *Dernier homme* de Grainville (1831, 1832) ; *De la liberté, ou Résumé de l'histoire des républiques* (1833, in-8) ; *Annales secrètes d'une famille pendant 1800 ans* (1834, 2 vol. in-8) ; *les Véritables lettres d'Héloïse*, en vers (1835, in-8) ; etc.

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

**CREUZER** (Georges-Frédéric), celèbre philologue allemand, né à Marbourg le 10 mars 1771, mort à Heidelberg le 15 février 1858. Professeur depuis 1804 à l'université de Heidelberg, qui lui doit la fondation de son séminaire philologique, il a concilié pendant près de cinquante ans les labeurs de l'enseignement avec les recherches érudites consignées dans ses publications. Il a été élu associé de l'Institut de France, en 1825.

Son principal ouvrage est la *Symbolique et mythologie des anciens peuples, spécialement des Grecs* (Symbolik und Myth. der alten Vœlker, besonders der Griechen ; Leipzig, 1810-12, 4 vol.), réimprimée avec une suite par F.-J. Mone, sous le titre d'*Histoire du monde païen dans l'Europe septentrionale* (Ibid., 1820-23, 6 vol., plus. édit.) ; *la Symbolique*, qui, malgré de bruyantes critiques, reste un des livres fondamentaux de la science moderne sur l'histoire religieuse des anciens peuples, a été l'objet, de la part de notre savant compatriote Guigniaut, d'une traduction longuement élaborée et qui a la valeur d'une interprétation originale, *les Religions de l'antiquité*, etc., (1829-1852, 4 vol. in-8, en 10 parties). Une autre publication capitale est l'édition des *Opera omnia Plotini* (Oxford, 1835, 3 vol.). On cite encore de Creuzer divers essais très-savants d'histoire et d'archéologie, réunis sous le titre d'*Ecrits allemands* (Deutsche Schriften, Leipzig et Darmstadt, 1837-1848, 10 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, les deux premières éditions.]

Cf. Creuzer : *Aus dem Leben eines alten Professors* (t. X du recueil des *Ecrits allemands*).

**CRÈVECŒUR** (Hector Saint-John DE), agronome et littérateur français, né en 1731 à Caen, mort en 1813. De retour d'Amérique où il avait fondé un établissement agricole près de New-York, il publia sur le nouveau monde des ouvrages intéressants, mais mal écrits et d'un enthousiasme exagéré : *Lettres d'un cultivateur américain* (Paris, 1784, 2 vol. in-8 ; 1787, 3 vol. in-8) ; *Voyage dans la haute Pensylvanie* (Paris, 1801, 2 vol. in-8).

**CRÈVECŒUR DE PERTHES.** — Voyez BOUCHER DE PERTHES.

**CREVIER** (Jean-Baptiste-Louis), historien français, né en 1693 à Paris, mort le 1er décembre 1765. Elève de Rollin, il professa la rhétorique au collége de Beauvais et travailla surtout à continuer l'*Histoire romaine* de son maître. Son style, bien inférieur à celui de Rollin, est lourd, diffus et sans agrément. Après avoir terminé cet ouvrage, qu'il mena jusqu'à la bataille d'Actium, il le compléta par l'*Histoire des empereurs, jusqu'à Constantin* (1750-1756, 6 vol. in-4 et 12 vol. in-12 ; 1824, 8 vol. in-8), qui rendit le service de mettre à la portée des lecteurs une époque historique jusqu'alors presque ignorée.

Les autres ouvrages de Crevier sont : *Trois Lettres sur le Pline du P. Hardouin* (Paris, 1725, in-4) ; *Histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600* (Paris, 1761, 7 vol. in-12), faite d'après celle de Du Boulay ; *Observations sur l'Esprit des lois* écrit très-médiocre ; *Rhétorique française* (1765, 2 vol. in-12), traité dont on loue la méthode et

la netteté; *Remarques sur le Traité des études de Rollin* (1780, in-12). Crevier a donné une édition estimée de *Tite-Live*, avec des notes (1748, 6 vol. in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*; — Quérard : *la France littéraire*.

**CRICHTON** (Jacques), littérateur écossais, né dans le comté de Perth en 1560, mort à Mantoue en 1583. D'une noble famille et doué de tous les avantages intellectuels et physiques, il se fit remarquer par une précocité extraordinaire et une richesse d'imagination qui le fit surnommer « l'admirable Crichton ». Reçu à douze ans bachelier ès arts, à quatorze maître ès arts, il avait parcouru, à dix-sept, le cercle des connaissances humaines d'alors. Il vint à Paris et porta un défi à l'Université, comme cela se faisait quelquefois, s'engageant à répondre à toute question qui lui serait posée sur n'importe quel sujet, philosophie, arts, sciences, littérature, théologie, et cela en douze langues, au choix du questionneur. L'assaut dura neuf heures; trois mille auditeurs y assistèrent et couvrirent d'applaudissements ce jeune homme de dix-sept ans qui tenait tête aux plus habiles docteurs. Dès lors la vie de Crichton semble tenir du roman, et l'on pourrait la prendre pour une légende si l'on n'avait les témoignages des contemporains. De Paris, il se rendit en Italie. A Venise, il se lia avec les hommes les plus distingués et donna encore le spectacle d'une discussion publique; à Padoue, devant toute la population accourue pour voir cet homme merveilleux, il improvisa de gracieuses poésies. A Mantoue il fut nommé gouverneur du duc Vicenzo de Gonzaga, mais il y mourut d'une façon tragique, un jour de carnaval, de la main de son élève.

Quoique l'éclatante réputation de Crichton fût fondée sur une science réelle et une fécondité extraordinaire, les rares écrits qui restent de lui n'y répondent pas. On a imprimé seulement quelques odes, des panégyriques, des dissertations de rhétorique et des controverses, où l'on trouve à la fois des fautes de prosodie et de grammaire.

Cf. Fr. Douglas : *Life of J. Crichton of Clunie* (Aberdeen, 1760, in-8); — P.-F. Tytler : *Life of J. Crichton* (Edimbourg, 1819, in-8); — Mackensie : *Live of Scottish writers*, t. III.

**CRILLON** (Louis-Athanase DES BALBES DE BERTON DE), théologien français, né en 1726, mort en 1789. Il fut agent général du clergé de France. On cite de lui : *De l'Homme moral* (Paris, 1771, in-8); *Mémoires philosophiques de M. le baron de* *** (1777-1779, 2 vol. in-8), et des *Mémoires* ou *Vie de Crillon* (1791), réimprimés par Fortia d'Urban (1825, 2 vol. in-8).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles*.

**CRINITUS** (Pietro RICCIO, dit), littérateur italien, né à Florence en 1465, mort vers 1505. Il est auteur de poésies latines estimées, d'un traité *De Honestâ disciplinâ*, dans le genre des *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle, mais sans critique, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Bâle, 1532).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, t. VI.

CRISPIN, personnage de l'ancienne comédie italienne qui a reçu, au XVIIe siècle, sur la scène française, un relief tout nouveau, grâce au talent de Raymond Poisson. Crispin, qui n'a rien de commun avec le poëte ridicule de la satire latine, est de la famille de Scaramouche et il a dans les veines quelques gouttes de sang du Capitan (voy. ces mots). Vêtu de noir, chaussé de bottes et orné d'une fraise, il porte suspendue à sa large ceinture de buffle une longue rapière. Crispin remplit les emplois de valets. Il est dévoué et flatteur, suivant les gages, et par surcroît escroc et fourbe. Le nom de Crispin est attaché au titre même de plusieurs pièces françaises et étrangères. Pour ne parler que de notre théâtre, rappelons *Crispin rival de son maître*, de Lesage, *Crispin bel esprit*, de La Thuilière, *Crispin médecin*, de Hauteroche, *Crispin gentilhomme*, de Montfleury. L'un des rôles de Crispin les mieux tracés est celui du *Légataire universel* de Regnard.

Cf. Maurice Sand : *Masques et Bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8; — Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Ibid., 1868, in-18).

**CRISPUS** (Vibius), orateur romain du Ier siècle après J.-C., né à Verceil. Quintilien, qui nous a conservé quelques fragments de ses discours, vante son esprit judicieux et l'élégance de son style. Il fut délateur sous Néron, d'après les *Histoires* de Tacite et la satire IV de Juvénal.

Cf. Quintilien : *Institut orator.*, liv. V, VIII, X, XII.

**CRITIAS**, Κριτίας, homme d'État et écrivain grec, né à Athènes vers 450 avant J.-C., mort en 404. Ambitieux politique, il suivit, comme Alcibiade, les leçons de Socrate, pour apprendre à discourir afin de dominer les hommes, puis devenu un des trente tyrans flétris par l'histoire du nom d'*Hémovores* (buveurs de sang), il se distingua par sa cruauté, laissa mettre à mort son ancien maître, fit conduire au supplice les hommes les plus illustres, et défendit l'enseignement de l'art oratoire. Il n'en fut pas moins un des esprits les plus distingués de son temps, et Platon, qui en a fait l'éloge dans le *Timée*, a donné son nom à un de ses dialogues. A la fois orateur, philosophe, poëte et historien, ses talents supérieurs ont été célébrés par les anciens; Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Philostrate, vantent son éloquence naturelle, vigoureuse, sans déclamation ni fausse parure poétique, pleine de mesure et de grâce attique. Quelques fragments de ses ouvrages politiques sur les républiques des Lacédémoniens, des Thessaliens et des Thraces, sont d'un style pur, ferme, sobre à l'excès; il est le dernier qui ait cultivé l'élégie politique parmi les écrivains grecs, et le premier qui ait traité en prose des mœurs et des institutions helléniques. En philosophie, il paraît avoir professé l'athéisme. De ses poésies, une remarquable élégie sur les Spartiates nous a été conservée par Athénée. Ses fragments ont été réunis par Nic. Bach, sous ce titre : *Critiæ tyranni Carminum aliorumque ingenii monumentorum quæ supersunt* (Leipzig, 1827, in-8).

Cf. Nic. Bach : *De Critiæ tyranni politicis elegiacis commentatio* (Breslau, 1826, in-4); — Weber : *Dissertatio de Critia tyranno* (Francfort, 1824); — Grote : *History of Greece*, t. VI, VII; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I, passim.

CRITICON (LE), ouvrage de Balth. Gracian (voy. ce nom).

CRITIQUE, du grec κρίνειν, juger. C'est proprement, au point de vue qui nous occupe, l'art de juger les ouvrages littéraires, et d'en discerner les mérites et les défauts. Marmontel envisage la critique, dans un sens plus étendu, « comme un examen éclairé et un jugement équitable des productions humaines. » Il faut alors considérer la critique successivement dans les sciences, dans l'histoire, dans les discussions relatives à l'authenticité des textes, dans les œuvres littéraires, dans tous les arts et jusque dans les productions de l'industrie, sans compter les actes de la vie, la conduite des affaires politiques, les institutions sociales et les croyances religieuses. Car il n'est rien qui ne tombe sous notre faculté de juger et qui puisse échapper à cet universel besoin de se rendre compte, propre aux civilisations avancées.

I. *De la critique hors de la littérature.* — *Les sciences, l'histoire, l'art.* — Nous n'avons pas à nous occuper ici de la critique appliquée aux *sciences*. Nous remarquerons pourtant que c'est le

domaine où elle s'exerce avec le plus d'autorité et de sûreté. A la lumière des récentes découvertes, il est facile de juger de la valeur des idées des anciens sur la nature et de leurs efforts pour deviner des causes et des lois dont les écoliers d'aujourd'hui possèdent la pleine et entière démonstration. Lucrèce et saint Augustin nous font sourire avec leurs objections contre les antipodes et leur naïve impossibilité de comprendre comment d'autres hommes, dans la position des images des objets réfléchis par l'eau, auraient la tête en bas :

Ut per aquas quæ nunc rerum simulacra videmus.

La possession de la vérité éclaire toute l'histoire des tâtonnements, des progrès ou des chutes des hommes et des siècles qui ont concouru peu à peu à la conquérir, et il nous suffit de renvoyer aux magnifiques fragments du *Traité du Vide* de Pascal, insérés dans le recueil des *Pensées* sous le titre *de l'Autorité en matière de philosophie* et qui déterminent d'une manière irréfragable le respect dû aux anciens dans les matières scientifiques.

La *critique historique*, qui décide de la valeur des témoignages dans les questions de faits et de l'authenticité des monuments où ces témoignages se conservent, est d'une plus difficile application : on en peut juger par les contradictions entre les historiens; il y en a qui sont portés à tout croire, d'autres qui ne croient presque rien. Les uns transportent les légendes dans l'histoire; les autres relèguent les faits historiques dans les légendes. Pour les uns tout est réalité, pour les autres tout est mythe et symbole : ceux-ci tiennent les monuments les plus accrédités pour apocryphes, ceux-là déclarent authentiques les plus suspects. La difficulté d'arriver à la vérité par le témoignage est trop prouvée par la diversité des versions qui se produisent, sous nos yeux mêmes, pour les faits contemporains. Les passions, l'intérêt, les idées préconçues, la légèreté d'esprit, une foule de causes d'erreur, sans parler du mensonge, font voir les choses autrement qu'elles ne se passent, ou les font rapporter autrement qu'on ne les a vues. Il en résulte que, dans l'histoire et dans la vie, nous ne connaissons guère, avec une entière certitude, que le gros des faits que nous n'avons pas vus nous-mêmes; notre confiance plus ou moins grande dans les informations de détail repose sur des considérations de personnes et de circonstances dont l'autorité s'affaiblit ou s'évanouit avec le temps. Et cependant la critique historique est soumise à des règles admirablement simples, claires et précises. On sait qu'elles portent d'abord sur le témoin lui-même, à propos duquel elles posent deux questions : s'est-il trompé? a-t-il voulu tromper? Elles recommandent, lorsque le témoin n'est pas unique, de confronter et de contrôler les unes par les autres les dépositions de provenances diverses. Elles déterminent le rapport du vrai avec le vraisemblable et font la part de l'impossible et du merveilleux. Elles dirigent ensuite la discussion à laquelle il faut soumettre les monuments où les témoignages nous sont conservés, spécialement les monuments écrits; elles traitent de leur authenticité, de leur intégrité, des altérations qu'ils ont pu subir, des interpolations, etc. Et la critique des textes rentre ainsi dans la critique historique. Rien de plus net, de plus catégorique que toutes ces prescriptions : elles forment un des meilleurs chapitres de la logique. Nous ne pouvons qu'y renvoyer, en regrettant qu'il y ait parfois si loin de la coupe aux lèvres et de la vue si claire des règles à leur application.

Nous ne mentionnerons ici la *critique d'art* que pour l'écarter. Elle a un objet distinct de la critique littéraire, quoiqu'elle se rencontre avec elle sur les questions générales relatives à la nature du beau et aux conditions de sa réalisation dans les productions humaines. Sans songer à suivre chacun des arts dans son domaine particulier, il rentre à peine dans notre cadre de rechercher les principes communs à tous, et nous l'avons déjà fait dans les limites où nous enferme l'objet propre de la littérature (voy. ART et BEAU)

II. *La critique littéraire, son objet, ses conditions.* — La critique littéraire, dans laquelle nous avons hâte de rentrer, peut se considérer sous deux points de vue. Elle est *générale*, quand elle s'occupe des principes mêmes de la composition littéraire, des questions relatives au génie, au goût, au style, des divers genres et des règles qui leur sont propres, etc. Elle est *particulière*, quand elle étudie les œuvres des écrivains, pour en faire ressortir les qualités ou les défauts. Ces deux branches de la critique sont plutôt distinctes que séparées, et souvent elles se mêlent, se pénètrent, se confondent dans la pratique. Il est difficile de traiter les points généraux de l'esthétique littéraire, d'exposer la théorie de la composition, de discuter les conditions d'un genre, sans justifier les principes par des applications et sans éclairer les règles par des exemples. D'autre part, il est impossible de décider d'un ton d'oracle qu'une œuvre particulière est bonne ou mauvaise, sans rattacher le jugement rendu à des règles et à des principes qui lui communiquent de leur autorité.

Les questions générales de la critique littéraire sont traitées à leur place, à propos des termes qui les soulèvent (voy. GÉNIE, GOUT, IMITATION, etc.); les divers genres dans lesquels se divise le vaste domaine de la littérature ont aussi leurs articles spéciaux, où sont discutées leurs conditions naturelles et les règles qui en dérivent. Il est un principe qui doit entrer dans toutes les théories dont la critique s'inspire et dominer toutes les règles tirées après coup de l'examen des œuvres d'un temps ou d'un pays : c'est celui de la liberté du génie dans les limites mêmes de la nature des choses. Le grand écueil de la critique a été longtemps de tout vouloir régler, ordonner, fixer. On classe toutes les œuvres, on borne tous les genres, on défend les empiétements; on soumet chacun d'eux à des règles minutieuses, innombrables, comme les ordonnances de ce qu'on appelait jadis un Etat bien policé. On érige sans cesse le fait en loi, l'exemple en règle, la pratique en théorie. A chaque beauté, réelle ou prétendue, découverte dans un modèle consacré, les critiques reculaient l'horizon de leur enthousiasme, sauf à le resserrer devant une plus sévère interprétation. « Ils ont fait, dit spirituellement Voltaire, comme les astronomes qui inventaient tous les jours des cercles imaginaires et créaient ou anéantissaient un ciel ou deux de cristal à la moindre difficulté. » Marmontel réclame en ces termes un peu déclamatoires la liberté du génie et les droits de l'invention poétique : « Qui osera le suivre dans son enthousiasme, si ce n'est celui qui l'éprouve? Est-ce à la froide raison à guider l'imagination dans son ivresse? Le goût timide et tranquille viendra-t-il lui présenter le frein? O vous, qui voulez voir ce que peut la poésie dans sa chaleur et sa force, laissez bondir en liberté ce coursier fougueux : il n'est jamais si beau que dans ses écarts; le manége ne ferait que ralentir son ardeur et l'aisance noble de ses mouvements : livré à lui-même, il se précipitera quelquefois; mais il conservera, même dans sa chute, cette fierté et cette audace qu'il perdrait avec la liberté. Prescrivez au sonnet et au madrigal des règles gênantes, mais laissez à l'épopée une carrière sans bornes; le génie n'en connaît point. C'est en grand qu'on doit critiquer les grandes choses : il faut donc les concevoir en grand, c'est-à-dire avec la même

force, la même élévation, la même chaleur qu'elles ont été produites. »

Il nous est facile aujourd'hui de juger avec équité les créations les plus diverses et d'admirer avec indépendance. Nous avons brisé ces cieux de cristal, souvent très-opaque, dont parle Voltaire; nous avons restitué au génie toute sa liberté, même celle des chutes. A côté des littératures dites classiques, des siècles et des cycles littéraires inconnus se sont montrés à tous les points de l'horizon humain, et nous nous sommes efforcés de tout admirer et de tout comprendre. L'épopée, le théâtre, l'ode, ces trois genres bien circonscrits que nos pères jugeaient à la mesure de quelques échantillons grecs ou latins, sont devenus des mondes, où tous les temps, toutes les nations, tous les génies, toutes les langues luttent de puissance et de variété, où le cœur et l'esprit humain s'épanchent librement en créations inépuisables. En face de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, cessant d'être les œuvres d'un homme pour devenir celles d'une nation et d'un temps, nous avons vu se placer le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana* des Indiens, les *Eddas* des Scandinaves, les *Nibelungen* et *Gudrun* des Allemands, puis l'innombrable famille de nos chansons de geste. Les origines du théâtre grec et romain se sont trouvées tout à coup éclairées de la lumière faite sur celles du drame religieux au moyen âge, sans compter que nous avons cessé de regarder comme absolument barbares les auteurs dramatiques qui, de Kalidâsa à Shakespeare, n'ont pas connu la forme classique ou s'en sont éloignés. L'ode pindarique et son beau désordre, ainsi que toutes les imitations qui s'en sont faites en strophes froides et savantes, ne sont plus que des formes particulières de cette éternelle effusion lyrique qui a été l'élément propre du génie poétique dans tant d'époques et chez tant de nations.

En contact avec toutes ces littératures et familiarisée avec tant d'œuvres si diverses, la critique moderne n'est pas exposée à manquer de largeur dans les vues, d'élévation ou d'impartialité, mais elle peut manquer de précision et, par suite, de justesse. Le besoin de saisir les traits généraux lui fera perdre de vue les aspects particuliers; les lois lui déroberont les faits, les nations les hommes, les littératures les œuvres. Alors se développeront complaisamment les théories de l'action toute-puissante des milieux, des climats, de l'état de la société et de la civilisation, du tempérament national, etc. On fera de la critique et de l'histoire littéraire *à priori*, comme Victor Cousin prétendait, dans ses cours de 1829, qu'on pouvait faire l'histoire de la philosophie, et toute l'histoire. « Oui, messieurs, donnez-moi la carte d'un pays, sa configuration, son climat, ses eaux et toute sa géographie physique; donnez-moi ses productions naturelles, sa flore, sa zoologie, etc., et je me charge de vous dire, *à priori*, quel sera l'homme de ce pays et quel rôle le pays jouera dans l'histoire, non pas accidentellement, mais nécessairement, non pas à telle époque, mais dans toutes. » De nos jours, des écrivains de talent ont transporté avec quelque éclat ces prétentions dans la critique littéraire, et leur ont dû le plus gros de leur renommée. Ils substituent à l'étude directe des faits et des ouvrages ce qu'ils appellent des « définitions souveraines », des « formules créatrices ». La « faculté dominante » de la nation vous donne la « faculté maîtresse » de l'écrivain, laquelle contient logiquement toute l'évolution de son œuvre. « Les détails innombrables, dit M. Taine, qui a repris ce système avec beaucoup de talent, tiennent au large dans une demi-ligne; vous enfermez douze cents ans et la moitié du monde dans le creux de votre main. » Une pareille unité, qui a le plus souvent le tort d'être artificielle, est aussi stérile qu'ambitieuse. La variété des productions de l'esprit dans le même pays et chez le même peuple, à des époques différentes et souvent dans les mêmes époques, est la loi la plus frappante de l'histoire littéraire; c'est le spectacle favori de la curiosité intelligente, l'aliment même de la critique. Les manifestations changeantes de l'homme ondoyant et divers ont sans doute, dans les lettres et les arts, comme partout, leurs traits généraux, leurs lois qu'il faut saisir; mais il faut prendre garde d'être dupe d'une unité toute d'invention que leur impose notre présomptueuse ignorance.

Le meilleur moyen, pour la critique, d'échapper à des généralisations pompeuses et vides est de s'attacher à l'étude attentive des œuvres particulières, et de donner aux faits, dans l'histoire littéraire, la place qu'ils doivent avoir dans toute histoire, la première. A cet effet, la critique des œuvres fera marcher de front l'analyse et l'appréciation, le compte rendu et le jugement. Elle connaîtra l'auteur à l'ouvrage et l'ouvrage par lui-même; elle ne se demandera pas ce que l'un et l'autre ont dû être, étant donnés le pays et l'époque; mais ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont. Si le temps explique plus ou moins l'écrivain et son œuvre, c'est souvent la connaissance de l'un et de l'autre qui fait la lumière sur leur temps. Il ne s'agit pas cependant de restreindre le champ de la critique, mais d'assurer sa marche, de lui donner un point d'appui solide, de la faire partir du connu pour aller à l'inconnu, s'il est accessible, de la mener du fait à la loi, de la variété à l'unité, enfin de la soumettre aux règles de l'induction, qui nous permet de quitter terre sans nous perdre dans les nuages. La critique des œuvres ne renoncera pas à y rechercher l'influence des milieux, à y voir la marque des temps et des pays, des races et des climats; mais elle aura l'observation des œuvres elles-mêmes pour base; elle ne subira ni n'imposera le despotisme d'aucune formule; elle acceptera, sans regimber, les démentis définitifs ou provisoires que les faits donnent aux théories; elle constatera les effets contraires qui sortent des mêmes causes, sauf à se concilier plus tard dans l'unité d'une loi supérieure.

Un des thèmes favoris de la critique est l'étude de la vie et de la personne de l'écrivain dans son œuvre. Il y a même une critique qu'on pourrait appeler biographique, tant elle donne de place dans l'examen des ouvrages à l'homme lui-même, à ses actes, à ses sentiments, à son caractère, à son éducation, à ses habitudes, à sa famille, à tous les souvenirs notables de sa carrière. De nos jours, un écrivain d'une grande pénétration d'esprit et d'un savoir très-sûr, Sainte-Beuve, a pratiqué cette méthode d'une façon éminente. Elle n'est pourtant pas sans inconvénient. Il y a souvent des contradictions entre l'homme et les œuvres, entre la vie ou la position sociale et les idées, entre le cœur et l'esprit, le caractère et le talent. Sénèque écrivait l'éloge de la pauvreté sur des tablettes d'or. On peut prêcher la vertu du fond de ses vices et rendre à tous les sentiments qu'on n'a pas ce qu'on appelle l'hommage de l'hypocrisie. On peut aussi adopter un genre littéraire sans rapport avec son caractère ou sa conduite : le bon La Fontaine a écrit des contes licencieux; d'impitoyables niveleurs de la Convention composaient de fades pastorales; l'un d'eux, Barrère, fut appelé, pour son style fleuri, « l'Anacréon de la guillotine ; » la gaudriole, les femmes et le vin ont été parfois supérieurement chantés par des gens taciturnes, des amoureux transis et des buveurs d'eau. Il est donc dangereux de chercher dans tous les écrits l'autobiographie volontaire ou inconsciente de l'auteur, ou il faut se résigner, sans parti pris et sui-

vant les faits, à signaler entre la vie et les ouvrages tour à tour des harmonies et des contrastes.

La critique littéraire demande une réunion de qualités qui ne vont pas toujours ensemble : un grand fonds de raison et de bon sens, avec une délicatesse exquise de goût; une connaissance assez étendue des littératures de toutes les époques, mais qui n'ait pas émoussé le sentiment de l'originalité propre aux œuvres de chacune d'elles; l'intelligence des règles et des conditions essentielles de l'art et l'indépendance entière de l'esprit à l'égard des procédés arbitraires et des conventions d'une école ou d'un temps; une philosophie assez ferme pour s'attacher aux principes mêmes du beau, mais assez souple pour les suivre dans l'incessante variété de ses manifestations. Ajouterons-nous les qualités morales du critique : la conscience, le désintéressement, l'abnégation, l'égal éloignement pour le dénigrement et la flatterie, la haine du mauvais ou du médiocre et les saintes colères qu'elle inspire, la volonté de rendre justice à tous et en tout temps, sans crainte de se déjuger en louant ou blâmant tour à tour les mêmes hommes, suivant que leurs œuvres d'hier et d'aujourd'hui sont dignes d'éloge ou de blâme.

Il y a un vers très-connu, très-souvent cité par des gens qui l'attribuent à Boileau :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Nous avons dit ailleurs que ce vers est de Destouches (voy. CITATIONS). Il serait de Boileau que, d'après ce qui précède, il n'en serait pas moins d'une parfaite inexactitude. La critique est difficile, comme un art qu'elle est, art doublé de science, et qui exige un si rare concours d'aptitudes naturelles et de qualités acquises.

On a remarqué que le plus souvent la critique ne se rencontre pas, chez les mêmes hommes, avec les facultés d'invention; le génie n'a pas toujours assez de goût pour se juger lui-même. Nous en avons vu une preuve remarquable dans les réflexions critiques du grand Corneille sur ses propres œuvres. Chacun des *Examens* de ses pièces est un modèle de sincérité et de modestie naïve plutôt que de justesse. Il a à peine la conscience de leurs beautés, il n'a pas celle de leurs défauts. Il défend mal ses victoires légitimes et s'étonne de ses chutes les plus méritées. Il ne voit pas la distance qui sépare *Polyeucte* de *Théodore*. Il met *Othon*, *Surena* et *Cinna* sur la même ligne. Il rêve une « foule de spectateurs » aux reprises d'*Attila* et d'*Agésilas*. Toute sa préoccupation, comme critique, est de se trouver fidèle observateur de conventions de rhétorique et de prétendues règles d'Aristote, auxquelles Aristote n'a pas songé.

Si le génie de Corneille, si grand dans la création, se montre si étroit dans la critique, en revanche on a vu, surtout de nos jours, bien des poëtes, bien des artistes qui, voulant juger leurs propres œuvres, les rattachent aux théories critiques les plus grandioses. On se fait, dans ses préfaces, une esthétique à la taille de son ambition. On n'écrit pas un volume de vers, sans le justifier en retraçant, à l'exemple de Lamartine, les « destinées de la poésie », ou sans agiter, à l'exemple de M. V. Hugo, les problèmes les plus ardus de la morale, de la métaphysique ou de l'histoire. Un poëme, un roman, un essai, une brochure, sont des leviers qui remuent les mondes. Avec trois nouvelles, trois recueils ou trois pièces de vers (nos idéologues aiment les trilogies), on a la prétention de résumer toute l'histoire humaine : le passé, le présent, l'avenir; on a représenté le fini, l'infini et leur rapport, l'homme, le monde et Dieu, ou bien encore le bien et le mal, ou Dieu et Satan, et leur lutte éternelle ou leur future réconciliation. J'aime encore mieux Corneille s'excusant humblement d'avoir peut-être manqué aux unités de temps et de lieu telles que les concevait la rhétorique contemporaine.

III. *Aperçu historique sur la critique.* — Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'histoire de la critique, qui n'a pas d'histoire proprement dite, quoiqu'elle soit presque aussi ancienne que l'art; car à côté du génie plus ou moins inspiré qui crée, il y a toujours eu l'esprit plus ou moins réfléchi qui raisonne son admiration et en précise les limites. Les anciens Grecs nous ont transmis deux noms qui représentent spécialement la critique, l'un avec les exagérations ou les vices qui la rendent odieuse, l'autre avec l'autorité et la considération d'une véritable magistrature littéraire. Dès le IV^e siècle avant l'ère chrétienne, Zoïle écrit des livres spéciaux de critique sur les poëtes, les orateurs et les philosophes, ou plutôt contre eux. Il passe au crible les œuvres marquées du plus pur atticisme, les *Discours* d'Isocrate, les *Dialogues* de Platon, les deux poëmes de l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Son acharnement contre Homère surtout est célèbre et presque légendaire. On l'appelle le fouet ou le fléau d'Homère, *Homeromastix*, et il rompt si violemment en visière avec l'admiration nationale, qu'on lui fait expier ses *Remarques hypercritiques* par une condamnation à mort, sans ramener un peu de sympathie sur sa mémoire par l'excès du châtiment. Son nom reste synonyme de critique envieux et passionné. Aristarque, au contraire, devient deux siècles plus tard le type du critique sévère, mais juste. Comme Zoïle, il soumet les œuvres d'Homère à une rigoureuse discussion; il en élague les expressions ou les vers qui lui paraissent faire tache et être l'œuvre des copistes; il se livre au même travail d'exégèse et de critique sur Pindare, sur Archiloque, sur Eschyle, sur Aristophane, etc., et, malgré les excès de sévérité que les anciens, comme Cicéron, lui reprochent, il meurt à soixante-douze ans de sa belle mort, recommandé à la postérité par l'estime de ses contemporains.

La critique chez les anciens ne se doit pas seulement chercher dans les ouvrages, d'ailleurs perdus, des rivaux d'Aristarque et de Zoïle, elle était auparavant dans les philosophes qui se sont fait le plus grand nom par leurs ouvrages originaux de morale ou de métaphysique. Elle se montre dans les écrits de Platon et d'Aristote, avec les oppositions naturelles de leur génie, manifestes dans leur philosophie tout entière. Plusieurs dialogues du fondateur de l'Académie, le *Gorgias*, le *Phèdre*, sont de magnifiques échantillons de la critique que l'idéalisme peut inspirer. La *Rhétorique*, la *Politique* et quelques autres écrits d'Aristote nous montrent les questions littéraires traitées par un esprit pratique familier avec l'analyse des éléments, des choses extérieures et de la pensée. De ces temps reculés aux derniers siècles de la littérature grecque, les destinées de la critique à Athènes et plus tard à Alexandrie, n'ont pas laissé d'être brillantes, si l'on en juge par leur reflet dans le *Traité du sublime* qui nous est parvenu sous le nom de Longin.

A Rome, où l'on suit en toutes choses les traces de la Grèce, la critique prend aussi sa place dans les livres des philosophes avant d'avoir ses auteurs spéciaux. Cicéron transporte dans d'éloquents traités l'esthétique et la rhétorique platoniciennes, avec la métaphysique académique et la morale des stoïciens. L'*Orator*, le *de Oratore*, le *Brutus*, etc., sont les premiers titres de la critique romaine et en restent les plus beaux. L'épître d'Horace qu'on a appelée l'*Art poétique*, est un hommage perpétuel au génie des Grecs; le poëte a la modestie de se réduire au rôle d'un critique qui, ne pou-

vant fournir lui-même des modèles, excitera les autres à en produire (v. 304-305) :

> Ergo fungar vice cotis, acutum
> Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.

L'*Institution oratoire* de Quintilien est, à Rome, le traité de rhétorique le plus complet que puisse susciter l'étude comparée des chefs-d'œuvre accumulés pendant des siècles par deux littératures. L'appréciation minutieuse des auteurs et des ouvrages y a sa place, tandis que la critique large et élevée qui voit les mœurs et la société sous les tendances littéraires d'une époque, se fait jour dans le chaleureux et poétique *Dialogue des orateurs*, attribué à Tacite et digne de lui.

Dans la littérature française, la critique a pris, depuis l'époque dite classique, une importance considérable. Elle se fait officielle, sous les ordres de Richelieu, qui donne des juges au génie, et qui, après avoir asservi la religion à la politique, ne suppose pas que l'art puisse échapper à sa toute-puissante juridiction. Les *Observations sur le Cid*, qu'il dicte ou qu'il inspire à Scudéry, prouvent les dangers de l'ingérence du pouvoir dans les matières littéraires. Les *Sentiments de l'Académie* sur le même sujet ne montrent pas moins bien l'incompétence des corps constitués dans l'appréciation des choses nouvelles et des révolutions inaugurées dans l'art par les coups d'État d'un homme de génie. Dans tout le XVIIe siècle, la production littéraire marche escortée de la critique. On peut juger des discussions que le théâtre soulève, par la justification que Corneille et Racine essayent de leurs œuvres, le premier dans des *Examens* souvent très-développés, le second dans des préfaces courtes et précises. Les comptes rendus, les critiques, les dissertations, parfois les parodies auxquelles donne lieu chacune des pièces de Racine, forment un curieux chapitre d'histoire littéraire, où se remarquent les noms de Robinet, de Visé, de Saint-Evremond, de l'avocat Subligny. L'injustice pour quelques chefs-d'œuvre, comme *Phèdre*, est poussée jusqu'aux dernières limites de la violence, et nous vaut, comme compensation, la magnifique épître de Boileau à Racine sur l'utilité des censeurs et des ennemis. Boileau tient d'ailleurs le premier rang parmi les critiques de son temps. Quelques-uns, comme Marmontel, lui refusent, il est vrai, les facultés essentielles au rôle qu'il s'est donné de censeur des mauvais écrivains de son siècle; mais, malgré son injustice envers Quinault et l'oubli plus fâcheux encore de La Fontaine, il faut reconnaître en lui, avec La Harpe, presque toutes les qualités de l'esprit et du cœur dont la critique réclame le concours. Le mérite des œuvres personnelles de Fénelon et l'éclat de sa vie ne doivent pas faire oublier à quel point il s'est montré critique éminent dans les *Dialogues sur l'éloquence*, et surtout dans la *Lettre à l'Académie française*, cette merveille d'élévation et d'indépendance de l'esprit. La Bruyère a droit aussi à une mention spéciale pour les jugements littéraires mêlés à ses études de peintre de mœurs. Le bon Rollin fait entrer la critique littéraire dans l'enseignement, et les maîtres de Port-Royal ne poussent pas l'austérité jusqu'à l'en bannir. N'oublions pas, parmi les critiques de profession du siècle de Louis XIV, Dacier, et surtout Mme Dacier, si ardente à la défense d'Homère, outrageusement défiguré par La Motte, non plus que Ch. Perrault, qui suscita cette grande querelle des anciens et des modernes, l'un des plus larges et des plus orageux souvenirs des polémiques littéraires. D'un siècle à l'autre, le centenaire Fontenelle dit son mot sur les œuvres et les questions littéraires, et se montre, dans ses *Éloges*, très-habile à démêler le mérite ou à faire valoir les qualités qui en tiennent lieu chez les contemporains.

Au XVIIIe siècle, nous nous bornerons à citer quelques noms, à commencer par Voltaire, qui est ici, comme en tant de choses, le premier. Il pratique la critique générale et celle des œuvres, non-seulement dans le *Dictionnaire philosophique*, le *Siècle de Louis XIV*, le *Commentaire sur Corneille*, etc., mais dans une foule d'ouvrages et dans la plupart de ses lettres. On a recueilli en un volume spécial la *Rhétorique de Voltaire;* il faudrait bien des volumes pour extraire tout ce qui se rapporte à la critique dans ses écrits. Au-dessous de lui, à des degrés différents, il faut placer l'étincelant Diderot, le savant D'Alembert, l'instructif Grimm, l'imperturbable Fréron, l'austère Chamfort, le consciencieux La Harpe, la brillante Mme de Staël, le mobile Chénier, puis des professeurs, publicistes et journalistes, comme Lemercier, Benj. Constant, Feletz, Hoffmann, Geoffroy, prédécesseurs immédiats de ceux de notre temps. Vers 1830, les grandes luttes des classiques et des romantiques ont soulevé et armé des légions, et l'on n'ose plus choisir, dans la crainte de trop exclure. On ne peut pas cependant ne pas rappeler avec quel éclat la critique a été représentée, soit dans l'enseignement, soit dans la presse et les livres, par MM. Villemain, Cousin, Guizot, Saint-Marc Girardin, Ozanam, Sainte-Beuve, Cuvillier-Fleury, Saint-René Taillandier, Ern. Havet, Renan, Nisard, Prévost-Paradol, Scherer, Jules Janin, Th. Gautier, P. de Saint-Victor, Taine, Deschanel, etc., etc.

La place nous manque même pour résumer l'histoire de la critique à l'étranger. En Angleterre, elle a été tour à tour morale avec Addison, classique avec Blair, plus spécialement britannique avec Samuel Johnson, et, de nos jours, elle s'y est créé des journaux bibliographiques et littéraires aussi nombreux qu'en aucun autre pays. En Allemagne, la critique est sur le premier plan de l'histoire littéraire. Toutes les reformes de la poésie et du théâtre sont préparées, promulguées et accomplies par des critiques. Ce n'est pas la contrée d'Europe où on produit le moins; mais c'est celle où l'on raisonne le plus, où l'on veut avoir le plus complétement conscience de son but et de ses principes, où la philosophie reçoit elle-même, des mains de Kant, le nom de critique et porte ses procédés de jugement et d'analyse dans toutes les branches des arts et de la littérature. Les œuvres des chefs d'école sont des manifestes en action, des programmes appliqués. Rappelons seulement les noms de Gottsched, de Bodmer, de Gœthe et Schiller eux-mêmes, de Winckelmann, de Lessing, des Schlegel, des Müller, de Creuzer, de Niebuhr, de Lachmann, des de Humboldt, de Fr. Bopp, de Heyne, de Wolf, de J. Grimm, etc.; sans parler des contemporains, qui sont très-nombreux et qui se réunissent, par groupes ou par écoles, sous le drapeau de telle ou telle philosophie. Dans l'éparpillement actuel de la métaphysique hégélienne, la critique littéraire, se confondant volontiers avec l'esthétique, prend des allures de science et dédaigne souvent la clarté, sous prétexte de profondeur.

Aujourd'hui, par toute l'Europe, la critique des livres a pris pied dans les journaux, et c'est elle qui est chargée de représenter encore la littérature dans ces grands organes de publicité, d'où elle est d'ailleurs de jour en jour évincée par les affaires ou la politique. Dans ces vingt-cinq dernières années, elle constituait dans la presse périodique une sorte d'institution littéraire; elle était une profession qui se décorait volontiers du nom de sacerdoce. Mais le culte est en train de périr par la faute de la religion elle-même et par celle des pontifes. Si la critique a plus d'une fois

manqué au livre, les livres manquent à la critique; mais pendant que la stérilité littéraire de l'époque lui refusait de dignes objets d'étude, elle restreignait elle-même son horizon. Nous la voyons tourner à ce qu'on appelle la spécialité; elle subit jusqu'au bout la loi de la division du travail, et se partage en un certain nombre de branches : la critique des livres, celle de la littérature dramatique, celle du drame musical, celle des arts plastiques, etc. Chacune d'elles a dans les journaux son feuilleton distinct et son feuilletonniste, d'autant plus accrédité qu'il se tient plus exclusivement dans les choses de son domaine, et qu'il s'y fait son trou, « un grand trou » quelquefois, comme dit J Janin, du fond duquel il peut faire et défaire bien des réputations. C'est de la critique ainsi organisée, brevetée et patentée en quelque sorte, que l'on peut dire avec La Bruyère : « La critique souvent n'est pas une science, mais un métier, où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie. » Le moraliste ajoute que, dans certaines conditions, « elle corrompt les lecteurs et l'écrivain. » D'Alembert a fait sur les « critiques de profession » cette fine remarque : « La plupart ont un avantage dont ils ne s'aperçoivent pas peut-être, mais dont ils profitent, comme s'ils en connaissaient toute l'étendue : c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes et la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmaient hier. » Le même philosophe a bien marqué l'usage que les auteurs doivent faire de la critique, dans ces lignes par lesquelles nous finirons : « Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remercîments et de la déférence; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remercîments; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli. »

Cf. Pope : *Essai sur la critique;* — Marmontel : *Eléments de littérature ;* — Villemain : *Discours sur la critique*, couronné par l'Institut en 1814, et *Cours de littérature ;* — Bonstetten : *l'Homme du Midi et l'homme du Nord* (Genève, 1824, in-8) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique;* — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849, in-8), et *Mémoires de littérature ancienne* (1862, in-8) ; — B. Jullien : *Thèses de grammaire,... de littérature,... de critique,...* etc. (1855-1858, 3 vol. in-8) ; — V. Fournel : *la Critique littéraire au XVII<sup></sup>e siècle*, dans *la Littérature indépendante* (1862, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I, article sur *le Génie critique de Bayle ;* — H. Taine : *Préface* des *Essais de critique et d'histoire* (1858, in-18), et *Introduction* à *l'Histoire de la littérat. anglaise* (3e édit., 1873, 5 vol. in-18).

**CRITIQUE (LA) DE L'ÉCOLE DES FEMMES**, comédie de Molière; — **LE CRITIQUE**, comédie de Sheridan (voy. ces noms).

**CRITIQUES RAISONNABLES (LES)**, journal littéraire de Gottsched (voy. ce nom).

**CRITON**, Κρίτων, philosophe grec. Riche citoyen d'Athènes, il fut disciple et ami de Socrate, auquel il offrit les moyens de s'évader. Cette offre et le refus de Socrate sont le sujet du beau dialogue de Platon, *Criton*. Diogène Laërce donne les titres de dix-sept dialogues que Criton avait composés, parmi lesquels un *Sur la poétique.*

Cf. Diogène Laërce, liv. II.

**CROATE (LANGUE et LITTÉRATURE)**. Le croate est un des dialectes illyriens et appartient à la famille des langues slaves. Il est parlé en Autriche, par les Croates (Horvat, Kervat), dans la Croatie et l'Esclavonie et dans les confins militaires. Il participe largement de la langue serbe et se rapproche un peu, au nord de ces provinces, de la langue venède ou carnique. On se sert, pour l'écrire, de l'alphabet latin, avec additions de signes diacritiques rendus nécessaires pour la figuration de sons particuliers. Le maintien de cette langue dans les relations administratives des peuples austro-croates avec la Hongrie a été jusqu'en ces derniers temps un prétexte de divisions et de haines nationales.

A part les poëtes populaires, dont on retrouve les compositions mêlées aux chants des littératures serbe et gouzlo, peu d'Autrichiens ont écrit en croate. On peut toutefois citer, au XVIe siècle, Buchich, l'un des promoteurs de la réformation au XVIIe siècle, Vitezovich, auteur d'une chronique et de divers ouvrages d'instruction, enfin, au XIXe siècle, le linguiste Mianovich, à qui l'on doit des dissertations philologiques et un poëme héroïque sur un sujet national, et Ivan Kukaljevic, auteur du drame *Juran i Sofia* (Agram, 1839, in-12). Il existe un *Vocabularium croatico-germanicum* (Bude, 1821, in-8), et une *Grammaire croate*, de Kristianovich (Agram, 1837).

Cf. Math.-Petr. Katanesich : *Specimen philologiæ et geographiæ Pannoniorum*, in quo de origine, lingua et litteratura Croatorum disseritur (Agram, 1797, in-4).

**CROISADE (CYCLE DE LA)**, l'un des groupes de chansons de geste, comprenant les poëmes français du XIIe siècle au commencement du XIVe, auxquels les expéditions en Orient donnèrent naissance. Ce sont, non dans l'ordre de leur composition, mais dans l'ordre des faits, les suivants : *Elias, le Chevalier au cygne; l'Enfance de Godefroid de Bouillon :* deux versions, dont la deuxième par Renaut; *les Chétifs*, par Graindor de Douai ; *Antioche*, par Richard le Pèlerin et Graindor de Douai ; *la Prise de Jérusalem*, par Graindor de Douai ; *Beaudoin de Sebourd; le Bâtard de Bouillon*. Le titre de *Chevalier au cygne* désigne parfois, outre l'un de ces poëmes, l'ensemble des cinq premiers, considérés comme les branches d'une même chanson, dont les deux derniers poëmes sont le complément. — Voyez les articles consacrés à ces œuvres, sous leur titre ou sous le nom de leurs auteurs.

**CROISADES (HISTOIRE et BIBLIOTHÈQUE DES)**, ouvrage de Michaud et Poujoulat (voy. ces noms).

**CROIX** (Saint-Jean de la). — Voyez CRUZ.

**CROIX CONQUISE (LA)**, poëme épique de Fr. Bracciolini; — **LA CROIX DE BERNY**, recueil de nouvelles de Mme de Girardin (voy. ces noms).

**CROMER** (Martin), historien polonais, né en 1512 à Biecz (petite Pologne), mort en 1589. Il fut secrétaire de la chancellerie de la couronne, puis chargé de missions politiques en Allemagne, et enfin évêque de Warmie. Ses principaux ouvrages, qui ont une sérieuse valeur littéraire, sont : *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum, libri triginta* (Bâle, 1558); *Polonia, sive de situ, populis, moribus, magistratibus et republica regni Poloniæ libri duo* (Cologne, 1578) ; *Epistolæ familiares*, etc. Les écrits historiques de Cromer, insérés dans la collection de Pistorius (Bâle, 1582), ont été réimprimés avec les corrections de l'auteur (Cologne, 1589).

**CRONEGK** (Jean-Frédéric, baron DE), poëte dramatique allemand, né à Anspach le 2 septembre 1731, mort dans la même ville le 31 décembre 1758, à l'âge de vingt-sept ans. Il étudia à Leipzig, à Halle, à Brunswick, se lia avec plusieurs poëtes distingués du temps, voyagea en Italie, en France et revint occuper les fonctions de justice dans sa ville natale. Il se fit une réputation précoce au théâtre, où il donna : *la Comédie persécutée* (die verfolgte Com.) et *le Méfiant* (der Mistranische), comédies médiocres; *Olinde et Sophronie*, tragédie morale avec chœurs; *Codrus*, tragédie conforme aux règles du théâtre français, et qui remporta, en 1736, un prix proposé par Nicolaï : cette dernière a été traduite en français par Bielefeld. Cet auteur, recommandé à la fois par son talent et sa fin prématurée, a aussi écrit des poésies religieuses, des poésies didactiques, des méditations mélancoliques à la manière d'Young, etc. Ses *Œuvres*

*complètes* ont été publiées par Uz, son ami et son compatriote (Leipzig, 1760, 2 vol. in-8).

**CROUSAZ** (Jean-Pierre DE), philosophe suisse, né le 13 avril 1663 à Lausanne, mort le 22 mars 1748. Professeur de philosophie et de mathématiques, d'abord dans sa ville natale, puis à Groningue, il devint conseiller de légation et gouverneur du prince Frédéric de Hesse-Cassel. Ses nombreux ouvrages, presque tous écrits en français, ne se distinguent ni par le style, ni par la méthode, ni par l'originalité des idées; mais ils renferment des observations judicieuses. La plupart sont dirigés contre le scepticisme de Bayle, l'harmonie préétablie de Leibnitz et le formalisme de Wolf. Son *Traité du Beau* (Amsterdam, 1515, 1724, 2 vol. in-12) est inférieur à l'ouvrage du P. André pour le fond et pour la forme. Il a pour principe « l'harmonie et la convenance des parties », et confond souvent les idées de beau, de vrai, de bien et d'utile. Les autres ouvrages de Crousaz : *Logique, ou Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances* (Amsterdam, 1712, in-18; 1725, 4 vol. in-8; 1746, 6 vol. in-8); *Observations critiques sur l'Abrégé de la logique de M. Wolf* (Genève, 1744, in-8); *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* (La Haye, 1733, in-fol.); *de l'Esprit humain, substance différente du corps* (Bâle, 1741, in-4); *Traité de l'éducation des enfants* (1722, 2 vol. in-12); *Œuvres diverses* (1737, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante ; — Dictionnaire des sciences philosophiques.*

**CROWNE** (John), poëte dramatique anglais, de la seconde moitié du XVIIe siècle. Patronné par Rochester, par opposition à Dryden, il écrivit de 1661 à 1696 dix-sept pièces, dont deux, la tragédie de *Thyeste* et la comédie de *Sir Courtly Nice*, attestent un grand talent. La première, sur un sujet révoltant, contient de belles descriptions, de beaux passages de sentiment, des pensées nobles ou finement exprimées.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

**CROY** (Charles-Alexandre, duc DE), homme de guerre flamand, de la grande famille des Croy ou Crouy, né en 1580, mort le 24 novembre 1624. Gouverneur du pays d'Artois, il a laissé des *Mémoires* (Anvers, 1619, in-4), qui contiennent de curieux détails sur l'histoire des Pays-Bas de 1600 à 1606, et que Langlet-Dufresnoy appelle « un ouvrage de main de maître ». Ils ont été réédités par le baron de Reiffenberg, en 1845.

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique.*

CROZAT (GÉOGRAPHIE DE). — Voyez LE FRANÇOIS.

**CRUQUIUS** (Jacques), ou DE CRUSQUE, philologue flamand du XVIe siècle. Il est connu par ses travaux sur Horace, dont il a donné une savante édition, en plusieurs suites, avec notes et commentaires; l'ouvrage entier est de 1578 (Anvers, in-4; nouv. édit., 1611).

Cf. André : *Bibliotheca belgica.*

CRUSCA (ACADÉMIE DE LA), la plus célèbre des compagnies savantes de l'Italie, et dont le siége est à Florence. Sa création, d'abord fort modeste, date du XVIe siècle, époque florissante des académies italiennes. Elle mit quarante ans à se constituer et à préciser l'objet de ses études et la forme de ses travaux. Ses règlements furent enfin arrêtés en 1587. La docte compagnie prit pour emblème un blutoir avec cette devise : *Il più bel fior ne coglie* (il en cueille la plus belle fleur), indiquant qu'il s'agissait, pour elle, de trier les mots de la langue et de rejeter tous ceux qui ne sembleraient pas bons. « Cette triomphante métaphore, dit M. Perrens, s'imposa dès lors avec une sorte de tyrannie. La société si humblement fondée devint l'Académie de Crusca, c'est-à-dire du *son*, image de la langue même, et du mélange des mots bons avec les mauvais. Tous les membres prirent des noms empruntés aux deux métiers du meunier et du boulanger: Canigiani s'appelle le Pétri (*Gramolato*); Deti, le Mou (*Sollo*); Zanchini, le Macéré (*Macerato*); Derossi, le Pain bis (*Inferigno*); Salviati, l'Enfariné (*Infarinato*). Les siéges des académiciens imitaient par leur forme la hotte à porter le pain; le dossier rappelait la pelle à remuer le blé, les coussins ressemblaient à des sacs. » Les harangues des présidents, lors de leur entrée en fonctions, reçurent le nom de *Cicalate*, peut-être parce que le débit de l'orateur rappelait la monotonie du chant de la cigale. Un décret de Napoléon a reconstitué en 1811 l'Académie de la Crusca, avec des statuts nouveaux. Elle a maintenant beaucoup d'analogies avec l'Académie française. — On doit à l'Académie de la Crusca le premier *Dictionnaire* critique de la langue italienne, qui est aussi le premier travail lexicographique de cette importance dans les langues modernes. On reproche à ce grand ouvrage de s'être trop rigoureusement limité au dialecte toscan. L'élaboration s'en fait incessamment, mais d'une façon très-lente. La dernière édition datait de cent ans, lorsque en 1844 a paru le commencement de l'édition actuellement en cours d'exécution..

Cf. Algarotti : *Lettere intorno all' origine dell' Academia della Crusca.*

**CRUSIUS** (Christian-Auguste), théologien et philosophe allemand, né à Leune, près de Mersebourg, en 1715, mort à Leipzig le 18 février 1775. Professeur de philosophie à Leipzig, il se montra l'adversaire de Leibnitz et combattit avec force le wolfianisme. Parmi les ouvrages, écrits en allemand, où il a exposé ses doctrines, nous citerons: *Chemin de la certitude et de la conviction dans la connaissance humaine* (Leipzig, 1747, in-8; 2e édit., 1762); *Esquisse des vérités rationnelles nécessaires* (Ibid., 1745, in-8; 3e édit., 1766); *Traité du légitime usage et de la limite du principe de la raison dite suffisante ou déterminante* (Ibid., nouv. édit., 1766, in-8); *Conduite rationnelle de la vie* (Ibid., 1767, in-8). — Deux professeurs allemands du même nom, Christian CRUSIUS (1705-1767) et Magnus CRUSIUS (1697-1751), ont aussi laissé quelques écrits de critique et d'érudition.

Cf. Wüstmann : *Einleitung in das phil. Lehrgebäude des H. Crusius* (Wittemberg, 1851, in-8); — De Gerando : *Hist. comp. des systèmes de philosophie*, t. IV.

**CRUZ** (San Juan YEPEZ DE LA), poëte espagnol, surnommé le *Docteur extatique*, né en 1542 à Ontiveros, mort à Ubeda le 14 décembre 1591. Il prit l'habit du Carmel et s'associa à l'œuvre de Sainte-Thérèse pour la réforme des couvents de cet ordre. Il a laissé un petit nombre de poésies, empreintes d'une ardente piété, mais d'une versification un peu négligée, entre autres : *Dialogue entre l'âme et Christ son époux*, imitation du *Cantique des Cantiques*; la *Montée au mont Carmel*, allégorie mystique; la *Nuit obscure de l'âme; Flamme d'amour vivant*, etc.; puis des *Lettres spirituelles*. Les *Œuvres complètes* de Juan de la Cruz, publiées à Barcelone (1619, in-4), ont été traduites en français par le P. Cyprien (Paris, 1641, in-4), par Louis de Sainte-Thérèse (Ibid., 1665, in-4), par le P. Maillard (1694, in-4), etc.

Cf. José de Jésus Maria : *Vida de san Juan de la Cruz*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française.*

**CRUZ CANO Y OLMEDILLA** (Ramon-Francisco DE LA), poëte dramatique espagnol, né à Madrid en 1731, mort le 4 novembre 1795. Il suivit la carrière des finances. Membre de l'Académie de Séville, il fut aussi membre de l'Académie des Arcades de Rome, où il adopta le nom de Larisio

Dianeo. Il écrivit toute sa vie pour le théâtre, où il donna, outre de médiocres imitations de pièces françaises, un grand nombre de *saynètes*, dont la vivacité et la gaieté souvent burlesque firent le succès. Il a publié lui-même son *Teatro, o coleccion de los saynetes y demas obras dramaticas* (Madrid, 1786, 7 vol.), dont Agustin Duran a donné un *Choix* avec quelques pièces inédites (Madrid, 1843, 2 vol. in-8). M. Antoine de Latour, dans un volume de *Saynètes de Ramon de la Cruz* (Paris, 1865, 1 vol. in-12), a traduit les pièces suivantes : *La Petra et la Juana, l'Hôtellerie à Noël, la Querelle des marchandes de châtaignes, la Veuve hypocrite et avare*, etc.

Cf. Ag. Duran et Ant. de Latour : *Introduction* aux recueils cités ; — de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française*, t. II, p. 406.

**CRYPTOGRAPHIE**, écritnre secrète (de κρυπτός, caché, et γράφειν, écrire). L'art d'écrire en caractères de convention, inintelligibles pour le public, rentre dans les études de la paléographie et n'est pas étranger au déchiffrement des manuscrits. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des moyens, dont les principaux sont les suivants : les Chiffres recevant une signification dont les correspondants ont la clef; les Nulles, c'est-à-dire des syllabes ou des phrases insignifiantes mêlées aux mots significatifs ; la Grille, sorte de carton découpé à jour qui, placé sur une page manuscrite, ne laisse voir que les caractères utiles. Nous nous bornerons à rappeler que cet art est très-ancien et se recommande par les noms de ceux qui s'en sont occupés Suivant saint Jérôme, le prophète Jérémie aurait consigné plusieurs de ses prédictions en caractères cryptographiques. On dit que les premiers chrétiens en faisaient usage pour soustraire aux païens leur correspondance. Aulu-Gelle nous a transmis des détails sur les procédés usités à son époque. Les barbares qui se répandirent dans le monde romain connurent dès l'origine les écritures secrètes ; cultivées dans divers couvents du moyen âge, elles deviennent en vogue à la fin du XV$^{e}$ siècle et sont l'instrument ordinaire des correspondances diplomatiques. L'abbé Jean Trythème, expert dans les mystères cryptographiques, se vit accusé de magie ; mais il fut défendu par le duc Auguste de Brunswick et Lunebourg, qui, sous le nom de *Gustave Selenus*, publia lui-même l'un des ouvrages les plus complets sur la matière. Leibniz s'occupa aussi de réduire en théorie le déchiffrement des écritures secrètes, qui, à part l'attrait de la curiosité, intéresse l'histoire des négociations diplomatiques.

Cf. Trithème : *Polygraphia cum clave seu enucleatorio* (Oppenheim, 1518, petit in-folio) ; — G. Selenus : *Cryptomenytices et cryptographiæ libri IX* (Lunebourg, 1624, in-folio) ; — J.-R. du Carlet : *la Cryptographie* (Toulouse, 1644, in-12) ; — Niceron : *l'Interprétation des chiffres*, tirée de l'italien de Cospi (Paris, 1641, in-8) ; — Kircher : *Polygraphia nova et universalis* (Rome, 1663, in-folio) ; — J.-L. Klüber : *Lehrbuch der Kryptographik* (Erlangen, 1809).

**CSOKONAI** (Michelvitcz), poëte hongrois, né à Debreczyn en 1773, mort en 1805. Ses poésies, naturelles et simples, affranchies de toute imitation étrangère, et qui offrent un caractère national bien marqué, comprennent une épopée comique, *Dorothée* (Grors Wardein, 1803) ; des *Chants anacréontiques, Odes* et *Poésies de circonstance* (1803-1806). Elles ont été réunies par Schedel (1844-47), dans la *Collection des classiques hongrois*, publiée par les soins de la Société de Kisfalndy.

Cf. Schedel : *Notice biographique* sur Csokonai, à la suite de l'édition citée.

**CSOMA** (Alexandre), voyageur et philologue transylvanien, né à Kæros en 1791, mort en 1842. Il visita l'Égypte, la Syrie, une partie du Thibet, réunit d'immenses collections philologiques, et s'établit à Calcutta, où il devint bibliothécaire de la Société asiatique. On cite comme fruit de ses précieuses études un *Essai de dictionnaire thibétain-anglais* (Essay, etc.; Calcutta, 1834) ; une *Grammaire de la langue thibétaine* (Grammar of the Thibatan, etc.; 1834) ; une *Analyse du Kahgyar, le grand livre sacré des bouddhistes*, publiée dans les *Recherches asiatiques* (t. XX), etc.

Cf. Th. Pavie : *Revue des Deux-Mondes*, 1$^{er}$ juillet 1847.

**CTÉSIAS**, Κτήσιας, historien grec du V$^{e}$ siècle avant J.-C., né à Cnide. Selon Diodore de Sicile, il fut fait prisonnier par les Perses, et par sa science dans la médecine obtint la faveur d'Artaxerxès. Il composa une Histoire de la Perse (Περσικά), et fit un recueil de notions mythologiques et scientifiques sur l'Inde (Ἰνδικά). Le premier ouvrage, dont plusieurs auteurs nous ont conservé des fragments, a été suivi par Diodore de Sicile dans son second livre. Quoique puisé dans les archives royales de la Perse, il passait pour contenir beaucoup d'erreurs. Le second ouvrage était un assemblage de fables, de choses merveilleuses, présentées avec une crédulité extrême ; il nous en reste un résumé dans la *Bibliothèque* de Photius. Le style de Ctésias était pur et élégant ; il se servait du dialecte ionien. Ses fragments furent imprimés par Henri Estienne (Paris, 1557, in-8). Ils ont été réédités par A. Lion, avec une traduction latine et des notes (Gœttingue, 1823, in-8), et d'une façon plus complète par Bæhr (Francfort, 1824, in-8). On les trouve aussi réunis à plusieurs éditions d'*Hérodote*. Larcher en a donné la traduction française (6$^{e}$ vol. de sa traduction d'*Hérodote*).

Cf. Bæhr : *Introduction* à son édition ; — K.-L. Blum : *Herodot und Ctesias* (Heidelberg, 1836, in-8) ; — Berger de Xivrey ; — *Traditions tératologiques* (Paris, 1836, in-8).

**CTÉSIPHON**, Κτησιφῶν, orateur athénien du IV$^{e}$ siècle avant J.-C. C'est lui qui donna lieu au procès de la couronne, entre Démosthène et Eschine (voy. ces noms).

**CUBIÈRES** (Michel, chevalier DE), littérateur français, né le 27 septembre 1752 à Roquemaure (Gard), mort le 23 août 1820. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut renvoyé du séminaire de Saint-Sulpice pour sa conduite irrégulière. Il publia presque aussitôt des poésies licencieuses dans l'*Almanach des Muses*. Lié avec Dorat, et par lui avec Fanny de Beauharnais, il fut aussi dans les bonnes grâces de Voltaire, de D'Alembert, de Buffon. Écuyer de la comtesse d'Artois avant la Révolution, il afficha des principes exaltés dès la prise de la Bastille, fut nommé membre de la Commune après le 10 août, s'intitula « Poëte de la révolution », mit le *Calendrier républicain* en vers, écrivit l'*Éloge de Marat* et composa des hymnes destinées au culte des théophilanthropes. Plus tard, il chanta l'Empire et la Restauration, mais sans parvenir à remettre en lumière son nom oublié.

Désireux du bruit et de la gloire facile, Cubières prodigua les écrits de circonstance. Les éloges donnés à ses débuts ajoutant à sa vanité naturelle, il se crut capable de tous les genres et appelé à réformer les lois du goût. Il écrivit, en 1787, une *Lettre à Ximenès sur l'influence de Boileau en littérature*, remplie d'injures déjà banales à l'adresse du satirique. En 1803, il donna, sous le titre d'*Hippolyte*, une tragédie où il avait la prétention de refaire la *Phèdre* de Racine. En 1812, il publia un *Essai sur l'art poétique, adressé aux Pisons modernes*. Il affecta une grande admiration pour Corneille, et en même temps se fit le louangeur exagéré de Mercier, de Rétif de La Bretonne et de Dorvigny. Ses prétentions gâtaient l'esprit qu'il avait. « Il me parut singulier la première

fois, et insupportable la seconde, dit Mme Roland. » Son nom inspira à Rivarol une charade assez grossière et qui ne s'en retint que mieux. Le principal succès de Cubières fut d'imiter assez bien Dorat, dont il fut le disciple favori et dont, après sa mort, il unit le nom au sien, se faisant appeler *Dorat-Cubières*. Il avait auparavant signé plusieurs écrits du pseudonyme de *Palmezeaux*. On a réuni ses *Opuscules poétiques* (Paris, 1786-1791, 4 vol. in-18) et ses *Œuvres dramatiques* (1810, 4 vol. in-18). — Son frère aîné, Simon-Louis-Pierre, marquis DE CUBIÈRES, né en 1747, mort en 1821, a composé des ouvrages sur l'histoire naturelle et l'agriculture, des pièces de vers et quelques proverbes.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*, article PALMEZEAUX ; — Ch. Monselet : *les Originaux du siècle dernier* (1863, in-12).

**CUBILLO DE ARAGON** (Alvaro), poëte dramatique espagnol, né à Grenade à la fin du XVIe siècle. L'un des auteurs dramatiques distingués de second ordre, il a écrit plus de vingt-cinq comédies, entre autres : *l'Amour tel qu'il doit être* (El amor como ha de ser); *la Parfaite Mariée* (La perfecta casada), et *les Poupées de Marcela* (las Muñecas de Marcela). Ces comédies, imprimées sous le titre d'*El enano de las Musas*, avec un petit poëme badin, *las Cortes del leon y del aguila* (Madrid, 1654), font partie de la collection Rivadeneyra : *Dramaticos posteriores a Lope de Vega por Mesonero Romanos* (Madrid, 1858-59). On a aussi de cet auteur des comédies héroïques : *el Conde de Saldaña*, en deux parties; *el Vencedor de si mismo*, *el Genizaro de España y rayo de Andalucia*, etc.

Cubillo avait une habileté remarquable pour les effets de scène et la conduite de l'intrigue; les écrivains français du XVIIe siècle lui ont fait de nombreux emprunts sans le citer.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de liter.* ; — Von Schack : *Geschichte der dramatischen literatur and kunst in Spanien.*

**CUDWORTH** (Ralph), philosophe anglais, né en 1617, mort en 1688. Il fut pendant trente ans professeur d'hébreu à l'université de Cambridge. Son ouvrage sur *Le vrai système du monde* (the True intellectual system of the universe, 1678, in-fol.) lui fit une grande réputation. Divers autres traités destinés à compléter celui-là sont restés inédits, excepté un *Traité touchant l'éternelle et immuable morale* (a Treatise concerning eternal and immutable morality), publié par le docteur Chandler en 1735. Cudworth se propose de réfuter l'athéisme et le fatalisme. Très-vanté au XVIIIe siècle, il est très-négligé aujourd'hui, quoique son nom soit resté attaché à la théorie semi-platonicienne du « médiateur plastique ». On lui trouve plus de savoir que de critique, et l'on est rebuté par son style pénible. Une nouvelle édition de son grand ouvrage a paru en 1830.

Cf. Birch : *Vie de Cudworth*, dans l'édit. de 1830.

**CUEVA** (Juan DE LA), poëte espagnol, né à Séville vers 1550, mort après 1606. Il s'essaya dans tous les genres. On cite de lui : *El ejemplar poético*, sorte d'*art poétique* imité d'Horace et de Vida, et qui fit longtemps autorité en Espagne; il a été imprimé pour la première fois dans le *Parnaso español* de Sedano, t. VIII. Il se distingue par une facilité de versification que l'on retrouve dans deux autres poëmes : *los Inventores de las cosas* (même recueil, t. IX) et la *Conquista de la Bética* (Séville, en 1603, in-8).

Juan de la Cueva a composé un grand nombre de pièces de théâtre, représentées dans la *huerta* (jardin), célèbre à cette époque, de doña Elvira, à Séville; on leur reproche des invraisemblances et des exagérations, des incorrections et le manque d'harmonie. Les principales sont : *Ajax*, *Virginie*, *les Sept Infants de Lara*, *le Siége de Zamora*, *Bernardo del Carpio*, *le Tyran*, *le Sac de Rome*. Il les a réunies (*Comedias*; Séville, 1588, in-4).

Cf. Antonio : *Bibl. hisp. nova* ; — Moratin : *Origenes del teatro español* ; — Ticknor : *History of spanish lit.*

**CUJAS** (Jacques), jurisconsulte français, né en 1522 à Toulouse, mort le 4 octobre 1590. Il enseigna tour à tour et à diverses reprises à Toulouse, à Cahors, à Valence, à Bourges, et partout son enseignement eut un succès prodigieux, qu'il faut attribuer à sa vaste science, à son esprit méthodique, à l'originalité de ses aperçus et à la chaleur sincère qui l'animait. Ses ouvrages, écrits en latin, sont d'un style clair et élégant. Ce qui en fait, au fond, le mérite essentiel, c'est que Cujas, complétant la réforme commencée par Alciat, ne considéra plus le droit romain au point de vue d'une pratique immédiate, comme l'avaient fait Accurse et Barthole, mais au point de vue de la société romaine, en s'efforçant de lui restituer, par ses commentaires, le sens et les caractères qui lui étaient propres dans cette société pour laquelle il avait été fait. Suivant Lerminier, il est le véritable fondateur de l'école historique du droit, dont on a fait honneur à l'Allemagne. « Il avait commencé par Ulpien et Paul, dont les fragments sont plus complets et plus faciles; il termina sa carrière par la restauration de Papinien, le plus profond, le plus grand et le plus ardu des interprètes du droit. » On le surnomma lui-même le « Papinien du XVIe siècle ». Les éditions principales des œuvres de Cujas sont celles de Scot (Lyon, 1606-1614, 4 vol. in-fol.), de Fabrot (Paris, 1658, 10 vol. in-fol.), de Naples (1757, 11 vol in-fol), de Venise et Modène (1758-1782, 11 vol. in-fol.). La plupart des éditions sont accompagnées d'une table des matières (*Promptuarium Cujacii*), à l'aide de laquelle on est conduit facilement aux lois et aux fragments interprétés.

Cf. Gravina : *De Ortu et progressu juris civilis* (1708) ; — Bernardi : *Eloge de Cujas* (Lyon, 1755, in-12) ; — Hugo : *Notice sur Cujas*, dans le *Magasin de droit civil* (1803) ; — Berriat Saint-Prix : *Histoire du droit romain.*

CULTISME. — Voy. GONGORISME et LEDESMA.

**CUMBERLAND** (Richard), poëte et romancier anglais, né en 1732, mort le 7 mai 1811. Poussé par des protections de famille à de hauts postes dans l'administration anglaise, il fut réduit par l'échec d'une mission diplomatique secrète en Espagne, en 1780, à vivre de sa plume; il donna trois romans : *Arundel* (1789), *Henry* (1795), *Jean de Lancastre*; deux poëmes : *le Calvaire*, *l'Exodiade*, ouvrages médiocres, et des *Mémoires* (Memoirs of his own life; 1806, 2 vol.), plus agréables que véridiques; sa réputation repose sur trois comédies : *l'Indien de l'Ouest* (the West Indian), *la Roue de la Fortune* (the Wheel of Fortune), *le Juif* (the Jew), pièces spirituelles et bien écrites, mais un peu gâtées par la sentimentalité dans le goût du temps.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

**CUNÆUS** (Pierre VAN DER KUN, dit), savant hollandais, né à Flessingue en 1580, mort à Leyde en 1638. Ennemi de l'intolérance des faux savants, il écrivit une vive et plaisante satire : *Sardi venales satyra Menippea in hujus sæculi homines plerosque inepte eruditos*, etc. (Leyde, 1612, in-24), qui a été souvent réimprimée. On lui doit en outre : *Animadversionum Liber in Nonni Dionysiaca* (Leyde, 1610, in-8); *de Republica Hebræorum* (Ibid., 1617), remarquable ouvrage sur les institutions et le gouvernement des Hébreux, souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, notamment en français par J. Goerée (Amsterdam, 1705, 3 vol. in-8) ; des *Lettres latines* (Leyde, 1625, in-8), intéressantes pour l'histoire littéraire, etc.

Cf. Moréri : *Dict. hist.* ; — Paquot : *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Provinces-Unies*, t. IV.

**CUNÉIFORME (Écriture)** ou **Cludiforme.** On appelle ainsi l'écriture, formée au moyen de caractères composés d'une réunion de traits semblables à des coins ou à des clous, diversement disposés, employée dans l'antiquité en Assyrie, en Babylonie, en Perse, en Médie, en Susiane, en Arménie, etc. On en a retrouvé de nombreux spécimens dans les marbres de Ninive, de Babylone et de Suze, à Korjoundik dans les bibliothèques d'argile des rois de Ninive, etc. Les inscriptions épigraphiques du temps des Achéménides contiennent ordinairement trois textes dont le sens est identique; mais chacun d'eux est écrit dans une langue et avec un alphabet différents. Ceux-ci sont l'*assyrien*, le *médique* et le *persan*. — Les légendes en caractères persans cunéiformes occupent, dans les monuments, la place d'honneur : la première colonne à gauche du lecteur, si les inscriptions sont parallèles, ou la partie la plus élevée, si elles sont superposées ; les légendes médique et assyrienne tiennent le second et le troisième rang.

La représentation du texte assyrien, appartenant à une langue de la famille sémitique, suit un système d'écriture qui est le plus ancien des trois. Il consiste, comme les hiéroglyphes, partie en caractères idéographiques, et partie en caractère phonétiques. Les traits sont verticaux ou horizontaux, mais ceux-ci en moins grand nombre. — Le second système d'écriture, appelé médique, et par MM. Rawlinson et Norris scythique, sert à la reproduction d un idiome qui, bien qu'insuffisamment étudié, semble se rattacher, d'après MM. Westergaard, Norris et de Saulcy, aux idiomes touraniens. Les textes sont écrits avec un syllabaire composé de près de cent caractères, qui, en grande partie, sont empruntés à la fois, pour la figure et la valeur, à l'alphabet assyrien, et dont la formation est le produit de traits diversement inclinés ou entrecroisés. On doit considérer ce syllabaire comme moins ancien que l'alphabet assyrien ; mais il est d'une création antérieure à celui qui sert pour les textes du troisième ordre, lesquels sont rendus par l'alphabet persan. Cet alphabet, purement phonétique, contient des voyelles et des consonnes. Il offre par l'écriture la représentation d'une langue dérivée du zend, parlée en Perse antérieurement au v<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les traits qui composent cette écriture sont, dans d'égales proportions, verticaux ou horizontaux. Ce dernier système est évidemment le produit d'un nombre très-restreint de signes syllabiques. Les deux autres, et les divers systèmes d'écritures qui s'y rattachent, ont une commune origine hiéroglyphique. Comme en Chine, en Égypte et en Phénicie, les caractères paraissent issus de figures représentant certains objets. Mais ce n'est là qu'une hypothèse scientifique plus ou moins plausible; la démonstration n'en a guère été faite que pour une douzaine de signes.

Les diverses écritures cunéiformes ont été classées ainsi par M. Jules Oppert : 1° les hiéroglyphes chaldaïques; 2° l'écriture scythique chaldaïque, dont on ne connaît encore point de spécimen, mais dont le sol de l'Asie doit recéler des restes; 3° l'écriture scythique moderne, connue sous le nom de seconde espèce des Achéménides; 4° l'écriture arménienne archaïque, dont on ne connaît également pas de spécimen; 5° l'écriture arménienne conservée sur les rochers de Van; 6° l'écriture susienne archaïque, dont on a trouvé à Suze de nombreuses représentations; 7° l'écriture susienne moderne, trouvée à Malamir, etc.; 8° l'écriture assyrienne archaïque, tracée sur plusieurs monuments, entre autres sur la pierre dite de lord Aberdeen; 9° l'écriture assyrienne de transition, mélange de celle ci-dessus mentionnée et de l'écriture moderne; 10° l'écriture assyrienne moderne, en caractères des inscriptions de Khorsabad, de Nemrod et de Ninive; 11° l'écriture assyrienne cursive, dérivée; simplifiée pour être gravée sur la brique molle; 12° l'écriture babylonienne archaïque, telle que la fournissent les briques de Babylone, l'inscription de la Compagnie des Indes, les cylindres, etc., etc.; 13° l'écriture babylonienne moderne (par exemple, de la pierre de Michaux, etc.) qui est, à peu de chose près, (13 bis) l'écriture babylonienne des Achéménides; 14° enfin l'écriture babylonienne cursive.

Les caractères cursifs, — ceux que l'on gravait rapidement sur des briques non encore durcies ou d'autres matières tendres, — sont presque les mêmes que ceux des écritures respectives lapidaires, et doivent leurs légères dissemblances de formes à la diversité des matériaux employés, plutôt qu'à un système arrêté et suivi.

Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que l'on connut en Europe quelques inscriptions cunéiformes, et l'on ne sut pas d'abord si elles étaient la transcription de textes, ou un genre particulier d'ornements. Des essais d'interprétation sont dus au voyageur allemand Niebuhr et à deux de ses compatriotes, Tychsen et Münter. Mais c'est surtout au hanovrien Grotefend qu'appartient le mérite des premières tentatives sérieuses faites dans cette voie. Après lui, Saint-Martin, le danois Rask, Chr. Lassen, Eug. Burnouf, le colonel Rawlinson, MM. de Saulcy, Norris, Westergaard, Jules Oppert, Adr. de Longpérier, Botta, Hinks, ont cherché tour à tour la solution des problèmes soulevés par chaque difficulté dans cette étude si aventureuse. Les progrès qu'ils ont accomplis ont inspiré à plusieurs l'espoir d'arriver au déchiffrement complet et prochain des écritures lapidaires cunéiformes. L'un d'eux, M. J. Oppert, a cru pouvoir publier les *Eléments de la grammaire assyrienne* (Paris, 1860, in-8), et l'ensemble de ses travaux, malgré les contestations soulevées, lui a valu, en 1863, sur la proposition de l'Académie des inscriptions, le grand prix biennal destiné à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays.

Cf. Tychsen : *De Cuneatis inscriptionibus Persepolitanis lucubratio* (Rostock, 1798, in-4) ; — Münter : *Essai sur les inscriptions cunéiformes*, en allem. (1800) ; — Grotefend : *Appendice* à la 3<sup>e</sup> édition des *Idées sur la politique et le commerce des nations de l'antiquité* de Heeren (Gœttingue, 1815) ; — Saint-Martin : *Mémoire sur les inscriptions de Persépolis*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (2<sup>e</sup> série, t. XII) ; — Eug. Burnouf : *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan* (Paris, 1836, in-4) ; — Botta : *Lettres sur les découvertes de Khorsabad* (Ibid., 1845, in-8), et *Mémoire*, dans le *Journal asiatique* de 1847 ; — Lœwenstern : *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne* (Ibid., 1845, in-8), et *Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis* (1847) ; — F. de Saulcy : *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne* (1848, in-4), *Recherches analytiques sur les inscriptions cunéiformes du système médique* (1850, in-8), et *Déchiffrement des cunéiformes* (1852, in-8) ; — Joachim Ménant : *Les Ecritures cunéiformes* (1860, in-8) ; — Jules Oppert : *Etat actuel du déchiffrement des inscript. cunéiformes* (1861, in-8), *Les Fastes de Sargon, roi d'Assyrie*, avec J. Ménant (1863, in-folio), et *Grande inscription de Khorsabad*, commentaire philologique (1864, in-8).

**CUNNINGHAM** (Alexandre), historien écossais, né à Eltrick (comté de Selkirk), en 1654, mort vers 1737. Il fut ambassadeur à Venise du roi George I<sup>er</sup>. Il a écrit, en latin, une *Histoire de la Grande-Bretagne depuis* 1688 *jusqu'à l'avènement de George I<sup>er</sup>*, estimée surtout pour les détails des opérations militaires, et qui a été traduite en anglais sur le manuscrit, par W. Thompson (1787, 2 vol. in-4). — Cet historien a été souvent confondu avec un autre Alex. Cunningham, mort en 1730, qui a publié des éditions annotées d'Horace (La Haye, 1721, 2 vol. in-8) et de Virgile (Édimbourg, 1742, in-8).

Cf. Chalmers : *Biographical dictionary.*

**CUNNINGHAM** (Allan), littérateur écossais, né à Blackwood le 17 décembre 1784, mort à Londres le 29 décembre 1842. D'une famille tombée dans la pauvreté, il apprit l'état de maçon, et, comme Sedaine, fit des vers tout en maniant la truelle. S'inspirant des ballades de l'Écosse, il avait, à dix-huit ans, composé déjà plusieurs poëmes. Il vint à Londres en 1810, et trouva dans Walter Scott un protecteur qui le fit admettre dans un atelier de sculpture et le mêla au monde des lettres.

Allan Cunningham a été à la fois poëte, historien, romancier, journaliste, auteur dramatique et biographe. Comme poëte il tient un rang distingué en Angleterre, et ses ballades sont appréciées presque autant que celles de Burns. Nous citerons parmi ses œuvres : *Sir Marmaduke Maxwell* (Londres, 1822), drame émouvant et sauvage où se retrouvent des souvenirs d'Écosse ; *la Légende de Richard Falter* (the Legend of Richard Falter and, etc.; 1822) ; *Chants d'Écosse anciens et modernes* (the Songs of Scotland, ancient and modern ; 1825, 4 vol.) ; *Histoire des peintres, sculpteurs et architectes anglais* (History of the British Painters, etc.; 1829-1833, 6 vol.) ; *Histoire critique et biographique de la littérature anglaise* (Biogr. and crit. History, etc.; 1834), continuation de Johnson ; *Vie de Burns* (Life of Burns ; 1834), dont il publia les *Œuvres; Histoire de la Grande-Bretagne* de 1688 à Georges Ier (History of Great-Britain ; 2 vol. in-4) ; des romans où l'on remarque une fatigante exagération d'élégance, et parmi lesquels *Marguerite Lindsay* (Paris, 1825, 4 vol.) a été traduit en français par la comtesse Molé, etc. Une nouvelle édition des *Poëmes et Chants* de Cunningham a été donnée par son fils en 1847.

Cf. *Revue de Paris*, 1833 ; — de Barante : *Préface* de la traduction de *Marguerite Lindsay*.

**CUOCO** (Vicenzo), historien et publiciste italien, né en 1770 à Campomarano, près de Naples, mort en 1823. Il fut directeur du *Giornale Italiano* à Milan (de 1801 à 1806), puis membre de la Cour de cassation et du Conseil d'État à Naples, sous le roi Joseph. On cite de lui : *Platone in Italia*, l'un de ces nombreux ouvrages dont le *Voyage du jeune Anacharsis* fournit l'idée et le cadre. Il a été traduit en français par Bertr. Barrère (Paris, 1807, 3 vol. in-8), ainsi qu'une *Histoire des révolutions de Naples* (Ibid., 1806, in-8).

CURIEUX IMPERTINENT (LE), comédie de Destouches ; — LE CURIEUX IMPORTUN, nouvelle de Cervantès (voy. ces noms).

**CURION**, *Caius Scribonius Curio*, orateur romain, mort en 48 avant J.-C. Fils d'un consul et général de ce nom, qui avait eu lui-même quelque succès comme orateur, il fut dirigé d'abord par Cicéron, l'ami de son père, et montra des talents remarquables ; mais le goût des plaisirs et la prodigalité lui créèrent des embarras qui l'éloignèrent de l'étude. Le parti de Pompée le fit nommer tribun en 50 ; mais César ayant payé ses dettes, il passa de son côté, fut nommé propréteur en Sicile, puis alla combattre Juba en Afrique. Son éloquence était remarquable par la facilité de l'élocution et l'abondance des pensées. « La nature, dit Cicéron, l'avait doué d'un talent admirable pour la parole. »

Cf. Ciceron : *Brutus* ; — Tacite : *De oratoribus*.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES, ouvrage d'Isaac D'Israeli (voy. ce nom).

**CUSTINE** (Astolphe, marquis DE), voyageur et littérateur français, né à Paris en 1793, mort en septembre 1857. Petit-fils du général de ce nom, il consacra toute sa vie à des voyages, qui lui ont fourni le sujet d'intéressants ouvrages, dont le dernier, *la Russie en* 1839 (1843, 4 vol. in-8 ; plusieurs édit.), a obtenu, tant en France qu'à l'étranger, un grand et légitime succès. Il a écrit, en outre, plusieurs romans et donné, en 1833, à la Porte-Saint-Martin, une tragédie, *Beatrix Cenci*. [*Diction. des Contemporains*, 1re et 2e édit.].

**CUVELIER DE TRYE** (Jean-Guillaume-Antoine), auteur dramatique français, né le 15 janvier 1766 à Boulogne-sur-Mer, mort le 27 mai 1824. Il fut avocat, puis soldat avant de s'occuper de théâtre. Rival de Pixérécourt et de Caigniez, il fut surnommé « le Crébillon du mélodrame ». Ses pièces, drames, mélodrames, mimodrames, pantomimes, sont très-nombreuses ; plusieurs obtinrent des succès populaires. Il réussit principalement dans le mimodrame militaire, comme *les Français en Pologne* (1808), *la Belle espagnole ou l'Entrée triomphale des Français à Madrid* (1809), *la Prise de la flotte* (1822), etc. Son style est en général plein d'incorrections et de mauvais goût ; on en a retenu des phrases dans le genre de celle-ci : « Feignons de feindre, pour mieux dissimuler ! »

On a encore du même auteur : *Damoisel et bergerette, historiette du XVe siècle* (1795, in-8) ; *Nouvelles, contes, historiettes, anecdotes, mélanges* (1802, 2 vol. in-8) ; *le Bandit sans le vouloir et sans le savoir*, roman (1809, 3 vol. in-12).

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**CUVIER** (Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert), naturaliste français, né le 25 août 1769 à Montbéliard, mort le 9 mai 1832. Né protestant et sujet du duc de Wurtemberg, à qui appartenait alors la principauté de Montbéliard, il fit ses premières études au gymnase de cette ville et fut destiné d'abord au ministère ecclésiastique. Après avoir complété son instruction à l'Académie Caroline de Stuttgart, et s'être déjà senti entraîné par le goût de l'histoire naturelle, il devint précepteur chez le comte d'Héricy, gentilhomme protestant de Normandie. Rencontré là par Tessier, membre de l'Académie des sciences, qui sut l'apprécier et le mit en relations avec quelques-uns de ses amis, notamment Geoffroy Saint-Hilaire, il envoya à ce dernier plusieurs de ses cahiers d'étude ; Geoffroy fut frappé des aperçus nouveaux que présentaient ces manuscrits, et eut le bonheur, comme il l'a écrit, de révéler au monde savant la portée d'un génie qui s'ignorait lui-même. Cuvier vint à Paris en 1794, fit des lectures à la Société philomathique et à la Société d'histoire naturelle, puis fut nommé en 1795 professeur à l'École centrale du Panthéon et suppléant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum. En 1796, il entra à l'Institut, dans la classe des sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1803. Les *Éloges* qu'il composa en cette qualité sont remarquables par la forme comme par le fond. Ses leçons au Collége de France, où il succéda à Daubenton en 1800, et au Muséum, où il devint professeur titulaire en 1802, furent admirées de ceux même qui en repoussaient les principes. Il fut nommé en 1808 conseiller et chancelier de l'Université, en 1813 maître des requêtes, en 1814 conseiller d'État, en 1818 membre de l'Académie française, en 1824 administrateur des cultes non catholiques. Il refusa, en 1827, les fonctions de censeur. En 1831, il fut appelé à la pairie. Il appartint aussi à l'Académie des inscriptions.

Nous laissons de côté les discussions scientifiques soulevées avec tant d'éclat par les travaux du Cuvier, et le grand conflit entre son système de la corrélation des formes et de la subordination des caractères et celui de l'unité de composition, soutenu par Geoffroy Saint-Hilaire ; mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler ici l'esprit de méthode, l'ordre et la lumière qui distinguèrent sa parole et ses écrits, la clarté, la précision, la noblesse de son style, et son admirable talent d'exposition. Ceux de ses ouvrages que leur importance nous fait un devoir de citer sont : *Leçons d'anatomie*

*comparée* (Paris, 1800-1805, 5 vol. in-8), qui obtinrent le grand prix décennal en 1810; *le Règne animal distribué d'après son organisation* (Ibid., 1816, 4 vol. in-8; 1829, 5 vol. in-8); *Recueil d'éloges historiques lus à l'Institut* (Ibid., 1819, 2 vol. in-8); *Recherches sur les ossements fossiles* (Ibid., 1821-1824, 5 tomes en 7 vol. in-4) : ces dernières étaient précédées d'un *Discours sur les révolutions du globe*, imprimé séparément (Ibid., 3e édit., 1825, gr. in-8), et où les données de la science, offrant à l'imagination un spectacle qui l'étonne, se parent du prestige de la poésie et de l'éloquence.

Son frère, Frédéric CUVIER, né le 28 juin 1773 à Montbéliard, mort le 17 juillet 1838, directeur de la ménagerie du Jardin des plantes, inspecteur général des études, membre de l'Académie des sciences, a composé avec Geoffroy Saint-Hilaire l'*Histoire naturelle des mammifères* (Paris, 1818-1837, 70 livraisons, in-fol.), vaste répertoire, remarquable par le talent de la description et la rare élégance du style.

Cf. Pasquier : *Eloge de Cuvier* à la Chambre des pairs; — A. de Candolle : *Notice sur la vie et les ouvrages de Cuvier*, dans la *Bibliothèque de Genève*, t. XLIX; — Flourens : *Analyse raisonnée des travaux de G. Cuvier* (1841, in-12; 3e édit., 1853), et *Eloge de Frédéric Cuvier*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. XVIII.

CYCLE ÉPIQUE, ou POËMES CYCLIQUES. Ces mots désignent, depuis l'antiquité, l'ensemble de poëmes grecs appartenant à un développement poétique dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère furent comme la base et le centre. En même temps que les Homérides de Chios se transmettaient fidèlement ces derniers poëmes, d'autres rhapsodes entreprirent de les compléter par des compositions épiques sur des sujets qu'Homère avait négligés, ou auxquels il n'avait fait que toucher. Ces poëmes, que les anciens comprenaient sous la dénomination de *Cycle épique*, embrassèrent les légendes relatives à la guerre de Troie et aux exploits des héros argiens devant Thèbes; ils remontèrent aussi jusqu'aux origines mythiques de la race grecque, jusqu'au mariage d'Uranus et de Gœa, pour finir au meurtre d'Ulysse par son fils Télégonus. Il ne nous reste de ces poëmes que des fragments épars et sans valeur. Les anciens étaient bien loin de les placer sur le même rang que les épopées homériques, et les critiques alexandrins ne les ont pas comptés au nombre des ouvrages classiques. Proclus en avait donné dans sa *Chrestomathie* une courte analyse, citée par Photius dans sa *Bibliothèque* (cod. 239). Voici, d'après ces autorités, les titres connus du *Cycle épique*, en y comprenant l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et les noms des auteurs auxquels chacun des poëmes est attribué :

1. *La Titanomachie* (Τιτανομαχία), attribuée à Euméius de Corinthe et à Arctinus; — 2. *la Danaïde* (Δαναΐς), attribuée à Hégésinus; — 3. *l'Atthide* (Ατθίς), ou *Expédition des Amazones*, attribuée à Hégésinus; — 4. *l'Œdipodie* (Οιδιποδεία), attribuée à Cinéthon; — 5. *la Thébaïde* (Θηβαΐς), ou *Expédition d'Amphiaraüs*, attribuée à Arctinus, et plus souvent à Homère; — 6. *les Épigones* ('Επιγόνοι), ou *l'Alcméonide*, attribuée à Homère; — 7. *la Minyade* (Μινυάς), ou *la Phocaïde*, attribuée à Créophyle de Samos et à Homère; — 8. *la Prise d'Œchalée* (Οἰχαλίας ἅλωσις), attribuée à Créophyle de Samos et à Homère; — 9. *les Chants cypriaques* (Τα Κύπρια), attribués à Stasinus et à Leschès; — 10. *l'Iliade* d'Homère; — 11. *l'Éthiopide* (Αἰθιοπίς), attribuée à Arctinus; — 12. *la Petite Iliade* ('Ιλιὰς μικρά), attribuée à Homère, à Thestoridès, à Cinéthon, à Diodore d'Erythrée et plus souvent à Leschès; — 13. *la Destruction de Troie* ('Ιλίου πέρσις), attribuée à Arctinus; — 14. *les Retours des Héros* (Νόστοι), attribués à Hagias de Trézène; — 15. *l'Odyssée* d'Homère; — 16. *la Télégonie* (Τηλεγονεία), attribuée à Eugammon de Cyrène et à Cynéthon.

Les fragments qui nous restent des poëmes cycliques ont été imprimés dans la *Bibliothèque des classiques grecs* de Didot, à la suite des poëmes homériques.

Cf. Welcker : *der Epische Kyklus*; — Düntzer : *Fragmenta epicorum græcorum*; — Wüllner : *De Cyclo epico*; — Ottfried Muller : *Histoire de la littérature grecque*.

CYCLES DU MOYEN AGE. On appelle cycles, dans la littérature du moyen âge de l'Europe, les divers groupes entre lesquels on partage les chansons de gestes d'après les événements et les héros ou les époques qui en fournissent le sujet. On en distingue ordinairement cinq, dans l'ordre suivant : *Cycle carlovingien*, *Cycle d'Artus ou de la Table ronde*, *Cycle de l'antiquité*, *Cycle de la Croisade* et *Cycle provincial*. On en multiplie facilement le nombre, en donnant le nom de cycle à l'une des grandes gestes rattachées aux cycles précédents et comprenant elles-mêmes plusieurs chansons (voy. ANTIQUITÉ, ARTUS, CROISADE, etc., et CHANSONS DE GESTE).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I.

CYCLOPE (LE), drame satyrique d'Euripide (voy. ce nom).

CYMBALUM MUNDI, ouvrage de B. Des Périers (voy. ce nom).

CYMBELINE, drame romanesque de Shakespeare (voy. ce nom).

CYMRIQUE (LANGUE et LITTÉRATURE), ou KYMRIQUE. Le cymrique est, avec le gaélique (voy. ce mot), une des deux grandes branches des langues celtiques; il se divise lui-même en trois rameaux : le *welsh* ou *gallois*, parlé dans le pays de Galles; le *cornique*, qui se parlait dans le Cornouailles, et l'*armoricain* ou *breton*, qui se parle encore dans la Bretagne française. L'armoricain a eu son développement à part dans la langue et la littérature bretonne. Le cornique n'existe plus; la dernière personne qui ait parlé cette langue était une femme, Dolly Pentreath, de Mousehole, près de Penzance, qui mourut en 1778, âgée de cent-deux ans. Les monuments écrits du cornique ne sont pas nombreux; les principaux sont : un vocabulaire latin-cornique dont on a un manuscrit de la fin du XIIe siècle, et trois drames religieux ou mystères conservés dans un manuscrit du milieu du XVe siècle : *la Création du Monde*, *la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, *la Résurrection*; les deux dernières pièces avaient été publiées en 1682 et réimprimées en 1826; ces deux éditions sont très-incorrectes; M. Edwin Norris a publié et traduit avec soin les trois drames : *the Ancient cornish drama, edited and translated* (Oxford, 1859, 2 vol.). Le cornique est plus rapproché de l'armoricain que du gallois.

Le gallois, que nous désignons sous le nom plus général de cymrique, parce que c'est dans le pays de Galles que la littérature cymrique a gardé son centre, représente, avec des altérations inévitables dans une longue suite de temps, la langue parlée par les Cymris. Ceux-ci, venus d'Asie comme leurs frères les Gaëls, mais prenant une route plus septentrionale, s'élevèrent jusqu'aux bords de la Baltique. Leur premier grand établissement fut dans la presqu'île qui, de leur nom, s'est appelée Chersonèse cimbrique; ils descendirent ensuite le long des rivages de la mer du Nord, jusqu'à ce qu'ils rencontrassent les Gaëls, arrivés avant eux sur l'Atlantique. Tandis qu'une partie des Cymris occupait le nord-est de la Gaule, d'autres franchissaient le détroit et allaient occuper la grande Bretagne, où, là aussi, en s'avançant vers l'ouest, ils rencontraient les Gaëls. Les langues que parlaient ces deux peuples étaient fort distinctes. Les

quelques mots qui nous restent de l'ancien celtique se rattachent plutôt à la branche cymrique. Ainsi, dans *petorritum*, voiture à quatre roues, le mot quatre est représenté par *petor*, qui revient au cymrique *pedwar;* dans *pempedoula*, cinq feuilles, *pemp*, correspond à l'armoricain *pemp*, au gallois *pump;* tandis qu'en gaélique quatre et cinq se disent *ceathair* et *cuig*. On remarque la même différence en grec et en latin, où l'on a d'un côté *πίσυρες* et *πέμπε* (dans le vieux grec éolien), de l'autre *quatuor* et *quinque*.

L'occupation romaine de la Grande-Bretagne dura près de quatre siècles; elle n'eut pas sur la langue et les mœurs autant d'action qu'en Gaule. Les Cymris bretons résistèrent mieux aussi que les Gaulois à l'invasion germanique. Refoulés au vᵉ siècle vers l'ouest, ils en chassèrent les Gaëls, qui occupaient encore le nord du pays de Galles, et fondèrent plusieurs royaumes ou principautés qui s'étendaient depuis le détroit de Forth jusqu'à l'extrémité de la Cornouailles. Presque toujours en guerre avec les envahisseurs teutoniques, et trop souvent en guerre entre eux-mêmes, mais jouissant pourtant d'une certaine prospérité, ces petits États avaient une existence héroïque favorable à la poésie. C'est à cette période de lutte des Bretons contre les Saxons, c'est-à-dire au viᵉ siècle, que se rapportent les plus anciens monuments de la littérature cymrique, les œuvres des trois célèbres bardes Taliesin, Aneurin et Llywarch Hen. Quoiqu'il n'en existe pas de manuscrits plus anciens que le xiiᵉ siècle, il est certain qu'elles remontent elles-mêmes beaucoup plus haut, et sans pouvoir affirmer qu'elles sont des auteurs dont elles portent les noms, nous ne doutons pas qu'elles ne soient de l'époque où les principautés cymriques n'avaient pas encore perdu leur indépendance, c'est-à-dire du viᵉ et du viiᵉ siècle. D'ailleurs ces poésies, par la rudesse du langage et de la versification, par l'obscurité du style et aussi par la simplicité des idées, portent les marques de l'ancienneté. La versification des bardes est fondée à la fois sur l'allitération et sur la rime. Deux, trois vers successifs, et même six et plus se terminent par la même syllabe. Le nombre des syllabes n'est pas fixé, mais les vers sont généralement très-courts. Un passage de Taliesin donnera une idée à la fois de la langue et de la versification.

Och ! rac anghyffret !
Hyt ym pen y seithvet
Or Kalan Kalet,
Guir y dan guaret
Druyr dyn damunet :
Guyn vryn guarthaet
Guined a drydet !
Kymry un gyffret !
Eu lu a luchet ;
Coelvein eu guaret !
Guiraut Keudaut Ket !
Guaran ruy Reget
Rann gan ogonet !
Gogonet an rann !
Am redes vuyfuan !
Am bu bard datkann
At Gigleu Gamlan.

« Plus de dissensions ! A la fin de la septième des funestes calendes, les guerriers que tous désirent arriveront. Gwyned vengera l'affront fait à la montagne sainte. Les Cymris sont unis ; leur force est resplendissante. Voici le jour brillant de leur délivrance ! Que la liqueur coule du verre ! Le chef qui protége Reghed la distribue avec gloire. La gloire est notre partage. Elle me donne l'inspiration. Je suis le barde qui chante la mémoire de Gamlan. »

A ces trois bardes on ajoute Myrddhin (Merlin), si célèbre depuis, mais dont il ne reste rien d'authentique. Après une lutte vaillante, les Cymris du nord cédèrent. Seul un petit prince du sud-ouest, Arthur, maintint son indépendance, et il dut à sa ténacité le renom populaire dont il jouit parmi les populations cymriques du moyen âge. Quoique vaincus, ces peuples ne perdaient pas leur foi dans l'avenir. La Bretagne française surtout, moins exposée aux envahisseurs germaniques, conservait et augmentait le trésor des traditions nationales. Les légendes qui servent de base à l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy Montmouth appartiennent autant aux Cymris de France qu'à ceux d'Angleterre. Ceux-ci peuvent, il est vrai, réclamer la *Chronique* de Nennius, où ces légendes sont pour la première fois résumées, mais cet ouvrage, d'une date incertaine, n'est pas authentique, bien que son origine celtique soit incontestable ; ce qui s'atteste, entre autres preuves, par la prédilection de l'auteur pour les triades (groupe de trois faits, trois préceptes ou définitions), forme si chère aux Cymris. Selon nous, la chronique de Nennius est surtout précieuse parce qu'elle représente une foule de récits qui s'élaboraient dans les cloîtres et circulaient dans le peuple. Les bardes non plus n'étaient pas muets ; mais tout cela pouvait se perdre faute d'une occasion de se produire. L'occasion enfin se présenta.

Le pouvoir des Anglo-Saxons avait sensiblement diminué au xᵉ siècle, et l'indépendance des Cymris, maintenant resserrés dans le pays de Galles, s'était augmentée d'autant. Ce fut l'époque du roi Howell Dha (le bon), dont les *Lois*, très-bien traduites en anglais par M. Aneurin Owen, sont un des monuments de la littérature cymrique. Mais l'éclatant réveil du génie breton n'eut lieu qu'après le renversement de la puissance anglo-saxonne par les Normands. Les nouveaux conquérants avaient parmi eux beaucoup de Bretons français, et s'entendirent mieux que leurs prédécesseurs avec les Gallois. Ce fut surtout lorsque Henri II Plantagenet eut réuni, au xiiᵉ siècle, sous sa domination l'Aquitaine, la Normandie et les deux Bretagnes, que l'esprit celtique se manifesta avec un éclat qui se résume dans trois hommes supérieurs : Geoffroy de Montmouth, Gautier Map, Gérard le Cambrien. Les deux premiers produisirent ce cycle des Bretons, formé des romans d'Arthur et de la Table ronde, qui fut une des grandes branches de la poésie au moyen âge. Gérard le Cambrien décrivit fidèlement les deux peuples celtiques, les Gallois et les Irlandais. Tous trois, il est vrai, écrivirent en latin ou en français, mais le mouvement qu'ils attestaient à la cour de Henri II se manifestait au sein même du pays de Galles par une foule de compositions en prose et en vers, qui ont été plus tard réunies dans diverses collections manuscrites : *le Livre noir de Cærmarthen*, *le Livre rouge de Hergest*, etc. C'est de là qu'ont été tirés : la célèbre *Archéologie de Galles* d'Owen Jones, et *le Mabinogion*, ce précieux recueil des contes populaires des Cymris. Leurs poëtes, qui n'ont pas l'importance de la glorieuse triade du viᵉ siècle, méritent pourtant une mention. Ce sont : Meilyr qui, à près de quatre-vingts ans, écrivit en 1137 une élégie sur la mort de son patron, Gruffyd de Kynann, et son fils Gwalchmai, auteur de quatorze pièces, dont la plus fameuse est l'ode sur la bataille de Tal y Mœlvre, qui a fourni à Gray le sujet de son *Triomphe d'Owen*. Un prince guerrier de Powis, Owen Kyvecliog, en faveur à la cour de Henri II, composa *le Hirlas Horn* (coupe à boire), le plus long poëme gallois du xiiᵉ siècle. Le poëte guerrier, le soir d'une bataille, boit aux chefs qui survivent et à ceux qui sont morts. Howel ab Owain, fils d'Owain Gwynedd, roi du Nord-Galles, qui devait périr dans une bataille contre son frère, chanta les belles femmes de son pays ; c'est un troubadour parmi les Cymris. Kynd-

delw a laissé des pièces difficiles a comprendre, où l'on remarque des sarcasmes contre les moines. Llywarch ab Llywelyn a des chants moins nombreux, mais plus poétiques. On pourrait encore citer quelques noms de bardes gallois au commencement du XIIIe siècle. Il nous reste de plus une série de cinquante-trois poëmes comprenant : *le Mabinogi* (Légendes) de Taliesin et divers autres récits fabuleux. Dans ces pièces le dialecte gallois est formé et diffère peu de celui d'à présent. A la même série se rattache *le Avellenau* (poëme des Pommiers), espèce de chant prophétique, attribué à Merlin, et qui date de la seconde moitié du XIIe siècle. Les *triades* que l'on possède sont des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles; mais, si leur rédaction est relativement récente, elles n'en reproduisent pas moins une des formes primitives du bardisme cymrique. Toute cette littérature s'épanouit dans le *Mabinogion*, qui représente merveilleusement l'esprit celtique, et qui montre aussi, par ses emprunts aux troubadours et aux trouvères, que si les légendes bretonnes avaient beaucoup fourni à la poésie française, celle-ci leur donnait largement à son tour.

Le roi patriote Llewelyn, le grand protecteur des bardes, périt dans sa lutte contre Édouard Ier, en 1286, et les Gallois acceptèrent pour leur prince le fils enfant du roi d'Angleterre. C'en était fait de leur indépendance, en littérature aussi bien qu'en politique. On a dit qu'Édouard avait ordonné de mettre à mort tous leurs bardes, qu'un grand nombre de manuscrits cymriques avaient été transportés à la Tour de Londres et livrés aux flammes; ce sont des fables. Mais, sans recourir à ces mesures violentes, l'Angleterre n'eut qu'à laisser agir le temps. Le pays de Galles conserva sa langue, qui subsiste encore; il conserva sa physionomie propre, ses traditions; il fut, en un mot, une province très-distincte, mais il ne fut plus un royaume à part. Sa littérature devint de l'archéologie, et l'on ne soupçonna toute son importance qu'au commencement de ce siècle, lorsque Owen Jones, avec un zèle admirable, en recueillit les monuments. Depuis lors on en est venu à reconnaître peu à peu que la littérature cymrique est une des sources les plus abondantes où aient puisé la poésie du moyen âge et en particulier le génie anglais. Le pays de Galles, fier de ce glorieux passé, a voulu le faire revivre. Sa littérature moderne a produit des ouvrages originaux d'un mérite sérieux, entre autres une *Histoire du pays de Galles* (Hanes Kymru) par le savant Thomas Price de Crickhowel. Il a été publié un grand nombre de livres élémentaires, comme la *Grammaire anglo-galloise* (Llewiadur i'r iaith Seisonig, 1856) de M. Lloyd Philips. Plusieurs journaux et revues en gallois attestent la vitalité de la langue cymrique. Il a été aussi fondé en France une *Revue celtique*, par M. Gaidoz, avec le concours de savants étrangers. On ne peut qu'approuver de semblables efforts, tout en croyant qu'ils auront plutôt pour effet de bien révéler le passé de la littérature des Gallois que de lui préparer un nouvel avenir : l'archéologie ne fait pas de résurrections.

Cf. Owen Jones : *Myvyrian archaeology of Walles*; — Owen Pugle : *A dictionary of the welsh language* (Londres, 1803, 2 vol.); — Zeuss : *Grammatica celtica*; — Thomas Stephens : *The literature of the Kymry* (1849); — H. de la Villemarqué : *les Bardes bretons du VIe siècle* (2e édit., 1860); — M. Arnold : *On the study of the celtic literature* (Londres, 1867); — *Celtic manuscripts and their contents*, dans le *Dublin University magazine*, octobre 1867; — D'Arbois de Jubainville : *Rapport sur les progrès de la philologie celtique* (1868, gr. in-8).

CYNÉGÉTIQUES (LES), traité sur la chasse de Xénophon, d'Oppien; — **CYNEGETICON**, poëme de P. Degli Angeli. — Parmi les plus curieux ouvrages français sur la même matière, nous mentionnons les *Déduiz de la chasse*, de Gaston Phœbus, et *la Vénerie* de J. du Fouilloux (voy. ces noms).

**CYNETHUS** ou **CINETHUS**, Κύναιθος, Κίναιθος, rhapsode grec, qui vécut du IXe au VIe siècle avant J.-C. Il passait pour avoir le premier rassemblé les poëmes d'Homère, et mêlé à ces œuvres des vers de sa composition. Il paraît être l'auteur de l'*Hymne à Apollon*, transmis sous le nom d'Homère, comme se liant à la récitation de ses poëmes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

**CYNEWULF**, poëte anglo-saxon, d'une date incertaine. Un poëme de lui, en 2648 vers, intitulé *Sainte Hélène, ou la Découverte de la Croix*, tiré des *Acta apocrypha S. Judæ Quiriaci*, fut trouvé, en 1823, dans un manuscrit de Vercelli, qui renferme cinq autres poëmes anglo-saxons sur des sujets religieux, et qui fut publié par M. Thorpe en 1836. Jacob Grimm réimprima le poëme de *Sainte Hélène*, avec la *Légende de saint André* qui faisait partie du même manuscrit (Cassel, 1840). Le *Livre d'Exeter* (Codex Oxoniensis), publié par B. Thorpe en 1842, contient, entre autres hymnes et poëmes religieux, une *Légende de sainte Julienne* par Cynewulf. Cette poésie saxonne religieuse ne manque ni de sentiment ni d'imagination.

Cf. Morley : *The english writers before Chaucer*.

**CYPRIEN** (Saint), *Thascius Cæcilius Cyprianus*), père de l'Église latine, né à Carthage, mort le 14 septembre 258. Elevé dans la religion païenne, il enseigna l'éloquence avec éclat. Converti par les écrits de Tertullien, il fut baptisé en 246, vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, fut ordonné prêtre et élu, en 248, évêque de Carthage. Il fut martyrisé pendant la persécution de Valérien.

Le style de saint Cyprien, formé sur celui de Tertullien, a beaucoup de vigueur, et ne tombe pas dans les subtilités de son modèle. On sent dans l'arrangement des matières, dans l'abondance et l'harmonie des périodes, une longue habitude de la rhétorique; quelquefois la véhémence dégénère en déclamation et la faiblesse de logique se fait sentir. Ses écrits véritablement authentiques sont les suivants : *de Gratia Dei; de Idolorum vanitate; Testimoniorum adversus Judæos libri tres; de Disciplina et habitu virginum; de Unitate Ecclesiæ catholicæ; de Lapsis* (sur les apostats); *de Oratione dominica; de Mortalitate; Ad Demetrium liber*, sur les préjugés populaires qui attribuaient les fléaux à l'impiété des chrétiens; *de Exhortatione martyrii; de Opere et eleemosynis; de Bono patientiæ; de Zelo et livore; Epistolæ*, collection nombreuse et d'un grand prix pour le jour qu'elle jette sur la vie, le caractère et les opinions de l'auteur, ainsi que sur les affaires ecclésiastiques et sur l'histoire de l'époque. On regarde encore généralement comme authentique un remarquable traité contre l'immoralité et la cruauté des spectacles dans l'empire romain : *de Spectaculis*. Plusieurs autres écrits se trouvent fréquemment sous le nom de saint Cyprien; ils sont probablement de son siècle, mais ne lui appartiennent pas.

Les éditions de saint Cyprien sont très-nombreuses. La première édition critique fut donnée par Erasme (Bâle, 1520, in-fol.). Les deux meilleures sont celle de John Fell, avec commentaires de Pearson et de Dodwell (Brême, 1690, in-fol.), et surtout celle de Baluze et Maran (Paris, 1726, in-fol.). Traduites partiellement en français par Tigeon (Paris, 1574, in-fol.) et par Lambert (Paris, 1672, in-4), les *Œuvres de saint Cyprien* ont

été traduites complètement par l'abbé Guillon (Paris, 1837, 2 vol. in-8).

Cf. Cave : *Scriptor. ecclesiastic. bibliotheca litteraria*, t. I ; — Maron : *Vie de saint Cyprien*, en tête de son édition ; — Poole : *Life and times of saint Cyprian* (Londres, 1840, in-8) ; — Fabre : *Saint Cyprien et l'église de Carthage* (Paris, 1848, in-8).

**CYRANO DE BERGERAC** (Savinien), écrivain français, né en 1619 à Paris, non à Bergerac (Périgord), mort en 1655. D'un caractère indépendant et querelleur dès son enfance, il le conserva dans l'armée et dans le monde de Paris, où il passa les dernières années de sa courte vie, au milieu des duels et des parties de plaisir. On cite surtout comme un exemple de ses bizarres impertinences sa conduite envers le comédien Montfleury, qu'il avait pris en inimitié. Il lui défendit de paraître sur le théâtre pendant un mois ; le comédien ne tint pas d'abord compte de la défense, mais comme il paraissait en scène, Cyrano lui cria : « Retire-toi, ou je t'assomme. » Montfleury crut alors prudent de se retirer, et d'un mois on ne le revit plus.

Les écrits de Cyrano concordent avec la physionomie de l'auteur : brillants, pleins de verve, de hardiesses de style, de témérités d'imagination, ils sont en général incorrects, enflés, hyperboliques, embarrassés de termes étranges, de phrases excentriques, de pointes et de concettis, enfin de défauts énormes qui choquent le goût le moins délicat. On y sent à chaque instant l'influence des mauvaises productions contemporaines des littératures espagnole et italienne. Gongora et Marini sont dépassés. Cyrano, du reste, nous a fait connaître ses principes sur l'art d'écrire : « La pointe, dit-il, est l'agréable jeu de l'esprit, et merveilleux en ce point qu'il réduit toute chose sur le pied nécessaire à ses agréments, sans avoir égard à leur propre substance... Toujours on a bien fait pourvu qu'on ait bien dit. On ne pèse pas les choses ; pourvu qu'elles brillent, il n'importe, et s'il s'y trouve d'ailleurs quelques défauts, ils sont purifiés par le feu qui les accompagne. » Cependant, au milieu de son mauvais goût et de ses raffinements burlesques, on est frappé de la vivacité pittoresque, de la fécondité et de l'originalité de l'écrivain. Il reste comme un des types les plus curieux et les plus complets d'une époque littéraire. D'autres que lui ont, au même temps, suivi la même voie et essayé du même style ; mais aucun ne l'a égalé, ni pour les défauts ni pour les qualités. A tout prendre, il est supérieur à beaucoup d'écrivains froids et corrects, et Boileau a dit avec sa raison habituelle (*Art poétique*, ch. IV) :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Les ouvrages de Cyrano comprennent des *Lettres*, des *Histoires comiques* et deux pièces de théâtre. Les *Lettres* sont des amplifications littéraires, satiriques ou galantes ; on y sent l'élève de rhétorique, et il paraît en avoir écrit le plus grand nombre à peine sorti du collège. Il y a bien plus d'invention dans l'*Histoire comique des Etats et Empire de la lune* et dans l'*Histoire comique des Etats et Empire du soleil*. Après s'être transporté, à l'aide de machines compliquées, dans l'un puis dans l'autre de ces astres, il en décrit les habitants, les mœurs et les gouvernements, en y mêlant des dissertations physiques et métaphysiques, des causeries bouffonnes, où, sous la folie apparente des idées, il y a bien des satires justes et applicables à son temps, surtout dans l'*Histoire des oiseaux* qui termine le voyage au soleil. Ces expéditions fantastiques chez des peuples inconnus ou imaginaires avaient été faites avant Cyrano ; elles furent renouvelées par Voltaire, dans *Micromégas*, et par Swift, dans les *Voyages de Gulliver*.

Le théâtre de Cyrano se compose de la tragédie d'*Agrippine* et d'une comédie en prose intitulée *le Pédant joué*. *Agrippine*, qui fut représentée en 1653, ajoute aux défauts propres à l'auteur la faiblesse du plan, de l'intrigue et des caractères ; mais elle présente des vers énergiques et des tirades que des critiques ont trouvées dignes de Corneille. On a remarqué surtout la mort d'Agrippine et l'on cite le dialogue suivant :

TÉRENTIUS.
Ces dieux renverseront tout ce que tu proposes
SÉJAN.
Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses
TÉRENTIUS.
Qui les craint ne craint rien.
SÉJAN.
Ces enfants de l'effroi,
Ces beaux riens qu'on adore, et sans savoir pourquoi,
Ces altérés du sang des bêtes qu'on assomme,
Ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont point fait l'homme,
Des plus fermes États ce fantasque soutien,
Va, va, Térentius, qui les craint ne craint rien.
TÉRENTIUS.
Mais s'il n'en était point, cette machine ronde...
SÉJAN.
Oui ; mais s'il en était, serais-je encore au monde ?

Ces hardiesses passèrent sans contestation ; mais le parterre s'emporta à la scène où Séjan, sur le point de tuer Tibère, dit :

Frappons... voilà l'hostie !

« Ah ! le scélérat ! ah ! l'athée ! comme il parle du Saint Sacrement ! » s'écria-t-on de toutes parts, d'après ce que rapporte le *Menagiana*.

Dans *le Pédant joué* (1654), Cyrano mit en scène Grangier, qui avait été son principal au collège de Beauvais, et sous le nom bien peu dissimulé de Granger, en fit le type du pédant de notre ancien théâtre, avare, laid, sale, ridicule et de plus amoureux. Cette œuvre, très-licencieuse, abonde en passages heureux et en traits comiques ; Molière lui a fait plusieurs emprunts, entre autres la scène des *Fourberies de Scapin* où Géronte répète ces mots : « Eh ! qu'allait-il faire dans cette galère ? »

Les œuvres de Cyrano de Bergerac, imprimées plusieurs fois dans les derniers siècles (Paris, 1677 et Amsterdam, 1699, 2 vol. in-12 ; Paris, 1741, 3 vol. in-12), avaient été mises en oubli, lorsque Charles Nodier rappela l'attention sur cet écrivain, par une ingénieuse mais trop enthousiaste apologie. P. Lacroix a publié, dans la « Bibliothèque gauloise, » les *Œuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano* (Paris, 1858, in-16), ainsi que l'*Histoire comique* (même année).

Cf. Charles Nodier : *Bonaventure Desperriers et Cyrano de Bergerac* (1841, in-12) ; — P. Lacroix : *Notice biographique*, en tête de son édit. des *Œuvres comiques* ; — Victor Fournel : *la Littérature indépendante* (1862, in-12 ; — A. Jal : *Dictionn. critique*.

**CYRILLE** (Saint), évêque de Jérusalem, Κύριλλος, père de l'Église grecque, né vers 315, probablement à Jérusalem, mort en 386. Vers 350 il fut élu évêque. Persécuté par les ariens, il fut deux fois chassé de son siége et y revint définitivement sous Théodose. On a de lui une *Homélie* et vingt-trois *Catéchèses* (Κατηχήσεις), d'un style simple, naturel et quelquefois éloquent. Ses *Œuvres*, imprimées d'abord à Paris (1564, in-8), ont été rééditées plusieurs fois, notamment par Touttée (Ibid., 1720, in-fol.). On en a aussi une édition de Munich (1848, 2 vol. in-8). L'abbé Grancolas les a traduites en français (Paris, 1715, in-4).

Cf. Cave : *Scriptor. ecclesiastic. bibliotheca litteraria*, t. I ; — Touttée : *Préface* de son édition ; — Grancolas : *Dissertations* et *Notes* dans sa traduction.

**CYRILLE** (Saint), patriarche d'Alexandrie, père de l'Eglise grecque, né vers 376, mort en 444. Prêtre de l'église d'Alexandrie, il succéda, en 412, à son oncle Théophile qui occupait le siége épis-

copal de cette ville. D'une inflexible sévérité, il ordonna l'expulsion des novatiens, puis des juifs. Le gouverneur d'Alexandrie s'étant opposé à son zèle, il s'ensuivit des troubles, au milieu desquels la célèbre Hypathia fut mise à mort par les chrétiens. Le patriarche se tourna ensuite contre les nestoriens, qu'il fit condamner aux conciles de Rome et d'Éphèse (430 et 431).

Saint Cyrille fut surtout un polémiste religieux d'une grande énergie. Son style, qui n'est pas très-pur et n'échappe pas aux affectations de l'époque, se distingue par la vigueur et la précision. Ses écrits sont les suivants : *le Trésor*, contre les ariens; *Contre Nestorius*, en cinq livres; *Anathématismes*, douze chapitres contre Nestorius; *Apologie des Anathématismes; Contre les Anthropomorphites; Contre Julien l'Apostat; Traités sur la Foi; De la sainte et consubstantielle Trinité; de l'Adoration en esprit et en vérité; de la Pâque*, recueil d'homélies; *les Glaphyres*, ou commentaires élégants et profonds sur le Pentateuque; *Commentaires sur Isaïe et les douze petits prophètes; Commentaires sur l'évangile de saint Jean;* des *Lettres*, etc. Les *Œuvres* de saint Cyrille, publiées en latin par George de Trébizonde (Bâle, 1546, 4 vol.) et par G. Hervet (Paris, 1573, 2 vol.), ont été éditées en grec par J. Aubert (Paris, 1638, 6 vol. in-fol.) et par Baluze (Paris, 1692, 2 vol. in-fol.). Les *Homélies* ont été traduites en français par F. Morel (Paris, 1604, in-8).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiastic. historia litteraria*, t. I ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

**CYRILLE** (Saint Constantin), apôtre des Slaves au IXe siècle, né à Thessalonique, a mérité une place dans l'histoire littéraire par ses travaux philologiques. Après avoir converti les Chazares des bords du Danube, il évangélisa les Bulgares, de concert avec Méthodius, son frère, et réussit auprès de leur roi Bogoris; puis il passa en Moravie, prêchant et enseignant les Ecritures saintes, mises en version vulgaire. Il traduisit aussi les livres liturgiques dans la langue des nouveaux convertis, en adaptant l'alphabet grec aux exigences de l'esclavon. On lui doit aussi une traduction de la *Bible* (Biblia slaveno-russica; Ostrog, 1581, in-fol.). On lui attribue des *Fables morales* que Balthazar Corder a traduites en latin (*Apologi morales;* Vienne, 1630, in-8), et dont l'original grec s'est perdu; puis, sans vraisemblance, les livres suivants : *Opusculum de dictionibus quæ accentu atque apice variant significatum*, publié en grec et en latin (Venise, 1497; Paris, 1521 ; Bâle, 1532); *Glossarium Cyrilli*, dans le *Vetus lexicon græco-latinum*. Vulcanii (Leyde, 1600, in-fol.).

Cf. J.-G. Stredowski : *Sacra Moraviæ historia*, ou *Vie de S. Cyrille et de S. Méthode* (Sultzbach, 1710, in-4); — L. Léger : *Cyrille et Méthode*, thèse (1868, in-8).

CYRILLIQUE (ALPHABET) ou CYRILLIEN. L'apôtre des Slaves au IXe siècle, saint Cyrille, se servit pour la transcription des livres religieux qu'il fit passer dans les dialectes slaves, d'un alphabet qui est encore usité en Servie, en Bosnie, en Bulgarie, en Moldavie, en Valachie, en Russie, pour les ouvrages liturgiques. Les Serbes du rite grec l'ont aussi adopté comme écriture ordinaire pour l'idiome national. L'alphabet cyrillique est tiré de l'alphabet grec, auquel il ressemble beaucoup encore. Sa forme a été plusieurs fois modifiée. En se fixant définitivement, il a conservé, dans les anciens textes, 14 voyelles, 24 consonnes, et, dans l'écriture des Serbes du culte grec, 6 voyelles et 25 consonnes. Le *Texte du sacre*, sur lequel les rois de France prêtaient serment à Reims et qui se trouve à la Bibliothèque nationale, contient les évangiles en caractères cyrilliques.

Cf. F. Durich : *Bibliotheca Slavica* (Vienne, 1795, in-8); — Barth. Kopilar : *Glagolita cloxianus* (Vienne, 1826, pet. in-fol.).

CYRNÉIDE, ou LA CORSE SAUVÉE, poëme épique de Lucien Bonaparte (voy. ce nom).

CYROPÉDIE (LA), ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

CYRUS (LE GRAND), roman de Mlle de Scudéry; — CYRUS, essai épique de Wieland ; — LA MORT DE CYRUS, tragédie de Quinault (voy. ces noms).

**CZACKI** (le comte Thaddée), historien et jurisconsulte polonais, né à Porytsk (Wolhynie) en 1765, mort à Dubno en 1813. Staroste de Nowogrodek et membre patriotique de la grande diète, il s'est distingué par la générosité avec laquelle il a contribué à répandre l'instruction; il réunit et fournit en partie 4 millions de florins (2 600 000 fr.) pour établir cent vingt-six écoles primaires. Il est auteur d'un important ouvrage historique sur *les Lois de la Pologne et de la Lithuanie, leur esprit, leur origine, leurs rapports* (Varsovie, 2 vol. in-4). On lui doit en outre : *Des Juifs, particulièrement en Pologne; Des Dîmes en général* (Wilna, 1807), et quelques écrits réunis par M. Wiszniewski (Cracovie, 1835).

**CZARTORYSKI** (le prince Adam-Casimir), littérateur polonais, né à Dantzig en 1734, mort en 1823. L'un des membres les plus influents d'une illustre famille, il fut président de la diète qui reconnut pour roi Stanislas-Auguste Poniatowski et devint ensuite feld-maréchal au service de l'Autriche. Il a écrit, sous le titre de *Lettres à Doswiadryski* (1782), un ouvrage de morale estimé. — Sa femme, la princesse Isabelle CZARTORYSKA, née en 1743, morte en 1835, s'est distinguée par son goût pour les arts et les lettres; elle avait formé une collection historique polonaise, qui fut dispersée par l'empereur Nicolas Ier en 1832.

Cf. L. Chodzko : *la Pologne historique, littéraire, etc.*

# D

**D', DE, DE LA, DES DU.** — Voyez à la lettre qui suit ces particules les noms qui ne se trouveraient pas ici.

**D'ACEILLY** (Jacques, chevalier DE CAILLY, connu sous le nom DE), poëte français, né en 1604 à Orléans, mort en 1673. Il est l'auteur d'épigrammes et de petites pièces de vers, presque toujours fines et délicates. On cite partout son épigramme contre la manie des étymologistes, qui d'*equus*, font venir *alfana*. En voici une, moins connue, contre la vanité des poëtes :

Rien ne te semble bon, rien ne saurait te plaire;
Veux-tu de ce chagrin te guérir désormais?
Fais des vers, tu pourras ainsi te satisfaire ;
Jamais homme n'en fit qu'il ait trouvés mauvais.

Les *Poésies diverses du chevalier d'Aceilly*, publiées d'abord en volume séparé (Paris, 1667, et Amsterdam, 1708, in-12), furent insérées dans les

recueils de Barbin, de La Monnoye, de Mme de La Suze et de Bruzen de La Martinière. Charles Nodier a édité les *Petites poésies choisies du chevalier d'Aceilly* (Paris, 1825, in-12).

Cf. Charles Nodier : *Préface* de son édition.

**DACH** (Simon), poëte allemand, né à Mémel le 29 juillet 1605, mort le 15 avril 1659. Attaché à l'école du chapitre à Kœnigsberg, il en devint recteur. Une pièce de vers offerte à l'électeur Frédéric-Guillaume lui valut la chaire de poésie, et une autre pétition poétique, le don d'une terre. Il mourut épuisé par le travail. L'un des poëtes lyriques les plus féconds de sa province, il se rattache à Opitz par l'harmonie du vers et se distingue par une grande sensibilité Ses cantiques religieux sont restés longtemps en usage dans les temples. Ses chansons badines plaisent encore malgré leur style vieilli, et son poëme en bas-allemand, *Annette de Tharau* (Anke von Tharaw), a été populaire. Ses *Œuvres poétiques* ont été incomplétement recueillies (Poetische Werke; Kœnigsberg, 1696, in-4).

Cf. Gebauer : *S. Dach und seine Freunde* (Tubingue, 1828) ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

**DACIER** (André), érudit français, né en 1651 à Castres, mort le 18 septembre 1722. Elève de Tanneguy-Lefèvre, il en épousa la savante fille, et maria ainsi, comme l'a dit Basnage, le grec et le latin. Il fut, en même temps que sa femme, appelé à concourir aux éditions *Ad usum Delphini*. On le nomma garde des livres du cabinet du Louvre, puis membre de l'Académie des inscriptions en 1695. La même année, il fut élu membre de l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1713. Ses commentaires sur les ouvrages latins et grecs qu'il a traduits sont remarquables; mais ses traductions sont en général médiocres. On disait de lui qu'il connaissait tout des anciens, hors la grâce et la finesse.

Il a laissé : édition de *Festus* et de *Valerius Flaccus* (Paris, 1681, in-8); traductions d'*Horace* (1681-1689, 10 vol. in-12), de la *Poétique* d'Aristote (1697, 2 vol. in-12), de plusieurs dialogues de *Platon* (1699, 2 vol. in-12), du *Manuel d'Epictète* (1715, 2 vol. in-12), des *Vies* de Plutarque (1721, 8 vol. in-4 et 10 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Niceron : *Mémoires*, t. III.

**DACIER** (Anne LEFÈVRE, Mme), femme du précédent, née en 1654 à Saumur, morte le 17 août 1720. Son père, Tanneguy-Lefèvre, l'éleva avec soin et lui enseigna les langues grecque et latine. Orpheline en 1672, elle eut l'évêque d'Avranches, Huet, pour protecteur, et fut recommandée au duc de Montausier, qui la chargea de quelques-unes des éditions *Ad usum Delphini*. Elle devança tous ceux qui collaboraient à cette collection, en donnant *Florus* (1674, in-4). La même année, elle publia le texte des *Hymnes de Callimaque*, avec une traduction latine et des notes (in-4). Elle traduisit ensuite *Anacréon et Sapho* (1681, in-12), et édita, *Ad usum Delphini*, *Aurelius Victor* (1681, in-4), *Eutrope* (1683, in-4). Son mariage avec un homme qui partageait les mêmes goûts, et se livrait aux mêmes études, n'interrompit pas ses travaux. Elle donna la traduction de l'*Amphytrio*, du *Rudens* et de l'*Epidicus* de Plaute (1683, in-12), la traduction du *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane (1684, in-12), l'édition *Ad usum Delphini* de *Dictys de Crète* et de *Darès le Phrygien* (1684, in-4), la traduction des *Comédies de Térence* (1688, in-12). Ces publications successives, qui étaient le fruit d'une érudition extraordinaire chez une femme et qui la plaçaient au premier rang des philologues de l'époque, lui acquirent une grande renommée. Elle l'accrut encore par la traduction d'*Homère*, son ouvrage le plus important. Après avoir fait imprimer l'*Iliade* (Paris, 1699, 4 vol. in-12), qu'elle avait lentement élaborée et plusieurs fois revue avant de la mettre au jour, elle resta près de dix ans avant de donner l'*Odyssée* (Amsterdam, 1708). Ce fut la dernière de ses traductions. Ces travaux, qui ont été de beaucoup surpassés par ceux qui ont suivi, étaient eux-mêmes supérieurs aux traductions précédentes. Celle d'*Homère*, en particulier, a contribué beaucoup à vulgariser en France l'*Iliade* et l'*Odyssée;* mais si elle rend quelquefois assez bien la grandeur et la simplicité de l'original, elle offre des passages qui touchent à la trivialité ou à la recherche, de longues périphrases inutiles, et presque partout une lourdeur, un manque d'élégance, qui la rendent difficile à lire.

Mme Dacier passa la fin de sa vie à défendre les anciens, comme des divinités sans défauts. Lamotte et Fontenelle avaient renouvelé la querelle des Anciens et des Modernes (voy. ces mots). A Lamotte qui, sans savoir le grec, prétendait épurer Homère, en l'abrégeant, au lieu de le traduire, Mme Dacier répondit par le *Traité des causes de la corruption du goût* (1714, in-12). C'était un plaidoyer en faveur d'Homère et des anciens, en dehors desquels rien de beau et de grand ne pouvait subsister, suivant elle, et dont l'imitation seule devait guider le goût des modernes. Les exagérations d'une telle doctrine, et surtout les invectives grossières que l'auteur lançait contre son adversaire, à l'imitation des érudits du XVIe siècle, lui aliénèrent bien des juges. Sa violence et son aigreur contrastaient avec la politesse spirituelle que Lamotte s'efforçait de porter dans cette polémique. Elle fut plus heureuse dans sa réponse au P. Hardouin, qui, dans son *Apologie d'Homère*, rendait l'*Iliade* ridicule par des explications paradoxales, et remporta une victoire facile avec son *Homère défendu contre l'Apologie du père Hardouin* (1716, in-12). Toutefois elle y étouffa la question littéraire sous un trop grand luxe d'érudition minutieuse. Il ne faut pas se représenter le caractère de Mme Dacier d'après le ton emporté de sa polémique; elle était douce, aimable, et son commerce n'était pas sans charme, bien qu'elle n'eût pas les agréments d'une femme du monde. Son union avec Dacier fut très-heureuse ; mais la mort prématurée de deux de ses enfants jeta dans sa vie une tristesse qu'elle ne put surmonter.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Sainte-Beuve: *Causeries du lundi*, t. IX.

**DACIER** (Bon-Joseph), érudit français, né le 1er avril 1742 à Valognes, mort le 4 février 1833. Élève de Foncemagne, il fut reçu, en 1772, à l'Académie des inscriptions, et en devint secrétaire perpétuel en 1783. Appelé à l'Institut en 1795, il fut nommé conservateur de la Bibliothèque nationale en 1800, membre du Tribunat en 1802, et reprit, en 1803, ses fonctions de secrétaire perpétuel dans l'Institut réorganisé. En 1823, il entra à l'Académie française.

Écrivain élégant, il n'a pas conservé l'estime dont il jouit, de son vivant, comme érudit. « Esprit léger et d'une érudition superficielle, dit M. A. Maury, helléniste médiocre et historien sans profondeur, il n'avait d'illustre en érudition que son nom, sans être de la famille de ceux auxquels revient l'honneur de l'avoir rendu célèbre. On a de lui : traduction des *Histoires* d'Elien (1772, in-8); traduction de la *Cyropédie* de Xénophon (1777, 2 vol. in-12); *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789 (1810, in-4 et in-8) ; des *Mémoires* et de nombreux *Eloges*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

Cf. S. de Sacy : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 1834; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

**DACTYLICO-TROCHAÏQUE.** — Voyez TROCHAÏQUE.

**DACTYLIQUES (VERS).** Les vers dérivés de l'hexamètre (voy. ce mot) portent le nom de *vers dactyliques*, parce que le dactyle y est indispensable. Nous réunissons ici les différentes espèces de vers dactyliques.

*Adonique.* — Ce vers est composé des deux derniers pieds de l'hexamètre. Son nom paraît venir de ce qu'on l'employait souvent dans les chants lugubres des fêtes d'Adonis. On le nommait aussi : *dimètre héroïque; pentasyllabe; dimètre dactylique; dimètre dactylique catalectique.* Ce dernier nom lui était donné par opposition au vers dimètre dactylique acatalectique, lequel comprenait deux dactyles, et était usité dans les chants d'hymenée; de là sa dénomination d'*hymenaicum*.

Le vers adonique terminait la strophe saphique, et, dans ce cas, les Grecs comme les Latins le liaient quelquefois au vers précédent en le faisant commencer par la fin d'un mot, ainsi qu'on le voit chez Sapho :

Ὀππάτισσι δ'οὐδὲν ὄρημ' ἐπιῤῥομ-
βεῦσι δ'ἄκουαι.

La monotonie du mètre adonique, toujours composé des deux mêmes pieds, a fait qu'il fut rarement employé seul. On trouve des exemples de cet emploi dans Boëce et dans Ennodius. Le suivant est tiré de la *Consolation:*

Gaudia pelle,
Pelle timorem,
Spemque fugato,
Nec dolor adsit :
Nubila mens est
Vinctaque frenis,
Hæc ubi regnant.

*Archiloquien.* — Composé de deux dactyles plus une syllabe, ce vers dimètre catalectique n'est pas autre chose que la seconde moitié du pentamètre ou élégiaque. Il est toujours mêlé à d'autres mètres chez Horace, à qui nous empruntons cet exemple :

Pulvis et | umbra su | mus.

Ausone a laissé une longue pièce en vers archiloquiens; mais il admet le spondée au premier pied, quelquefois même au second :

Et tu, | concor | di,
Qui profu | gus patri | a, etc.

*Glyconique dactylique.* — C'est un trimètre composé d'un spondée et de deux dactyles. On le nomme aussi *trimètre dactylique, trimètre épique, trimètre acatalectique*, et vers *octosyllabe :*

Sic te | diva po | tens Cypri.

Horace, de qui est cet exemple, n'emploie pas le glyconique seul; il l'unit à l'asclépiade. Sénèque l'a employé plusieurs fois en système continu, comme dans l'exemple suivant :

Regem non faciunt opes,
Non vestis Tyriæ color,
Non frontis nota regii,
Non auro nitidæ trabes.

On le trouve employé de même chez Prudence, Boëce et Martianus Capella.

Chez les Grecs, le glyconique commençait par un trochée et devenait *trochaïque* dimètre catalectique.

Il existe un autre dactylique trimètre composé de trois dactyles :

Et fremu | it male | subdolo. (Sénèque.)

*Phérécratien.* — Ce vers, qui a tiré son nom du poëte Phérécrate, est aussi un trimètre dactylique. Il se compose d'un dactyle entre deux spondées. On l'appelle quelquefois *heptasyllabe.* On le scande également comme un choriambique (voy. ce mot). Horace ne s'en sert pas en système continu; il le place dans des strophes de quatre vers commençant par deux asclépiades et se terminant par un glyconique; tel est le troisième vers de la strophe suivante :

O navis, referent in mare te novi
Fluctus ! O quid agis ? fortiter occupa
*Portum. Nonne vides ut*
Nudum remigio latus.

Martianus Capella emploie le phérécratien seul :

Temnit | noctis ho | norem ;
Præfert antra subulci,
Rupe et dura quiescit ;
Et post regna Tonantis,
Stramen dulcius herbæ est.

Boëce a admis l'anapeste au premier lieu :

Rabie | cordis an | helos.

La réunion du glyconique et du phérécratien produit le priapéen dactylique :

Cui non dictus Hylas puer, | et Latonia Delos ?

*Tétramètre archiloquien.* — Il comprend les quatre derniers pieds de l'hexamètre :

Ibimus, | o soci | i, comi | tesque.

Boëce l'a employé seul ; Horace l'a allié à l'hexamètre. On l'appelle quelquefois *anacréontique*, parce qu'Anacréon en a fait un usage fréquent.

*Alcmanien.* — Ce vers, qui tire son nom du poëte Alcman, est aussi un dactylique tétramètre. Il se compose des quatre premiers pieds de l'hexamètre ; mais le dernier est toujours un dactyle. On ne le trouve pas chez Horace. Il a été employé par les Grecs, par les tragiques latins, par Ausone et Boëce. Cicéron cite les vers suivants d'un ancien tragique :

Jamque ma | ri ma | gno clas | sis cita
Texitur; exitium examen rapit ;
Advenit, et fera velivolantibus
Navibu complevit manu littora.

*Phalisque* ou *Falisque.* — Il doit son nom au poëte Phaliscus, et se compose de trois dactyles suivis d'un iambe ou d'un pyrrhique. Il est rarement employé :

Quando fla | gella li | gas, ita | juga. (Sept. Serenus.)

*Tétramètre catalectique.* — Il se compose de trois dactyles, plus une syllabe :

Iuquit a | micus a | ger domi | no : (Sept. Serenus).

On le trouve chez Ausone et Prudence.

*Dactylique pentamètre.* — Ce vers, composé, comme l'hexamètre, de dactyles et de spondées, n'a point de rapport avec le pentamètre élégiaque. Les Grecs l'ont employé quelquefois. Il est extrêmement rare chez les Latins. On en trouve cet exemple chez Sénèque :

Heu ! quam | dulce ma | lum mor | talibus | additum !

*Dactylique hexamètre.* — Ce vers, composé de dactyles et de spondées, diffère de l'hexamètre ordinaire en ce qu'il n'a pas les césures indispensables à celui-ci, et qu'il admet le dactyle au dernier pied. Des grammairiens latins lui donnent le nom d'ibycien, du poëte grec Ibycus. On a cru voir dans Virgile quelques dactyliques hexamètres, par exemple celui-ci :

Bis patri | æ ceci | dere ma | nus. Quin | protinus | omnia...

Mais il vaut mieux penser que le poëte a pratiqué ici une élision, du dernier mot de ce vers au premier mot du suivant.

Quelques traités de versification rangent parmi les vers dactyliques le grand asclépiade et le grand archiloquien. Nous les avons placés, suivant la classification la plus généralement adoptée, le premier parmi les choriambiques, le second parmi les trochaïques (voy. ces mots).

Cf. Gottfr. Hermann : *De Metris Græcorum et Romanorum ;* — L. Quicherat : *Traité de versification latine.*

**DADEI-RUFFI**, pseudonyme-anagramme d'Audiffredi (voy. ce nom).

**DADOUVILLE** (Jacques), poëte français du XVIe siè-

cle. Ses ouvrages, rares et recherchés des bibliophiles, se recommandent aussi par l'imagination et la bonne humeur. On cite : *Regrets et peines des malavisés* (Lyon, 1542, in-8) ; *les Moyens d'éviter mélancholie* (Paris, s. d., in-8) ; *les Trompeurs trompés par trompeurs* (Paris, s. d., in-8), etc.

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique.*

**DAGUESSEAU** (Henri-François), magistrat et orateur français, né le 27 novembre 1668 à Limoges, mort le 9 février 1751. Fils d'Henri Daguesseau, qui se distingua, sous l'administration de Colbert, comme intendant de Limoges, puis de Bordeaux et du Languedoc, il descendait par sa mère d'Omer Talon. A vingt-deux ans, il fut nommé avocat général au parlement de Paris, et tenta, dès ses débuts, une révolution dans l'éloquence judiciaire en substituant la force de la raison aux phrases déclamatoires, l'élégance de l'élocution et la noblesse du style aux formes traditionnelles et antilittéraires que conservait le barreau. Procureur général à trente-deux ans (1700), il montra un zèle infatigable et éclairé, administra sagement les hôpitaux, maintint la discipline dans les tribunaux et fonda en quelque sorte l'instruction criminelle. Dans la famine de 1709, il déploya une admirable activité. La fermeté de son esprit se manifesta dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, à laquelle il fit une opposition ouverte, malgré les menaces de Louis XIV. Après la mort de ce roi, il eut une grande part à l'arrêt qui cassait son testament. Nommé chancelier en 1717, il fut disgracié l'année suivante à cause de son opposition au système de Law. Rappelé en 1720, il appliqua ses soins à favoriser la liquidation des billets de la banque et à empêcher la honte d'une banqueroute totale. Peu de temps après, gagné par Dubois, il donna son assentiment à la bulle *Unigenitus*. L'histoire l'a blâmé de cette condescendance. Elle lui fut inutile. Dubois, devenu premier ministre, obtint sa disgrâce sous le prétexte d'une question de préséance au conseil (1722). Daguesseau se retira de nouveau dans sa terre de Fresnes. Il fut rappelé en 1727 par les soins du cardinal de Fleury ; mais les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1737. Les soins de la justice l'occupèrent presque exclusivement. Après avoir consulté les cours souveraines, il opéra les réformes législatives qu'il avait longuement méditées, et par ses sages ordonnances établit l'unité de jurisprudence dans les donations, les testaments et les substitutions. Les infirmités de la vieillesse l'obligèrent de donner sa démission en 1750.

Voici le jugement de Villemain sur Daguesseau : « Il n'est peut-être aucun nom plus justement et plus universellement honoré que celui du chancelier Daguesseau ; grand magistrat, ministre intègre et vertueux, savant profond, orateur célèbre, il a réuni les plus beaux titres d'illustration. Il semble même que la renommée a porté la réputation de son éloquence au delà des bornes de la vérité... Les ouvrages purement oratoires de Daguesseau, en portant l'empreinte d'une savante littérature et d'un travail ingénieux, ne sont pas en effet exempts de pompe et d'affectation. Son style, qui, pour le fond du langage, tient à la meilleure époque de notre idiome, est mêlé de faux ornements ; il porte la symétrie de l'élégance jusque dans la gravité des plus hautes fonctions du barreau, et trop souvent manque à la fois de naturel et de grandeur. Daguesseau eut plutôt les artifices que les inspirations de l'éloquence, et fut un écrivain habile, mais non pas un grand écrivain. » Thomas, qui a fait de Daguesseau un éloge sans restriction, dit qu'il corrigeait sans cesse ses œuvres. Il ajoute qu'un jour il consulta son père sur un discours qu'il avait extrêmement travaillé, et qu'il voulait retoucher encore. Son père lui répondit : « Le défaut de votre discours est d'être trop beau ; il serait moins beau si vous le retouchiez encore. » Cette parole est une fine critique de cette élégance continue, mais peu animée, qui caractérise les discours de Daguesseau. Ces *Discours*, ainsi que les *Mercuriales*, les *Instructions à mes enfants*, les *Lettres*, etc., ont été publiés sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1756-1789, 13 vol. in-4 ou 16 vol. in-8). Des éditions plus récentes ont été données par Pardessus (Paris, 1819, 13 vol. in-8), E. Falconnet (1865, 2 vol. in-8). Les *Lettres inédites du chancelier Daguesseau* ont été publiées en 1824 (Paris, 1 vol. in-4 ou 2 vol. in-8).

Son petit-fils, Henri-Cardin-Jean-Baptiste, comte D'AGUESSEAU, né en 1749 à Fresnes, mort en 1826, avocat général au parlement de Paris, fut reçu membre de l'Académie française en 1788, siégea aux États généraux comme député de la noblesse, et devint sénateur sous l'Empire, et pair de France sous la Restauration.

Cf. Thomas : *Eloge de Daguesseau* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle* ; — Boullée : *Histoire de la vie et des œuvres du chancelier Daguesseau* (Paris, 1849, in-12) ; — Osc. de Vallée : *le Duc d'Orléans et le chancelier Daguesseau* (Paris, 1860, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III. — Fr. Godefroy : *Histoire de la littérature française*, prosateurs, t. III ; — E. Falconnet : *Etude biographique*, en tête de son édition.

**DAHL** (Wladimir-Ivanowitsch), littérateur russe, né à Saint-Pétersbourg vers 1800, mort à Moscou en octobre 1872. Après avoir servi avec distinction dans la marine, il écrivit, à partir de 1835, une série de romans et de nouvelles, remarqués pour le soin du style et l'intérêt, et consacrés à la peinture des mœurs populaires : *l'Ivresse*, *Récit de misère, de bonheur et de vérité*, *le Domestique*, etc. Il s'est aussi occupé de travaux sur la langue russe. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**DAHLMANN** (Frédéric-Christophe), historien et publiciste allemand, né à Wismar le 17 mai 1785, mort le 5 décembre 1860. Professeur à Kiel et mêlé aux événements publics dont les duchés du Schleswig-Holstein furent l'occasion, il a écrit, outre des travaux d'érudition, une importante *Histoire de Danemark* (Geschichte D. ; Hambourg, 1840-43, 3 vol.), puis une *Histoire de la révolution anglaise* (Leipzig, 1844), et une *Histoire de la Révolution française* (1845). [*Dictionn. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**DAILLÉ** (Jean), en latin DALLÆUS, théologien protestant français, né le 6 janvier 1594 à Châtellerault, mort le 15 avril 1670 à Paris. Il vécut pendant sept ans auprès de Duplessis-Mornay, comme précepteur de ses petits-fils, et fut pendant quarante-trois ans pasteur de l'église de Charenton. Il était éloquent, écrivait avec clarté et possédait, avec un jugement solide, une érudition étendue, qu'il mit en œuvre dans ses ouvrages de controverse ou d'histoire religieuse : *Traité de l'emploi des saints Pères* (Genève, 1632, in-8) ; *Apologie pour les Eglises réformées* (Charenton, 1633, in-8) ; *la Foi fondée sur les saintes Ecritures* (Charenton, 1634, in-8), etc. Il a aussi laissé des *Sermons* (1644-1670, 20 vol.).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

DAÏNOS, chants populaires lithuaniens. Les sujets en étaient primitivement empruntés à la mythologie sévère du pays, mais ce nom s'est étendu au récit des faits héroïques et à l'expression des sentiments passionnés. Chez les Moldo-Valaques, on appelle *doïnas* des poésies du même genre, mais qui ont plus de grâce et de fraîcheur.

Cf. L.-J. Rhesa : *Dainos, oder littauische Volkslieder* (Berlin, nouv. édit., 1843, in-12).

DAKHNI. — Voyez HINDOUSTANIE (Langue).

DAKOTA (LANGUE), l'une des langues de l'Amé-

rique du Nord, de la région Missouri-Colombienne et de la famille des idiomes sioux. Elle est parlée par les Dakotas, qui habitent à l'est du Mississipi. L'emploi fréquent de la voyelle *a* adoucit la dureté naturelle de cette langue, où abondent les lettres aspirées et gutturales. Les substantifs comportent deux genres, deux nombres et deux cas : le nominatif et le cas indicatif du régime. Les verbes ont plusieurs voix : active, possessive, attributive, etc., qui se forment par l'addition de syllabes ou l'incorporation de pronoms. L'alphabet est composé de 5 voyelles et de 23 consonnes ou doubles consonnes. Des grammaires et dictionnaires du dakota ont été composés en anglais par le Rév. S. R. Riggs (*Grammar and Dictionary of the Dakota language;* Washington, 1852, 1 vol. in-4), en allemand par H. C. de Gabelentz (*Grammatik der Dakota Sprache;* Leipzig, 1852, in-8), etc.

Cf. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (London, 1858, in-8).

**DALBERG** (Jean DE), érudit allemand, né à Oppenheim en 1445, mort en 1503. Chambellan (Kaemmerer), puis évêque de Worms, il est le premier des membres de la très-ancienne famille des Dalberg qui ait laissé une trace dans l'histoire des lettres allemandes. Il contribua à leur renaissance par sa bienveillance envers les savants. Lié avec Agricola, Reuchlin, Celtès, il fut président de la Société littéraire du Rhin, la plus ancienne de l'Allemagne. Il a lui-même fait des recherches sur les étymologies nationales.

Cf. Zapf : *Ueber Leben und Verdienste Joh. von D's* (Augsbourg, 1780, plus. édit.).

**DALBERG** (Charles-Théodore-Antoine-Marie, baron DE), esthéticien allemand, né à Hernsheim le 8 février 1744, mort à Ratisbonne le 10 février 1817. Successivement chambellan à Worms, grand électeur de Mayence et archichancelier de l'empire, archevêque de Ratisbonne, etc., il se fit remarquer, au milieu des vicissitudes produites dans son pays par les guerres de l'empire, par sa modération et sa tolérance; il unit aux œuvres de charité et aux travaux de l'administration les études philosophiques et littéraires, fut en relation avec Herder, Wieland, Gœthe, Schiller, etc., et fut nommé correspondant de l'Institut de France en remplacement de Klopstock. Ses principaux écrits sont : *Considérations sur l'univers* (Betrachtung über das universum; Francfort, 1777); *Principes d'esthétique* (Grundsaetze der Aesthetik; Ibid., 1791); *de l'Influence des sciences et des arts sur la paix publique* (Von dem Einflusse der Wissenschaften, etc.; Erfurt, 1793); *Périclès, ou de l'Influence des beaux-arts sur le bonheur public* (Von P., über den Einflusse der Schönen Künste, etc.; Ibid., 1806). Plusieurs de ces écrits ont été traduits en français.

Son frère, le baron Wolfgang Heribert DE DALBERG, né en 1750, mort en 1806, ministre d'État de Bade, intendant du théâtre de Manheim, a composé des ouvrages dramatiques, traduits ou imités en général de l'anglais. — Le fils de ce dernier, Emeric-Joseph, duc DE DALBERG, né en 1773, mort en 1833, naturalisé français, et qui a joué un rôle dans la diplomatie sous l'Empire et la Restauration, n'a rien écrit sous son nom, mais il passe pour avoir travaillé à l'*Histoire de la Restauration* de Capefigue.

Cf. Kraemer : *Karl. Th. von Dalberg* (Leipzig, 1821).

**DALECHAMPS** (Jacques), médecin, botaniste et philologue français, né en 1513 à Caen, mort en 1588 à Lyon. Il fut reçu, en 1546, docteur à Montpellier et exerça la médecine à Lyon. Outre des ouvrages de médecine et une *Histoire des plantes* (1586), il a donné une traduction latine d'*Athénée*, avec de savants commentaires (1552), une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline (1587), des traductions de *Paul d'Egine*, *Galien*, *Cœlius Aurelianus*.

Cf. Eloy : *Dictionnaire historique de la médecine*.

**D'ALEMBERT** (Jean LE ROND, dit) et DALEMBERT, savant et écrivain français, né le 16 novembre 1717 à Paris, mort le 29 octobre 1783. Il était fils naturel de Mme de Tencin et du chevalier Destouches, commissaire provincial d'artillerie, et fut exposé sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond, qui était située dans le cloître Notre-Dame. C'est de là qu'il reçut le nom de Jean le Rond; plus tard, il se donna lui-même celui de d'Alembert. L'officier de police chez lequel il fut porté le confia aux soins de la femme d'un vitrier, nommé Rousseau, qui demeurait rue Michel-le-Comte. Son père, sans le reconnaître, lui assura une rente de 1200 livres, qui permit de le faire élever avec soin. Il commença ses études dans une pension et les acheva au collége Mazarin. Ses professeurs, zélés jansénistes, frappés de ses heureuses facultés, tâchèrent de le tourner vers la théologie. Il ne céda pas à leurs exhortations, sans avoir encore de vocation marquée, et, en attendant, il étudia le droit et se fit recevoir avocat en 1738. Bientôt, malgré les conseils de ses amis, qui le pressaient de chercher une situation propre à assurer sa fortune, il se livra entièrement à son goût pour les mathématiques et présenta des mémoires à l'Académie des sciences, dont il fut élu membre à l'âge de vingt-trois ans (1741). Son mémoire sur la théorie des vents fut couronné, en 1746, par l'Académie de Berlin, qui en outre nomma, par acclamation, l'auteur au nombre de ses membres.

D'Alembert vivait, depuis sa sortie du collége, chez la pauvre vitrière qui avait été sa nourrice; pendant trente années environ, il y resta, menant une existence de la plus grande simplicité et logé dans une petite chambre qui manquait d'air et de lumière. En 1751, Diderot, qui avait formé le projet et préparé le plan de l'*Encyclopédie*, l'associa à cette œuvre, le chargea de composer ou de revoir les articles relatifs aux mathématiques et à la physique générale, et d'écrire le *Discours préliminaire* de ce vaste répertoire des connaissances humaines. Ce discours devait ouvrir et ouvrit à l'auteur la porte de l'Académie française, où il entra en 1754. On voit alors sa réputation hautement établie, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. La reine de Suède lui conféra, en 1756, le titre d'associé étranger de l'Académie des belles-lettres qu'elle venait de fonder. L'impératrice Catherine II lui proposa, en 1762, l'éducation du grand duc de Russie avec 100 000 livres de rente; il refusa. Le roi Frédéric II lui offrit, en 1763, la présidence de l'Académie de Berlin; il refusa encore, préférant aux positions les plus brillantes sa vie modeste, mais indépendante.

Entouré à Paris de la plus grande considération, il était recherché dans les salons littéraires, non-seulement pour ses connaissances, mais aussi pour sa conversation spirituelle. Il fréquentait surtout la maison de Mme du Deffant. C'est là qu'il connut Mlle de Lespinasse. Il trouva, ainsi que plusieurs de ses amis, tant de charme dans l'esprit de cette jeune personne, qu'ils s'habituèrent à venir quelques instants avant l'heure où Mme du Deffant était visible. Celle-ci s'en aperçut, se fâcha, cria à la trahison et rompit brusquement. Mlle de Lespinasse eut alors son propre salon rue Bellechasse (1764). D'Alembert y tint le premier rang. Il tomba malade peu de temps après; elle s'établit sa garde-malade, et quand il eut recouvré la santé, il alla se loger auprès d'elle. Suivant Marmontel, d'Alembert était avec elle comme un simple et docile enfant, et rien ne fut plus innocent que leur intimité. La malignité même ne l'attaqua ja-

mais, et la considération dont jouissait Mlle de Lespinasse, loin d'en être atteinte, n'en fut que plus hautement établie. Pourtant cette liaison, du côté de d'Alembert, toujours tendre et inaltérable, ne fut pas pour lui absolument heureuse. On crut, en 1766, que Protagoras, comme dit Voltaire, allait épouser Mlle de Lespinasse; mais celle-ci voulait faire un mariage d'amour, et elle n'avait pour d'Alembert que de l'amitié. Contrariée dans ses désirs, elle en ressentit une amertume qui fut pour son ami une cause de chagrin profond. Sous son portrait, qu'il lui donna en 1775, d'Alembert inscrivait ces deux vers, d'une vérité mélancolique :

Et dites quelquefois, en voyant cette image :
De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui ?

Après la mort de son amie (23 mai 1776), il demeura inconsolable. Cependant la société la plus choisie et la plus brillante venait se réunir dans le petit entresol qu'il habita alors au Louvre; l'Académie française, dont il avait été nommé secrétaire perpétuel après la mort de Duclos en 1772, était entièrement sous son influence; et quand mourut Voltaire, avec qui sa liaison depuis 1745 avait été constante, il demeura le chef du parti philosophique. Malgré une modération extrême dans ses goûts et un régime suivi avec une minutieuse exactitude, il connut avant l'âge les infirmités de la vieillesse. Il mourut, calme et résigné, à soixante-six ans.

Quoique ses travaux scientifiques aient un mérite bien supérieur à ses productions littéraires, D'Alembert, par sa situation, par ses relations, et même par ses écrits, tient une grande place dans la littérature au XVIIIe siècle. Dès qu'il eut publié son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, il prit rang parmi les philosophes et les écrivains. L'auteur se proposait d'y établir la généalogie des connaissances humaines et d'en rechercher la filiation, soit dans l'ordre logique, soit dans leur développement historique. On lui a reproché d'avoir tenté de ramener toutes les sciences à trois facultés distinctes, la mémoire, la raison, l'imagination, tandis que ces trois facultés se confondent sans cesse dans leur action et qu'aucune science ne se rapporte à une faculté unique; mais l'on ne peut qu'admirer l'esquisse historique où sont retracés les progrès de l'esprit humain, de même que la partie théorique relative aux sciences exactes. On y retrouve la justesse, la sagacité, la finesse, qui sont les qualités de son esprit; la clarté, la noblesse et l'énergie du style. Ce discours, tout compte fait, reste au nombre des ouvrages qui honorent le plus la pensée humaine.

Un autre ouvrage philosophique de D'Alembert, l'*Essai sur les éléments de philosophie ou sur les principes des connaissances humaines*, nous intéresse ici directement par quelques passages relatifs à l'art d'écrire. « On ne saurait, dit-il, rendre la langue de la raison trop simple et trop populaire... L'art d'écrire n'est que l'art de penser; et celui de l'éloquence n'est que le don de réunir une logique exacte et une âme passionnée. » Il faut donc écrire simplement, et surtout avec clarté, n'employer que des mots dont le sens soit précis; éviter ce qui offense l'oreille, ce qui choque les convenances. Quant à la poésie, dont le but principal est de plaire, elle ajoute à ces règles la nécessité de se soumettre aux lois de convention établies. Plusieurs littérateurs ont vivement critiqué les opinions de D'Alembert en matière de goût. Villemain a été jusqu'à dire, sans restrictions, qu'il en avait traité « avec des vues étroites, mesquines, paradoxales, sans être piquantes ». Ceux qui ont trouvé ce blâme trop sévère, et qui reconnaissent dans tous les écrits de D'Alembert un jugement droit et exact, n'ont pu nier que, dans les choses littéraires, il manque parfois de ce tact délicat dont le raisonnement ne peut tenir lieu. Souvent aussi son style si précis a de la froideur et de la sécheresse, comme dans le recueil qu'il publia sous ce titre : *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*.

L'ouvrage qu'il composa comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, en y réunissant les éloges des académiciens morts depuis 1700, et qui est connu sous le titre d'*Histoire des membres de l'Académie française* (Paris, 1779-1787, 6 vol. in-12), forme un recueil excellent à consulter; ce sont des notices justes, exactes et fines, dans lesquelles de nombreuses anecdotes donnent du relief aux hommes et aux choses; mais le style en est fort inégal, souvent prolixe et familier aux dépens de l'élégance. Un écrit de D'Alembert, qui fit beaucoup de bruit dans le monde littéraire à l'époque où il parut, c'est l'*Essai sur la Société des gens de lettres avec les grands*. « Peut-être, dit Condorcet, devons-nous en partie à cet ouvrage le changement qui s'est fait dans la conduite des gens de lettres et qui remonte vers la même époque : ils ont senti enfin que toute dépendance personnelle d'un Mécène leur ôtait le plus beau de leurs avantages, la liberté de faire connaître aux autres la vérité, lorsqu'ils l'ont trouvée; ils ont renoncé à ces épîtres dédicatoires qui avilissaient l'auteur, même lorsque l'ouvrage pouvait inspirer l'estime ou le respect. »

On a en outre de D'Alembert la *Traduction de quelques morceaux choisis de Tacite*, des *Mémoires sur Christine de Suède* et un *Mémoire sur la destruction des Jésuites*. Ses articles dans l'*Encyclopédie* sont presque tous relatifs aux sciences. Nous rappellerons son article sur *Genève*, qui fut pour lui l'occasion de vives disputes. En faisant l'éloge de la constitution génevoise, il paraissait mettre en doute l'orthodoxie des pasteurs de cette ville, et regrettait que les spectacles y fussent encore proscrits par suite de l'arrêt qu'avait prononcé Calvin. Les pasteurs répliquèrent à D'Alembert, et Jean-Jacques Rousseau écrivit contre lui la *Lettre sur les spectacles*. La *Correspondance* de D'Alembert avec Voltaire et le roi de Prusse a été imprimée, ainsi que les écrits précédents, dans les deux éditions de ses *Œuvres littéraires* (Paris, 1805-1808, 18 vol. in-8; 1821, 5 vol. in-8).

Dans ses écrits scientifiques, D'Alembert a une manière heurtée, obscure, qui en rend la lecture pénible; il partage ce défaut avec deux autres membres de l'Académie française, Condorcet et Laplace. Ses œuvres scientifiques n'ont pas été réunies. Nous croyons devoir, quoique ce ne soit point notre sujet, en donner ici les titres, afin de ne rien négliger des écrits de cet homme célèbre : *Traité de dynamique* (1743, in-4); *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides* (1744, in-4); *Réflexions sur la cause générale des vents* (1747, in-4); *Recherches sur la précession des équinoxes* (1749, in-4); *Recherches sur différents points importants du système du monde* (1754, 3 vol. in-4); *Tabularum lunarium emendatio* (1756, in-4); *Opuscules mathématiques* (1761-1780, 8 vol. in-4); *Eléments de musique théorique et pratique* (1779, in-8).

Cf. Condorcet : *Eloge de D'Alembert* (Paris, 1784, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II, article sur Mlle Lespinasse; — Paul Albert : *la Littérature française au XVIIIe siècle* (1874, in-8); — A. Jal : *Dictionnaire critique*; — Quérard : *la France littéraire*.

**DALEMILE** (Mezericzky), chroniqueur bohême du XIVe siècle. On a de lui, en vers bohêmes, une chronique qui va de l'ère chrétienne à l'an 1314. C'est le premier monument littéraire de la langue de Bohême. Remarquable par l'ordre, la précision et l'élégance, elle est divisée en 106 chapitres,

elle contient de curieux détails sur la république fondée au XIIIe siècle en Bohême par des femmes. Il en existe plusieurs manuscrits dans diverses bibliothèques. Publiée pour la première fois par Paul Jesyna (Prague, 1620), elle a été réimprimée par P. Prochaska en 1786, et par W. Hanka (Prague, 1849, avec fac-simile).

Cf. W. Hanka : *Notices historiques* dans l'édit. citée.

**DALGARNO** (George), philologue écossais, né à Aberdeen vers 1625, mort le 28 août 1687. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Ars signorum vulgo character universalis et lingua philosophica* (Londres, 1661), dans lequel il propose une langue universelle fondée sur la classification méthodique des idées. Cet ouvrage, peu remarqué par les contemporains, et qui périt en grande partie dans l'incendie de 1666, a été l'objet de divers plagiats. Charles Nodier appelle l'auteur « un étonnant génie ». On a encore de Dalgarno : *Didascalocophus, or the deaf and dumb man's lector* (Londres, 1680), le premier traité où l'on se soit occupé en Angleterre de l'éducation des sourds-muets. Ces deux livres étant devenus très-rares, le club Maitland les a fait réimprimer (Dis Whole Works; Edimbourg, 1834, in-4).

Cf. Ch. Nodier : *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, p. 268, et *Notions de linguistique*, p. 31 ; — *Edinburgh Review* (juillet 1835).

**DALIBRAY** (Charles VION, sieur), poëte français, né à Paris, mort en 1655. Frère de Mme Saintot, qui prit part à la correspondance de Voiture, ami de Saint-Amant et de Faret, il publia des poésies, dont les plus remarquables sont des épigrammes contre Pierre Montmaur. On cite : *la Musette* (Paris, 1647, in-8); *Œuvres poétiques* (Paris, 1653, in-8); des *Traductions* de l'italien et de l'espagnol.

Cf. Titon du Tillet : *Parnasse français*.

**DALIN** (Olof ou Olaüs), littérateur suédois, né à Vinberge en 1708, mort en 1762. Historiographe du royaume de Suède, bibliothécaire du roi, créateur de l'Académie des beaux-arts de Stockholm, il a rendu de grands services à la langue de son pays, comme poëte et comme historien. Son *Histoire du royaume de Suède* (Stockholm, 1747-1762, 4 vol. in-4) est un ouvrage de grande valeur, quoique inachevé; elle a été traduite en allemand par Benzelstierna et Dæhnert (Wismar, 1756-63, 4 vol. in-4). On cite comme très-remarquable son poëme *la Liberté de la Suède* (1742), en quatre chants. Il a écrit une tragédie, *Brunchilde*, une foule de chansons, fables, épigrammes, poésies fugitives, morceaux en prose, etc., qui ont été réunis sous les titres de : *Travaux littéraires* (Litterhets arbeten; Stockholm, 1761-67, 6 vol. in-8), et *Travaux poétiques* (Poetisca arbeten; Ibid., 1782-83, 2 vol. in-8). Dalin a traduit en suédois *les Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, de Montesquieu.

Cf. *Conversations-Lexicon*.

**DALLAS** (Robert-Charles), littérateur anglais, né à Kingston (Jamaïque) en 1754, mort en 1824. Ami de lord Byron, il est connu par le volume de *Souvenirs* qu'il a laissé sur le grand poëte. — Un autre écrivain anglais du même nom, George DALLAS, né à Londres en 1758, mort en 1833, s'est fait une grande réputation par ses brochures politiques.

**DALL'ONGARO** (Francesco), littérateur et homme politique italien, né à Odezzo (Vénétie) en 1808, mort à Naples en janvier 1873. Ordonné prêtre, il se jeta comme prédicateur dans le mouvement de l'indépendance italienne. Après beaucoup de vicissitudes, dans l'exil ou dans sa patrie, il fut nommé professeur de littérature ancienne et moderne à Florence. A part un grand nombre d'articles de journaux, il a publié toute une suite d'écrits politiques ou littéraires, animés de l'esprit patriotique et libéral, des hymnes et chants populaires, des poëmes divers, des nouvelles, des scènes, des librettos d'opéras, des comédies et des drames; on cite parmi les derniers : *Bianca Capello* et *l'Ultimo barone*, qui eurent à Turin et à Milan un grand succès. [*Dict. des Contemporains*, 3e et 4e édit.]

Cf. Am. Roux : *Histoire de la littérature italienne contemporaine* (Paris, 1870, in-18).

**DALMATE** (LANGUE, LITTÉRATURE).—Voy. SERBES.

**DALRYMPLE** (David, lord HAILES), historien anglais, né à Edimbourg le 28 octobre 1726, mort le 29 novembre 1792. Il exerça les fonctions de juge tout en se livrant avec ardeur aux études historiques et aux recherches archéologiques. On cite, parmi ses ouvrages : *Annales d'Écosse, depuis Malcolm III, Canmore* (Edimbourg, 1776, in-4); *Mémoires et lettres relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne* (Glascow, 1762-66, 2 vol.); *Anciens poëmes écossais* (Ibid., 1770, in-12), recueil curieux publié d'après les manuscrits de Bannatyne; des dissertations sur des points d'histoire, et notices biographiques sur des illustrations écossaises, etc. — Son frère, Alexandre DALRYMPLE, né en 1737, mort en 1808, a laissé une *Collection de ses Voyages dans l'Océan du Sud* (Historical collection of voyages, etc. Londres, 1770, 2 vol. in-4), traduite en français par Fréville (Paris, 1774).

Un autre écrivain du même nom, John Hamilton MAGGIL DALRYMPLE, né en Écosse vers 1726, mort en 1810, a publié, sous le titre de *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1771 à 1783, 3 vol. in-4), une sorte de pamphlet rempli de curieux documents tirés des archives françaises qui fit scandale et eut une grande vogue; les deux premiers volumes ont été traduits en français par Blavet (Genève, 1776).

Cf. Rose : *New biographical dictionary*; — Chalmers : *Biographical dict.*

**DAMALIS** (Gilbert), poëte français du XVIe siècle. Il a laissé : *Sermon du grand souper, duquel est fait mention en saint Luc, XIVe chapitre, réduisant le festin de carême-prenant et autres de ce monde à la joie et grand festin de Paradis* (Lyon, 1554, in-8); *le Procès des trois frères* (Lyon, 1558, in-8), poëme contre le jeu, le vin et l'amour.

Cf. Du Verdier : *Bibliothèque française*.

**DAMASCÈNE** (Jean et Nicolas). — Voyez JEAN DAMASCÈNE et NICOLAS DE DAMAS.

**DAMASCIUS**, Δαμάσκιος, philosophe grec du VIe siècle après J.-C., né à Damas. Il étudia à Alexandrie, sous Théon et Ammonius, puis à Athènes, sous Isidore, et enseigna lui-même dans cette ville la philosophie alexandrine. Après le décret de Justinien contre l'enseignement de la philosophie païenne, il se rendit auprès de Chosroès, roi de Perse, avec les derniers adeptes de l'école de Plotin. Selon Photius, qui donne un extrait d'un de ses ouvrages intitulé Λόγοι παράδοξοι, il avait un style concis, clair et agréable. Outre l'ouvrage précédent, des *Commentaires* sur Platon, et une *Biographie des philosophes*, il écrivit un traité intitulé : Ἀπορίαι καὶ λύσεις περὶ τῶν πρωτῶν ἀρχῶν, *Problèmes et solutions sur les premiers principes*. J. Kopp en a publié la première partie (Francfort, 1828, in-8). — On a, sous le nom de Damascius, un commentaire grec sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, publié par Dietz dans les *Scholia in Hippocratem et Galienum* (Kœnigsberg, 1834, in-8), et une épigramme dans l'*Anthologie*. On ne sait s'il s'agit du même auteur.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III. — Kopp : *Préface* de son édition; — Ch. Ruelle : *Etude sur la vie et les ouvrages du philosophe Damascius* (Paris, 1861, in-8).

**DAMASE Ier** (Saint), pape ou évêque de Rome, né dans cette ville en 304, d'un Espagnol qui fut prêtre, élu en 366, mort en 384. Les actes de son pontificat furent principalement dirigés contre les hérésies et contre les mœurs relâchées du clergé. C'est lui qui chargea saint Jérome d'entreprendre la traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, connue sous le nom de *Vulgate*.

Nous avons de saint Damase huit épîtres publiées dans les *Epistolæ pontificum romanorum* de Constant (Paris, 1721); puis quarante petits poëmes, trop loués par saint Jérome, mais où, malgré les fautes de prosodie, se montre une grande facilité à manier des rhythmes divers; ces poëmes sont des panégyriques de saints, des descriptions, des épitaphes, des acrostiches; ils ont été publiés plusieurs fois, notamment par Merenda (Rome, 1754, in-fol.). On a encore, sous le nom de saint Damase, quelques écrits apocryphes. Ses *Œuvres complètes* ont été éditées par Ubaldini (Rome, 1638, in-4).

Cf. Saint Jérôme : *De viris illustribus*, c. 103; — Fabricius : *Bibliotheca mediæ latinitatis*, t. II.

**DAMAZE DE RAYMOND**, critique français, né en 1770 à Agen, mort le 27 février 1813. Il périt en duel, à la suite d'une querelle de jeu. Il publia, en 1812, dans le *Journal de l'Empire*, des lettres fort violentes sur la littérature et la musique, et par ses attaques contre Sévelinges, rédacteur du feuilleton musical de la *Gazette de France*, s'attira cette épigramme :

Perrin Dandin de la musique,
Aux doux chants de Grétry juge insensible et sourd,
Malgré les lois de la physique,
Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

Il y répondit :

Vante moins ta légèreté;
Sois plutôt pesant, mais solide.
Le beau mérite en vérité
D'être léger quand on est vide!

On a de Damaze : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Chateaubriand* (Paris, 1812, in-8); *Tableau historique, militaire et moral de l'empire de Russie* (Paris, 1812, 2 vol. in-8).

Cf. *Moniteur universel*, octobre 1812.

DAME JUTTE (BEAU SPECTACLE DE), mystère allemand (voy. SCHERNBERG (Th.).

**DAMIAO DE GOES**. — Voyez GOES.

**DAMILAVILLE** (Étienne-Noël), littérateur français, né en 1723 aux Bordeaux (Vexin normand), mort le 15 décembre 1768. Premier commis au bureau du Vingtième, il eut l'occasion, dans cette place, de rendre des services à Voltaire, qui entretint bientôt avec lui des relations d'amitié et une correspondance active. Il fut lié aussi avec Diderot, d'Alembert, Grimm, d'Holbach, Marmontel, etc. Ayant reçu une éducation médiocre et doué de peu d'esprit, il se fit cependant un nom, grâce à ses amis. Il rédigea, dans l'*Encyclopédie*, l'article *Vingtième*, signé Boulanger. Il publia, pour défendre contre quelques théologiens le *Bélisaire* de Marmontel, un pamphlet intitulé : *l'Honnêteté théologique* (Genève, 1767); « Voltaire, dit Grimm, l'avait rebonisé, » et il fut regardé d'abord comme étant de Voltaire. D'après ce dernier et d'après La Harpe, il faudrait attribuer à Damilaville *le Christianisme dévoilé* que les bibliographes ont restitué à d'Holbach.

Cf. Grimm : *Correspondance*; — Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

**DAMIRON** (Jean-Philibert), philosophe français, né à Belleville (Rhône), le 10 janvier 1794, mort subitement dans cette ville le 11 janvier 1862. Élève de Victor Cousin à l'École normale, et son fidèle disciple, il professa la philosophie dans plusieurs lycées et, après la révolution de 1830, à l'École normale et à la Sorbonne. Il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1836, en remplacement de Destutt de Tracy. Dans plusieurs de ses ouvrages, surtout dans son *Cours de philosophie* (2e édit., 1842, 3 vol. in-8), qui fut, sous Louis-Philippe, le compendium de la philosophie universitaire, il se montre, comme écrivain, très-étranger à la forme brillante des élèves de Cousin. Une valeur personnelle plus grande se retrouve dans ses Études historiques écrites autrefois pour *le Globe*, et plus tard pour les recueils de l'Institut; elles ont formé l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIXe siècle* (1828; 3e édit., 1834, 2 vol. in-8) et les *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle* (1857-1862, 3 vol. in-8). Citons, en outre : *De la Providence* (1849, in-18), et *Souvenirs de vingt ans d'enseignement à la Faculté des lettres* (1859, in-8). Il a édité, en 1842, les *Nouveaux mélanges philosophiques de Jouffroy*, avec des mutilations inspirées par l'intérêt de l'enseignement éclectique et qui donnèrent lieu à de vives polémiques. [*Dict. des Contemporains*, les trois premières édit.].

Cf. Mignet : *Notices historiques*.

**DAMM** (Christian-Tobie), humaniste allemand, né près de Leipzig le 9 janvier 1699, mort le 27 mai 1778. Il fut recteur du gymnase de Berlin. Outre un grand nombre de traductions annotées des classiques grecs et latins, il a publié : *Introduction à l'histoire de la fable et à la théodicée de l'ancien monde grec et romain* (Einleitung in die Gœtterlehre und, etc.; Berlin, 1763 et 1776, in-8); *Lexicon Homericum et Pindaricum* (Ibid., 1766, in-4; nouv. édit. Leipzig, 1836); *De la Foi historique* (Vom historischen Glauben; Berlin, 1772, in-8); *Observations sur la religion* (Betrachtungen über die Religion; Ibid., 1773, in-8).

Cf. Sax : *Onomasticon literar.*, VI.

DANAÉ, élégie de Simonide (voy. ce nom).

DANAIDES (LES), sujet de tragédies et de trilogies, traité chez les Grecs, par Eschyle dans les *Suppliantes*, par Euripide dans *Danaé*, et chez les modernes, par Gombaut (voy. ces noms).

**DANCARVILLE** (Pierre-François-Hugues), antiquaire français, né en 1729 à Marseille, mort en 1800. Après avoir mené la vie d'un aventurier, et s'être introduit dans plusieurs cours de l'Europe sous les dehors d'un grand seigneur, il se livra à l'étude des monuments antiques, devint directeur du musée Médicis à Florence, et publia plusieurs ouvrages, dont le texte laisse à désirer, mais dont les gravures sont précieuses : *Antiquités étrusques, grecques et romaines* (Naples, 1766, 4 vol. in-fol.); *Veneres et Priapi, uti observantur in gemmis antiquis* (Naples, 1771, 2 vol. in-4); *Monuments de la vie privée des douze Césars* (Caprée, 1780, in-4); *Mémoires du culte secret des dames romaines* (Ibid., 1784, in-4); *Recherches sur l'origine, l'esprit et les progrès des arts dans la Grèce* (Londres, 1785, 3 vol.).

Cf. Chaudon et Delandine : *Dictionnaire historique*.

**D'ANCHÈRES** (Daniel) ou DES ANCHÈRES, poëte français, né près de Verdun en 1586, mort vers le milieu du XVIIe siècle. Il suivit quelque temps la carrière militaire. Ses premières poésies lui valurent le patronage du roi d'Angleterre Jacques Ier. On cite de lui une tragédie, *les Funestes amours de Belcar et de Meliane* (Paris, 1608, in-12); une épopée ridicule, *la Stuaride* (Ibid., 1611, in-4), où il fait remonter à Astrée la famille de ses héros; il donna ce poëme sous le pseudonyme de *Jean de Schelandre*, anagramme de son nom; *Tyr et Sidon*, tragi-comédie en deux journées, chacune de cinq actes (Ibid., 1608, in-12; 1628, in-8), la meilleure pièce de l'auteur *les Sept excellents*

*tableaux de la pénitence de Saint-Pierre* (Sedan, 1609-1636, in-4).

Cf. La Vallière : *Bibliothèque du Théâtre-Français;* — Ch. Asselineau : *Notice sur Jean Schelandre* (Alençon, 1856, in-8).

**DANCHET** (Antoine), poëte dramatique français, né le 7 septembre 1671 à Riom, mort le 21 février 1748. Après avoir été professeur de rhétorique à Chartres et précepteur à Paris, il quitta l'enseignement et travailla pour le théâtre. Ses opéras eurent du succès, grâce à la musique de Campra. Ses tragédies, maladroites imitations de Racine, sans invention et sans poésie, eurent une chute méritée. Cependant ce médiocre auteur, membre associé de l'Académie des inscriptions depuis 1705, fut nommé membre de l'Académie française en 1712. Cette distinction était accordée, dit-on, non au poëte, mais à l'homme excellent et charitable, et Voltaire fit courir cette épigramme :

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie
Comme on gagne le paradis.

Le mieux fait des opéras de Danchet a pour titre *Hésione* (1700). Ses tragédies sont : *Cyrus* (1706); *les Tyndarides* (1708); *les Héraclides* (1719); *Nitélis* (1724). Ses *Œuvres complètes* (1751, 4 vol. in-12) comprennent, outre le *Théâtre*, des poésies diverses qui ne sont pas moins médiocres.

Cf. Sabatier : *les Trois siècles de la littér. française.*

**DANCOURT** (Florent CARTON), et non D'ANCOURT, acteur et auteur comique français, né le 1er novembre 1661 à Fontainebleau, mort le 6 décembre 1725. D'une famille noble et né d'un père qui portait le titre d'écuyer, il fut élevé avec soin. Le P. de La Rue, qui fut son maître, voulut en vain l'engager dans la Société de Jésus. Dancourt se livra à l'étude du droit, se fit recevoir avocat, et exerça quelque temps au parlement de Paris. L'amour vint changer sa carrière : il enleva et épousa la fille du comédien La Thorillière, puis, malgré les résistances de sa famille, débuta comme acteur au Théâtre-Français en 1685 et y fut admis. Sa physionomie était expressive, son jeu plein de verve; il jouait fort bien le haut comique et excellait dans le *Misanthrope*. La facilité avec laquelle il s'exprimait le fit choisir pour orateur de la troupe dans les circonstances d'apparat. Il prit sa retraite le 3 avril 1718, et alla s'enfermer dans un château qu'il possédait en Berri, où il acheva sa vie dans les pratiques de la dévotion, traduisant les *Psaumes* en vers, et composant une tragédie sacrée.

L'année même où il entra au théâtre comme acteur, Dancourt fit jouer sa première comédie, *le Notaire obligeant, ou les Fonds perdus*. Elle réussit, et dès lors l'auteur produisit, avec une fécondité extrême, des œuvres dont le succès fut loin d'être toujours le même, malgré la bienveillance du public à son égard. Il y exploitait habilement les aventures piquantes de l'époque, la chronique scandaleuse de la ville et de la cour. Plus d'un spectateur pouvait craindre de se reconnaître sur la scène. Cette préoccupation ne fut probablement pas étrangère à la fâcheuse aventure qui lui arriva, un jour que le marquis de Sablé, à moitié ivre, assistait à la représentation de *l'Opéra de village*, comédie jouée en 1691. Comme on chantait :

En parterre il bout'ra nos prés;
Choux et poireaux seront sablés,

le marquis s'imagina que Dancourt avait voulu l'offenser; il se leva et alla le souffleter. Suivant Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), « ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. » La plupart de ses pièces sont en prose; le dialogue en est très-vif et très-enjoué; mais l'auteur s'écarte souvent de l'objet de son œuvre, pour montrer de l'esprit et courir après un bon mot. « Par le caractère de vérité qu'il a su donner à ses personnages, dit Palissot, Dancourt peut être regardé en quelque sorte comme le *Téniers* de la comédie. » On peut dire qu'il a créé le genre villageois : il a su retracer avec une grande fidélité la malice et la naïveté des paysans. Il a peint aussi d'une manière vraie les chevaliers d'industrie et les femmes d'intrigue. Son chef-d'œuvre est *le Chevalier à la mode*, en cinq actes, en prose (1687). On lit chez les frères Parfaict et dans le *Mercure* (1734), que cette comédie fut faite d'abord par un M. de Saint-Yon, et seulement retouchée par Dancourt. Le fait est douteux; mais ce qui est hors de doute, c'est que la part de collaboration de ce dernier fut au moins très-considérable, car on y retrouve toute sa manière. Les autres pièces les mieux réussies de Dancourt sont : *le Mari retrouvé* (1698); *les Bourgeoises de qualité* (1700); *les Trois cousines* (1700); *le Galant jardinier* (1704). On cite encore : *la Désolation des Joueuses* (1687); *la Folle enchère* (1690); *les Vendanges de Suresnes* (1694); *le Divertissement de Sceaux* (1705); *la Comédie des comédiens* (1710), etc. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Dancourt est celle de 1760 (12 vol. in-12). On a publié ses *Œuvres choisies* (1810, 5 vol. in-18).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français;* — Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français;* — Palissot : *Mémoires de littérature;* — H. Lucas : *Hist. du Théâtre-Français;* — A. Jal : *Dictionnaire critique.*

**DANCOURT** (Thérèse LENOIR DE LA THORILLIÈRE, dame), actrice française, femme du précédent, née vers 1663, morte le 21 mai 1725. Elle débuta à la Comédie-Française en 1685, et joua les amoureuses jusqu'à soixante ans. Ses principales créations furent : Araminte, dans *l'Homme à bonnes fortunes*, Angélique, dans *le Joueur*, Lucile, dans *la Coquette*. Elle se retira en 1720. — Ses deux filles ont suivi la même carrière. L'aînée, Manon, née vers 1684, morte en 1744, débuta à la Comédie-Française en 1699, et resta une actrice médiocre; la cadette, Marie-Anne, née vers 1685, morte en 1780, fut engagée à la Comédie-Française dès 1695 et acquit une grande réputation dans les soubrettes. On la surnommait *Mimi*.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

**DANCOURT** (L.-H.), auteur dramatique français, né vers 1725, mort le 29 juillet 1801. Il fut acteur dans divers théâtres de province, et y fit représenter un grand nombre de petites pièces. En outre, il donna au Théâtre-Italien : *les Deux amis*, en trois actes (1762); *le Mariage par capitulation*, en un acte (1764); *Ésope à Cythère*, en un acte (1766). On a encore de lui : *L.-H. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève* (Amsterdam, 1759, in-8), écrit regardé comme la meilleure des réponses, faites à cette époque, à la Lettre de Rousseau *sur les Spectacles*. On lui attribue aussi la *Lettre de l'arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset* (1760, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DANDI**, poëte de l'Inde, de la fin du Xe siècle. On le suppose contemporain du roi Bhodja. Il est auteur d'un roman poétique intitulé : *Dasa coumâra*. On lui attribue aussi un ouvrage sur l'art poétique, *Cavyâdarsa*.

Cf. Philib. Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

**DANDOLO** (André), doge de Venise, historien, né en 1307, mort en 1354. Il occupa la magistrature suprême de la République, de 1342 à 1354. On a de lui : un *Code* qui porte son nom, et une *Chronique de Venise*, en latin, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 1342 : c'est



le document le plus authentique et le plus ancien de l'histoire des premiers temps de cette ville. Muratori l'a insérée dans sa *Collection* (t. XII). On possède aussi la *Correspondance* d'André Dandolo avec Pétrarque, qu'il aima et protégea.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie* ; — Daru : *Histoire de Venise*.

**DANÈS** (Pierre), en latin *Danesius*, érudit français, né en 1497 à Paris, mort le 23 avril 1577. Élève de Jean Lascaris et Guillaume Budé, il eut, en 1530, la chaire de grec au Collége royal. Il fut le maître d'Amyot, de Barnabé Brisson, de Jean Dorat. Il se prononça contre Ramus, au sujet de sa thèse sur Aristote. Il fit partie des représentants de la France au concile de Trente, fut précepteur de François II et évêque de Lavaur en 1557. On a de lui des éditions de *Justin*, de *Florus*, de *Sextus Rufus* et de *Pline*, ainsi que des opuscules réunis par Pierre-Hilaire Danès (Paris, 1731, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

**DANET** (Pierre), linguiste français, né à Paris, mort en 1709. Il fut curé de Sainte-Croix, puis de Saint-Martin, à Paris. Il fit l'édition des *Fables* de Phèdre, *ad usum Delphini* (Paris, 1675, in-4), avec un *Commentaire* estimé. On a encore de lui plusieurs dictionnaires, entre autres : *Radices seu Dictionnarium linguæ latinæ* (Paris, 1677, in-4), et *Dictionnarium antiquitatum romanarum et græcarum* (Paris, 1698, in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**DANGEAU** (Philippe DE COURCILLON, marquis DE), mémorialiste français, né le 21 septembre 1638, mort le 9 septembre 1720. D'origine calviniste et arrière-petit-fils, par sa mère, de Duplessis-Mornay, il se convertit de bonne heure au catholicisme, entra au service militaire et devint aide de camp de Louis XIV. Il avait gagné la faveur du roi par les agréments de sa personne et de sa conversation, et aussi, dit-on, par son incroyable talent aux jeux de cartes ; il la conserva jusqu'à la fin par sa discrétion et son dévouement. Le roi l'employa dans plusieurs missions diplomatiques. Il fut admis à l'Académie française, en 1668, comme grand seigneur et peut-être pour la facilité avec laquelle il tournait des vers de société. Il fut aussi membre honoraire de l'Académie des sciences. Saint-Simon a tracé de Dangeau un portrait ridicule, où il le montre vaniteux à l'excès, et qu'il faut se garder d'accepter sans restrictions. Boileau lui a dédié sa satire sur la noblesse.

Dangeau a laissé manuscrit un *Journal*, où, de 1684 à 1720, il inscrivit jour par jour ce qui se passait à la cour et dans la famille royale. Sans aucune recherche de style, avec son laconisme, ses détails minutieux et répétés, c'est le plus précieux des documents sur la vie privée de Louis XIV, le complément et la contre-partie de l'œuvre passionnée de Saint-Simon. C'est une mine inépuisable de renseignements. Des extraits en ont été publiés, en 1770, par Voltaire, qui s'en est beaucoup moqué, peut-être à cause de quelques mots contre « le petit Arouet » ; en 1816, par Mme de Genlis ; en 1818, par Lemontey. Une édition complète du *Journal de Dangeau* a été donnée par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières et Feuillet de Conches, avec les *Additions inédites du duc de Saint-Simon* (Paris, 1854, 19 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Eloges* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

**DANGEAU** (Louis DE COURCILLON, abbé DE), littérateur français, frère du précédent, né en 1643 à Paris, où il est mort le 4 janvier 1723. Converti au catholicisme par Bossuet, il embrassa l'état ecclésiastique, voyagea dans plusieurs pays de l'Europe, en apprit les langues et devint lecteur du roi. Cette place lui donnait la fonction de présenter à Louis XIV la liste des grâces annuelles à accorder aux gens de lettres ; il n'y inscrivit jamais La Fontaine, sans doute parce qu'il n'eut pas le courage de proposer l'ami de Fouquet. Il entra à l'Académie française en 1682, à la place de l'abbé Cotin. « Les bagatelles de l'orthographe, dit Saint-Simon, et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despautère, furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. » Il écrivit en effet plusieurs ouvrages sur la grammaire. Il s'occupa aussi de blason, de généalogie et de géographie. On cite de lui : *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire* (Paris, 1694, in-12) ; *Essais de grammaire* (Paris, 1711, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XV ; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

**DANGEVILLE** (Marie-Anne BOTOT, dite Mlle), actrice française, née le 26 décembre 1714 à Paris, morte en mars 1796. Fille d'une actrice du Théâtre-Français, elle y joua de petits rôles dès l'âge de huit ans. Admise en 1730, après un brillant début, dans l'emploi des soubrettes, elle dut à la grâce et au naturel de son jeu et de son débit une réputation sans égale. Ses camarades l'avaient surnommée « la force du naturel ». Elle savait, suivant Dorat (poëme de *la Déclamation*) :

> Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
> Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
> Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
> Rendre l'art naturel et parer la nature.

Elle excellait dans les soubrettes et était admirable dans les grandes coquettes. « On aura de la peine à s'imaginer, dit Saint-Foix, que la même personne ait pu jouer avec une égale supériorité l'indiscrète dans *l'Ambitieux*, Martine dans *les Femmes savantes*, la comtesse dans *les Mœurs du temps*, Colette dans *les Trois cousines*, Mme Orgon dans *le Complaisant*, *la Fausse Agnès*, la marquise d'Olban dans *Nanine*, l'Amour dans *les Grâces*, et tant d'autres rôles si différents. » Mlle Dangeville quitta le théâtre en 1763, et sa maison devint le rendez-vous de plusieurs hommes de lettres distingués. Son éloge, prononcé par Molé au lycée des Arts, le 6 septembre 1794, a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*, t. VI.

Cf. Lemazurier : *Galerie des acteurs du Théâtre-Français*.

**DANIEL**, le quatrième et dernier des grands prophètes hébreux, vivait au VIIe siècle avant J.-C. Il était issu de la race des rois de Juda. Emmené en captivité à Babylone, dans son enfance, l'an 604, il fut élevé à la cour de Nabuchodonosor et devint intendant du palais de ce monarque et chef des mages. Sa sagesse passa en proverbe. Les *Prophéties* de Daniel forment quatorze chapitres. Les douze premiers ont été écrits partie en hébreu, partie en chaldéen. Leur rédaction, telle que nous la possédons, est très-flottante et présente de nombreuses interpolations. Elle a été fixée au temps des Séleucides (311-64 av. J.-C.). Les plus célèbres se rapportent à la venue du Messie après septante semaines d'années, aux révolutions des quatre grands empires et à la destruction de la ville et du temple de Jérusalem. Plusieurs docteurs juifs, trouvant trop de clarté dans Daniel, lui ont refusé le titre de prophète. D'autres l'ont mis au rang des hagiographes dont les écrits n'ont pas la valeur de livres canoniques. L'évangile de saint Matthieu reconnaît en lui un vrai prophète.

Cf. Le Président Agier : *les Prophètes*, traduction avec explications et notes (Paris, 1820-1822, 10 vol. in-8) ; — Auberlen : *der Prophet Daniel und die Offenbarung Johannis* (Bâle, 2e édit., 1857.)

**DANIEL** (Samuel), poëte et historien anglais, né en 1562 près de Taunton (comté de Sommerset), mort le 14 octobre 1619. Il fut le précepteur d'Anne Clifford, « la grande comtesse, la gloire du Nord, »

comme l'appelle Coleridge, porta un moment entre Spenser et Ben Jonson le titre de poëte lauréat et fut nommé en 1603, sous le règne de Jacques Ier, maître des fêtes de la reine. Il fut recherché de ses illustres contemporains, Camden, Shakespeare, Chapman. L'honnêteté et la noblesse de sa vie ont passé dans ses œuvres, qui se distinguent aussi par l'élégante clarté du style, mais qui manquent d'originalité et de vigueur. La principale est un poëme en huit chants, intitulé: *Histoire des guerres civiles entre York et Lancastre* (History of civil wars between Y. and L.; 1604), récit un peu languissant et qui est plus d'un moraliste que d'un poëte. Son *Musophilus, contenant une défense générale du savoir* (Musophilus containing, etc.), est un dialogue versifié sur un sujet peu poétique. Ses tragédies et ses *Masques* sont dépourvus d'intérêt, bien que ses tragédies de *Cléopâtre* et de *Philotas* méritent une mention à titre de tentative pour maintenir les formes du théâtre classique en face du genre nouveau qui triomphait avec Shakespeare. Ses *Sonnets* et ses *Epîtres* sont restés plus populaires. Daniel s'est montré bon prosateur dans son *Histoire d'Angleterre*, s'étendant, en deux parties, de la conquête normande au règne d'Edouard III (1613-1618) : il n'offre pas des recherches profondes, mais un esprit judicieux, un récit intéressant, un style pur, facile et qui n'a pas vieilli. Ses *Œuvres poétiques* ont été réunies (Londres, 1718, 2 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Hallam : *Introd. to the literat. of Europe ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

**DANIEL** (le P. Gabriel), historien français, né en 1649 à Rouen, mort le 23 juin 1728. Il entra chez les Jésuites, enseigna la théologie à Rennes, devint bibliothécaire dans la maison professe de son ordre à Paris, et reçut le titre d'historiographe de France. Sa vie fut partagée entre la controverse théologique ou philosophique et ses travaux historiques. Ceux-ci ont été vivement attaqués au XVIIIe siècle. On a reproché à l'auteur d'être inexact, partial, d'écrire sans élégance, souvent sans pureté, et de négliger l'état des mœurs et les lois, pour s'appliquer surtout au récit des faits relatifs à la guerre. Malgré ce qu'il y a de vrai dans ces reproches, il faut reconnaître qu'il a puisé aux sources autant que le permettait l'état de l'érudition, et usé des travaux de ses devanciers, tout en les critiquant durement. Selon M. Henri Martin, il eut un sens historique remarquable. Quant à sa narration, elle est, en général, méthodique et claire, mais terne. L'*Histoire de France* du P. Daniel, publiée d'abord par lui-même (Paris, 1713, 3 vol. in-fol.), fut rééditée par le P. Griffet, qui y ajouta des *Notes*, des *Dissertations*, l'*Histoire du règne de Louis XIII* et le *Journal du règne de Louis XIV* (Paris, 1755-1760, 17 vol. in-4, ou 24 vol. in-12). Le P. Daniel fit paraître un abrégé de son ouvrage (1724, 9 vol. in-12), que reproduisit le P. Dorival, en y ajoutant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1751, 12 vol. in-12). Il a donné un autre ouvrage historique, fort estimé pour l'exactitude et le grand nombre des renseignements, l'*Histoire de la milice française* (Paris, 1721, 2 vol. in-4), abrégée et continuée par A. Alletz (1773-1780, 2 vol. in-12). On cite encore : *Deux dissertations préliminaires pour une nouvelle histoire de France* (1696, in-4); *Observations critiques sur l'*Histoire de France *de Mézerai* (1700, in-12).

Parmi ses écrits de controverse, qui sont très-nombreux, on remarque : *Suite du Voyage du monde de Descartes* (Paris, 1690, in-12); *Nouvelles difficultés proposées par un péripatéticien à l'auteur du Voyage du monde de Descartes* (1693, in-12); *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* (1694, in-12), réfutation des *Provinciales*, etc. Ces écrits et autres ont été réimprimés dans le *Recueil des ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques* (1724, 3 vol. in-4). Le P. Daniel a collaboré au *Journal de Trévoux*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Ph.-L. Joly : *Eloge de quelques auteurs français.*

**DANIELE** (Francesco), historien et antiquaire italien, né en 1740 à Saint-Clément, près Caserte, mort en 1812. Historiographe du royaume de Naples, il fut en outre secrétaire perpétuel de l'Académie Ercolanese, instituée par Charles III pour la publication des découvertes faites à Herculanum et à Pompéi. Joseph Bonaparte lui donna la direction de l'imprimerie royale. — Il est auteur de : *le Forche caudine illustrate* (Caserte, 1778, in-fol., et Naples, 1812); *Monete antiche di Capua* (Naples, 1803, in-4), etc.

Cf. G. Castaldi : *Vita di F. Daniele* (Naples, 1812, in-8); — N. Ciampitti : *De vita F. Danielis commentarius* (Ibid., 1818, in-8).

DANOISE (LANGUE). — Voy. SCANDINAVES (Langues).

DANOISE (LITTÉRATURE). Entre l'ancien développement intellectuel et moral commun aux peuples scandinaves, manifesté dans les monuments presque antéhistoriques, et la participation de chacun de ces peuples au mouvement général de la civilisation européenne, il y a peu de place pour une littérature danoise proprement dite. Les Eddas, les Runes, les Sagas, depuis l'époque gothique jusqu'au XIIe siècle, appartiennent à une littérature que ne peut réclamer particulièrement aucune des trois grandes familles scandinaves actuelles; on lui a donné le nom d'islandaise, quoique l'Islande, selon toute apparence, fut encore inhabitée pendant une partie des temps auxquels ces monuments nous reportent; mais c'est dans cette île que l'idiome dans lequel ils ont été, sinon composés, du moins transcrits, s'est le plus fidèlement conservé.

Il est difficile de distinguer des périodes littéraires dans l'histoire du Danemark avant l'invention de l'imprimerie. L'établissement du christianisme au IXe siècle y introduit les légendes des saints et mêle un merveilleux nouveau à celui des antiques traditions nationales. Des monastères se fondent, qui favorisent la culture romaine; des écoles, des universités sont créées, qui se mettent en relation avec celles de l'Europe méridionale, en particulier de Paris. Les lettres latines et la science catholique se développent ensemble, sans étouffer l'idiome national; car on croit que la prédication ecclésiastique continua, jusqu'au XIIIe siècle, de se faire en langue vulgaire. Mais c'est en langue latine qu'on écrit les premiers ouvrages historiques, comme la *Compendiosa historia regum Daniæ* de Svend Aagesen, ou l'*Historia danica* de Saxo Grammaticus. Les seuls monuments écrits en danois de cette époque sont d'anciens textes de lois, de constitutions municipales ou de règlements de corporations. Il faut descendre à la fin du XVe siècle pour trouver un essai original de versification danoise, la *Chronique rimée* d'un moine de Soroe (1480). A la même époque se produisent des traductions ou imitations en danois des romans et poëmes français, si populaires dans toute l'Europe, comme *Diderik de Berne*, *Frédéric de Normandie*, *Flore et Blancheflor*, etc., et autres *Chants d'Euphémie*, ainsi appelés de la reine de Norvége de ce nom, qui les fit traduire. Le génie du peuple et celui du temps paraissent davantage dans les *Proverbes* de Pierre Laale, dont les sujets sont empruntés au latin ou au français, mais dont le cadre se remplit souvent de la peinture naïve des mœurs danoises, et surtout dans les *Chants héroïques* (Kjaempeviserne), conservés pendant trois ou quatre siècles par la tradition, puis recueillis d'après des manuscrits qui ont malheu-

reusement altéré ce précieux miroir de tout le moyen âge scandinave.

La littérature danoise a des périodes plus marquées à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Deux universités se mettent à la tête du mouvement : celle d'Upsal, fondée en 1477, et surtout celle de Copenhague, fondée l'année suivante. Elles se modèlent sur les plus célèbres universités d'Italie, de France et d'Allemagne. Elles se développent sous la protection des rois Frédéric II (1559-1588) et Christian IV (1588-1648) et cultivent surtout avec succès les sciences, la médecine, les mathématiques, l'astronomie : Tycho-Brahé laisse après lui toute une école. Les lettres ont moins d'éclat ; cependant les études classiques prospèrent et s'associent aux recherches d'histoire, de philologie et d'archéologie nationales. La réforme luthérienne, en passant dans le Danemark, y produit, comme en Allemagne, une révolution dans la littérature. Vers 1550, la Bible est traduite en danois et ouvre une nouvelle source d'inspiration ou d'imitation. L'évêque Anders Arreboe (1587-1637) met tour à tour en langue vulgaire la poésie des Psaumes et les conceptions de Du Bartas ; il reçoit le titre de « père de la poésie danoise ».

Le théâtre, à peine né, s'était vu livré à toutes les influences, classique, nationale, biblique, étrangère. Le roi Frédéric II se faisait jouer des pièces de Térence, mais on retomba bientôt dans les pièces latines du moyen âge, les légendes, moralités et pastorales de l'Allemagne, de France et d'Italie ; puis on écrivit, tant en latin qu'en danois, des pièces tirées de la Bible. Enfin, avec Holberg, né Norvégien, mais tout Danois par le talent, la littérature nationale prend son plein essor au théâtre, grâce encore à l'influence française : c'est, dit-on, en voyant jouer des traductions de pièces de Molière, dont il se reconnaît d'ailleurs l'élève, que « le Plaute du Danemark », comme on l'appelle, prend conscience de sa vocation dramatique. Holberg manie avec originalité, dans le livre comme dans la comédie, la satire morale et politique ; c'est l'une des physionomies littéraires les plus complètes et les plus vivantes de son pays. Il nous conduit jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'influence philosophique et littéraire de la France se fait ensuite de plus en plus sentir ; les études politiques et sociales manifestent, dans le Danemark comme chez nous, un esprit de progrès, un besoin de réforme universelle.

Vers la fin du règne de Christian VII, qui marque le point culminant de cette influence, le génie danois, que les efforts patriotiques de Jean Ewald n'avaient pu ramener à la conscience de lui-même et au souvenir de ses origines, se personnifie de nouveau dans un écrivain fécond, qui, guidé par la critique et l'archéologie, retrempe la poésie danoise aux sources scandinaves et unit l'originalité à la science : Œhlenschlaeger traite le poëme et le roman, l'élégie et l'esthétique. Au théâtre, il aborde la comédie, la tragédie, le drame, l'opéra. Il puise aux légendes de l'Edda des sujets nationaux, fait revivre les dieux et les héros du Nord, et la popularité qui le suit dans sa longue carrière, jusqu'à la veille des événements qui ont si cruellement mutilé sa patrie (il est mort en 1850), est faite à la fois d'admiration et de patriotisme. En lui se résumait tout l'éclat littéraire du Danemark, qui donnait, d'autre part, quelques grands noms à la science et à l'art contemporain. Si nous descendons tout à fait jusqu'à nos jours, nous trouvons Andersen, qui, avec un esprit moins étendu, mais avec une âme sensible, naïve, poétique, est devenu une gloire nationale par ses contes et ses chansons. Grâce à lui et aux talents distingués et délicats de Gruntwig, Aarestrupp, Winther, Hertz, Ingemann, etc., on peut dire qu'il y a encore, à cette heure, une littérature danoise. « Elle abonde, dit M. Schuré, en peintures fraîches et gracieuses ; mais, comme dans les symphonies de Gade, on y retrouve quelque chose de l'aspect uniforme du pays. »

Cf. Ol. Worm : *Runica, seu danica literatura antiquissima luci reddita* (Copenhague, 1632, in-fol.) ; — Alb. Thura : *Regiæ academiæ hafniensis infantia et pueritia* (1734, dans le recueil de Langebeck, t. VIII), et *Gynecæum Daniæ litteratum* (Altona, 1732, in-8) ; — J. Moller : *Cimbria litterata* (Copenhague, 1744, 3 vol.) ; — R. Nyerup : *Historisk-statistik Skildring of Tilstanden i Danmark og Norge* (Ibid., 1803-1806, 4 vol.) ; — Nyerup et J.-E. Kraft : *Almindeligt Literatur-Lexicon for Danmark* (Ibid., 1819-1820, 2 vol in-4) ; — Wilh. Grimm : *Altdaenische Heldenlieder* (Heidelberg, 1811) ; — Thortsen : *Historisk Udsigt over den danske Literatur* (Copenhague, 1839 ; 5<sup>e</sup> édit., 1858) ; — H. Marmier : *Histoire de la littérature en Danemark et en Suède* (Paris, 1839, in-8) ; — Th. Erslew : *Almindeligt Forfatter-Lexicon for Kongeriget Danmark* (Copenhague, 1843-1853, 3 vol. gr. in-8), et les *Suppléments* (Ibid., 1853, in-8 ; 1858 et suiv.) ; — Geffroy : *Histoire des Etats scandinaves* (Ibid., 1851, in-12) ; — Lefèvre-Deumier : *Œhlenschlaeger* (Paris, 1854) ; — H. Legrelle : *Holberg, considéré comme imitateur de Molière*, thèse (Ibid., 1864, in-8) ; — Overskou : *Den danske Skueplads i dens historie* (Copenhague, 1859-62, 4 vol.). — Oscar Commettant : *le Danemark tel qu'il est* (Paris, 1866, in-18).

DANSE (LA), poëme de Berchoux (voy. ce nom).

DANSE (LA) DES PÉCHÉS CAPITAUX DANS L'ENFER, poëme de W. Dunbar (voy. ce nom).

**DANTE** (Durante ALIGHIERI), illustre poëte italien, né à Florence le 8 mai 1265 (suivant d'autres le 27 mai 1263), mort à Ravenne le 14 septembre 1321. Il était de l'ancienne famille des Cacciaguida, dont l'un des membres était mort glorieusement à la croisade, en 1147 ; le nom d'Alighieri était un nom maternel adopté pour distinguer une des branches. Le jeune Durante, par abréviation Dante, perdit de très-bonne heure son père qui était jurisconsulte, et fut élevé par sa mère, Bella, femme d'un esprit et d'un caractère distingués. Son éducation, au milieu des troubles intérieurs de sa patrie et des agitations de l'Europe, fut toute virile, et le prépara aux idées graves et aux énergiques sentiments. Son instruction embrassa toutes les études ordinaires du temps, la rhétorique, la philosophie, la théologie, l'astronomie et la physique, et par surcroît la musique et la peinture. Il s'initia à la connaissance encore rare du grec, mais il étudia principalement la langue et la littérature latine sous la direction de Brunetto Latini, son maître cher et dévoué. Dès l'âge de neuf ans, Dante avait rencontré la jeune Béatrice Portinari, et conçu pour elle un amour chevaleresque et platonique qui eut une influence décisive sur son cœur et son génie. Elle fut pour lui comme un idéal de beauté et de perfection universelle vers lequel tendirent dès lors toutes ses aspirations. On croit que Béatrice, avec laquelle Dante échangea à peine quelques témoignages de banale courtoisie, fut mariée jeune et mourut à vingt-cinq ans. De son côté, il épousa une autre femme, Gemma Donati, dont il eut en peu de temps six enfants, dont cinq fils, et qui ne paraît pas l'avoir rendu très-heureux ; car il s'en sépara, suivant Boccace, pour incompatibilité d'humeur, ou du moins, éloigné d'elle par l'exil, il ne permit pas qu'elle le rejoignît. Béatrice, sa première muse, resta son unique inspiratrice. Cet amour se traduisit d'abord par des sonnets, des chansons et des ballades, qui mirent l'auteur en rapport avec les poëtes de l'Italie et même avec plusieurs troubadours de la Provence. Dante réunit ces poésies, avec l'histoire de la passion qui les avait inspirées, dans son premier ouvrage écrit en langue italienne, *la Vie nouvelle* (*Vita nuova*). Il avait vingt-six ans lorsqu'il publia ce roman d'amour et ces confidences de poëte.

Il était, dès cette époque, mêlé à l'inextricable

confusion des partis politiques qui remplissaient Florence et toute l'Italie de querelles et de proscriptions, et qui appelaient tour à tour l'intervention de princes étrangers, rois de France ou empereurs d'Allemagne. Les Gibelins, divisés eux-mêmes en plusieurs factions, l'eurent successivement pour adversaire et pour partisan. Il combattit, en 1289, à Campaldino, contre les Gibelins d'Arezzo, et, en 1290, contre les Pisans. Il remplit plusieurs fonctions et missions politiques, et fut nommé, en 1300, prieur des arts. Il était membre du conseil suprême de Florence, lorsque la lutte des Noirs et des Blancs vint ajouter à la complication des dissensions nationales. Dans ce conflit de passions et d'intérêts plutôt que de principes politiques, les Blancs, les Gibelins, auxquels Dante appartenait, représentaient, pour le moment, l'indépendance de la noblesse florentine, tandis que les Noirs, les Guelfes, dont l'inspirateur était le pape Boniface VIII, personnifiaient la démocratie soutenue par l'intervention française. Les Gibelins, les Blancs, appellent aussi les secours de l'étranger, et l'on voit plus tard Dante lui-même faire des démarches auprès de l'empereur Henri VII et des avances à Louis de Bavière. Il demandera même au premier de marcher sur Florence, « où l'hydre guelfe a son principe vital. » Pendant qu'il était en ambassade à Rome, le parti des Noirs, redevenu le plus fort par l'appui de Charles de Valois, le fit bannir de la ville et condamner même à être brûlé vif (1302).

Dès ce moment le poëte connut, comme il le dit lui-même, « combien est amer le pain de l'étranger et combien il est dur de monter et de descendre l'escalier d'autrui. » Dante reçut asile à Vérone où il fut l'hôte de Can Grande della Scala, l'un des héros de ses projets, de ses rêves patriotiques, puis à Bologne, à Padoue, à Lucques, et surtout à Ravenne. Ses pérégrinations le ramenèrent, à ce qu'on raconte, à Paris, où il était venu plus jeune comme ambassadeur des Florentins. On le représente suivant les cours des écoles de la rue du Fouarre, prenant les grades de bachelier et de maître en théologie, et se préparant au doctorat qu'il ne peut passer, faute de la somme nécessaire pour payer les épreuves. Il acquit, en outre, une connaissance familière de notre langue, dont il devait faire passer beaucoup de locutions dans la sienne, ainsi que de nos romans de chevalerie, auxquels il fait tant d'allusions dans son poëme. Celui-ci est la grande œuvre de son exil et le dépositaire de ses sentiments et de ses pensées. Dante l'a composé et en a sans doute modifié plus d'une fois les détails sous l'influence de sa propre situation au milieu des démarches qu'il fait longtemps, tantôt auprès des Gibelins bannis, tantôt auprès des Guelfes victorieux, pour se rouvrir les portes de sa patrie. On lui offrit, en 1315, d'y rentrer, mais en criminel repentant et avec des humiliations qu'il refusa de subir. Il se vengea de ses ennemis en leur donnant dans son *Enfer* une place proportionnée à ses haines, sinon à leurs crimes. La *Divine comédie*, comme on devait appeler plus tard la grande trilogie dantesque, ne devait paraître qu'après sa mort ; elle circula seulement manuscrite et par fragments, soit que l'auteur voulût jusqu'au bout la rendre plus parfaite, soit qu'il eût peur des colères que ses allusions et ses invectives contre tant d'hommes puissants ou leurs familles pouvaient déchaîner. Elle était l'objet d'une grande attente et, de la part du peuple même, d'une certaine appréhension mystérieuse. Les autres ouvrages que Dante donna de son vivant en langue italienne, ses *Poésies* (Rime), son *Banquet* (il Convito), en langue latine, ses *Traités de la Monarchie universelle* (de Monarchia mundi), et de l'*Éloquence en langue vulgaire* (De vulgari eloquio), marquaient suffisamment ses tendances littéraires, politiques et religieuses, pour faire présager en quel sens son grand poëme posthume couronnerait les efforts de sa vie. Le *Traité de la Monarchie* était une éclatante apologie de l'empire romain qui, selon Dante, a réalisé le gouvernement idéal conforme à la nature et aux vues de Dieu, et dont il faut préparer le retour pour la félicité des hommes, en soumettant au pouvoir impérial l'Italie et l'Église corrompues par les papes. Le *de Vulgari eloquio* était un manifeste en faveur de la langue italienne, qu'il était en train de réhabiliter mieux encore par ses œuvres.

La gloire du poëte qui ne désarmait pas les haines politiques, ne le mit pas davantage à l'abri des poursuites de l'intolérance religieuse. A l'instigation de quelques ordres monastiques, il fut accusé d'hérésie à Rome et à Florence, et il dut envoyer à l'inquisiteur de cette dernière ville sa profession de foi catholique. Peu après, il mourait à Ravenne, où il avait trouvé quelques années d'honorable repos pour ses travaux de théologien, de savant et de poëte. Il fut enseveli, d'après son désir, sous l'habit des franciscains, et son corps inhumé dans leur église, d'où il faillit être arraché, douze ans plus tard, à l'occasion de l'interdit lancé contre son *Traité de la Monarchie*. Florence, que, dans son épitaphe préparée par lui-même, il appelle avec trop de raison une « mère sans amour », réclama inutilement ses restes mortels, et dut se borner à élever à la mémoire de son illustre proscrit un cénotaphe dans la cathédrale de Santa Maria del Fiore, son panthéon, et à porter son image en triomphe. L'enthousiasme posthume des Florentins devint bientôt du fanatisme. Six ans plus tard, le malheureux Cecco d'Ascoli était brûlé vif, moins comme hérétique et sorcier que pour avoir médit du poëte national. On fonda des chaires pour commenter son œuvre, et l'on appela les hommes les plus illustres pour les remplir. On épuisa pendant six siècles toutes les formes de l'hommage. Enfin, du 14 au 16 mai 1865, un jubilé solennel eut lieu à Florence pour le sixième anniversaire centenaire de la naissance du poëte, et sa statue, exécutée par H. Pazzi, fut inaugurée sur la place Santa-Croce, au nom de la nation italienne reconstituée, au milieu du concours de délégués de toute l'Europe littéraire.

L'admiration passionnée des Italiens pour le génie de Dante n'a pas toujours été partagée par la critique étrangère. Le goût français l'a traité longtemps de barbare, et Voltaire a dit de lui : « les Italiens l'appellent *Divin;* mais c'est une divinité cachée ; peu de gens entendent ses oracles ; il a des commentateurs, c'est peut-être encore une raison de plus pour n'être pas compris. Sa réputation s'affermira toujours, parce qu'on ne le lit guère. Il y a de lui une vingtaine de traits qu'on sait par cœur : cela suffit pour s'épargner la peine d'examiner le reste. » Cette façon cavalière de traiter Dante a fait place partout, depuis un demi-siècle, à un engouement qui, pour être plus juste, n'en est pas toujours plus raisonné. Car il est plus facile d'exalter ou de dédaigner, suivant les temps et la mode, le génie d'un tel poëte, que de se rendre compte de son caractère et de son rôle.

La *Divine comédie* se compose de trois parties, l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*, qui ont sans doute leur relation intime dans le dogme chrétien et qui reçoivent l'unité philosophique et poétique de la main qui les traite ; elles ne forment pas une œuvre unique ; ce sont trois poëmes plutôt que les trois actes d'une trilogie dramatique. Le titre de comédie que l'auteur a adopté pour son voyage dans les trois mondes de la vie future, en attendant que la postérité ajoute l'épithète de divine, n'a pas pour objet de désigner ces vues d'ensem-

ble auxquelles prétendent les auteurs modernes qui intitulent « comédie humaine » la suite de leurs observations sur les diverses classes de la société. Aux yeux de Dante, ce titre se justifiait par des raisons toutes scolastiques. Il distinguait, avec la rhétorique ordinaire, trois styles : le sublime, le tempéré et le simple, qu'il appelait, d'après les genres auxquels ils étaient appropriés, le tragique, le comique et l'élégiaque, et c'est parce qu'il se propose de faire usage du style comique ou tempéré qu'il appelle son œuvre comédie. Il remarque aussi que la comédie, qui s'engage parfois si péniblement, a un dénoûment heureux ; c'est une analogie avec un livre qui commence par l'enfer et finit par le ciel.

Ni la donnée ni le cadre des poëmes de Dante ne lui appartiennent en propre. Il les a pris au domaine commun de la théologie, de l'imagination populaire et de la poésie de son temps. Il a été fait par un estimable érudit français, Ch. Labitte, un précieux travail, sous un titre ingénieux et qu'il justifie : *la Divine Comédie avant Dante*. C'est la réunion des éléments païens et chrétiens dont le poëte florentin a pu faire son profit. Rien n'était plus fréquent, chez les poëtes et chez les conteurs populaires, que le récit de visions infernales et célestes. La légende attribuait à un certain nombre de personnages pieux et savants des voyages dans l'autre monde, et plusieurs couvents faisaient valoir à l'envi les révélations que quelqu'un de leurs moines en avait rapportées. Le *Voyage de saint Brandan*, la *Vision du frère Albéric*, le *Purgatoire de saint Patrice*, étaient les plus célèbres. L'odyssée d'un vivant chez les morts, esquissée par Homère, merveilleusement mise en œuvre par Virgile, était devenue un thème favori pour la poésie et l'art du moyen âge ; les trouvères l'avaient portée dans les poëmes, les romans et les fabliaux, souvent en la faisant tourner au grotesque ; les mystères en faisaient, à Florence même, le sujet de représentations publiques ; enfin les peintures et les sculptures des cathédrales en fixaient les émouvants souvenirs. C'est sous l'influence de toutes ces données contemporaines que fut conçu le plan de la *Divine Comédie*. Pour le remplir, Dante réunit et fondit ensemble les souvenirs de sa vie politique, ses passions et ses desseins politiques, et tout son savoir de théologien et de savant, suivant la subordination établie par la scolastique entre la raison et la foi. « Dans l'ordre philosophique, dit justement Ch. Labitte, Dante n'ouvre pas une ère nouvelle ; il clôt le moyen âge, il le résume, il est l'homme du passé. Dans l'ordre littéraire, au contraire, Alighieri est un génie précurseur qu'on ne saurait comparer qu'à Homère. » Et comme conclusion du rapprochement de ces deux noms, l'auteur ajoute : « La *Divine Comédie* éclaire l'*Iliade*. »

Si l'on suit le poëte dans son pèlerinage de l'enfer au ciel, tout paraît aussi étrange que sublime ; on y trouve un bizarre mélange du sacré et du profane, du christianisme et des fables païennes, de la mythologie et de la Bible. Le guide du poëte est d'abord Virgile, en qui l'on s'étonne de trouver l'introducteur de l'enfer catholique et l'interprète de ses mystères sacrés ; mais Virgile, au moyen âge, représentait également la science et la poésie ; au seuil du paradis, il cédera la place à Béatrice, qui deviendra l'introductrice du poëte, non comme son idéale amante, mais comme personnifiant la théologie. L'enfer reste peuplé des anciennes créations mythologiques : Cerbère, Minos, les Furies, les Harpyes, y exercent, sous leurs noms antiques, les mêmes fonctions, mais leurs attributs sont modifiés dans le sens du terrible ou du hideux par de monstrueux caprices d'imagination (ch. IV). Ils sont mêlés aux diables d'invention apocalyptique, suivant les habitudes d'un siècle dont le poëte représente avec fidélité le goût et les croyances. L'enfer a la forme d'un immense entonnoir, dont la pointe est dirigée vers le centre de la terre. En y descendant, on traverse neuf cercles de plus en plus étroits et dans lesquels des crimes de plus en plus grands sont expiés par des châtiments d'une intensité croissante et d'une infinie variété. Cette division générale est empruntée à Aristote, qui ramène nos vices à trois principaux : l'incontinence, la méchanceté et la férocité brutale. C'est une des constantes applications du nombre trois et de son multiple neuf qui jouent dans l'œuvre de Dante un rôle capital. L'enfer a neuf cercles, comme le purgatoire neuf degrés et le paradis neuf sphères. « Béatrice elle-même, disait le poëte dans la *Vie nouvelle*, est un 9, dont la racine est l'admirable Trinité. »

A l'entrée de l'enfer, une inscription prescrit à ceux qui entrent de laisser toute espérance, et « le sens de ces paroles semble dur (ch. III) » au poëte qui se souvient des légendes populaires plus indulgentes que le dogme. Le premier cercle est aussi peu terrible qu'il peut l'être sans cesser d'être l'enfer. Ce sont les limbes ; on y trouve une foule de personnages d'une grande valeur, poëtes, philosophes, hommes d'État, guerriers anciens ou modernes, qui ont eu le malheur de vivre hors du christianisme. Là, point de plaintes, mais des soupirs qui font trembler l'air éternel et exhalent un chagrin sans souffrance (ch. IV). La fureur vengeresse se dédommagera dans les cercles suivants, où Minos indique à chaque condamné sa place par le mouvement et les enroulements de sa queue. Ce qui frappe dans la suite des châtiments dont le poëte va nous donner l'inépuisable spectacle, c'est qu'ils se ramènent tous à des douleurs corporelles ; c'est une débauche de l'imagination enfantant des formes de supplices et de tortures. A peine trouve-t-on trace d'une peine morale, d'une expiation spirituelle dans quelque vers isolé comme celui-ci : « Pourquoi nos fautes nous rongent-elles ainsi ? » Partout la souffrance physique, partout l'âme atteinte par le corps. Ici, une trombe infernale comme celle qui emporte sans trêve la mélancolique Françoise de Rimini (ch. V) ; là, sous une pluie éternelle, une eau noirâtre, une terre infecte, mêlée d'ombres et de fange (ch. VI) ; ailleurs, des tombes de feu où les hérésiarques sont entassés (ch. X) ; plus loin, des âmes qui poussent en arbres et gémissent au moindre froissement. Tous les liquides bouillants sont là dans des chaudières, où les diables enfoncent les damnés avec des fourches (ch. XXI). Il y a des âmes, celles des orgueilleux, qui portent des chapes de plomb et en sont écrasées. Le rôle du diable, dans le sombre royaume, ne va pas sans l'élément grotesque qui se faisait sa place jusque dans la décoration des sanctuaires du temps. Il s'accomplit des métamorphoses étranges ou hideuses ; l'enfer a des monstres, des serpents surtout (XXIV et XXV), à donner le cauchemar. Il a des géants que l'on prend de loin pour des tours et dont la tête est grosse comme une coupole. Mais les cercles se rétrécissent ; voici le puits où les traîtres sont plongés dans un lac de glace. Satan est au milieu, comme un géant, auprès duquel les géants eux-mêmes ne sont que des pygmées ; c'est une énorme machine à torture ; il a trois têtes et trois bouches, broyant les trois plus grands pécheurs à la fois : Judas, qui a vendu son maître, et Brutus et Cassius qui ont tenté d'étouffer à sa naissance la divine œuvre de l'Empire romain. Une des peines qui plaisent au poëte est celle du talion. Il en fait des applications grossières ou raffinées. Le célèbre Ugolin, qui ronge le crâne de Ruggieri, se nourrit de celui qui l'a fait mourir de faim (ch. XXXII, XXXIII). Bertrand de Born, décapité et qui porte sa tête par les cheveux, est divisé

lui-même pour avoir mis la division entre Henri II et ses fils (ch. XXVIII). Voilà comment le poëte entend l'analogie entre les crimes et les supplices. Un de ses procédés ordinaires est l'allégorie. Il représente la luxure par la panthère, l'avarice par la louve, etc. Aux personnifications morales qui ne sont pas toujours claires, se joignent les allégories historiques, intelligibles peut-être pour les contemporains, mais que le temps a rendues assez obscures pour jeter les commentateurs dans les incertitudes et les contradictions. Toutefois l'allégorie tient moins de place dans l'*Enfer* que dans le *Purgatoire* et le *Paradis*; il en est de même des digressions théologiques qui ne manquent pas ici, témoin la discussion sur le crime de l'usure (ch. XI), mais qui déborderont dans les deux autres poëmes, à mesure que l'élément dramatique fera défaut. La sortie de l'enfer met en relief d'une façon singulière la conception très-nette des antipodes et des effets de l'attraction au centre de la terre. Dante et son guide descendent jusqu'à ce point, le long du corps de Lucifer, en s'accrochant aux poils qui le hérissent; puis tout à coup ils exécutent une évolution sur eux-mêmes, continuent leur chemin en se sentant remonter et arrivent enfin sous un autre ciel dans un hémisphère opposé (ch. XXXIV).

Si, malgré le mouvement et la variété de la composition, l'*Enfer* n'a été longtemps connu, hors de l'Italie, que par ses brillants épisodes, et a été admiré de confiance sur des extraits, on prétend qu'en Italie même le *Purgatoire* et le *Paradis* trouvent peu de lecteurs. A défaut de spectacles à offrir à l'imagination sur des sujets qui se prêtent peu aux formes matérielles, comme la purification des âmes ou la félicité éternelle, le poëte s'est jeté à corps perdu dans les discussions de dogmes. Il s'y montre le théologien auquel ses contemporains rendirent hommage :

Theologus Dantes nullius dogmatis expers.

Il faut d'ailleurs reconnaître, comme dit M. Perrens, que « le poëte, par son caractère et par la nature de son génie, semble plus propre à torturer ses adversaires qu'à imaginer ou à peindre la béatitude de ses amis. » Aussi lui arrive-t-il, au sein même des régions célestes, de se souvenir de ses ennemis, des papes Clément V et Boniface VIII, par exemple, de les revêtir de figures apocalyptiques et de les accabler de ses foudres.

Le *Purgatoire* a la forme d'une montagne, que Dante appelle avec un sens profond : « la montagne où la raison nous attire. » Il y est guidé encore par Virgile, qui trouve des prétextes de ramener l'entretien sur les régions infernales où il a son séjour. Les âmes errantes que les voyageurs rencontrent à la porte, sont l'occasion d'une discussion sur l'efficacité de la prière, que le poëte latin a autrefois méconnue (chap. VI). Puis viennent tous les symboles de purification conformes à la doctrine théologique, confession, contrition, satisfaction, avec toutes les nuances que la dogmatique leur prête. Un ange a écrit sept P sur le front du poëte; à chaque degré de purification, un mouvement d'aile qui lui évente le visage en efface un, et des chœurs d'âmes chantent une des sept béatitudes. Dante place dans le Purgatoire une multitude de personnages de son temps, aujourd'hui entièrement inconnus. Il y fait passer aussi des personnages célèbres, entre autres Trajan, qui, jeté d'abord dans l'enfer, comme païen, en fut tiré par les prières de Grégoire le Grand; mais un ange avertit le pape de n'y pas revenir. Les discussions théologiques n'excluent pas celles de physique et d'histoire naturelle. Il y a des théories de la nutrition et de la génération, tant de l'âme que du corps, qui offrent un mélange de physiologie grossière, de souvenirs d'Aristote et de fables mythologiques, avec quelques pressentiments de faits démontrés par la science moderne. Un second guide est adjoint à Virgile, c'est son disciple et fils dévoué, le poëte Stace, qui aura le privilége de suivre Dante plus loin que son maître. Enfin, on arrive au sommet de la montagne de purification (chap XXVII). C'est le paradis terrestre, tel que le peignent les traditions bibliques et les légendes populaires; l'air y est calme, la verdure riante; on y entend des concerts enchanteurs. Alors apparaît Béatrice, la céleste personnification de la théologie, devant qui disparaît Virgile, l'habitant de l'enfer et le symbole de la science humaine. Des femmes sont chargées de préparer le voyageur terrestre à supporter le spectacle du ciel; ce sont à la fois les anciennes servantes de Béatrice et les vertus théologales, qui ont seules le pouvoir de conduire l'homme à la théologie.

Le paradis où règne cette dernière est situé dans les planètes; sa première sphère est la lune, sa dernière est le neuvième ciel, le premier moteur des choses. Dante s'y élève, attiré par le regard fascinateur de Béatrice qui, de sphère en sphère, devient de plus en plus belle. Il mesure même son ascension aux transformations de sa beauté. Chemin faisant, Béatrice lui transmet les enseignements d'une science universelle; elle lui explique, par exemple, dès le premier ciel, avec la plus bizarre argumentation scolastique, les taches de la lune, et lui prouve, par l'absurde, la fausseté de ses opinions sur ce sujet. La science du ciel n'est que la science humaine du temps avec l'étalage pédantesque de tous les préjugés de l'école et toutes les subtilités à la mode. Dante reçoit aussi de belles leçons des âmes qu'il rencontre : Justinien lui fait un cours d'histoire romaine; d'autres princes l'entretiennent des royaumes de l'Italie et de la Sicile. Un grand nombre de personnages lui exposent leurs généalogies; celles des familles florentines sont interminables. Adam raconte au poëte comment il a inventé le langage et donne la formule philosophique de son origine. Saint Pierre enfin lui fait subir un véritable examen de théologie. Il est, dit-il lui-même, comme un bachelier devant ses juges (chap. XXIV). Les merveilles du ciel ont peu de variété; elles se réduisent à des effets de lumière qui produisent un long éblouissement. Les âmes elles-mêmes sont des lueurs, vivantes et saintes, et leur béatitude se marque par leur éclat. Elles forment entre elles de bizarres distributions et figurent des animaux divins, comme le fameux aigle tout composé de feux, c'est-à-dire d'âmes de personnages historiques : son bec, son œil, son sourcil, toutes les parties de son corps sont formées de David, Trajan, Ezechias, Constantin, Rhiphée le Troyen, etc. (chap. XVIII-XX). Au milieu des splendeurs du neuvième ciel, Dieu lui-même, à la prière de Béatrice, de la Vierge et de saint Bernard, consent à se montrer à Dante. Dieu est encore une lumière, centre du mouvement inégalement rapide d'un grand nombre de lumières circulaires. Il s'engendre éternellement lui-même comme lumière, ce qui constitue la Trinité : *lumen de lumine*. D'admirables beautés de détail se rencontrent au milieu de ces étranges et monotones conceptions d'une théologie exubérante et d'une science pédantesque : pensées hardies et profondes, descriptions d'une incomparable richesse avec des traits d'une rapide énergie ou d'une ravissante fraîcheur, effets heureux et nouveaux d'invention, de versification et de style. Inférieurs ou non à l'*Enfer*, le *Paradis* et le *Purgatoire* ne font pas moins bien comprendre le génie de Dante et les sources où il s'est alimenté.

Nous laissons de côté cette sorte de fanatisme qui, sur les traces de l'historien Cantu, va

chercher dans les emblèmes obscurs de la trilogie dantesque la solution, orthodoxe ou non, de tous les problèmes religieux, moraux, politiques, économiques, scientifiques, et y trouve, à l'état d'intuitions, toutes les découvertes du passé, du présent et de l'avenir. Pour nous, ce qui assure à l'auteur de la *Divine Comédie* un rang si élevé dans la littérature italienne, c'est d'avoir fixé, par la perfection même où il les a portées, la langue et la poésie nationales. Ce théologien, ce savant, ce scolastique, a compris que le latin, la langue officielle de la chaire et de l'école, ne pouvait pas être celle des œuvres qui vivent de passion et de sentiment. Déjà, dans sa *Vie nouvelle*, il ne s'était pas contenté de traduire ses premières impressions d'amour en dialecte florentin, c'est-à-dire en langue populaire; il avait réclamé hautement pour la langue vulgaire tous les droits de la langue latine; il voulait que les *diseurs* ou rimeurs en langue de *si* et d'*oc* eussent toutes les licences, tous les privilèges des *poëtes*. Puis étaient venus, toujours en italien, ses *Rime* et son *Banquet*, qui, composé de trois *canzone* et de leurs commentaires, marquait surtout, par le titre même, *Convito*, son dessein de convier le plus grand nombre au festin de la poésie. Enfin lorsque, pour défendre la langue vulgaire auprès des savants eux-mêmes, il écrit en latin le *de Vulgari eloquio*, élevant la question, il montre que l'unité du langage national est nécessaire à l'unité de la patrie italienne. Et ces droits, qu'il revendique pour l'italien, avec quelle puissance il s'en empare et en use! Dans la *Divine Comédie*, Dante applique cette langue à peine affranchie aux sujets les plus grandioses que l'imagination puisse aborder. Il prend à la foi populaire ses sujets les plus vivants, et traduit, en les épurant, les impressions communes qu'ils excitent, mêlées à ses sentiments personnels. Il accomplit ainsi, dans une forme excellente, une de ces œuvres immortelles où se manifestent, dans leur rapport ou leur contraste, le génie d'un auteur et l'esprit de son temps.

Les éditions de la *Divine Comédie* sont très-nombreuses, et quelques-unes très-recherchées pour leur beauté ou leur rareté. On en cite trois de 1472 (s. l. [Foligno], pet. in-fol.; Vérone, in-4; Mantoue, in-fol.). Puis viennent celles de 1477 (Naples, in-fol., et pet. in-fol.), avec le commentaire de Benvenuto d'Imola et la vie de Dante par Boccace; celles de Christophe Landino (Florence, 1481, gr. in-fol.; Venise, 1448, in-fol., etc.), avec un commentaire souvent réimprimé; celle de Velutello (Venise, 1564, in-fol., avec fig.), comprenant une exposition, des tables et des sommaires; celle de l'Académie de la Crusca (Florence, 1595, in-8; 1726-27, 3 vol. in-8); celle de Lombardi (Rome, 1791, 3 vol. in-4; 1795, 3 vol. gr. in-fol.; Pise, 1804-1809, 4 vol. in-fol.), et, parmi les plus récentes, celle de Berlin (1862, in-4 et in-8), etc. Pour les *Opere minori*, très-souvent réimprimés, il faut citer à part l'édition de Fraticelli (Florence, 1834, 6 parties en 3 vol. in-16; nouv. édit., 1855, in-8 à 2 col.; 1857-58, 3 vol. in-8). — A part la splendide publication de H.-H. Warren, lord Vernon, arrêtée au VI<sup></sup>e chant (Londres, 1858, in-folio), de grandes illustrations du texte sont dues au crayon de Flaxmann (*Atlante Dantesco*; Milan, 1822), de Cornélius (1831) et de Gustave Doré (1865-1868, 2 vol. in-fol.).

Les principales traductions françaises de la *Divine Comédie* sont celles de Balthazar Grangier (Paris, 1596-97, 3 vol.), en vers, et n'ayant plus qu'un intérêt de curiosité; d'Artaud (Ibid., 1811-13, 3 vol. in-8; 1845, in-12); de Calemard de Lafayette (Ibid., 1835, 2 vol. in-8); de Fiorentino (Ibid., 1840, in-18); de Brizeux (Ibid., 1841, in-18); de Séb. Rhéal (1843-1856, 6 vol gr. in-8; 1854, gr. in-8, illustré par Etex); d'Aroux (nouv. éd., 1854, 2 vol. in-8), « en vers selon la lettre, » avec un « commentaire selon l'esprit »; de L. Ratisbonne (1853-60, 6 vol. in-18), en vers et par tercets; de Mesnard (1854-57, 3 vol. in-8); de Lamennais (1855, 3 vol. in-8); de J.-A. de Mongis (Dijon et Paris, 1857), etc. Des traductions partielles ont été données de l'*Enfer*, par Rivarol (1785); du *Purgatoire*, par Ozanam (1862, in-8); de la *Vie nouvelle*, par Delécluze (1860, in-18); des *Rime*, par F. Fertiault (1847, in-12), et d'*Extraits choisis*, par Ant. Deschamps (1830, in-8), en vers. — M. de Bornier a publié, en 1853, un drame en cinq actes, en vers, de *Dante et Béatrix*.

L'œuvre de Dante a été aussi traduite dans toutes les autres langues de l'Europe : en allemand, par Kannegiesser (Leipzig, 1814-21, 3 vol.), en tercets; par le roi Jean de Saxe (Dresde, 1839-49, 3 vol.), sous le pseudonyme de Philalèthe, en vers non rimés; par Kopisch (Berlin, 1842), en vers, avec notes, etc; en anglais, par H.-F. Carey (Londres, 1814-1819, 3 vol.; 1844, gr. in-8), et par C.-B. Cayley (Londres, 1851-54, 3 vol. in-12), sans compter plusieurs bonnes traductions partielles de l'*Enfer*; en espagnol, par P.-F. de Villegas (Burgos, 1515, pet. in-fol. goth.), en vers; en danois, par K.-F. Molbech (Copenhague, 1851-58, 3 vol. in-8), etc. — Un catalogue général des éditions, traductions et commentaires de la *Divine Comédie* a été donné par Colomb de Batines, sous le titre de *Bibliographia Dantesca* (Prato, 1845-48, 2 vol.); mais, si volumineux qu'il soit, en présence du flot croissant de la littérature dantesque, il est devenu très-incomplet.

Cf. Outre les ouvrages généraux d'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi, de Ginguené, de Cantu, de T. Perrens, etc., et les *Notices* sur la vie, et les *Commentaires* sur les œuvres de Dante, insérés dans les diverses éditions par Boccace, Landino, Lombardi, Fr. de Buti, l'anonyme dit l'Ottimo, Benvenuto d'Imola, les académiciens de la Crusca, etc., on peut citer : Gabr. Rossetti : *Dello spirito antipapale*, etc. (Londres, 1832, in-8); — C. Balbo : *Vita di Dante* (Turin, 1839, 2 vol.); — Carl. Troya : *Storia d'Italia del medio evo* (Naples, 1839-55, 14 vol. in-8), et *Del Veltro allegorico di Dante*; — C. Cantu : *Histoire universelle* (1843-49, 19 vol. in-8); — Villemain : *Cours de littérature au moyen âge*; — Philarète Chasles : *Études sur le moyen âge*, etc.; — Artaud de Montor : *Histoire de Dante* (1841, in-8); — Fauriel : *Dante, origine de la langue et de la littérature italiennes* (1854, 2 vol. in-8); — Ozanam : *Dante, ou la philosophie catholique au XIII<sup></sup>e siècle* (1840, in-8); — Ampère : *la Grèce, Rome et Dante* (1848, in 12); — Delécluze : *Dante et la philosophie amoureuse* (1851, 2 vol. in-12); — Ch. Labitte : *la Divine comédie avant Dante* (1841); — Aroux : *Dante hérétique, socialiste et révolutionnaire* (1853, in-8), et *l'Hérésie de Dante démontrée par Francesca di Rimini* (1857, in-8); — Wegele : *Dante's Leben und Werke* (Iéna, 1852); — Paur : *Ueber die Quellen zur Lebensgeschichte D.'s* (1862); — Gargano Gargani : *Della Casa di Dante* (Florence, 1865, gr. in-8); — Daniel Sterne : *Dante et Gœthe*, dialogues (Paris, 1866, in-8); — Ed. Daniel : *Essai sur la Divine Comédie* (1873, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

**DANTE DA MAJANO**, poëte italien du XIII<sup></sup>e siècle, né à Majano (Toscane). Contemporain de son illustre homonyme, il doit moins à ses sonnets incorrects de n'avoir pas été oublié, qu'à sa conformité de nom avec l'auteur de la *Divine Comédie*. Il fut aussi renommé pour ses amours platoniques avec une Sicilienne poëte, qui s'est donné elle-même le nom de la Nina de Dante. On trouve ses vers dans le recueil publié par les Giunti (Florence, 1527, in-8).

Cf. Fr. Caterina Ferrucci : *I primi quattro secoli della letteratura italiana* (Florence, 1859, 2 vol.).

**DANTINE** (Dom Maur-François), érudit belge, né en 1688 à Gourieux, mort le 3 novembre 1746. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, après avoir professé la philosophie à Reims pour continuer la *Collection des Décrétales* et préparer une nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange. Il

travailla ensuite, avec dom Bouquet, au *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, et commença l'*Art de vérifier les dates* qui fut publié par Clémencet (1750, in-4). On a encore de Dantine une traduction estimée des *Psaumes* (Paris, 1738, in-8, et 1740, in-12).

Cf. Dom Tassin : *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*.

**DANTON** (Georges-Jacques), célèbre orateur français, né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759, mort le 5 avril 1794. Cet homme politique, dont la vie, intimement liée à l'histoire de la Révolution, est restée l'objet de tant de jugements passionnés, fut un des orateurs les plus puissants de la Convention. A cette époque où une menace universelle de mort planait sur les assemblées, où, comme argument, l'on offrait sa tête ou bien l'on demandait celle des autres, où l'on montait à la tribune le pistolet, le poignard à la main et la menace à la bouche, Danton se trouva posséder l'éloquence de tribun la plus propre à transporter la foule et à la dominer. Il a été surnommé le Mirabeau de la populace, et il avait en effet plus d'un point de ressemblance avec le grand orateur de la Constituante. Comme lui, vu de près, il présentait un teint basané, des traits écrasés, un front ridé, un visage brouillé de petite vérole ; mais, comme lui aussi, dans une assemblée, il attirait, il fixait le regard. Il imposait par sa stature athlétique, sa fière attitude, les éclats de sa voix tonnante. Il parlait le langage du peuple dont il avait les passions et, lorsque l'inspiration le dominait, il s'échauffait de son verbe et de son geste, il jetait à profusion les grandes images dans ses discours. « Danton, dit Cormenin, allait par bonds et par soubresauts, brusquant l'occasion, vif et pétulant dans ses exordes, présomptueux à l'excès, accoutumé aux triomphes de la parole et s'y fiant trop : « Ah ! tu m'accuses, disait-il à Guadet en se re- » dressant de toute sa hauteur, tu m'accuses, moi ! » Tu ne connais pas ma force ! »

C'est ainsi par des citations qu'il faudrait faire connaître l'homme et l'orateur. Tout le secret de son aventureuse politique lui échappait, un jour, dans un élan. « C'est en ce moment, messieurs, que vous pouvez décréter que la capitale a bien mérité de la France entière. Le canon que vous allez entendre n'est point le canon d'alarme, c'est le pas de charge sur nos ennemis !... Pour les vaincre, pour les atterer, que faut-il ?... De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace ! » Un autre jour, il s'écriait : « Le peuple n'a que du sang, il le prodigue. Allons, misérables ! prodiguez vos richesses. Quoi ! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde ! Laissez-là vos querelles futiles, je ne connais que l'ennemi. Battons l'ennemi. Eh ! que m'importe d'être appelé buveur de sang ? Que m'importe ma réputation ? Que la France soit libre et que mon nom soit flétri ! » On peut juger du coloris naturel de son style par cette image : « Une nation en révolution est comme l'airain qui bout et se régénère dans le creuset. La statue de la Liberté n'est pas encore fondue ; le métal bouillonne. » Parfois son imagination s'emportait jusqu'au mauvais goût ; il avait alors comme le concetti de la violence : « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison, j'en sortirai avec le canon de la vérité et je pulvériserai mes accusateurs. » Les discours de Danton ont paru si inséparables du drame révolutionnaire, qu'on n'a guère essayé de les détacher des débats où les jetait l'improvisation pour les publier à part. Il a été donné un volume des *Œuvres de Danton* par A. Vermorel (1866, in-18).

Cf. Thiers, Mignet, Louis Blanc, Michelet : *Histoire de la Révolution* ; — Lamartine : *Histoire des Girondins* ; — Cormenin : *le Livre des orateurs*, t. I ; — Ponsard : *Charlotte Corday*, drame (1849) ; — Alfr. Bougeart : *Danton, documents authentiques*, etc. (Paris [Bruxelles], 1861, in-8) ; — docteur Robinet : *Danton, mémoires sur sa vie privée* (Paris, 1865, in-8) ; — Victor Hugo : *Quatre-vingt-treize* (1874).

**D'ANVILLE** (Jean-Baptiste BOURGUIGNON), géographe français, né en 1697 à Paris, mort en 1782. Passionné, dès l'enfance, pour la géographie, il mérita, à vingt-deux ans, d'être nommé géographe du roi. En 1754, il entra à l'Académie des inscriptions. Il eut aussi les titres de géographe de l'Académie des sciences et de secrétaire du duc d'Orléans. Une collection de dix mille cinq cents cartes qu'il avait formée, fut achetée par Louis XVI pour la Bibliothèque royale. Il dressa lui-même deux cent onze cartes et plans, et rédigea de nombreux mémoires explicatifs, d'une science supérieure, mais d'une forme littéraire fort négligée. Il avait, suivant M. Alfred Maury, un « instinct merveilleux de la géographie dont il a laissé d'innombrables témoignages, surtout dans sa *Notice de l'ancienne Gaule tirée des monuments*. » Cette *Notice*, son *Orbis veteribus notus*, son *Orbis romanus*, ses cartes de l'Italie et de la Grèce anciennes, et celles des mêmes contrées au moyen âge, ont encore aujourd'hui une grande valeur. On cite en outre : *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple* (1747, in-8) ; *Géographie ancienne* (1769, in-fol. ; 1782, 3 vol. in-12) ; *États formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident* (1771), etc. M. De Manne avait commencé une édition des *Œuvres* de D'Anville, malheureusement inachevée (1832, t. I-II, in-4). L'ouvrage qui porte le titre de *Géographie de D'Anville* n'est pas de lui, mais de Barentin de Montchal.

Cf. Dacier : *Eloge de D'Anville* (Paris, 1802, in-8) ; — De Manne : *Notice des ouvrages de D'Anville* (Ibid., 1806, in-8) ; — Genco, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

**DAPHNIS**, poëme de Gessner ; — **DAPHNIS et CHLOÉ**, roman de Longus (voy. ces noms).

**DAPPER** (Olfert ou Olivier), géographe hollandais, mort en 1690. Il a composé d'utiles *Descriptions de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique*, d'après des sources dont quelques-unes sont devenues fort rares. Ses ouvrages ont été traduits en français. On lui doit une traduction hollandaise des *Histoires d'Hérodote* et une *Vie d'Homère* (1665).

Cf. Bentham : *Hollaend. Kirchenstaat*.

**DARA-CHÉKOUH**, prince indien, fils de Shah-Jehan, empereur du Mogol, né en 1616, mort le 11 septembre 1643. En guerre avec ses frères révoltés contre l'autorité paternelle, il fut fait prisonnier et mis à mort. Il a marqué dans la littérature de son pays. On lui doit, sous le titre d'*Oupnek'hat*, une traduction persane des *Oupanishads*, commentaires métaphysiques des *Védas* ; elle a été mise en latin par Auquetil-Duperron (Paris, 1802, 3 vol. in-4). Il a rédigé en outre une encyclopédie médicale, *Hadjat-Chekouh*, dont un manuscrit persan existe à la Bibliothèque nationale ; et *Medjnia ăl-bahreïn* (Réunion des deux mers), ayant pour objet de réunir le brahmanisme et l'islamisme.

Cf. Anquetil-Duperron : *Préface* et *Notes critiques* dans la traduction citée.

**DARBOY** (Georges), prélat français, né à Fayl-Billot (Haute-Marne) le 16 janvier 1813, mort fusillé à Paris le 27 mai 1871. Prédicateur distingué, il a écrit plusieurs ouvrages d'édification et d'histoire religieuse, entre autres la *Vie de saint Thomas Becket* (1860, 2 vol. in-8 et in-12). Il a traduit et annoté les *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite* (1845, in-8.) [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. A. Pierron : *Mgr Darboy, esquisses familières* (Paris, 1872, in-18).

**DARD** (Miyân-Sâhib, ou Khâja-Mîr), poëte hindoustani, né à Delhi, mort en 1793. Il descendait de Mahomet comme l'indique son titre de Mîr, et servit sous le règne de Muhammad Schâh. Il quitta le monde, « s'assit sur le tapis des derviches, » passa sa vie à Delhi dans la pauvreté, et se fit une réputation de savoir et de vertu. Les pièces de son *diwân* sont, en général, d'un style très-agréable, et roulent sur tous les sujets du spiritualisme. Il a écrit lui-même un commentaire philosophique de ses vers. Il a composé aussi des *gazal* et quelques *rubâï* en persan.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

**DAREMBERG** (Victor-Charles), médecin et érudit français, né à Dijon le 14 avril 1817, mort le 22 octobre 1872. N'exerçant pas la médecine, il fut bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. Outre une collaboration assidue au *Journal des Débats* et à divers savants recueils, on lui doit d'importantes traductions d'Hippocrate, d'Oribase, de Galien, de Rufus d'Ephèse et de plusieurs autres auteurs anciens, ainsi que de quelques ouvrages médicaux étrangers. Il a dirigé la publication d'un *Dictionnaire universel des antiquités grecques et romaines* [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

**DARÈS**, Δάρης, poëte phrygien. Prêtre de Vulcain à Troie, au temps du siége que les Grecs firent de cette ville, il a été regardé comme l'auteur d'une *Iliade*, à laquelle Elien donne le titre de Φρυγία Ἰλιάς. Cet ouvrage n'existe plus; mais nous avons un livre en prose latine qui a passé pour en être la traduction et qui est intitulé : *Daretis Phrygii de excidio Trojæ historiæ*. Cette prétendue traduction a été attribuée à Cornelius Nepos, sur la foi d'une lettre que l'auteur a placée en tête de l'ouvrage et que Cornelius Nepos est censé écrire à Salluste. Le style de la lettre comme du livre ne permet d'attribuer l'un ou l'autre ni à Cornelius Nepos, ni à aucun auteur classique. On ne peut les faire remonter au delà du v<sup></sup>e siècle. Le récit de la prise de Troie n'est qu'une compilation mal ordonnée. Plusieurs critiques ont cru qu'elle était empruntée au poëme latin de Joseph Iscanus, auteur du XII<sup></sup>e siècle. C'est en effet au XIV<sup></sup>e siècle seulement que l'on commence à parler de la traduction attribuée à Cornelius. La première édition date de 1470. Parmi les autres éditions, on cite surtout celle de Mercier (Paris, 1618, in-12), de Mme Dacier (Paris, 1680, in-4), de L. Smids (Amsterdam, 1702, in-4), de Dederich (Bonn, 1837, in-8). Nous avons des traductions françaises par Héret (1553), Charles de Bourgueville (1573), Caillot (1813).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography;* — Dederich : *Dissertation*, dans son édition.

DAR-FOUR (LE) ou KONGARA, langue de l'Afrique, parlée dans le Soudan ou Nigritie intérieure. Elle est employée par tous les indigènes du Darfour auxquels la connaissance de l'arabe n'est pas familière. On peut y distinguer deux dialectes, le *Dar-Four* proprement dit et le *Kordofan*. Le vocabulaire de cette langue est assez étendu. Plus d'un cinquième de ses mots sont arabes ou dérivés de l'arabe.

**DARGAUD** (Jean-Marie), littérateur français, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), mort à Paris le 5 janvier 1866. Il est auteur de l'*Histoire de Marie Stuart* (1850, 2 vol. in-8; 1858, 2 vol. in-12), de celle de *Jane Grey* (1862, in-8), de plusieurs livres de voyages, d'une *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs* (1859, 4 vol. in-18), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**DARMAING** (Jean-Achille-Jérôme), journaliste français, né en 1794 à Pamiers (Ariége), mort le 30 juillet 1836 à Paris. Élève de l'École normale, il fut professeur à l'École de Saint-Cyr, et donna sa démission pour écrire dans la presse libérale, où il se fit remarquer par son esprit. Il créa le *Surveillant politique et littéraire*, feuille de peu de durée, et collabora au *Constitutionnel*. En 1825, il fonda la *Gazette des Tribunaux*.

**DARU** (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte), homme d'État et littérateur français, né le 12 janvier 1767 à Montpellier, mort le 5 septembre 1829. Élève des oratoriens de Tournon, il publia à vingt ans une traduction de *l'Orateur* de Cicéron. Dans tout le cours de sa vie, et au milieu des importantes fonctions auxquelles il fut appelé sous la République, l'Empire et la Restauration, il ne cessa de s'occuper de travaux littéraires. En 1806, il fut nommé membre de l'Académie française, en remplacement de Collin d'Harleville.

Son ouvrage principal, l'*Histoire de la république de Venise* (Paris, 1819, 7 vol. in-8; 4e édition, 1853, 9 vol. in-8), se recommande à la fois par des recherches consciencieuses et par le soin du style. On a encore de lui : *Traduction d'Horace*, élégamment versifiée (1797, 2 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.); *la Cléopédie, ou la Théorie des réputations littéraires*, satire (Paris, 1800, in-8); *Épître à Delille* (Paris, 1801, in-8); *Histoire de Bretagne* (Paris, 1826, 3 vol. in-8); *l'Astronomie*, poëme en six chants (Paris, 1830, in-8), etc.

Cf. Lamartine : *Eloge du comte Daru* (*Mémoires de l'Institut*); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

**DARWIN** (Erasmus), médecin et poëte anglais, né le 12 décembre 1731, mort le 18 août 1802. Tout en exerçant la médecine, il composa vers l'âge de quarante ans des poëmes qui unissent à un savoir réel un brillant talent descriptif. En 1781 parut la première partie de son *Jardin botanique* (Botanic garden), contenant le *Système de la végétation* (Economy of vegetation). Il mettait en vers harmonieux les théories de Linné, les transformant en allégories, et ajoutant aux personnifications de plantes des gnomes, des sylphes, des nymphes, des salamandres. C'est surtout dans la seconde partie, les *Amours des plantes* (Loves of the plants, 1789), que son imagination sensuelle se donna carrière. Une troisième partie parut en 1792. L'abus de l'allégorie, d'étranges applications du système égalitaire et la pompeuse élégance des vers prêtaient à la raillerie : Canning parodia les *Amours des plantes*.

Outre son poëme, Darwin composa plusieurs traités scientifiques, dont le principal, intitulé *Zoonomie ou les lois de la vie organique* (Zoonomia, or, etc., 1793-1796, 2 vol. in-4), est fondé sur des principes matérialistes qui ont été combattus par Thomas Brown, Dugald Stewart, Paley et autres. Peu après sa mort, on publia un poëme qu'il avait laissé inédit : *le Temple de la nature* (The temple of nature), qui offre les mêmes brillants défauts que les précédents. — Le poëte naturaliste était le grand-père de Ch.-Rob. DARWIN, qui s'est acquis une réputation européenne par son livre sur l'*Origine des espèces par voie de sélection* (Londres, 1859).

Cf. Seward : *Life of Erasmus Darwin;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

**DASCHKOFF** (Catherina Romanowna WORONZOFF, princesse), femme auteur russe, née en 1744, morte en 1810. Elle reçut une forte éducation et, au milieu d'exercices virils, cultiva les lettres, étudiant l'antiquité grecque et romaine dans les monuments originaux. Dévouée à Catherine II, elle fut un des chefs les plus actifs de la conspiration contre Pierre III. Elle voyagea ensuite en Europe, où elle se lia avec la plupart des hommes remarquables de l'époque

visita Voltaire dont elle a traduit les *Études sur la poésie héroïque*, et, rentrée dans sa patrie, s'efforça d'y propager le goût des lettres et des sciences. Nommée « directeur » de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et « président » de la nouvelle Académie russe instituée sur le modèle de l'Académie française, elle prit la plus grande part à l'élaboration du grand *Dictionnaire russe* (1789-94, 6 vol.). Elle tomba en disgrâce sous Paul Ier. Elle avait établi chez elle un musée d'histoire naturelle et une magnifique bibliothèque, qu'elle légua à la ville de Moscou. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *l'Homme sans caractère* (To-i-Tijakow), comédie en cinq actes, écrite en 1785 pour le théâtre de la cour; *la Noce de Fabijan* (1799), drame en cinq actes. Ses *Mémoires* (Londres, 1840, 2 vol.), écrits en anglais par son amie mistress Bradford, d'après un manuscrit de la princesse qui a été détruit, sont importants et curieux. Ils ont été traduits en français par M. Alf. des Essarts (1859, 4 vol. in-18).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russischen Literatur.*

**DASH** (N... CISTERNE DE COURTIRAS, vicomtesse DE SAINT-MAUR, dite comtesse), femme de lettres française, née à Paris vers 1805, morte dans cette ville le 9 septembre 1872. Atteinte par des revers de fortune, elle demanda des ressources au travail littéraire, et écrivit, d'une plume facile et gracieuse, des romans et nouvelles qui allèrent se succédant avec une excessive rapidité. Dans le nombre des volumes, nous pouvons à peine citer au hasard : *les Bals masqués* (1842, 2 vol. in-8), recueil de nouvelles; *le Comte de Sombreuil* (1843, 2 vol. in-8); *la Sorcière du roi* (1861, 5 vol. in-18); *un Crime mystérieux* (1863, 3 vol. in-8); *la Bague empoisonnée* (1866, 3 vol. in-8); *Comment tombent les femmes* (1867, in-18), etc. Il a été formé par l'auteur un choix de ses *Romans* (1864, 34 vol. in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.]

**D'ASSOUCY** (Charles COYPEAU), poëte français, né le 16 octobre 1605 à Paris, mort en 1679. Ses aventures commencent avec l'enfance : s'étant sauvé de la maison paternelle, pour échapper à la tyrannie d'une servante, il garda les dindons et porta la livrée à Corbeil. Bientôt il alla à Calais, d'où il passa en Angleterre. De retour à Paris, il fut goûté comme poëte à une époque où le burlesque était à la mode; et comme il jouait bien du théorbe et du luth, il fut recherché par la haute société, comme poëte bouffon et musicien. Mme Royale, fille de Henri IV, le prit à son service. Après avoir été admis près des souverains et les avoir amusés par ses bons mots, il se transforma, pour gagner sa vie, en Orphée ambulant, et, son luth sur le dos, escorté de deux petits pages, alla donner des concerts de ville en ville. Pressé par la faim, ruiné par le jeu, volé par ses pages, ceux-ci furent un prétexte d'accusations contre ses mœurs, et ses épigrammes une cause de nombreuses mésaventures. Il fut emprisonné à Montpellier, à Rome et à Paris. Toutefois son innocence fut solennellement reconnue, et le pape le combla de présents et de grâces. En sortant du Châtelet, D'Assoucy écrivit ses *Avantures* (Paris, 1677, 2 vol. in-12), qui avaient été précédées de *la Prison de M. Dassoucy* (Paris, 1674, in-12), et qui furent suivies des *Pensées de M. Dassoucy dans le Saint-Office de Rome* (Paris, 1678, in-12), ainsi que des *Avantures d'Italie* (Paris, 1679, in-12). Cette série de mémoires, où l'auteur justifie le titre qu'il s'est donné d'*Empereur du burlesque*, offre un tableau vrai et familier des mœurs de l'époque et, à ce point de vue, l'intérêt en est encore assez grand. Mais les poésies de D'Assoucy, où la recherche de son élément favori produit à peine quelques idées singulières, et où le mauvais goût s'unit aux vers détestables, sont devenues illisibles. L'auteur se regardait pourtant comme l'un des premiers poëtes du monde, et les attaques de Chapelle, qui avait été son camarade de cabaret, celles de Cyrano de Bergerac, par qui il avait été d'abord loué, ainsi que celles de Loret, dans la *Muse historique*, lui furent extrêmement sensibles. Boileau l'acheva par ces deux vers :

> Le plus mauvais plaisant eut des approbateurs,
> Et, jusqu'à D'Assoucy, tout trouva des lecteurs.

Il répondit en traitant Boileau de « stoïque constipé », et en faisant une apologie du burlesque, de Scarron et de lui-même. Il répliqua aussi à tous ses ennemis ensemble dans une assez piquante *Épître à messieurs les sots*. Outre le *Ravissement de Proserpine*, parodie du poëme de Claudien, et *Ovide en belle humeur*, parodie des Métamorphoses (Paris, 1668, in-12), D'Assoucy a publié : *Poésies et Lettres* (Paris, 1653, in-12); *Nouveau recueil de poésies héroïques* (Paris, 1653, in-12); *Rimes redoublées* (Paris, 1671, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII; — Em. Colombey : *Préface* et *Notes* d'une nouv. édit. des *Aventures burlesques* (1858, in-16 et in-18).

**DASYPODIUS** (Pierre RAUCHFUSS, dit, par forme grecque), helléniste et médecin allemand, mort à Strasbourg en 1559. Il professa le grec dans cette ville et y publia le premier lexique grec-latin-allemand connu (1554, in-8, nombr. édit.). — Son fils, Conrad DASYPODIUS, mort en 1600, se fit un nom dans les mathématiques qu'il professa à Strasbourg. Il a laissé des ouvrages qui intéressent l'histoire de ces sciences.

Cf. J.-G.-L. Blumhof : *Vom alten Mathematiker C. Dasypodius*, avec *Préface* d'A.-G. Kaestner (Gœttingue, 1796).

**DATHE** (Jean-Auguste), savant allemand, né à Weissenfels en 1731, mort à Lepzig en 1791. Il a donné une traduction latine de l'*Ancien Testament* (1773-1789), très-estimée pour la fidélité, la précision et les notes qui l'accompagnent. On cite encore : *Rhétorique* et *Grammaire sacrée* (1776-97, 2 vol.), etc.

Cf. Ernesti : *Elogium J.-A. Dathii* (Leipzig, 1792, in-4).

**DATHENUS** (Pierre), poëte néerlandais du XVIe siècle. Les calvinistes lui doivent une traduction en vers hollandais des *Psaumes* qui fut adoptée par le culte public jusqu'en 1773; elle a été imprimée par Elzevier (Leyde, 1617), en regard de celle de Marnix de Sainte-Aldegonde. Dathenus eut, comme prédicateur, une éloquence fougueuse et entraînante.

Cf. De Vries : *Hist. de la poésie holl.* (Amsterdam, 1808).

**DATI** (Carlo-Roberto), littérateur italien, né en 1619 à Florence, mort en 1675; il descendait de Grég. Dati, auteur d'une *Histoire de J. Galéas Visconti*. Il succéda à Doni dans la chaire de belles-lettres grecques et latines, fut lié avec Ménage, Gronovius et Milton, et reçut de Louis XIV une pension de 2400 livres. On a de lui : *Vite de' pittori antichi* (1667); un recueil de *Discours* (Prose florentine, 1661, in-8); un *Panégyrique* de Louis XIV (1669, in-8), traduit en français par Gérard de Mothier. Moreni a publié un choix des *Lettres de Dati* (Florence, 1825).

Cf. F. Fontani : *Elogio di C.-R. Dati* (Florence, 1794, in-4).

**DAUBENTON** (Guillaume), prédicateur français, né en 1648 à Auxerre, mort en 1723 à Madrid. Jésuite et mis en relief par quelques succès dans la chaire, il fut choisi par Louis XIV pour suivre Philippe V en Espagne. On a de lui : *Oraisons funèbres* (1700, in-4); *Vie de saint François Régis* (1706, in-12, souvent réimprimée).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DAUBENTON** (Louis-Jean-Marie), célèbre naturaliste français, né à Montbard le 29 mai 1716, mort à Paris le 1er janvier 1800. Le savant colla-

borateur de Buffon a publié lui-même de nombreux écrits, qui ont plus d'importance scientifique que d'intérêt littéraire. — Sa femme, Marguerite DAUBENTON, née à Montbard le 30 décembre 1720, morte à Paris en 1818, s'est fait connaître par un roman, *Zélie dans le désert*, qui, grâce à une intrigue intéressante, a eu du succès et de nombreuses éditions (Londres, Paris, Berlin, 1787, 2 vol. in-8; dernières réimpr., Nancy, 1845; Paris, 1857, 4 vol. in-8).

**DAUNOU** (Pierre-Claude-François), érudit français, né le 18 août 1761 à Boulogne-sur-Mer, mort le 20 juin 1840. Il avait à peine dix-sept ans lorsqu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et bientôt après fut destiné à l'enseignement. Il professa dans plusieurs collèges d'oratoriens, et notamment la philosophie à Troyes et à Soissons. En 1787, il fut ordonné prêtre, et la même année il publia son premier ouvrage, *De l'influence de Boileau sur la littérature française* (Paris, in-8), que l'Académie de Nîmes couronna. Lors de la suppression des ordres religieux, il cessa d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Dans plusieurs écrits il soutint la constitution civile du clergé. Élu député à la Convention par le département du Pas-de-Calais, il se rangea du côté des Girondins. Ses *Considérations sur le procès de Louis XVI* eurent pour objet de démontrer que les membres de la Convention ne pouvaient équitablement juger le roi, qu'ils ne pouvaient être à la fois « jurés d'accusation, jurés de jugement, juges non responsables, juges non récusables ». Arrêté après la journée du 31 mai, il ne rentra à la Convention qu'après le 9 thermidor. Il en fut élu secrétaire, puis président (3 août 1795). Membre du Conseil des Cinq-Cents, dont il fut le premier président, il fut, en mai 1797, envoyé à Rome en qualité de commissaire chargé d'organiser la République romaine. Les travaux de Daunou dans les assemblées de la République furent très-nombreux ; ils eurent rapport principalement à l'élaboration de diverses constitutions, à l'instruction publique et à des fondations littéraires. Dans un *Essai sur l'instruction publique* (1793, in-8), il demanda l'établissement d'écoles primaires, de cours publics pour tous les âges, de bibliothèques et de musées dans les départements. Il fit ordonner, en 1795, la distribution dans toute l'étendue de la République de l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet. Sur sa motion, l'on décida qu'une bibliothèque serait fondée près du Corps législatif. Il proposa l'établissement d'un journal officiel. Il fut, avec Lakanal, le créateur de l'Institut; il y entra, dans la section des Sciences morales et politiques, et en prononça le discours d'ouverture comme président. En 1797, on le nomma garde de la bibliothèque du Panthéon. Après le 18 brumaire, Daunou fut nommé membre du Tribunat, d'où son attitude indépendante le fit exclure en 1802. Il devint garde des archives du Corps législatif en 1804, et archiviste de l'Empire en 1807. En 1815, il perdit cette place, mais fut nommé principal rédacteur du *Journal des Savants*. En 1818, le département du Finistère l'élut membre de la Chambre des députés. En 1819, il fut appelé à la chaire d'histoire au Collége de France, et l'occupa jusqu'en 1830. Il fut alors réintégré dans sa place d'archiviste du royaume. Il fut nommé, en 1832, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et, en 1838, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions. En 1839, il entra à la Chambre des pairs.

Le caractère, l'érudition et les talents de Daunou lui ont mérité l'estime générale. Une profonde connaissance des sujets qu'il a traités, une rare exactitude, un esprit critique étudiant, pénétrant et comparant les choses avec sûreté et prudence, ont donné à ses travaux une grande valeur. A ces qualités se joignent une langue pure, un style remarquable de précision et de netteté. Son œuvre la plus importante est, sous le titre de *Cours d'études historiques* (Paris, 1842-1846, 20 vol. in-8), le recueil de ses leçons au Collége de France; il forme un excellent traité sur l'étude et la critique des sources historiques. Dans le même ordre d'écrits, il faut rappeler sa collaboration à la continuation des *Historiens de France* de dom Bouquet, à l'*Histoire littéraire de la France*, au *Journal des Savants*, aux *Mémoires de l'Institut*. On a encore de Daunou : *Analyse des opinions diverses sur les origines de l'imprimerie* (Paris, 1802, in-8) ; *Essai historique sur la puissance temporelle des papes* (1810, in-8) ; *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société* (1819, in-8); plusieurs écrits politiques, etc. Il a terminé et publié, avec une savante introduction, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière (1807, 4 vol. in-8), donné une excellente édition des *Œuvres complètes de Boileau* (1809, 3 vol. in-8), écrit des *Notices* sur M.-J. Chénier, sur Ginguené, sur La Harpe, pour des éditions de leurs *Œuvres*, et collaboré à divers recueils.

Cf. Mignet : *Notices et portraits* ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains* ; — H. Taillandier : *Documents biographiques sur Daunou* (Paris, 1841, in-8) ; — B. Guérard : *Notice sur M. Daunou* (Ibid., 1855, in-8).

**DAUPHINOIS** (PATOIS), un des dialectes de la langue d'oc. Il a été modifié, surtout dans les montagnes, par la langue usitée chez les Allobroges avant la conquête romaine. Dans les parties basses du Dauphiné, le langage se rattache plus directement au roman. La prononciation du dauphinois suit les éléments constitutifs mêmes de la langue : à mesure que l'on descend dans le midi, elle devient traînante et perd de sa vivacité; dans le nord, dans les montagnes, elle est incisive, rapide et, malgré cela, cadencée. Le dauphinois se confond avec le provençal sur la limite des départements de la Drôme et des Hautes-Alpes.

Du XIe siècle au XIVe, le Dauphiné a eu, comme les autres provinces du midi de la France, une littérature qui a brillé d'un certain éclat, au temps des troubadours; elle a laissé, comme représentations dramatiques, quelques pastorales intéressantes. Il a été composé, au XVIIe siècle, un *Recueil de diverses pièces faites à l'ancien langage de Grenoble* par les plus beaux esprits de ce temps-là (Grenoble, 1662, petit in-8). Colomb de Batines a aussi publié : *Poésies en patois du Dauphiné* (1840, in-18).

Cf. Champollion-Figeac : *Nouvelles recherches sur les patois*, etc. (Paris, 1809, in-8) ; — Ladoucette : *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes* (Paris, 1834, in-8) ; — Colomb de Batines : *Bibliographie des patois du Dauphiné* (Grenoble, 1835, in-8) ; — J. Olivier : *Essai sur l'origine de la formation des dialectes du Dauphiné* (1836, in-8, broch.) : — Schnakenburg : *Tableau synoptique des patois de la France* (Berlin, 1840, in-8).

**DAURAT.** — Voyez DORAT (Jean).

**DAUSQUE** (Claude), érudit flamand, né le 5 décembre 1566 à Saint-Omer, mort le 17 janvier 1644. Membre de la Société de Jésus jusqu'en 1610, il fut ensuite chanoine de Tournai. Ses ouvrages sont savants, mais d'une latinité obscure. On cite, outre des écrits théologiques, une traduction latine des *Homélies, de saint Basile*, avec notes (Heidelberg, 1604, in-8) ; *Commentaria in Silium Italicum* de Bello Punico (Paris, 1618, in-4) ; *Antiqui novique sermonis Latii orthographia* (Tournai, 1632, in-fol.), etc.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**DAVANZATI-BOSTICHI** (Bernardo), littérateur italien, né à Florence en 1529, mort en 1606.

Il est auteur d'une *Histoire du schisme d'Angleterre* (Scisma d'Inghilterra. Rome, 1600, in-8; Florence, 1638), de divers ouvrages d'économie agricole, et surtout d'une traduction de Tacite (Venise, 1658, in-4; Padoue, 1755, 2 vol. in-4; Bassano, 1790, 3 vol. in-4; Paris, 3 vol. in-12), écrite d'un style nerveux et concis poussé jusqu'à l'obscurité. Il s'est attaché à rejeter toutes les expressions n'appartenant pas au dialecte toscan.

Cf. Baillet: *Jugements des savants*, t. I; — Tiraboschi: *Storia della letteratura italiana*, VII, part. 2.

**DAVE**, Davus, et parfois *Davos*, personnage de la comédie latine. C'est le type de ces esclaves rusés et goguenards qui soutenaient les enfants contre les pères et les aidaient à duper ceux-ci. Ces malheureux, comme pour se venger de la servitude, mettaient leur gloire à se moquer spirituellement de tout le monde et d'eux-mêmes, à braver les châtiments, et trouvaient parfois ce double profit dont parle La Fontaine :

Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.

C'est dans l'*Andrienne* de Térence que le personnage de Dave est le mieux tracé. On le retrouve aussi dans le *Phormion*. Plaute ne l'a pas utilisé dans ses comédies. Horace donne deux fois, dans ses *Satires*, le nom de Dave à son esclave, et parmi les règles de style de l'*Art poétique* se trouve celle-ci :

Intererit multum Davusne loquatur an heros.

**DAVENANT** (Sir William), poëte anglais, né en 1605, mort le 7 avril 1668 Fils d'un hôtelier d'Oxford, chez lequel Shakespeare s'arrêtait dans ses voyages, il se vantait, dit-on, d'avoir eu le grand poëte pour père. Il professait pour lui la plus fervente admiration, bien qu'il remaniât quelques-unes de ses pièces pour se conformer au goût du temps. Il commença à écrire pour le théâtre vers 1628; en 1638, il succéda à Ben Jonson comme poëte lauréat. Pendant la révolution, il resta attaché à la cause royale, et subit un emprisonnement de deux ans (1648-1650). On rapporte qu'il dut sa délivrance aux bons offices du grand poëte républicain Milton, et que, dix ans plus tard, les royalistes ayant repris le dessus, il rendit le même service à Milton. Quoi qu'il en soit de ces bons rapports des deux poëtes au milieu du conflit de leurs partis, Davenant eut, sous le régime sévère des puritains, assez de crédit pour obtenir de faire jouer des pièces de théâtre, châtiées, il est vrai. La restauration lui rendit une entière faveur.

Ses pièces de théâtre sont au nombre de vingt-cinq, mais celles mêmes qui obtinrent le plus de popularité : *Albovine, roi des Lombards*, tragédie, 1629; *le Frère cruel* (The cruel brother), tragédie, 1630; *le Siége de Rhodes*, drame, 1656; *la Loi contre les amants* (The Law against lovers), tragi-comédie, 1676, ont disparu de la scène. Ses remaniements de la *Tempête* et du *Jules César* de Shakespeare, faits avec Dryden, ne sont plus cités que comme des profanations. Davenant marque la transition entre le théâtre tel qu'il existait sous Elisabeth et les deux premiers Stuarts et le théâtre modifié par l'influence française, dont Dryden et Congreve sont les maîtres. Il a aussi composé un poëme chevaleresque intitulé *Gondibert*, écrit en stances de quatre vers à rimes croisées, et formant six mille vers : ce poëme, jadis admiré, est tombé dans un complet oubli.

Cf. Wood : *Athenae Oxonienses*; — Baker : *Biographia dramatica*.

**DAVESIÈS DE PONTÉS** (Lucien), littérateur français, né à Orléans en 1806, mort à Paris en 1859. Ancien officier de marine, puis sous-préfet, il avait embrassé les idées saint-simoniennes. Il s'occupa d'économie politique, d'études historiques et de poésie, et collabora à plusieurs revues. La plupart de ses écrits n'ont paru en volumes qu'après sa mort. Nous citerons : *Paris tuera la France* (1850, in-8); *Note sur la Grèce* (1863, in-12); *Etudes sur l'Orient* (même année, in-12); *Etudes sur l'Angleterre, réformes sociales* (1865, in-12); *Etudes sur l'histoire de Paris ancien et moderne* (2e édit., 1871, in-18); *Etudes artistiques en Italie* (1871, 2 vol. in-18); des traductions de l'anglais, surtout celle du *Childe-Harold* en vers (1862, 2 vol. in-18; nouv. édit., 1870, in-18).

Cf. Paul Lacroix : *Notice biographique* en tête des *Etudes sur l'Orient*.

**DAVID**, roi des Juifs. Les *Psaumes* qui nous sont venus sous son nom l'ont mis au rang des prophètes et fait considérer comme un des créateurs de la poésie lyrique des Hébreux (voy Psaumes).

Cf. Sam. Chandler : *Critical history of the life of David* (Londres, 1766, 2 vol. in-8); — Jos. Ghesquier : *David propheta, doctor, hymnographo-historicus* (Dortmund, 1800, in-8).

**DAVID** (Emeric). — Voyez Emeric-David.

**DAVIDOF** (Denis), écrivain russe, né en 1784. On a de lui en prose une *Théorie de la guerre de partisans*, des *Episodes de la vie de Napoléon*; puis des *Epîtres* et des *Chansons*.

**DAVIDSON** (Lucretia-Maria et Margaret), jeunes sœurs américaines, remarquables par leur talent poétique et enlevées toutes deux par une mort prématurée. Lucretia-Maria né à Plattsbourg, sur les bords du lac Champlain, en 1808, morte en 1825, joignit à un talent poétique naturel un goût ardent pour l'étude. Elle a laissé plutôt un touchant souvenir que de sérieuses œuvres. Miss Sedgwig a publié ses poésies, dont la plus longue est un poëme oriental intitulé *Amir Khan*. — Sa sœur Margaret, née en 1823, morte en 1838, eut aussi une existence douce et pure, avec un talent d'un plus vif éclat. Ses *Œuvres*, publiées par W. Irving, ont été réunies à celles de sa sœur, en 1850.

Cf. *Notices*, en tête de leurs *Œuvres*; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

**DAVIES** (Sir John), jurisconsulte et poëte anglais, né en 1570, mort en 1626. Il fut président de la Chambre des communes d'Irlande et jouit de la faveur de Jacques Ier. A part ses titres dans la jurisprudence, il doit sa réputation à deux poëmes bien différents par le sujet, l'un sur la danse, l'autre sur l'immortalité de l'âme. Le premier intitulé : *Orchestra, ou Poëme sur la danse*, « dialogue entre Pénélope et un de ses prétendants, » (Orchestra, etc.; 1596). L'auteur représente Pénélope refusant de danser avec Antinoüs et celui-ci lui faisant la leçon sur les mérites de cet élégant exercice. Le second a pour titre : *Connais-toi toi-même; sur l'âme de l'homme et son immortalité* (Nosce te ipsum : on the soul of man, etc.; 1599, 1602, 1608, 1619, 1622), en stances de quatre vers à rimes croisées. Suivant Hallam, « peut-être aucune langue ne pouvait offrir un poëme aussi étendu et d'une pensée aussi condensée. » Les *Œuvres poétiques* de Davies ont été recueillies (Londres, 1773, in-8).

Cf. Hallam : *Introd. to the lit. of Europe*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

**DAVIES** (John), littérateur anglais, né à Londres en 1679, mort en 1732. Recteur du collége de la Reine à Cambridge et chanoine d'Ely, il portait de la sagacité et une certaine hardiesse dans l'érudition. On lui doit de savantes éditions annotées des *Œuvres philosophiques* de Cicéron (1709-1728), des *Commentaires* de César (1706, 1727, in-4), et des *Dissertations* de Maxime de Tyr (1703, in-8).

Cf. Rose : *New biogr. dictionary*.

**DAVILA** (Enrico-Catarino), célèbre historien italien, né en 1576 près de Padoue, mort en 1631. Son père l'amena très-jeune en France et le fit ad-

mettre, comme page, auprès de Catherine de Médicis, sa marraine. Plus tard, il prit du service dans les armées de la France et assista sous Henri IV aux siéges d'Honfleur et d'Amiens. Il revint à Padoue après la paix de Vervins, et combattit pour Venise à Candie et en Dalmatie. Il employa ses loisirs à écrire l'*Histoire des guerres civiles de France de* 1559 *à* 1598 (Venise, 1630) : cet ouvrage, relatif à des faits que l'auteur avait vus de près, pour lequel il avait réuni de nombreux matériaux, est composé avec ordre et d'un style simple et rapide; mais il est déparé par des erreurs de géographie et de noms propres. La partialité excusable de l'historien envers sa bienfaitrice ne l'empêcha pas de flétrir la Saint-Barthélemy. L'*Histoire* de Davila, aussitôt traduite en français par Baudoin (1642, 2 vol. in-fol.), fut pour la France le premier récit de ses guerres de religion. Depuis, Mallet et Grosley en ont donné une nouvelle traduction (1757, 3 vol. in-4). Les Italiens ont comparé Davila à Guicchardin pour l'habileté à conduire la marche du récit.

Cf. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18).

**DAVY** (sir Humphry), célèbre chimiste anglais, né en 1778, mort en 1829. Vers la fin d'une carrière illustrée par des travaux scientifiques, il chercha à se distraire par des travaux littéraires, et composa *Salmonia, ou Journées de pêche à la ligne* (Salmonia, or days of fly fishing; Londres, 1828, in-8), contenant des impressions et des souvenirs personnels, et *Consolations en voyage* ou les Derniers jours d'un philosophe (Consolations in travel, or, etc. Ibid., 1830, in-8), dialogues de Philalethes avec un catholique romain et un praticien anglais, lesquels ont mérité d'être appelés par Cuvier « l'ouvrage de Platon mourant ».

Cf. *Memoirs of the life of sir Humphry Davy*, publiés par son frère John Davy ; — Cuvier : *Eloge de sir Humphry Davy*.

**DAWES** (Richard), critique anglais, né en 1708, mort en 1766. Il fut directeur de l'école grammaticale de Newcastle et administrateur de l'hôpital de Sainte-Marie. Son principal ouvrage, *Miscellanea critica* (1745), traitant des questions d'érudition grecque, a été plusieurs fois réimprimé (Oxford, 1781; Leipzig, 1804).

**DAZINCOURT** (Joseph-Jean-Baptiste ALBOUIS, dit), ou D'AZINCOURT, comédien français, né à Marseille le 11 décembre 1747, mort le 29 mars 1809. Il débuta à Bruxelles, où il prit son surnom, et où son succès dans le rôle de Crispin inaugura la réputation qu'il se fit dans l'emploi des valets. Il fut admis comme sociétaire au Théâtre-Français en 1778. Il avait des relations et des protections dans la haute société et fut choisi pour donner des leçons de comédie à la reine Marie-Antoinette, qui le fit directeur de son petit théâtre de Trianon. Ce fut lui qui créa le rôle de Figaro. Après la Révolution, pendant laquelle il fut incarcéré, il contribua beaucoup à la réorganisation du Théâtre-Français. Sous l'Empire il fut professeur au Conservatoire et eut la direction des spectacles de la cour. On a publié, un an après sa mort, des *Mémoires d'Azincourt* (1810, in-8), à la rédaction desquels il n'avait eu aucune part.

Cf. Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français* (1810, 2 vol. in-8).

**DÉBAT, DISPUTE**, genre poétique emprunté par les trouvères aux *tensons* des troubadours. C'était le plus souvent une discussion sur un point de législation amoureuse. Les trouvères aimaient aussi à mettre en présence et en conflit des êtres inanimés ou des êtres abstraits. Les plus connues des compositions de ce dernier genre sont : *la Dispute de la synagogue et de la sainte Eglise*, publiée par Ach. Jubinal (*Mystères du* XV*e siècle*, t. II); *la Dispute du juif et du chrétien* (en manuscrit à la Bibliothèque nationale); *Marguerite convertie* (*Nouveau recueil de Fabliaux*, d'Ach. Jubinal, t. I); *la Bataille de l'enfer et du paradis* (Collection Mouchet, t. XLVI); *Mariage des sept arts et des sept vertus* (man. à la Bibl. de Reims); un autre *Mariage des sept arts* (*Nouveau recueil de Fabliaux*, d'Ach. Jubinal); *la Bataille des sept arts* (même recueil); *la Bataille des vins* (*Fabliaux* de Méon, t. I); *la Dispute du vin et de l'eau* (*Nouveau recueil de Fabliaux* d'Ach. Jubinal) ; *la Bataille de Carême et de Charnage* (*Fabliaux* de Méon), etc.

Cf. Littré : *Notices, dans l'Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**DÉBATS (JOURNAL DES)**. Ce journal qui, sous divers noms et au milieu de nos changements de gouvernements, a été longtemps le premier des organes périodiques de la politique et de la littérature, remonte au mois d'août 1789. Il fut créé, sous le titre de *Journal des débats et décrets*, par Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, pour rendre compte des discussions de cette assemblée, et il le fit souvent d'une façon plus exacte et plus complète que le *Moniteur* lui-même. Au mois de prairial an V, il modifia son titre et s'appela *Journal des débats et lois du Corps législatif*. Pendant cette période, restreint volontairement au rôle de sténographe, il échappa aux dangers de la tourmente révolutionnaire, qui emporta tant de journaux. Les frères Bertin, qui devaient lui donner une si grande importance, en devinrent acquéreurs en 1799. Sous la direction de Bertin aîné, le *Journal des débats et lois du pouvoir législatif et des actes des gouvernements*, ou plus simplement le *Journal des débats*, subit une complète transformation. Il agrandit son format, et, par une innovation qui fit fortune, il eut un feuilleton. Toutefois pendant quelque temps il y eut deux éditions, l'une in-folio, avec le feuilleton, l'autre in-quarto, à laquelle le feuilleton manquait. Il s'ouvrit aussi aux annonces. Sous le titre de *Variétés*, des articles de fond, écrits avec un grand soin, traitèrent magistralement des questions d'histoire et de politique. Tandis que Bertin aîné représentait, dans le journal, l'opinion royaliste et s'attirait les persécutions du gouvernement du premier consul, Bertin de Vaux, son frère, lui créait des appuis, par son esprit conciliant et ses relations dans le monde de la politique, de la littérature et des arts.

Le *Journal des Débats* était devenu à la fois une fortune et une influence, lorsque en 1805 Napoléon le confisqua purement et simplement, par ce motif, entre autres, « que les produits des journaux ou feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite par le pouvoir. » L'empereur, après avoir expulsé les Bertin de chez eux, garda toute leur organisation et leurs principaux rédacteurs. Le plus grand changement fut celui du titre qui, à partir du 27 messidor an XIII (16 juillet 1805), fut *Journal de l'Empire*. Il en devint lui-même l'un des écrivains et en rédigea souvent le *Premier-Paris;* il en surveillait ou en inspirait la composition dans tous ses détails. Les *Débats* furent alors l'expression la plus complète de la pensée impériale, en politique, en littérature, dans les questions philosophiques et religieuses. Le célèbre critique Geoffroy, poussant l'adulation aux dernières limites, s'attirait, ainsi qu'à son journal, les épigrammes les plus sanglantes. Les autres collaborateurs à cette époque furent Dussault, De Feletz, Hoffmann, sans compter ses directeurs politiques, Fiévée et Etienne. Lors de la première Restauration, Bertin aîné rentra en possession de son journal, qui reprit, le 1er avril 1814, le titre de *Journal des débats*

*politiques et littéraires*, qu'il a gardé depuis. Toutefois, pendant les Cent-Jours, il revint momentanément au titre officiel de *Journal de l'Empire*.

Le désastre de Waterloo rendit au *Journal des Débats* la faculté de servir la royauté dite légitime, et il se remplit d'attaques et d'insultes contre l'usurpateur tombé sans retour. Il se jeta ensuite avec ardeur dans les luttes politiques, eut pour rédacteurs, à côté d'un certain nombre des anciens collaborateurs de Napoléon, Chateaubriand, Salvandy, Nodier, MM. de Sacy, Saint-Marc Girardin, etc. Quoique très-hostile, en général, aux libéraux, il combattit parfois très-vivement plusieurs des derniers ministères de Charles X, et il eut à propos d'un article mémorable terminé par ces mots (10 août 1829) : « Malheureuse France ! malheureux roi ! » un procès qui fut tout un événement.

Sous le règne de Louis-Philippe, le *Journal des Débats* fut presque constamment le défenseur officiel de la politique ministérielle. Il soutint surtout avec persévérance le dernier cabinet de la monarchie. La révolution de Février lui enleva de son importance politique, sans toutefois le faire déchoir de la considération acquise par la réputation et le talent de ses rédacteurs. Regardé comme le premier organe de l'opinion et des intérêts orléanistes, il montra pour la République et pour l'Empire une hostilité modérée dans la forme, et souvent d'autant plus désagréable. Après le coup d'Etat, le gouvernement témoigna plus d'une fois tout le déplaisir que lui causait le journal par ses épigrammes, ses allusions ou ses réticences. Depuis les événements de 1870, il a représenté, par les hésitations de sa politique, les incertitudes de l'opinion et l'équilibre instable des partis dans le pays et dans l'Assemblée ; puis vers la fin de la présidence de M. Thiers (mai 1873), il s'est rallié, non sans tiraillements et sans quelques protestations, à la cause de la république conservatrice.

Les principaux rédacteurs du *Journal des Débats* sous les derniers régimes, à côté de ceux que nous avons déjà cités, ont été MM. Jules Janin, Cuvillier-Fleury, Michel Chevalier, Barrière, John Lemoinne, Bersot, Hipp. Rigault, Renan, Deschanel, Philarète Chasles, etc.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse* (1859-1861), et *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (1866, gr. in-8) ; — Villemain : *Souvenirs contemporains* (M. de Feletz), t. I ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* (articles *Feletz, Geoffroy*, etc.), t. I ; — A. Sirven : *Journaux et journalistes* (1865, in-18).

**DE BELLOY** (Pierre). — Voyez BELLOY (P. DE).

**DE BELLOY** (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit), poëte tragique français, né le 17 novembre 1727 à Saint-Flour, mort le 5 mars 1775. Il était destiné au barreau, mais, entraîné par le goût du théâtre, il se fit acteur sous le nom de De Belloy et alla jouer la comédie en Russie. De retour à Paris en 1758, il aborda le Théâtre-Français comme auteur. Son premier ouvrage, *Titus*, tragédie imitée de Métastase, tomba dès la première représentation, ce qui fit dire à un plaisant :

Titus perdit un jour ; un jour perdit Titus.

La tragédie de *Zelmire* (1760), imitée aussi de Métastase, obtint quelque succès, surtout par le jeu de Mlle Clairon En 1765, De Belloy donna *le Siége de Calais*, l'œuvre qui a fait vivre son nom. Cette tragédie, qui met en scène la légende historique relative au dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, fut d'abord assez froidement accueillie par le public ; mais, jouée quelques jours après à Versailles, elle y excita une vive sensation. A ce moment où la France était humiliée à l'extérieur par des revers, au dedans par des hontes, ce fut un événement qu'un spectacle où l'honneur du nom français était exalté à chaque vers, où l'amour des sujets pour un roi malheureux était porté jusqu'à l'ivresse, où les Français vaincus recevaient les hommages de l'admiration des vainqueurs. Louis XV et ses courtisans proclamèrent la gloire du poëte citoyen. Ce ne fut plus une affaire de goût, mais une affaire d'Etat. On traitait de mauvais Français ceux qui n'étaient pas enthousiastes. Le duc d'Ayen eut seul le courage de répondre au roi lui-même : « Je voudrais que le style de la pièce fut aussi bon français que moi. » On donna à Paris des représentations gratuites de la tragédie nationale ; on en donna dans les villes de province aux soldats. La ville de Calais envoya à l'auteur des lettres de citoyen. Une gravure, exposée au salon de 1767, représenta l'*Apothéose de De Belloy*. Le *Siége de Calais* ne fut réellement jugé qu'au bout de plusieurs années. Il resta à l'auteur le mérite d'avoir le premier mis sur la scène un sujet national, d'avoir fondé l'intérêt de son œuvre sur de simples citoyens qui se dévouent pour leur patrie, et de leur avoir donné un caractère d'héroïsme qui soutient la tragédie à un degré aussi élevé que l'héroïsme des rois et des grands. Malheureusement, comme le remarqua La Harpe, le ton déclamatoire domine et les mauvais vers abondent, blessant à la fois l'oreille et le goût. Ajoutons qu'en puisant son sujet dans l'histoire de France, De Belloy n'a exprimé en rien la physionomie des siècles et des personnages qu'il a voulu peindre. Il en fut de même dans deux autres de ses ouvrages : *Gaston et Bayard* (1771), qui réussit grâce aux noms fameux des deux héros, et à quelques traits d'élévation et de force ; *Gabrielle de Vergy* (1777), où il mit en scène l'horrible dénoûment de l'histoire de *la Dame de Fayel*, et où il essaya sans succès de traiter les passions. *Pierre le Cruel*, dont le sujet appartient à l'histoire d'Espagne, et qui fut représenté en 1772, est l'une des plus mauvaises des six pièces de l'auteur. Les *Œuvres* de De Belloy (Paris, 1779, 1787, 6 vol. in-8), outre ses tragédies, comprennent des *Fragments historiques*, des *Poésies fugitives*, des *Observations sur la langue et la poésie françaises*. On a publié les *Œuvres choisies* de De Belloy (Paris, 1811, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — *Vie de M. de Belloy*, par Un homme de lettres, en tête de l'édit. des *Œuvres complètes ;* — Auger : *Notice sur De Belloy*, en tête des *Œuvres choisies*.

**DÉBONNAIRE** (Louis), prêtre oratorien, né à la fin du XVIIe siècle à Ramer-Capt-sur-Aube, mort à Paris en 1752. Mêlé aux querelles relatives au jansénisme, il a montré dans d'assez nombreux écrits de l'imagination et du savoir. Nous citerons : *Parallèle de la morale des Jésuites et de celle des payens* (Troyes, 1726, in-8) ; *Traités historiques et polémiques de la fin du monde*, etc. (1737, in-8), attribués aussi à l'abbé E. Mignot ; *Les leçons de la sagesse* (1737, 3 vol. in-12) ; *l'Esprit des lois quintessencié* (1744, 2 vol. in-12), critique, moitié sérieuse, moitié plaisante, du livre de Montesquieu ; *la Règle des devoirs* (1758, 4 vol. in-12).

Cf. Grosley : *les Troyens illustres ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**DEBRAUX** (Paul-Emile), chansonnier français, né en 1796 à Ancerville (Meuse), mort le 12 février 1831 à Paris. Sans place, sans protection, il vécut dans la misère, mais jamais son heureuse gaieté ne l'abandonna, ni quand il grelottait sous le froid, ni quand il expiait en prison ses couplets contre le pouvoir. Béranger nous le montre chantant dès sa jeunesse et jusqu'à la mort qui l'enleva à trente-cinq ans.

Le pauvre Emile a passé comme une ombre,
Ombre joyeuse et chère aux bons vivants.
Ses gais refrains vous égalent en nombre,
Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.

Poëte facile, plein de verve et de chaleur, il manquait de correction et de délicatesse : on l'ap

pelait « le Béranger de la canaille », mais toutes les chaumières, tous les ateliers ont répété ses couplets patriotiques et ses chansons à boire. Plusieurs de ses chansons sont restées dans la mémoire : *la Colonne, le Mont Saint-Jean, Soldat, t'en souviens-tu? Fanfan la Tulipe, la Veuve du soldat, Marengo.* Les *Chansons complètes de P.-Emile Debraux* ont été publiées par Béranger (Paris, 1833, 3 vol. in-32).

Cf. *Notice*, en tête des *Chansons complètes*.

**DE BROSSES** (le président Charles), écrivain et érudit français, né le 17 juin 1709 à Dijon, mort le 17 mars 1777. Ami de Buffon dès le collège, et de Lacurne de Sainte-Palaye, avec qui il visita l'Italie, il occupa de travaux littéraires et érudits les loisirs que lui laissèrent ses fonctions de magistrat. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1778. Ses tentatives pour se faire élire membre de l'Académie française furent infructueuses, grâce à l'influence hostile de Voltaire. Ses ouvrages sont les suivants : *Lettres sur l'état actuel de la ville d'Herculanum* (Dijon, 1750, in-8); *Histoire des navigations aux terres australes* (1756, 2 vol. in-4); *Dissertation sur le culte des dieux fétiches* (1760, in-12); *Traité de la formation mécanique des langues* (1765, 2 vol. in-12); *Histoire du septième siècle de la république romaine* (1777, 3 vol. in-4). Ce dernier ouvrage est une fort curieuse reconstitution d'une époque historique, au moyen de fragments de Salluste, dont de Brosses a comblé les lacunes avec beaucoup de sagacité. Il revint pendant trente années à ce travail avant de le publier, et quand il alla voyager en Italie (1739), ce fut pour y rechercher un livre perdu de Salluste. Ce projet d'érudit aboutit à une charmante correspondance de voyageur, où le don de conter et de peindre s'unit aux fines observations, à l'esprit de conversation et de société. Aujourd'hui, le magistrat, l'antiquaire, le géographe, le philologue sont éclipsés, chez de Brosses, par l'auteur des *Lettres écrites d'Italie*, lettres « griffonnées, comme il le dit, sur une table d'auberge, en robe de chambre et en bonnet », et dont le sujet s'annonce ainsi : « Routes, situations, villes, églises, tableaux, petites aventures, détails inutiles, gîtes, repas, faits nullement intéressants, vous aurez tout. » Mais tous ces « détails inutiles » sont devenus très-précieux par l'effet de la perspective historique. Le président n'écrivit pas ses lettres d'Italie en vue de l'impression; mais il autorisa ses amis à en faire des copies. La famille chercha ensuite, à cause de quelques passages scabreux, à les tenir dans le mystère et le demi-jour de la confidence. Publiées pour la première fois, sous le titre de *Lettres historiques et critiques écrites d'Italie* (an VIII, 3 vol. in-8), d'après une copie fort mauvaise qui était tombée entre les mains de Séryeis, elles furent rééditées par M. Colomb, d'après le texte authentique, sous ce titre un peu prétentieux : *l'Italie il y a cent ans* (Paris, 1836, 2 vol. in-8). M. H. Babou en a donné une nouvelle édition, et a repris le titre sous lequel on les connut d'abord dans le monde : *Lettres familières écrites d'Italie* (Paris, 1858, in-18).

Cf. Foisset : *le Président De Brosses*, histoire des lettres et des parlements au XVIII[e] siècle (1842, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII[e] siècle*.

**DE BRY** (Théodore), ou **DE BRIE**, graveur et éditeur hollandais, né à Liége en 1528, mort à Francfort-sur-le-Mein en 1598. Il s'était fait un nom par son talent comme graveur, lorsqu'il établit à Francfort une imprimerie et une librairie d'où sortirent de grandes publications avec planches et estampes. Il fut aidé par ses fils, Jean-Théodore et Jean-Israël, tous deux habiles graveurs. Le nom des De Bry est resté attaché à une immense collection de voyages dite des *Grands* et *Petits voyages*, publiée simultanément en latin et en allemand; elle a reçu le titre général de *Collectiones peregrinationum in Indiam orientalem et Indiam occidentalem, XXV partibus comprehensæ* (Francfort-sur-le-Mein, 1590-1634, 25 part. in-folio). On cite en outre : *Icones quinquaginta virorum illustrium* (Ibid., 1669, in-4), qui forma plus tard le tome I de la *Bibliotheca chalcographica* de Robert Boissard ; *Stamm und Wappen-Büchlein* (Ibid., 1592, 1627), etc.

Cf. J.-C. Brunet : *Manuel du libraire*, art. BRY (56 colonnes) ; — Nagler : *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

**DEBURE** (Guillaume-François), bibliographe français, né en 1731 à Paris, mort en 1782. Exerçant, comme son père, la profession de libraire, il donna l'un des premiers répertoires raisonnés de bibliographie, intitulé : *Bibliothèque instructive, ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers* (1763-1768, 7 vol. in-8), et encore utile à consulter sur bien des points. Il fit aussi pour la vente de riches bibliothèques des *Catalogues* recherchés. — Son cousin, Guillaume DEBURE, né en 1734, mort en 1820, libraire de l'Académie des inscriptions et de la Bibliothèque royale, a donné, entre autres catalogues importants, le *Catalogue des livres du duc de La Vallière* (1783, 3 vol. in-8).

DÉCADE PHILOSOPHIQUE. — Voyez REVUE.

DÉCAMERON (LE), ouvrage de Boccace (voy. ce nom).

**DECEMBRIO** (Pier-Candido), poëte et philologue italien, né à Pavie en 1399, mort en 1477. Il devint président de la République de Milan. Le nombre de ses ouvrages s'élève à 127. Le plus important est une traduction latine d'Appien, contenant les *Illyriques* dont le texte grec est perdu. On a aussi de lui des discours, des traités de philosophie et de morale, les *Vies* de Philippe-Marie Visconti et de François Sforza.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VI.

DECIMA. — Voyez ESPAGNOLE (Versification).

**DECKER** (Jeremias DE), ou DEKKER, poëte hollandais, né à Dortrecht en 1610, mort à Amsterdam en 1666. Malgré son goût et son talent précoce pour la poésie, il dut entrer dans le commerce et dirigea la maison paternelle, sans cesser de faire des vers. Son œuvre la plus originale est un *Eloge de l'avarice* (Lof der Geldzucht). On cite ensuite une paraphrase des *Lamentations* de Jérémie, un poëme sur *la Passion*, des imitations d'Horace, de Juvénal, de Perse, un grand nombre d'épigrammes estimées, etc. Ses *Poésies* (Amsterdam, 1656) ont été réimprimées par Brouerius van Nideck (Ibid., 1726, 2 vol. in-4), par Geijsbeek (Ibid., 1827, 2 vol.), etc.

Cf. Brouerius : *Notices*, en tête de son édition.

DÉCLAMATION. Ce mot, qui se prend en bonne et mauvaise part, désigne l'art de faire valoir l'idée exprimée par la voix, le geste et le jeu de la physionomie, puis l'emploi de phrases pompeuses et vides, l'étalage d'une éloquence boursouflée, ce qu'on a appelé le style déclamatoire. L'art de la déclamation a des principes communs à l'éloquence de la tribune, du barreau et de la chaire, et des règles particulières pour le théâtre.

I. *Déclamation oratoire et anciennes déclamations de rhétorique.* — La déclamation oratoire exige la connaissance des ressources de la voix, dont l'orateur doit savoir régler le ton suivant le sens des paroles et l'effet qu'elles sont destinées à produire; le geste doit être le commentaire de la pensée, du sentiment, avec lesquels le visage doit se mettre lui-même en harmonie. Suivant les anciens, l'action, cette coopération du corps tout entier à l'œuvre de la parole, est la partie essentielle de l'art de l'orateur, et Cicéron souscrivait aux oracles de Démosthène sur ce point. « Sans l'action, disait-il, le meilleur orateur n'obtiendra aucun succès ;

par elle un médiocre l'emporte sur les plus habiles. » Les intonations de la voix, comme le geste et le jeu de la physionomie, étaient soigneusement étudiés chez les Romains, à qui les Grecs servaient de modèles. La préoccupation de la forme et de la beauté extérieure et la disposition de la tribune où l'orateur apparaissait tout entier, les portaient à donner le premier rang, dans leurs traités, à l'attitude du corps, du regard, à la main, au pied qui pouvaient avoir leur éloquence muette, soumise, dans les plus minutieux détails, à des règles déterminées (voy. Action). L'élocution leur semblait chose plus facile à posséder. Néanmoins ils ne négligeaient rien de ce qui pouvait augmenter les effets d'un discours où toutes les nuances sont rendues avec naturel, goût et mesure. La variété des inflexions, alors même qu'elle ne s'adresse qu'à l'oreille, ajoute encore à la puissance de la déclamation en tenant l'auditoire attentif, et comme sous le charme de la parole harmonieuse qui descend sur lui. Mais ici, comme pour l'action en général, une règle domine toutes les autres, c'est celle de l'imitation savante de la nature. Il doit y avoir un accord constant entre l'âme et la voix, une proportion parfaite entre les sentiments, les passions et les intonations qui les traduisent. Il faut dire de l'organe même de l'orateur ou de l'acteur ce qu'Horace dit avec une si merveilleuse justesse du langage des divers personnages dramatiques (*Ad Pisones,* v. 105 et suiv.) :

Tristia mæstum
Vultum verba decent, iratum plena minarum,
Ludentem lasciva, severum seria dictu.
Format enim natura prius nos intus ad omnem
Fortunarum habitum : juvat aut impellit ad iram,
Aut ad humum mœrore gravi deducit et angit ;
Post effert animi motus interprete lingua.

Un principe général cher aux anciens, c'était que, sans la parfaite entente du sujet traité, sans le savoir, qui seul donne l'autorité, sans la conscience de la dignité de la mission remplie, l'orateur ne peut se soutenir, quelle que soit son habileté comme déclamateur. « Entendez l'orateur parler au barreau, à la tribune, au sénat, dit Cicéron ; lors même qu'il ne fait pas usage des connaissances qu'il peut avoir acquises, vous distinguerez bientôt si c'est un déclamateur qui ne sait rien au delà de sa rhétorique, ou si c'est un esprit éclairé qui s'est formé à l'éloquence par les études les plus élevées. »

L'étude de la déclamation avait été cependant portée si loin chez les Romains, grâce à l'enseignement des rhéteurs et des grammairiens, que les jeunes gens devenaient de bonne heure aptes à discourir amplement sur tout, sans pour cela posséder de l'orateur autre chose que l'action extérieure. L'art de la déclamation se joignait, pour atteindre ce but, à celui de l'improvisation, et lui empruntait tous les moyens de faire illusion aux auditeurs. C'était la déclamation des sophistes, discréditée par Socrate et par Démétrius de Phalère, remise depuis en vogue, qu'on enseignait à Rome, et ce fut par leurs exercices que Cicéron lui-même se forma, dans sa jeunesse, à l'éloquence. La pratique de la déclamation, fort utile pour habituer de jeunes esprits à saisir l'objet d'un discours et à en disposer rapidement les diverses parties, pouvait, élevée à l'état d'enseignement suivi, fortifier l'éloquence naturelle. « Elle était, dit Quintilien, comme une nourriture succulente qui donnait de l'embonpoint et de l'éclat à l'éloquence, la rafraîchissait et renouvelait sa séve épuisée par la sécheresse des débats judiciaires. »

La déclamation, telle que l'entendaient les rhéteurs latins, comprenait deux sortes d'amplifications, les unes appelées *suasoriæ*, développant un aphorisme de morale, une question d'histoire ou de politique; les autres dites *controversiæ*, appartenant au genre judiciaire. Elles se distinguaient en *tractatæ*, lorsque le plan était fourni à l'élève, et en *coloratæ*, lorsque le sujet seul leur était indiqué. Il fut fait un tel abus de cet enseignement que, dès le temps des premiers empereurs, devenue un vain jeu, la déclamation jeta la défaveur sur l'éloquence véritable, digne et utile. Les instruments de musique, les flûtes surtout, ajoutèrent aux attraits de l'action oratoire. Les imaginations surexcitées subirent les entraînements les plus dangereux, au détriment de la raison et du goût. Quintilien, Martial et Pétrone sont d'accord sur les caractères de cette décadence de l'art oratoire. Nous avons, de Sénèque le père, un recueil de *Déclamations* qui donnent une idée du genre.

Lors de la renaissance des lettres anciennes en Europe, l'engouement pour les exercices de la déclamation et les triomphes relativement faciles qu'ils comportent, retarda les progrès de la culture intellectuelle. Les disputes qui obscurcissent tout à plaisir, tinrent la place des discussions qui éclairent, et les mots se substituèrent aux idées. Depuis ce temps les amplifications ont remplacé dans l'enseignement les déclamations de l'école (voy. Amplifications).

II. *Déclamation théâtrale.* — La déclamation théâtrale n'exige pas moins d'études que l'ancienne déclamation oratoire. Elle requiert aussi plus d'aptitudes naturelles. Dans la substitution de l'acteur au personnage historique, ou d'invention, qu'il représente, il y a un effort à accomplir qui ne permet pas de rester aisément dans le naturel que l'art exige. Cette nécessité du naturel est elle-même un péril, car l'acteur tomberait à tout moment dans des situations outrées à la scène, s'il s'y abandonnait. Roscius considérait comme le point capital de la déclamation théâtrale de demeurer décent, au milieu de la joie, de la colère ou du désespoir. L'acteur par l'étude de son rôle s'exerce à donner à toutes ses paroles une vérité, une justesse d'intonation qui ajoutent encore au sens qu'elles présentent et produisent l'illusion aux yeux des spectateurs.

La déclamation théâtrale se considère à plusieurs points de vue, suivant que l'œuvre représentée est tragique ou comique, ou qu'elle est écrite en vers ou en prose. Il y a, pour le vers surtout, une nuance de ton particulière à la scène, et qui, sans être le langage parlé, n'est pas non plus la déclamation entendue dans son acception défavorable, cette déclamation prosodique qui a longtemps dominé au Théâtre-Français. L'acteur ne saurait adopter tout à fait le parler naturel, sans effacer dans une composition en vers une partie du travail du poëte. Le caractère idéal de la tragédie ne peut pas ne pas se faire sentir dans le langage, et le ton du tragédien se rapproche, suivant l'intention marquée par l'auteur de l'œuvre, tantôt de la déclamation lyrique, tantôt de la narration épique. Dans le genre comique, la récitation parlée est plus admissible et plus généralement suivie, sauf toujours pour le vers qui, ayant sa raison d'être, exige que l'acteur lui maintienne, et pourtant sans affectation, d'une manière sensible, son mètre et son harmonie. Le plus ou moins d'expression ou de chaleur dans le débit constitue le familier, le convenable, l'emphase ; le jugement, non moins que le sentiment, guide l'acteur dans les nuances de ton. Une prononciation nette et une connaissance exacte de la prosodie sont indispensables pour arriver à une parfaite diction au théâtre.

La déclamation théâtrale des anciens était notée et accompagnée d'instruments. Elle pouvait être aisément figurée à l'aide du grand nombre de caractères qui servaient à écrire la musique : Burette en a compté jusqu'à 1620. Mais on ne sait pas si

cette notation se bornait aux chœurs, ou si le dialogue lui-même en était affecté. Ce qu'il y a de certain, c'est que, la tragédie primitive n'étant qu'une sorte de chœur, la déclamation tragique fut d'abord un chant Quant à l'action, elle ne pouvait, sur le théâtre antique, s'aider de l'expression du visage, à cause de l'usage du masque. Au XVII^e siècle, la mode, à laquelle ne se dérobe pas l'art du comédien, avait introduit dans notre théâtre un débit emphatique et monotone que critiqua Molière, et que l'acteur Baron, guidé par les conseils de ce dernier, réforma avec succès. M^lle Lecouvreur, Le Kain, Molé, Bréville, Fleury, Talma, M^lle Mars et M^lle Rachel ont achevé de substituer la vérité au convenu dans la déclamation théâtrale.

Cf. Duclos : *Mémoire sur l'art de noter la déclamation chez les Romains*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XXI ; — Racine : *De la déclamation théâtrale des anciens*, dans le même recueil, t. XXI ; — Diderot : *Paradoxe sur le comédien* ; — Talma : *Mémoires* ; — Samson : *Art théâtral* ; — Chassang : *De Corrupta post Ciceronem a declamatoribus eloquentia*, thèse (Paris, 1852, in-8) ; — Tivier : *De Arte declamandi et de romanis declamatoribus*, thèse (Ibid., 1868, in-8).

**DÉCLAMATION THÉATRALE (LA)**, poëme de Cl. J. Dorat (voy. ce nom).

**DÉCLAMATIONS**, exercices d'improvisation oratoire, inventés par les rhéteurs qui enseignaient à Rome la déclamation (voy. DÉCLAMATION).

**DECOMBEROUSSE** (François-Isaac-Hyacinthe, et Alexis-Barbe-Benoît), auteurs dramatiques français, nés à Vienne (Isère), le premier le 3 juillet 1786, le second le 13 janvier 1793, morts le premier le 21 mai 1856, le second en décembre 1862. Ces deux frères ont fait jouer avec divers collaborateurs un certain nombre de pièces qui eurent de la vogue. On cite du second : *Frétillon*, vaudeville (1834) ; *l'Espion du mari*, comédie (1832), etc. On a publié *le Théâtre d'Alexis Decomberousse* (1864, 3 vol. gr. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, 3^e et 4^e édit.].

Cf. J. Janin : *Notice*, en tête du *Théâtre*.

**DÉCORS ET MACHINES**. Ces mots désignent une partie des moyens employés au théâtre pour produire, aux yeux des spectateurs, l'illusion qui ajoute à l'intérêt des œuvres dramatiques.

I. *Décoration théâtrale chez les anciens*. — Chez les Grecs, la décoration de la scène était simple. Les constructions formant la scène en faisaient partie. Le théâtre n'ayant point de toiture représentait toujours un lieu découvert. Pour chacun des trois genres de pièces, tragiques, comiques et satyriques, il y avait cinq entrées, trois de face et deux sur les côtés. L'entrée du milieu était celle du principal acteur, sur la scène tragique. C'était ordinairement la porte d'un palais; on l'appelait *porte royale* (*aula regia*). Celles qui étaient à droite et à gauche, plus petites, recevaient le nom d'*hospitalia*, parce qu'elles servaient aux hôtes ou étrangers. C'est aussi par ces portes que faisaient leurs entrées les acteurs chargés des seconds rôles. Il y avait encore des portes latérales: l'une était pour ceux qui arrivaient de la campagne, et l'autre pour ceux qui venaient du port ou de la place publique. On retrouvait à peu près les mêmes dispositions sur la scène comique. Le bâtiment le plus considérable était au fond. Celui qui s'élevait sur la gauche représentait le plus souvent une hôtellerie avec une écurie dans laquelle on voyait les bêtes de trait ou de somme; les portes étaient assez grandes pour servir à l'entrée des chars; on les appelait κλισιάδες. Quelquefois on changeait en boutique et en atelier l'hôtellerie et l'étable.

Il y avait encore des décorations mobiles : pour la tragédie, des portiques, des colonnades, un bois sacré, avec un temple au deuxième plan; pour la comédie, une place publique, des rues, etc.; pour le drame satyrique, des arbres, des grottes, des rochers. Des décorations de cette dernière sorte, les unes, que les Romains appelèrent plus tard *versatiles trigoni*, étaient des prismes triangulaires tournant sur un pivot et pouvant donner tour à tour trois images; les autres glissaient dans des rainures comme sur notre scène; on les nomma *ductiles*. On connaît les noms d'habiles décorateurs grecs : Agatarchus, qui selon Vitruve conçut, du temps d'Eschyle, l'idée même des décorations; Anaxagore et Démocrite, qui perfectionnèrent les premiers essais et publièrent des ouvrages sur les règles de la perspective; Apaturius d'Alabanda, Métrodore, etc.

La scène antique, construite dans sa plus grande partie sur un terre-plein, ne possédait point, comme la nôtre, des étages inférieurs, facilitant certaines opérations scéniques. Mais elle avait des grues, des contre-poids, des treuils, parfois semblables à ceux que nous employons, et l'on y opérait fréquemment des descentes et des ascensions : les comédies d'Aristophane en sont pleines, et il s'en produisait même dans les tragédies. La machine à laquelle on recourait le plus souvent était celle qui servait à faire voler. Les dieux, les héros étaient enlevés à travers des nuages. Ainsi l'on voyait Memnon transporté par l'Aurore, Orithye par Borée. Des machines plus compliquées servaient aux supplices de Tantale, de Sisyphe et d'Ixion. Il y avait encore, en fait de machines : le *pegma*, grande échelle assujettie à un échafaudage, au haut de laquelle était un siége et qui servait à faire voir ce qui se passait dans les maisons; *la tour d'observation*, qui avait un objet analogue; un *olympe*, qui dominait la scène; la *grue*, machine qui, tombant d'en haut, saisissait un personnage pour l'enlever; les *pensilia* ou cordes qui soutenaient en l'air les dieux; les *échelles de Caron*, qui servaient à faire monter sur la scène les ombres des morts, etc. Les Romains empruntèrent aux Grecs leurs décorations et leurs machines, comme ils avaient copié la forme de leur théâtre.

II. *Théâtres de l'Europe moderne. Moyen âge, Renaissance, temps modernes*. — On dit que la scène chinoise offre cette particularité de se passer de décorations. Ce moyen de venir en aide au poëte et aux acteurs en augmentant l'illusion est dédaigné en Chine. Les acteurs y suppléent en annonçant, dès le prologue, le lieu et les circonstances de l'action. Jamais nos théâtres d'Europe n'ont eu cette simplicité. Au moyen âge même, pour la représentation des mystères dramatiques, on établissait, dans les circonstances solennelles, sur de vastes échafauds, de véritables maisons de bois, toute une ville, s'il le fallait, avec ses fortifications. Dans les parties inférieures de la scène, on voyait les issues de l'enfer. Les démons en sortaient incessamment et, à l'occasion, il s'en échappait des flammes et les cris des damnés. Dans le haut de ces scènes, aux décorations massives, se trouvait le paradis tel que le concevait la foi naïve du temps. Avant d'engager l'action, les acteurs, en une sorte de prologue muet, prenaient place dans les différentes parties de la décoration scénique qui leur était plus particulièrement assignée, fournissant ainsi une explication utile pour l'intelligence du drame. On manque de reproductions graphiques qui puissent donner une idée exacte de l'art théâtral au moyen âge, en ce qui concerne les procédés habituels de la mise en scène.

Au XVI^e siècle, en Angleterre, où l'art dramatique rencontre sa plus glorieuse période, les salles de spectacles étaient misérables; la scène sans ornements et sans décors; les spectateurs du parterre se tenaient debout dans un espace découvert, exposés aux intempéries; « un drapeau déployé indiquait, dit M. Mézières dans ses *Contempo-*

*rains de Shakespeare*, que la représentation allait commencer; une tenture noire, qu'on jouait une tragédie; un écriteau, que le lieu de la scène changeait. Rien n'était plus barbare. Auteurs et acteurs manquaient des plus simples ressources matérielles. Mais le public leur en tenait lieu; ses applaudissements remplissaient les salles nues. Son enthousiasme transformait ces représentations mesquines en triomphes éclatants; à la place du secours du machiniste, il apportait aux poëtes dramatiques une force dix fois supérieure, celle de sa curiosité et de son ardente sympathie. »

Les Italiens de la Renaissance parvinrent à un grand développement de l'art des décorations scéniques. Au XVe siècle, Balthazar Perruzzi fut chez eux célèbre. Au siècle suivant, grâce à ses élèves, les arts du décorateur et du machiniste étaient assez formés pour qu'il fût possible de jouer des pièces à grand spectacle, comme celles du recueil de Flaminio Scala. Dans *la Princesse qui a perdu l'esprit*, par exemple, on voyait au second acte un navire attaqué par une barque; le navire sortait vainqueur du combat et entrait dans le port. Malgré ces progrès, un vieux système de décoration se maintenait, comme on le voit dans le théâtre construit à Vicence par Palladio. La scène était divisée en deux ou trois arcades, et sous chacune, à demeure, une véritable rue avec des maisons de bois, venant du dernier plan aboutir sur l'avant-scène, à une place publique. L'acteur qui débitait le prologue indiquait quelle ville le décor représentait, et les édifices devenaient tour à tour, selon les circonstances, palais ducal, prison, etc. Cependant, quand il le fallait, au moyen de quelques toiles peintes, on disposait la scène pour une action se produisant dans un intérieur, un jardin, une forêt, une caverne...

Les Italiens introduisirent en France, au XVIIe siècle, leurs moyens les plus ingénieux. Mazarin fit venir à Paris le machiniste Torelli, avec une troupe de comédiens, et en 1645 fut jouée, dans la salle du Petit-Bourbon, la *Finta pazza* de Strozzi, avec un certain luxe de décors, représentant le port de Scyros, le Pont-Neuf et sa statue d'Henri IV visibles dans le fond, une place publique avec l'Olympe pour ciel, le jardin de Lycomède avec seize portiques d'un grand caractère. Richelieu se contenta d'orner son théâtre d'un décor unique, mais très-élégant. C'était un parterre avec colonnades, statues et jets d'eau, fermé par une balustrade au delà de laquelle s'étendait la mer. Ce décor représentait le jardin du palais royal à Héraclée. Tour à tour le lever du soleil et de la lune variaient l'aspect du lieu. Quand on représenta, en 1651, la tragédie féerique d'*Andromède*, par Corneille, les merveilles de la mécanique s'allièrent à celles de la peinture. Le prologue avait lieu dans un bois limité par des montagnes, qui s'abaissaient peu à peu pour démasquer le décor du premier acte : une place entourée de palais. A l'horizon, une étoile brillait faiblement, puis grossissait, montrait Vénus assise au milieu, et la machine venait déposer la déesse sur le théâtre. Le dessin de ce décor est reproduit dans l'*Album* de l'édition des *Œuvres* de P. Corneille de la collection des grands écrivains (1868, pet. in-4). Au deuxième acte, Andromède était enlevée par les Vents, au milieu du jardin royal; puis la mer envahissait le jardin; une rive de hauts rochers succédait au palais et l'on voyait Andromède reparaître portée par les Vents, qui l'attachaient sur une hauteur, où Persée, monté sur un cheval ailé, venait la délivrer en ordonnant aux Vents de la ramener dans son palais. Le reste de la pièce n'accumulait pas moins d'effets de scène et de difficultés d'exécution. Les décors des *Noces de Thétis et Pélée*, ballet où figura Louis XIV, renfermaient aussi de nombreuses surprises et de magnifiques tableaux.

Nicolas Sabattini, dans son livre sur la *Manière de fabriquer les théâtres* (1638), donne une idée précise des ressources de son temps pour les représentations dramatiques. Les trappes, dites anglaises, existaient déjà; les acteurs surgissaient du sol, sortaient des murailles; on excellait à imiter les tempêtes, naufrages et embrasements, à faire apparaître et s'engloutir une montagne. On imitait la mer, au moyen d'une toile agitée, soit par des hommes, soit par un système de cylindres ondulés et tournants. On avait des navires tournant à droite et à gauche, venant droit sur le public, variant la direction de la sortie, obéissant à la tempête. On savait faire mouvoir tout ou partie du ciel, au moyen de vastes roues dentelées, varier les couleurs des objets et des personnes, apparaître des monstres vomissant l'eau par les narines; des fontaines jetaient, pendant tout un tableau, des cascades d'eau véritable. Il y avait de nombreux appareils pour faire descendre les personnages du ciel ou leur faire traverser l'espace, soit en passant d'une coulisse à une autre, soit en venant du fond vers la salle. Des machines avec armatures de fer combinaient les mouvements et les effets de perspective. Des chapelets de nuages cachaient le plus souvent les ressorts, mais parfois un mécanisme déposait, des frises sur la scène, d'un seul coup, un personnage sans qu'il fût entouré d'aucune nuée et de manière qu'en touchant le sol, il pût se mettre immédiatement à danser ou à jouer. On trouve encore dans Sabattini l'apothéose finale avec roues brillantes et concentriques tournant les unes dans les autres et en sens inverse, ainsi que la manière de faire apparaître les fantômes, de les faire grandir et décroître.

Les progrès de l'art du machiniste chez les Italiens peuvent se juger par les faits suivants : en 1697, on vit à Venise un éléphant formé de boucliers se mouvoir et laisser échapper de ses flancs une nuée de chevaliers. L'année suivante, à Rome, apparaissait sur la scène un fantôme de grandeur naturelle, qui grandissant tout à coup démesurément, donnait naissance à un palais; des soldats placés sur la scène se changeaient en arbres et leurs piques en fontaines jaillissantes. — Le marquis de Sourdéac, qui avait la passion des représentations à machines, dépensa beaucoup d'argent à la satisfaire. Il avait fait jouer, dans son château de Neubourg en Normandie, *la Toison d'or* de Corneille (1660), lorsqu'il s'associa à l'abbé Perrin pour l'exploitation de l'opéra en France. L'Académie de musique, une fois entre les mains habiles de Lulli, fit plus encore pour les progrès de la décoration. On compte, au XVIIIe siècle, parmi les plus habiles peintres en décors, Servandoni, Munich, Degotti. De notre temps, la peinture des décors laisse peu à désirer. Elle est devenue un art important et un puissant moyen d'illusion, grâce au talent de Cicéri, Cambon, Daguerre, Bouton, Gay, Diéterle, Thierry, Feuchères, Despléchin et autres. Plus près de nous, la science eut sa part dans les nouveaux effets de mise en scène qui tiennent en éveil la curiosité du public. Après les forces et les lois de la mécanique, la physique a prodigué tous ses secrets. L'électricité a fourni ses phénomènes, et son emploi, qui remonte à la première représentation du *Prophète*, est devenu presque banal, malgré la variété ingénieuse des applications. Les spectres obtenus par de simples effets d'optique ont occupé, pendant plus d'une année, les scènes de Londres et de Paris, qui luttent aujourd'hui d'effets de surprise et de magnificences décoratives : lutte moins honorable que celle des œuvres littéraires. Il est incontestable que les agents et les instruments scientifiques des

modernes doivent nous réserver encore bien des applications; mais on est étonné des effets que les anciens ont su produire avec des moyens d'action plus restreints.

Cf. Boullet : *Essai sur l'art de construire les théâtres, leurs machines et leurs mouvements* (Paris, 1801, in-4 avec 13 planches) ; — Genelli : *le Théâtre d'Athènes, son architecture, son mécanisme scénique* (Berlin, 1818, in-8, allem.) ; — J.-A. Borgnis : *Traité complet de mécanique appliquée aux arts : théâtre*, t. XIII (Paris, 1820, in-4) ; — Louis Paris : *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, ou la mise en scène du théâtre des Confrères de la Passion*, avec 32 pl. color. (Ibid., 1843, in-4) ; — *Revue contemporaine*, 15 mai 1868 : *Analyse du livre de Nic. Sabattini* ; — Lud. Celler : *les Décors, les costumes et la mise en scène au XVII° siècle* (Paris, 1868, in-18) ; — Ch. Garnier : *le Théâtre* (Ibid., 1871, in-8) ; — J. Moynet : *l'Envers du théâtre* (Ibid., 1873, in-18 avec grav.).

**DÉCRET DE GRATIEN.** — Voyez l'art. suivant.

**DÉCRÉTALES**, lettres des papes sur les questions de discipline ecclésiastique. Denys le Petit, moine grec du VI° siècle, en fit un premier recueil, intitulé : *Collectio decretorum Pontificum romanorum a Siricio ad Anastasium II*. Ce recueil fut adopté en France sous Charlemagne, en même temps que le livre de canons du même théologien. Il a été publié par Justeau (Paris, 1628, in-8). Vers le milieu du IX° siècle, une collection plus volumineuse de décrétales fut introduite en France, sous le nom supposé d'Isidore Mercator. On l'a attribuée, sans preuves suffisantes, à Benoît Levita, jurisconsulte allemand de la même époque. Elle contenait, outre des textes authentiques, beaucoup de décrétales apocryphes : la fausseté n'en fut établie qu'au XVI° siècle. On trouve cette collection complète dans le tome I des *Concilia generalia* de Merlin (Paris, 1523, in-fol.; 1535, in-8). Ces pièces fausses avaient été rédigées à l'aide de textes alors en crédit, notamment d'après les histoires ecclésiastiques de Cassiodore et de Rufin, les conciles, les Pères de l'église, et une loi qui joue un très-grand rôle jusqu'au X° siècle : *Lex romana Wisigothorum*.

Au commencement du XII° siècle, Gratien, religieux italien, donna un troisième recueil de Décrétales, appelé *Decretum*, et mêlé de pièces authentiques et de pièces fausses. Cet ouvrage, adopté par l'école de Bologne comme la base de l'enseignement de la jurisprudence canonique, devint classique dans toute l'Europe. Il comprend trois parties, divisées en *Distinctions* ou en *Questions*, et subdivisées en *Canons*. La première traite du droit et des personnes ecclésiastiques ; la seconde, de la juridiction et de la procédure ; la troisième, du culte et des sacrements. Le texte en fut habilement revisé par une commission que nomma le pape Pie IV et qui termina son travail en 1580. Le *Decretum*, imprimé d'abord à Strasbourg (1471, in-fol.), fut réimprimé un très-grand nombre de fois, notamment dans le *Corpus juris canonici* de Richter (Leipzig, 1833-1839, in-4). On a encore les Décrétales de Grégoire IX, en cinq livres, *Nova compilatio decretalium* (Mayence, 1473, in-fol.); celles de Boniface VIII, connues sous le titre de *la Sexte*, comme formant le sixième livre du recueil de Grégoire IX (Mayence, 1500, in-4); celles de Clément V ou *Clémentines* (voy. ce mot).

Cf. Centuriateurs de Magdebourg : *Historia ecclesiastica*, t. III et VI; — Phillips : *du Droit ecclésiastique dans ses sources* ; — Ferd. Walter : *Manuel de droit ecclésiastique*, traduit de l'allemand par de Rougemont ; — l'abbé André : *Cours alphabétique et méthodique de droit canon* (3° édit., 1859).

**DÉDICACE**, épître ou simple inscription placée par l'auteur en tête ou à la fin d'un livre, pour mettre son œuvre sous le patronage d'une personne illustre ou influente, ou pour témoigner de ses sentiments de gratitude ou d'amitié, ou enfin, à certaines époques, pour en tirer profit.

L'usage des dédicaces est fort ancien, comme on en peut juger par une épigramme de Martial (liv. III, 2). Lucrèce, Cicéron, Horace, Virgile, Stace, ont dédié quelques-uns de leurs ouvrages. Horace, entre autres, adressa à Mécène la première de ses odes, la première de ses épodes, la première de ses satires, la première enfin de ses épîtres :

Prima dicte mihi, summa dicende camena.

On a souvent abusé des divers avantages que la dédicace peut procurer. « Il y a tels ignorants, dit d'Aubigné, qui ayant quelque œuvre douteux à mettre au vent, cherchent pour la défense de leur écrit, les uns le roi, qui a tant de choses à défendre ; les autres quelque prince ; les autres y emploient des gouverneurs plus soigneux de rescriptions que de rimes, ou les financiers occupés à l'exercice de leur fidélité. »

Beaucoup de dédicaces n'ont été qu'un moyen de faire argent d'un livre, non-seulement employé par les parasites littéraires, mais aussi par de grands écrivains. Elles donnent à penser, avec Furetière, que le premier inventeur des dédicaces fut un mendiant. « Le plus souvent, a dit de son côté Voltaire, l'épître dédicatoire n'a été présentée que par la bassesse intéressée à la vanité dédaigneuse. » Doni dédia chacune des épîtres de sa *Libraria* à des personnes différentes et la collection entière à une autre ; un livre de quarante-cinq pages se trouve ainsi dédié à plus de vingt personnes. Politi, éditeur du *Martyrologium romanum*, suivant le même système, plaça en tête de chacun des trois cent soixante-cinq saints de cet ouvrage une épître dédicatoire. Galland, renchérissant encore sur ces moyens, put se permettre de faire mille et une dédicaces pour ses *Nuits* arabes. Un certain Rangouse, dont parle M^lle^ de Scudéri, forma un recueil de lettres sans pagination, et faisait placer par le relieur en tête du recueil la dédicace désignant les personnes à qui il présentait son livre. On trouve dans l'*Histoire de l'Église d'Angleterre*, de Fuller, douze titres qui furent chacun l'occasion d'une dédicace intéressée. Le chevalier Rochette de la Morlière poussa l'effronterie jusqu'à vanter les vertus et les talents de la Dubarry dans la dédicace de son livre intitulé : *le Royalisme*.

A la suite de ces écrivains avides, il faut bien se résoudre à citer quelques grands noms. Corneille a plus d'une fois porté jusqu'à l'hyperbole la louange des personnes dont il invoque le patronage. On a beaucoup blâmé son *Épître à M. de Montoron*, à qui il dédia *Cinna*, et qu'il compara expressément à Auguste. Cette dédicace lui valut, suivant quelques-uns, mille pistoles, et suivant les mieux informés deux cents. Louis XIII, effrayé de la générosité du financier, ne voulut accepter la dédicace de *Polyeucte*, suivant Tallemand, que sur l'assurance que le poëte, cette fois, se trouverait assez payé par l'honneur. Du reste, le nom de Montoron est célèbre dans l'histoire des dédicaces. Les épîtres et autres pièces louangeuses ne s'appelaient plus que des « panégyriques à la Montoron ». « Si vous ignorez ce que c'est que les panégyriques à la Montoron, dit Guéret dans *le Parnasse réformé*, vous n'avez qu'à le demander à M. Corneille. » Lorsque le célèbre traitant eut gaspillé son immense fortune, le beau temps de la dédicace fut passé, si l'on en croit Scarron :

Ce n'est que maroquin perdu
Que les livres que l'on dédie
Depuis que Montoron mendie ;
Montoron dont le quart d'écu
S'attrapait si bien à la glu
De l'ode ou de la comédie.

Dryden s'est distingué par une extrême maladresse dans l'adulation. C'était autrefois un moyen de ren-

trer dans les frais d'un livre, employé sans plus de scrupule que de nos jours les souscriptions sollicitées par un auteur auprès de ses amis, et l'usage fixa des prix aux dédicaces. Au XVIIe siècle ce prix variait, en Angleterre, entre vingt et quarante livres. Chez nous, le don d'une abbaye a été souvent un moyen aisé de payer les éloges. C'est ainsi que l'abbé Quillet fut honoré de celle de Doudeauville, pour la dédicace à Mazarin de son poëme latin sur l'art de faire de beaux enfants. — Un chapitre curieux dans l'histoire des dédicaces est celui des variantes qu'elles ont parfois subies sous l'influence des événements. Le docteur Castel fit imprimer une Bible, qu'il dédia à Olivier Cromwell. A la restauration des Stuarts, un petit nombre seulement d'exemplaires étant en circulation, le docteur ne trouva rien de mieux que de changer quelques malencontreux feuillets et de leur en substituer d'autres ; et les bibliophiles recherchent les exemplaires *républicains*, et dédaignent les exemplaires *loyaux*. Un livre dédié à Richelieu, avant sa mort, fut ensuite dédié à Jésus-Christ. La Géographie de Ptolémée, mise en vers par le Florentin Berlinghieri, fut dédiée d'abord au duc Frédéric d'Urbin, mort en 1482, puis au malheureux prince Djem. Souvent la disgrâce d'un protecteur pendant l'impression a eu le même effet que sa mort et produit un changement de dédicace.

On signale des dédicaces remarquables par leur originalité. Antonio Pérez dédia un livre au Pape, au Sacré collége, à Henri IV, et enfin *à tous*. Le *Martyre de saint George de Cappadoce* (1614) fut dédié « à tous les individus nobles, honorables et dignes, de la Grande-Bretagne portant le nom de George. » Scarron dédia un livre à « dame Guillemette », la levrette de sa sœur; un libraire de de Lyon, los Rios, à son propre cheval. Thomasius dédia ses *Pensées indépendantes* « à tous ses ennemis ». On a dédié des livres à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, à tous les saints. L'épître dédicatoire de la *Vie de saint François Borgia*, de Cienfuegos, adressée à l'amirauté de Castille (Madrid, 1702), était plus longue que l'ouvrage même. Certains écrivains, afin de se mieux cacher, se sont adressé les dédicaces de leurs propres ouvrages. Carlos Coloma s'est ainsi dédié sa traduction espagnole de *Tacite* (Douai, 1629); le marquis de Lezay-Marnesia, son *Discours sur l'éducation des femmes*, couronné en 1778 par l'Académie de Besançon; Le Royer de Prade, sa tragédie d'*Arsace* (1666). La dédicace du *Tristan Shandy* de Sterne, intitulée : « Dédicace à vendre, » est une critique des procédés à la mode en matière de dédicaces. Les *Mémoires* de Rostopchine, « écrits en dix minutes, » sont dédiés à « ce chien de public ». Louis XV refusa la dédicace de *la Henriade*. Avec plus d'esprit le pape Benoît XIV accepta celle de *Mahomet*. Certains écrivains ont adressé leurs ouvrages à des êtres abstraits ; Ronsard dédie *les Amours* « aux Muses », le conventionnel Lequinia, son *Voyage dans le Jura* « au Tonnerre ».

Cf. J Swift : *Dédicace critique des dédicaces*, trad. de l'anglais par Flint (Paris, 1726, in-12) ; — Tacke : *de Dedicationibus librorum* (Wolfenbuttel, 1733, in-4) ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*, art. AUTEURS ; — Lud. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

**DEFAUCONPRET** (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lille le 12 juillet 1767, mort le 11 mars 1843. D'abord notaire, il alla se fixer à Londres, où il ne resta pas moins de vingt-cinq ans. Il s'est acquis de la réputation comme traducteur de Walter Scott, de F. Cooper, et autres écrivains anglais. On lui doit aussi divers livres sur les mœurs britanniques. Il a publié plus de 500 volumes. — Son fils, Charles-Auguste, né à Saint-Denis (Seine), en 1797, mort en 1865, directeur du collége Rollin, a été associé aux travaux de traduction de son père, et a collaboré au *Dictionnaire français-grec* d'Alexandre.

Cf. Louandre et Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

**DÉFENSE**, titre d'ouvrages. Parmi les plus célèbres qui le portent, on trouvera, dans l'ordre purement littéraire : *Défense et illustration de la langue française*, par Joachim Du Bellay ; *Défense des Œuvres de M. de Voiture*, par Costar ; *Défense de M. de La Bruyère et de ses Caractères*, par Coste, etc.; dans l'ordre théologique ou philosophique : *Défense de l'Histoire des variations* et *Défense de la Tradition et des SS. Pères*, par Bossuet ; *Défense de l'Esprit des lois*, par Montesquieu ; *Défense de l'Essai sur l'indifférence*, par Lamennais, etc. (voy. ces noms).

**DÉFINITION**. La définition, d'après toutes les logiques, est une proposition énonçant les caractères distinctifs d'un objet, ceux qui lui appartiennent à l'exclusion de tout autre. Suivant une double règle consacrée par une autorité séculaire, elle doit convenir à l'objet défini tout entier, *toti definito*, et à lui seul, *soli definito*. On ajoute qu'elle doit être claire, courte, précise ; mais ces qualités lui sont communes avec toute autre énonciation de la pensée. La définition, dans la rhétorique et l'art poétique, n'est pas quelque chose d'aussi rigoureux. Il s'agit moins, pour l'orateur ou pour l'artiste, de spécifier un objet d'une manière nette et distincte, que de le peindre sous le jour qui convient le mieux aux besoins de la cause ou à l'impression du moment. Tous les orateurs anciens et modernes sont remplis de ces définitions qui ne sont que des peintures, soit énergiques et rapides, soit complaisamment développées, et qui servent à l'accusation ou à la défense, en présentant les hommes et les choses sous des couleurs tour à tour odieuses ou favorables. Le procédé habituel de la définition oratoire est l'amplification (voy. ce mot).

C'est souvent aussi celui de la définition en poésie. Définir, le plus ordinairement, c'est décrire ; c'est montrer l'objet dans la vie, le mouvement qui lui sont propres, en faisant rejaillir sur son image les sentiments que sa vue excite en nous. On peut conserver toutefois le nom de définitions poétiques pour ces peintures vives et courtes qui fixent l'objet en quelques traits, soit dans sa réalité naturelle, soit dans l'aspect particulier que les circonstances lui donnent. C'est ainsi que J.-B. Rousseau définit, suivant la majesté poétique des choses,

> Le Temps, cette image mobile
> De l'immobile éternité,

ou que Voltaire prête à un personnage de tragédie une définition tout imprégnée de l'aversion que son objet inspire (*Brutus*, act. 1, sc. 1) :

> L'ambassadeur d'un roi m'est toujours redoutable.
> Ce n'est qu'un ennemi sous un titre honorable,
> Qui vient, rempli d'orgueil ou de dextérité,
> Insulter ou trahir avec impunité.

La définition était classée par les anciens parmi les lieux-communs (voy. ces mots) ; elle servait à la fois à attaquer et à répondre, car à la définition ils opposaient la contre-définition à laquelle ils avaient donné le nom technique d'anthorisme (de ἀντί, contre, et ὁρίζω, définir).

Cf. Quintilien : *Institution oratoire*, livre VII, ch. III ; — Arnauld : *Logique de Port-Royal* ; — Marmontel : *Eléments de littérature*.

**DEFOE** (Daniel), et non DE FOE, publiciste et romancier anglais, né à Londres en 1661, mort dans cette ville le 26 avril 1731. Fils d'un boucher, il appartenait à cette bourgeoisie de Londres, libérale en politique, dissidente en religion, qui avait contribué à fonder la république, et qui ne se ré-

concilia jamais avec la restauration. A vingt-quatre ans, il se jeta dans l'insurrection du duc de Montmouth. Il semble que, trop occupé de politique, il ne donnait pas assez de soins à ses affaires. Il changea plusieurs fois d'industrie, mais il ne réussit ni comme bonnetier, ni comme tuilier, ni comme drapier, et finit par faire faillite. Il se mit alors à écrire. Son *Vrai Anglais de naissance* (True born Englishman), satire politique contre les détracteurs de Guillaume III et de ses Hollandais, s'inspire du bon sens dans une langue vigoureuse et bien anglaise. Divers traités politiques suivirent. En 1702, devant le triomphe du parti tory et intolérant, il écrivit son ironique pamphlet : *le Plus court moyen d'en finir avec les dissidents* (the Shortest way with the dissenters), qui fut déclaré diffamatoire par un vote de la Chambre des communes, et valut à l'auteur une amende, le pilori et la prison. Defoe resta près de deux ans à Newgate. Ce fut là qu'il écrivit son hymne au pilori, et commença un périodique, *la Revue*, paraissant trois fois par semaine. Quand les whigs prirent quelque autorité dans les conseils de la reine Anne, ils firent donner à Defoe une mission en Écosse, qu'il s'agissait d'unir avec l'Angleterre. Au retour, il se fit l'historien de cette négociation (*History of addresses*). Mais sa tendance à écrire des pamphlets ironiques, dont le vrai sens échappait à ses amis, et, quand il était découvert, redoublait l'exaspération de ses adversaires, l'exposa à de nouvelles poursuites ; il fut encore emprisonné et condamné à une amende de 800 liv. sterl.

La maison de Hanovre ne fit rien pour Defoe. Découragé de la politique, vieux, chargé de famille, il se mit à composer les ouvrages qui ont fait sa gloire. En 1719, il publia la première partie de son fameux roman : *Vie et surprenantes aventures de Robinson Crusoe* (Life and surprising adventures of Robinson Crusoe). L'idée lui en fut suggérée par l'aventure du marin écossais Selkirk, que son capitaine avait abandonné dans l'île déserte de Juan Fernandez, où il passa plusieurs années dans une complète solitude. Selkirk, rapatrié, publia de ses souffrances une relation qui le montre descendant par degré au niveau du sauvage, sinon de la brute, et perdant presque l'usage de la parole. Defoe, accusé à tort de plagiat, avait complétement transformé cette donnée, et au lieu de l'homme vaincu, abruti par la solitude, il nous le présente luttant vaillamment contre elle et sortant de cette lutte, retrempé, fortifié, moralisé. Il développe merveilleusement cette grande idée, sans viser à l'éloquence et au pathétique, sans jamais attribuer à son héros plus qu'une intelligence ordinaire. Tout son art consiste à donner à tous les incidents du récit l'apparence de la plus complète réalité ; il obtient cet effet au moyen de petites circonstances qui semblent insignifiantes, et dont on se dit que si elles n'étaient pas vraies, l'auteur n'aurait jamais songé à les inventer. Defoe n'avait sans doute pensé qu'à amuser ses lecteurs ; porté par la grandeur de son sujet, la lutte de l'homme contre la nature et la solitude, il atteignit à des beautés de l'ordre le plus élevé ; mais, du moment que Robinson n'est plus seul dans son île, ou du moins n'a plus Vendredi pour unique compagnon, l'intérêt, sans cesser, devient d'un ordre inférieur et, dans la seconde partie de *Robinson*, il n'est plus qu'un appel assez vulgaire à la curiosité.

Defoe, après son *Robinson*, continua dans la même voie, avec le même talent, mais sans rencontrer un sujet aussi heureux. Jusque dans ses narrations fictives les moins dignes de souvenir, et empruntées aux plus basses, aux plus dangereuses classes de la société, *Moll Flanders, le Capitaine Singleton, Roxane, Duncan Campbell, le Colonel Jack,* il est incomparable pour donner à la fiction l'air de la réalité. Parmi les hâtives compositions de ses dernières années, il faut distinguer les *Mémoires d'un cavalier*, supposés écrits par un acteurs de la grande guerre civile ; lord Chatham cita ces mémoires comme une autorité historique. Son *Journal de la grande peste de Londres* (Journal of the great plague of London, 1722), supposé écrit par un respectable marchand, témoin du fléau, a été également cité par des médecins et des statisticiens. Son chef-d'œuvre en ce genre est le récit qu'à la demande d'un libraire il plaça en tête du traité de Drelincourt, *Sur la crainte de la mort*, pour faire vendre ce livre invendable. C'est « une vraie relation de l'apparition d'une M^me^ Veal, le lendemain de sa mort, à une M^me^ Bargrave, à Cantorbéry, le 8 septembre 1705, laquelle apparition recommande l'usage du *Livre de consolations* contre la crainte de la mort par Drelincourt ». Ce récit est si minutieux, si impassiblement circonstancié, qu'il est difficile de ne pas le croire véridique. Beaucoup de personnes y crurent en effet, et l'édition s'écoula rapidement. — Le *Robinson Crusoe* a eu d'innombrables éditions, soit en Anglais, soit dans les traductions qui en ont été données dans toutes les langues. Il en a été fait des imitations et des adaptations à l'esprit des divers pays, âges et conditions sociales, et quelques-unes d'elles ont eu à leur tour un grand succès. Une édition des *Œuvres complètes de Daniel Defoe* a paru à Londres, 1828-1830, 10 vol. in-8).

Cf. Walter Scott : *Miscellanies ;* — Dunlop : *History of fiction ;* — Forster : *Biographies.*

**DEFORIS** (Jean-Pierre), théologien français, né en 1732 à Montbrison, mort le 25 juin 1794 à Paris. Il entra dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, et s'attacha à défendre la religion contre les philosophes. Une lettre qu'il publia à propos de la constitution civile du clergé, le fit condamner à mort et exécuter.

On a de lui : *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau* (Paris, 1763, in-12), faisant suite à la *Réfutation de l'Émile*, par l'abbé André ; *Préservatif pour les fidèles, avec une réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont* (1764, 2 vol. in-12) ; *Importance et obligation de la vie monastique* (1768, 2 vol. in-12), etc. Il a concouru à l'édition de *Bossuet* (1772-1790, 19 vol. in-4).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

**DEGRAVE** (Charles-Joseph), littérateur belge, né le 24 octobre 1736 à Ursel (Flandre), mort le 2 août 1805. Il exerça la profession d'avocat. Il a laissé la *République des Champs-Élysées, ou le Monde ancien* (Gand, 1806, 3 vol. in-8), ouvrage curieux et paradoxal. En cherchant l'origine des institutions de la Grèce chez les peuples venus de l'Atlantide, il arriva à placer ce pays dans la Flandre, et conclut qu'Homère et Hésiode étaient des Flamands.

Cf. Baron de Stassart, dans la *Biographie universelle.*

**DEGUERLE** (Jean-Marie-Nicolas), littérateur français, né le 15 janvier 1766 à Issoudun, mort le 11 novembre 1824. Élève du collége Montaigu, il se fit connaître avant la Révolution par des poésies légères qu'il publia dans l'*Almanach des Muses*. Professeur de belles-lettres dans divers colléges et lycées, il fut appelé, en 1809, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres de Paris.

On a de lui : *les Amours*, recueil de poésies érotiques, imitées de plusieurs poëtes latins (1794) ; *Éloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte*, sous le pseudonyme du docteur *Akerlio* (Paris, 1799, in-12) ; *la Guerre civile*, poëme imité de Pétrone (Paris, 1799, in-8) ; une traduction en prose de l'*Énéide* (Paris, 1825, 2 vol.

in-12), etc. On a publié ses *Œuvres diverses* (1829, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DÉISME (LE) RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME, ouvrage de Bergier (voy. ce nom).

**DEJAURE** (Jean-Élie BEDENC), auteur dramatique français, né en 1761 à Paris, où il est mort le 5 octobre 1799. Fils d'un marchand, il prit dans ses premiers ouvrages le titre de baron. Il a composé, d'un style assez correct, et avec une certaine habileté, des comédies : *les Époux assortis*, un acte en vers (1789) ; *l'Incertitude maternelle*, un acte en vers (1791) ; *Louise de Valsan*, trois actes (1791) ; des opéras comiques, qui ont dû surtout leur succès à la musique : *Lodoïska*, musique de Kreutzer (1791) ; *la Dot de Suzette*, musique de Boïeldieu (1797) ; *Montano et Stéphanie*, musique de Berton (1801), où l'on trouve ces vers si connus :

Quand on fut toujours vertueux,
On aime à voir lever l'aurore ;

*Astyanax*, musique de Kreutzer (1801), etc. Il est auteur d'un *Éloge de J.-J. Rousseau* (1792, in-8).

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

**DEKEN** (Agathe), romancière hollandaise, née à Amsterdam en 1741, morte en 1804. Surtout connue comme collaboratrice d'Elisabeth Bekker (voy. ce nom), elle a publié des chansons à l'usage des campagnes (1782, 3 vol.).

**DEKKER** (Thomas), poëte dramatique anglais, mort vers 1638. Collier cite de lui une vingtaine de pièces, dont plusieurs écrites en collaboration. Il travailla avec Ben Jonson pour le théâtre du lord Amiral, puis ils se brouillèrent et se ridiculisèrent réciproquement, sous les sobriquets de *Crispinus* et d'*Horace Junior*. La vie de Th. Dekker semble avoir été irrégulière et pauvre, comme celle des poëtes dramatiques de son temps. Ses deux meilleures comédies sont : *Le vieux Fortunatus* (Old Fortunatus, 1600) et *l'Honnête courtisane* (The honest whore, 1604). D'après M. Shaw, Dekker montre une grande élégance de langage et une profonde tendresse de sentiments. Il composa aussi quatorze écrits en prose, parmi lesquels on remarque son *Gull's Hornbook* (l'Abécé de la fourberie, 1609), tableau assez piquant des mœurs du temps et des folies de la mode.

Cf. Baker : *Biographia dramatica ;* — Collier : *Annals of the stage ;* — Chambers : *Cyclopaedia of english liter.*

**DELAMALLE** (Gaspard-Gilbert), avocat et jurisconsulte français, né le 25 octobre 1752 à Paris, mort en 1834. Avocat distingué avant la Révolution, il reprit sa profession en 1797, devint bâtonnier, et fut nommé conseiller de l'Université et conseiller d'État. On a de lui : *Eloge de Suger* (Amsterdam, 1780, in-12) ; *Essai d'institutions oratoires* (1816, 1822, 2 vol. in-8) ; *Plaidoyers choisis et œuvres diverses* (1827, 4 vol. in-8), etc.

Cf. J.-F. Fournel : *Histoire des avocats au parlement de Paris* (1813, 2 vol. in-8).

**DE LA MALLE** (DUREAU). — Voyez DUREAU

**DELAMARCHE** (Charles-François), géographe français, né en 1740 à Paris, mort en 1817. Il succéda à Robert de Vaugondy dans la construction des cartes et publia, outre ses *Atlas*, des ouvrages élémentaires sur la géographie, et un traité *Des usages de la sphère* (1790, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DELAMBRE** (Jean-Baptiste-Joseph), astronome français, né le 19 septembre 1749 à Amiens, mort le 19 août 1822 à Paris. Ce savant, qui jusqu'à trente-cinq ans étudia la littérature, devint le plus illustre élève de Lalande. Parmi ses ouvrages, il en est un que nous devons citer, c'est l'*Histoire de l'astronomie* (Paris, 1817, 5 vol. in-4). « Lisant toutes les langues, connaissant à fond toutes les sources, Delambre, dit Cuvier, prend chaque fait où il est, il le présente tel qu'il est ; jamais il n'a besoin d'y suppléer par les conjectures et l'imagination. Nulle part, dans ce livre d'une simplicité si originale, il ne se substitue aux personnages dont il raconte les découvertes. C'est eux-mêmes qu'il fait parler, et dans leur propre langage. »

Cf. Cuvier : *Eloge de Delambre.*

**DELANDINE** (Antoine-François), littérateur français, né en 1756 à Lyon, mort le 5 mai 1820. D'abord avocat, il fut député aux États généraux en 1789, professeur de législation à l'École centrale du Rhône, puis bibliothécaire de l'Académie de Lyon. Il fut membre honoraire de la Société des Antiquaires de Londres. Parmi ses ouvrages, fruit d'une érudition très-variée, on met au premier rang l'édition qu'il donna du *Dictionnaire historique* de Chaudon (Lyon, 1804-1805, 13 vol. in-8). On cite en outre : *l'Enfer des peuples anciens* (1784, 2 vol. in-12) ; *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon* (1787, in-8) ; *le Conservateur, ou Bibliothèque choisie* (1787-1788, 4 vol. in-12) ; *des Etats-Généraux, ou Histoire des assemblées nationales en France* (1788, in-8) ; *Tableau des prisons de Lyon en 1792 et 1793* (1797, in-12) ; *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon* (1812-1819, 8 vol. in-8), etc.

Cf. Bréghot du Lut et Péricaud : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1839, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

**DELAPORTE** (Michel), auteur dramatique français, né à Paris en septembre 1806, mort à la fin de novembre 1872. D'abord dessinateur en renom, la perte presque complète de la vue le força de renoncer à son art, et, à partir de 1835, il travailla pour le théâtre, produisant, tantôt seul, tantôt en collaboration avec Lubize, Cogniard, Anicet Bourgeois, Varin, etc., un très-grand nombre de vaudevilles ou pièces de genre, dont plusieurs ont eu du succès [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

**DELAVIGNE** (Jean-François-Casimir), poëte français, né le 4 avril 1793 au Havre, mort le 11 décembre 1843. Il fit ses études à Paris, au lycée Napoléon. En 1811, élève de rhétorique, il composa sur la naissance du roi de Rome un *Dithyrambe* que l'on imprima et qui fut remarqué. Andrieux prodigua ses encouragements au jeune rhétoricien et Français de Nantes lui offrait, dans l'administration des droits-réunis, une petite place dont les appointements lui permettaient de cultiver son talent, sans l'obliger à aucun travail dans les bureaux. Il publia en 1813 un *Dithyrambe sur la mort de Delille*, obtint l'année suivante une mention honorable à l'Académie française pour *Charles XII à Narva*, épisode épique, et en 1815 un accessit pour son poëme *sur la Découverte de la vaccine*. Jusque-là, ce n'était qu'un versificateur assez habile, sans accent personnel ; bientôt, les deuils de la patrie, occupée par les armées étrangères, lui inspirèrent des accents émus et indignés, qui retentirent dans le cœur de la nation. Trois élégies politiques lui firent, en peu de jours, un nom populaire : *la Bataille de Waterloo ; la Dévastation du Musée ; Sur le besoin de s'unir après le départ des étrangers*. Elles coururent d'abord manuscrites ; puis l'auteur les fit imprimer, en 1818, sous le titre de *Messéniennes*, par allusion aux chants des Messéniens vaincus pleurant sur leurs désastres. Rien ne tranchait plus avec la pauvreté de sentiment de la poésie contemporaine que cette éloquence vibrante d'une âme jeune et patriotique, se faisant l'interprète de la douleur commune : ces accents profonds et sincères trouvèrent un écho sympathique dans le pays entier. Les hommes du pouvoir même s'y montrèrent sensibles ; le roi, dit-on, approuva, et le baron

Pasquier, garde des sceaux, nomma le poète bibliothécaire de la chancellerie. En 1819 parurent deux autres *Messéniennes*, sur *la Vie et la Mort de Jeanne d'Arc*, qui eurent le même accueil et le méritaient. La même année il présentait à l'Académie française son épître sur *le Bonheur que procure l'étude*, qui ne fut pas couronnée, parce qu'elle ne se conformait point au programme, mais elle obtint l'honneur d'une lecture publique.

La même année, Delavigne aborda le théâtre, avec la tragédie des *Vêpres Siciliennes*, représentée le 23 octobre. Elle avait été reçue à correction par le comité de lecture du Théâtre-Français; l'auteur, découragé par ce refus poli, en avait jeté le manuscrit au feu ; son frère l'en retira et le soumit à Picard, qui venait de prendre la direction de l'Odéon reconstruit. Celui-ci se hâta de faire jouer la pièce; elle eut le plus éclatant succès, dû en même temps aux qualités de l'œuvre et à la sympathie qu'inspirait l'auteur. C. Delavigne montre bien dans cette première pièce l'instinct littéraire qui le portait à être le disciple de l'école poétique dont Racine est le maître. On n'y trouve point de situations fortes ni de couleur locale, mais des sentiments tendres et un style manifestement inspiré de l'auteur d'*Andromaque*. Le 6 janvier 1820 fut jouée la comédie des *Comédiens*, que Delavigne avait conçue d'abord comme une vengeance contre les acteurs du Théâtre-Français, mais dont il amortit peu à peu l'idée première, conformément à la douceur de sa nature. La pièce, taillée sur le modèle des comédies classiques, mais faible d'intrigue et n'offrant qu'un caractère, celui du poëte débutant, contient des détails agréables, spirituels et des vers heureux. L'auteur remporta, la même année, un prix de l'Académie française, pour son poëme intitulé *l'Enseignement mutuel*. Le 1er décembre 1821, il fit représenter la tragédie du *Paria*, dont il avait puisé l'idée dans *le Lépreux de la cité d'Aoste* du comte Xavier de Maistre. Les chœurs du *Paria* sont l'œuvre lyrique la plus forte et la plus pure de C. Delavigne. Dans plusieurs, suivant Sainte-Beuve, « le poëte arrive au charme et nous rend mieux qu'un écho de la mélodie d'*Esther*. » L'hymne des brahmes au soleil et leur cantique du jugement dernier sont rapprochés par le même critique des trois premiers chœurs d'Athalie: « Ils ne pâlissent pas auprès, mais semblent s'être éclairés à cette magnificence. » L'auteur avait dédié sa pièce au duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe. En 1822, après la publication de quelques *Messéniennes*, en partie relatives à la régénération de la Grèce, il perdit la place de bibliothécaire qu'il tenait du gouvernement. Cette disgrâce s'expliquait par sa liaison avec Manuel, le général Foy, et d'autres personnages de l'opposition. Il eut, en compensation, la place de bibliothécaire au Palais-Royal, que lui offrit le duc d'Orléans et qu'il garda toute sa vie.

Cependant il préparait une importante comédie, *l'Ecole des Vieillards*. Quittant l'Odéon où avaient été représentées ses trois premières pièces, il la donna au Théâtre-Français qui l'appelait; elle fut jouée, le 6 décembre 1823, par Talma et Mlle Mars, et consacra la gloire du poëte. Cette pièce est restée parmi les bonnes comédies du second ordre; les caractères vrais, une ingénieuse peinture des mœurs, la grâce et la vivacité du style lui ont mérité cette place. L'Académie française admit l'auteur au nombre de ses membres; il y fut reçu le 7 juillet 1825. Charles X lui fit offrir une pension de douze cents francs, qu'il refusa. L'extrême activité de production à laquelle il s'était livré pendant dix années consécutives avait gravement altéré sa santé; il alla en demander le rétablissement au climat de l'Italie. Après un an d'absence, il revint, apportant sept *Nouvelles Messéniennes*. Le 6 mars 1828, il fit représenter au Théâtre-Français *la Princesse Aurélie*, comédie régulière et sage dont le succès fut médiocre, et le 30 mai 1829, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, *Marino Faliero*, tragédie toute remplie des innovations de l'art moderne, et qui réussit brillamment. C'était la première fois que, s'affranchissant des règles dites classiques, il tentait une sorte d'éclectisme littéraire entre la tradition établie et les procédés mis en vogue par le romantisme. Dans cette tentative, il montra assez d'habileté pour dissimuler la contrainte qu'il s'imposait et acquérir l'honneur d'avoir concilié deux écoles contraires, en puisant à deux sources de beautés et d'effets dramatiques. Dans *Marino Faliero*, la comédie se mêlait au drame, le dialogue familier aux tirades nobles, sans trop heurter le goût académique. La révolution de Juillet survint. Les opinions libérales de C. Delavigne et ses relations avec les hommes qui la firent ou en profitèrent, le désignaient pour composer *la Marseillaise* de cette époque : il mit au jour le chant national éphémère de *la Parisienne*, puis deux *Messéniennes* bien supérieures, quoique moins connues : *une Semaine à Paris* et *le Chien du Louvre*. Il composa aussi *la Varsovienne*, qui fut le chant de guerre des Polonais, et le *Dies iræ de Kosciusko*. Il refusa tout emploi politique et continua avec ardeur ses travaux dramatiques, qui lui firent de plus en plus d'honneur.

On donna, le 11 février 1832, au Théâtre-Français, la première représentation de sa tragédie de *Louis XI*, dans laquelle il s'était inspiré surtout du *Quentin Durward* de Walter Scott : la recherche, peut-être excessive, de la couleur historique et locale s'y associait à l'intérêt dramatique; avec une variété d'éléments que ne comportait pas l'unité majestueuse de la tragédie, l'auteur s'efforçait encore de garder, dans les hardiesses et les nouveautés, le goût et la mesure. Le rôle principal, qu'il avait destiné à Talma, fut joué par Ligier. La pièce obtint un beau succès. Il en fut de même pour *les Enfants d'Edouard*, tragédie en trois actes, représentée le 18 mai 1833, et *Don Juan d'Autriche*, comédie en prose, représentée le 17 octobre 1835 : la première se soutint longtemps par la double puissance de l'émotion et de la poésie, unie à l'intérêt historique; la seconde, par l'intérêt de l'action, l'agrément, la verve et le mouvement des détails, est restée l'une des meilleures œuvres de l'auteur. *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, donnée le 19 avril 1836, n'eut qu'un succès d'estime, malgré le talent déployé dans ce drame d'une grande simplicité et d'une couleur sombre. Il en fut de même de *la Popularité*, comédie en vers, jouée le 1er octobre 1838 : la faiblesse de l'intrigue et le manque d'intérêt compromirent la hardiesse que l'auteur avait eue de tenter sur notre scène la haute comédie politique. *La Fille du Cid*, tragédie représentée le 15 décembre 1839, réussit avec plus d'éclat : on y retrouvait le mérite de la grâce et du sentiment uni à celui du style. Les derniers ouvrages de C. Delavigne furent *le Conseiller-Rapporteur*, comédie en trois actes, en prose, représentée le 17 avril 1841, et l'opéra de *Charles VI*, donné le 15 mars 1843, qu'il avait fait en collaboration avec son frère Germain, et dont Halévy avait composé la musique. Épuisé par le travail, il allait chercher une seconde fois la santé en Italie, lorsqu'il mourut à Lyon. Il laissait, outre les ouvrages cités plus haut, un acte et demi d'une tragédie intitulée *Mélusine*, et quelques poëmes inédits. Ces morceaux, réunis à des poésies déjà imprimées, ont été publiés sous le titre de *Derniers chants*.

On ne peut suivre la vie de Casimir Delavigne sans éprouver une réelle sympathie pour cette car-

rière exclusivement vouée au culte des lettres, pour cette existence laborieuse et solitaire d'artiste qui ne se laisse distraire par aucune ambition étrangère à son but. C'est ainsi que, par un constant effort vers la réalisation du beau, dont il avait le sentiment délicat et fin, il arriva, malgré les hésitations et les faiblesses de son intelligence poétique, à produire des œuvres nombreuses qui ont eu, à leur heure, une belle place dans l'ensemble des productions de la poésie de notre siècle. Cependant il n'a pas conservé le haut rang que lui avaient assigné, dans le genre lyrique, les contemporains des premières *Messéniennes*. Déjà vers la fin de la Restauration on reconnut que ces chants, composés sous l'influence d'une émotion vraie, mais trop passagère, avaient pâli et s'étaient refroidis à mesure qu'on s'éloignait des circonstances qui les avaient fait naître. Et cependant c'est dans la poésie lyrique que C. Delavigne eut sa plus grande supériorité. Mais on a cru à tort qu'il s'y était inspiré surtout des anciens. Si l'on étudie l'art porté par lui dans les scènes des *Troyennes*, l'élégie de *Danaé*, les stances *à Naïs*, on n'y voit qu'un pastiche de l'antique et non une résurrection de l'art grec, comme put la produire le génie d'André Chénier; il faut chercher le poëte lyrique dans les pièces où l'imitation n'est pas directe, où le souvenir de l'antiquité sert seulement à éveiller des sentiments modernes. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les stances *Aux ruines de la Grèce païenne*, si pleines de vie, de mouvement et de beauté :

Eurotas, Eurotas, que font ces lauriers-roses
Sur ton rivage en deuil, par la mort habité?
Est-ce pour faire ombrage à ta captivité,
Que ces nobles fleurs sont écloses?
Non, ta gloire n'est plus; non, d'un peuple puissant
Tu ne reverras plus la jeunesse héroïque
Laver parmi tes lis ses bras couverts de sang,
Et dans ton cristal pur, sous ses pas jaillissant,
Secouer la poudre olympique.

Cette puissance poétique, qui fait vivre les œuvres au delà des circonstances, est rare chez Casimir Delavigne. A la suite de son séjour en Italie, il eut comme une seconde manière lyrique. Il abandonna l'élégie politique pour les fantaisies romanesques, et montra plus de recherche dans les combinaisons du vers, dans l'art des rhythmes. Les petits poëmes, les ballades, les barcarolles, qu'il mit au jour alors, et auxquels souvent des compositeurs de talent ajoutèrent le charme de la musique, furent goûtés et répétés dans les salons, sans toutefois que le succès de ces nouvelles œuvres, jolies mais un peu frêles, atteignît celui des premières inspirations de l'auteur.

C'est dans les œuvres dramatiques de Casimir Delavigne que se trouve accusé surtout le changement qui se fit, sinon dans sa nature de poëte, du moins dans sa pratique de l'art, après sa réception à l'Académie et son voyage en Italie. On a vu comment à ses premières pièces, de tout point conformes aux enseignements et aux exemples du théâtre classique, succédèrent des œuvres où les nouveautés de l'école romantique se firent toute la place que comportait le tempérament de l'auteur et celui du public lettré du temps. Le degré et la nature de cette transformation ont été bien marqués, dans une circonstance solennelle, par deux hommes qui, après avoir rencontré plus d'une fois C. Delavigne au travers de leur route littéraire, eurent à faire son éloge officiel à l'Académie. C'étaient Sainte-Beuve et M. Victor Hugo, dont le premier succédait au poëte des *Messéniennes* et dont l'autre présidait la séance de réception. Tous deux, en montrant les emprunts faits par C. Delavigne au romantisme, ne purent taire son éloignement pour l'école elle-même et pour ceux qui la représentaient. Sainte-Beuve, après avoir indiqué finement quelques défauts du talent de son prédécesseur, s'exprimait ainsi : « Pourquoi ne pas tout dire, ne pas rappeler ce que chacun sait? Bienveillant par nature, exempt de toute envie, il ne put jamais admettre ce qu'il considérait comme des infractions extrêmes à ce point de vue primitif auquel luimême n'était plus que médiocrement fidèle; il croyait surtout que l'ancienne langue, celle de Racine, par exemple, suffit; il reconnaissait pourtant qu'on lui avait rendu service en faisant accepter au théâtre certaines libertés de style qu'il se fût moins permises auparavant et dont la trace se retrouve évidente chez lui, à dater de *Louis XI*. » M. Victor Hugo disait à son tour : « Quoique la faculté du beau et de l'idéal fût développée à un rare degré chez M. Delavigne, l'essor de la grande ambition littéraire, en ce qu'il peut avoir parfois de téméraire et de suprême, était arrêté en lui et comme limité par une sorte de réserve naturelle, qu'on peut louer ou blâmer, selon qu'on préfère dans les productions de l'esprit le goût qui circonscrit ou le génie qui entreprend, mais qui était une qualité aimable et gracieuse, et qui se traduisait en modestie dans son caractère et en prudence dans ses ouvrages. » Les *Œuvres* de Casimir Delavigne ont été souvent réimprimées. On cite comme les meilleures éditions celles de Didier (1843, 6 vol. in-8, et 1856, 4 vol. in-16), de Furne (1845, 8 vol. in-8), de Charpentier (1851, 4 vol. in-12). — Le frère de Casimir Delavigne, Germain DELAVIGNE, né le 1er février 1790, a écrit pour le théâtre un grand nombre de pièces, soit seul, soit en collaboration, surtout avec Scribe (voy. le *Dictionnaire des Contemporains*).

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Gustave Planche : *Portraits littéraires*; — Germain Delavigne : *Notice*, en tête des *Œuvres* de Casimir Delavigne; — Sainte-Beuve : *Discours de réception à l'Académie française* (1845).

**DELAWARE** (LE), appelé aussi LENAPE, langue de l'Amérique septentrionale de la région des Lacs, appartenant à la famille algonquine. Elle est parlée par les Delawares, qui, depuis leur émigration, habitent le nord du Kansas. Elle était usitée jadis dans les États de New-York, de New-Jersey, de Pensylvanie et de Delaware. Elle offre les caractères généraux des idiomes algonquins (voy. ce mot). Parmi les particularités de sa grammaire, on remarque que les substantifs se partagent, sans distinction de genres, en deux classes, celles des objets animés et inanimés, que le verbe peut jouer le rôle du substantif, et qu'il a huit conjugaisons. Il a été publié une *Grammaire du delaware*, par D. Zeisberger (*Grammar of the language of the Lenni-Lenape*; Philadelphia, 1827, in-4).

Cf. Ludevig : *the Literature of aboriginal american languages*.

**DELÉCLUZE** (Étienne-Jean), littérateur français, né à Paris en 1781, mort en 1863. Ayant abandonné la peinture pour s'occuper de critique d'art, il fut attaché au *Lycée français*, au *Moniteur* et enfin au *Journal des Débats*. Il a publié à part quelques romans, des études historiques : *Florence et ses vicissitudes* (1837, 2 vol. in-8); *Grégoire VII, saint François d'Assise et saint Thomas* (1844, 2 vol. in-8); et, dans sa spécialité, *Louis David, son école et son temps* (1854, in-18); puis *Souvenirs de soixante années* (1862, in-18). [*Dictionn. des Contemp.*, les trois 1res édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. III.

**DELEYRE** (Alexandre), littérateur français, né en 1726 aux Portets (Gironde), mort le 27 mars 1797. Après avoir été l'élève des Jésuites et professé la plus extrême dévotion, il fut l'ami des encyclopédistes et en même temps de J.-J. Rousseau, et montra les sentiments philosophiques les plus

avancés. Il fut membre de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, et du conseil des Anciens. En 1795, il fut appelé à l'Institut (sciences morales et politiques). On a de lui : *Analyse de la philosophie de Bacon, avec sa vie*, traduit de l'anglais (Amsterdam et Paris, 1755, 3 vol. in-12); *le Génie de Montesquieu* (Amsterdam, 1762, in-12); la traduction de comédies de Goldoni, des articles dans l'*Encyclopédie*, le *Journal des savants*, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DELFINO** (Giovanni), cardinal et littérateur italien, né en 1617, mort en 1699. D'une illustre famille vénitienne, il devint patriarche d'Aquilée. On a de lui quatre tragédies (Padoue, 1733, in-4); un traité sur l'*Art dramatique*, et six *Dialogues* philosophiques publiés dans les *Miscellanee di varie opere* (Venise, 1740).

Cf Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VIII.

**DELHEMEH**, ou mieux ZOU' L-HIMMEH, roman arabe en prose poétique mêlée de vers. Il a aussi pour titre : *Sirat-el-Modjahidin* (Vie des guerriers). C'est une œuvre d'une très-grande étendue, dont la date de composition est incertaine. Les aventures héroïques d'un enfant abandonné à lui-même et qui, par son propre effort, arrive au plus haut rang, forment le fond de ce roman. Les mœurs des Arabes du désert sous les califes Omniades et Abassides lui servent de cadre. Zou' l-Himmeh (Zulmé) est le nom de l'héroïne. Ce roman, dont les auteurs sont inconnus et qui ne forme pas moins de 55 volumes, est fort populaire en Égypte. Les conteurs du Caire le récitent dans les cafés.

Cf. Lane : *An account of the manners and customs of the modern Egyptians* (Londres, t. II).

**DÉLIBÉRATIF (GENRE)**. On appelle ainsi, dans la rhétorique, un des trois genres d'éloquence dont la division a été établie par Aristote. On lui assigne surtout l'utile pour objet. Son nom vient de ce que l'orateur se propose de déterminer une assemblée délibérante à prendre une résolution, ou de la détourner d'un dessein contraire. C'est l'éloquence de Démosthène et de Cicéron dans les matières politiques; l'éloquence de Mirabeau, de Burke, de Fox, du général Foy, de Royer-Collard, etc. Le genre délibératif s'appelle aussi éloquence de la tribune, et, dans une acception moderne plus restreinte, l'éloquence parlementaire. Les deux autres genres sont le démonstratif et le judiciaire.

Cf. Les divers *Cours* ou *Traités de rhétorique.*

**DÉLIBOURADER**, aussi nommé GAZALI, poëte turc du XVIe siècle, originaire de Brousse, mort en 1534. Attaché au prince Korkoud, que son frère, Sélim Ier, fit étrangler, il l'accompagna en Égypte, occupa dans plusieurs villes des fonctions publiques, puis tint un caravansérail à la Mecque et enfin se fit baigneur à Constantinople. Il a composé plusieurs ouvrages effrontément licencieux : c'est l'Arétin des Ottomans. M. Servan de Sugny a traduit de ce poëte *la Mort du prince Korkoud*.

Cf. Servan de Sugny : *la Muse ottomane.*

**DELICADO** (Francisco), écrivain espagnol du XVIe siècle. Élève d'Antonio de Lebrija, il passa en Italie en 1524, et publia une nouvelle dramatique très-obscène, mais très-intéressante pour l'étude du langage populaire de l'Andalousie : *Portrait de la belle Andalouse* (Retrato de la lozana Andaluza; sans lieu ni date, probablement Venise, 1528) : le seul exemplaire connu se trouve à la bibliothèque de Vienne. Il a donné à Venise la belle édition du roman de chevalerie, *Primaleon* (1534) et l'édition la plus estimée de l'*Amadis de Gaule* (1533).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura.*

**DELILLE** (l'abbé Jacques), poëte français, né le 22 juin 1738 à Aigueperse (Auvergne), mort le 1er mai 1813. Il était enfant naturel. Un avocat de Clermont-Ferrand, nommé Montanier, le reconnut et lui fit une pension viagère de cent écus. Envoyé à Paris et placé au collége de Lisieux, il se signala par des succès brillants et fut admis, après concours, à professer dans l'Université. Après un séjour de peu de durée aux colléges de Beauvais et d'Amiens, il fut nommé professeur de troisième au collége de la Marche à Paris. Son talent de versificateur s'était déjà manifesté dans quelques pièces de vers et l'on avait pu y remarquer une merveilleuse aptitude à exprimer avec élégance les procédés des arts mécaniques, « sans qu'il en coûtât rien, dit un critique de l'ancienne école, ni à la vérité, ni à la fierté si dédaigneuse de notre langue poétique ». On put citer déjà, comme modèle du style didactique, ces vers sur l'ancienne machine de Marly :

Près du riant Marli,
Que Louis, la nature et l'art ont embelli,
S'élève une machine où cent tubes ensemble
Versent dans les bassins l'eau que leur jeu rassemble.
Elevés lentement sur la cime des monts,
Leurs flots précipités roulent dans les vallons,
Raniment la verdure, ou baignent les naïades,
Jaillissent dans les airs, ou tombent en cascades.

Mais Delille préparait une œuvre qui allait tout d'un coup lui donner la gloire. A peine sorti de rhétorique, il s'était mis à traduire en vers les *Géorgiques* de Virgile, et avait soumis son projet à Louis Racine, qui l'en avait détourné comme de la plus téméraire des entreprises. Il persista néanmoins et publia sa traduction en 1769. Ce fut de toutes parts un concert de louanges, que troublèrent seules les critiques de Clément de Dijon. Voltaire écrivit à l'Académie française, en mars 1772 : « Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. Delille, je sens tout le prix de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation. Le poëme des *Saisons* et la traduction des *Géorgiques* me paraissent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France, après l'*Art poétique*. Le petit serpent de Dijon s'est cassé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons. Je pense, messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talents en les faisant triompher de l'envie... » C'était demander l'admission de Delille à l'Académie : il fut élu; mais le duc de Richelieu remontra au roi que le poëte était encore trop jeune. « Trop jeune! s'écriait un prélat enthousiaste; il a près de deux mille ans : il est de l'âge de Virgile. » Au bout de deux ans, le bon plaisir du duc permit au poëte d'être reçu (1774). La Harpe, de son côté, faisait remarquer, dans le *Mercure*, qu'il n'était pas convenable de voir un écrivain d'un si rare talent exercer une profession dans laquelle il lui fallait dicter des thèmes à des écoliers. Cette réclamation ne fut pas sans effet : Delille fut nommé professeur de poésie latine au Collége de France.

Cette fortune si rapide devint encore plus brillante après la mort de Voltaire. Delille, suivant l'expression de Duviquet, n'avait plus alors de rivaux. La cour, comme le monde des lettres, reconnut sa royauté littéraire. Le protégé de Mme Geoffrin devint le favori de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. Celui-ci lui fit donner l'abbaye de Saint-Séverin, bénéfice simple qui rapportait 30 000 fr. de rente et qui n'obligeait pas à entrer dans les ordres. Le nouvel abbé venait de publier le poëme des *Jardins* (1782), qui ne fut pas moins bien accueilli que sa traduction. Il doublait le prix de ses vers par le talent qu'il mettait à les lire; ses lectures à l'Académie, au Collége de France et dans les salons les plus aristocratiques avaient un succès prodigieux. Ce n'est pas sans peine que

le comte de Choiseul-Gouffier le décida à quitter quelque temps cette vie de triomphes pour le suivre à son ambassade de Constantinople. Peu après son retour en France, il vit sa situation complétement changée par la Révolution. Cependant il resta libre, non sans courir quelques dangers. A la demande de Chaumette, il fit un *Dithyrambe sur l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme*. Sous le Directoire, il se retira à Saint-Dié, puis passa en Allemagne, d'où il alla en Angleterre. En 1802, il rentra en France, reprit sa chaire au Collége de France, son siége à l'Académie et son influence dans le monde des lettres. A la fin de sa vie, il devint aveugle comme Homère, comme Milton, et ce malheur ajouta encore à l'admiration dont on l'entourait. Ses funérailles eurent le caractère d'un deuil national. Pendant trois jours, son corps embaumé resta exposé sur un lit de parade au Collége de France; sa tête était ceinte d'une couronne de lauriers.

La traduction des *Géorgiques* est restée l'œuvre principale de Delille. Dussault la caractérise ainsi : « C'est un ouvrage charmant, d'une correction rare, d'une facilité et d'une souplesse admirables, qui suppose le goût le plus délicat et le plus fin, une connaissance approfondie de notre style poétique. Mais aussi, est-ce une véritable traduction? Y reconnaît-on le génie de Virgile? L'imitateur français a substitué aux grâces sévères, aux beautés mâles, imposantes et pures de l'original, des grâces un peu maniérées, une espèce d'afféterie, de coquetterie, plus appropriées sans doute à la tournure de son talent, et peut-être plus conformes au goût de ses contemporains. On a dit de cette traduction, que c'est une *traduction originale;* et cela est très-vrai; mais cela prouve que c'est une traduction où l'on trouve Delille et point Virgile. » Suivant Chateaubriand, « c'est un tableau de Raphaël merveilleusement copié par Mignard. »

Si inférieure que la traduction soit au modèle, elle est de beaucoup supérieure à ces ouvrages où le versificateur français a cru pouvoir se fier à ses seules forces et sans l'appui d'un texte étranger. Ici, point de ces grands traits dont chacun semble former un tableau; nulle conception d'ensemble, point d'unité dans le plan, point de liaison entre les parties; des transitions souvent à peine suffisantes entre les divers morceaux; ni enthousiasme, ni sensibilité. Partout des descriptions qui, dans certains cas, se succèdent sans se suivre. Le tissu même des vers devient plus lâche, l'expression moins précise : on sent que Virgile avait soutenu son traducteur jusque dans les détails. On peut éprouver la justesse de ces critiques sur *les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages* (1782), poëme en huit chants, ou mieux encore sur *l'Homme des champs, ou les Géorgiques françaises* (1800). Ajoutons que, pour renouveler son sujet, Delille ne présente, comme il le dit lui-même, « qu'une agriculture merveilleuse, qui ne se borne pas à mettre à profit les bienfaits de la nature, mais qui triomphe des obstacles, perfectionne les productions et les dons indigènes, naturalise les races et les productions étrangères, force les rochers à céder la place à la vigne, les torrents à dévider la soie ou à dompter les métaux, etc. » On a rapproché ses cultivateurs, savants, physiciens et même métaphysiciens, des bergers de Fontenelle. *La Pitié*, poëme en quatre chants (1803), est l'une des œuvres les plus faibles de l'auteur. *L'Imagination*, en huit chants (1806), n'est pas un poëme mieux composé que les précédents; mais l'éclat et l'intérêt d'un assez grand nombre de morceaux, tels que les vers sur Jean-Jacques Rousseau, l'hymne à la beauté, l'épisode de la sœur grise et celui des catacombes l'ont soutenu plus longtemps. Dans *les Trois règnes de la nature* (1809), sorte de traité de physique en vers, l'incohérence est extrême; mais nulle part Delille n'a porté plus loin le talent du versificateur et n'a tant prodigué les tours de force descriptifs. « Ce poëme, a dit Tissot, regardé comme le triomphe du genre descriptif, l'a décrédité à jamais parmi nous... Tous les vices de sa manière, les concetti, les antithèses, la symétrie des vers à deux compartiments, l'abus de l'esprit, les transitions sans art y pullulent au point de les rendre insupportables.» *La Conversation* (1812), où Delille a voulu tracer les portraits du nouvelliste, de l'ennuyeux érudit, du bel esprit bourgeois, du médisant, du brouillon, etc., est une composition d'une grande monotonie, d'un style faible et négligé. Pour compléter l'énumération des œuvres de Delille, il faut rappeler sa traduction de l'*Enéide* (1804), fort inférieure à celle des *Géorgiques*, et où il s'est souvent permis d'altérer le poëme latin; sa traduction du *Paradis perdu* de Milton (1805), qui est plutôt une imitation, et où quelques morceaux éloquents ne sauraient compenser les beautés qu'il a négligées; sa traduction de l'*Essai sur l'homme* de Pope, qui ne parut que huit ans après sa mort. Enfin, Delille a publié des *Poésies fugitives* (1802). Ses *Œuvres* ont été, pour la plupart, souvent rééditées séparément. Les éditions complètes sont celles de Michaud (Paris, 1824, 16 vol. in-8), de Lefèvre (1833, 1 vol. gr. in-8), de Didot (1847, 1 vol. gr. in-8). — Cousin d'Avallon a publié un *Delilliana* (Paris, 1813, in-18).

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française;* — Dussault : *Annales littéraires;* — Lingay : *Eloge de Delille et critique de son genre et de son école* (Paris, 1814, in-8); — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. II.

**DELISLE** (Claude), géographe et historien français, né le 5 novembre 1644 à Vaucouleurs, mort le 2 mai 1720. D'abord avocat, il enseigna ensuite l'histoire et la géographie, et eut une place de censeur, sous le Régent qui avait été son élève. Il a laissé : *Relation historique du royaume de Siam* (Paris, 1684, in-12); *Atlas historique et géographique* (Paris, 1718, in-4); *Abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde* (Paris, 1731, 7 vol. in-12), etc.

**DELISLE** (Guillaume), géographe, fils du précédent, né le 28 février 1675 à Paris, mort le 25 janvier 1726. Elève de son père et de Cassini, il travailla avec succès à améliorer les cartes du monde ancien et du monde moderne, fut reçu à l'Académie des sciences en 1702, et devint premier géographe du roi. Le recueil de l'Académie des sciences contient de lui plusieurs *Mémoires*.— Son frère, Simon-Claude, né en décembre 1675, s'occupa aussi de géographie, et son autre frère, Joseph-Nicolas, né en 1688, fut un astronome distingué.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I; — Fontenelle : *Eloge de Guillaume Delisle.*

**DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE** (Louis-François), auteur dramatique français, né près de Pierrelatte, en Dauphiné, mort en 1756. Il écrivit pour le Théâtre-Italien plusieurs comédies, parmi lesquelles *Arlequin sauvage*, en trois actes, qui eut beaucoup de succès (Paris, 1722, in-8). On cite encore : *Timon le Misanthrope*, en trois actes (Paris, 1722, in-8); *le Faucon, ou les Oies de Boccace* (Paris, 1725, in-12); *le Valet auteur*, en trois actes, en vers (Paris, 1738, in-12), etc.

Cf. Fr. Parfaict : *Histoire de l'ancien Théâtre-Italien* (1753, in-12).

**DELISLE DE SALES** (Jean-Baptiste Isoard, dit), littérateur français, né en 1743 à Lyon, mort le 22 septembre 1816. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et en sortit bientôt pour venir à Paris, dans l'espérance de s'y faire un nom par ses ouvrages. Condamné au bannissement per-

pétuel en 1777, par arrêt du Châtelet, pour sa *Philosophie de la nature*, il appela de ce jugement. Le temps qu'il passa en prison jusqu'à la décision des seconds juges fut un vrai triomphe pour lui. Les plus illustres personnages s'empressèrent de le visiter, et une souscription s'ouvrit en sa faveur ; mais, quoique dépourvu de fortune, il refusa de rien recevoir, et fit distribuer l'argent aux autres prisonniers. L'arrêt fut cassé, et de Sales vécut tranquille jusqu'à la Révolution. En 1795, il fut appelé à l'Institut, dans la classe des sciences morales et politiques. Son plus important ouvrage est la *Philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine* (1769, 4 vol. in-8; 7e édit. 1804, 10 vol. in-8). C'est un recueil de réflexions générales et de dissertations sur toutes sortes de sujets philosophiques, historiques et politiques, où il n'y a ni méthode, ni composition ; le style, imitation maladroite de J.-J. Rousseau et de Diderot, est emphatique jusqu'au ridicule, et fit surnommer l'auteur « le singe de Diderot ».

On a du même auteur : *Essai sur la tragédie* (Paris, 1774, in-8) ; *Histoire des hommes* (1781, 40 vol. in-12), compilation sur l'histoire universelle, à laquelle Mayer et Mercier ajoutèrent douze volumes ; *Ma République, auteur Platon, éditeur J. de Sales* (1791, 12 vol. in-12), ouvrage où l'auteur semble avoir pris pour idéal le gouvernement chinois, réimprimé sous le titre d'*Eponine* (1793, 6 vol. in-8) ; *Histoire philosophique du monde primitif* (1793, 7 vol. in-8) ; *Philosophie du bonheur* (1796, 2 vol. in-8) ; *Mémoire en faveur de Dieu* (1802, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire ; — Dictionnaire des sciences philosophiques.*

DÉLITS (DES) ET DES PEINES, traité de Beccaria (voy. ce nom).

**DELOLME** (Jean-Louis), publiciste génevois, né en 1740, mort le 16 juillet 1806. Il quitta Genève, après avoir écrit une brochure relative aux dissensions politiques de cette ville, et passa en Angleterre. Il est auteur d'un ouvrage remarquable, *la Constitution de l'Angleterre* (Amsterdam, 1771, 1774, 1778, 1784, in-8), qui fut traduit en anglais (Londres, 1775, in-8 ; 1807, in-8), et en allemand (1779, 1819, in-8). On en a une édition française, soigneusement revue (Paris, 1822, 2 vol. in-8). Il a aussi écrit quelques ouvrages en anglais.

Cf. Coote : *Vie de Delolme, en tête de la traduction anglaise, édition de 1807.*

**DELOY** (Jean-Baptiste-Aimé), poëte français, né en 1798 près de Lure (Vosges), mort le 25 mai 1834. Lorsqu'il eut pris le grade de docteur en droit, il commença une vie de voyages et d'aventures, se rendit au Brésil, y fonda un journal, et y fut nommé gentilhomme de la chambre, puis revint alors en Europe, habita l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse, alla servir en Portugal, finit par se fixer en France, où il rédigea la *Gazette de Franche-Comté*, puis le *Mercure ségusien*. Il dit de lui-même :

De l'ancien monde aux bords d'un monde encor nouveau
Quelle mer n'a pas vu mon rapide vaisseau
Rouler au gré des vents et des lames sonores ?..

Les poésies de Deloy firent quelque bruit, surtout à l'époque de sa mort. Elles sont faciles, et montrent un esprit enthousiaste. On attribua à Lamartine une ode à Chateaubriand qu'il avait insérée dans le *Mercure ségusien*, et signée A. de L. On a de lui : *Préludes poétiques* (Lyon, 1827, in-8) ; *Feuilles au vent*, publiées après sa mort par ses amis (Lyon et Paris, 1840, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, t. II.

DELPHINE, roman de Mme de Staël (voy. ce nom).

**DELRIEU** (Étienne-Joseph-Bernard), auteur dramatique français, né en 1761, mort le 4 novembre 1836. Régent de rhétorique à Versailles avant 1793, il fut sous l'Empire chef de bureau dans l'administration des douanes. Il débuta au théâtre en 1791, se rendit un instant populaire, en 1793, par des stances sur la Montagne, obtint un succès honorable avec *le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte, en vers, mais n'acquit la réputation qu'avec *Artaxerce*, tragédie en cinq actes, représentée en 1808. Cette pièce, imitée de celles de Métastase et de Lemierre, marquait par un style énergique l'étude de Corneille. L'auteur reçut de Napoléon une pension de 2000 francs. En 1811, il chanta la naissance du roi de Rome.

On a encore de Delrieu : *Arsinoüs*, tragédie (1791) ; *Harmodius et Aristogiton*, opéra en trois actes (1794) ; *le Pont de Lodi*, fait historique en un acte (1797) ; *Amélia, ou les deux jumeaux*, drame en cinq actes (1798) ; *les Ruses du mari*, comédie en trois actes, en vers (1802) ; *Démétrius*, tragédie (1815) ; *Léonide* (1836), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DELRIO** (Martin-Antoine), érudit néerlandais, né à Anvers le 17 mai 1551, mort à Louvain le 19 octobre 1608. Il fit de fortes études, fut reçu docteur en droit à Salamanque, devint sénateur au conseil souverain du Brabant et procureur général en 1578. Dégoûté du monde, il entra en 1580 dans la compagnie de Jésus et professa la philosophie et la théologie. Outre divers travaux critiques sur *Solin* (Anvers, 1572), *Claudien* (Ibid., 1572), *Sénèque* (Anvers, 1593, et Paris, 1619), etc., il a publié : *Disquisitionum magicorum libri sex* (Louvain, 1599, in-4), ouvrage traduit en français par A. Duchesne (Paris, 1611, 2 vol. in-4).

Cf. N. Susius : *M.-A. Delrio vita* (Anvers, 1609, in-4 ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

**DELUC** (François), littérateur génevois, né en 1698 à Genève, mort en 1780. Jean-Jacques Rousseau en parle, dans une lettre à Moultou, comme d'un homme plein de droiture et de vertu, mais d'un commerce ennuyeux ; il ajoute : « Il m'a laissé ses deux livres ; j'ai même eu la faiblesse de promettre de les lire, et de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche ! moi qui ne dors point, j'ai de l'opium au moins pour deux ans. » Ces livres sont *Lettre critique sur la fable des Abeilles de Mandeville* (Genève, 1746, in-12) et *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules* (Ibid., 1766, in-8).

DELUC (Jean-André), savant génevois, fils du précédent, né le 8 février 1727, mort le 8 novembre 1817. Il fut membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres. Nommé, en 1773, lecteur de la reine d'Angleterre, il résida dans ce pays et y mourut. Outre ses travaux purement scientifiques qui ont honoré son nom et pour lesquels il eut pour collaborateur son frère, Guillaume-Antoine, on cite de lui : *Lettres physiques et morales sur les montagnes, et sur l'histoire de la terre et de l'homme* (La Haye, 1778-1780, 6 vol. in-8) ; *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance* (Berlin, 1799, in-8) ; *Précis de la philosophie de Bacon* (Paris, 1802, 2 vol. in-8). — Son fils est auteur d'un livre qui fut vivement discuté : *Histoire du passage des Alpes par Annibal, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux* (Paris, 1818, in-8).

Cf. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III.

**DELVAU** (Alfred), littérateur français, né à Paris en 1825, mort dans cette ville le 3 mai 1867. Il est auteur de plusieurs livres d'actualités historiques, notamment les *Murailles révolutionnaires* (1851, 2 vol.), ou de bibliographies excentriques, comme le *Dictionnaire de la langue verte ou des argots parisiens* (1865, in-18 ; 2e édit. 1867). [*Dictionnaire des Contemporains*, 2e, 3e et 4e édit.].

**DÉMADE**, Δημάδης, orateur athénien du IVe siècle avant J.-C. Il était du parti macédonien, et par conséquent opposé à Démosthène, qu'il attaqua en plusieurs circonstances. Une éloquence peu travaillée, mais naturellement abondante, vive et puissante, lui donnait beaucoup d'influence sur le peuple. Sans principes et sans caractère, il était capable des plus basses flatteries et des actes les plus répréhensibles. C'est lui qui proposa le décret par lequel Démosthène fut condamné à mort. Il demanda que l'on mît Alexandre au rang des dieux. Il fut, dit-on, mis à mort en châtiment de sa duplicité. Cicéron et Quintilien disent expressément que Démade fut un improvisateur et ne laissa pas de discours écrits; cependant plus tard les rhéteurs lui en attribuaient quelques-uns; nous possédons un fragment relatif à la conduite de l'orateur pendant douze années sous Alexandre; il a été inséré dans différents recueils des Orateurs attiques, notamment dans celui de Bekker (Oxford, 1823, 7 vol. in-8); l'authenticité en est très-douteuse. Suidas attribue aussi à Démade un ouvrage sur Délos et les enfants de Latone.

Cf. Cicéron : *Brutus* et *De oratore*; — Freytag : *De Demade* (Leipzig, 1752); — H. Lhardy : *Dissertatio de Demade* (Berlin, 1834, in-8); — Ottfr. Müller : *Hist. de la littérature grecque*; — G. Perrot : *l'Éloquence politique et judiciaire à Athènes* (Paris, 1873, in-8).

**DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE**, orateur et homme d'État athénien, né vers 348 avant J.-C. dans le bourg de Phalère, mort vers 283. D'une naissance obscure, il arriva par son talent aux plus hautes dignités. La réputation que lui firent ses débuts dans l'art oratoire le mit en évidence au moment où les plus célèbres orateurs de l'Attique disparaissaient. D'abord membre du parti démocratique, il se rallia à la cause macédonienne, et devint un des chefs du parti oligarchique. Nommé par Cassandre chef de la république, il la gouverna pendant dix ans avec une grande douceur. Il protégea les arts et les lettres, et pour remplacer les représentations dramatiques qui n'étaient plus en usage, fit réciter sur les théâtres les poëmes d'Homère. Le peuple athénien lui éleva des statues en nombre égal à celui des jours de l'année. La révolution démocratique qui eut lieu en 307, avec l'aide de Démétrius Poliorcète, l'obligea de quitter Athènes. Il fut condamné à mort; ses statues furent renversées, sauf une seule, et il se retira en Égypte, où il devint le conseiller de Ptolémée Lagus. Des auteurs ont écrit, mais sans preuves suffisantes, qu'il engagea ce roi à fonder la bibliothèque d'Alexandrie et à entreprendre la traduction de la Bible connue sous le nom de version des *Septante*. Sous Ptolémée Philadelphe, il fut exilé dans la haute Égypte, où il mourut.

Cicéron, qui admirait le talent et surtout les connaissances étendues de Démétrius, l'a critiqué en ces termes : « Il altéra le premier le véritable caractère de l'éloquence, et lui ôta son nerf et sa vigueur; il aima mieux paraître doux que fort, et il le fut en effet, mais d'une douceur qui pénétrait les âmes sans les émouvoir. On gardait le souvenir de sa diction harmonieuse, mais il ne savait pas, comme Périclès, laisser l'aiguillon avec le sentiment du plaisir dans l'âme de ses auditeurs. » Démétrius fut le dernier orateur attique. Les ouvrages qu'il composa sont très-nombreux et sur des sujets divers, les uns sur l'histoire et la politique, les autres sur l'art oratoire et la poésie. Il ne nous en reste que des fragments peu considérables, disséminés dans les auteurs qui les ont cités. Le plus remarquable est tiré d'un traité *Sur la Fortune*; il a été conservé par Polybe (XII, 13). On a sous son nom un traité *sur l'Élocution*, attribué à Démétrius d'Alexandrie.

Cf. Cicéron : *Brutus* et *De oratore*; — Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII; — Dohrn : *De Vita et rebus Demetrii Phalerei* (Kiel, 1825, in-4); — Chr. Ostermann : *De Demetrii Ph. Vita... et scriptorum reliquiis* (Hersfeld, 1847, in-4); — Herwig : *De Demetrio oratore* (Rinteln, 1850).

**DÉMÉTRIUS D'ALEXANDRIE**, rhéteur et philosophe grec d'une époque indéterminée. On le croit l'auteur d'un traité *sur l'Élocution*, souvent attribué à Démétrius de Phalère, mais dont le style, du reste remarquable, paraît appartenir au siècle des Antonins. Ce traité a été imprimé par Alde dans les *Rhetores græci*, et publié séparément par J.-G. Schneider (Altenbourg, 1779, in-8), puis par Goller (Leipzig, 1837, in-8).

**DÉMÉTRIUS CYDONIUS**, théologien byzantin du XIVe siècle. Il passa une partie de sa vie à Cydone en Crète, et fut l'ami et le conseiller de l'empereur Jean Cantacuzène. Outre de nombreux écrits purement théologiques, il a laissé : une *Monodie*, lamentation sur les Grecs tués en 1343 à Thessalonique; un *Discours aux Grecs* sur les dangers qu'ils ont à craindre des Turcs; un écrit contre Planude, etc.

Cf. Wharton : *Appendice à l'Hist. littér.* de Cave, t. I.

DÉMÉTRIUS, drame inachevé de Schiller (voy. ce nom).

**DÉMEUNIER** ou **DESMEUNIER** (Jean-Nicolas), traducteur français, né le 15 mars 1751 à Nozeroy (Franche-Comté), mort le 7 février 1814. Secrétaire du comte de Provence et censeur royal avant la Révolution, il fut député aux États généraux, émigra après le 20 juin, revint en 1796, fut membre du Tribunat et sénateur. Il est surtout connu par des traductions assez médiocres, entre autres . *Essai sur le génie d'Homère*, de Wood (1777, in-8); *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon (1777-1795, 18 vol. in-8), dont les trois premiers volumes ont été traduits, assure-t-on, par Louis XVI, sous le nom de Leclerc de Sept-Chênes; *Histoire des gouvernements du Nord*, de Williams (1780, 4 vol. in-12); *Œuvres de Cicéron* (1783, 1789, 8 vol. in-12), dont il n'a fait que les quatre premiers volumes. On cite en outre : *Essai sur les États-Unis* (1786, in-4); *l'Amérique indépendante, ou les différentes constitutions des treize provinces* (1790, 4 vol. in-8), etc.

Cf. P.-P. Grappin : *Notice sur Démeunier* (Besançon, s. d., in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

**DÉMOCHARÈS**, Δημοχάρης, orateur athénien, né vers 350 avant J.-C., mort vers 275. Neveu de Démosthène, il se distingua dans l'art oratoire, mais sans se garantir toujours du mauvais goût, de la déclamation et de la violence. Chef du parti démocratique, il fut exilé trois fois. Une statue lui fut élevée dans l'agora. Il nous reste quelques fragments de ses discours et d'un ouvrage historique qu'il avait écrit sur les événements de son temps, et dont Cicéron blâme le style comme trop oratoire.

Cf. Plutarque : *Vies des dix orateurs*; — Muller : *Fragmenta historicorum græcorum*.

**DÉMOCRATE**, Δημοκράτης, philosophe grec du Ier siècle avant J.-C. Nous avons de lui un recueil de *Sentences dorées*, Γνῶμαι χρυσαῖ, écrites dans le dialecte ionien, avec simplicité et concision. Lucas Holstenius les publia avec celles de Démophile (Rome, 1638, in-12). On les trouve aussi dans les *Opuscula Græcorum sententiosa* d'Orelli (Leipzig, 1819, in-8)

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE (LA), ouvrage d'A. de Tocqueville (voy. ce nom).

**DÉMOCRITE**, Δημόκριτος, philosophe grec, né à Abdère, colonie grecque de Thrace, vers le commencement du Ve siècle avant J.-C., mort à l'âge d'environ cent ans. Il fut initié aux sciences de

l'Orient et de l'Égypte, visita probablement la Grande-Grèce, où il put étudier les doctrines de Pythagore et de Zénon d'Élée, et assista peut-être à Athènes aux leçons de Socrate et d'Anaxagore. On ne sait où il se rencontra avec Leucippe, qui passe généralement pour son maître. S'il faut en croire des écrivains anciens, il dissipa dans ses voyages un riche patrimoine, et rentré pauvre dans sa patrie, il rétablit sa fortune en lisant en public le Μέγας διάκοσμος, son principal ouvrage; les Abdéritains, enthousiasmés par cette lecture, lui auraient fait don de 500 talents (2 500 000 fr.), et l'auraient mis à la tête du gouvernement. Selon une autre tradition, il aurait, au contraire, été regardé comme fou et confié aux soins d'Hippocrate. Quant au rire constant qui lui est attribué, il n'est probablement qu'un symbole de son indifférence pour ce qui afflige ou réjouit les hommes.

On connaît par les historiens de la philosophie la doctrine atomistique de Démocrite et de Leucippe, tirée très-probablement en partie de l'Orient, et l'influence qu'exerça sur la pensée humaine une école commençant par le matérialisme pour aboutir au scepticisme, dont Lucrèce devint le poëte et Épicure le moraliste. « Démocrite, dit M. Franck, fut un de ces rares génies qui, non contents de rassembler en eux toute la science d'une époque, y ajoutent encore les fruits de leurs propres méditations. Il peut être regardé comme l'Aristote de son temps. » Il avait écrit de nombreux ouvrages : Diogène Laërce en compte jusqu'à soixante-douze, et son style, si nous en croyons Cicéron, à la fois clair et brillant de poésie, aurait pu rivaliser avec celui de Platon. Il ne nous est parvenu que les titres et quelques fragments. Ces fragments ont été réunis par M. Franck dans les *Mémoires de la Société royale de Nancy* (1836, in-8), et publiés de nouveau par Mullach (Berlin, 1843, in-8).

Cf. Magnenus : *Democritus reviviscens* (Pavie, 1646, in-12); — Ploucquet : *De Placitis Democriti Abderitæ* (Tubingue, 1767, in-4); — B. Lafaist : *Dissertation sur la philosophie atomistique* (Paris, 1833, in-8); — Burchard : *Commentatio critica de Democriti*, etc. (Minden, 1830, in-4), et *Fragmenta der Moral des abder. Democritus* (Ibid., 1834, in-4).

**DÉMOCRITE**, comédie de Regnard; — **DÉMOCRITE ET HÉRACLITE**, poëme d'Ant. Fregoso (voy. ces noms).

**DÉMODOCUS**, Δημόδοχος, aède dont il est question dans l'*Odyssée* et qui charmait les convives du roi Alcinoüs en chantant les hauts faits des Grecs à Troie. Selon Eustathe, il naquit en Laconie. Les écrivains moins anciens qui ont regardé comme historique ce personnage sans doute fabuleux, lui assignent Corcyre pour patrie et lui attribuent deux poëmes : l'un sur la destruction de Troie, l'autre sur le mariage de Vulcain et de Vénus. Plutarque en cite un troisième sur les exploits d'Hercule.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**DÉMONOMANIE (LA)**, traité de J. Bodin (voy. ce nom).

**DÉMONSTRATIF (GENRE)**, en grec *épidictique* (ἐπιδειχτιχός, qui sert à montrer). C'est, en termes de rhétorique, un des trois genres d'éloquence distingués par Aristote. Les deux autres sont les genres délibératif et judiciaire. Il a pour objet la louange ou le blâme, et correspond à l'idée du beau et du bien. Il expose, il montre la vérité, il fait l'éloge de la vertu, et quelquefois étale les horreurs du crime, les hontes du vice. Le panégyrique est sa forme ordinaire. L'éloquence chrétienne est rentrée dans le genre démonstratif et l'a agrandi. Outre le *panégyrique*, on peut rapporter au genre démonstratif l'*oraison funèbre*, l'*homélie*, le *sermon*, le *discours académique*, la *mercuriale* (voy. ces mots).

**DÉMONSTRATION.** — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**DÉMOSTHÈNE**, Δημοσθήνης, illustre orateur grec, né en 385, 384 ou 382 avant J.-C., à Pæania, dème de l'Attique, mort le 10 novembre 322 à Calaurie. Il n'avait pas sept ans quand il perdit son père, qui possédait à Athènes deux manufactures d'armes et lui laissa une fortune évaluée par Plutarque à 15 talents (de 80 000 à 90 000 fr.). Les trois tuteurs auxquels il fut confié négligèrent également son éducation et l'administration de son patrimoine; il passa les premières années de sa jeunesse dans l'oisiveté et la débauche et reçut de ses camarades le surnom injurieux de *Battalus*. A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il entendit Callistrate développer l'accusation de trahison portée par le peuple athénien contre le général Chabrias, pour avoir mal défendu la ville d'Orope. L'éloquence de l'orateur fit sur son esprit une vive impression, et dès ce moment il s'appliqua sans relâche à acquérir le talent oratoire. Isée fut son maître, et l'on retrouve dans ses discours l'imitation du style pur et concis, de l'argumentation puissante de ce rhéteur habile, et jusqu'à des expressions qui lui sont littéralement empruntées. On a dit qu'il avait reçu aussi les leçons d'Isocrate; mais dans l'antiquité même on mettait cette assertion en doute. Il n'est pas plus certain qu'il ait fréquenté l'école de Platon. Ce qui paraît constant, c'est qu'il étudia les écrits de ce philosophe, ainsi que ceux d'Isocrate, et surtout l'*Histoire* de Thucydide. Le premier bénéfice qu'il retira de ses études fut de pouvoir poursuivre ses tuteurs pour l'infidélité de leur gestion et de les contraindre à l'exécution du testament de son père. On trouve déjà, dans les cinq discours qu'il prononça en cette occasion, et qui furent ses débuts, la vigueur et la gravité qu'il porta plus tard à un degré si remarquable. Il triompha de ses adversaires; mais il fut loin de rentrer dans son patrimoine. La mauvaise gestion de ses tuteurs l'avait réduit à deux talents, dont il fit l'abandon, selon quelques historiens.

Démosthène, bientôt après, s'essaya dans l'éloquence politique et aborda la tribune. Nous ignorons à quelle occasion il prit la parole et quel fut l'objet de son discours. Nous savons seulement que cette tentative ne fut pas heureuse, que ses phrases trop longues et son argumentation confuse ne purent commander le silence à la multitude. La nature s'opposait aussi à son succès : il avait la respiration très-courte et ne pouvait débiter d'un trait des périodes étendues : il articulait mal la lettre *r*; il avait l'habitude vicieuse de lever sans cesse une épaule. La persévérance qu'il mit à vaincre ses défauts est restée célèbre. Enfermé dans un cabinet souterrain, qu'il fit construire dans sa maison, et la tête à moitié rasée afin de se contraindre à la retraite, il s'appliqua, par des exercices répétés, à former son organe, à régler ses gestes et sa prononciation. Il récitait avec rapidité un grand nombre de vers, tout d'une haleine, en élevant la voix sur différents tons; il parlait en tenant de petits cailloux dans sa bouche, afin d'arriver à une articulation plus nette; il gesticulait sous la pointe d'une épée, afin de réprimer le mouvement déréglé de son épaule. Il s'étudiait aussi à déclamer au milieu du bruit des flots de la mer, afin de s'accoutumer au tumulte des assemblées. Ces efforts redoublés donnèrent plus d'une fois prétexte aux déclamations des envieux, qui accusaient ses harangues de *sentir l'huile*. « Mais, suivant Villemain, loin d'exprimer l'absence ou la médiocrité du talent, l'ardente opiniâtreté de Démosthène montrait son génie. La nature ne commande si impérieusement qu'à ceux qu'elle favorise, et cette persévérance est peut-être le plus rare de ses dons. »

Démosthène, fortifié ainsi et transformé par l'étude, reparut à la tribune en 356. Il parla *contre la loi de Leptine*, qui avait supprimé la faculté dont

jouissaient certains citoyens d'être exempts des charges publiques (Περὶ τῆς ἀτελείας πρὸς Λεπτίνην, *sur les immunités contre Leptine*). Son succès fut complet, et son discours provoqua l'abolition de la loi. En 355, il composa un plaidoyer pour Diodore *contre Androtion* (Κατὰ Ἀνδροτίωνος), qui avait proposé de décerner une couronne d'or au sénat; mais on ignore si cette harangue fut prononcée, et même si le texte que nous en possédons est complétement authentique. En 354, il prit pour la première fois la parole dans la politique active, et fit entendre le discours sur les *Symmories* ou *sur les classes des armateurs* (Περί συμμοριῶν). Le bruit s'était répandu que le roi de Perse préparait une expédition contre la Grèce. Le peuple athénien s'assembla en tumulte, et des orateurs le poussèrent à la guerre. Démosthène, bien plus inquiet des entreprises du roi de Macédoine, dissuada ses concitoyens de renoncer à la paix avant que l'attaque fût directe, et leur conseilla « d'attendre sans bruit, l'épée à la main, la confiance dans le cœur ». En même temps, il soumit à l'assemblée un plan de réorganisation maritime et proposa de répartir plus équitablement les charges qui pesaient sur les vingt symmories dont les contributions entretenaient la flotte. En 353, dans son discours *sur le gouvernement de la République* (Περὶ συντάξεως), il proposa aussi un plan de réorganisation de l'armée de terre. La même année, il prononça sa harangue *pour les Mégalopolitains* (Ὑπὲρ Μεγαλοπολιτῶν). Mégalopolis, ancienne vassale de Sparte, avait été émancipée par les Thébains. Menacée d'être reconquise par les Lacédémoniens, elle implora le secours d'Athènes. Parler pour une alliée des Thébains, c'était soulever toutes les animosités des Athéniens. Aussi l'orateur proposa-t-il d'inviter d'abord Mégalopolis à rompre son alliance avec Thèbes et à demander, à ce prix, le maintien de la paix aux Lacédémoniens. Il insistait principalement sur la nécessité de maintenir l'influence d'Athènes dans les affaires de la Grèce. « Ne leur laissez pas croire, disait-il, qu'ils doivent leur délivrance à eux-mêmes ou à d'autres qu'à nous. » A la même époque, Timocrate, dans l'intérêt de trois citoyens qui s'étaient emparés d'un navire égyptien et n'en avaient pas remis le produit au trésor, fit rendre un décret tendant à libérer de la contrainte corporelle tout débiteur du trésor public qui présenterait des répondants pour la somme dont il était redevable. Démosthène composa *contre Timocrate* (Κατὰ Τιμοκράτους) un discours que prononca Diodore et dont on ignore le résultat. Le discours qu'il écrivit *contre Aristocrate* (Κατὰ Ἀριστοκράτους), fut prononcé par un riche Athénien, nommé Euthycrate. C'est l'un des plus beaux de Démosthène, et Denys d'Halicarnasse le place, comme composition judiciaire, à côté du discours sur la Couronne. Aristocrate avait proposé un décret en faveur de Charidème, aventurier d'un grand courage, qui avait tour à tour servi Athènes et ses ennemis, et qui alors était tuteur du fils du roi de Thrace. Le décret était ainsi conçu : « Quiconque tuera Charidème pourra être saisi dans toutes les villes de nos alliés. Si un État ou un particulier met obstacle à l'arrestation du meurtrier, qu'il soit exclu des traités. » L'orateur s'éleva avec véhémence contre les intrigues et les perfidies de Charidème; il exposa, avec le talent d'un grand homme d'État, quels devaient être les procédés d'une bonne politique; il discuta les lois avec l'habileté d'un savant jurisconsulte. Tant d'éloquence resta inutile, et les Athéniens conservèrent leur confiance à Charidème. C'est dans ce discours que Démosthène parla pour la première fois de Philippe de Macédoine et le signala comme l'ennemi mortel de la Grèce. Il allait entrer en lutte contre ce formidable adversaire, et en 352 il prononça sa *première Philippique*.

Le roi de Macédoine, qui déjà six ans auparavant avait menacé les possessions athéniennes dans le nord de la mer Égée, en prenant Amphipolis, Pydna, Potidée et Méthone, avait ensuite profité de la guerre Sacrée pour s'avancer jusqu'aux Thermopyles. Arrêté par une résistance inattendue, il restait dans un calme hypocrite qui ne pouvait tromper les citoyens intelligents et dont Démosthène dévoila les dangers à la tribune. Ce fut le sujet de sa première Philippique. Selon lui, la puissance de Philippe n'avait d'autre cause que l'indolence des Athéniens. « Ne voulez-vous jamais, disait-il, faire autre chose que vous demander les uns aux autres, en vous promenant sur la place publique : Qu'y a-t-il de nouveau? Et que peut-il y avoir de plus nouveau que de voir un homme de Macédoine qui dompte les Athéniens et qui fait la loi à la Grèce? Philippe est mort, dit quelqu'un. Non, dit un autre, il n'est que malade. Eh! que vous importe! s'il n'existait plus, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe... Apprenez-vous que Philippe est dans la Chersonèse, décret pour secourir la Chersonèse; aux Thermopyles, décret pour les Thermopyles; sur quelque autre point, vous courez, vous montez, vous descendez à sa suite. Oui, vous manœuvrez sous ses ordres, n'arrêtant vous-mêmes aucune mesure militaire importante, ne prévoyant absolument rien, attendant la nouvelle du désastre d'hier ou d'aujourd'hui. Autrefois, peut-être, vous pouviez impunément vous conduire ainsi, mais la crise approche et exige une autre manière d'agir. » L'orateur examinait ensuite les moyens dont Athènes pouvait disposer, les préparatifs nécessaires à une entrée en campagne, la composition des armées de terre et de mer, la nécessité de remplacer par des citoyens les mercenaires étrangers. Cette première Philippique, restée justement célèbre, n'est pas seulement remarquable par les qualités oratoires, mais aussi par le sentiment profond de la dignité hellénique et par la justesse avec laquelle y sont prévus les événements à venir. Les Athéniens toutefois ne suivirent pas ces graves avertissements; ils persistèrent dans leur frivolité et n'en furent tirés que par des événements redoutables. Avant de reprendre la parole contre Philippe, Démosthène parla *pour les Rhodiens*, qui avaient imploré le secours d'Athènes contre la faction oligarchique qui les opprimait (Περὶ τῆς Ῥοδίων ἐλευθηρίας). On ignore le résultat de ce discours.

L'agression que le roi de Macédoine dirigea, en 349, contre Olynthe, colonie athénienne, réveilla les craintes de la République. Démosthène, dans sa *première Olynthienne*, appuya la demande des assiégés qui réclamaient des secours, et Charès fut envoyé avec deux mille hommes et trente galères; mais il revint après une courte et inutile campagne. Les Olynthiens firent bientôt une nouvelle demande, qui donna lieu à la *seconde Olynthienne*, dans laquelle l'orateur recherchait surtout les moyens de subvenir aux dépenses nécessaires, et proposait de rendre au service militaire le fonds théorique qui en avait été détourné pour être appliqué à la célébration des fêtes publiques. Un nouveau secours fut envoyé sous les ordres de Charidème, qui n'obtint pas de meilleurs résultats que le général précédent. Dans une *troisième Olynthienne*, Démosthène insista pour que la ville fut délivrée; mais, malgré un dernier secours envoyé par les Athéniens, elle succomba sous les armes de Philippe, qui l'occupa en 347.

Vers cette époque, Démosthène eut avec un riche citoyen, nommé Midias, une querelle que ses ennemis rappelèrent souvent pour affaiblir sa considération. Midias s'était trouvé mêlé au procès de

ses tuteurs et depuis lors lui avait gardé un ressentiment qu'il chercha l'occasion de satisfaire. Comme Démosthène était chorége pendant les grandes Dionysiaques, Midias tenta, par des vexations redoublées, d'entraver l'exercice de sa charge et s'emporta jusqu'à le frapper un jour au visage, quand il se trouvait sur le théâtre, en tête du chœur. L'assemblée du peuple, sur la plainte de l'orateur, déclara Midias coupable. L'affaire ne pouvait en rester là; il fallait qu'elle allât devant les juges réguliers. Cependant elle ne fut pas poursuivie. Selon Plutarque, Démosthène se désista moyennant 3000 drachmes. Cette transaction, sans doute peu honorable, n'est pas complétement démontrée. On ne peut affirmer même si l'orateur se désista, ou si son ennemi obtint, grâce à sa fortune, des délais indéfinis. Nous savons seulement que Démosthène écrivit un discours *contre Midias pour le coup de poing* (Κατὰ Μειδίου περὶ τοῦ κονδύλου), destiné à être prononcé devant les juges. Nous possédons ce discours, qui est, suivant M. Villemain, une invective admirablement raisonnée.

Philippe, après la prise d'Olynthe, fit faire aux Athéniens des propositions de paix et d'alliance. Une ambassade lui fut envoyée; Démosthène et Eschine en firent partie. Les anciens ont noté le trouble singulier qui s'empara de Démosthène devant le roi de Macédoine et qui l'empêcha d'achever sa harangue. Les propositions de Philippe parurent acceptables au peuple athénien, et après le retour des ambassadeurs, la paix fut votée et jurée en assemblée publique. Une nouvelle ambassade fut envoyée au roi pour lui faire rectifier le traité. Eschine et Démosthène en étaient encore les principaux personnages; mais le parti d'Eschine qui y dominait donna à Philippe, par des lenteurs calculées, le temps de terminer ses préparatifs militaires, et lorsqu'il jura le traité, il put en exclure formellement les Phocidiens, ce qui était contraire à la pensée et à l'intérêt d'Athènes. Le lendemain même de son retour, Démosthène dénonça la conduite de ses collègues; mais Eschine parvint à rassurer le peuple, et quand son rival se leva pour lui répondre, on refusa de l'entendre. Cependant Philippe franchit les Thermopyles, convoqua le conseil amphictyonique et fit ordonner la destruction des villes de la Phocide. Ces événements soulevèrent toutes les craintes des Athéniens, et une grande partie d'entre eux furent d'avis qu'il ne fallait pas confirmer le titre de président d'honneur décerné au roi de Macédoine par les amphictyons. Démosthène, effrayé à l'idée d'un refus qui entrainerait une guerre non-seulement contre Philippe, mais aussi contre les nations représentées au conseil amphictyonique, prononça son discours *Sur la Paix*. « Athènes, dit-il, pour conserver la paix, a cédé Orope aux Thébains, Amphipolis à Philippe, Cos, Chio, Rhodes, à la Carie; et aujourd'hui elle braverait une guerre terrible pour un privilége chimérique, pour une ombre dans Delphes! » L'assemblée écouta l'orateur et la paix fut conservée.

Cette paix faillit être troublée dès l'année 344 par les prétentions que les Spartiates firent revivre sur Argos, Messène et l'Arcadie. Le conseil amphictyonique, ayant reçu les plaintes de ces États, chargea Philippe de réprimer l'usurpation de Sparte. La démarche que cette ville fit pour implorer le secours d'Athènes occasionna la *Deuxième Philippique* de Démosthène. Il s'attacha à dévoiler la fourberie du roi de Macédoine depuis qu'il était maître des Thermopyles et de la Phocide. L'effet de son discours fut complet; les Athéniens montrèrent l'intention de s'unir aux Spartiates, et Philippe renonça à son entreprise. Le roi tourna alors ses armes vers la Haute-Thrace et conquit l'île d'Halonèse sur le pirate Sostrate. Les Athéniens, à qui cette île avait appartenu précédemment, protestèrent contre son occupation. Philippe leur fit offrir de la remettre entre leurs mains, à titre de don et non comme une restitution. Démosthène rejeta cette offre qui lui paraissait injurieuse. Le discours *Sur Halonèse*, qui se trouve dans ses œuvres, n'est pas celui que prononça Démosthène; il appartient à l'orateur Hégésippe.

La conduite du roi de Macédoine dans la Chersonèse de Thrace amena de nouvelles craintes de guerre. Le fils du roi Cotys ayant cédé aux Athéniens cette presqu'île qui leur avait été autrefois soumise, le général Diopithe y fut envoyé avec une colonie. A son approche, la ville de Cardie se souleva et invoqua la protection de Philippe, qui lui fit passer des secours. Diopithe, pour tirer vengeance de ce procédé, ravagea la Thrace maritime, possession de la Macédoine. Philippe écrivit aux Athéniens, pour leur dénoncer la conduite de Diopithe comme une violation de la paix (342). Le parti du roi demanda la mise en accusation du général et le licenciement de son armée. Démosthène prit la défense de Diopithe, dans son discours *Sur la Chersonèse* (Περὶ τῶν ἐν Χεῤῥονήσῳ), qui est, selon La Harpe, le plus beau des discours contre Philippe. Après avoir justifié Diopithe, l'orateur démontrait le péril qu'il y aurait pour la république à licencier l'armée de Chersonèse, et concluait à envoyer des ambassadeurs sur divers points de la Grèce, pour exciter les populations contre l'ennemi commun. « Qui de vous, disait-il, serait assez simple pour s'imaginer que ce prince, capable d'ambitionner jusqu'à de misérables bicoques de la Thrace, capable, pour s'en emparer, de braver les hivers, les fatigues, les périls, que ce même homme ne porte pas un œil d'envie sur nos ports, nos magasins, nos vaisseaux, nos mines d'argent, nos trésors de toute espèce; qu'il nous en laissera la possession paisible, tandis qu'il combat au milieu des hivers pour déterrer le seigle et le millet enfouis dans les montagnes de Thrace? » C'est peu avant ou après ce discours que Démosthène prononça sa harangue *Sur les prévarications de l'ambassade* (Περὶ τῆς παραπρεσβείας), dans laquelle il poursuivit Eschine en reddition de compte, et réunit contre lui les preuves et les invectives. La réponse d'Eschine ne fut pas inférieure à l'attaque, pour la vigueur de l'argumentation.

Quoique Philippe n'eût pas encore rompu ouvertement la paix, il poursuivit ses menées et ses agressions. Ce fut l'occasion de la *Troisième Philippique*, qui reproduisait avec une nouvelle violence les accusations déjà élevées contre le roi. Celui-ci souleva enfin le peuple athénien, en mettant le siége devant Byzance, dont la possession aurait rendu redoutable sa puissance maritime. A la suite d'une *Quatrième Philippique*, prononcée par Démosthène, une expédition fut décrétée et confiée à Phocion, qui chassa les Macédoniens de l'Hellespont.

Ici se placerait le discours *Contre la lettre de Philippe* (Πρὸς τὴν ἐπιστολὴν τὴν Φιλίππου), regardé généralement comme apocryphe, bien qu'il ne soit pas indigne de Démosthène. On ne croit pas non plus à l'authenticité de la lettre du roi de Macédoine, dont le texte offre une suite d'allégations astucieuses contre la conduite des Athéniens à son égard. Quoi qu'il en soit, le décret amphictyonique qui, en 339, nomma Philippe général en chef des forces fédérales contre les Locriens d'Amphissa, accusés d'avoir occupé une terre consacrée à Apollon, alluma dans la Grèce le feu de la guerre. Tandis que le roi passe les Thermopyles, occupe la Phocide et s'empare d'Elatée, qu'il fortifie, Démosthène soulève ses compatriotes contre le danger qui les menace, et, nommé ambassadeur, va for-

mer la ligue des villes grecques et parvient même à détacher les Thébains de l'alliance macédonienne. Il répond aux oracles menaçants de la Pythie, en disant que la Pythie *philippisait*. Partout la puissance de sa parole réveille le patriotisme; il est l'âme des conseils dans le camp, comme à la tribune. La bataille se livre; mais la Grèce vaincue, dans la funeste journée de Chéronée (3 août 338), va subir le joug de l'hégémonie macédonienne. Démosthène fut présent à la bataille, non comme chef militaire, ni probablement comme simple soldat, mais plus vraisemblablement comme homme d'État. Il suivit l'armée dans sa déroute; mais les imputations de lâcheté dirigées contre lui par quelques écrivains paraissent tout à fait improbables, quand on considère l'honneur et l'estime dont l'entourèrent ses concitoyens après le désastre. De retour à Athènes, il travailla avec une extrême activité à mettre la ville en état de défense. Philippe, qui traita les Thébains avec une grande rigueur, accorda à la république une paix honorable et la reddition des prisonniers athéniens. Démosthène, en butte aux calomnies du parti macédonien qui avait recouvré son audace, fut vivement défendu par le parti opposé, et Ctésiphon proposa de lui décerner une couronne d'or, au théâtre, pendant les grandes Dionysiaques, en récompense de sa vertu et de ses services. Eschine attaqua ce décret comme illégal dans la forme, et mensonger au fond, Démosthène ayant mérité non une récompense, mais un châtiment. Le procès intenté par Eschine ne fut jugé qu'après un délai de huit ans, sans qu'on sache la cause de ce retard.

En 336, Philippe mourut. Démosthène, qui venait de perdre sa fille, manifesta cependant sa joie en paraissant sur la place publique couronné de fleurs. A cette démonstration que l'état de nos mœurs nous porte à blâmer, succéda une conduite plus digne du grand orateur. Il tenta de nouer des relations avec le roi de Perse et d'appeler les Grecs aux armes. Alexandre déconcerta ses ennemis en portant avec rapidité ses troupes devant Thèbes. Les Athéniens alarmés envoyèrent une ambassade chargée de lui présenter leur soumission. Démosthène était au nombre des députés; mais il ne fit que la moitié du chemin, et rentra à Athènes, ne voulant pas accomplir une démarche qui lui paraissait humiliante pour lui-même et pour sa patrie. Le départ d'Alexandre pour la Thrace, où il alla combattre les barbares, occasionna en Grèce une nouvelle tentative d'insurrection. La destruction de Thèbes en fut le résultat. Athènes se vit d'abord menacée d'un sort pareil, si elle ne livrait pas les chefs du parti démocratique, à la tête duquel se trouvait Démosthène. Le peuple refusa de livrer à l'ennemi et à la mort des citoyens dont la conduite patriotique faisait tout le crime, et Démade sut apaiser le roi de Macédoine, qui accorda la paix aux Athéniens et leur recommanda de s'appliquer aux affaires publiques.

Le calme succéda aux agitations, et Eschine reprit son accusation contre Ctésiphon, ou plutôt contre Démosthène (330). Celui-ci répondit à son adversaire par le discours *Sur la couronne* (Περὶ στέφανου), que Cicéron appelle « le type le plus accompli de l'éloquence humaine », et où, selon Villemain, se trouvent réunis « tous les effets oratoires de la tribune et du barreau ». L'orateur y exposait avec une fierté légitime les services qu'il avait rendus à l'État. « Deux grandes qualités, disait-il en finissant, caractérisent l'honnête citoyen, titre que je puis prendre sans irriter l'envie: dans l'exercice de la puissance, une fermeté inébranlable à maintenir l'honneur et la prééminence de la république; en tout temps, pour chaque fait, du dévouement. Ce dernier point dépend de nous, le cœur en est maître; mais la puissance est hors de nous. Le dévouement! vous le trouvez en moi, constant, inaltérable. Voyez, en effet : on a demandé ma tête, on m'a cité au tribunal des Amphictyons, on a lâché sur moi ces misérables comme des bêtes féroces; j'ai toujours été fidèle à mon zèle pour vous. Dès mes premiers pas, j'ai choisi la route la plus droite : soutenir les prérogatives, la puissance, la gloire de ma patrie, les étendre, m'identifier avec elles, telle a été ma politique. » A la suite de ce discours, Eschine, qui n'obtint pas même le cinquième des suffrages, fut condamné à une amende de cinquante talents, et, ne pouvant l'acquitter, fut mis en prison. Il parvint à s'évader, se réfugia à Rhodes, et y ouvrit une école d'éloquence où on l'entendit faire l'éloge de son adversaire.

Cinq ans plus tard, le parti oligarchique prit sa revanche de cette défaite. Harpalus, satrape de Babylone et gardien des richesses qu'Alexandre avait amassées en Asie, ayant encouru la disgrâce de ce prince, s'enfuit avec un trésor évalué à cinq mille talents, et demanda un asile à Athènes. Le peuple, craignant la colère d'Alexandre, ordonna la séquestration du trésor et l'arrestation du satrape, qui prit la fuite; puis une enquête fut ordonnée sur les orateurs accusés d'avoir reçu des présents d'Harpalus. Démosthène, qui avait gardé le silence dans cette affaire, était coupable, selon Plutarque, d'avoir reçu une magnifique coupe d'or avec vingt talents. Cette accusation passe aux yeux de plusieurs critiques modernes pour une calomnie. Démosthène demanda lui-même à comparaître devant l'Aréopage. Le discours qu'il prononça pour sa défense ne nous est point parvenu. Il fut condamné à une amende de cinquante talents, et, dans l'impossibilité de la payer, fut emprisonné. Les magistrats favorisèrent eux-mêmes son évasion. Il quitta Athènes (325), et se retira à Trézène, puis à Calaurie. A plusieurs reprises il protesta de son innocence dans des lettres adressées à ses concitoyens. La mort d'Alexandre vint bientôt l'arracher à la retraite. L'insurrection générale contre la Macédoine éclata en Grèce. Les Athéniens se signalèrent par leurs démonstrations et leurs préparatifs. Ils envoyèrent de toutes parts des ambassadeurs pour exciter à la guerre. Démosthène se joignit à eux, et par son éloquence conquit les Arcadiens à la cause de l'indépendance. En apprenant cette conduite patriotique, Athènes le rappela; il y rentra en triomphe. Antipater fut assiégé dans Lamia; mais, secouru par Cratère qui défit les alliés, il traita avec la plupart des peuples confédérés et se trouva ainsi tout-puissant contre Athènes, qui lui fut livrée par le parti macédonien, dont le premier acte avait été de condamner à mort Démosthène et les autres chefs du parti démocratique. Démosthène se réfugia à Calaurie, dans le temple de Neptune. Poursuivi par les soldats du vainqueur, il demanda le temps d'écrire quelques lignes et, feignant de méditer, il tint quelque temps sur ses lèvres l'extrémité d'un poinçon empoisonné. Lorsqu'il sentit venir la mort, il s'avança lentement vers le seuil du temple; mais il avait à peine dépassé l'autel de Neptune, qu'il tomba sans vie. Il était âgé de soixante-trois ans (342).

Nous ne voulons point discuter ici la vie politique de Démosthène, qui a soulevé des appréciations diverses, et que d'illustres écrivains, comme Niebuhr et Chateaubriand, ont estimée si belle qu'ils ont fait de cet orateur le plus grand homme d'État de l'antiquité grecque; mais nous devons remarquer combien son amour pour Athènes, sa passion pour l'indépendance de la Grèce, ont donné de force, d'élévation et de mouvement à son éloquence. Cette éloquence a été appréciée depuis les temps anciens jusqu'à nos jours par des écri-

vains dignes de la juger, et avec des éloges unanimes, parmi lesquels nous n'avons que la difficulté du choix. « Si l'on veut un orateur accompli de tout point, dit Cicéron, un orateur auquel il ne manque absolument rien, on n'hésitera point à nommer Démosthène. Dans les sujets qu'il a traités, il n'est point de finesse, et, qu'on me passe cette expression, point d'astuce, point de ruse oratoire qu'il n'ait aperçue. Voulait-il que son style fut châtié, la délicatesse, la concision, la clarté le distinguait. Voulait-il s'élever, rien de plus noble, de plus pompeux, soit pour la dignité de l'expression, soit pour la majesté de la pensée... Il ne le cède ni à Lysias pour la simplicité, ni à Hypéride pour la finesse et l'esprit, ni à Eschine pour l'harmonie et l'éclat des paroles. Il a des discours dans le genre simple, comme sa harangue contre Leptine; il en a de sublimes, comme plusieurs Philippiques; il en a de mixtes, comme ses plaidoyers contre Eschine. Reste le tempéré, qu'il saisit quand il lui plaît; et lorsqu'il descend du sublime, c'est là surtout qu'il s'arrête. Néanmoins il faut avouer que jamais il n'excite plus d'applaudissements, jamais il ne fait plus d'impression, que lorsqu'il traite les différentes parties du sublime. » Denys d'Halicarnasse nous a laissé sur le style de Démosthène une appréciation d'autant plus utile que, si nous sommes vivement touchés par l'argumentation vigoureuse de l'orateur, il nous est bien difficile de saisir les délicatesses de son langage. « Démosthène, dit-il, né à une époque où l'éloquence avait déjà reçu tant de formes diverses, ne crut pas convenable de s'attacher à un seul modèle ou à un seul genre de style. Persuadé qu'il manquait à tous quelque chose, il choisit dans chacun ce qu'il y a de plus beau et de plus utile, et il en composa une espèce de tissu où toutes les qualités vinrent s'unir et se confondre, pour former un style tour à tour noble et simple, travaillé et naturel, extraordinaire et usité, austère et enjoué, concis et développé, doux et mordant; enfin, assorti tantôt aux émotions douces, et tantôt aux passions vives. On peut lui appliquer ce que les anciens poëtes racontent de Protée, qui prenait sans peine toutes les figures. » Et Denys nous montre alors Démosthène unissant à la clarté qui est la première condition de l'éloquence populaire, et à la vigueur qui était sa qualité dominante et favorite, une science étonnante de la phrase : « Il n'y a pas de période de Démosthène qui n'ait sa mesure et sa cadence marquée au coin de la plus belle poésie, sans que ce soient des vers, ce qui serait un défaut dans une œuvre oratoire. » Les modernes, au contraire, dans leurs parallèles entre Démosthène et Cicéron, ont, comme Fénelon, attribué à ce dernier l'art, les délicatesses et l'harmonie du style, pour ne voir dans Démosthène que la force des idées, la rapidité des mouvements contrastant avec la simplicité de la parole.

Nous avons, sous le nom de Démosthène, soixante et un discours, dont quelques-uns sont regardés comme peu authentiques, soixante-cinq exordes préparés pour différentes circonstances, six lettres écrites au peuple d'Athènes pendant son exil, dont plusieurs critiques révoquent en doute l'authenticité. Les plus importants des discours ont été cités ci-dessus. Ajoutons-y les suivants : sept sur des fins de non-recevoir : *Déclinatoire* (Παραγραφὴ) *contre Zénothémis; Déclinatoire contre Apaturius; Contre Phormion, pour argent prêté; Déclinatoire en faveur de Phormion; Contre le déclinatoire de Lacritus; Déclinatoire contre Pantænetus; Déclinatoire contre Nausimaque et Xénopithe;* — quatre discours ayant pour objet des affaires de succession et de dot : *Contre Macartatus, touchant la succession d'Hagnias; Contre Léocharès, touchant une succession; Contre Spudias, pour une dot; Contre Bœotus, pour la dot maternelle;* — neuf discours relatifs à des affaires de commerce et de dettes; *Contre Callipe; Contre Nicostrate, sur les esclaves d'Aréthusius; Contre Timothée, pour une dette; Contre Bœotus, touchant une usurpation de nom; Contre Olympiodore, pour réparation de dommage; Contre Aristogiton; Contre Conon, pour mauvais traitements; Contre Dionysodore; Contre Calliclès, pour un emplacement;* — quatre discours ayant rapport à des plaintes pour faux témoignage : *Contre Stéphanus* (deux discours); *Appel contre Eubulide; Sur Evergus et Mnesibulus faux-témoins;* — enfin les discours *Contre Phænippe, touchant un échange de biens; Contre Polyclès, au sujet d'une triérarchie; Poursuite contre Théocrine; Contre Néæra; Sur la couronne navale*, Περὶ τοῦ στέφανου τῆς τριηραρχίας. L'authenticité de plusieurs de ces discours a été constatée par des critiques. L'*Eloge amoureux*, Ἐρωτικός, et le *Discours funèbre*, Ἐπιτάφιος, sont généralement regardés comme apocryphes.

Les principales éditions de *Démosthène* sont celles d'Alde (Venise, 1504, pet. in-fol.), de Feliciano (Ibid., 1543, 3 vol. in-8), de Wolf (Bâle, 1572, in-fol.), de Reiske (Leipzig, 1770-1775, 2 vol. in-8), de Schæfer (Leipzig, 1821-27, 9 vol. in-8, dont six de notes), de Bekker (Ibid., 1823, 4 part. in-8), de Dindorf (Ibid., 1825, 3 vol. in-8). Parmi les recueils d'*Orateurs attiques*, ceux qui méritent le plus d'être cités relativement à Démosthène sont les recueils d'Henri Estienne, de Didot, de Tauchnitz et Teubner. Les principales traductions françaises des œuvres de Démosthène sont celles de G Duvair, de Tourreil, de D'Olivet, d'Auger, de Bignan, de Jager, de Plougoulm et de Stiévenart. Cette dernière (Paris, 1842, in-8) est regardée comme supérieure aux précédentes. On cite, en anglais, les traductions de Leland et de lord Brougham; en allemand, celles de Wieland, Niebuhr, Jacobs; en italien, celles de Pigafetta et de Cesarotti.

Cf. Plutarque : *Vie de Démosthène;* — Lucien : *Eloge de Démosthène;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Wolf : *Vita Demosthenis et Æschinis* (Bâle, 1572, in-fol.); — G. de Rochefort : *Considérations sur Demosthène*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIII et XLVI; — Beckker : *Demosthenes als staatsmann und redner* (Halle, 1816, 2 vol. in-8); — Westermann : *Quæstiones Demosthenicæ* (Leipzig, 1830-1837); — Ed. Pistor : *Literatur des Demosthenes* (Quedlinbourg, 1834, in-8); — Scholten : *Disquisitio de Demosthenis eloquentiæ charactere* (Utrecht, 1835, in-8); — Ottfr. Müller : *Hist. de la littérature grecque;* — Villemain, dans la *Biographie universelle*, et *Souvenirs contemporains;* — Alb. Desjardins : *Essai sur les plaidoyers de Démosthène* (Paris, 1862, in-8); — A. Boullée : *Histoire de Démosthène* (2e édit., Ibid., 1867, in-8); — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (Ibid., 1873, in-8).

**DEMOUSTIER** (Charles-Albert), littérateur français, né le 11 mars 1760 à Villers-Cotterets, mort le 2 mars 1801. Il suivit peu de temps le barreau, puis se retira à la campagne, pour se livrer à la littérature. Son caractère aimable lui valut beaucoup d'amis. Quelques-uns de ses ouvrages eurent un grand succès, surtout ses *Lettres à Émilie sur la mythologie* (Paris, 1786-1798, 6 parties in-8). Mêlées de prose et de vers, elles ont été écrites dans le dessein de présenter d'une manière agréable les figures et l'histoire des dieux de la Grèce antique, et de voiler l'érudition sous la grâce; mais cette grâce est maniérée, prétentieuse, et le style plein d'afféterie et de pointes madrigalesques, qui ne sont plus de notre goût. Demoustier donna au Théâtre-Français trois comédies qui réussirent : *le Conciliateur, ou l'Homme aimable*, cinq actes en vers (1791); *les Femmes*, trois actes en vers (1795); *le Tolérant, ou la Tolérance morale et religieuse* (1796). On cite en outre : *le Siége de Cythère*, poëme en six chants (Paris, 1790, in-8); *la Liberté du cloître*, poëme (Paris, 1790, in-8); *Alceste à la*

*campagne*, comédie en cinq actes, en vers (1790); *les Trois fils*, comédie en cinq actes, en vers (1796); *Poésies diverses* (Paris, 1804-1809, 3 vol. in-18); *l'Amour filial, ou la Jambe de bois*, opéra comique, etc. On a publié les *Œuvres* de Demoustier (Paris, 1804, 5 vol. in-8 et in-12).

Cf. Desessarts : *Bibliothèque d'un homme de goût*, t. II et V ; — Quérard : *la France littéraire*.

**DENHAM** (sir John), poëte anglais, né en 1615, mort en 1668. Fils du premier baron de l'échiquier d'Irlande et élevé à Oxford, il fut royaliste et cavalier, et eut même ses biens confisqués pour la cause des Stuarts; mais la restauration les lui rendit et le fit inspecteur des bâtiments royaux. Il publia à Oxford, en 1643, sa *Colline de Cooper* (Cooper's hill), qu'il revit et augmenta dans les éditions de 1650 et de 1655. Le poëte, placé sur le coteau de Cooper, décrit les objets qui s'offrent à ses yeux, la Tamise, les ruines d'une abbaye, la forêt de Windsor, le champ de Runuymède, en mêlant à ses peintures les digressions morales ou personnelles que ces objets lui suggèrent. Voici, par exemple, le rapprochement qu'il fait entre la Tamise et sa poésie : « O puissé-je couler comme toi, et faire de ton courant mon exemple, comme il est mon sujet! clair quoique profond, et quoique doux, non languissant; fort sans emportement, plein sans déborder. » L'élégance aisée de Denham trouva beaucoup d'admirateurs; on a même été jusqu'à voir en lui un des pères ou des réformateurs de la poésie anglaise. Son court poëme (il n'a pas 400 vers) a conservé des lecteurs, et est cité dans les *Choix* de poëtes anglais. Ses autres productions, si l'on excepte peut-être son élégie sur la mort de Cowley, sont insignifiantes, ce qui fit dire dans le temps qu'il n'avait pas pu composer le *Cooper's hill*, et qu'il l'avait acheté d'un *clergyman* pour 40 l. s. Ses *Œuvres complètes* furent publiées en 1684.

Cf. Wood : *Athenae Oxonienses* ; — Johnson : *Lives of the english poets*.

DÉNIAISÉ (LE), comédie de Gillet de la Tessonnière (voy. ce nom).

**DENINA** (Carlo-Giovanni-Maria), historien et littérateur italien, né à Revello (Piémont) en 1731, mort à Paris en 1813. Il prit les ordres et professa pendant plusieurs années à Pignerol et à Turin. Frédéric II l'appela à Berlin, où il devint membre de l'Académie des sciences. En 1804, Napoléon le nomma son bibliothécaire. Son principal ouvrage est une *Histoire des Révolutions d'Italie* (1769-71, 3 vol. in-4), vaste tableau de la civilisation étrusque, de l'empire romain, de l'invasion des barbares, de la féodalité et des républiques italiennes du moyen âge. Malgré l'insuffisance de l'esprit philosophique, ce livre contient quelques chapitres dignes d'être remarqués sur les sciences et les arts; il a été traduit en français par Jardin. Les autres écrits de Ch. Denina sont : *Discours sur les vicissitudes de la littérature* (1760, 2 vol.); *Histoire politique et littéraire de la Grèce* (1781, 4 vol.); *la Prusse littéraire sous Frédéric II* (1790-91, 3 vol.); *la Russiade* (1799), poëme en l'honneur de Pierre le Grand; *Histoire du Piémont* (1800-1805); *Révolution de l'Allemagne* (1804); *la Clef des langues* (1805); *Histoire de l'Italie occidentale* (1809, 6 vol.), etc.

Cf. Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII°* ; — A.-A. Barbier : *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de M. l'abbé Denina* (Paris, 1814) ; — C.-G. Reina : *Vita di C. Denina* (Milan, 1820, in-8).

**DENIS** (Jean-Michel-Kosmas), ou SINED, poëte et bibliographe allemand, né à Schaernding, le 27 septembre 1729, mort à Vienne le 29 septembre 1800. Entré dès l'âge de dix-huit ans chez les Jésuites, il fut professeur au collége de Marie-Thérèse à Vienne, et gardien de la bibliothèque Garelli. Après la suppression de son ordre, il fut nommé second, puis premier conservateur de la bibliothèque impériale. Comme poëte, il seconda, suivant les principes de Bodmer, l'influence de la littérature anglaise sur celle de son pays. Non content de traduire *Ossian*, il publia des *Chants de barde*, à la manière de Klopstock, sous le nom de *Sined*, anagramme de son nom (Ossians und Sineds Lieder; Vienne, 1784-1785, 5 vol.).

Les principaux travaux bibliographiques de Denis sont: *Curiosités de la bibliothèque Garelli* (Merkwürdigkeiten der Gar. Bibl., Vienne, 1804, in-4 et in-8); *Histoire de l'imprimerie à Vienne jusqu'en 1560* (Wiens Buchdruckergeschichte, etc.; Ibid., 1782, in-4; *Supplément*, 1793); *Introduction à la bibliographie* (Einleitung in die Bücherkunde; Ibid., 1795, 2 vol. in-4, 2ᵉ édit.).

Cf. Mich. Denisii : *Commentariorum da vita sua libri V* (Winterthür, 1802).

**DENISOT** ou **DENYSOT** (Nicolas), poëte français, né en 1515, au Mans, mort en 1559. Il signa son premier ouvrage « le comte d'Alsinoys », anagramme de son nom, ce qui le fit appeler par François Iᵉʳ « le comte de six noix ». Ami des poëtes de la Pléiade, il imita leurs innovations et tenta, pour son compte, d'introduire dans la poésie française les vers blancs. On a de lui des *Noëls* (Le Mans, 1545, in-12), et *Cantiques* (Paris, 1553, in-8). Il a réuni les pièces qui forment le *Tombeau de la reine Marguerite* (1551, in-8). On lui a attribué une part de collaboration dans l'*Heptaméron* et dans les *Contes* de Bonaventure Despériers.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 4.

**DENNE-BARON** (Pierre-Jacques-René), littérateur français, né le 6 septembre 1780 à Paris, mort le 5 juin 1854. Toute sa vie fut consacrée aux lettres et aux arts. Poëte élégant et gracieux, il fut, suivant Sainte-Beuve, « du nombre de ceux qui ont su être classiques sans convenu et avec originalité. » Il a laissé : *Héro et Léandre*, poëme en quatre chants (Paris, 1806, in-12); des traductions en vers : *Élégies de Properce, traduites en vers français* (Paris, 1813, in-12), et des *Fragments de Virgile, Lucain et Claudien* (Paris, 1822, in-12); *la Nymphe Pyrène*, ode suivie de divers poëmes (Paris, 1823, in-8); *les Fleurs poétiques*, idylles (Paris, 1825, in-12); des traductions en prose de *Properce*, d'*Anacréon*, de l'*Ane* de Lucius de Patras, etc. Il a été un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de la Conversation*. — Sa femme, Mᵐᵉ Sophie DENNE-BARON, a collaboré aussi au même ouvrage et publié un grand nombre de traductions de l'anglais. — Leur fils, René-Dieudonné, né le 1ᵉʳ novembre 1804 à Paris, compositeur, a écrit dans la *Nouvelle biographie générale* un grand nombre d'articles sur des musiciens.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. X.

**DENON** (Dominique VIVANT, baron), artiste et littérateur français, né le 4 janvier 1747, mort le 27 avril 1825. Protégé par Mᵐᵉ de Pompadour, il devint, sous l'ancien régime, gentilhomme ordinaire du roi et attaché d'ambassade. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et s'illustra, sous l'empire, comme directeur général des musées. Il ne fut pas seulement protecteur des arts et graveur distingué, il écrivit aussi avec élégance. A vingt-deux ans il donna une comédie, *le Bon père* (Paris, 1769, in-12), que Dorat fit accueillir par les comédiens et au sujet de laquelle Lekain appelait Denon un « jeune auteur couleur de rose ». Mais son véritable titre, comme écrivain et artiste, est le *Voyage dans la basse et la haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte* (Paris, 1802, 2 vol. in-fol. avec pl.). On cite en outre : *Voyage en Sicile et à Malte* (1788, in-8). C'est d'après son plan et avec les dessins préparés par Denon qu'A-

maury Duval a publié les *Monuments des arts du dessin* (1829, 4 vol. in-fol.).

Cf. P. A. Coupin : *Notice nécrologique sur le baron Denon* (Paris, 1825, in-8) ; — Am. de Pastoret : *Eloge historique sur la vie et les ouvrages du baron Denon* (Ibid., 1851, in-8).

DÉNOUMENT, dernière partie de l'action racontée ou représentée dans une œuvre littéraire, épopée, pièce de théâtre ou roman. Le nom de dénoûment répond à celui de nœud, qui a été donné à cette partie centrale de l'action où les situations se compliquent, où les obstacles à l'accomplissement du dessein annoncé se multiplient, où les intérêts en jeu sont menacés et compromis, où tous les ressorts de l'intérêt sont tendus et les fils de l'intrigue mêlés. Le dénoûment débrouille tous ces fils ou les tranche et les brise, il satisfait la curiosité excitée et complète l'impression générale. Il est la dernière réponse à cette série de questions dans lesquelles se traduit tout l'intérêt d'une lecture ou d'un spectacle. Le dénoûment, c'est tour à tour la mort du héros principal ou son triomphe, l'achèvement d'une œuvre ou la consommation d'une catastrophe, c'est la vertu récompensée ou malheureuse, l'innocence sauvée ou opprimée, ce sont toutes nos sympathies trompées ou satisfaites par l'événement définitif.

La poétique, d'après Aristote, distingue plusieurs espèces de dénoûments : les malheureux, les heureux et les mixtes, et les uns et les autres ont été recommandés de préférence, suivant les genres et les sujets. Les Grecs pensaient que les dénoûments malheureux conviennent presque exclusivement à la tragédie, dont la fable et les développements ne tendent qu'à effrayer et à attendrir ; les dénoûments heureux étaient réservés à la comédie. Cependant plusieurs chefs-d'œuvre grecs, comme *Philoctète*, *les Trachiniennes*, *Ajax*, *Iphigénie en Aulide*, etc., avaient des dénoûments heureux ; c'était, suivant Aristote, par condescendance des poëtes pour la faiblesse des spectateurs, désireux de se reposer sur des émotions agréables, alors même qu'elles ne s'accordaient pas avec le but de l'austère tragédie. Les dénoûments heureux se faisaient souvent, au théâtre comme dans l'épopée, au moyen d'une intervention des dieux qui détournaient les événements de leur cours naturel, et tiraient ainsi le poëte d'embarras. C'est le *Deus ex machina* : moyen commode et dangereux, dont Horace conseille sagement de ne pas abuser :

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

Un fait assez général est que la tragédie se dénoue par la mort d'un de ses héros, et la comédie par un mariage ; mais il n'en faut pas faire une règle, sous peine de revenir à ce système de composition artificielle, dont Rivarol se moquait en réduisant la tragédie et la comédie à ces deux cadres :

Pour la tragédie :

1er Acte. Le héros mourra.
2e Acte. Il ne mourra pas.
3e Acte. Il mourra.
4e Acte. Il ne mourra pas.
5e Acte. Il meurt.

Pour la comédie :

1er Acte. L'amoureux se mariera.
2e Acte. Il ne se mariera pas.
3e Acte. Il se mariera.
4e Acte. Il ne se mariera pas.
5e Acte. Il se marie.

Spirituelle critique d'une théorie surannée et à laquelle on ne tient plus. On ne demande aujourd'hui au dénoûment qu'une chose : c'est d'être en rapport, dans quelque genre que ce soit, avec la suite de l'intrigue, le caractère des personnages et la nature de l'action.

On a attaché aussi beaucoup trop d'importance au dénoûment sous le rapport de la moralité ; on a enseigné que, pour être moral, un drame, un roman, devait montrer, au dénoûment, le vice puni et la vertu récompensée. C'est une manière puérile et superficielle de comprendre la moralité des œuvres d'art : nous aurons l'occasion ailleurs d'en faire justice (voy. MORALITÉ).

Cf. Aristote : *Poétique*, ch. XVII (Περὶ λύσεως καὶ λύσεως, etc.) ; — P. Corneille : *Discours sur la poésie dramatique* ; — Marmontel : *Eléments de littérature* ; — N.-L. Lemercier : *Cours analytique de littérature générale* (1817, 4 vol. in-8) ; — Aug. Nisard : *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau*, thèse (Paris, 1845, in-8).

DENYS DE MILET, logographe grec qui vivait vers l'année 500 avant J.-C. Il écrivit une histoire de Darius, une autre des choses après Darius. Suidas lui attribue encore une histoire de Troie, un cycle mythique, un cycle historique. Nous en avons quelques fragments épars dans les auteurs anciens.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

DENYS, surnommé CHALCUS, Διονύσιος ὁ χαλκοῦς, orateur et poëte grec, du Ve siècle avant J.-C. Son surnom lui vint de ce qu'il avait conseillé aux Athéniens de faire de la monnaie de cuivre. Ses élégies sont souvent citées par les écrivains de l'antiquité. Aristote lui reproche d'abuser des allégories et des métaphores. Nous ne possédons rien de ses discours ; les fragments de ses poésies ont été insérés dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk.

DENYS DE SINOPE, poëte comique athénien du IVe siècle avant J.-C. Contemporain de Nicostrate, fils d'Aristophane, il appartint à la moyenne comédie. On trouve quelques passages de ses pièces dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et III.

DENYS DE MITYLÈNE, écrivain grec du Ier siècle avant J.-C. Il composa, selon Suidas, un poëme intitulé *Expédition de Bacchus et de Minerve*. On le croit l'auteur du *Cycle historique* attribué par Suidas à Denys de Milet, et d'un autre ouvrage en prose, intitulé *Argonautiques*, qui est attribué tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

DENYS DE CHALCIS, historien grec qui vécut avant l'ère chrétienne. Il écrivit un ouvrage en cinq livres sur la fondation de diverses villes, qui est fréquemment cité par les anciens, et dont un nombre considérable de fragments nous ont été transmis par Denys d'Halicarnasse, Strabon, Photius, etc. Sa vie nous est tout à fait inconnue.

DENYS D'HALICARNASSE, rhéteur et historien grec, né entre 78 et 54 avant J.-C. On ne sait presque rien de sa vie. Il alla, vers l'année 29 avant J.-C. à Rome, où il résida pendant vingt-deux ans, occupé à étudier la langue, la littérature et l'histoire romaines. Il est probable qu'il avait enseigné la rhétorique à Halicarnasse et qu'il l'enseigna à Rome ; il y devint l'ami de plusieurs hommes distingués. Ses ouvrages peuvent se diviser en deux classes : la première comprend des traités de rhétorique et de critique, qu'il écrivit probablement pour la plupart avant de se rendre en Italie ; la seconde, des ouvrages historiques qu'il mit au jour vers la fin de son séjour à Rome.

Dans ses œuvres de rhétorique et de critique, il abonde en remarques fines et judicieuses sur le style des écrivains classiques de la Grèce et sur le mécanisme de la langue grecque, qu'il pénètre jusque dans ses moindres détails, nous initiant ainsi mieux que personne aux difficultés et aux beautés de cette langue, surtout de la prose. Mais dans les jugements qu'il porte sur le fond des choses, il a des préjugés étroits et injustes, et plus de subtilité que de profondeur. C'est un rhéteur qui n'apprécie bien que l'arrangement plus ou moins heureux des mots et des phrases. Ses écrits

de cette série sont les suivants : *Art oratoire* (Τέχνη ῥητορική), que l'on divise en onze ou douze chapitres, n'ayant pas de lien entre eux et pouvant bien, conformément à l'opinion de quelques critiques, appartenir à différents auteurs; il a été publié séparément par Schott (Leipzig, 1804, in-8); *sur l'Arrangement des mots* (Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων), traité relatif au style oratoire et aux différentes sortes d'éloquence, qui a été publié par Schœfer (Leipzig, 1809, in-8), et par Gœller (Iéna, 1815, in-8); *sur l'Imitation* (Περὶ μιμήσεως), traité relatif aux poëtes, aux historiens, à des philosophes, à des orateurs, et dont nous ne possédons qu'un abrégé publié par Frotscher, avec le dixième livre de *Quintilien* (Leipzig, 1826); *Mémoires sur les anciens orateurs* (Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων ὑπομνηματισμοί), composés de six parties, dont nous ne possédons que trois : sur Lysias, Isocrate, Isée, qui ont été traduites en allemand par Becker (Wolfenbuttel, 1829, in-8); *Dinarque* (Δείναρχος), traité sur la vie et les discours de cet orateur; *Lettre à Ammœus* (Ἐπιστολὴ πρὸς Ἀμμαῖον), importante pour l'histoire des discours de Démosthène, que l'auteur prouve avoir été prononcés presque tous avant qu'Aristote écrivît sa rhétorique; *Lettre à Cnéius Pompée* (Ἐπιστολὴ πρὸς Γναῖον Πομπήϊον), pour justifier ses opinions défavorables à Platon; *Sur le Génie de Thucydide* (Περὶ τοῦ Θουκυδίδου Χαρακτῆρος) et *Sur les Expressions particulières à Thucydide* (Περὶ τοῦ Θουκυδίδου ἰδιομάτων). Ces trois derniers traités ont été réunis par Krüger, sous le titre de *Dionysii historiographica* (Halle, 1823, in-8).

Des ouvrages historiques composés par Denys d'Halicarnasse il nous reste, en grande partie, les *Antiquités romaines* (Ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία), histoire de Rome depuis les temps mythologiques jusqu'à la première guerre punique. Elle comprenait vingt livres; nous en possédons neuf complets, avec la plus grande partie du dixième et du onzième; pour les autres, nous n'avons que des fragments, contenus dans le recueil fait par les ordres de Constantin Porphyrogénète et publiés pour la première fois par A. Mai (Milan, 1816, in-4). Cet ouvrage, écrit dans le dessein d'éclairer les Grecs sur les origines et les premiers temps de Rome, expose minutieusement ce qui est relatif à la constitution, à la religion, aux lois, à la vie privée comme à la vie politique. L'auteur a étudié avec soin les écrivains qui avaient traité avant lui le même sujet; mais il a peu de discernement dans les emprunts qu'il leur fait; il mêle les récits fabuleux à l'histoire. S'il n'invente pas des faits, comme l'ont avancé quelques critiques, il se laisse entraîner à des digressions plus agréables qu'utiles, et il met dans la bouche des personnages de nombreux discours, dont la forme rappelle plus le rhéteur que l'historien. Néanmoins son ouvrage est un trésor de renseignements pour ceux qui veulent étudier l'histoire romaine. Son style, qui dans tous ses écrits est remarquable par l'élégance, et, à peu d'exceptions près, par la pureté, présente ici des latinismes assez fréquents. Les *Antiquités romaines* parurent d'abord dans une traduction latine de Birago (Trévise, 1480, in-fol.), réimprimée avec des corrections par Glareanus (Bâle, 1532, in-fol.). Le texte grec fut édité pour la première fois par Robert Estienne, avec une partie des ouvrages de rhétorique du même auteur (Paris, 1546, in-fol.). Les *Œuvres complètes* de Denys d'Halicarnasse ont été publiées, avec traduction latine, par Sylburg (Francfort, 1586, 2 vol. in-fol.; Leipzig, 1691, 2 vol. in-fol.), par Hudson (Oxford, 1704, 2 vol. in-fol.), par Reiske (Leipzig, 1744, 6 vol. in-8), dans la collection Tauchnitz (1823-1829, 6 vol. in-16), et dans la Bibliothèque Didot. Les ouvrages de rhétorique, moins l'*Art oratoire* et le traité *Sur l'Arrangement des mots*, ont été publiés, avec une traduction française et de bons commentaires, par E. Gros, sous ce titre : *Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce* (Paris, 1827-1828, 3 vol. in-8). Le *Traité sur l'arrangement des mots* a été traduit en français par Batteux (Paris, 1788, in-12). Les *Antiquités romaines* ont eu pour traducteurs le P. Le Jay (1722, 2 vol. in-4) et Bellenger (1723, 2 vol. in-4; 1807, 6 vol. in-8).

Cf. Matthæi : *De Dionysio Halicarn.* (Wittenberg, 1779, in-4); — Schulin : *De Dionysio Halicarn. historico* (Heidelberg, 1821, in-4); — Weismann : *De Dionysii Halicarn. vita et scriptis* (Rinteln, 1337, in-4); — Busse : *De Dionysii Halicarn. vita et ingenio* (Berlin, 1841, in-4); — Visconti, dans le *Journal des savants*, juin 1817; — Becher : *Introduction* à son édition des *Mémoires*; — Sadous : *Thèse sur la rhétorique de Denys d'Halicarnasse* (Paris, 1847, in-8).

**DENYS** (Elius), rhéteur grec du Ier siècle après J.-C., né à Halicarnasse. Les anciens lui attribuent divers ouvrages aujourd'hui perdus : une *Histoire de la musique*, des traités sur le même art et un *Dictionnaire des mots attiques*, qui lui fit donner le surnom d'*Atticiste*. Meursius le croit l'auteur de l'ouvrage intitulé : Περὶ ἀκλίτων ῥημάτων καὶ ἐγκλινομένων λέξεων (Venise, Alde, 1496).

Cf. Photius : *Bibliotheca græca*, cod. 152.

**DENYS DE THRACE**, grammairien grec du Ier siècle avant J.-C., né à Alexandrie ou à Byzance. Il était fils d'un Thrace. On lui donne quelquefois le nom de Denys le Rhodien, parce qu'il enseigna à Rhodes. Il fut aussi professeur de belles-lettres à Rome au temps de Pompée. Disciple d'Aristarque, il écrivit un grand nombre de commentaires et de traités grammaticaux. Nous possédons, sous son nom, un *Art grammatical* (Τέχνη γραμματική), qui, pendant plusieurs siècles, fut usité dans les écoles, et qui paraît avoir servi de modèle à un grand nombre de grammaires composées postérieurement. Les diverses copies qui en furent faites présentent de grandes différences, et l'on ne peut pas penser qu'il nous soit parvenu dans sa forme originale. Fabricius l'a imprimé pour la première fois dans sa *Bibliotheca græca* (t. IV), et Bekker l'a reproduit, avec des améliorations, dans ses *Anecdota* (t. II). Une traduction arménienne de ce livre, faite vers le ve siècle, est plus complète et a cinq chapitres de plus que le texte grec qui nous est connu. Elle a été publiée par Cirbied dans les *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. IV (1824, in-8). Denys de Thrace, d'après les scoliastes, a commenté Homère. On le mentionne aussi comme l'auteur d'un ouvrage sur Rhodes, d'*Exercices littéraires* (Μελέται), etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**DENYS L'ARÉOPAGITE** (saint), juge de l'Aréopage, converti par saint Paul, et qui souffrit le martyre vers l'année 95. Au moyen âge, on l'a confondu par ignorance avec saint Denys, premier évêque de Paris. Nous possédons, sous son nom, quatre traités et dix lettres, depuis longtemps reconnus apocryphes, et qui paraissent avoir eu pour auteur un chrétien du ve siècle. Les lettres sont relatives à la morale et à la théologie; les traités portent les titres suivants : *De la Hiérarchie céleste*, *De la Hiérarchie ecclésiastique*, *Des Noms divins*, *Théologie mystique*. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur cherche à concilier les dogmes révélés avec le mysticisme de la philosophie d'Alexandrie et se montre disciple de Plotin. Les œuvres du pseudo-Denys ont été publiées, avec le nom de Denys l'Aréopagite, d'abord en 1516 à Rome, puis réimprimées plusieurs fois (Venise, 1558, in-8; Paris, 1562, in-fol.; 1615, 2 vol. in-fol.; 1644, 2 vol. in-fol.). Mgr Darboy en a donné une traduction française (1844, in-8), avec une introduction où il sou-

tient l'authenticité combattue par tous les critiques modernes.

Cf. Engelhardt : *Dissertatio de Dionysio Areopagita plotinizante* (Erlangen, 1820, in-8) ; — Baumgarten-Crusius : *De Dionysio Areopagita* (Iéna, 1823, in-4) ; — Montet : *Des Livres du pseudo-Denys* (Paris, 1848, in-8).

**DENYS DE PERGAME**, rhéteur grec du Ier siècle après J.-C. Il était disciple d'Apollodore. Weiske, dans son édition de Longin (1809), lui attribue le *Traité du sublime*, sans justifier cette attribution.

**DENYS DE BYZANCE**, poëte grec du IIe siècle environ après J.-C. Il est mentionné comme l'auteur d'une *Navigation du Bosphore* (Ἀνάπλους Βοσπόρου), ouvrage perdu seulement depuis le XVIe siècle, et dont le P. Gyllius a traduit en latin une grande partie dans son *Bosphorus*. Il nous en reste un fragment, imprimé par Du Cange dans la *Constantinopolis christiana*, et par Fabricius dans sa *Bibliotheca græca* (t. IV). Il se trouve dans les *Geographi minores* de la collection Didot. D'après Suidas, le même auteur, que l'on a cherché à identifier avec Denys le Périégète, avait composé des chants élégiaques.

Cf. Bernhardy : *Dissertation* dans son édition de *Denys le Périégète* (Leipzig, 1828, in-8).

**DENYS LE PÉRIÉGÈTE**, ὁ Περιηγήτης, géographe grec, né, d'après Suidas, à Byzance, d'après Eustathe, en Afrique, et qui, selon Bernhardy, vécut vers la fin du IIIe siècle après J.-C. Comme son surnom l'indique, il écrivit une *Périégèse*, description de la terre (Περιήγησις τῆς γῆς). Cet ouvrage, que nous possédons, suit les données d'Eratosthène. Il est composé de 1186 vers hexamètres et se recommande par la clarté et l'élégance. Il a été paraphrasé en vers latins par Rufus Festus et par Priscien. Eustathe l'a commenté. Édité d'abord avec une traduction latine (Ferrare, 1512, in-4), il fut réimprimé par Alde, avec *Pindare* et *Callimaque* (Venise, 1513, in-8), par Henri Estienne dans ses *Poetæ principes heroici carminis* (Paris, 1566, in-fol.), par Thwaites, avec le commentaire d'Eustathe (Oxford, 1697, in-8), par Passow (Leipzig, 1825, in-8), par Bernhardy, avec les commentaires antérieurs et d'excellentes notes nouvelles (Leipzig, 1828, in-8). B. de Saumaise l'a traduit en vers français (Paris, 1597, in-12).

Cf. Bernhardy : *Dissertation* en tête de son édition.

**DENYS D'ALEXANDRIE** (saint), théologien grec, né probablement à Alexandrie vers l'an 200, mort en 265. Il se convertit au christianisme et fut disciple d'Origène. Patriarche d'Alexandrie, il fut exilé en Libye sous la persécution de Valérien. Il avait écrit des traités *contre Sabellius*, *sur les Promesses*, *sur la Nature*, et des *Épîtres*. Il en reste des fragments assez nombreux dans les ouvrages d'Eusèbe, de saint Athanase et de saint Basile; ils ont été insérés par Galland dans la *Bibliothèque des Pères* (t. III) et publiés séparément par Simon de Magistris (Rome, 1796, in-fol.).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. hist. litteraria*, t. I.

**DENYS D'ANTIOCHE**, sophiste grec. Il paraît avoir vécu au Ve siècle et avoir été chrétien. On le regarde comme l'auteur de quarante-six lettres, traduites par Jean Cousin dans les *Epistolæ Laconicæ* (Bâle, 1554, in-12), et publiées par Henri Estienne, dans les *Epîtres grecques* (Paris, 1577, in-8).

**DENYS LE PETIT**, théologien du VIe siècle, né en Scythie. Il résida à Rome et fut l'ami de Cassiodore. Dans le *Cyclus paschalis annorum XCVII*, il a renouvelé le cycle pascal de Victor, et donné, avec une erreur de cinq années, la période dite dionysienne, qui datait l'ère chrétienne de l'Incarnation et non de la mort du Christ. On connaît surtout de lui une *Collection de canons ecclésiastiques* et une *Collection de décrétales des pontifes romains depuis Sirice jusqu'à Anastase II*. L'une et l'autre ont été publiées par Justeau (Paris, 1628, in-8), et dans la *Bibliotheca juris canonici* (t. I).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. biblioth. litteraria*.

DENYS LE TYRAN, tragédie de Marmontel (voy. ce nom).

DÉPIT AMOUREUX (LE), comédie de Molière (voy. ce nom).

**DEPPING** (Georges-Bernard), érudit français, né le 11 mai 1784 à Munster, mort le 5 septembre 1853. Venu en France en 1803, il s'y livra d'abord à l'enseignement et publia, à l'usage de la jeunesse, une bonne compilation intitulée : *les Soirées d'hiver, ou Entretiens d'un père avec ses enfants sur le génie, les mœurs et l'industrie des divers peuples* (1807-1810, 6 vol. in-12 ; 1832, 2 vol. in-12), ouvrage qui fut traduit en anglais, en allemand et en italien. Il collabora en même temps aux travaux géographiques de Malte-Brun et au *Magasin encyclopédique* de Millin. L'Institut le couronna en 1822 pour un mémoire *sur les Expéditions maritimes des Normands en France au Xe siècle*. Depping, naturalisé français en 1827, devint membre de la Société des antiquaires et de la Société philotechnique.

On a de lui : *Histoire générale de l'Espagne* (Paris, 1811, 2 vol. in-8); *la Suisse* (Ibid., 1822, 4 vol. in-8); *la Grèce* (Ibid., 1823, 4 vol. in-18); *Géographie de la jeunesse* (Ibid., 1824, 2 vol. in-12); *Aperçu historique sur les mœurs et coutumes des nations* (Ibid., 1826, in-18); *l'Angleterre*, 6 vol. in-18); *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe* (Paris, 1830, 2 vol. in-8); *Véland le forgeron*, avec textes islandais, anglais, etc. (Ibid., 1833, in-8); *les Juifs dans le moyen âge* (Ibid., 1834, in-8); *Histoire de la Normandie sous Guillaume le Conquérant et ses successeurs* (Rouen, 1835, 2 vol. in-8); *Merveilles et beautés de la nature en France* (Paris, 9e édition, 1845, in-8). Il a édité le *Romancero Castellano* (1817, in-12 ; 1825, 1844, 2 vol. in-12) ; le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau (Ibid., 1837, in-4) et publié dans la *Collection des documents inédits de l'Histoire de France*; la *Correspondance administrative sous Louis XIV* (1850-1853, 3 vol. in-4), complétée par son fils (1855, t. V). Il a annoté, pour les classiques de Belin, *Diderot*, *La Bruyère*, *Vauvenargues*, *Fontenelle*, etc., et collaboré à de nombreux recueils. Il a écrit, en allemand, son autobiographie ou ses souvenirs (Leipzig, 1832).

Cf. A. Maury : *Notice sur la vie et les travaux de Depping* (Paris, 1854, in-18).

DÉPRÉCATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**DERCYLLIDAS**, Δερκυλλίδας, philosophe grec, que l'on croit avoir vécu au Ier siècle après J.-C. Il nous reste, dans Théon de Smyrne et Proclus, des fragments d'un ouvrage considérable qu'il avait écrit sur la philosophie de Platon.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III ; — Th.-H. Martin : *l'Astronomie* de Théon de Smyrne (Paris, 1849, in-8).

DERI, dialecte persan, parlé jadis à la cour d'Ispahan, où il a été remplacé par la langue turque, qui a les préférences de la dynastie turcomane régnant en Perse. Le deri, malgré cette défaveur, est resté la langue écrite et parlée dans les classes élevées de la société. C'est le dialecte le plus pur de la langue persane (voy. ce mot).

**DERJAVINE** (Gabriel), célèbre poëte russe, né à Kazan en 1743, mort en 1816. De simple soldat, il parvint au grade de colonel, fut fait sénateur, conseiller privé, trésorier général de l'empire et ministre de la justice. Il était sergent dans la garde lorsque parurent ses premiers essais. Derjavine fut le poëte favori de Catherine II et de Paul Ier.

Auteur lyrique, didactique et dramatique, il a surtout excellé dans les odes. Il en a composé de

sacrées, d'héroïques, de philosophiques, d'anacréontiques. Il célèbre avec un égal enthousiasme, entaché d'une teinte d'adulation, les triomphes des armées russes, les naissances de tsaréwitchs ou de princesses impériales, les vertus de ses souverains; mais il s'élève à des inspirations plus nobles. Son *Ode à Dieu*, particulièrement belle, a été traduite en diverses langues, même en japonais et en chinois : l'empereur de la Chine la fit écrire en lettres d'or sur une étoffe de prix et placer en un lieu d'honneur. Eichhoff (1839) et Tardif de Mello (1854) l'ont traduite en vers français. On cite ensuite ses odes *Contre l'irréligion*, *A la Fortune*, *Au premier Voisin*, *le Bonheur*, *la Vision de Mourza*, *l'Automne pendant le siége d'Otchakof*, *la Naissance de l'empereur Alexandre*, *la Mort du prince Mestcherski*, etc. Derjavine, qu'on a comparé aux lyriques anciens, a quelquefois imité Horace, dont il rappelle la grâce aimable. Quelques-unes de ses pièces, entre autres *les Grands*, peuvent être considérées comme des satires lyriques. On cite encore de lui : *la Cascade*, *le Portrait de Félitsa*, *tsarine des cosaques Kirghuis*, personnification idéalisée de Catherine, des *Élégies* sur la mort de l'impératrice. Ses compositions dramatiques ne sont qu'estimables. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (Saint-Pétersbourg; 1807-1816, 5 volumes).

Cf. Tardif de Mello : *Histoire intellectuelle de l'empire de Russie* (Paris, 1854, in-8) ; — N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

DERNIER HOMME (LE), poëme en prose de Grainville ; — DERNIER DES MOHICANS (LE), roman de J.-F. Cooper; — DERNIER MÉNESTREL (le Lai du), roman en vers de Walter Scott (voy. ces noms).

**DESARBRES** (Nérée), littérateur français, né à Villefranche le 12 février 1822, mort le 16 juillet 1872. Il a produit, en collaboration, un certain nombre de vaudevilles et de librettos d'opérettes, et publié : *Sept ans à l'Opéra*, souvenirs anecdotiques d'un secrétaire particulier (1864, in-18), etc. [*Dictionn. des Contemporains*, 2e, 3e et 4e édition].

DESATIR ou DESSATIR, écrits sacrés de la Perse. Leur nom signifie, en persan, la parole du Ciel. Ils sont au nombre de seize et passent pour émaner des quinze anciens prophètes. Ils nous ont conservé d'antiques traditions d'un réel intérêt, quoique leur authenticité ait été justement contestée. Ils ont été publiés par Moullah-Firouz, avec la traduction anglaise et des commentaires, par Erskine (the Desâtir, or sacred writings of the ancient persian prophets, etc.; Bombay, 1820, 2 vol. gr. in-8), puis par Ant. Troyer et Dav. Shea (Paris, 1842-43, 3 vol. in-8).

Cf. Silvestre de Sacy, dans le *Journal des savants*, année 1820.

**DÉSAUGIERS** (Marc-Antoine-Madeleine), chansonnier et auteur dramatique français, né le 17 novembre 1772 à Fréjus, mort le 9 août 1827. Fils d'un compositeur de musique, il fit ses études à Paris, au collége Mazarin, où il eut Geoffroy pour professeur de rhétorique. Destiné à l'état ecclésiastique, il était à peine entré au séminaire qu'il voulut en sortir, et son père, lui reconnaissant de grandes dispositions pour la poésie, le poussa vers la carrière dramatique. Il débuta, en 1791, par un acte en vers, au théâtre des Jeunes Artistes de la rue de Bondy, et donna, cette même année, ainsi que l'année suivante, des pièces de vers à l'*Almanach des Muses*. Ayant accompagné à Saint-Domingue sa sœur, mariée à un créole, il se trouva dans les rangs de ceux qui combattirent l'insurrection des noirs, tomba entre les mains de ces derniers et faillit être fusillé. Il a raconté, dans la préface du premier recueil de ses chansons, comment la gaieté le soutint dans ces circonstances : la gaieté, qu'il appelle sa généreuse libératrice, son inséparable compagne, et dont il parle dans un style mythologique et déclamatoire, passé de mode depuis longtemps. A son retour à Paris, en 1797, il travailla pour le théâtre. Sa réputation ne commença à s'établir que vers 1805, par quelques jolies pièces aux théâtres des Variétés et du Vaudeville, et bientôt après par sa chanson de *Monsieur et madame Denis* et son pot-pourri de *la Vestale*. En 1806, il entra dans la société du Caveau moderne, qui venait de se fonder, et bientôt en devint président. Il prit, en 1815, la direction du théâtre du Vaudeville, et s'efforça vainement de soutenir la prospérité de cette scène contre la concurrence des nouvelles scènes du Gymnase et des Nouveautés. Il mourut à la suite de l'opération de la taille : il s'était fait cette épitaphe :

Ci-gît, hélas ! sous cette pierre,
Un bon vivant mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne vas pas lui jeter la pierre.

Quoique les chansons de Désaugiers soient fort oubliées, quoiqu'on ne les chante presque plus et qu'on ne les lise guère, son nom n'en reste pas moins illustre dans l'histoire de la chanson, où il est classé pour toujours comme le représentant de la gaieté française. Mais ce qui fait rire une génération n'a souvent plus d'effet sur la génération suivante ; tant la mode, la circonstance, l'à-propos, jouent un rôle important dans ces choses légères. Les couplets grivois, les chansons à boire et le délire bachique de Désaugiers perdirent leur charme, comme ses impromptus, ses couplets de facture ou ses chansons proverbes, comme les *toc-toc*, les *pan-pan*, les *tin-tin*, les *flon-flon* de ses refrains. Il en est de même de ses chansons-parodies qui eurent tant de vogue, et le fameux pot-pourri de *Cadet Buteux* sur l'opéra de *la Vestale* nous semble à peine supportable. Par un caprice du goût et de la mode, ce qui a le plus survécu dans l'œuvre du plus gai de nos chansonniers, ce sont les chansons qui n'ont aucune prétention à la gaieté, par exemple, *la Treille de sincérité*, *les Inconvénients de la fortune*, *Consolations de la vieillesse*, *le Pour et le Contre*. Toutefois il n'est pas permis de méconnaître, même dans ses chansons les plus démodées, la variété du talent, le mouvement et la verve. On doit aussi lui reconnaître une qualité rare, finement exprimée par Charles Nodier dans ces mots : « Malin sans méchanceté, il a fait rire aux dépens de tout, et ne s'est jamais permis de faire rire aux dépens de personne. » Ses *Chansons et poésies diverses* (Paris, 1808-1816, 3 vol. in-18) ont été réimprimées plusieurs fois (Paris, 1823, 3 vol in-18; 1827, 3 vol. in-18; 1858, 1 vol. in-32).

Parmi les nombreuses pièces que Désaugiers a données à divers théâtres, on remarque : *le Testament de Carlin*, un acte, en vers, au théâtre des Jeunes Artistes (1799); *le Mari intrigué*, comédie en trois actes, en vers, à l'Odéon (1806); *un Dîner par victoire*, un acte, au Vaudeville (1807); *le Valet d'emprunt*, comédie en un acte, en prose, à l'Odéon (1807); *les Trois étages, ou l'Intrigue sur l'escalier*, un acte, aux Variétés (1808); *Manon la ravaudeuse*, un acte, aux Variétés (1809); *l'Heureuse gageure*, comédie en un acte, en vers, avec Gentil, au Théâtre-Français (1811); *Monsieur Vautour*, vaudeville en un acte (1811); *Cadet Roussel esturgeon*, vaudeville en un acte (1813); *le Dîner de Madelon*, vaudeville en un acte (1813); *l'Hôtel garni, ou la Leçon singulière*, comédie en un acte, en vers, avec Gentil, au Théâtre-Français (1814) ; *les Deux voisines*, comédie en un acte, en vers, au Théâtre-Français (1815); *les Petites Danaïdes*, parodie de l'opéra des *Danaïdes*, représentée plus de trois cents fois de suite au théâtre de la Porte-Saint-Martin (1817); *l'Homme aux précautions*, comédie en cinq actes, en vers, à l'Odéon (1820); un grand

nombre de vaudevilles faits en collaboration avec divers auteurs, et principalement avec Gentil, entre autres : *Taconnet*, *Monsieur Dumolet*, *Jocrisse aux enfers*, *Monsieur Pinson*, *le Jeune Werther*, *les Couturières*, etc.

Cf. Du Mersan : *Notice*, dans les *Chants populaires de la France* ; — Brazier : *Notice*, en tête des *Chansons*, édit. de 1827 ; — Lafillard [H.-Eug. Décour] : *Notice nécrologique sur M.-A.-M. Désaugiers* (1827, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*.

**DES BARREAUX** (Jacques VALLÉE, seigneur), poëte français, né en 1599 à Châteauneuf-sur-Loire, mort le 9 mai 1673. Il fut quelque temps conseiller au parlement de Paris, mais ne tarda pas à se démettre de cette charge, pour mener une vie de plaisirs avec quelques épicuriens de ses amis, comme Théophile de Viau et Chapelle. La maison qu'il possédait au faubourg Saint-Victor était appelée par ceux de sa société l'*Ile de Chypre*. Il ne nous reste rien des chansons licencieuses et des vers irréligieux qu'il composa; nous avons, au contraire, sous son nom un sonnet fameux, plein de sentiments de pénitence, qu'il aurait fait durant une maladie, sous la terreur de la mort :

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice ;
Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté
Ne peut me pardonner sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux,
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux ;
Tonne, frappe, il est temps ; rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit,
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ ?

Voltaire écrit à propos de ce sonnet : « Il est faux que ce sonnet, aussi médiocre que fameux, soit de Des Barreaux ; il est de l'abbé de Lavau ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien. »

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVII.

**DESBILLONS** (le P. François-Joseph TERRASSE), poëte latin moderne, né le 26 janvier 1711 à Châteauneuf (Berri), mort le 9 mars 1789. Membre de la Société de Jésus, il professa les humanités et la rhétorique, et après la suppression de l'ordre, il se retira à Manheim. A force d'étudier Phèdre et Térence, il acquit un style latin qui tient de l'un et de l'autre. On l'appelle « le dernier des Romains », ou encore « le La Fontaine latin ». Il était loin d'écrire le français avec autant d'élégance et de netteté que le latin. Ses fables, *Fabulæ Æsopicæ*, comprennent quinze livres ; les cinq premiers furent publiés d'abord à Glasgow (1754), les cinq suivants à Paris (1759), et le tout à Manheim (1768, 2 vol. in-8). Il en fit une traduction française (Manheim, 1769, 2 vol. in-12).

On a encore de lui : *Lettre à Fréron, ou Apologie de l'*Appendix de Diis *du P. Jouvency* (1766, in-12); *Eclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel* (Liége, 1773, in-8); *Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de Mme de Saint-Balmont* (Ibid., 1773, in-8); *Ars bene valendi*, poëme (Heidelberg, 1788, in-8); *De pace christiana*, poëme (Manheim, 1789, in-8); *Miscellanea posthuma* (Ibid., 1792, in-8). On doit à Desbillons une édition de l'*Imitation de J.-C.* (Ibid., 1780, in-18), qu'il attribue à Thomas Akempis, et une édition de *Phèdre*, avec des notes (Ibid., 1786, in-8). Il a laissé manuscrits quelques chapitres d'une *Histoire critique de la langue latine*.

Cf. Maillot de la Treille : *Notice sur la vie et les ouvrages de Desbillons* (Strasbourg, 1790, in-8).

**DESBORDES-VALMORE** (Marcelline-Josephe Félicité DESBORDES, dame), femme de lettres française, née à Douai le 20 juin 1786, morte à Paris le 23 juillet 1859. Ayant perdu sa mère dans un voyage en Amérique, elle voulut suivre le théâtre et débuta, non sans succès, à l'Opéra-Comique, qu'elle quitta au moment de son mariage avec l'acteur Valmore. Elle se fit bientôt connaître par des poésies, dont les sentiments honnêtes et pieux, la douceur mélancolique et les grâces un peu excessives furent très-goûtées dans les salons; elles lui valurent, en 1825, une pension sur la cassette du roi. On cite : *Élégies et romances* (1818, in-18); *Élégies et poésies nouvelles* (1824, in-18) ; *les Pleurs* (1833, in-8); *Pauvres Fleurs !* (1839, in-8); *Bouquets et prières* (1843, in-8). Cette dame a aussi donné, dans la même gamme, plusieurs volumes de prose, romans et livres d'éducation. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions].

Cf. Sainte-Beuve : *Madame Desbordes-Valmore, sa vie et sa correspondance* (1870, in-18).

**DES BOULMIERS** (Jean-Auguste JULIEN, dit), littérateur français, né en 1731 à Paris, où il est mort en 1771. Il servit quelque temps dans la cavalerie, puis se mit à écrire des romans, des comédies, des livres d'histoire littéraire et de satire morale, qui témoignent d'un esprit facile et léger, malgré la prolixité et les incorrections. On cite : *Histoire du Théâtre-Italien* (Paris, 1769, 7 vol. in-12), qui est surtout une analyse des pièces ; *Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique* (Paris, 1769, 2 vol. in-12) ; *les Soirées du Palais-Royal* (1762, in-12); *le Bon seigneur*, opéra comique (Paris, 1763, in-8) ; *De tout un peu, ou les Amusements de la campagne* (Paris, 1766, in-12); *Mémoires du marquis de Solangis* (Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12 ; *Toinon et Toinette*, comédie (Paris, 1767, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**DESCARTES** (René), illustre philosophe français, né à La Haye, dite aujourd'hui La Haye-Descartes, en Touraine, le 31 mars 1596, mort le 11 février 1650. Sa famille, originaire de cette province, avait donné des échevins à la ville de Tours : la plupart des biographes la représentent à tort comme originaire de la Bretagne, où le père de Descartes était allé acheter une charge de conseiller qui resta ensuite dans la famille. Il fit ses études au collége de La Flèche, puis, pour suppléer à l'insuffisance vivement sentie de son instruction, il entreprit divers voyages et suivit Maurice de Nassau et le duc de Bavière dans les guerres d'Allemagne. Il prit aussi part, en spectateur plutôt qu'en soldat, aux dernières campagnes de nos guerres de religion, et assista au siége de La Rochelle (1629). C'est au milieu de cette vie consacrée à étudier l'homme dans les luttes des passions et des intérêts, qu'il conçut le plan et les idées de son premier ouvrage, le *Discours de la methode*, et fixa les grandes lignes de ses principales théories philosophiques. Il passa ensuite en Hollande, pour écrire ses livres dans la retraite et la solitude. Il resta vingt ans dans ce pays, se consacrant presque, sans distraction, à ses méditations de philosophe, ainsi qu'à des expériences scientifiques, initié d'ailleurs au mouvement intellectuel de toute l'Europe par son fidèle correspondant de Paris, le P. Mersenne. C'est en Hollande qu'il composa ses principaux ouvrages, écrits tour à tour en français ou en latin, et traduits presque aussitôt d'une langue dans l'autre. La nouveauté de ses doctrines excita une grande admiration et fit à Descartes beaucoup de prosélytes. Mazarin lui accorda une pension de mille écus. De grands personnages, des princesses mêmes, comme la

princesse Palatine, le recherchèrent, et la reine Christine de Suède était fière de se dire son élève. Mais l'indépendance de Descartes dans les choses de la pensée, malgré sa prudence à éviter les conflits avec la théologie, excita des ombrages et lui valut d'actives inimitiés. En vain il faisait détruire à Paris, par le P. Mersenne, son livre du *Monde*, parce qu'il reposait sur la théorie du mouvement de la terre, récemment condamnée dans Galilée; il se vit néanmoins troublé dans sa retraite de Hollande par l'intolérance des sectes religieuses, déchaînées contre lui par le théologien protestant Voëtius, et, pour échapper à leurs persécutions, il se rendit, sur les instances de Christine, à Stockholm, en 1649. Sa débile constitution y succombait, quelques mois plus tard, à la rigueur du climat (11 février 1650). Ses restes furent ramenés en France par des amis, en 1667, et solennellement déposés à Saint-Étienne-du-Mont. Ils furent transférés au Panthéon en 1793, puis en 1819 au musée des monuments français, et enfin, en 1819, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Parmi les ouvrages de Descartes, le premier et le plus court, le *Discours de la méthode* (Leyde, 1637, in-8), a une importance philosophique et littéraire capitale. Toute la « révolution cartésienne », pour nous servir d'une expression consacrée, est résumée dans les quelques pages de cet immortel opuscule. Jamais peut-être un auteur n'a concentré en moins de place plus de choses et de plus grandes. Descartes est là tout entier, avec ses principes féconds et les applications heureuses ou malheureuses qu'il en a faites, avec ses observations exactes et ses jeux arbitraires d'imagination, avec ses audaces et ses timidités, avec les sublimes incohérences d'un homme de génie emporté par l'esprit de système, avec tous les compromis inévitables entre les doctrines novatrices et l'influence des habitudes d'école et de la tradition. Le livre est d'une simplicité extrême de composition; il se divise en six parties, dont une préface de quinze lignes marque l'objet et l'enchaînement. Les trois premières font sentir la nécessité d'une nouvelle méthode et en énoncent les règles, dont la première et la plus importante se formule ainsi : « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle. » C'est le drapeau même du cartésianisme, et désormais la devise de toute science, comme de toute philosophie. Les trois parties suivantes font connaître les premières applications de la méthode, soit à la métaphysique, qui trouve sa base dans cet immortel axiome : « Je pense, donc je suis, » soit à toutes les sciences qui ont pour objet l'homme physique et la recherche de la nature. C'est ici que l'on trouve, résumées et condensées, les données premières de toutes les doctrines philosophiques, physiques, physiologiques, astronomiques, que Descartes développera plus tard, toutes ces thèses et hypothèses favorites, et les idées innées, et la création continue, et la véracité divine servant de fondement à la connaissance du monde, et l'animal machine, et les esprits animaux et les tourbillons, etc.

La grande innovation du *Discours de la méthode*, au point de vue littéraire, est d'avoir été écrit en français, et Descartes a conscience de la révolution qu'elle contient. C'est à dessein qu'il s'adresse à tous dans la langue de tous; il fait, dès le début, appel au bon sens, qu'il dit être « la chose du monde la mieux partagée et naturellement égale en tous les hommes ». Il préfère aux savants de profession les nouveaux lecteurs que lui donnera l'emploi de la langue vulgaire. « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, dit-il, plutôt qu'en latin qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens. » Descartes a donc fait pour la philosophie et la science ce que Luther et Calvin avaient fait pour la théologie et la religion; il a introduit la langue vulgaire dans un domaine nouveau pour elle, et il a contribué par là à fixer, sinon à créer la langue française. Le *Discours de la méthode*, publié un an après *le Cid*, fait de Descartes, en quelque sorte, le Corneille de la prose: il lui imprime, dès sa première application aux matières scientifiques, l'empreinte de son génie. V. Cousin, en exaltant la « puissance créatrice » dont Descartes lui paraît doué au plus haut degré, « entre tous les grands esprits qu'ait produits la France, » conclut ainsi : « Enfin, pour exprimer toutes ses créations, il a créé un langage digne d'elles, naïf et mâle, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté et trouvant par surcroît la grandeur. » Il y a là un peu plus d'emphase que de critique; il faut remarquer, en effet, que la sévérité du sujet, le besoin de clarté, la passion de la logique, ne bannissent pas du style de Descartes les ornements et l'esprit; au milieu de ces phrases un peu longues, parfois enchevêtrées, et qui semblent traîner encore les langes de la période latine, on rencontre, dans les trois premières parties surtout, des comparaisons ingénieuses et bien suivies, et divers agréments de style, rappelant, par une analogie qui n'a pas été assez remarquée, le charme naïf de François de Sales. C'est la même grâce enjouée et fleurie, et qui se retrouve, mieux à sa place, sans doute dans ses charmantes lettres à M. de Balzac sur son séjour en Hollande.

Au *Discours de la méthode* étaient réunis, à l'origine, divers petits traités intimement liés aux mêmes principes, comme l'indiquent les titres primitifs (*Essais de philosophie ou Discours de la méthode*, dans l'édition de Leyde; *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et rechercher la vérité dans les sciences, Plus la Dioptrique, les météores et la géométrie qui sont des essais de cette méthode*, dans l'édition de Paris, in-4). Il fut traduit en latin par l'abbé de Courcelles sous les yeux et le contrôle de l'auteur (Amsterdam, in-4). Les autres ouvrages de Descartes qui appartiennent plus à l'histoire de la philosophie et des sciences qu'à celle de la littérature, sont : *Méditations métaphysiques* (Meditationes de prima philosophia, ubi de Dei existentia et animæ immortalitate, etc.; Paris, 1641, in-8), traduites du latin en français par le duc de Luynes (1647), et qui donnèrent lieu, entre Gassendi, Arnauld, Hobbes, le P. Mersenne et l'auteur, à un brillant échange d'*Objections* et de *Réponses*; les *Principes de philosophie* (Amsterdam, Elzevier, 1644, in-8), en latin; *le Traité des passions de l'âme* (Ibid., 1649, in-8); écrit en français par Mme Élisabeth, princesse palatine; les *Règles pour la direction de l'esprit*, publiées après sa mort avec quelques autres *Opuscules* (Opuscula posthuma, etc. Amsterdam, 1701); le *Traité de l'homme et de la formation du fœtus*, publié sur le manuscrit original par Clerselier (1664, in-4), deux ans après une traduction latine faite sur une copie fautive (*De Homine tractatus*, etc. Leyde, 1662, in-4); enfin des recueils de *Lettres* relatives à la philosophie, publiés tant en français (1657-1667, t. I-III, in-4), par Clerselier, qu'en latin (Amsterdam, 1683, 3 vol. in-4). Il a été donné deux éditions des *Œuvres complètes* de Descartes (Amsterdam, 1699-1701, 10 vol. in-4; Paris, 1724-25, 9 vol. in-12), avant celle de Victor Cousin (1824-1826, 11 vol. in-8). Nous citerons à part la très-consciencieuse édition, avec commentaires, des *Œuvres philosophiques*, par Ad. Garnier

(1835, 4 vol. in-8). — Il a été fait une comédie, *René Descartes*, par Bouilly.

Cf. Baillet : *Vie de M. Descartes* (1691, 2 vol. in-4) ; — Bordas-Dumoulin : *le Cartésianisme* (1843, 2 vol. in-8) ; — Fr. Bouillier : *Hist. de la philosophie cartésienne* (Paris et Lyon, 1854, 2 forts vol. in-18, 2e édit.) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I-V ; — J. Millet : *Histoire de Descartes avant 1637* (1868, in-8) ; — Ad. Franck : *Dictionnaire des sciences philosophiques* ; — Ad. Garnier : les *Notices*, *Introductions* et *Sommaires* de son édition ; — G. Vapereau : *Introduction* et *Notes* d'une édition du *Discours de la méthode* (1867, in-16) ; — les *Eloges* académiques de Thomas, Gaillard, Mercier etc. ; — enfin les ouvrages généraux d'histoire de la philosophie et d'histoire de la littérature française.

**DESCHAMPS** (Eustache), dit *Morel*, poëte français, né vers 1340 à Vertus (Champagne), mort vers 1410. Le surnom de Morel lui fut donné à cause de son teint noir ou parce qu'il avait été en captivité chez les Maures. Huissier d'armes sous Charles V et Charles VI, puis gouverneur de Fismes et bailli de Senlis, il fit la guerre contre les Flamands et les Anglais, et voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe. Élève en poésie de Guillaume de Machault, il n'a pas, d'ordinaire, sa douceur ni sa pureté, et relève plutôt de Rutebeuf. Son style est inégal, mais ne manque pas de vigueur. Plus chroniqueur que poëte, ses ouvrages présentent un grand intérêt par le nombre des faits et des noms propres. Il a pourtant traité avec grâce les genres à la mode de son temps, témoin la ballade qui commence par ces vers :

Or, n'est-il fleur, odour ne violette,
Arbre, esglantier, tant ait doucour en lui,
Beauté, bonté, ne chose tant parfaicte,
Homme, femme, tant soit blanc ne poli,
Crespé ne blont, fort, appert ne joli,
Saige ne foul, que nature ait formé,
Qui à son temps ne soit viel et usé,
Et que sa mort à la fin ne le chace,
Et, se viel est, qu'il ne soit diffamé :
Vieillesse est fin, et jeunesse est en grâce...

Outre un très-grand nombre de ballades, rondeaux, virelais, etc., Deschamps a écrit les *Dicts de l'Aigle et du Lyon*, le *Miroir du mariage*, poëme qui contient plus de treize mille vers et qui n'est pas achevé, l'*Art de dictier et faire ballades*, traité de rhétorique et de prosodie, des fables dont plusieurs n'ont pas été inutiles à La Fontaine, et l'une des plus anciennes pièces comiques de notre théâtre, intitulée : *Dict des quatre offices de l'ostel du roy, Pannelerie, Eschançonnerie, Cuisine et Saussserie, à jouer par personnaiges*. Crapelet a révélé Eustache Deschamps en publiant, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, une partie de ses œuvres, sous le titre de *Poésies morales et historiques* (Paris, 1832, in-8). M. Tarbé a donné les *Œuvres inédites* (Ibid., 1849, 2 vol. in-8), puis *le Miroir du mariage* (Ibid., 1865, in-8).

Cf. P. Tarbé : *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Eust. Deschamps*, en tête de son édit. de 1849 ; — A. de Montaiglon, dans les *Poëtes français* d'Eug. Crépet.

**DESCHAMPS** (François-Michel-Chrétien), auteur dramatique français, né en 1683 près de Troyes, mort le 10 novembre 1747. Lieutenant de cavalerie, puis employé dans les finances, il écrivit plusieurs tragédies, dont une, *Caton d'Utique* (1715), eut du succès; les autres, *Antiochus et Cléopatre* (1717), *Artaxerxès* (1735), *Méduse* (1739), étaient trop médiocres pour réussir. On cite, en outre, de lui : *Recherches sur le théâtre français* (1735, 3 vol. in-8).

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres*.

**DESCHAMPS** (Jean-Marie), littérateur français, né vers 1750 à Paris, mort en 1826. Il fut, sous l'Empire, secrétaire des commandements de Joséphine, et resta à son service après le divorce. Il a donné au théâtre du Vaudeville des pièces fort agréables par le naturel et la gaieté : *la Revanche forcée* (1792); *Piron chez ses amis* (1792); *Poinsinet, ou que les gens d'esprit sont bêtes* (1793); *Dufresny, ou le Mariage impromptu* (1796); quelques autres pièces en collaboration avec Barré, Radet, Desfontaines, Desprès et le vicomte de Ségur; l'opéra comique de *Claudine* (1794); des oratorios, etc. On lui doit aussi des traductions de quelques romans anglais, entre autres d'une *Simple histoire* par mistress Inchbald (1796, 2 vol. in-8), et une traduction en vers du poëme de Monti, *le Barde de la Forêt-Noire* (1807, in-8). Il a travaillé au *Journal littéraire* de Clément de Dijon.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**DESCHAMPS** (Emile), poëte français, né à Bourges le 20 février 1791, mort à Versailles en avril 1871. Il avait déjà composé quelques poésies et fait jouer, avec H. de Latouche, deux comédies, dont l'une, *le Tour de faveur* (1818), avait eu beaucoup de succès, lorsque se produisit le mouvement romantique. A la tête des novateurs, il fonda et rédigea *la Muse française*, avec V. Hugo, Alfred de Vigny, Ch. Nodier, etc.; il y inséra ses meilleurs morceaux de poésie, et des articles de critique, sous le pseudonyme du *Jeune moraliste*. A part quelques librettos d'opéras, Emile Deschamps, poëte élégant et gracieux, mais dont le bagage littéraire ne répond pas à la réputation et à l'influence, n'a guère écrit que des pièces détachées, des vers de circonstance, des nouvelles, des esquisses, insérées dans une foule de journaux et recueils littéraires. On cite aussi la traduction en vers de *Roméo et Juliette* (1839) et de *Macbeth* (1844). On a publié, depuis sa mort, ses *Œuvres complètes* (1872-73, 4 vol. in-18.)

Son frère, Antony **Deschamps**, né à Paris le 12 mars 1800, mort à Passy le 29 octobre 1869, a secondé son influence littéraire et écrit lui-même quelques poésies, particulièrement des *Satires* (1834). Il a donné une traduction en vers de la *Divine comédie*. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**DES COUTURES** (Jacques Parrain, baron), traducteur français du XVIIe siècle, né à Avranches, mort en 1702. Ses traductions, fort médiocres, malgré les éloges de Goujet, sont celles de *Lucrèce* (Paris, 1685, 2 vol. in-12), de la *Genèse* (Paris, 1687, 4 vol. in-12), de *l'Esprit familier de Socrate*, par Apulée (Paris, 1698, in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**DESCRIPTION et Genre descriptif.** L'abus des poëmes descriptifs a jeté assez longtemps sur la description une défaveur dont la trace est marquée dans les traités de rhétorique contemporains. Cependant, puisque les objets extérieurs tiennent une place dans les scènes que représentent les ouvrages de l'esprit, qu'ils ont une influence sur les facultés et l'état moral de l'homme, la peinture par le style de ces objets est légitime, et, dans bien des cas, nécessaire. Décrire pour décrire est sans doute une œuvre sans but, sans véritable intérêt, et qui bientôt fatigue au lieu de plaire; mais décrire pour mieux exposer une situation, pour donner le relief aux choses et aux personnes, pour éclairer le moral par le physique, c'est ajouter à l'effet de l'œuvre, c'est la compléter. On doit, en décrivant, ne jamais oublier cette parole de Bernardin de Saint-Pierre : « Un paysage est le fond du tableau de la vie humaine. » Il importe que la vie humaine, que les sentiments et les passions ne disparaissent jamais sous la description, qu'elle n'étouffe pas les personnages, et même, dans le cas où elle ne se trouve pas mêlée à une action, qu'elle laisse au moins voir un coin de l'âme de celui qui en est l'auteur.

La plus essentielle des qualités que l'on doive demander à la description, c'est d'être vraie ou

vraisemblable : vraie, si elle est faite d'après nature; vraisemblable, si l'on peint un tableau imaginaire. Dans l'un et l'autre cas, il faut choisir les traits et les couleurs que la réalité réunit ou peut réunir. L'importance de la vérité dans la description a fait naître, de notre temps, une théorie qu'on a nommée *réaliste*, et dont on a voulu faire le fondement d'une nouvelle école littéraire. Les partisans du *réalisme* ont prétendu que l'homme devait peindre ou décrire la nature en la reproduisant avec le même désintéressement, la même absence d'émotion, la même impersonnalité, qui caractérise un miroir ou un appareil photographique. Ce désir excessif de la fidélité leur a fait oublier que l'homme n'est pas une machine, qu'il voit la nature sous un jour particulier résultant de ses dispositions intimes, que le même homme ne la voit pas toujours de même, que les nuances varient pour lui selon les jours et les moments, selon ses impressions personnelles et fugitives. L'écrivain ne pourra donc mettre dans ses descriptions, même les plus rapprochées de la nature, qu'une vérité relative, c'est-à-dire que la nature, en passant par le miroir de son âme, s'y teindra de nuances qui refléteront ses émotions personnelles, et le penchant qui l'incline, soit vers la mélancolie, soit vers l'enthousiasme.

La description n'étant pas un ornement sans motif, un hors-d'œuvre brillant, mais une ressource de plus pour mettre en lumière sous leur véritable point les personnages et l'action, il est évident qu'elle doit venir à sa place et se développer en vue du but à atteindre, sans le dépasser. C'est à l'écrivain de choisir le moment opportun et de se tenir dans les bornes d'une juste mesure. Toutefois la critique, sur ce point comme sur tant d'autres, ne doit point se guider par des règles trop uniformes. Certains auteurs n'ont besoin que d'un coup de pinceau, d'un trait, d'une touche, pour faire vivre leurs peintures; d'autres ne produisent pas l'effet qu'ils se proposent à moins de touches redoublées, de coups de pinceau nombreux. L'art des premiers est sans doute admirable; mais il peut se rencontrer dans l'œuvre achevée des seconds une intensité, une puissance dignes de lutter avec un faire plus sobre, une méthode plus ferme et plus hardie.

On a beaucoup loué les anciens de leur sobriété dans la description, et il faut avouer qu'en effet la poésie d'Homère et de Virgile peint souvent, en quelques mots, les objets d'une manière saisissante. Cependant, on ne saurait se dissimuler que des détails plus circonstanciés, comme on en trouve chez les modernes, n'eussent accusé plus fortement les physionomies de leurs héros, et que l'art récent du paysage dans la littérature n'eût enrichi leurs chefs-d'œuvre de beautés qui y sont inconnues. La poésie descriptive proprement dite occupa cependant une place assez importante dans l'antiquité; elle commença chez les Alexandrins Mais, tenue dans le cercle du genre didactique, elle en eut la froideur, l'impersonnalité, l'inévitable monotonie. C'est en s'éloignant de ces modèles, par la précision et le sentiment, que Virgile fit un chef-d'œuvre des *Géorgiques*.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle on s'appliqua, en général, à suivre l'exemple des anciens dans l'emploi de la description. Il faut pourtant remarquer que la recherche des moyens descriptifs a été poussée fort loin par Dante, l'Arioste et le Tasse; ce qui a fait dire à Boileau, à propos de ce dernier : « Virgile peint et le Tasse décrit. » Il faut noter aussi, comme exemple de l'abus des descriptions, les grands romans du XVII<sup>e</sup> siècle, la *Clélie* et le *Grand Cyrus*. Mais le XVIII<sup>e</sup> siècle s'est attaché avec passion à l'art de décrire et l'a renouvelé. Ce fut, en France, l'époque des poëmes didactiques et descriptifs, et cette mode littéraire se perpétua jusqu'à la fin de l'Empire. De là, pour notre poésie, une période interminable de vers monotones et sans passion, de hors-d'œuvre plus ou moins ingénieux, de morceaux qu'un fil léger reliait à peine les uns aux autres et qui se détachaient avec une déplorable facilité pour encombrer de modèles les cours de rhétorique. A ces poëmes aujourd'hui sans lecteurs ont survécu les noms de Saint-Lambert, de Roucher et de Delille. Si les œuvres ont mérité l'oubli, malgré de brillantes qualités, c'est sans aucun doute parce que l'homme en est absent, parce que la passion, l'émotion humaines, ne les animent pas. Et pourtant cette époque de poésies descriptives, froides et ennuyeuses, fut aussi celle où naquit, dans la prose de J.-J. Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, la description moderne, avec ses traits émus, ses couleurs empruntées à la nature, ses nuances délicates et ses paysages jusque-là ignorés : soit qu'elle peignît l'homme, soit qu'elle représentât ce qui l'entourait, celle-là avait toujours pour but de faire ressortir la vie humaine, l'émotion humaine, les sentiments humains. Dans cette voie s'engagèrent Chateaubriand, M<sup>me</sup> de Staël, puis les poëtes de l'école romantique et les romanciers de notre siècle, chacun suivant la pente de ses qualités ou de ses défauts. Des couleurs trop éclatantes, des recherches d'effets et d'expressions, la diffusion et la longueur, voilà surtout ce que l'on peut reprocher à ces descriptions, du reste si remarquables souvent, si pittoresques, si frappantes, si propres à mettre sous les yeux du lecteur l'ensemble et les détails d'un sujet. La description a trouvé aussi dans les livres d'histoire une occasion toute naturelle de se développer; sans parler des batailles qui, sous la main d'écrivains habiles, sont devenues de véritables tableaux, la physionomie extérieure des hommes, celle des lieux qui passent pour avoir tant d'influence sur les hommes, a été décrite avec un soin de la vérité et une sûreté de touche qui leur rendent la vie, les replacent dans leur milieu et les montrent vivants à la postérité.

Quelques auteurs, plus artistes peut-être encore qu'écrivains, ont voulu faire, de nos jours, à propos d'impressions de voyages, de la prose descriptive, comme on avait fait, au siècle dernier, de la poésie descriptive. Ils y ont réussi au point qu'ils semblent user, non de la parole et de la plume, mais de la palette et du pinceau. Les moindres reliefs, les moindres ombres, les moindres nuances ressortent sous des expressions pittoresques. Il y a là une grande dépense d'art et d'un art très-raffiné. Toutefois, cette succession interminable de descriptions d'où sont presque toujours absents l'homme et le sentiment moral, ont pour résultat dernier la monotonie et la fatigue. Il en ressort que la description, sans autre but qu'elle-même, ne peut former un genre littéraire, et qu'en général elle ne doit être qu'un accessoire, plus ou moins important, selon le sujet et le but de l'œuvre. C'était déjà la conclusion de toute l'histoire des poëmes descriptifs.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature ;* — Blair : *Leçons de rhétorique*, lecture XL ; — Noël et La Place : *Leçons anciennes et modernes de littérature.*

**DESESSARTS** (Denis DECHANET, dit), comédien français, né en 1738 à Langres, mort en 1793. D'abord procureur dans sa ville natale, il vendit sa charge pour jouer la comédie et débuta au Théâtre-Français en 1772. Il avait de la gaieté, du mordant, une bonhomie mêlée de rudesse, et excellait dans les financiers des pièces de Molière. Il était d'un embonpoint qui contrastait quelquefois étrangement avec le sens de ses rôles. Les plaisanteries de Dugazon à ce sujet amenèrent une provocation en duel qui se termina par des

rires, lorsque Dugazon, ayant tracé à la craie un rond sur le ventre de son adversaire, dit que, pour égaliser la partie, tous les coups portés en dehors ne compteraient pas. Desessarts mourut suffoqué en apprenant l'arrestation de ses camarades du Théâtre-Français.

Cf. *Mémoires de Dugazon.*

**DESESSARTS** (Nicolas-Toussaint LEMOYNE, dit), littérateur français, né en 1744 à Coutances, mort le 5 octobre 1810. Il fut avocat, puis libraire à Paris. On a de lui de nombreuses compilations, faites à la hâte et superficielles. La seule qui soit encore consultée a pour titre : *les Siècles littéraires de la France, ou Nouveau dictionnaire de tous les écrivains* (Paris, 1800-1803, 7 vol. in-8). Les autres sont : *Causes célèbres* (Paris, 1773-1789, 196 vol. in-12); *Choix de nouvelles causes célèbres* (Paris, 1785-1787, 15 vol. in-12); *Essai sur l'histoire générale des tribunaux anciens et modernes* (Paris, 1778-1784, 9 vol. in-8); *Procès fameux* (Paris, 1786-1789, 10 vol. in-12); *Dictionnaire universel de police* (Paris, 1786-1790, 8 vol. in-4); *Nouveau dictionnaire bibliographique* (Paris, 1798, in-8); *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (Paris, 1797-1799, 4 vol. in-8), rééditée avec le concours d'A. Barbier (Paris, 1808-1810, 5 vol. in-8); *Galerie des orateurs grecs et latins* (Paris, 1806, in-8), etc. Desessarts a édité la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot et diverses autres œuvres.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DE SÈZE** (Raymond, comte), avocat français, né à Bordeaux le 26 septembre 1748, mort à Paris le 2 mai 1828. Fils d'un avocat, il suivait avec distinction la même carrière dans sa ville natale, lorsqu'il fut appelé à Paris par le comte Vergennes et choisi comme conseil par la reine Marie-Antoinette. Diverses affaires qu'il plaida, entre autres celle des filles d'Helvétius (1784), fixèrent sur lui l'attention et lui donnèrent une des premières places au barreau de Paris. Lors du procès de Louis XVI, désigné par Malesherbes pour défenseur du roi, il accepta cette difficile tâche et la remplit avec le courage dont témoignent ces paroles célèbres : « Citoyens, dit-il aux conventionnels, je vous parlerai avec la franchise d'un homme libre : je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-mêmes qui l'accusez ! Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vous avez déjà émis votre vœu ! Louis sera donc le seul Français pour lequel il n'existera aucune loi ni aucune forme?... » Après une courte détention pendant la Terreur, De Sèze vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. Il fut alors fait comte, pair de France, élu à l'Académie française en remplacement de Ducis et décoré de différents ordres. Sa *Défense du roi Louis XVI* (Paris, 1792, in-8; 2e édit., 1793; 3e édit., 1824) n'avait été insérée qu'en abrégé dans le *Moniteur.*

Cf. Chateaubriand : *Eloge du comte De Sèze* (Paris, 1831, in-18); — Barante : *Discours de réception à l'Académie française* (1828).

**DESFAUCHERETS** (Jean-Louis BROUSSE), auteur dramatique français, né en 1742 à Paris, mort le 18 février 1808. D'une riche famille de robe, il n'aborda le théâtre qu'à l'âge de quarante-deux ans. Sous la Révolution, il fut membre du directoire du département de la Seine, puis administrateur des hospices. Sous l'Empire, il devint censeur au ministère de la police. Son meilleur ouvrage est *le Mariage secret*, comédie en trois actes en vers, représentée en 1786 au Théâtre-Français, à laquelle on croit que le comte de Provence collabora. Malgré la faiblesse du plan et des caractères, elle eut beaucoup de succès et resta longtemps au répertoire, grâce à la gaieté et à l'esprit du dialogue. Des qualités et des défauts analogues se retrouvent dans *l'Avare cru bienfaisant*, en cinq actes en vers (1784); *le Portrait*, en un acte en vers (1786); *les Dangers de la présomption*, en cinq actes en vers (1798); *la Pièce en répétition*, en deux actes en prose, avec Roger (1801), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DESFONTAINES** (Pierre-François GUYOT, abbé), littérateur français, né en 1685 à Rouen, mort le 16 décembre 1745. Elève des Jésuites, il entra dans leur ordre et enseigna la rhétorique à Bourges, puis se livra tout entier à la littérature. Chargé en 1724 d'écrire au *Journal des Savants*, il évita dans ses articles la sécheresse et le pédantisme, et s'efforça d'unir la justesse des jugements à un style facile. Il publia ensuite, avec divers collaborateurs, Fréron, Destrée, Granet, etc., des ouvrages de critique, paraissant périodiquement : *le Nouvelliste du Parnasse* (1731-1734, 5 vol. in-12); *Observations sur les écrits modernes* (1735 et suiv.). Ces recueils, faits avec précipitation et absolument dépourvus d'élégance, se faisaient remarquer par la partialité et le ton tranchant. Desfontaines attaqua les œuvres dramatiques de Voltaire, lorsque sa position personnelle lui faisait une loi de ménager cet écrivain. Celui-ci l'avait sauvé du déshonneur, en obtenant que le silence fût fait sur une accusation de honteuse immoralité, punie alors par la peine de mort ou par celle des galères. Desfontaines, sorti de prison, avait témoigné sa reconnaissance à son sauveur par une lettre qui subsiste. Voltaire, blessé de ses critiques, lança contre lui un cruel pamphlet, intitulé *le Préservatif, ou Critique des Observations sur les écrits modernes* (1738, in-12). Desfontaines répondit par un libelle anonyme, intitulé la *Voltairomanie* (1738, in-12), dans lequel étaient accumulées toutes les anecdotes scandaleuses que la calomnie avait pu inventer contre son adversaire. Voltaire intenta une action criminelle, qui ne fut abandonnée qu'après le désaveu écrit de Desfontaines, publié dans la *Gazette d'Amsterdam* (4 avril 1739). La guerre continua encore quelque temps, au détriment de l'abbé, qui n'est plus guère connu aujourd'hui que par les traces de cette querelle dans la vie et les œuvres de Voltaire.

Outre les écrits cités plus haut, et que l'on peut consulter encore avec quelque profit, on a de l'abbé Desfontaines : *Dictionnaire néologique* (1726, in-12, plusieurs fois réimpr.); une traduction de *Gulliver* (1727, in-12); *Racine vengé, ou Examen des remarques de l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine* (1739, in-12); la traduction en prose de *Virgile* (1743, 4 vol. in-8 et in-12). L'abbé de La Porte a publié, sous le titre d'*Esprit de l'abbé Desfontaines* (1757, 4 vol. in-12), des extraits de ses ouvrages, avec un abrégé de sa vie.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Charles Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (1853, in-8).

**DESFONTAINES-LAVALLÉE** (Guillaume-François FOUQUES DES HAYES), auteur dramatique français, né en 1733 à Caen, mort le 21 novembre 1825. Il fut avant 1789 censeur royal, inspecteur de la librairie et secrétaire de Monsieur. L'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville*, il fit un grand nombre de chansons, aujourd'hui oubliées, et donna aux théâtres de second ordre des pièces amusantes et spirituelles, soit seul, soit en collaboration avec Barré et Radet. Il fut aussi un des auteurs de la *Nouvelle bibliothèque des romans.*

On cite principalement de lui : *la Dot*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes (Paris, 1785, in-8); *le Distrait de village*, vaudeville en un acte (Paris, 1790, in-8); *le Dîner imprévu* (1792); *Arlequin-Afficheur* (1792), comédie-parade, qui eut un immense succès ; *l'Union villageoise*, scène patrio-

tique, mêlée de vaudevilles (1793); *les Vieux époux*, comédie-vaudeville (1794); *le Droit du seigneur*, etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

**DESFORGES** (Pierre-Jean-Baptiste CHOUDARD), acteur et auteur dramatique français, né le 15 septembre 1746 à Paris, mort le 13 août 1806. Après avoir fait ses études au collége Mazarin, où il composait des tragédies dès l'âge de neuf ans, il suivit quelque temps l'École de médecine, prit des leçons de peinture sous Vien, copia de la musique pour vivre, puis entra dans les bureaux du lieutenant de police. Enfin, il entreprit de se faire acteur et débuta, le 25 janvier 1769, à la Comédie-Italienne, dans l'emploi des amoureux. Il réussit, puis alla jouer en province, passa au théâtre de Saint-Pétersbourg, et y resta trois ans (1779-1782), après lesquels il quitta la scène.

L'œuvre dramatique principale de Desforges est *Tom Jones à Londres*, comédie en cinq actes, en vers, imitée du roman de Fielding (Paris, 1782, 1785, in-8); représentée au Théâtre-Français en 1782, elle resta longtemps au répertoire. C'est, suivant La Harpe, l'ouvrage d'un homme d'esprit. « La marche, dit-il, est facile; les situations intéressantes et bien ménagées; le dialogue rapide et animé, le style en général ingénieux et aisé; beaucoup de jolis vers et peu de mauvais goût; les principaux caractères bien soutenus. » On cite ensuite : *les Marins, ou le Médiateur maladroit*, comédie en cinq actes, en vers (Théâtre-Français, 1783), *l'Épreuve villageoise*, opéra en deux actes, musique de Grétry (même année); *la Femme jalouse*, comédie en cinq actes (1785); *l'Amitié au village*, comédie en trois actes, en vers (même année); *Tom Jones et Fellamar*, comédie en cinq actes, en vers, suite inférieure du *Tom Jones à Londres* (1787); *Joconde*, opéra en trois actes, musique de Jadin (1790); *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie en trois actes, représentée au théâtre Montansier (1790), avec un très-grand succès qui s'est renouvelé à plusieurs reprises; *les Maris jaloux*, comédie en cinq actes, en vers (1798), etc. On a en outre de Desforges une sorte d'autobiographie écrite avec verve, mais avec une grande licence, ayant pour titre : *le Poëte, ou Mémoires d'un homme de lettres* (Paris, 1798, 4 vol. in-12; 1819, 5 vol. in-12) et des *Romans* (Paris, 1819, 18 vol. in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Quérard : *la France littéraire*; — Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés* (Paris, 1857, 2 vol. in-18), t. II.

**DESFORGES-MAILLARD** (Paul), poëte français, né en 1699 au Croisic (Bretagne), mort en 1772. Il avait publié sans succès des pièces de vers dans quelques recueils, lorsqu'il imagina d'envoyer ses nouvelles œuvres au *Mercure*, sous le pseudonyme de Mlle Malcrais de la Vigne. Cette supercherie lui réussit : on fit de toutes parts son éloge, et le *Mercure* enregistra des déclarations d'amour en vers qui lui étaient adressées. Voltaire lui-même se laissa mystifier et lui envoya l'*Histoire de Charles XII* avec des vers qui commençaient ainsi :

> Toi, dont la voix brillante a volé sur nos rives;
> Toi qui tiens dans Paris nos muses attentives;
> Qui sais si bien associer
> Et la science et l'art de plaire,
> Et les talents de Deshoulière,
> Et les études de Dacier...

Lorsque Desforges crut sa réputation de talent assez bien établie, il dévoila son véritable nom; mais du jour au lendemain il perdit ses admirateurs, et l'on s'aperçut que sa poésie terne et diffuse ne méritait que l'oubli. Piron a mis en scène cette curieuse aventure dans sa *Métromanie*.

On a de Desforges-Maillard : *Poésies de Mlle Malcrais de la Vigne* (Paris, 1735, in-12); *Poésies françaises et latines sur la prise de Berg-op-Zoom* (1748, in-12); *Œuvres en vers et en prose* (Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

**DESGENETTES** (René-Nicolas DUFRICHE, baron), médecin et écrivain français, né le 23 mai 1762 à Alençon, mort le 3 février 1837. Ce savant praticien, qui est connu par les services rendus aux armées françaises en Égypte et dans plusieurs campagnes de l'Empire, a laissé, outre ses écrits spéciaux sur l'art médical, des ouvrages que l'histoire littéraire peut enregistrer : *Éloges des académiciens de Montpellier* (Paris, 1811, in-8); *Essais de biographie et de bibliographie médicales* (Paris, 1825, in-8), recueil extrait de la *Biographie médicale*, dont Desgenettes fut un des plus importants rédacteurs; *Souvenir de la fin du* XVIIIe *siècle et du commencement du* XIXe (Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8); des articles dans la *Biographie universelle*, etc.

Cf. Pariset : *Eloge des membres de l'Ac. de médecine.*

**DESHAUTERAYES** (Michel-Ange-André, LEROUX), orientaliste français, né en 1724 à Conflans, mort le 9 février 1795. Neveu et élève d'Ét. Fourmont, il devint interprète à la Bibliothèque du roi et professeur d'arabe au Collége royal. Son opposition au système de dé Guignes qui faisait dériver les Chinois des Égyptiens, l'empêcha d'être reçu à l'Académie des inscriptions. Outre quelques mémoires, parmi lesquels on distingue ses *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes* (Paris, 1759, in-12), il a publié, avec le P. Grosier, l'*Histoire générale de la Chine*, traduite du chinois par le P. de Mailla.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DESHAYES** (Louis), baron de COURMENIN, diplomate français, né vers 1592, mort à Béziers en 1632, décapité par l'ordre de Richelieu. Il a laissé deux ouvrages intéressants, relatifs à ses missions : *Voyage du Levant* (Paris, 1624, 1629, 1643, in-4), et *Voyages au Danemark* (Paris, 1664, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DESHOULIÈRES** (Antoinette DU LIGIER DE LA GARDE, Mme), femme poëte française, née vers 1637 à Paris, morte le 17 février 1694. Élevée avec soin, elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol, étudia l'art des vers sous la direction du poëte Jean Hesnault, et plus tard la philosophie dans les ouvrages de Gassendi. Sa beauté et l'agrément de son esprit ne contribuèrent pas moins que ses connaissances à la faire rechercher dans le monde de la cour. Ayant quitté la France, à l'époque de la Fronde, pour rejoindre à Bruxelles son mari qui y avait suivi le prince de Condé, elle fut, de la part de celui-ci, l'objet d'hommages dont sa réputation ne reçut point d'atteinte. La vivacité avec laquelle elle réclama du gouverneur espagnol les appointements arriérés de son mari la fit emprisonner au château de Vilvorde. Son mari, à la tête de quelques soldats, força le château et la délivra. Ils rentrèrent en France, où une amnistie venait d'être proclamée. Bientôt après, Mme Deshoulières, sous le nom d'*Amaryllis* que lui donna le chevalier de Grammont, joua un rôle dans la littérature. Elle commença, en 1772, à publier des vers dans le *Mercure galant*, et ne tarda pas à prodiguer les idylles, les églogues, les odes, les épîtres, les chansons, les madrigaux, les bouts-rimés, etc. Elle aborda aussi, mais sans succès, le théâtre, fit jouer *Genseric* et *Jules-Antoine*, déplorables tragédies, *les Eaux de Bourbon*, comédie fort médiocre, et l'opéra de *Zoroastre* qui ne valait pas mieux. Ce sont principalement ces ouvrages qui témoignent du manque de goût dont on trouve aussi la preuve dans sa partialité contre Racine et son zèle pour la *Phèdre* de Pradon. On l'excuse en rappelant qu'elle était d'accord, en ce point, avec Mme de Sévigné, que, de plus, elle datait de la Fronde et

appartenait toute à Corneille. On lui attribua le premier des fameux sonnets sur Phèdre, produits sous le nom du duc de Nevers (voy. ce nom). Boileau, pour venger son ami et le goût, fit dans sa dixième satire ce portrait d'Amaryllis :

C'est une précieuse,
Reste de ces esprits, jadis si renommés,
Que d'un coup de son art Molière a diffamés.
De tous leurs sentiments cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnière.

Mme Deshoulières conserve, en effet, les modes raffinées de sentiment, de raisonnement, d'esprit et de style propres à l'hôtel de Rambouillet ; J.-B. Rousseau lui reproche une facilité languissante, une fadeur molle et puérile. Cependant, Voltaire a dit d'elle : « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. » Il est certain que ses *Idylles* ont de la grâce, de l'élégance, souvent du naturel. Celle des *Moutons* est une délicate allusion à son triste état de fortune. On a prétendu qu'elle l'avait empruntée à un poëte fort inconnu, Antoine Coutel. Il est vrai que celui-ci publia, vers 1661, à Blois, ses *Promenades*, où le morceau intitulé l'*Indolence* a beaucoup de rapport avec l'*Idylle* de Mme Deshoulières, qui ne parut qu'en 1674, mais qui depuis longtemps avait couru manuscrite les salons et le monde. Dans tous les cas, il reste sans contestation à Mme Deshoulières la supériorité de la forme. Elle fut tirée, en 1688, de la pauvreté dont ses vers témoignent, par une pension de 2000 livres que lui fit le roi. Les critiques dont elle fut l'objet n'étaient rien en comparaison des louanges de ses admirateurs, qui l'appelaient « la dixième Muse, la Calliope française ». Elle jouit de l'amitié d'hommes d'un haut mérite, parmi lesquels Fléchier, Pellisson, Corneille, La Monnoye, les ducs de La Rochefoucauld, de Nevers, de Montausier, etc. Elle fit partie de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue et de l'Académie d'Arles. Ses *Œuvres* (Paris, 1687, 1695, in-8) ont eu de nombreuses éditions, parmi lesquelles on estime principalement celles de 1747 (2 vol. in-12) et de 1799 (2 vol. in-8).

**Deshoulières** (Antoinette-Thérèse), fille de la précédente, née en 1662, morte en 1718, remporta le prix de poésie à l'Académie française, en 1688, pour l'*Éloge de l'établissement de Saint-Cyr;* elle composa aussi des épîtres, des madrigaux, des chansons, qu'elle inséra dans l'édition des œuvres de sa mère (1695, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — Péricaud aîné : *les Deux Des Houlières* (Lyon, 1853, in-8) ; — Deltour : *les Ennemis de Racine* (Paris, 1859, in-8), ch. III ; — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes*.

**DESLANDES** (André-François Boureau), philosophe et littérateur francais, né en 1690 à Pondichéry, mort le 11 avril 1757. Il exerça les fonctions de commissaire général de la marine à Rochefort, puis à Brest. Ses ouvrages, où l'on trouve de l'esprit, mais peu de goût, sont nombreux et sur toutes sortes de sujets, la marine, le commerce, la physique, l'histoire naturelle, la politique, les mœurs, la philosophie, sans compter des vers latins et des romans. Le principal est une *Histoire critique de la philosophie* (Amsterdam, 1737, 3 vol. in-12; 1756, 4 vol. in-12), qui va jusqu'à la révolution cartésienne, et qui eut un grand succès, lors de son apparition, malgré la place donnée à des traductions fabuleuses et à de puériles anecdotes dans un livre présenté par l'auteur comme l'histoire même de l'esprit humain.

Parmi les autres écrits de Deslandes, nous citerons : *Landæsii poemata* (Londres, 1713, in-12); *Reflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant* (Amsterdam, 1714, in-12); *l'Art de ne point s'ennuyer* (Paris, 1715, in-12); *Pygmalion, ou la Statue animée* (Londres, 1741, in-12); *l'Optique des mœurs* (Paris, 1742, in-12); *Essai sur la marine des anciens* (Ibid., 1748, in-12) ; *Traité sur les différents degrés de la certitude morale* (Ibid., 1750, in-12) ; *la Fortune* (1751, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**DESLAURIERS.** — Voyez Bruscambille.

**DES LOGES** (Marie Bruneau, dame), femme française renommée pour son esprit, née vers 1584 à Sedan, morte le 7 juin 1641. Mariée en 1599 à un gentilhomme de la chambre du roi, elle fut recherchée par la meilleure compagnie. Les princes lui rendaient visite ; les écrivains distingués qu'elle recevait faisaient de sa maison une sorte d'Académie. Malherbe composait des vers à sa louange, et l'appelait :

L'ornement des plus beaux esprits.

Balzac lui écrivait : « Vous êtes admirée de la meilleure partie de l'Europe ; en ce point s'accordent les deux religions, et les catholiques n'ont point là-dessus de dispute avec les huguenots. » Mme Des Loges était protestante. Un manuscrit du temps, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, dit que « sa conversation était ravissante, et son style des plus polis, accompagné d'autant de facilité que d'art ». Il ne nous est rien resté de sa plume. On lui a attribué une réponse à une épigramme, dite de Malherbe ; mais l'épigramme est de Racan, et la réponse de Gombauld.

Cf. Balzac : *Lettres ;* — Tallemant des Réaux : *Historiettes*.

**DESMAHIS** (Joseph-François-Édouard de Corsembleu), poëte français, né le 3 février 1722 à Sully-sur-Loire, mort le 25 février 1761. A l'âge de dix-huit ans, il vint à Paris, et, protégé par Voltaire, fut promptement accueilli dans le monde des lettres. Des poésies fugitives, élégantes et spirituelles, lui donnèrent la réputation d'un talent fin, mais affecté et frivole. « Il avait, dit Clément, tout l'esprit qu'on peut avoir en petite monnaie. » Une comédie en un acte, en vers, *l'Impertinent ou le Billet perdu*, qu'il fit représenter en 1750, eut un grand succès. « L'*Impertinent*, dit La Harpe, pétille d'esprit, mais aux dépens du naturel : les vers sont d'une tournure spirituelle, mais rarement adaptée au dialogue, et le style n'est rien moins que dramatique. La pièce est une dissertation sur la fatuité, un recueil de maximes et d'épigrammes. »

Desmahis a fait deux autres comédies qui ne furent pas jouées : *la Veuve coquette* et *le Triomphe du sentiment*. Il a laissé des fragments de deux pièces inachevées : *l'Honnête homme* et *l'Inconséquent*. Les plus connues de ses poésies fugitives sont : *le Voyage de Saint-Germain ; Heureux l'amant qui sait te plaire ; Je naquis au pied du Parnasse ; De cet agréable hermitage*, etc. Il a rédigé, dans l'*Encyclopédie*, les articles *Fat* et *Femme*. On a publié les *Œuvres diverses* de Desmahis (Genève [Paris], 1762, in-12 ; Paris, 1778, 2 vol. in-12), et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1813, in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**DESMAILLOTS.** — Voyez Maillot.

**DESMAISEAUX** (Pierre), littérateur français, né en 1666 en Auvergne, mort en 1745 à Londres. Élevé dans la religion réformée, il passa en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et se lia avec Bayle et Saint-Evremond. Parmi ses écrits, savants et judicieux, on cite : *Vie de Saint-Evremond* (La Haye, 1711, 1726, in-12) ; *Vie de Boileau-Despréaux* (Amsterdam, 1711, in-12); *Vie de Bayle* (La Haye, 1722, 1732, in-12), reproduite dans plusieurs éditions du *Dictionnaire critique*, etc. Il a traduit *Télémaque* en anglais, colla-

boré à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, à la *Bibliothèque britannique*, et édité divers ouvrages.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DESMARES** (Toussaint-Gui-Joseph), prédicateur français, né en 1599 à Vire, mort en 1687. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire et prêcha de 1638 à 1648 avec un grand éclat. Son penchant pour les Jansénistes lui fit interdire la chaire et lui valut l'amitié des solitaires de Port-Royal, et la protection des ducs de Luynes et de Liancourt. On a de lui un assez grand nombre d'écrits de controverse, et il a collaboré au *Nécrologe de Port-Royal*. Nicole avait le dessein de publier ses sermons, mais ne l'a pas exécuté.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DESMARETS DE SAINT-SORLIN** (Jean), littérateur français, né en 1595 à Paris, mort le 28 octobre 1676. Habitué de l'hôtel de Rambouillet et protégé par Richelieu, il fit partie de l'Académie française dès sa création, et en fut le premier chancelier. Richelieu le pressa si vivement de composer des tragédies que, malgré sa répugnance pour ce genre d'ouvrages, il se mit à l'œuvre et fit d'abord *Aspasie*, pièce très-médiocre, représentée cependant avec un grand succès en 1636. Il eut ensuite à écrire *Mirame* sur le plan imaginé par le cardinal, qui, dit-on, en fit lui-même quelques scènes, et, ce qui est plus certain, en disposa l'intrigue de telle façon qu'elle rappelât l'amour d'Anne d'Autriche pour Buckingham. La pièce fut jouée en 1641 et, malgré les dépenses qui montèrent à 300 000 écus, tomba à la première représentation. Desmarets fit encore *Scipion*, *Roxane*, tragi-comédies, *Erigone*, tragédie en prose, et *Europe*, pièce allégorique, qui fut attribuée à Richelieu ; mais il ne trouva le succès, et un succès très-grand, que dans *les Visionnaires*. C'est une suite de scènes où sont représentées d'une façon assez transparente M^mes^ de Sablé, de Rambouillet et de Chavigny, une profusion de traits personnels et d'allusions qui rendent encore l'œuvre intéressante pour ceux qui connaissent bien l'époque.

Desmarets se jeta ensuite dans le poëme épique et donna *Clovis*, en 26 chants (1657), ouvrage ridiculisé par Boileau, qui appela l'auteur

Un froid historien d'une fable insipide.

La critique n'arrêta pas Desmarets, qui fit *Marie-Madeleine* (1669), *Esther* (1670), remania *Clovis* en 20 chants (1673), et traita encore un sujet plus moderne, *le Triomphe de Louis et de son siècle* (1674). Une si grande facilité eut pour conséquence des négligences sans nombre et des tirades prosaïques. On a beaucoup admiré, de son temps, les deux fleurs qu'il mit dans la *Guirlande de Julie*, le lis et la violette. Voici le quatrain sur cette dernière fleur :

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour ;
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

En prose, le style de Desmarets est pur, mais sans élévation. Il souleva contre Boileau la querelle des anciens et des modernes, écrivit la *Défense du poëme héroïque*, la *Comparaison de la langue et de la poésie françaises*, etc. Il se jeta aussi dans le mysticisme et dans une dévotion exaltée qu'était loin de faire prévoir le libertinage de sa jeunesse, combattit à outrance les jansénistes, fit un *Office de la Vierge*, des *Prières*, et un *Avis du Saint-Esprit au roi*, écrit d'une extravagance incroyable, ou, sous des phrases apocalyptiques, il se présente comme un réformateur envoyé de Dieu pour régénérer le genre humain.— Son frère aîné, Roland DESMARETS, en latin *Maresius*, né en 1594 à Paris, où il est mort le 27 décembre 1653, a laissé sous le titre de *Rolandi Maresii epistolarum philologicarum libri duo* (Paris, 1625, in-8, et Leipzig, 1686, in-12), des *Lettres* purement écrites en latin, et contenant quelques bonnes pièces de vers dans la même langue.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Niceron : *Mémoires* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim.

**DESMOLETS** (Pierre-Nicolas), littérateur français, né en 1678 à Paris, mort le 26 avril 1760. Il était membre de l'Oratoire et fit de judicieuses et intéressantes compilations : *Nouvelles littéraires* (Paris, 1723, in-8) ; *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de Sallengre* (Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12) ; *Recueil de pièces d'histoire et de littérature* (Paris, 1731, 4 vol. in-12). On lui doit aussi de bonnes éditions de divers ouvrages, tels que l'*Historia Ecclesiæ parisiensis*, du P. Gérard Dubois ; la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DESMOULINS** (Laurent), poëte français, du XVI^e^ siècle. Il était prêtre à Chartres. On a de lui une satire curieuse sur les vices de son temps, en vers de dix syllabes et intitulée : *Catholicon des Maladvisez, autrement dit le cymetière des malheureux* (Paris, 1513, in 8, goth.).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X, p. 95.

**DESMOULINS** (Camille), publiciste français, né à Guise, en Picardie, en 1762, mort à Paris le 5 avril 1794. Fils d'un lieutenant-général au baillage du lieu de sa naissance, il fut élevé, comme boursier, au collége Louis-le-Grand et y eut pour condisciple Robespierre, avec lequel il se lia d'une amitié qui influa sur toute sa vie. Il fit son droit et suivit le barreau, malgré un certain vice de prononciation qui fut toujours un obstacle à sa carrière d'orateur. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution et publia deux pamphlets : *la Philosophie au peuple français* (1788) et *la France libre* (1789, in-8, plus. édit.), dont le dernier lui avait donné de la notoriété, lorsque éclatèrent les événements. Il contribua à les précipiter par sa fameuse scène du jardin du Palais-Royal où il donna, le 12 juillet, le signal de l'insurrection qui eut pour conséquence la prise de la Bastille. Le souvenir de cette scène domine toute sa vie. Il le rappelle souvent avec orgueil, et jusque sous l'échafaud, au peuple ingrat qui l'oublie. Reprenant la plume après le fusil, C. Desmoulins publia un nouveau pamphlet, *le Discours de la Lanterne aux Parisiens*, qu'il data de l'an 1^er^ de la Liberté (1789, in-8) et dans lequel, sous une forme légère, il dirigeait les attaques les plus redoutables contre les ennemis de la Révolution, ne craignant pas de se donner à lui-même, par allusion aux assassinats populaires qui venaient d'être commis, le titre de « Procureur général de la lanterne ». Il fit paraître en même temps un écrit périodique qui eut un grand succès et exerça une action réelle sur les événements, *les Révolutions de France et du Brabant* (1789-1790, 7 vol. in-8). C'était une suite de pamphlets, où les motions les plus hardies étaient produites et défendues avec toute la vivacité d'un style chaleureux et coloré ! On y trouvait particulièrement l'inspiration des souvenirs républicains de Rome, si bien accueillis du Paris de ce temps-là. Il avait aussi entrepris, à la même date, la publication d'un recueil périodique de *Satires*, qui ne fut pas continué.

Les feuilles volantes de Camille Desmoulins le signalèrent alors aux attaques des partisans de la cour et à la faveur des chefs du parti révolutionnaire. Malouet le dénonça à l'Assemblée constituante (2 août 1790), et Robespierre le défendit. Lié avec Pétion, Danton, Marat, le redouté pamphlétaire se vit recherché par Mirabeau, qui, pour le contenir, l'acca-

blait de flatteries. Le duc d'Orléans se fit son protecteur. A cette époque, Camille Desmoulins épousa une jeune personne très-distinguée, Lucile Du Plessis, fille de l'abbé Terray. Membre du club des Cordeliers, et plus tard des Jacobins, il eut, dans le premier surtout, une influence considérable à côté de Danton, et, après la journée du 10 août, à laquelle il prit encore part comme orateur populaire et comme combattant, il fut nommé secrétaire du sceau par Danton, devenu ministre de la justice, ou plutôt, comme on disait, « ministre de la Révolution. » Quelques prisonniers lui durent leur salut dans les journées de septembre que, d'autre part, on l'accuse d'avoir préparées avec Danton et Fabre d'Églantine. Élu député de Paris à la Convention nationale, sous le patronage de Danton, et grâce à sa propre popularité d'écrivain, il siégea parmi les plus ardents montagnards; mais il n'y eut aucun rôle comme orateur; il dut toute son influence à ses écrits. Ce fut l'adversaire le plus dangereux des Girondins, auxquels il porta le coup le plus terrible, en les rendant odieux à la fois et ridicules par son ironique *Histoire des Brissotins ou Fragments de l'histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la République* (1793, in-8), suivie de *Jean-Pierre Brissot démasqué* (an III, in-8).

Bientôt Camille Desmoulins qui avait suivi ou même entraîné la Révolution dans tous ses excès, en mettant avec une étourderie vaniteuse son talent brillant et facile au service des passions populaires, crut devoir employer son influence à ramener la Révolution dans des voies moins sanglantes. Lors de l'arrestation du général Dillon par ordre du Comité de salut-public, il prit sa défense en publiant une *Lettre au général en prison* (1793, in-18). Il fut dès lors classé, comme Danton lui-même, dans le parti des *indulgents*. Ce fut, en effet, pour recommander la clémence et l'emploi des formes protectrices de la justice qu'il publia son journal, *le Vieux Cordelier* (1794-95), qui est l'honneur de sa mémoire. Il n'en publia que six numéros; le septième et dernier fut rédigé par une autre plume, après sa mort. Cette courageuse publication, opposée au *Père Duchêne*, était dirigée contre les démagogues forcenés qui prolongeaient la Terreur, en l'aggravant encore. Camille Desmoulins employait contre eux ses deux armes ordinaires, l'ironie et l'à-propos des allusions tirées de l'histoire romaine. Son article sur la loi des suspects, avec toutes ses citations de Tacite, est resté un chef-d'œuvre de fine et sérieuse raillerie. Dénoncé aux Jacobins où Robespierre prit la défense de Camille en le traitant « d'enfant gâté », il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire avec Danton, et condamné et exécuté avec lui. Le contraste entre ces deux caractères éclata dans tous les détails de leur procès et de leur mort. La femme de Camille Desmoulins ayant essayé de soulever la foule par sa douleur, fut envoyée elle-même à l'échafaud.

Plusieurs des pamphlets de Camille Desmoulins ont été assez souvent réimprimés, notamment *la France libre* (1834, in-8), *le Vieux Cordelier* (1840, in-18), le *Discours de la lanterne*, avec notes de J. Claretie (1868, in-32), etc. On a plusieurs éditions de ses *Œuvres* (1828, 2 vol. in-8); l'une d'elles, avec une *Correspondance inédite* (1836, in-8). De plus récentes ont été entreprises par A. Vermorel et M. J. Claretie.

Cf. Mignet, Thiers, Michelet, Louis Blanc, etc. : *Histoire de la Révolution française*; — Edm. Fleury : *Camille Desmoulins et Roch Marcandier* (1851, 2 vol. in-12); — Eug. Despois : *Étude*, en tête d'une édition populaire des *Œuvres* (1865, t. I-III, in-32); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III.

**DESORGUES** (Joseph-Théodore), poëte français, né en 1764 à Aix en Provence, mort le 5 juin 1808. Républicain enthousiaste, il composa pour les fêtes nationales de l'Enfance, de la Liberté, etc., des hymnes qui eurent un grand succès. Il écrivit aussi l'hymne que l'on chanta solennellement à la fête de l'Être suprême sur la musique de Gossec. Ce morceau, qui a été faussement attribué à Marie-Joseph Chénier, est d'un ton élevé. On en a souvent cité la dernière strophe :

Ton culte de nos droits affermit la conquête,
L'erreur ne borne plus ton temple illimité,
Le bonheur d'un grand peuple est ta plus belle fête,
Et ton dogme l'Égalité.

Sous l'Empire, Desorgues ne modifia pas ses principes et, à la suite de pièces satiriques contre Napoléon, il fut enfermé, comme fou, à Charenton, où, dit Charles Nodier, il mourut « aussi sain d'esprit que peut l'être un poëte lyrique ». Lebrun fit contre Desorgues, qui était deux fois bossu, et malin, mordant, agressif, plus de vingt épigrammes, où son infirmité joue un rôle; mais Desorgues avait lancé contre Lebrun ces quatre vers, qui justifient bien des représailles :

Oui, le fléau le plus funeste
D'une lyre banale obtiendrait des accords ;
Si la peste avait des trésors,
Lebrun se serait fait le chantre de la peste.

On a de lui: *Rousseau, ou l'Enfance*, poëme, suivi des *Transtévérins* et de *Poésies lyriques* (1794, in-8) ; *les Fêtes du génie*, précédées d'autres *Poésies lyriques* (1800, in-8); *Chant funèbre en l'honneur des morts de Marengo* (1800, in-8); etc.

Cf. Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*

**DESORMEAUX** (Joseph-Louis RIPAULT), historien français, né en 1724 à Orléans, mort le 21 mars 1793. Bibliothécaire du prince de Condé, historiographe de la maison de Bourbon, il devint membre de l'Académie des inscriptions en 1771. On a de lui des ouvrages sérieusement étudiés *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne* (Paris, 1758, 5 vol. in-12); *Histoire du maréchal de Luxembourg* (Paris, 1764, 5 vol. in-12); *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé* (Paris, 1766-1768, 4 vol. in-12); *Histoire de la maison de Bourbon*, jusqu'à la mort de Henri III (Paris, 1772-1788, 5 vol. in-4) ; des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions. Desormeaux est aussi l'auteur des t. IX et X de l'*Histoire des conjurations* de Duport-Dutertre.

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

**DESPAUTÈRE** (Jean), en flamand VAN PAUTEREN, grammairien flamand, né vers 1460 à Ninove (Brabant), mort en 1520. Il enseigna les humanités et se fit une grande réputation par un ouvrage destiné à l'enseignement de la langue latine. Cet ouvrage, intitulé *Commentarii grammatici* (Paris, 1537, in-fol., souvent réimpr.), se compose de cinq parties : *Rudimenta*, *Grammatica*, *Syntaxis*, *Prosodia*, *De Figuris et tropis*. Il fut en usage dans les colléges jusqu'à l'apparition de la grammaire de Port-Royal, et Molière le met encore entre les mains du fils de la comtesse d'Escarbagnas. On a peine à comprendre que les élèves aient pu se servir utilement d'un traité obscur, diffus, et écrit dans la langue même qu'il s'agissait d'apprendre. Mais c'était presque le seul à cette époque. Il fut successivement amélioré et abrégé par Meetkercke, Nansius, Novimole, Dupréau, Vérepée.

On a encore de Despautère : *Orthographia* (Paris, 1530); *Ars epistolica* (Paris, 1535); *de Accentibus et punctis* et *de Carminum generibus* (dans le *Centimetrum* de Servius).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DES PÉRIERS** (Bonaventure), écrivain français, né vers la fin du XV[e] siècle à Arnay-le-Duc (Bourgogne), mort vers 1544. D'abord catholique, il em-

brassa la réforme, devint valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre, fit partie du cercle d'esprits distingués et indépendants qui entouraient cette princesse, et se trouvant gêné par les lois étroites du calvinisme autant qu'il l'avait été par les dogmes orthodoxes, se réfugia dans le doute et l'indifférence, glissant peut-être jusqu'à l'athéisme. Sa devise était : « Loisir et liberté. » La fin de sa vie fut attristée par la gêne et des ennuis dont on ignore la cause ; selon Henri Estienne, il se suicida en se perçant de son épée, dans un accès de désespoir ou dans un délire de fièvre chaude.

Porté en même temps vers la métaphysique et vers la joyeuseté, il a donné la preuve de ce double instinct dans un ouvrage allégorique, intitulé *Cymbalum mundi*. Ce sont quatre dialogues, dont les principaux interlocuteurs s'appellent Tryocant (*croyant*), Du Clenier (*incrédule*), Rathulus (*Luther*), Cubercus (*Bucer*). L'intention en est évidemment sceptique, et l'on ne peut méconnaître que les choses religieuses y sont l'objet d'ironies et de sarcasmes. On y a cherché, sous des allusions suivies, une doctrine précise; mais, à moins de torturer le texte pour le plier à un système préconçu, on ne peut dire si l'auteur a voulu faire une œuvre philosophique, ou simplement une raillerie joyeuse de son époque, à la façon de Rabelais ; s'il a prétendu rédiger un traité d'athéisme, ou tracer la caricature bouffonne de ses contemporains, en imitant les *Dialogues* de Lucien ; s'il attaque les doctrines mêmes de l'Évangile et du christianisme, ou les hommes qui les exploitent et en abusent. Quoi qu'il en soit, son live présentait trop de passages irréligieux pour ne pas encourir les condamnations de la Sorbonne ; il fut donc supprimé. L'arrêt fut si sévèrement exécuté, qu'on ne connaît qu'un exemplaire dans la première édition (Paris, 1637, in-8). Cependant le *Cymbalum* fut réédité l'année suivante (Lyon, 1638, pet. in-8). Près de deux siècles plus tard, il fut réimprimé avec une lettre de Prosper Marchand (Amsterdam, 1711, in-12), puis avec des remarques de Falconet et Lancelot (Ibid., 1732, in-12).

Un autre ouvrage fort renommé de Des Périers a pour titre : *Nouvelles récréations et joyeux devis* (Lyon, 1558, in-8, souvent réimpr.). Ce recueil de nouvelles, dans le genre de l'*Heptaméron*, fut publié pour la première fois, après la mort de l'auteur, par Nicolas Denisot et Jacques Peletier. On a prétendu que ces deux éditions avaient changé beaucoup le texte de Des Périers ; mais il suffit de comparer les *Récréations* avec le *Cymbalum* et avec les œuvres de Peletier ou de Denisot, pour reconnaître que les changements ont été de bien peu d'importance. Dans les *Récréations* et le *Cymbalum*, la prose est vive, aisée, claire, enjouée, et bien qu'on n'y trouve pas l'énergie et l'éloquence, c'est le style d'un excellent prosateur.

Charles Nodier, qui a écrit sur Des Périers des pages fines et judicieuses, a exagéré sa valeur, et l'a présenté aussi comme un remarquable poëte. C'est, au contraire, un versificateur médiocre, froid, embarrassé, souvent obscur. On ne peut guère citer de lui que sa pièce sur *les Roses*, où sont quelques vers dans le goût du temps :

> ...Vous donc, jeunes fillettes,
> Cueillez bientôt les roses vermeillettes,
> A la rosée, ains que le temps les vienne
> A dessécher ; et, tandis, vous souvienne
> Que ceste vie, à la mort exposée,
> Se passe ainsi que roses ou rosée.

On a encore de Bonaventure Des Périers : *Première comédie de Térence, intitulée l'Andrie, traduite en rime françoise* (Lyon, 1537, in-8) ; traduction du *Traité des quatre vertus cardinales* de Sénèque et du *Lysis* de Platon (dans le *Recueil des œuvres*, Lyon, 1544, in-8). On lui attribue les *Discours non plus mélancoliques que divers des choses mesmement qui appartiennent à notre France*, etc. (Poitiers, 1557) ; d'après Charles Nodier, « l'érudition ne s'était jamais montrée aussi spirituelle et aussi aimable que dans ses chapitres. » Il paraît avoir collaboré à l'*Heptaméron*. M. Paul Lacroix a publié le *Cymbalum*, avec une *Clef* par Éloi Johanneau, et les *Poésies* (Paris, 1841, in-12) ; L. Lacour a donné, dans la Bibliothèque elzévirienne, une édition des *Œuvres complètes* (Ibid., 1856, 2 vol. in-12).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique* ; — Charles Nodier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, nov. 1839 ; — Ch. d'Héricault, dans les *Poëtes français*, d'Eug. Crépet, t. I.

**DESPORTES** (Philippe), poëte français, né en 1546 à Chartres, mort le 5 octobre 1606. D'abord employé chez un procureur, puis secrétaire de l'évêque du Puy qui l'emmena à Rome, il étudia dans cette ville la littérature italienne et y acquit une habileté, une souplesse de courtisan, qui lui valurent de nombreuses faveurs. Charles IX lui donna pour le petit poëme de *Rodomont* huit cents couronnes d'or. Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, le fit lecteur de sa chambre, conseiller d'État, et lui donna les abbayes de Tiron, de Josaphat, de Bon-Port et autres lieux, qui rapportaient dix mille écus de revenu. Il lui offrit même l'archevêché de Bordeaux ; mais le riche commendataire, dont les mœurs licencieuses auraient juré avec l'épiscopat, refusa l'offre du roi. Il avait payé les bienfaits de Charles IX en chantant Marie Touchet; il fit pour Henri III l'éloge de Marie de Clèves et de Renée de Châteauneuf, puis quand la cour fut envahie par des mœurs infâmes, il devint le louangeur des mignons, et composa pour célébrer le roi efféminé des vers dans le genre des suivants :

> Heureux en qui le Ciel ces deux thrésors assemble,
> Qu'il ait la face belle et le cœur généreux !
> Vous l'honneur plus parfait des guerriers amoureux,
> Nous faites voir encor Mars et Vénus ensemble.

Il entra dans la Ligue avec deux de ses plus constants protecteurs, le duc de Joyeuse et l'amiral de Villars ; mais lorsqu'il eut l'assurance que ses abbayes lui seraient rendues, il passa du côté d'Henri IV, et contribua beaucoup à la soumission de la Normandie. Du reste, il usait de sa fortune et de son influence dans l'intérêt des gens de lettres : il mettait à leur disposition sa riche bibliothèque et les aidait près de la cour : De Thou, Vauquelin de La Fresnaye et Du Perron eurent surtout à se louer de lui. Il était oncle du satirique Régnier.

Lorsque Boileau a dit que la chute de Ronsard

> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut,

il ne faisait que répéter les éloges déjà donnés à la correction de Desportes, dans les poésies duquel Balzac a vu justement « les premières lignes d'un art malherbien ». C'est, en effet, a bien des égards un précurseur de Malherbe, quoique celui-ci l'ait réprouvé. Sans enthousiasme ni sentiment profond, le plus souvent il amplifie et ajuste minutieusement quelque canzone, quelque concetto d'un petit poëte italien ; il apporte de l'esprit et non de la passion dans l'amour; il garnit de pointes ses sonnets ; il paraphrase froidement les psaumes de David. Mais il se montre, en de nombreux passages, gracieux, élégant, harmonieux; surtout il frappe par la pureté de son langage, qu'il préserve de la contagion étrangère, selon la remarque d'Henri Estienne, tout en italianisant sa pensée. Rien de plus français et de plus naturel que la vilanelle qui commence par cette strophe :

> Rozette, pour un peu d'absence,
> Votre cœur vous avez changé,
> Et moy, sçachant cette inconstance,
> Le mien autre part j'ay rangé.

Jamais plus beauté si légère
Sur moi tant de pouvoir n'aura :
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira...

De même la chanson qui débute ainsi :

O bien heureux qui peut passer sa vie
Entre les siens, franc de haine et d'envie ;
Parmy les champs, les forests et les bois,
Loin du tumulte et du bruit populaire ;
Et qui ne vend sa liberté pour plaire
Aux passions des princes et des rois...

Desportes a aussi écrit en prose, notamment un recueil de *Prières et méditations chrétiennes*, où l'on s'étonne de trouver, avec un style d'un tour heureux et rapide, une onction, une chaleur qui manquent à ses vers.

Ses premières *Œuvres* furent publiées plusieurs fois de son vivant, avec des additions successives (1575, 1579, in-4 ; 1585, in-12; 1600, in-8). Ses *Psaumes*, édités d'abord par lui-même (1603, in-8 ; 1604, in-12), ont été réimprimés (1608, in-12 ; 1624, in-8). Ses *Œuvres choisies* ont été éditées par Pélissier (Paris, 1823, in-18). M. Alfred Michiels a publié ses *Œuvres complètes*, avec une introduction et des notes (Paris, 1858, in-16 et in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXV ; — Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — Sainte-Beuve et Phil. Chasles : *Tableau de la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*.

**DESPOURRINS** (Cyprien), poëte béarnais, né en 1698 au château d'Accous, dans la vallée d'Aspe. Il était d'une riche famille de fermiers. Ses fantaisies pastorales, ses chansons bucoliques où règne une fraîcheur agreste et naïve, et une grande ingénuité d'expression, sont encore très-populaires dans les Pyrénées et dans le sud-ouest de la France. Lui-même composait la musique de ses chansons. Ses poésies, réimprimées plusieurs fois, se trouvent dans les *Muses béarnaises* (Pau, 1835).

**DESPRÉAUX** (BOILEAU-). — Voyez BOILEAU.

**DESPRÉAUX** (Jean-Étienne), auteur dramatique français, né le 31 août 1748 à Paris, mort le 26 mars 1820. D'abord danseur et maître de ballets à l'Opéra, il épousa M<sup>lle</sup> Guimard ; en 1792, il devint directeur de la scène, et à partir de 1799 fut chargé de la direction des fêtes publiques ; en 1815, il eut le titre d'inspecteur général des spectacles de la cour, et fut nommé professeur de danse, de grâce et de déclamation au Conservatoire. C'est l'inventeur du chronomètre musical. Il composa beaucoup de chansons pour les *Dîners du vaudeville*, et fit représenter sur les théâtres de second ordre un grand nombre de pièces, surtout des parodies. Sa parade, intitulée *Berlingue*, charma tellement Louis XVI qu'il fit à l'auteur une pension de mille francs.

On cite : *Momie*, parodie d'*Iphigénie en Tauride* (1778, in-8) ; *Romans*, parodie de *Roland* (1778, in-8) ; *Médée et Jason*, parodie de la *Médée* de Clément (1780, in-8) ; *Christophe et Pierre Luc*, parodie de *Castor et Pollux* (1780, in-8) ; *Syncope, reine de Mic-Mac*, parodie de la *Pénélope* de Marmontel (1786, in-8) ; *Je ne sais qui, ou les exaltés de Charenton*, parodie de *Beniowski, ou les exilés de Sibérie* (1800), etc. Et. Despréaux a publié un recueil de chansons : *Mes passe-temps*, suivi de l'*Art de la danse*, poëme en quatre chants, calqué sur l'*Art poétique* de Boileau (Paris, 1806, 1808, 2 vol. in-8).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique*.

**DES ROCHES** (Madeleine et Catherine NEVEU, dames), femmes poëtes françaises, nées à Poitiers, mortes en 1587. Le petit fait qui aida à leur renommée de beauté et d'esprit tient une assez grande place dans l'histoire littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle. C'était en 1579, pendant les *grands jours* de Poitiers. Étienne Pasquier, qui faisait partie du tribunal, rendit visite aux dames Des Roches, et pendant qu'il conversait avec elles, vit une puce sur la gorge de Catherine. Aussitôt il fit sur le téméraire insecte des vers qui se répandirent, et les beaux esprits du temps se donnèrent carrière sur le même sujet, les uns en français, d'autres en italien, en latin et en grec. Pasquier réunit toutes ces pièces et les publia sous ce titre : *la Puce de madame Des Roches* (Paris, 1582, in-4). Cette curiosité littéraire a été réimprimée par la Société des bibliophiles (1870).

Les dames Des Roches étaient savantes, et écrivaient bien en vers : Madeleine, la mère, avec plus de tendresse; Catherine, avec une sagesse plus froide. Le sonnet de Madeleine sur la mort d'une amie est plein d'émotion et de charme :

Las ! où est maintenant ta jeune bonne grâce,
Et ton gentil esprit, plus beau que ta beauté ?

Celui de Catherine à sa quenouille offre plus de raison que de poésie :

Quenouille, mon soucy, je vous promets et jure
De vous aimer toujours, et jamais ne changer
Vostre honneur domestic pour un bien étranger.

On a les *Premières œuvres de M<sup>mes</sup> Des Roches* (Poitiers, 1579, in-4, et Rouen, 1604, in-12), et les *Secondes œuvres de M<sup>mes</sup> Des Roches* (Poitiers, 1584, in-4, et Rouen, 1604, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII, p. 256 ; — Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux* ; — Liotard : *Note sur la réimpression de la Puce*, etc. (1870).

**DESROCHES** (J.-B.), dit DE PARTHENAY, littérateur français, né à La Rochelle, mort en 1766. Il fut avocat général. On a de lui des ouvrages, médiocrement composés, mais qui ont été utiles : *Mémoires historiques depuis juillet* 1728 *jusqu'au mois d'avril* 1740 (Amsterdam, 1728 et suiv., 36 vol. in-12) ; *Histoire de Danemark* (Amst., 1730, 6 vol. in-12; Paris, 1732, 9 vol. in-12) ; *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II* (La Haye, 1733, 4 vol. in-12), etc. Il a traduit l'*Histoire de Suède* de Puffendorf, en la continuant jusqu'en 1730 (La Haye, 1732, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

DESTINATION (LA) DE L'HOMME, ouvrage de Spalding, de J.-G. Fichte (voy. ces noms).

**DESTOUCHES** (Philippe NÉRICAULT), poëte comique français, né en 1680 à Tours, mort le 4 juillet 1754. Après une jeunesse assez agitée dont les détails sont mal connus, ayant été, selon les uns, comédien, selon les autres militaire, et peut-être les deux successivement, il devint secrétaire de M. de Puysieux, ambassadeur de France en Suisse. Il travaillait en même temps pour le théâtre, et ses succès le firent connaître du régent qui lui confia une mission à Londres, où il resta de 1717 à 1723. Lorsqu'il revint en France, il fut élu membre de l'Académie française. A la fin de sa vie, se croyant en butte à la malveillance du parti philosophique, il se retira du théâtre, s'occupa de théologie, et publia dans le *Mercure galant* quelques épigrammes contre ses ennemis.

On place Destouches au nombre des premiers comiques de second ordre. Sa meilleure œuvre est *le Glorieux*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1732. « Les opérations financières de la régence, dit Villemain, avaient multiplié les fortunes inespérées et les pauvretés subites, en même temps que le goût du luxe et du plaisir s'était accru pour tout le monde. Le rapprochement de la noblesse et de la richesse, leurs chocs, leurs alliances, leurs ridicules mutuels et les vices qu'elles se communiquaient en devinrent plus fréquents et plus comiques. C'est ce point qu'a saisi Destouches, et qu'il met en saillie dans ses deux personnages du noble altier, fastueux, impertinent, et du riche libertin, dur, sottement familier. Seulement, on peut trouver que Destouches n'a

pas tenu la balance très-exacte entre les deux caractères principaux, et qu'il traite plus favorablement la noblesse que la richesse. Le portrait satirique où il s'est complu, c'est celui du bourgeois riche, insolent, vicieux,

Et seigneur suzerain de deux millions d'écus.

Suivant le même critique, le personnage du Glorieux que Voltaire juge manqué, est seulement flatté, et offre d'heureux traits de naturel et même de bonne plaisanterie. Il trouve également la leçon du dénoûment excellente, le comique de bon aloi, tout ensemble, selon les mœurs d'une époque et selon le cœur humain, enfin le style partout élégant, naturel, vif même et varié, suivant les personnages; et il conclut ainsi : « Ce chef-d'œuvre inespéré de Destouches est un des chefs-d'œuvre de la scène. »

Dans les autres pièces de l'auteur, la force comique manque presque entièrement. Les caractères, pris en dehors de la vérité, sont souvent exagérés et faux. Mais il y a toujours une douce élégance dans le style, et plusieurs personnages de femmes sont dessinés avec grâce. *Le Philosophe marié*, comédie en cinq actes, en vers, représentée en 1727, est restée au répertoire, comme un estimable pendant du *Glorieux*, et l'on reprend aussi quelquefois *la Fausse Agnès*, comédie en trois actes, en prose, jouée pour la première fois en 1759, dix ans après la mort de l'auteur.

On a encore du même : *le Curieux impertinent*, comédie en cinq actes, en vers, dont le sujet est tiré de *Don Quichotte* et dont la diction élégante parut racheter la faiblesse de la composition dramatique (1709) ; *l'Ingrat*, comédie en cinq actes, en vers (1712) ; *l'Irrésolu*, cinq actes, en vers (1713) ; *le Médisant*, cinq actes, en vers (1715) ; *l'Obstacle imprévu*, cinq actes, en prose (1718) ; *les Philosophes amoureux*, cinq actes, en vers (1730) ; *le Tambour nocturne*, cinq actes, en prose (1736) ; *le Dissipateur*, cinq actes, en vers (1736) ; *l'Amour usé*, cinq actes, en prose (1742) ; *le Jeune Homme à l'épreuve*, cinq actes, en prose (1751) ; etc. Les *Œuvres* de Destouches ont été réunies (Amsterdam, 1755-1759, 5 vol. in-12; Paris, 1757, 4 vol. in-4; 1811, 6 vol. in-8; 1822, 6 vol. in-8). Ses *Œuvres choisies* ont été éditées par Auger (Paris, 1810, 2 vol. in-18).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII<sup></sup>e siècle ;* — Frères Parfaict, Hipp. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français.*

**DESTRÉES** ou **DESTRÉE** (l'abbé Jacques), littérateur français, né vers 1700 à Reims. Il fut prieur de Neufville. On a de lui : *le Contrôleur du Parnasse, ou Nouveaux mémoires de littérature française et étrangère*, sous le pseudonyme de Lesage d'Hydrophonie (Berne, 1745, 3 vol. in-12) ; *Almanach généalogique, historique et chronologique* (1747 et suiv., 3 vol. in-24) ; *Mémorial de chronologie généalogique et historique* (Paris, 1752-1755, 4 vol. in-24) ; *l'Europe vivante et mourante* (1759-1760, 2 vol. in-24), etc. Il a collaboré à des recueils de Desfontaines, Fréron, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

DESTRUCTION DE JÉRUSALEM (LA), poëme (voy. VESPASIEN).

**DESTUTT DE TRACY.** — Voyez TRACY (D. DE).

**DES VIGNOLES.** — Voyez VIGNOLES (DES).

**DES YVETEAUX** (Vauquelin). — Voyez VAUQUELIN.

DEUTÉRAGONISTE, acteur grec (voy. ACTEUR).

DEUTÉRONOME. — Voyez PENTATEUQUE.

DEUX AMIS (LES), drame de Beaumarchais ; — LES DEUX GENDRES, comédie d'Étienne ; — LES DEUX GENTILSHOMMES de Vérone, drame de Shakespeare ; — LES DEUX PHILIBERT, comédie de Picard (voy. ces noms).

DEUX COUSINES (LES), en chinois : *Yu-Kiao-Li*, des noms des trois héroïnes, roman chinois postérieur au XV<sup></sup>e siècle de notre ère, dû à l'un des dix thsaï-tseu (écrivains de génie). Le ressort dramatique de ce roman est la passion, légitime en Chine, qu'un même homme peut vouer à plusieurs femmes. Un jeune poëte, Sou-Yeou-Pé, s'enflamme pour la belle Yu, personne pleine d'esprit, sur la lecture d'une pièce de vers faite par elle. Leurs amours sont traversées par la malveillance et l'envie personnifiés dans Yang-Tchang. Tandis que le jeune homme cherche à se donner du relief par l'obtention de grades littéraires, et voyage dans ce dessein, il fait la connaissance de Li, cousine de Yu, égale à celle-ci en beauté et en mérites. Il en devient épris. Sou-Yeou-Pé, sur la fausse nouvelle de la mort de Yu, se retire à la campagne. Il y est découvert par son futur beau-père, qui lui apprend que Yu vit, qu'elle l'aime, que sa cousine Li l'aime aussi, et pour tout concilier les deux jeunes filles lettrées sont offertes au bachelier, qui les épouse. Kiao est une troisième cousine, laide et sotte, qui sert de repoussoir. *Yu-Kiao-Li* nous montre que l'occupation la plus chère de la nation chinoise consiste dans les jeux de l'esprit, et nous initie aux mœurs de la société des fonctionnaires et des lettrés. Ce roman a été traduit, sous le titre des *Deux cousines*, par Abel Rémusat (Paris, 1826, 4 vol. in-12). Le texte chinois, autographié avec les formes régulières des caractères, a été publié par J.-C.-V. Levasseur (*Iu-Kiao-li;* Paris, 1829, in-8). Une deuxième traduction plus complète a été donnée, sous le même titre, par Stanislas Julien (Paris, 1863, 2 vol. in-18).

DEUX JEUNES FILLES LETTRÉES (LES) (*P'ing Chan-ling-yen*), l'un des dix romans chinois dont les auteurs ont été qualifiés du titre d'écrivains de génie (*Thsaï-tseu*). Il offre une peinture fidèle, animée et souvent piquante des habitudes littéraires des Chinois, et l'on y voit, comme dans les *Deux cousines*, que le goût des lettres est poussé en Chine jusqu'à la passion. Ce roman a été traduit du chinois par Stanislas Julien (Paris, 1860, 2 vol in-12).

DEUX-MONDES (REVUE DES). L'importance et la durée de ce recueil lui font une place à part dans l'histoire de la presse française. Depuis longtemps l'Angleterre possédait, dans la *Revue d'Edimbourg* et la *Revue trimestrielle*, deux recueils considérables de littérature et de politique au service de deux partis puissants, les wighs et les tories, lorsque en France les publications périodiques analogues ne parvenaient pas à se soutenir. Une dernière tentative sérieuse avait été faite, au nom de l'opposition dynastique, par les fondateurs de la *Revue française*, en 1828 ; mais, malgré l'autorité et le talent des Guizot, des Rémusat et des de Broglie, cet intéressant recueil libéral était mort quelques semaines après la Révolution de 1830, qui semblait au contraire devoir lui donner une nouvelle vie. Fondée, dès 1829, par Ségur-Dupeyron et Mauroy, la *Revue des Deux-Mondes* eut des commencements encore moins heureux; elle dut suspendre sa publication au bout d'une année, mais pour renaître, en 1831, sous la direction de M. Buloz, qui en a conservé la rédaction en chef depuis plus de quarante ans et lui a donné tour à tour un succès d'autorité et de fortune. Pendant longtemps, la *Revue des Deux-Mondes*, qui devait être si prospère, eut une existence pénible; malgré les noms estimés et les talents éclatants qu'elle groupa tout d'abord autour d'elle, ses dix-huit premières années, de 1831 à 1848, ne furent pour elle qu'une longue période d'enfantement. A partir de 1849, elle vit non pas grandir son autorité qui était toute conquise, mais s'accroître le cercle de ses lecteurs et de ses abonnés, surtout à l'étranger.

Parmi les causes de ce succès il faut mentionner la fidélité de la revue aux idées libérales et parlementaires, rattachées au souvenir de la dernière royauté constitutionnelle; les sympathies de la bourgeoisie pour ce gouvernement qu'elle avait laissé disparaître, et l'abaissement fatal de la presse quotidienne sous le régime discrétionnaire du second Empire. Il faut toutefois faire une grande part à l'action personnelle de son directeur; habile à suivre les mouvements de l'opinion publique en politique, en littérature, dans les sciences, il les devançait quelquefois, mais jamais assez pour effaroucher les timidités de ses lecteurs. Il lui est arrivé d'accueillir pour collaborateurs des esprits hardis, novateurs, révolutionnaires même, mais il savait contenir leurs hardiesses, qui trouvaient de temps en temps, pour s'épancher, des revues plus aventureuses et éphémères. La liste des principaux collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes* offre cette particularité qu'elle réunit les noms les plus notables de tous les partis politiques, littéraires, religieux, économiques, en sorte qu'il serait très-difficile, à l'inspection de cette liste, de dire quelles idées n'y ont pas trouvé un asile, à la condition d'avoir pour passe-port le talent ou la réputation de leurs représentants. Nous citerons, au hasard, quelques noms les plus célèbres, en suivant l'ordre alphabétique, dans ce pêle-mêle de littérateurs, de publicistes, d'hommes d'État, de philosophes, d'historiens, de poëtes, de romanciers, de critiques, d'économistes, d'érudits, d'exégètes, de personnages princiers : Ab-del-Kader, Edm. About, J.-J. Ampère, Em. Augier, le duc d'Aumale, Babinet, Balzac, Aug. Barbier, la princesse de Belgiojoso, Beulé, H. Blaze, Alb. de Broglie, le maréchal Bugeaud, L. de Castellane, Phil. Chasles, V. Cherbulliez, Michel Chevalier, Benjamin Constant, V. Cousin, Eug. Delacroix, A. Dumas, Duvergier de Hauranne, A. Esquiros, Léon Faucher, Fauriel, Octave Feuillet, Forcade, Th. Gautier, A. Geffroy, Gérard de Nerval, L. Gozlan, Guizot, d'Haussonville, Ern. Havet, H. Heine, A. Houssaye, V. Hugo, J. Janin, le prince de Joinville, Alph. Karr, Ch. Labitte, Lamartine, Lamennais, de Laprade, E. de Laveleye, Leconte de Lisle, J. Lemoinne, Lerminier, Pierre Leroux, Ch. Levèque, Libri, Littré, Loève-Veimars, de Loménie, Ch. Magnin, X. Marmier, Alfr. Maury, Ch. de Mazade, P. Mérimée, Michelet, Mignet, de Montalembert, de Montalivet, Montégut, H. Mürger, Alfred et Paul de Musset, D. Nisard, Charles Nodier, Patin, Gust. Planche, de Quatrefages, Quinet, de Rémusat, Renan, L. Reybaud, Saint-Marc Girardin, Saint-René Taillandier, Sainte-Beuve, Saisset, George Sand, J. Sandeau, Scudo, J. Simon, E. Souvestre, Daniel Stern, Eug. Süe, H. Taine, Mme Tastu, Amédée et Augustin Thierry, A. Thiers, Yvan Tourgueneff, L. Veuillot, de Viel-Castel, de Vigny, Villemain, Vitet, etc.

La *Revue des Deux-Mondes* a successivement grossi ses livraisons bimensuelles, qui pendant la première période (1831-1848) formèrent, par année, 4 volumes de 800 à 1000 pages; dans les sept premières années de la seconde période (1849-1855), les quatre volumes annuels comprennent plus de 1200 pages, et, à partir de janvier 1856, les livraisons, plus étendues encore, forment six volumes d'environ 1000 pages par année. La collection complète, à la fin de 1874, se compose de 272 vol. gr. in-8. Depuis 1850, la *Revue des Deux-Mondes* publie, comme annexe, un important *Annuaire des Deux-Mondes* que nous ne comprenons pas dans le total précédent. Il a été dressé une *Table alphabétique des auteurs, de* 1837 *à* 1857; réunie au sixième volume de cette dernière année, et l'on annonce, en 1874, avec une nouvelle liste des auteurs, une *Table analytique des matières*, qui sera un précieux document de l'histoire universelle de notre temps.

**DEVAINES** (Jean), littérateur français, mort le 16 mars 1803. Administrateur des domaines et receveur général des finances avant la Révolution, conseiller d'État en 1800, fut élu membre de l'Académie française en 1803. Il dut cet honneur à sa situation et, dit-on, aux dîners qu'il donnait, tous les mardis, aux plus influents parmi les gens de lettres. Il avait cependant écrit, dans différents ouvrages, quelques articles, dont il fit imprimer le *Recueil* à 14 exemplaires (1799, in-4).

Cf. Garat : *Mémoires sur le XVIIIe siècle.*

**DEVANAGARI**, alphabet du sanscrit (voy. ce mot).

**DEVIENNE** (Jeanne-Françoise THÉVENIN, dite Sophie), actrice française, née à Lyon le 21 juin 1763, morte à Paris le 20 novembre 1841. Après s'être fait remarquer au théâtre de Bruxelles, elle fut engagée à la Comédie-Française en 1785 et reçue sociétaire presque aussitôt après. Aussi estimée pour sa conduite que goûtée pour son talent, elle fut jusqu'à sa retraite, en 1813, une des meilleures soubrettes de notre théâtre classique. On lui reprochait parfois de trop détailler ses rôles et de laisser paraître une affectation de finesse; mais elle jouait avec esprit et beaucoup de légèreté les soubrettes de Marivaux, en les faisant valoir par son élégance, sa physionomie piquante et spirituelle.

Cf. Etienne et Martainville : *Hist. du Théâtre-Français.*

**DEVINERESSE** (LA), comédie de Thomas Corneille (voy. ce nom).

**DEVOIRS DE L'HOMME** (LES), ouvrage de S. Pellico (voy. ce nom).

**DÉVOTION DE LA CROIX** (LA), pièce de Calderon (voy. ce nom).

**DEVRIENT** (Ludwig), célèbre acteur allemand, né à Berlin le 15 décembre 1784, mort le 30 décembre 1832. Sa famille, d'origine française, s'était réfugiée en Allemagne après l'édit de Nantes. Destiné au commerce, mais d'un caractère insouciant et léger, il déserta un jour la maison paternelle et s'enrôla dans une troupe de comédiens ambulants. Il erra ainsi à travers les villes, jouant sous le nom de Herzberg toute espèce de rôle. Il obtint enfin un engagement au théâtre de Dessau, puis en 1815 à celui de Berlin, sur la recommandation d'Iffland, qui avait deviné son talent. Devrient débuta dans le rôle de Franz Moor, des *Brigands* de Schiller, et conquit aussitôt la faveur du public. La puissance de son jeu, la profondeur de son inspiration au milieu de laquelle il s'identifiait merveilleusement avec ses rôles, quelque chose de fantastique dans sa personne, dans sa mimique et jusque dans sa voix, en ont fait un des plus grands acteurs de l'Allemagne. Excellent dans l'expression tragique, il a révélé à ses compatriotes les terribles personnages de Shakespeare. C'était le compagnon inséparable d'Hoffmann. L'excès des liqueurs fortes qui abrégea sa vie, lui ôta presque l'usage de la raison avant d'éteindre son génie. On l'entraînait au théâtre, on l'habillait sans qu'il en eût conscience, puis on le poussait sur la scène, où il retrouvait tout à coup la mémoire et toute son intelligence d'artiste. — Trois de ses neveux se sont après lui illustrés sur la scène allemande.

Cf. X. Marmier : *Notice sur Hoffmann*, en tête de sa traduction des *Contes* (Paris, 1859, in-8); — *Conversations-Lexicon.*

**DEWEZ** (Louis-Dieudonné-Joseph), historien belge, né le 4 janvier 1760 à Namur, mort le 28 octobre 1834. Il professa d'abord la rhétorique, puis occupa divers postes dans les administrations belge et française et fut secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles. Il a laissé des ouvrages estimés, dont le principal est l'*Histoire générale de la Belgique*

(Bruxelles, 1805-1807, 1826-1828, 7 vol. in-8). On cite en outre : *Histoire particulière des provinces belgiques* (Ibid., 1816, 3 vol. in-8); *Histoire du pays de Liége* (Ibid., 1822, 2 vol. in-8); des *Abrégés* de l'histoire des autres provinces (Ibid., 1822-1824, in-12); *Cours d'histoire belgique*, recueil de leçons publiques faites au Musée des lettres et sciences de Bruxelles (Ibid., 1832, 2 vol. in-8), etc.

Cf. *Dictionnaire des hommes de lettres de la Belgique.*

**DEXIPPE** (Publius-Herennius Dexippus), historien grec du IIIe siècle après J.-C., né à Hermus dans l'Attique. Il fut regardé par ses contemporains comme un homme d'un grand savoir et parvint aux plus hautes charges à Athènes. En 262, lorsque cette ville fut prise par les barbares, il se mit à la tête des troupes et les en chassa. On lui éleva une statue dont la base existe encore. L'inscription le loue pompeusement, non comme général, mais comme orateur et historien. Il ne reste rien de lui qui justifie le titre d'orateur. Nous pouvons apprécier l'historien par des fragments assez étendus. Il ressemble beaucoup aux autres rhéteurs grecs de son siècle, quoique Photius l'appelle « un second Thucydide ». Ses ouvrages historiques étaient : une *Histoire de Macédoine après Alexandre* (Τὰ μετὰ 'Αλεξάνδρον), un *Abrégé historique depuis les âges fabuleux jusqu'à Claude II* (Σύντομον ἱστορικόν), une *Relation de la guerre des Barbares*, qu'il appelle des Scythes (Σκυθικά). Les fragments de Dexippe, publiés d'abord dans la *Byzantine* de Paris (1648), ont été augmentés de passages découverts et publiés par A. Mai, dans sa *Collectio scriptorum veterum* (1825-1838). Ils se trouvent aussi dans la *Byzantine* de Bonn (1829), et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la bibliothèque Didot, t. III (1849).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

**DEXIPPE**, Δέξιππος, philosophe grec du IVe siècle après J.-C. Il était disciple de Jamblique. On possède de lui un *Commentaire* sur les *Catégories* d'Aristote. Ce commentaire, qui comprend trois livres, est en forme de dialogue ; il est bien composé, d'un style clair, précis, élégant. Bernard Félicien en a publié une version latine (Paris, 1549, in-8). Des fragments du texte, qui existe en manuscrit à la bibliothèque Médicis et à celle de Madrid, ont été insérés par Bekker dans son édition d'*Aristote*.

**DHAVAKA**, poëte de la cour du roi de Cachemire, Sri Harscha déva. On dit que ce souverain lui fit écrire le drame de *Ratnavali* et le lui paya 100 000 roupies.

Cf. Wilson : *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduit par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

**D'HÈLE** (Thomas), ou HALES, auteur dramatique d'origine anglaise, né dans le comté de Glocester vers 1740, mort en 1780. Il vint de bonne heure à Paris et donna sur la scène française des opéras comiques écrits avec esprit et correction ; les trois suivants ont été illustrés par la musique de Grétry : *le Jugement de Midas* (1778), *l'Amant jaloux* (1778), et *les Événements imprévus* (1779). Citons à part *Gilles ravisseur*, donné en 1781 à la Comédie-Italienne, et l'une des plus réjouissantes parades de l'ancien répertoire.

Cf. Grimm : *Correspondance*, t. IX, X.

**D'HOZIER** (Pierre), seigneur DE LA GARDE, généalogiste français, né en 1592 à Marseille, mort le 1er décembre 1660 à Paris. Il composa d'abord la généalogie du maréchal de Créqui, et, servi par une mémoire prodigieuse, il s'occupa de rechercher les titres des autres gentilshommes du royaume. Louis XIII le nomma, en 1641, juge d'armes de France, et Louis XIV, conseiller d'État, en 1654. Il était renommé pour sa probité. D'Hozier seconda Th. Renaudot dans la fondation de la *Gazette de France*.

On a de lui : *Recueil armorial, contenant les armes et blazons des anciennes maisons de Bretagne* (Paris, 1638, in-fol.) ; *les Noms, surnoms, qualités, armes et blazons de tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit* (Paris, 1643, in-fol.), etc. Il a laissé en manuscrit la *Généalogie des principales familles de France* (150 vol. in-fol.), qui est à la Bibliothèque nationale de Paris.

D'HOZIER (Charles-René), fils du précédent, né en 1640 à Paris, où il est mort le 13 février 1732. Il fut juge d'armes de France et donna : *Recherches sur la noblesse de Champagne* (Châlons, 1673, 2 vol. in-fol.), etc.

D'HOZIER (Louis-Pierre), neveu du précédent, né en 1685 à Paris, où il est mort le 25 septembre 1767. Juge d'armes après son oncle et conseiller du roi, il a publié l'ouvrage si connu et recherché des généalogistes qui porte le titre d'*Armorial général de la France* (Paris, 1736-1768, 10 vol. in-fol.), réimprimé par MM. Didot (1865-1868, pet. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

DIABLE AMOUREUX (LE), roman de Cazotte ; — LE DIABLE BOITEUX, roman de Guevara, de Le Sage ; — LE DIABLE-MONDE, poëme de J. Espronceda (voy. ces noms).

DIABLERIES. Lorsque, dans les moralités de la fin du moyen âge, Satan et ses diables avaient les principaux rôles, on donnait à ces pièces le nom de *Diableries*, et, en certains cas, de *Grande Diablerie*. On a d'Éloi d'Armenal, maître des enfants de chœur de Béthune, un recueil de *Diableries* (1507, in-fol.).

**DIAGORAS**, Διαγόρας, surnommé L'ATHÉE, sophiste grec du Ve siècle avant J.-C. Esclave, puis affranchi et disciple de Démocrite, il avait composé des chants lyriques en l'honneur du Destin et de l'Esprit qui produisent tout, avant de nier l'existence de la divinité et de tourner en ridicule les dieux de la Grèce. Mis en jugement pour un acte d'irréligion, il n'échappa à la mort que par la fuite. Ses ouvrages sont perdus, sauf des fragments insérés dans les *Poetæ lyrici* de Bergk (1843).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Mounier : *De Diagora Melio* (Rotterdam, 1838).

DIAGRAPHIE, DIAGRAPHIQUE (Grammaire). — Voyez NÉOGRAPHE.

DIALECTES et PATOIS. On appelle de ces deux noms les formes particulières que revêt une langue dans les différentes provinces où elle est parlée. Un dialecte, un patois se forme par les modifications primitives ou les altérations ultérieures de la langue, dans un groupe d'hommes plus ou moins complétement séparés du reste de la nation. Plus les communications sont rares et difficiles entre les différentes portions d'un même peuple, plus les dialectes et patois se marquent et se séparent de la langue mère par des différences tranchées ; au contraire, les différences s'effacent peu à peu et finissent par s'évanouir entièrement dans le rapprochement et la fusion des peuples de même famille parlant une même langue. Les patois ne sont jamais si nombreux qu'aux époques où la barbarie produit l'isolement et où l'isolement augmente la barbarie, comme à la suite de l'invasion de l'Europe par les Goths et pendant toute la période du moyen âge. Le mot *dialecte* et le mot *patois*, exprimant au fond la même idée, désignent l'un et l'autre les modifications d'une langue particulières à une province et dérivant avec régularité d'influences locales. La grande différence est que le mot patois, toujours pris en mauvaise part, désigne une forme particulière de langue qui n'a pas ou n'a pas eu

de rôle littéraire aux belles époques de la nation, tandis que le nom plus flatteur de dialecte s'applique aux branches d'une langue qui ont concouru ou concourent à une littérature. « Un patois, dit avec plus de précision M. Littré, n'a pas d'écrivains qui le fixent, dans le sens où l'on dit que les bons auteurs fixent une langue; un patois n'a pas les termes de haute poésie, de haute éloquence, de haut style, vu qu'il est placé sur un plan où les sujets qui composent tout cela ne lui appartiennent plus. C'est ce qui lui donne une apparence de familiarité naïve, de simplicité narquoise, de rudesse grossière, de grâce rustique. »

I. *Dialectes grecs.* — Parmi les langues anciennes, celle où les dialectes présentent l'histoire la plus intéressante est la langue grecque. On y distingue de bonne heure des formes propres aux différentes portions de ce peuple, si petit numériquement, si grand par l'influence des idées et de la langue Les principales de ces formes sont consacrées par des œuvres d'une haute valeur et des auteurs d'un grand nom. Ces formes ont dû, dans le morcellement primitif des petits États grecs, être très-nombreuses; mais elles se groupèrent toutes autour de deux principales, offrant entre elles un contraste complet : le dorien et l'ionien; le premier, sonore, pompeux, éminemment lyrique; le second, plein de douceur, de souplesse et propre au récit. Le dialecte dorien rechercha les sons forts, redoubla les consonnes, prodigua les voyelles éclatantes; le dialecte ionien, tendant à tout adoucir, décomposa les diphthongues, multiplia les voyelles et mouilla les sons. Chose assez curieuse, ces deux dialectes répondirent par leurs différences aux contrastes de deux civilisations opposées, celle des Doriens et celle des Ioniens.

Ces deux formes rivales d'une même langue ont leur histoire et des périodes distinctes, dans lesquelles des dialectes secondaires viennent se fondre en chacun d'eux, jusqu'à ce qu'ils s'effacent eux-mêmes devant d'autres dialectes ou qu'ils se perdent dans la langue générale. C'est ainsi qu'au dorien, qui fut la langue d'Epicharme, de Timée, d'Archytas, de Stésichore, etc., avant d'être celle de Pindare et de Théocrite, se rattachaient le mégarien, le laconien, etc. Avant lui s'était développé le dialecte éolien, qui fut la langue d'Alcée, de Sapho et de Corinne, et qui, à travers des nuances variant suivant les provinces, nous permet de remonter aussi près que possible des origines de la langue grecque. L'éolien paraît, en effet, avoir conservé le plus de traces de l'antique idiome venu de l'Inde dans toute l'Europe occidentale, et c'est pour cela qu'il existait entre lui et le latin des ressemblances dont les anciens eux-mêmes ont été frappés.

Du dialecte ionien, qui a subi plusieurs transformations avant et après Homère et Hésiode, ses plus illustres représentants, on voit naître l'attique, qui a lui-même trois périodes principales. On distingue en effet un ancien attique, dont on reconnaît déjà les formes dans Homère et dont Solon offre le dernier type; l'attique moyen, caractérisé par des altérations résultant des relations avec des contrées voisines ou lointaines; enfin l'attique nouveau, qui devient la langue vulgaire d'Athènes et la belle langue littéraire de toute la Grèce. L'attique, dans ces deux dernières périodes, est représenté par Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Gorgias, Platon, Isocrate, Démosthène, Eschine. Plus tard, il devient la base du dialecte alexandrin, qui jette encore un certain éclat sur la décadence du génie grec. L'emploi confus des formes des divers dialectes, qui, chez les anciens Grecs, constituait un vice d'élocution, désigné sous le nom de *cénisme* (de κοίνος, commun), prévalut peu à peu dans le peuple et fit évanouir toutes les distinctions historiques de l'idiome.

II. *Dialectes latins et modernes.* — La langue latine et les langues modernes n'ont pas eu moins de formes particulières et locales, mais, au lieu de s'élever à la dignité de dialectes ou de s'y maintenir, ces formes sont restées le plus souvent à l'état de patois ou y sont retombées. A côté du latin, écrit ou parlé par les classes élevées de l'ancienne Rome, existait un latin populaire, celui du paysan et des soldats, qui fut particulièrement répandu à l'étranger par la conquête, mais qui fut toujours exclu des œuvres littéraires. La langue des vainqueurs dut s'altérer dans les pays plus ou moins éloignés de Rome et s'émailler de provincialismes qui, se glissant sous la plume d'un écrivain, lui comptaient pour des défauts; on reprochait à Tite-Live sa patavinité. Au temps de l'invasion des barbares et de l'établissement de leurs nombreuses tribus sur la surface de l'empire, leurs langues se divisent et, par des altérations plus ou moins rapides, surtout par le mélange avec les anciens idiomes indigènes ou avec le latin vulgaire importé par les armées romaines, elle forme un nombre considérable de dialectes ou de patois, dont quelques-uns disparaissent avec le temps, tandis que d'autres forment les langues définitives des peuples modernes de race latine ou d'origine anglo-saxonne. Ces langues du monde nouveau étouffent peu à peu les formes propres aux diverses provinces; mais quelquefois la lutte a été longue et les dialectes proscrits ont pu avoir le développement littéraire d'une langue riche et puissante. C'est ce qui arriva en France, où la langue romane se ramifia en deux principales, la langue d'oïl et la langue d'oc. Cette dernière, pour avoir été vaincue par sa rivale, n'en fut pas moins féconde en écrivains et en œuvres. Chacune de ces deux langues se subdivisait en idiomes provinciaux qui devinrent tous des patois par le triomphe du français véritable. Car, ainsi que M. Littré le remarque avec justesse, « les dialectes ne sont pas nés d'un démembrement d'une langue française préexistante, mais à vrai dire ils sont antérieurs à la langue française ou, si l'on veut, elle est un de ces dialectes ayant gagné, par des circonstances extrinsèques et politiques, la primauté. Dans leur temps, le mot de langue française s'appliquait à l'ensemble des dialectes de la France du Nord; nom très-juste, puisque ces dialectes avaient plus de ressemblances entre eux qu'ils n'en avaient avec aucune des autres langues romanes, provençal, espagnol et italien. »

Les principaux dialectes et patois de la langue d'oïl, au nord de la Loire, étaient le wallon, le picard, le normand et le bourguignon, et chacun d'eux comprenait, suivant les localités, une multitude de patois secondaires. Ainsi, le bourguignon prenait, dans l'Ile-de-France, des modifications qui s'étendaient jusqu'au Blésois et à la Touraine, et devenait, dans ces provinces, la langue de la cour et bientôt la langue nationale. Au sud de la Loire, on remarquait au sein ou à côté de la langue d'oc des patois non moins nombreux : le poitevin, le limousin, le saintongeois, le périgourdin, le gascon, le languedocien, le dauphinois, le provençal, et chacun d'eux se divisait, comme ceux du nord de la Loire, en une infinité de patois secondaires. La plupart eurent leurs écrivains au moyen âge et quelques-uns leur période littéraire. Abandonnés aux paysans depuis le XVIe siècle, ces anciens dialectes se sont corrompus et quelques-uns sont tombés, au-dessous du patois, dans le jargon. On en trouve encore des débris dans les campagnes. Plusieurs se sont maintenus à côté du français dans une certaine pureté; ils ont retrouvé, de nos jours, des poëtes qui ont acquis de la po-

pularité par leurs efforts pour leur rendre la vie et l'éclat.

Dans les autres langues modernes, il y aurait lieu aussi à distinguer un certain nombre de dialectes qui ont leur importance philologique ou littéraire, notamment : dans l'italien : le toscan, le romain, le sicilien; dans l'espagnol : le castillan, le catalan, l'andalou, le murcien; dans l'allemand : le gothique, le bas-allemand, le haut-allemand ancien, moyen et moderne avec la prédominance de dialectes locaux. Nous marquons ailleurs, sous les noms de ces dialectes ou sous ceux des langues auxquelles ils se rapportent, la part qu'ils ont eue à la formation de chacune d'elles.

Cf. **Maittaire** : *Græcæ linguæ dialecti* (Leipzig, 1706, 2 vol.) ; — **Ahrens** : *De Græcæ linguæ dialectis* (Gœttingue, 1839-1843, 2 vol.) ; — **Ottfr. Müller** : *Histoire de la littérature grecque ;* — **L. de Baecker** : *Grammaire comparée des langues de la France, flamand, allemand, celto-breton, basque, provençal*, etc. (in-8) ; — **Schnakenburg** : *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France* (Berlin, 1840) ; — **Champollion-Figeac** : *Nouvelles recherches sur les patois* (1809, in-12) ; — **G. Fallot** : *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française au XIII<sup>e</sup> siècle* (1839, in-8) ; — **Pierquin de Gembloux** : *Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois* (1841, in-8) ; — **Génin** : *Des Variations du langage français depuis le XII<sup>e</sup> siècle* (1845) ; — *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*, publiés par la Société des antiquaires de France ; — **Granier de Cassagnac** : *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (1859, in-8) ; — **Littré** : *Histoire de la langue française* (1862, 2 vol. in-8), et *Dictionnaire de la langue française*, où l'on trouve, pour chaque mot, ses anciennes formes dans les dialectes et patois ; — **H. Cocheris** : *Origine et formation de la langue française*, ch. VIII et IX (s. d. [1872], in-18).

**DIALOGUE.** Le dialogue est tantôt le cadre d'ouvrages philosophiques ou littéraires qui lui doivent même leur titre, comme les *Dialogues* de Platon, les *Dialogues des morts* de Lucien, les *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, les *Dialogues des dieux* de Wieland, tantôt un moyen accidentel d'ornement, qui donne plus de vivacité au récit ou plus de relief au sentiment et à la pensée, tantôt enfin la forme nécessaire du genre dramatique tout entier, où l'auteur s'efface pour produire des personnages qui parlent et agissent sur la scène en leur propre nom.

I. Comme cadre littéraire, le dialogue a l'avantage de mettre en parallèle ou en contraste les opinions et les personnes et de conduire insensiblement le lecteur à adopter le sentiment de l'auteur en ayant l'air de le laisser juge des idées opposées qui se sont produites devant lui. Cet artifice semble, chez Platon, un perfectionnement de la *Maïeutique* de Socrate ou art d'accoucher les esprits ; il sert à dérouter, par un jeu qui est lui-même très-subtil, les subtilités des sophistes et à dégager d'un nuage de contradictions quelques lumineuses vérités. L'art y a autant de part que la philosophie. Le génie encyclopédique d'Aristote n'aura pas le temps de s'arrêter à ces amusements. Le dialogue est la forme favorite des esprits qui, par caractère ou par politique, n'aiment pas à parler en leur propre nom. Le scepticisme académique de Cicéron y trouve tout à fait son compte. Par la bouche d'autrui, il lui est loisible de développer avec une égale complaisance oratoire les opinions les plus contraires, dont aucune n'est vraie et dont chacune à la prétention d'être la plus probable. L'artifice du dialogue va bien à la finesse satirique de Lucien ; il convient à la prudence de tempérament de Fontenelle, et Fénelon y a recours par réminiscence de l'art grec.

Il n'y a pas à donner les règles de cette ingénieuse fiction littéraire, qui suppose beaucoup de délicatesse de goût et qui, malgré d'illustres exemples, est, en général, le triomphe des beaux esprits plutôt que des grands esprits. Une seule remarque est à faire, c'est que chacun des personnages de ces petits drames sans théâtre doit avoir, comme ceux d'une scène véritable, son caractère, son rôle, son langage, et y rester fidèle : *et sibi constet*. En grand artiste qu'il est, Platon ne manque pas à cette loi. Non-seulement Socrate a sa physionomie et reste toujours semblable à lui-même, mais ses interlocuteurs ordinaires ont leurs traits qui ne changent pas. Le *Gorgias* est une merveille à cet égard. Gorgias, Calliclès, Polus, gardent, avec leur système et leur méthode, leurs habitudes de langage et jusqu'à leurs effets favoris d'allitération. Dans les *Dialogues sur l'éloquence*, les personnages sans nom, désignés par les trois lettres A, B, C, semblent condamnés à n'être que des abstractions, comme leurs signes, et cependant chacun a son caractère, son goût, et représente un principe ou un préjugé littéraire, destiné à vaincre ou à être vaincu. Mais ces luttes courtoises restent loin de l'animation que Platon a su mettre dans les joutes de Socrate contre les sophistes. Avec une malicieuse bonhomie, le vieux maître provoque ses adversaires, les harcèle, tourne contre eux leurs armes et leurs artifices, les prend corps à corps, les accule à l'absurde, les renverse, les relève pour les mieux terrasser encore, puis les renvoie honteux et confus, après nous avoir donné, sous prétexte d'une leçon de sagesse, le spectacle d'une amusante comédie. Aristote rangeait les *Dialogues* de Platon parmi les poésies épiques ; les modernes y voient avec plus de raison le modèle du genre didactique sous la forme du drame.

II. Le dialogue employé comme ornement accessoire du récit, comme épisode d'une exposition philosophique ou oratoire, d'un poëme, d'un roman, donnerait lieu aux mêmes remarques. Nous en trouvons le modèle chez nous, dans La Fontaine, qui l'a employé avec un à-propos, un naturel, une vivacité, une vérité inimitables. Il faudrait citer presque toutes ses fables depuis *le Loup et l'Agneau* jusqu'à *la Belette et le petit Lapin*, depuis *le Chêne et le Roseau* jusqu'à *l'Alouette et ses Petits*, depuis *la Grenouille et le Bœuf* jusqu'au *Vieillard et les trois jeunes Hommes*, etc. C'est dans le dialogue que consiste presque uniquement cette mise en scène, à la fois si naïve et si savante, qui fait du monde des animaux l'image parfaite de la vie humaine et de la société du temps. La Fontaine, dans une *Préface* qu'il écrivit pour une traduction des *Dialogues* de Platon par son ami Maucroix, parle avec une juste admiration de l'art infini de ces petits drames philosophiques. Il fait mieux voir encore combien il les avait compris, en les égalant, sans les contrefaire. Une imitation plus directe du dialogue platonicien se retrouve dans les immortelles *Provinciales* : la mise en scène de ce bon père, ses aveux, son embarras, les armes qu'il donne sans le vouloir, tout cela compose, dans une controverse théologique, une excellente scène de comédie. Par ces exemples de l'emploi du dialogue et des effets littéraires qu'il produit, on peut juger des ressources qu'il offre dans les discours, sermons ou plaidoyers, dans les poëmes narratifs, descriptifs ou didactiques, dans l'histoire, dans le roman. Il a été employé dans ce dernier genre avec un succès particulier. Dans tous, il met de la vie, du mouvement, de la variété ; il dramatise les faits, il rend les acteurs présents ; il met les sentiments en action, et donne aux idées leur forme la plus saisissante. Les hommes animés de quelque passion recourent naturellement à ce procédé dans la vie réelle, qui est toujours le point de départ, sinon le modèle de l'art oratoire ou littéraire.

III. L'emploi du dialogue dans les compositions dramatiques est à la fois plus important et

mieux connu; il est superflu d'en exposer les règles, qui naissent de la nature même des choses et ressortent facilement de l'étude des modèles. Les théoriciens, qui divisent tout, ont distingué quatre sortes de dialogues : celui où les interlocuteurs s'abandonnent à leurs passions et les expriment sans autre but que d'épancher leur âme et sans s'occuper des auditeurs ou des témoins; celui où ils concertent ensemble un dessein commun ou échangent des secrets; celui où l'un d'eux s'efforce d'inspirer à l'autre des sentiments, une résolution; celui enfin où ils ont l'un et l'autre des vues contraires, des passions qui se heurtent et se combattent. A travers ces diverses phases, faciles à constater dans les œuvres des maîtres, le dialogue participe du monologue, de la conférence, de la harangue et de la dispute; dans chacune, il doit répondre à la marche de l'action, à l'espèce ou au degré de la passion, au caractère des personnages, à la nature des intérêts en jeu. On dit que le dialogue doit être différent suivant le genre, comédie, tragédie ou drame; il doit différer surtout suivant la situation et les sentiments des personnages. Le ton de la tragédie n'est pas constamment tendu, et la comédie, disaient les anciens, élève quelquefois la voix. Le grand mérite du dialogue est d'être naturel et vrai, et celui-là ne s'enseigne pas; mais il y a un art qui s'apprend et qui est souvent trop goûté : il consiste à donner au dialogue une forme vive, concise et symétrique, à le découper vers par vers, hémistiches par hémistiches, à retourner les mots en répliques, à multiplier les attaques et les réponses, les coups et les parades par une ingénieuse escrime, où il entre plus d'esprit ou de travail que de naturel ou de passion. Corneille se reproche à lui-même, ainsi qu'à Euripide et à Sénèque, d'avoir trop sacrifié aux séductions de ce brillant exercice. C'est au dialogue d'une pièce tragique ou comique que l'on sent le plus vite si l'écrivain est vraiment doué pour le théâtre, s'il est capable de donner à des personnages une vie propre, une individualité. Beaucoup d'esprit n'y suffit pas; trop d'esprit ne peut que nuire. Le danger est de prêter tour à tour aux divers acteurs le langage de l'auteur lui-même et de la société plus ou moins raffinée à laquelle il appartient, quand chacun d'eux doit garder le langage de son rôle, celui de son temps et de sa situation, celui du caractère ou de la passion qu'il personnifie.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature*; — Blair : *Cours de rhétorique*; — Voltaire : *Commentaire sur Corneille*, passim; — Schlegel, Geoffroy, Saint-Marc Girardin, etc. : *Cours de littérature dramatique.*

**DIAMANTE** (Jean-Baptiste), poëte dramatique espagnol de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Ses œuvres ont été imprimées sous le titre de : *Comedias de Don J.-B. Diamante, del abito de San Juan, prior y commendador de Moron* (Madrid, 1670-74, 2 vol, in-4). Elles contiennent une foule de pièces médiocres : l'auteur ne se relève que dans les sujets héroïques. Son ouvrage le plus important est *le Fils qui venge son père* (*el Honrador de su padre*), qui fut surtout remarqué à cause de son extrême ressemblance avec le *Cid*. On a prétendu longtemps, avec Voltaire, que Corneille avait imité Diamante; mais il est reconnu que, si Corneille a emprunté à Guillen de Castro, Diamante a calqué sur l'œuvre de Corneille la donnée générale, les principales scènes et une foule de détails. On cite encore de cet écrivain : *l'Hercule d'Ocaña, la Juive de Tolède, la Madeleine de Rome*, etc.

Cf. Ticknor : *History of spanish literature*, t. III; — de Schack : *Geschichte*, etc., t. III; — H. Lucas : *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, 1 vol. in-12).

**DIANA** (Antonino), théologien italien, né à Palerme en 1595, mort à Rome en 1663. Il jouit comme théologien d'une grande réputation. On porte à 150 le nombre de ses ouvrages, qui se résument en quelque sorte dans ses *Resolutiones morales* (Palerme, 1629-1656, in-fol.), réimprimées sous les titres de *Diana coordinatus* (Lyon, 1667 et 1680) et de *Summa Dianæ* (Anvers, 1656), et abrégées sous celui de *Tabula aurea operum omnium A. Dianæ* (Rome, 1664, in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

DIANE AMOUREUSE, nouvelle de Montemayor (voy. ce nom).

**DIANNYÈRE** (Antoine), littérateur français, né à Moulins le 26 janvier 1762, mort en 1802. Fils d'un médecin distingué, il étudia lui-même la médecine et fut membre associé de l'Institut. On a de lui plusieurs essais littéraires estimés, entre autres un *Eloge de Gresset* (Berlin et Paris, 1784, in-4), et une *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet* (1796, in-8), puis des écrits politiques, comme : *Rêve d'un bon citoyen sur les lois*, etc., « à l'usage de ceux qui veillent » (1789, in-8), et les *Souvenirs de milady Cartemane* (1800, in-18).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — Vallat : *Deux écrivains du Bourbonnais, Diannyère et Barjaud* (Moulins, 1871, in-8).

DIAPHORA, répétition (voy. FIGURES DE MOTS)

**DIAS** (Balthazar), poëte portugais du XVI[e] siècle. Sa vie est peu connue. Barbosa Machado l'a désigné comme auteur d'une dizaine d'autos, entre autres ceux du *Roi Salomon* (1612), de *la Passion*, de *Saint-Alexis*, de *Sainte-Catherine*. On cite aussi une tragédie sur le *Marquis de Mantoue et l'Empereur Charlemagne*. — Un autre poëte portugais du même nom et du même temps, Edouard DIAS, a écrit, outre un recueil de vers (*Varias obras*, Saragosse, 1596), *la Conquête du royaume de Grenade*, en vingt et un chants (Madrid, 1568).

Cf. Barbosa Machado : *Bibliotheca Lusitana*; — Ticknor : *History of spanish literature*, t. II.

DIASCÉVASTES ou DIASKÉVASTES (du grec διασκευάζω). Les érudits alexandrins qui firent la fameuse diorthose d'Homère parlent des *diascévastes*, c'est-à-dire des ordonnateurs du texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Les *Scolies sur l'Iliade*, découvertes à Venise par D'Ansse de Villoison, en 1788, attestent le travail des diascévastes, qui réunirent et coordonnèrent les parties éparses et incohérentes de chacune des deux épopées; mais elles ne précisent pas l'époque où fut faite cette coordination. Wolf, s'appuyant sur les témoignages de Cicéron, de Pausanias, de Josèphe, d'Elien, de Libanius et d'Eustathe, n'a pas hésité à placer le travail des diascévastes au temps de Pisistrate. En effet, suivant ces autorités, ce fut le célèbre tyran d'Athènes qui fit faire la première transcription complète des poëmes d'Homère et les fit disposer dans l'ordre où nous les connaissons. Toutefois, comme le plus ancien des témoignages invoqués par Wolf était celui de Cicéron, si éloigné du temps de Pisistrate, il subsistait des doutes sur cette affirmation. Ils ont été levés par la découverte plus récente d'une scolie sur Plaute, mise en lumière par Ritschl, dans le *Corollarium disputationis de bibliothecis Alexandrinis deque Pisistrati curis homericis* (Bonn, 1840). Cette scolie nous fait connaître quatre de ceux qui travaillèrent sous la direction de Pisistrate, et que Pausanias appelle ses amis; en voici les noms : Conchylus (ce mot est douteux), Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. On leur a reproché bien des erreurs et bien des interpolations; mais les infidélités qu'ils purent commettre sont sans doute peu considérables en comparaison de celles que s'étaient permises auparavant les rhapsodes. On donne aussi quelquefois le nom de diascévastes à ceux qui firent ensuite,

jusqu'au travail critique des diorthontes (voy. ce mot), des récensions successives de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : tels sont Hipparque, Simonide et Anacréon, et les auteurs des récensions des villes, dites *récensions politiques*.

Cf. Wolf : *Prolegomena ad Homerum* (Halle, 1795, in-8) ; — Heinrich : *Diatribe de Diasceuastis* (Kiel, 1807) ; — Welcker : *der Epische Kyklus*.

**DIASTOLE** (en grec διαστολή, de διαστέλλω dilater), terme de prosodie et de rhétorique. C'est d'abord le nom donné par plusieurs philologues à l'allongement particulier d'une syllabe brève, résultant de l'addition d'une consonne, allongement aussi appelé *épenthèse* (ἐπένθεσις). Exemple : *relligio* pour *religio, relliquiæ* pour *reliquiæ, rettulit* pour *retulit*, etc.

Antiqua populum sub relligione tueri (Virgile).

Par opposition, on nommait *systole* (de συστέλλω, resserrer) l'abréviation d'une syllabe longue, à la fin ou dans l'intérieur d'un mot, lorsqu'elle est immédiatement suivie d'une voyelle. Cette modification de la quantité naturelle, assez commune dans la versification grecque, est rare en latin, où elle s'applique surtout à des mots venus du grec, comme *Rhodopeiæ arces*. Virgile a pourtant fait l'*o* d'*Ilio* bref devant *alto*, et Horace *me* bref devant *amas;* bien entendu, l'un et l'autre sans élision. Lorsque l'allongement de la syllabe ne provient pas du redoublement de consonnes, il prend le nom général d'*ectase* (ἔκτασις, de ἐκτείνω, étendre) : tel est l'allongement de l'*i*, bref par nature, dans *Diana, Priamides*, ou celui d'une syllabe brève, par l'effet d'un repos très-marqué à la césure.

Les anciens nommaient aussi diastole : la répétition d'un mot, en vue de la clarté, après une courte incise ; la dilatation en deux syllabes, dans la versification, d'une syllabe finale ; le signe de séparation entre les éléments d'un mot composé, etc.

Cf. L. Quicherat : *Traité de versification latine*

**DIBDIN** (Thomas-Frognall), célèbre bibliographe anglais, né à Kensington en 1770, mort le 18 novembre 1847. Il était fils du compositeur Charles Dibdin, à qui l'on doit une *Histoire du théâtre anglais* (1795) et quelques autres ouvrages. Il entra dans les ordres et débuta dans la carrière littéraire par un volume de poésies sans valeur (1797), puis se consacra tout entier à la bibliographie, dont il avait la passion. Cette science était alors à la mode en Angleterre, et beaucoup de grands seigneurs millionnaires, possédés de la manie des livres rares, dépensaient des sommes énormes à les collectionner. Dibdin, après avoir publié de curieux travaux sur quelques bibliothèques, donna la *Bibliomanie ou Folie des livres* (Bibliomania, or book madness ; Londres, 1811), sorte de roman, divisé en six parties, où il mettait en scène, sous des noms supposés, mais bientôt devinés, les plus excentriques collectionneurs anglais. Cet ouvrage eut un plein succès. L'un des fondateurs du *Roxburgh Club*, Dibdin en devint secrétaire, puis fut choisi par le comte Spenser pour rédiger le catalogue de sa splendide bibliothèque. Ce travail intitulé : *Bibliotheca spenseriana* (1814-1815, 4 vol. in-8), acheva sa réputation. L'auteur, suivant la même voie, fit successivement paraître : *Ædes althorpianæ* (1822, 2 vol. in-8), description des livres et tableaux du château d'Althorp ; *Bibliographical Decameron* (1817, 3 vol.), livre unique dans son genre, contenant l'histoire de la calligraphie, de l'enluminure des manuscrits, des imprimeurs célèbres, de la reliure, etc.; *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne* (Bibliogr., antiquarian and picturesque Tour in France, etc. ; Londres, 1821, 3 vol. in-8 ; nouv. édit., 1829), magnifique publication, mais pas assez exacte, et dont Licquet et Crapelet ont donné une traduction française (1825, 4 vol. in-8), avec nombreuses notes rectificatives.

Ces ouvrages importants, pleins de science, ont été malheureusement exécutés avec trop de hâte. « Les productions de Dibdin, dit M. G. Brunet, faites pour les bibliomanes, furent parfois critiquées dans les revues, ce qui le chagrinait beaucoup. On regrette que ces somptueux ouvrages n'aient pas été rédigés avec plus de méthode et avec moins de prétention à l'*humour;* cependant on les consulte avec fruit ; on admire les gravures qui les embellissent, et l'on reconnaît dans leur auteur le bibliographe le plus passionné qu'ait jamais eu la Grande-Bretagne. » Dibdin, qui avait été nommé chanoine de l'église Sainte-Marie à Londres en 1824, et qui ne cessait de travailler, vécut toujours dans un état voisin de la misère. Nous citerons encore de lui : *Antiquités bibliographiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* (1810-1819, 4 vol. in-4) ; *Introduction à la connaissance des meilleures éditions des classiques grecs et latins* (2ᵉ édit., 1827, 2 vol. in-8) ; *le Compagnon du libraire* (1824) ; *Voyage bibliographique*, etc., *dans le nord de l'Angleterre et en Écosse* (1838, 2 vol. in-8). Sous le titre de *Réminiscences ou Souvenirs d'une vie littéraire* (1840, 2 vol. in-8), il a donné de longs mémoires sur sa propre vie.

Cf. *Westminster Review*, t. III ; — *Quarterly Review*, t. XXXII ; — G. Brunet, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**DICÉARQUE**, Δικαίαρχος, philosophe, géographe et historien grec du IVᵉ siècle avant J.-C., né à Messine. Disciple d'Aristote, il fut un des hommes les plus savants de l'antiquité, et l'on trouve des traces nombreuses de sa haute réputation dans les écrits de Varron, de Pline l'Ancien, et surtout de Cicéron. Nous n'avons que des fragments de ses ouvrages, dont les uns, relatifs à la nature de l'âme, avaient pour titre *les Lesbiaques* et *les Corinthiaques*, dont d'autres traitaient de la géographie, sous le titre de *Description de la terre*, et d'autres de l'histoire, des mœurs et des institutions, sous le titre de *Vie de la Grèce*. Il avait aussi composé les *Vies des hommes illustres*, recueil où Diogène Laërce paraît avoir beaucoup puisé. Les fragments de Dicéarque, imprimés par Henri Estienne, avec des notes de Casaubon (Paris, 1589, in-8), ont été réédités par Heinsius (Leyde, 1613, 2 vol. in-fol.), par Manzi, avec des notes d'Holstenius (Rome, 1819, in-4), par C.-E. di Vanella (Palerme, 1822, 2 vol. in-8), par Gail, dans les *Geographici minores* (tome II, 1828), par M. Fuhr (Darmstadt, 1841, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et III ; — Vossius : *De Historicis græcis* ; — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

**DICÉLIES, DICÉLISTES.** — Voyez DORIENNE (Comédie).

**DICHORIE** et **ANTICHORIE**, parties du chœur antique (voy. CHŒUR).

**DICKENS** (Charles), célèbre romancier anglais, né à Portsmouth le 7 février 1812, mort à Broadstaires le 9 juin 1870. Destiné au barreau, il quitta l'étude de sollicitor où il avait été placé pour s'attacher, comme sténographe ou reporter, à la rédaction du *Morning Chronicle*, où il inséra, sous le pseudonyme de *Boz*, des esquisses réunies plus tard sous le titre de *Scènes de la vie anglaise* (Sketches of english life and character, 1836-1837, 2 vol. in-8). Bientôt la publication par livraisons hebdomadaires du *Club Pickwick* (the Posthumous papers of the P. club, 1837-38, 3 vol. in-8) fonda sa réputation, qui grandit rapidement. Peu d'auteurs ont eu en Angleterre une popularité égale et ont acquis une fortune aussi considérable par

leurs seuls écrits. Indépendamment de la publication de ses romans dans des journaux à grand tirage et de leurs nombreuses éditions en librairie, ils ont encore été vulgarisés par les lectures publiques que l'auteur en fit en Angleterre et aux États-Unis, et dont quelques-unes lui rapportèrent des sommes fabuleuses; on a parlé, en 1859, d'une entreprise régulière de séances en Amérique, organisée par un impresario qui escomptait au romancier, pour la somme de 100 000 livres sterling, le bénéfice de ses triomphes.

Parmi les romans qui portent au plus haut degré les qualités distinctives de Ch. Dickens, savoir l'observation minutieuse de la réalité et la sensibilité passionnée, on peut citer : *Oliver Twist* (1838, 2 vol. in-8); *Vie et aventures de Nicolas Nickleby* (the Life and adventures of Nich. N.; 1839, 3 vol. in-8); *Barnabé Rudge* (1841, 2 vol. in-8); *Vie et aventures de Martin Chuzlewit* (the Life and, etc.; 1843-44, 3 vol. in-8); *la Bataille de la vie* (the Batle of life, 1846); *Dombey, père et fils* (Dealings with the firm of D. and son, 1847-48, 4 vol. in-8); *Histoire personnelle de David Copperfied* (Personal Hist. Adventures, experience, etc., of Davy C.; 1850, 4 vol. in-8), un de ses ouvrages les plus caractéristiques; *Bleak House* (1852, 6 vol. in-8), peinture des ennuis d'un long procès; *la Petite Dorrit* (Little D., 1856, 3 vol. in-8), etc.; sans compter les nouvelles composant divers recueils, tels que *l'Horloge de maître Humphrey* (Master H.'s o'clock, 1840, 3 vol. in-8); de charmants *Contes de Noël*, etc. Les journaux qui ont eu les primeurs de ces récits sont : *le Daily News*, dont Dickens était copropriétaire et fut quelque temps rédacteur en chef; *la Voix du foyer* (Household words), et *Toute l'année* (All the year round), ces deux derniers créés spécialement à cet effet. L'auteur a porté à la scène plusieurs de ses romans, découpés en drames médiocres, si l'on en juge par *l'Abîme*, joué à Paris en 1868. Il a, en outre, écrit d'intéressantes relations de ses voyages en Amérique et en Italie (1842 et 1846, in-18). Il a été donné de nombreuses éditions de ses *Œuvres*; l'une des meilleures est celle qui fait partie de la *Collection des auteurs anglais* de Tauchnitz (Leipzig, 1842 et suiv.). Pour les traductions françaises, nous citerons celle de la *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers* (1856 et suiv., in-16). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, t. V; — Od. Barot : *la Littérature contemporaine en Angleterre* (1874, in 18).

**DICTIONNAIRE**, recueil des mots d'une langue ou des termes d'une science, d'un art, rangés dans un ordre déterminé, et plus spécialement dans l'ordre alphabétique. Le dictionnaire peut avoir deux objets : expliquer le sens des mots, soit dans la langue même à laquelle ils appartiennent, soit d'une langue dans une autre, ou bien résumer les connaissances théoriques ou pratiques relatives à l'objet désigné par le mot. Dans le premier cas, l'ouvrage, qui n'est qu'un dictionnaire de langue, prend souvent les noms de *vocabulaire*, *glossaire*, *lexique*, *apparatus*, *thesaurus*, *onomasticon*, etc.; dans le second, c'est le dictionnaire des choses, *Real-Lexicon*, comme on dit en Allemagne, et il appartient au genre de l'encyclopédie (voy. ce mot). La branche d'études à laquelle se rapportent ces sortes d'ouvrages s'appelle *lexicographie*.

I. *Dictionnaires de langues.* — Les anciens paraissent s'être peu préoccupés de travaux de cet ordre. Il ne nous reste aucun dictionnaire grec d'avant l'ère chrétienne. Le premier que nous connaissions est l'*Onomasticon* de Julius Pollux, du IIe siècle après Jésus-Christ, ouvrage assez remarquable cependant pour supposer des travaux antérieurs. On cite du même temps l'*Apparatus rhetoricus sive sophisticus* de Phrynicus Arrhabius, recueil de tous les mots du dialecte attique; mais il ne nous en est parvenu qu'un abrégé intitulé : *Eclogæ nominorum et verborum atticorum*, et où domine un purisme excessif. Un peu plus tard, le rhéteur d'Alexandrie Harpocration dresse un lexique des mots employés par les dix orateurs attiques. On a ensuite de Timée un *Lexicon vocum platonicarum*. Le *Lexique* de Suidas est un dictionnaire d'histoire et de géographie, très-utile pour l'étude de la littérature et de la langue par les nombreux passages d'anciens auteurs qu'il a conservés. Le moyen âge a vu naître pour l'usage des écoles un certain nombre de dictionnaires latins, comme le *Vocabularium latinum* de Papias, et surtout des dictionnaires hébreux, traitant, soit de la langue, soit des doctrines talmudiques. A l'époque de la renaissance, l'étude des langues et des littératures anciennes dans les œuvres originales conduit à multiplier les Dictionnaires, Trésors et Lexiques. Les travaux lexicologiques ont rendu célèbres les noms de Nizolius, Calepin, Robert et Henri Estienne, Gasselini, Facciolati, Forcellini, Rob. Constantin, Camenius, Vossius, Scapula, Schrevelius, Du Cange et de tant d'autres savants qui ont concouru à élucider les obscurités du grec et du latin; ils ont eu, plus près de nous, pour successeurs, dans les diverses parties de l'Europe, Schneider, Passow, G. Robertson, Fr. Osann, Freund, Ainsworth, Valbuena, Alexandre, Quicherat, etc.

Les langues modernes ont donné lieu aussi à d'innombrables dictionnaires. Non-seulement les langues littéraires ont consigné dans une suite de répertoires, sans cesse renouvelés, leurs progrès et leurs transformations; mais les idiomes les plus obscurs, les dialectes, les patois ont trouvé des philologues dévoués pour dresser leur inventaire lexicographique. Nous indiquons, dans les articles consacrés aux diverses langues, les principaux dictionnaires qu'elles ont suscités. Parmi ceux qui concernent les langues consacrées par une culture littéraire, il faut donner une place à part à ceux qui traitent de l'étymologie et de la synonymie (voy. ces mots), ces deux objets favoris d'une philologie assez délicate pour discerner les nuances, ou assez savante pour remonter aux origines.

On a particulièrement discuté, à propos des dictionnaires de langue, s'il était préférable qu'ils fussent faits par un seul auteur ou par plusieurs. L'Académie française, auteur d'un dictionnaire en collaboration permanente, s'est naturellement prononcée en faveur de l'exécution collective; elle dit dans sa *Préface* de 1740. « S'il y a quelque ouvrage qui demande d'être exécuté par une compagnie, c'est le Dictionnaire d'une langue vivante; comme il doit donner l'explication des sens différents des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler aient une multitude de connaissances qu'il est comme impossible de trouver rassemblées dans une même personne. » Furetière au XVIIe siècle, M. E. Littré de nos jours, ont démenti cette théorie, et montré la supériorité du travail individuel, dans certaines conditions de savoir et d'activité, sur celui de la plus compétente des compagnies. L'Académie a fourni elle-même un nouvel argument contre l'efficacité de la collaboration académique en entreprenant le *Dictionnaire historique* de la langue; lors de l'apparition du premier fascicule, on a calculé que, d'après le plan et la marche de l'œuvre commencée, il faudrait de trois à quatre mille ans pour l'accomplir. Pour en finir avec les dictionnaires de langues, nous n'ajouterons qu'un mot, au sujet des citations : « Un dictionnaire sans citations, écrivait Voltaire à Duclos, est un squelette. » Ce sont des citations bien choisies qui éclairent les définitions et qui leur

donnent de l'autorité ; empruntées aux différentes époques de la langue, elles en marquent les phases et les progrès. C'est par un tel choix que les *Dictionnaires* des Johnson, des Grimm, des Littré, sont devenus, pour l'anglais, l'allemand, le français, non-seulement la règle de leur emploi, mais le tableau vivant de leur histoire.

II. *Dictionnaires de choses.* — En dehors des langues, les matières qui se prêtent le mieux à la forme du dictionnaire sont l'histoire, la biographie, la géographie, la bibliographie, avec toute la variété de leurs applications. En embrassant un ensemble plus ou moins grand de sujets limitrophes, on étend ou l'on resserre à volonté le cadre de ces sortes d'ouvrages qui peuvent aller de la spécialité la plus étroite à la plus large généralité. Tantôt ils se font remarquer par l'unité et la mesure, par la rigueur du plan, la proportion des parties, la sobriété savante des détails ; tantôt, incomplets et disparates, ils frappent à la fois par le vide et la surabondance, ils dissimulent mal leurs articles de remplissage par de brillants hors-d'œuvre et leurs lacunes par de savantes monographies. Les dictionnaires des choses sont aussi, comme ceux de la langue, tantôt l'œuvre d'un seul homme, tantôt d'une réunion d'érudits ou d'écrivains. Les meilleurs devraient être ceux qui, préparés par un long travail collectif, seraient exécutés, sans trop de lenteur, par une même main. Les noms de Bayle, Moréri, dom Calmet, Lamartinière, Chaudon, Sabbathier, Michaud, Barbier, Quérard, Brunet, Bouillet, etc., sont restés attachés à des ouvrages d'une science remarquable ou d'une incontestable utilité.

Aujourd'hui plus que jamais le cadre du dictionnaire est en faveur, on l'applique aux sciences qui relèvent de l'immuable raisonnement, comme aux objets mobiles de l'histoire. Les sujets même qui semblent, par l'enchaînement logique de toutes leurs parties, réclamer la forme didactique du traité, se découpent en articles rangés au hasard de l'ordre ou, pour mieux dire, du désordre alphabétique. L'unité synthétique des choses s'efface devant la séparation analytique des mots. Il serait inutile et puéril de protester contre un usage qui a sa raison d'être à une époque où la vulgarisation scientifique marche de pair avec l'esprit de découverte, si même elle ne le prime, où le besoin de connaître les applications est plus commun que l'aptitude à saisir les principes, et la curiosité des détails plus commune que le loisir d'étudier l'ensemble.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI, *Linguistique* ; — l'*Encyclopédie*, article DICTIONNAIRE ; — Ch. Nodier : *Examen critique des dictionnaires de la langue française* (Paris, 1828, in-8) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, section de *Philologie*, t. I, VI, VII, IX.

**DICTYS DE CRÈTE**, Δίκτυς, auteur supposé d'une histoire de la guerre de Troie. D'après l'introduction placée en tête de l'ouvrage en prose latine qui fut donné comme une traduction de cette histoire, Dictys, compagnon d'Idoménée au siége de Troie, avait écrit son récit en caractères phéniciens sur des tablettes d'écorce ; conformément à son désir, ce manuscrit fut enfermé dans son tombeau, qu'un tremblement de terre ouvrit pendant la treizième année du règne de Néron ; des bergers, ayant aperçu les rouleaux d'écorce, les portèrent à leur maître, nommé Eupraxis, qui en fit présent au gouverneur romain de la Crète ; celui-ci les envoya à Néron, sur l'ordre duquel le texte phénicien fut traduit en grec. Perizonius conjecture que cette fable fut imaginée par Eupraxis dans le but de flatter la passion de l'empereur pour les traditions relatives à la guerre de Troie. Il pense qu'Eupraxis fabriqua lui-même l'ouvrage en grec, et pour rendre sa supercherie plus complète, l'écrivit en caractères phéniciens. La traduction latine est de Quintus Septimius, dont on place l'existence entre le IIe et le IVe siècle. Sa langue sent la décadence et son style est une imitation, quelquefois heureuse, du style de Salluste. On a douté que son livre fût une traduction ; mais cela résulte des nombreux hellénismes qu'il présente. Il est intitulé : *Dictys Cretensis, de Bello Trajano*, ou bien *Ephemeris Belli Trajani*. Il eut un grand succès au moyen âge, et c'est d'après lui que Benoît de Sainte-More fit le célèbre *Roman de Troie* (voy. ce mot).

La première édition du *Dictys* de Septimius paraît remonter à 1470. Il a été le plus souvent imprimé avec la prétendue traduction de Darès, intitulée : *De excidio Trojæ*. Les meilleures éditions sont celles de Mercier (Paris, 1618, in-12), de Mme Dacier (Paris, 1680, in-4), de L. Smids (Amsterdam, 1702, in-4), de Dederich (Bonn, 1833, in-8). Il en a été donné une traduction française par Achaintre (Paris, 1813, 2 vol. in-12).

Cf. Wopkens : *Adversaria critica in Dictyn* ; — Perizonius : *Dissertation*, dans l'édit. de Smids ; — Dederich : *Dissertation*, dans son édition ; — A. Joly : *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie* (1870, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**DICUIL**, moine irlandais du commencement du IXe siècle. Il passa en France la plus grande partie de sa vie. Il est auteur d'un traité *Sur la mesure de la terre* (de Mensura orbis terræ), compilation faite d'après la mesure de l'empire romain au temps de Théodose, et d'après des écrivains plus anciens, Pline, Solin, Orose, Isidore et Priscien ; il nous intéresse surtout par deux digressions originales : l'une est le récit d'une visite en Terre-Sainte faite avant l'année 767 par un moine nommé Fidelis ; l'autre se compose de détails recueillis auprès de prêtres qui avaient visité les îles Feroe et Thulé (l'Islande). C'est un précieux document sur la civilisation gaélique du Ve au IXe siècle, si complétement effacée de l'histoire. On en a deux éditions : celle de Walckenaer (Paris, 1807) et celle de Letronne (Ibid., 1814).

Cf. Th. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-saxon*.

**DIDACTIQUE** (POËME), ouvrage en vers ayant pour objet d'instruire (du grec διδάσκειν, enseigner) en joignant à la leçon l'agrément et l'intérêt d'une composition poétique. Marmontel et les autres théoriciens littéraires ont agité la question de savoir si le poëme didactique mérite bien le nom de poëme, en se demandant s'il est ou non susceptible de fiction et si la fiction est essentielle ou non à la poésie : question oiseuse et surannée, comme les considérations invoquées pour la résoudre. On a aussi beaucoup discuté sur l'étendue du genre, sur le rapport des poëmes descriptifs avec les poëmes didactiques ; si le poëme philosophique rentre bien parmi ces derniers ; s'il faut y joindre les épîtres, les satires, les paraboles et les fables ; s'il n'y a pas lieu de distinguer deux espèces de poëmes didactiques : ceux qui contiennent des vérités pratiques, des préceptes, et ceux qui exposent des vérités spéculatives, des systèmes. De tout le fatras qui a été accumulé sur le poëme didactique, M. H. Patin a tiré les cinq règles suivantes :

1° Choisir un sujet utile et intéressant ;

2° L'exposer avec clarté, précision et sous une forme animée ;

3° N'en prendre que ce qui est susceptible d'ornement, négliger le reste ;

4° Observer un ordre naturel sans être trop méthodique ;

5° Répandre de l'agrément par des images, des descriptions, des réflexions, des traits de sentiment, des épisodes enfin, bien liés au sujet, amenés naturellement et proportionnés à l'ouvrage pour le nombre et pour l'étendue.

Chacune de ces règles devient, dans les rhétoriques et les cours de littérature, l'objet de développements qu'il est superflu d'indiquer ici. Bornons-nous à rappeler qu'elles trouvent toutes leur confirmation dans l'étude des modèles, particulièrement dans les *Géorgiques* de Virgile qui, pour l'art, la mesure et la richesse poétique, sont sans aucun doute le chef-d'œuvre du genre.

La poésie didactique a été chez les anciens contemporaine de l'épopée. La raison en est simple; à une époque où l'écriture est inconnue ou sans usage, on se sert du rhythme pour confier à la tradition les préceptes aussi bien que les faits dont on veut conserver la mémoire. Les poëmes d'Hésiode ouvrent, pour les Grecs, une série de poëmes didactiques où la vérité tient plus de place que l'art et l'agrément, et qui comprend tous les Περὶ φύσεως des philosophes. Sous les successeurs d'Alexandre, le poëme épique se traite avec plus d'artifice. On le consacre à des sujets techniques, comme la médecine, la géographie, ou d'un intérêt restreint, comme la pêche, la chasse, etc. Un des poëmes de ce temps, les *Phénomènes* d'Aratus, prouve, par les traductions dont il fut l'objet chez les Romains, l'intérêt qui s'attachait à la science sous la forme poétique. Le *De Natura rerum* de Lucrèce n'en fut pas moins toute une révolution dans ce genre. C'était la première fois que l'exposition d'un système aride et ingrat éveillait dans l'âme d'un vrai poëte un pareil enthousiasme pour la science et pour l'affranchissement de l'âme humaine. Virgile devait surpasser de beaucoup Lucrèce par la perfection générale de l'œuvre et par les ressources nouvelles d'une langue transformée; mais il se sent lui-même inférieur à son devancier par le choix du sujet, et il regrette de ne pouvoir servir avec la même ardeur une aussi grande cause. La concision et l'exquise sobriété de l'*Art poétique* d'Horace ne permettent guère de le ranger parmi les poëmes didactiques. Ce n'était, il est vrai, qu'une épître; mais Horace ne paraît pas comprendre que les préceptes soient susceptibles d'un autre ornement que leur brièveté :

> Quidquid præcipies, esto brevis, ut cito dicta
> Percipiant animi dociles teneantque fideles.

Plus tard, Boileau fera de l'*Épître aux Pisons* un poëme en règle, le moins éphémère des poëmes didactiques français.

On sait de quelle vogue ce genre a joui, dans toute l'Europe, au XVIII[e] siècle. Tous les sujets d'enseignement s'enferment dans le cadre d'un poëme. Louis Racine et Bernis défendent ou vengent la religion; Dorat donne les règles de la déclamation, Lemierre de la peinture, Esménard de la navigation, etc. Le genre descriptif s'associe au didactique avec Saint-Lambert, Roucher et surtout Delille. Celui-ci, après s'être fait un nom en traduisant le chef-d'œuvre des poëmes didactiques anciens, en écrit pour son propre compte, avec une abondance inépuisable, sur l'homme et la nature, sur le monde physique et le monde moral. Les Anglais ont aussi toute une école de poëtes didactiques, parmi lesquels on relève quelques noms importants : Davies, Dyer, Akenside, Dryden, Pope, Yung, Darwin; les Allemands citent avec honneur : Opitz, Haller, Hagedorn, Cronegk, Uz, Dusch, Tiedge, Ruckert, etc. En même temps, dans tous les pays, des poëtes latins modernes employaient avec une merveilleuse habileté une langue morte dans des cadres qui semblaient peu faits pour elle : Fracastor empruntait à la médecine contemporaine ses sujets les plus scabreux; le cardinal de Polignac se faisait un nom en livrant à Lucrèce un duel poétique; le P. Vanière luttait, non sans gloire, contre Virgile, sur son propre terrain. De nos jours, la poésie didactique n'est pas abandonnée; mais, quoiqu'elle ait abordé souvent les faits de la plus vivante actualité ou qu'elle se soit faite plus d'une fois réaliste pour mieux être de son temps, ses œuvres ont été, en général, peu remarquées. L'attention et l'éclat ont surtout appartenu, dans ce siècle, à la forme lyrique, aux poëmes philosophiques et au théâtre.

Cf. L. Racine : *Réflexions sur la poésie*, ch. VII; — l'abbé Dubos : *Réflexions critiques*, sect. IX; — l'abbé Batteux : *Principes de littérature*; — Marmontel : *Éléments de littérature*; — Heyne : *Préface* de son édition des *Géorgiques*.

**DIDASCALIE** (du grec διδασκαλία, enseignement). Les anciens nommaient ainsi les instructions données par les poëtes dramatiques aux acteurs, sur la manière dont ils devaient jouer leurs ouvrages. C'était aux poëtes que revenait, en effet, la tâche d'instruire le chœur et les acteurs qui remplissaient, à leurs côtés, les rôles secondaires. Quand ils eurent peu à peu renoncé à paraître sur la scène, ils se bornèrent à transmettre aux acteurs l'esprit de leur œuvre avec des conseils sur son interprétation. Rien de plus précieux que ces instructions pour l'histoire du théâtre grec. Plus tard, on donna par extension le nom de *didascalie* ou *chorodidascalie* à la représentation et même à la composition dramatique.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre*; — Patin : *Études sur les tragiques grecs*.

**DIDEROT** (Denis), célèbre écrivain français, né à Langres en octobre 1713, mort à Paris le 30 juillet 1784. Fils d'un coutelier, il fut destiné à l'état ecclésiastique, en vue de la succession d'un oncle, chanoine à bénéfice, et confié de bonne heure aux Jésuites de sa ville natale, qui, frappés de son intelligence, firent tous leurs efforts pour se l'attacher. A douze ans, il reçut la tonsure, par provision. Pour arrêter l'excès de zèle que lui avaient inspiré ses premiers maîtres, son père lui fit achever ses études à Paris au collége d'Harcourt, puis le plaça chez un procureur. Négligeant la procédure, Diderot se livra avec ardeur à toutes sortes d'études; il apprit l'anglais, l'italien, les mathématiques, se perfectionna dans le latin et le grec. Brouillé avec sa famille pour son refus de choisir une profession, il donna des leçons pour vivre, enseignant tout ce qu'il avait appris et apprenant tout ce qu'il avait occasion d'enseigner. Il fut un instant précepteur des enfants du financier Randon d'Hannecourt, puis ne put résister au besoin de reprendre une vie de hasard et de travail indépendant. Ce fut parfois une vie de misère, et il faillit un jour mourir de faim. A l'âge de trente ans, il épousa, malgré sa famille et par un mouvement passager de sympathie, une personne sans fortune, d'un esprit borné et d'une piété qui résista au contact de l'incrédulité du mari. Cette union qui ne devait pas fixer l'esprit de Diderot, ni régler sa vie, le força tout aussitôt de chercher des ressources par sa plume; il traduisit de l'anglais l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan (Paris, 1743, 3 vol. in-12) : ce travail lui fut payé cent écus, et l'on raconte que sa femme lui reprocha, comme un vol, un tel profit tiré d'un tas de chiffons de papier. L'année suivante, pendant que sa femme était à Langres, auprès de sa famille, il se lia avec M[me] de Puisieux, et cette passion, que rien ne relève, le contraignit à un redoublement de travail. Pour satisfaire aux exigences de cette dame, il fit successivement et vendit cinquante louis chacun des écrits suivants : *Essai sur le mérite et la vertu* (Amsterdam [Paris], 1745, in-8), traduit librement de l'anglais de Shaftesbury; *Pensées philosophiques* (La Haye 1746, in-12), qui ne lui coûtèrent pas plus de trois jours de travail, et *les Bijoux indiscrets* (1748, 3 vol. in-12), broderie licencieuse sur un vieux fabliau gaulois. Vinrent ensuite : la *Lettre sur les aveugles*

*à l'usage de ceux qui voient* (Londres, 1749, in-12), la *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751, in-8), et les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (Paris, 1754, in-12), terminées par une *Prière* tirée seulement à trois exemplaires, mais qui est reproduite dans les éditions générales des *Œuvres*.

Diderot était déjà presque tout entier dans ces premières pages, avec ses qualités et leurs excès, avec ses hardiesses et ses entraînements, son esprit et son immoralité, ses grandes vues philosophiques et ses paradoxes. La contradiction est surtout frappante entre les *Pensées philosophiques* et la *Lettre sur les aveugles:* dans les premières, divisant les athées en trois classes, les faux, les vrais et les sceptiques, il déclare qu'il déteste les faux athées, qui sont « les fanfarons du parti », et ajoute, d'un accent qui semble profond : « Je plains les vrais athées : toute consolation est morte pour eux, et je prie Dieu pour les sceptiques, ils manquent de lumières. » Dans la *Lettre*, au contraire, il expose l'athéisme de l'aveugle-né Saunderson, et prétend le justifier au nom de la logique, comme si l'idée de Dieu n'était qu'une suggestion, une illusion du sens de la vue. Voltaire, qui avait conçu dès cette époque beaucoup d'estime pour Diderot et qui lui resta toujours attaché et dévoué, loua sincèrement la *Lettre sur les aveugles*, mais en condamnant de toutes ses forces une apologie de l'athéisme qui lui paraissait aussi contraire à la raison que compromettante pour la philosophie. Les *Pensées philosophiques* furent condamnées au feu; la *Lettre sur les aveugles* fit enfermer l'auteur à Vincennes. Pendant cette détention, dont le gouverneur, le marquis du Châtelet, s'appliquait à adoucir la rigueur, Diderot recevait, entre autres visites, celle de J.-J. Rousseau, qu'il contribua à tirer de l'obscurité et à jeter dans des voies scabreuses, en lui suggérant l'idée de faire de son fameux *Discours à l'Académie de Dijon*, au lieu d'un panégyrique banal des lettres et des sciences, une invective paradoxale contre elles. Rendu à la liberté, Diderot se remit au travail avec une nouvelle activité. Il contracta encore, en dehors de la famille, avec Mlle Voland, une liaison plus digne que sa première passion et qui dura plus de vingt ans. Sa correspondance avec cette femme « est peut-être, suivant Génin, le plus amusant et le plus intéressant de tous ses écrits;... c'est là qu'on apprend le mieux à connaître l'homme : c'est le vrai miroir de Diderot;... ce sont les mémoires les plus piquants sur le XVIIIe siècle. » Elle nous initie aux entreprises et aux luttes que Diderot va soutenir.

L'une est toute littéraire. Il s'agit d'une régénération de l'art dramatique, dont il prêcha longtemps la théorie et qu'il voulut inaugurer par des œuvres. Selon lui, le théâtre, en sacrifiant une part de la réalité aux conventions établies ou aux conceptions idéales de l'artiste, perdait également de sa moralité et de son effet; la tragédie ne pouvait être sérieuse et la comédie honnête dans les conditions abstraites et factices où elles s'étaient placées; il fallait les ramener à la réalité et aux enseignements qu'elles contiennent, en prenant cette réalité tout entière, en ne séparant pas ce que la vie réunit. Il fallait élargir l'art pour le rendre fécond. De là un genre nouveau, le drame, dont la vérité était la première loi et l'imitation de la nature le suprême but. Outre la confusion systématique des genres et l'affectation du réalisme poussée jusqu'à la puérilité, la théorie de Diderot condamnait le drame aux effusions d'une sensibilité larmoyante et aux déclamations d'une morale pédantesque. Il donna l'exemple de tout cela dans *le Fils naturel* (1757) et *le Père de famille* (1758). La première de ces pièces, infidèle à la théorie réaliste par le côté romanesque, mais trop conforme au programme de Diderot par les pleurnicheries, l'emphase et les sermons, eut une chute complète. Suivant Palissot, elle ne put être jouée jusqu'au bout; suivant La Harpe, elle eut deux représentations. Grâce au talent de Préville et de Mlle Gaussin, on joua huit ou neuf fois *le Père de famille*, que l'auteur présentait comme le modèle complet de ses idées. Pour être plus vrai, il s'était peint lui-même sous les traits de Saint-Albin : ce qui n'empêchait pas la pièce d'être en grande partie prise du *Véritable ami* de Goldoni. Ce qui était de Diderot, c'était l'affectation des excès et des défauts dont il s'était fait un système. Et encore toutes ses innovations ne furent pas portées à la scène. Il avait imaginé, par exemple, de supprimer les entr'actes, consacrés par l'usage, ou plutôt de les remplir par des intermèdes représentant les mille détails de la vie réelle relatifs à l'action, qui est censée se continuer derrière la toile. Les théories de Diderot, malgré son ardeur à les défendre, ne se relevèrent pas de ce double échec, du moins en France et de son vivant; mais elles passèrent en Allemagne et firent fortune; elles y inspirèrent une foule de drames larmoyants et y trouvèrent plus d'apologistes enthousiastes que de contradicteurs parmi les esthéticiens. Elles devaient reparaître chez nous, cinquante ans plus tard, dans les manifestes du réalisme romantique.

La grande œuvre de Diderot, celle dont il est le centre et qui est elle-même le centre du mouvement intellectuel du XVIIIe siècle, c'est l'*Encyclopédie* (voy. ce mot.). Il se voua pendant plus de vingt ans (1749-1772) à ce colossal et périlleux travail, avec une activité, un courage, une fécondité de ressources inimaginables. Partageant d'abord la tâche avec d'Alembert, il rédigea le *Prospectus* et le *Système des connaissances humaines*, tandis que son ami en écrivait la *Préface*. Secondé et souvent entravé par de nombreux collaborateurs, il revoyait tout le travail et le refaisait au besoin. Il fournit quelques articles de philosophie, entre autres celui de *Providence*, qui n'est ni d'un matérialiste, ni d'un athée; mais il se chargea particulièrement des arts mécaniques, et avec une souplesse d'esprit extraordinaire, il les étudia dans leur théorie et dans leur pratique, passant des heures, des jours dans les ateliers, s'initiant au jeu des machines les plus compliquées et les faisant fonctionner lui-même pour mieux les expliquer aux autres. Il fallait ensuite tenir tête aux orages que les accusations d'impiété soulevaient contre les rédacteurs de l'*Encyclopédie*, et qui mirent plus d'une fois leur liberté et leurs personnes en danger. D'Alembert céda, de fatigue et de dégoût, aux clameurs, aux persécutions; Diderot resta seul, et tint tête aux haines, aux fureurs, aux manœuvres perfides. Voltaire intervint pour le presser de fuir devant des dangers imminents et d'accepter l'asile que lui offrait l'impératrice Catherine; le vaillant athlète acheva son œuvre au milieu d'un flot d'ennemis, mal contenus par deux ou trois protecteurs.

En dehors de cette formidable tâche, Diderot écrivait, sur les sujets les plus divers, quelquefois pour son compte, le plus souvent pour les autres et par un sentiment d'inépuisable obligeance. Ainsi il rédigeait, pour l'abbé Raynal, près du tiers de l'*Histoire philosophique des Indes;* pour Grimm, les *Salons de* 1765, 1766, 1767, et créait ce genre de critique d'art; pour un musicien suisse, Bemetzrieder, les *Leçons de clavecin, ou Principes d'harmonie*. Consulté par les écrivains et les artistes, il revoyait les manuscrits d'une foule d'auteurs et adressait à Voltaire, sur ses pièces, des réflexions critiques impatiemment attendues. « Tout est dans la sphère d'activité de son génie, disait

Voltaire, qui l'appelait *Pantophile;* il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand et de là il va au théâtre. » Ses conseils étaient surtout appréciés des artistes. Grétry reconnaissait lui devoir un de ses plus beaux trios. Ses titres d'écrivain et de critique marquaient sa place à l'Académie française; Voltaire remua tout pour l'y faire entrer; mais Louis XV fit échouer le projet en déclarant que Diderot « avait trop d'ennemis » pour que le roi pût sanctionner sa nomination. Après une vie si laborieuse et une telle dépense d'intelligence et de talent, Diderot serait mort dans la misère sans la protection de Catherine. Prévenue qu'il était forcé de vendre sa bibliothèque pour établir sa fille, elle la lui acheta, à la condition qu'il en resterait le bibliothécaire, aux appointements de 1000 fr., et pour éviter toute irrégularité dans le service de cette rente, elle lui en paya cinquante annuités d'un coup. Diderot fit le voyage de Russie pour remercier sa bienfaitrice et y fut reçu avec la plus grande distinction. Il refusa de revenir par Berlin, malgré l'invitation de Frédéric, pour lequel il se sentait une instinctive antipathie.

Les dernières années de Diderot, qui offrent peu d'incidents à l'histoire littéraire, sont encore marquées par des publications qu'il faut mentionner. Ce sont : *le Voyage de Hollande*, imprimé seulement dans les *Œuvres;* plusieurs contes et romans, notamment *Jacques le Fataliste* (1796, in-8; 1798, 2 vol. in-12), suite de récits enchevêtrés les uns dans les autres, constamment interrompus par caprice, repris au hasard, achevés à l'improviste, et dont le plus intéressant est l'histoire des amours et de la vengeance de M^me^ de la Pommeraye; *la Religieuse* (1796, in-8; édition complétée, 1799, 2 part. in-8), roman plus savamment construit et ayant pour sujet la peinture des désordres dont les couvents de femmes peuvent être le théâtre, peinture assombrie moins dans l'intérêt d'une thèse que dans celui du drame; *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe, sur ses écrits et sur les règnes de Claude et de Néron* (1799, in-12), où l'éloge du philosophe romain semble un retour complaisant de l'auteur sur lui-même; *le Neveu de Rameau*, brillante fantaisie philosophique, en forme de dialogue, qui ne fut d'abord connue que par une traduction allemande faite par Gœthe sur l'original et retraduite en français (1821, in-8; 1862, in-18); *Paradoxe sur le comédien*, ouvrage posthume (Paris, 1830, in-8; 1864, in-32). — Diderot mourut, comme il avait vécu, en philosophe, recevant volontiers la visite du curé de Saint-Sulpice, mais lui refusant la rétractation de ses opinions et le désaveu de sa vie. Il fut enterré à l'église Saint-Roch, dans la chapelle même de la Vierge.

Il est difficile de dégager, sur certains points importants de doctrine, la vraie pensée de Diderot, qui paraît avoir fortement incliné vers le matérialisme et l'athéisme, quoiqu'il ait écrit sur l'âme et sur Dieu des phrases qui semblent inspirées d'une émotion sincère et profonde. Ce qu'il y eut en lui d'admirable, c'est, avec le sentiment de la liberté de la raison, un amour de la vérité qui ne reculait devant aucun péril, aucun sacrifice, un besoin de faire pour lui-même la lumière sur toutes choses et de la répandre au dehors pour le profit de ses semblables : c'était la passion de son époque, c'est la sienne, et c'est par elle qu'il reste, à certains égards, autant que Voltaire lui-même, la personnification du XVIII^e siècle. L'écrivain a des inégalités qui répondent aux contradictions du penseur. De nature, il a la vivacité, la grâce, le charme, toutes les qualités que nous nommons françaises; par système ou par rôle, il se hausse, il se guinde, il se fait emphatique et pédant, il devance le pédantisme germanique; son esprit étincelle, sa raison enseigne doctoralement; licencieux, immoral à plaisir, il se prend au sérieux dans ses prétentions moralisatrices; en présence des faits, son bon sens, son goût éclatent en saillies, en aperçus nouveaux; sous l'empire des théories, il se paye de mots et de formules, il s'attarde aux lieux communs; chez lui, l'homme, l'artiste, sont supérieurs au rôle, au personnage, et l'on peut dire que nul écrivain, parmi nous, n'a remué avec autant de verve plus d'idées et tiré de notre langue plus de délicatesses d'expression. — Les *Œuvres* de Diderot ont été réunies par Naigeon, d'après des manuscrits qu'il a fait disparaître, après les avoir plus ou moins altérés (Paris, 1798, 15 vol. in-8; édition plus complète, comprenant les œuvres inédites, 1821-22, 21 vol. in-8). On a recueilli ses *Œuvres philosophiques*, non sans y mêler des écrits apocryphes (Amsterdam, 1772, 6 vol. in-8, anonyme; Londres [Amsterdam], 1773, 5 vol. in-8). Il a été donné des éditions postérieures de sa *Correspondance littéraire* avec Grimm (Paris, 1829-31, 16 vol. in-8), et de ses *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits* (Ibid., 1841, 2 vol. in-12). A part les réimpressions courantes de quelques romans, contes et opuscules, il a été fait par F. Génin un recueil de ses *Œuvres choisies* (Ibid., 1847, 2 vol. in-18). M. Ch. Joliet a aussi publié *l'Esprit de Diderot, pensées, fragments* (Paris, 1859, in-18; Bruxelles, 1861, in-32).

Cf. Grimm : *Mémoires*, passim ; — La Harpe : *Cours de littérature et philosophie du XVIII^e siècle ;* — J.-A. Naigeon : *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot* (Paris, 1821, in-8) ; — M^me^ de Vandeul ou Vanduel : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot, par sa fille* (1830, in-8), réimprimés en tête des *Ouvrages inédits ;* — Depping : *Notice*, en tête d'une édition des *Œuvres* (1818) ; — F. Génin : *Notice*, en tête des *Œuvres choisies* et dans la *Nouvelle biographie générale* ; — A. Jal : *Dictionnaire critique ;* — Fr. Raumer : *Diderot und seine Werke* (Berlin, 1843, in-4) ; — Gœthe : *Étude sur Diderot*, traduite en tête d'une édition du *Neveu de Rameau* (1863, in-32) ; — Lerminier : *De l'Influence de la philosophie du XVIII^e siècle*, etc. ; — Villemain : *Cours de littérature française, XVIII^e siècle ;* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires*, t. I ; et *Causeries du lundi*, t. III ; — Damiron : *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie du XVIII^e siècle ;* — J. Barni : *Histoire des idées morales au XVIII^e siècle ;* — Ern. Bersot : *Études sur le XVIII^e siècle* (2^e édit., 1855, 2 v. in-18) ; — Paul Albert : *la Littérature au XVIII^e siècle* (1874, in-18).

**DIDON**, sujet de tragédies et de drames lyriques. Nous citons, pour la scène française, *Didon se sacrifiant*, de Jodelle; *Didon*, d'Alex. Hardy, de Lefranc de Pompignan; pour l'étranger, *Didon, reine de Carthage*, tragédies anglaises de Marlowe, de Nash; puis *Didon abandonnée*, drame lyrique de Métastase; *Elisa Didon*, tragédie espagnole de Virués (voy. ces noms).

**DIDOT** (François), imprimeur français, né en 1689 à Paris, mort le 2 novembre 1757. Le premier signalé dans la profession qui devait illustrer sa famille, il fut reçu libraire en 1713 et devint syndic de la communauté. Il édita plusieurs ouvrages importants, entre autres les *Voyages* de l'abbé Prévost (1747, 20 vol. in-4).

DIDOT (François-Ambroise), fils du précédent, né en 1730 à Paris, mort le 10 juillet 1804. Il donna aux caractères typographiques de plus exactes proportions, et publia des éditions très-recherchées : le recueil de romans français exécuté par les ordres du comte d'Artois, et connu sous le nom de *Collection d'Artois* (64 vol in-18) ; la *Collection des classiques français* (in-4, in-8 et in-18), imprimée par ordre de Louis XVI pour l'éducation du Dauphin, etc.

DIDOT (Pierre-François), frère du précédent, né en 1732 à Paris, mort le 7 décembre 1795. Il fut

connu sous le nom de *Didot jeune*, et publia, entre autres éditions remarquables, *l'Imitation de J.-C.* (in-fol.), *le Tableau de l'empire ottoman* (in-fol.), *Télémaque* (in-4).

DIDOT (Henri), fils aîné du précédent, grava les admirables caractères des éditions dites *microscopiques*, telles que les *Maximes* de La Rochefoucauld et *Horace*.

DIDOT (Pierre-François), frère du précédent, connu sous le nom de *Didot Saint-Léger*, dirigea la papeterie d'Essonne, et inventa la machine à fabriquer le papier sans fin. — Un frère des précédents continua l'imprimerie *Didot jeune*, et leur sœur épousa Bernardin de Saint-Pierre.

DIDOT (Pierre), imprimeur et littérateur, fils de François-Ambroise, né en 1760 à Paris, mort le 31 décembre 1853. Il succéda à son père en 1789, et mérita d'avoir, comme récompense nationale, ses presses installées au Louvre. Il publia les éditions dites *du Louvre*, qui comprennent : *Virgile*, avec des gravures d'après Gérard et Girodet (1798, in-fol.); *Horace*, avec des vignettes de Percier (1799, in-fol.); *Racine*, avec des gravures d'après Prudhon, Girodet, Gérard, Chaudet (3 vol. in-fol.); *Fables* de La Fontaine, avec des vignettes de Percier. Le *Racine* fut déclaré par le jury de l'exposition de 1801 « la plus parfaite production typographique de tous les âges ». On doit encore à Pierre Didot d'autres belles éditions. Comme littérateur, il a donné : traduction en vers français du IVe livre de l'*Énéide* et du Ier livre des *Odes* d'Horace ; un *Recueil de fables* (1786). — Son fils, Jules DIDOT, mort en 1838, édita la *Collection des poëtes grecs* (in-32), publiée par Boissonade, la *Collection des classiques français* (in-32), dite *Collection Lefèvre*, etc.

DIDOT (Firmin), imprimeur et littérateur, frère de Pierre Didot, né en 1764 à Paris, mort le 24 avril 1836. Il porta au plus haut degré la beauté des caractères, le soin de la correction et de l'impression. C'est lui qui grava les caractères pour les éditions du Louvre ; il donna aussi des caractères d'écriture qu'on n'a pas surpassés. Il inventa la stéréotypie et commença à l'employer en 1797. On cite principalement parmi ses éditions : *la Henriade* (in-4); *Camoens*, en portugais (in-4); *Salluste* (in-fol.); les *Ruines de Pompéi* par Mazois; le *Panthéon égyptien* par Champollion; la *Collection des classiques grecs-français*.

Les écrits de Firmin Didot sont estimés et comprennent : deux tragédies, *la Reine de Portugal* et *la Mort d'Annibal;* la traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile, des *Chants* de Tyrtée, des *Idylles* de Théocrite; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*. — Il céda, en 1827, son imprimerie à ses deux fils, Ambroise-Firmin et Hyacinthe DIDOT, le premier né en 1790, le second en 1794.

Cf. *Nouvelle biographie générale ;* — Brunet : *Firmin Didot et sa famille* (1870).

**DIDRON** (Adolphe-Napoléon), archéologue français, né à Hautvillers (Marne), mort le 13 novembre 1867. Auteur de l'*Histoire de Dieu, iconographie des personnes divines* (1843, in-4), et d'un *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine* (1845, in-4), et autres monographies d'archéologie artistique; il a fondé les *Annales archéologiques* en 1844. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**DIDYME**, Δίδυμος, surnommé Ἀρισταρχειος (de l'école d'Aristarque), ou Χαλκέντερος (aux entrailles d'airain), grammairien grec d'Alexandrie, du Ier siècle avant J.-C. Athénée porte le nombre de ses ouvrages à 3500, Sénèque à 4000. La plupart ne devaient être que des traités de peu d'importance. Ses travaux lui méritèrent le second de ses surnoms, qui désigne le travailleur infatigable aussi bien que le critique d'une grande sévérité. On lui reprochait surtout de se contredire d'un de ses livres à l'autre, et ses ennemis le nommaient l'Oublieur de livres (Βιϐλιολάθας). Nous ne possédons aucun de ses écrits au complet. Il avait composé des traités sur la diction tragique, sur la diction comique, sur les lois de Solon, et une réfutation du *De Republica* de Cicéron; une collection de proverbes grecs en treize livres, et un grand nombre de commentaires sur des poëtes et des prosateurs grecs, entre autres sur le texte d'Homère revisé par Aristarque. La plus grande partie des scolies que nous possédons sur Pindare et sur Sophocle sont tirées des commentaires de Didyme. Plusieurs des scolies sur Aristophane lui ont aussi été empruntées. On a, sous le même nom, des fragments d'ouvrages relatifs à l'agriculture et un traité *sur les Marbres et les Bois*, que A. Mai a publié à la suite des fragments de l'*Iliade* (Milan, 1819, in-fol.). Ces écrits sont probablement d'un autre Didyme inconnu.

Cf. Richter : *De Æschyli, Sophoclis et Euripidis interpretibus græcis ;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**DIDYME D'ALEXANDRIE**, théologien grec du IVe siècle. Aveugle dès l'âge de quatre ans, il arriva cependant à une instruction étendue et variée, et enseigna la théologie à Alexandrie, où il eut pour élèves saint Jérôme, saint Isidore, Palladius, etc. Plusieurs de ses ouvrages ont été perdus. Nous possédons le texte grec de son *Livre contre les Manichéens*, publié par Combefis dans son *Auctuarium novissimum* (Paris, 1672, in-fol.), et son traité *sur la Trinité*, publié par J.-L. Mingarelli (Rome, 1756, in-4). Son *Liber de Spiritu Sancto*, traduit en latin par saint Jérôme, et ses *Breves enarrationes in epistolas canonicas*, traduites en latin par Épiphane, n'existent plus dans le texte grec.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I; — F. Mingarelli : *Veterum testimonia de Didymo Alexandrino* (Rome, 1764, in-4).

**DIÉRÈSE**. — Voyez MÉTAPLASME.

**DIEULAFOY** (Joseph-Marie-Armand-Michel), vaudevilliste français, né en 1762 à Toulouse, mort le 3 décembre 1823. D'abord avocat, il alla faire fortune à Saint-Domingue, fut ruiné par l'insurrection des esclaves, revint en France et se donna au théâtre. Il fit représenter au Théâtre-Français, en 1801, *Défiance et Malice*, comédie en un acte, à deux personnages, qui réussit et resta assez longtemps au répertoire; mais il eut surtout de nombreux succès au Vaudeville. On cite principalement : *le Moulin de Sans-Souci*, un acte (1798); *le Quart d'heure de Rabelais*, un acte, avec Leprévôt d'Iray (1799); *l'Hôtel garni, ou la Revue de l'an IX*, un acte, avec Chazet (1802); *le Portrait de Michel Cervantès*, comédie en trois actes, au théâtre Louvois (1803); puis plusieurs pièces en un acte; *Olympie*, opéra en trois actes, avec Briffaut, dont Spontini fit la musique et qui eut un grand succès (1819), etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris.*

**DIGBY** (Kenelm, dit LE CHEVALIER), naturaliste anglais, né à Londres en 1603, mort le 11 juillet 1665. Fils du conspirateur Everard Digby, sa vie fut mêlée à beaucoup d'événements. Il appartient à l'histoire littéraire par ses relations philosophiques avec les savants du temps, en particulier avec Descartes, et par des ouvrages où il a exposé des opinions excentriques, témoignant de plus de savoir que de jugement. Nous citerons : *Traité sur la nature des corps* (A Treatise on the Nature of Bodies; Paris, 1644, in-8); *Traité sur l'âme, prouvant son immortalité* (A Treatise declaring, etc.; Londres, 1644, in-8); *Discours sur la poudre de sympathie* (Paris, 1658, in-8, et en anglais, Lon-

dres). On a publié en 1827 : *Mémoires particuliers de sir Kenelm... écrits par lui-même.*

Cf. Outre ses *Mémoires* autobiographiques, Chalmers : *General biogr. dictionary*.

**DIGOT** (Sébastien-Etienne-Augustin), érudit français, né à Nancy vers 1812, mort en mai 1864 Il est auteur de plusieurs savantes monographies et d'une *Histoire de Lorraine* (Nancy, 1856, 5 vol. in-8), couronnée par l'Institut. [*Dictionn. des Contemporains*, 2e et 3e éditions.]

DIGRESSION. On appelle ainsi (du latin *digredi*) tout ce qui, dans un discours ou dans un ouvrage écrit, s'éloigne du sujet. Une digression peut être un récit, une dissertation, une réflexion incidente plus ou moins prolongée. Ce qu'on appelle épisode dans un poëme n'est autre chose qu'une digression. Il n'y a pas de règles à donner sur l'emploi de ces ornements ou de ces hors-d'œuvre qui peuvent rendre un livre ennuyeux ou en être le charme. Il y a des ouvrages philosophiques tout en digressions, comme les *Essais* de Montaigne : le caprice de l'auteur n'admet point de plan ou le brise sans cesse, et le lecteur le suit avec plaisir dans toutes les voies que le hasard ouvre devant lui. La digression est l'élément naturel du genre humoristique. Le *Voyage sentimental* de Sterne en est resté le type, souvent copié. Nul n'a poussé aussi loin que Diderot, dans *Jacques le Fataliste*, l'enchevêtrement des récits. Les poëtes se plaisent, comme les prosateurs, à quitter un sujet pour le reprendre et le quitter encore; Byron et Alfred de Musset ont excellé dans l'art de s'échapper dans la fantaisie. La digression, dans les ouvrages de longue haleine, peut avoir deux effets bien différents : tantôt, dans le roman ou l'histoire, elle suspend le récit par une dissertation; tantôt, dans un traité philosophique, elle suspend la dissertation par un récit ou un tableau. Voltaire a blâmé les digressions constantes du *Télémaque;* mais s'il est vrai qu'elles s'écartent de la donnée épique, elles conviennent au plan pédagogique de l'auteur. Tout le monde admire dans l'*Esprit des Lois* l'heureux artifice qui substitue à une discussion abstraite et froide sur l'Inquisition les émouvantes plaintes d'une jeune Juive que ce tribunal a condamnée au feu. Mais les digressions de cette valeur sont des exceptions plutôt que des modèles; le procédé est dangereux, et ce qui est permis au génie réussit mal à un écrivain médiocre.

DIIAMBE. — Voyez PIED et IAMBIQUE (Vers).

DILEMME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

DIMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

DIMINUTION, synonyme de Litote (voy. FIGURES DE PENSÉES).

**DINARQUE**, Δείναρχος, orateur grec, né vers 360 avant J.-C. à Corinthe, mort vers 280. Élevé à Athènes, il eut pour maîtres Théophraste et Démétrius de Phalère. Du parti macédonien, comme ce dernier, il fut exilé, et passa quinze ans hors d'Athènes. N'ayant pas le droit de cité, il ne prononça pas lui-même des discours politiques; mais il en composa un grand nombre pour d'autres orateurs. On lui en a attribué jusqu'à cent soixante, que Denys d'Halicarnasse réduit à soixante. Les grammairiens d'Alexandrie l'ont placé dans le Canon des dix orateurs attiques. Son éloquence a de la vigueur, mais aussi de la rudesse et quelque chose d'agreste. C'est le jugement des anciens, les discours qui nous restent de lui le confirment. Ils sont au nombre de trois, relatifs à Harpalus, lieutenant d'Alexandre, et dirigés contre Démosthène, contre Philoclès, contre Aristogiton. On les trouve dans les *Oratores attici* d'Alde (Venise, 1513), dans les *Oratores græci* de Reiske (Leipzig, 1770, in-8), dans les *Oratores attici* de Bekker (Berlin). Ils ont été édités séparément par Schmidt (Leipzig, 1826, in-8) et par Maetzner (Berlin, 1842). Auger les a traduits en français.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Wurms : *Commentarius in Dinarchi orationes tres* (Nuremberg, 1828, in-8).

**DINAUX** (Arthur-Martin), érudit français, né à Valenciennes le 8 septembre 1795, mort à Montataire en mai 1864. On lui doit, outre diverses monographies sur l'histoire cambrésienne, la collection des *Trouvères, jongleurs et menestrels du nord de la France et du midi de la Belgique* (1833 et suiv. in-8, plusieurs séries). Il était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

DINERS DU VAUDEVILLE. — Voyez CAVEAU.

**DINIZ**, roi de Portugal et troubadour. Il régna de 1279 à 1325. Ami des lettres, il fonda l'université de Coimbre, et fit traduire plusieurs livres étrangers en langue vulgaire. Il a écrit lui-même des poésies insérées dans quelques anciens *Cancioneiros*. Ses *Cantigas* ont été imprimés sous le titre de *Cancioneiro d'el Rei D. Diniz*, d'après un manuscrit du Vatican, par le docteur Gaetano Lopes de Moura (Paris, 1847, gr. in-8).

Cf. Frey Nunez de Liao : *Chronicas dos reys de Portugal ;* — C.-L. de Moura : *Préface* littéraire et historique de son édition ; — Ferd. Wolf : *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliteratur* (Berlin, 1859, in-8).

**DINIZ DA CRUZ E SILVA** (Antonio), poëte portugais, né à Castello de Vide en 1730, mort en 1811. Il occupa diverses charges dans le royaume et aux colonies. Il forma avec quelques amis une société littéraire, l'Arcadie, destinée à ramener à la pureté classique le goût national dénaturé par la recherche, l'enflure et les néologismes barbares. Il écrivit lui-même des odes, en prenant pour modèle Pindare, auquel on l'a comparé. De concert avec Garçao, il célébra les grands capitaines et les hommes d'État de sa patrie. Ses héroïdes, ses poésies érotiques, ses épîtres, ses dithyrambes, ses idylles et ses sonnets, qui ne s'élèvent pas à moins de trois cents, firent de lui le plus grand poëte portugais du XVIIIe siècle. Diniz est aussi auteur du plus charmant poëme satirique portugais, *le Goupillon* (o Hyssope), ayant pour thème une dispute ridicule survenue entre l'évêque d'Elvas et le doyen de la cathédrale au sujet de la présentation de l'eau bénite, et qui rappelle la manière héroï-comique du *Lutrin*. *Le Goupillon* a été traduit en français par M. B. [Boissonade] (Paris, 1828, in-12).

Diniz a donné en outre une comédie estimée, *le Faux héroïsme*, où il élève le mérite au-dessus de la naissance; une traduction en vers de l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de La Touche; une imitation de *la Boucle de cheveux enlevée* de Pope, et, à la suite de son séjour aux colonies, les *Métamorphoses du Brésil*, œuvre poétique d'une vive couleur locale. Il n'avait rien publié de son vivant; après sa mort on imprima, sous son nom arcadien d'*Elpino Nocrasiense*, les *Odas pindaricas* (Coimbre, 1801, 2 vol. pet. in-12) et (Lisbonne, 1807-1814) deux volumes de poésies fugitives. Ses *Œuvres*, moins l'*Hyssope*, ont été réunies en 6 volumes. Une nouvelle édition de l'*Hyssope* a été donnée par M. Verdier (Paris, 1817, 1821, in-12).

Cf. Ferd Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**DINTER** (Gustave-Frédéric), célèbre pédagogue allemand, né à Borna (Saxe) le 29 février 1760, mort à Kœnigsberg le 29 mai 1831. Précepteur-directeur du séminaire de Friedrichstadt, près de Dresde, conseiller d'instruction publique à Kœnigsberg et professeur de théologie, il déploya beaucoup d'activité comme prédicateur, professeur et inspecteur des écoles, et introduisit d'importantes réformes dans l'enseignement primaire. Ses

ouvrages, fort nombreux et d'une rare clarté, ont été publiés en 1840 en quatre séries : *Œuvres d'exégèse* (1841-48, 12 vol.); *Œuvres de Catéchèse* (1840-41, 16 vol.); *Œuvres pédagogiques* (1840-45, 9 vol.); *Œuvres ascétiques* (1844-51, 5 vol.). Il a écrit son autobiographie : *Dinter, sa vie écrite par lui-même* (G.-F. D.'S Leben, von ihm, etc.; Neustadt sur l'Orla, 1829; plusieurs éditions).

Cf: *Conversations-Lexicon.*

**DIOCLÈS DE PÉPARÈTHE** (Διοκλῆς), historien grec, né à Péparèthe (île de la mer Égée). Il vivait probablement au IIIe siècle avant J.-C., et paraît avoir été le premier qui écrivit sur les origines de Rome, et qui donna les Troyens pour ancêtres aux Romains. Son ouvrage, intitulé Κτίσεις ou Ἀποικίαι, est perdu; Plutarque nous en a transmis un long passage, et Festus un fragment mutilé.

Cf. C. Müller : *Historic. græcorum fragmenta*, t. III.

**DIOCLÈS DE CARYSTE**, médecin grec du IIIe siècle avant J.-C. Des nombreux ouvrages qu'il composa, nous ne possédons que des fragments, dont le plus considérable est une *Lettre sur la préservation de la santé* (Ἐπιστολὴ προφυλακτική), adressée au roi Antigone. Ce qui nous reste de lui a été réuni par Mathaxi, dans les *Medicorum græcorum opuscula* (Moscou, 1808, in-4), et publié séparément par Kühn (Leipzig, 1820, in-4). On l'identifie quelquefois avec Julius Dioclès de Caryste.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XII.

**DIOCLÈS** (Julius), de Caryste, poëte grec. On ne sait rien sur lui; mais on conjecture de son prénom qu'il avait reçu le droit de cité à Rome. Il est l'auteur de quelques épigrammes, insérées dans les *Analecta* de Brunck (t. II) et dans l'*Anthologie* de Jacobs (t. II).

Cf. Jacobs : *De Julio Diocle* (*Anthologie*, t. XIII).

**DIODORE DE SINOPE**, Διόδωρος, poëte athénien du IVe siècle avant J.-C. Il appartenait à la moyenne comédie. On connaît les titres de quatre de ses pièces : Νεκρός, Μαινόμενος, Αὐλητρίς, Ἐπίκληρος. Il en reste des fragments.

Cf. Meineke : *Fragmenta comic. græcor.*, t. I et III.

**DIODORE**, *le Périégète*, historien grec, né probablement à Athènes, vécut vers la fin du IVe siècle avant J.-C. Il écrivit un ouvrage *sur les Monuments* (Περὶ μνημάτων), un autre *sur les Dèmes de l'Attique* (Περὶ δήμων), et paraît être le premier qui ait composé une *Périégèse*.

Cf. C. Müller : *Historic. græcorum fragmenta*, t. II.

**DIODORE DE SICILE**, historien grec du Ier siècle avant J.-C., né à Agyrium en Sicile. Les fréquentes relations des Romains avec les Siciliens lui permirent d'apprendre la langue latine. Il consacra sa vie à la composition d'une histoire universelle, depuis les temps mythologiques jusqu'à Jules César, et parcourut une grande partie de l'Europe et de l'Asie, en vue d'acquérir, sur les lieux et les nations, une connaissance plus complète que celle des historiens et des géographes antérieurs. Il vécut longtemps à Rome. Son ouvrage, intitulé *Bibliothèque historique* (Βιβλιοθήκη ἱστορική), comprenait quarante livres, divisés en trois grandes sections. La première, composée de six livres, exposait les mythes et l'histoire des barbares et des Grecs avant la guerre de Troie. La seconde, en onze livres, allait de la guerre de Troie à la mort d'Alexandre le Grand; la troisième, en vingt-trois livres, de la mort d'Alexandre aux premières guerres de César dans les Gaules. Nous possédons les cinq premiers livres complets; les suivants sont perdus, y compris le dixième; du onzième livre au vingtième inclusivement, l'ouvrage est encore complet et contient l'histoire de la seconde guerre des Perses (480-302 avant J.-C.). Des autres livres il nous reste un grand nombre de fragments et d'extraits, conservés en partie par Photius dans sa *Bibliothèque*, en partie dans les recueils faits sur les ordres de Constantin Porphyrogénète.

L'ouvrage de Diodore est disposé sous la forme d'annales, et les événements de chaque année y sont placés à côté l'un de l'autre sans relation intime. L'auteur a usé des matériaux recueillis par les écrivains qui l'avaient précédé et de ses propres observations. On lui reproche d'avoir manqué d'esprit critique, de mêler l'histoire et les fables, de mal choisir ses autorités ou de les citer en les mutilant, de multiplier les anachronismes, de se contredire et de ne pas distinguer les mœurs et les croyances des barbares de celles des Grecs. Toutefois les jugements favorables n'ont pas manqué à la *Bibliothèque historique*. Les auteurs ecclésiastiques, qui les premiers en ont parlé, l'avaient en grande estime, et Eusèbe comme Photius, la place parmi les meilleurs ouvrages relatifs à l'histoire. A la renaissance des lettres, Vivès et Jean Bodin l'attaquèrent fortement; Henri Estienne la défendit avec enthousiasme. Vossius et La Mothe le Vayer furent aussi parmi ses admirateurs; mais Burigny, Caylus, Fréret, Sainte-Croix, Ernesti, la critiquèrent presque sans restrictions. Heyne et Eyring en firent l'apologie. Sans défendre l'ouvrage ou, si l'on veut, la compilation de Diodore au point de vue de la composition et à celui de la critique, il faut reconnaître qu'il joint à une instruction très-étendue un esprit impartial et un jugement presque toujours sain. Son livre est pour nous un trésor de renseignements sur les sciences physiques et naturelles, sur l'archéologie, la géographie et l'ethnographie, non-seulement en ce qui concerne la Sicile et la Grèce, mais aussi la Gaule, l'Ibérie, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie et l'Inde. Ajoutons que le style de Diodore, toujours clair, est d'une inégalité qui tient aux caractères différents des ouvrages qu'il compilait ou abrégeait. Il tient, en général, le milieu entre le langage attique et le grec vulgaire parlé de son temps.

Les nombreux manuscrits que nous possédons de la *Bibliothèque historique* ne remontent pas au delà du Xe siècle. On comprend que ces copies, relativement si récentes, présentent des fautes et des variantes, qui ont été la source de nombreux commentaires. Les cinq premiers livres furent publiés d'abord, dans une version latine faite par le Pogge (Bologne, 1472, in-fol.). Angelo Cospi donna les livres XVI et XVII, traduits aussi en latin et réunis aux livres publiés par le Pogge (Bâle, 1531, in-fol.); cette édition fut reproduite avec une version latine de tous les autres livres existants (Bâle, 1559, in-fol.). Déjà Vincent Opsopæus avait publié le texte grec des cinq livres XVI à XX (Bâle, 1539, in-8); Henri Estienne l'imprima en entier (Paris, 1559, in-fol.). Rhodoman reproduisit cette édition corrigée par Estienne lui-même, avec les fragments conservés par Photius, une traduction latine nouvelle et des notes (Hanau, 1604, in-fol.). Wesseling réédita le texte encore amélioré, en y joignant les fragments tirés des recueils de Constantin Porphyrogénète, la version de Rhodoman et un grand nombre de commentaires (Amsterdam, 1746, 2 vol. in-fol.). Cette édition fut réimprimée, avec quelques variantes, à Deux-Ponts (1793-1807, 11 vol. in-8). L. Dindorf donna ensuite une édition très-estimée, avec de nouveaux fragments découverts par A. Mai (Leipzig, 1828, 7 vol. in-8). Il revit encore le texte pour la Bibliothèque grecque de Didot (1843, 2 vol. in-8). C. Muller a publié, dans les *Historicorum græcorum fragmenta* de la même collection (1848), de nouveaux fragments découverts dans un manuscrit de l'Escurial. Les traductions françaises de Diodore de Sicile re-

montent au XVIe siècle. Les livres XVIII, XIX et XX furent traduits en partie par Claude de Seissel (Paris, 1530, in-fol.), les trois premiers livres par Antoine Macault (Paris, 1535, in-4). Amyot traduisit, mais avec peu de succès, les livres XI à XVII (Paris, 1554, in-fol.). Jean Terrasson a donné de tous les livres une traduction très-inexacte (Paris, 1737-1744, 7 vol. in-12). Celle de Miot (Paris, 1834-1838, 5 vol. in-8) lui est bien supérieure; mais on préfère encore, pour la fidélité, celle de M. Hœfer (Paris, 1846, in-8 ou 4 vol. in-18; 2e édit., 1865). — On a attribué à Diodore de Sicile soixante-cinq épîtres, qui furent publiées pour la première fois en italien, dans l'*Histoire de Catane* de P. Carrera (1639, in-fol.), et qui, traduites en latin par Abraham Preiger, ont été insérées dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius (t. XIV). Ces épîtres, dans le genre de celles faites par les rhéteurs, sont manifestement apocryphes.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II, IV et XIV; — Caylus : *Réflexions sur les historiens anciens et sur Diodore de Sicile*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII; — Heyne : *De Fontibus historiarum Diodori*, dans les *Mémoires* de la Société de Gœttingue, année 1782; — Hœfer : *Préface* de sa traduction.

**DIODORE D'ANTIOCHE**, théologien grec du IVe siècle. Il fut évêque de Tarse. Disciple de Nestorius, il écrivit un certain nombre d'ouvrages contre les hérétiques, sans être toujours lui-même d'une rigoureuse orthodoxie. On a de lui des fragments d'un commentaire sur les saintes Écritures, et il existe de quelques-uns de ses autres écrits des traductions syriaques.

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum bibliotheca litteraria*, t. I.

**DIOGÈNE D'APOLLONIE**, Διογένης ὁ Ἀπολλωνιάτης, philosophe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Apollonie en Crète. Disciple d'Anaximène de Milet, il prit rang dans l'école ionienne à côté d'Anaxagore. Sa doctrine le fit accuser d'impiété. Il écrivit un traité *De la Nature*, dont Simplicius de Cilicie nous a conservé des fragments. On trouve encore des fragments de ses écrits dans Aristote, Diogène Laërce et Alexandre d'Aphrodisias. Schorn les a réunis dans le recueil intitulé : *Diogenis Apolloniatæ fragmenta quæ supersunt omnia, disposita et illustrata* (Bonn, 1823, 1830, in-8).

Cf. Panzerbieter : *De Diogenis Apolloniatæ vita et scriptis* (Meiningen, 1823, in-8).

**DIOGÈNE ŒNOMAÜS**, poëte tragique grec du IVe siècle avant J.-C. Il commença à se produire à Athènes en 404. Nous avons de ses pièces les titres suivants : Θυέστης, Ἀχιλλεύς, Ἑλένη, Ἡρακλῆς, Μήδεια, Οἰδίπους, Σεμέλη, Χρύσιππος. Il n'en reste rien; mais ces titres méritent d'être conservés, en ce que Diogène Laërce attribue les tragédies ainsi intitulées à Diogène le Cynique. D'autres les attribuent à Philiscus d'Égine, ami de ce dernier.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Kayser : *Hist. crit. tragic. græcorum*; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I.

**DIOGÈNE LE CYNIQUE**, philosophe grec, né en 414 avant J.-C. à Sinope, mort en 324. Obligé de fuir Corinthe avec son père, qui était accusé de malversation ou de fausse monnaie, et dont il avait été le complice, il se rendit à Athènes où il se fit disciple d'Antisthène. Joignant à une singulière énergie de caractère un esprit railleur et sarcastique, une parole facile et agréable, il surpassa son maître dans l'affectation à braver les idées reçues, à pousser presque jusqu'à la folie les pratiques d'une vie conforme à la nature animale, et il attira autour de lui pour écouter ses étranges doctrines la jeunesse athénienne. On sait toutes les histoires, vraies ou imaginaires, transmises de génération en génération sur son dédain orgueilleux pour les bienséances, la richesse, les lois, les sciences et les arts : elles tendent à montrer chez lui une conviction enthousiaste pour une doctrine condamnée par la raison et une sorte de forfanterie, un peu puérile, sous une apparence de grandeur. Sinope lui érigea des statues; Corinthe lui éleva une colonne surmontée d'un chien de marbre. Diogène Laërce lui attribue des tragédies et de nombreux dialogues, dont les anciens eux-mêmes contestaient l'authenticité. Rien ne nous en est parvenu. Nous avons sous son nom des lettres que Boissonade a démontrées être apocryphes.

Cf. Wieland : *Dialogues de Diogène le Cynique* (Leipzig, 1770, in-8); — Grimaldi : *la Vita di Diogene Cinico* (Naples, 1777, in-8); — Tennemann : *Histoire de la philosophie*.

**DIOGÈNE LAERCE OU DE LAERTE**, Διογένης ὁ Λαέρτιος, biographe grec, que l'on croit né à Laërte (Cilicie), au IIIe siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie. Il a laissé un ouvrage intitulé : Βίοι καὶ γνῶμαι τῶν ἐν φιλοσοφίᾳ εὐδοκιμησάντων, *Vies et opinions des plus illustres philosophes*. Ce recueil est divisé en dix livres. Le premier comprend les sept sages; le second, Anaximandre, Socrate et les socratiques. Le troisième a pour objet Platon; le quatrième, l'ancienne, la moyenne et la nouvelle Académie; le cinquième, Aristote et les péripatéticiens; le sixième les cynyques; le septième, les stoïciens; le huitième et le neuvième, les pythagoriciens; le dixième, Épicure. Sous cet ordre apparent règne une grande confusion dans les détails; la méthode, l'enchaînement et l'esprit critique manquent tout à fait. C'est une pure compilation, où sont réunis sans choix tous les jugements, toutes les anecdotes, que l'auteur a rencontrés dans ses lectures. Les jugements les plus divers, les tons et les styles les plus disparates s'y mêlent sans transition. Mais Diogène a le mérite de citer avec bonne foi les sources où il puise; et les textes originaux qu'il reproduit sont un trésor précieux pour l'étude de l'antiquité. On peut donc, malgré les défauts de cet ouvrage, regretter avec Montaigne qu'il n'y ait pas eu plusieurs Laërtes. Diogène avait, en outre, composé des épigrammes aujourd'hui perdues, et dont la perte n'est pas regrettable, si l'on en juge par les citations qu'il en fait dans son recueil.

Le texte de Diogène Laërce ne nous est parvenu que mutilé et altéré. Depuis l'édition *princeps* (Bâle, 1533, in-4), il a été épuré par Henri Estienne (Paris, 1570), par Isaac Casaubon (1594), par Ménage, Aldobrandini, Meibomius. Ce dernier donna une édition, comprenant avec ses propres éclaircissements ceux des précédents (Amsterdam, 1692, 1698, 2 vol. in-4). De nouvelles éditions ont été publiées par Hübner (Leipzig, 1828-1831, 4 vol. in-8, dont deux de commentaires), par G. Cobet, dans la *Bibliothèque Didot* (1852). Les *Vies des philosophes* furent traduites en latin, d'abord par Ambroise le Camaldule (Venise, 1457), puis d'une façon bien supérieure par Aldobrandini (Rome, 1594, in-fol.). Elles ont été traduites en français par Fougerolles (Lyon, 1602, in-8), par Gilles Boileau (Paris, 1688, 2 vol. in-12), par un anonyme, que l'on croit être Chauffepié (Amsterdam, 1758, 3 vol. in-12; Paris, 1841, in-12), par Zévort (1841, 2 vol. in-18).

Cf. Klippel : *De Diogenis Laertii vita, scriptis*, etc. (Nordhausen, 1831); — Egger, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**DIOGÈNE** (Antonius), romancier grec, qui vécut, selon quelques critiques, peu après Alexandre, selon d'autres, et plus probablement, dans le second ou le IIIe siècle après J.-C. Il avait composé un roman en vingt-quatre livres, en forme de dialogue, intitulé : Τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα, *les Choses incroyables au delà de Thulé*. Une analyse en a été donnée par Photius. Villemain a comparé cette

suite d'aventures extraordinaires au Recueil des *Voyages imaginaires* et au roman de Cyrano de Bergerac. L'analyse de Photius a été traduite en français par Chardon de La Rochette, dans ses *Mélanges* (1812, 3 vol. in-8).

Cf. Photius : *Bibliothèque*, c. 166 ; — Villemain : *Etudes de littérature ancienne* (1864, in-18) ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1864, in-18).

**DIOGÉNIEN**, Διογενειανός ou Διογενιανός, grammairien grec du IIe siècle après J.-C., né à Héraclée dans le Pont. Il avait composé une *Anthologie* et un *Lexique* qui n'existent plus ; Suidas et Hésychius ont beaucoup profité de ce dernier ouvrage. Nous avons de lui une collection de 775 proverbes, qui a été publiée par Schott, avec les proverbes de Zenobius et de Suidas, dans les Παροιμιαὶ Ἑλληνικαί (Anvers, 1612, in-4), et par Gaisford, dans les *Parœmiographi græci* (Oxford, 1836).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. V.

**DIOMÈDE**, DIOMEDES, grammairien latin qui paraît avoir vécu peu avant le VIe siècle de notre ère. Nous avons de lui un traité *De Oratione et partibus orationis et vario genere metrorum libri III*, offrant des ressemblances avec les *Institutiones grammaticæ* de Charisius. Il a été publié d'abord par N. Jenson, avec d'autres grammairiens latins (Venise, vers 1476), puis réimprimé par Putsch, dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* (Hanovre, 1605, in-4), et par Gaisford dans les *Scriptores rei metricæ* (1837, in-.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**DION CHRYSOSTOME**, Δίων ὁ Χρυσόστομος, rhéteur et philosophe grec, né à Pruse en Bithynie, vers l'an 30 après J.-C., mort vers 117. D'une famille distinguée, il fut élevé avec soin et s'adonna d'abord à l'étude oratoire, telle que la pratiquaient les sophistes ; mais il ne tarda pas à quitter cet art futile pour s'appliquer à la philosophie. Sans s'attacher exclusivement à une doctrine, il pencha vers les écoles stoïcienne et platonicienne. Après avoir voyagé et visité l'Égypte, il vint habiter Rome. Ayant encouru la haine de Domitien, il s'enfuit, parcourut la Thrace, la Scythie, et se fixa chez les Gètes. Il rentra à Rome sous Nerva, à l'avénement duquel il avait concouru ; il eut l'amitié de cet empereur, puis celle de Trajan.

Les anciens plaçaient Dion Chrysostome au premier rang des rhéteurs. Il nous reste de lui 80 discours. Ce sont des essais sur des sujets de politique, de morale et de philosophie, n'ayant guère du discours que la forme. Ils se distinguent par un style élégant, clair, et en général avec moins d'embellissements artificiels qu'on en pourrait attendre de l'influence de l'école des rhéteurs asiatiques. L'auteur a imité heureusement les beaux écrivains grecs, tels que Platon, Démosthène, Hypéride. « Quelques-uns de ses ouvrages, dit Niebuhr, sont écrits dans une excellente langue, le pur attique, sans affectation. Il est très-regrettable qu'un auteur d'un tel talent ait appartenu à cet âge misérable des rhéteurs, et qu'il ait exercé sa brillante éloquence sur des sujets insignifiants. » Quatre de ses discours, adressés à Trajan, traitent des vertus et des devoirs d'un souverain ; d'autres ont rapport aux poëtes, et surtout à Homère ; d'autres à la divinité, à la gloire, à la fortune, etc. Celui qui est intitulé *l'Eubéenne*, parce que l'auteur se suppose naufragé sur la côte d'Eubée, peint le bonheur de la vie champêtre avec une grâce digne des peintures de *Daphnis et Chloé*.

Les *Discours* de Dion Chrysostome furent édités d'abord par Paravisinus (Milan, 1746, in-4), puis par Alde (Venise, 1551, in-8). Nous citerons encore les éditions de F. Morel, avec traduction latine (Paris, 1604, in-fol.), et de Reiske (Leipzig, 1784, 2 vol. in-8). Bréquigny a traduit trois discours de Dion dans ses vies des orateurs grecs, et Zévort *l'Eubéenne*, dans ses *Romans grecs* traduits en français (Paris, 1855, 2 vol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III et V ; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. IV ; — Niebuhr : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II, p. 263 ; — Bréquigny : *Vies des orateurs grecs* ; — Etienne Martha : *Thèses sur Dion Chrysostome* (1849, in-8 ; 1854, in-8).

**DION CASSIUS**, COCCEIANUS, historien grec, né vers 155 après J.-C. à Nicée, mort vers 240. D'une famille originaire de la Grèce, il était fils du gouverneur de la Cilicie et avait, à ce que l'on croit, pour grand-père maternel Dion Chrysostome. Élevé à l'école des rhéteurs les plus distingués, il s'appliqua surtout à étudier les meilleurs écrivains grecs. Nommé sénateur vers la fin du règne de Marc-Aurèle, il fut préteur en 194, gouverneur de Pergame et de Smyrne en 218, consul en 220 et en 229. L'empereur Septime-Sévère l'engagea à écrire l'*Histoire romaine*, qu'il paraît avoir commencée en 201 et terminée en 229. Cet ouvrage, comprenant quatre-vingts livres, remontait aux premiers temps de l'histoire de Rome et se poursuivait jusqu'à l'époque où l'auteur cessa d'écrire ; peu étendu sur les événements de la République, il développait surtout ce qui est relatif aux empereurs. La portion qui nous reste à peu près complète va du livre XXXVI au livre LIV, et commence à Lucullus pour finir avec Agrippa, dix ans avant J.-C. Les fragments que nous avons des trente-cinq premiers livres, d'après les recueils de Constantin Porphyrogénète, ont été publiés en partie par Haase (Bonn, 1840, in-8). Les *Annales* de Zonaras, faites d'après Dion Cassius, peuvent en être regardées comme l'abrégé pour cette première partie. Pour les livres LV à LX, nous avons l'abrégé d'un compilateur inconnu, et à partir du LXI jusqu'à la fin, l'abrégé de Xiphilin.

Dion Cassius n'est pas un simple compilateur. Il compare et contrôle les matériaux qu'il emploie, il fait preuve d'une connaissance approfondie des temps et des hommes ; il cherche à rattacher les effets aux causes, et à faire de son œuvre un tout logique et régulier. Trompé plus d'une fois par les sources où il a puisé, il nous fournit néanmoins des renseignements précieux sur la dernière époque de la République et sur les premiers temps de l'Empire. Les discours qu'il met dans la bouche des personnages sentent l'école des rhéteurs, mais ils manifestent, comme l'ouvrage, l'intention d'imiter les bons écrivains ; malheureusement, cette intention n'aboutit pas ; le style est souvent obscur, sans élégance, gâté par des latinismes et des barbarismes. L'*Histoire romaine*, d'abord publiée dans une traduction italienne (Venise, 1526), fut imprimée pour la première fois dans l'original par Robert Estienne (Paris, 1548, in-fol.), puis par Henri Estienne, avec une version latine de Xylander (Genève, 1591, in-fol.). Reimarus en donna une édition accompagnée d'un bon commentaire (Hambourg, 1750-1752, 2 vol. in-fol.). Dans notre siècle, elle a été éditée par Sturz (Leipzig, 1824, 9 vol. in-8), avec les *Extraits* découverts au Vatican par A. Mai, et que l'on n'attribue plus à Dion Cassius ; par Bekker (Leipzig, 1849, 2 vol. in-8) ; par M. Gros, avec une bonne traduction française (Paris, 1852, tome I-III, in-8). Il existe aussi une ancienne traduction française fort rare, de Claude Déroziers, sous ce titre : *Dion, historien grec, Des faictz et gestes insignes des Romains*, etc. (Paris, 1543, in-fol.).

Cf. Reimarus : *De Vita et scriptis Cassii Dionis*, dans son édition ; — Wilmans : *De Fontibus et auctoritate Dionis Cassii* (Berlin, 1836, in-8) ; — Niebuhr : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. I.

**DIONYSIAQUES** (LES), poëme de Nonnus (voy. ce nom).

**DIORTHONTES** (LES), c'est-à-dire les correcteurs,

les redresseurs (διορθοῦντες). On donna ce nom, dans l'antiquité, aux éditeurs critiques des poëmes d'Homère. Ils succédèrent aux diascévastes, qui n'avaient eu d'autre rôle que d'en réunir les chants dispersés. Leurs éditions furent appelées *diorthoses*. La plus ancienne dont il soit fait mention eut pour auteur Antimaque de Colophon, à la fin du Ve siècle avant notre ère. Au siècle suivant, Aristote, assisté de Callisthène et d'Anaxarque, fit pour Alexandre la diorthose connue sous le nom d'*Édition de la Cassette*. On cite encore parmi les diorthoses l'édition *éolique* et l'édition *cyclique*. Mais la plus fameuse des diorthoses est celle des critiques alexandrins. Zénodote, qui vivait au IIIe siècle avant J.-C., et qui fut, sous Ptolémée Philadelphe, directeur de la bibliothèque d'Alexandrie, commença ce travail, que continuèrent Aristophane de Byzance et Aristarque. Il établit deux règles pour épurer le texte corrompu : par la première, il rejetait tout ce qui ne concordait pas avec l'ensemble de l'ouvrage ; par la seconde, tout ce qui lui paraissait indigne du génie de l'auteur. Aristophane de Byzance et Aristarque ajoutèrent deux autres règles, qui consistaient, la première à rejeter ce qui était contraire ou étranger aux coutumes de l'âge homérique, la seconde à rejeter tout ce qui s'écartait du langage et de la versification épique. Zénodote eut le mérite d'ouvrir la voie ; mais il traita le texte admis jusqu'alors d'une façon souvent arbitraire, retranchant de longs passages, en altérant et transposant d'autres, sans raisons suffisantes. Ses successeurs se montrèrent plus prudents et sauvèrent ainsi le texte homérique de ces dangereux remaniements. Aristophane rétablit un grand nombre des vers rejetés par son maître. Aristarque suivit ses traces et apporta dans sa récension une science et un esprit critique qui ont immortalisé son nom. On lui reproche cependant d'avoir été trop rigoureux. Quoi qu'il en soit, sa diorthose fut tellement respectée et précisa si bien le texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* qu'aucun poëme grec n'égala depuis en fixité ces poëmes dont la leçon avait été si longtemps incertaine.

Cf. Egger : *Histoire de la critique chez les Grecs ;* — Duntzer : *De Zenodoti studiis homericis* (Gœttingue, 1848) ; — Nauk : *Aristophanis Byzantii fragmenta* (Halle, 1848) ; — Lehrs : *De Aristarchi studiis homericis* (Kœnigsberg, 1833) ; — Ottfr. Müller : *Hist. de la littér. grecque.*

DIORTHOSE. — Voyez DIORTHONTES.

**DIOSCORIDE** (Pedacius ou Pedanius), Πεδάκιος ou Πεδάνιος Διοσκορίδης, médecin grec du Ier ou du IIe siècle après J.-C., né à Anazarba (Cilicie). Il a écrit, dans un style négligé, mais clair, un ouvrage qui fit longtemps autorité : Περὶ ὕλης ἰατρικῆς, *Sur la matière médicale*. Divisé primitivement en cinq livres, il a été ensuite augmenté de deux ou trois livres apocryphes *Sur les antidotes*. L'édition *princeps* fut publiée par Alde (Venise, 1499, in-fol.). Il a été réédité un très-grand nombre de fois, soit dans le texte, soit dans des versions latines ou italiennes. Il en existe aussi une traduction française (Lyon, 1559, in-4). Matthiole en a donné un commentaire (Venise, 1554), et Sprengel une excellente édition (Leipzig, 1829-1830, 2 vol. in-8).

Cf. Le Clerc : *Histoire de la médecine ;* — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III et IV ; — *Biographie médicale.*

**DIOSCORIDE** d'Alexandrie, poëte grec, que l'on croit avoir vécu sous Ptolémée-Évergète. Il est l'auteur de trente-huit épigrammes qui faisaient partie de la *Guirlande* de Méléagre, et que Brunck a insérées dans ses *Analecta* (t. I, p. 493), Jacobs dans son *Anthologie* (t. I, p. 244). La plupart de ces petites pièces, d'ailleurs médiocres, ont rapport aux poëtes de l'antiquité.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II et III.

DIPAVAMÇA (LE), ouvrage historique de la littérature de l'Inde ancienne, écrit en pali de Ceylan. Sa rédaction est de beaucoup antérieure au IVe siècle de notre ère. Le *Dipavamça* s'arrête à l'an 301 (de J.-C.). Il raconte la venue de bouddha à Ceylan, les premiers conciles, donne la liste des successeurs d'Oupâli, chargés, comme ce dernier, de garder le texte orthodoxe du *Vinaya* et de le transmettre de génération en génération. Il contient aussi la chronologie des rois de Lankâ (Ceylan). Ce livre est l'antécédent et le modèle du *Mâhâvamça* de Mâhânama, et ces ouvrages font à eux deux le monument *historique* le plus exact de l'Inde entière. Mâhânama cite le *Dipavamça* comme une autorité irrécusable sur les faits les plus importants de l'histoire du bouddhisme. Turnour, dans sa traduction du *Mâhâvamça*, a donné une analyse et quelques extraits du *Dipavamça*.

**DIPHILE** DE SINOPE, Δίφιλος, poëte comique grec. Contemporain de Ménandre, il fut un des auteurs les plus féconds de la comédie nouvelle. Aussi remarquable par l'élégance du style que par la facilité, il composa environ cent pièces, dont cinquante titres nous sont connus, entre autres : Εὐνοῦχος ou Στρατιώτης, imitée par Plaute dans les *Miles gloriosus ;* Κληρούμενοι, traduite par Plaute dans *Casina ;* Συναποθνήσκοντες, traduite par Plaute dans les *Commorientes* et imitée par Térence dans les *Adelphes*. Plaute a encore traduit son *Rudens* d'une comédie de Diphile, dont le titre nous est inconnu. Les fragments de Diphile se trouvent dans plusieurs recueils, notamment dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke (t. I et IV). Ils ont été traduits par l'abbé Coupé, dans ses *Soirées littéraires*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I et II.

DIPLOMATIQUE (LA), branche de la paléographie (voy. ce mot).

DIPODIE. — Voyez MÈTRE et PIED.

DIRECTIONS (LES) POUR LA CONSCIENCE D'UN ROI, ouvrage de Fénelon (voy. ce nom).

DIRŒ, poëme attribué à Valerius Caton (voy. ce nom).

DISCIPLES (LES) DE SAÏS, roman philosophique de Novalis (voy. ce nom).

DISCOURS. C'est le terme de rhétorique le plus général pour désigner les diverses espèces de compositions considérées surtout par rapport à la diction. Il comprend toute suite de paroles prononcées avec une certaine méthode, avec un dessein déterminé, et adressées soit à une assemblée, soit à quelques hommes ou même à un seul. On distingue, suivant les circonstances de temps et de lieu, suivant l'auditoire, le sujet ou le but, autant de sortes de discours qu'il y a de genres d'éloquence. A la tribune, c'est-à-dire à l'éloquence politique, se rapportent tous les discours politiques, les harangues, les allocutions populaires, proclamations militaires, etc.; au barreau ou à l'éloquence judiciaire, les plaidoyers, réquisitoires, mercuriales, philippiques, etc.; à l'éloquence de la chaire et au genre académique, les sermons, homélies, prônes, panégyriques, oraisons funèbres, éloges, dissertations oratoires, etc. Le discours se partage en un certain nombre de divisions plus ou moins essentielles, exorde, proposition, narration, confirmation réfutation, péroraison, qui sont depuis les anciens l'objet d'une étude et de règles spéciales dans cette partie de la rhétorique qu'on appelle la Disposition.

Cf. L'abbé Marcel : *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française.*

DISCOURS, titre d'ouvrages. Les anciens le donnaient particulièrement aux compositions qui, par le ton familier, se rapprochaient de la conversation. Les satires et les épîtres d'Horace portent le nom de *Sermones*. Voltaire a appelé Discours en vers des poëmes philosophiques d'une étendue restreinte que jusque-là on nommait essais, et qui n'ont pas la savante composition d'un ouvrage

régulier. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le titre de discours était journellement donné à des opuscules et brochures de circonstance, dont plusieurs ont aujourd'hui un grand intérêt de curiosité bibliographique. Des épithètes explicatives s'y ajoutaient le plus souvent pour mettre en relief le sujet ou le caractère de l'écrit : *Discours ample et très-véritable, Discours au vray, Discours admirable, Discours certains, Discours déplorable, Discours facétieux, joyeux, très-récréatif, Discours merveilleux, merveillable, miraculeux, épouvantable, Discours non plus mélancolique que divers*, etc., etc. Du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nous, le titre de Discours est resté attaché à quelques ouvrages d'une grande portée philosophique, religieuse ou politique, ou d'une belle exécution littéraire. Tels furent : *Discours sur la servitude volontaire*, de La Boëtie ; *Discours de la méthode*, de Descartes ; *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet ; *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*, de J.-J. Rousseau ; *Discours préliminaire* de l'Encyclopédie, de d'Alembert ; *Discours sur les révolutions du Globe*, de Cuvier ; *Discours à la nation allemande*, de Fichte ; *Discours sur la religion*, de Schleiermacher, etc.

Cf. J.-C. Brunet : *Manuel du libraire*.

DISJONCTION. — Voyez FIGURES DE MOTS.

DISPOSITION. C'est, dans tous les genres littéraires, l'art de mettre en la place qui leur convient les matériaux rassemblés par l'*Invention*. Dans la rhétorique, dont elle forme la deuxième partie, la disposition consiste à ranger les faits et les pensées que veut développer l'orateur dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit de ceux auxquels il parle. Chez les anciens rhéteurs, qui considéraient particulièrement l'éloquence judiciaire, le discours était divisé en quatre parties : l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison. Chez les modernes, cette disposition arbitraire, factice, ou du moins subordonnée à un genre particulier, fut successivement modifiée. Dans l'éloquence de la chaire, le discours a été distribué en exorde, proposition et division, première, seconde et quelquefois troisième parties, péroraison. Dans l'éloquence du barreau on a distingué l'exorde, la narration, le fait ou la question de droit, la preuve ou les moyens, la réplique ou la réponse aux objections, les conclusions. Ces différences dans la disposition des discours sont plus apparentes que réelles : ainsi, la preuve et la réplique constituent ce que les anciens appelaient confirmation ; il en est de même de la proposition et des parties ; les conclusions peuvent rentrer dans la péroraison. Il faut remarquer aussi que la narration n'existe pas lorsqu'il s'agit d'un point de morale ou d'une question de droit, et non d'un fait. Toutes les parties d'un discours peuvent, en définitive, être ramenées à trois : l'exorde, la confirmation et la péroraison, c'est-à-dire le commencement, le milieu et la fin. L'ordre et l'enchaînement des idées ou des faits auxquels il donne place constituent, suivant Buffon, le principal travail personnel de l'orateur ou de l'écrivain.

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence* ; — Rollin : *Traité des études* ; — Buffon : *Discours sur le style*.

D'ISRAËLI (Isaac), ou DISRAELI, littérateur anglais né à Enfield, près de Londres, en 1766, mort à Bradenham House en 1848. D'une famille juive espagnole réfugiée à Venise au XV<sup>e</sup> siècle et établie en Angleterre en 1748, il fut destiné au commerce par son père qui y avait fait sa fortune, mais il ne montra de goût que pour les lettres, pour les patientes et tranquilles recherches de l'érudition. Ayant achevé ses études en Hollande, il avait voyagé sur le continent et fait un assez long séjour en France. Il professait les opinions conservatrices et fut un des rédacteurs assidus du *Quarterly Review*. Ses livres sont des recueils de faits intéressants ramassés par un curieux qui trouvait tout son bonheur dans sa bibliothèque ; ils nous instruisent et, quoique dépourvus de profondeur et d'originalité, ils ont assuré à l'auteur un nom honorable. Ceux qu'on lit aujourd'hui avec le plus de plaisir, c'est la série d'anecdotes littéraires qu'il a donnée dans une suite d'ouvrages dont le principal est : *Curiosités de la littérature* (Curiosities of literature, 1791-1817, t. I-III, in-8 ; nombr. édit. en 2, 3 et 6 vol.) : il a été donné une traduction française des deux premiers volumes par T. Bert (1810, 2 vol. in-8). Viennent ensuite, dans le même ordre d'études, inauguré en Angleterre par l'auteur : *les Infortunes des auteurs* (Calamities of authors, 1812-13, 3 vol. in-8 ; *les Querelles des auteurs* (Quarrels of the authors, 1814, 3 vol. in-8) ; *les Aménités de la littérature* (The amenities of literature, Londres, 1841, 3 vol. in-8). On estime moins ses travaux sur le XVII<sup>e</sup> siècle (*Caractère de Jacques I<sup>er</sup>*, 1816 ; *Mémoires sur la vie et le règne de Charles I<sup>er</sup>*, Londres, 1828-1831, 5 vol. in-8 ; *Eliot, Hampden et Pym*, Londres, 1832, in-8). — Son fils, le célèbre homme d'État Benjamin Disraëli, qui avait donné en 1849 la 14<sup>e</sup> édition des *Curiosités littéraires*, a publié une édition des *Œuvres complètes* de son père (Londres, 1849-51, 7 vol. in-8 ; 1862-63).

Cf. Benjamin D'Israëli : *Notice sur Isaac D'Israëli*, dans son édit. des *Curiosités* et dans celle des *Œuvres*.

DISSERTATION, sorte d'ouvrage ayant pour objet l'examen d'une question spéciale ou la discussion d'un point particulier d'un sujet plus ou moins vaste. C'est en cela que la dissertation diffère du traité, qui embrasse un ensemble de questions ou le sujet tout entier. Le fond, dans ce genre d'écrit, est ordinairement plus important que la forme. « Le style de la dissertation, suivant Diderot, doit être simple, clair, animé d'une douce chaleur, sans pourtant s'élever au mouvement de l'éloquence. » L'écueil à éviter est la diffusion, sans parler de la tendance, commune à toutes les monographies, à surfaire d'autant plus son sujet qu'il est plus restreint.

DISSIMILITUDE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS.

DISTINCTION, terme de rhétorique (voy. RÉFUTATION).

DISTIQUE (de δίς, deux, et στίχος, rangée), groupe de deux vers, enfermant un sens complet. Chez les Grecs et les Romains, le distique se composait surtout d'un hexamètre et d'un pentamètre, et constituait le mode élégiaque. On sait que le fécond Ovide nous a laissé, dans ce mode, des livres entiers :

Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in Urbem :
Hei mihi ! quod domino non licet ire tuo.
Vade, sed incultus, qualem decet exulis esse ;
Infelix, habitum temporis hujus habe.
(*Elégies*, lib. I, 1.)

On a remarqué que les Grecs s'astreignaient moins rigoureusement que les Latins, dans une suite de distiques, à terminer le sens avec chacun d'eux. Il y avait, pour les anciens, d'autres vers qui pouvaient ainsi marcher deux à deux dans la suite d'une pièce, ou former un groupe isolé, un distique ; leur réunion était réglée par des lois fixes dans la versification grecque et latine.

Parmi les langues modernes, celles qui ont, comme l'allemand, un système régulier de longues et de brèves, ont pu reproduire le distique élégiaque des Grecs, aussi bien que tous leurs autres mètres ; on cite, de Schiller, un distique sur le distique qui prétend exprimer sa loi d'harmonie :

Im Hexameter, steigt des Springquells flüssige Säule ;
Im Pentameter drauf fällt sie melodisch herab.

(Dans l'hexamètre, la source jaillit, la colonne liquide s'élève ; — Dans le pentamètre, elle retombe avec mélodie.)

La versification française n'a point de ces richesses ou de ces complications. La composition du distique y est absolument libre ; on peut le former avec deux grands vers ou deux petits, comme fait Voltaire dans ces deux imitations de l'*Anthologie grecque :*

Des pigeons dans un casque ont logé leurs petits :
Le dieu Mars et Vénus de tout temps sont amis.

Qui que tu sois, voici ton maître :
Il l'est, le fut, ou le doit être ;

ou enfin, comme La Fontaine, avec deux vers d'inégale mesure :

Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras ;
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Le distique, comme le quatrain, convient aux sentences, maximes ou proverbes, aux énigmes et charades, à l'épitaphe ou inscription, enfin et surtout à l'épigramme, ce « bon mot de deux rimes orné ». Nous avons cité ailleurs les aimables distiques que Baour-Lormian (voy. ce nom), échangeait avec Lebrun. Voltaire a dit spirituellement de ces méchancetés en deux vers où lui-même excellait :

C'est assez, pour des vers méchants,
Qu'un pour la rime, un pour le sens.

C'est encore trop de deux, pour les mauvais poëtes, si l'on en croit l'épigramme de Lebrun :

Guichard, d'un long quatrain tu fais un long distique ;
Retranche encore deux vers, tu seras laconique.

**DISTIQUES DE CATON.**— Voyez CATON (Dionysius).

**DISTRAIT (LE)**, comédie de Regnard (voy. ce nom).

**DISTRIBUTION.** — Voyez FIGURES DE PENSÉE.

**DIT**, nom d'un ancien poëme français, moral ou satirique, en grande faveur au XIII^e et au XIV^e siècle. Cette composition, libre dans ses formes de versification, était adoptée pour énumérer les qualités d'un objet, avec une intention de louange ou de blâme. Au XV^e siècle, les dits s'appelèrent *dictons* ou *blasons* (voy. ces mots). Les dits les plus remarquables sont ceux de Baudoin, de Condé et de Rutebeuf.

*Cf. Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**DITHYRAMBE**, poëme lyrique consacré par les anciens Grecs à la louange et au culte de Dionysos. Il paraît n'avoir été à l'origine qu'une improvisation grossière et désordonnée de buveurs dans l'ivresse, fêtant le dieu du vin. Quand les poëtes changèrent cette improvisation en une œuvre d'art, ils ne lui enlevèrent pas son caractère d'enthousiasme et de verve délirante; mais ils la soumirent à certaines règles rhythmiques et musicales. C'est sous cette forme qu'il prit place parmi les rites obligés des Dionysiaques. Arion est, suivant Hérodote, le premier poëte qui se soit rendu célèbre dans le dithyrambe. Il introduisit la coutume de le faire chanter par un chœur de quinze personnes, hommes faits ou jeunes gens, qui tournaient en cadence autour de l'autel de Dionysos. De là vint qu'on donna à ce chœur l'épithète de *cyclique*, et que les poëtes dithyrambiques reçurent le nom de κυκλωδιδάσκαλοι. Les anciens disent qu'Arion fut l'inventeur du « style tragique », marquant sans doute par là la gravité de pensée et de sentiment qu'il porta dans un chant de joie. Il passe aussi pour avoir substitué, comme accompagnement musical, la cithare à la flûte, et pour avoir introduit dans le chœur dithyrambique des acteurs représentant les compagnons de Silène ou Satyres, qui devinrent ensuite les personnages obligés du chœur dans le drame satyrique.

Ces innovations attribuées à Arion sont rapportées par d'autres érudits à Archiloque. Dans tous les cas, elles ne remontent pas au delà du VII^e siècle avant notre ère. Dans le siècle suivant, Lasos d'Hermione nous est présenté par les anciens comme ayant perfectionné le dithyrambe ; mais on ne peut préciser les changements qu'il y apporta. Les uns disent qu'il imagina cette évolution circulaire du chœur, déjà rapportée à Arion ; les autres disent, au contraire, qu'il la supprima. Ce qui est hors de doute, c'est que Lasos transforma surtout l'antique chant des buveurs et de l'ivresse, en y faisant entrer des leçons de morale et de métaphysique, qui lui ont valu d'être rangé parmi les sept sages de la Grèce. Nous savons aussi qu'il préféra à l'accompagnement de la cithare celui de plusieurs flûtes, qu'il varia les combinaisons de la voix humaine et enfin qu'il établit des concours dithyrambiques. Peu après, Thespis commença à donner aux dithyrambes d'autres sujets que la gloire et les aventures de Dionysos; mais surtout il s'immortalisa par l'invention d'un personnage qui répondait aux questions du chœur, et qui, à son tour, l'interrogeait : ce qui était la création même de la tragédie grecque. Le dithyrambe devenait un spectacle, en restant une cérémonie religieuse. Sur l'autel autour duquel était rangé le chœur, composé de cinquante personnes, on immolait un bouc, et de là le dithyrambe prit le nom de *chant du bouc* (τραγῳδία). Le chœur, alternant avec le coryphée, chantait sur un mode savamment composé et accompagné par le son des instruments ; car il ne faut plus confondre le dithyrambe perfectionné avec le dithyrambe rustique et improvisé des premiers temps. Par intervalles, le *répondant* prenait la parole, entre les plaintes ou les chants de joie du chœur, et les expliquait aux assistants. Dans les concours dithyrambiques, le vainqueur recevait un bœuf pour récompense et non, comme le dit Horace, le bouc du sacrifice qui avait donné à la tragédie son nom (*Ad Pisones*, v. 220) :

Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum.

Après Thespis, le dithyrambe resta comme une sorte de tragédie lyrique, dont le poëte faisait les vers et la musique. Un grand nombre de ces œuvres furent célèbres dans l'antiquité ; mais il ne nous en reste que de rares fragments sans importance. Parmi les auteurs, on cite : Pindare, disciple de Lasos ; Ion, qui ayant remporté le prix du dithyrambe, fit distribuer à chaque citoyen d'Athènes une cruche de vin de Chios, sa patrie ; Diagoras de Mélos, plus connu comme philosophe et pour avoir été condamné à mort, sur une accusation d'impiété ; Mélanippide qui, au rapport d'Aristote, abandonna tout à fait l'arrangement par strophes et antistrophes, et qui joignit aux dithyrambes de longs préludes de musique sans paroles ; Phrynnis, d'abord joueur de flûte, souvent raillé par les poëtes comiques pour la mollesse de sa musique et de sa poésie ; Philoxène, élève de Mélanippide, et dont les anciens regardaient comme le chef-d'œuvre du genre dithyrambique la pièce intitulée *le Cyclope ou Galatée*. Tous ces auteurs sont du V^e siècle avant notre ère. Dans les siècles suivants, il se produit encore des dithyrambes ; mais les anciens ne les jugent plus dignes de louanges. Au temps même des dithyrambes renommés, les poëtes de la vieille comédie les traitent avec un dédain satirique, comme des œuvres ampoulées, nuageuses, retentissantes.

Le dithyrambe est un genre éminemment grec. Si quelques auteurs ont tenté de l'imiter à Rome, ils n'y ont point réussi, et Horace s'en moque librement. Chez les modernes, cette imitation des Grecs ne pouvait, à l'égard des divinités de l'Olympe antique, produire que des vers froids sous

une fausse apparence de chaleur. Les Italiens de la Renaissance essayèrent cette imitation, comme celle de la plupart des genres littéraires de l'antiquité. Ange Politien y réussit, dans le chœur des Bacchantes de son *Orphée*, où le sujet soutenait le poëte, et où les Bacchantes ont un véritable enthousiasme pour le dieu du vin. On cite, au XVIIe siècle, en Italie, un dithyrambe de Francesco Rodi, intitulé : *Bacco in Toscana;* c'est un éloge des vins de la Toscane, qui se distingue par le talent poétique, et que les compatriotes de l'auteur tiennent pour un vrai chef-d'œuvre. En France, les poëtes de la pléiade, dans leur savante préoccupation du retour vers l'antique, ne négligèrent pas le dithyrambe. La plus fameuse pièce qu'ils aient composée en ce genre est celle de Baïf, en l'honneur de Bacchus et de Jodelle, lorsque, après le succès de *Cléopatre*, ces poëtes amis se rendirent à Arcueil et célébrèrent le triomphe de leur confrère, en lui offrant un bouc couronné de fleurs. Quant aux poésies lyriques écrites plus tard par Delille, André Chénier, Lebrun, Casimir Delavigne, sous le titre de *Dithyrambes*, elles n'en ont que le nom, et quelles que soient, du reste, leurs qualités, elles ne se rapprochent un peu du dithyrambe grecque par le mélange des vers de différentes mesures et par l'affectation des mouvements qui caractérisent l'enthousiasme. On trouvera les fragments des poëtes dithyrambiques grecs dans les *Lyrici græci* de Bergk (Leipzig, 1843).

Cf. Tinkowsky : *De Dithyrambis eorumque usu apud Græcos et Romanos*, dans le *Recueil de la Société philologique de Leipzig*, 1811. — Luetke : *Dissertatio de Græcorum dithyrambis* (Berlin, 1829, in-8) ; — Schmidt : *Diatribe in dithyrambum* (Berlin, 1845) ; — O. Müller : *History of the literature of ancient Græce*.

DIURNAUX (ACTES) DU PEUPLE ROMAIN. — Voyez ACTA DIURNA.

DIVERTISSEMENT. On entend par ce mot au théâtre les ballets, les chœurs et les danses mêlées de chant, placés à la fin des comédies, des opéras, ou intercalés dans le corps même de ces pièces. Molière introduisit des divertissements dans ses dernières comédies. Vers la fin du règne de Louis XIV, les divertissements étaient devenus de rigueur dans toute œuvre dramatique, et ils étaient loin d'être toujours justifiés. Les auteurs accoutumés à suivre le goût du public cherchèrent bientôt le succès par ces hors-d'œuvre, et telle comédie ne se soutint que grâce à un divertissement original. On cite particulièrement, au siècle dernier, le *Divertissement de Sceaux*, de Dancourt (1705), et le *Divertissement* composé pour le mariage du Dauphin par Saint-Foix (1747). De notre temps les divertissements n'ont été maintenus que dans les opéras, les féeries, les pièces-revues, sous le nom de *ballet*.

Cf. P. Lacroix : *Ballets et mascarades de cour*, de 1581 à 1652 (1868-70, 6 vol. in-8).

DIVINATIONE (DE), traité de Cicéron (voy. ce nom).

DIVINE COMÉDIE (LA). — Voyez DANTE.

DIVISION. En termes de rhétorique, la division est une partie du discours oratoire. Elle succède immédiatement à la proposition, et ne peut exister que dans le cas où la proposition est composée, c'est-à-dire quand il y a plusieurs points à prouver. Alors même il s'en faut de beaucoup que tous les orateurs usent de la division. Les anciens l'employaient rarement. Fénelon a signalé l'inconvénient grave de trop montrer d'avance l'ordre du discours, de faire, pour ainsi dire, miroiter les diverses faces d'un sujet, en exécutant ce qu'il appelle des tours de passe-passe. Cependant l'usage de la division s'est maintenu dans l'éloquence de la chaire ; il a même continué d'y être poussé souvent à l'excès. On ne se borne pas à diviser le sermon en plusieurs points, chaque point est ensuite subdivisé, et quelquefois chacune de ces subdivisions donne lieu à une division nouvelle. Sans aller aussi loin dans ce fractionnement du discours, les orateurs qui sont les modèles de l'éloquence chrétienne l'ont eux-mêmes coupé en un grand nombre de parties distinctes. Prenons pour exemple le sermon de Massillon *Sur la gloire humaine*. L'orateur a divisé d'abord son sujet en trois points, qui sont les trois choses dans lesquelles les hommes font consister la gloire : la probité, les grands talents, les succès éclatants. Puis il a subdivisé chacun des deux premiers points en deux parties, afin de démontrer, pour la probité, qu'elle est 1° ou fausse, 2° ou du moins jamais sûre ; pour les grands talents, que, dépourvus de la crainte de Dieu, ils sont funestes 1° pour l'humanité, 2° pour ceux mêmes qui en sont doués. La supériorité du génie de Bossuet éclate dans la clarté, le naturel et la simplicité de ses divisions. Ces qualités se retrouvent jusque dans ses discours d'apparat. Ainsi l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre considère tour à tour cette princesse dans la prospérité et dans le malheur, en montrant l'usage chrétien qu'elle a fait de l'un et de l'autre ; celle du prince de Condé loue successivement ses qualités de l'esprit, ses qualités du cœur, ses vertus chrétiennes. Une telle distribution, si conforme à la nature des choses, se grave d'elle-même dans la mémoire. Il n'y a que le génie pour oser être si simple. Le talent y met plus de recherche.

Cf. Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence*.

DIWAN. Ce mot désigne spécialement, dans les littératures de la Perse, de la Turquie, de l'Hindoustan, etc., un recueil de gazels rangés suivant l'ordre alphabétique des dernières lettres de l'unique rime sur laquelle le gazel est écrit. Le nom de diwan s'applique aussi, par extension, au recueil des poésies diverses d'un écrivain ; mais on emploie de préférence, dans ce cas, le mot de *Kulliyât* qui signifie œuvres complètes.

DIXMERIE (Nicolas BRICAIRE DE LA), littérateur français, né à La Motte d'Assencourt (Champagne) en 1731, mort en 1791. Il a écrit dans un style agréable un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite : *Contes philosophiques et moraux* (1765, 2 vol. in-12) ; *les Deux âges du goût et du génie sous Louis XIV et Louis XV* (1769, in-8), où il met le XVIIIe siècle au-dessus du précédent ; *l'Espagne littéraire* (1770, 4 vol. in-12).

Cf. Sabatier : *les Siècles littéraires*.

DIZAIN, groupe de dix vers, formant un couplet, une stance (voy. ces mots).

DJAMY (Abd-al-Rahmân), célèbre poëte persan né à Djâm dans le Khoraçan en 1414, mort en 1492. Abou-Saïd, sultan de Hérat, l'attira à sa cour et l'y retint par ses faveurs. Les ouvrages de Djamy sont nombreux. On en compte une quarantaine. Les plus estimés sont : *La Chaîne d'or* (Selséléh aldzéheb), recueil de satires ingénieuses ; *Solaman et Absal*, roman ; *le Rosaire des justes* (Soubhat al abrar), poëme ascétique, imprimé à Calcutta (1811, in-fol.) ; *le Présent des gens de bien* (Tohfat el ahrar), ouvrage du même genre, publié par Falconer (Londres, 1850) ; *Youssouf et Zuléikha*, roman poétique, l'un des ouvrages les plus agréables de la littérature persane. Th. Law en a publié des fragments dans les *Asiatics miscellanies;* Rosenzweig l'a traduit en vers allemands (Vienne, 1824, in-fol.) ; *le Livre de la sagesse a l'usage d'Alexandre* (Khird-naméh Iskendéry), traité de morale où l'on voit figurer les anciens philosophes de la Grèce ; *Medjnoun et Leila*, poëme, traduit en français par A.-L. de Chézy (Paris, 1805, 2 vol. in-18). Ces sept compositions ont été réunies par l'auteur sous le titre de *Heft*

*aurenk* (les sept étoiles de l'Ourse). La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire manuscrit, ainsi que le *Koulliet* de Djamy, recueil dans lequel se trouvent la plupart de ses œuvres. Citons encore le *Beharistan* ou *le Séjour du printemps*, choix de sentences, d'apologues et d'anecdotes, en prose et en vers, sur le plan du *Gulistan* de Saadi. Il a été publié avec une traduction allemande par le baron de Schlechta; les fables qu'il contient ont été insérées dans l'*Anthologia persica* d'Ienisch (Vienne, 1778, in-4), dans la *Crestomathia persica* de Wilken (Leipzig, 1805), et traduites en français par Langlès (*Contes, sentences et fables*. Paris, 1788). On a du même écrivain en prose, sous le titre de *Nasahât ul ins* (le Souffle de l'humanité), une exposition du soufisme et la vie d'une centaine de sofis : Sylvestre de Sacy en a donné des fragments dans le tome XII des *Notices et extraits;* enfin des traités sur la poésie, la théologie musulmane, des commentaires sur la grammaire arabe, etc.

Cf. D'Herbelot : *Bibliothèque orientale* (Paris, 1697, in-folio).

**DJELAL-EDDYN-ROUMY**, célèbre poëte persan, né en 1203, mort en 1272. Il vécut à la cour d'Alaeddin, le dernier prince Seljoucide. Il fut l'un des chefs de la secte des sofis et le fondateur des mewlewis, ordre célèbre de derviches. C'est le plus grand poëte mystique de l'Orient. Son principal ouvrage est un poëme moral et allégorique, intitulé *el Mesnévi*, et qui ne comprend pas moins de 40 000 strophes. Il a été imprimé avec une traduction en langue turque à Boulak (1836, 6 vol.). Roser en a traduit quelques fragments en allemand (Leipzig, 1849).

Cf. *Auswahl aus den Diwanen des græssten mystischen Dichters Persiens Mewlana Dschelal-eddin Rumi* (Vienne, 1837, in-4).

**DJÉVHÉRY** (Ismaïl-ben-Hammad), célèbre lexicographe arabe de la fin du IXe siècle. Son ouvrage intitulé *Sihah Alloghat* (le Pur langage) lui a valu le surnom de *maître de la langue*. On en a fait plusieurs abrégés arabes; Vancouli en a donné une traduction turque (1728, 1757 et 1803), et Meninski l'a traduit dans son *Thesaurus Linguarum Orientalium* (Vienne, 1680).

Cf. *Vie de Djévhéry*, en tête de la traduction turque du *Sihah Alloghat*.

**DLUGOSZ** (Jean), en latin *Longinus*, historien polonais, né à Brzeznick en 1415, mort en 1480. Chanoine de Cracovie et de Sandomir, archevêque de Lemberg, il fut chargé de missions politiques par Casimir IV. Il a écrit, outre les Vies de sainte Cunégonde et de saint Stanislas, et une statistique de la Pologne, treize livres d'*Historiæ Polonicæ*, qui vont jusqu'à l'an 1480. Les six premiers livres ont été publiés par Herburt (Dobromil, 1615); le baron de Huyssen a donné une édition complète (Leipzig, 1711 et 1712, 2 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**DMITRIEFF**, un des premiers fabulistes russes, né le 21 septembre 1760 dans le gouvernement de Simbirsk, mort à Moscou le 15 octobre 1837. Il fut colonel dans le régiment des gardes, puis sénateur, et en 1810 ministre de la justice. C'est un des écrivains qui, avec Karamsine, ont le plus contribué à réformer la langue russe. Ses *Fables* sont son principal titre littéraire. Elles lui assurent un rang distingué dans un genre où plusieurs poëtes de son pays ont excellé. Elles sont imitées, souvent traduites de La Fontaine, de Florian et d'Arnault, et n'ont pas le cachet national que Briloff a su donner aux siennes. Les autres ouvrages de Dmitrieff sont des odes sacrées et profanes, des épîtres, des satires, des contes, des chansons qui sont restées populaires, des épitaphes, des épigrammes, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées six fois, de 1795 à 1823, à Saint-Pétersbourg : les cinq premières éditions ont trois volumes; la sixième a été réduite à deux. Les *Fables* ont eu plusieurs éditions particulières. Dmitrieff a écrit ses *Mémoires*, qui n'ont été publiés que partiellement.

**DMOCHOWSKI** (François-Xaxier), littérateur polonais, né en 1762 en Podlachie, mort en 1808. Il prit part à l'insurrection polonaise de 1794, et dut se réfugier en Allemagne, puis en Italie et en France. Plus tard il professa la poésie et l'éloquence au Collége des nobles à Varsovie, et fut l'un des fondateurs de la Société des amis des sciences. Il traduisit en vers l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les neufs premiers livres de l'*Enéide*, les *Épîtres* d'Horace, les *Nuits* d'Young, etc.

**DOBNER** (Gélase), historien bohémien, né à Prague le 30 mai 1719, mort le 24 mai 1790. Il entra dans les ordres et professa la littérature allemande, la poésie, l'art oratoire, etc. Il a laissé d'utiles ouvrages : *Wenceslai Hazek a Liboczan annales Bohemarum*, etc. (Prague, 1762-82, 6 part. in-4); *Monumenta historica Bohemiæ* (Ibid., 1764, 1786, 6 vol. in-4); *Histoire du prince morave Ulrich* (Geschichte des Mœhrischen Fürsten Ulrich; Ibid., 1787, 3 vol.), etc.

**DOBROWSKI** (l'abbé Joseph), savant historien et philologue tchèque, né à Jermet, près de Raab, en 1753, mort en 1829. Il entra chez les Jésuites, et fut recteur du séminaire d'Hradisch, près d'Olmütz. Il voyagea en Suède, en Russie, en Italie et en Suisse, cherchant à recouvrer une partie des trésors littéraires enlevés à la Moravie et à la Bohême pendant la guerre de Trente Ans. Il s'est attaché à dégager les origines nationales et littéraires des Slaves des fables qui les altéraient et a écrit en bohême, en allemand et en latin : *Histoire de la langue et de la littérature bohêmes* (Prague, 1792, et 1818); *De la formation de la langue sclavonne* (Ibid., 1799, in-8); *Introduction à un dictionnaire allemand-bohême* (1804 et 1821, 2 vol. in-4); *Système complet de la langue bohême* (1809, et 1819), sans compter d'intéressantes dissertations insérées dans la *Bibliothèque orientale exégétique* de Michaëlis et les *Mémoires de la Société bohémienne des sciences*. Il a publié, avec Pelzel, une collection des *Scriptores rerum Bohemicarum* (Prague, 1783-84, 2 vol. in-8).

DOCHMIAQUE (VERS), vers grec et latin formé du pied nommé dochmius, lequel se compose d'un bacchius et d'un iambe (υ−−υ−) :

Ἄναξ, λίσ | σομαι. (Sophocle).

On ne le trouve pas dans ce qui nous reste des poëtes latins; mais Cicéron en donne ce modèle :

Amicos | tenes.

Des grammairiens scandent ce vers autrement; ils en font un antispastique monomètre hypercatalectique. L'antispastique étant composé d'un iambe et d'un trochée, on a alors :

Ami | cos te | nes.

Cf. Rossignol : *Traité du vers dochmiaque* (1845); — L. Quicherat : *Traité de versification latine*.

**DOCTEUR (LE)**, ou LE PÉDANT, l'un des principaux personnages de la comédie italienne, et l'un des masques de la *Commedia dell' arte*. Le docteur babille sans fin, il a toujours une sentence latine à la bouche. C'était un savant, un jurisconsulte, plus rarement un médecin. Il était originaire de Bologne, et il portait le vêtement noir des docteurs de l'Université de cette ville. Il conserva longtemps ce costume. Lolli, acteur de la troupe italienne venue à Paris en 1663, prit la culotte courte, la grande fraise molle et la veste à la Louis XIV. Le masque du docteur ne couvrait que

le front et le nez. — Dans la comédie française, le docteur est traité comme un « animal domestique à deux pieds ». Le ridicule dont le couvre son pédantisme, est plus marqué encore que sur la scène italienne. Il apparaît glouton, malpropre, tenant un langage burlesque, une sorte de jargon macaronique. Tels sont le Fidence et le Josse de Larrivey, le Boniface de Scarron, l'Hippocrasse de Rotrou, le Granger de Cyrano de Bergerac, les Metaphraste et les Pancrace de Molière. Quant au Vadius et au Trissotin de ce dernier, ce sont des représentants de la société polie et « précieuse ». — Francesco Metterazzi, Benozzi, Gandini, Savi, ont rempli les rôles de docteurs à la Comédie-Italienne de Paris. Bertrand Haudouin de Saint-Jacques, qui avait été doyen de la Faculté de médecine, créa la figure de Guillot Gorju au théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

Cf. Maurice Sand : *Masques et bouffons* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8).

**DOCTEUR AKAKIA** (Diatribe du), ouvrage de Voltaire; — **le Docteur amoureux**, comédie de Molière (voy. ces noms).

**DOCTORAT ÈS LETTRES.** Cette épreuve universitaire intéresse l'histoire et la bibliographie littéraire par les travaux qu'elle a suscités. Pour obtenir le titre de docteur ès lettres, qui remplace l'ancien titre de docteur ès arts, il faut, en vertu du décret de 1808, présenter deux thèses, l'une en latin, l'autre en français. Ces thèses furent, en général, pendant une vingtaine d'années, assez insignifiantes; elles n'avaient souvent que quelques pages, et étaient semblables, pour le fond et la forme, à des dissertations de collége. Ce ne fut qu'après 1830 qu'elles prirent plus d'étendue et abordèrent des sujets spéciaux donnant lieu à des recherches originales. L'influence de V. Cousin, comme directeur de l'Ecole normale, fut pour beaucoup dans ce mouvement, qui tourna d'abord au profit de l'histoire de la philosophie. Le doctorat fut l'occasion d'importantes monographies sur des points de cette histoire jusque-là peu étudiés. L'érudition littéraire et l'histoire proprement dite eurent leur tour, et le doctorat ès lettres devint l'occasion d'une activité qui fit le plus grand honneur à l'université. Les travaux qu'il a provoqués ont été l'objet de plusieurs notices, et il en a été fait, par MM. A. Mourier et F. Deltour, un excellent catalogue analytique.

Cf. Mourier et Deltour : *Notice sur le doctorat ès lettres* (Paris, 3e édit., 1869, in-8) ; — Patin : *Journal des savants*, février 1850 ; — Louandre : *les Latinistes modernes*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1854.

**DODD** (William), littérateur anglais, né à Bourne en 1729, mort le 27 juin 1777. A peine sorti du collége, il publia une traduction des *Hymnes de Callimaque* en vers anglais (1755), qui lui valut de hautes protections. Entré dans les ordres, il se signala à la fois par son talent pour la prédication et par sa conduite déréglée. En 1777, il signa une fausse traite au nom du comte de Chesterfield, chez lequel il avait été précepteur; il fut découvert et pendu. Il a montré comme écrivain une activité proportionnée à ses besoins d'argent. Collaborateur du *Public Ledges*, du *Christian's magazine*, de 1760 à 1767, il a laissé plusieurs ouvrages : *Commentaires sur la Bible* (Commentary on the Bible; 1765, 3 vol. in-fol.); *les Beautés de Shakespeare* (The Beauties of S.; 1752, 2 vol. in-12); *Explication familière des œuvres poétiques de Milton* (A familiar Explanation of the, etc.; 1762, in-12); trois recueils de sermons (1758, 4 vol. in-8; 1769, in-8, et 1771, 3 vol. in-12), imités de Massillon; *Pensées d'un prisonnier* (Thougthts in Prison; 1781, in-12), traduit en français.

Cf. Dodd : *Memoirs*, en tête de ses *Thougths in Prison*.

**DODDRIGE** (D. Philippe), théologien anglais, né le 26 juin 1702 à Lisbonne, mort le 26 octobre 1751. Il se fit un nom comme professeur et prédicateur. On cite parmi ses ouvrages : *Sermons* (Londres, 1732), dont plusieurs ont été traduits en français pa Bertrand (Genève, 1759, in-12); *l'Interprète familles* (the Family's Expositor; 1738, 3 vol. in-fol.); *la Naissance et les Progrès de la religion dans l'âme* (Rise and progress of Religion, etc.; 1744), traduit en français par Vernède (Bâle, 1754, in-8); un recueil d'hymnes, etc. On a publié sa *Correspondance* (1729-31).

Cf. Rose : *New biogr. Dictionary*.

**DODSLEY** (Robert), poëte et libraire anglais, né à Mansfeld en 1703, mort en 1764. Né de parents pauvres, il entra, comme valet de pied, chez Mrs Lowther, et, dans cette situation, publia son premier recueil : *la Muse en livrée* (the Muse in livery, 1732, in-8). Pope l'encouragea, fit recevoir à Covent-Garden sa comédie de *la Boutique de jouets* (the Toyshop, 1735), et l'aida de sa bourse à ouvrir un magasin de librairie dans Pall Mall. Dodsley se montra éditeur très-intelligent. Outre l'*Annual Register*, dont il eut la première idée, il publia un recueil d'*Anciennes pièces du théâtre anglais* (Old english plays, 12 vol. in-12) et une *Collection de poëmes* (Collection of poems by several hands, 1758, 6 vol. in-8). A part ses poésies, en somme médiocres, il a composé, sous le titre de *l'Économie de la vie humaine* (the Economy of human life, 1750), un excellent petit traité de morale, que lord Chesterfield se laissa attribuer, et qui fut aussitôt traduit en français (La Haye, 1751).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

**DODWELL** (Henry), théologien et érudit irlandais, né à Dublin en 1644, mort le 7 juin 1711. D'un esprit indépendant et travailleur infatigable, il tient une assez grande place dans l'histoire des controverses religieuses et de l'érudition en Angleterre. On cite parmi ses ouvrages : *Dissertationes cyprianicæ* (Oxford, 1684); *Prælectiones academiæ in schola historices Camdeniana* (Ibid., 1692); *de Paucitate martyrum*, réfuté par Ruinart; *de Veteribus Græcorum Romanorumque cyclis* (Ibid., 1701); de savantes éditions et commentaires chronologiques de Thucydide, Xénophon, Quintilien, Velleius, Stace, etc. — Un de ses fils, Henry Dodwell a publié un ouvrage qui fit beaucoup de bruit : *le Christianisme non prouvé* (Christianity not founded, etc., 1742). Un autre fils, Guillaume, combattit le livre de son frère.

Cf. Brokesby : *Life of Henry Dodwell*, en tête d'un recueil d'*Extraits* de ses écrits (Londres, 1723).

**DODWELL** (Édouard), archéologue anglais, né en 1767, mort à Rome le 14 mai 1832. On lui doit deux magnifiques ouvrages, fruit de laborieuses recherches : *Voyage classique et topographique en Grèce* (A classical and topographical Tour, etc.; Londres, 1819, 2 vol. in-4, nombr. pl.), traduit en plusieurs langues, et *Vues et descriptions de constructions pélasgiques en Grèce et en Italie* (Paris, 1834, gr. in-fol., 131 pl.), publiées avec un texte français.

**DŒBRENTEY** (Gabriel), poëte hongrois, né à Nagyfzocloes en 1786, mort en avril 1851. Il fut un des fondateurs de l'Académie hongroise d'Ofen, et travailla aux recueils des monuments de la vieille langue hongroise. Chargé de la direction du théâtre national de Bude, il publia des traductions des *Théâtres étrangers* (Auslaendische Bühne; Vienne, 1821-23, 2 vol.). Il a laissé plusieurs ouvrages poétiques : *Violettes des Alpes* (Havas' Violaja; Pest, 1822), et *Chansons hussardes* (Huzzàrdalok), ces dernières traduites en français

**DŒRING** (Georges-Chrétien-Guillaume-Asme), poëte et romancier allemand, né à Cassel le 11 décembre 1789, mort à Francfort le 10 octobre 1833. Dans sa jeunesse, il publia contre Napoléon de violentes poésies. Après avoir été musicien du grand théâtre de Francfort et journaliste, il se mit à écrire des œuvres dramatiques et des romans. On cite de lui un drame, *Cervantes* (1809), d'une versification châtiée et brillante, et une tragédie, *Zénobie* (1823), remarquable par le mouvement et le dessin des caractères, avec des complications romanesques et des effets de mélodrame. Parmi ses romans, qui eurent en Allemagne beaucoup de succès, il faut noter *Sonnenberg* (1825) et la *Momie de Rotterdam* (1829), dans lesquels il y a des caractères bien tracés, du mordant et de fines observations. Il a aussi composé des opéras et des opéras-féeries; des comédies, *Gellert, Fils et Neveu, le Maître d'école et sa femme, les Quatre tantes;* puis une foule de récits en prose et en vers: *Sons printaniers* (1822, 2 vol.), *Fleurs des Alpes* (1825), *Alliance de poëtes* (1829), *Nouvelles* (1831, 4 vol.), *Contes* (1831, 4 vol.), *Portraits de fantaisie* (1822-23), etc. Il a traduit le poëme de *l'Homme des champs* de Delille (Francfort, 1822).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur.*

**DOHM** (Chrétien-Guillaume DE), publiciste et diplomate allemand, né à Lemgo (Lippe-Detmold) le 11 décembre 1751, mort à Pustleben, près Hohenstein, le 29 mai 1820. Avant de se faire un nom dans la diplomatie et l'administration, il avait déjà acquis une notoriété littéraire par ses écrits. Ses premiers travaux parurent dans *le Journal littéraire de Leipzig*, et dans *la Nouvelle bibliothèque de littérature allemande*. Il publia ensuite des traductions de l'anglais et du français, puis des brochures économiques et politiques. Mais son ouvrage le plus intéressant est intitulé : *Mémoires de mon temps, ou pièces relatives à l'histoire de* 1778 *à* 1806 (Denkwürdigkeiten meiner Zeit; Lemgo, 1814-19, 5 vol.); la publication est restée incomplète.

Cf. V. Gronau : *Dohm's Biographie* (Lemgo, 1824, in-8).

DOINAS, poésies valaques (voy. DAINOS).

**DOLCE** (Luigi), poëte, auteur dramatique et traducteur italien, né à Venise en 1508, mort en 1568. Écrivain plus laborieux que brillant, il a écrit cinq poëmes héroïques, dont le moins médiocre a pour sujet *l'Enfance de Roland* et ses premières entreprises. Les autres sont : la *Destruction de Troie*, l'*Achille*, l'*Énée* et l'*Ulysse*. Comme auteur dramatique, il a donné quatre comédies licencieuses, en vers ou en prose, dont beaucoup de scènes sont imitées de Plaute : *Il Ragazzo* (Venise, 1541), *Il Capitano* (1545), *Il Marito* (1560), *Il Ruffiano* (1560), et huit tragédies, dont sept empruntées à l'antiquité : *Hécube*, d'après Euripide (1543), *Didon* (1547), *Jocaste* (1549), *Médée, Iphigénie en Aulide, Agamemnon, Thyeste;* ces dernières traduites de Sénèque le Tragique. Sa huitième, *Mariamne*, tirée de la vie d'Hérode, et la seule qui supporte la scène, a été refaite par Tristan et par Voltaire. Les tragédies de Dolce ont été réunies à Venise (1566, in-8). Ses compatriotes lui doivent, en outre, des traductions en prose de l'*Orateur* de Cicéron (Venise, 1547, in-8); de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate (1549, in-8); des *Annales* de Zonaras (1564, in-4), de Nicetas Choniatès (1669, in-4) et de l'*Histoire de Constantinople* de Nicéphore Grégoras (1569, in-4); des traductions en vers des *Métamorphoses* d'Ovide (1553, in-8) et des *Œuvres* d'Horace (1559, in-8), etc. Il a publié aussi des *Observations sur la langue vulgaire* (Venise, 1550 et 1562); des *Vies* de Charles-Quint (1560, in-12) et de Ferdinand Ier (1566, in-4), des *Satires*, les *Amours de Clitophon et de Leucippe*, d'après Tatius (1546, in-8), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. VII.

**DOLET** (Étienne), humaniste et imprimeur français, né en 1509 à Orléans, mort le 3 août 1546. Il commença ses études à Paris, et alla les continuer à Padoue, puis à Venise, où il reçut les leçons des maîtres les plus illustres et acquit une connaissance étendue de la langue latine. Cicéron surtout devint l'objet de son admiration, et il fut un des plus zélés partisans de la secte alors fameuse des cicéroniens. L'ardeur qu'il apporta dans la défense de son auteur favori, la hardiesse de son esprit et son penchant à la satire commencèrent à lui valoir de violents ennemis. S'étant rendu, en 1532, à Toulouse pour y étudier le droit, il fut élu orateur par les écoliers français, et se vit emprisonné par suite d'un arrêt du parlement qui interdisait les associations entre les étudiants. Expulsé ensuite de Toulouse, il se livra tout entier à l'étude des anciens. En 1537, il obtint de François Ier un privilége d'imprimeur à Lyon, et mit au jour plusieurs ouvrages, soit de lui-même, soit d'auteurs anciens et modernes, remarquables par la correction et par les annotations. La marque de ses livres est une doloire, que tient une main sortant des nuages et qui menace la tige d'un arbre; elle est accompagnée de cette devise : « Préservez-moi, Seigneur, des calomnies des hommes. » Accusé, en 1542, d'imprimer des ouvrages qui sentaient l'hérésie, il fut emprisonné pendant quinze mois à la Conciergerie de Paris, et en 1543 le parlement condamna au feu treize des ouvrages qu'il avait composés ou imprimés. Sorti de prison, au lieu d'imiter la prudence de Clément Marot et de Robert Estienne, qui s'éloignèrent de France, il retourna dans son imprimerie de Lyon. En 1544, la Sorbonne l'accusa d'athéisme, sur un passage du dialogue de Platon intitulé *Axiochus*, qu'il avait traduit, en accentuant trop fortement la pensée de l'auteur. Condamné comme relaps, il fut torturé, puis étranglé et brûlé sur la place Maubert. On dit qu'en allant au supplice, voyant la foule attendrie, il fit ce vers :

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet.

Les principaux écrits de Dolet sont les suivants: *Dialogus de imitatione ciceroniana adversus Erasmum* (Lyon, 1535, in-4); *Commentariorum linguæ latinæ tomi duo* (Lyon, 1536-1538, in-fol.), ouvrage qui est le fruit d'un long travail et d'une grande érudition; *Carminum libri quatuor* (Lyon, 1538, in-4), recueil dont le goût n'est pas toujours pur, mais qui joint de la verve et de l'esprit à l'entente de la versification latine; *Genethliacum Claudii Doleti Stephani Doleti filii* (Lyon, 1539, in-4), recueil de poésies latines sur la naissance du fils de l'auteur, traduit en français la même année; la *Manière de bien traduire d'une langue en une autre* (Lyon, 1540, in-8); *De la ponctuation françoise* (Lyon, 1541, in-4); *Exhortation à la lecture des Saintes Lettres* (Lyon, 1542, in-16); *Bref discours de la République françoise*, poëme (Lyon, 1544, in-16); *Deux dialogues de Platon, l'un intitulé Axiochus, l'autre Hipparchus*, traduits en français (Lyon, 1544, in-16); *Second Enfer d'Etienne Dolet* (Lyon, 1544, in-8), poëme sur la fin de sa captivité, dont il avait composé le commencement sous le titre de *Premier Enfer*, qu'il ne publia pas; *les Epîtres familières de Cicéron*, traduites en français (Paris, 1542, 1549, in-8). Techener a réimprimé en 1836, mais à petit nombre, *le Second enfer*, quelques opuscules et le *Procès d'Etienne Dolet*.

Cf. Née de la Rochelle : *Vie d'Estienne Dolet* (Paris, 1799, in-8); — Joseph Boulmier : *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre* (Paris, 1857, in-12); — Niceron : *Mémoires*, t. XX.

**DOLGOROUKI** (le prince Jean-Michaelovitch), poëte russe, né à Moscou en 1764, mort en 1823

Selon les traditions de sa famille, il suivit la carrière militaire, et au milieu des dignités dont il fut revêtu, cultiva les lettres. Il écrivit des poésies : odes, épîtres, satires, qui ont été très-goûtées et qui, après plusieurs éditions, ont été réunies sous ce titre : *État de mon âme* (Moscou, 1819, in-8).

Cf. Otto : *Lehrbuch der russichen Literatur.*

DOLOPATHOS, recueil de contes d'origine indienne, très-populaires en Europe au moyen âge. Un auteur indien, nommé Sindabad, qui vivait environ un siècle avant l'ère chrétienne, écrivit un recueil de contes et d'apologues intitulé : *le Livre des sept conseillers, du précepteur et de la mère du roi.* Ce sont des récits mis dans la bouche, tantôt de la femme du roi, qui veut perdre un jeune prince, tantôt des sept conseillers qui veulent le sauver. Sous le titre de *Roman des sept sages et de Dolopathos*, divers auteurs ont plus ou moins modifié la donnée orientale. Car le texte indien de Sindabad a été successivement traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec et en latin, puis dans toutes les langues modernes de l'Europe. C'est ainsi que nous le trouvons au XII^e^ siècle chez les trouvères, particulièrement dans le recueil d'Herbers (voy. ce nom). Des emprunts plus libres furent faits à ces récits par les nouvellistes allemands, espagnols, italiens, surtout par Boccace.

Dolopathos est un roi de Sicile, ainsi nommé parce qu'il eut beaucoup à souffrir de la ruse et de la trahison. Son fils, Lucinien, est accusé par la reine, seconde femme de Dolopathos, d'avoir voulu lui faire violence. Lucinien, élève de Virgile, le clerc le plus renommé de ce temps-là, a promis à celui-ci, en quittant Rome, de ne pas prononcer une parole avant de l'avoir revu. Il ne peut donc pas repousser l'accusation de la reine. Il va être brûlé lorsque arrive un des sept sages de Rome, qui obtient un jour de répit, et offre de raconter une histoire pour l'instruction du roi et du peuple qui l'environne. Pendant sept jours arrivent ainsi les sept sages, qui renouvellent successivement l'offre de raconter une nouvelle parabole. Virgile paraît enfin et permet à Lucinien de se justifier. C'est la reine confondue, qui périt à sa place sur le bûcher. — Parmi les histoires racontées, l'une a fourni à Shakespeare le sujet du *Marchand de Venise*, une autre la fable du *Chevalier au Cygne*, dont le héros était donné pour ancêtre à Godefroi de Bouillon. — La version française du *Roman de Dolopathos* a été éditée, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par MM. Ch. Brunet et Anat. de Montaiglon, avec une *Notice* (Paris, 1856, in-16).

Cf. A. Loiseleur-Deslongchamps : *Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe* (Paris, 1838, in-8).

DOLORÈS, drame de L. Bouillet (voy. ce nom).

**DOMAIRON** (Louis), littérateur français, né le 25 août 1745 à Béziers, mort le 16 janvier 1807. Membre de la compagnie de Jésus, il resta en France lorsqu'elle en fut expulsée et fut nommé, en 1778, professeur à l'École militaire. Il devint, en 1802, principal au collége de Dieppe, puis inspecteur général de l'instruction publique. On a de lui des ouvrages élémentaires, mais composés avec goût et sagacité : *Recueil de faits mémorables pour servir à l'histoire générale de la marine et à celle des découvertes* (Paris, 1777-1781, 2 vol. in-12); *Principes généraux des belles-lettres* (1785, 2 vol. in-12; 1802-1815, 3 vol. in-12); *Rudiments de l'histoire* (1801, 4 vol. in-12); *Rhétorique française* (1805, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DOMAT** (Jean), jurisconsulte français, né le 30 novembre 1625 à Clermont, en Auvergne, mort le 14 mars 1696. Petit-neveu du P. Sirmond, confesseur de Louis XIII, il vint faire ses études à Paris, puis suivit les cours de droit à Bourges et retourna dans sa ville natale. Pendant trente ans, il y exerça la charge d'avocat du roi au présidial, avec une autorité, une énergie et une équité admirables. Vers la fin de sa vie, il se fixa à Paris, où le roi lui fit une pension de 2000 livres, quoiqu'il fut mal vu par le clergé qui entourait Louis XIV, à cause de son attachement aux solitaires de Port-Royal. Il avait été l'ami intime de Pascal, dont il reçut les derniers soupirs.

Boileau, dans sa *Lettre* à Brossette, appelle Domat, avec un peu d'emphase, « le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. » Il eut du moins la gloire d'avoir cherché à suivre une méthode vraiment scientifique et à trouver le sens général, l'esprit des choses sous les textes. D'Aguesseau le juge ainsi, dans son *Instruction à son fils* : « Personne n'a mieux approfondi que cet auteur le véritable principe des lois et ne l'a expliqué d'une manière plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien. » Sous le rapport du style, Victor Cousin fait observer qu'il possède « au moins les qualités essentielles de la belle prose du XVII^e^ siècle, le naturel, la correction, la clarté, l'ordre, la gravité. »

Le grand ouvrage de Domat est intitulé : *Lois civiles dans leur ordre naturel* (Paris, 1689-1697, 5 vol. in-4). Il a été réédité, avec le *Droit public* et quelques autres écrits du même jurisconsulte, par d'Héricourt (1724, 2 vol. in-fol.), par Boucheul, Berroyer et Chevalier (1744, 2 vol. in-fol.), par Carré (1822, 9 vol. in-8), par J. Rémy (1828-1830, 4 vol. in-8). La Bibliothèque nationale de Paris possède en manuscrit un *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat.*

Cf. V. Cousin, dans le *Journal des savants*, 1843; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. II-VI.

**DOMENICHI** (Lodovico), poëte italien du XVI^e^ siècle, né à Plaisance, mort à Pise en 1564. On cite de lui : *Dialoghi d'amore* (Venise, 1568, in-8); *la Donna di Corte* (Lucques, 1564, in-4); *la Progne*, tragédie (Florence, 1561, in-8); *I due Cortigiane* (Florence, 1563), comédie d'après les *Bacchides* de Plaute; *Istoria de detti e fatti notabili* (Venise, 1556, in-4), et des traductions italiennes de *Polybe*, de *Pline l'Ancien*, des *Vies* de Plutarque, etc.

Cf. Ghilini : *Teatro d'Uomini letterati*, t. I, p. 148; — — Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII.

**DOMERGUE** (François-Urbain), grammairien français, né le 24 mars 1745 à Aubagne, mort le 29 mai 1810. Étant entré chez les doctrinaires, il professa dans plusieurs colléges de cet ordre, le quitta en 1784 et résida à Lyon, où il fonda le *Journal de la langue française* (1784-1791). Au début de la Révolution, il vint à Paris, y créa, dans le dessein de combattre le néologisme, la *Société des amateurs et régénérateurs de la langue française*, collabora au *Nouveau journal de la langue française* et établit chez lui le *Conseil grammatical*, espèce d'Académie, rendant des décisions sur les difficultés grammaticales soumises par les abonnés. Nommé, dès la création, membre de l'Institut (section de grammaire), il fit partie de la commission chargée de reviser le *Dictionnaire de l'Académie;* il fut ensuite professeur de grammaire générale à l'École centrale des Quatre-Nations et professeur d'humanités au lycée Charlemagne. Ses ouvrages montrent un esprit clair et analytique, des vues judicieuses et non sans hardiesse. Quelques tentatives d'innovations, comme la prononciation notée et mise d'accord avec l'orthographe, l'exposèrent à des attaques satiriques. Ses malheureuses poésies

lui en attirèrent de plus méritées, comme cette épigramme de Lebrun :

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
D'un pédantisme assommant,
Joint l'esprit du rudiment
Aux grâces de la syntaxe.

On a de Domergue : *Eléazar*, poëme (1771, in-8); *Grammaire française simplifiée* (1778-1792, in-12); *le Mémorial du jeune orthographiste* (1790, in-12); *la Prononciation française déterminée par des signes invariables* (Strasbourg, 1796-1806, in-8); *Grammaire générale analytique* (Paris, 1798, in-8); *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*, avec traductions prosodiées en caractères inventés par l'auteur (Ibid., 1805, in-8); *Solutions grammaticales, recueil contenant les décisions du Conseil grammatical* (1808, in-8).

Cf. Daru : *Eloge de Domergue*, dans le *Recueil de l'Institut* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**DOMINIQUE** (Pierre-François BIANCOLELLI, dit), acteur et auteur dramatique français, né à Paris en 1681, mort le 18 avril 1734. Il était le second fils de Joseph Biancolelli, qui, sous le nom de Dominique, remplit avec succès le rôle d'Arlequin (voy. ce mot) dans la troupe italienne appelée par Mazarin. Élevé par les Jésuites, il s'engagea, par amour et par vocation, dans la troupe de Pascariel, dont il épousa la fille. Il prit le surnom et les rôles de son père. Excellent dans Arlequin, il réussit également dans Pierrot et créa Trivelin, sorte de Scapin italien. Il fit partie de la troupe foraine de l'Opéra-Comique, puis de la nouvelle troupe italienne formée par le Régent à l'hôtel de Bourgogne.

Dominique a écrit, seul ou en collaboration avec Romagnesi et les deux Riccoboni, un grand nombre de comédies, de pièces bouffonnes et parodies, dont l'esprit et la gaieté ont fait le succès, entre autres : *la Femme fidèle, ou les Apparences trompeuses* (1710), *les Amants esclaves* (1711), *l'École galante* (1711), *le Prince généreux* (1713), *les Quatre semblables* (1733), comédies en trois actes et en vers; *Œdipe travesti*, *Agnès de Chaillot*, *Alceste*, *le Bolus*, etc., parodies d'*Œdipe* de Voltaire, d'*Inès de Castro* de Lamotte, d'*Alceste* de Quinault, de *Brutus* de Voltaire, etc.; plusieurs arlequinades : *Arlequin hulla* (1728), *Arlequin phaéton* (1731), *Arlequin toujours Arlequin* (1753), etc. — Son frère aîné, Louis BIANCOLELLI, mort à Toulon le 5 décembre 1729, filleul de Louis XIV, ingénieur militaire distingué, a écrit aussi quelques comédies, entre autres, *Arlequin défenseur du beau sexe*.

Cf. Evar. Gherardi : *le Théâtre italien* ; — Chamfort : *Dictionnaire dramatique*.

DON CARLOS, sujet de tragédies et de drames. La fin tragique de ce fils de Philippe II a fourni à Diego de Ximenez, Enciso, Otway, Campistron, Schiller et Alfieri (voy. ces noms) le sujet de compositions dramatiques plus ou moins conformes aux anciennes légendes, trop favorables au jeune prince. Depuis que l'histoire, renouvelée par les travaux de Prescott, de MM. Mignet et Gachard, traite le fils avec autant de sévérité que le père, ces drames sympathiques pour la victime prétendue innocente de Philippe II ne sont plus possibles, et l'on est conduit à produire l'intérêt par des éléments romanesques, comme l'a fait M. Victor Séjour dans *les Fils de Charles-Quint*, en 1864, à l'Ambigu-Comique. Don Carlos a été aussi mis à la scène lyrique, notamment par MM. Méry et Du Locle, musique de Verdi (Opéra, 1867).

Cf. Schiller : *Préface* de *Don Carlos* ; — *l'Année littéraire*, t. VII (1865, in-18).

DON GARCIE DE NAVARRE, comédie de Molière ; — DON JAPHET D'ARMÉNIE, comédie de Scarron (voy. ces noms).

DON JUAN, type dramatique. C'est la personnification de la corruption morale dans la société chrétienne, surtout du libertinage et de l'impiété. Les littératures modernes ont tiré un grand parti de ce type, qui a pris naissance en Espagne, par la combinaison de deux légendes. L'une racontait qu'un don Juan, de l'illustre famille Tenorio, avait enlevé la fille du commandeur de Séville, tué le père en duel, puis profané son tombeau; suivant l'autre, un certain Juan de Maraña, descendant d'une longue suite de nobles et pieux chevaliers castillans, s'était donné au diable, lequel avait été vaincu, trois siècles auparavant, par le chef de la maison. Tirso de Molina paraît être le premier qui mit à la scène un don Juan participant de l'un et de l'autre des types légendaires, sous le titre du *Séducteur de Séville* (El Burlador de Sevilla y Convivado de piedra). Son héros est un débauché qui songe à s'amender le plus tard possible. Quand son valet le sermone, il répond invariablement qu'il avisera à se convertir quand il sera vieux : — « CATALINON : Tromper les femmes de cette façon! Vous le payerez à l'heure de la mort. — DON JUAN : Tu me donnes là une longue échéance. » A son père qui lui dit que « Dieu est un juge sévère après la mort », don Juan répond : « Après la mort? nous avons le temps. »

Depuis Tirso de Molina, le type espagnol a fait fortune, au théâtre surtout, en recevant de notables modifications. Sa sortie d'Espagne date de la première moitié du XVIIe siècle, pendant laquelle on le retrouve aussi bien en Italie qu'en France. Un *Convive de pierre* (Il Convitato di pietra) était joué, en 1657, à Paris, par une troupe italienne. Librement imitée de Frà Gabriel Tellez, elle se réduisait, comme les comédies *dell' Arte*, à un canevas sur lequel brodaient les improvisations des acteurs. Vers le même temps, une troupe de comédiens de ce pays vint à Paris à l'occasion des fêtes du mariage de Louis XIV (1659) et joua la pièce de Tirso de Molina. Trois ou quatre imitations françaises en furent faites aussitôt, sous un titre défigurant avec inintelligence le titre espagnol ou italien, qui devait se traduire par *le Convive* et non *le Festin de pierre*. On cite d'abord la pièce de Villiers : *le Festin de pierre, ou le Fils criminel* (1659). Une autre plus remarquable est celle de l'acteur Dumesnil, dit Rosimon, du théâtre du Marais : *le Festin de pierre, ou l'Athée foudroyé* (1669). Entre les deux se place celle de Molière, donnée en 1665, de *Don Juan, ou le Festin de pierre* (et non *de Pierre*, comme on imprime ordinairement). Le libertin castillan, querelleur et presque impie, est devenu, chez Molière, un mauvais sujet dont les stratagèmes à l'adresse de M. Dimanche divertissent, et qui n'étonne qu'un instant par son apostrophe au pauvre qu'il gratifie d'une aumône. Thomas Corneille mit en vers la comédie de Molière.

Don Juan passa après dans toutes les littératures européennes, souvent travesti, il est vrai, et parfois presque méconnaissable. On peut indiquer ici, parmi les compositions dont il a fourni l'idée première : *le Libertine* de Sadwell (1677); *El Convivado de piedra* d'Antonio de Zamora, poëte espagnol du XVIIIe siècle, qui n'a point fait oublier l'œuvre de Tirso de Molina; *Giovanni Tenorio, ossia il Dissoluto punito*, comédie médiocre de Goldoni. — Byron, par son poëme célèbre, Grabbe, par son drame de *Don Juan et Faust*, Hoffmann, dans ses *Contes*, Wiese, Braunthal, Hauch, Lenau, Holtei, Benzel Sternau, Khalert, Pouschkine, Limbech, Almquist, Heiberg, etc., ont, dans divers genres littéraires, et en l'appropriant à leurs convenances, utilisé les ressources variées qu'offre le

type de don Juan.— La scène espagnole s'est encore, de nos jours, emparée de son heureuse création; Zorilla n'a pas écrit moins de trois pièces sur la légende castillane : *Don Juan Tenorio* (1844); *le Défi du diable* (El Desafio..., 1845); *Un Témoin de bronze* (Un Testigo di bronze, 1845), tandis que le poëte Espronceda donnait à la légende une suite toute fantastique dans *l'Etudiant de Salamanque*. — En France, Mérimée a écrit *les Ames du purgatoire, ou les deux Don Juan*, nouvelle (1834), et Musset a consacré à Don Juan de beaux vers dans *Namouna*. Alexandre Dumas a fait de don Juan de Maraña un « mystère » en cinq actes, joué en 1836, à la Porte-Saint-Martin. Ajoutons encore *le Souper chez le Commandeur*, roman dialogué, en prose et en vers, d'Henri Blaze; *Don Juan Barbon*, petit drame rimé de G. Levasseur; les *Mémoires de Don Juan* par Mallefille, roman inachevé, paru dans la *Presse* en 1858, et le *Don Juan converti*, étude dramatique de M. Laverdant (1864). — Sur la scène lyrique, Gluck avait déjà fait de don Juan le héros d'un ballet, avant que le librettiste Da Ponte et Mozart lui aient donné la plus séduisante et la plus populaire de toutes ses figures.

Cf. Désiré Laverdant : *les Renaissances de Don Juan* (Paris, 1864, 2 vol. in-18); — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (1867, in-8).

DON JUAN D'AUTRICHE, comédie de Casimir Delavigne; — DON QUICHOTTE, roman célèbre de Cervantès, comédie de G. de Castro, poëme de G. Meli, etc.; — DON SANCHE D'ARAGON, comédie héroïque de P. Corneille; — DON SÉBASTIEN, comédie de Shakespeare; — DON SYLVIO DE ROSALVA, roman de Wieland (voy. ces noms).

DON YAZAN, roman arabe, ayant pour sujet les aventures, non de don Yazan, mais de son fils, Sayf, roi de l'Yémen, et qui vivait au VI<sup>e</sup> siècle. Aussi prend-il également les titres de *Seyf-Zou'l-Yezen* ou *Seyf-el-Yezel*. L'ouvrage, dont le texte s'est conservé dans un bon état de correction, mais dont le volumineux manuscrit est assez rare, est particulièrement connu en Tunisie, en Algérie et en Égypte.

**DONAT** (Ælius Donatus), grammairien latin du IV<sup>e</sup> siècle. Il est connu surtout par un *Ars grammatica*, qui fut très-usité dans les écoles au moyen âge. Il se divisait en plusieurs traités : sur les lettres, les syllabes, la quantité; sur les huit parties du discours; sur le barbarisme, le solécisme, les tropes, etc. Ces traités ont été quelquefois publiés séparément, et plus souvent réunis en deux ou en trois livres. Les éditions en furent très-nombreuses dans les commencements de l'imprimerie. On les trouve dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* de Putsch (Hanovre, 1605, in-4), et dans le *Corpus grammaticorum latinorum veterum* de Lindemann (Leipzig, 1831).

On a encore de Donat des scolies sur les comédies de Térence, moins l'*Heautontimorumenos;* malgré des interpolations évidentes et nombreuses, elles sont très-intéressantes et accompagnées d'introductions qui offrent des renseignements sur la représentation de chaque pièce et sur les sources où le sujet en a été puisé. Publiées plusieurs fois séparément, notamment par Zanetti (Milan, 1476, in-fol.), elles font partie des éditions complètes de Térence. — On a attribué à Ælius Donat un médiocre commentaire sur l'*Enéide*, qui appartient plus probablement à un autre grammairien, Tiberius Claudius DONAT, d'une époque inconnue. Celui-ci est auteur d'une *Vie de Virgile*, pleine de fables, insérée dans les éditions complètes du poëte; d'un *Commentaire* sur l'*Enéide*, divisé en douze livres, qui n'a rien de remarquable. Il a été publié par Sc. Capèce (Naples, 1535, in-fol.).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography;* — Fabricius : *Corpus interpretum virgilianorum*.

DONATS. On désignait ainsi au moyen âge les traités élémentaires. Ce nom venait du traité grammatical d'Ælius Donat, qui fut alors très-répandu dans les écoles, et il finit par signifier toutes sortes de livres destinés à la jeunesse. C'était le synonyme de rudiment; ainsi un vieux proverbe dit : « Les diables estoient encore à leur Donat. » Les *Donats* furent au nombre des premiers ouvrages imprimés. Il en existe des éditions antérieures à l'invention des caractères mobiles, c'est-à-dire des éditions d'après des planches sculptées, et connues sous le nom d'*éditions tabellaires ou xylographiques*. La Bibliothèque nationale de Paris possède deux planches ayant servi à l'impression d'un *Donat*. Les lettres sont gothiques, sculptées en relief et à rebours.

Cf. Peignot : *Dictionnaire raisonné de bibliographie* (1802, 2 vol. in-8); — L. Lalanne : *Curiosités bibliographiques;* — Aug. Bernard : *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie* (1853, 2 vol. in-8).

**DONI** (Antonio Francesco), écrivain satirique et critique italien, né à Florence en 1503, mort en 1574. Il entra dans les ordres et se fit, par ses écrits, la réputation d'un homme de goût et d'un critique judicieux. On a de lui : *Lettres italiennes* (Venise, 1552), recueil d'anecdotes et de bons mots dirigé contre la manie d'échanger des lettres entre savants, pour les livrer à la publicité; *I Mondi celesti, terrestri e infernali* (1553, in-4), fictions morales, traduites en français par Chapuis (Lyon, 1580); *la Libraria* (1550-51), essai de bibliographie. Il a traduit les *Lettres* de Senèque (Venise, 1549), et publié les *Prose antiche* de Dante, Pétrarque, Boccace et autres anciens écrivains italiens (Florence, 1547, in-8).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. II; — Giulo Negri : *Istoria de' Fiorentini scrittori*.

**DONI D'ATTICHI** (Louis), écrivain ecclésiastique français, d'origine italienne, né en 1596, mort le 2 juillet 1664. Évêque de Riez, puis d'Autun, il prononça en 1615, à Avignon, l'oraison funèbre de Henri IV, qui fut, dit-on, le premier sermon français prêché en Provence. Il a laissé : *Histoire de l'ordre des Minimes* (Paris, 1624, in-4); *Tableau de la vie de la bienheureuse Jeanne, reine de France* (Paris, 1625, in-8); *De Vita et rebus gestis Petri Berulli* (Paris, 1649, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**DONNE** (John), poëte et théologien anglais, né à Londres en 1573, mort en 1631. Élevé dans la foi catholique, il étudia à Oxford, embrassa le protestantisme et devint secrétaire du lord chancelier Ellesmere, dont il épousa clandestinement la nièce. Il entra ensuite dans les ordres et devint chapelain du roi Jacques I<sup>er</sup> et doyen de Saint-Paul. Ses *Œuvres* (1839, 6 vol. in-8) comprennent des lettres, des sermons qui eurent du succès, des traités théologiques, et surtout des poésies qui furent très-goûtées; elles consistent en satires, élégies, poëmes religieux, compliments, épigrammes, et furent recueillies et publiées après sa mort par son fils (1650). Donne est un esprit original, grave, instruit, portant dans la poésie plus de réflexion que de spontanéité et dont les idées et les images, également recherchées, témoignent d'une imagination parfois bizarre, mais riche et forte. Johnson le regarde comme le fondateur de l'école des poëtes métaphysiciens ou poëtes de la pensée.

Cf. Izaak Walton : *Lives of Hooker, Donne*, etc.; — Johnson : *Lives of english poets* (*Notice* sur Cowley); — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

**DONOSO CORTÈS** (Juan-Francisco-Maria de la Salud, marquis DE VALDEGAMAS), homme d'État et publiciste espagnol, né le 6 mai 1809 à Valle de la Serena, province de Badajoz, mort à Paris le 3 mai 1853. Il étudia à Salamanque et à Séville, se lia

avec les principaux littérateurs du temps, composa plusieurs pièces de vers, et fut nommé professeur d'humanités à Caceres en 1829. Il se tourna ensuite vers la politique, s'attacha à la fortune de Marie-Christine, et, comme député aux Cortès et comme écrivain, soutint d'abord le parti libéral avant de devenir le principal champion de la réaction ultramontaine en Espagne. Au moment de sa mort, il était ambassadeur à Paris.

Ses écrits, publiés tour à tour en espagnol et en français, ont de l'élévation et de l'éloquence, avec de l'affectation et de la recherche. En voici les principaux : *Considérations sur la diplomatie et son influence sur l'état politique et social de l'Europe*, etc. (1834) ; *Essai sur la loi électorale* (Madrid, 1835) ; *la France en 1842*, recueil d'articles de journaux ; *Lettres politiques sur la situation de la France en 1851 et 1852* ; *Pie IX et ses Réformes* ; *Esquisses historiques et philosophiques* ; enfin, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme* (Ensayo sobro el catolicismo, el liberalismo y el socialismo. Madrid, 1851), publié en français la même année dans la « Bibliothèque nouvelle » de M. L. Veuillot, et qui donna lieu à de vives polémiques dans les journaux religieux. Donoso Cortès a laissé inédite une *Histoire de la Régence de Dona Marie-Christine de Bourbon*. Ses *Œuvres* ont été traduites en français par M. Melchior du Lac (Paris, 1858, 3 vol. in-8).

Cf. Pastor Diaz : *Galeria de los Españoles celebres* (Madrid, 1845), t. VI ; — Ch. de Mazade : *Etudes sur l'Espagne* (Paris, 1855, in-12) ; — L. Veuillot : *Introduction* à l'édit. des *Œuvres*.

DOON DE MAYENCE. C'est à la fois le titre général d'une des trois grandes gestes de France et le titre particulier d'une des chansons que cette geste comprend.

I. *La Geste de Doon de Mayence.* — Elle est désignée, le plus souvent, par le nom de *faulse geste*, parce que c'est la geste des traîtres, comme celle de *Guillaume au Court-Nez* est celle des fidèles. Le trouvère Bertrand, de Bar-sur-Aube, dans la signification poétique qu'il a donnée des trois grandes gestes, définit ainsi celle-ci : « la *Geste de Doon* de Mayence à la barbe florie, lignée fière et hardie, qui eut conquis la seigneurie de toute la France, si quelques-uns de ses membres, comme Ganelon, n'eussent montré tant de félonie et de ruse. » Le roman de *Parise la duchesse*, l'une des branches de la Geste de Doon, nous donne les noms des douze pairs *moult félons* qui composent le lignage *del culvert Ganelon*. Parmi ceux qui sont les plus connus, nous citerons Hardré, Fromond, Aloris, Samson. Dans un sens plus large, la Geste de Doon représente encore la geste des hommes du Nord, des Germains, qui ne furent pas toujours hostiles à la dynastie carlovingienne.

Les branches connues de la Geste de Doon sont au nombre de onze. Elles sont anonymes, excepté deux. La première a le même titre que la geste en général. Voici ces onze branches :

1° *Doon de Mayence* ; — 2° *Gaufrey* ; — 3° *Enfance Ogier*, par Adènes le Roi ; — 4° *La Chevalerie Ogier*, par Raimbert de Paris ; — 5° *Doon de Nanteuil* ; — 6° *Aye d'Avignon* ; — 7° *Guy de Nanteuil* ; — 8° *Parise la duchesse* ; — 9° *Maugis d'Aigremont* ; — 10° *L'Amachour de Monbranc* ; — 11° *Les Quatre fils Aymon*.

On a attribué sans fondement la Geste entière à Huon de Villeneuve. Tout au plus peut-on accorder à ce trouvère une part dans la branche des *Quatre fils Aymon*. Nous donnons l'analyse des branches anonymes de cette geste sous leurs titres particuliers, et celle de la troisième, et de la quatrième, sous les noms de leurs auteurs : Adènes le Roi et Raimbert de Paris.

La bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier possède un manuscrit du milieu du XIV° siècle, contenant, selon l'ordre généalogique, la plupart des poëmes de la Geste de Doon : *Doon de Maïence*, *Gaufrey* (leçon unique), *Ogier de Dannemarche*, *Gui de Nanteuil* (leçon unique), *Maugis d'Aigremont*, *l'Amachour de Monbranc* (leçon citée comme unique, mais dont il existe une version, sous le titre de *Vivien*, à la Bibliothèque nationale), *les Quatre fils Aymon*.

II. *La Chanson de Doon de Mayence.* — Cette chanson de geste de la seconde moitié du XIII° siècle, première branche de la Geste de Doon, est le remaniement d'une rédaction antérieure de cent ans au moins. Elle se divise en deux parties. La première est consacrée à la jeunesse du héros. La seconde raconte les exploits du chevalier mayençais. Les amours de Doon et de Nicolette forment un épisode charmant. Celle-ci ne le cède en perfection qu'à Flandrine, l'héroïne de la deuxième partie. L'intrigue de cette chanson est conduite avec art, les péripéties sont bien amenées, l'intérêt soutenu ; parfois un souffle épique rappelle les grands poëmes carlovingiens. — La Chanson de Doon est riche en indications qui aident à déterminer la date de divers poëmes parvenus jusqu'à nous, ou nous révèlent les titres et les sujets de poëmes perdus. Elle a joui longtemps d'une assez grande renommée sous sa forme poétique. Mise en prose à la fin du XV° siècle, elle a été imprimée en 1501 par Antoine Verard sous ce titre : *la Fleur des batailles, Doolin de Maïence*. Il y a aussi deux éditions sans date, de Paris, in-4, d'Alain Lotrian et de Nicolas Bonfons. C'est l'ouvrage précédent avec le langage rajeuni. — Les manuscrits de cette chanson sont au nombre de trois. Le plus ancien, datant du milieu du XIV° siècle, appartient à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Les deux autres sont du XV° siècle et se trouvent à la Bibliothèque nationale. Ils ont servi pour l'excellente édition de *Doon de Mayence* publiée par M. Alex. Pey dans la collection des *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1859, in-16).

Cf. Alex. Pey : *Introduction* à la chanson de *Doon de Mayence*, dans les *Anciens poëtes français* (Paris, 1859, in-16) ; — Charles d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Ibid., 1860, in-8) ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises*.

DOON DE NANTEUIL, chanson de geste qui appartenait à la geste de *Doon de Mayence*. Quoiqu'elle soit perdue, les critiques la comptent parmi les branches de cette geste, et la considèrent comme la cinquième dans l'ordre des faits.

**DORANGE** (Jacques-Nicolas-Pierre), poëte français, né le 9 juin 1786 à Marseille, mort le 9 février 1811 à l'âge de vingt-quatre ans. Doué d'un talent poétique précoce, il débuta par le *Bouquet lyrique* (Paris, 1809, in-8), qui contient trois odes : *A Napoléon*, *Sur la bataille d'Iéna*, *Sur la bataille de Friedland*. Il publia ensuite une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile (1810, in-8), dont Dussault loue le style pur, correct, élégant et doux. On a surtout remarqué, à cause d'une gracieuse mélancolie, son volume des *Adieux à la vie* (Paris, 1811, in-8). Ses *Poésies posthumes* (1812, in-18) comprennent des fragments de traduction des *Géorgiques*, de l'*Énéide* et de la *Jérusalem délivrée*.

Cf. Dussault : *Annales littéraires*.

**DORAT** (Jean), ou DAURAT, en latin *Auratus*, poëte et érudit français, né dans le Limousin, mort le 1er novembre 1588. Sa famille avait reçu le surnom de *Dinemandy* (dîne matin). Il vint à Paris, où il fut nommé par François Ier précepteur de ses pages. Devenu directeur du collége de Coqueret, il compta parmi ses élèves Ronsard, ainsi que plusieurs de ses amis, et l'on vit, suivant Du Verdier, une troupe de poëtes s'élancer de son école, comme du cheval troyen La reconnaissance de ses

élèves le plaça lui-même au rang des poëtes de la Pléïade. Il vécut comblé d'éloges et vénéré de tous. En 1560, il eut la chaire de langue grecque au Collége royal, puis reçut de Charles IX le titre de *Poeta regius*. L'enjouement de son caractère ne se démentit jamais, et l'on raconte qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, il se maria en secondes noces avec une jeune fille de dix-neuf ans. Ses poésies grecques, latines, françaises, sont nombreuses, mais médiocres, et ne justifient point les louanges des contemporains. Il s'adonna à ces puérils jeux d'esprit si goûtés au XVIe siècle, surtout aux anagrammes. « Il passait pour un grand devin en ce genre-là, dit Bayle, et plusieurs personnes illustres lui donnèrent leur nom à anagrammatiser. » Ses œuvres furent publiées sous le titre de *Poematia* (Paris, 1586, in-8).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

**DORAT** (Claude-Joseph), poëte français, né le 31 décembre 1734 à Paris, mort le 29 avril 1780. Il entra dans les mousquetaires, mais quitta bientôt l'armée pour plaire à une vieille tante janséniste, dont il devait être l'héritier, ce qui lui a fait dire :

Peut-être, sans Jansénius,
J'eusse été maréchal de France.

Il se mit à fréquenter avec toute l'ardeur d'une jeunesse éblouie et légère le monde des lettres, du théâtre et des femmes à la mode. Au milieu de ce tourbillon, il ne cessait de rimer. Poëmes, tragédies, comédies, contes, fables, épîtres, héroïdes, madrigaux, grands vers et vers légers, il tentait tout, produisait tout avec une soif de publicité qui lui attirait les épigrammes des critiques. « M. Dorat ne fait peut-être pas trop de vers, écrivait Grimm, mais il les fait trop imprimer. » Le même disait encore, au sujet des petits poëmes de Dorat : « C'est un ramage plein de grâces, un sifflement de serin, on ne peut pas plus agréable ; mais autant en emporte le vent. » Toutefois ces petits poëmes ont sauvé de l'oubli le nom de Dorat. Ils sont faiblement conçus et composés, le style en est souvent d'une recherche affectée et fatigante ; mais ils offrent de jolis détails, des tours heureux, des expressions fines et gracieuses. Il a suscité un grand nombre de petits poëtes qu'on a nommés l'école de Dorat.

Grâce à la froideur et à la fausseté de son esprit, il est tout à fait inférieur dans la grande poésie. A propos de ses odes, Grimm dit avec autant de malveillance que de justesse : « Quand je vois M. Dorat se mettre nonchalamment à son bureau et nous dire : A l'avenir, je ferai des odes, je dis : Monsieur Dorat, vous ferez peut-être des vers, mais vous ne ferez point d'odes, etc. » Ses tragédies ne valent pas mieux : *Zulica, Théagène et Chariclée* tombèrent à plat, *Régulus* ne fut guère mieux accueilli. Parmi ses comédies, *la Feinte par amour* se sauva, grâce à quelques détails heureux. Le poëme didactique en quatre chants intitulé la *Déclamation théâtrale*, et dont l'un des chants est consacré à la théorie de la danse, n'est le plus souvent qu'un assemblage de lieux communs, d'images convenues, de vers sans couleur ; cependant parfois quelques idées fines, quelques conseils délicats y sont ingénieusement exprimés.

Les œuvres si nombreuses de Dorat sont presque illisibles pour nous. Les plus vantées même, comme *les Tourterelles de Zelmis, les Baisers*, le conte d'*Alphonse* et celui des *Cerises*, nous fatiguent par la recherche et la fadeur. Ses fables se soutiennent encore moins, son talent étant tout l'opposé du naturel nécessaire en ce genre. Ce qui peut encore nous intéresser, ce sont les toutes petites pièces, comme la suivante, à Délie :

Le joli diable ailé, dont l'homme a fait un dieu,
Lisait un jour ces fantaisies,
En voyant défiler mes Iris, mes Sylvies :
« Ces petits vers, dit-il, mourront tous avant peu. »
Mais ton portrait le frappe, et son œil étincelle :
« Bien t'en a pris de peindre cette belle ! »
S'écria-t-il, de plaisir transporté ;
Puis il prend le livret, il l'attache à son aile,
Et les voilà partis pour l'immortalité.

Dorat publia la plupart de ses ouvrages avec de nombreuses gravures par Marillier et Eisen, ce qui en fit des chefs-d'œuvre d'art et de luxe typographique. L'abbé Galiani disait à ce sujet que le poëte « se sauvait du naufrage de planche en planche ». Si la réputation du poëte y gagna, sa fortune finit par s'y perdre. Il tomba dans la détresse et vécut des bienfaits de Mme Fanny de Beauharnais, dont il faisait en partie les vers. Lié avec Fréron et prôné par l'*Année littéraire*, il eut contre lui les encyclopédistes, dont l'influence l'empêcha d'arriver à l'Académie, et qui l'attaquèrent vivement. De là les rigueurs de Grimm, et surtout les diatribes de La Harpe.

Les *Œuvres complètes* de Dorat parurent de son vivant (Paris, 1764-1780, 20 vol. in-8). Ses *Œuvres choisies* furent publiées par Sautereau de Marsy (Paris, 1786, 3 vol. in-12), et par Desprez (1827, in-8). Dorat fonda et rédigea le *Journal des Dames*, qui passa ensuite dans les mains de Mercier.

Cf. Grimm : *Correspondance* ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Sautereau de Marsy et Desprez : *Notices* en tête de leurs éditions.

**DORÉS** (VERS), vers attribués à Pythagore (voy. ce nom).

**DORIEN** (DIALECTE). — Voyez DIALECTES

**DORIENNE** (COMÉDIE) ou SICILIENNE. Le théâtre ne reçut pas chez les Grecs de race dorienne le même développement littéraire que chez les peuples d'origine ionienne. Sparte resta, en cela comme en beaucoup d'autres choses, en arrière d'Athènes. Les Lacédémoniens, que leur goût pour les chœurs avait fait surnommer les cigales, ne surent pas les transformer, à l'aide du dialogue et de l'action, en tragédies ou en comédies régulières Ils eurent pourtant de petites pièces gaies et libres, nommées dicélies, c'est-à-dire imitations. Sosibius, qui vivait sous Ptolémée-Philadelphe, donne une idée des sujets ordinaires des anciennes pièces composant proprement la comédie dorienne. « C'était, dit-il, un homme qui volait des fruits, ou un médecin étranger qui parlait un jargon ridicule. » C'est à la comédie dorienne que l'on doit le personnage du parasite. Elle essaya pourtant d'unir ou de substituer à la grossièreté sensuelle des prétentions philosophiques, et Épicharme paraît s'être servi du théâtre pour répandre les doctrines de Pythagore. A côté de lui, on cite comme auteurs comiques doriens Phormis et Dinoloque.

La comédie dorienne qui, transportée en Sicile, prit le nom de ce pays, comprenait en général tout ce qui n'était pas la comédie athénienne et était resté en dehors du développement de la vieille et de l'ancienne comédie. Les dicélistes, comédiens populaires de l'espèce des mimes, étaient de condition servile et peu considérés. Agésilas jeta le nom de dicéliste, comme une injure, à un tragédien qu'il voulait humilier. Sous la domination romaine, les Spartiates eurent tardivement de grandes représentations dramatiques, comme on en peut juger par les vastes théâtres dont on voit les ruines dans le Péloponèse.

Cf. Ed. Duméril : *Histoire de la comédie* (1864-1869, 2 vol. in-8) ; — Ottfr. Müller : *Histoire de la littérature grecque*, traduite en français par K. Hillebrand (1865, 2 vol. in-8), et *les Doriens* (die Dorier), dans son *Histoire des tribus et Etats helléniques* (1820 et suiv.), t. II et III.

**DORLÉANS** (Louis), ou D'ORLÉANS, pamphlétaire français, né en 1542 à Paris, mort en 1629. Avocat

et ardent ligueur, il fut nommé avocat général le 21 octobre 1589, lorsque son parti, devenu tout-puissant à Paris, arrêta les membres du parlement fidèles au roi. Il écrivit contre Henri IV de violents libelles, et après la reddition de Paris s'enfuit à Anvers, où il resta neuf ans. Emprisonné à son retour, et mis en liberté trois mois après, par ordre du roi, il lui témoigna sa reconnaissance par une fidélité qui ne se démentit pas.

Les pamphlets de Louis Dorléans sont d'un style vulgaire; les traits en sont plus injurieux que spirituels, et rarement de bon goût. Mais les passions politiques faisaient la vogue de ces diatribes. Le plus fameux a pour titre : *Avertissement des catholiques anglais aux Français catholiques* (1586, 1587, 1588, in-8), réimprimé dans la tome IX des *Archives curieuses*. « L'esprit de la faction ultra-catholique, dit M. Demogeot, est tout entier dans cette œuvre de l'un des Seize : le succès s'en prolongea pendant plusieurs années. » On cite ensuite : *Apologie des catholiques unis* (1586, in-8); *Lettres catholiques* (1589, in-4); *le Banquet et après-dînée du comte d'Arète, où il se traite de la dissimulation du roi de Navarre* (1594); *les Ouvertures du Parlement, faites par les rois de France* (1607, in-4), ouvrage d'érudition; *la Plainte sur le trépas du roi Henri le Grand* (1612, in-8), et quelques pièces de vers

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Anquetil : *l'Esprit de la Ligue*; — Ch. Labitte : *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*.

**DORLÉANS** (Pierre-Joseph), ou D'ORLÉANS, historien français, né en 1644 à Bourges, mort en 1698. Membre de la Société de Jésus, il professa les belles-lettres, exerça le ministère de la prédication, et écrivit des ouvrages historiques d'un bon style, mais d'une partialité qui va jusqu'à altérer les faits. Son *Histoire des révolutions d'Angleterre* (Paris, 1692-1694, 3 vol. in-4; 1724, 4 vol. in-12) est très-estimée, dans toute la partie qui précède le règne de Henri VIII; elle a été continuée, de 1688 à 1747, par Turpin (Paris, 1786, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Vie de P.-C. Spinola* (Paris, 1681, in-12); *Vies de Marie de Savoie et de l'infante Isabelle* (Paris, 1696, in-12); *Sermons* (Paris, 1696, 2 vol. in-12); *Vie de saint Stanislas Kostka* (Paris, 1712, in-12); *Histoire des révolutions d'Espagne* (Paris, 1734, 3 vol. in-4), continuée par les PP. Brumoy et Rouillé.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

DOROTEA, roman de Lope de Vega (voy. ce nom).

**DORPIUS** (Martin), savant hollandais, né vers la fin du XVe siècle, mort en 1525. Il professa l'éloquence et la philosophie à Lille, puis devint directeur du collége du Saint-Esprit à Louvain. Il attaqua avec violence l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, mais se réconcilia dans la suite avec l'auteur, qui lui fit même une belle épitaphe latine. Thomas Morus fut aussi son ami. On cite de Dorpius : *Dialogus veneris et cupidinis*, etc.; *Epistola de Hollandorum moribus* (Louvain, in-4); des harangues latines, etc.

Cf. Erasme : *Epistolæ*, lib. XXXI, cap. 12; — Lévesque de Burigny : *Vie d'Erasme* (1757).

DORSELLUS, personnage des ATELLANES (voy. ce mot).

**DORSET** (Charles SACKEVILLE, comte DE), poëte anglais, né en 1637, mort en 1706. Il descendait du comte Thomas de Dorset, né en 1536, mort en 1608, favori de Jacques Ier, auteur de la galerie poétique le *Miroir des magistrats* et de la première pièce en vers du théâtre anglais, *Gordobue* (1561). Riche, aimable, occupant à la cour de hautes positions, le comte Charles de Dorset fut le patron généreux des lettrés de son temps. Il cultiva lui-même la poésie par passe-temps. Ses vers de circonstance, fort loués de ses protégés, sont oubliés depuis, excepté une chanson, *Aux dames à terre*, composée en mer, dans la guerre contre la Hollande, et qui se trouve dans tous les grands recueils de poésies anglaises.

Cf. Johnson : *Lives of the english poets*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

**DORVAL** (Marie-Amélie-Thomase DELAUNAY, Mme), actrice française, née en 1792 à Lorient, morte en 1849. Fille de comédiens, elle joua d'abord à Lille des rôles d'enfants, sous le nom de *Bourdais*, qui était celui de son oncle, acteur comique distingué. On la maria fort jeune à Allan-Dorval, maître de ballets, et elle fut attachée à diverses troupes de province pour les amoureuses de comédie et les dugazons d'opéra comique. A Strasbourg, elle commença à prendre l'emploi des premiers rôles de comédie et de drame. Potier, qui l'y vit, fut frappé de son talent et la fit engager au théâtre de la Porte-Saint-Martin en 1818. Elle y resta jusqu'à l'époque de ses débuts au Théâtre-Français, au mois de février 1834. Le nom de Mme Dorval se lie à la révolution dramatique opérée par l'école romantique. Son jeu, où l'art disparaissait sous le naturel de la sensibilité et sous les élans de la passion, s'adaptait parfaitement à la littérature nouvelle. A la majesté classique elle substituait, elle aussi, la violence des effets. Mme Dorval commença à manifester ses remarquables qualités, à la Porte-Saint-Martin, dans des œuvres mélodramatiques, *le Château de Kenilworth*, *les Deux forçats*, *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, etc.; puis des créations d'un ordre plus élevé, *Antony* et *Marion de Lorme*, lui fournirent le moyen de développer tout son talent. Au Théâtre-Français, elle se fit applaudir surtout dans *Angelo* et dans *Chatterton*, elle rendit avec puissance l'ardente passion de la Thisbé, et fit de Ketty-Bell une suave figure. Vers la fin de sa vie, elle s'essaya au répertoire classique à l'Odéon, créa *Agnès de Méranie*, et joua, non sans succès, les rôles de Phèdre et d'Hermione. Puis, revenant au drame des boulevards, elle remporta un dernier succès avec *Marie-Jeanne*, malgré ses forces épuisées et sa voix presque éteinte. Veuve de son premier mari, elle épousa le critique et auteur dramatique Merle.

Cf. Coupy : *Marie Dorval*; — George Sand : *Histoire de ma vie*; — Alex. Dumas : *Mémoires*.

**DORVIGNY** (Louis), auteur dramatique français, né en 1743 à Versailles, mort le 4 janvier 1812. On le croit fils naturel de Louis XV. Il travailla surtout pour les petits théâtres et donna plus de quatre cents ouvrages; mais il se dégrada dans la débauche et vécut dans la misère. Ses pièces sont le plus souvent triviales, mais avec de l'esprit, de la gaieté et des traits comiques.

On cite surtout : *Janot, ou les Battus payent l'amende* (1779), parade jouée avec un succès prodigieux aux *Variétés amusantes*, par l'acteur Volange, et plus tard par l'auteur lui-même et qui popularisa le type de Janot; *le Désespoir de Jocrisse*, suivi de toute une série de pièces sur le même personnage; *les Étrennes de l'Amour*, comédie en un acte en vers, représentée au Théâtre-Français, de même que *les Noces houzardes*, pièce en quatre actes, en prose, qui ne réussit pas; *le Tu et le Toi, ou la parfaite égalité*, pièce de circonstance donnée en 1794, et qui fut très-courue; *Roger-Bontemps*, *Christophe Lerond*, et au spectacle des *Ombres chinoises*, *le Pont cassé*. On a encore de Dorvigny de mauvais romans : *le Nouveau roman comique* (1799, 2 vol. in-12); *les Aventures de Madelon Friquet et de Colin Tam-*

*pon* (1801, 4 vol. in-18); *Ma tante Geneviève* (1805, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres;* — Monselet : *Oubliés et dédaignés* (1861, in-18), t. II.

**DOSSENNUS** ou DORSENNUS (*Fabius*), poëte comique latin du IIe siècle avant J.-C. Il composa des atellanes. Son style négligé et ses caractères d'une bouffonnerie exagérée ont été blâmés vivement par Horace (Epîtres, II, 1). Nous avons son épitaphe faite par lui-même :

Hospes resiste et sophiam Dossenni lege.

Cf. Munk : *De Fabulis atellanis.*

DOT DE SUZETTE (LA), nouvelle de Fiévée (voy. ce nom).

**DOTTEVILLE** (Jean-Henri), traducteur français, né en 1716 à Palaiseau, mort le 25 octobre 1807. Membre de l'Oratoire et professeur au collége de Juilly, il a donné de bonnes traductions de *Salluste* (1749, in-12) de *Tacite* (1772-1779, 6 vol. in-12, et 1792, 7 vol. in-12), de la *Mostellaria* de Plaute (1803, in-8)

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DOTTORI** (le comte Carlo DE), poëte italien, né à Padoue en 1624, où il mourut en 1686. Sa tragédie d'*Aristodemo* (Padoue, 1643 et 1657, in-4), est citée comme marquant au XVIIe siècle un progrès dans l'art dramatique. Ses autres ouvrages sont : *l'Asino*, poëme héroïco-comique (Padoue, 1652, in-12), publié sous le nom anagrammatique d'Iraldo Crotto; *Rime e Canzoni* (Ibid., 1643; Venise, 1689, in-12); *Ode, Soneti, Dramme, Lettere, Discorzi*, etc. (Padoue, 1695); *Il Parnasso*, poëme en 8 chants; *Galateo*, poëme en 5 chants, etc.

DOUBLE ACCUSATION (LA), dialogue de Lucien (voy. ce nom).

**DOUBLET DE PERSAN** (N... LEGENDRE, Mme), femme de lettres française, née en 1677 à Paris, morte en 1771. Mariée à un intendant du commerce, elle usa de sa fortune pour satisfaire son goût des choses de l'esprit. Elle réunit dans son salon, tous les samedis, des hommes marquants dans les sciences, les arts et les lettres : Mairan, Sainte-Palaye, Piron, Mirabaud, Voisenon, Falconet, Foncemagne, le comte d'Argental, l'abbé Chauvelin, etc. La soirée se passait en discussions ou en conversations sur les bruits et les œuvres du jour. Chacun des admis avait sa place marquée et son portrait au-dessus du fauteuil qu'il occupait. Deux pupitres portaient des registres, l'un destiné aux nouvelles douteuses, l'autre aux nouvelles vraies. On y inscrivait les faits de la politique et des lettres, les anecdotes du théâtre, de la cour et de la ville. Bachaumont, qui était l'ami intime de Mme Doublet, présidait ces réunions et les soupers par lesquels elles se terminaient. C'est d'après les nouvelles à la main contenues dans les registres du salon qu'il publia les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France* (Paris, 1771, 6 vol. in-12). Lorsque Mme Doublet perdit son mari, elle se retira au couvent des Filles-Saint-Thomas, où elle continua cependant à recevoir les habitués de ses samedis. Agée de plus de quatre-vingt-dix ans, et se sentant sur le point de mourir, elle répudia les idées philosophiques de toute sa vie. — Pidansat de Mairobert prétendait être fils de Mme Doublet et de Bachaumont.

Cf. Grimm : *Correspondance.*

DOUBLURE. — Voyez ACTEUR.

**DOUCIN** (Louis), controversiste français, né en 1652 à Vernon (Eure), mort le 21 septembre 1726. Membre de la compagnie de Jésus, ardent adversaire des jansénistes, il a écrit : *Instruction pour les nouveaux catholiques* (Paris, 1685, plusieurs fois réimpr.); *Histoire du nestorianisme* (1693, in-4); *Mémorial touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande* (Cologne, 1698, in-12); *Histoire de l'Origénisme* (Paris, 1700, in-4), etc.

**DOUGLAS** (Gavin), poëte écossais du XVIe siècle, né à Brechin en 1474, mort à Londres en 1522. Fils du cinquième comte d'Angus, il entra dans les ordres, reçut l'évêché de Dunkeld, mais fut forcé par les troubles de son pays de se réfugier en Angleterre, où il fut accueilli par Henri VIII. Il est, après Dunbar, le meilleur poëte écossais de son temps. Il avait été élevé en partie en France, et l'influence de la littérature française se fait sentir dans ses œuvres. Son principal poëme : *le Palais de l'honneur* (the Palace of honour, Londres, 1553, in-4; Edimbourg, 1579, in-4) est une allégorie sur les devoirs d'un roi. Sa traduction de l'*Enéide* (Londres, 1553, in-4) est une œuvre de mérite, et les *Prologues* en tête de chaque livre sont très-goûtés. Un autre poëme de Douglas, *King Hart*, a été publié dans les *Ancient Scotish poets* de Pinkerton (1786).

Cf. Warton : *History of english poetry;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature;* — Irwing : *Lives of the scotish poets.*

**DOUJAT** (Jean), jurisconsulte et érudit français, né en 1609 à Toulouse, mort le 27 octobre 1688. Professeur de droit canon en 1651, il devint, en 1655, régent de la Faculté de droit de Paris, et reçut le titre d'historiographe de France. Il entra, en 1650, à l'Académie française. Ses ouvrages témoignent de connaissances approfondies dans la jurisprudence et dans les langues anciennes. Ce sont : *Dictionnaire de la langue toulousaine* (1638, in-8); *Abrégé de l'histoire romaine et grecque* (Paris, 1672, in-12; 1708, 2 vol. in-12); *Synopsis Conciliorum et Chronologia Patrum*, etc. (Paris, 1674, in-12); *Histoire du droit canonique* (Paris, 1677, in-12), reprise sous ce titre : *Prænotionum canonicarum libri quinque* (Paris, 1687, 1697, in-4); l'édition de *Tite-Live, ad usum Delphini* (Paris, 1679, 6 vol. in-4), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DOUSA** (Jean VAN DER DOES, en latin), poëte, historien et critique hollandais, né à Noordwyck, près Leyde, le 6 décembre 1545, mort le 8 octobre 1604. Il reçut une forte éducation et étudia successivement à Delft, Louvain, Douai et Paris. Nous n'avons pas à parler de son rôle comme gouverneur et défenseur de Leyde en 1574, ni de ses qualités de magistrat. La distinction d'esprit et le vaste savoir qu'il unissait à son patriotisme le firent nommer premier curateur de l'université de Leyde, établie par Guillaume Ier, puis conservateur des Archives hollandaises. Il eut ainsi la facilité de puiser aux sources historiques pour le grand ouvrage qu'il composait et qu'il publia sous le titre de *Bataviæ Hollandiæque Annales* (Leyde, 1599 et 1601, in-4); il l'écrivit à la fois en vers élégiaques et en prose. Les annales en vers forment dix livres et vont jusqu'en 898; celles en prose, également en dix livres, vont jusqu'en 1122. Jean Dousa a écrit, en outre, un grand nombre de commentaires sur Catulle, Tibulle, Properce, Juvénal, Horace, ainsi que des *Epodes*, des *Epigrammes*, des *Satires*, des *Elégies*, en vers latins. — Deux de ses fils, *Jean* et *François*, se sont fait aussi un nom dans la littérature. Le premier surtout, né en 1571, mort en 1596 et qui annonçait les plus brillantes dispositions comme savant et comme poëte, avait aidé son père dans la rédaction des *Annales de la Hollande*. Ses *Poésies* ont été publiées après sa mort (Leyde, 1607, in-8; Rotterdam, 1704, in-12).

Cf. P. Bertius : *Oratio de vita Jani Dousæ* (Leyde, 1604, in-4); — J. Scaliger : *Epicedium in obitum Jani Dousæ filii* (Francfort, 1598); — Siegenbeek : *Laudatio Jani Dousæ* (Leyde, 1812, in-8).

DOUZE PAIRS (CHANSON DES). — Voyez ROLAND.

**DOVALLE** (Charles), poëte français, né le 23 juin 1807 à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), mort le 30 novembre 1829. Il fit ses études au collége de Saumur, et étudia ensuite le droit à Poitiers, d'où il envoya au *Mercure de France*, sous le nom de Mlle Pauline A., des pièces de vers qui attirèrent l'attention. En 1828, il vint à Paris, continua à composer des poésies, et collabora à plusieurs petits journaux, notamment au *Figaro*. Un directeur de théâtre, Brunet, le provoqua en duel à propos d'un article où il se crut insulté. Dovalle fut atteint d'une balle au cœur. Pendant que les témoins chargeaient les pistolets, il s'était retiré à l'écart et avait écrit les derniers vers d'un adieu à sa famille; on les retrouva sur lui portant la trace de la balle qui les avait traversés :

Brillant d'un nheur ineffable
Pour moi co ençait l'avenir,
Et ma jeunesse était semblable
A la fleur qui vient de s'ouvrir.

Le talent de Dovalle a été ainsi caractérisé par M. Victor Hugo · « Une poésie toute jeune, enfantine parfois · antôt les idées de Chérubin, tantôt une sorte de nonchalance créole; un vers à gracieuse allure, trop peu métrique, trop peu rhythmique, il est vrai, mais toujours plein d'une harmonie plutôt naturelle que musicale ». Les fleurs, le printemps, la jeunesse, étaient les objets ordinaires et souvent monotones de ses chants. Ses pièces les plus connues sont *le Convoi d'un enfant*, *la Bergeronnette*, *la Halte au marais*, la chanson du *Curé de Meudon*. Ses œuvres furent réunies après sa mort et publiées, sous le titre du *Sylphe*, avec une préface de V. Hugo (Paris, 1830, in-8).

Cf. Louvet : *Notice*, dans l'édit. du *Sylphe*; — Grimaud, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre, 1857; — J. Claretie : *Elisa Mercœur, Ch. Dovalle*, etc. (1864, in-16).

DOYEN (LE) DE KILLERINE, roman de l'abbé Prévost d'Exiles (voy. ce nom).

**DRACONTIUS**, poëte latin moderne, prêtre espagnol, mort vers 450. Il nous reste de lui un poëme sur les six jours de la création, comprenant 575 vers, et intitulé : *Hexaemeron, sive opus sex dierum*. Le style n'en est pas sans mérite, quoique très-obscur. Imprimé d'abord avec la *Genèse* de Claudius-Marius Victor (Paris, 1560, in-8), il a été inséré dans les bibliothèques des Pères. L'*Hexaemeron* a été mis sous une forme plus correcte par Eugenius, évêque de Tolède, au VIIe siècle : ce prélat y ajouta même le récit du septième jour. Ainsi modifiée, l'œuvre de Dracontius, l'un des obscurs précurseurs de Milton, fut publiée par le P. Sirmond avec les *Opuscules* d'Eugenius (Paris, 1619, in-8), puis par Rivin (Leipzig, 1651, in-8), par Arevali (Rome, 1791, in-4), etc. On y joint un fragment de 98 vers élégiaques d'un poëme adressé à Théodose le Jeune.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca ecclesiastica*.

DRAGONTEA (LA), poëme de Lope de Vega (voy. ce nom).

**DRAKE** (Joseph-Rodman), poëte américain, né à New-York en 1795, mort en 1820. Il étudia la médecine, fit un riche mariage, voyagea en Europe, et mourut, à vingt-cinq ans, d'une maladie de consomption. Dans l'année même qui précéda, il donna à l'*Evening-Post* de New-York, sous le pseudonyme satirique de Croaker, des pièces de circonstance qui, réunies à des pièces du même genre de son ami Halleck, formèrent l'œuvre un moment célèbre des *Croakers*. Son meilleur poëme est *le Lutin coupable* (the culprit Fay), inspiré du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. Un recueil de *Poésies* de Drake a été publié en 1836.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

**DRAKENBORCH** (Arnold), érudit hollandais, né à Utrecht le 1er janvier 1684, mort le 16 janvier 1747. Élève brillant de Græviue, de Burmann, de Gronovius, il professa à Leyde l'histoire et la rhétorique, et acquit une grande réputation par son savoir et ses travaux. On lui doit des éditions de *Silius Italicus* (1717, in-4) et de *Tite-Live* (Leyde et Amsterdam, 1738-1746, 7 vol. in-4), où l'on trouve plus d'érudition que de méthode. Il a laissé en outre des dissertations remarquables : *de Præfectis Urbis* (Utrecht, 1706, in-4; 3e édit., Bairent, 1787); *De utilitate et fructu qui ex humanioribus disciplinis in omne genus hominum et doctrinarum redundant* (Leyde, 1716); *Oratio funebris in F. Burmannum* (Ibid., 1719), etc.

Cf. Oostevdyck : *Eloge*, en tête des deux dernières éditions des *Préfets chez les Romains*.

DRAMATIQUE (ART). — Voyez ART DRAMATIQUE.

DRAMATURGIE (LA) DE HAMBOURG, ouvrage de Lessing (voy. ce nom).

DRAME, l'un des principaux genres de composition dramatique. Etymologiquement, le mot drame (δρᾶμα, action) devrait signifier toute mise en scène d'une action, par opposition aux récits de l'épopée et aux chants du genre lyrique. Mais il ne désigne, dans l'art dramatique, à côté de la comédie et de la tragédie, qu'un genre particulier qui a eu de la peine à conquérir sa place et à faire reconnaître ses droits par la critique française.

I. *Le drame et l'ancienne école classique.* — Le drame se distingue de la tragédie et de la comédie par le mélange qu'il fait des éléments de l'une et de l'autre; il prend la réalité humaine et sociale dans sa complexité, et la pénètre dans tous ses détails, extérieurs ou moraux; il présente tour à tour ou ensemble sur la scène le beau et le laid, le sublime et le grotesque, le gracieux et le monstrueux; il provoque à la fois le rire et les larmes; il excite toutes les émotions, agréables, douloureuses ou terribles que peut faire naître le spectacle même de la vie. L'école classique française refusait d'introduire sur le théâtre cette imitation complète de la nature, que les Grecs n'avaient pas bannie de la scène antique et qu'Aristote ne songe point à condamner. Cédant au besoin d'établir entre les genres des séparations profondes, Boileau n'admet, au théâtre, que la comédie et la tragédie et écarte toutes les œuvres dramatiques qui pourraient les rapprocher ou les confondre. Corneille avait cependant pressenti une sorte de pièces qui ne seraient ni absolument tragiques ni absolument comiques, et il leur donnait le titre de tragi-comédies ou celui de comédies héroïques. De ce nombre étaient, avec le *Cid* lui-même, *Nicomède*, *Don Sanche d'Aragon* et les autres ouvrages qui, appartenant à la tragédie par les péripéties malheureuses ou terribles, ressemblaient à la comédie par le dénoûment heureux. D'un autre côté, des pièces où dominait le ton comique pouvaient se rapprocher de la tragédie par la gravité de l'intérêt, comme le *Don Juan* de Molière. A ces pièces intermédiaires, qui se produisaient malgré les arrêts d'exclusion prononcés contre elles, on donna au siècle suivant d'autres noms, ceux de tragédies bourgeoises ou domestiques, de comédies sérieuses ou larmoyantes, etc., jusqu'à ce qu'elles prissent simplement celui de drames, qu'elles ont gardé.

II. *Essor du drame au dix-huitième siècle. Scènes françaises et étrangères.* — La révolution qui consacra leur existence en France fut inaugurée par La Chaussée et consommée par Diderot, qui joignit, pour son compte, l'exemple à la théorie. Ses deux drames, *le Fils naturel* et *le Père de famille*, représentés avec plus de bruit que de succès en 1757 et 1758, avaient été précédés des *Pensées sur l'interprétation de la nature* qui étaient

toute une poétique. Il réclamait le nouveau genre par des considérations *à priori* comme celle-ci : « On distingue dans un objet moral un milieu et deux extrêmes; il semble donc que, toute action dramatique étant un objet moral, il devrait y avoir un genre moyen et deux genres extrêmes. Nous avons ceux-ci : c'est la comédie et la tragédie. Mais l'homme n'est pas toujours dans la douleur ou dans la joie; il y a donc un point qui sépare la distance du genre comique au genre tragique ». C'est à ce point que Diderot se place. Ce qu'il attend du genre proposé, c'est avant tout la vérité, c'est-à-dire la représentation exacte de la nature et de la vie, avec les émotions qu'elles font naître et les enseignements qu'elles contiennent. Malheureusement les prétentions de l'auteur à la naïveté, à la sensibilité, à la raison, à la vertu, etc., le conduisirent à des exagérations qui manquent leur effet, à des effusions larmoyantes qui ne touchent pas, à des sermons pédantesques qui ennuient. Les meilleures œuvres françaises, immédiatement suscitées par les principes de Diderot, furent ***le Philosophe sans le savoir*** de Sedaine, ***le Déserteur*** de Mercier, ***le Comte de Cominges*** de Baculard d'Arnaud, ***la Mère coupable*** et ***Eugénie*** de Beaumarchais, qui se fit à son tour le théoricien du genre. On cite aussi ***le Beverley*** de Saurin. Voltaire voulut donner à la réforme le concours de sa popularité. Il composa ***Nanine*** et ***l'Enfant prodigue***, et prit dans plusieurs écrits la défense d'un système qui lui semblait favoriser chez nous l'acclimatation des ouvrages de Shakespeare.

Les théories de Diderot eurent plus d'influence à l'étranger. Les créateurs du drame allemand s'en inspirèrent. Lessing se les appropria et les justifia par des œuvres qui méritent d'être citées : ***Minna de Barnhelm***, ***Emilia Galotti*** et ***Nathan le Sage***. Il y faisait paraître, suivant Mme de Staël, « un talent vraiment simple et sincère, tandis que Diderot avait mis l'affectation du naturel à la place de l'affectation de la convention. » Mais l'exemple de Diderot l'emporta d'abord sur celui de Lessing, et les Allemands se ressentirent longtemps selon Schlegel lui-même, de la contagion d'une fausse naïveté, de sermons fastidieux et de l'abus d'une sensibilité larmoyante. « Nous autres Allemands, ajoute le critique, nous pouvons dire avec raison : ***hinc illæ lacrymæ;*** de là viennent toutes ces larmes dont notre scène a été depuis inondée. » Cependant la théorie du drame devait triompher dans toute la littérature allemande et s'y recommander par les plus belles des œuvres modernes. C'est dans le drame romantique de ***Gœtz de Berlichingen*** que Gœthe donne d'abord sa mesure, comme auteur dramatique. Sa tragédie d'***Iphigénie en Tauride*** n'est qu'un caprice d'artiste archéologue, et sa nature le ramène au drame, auquel appartient la grande fantaisie métaphysique du ***Faust***. Schiller se tourne aussi vers le drame avec son enthousiasme lyrique. Ce qu'il appelle ses tragédies brise le cadre du genre et en viole les conventions. Son chef-d'œuvre, l'***Athalie*** du théâtre allemand, ***Guillaume Tell***, réalise, en les défendant de l'exagération, toutes les libertés de mouvement et d'effet qu'on réclame pour le drame. Jusqu'à nos jours, le drame continue de tenir la tragédie dans l'ombre sur le théâtre allemand. On comprend qu'il occupe aussi la première place sur les théâtres anglais et espagnol. Autour de Shakespeare, dont les œuvres se signalent toutes par l'alliance du tragique et du comique, de la violence et de la grâce, du sublime et du grotesque, la tragédie ne pouvait guère se développer et devait se réduire à de rares imitations. La patrie des ***Autos sacramentales*** et de la grande mise en scène des légendes catholiques et nationales, l'Espagne, ne pouvait être tirée de la voie du drame par l'exemple de l'ancienne Grèce ou l'influence de la France. La ***Jeunesse du Cid***, de Guillen de Castro, d'où Corneille a tiré une œuvre si noble et si sobre, était un de ces spectacles grandioses et variés, conformes au génie et aux habitudes de la nation.

Le drame, intronisé en France par Diderot, patroné par Voltaire, défendu par Marmontel, ne cessa de lutter sur nos scènes contre la tragédie, et finit par se substituer à elle. Combinant avec la musique les plus sombres inventions, une de ses variétés, le mélodrame (voy. ce mot), remplit le théâtre à la fin du siècle dernier et dans les premiers quarts de celui-ci. Caigniez, Ducange et surtout Guilbert de Pixérécourt lui doivent de nombreux succès. Le nom de ce dernier est resté, pendant plus de trente ans, inséparable de ces ténébreuses intrigues nouées dans le mystère et dénouées par des procédés uniformes de reconnaissance et de révélation.

III. ***Avénement du drame romantique français.*** — La défaveur où tomba le mélodrame, après une trop longue exploitation, semblait, aux approches de la révolution de 1830, présager un nouveau règne de la tragédie, lorsque l'école romantique profita du besoin de changement éprouvé par le public, pour ramener une nouvelle forme du drame. Un jeune poëte, M. Victor Hugo, en donna un gigantesque échantillon dans *Cromwell*, et, dans la *Préface* de cette pièce, le manifeste pompeux de la rénovation dramatique (1827). A grand renfort de métaphores, il ramenait toute poésie à la poésie dramatique, comparant « la poésie lyrique primitive à un lac paisible qui reflète les nuages et les étoiles du ciel; ... l'épopée au fleuve qui en découle et court, en réfléchissant ses rives, ... se jeter dans l'océan du drame. » Pour l'auteur, Milton et Dante sont des dramaturges méconnus. « Ils conspirent avec Shakespeare à empreindre de la teinte dramatique toute poésie; ... et; loin de tirer à eux dans ce grand ensemble littéraire qui s'appuie sur Shakespeare, Dante et Milton sont en quelque sorte les deux arcs-boutants de l'édifice dont il est le pilier central, les contre-forts de la voûte dont il est la clef. » Au milieu de ce fracas d'images, la pensée qui se fait jour est que le drame consiste essentiellement dans le mélange du sublime et du grotesque où Shakespeare s'est complu, et que d'autres écrivains de génie ont porté dans des genres différents. Ce mélange, ajoute-t-on, est dans la nature, et, c'est là le grand principe romantique : « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art. » Tandis que la tragédie se réserve le grand, le noble, le beau, la comédie prouve que le difforme, le laid, le grotesque peut être un objet d'imitation pour l'art, et la nature, qui réunit tous ces contraires, invite le drame à les reproduire dans leur opposition et leur harmonie. De là, sous l'empire d'une imagination puissante et fougueuse, les perpétuels contrastes de personnages et de situations dont se compose tout le théâtre de M. V. Hugo, comme son style se compose tout entier d'antithèses, c'est-à-dire de contrastes d'images et de mots. A côté du jeune maître, une foule de disciples ou d'émules se précipitèrent dans la voie ouverte; beaucoup y trouvèrent le succès et la fortune; quelques-uns y déployèrent un vrai talent et une étonnante fécondité. Il faut citer dans le nombre : Alex. Dumas, qui eut le bonheur, avec *Henri III*, de faire applaudir à la scène (11 février 1829) le nouveau genre, attardé jusque-là dans la théorie, puis Frédéric Soulié, Eugène Sue, Alfred de Vigny, Balzac, Bouchardy, D'Ennery, Aug. Maquet, Félix Pyat, Dinaux, Anicet Bourgeois, Michel Masson, Ferd. Dugué, Paul Foucher, Vacquerie, L. Bouilhet, Félicien Mallefille, etc. Des acteurs, richement or-

ganisés, tels que Bocage, Frédéric Lemaître, Mélingue, Mmes Georges et Dorval, relevèrent, par leur interprétation puissante, le drame jusque dans ses trivialités, et le soutinrent longtemps avec un éclat que la tragédie ne connaissait plus.

Le genre s'étendit et se ramifia; il y eut, en première ligne, le drame historique, tel que M. V. Hugo l'avait conçu, avec le luxe du langage poétique jeté sur ses éléments hétérogènes; puis le drame mixte d'histoire et d'imagination, le drame d'invention pure, le drame de mœurs et de caractères, le drame d'intrigue et d'imbroglio, enfin le drame judiciaire ou de cour d'assises. Mais, dans le système, l'excès était trop voisin des principes; on exagéra tour à tour chacun des éléments que le drame mettait en œuvre ou leurs contrastes. Celui-ci donna à ses personnages historiques des proportions démesurées; celui-là laissa son imagination franchir toutes les limites de la vraisemblance; l'un se plut dans le trivial et le grotesque; l'autre, pour produire la terreur, se fit lugubre et funèbre; tantôt les complications laborieuses de l'auteur devinrent des énigmes inextricables; tantôt on s'attacha, sans invention, à mettre à la scène la copie la plus fidèle de la plus plate réalité. Le drame alors excita à son tour le dédain des esprits éclairés et la lassitude du public. L'éclat momentané de la tragédie, rendue à la vie par le talent exceptionnel de Mlle Rachel, fut pour bien peu dans cette décadence du drame, qu'il ne faut attribuer qu'à lui-même et à l'abus inévitable de ses moyens. Car la tragédie, une fois rentrée dans l'ombre avec son éminente interprète, le drame ne cessa de déchoir sur toutes les scènes (Porte-Saint-Martin, Gaîté, Ambigu-Comique, Cirque, etc.) de ce fameux « boulevard du crime », illustré par ses triomphes. Pourtant, dans cette décadence même, on vit encore, jusque de nos jours, des drames isolés, œuvre d'un consciencieux talent, comme la *Conjuration d'Amboise*, du poëte Louis Bouilhet (Odéon, 1867), témoigner par un succès tres-sérieux de la vitalité que le genre porte toujours en lui. En même temps, la reprise d'*Hernani*, qui eut à Paris un succès de vogue européenne pendant toute la durée de l'Exposition universelle de 1867, et depuis celle de *Ruy-Blas*, de *Marion*, montrèrent une vie et une puissance réelles dans ces créations qui n'ont pas encore été remplacées.

IV. *Conclusion*. — Il nous a suffi de rappeler les divers manifestes des promoteurs du drame, pour qu'on juge de la vérité d'une partie des raisons qu'ils invoquent, tout en faisant justice de l'exagération de leurs prétentions. On peut avoir pour la tragédie (voy. ce mot) toute l'admiration que mérite cette belle et savante imitation de l'antique, et reconnaître que le théâtre moderne, pour être populaire et national, comporte plus de mouvement et de variété. Mme de Staël dit avec raison : « Les pièces dont les sujets sont grecs ne perdent rien à la sévérité de nos règles dramatiques; mais si nous voulions goûter, comme les Anglais, le plaisir d'avoir un théâtre historique, d'être intéressés par nos souvenirs, émus par notre religion, comment serait-il possible de se conformer rigoureusement, d'une part, aux trois unités, et de l'autre part, au genre de pompe dont on se fait une loi dans nos tragédies? » Le drame, avec sa mise en scène variée et animée, est dans les traditions littéraires de tous les peuples de l'Europe, dans les nôtres mêmes, malgré l'éclat que deux siècles ont donné à un genre plus majestueux et plus sobre, repris à l'antiquité; il est dans les idées, dans les mœurs modernes, et c'est pour cela qu'il renaît si facilement, même chez nous, à l'appel des réformateurs qui croient l'inventer. Grâce aux transformations dont sa nature multiple le rend susceptible, il se relèvera encore plus d'une fois de l'abandon où le conduisent périodiquement l'exagération et les abus. C'est à son contact et sous son influence que le théâtre se renouvelle et se vivifie, jusque dans les ouvrages des écrivains les plus sages et les plus timorés. Les meilleures pièces de Casimir Delavigne et de Fr. Ponsard sont moins voisines de la tragédie que du drame. C'est dans le rapprochement, à la fois hardi et mesuré, des deux genres que consisterait peut-être la perfection dramatique. Si *Athalie*, sur un sujet qui intéresse notre passé religieux, est restée la plus vivante des tragédies, n'est-ce pas parce que, dans son unité, elle participe du mouvement et de la variété du drame? Et si *Guillaume Tell*, sur le plus populaire des sujets patriotiques, peut passer pour le plus beau des drames, n'est-ce pas parce que, dans sa variété et son mouvement, il se rapproche davantage de l'unité et de la simplicité tragiques?

Cf. Diderot : *Sur l'Interprétation de la nature*, etc.; — Beaumarchais : *Essai sur le drame sérieux*, dans la 1re éd. d'*Eugénie* (Paris, 1767, in-8); — Lessing : *la Dramaturgie de Hambourg*; — Mme de Staël : *De l'Allemagne*; — Schlegel : *Cours de littérature dramatique*; — Hegel : *Cours d'esthétique*; — Martine : *Examen des tragiques anciens et modernes* (Genève, Paris, 1834, 3 vol. in-8); — V. Hugo : *Préface* de *Cromwell*, etc.; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*; — Demogeot : *Histoire de la littérature française*.

DRAME SATYRIQUE. — Voyez SATYRIQUE (Drame).

**DRAUD** (Georges), en latin *Draudius*, bibliographe allemand, né à Davernheim (Hesse) le 9 janvier 1573, mort à Butzbach en 1630 ou 1635. Il fut ouvrier imprimeur, puis pasteur. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliotheca classica* (Francfort, 1611, in-4), où sont classés plus de 30 000 ouvrages; *Bibliotheca librorum germanicorum classica* (Ibid., 1625, in-4); *Bibliotheca erotica* (Ibid., 1625); *Discursus typographicus experimentalis*, etc. (Ibid., 1625, in-8), etc.

DRAVIDIENNES (LANGUES) ou DRAVIRIENNES. Il y a dans l'Inde des langues qui n'ont aucun lien de parenté avec le sanscrit. Elles ont pour origine les langues parlées par les Dravidas, qui habitèrent cette contrée de l'Asie avant l'établissement des Aryas. Ce sont des langues d'agglutination, dont les mots sont nombreux, grâce à cette facilité qu'ils ont de se combiner entre eux à l'infini. Elles rendent les moindres nuances des impressions physiques, mais sont rebelles à l'expression des idées et des sentiments. On divise ces langues en deux groupes : 1° celles du nord, dites *vindhyennes*, qui sont parlées dans les monts Vindhyas : le *male*, ou *radjmahali*, l'*uraon*, le *kole* et le *gond;* 2° celles du sud, parlées dans le Dekan : le *tamoul*, ou *malabar*, le *télinga*, le *talava*, le *kanara*, ou *karnatique*, le *malayâla*, etc. A ces idiomes principaux de la famille dravidienne, il faut joindre le *toda* ou *todava*, parlé dans les monts Nilgherries, le *kodagou*, des monts de Kourg, et les dialectes des îles Maldives et Laquedives (voy. KANARA, MALAYALA, TAMOUL, etc.).

Cf. Caldwell : *Comparative grammar of the dravidian languages* (London, 1857, in-8).

**DRAYTON** (Michaël), poëte anglais, né à Atherstone dans le comté de Warwick vers 1563, mort en 1631. Sa vie est peu connue, quoiqu'il porta le titre de poëte lauréat et ait été enseveli à Westminster. C'est un des plus distingués de ces poëtes de la première moitié du XVIIe siècle qui, sous une forme quelquefois bizarre, souvent originale, montrèrent du savoir, des idées et de l'imagination. Ses œuvres sont nombreuses : *la Guirlande du berger*, suite de *Pastorales* (Shepherd's Garland, 1593); *les Guerres des barons* (The barons' wars, 1598), récits du règne d'Edouard III; *Epîtres héroïques de l'Angleterre* (England's Heroical epistles, 1598); *Polyolbion* (1613-1622, 2 parties), itinéraire poé-

tique de l'Angleterre en 30 chants et 30 000 vers, joignant la minutieuse exactitude du topographe et de l'érudit à l'enthousiasme du poëte; *la Bataille d'Azincourt*, *les Malheurs de la reine Marguerite*, *la Cour des fées*, etc. (the Battle of Azincourt, Memoirs, etc., 1627); *l'Elysée des Muses* (the Muses' Elyzium, 1630, in-4), contenant neuf idylles, entre autres le charmant petit poëme de *Nymphidia*. Les *Œuvres complètes* de Drayton ont été publiées (1748, in-fol., et en 1753, 4 vol. in-8). Le *Polyolbion* figure dans les *Specimens of our ancient poets*, de Southey.

Cf. Shaw : *History of english literat.*; — Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*; — D'Israëli : *Amenities of literature*.

**DREPANIUS** (Latinus-Pacatus), panégyriste et poëte latin du IVe siècle après J.-C., né dans l'Aquitaine. Il était l'ami d'Ausone qui vante son talent poétique; mais aucun de ses vers ne nous est parvenu. Nous avons de lui un *Panégyrique de Théodose*, d'une diction fleurie et hyperbolique, mais d'un fond plus sérieux que les exercices des rhéteurs du même temps. C'est le onzième de la collection : *Duodecim panegyrici veteres* (Venise, 1728, in-4; Utrecht, 1790-1797, 2 vol. in-4).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**DREUX DU RADIER** (Jean-François), littérateur français, né le 10 mai 1714 à Châteauneuf-en-Thimerais, où il est mort le 1er mars 1780. Il fut d'abord avocat, puis lieutenant particulier au bailliage de sa ville natale. Il publia un grand nombre d'ouvrages, surtout des compilations curieuses et exactes, mais assez mal ordonnées et d'un style pénible. On cite entre autres : *Eloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais* (Paris, 1749, in-12); *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (Paris, 1754, 5 vol. in-12), ouvrage qui a été continué jusqu'en 1840 (Niort, 1842, 3 vol. in-8); *l'Europe illustre, contenant les vies abrégées des souverains, des princes, depuis le XVe siècle*, avec des portraits d'Odieuvre (Paris, 1755, in-8); *Tablettes historiques et anecdotes des rois de France* (Paris, 1759, 3 vol. in-12); *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France* (Paris, 1763, 7 vol. in-12; 1808, 6 vol. in-8); *Récréations historiques, avec l'histoire des fous en titre d'office* (La Haye, 1768, 2 vol. in-12), etc. Il a traduit les *Satires de Perse*, en vers français et en prose latine et française (1772, in-12).

Cf. Lartic Saint-Jal : *Notice sur la vie et les ouvrages de Dreux du Radier* (Niort, 1842, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

**DRIESCHÉ** (Jean VAN DER), en latin *Drieschius* ou *Drusius*, orientaliste belge, né à Oudenarde en 1550, mort à Leyde en 1616. Après avoir fait ses études à Louvain, il rejoignit son père en Angleterre et obtint une chaire des langues orientales à Oxford en 1571, puis professa l'hébreu à Leyde et à Franeker. On cite de lui : *Quæstiones et responsiones* (1583, in-8); *Animadversiones* (Leyde, 1585, in-8); *Locutionum sacrarum miscellanea* (1586, in-8); *Grammatica hebraica* (Louvain, 1612, in-8), etc.

Cf. Abel Curiander : *Vita Joannis Drusii* (1618, in-4); — Bayle : *Dictionnaire historique et critique*.

**DROLLINGER** (Charles-Frédéric), poëte allemand, né à Durlach (duché de Bade) le 26 décembre 1688, mort le 1er juin 1742. Il fut bibliothécaire et archiviste dans sa ville natale. S'exerçant dans la poésie lyrique, il abandonna le genre d'Hoffmauswaldau et de Lohenstein, qu'il avait d'abord imités et suivit les traces de Haller. Sa diction est pure et sa versification harmonieuse. On cite ses odes sur *la Divinité*, *l'Immortalité de l'âme* et *a Providence*, comme des morceaux très-remarquables. On a recueilli ses *Poésies* (Gedichte, etc.; Bâle, 1743; Francfort, 1745).

Cf. Buxtorf : *Brevis historia vitæ et obitus C.-F. Drollinger* (Bâle, 1724, in-4).

**DROUINEAU** (Gustave), littérateur français, né le 20 février 1800 à La Rochelle, mort en 1835. D'abord clerc de notaire, il fut ensuite professeur au collége de Civray. En 1824, il vint à Paris pour suivre les cours de droit, mais ne s'occupa que de poésie et de littérature. Il fit représenter en 1826, à l'Odéon, *Rienzi*, tragédie en cinq actes, qui eut du succès. Il donna à la Porte-Saint-Martin, en 1828, *l'Ecrivain public*, drame en trois actes, avec Merville; en 1829, *l'Espion*, drame en cinq actes, avec Fontan et Léon Halévy. Sa carrière dramatique se termina en 1830, au Théâtre-Français, par *Françoise de Rimini*, drame en cinq actes, en vers. Après la révolution de Juillet, dans laquelle il joua un rôle actif, il fut attaché à la rédaction du *Constitutionnel*, et y écrivit sur l'économie politique. Il mourut fou à trente-cinq ans.

La réputation, aujourd'hui bien effacée, mais un moment assez brillante de G. Drouineau, tint moins à ses drames et à ses articles politiques qu'à ses romans qui, par le mélange du libéralisme et du sentiment religieux, furent le point de départ d'une école de néo-christianisme. Le premier, *Ernest ou les Travers du siècle* (Paris, 1829, 5 vol. in-12), fit beaucoup de bruit, par les attaques dirigées contre l'enseignement de l'Université. Ses autres écrits sont: *Epître à Casimir Delavigne sur ses ouvrages* (1823, in-8); *Epître à quelques poëtes panégyristes* (1824, in-8); *Trois nuits de Napoléon* (1826, in-8); *le Soleil de la Liberté*, stances (1830, in-8); *le Manuscrit vert*, roman (1831, 2 vol. in-8); *Résignée*, roman (1833, 2 vol. in-8); *les Ombrages*, contes spiritualistes (1833, in-8); *l'Ironie* 1833, 2 vol. in-8); *Confessions poétiques* (1833, in-8).

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine*.

**DROUYN** (Jean), littérateur français du XVe siècle, né à Amiens. On a de lui un curieux volume de vers, intitulé : *la Nef des folles, selon les cinq sens de la nature*, etc. (Paris, 1501, in-4, gothique, rare). C'est une imitation faiblement versifiée de la *Navicula stultifera* de Jodocus Badius. On cite en outre : *l'Histoire des trois Maries, réduite en prose françoise* (Paris, s. d.; Rouen, 1511, in-4), roman mêlé de légendes pieuses et de fables ridicules; *le Régime d'Honneur, translaté de latin en prose françoise* (Lyon, 1507, in-8), sorte de manuel de politesse.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX.

**DROZ** (François-Xavier-Joseph), littérateur français, né à Besançon le 31 octobre 1773, mort le 4 novembre 1850. D'une famille de magistrats, il fit comme volontaire les premières campagnes de la Révolution, puis, ayant été nommé professeur de belles-lettres à l'École centrale de Besançon, il se tourna vers les travaux littéraires. Rentré à Paris, il fut l'ami de Cabanis et d'Andrieux et vécut dans la Société d'Auteuil. Il professait, avec la modération et la bonne foi de son caractère, les principes de la philosophie du XVIIIe siècle, il se jeta plus tard dans les idées et la pratique chrétiennes, dans lesquelles il finit sa vie. Ses écrits, recommandables par la pureté de la morale, l'honnêteté élevée des sentiments, le soin consciencieux de la forme, lui ouvrirent les portes de l'Académie française où il succéda à Lacretelle aîné, en 1824.

On a de J. Droz : *Essai sur l'art oratoire* (1799, in-8); *Essai sur l'art d'être heureux* (1806, in-12, plus. édit.); *Eloge de Montaigne* (1812, 3 édit.; 1816, in-8); *Etudes sur le beau dans les arts* (1815); *De la Philosophie morale* (1823, in-8), ouvrage contenant l'exposé des différents systèmes sur la science

de la vie, et qui obtint le prix Montyon l'année suivante ; *Economie politique* (1829, 3e édit., 1854); *Histoire du règne de Louis XVI* (1839-1842, 3 vol. in-8) ; *Pensées du christianisme, preuves de sa vérité* (1842), etc. Il a aussi publié en collaboration avec Picard les *Mémoires* de Jacques Fauvel (1822, 4 vol. in-12), sorte de nouveau Gil Blas, moins spirituel qu'honnête. M. Droz avait donné une édition de ses *Œuvres* en 1826 (2 v. in-8, avec portr.).

Cf. Mignet : *Notices et portraits*, t. II ; — Montalembert : *Discours de réception ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — Michel Chevalier : *Notice*, en tête de la 3e édition de *l'Economie politique*.

**DRUMMOND** (William), poëte écossais de son temps, né en 1585, mort en 1649. Fils d'un gentilhomme de la chambre du roi Jacques, il montra pour les Stuarts un grand attachement. Ses vers sont pleins de flatteries à leur égard, et l'on prétend que la douleur qu'il éprouva du supplice de Charles Ier hâta sa mort. Écossais par sa naissance, mais Anglais par la langue, il fut lié avec les poëtes contemporains, surtout avec Ben Jonson. Ses *Poëmes*, où l'on trouve de la douceur et de l'élégance, comprennent : *Larmes sur la mort de Mœliades* (Tears on the death of Mœliades, 1612), élégie sur le prince Henry, fils de Jacques Ier ; *la Rivière de Forth en fête* (the River of Forth feasting, 1617), à propos d'un voyage du roi Jacques en Écosse; *les Fleurs de Sion* (The flowers of Sion, 1630). Il a composé en outre un petit traité en prose, *le Bois de Cyprès ou réflexions philosophiques contre la crainte de la mort* (Cypress grove or, etc.), et une médiocre *Histoire des cinq Jacques d'Ecosse* (the History of the five James; Londres, 1655, in-fol.), de peu de valeur. Une bonne édition des *Poetical works* de Drummond a été donnée par Turnbull (2 vol. in-8), dans la *Bibliothèque des anciens auteurs* de J. Russell Smith.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary ;* — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

**DRUSIUS.** — Voyez DRIESCHE (VAN DER).

**DRYDEN** (John), célèbre poëte anglais, né le 9 août 1631 à Aldwinkle, près de Oudle, mort à Londres le 1er mai 1700. Il était fils d'un puritain ardent, et quand, après de bonnes études, il aborda la carrière des lettres, il débuta par l'éloge de Cromwell; mais l'austère régime du puritanisme convenait mal à son esprit, et il salua sincèrement la restauration. Le théâtre à peu près supprimé sous la république renaquit avec les Stuarts; Davenant en fut le restaurateur et Dryden le plus illustre maître. Sa célébrité et ses flatteries poétiques lui valurent le titre de poëte lauréat, avec une pension de 100 livres en 1668. Se jetant en outre dans les luttes du temps, il publia son *Absalon et Architopel* contre le parti qui voulait exclure le duc d'York du trône, sa *Religio laici*, contre les adversaires de l'église anglicane et, après l'avénement de Jacques II, *la Biche et la Panthère*, en faveur de l'Église romaine. Dans l'intervalle, soit politique, soit conviction, soit l'une et l'autre, il avait jugé à propos de se convertir à la religion de son souverain. Cette démarche le compromit sans retour auprès du parti qui triompha par la révolution de 1688. Le roi Guillaume dut lui retirer le titre de poëte lauréat; mais le grand chambellan Dorset, qui lui signifia sa révocation, lui maintint de ses deniers une partie de la pension qu'il perdait avec sa place.

Dryden avait peu de raisons de regretter le régime qui tombait. Les médiocres faveurs qu'il tenait de la cour avaient été plus que compensées par les insolences des grands seigneurs. Le duc de Buckingham l'avait publiquement raillé sous le nom de *Bayes*, dans une pièce intitulée *la Répétition* (The Rehearsal, 1671), et le comte de Rochester, attaqué dans un *Essai sur la satire*, attribué, peut-être à tort, à Dryden, lui fit donner des coups de bâton; on lui imputa du moins le guet-apens dont le poëte fut victime le 28 décembre 1679, dans une étroite rue du quartier de Covent-Garden. Les dernières années de Dryden furent à l'abri de pareils outrages. Il vieillit admiré comme le premier poëte de son temps et fut enseveli à Westminster. Doué d'un talent d'une rare souplesse, il avait montré, dans tous les genres qu'il aborda, une aptitude véritable, sans conquérir dans aucun une place hors ligne. Au-dessous des poëtes anglais de premier ordre, il est tenu par plusieurs pour le premier du second, au-dessus de Ben Jonson, Pope et Byron.

Les œuvres les plus nombreuses de Dryden appartiennent au genre dramatique. Il écrivit vingt-cinq pièces. Il débuta au théâtre en 1663 par *le Galant extravagant* (the wild Gallant), qui fut suivi des *Dames rivales* (Rival ladies), puis de la *Reine indienne* (Indian queen, 1664), avec Robert Howard. Il composa seul l'*Empereur indien* (Indian emperor) qui n'eut pas moins de succès que la *Reine*. Dryden se rapprochait alors du théâtre français dont il copiait les défauts en les exagérant ; il employait même la rime, ce qui était contraire aux précédents les plus illustres du drame anglais. C'est dans ce système qu'est conçue sa *Reine vierge* (Maiden queen, trag. com., 1667). Son remaniement de *la Tempête* de Shakespeare lui fait aussi peu d'honneur qu'à son collaborateur Davenant; le goût et la morale sont également sacrifiés dans les incidents qu'ils ont ajoutés à l'original. *La Royale martyre* et *la Conquête de Grenade*, en 1672, appartiennent à cette veine de déclamation grandiose sans peinture vraie de l'humanité. Averti par les moqueries de Buckingham contre ses tragédies rimées, il négligea le genre tragique et composa des comédies : *le Mariage à la mode* et *l'Assignation*. La pièce qu'il intitula *l'Etat d'innocence ou la Chute de l'homme* (1673) est une imitation profane, presque une parodie de l'épopée de Milton. Sa pièce d'*Aureng Zeb* est encore du genre déclamatoire, ampoulé ; on l'a appelée son dernier grand péché littéraire. Il abandonna désormais la rime pour le vers blanc. *Tout pour l'amour ou le Monde bien perdu* (All for love or the world well lost, 1778), tragédie qui a pour sujet Antoine et Cléopatre, et *Troïlus et Cressida* sont une lutte inégale, mais habile contre Shakespeare. *Le Frère espagnol* (the Spanish friar) est une bonne comédie. Ses autres pièces sont *Don Sébastien* (1690), *Amphitryon* (1690), imité de Plaute et de Molière ; *Cleomenes* (1692) ; *l'Amour triomphant* (1694). Malgré quelques scènes licencieuses, comme Dryden a le tort de s'en permettre trop souvent, *Don Sébastien* est son chef-d'œuvre; c'est aussi la pièce où il se rapproche le plus de Shakespeare, tout en en restant encore à une grande distance. Villemain a appelé Dryden « un artisan de beaux vers, qui les applique où il peut, sans fortes conceptions, sans émotions profondes ». Il y a autre chose chez lui que des beaux vers; il y a des scènes excellentes, malgré l'infériorité de l'ensemble.

Son vrai génie n'est pas dans le drame, il est dans la poésie lyrique, la satire, la poésie narrative. Ses stances héroïques sur la mort de Cromwell (1658) ont de magnifiques passages. L'*Astræa redux*, chant de joie par lequel il salua le retour des Stuarts, fut surtout remarqué pour avoir suivi de trop près l'éloge funèbre de Cromwell. L'*Annus mirabilis* (1667) est une suite de stances sur les tristes événements de l'année 1666 : la peste, l'incendie de Londres, la guerre contre la Hollande. L'*Ode pour la fête de sainte Cécile, ou la Fête d'Alexandre* (1697), quoique appartenant à sa vieillesse, a plus de feu qu'aucune de ses autres pro-

ductions. C'est une grande symphonie lyrique; le poëte, pour représenter le pouvoir de la musique, suppose Timothée chantant et jouant de la lyre devant Alexandre, le faisant passer par les sentiments de l'orgueil, de l'ivresse guerrière, de la pitié, de l'amour, et jetant enfin tous ses auditeurs dans de tels transports de vengeance qu'ils incendient Persépolis. L'ode à la mémoire d'Anne Killigrew est aussi d'une beauté élevée.

Dans *Absalon et Achitopel*, 1681 (Absalom and Achitophel), la satire politique atteint la hauteur de l'épopée. L'auteur s'attaque au parti whig qui, repoussant Jacques II comme catholique, voulait placer sur le trône Monmouth, fils naturel de Charles II. Il peint les meneurs du parti, le comte de Shaftesbury et le duc de Buckingham sous les noms bibliques d'Architopel et de Zimri. Leurs portraits sont des chefs-d'œuvre. En 1684 parut une seconde partie d'*Absalon et Achitopel*, par Nahum Tate; Dryden n'y contribua que pour deux cents vers contenant les portraits satiriques de deux poëtes, ses rivaux, Settle et Shadwell, sous les noms de Doeg et Og. *La Médaille*, satire contre la sédition (1682), est encore dirigée contre le parti whig; Shadwel répondit par des invectives personnelles, et Dryden se vengea en composant sa satire de *Mac Flocknoe*, 1682, dont la *Dunciade* de Pope est une imitation. Il suppose que Flocknoe, misérable charlatan dont le nom était devenu proverbial, règne en monarque absolu sur le royaume de l'ennui et de la sottise et qu'il lègue sa souveraineté à son fils Shadwell ou Mac Flocknoe.

La *Religio laici*, *la Biche et la Panthère* (The Hind and the Panther) sont des poëmes de polémique religieuse. Dans le premier, Dryden expose l'insuffisance de la raison pour éclairer la vie humaine et le besoin d'une lumière surnaturelle. Il était encore protestant. *La Biche et la Panthère* est sa profession de foi catholique. La *Biche*, pure et sans tache, c'est l'Église romaine; la *Panthère*, fière, magnifique et tachetée, c'est l'Église anglicane; les indépendants, quakers, anabaptistes, calvinistes, sont représentés par les ours, les lièvres, les sangliers, les loups. Cette allégorie, dont la forme bizarre fut spirituellement ridiculisée par Montagu et Prior, dans une parodie intitulée *Le Rat de ville et le Rat des champs*, est néanmoins le plus noble poëme de Dryden. « L'esprit, dit Hallam, y est perçant, prompt et plaisant; le raisonnement y est quelquefois admirablement serré et ferme, c'est l'énergie de Bossuet en vers. »

Dryden donna en 1693 une traduction de Perse et de cinq satires de Juvénal; en 1694 une traduction de *l'Art de la peinture* de Du Fresnoy, et en 1697 une traduction de Virgile: ouvrages faits pour les libraires et qui, malgré des traces d'un grand talent, sentent la négligence. Son dernier et un de ses meilleurs ouvrages est une suite de *Fables* ou plutôt de *Contes*, publiée en 1700, et dont les sujets, empruntés à Chaucer et à Boccace, sont bien racontés et dans une versification excellente.

Dryden fut aussi un bon prosateur; il soutient à cet égard la comparaison avec les maîtres de la langue anglaise. Son plus long ouvrage en prose est un *Essai sur la poésie dramatique* (1668). Il a écrit beaucoup de préfaces, dont quelques-unes sont de véritables traités littéraires. Ses *Œuvres dramatiques* ont été recueillies (Londres, 1735, 6 vol. in-8). Malone a donné ses *Critical and miscellaneous prose-works* (Ibid., 1800), et J. Warton ses *Poetical works* (Ibid., 1811, 4 vol. in-8). L'édition la plus complète de ses *Œuvres* est celle de Walter Scott (Ibid., 1808, 18 vol. in-8). Robert Bell en a donné une moins volumineuse et plus commode (Ibid., 1854), sans compter, dans sa collection aldine, une bonne édition des *Poetical works* (1865, 5 vol.).

Cf. Johnson : *Lives of english poets* ; — Malone, Walter Scott, Robert Bell : *Vie de Dryden*, dans leurs éditions ; — Hoope : *Vie de Dryden*, dans l'édit. aldine ; — *Edinburg Review*, juillet 1855 ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, l. III, sect. 2.

**DU BARRY** (Marie-Jeanne GOMART DE VAUBERNIER, comtesse), maîtresse de Louis XV, née le 19 août 1746 à Vaucouleurs, morte à Paris, sur l'échafaud, le 7 décembre 1793. On a publié sous son nom trois ouvrages : *Lettres originales de Mme la comtesse Du Barry* (Londres, 1779, in-12), fabriquées par Pidansat de Mairobert ; *Mémoires de Mme Du Barry* (Paris, 1803, 4 vol. in-12), par Mme Guérard, et *Mémoires de Mme la comtesse Du Barry* (Paris, 1829-1830, 6 vol. in-8; 1843, 5 vol in-8), attribués à La Mothe Langon.

Cf. Capefigue : *Mme la comtesse Du Barry* (Paris, 1858, 2 vol. in-18).

**DU BARTAS** (Guillaume DE SALLUSTE, seigneur), poëte français, né en 1544 près d'Auch, mort en 1590. De la religion réformée, il fut gentilhomme ordinaire de Henri de Navarre (Henri IV), remplit des missions diplomatiques en Danemark, en Écosse, en Angleterre, et combattit à Ivry. Il mourut par suite de ses blessures. Le plus célèbre de ses poëmes, intitulé *la Sepmaine, ou la Création en sept journées*, parut en 1579 ; il eut plus de trente éditions en six ans et excita un grand enthousiasme qui retrouva dans l'Allemagne, au siècle dernier, un singulier écho. « Sa gloire se répandit même en Europe, dit Gœthe, et on le traduisit en plusieurs langues... Il y a bien des années qu'on ne le lit plus en France, et si quelquefois on prononce encore son nom, ce n'est guère que pour s'en moquer. Eh bien! ce même auteur, maintenant proscrit et dédaigné parmi les siens, et tombé du mépris dans l'oubli, conserve en Allemagne son antique renommée; nous lui conservons notre estime, nous lui gardons une admiration fidèle, et plusieurs de nos critiques lui ont décerné le titre de roi des poëtes français. Nous trouvons ses sujets vastes, ses descriptions riches, ses pensées majestueuses... » Pour justifier ce témoignage un peu emphatique que nous abrégeons, Gœthe cite et commente avec admiration le commencement du septième chant de la *Sepmaine :*

Le peintre qui, tirant un divers paysage,
A mis en œuvre l'art, la nature et l'usage,
Et qui, d'un las pinceau, sur son docte pourtraict
A pour s'éterniser donné le dernier trait,
Oublie ses travaux, rit d'aise en son courage,
Et tient tousjours ses yeux collez sur son ouvrage.
Il regarde tantost par un pré sauteler
Un aigneau qui, toujours muet, semble besler;
Il contemple tantost les arbres d'un bocage,
Ore le ventre creux d'une grotte sauvage,
Ore un petit sentier, ore un chemin batu,
Ore un pin baise-nue, ore un chesne abatu.
. . . . . . . . . . . . . . .
Bref, l'art si vivement exprime la nature
Que le peintre se perd en sa propre peinture...
Ainsi ce grand ouvrier, dont la gloire fameuse
J'esbauche du pinceau de ma grossière muse,
Ayant ces jours passez, d'un soin non soucieux,
D'un labeur sans labeur, d'un travail gracieux,
Parfait de ce grand Tout l'infiny paysage,
Se repose ce jour, s'admire en son ouvrage...

Si grand qu'on fasse les mérites de Du Bartas, on ne peut pas ne pas reconnaître le mauvais goût de ses métaphores, l'affectation de sa magnificence et la puérilité de ses jeux de mots. Ses imitations des Grecs et des Latins donnent parfois à son style une apparence de barbarie. Elle ne recule pas devant la singularité et la bizarrerie, témoin les quatre vers où il exprime par des onomatopées le vol et le chant de l'alouette :

La gentille alouette avec son tire-lire,
Tire, l'ire à l'iré et tire liran lire,
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire et désire dire : Adieu, Dieu ! adieu, Dieu !

Outre la *Sepmaine*, Du Bartas a laissé les poëmes suivants : *Uranie ; Judith*, en six chants ; le *Triomphe de la foi*, en quatre chants ; les *Neuf Muses ; Histoire de Jonas ;* la *Seconde sepmaine*, recueil tiré de l'Ancien Testament ; *Cantique sur la bataille d'Ivry*, etc. Ces œuvres furent éditées d'abord d'une manière incomplète (1601, 2 vol. in-12) ; elles furent rééditées, avec un long commentaire de Simon Goulart (Paris, 1611, 2 vol. in-fol.).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIII ; — Gœthe : *Notes pour le Neveu de Rameau ;* — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI° siècle.*

**DU BELLAY** (Guillaume), seigneur de LANGEY, mémorialiste français, né en 1491 près de Montmirail, mort le 9 janvier 1543 à Saint-Symphorien-de-Lay. Un des meilleurs capitaines de François Ier, il servit aussi ce roi comme ambassadeur en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Il écrivit, sous le titre d'*Ogdoades*, des *Mémoires* (Paris, 1569), d'un style naïf. « Je ne veux pas croire, dit Montaigne, qu'il ait rien changé, quant au gros du faict ; mais de contourner le jugement des événements, surtout contre raison, à notre advantage, et d'omettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de son maistre, il en fait mestier. » On a encore du seigneur de Langey des *Opuscules* (1556, 1587).

DU BELLAY (Jean), humaniste français, frère du précédent, né en 1492, mort le 16 février 1560. Évêque de Paris, en 1532, ambassadeur en Angleterre et à Rome, cardinal en 1535, il fut chargé en 1536, lorsque François Ier alla combattre Charles-Quint, de la lieutenance générale. Après la mort du roi, il alla vivre à Rome. Il aimait et cultivait les lettres ; c'est d'après ses conseils et ceux de Budé que fut fondé le Collége de France ; il protégea Rabelais, qui avait été son médecin.

On a de lui : *Francisci primi Epistola apologetica* (1542, in-8) ; quelques poésies latines, imprimées sous le titre de *Poemata elegantissima* (Paris, 1546) ; *Orationes* (Ibid., 1549, in-4), et un grand nombre de lettres, la plupart inédites ; quelques-unes ont été imprimées dans l'*Histoire du divorce de Henri VIII* de Legrand et dans les *Mémoires* de G. Ribier.

DU BELLAY (Martin), mémorialiste français, frère des précédents, mort en 1559. Lieutenant général de Normandie, il devint prince d'Yvetot, par son mariage avec Isabelle Chenu, héritière du dernier roi. Il a écrit des *Mémoires historiques*, de 1513 à 1547 (Paris, 1753, 7 vol. in-12), estimés surtout au point de vue militaire.

Cf. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XVI ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DU BELLAY** (Joachim), poëte français, cousin des précédents, né vers 1524 à Liré (Anjou), mort le 1er janvier 1560. Il embrassa l'état ecclésiastique. Recherchant les plaisirs du monde et la vie de cour, il ne se rendit qu'avec peine à l'appel du cardinal Jean Du Bellay qui le manda à Rome, après la mort de François Ier. Il passa trois ans en Italie, et à son retour en France fut nommé chanoine de l'église Notre-Dame de Paris ; il venait d'être appelé à l'évêché de Bordeaux, lorsqu'il mourut à trente-cinq ans.

Joachim Du Bellay écrivit, en prose, la *Défense et illustration de la langue française* (Paris, 1549, in-8), qui peut être regardée comme le manifeste de la Pléiade. Dans cet écrit, remarquable par le style et par la nouveauté, sinon par l'entière justesse des idées, il rejetait avec dédain les formes populaires, la littérature vieillie et affadie des fabliaux, et recommandait l'imitation des Grecs et des Latins. Cependant sa poésie sent moins l'érudition que celle de ses contemporains. S'il imite les anciens, s'il puise souvent aux sources mythologiques, du moins il ne parle pas grec et latin en français. Il est naturel, gracieux et d'une mélancolie toute personnelle, comme on peut le voir par ce sonnet d'un charme si doux où il regrette son pays natal :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquist la Toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Quand revoiray-je hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province et beaucoup davantage ?

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux
Que des palais romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;

Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin, la douceur angevine.

C'est dans le sonnet surtout qu'excella Joachim Du Bellay ; aussi l'appela-t-on *le Prince du sonnet*, comme on appela Ronsard *le Prince de l'ode*. La facilité, l'harmonie et l'abandon de ses vers lui valurent encore le nom d'*Ovide français*. Son premier recueil de poésies fut *Olive*, réunion de sonnets composés, à l'imitation de Pétrarque, en l'honneur d'une dame de l'Anjou, nommé Viole. Il écrivit à Rome deux autres recueils de sonnets, les *Antiquités de Rome* et les *Regrets*, tous deux pour déplorer les grandes ruines antiques et les vices modernes. Il fit aussi les *Jeux rustiques*, la *Complainte du désespéré*, l'*Antérotique*, des odes, des hymnes, des élégies, etc., la traduction en vers du V° et du VI° livre de l'*Enéide ;* des poésies latines, gracieuses et faciles, sous le titre de *Xenia et alia carmina* (1569, in-4). Aubert de Poitiers a réuni les œuvres françaises de J. Du Bellay (Paris, 1567, 2 vol. in-8, 1574, in-12 ; Rouen, 1592, 1597, in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI° siècle ;* — Ph. Chasles : même ouvrage ; — D. Nisard : *Histoire de la littérature française ;* — Marty-Laveaux : *Notice biographique sur Joachim Du Bellay* (1868, in-8).

DUBITATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**DÜBNER** (Frédéric), philologue français, d'origine allemande, né à Hœrselgau le 21 décembre 1802, mort à Montreuil-sous-Bois (Seine) le 13 octobre 1867. Professeur à Gotha, il fut appelé à Paris par la maison Didot pour travailler à la publication du *Thesaurus* d'Henri Étienne et de la *Bibliothèque grecque*. On lui doit, outre ses savantes éditions, une *Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque* (1855, in-8) et un *Lexique français-grec* (1860, in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**DUBOCAGE** (BARBOSA). — Voyez BOCAGE (DU).

**DU BOCCAGE** (Marie-Anne LEPAGE, Mme FIQUET), femme poëte française, née le 22 octobre 1710 à Rouen, morte le 8 août 1802. Elle débuta dans les lettres en 1746 par un poëme que l'Académie de Rouen couronna. Sa réputation grandit rapidement avec l'appui de Voltaire et de Fontenelle. On lui fit cette devise : « Forma Venus, arte Minerva. » Elle fut reçue aux académies de Rouen, de Lyon, de Bologne, de Padoue, et à celle des Arcades. Les pièces de vers lues à sa louange, lors de son admission dans cette dernière compagnie, forment un volume. Ses œuvres sont loin de justifier tant de succès ; elles sont faibles et sans chaleur. Quelques esprits protestèrent contre l'engouement général, et lorsqu'elle fit paraître son imitation du *Paradis perdu* (Londres, 1748, in-8), Antoine Yart lança cette épigramme :

Sur cet écrit, charmante Du Boccage,
Veux-tu savoir quel est mon sentiment ?
Je compte pour perdus, en lisant ton ouvrage,
Le paradis, mon temps, ta peine et mon argent.

On a encore d'elle : la *Mort d'Abel*, imitée de Gessner dans le tome Ier de ses *Œuvres* (Lyon, 1762, 3 vol. pet. in-8) ; *la Colombiade*, poëme en dix chants (Paris, 1756, in-8); *les Amazones*, tragédie jouée onze fois au Théâtre-Français, en 1749; des *Lettres* adressées à sa sœur, Mme Duperron, intéressantes, bien écrites et de beaucoup supérieures à ses poésies.

Cf. Guilbert : *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure.*

**DUBOS** (l'abbé Jean-Baptiste), historien et littérateur français, né en 1670 à Beauvais, mort le 23 mars 1742. Il prit le grade de bachelier en Sorbonne, puis entra comme employé au ministère des affaires étrangères où ses talents le firent distinguer, et fut chargé de missions diplomatiques par le marquis de Torcy, le régent et le cardinal Dubois, en Allemagne, en Italie, en Angleterre et en Hollande. Admis à l'Académie française en 1720, il en devint secrétaire perpétuel après André Dacier en 1722. Écrivain de goût, il a montré dans plusieurs de ses ouvrages un esprit ingénieux, mais souvent paradoxal. Le plus important a pour titre : *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (Paris, 1734, 3 vol. in-4). Il prétend y démontrer que les Francs se sont emparés des Gaules sans conquête et d'une manière pacifique. Malgré l'art avec lequel il soutient cette thèse, il ne parvint pas à l'établir. « Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fondements, dit Montesquieu, il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver, il aurait tout trouvé dans son sujet, et sans aller chercher de toutes parts ce qui était très-loin, la raison elle-même se serait chargée de placer cette vérité dans la chaîne des autres vérités. »

On a encore de l'abbé Dubos : *Histoire des quatre Gordiens* (Paris, 1695, in-12), où il a cherché, sans succès, à faire admettre un Gordien de plus que n'en ont admis les autres historiens ; *Vindiciæ pro quatuor Gordianorum historia* (Paris, 1700, in-12), réponse aux attaques qui avaient accueilli le livre précédent ; les *Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente* (Amsterdam, 1704, in-12), ouvrage où il prédit la révolte des colonies anglaises en Amérique, qui arriva soixante-dix ans plus tard; *Manifeste de Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Autriche* (1705, in-8); *Histoire de la ligue faite à Cambrai contre la république de Venise* (Paris, 1712, 2 vol. in-12), ouvrage estimé; *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (Paris, 1719, 2 vol. in-12 ; 1770, 3 vol. in-12). « Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, a dit Voltaire, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. »

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — V. Tremblay : *Notice sur l'abbé Dubos* (Beauvais, 1848, in-8) ; — Aug. Morel : *Etude sur l'abbé Dubos* (Ibid., 1851, in-8) ; — Augustin Thierry : *Récits mérovingiens*, t. I.

**DU BOULAY** (César ÉGASSE), en latin *Bulæus*, littérateur français, né vers 1610 à Saint-Ellier, dans le Maine, mort en 1678. Il enseigna les humanités au collége de Navarre, et fut recteur de l'université de Paris. On lui doit une *Historia universitatis* (1665-1673, 6 vol. in-fol.), réunion de pièces intéressantes où Crévier a puisé les matériaux de son *Histoire* sur le même sujet.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

**DUBREUL** (Jacques), antiquaire français, né en 1528 à Paris, mort en 1614. Il fut abbé de Saint-Alyre de Clermont. On cite de lui : *Fastes et antiquités de Paris* (Paris, 1605, in-8), ouvrage réimprimé sous ce titre : *Théâtre des antiquités de Paris* (Paris, 1612, 1639, in-4); et une *Vie de Charles de Bourbon, oncle de Henri IV* (Paris, 1612, in-4).

Cf. Dom Tassin : *Histoire de la congrég. de Saint-Maur*

**DU BUAT-NANÇAY** (Louis-Gabriel, comte), historien français, né en 1732 près de Livarot (Normandie), mort le 18 septembre 1787. Élève du chevalier de Folard, il entra dans la diplomatie et fut ministre de France à Ratisbonne, puis à Dresde. On a de lui des ouvrages savants, mais mal composés et mal écrits : *les Origines ou l'Ancien gouvernement de la France, de l'Italie et de l'Allemagne* (La Haye, 1757, 4 vol. in-12) ; *Histoire ancienne des peuples de l'Europe* (Paris, 1772, 12 vol. in-12) ; *les Eléments de la politique, ou Recherches sur les vrais principes de l'économie sociale* (Londres, 1773, 6 vol. in-8) ; *Maximes du gouvernement monarchique* (Ibid., 1778, 4 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DUBUISSON** (Paul-Ulrich), auteur dramatique français, né en 1746 à Laval, mort le 23 mars 1794. Ayant moins de talent que d'amour-propre, il injuriait le public qui le sifflait, les journalistes qui le critiquaient, les comédiens qui refusaient ses ouvrages. S'étant jeté dans le parti d'Hébert, Ronsin, etc., il périt avec eux sur l'échafaud.

On a de lui : *Nadir, ou Thomas Kouli-Kan*, tragédie jouée en 1780 et soutenue quelque temps par le talent de Monvel ; *le Vieux garçon*, comédie en cinq actes, en vers, représenté sans succès au Théâtre-Français en 1782 ; *Scanderberg*, tragédie, dont l'unique représentation fut interrompue par les sifflets, et que l'auteur fit imprimer sous ce titre : « *Scanderberg*, tragédie mutilée sur le Théâtre-Français, et ensuite dévorée par les journalistes » (Paris, 1786, in-8) ; plusieurs opéras comiques, etc.

Cf. B. Hauréau : *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

DUC JOB (LE), comédie de L. Laya (voy. ce nom).

**DUCANCEL** (Charles-Pierre), auteur dramatique français, né en 1766 à Beauvais, mort en 1835. Avocat à Paris, il appartint d'abord au parti des Jacobins, qu'il abandonna et attaqua avec vivacité. Il fit représenter, le 8 floréal an III, au théâtre de la Cité-Variétés, *l'Intérieur des comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, comédie ou plutôt satire en trois actes, dont les violences mêmes firent le succès. On cite, dans le même esprit : *le Hâbleur, ou le Chevalier d'industrie*, comédie en trois actes (Paris, 1795, in-8) ; *Esquisses historiques, politiques, morales et dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France* (Paris, 1821, in-8), etc.

Cf. Jauffret : *le Théâtre révolutionnaire ; — Biographie univ. et portative des contemporains.*

**DU CANGE** (Charles DU FRESNE, sieur), érudit français, né le 18 décembre 1610 à Amiens, mort le 23 octobre 1688. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, il suivit le cours de droit à Orléans et se fit recevoir, en 1631, avocat au parlement de Paris et, en 1645, acheta de son beau-père la charge de trésorier de France. Il s'était déjà tourné avec ardeur vers les travaux d'érudition. Sachant, d'une manière remarquable, les langues et les littératures anciennes, il étudia aussi les langues contemporaines, l'histoire, l'archéologie, la numismatique, etc. La sagacité de son esprit, la hauteur de ses vues, la justesse de son jugement, unies au talent de la généralisation, lui permirent d'appliquer ses connaissances si variées à des ouvrages dignes de tout éloge, sans négliger les devoirs de la famille et de l'amitié, et tout en conservant un caractère aimable et des relations faciles. Le principal service qu'il ait rendu

aux lettres, c'est d'avoir reproduit et expliqué le latin et le grec du moyen âge. Les termes de ces langues de décadence, alors ignorées, firent la matière de deux lexiques également précieux : l'un *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (Paris, 1678, 3 vol. in-fol.), réédité avec d'importantes additions par les Bénédictins (Ibid., 1733, 6 vol. in-fol.), augmenté par dom Carpentier de 4 vol. de supplément (1766), réimprimé par MM. Didot (Ibid., 1844, 7 vol. in-4); l'autre, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis* (Paris, 1688, 2 vol. in-fol.).

Ses autres travaux sont : *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français* (Ibid., 1657, in-fol.), destinée à compléter *l'Histoire de la conquête de Constantinople* par G. de Ville-Hardouin, qu'il éditait à la même époque (1657, in-fol.); *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste* (1665, in-4); *Historia Bizantina duplici commentario illustrata*, etc. (Paris, 1680, in-fol.), propre à servir de guide dans l'étude de la collection Byzantine, pour laquelle l'auteur publia, avec de savantes notes, les *Histoires de Jean Cinname* (1670, in-fol.), les *Annales de Jean Zonaras* (1687, in-fol.), la *Chronique paschale ou alexandrine* (1688, in-fol.); une édition, avec dissertations historiques, de *l'Histoire de saint Louis, roi de France*, par Joinville (1668, in-fol.). La Bibliothèque nationale possède un grand nombre de manuscrits laissés par Du Cange, comprenant des Lettres, des Dissertations historiques, géographiques, généalogiques, etc., et deux ouvrages terminés : *Gallia* et *Principautés d'outremer* : le dernier a été publié par M. E. G. Rey, sous le titre de *Familles d'outremer*, dans la *Collection des documents inédits* (1869, in-4). De précieux manuscrits de ce savant sont aussi à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. E. Baluze : *Lettre* en tête de la *Chronique paschale*; — Baron : *Eloge de Du Cange* (Amiens, 1764, in-12); — Hardouin : *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de Du Cange* (Ibid., 1838, in-8); — Léon Feugère : *Essai sur la vie et les ouvrages de Du Cange* (Paris, 1852, in-8); — H. Cocheris : *Notices et Extraits des documents manuscrits relatifs à l'histoire de la Picardie* (Ibid., 1854, in-8), t. I.

**DUCANGE** (Victor-Henri-Joseph BRAHAIN), romancier et auteur dramatique français, né le 24 novembre 1783 à La Haye, mort le 15 octobre 1833. Fils d'un secrétaire d'ambassade, il obtint, dans l'administration, un emploi qu'il perdit à la Restauration. Le théâtre, où il avait fait déjà représenter deux mélodrames, lui offrit des ressources auxquelles il joignit la publication de plusieurs romans. Ses ouvrages, empreints des idées libérales, et dirigés contre le gouvernement ou les congréganistes, lui valurent des condamnations politiques. Il fut aussi poursuivi pour l'immoralité de ses écrits, quoique les licences de sa plume n'égalassent pas celles de Pigault-Lebrun. Un petit journal, qu'il publia en 1822, sous le titre du *Diable rose*, lui attira une condamnation pour injures à l'Académie française.

Le nom de Ducange est surtout resté attaché à ses mélodrames. Le plus célèbre, *Trente ans, ou la Vie d'un joueur* (Porte-Saint-Martin, 1827), avec Beudin et Goubaux, fut regardé comme une des plus fortes conceptions du genre, et, par les nouveautés qu'il introduisait dans le plan et les détails, il a pris date dans la révolution dramatique moderne. Le talent de Frédérick Lemaître en grandit encore le succès, qui s'est soutenu après la mort de Ducange et s'est reproduit dans de nombreuses reprises. Jules Janin a dit de l'auteur : « C'était un homme fécond en inventions terribles... Il comprenait à merveille le parterre des boulevards. Il avait pénétré très-avant dans le secret de ses instincts, de ses haines, de ses amours, de ses superstitions et de ses terreurs. Il s'appliqua à mettre dans ses œuvres les seules choses qui épouvantent le peuple : le jeu, l'incendie, la pauvreté, les haillons, l'échafaud et le bourreau... Avec une érudition peu commune, et, qui l'aurait cru ? une profonde connaissance et une très-grande étude des modèles, Victor Ducange était parvenu, à force de travail, à pervertir complétement sa pensée... Il avait fallu à cet homme plus de soins pour arriver à ce drame bizarre, saccadé, sans transitions, pour se donner ce style heurté, faux et médiocre, qu'il n'en faudrait à un autre pour arriver à un drame, à un style corrects. » Ses autres pièces sont : *Palmerin, ou le Solitaire des Gaules*, en trois actes (1813); *Pharamond, ou l'Entrée des Francs dans les Gaules*, en trois actes (1813); *le Prince de Norvége, ou la Bague de fer*, en trois actes (1818); *la Maison du Corrégidor, ou Ruse et malice*, en trois actes (1819); *le Prisonnier vénitien*, en trois actes, avec M. Dupetit Méré (1819); *la Tante à marier*, vaudeville en un acte (1819); *Calas*, en trois actes (1819); *Thérèse, ou l'Orpheline de Genève*, en trois actes (1820); *le Colonel et le Soldat*, en trois actes (1820); *la Suédoise*, en trois actes (1821); *Élodie, ou la Vierge du monastère*, en trois actes (1822); *les Diamants*, en trois actes (1824); *Lisbeth*, en trois actes (1823); *Mac Dowell*, en trois actes (1826); *la Fiancée de Lammermoor*, en trois actes (1828); *Polder, ou le Bourreau d'Amsterdam*, avec Pixérécourt, en trois actes (1828); *le Jésuite*, avec Pixérécourt, en trois actes (1830); *l'Oiseau bleu*, avec Simonin, féerie en deux actes (1831); *Il y a seize ans*, en trois actes (1831); *la Vendetta, ou la Fiancée corse*, en trois actes (1831), etc.

Les romans de Victor Ducange, qu'on lit peu aujourd'hui, quoique plusieurs se réimpriment encore, eurent un grand succès, qu'ils durent à l'intérêt de l'action dramatique, à la vivacité d'un style quelquefois peu correct, et aux allusions politiques Ce sont les suivants : *Agathe, ou le Petit Vieillard de Calais* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); *Albert, ou les Amants missionnaires* (1820, 2 vol. in-12); *Valentine, ou le Pasteur d'Uzès* (1821, 3 vol. in-12); *Léonide, ou la Vieille de Suresnes* (1823, 5 vol. in-12); *Thélène, ou l'Amour et la Guerre* (1823, 4 vol. in-12); *la Luthérienne* (1825, 6 vol. in-12); *le Médecin confesseur* (1825, 6 vol. in-12); *les Trois Filles de la Veuve* (1826, 6 vol. in-12); *l'Artiste et le Soldat* (1827, 5 vol, in-12); *Isaurine* (1830, 5 vol. in-12); *Ludovica* (1830, 6 vol. in-12); *Marc Loricot* (1832, 6 vol. in-12); *les Mœurs*, contes et nouvelles (1834, 2 vol. in-12); *Joasine, ou la Fille du prêtre* (1835, 5 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*; — *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, 4 nov. 1833.

**DUCAREL** (André COLTÉE), antiquaire anglais, né à Caen en 1713 ou à Greenwich en 1714, mort en 1785. Il fut bibliothécaire du palais de Lambeth et devint membre de la Société des antiquaires de Londres et de la Société royale. Son ouvrage intitulé *Antiquités anglo-normandes* (anglo-norman Antiquities; Londres, 1767, in-fol.) a inauguré les études sur les rapports archéologiques des familles anglaises et normandes; il a été traduit en français par Léchaudé d'Anisy (Caen, 1823, gr. in-8). On cite en outre : *Série de plus de deux cents médailles des anciens rois d'Angleterre* (1757, in-4), et plusieurs monographies.

Cf. Chalmers : *General biography*.

**DUCAS** (Michel), Μιχαὴλ ὁ Δοῦκας, historien byzantin du XVe siècle; il était de la famille impériale du même nom. Après la prise de Constan-

tinople, il se réfugia à Lesbos, puis passa, à ce que l'on croit, en Italie. L'*Historia byzantina* qu'il nous a laissée, en 45 chapitres, va de Jean Paléologue Ier à la prise de Lesbos (1462). C'est un récit judicieux et impartial, mais d'un style barbare, et chargé de mots turcs. Imprimée d'abord avec une traduction latine (Paris, 1649, in-fol.), elle a été insérée dans les Byzantines du Louvre et de Bonn. Le président Cousin l'a traduite en français, dans l'*Histoire de Constantinople* (1672, 8 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII.

**DU CERCEAU** (le P. Jean-Antoine), littérateur français, né le 12 novembre 1670 à Paris, mort le 4 juillet 1730. Membre de la Société de Jésus, il enseigna les humanités dans plusieurs colléges et devint précepteur du prince de Conti, qui le tua en s'amusant avec un fusil de chasse. Versé dans les lettres latines et françaises, il publia d'abord de petits poëmes latins qui furent peu goûtés, puis des pièces de vers français dans le genre familier, qui furent estimées par quelques critiques bien au-dessus de leur mérite, et dont Voltaire a dit : « Ses poésies, où l'on trouve quelques vers heureux, sont du genre médiocre. » Il composa aussi pour les colléges des comédies et des drames; la plus remarquable de ces pièces est *le Faux duc de Bourgogne, ou les Incommodités de la grandeur*. En général, les ouvrages d'imagination du P. du Cerceau, soit en vers, soit en prose, indiquent une grande facilité et en même temps beaucoup de précipitation. Le style, qui vise à être simple, n'est que vulgaire. Ses ouvrages d'érudition, exécutés aussi à la hâte, sont écrits avec pesanteur et diffusion.

Nous avons de lui : *Joannis Antonii du Cerceau carmina* (Paris, 1705, 1724, in-12), recueil contenant trois petits poëmes : *Papiliones*, *Gallinæ*, *Balthazar;* un drame en trois actes, *Filius prodigus*, que l'auteur refit plus tard en vers français, une paraphrase du *Dies iræ*, etc.; *Recueil de poésies diverses* (Paris, 1720, 1726, in-8; 1753, 1805, in-12), composé d'épîtres, d'épigrammes, de fables, de contes, comme *la Nouvelle Eve*, *les Pincettes*, etc.; *Histoire de la dernière révolution de Perse* (Paris, 1728, 2 vol. in-12), réimpr. sous le titre d'*Histoire de Thomas Kouli-Khan* (Amsterdam, 1741, 2 vol. in-12); *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome* (Paris, 1733, 1748, in-12); *Réflexions sur la poésie française, avec une Défense de la poésie*, etc. (Ibid., 1742, in-12). Le *Théâtre* du P. du Cerceau a été édité plusieurs fois, notamment par Adry (Paris, 1807, 3 vol. in-12), et par Ant. Péricaud, avec les *Poésies diverses* (Lyon, 1828, 2 vol. in-8); il contient, outre les deux pièces déjà citées : *Ésope au collége*, *l'École des Pères*, *les Cousins*, *la Défaite du solécisme*, *le Destin du nouveau siècle* et *la Conquête de la Toison d'Or*, ballet. Le P. du Cerceau a collaboré aux *Mémoires de Trévoux*, au *Journal des Savants* et au *Mercure de France*.

Cf. Adry : *Notice*, en tête de son édition ; — Péricaud : *Essai sur Du Cerceau*, en tête de son édition ; — Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

**DU CHASTELET** (Paul HAY), écrivain français, né en 1592 à Laval, mort le 16 avril 1636. Avocat général au Parlement de Rennes, il fut dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, qui utilisa sa verve et son talent pour lui faire écrire des libelles contre les ennemis de la France, et l'employa dans des missions secrètes. Membre de l'Académie française dès sa création, il y remplit, le premier, les fonctions de secrétaire.

On a de lui : *les Savoisiennes* (Grenoble, 1630, in-8), écrits contre la maison de Savoie; *Discours au roi touchant les libelles faits contre le gouvernement de son État* (Paris, 1631, in-8); *les Entretiens des Champs-Élysées* (Paris, 1631, in-8); *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire* (Paris, 1635, in-fol.); *Mercure d'État, ou Recueil de divers discours d'État* (Paris, 1635, in-12), etc.

Son frère, Daniel HAY DU CHASTELET, né le 23 octobre 1596, mort le 20 avril 1671, entra aussi à l'Académie dès sa création et laissa plusieurs écrits relatifs à la théologie, qui furent brûlés par sa famille. — Son fils, Paul HAY DU CHASTELET, né vers 1630, a laissé plusieurs ouvrages : *Traité de l'éducation de Monseigneur le Dauphin* (Paris, 1664, in-12); *Histoire de Bertrand du Guesclin* (Ibid., 1666, in-fol.); *Traité de la guerre* (Ibid., 1668, in-12); *Traité de la politique de France* (Cologne, 1669, in-12), etc.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. III.

**DUCHÂTEL** (Pierre), en latin *Castellanus*, savant prélat français, né vers 1480 à Arc-en-Barrois, mort le 2 février 1552. Au sortir de ses études, il visita l'Allemagne et vit, à Bâle, Erasme qui le fit entrer comme correcteur chez Froben. Il voyagea ensuite en Italie, en Grèce et en Égypte, et à son retour obtint la place de lecteur du roi. Il fut nommé successivement évêque de Tulle, de Mâcon et d'Orléans, et eut le titre de grand-aumônier de France. Toute sa vie, il montra une largeur d'idées et un amour des lettres qui se manifestèrent en beaucoup d'occasions, surtout dans les démêlés de Robert Estienne et de Dolet avec la Sorbonne. De concert avec le cardinal du Bellay et Budé, il poussa François Ier à fonder le Collége royal. Il ne reste de lui que le *Trépas, obsèques et enterrement de François Ier* (Paris, 1547, in-8), et deux *Sermons* sur la mort du même roi.

Cf. Ant. Galland : *Vita Castellani*, avec *Notes* par Etienne Baluze (1694, in-8).

**DU CHÂTELET** (Gabrielle-Emilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise), femme auteur française, née le 17 décembre 1706 à Paris, morte le 10 août 1749. Son père, le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, lui fit apprendre le latin, l'anglais et l'italien. A quinze ans, elle entreprenait une traduction de *Virgile*. Jeune encore, elle fut mariée au marquis Du Châtelet, qui était lieutenant général et appartenait à une ancienne famille de Lorraine. La facilité des mœurs de la Régence, la curiosité de son esprit et la fougue de son caractère l'entraînèrent à des relations et à des aventures restées fameuses. D'abord aimée de l'homme à la mode, le maréchal de Richelieu, elle s'éprit pour Voltaire d'une passion durable. Ils vécurent ensemble à Cirey, à Paris et à Lunéville, dans une intimité dont M. Du Châtelet parut ne pas se préoccuper, et que la société d'alors acceptait. Quelques nuages troublèrent leur affection ; ils vinrent surtout des violences de la marquise, qui se plaignait de ne pas trouver un amour égal au sien. C'est auprès d'elle que Voltaire écrivit le *Siècle de Louis XIV*, *Mérope*, *Alzire*, *Mahomet*. Mme Du Châtelet, de son côté, se livrait aux sciences, dont l'étude attirait plus spécialement son esprit sérieux, mais sans dédaigner les amusements frivoles; à l'en croire, elle riait « plus que personne aux marionnettes », et Voltaire a dit :

Son esprit est très-philosophe,
Mais son cœur aime les poupons.

A trente-six ans, elle s'éprit de passion pour Saint-Lambert. Voltaire, songeant à ses cinquante-quatre ans, pardonna cette infidélité et fut jusqu'à la fin l'ami dévoué de la marquise, qui mourut peu de temps après, à la suite d'une couche.

L'univers a perdu la sublime Emilie,

écrivit Voltaire, qui l'avait si souvent louée et qui en a tracé ce portrait : « Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployait que

quand elle avait des objets dignes d'elle. Ces lettres où il ne s'agissait que de montrer de l'esprit, ces petites finesses, ces tours délicats que l'on donne à des pensées ordinaires, n'entraient pas dans l'immensité de ses talents. Le mot propre, la précision, la justesse et la force étaient le caractère de son éloquence. Elle eût plutôt écrit comme Pascal et Nicole que comme Mme de Sévigné. Mais cette fermeté sévère, cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence la pénétraient, et jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie. » Cet éloge, manifestement exagéré, a sa contrepartie dans le portrait satirique écrit par Mme Du Deffand, et qui contient les phrases suivantes : « Émilie travaille avec tant de soin à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'on ne sait plus ce qu'elle est en effet. Elle est née avec assez d'esprit; le désir de paraître en avoir davantage lui a fait préférer l'étude des sciences abstraites aux connaissances agréables. Elle croit, par cette singularité, parvenir à une plus grande réputation, et à une supériorité décidée sur toutes les femmes. »

Les œuvres de Mme Du Châtelet, admirées de leur temps, sont aujourd'hui oubliées. En voici les titres : *Institutions de physique*, avec *Analyse de la philosophie de Leibniz* (Paris, 1740, in-8); *Réponse à la lettre de M. Mairan sur la question des forces vives* (Bruxelles, 1741, in-8); *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* (Paris, 1744, in-8); *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, traduits de Newton (Ibid., 1756, 2 vol. in-4); *Doutes sur les religions révélées, adressés à Voltaire* (Ibid., 1792, in-8). On a publié les *Lettres inédites de la marquise Du Châtelet au comte d'Argental* (Ibid., 1806, in-8 et in-12), ses *Lettres inédites avec différentes personnes* (Ibid., 1818, in-8).

Cf. Mme de Graffigny : *Vie privée de Voltaire et de madame Du Châtelet, ou six mois à Cirey* (Paris, 1820, in-8) ; — Mme Louise Colet : *Correspondance de Saint-Lambert et de madame du Châtelet*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, année 1845; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — G. Desnoiresterres : *Voltaire au château de Cirey* (1868, in-8).

**DUCHÉ DE VANCY** (Joseph-François), poëte tragique français, né le 29 octobre 1668 à Paris, mort le 14 décembre 1704. Fils d'un gentilhomme de la Chambre, il eut lui-même le titre de valet de chambre du roi. Mme de Maintenon lui fit donner la pension qu'avait eue Racine pour les pièces sacrées représentées à Saint-Cyr. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1701. Ses tragédies, où l'imitation de Racine se fait sentir plus par le pathétique que par le style, sont au nombre de trois : *Débora, Jonathas, Absalon*. Les deux premières sont très-médiocres. *Absalon*, selon La Harpe, est « un ouvrage de mérite...; la marche des quatre premiers actes est bien entendue; le trouble et le péril croissent de scène en scène; les principaux caractères sont bien tracés ». Cette pièce ne fut jouée au Théâtre-Français qu'après la mort de l'auteur. Il composa aussi des tragédies lyriques et des ballets pour l'Opéra : *Céphale et Procris, les Fêtes galantes, Scylla, les Amours de Momus, Théagène et Chariclée, Iphigénie en Tauride*. Voltaire fait de cette dernière œuvre un grand éloge. Ses pièces tirées de l'Écriture sainte ont été réunies sous le titre de *Théâtre édifiant* (Paris, 1757, in-12). On a encore de Duché : *Préceptes de Phocylide*, traduits du grec, « avec des remarques, des pensées et des peintures critiques à l'imitation de cet auteur » (Paris, 1698, in-12); un recueil de *Poésies sacrées*, composé pour Saint-Cyr (La Haye, 1715).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature;* — De Léris : *Dictionnaire des théâtres.*

**DUCHESNE** (André), en latin QUERCETANUS, historien français, né en 1584 à l'Ile-Bouchard, dans la Touraine, mort en 1640. Sa vie fut toute vouée au travail. Ses études à peine terminées, il commença ses recherches et ses publications; il les continua avec le même zèle et la même modestie quand le cardinal de Richelieu l'eut fait nommer géographe et historiographe du roi. Il mourut écrasé par une charrette. Les ouvrages de Duchesne, qui renferment une foule de documents, de titres, d'extraits d'anciens auteurs, sont encore aujourd'hui une source d'excellents matériaux, et lui valurent le titre de *Père de l'histoire de France*.

On a de lui : *les Antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France* (Paris, 1609, in-8); *les Antiquités et recherches des villes, châteaux et places remarquables de toute la France* (Ibid., 1610, in-8, plusieurs fois réimpr.); *Dessein de la description du royaume de France* (Ibid., 1617, in-4); *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et la topographie de la France* (Ibid., 1618-1627, in-4); *Historiæ Francorum scriptores* (Ibid., 1636-1649, 5 vol. in-fol.), recueil très-important, reproduisant le texte de nos anciens chroniqueurs. André Duchesne a encore donné : *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande* (Ibid., 1614, in-fol.); *Histoire des Papes jusqu'à Paul V* (Ibid , 1616, in-4); *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne, depuis 408 jusqu'en 1350* (Ibid., 1619-1628, 2 vol. in-4); *Historiæ Normannorum scriptores antiqui* (Ibid., 1619, in-fol.); *Histoire généalogique des maisons de Luxembourg, de Montmorency, de Châtillon, de Guines, de Coucy*, etc. Il a traduit les *Satires* de Juvénal (Ibid., 1616, in-8) et édité la *Bibliotheca cluniacensis* de Martin Marrier (Ibid., 1614, in-fol.), les *Œuvres* d'Abélard et d'Héloïse (Ibid., 1616, in-4), les *Œuvres* d'Alain Chartier (Ibid., 1617, in-4), les *Lettres* d'Étienne Pasquier (Ibid., 1619, 3 vol. in-8). Il a laissé plus de cent volumes manuscrits de notes et de matériaux, soit pour ses ouvrages publiés, soit pour ceux qu'il avait dessein de mettre au jour.

Son fils, François DUCHESNE, né en 1616 à Paris, mort en 1693, fut historiographe de France. Il réédita, en l'augmentant, l'*Histoire des papes* (Paris, 1653, 2 vol. in-fol.), et continua et publia trois ouvrages commencés par son père : *Histoire des cardinaux français* (Paris, 1660-1666, 2 vol. in-fol.); *Traité des officiers qui composent le conseil d'Etat* (Paris, 1662, in-4); *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France* (Paris, 1680, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VII.

**DUCHESNOIS** (Catherine-Joséphine RAFIN, dite Mlle), tragédienne française, née le 5 juin 1777 à Saint-Saulves, près Valenciennes, morte le 8 février 1835. Fille d'un domestique de ferme, elle fut d'abord couturière, puis domestique à Valenciennes; elle parut pour la première fois, à vingt ans, sur le théâtre de cette ville, y eut du succès, et vint à Paris, où elle suivit le cours de déclamation de l'acteur Florence. Par la protection de Legouvé et de Mme de Montesson, elle débuta au Théâtre-Français, en 1802, dans le rôle de Phèdre. Ce début fut un triomphe, qui se renouvela dans d'autres rôles, notamment dans celui d'Hermione. Peu de mois après, une cabale, à la tête de laquelle se trouvait le critique Geoffroy, lui opposa Mlle Georges, dont l'éclatante beauté subjugua aussitôt une moitié du parterre. Avec une physionomie moins heureuse et un port moins majestueux, elle portait plus de tendresse et de passion dans les rôles de *princesses* que lui disputait sa rivale. Après une lutte longue et acharnée, où Mlle Duchesnois faillit succomber, l'impératrice Joséphine fit ordonner sa réception comme sociétaire : ce qui eut lieu le 22 mars 1804 Cependant elle ne resta définitivement maîtresse du terrain qu'après

le départ de Mlle Georges pour la Russie, en 1808. Dès lors, jusqu'au succès de l'art romantique, elle tint le premier rang, à côté de Talma et de Lafon. Dans les pièces modernes, on vante surtout la manière dont elle interpréta la *Marie Stuart* de Lebrun et la *Jeanne d'Arc* de D'Avrigny. Sa dernière représentation eut lieu le 30 mai 1833. Elle a laissé une profonde impression dans le souvenir de ses contemporains; cependant son débit n'était pas sans défaut, et une espèce de hoquet contrastait péniblement avec son organe doux et sonore.

Cf. A. Dinaux : *Notice sur Mlle Duchesnois* (Valenciennes, 1836, in-8).

**DUCHOUL** (Guillaume), en latin CAULIUS, antiquaire français du XVIe siècle, né à Lyon. La vue journalière de l'ancien palais des empereurs romains, encore rempli de médailles et de monuments antiques, lui inspira le goût de les collectionner et de les expliquer. Il fut un des premiers Français qui s'adonnèrent à ce genre d'études. Il fit connaître un grand nombre de médailles et on l'accusa d'en avoir supposé. Deux ouvrages, importants pour l'époque, furent le fruit de ses recherches : *Discours sur la castramétation et discipline militaire des anciens Romains* (Lyon, 1555, in-fol.), et *Discours sur la religion des anciens Romains* (Ibid., 1556, in-fol.) : ils ont été réimprimés et traduits en diverses langues.

Cf. Bréghot du Lut et Péricaud aîné : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1839, in-8).

**DUCIS** (Jean-François), poëte dramatique français, né le 22 août 1733 à Versailles, où il est mort le 31 mars 1816. D'une famille originaire de la Savoie, il conserva toute sa vie des traces bien marquées de cette origine : la simplicité, l'indépendance un peu rustique du caractère, les vertus de la famille et un attachement constant à la religion catholique. Il fit ses études au collége de Versailles, fut secrétaire du maréchal de Belle-Isle, puis employé dans les bureaux de la guerre. La passion du théâtre lui fit quitter cet emploi, mais grâce à son protecteur il continua à en toucher les appointements. Son début à la Comédie-Française fut la tragédie d'*Amélise*, jouée en 1768. « Les comédiens, dit Collé, ont donné la première représentation d'*Amélise*, tragédie d'un M. *D'Ussy*, auteur inconnu. On m'a dit que sa pièce fut huée depuis un bout jusqu'à l'autre. » Ducis ne tarda pas à prendre sa revanche avec la tragédie d'*Hamlet*, qui fut jouée le 30 septembre 1769. C'était la première de ces imitations infidèles de Shakespeare, que la postérité lui a si souvent reprochées et que les contemporains accueillirent par des applaudissements tels que jamais Shakespeare, traduit fidèlement, n'en a obtenu de nos jours. Ducis cherchait tout simplement à accommoder au goût de son siècle les beautés qui, dans le tragique anglais, avaient frappé sa nature de poëte, et il était loin d'imaginer qu'il dut s'en faire l'interprète exact. « Je n'entends point l'anglais, écrivait-il dans l'avertissement de sa pièce, et j'ai osé faire paraître *Hamlet* sur la scène française. Tout le monde connaît le mérite du Théâtre anglais de M. de La Place. C'est d'après cet ouvrage précieux à la littérature que j'ai entrepris de rendre une des plus singulières tragédies de Shakespeare. » Il fit de même dans la suite, en se servant de la traduction de Le Tourneur. Malgré les précautions qu'il avait prises pour rendre moins étrange à son public la tragédie d'*Hamlet*, il vit plus d'un homme intelligent s'élever contre un héros si différent de ceux dont le Théâtre-Français avait l'habitude; Lekain refusa de jouer le rôle, que Molé accepta. Le succès fut très-grand et encouragea l'auteur, qui se mit à arranger de même *Roméo et Juliette*. Il en retrancha bien des choses, comme la scène du balcon, les vers sur le chant de l'alouette et du rossignol; mais il y ajouta l'épisode d'Ugolin, qu'il prit dans l'*Enfer* de Dante, et qu'il appliqua au vieux Montaigu, père de Roméo. Cette seconde pièce, jouée en 1772, eut le même succès que la précédente. Ducis revint alors au théâtre grec, qui avait été sa première préoccupation; il emprunta à Euripide la situation d'Alceste voulant mourir pour son époux, et à Sophocle celle d'Œdipe expirant dans les bras d'Antigone, et écrivit ainsi *Œdipe chez Admète*. Cette tragédie, dont il fit en 1797 *Œdipe a Colonne*, en la simplifiant, et qui offre des qualités réelles de pathétique et de largeur, surtout au troisième acte et au cinquième, fut jouée en 1778. Elle ouvrit à l'auteur les portes de l'Académie française; il succédait à Voltaire et fut reçu le 4 mars 1779. Son discours, fort applaudi et que l'on dit être de Thomas, son ami intime, commençait par cette phrase heureuse : « Messieurs, il est des grands hommes à qui l'on succède et que personne ne remplace. » Reprenant ses imitations de Shakespeare, Ducis fit représenter, en 1783, *le Roi Lear*, qu'il travestit complétement pour l'approprier au sentimentalisme à la mode, et qui par là même eut un immense succès de larmes. On fit à l'auteur une ovation alors presque inconnue, et il fut amené sur la scène pour y recevoir les applaudissements du public. *Macbeth*, qui suivit (1784), réussit moins, malgré de prudentes atténuations. *Jean sans Terre* ne put se soutenir (1791); mais *Othello*, avec Talma dans le principal rôle, eut un succès d'enthousiasme en 1792. Outre les effets tragiques qui sollicitaient l'émotion, il y avait, pour un parterre républicain, un élément de succès dans ce soldat parvenu qui débitait des vers comme les suivants :

Ils n'ont pas, tous ces grands, manqué d'intelligence.
En consacrant entre eux les droits de la naissance :
Comme ils sont tout par elle, elle est tout à leurs yeux.
Que leur resterait-il, s'ils n'avaient pas d'aïeux?
Mais moi, fils du désert, moi, fils de la nature,
Qui dois tout à moi-même et rien à l'imposture,
Sans crainte, sans remords, avec simplicité,
Je marche dans ma force et dans ma liberté.

On rapporte que Ducis, « le bon Ducis », comme on l'appelait, fit pour cette pièce deux dénoûments, l'un se rapprochant de celui de Shakespeare et l'autre à l'usage des âmes sensibles.

Là se terminèrent ses imitations du poëte anglais, et il se mit à composer une œuvre complétement originale, *Abufar, ou la Famille arabe*, qui fut représentée le 13 avril 1795. C'est un tableau des mœurs patriarcales. « Le sentiment du désert et de l'immensité, dit Sainte-Beuve, de la fuite à travers les sables, est assez bien rendu; un air brûlant y circule. » Mais l'intrigue marque peu de force d'invention : un frère se croit amoureux de sa sœur, une sœur se croit éprise de son frère; mais il se trouve que c'est seulement une sœur adoptive et le dénoûment sauve la morale. Le succès d'*Abufar* engagea l'auteur à lui donner un pendant : *Phédor et Waldamir, ou la Famille de Sibérie* (1801). Cette pièce tomba complétement, et Ducis, qui avait près de soixante-dix ans, se retira du théâtre pour vivre dans le repos et le calme à Versailles, où quelques amis seulement venaient le visiter dans sa solitude. Il s'y complaisait, lisant la Bible, les vies des Pères du désert, Horace, Virgile et La Fontaine, dont il a dit :

Je ne l'apprenais pas, je le savais par cœur.

Napoléon, qui avait toujours aimé son talent, voulut le faire sénateur et le décorer. Ducis refusa tout. « Je suis, disait-il, catholique, poëte, républicain et solitaire : voilà les éléments qui me composent, et qui ne peuvent s'arranger avec les hommes en société et avec les places... Il y a dans mon âme, naturellement douce, quelque chose

d'indompté qui brise avec fureur, et à leur seule idée, les chaînes misérables de nos institutions humaines. » Il continua jusqu'à la fin sa vie simple et indépendante, composant de petites pièces de vers qu'il adressait à son *Ruisseau*, à sa *Musette*, à son *Caveau*, à ses dieux *Pénates*, et qui, sans être d'une grande force, contiennent d'heureux passages.

Ducis avait dit de lui-même : « Il y a dans mon clavecin poétique des jeux de flûte et de tonnerre. Comment cela va-t-il ensemble? Je n'en sais trop rien, mais cela est ainsi. » Cet élan d'orgueil naïf nous représente bien le fond de son âme, en même temps douce et forte, où les sentiments tendres se mêlaient à l'admiration pour les pensées et les faits tragiques ; elle était réellement pleine d'une poésie qu'il ne sut guère faire passer dans ses vers. Son style est souvent trivial ou emphatique, sa langue négligée et traînante. Dans ses lettres en prose, on le trouve poëte et par l'imagination et par le cœur. Ce qui nous touche, dans toutes les productions de son esprit, c'est la sincérité qui les accompagne. Voilà pourquoi nous ne sommes plus irrités de ce qu'on a appelé ses attentats contre Shakespeare. Il fit, à l'égard du grand poëte anglais, tout ce qu'il était possible de faire. Si nous le jugeons trop inférieur sous le rapport de la forme et du plan, nous n'en devons pas moins reconnaître qu'il commença à donner au public français le goût des chefs-d'œuvre dont il faisait des imitations si imparfaites, mais si bien appropriées à son époque. Il avait donc quelque droit à fêter chaque année, comme il le faisait, la Saint-Guillaume, en entourant de verdure le buste du grand William, placé dans sa chambre à coucher, près des portraits de son père et de sa mère.

Les *Œuvres* de Ducis ont été réunies (1819-1826, 4 vol. in-8). On a aussi ses *Œuvres posthumes* publiées par Campenon (1826, in-8). M. Leroy a retrouvé dans la Bibliothèque de Versailles de curieux *Mémoires* de lui sur sa vie.

Cf. Campenon : *Essai de mémoires sur Ducis* (1824, in-8) ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Onésime Leroy : *Etude sur la personne et les écrits de Ducis* (1832) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI, et *Nouveaux lundis*, t. IV ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle*, leçons XLIII, XLIV ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérat. dramatique ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I et II.

**DUCLERCQ** (Jacques), chroniqueur français, né vers 1420, mort après 1467. Il habita Lille et Arras, et eut le titre de conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Sa chronique, froide, impartiale, mais qui présente des faits curieux, a été publiée par le baron de Reiffenberg, sous le titre de *Mémoires de Jacques Duclercq* (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8) ; elle a été insérée par M. Buchon dans le *Panthéon littéraire*. M. J. Quicherat a découvert à Arras un manuscrit plus complet que celui qui a été imprimé.

**DUCLOS** (Charles PINOT, et non PINEAU, sieur), moraliste et historien français, né le 12 février 1704 à Dinan, mort le 27 mars 1772. Fils d'un riche fabricant de chapeaux, il fut d'abord destiné au commerce ; mais sa mère, restée veuve de bonne heure, voyant sa vive intelligence et surtout sa mémoire extraordinaire, se décida à l'envoyer faire ses études à Paris : ce qui était alors sans exemple chez les familles de son rang en Bretagne. Placé dans l'Académie que tenait, rue de Charonne, le grammairien abbé de Dangeau, il y apprit avec soin sa langue, puis passa au collége d'Harcourt. Il commença l'étude du droit avec le dessein de suivre le barreau ; mais il se laissa bientôt aller à une vie dissipée et ne s'appliqua à autres leçons qu'à des leçons d'armes. Son goût pour les lettres le tira du désœuvrement et du désordre. Ne pouvant toutefois se résigner à s'enfermer chez lui pour s'adonner au travail, il s'introduisit dans les deux cafés littéraires de l'époque : le café Procope et le café Gradot. L'originalité de son caractère et de sa conversation l'y fit bientôt remarquer. Peu d'hommes étaient nés avec autant d'esprit ; aucun, selon D'Alembert, n'en avait plus dans un temps donné. Le rapport de sa conversation avec ses écrits est frappant. Son entretien ressemblait à son style : une précision tranchante, des saillies fréquentes, une tournure travaillée, mais piquante ; des phrases arrangées comme pour être retenues, en un mot ce qu'on appelle le trait. Il accentuait encore sa physionomie d'une certaine dureté apparente, contrastant avec la bonté de son caractère. « Il faisait profession, dit La Harpe, d'une franchise brusque qui ne déplaisait point... Soit habitude, soit dessein, il gardait ce ton même dans la louange, et l'on peut juger qu'elle n'y perdait pas. Il avait d'ailleurs un fonds de droiture qui le rendait incapable de plier son opinion ni sa liberté à aucun intérêt ni à aucune politique ; et cependant ce ne fut point un obstacle à son avancement, parce qu'il n'offensa jamais l'amour-propre des gens de lettres, et qu'il sut intéresser en sa faveur celui des gens en place. » En moins de mots, Jean-Jacques définissait Duclos « un homme droit et adroit ».

Duclos fit ses débuts littéraires dans les recueils facétieux publiés par les gens de lettres de la société du comte de Caylus, sous ces titres : *Étrennes de la saint Jean*, *Recueil de ces Messieurs*, *les Manteaux*, *les Écosseuses ou les Œufs de Pâques*. Dès 1739, il entra à l'Académie des inscriptions sans avoir rien fait qui justifiât ce choix. Il n'avait encore mis au jour que trois romans et un ballet, lorsqu'il donna, en 1745, l'*Histoire de Louis XI*, sorte d'improvisation d'une insuffisance manifeste, et qui fut assez froidement accueillie par le public. Il n'en fut pas moins reçu le 26 janvier 1747 membre de l'Académie française. En 1750, il remplaça, comme historiographe de France, Voltaire qui partait pour la Prusse. Il fut anobli par lettres de 1755. Devenu, la même année, secrétaire perpétuel de l'Académie, par le désistement de Mirabaud, il prit une grande part à l'édition du *Dictionnaire*, publié en 1762, fit remplacer par les éloges des grands hommes les lieux communs de morale qui étaient auparavant le sujet des concours du prix d'éloquence, et montra une opposition constante à la candidature des grands seigneurs que ne recommandaient pas des titres littéraires. Dans toutes les occasions, il soutint fermement la dignité de l'Académie et celle des hommes de lettres. L'indépendance de son caractère l'empêcha de s'affilier au parti des philosophes, de même que sa modération le faisait l'ennemi de toute intolérance et de tout despotisme. Il n'eut avec Voltaire qu'une correspondance académique, rare et de pure politesse. Il ne fréquentait pas Diderot, et ne voyait guère D'Alembert qu'à l'Académie, quoiqu'il goûtât beaucoup plus la personne et l'esprit de ce dernier. On cite de lui cette boutade contre les excès de zèle philosophique : « Les grands raisonneurs et les sous-petits raisonneurs de notre siècle en feront et en diront tant, qu'ils finiront par m'envoyer à confesse. »

L'ouvrage qui a le plus contribué à la réputation de Duclos, les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751, in-12, nombreuses réimpressions), n'est pas un livre de morale profonde et générale ; il ne peint pas l'homme de tous les temps, mais l'homme de l'époque, et s'attache moins à la nature universelle qu'aux nuances de la mode et de l'esprit de société. De là des peintures d'un intérêt trop particulier et qui diminue avec le temps. Le style joint, à une constante clarté, une piquante préci-

sion, qui se tourne quelquefois en sécheresse. Jamais l'auteur n'anime ses tableaux par des formes dramatiques, des expressions pittoresques, des mouvements variés, comme l'avait fait la Bruyère à qui on l'a mal à propos comparé. Il se jugeait mieux lui-même : « Je ne regarde pas tout, dit-il, mais ce que je regarde, je le vois bien ; je n'ai point de coloris, mais je serai lu. » Une observation assez curieuse, c'est que, dans ce livre qui traite des mœurs, il n'est nullement question des femmes, dont le nom ne se trouve employé qu'une fois. L'auteur prit sa revanche en faisant des femmes l'objet continuel d'un autre livre qu'il publia, *Mémoire pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII*e *siecle* (1751, in-12.

Les autres écrits de Duclos sont les suivants : *Histoire de la baronne de Lux, anecdote du règne de Henri IV* (1741), récit, assez dénué d'intérêt, des aventures d'une femme qui succombe toujours et n'a jamais tort ; *Confessions du comte de* *** (1742), roman qui eut un très-grand succès, mais qui, plus ingénieux qu'intéressant, n'est qu'une galerie de portraits, une suite d'intrigues sans aucune liaison ; *les Caractères de la Folie*, ballet médiocre en trois actes, donné à l'Opéra en 1743; *Acajou et Zirphile* (1744), roman féerique composé pour accompagner des estampes dessinées d'avance par Boucher ; *Considérations sur l'Italie* (1791), où l'on trouve un observateur, un penseur et un politique, avec une incroyable indifférence pour les monuments de l'antiquité et les chefs-d'œuvre des arts ; *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV* (1791) : cet ouvrage, écrit avec sagacité et finesse, a perdu une grande partie de son prix depuis la publication des *Mémoires* de Saint-Simon, dont Duclos avait eu le manuscrit entre les mains et auxquels il avait fait de nombreux emprunts. On cite encore des remarques sur la *Grammaire générale de Port-Royal*, où un esprit philosophique s'unit à une connaissance approfondie des matières grammaticales ; l'auteur s'y déclare pour un système orthographique nouveau, plus conforme à la logique et à la prononciation. Le Recueil de l'Académie des inscriptions contient de Duclos des Mémoires : *sur les Druides, sur l'Origine et les révolutions de la langue celtique et française, sur les Épreuves par le duel et par les éléments, sur les Jeux scéniques des Romains*, etc. Les *Œuvres complètes* de Duclos, réunies par Desessarts (Paris, 1806, 10 vol. in-8), ont été rééditées dans la *Collection des prosateurs français* (1821, 3 vol. in-8), et plus récemment par M. Cl. de Ris (1855, in-12). Elles contiennent un fragment de *Mémoires*, écrits par lui-même.

Cf. Fontenelle : *Eloges* ; — *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1773 ; — La Harpe : *Cours de littérature et Correspondance* ; — Auger : *Notice*, dans l'édition de 1806 ; — Villenave : *Notice*, dans l'édition de 1821 ; — Clém. de Ris : *Etude sur la vie et les œuvres*, dans l'édit. de 1855 ; — J.-M. Peigné : *Ch. Duclos* (1867, in-18) ; — A. Jal : *Dictionnaire critique* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

**DUCRAY-DUMINIL** (François-Guillaume), romancier français, né en 1761 à Paris, mort le 29 octobre 1819. Il fut, à partir de 1790, rédacteur littéraire des *Petites Affiches*, et montra dans ses articles de critique une grande bienveillance. Membre du Caveau moderne et de plusieurs sociétés de belles-lettres, il fit des poésies fugitives et des chansons. Il travailla aussi pour le théâtre, mais sans succès. Le genre dans lequel il se fit une réputation est celui du roman destiné à la jeunesse. Préoccupé du côté moral de ses œuvres, il arrive par une suite de péripéties ingénieuses à faire triompher l'innocence et la vertu. On lui reproche de n'avoir pas soigné son style et d'être même souvent incorrect Il recherchait surtout la clarté, qualité essentielle pour le jeune public auquel il s'adressait. L'invention ne lui manquait pas, et les aventures intéressantes, combinées avec habileté, expliquent la longue vogue de ses écrits. Les auteurs dramatiques y ont largement puisé.

Nous citerons parmi les romans de Ducray-Duminil, dont la plupart ont eu de nombreuses éditions : *Fanfan et Lolotte, ou Histoire de deux enfants abandonnés dans une île déserte* (Paris, 1787, 4 vol. in-12) ; *Alexis, ou la Maisonnette dans les bois* (1788, 4 vol. in-12) ; *Petit Jacques et Georgette, ou les Petits montagnards auvergnats* (1789, 4 vol. in-18) ; *Victor, ou l'Enfant de la forêt* (1796, 4 vol. in-12) ; *Cœlina, ou l'Enfant du mystère* (1798, 5 vol. in-12), avec le précédent, l'un des deux plus populaires ; *les Cinquante francs de Jeannette* (1799, 2 vol. in-12) ; *les Petits orphelins du hameau* (1800, 4 vol. in-12) ; *Paul, ou la Ferme abandonnée* (1800, 4 vol. in-12) ; *Elmonde, ou la Fille de l'hospice* (1804, 5 vol. in-12) ; *Jules, ou le Toit paternel* (1804, 4 vol. in-12) ; *le Petit carillonneur* (1809, 4 vol. in-12) ; *Jean et Jeannette, ou les Petits aventuriers parisiens* (1816, 4 vol. in-12), etc.

On a en outre de lui : *Poëme sur la mort du duc de Brunswick* (1787, in-8) ; *la Semaine mémorable, ou Tableau de la révolution depuis le 12 juillet 1789* (1789, in-18) ; *Codicile sentimental, ou Recueil de discours, contes, anecdotes, idylles, romances et poésies fugitives* (1793, 2 vol. in-12) ; *les Soirées de la chaumière* (1794, 8 vol. in-18, plusieurs fois réimpr.) ; *les Veillées de ma grand'mère*, nouveaux contes de fées (1799, 2 vol. in-18) ; *les Journées au village, ou Tableau d'une bonne famille* (1804, 8 vol. in-18) ; *le Bon oncle et les neveux*, annuaire moral (1812, in-18) ; *Contes de Fées* (1817, 3 vol. in-18), etc. — Son frère, N... DUCRAY, s'est aussi essayé dans le roman, mais avec beaucoup moins de succès. On cite de lui : *Clémentine de Valville* (Paris, 1812, 2 vol. in-12) ; *le Village des Pyrénées* (Paris, 1816, 3 vol. in-12) ; *Cécile de Volmérange* (Paris, 1823, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Rabbe : *Biographie universelle des contemporains*.

**DU CROISY** (Philibert GASSAUD), acteur français, né vers 1630, mort en 1695. Il était fils d'un gentilhomme de la Beauce, et fut un des principaux comédiens de la troupe de Molière. C'est lui qui créa le rôle de *Tartuffe*. Il faut remarquer à ce sujet, et contre ceux qui font de Tartuffe un hypocrite blême et maigre, que Du Croisy était gros et de bonne mine. Cet acteur, devenu goutteux, quitta le théâtre à cinquante ans.

Cf. Soleirol : *Molière et sa troupe* (Paris, 1858, in-8).

**DU DEFFAND** (Marie DE VICHY-CHAMRON, marquise), née en 1697, morte le 23 septembre 1780. Elle était d'une famille noble de Bourgogne et tenait aux Choiseul par sa grand'mère. Élevée dans un couvent de la rue de Charonne, à Paris, elle montra de très-bonne heure des doutes sur les matières de foi. Ses parents alarmés prièrent Massillon d'aller s'entretenir avec elle et de la conseiller. Le célèbre prédicateur, après l'avoir écoutée, se contenta de dire à l'abbesse : « Elle est charmante, » et, comme celle-ci insistait pour savoir quel livre il fallait mettre entre ses mains : « Donnez-lui, ajouta-t-il, un catéchisme de cinq sous. » Suivant Walpole, il avait été plus frappé de l'esprit de la jeune fille que choqué de son hérésie. Mlle de Vichy-Chamron, dont la fortune était médiocre, fut mariée en 1718 au riche marquis Du Deffand, qu'elle n'aima point et dont elle se sépara bientôt. Jeune, belle, recherchée, elle eut un grand nombre d'aventures galantes et passa pour être une des maîtresses du régent. Après un essai de racommodement avec son mari qui n'aboutit qu'à une autre séparation, elle se jeta de nouveau dans la

galanterie et dans le tourbillon du monde. L'ennui de ne pas éprouver l'amour comme elle le rêvait fut pour elle une maladie, un supplice. Sous des airs de sécheresse, elle avait une nature ardente qui l'entraînait d'affection en affection, de faute en faute. Elle finit par contracter, avec le président Hénault, une liaison régulière, et qui ne cessa qu'à la mort de celui-ci; l'habitude et le raisonnement y eurent plus de part que le sentiment. Elle lui écrivait, en 1742, durant un voyage qu'il fit aux eaux de Forges : « J'ai vu avec douleur que j'étais aussi susceptible d'ennui que je l'étais jadis; j'ai seulement compris que la vie que je mène à Paris est encore plus agréable que je ne le pouvais croire, et que je serais infiniment malheureuse s'il m'y fallait renoncer. Concluez de là que vous m'êtes aussi nécessaire que ma propre existence, puisque, tous les jours, je préfère d'être avec vous à être avec tous les gens que je vois : ce n'est pas une douceur que je prétends vous dire, c'est une démonstration géométrique que je prétends vous donner. » Au commencement de 1752, sa vue s'affaiblit; le mal empira rapidement et en mars 1753 elle était aveugle.

Agée alors de cinquante-six ans, elle prit un appartement dans le couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, avec une entrée particulière lui permettant de recevoir la société qui lui était agréable. Là se réunissaient les personnes du plus grand monde et les plus célèbres écrivains, les Choiseul, les Boufflers, les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix, Voltaire, Montesquieu, D'Alembert, etc. Elle semblait oublier son infirmité et tâchait de la faire oublier aux autres par son esprit et son agrément. Dès 1754, elle prit auprès d'elle Mlle de Lespinasse, en qualité de lectrice, et s'en fit une compagne intime. Une rupture devait éclater tôt ou tard entre ces deux femmes si peu faites pour s'entendre. Mme Du Deffand représentait le siècle avant Jean-Jacques; elle avait pour maxime que « le ton de roman est à la passion ce que le cuivre est à l'or ». Mlle de Lespinasse était de cette seconde moitié du siècle dans laquelle l'exaltation romanesque avait pris un rôle important. La séparation eut lieu avec éclat en 1764. La société que recevait Mme Du Deffand se partagea en deux camps. La plus grande partie des littérateurs et tous les encyclopédistes, D'Alembert en tête, se retirèrent. Cet événement lui fut d'autant moins sensible que, l'année suivante, elle trouva enfin à satisfaire ce besoin d'affection qui avait si longtemps tourmenté sa vie. Horace Walpole vint à Paris, et la vieille aveugle s'éprit à l'instant de cet esprit vif, hardi, délicat et coloré. A soixante-huit ans, elle livra tout son cœur à un homme qui n'en avait pas cinquante, dont elle aurait pu être la mère, qui devait passer sa vie loin d'elle, et qu'elle embarrassait fort par ses vivacités de tendresse. Elle était destinée, disait-on, à être toujours sage en jugement et à faire toujours des sottises en conduite. Elle montra du moins qu'elle n'était pas dépourvue de sensibilité, et qu'elle était capable même de ce romanesque dont elle avait dit tant de mal. Cette passion, qu'on ne sait comment qualifier, mais qui ne laissa pas d'être élevée et pure, subsista sans nuage jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant près de quinze ans. Walpole vint plusieurs fois d'Angleterre à Paris sans autre but que de voir sa vieille amie. Peu de temps avant sa mort, elle fut visitée par le curé de Saint-Sulpice et lui dit : « Monsieur le curé, vous serez fort content de moi ; mais faites-moi grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons. »

Mme Du Deffand est une des physionomies les plus originales du XVIIIe siècle. Le jugement que l'on porte d'ordinaire d'elle n'est que l'écho des propos des encyclopédistes, ses ennemis. On admet, sur leur témoignage, qu'elle fut sans cœur, d'un caractère foncièrement méchant, et que son style, reflet de son caractère, est sans charme. Cependant il faudrait aussi, pour la bien juger, entendre ses amis, et surtout Walpole. Voici comme il en parle : « Elle correspond avec Voltaire, dicte de charmantes lettres à son adresse, le contredit, n'est bigote ni pour lui ni pour personne, et se rit à la fois du clergé et des philosophes. Dans la discussion, où elle incline aisément, elle est pleine de chaleur, et pourtant elle n'a presque jamais tort. Son jugement sur chaque sujet est aussi juste que possible : sur chaque point de conduite elle se trompe autant qu'on le peut; car elle est tout amour et toute aversion, passionnée pour ses amis jusqu'à l'enthousiasme, s'inquiétant toujours qu'on l'aime, qu'on s'occupe d'elle, et violente ennemie, mais franche... A soixante-treize ans, elle a le même feu qu'à vingt-trois. Elle fait des couplets, les chante, se ressouvient de tous ceux qu'on a faits. Ayant vécu depuis la plus agréable époque jusqu'à celle qui est la plus raisonneuse, elle unit les bénéfices des deux âges sans leurs défauts, tout ce que l'un avait d'aimable sans la vanité, tout ce que l'autre a de raisonnable sans la morgue... Aussi vive d'impressions que Mme de Sévigné, elle n'a aucune de ses préventions, mais un goût plus universel. Avec une machine des plus frêles, son énergie de vitalité l'emporte dans un train de vie qui me tuerait, s'il me fallait rester ici. » Peut-être, pour avoir la vérité sur Mme Du Deffand, faudrait-il faire la moyenne entre le jugement de Walpole et ceux du parti encyclopédique. Ce que personne ne lui a refusé, c'est l'esprit. Ses lettres sont remplies de traits fins, hardis, acérés, le plus souvent très-justes, sur les hommes et les choses de son temps. Son mérite littéraire est ainsi apprécié par Sainte-Beuve : « Elle est un de nos classiques par la langue et par la pensée, et l'un des plus excellents... Elle se rattache par ses origines à l'époque de Louis XIV, à cette langue excellente qui en est sortie. Elle a traversé presque tout le XVIIIe siècle, dont, encore enfant, elle avait devancé d'elle-même les opinions hardies, et, à aucun moment, elle ne s'est laissé gagner par ses engouements de doctrine, par son jargon métaphysique ou sentimental. Elle est, avec Voltaire, dans la prose, le classique le plus pur de cette époque, sans même en excepter aucun des grands écrivains... Les mots les plus vifs et les plus justes qu'on ait retenus sur les hommes célèbres de son temps, c'est elle qui les a dits. » Sa *Correspondance avec D'Alembert, le président Hénault, Montesquieu, la Duchesse du Maine*, a été publiée en 1809 (Paris, 2 vol. in-8). Ses *Lettres à Horace Walpole*, de 1766 à 1780, et ses *Lettres à Voltaire*, de 1759 à 1775, ont été publiées en 1810 (Londres, 4 vol. in-12). Elles ont été rééditées, mais avec des mutilations, par Artaud (Paris, 1811-1812, et 1827, 4 vol. in-8). La *Correspondance inédite* de Mme Du Deffand (Paris, 1859, 2 vol. in-8) se compose presque en entier de lettres à la duchesse de Choiseul.

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — Marmontel : *Mémoires ;* — Mme de Genlis : *Mémoires ;* — Imbert de Saint-Amand : *Françaises des XVIIIe et XIXe siècles ;* — A. Jal : *Dictionnaire critique ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

**DUDON**, chroniqueur français du XIe siècle. Il était chanoine de la collégiale de Saint-Quentin. Son ouvrage sur les *Premiers ducs de Normandie* est un recueil de traditions et de légendes souvent fabuleuses, dans une prose latine du plus mauvais goût, à laquelle se mêlent des vers bizarres, avec des expressions fabriquées pour remplir la mesure. Il s'étend de l'origine des Normands à 996. Duchesne l'a inséré dans les *Historiæ Normannorum scriptores antiqui.*

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

**DUÈGNE**, l'un des principaux personnages de la comédie moderne. Il a été emprunté par notre théâtre à la scène espagnole, où la duègne tient une grande place. Surveillante des jeunes femmes et des filles, elle se met souvent de leur parti contre les maris, les pères ou les tuteurs. La duègne, ainsi que la soubrette, a rempli dans notre ancien théâtre le rôle attribué jusque-là à la nourrice. Elle ne diffère guère que par l'âge, de la soubrette, dont elle a le caractère frondeur. Les poëtes comiques grecs et latins ont tiré parti de la vieille femme ; mais ils sont pour elle sans respect, sans pitié. Elle paraît sur leur théâtre, ivre et dégradée. Chez nous, la nourrice Alison réveillait seulement la gaieté gauloise. Nos auteurs comiques sont bienveillants pour la duègne. Molière lui a donné, dans Mme Pernelle de *Tartuffe*, une distinction particulière ; c'est ce qui faisait dire à Mlle Mars, à la fin de sa carrière dramatique : « Donnez-moi deux rôles comme Mme Pernelle et je reste encore dix ans au théâtre. » — On cite parmi les meilleures duègnes de notre scène, Mme Desmousseaux à la Comédie-Française et Mme Grassaux à l'Odéon.

**DU FAIL** (Noël), sieur de La Hérissaye, conteur français du XVIe siècle. Il fut conseiller au parlement de Rennes. Imitateur assez heureux de Rabelais, il a le style vif, la plaisanterie mordante, sans pousser trop loin les crudités admises à son époque. Il a laissé : *Propos rustiques* (1547) ; *Baliverneries, ou Contes nouveaux d'Eutrapel* (1548); *Contes et Discours d'Eutrapel* (1586), ouvrages qui, plusieurs fois réimprimés, ont été réunis par M. Guichard (1856, in-12). M. Assézat a donné, en 1874, dans la Bibliothèque elzévirienne, les *Œuvres facétieuses* (1874, 2 vol. in-12), avec *Notes* et *Index*.

Cf. Guichard et J. Assezat: *Notices* en tête de leurs édit.

**DU FAY** (Charles-Jérôme DE CISTERNAY-), bibliophile français, né en 1662 à Paris, mort en 1723. Capitaine aux gardes, il quitta le service, après avoir eu une jambe emportée d'un coup de canon, et s'adonna à son goût pour les livres. Il se forma une bibliothèque curieuse surtout pour les romans de chevalerie. Le catalogue en a été publié, sous le titre de *Bibliotheca Fayana* (1725, in-8).

**DU FOSSÉ** (Pierre-Thomas), érudit français, né le 6 août 1634 à Rouen, mort le 4 novembre 1698. Elevé à Port-Royal, il fut lié d'amitié avec les illustres solitaires dont il partagea les persécutions. Il refusa par modestie d'entrer dans les ordres.

On a de lui : *Vie de dom Barthélemi des Martyrs*, traduite de l'espagnol (Paris, 1663, in-8) ; *Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry* (Paris, 1674, in-4 et in-12) ; *Histoire de Tertullien et d'Origène* (Paris, 1675, in-8) ; *Mémoires de Louis de Pontis* (Paris, 1676, 2 vol. in-12); *Vies des Saints*, pour les deux premiers mois de l'année (1685-1687, 2 vol. in-4) ; d'intéressants *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal des Champs* (Utrecht, 1736, in-12). Il a collaboré aux Commentaires de la *Bible* de Sacy et en a continué la publication. Ses propres mémoires ont été publiés quarante ans après sa mort sous ce titre : *Mémoires de Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé* (Utrecht, 1739, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim.

**DUFRÉNOY** (Adélaïde-Gillette BILLET, Mme), femme poëte française, né le 3 décembre 1765 à Nantes, morte le 7 mars 1825. Mariée à un riche procureur du Châtelet, elle développa son esprit dans la société lettrée reçue par son mari, qui avait été lié avec Voltaire. Ses essais poétiques furent loués bien plus qu'ils ne le méritaient par ses amis, et elle avait déjà de la réputation lorsque la Révolution ruina M. Dufrénoy. La pénible situation qu'elle eut à traverser exalta sa verve poétique au lieu de l'éteindre ; elle se mit à composer les poésies érotiques, dont elle fit la publication sous le titre d'*Elégies* (1807, 1813, 1821, in-12), et qui lui valurent le surnom de *Sapho française*. Elle revint à Paris, reçut une pension du gouvernement impérial, travailla pour les concours poétiques de diverses académies, et fut couronnée plusieurs fois par l'Institut, notamment en 1815, pour la pièce de vers intitulée *les Derniers moments de Bayard*. Elle fit aussi des romans et des ouvrages d'éducation à l'effet de se créer des ressources. On peut juger de sa célébrité par l'enthousiasme de Béranger :

Veille, ma lampe, veille encore,
Je lis les vers de Dufrénoy.

Elle avait, du reste, la passion, la tendresse, la chaleur du sentiment ; mais la forme lui manque: elle n'a ni la variété du rhythme, ni le coloris ; son vers libre n'est souvent que de la prose rimée. Elle se disait disciple de Parny, mais on ne voit pas qu'elle ait imité ou senti les grâces, les délicatesses, les beautés poétiques de son maître. Ses *Elégies* portent la trace de corrections et retouches faites par Fontanes. Elles ont été réimprimées avec des *Poésies diverses*, sous le titre d'*Œuvres poétiques* (1827, in-8 ou 2 vol. in-18).

On a, en outre, de Mme Dufrénoy : *la Femme auteur*, roman (1812, 2 vol. in-12) ; *le Tour du monde* (1813, 1822, 6 vol. in-18) ; *Étrennes à ma fille*, recueil de contes (1814, 1816, 1823, 2 vol. in-12) ; *Biographie des jeunes demoiselles* (1816, 1820, 4 vol. in-12) ; *les Conversations maternelles* (1817, 2 vol. in-12) ; *Petite encyclopédie de l'enfance* (1817, 2 vol. in-18) ; *les Françaises*, nouvelles (1818, 2 vol. in-12) ; *Beautés de l'histoire de la Grèce moderne depuis 1770* (1825, 2 vol. in-12) ; des articles dans la *Gazette de France* et divers journaux ; etc. Elle rédigea le *Courrier lyrique et amusant* et *la Minerve littéraire*. Elle donna au théâtre : *l'Amour exilé des cieux* (1788) ; *Armand, ou le Bienfait des perruques* (1799).

Cf. Jay : *Notice*, en tête des *Œuvres poétiques* (1827) ; — Quérard : *la France littéraire* ; — Quitard : *Anthologie de l'amour* (1862, in-12).

**DUFRESNOY** (Charles-Alphonse), peintre et poëte français, né en 1611 à Paris, mort en 1665 à Villiers-le-Bel. Elève de Vouet, il fit des tableaux qui ont paru dignes de rester au musée du Louvre ; mais il a dû surtout sa réputation à un poëme didactique, en assez bons vers latins, intitulé *De Arte graphica*, et qui fut publié par Mignard après la mort de l'auteur (Paris, 1668, in-8). Ce poëme a été traduit en français par de Piles (Ibid., 1673, 1684, 1751, 1783, in-12), par de Querlon, avec ce titre : *Ecole d'Uranie ou l'Art de la peinture* (Ibid., 1753, 1780, in-8), par Antoine Renou, en vers (Ibid., 1789, in-8), par Rabany de Beauregard (Clermont-Ferrand, 1810, in-8). Dryden l'a traduit en anglais, sous le titre d'*Art of Painting*. Il en a été fait aussi des imitations italiennes et allemandes.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**DUFRESNY** (Charles RIVIÈRE), auteur dramatique français, né en 1648 à Paris, mort le 6 octobre 1724. Petit-fils d'un valet de garde-robe de Louis XIII, qui était né des amours d'Henri IV avec la belle jardinière d'Anet, il fut protégé par Louis XIV. Valet de chambre de ce roi, il en reçut le privilége d'une manufacture de glaces et plus tard le privilége du *Mercure;* mais le goût des plaisirs lui fit vendre l'un et l'autre pour une rente qu'il aliéna bientôt. Il eut encore le titre de contrôleur des jardins du roi, que lui mérita le talent avec lequel il dessinait des jardins dans le goût pittoresque des Anglais. La musique était aussi un

de ses talents. Avec l'amour des arts il avait celui des lettres et du théâtre, et son esprit brillant se répandait dans ses conversations comme dans ses œuvres. Son insouciance et son inconduite l'ayant réduit à la misère, il épousa sa blanchisseuse pour la payer de ce qu'il lui devait. Cette aventure, que Le Sage a fait entrer dans son *Diable boiteux*, est devenue le sujet de plusieurs vaudevilles et comédies. Le régent essaya de refaire la fortune de Dufresny et lui fit don de 200 000 francs, qu'il perdit dans le système de Law. Le désordre de sa vie privée se retrouve dans quelques incidents de sa vie littéraire. Il paraît qu'il vendit à Regnard, son ami, la comédie *Attendez-moi sous l'orme*, ou du moins le sujet de cette comédie; puis lorsque Regnard fit représenter *le Joueur*, il l'accusa de lui en avoir volé l'idée, et se brouilla avec lui.

Les comédies de Dufresny, par la faiblesse des plans et des caractères, se sont à peine maintenues dans le second ordre; elles ont disparu de la scène et sont peu lues. Cependant elles méritent d'échapper à l'oubli par l'originalité et la verve. Le style en est vif, concis, peut-être jusqu'à l'excès. L'esprit y pétille. Mais cet esprit est toujours le sien, et La Harpe a remarqué que tous ses personnages, même ses paysans, n'en ont point d'autre. Parmi les comédies qu'il a fait jouer au Théâtre-Français, les plus estimées furent : *l'Esprit de contradiction*, un acte en prose (1700); *le Double veuvage*, trois actes en prose (1702); *la Coquette de village*, trois actes en vers (1715); *la Réconciliation normande*, cinq actes en vers (1719); *le Mariage fait et rompu*, trois actes en vers (1721). On représenta encore de lui au même théâtre : *le Négligent; le Chevalier joueur*, dont le sujet est le même que *le Joueur* de Regnard; *la Noce interrompue; le Malade sans maladie; le Faux honnête homme; le Faux instinct; le Jaloux honteux de l'être; le Faux sincère*. Il donna aussi au Théâtre-Italien plusieurs pièces, soit seul, soit avec Dominique. Le *Théâtre* de Dufresny a été publié par D'Alençon (Paris, 1731, 6 vol. in-12).

On a encore de lui des *Poésies diverses*, élégantes et spirituelles; des *Nouvelles historiques* (Leyde [Paris], 1692, 2 vol. in-12); *les Amusements sérieux et comiques d'un Siamois* (Paris, 1707, in-12), peinture de mœurs, où Montesquieu prit l'idée de ses *Lettres persanes*. Auger a publié ses *Œuvres choisies* (1801, 2 vol. in-18).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Auger : *Notice*, dans son édit.; — D. Nisard : *Etudes d'histoire et de littérature*; — Jal : *Dictionnaire critique*.

**DUGAS-MONTBEL** (Jean-Baptiste), helléniste français, né le 10 mai 1776 à Saint-Chamond, mort le 30 novembre 1834. D'une famille de commerçants, il se livra lui-même au commerce, après avoir fait ses études au collége des Oratoriens de Lyon. Il avait trente ans lorsqu'il commença à cultiver la langue et la littérature grecques. Ayant cessé les affaires, il se fixa à Paris et s'occupa presque exclusivement de la traduction en prose des poésies d'Homère. Il publia d'abord l'*Iliade* (Paris, 1815, 2 vol in-8), puis l'*Odyssée, suivie de la Batrachomyomachie, des hymnes, de divers fragments attribués à Homère* (Paris, 1818, 2 vol. in-8). La plus grande partie de sa vie se passa ensuite à revoir, à améliorer sa traduction. En 1830, il fut admis à l'Académie des inscriptions, comme membre libre. Envoyé à la Chambre des députés par le département du Rhône, il n'y prit la parole qu'une seule fois, pour demander l'abolition de la peine de mort.

La traduction de Dugas-Montbel, bien supérieure par l'exactitude à celles qui l'avaient précédée, et en même temps simple et élégante, a eu un succès durable. Elle fut réimprimée dans la *Bibliothèque grecque-française* de Firmin Didot (1828-1833, 9 vol. in-8). Cette édition est accompagnée de Commentaires empruntés pour la plupart à Knight, Heyne, Wolf, etc., et de l'*Histoire des poésies homériques*, dans laquelle Dugas-Montbel se prononce, avec Wolf, pour la non-existence d'Homère. On a encore du même : *Eloge de J.-J. Boissieu* (Lyon, 1810, in-8); *Observations sur l'*Examen critique des Dictionnaires de la langue française *par M. Charles Nodier* (Paris, 1828, in-8); *De l'Influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois* (Saint-Etienne, 1830, in-8); des articles dans le *Magasin encyclopédique*, le *Mercure de France*, les *Annales nécrologiques*, le *Bulletin des sciences historiques*, etc. Il avait fait représenter à Paris, en 1800, *la Femme en parachute, ou le Soupçon*, vaudeville qui eut du succès.

Cf. Dumas : *Eloge de Dugas-Montbel* (Lyon, 1835, in-8).

**DUGAZON** (Jean-Baptiste-Henri GOURGAULT, dit), comédien français, né en 1743 à Marseille, mort le 11 octobre 1809 à Sandillon (Loiret). Il débuta, en 1771, à la Comédie-Française, dans les premiers comiques et les crispins, fut reçu sociétaire en 1772, et se fit applaudir, à côté de Préville, qu'il remplaça tout à fait en 1786. Il ne quitta le théâtre qu'en 1807, ayant déjà éprouvé des symptômes d'une aliénation mentale qui finit par devenir complète. A une connaissance approfondie de son art, à beaucoup d'intelligence et d'esprit il unissait une physionomie expressive et très-mobile, ainsi qu'un talent tout particulier pour imiter les caricatures et parler les patois. On lui a reproché de tomber quelquefois dans la charge; mais sa gaieté était toujours franche et communicative. Il excellait dans Mascarille, Scapin, Jourdain, Sganarelle. A la ville, il était recherché pour ses bons mots et renommé dans les mystifications, genre de plaisanterie alors en vogue.

L'enthousiasme révolutionnaire de Dugazon le rendit auteur dramatique; on mentionne, parmi ses pièces, toutes médiocres, trois comédies en trois actes, en vers : *l'Emigrante ou le Père Jacobin; l'Avénement de Mustapha au trône, ou le Bonnet de la vérité; le Modéré*. La dernière a été imprimée (1794, in-8). Il a ajouté trois scènes aux *Originaux* de Fagan. Talma fut l'élève de Dugazon. Mme Vestris, la tragédienne, était sa sœur.

**DUGAZON** (Louise-Rosalie LEFÈVRE, Mme), actrice française, femme du précédent, né en 1755 à Berlin, morte le 22 septembre 1821 à Paris. Reçue sociétaire à la Comédie-Italienne en 1776, elle excella d'abord dans les jeunes amoureuses et les soubrettes, puis dans les rôles de mères, lorsqu'un embonpoint précoce l'eût forcée de changer d'emploi. Finesse, grâce, pathétique, gaieté, sentiment, les qualités les plus diverses se réunissaient dans son jeu, qui faisait rire et pleurer. Elle charmait surtout dans le chant par sa voix douce et pénétrante. Deux emplois ont gardé son nom au théâtre : les *jeunes Dugazon* et les *mères Dugazon*.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français*, (2e édit.).

**DUGDALE** (William), antiquaire anglais, né en 1605, mort en 1686. Son savoir et son attachement aux Stuarts lui valurent la dignité de roi d'armes. Il donna des preuves d'un profond savoir héraldique dans son *Baronnage d'Angleterre* (The Baronage of England; 1675, 2 vol. in-fol.), excellente histoire biographique de la noblesse anglaise. On cite également avec estime : *Antiquités du comte de Warwick* (Antiquities of Warwickshire, 1656, in-fol.; 1730, 2 vol. in-fol.); *Histoire de la cathédrale de Saint-Paul* (History of St-Paul's Cathedral; 1658, in-fol.; 1716, in-fol.) et un important travail historique sur les monas-

tères de l'Angleterre avant la Réforme : *Monasticum anglicanum* (1655, 1661, 1673, 3 vol. in-fol., réimprimé avec de nombreux suppléments; Londres, 1817-1830, 8 vol. in-fol.).

Cf. *Vie de Dugdale*, en tête de l'édit. de l'*History of St-Paul's cathedral* (1716) ; — W. Hamper : *Life, diary and correspondence of sir W. Dugdale* (Londres, 1827, in-4) ; — Lowndes : *Bibliographer's Manual*.

**DUGUAY-TROUIN** (René), amiral français, né le 10 juin 1673 à Saint-Malo, mort le 27 septembre 1736 à Paris. Ce célèbre marin a laissé des *Mémoires* que recommandent le nom et la vie de leur auteur (Paris et Amsterdam, 1740, in-4; Amst., 1746, 1748, 1756, in-12).

Cf. Richer : *Vie de Duguay-Trouin* (1784, in-12) ; — G. de la Landelle : *Histoire de Duguay-Trouin* (1844, in-18).

DUGUESCLIN (LA CHANSON DE), chronique rimée du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette remarquable composition, que l'on peut considérer comme le dernier effort de la poésie héroïque, est d'un trouvère du nom de Cimelier, Cunelier ou Cuvelier, mort en 1389. — Bertrand Duguesclin est peint dans cette œuvre sans l'exagération habituelle aux chansons de geste; c'est un homme de guerre, fécond en ressources, fier vis-à-vis des grands, bon et simple avec les soldats, un chef de bandes et non un baron féodal. La vie du grand capitaine de routiers est racontée en 23000 vers alexandrins groupés en tirades monorimes. La *Chanson de Du Guesclin* a été publiée par M. Charrière dans la *Collection des documents inédits* (1845, in-4).

Cf. *Les Poëtes français*, d'Eug. Crépet, t. I.

**DUGUET** (Jacques-Joseph), théologien et moraliste français, né le 9 décembre 1649 à Montbrison, mort le 25 octobre 1733 à Paris. Il entra à l'Oratoire, mais son amitié pour Quesnel et son penchant au jansénisme lui firent quitter cette congrégation en 1685. Il vécut dans la retraite d'abord en Hollande, puis à Troyes et à Paris. On l'a rapproché de Nicole, pour la solidité de la morale, et de Fénelon, pour la grâce et l'élégance du style. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : *Traité de la prière publique* (Paris, 1707, in-12); *Règles pour l'intelligence des saintes Écritures* (Paris, 1716, in-12); *Lettres sur divers sujets de morale et de piété* (Paris, 1718, 3 vol. in-12); *Conduite d'une dame chrétienne* (Paris, 1725, in-12) ; *Explication du mystère de la Passion* (Paris, 1728, 2 vol. in-12); *Explication du livre de la Genèse* (Paris, 1732, 6 vol. in-12); *Traité des principes de la foi chrétienne* (Paris, 1736, 3 vol. in-12); *Institution d'un prince* (Londres, 1739, in-4). L'abbé André a publié *l'Esprit de M. Duguet, ou Précis de la morale chrétienne tiré de ses ouvrages* (Paris, 1764, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Godefroy : *Histoire de la littérature française*, t. I; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. III-V, passim.

**DU GUILLET** (Pernette), femme poëte française, née vers 1520 à Lyon, morte en 1545, à l'âge de vingt-cinq ans. Estimée non-seulement pour son talent poétique, mais aussi pour ses connaissances en grec, en latin, en italien et en espagnol, elle a été comparée à sa compatriote, Louise Labé ; mais ses vers, gracieux et naïfs, sont loin du sentiment et de la passion qui éclatent dans ceux de la belle cordière. Peu après sa mort, son mari publia ses œuvres, sous ce titre : *Rhythmes et poésies de gentille et vertueuse dame Pernette Du Guillet* (Lyon, 1545, in-8; 1547 et 1552; Paris, 1546, in-12) : un exemplaire de la première édition, à la vente des livres d'Aimé Martin, s'est élevé au prix de 1005 francs. M. Montfalcon a réédité les *Rymes de Pernette Du Guillet* (Lyon, 1857, in-8).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII ; — Brunet : *Manuel du libraire*.

**DU HAILLAN** (Bernard DE GIRARD, seigneur), historien français, né en 1535 à Bordeaux, mort le 23 novembre 1610 à Paris. D'abord secrétaire d'ambassade en Angleterre, puis à Venise, il fut nommé historiographe de France en 1571. Son principal ouvrage est l'*Histoire générale des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII inclusivement* (Paris, 1576, in-fol.), plusieurs fois réimprimée et continuée par d'autres auteurs jusqu'à la fin du règne de François I<sup>er</sup>. Elle est bien médiocrement écrite et admet sans critique les vieilles fables sur nos origines, quoique à partir de l'établissement de la monarchie l'auteur cherche à s'appuyer sur des documents solides et rejette un assez grand nombre de traditions erronées. Son principal mérite est d'avoir le premier composé un corps d'histoire nationale, en présentant les faits d'après leur liaison logique. Il se vante lui-même d'avoir « donné à nos Français une robe dont ils n'avaient pas encore été parés ».

On a encore du même : *Regum gallorum icones, item Ducum lotharingorum* (Paris, 1559, in-4); *De l'état et succès des affaires de France* (Paris, 1570, in-8); *Histoire sommaire des comtes et ducs d'Anjou, de Bourbonnais et d'Auvergne* (Paris, 1571, in-8), etc.

Cf. Le Bas : *Dictionnaire encyclopédique de la France;* — Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, t. I.

**DU HALDE** (Jean-Baptiste), géographe français, né le 1<sup>er</sup> février 1674 à Paris, mort le 18 août 1743. Membre de la Société de Jésus, il fut chargé de continuer, après le P. Legobien, la rédaction des *Lettres édifiantes*, dont il donna les t. IX à XXVI. Il fit en même temps un ouvrage qui marque de grands efforts d'érudition, et qui commença à faire connaître la Chine d'une manière un peu exacte : *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* (Paris, 1735, 4 vol. in-fol., avec atlas de 42 cartes par D'Anville; La Haye, 1736, 4 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**DUHAMEL** (Jean-Baptiste), savant français, né en 1624 à Vire, mort le 6 août 1706. Il fut curé de Neuilly-sur-Marne, puis aumônier du roi en 1656. Son habileté à manier la langue latine le fit nommer par Colbert secrétaire de l'Académie des sciences, dès sa création (1666). Les procès-verbaux en étaient alors rédigés en latin. Il donna sa démission en 1697, et recommanda Fontenelle comme son successeur. Outre des ouvrages estimables sur les sciences, on a de lui : *Philosophia vetus et nova* (Paris, 1678, 4 vol. in-12), cours de philosophie scolaire longtemps employé dans les colléges, et *Regiæ scientiarum Academiæ historia* (Paris, 1698, in-4), premier exposé des travaux de l'Académie des sciences.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. I.

**DU HAUSSET** (M<sup>me</sup>), mémorialiste française, née vers 1720, morte vers 1780. Première femme de chambre de M<sup>me</sup> de Pompadour, elle écrivait un journal de ce qu'elle voyait ou entendait dans l'intimité de la cour, tout en restant fort discrète au sujet des mœurs licencieuses du roi. Ce journal, écrit sans prétention et fort intéressant par les détails relatifs à Louis XV et à la favorite, a été inséré par Crawford dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature* (Paris, 1809, in-4) et réédité dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française* de Barrière et Berville, avec notes et éclaircissements (1824, in-18). Il a été traduit en allemand (Stuttgart, 1825, in-8).

DUHAUTCOURS, OU LE CONTRAT D'UNION, comédie de Picard (voy. ce nom).

**DU HECQUET** (Adrien), poëte et théologien français, né vers 1510 à Crépy, en Picardie, mort en

1580. Il fut prieur du couvent des Carmes à Arras. On a de lui : *le Chariot de l'année, fondé sur quatre roues, a scavoir les quatre saisons*, etc. (Louvain, 1555, in-12), ouvrage de piété, en prose et en vers; *l'Orphéide, contenant plusieurs chants royaux, ballades*, etc. (Anvers, 1561, in-8); *Enarrationes locupletissimæ, seu homiliæ* (Paris, 1570, in-12), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

**DUKER** (Charles-André), savant allemand, né à Unna (Westphalie) en 1670, mort le 5 novembre 1752. Il eut pour maîtres Périzonius et Burmann, et remplaça ce dernier à Utrecht dans la chaire d'éloquence. Outre des dissertations savantes sur divers sujets d'érudition et de grammaire, il a fourni des notes à diverses éditions et en a lui-même donné une remarquable de *Thucydide* (Amsterdam, 1731, in-fol., et 1744).

Cf. Chr. Sax : *Laudatio Dukeri* (Utrecht, 1789, in-8).

**DULAURE** (Jacques-Antoine), archéologue et historien français, né en 1755 à Clermont, en Auvergne, mort le 9 août 1835. Déjà remarqué par des écrits contre l'ancien régime, lorsque la Révolution éclata, il s'affilia au club des Jacobins et fut membre de la Convention. Cependant, poursuivi comme partisan des Girondins, il s'enfuit en Suisse, revint après le 9 thermidor, rentra à la Convention, fit partie du comité d'instruction publique, puis fut membre des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, il rentra dans la vie privée.

Les ouvrages de Dulaure, négligés sous le rapport de la forme, diffus et peu méthodiques, abondent en renseignements. Le plus important est l'*Histoire civile, physique et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours* (Paris, 1821, 7 vol. in-8; 6e édit., augmentée par J. Belin; Paris, 1837, 8 vol. in-8). On y remarque la partialité de l'auteur contre les rois, la noblesse et le clergé. Ses autres écrits sont : *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe* (1786, 2 vol. in-8); *Étrennes à la noblesse, ou Précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons*, etc. (1790, in-8); *les Evangélistes du jour* (1790, 16 numéros), dirigés contre les *Actes des apôtres; le Thermomètre du jour*, publié du 1er août 1791 au 25 août 1793; *Des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie et l'adoration des figures humaines* (1805, in-8); *Des Divinités génératrices* (1806, in-8), ouvrage réimprimé avec le précédent sous le titre d'*Histoire abrégée des différents cultes* (Paris, 1825, 2 vol. in-8); *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française* (Paris, 1823-1825, 6 vol. in-8), dont il y eut plusieurs reproductions ou contrefaçons; *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris* (Paris, 1825-1827, 6 vol. in-8); *Histoire de la révolution de* 1830 (1838); une série de dissertations dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, etc,

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemporains*; — A.-H. Taillandier: *Notice biographique sur J.-A. Dulaure* (1826, in-8).

**DULAURENS** (Henri-Joseph), écrivain satirique français, né en 1719 à Douai, mort en 1797. Il fit profession, à dix-huit ans, chez les chanoines de la Trinité; mais il s'enfuit du couvent et vint à Paris travailler pour les libraires. Une satire contre les Jésuites le fit connaître, et des écrits immoraux l'exposèrent à des poursuites; il se réfugia en Hollande, puis à Francfort. Condamné, en 1767, par la chambre ecclésiastique de Mayence à une prison perpétuelle pour ouvrages irréligieux, il fut enfermé dans le couvent de Marienbaum.

Son ouvrage le plus connu est un roman cynique, plein de paradoxes contre la morale et le bon sens, unis aux plus basses trivialités, et intitulé *le Compère Mathieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain* (Londres, 1766, 3 vol. in-8). On a encore de lui : *les Jésuitiques* (Rome [Paris] 1761, in-12); *le Balai* et *la Chandelle d'Arras*, poëmes licencieux et médiocres, etc. On a réuni ses *Œuvres* (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains*.

DULCITIUS, comédie de Hroswitha (voy. ce nom)

**DU LORENS** (Jacques), poëte français, né vers 1583 à Châteauneuf en Thimerais, mort en 1658. Il fut avocat à Paris, puis à Chartres. Ses *Satires* (1624, petit in-8, plusieurs fois réimprimé) ne manquent pas de mérite, quoique parfois grossières, et Boileau n'a pas dédaigné de leur emprunter quelques traits. M. Ed. Fournier en a publié une, *la Moustache des filous arrachée*, dans les *Variétés historiques et littéraires*, t. II.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVI; — Dreux du Radier : *Eloges historiques des hommes illustres du Thimerais*.

**DULOT**, poëte francais du XVIIe siècle. Son nom est surtout connu par un petit poëme de Sarrazin, intitulé : *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*. Dulot aurait, en effet, suivant Ménage, inventé, vers 1648, ou du moins mis à la mode les bouts-rimés (voy. ce mot).

Cf. *Ménagiana*, t. III.

**DUMANIANT** (Antoine-Jean BOURLIN, dit), auteur dramatique français, né le 11 avril 1752 à Clermont-Ferrand, mort le 24 septembre 1828. Il quitta bientôt l'étude du droit pour le théâtre, et se fit acteur en changeant de nom. D'abord attaché aux Variétés du Palais-Royal, il fit partie, pendant l'année 1791, de la troupe du Théâtre-Français, passa ensuite sur la scène de la Cité, et abandonna en 1793 l'état de comédien pour lequel il avait un talent fort médiocre. Directeur, puis administrateur de la Porte-Saint-Martin, de 1803 à 1808, il fut ensuite secrétaire général de l'Odéon jusqu'en 1816, et à partir de 1819 dirigea des théâtres dans les départements. Dès son début dans la vie dramatique, il avait composé des pièces, dont quelques-unes réussirent avec éclat. Il était surtout habile à mêler et à dénouer les fils compliqués d'une intrigue. Ses ouvrages, du reste, ont de la gaieté, de l'entrain et un style animé. Le nombre en est considérable. Les plus connus sont : *Guerre ouverte, ou Ruse contre ruse*, trois actes (1786), traduite dans plusieurs langues; *les Intrigues, ou Assaut de fourberies*, deux actes (1787); *Beaucoup de bruit pour rien*, trois actes (1793); *les Ruses déjouées*, trois actes (1798); *l'Adroite ingénue*, trois actes, en vers, avec Désaugiers (1804), etc. On a encore de lui des romans médiocres : *l'Enfant de mon père* (1798, 2 vol. in-12); *Amours et aventures d'un émigré* (1801, 2 vol. in-8), etc.; *Herclès*, poëme en trois chants (1805, in-8); *Grammaire en chansons* (1805, in-8), etc.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris*; — Quérard : *la France littéraire*.

**DUMANOIR** (Philippe-François PINEL), auteur dramatique français, né à la Guadeloupe le 31 juillet 1806, mort à Pau en novembre 1865. Il réussit surtout dans la comédie-vaudeville, et l'actrice Déjazet lui dut ses meilleurs rôles. Nous rappellerons : *la Marquise de Prétintailles* (1835), *les Premières armes de Richelieu* (1839), *Indiana et Charlemagne* (1840), *le Camp des bourgeoises* (1855), *l'École des agneaux* (même année), etc. Il a aussi donné en collaboration plusieurs drames, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**DU MARSAIS** (César CHESNEAU), grammairien et philosophe français, né le 17 juillet 1676 à Marseille, mort le 11 juin 1756. Après avoir fait ses études chez les Oratoriens de sa ville natale, il

entra dans leur congrégation, dont il sortit bientôt pour venir à Paris étudier le droit. Obligé par son peu de fortune d'abandonner le barreau, il devint précepteur chez le président de Maisons, puis chez Law et chez le marquis de Beaufremont, et enfin ouvrit une pension dans la rue Saint-Victor; mais il vécut toujours dans la gêne. Les contemporains ont fait l'éloge de sa probité, de sa douceur et de sa simplicité; D'Alembert l'a surnommé « le La Fontaine des philosophes ». Il a montré dans ses ouvrages une rare pénétration d'esprit, un grand sens et une érudition étendue. « Il est un des premiers, dit M. V. Parisot, qui, en étudiant les phénomènes de l'art de parler, aient pris pour guide l'art de penser. Il a vu plus avant et mieux que les savants de Port-Royal. En scrutant la filiation et comme la loi des divers sens des mots, en explorant de préférence ce qu'il y a de plus intime et de plus délicat en eux, le passage de l'aspect physique à l'aspect métaphysique et réciproquement, il a saisi les analogies et la hiérarchie de ces transformations, et, les rangeant systématiquement par séries, nous dirions presque par familles, il les a, en quelque sorte, codifiées. Il a jeté les fondements d'une grammaire générale. » Le *Traité des Tropes* (Paris, 1730, in-12), qui est resté l'œuvre principale de Du Marsais, est devenu classique et mérite d'être étudié aussi bien pour les généralités que pour ses détails de fine analyse. Les exemples, bien choisis, mettent bien en relief les principes. La *Logique* vaut surtout par l'extrême clarté; mais la préoccupation de retrancher tout ce qui est inutile va jusqu'à rendre l'ouvrage sec et incomplet.

Les autres écrits de Du Marsais sont : *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, et *Véritables principes de la grammaire pour apprendre le latin*, avec des traductions interlinéaires à l'appui ; une *Exposition des principes de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, etc. Il a écrit pour l'*Encyclopédie* les articles de grammaire de l'A, du B et du C. On lui a attribué quatre opuscules d'une incrédulité déclamatoire : *le Philosophe*, *la Raison*, *Essai sur les préjugés*, *Examen de la religion chrétienne*, et qui paraissent être sortis de chez le baron d'Holbach. Les *Œuvres complètes* de Du Marsais ont été publiées par Duchosal (Paris, 1797, 7 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Eloge de Du Marsais*, en tête des *Œuvres complètes* de ce dernier ; — De Gérando : *Eloge de Du Marsais*, couronné par l'Institut en 1804 (Paris, 1805, in-8) ; — V. Parisot, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**DUMAS** (Louis), auteur pédagogique français, né en 1676 à Nîmes, mort le 19 janvier 1744. Il imagina, pour apprendre à lire aux enfants, le *Bureau typographique*, sorte de jeu qui eut de la vogue, et publia, pour répandre ce procédé, la *Bibliothèque des enfants* (Paris, 1733, in-4). Il appliqua un moyen semblable à l'enseignement de la musique et publia plusieurs ouvrages à ce sujet.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**DUMAS** (Mathieu, comte), général et historien français, né le 23 novembre 1753 à Montpellier, mort le 16 octobre 1837 à Paris. Il était fils du marquis Davy de la Pailleterie et d'une négresse africaine. Il eut une part marquée dans les événements et les guerres de la Révolution et de l'Empire. Tacticien et administrateur, il a écrit avec l'impartialité d'un annaliste et le talent d'un écrivain le récit de nos campagnes de 1798 à la paix de Tilsitt, sous ce titre : *Précis des événements militaires* (Paris, 1817-1826, 17 vol. in-8 et atlas in-fol.). Il a annoté l'ouvrage anglais de Napier sur l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, publié le *Journal de l'adjudant général Ramel*, et laissé d'intéressants *Souvenirs*, édités par son fils (1839, 3 vol. in-8).

**DUMAS** (Alexandre), célèbre auteur dramatique et romancier français, fils du précédent, né à Villers-Cotterets le 24 juillet 1803, mort à Puys, près de Dieppe, le 5 décembre 1870. Après une éducation en pleine liberté qui développa surtout ses facultés physiques, il entra chez le duc d'Orléans, comme surnuméraire de son secrétariat et devint son bibliothécaire le lendemain de son premier succès dramatique, obtenu par *Henri III et sa cour*, drame historique en cinq actes (11 février 1829). Ce fut un événement, toute une révolution littéraire, et l'un des triomphes les plus bruyants, au Théâtre-Français, du romantisme contre la tragédie classique. A partir de ce moment, la vie d'Alexandre Dumas, avec ses incidents multiples, historiques et romanesques, peut se suivre dans ses ouvrages, dont il est souvent autant le héros que l'auteur, et dont plusieurs sont la mise en scène de sa personne, de ses actes, de ses fantaisies, de la part qu'il a prise ou cru prendre aux événements contemporains. Après la révolution de Juillet, qu'il n'était pas loin de regarder comme son œuvre, il est lié avec les princes d'Orléans, et est décoré de la Légion d'honneur ; il accompagne le duc de Montpensier en Espagne, comme historiographe de son mariage, signe au contrat avec tous les titres de sa descendance paternelle, puis passe en Afrique sur un bâtiment à vapeur de l'État mis à son service. Après avoir rempli toutes les scènes de Paris de ses drames, il obtient d'en fonder une pour lui, le Théâtre historique, qui devait s'appeler d'abord Théâtre-Montpensier ; un chœur d'une de ses pièces, le Chant des Girondins, devient *la Marseillaise* de la Révolution de 1848 dans laquelle il tente en vain de prendre un rôle. Plus tard, il se jette dans la révolution italienne, se fait l'historiographe de Garibaldi et son assidu compagnon, entre avec lui à Naples et s'y installe comme conservateur des musées. Au milieu de ces courses et de cent autres incidents, il ne cesse d'écrire, de faire jouer des drames, des comédies, de publier des romans en feuilletons et en volumes. Fournisseur attitré des grands journaux, son procès de 1847 avec les directeurs de *la Presse* et du *Constitutionnel* établit ce fait que, sans préjudice d'autres commandes, il s'était engagé à livrer à ces deux journaux, par année, plus de copie que n'en pourrait transcrire le plus habile expéditionnaire. Comme il avait eu son théâtre à lui, il voulut avoir aussi ses journaux exclusivement consacrés à ses romans et à ses récits autobiographiques. Il eut, en 1853, *le Mousquetaire*, « journal de M. Alexandre Dumas, » et en 1857, *Monte-Cristo*, « rédigé par M. Alexandre Dumas *seul*, » pour aider à l'écoulement des incalculables écrits sortis de sa plume ou signés de son nom.

Ce qui caractérise Alexandre Dumas, au théâtre d'abord et plus tard dans le roman, c'est une verve, une fougue, une fécondité inépuisable, une confiance absolue dans sa facilité d'invention et d'exécution ; une promptitude à s'assimiler les idées, les matériaux ou même les travaux tout faits de ses contemporains et de ses devanciers, une naïve audace à s'en emparer et à les regarder comme siens, dès qu'il leur a mis son nom et sa marque ; c'est, en réalité, une habileté de mise en œuvre, une puissance de combinaisons, une continuité de mouvement qui font l'unité des œuvres mêmes dont on lui conteste la paternité, et constituent l'originalité de son talent. Ajoutons, aussitôt qu'il s'est fait une place dans le monde littéraire, ce sentiment énorme et ingénu de son importance et de son rôle, manifesté par la hâblerie du langage, par la mise en scène perpétuelle de lui-même et de ce qui le touche, et par

l'emploi imperturbable de ce *moi*, qui, haïssable pour le philosophe, agit toujours sur la foule, comme l'expression naturelle d'une puissante personnalité. Parmi les collaborateurs de ces œuvres trop nombreuses et trop rapidement produites, on a cité, sans pouvoir préciser la part de chacun, beaucoup de vivants, et en première ligne M. Aug. Maquet, qui a revendiqué, au moins pour moitié, la propriété des romans les plus populaires et des drames à grand spectacle qui en furent tirés ; on a relevé aussi d'audacieux emprunts faits à des morts illustres : Schiller, Walter Scott, Augustin Thierry, Chateaubriand, etc. Sur ce dernier point, Alexandre Dumas s'est défendu au moyen de cette théorie commode, que « l'homme de génie ne vole pas, mais conquiert, » et en citant l'exemple de Molière et de Shakespeare.

Voici, dans l'ordre des dates, les principales œuvres dramatiques de l'auteur d'*Henri III : Stockholm, Fontainebleau et Rome*, nouveau nom de la *Christine* de 1828 ; *Antony*, drame en cinq actes, joué à la Porte-Saint-Martin (3 mai 1831), qui, grâce à ses analogies avec *Marion Delorme* de M. Victor Hugo, déjà connue, mais alors interdite, fut accueilli comme une déclaration de principes de l'école romantique, et souleva, par l'immoralité systématique des personnages, de bruyantes indignations ; *Charles VII chez ses grands vassaux*, tragédie en cinq actes, à l'Odéon (20 octobre 1831), admis plus tard aux Français ; *Napoléon Bonaparte, ou Trente ans de l'histoire de France*, en six actes, à l'Odéon (même année) ; *Térésa*, drame en cinq actes, à la salle Ventadour (6 février 1832) ; *le Mari de la veuve*, comédie en un acte, au Théâtre-Français (12 avril 1832) ; *la Tour de Nesle*, drame en cinq actes et neuf tableaux, à la Porte-Saint-Martin (29 mai 1832), pièce dont la paternité fut publiquement revendiquée et avec succès par Fr. Gaillardet ; *Angèle*, en cinq actes (28 décembre 1833) ; *Catherine Howard*, en cinq actes et huit tableaux, à la Porte-Saint-Martin (22 avril 1834) ; *Don Juan de Marana, ou la Chute d'un ange*, mystère en cinq actes, en vers, à la Porte-Saint-Martin (14 avril 1836) ; *Kean, ou désordre et génie*, en cinq actes, aux Variétés, l'une des principales créations de M. Frédérick Lemaître (31 août 1836) ; *Piquillo*, opéra-comique en trois actes, musique de H. Monpou (31 octobre 1837) ; *Caligula*, tragédie en cinq actes, avec prologue, au Théâtre-Français (26 décembre 1837) ; *Paul Jones*, drame en cinq actes, au théâtre du Panthéon (8 octobre 1838) ; *Mademoiselle de Belle-Isle*, comédie en cinq actes, au Théâtre-Français (2 avril 1839) ; *l'Alchimiste*, drame en cinq actes, en vers, à la Renaissance (10 avril 1839) ; *un Mariage sous Louis XV*, comédie en cinq actes, au même théâtre (1er juin 1841) ; *Lorenzino*, drame en cinq actes, même théâtre (24 février 1842) ; *Halifax*, en trois actes, aux Variétés (2 décembre 1842) ; *les Demoiselles de Saint-Cyr*, comédie en cinq actes, au Théâtre-Français (25 juillet 1843) ; *Louise Bernard*, drame en cinq actes, à la Porte-Saint-Martin (18 novembre 1843) ; *le Laird de Dumbicky*, comédie en cinq actes (30 décembre 1843) ; *les Mousquetaires*, drame en cinq actes et douze tableaux, à l'Ambigu (27 octobre 1845) ; *la Reine Margot*, drame en cinq actes et treize tableaux (février 1847), qui inaugura le Théâtre-Historique ; *le Chevalier de Maison-Rouge*, épisode du temps des Girondins, drame en cinq actes et douze tableaux (1847) ; *Intrigue et amour*, drame en cinq actes, imité de Schiller (juin 1847) ; *Monte-Cristo*, drame en cinq actes et onze tableaux, destiné à être représenté en deux soirées (janvier 1848) ; *Hamlet ; Catilina*, drame en cinq actes, en vers (même année) ; *le Chevalier d'Harmental*, drame en cinq actes et dix tableaux (1849) ; *la Jeunesse des Mousquetaires*, drame en cinq actes et douze tableaux (février 1849) ; *la Guerre des femmes*, drame en cinq actes et dix tableaux (avril 1849) ; *le Comte Hermann*, drame en cinq actes (mai 1849) ; *Urbain Grandier*, drame en cinq actes ; *la Chasse au chastre*, drame en trois actes et huit tableaux, sur lequel se ferma le Théâtre-Historique (octobre 1850) ; *la Barrière de Clichy*, pièce militaire en quatorze tableaux, au Cirque (1851) ; *Romulus*, comédie en un acte, au Théâtre-Français (1854) ; *le Marbrier*, pièce en trois actes, au Vaudeville (octobre 1854) ; *la Conscience*, drame en deux époques et six tableaux, à l'Odéon (6 novembre 1854) ; *l'Orestie*, trilogie antique, en vers, à la Porte-Saint-Martin (1855) ; *la Tour Saint-Jacques la Boucherie*, drame en six actes et dix-sept tableaux, au Cirque (1856) ; *les Gardes forestiers*, drame en cinq actes et à grand spectacle, écrit pour le Gymnase de Marseille (mars 1858) ; *l'Envers d'une conspiration* (Vaudeville, 1860) ; *le Gentilhomme de la montagne* (Porte-Saint-Martin, 1860) ; *le Prisonnier de la Bastille* (Cirque-Impérial, 1861) ; *les Mohicans de Paris*, à la Gaîté (août 1864) ; *les Blancs et les Bleus*, drame en cinq actes ; *Madame de Chamblay*, au Théâtre-Ventadour (5 juin 1868).

Les productions qui placèrent Alex. Dumas au premier rang de nos plus féconds romanciers, dans les divers domaines de la fantaisie, de l'histoire ou de l'autobiographie, sont presque innombrables. Ceux des romans-feuilletons dont il menait de front la publication dans trois ou quatre journaux différents, ne formaient, à partir de 1840, pas moins de cinquante à soixante volumes par année. Il faut mentionner à part, tant pour leur étendue que pour l'avidité avec laquelle ils ont été accueillis, les suivants : *les Trois mousquetaires* (1844, 8 vol. in-8), qui parurent dans le *Siècle*, où ils se prolongèrent sous les titres de *Vingt ans après* (1845, 10 vol.), et du *Vicomte de Bragelonne* (1847, 12 vol.) ; *le Comte de Monte-Cristo* (1841-45, 12 vol.), dans les *Débats ; la Reine Margot*, dans la *Presse* (1845, 6 vol.). Ce sont les trois œuvres, surtout *les Mousquetaires* et *Monte-Cristo*, qui ont le plus popularisé le nom de l'auteur, et porté les revenus annuels de sa plume jusqu'à près de 200 000 francs, si vite dévorés par les fastueuses folies du palais de Monte-Cristo.

Citons ensuite, dans toutes les variétés du genre narratif et descriptif, et par périodes quinquennales, — de 1835 à 1849 : *Isabelle de Bavière, ou Règne de Charles VI* (2 vol. in-8), première série des *Chroniques de France*, *Souvenirs d'Antony* (2 vol. in-8) ; *la Salle d'armes* (2 vol.) ; *le Capitaine Paul* (2 vol.) ; *les Crimes célèbres* (15 vol.) ; *Acté* (2 vol.) ; *la comtesse de Salisbury*, suite des *Chroniques de France* (2 vol.) ; *Jacques Ortis*, traduit librement d'Ugo Foscolo ; *Aventures de John Davys* (1840, 4 vol.) ; *Othon l'Archer* (in-8) ; *Maître Adam le Calabrais* (in-8) ; *le Maître d'armes* (in-8) ; *les Stuarts* (2 vol. in-8) ; *Impressions de voyage* (2 vol.) ; *Quinze jours au Sinaï* (in-8) ; — de 1841 à 1845 : *Jehanne la Pucelle* (in-8) ; *Aventures de Lydéric* (in-8) ; *le Capitaine Aréna* (2 vol. in-8) ; *le Corricolo* (4 vol. in-8) ; *le Speronare* (4 vol. in-8) ; *la Villa Palmieri* (2 vol. in-8) ; *le Chevalier d'Harmental* (4 vol. in-8) ; *un Alchimiste au XIXe siècle* (in-8) ; *Georges* (3 vol. in-8) ; *Filles, Lorettes et Courtisanes* (in-8) ; *Ascanio* (5 vol. in-8) ; *Sylvandire* (3 vol. in-8) ; *Histoire d'un casse-noisette* (2 vol. in-8) ; *Gabriel Lambert* (2 vol. in-8) ; *Cécile* (2 vol. in-8) ; *Amaury* (4 vol. in-8) ; *le Château d'Epstein* (3 vol. in-8) ; *Fernande* (3 vol. in-8) ; *la Bouillie de la comtesse Berthe* (in-8) ; *une Fille du Régent* (5 vol. in-8) ; *les Médicis* (2 vol. in-8) ; *Nanon de Lartigues* (2 vol. in-8), et ses deux suites *Madame de Condé* et *la Vicomtesse de Cambes*

(2 vol. in-8); *les Frères corses* (2 vol. in-8); *Louis XIV et son siècle* (2 vol. grand in-8; autre édit., 9 vol.); *Nouvelles impressions de voyage* (3 vol.); *le Véloce* (3 vol.); — de 1846 à 1850: *Michel-Ange et Raphaël Sanzio* (2 vol. in-8); *l'Abbaye de Peyssac* (2 vol. in-8); *le Bâtard de Mauléon* (4 vol. in-8); *le Chevalier de Maison-Rouge* (4 vol. in-8); *la Dame de Montsoreau* (4 vol. in-8); *les Deux Dianes* (2 vol. in-8); *les Quarante-Cinq* (6 vol. in-8); *la Guerre des Femmes* (3 vol. in-8); *les Mariages du père Olifus* (5 vol. in-8); *la Régence* (2 vol. in-8); *le Collier de la Reine* (2 vol. in-8); *Louis XV* (4 vol. in-8); *Dieu dispose* (2 vol. in-8); — de 1851 à 1855: *le Trou de l'enfer* (in-8); *Louis XVI* (5 vol. in-8); *Drames de Quatre-vingt-treize*, scènes de la Révolution (7 vol. in-8); *le Dernier roi des Français* (8 vol. in-8); *Conscience* (5 vol. in-8); *Gil Blas en Californie* (2 vol. in-8); *Olympe* (3 vol. in-8); *les Drames de la mer* (3 vol. in-8); *Isaac Laquedem* (in-8); *le Pasteur d'Ashbourn* (8 vol. in-8); *Saltéador* (in-8); *Causeries d'un voyageur* (in-8); *les Mohicans de Paris* (5 vol. in-8); *une Vie d'artiste* (2 vol. in-8), histoire romanesque de M. Mélingue; *la Princesse Monaco* (6 vol. in-8); *Ingénue* (in-8); *le Page du duc de Savoie* (grand in-8); *Pèlerinage de Hadji-abd-el-Hamid-bey* (2 vol. in-8); *Journal de madame Giovanni* (4 vol. in-8); *Mes Mémoires* (22 vol. in-8); — enfin, de 1856 jusqu'aux derniers temps: les *Mémoires d'un jeune cadet* (2 vol. in-8); les *Mémoires de Mme Du Deffand* (2 vol. in-8); *les Compagnons de Jéhu* (1857); *les Louves de Machecoul* (1858): ces deux derniers grands romans dans le *Journal pour tous; le Caucase, Voyage* (1859); les *Mémoires d'Horace* (1860), grande fantaisie sur Rome ancienne, et les *Mémoires de Garibaldi* (1860): double produit des dernières excursions de l'auteur sur les divers théâtres du monde où il se faisait du bruit; *la San Felice* (9 vol.); *les Bleus et les Blancs* (3 séries), etc. — On a édité, à plusieurs reprises, le *Théâtre complet* d'Alex. Dumas (1841, 3 vol. in-12; 1846, 4 vol. in-8; 1863-65, 14 vol. in-12). Plusieurs de ses romans ont été réunis par séries, comme ses romans historiques (1864, 10 vol. gr. in-8). Deux éditions permanentes de ses *Œuvres* ont été ouvertes dans le *Musée littéraire du Siècle* (in-4, à 2 col.) et dans la *Bibliothèque contemporaine* de Michel Lévy. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Alex. Dumas: *Mes mémoires* (nouv. édit., 1863, 10 vol. in-12); — de Loménie: *Galerie de contemporains illustres;* — Eug. de Mirecourt: *Fabrique de romans, maison Alex. Dumas et Cie* (1845, in-8); — *Alex. Dumas dévoilé*, par M. le marquis de la Pailleterie, marchand de lignes, etc. (1847, in-18); — L. Huart: *Notice sur M. Al. Dumas* (s. d., in-4); — C. Robin: *Notice sur M. Al. Dumas* (1848, in-8); — Quérard: *Supercheries littéraires;* — Louandre et Bourquelot: *la Littérature française contemporaine*, t. II; — O. Lorenz: *Catalogue général de la librairie française.*

**DUMAS** (Adolphe), poëte français, né à Bombas (Vaucluse) vers 1810, mort le 15 août 1861. Il a écrit des pièces de vers recueillies sous le titre *la Provence* (1840, in-8); le poëme, *la Cité des hommes* (1835, in-8), et plusieurs drames, entre autres *la Fin de la comédie ou la mort de Faust et de don Juan* (1836). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**DU MÉRIL** (Édélestand), philologue français, né vers 1815, mort à Passy le 24 mai 1871. On lui doit, outre les *Origines latines du théâtre moderne* (1849, gr. in-8), une *Histoire de la comédie* (1864, t. I, in-8), malheureusement inachevée; puis des *Études, Essais* et *Mélanges* très-estimés de philologie grecque et latine, d'archéologie et d'histoire littéraire, notamment de curieuses recherches sur les monuments du moyen âge, ainsi que des éditions savantes de poëmes et romans de cette époque. [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édit.]

**DU MERSAN** (Théophile MARION), vaudevilliste et numismate français, né le 4 janvier 1780 au château de Castelnau, dans le Berry, mort le 13 avril 1849. Son père s'était fait connaître par des pièces de vers dans *le Mercure* et l'*Almanach des Muses*. Protégé par Millin, il entra, en 1795, au cabinet des médailles, dont il fut nommé conservateur adjoint en 1842. Sans négliger les devoirs de son emploi, il travailla pour le théâtre, et fit représenter sur diverses scènes, soit seul, soit en collaboration, plus de trois cents pièces. Une des premières fut *l'Ange et le Diable*, drame, qui eut un grand succès (1799). Il réussit surtout dans les œuvres comiques; il y porta, outre le naturel et la gaieté, un don peu commun d'observation, par des traits vifs, des mots heureux et pleins de sens. Il donna, avec Varin, en 1838, *les Saltimbanques*, comédie-parade en trois actes, le chef-d'œuvre classique de la bouffonnerie alliée à la finesse et à la mordante raillerie des pensées. Parmi ses autres pièces, on cite principalement: *M. Botte*, en quatre actes (1803); *Cadet Roussel beau-père*, parodie en deux actes des *Deux Gendres* d'Étienne (1810); *les Anglaises pour rire*, un acte avec Sewrin (1814); *Jocrisse, chef de brigands*, un acte avec Merle (1815); *les Bonnes d'enfants*, un acte avec Brazier (1820); *Mme Gibou et Mme Pochet*, trois actes avec Dartois (1832). Il fit jouer aussi, mais avec moins de succès, des comédies au Théâtre-Français: *le Méchant malgré lui*, trois actes en vers (1824), *Pauline, ou brusque et bonne* (1826). Il est l'auteur, en outre, de plusieurs publications littéraires: *le Coup de fouet, ou Revue de tous les théâtres* (Paris, 1802, in-18), écrit satirique; *Poésies diverses* (1822, in-12); *Chansons nationales et populaires de la France* (1845, in-32, souvent réimpr.), précédées d'une *Histoire de la chanson française; Mémoires de Flore, artiste du théâtre des Variétés* (1845, 3 vol. in-8); quelques romans, etc.

Comme numismate, Du Mersan a publié: *Numismatique du voyage du jeune Anacharsis*, avec Landon (Paris, 1818, 2 vol. in-8); *Tablettes numismatiques* (1821, in-8); *Notices des monuments exposés dans le cabinet des médailles* (1825, in-8); *Explication des médailles de l'Iconographie de la Bibliothèque latine-française* (1835, in-8); *Histoire du cabinet des médailles* (1838, in-8), etc.

Cf. Bourquelot et Maury: *la Littérature française contemporaine.*

**DUMESNIL** (Marie-Françoise MARCHAND), tragédienne française, née le 7 octobre 1711, près d'Alençon, morte le 20 février 1803. Fille d'un gentilhomme sans fortune, elle s'enrôla dans des troupes de comédiens de province, puis vint débuter au Théâtre-Français, le 6 août 1737, dans Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide*. Reçue sociétaire le 8 octobre suivant, elle ne quitta la scène que le 7 avril 1776. Ses dernières années furent attristées par une grande misère. On cite, parmi ses meilleurs rôles: Athalie, Agrippine, Clytemnestre, Médée, Cléopatre, Sémiramis, Mérope. Elle était supérieure dans les scènes de passion et d'emportement; on y sentait peu l'étude, mais une nature éminemment tragique. Négligeant volontiers les effets partiels qu'elle aurait pu produire dans les tirades moins importantes, elle courait, pour ainsi dire, vers l'endroit capital, et se livrant alors à toute son inspiration, trouvait des accents, des gestes, des mouvements de physionomie du plus puissant effet. Son talent était aussi original qu'inégal, et Garrick qui regardait Mlle Clairon comme supérieure pour la perfection du jeu, disait de Mlle Dumesnil: « Ce n'est pas une actrice; c'est Agrippine, c'est Sémiramis, c'est Athalie que j'ai

vue. » D'après tous les témoignages contemporains, elle buvait une bouteille de vin avant de paraître en scène. Il a été publié des *Mémoires de M.-Fr. Dumesnil* (1803, in-8), rédigés, d'après ses notes, par de Coste d'Arnobat, et qui offrent quelques conseils utiles sur l'art théâtral.

Cf. Lemazurier : *Galerie du Théâtre-Français.*

**DUMESNIL** (Louis-Alexis LEMAISTRE), littérateur français, né à Caen le 10 septembre 1783, mort le 27 septembre 1858. Son livre, *le Règne de Louis XI et son influence* (1811, in-8, nouv. édit., 1819), le fit éloigner de France sous l'empire. Il a publié, en outre : *De l'Esprit des religions* (1810, in-8, 3 édit., 1835), et quelques ouvrages historiques au point de vue religieux et monarchique. [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édit.]

**DUMOLARD** (Henri-François-Étienne-Élisabeth ORCEL), auteur dramatique français, né le 2 octobre 1771 à Paris, mort le 21 décembre 1845. Il suivit le barreau, tout en travaillant pour le théâtre. Deux de ses pièces eurent du succès : *le Philinte de Destouches, ou la suite du Glorieux*, comédie en cinq actes, en vers (1802), et *Vincent de Paul*, drame en trois actes, en vers (1804). On a encore de lui : *le Mari instituteur*, comédie en un acte, en vers; *la Mort de Jeanne d'Arc*, tragédie en trois actes ; *La Fontaine chez Fouquet*, comédie en un acte ; *le Roman d'un jour*, vaudeville, etc. Il a édité son *Théâtre* (1834, in-8), publié des *Entretiens de l'autre monde*, (1845, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DU MONIN** (Jean-Édouard), poëte français, né vers 1557 en Bourgogne, mort le 5 novembre 1586 à Paris. Imitateur de Du Bartas, il fut, dit Vauquelin de La Fresnaye, « un forgeur de mots bizarres. » On a de lui *le Phœnix*, poëme, avec la tragédie d'*Orbec-Oronte* (1585), et d'autres poésies.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XII.

**DUMONT** (Paul), écrivain ascétique français, né en 1532 à Douai, mort en 1602. Ses ouvrages de piété sont cités pour leurs titres bizarres : *le Décrottoir de vanité* (Douai, 1581, in-16) ; *Lunettes spirituelles, pour conduire les femmes religieuses au chemin de perfection* (1587, in-12) ; *l'Oreiller spirituel, nécessaire à toutes personnes pour extirper les vices et planter la vertu* (1599, in-12).

Cf. Paquot : *Mémoires*, t. XVIII.

**DUMONT** (Jean), publiciste français, né vers 1650, mort en 1726 à Vienne (Autriche). Il quitta le service militaire pour voyager, et se fixa en Allemagne, où il devint historiographe de l'empereur. Ses écrits relatifs à l'histoire portent l'empreinte de sentiments hostiles au gouvernement de la France. On cite : *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie* (La Haye, 1699, 4 vol. in-12) ; *Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'histoire de la paix de Ryswick* (La Haye, 1699, 4 vol. in-12) ; *Mémoires sur la guerre présente* (La Haye, 1703, in-12) ; *Recueil de traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et Etats souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster* (Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12) ; *Batailles gagnées par le prince Eugène de Savoie* (La Haye, 1723, in-fol.) ; *Négociations secrètes touchant la paix de Munster* (1724-1725, 4 vol. in-fol.) ; *Corps universel et diplomatique du droit des gens, contenant traités de paix, d'alliance*, etc. (Amsterdam, 1726, 8 vol. in-fol.).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DUMONT** (Pierre-Etienne-Louis), publiciste suisse, né le 18 juillet 1759 à Genève, mort le 29 septembre 1829. Ministre de l'Église réformée, il se distingua dans la prédication. Le parti démocratique, auquel il tenait par ses idées et ses relations, ayant été vaincu, il quitta sa patrie, passa quelque temps à Saint-Pétersbourg, et alla se fixer en Angleterre, où il ne tarda pas à se lier avec des hommes éminents, comme Fox, Sheridan, Bentham. Il séjourna à Paris au début de la Révolution et collabora au *Courrier de Provence* fondé par Mirabeau. En 1814, il retourna à Genève, où il fit partie du grand conseil. Ses travaux eurent surtout pour objet le système politique, législatif et moral de Jérémie Bentham, dont il devint le collaborateur intime et dont il publia en français plusieurs ouvrages, après leur avoir fait subir une révision complète et souvent, du moins dans la forme, un remaniement profond. Il édita ainsi *Théorie des peines et des récompenses* (Paris, 1818, 2 vol. in-8) ; *Traité de législation civile et pénale* (Paris, 1820, 3 vol. in-8) ; *Tactique des Assemblées législatives* (Paris, 1822, 2 vol. in-8) ; *Traité des preuves judiciaires* (Paris, 1823, 2 vol. in-8) ; *De l'Organisation judiciaire et de la codification* (Paris, 1828, in-8). Il a laissé aussi des *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives*, qui ont été publiés par son neveu J.-L. Duval (Genève, 1831).

Cf. Sismonde de Sismondi : *Notice nécrologique* (s. l. s. d. [Paris], 1829, in-8) ; — A.-P. Decandolle : *Notice sur la vie et les écrits de M. Dumont* (Genève, 1829, in-8).

**DUMONT D'URVILLE** (Jules-Sébastien-César), célèbre navigateur français, né le 23 mai 1790 à Condé-sur-Noireau, en Normandie, mort le 8 mai 1842, dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles. Ce savant navigateur à qui la science doit d'importantes découvertes, et le musée du Louvre la Vénus de Milo, a publié, outre des mémoires purement scientifiques, les ouvrages suivants : *Voyage de découvertes autour du monde et à la recherche de La Pérouse*, sur la corvette *l'Astrolabe*, de 1826 à 1829 (Paris, 1832-1834, 5 vol. in-8 ; avec la partie relative aux sciences, 22 vol. in-8, 4 atlas) ; *Voyage au pôle Sud*, sur l'*Astrolabe*, de 1837 à 1840 (Paris, 1841-1854, 24 vol. in-8 et 6 atlas), publication achevée par Vincendon-Dumoulin ; *Voyages autour du monde ; résumé général des voyages de découvertes de Magellan, Bougainville*, etc. (Paris, 1833 et 1844, 2 vol. in-8).

Cf. S. Bertholet : *Eloge historique* (Paris, 1843, in-8).

**DUMOULIN** (Charles), en latin *Molinœus*, jurisconsulte français, né en 1500 à Paris, mort le 27 décembre 1566. Il était d'une famille alliée à Anne de Boleyn. Après avoir fait son droit à Paris et à Orléans, il fut reçu, en 1552, avocat au parlement de Paris. Un bégaiement qu'il ne put surmonter l'empêcha de réussir dans la plaidoirie, et un jour le président de Thou lui imposa silence en le traitant d'ignorant. Sur une démarche que fit le bâtonnier, le président reconnut son tort, et plus tard il rendit une éclatante justice aux mérites de Dumoulin. Celui-ci s'adonna au travail et fut bientôt renommé pour son érudition, sa sagacité et sa dialectique. Il acquit une réputation européenne, et eut dans les tribunaux une autorité sans égale. D'une âme ardente et passionnée, il se mêla activement aux grandes discussions du XVIe siècle, consulta contre les Jésuites, contre le concile de Trente et contre les abus de la chancellerie romaine. Ces débats lui attirèrent de redoutables inimitiés, et, malgré la protection du parlement, il fut obligé de quitter quelque temps la France et passa en Allemagne. Ses écrits ayant été mis à l'index, les Italiens les imprimèrent sous le nom supposé de *Gaspar Cabalinus*. Charles Dumoulin est, suivant Dupin, le plus grand de tous les jurisconsultes qui ont écrit sur le droit français, non-seulement au point de vue des connaissances, mais aussi pour l'élévation et la force du caractère. Il y a plusieurs éditions de ses *Œu-*

*vres* (Paris, 1612, 3 vol. in-fol.; 1657, 4 vol. in-fol.; 1681, 5 vol. in-fol.).

Cf. Brodeau : *Vie de Dumoulin*, dans l'édit. de 1681 ; — Hello : *Essai sur la vie et les ouvrages de Dumoulin* (Paris, 1839, in-8) ; — Dupin aîné, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

**DUMOULIN** (Pierre), théologien protestant français, de la famille du précédent, né le 18 octobre 1568 dans le Vexin, mort le 10 mars 1658. Il professa la philosophie à l'université de Leyde, puis joua un rôle important près des calvinistes de France, et en Angleterre, où le roi Jacques Ier le chargea de donner un plan pour l'union des diverses sectes protestantes. A partir de 1620, il vécut à Sedan, où il enseigna la théologie. Ses écrits offrent une ardeur de controverse souvent excessive dans la forme. On cite : *Elementa logices* (Leyde, 1596), in-8, souv. réimpr.) ; *De monarchia temporali pontificis romani* (Londres, 1614, in-8) ; *Nouveauté du papisme opposée à l'antiquité du vrai christianisme* (Sedan, 1627, in-fol.) ; *Anatomie de la Messe* (Genève, 1636, 2 vol. in-8) ; *Opposition de la parole de Dieu avec la doctrine de l'Eglise romaine* (Ibid., 1637) ; etc. — Son fils, Pierre DUMOULIN, né en 1600, mort en 1684, habita l'Angleterre, fut docteur des universités d'Oxford et de Cambridge, et chapelain de Charles II. Il a écrit : *Défense de la religion réformée* (1650, in-8) ; *De la politique de France* (1671-1677, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**DUMOULIN** (Evariste), publiciste français, né en 1776 à Villegouge (Gironde), mort le 4 septembre 1833 à Paris. Il concourut, depuis 1816, à la rédaction du *Constitutionnel* et créa, en 1818, la *Minerve française*. Remarqué pour son goût, son jugement et l'honnêteté de sa polémique, il a publié, outre ses articles de journaux : *Histoire complète du procès du maréchal Ney* (Paris, 1815, 2 vol. in-8 ; *Procès du général Drouot* (1816, in-8) ; *Procès du général Cambronne* (1816, in-8) ; *Lettre sur la censure des journaux* (1820, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

**DUMOURIEZ** (Charles-François), général et publiciste français, né en 1739 à Cambrai, mort le 14 mars 1823 à Turville-Park (Angleterre). Ce général qui, après avoir sauvé la France en 1792, porta à l'étranger ses intrigues et ses plans militaires contre elle, a laissé plusieurs écrits de circonstance, dont la diversité accuse les variations de son esprit ambitieux. On consulte encore ses *Mémoires* (Hambourg, 1794, 2 vol. in-8), réédités dans la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* (Paris, 1822-1824, 4 vol. in-8), avec une *Vie de Dumouriez*.

Cf. Jos. Servan : *Notes sur les mémoires du général Dumouriez*, etc. (Paris, 1795, in-8) ; — Ledieu : *le général Dumouriez et la Révolution française* (1826, in-8).

**DUNBAR** (William), poëte écossais né à Sulton vers 1460, mort vers 1520. Entré dans l'ordre des Franciscains, il voyagea en Angleterre, en France, prêchant et vivant d'aumônes suivant la règle de son ordre. Le roi Jacques IV semble l'avoir employé dans diverses négociations, et lui fit une pension. Quoique en faveur à la cour, il ne s'y plaisait pas, et ses écrits le montrent soupirant après l'indépendance qu'il n'obtint jamais. Les ouvrages de Dunbar, longtemps négligés et ensevelis dans les manuscrits, ont été remis en honneur de nos jours ; on peut, sans parler de beaucoup de pièces de circonstance, les diviser en trois classes : poëmes allégoriques, moraux, satiriques. Ses allégories sont *le Chardon et la Rose* (the Thistle and the Rose), chant nuptial pour le mariage de Jacques IV avec Marguerite fille de Henri VII, en 1503 ; *le Bouclier d'or* (the Golden targe), qui représente la lutte de la raison contre les passions; *la Danse des péchés capitaux dans l'enfer* : M. Shaw a dit de ce poëme, où les sept péchés capitaux défilent devant Satan, qu'il a l'intense réalité de Dante et la fantaisie pittoresque de Callot. Dans les poëmes moraux, on remarque le *Débat de la grive et du rossignol*, l'une représentant les appétits sensuels, l'autre les affections spirituelles. Enfin entre les poëmes satiriques on cite ses *Deux femmes mariées et une veuve* (The two married women and a widow), entretien plus piquant que décent sur le mariage et les maris. Dunbar a les défauts de son temps, des allégories trop prolongées, froides et lourdes, beaucoup de grossièretés, mais il est poëte, et c'est dans la littérature anglaise le nom le plus considérable entre Chaucer et Spenser. Ses ouvrages, recueillis d'abord en partie dans les *Ancient scotish poets* (Edimbourg, 1771 ; Londres, 1775), ont été publiés à part par David Laing (Edimbourg, 1834, 2 vol. in-8).

Cf. Laing : *Vie de Dunbar*, en tête de son édition ; — Chambers : *Cyclop. of english lit.* ; — Shaw : *History of english lit.*

DUNCIADE (LA), poëmes de Pope, de Palissot (voy. ces noms).

**DUNLAP** (William), écrivain américain, né d'une famille irlandaise dans le New-Jersey en 1766, mort en 1839. Il fut, successivement et avec peu de succès, auteur dramatique, acteur, directeur de théâtre, peintre de portraits, directeur de journal, adjudant d'intendance dans la milice de New-York ; mais il réussit dans les compilations biographiques et historiques. Sa meilleure pièce est une comédie sentimentale, *le Père*, jouée en 1789 Parmi ses autres ouvrages on cite : *Histoire des arts du dessin dans les Etats-Unis* (History of the Arts of design in, etc., 1834, 2 vol. in-8), utile recueil de notices biographiques faites sur des sources originales ; *Il y a trente ans, ou les Mémoires d'un buveur d'eau* (Thirty years ago, or, etc., 1836), roman fondé sur les souvenirs de l'acteur George-Frédéric Cooke ; *Histoire des nouveaux Pays-Bas, Province et Etat de New-York* (History of New Netherlands, etc., 1839, 2 vol. in-8).

Cf. Duyckink : *Cyclopaedia of American literature*.

**DUNOD DE CHARNAGE** (François-Ignace), jurisconsulte et historien français, né en 1679 à Saint-Claude, mort en 1752 à Besançon. Il a laissé, outre des traités de jurisprudence estimés, une *Histoire du comté de Bourgogne* (Dijon et Besançon, 1735-1740, 3 vol. in-4), la meilleure qu'on eût jusque-là. — Son petits-fils, le comte Sophie-Édouard DUNOD DE CHARNAGE, né en 1783 à Besançon, mort le 6 avril 1826, préfet de la Lozère pendant les Cent-Jours, a publié : *Situation de la France avec les souverains de l'Europe* (Paris, 1818, in-8) ; *De la Monarchie en France* (1822, in-8) ; *Revue politique de l'Europe* (1825, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**DUNOYER** (Anne-Marguerite PETIT, Mme), femme auteur française, né vers 1663 à Nîmes, morte en 1720. Protestante de naissance, elle se réfugia en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes. Elle a publié un ouvrage agréablement écrit et qui contient d'intéressantes anecdotes, sous le titre de *Lettres historiques et galantes* (Cologne, 1704, 7 vol. in-12) ; il a été réimprimé avec ses *Mémoires*, ceux de son mari et un drame satirique où ils sont attaqués tous les deux (1757). On trouve dans les *Lettres* de Mme Dunoyer des lettres de Voltaire encore jeune, adressées à l'une de ses filles dont il était amoureux.

Cf. De Laporte : *Hist. littér. des femmes françaises*.

**DUNOYER** (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph), économiste et publiciste français, né à Carennac

(Lot) le 20 mai 1786, mort le 9 décembre 1862. Avec Charles Comte il fonda, en 1814, *le Censeur*, feuille monarchique et libérale, dont les rédacteurs résistèrent à l'ordonnance royale rétablissant la censure. Comme économiste, disciple de J.-B. Say, Ch. Dunoyer a publié : *l'Industrie et la morale dans leurs rapports avec la société* (1825, in-8) ; *De la liberté du travail* (1845, 3 vol. in-8), son œuvre principale ; *la Révolution du 24 février* (1849, in-8). Préfet de la Somme en 1830, conseiller d'État en 1848, il fit partie de l'Académie des sciences morales et politiques lors de sa création (1832). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**DUNS-SCOT** (Jean), célèbre théologien et philosophe anglais. né en 1274, dans la Grande-Bretagne, mort à Cologne en 1308. L'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour, et diverses versions sur son origine expliquent son double nom. Il entra chez les Franciscains, et par la pente naturelle de son esprit autant que par tradition de son ordre, il se déclara contre le dominicain saint Thomas ; il fut le plus redoutable rival de « l'Ange de l'Ecole ». Il connaissait à fond Aristote et les Arabes, et possédait les mathématiques de son temps ; pour le comprendre, il fallait, disait-on, être excellent géomètre. Il reçut le surnom de « Docteur subtil ». Il n'en eut pas moins une énorme popularité, et l'on assure qu'il réunissait dans l'école d'Oxford jusqu'à trente mille auditeurs. Quoique sincèrement chrétien, il est considéré comme un des prédécesseurs de Spinosa et de Hegel. Ses écrits considérables, qui contiennent la grammaire, la logique, avec toute la métaphysique du temps, ont été réunis par Lucas Walding : *J. Duns-Scoti opera omnia, collecta, recognita, notis, scholiis èt commentariis illustrata a PP. Hibernis collegii Romani S. Isodori* (Lyon, 1639, 12 et 13 vol. in-folio).

Cf. Luc. Walding : *Vita J. Duns-Scoti* (Lyon, 1644, in-8) ; — Baumgarten-Crusius : *Programma de theologia Scoti* (Iéna, 1826, in-4).

**DU PARC** (M^lle^, dame GROS-RENÉ), actrice française, morte en 1668. Elle faisait partie, avec son mari, de la troupe de Molière, et avait un grand succès dans les secondes amoureuses et dans les seconds rôles tragiques. Cédant aux instances de Racine, elle quitta Molière, en 1666, pour jouer *Andromaque* à l'hôtel de Bourgogne, ce qui acheva la brouille des deux poëtes. Le rôle d'Andromaque fut un triomphe pour M^lle^ Du Parc, qui y déploya de la sensibilité, et surtout une grâce exquise, relevée par les charmes de la beauté. On l'avait surnommée « Marquise », et Corneille lui a adressé de jolies stances, dont la dernière ainsi conçue :

> Pensez-y, belle Marquise,
> Quoiqu'un grison fasse effroi,
> Il vaut bien qu'on le courtise
> Quand il est fait comme moi,

accuse les dédains de l'actrice à l'égard du poëte.

Cf. Chapuzeau : *Théâtre-Français ;* — Soleirol : *Molière et sa troupe ;* — Corneille : *Œuvres complètes*, édit. Marty-Laveaux.

**DUPATY** (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste MERCIER), littérateur et jurisconsulte français, né le 9 mai 1746 à La Rochelle, mort le 17 septembre 1788. Nommé en 1768 avocat général au parlement de Bordeaux, il se montra le défenseur chaleureux des parlements, et s'attira un emprisonnement qu'il subit au château de Pierre-Encise à Lyon. Il fut bientôt rendu à la liberté et devint, en 1778, président à mortier. On cite, parmi ses écrits relatifs à la jurisprudence : *Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue* (1785, in-4), lequel fut, par suite d'un jugement, brûlé par la main du bourreau, et cependant amena l'acquittement des trois condamnés ; puis *Lettres sur la procédure criminelle de France* (1788, in-8) et *Réflexions historiques sur le droit criminel* (1788, in-8) : ouvrages qui ont contribué à la réforme du Code criminel. En littérature, Dupaty est connu par ses *Lettres sur l'Italie en* 1785 (Paris, 1788, 2 vol. in-8). Ce recueil souvent réédité, notamment par L. Dubois (Paris, 1824, 2 vol. in-18), est l'œuvre d'un littérateur ingénieux et d'un amateur distingué des arts, mais d'un écrivain dont le goût et le style sont gâtés par la recherche, l'affectation, et une préoccupation de l'originalité qui tourne à la bizarrerie. On y trouve de bonnes descriptions de tableaux et de monuments, et surtout d'utiles remarques sur les matières de législation. — Deux fils du président Dupaty se sont distingués l'un comme sculpteur, l'autre comme écrivain.

Cf. L. Dubois : *Notice* en tête de son édition ; — Max. Robespierre et A. Diannyère : *Eloge de Dupaty* (Paris, 1789, in-8).

**DUPATY** (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER), auteur dramatique français, fils du précédent, né le 30 juillet 1775 à Blanquefort (Gironde), mort le 30 juillet 1851. Engagé comme simple matelot en 1792, il se distingua dans le combat où périt *le Vengeur*. Après avoir quitté la marine et rempli une mission sur les côtes d'Espagne en qualité d'ingénieur hydrographe, il se mit à travailler pour le théâtre. Son esprit facile et élégant lui valut de nombreux succès dans le vaudeville et l'opéra comique. *L'Antichambre*, représentée en 1802, ayant été dénoncée au premier consul, comme contenant des allusions à des personnages élevés, l'auteur fut envoyé à Brest pour y être embarqué, sous le prétexte qu'il n'avait pas eu, comme marin, un congé en règle. Des protecteurs obtinrent sa grâce, et il se montra dévoué à l'Empire, en l'honneur duquel il composa des pièces allégoriques. Sous la Restauration, il se rangea parmi les écrivains libéraux, collabora à *la Minerve*, à *l'Abeille*, à *l'Opinion*, au *Miroir*. En 1835, il fut élu membre de l'Académie française, et, en 1842, nommé administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

Le talent de Dupaty se distinguait par le naturel, la grâce et l'esprit, plutôt que par la force et la correction. Le meilleur de ses nombreux ouvrages dramatiques est *la Prison militaire*, comédie en cinq actes, en vers (1803), dont l'intrigue compliquée est remplie de détails d'un bon comique. Nous citerons en outre : *la Jeune prude*, opéra comique (1804) ; *le Jaloux malade* (1805) ; *la Jeune mère* (1806) ; *Ninon chez M^me^ de Sévigné*, opéra comique (1808) ; *le camp de Sobieski* (1813) ; *Félicie* (1815) ; *les Voitures versées*, opéra comique, etc. Dupaty a collaboré à plusieurs pièces de Bouilly et de Scribe. En outre, il a publié : *les Délateurs, ou trois années du* XIX^e^ *siècle* (Paris, 1819, in-8), satire mordante, mais justifiée par la triste faveur dont jouissait alors la délation ; *Art poétique pour les jeunes personnes, ou Lettres à Isaure sur la poésie* (Paris, 1823-1824, in-12). Il a fait des vers pour les Dîners du Vaudeville, le Caveau, les Enfants d'Apollon, etc.

Cf. Alfr. de Musset : *Discours de réception à l'Académie ;* — A. Feillet, dans la *Biographie universelle.*

**DUPÉRIER** (Charles), poëte français, né à Aix, mort le 28 mars 1692. Il était neveu de François Dupérier à qui Malherbe adressa l'ode si connue sur la mort de sa fille. Cultivant la poésie française et la poésie latine, il remporta deux prix à l'Académie, et fut, dit-on, le maître de Santeul. Le titre de *Prince des poëtes lyriques*, que lui donna Ménage pour vanter son érudition latine plutôt que son talent, lui tourna la tête. « Il n'y a que les sots qui n'estiment pas mes vers, » disait-il à d'Herbelot, et celui-ci répondait, avec Salomon : *Stultorum infinitus est numerus.* On a de Dupérier des traductions en vers français d'odes de Santeul,

dans les œuvres de ce dernier, et des poésies latines, dans les *Deliciæ poetarum latinorum*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII.

**DU PERRON** (Jacques DAVY), théologien et poëte français, né le 15 novembre 1556 à Saint-Lô, mort le 5 septembre 1618. Elevé en Suisse, où s'était réfugié son père qui professait le calvinisme, il montra une intelligence précoce et fit des progrès rapides dans les langues et les sciences. Venu à Paris, à l'âge de vingt ans, il y donna des leçons de grec et de latin, se lia avec le poëte Desportes, abjura, sur son conseil, la religion réformée, et fut nommé lecteur du roi, avec une pension de douze cents écus. Quoique laïque encore, il fut appelé à prêcher devant la cour un sermon *Sur l'amour de Dieu* et à prononcer l'*Oraison funèbre de Ronsard*. Il déploya dans ces deux discours, comme dans ceux qu'il prononça par la suite, une éloquence polie et toute pleine des artifices de la rhétorique. Son succès fut très-grand. Il entra dans les ordres et continua sa carrière de prédicateur de cour. Chargé de prononcer l'*Oraison funèbre de Marie Stuart*, il fulmina hautement contre ses anciens coreligionnaires. La confiance qu'il avait en lui-même faillit lui être funeste. Un jour qu'il avait prêché contre les athées, et qu'Henri III le complimentait, il osa lui dire : « J'ai prouvé aujourd'hui qu'il y a un Dieu; s'il plaît à votre majesté me donner audience, je lui prouverai par raisons aussi bonnes qu'il n'y en a point du tout. » Le roi choqué de ce propos menaça de le disgracier; mais sa mort, qui arriva bientôt après, ouvrit une autre carrière à l'ambition de Du Perron. D'abord confident du cardinal de Bourbon, il ne tarda pas à le quitter pour s'attacher à la fortune d'Henri IV. Ayant engagé le roi, par des raisons politiques plutôt que religieuses, à quitter le protestantisme, il présida à son abjuration. Déjà évêque d'Evreux, il fut envoyé en mission à Rome, revint après avoir fait lever l'interdit mis sur le royaume de France, travailla à la conversion de son diocèse, remporta une victoire sur Duplessis-Mornay dans la célèbre conférence de Fontainebleau (1600), reçut le chapeau de cardinal et retourna comme chargé d'affaires à Rome, où il contribua beaucoup par son habileté et son éloquence à faire nommer successivement deux papes favorables au parti français. Sa réputation était telle, que Paul V disait : « Prions Dieu qu'il inspire Du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. » Nommé archevêque de Sens et grand-aumônier, il s'occupa d'améliorer l'institution et les bâtiments du Collége de France.

Outre des traités théologiques, des écrits de controverse, un *Traité de la rhétorique française*, le cardinal Du Perron a laissé des poésies où l'on trouve quelques beaux vers et un style d'ordinaire harmonieux, quoique souvent négligé. Telles sont ses paraphrases des *Psaumes*, sa traduction du IVe livre de l'*Énéide*, son *Epître de Pénélope à Ulysse*, imitée d'Ovide. On cite, pour l'accent personnel, sa pièce galante, intitulée le *Temple de l'Inconstance*, qui l'a fait appeler le « Bernis » de son temps. En voici quelques vers :

Je veux bâtir un temple à l'inconstance,
Tous amoureux y viendront adorer,
Et de leurs vœux jour et nuit l'honorer,
Ayant le cœur touché de repentance.

. . . . . . . . . . . . . . .

Pour le sacrer, ma légère maîtresse
Invoquera les ondes de la mer,
Les vents, la lune, et nous fera nommer,
Moi le templier, et elle la prêtresse...

Du Perron a aussi rédigé ses *Ambassades*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1622, 3 vol. in-fol.). Chr. Dupuy a composé un *Perroniana*, qui a été publié par Isaac Vossius (La Haye, 1669, in-12). — Le frère du cardinal, Jean Davy DU PERRON, qui fut aussi archevêque de Sens et qui mourut en 1621, a écrit une *Apologie pour les Jésuites* (Paris, 1614, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV ; — Lévesque de Burigny : *Vie de Du Perron* (1768, in-12) ; — Anquetil : *l'Esprit de la Ligue* ; — Poirson : *Histoire de Henri IV* ; — Hippeau : *les Ecrivains normands* (1857, in-12).

**DUPERRON** (ANISSON et ANQUETIL-). — Voyez ANISSON et ANQUETIL.

**DUPETIT-MÉRÉ** (Frédéric), auteur dramatique français, né en 1785 à Paris, mort le 4 juillet 1827. Il a fait représenter, sous le nom de Frédéric, soit seul, soit en collaboration avec Ducange, Rougemont, Brazier, un grand nombre de pièces, mélodrames, vaudevilles, féeries. Ces pièces ont été imprimées dans la collection des œuvres théâtrales.

Cf. Brazier : *Histoire des petits théâtres de Paris* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**DUPEUTY** (Désiré-Charles), auteur dramatique français, né à Paris le 6 février 1798, mort à Saint-Germain-en-Laye en octobre 1865. Auteur heureux et fécond, il a écrit, en collaboration, un nombre considérable de drames, comédies, vaudevilles, parodies, etc., et fut l'un des fondateurs de la Société des auteurs dramatiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**DUPIN** (Jean), poëte français, né en 1302 dans le Bourbonnais, mort en 1372. Il était moine de l'ordre de Cîteaux. On a de lui *le Livre de bonne vie* (Chambéry, 1485, in-fol.), revue curieuse, moitié en prose, moitié en vers, de toutes les conditions humaines, où il traite avec une grande liberté les moines, les prêtres, les évêques, même le pape. La Bibliothèque nationale a encore de lui le manuscrit de l'*Évangile des femmes*.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX, p. 96.

**DUPIN** (Louis ELLIES), historien ecclésiastique français, né le 17 juin 1657 à Paris, où il est mort le 6 juin 1719. Il fit ses études au collége d'Harcourt, embrassa l'état ecclésiastique et fut professeur de philosophie au Collége royal. Exilé à Châtellerault à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*, il obtint son rappel, mais ne recouvra pas sa chaire. Sous la régence, il entretint une correspondance active avec Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry, dans le dessein d'amener un rapprochement entre l'Eglise anglicane et l'Eglise romaine. Le cardinal Dubois, voulant paraître orthodoxe zélé, fit saisir les papiers et mit ainsi fin à ce projet d'union religieuse. Dupin en avait tenté un autre auprès de Pierre le Grand, pendant son séjour en France.

Son plus important ouvrage est *la Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique et la chronologie de leurs ouvrages* (Paris, 1686-1704, 58 vol. in-8), continué par Goujet (3 vol. in-8). Ce recueil, qui fut le fruit d'un travail assidu et d'une grande activité d'esprit, et trop vaste pour être exempt de défauts et d'erreurs, est remarquable par l'impartialité et la liberté de la critique, et rédigé avec clarté. L'*Europe savante* a apprécié ainsi en général les ouvrages du même auteur : rapidité dans la composition, légèreté dans le style, modération dans les sentiments, précipitation dans les examens, inexactitude dans les faits. Quelques passages attirèrent les blâmes des théologiens, surtout de Bossuet. Dupin fit sa rétractation; son ouvrage n'en fut pas moins supprimé par arrêt du 16 avril 1693; mais il lui fut bientôt permis de le continuer en modifiant le titre.

On a encore de lui : *Bibliothèque universelle des historiens* (Paris, 1707, in-8); *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (Paris, 1710, in-12); *Dissertations historiques, chronologiques et critiques sur la Bible* (Paris, 1711, in-8); *Histoire*

*de l'Église en abrégé* (Paris, 1712, in-12); *Histoire profane* (Paris, 1714, 6 vol. in-12); *Bibliothèque des auteurs séparés de la communion romaine du* XVI° *et* XVII° *siècle* (Paris, 1718, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

**DUPIN** (Claude), économiste français, né vers 1700 à Châteauroux, mort le 25 février 1769. Il fut fermier général, et publia : *Economiques* (Carlsruhe, 1745, 3 vol. in-4); *Observations sur l'Esprit des lois* (Paris, 1757-1758, 3 vol. in-8), etc. — Sa femme, Mlle Fontaine, fille naturelle de Samuel Bernard, morte en 1792, fut recherchée pour son esprit et sa beauté, compta parmi ses amis Fontenelle et Mairan, et accueillit J.-J. Rousseau, qui s'attacha tout à fait à elle, et fit en son honneur ce quatrain :

Raison, ne sois pas éperdue,
Près d'elle on te trouve toujours ;
Le sage te perd à sa vue,
Et te retrouve en ses discours.

Mme Dupin, à qui Jean-Jacques reproche de l'avoir méconnu, l'employa à copier des manuscrits, puis lui confia quelque temps l'éducation de son beau-fils. — Celui-ci, DUPIN DE FRANCUEIL, fils d'un premier mariage de Claude Dupin, fut lui-même fermier général. Il épousa Marie-Aurore, fille naturelle du maréchal de Saxe, veuve du comte de Horn, et eut pour fils Maurice Dupin, père de la célèbre romancière, George Sand.

Cf. Mme d'Epinay : *Mémoires* ; — J.-J. Rousseau : *Confessions* ; — G. Sand : *Histoire de ma vie.*

**DUPIN** (André-Marie-Jean-Jacques), dit *Dupin aîné*, célèbre jurisconsulte français, né à Varzy (Nièvre) le 1er février 1783, mort le 10 novembre 1865. De sa longue carrière d'avocat, d'homme politique, et de ses nombreuses publications, nous avons seulement à rappeler ici : *Choix de plaidoyers et mémoires* (1823, 2 parties), *les Libertés de l'Église gallicane* (1824, in-12); *Procès du Christ, ou Jésus devant Caïphe et Pilate* (1828), à propos du livre de Salvador, réimprimé à propos de la *Vie de Jésus* de M. Renan (1863); *le Morvan* (1853, in-8); *Mémoires de M. Dupin* (1855-1863, 4 vol. in-8), d'un médiocre intérêt; un très-grand nombre de *Discours, Rapports, Éloges*, etc., imprimés à part. — Le second des « Trois Dupin », comme on disait, Philippe, né au même lieu en 1795, mort en 1846, fut, à côté de son frère, un des célèbres avocats du barreau de Paris. Il fut aussi député en 1830 et 1842, mais sans prendre rang comme orateur politique. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatres premières éditions.]

Cf. De Loménie : *Galerie des contemporains illustres* ; — J.-L.-E. Ortolan : *Notice biogr. sur M. Dupin* (1840, in-8) ; — Cuvillier-Fleury : *Discours de réception à l'Acad.*

**DUPIN** (Pierre-Charles-François, baron), économiste et homme politique français, frère du précédent, né à Varzy le 6 octobre 1784, mort à Paris le 18 janvier 1873. Membre de l'Académie des sciences, député, pair de France, puis représentant du peuple et sénateur, il a été fait baron par Louis XVIII en 1824. Parmi ses ouvrages, qui appartiennent à la géométrie, à l'économie politique, et surtout à la statistique, nous n'avons à rappeler que *la Carte de la France éclairée et de la France obscure* (1827), représentant par des teintes plus ou moins foncées l'état de l'instruction publique dans chaque département, et exécutée par l'auteur sous l'inspiration des idées libérales qu'il défendait, à cette époque, contre les tendances politiques et religieuses de la Restauration. Citons aussi son grand travail publié à la suite de l'exposition de 1855, sous le titre de *Force productive des nations* (1858-73, 7 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. *Notice histor. sur le baron C. Dupin* (1857, in-8).

**DUPINET** (Antoine), littérateur français, né à Besançon, mort vers 1584. Zélé protestant, il écrivit, entre autres ouvrages, la *Taxe de la pénitencerie et chancellerie romaine* (Lyon, 1564, in-fol.), qui fut réimprimée sous le titre de *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape* (Leyde, 1607, in-8), et fit beaucoup de bruit. Il fit aussi plusieurs traductions, notamment celle de l'*Histoire naturelle* de Pline (Lyon, 1542, in-fol., souvent réimpr.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**DUPLEIX** (César), seigneur DE LORMOY, pamphlétaire français, né à Orléans, mort en 1645. Il était avocat au parlement de Paris. Il écrivit, en réponse à la *Lettre déclaratoire* du P. Cotton, une satire anonyme et sous ce titre : *Anti-Cotton, où il est prouvé que les Jésuites sont coupables et auteurs du parricide exécrable commis en la personne du roi très-chrétien Henri IV* (Paris, 1610). Cet écrit, très-violent, eut un très-grand succès.

Cf. La Monnoye, dans son édition des *Jugements des savants* de Baillet (1722).

**DUPLEIX** (Scipion), historien français, né en 1569 à Condom, où il est mort en 1661. Protégé de la reine Marguerite, femme de Henri IV, il la suivit en 1605 à Paris, et fut maître des requêtes de son hôtel. Il eut le titre d'historiographe de France. Ses ouvrages sont mal écrits, mais méthodiques et clairs, et ont le mérite, alors nouveau, de citer les autorités et les sources. On lui reproche beaucoup d'inexactitudes, et même des altérations volontaires des faits pour servir les projets ou les rancunes du cardinal de Richelieu.

Ses ouvrages historiques sont : *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française* (Paris, 1619, in-4); *Histoire générale de France depuis Pharamond jusqu'à présent* (Paris, 1621-1643, 5 vol. in-fol.) ; *Histoire romaine* (Paris, 1638, 3 vol. in-fol.). On cite en outre : *Cours de philosophie* (Paris, 1607, 2 vol. in-8), le premier ouvrage de ce genre écrit en français, et composé pour son élève, Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils naturel de Henri IV ; *les Causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort* (Paris, 1613, in-12) ; *la Liberté de la langue française dans sa pureté* (1651, in-4), où il défendait contre Vaugelas la langue du XVI° siècle, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

**DUPLESSIS** (Michel-Toussaint-Chrétien), érudit français, né en 1689 à Paris, où il est mort en 1767. Il appartenait aux bénédictins de Saint-Maur, et collabora au *Gallia christiana*. On a de lui : *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy* (Paris, 1728, in-4) ; *Histoire de Jacques II, roi d'Angleterre* (Bruxelles, 1740, in-12); *Nouvelles annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet* (Paris, 1753, in-4) ; quelques itinéraires, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DUPLESSIS** (GRATET-).—Voyez GRATET-DUPLESSIS.

**DUPLESSIS-MORNAY**.—Voyez MORNAY (Ph. DE).

**DU PONT** (Gratien), sieur DE DRUSAC, poëte français du XVI° siècle, né en Languedoc. Il fut lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse. Son principal ouvrage a pour titre : *Controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, 1534, in-fol., 1536, in-16 ; Paris, 1540, in-16). C'est un des livres les plus bizarres de notre littérature. Le rhythme et la rime y sont soumis à tous les tours de force puérils alors en faveur. Le fond de l'ouvrage est un tissu de déclamations, souvent extravagantes, contre les femmes.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

**DUPONT DE NEMOURS** (Pierre-Samuel), économiste français, né le 14 décembre 1739 à Paris, mort le 6 août 1817. Disciple de Quesnay, il déve-

loppa ses principes dans plusieurs publications, notamment dans le *Journal de l'Agriculture* et dans les *Ephémérides du citoyen*, dont il fut directeur. Il remplissait la charge de secrétaire du conseil d'instruction publique, en Pologne, auprès du roi Stanislas, lorsque Turgot fut nommé ministre; il revint en France, l'aida dans ses travaux et le suivit dans sa disgrâce; il fut rappelé par Vergennes, et entra au Conseil d'État sous Calonne. Il fit partie de l'Assemblée nationale, fut poursuivi après le 10 août et emprisonné jusqu'à Thermidor. Membre du Conseil des Anciens, il fut menacé de la déportation au 18 fructidor, et, sauvé par M.-J. Chénier, passa aux États-Unis. De retour sous le Consulat, il refusa toutes fonctions, mais accepta, en 1814, celles de secrétaire du gouvernement provisoire. En 1815, ne voulant pas, disait-il, « voir sa personne exposée à passer en un jour d'une main à l'autre, comme une courtisane ou un courtisan, » il retourna en Amérique, où il mourut.

Les ouvrages de Dupont de Nemours, au point de vue économique, sont importants comme exposition du système des physiocrates. Au point de vue littéraire, ils sont clairs, corrects, quelquefois colorés, non exempts de l'emphase commune aux disciples de Quesnay, et empreints d'une certaine ironie. Nous citerons : *De l'Origine et des progrès d'une science nouvelle* (Londres et Paris, 1767, in-8); *Physiocratie, ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* (Paris, 1768, 2 vol. in-8), ouvrage qui devint comme le catéchisme de l'école; *Essai de traduction en vers du* Roland furieux *de l'Arioste* (Ibid., 1781, in-8); *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot* (Ibid., 1782, 2 vol. in-8); *Plaidoyer de Lysias contre les membres des anciens comités de Salut public et de Sûreté générale* (Ibid., 1794, in-8), curieux et spirituel centon; *Philosophie de l'univers* (Ibid., 1796-1799, in-8), où il déduit la morale universelle de l'amour et de la solidarité de tous les êtres entre eux; des articles dans beaucoup de recueils.

Cf. E. Daire : *Notice*, dans la *Collection des principaux économistes* (1846, in-8).

**DUPONT** (A.-Pierre), chansonnier français, né à Lyon le 23 avril 1821, mort dans cette ville en 1871. Fils d'artisans, il eut une jeunesse pleine de vicissitudes et une vie modeste et précaire. Après avoir obtenu un prix de poésie à l'Académie française, il fut attaché pendant quelques années au travail de son *Dictionnaire*. Ses relations politiques et les aspirations socialistes de ses poésies le firent condamner à la déportation après le coup d'État de 1851, mais on obtint sa grâce. Poëte par organisation naturelle et par tempérament, Pierre Dupont écrivait, sous l'inspiration même de la vie populaire à laquelle il se mêlait, des chants qui en reproduisaient l'esprit : paroles et musique lui venaient du même jet, et le sentiment avec lequel il les faisait lui-même entendre en doublait l'effet. Les plus connus sont : *les Bœufs, le Braconnier, les Louis d'Or, le Chant du pain, le Chant des nations, le Chœur du vote, le Chant des transportés, le Chant des soldats, le Chant des ouvriers, la Vigne*, etc. Ils ont été réunis sous les titres de *Chants et Chansons* (1852-1854, in-8), et *Chants et Poésies* (7e édit., 1861, in-12). On a de lui aussi quelques petits poëmes. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IV; — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIXe siècle*, t. III; — Ch. Baudelaire : *Notice sur P. Dupont* (1849, in-8); — Déchaut : *Biographie de P. Dupont* (1871).

**DUPORT DU TERTRE** (François-Joachim), littérateur français, né en 1715 à Saint-Malo, mort le 19 avril 1759. On cite de lui d'estimables publications : *Abrégé de l'histoire d'Angleterre* (1751, 3 vol. in-12); *Histoire des conjurations, conspirations et révolutions célèbres* (Paris, 1754 et suiv., 8 vol. in-12), continuée par Désormeaux; *Bibliothèque amusante et instructive* (Paris, 1755, 3 vol. in-12), etc. Il a écrit dans l'*Année littéraire* de Fréron et collaboré à quelques ouvrages de l'abbé J. de Laporte. — Son fils, Marguerite-Louis-François DUPORT DU TERTRE, jurisconsulte et homme d'État, né le 6 mai 1754 à Paris, mort sur l'échafaud le 28 novembre 1793, après avoir été ministre de la justice de 1790 à 1792, a publié, outre quelques écrits de jurisprudence, des articles dans le *Journal de Deux-Ponts*. Il est regardé comme l'un des auteurs de l'*Histoire de la révolution par Deux Amis de la liberté*, qui fut continuée par Kervisan (1790-1802, 20 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**DUPRÉ DE SAINT-MAUR** (Nicolas-François), traducteur et économiste français, né vers 1695 à Paris, mort le 1er décembre 1774. Un des premiers, il répandit en France le goût de la littérature anglaise, par sa traduction du *Paradis perdu* de Milton, accompagné des *Remarques* d'Addison (Paris, 1729, 3 vol. in-12, souv. réimp.). Cette traduction le fit entrer à l'Académie française en 1733, bien qu'il fût accusé de savoir peu l'anglais et d'avoir donné son nom à un travail fait par l'abbé de Boismorand. Ses autres ouvrages sont des *Essais sur les monnaies* et des *Tables de mortalité*, utilisées par Buffon.

**DUPRÉAU** (Gabriel), en latin *Prateolus*, théologien et littérateur français, né en 1511 à Marcoussis, mort le 19 avril 1588 à Péronne. Il était professeur de théologie au collége de Navarre. Ses deux meilleurs ouvrages, au sentiment de la Monnoye, sont : *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti* (Paris, in-8); *Flores et sententiæ scribendique formulæ ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ* (Ibid., in-16). Les autres sont, en grande partie, des écrits contre la Réforme, faits avec trop de hâte. Il faut cependant citer : *De vitis, sectis et dogmatibus omnium hæreticorum* (Cologne, 1569, in-fol.); *Histoire de l'État et succès de l'Église* (Paris, 1583, 2 vol. in-fol.).

Cf. La Croix du Maine : *Bibliothèque française*.

**DUPUIS** (Charles-François), érudit français, né le 16 octobre 1742 à Trye-Château (Oise), mort le 29 septembre 1809. Fils d'un maître d'école de village, ses heureuses dispositions intéressèrent en sa faveur le duc de la Rochefoucauld, qui lui fit obtenir une bourse au collége d'Harcourt. Reçu maître ès arts, licencié en théologie et agrégé à l'Université, il fut nommé, en 1766, professeur de rhétorique au collége de Lisieux à Paris. Il étudia alors le droit et se fit recevoir avocat en 1770. Puis il se livra, sous la direction de Lalande, à l'étude de l'astronomie, dont il tira des explications toutes nouvelles. De 1779 à 1780, il publia dans le *Journal des Savants* des fragments d'un *Mémoire sur l'Origine des constellations et sur l'explication de la Fable par le moyen de l'astronomie*. Ce mémoire, qui parut ensuite séparément (Paris, 1781, in-4), produisit une sensation profonde dans le monde érudit, par la hardiesse des vues, la tournure ingénieuse des idées et la nouveauté des conclusions. Malgré les oppositions que soulevèrent ses tendances systématiques et les blâmes adressés à ses témérités, Dupuis obtint, en 1787, une chaire d'éloquence latine au Collége de France, et fut admis, en 1788, à l'Académie des inscriptions. Pendant la Révolution, député à la Convention, il tint une conduite modérée qui le plaçait, non sans dangers, en dehors des divers partis. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il s'y occupa surtout de la fondation des écoles et de la liberté de la presse. Après le 18 brumaire, il entra au Corps législatif,

dont il devint président, et cessa d'en faire partie en 1802. Dès la création de l'Institut, il fut nommé membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts.

L'ouvrage qui a fait la réputation de Dupuis, et dont le *Mémoire sur l'explication de la fable* n'était que le préliminaire, parut seulement en 1795, sous ce titre : *l'Origine de tous les cultes, ou la Religion universelle* (Paris, an III, 3 vol. in-4, ou 10 vol. in-8, avec atlas). Ce livre, important par l'influence qu'il exerça sur le mouvement des études relatives aux origines religieuses, ne fit qu'accroître dans ces questions l'esprit de système. L'auteur, repoussant comme arbitraires, vagues et souvent puériles les explications des légendes mythologiques, soit par des idées morales, soit par des phénomènes physiques, soit enfin par des emprunts faits à la Bible, crut en trouver de plus sérieuses dans les observations astronomiques faites par les anciens et leur relation avec l'état de la terre et les travaux de l'agriculture dans le temps et dans le pays où les signes qui les représentent avaient été inventés ; le Zodiaque, en particulier, lui parut avoir été une sorte de calendrier à la fois astronomique et rural, dont ses calculs l'amenèrent à attribuer l'invention aux peuples qui habitaient la Haute-Égypte et l'Éthiopie quinze à seize mille ans avant notre époque. De là il arriva à déduire tout un enchaînement de propositions, aussi paradoxales que subtiles, ayant pour but de démontrer qu'il fallait voir dans les divinités de la fable les constellations divinisées par l'imagination ou la crédulité des hommes, et dans leurs aventures une expression allégorique du cours des astres et de leurs rapports mutuels. Il prétendit ainsi avoir trouvé dans le ciel l'origine de toutes les erreurs de la terre, l'explication de toutes les difficultés des premiers âges de l'histoire, de tous les symboles, de toutes les légendes, faisant même rentrer dans son système, avec l'ancien polythéisme, la plupart des religions postérieures. Suivant le baron Dacier, cet abus de l'allégorie explicative finit par produire ce résultat, qu'après avoir trouvé des faits dans les fables, on ne trouve plus que des fables dans les faits, et que les personnages les plus avérés deviennent des ombres. L'ouvrage de Dupuis, chargé de détails scientifiques et écrit avec sécheresse, eut d'abord peu de lecteurs. Mais il en donna un *Abrégé* (Paris, 1796, in-8), que de nombreuses réimpressions ont presque rendu populaire. On a encore de Dupuis : *Laudatio funebris Aug. Mariæ-Theresiæ Austriacæ* (Paris, 1781, in-4), éloge funèbre de Marie-Thérèse, qu'il prononça en 1780 au nom de l'Université ; *Dissertation sur le Zodiaque de Tentyra ou Denderah* (Paris, 1822, in-18), où il prêta à ce monument astronomique une antiquité favorable à son système ; des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, notamment *Sur les Pélasges*.

Cf. Dacier : *Eloge de Dupuis*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouvelle série, t. V ; — *Notice sur la vie littéraire et politique de M. Dupuis*, par sa veuve (1813, in-8).

DUPUIS ET DESRONAIS, nouvelle de Grég. de Chasles ; — comédie de Collé (voy. ces noms).

**DUPUY** (Henri), en flamand VAN DEN PUTTE, en latin *Erycius Puteanus*, philologue flamand, né le 4 novembre 1574 à Venloo dans le Limbourg, mort le 17 septembre 1646. Disciple de Juste-Lipse à Louvain, il voyagea en Italie et professa l'éloquence à Milan, puis fut rappelé à Louvain en 1606, pour occuper la chaire de langue latine de son maître. On porte à 100 ou même à 120 environ le nombre des ouvrages qu'il a publiés sur la philologie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, etc. Niceron l'appelle un grand faiseur de petits livres, plus curieux de multiplier le nombre de ses volumes que de faire quelque chose d'exact. Il gâtait en outre son érudition par la recherche de l'esprit et des jeux de mots. On cite principalement de lui : *De usu fructuque librorum bibliothecæ Ambrosianæ* (Milan, 1605, in-8) ; *Comus, sive Phagesiposia Cimmeria, de luxu somnium* (Louvain, 1608, in-12), ouvrage traduit en français par N. Pelloquin, sous ce titre : *Comus, ou le Banquet dissolu des Cimmériens* (Paris, 1614, in-12) ; *Historiæ Insubricæ libri VI, qui irruptiones barbarorum in Italiam continent ab anno* 157 *ad annum* 973 (Louvain, 1614, in-12) ; *Belli et pacis statera* (Ibid., 1633, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII ; — Paquot : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres des Pays-Bas*, t. XIII.

**DUPUY** (Pierre), historien français, né le 27 novembre 1582 à Agen, mort le 14 décembre 1651. Conseiller au Parlement et garde de la Bibliothèque du roi, il montra beaucoup d'amour pour les lettres. On cite parmi ses ouvrages : *Traité des droits et des libertés de l'Église gallicane* (Paris, 1639, 3 vol. in-fol.) ; *Histoire véritable de la condamnation des Templiers* (Bruxelles, 1751, in-4) ; *Histoire générale du schisme qui a été dans l'Église depuis* 1378 *jusqu'en* 1428 (Paris, 1654, in-4) ; *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes* (Leyde, 1654, in-4) ; *Traité de la majorité de nos rois et des régences du royaume* (Paris, 1655, in-4). Il a coopéré aux éditions de 1620 et 1626 de l'*Histoire du président de Thou*. — L'un de ses frères, Christophe DUPUY, né à Paris vers 1580, mort en 1654, chartreux et procureur général de son ordre, est l'auteur du recueil tiré des conversations du cardinal Du Perron : *Perroniana* (Genève [La Haye], 1669, in-12). — Un autre frère, Jacques DUPUY, né en 1586, mort le 17 novembre 1656 à Paris, a légué à la Bibliothèque du roi le *fonds Dupuy*, composé de 9000 volumes et de 296 manuscrits.

Cf. N. Rigault : *Viri eximii P. Puteani Vita* (Paris, 1582, in-4 ; 1653, in-4) ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Léop. Delisle : *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*.

**DUPUY** (Louis), érudit français, né le 23 novembre 1709 à Chazey (Ain), mort le 12 avril 1795. Après avoir étudié au séminaire des Trente-Trois et en Sorbonne, il se livra aux travaux d'érudition, devint l'ami de Fourmont et du comte de Caylus, entra à l'Académie des inscriptions en 1756, et en fut secrétaire perpétuel de 1773 à 1783. Il dirigea le *Journal des Savants* pendant trente années. « Helléniste, hébraïsant, historien, géomètre, dit M. A. Maury, il écrivait avec agrément et mesure. » — On lui doit : la traduction de l'*Ajax*, des *Trachiniennes*, de l'*Œdipe à Colonne* et de l'*Antigone* de Sophocle (Paris, 1762, in-4, ou 2 vol. in-12), supplément au *Théâtre grec* de P. Brumoy ; l'édition d'un *Fragment d'un ouvrage grec d'Anthémius* (Paris, 1777, in-4) ; des *Mémoires* et *Éloges* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, etc.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions*.

**DURAN** (Augustin), littérateur espagnol, né à Madrid le 14 octobre 1789, mort le 1er décembre 1862. Il exerça une grande influence et contribua à ramener en Espagne le goût des sujets nationaux par sa publication du *Romancero general* (Madrid, 1828, 1832, 5 vol.), qui fonda le romantisme en Espagne. Son *Discours sur l'influence de la critique moderne dans la décadence du théâtre antique* (Discorso sobre il influjo, etc., Madrid, 1828), fut le signal de ce mouvement. On lui doit encore, en dehors de quelques poésies personnelles, une collection d'anciennes comédies nationales, *la Thalie espagnole* (Madrid, 1834), et deux importantes publications : le *Romancero de romances moriscos*, et le *Romancero de romances caballe-*

*rescos e historicos*, refondues dans le *Romancero general* (Madrid, 1854, 2 vol. gr. in-8). [*Dictionn. des Contempor.*, les trois premières éditions.]

**DURAND** DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), théologien français, né à Saint-Pourçain en Auvergne, mort vers 1334. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, fut maître du sacré palais à Rome, puis évêque du Puy en 1318, et de Meaux en 1326. Surnommé *Doctor resolutissimus* et adversaire décidé du réalisme, il exposa ses idées dans l'ouvrage intitulé : *In Sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum libri quatuor* (Lyon, 1569, in-fol.; Venise, 1586, in-fol.).

Cf. B. Hauréau : *Philosophie scolastique.*

**DURAND** (David), théologien protestant français, né vers 1680 à Saint-Pargoire en Languedoc, mort le 16 janvier 1763 à Londres. Reçu ministre à Bâle, il passa en Hollande comme aumônier d'un régiment de réfugiés languedociens qu'il suivit en Espagne. Il s'établit, vers 1714, à Londres, où il devint pasteur de l'Église française de Savoie. Il a laissé de nombreux ouvrages qui ont plus de solidité que de correction et d'élégance, entre autres : *Sermons choisis* (Rotterdam, 1711, in-8; Londres, 1728, in-8); *la Religion des Mahométans*, tirée du latin d'A. Roland (La Haye, 1721, in-12); *Histoire du seizième siècle* (Londres, 1725-1732, 7 vol. in-8); *Dissertation en forme d'entretien sur la prosodie française*, en tête du *Traité de la prosodie française* par d'Olivet (Genève, 1755, in-12) et réimprimée à part (Paris, 1812, in-8); une traduction des *Académiques* de Cicéron, avec texte et notes (Londres, 1740, in-8; Paris, 1796, 2 vol. in-8); une édition du *Télémaque* de Fénelon, avec les passages des poëtes grecs et latins imités par l'auteur (Hambourg, 1731-1732, 2 vol. in-12).

Cf. A.-A. Barbier : *Notice sur la vie et les ouvrages de D. Durand* (Paris, an VIII, in-8); — Haag frères : *la France protestante.*

**DURAND** (François-Jacques), prédicateur protestant français, né en 1727 à Semallé (Orne), mort en 1816. Directeur du séminaire de Berne, puis professeur d'histoire ecclésiastique à Lausanne, il eut de grands succès dans la prédication; il y portait une excessive facilité de parole et une érudition étendue. Il a publié : *Sermons sur les solennités chrétiennes* (Lausanne, 1767, 3 vol. in-8); *l'Année évangélique, ou Sermons pour tous les dimanches et fêtes* (Lausanne, 1780-1792, 9 vol. in-8); *Sermons nouveaux* (Valence, 1805, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Abrégé des sciences et des arts* (Lausanne, 1762, in-12), sorte d'encyclopédie à l'usage de la jeunesse; *le Bon fils, ou la Piété filiale* (Lausanne, 1805, 2 vol. in-12), roman auquel des critiques ont donné le nom de *Télémaque bourgeois*, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**DURAND DE MAILLANE** (Pierre-Toussaint), jurisconsulte français, né le 1er novembre 1729 à Saint-Remi (Provence), mort le 15 août 1814. Avocat et député aux États généraux, il s'y occupa surtout des matières ecclésiastiques. Membre du conseil des Anciens, il devint juge au tribunal d'appel d'Aix. On a de lui de savants ouvrages : *Dictionnaire de droit canonique* (Avignon, 1761, 2 vol. in-4; Lyon, 1770, 4 vol. in-4, plus. fois réimpr.); *les Libertés de l'Église gallicane, prouvées et commentées* (Lyon, 1771, 5 vol. in-4); *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale* (Paris, 1791, in-18); une *Histoire de la Convention nationale*, qui a été insérée dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, etc.

**DURAND** (Pierre), pseudonyme d'Eug. Guinot.

**DURANT** (Gilles), sieur DE LA BERGERIE, poëte français, né vers 1550 à Clermont en Auvergne, mort en 1615. Il étudia le droit à Bourges, sous Cujas, et fut avocat au parlement de Paris. Il est surtout connu pour avoir écrit contre les ligueurs une satire pleine de gaieté naturelle et franche, que l'on a jointe à la *Satire Ménippée* et qui est intitulée : *A mademoiselle ma commère sur le trespas de son asne,*

Un asne doux et débonnaire,
Qui n'avait rien de l'ordinaire,
Mais qui sentait avec raison
Son asne de bonne maison.

Les autres poésies de Gilles Durant ont quelquefois de la vigueur, plus souvent une mélancolie gracieuse et douce, comme l'ode *Sur le soulcy :*

Je t'aime, soulcy misérable,
Je t'aime, malheureuse fleur,
D'autant plus que tu m'es semblable
Et en constance et en malheur.

On a de lui : *Imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'autheur* (Paris, 1587, in-12); *les Œuvres poétiques du sieur de La Bergerie* (Paris, 1594, in-12).

Cf. Sainte-Beuve : *la Poésie française au XVIe siècle*; — Quitard : *Anthologie de l'amour* (1862, in-12).

**DURAO** (Jose DE SANTA RITTA), poëte brésilien, né à Marianna province de Minas-Geraes en 1737, mort en 1783. Il fut docteur à l'université de Coïmbre. Ses sermons commencèrent sa réputation. Ayant irrité le marquis de Pombal en prenant la défense des Jésuites, il s'éloigna du Portugal. Ce fut en Italie qu'il écrivit son poëme de *Caramurú, ou la Découverte de Bahia*, œuvre d'un mérite supérieur (Lisbonne, 1781, in-8). Le sujet est puisé aux sources de l'histoire de la colonisation du Brésil. Le héros du poëme est le portugais Diogo Alvarès Correa jeté par un naufrage sur les côtes du Brésil en 1508. Le nom d'*Homme de feu* lui fut donné par les Indiens. Les magnifiques scènes du Nouveau Monde servent de cadre à de nombreux et heureux épisodes peignant la vie et les mœurs des indigènes. Le dénoûment tout de fantaisie ramène à Paris par un navire français son héros et la belle Paraguassée, pour les marier devant la cour de Henri II et de Catherine de Médicis. *Caramurú* a seul survécu de beaucoup de poésies et d'autres travaux littéraires de Jose Durâo.

Cf. Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8); — Pereira da Silva : *Os varoes illustres do Brazil* (Paris, 1858, in-8).

**DURAS** (Emmanuel-Félicité DE DURFORT, duc et maréchal DE), né en 1715, mort le 6 septembre 1789. Nommé maréchal de France après avoir fait presque toutes les campagnes du règne de Louis XV, il fut élu membre de l'Académie française en 1775, sans autre titre que le goût des lettres. On fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Duras invoquait à la fois
Le dieu des vers et le dieu de la guerre;
Il réclamait le prix de ses vaillants exploits
Et de son savoir littéraire.
Tous deux, par un suffrage égal,
Ont satisfait sa noble envie;
Phébus lui dit : Je te fais maréchal.
Mars lui donna place à l'Académie.

**DURAS** (Claire DE KERSAINT, duchesse de), femme auteur française, née en 1778 à Brest, morte en 1829. Fille du comte de Kersaint qui périt sur l'échafaud en 1793, elle s'embarqua pour l'Amérique avec sa mère, résida à Philadelphie et à la Martinique, puis vint à Londres, où elle épousa le duc de Duras. De retour en France sous le Consulat, elle vécut loin du monde, avec son mari, dans un château de la Touraine, jusqu'à la fin de l'Empire. La Restauration ayant rendu au duc de Duras sa charge de premier gentilhomme de la chambre et l'ayant fait pair de France, la duchesse eut un

salon distingué par la tournure en même temps aristocratique et libérale, sérieuse et affable, de l'esprit qui y régnait. Là se trouvaient réunis Chateaubriand, qui dès longtemps appréciait Mme de Duras, Talleyrand, Cuvier, Humboldt, Abel Rémusat, Molé, de Montmorency, de Villèle, de Barante, Villemain. Elle n'avait pas songé encore à écrire, lorsqu'un soir, en 1820, elle raconta une anecdote, dont on lui conseilla de faire un roman. De là naquit *Ourika* (1823, in-12), qui fut suivi d'*Édouard* (1825, in-12), puis d'autres compositions restées inédites : *Frère Ange*, *Olivier*, les *Mémoires de Sophie*. Tous ces écrits sont des nouvelles plutôt que des romans. L'idée principale qui les anime est une idée d'inégalité, soit de nature, soit de position sociale, mettant obstacle entre le désir de l'âme et son objet. Dans *Ourika*, l'amour d'une jeune Sénégalienne amenée en France et élevée d'une manière accomplie est méconnu à cause de sa couleur, et elle se dévore en proie à une lente passion qu'elle va cacher dans un couvent. Dans *Édouard*, un jeune plébéien de la fin du XVIIIe siècle, avec une instruction solide et la plus sympathique nature, aime sans espoir une noble héritière. « Le style de Mme de Duras, qui s'est mise si tard et sans aucune préméditation à écrire, dit Sainte-Beuve, ne se sent ni du tâtonnement, ni de la négligence. Il est né naturel et achevé; simple, rapide, réservé pourtant. » En 1826, Henri Latouche publia, sous le voile de l'anonyme, et dans une forme d'impression semblable à celle des romans de Mme de Duras, un petit roman intitulé *Olivier*, dont la donnée était immorale; on se laissa prendre à cette supercherie.

Cf. Pr. de Barante : *Notice sur Mme la duchesse de Duras* (1828, in-8) ; — Sainte-Beuve ; *Portraits de femmes.*

**DURDENT** (René-Jean), littérateur français, né vers 1776 à Rouen, mort le 30 juin 1819. Il a écrit, au milieu d'une vie de désordres, des ouvrages très-nombreux, marquant plus de facilité que de goût : *Austerlitz*, poëme (Paris, 1806, in-8); *Campagne de Moscou en* 1812 (1814, in-8); *Histoire de Louis XVI* (1816, in-8); *Histoire de la Convention* (1817, 2 vol. in-12); *Histoire littéraire et philosophique de Voltaire* (1818, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DUREAU DE LA MALLE** (Jean-Baptiste-Joseph-René), littérateur français, né le 21 novembre 1742 à Saint-Domingue, mort le 19 septembre 1807. Envoyé en France à l'âge de cinq ans, il fit de brillantes études au collége du Plessis à Paris, et l'emporta sur deux rivaux célèbres, La Harpe pour le prix d'éloquence, Delille pour le prix de poésie latine. Sa fortune lui permit de se livrer à son goût pour les lettres et surtout pour l'étude des langues. Sa maison devint un centre littéraire, où se réunissaient, avec Delille, son ami intime, D'Alembert, Marmontel, La Harpe, Chamfort, Suard, etc. Il publia d'abord une traduction du *De Beneficiis* de Sénèque (1776, in-12), dont les critiques firent l'éloge en l'invitant à aborder des travaux plus considérables. Il entreprit de traduire *Tacite*, qui jusqu'alors n'avait trouvé dans notre langue qu'une interprétation fort insuffisante. Sa traduction (1790, 3 vol. in-8), à laquelle il employa quinze années, est fort supérieure aux précédentes, surtout pour les mérites du style, quoiqu'elle soit loin de reproduire la vigueur, la concision de l'original, et, suivant le système des anciens traducteurs, se contente trop souvent d'à-peu-près et de paraphrases. En somme justement estimée, elle eut de nombreuses éditions, surtout jusqu'au jour où celle de Burnouf parut, et elle fit entrer Dureau de La Malle à l'Académie française en 1804. Il avait été nommé membre du Corps législatif en 1802. On a encore de lui une traduction de *Salluste*, qui ne fut publiée qu'après sa mort (1808, in-8 et 2 vol. in-12), et une traduction de *Tite-Live* qu'il laissa inachevée et qui fut terminée par Noël (1810-1812, 15 vol. in-8). L'une et l'autre avec les qualités et les défauts de la précédente, sont au nombre des meilleures que nous possédions.

Cf. *Encyclopédie des gens du monde.*

**DUREAU DE LA MALLE** (Adolphe-Jules-César-Auguste), érudit français, fils du précédent, né à Paris le 2 mars 1777, mort à Paris le 18 mai 1857. Il a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1818. Il a achevé quelques-unes des traductions de son père, écrit de savants mémoires d'histoire, d'archéologie et d'économie politique, et publié, entre autres ouvrages, *l'Économie politique des Romains* (1840, 2 vol. in-8). On cite même un poëme en douze chants : *Bayard ou la Conquête du Milanais* (1823) [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition].

**DÜRER** (Albert), célèbre peintre et écrivain allemand, né à Nuremberg le 20 mai 1471, mort dans la même ville le 6 avril 1528. Cet illustre artiste a laissé plusieurs écrits relatifs aux arts, notamment *Quatre livres sur la proportion humaine* (Vier Bücher menschlicher Proportion ; Nuremberg, 1528, in-fol.). Cet ouvrage, publié l'année même de sa mort, est le résumé de ses idées personnelles, acquises par la méditation et par la pratique. Versé également dans les mathématiques et l'architecture, il a en outre publié *Démonstration de la mesure, des lignes, des plans et des corps, avec le compas et l'équerre* (Unterweisung der Messung mit dem Zirkel und, etc., Ibid., 1525, in-fol.; Paris, 1535), et *Instruction pour la fortification des villes, châteaux et bourgs* (Unterricht zur Befestigung der Stett, etc.). On cite aussi ses *Lettres* comme remarquables de sentiment, d'esprit même et pleines d'observations judicieuses sur les arts. Albert Dürer est considéré comme un des écrivains qui se sont proposé d'ennoblir et d'épurer l'idiome allemand; son style ne manque pas de clarté ni de précision, quoique la langue se montre dure et pénible, et encore peu familière avec les sujets traités.

Cf. J. Heller : *das Leben und die Wercke Abr. Dürer's* (Bamberg, 1827, 2 vol.) ; — Alf. Michiels : *Etudes sur l'Allemagne* (Paris, 1839, t. II) ; — H. Taine : *Histoire de la littérature anglaise*, livre II, ch. V.

**D'URFÉ.** — Voyez URFÉ (D').

**D'URFEY** (Thomas), poëte anglais, fils d'un réfugié français, né à Exeter vers 1650, mort en 1723. Il fut un des gais poëtes du règne de Charles II et prolongea sa libre manière jusque sous le règne de George Ier. Il composa trente-deux pièces, dont aucune n'est restée au théâtre. On a de lui un curieux recueil de vers facétieux : *Esprit et gaieté, ou Pillules pour purger la mélancolie* (Wit and mirth or, etc., 6 vol. in-12).

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

**DUROZOIR** (Charles), publiciste et historien français, né le 15 décembre 1790 à Paris, mort le 11 septembre 1844. D'abord secrétaire de Lacretelle le Jeune, il fut de 1815 à 1817 directeur du *Journal général de France*, puis examinateur des livres à la direction de la librairie, professeur d'histoire au collége Louis-le-Grand, et suppléant de Lacretelle à la Faculté des lettres. Outre de nombreux articles dans divers journaux, il a publié quelques ouvrages historiques bien accueillis, notamment un *Programme de l'histoire romaine* (1820, in-8). Il a collaboré activement à la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, où il a annoté les *Discours* de Cicéron, dont il traduisit une partie.

**DU RYER** (Pierre), poëte tragique et traducteur français, né en 1605 à Paris, mort en 1658. Fils d'un poëte qui publia des pastorales et autres pièces dans le goût du temps, il eut d'abord une charge de secrétaire du roi, qu'il vendit, puis fut secrétaire du duc de Vendôme, et devint historiographe de France. L'état de gêne dans lequel il se trouva continuellement l'obligea de travailler pour des libraires qui, selon Baillet, payaient les traductions un écu la feuille; les grands vers, quatre francs le cent; les petits, quarante sols. Il ne paraît pas avoir fait des vers pour eux, puisqu'on n'en connait pas de lui en dehors de son théâtre; mais il leur livra de nombreuses traductions. Candidat à l'Académie française en même temps que Pierre Corneille, il y fut admis avant lui en 1646. Ses tragédies et tragi-comédies, dont le succès est attesté par les éloges des contemporains, sont médiocres ou mauvaises. Ménage vante sa tragédie d'*Alcyonée* (1639), comme ne le cédant en rien à celles de Corneille; les frères Parfaict louent de la même manière la tragédie de *Scévole* (1646), qui est en effet meilleure que les autres.

On a encore de lui les tragédies suivantes: *Lucrèce* (1637), *Saül* (1642), *Esther* (1643), *Thémistocle* (1648); et les tragi-comédies intitulées: *Argenis et Poliarque*, première journée (1630), *Argenis*, seconde journée (1631), *Lysandre et Caliste* (1632), *Alcimédon* (1634), *Cléomédon* (1635), *Clarigène* (1638), *Nitocris* (1650), *Dynamis* (1653), *Anaxandre* (1655). Il est aussi l'auteur des *Vendanges de Suresne*, comédie (1636), de *Bérénice*, tragédie en prose (1645), d'*Amaryllis*, pastorale (1651). De ses traductions la moins mauvaise est celle des *Œuvres de Cicéron* (Paris, 1652, 10 vol. in-12), quoique, suivant Baillet, il y ait passé plusieurs endroits qu'il n'a point entendus. Pour les autres, il ne se donna pas la peine de recourir aux originaux, et se contenta d'arranger à sa guise de vieilles traductions; il traita ainsi *Hérodote* (Paris, 1645, in-fol.), *Tite-Live* (1653, 2 vol. in-fol.), *Polybe* (1655, in-fol.), *Ovide* (1660, in-fol.), *Sénèque* (1667, 14 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict: *Histoire du Théâtre-Français*, t. IV, VI, VII; — Baillet: *Jugements des savants*, t. I; — Niceron: *Mémoires*, t. XXII.

**DU RYER** (André), orientaliste français, né à Marcigny (Saône-et-Loire), vers 1580. Consul de France en Égypte, il a donné: *Rudimenta grammatices linguæ turcicæ* (Paris, 1630, 1633, in-4); *Traduction de Gulistan, ou l'Empire des roses*, composé par Sadi (Paris, 1634, in-8); *l'Alcoran de Mahomet, translaté de l'arabe en français* (Paris, 1647, in-4); un *Dictionnaire turc-latin*, manuscrit, à la Bibliothèque nationale.

Cf. Bayle: *Dictionnaire historique et critique*.

**DU SAIX** (Antoine), poëte français, né en 1505 à Bourg, mort en 1579. On cite de lui un traité d'éducation en plus de 10 000 vers: *l'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres* (1532); puis *Petit fatras d'un apprenti* (1537); *Marquetis de pièces diverses* (1559).

Cf. Goujet: *Bibliothèque française*, t. XI, p. 369.

**DUSAULCHOY DE BERGEMONT** (Joseph-François-Nicolas), publiciste et poëte français, né le 21 février 1761 à Toul, mort le 25 juillet 1835. Après avoir écrit, dans plusieurs journaux, il collabora aux *Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins, et les continua seul, sous le titre de *Semaine politique et littéraire*. Au temps du Directoire, il fut poursuivi pour de nombreux pamphlets. Sous l'Empire et la Restauration, il fut un des rédacteurs assidus du *Journal de Paris*. En même temps, il composait des vers agréables et des chansons spirituelles pour les *Soupers de Momus*, dont il était le fondateur. On cite de lui: *Mon agonie à Saint-Lazare sous la tyrannie de Robespierre* (Paris, 1795, in-8); *les Victoires des armées françaises*, ode (Paris, 1808, in-8); *les Nuits poétiques* (Paris, 1825, in-18). Il a aussi donné quelques pièces à divers théâtres, sous son nom ou sous celui de *Joseph*.

Cf. Quérard: *la France littéraire*.

**DUSCH** (Jean-Jacques), poëte et romancier allemand, né à Celle (Lunébourg) le 12 février 1725, mort à Altona le 18 décembre 1787. Il fit ses études littéraires et théologiques à Gœttingue, passa comme précepteur à Altona, devint professeur de langues modernes et de sciences au *Christiansand* et reçut le titre de conseiller de justice du royaume de Danemark. Comme poëte, il a composé des ouvrages didactiques et héroï-comiques Son principal poëme didactique, en huit chants, a pour objet *les Sciences* (die Wissenchaften). Ses autres poëmes, comme *le Chien gentil* (der Schœne Hundt), *le Temple de l'amour*, sont imités de l'anglais. Il a donné une édition de ses *Poésies complètes* (Saemmtliche poet. Werke; Altona, 1765-1767, 3 vol.). Parmi ses ouvrages de prose, on remarque *le Promis de deux fiancées* (der Verlobte zweier Braeute; Breslau et Leipzig, 1785, 3 vol.), publié d'abord sous le titre d'*Histoire de Charles Ferdiner* (Geschichte Karl Ferdiner's; Breslau, 1776-1780, 3 vol.), et le plus connu de ses romans, puis des *Lettres morales en prose poétique* (Moralische Briefe in poetischer Prosa, zür Bildung, etc.; Leipzig, 1764-1773, 6 parties), qui eurent beaucoup de succès.

Cf. Kordes: *Lexicon der. Schleswig. Schriftsteller*.

**DU SOMMERARD** (Alexandre), archéologue français, né en 1779 à Bar-sur-Aube, mort le 19 août 1842. Conseiller à la cour des comptes, il employait ses loisirs à étudier et à réunir les monuments du moyen âge, armes, tableaux, meubles, manuscrits, etc. Il les plaça à l'hôtel de Cluny, que le gouvernement acquit avec sa collection après sa mort. On lui doit des écrits sur les arts: *Histoire de la ville de Provins* (1822, in-4); *Notices sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes* (Paris, 1834, in-8); *les Arts au moyen âge* (Paris, 1839-1843, 5 vol. in-8), ouvrage important sous le rapport du texte et des planches. — Son fils, Edmond Du Sommerard, nommé directeur du musée fondé par son père, a continué le recueil des *Arts au moyen âge* et publié diverses *Notices* et le *Catalogue général* de l'hôtel de Cluny.

**DUSSAULT** (Jean-François-Joseph), critique français, né le 1er juillet 1769 à Paris, mort le 14 juillet 1824. Elève du collége Sainte-Barbe, il y fut ensuite professeur jusqu'à la Révolution, et écrivit alors dans *l'Orateur du peuple*, puis dans *le Véridique*. Il entra à la rédaction du *Journal des Débats*, dès sa création, et ne le quitta qu'en 1817. Ses articles sont signés de la lettre Y. Nommé en 1820 conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, il se présenta en 1821 à l'Académie française, mais il se vit préférer Villemain. Des quatre critiques qui écrivaient à la même époque au *Journal des Débats*, Hoffman, de Feletz, Geoffroy, Dussault, celui-ci est au fond le plus faible, quoique l'extérieur de ses articles soient très-orné. Joubert a dit de son style: « C'est un agréable ramage, où l'on ne peut démêler aucun air déterminé. » Sainte-Beuve ajoute: « Son élégance étudiée, compassée, est un peu commune; son jugement ne ressort pas nettement. Il n'est ni pour ni contre Chateaubriand. Il ne dit pas trop de mal de Mme de Staël, mais il dit encore plus de bien de Mme de Genlis... Il n'entre presque jamais dans le vif. » Dussault a réuni ses critiques sous le titre d'*Annales littéraires* (1818-1824, 5 vol. in-8). On a encore de lui des opuscules politiques et quel-

ques éditions, entre autres celle de *Quintilien*, dans la *Bibliothèque* de Lemaire (1821-1823).

Cf. Sainte-Beuve : *la Critique littéraire sous l'Empire*, dans les *Causeries du lundi*, t. I.

**DUSSAULX** (Jean) ou **DUSAULX**, littérateur français, né le 28 décembre 1728 à Chartres, mort le 16 mars 1799. Il servit quelque temps et fit la campagne de Hanovre, puis vint se fixer à Paris, fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1776 et occupa la place de secrétaire du duc d'Orléans. Il fit partie de la Convention et du Conseil des Anciens. Il déclara un jour à la tribune « que depuis que ses concitoyens lui avaient donné la qualité de législateur, il avait sauvé des hommes et n'avait pas voté la mort d'un seul ».

L'ouvrage de Dussaulx, qui a fait vivre son nom, est une traduction des *Satires* de Juvénal (Paris, 1770-1779, in-8), réimprimée plusieurs fois et insérée, avec des modifications par M. J. Pierrot, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. Cette traduction, justement estimée, est parfois d'un style un peu déclamatoire, comme les autres ouvrages de Dussaulx. Elle est accompagnée de notes savantes et d'un bon *Discours sur les satiriques latins*. On a encore de lui : *De la Passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours* (1779, in-8) ; *l'Insurrection parisienne* (1790, in-8); *Voyage à Baréges et dans les Hautes-Pyrénées* (Paris, 1796, in-8), dans le genre de Sterne ; *Mémoire sur Horace*, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions* (t. XLIII).

Cf. *Mémoires sur la vie de Dussaulx, écrits par sa veuve* (Paris, 1801, in-8).

**DUTEIL** (LAPORTE). — Voyez LAPORTE-DUTEIL.

**DUTEMS** (l'abbé Jean-François-Hugues), historien français, né le 6 août 1745 à Reugney, en Franche-Comté, mort le 19 juillet 1811 à Paris. Il fut nommé, en 1782, professeur d'histoire et de morale au Collége royal de France. On a de lui des ouvrages estimés : *Éloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier Bayard* (Paris, 1770, in-8); *le Clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume* (1774-1775, 4 vol. in-8), *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough* (1808, 3 vol. in-8).

**DUTENS** (Louis), érudit français, né le 16 janvier 1730 à Tours, mort le 23 mai 1812. D'une famille protestante, il passa en Angleterre, où il devint secrétaire et chapelain de Stuart Mackensie, ministre à Turin et prieur d'Elsdon. Il fut associé de l'Académie des inscriptions, membre de la Société royale de Londres, et eut le titre d'historiographe du roi d'Angleterre. Il avait une érudition plus étendue que solide, et souvent peu de critique. On cite de lui : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, où on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connaissances dans les ouvrages des anciens*, etc. (1766, 1776, 1812, 2 vol. in-8); plusieurs dissertations pour l'*Explication de quelques médailles grecques et phéniciennes* (1773, in-4; 1774, in-4; 1776, in-4); *Histoire de ce qui s'est passé pour le rétablissement d'une régence en Angleterre* (1789, in-8); *Table généalogique des héros de romans* (Londres, s. d., in-4), etc.; puis deux recueils de *Poésies* fort médiocres (1750, in-16, et 1767, in-12); un *Itinéraire aux principales villes de l'Europe* (1775, in-8), les *Mémoires d'un voyageur qui se repose* (1806, 2 vol. in-8), etc. On lui doit, en outre, une édition des *Œuvres* de Leibniz (Genève, 1769, 6 vol. in-4), etc.

Cf. *Biographie univ. et portative des contemporains.*

**DUTENS** (Joseph-Michel), économiste français, neveu du précédent, né le 15 octobre 1765 à Tours, mort le 6 août 1848. Il sortit de l'École des ponts et chaussées à vingt-deux ans, avec le titre d'ingénieur. En 1840, il fut admis à l'Académie des sciences morales et politiques. Son principal ouvrage a pour titre : *Philosophie de l'économie politique, ou Nouvelle exposition des principes de cette science* (Paris, 1835, 2 vol. in-8). Il souleva une vive polémique entre les physiocrates et l'école de Smith. D'après Blanqui, c'est « une nouvelle édition des doctrines de Quesnay, moins ce qu'elles avaient de progressif en matière de liberté commerciale et d'impôts. » On cite aussi de lui un *Éloge de Montaigne* (1818, in-8).

Cf. Blanqui : *Histoire de l'économie politique.*

**DUTERTRE** (Jean-Baptiste), missionnaire français, né en 1610 à Calais, mort en 1687. Membre de l'ordre de Saint-Dominique, il alla prêcher aux Antilles, et a écrit une intéressante *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* (Paris, 1667-1671, 4 vol. in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DUTERTRE** (le Père), philosophe français, mort en 1762. Jésuite et professeur de philosophie à La Flèche, puis à Compiègne, il fut d'abord cartésien, puis passa brusquement au système d'Aristote. Il a écrit contre Malebranche un ouvrage d'un style railleur et d'un fond léger : *Réfutation d'un nouveau système de métaphysique* (Paris, 1715, 3 vol. in-12). On a aussi de lui un écrit contre Boursier : *le Philosophe extravagant* (Bruxelles [Paris], 1716, in-12).

Cf. Victor Cousin : *Introduction aux Œuvres* du P. André (1843, in-12).

**DUTHILLŒUL** (Hippolyte-Romain-Joseph), bibliographe français, né à Douai le 8 novembre 1788, mort en mars 1862. Ancien juge de paix, il devint bibliothécaire de sa ville natale. On lui doit de nombreuses monographies sur l'histoire locale : *Bibliographie douaisienne* (Douai, 1842 et 1854, in-8) ; *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai* (Ibid., 1846; Paris, 1849, in-8), etc. [*Dictionn. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

**DU TILLET** (Jean), érudit français, né à Paris, mort le 19 novembre 1570. Evêque de Saint-Brieuc en 1553, puis de Meaux en 1564, il publia, à l'aide des matériaux que lui offrirent les archives des abbayes, un ouvrage, remarquable pour l'époque, intitulé : *Chronicon de regibus Francorum* (Paris, 1548, in-fol., plusieurs fois réimpr.), et dont il donna une traduction française (Paris, 1549, in-8). Cette *Chronique*, avec une suite jusqu'en 1604, a été insérée dans le *Recueil des rois de France* (1618, in-4). Du Tillet écrivit aussi quelques ouvrages théologiques.

DU TILLET (Jean), sieur de LA BUSSIÈRE, érudit français, frère cadet du précédent, né à Paris, mort le 2 octobre 1570. Il était greffier au Parlement de Paris. Henri II le chargea de puiser dans les chartes les documents relatifs à l'histoire du gouvernement de la France et des maisons royales. Le recueil qu'il forma ainsi, et qu'il présenta manuscrit au roi, comprenait 6 vol. in-fol. On ignore ce qu'il est devenu; mais Du Tillet l'utilisa pour ses ouvrages : *Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'Etat et des affaires de France* (Rouen, 1577, in-fol.), réimprimés sous le titre de *Recueil des rois de France* (Paris, 1580-1586, in-fol,; 1618, 2 tomes en 1 vol. in-4); *Recueil de guerres et de traités de paix entre les rois de France et d'Angleterre, depuis Philippe Ier jusqu'à Henri II* (Ibid., 1588, in-fol.); *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois* (Ibid., 1590, in-12), etc. — Un troisième frère, Louis DU TILLET, fut lié avec Calvin, dont il suivit la doctrine pendant quelques années, et l'on a une *Cor-*

*respondance de Calvin avec Louis Du Tillet* (Genève, 1850, in-8).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique;* — Sc. de Sainte-Marthe : *Eloges.*

**DU TILLET** (TITON). — Voyez TITON.

**DU VAIR** (Guillaume), écrivain français, né le 7 mars 1556 à Paris, mort le 3 août 1621. D'abord conseiller au Parlement de Paris, il fut nommé, en 1599, premier président du Parlement de Provence. Comme plusieurs magistrats de la même époque, il était prêtre, et fut appelé en 1603 à l'évêché de Marseille; mais cédant aux prières des habitants d'Aix, il refusa ce siége. En 1616, il devint garde des sceaux, et reçut l'année suivante l'évêché de Lisieux.

Il a laissé, comme administrateur et homme d'Etat, la réputation d'une probité constante et d'un caractère élevé. Estimé de ses contemporains comme orateur, il reste pour nous un des écrivains qui ont le plus contribué à former et ennoblir la prose française. Son *Traité de l'éloquence françoise et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse* (Paris, 1595, pet. in-12; 1614, in-8), unit aux qualités du style le goût d'un esprit critique, qui s'élève contre les abus du temps, entre autres celui des citations. Ses deux petits traités, intitulés *la Sainte philosophie* et *la Philosophie morale des stoïques*, renferment des pensées profondes, que Charron a copiées dans le *Traité de la sagesse* (livres I et II), sans toutefois avertir qu'elles étaient de Du Vair. Ce dernier a encore laissé : *De la constance et consolation ès calamités publiques;* la traduction du *Manuel d'Épictète;* des traductions de quelques *Discours* de Démosthène et de Cicéron; des pièces de vers qui ne sont pas sans mérite. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1641, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XLIII ; — Sapey : *Essai sur la vie et les ouvrages de Du Vair* (1847, in-8), et *Etudes pour servir à l'ancienne magistrature française* (1858, in-8) ; — E. Congry : *G. du Vair*, étude d'histoire littéraire (1857) ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, t. I et II.

**DUVAL** (André), théologien français, né le 15 janvier 1564 à Pontoise, mort le 9 septembre 1638. Professeur de théologie à la Faculté de Paris, il se signala par l'ardeur de ses opinions ultramontaines. Il est l'auteur de la *Vie admirable de sœur Marie de l'Incarnation* (Paris, 1621, in-8), souvent réimprimée; de *Feu d'Hélie pour tarir les eaux de Siloé, auquel est amplement prouvé le purgatoire* (Paris, 1603, in-8), et d'écrits en latin en faveur du pouvoir souverain du pape.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**DUVAL** (Guillaume), littérateur et médecin français, né vers 1572 à Pontoise, mort le 22 septembre 1646 à Paris. Il fut nommé, en 1606, professeur de philosophie au Collége royal. On a de lui : *Aristotelis opera omnia, græce et latine* (Paris, 1619, 4 vol. in-4), traduction plusieurs fois réimprimée; *Historia sanctorum medicorum et medicarum* (Ibid., 1643, in-4) ; *Histoire du Collége rogal de France* (Ibid., 1644, in-4), etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége de France.*

**DUVAL** (Pierre), géographe français, né en 1618 à Abbeville, mort en 1683 à Paris. Neveu et élève de Nicolas Sanson, il devint géographe royal. Outre de nombreuses et bonnes cartes, on a de lui : *Recherches curieuses des Annales de France* (Paris, 1646, in-8); *le Monde, ou Géographie universelle* (Paris, 1658, in-12, plus. édit.); *la France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi* (Ibid., 1691, 4 vol. in-12, plus. édit.).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**DUVAL** (Valentin JAMERAY), érudit français, né en 1695 à Arthonnay (Champagne), mort en 1775. Tout jeune et simple berger, il se livrait sans maître à l'étude, lorsque le duc de Lorraine le rencontra, au retour d'une chasse, et le mit au collége de Pont-à-Mousson. En 1719, il fut nommé professeur d'histoire et d'antiquités à l'Académie de Lunéville. Le duc François étant devenu grand-duc de Toscane, puis empereur, Duval le suivit à Florence, puis à Vienne, où il fut conservateur du cabinet des médailles et de la bibliothèque. Ses *Œuvres*, publiées par le chevalier Koch (Saint-Pétersbourg, 1784, 2 vol. in-8 ; Paris, 1785, 3 vol. in-18), comprennent des *Mémoires* sur les médailles du cabinet impérial et une *Correspondance* avec Mlle Anastasie Sokoloff, dame d'honneur de l'impératrice de Russie.

Cf. Koch : *Mémoires sur la vie de Duval*, en tête de son édition ; — C. Dielitz : *V. Jameray D.'s hæchst merkwürdige Lebensgeschichte* (Nuremberg, 1839, in-12).

**DUVAL** (l'abbé PYRAU), littérateur belge, né vers 1730 près de Liége, mort vers 1800. Il est l'auteur d'*Aristide* (Yverdun, 1777, in-8), ouvrage d'histoire et de fiction, comparé par les ennemis du parti philosophique au *Bélisaire* de Marmontel. On cite encore *Agiatis* (Yverdun, 1778, in-8), ouvrage du même genre; puis: *Catéchisme de l'homme social* (Francfort, 1775, in-8) ; *l'Éducation virile* (Ibid., 1777, in-8).

**DUVAL** (Amaury PINEU), littérateur français, né le 28 janvier 1760 à Rennes, mort en 1839. Il fut d'abord avocat au parlement de sa ville natale, d'où il envoya quelques pièces de vers à l'*Almanach des Muses*. Secrétaire de l'ambassadeur de France à Naples en 1785, il passa en 1792 à Rome, et faillit périr avec Basseville. De retour en France, il fonda, avec Ginguené, la *Décade philosophique* et rédigea *le Mercure*. Trois fois lauréat de l'Institut, il en fut nommé membre en 1811, et fit partie, depuis 1816, de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, à laquelle il a fourni de nombreux articles.

Il a publié : *Relation de l'insurrection de Rome en 1793 et de la mort de Basseville* (Naples, 1793, in-4) ; *Des sépultures chez les anciens et les modernes* (Paris, 1801, in-8); *Paris et ses monuments* (Paris, 1803, in-fol.) ; *Monuments des arts du dessin, recueillis par le baron Denon, décrits et expliqués* (Paris, 1829, 4 vol. in-4), etc. Il a traduit les *Voyages dans les Deux-Siciles* de Spallanzani (Paris, 1800, 6 vol. in-8), et contribué à la publication du *Théâtre des Latins* (1822-1825, 15 vol. in-8).

Cf. Paulin-Paris : *Notice*, au t. XX de l'*Histoire litt. de la France ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**DUVAL** (Alexandre-Vincent PINEU), auteur dramatique français, frère du précédent, né le 6 avril 1767 à Rennes, mort en 1842. Après avoir fait une partie de ses études au collége de sa ville natale, il s'enrôla dans la marine, servit deux ans dans la guerre d'Amérique, revint en France, étudia le génie, l'architecture, le dessin, et finit par se faire acteur en 1790. L'année suivante, il débutait, comme auteur, par un drame. Il joua quelques années au Théâtre-Français avec assez peu de succès, puis quitta la profession de comédien, et ne tarda pas à se faire un nom par de nombreuses pièces en divers genres : comédie, opéra comique, parodie, drame et drame lyrique. En 1808, il prit la direction du théâtre Louvois, puis celle de l'Odéon En 1812, il fut reçu à l'Académie française. En 1831, il devint administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Il fut au nombre des auteurs dramatiques qui eurent le plus de réputation et le plus de vogue sous le premier empire. Ses ouvrages se distinguent par l'entente de la scène, par l'habileté à nouer une intrigue, par l'agrément et la vérité du dialogue, par le talent de mêler les éléments comique et dramatique. Il fut, sous ces rapports, supérieur à son rival Picard; mais il ne

l'égala pas pour le mérite de l'observation, pour l'art de faire ressortir les physionomies. Son style, surtout en vers, est d'une grande faiblesse.

Les principales œuvres d'Alexandre Duval, auxquelles s'appliquent particulièrement les appréciations qui précèdent, sont les suivantes : *Édouard en Écosse, ou la Nuit d'un proscrit*, drame en trois actes, en prose (1802); *le Tyran domestique*, comédie en cinq actes, en vers (1805); *le Menuisier de Livonie*, comédie en trois actes, en prose (1805); *la Jeunesse de Henri V*, comédie en trois actes, en prose (1806); l'opéra de *Joseph*, musique de Méhul (1807), *le Chevalier d'industrie*, comédie en cinq actes, en vers (1809); *la Manie des grandeurs*, en cinq actes, en vers (1817); *la Fille d'honneur*, en cinq actes, en vers (1818); *le Faux bonhomme*, en cinq actes, en vers (1821).

Il faut citer ensuite : *le Maire*, drame en trois actes (1791); *le Dîner des peuples*, vaudeville (1792); *la Vraie bravoure*, comédie en un acte, en prose, avec Picard (1793); *la Reprise de Toulon*, opéra comique (1794); *le Défenseur officieux*, comédie en trois actes, en vers (1795); *la Manie d'être quelque chose*, comédie en trois actes, en prose (1795); *la Jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français*, drame en cinq actes, en prose (1796), en collaboration avec Monvel; *Montoni, ou le Château d'Udolphe*, drame en cinq actes, en vers (1797); *le Prisonnier*, opéra comique (1798); *les Tuteurs vengés*, comédie en trois actes, en vers (1799); *Maison à vendre*, opéra comique (1800); *Guillaume le Conquérant*, drame en cinq actes, en prose (1803); *Shakspeare amoureux*, comédie en un acte, en prose (1804); *les Hussites*, mélodrame en trois actes, en vers (1804); *le Faux Stanislas*, comédie en trois actes, en prose (1809); *le Retour d'un Croisé*, parodie des mélodrames à la mode (1810); *la Femme misanthrope*, comédie en trois actes, en vers (1811); *le Jeune homme en loterie*, comédie en un acte (1821); *la Princesse des Ursins*, comédie en trois actes, en prose (1826), etc. Toutes les pièces de l'auteur ont été réunies dans ses *Œuvres* (Paris, 1822-1833, 9 vol. in-8). Il a écrit en outre : *le Misanthrope du Marais, ou la jeune Bretonne, historiette des temps modernes* (Paris, 1832, in-8); *De la Littérature romantique* (Paris, 1833, in-8), lettre violente adressée à M. Victor Hugo, qu'il accuse d'avoir ruiné l'art dramatique; *le Théâtre-Français depuis cinquante ans* (Paris, 1838, in-8), lettre à M. de Montalivet, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Ballanche : *Discours de réception à l'Académie ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX.

**DUVAL** (Henri-Charles Pineu), frère des précédents, né en 1770 à Rennes, mort en 1847. Il fut secrétaire de Ginguené, et collabora activement à la *Décade*. On a de lui quelques écrits estimables : *Essai sur la critique* (Paris, 1807, in-8); *Éloge de Duplessis-Mornay* (Ibid., 1809, in-8); *Du Courage civil* (Paris, 1836, in-8); *Histoire de France sous Charles VI* (1842, 2 vol. in-8), etc.

**DUVAL** (Georges-Louis-Jacques), auteur dramatique français, né le 26 octobre 1772 à Valognes, mort le 11 mai 1853. Il était destiné à l'état ecclésiastique, lorsque la Révolution survint ; il entra chez un notaire et commença en même temps à écrire des pièces pour les petits théâtres. De 1805 à 1835, il eut un emploi au ministère de l'intérieur. La gaieté et l'esprit firent le succès de plusieurs de ses pièces. La première qu'il ait donnée a pour titre *Clément Marot* (1799). La meilleure est *la Journée à Versailles*, comédie en trois actes, en prose (1814). Nous citerons encore de lui : *la Pièce qui n'en est pas une* (1801), sorte de parade qui se jouait dans la salle autant que sur la scène, et qui a été souvent imitée; *Monsieur Vautour, ou le Propriétaire sous les scellés*, avec Désaugiers (1805); *le Retour au comptoir* (1808); *Werther, ou les Égarements d'un cœur sensible* (1817), parodie du roman de Gœthe; *Dorat et Vadé, ou les Poëtes à la Halle* (1818), etc. On a encore de Georges Duval : *Souvenirs de la Terreur* (Paris, 1841-1842, 4 vol. in-8); *Souvenirs thermidoriens* (Paris, 1843, 2 vol. in-8), ouvrages intéressants par la variété et le piquant des anecdotes, malgré les préjugés contre-révolutionnaires et la partialité de l'auteur.

Cf. Bourquelot : *Littérat. franç. contemporaine.*

**DU VERDIER** (Antoine), sieur DE VAUPRIVAS, littérateur français, né le 11 novembre 1544 à Montbrison, mort le 25 septembre 1600. Il était conseiller du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre. On lui doit un répertoire de notre ancienne littérature, encore utile, quoique très-incomplet; il a pour titre : *Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en français* (Lyon, 1685, in-fol.). Rigoley de Juvigny l'a réuni à la *Bibliothèque* de La Croix du Maine (1772, 6 vol. in-4). Les autres ouvrages de Du Verdier sont des compilations médiocres sur l'antiquité et des poésies encore plus médiocres. — Son fils, Claude DU VERDIER, mort en 1649, a laissé : *Peripetasis epigrammatum variorum* (Paris, 1581, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIV.

**DUVEYRIER** (Anne-Honoré-Joseph), auteur dramatique français, né à Paris le 13 novembre 1787, mort en novembre 1865. Fils d'un magistrat distingué et ayant débuté lui-même avec succès au barreau et dans la magistrature, il se démit de ses fonctions en 1814, et se consacra au théâtre, où il avait fait applaudir trois ans auparavant une comédie, *l'Oncle rival*. Par égard pour la situation de son père, il prit le pseudonyme de *Mélesville*, qu'il garda depuis. Il s'est exercé dans tous les genres, drames, mélodrames, comédies, vaudevilles, librettos d'opéras. Collaborateur des auteurs les plus en renom, de Brazier, Carmouche, Bayard, Scribe, Léon Laya, il a signé avec eux plus de trois cents pièces, dont quelques-unes jouirent d'une grande vogue. C'est avec Scribe qu'il eut les plus constants succès, sur les scènes de genre, grâce à l'adresse de la mise en scène, à la gaieté, aux mots heureux, aux détails bien observés.

Son frère, Charles DUVEYRIER, né à Paris le 12 avril 1803, mort dans cette ville le 10 novembre 1866, s'est associé plusieurs fois à la même collaboration dramatique et à ses succès ; mais il s'est surtout fait connaître comme l'un des adeptes et propagateurs des doctrines saint-simoniennes. En dehors des publications de cette école, il a fait paraître divers écrits : *l'Avenir et les Bonaparte* (1864, in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatres premières éditions.]

**DUVICQUET** (Pierre), critique français, né en 1766 à Clamecy, mort le 30 août 1835 à Paris. Élève du collége Louis-le-Grand, il fut reçut avocat en 1790, fit partie du Directoire de la Nièvre, et fut nommé substitut du procureur général. Envoyé à Lyon comme secrétaire de la commission de surveillance, puis à Grenoble, comme accusateur public, il montra dans ces emplois une grande rigueur républicaine. Le département de la Nièvre l'envoya, en 1798, au conseil des Cinq Cents. Après le 18 brumaire, il fut commissaire du gouvernement près le tribunal de Clamecy, avocat au tribunal de cassation, puis quitta le barreau pour enseigner au lycée Napoléon. A la mort du critique Geoffroy (1814), il fut appelé à le remplacer au *Journal des Débats*. Il se montra très-attaché à l'école classique ; mais il n'imita pas son prédécesseur dans l'âcreté de ses jugements ni dans sa haine contre Voltaire. Les articles de Duvicquet, écrits avec réserve et bon goût, n'ont pas été réunis.

On a de lui : *Vers sur la paix* (1784, in-8) ; *Ode sur l'éducation publique*, avec une *Épître* (1786, in-12) ; une édition de *Marivaux* et une édition d'*Horace*, avec des commentaires.

Cf. J. Janin : *Discours*, aux obsèques de Duvicquet.

**DUVOISIN** (Jean-Baptiste, baron), théologien français, né le 16 octobre 1744 à Langres, mort le 9 juillet 1813 à Nantes. Élève des Jésuites et de Saint-Sulpice, il était grand-vicaire à Laon, lorsque la Révolution éclata. Exilé en 1792, comme prêtre réfractaire, il revint en France en 1801, fut nommé évêque de Nantes et gagna entièrement la faveur et la confiance de l'empereur. Il fut choisi pour résider près du pape Pie VII, prisonnier à Fontainebleau, devint ensuite conseiller d'État et baron de l'empire. Il a publié : *l'Autorité des livres du Nouveau Testament* (Paris, 1775, in-12) ; *l'Autorité des livres de Moïse* (Ibid., 1778, in-12) ; *Examen des principes de la révolution française* (1795, in-8) ; *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution française* (Londres et Brunswick, 1798, in-8, plusieurs fois réimpr.).

Cf. Réveillé de Beauregard : *Notice sur Mgr J.-B. Duvoisin* (Nantes, 1822, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire*.

**DWIGHT** (Timothée), théologien et poëte américain, né à Northampton (Massachussetts), en 1752, mort en 1817. Il entra dans les ordres, fut quelque temps aumônier dans l'armée de l'Indépendance, et devint principal du collége de Yale, où il avait été élevé. Deux causes, la religion et la liberté, inspirèrent ses écrits. A la première appartiennent plus particulièrement *le Triomphe de l'impiété*, poëme dédié à M. de Voltaire (The triumph of infidelity ; a poem ; 1788), et une série de discours qui furent recueillis après sa mort sous le titre de *Théologie expliquée et défendue* (Theology, explained and defended) ; à la seconde, sa vigoureuse réponse à un article du *Quarterly review* anglais injurieux pour les institutions américaines (*Remarks on the review of Inchiquin's Letters* ; Boston, 1815) et ses *Voyages dans la Nouvelle-Angleterre et l'État de New-York* (Travels in New England and New York, 1821, 4 vol. in-8), ouvrage précieux. On cite, en outre, deux poëmes : *la Conquête de Canaan*, épopée religieuse, dédiée à Washington (1785), et *Greenfield Hill*, poëme descriptif et patriotique, en sept parties (New-York, 1814, in-8).

Cf. *Vie de Dwight*, en tête de sa *Théologie* ; — Duyckinck : *Cyclopaedia of american literature*.

**DYER** (John), poëte anglais, né à Aberglasslyn (comté de Caermarthen), en 1699, mort en 1758. Il étudia le droit, fit de la peinture, puis entra dans les ordres. Un voyage en Italie lui fournit des idées et des couleurs pour sa poésie. Doué de sensibilité et d'imagination, il fut un des précurseurs de l'école méditative et descriptive des lakistes. Ses poëmes sont : *Grougar Hill* (1726), souvenir attachant de ses excursions de paysagiste dans sa contrée natale ; *les Ruines de Rome* (The Ruins of Rome, 1740), ouvrage qui a de la majesté et de la grandeur ; *la Toison* (The Fleece, 1757), sur les bêtes qui donnent la laine et les métiers qui la transforment en étoffe.

Cf. Johnson : *Lives of english poets* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

**DYSCOLE.** — Voyez APOLLONIUS DYSCOLE.

# E

**EADMER**, chroniqueur anglais, mort vers 1124. Moine dans le monastère de Canterbury, il fut l'ami fidèle de saint Anselme, archevêque de cette ville, et se fit son biographe. Son principal ouvrage est l'*Historie novorum*, en 6 livres, contenant l'histoire d'Angleterre de 1066 à 1122, publiée par Selden (Londres, 1623, in-fol.) ; la *Vie de saint Anselme*, qui en forme le supplément, avait paru auparavant (Anvers, 1551, in-12). On a de lui quelques vies de saints, insérées dans l'*Anglia sacra* de Warton, et divers traités théologiques, compris dans l'édition de ses *Œuvres*, publiée par les Bénédictins de Saint-Maur (Paris, 1721, in-fol.).

Cf. Wright : *Biog. britan. lit. anglo-norman-period.*

**EARLE** (John), prélat anglais, né en 1601, mort en 1665. Il fut évêque de Worcester, puis de Salisbury. On a de lui un ouvrage anonyme publié vers 1628, sous ce titre de *Microcosmographie* (Microcosmography, or a piece of the world, discovered in essays and characters). Il y règne une observation pénétrante et un heureux tour d'expression, qui, selon Hallam, soutient la comparaison avec La Bruyère. Earle traduisit en latin l'*Icon basilike*, attribué à Charles Ier (La Haye, 1649).

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses* ;— Hallam : *Introduction to History of literature.*

**EBBON**, théologien français, mort en 851. Fils de la nourrice de Louis le Débonnaire, il fut élevé avec ce roi, qui le nomma en 816 évêque de Reims. Déposé à la suite de la rébellion de Lothaire, et enfermé au monastère de Fulde, il reçut de Louis le Germanique l'évêché d'Hildesheim. On a de lui une *Apologie*, dans le *Spicilegium* de dom Luc d'Acheri et dans les *Historiens de France* de dom Bouquet. On lui attribue un écrit inséré par Duchesne dans ses *Historiens de France*, et intitulé : *Narratio clericorum remensium de depositione Ebbonis*.

Cf. Ampère : *Histoire littéraire de la France*, t. III.

**EBEL** (Jean-Godefroi), géologue allemand, né à Züllichau le 6 octobre 1764, mort à Zurich le 8 octobre 1830. Outre de notables travaux sur l'histoire du globe et la formation des Alpes, il a écrit deux ouvrages très-connus sur la Suisse, un *Guide de voyage* (Anleitung auf die nützlichste, etc. ; Zurich, 1793, 4 vol., plus. édit.), traduit en plusieurs langues, notamment en français (1818, 4 vol. in-12 ; abrégé, 1826, in-12), et *Description des habitants des montagnes de Suisse* (Schilderung der Gebirgsvoelker der Schweiz ; Tubingue, 1798-1802, 3 vol.).

Cf. Henri Escher, dans le *Necrolog denkwürdiger Schweizer* (1837, in-8), p. 95-173.

**EBERHARD** (Jean-Auguste), philosophe et littérateur allemand, né à Halberstadt le 31 août 1739, mort le 6 janvier 1809. Il étudia la théologie à Halle, fut prédicateur à Berlin et à Charlottenbourg, professeur de philosophie à Halle et conseiller intime. Attaché à la philosophie de Leibniz et de Wolf, il combattit les doctrines de Kant et mit au service de ses idées un grand talent d'exposition, développé par ses travaux littéraires. Il fut nommé membre de l'Académie de Berlin.

Deux de ses ouvrages philosophiques marquent dans sa vie comme des événements : la *Nouvelle apologie de Socrate* (Neue Apologie des Sokrates, Berlin et Stettin, 1772-1773, 2 vol. plusieurs fois réimprimés), où il combat la théorie ecclésiastique d'après laquelle tous les païens sont damnés, comme n'ayant pas eu la foi, et *Amyntor* (1782, in-8), histoire en forme de lettres, écrite pour détruire le mauvais effet produit par les doctrines peu orthodoxes du livre précédent. On cite encore parmi ses travaux de philosophie qui ont eu plusieurs éditions : *Théorie générale de la pensée et du sentiment* (Allgemeine Theorie des Deukens, etc., Berlin, 1776) ; *Introduction à la théologie naturelle* (Vorbereitung zur natürlichen Th. Halle, 1781) ; *Histoire générale de la philosophie* (Allgemeine Geschichte der Ph.; Ibid., 1788) ; *Du Dieu du professeur Fichte* (Ueber den Gott des Hern Prof. F.; Ibid., 1799), apologie de ce philosophe accusé d'athéisme ; *Manuel d'esthétique* (Handbuch der Aesthetik. ; Ibid., 1803-1805, 4 vol.) ; *l'Esprit du christianisme primitif* (der Geist des Urchristenthums ; Ibid., 1807-1808, 3 part.) ; des volumes de *Mélanges* (1784 et 1788), et les recueils périodiques : *le Magasin philosophique* (Berlin, 1788-1791) ; les *Archives philosophiques* (Ibid., 1792-1795), sans compter une active collaboration aux publications collectives du temps.

Les ouvrages plus spécialement littéraires d'Eberhard sont *Théorie des beaux-arts et des belles-lettres* (Th. der Schœnen Künste und Wissenchaften ; Halle, 1783, 3e édit., 1786) ; *Essai de synonymie générale de la langue allemande, sous forme de dictionnaire critique et philosophique* (Versuch einer allgemeinen deutschen Synonymik, in, etc. ; Ibid., 1795-1798, plusieurs édit.), contenant la théorie des synonymes : cet ouvrage, successivement augmenté par Maas et Grüber (Ibid., 1826-1830), a été aussi réduit en un abrégé usuel sous le titre de *Dictionnaire portatif des synonymes* (Synonymisches Handwœrterbuch ; Berlin, 1802, 8e édit., 1837).

Cf. Nicolaï : *Souvenirs sur J.-A. Eberhard*, en allemand (Berlin, 1810, in-8).

**EBERT** (Jean-Arnold), poëte et traducteur allemand, né à Hambourg le 8 février 1723, mort à Brunswick le 19 mars 1795. Il étudia la théologie à Leipzig, fut détourné de la carrière ecclésiastique par son goût pour la poésie et devint professeur à Brunswick. Partisan de Gottsched et de Schwabe (voy. ces noms), il collabora aux *Récréations*, et plus tard au *Recueil de Brême*. Il se rattacha ensuite au parti de la littérature nationale, et son nom est célébré par Klopstock. Il a composé des *Epîtres* et des *Chansons*, des poésies lyriques, écrites avec facilité, naturel, correction et élégance. Elles ont paru en deux parties sous le titre d'*Épîtres* et *Poésies diverses* (Episteln und vermischte Gedichte ; Hambourg, 1re partie, 1789 ; 2e partie, 1793) : la seconde a été publiée par Eschenburg. Ebert a secondé, en outre, l'influence de la littérature anglaise sur l'Allemagne, par des traductions estimées du *Léonidas* de Glover (Ibid., 1749), des *Nuits* d'Young (Brunswick, 1760 et suiv.), de *Quelques autres écrits du même auteur* (Einige Werke von Edouard Young ; Ibid., 1777), enfin d'un recueil de *Morceaux divers des meilleurs écrivains anglais* (Uebersetzungen einiger poet. und. prosaïschen Werke, etc. ; Ibid., 1754-1756).

Cf. Eschenburg, dans l'édition des *Epîtres* d'Ebert.

**EBERT** (Frédéric-Adolphe), bibliographe allemand, né à Taucha, près de Leipzig, en 1791, mort à Dresde en 1834. Directeur de la bibliothèque royale de Dresde, il en a donné la *Description historique* (Geschichte und Beschreibung der dresdner B. ; Leipzig, 1822), puis un livre *De la Connaissance des manuscrits* (Zur Handschriftenkunde ; Ibid., 1828, 2 vol.) et un *Dictionnaire universel de bibliographie* (Allgem. bibl. Lexicon ; 1821-1830, 2 vol. in-4). Il a écrit en outre plusieurs biographies littéraires et historiques ; un *Tableau de la bataille de Leipzig* (Darstellung, etc. ; 1814), une *Vie de Napoléon Bonaparte* (Leben Napoleon B's, 1817).

**ECCHELLENSIS** (Abraham), savant maronite, né à Eckel (Syrie), mort en 1664. Il étudia à Rome, et, reçu docteur, y professa l'arabe et le syriaque. Il vint en France pour travailler à la Bible polyglotte de Le Jai. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la langue syriaque, à la philosophie arabe, à l'histoire et à la bibliographie ecclésiastiques. Le principal est le *Chronicon orientale* (Paris, 1653, in-fol., 2e édit., 1685), avec un *Supplément d'histoire orientale*, traitant des Arabes et de leurs mœurs avant l'islamisme. On trouve des lettres intéressantes de lui dans les ouvrages de Richard Simon sur l'église orientale.

Cf. Assemani : *Bibliotheca orientalis*.

ECCLÉSIASTE (L') ou LE KOHÉLETH, l'un des livres de l'Ancien Testament. Attribué à Salomon, il est au moins de l'époque signalée par le réveil de la poésie parabolique, dont Salomon est le représentant. L'auteur fait parler Salomon comme s'il eût été de son temps. Le mot *ecclésiaste* signifie orateur qui s'adresse à une assemblée. L'ouvrage est une peinture énergique des misères et des vanités de la vie. Il respire une sorte d'épicuréisme, le fatalisme et le dégoût des grandes choses.

Cf. Moïse Alschech : *Commentaires sur l'Ecclésiaste*, etc. (Venise, 1601, in-4 ; Prague, 1610, in-fol.) ; — Ern. Renan : *Préface* du *Livre de Job* (Paris, 1859, in-8).

ECCLÉSIASTIQUE (L'), l'un des livres dits *Sapientiaux*, ouvrage supposé de Jésus, fils de Sirach (voy. ce nom).

**ECHARD** (Jacques), érudit français, né le 22 septembre 1644 à Rouen, mort le 15 mars 1724 à Paris. Il entra chez les Dominicains en 1660, et acheva avec talent l'histoire des écrivains de cet ordre, commencée par le P. Quétif : *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**ECHARD** (Laurence), historien anglais, né en 1671, mort en 1730. Il entra dans les ordres et obtint divers bénéfices. Ses ouvrages, très-remarqués en leur temps, ne sont que de laborieuses compilations : *Histoire romaine* (History of Rome, 1699) ; *Histoire ecclésiastique jusqu'à Constantin* (Ecclesiastical history from the nativity, etc., 1702) ; une *Histoire d'Angleterre jusqu'à la révolution* de 1688 (History of England from, etc., 1707-1718).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

ÉCHELLE DU PARADIS (L'), ouvrage de Jean Climaque (voy. ce nom).

ÉCHO (VERS EN), sorte de vers après lesquels on répète la syllabe finale ou les deux dernières syllabes, de façon à produire l'effet d'un écho. Les Grecs et les Latins connaissaient cet amusement. Il a été fréquemment usité dans la poésie française. Joachim du Bellay a dit en parlant des douleurs que lui causait l'amour :

> Qui est l'auteur de ces maux advenus ?
> Vénus.
> Comment en sont tous mes sens devenus ?
> Nuds.
> Qu'étois-je avant d'entrer dans ce passage ?
> Sage.
> Et maintenant que sens-je en mon courage ?
> Rage.
> Qu'est-ce qu'aimer et s'en plaindre souvent ?
> Vent, etc.

Tout le monde connaît les échos suivants, tirés d'un vaudeville de Panard sur Paris :

On y voit des commis
Mis
Comme des princes,
Après être venus
Nus
De leurs provinces.

La *Chasse du Burgrave*, de Victor Hugo, est une ballade de deux cents vers en échos :

Daigne protéger notre chasse,
Chasse
De monseigneur saint Godefroi,
Roi.
Si tu fais ce que je désire,
Sire,
Nous t'édifierons un tombeau
Beau, etc.

Lorsque les syllabes en écho font partie des vers, ceux-ci s'appellent vers *couronnés*. Tels sont les vers suivants de Marot :

La blanche colombelle, belle,
Souvent je vois priant, criant,
Mais dessous la cordelle d'elle
Me jette un œil friant, riant, etc.

Ce sont là des tours de force ou plutôt de passe-passe, comme un habile versificateur moderne, A. Pommier, en a accumulés dans ses *Colifichets et jeux de rimes* (1860, in-8).

Cf. Quicherat : *Traité de la versificat. française*.

**ECKART** ou ECKHART, écrivain mystique allemand du XIV^e siècle. Il est célèbre par ses prédications et par ses tentatives de réforme morale et ecclésiastique. Par ses idées hardies et profondes, il eut une grande action sur son temps, et plus encore sur les siècles suivants, et compta jusqu'à nos jours beaucoup de disciples. Maître Eckhart, comme on l'appelle, unissait à la science la chaleur et la clarté du style. Il avait beaucoup écrit, mais un petit nombre seulement de ses traités et de ses sermons ont été conservés, et ils n'ont été imprimés que fort tard par Pfeiffer, dans les *Mystiques allemands du XIV^e siècle* (Deutsche Mystiker des XIV^en Jahrh. ; Leipzig, 1857, t. II).

Cf. K. Schmidt : *Theolog. Studien und Kritiken* (1839) ; — Martensen : *Meister Eckhart* (Hambourg, 1842) ; — *Mémoires de l'Acad. des sc. mor. et polit.* (1847) ; — Bach : *Meister Eckhart, der Vater der deutschen Speculation* (Vienne, 1864).

**ECKHARDT** (Jean-Georges D'), en latin *Eckardus*, historien allemand, né à Duingen en 1674, mort en 1730. D'abord correcteur d'imprimerie, puis nommé, sur la recommandation de Leibniz, professeur d'histoire à Helmstaedt et historiographe de la cour de Hanovre, il succéda au philosophe comme bibliothécaire de cette ville. A la suite de grands embarras pécuniaires, il abjura le protestantisme à Cologne, et se vit protégé par plusieurs évêques et princes. Parmi ses ouvrages, on remarque : *De Usu et præstantia studii etymologici in historia* (Helmstaed, 1706, in-4) ; *Leges Francorum Salicæ et Ripuariorum* (Leipzig, 1720, in-fol.) ; *Origines familiæ Habsburgico-ostriacæ* (Ibid., 1721, in-fol.) ; *Corpus historiarum medii ævi* (Ibid., 1723, 2 vol. in-fol.) ; *De Origine Germanorum eorumque coloniis, migrationibus*, etc. (Gœttingue, 1750, in-4) ; *Origines Guelficæ* (1750-53, 4 vol. in-fol.).

Cf. Hirching : *Histor. litterarisches Handbuch*.

**ECKSTEIN** (Ferdinand, baron D'), publiciste français, né à Altona (Danemark) en septembre 1790, mort à Paris le 25 novembre 1861. De parents israélites, il embrassa le catholicisme, fut fait baron par Louis XVIII, et nommé historiographe au ministère des affaires étrangères. Rédacteur du *Drapeau blanc*, de la *Quotidienne*, du *Catholique*, etc., plus tard correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, il a publié divers écrits très-remarqués sur les questions politiques et religieuses du temps. [*Dictionnaire des contemporains*, les trois premières éditions.]

ÉCLECTISME, système et méthode philosophique. — Voy. COUSIN (V.).

ÉCOLE DES CHARTES, NORMALE, etc. — Voy. CHARTES, NORMALE, etc.

ÉCOLE, titre très-usité d'ouvrages dramatiques. Le théâtre étant ou ayant la prétention d'être un enseignement, il était naturel de donner aux œuvres qui s'y produisent des noms rappelant leur rôle moralisateur. Molière paraît être le premier qui ait eu l'idée de ce titre, dont il s'est servi pour deux de ses chefs-d'œuvre. Voici dans l'ordre alphabétique les *Ecoles* qui ont laissé un souvenir sur les scènes littéraires : *l'Ecole des amants*, par Joly (Théâtre-Français, 1718) : *l'Ecole des amis*, drame, par La Chaussée (Théâtre-Français, 1737) ; *l'Ecole amoureuse*, par Bret (Théâtre-Français, 1747) ; *l'Ecole des bourgeois*, par Allainval) ; *l'Ecole des cocus ou la Précaution inutile*, par Dorimon (1661) ; *l'Ecole des femmes*, par Molière (1662) ; *l'Ecole des filles*, par Montfleury (1666) ; *l'Ecole des jaloux*, par le même (1664) ; *l'Ecole de la jeunesse*, par Anseaume (1763) ; *l'Ecole des journalistes* (non représentée), par M^me de Girardin ; *l'Ecole des maris*, par Molière (1661) ; *l'Ecole des mères*, drame, par La Chaussée (1744), et comédie par Marivaux (1732) ; *l'Ecole du monde*, par l'abbé de V^*** (Théâtre-Français, 1739) ; *l'Ecole des pères*, par Pieyre (Théâtre-Français, 1787), et avec le sous-titre *les Fils ingrats*, par Piron (même théâtre, 1728) ; *l'Ecole de la raison*, par La Fosse (1739) ; *l'Ecole du temps*, par Pesselier (1738) et *l'Ecole des vieillards*, par Casimir Delavigne (Théâtre-Français, 1823). On peut citer à l'étranger *l'Ecole de la médisance* (the School for scandal), par R. Sheridan (1777), traduite plusieurs fois en français. Nous ne parlons pas de trois ou quatre opéras produits sous les mêmes titres.

Cf. Chamfort : *Dictionnaire dramatique ;* — Babault : *Annales dramatiques*.

ÉCOLIER DE SALAMANQUE (L'), tragi-comédie de Scarron (voy. ce nom).

ÉCONOMIQUE (L'), ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

ÉCOSSAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). On distingue, en Ecosse, deux langues : le gaélique et l'écossais proprement dit, qui n'est autre chose que l'anglais, avec des différences d'accentuation, de prononciation, et, par suite, d'orthographe, tendant à s'effacer chaque jour par la fréquence des relations (voy. ANGLAISE (Langue) et GAÉLIQUE).

Il n'y a point, à proprement parler, de littérature écossaise, ou du moins elle n'est qu'un élément, à certaines époques, assez important de l'histoire générale de la littérature anglaise. Les noms que l'Ecosse revendique avec honneur sont, depuis le fabuleux Ossian, ceux de Thomas Lermont ou le Rimeur, de John Barbour, auteur du roman épique des *Aventures de Robert Bruce*, des rois Jacques I^er et Jacques V, de Marie Stuart et de son fils Jacques VI, de W. Dunbar, G. Douglas, D. Lindsay, Henry l'Aveugle, etc., qui, comme plus près de nous le grand poëte Robert Burns, conservent tous plus ou moins un air national dans la grande famille anglo-saxonne ; puis ceux de Hume, Robertson, Blair, Walter Scott, Adam Smith, Thomas Reid, Dugald Stewart, et de tant d'autres écrivains anglais qui, avec une direction particulière d'esprit tenant à l'éducation religieuse, n'ont plus rien d'écossais que la naissance — Voy. ANGLAISE (Littérature).

Cf. Jamieson : *Etymological dictionary of the scotish language* (Edimbourg, 1806-1824, 4 vol. in-4) ; — Reid : *Bibliotheca scoto-celtica* (Glascow, 1832, in-8) ; — Chambers : *Domestic annals of Scotland* (Ibid., 1859-61, 3

— Ed. Fiedler : *Geschichte der volksthümlichen schottischen Lieder-Dichtung* (Leipzig, 2e édit., 1857, 2 vol. in-8) ; — Bonar : *the Poets and poetry of Scotland* (Londres, 1864).

**ÉCOSSAISE** (L'), pièce de Voltaire (voy. ce nom).

**ÉCRITEAUX** (PIÈCES A). Au siècle dernier, sous le régime absolu du privilége, la Comédie-Française avait obtenu des arrêts qui condamnaient les théâtres de la foire à toutes sortes de restrictions. On leur interdit d'abord le dialogue, mais l'esprit ingénieux des Piron, des Lesage et de leurs collaborateurs des tréteaux de la foire Saint-Germain ou de la foire Saint-Laurent avait tiré du monologue un tel parti que, pour supprimer toute concurrence, on défendit absolument à leurs acteurs de parler ni de chanter. Les auteurs eurent alors recours aux écriteaux. C'étaient des cartouches de toile roulés sur des bâtons, et sur lesquels des couplets étaient écrits en gros caractères, avec le nom du personnage qui aurait dû les chanter. Au moment voulu, l'acteur déroulait sa toile et faisait lire au public ce qu'il n'avait pas droit de lui dire. Plus tard, l'écriteau descendit du cintre, porté par deux enfants vêtus en Amours, qui le présentaient aux spectateurs. En même temps, l'orchestre jouait l'air du couplet, et quelques compères, répandus dans la salle, souvent tout le public, prenant le ton, chantaient ce qui était écrit; les acteurs accompagnaient les paroles des gestes et du jeu de physionomie convenables. L'auteur dramatique Fuzelier, qui a porté dans un certain nombre de pièces ordinaires beaucoup d'esprit et de gaieté, a particulièrement réussi dans les pièces à écriteaux.

Cf. Les frères Parfaict : *Mémoires pour servir à l'histoire des théâtres de la foire.*

**ÉCRITURE.** — Voyez ALPHABET, MANUSCRIT et PALÉOGRAPHIE.

**ÉCRITURE** (L'), SAINTES-ÉCRITURES. — Voyez BIBLE.

**ECTASE**, terme de prosodie. — Voyez DIASTOLE.

**EDDAS** (LES). Ce mot, qui signifie proprement *arrière-grand'mère*, et par extension *Contes de l'Aïeule*, désigne deux recueils de légendes scandinaves, regardés comme les monuments les plus anciens de la littérature du nord de l'Europe. Il y a deux Eddas, l'une en vers, ou *Edda poétique*, attribuée à Saemund Sigfusson le Savant, l'autre en prose, ou *Edda nouvelle*. L'*Edda poétique* contient un assez grand nombre de poëmes composés à différentes époques par les Scaldes, sur des sujets mythologiques et historiques. Quelques-uns sont d'une époque très-reculée et remontent peut-être au VIe siècle; la plupart sont des VIIe et VIIIe siècles. Ces chants ont été réunis en Islande, sous la forme qu'ils avaient à fin du XIe siècle; comme beaucoup étaient incomplets et exigeaient des commentaires, le collecteur a fait des additions en prose pour les expliquer ou pour relier des fragments d'un même poëme. Le manuscrit de l'*Edda poétique* fut découvert en 1643 par Brynjolf Sveinsson, évêque de Skalhot, en Islande. A cette époque était déjà connue l'*Edda* en prose, qui n'est autre qu'un abrégé des chants scandinaves qui ont constitué l'*Edda poétique*. Snorre Sturlesson, célèbre annaliste norvégien, est considéré comme le rédacteur principal de cette Edda. Le recueil resta dans sa famille et reçut, à diverses époques, des additions importantes. Quelques érudits pensent qu'il a existé une collection plus ancienne encore que l'*Edda poétique* de Saemund et dont celle-ci ne serait qu'un mince débris. Les Sagas et même les Eddas citent fréquemment des poëmes que nous ne possédons pas.

Telle qu'elle est, l'*Edda poétique* présente des compositions qui ne sont pas d'une égale antiquité. On peut les diviser en deux classes : les poëmes mythologiques et les poëmes historiques. Voici l'ordre de ceux de la première : 1° la *Volupsa*, ou Prédiction de Vola la Savante; ce poëme, qui résume en un style mystérieux toute la mythologie scandinave, est considéré comme le plus ancien et le plus beau reste de la poésie primitive qu'elle a inspirée; 2° les *Poëmes d'Odin*, comprenant le chant solennel antique, le chant de Lodfafner, le discours runique. Le *Chant solennel* est un recueil de préceptes de sagesse populaire d'une forme vive, comme ceux-ci : « Ne vante la journée que le soir, la femme que lorsqu'elle aura été brûlée, le glaive qu'après l'avoir éprouvé, la vierge qu'après son mariage, la glace qu'après avoir passé dessus, la bière qu'après l'avoir bue. » Le *Chant de Lodfafner* est aussi un écrit du genre moral, ramenant à chaque stance ces mots : « Voici nos conseils, Lodfafner, fais attention à ces avis, ils te seront utiles si tu les comprends; » 3° le *Vafthrudnis-mal*, ou poëme de Vafthrudnir, lutte de paroles entre Odin, qui a pris la forme d'un mortel, et le génie Vafthrudnir, lequel est vaincu; 4° le *Grimnis-mal*, ou chant de Grimner, description des demeures célestes; 5° le *Allvis-mal*, dialogue entre le nain Allvis et le dieu Thor, qui lui refuse sa fiancée : « Quel est ce petit être? dit le dieu; pourquoi ton nez est-il si pâle? Aurais-tu été cette nuit parmi les morts? » Et Thor fait subir à Allvis un long interrogatoire sur la lune, le soleil, les nuages mêlés de grêle, le vent, le calme, la mer, le feu, etc., pour s'assurer qu'il est digne de la jeune fille qui lui a été promise; 6° le *Hymisquida*, ou chant de Hymer, poëme mythologique offrant la description d'une fête chez le dieu marin Aeger; 7° l'*Aegis-drecka* ou *Loka-glespa*, c'est-à-dire le Festin d'Aeger et le Chant diffamatoire de Loka; 8° la *Recherche du marteau;* 9° le *Poëme de Harbard*, allégorie altérée par la tradition qui, de même que le poëme diffamatoire de Loka, est considérée comme un chant apocryphe de l'*Edda;* 10° le *Voyage de Skirner*, d'une origine incontestablement septentrionale; 11° le *Chant du corbeau d'Odin*, belle allégorie qui sert d'introduction à l'œuvre suivante; 12° le *Poëme de Vegtam;* 13° l'*Evocation de Groa;* 14° le *Poëme de Fjolsvinnr*, récit mythologique très-obscur; 15° le *Chant de Hyndla*, contenant les généalogies des anciens rois; 16° et 17° enfin, des compositions supplémentaires, ayant pour titre le *Poëme sur Rig* et le *Chant du Soleil*. Dans ce dernier, un père s'adresse, du séjour des morts, à son fils qui habite encore la terre : c'est, par les idées et les sentiments, une œuvre de transition du paganisme au christianisme.

Les poëmes historiques, formant la seconde partie de l'Edda due à Saemund le Savant, comprennent dix-neuf chants sur Voelund, Helge, vainqueur de Hating, les Voels, la mort de Sinfjoetle, Sigurd, vainqueur de Fafner, sur Fafner, sur Brynhild, fille de Budle, sur Gudrun, son ressentiment et sa vengeance, sur la douleur d'Oddrun, sur Atle et sur Hamdir. Ces chants ont une relation étroite avec les légendes des Voelsungs et des Niflungs; ils sont considérés par les critiques comme la version la plus pure de ces légendes, et le poëme des *Nibelungen*, ainsi que la *Voelsungsaga*, sont à beaucoup d'égards moins complets que les Eddas.

L'auteur de la nouvelle Edda, Snorre Sturlesson, a suivi un autre plan que Saemund; il a fondu ensemble, dans sa version en prose, les chants et des fragments incohérents et il a coordonné les épisodes de manière à présenter toute la légende dans une seule narration. Cette œuvre, beaucoup moins intéressante que l'*Edda poétique*, offre d'abord un préambule (*Formali*), sorte de résumé de traditions de divers peuples sur les origines scandinaves, et débute ainsi : « La toute-puissance de Dieu créa dans le commencement le ciel, la terre et tout ce qu'ils contiennent; Dieu fit ensuite deux créatures humaines, Adam et Eve. » Puis

l'écrivain norvégien passe à Noé, à Saturne, à Jupiter, aux Troyens, et il arrive enfin à Odin et à sa femme Frigida. Viennent ensuite : le *Gylfaginning*, ou Voyage de Gylfe dans l'Asgord, exposition dramatisée de la mythologie du Nord ; l'*Entretien de Brage avec Aeger* (*Bragaroedar*), qui roule sur les exploits des dieux scandinaves, et un épilogue (*Eptirmali*), qui transporte arbitrairement au siége de Troie des faits de l'histoire de la Scandinavie. L'Edda en prose fut retrouvée en Islande par Arngrim Jonsson, en 1628. Les Eddas ont une suite plus récente dans les chants des Scaldes.

Les principaux manuscrits des Eddas sont : 1° le *Codex regius*, qui passa des mains de Sveisson en la possession du roi Frédéric III ; il se trouve à la bibliothèque royale de Copenhague ; l'écriture est du commencement du XIVe siècle. Ce manuscrit présente, vers la fin, une lacune que l'on retrouve dans tous les autres manuscrits eddaïques connus, qui ne sont sans doute que des copies de celui-ci ; 2° le *Codex Wormianus*, qui appartient aussi à la bibliothèque de Copenhague ; 3° l'*Edda d'Upsal* donnée, en 1669, à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, par le comte de La Gardie, chancelier de Suède ; enfin six manuscrits de moindre valeur, conservés à la bibliothèque de Stockholm.

Les Eddas ont donné lieu à de nombreuses publications de textes, de traductions et de commentaires. Les principales éditions de l'*Edda poétique* ont été publiées, ordinairement avec des notes philologiques et critiques, par H. von der Hagen (Berlin, 1812, in-8), par les frères J. et V Grimm (Ibid., 1815, in-8), par A. Afzelius (Stockholm, 1818, in-8), par la commission dite Arnaemagnéenne, avec traduction latine, vocabulaire, etc. (Copenhague, 1818, in-4), par A. Munch (Christiania, 1847, in-8), par H. Luning (Zurich, 1859, in-8), par Th. Mœbius (Leipzig, 1860, in-8), etc. Il en a été fait des traductions, en suédois, par A. Afzelius (Stockholm, 1818, in-8) ; en danois, par Finn Magnussen (Copenhague, 1821-23, 4 vol. in-8), et par W.-B. Hjort (Ibid., 1865, in-8) ; en allemand, par H. von der Hagen (Breslau, 1814, chants I-IV), par L. Ettmüller, en vers (Zurich, 1837, in-8), par K. Simrock, en vers (Stuttgart et Tubingue, 1851 ; 3e édit., 1864, in-8) ; en français, par Mlle R. Du Puget (Paris, 1838, in-8 ; 2e édit., 1865), et partiellement par F.-G. Bergmann (Ibid., 1838, in-8) et par Em. de Laveleye (Paris et Bruxelles, 1866, in-8) ; en anglais, anonyme (Londres, 1865, t. I, in-12). L'*Edda en prose*, depuis la première publication, avec traduction latine et danoise, de J. Resenius (Copenhague, 1665-73, 4 part. in-4), a été rééditée par R.-K. Rask (Stockholm, 1818, in-8), par Socinbjorn Egilson (Reykiavik, 1848, in-8), et avec traduction islandaise et latine, par la commission arnaemagnéenne (Copenhague, 1848-1852, 3 vol. in-8).

Cf. Outre les Introductions, commentaires, etc., des diverses éditions et traductions : Heiberg : *Nordliche Mythologie, aus der Edda*, etc. (Slesvig, 1826, in-8) ; — Depping, dans le *Journal des savants*, années 1828 et 1820) ; — Ampère : *Littérature et voyages* (Paris, 1833, in-8 ; 1850, in-18) ; — A. Marmier : *Langue et littérature irlandaises* (Ibid., 1838, gr. in-8) ; — Em. de Laveleye : *la Saga des Nibelungen dans les Eddas*, etc. (Paris et Bruxelles, 1866, in-8) ; — Eug. Beauvoir : *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes* (Paris, 1867, gr. in-8), contenant une très-complète bibliographie.

**EDGEWORTH** (Miss Maria), romancière anglaise, née dans le Berkshire en 1766, morte en 1849. Son père était un Irlandais, Richard Lovell Edgeworth, assez excentrique, mais fort intelligent, qui s'occupa du développement de son esprit, l'encouragea à écrire et eut quelque part à ses premiers ouvrages. Elle débuta en 1800 par son *Essay on Irish bulls*, suite de tableaux de mœurs irlandaises, peints avec fermeté et finesse. Le même talent, uni à une fiction intéressante, se montre dans *Castle Rackvent* (1801). Ses *Contes populaires* (Popular tales) parurent en 1804, et méritèrent les suffrages par leur naturel, leur bon sens, en opposition avec la sensiblerie romanesque à la mode. Dans *Leonora* (1806), elle élargit son cadre et ne craignit pas d'aborder des sujets comme la séduction et l'infidélité conjugale ; elle continua, avec un plein succès, dans ses *Contes de la vie fashionable* (Tales of fashionable life ; Londres, 1809, 3 vol.), dont chacun est destiné à représenter une passion, un état de l'âme propre à certaines positions sociales. Trois autres volumes de *Contes*, publiés en 1812, et qui parurent au moins égaux aux précédents, contiennent trois récits : *Vivian*, peignant les malheurs qui naissent de la faiblesse de la volonté ; *Emilie de Coulanges*, la vie d'une femme française à la mode ; *l'Absent* (The Absentee), les funestes suites pour l'Irlande de l'absence des riches possesseurs du sol. En général, les œuvres de l'auteur ont un but utile, sans rien perdre de l'effet artistique. Walter Scott conçut l'idée de peindre les mœurs écossaises en lisant les ouvrages de miss Edgeworth.

Maria Edgeworth perdit son père en 1817. Elle acheva les *Mémoires* commencés par lui (Memoirs of Richard Lovell Edgeworth, 1820, 2 vol.). Elle avait encore composé, en collaboration avec lui : *l'Aide des parents* (Parent's Assistant, 1795), recueil de contes pour l'éducation des enfants ; *Lettres pour les dames lettrées* (Letters for literary ladies, 1795) ; *Essais sur l'éducation pratique* (Essays on practical education, 1798), complétés par les *Leçons juvéniles* (Early lessons), contenant *Frank*, *Rosamund*, *Hamet et Lucy* (1822-25, 4 vol.). — Les autres romans de miss Edgeworth sont : *Patronage* (1814, 4 vol.), peinture sarcastique de la vie du grand monde ; *Harrington* (1817), écrit pour combattre les préjugés contre les Juifs ; *Ormond* (1817), tableau de mœurs irlandaises ; *Hélène* (1834, 3 vol.), etc. Ils témoignent d'une originalité et d'une puissance d'invention que l'abondance des productions ne parvint point à affaiblir.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature* ; — Shaw : *History of english literature*.

ÉDIMBOURG (Revue d'). — Voyez Revue.

**ÉDOUARD VI**, roi d'Angleterre, né en 1538, mort le 6 juillet 1553. Formant avec la sombre et hautaine dynastie des Tudors un gracieux contraste, il mourut à seize ans et laissa des regrets touchants. Il avait été élevé avec le plus grand soin, possédait des connaissances étonnantes pour son âge, et tenait un journal de ses observations et lectures. Ce curieux recueil a été publié par J.-G. Nichols, sous ce titre : *Literary remains of Edward VI, edited from his autograph manuscripts*, etc. (Londres, 1857, 2 vol. in-4).

Cf. Nichols : *Notes historiques* de l'ouvrage d'Edouard ; — Burnet : *History of the reformation*.

ÉDOUARD, roman de Mme de Duras ; — Édouard II, drame de Marlowe ; — Édouard III, tragédie de Gresset ; — Édouard en Écosse, drame d'Alex. Duval (voy. ces noms).

**EDRISI**, Abou-abd-Allah Mohammed ben Edris al-Hamondi, célèbre géographe arabe, né à Ceuta en 1099, mort vers 1165. Il étudia, à Cordoue, toutes les sciences du temps, puis passa à la cour de Roger II, roi de Sicile, et la faveur dont il y jouit le fit surnommer *Sherif al-Edrisi as-Sikilli al-Rodjart* (le noble Edrisi, habitant de la Sicile et ami de Roger). Il fit pour ce prince un globe terrestre d'argent où était gravé en arabe tout ce qu'on savait alors de l'état de la terre. Il écrivit, pour l'expliquer, un traité de géographie où règne un singulier mélange de crédulité et de bonne foi, et qui fut répandu dans toute l'Europe par une

traduction latine abrégée, sous le titre de *Geographia nubiensis* (Rome, 1592, in-4; Paris, 1619, in-4). Des parties ont été publiées séparément : *Edrisi Africa* (Gœttingue, 1796, in-8), *Edrisi Hispania* (Marbourg, 1802), etc. Il a été donné par Am. Jaubert une traduction française sur les manuscrits récemment découverts de l'ouvrage complet (Paris, 1837-39, 2 vol. in-4).

Cf. Casiri : *Bibliotheca arabico-hispana-escurialensis*, t. II; — Et. Quatremère, dans le *Journal des savants* (1843), p. 205 et suiv., et 268 et suiv.; — E. Beauvoir, dans la *Biographie générale*.

ÉDUCATION DES FILLES (TRAITÉ DE L'), ouvrage de Fénelon; — L'ÉDUCATION PROGRESSIVE, ouvrage de Mme Necker de Saussure (voy. ces noms).

EDWARD, roman de J. Moore (voy. ce nom).

**EDWARDS** (Richard), poëte anglais, né en 1523, mort en 1566. Attaché à la chapelle de la reine Élisabeth, il écrivit pour la cour des divertissements dramatiques, et fit jouer devant la reine le drame classique de *Damon et Pythias*, ainsi qu'*Arcite et Palemon* (1566). La première de ces pièces a été publiée dans le premier volume des *Old plays* de Dodsley. Edwards a composé, avec lord Vaux, Will, Hunnis, etc., le recueil poétique intitulé : *le Paradis des gracieuses inventions* (The Paradis of dainty devices) qui parut en 1576 et a été réimprimé dans le *British biographer*, par sir Egerton Brydges.

On compte un certain nombre de théologiens, savants et publicistes anglais du même nom, entre autres : Thomas EDWARDS, mort en Hollande en 1647, exilé pour ses écrits contre les épiscopaux et les indépendants; le principal est intitulé : *Gangræna, or Catalogue... of the errors, blasphemies, etc., of the sectaries of this time* (Londres, 1645-47); — John EDWARDS, fils du précédent, né en 1637, mort en 1716, auteur de nombreux ouvrages de controverse religieuse et philosophique; — Jonathan EDWARDS dit *l'Ancien*, théologien, né en 1629, mort en 1712, qui a publié *l'Antidote contre le Socianisme* (Antidoton ag. Soc.; Oxford, 1693, in-4); — George EDWARDS, savant naturaliste, qui a donné, entre autres ouvrages, une *Histoire des oiseaux* (History of Birds, 1743-51, 4 vol. in-4, avec pl.), dont le dernier volume est dédié *à Dieu*; — Thomas EDWARDS, théologien et critique, né à Londres en 1699, mort en 1757, ardent adversaire de Wharburton, l'éditeur de Shakespeare; — Thomas EDWARDS, théologien, né en 1729, mort en 1785, auteur d'une traduction métrique des *Psaumes* (1755) et de divers écrits en faveur du système du docteur Hare sur la métrique hébraïque; — Bryen EDWARDS, voyageur et publiciste, né en 1743, mort en 1800, auteur de deux ouvrages historiques sur les colonies anglaises (1793, 2 vol.) et françaises (1797, 2 vol.). — Ajoutons le théologien anglo-américain, Jonathan EDWARDS, né en 1703, mort en 1758, auteur d'un *Traité des sentiments religieux* (Treatise concerning religious affections; 1746, in-8), d'une *Défense de la doctrine du péché originel* (the Great christ. doctrine of orig. Sin defended; 1758), etc.

Cf. Pour Richard Edwards : Warton : *History of english poetry*, et Baker : *Biographia dramatica*; — Pour les autres : *Biographia britannica*.

ÉÉES (LES GRANDES), ouvrage attribué à Hésiode (voy. ce nom).

**EFFIAT** (Antoine COIFFIER DE RUZÉ, marquis D'), mémorialiste français, né en 1581, mort le 27 juillet 1632. Surintendant des finances en 1626, maréchal de France en 1631, il se distingua dans l'administration et dans la guerre. Il eut pour fils Cinq-Mars. Il a laissé des écrits intéressants sur la situation financière et sur l'histoire militaire de son temps : *État des affaires de finances* (dans le *Mercure français*, t. XII); *Discours de mon ambassade en Angleterre* (Ibid.); *Lettre sur les finances* (dans les *Factums* de Saguez); *les Heureux progrès des armées de Louis XIII en Piémont* (dans le *Recueil des diverses Révolutions*, Bourg, 1632); *Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie, de 1625 à 1632* (Paris, 1632, in-12; 1689, 1682, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

ÉGAREMENTS (LES) DU CŒUR ET DE L'ESPRIT, roman de Crébillon (voy. ce nom).

**EGIDIO DE VITERBE**, cardinal et poëte italien du XVIe siècle, mort en 1582. Il est auteur d'un poëme étendu, écrit en octaves, intitulé : *la Chasse de l'Amour*, et ayant pour objet l'éloge de la chasteté.

**EGINHARD**, en latin *Heinhardus* ou *Eginhardus*, historien franc, né vers 771 dans le pays du Mein, mort en 844. Il fut un des principaux disciples de l'École Palatine, où il porta le nom de *Béséléel*, neveu de Moïse. Chargé par Charlemagne de l'intendance des travaux publics, il eut près de lui beaucoup de crédit et fut employé dans plusieurs négociations. Louis le Débonnaire le nomma gouverneur de son fils Lothaire. La femme d'Eginhard s'appelait Imma ou Emma; les chroniqueurs et les poëtes se sont plu à dire qu'elle était fille de Charlemagne. Cette légende a inspiré à Millevoye son poëme d'*Emma et Eginhard*.

L'ouvrage principal d'Eginhard est la *Vie de Charlemagne* (Vita et gesta Caroli Magni). Elle est composée avec méthode, et le latin n'en est pas trop barbare. On n'y trouve ni la naïveté, ni la prolixité des histoires des siècles postérieurs; c'est l'exposé sobre et sévère des faits. Elle a été publiée par Dom Bouquet, dans les *Historiens de France*, par Élie Vinet (Poitiers, 1558), par Pournas (Paris, 1614), par Denis (Paris, 1812). Un autre ouvrage, *Annales regum Francorum*, est l'histoire succincte des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. On en a contesté l'authenticité, qui est généralement reconnue. Les *Lettres* d'Eginhard, intéressantes pour l'étude des mœurs et des institutions du IXe siècle, font partie des recueils de Dom Bouquet et de Duchesne. M. Teulet a donné une édition complète des *Œuvres* d'Eginhard, avec la traduction française (Paris, 1840, 2 vol. in-8).

Cf. Teulet : *Notice*, en tête de son édition; — Fr. Schlegler : *Kritische Untersuchung des Lebens Eg.'s*, etc. (Bamberg, 1836, in-8); — J. Fresé : *De Einhardi vita et scriptis specimen* (Berlin, 1846, in-8).

ÉGLOGUE. Ce mot, que les modernes prennent dans le sens exclusif de poëme pastoral, avait chez les Grecs le sens de choix, de recueil (ἐκλογή). Ils l'appliquaient à des suites de petites pièces, odes, épîtres, satires, épigrammes, bucoliques, etc., et à chacune de ces pièces en particulier. On donna le titre d'*Eglogues* aux *Bucoliques* de Virgile dans un grand nombre de manuscrits, et on les imprima avec ce titre. De là est venu, selon plusieurs érudits, l'emploi du mot *églogue* dans le sens de poëme pastoral, et l'identification de ce mot avec celui de bucolique. On confond aussi l'un et l'autre avec le mot *idylle*, pris au sens moderne. Les rhétoriques cherchent toutefois à établir une différence entre l'églogue et l'idylle. Quelques auteurs appellent idylle le poëme pastoral sous forme de récit ou de description et églogue le poëme pastoral sous forme de dialogue. D'autres distinguent trois espèces d'églogues : les églogues narratives, où le poëte parle en son propre nom; les églogues dramatiques, où il fait parler les personnages; les églogues mixtes, où il mélange les deux formes : distinctions peu importantes, et que nous reproduisons pour mémoire (voy. PASTORALE).

Cf. L'abbé Frognier : *Dissertation sur l'églogue*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. II; — Saint-Marc

Girardin : *Cours de littérature dramatique*, t. III, chap. XLII–L.

**EGLY** (Charles-Philippe MONTHENAULT D'), littérateur français, né le 28 mai 1696 à Paris, où il est mort le 2 mai 1749. Intendant de Poitiers et d'Orléans, il quitta l'administration pour les lettres, rédigea le *Journal de Verdun* à partir de 1738, et entra à l'Académie des inscriptions en 1741.

On a de lui : *les Amours de Leucippe et de Clitophon*, traduit du grec (Paris, 1734, in-12); *Histoire des rois des Deux-Siciles de la maison de France* (Ibid., 1741, 4 vol. in-12), ouvrage intéressant et purement écrit; la traduction de *la Callipédie*, poëme latin de Cl. Quillet (Ibid., 1749, in-8); des *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, entre autres celui *sur les Scythes*, qui devança les savants travaux de Fréret.

Cf. Bougainville : *Eloge*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIII.

EGMONT, drame de Gœthe (voy. ce nom).

**EGNAZIO** (Giovanni-Baptista CIPELLI, dit), ou EGNATIUS, érudit italien, né à Venise en 1473, mort dans cette ville le 4 juillet 1563. Il entra dans les ordres, professa les belles-lettres dans sa ville natale et jouit d'une très-grande considération. Il est connu par sa rivalité et ses polémiques avec Marco Antonio Sabellico. On cite de lui : un *Panégyrique*, en vers héroïques, *de François Ier*, à l'occasion de son entrée à Milan (Milan, 1515, pet. in-4); *De Cæsaribus libri III, a dictatore Cæsare*, etc. (1516), traduit en français sous le titre de *Summaire des chroniques contenant les vies, gestes et cas fortuits de tous les empereurs d'Europe, depuis Jules César jusques à Maximilien* (Paris, 1529, pet. in-8); *De Exemplis virorum illustrium Venetæ Civitatis* (Venise, 1554, in-4), etc.

Cf. Chr. Sax : *Onomasticon literarium*, t. III ; — Fr.-Scip. Fapanni : *Notizia breve intorno G. Egnazio* (Trévise, 1836, in-8).

ÉGOÏSME (L'), comédie de Cailhava (voy. ce nom).

ÉGYPTIENNE (LANGUE), langue parlée dès la plus haute antiquité en Égypte et en Nubie. Elle est monosyllabique dans ses éléments primitifs et renferme un grand nombre de mots formés par onomatopée. Des linguistes autorisés ont fait de la langue égyptienne une langue mère sans rapports avec aucune autre. Toutefois elle se rapprocherait par sa structure des langues sémitiques. Il est constant qu'il y a eu en Égypte, à une époque très-reculée, deux idiomes : une langue de la religion, de la science, de la littérature, de l'administration, langue morte et que l'on s'efforce de reconstituer à l'aide des monuments épigraphiques, et une langue populaire répondant aux exigences de la vie sociale, et qui, sous le nom de copte, s'est perpétuée jusqu'au XVIIe siècle. C'est surtout dans les siècles écoulés entre les 20e et 26e dynasties, c'est-à-dire de l'an 1101 à l'an 674 avant notre ère, que s'opéra, selon l'égyptologue allemand Lepsius, la division des deux langues, la langue sacrée et la vulgaire. A partir de leur séparation, celle-ci subit un grand nombre de transformations, s'écartant de plus en plus de la langue sacrée, restée immuable; et à la fin les deux langues se sont trouvées dans leurs rapports, ce que le sanscrit est aux idiomes modernes de l'Inde, et le latin à l'italien.

On s'est servi avec de grands avantages du copte pour arriver à la connaissance de l'ancien égyptien. Il a été utile pour le vocabulaire et pour la grammaire. On a reconnu que le caractère monosyllabique s'est sensiblement altéré par la formation de mots composés à laquelle la langue se prête avec une extrême facilité. Le sens d'un monosyllabe ou mot primitif est modifié par l'addition d'un autre monosyllabe qui marque le genre, le nombre, la personne, le mode ou le temps, et peut ainsi faire passer successivement le radical à l'état de nom abstrait, de nom d'action, de nom de lieu et de temps, d'adjectif privatif, d'adjectif intensitif, de participe et de verbe. Ces marques distinctives se placent toujours en *augment* et les modifications grammaticales sont rarement opérées par le moyen de désinences ou de terminaisons. — La construction ou syntaxe suit l'ordre logique.

Quant à la composition du vocabulaire, elle ne pouvait être facilitée, comme on l'a espéré longtemps, par la comparaison des langues de l'Afrique et de l'Asie voisines de l'égyptien. On trouve dans cette langue quelques rares mots hébreux et arabes seulement. D'autre part, les études comparatives ont été longtemps retardées, les mots égyptiens que les Grecs et les Romains nous ont transmis ayant presque toujours été défigurés par une prononciation vicieuse et la négligence des copistes. L'une des principales différences entre le copte et la langue sacrée de l'Égypte consiste, selon Lepsius, en ce que la plupart des flexions grammaticales placées après les substantifs ou les verbes dans la langue sacrée sont placées devant dans la langue vulgaire.

Les Égyptiens employèrent simultanément pour la transcription des deux langues plusieurs systèmes d'écriture. L'écriture sacrée n'adopta pas seulement les hiéroglyphes ou signes figuratifs; elle employait aussi des caractères hiératiques ou sacerdotaux, dont l'alphabet, dérivé de la représentation hiéroglyphique, comprenait les mêmes éléments, mais sous une forme cursive singulièrement altérée. Pour le dialecte vulgaire fut employé un second système, qui porte les appellations diverses d'écriture démotique, épistolographique et enchorique, et qui se composait de signes phonétiques, moins nombreux et en même temps beaucoup plus simples que ceux du premier système. C'est Champollion qui le premier a reconnu que les Égyptiens eurent pour signes, outre les images abrégées ou conventionnelles des objets, des caractères destinés à peindre les sons, et constituant un véritable alphabet. Tandis que le système figuratif procédait indifféremment de droite à gauche, de gauche à droite et parfois de haut en bas, l'écriture démotique va toujours de droite à gauche et en lignes horizontales. Il nous est impossible de résumer ici les travaux et découvertes dont l'écriture et la langue égyptiennes n'ont cessé d'être l'objet, et qui, repris et développés par M. de Rougé, ont constitué non-seulement une école, mais presque une science française.

Cf. Scholtz : *Grammatica ægyptiaca utriusque dialecti* (Oxford, 1775, in-4) ; — l'abbé Barthélemy : *Réflexions sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, t. XXXII ; — Champollion : *l'Egypte sous les Pharaons* (Paris, 1814, 2 vol. in-fol.), *Précis du système hiéroglyphique des Egyptiens* (1824 et 1828), *Grammaire égyptienne* (1836-41, 3 parties in-folio), et *Dictionnaire hiéroglyphique* ; — J. Rossi : *Etymologiæ ægyptiacæ* (Rome, 1818, in-4) ; — Spohn : *De lingua et litteris veterum ægyptiorum* (1825-1831, 2 vol. in-4) ; — Rév. H. Tattam : *A compendious grammar of the egyptian language* (Londres, 1830, in-8) ; — Salvolini : *Analyse grammaticale de différents textes anciens égyptiens* (Paris, 1835, in-4) ; — Lepsius : *Rapport des alphabets sémitique, indien, vieux persan, vieux égyptien*, etc. (Berlin, 1835, en allem.) ; — Goulianof : *Archéologie égyptienne* (Leipzig, 1839, 3 vol. in-8) ; — Champollion-Figeac : *l'Ecriture démotique égyptienne* (Paris, 1844, in-4) ; — Th. Benfey : *Ueber das Verhaeltniss der aegyptischen Sprache zum semitischen Sprachstamm* (Leipzig, 1844, in-8) ; — Uhleman : *Linguæ copticæ grammatica, cum chrestomatia et glossario, observationes de veterum Ægyptiorum grammatica* (Ibid., 1854, in-8) ; — Brugsch : *Grammaire démotique* (Berlin, 1855, in-4, en français, 10 pl.) ; — Chabas : *le Papyrus magique Harris*, traduit, avec tableau phonétique et glossaire (1861, in-4, 12 pl.), et *Mélanges égyptologiques* (1863, in-8) ; — G. Maspero : *Des formes de la conjugaison en*

*égyptien antique, en démotique et en copte*, dans la *Bibliothèque des Hautes-Etudes*, liv. VI.

ÉGYPTIENNE (LITTÉRATURE). Quoiqu'il ne nous soit parvenu aucun ouvrage authentique des Egyptiens, il n'est pourtant pas douteux que ce peuple n'ait eu des livres nombreux : Memphis possédait une bibliothèque dans le temple de Phtha, et Diodore de Sicile parle d'une bibliothèque fondée par Ozymandias à Thèbes, sur la porte de laquelle étaient écrits ces mots : *Trésor des remèdes de l'âme*. Dans plusieurs édifices dont les archéologues ont retrouvé la destination, on a reconnu des salles de livres, et la fameuse bibliothèque d'Alexandrie a dû contenir plus d'un écrit d'une provenance antique. Les Egyptiens, au rapport de Platon, avaient composé des hymmes en l'honneur d'Isis, et la poésie lyrique était chez eux féconde en productions. Diodore de Sicile fait mention de poëmes dont Sésostris était le héros. L'Egypte avait aussi des annales qu'Hérodote, Manéthon et Diodore de Sicile connurent et utilisèrent. Mais c'est surtout d'ouvrages religieux et scientifiques que se composaient les collections littéraires. Hermès Trismégiste ou Thoth, dans lequel il faut voir une personnification du sacerdoce égyptien, fut considéré comme l'auteur de tous les ouvrages relatifs aux lois divines et sociales, aux sciences et aux arts. On lui attribua l'institution du culte et des pompes sacrés, l'enseignement des doctrines métaphysiques, la création de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, de l'agronomie. D'après un passage de Clément d'Alexandrie, deux des livres d'Hermès renfermaient les hymnes des dieux et les règles de la conduite des rois ; quatre autres étaient relatifs à l'astrologie : l'un traitait de l'ordonnance des étoiles fixes, un second des conjonctions du soleil et de la lune, les deux autres du lever des astres ; enfin dix livres sacerdotaux, proprement dits, traitaient des dieux, des lois et de la discipline ecclésiastique. L'historien grec donne à entendre que là ne se bornaient pas les livres *hermétiques*, que leur nombre était bien plus considérable. Divers auteurs ont en effet attribué à Hermès plus de 20 000 ouvrages. Jamblique, dans ses *Mystères de l'Egypte*, en porte le chiffre à 36 525. Toute cette littérature, à la fois philosophique, politique, scientifique et artistique, se groupait en 42 sections. On a trouvé dans le temple d'Edfou l'*Apollinopolis magna* des anciens, une représentation d'Hermès traçant des hiéroglyphes ; sa main achève la 42ᵉ colonne. Sous les Ptolémées, on traduisit en grec, en leur faisant subir de profondes modifications, quelques-uns des livres attribués à Hermès.

On a discuté la valeur de ces écrits, scientifiques et religieux, relativement à la connaissance de l'esprit qui animait la littérature égyptienne, et on est arrivé à croire que dans les livres hermétiques rédigés en grec tout n'est pas absolument supposé. C'était l'opinion de saint Augustin ; ce fut celle de Scaliger et de Voltaire ; Champollion jeune émit l'opinion formelle, que les livres d'Hermès Trismégiste renfermaient réellement la vieille doctrine égyptienne, dont on retrouve quelques traces dans les inscriptions hiéroglyphiques. C'est donc dans les livres grecs d'inspiration hermétique qu'il fallut aller rechercher les derniers débris de la littérature égyptienne. Ceux qui appartenaient à cette dernière étaient tracés sur papyrus et conservés dans les sanctuaires. On les montrait au peuple, sans l'initier à ce qu'ils contenaient. L'écriture hiéroglyphique leur était spécialement appliquée et les prêtres exercés dans l'art de la tracer et de la lire étaient nommés hiérogrammates. Quant aux livres égyptiens, on sait comment ils furent dispersés et anéantis, lorsque le pays fut successivement envahi par les Perses, les Grecs, les Romains et les Arabes. Le principal dépôt littéraire, la bibliothèque d'Alexandrie, fut brûlé, en partie, lors de la conquête de l'Égypte par César. Ses restes encore importants, réunis dans le Sérapéum, furent détruits au IVᵉ siècle, dans les luttes entre les chrétiens et les païens, bien avant la domination arabe.

Les fouilles archéologiques exécutées en Egypte avec tant de persévérance et de science par un savant français, M. Mariette, ont comblé sur quelques points les malheureuses lacunes de l'histoire littéraire ; quelques découvertes sont même de nature à modifier les idées admises sur le génie et le caractère égyptien. C'est ainsi qu'il faut déjà beaucoup rabattre de cette prétendue uniformité monotone propre à la civilisation des bords du Nil. « Les découvertes archéologiques de M. Mariette révèlent au contraire, dit M. Ern. Desjardins, une grande variété et une frappante dissemblance dans les âges successifs qu'elle a traversés. Avec quel étonnement ne voit-on pas dans les peintures des chambres funéraires de Saqqarah des scènes riantes de la vie terrestre, d'où la pensée de la mort semble avoir été soigneusement écartée ! Elles sont égayées par les épisodes les plus agréables : on y voit le personnage enseveli dans la tombe se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche ; il assiste à des joûtes sur l'eau, pendant que les femmes l'amusent par leurs chants et leurs danses, et que les musiciens le récréent par les accords des instruments. D'autres peintures le représentent faisant l'étalage de ses trésors et présidant à des travaux variés ; on met des barques sur le chantier ; des maçons lui bâtissent des maisons, pendant que des ébénistes fabriquent les meubles destinés à les orner, etc. Combien tout cela est loin des idées que nous avaient laissées dans l'esprit nos auteurs classiques, sans en excepter les éloquentes erreurs de Bossuet ! » C'est dans ces révélations toutes nouvelles de l'archéologie, c'est au musée égyptien du Louvre, c'est dans la chaire de philologie et d'archéologie égyptiennes du Collége de France, occupée successivement par MM. Ch. Lenormant, de Rougé, G. Maspero, qu'il faut aller puiser, à l'aide des monuments ou de leurs débris, cette connaissance des idées et des mœurs de l'ancienne Egypte nécessaire à l'intelligence de ses développements littéraires.

Cf. E. Quatremère de Quincy : *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte* (Paris, 1808, in-8) ; — Champollion jeune : *l'Egypte et les Pharaons* (Paris, 1814, 2 vol. in-fol.) ; *Lettres à M. de Blacas sur le musée égyptien de Turin* (Paris, 1824-26), et avec Rosellini : *Monuments d'Egypte et de Nubie* (1833-45, 10 vol. in-8) ; — A.-J. Letronne : *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains* (Paris, 1823, in-8), et *Mémoires sur la civilisation égyptienne* (1846) ; — Spohn : *De lingua et litteris veterum Ægyptiorum*, publié par Seyffarth (1825-31, 2 vol. in-4) ; — Ch. Lenormant et Nestor L'Hôte : *Musée des antiquités égyptiennes* (1841, in-fol.) ; — Bunsen : *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte* (Hambourg, 1845), t. I ; — Chabas : *les Papyrus hiératiques de Berlin* (1864, 2 pl.), et *Voyages d'un Egyptien en Syrie*, etc. (1866, in-4) ; — Mariette-bey : *les Papyrus égyptiens du musée de Boulack* (Paris, 1872, t. I, in-fol) ; — E. de Rougé : *Chrestomathie égyptienne* (1867-68, 1ʳᵉ partie, in-4) ; — Renan : *Rapport sur les progrès de la littérature orientale*, etc. (1868, gr. in-8) ; — Ern. Desjardins : *les Découvertes de l'égyptologie française*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1874.

**EICHENDORFF** (Joseph, baron D'), littérateur allemand, né à Lubowitz, près de Ratibor, le 10 mars 1788, mort à Neisse le 26 novembre 1857. Il étudia le droit, servit en 1813 comme volontaire prussien, fut conseiller du gouvernement dans diverses villes, et enfin, en 1841, à Berlin. On a remarqué de lui des chansons, dont quelques-unes sont devenues populaires, des drames historiques, comme *le Dernier héros de Marienbourg*, ou satiri-

ques, comme *Guerre aux Philistins;* un roman, *Avenir et présent* (Ahnung und Gegenwart) et d'agréables nouvelles, *Récits d'un vaurien* (Aus dem Leben eines Taugennichts), *le Poëte et ses compagnons, la Statue de marbre*, etc. Il y a plusieurs éditions de ses *Œuvres* (Werke, Berlin, 1841-1843, 4 vol; Ibid., 1863-1864, 6 vol.).

**EICHENDORFF** (Joseph, vicomte DE), poëte et critique allemand, né à Lubowitz, près Ratibor, le 10 décembre 1788, mort le 26 novembre 1857. Il est auteur de romans et de contes en prose et en vers, de drames et de tragédies romantiques, d'un poëme épique *Julian* (1853), d'après l'esthétique nouvelle. [*Dictionnaire des contemporains*, première et deuxième éditions.]

**EICHORN** (Jean-Godefroy), érudit et historien allemand, né le 16 octobre 1752, mort à Gœttingue le 25 décembre 1827. Il enseigna les langues orientales à Iéna et à Gœttingue avec beaucoup d'éclat. Ses travaux sur la Bible et les antiquités orientales furent très-remarqués. Les principaux sont: *Introduction à l'Ancien Testament* (Einleitung in das Alte T.; Leipzig, 1780-83, 3 vol. in-8); *Introduction au Nouveau Testament* (Einl. in das Neue T.; Gœttingue, 1804-10, 2 vol. in-8); *Commentarius in Apocalypsin* (Ibid., 1791, 2 vol. in-8); *les Prophètes* (die Hebraischen Pr.; Ibid., 1816-20, 3 vol. in-8); un *Répertoire de littérature biblique et orientale* (Repertorium für bibl. und morgenlaendische Lit.; Leipzig, 1777-86, 18 vol. in-12), et une *Bibliothèque générale de littérature biblique* (Allgem. Biblioth. der bibl. Lit.; Ibid., 1787-1801, 10 vol. in-8). Comme publications plus littéraires, on cite: *Histoire de la civilisation et de la littérature en Europe* (Geschichte der Cultur und neuern Lit. von Europa; Gœttingue, 1796-99, 2 vol. in-8); *Histoire de la littérature, de son origine aux temps modernes* (Gesch. der Lit. von Ihrem Anfange, etc.; Ibid., 1806-1812, 6 vol. in-8): ces deux ouvrages inachevés; *Histoire de la littérature* (Literaturgeschichte; Ibid., 1799, 2 vol. in-8). A l'histoire proprement dite appartiennent: *Histoire primitive* (Urgeschichte, Nuremberg, 1790-93, 3 vol. in-8); *Histoire primitive de l'illustre maison des Guelfes* (Urgesch. des erl. Hauses der Welfen; Hanovre, 1817, in-8); *Abrégé de la Révolution française* (Uebersicht der franz. Rev.; Gœttingue, 1797, 2 vol. in-8); *Histoire universelle* (Weltgeschichte; Ibid., 1799, 5 vol. in-8, plusieurs édit.), etc. On lui doit en outre plusieurs savants mémoires sur le commerce, les monnaies et les antiquités des Arabes. — Son fils, Charles-Frédéric EICHORN, né à Iéna le 20 novembre 1781, mort à Cologne en juillet 1854, s'est fait un nom distingué comme jurisconsulte, et a été, avec Savigny, un des chefs de l'école historique du droit. On cite au premier rang de ses ouvrages une *Histoire politique et juridique de l'Allemagne* (Deutsche Staats- und Rechtegeschichte; Gœttingue, 1808-18, 4 vol. in-8, nombreuses éditions.

Cf. Ersch et Grüber: *Allgem. Encyclopaedie;* — Th.-Ch. Tychsen: *Memoria J.-G. Eichorn* (Gœttingue, 1828, in-4).

**EIDOUS** (Marc-Antoine), littérateur français du XVIIIe siècle, né à Marseille. Il est auteur d'une compilation intitulée: *Histoire des principales découvertes dans les arts et les sciences*, qu'il donna comme une traduction de l'anglais (Lyon, 1767, in-12). Il a traduit, avec plus de rapidité que de soin, un grand nombre d'ouvrages de diverses langues: *Dictionnaire universel de médecine*, de James, avec Diderot et Toussaint (1746, 6 vol. in-fol.); *Théorie des sentiments moraux* de Smith (1764, 2 vol. in-12); *l'Agriculture complète*, de Mortimer (1765, 4 vol. in-12); *Voyages dans diverses contrées de l'Asie*, de Bell d'Antermoni (1766, in-12), etc.

Cf. Quérard: *la France littéraire.*

**EILART VON OBERG**, poëte allemand, auteur d'une ancienne version de *Tristan et Isolt* (voy GOTTFRIED DE STRASBOURG).

**EINARI** (Halfdan) ou EINARSEN, érudit islandais, né en 1732, mort en 1785. On lui doit de savantes recherches sur l'antique poésie islandaise et la publication d'œuvres scandinaves à peu près inconnues jusqu'à lui. Ses principaux ouvrages sont: *Speculum regale* (1768, in-4) et *Sciagraphia historiæ litterariæ islandicæ* (Copenhague, 1777-1786, in-8), contenant des renseignements sur plus de quatre cents auteurs islandais, en grande partie inédits. — Un certain nombre de théologiens et de poëtes islandais du nom d'EINARI ont été révélés par l'auteur de l'*Histoire littéraire islandaise.*

Cf. Nierup et Kraft: *Almindeligt literatur-lexicon.*

**EKHILI** (IDIOME). — Voyez HIMYARITE.

**ÉLECTRE**, sujet de tragédie traité par Sophocle, Euripide, Pradon, Voltaire, Crébillon, Longepierre, G. Dubois, Rochefort, M.-J. Chénier (voy. ces noms).

Cf. Gaillard: *Parallèle des quatre Electre, etc.* (La Haye, 1750, in-8 et in-12).

**ÉLÉDUS ET SERÈNE**, ou *Histoire du roi de Tubie*, roman d'aventures du XIIIe siècle. Gemenas, roi de Tubie, avait une fille nommée Serène, fiancée à Maugrier, duc d'Alide. Mais un jeune homme de condition inférieure, Elédus, fils du comte de Montfleur, en devient amoureux, et l'obtint grâce à ses prouesses. Ce poëme, dont la bibliothèque royale de Stockholm possède un manuscrit, contient environ 8000 vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**ÉLÉGIAMBIQUE** (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

**ÉLÉGIE**. Ce ne fut pas toujours, comme le voudrait l'étymologie (Ἔλεγος, plainte), le chant de douleur auquel font penser les vers fameux de Boileau (*Art poétique*, II):

> La plaintive élégie, en longs habits de deuil,
> Sait, les cheveux épars, pleurer sur un cercueil.

Les premières poésies grecques désignées sous ce nom, et dont l'ensemble constitua « l'élégie ancienne », furent en général des chants de guerre ou du moins des poésies consacrées aux grands intérêts de la patrie. On les a regardées comme formant la transition de l'épopée au genre purement lyrique. Leur rhythme, composé du vers héroïque accouplé au vers pentamètre ou élégiaque, est en quelque sorte la marque extérieure de cette transition. C'est au VIIe siècle avant notre ère que, suivant l'opinion admise, remonte l'élégie ancienne. On attribue l'invention du mètre et du genre à Callinus ou à Archiloque, sans pouvoir sortir du doute exprimé par Horace (*Ad Pisones*, 77):

> Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,
> Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

Bientôt après, Tyrtée fit entendre ses belles élégies guerrières, qu'il chantait lui-même en faisant soutenir sa voix par les sons de la flûte, et qui devinrent une partie essentielle de l'éducation des jeunes Spartiates; une loi ordonna qu'on les ferait entendre chaque jour devant les soldats en campagne. Au même genre de poésie appartenait la *Salamine* de Solon, ce poëme par lequel le futur législateur, contrefaisant l'insensé, rendit le courage aux Athéniens abattus sous leurs revers. C'est Mimnerme qui, vers la fin du VIIe siècle avant notre ère, donna à l'élégie le caractère qu'elle a gardé par la suite; il en fit, comme on l'a dit, la poésie de l'amour et de la réflexion mélancolique. Il composa pourtant des élégies guerrières; mais celles qu'admirèrent surtout les anciens parlaient le langage de la tendresse et de la passion; elles exprimaient, dans un style plein de simplicité et de grâce, des sentiments reproduits depuis jusqu'à la satiété par les poëtes élégiaques. Simonide de

Céos composa aussi des élégies tendres et des pièces dans le genre de l'élégie ancienne. Dans le concours ouvert pour célébrer la victoire de Marathon, il l'emporta sur Eschyle lui-même; on admira aussi ses élégies sur les batailles d'Artemisium et de Salamine. Mais où les anciens le trouvaient incomparable, c'est dans l'expression des sentiments pathétiques; ils l'appelaient le doux poëte, et ne savaient rien de plus triste que les larmes de Simonide, *mæstius lacrymis Simonideis* (Catulle). On cite ensuite : Antimaque, qui vécut à la fin de la guerre du Péloponèse et dont la pièce érotique, intitulée *Lydé*, presque entièrement perdue pour nous, fut regardée par les anciens comme un chef-d'œuvre; Callimaque, le plus célèbre peut-être des poëtes alexandrins, auquel Quintilien accordait la palme sur tous les élégiaques grecs, mais dont les vers ne nous sont connus que par les imitations des Latins; Philétas de Cos, autre Alexandrin, contemporain de Callimaque, mis au-dessus de lui par Properce; Hermésianax de Colophon, disciple de Philétas et qui vécut du temps d'Alexandre le Grand.

A Rome, quelques poëtes élégiaques ont laissé une grande réputation : Gallus, Ovide, Tibulle et Properce. Ils appartiennent tous les quatre au siècle d'Auguste. Nous ne possédons aucune pièce authentique de Gallus et nous n'avons pas même des fragments de ses élégies; il faut donc nous en rapporter sur lui au magnifique éloge que lui décerne Virgile dans sa VI<sup>e</sup> bucolique, et au jugement de Quintilien, qui le place au nombre des meilleurs élégiaques latins. Tibulle a une tendresse vive et touchante, une douce sensibilité, une mollesse féminine. Properce est au contraire, dans l'âge amolli d'Auguste, le représentant de la vieille austérité républicaine; seul parmi les Latins il a su, dit un critique, élever le doux et languissant pentamètre à la dignité du vers héroïque, et par la mâle élévation de son langage, il rappelle Lucrèce. Malheureusement, l'imitation des Grecs lui fait porter dans l'expression de l'amour une érudition mythologique et des recherches de style qui engendrent la froideur et l'obscurité. Ovide, qui composa le recueil élégiaque de ses *Amours* dans toute la force de son talent, inférieur pour la tendresse à Tibulle, pour la vigueur à Properce, sait avec plus d'art que l'un et l'autre manier la forme poétique et mettre dans leur jour toutes les ressources du style. Quoique Catulle ne soit pas rangé parmi les poëtes élégiaques proprement dits, il offre deux pièces qui doivent être placées au nombre des élégies, celle à Manlius, et celle inspirée d'un sentiment si profond sur la mort de son frère.

Dans la poésie française, les belles élégies sont rares. Celle de Ronsard *Contre les bûcherons de la forest de Gastine*, cette plainte lyrique contre les destructeurs des vieux chênes, des beaux arbres aux « têtes sacrées », n'a rien de la mélancolie amoureuse ou de la tendresse passionnée du genre dont elle porte le titre. Les élégies de Louise Labé n'ont pas au même degré que ses odes cette passion qu'elle disait ressentir « en ses os, en son sang, en son âme »; on y trouve toutefois quelque tendresse, et surtout une grâce naïve dans sa façon de tout rapporter, soit le bien, soit le mal, à l'amour :

> Mais si en moy rien y ha d'imparfait,
> Qu'on blasme Amour : c'est lui seul qui l'a fait.

La *Consolation* de Malherbe *à Du Perrier*, sans être une élégie dans la manière des Grecs ou des Latins, offre, dans quelques stances, le caractère de la plainte élégiaque, étouffé, dans la plupart, par l'érudition mythologique et la froideur laborieuse de la forme. Il en est de même de la *Consolation* de Racan *à Mgr de Bellegarde*, pièce moins connue, et où l'on trouve plus d'élévation morale que de tendresse. Une chaleur plus vraie, alliée à une noble franchise, distingue l'élégie de La Fontaine *Aux nymphes de Vaux*, destinée à toucher Louis XIV en faveur de Fouquet. Il faut citer aussi la pièce de Voltaire sur la mort de M<sup>lle</sup> Lecouvreur et les touchants adieux à la vie de Gilbert.

Mais la véritable élégie, tout inspirée de la passion sensuelle et de l'amour païen, devait renaître chez nous, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les œuvres érotiques de Parny, et avec bien plus de perfection dans les vers exquis d'André Chenier, qui semble porter quelque chose d'immatériel au sein même de la sensualité. Il n'est rien de plus idéal, dans aucune poésie, que ce fragment sur *Néere*, exprimant le triomphe de l'Amour sur la Mort :

> Au coucher du soleil, si ton âme attendrie
> Tombe en une muette et molle rêverie,
> Alors, mon Clinias, appelle, appelle-moi :
> Je viendrai, Clinias, je volerai vers toi ;
> Mon âme vagabonde, à travers le feuillage,
> Frémira ; sur les vents ou sur quelque nuage,
> Tu la verras descendre, ou du sein de la mer
> S'élevant comme un songe, étinceler dans l'air....

Nous indiquerons encore ici, dans le ton ou le genre de l'élégie, *le Tombeau du jeune laboureur* de Chênedollé, les vers mélancoliques de Millevoye, certaines pièces en deuil de Fontanes, quelques-unes des *Messéniennes* de Casimir Delavigne, enfin un certain nombre de poésies toutes contemporaines, de Lamartine, Victor Hugo, M<sup>mes</sup> Desbordes-Valmore, Tastu, de Girardin, etc., de Lamartine surtout, dont *l'Isolement*, *le Lac*, *l'Automne* et tant d'autres *Méditations*, sont autant d'harmonieuses élégies.

Dans la plupart des autres littératures modernes, l'élégie tient une place assez importante. En Italie, après Pétrarque, qui, pleurant la mort prématurée de Laure, mêle aux accents de sa douleur la mémoire de son amour passionné, on cite Alamanni, Castaldi, Chiabrera, Filicaja, Guarini, Pindemonte. En Espagne, on nomme surtout Boscan Almogaver et Garcilaso de La Vega, ces deux imitateurs de Pétrarque, qui introduisirent le goût italien dans le pays du Romancero. Le Portugal nous offre l'un des modernes qui ont porté le genre de l'élégie au plus haut point de perfection, dans Camoens, l'auteur des *Lusiades*. On cite en outre, dans le même pays, Diego Bernardez, A. Caminha, G. Cortereal, A. Ferreira, Rodriguez Lobo, Saa de Miranda. En Angleterre, l'élégie de Thomas Gray, *le Cimetière de campagne*, est une œuvre exquise; elle a été souvent traduite en français, notamment par M.-J. Chénier. Les pièces élégiaques d'Young ont l'emphase artificielle qui se retrouve dans toutes les œuvres de l'auteur des *Nuits*. Les Allemands, qui ont porté dans tant de genres la mélancolie du sentiment, n'ont pas manqué de la répandre dans le genre élégiaque. Gœthe et Schiller ont tenté de la reprendre avec son ton antique, le premier dans ses *Elégies romaines*, l'autre dans *la Promenade* et dans *Pompei*. Dans le ton ordinaire de l'élégie moderne, nous citerons seulement J.-G. Jacobi, dont *la Berceuse*, *le Tilleul du Cimetière*, etc., respirent une délicate tristesse.

L'antique littérature orientale offre des poëmes ou des portions de poëmes qui peuvent être ramenés au genre élégiaque. Dans certains passages du *Râmâyana*, par exemple, les sentiments tendres du cœur humain sont exprimés avec un naturel et une émotion bien rares même chez les plus tendres poëtes de l'Occident. Parmi les œuvres bibliques, le *Livre de Job* forme le plus beau poëme connu de la douleur résignée. Certains *Psaumes de David* sont de véritables chants de deuil; on peut rap-

procher de l'élégie ancienne des Grecs le psaume 136 (*Super flumina Babylonis*), traduit ou imité tant de fois dans toutes les langues modernes. Les *Lamentations de Jérémie* sur la ruine de Jérusalem peuvent être rangées dans le genre de l'élégie; mais la douleur y prend l'accent déchirant du désespoir. Dans les premiers siècles du christianisme, on trouve chez quelques Pères de l'Église comme un écho affaibli de ces tristesses de la Bible, un accent de mélancolie, une tendresse pathétique. Saint Grégoire de Nazianze dans l'Église grecque, saint Ambroise dans l'Église latine, expriment avec une poétique éloquence le sentiment de tristesse répandu sur la vie par l'austérité chrétienne. Si ce n'est pas là l'élégie, c'est le sentiment de la plainte élégiaque.

Cf. Ch. Loyson : *Étude sur André Chénier;* — Marmontel : *Eléments de littérature ;* — A. Pierron : *Histoire de la littérat. grecque,* ch. VII et VIII.

**ÉLÉMENTS DE LITTÉRATURE,** ouvrage de Marmontel (voy. ce nom).

**ÉLÉVATIONS (LES) SUR LES MYSTÈRES,** ouvrage de Bossuet (voy. ce nom).

**ÉLÈVES (THÉATRE DES JEUNES).** — Voyez JEUNES ÉLÈVES.

**ELIAS-LEVITA,** célèbre hébraïsant, né en 1472, probablement en Allemagne, mort à Venise en 1549. Il enseigna l'hébreu à Padoue, à Venise et à Rome. Sa réputation repose sur ses travaux de grammaire et de critique. On lui doit : *Commentaire sur la grammaire de Moïse Kimchi* (Pesaro, 1508); *Sefer abachur ou Livre de choix* (Liber electus; Rome, 1518), grammaire très-estimée; *Sefer abarcava ou Livre de la composition* (Ibid.; même année, in-8), où sont expliquées les irrégularités du texte sacré ; *Masored ammasored* ou *Massorah* (Venise, 1538 ; Bâle, 1539, plus. fois réimpr.), ouvrage de critique sur la Bible et ses commentateurs, contenant une théorie des points-voyelles qui a été vivement discutée ; *Meturgheman ou Lexique chaldaïque, targumique,* etc. (Iéna, 1541, in-fol.), etc,

Cf. Rossi : *Dizionario storico ;* — Basnage : *Histoire des Juifs,* liv. VII ; — J.-A.-M. Nagel : *Dissertatio de Elia-Levita,* Germano (Altorf, 1745, in-4).

**ÉLIE,** célèbre prophète juif, né à Thesbé vers le milieu du X^e^ siècle avant J.-C. Il prophétisa sous Achab et Jézabel, et s'efforça par des miracles de les détourner du culte des faux dieux. M. Renan voit en lui le représentant du vieil esprit républicain dans la Palestine du Nord, et l'appelle « le démagogue Élie. » Ce prophète n'a point laissé d'écrits.

Cf. Michel Berr : *Notice sur le prophète Élie* (Nancy, 1839, in-8).

**ÉLIE** (Marie-Maximilien HAREL, dit le Père), écrivain ecclésiastique français, né en 1749 à Rouen, mort le 29 octobre 1823. Prédicateur de l'ordre de Saint-François, il devint, après la Révolution, vicaire de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Voltaire, particularités curieuses sur sa vie et sa mort* (Porentruy, 1781, in-8), ouvrage très-partial et erroné ; *la Vraie philosophie* (1783, in-8) ; *l'Esprit du sacerdoce* (1818, 2 vol. in-12); etc.

**ÉLIE DE BEAUMONT** (Jean-Baptiste-Jacques), avocat français, né en 1732 à Carentan, mort le 10 janvier 1786. Il se fit un nom au barreau de Paris, puis fut forcé par la faiblesse de son organe de renoncer à la parole, et se borna à écrire des mémoires judiciaires. Il y montra un vif sentiment de l'équité, l'art de présenter les faits et de grouper les preuves, mais moins d'éloquence que de déclamation, et ce que Voltaire, malgré sa sympathie pour l'auteur, appelait du « pathos de collége ». Les principaux sont : *Mémoire pour les Calas* (Paris, 1762, in-4) ; *Défense de Claudine Rougé* (Paris, 1760, in-4) ; *Mémoire au sujet des caves forcées et des vins pillés des chanoines de la Sainte-Chapelle* (Paris, 1760, in-4). Le célèbre géologue Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce ÉLIE DE BEAUMONT était son petit-fils.

**ÉLIE DE BEAUMONT** (Anne-Louise MORIN DUMESNIL, M^me^), femme du précédent, morte en 1783, a écrit les *Lettres du marquis de Roselle* (1764, 2 vol. in-12), et la troisième partie des *Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II, roi d'Angleterre* (1776, in-12), dont M^me^ de Tencin avait donné les deux premières parties.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**ÉLIE DE SAINT-GILLES,** chanson de geste anonyme du XIII^e^ siècle, formant, avec celle d'*Aiol et Mirabel*, une geste du cycle provincial.

I. *Elie de Saint-Gilles.* — Le fils du comte Julien de Saint-Gilles, Élie, fait prisonnier par les Sarrasins, est délivré par son père, par l'empereur Louis et Aimeri de Narbonne. Il revient en France, ramenant Rosemonde, la fille de l'amiral Macabre convertie à la foi chrétienne, qu'il ne peut épouser, lui ayant servi de parrain. Mais l'empereur lui donne sa propre sœur Avise « au fier visage », avec le fief d'Orléans et celui de Bourges. Il y a dans ce poëme un personnage que l'on retrouve souvent avec le même nom dans plusieurs autres chansons de geste : c'est Galopin, type du messager, petit, alerte, subtil, ivrogne et sorcier. — La chanson d'*Elie de Saint-Gilles*, d'un style vif et net, est composée d'environ 2700 vers. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit provenant de la vente du duc de La Vallière.

II. *Aiol et Mirabel.* — Du mariage d'Élie et d'Avise est né Aiol. Persécuté par l'empereur sur les insinuations de Macaire de Lausanne, Élie avait été obligé de se réfugier avec sa femme dans les landes de Bordeaux. Ils y demeurèrent quatorze ans. Aiol devenu grand, son père l'envoie à la cour de France, où, avec son bon coursier Marchegai, il subit des fortunes diverses ; puis il entreprend les grands exploits des chansons de geste. L'empereur, pour répondre à un défi du roi d'Espagne, l'envoie à Saragosse. Aiol enlève la princesse Mirabel, personne fort savante :

Elle sot bien parler de quatorze latins.

Les aventures se poursuivent, et les deux amants échappent à tous les dangers. — Cette chanson, composée de 11 000 vers, est placée à la suite de celle d'*Elie de Saint-Gilles* dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XXII.

**ÉLIEN,** *le Tacticien,* Αἰλιανός, écrivain militaire grec du II^e^ siècle après J.-C. Son traité sur l'ordonnance des armées grecques, Περὶ στρατηγικῶν τάξεων Ἑλληνικῶν (Paris, 1532, in-8 ; Venise, 1552, in-4 ; Leyde, 1613, in-4), a été traduit en français par Bouchaud de Bussy (Paris, 1757, 2 vol. in-12).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**ÉLIEN** *le Sophiste* (Claudius-Ælianus), écrivain grec, né à Préneste en Italie, vécut au III^e^ siècle après J.-C. Il eut pour maître le rhéteur Pausanias. Il habita presque constamment Rome, sans cesser de cultiver la langue et l'éloquence grecques. On a de lui : Ποικίλη ἱστορία, *Variæ historiæ*, compilation en quatorze livres formée d'extraits d'anciens auteurs, dont plusieurs sont perdus. Elle est très-précieuse, quoiqu'elle altère trop souvent les morceaux transcrits. Publiée d'abord par C. Perusco (Rome, 1545, in-4), elle a été rééditée par J. Perizonius (Leyde, 1701, in-8), par Gronovius (Ibid., 1731, 2 vol. in-4), par Lunemann (Gœttingue, 1800, in-8), par Coray (Paris, 1805, in-8), etc., et traduite en français par Formey

(Berlin, 1745, in-8) et par B.-J. Dacier (Paris, 1772, in-8). Deux autres ouvrages d'Elien sont venus jusqu'à nous : Περὶ ζώων ἰδιότητος, *De animalium natura libri XVII*, recueil de notices assez fabuleuses sur l'histoire naturelle (Londres, 1744, 2 vol. in-4; Iéna, 1832, 2 vol. in-8), traduit en français par Ajasson de Grandsagne (Paris, 1832); Ἐκ τῶν ἀγροίκων ἐπιστολῶν, *Epistolæ rusticæ XX*, médiocres compositions de rhétorique (Venise, 1499, in-4). C. Gesner a publié les *Œuvres complètes* d'Elien (Zurich, 1556, in-fol.).

Cf. Philostrate : *Vitæ Sophistarum*; — Vossius : *De Historicis græcis.*

ÉLINUS, Linus. — Voyez Chanson.

**Eliot** (Sir John), célèbre patriote et écrivain anglais, né à Port-Éliot en Cornouailles le 20 avril 1590, mort à la Tour de Londres en novembre 1632. Sa courageuse opposition au despotisme de Charles Ier le fit condamner à une prison perpétuelle. Les écrits qu'il composa dans sa courte et mémorable carrière politique ou dans sa prison (*Mémoire sur le premier parlement de Charles, la Monarchie de l'homme, une Apologie pour Socrate*), ses *Discours*, ses *Lettres*, sont cités comme les monuments d'une grande âme et d'un beau génie, et le placent, pour l'éloquence et l'éclat du style, au rang des maîtres de la langue. Ils ont été recueillis dans la belle biographie que M. Forster lui a consacrée.

Cf. John Forster : *Sir John Eliot, a biography* (Londres, 1864, 2 vol. in-8); — *Edinburgh Review*, juillet 1864.

**Élisabeth-Christine**, reine de Prusse, née en 1715, morte en 1797. Fille du duc de Brunswick-Wolfenbüttel, elle épousa, en 1733, le prince royal Frédéric II, qui, marié contre son gré, la tint toujours à l'écart, sans cesser d'estimer son caractère et son esprit. Elle vécut au château de Schœnhausen, dans la retraite et la culture des lettres, et écrivit divers ouvrages allemands, qu'elle traduisit ensuite en français : *Méditation, à propos de la fin de l'année, sur les soins que la Providence a des humains* (Berlin, 1777); *Réflexions pour tous les jours de la semaine* (Ibid., même date); *la Sage révolution* (Ibid., 1779), etc., sans compter la traduction française d'ouvrages de Spalding, Sturm, Gellert, etc.

Cf. Preuss : *Lebensgeschichte Friederich's d. Gr.*; — Paganel : *Vie de Frédéric le Gr.*; — Hahnke : *Elisabeth-Christine, Kœnigin vom Preussen* (Berlin, 1848, in-8).

ÉLISABETH, roman de Mme Cottin; — Élisabeth de Hongrie (Vie de sainte), ouvrage de Montalembert (voy. ces noms).

**Élisée**, en arménien Éghischê, écrivain arménien du ve siècle, mort en 480. On a de lui, outre des *Homélies* et des *Commentaires* sur des textes sacrés, une remarquable *Histoire de Vartan et des Arméniens* (Constantinople, 1764), qui l'a fait surnommer « le Xénophon de l'Arménie », et qui a pour sujet la résistance des chrétiens d'Arménie et de Géorgie contre les Perses, leurs persécuteurs et leurs ennemis. Elle a été traduite en français par Garabet Kabaragy (Paris, 1844, in-8), en anglais (Londres, 1830, in-4), et en italien (Venise, 1841, in-8). On a recueilli de ses *Œuvres* (Serpoh horen meroh Eghischei, etc.; Venise, 1738, in-8).

Cf. Neumann : *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur.*

**Élisée** (Jean-François Copel, dit le Père), prédicateur français, né en 1726 à Besançon, mort en 1783. Religieux carme, il se fit remarquer à Paris, comme prédicateur, dès 1757. Diderot contribua à étendre sa réputation. Mme Roland, qui l'avait entendu souvent, dit de lui : « Ses propositions sont claires et liées avec art; sa diction est pure, coulante et noble; c'est le ton du bon sens et de la raison... Il a trop de métaphysique dans l'esprit et de simplicité dans son débit pour captiver longtemps le vulgaire. » Ses sermons et ses oraisons funèbres ont été publiés sous le titre de *Sermons* (Paris, 1784-1786, 4 vol. in-12).

ÉLISION. — Voyez Grecque (Versification).

**Elliot** (Ebenezer), poëte anglais, né à Marborough, dans le Yorkshire, le 7 mars 1781, mort le 1er décembre 1849. Fils d'un fondeur de fer et lui-même élevé dans ce métier, il s'identifia complétement avec les idées et les intérêts des classes manufacturières, en peignit la rude condition et en chercha les causes et le remède. Ses poésies, que l'on appellerait aujourd'hui sociales, furent peu remarquées, mais l'agitation pour l'abolition des droits sur l'entrée des céréales lui fournit l'occasion de devenir populaire. Les poëmes qu'il consacra à cette cause (Corn law rhymes) obtinrent un immense succès; ils furent recueillis en 1840. Après sa mort, on publia d'après ses manuscrits deux volumes de prose et de vers (Londres, 1850).

Cf. *Life of Ebenezer Elliot*, en tête de ses *Œuvres posthumes*; — *Westminster Review*, 1850.

ELLIPSE. — Voyez Figures de mots.

**Elmacin** (George), ou mieux Al Makin, dit Ibn-Amid, historien arabe, né en 1223, mort en 1273. Il était chrétien, et fut secrétaire à la cour des sultans d'Égypte. On a de lui une histoire qui va de la création du monde à l'an 1118. Erpenius l'a traduite en latin, à partir de la naissance de Mahomet, sous le titre de *Historia Saracenica* (Leyde, 1625, in-8); Vattier en a donné une version française sous celui d'*Histoire mahométante, ou les quarante-neuf Kalifes du Macine* (Paris, 1657, in-4).

ELMANO et Elmanisme. — Voyez Bocage (Barbosa du).

ELOA, poëme d'Alfr. de Vigny (voy. ce nom).

ÉLOCUTION. Ce mot, qui dans le langage ordinaire est, à quelques nuances près, synoynme de style, désigne, en termes de rhétorique, la troisième partie de cet art (voy. Rhétorique).

ÉLOGE, variété du genre oratoire. L'éloge, qui est devenu chez nous un des principaux exercices de la littérature académique, eut d'abord un caractère politique et religieux. Suivant Diodore, les prêtres de l'Égypte prononçaient devant le peuple assemblé l'éloge des monarques défunts. Les Grecs célébraient dans des discours solennels les guerriers morts pour la patrie. Périclès fit l'éloge des Athéniens qui périrent les premiers au début de la guerre du Péloponèse, et Thucydide nous a transmis le sens, sinon le texte de son discours. Hypéride fit l'éloge de Léosthène et de ses compagnons d'armes tués dans la guerre Lamiaque. On a sous le nom de Démosthène un discours du même genre, qu'il aurait prononcé après la bataille de Chéronée. La solennité de ces éloges funèbres, collectifs, inspirés par l'amour de la patrie ou de la liberté, devait les remplir de grandeur et d'élévation. Il n'en fut pas de même à Rome, où l'éloge funèbre n'eut pour objet que la louange d'un seul personnage, et devint le plus souvent une piété de famille ou une ostentation officielle. On mentionne l'éloge de Brutus par Valérius Publicola, celui d'Appius Claudius par son fils, celui de Julie par César, son neveu, celui de César par Antoine, d'Auguste par Tibère, de Tibère par Caligula, de Claude par Néron, d'Antonin par Marc-Aurèle. Il ne nous en est rien parvenu. L'usage de prononcer, dans certaines circonstances, l'éloge d'un personnage mort récemment passa dans la société chrétienne, et cet éloge, s'unissant à un élément nouveau que fournirent les leçons de la religion, devint l'oraison funèbre.

Comme œuvre d'art littéraire et de pure rhétorique, l'éloge ne fut pas inconnu des anciens. Le dialogue de Platon intitulé *Menexène* offre des parties qui se rapportent à ce genre, tout en ayant par intervalles un véritable intérêt historique, et

en gardant toujours l'élévation de pensées familière à l'auteur. L'*Agésilas* de Xénophon, le *Panégyrique d'Athènes* d'Isocrate, l'*Éloge de Démosthène* par Lucien, ont surtout et presque exclusivement le caractère d'œuvres composées en vue de l'art et de la rhétorique. A Rome, sous l'Empire, cette sorte d'éloge se développa à l'excès, surtout lorsque Pline le Jeune, dans le *Panégyrique de Trajan*, en eut donné un séduisant exemple ; tous les rhéteurs qui se succédèrent jusqu'à la fin du VIe siècle trouvèrent dans le panégyrique (voy. ce nom) un des plus sûrs moyens d'acquérir la renommée ou la faveur des grands. En France, l'éloge a refleuri, après la création des Académies, en prenant le plus souvent cette même forme apprêtée et déclamatoire, sur un fond vide, qu'il avait eue à l'époque de la décadence romaine. C'est le genre d'éloquence dont Rollin a dit, qu'il est « uniquement pour l'ostentation et n'a d'autre but que le plaisir de l'auditeur ». On comprend sans peine que le défaut ordinaire et presque inévitable de ces morceaux littéraires est le manque de conviction. De là, chez les auteurs, l'absence de vérité, de naturel, l'horreur, pour ainsi dire, du mot propre, et l'abus de la périphrase injustement appelée classique.

Les éloges académiques sont de deux sortes : ceux proposés comme sujets de concours et ceux prononcés en l'honneur des académiciens, à propos de leur réception ou de leur mort. Parmi les premiers, il faut rappeler surtout, au XVIIIe siècle, les *Éloges* de Thomas, que son talent semblait prédestiner à ce genre, dont il eut à la fois les qualités et les défauts, la distinction, l'élégance, l'ampleur apparente, mais la tension continuelle, l'emphase et la monotonie. Au XIXe siècle, les *Éloges* de Montaigne et de Montesquieu par Villemain sont restés comme des œuvres très-remarquables au point de vue de la critique et du style ; la forme académique y prend une variété, une souplesse qui laissent bien loin la pompe pédantesque et la diction laborieuse de Thomas. Parmi les éloges que les académiciens se décernent entre eux, il en est où la vérité n'est guère de mise : ce sont ceux qu'on adresse aux récipiendaires. On pourrait en citer cependant, surtout de notre temps, où la difficulté est évitée avec beaucoup d'esprit, et où les défauts de celui qu'on loue sont touchés d'une main habile et légère. Le discours où le récipiendaire fait l'éloge de son prédécesseur demande aussi beaucoup de délicatesse. On comprend assez que l'appréciation vraie cède souvent la place, dans ces tournois de louange oratoire, à quelque phrase vide, et le trait juste à la vaine emphase. Les éloges que les secrétaires perpétuels écrivent sur ceux de leurs confrères dont ils déplorent la perte ne sont pas tout à fait tenus à une aussi grande réserve. Le modèle en ce genre a été Fontenelle. Il n'y prend jamais le ton oratoire, et affecte, au contraire, celui d'une notice nette et simple. Cette simplicité toutefois n'est pas exempte de raffinement et d'une pointe d'épigramme. Il y a moins d'art et d'agrément dans les éloges de D'Alembert, mais un jugement solide et exact. Ceux de Condorcet se préservent aussi de la pompe littéraire, mais ils n'ont pas toujours de la déclamation philosophique. On cite encore les éloges de Gros-de-Boze, à l'Académie des inscriptions ; ceux de Vicq-d'Azyr et de Pariset, à l'Académie de médecine ; ceux de Cuvier, d'Arago, de Flourens, à l'Académie des sciences, etc., et jusque parmi nous, les *Notices et Portraits* de M. Mignet, et les *Rapports* de M. Villemain.

**ÉLOGE DE LA FOLIE**, ouvrage d'Érasme, de Th. Angelucci ; — **ÉLOGE DES PERRUQUES**, ouvrage de Deguerle (voy. ces noms).

**ÉLOI** (Saint), en latin *Eligius*, né en 588, près de Limoges, mort en 659. D'abord orfèvre et trésorier de Clotaire II, puis de Dagobert, il fut élu, en 640, évêque de Noyon. On lui attribue dix-sept *Homélies* insérées dans la *Bibliotheca Patrum* (t. XII). Saint Ouen a écrit sa *Vie*, qui a été traduite, avec les *Homélies*, par l'abbé La Roque (1693, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III.

**ÉLOMIRE HYPOCONDRE**, comédie satirique de Chalussay contre Molière (voy. ces noms).

**ÉLOQUENCE** et **ART ORATOIRE** (voy. RHÉTORIQUE). — Le domaine de l'éloquence a été partagé par les anciens rhéteurs en trois genres : délibératif, démonstratif et judiciaire, qui ont aussi reçu d'autres noms, tirés des circonstances où ils se produisent. Le genre délibératif s'est appelé éloquence de la tribune ou politique ou parlementaire, le genre judiciaire, éloquence du barreau, et le genre démonstratif, éloquence académique ou philosophique. A ce dernier s'est rattachée l'éloquence sacrée ou de la chaire, avec toutes les sortes de discours qu'elle embrasse. — Voy. DÉLIBÉRATIF, DÉMONSTRATIF, JUDICIAIRE (Genre). — Voy. aussi CHAIRE (Éloquence de la), ÉLOGE, ORAISON FUNÈBRE, PANÉGYRIQUE, SERMON, etc., etc.

Cf. Outre les différents *Cours* et *Traités de rhétorique* : l'abbé Bautain : *Étude sur l'art de parler en public* (Paris, 2e édit., 1863, in-18).

**ELOY** (Nicolas-François-Joseph), médecin et biographe belge, né à Mons en 1714, mort dans cette ville le 10 mars 1788. On lui doit un important *Dictionnaire historique de la médecine* (Liége, 1755, 2 vol. in-8), réimprimé avec des additions (Mons, 1778, 4 vol. in-4).

Cf. *Biographie médicale*.

**ELPIDIUS** (Rusticus), poëte latin du Ve siècle après J.-C. Il fut médecin du roi Goth Théodoric. On a sous son nom deux courts poëmes chrétiens, qui ne sont pas sans élégance : *Historiarum Testamenti veteris et novi Testamenti*, etc., et *De Christi Jesu beneficiis*, tous deux en hexamètres. Ils ont été insérés dans la *Bibliothèque des Pères*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*.

**ELSEVIER** et **ELZEVIER**, en latin *Elseverius*, célèbre famille d'imprimeurs hollandais. De nombreuses recherches ont été faites pour en établir la suite et la généalogie, longtemps obscures, et la part de chacun de ses principaux membres dans le mouvement commercial et dans le progrès typographique de la librairie hollandaise. On distingue au moins quatorze représentants du nom, entre autres les suivants :

**ELSEVIER** (Louis), le fondateur, né à Louvain en 1540, mort le 4 février 1617. Il ouvrit une librairie à Leyde en 1580, et imprima environ 150 ouvrages. Il eut cinq fils, tous libraires, Mathieu, Louis II, Gilles, Joost (Jodocus) et Bonaventure, dont le dernier mérite d'être distingué.

**ELSEVIER** (Bonaventure), né en 1583, mort en 1652. Associé pendant vingt-six ans avec son neveu Abraham, fils de Mathieu, il imprima le plus grand nombre des volumes latins de petit format qui sont la gloire de la maison de Leyde.

**ELSEVIER** (Louis III), fils de Louis II, né vers 1604, mort vers 1664. Il fonda la maison d'Amsterdam, la dirigea seul de 1638 à 1654, puis s'associa avec Daniel. Il avait donné jusque-là près de 200 ouvrages, remarquables par le soin typographique et par l'importance bibliographique et littéraire.

**ELSEVIER** (Daniel), fils de Bonaventure, né en 1626, mort en 1680. En dehors de son association avec Louis III, il a imprimé, à Leyde, plus de 80 ouvrages ; avec Louis, il en publia environ 120, qui comptent parmi les plus beaux et les plus exacts de la librairie elsevirienne.

On a calculé que le nombre des ouvrages por-

tant le nom des Elsevier, mais qui sont loin d'avoir tous le même mérite, s'élevait à 1213, dont 968 en latin, 44 en grec, 126 en français, 32 en flamand, 22 en langues orientales, 11 en allemand, 10 en italien. On estime particulièrement leurs éditions latines petit in-12 : celles de *Pline* (1635), de *Virgile* (1636), de *l'Imitation* (sans date) sont les plus recherchées. Parmi les publications les plus importantes, on cite *Tite-Live*, *Tacite* (1634), *Cicéron* (1642), *Homère* (2 vol. in-4), l'*Ovide*, de Heinsius (1658, 3 vol.), le *Nouveau Testament* (1658). Beaucoup d'ouvrages ont été publiés, par fraude, sous le nom des Elsevier, sans être sortis de leurs presses; d'autre part, ils en ont eux-mêmes imprimé sans y mettre leur nom. Ils ont eu plusieurs marques : Louis Ier avait adopté un aigle sur un cippe, avec un faisceau de sept flèches et cette devise : *Concordia res parvæ crescant.* L'imprimerie de Leyde eut pour insigne un orme portant un cep, un homme debout auprès, et cette devise : *Non solus.* La maison d'Amsterdam reçut de Louis III, pour emblème, Minerve et l'olivier, avec cette devise : *Ne extra oleas.* La Bibliothèque du Louvre possédait la riche collection d'elzévirs de M. Motteley, dont nous indiquons ci-dessous le *Catalogue;* elle a été détruite dans les incendies de 1871. — Le mérite des Elsevier est tout entier dans le soin de l'exécution typographique, la netteté du caractère et la correction du texte. Ils ont eu, selon M. Ambroise-Firmin Didot, une intelligence du commerce qui manquait à leurs devanciers; mais ils n'ont point eu l'esprit d'initiative, la passion de l'art et de la science, qui distinguent les Alde, les Estienne, les Froben ou les Amerbach. Ils ont assuré les progrès accomplis par leur habileté à en profiter.

Cf. Adry : *Notice sur la famille des Elsevier* (Paris, 1806, in-8), extrait du *Magasin encyclopédique ;* — S. Bérard : *Essai bibliographique sur les éditions des elzévirs,..* précédé d'une *Notice sur ces imprimeurs* (Ibid., 1822, in-8) ; — Aug. de Reume : *Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur l'Elsevier* (Bruxelles, 1847, in-8) ; — Ch. M. [Motteley] : *Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des elzévirs* (Paris, 1847, pet. in-12), et *Catalogue d'une collection*, etc. (Ibid., 1848, gr. in-8) ; — Ch. Pieters : *Annales de l'imprimerie elsévirienne* (Gand, 1852, in-8 ; 2e édit., 1858) ; — Ambr.-Firmin Didot : *Essai sur la typographie* (1855, in-8) ; — Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque ;* — Walther : *les Elzévirs de la Biblioth. impér. publique de St-Pétersbourg* (Saint-Pétersbourg, 1864, in-12) ; — Brunet : *Manuel du libraire*, 5e éd., t. V (*Collection des éditions des Elsevier*).

**ELYOT** (Sir Thomas), érudit anglais, né vers 1490, mort en 1546. Henri VIII lui confia plusieurs missions diplomatiques. L'un des premiers prosateurs anglais de quelque valeur, il a laissé un traité de morale intitulé *le Château de santé* (Castle of Health; 1534, 7e édit., 1580); *l'Image du gouvernement* (Image of gouvernance, 1541), traité des devoirs des princes; un *Dictionnaire latin-anglais* (1538, in-fol., plus. édit.).

Cf. *Biographia britannica ;* — Hallam : *Introd. to the History of literature.*

**ÉMAUX ET CAMÉES**, poésies de Th. Gautier (voy. ce nom).

**EMBLÈME.** — Voyez ALLÉGORIE.

**EMBOLIARII.** — Voyez MIMES.

**ÉMERIC-DAVID** (Toussaint-Bernard), archéologue français, né le 20 août 1755 à Aix en Provence, mort le 2 avril 1839. D'abord avocat dans sa ville natale, il y fut élu maire en 1791, donna sa démission vers la fin de la même année, vint à Paris, et ayant échappé aux poursuites dirigées contre lui comme modéré, se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire des arts, dont il devint un de nos plus judicieux et plus savants représentants. Ses succès dans les concours de l'Institut et ses écrits le mirent en lumière, et il fut choisi pour rédiger, avec Visconti, les notices du musée Napoléon (musée français). Il fut membre du Corps législatif de 1809 à la chute de l'Empire. En 1816, il entra à l'Académie des inscriptions ; en 1825, il fit partie de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France.*

On a de lui : *le Musée olympique de l'école vivante des beaux-arts* (Paris, 1796, in-8), écrit où il cherchait à démontrer l'utilité d'une exposition permanente des meilleures œuvres des artistes vivants; *Recherches sur l'art statuaire chez les anciens et les modernes* (Paris, 1805, in-8), formant le plus savant et le plus ingénieux traité sur la matière; *Choix de notices sur les tableaux du musée Napoléon* (Paris, 1812, in-8); *Etudes calquées et dessinées d'après cinq tableaux de Raphaël* (Paris, 1818-1820, in-fol.); *Jupiter : recherches sur ce dieu, son culte et les monuments qui le représentent*, ouvrage précédé d'un *Essai sur l'esprit de la religion grecque* (Paris, 1833, 2 vol. in-8), ensemble de recherches intéressantes et de curieuses hypothèses où l'auteur, abandonnant l'évhémérisme, cherche l'origine du polythéisme dans le culte des éléments et des astres; *Vulcain : recherches sur ce dieu, sur son culte*, etc. (Paris, 1838, in-8); *Neptune : recherches sur ce dieu*, etc. (Paris, 1839, in-8). Les autres écrits d'Émeric-David, disséminés dans divers recueils, et embrassant la critique et l'histoire des arts plastiques, ont été réunis par M. Paul Lacroix (Paris, 1842-1853, 4 vol. in-12). On en trouve encore d'intéressants dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, le *Moniteur universel* (1817-1821), la *Biographie universelle*, l'*Histoire littéraire de la France* (t. XVII-XX).

Cf. Paul Lacroix : *Notice*, en tête de son édition ; — Fauriel : *Eloge*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XX ; — Walckenaër : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, 1845.

**ÉMERY** (Michel PARTICELLI, sieur D'), homme d'État français, mort en 1650. D'une famille italienne établie en France, il fut protégé par Mazarin, et occupa en 1643 la charge de contrôleur général des finances. On a de lui : *Histoire de ce qui s'est passé en Italie pour le regard des duchés de Mantoue et de Montferrat depuis 1628 jusqu'en 1630*, insérée dans le recueil de *Diverses relations* (Bourg, 1632, in-4).

**ÉMERY** (l'abbé Jacques-André), théologien français, né le 27 août 1732 à Gex, mort le 18 avril 1811. Élève du petit séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans cette congrégation, et en fut élu supérieur général en 1782. Emprisonné sous la Terreur, il échappa à la mort. Sous le Consulat, après avoir d'abord rejeté le concordat, il en vint à une opinion plus modérée et obtint du pouvoir le rétablissement du séminaire de Saint-Sulpice. Il fut ensuite quelque temps conseiller de l'université. Il s'efforçait de concilier, dans une attitude de dignité, le gallicanisme avec le respect pour la puissance du pape.

Parmi les écrits de l'abbé Émery qui ont été fort estimés du clergé, on cite : *Esprit de Leibnitz, ou Recueil de pensées choisies sur la religion, la morale, l'histoire et la philosophie* (Lyon, 1772, 2 vol. in-12; Paris, 1804, 2 vol. in-8); *Esprit de sainte Thérèse* (Lyon, 1775, in-8); *Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté* (Paris, 1791, in-8); *Politique du bon vieux temps* (Ibid., 1797, in-8); *le Christianisme de François Bacon* (Ibid., 1799, 2 vol. in-12); *Moyens de ramener l'unité catholique dans l'Église* (Ibid., 1802, in-12); *Pensées de Descartes* (Ibid., 1811, in-8), etc. Il a édité les *Nouveaux opuscules* de l'abbé Fleury (Paris, 1807, in-12), etc.

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée ;* — *Biographie du prêtre et professeur Emery* (s. l., 1842, in-8).

**ÉMILE** ou **De l'Éducation**, ouvrage de J.-J. Rousseau; — **le Nouvel Émile**, ouvrage de J.-G.-H. Feder (voy. ces noms).

**EMILI** (Paolo), ou *Paul-Émile*, historien italien, né à Vérone en 1460, mort à Paris en 1529. Il vint en France sous le règne de Charles VIII, qui se l'attacha comme chroniqueur et orateur, conserva ces fonctions sous Louis XIII, et fut aussi chanoine de Notre-Dame de Paris. Paul-Émile succéda aux moines de Saint-Denis, comme historiographe de la monarchie française. Ce choix s'expliquait par le goût pour le style de l'antiquité qui déjà refleurissait en Italie. Il a écrit : *De rebus gestis Francorum*, annales qui s'étendent depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à l'an 1488, et forment dix livres, dont six ont paru de 1516 à 1519, les quatre derniers après sa mort, par les soins de Zavarizzi (1539 et 1544); elles ont été souvent réimprimées (1544, 1550, etc.), jusqu'à l'édition de Bâle (1601, in-fol.). Renard les a traduites en français.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura italiana.*

**EMILIA GALOTTI**, drame de Lessing (voy. ce nom).

**EMMIUS** (Ubbo), historien et érudit hollandais, né à Greith (Frise) le 5 décembre 1547, mort à Groningue le 9 décembre 1626. Il fut recteur de l'université de cette ville et fut estimé pour son savoir par les hommes les plus distingués de son temps. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres, *Opus chronologicum novum* (Groningue, 1619, in-fol.), essai de chronologie universelle; *Vetus Græcia illustrata* (Leyde, 1626, 3 vol. in-8), dont le troisième volume a été imprimé à part, sous le titre de *Res publica Græcorum* (Ibid., 1632, in-32); *Rerum frisicarum historia* (Franeker, 1596, in-8, nombr. édit.), ouvrage estimé malgré la partialité de l'auteur en faveur des protestants; *Historia nostri temporis*, publié après sa mort et condamné par le prince de Frise à être brûlé par la main du bourreau (1733).

Cf. Foppens : *Bibliotheca belgica*, 2e partie ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIII.

**EMPÉDOCLE**, 'Εμπεδοκλῆς, philosophe grec, du ve siècle avant J.-C., né à Agrigente en Sicile. D'une famille opulente, mais élevé dans les idées du parti populaire par son père qui en était le chef, il fut l'adversaire des tyrans, employa ses richesses à soulager les pauvres, et refusa la souveraineté que lui offraient ses concitoyens. Sans s'attacher à aucune école philosophique, il s'appliqua surtout à enthousiasmer les esprits par un enseignement religieux, où il portait une rare éloquence et un vaste savoir. A la fois législateur, prêtre, poëte, médecin, physicien, il opéra des guérisons où la foule vit des miracles; il fut proclamé dieu dans la Sicile. Ayant quitté cette île pour enseigner à Athènes, il semble n'être pas rentré dans sa patrie. Selon les fables auxquelles sa mort donna lieu, il se serait précipité dans le cratère de l'Etna, ou il aurait été enlevé au ciel.

Au témoignage de l'antiquité, les écrits d'Empédocle étaient aussi remarquables par le style que par l'éloquence. Aristote dit qu'il était « homérique et puissant par la diction ». On sait qu'il avait composé des tragédies, des épigrammes, un *Hymne à Apollon*, un poëme épique *Sur l'expédition de Xerxès*, des poëmes didactiques *sur la Médecine, sur la Politique, sur les Purifications, sur la Nature*. Il ne nous reste de ces ouvrages que deux épigrammes, quelques vers des *Purifications* et des fragments nombreux du poëme *sur la Nature*. Ces fragments, réunis d'abord par Henri Estienne dans sa *Poesis philosophica*, ont été réédités avec des commentaires par Sturz (Leipzig, 1805, in-8), par Peyron (Leipzig, 1810, in-8), et, d'une façon supérieure, par Karstern (Amsterdam, 1838, in-8). Il existe encore une bonne édition, plus récente, par H. Stein (Bonn, 1852, in-8).

Cf. Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. X ; — Tiedemann : *Système d'Empédocle*, dans le *Magasin de Gœttingue*, t. IV ; — Ritter, Zeller, etc. : *Histoire de la philosophie* ; — Scina : *Memorie sulla vita et philosophia di Empedocle* (Palerme, 1813, 2 vol. in-8) ; — Sturz, Perron et Karstern : *Notes* et *Commentaires* de leurs éditions.

**EMPÉRIÈRE** (Rime). — Voyez Rime.

**EMPHASE**, **Style emphatique** et **Enflure**. L'exagération, dans la pensée ou dans les mots qui la traduisent, est l'écueil des écrivains qui recherchent à tout prix la grandeur, la force ou l'éclat. Il y a des nations et des époques où l'emphase, l'enflure, qui consiste, dit Boileau, « à vouloir aller au delà du grand, » est, pour ainsi dire, endémique. Au commencement du xviie siècle, elle se répandit dans toutes les littératures de l'Europe, mêlée aux concettis et aux autres subtilités élégantes mises à la mode par la Renaissance. Nous avons vu à quel point, chez nous, les premiers poëtes de l'époque classique, Malherbe, Corneille lui-même, poussèrent la recherche de l'esprit par l'exagération (voy. Concetti). L'emphase, qui ne se supporte pas dans le livre, réussit quelquefois dans le discours. La solennité des circonstances, l'échauffement général des esprits, peuvent inspirer à l'orateur, avec le ton et les gestes à l'avenant, de pompeuses énormités, en le mettant seulement au niveau de son auditoire. L'époque révolutionnaire est remplie d'exagérations de style que ne comprend plus une nation de sang-froid.

Le théâtre se prête, comme la tribune, à la déclamation et à la pompe emphatique ; souvent l'auteur se laisse aller à la tentation des tirades imagées et bruyantes, sachant que, si la critique doit les blâmer, le public pourra les applaudir, même sans les comprendre. Il y a, au théâtre, des rôles entiers écrits à dessein dans le style emphatique, mais avec une pensée de raillerie : ce sont ceux du capitan, du matamore, en général, du fanfaron. Le succès de ce style dans la parodie prouve précisément combien il est rare qu'il soit à sa place dans un personnage sérieux. L'emphase, si familière à nos méridionaux d'Europe, Provençaux, Espagnols, Italiens, paraît être le tour naturel de la pensée chez les écrivains orientaux; mais elle a, dans leurs ouvrages, un air de naïveté, de majesté ingénue qui la sauve de la prétention. — Le mot emphase (du grec ἐν et φάσις, apparence), est employé, comme terme de rhétorique, pour désigner les diverses figures qui ajoutent à l'effet de la pensée, soit en atténuant, soit en exagérant le tour ou l'expression. Elle est alors synonyme de la suspension, de la réticence, aussi bien que de l'hyperbole.

**EMPIS** ' (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph Simonis), auteur dramatique français, né à Paris le 29 mars 1795, mort dans cette ville le 11 décembre 1868. Attaché à plusieurs services publics dépendants de la liste civile, il fut directeur de la Comédie-Française, d'avril 1856 au 22 octobre 1859. En 1847, il avait remplacé de Jouy à l'Académie française. Il a fait jouer des tragédies lyriques, des drames et des comédies en vers et en prose où la finesse et l'observation ne manquent pas et dont plusieurs ont eu quelque vogue. Il a donné, avec Picard : *l'Agiotage, ou le Métier à la mode*, et, avec Mazères, *la Mère et la Fille*. Onze de ses pièces ont été réunies sous le titre de *Théâtre* (1840, 2 vol. in-8). Il a écrit, en outre, *les Femmes de Henri VIII*, scènes historiques (1854, 2 vol. in-8. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Aug. Barbier : *Discours de réception à l'Acad.*

**EMPLOI**, terme de théâtre (voy. Acteur et Personnages de théatre).

**EMPRUNTS LITTÉRAIRES.** — Voyez IMITATION et PLAGIAT.

**ENALLAGE.** — Voyez FIGURES DE MOTS.

**ENARRATION.** Dans l'Église latine, le mot énarration (*enarratio*) a eu un sens analogue à celui du mot *homélie* dans l'Église grecque. Ainsi, les *Enarrationes* de saint Augustin sont des discours familiers de peu d'étendue, où il se bornait à exposer son sujet d'une manière agréable ou à le faire ressortir par quelque pensée spirituelle. Ces discours, d'où l'élément pathétique est banni, nous paraissent froids, et sont très-inférieurs aux homélies des Pères grecs. On trouve des *Enarrations* jusqu'à une époque voisine de la Renaissance : telles sont les *Enarrationes piæ et eruditæ* de Denys le Chartreux.

**ENCINA** (Juan de la) ou ENZINA, poëte espagnol, né en 1468 près de Salamanque, mort en 1534. Élevé à la cour du duc d'Albe, il fit représenter devant ce prince un certain nombre d'autos religieux et de comédies profanes. Excellent musicien, il obtint la direction de la chapelle de Léon X, puis il entra dans les ordres, et alla faire à Jérusalem un pèlerinage dont il a publié une relation en vers : *Tribajia* (Rome, 1521, in-8). On a encore de lui : *Vision del templo de la Fama y glorias de Castilla; Arte de trovar*, sorte d'Art poétique (1507); *Placida y Victoriano*, ouvrage licencieux, dont l'Inquisition fit disparaître tous les exemplaires.

Ses compositions dramatiques qui l'ont fait regarder comme l'un des fondateurs du théâtre espagnol consistent en *églogues*, qui servent de cadre aux événements contemporains ; en *autos* religieux, ou scènes dialoguées, qu'on jouait à Noël, à Pâques, et à d'autres fêtes, et en quelques pièces empruntées à la vie réelle, comme l'*Acto del repelo*, scène de marché, mettant aux prises des paysans et des étudiants de Salamanque. Les églogues, parmi lesquelles on distingue *l'Écuyer pasteur* et *les Pasteurs courtisans*, sont écrites en *redondillas* doubles, ou octaves de huit syllabes. Les *Œuvres* de J. de la Encina ont été réunies de son vivant en *Concionero* (Salamanque, 1496, 1509; Saragosse, 1516, petit in-fol. gothique).

Cf. Martinez de la Rosa : *Apendice sobre la comedia española;* — Moratin : *Origenes del teatro español;* — Wolf : *Allgem. Encyclopaedie;* — Ticknor : *History of spanish Literature.*

**ENCYCLOPÉDIE**, titre d'ouvrages embrassant, selon l'étymologie (ἔγκυκλος, encyclique, circulaire, παιδεία, instruction), le cercle entier des connaissances humaines.

I. *Perpétuité de l'esprit encyclopédique.* — Les philosophes français du XVIIIe siècle ont donné au mot encyclopédie un glorieux retentissement. Sans être absolument nouveau, il désignait une chose, non pas nouvelle, mais hardiment renouvelée. A diverses époques, des esprits puissants ou curieux ont éprouvé le besoin de réunir en un corps de doctrine toutes les découvertes de la science, pour en transmettre plus facilement l'héritage aux générations. Tous les περὶ φύσεως ou *de Natura rerum* des anciens sont des tentatives d'encyclopédies, où le philosophe poëte enseigne tout ce qu'il a appris sur le corps et l'âme de l'homme, et sur le monde et sur Dieu. La philosophie a été, dès l'origine, essentiellement encyclopédique ; Cicéron la définit, comme Aristote l'a pratiquée, la « connaissance des choses divines et humaines », et les grands esprits de l'école de Descartes semblent se souvenir tous de cette définition ; ils tentent de la justifier par la variété de leurs recherches et l'universalité de leurs systèmes. Dans l'intervalle, il y avait eu des encyclopédistes dont les philosophes du XVIIIe siècle auraient été bien étonnés de s'entendre appeler les héritiers : ce sont les encyclopédistes de la théologie. Tous les grands docteurs du moyen âge ont aspiré à relier entre elles, au point de vue divin, les connaissances de leur temps, en réunissant les diverses sciences sous le nom de la philosophie, pour les subordonner toutes à la théologie, comme les servantes à la maîtresse. Plusieurs ont entrepris et exécuté leur « Somme », *Summa*, *Summa summarum*, avant saint Thomas, dont le nom est resté attaché à cette grande œuvre du péripatétisme chrétien. Bien des ouvrages curieux dans leur généralité encyclopédique se rangent, pour le bibliographe, entre *li Livres dou tresor*, compilés en vieux français par Brunetto Latini, et le *Miroir universel des arts et des sciences* de Fioravanti. Sur ce point, comme en tant de choses, les Arabes avaient donné l'exemple au moyen âge, et le grand péripatéticien de l'islamisme, Averroës, avait déjà ébauché son encyclopédie dans son *Kitab-et-Kulliyyat*, « le Livre de tout. » Ne parlons pas des Chinois, dont les vastes dictionnaires, comptant les volumes par centaines, sont peut-être les plus importantes des encyclopédies : comme toutes les inventions chinoises qui ont précédé les nôtres, ces grandes publications sont restées trop étrangères à l'Europe, pour avoir aucune influence sur le mouvement intellectuel qui portait à satisfaire par des livres universels (*de Universo, de Omni re scibili*) des esprits avides de tout connaître et de raisonner de tout.

II. *L'Encyclopédie philosophique et autres encyclopédies françaises.* — L'Encyclopédie du XVIIIe siècle, la « grande Encyclopédie », comme on dit souvent, eut pour occasion la commande faite à Diderot par un libraire d'une simple traduction du dictionnaire anglais de Chambers, intitulé : *Cyclopædia ;* ce manuel modeste lui suggéra le dessein d'un vaste ouvrage qui serait l'inventaire de toutes les connaissances humaines. D'Alembert s'associa à cette pensée, dont ils comprirent toute la portée philosophique et le haut intérêt. Le titre complet était : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, recueilli des meilleurs auteurs et particulièrement des Dictionnaires anglais de Chambers, d'Harris, de Diche, etc., par une Société de gens de lettres, mis en ordre par Diderot, et, quant à la partie mathématique, par D'Alembert, de l'Académie royale des sciences de Paris et de l'Académie royale de Berlin. La *Préface* disait : « Le but d'une Encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont, que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain. »

Diderot et D'Alembert arrêtèrent le plan de l'ouvrage ; le premier écrivit le prospectus qui l'annonçait, le second le *Discours préliminaire* qui en exposait le plan, la méthode, les principales divisions. Tous deux s'occupèrent, le premier surtout, avec son incroyable activité, de procurer à l'œuvre commune des collaborateurs et les protecteurs indispensables. Parmi ces derniers figuraient : Mme de Pompadour, d'Argenson, Richelieu, Bernis, Choiseul, Malesherbes, Turgot. Tous les écrivains qui avaient un nom se laissèrent enrôler ; Montesquieu, Buffon, promirent leur concours ; Voltaire se mit à l'œuvre avec ardeur. Condillac, Duclos, Mably, Helvétius, d'Holbach, Beauzée, Dumarsais, les abbés de Prades, Yvon et Morellet, Turgot, Necker, etc., vinrent successivement prendre place dans la phalange. Les Jésuites et les Jansénistes firent à l'envi des offres de collaboration, qui furent également repoussées .

*Inde iræ.* Le privilége avait été accordé en 1746; les deux premiers volumes parurent en 1751. Puis l'impression fut suspendue par arrêt du Conseil du roi, pendant dix-huit mois. Autorisée de nouveau, elle subit, à partir de 1757, une seconde suspension, beaucoup plus longue : le Parlement, après une instruction de deux années, retira le privilége et prononça la suppression de l'ouvrage, qui ne fut repris qu'en 1765, sans privilége nouveau, avec l'assentiment tacite du gouvernement et à la condition de dater de l'étranger les derniers volumes. La publication de l'*Encyclopédie*, non compris les *Suppléments* et les *Tables*, dura juste vingt ans (1751-1772, 28 vol. in-fol.; suppléments, 1777, 5 vol.; tables, 1780, 2 vol.). Difficultés de toute sorte, interdictions, poursuites, dangers personnels, Diderot avait tout bravé jusqu'au bout, profitant des courtes périodes de tolérance pour reprendre l'œuvre et la pousser en toute hâte. D'Alembert l'avait abandonnée, acceptant avec une spirituelle résignation les loisirs que lui faisait la haine des gens d'église :

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit.

Rien de plus mêlé, au fond, et de moins homogène que l'*Encyclopédie* Voltaire écrivait à Diderot: « Votre ouvrage est une Babel ; le bon, le mauvais, le vrai, le faux, le sérieux, le léger, tout est confondu. Il y a des articles que l'on dirait rédigés par un fat qui court les boudoirs, d'autres par des cuistres de sacristie; on passe des plus courageuses hardiesses aux platitudes les plus écœurantes. » Les hardiesses dominent; Diderot les encourage et les recherche, et ne subit qu'à son corps défendant, par nécessité ou par politique, parfois même à son insu, tout ce qui ne relève pas de l'esprit d'indépendance et d'innovation. Il dit lui-même, à l'article *Encyclopédie*, que cet ouvrage ne peut être tenté que par un siècle philosophe, « parce qu'il demande partout plus de hardiesse dans l'esprit qu'on n'en a dans les siècles pusillanimes du goût. » La hardiesse consiste, en philosophie, à ne retenir de Descartes que le principe de la libre recherche personnelle et à substituer à son système de l'âme et du monde la psychologie de Locke et la physique de Newton; en théologie, à entasser autour de chaque dogme, à la manière de Bayle ou de Voltaire, toutes les difficultés formées par les hérétiques, sans prendre parti pour ceux-ci, en les combattant même, mais de manière à mettre en relief toute leur force; en politique, à pousser à l'application des principes de Montesquieu et à faire ressortir les inconvénients, les abus de toutes les institutions servant de cortége à la monarchie du bon plaisir. On a remarqué que le domaine où l'esprit de hardiesse des encyclopédistes paraît le moins, est celui de la littérature, de la rhétorique et de la grammaire. Sur ce point seul, l'autorité du passé est respectée; nulle initiative, nulle indépendance, nulle largeur de vue : leur horizon est circonscrit par la timide et pesante critique de Marmontel.

L'*Encyclopédie* avait paru dans l'ordre alphabétique, si commode pour les recherches, mais qui a l'inconvénient de rapprocher, de mêler les choses les plus diverses. L'idée première, toute synthétique, aboutissait, dans l'exécution, à l'analyse la plus confuse. Quoique les *Tables* permissent de ramener ce pêle-mêle au plan et à la classification qui avaient présidé au travail, on entreprit de refondre l'ouvrage de Diderot d'après ce plan même, et il en résulta l'*Encyclopédie méthodique par ordre des matières* publiée par Panckoucke et Agasse (Paris, 1782-1832, 337 parties en 166 volumes in-4; 51 parties de pl.). C'est une série de dictionnaires sur les sciences, l'histoire, les arts, la philosophie, les lettres, le droit, l'industrie, etc. L'ensemble forme la plus volumineuse publication de ce genre dont on ait vu l'achèvement en Europe. Il en fut entrepris une traduction espagnole, restée inachevée (Madrid, 1789-1806, t. I-XI). Il ne s'est rien fait depuis en France dans d'aussi vastes proportions; cependant un certain nombre de publications encyclopédiques encore importantes témoignent du besoin auquel répondent ces grands répertoires universels. On remarque les cinq suivantes: l'*Encyclopédie moderne*, publiée par Courtin (1823-32, 24 vol. in-8 et 2 vol. pl.), dont une nouvelle édition a été donnée sous la direction de Léon Renier (1847-51, 27 vol. in-8 et 3 vol. pl.; *Complément*, 1856-1862, 12 vol.); l'*Encyclopédie des gens du monde* (1833-1845, 22 vol. in-8); l'*Encyclopédie du XIX*e *siècle* (1836-1859, 29 vol. in-8, avec table et Suppl.; 2e édit., 1858-1864, 55 vol. in-8), ayant pour complément depuis 1860 un *Annuaire encyclopédique* (gr. in-8); l'*Encyclopédie catholique*, sous la direction de l'abbé Gleyre et du vicomte Walsh (1838-49, 18 vol. in-4); le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (1832-39, 52 vol. in-8; *Suppl.*, 1844-51, 16 vol.; 2e édit. 1851-58, 16 vol. gr. in-8; *Suppl.*, 1868-74, t. I-III). Il faut mentionner aussi, quoique inachevées, l'*Encyclopédie nouvelle*, de Pierre Leroux et Jean Reynaud (1841, 8 vol. pet. in-4), et plus récemment l'*Encyclopédie générale* (1868-70, t. I-II, gr. in-8). Nous ne pouvons nommer les nombreuses encyclopédies de diverses dimensions qui, sous ce titre même ou sous celui de Dictionnaire (depuis le *Dictionnaire universel* de Bouillet jusqu'au *Grand dictionnaire universel du XIX*e *siècle* de P. Larousse, et entre les deux, le *Dictionnaire français illustré* de M. Dupiney de Vorepierre), condensent dans le cadre alphabétique, à l'usage des écoles ou des gens du monde, les éléments de toutes les connaissances humaines.

III. *Les encyclopédies étrangères.* — Les publications encyclopédiques ne sont pas moins nombreuses à l'étranger. L'Allemagne en compte surtout de considérables, et dont plusieurs, il faut le reconnaître, ont précédé d'assez loin la grande tentative du XVIIIe siècle français. Nous citerons : le *Cursus philosophiæ encyclopedicæ* (Herborn, 1620, in-4), premier essai d'encyclopédie méthodique, repris aussitôt avec plus de développement sous le titre latin, mais tout moderne, de *Scientiarum Encyclopœdia* (Ibid., 1630, 7 tomes en 4 vol.; Lyon, 1649, 4 vol. in-fol.); le *Lexicon universale* de J.-J. Hoffmann (Bâle, 1677, 4 vol.); le *Lexique universel des arts et des sciences* de Jablonski (Lexicon der Künste und Wissenschaften; Leipzig, 1721, in-4; dernière édit. Kœnigsberg, 1767); *le Grand Lexique universel complet des sciences et des arts* de J.-A. de Frankenstein et P.-D. Longolius (Grosses vollstaendiges universal Lexicon aller W. und K.; Halle et Leipzig, 1732-1750, 64 vol. in-fol.; Suppléments 1751-54, 4 vol. in-fol.), qui s'acheva l'année même où notre *Encyclopédie* commence; le *Dictionnaire de la conversation ou Encyclopédie générale allemande des gens du monde* (Conversations Lexicon, oder Allgem. deutsche Real Encyclopædie für, etc.; Leipzig, 1809-1811, 6 vol.; 11e édit., 1864-68, 15 vol. in-8), l'un des ouvrages qui ont eu le plus de succès en Allemagne et suscité le plus d'imitations ou de contrefaçons étrangères; l'*Encyclopédie générale des sciences et des arts* de J.-S. Ersch et J.-G. Grüber (Allgem. Encyclopaedie der W. und K.; 1818-1874, en trois séries formant déjà plus de 130 vol.), savant ouvrage, entamé par trois points à la fois de l'ordre alphabétique et encore en cours de publication après plus d'un demi-siècle de travail; le *Lexique universel ou Dictionnaire encyclopédique complet* édité par H.-A. Pierer (Univ. Lexicon oder vollstaendiges encycl. Woeterbuch; Oldenbourg,

1835-36, 26 vol. in-8; plus. édit.; *Compléments* et *Nouveaux compléments*, 1855-56, 2 vol.); l'*Encyclopédie nationale autrichienne* (Œsterreisische National-Encyclopaedie; Vienne, 1835-37, 6 vol. in-8).

Les Anglais sont venus immédiatement après les Allemands pour la mise en œuvre de l'idée encyclopédique sous une forme moderne. La *Cyclopædia* de Chambers, qui fut le point de départ du travail de nos philosophes du XVIII° siècle, comptait déjà quatre éditions (Cycl., or the Dictionary of arts and sciences; Londres, 1728, 2 vol. in-fol.; 1738, 1741, 1746; Supplém. 1753, 2 vol. in-fol.; édit. refondue, 1778, 4 vol. in-fol. fig.), lorsque Diderot songea à la traduire, avant de lui donner un pendant qui devait l'éclipser; après le succès de notre *Encyclopédie*, elle fut reprise à nouveau et sur un plan plus large, par Abraham Rees (the New Cyclopædia, or universal Dict. of arts, sciences and literature, etc.; Ibid., 1802 et 1819-21, 85 parties, 45 vol. avec Suppl. et tables) et devint la meilleure et la plus complète des anciennes encyclopédies anglaises. On cite à côté d'elle : l'*Encyclopædia britannica*, de James Tytler (Édimbourg, 1778, 10 vol. in-4; 8° édit. 1853-60, 21 vol. gr. in-4, avec pl.), la plus répandue; *the English Encyclopædia* (Londres, 1801, 20 parties, 10 vol. in-4); l'*Encyclopædia londinensis*, de J. Wilkes (Ibid., 1797-1829, 24 vol. in-4), refondue sous le titre de *The London Encyclopædia* (Ibid., 1829, 22 vol. gr. in-8); l'*Imperial Encyclopædia* (Ibid., 1809-14, 4 vol. in-4); l'*Encyclopædia metropolitana*, publiée par le rév. Edw. Smedley et H.-J. Rose (Ibid., 1817-45, 30 vol. in-4, fig.), présentant, suivant un plan original, le double avantage de l'ordre systématique et de l'alphabétique; deux *Encyclopédies d'Édimbourg* (Edimbourg, 1809-31, 36 part., 18 vol. in-4; Ibid., 1816, 1830, 6 vol. in-4); l'*Encyclopædia perthensis* (Londres, 1816, 23 vol. in-8). — La langue anglaise compte en outre, aux États-Unis, l'*Encyclopædia americana*, de F. Lieber (Philadelphie, 1626-31, 13 vol. in-8), empruntée, en grande partie, au *Conversations-Lexicon* et refondue par G. Ripley et Ch.-A. Dana, sous le titre de *New American Cyclopædia* (New-York, 1858 et suiv.); puis aux Indes, l'*Encyclopædia bengalensis*, en anglais et en bengali (Calcutta, 1846-48, 9 vol. in-8).

Pour les autres pays, où l'on retrouve, en général, des traductions ou contrefaçons de publications françaises et surtout du *Conversations-Lexicon* allemand, nous citerons : pour l'Italie, la *Nuova Enciclopedia popolare*, « ouvrage compilé d'après les meilleurs de ce genre, anglais, allemands et français » (Turin, 1841-51, 14 vol. in-4); pour l'Espagne, *Enciclopedia moderna*, par Fr. de Mellado (Madrid, 1851, 34 vol. gr. in-8 et 3 vol., pl.), traduite de l'*Encyclopédie moderne* française; pour le Danemark, le *Nordisk Conversations-Lexicon*, par C.-A. Ingerslew (Copenhague, 1858-63, 5 vol. in-8); pour la Suède, le *Svensk Konversations-Lexicon* (Stockholm, 1845-51, 4 vol. in-8); pour la Hollande, l'*Algemeen noodwendig Woordenbock* (Amsterdam, 1836-59, in-8).

Par un abus de mots, on appelle encore volontiers encyclopédie un ouvrage ou recueil qui, au lieu d'embrasser l'université des connaissances humaines, concerne toutes les branches d'une science ou les diverses sciences d'un même ordre, et l'on dit une encyclopédie littéraire, politique, théologique, médicale, etc. Les publications de cette classe peuvent encore être très-étendues et admettre dans leur spécialité une assez grande variété; telles sont l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne, formant trois énormes séries de Dictionnaires spéciaux (Paris, 1844-66, 170 vol. gr. in-8); l'*Encyclopédie économico-technologique* de J.-G. Krunitz (Berlin, 1773-1857, 239 vol. in-8, fig.), la *Cyclopædia of american literatur*, de Duyckinck (New-York, 1855, 2 vol. gr. in-8).

Cf. Diderot, D'Alembert, Voltaire, Grimm, etc. : *Œuvres* et *Correspondance*, passim; — *Mémoires de Trévoux* (janvier et octobre 1751)); — Abr. Chaumeix : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* et *Essai de réfutation*, etc. (Paris, 1758, 8 vol. in-12); — l'abbé Laporte : *l'Esprit de l'Encyclopédie* (Ibid., 1768, 5 vol. in-12); — Olivier : même ouvrage (Ibid., 1798-1800, 13 vol. in-8); — Hennequin : même ouvrage (Ibid., 1822-23, 15 vol. in-8); — Guizot, dans l'*Encyclopédie progressive*; — L. Blanc : *Histoire de la Révolution*, t. I, *les Origines*; — P. Duprat : *les Encyclopédistes, leurs travaux, leur doctrine et leur influence* (Ibid., 1865, in-18); — P. Albert : *la Littérature française au XVIII° siècle* (Ibid., 1874, in-18).

**ENCYCLOPÉDIQUE** (REVUE). — Voyez REVUE.

**ENCYCLOPÉDISTES** (LES), nom donné aux écrivains du XVIII° siècle, philosophes, littérateurs ou savants, qui concoururent à l'*Encyclopédie* ou qui prirent parti pour elle (voy. l'art. précédent).

**ENDYMION**, comédie de Lyly; drame lyrique de Métastase; roman poétique de Keats (voy. ces noms).

**ENÉAS** (LE ROMAN D'), composition romanesque française du XII° siècle. C'est une des trois principales transformations de l'épopée grecque et latine au moyen âge; elle est calquée sur l'*Énéide*, comme le *Roman de Troie* le fut sur l'*Iliade* et le *Roman de Thèbes* sur *la Thébaïde*. L'*Enéas*, comme on l'appelle d'un seul mot, fut très-populaire et contribua à augmenter encore la popularité du nom de Virgile si intimement mêlé aux souvenirs littéraires et aux légendes du moyen âge européen. L'œuvre est restée anonyme, suivant l'usage général du temps, mais les érudits prétendent y reconnaître la manière d'un trouvère habile et fécond, Benoît de Sainte-More, l'auteur de la longue *Chronique des ducs de Normandie*, à qui on attribue également les deux autres imitations romanesques de l'épopée antique, le *Roman de Troie* et le *Roman de Thèbes*. Ces trois compositions, conservées isolément dans de très-nombreuses copies, se trouvent réunies dans un même beau manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec le nom de Beneois de Sainte-Maure indiqué comme l'auteur de la première, le *Roman de Troie*.

L'*Enéas* suit, pour le plan général, le poëme de Virgile; il en reproduit les principaux épisodes, mais il en modifie constamment les détails et surtout en change l'esprit : c'est une appropriation complète aux mœurs, aux idées et au langage du temps. Enée devient un héros de chevalerie, appartenant au monde romanesque par ses sentiments et ses actions. On dirait parfois le ton de la parodie. Voici le début :

> Quant Menelas ot Troie assise,
> Onc n'en tourna très qu'il ot prise;
> Gasta la terre et tout le règne
> Pour la venjance de sa femme.

Le merveilleux du poëme latin tourne au surnaturel qu'admettaient les légendes chrétiennes; la magie, la sorcellerie remplacent les fictions mythologiques. L'amour y prend tour à tour, dans les personnages de Didon et de Lavinie, la violence et l'ingénuité d'une époque barbare et pourtant raffinée. Aussi l'*Enéas* est-il moins une épopée qu'un conte, un roman, et il a transmis à la foule du moyen âge qui n'entendait pas le latin, les principales inventions de Virgile, mais non l'âme du poëte ni le génie religieux et patriotique de son œuvre. Le *Roman d'Enéas* a 10 000 vers. Écrit vers 1150, il était connu aussitôt en Allemagne par une traduction d'Henri Veldeke.

Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XIX; — Al. Pey : *Essai sur Li Romans d'Eneas* (Paris, 1856, in-8); — Ar. Joly : *Revue contemporaine*, 30 avril 1870.

**ÉNÉE** *le Tacticien*, Αἰνείας ὁ Τακτικός, écrivain grec, que l'on croit avoir vécu au IV° siècle avant

J.-C., et que Casaubon regarde comme identique avec le général arcadien Énée de Stymphale, mentionné par Xénophon. Il écrivit sur l'art militaire un ouvrage considérable, intitulé : Περὶ τῶν στρατηγικῶν ὑπομνήματα. Nous en possédons un livre relatif à la tactique et au siége des villes (Τακτικόν τε καὶ πολιορκητικόν). C'est un document précieux pour l'archéologie. Découvert par Simber dans la bibliothèque du Vatican, il fut édité d'abord par Isaac Casaubon, à la suite de *Polybe* (Paris, 1609, in-fol.), et reproduit dans le *Polybe* de Gronovius (Amsterdam, 1670, in-8), ainsi que dans celui d'Ernesti (Leipzig, 1763). J.-C. Orelli en a donné une bonne édition, séparée, avec commentaires (Leipzig, 1818, in-8). Beausobre l'a traduit en français (Paris, 1757, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

**ÉNÉE DE GAZA**, Αἰνείας, philosophe grec du v[e] siècle. D'abord païen et disciple du néoplatonicien Hiéroclès, il se convertit au christianisme, et essaya d'expliquer les dogmes de la religion avec le secours de la philosophie qu'il avait puisée à Alexandrie. On le surnomma le « Platonicien chrétien ». Nous avons de lui un dialogue sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, intitulé *Théophraste*, Θεόφραστος. Il parut d'abord dans une version latine d'Ambroise le Camaldule (Venise, 1513, in-8), et fut publié en grec par Wolf (Zurich, 1559, in-fol.), puis avec des notes de Barthius (Leipzig, 1655, in-4). Boissonade en a donné une bonne édition (Paris, 1836, in-8). Il existe aussi d'Énée de Gaza vingt-cinq *Lettres*, insérées par Alde dans son recueil d'*Épîtres grecques* (Venise, 1499, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

ÉNÉIDE (L'), poëme de Virgile ; — L'ÉNÉIDE TRAVESTIE, poëme de Scarron, de G. Lalli ; — L'ÉNÉIDE SAUVÉE, poëme de Legouvé (voy. ces noms). — Voy. aussi ÉNÉAS (le roman d').

ENFANCES CHARLEMAGNE, GODEFROI DE BOUILLON, GUILLAUME, OGIER, ROLAND, VIVIEN, etc., titres de diverses branches de chansons de geste. — Voy. ADENÈS, DOON (Geste de), GUILLAUME AU COURTNEZ, REALI DI FRANCIA, RENAUT.

ENFANT PRODIGUE (L'), comédie de Voltaire, poëme de Campenon ; — LES ENFANTS D'ÉDOUARD, tragédie de C. Delavigne (voy. ces noms).

ENFANTS SANS SOUCI (LES), nom pris par des jeunes gens instruits qui, sous Charles VI, formèrent une société dont les représentations dramatiques étaient le principal divertissement. Ils avaient un chef ou *prince des sots*, à qui le roi confirma par lettres patentes ce titre bizarre et les diverses prérogatives qui y étaient attachées. Les Enfants Sans Souci adoptèrent les pièces dites *sotties* ou *soties*, comme les clercs de la Bazoche avaient adopté les farces et moralités, et les Confrères de la Passion, les mystères. Ils élevèrent un théâtre dans le voisinage du cimetière des Innocents. Leurs jeux scéniques, de burlesques qu'ils étaient d'abord, devinrent, sous l'influence des troubles civils, agressifs et violents. Des gens de mauvaises mœurs, s'introduisant dans la compagnie, lui firent perdre la considération dont elle avait joui. Les Confrères de la Passion s'aidèrent parfois des talents et du répertoire des Enfants Sans Souci pour égayer leur spectacle. — Dans les premières années du XVII[e] siècle, les Enfants Sans Souci existaient encore. Ils occupaient, depuis le milieu du siècle dernier, le théâtre de Bourgogne. Ils eurent alors des procès avec les Confrères de la Passion et les comédiens du théâtre du Marais, sous prétexte de l'inobservation de leurs priviléges, et à plusieurs reprises ils furent sur le point de disparaître. Enfin, vers 1659, ils cédèrent la place à la troupe italienne appelée à Paris par Mazarin.

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau historique de la poésie et du théâtre au XVI[e] siècle.*

**ENFANTIN** (Barthélemy-Prosper, dit *le Père*), économiste français, né à Paris le 8 février 1796, mort dans cette ville le 31 mai 1864. L'un des chefs de l'école Saint-Simonienne et inspirateur d'un mouvement social considérable et de journaux et livres nombreux, il a publié lui-même divers écrits : *Économie politique et Politique* (1831, in-8) ; *Morale* (1832, in-8), ouvrage condamné en cour d'assises, puis, sans compter les articles de journaux et les brochures de polémique et d'actualité, un volume de *Correspondance philosophique et religieuse* (1847, in-8) et un de *Correspondance politique* (1849, in-8). Il se publie, en exécution des dernières volontés du P. Enfantin, une édition de ses *Œuvres* (Paris, 1866-73, t. I-IX, in-8) [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. *Notice*, en tête de l'édition posthume.

ENFER (L'), poëme de Dante (voy. ce nom).

ENFLURE. — Voyez EMPHASE.

ENGAGEMENTS DU HASARD (LES), comédie de Thomas Corneille (voy. ce nom).

**ENGEL** (Jean-Jacques), écrivain allemand, né à Parchim (Mecklembourg) le 11 septembre 1741, mort dans la même ville le 28 juin 1802. Fils d'un pasteur, il étudia d'abord la théologie, puis la philosophie et les mathématiques, et fut reçu docteur à l'Université de Leipzig en 1769. Il fut tour à tour professeur au Joachimsthal de Berlin, précepteur du prince royal, plus tard Frédéric Guillaume III, directeur du théâtre de Berlin et membre de l'Académie des sciences de cette ville. Engel a écrit pour le théâtre et laissé quelques ouvrages de fantaisie philosophique, remarquables pour le style et le goût. Son premier livre, *le Philosophe mondain* (der Philosoph fur die Welt ; Berlin, 1775-1777, 2 vol.), renferme des dialogues et des récits regardés comme des modèles, tels que *Tobias Will*, *le Songe de Galilée* ; on cite ensuite, avec éloge, *la Science de la raison selon Platon* (Methode die Vernunftlehre aus den Dialogen des Platon zu entwicklen ; Berlin, 1780) ; un recueil d'*Écrits philosophiques* (Phil. Schriften, 1780 et suiv., 2 vol.) ; *des Différents genres de poésies* (Ueber die verschiedenen Dichtungsarten ; Leipzig, 1783) ; *Idées sur la mimique* (Ideen zu einer Mimik ; Berlin, 1783), résultat de son expérience comme directeur de théâtre ; *Miroir des Princes* (Furstenspiegel ; Leipzig, 1798), résumé de ses leçons morales et politiques adressées au prince de Prusse ; *Lorenz Sharck* (Leipzig, 1795), peinture remarquable des mœurs de la bourgeoisie allemande, etc. Ses principales pièces de théâtre imprimées sont : *le Fils reconnaissant*, qui fut son début en 1769 et qui eut beaucoup de succès, *le Page*, *la Pharmacie*, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Nicolaï (Berlin, 1801-1806, 12 vol. ; nouv. édit., Francfort, 1857).

Cf. Fr. Nicolaï : *Gedaechtnisschrift auf J.-J. Engel* (Berlin, 1806, in-8).

**ENGOULEVENT**. — Voyez ANGOULEVENT.

ÉNIGME, nom général de trois sortes d'amusements littéraires très-goûtés à certaines époques : l'*énigme* proprement dite, la *charade* et le *logogriphe*. Tous les trois offrent un mot à deviner, mais ouvrent à l'esprit qui le cherche des voies différentes.

L'*énigme* définit l'objet même du mot proposé en termes obscurs qui, réunis, ne conviennent qu'à lui seul, mais dont chacun désigne en même temps un objet différent. On cite, comme le triomphe du genre, l'énigme suivante de La Mothe :

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur,
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt après, le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.
Quel est donc cet enfant dont j'admirais l'audace ?
Ce n'était pas l'Amour, cela vous embarrasse.

Cet enfant, auquel s'appliquaient tous ces termes à double sens dont chacun déroute l'esprit, c'était le *ramoneur*.

La *charade* décompose le mot dans ses syllabes ou parties ayant un sens, et donne pour chacune d'elles, sous les noms de *premier*, *second*, etc., ainsi que pour le mot lui-même, appelé *entier*, des définitions qui sont autant d'énigmes successives s'éclaircissant toutes du même coup. Une charade vulgaire, mais qui fait bien comprendre le procédé, est celle du mot *chiendent* : « Mon premier se sert de mon second pour manger mon entier. » La charade littéraire demande plus de façon. Voici comment une épigramme contre le poëte Pradon lui décernait un *chardon* sous forme de charade :

Pradon, pompeusement monté sur mon premier,
Offrait pour mon second son œuvre dramatique.
Mais on prétend que la critique
En retour de ses vers lui donnait mon entier.

La suivante, sur l'*Angleterre*, est d'une précision presque scientifique :

Pour aller me trouver il faut plus que les pieds,
Et souvent en chemin on dit sa patenôtre ;
Mon tout est séparé d'une de ses moitiés ;
La moitié de mon tout sert à mesurer l'autre.

On appelle *charade en action* une sorte de jeu dramatique composé de scènes qui expriment le sens des diverses parties du mot choisi, puis du mot tout entier.

Le *logogriphe* considère, dans le mot de l'énigme, les lettres qui le composent et indique les sens des divers mots obtenus par des combinaisons d'un certain nombre de ces lettres. Celles-ci s'appellent *pieds*, le mot entier *corps*, le commencement *tête*, le milieu *cœur*, etc. Voici pour exemple un logogriphe de Dufresny sur le mot *orange*, dans lequel on trouve, par réduction et transposition : *Oran*, *or*, *ange*, *orge*, *an*, et sans l'orthographe, *Garone* :

Sans user de pouvoir magique,
Mon corps, entier en France, a deux tiers en Afrique.
Ma tête n'a jamais rien entrepris en vain ;
Sans elle en moi tout est divin ;
Je suis assez propre au rustique
Quand on me veut ôter le cœur.
Qu'a vu plus d'une fois renaître le lecteur ?
Mon nom bouleversé, dangereux voisinage,
Au Gascon imprudent peut causer le naufrage.

L'énigme et ses variétés ont des origines historiques et littéraires reculées. Rien de plus connu que le problème du sphinx sur l'animal qui marche, le matin, sur quatre pieds, au milieu du jour sur deux, le soir sur quatre. Les Athéniens, parmi les Grecs, étaient très-fiers de leur facilité à deviner les énigmes. Les bergers de Virgile, dans les *Bucoliques*, s'amusent à en proposer et à en résoudre. Le latin se prêtait merveilleusement aux artifices de décomposition de la charade et du logogriphe. Témoin cette charade simple sur *domus* :

Si quid det pars prima mei, pars altera rodit,

et cette énigme redoublée sur *Maro*, *Roma* :

Quem mea præteritis habuerunt mænia sæclis
Vatem, si vertas hoc modo nomen habent.

Témoin aussi ce spirituel envoi d'un logogriphe, en guise de salutation (*ave*) :

Mitto, tibi *navem* prora puppique carentem,

et ce logogriphe très-compliqué sur *muscatum*, où l'on trouve *mus*, *musca* et *mustum* :

Sume caput, curram ; ventrem conjunge, volabo ;
Adde pedes, comedes ; et sine ventre, bibes.

Il a été conservé une assez importante collection d'énigmes anciennes sous le nom de Firmianus Symposius (voy. ce nom).

Ces jeux d'esprit eurent une telle vogue au XVII[e] siècle, qu'on publia un *Recueil des énigmes de ce temps* (Paris, 1646 ; Lyon, 1648) ; l'abbé Cotin avait mérité le surnom de « Père de l'énigme ». Boileau en a fait une sur la Puce et l'a recueillie dans ses Œuvres. Aux énigmes célèbres de Dufresny et de La Mothe que nous avons citées, on peut joindre celles de Voltaire sur la Tête à perruque, de Jean-Jacques Rousseau sur le Portrait, etc. Les professeurs jésuites, le P. Porée entre autres, traitaient le logogriphe en un latin très-ingénieux. Schiller a composé des énigmes en vers allemands très-soignés. Les énigmes, logogriphes et charades, étaient un des agréments obligés du *Mercure galant*, du *Mercure de France*, de l'*Almanach des Muses* et de toutes les gazettes littéraires. Il a été donné dans un numéro du *Mercure* de 1758 une *Poétique* du logogriphe ; le savant La Condamine passait pour en être l'auteur. Il était d'ailleurs très-exercé dans l'art des énigmes, et l'on cite de lui, sur le mot latin *silex*, contenant *ilex*, *lex*, *ex*, *x* et *sile*, un logogriphe en vers virgiliens, que Marmontel appelle « le chef-d'œuvre d'un maître. » Aujourd'hui, ces tours de passe-passe sont abandonnés aux journaux de modes.

Cf. L'abbé Cotin : *Discours préliminaire* du *Recueil* de 1646 ; — Marmontel : *Eléments de litt.* ; — L. Mézières : *les Charades et les homonymes* (1866, in-18).

ENLÈVEMENT (L') D'HÉLÈNE, poëme de Coluthus ; — L'ENLÈVEMENT DE PROSERPINE, poëme de Claudien (voy. ces mots).

ENNÉADES (LES), ouvrage de Plotin (voy. ce nom).

ENNIUS (Quintus), poëte latin, né en 239 avant J.-C., à Rudies en Calabre, mort en 169. Il se disait descendu des anciens rois de Messapie, et étant devenu sectateur des doctrines pythagoriciennes, il affirmait que l'âme d'Homère était venue résider en lui-même. Les commencements de sa vie sont inconnus ; il avait trente-huit ans lorsque Caton le trouva en Sardaigne et l'amena à Rome. Il y enseigna la langue grecque, et se fit un grand renom de science. Malgré les illustres amitiés que lui valurent ses talents poétiques, il vécut dans un état voisin de l'indigence, qu'il supporta avec beaucoup de dignité. Scipion voulut qu'on l'ensevelît dans le tombeau de sa propre famille. La fière épitaphe d'Ennius faite par lui-même nous a été conservée :

Aspicite, o cives, senis Ennii imagini' formam ;
Hic vestrum pinxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit : cur ? Volito vivu' per ora virûm.

On croit que les ouvrages d'Ennius existaient encore au XIII[e] siècle ; mais il n'en reste plus que des fragments formant un total de quelques centaines de lignes. Un grand nombre nous viennent de citations faites par des grammairiens, comme exemples de formes anciennes, et n'offrent guère d'intérêt que pour les philologues. Quelques fragments plus longs, et plus intéressants au point de vue littéraire, nous sont parvenus dans les écrits de Cicéron, Aulu-Gelle, Macrobe. Si, par ces rares morceaux, il nous est extrêmement difficile de juger le mérite du poëte, nous savons du moins avec certitude que son succès fut très-grand auprès de ses compatriotes. Pendant de longues années, ses œuvres furent lues en public à Rome et dans les provinces, aux applaudissements de la foule. Comme il y avait eu des *Homéristes*, il y eut des *Enniaristes* occupés exclusivement à étudier et à réciter les vers d'Ennius. Les Romains l'appelaient « notre Ennius », et le regardaient comme le père de leur

littérature. Il était pour Cicéron le plus grand des poëtes latins : « *Summus poeta noster*. » Virgile lui emprunta bien des pensées et des expressions, et trouva ainsi des perles dans ce qu'il nommait le « fumier d'Ennius ». Non-seulement Ennius contribua plus que personne à l'éclosion de la littérature romaine, mais il peut être regardé comme le créateur de la langue. Il la trouva rude, pauvre, inculte, sans unité, sans règles, et troublée par le mélange des sources différentes d'où elle dérivait. Il en adoucit les aspérités, en élargit le vocabulaire, en régla les combinaisons grammaticales; il fit d'éléments disparates un tout harmonieux, et introduisit le vers hexamètre, ainsi que plusieurs autres mètres longuement élaborés par les Grecs. Même dans les fragments mutilés qui nous sont parvenus, nous pouvons reconnaître une vigueur d'imagination, une chaleur, une énergie d'expression, qui justifient amplement les louanges de l'antiquité. Quoiqu'il ne soit pas exempt des défauts d'une langue en formation, qu'il ne soit pas dégagé de toute rudesse, qu'il ait des lourdeurs et recherche les allitérations, qu'il présente des formes archaïques, on ne peut s'empêcher de penser qu'après lui la langue latine, si elle gagna en politesse et en raffinement, perdit, ainsi que Rome même, en vigueur, en simplicité et en franchise. Ovide a dit heureusement :

Ennius ingenio maximus, arte rudis.

Mais Quintilien a aussi exprimé, par une belle image, ce contraste du génie et de l'art : « Ennium sicut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus grandia et antiqua robora jam non tantam habent speciem, quantam religionem. »

L'œuvre la plus importante d'Ennius était un poëme héroïque en dix-huit livres, intitulé : *Annales*. Il y racontait toute l'histoire de Rome, en commençant aux amours de Mars et de Rhea Sylvia. La seconde guerre punique y était surtout exposée en détail. Ce poëme, cher aux Romains dont il célébrait la gloire, avait pour merveilleux celui des anciennes légendes, et pour toute invention la peinture poétique des grandes actions.

Ennius composa aussi des tragédies, dont la réputation fut peu inférieure à celle de ses *Annales*. Le nombre en était considérable. Elles paraissent avoir été des traductions ou des imitations d'auteurs grecs, surtout d'Euripide, et avoir reproduit même le genre de versification des originaux. Il subsiste quelques fragments des suivantes : *Achilles; Ajax; Alcmæon; Alexander; Andromacha; Antiope; Athamas; Cresphontes; Duloresles; Erectheus; Eumenides; Hectoris Lytra*; *Hecuba*; *Iphigenia*; *Medea*; *Medus*; *Melanippa* ou *Melanippus*; *Nemea*; *Neoptolemus*; *Phœnix*; *Telamon*; *Telephus*; *Thyestes*. Ennius imita encore du grec des comédies, dont les titres suivants nous sont connus : *Ambracia*; *Cupiuncula*, ou peut-être *Caprunculus*; *Celestis* (nom très-douteux); *Pancratiastes*. Il écrivit des *Satires*, d'une grande variété de mètres, et il est regardé, sinon comme l'inventeur, du moins comme le régulateur de ce genre poétique. Ses autres ouvrages sont : *Scipio*, panégyrique en vers de son ami et patron, Scipion l'Africain; *Epicharmus*, poëme philosophique, probablement imité d'Épicharme, disciple de Pythagore; *Evhemerus*, traduction en prose de l'ἱερα ἀναγράφη d'Évhémère; d'autres écrits dont les titres ou les sujets sont mal connus. — Les fragments d'Ennius furent réunis, pour la première fois, par Robert et Henri Estienne, dans les *Fragmenta veterum poetarum latinorum* (Paris, 1564, in-8), puis par Columna (Naples, 1590, in-4), par Hesselius, avec les commentaires de Delrio et Voss (Amsterdam, 1707, in-4), par Maittaire dans son *Corpus poetarum latinorum*. M. Egger les a reproduits en partie dans les *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ* (Paris, 1843, in-8). Les fragments des *Annales* ont été publiés séparément par Paul Merula (Leyde, 1595, in-4), et par E. Spangenberg (Leipzig, 1825, in-8). Les fragments des tragédies et des comédies se trouvent dans diverses collections, notamment dans les *Poetarum Latii scenicorum fragmenta* (1823, in-8), et, plus récemment, dans les *Tragicorum romanorum reliquiæ* d'Otto Ribbeck (Leipzig, 1852, in-8). Il a été donné par J. Vahlen une dernière collection des *Ennianæ poesis reliquiæ* (Ibid., 1854, in-8).

Cf. Sagittarius : *Commentatio de vita et scriptis Livii Andronici, Nævii, Ennii*, etc. (Altenbourg, 1672, in-8); — D. d'Angelis : *Della patria d'Ennio dissertazione* (Rome, 1701, in-8); — Henningius Forelius : *De Ennio diatribe* (Upsal, 1707, in-8); — W.-F. Kreidmann : *De Ennio oratio* (Iéna, 1754, in-4); — C. Cramer : *Dissertatio sistens Horatii de Ennio effatum* (Ibid., 1755, in-4); — F.-A. de Gournay : *Revue des principaux fragments d'Ennius*, dans les *Mémoires* de l'Acad. de Caen (1840); — H. Patin, dans le *Journal des savants* (1855), et *Études sur la poésie latine*, t. II (1869, in-18); — Mommsen : *Histoire romaine*; — Al. Pierron : *Hist. de la litt. romaine*.

**ENNODIUS** (Saint), *Magnus Felix Ennodius*, écrivain ecclésiastique et poëte latin, né vers 476 à Arles, mort le 17 juillet 521. D'une illustre famille, mais dépouillé de ses biens par les Visigoths, il contracta un riche mariage; plus tard, il reçut les ordres, et sa femme embrassa la vie religieuse. Il fut nommé en 511 évêque de Pavie. On a de lui : *Epistolarum ad diversos libri IX*, recueil de 296 lettres d'un intérêt privé et médiocre; *Panegyricus Theodorico regi dictus*, éloge emphatique de la victoire de Théodoric sur Odoacre; *Vita beatissimi viri Epiphanii*, écrit exact et d'un style supérieur aux autres ouvrages de l'auteur; *Orationes*, courts essais d'éloquence sacrée et philosophique, au nombre de vingt-huit; *Carmina*, pièces sacrées et profanes, la plupart très-courtes, pleines d'affectation, d'obscurités, d'incorrections, en un mot de tous les défauts d'Ennodius et de son siècle. Il composa encore plusieurs écrits théologiques. Ses *Œuvres* ont été réunies par Sirmond (Paris, 1611, in-8). Le *Panégyrique* a été inséré dans les collections des *Panegyrici veteres* (Venise, 1576, in-8; Paris, 1643, 2 vol. in-12). Les *Poésies* font partie du *Chorus poetarum classicorum, sacrorum et profanorum* (Lyon, 1716, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III; — Sirmond : *Vita Ennodii*, en tête de son édition; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

ENTHYMÈME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

ENTR'ACTE, intervalle qui sépare, au théâtre, la représentation d'un acte de celle d'un autre acte. Chez les Grecs, l'entr'acte n'existait pas. Les déclamations, les chants ou les évolutions du chœur qui occupaient ce temps de repos accordé à la fatigue des acteurs, continuaient l'action. Les Romains furent les premiers qui partagèrent réellement leurs spectacles en plusieurs parties, pour donner quelque relâche à l'attention des spectateurs. On se contenta d'abord d'élever la toile, puis on introduisit des joueurs de flûte pour divertir le public par la musique; ensuite on leur adjoignit des histrions qui exécutèrent des pantomimes. En France, le XVII$^e$ et le XVIII$^e$ siècle tentèrent à l'imitation des Romains de remplir l'entr'acte par des ballets ou intermèdes de chant et de danse. On essaya même, comme Molière dans certaines comédies-ballets, ou comme Diderot et Beaumarchais dans le drame, de marquer par des mouvements, des scènes muettes de personnages accessoires, la continuation de l'action. Mais, en général, ces exercices ne faisaient point, comme ceux du chœur antique, partie intégrante de la pièce. La scène était remplie pour le plaisir des yeux et des

oreilles; elle était vide en réalité, et l'entr'acte était alors, comme aujourd'hui, un ingénieux moyen de laisser l'action se développer, tout en ménageant l'attention, et de soustraire à la vue du public certains faits odieux ou inutiles.

ENTRÉE DANS LE MONDE (L'), comédie de Picard (voy. ce nom).

ENTRETIEN, titre d'ouvrages. Il désigne une forme littéraire qui a été adaptée principalement aux sujets philosophiques et religieux et qui suppose moins d'art dans la mise en œuvre que le dialogue (voy. ce mot). Nous rappellerons, parmi ceux que nous avons eu l'occasion de citer dans ce Dictionnaire : *Entretiens d'Epictète*, par Arrien; *Entretiens sur la métaphysique*, par Malebranche; *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le P. Bouhours; *Entretiens sur l'éducation des filles*, par Mme de Maintenon; *Entretiens sur la pluralité des mondes*, par Fontenelle; *Entretiens d'un Philosophe indien avec un Missionnaire français*, par Telliamed (de Maillet); *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique*, par l'abbé Mably; *Ernst et Falk*, cinq entretiens philosophiques, par Lessing; *Entretiens de village*, par Cormenin, etc. Quelquefois le mot entretien est remplacé par celui de conversation, comme pour l'ouvrage de Malebranche, les *Conversations métaphysiques et chrétiennes*. Il y a aussi des ouvrages anonymes, comme l'*Entretien de Philarète*, de Leibniz, et des *Entretiens* d'auteurs inconnus, qui sont des curiosités historiques ou des raretés bibliographiques.

Cf. Brunet : *Manuel du libraire.*

ÉNUMÉRATION DES PARTIES. — Voyez FIGURES DE PENSÉES et LIEUX COMMUNS.

**ENVERI.** — Voyez ANVARI.

ENVOI, petit couplet final, destiné à faire hommage d'une pièce de vers, particulièrement de la ballade et du chant royal. Dans la ballade, l'envoi était égal à la moitié des autres couplets, et répétait, en général, les rimes de leur seconde partie, y compris leur commun refrain. Voici, par exemple, l'*envoi* de la *Ballade de l'appel* de Villon :

> Prince, si j'eusse eu la pepie,
> Pieça je fusse où est Clotaire,
> Aux champs debout, comme ung espie :
> Etoit-il lors temps de me taire?

Dans le chant royal, où chaque couplet comprenait onze vers, l'envoi était de cinq ou de sept. On a placé aussi des envois à la suite des rondeaux, et quelquefois à la suite du conte en vers et de la chanson. Il ramène le refrain de la pièce, toutes les fois qu'elle en a un, et c'est pour marquer ce retour de la rime et de l'idée dominante que les troubadours appelaient leurs envois *tornadas*.

ÉOLIEN (DIALECTE). — Voyez DIALECTES.

**ÉON DE BEAUMONT** (Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée D'), agent diplomatique et publiciste français, né le 5 octobre 1728 à Tonnerre, mort le 21 mai 1810. Fils d'un avocat au Parlement, il fit ses études au collége Mazarin, fut reçu docteur en droit canon et en droit civil, et se fit inscrire au tableau des avocats. Il collabora à l'*Année littéraire*. C'est en 1755 qu'il commença à devenir l'agent secret de Louis XV. Pour mieux s'insinuer dans l'esprit de l'impératrice Élisabeth de Russie, près de laquelle on l'envoya d'abord, il revêtit des habits de femme. Depuis lors on l'appela tantôt le chevalier, tantôt la chevalière d'Éon. On a longtemps douté du sexe auquel il appartenait, sa figure féminine et sa constitution délicate laissant le champ libre aux suppositions; il fallut le procès-verbal de sa mort et de son autopsie pour lever tous les doutes. Après avoir obtenu d'Élisabeth la ratification du traité de 1758, il servit comme officier de dragons dans la guerre de Sept Ans. Le reste de sa vie, jusqu'à la Révolution, fut une suite d'intrigues secrètes et d'aventures que l'ambiguïté de son sexe contribua à rendre bizarres et romanesques. La Convention supprima la pension que lui avait faite jusqu'alors le gouvernement, et il termina sa vie dans un état voisin de la misère. — Les *Loisirs du chevalier d'Eon* (Londres, 1775, 13 vol. in-8) contiennent : *Recherches historiques sur la Pologne, l'Alsace, le royaume de Naples; Recherches sur la Russie; Observations sur l'Angleterre et l'Écosse; Histoire d'Eudoxie Fœderowna; Recherches sur Hambourg et l'Amérique anglaise; Examen de la banque de Law*, et divers écrits relatifs au commerce, à la navigation, aux finances, etc. Gaillardet a publié : *Mémoires du chevalier d'Éon* (1836, 2 vol. in-8).

Cf. De la Fortelle : *Vie militaire, politique et privée de demoiselle Eon de Beaumont, chevalier, docteur en droit* (Paris, 1779, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

**ÉPAGNY** (Jean-Baptiste-Rose-Bonaventure VIOLET D'), auteur dramatique français, né à Gray (Haute-Saône) le 30 août 1787, mort en 1868. Il a écrit pour diverses scènes des opéras, des drames et des comédies. En 1841, il devint directeur de l'Odéon. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

ÉPANORTHOSE, synonyme de *Correction* (voy. FIGURES DE PENSÉES).

ÉPENTHÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

ÉPHÉMÉRIDES (en grec ἐφημερίς, de ἐπί sur, et ἡμέρα, jour), nom donné chez les anciens à des recueils destinés à enregistrer au jour le jour les événements, les actes publics ou particuliers. Aussi l'employait-on pour désigner les mémoires, les relations biographiques détaillées sur un personnage : il y avait, par exemple, les *Éphémérides* d'Alexandre. Chez les modernes, on a d'abord appelé éphémérides les tables astronomiques par lesquelles on déterminait, jour par jour, les positions astronomiques des planètes. Tous les Observatoires dressent de ces tables, en leur conservant le nom d'éphémérides, ou en leur donnant celui d'annuaire, d'almanach ou tout autre nom. Dans l'histoire de la presse périodique, on a compté un certain nombre de journaux et recueils qui se sont appelés éphémérides. Nous mentionnerons, en France, les *Éphémérides du citoyen*, publiées de 1765 à 1772 par l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc., et qui, après avoir formé d'abord un recueil calqué sur le *Spectateur anglais*, se transformèrent et devinrent un organe d'économie politique; les *Nouvelles éphémérides économiques*, de 1774 à 1776, qui se rattachent au recueil précédent; les *Éphémérides de l'humanité*, consacrées à « l'exposition des vrais principes de l'ordre social », au début de la tourmente révolutionnaire (1790); les *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses*, publiées par Noël et Planche, de l'an IV à l'an VI (8 vol.), avec cette épigraphe, vraie formule de l'éphéméride :

> Et quo sit facto quæque notata dies.

Le titre a été repris plusieurs fois jusqu'en ces derniers temps et l'on a eu, après le 24 février 1848, les *Éphémérides de la République française*, recueil des arrêtés, circulaires et actes officiels du gouvernement provisoire.

On a réservé spécialement le nom d'éphéméride à la mention ou au récit fait des événements arrivés, à diverses époques, à la date d'un jour déterminé de l'année. Quelques journaux ont conservé l'usage de publier quotidiennement des éphémérides et ont un rédacteur spécial pour cette tâche. On a formé aussi des livres d'éphémérides; un des plus récents est celui du docteur Fréd. de Kruse : *Allegemeiner biographisch-historischer Fest-Calender* (Leipzig, 1864, pet. in-8).

Cf. E. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique.*

ÉPHÉSIAQUES (LES), ouvrage de Xénophon d'Éphèse (voy. ce nom).

**ÉPHORE**, Ἔφορος, historien grec, né à Cyme ou Cumes (Éolide) vers 380 avant J.-C., mort vers 330. Il fut, avec Théopompe, le meilleur disciple d'Isocrate, qui conseilla à l'un et à l'autre de quitter l'éloquence pour l'histoire. Le maître disait que Théopompe avait besoin de la bride, et Éphore de l'éperon. Quintilien reconnaît en effet que ce dernier manquait de force et de chaleur, qu'il était clair, correct, élégant, mais prolixe.

Nous n'avons de lui que des fragments. Son ouvrage le plus important était une *Histoire* en trente livres, comprenant les barbares et les Hellènes. Elle remontait à la guerre de Troie et s'arrêtait au siége de Périnthe par Philippe de Macédoine en 341. Éphore paraît avoir cherché à être exact. Sénèque a dit de lui : « Sæpius decipitur, sæpe decipit ; » mais Strabon lui donne de grands éloges et Polybe le déclare très-instruit des choses de la marine. Ses fragments ont été publiés par Meier Marx (Carlsruhe, 1815, in-8), et plus complétement par C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot (1841, in-8).

Cf. Müller : *De Ephoro*, dans son édition.

**EPHREM** (Saint), célèbre père de l'Église syriaque, né à Nisibe, mort vers 378. Converti au christianisme après une jeunesse dissipée, il donna l'exemple des plus austères vertus, fut ordonné diacre malgré lui et refusa constamment l'épiscopat. Il déploya, comme prédicateur, une éloquence ardente et toute poétique. Il a laissé, tant en grec qu'en syriaque, des *Commentaires* de l'Écriture Sainte, des *Traités*, des *Homélies*, et particulièrement des *Hymnes*, empreintes d'une poésie sombre et pathétique. Ses *Œuvres* ont été réunies par G. Vossius, avec traduction latine (Rome, 1589-97; Cologne, 1603; Anvers, 1619, 3 vol. in-fol.), et, plus complétement par Assemanni (Rome, 1732-46, 6 vol. in-fol.). Il en a été donné une traduction en arménien (Venise, 1836, 4 vol. gr. in-8). Ses poésies ont été publiées, avec notes et glossaire, par Aug. Hahn et F.-L. Sieffert, sous le titre de *Chrestomathia syriaca* (Leipzig, 1826, in-8). Quelques discours et œuvres de piété ont été, à plusieurs époques, traduits en français.

Cf. C. Langerke : *De Ephræmo Scripturæ sacræ interprete* (Halle, 1828), et *De Ephraemi arte hermeneutica* (Kœnigsberg, 1831) ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle ;* — Charpentier : *Études sur les Pères de l'Église*, t. II.

ÉPIAULIE, chanson grecque (voy. CHANSON).

PICÉDION, chanson grecque (voy. CHANSON).

ÉPICHARIS ET NÉRON, tragédie de Legouvé (voy. ce nom).

**ÉPICHARME**, Ἐπίχαρμος, poëte comique et philosophe grec, né vers 540 avant J.-C. dans l'île de Cos, mort vers 450. Conduit à Mégare en Sicile, il fut disciple de Pythagore, puis habita Syracuse, où il composa ses œuvres dramatiques. On le regarde comme le créateur de la comédie dorienne. Au lieu d'un chœur de buveurs, avec un seul personnage grotesque, il mit en scène trois des acteurs, les plaça dans une fable dramatique, et lia le chœur à l'action ; de plus, il leur fit parler un langage supérieur par l'élégance et la poésie. Aux personnages déjà employés par la comédie grecque, il en joignit d'autres qui furent conservés, tels que le parasite. Enfin, il mit les dieux en scène, comme on le faisait dans les drames satyriques, en les mêlant aux incidents bouffons de la vie commune. On ne peut méconnaître dans cette partie de son œuvre une intention d'attaques contre le polythéisme, ressortant encore de nombreuses sentences et même de longs discours sur des sujets de morale. Les fragments des comédies d'Épicharme, dont le nombre est porté par les uns à trente-cinq, par les autres à cinquante-deux, ont été réunis par Hertelius dans la *Collectio fragmentorum comicorum* (Bâle, 1560, in-8), par H. Grotius dans les *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis* (Paris, 1626, in-8), et publiés séparément par Polemon Kruseman (Harlem, 1834, 1847, in-8). — Épicharme avait encore écrit des traités, aujourd'hui perdus, *sur la Nature des choses, sur la Morale, sur la Médecine*. Des critiques lui ont attribué, sans preuves suffisantes, les *Vers dorés* de Pythagore. Selon Pline, il aurait introduit dans l'alphabet grec le θ et le χ, rapportés à Simonide.

Cf. Harless : *De Epicharmo* (Essen, 1822, in-8) ; — Grysar : *De Doriensium comœdia* (Cologne, 1828) ; — Artaud : *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique* (Paris, 1863, in-8).

ÉPICHÉRÈME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

**ÉPICRATE**, Ἐπικράτης, poëte comique grec du IVe siècle avant J.-C. Il appartenait à la comédie moyenne. Nous connaissons les titres de cinq de ses pièces, et l'on en possède quelques fragments insérés par Meineke dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, t. I et III, et dans les *Fragmenta* de la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*.

**ÉPICTÈTE**, Ἐπίκτητος, philosophe grec du Ier siècle après J.-C., né à Hiérapolis en Phrygie. D'abord esclave, puis affranchi de l'un des gardes de Néron, il pratiqua le stoïcisme. L'austérité de ses mœurs l'a recommandé à la postérité, et sa doctrine a eu de l'influence sur les hommes, malgré les contradictions entre ses principes fatalistes et les maximes fortifiantes de sa morale. « Résigne-toi ; abstiens-toi ; » c'est-à-dire supporte tout, sans laisser d'accès à la douleur ni à la passion ; méprise l'action extérieure et n'y prends point part : tel était le fond des préceptes d'Épictète. « O Dieu, disait-il, mène-moi où tu voudras, je m'y porte de moi-même. Si je cherchais à résister, mes efforts me rendraient coupable, et je n'en obéirais pas moins. » Il disait encore : « Je ne suis que raison, c'est là tout mon être. L'heure de ma naissance et celle de ma mort, mon état dans le monde, mes infirmités, ne sont que des accidents. C'est un rôle qui m'est échu et que je dois jouer fidèlement... Prenons-le au sérieux, tel qu'il nous a été départi. Point de murmure ni de plainte. Soyons boiteux, roi ou mendiant, selon la part qu'on nous a faite. C'est à nous de jouer notre rôle, c'est aux Dieux de nous le choisir. » On est convenu de dire que le *Manuel* d'Épictète était digne d'un chrétien. Il est certain, du moins, que la philosophie stoïcienne n'y a plus son ancienne dureté ; elle s'est humanisée et se rapproche de ce qu'elle sera chez Marc-Aurèle.

La rédaction du *Manuel* d'Épictète n'est pas de lui, mais de son disciple Arrien, qui a transmis aussi à la postérité les *Entretiens* et les *Conversations familières* de son maître. Le *Manuel* a été traduit un grand nombre de fois en français. La meilleure traduction est celle de Dacier (Paris, 1715, 2 vol in-12). La meilleure édition du texte est celle de Schweighaeuser, dans la collection intitulée : *Epicteteæ philosophiæ monumenta litteraria* (Leipzig, 1799-1800, 15 vol. in-8). Il a été donné une traduction nouvelle des *Entretiens* par Courdaveaux (1862, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, liv. IV, ch. VIII ; — Pascal : *Pensées et fragments ;* — H. Ritter : *Histoire de la philosophie ancienne*, t. IV ; — Jules Simon, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**ÉPICURE**, Ἐπίκουρος, philosophe grec, né en 341 avant J.-C. à Gargettos dans l'Attique, mort en 270. Né de parents pauvres, qui furent obligés de quitter leur patrie pour la colonie athénienne de Samos, il fut élevé dans cette île et étudia la philosophie dans les écrits d'Anaxagore et de Dé-

mocrite. Il enseigna successivement à Colophon, à Mitylène, à Lampsaque, puis à Athènes, où il se fixa à l'âge de trente-six ans. Son caractère aimable et bienveillant, non moins que sa doctrine, lui attira dans cette ville un grand nombre de disciples. Son enseignement comprenait trois parties : la *Canonique*, la *Physique*, la *Morale*. La Canonique, ou logique, aboutissait à ces deux propositions : la sensation ne nous fait connaître que nous-mêmes ; toute certitude est dans la sensation. La Physique reproduisait la théorie des atomes et, d'accord avec la canonique, concluait à la seule existence des corps, à la non-immortalité de l'âme et à la négation de la Providence. La Morale se résumait dans des règles relatives à la recherche du plaisir et à la fuite de la douleur, selon les conséquences prévues de l'un et de l'autre ; elles avaient moins en vue le plaisir des sens que les jouissances de l'esprit et du cœur, et Épicure donnait l'exemple de la tempérance, de la résistance aux passions et à l'attrait des plaisirs vulgaires.

Il avait beaucoup écrit, et Diogène Laërce porte le nombre de ses ouvrages à trois cents. Son style, selon les anciens, manquait d'élégance et de correction. Il nous reste de lui quatre *Lettres*. La première est très-courte. Les trois autres sont d'une grande importance : l'une traite de la canonique et de la physique, l'autre des phénomènes célestes, la troisième de la morale. Des fragments de son traité *sur la Nature* ont été retrouvés à Herculanum et édités par Orelli (Leipzig, 1828, in-8). Les lettres sont contenues dans Diogène Laërce ; deux des principales ont été publiées par J.-G. Schneider (Leipzig, 1813, in-8). On a beaucoup écrit sur la doctrine d'Épicure ; elle se trouve exposée dans Cicéron, Sénèque, Plutarque, Diogène Laërce, et dans les Pères de l'Église qui l'ont souvent critiquée. On sait que l'épicuréisme, un siècle et demi seulement après la mort de son fondateur, eut dans Lucrèce son poëte et son interprète. Au XVII[e] siècle, il fut repris et développé en opposition avec le cartésianisme par l'abbé Gassendi (voy. ce nom).

Cf. Gassendi : *De Vita, moribus et doctrina Epicuri* (Lyon, 1647, in-4), et *Syntagma philosophiæ Epicuri* (La Haye, 1655, in-4) ; — Sorbière : *Lettres de la vie, des mœurs et de la réputation d'Epicure* (Paris, 1660, in-4) ; — Batteux : *la Morale d'Epicure* (Ibid., 1758, in-8) ; — Warnekros : *Apologie und Leben Epicur's* (Greifswald, 1795, in-8) ; — Ritter : *Histoire de la philosophie*, t. III ; — Martha : *le Poëme de Lucrèce* (1869, in-8).

**ÉPICURIEN** (L'), roman de Th. Moore (voy. ce nom).

**ÉPIDICUS**, comédie de Plaute (voy. ce nom).

**ÉPIGRAMME.** Ce mot, auquel la langue française a donné une acception exclusivement satirique, désignait, chez les anciens, une petite pièce de poésie sur un sujet quelconque, offrant une pensée ingénieuse ou délicate exprimée avec grâce et précision. L'histoire de ce petit genre littéraire nous le montre se modifiant, comme les grands, selon les temps et les mœurs. Pour les Grecs, l'épigramme ne fut à l'origine, comme son étymologie l'indique (ἐπὶ, sur, γράφειν, écrire), qu'une inscription, d'abord en prose, puis en vers, qu'on gravait sur les monuments, les statues, les tombeaux et les trophées, pour perpétuer le souvenir d'un héros ou d'un événement. La mythologie, l'histoire, les arts, les découvertes nouvelles en fournissent le sujet ; on y trouve presque toujours une grâce exquise, une élégante brièveté. « Par la voix d'Alcée, l'épigramme inspira aux hommes l'amour de la liberté, la haine des tyrans ; avec Simonide, elle célébra l'affranchissement de la Grèce ; Anacréon lui fit chanter l'amour et le vin ; Archiloque l'arma d'une pointe acérée, mortelle ; Platon et ses disciples, saint Grégoire même, lui prêtèrent leur divine éloquence. » La nécessité où était le poëte de renfermer sa pensée dans un court espace le conduisait à donner à l'expression de la force et du trait. Telles sont les épigrammes de l'*Anthologie grecque*. Tantôt elles sont érotiques, comme celle-ci de Méléagre : « Abeille qui vis du suc des fleurs, pourquoi, t'élançant de leurs calices parfumés, viens-tu te poser sur Héliodora ? Est-ce que tu veux nous apprendre qu'elle aussi a dans son cœur l'aiguillon de l'amour, si doux et si amer ?... Eh bien ! bonne conseillère, retourne à tes fleurs. Depuis longtemps nous le savons aussi bien que toi. » Tantôt elles sont funéraires et contiennent une réflexion philosophique discrète, comme la suivante de Simonide : « Tu es mort, vieux Sophocle, la gloire des poëtes, étouffé par un grain de raisin, » ou une leçon pratique, comme celle-ci, de Julien d'Égypte : « Souvent je l'ai chanté, et du fond de ma tombe je le crierai : Buvez, avant que vous ne soyez, comme moi, un peu de poussière. » Tantôt aussi elles sont amèrement satiriques, comme celle d'Antiphane contre l'engeance des grammairiens, qui, au lieu de cueillir les fleurs, dévorent les racines et s'acharnent, comme de vils insectes, après les beaux vers. Elles peuvent être encore votives, descriptives, exhortatives et morales... Quelques-unes étaient élogieuses avec une pointe de raillerie, comme celle sur la Vénus de Praxitèle, si lestement traduite par Voltaire.

Chez les Latins, l'épigramme eut d'abord la même variété. Les poëtes se servirent de sa forme métrique et concise pour exprimer leurs sentiments personnels de haine ou d'amour, de colère ou de tendresse. Laborieux imitateur des Grecs, Catulle donna à ses épigrammes ce tour spirituel, cet esprit fin et délicat qui était le charme du genre ; mais il leur imprima une allure satirique plus prononcée ; il frappa avec vigueur la corruption de la société romaine, les dilapidateurs, les intrigants, sans oublier les mauvais écrivains dont il trouve les écrits « bons à envelopper les sardines et les anchois ». Ses peintures sont souvent obscènes, ses expressions grossières et cyniques. Sous la plume de Martial, l'épigramme devint encore plus âpre et plus amère. Tout en s'appropriant la forme des Grecs, il imagina de réserver pour la conclusion le relief, le trait que Catulle répandait dans chacun de ses vers. Ses épigrammes gagnèrent en imprévu. Elles sont souvent élégantes, spirituelles et empreintes de cet atticisme de forme que les anciens aimaient à conserver jusque dans la grossièreté des idées ou la licence des tableaux.

En passant chez les modernes, l'épigramme perdit la signification qu'elle avait eue chez les Grecs, et une opinion assez générale la restreint au genre satirique, selon la définition de Boileau :

> L'épigramme, plus libre en son cours plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Par suite de cette signification de malignité, on a donné aux épigrammes fades et sans sel le nom d'épigrammes à la grecque. C'est en France que cette petite poésie, si propre à notre esprit frondeur et caustique, a été le plus heureusement cultivée. Dès le XVI[e] siècle, Clément Marot se fait admirer par la délicatesse, l'élégante simplicité, ou la verve de ses épigrammes. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, ce fut l'arme dont se servirent presque tous les poëtes dans leurs querelles littéraires. La Fontaine, avec sa naïveté pleine de malice, Racine, avec son irritable sensibilité, Voltaire, avec son inexorable bon sens, Piron, J.-B. Rousseau, Lebrun, etc., chacun avec ses qualités et ses défauts, se sont illustrés dans ce genre, et en sont devenus les maîtres. Nous avons cité, à l'occasion, sous les noms des auteurs ou des victimes, celles

des épigrammes qui ont laissé dans l'histoire littéraire un intéressant souvenir.

Comme en littérature, l'épigramme s'est rendue redoutable aussi en politique. Durant la Fronde cette sorte de satire en petit se fit jour dans les mazarinades, et, parmi les pamphlets de la Révolution de 1789, les *Actes des apôtres* sont remplis d'âpres et sanglantes pointes. L'épigramme politique n'est pas seulement, en France, l'abus des époques agitées ou trop libres; elle est, sous les régimes de compression, la revanche de l'esprit contre la force. Sous le premier Empire, une foule de traits lancés par des mains clandestines n'en devenaient pas moins populaires et restaient attachés aux idoles du jour. L'empereur lui-même, sa passion de la guerre, ses institutions improvisées, ses ministres, ses flatteurs surtout, étaient en butte à des épigrammes qu'on ose à peine transcrire, soit à cause de leur sanglante violence, comme celle sur la colonne Vendôme, soit, comme celle contre la complaisance du critique Geoffroy et du Sénat, à cause de leur malicieuse grossièreté.

Cf. MM. de Port-Royal [Nicole] : *Epigrammatum delectus ex omnibus, tum veteribus tum recentioribus poetis*, etc. (Paris, 1659, in-12; Londres, 7e édition, 1711, in-12); — le P. Vavasseur : *De Epigrammate liber* (1669); — Brugière de Barante : *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes français* (1698); — Lessing : *Anmerkungen über das Epigramm*; — Fayolle : *Acontologie ou Dictionnaire d'épigrammes* (1817, in-12); — Booth : *Recueil d'épigrammes anciennes et modernes* (Londres, 1863).

ÉPIGRAPHE (du grec ἐπὶ, sur, et γράφειν, écrire), sorte de citation placée en tête d'un livre ou de ses parties. Elle indique le but de l'auteur, l'esprit de l'ouvrage, et met l'un ou l'autre sous la protection d'une autorité accréditée. Quelquefois l'épigraphe a un ton de prétention que les grandes œuvres seules peuvent soutenir. Ainsi Montesquieu prend pour épigraphe de l'*Esprit des lois* : *Prolem sine matre creatam;* Buffon donne à l'*Histoire naturelle* celle-ci : *Naturam amplectimur omnem.* Quelquefois l'épigraphe indique une disposition générale de l'esprit, la tendance du tempérament, comme celle de J.-J. Rousseau : *Vitam impendere vero*, ou celle de Bernardin de Saint-Pierre : *Miseris succurrere disco.* L'épigraphe n'est alors qu'une sorte de devise. Trop souvent elle prend un caractère de pédantisme, quand elle se fait en langues étrangères peu connues, ou lorsqu'elle consiste dans des citations devenues vulgaires à force d'être classiques. On a tour à tour pratiqué et abandonné l'usage de mettre une épigraphe en tête de chaque chapitre d'un traité ou d'un roman, comme si l'auteur n'avait d'autre but que d'expliquer et de commenter la pensée d'autrui. C'est trop de modestie ou trop d'orgueil que d'encadrer ainsi son œuvre de ce qu'il y a de meilleur et de plus notable dans les œuvres des maîtres ou dans les maximes de la sagesse des peuples. — L'épigraphe est de rigueur dans le sermon, où elle prend le nom de texte (voy. CITATIONS).

Cf. P. Larousse : *la Flore latine.*

ÉPIGRAPHIE, science des inscriptions (v. ce mot).

ÉPILOGUE (du grec ἐπί, sur, et λόγος, discours). Ce mot désigne en général une partie finale ajoutée, comme de surcroît, à un discours, à un ouvrage, en lui-même complet. C'est l'opposé du prologue, et, comme celui-ci sert souvent à présenter au lecteur les personnages avant l'action, l'épilogue peut être employé à faire connaître ce qu'ils deviendront, l'action accomplie. Dans ce cas, il semble, comme le prologue, accuser l'inexpérience de l'auteur et un travail insuffisant de composition. De même qu'une exposition savante nous revèle par l'action même ses personnages et ses circonstances, de même un dénoûment habile devrait nous éclairer sur le sort des principaux intérêts engagés dans la lutte. L'épilogue ne se conçoit donc guère comme une partie intégrante d'un ouvrage, discours, roman ou pièce de théâtre, et ne peut se confondre avec la péroraison, la conclusion ou le dénoûment. Tout au plus peut-il être l'indication d'une suite du drame, de son lointain contre-coup.

Il est surtout un hors-d'œuvre, un adieu au public. La Fontaine, croyant avoir fini son œuvre des *Fables* au VIe livre, prend congé du lecteur dans un charmant épilogue :

> Bornons ici cette carrière,
> Les longs ouvrages me font peur;
> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur...

Le XIe livre a aussi un épilogue, parce qu'à son tour il devait être le dernier. Au théâtre, on a considéré comme épilogue la phrase consacrée où l'acteur saluait le public et implorait ses bravos : *Vos valete, et plaudite, cives*, et c'est cet humble appel à la bienveillance que nos vaudevillistes ont varié à l'infini dans le couplet de la fin.

ÉPIMÉNIDE, Ἐπιμενίδης, philosophe et poëte grec, né à Cnosse en Crète, vivait au VIIe siècle avant J.-C. Il exerça une grande influence sur ses contemporains, comme le témoignent les légendes répandues sur sa vie : son sommeil de cinquante-sept ans, signifiant un temps de retraite consacré à l'étude; la faculté de se séparer de son corps, emblème de l'empire qu'il exerçait sur ses passions; la purification dont il usa pour délivrer Athènes de la peste, souvenir des idées religieuses par lesquelles il adoucit les mœurs. On range quelquefois Épiménide au nombre des sept Sages, à la place de Périandre. On le regarde comme le dernier des poëtes orphiques, c'est-à-dire des poëtes législateurs et prophètes. Diogène Laërce et Suidas citent de lui un traité *sur la Constitution politique de la Crète*, des poëmes *sur l'Expédition des Argonautes*, et *sur Minos et Rhadamanthe.* Rien ne nous en est parvenu.

Cf. Diogène Laërce et Suidas; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Gottschalck : *Disputatio de Epimenide propheta* (Altdorf, 1714, in-4) : — Heinrich : *Epimenides aus Creta* (Leipzig, 1801, in-8).

ÉPINAY (Louise-Florence-Pétronille TARDIEU DESCLAVELLES, Mme DE LA LIVE D'), femme auteur française, née vers 1725, morte le 17 avril 1783. Son père, brigadier d'infanterie, fut tué en 1735, au service du roi. A l'âge de dix-neuf ans, elle épousa son cousin d'Epinay, l'aîné des fils du fermier général de La Live de Bellegarde. Les premières années de cette union furent heureuses; mais bientôt une séparation eut lieu, ayant pour motif les prodigalités du mari. Mme d'Epinay, qui fréquentait les salons littéraires de l'époque et recevait elle-même des écrivains illustres, se lia d'amitié avec Jean-Jacques Rousseau. Elle fit construire pour lui, près de son parc de la Chevrette, dans la vallée de Montmorency, l'habitation restée célèbre sous le nom d'Ermitage. Mais bientôt Grimm, que Rousseau avait présenté à sa bienfaitrice, entra dans l'intimité de celle-ci, et se tournant contre Rousseau, parvint à le forcer de quitter ce séjour (15 décembre 1757). Il est difficile de dire jusqu'à quel point Rousseau, dans ses *Confessions*, a exagéré les torts de ses ennemis, et si ses récriminations contre Mme d'Epinay elle-même vont au delà des bornes. Peu après cette époque, Mme d'Epinay se mit à vivre dans la retraite et dans un cercle restreint de lettrés et de philosophes. D'une figure peu régulière, mais gracieuse, avec de l'esprit et un fond de sérieux, elle valait mieux que sa réputation, compromise par quelques années de légèreté. « Ce qui distinguait l'esprit de Mme d'Epinay, dit Grimm, c'était une droiture de sens fine et profonde. Elle avait peu d'imagination; moins sensible à l'élégance

qu'à l'originalité, son goût n'était pas toujours assez sûr, assez difficile ; mais on ne pouvait guère avoir plus de pénétration, un tact plus juste, de meilleures vues avec un esprit de conduite plus ferme et plus adroit. »

On a d'elle : *Mes moments heureux* (Genève, 1752, in-12); *Lettres à mon fils* (Genève, 1758, in-8); *les Conversations d'Emilie* (Paris, 1774, 2 vol. in-12, souv. réimpr.), ouvrage un peu froid, mais judicieux et bien écrit, composé en vue de l'éducation d'Emilie de Belzunce, petite-fille de l'auteur, et auquel l'Académie française décerna, en 1783, le prix fondé par Montyon, enfin et surtout *Mémoires et correspondance* (Paris, 1818, 3 vol. in-8). Mme d'Epinay avait eu l'idée d'écrire une sorte de roman qui fût, sauf le déguisement des noms, l'histoire de sa propre vie. Elle en laissa le manuscrit à Grimm, qui ne le publia pas. Le libraire Brunet, entre les mains de qui il tomba, y démêla habilement la réalité sous la fiction apparente : les noms véritables furent restitués, quelques longueurs et hors-d'œuvre supprimés, et il ne resta de l'invention romanesque que le début, dans lequel l'auteur a supposé qu'un tuteur racontait l'histoire de sa pupille. Ainsi fut faite la première édition, suivie de deux autres dans la même année. « En ne voulant écrire qu'un roman, dit M. Sainte-Beuve, Mme d'Epinay s'est trouvée être le chroniqueur authentique des mœurs de son siècle. Son livre se place entre celui de Duclos, *les Confessions du comte de****, et le livre de Laclos, *les Liaisons dangereuses;* mais il est plus dans le milieu du siècle que l'un et que l'autre, et il nous offre un tableau plus naturel, plus complet, et qui en exprime mieux, si je puis dire, la corruption moyenne. » Musset-Pathay a publié des *Anecdotes inédites*, pour faire suite aux *Mémoires* (Paris, 1818, in-8). Les *Lettres* de Mme d'Epinay, adressées à Rousseau, Voltaire, Buffon, d'Alembert, Diderot, Richardson, l'abbé Galiani, etc., se retrouvent dans ses *Mémoires* et dans la *Correspondance inédite de l'abbé Galiani*, publiée par Barbier (Paris, 1818, 2 vol. in-8). Les *Mémoires* ont été réédités par L. Enault (Ibid., 1855, in-12), et avec additions par P. Boiteau (Ibid., 1863, 2 vol. in-8). M. Challemel-Lacour a donné une édition des *Œuvres* (Ibid., 1869, 2 vol.).

Cf. Grimm : *Correspondance ;* — J.-J. Rousseau : *Confessions ;* — Musset-Pathay : *Examen des Mémoires*, en tête de son édition des *Anecdotes ;* — L. Enault : *Etude sur la vie et les œuvres*, en tête de son édition des *Mémoires* ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

ÉPINICIE. — Voyez CHANSON.

**ÉPIPHANE** (saint), 'Επιφάνιος, écrivain ecclésiastique grec, né vers 310, en Palestine, mort le 12 mai 403. D'une famille juive, il se convertit au christianisme vers l'âge de vingt ans, fonda un monastère dans sa patrie, après avoir visité les solitaires de la Thébaïde, fut ordonné prêtre à cinquante-cinq ans et fut élu évêque de Salamine, dans l'île de Chypre. Ami de saint Athanase et de saint Jérôme, il combattit vivement les Ariens et eut avec saint Jean Chrysostome les discussions les plus violentes. Ses écrits témoignent d'une âme ardente, d'un zèle emporté, d'une crédulité excessive. Son style, empreint d'une grande négligence, le mit au-dessous de tous les Pères grecs. Parmi ses œuvres on remarque l'*Anchora*, exposition des principes de la foi, et le *Panarium*, livre des remèdes contre les hérésies. Elles ont été publiées d'abord dans une version latine, par Cornarius (Bâle, 1543), puis en grec et en latin par le P. Petau (Paris, 1622, 2 vol. in-fol.).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. historia litteraria ;* — Guillon : *Biblioth. des Pères de l'Eglise grecque*, t. XX.

**ÉPIPHANE** *le Scholastique*, compilateur latin du commencement du VIe siècle après J.-C. Sur les conseils de Cassiodore, il fit, d'après les histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, une compilation intitulée : *Historia tripartita*, en douze livres. Elle a été éditée par Schussler (Augsbourg, 1472, in-fol.), et par Beatus Rhenanus (Bâle, 1523). S. Cyanæus l'a traduite en français (Paris, 1568, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis ;* — Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

ÉPIPHONÈME. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ÉPIRRHÈME, partie de la parabase (voy. ce mot).

EPISCENIUM. — Voyez THÉATRES.

ÉPISODE (en grec ἐπείσοδος, intervention, de ἐπί, εἰς et ὁδός, à travers chemin). Dans une œuvre littéraire, poëme ou roman, comme dans un tableau ou toute autre composition artistique, l'épisode est une action incidente liée à l'action principale, et qui semble former un tableau à part dont l'étendue ou le relief attire particulièrement l'attention. On a remarqué que c'est par leurs épisodes que les poëmes les plus célèbres ont obtenu le plus de popularité. Beaucoup de gens ne connaissent de l'*Iliade* que les Adieux d'Andromaque ou les Funérailles de Patrocle, de l'*Enéide*, que le Cheval de Troie ou l'Amitié de Nisus et d'Euryale, des *Géorgiques*, que le Bonheur de la vie champêtre ou la mort d'Eurydice, du *De Natura rerum*, que la Peste d'Athènes, de *la Pharsale*, que le Passage du Rubicon, de *l'Enfer* de Dante, que Françoise de Rimini et Ugolin, de *la Jérusalem délivrée*, que les jardins d'Armide, de *Wilhem Meister* de Gœthe, que les Rêveries de Mignon, etc. Pour les poëmes étrangers surtout, les épisodes font vivre les types et les créations de la poésie jusque dans un public qui ne connaît pas même le nom de leurs auteurs.

On aurait mauvaise grâce à quereller un écrivain de génie sur l'emploi qu'il fait d'un ornement auquel il doit le meilleur de sa gloire. On ne peut s'empêcher pourtant de recommander aux poëtes de lier l'action épisodique à l'action principale d'une façon assez intime pour que l'intérêt de l'une rejaillisse sur l'autre, et que le récit soit suspendu sans être détourné de son but. C'est au théâtre que les épisodes sont le moins à leur place, à cause de l'unité de l'action et de l'intérêt, et de la nécessité de marcher rapidement au dénoûment. La comédie de mœurs néanmoins admet volontiers des détails incidents qui forment des temps d'arrêt, mais qui ont l'avantage de bien marquer les situations et de dessiner les caractères. Telles sont, par exemple, dans le *Misanthrope*, la scène du Sonnet et celle des Portraits. Il y a des comédies qui sont toutes en scènes épisodiques. On les appelle pièces à travestissement et à tiroir (voy. ce mot).

ÉPISTOLAIRE (GENRE). Cette dénomination, dans le sens le plus général, comprend, sous les noms de lettres, missives, épîtres, etc., des écrits d'un caractère plus ou moins intime, adressés par une personne à une autre, et qui ne sont pas ou sont censés ne pas être destinés à la publicité. Mais il convient de restreindre ce genre et les règles qui lui sont particulières aux lettres proprement dites, familières ou cérémonieuses, futiles ou graves, et dont l'échange peut se définir : une conversation écrite. Nous en écarterons donc, pour les renvoyer aux divisions auxquelles elles appartiennent, ces longues suites régulières de lettres, composant, comme les correspondances de Grimm, de véritables mémoires historiques (voy. CORRESPONDANCE et MÉMOIRES); puis les divers ouvrages ayant le titre de lettres, mais où la forme épistolaire n'est qu'une fiction, un cadre de dissertations, de pamphlets, de traités ou de romans (voy. LETTRES); enfin les épîtres en vers, qui rentrent dans la poésie académique ou didactique (voy. ÉPITRE).

Les règles du genre épistolaire, dont il est difficile et superflu de donner une énumération précise, découlent d'elles-mêmes de l'assimilation établie entre les lettres et la conversation. Elles pourraient à la rigueur se réduire à une seule : écrire comme on parle, quand on parle bien. La première condition du genre épistolaire est le naturel ; il admet tous les tons, depuis l'extrême simplicité jusqu'à la plus grande élévation, la grâce, la finesse, l'enjouement, la malice, l'éclat, l'éloquence même, tous les agréments enfin et toutes les richesses du style, mais à la condition que chaque chose vienne naturellement et à sa place et réponde à la fois à l'objet de la lettre, au caractère de celui qui l'écrit et de celui à qui elle s'adresse. Le ton à donner à une lettre est une affaire de convenance, comme celui que prend la conversation même, suivant les lieux, les temps et les personnes. Il y a des circonstances où la plume, comme la parole, peut s'abandonner à elle-même et « trotter, suivant le mot de Mme de Sévigné, la bride sur le cou » ; il y en a d'autres où elle doit se surveiller et se contenir. Les lettres les plus difficiles et les plus désagréables à écrire sont précisément celles qui imposent cette contrainte, comme les lettres de compliments, de félicitations, de condoléance ; elles sont comme les visites qui ont le même objet : dans les unes et les autres, l'embarras des idées, la compression du sentiment, glacent la langue ou la plume et suppriment cette aisance, cet abandon qui conviennent à la causerie et en sont le premier charme. Tout ce qui tend à détruire ce charme doit être banni du style épistolaire.

Il faut surtout en bannir l'emphase, déplacée même dans les lettres de cérémonie, et qui, à plus forte raison, ne doit point se mêler à la douce familiarité quand celle-ci est à sa place. Pope, l'un des grands épistoliers anglais, met volontiers de la pompe hors de saison, comme lorsqu'il adresse à l'évêque Atterbury ce compliment : « Bien qu'il ne soit plus question des affaires publiques, et que les discussions journalières aient pris fin, je sais que vous vous occupez toujours des intérêts de la nation ; ainsi le soleil en hiver, lorsqu'il semble se retirer du monde, prépare pour une meilleure saison sa chaleur et ses bienfaits. » Le genre ne repousse pas moins la recherche du bel esprit, et, malgré toute l'admiration des contemporains de Voiture pour ses merveilleux raffinements, rien ne ressemble moins au véritable style des lettres que ce portrait de Mademoiselle de Bourbon : « Dès sa première enfance, elle vola la blancheur à la neige et aux perles l'éclat et la netteté ; elle prit la beauté et la lumière des astres, et encore il ne se passe guère de jours qu'elle ne dérobe quelques rayons au soleil... » Par un excès contraire, on ne doit pas tomber dans la négligence, le désordre ou la trivialité. Les moindres choses, écrites ou parlées, pour avoir un caractère littéraire, doivent conserver le ton de la bonne compagnie.

Le genre épistolaire ne manque pas de modèles chez les divers peuples. Les Romains nous ont conservé comme tels les *Lettres* de Cicéron et celles de Pline. Les premières sont vraiment des chefs-d'œuvre ; elles ont de la pureté, de l'élégance, de la noblesse, sans la moindre affectation ; elles n'ont pas été écrites en vue de la publicité qu'elles devaient recevoir plus tard. Cicéron s'y montre sous des couleurs plus vives et plus vraies qu'il ne l'aurait fait même dans la conversation, et il en donne la raison, quand il dit adorablement qu'une lettre ne rougit pas : *epistola non erubescit*. Sa correspondance tour à tour traite des grandes affaires de Rome ou s'ouvre aux épanchements de l'amitié. Les *Lettres* de Pline sont d'un style élégant et poli, mais elles sont trop soignées, trop finies, sentent trop la lampe, et sont faites plutôt pour le public que pour les amis auxquels elles sont adressées. Celles de Sénèque sont d'admirables déclamations qui n'ont rien de commun avec la causerie. Sans reprendre ici l'énumération des principaux écrivains des divers pays qui se sont fait un titre littéraire par leur correspondance (voy. ce mot), nous pouvons dire que, de l'aveu de tous, c'est en France qu'il faut chercher la perfection du genre épistolaire. Balzac et Voiture ont acquis par leurs lettres une célébrité qui s'explique par l'analogie de leur esprit et de ses excès avec la société de leur temps. Mme de Sévigné, qui n'a sacrifié qu'en passant à la mode du bel esprit, est restée inimitable par la réunion de toutes les qualités que le génie français peut porter dans un genre fait comme pour lui. Toute une légion d'hommes et de femmes célèbres, esprits forts ou charmants, viennent ensuite soutenir la supériorité épistolaire de la France. Voltaire aurait suffi seul à cette tâche. Que dire en effet de la correspondance de Voltaire, sinon que l'auteur de ces lettres innombrables et si diverses a réalisé l'idéal de l'homme qui écrit comme il parle et qui parle toujours avec la vivacité du sentiment personnel jointe à la clarté et à l'autorité du bon sens?

Cf. Blair : *Leçons de rhétorique* (5e partie) ; — Suard : *Du Style épistolaire et de Mme de Sévigné ;* — Eug. Crépet : *Trésor épistolaire de la France* (1865, 2 vol. in-18) ; — G. Boissier : *Cicéron et ses amis. Introduction* (1865, in-8).

ÉPISTROPHE, synonyme d'antistrophe. — Voyez FIGURES DE MOTS.

ÉPITAPHE. — Voyez INSCRIPTIONS.

ÉPITASE, division du drame ancien. — Voyez PROTASE.

ÉPITHALAME (en grec ἐπιθάλαμιον, de ἐπί et θάλαμος), poëme composé à l'occasion d'un mariage et en l'honneur des deux époux. Le type de ce genre de poésie appartient à la Grèce, où nous le voyons s'associer ou même se substituer à l'antique chanson de noce. Celle-ci consistait, de temps immémorial, en couplets populaires, ayant pour refrain l'exclamation : « O hymen, ô hyménée ! » et qui n'étaient pas sans analogie avec notre vulgaire ronde : « Allez-vous-en, gens de la noce. » Aussi l'appelait-on *chanson pour envoyer dormir*, (κατακοιμητικός). L'épithalame était au contraire un poëme lyrique régulier, écrit spécialement pour la solennité et célébrant les mérites de deux époux de distinction. Il se composait parfois d'un récitatif et de chœurs. Des divinités riantes, Vénus, les Amours, les Grâces, y prenaient un rôle. La lyre, les flambeaux, les couronnes de fleurs en étaient les gracieux accessoires. Des poëtes grecs en firent aussi en l'honneur des dieux et des déesses ou des personnages historiques. On citait avec éloge les épithalames de Sapho et de Stésichore. Ce dernier avait apporté à ce genre des modifications qui l'ont fait passer pour l'avoir inventé. Une des idylles de Théocrite, la dix-huitième, est un épithalame en l'honneur de Ménélas et d'Hélène, et il est remarquable que le peintre de mœurs pastorales, naïves, mais grossières et obscènes, a traité avec une certaine réserve pudique le mariage d'une femme dont la chasteté fut le moindre défaut. C'est que, chez les Grecs, la première règle du genre, malgré les côtés scabreux du sujet, était la délicatesse.

L'épithalame latin est, comme tant d'autres genres, calqué sur les modèles grecs. Il fut aussi précédé de chansons populaires ayant un refrain traditionnel. Ce refrain était *talassius* ou *talassio*. Rappelait-il l'ancien hymen du beau Romain Talassius avec la plus belle des Sabines, ou n'était-ce qu'un vieux mot signifiant *quenouille?* Ce cri était accompagné en cadence par les femmes d'un bat-

tement de main. Plus tard, la chanson de noce se compliqua de vers fescennins pleins d'idées et d'images obscènes. Comme épithalames littéraires on cite, de Catulle, celui en l'honneur de Manlius et celui de Thétis et Pélée; de Stace, celui de Violentille et de Stella; de Claudien, celui d'Honorius et de Marie; d'Ausone, un centon nuptial dont l'obscénité contraste avec la délicatesse de Virgile dont il met les vers en lambeaux.

Dans la poésie biblique, on considère, depuis Origène, le *Cantique des cantiques* de Salomon, comme un épithalame sacré. On trouve le même caractère au 44e psaume de David. Dans la littérature française, on a des épithalames de Ronsard, de Malherbe, de Scarron. Les Italiens en citent de Marini; les Anglais, de Buchanan, etc. Mais ces épithalames modernes ne sont que de simples odes ou des pastiches de l'antiquité.

Cf. L'abbé Souchay : *sur l'Origine et le caractère de l'épithalame*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. IX.

**ÉPITOMÉ** (du grec ἐπιτέμνω, retrancher), un des synonymes du mot *Abrégé*. Il désigne le résumé le plus succinct possible d'une matière déterminée. Le type du genre est l'*Epitome historiæ sacræ* de Lhomond; le modèle, l'*Epitome rei militaris* de Végèce (voy. Abrégé).

**ÉPITRE.** Ce mot, qui, conformément à son étymologie, est souvent pris comme synonyme de lettre, désigne particulièrement un discours en vers du genre académique ou didactique. L'épître admet tous les tons de la poésie, comme la lettre tous les tons de la prose, suivant le sujet qu'elle traite et le caractère ou la situation de celui qui l'écrit ou à qui elle est adressée. Il est clair que le poëte ne parlera pas du même style au roi, à un ami intime ou à son jardinier. Il aura la grâce et la légèreté dans les choses familières, la clarté et la précision dans un exposé didactique, le sel et la verve dans la satire, l'éclat dans la description, la pénétration et la profondeur dans l'analyse des sentiments, l'éloquence dans la passion; car l'épître comporte tout cela, et les maîtres du genre, anciens et modernes, nous ont donné, dans toutes ses variétés, des modèles qui valent mieux que toutes les règles de la rhétorique.

On ne connaît pas d'épîtres proprement dites, dans les littératures anciennes, avant celles d'Horace, et celles-ci ne se distinguent guère de ses satires, dont elles sont la suite; ce sont également des discours, des entretiens (*sermones*) sur des sujets de morale et de littérature. Elles se recommandent par la facilité et la grâce, l'admirable précision du style et une aisance de versification qui donne à l'hexamètre une allure de prose cadencée : on y reconnaît la muse modeste que les Latins appelaient *pedestris*. Comme moraliste, Horace peint plus volontiers les travers et les faiblesses de l'homme que ses vices odieux; il sourit à nos folies plus qu'il ne les censure; il enseigne une sagesse qui n'a rien de guindé, et pourtant il a un sentiment de la justice qui lui inspire, en passant, des vers dignes de ses plus belles odes; témoin ceux-ci sur la conscience (Epist. I, v. 60) :

Hic murus aheneus esto,
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa...

Dans les choses familières, Horace est resté inimitable, et l'épître *ad Villicum suum*, comparée à celle de Boileau *à son Jardinier*, fait éclater par mille détails cette supériorité. On sait que l'*Art poétique* n'est qu'une épître adressée aux Pisons: ce qui explique les négligences de la composition générale et la simplicité habituelle d'un style qui n'en reste pas moins le modèle de la concision technique et de la clarté. On cite, chez les Romains, après les épîtres d'Horace, celles d'Ovide, dont les unes, les *Héroïdes*, offrent un cadre ingénieux aux souvenirs mythologiques, et dont les autres, les *Lettres du Pont* et *les Tristes*, composent une longue correspondance élégiaque; puis les épîtres de Claudien et d'Ausone, marquées de la médiocrité de leur talent ou de leur époque.

L'épître en vers a été très-cultivée en France: elle convient à l'esprit français, comme le genre épistolaire en général, comme la causerie elle-même, par la variété des tons et des sujets à laquelle elle se prête, et par la familiarité enjouée qui en est la qualité la plus naturelle. Elle a, chez nous, pour introducteur et premier maître, Clément Marot, dont les épîtres badines ont la grâce, la naïveté, le charme d'un génie qui ne fléchit que dans les genres trop élevés. On cite ensuite des épîtres de Tabourot, de Voiture, de Scarron; l'*Epître chagrine* de ce dernier est un chef-d'œuvre de verve, d'esprit, dans la satire littéraire. Le principal collaborateur dramatique de Richelieu, le poëte Bois-Robert, comptait surtout sur ses épîtres pour se faire un nom :

Bois-Robert se retranche au genre épistolaire,

dit Scarron. Mais tous ces auteurs sont éclipsés par Boileau, qui a trouvé dans l'épître le genre le plus conforme à son génie, en y portant toutefois plus de noblesse que de familiarité. Il est superflu de rappeler l'épître au roi avec le passage du Rhin, les épîtres imitées d'Horace, non-seulement pour les détails, mais même pour le sujet et le cadre; mais il importe de signaler, à l'honneur de son talent et de son cœur, l'admirable épître à Racine, où Boileau rend à la cendre de Molière un hommage ému, et montre les œuvres de l'auteur méconnu de *Phèdre*

Soulevant pour *lui* l'équitable avenir.

Au XVIIIe siècle, Voltaire aborde l'épître avec des qualités différentes, mais mieux proportionnées à son cadre. Il lui rend, à l'imitation de son « cher Horace, » la familiarité, le naturel, le charme et la malice inséparables de son génie. Il écrit en vers aux rois du temps, à Frédéric, à Catherine II, à Gustave III, aux gens de lettres, ses amis, ou même ses ennemis, aux grandes dames du monde littéraire et aux reines de théâtre; il écrit aux morts, à Boileau qu'il traite assez mal :

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis...;

à Horace, le plus aimé et le plus aimable de ses maîtres, dont il nous apprend

A lire *les* écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens,

et qui lui aurait enseigné à lui-même

A se moquer un peu de ses sots ennemis,

comme si Voltaire avait eu, pour cela, besoin de leçons. L'épître est encore traitée avec succès par une foule de contemporains de Voltaire. On a remarqué l'*Epître à Claudine* de Gentil-Bernard, l'*Epître sur la paresse* de Bernis, l'*Epître à mon habit* de Sedaine, l'*Epître à Voltaire* de Boufflers, l'*Epître à ma sœur* de Gresset, puis diverses épîtres de Piron, d'Hamilton, de Saint-Lambert, de Lebrun, de Rulhière, de Delille, de M.-J. Chénier, etc. Dans notre siècle, à part les épîtres isolées et de circonstance, de Fontanes, de Casimir Delavigne, de Lamartine, etc., il faut signaler toute la série des épîtres militantes de Viennet celles *aux Chiffonniers contre les crimes de la presse*, *aux Mules de dom Miguel*, *aux Muses*, etc., furent accueillies tour à tour comme de courageux manifestes politiques ou de malheureuses protestations littéraires.

L'épître compte aussi des maîtres et des chefs-d'œuvre en Angleterre. Quelques critiques mettent dans ce genre le poëte anglais Pope au-dessus de Voltaire et de Boileau; Blair ne craint pas de

l'égaler au moins à Horace, pour ses *Épîtres morales;* quant à son *Épître d'Héloïse à Abélard*, elle est, suivant Villemain, « la création la plus heureuse de l'auteur et même de la poésie moderne. » Les épîtres d'Young, qui appartiennent à la satire, ont eu du succès dans son pays, mais sans garder une place importante à côté de ses autres œuvres. Dans la littérature allemande, l'épître a tourné, comme presque tous les genres de poésie dans ce pays, à l'effusion lyrique. On cite, avec ce caractère, les épîtres de Wieland, de Gœckingk, de Jacobi, de Gleim, de Schmidt, et de plusieurs autres. Les Italiens, qui ont traité avec bonheur tous les petits genres, n'ont pas dédaigné l'épître; plusieurs poëtes, comme Chiabrera, Frugoni, etc., l'ont abordée, sur les traces mêmes d'Horace, mais sans atteindre par elle à une réputation qui associe leur nom à ceux des Boileau, des Pope ou des Voltaire. — Pour les épîtres dédicatoires, voyez DÉDICACES.

ÉPITRES, ÉPÎTRES CANONIQUES OU CATHOLIQUES, nom donné aux écrits adressés par quelques apôtres aux premiers fidèles de l'église chrétienne, et faisant partie des livres du Nouveau Testament. Les noms sous lesquels elles nous sont parvenues sont ceux de saint Paul, saint Pierre, saint Jude et saint Jean (voy. ces noms). On lit ou l'on chante des portions des *Épîtres* dans la messe, comme cela se fait pour les Evangiles. L'usage s'établit même, au moyen âge, dans certaines solennités, d'en chanter les versets alternativement en latin et en langue vulgaire rimée. On leur donnait, dans ce cas, le nom d'*Épîtres farcies*, c'est-à-dire fourrées, *farcitæ*, pour exprimer cette sorte de macaronisme. — Le livre qui contient les épîtres de toute l'année s'appelle *Epistolier* ou *Lectionnaire*.

Cf. G. Estius : *Commentarii in S. Pauli et aliorum apostolorum epistolas* (Rouen, 1709, 2 vol. in-fol.); — l'abbé Lebœuf : *Traité histor. sur le chant ecclésiastique.*

ÉPITRITE, pied de la versification grecque et latine (voy. PIED).

ÉPITROPE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

ÉPODE, troisième partie de la période de l'ode et des chœurs lyriques grecs (voy. STROPHE). — On a aussi appelé épode, en Grèce et à Rome, tout poëme lyrique composé de vers alternativement grands et petits. Les grands étaient généralement des iambes trimètres, les petits des iambes dimètres. Il ne nous reste en grec aucune pièce de ce genre. Horace a imité ce rhythme dans les odes qui composent son V° livre, et qui portent le nom d'*épodes*. On nommait encore *vers épode* le petit vers adonique qui sert de clausule à la strophe saphique (voy. IAMBIQUE).

ÉPOPÉE. Suivant son étymologie grecque (ἔπος, discours, récit), ce mot a une acception très-large; mais on en a restreint le sens. Il signifiait pour les Grecs toute poésie non chantée ; il ne désigne plus que les vastes compositions poétiques racontant une action grande, héroïque, populaire, soit nationale, soit religieuse, et qui se prête à l'emploi, sous une forme quelconque, du merveilleux. Voltaire a donné du poëme épique la définition suivante : « Un récit en vers d'aventures héroïques, » et Marmontel, celle-ci : « C'est l'imitation en récit d'une action intéressante et mémorable. »

I. *Deux sortes d'épopées. — Les épopées naturelles.* — La critique moderne a été conduite à établir une distinction entre les épopées naturelles, les seules véritables épopées, et les épopées artificielles ou d'imitation. Ces dernières, les seules dont on s'occupât autrefois dans les écoles, constituent un genre qui s'est produit dans toutes les littératures, et qui a ses règles spéciales et minutieuses. L'épopée véritable ou naturelle a été conçue en dehors de toute pensée littéraire. Son caractère est la spontanéité, une sorte d'impersonnalité dans la création de l'œuvre, qui va presque toujours jusqu'à faire mettre en doute l'existence des poëtes sous le nom desquels elle est arrivée jusqu'à nous. Ceux-ci, Homère ou Vyasa, s'ils ont vécu, n'ont pas inventé les éléments de leurs compositions; leur part de mérite est celle de metteurs en œuvre. Dans l'*Iliade* aussi bien que dans le *Mahâbhârata*, le génie d'un peuple tout entier se traduit par ces mille inventions, parfois contradictoires, dont la réunion est acceptée par une foi naïve ou superstitieuse. Le merveilleux qui s'y donne carrière consiste dans le travestissement des faits naturels par des imaginations enfantines. Bien qu'il ne soit pas facile de reconnaître à travers cette féerie poétique les incidents de la vie du peuple ou de l'homme qui sont le sujet de ces poëmes, ils n'en tiennent pas moins lieu d'histoire. Chants nationaux, annales, code religieux et moral, enseignement pratique, l'épopée primitive réunit tout, elle absorbe tous les éléments de la vie d'une race ou d'une nation. Elle en reflète l'esprit et l'état social. Dérivée de la poésie lyrique, elle a été transmise par des poëtes chanteurs, aèdes, scaldes, trouvères, ou guslars. Éminemment populaire, elle exerce dans le milieu où elle s'est produite une influence indépendante de sa valeur littéraire, tandis que l'épopée artificielle, œuvre d'art avant tout, ne peut être appréciée que par des esprits cultivés.

M. Paulin Paris, en appelant l'épopée naturelle « la narration poétique qui précède les temps où l'on écrit l'histoire », a donné une définition qui peut servir au classement des compositions épiques. L'*Iliade*, l'*Odyssée*, le *Mahâbhârata*, le *Râmâyana*, les *Nibelungen*, *Gudrun*, et d'autres poëmes d'un intérêt secondaire prendront place dans une première classe. On y peut joindre nos chansons de geste du moyen âge, envisagées, dans leur ensemble, comme matière épique, et spécialement quelques-unes d'entre elles, comme la *Chanson de Roland*, diverses parties de la geste de *Guillaume au court nez*, la geste des *Lorrains*, *Raoul de Cambrai*, qui ne sont pas encore marquées au coin de l'invention personnelle, et qui ont conservé un caractère national. Enfin, il convient d'y rapporter les éléments constitutifs d'épopées que l'on rencontre chez les divers peuples, au début de leur formation, les poëmes légendaires germains, saxons, franco-normands, sur les premiers chefs de l'Europe moderne, sur Charlemagne et ses pairs, sur les héros de la Table-Ronde et autres histoires fabuleuses, puis les *Eddas* scandinaves, les chants des bardes gaéliques, ceux des anciens Danois, les fragments de poésie héroïque des Cantabres, les romances espagnoles du temps du Cid, le poëme d'Igor, les ballades écossaises, certaines *daïnos* lithuaniennes et *doïnas* moldaves, les compositions à la fois épiques et lyriques des Bohêmes du XVIII° siècle, enfin les chansons des Serbes qui constituent le *guslo*, et celles des Grecs modernes.

II. *Les épopées artificielles ou d'imitation.* — Dans les œuvres épiques de la deuxième classe se rangent les productions dues à des poëtes qui ont vécu dans des époques savantes, où l'histoire existait. Un petit nombre méritent d'être placées à part, comme des œuvres de premier ordre, restées classiques dans chaque littérature ; ce sont : l'*Enéide* de Virgile, la *Pharsale* de Lucain, la *Thébaïde* de Stace, la *Divine comédie* de Dante, œuvre qui a aussi quelques-uns des traits de l'épopée spontanée, le *Roland furieux* de l'Arioste, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, la *Araucana* d'Alonzo d'Ercilla, les *Lusiades* de Camoens, le *Paradis perdu* de Milton, la *Henriade* de Voltaire, la *Messiade* de Klopstock.

A un rang inférieur se présentent chez toutes les nations une foule de poëmes épiques, dont plusieurs

ont été trop loués, et d'autres trop complétement oubliés, mais qui prouvent, par leur nombre même, le goût toujours renaissant des esprits cultivés pour l'imitation d'un genre de poésie naturellement antérieur à toute culture. On peut citer : chez les Latins, l'*Achilléide* de Stace, la *Deuxième guerre punique* de Silius Italicus, l'*Enlèvement de Proserpine* de Claudien ; — en France, après les remaniements chevaleresques des romans épiques de *Troie*, d'*Enée* et de *Thèbes* : la *Franciade* de Ronsard, le *Moïse sauvé* de Saint-Amant, le *Jonas* de Coras, le *Chevalier sans reproche* de de La Lain, l'*Alaric* de Scudéry, le *Saint Louis* du P. Le Moyne, le *Clovis* de Desmarest, le *Saint Paul* de Godeau, la *Pucelle* de Chapelain, le *David* de Les Fargues, le *Charlemagne* de Louis le Laboureur, le *Childebrand* de Carel de Sainte-Garde, la *Divine épopée* de Soumet, la *Franciade* de Viennet ; — en Italie, après d'anciens poëmes issus des *Reali di Francia* : les *Premiers exploits de Roland*, de Luigi Dolce, auteur de plusieurs autres poëmes épiques, l'*Angélique amoureuse* de Brusantini, *Giron le Courtois* de Luigi Alamanni, l'*Amadis de Gaule* de Bernardo Tasso, l'*Italie délivrée* du Trissin, le *Fidamante* de Curzio Gonzaga, la *Maltéide* de Giovanni Fratta, le *Bohémond* de Semproni, *Cléopatre* et la *Conquête de Grenade* de Graziani ; — en Espagne : la *Bétique conquise* de Juan de la Cueva, la *Jérusalem conquise* de Lope de Vega, le *Bernardo* de Balbuena, le *Monserrate* de Viruès, la *Cristiada* du P. Hojeda, etc. ; — en Portugal : le *Naufrage de Sepulveda* et le *Second siége de Diu* de Corte Real, l'*Elegiada* de Luiz Pereira, *Alphonse l'Africain* de Mauzinho-Quebedo, l'*Ulyssea* de Pereira de Castro, la *Conquête de Malaca* de Sa e Menezès, divers poëmes de Ferreira de Lacerda, de Miguel de Silveira, de Botelho, de Moraes e Vasconcellos, de Macedo, la *Braganceida* de Carvallo Moreira, le *Camoens* d'Almeida Garrett; — en Allemagne, au-dessous des compositions, en partie épiques, en partie romanesques, de Conrad le Prêtre, de Wolfram d'Eschenbach, d'Ulrich de Zazichoven : l'*Enéide* de Henri de Veldeck, *la Guerre de Troie* de Conrad de Wurzbourg, l'*Alexandre le Grand* de Lambrecht ; — en Angleterre, à part les chansons de geste à demi françaises, des poëmes plus chevaleresques qu'épiques qui les continuent ; — en Suède, en Norvége et en Islande, outre les *Eddas* et la *Skalda*, des sagas héroïques qui doivent beaucoup à nos chansons de geste et à nos romans : la *Karlamagnùs Saga*, l'*Olinel rimur*, la *Floovants saga*, etc. ; — en Russie, la *Petréide* de Lomonossoff, la *Rossiade* de Kheraskoff, la *Tauride* de Bobroff, la *Naissance d'Homère* de Gneditsch, la *Création* de Sokolofski ; — en Pologne : les poëmes de Tardowski, la *Guerre de Chocim* de Krasicki ; — en Hongrie : les légendes nationales et les guerres saintes contre les Turcs racontées par Zrinyi, Christophe Pasko, Ladislas Liszti, etc. ; — chez les Serbes : l'*Osmanide* de Jean Gondola ; — en Perse : le *Livre des Rois* (Shah Nameh) de Firdousi, le *Nala* de Feisi, et le *George-Nameh ;* — dans l'Inde ancienne, outre les vastes compositions déjà mentionnées, les grandes épopées classiques appelées *Maha-Cavyas ;* — dans l'Inde moderne, des rajeunissements des antiques épopées, par Gokul-nath, Keçava-das, Tulcidas et d'autres, et les compositions appelées *Namas* et *Quissas ;* — chez les Turcs, les poëmes de Lâmii : *Wamik et Azra*, *Vaïzé et Ramin*, *Absal et Selman*, etc. ; — chez les Géorgiens, le *Tamariani* de Tsachruchadse ; — chez les Birmans, un poëme épique sur *Alompra ;* — chez les Arabes, le roman d'*Antar*, en prose poétique ; — dans le Nouveau-Monde, le *Camaruru*, de Santa Ritta Durào, l'*Uruguay* de José Basilio da Gama, la *Colombiade* de Joël Barlow, la *Conquête de Canaan* de Timothée Dwight, etc. A cette longue et pourtant incomplète énumération, il faudrait encore ajouter, comme participant de l'inspiration épique, certaines œuvres en prose, telles que le *Télémaque* de Fénelon, les *Incas* de Marmontel, *Joseph* de Bitaubé, les *Martyrs* de Chateaubriand, etc. Plusieurs ont eu leur heure de grand succès, malgré les arrêts de la critique contre cette assimilation de la prose avec la poésie. « C'est, disait Voltaire, confondre toutes les idées, transporter toutes les limites de l'art. » D'un autre côté, il y aurait à mettre au moins sur la même ligne que les épopées en prose certains romans en vers qui procèdent d'une inspiration élevée : romans de passion et de développement psychologique, dont *Jocelyn*, de Lamartine, est un des types, et qui sont peut-être le poëme épique naturel de nos civilisations avancées.

III. *Des règles du genre épique.* — Les règles de l'épopée surabondent : celles de l'épopée artificielle et d'imitation, bien entendu ; car l'épopée naturelle et spontanée échappe à toute réglementation. Après Aristote, Horace et les rhéteurs anciens, Boileau, dans son *Art poétique*, Voltaire, dans son *Essai sur la poésie épique*, Pope, dans la *Préface* poétique de sa traduction d'Homère, La Mothe, dans ses *Réflexions critiques*, le P. le Bossu, dans son *Traité du poëme épique*, Marmontel, dans ses *Eléments de littérature*, ont longuement exposé les conditions et les prétendues nécessités du genre. Ces règles sont, en général, arbitraires et d'une difficile application. Le P. le Bossu veut que l'épopée renferme une vérité morale sous le voile de l'allégorie, et qu'on ne choisisse les personnages, c'est-à-dire le sujet même, qu'après avoir inventé la fable. L'abbé Terrasson prescrit de son côté que, sans avoir égard à la moralité, on se propose l'exécution d'un grand dessein. Marmontel a dit avec plus de raison : « Il n'y a point de règle exclusive sur le choix du sujet. Un voyage, une conquête, une guerre civile, un devoir, un projet, une passion, rien de tout cela ne se ressemble, et tous ces sujets ont produit de beaux poëmes. » Dans ce choix du sujet, les critiques s'accordent à donner la préférence à un fait assez éloigné, dans le temps ou l'espace, pour prêter à l'idéal, ou, à défaut d'un tel fait, à un événement national. « C'est un principe de toute vérité, dit Chateaubriand, qu'il faut travailler sur un fond antique, ou, si l'on choisit une histoire moderne, qu'il faut chanter sa nation. » On a donc rectifié la définition de Voltaire citée plus haut, en ajoutant que l'action héroïque dont l'épopée est le récit, doit être choisie dans les temps primitifs de l'histoire des peuples. Lorsque le poëte est fixé sur le fait ou le héros auquel sa fable est propre, ou lorsque, suivant une méthode plus naturelle, partant de ce fait ou de ce héros, il a imaginé la fable qui leur convient, il a à s'occuper du plan de son œuvre, en distinguant quatre parties essentielles : l'exposition, le nœud, l'intrigue et le dénoûment. A chacune d'elles on a rattaché des compléments plus ou moins nécessaires, dont chacun est devenu l'objet de règles spéciales ; l'exposition, par exemple, comporte le début, l'invocation et l'avant-scène, c'est-à-dire le développement de la situation des personnages au moment où l'action va s'engager. La fable est simple ou implexe selon que le poëte raconte les événements en suivant l'ordre des temps, ou les groupe et les mêle de façon à augmenter l'intérêt par les rapprochements et les contrastes. L'intrigue, qui a été souvent la partie la plus négligée du poëme épique, doit susciter au héros des obstacles et mettre aux prises des intérêts opposés. C'est dans le tableau plus ou moins compliqué de cette lutte que le poëte jettera un des grands ornements de l'épopée, les épisodes ; bien choisis et bien placés,

ils ne font pas seulement briller toute la richesse de son génie ou de son art, ils accroissent l'intérêt en suspendant l'action.

Quoique Aristote ait dit que l'épopee est une tragédie en récit, on n'a pas songé à lui imposer les unités de lieu et de temps ; selon le calcul puéril du P. le Bossu, l'*Iliade* embrasse quarante-sept jours environ, l'*Odyssée* cinquante-huit. On sait que l'*Enéide* se déroule en un peu plus d'une année. Le drame de Milton a six journées. Ronsard, visiblement préoccupé de sa *Franciade*, avait émis l'avis que « le poëme héroïque devait comprendre seulement les actions d'une année entière ». Quant au nombre de chants, il est resté aussi facultatif : l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été divisées par leurs premiers arrangeurs ou diascévastes chacune en vingt-quatre chants ; c'est le nombre que Fénelon adopta pour son *Télémaque*. Virgile et Milton ont donné douze chants à leurs poëmes ; Camoëns et Voltaire, dix ; Klopstock, vingt ; le Tasse, vingt-deux ; Alonzo d'Ercilla, trente-six ; l'Arioste, encore dix de plus.

IV. *Du merveilleux dans le poëme épique*. — Le merveilleux dans l'épopée a donné lieu à des débats confus, qui s'éclaircissent par la distinction que nous avons établie entre les deux classes de poëmes épiques. Pour l'époque naturelle et primitive, il n'y a pas de discussion. Le merveilleux est le fond même d'une œuvre naïve qui répond à la foi du poëte et de ses contemporains, comme à celle de ses héros. On l'accepte sans répugnance et sans critique. Il explique tout sans avoir besoin d'être expliqué. Dans l'épopée artificielle, le merveilleux n'est plus qu'un accessoire, un ornement discutable. Il peut consister dans un certain ordre extraordinaire des faits naturels pris dans la dernière limite du possible, ou dans la production de faits surnaturels. Dans l'un et l'autre cas, il devient choquant lorsqu'il fait intervenir les puissances supérieures d'une religion tombée en désuétude au milieu de personnages qui professent une croyance contraire. On a justement blâmé, dans le poëme de Camoëns, le mélange constant des dieux du paganisme et de la foi chrétienne. Il est même imprudent d'employer le merveilleux familier à certaines croyances dans une époque où ces croyances, encore vivantes, ont perdu la naïveté des âges primitifs. C'est ainsi que, dans *le Paradis perdu*, Satan joue un rôle qui ne peut être pris au sérieux par les lecteurs de Milton. Le rapprochement de la fable et de la théologie chez Dante lui-même n'est pas exempt de bizarrerie. Un emploi ingénieux de deux sortes de merveilleux a été fait par Chateaubriand dans *les Martyrs* : la lutte de deux religions étant le sujet même du poëme, il était naturel qu'elle se poursuivit sur le terrain de la thaumaturgie. Quant au surnaturel non rattaché à une action divine, et qui est l'élément du fantastique (voy. ce mot), il ne suffit pas à la grandeur de l'épopée.

Voltaire, dans sa *Henriade*, ne voulant pas renoncer aux ressources ordinaires de l'épopée, mais faisant un demi-effort pour rompre avec l'usage, a substitué aux dieux des personnifications allégoriques tirées de l'ordre moral. C'était, en s'adressant à la raison pour ne pas la satisfaire, jeter une grande froideur dans son ouvrage. On a proposé de suppléer au merveilleux dans l'épopée en personnifiant les vertus, les passions, les vices, non pas, comme l'a fait Voltaire, par des allégories, mais sous une forme humaine et vivante dans les caractères mêmes des héros qui en restent commme les types. Mais c'est offrir à l'épopée des moyens d'action qu'elle possède déjà et qu'elle partage avec la tragédie et les autres grands genres de littérature capables de réaliser ces créations de l'art. Mieux vaut accepter franchement les nécessités morales de certaines époques et tourner l'effort d'une génération comme la nôtre vers ces épopées sans merveilleux, mais non sans idéal, qui ont pour objet la lutte éternelle de l'homme contre lui-même et contre la nature, les douleurs et les joies que la sensibilité lui apporte dans le commerce avec ses semblables, le contraste entre les bornes de la réalité et les aspirations infinies de sa raison, l'histoire des destinées de l'humanité, de sa marche, de ses chutes et de ses progrès sur cette route que la science éclaire sans cesse d'un nouveau jour.

Il faut laisser en dehors du genre épique ce qu'on appelle épopées burlesques, c'est-à-dire des poëmes tels que le *Morgante le Grand* de Pulci, le *Roland amoureux* de Bojardo et de François Berni ; puis les poëmes héroï-comiques, comme *le Seau enlevé* de Tassoni, le *Roland furieux* de Fortiguerra, l'*Hudibras* de Butler, *le Lutrin* de Boileau, *la Boucle de cheveux enlevée* de Pope, la *Mychéide* de Krasicki, etc. ; enfin les épopées allégoriques, telles que les *Romans de Renart*, soit en français, soit en allemand. Ces divers genres et ouvrages, dont nous parlons à leur place, ne touchent en général à l'épopée que par la parodie. — Voy. CHANSONS DE GESTE, EDDAS, NIBELUNGEN, ROMANCERO, GUSLO, etc., et les articles consacrés aux principaux auteurs cités dans celui-ci.

Cf. Le P. le Bossu : *Traité du poëme épique* (Paris, 1675, 6e édit., 1714, in-8) ; — Voltaire : *Essai sur la poésie épique ;* — Quinet : *Etudes sur l'épopée*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, de 1831 à 1840, et dans les *Œuvres complètes* de l'auteur (Paris, 1856-59, 10 vol. in-8) ; — Michelet : *Lettre sur les épopées du moyen âge* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1831) ; — Fauriel : *De l'origine de l'épopée chevaleresque du moyen âge* (Ibid., 1er septembre au 15 novembre 1832) ; — Warton : *History of english poetry* (4e édit., 1840) ; — J.-G.-Th. Graësse : *die Grossen Sagenkreise des Mittelalter*, etc. (Dresde, 1842, 7 vol. in-8) ; — Littré : *la Poésie homérique et l'ancienne poésie française*, dans l'*Histoire de la langue française* (Paris, 1863) ; — Bonstetten : *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge* (Ibid., 1847, in-8) ; — Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Ibid., 1859) ; — Eichhoff : *Poésie héroïque des Indiens comparée à l'épopée grecque et romaine* (Ibid., 1860, in-8) ; — Léon Gautier : *les Epopées françaises* (Ibid., 1865-68, t. I-III, in-8) ; — E. Beauvois : *Histoire légendaire des Francks et des Burgondes* (Ibid., 1866, gr. in-8) ; — A. Joly : *les Métamorphoses de l'épopée latine au moyen âge* (1870) ; — Beuloew : *De l'Epopée* (1870) ; — Duchesne : *Histoire des poëmes épiques français du XVIIe siècle* (1870, in-8).

**ÉQUICOLA** (Mario), historien et littérateur italien, né à Alveto en 1460, mort en 1539. Docteur en droit, il fut attaché aux cours de Ferrare et de Mantoue. — On a de lui : *Cronica di Mantova* (s. d. [vers 1521], in-4) ; *Instituzioni al comporre in ogni sorte di rima* (Milan, 1541, in-4) ; *Della natura d'amore* (Venise, 1525, in-4), ouvrage traduit en français par G. Chapuis (Paris, 1584, in-8 ; 1589, in-12 ; Lyon, 1598, in-12).

Cf. Talfari : *Scrittori del regno di Napoli*, t. III.

ÉQUIVOQUE, expression d'une pensée à double sens, susceptible d'une double interprétation. L'équivoque diffère de l'ambiguïté et de l'amphibologie en ce que le sens douteux de celles-ci résulte de l'arrangement vicieux des mots et qu'elles produisent autour de la pensée de l'auteur une obscurité involontaire (voy. AMBIGUÏTÉ). L'équivoque, qui provient de l'emploi de mots à double entente et mal définis, peut être le fruit d'une certaine habileté à cacher en partie sa pensée véritable, en faisant entrevoir plusieurs idées au lecteur. L'épigramme si connue que voici roule sur une malicieuse équivoque :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

On sait que l'équivoque est mise par les philosophes au rang des sophismes et qu'elle est l'arme ordinaire des écrivains ou des orateurs qui ont plus de subtilité que de bonne foi. C'est à l'équivoque ainsi comprise que Boileau adresse sa belliqueuse satire :

Du langage français bizarre hermaphrodite...

Elle n'appartient pas exclusivement à la langue française, et Boileau lui-même lui fait la guerre moins dans les mots que dans les choses ; il la poursuit, avec plus de raison peut-être que de poésie, partout où elle s'épanouit librement, surtout dans l'éloquence et la théologie, au barreau et dans l'église. Le mot d'équivoque revient souvent, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les controverses religieuses, principalement dans la querelle entre Pascal et les Jésuites, à qui leur redoutable adversaire reproche sans cesse « de corrompre les expressions les plus canoniques par les malicieuses subtilités de leurs nouvelles équivoques (*Provinciales*, XVI) ». Les oracles de l'antiquité roulaient le plus souvent sur des équivoques, afin d'avoir raison dans un sens ou dans un autre, quel que fût l'événement. Il en est encore aujourd'hui ainsi des oracles des grands politiques et diplomates qui enveloppent dans les nuages du discours une science ou une prescience dont l'équivoque fait les frais, et qui, en parlant sans rien dire, mettent en pratique le mot célèbre : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

Cf. Pascal : *Provinciales*, IX ; — Boileau : *Discours préliminaire* et *Notes* de la *Satire XII* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*.

ÉQUIVOQUES (RIMES). — Voyez RIME.

ÉRACLÈS ou HÉRACLIUS, poëme d'aventures de Gautier d'Arras (voy. ce nom).

**ÉRASME** (Désiré ou *Desiderius*, GERHARD, dit), célèbre humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle, né à Rotterdam le 28 octobre 1467, mort à Bâle le 12 juillet 1536. Son nom d'Érasme est la traduction en grec de son prénom de Désiré, déjà remplacé par la forme latine *Desiderius*. Enfant naturel, il ne connut pas son père qui, sur la fausse nouvelle de la mort de sa mère, s'était fait prêtre, et mourut peu après. Il fut élevé à Utrecht, où on le destinait à chanter à la cathédrale, puis à Deventer, où il perdit, à l'âge de treize ans, sa mère, qui surveillait avec soin son éducation. Il avait déjà fait de rapides progrès dans les langues anciennes. Ses tuteurs le forcèrent d'entrer dans les ordres et il prononça ses vœux dans un couvent auprès de Gouda, en 1486. Le spectacle des mœurs qu'il avait sous les yeux lui fit prendre en horreur la vie monacale. Ordonné prêtre, en 1492, par l'évêque de Cambrai auprès duquel il passa cinq ans, il vint achever ses études théologiques à Paris, au collége de Montaigu, dont l'enseignement scolastique lui inspira un profond dégoût et dont le maigre régime ruina pour jamais sa santé. Il poursuivit ses études à Paris même et dans différentes villes, donnant des leçons pour vivre. A Orléans, il fut l'élève et l'hôte de Jacques Tutor, professeur de droit canon. Toujours plein d'ardeur pour les lettres grecques et latines, il alla, en 1498, en Angleterre, avec le jeune lord W. Mountjoy, son élève, et résida tour à tour à Londres, à Cambridge et à Oxford. Il s'y lia avec plusieurs personnages distingués, surtout avec Th. Morus.

Érasme ne cessa depuis de mener une vie toute nomade, et partout consacrée à l'étude. Il rentre en France, séjourne à Paris, à Orléans, passe à Louvain, à Rotterdam, fréquente les meilleurs maîtres, joint à l'étude des auteurs profanes celle de la Bible et des Pères de l'Église, et celle de l'hébreu. Il retourne en Angleterre en 1506, est reçu bachelier en théologie à Cambridge, donne des leçons à un fils du roi d'Écosse, Jacques III, et peut enfin faire le voyage d'Italie, qu'il avait ajourné, pendant des années, faute de ressources. Il visite Turin, où l'université lui confère le grade de docteur, Bologne, Florence, Rome, Venise, Padoue, et reçoit partout des plus grands personnages et du pape lui-même un accueil en harmonie avec sa réputation d'érudit et d'écrivain. En 1508, il retourne en Angleterre, où on lui décerne les plus grands honneurs ; appelé à la double chaire de théologie et de langue grecque à l'Université de Cambridge, il y fait école, renouvelle l'enseignement des langues anciennes et rend au texte du Nouveau Testament et des Pères de l'Église sa pureté d'après les manuscrits découverts par lui-même. Des revenus importants pour l'époque lui sont offerts pour le retenir en Angleterre. En 1513, Léon X l'invite à revenir en Italie. L'Allemagne, qu'il traverse, le reçoit avec tous les honneurs rendus à un prince. Rentré en Angleterre, il est appelé à la cour de Bruxelles par Charles-Quint, qui lui offre une pension et le titre de conseiller avec la liberté de résider où il voudra. L'indépendance assurée à Érasme ne fait que stimuler son ardeur pour les lettres, la philosophie et l'érudition. C'est alors qu'il soutient des controverses célèbres : il défend énergiquement contre Luther le libre arbitre, et, malgré son culte pour la langue de Cicéron qu'il manie à merveille, il combat les cicéroniens fanatiques qui veulent faire rebrousser les idées et toute la langue du XVI<sup>e</sup> siècle à celles de Cicéron et de son temps. Ces polémiques où ses adversaires, Scaliger surtout, portèrent la plus injurieuse violence, troublèrent sa vie. Ses dissentiments avec Luther ne le préservèrent pas des censures de la cour de Rome, et il dut promettre de reviser tous ses écrits et d'en abjurer les opinions non orthodoxes dans un livre de *Rétractations* qu'il n'eut pas le temps ni peut-être la volonté d'écrire. Il mourut à Bâle chez son ami l'imprimeur Froben, après avoir donné avec sang-froid ses derniers ordres. Sa mort fut un deuil public, et il fut inhumé en grande pompe dans la cathédrale. Les inscriptions, épitaphes et devises composées sur Érasme touchent à l'apothéose. Voici, comme exemple, celle que fit Théod. de Bèze pour mettre au bas du magnifique portrait en buste peint par Holbein :

Ingens ingentem quem personat orbis, Erasmum
Hic tibi dimidium picta tabella refert.
Ac cur non totum ? Mirari desine, lector :
Integra nam totum terra nec ipsa capit.

Les nombreux écrits d'Érasme se mêlent intimement aux événements de sa vie ; ils jettent à la fois sur son caractère et sur son temps beaucoup de lumière. Au milieu des luttes religieuses où il fut invinciblement entraîné, il s'efforça de garder un esprit de modération et de mesure, un ton de discussion élégante et vraiment littéraire, dont il ne se départit que très-rarement et par l'entraînement passager des représailles. Il avait puisé dans le commerce des anciens non-seulement le goût du beau langage, mais aussi le sentiment d'une philosophie pratique qui, sans aller au scepticisme, lui faisait mettre au-dessus des systèmes, sinon des dogmes, la justice et le bon sens. Il ne suivit pas Luther dans sa révolte ouverte contre l'Église, mais il prépara le triomphe de l'esprit d'examen, par la libre et légitime interprétation des textes sacrés, tant du Nouveau Testament que des Pères de l'Église. Comme écrivain, Érasme est arrivé à une popularité étonnante si l'on considère la langue dont il s'est servi : « Il a écrit, dit M. Nisard, d'admirables choses, dans un langage mort. » C'est là ce qui le met à une si grande distance des réformateurs religieux ou philosophiques, tels que Luther, Calvin ou Descartes, et c'est pour cela qu'a-

près avoir tenu une si grande place dans son siècle, « il n'est plus, ajoute M. Nisard un grand écrivain que pour les érudits. »

Mettons à part ceux des écrits d'Érasme qui ont un caractère plus spécialement littéraire ou philosophique. « Son ouvrage capital, dit le même critique, pour sa gloire et pour l'influence qu'il eut sur la direction des études, ce furent les *Adages*. » Cela est excessif. Sans doute, cette curieuse et originale compilation représente, en quelque sorte, le trésor de la sagesse humaine; elle comprend les proverbes des peuples anciens et modernes et toutes les meilleures maximes tirées des livres grecs, latins, hébreux, expliquées et commentées pas Érasme, développées ou restreintes, confirmées et controlées par son expérience et son bon sens. Le savant Budé appelle ce recueil « le magasin (*logotheca*) de Minerve ». Érasme passa une grande partie de sa vie à le former et à l'enrichir. La première édition a pour titre : *Adagiorum chiliades tres, ac centuriæ fere totidem* (Venise, Alde, 1508, in-fol.); une édition suivante est augmentée d'un quart : *Adagiorum chiliades quatuor, ac centuriæ*, etc. (Ibid., 1520). Il en fut fait plus tard un abrégé plus populaire : *Adagiorum epitome* (Amsterdam, Elzévir, 1650). Au même ordre d'érudition pratique et morale appartiennent les *Apophthegmes* (Apophthegmatum opus, sive scite dictorum libri VI; Bâle, 1531, in-4). Ils ont été traduits plusieurs fois en français, notamment sous ce titre : *Apophthegmes, c'est-à-dire promptz, subtilz, et sentencieux ditz de plusieurs roys, chefs d'armées, philosophes*, etc., translatez de latin en françois par Macault, notaire (Paris, 1545). On en signale une autre traduction par Guill. Haudent (Paris, 1551; Lyon, 1557). Les deux premiers livres des *Apophthegmes* ont même été mis en quatrains français par Gabriel Pot (Lyon, 1573-1574, pet. in-8).

Un ouvrage plus hardi au point de vue des idées philosophiques et religieuses du temps et qui ne mérite pas de tomber dans l'oubli, ce sont ses *Colloques* (Colloquia; Bâle, Froben, 1518, in-4; Lyon, 1836; Amsterdam, Elzévir, 1662, 1669, in-12) : ils furent, comme les *Adages*, l'objet d'une élaboration successive, se grossissant, d'édition en édition, de nouveaux entretiens sur les grosses questions religieuses du jour. Érasme y exprime ses propres opinions par la bouche d'un personnage orné d'un nom grec ou latin, qui a naturellement l'avantage sur ses interlocuteurs. C'est cet ouvrage, avec ses jugements indépendants, ses observations fines, son ironie mordante, qui justifie le mieux le surnom donné à l'auteur de « Voltaire du seizième siècle ». Il fut attaqué par les hérétiques et censuré par la Sorbonne : ce qui n'empêcha ou ce qui fit que 24 000 exemplaires en furent enlevés, à Paris, en quelques mois. Outre des éditions innombrables du texte latin, les *Colloques* furent traduits dans les langues modernes, notamment en français par Gueudeville (Leyde, 1713, 1720, 6 vol. in-12). Il y avait eu auparavant une traduction anonyme (Leyde, 1653) et celle de Chappuzeaux (Paris, 1662). Une traduction nouvelle par Victor Develay s'imprime en ce moment (Paris, 1874 et suiv., 3 vol. in-8, avec 52 eaux-fortes).

Le livre d'Érasme resté le plus populaire est son *Eloge de la folie* (Morias Encomium, declamatio; sans date, et 1508, 1509, 1511, petit in-4). Érasme l'écrivit pendant son voyage d'Italie en Angleterre et l'acheva en passant la Manche. Il le dédia à Th. Morus. C'est un gracieux badinage, une satire piquante, mais sans fiel, des différents états de la vie par un observateur assez dégagé des préjugés et des misères qu'ils entraînent pour s'en donner le spectacle sans colère et en rire sans amertume. C'est le triomphe du bon sens dans toute la plénitude de l'indépendance et de l'esprit qui sauve, à force de naïveté, une extrême hardiesse. On est étonné de la liberté avec laquelle un écrivain, qui n'était pas hérétique, parle des théologiens, des moines, des prêtres, de la cour de Rome; certaines pages, aux emportements près, semblent écrites par Luther. L'*Éloge de la Folie* a été traduit une première fois en français sous ce titre : *De la Déclamation des louanges de la Folie, stile facessieux et profitable pour cognoistre des erreurs et abus du monde* (Paris, 1520, petit in-4, gothique). Une autre traduction, faite par Gueudeville (Amsterdam, 1728) et signalée par sa platitude, fut plus tard remaniée (Paris, 1751). Des traductions plus récentes sont celles de Lavaux (1780, in-8), de Barrett (1789, in-12), et celle publiée par M. Nisard (Paris, 1842, in-18). Une édition du texte original, accompagné d'une version allemande, avait été illustrée par Holbein, dont les dessins, réduits par Eisen, ont été souvent reproduits; elle a été reproduite pour la Société des bibliophiles par V. Develay (Paris, 1872, in-8).

On ne saurait donner trop d'importance, dans l'œuvre d'Érasme, à sa *Correspondance*, qui le montre prenant une part active à toutes les questions intéressantes de son temps. Il a paru plusieurs éditions, successivement augmentées, d'un recueil formé d'abord par Érasme lui-même, sous ce titre : *Opus epistolarum* (1529, in-fol.; Fribourg, avec supplément, 1532, in-fol; Bâle, 1536, 1538, 1540, 1558). Plus tard, une autre collection intitulée : *Epistolarum libri XXXI*, comprit avec les lettres d'Érasme les lettres de Mélanchthon, de Th. Morus et de S.-L. Vivès (Londres, 1642, in-fol.). Sans pousser plus loin le catalogue des écrits d'Érasme, que les bibliophiles renoncent à dresser, disons que ses *Œuvres complètes* ont eu deux éditions principales : celle de Beatus Rhenanus (*Opera omnia Desiderii Erasmi Rotterodamii*; Bâle, 1540-1541, 8 vol. in-fol.), devenue rare et restée la plus estimée, puis celle de Jean Leclerc, la plus complète (*Opera omnia emendatiora et auctiora*; Lyon, 1703-1706, 10 tomes en 11 vol.)

Cf. *Catalogi duo operum Desid. Erasm. Rot., ab ipso*, etc. (Bâle, 1537); — Beatus Rhenanus : *Vita Erasmi*, en tête de son édition; — Bayle : *Dictionnaire critique*; — de la Bizardière : *Hist. d'Erasme, sa vie, ses mœurs, sa mort et sa religion* (Paris, 1721, in-12); — Burigny : *Histoire de la vie et des ouvrages d'Erasme* (Paris, 1757, 2 vol.); — Ant. Péricaud : *Erasme dans ses rapports avec Lyon* (1842, in-8); — D. Nisard : *Erasme*, en tête de l'*Eloge de la folie* (1842, in-18), et *Revue des Deux-Mondes* (août-septembre 1835); — F. Hœfer : *Nouvelle biographie générale* (1856, t. XVI); — Durand de Laur; *Erasme précurseur de l'esprit moderne* (1872, 2 vol. in-8) : — Gaston Feugère : *Erasme* (1873, in-8).

**ÉRATOSTHÈNE**, Ἐρατοσθένης, mathématicien, géographe et philosophe grec, né en 276 avant J.-C., à Cyrène, mort vers 196. Directeur de la bibliothèque d'Alexandrie sous Ptolémée Évergète et Ptolémée Épiphane, il fut par ses connaissances étendues et variées, par ses inventions et ses écrits, une des gloires de l'école philosophique d'Alexandrie. On le surnomma *le Second Platon*, δεύτερος ἢ νέος Πλάτων. On lui donna aussi, d'après Suidas et d'autres anciens, le surnom de *Beta* (seconde lettre de l'alphabet), parce qu'il était regardé comme occupant la seconde place dans tous les genres. Ses observations et inventions mathématiques sont demeurées célèbres dans l'histoire des sciences mathématiques. En géographie, il tira des travaux antérieurs, sous le titre de Γεωγραφικά, un ouvrage qui fut attaqué par plusieurs auteurs, comme Hipparque et Polybe, mais auquel d'autres firent pendant longtemps de nombreux emprunts. Il composa aussi un répertoire d'histoire politique et littéraire, intitulé Χρονογραφία, dans lequel ont puisé Apollodore, Eusèbe et Le Syncelle. On con-

nait les titres de deux poëmes scientifiques d'Ératosthène : *Hermès* et *Érigone*. Il fit encore des ouvrages philosophiques et des traités grammaticaux. On lui a attribué, probablement à tort, une *Histoire de l'expédition d'Alexandre* et une *Histoire des Galates*. Ce qui reste de ses œuvres a été réuni par Bernhardy, sous le titre d'*Eratosthenica* (Berlin, 1822, in-8).

Cf. Montucla : *Histoire des mathématiques*, t. I ; — Osann : *De Eratosthenis Erigona, carmine elegiaco* (Gœttingue, 1846, in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**ERCILLA Y ZUNIGA** (Don Alonso DE), célèbre poëte espagnol, né à Madrid le 7 août 1533, mort vers 1595. Élevé à la cour de Charles-Quint, il accompagna Philippe II dans tous ses voyages et suivit plus tard l'empereur Rodolphe II en Allemagne, en Hongrie et en Bohême. Il avait vingt ans lorsque éclata la révolte des Araucans dans le Chili. Il fit partie, sur sa demande, de l'expédition envoyée pour la comprimer. Il s'y distingua par sa valeur et par ses aventures, et y trouva le sujet de son poëme : *l'Araucanie* (la Araucana), qu'il dédia à Philippe II, et qui parut en trois parties, la première en 1569, la seconde neuf ans après, et la troisième en 1589. Divisé en trente-six chants, ce poëme est moins une épopée que la chronique en vers des événements auxquels Ercilla a pris une part active, racontés au fur et à mesure qu'ils se produisaient. Il dit lui-même :

Pisada en esta tierra no han pisado
Que no haya por mis pies sido medida ;
Golpe ni cuchillada no se ha dado
Que no diga de quien es la herida.

(Sur cette terre foulée aux pieds aucun pas n'a été fait — Que je ne l'aie mesuré moi-même ; — Aucun coup d'épée ou de couteau ne s'est donné — Sans que je ne puisse dire de qui est la blessure.)

A défaut de plan épique, il y a dans cette œuvre des beautés de détail, des descriptions d'après nature et fort pittoresques, des discours éloquents, comme celui que tient le vieux Colocolo aux officiers araucaniens réunis pour élire un chef et qui est très-admiré par Voltaire. Les Espagnols n'adressent au poëte qu'un reproche, c'est d'avoir rendu les Araucaniens beaucoup plus intéressants que ses compatriotes, par un effet de la sympathie pour ceux qui défendent leur patrie et combattent pour leur indépendance. Quant au style d'Ercilla, voici comment il est apprécié par le critique espagnol Gil y Zarate : « La diction, quoique pure et naturelle, est pleine de phrases triviales et prosaïques, et aucun de nos auteurs ne s'est moins préoccupé de ce qu'on appelle le langage poétique. Cependant, au milieu de cette négligence et de ce défaut de coloris, Ercilla produit d'ordinaire un grand effet par l'énergie de sa pensée, le sublime de l'idée et même le bonheur d'expression. Il est vraiment regrettable qu'il n'ait pas réuni à l'élévation de son âme une oreille plus délicate ou un sentiment plus profond de l'harmonie poétique. Il a été donné une suite de *la Araucana* par Diego Santisteban y Osorio (Salamanque, 1597). A part les éditions primitives, le texte complet a été réimprimé avec des notes, par don Cayetano Rosell (Madrid, 1851), dans la *Biblioteca de Autores españoles* de Rivadeneyra (Poemas epicos, 2 vol. in-4). Une analyse en a été publiée en anglais, avec quelques fragments traduits par Hayley (*Essay on epic poetry*, London, 1782). Il en a été donné une traduction française abrégée, par Gilibert de Marlhiac (Paris, 1824), et une traduction nouvelle par Al. Nicolas (Ibid., 1870).

Cf. Baena : *Diccionario de hijos ilustres de Madrid* ; — Quintana : *Musa epica* ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of spanish literature* ; — Louis Viardot : *Etudes sur l'histoire des institutions de la littérature du théâtre et des beaux-arts en Espagne* (Paris, 1835, in-8).

ÉREC ET ÉNIDE, poëme de Chrestien de Troyes, de Hartmann von Aue (voy. ces noms).

**ÉRICEIRA** (LE COMTE D'). — Voyez MENEZES.

**ÉRIGÈNE** (SCOT). — Voyez SCOT.

**ÉRINNE**, Ἤριννα, femme poëte grecque, du VII^e siècle avant J.-C. Née à Rhodes ou dans l'île de Télos, elle habita Lesbos, fut l'amie de Sapho et mourut à dix-neuf ans. Les anciens lui attribuent quelques poëmes, dont ils font un grand éloge, entre autres *la Quenouille* (Ἠλακάτη), dont il ne nous reste que quatre vers. L'*Anthologie* contient, sous son nom, trois épigrammes. Elle écrivait dans le dialecte de sa patrie, mélange de dorien et d'éolien. On lui a attribué faussement l'*Hymne à Roma*, c'est-à-dire l'Hymne à la Force, ou, selon d'autres, à la ville de Rome. — Eusèbe indique une seconde ÉRINNE, contemporaine de Philippe de Macédoine (IV^e siècle av. J.-C.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II ; — Welcker : *De Erinna, Corinna*, etc., dans les *Meletemata* de Creuzer ; — Malzow : *De Erinnæ Lesbiæ vita ac reliquiis* (Saint-Pétersbourg, 1836).

ÉRIPHYLE, tragédie de Voltaire (voy. ce nom).

**ERIZZO** (Sebastiano), littérateur et antiquaire italien, né à Venise en 1522, mort en 1585. Il fut membre du conseil des Dix de la République. On a de lui un recueil de 36 nouvelles intitulé : *les Six Journées* (le Sei Giornate ; Venise, 1567 in-4, et Livourne, 1794), dont le but moral contraste avec le caractère licencieux des conteurs de son temps. On cite ensuite un *Discours sur les principes et les transformations des gouvernements* (Discorso de' i governi civili, a messer Girolamo Veniero ; Venise, 1555, in-4 ; 1591, in-8) ; un savant *Traité sur les médailles et les monnaies des anciens* (Venise, 1569, 1571, in-4) ; la traduction en italien de plusieurs dialogues de Platon : *Il Timeo* (Venise, 1557) ; *Il Fedone* (1574), etc.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*.

ERMITE (L') ou L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN ; — LES ERMITES EN PRISON, EN LIBERTÉ, etc., ouvrages de Jouy (voy. ce nom).

**ERMOLDUS NIGELLUS**, ou ERMENALD, poëte latin du IX^e siècle. Abbé du monastère d'Aniane, il fut accusé de complot contre Louis le Débonnaire et exilé à Strasbourg. Il y composa un poëme en quatre livres, où il célébrait les actes de l'empereur, et obtint ainsi son pardon. Ce poëme, assez barbare, mais intéressant au point de vue historique, a été publié par Muratori, dans les *Scriptores rerum italicarum*, par J.-B. Mencke, dans les *Scriptores rerum germanicarum*, et par dom Bouquet, dans la *Collection des historiens de France*. Il a été traduit dans les Mémoires relatifs à l'histoire de France, de Guizot, t. IV.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV.

ERNEST (LE DUC), *Herzog Ernst*, poëme allemand de la fin du XII^e siècle. Il est sans nom d'auteur et appartient aux grands récits épiques du temps. On n'a que des fragments du texte primitif, remanié au siècle suivant. C'était une sorte d'odyssée, une suite sans fin d'aventures romanesques où la légende allemande se mêle aux idées des contemporains sur l'Orient. Toute la géographie du moyen âge y est mise au service d'une fantaisie déréglée. Le duc, après avoir parcouru le monde connu et imaginaire, revient à Jérusalem et de là dans sa patrie.

Cf. Von der Hagen : *Gedichte des Mittelalters*.

ERNEST, roman de Drouineau (voy. ce nom).

**ERNESTI** (Jean-Auguste), célèbre philologue et théologien allemand, né à Tennstaedt (Thuringe) le 4 août 1707, mort à Leipzig le 11 septembre 1781. Il occupa, à l'université de cette dernière

ville, les chaires de littérature ancienne, d'éloquence et de théologie, et se fit à la fois un nom par son enseignement et par ses ouvrages. Comme théologien, il a surtout contribué aux progrès de l'herméneutique biblique, en appliquant aux textes sacrés les règles générales de la science philologique. Il a défendu son système, contre les résistances de la routine, dans plusieurs mémoires et l'a développé dans l'*Institutio interpretis Novi Testamenti* (Leipzig, 1761, in-8, nombr. édit.). Comme critique, il a donné une remarquable édition des *Œuvres de Cicéron* (Ibid., 1737-1739, 5 vol. in-8, plus. réimpr.), et l'a fait suivre d'un excellent commentaire, la *Clavis ciceroniana* (Ibid., 1739, in-8). Ernesti, qui écrivait le latin avec une pureté et une élégance qui l'ont fait surnommer le « Cicéron de l'Allemagne », a laissé en outre dans cette langue : *Prolusio de glossariorum græcorum vera indole et recto usu* (Ibid., 1741, in-4) ; *Opuscula oratoria* (Leyde, 1762, in-8 ; nouvelle série, Leipzig, 1791, in-8) ; *Opuscula theologica* (Ibid. 1792, in-8) ; *Opuscula philologica*, etc. Il a dirigé et en grande partie rédigé les *Nouvelles bibliothèques théologiques* de Leipzig (Neue Theol. Biblioth.; 1760-69, 10 vol. in-8; Neueste Theol. Bibl.; 1773-79, t. I-IV). — On ne cite pas moins d'une dizaine d'autres théologiens et philologues allemands du même nom, soit de la même famille ou de familles différentes, qui ont publié des travaux d'érudition et de critique et donné des éditions estimées d'auteurs grecs et latins.

Cf. J. Van Vo rst : *Oratio de J.-A. Ernestio* (Leyde, 1864, in-4) ; — C.-L. Bauer : *De Formula ac disciplinæ Ernestianæ indole vera ;* — Chr. Sax : *Onomasticon litterarium.*

**ÉROTIEN**, Ἐρωτιανός, grammairien grec du Ier siècle après J.-C. Il a laissé un vocabulaire d'Hippocrate, Περὶ τῶν παρ' Ἱπποκράτει λέξεων, imprimé par H. Estienne dans son *Dictionarium medicum* (Paris, 1564, in-8), et réédité par Franz (Leipzig, 1780, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II.

ÉROTIQUE (Poésie). Ce genre devrait comprendre, d'après l'étymologie du mot (ἔρως, amour), toutes les poésies qui expriment le sentiment de l'amour ou traitent de sujets qui s'y rapportent. Mais il y a des distinctions et des nuances. La poésie qui traite de l'amour d'une manière plus gracieuse que sensuelle et avec un ton badin plutôt que passionné, a été désignée sous le nom de genre anacréontique (voy. ce mot). Il reste donc à la poésie érotique proprement dite surtout l'entraînement de la passion, l'ardeur des sens. La décence court risque d'être laissée de côté avec la grâce du sentiment, et la peinture physique de l'amour conduit le poëte à la licence et à l'obscénité.

Les Grecs, qui n'avaient pas distingué comme nous e mis à part le genre gracieux que nous plaçons sous le patronage du souvenir d'Anacréon, ne donnaient pas à la poésie érotique ce sens restreint et scabreux. De graves philosophes, Aristote, Théophraste, avaient fait des vers érotiques qui n'avaient probablement ni les ardeurs des strophes de Sapho, ni les témérités d'une priapée. Chez les Romains, la poésie érotique est représentée par Catulle, Properce, Tibulle, Horace, Ovide, qui tour à tour passent des grâces anacréontiques aux licences de la sensualité. La poésie érotique n'a pas disparu avec la civilisation païenne. Toutes les littératures modernes lui ont fait plus ou moins de place. Conservée par les fabliaux de nos pères, elle s'est épanouie à la Renaissance des lettres, tant en Italie que chez nous. Boccace, L'Arétin, La Fontaine, en ont été les maîtres, au milieu d'une phalange d'imitateurs et de disciples. Ils ne l'ont pas sauvée, il s'en faut, de la licence ; mais l'obscénité, chez eux, semble moins un calcul de l'auteur que l'effet d'un art naïf et d'une société sans pruderie. La poésie érotique se cultive, au XVIIIe siècle, avec moins d'abandon et à la fois plus d'audace et de raffinement. Parny, qui exprime la passion des sens avec toute son ardeur, se jette de propos délibéré dans l'obscène, après s'être montré, par des traits gracieux, capable d'un épicuréisme délicat. Piron se laisse emporter du premier coup à l'excès du genre par l'entraînement de l'esprit bourguignon ou gaulois. Bertin, dans un sentiment qui est toujours nouveau, fait trop sentir ses réminiscences de la poésie latine ; André Chénier donne à la volupté un certain idéal poétique. L'abbé Grécourt n'est qu'obscène, avec plus de grossièreté que d'esprit. Gentil-Bernard, Dorat, ont mérité le nom de « poëtes des galantes fanfreluches ». Chaulieu, La Fare, sont moins érotiques qu'anacréontiques. Il en est de même de Voltaire, excepté quand il renonce à sa grâce spirituelle pour l'obscénité de parti pris. A la poésie érotique appartient toute la famille des chansonniers qui, ayant l'amour pour premier thème, célèbrent également les tendresses et les ardeurs de cette passion. — La poésie érotique n'est qu'une partie du genre ; à côté d'elle se placent de très-nombreux ouvrages sous forme de discours, de dialogues, de lettres, de dissertations, de traités, de dictionnaires, etc. Avec les traités singuliers sur le mariage et sur les femmes, ils forment dans toutes les langues, et spécialement en latin moderne, un chapitre de la bibliographie qui n'est pas sans importance.

Cf. M. le C. d'I... : *Bibliographie des principaux ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage*, etc. (Paris, 1861, in-8) ; — Quitard : *Anthologie de l'amour* (Ibid., 1861, in-12) ; — Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI : *Ouvrages érotiques*, etc.

EROTOCRITOS, roman grec de V. Cornaros (voy. ce nom).

**ERPEN** (Thomas VAN), en latin ERPENIUS, orientaliste hollandais, né à Gorkum le 7 septembre 1584, mort à Leyde, de la peste, le 13 novembre 1624. Sur les conseils de Scaliger, il étudia les langues orientales, puis voyagea en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, et, par ses relations avec les Orientaux et par ses études, se familiarisa avec la langue arabe au point de l'écrire avec une pureté et une élégance admirée des Arabes eux-mêmes. Il fut chargé, à l'université de Leyde, de l'enseignement de cette langue et plusieurs autres langues de l'Orient. Il établit lui-même une imprimerie arabe, fit fondre les plus beaux caractères et publia, avec traduction latine et notes, un certain nombre d'ouvrages arabes, entre autres les *Fables de Locman* (1615, in-8) et la traduction arabe du *Nouveau Testament* (1616), du *Pentateuque* (1622), etc.

On lui doit une *Grammaire arabe* (Grammatica arabica, quinque libris methodice explicata ; Leyde, 1631, in-4, nombr. édit.), qui fut, pendant plus d'un siècle, le meilleur livre pour l'enseignement de cette langue ; *Grammatica hebræa generalis* (Amsterdam, 1621, in-8, plus. édit.) ; *Grammatica chaldaica et syra* (Ibid., 1628, in-8) ; *Præcepta de lingua Græcorum communi* (Leyde, 1662, in-8), etc.

Cf. G.-J. Vossius : *Oratio in obitum Th. Erpenii* (Leyde, 1625, in-4) ; — Scrivarius : *Manes Erpenianæ* (Ibid., même date, in-4).

ERRATA, indication des fautes commises dans l'impression d'un livre et des corrections à y substituer. Cet index se place ordinairement à la fin du volume. Avant la découverte de l'imprimerie, on ne faisait point d'*errata*, et l'on corrigeait à la main les mots fautifs. Il en fut de même au début de l'imprimerie. Le plus ancien *errata* connu est

celui du *Juvénal* édité à Venise en 1478, in-fol. Il occupe deux pages. Celui des Œuvres de Pic de la Mirandole (Strasbourg, 1507, in-fol.) est de quinze pages. On en cite deux bien plus considérables, mais indépendants des volumes dont ils relèvent les fautes. Ce sont ceux de F. Garcia pour la *Somme* de saint Thomas et de Bellarmin pour ses propres œuvres (1608, in-8) : le premier occupe cent onze pages (1578, in-4), et le second quatre-vingt-huit.

L'errata a été quelquefois l'occasion de petites ruses et malices assez puériles. « Outre les fautes qui échappent dans l'impression, dit Ménage, il y en a qu'on laisse passer exprès, afin d'avoir l'occasion de mettre dans l'*errata* ce qu'on n'aurait pas permis dans le corps de l'ouvrage. Dans les pays, par exemple, où il y a inquisition, à Rome surtout, il est défendu d'employer le mot *fatum* ou *fata* dans les livres. Un auteur voulant se servir de ce dernier, s'avisa de cette adresse. Il fit imprimer dans son livre *facta*, et dans l'*errata* il fit mettre : *facta*, lisez *fata*. M. Scarron fit à peu près la même chose. Il avait composé quelques vers, à la tête desquels il mit une dédicace avec ces mots : *A Guillemette, chienne de ma sœur*. Quelque temps après, s'étant brouillé avec sa sœur, dans le temps qu'il faisait réimprimer ses poésies en recueil, il fit mettre malicieusement dans l'*errata* de son livre : au lieu de *chienne de ma sœur*, lisez *ma chienne de sœur*. » Benserade mit à la fin de ses *Métamorphoses* en rondeaux l'*errata* suivant :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connais que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume.

On se plaignait déjà au XVII$^e$ siècle que des imprimeurs, pour dissimuler les nombreuses fautes de leurs éditions, supprimaient tout à fait l'*errata*, ou le faisaient d'une manière incomplète. Cette pratique est devenue plus tard à peu près générale, et aujourd'hui les *errata* sont presque inconnus.

Cf. André Chevillier : *l'Origine de l'imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4) ; — L. Lalanne : *Curiosités bibliographiques*.

ERREURS AMOUREUSES, poésies de P. de Tyard ; — LES ERREURS DE M. DE VOLTAIRE, ouvrage de l'abbé Nonnotte (voy. ces noms).

**ERRICO** ou HENRICO (Scipione), littérateur sicilien, né à Messine en 1592, mort en 1670. Il est auteur de comédies, de pastorales et autres œuvres dramatiques, de poëmes et poésies diverses. Sa comédie des *Révoltes du Parnasse* (le Rivolte di Parnasso) est une pièce singulière, faible d'exécution, mais dont l'idée, digne d'Aristophane, suivant M. Perrens, consiste à mettre en scène et à tourner en ridicule les principaux poëtes du temps, surtout Marini. Cette comédie a été imprimée plusieurs fois (Messine, 1625 et 1627 ; Venise, 1626 et 1641). Parmi les autres ouvrages d'Errico, on distingue : l'*Armonia di Amore*, pastorale ; *Deidamia*, drame lyrique (Venise, 1644 et Florence, 1650) ; *la Guerra di Troja*, poëme en 20 chants (Messine, 1640) ; la *Babilonia distrutta* (Venise, 1624 ; Rome, 1626 ; Messine, 1653 ; Bassano, 1681) ; un recueil de *Poesie liriche* (Venise, 1646) ; *De Tribus scriptoribus Historiæ Concilii Tridentini* (Amsterdam et Anvers, 1656, in-8), etc.

Cf. Perrens : *Histoire de la littérature italienne*.

**ERSCH** (Jean-Samuel), savant bibliographe allemand, né à Grand-Glogau (Silésie) le 23 juin 1766, mort à Halle le 16 janvier 1828. Abandonnant la théologie pour les recherches historiques et bibliographiques, il collabora au *Magasin géographique* et à plusieurs publications de Fabri, entreprit, pour faire suite à *l'Allemagne savante* de Meusel, un *Catalogue de tous les écrits anonymes* (Verzeichniss aller anon. Schriften ; Lemgo, 1788), puis réunit les matériaux de ses premiers travaux dans deux publications à consulter : le *Répertoire général des documents géographiques, historiques, etc., contenus dans les journaux et recueils périodiques allemands* (Repertorium über die allgem. deutschen Journale, etc., für Erdbeschreibung, Geschichte, etc. ; Ibid., 1790), et *Table générale des matières des principaux journaux et recueils hebdomadaires allemands* (Allgem. Sacheregister über die wichtigsten deutschen Zeit-und-Wochenschriften ; Leipzig, 1790). En même temps, il avait entrepris, sous les auspices de l'Institut de la Gazette littéraire universelle, une publication quinquennale, le *Répertoire général de littérature* (Allgem. Repert. der lit. ; 1785-1800). Il fit paraître aussi, de 1797 à 1806, *la France littéraire contenant les auteurs français* (Hambourg, 1796-1798, 3 vol. ; Suppléments, 1802 et 1806). En même temps, il collaborait à plusieurs journaux et recueils. Il obtint alors la place de bibliothécaire de l'université d'Iéna, qu'il reprit, après avoir occupé la chaire de géographie à celle de Halle. Continuant ses travaux bibliographiques, il fonda en 1818, avec Gruber, l'*Encyclopédie générale des sciences et des arts* (Allgem. Encyklopaedie der Wissenschaften und Künste), dont il fit paraître les dix-sept premiers volumes, et qui se poursuit toujours, sous les noms de ses deux fondateurs. On lui doit en outre plusieurs *Manuels*, entre autres celui de la *Littérature allemande depuis le milieu du XVIII$^e$ siècle* (Handbuch der deutsch. Lit. seit, etc. ; 1812-14, 4 vol. ; nouv. édit., 1822-1840).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgemeine Encyklopaedie*.

ERSE (LANGUE), l'un des noms de la langue celtique, appliqué spécialement à l'ancien idiome de l'Islande et des montagnes de l'Ecosse (voyez GAÉLIQUE).

**ERSKINE** (Thomas, lord), homme politique anglais et célèbre orateur, né le 21 janvier 1750, mort à Almondale, près d'Édimbourg, le 17 novembre 1823. De noblesse écossaise, il servit plusieurs années dans la marine et dans l'armée de terre, puis étudia le droit à Cambridge et entra au barreau de Londres. Il acquit une prompte et brillante réputation, comme avocat, puis fut nommé député du collége de Portsmouth à la Chambre des communes. Il soutint la politique de Fox et occupa, pendant un an, dans son ministère le poste de grand chancelier. Défenseur de toutes les causes libérales, il réclamait l'abolition de la traite des nègres, l'indépendance de l'église catholique d'Irlande, la réforme du code criminel, la liberté de la presse, l'institution du jury dont il fut le principal promoteur, l'intervention de l'Europe en faveur de la Grèce, etc. Il fut élevé à la pairie en 1806, et reçut pour armes douze jurés assis autour d'une table. Lord Erskine a été le plus grand orateur du barreau anglais. Il a porté dans l'éloquence judiciaire une hardiesse de mouvements, une vivacité de tours et une énergie de langage qu'elle ne semblait pas comporter. On a réuni ses *Discours* (Speeches ; Londres, 1810-1811, 4 vol. in-8 ; nouv. édit. 1847, 4 vol. in-8) ; huit ont été traduits dans le *Barreau anglais* publié par Panckoucke, t. II. On a en outre de lui : *Considerations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France* (1797, 48$^e$ édit.) ; un roman politique : *Armatas* (Londres, 1817, 2 vol.), un recueil de poésies et des opuscules religieux. — On compte plusieurs théologiens ou jurisconsultes anglais du nom d'Erskine et d'origine écossaise.

Cf. Lord Brougham : *Notice* en tête des *Discours*, édit. de 1847 ; — M$^{me}$ de Staël : *Considérations sur la Révolution française* ; — Villemain : *Tableau de la littérat. franç. au XVIII$^e$ siècle*, leç. LV-LVI.

ÉRUDITS A LA VIOLETTE (LES), ouvrage de Cadalso (voy. ce nom).

**ESCAYRAC DE LAUTURE** (P.-H., marquis D'), voyageur français, né en 1826, mort à Fontainebleau le 18 décembre 1868. Après divers voyages et missions, il suivit l'expédition française en Chine, comme membre de la commission scientifique, et tomba entre les mains des Chinois qui le mutilèrent. On a de lui : *le Désert et le Soudan* (1853, in-8), *Mémoires sur le Soudan* (1855 et 1856), de très-intéressants *Mémoires sur la Chine* (1864, in-4), puis des *Mémoires posthumes*. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**ESCHENBACH** (Wolfram D'). — Voyez WOLFRAM.

**ESCHENBURG** (Jean-Joachim), littérateur allemand, né à Hambourg le 1er décembre 1743, mort le 29 février 1820. Il fut professeur et doyen du collége syriaque de Brunswick. On lui doit des traductions estimées d'œuvres étrangères, surtout celle du *Théâtre de Shakespeare* (Sh.'s theatr. Werke; Zurich, 1775-87, 14 vol.), et d'utiles compilations littéraires : *Modèles pour servir à la théorie et à l'histoire des belles-lettres* (Beispiel-Sammlung zur, etc.; Berlin, 1788-95, 8 vol. in-8), traduits en français par J.-B.-J. Breton sous le titre de *Nouveaux éléments de littérature* (Paris, 1811, 6 vol. in-18); *Manuel de littérature classique* (Handbuch der klassischen Lit. ; Ibid., 8e édit. 1837), traduit en français par Ch.-Fréd. Cramer (Paris, an X, 2 vol. in-8), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**ESCHERNY** (François-Louis, comte D'), publiciste suisse, né le 24 novembre 1733 à Neuchâtel, mort le 15 juillet 1815. Il fut lié avec J.-J. Rousseau. On a de lui : *les Lacunes de la philosophie* (Paris, 1783, in-12); *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre* (Ibid., 1791, in-8), réimprimée sous le titre de *Tableau historique de la Révolution* (Ibid., 1815, 2 vol. in-8); *De l'Egalité, ou Principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses*, précédé de l'*Eloge de Jean-Jacques Rousseau* (1796, 2 vol. in-8); *Mélanges de littérature, d'histoire*, etc., (1809, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**ESCHINE** Αἰσχίνης, dit *le Socratique*, philosophe grec, né à Athènes, contemporain de Socrate. Disciple et ami de ce maître, il vécut dans la misère. On l'accusa d'avoir volé à la veuve de Socrate les Dialogues qu'il composait. Le style de ces dialogues était, d'après les anciens, simple, clair et du pur attique. Un passage du dialogue intitulé *Aspasie* nous a été conservé par Cicéron (*De Inventione*, I). Nous n'avons en outre, sous le nom d'Eschine, que trois dialogues apocryphes : Περὶ ἀρετῆς, *Sur la vertu;* Ἐρυξίας, ἢ περὶ πλούτου, *Eryxias, ou sur la Richesse;* Ἀξίοχος ἢ περὶ θανάτου, *Axiochus, ou sur la Mort.* Ils ont été publiés par Fischer (Leipzig, 1786, in-8).

Cf. *Commentaires* de l'édition de Fischer.

**ESCHINE**, orateur grec, né en 389 avant J.-C. à Cathocide, en Attique, mort en 314. Selon Démosthène, trop passionné pour être cru sur parole, il eut pour père un esclave devenu maître d'école, fut lui-même athlète, acteur et copiste d'un magistrat du dernier ordre. Si l'on en croyait Eschine, il serait issu au contraire d'une noble famille bannie sous la tyrannie des Trente. Ce qui paraît certain, c'est qu'il naquit pauvre, fut employé dans les gymnases, joua au théâtre les troisièmes rôles, fit quelques campagnes militaires, dans lesquelles il se comporta avec bravoure, et devint secrétaire d'Aristophon, puis d'Eubulus, tous deux hommes d'Etat distingués. Vers quarante ans, il commença à monter à la tribune et tenta la carrière politique. Son talent le plaça bientôt parmi les premiers orateurs d'Athènes. D'abord opposé ouvertement à la Macédoine et à Philippe, il fit partie de l'ambassade envoyée près de ce roi en 347. Démosthène, qui était au nombre des députés, n'excepta pas Eschine des louanges qu'à son retour il décerna publiquement à ses collègues; mais après la nouvelle ambassade qui suivit l'envahissement de la Phocide, Eschine fut accusé par Démosthène et Timarque de s'être laissé gagner par Philippe. Il évita alors le débat et attaqua lui-même Timarque comme étant de mœurs infâmes, et par conséquent ne pouvant parler devant le peuple, ni exercer ses droits de citoyen. Nous possédons le discours *Contre Timarque*, qui est des plus virulents et en même temps des plus habiles. Timarque fut condamné, et l'on affirme qu'il se pendit. L'accusation contre Eschine, ainsi retardée, eut lieu en 342. Démosthène, dans le discours qui nous est parvenu, ne parla pas précisément de trahison, mais de prévarications politiques; il conclut cependant à la peine de mort. Eschine, dans sa réponse que nous possédons aussi, opposa à la véhémence de son adversaire une exposition froide, méthodique et très-habile de sa conduite. Il gagna sa cause et fut même délégué au conseil amphictyonique en 340. Il y fit rendre le décret contre Amphissa, qui amena la conquête de la Locride par Philippe et l'accroissement de la Grèce après la bataille de Chéronée. L'année même où se livra cette bataille (338), il déposa un acte d'accusation contre Ctésiphon, qui avait proposé de décerner une couronne d'or à Démosthène, en récompense de ses services. Les événements politiques suspendirent cette cause, qui ne fut plaidée et jugée qu'en 330. Eschine, dans son célèbre discours *Contre Ctésiphon*, se montra par le talent digne de son véritable adversaire, Démosthène. Après avoir démontré la réelle illégalité du décret proposé, il s'appliqua à prouver que Démosthène, loin d'avoir rendu service à l'Etat, était l'auteur des malheurs d'Athènes. Cette conclusion ne pouvait s'appuyer que sur des imputations calomnieuses et des sophismes. On y sent en bien des points l'ennemi injuste, le déclamateur et le sophiste; mais la forme en est brillante, vive, et offre des mouvements d'une remarquable véhémence. La péroraison en particulier donne la mesure des qualités et des défauts d'Eschine. Par une éblouissante prosopopée, il appelle autour de la tribune les plus grands hommes d'Athènes, Solon, Aristide, Thémistocle, pour confondre l'audace du sycophante que ses complices veulent couronner comme le sauveur de la patrie.

On sait avec quelle vigueur répondit Démosthène, et comment, châtiant son adversaire, il l'accabla à son tour de ses accusations. Eschine n'obtint contre Ctésiphon que le cinquième des voix, au lieu de la moitié plus un cinquième que demandait la loi. Il s'éloigna d'Athènes le jour même de sa défaite, et se retira d'abord à Ephèse, attendant le retour d'Alexandre victorieux. Lorsqu'il apprit la mort du conquérant, il alla se fixer à Rhodes, où il fonda une école d'éloquence qui lui survécut et resta longtemps célèbre dans l'antiquité.

Eschine ne publia que les trois discours que nous possédons : *Contre Timarque; Sur l'Ambassade; Contre Ctésiphon.* Les anciens les désignaient par les noms des trois Grâces. « Ce sont, dit M. A. Pierron, des Grâces quelquefois un peu molles et un peu affectées, mais dignes pourtant de leur nom. » Quintilien reproche avec raison à Eschine d'avoir plus de chair que de muscles. Eschine est un artiste et un homme d'imagination, bien plus qu'un logicien puissant. Il dispose très-habilement le plan général d'un discours; mais il ne sait ni en serrer étroitement les parties, ni condenser les

arguments, ni produire cette unité d'impression qui est le triomphe de l'éloquence. Eschine avait laissé aussi neuf *Lettres*, auxquelles les anciens donnèrent le nom des neuf Muses; elles sont perdues. On lui en a attribué douze autres, encore existantes, qui sont évidemment apocryphes et l'œuvre d'un rhéteur de la décadence. Ces dernières lettres ont été imprimées par Alde, dans le recueil des *Epitres grecques*(Venise, 1499, in-fol.). Les discours, publiés d'abord par Alde, dans la *Collectio rhetorum græcorum* (Venise, 1513, in-fol.), ont été réédités, en même temps que les lettres, avec traduction latine, par H. Wolf (Bâle, 1572, in-fol.); puis, dans les *Oratores attici* de Taylor (Cambridge, 1748-1756), de Reiske (Leipzig, 1771, in-8), de Bekker (Oxford, 1822, in-8), etc. Ils ont été traduits plusieurs fois en français avec les œuvres de Démosthène, notamment par J.-F. Stiévenart (Paris, 1842, in-8; 1860, in-12).

Cf. Plutarque : *Vies des douze orateurs*; — Libanius : *Vie d'Eschine*; — Matthæi : *De Eschine oratore*(Leipzig, 1770); — Passow, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber; — Stechow : *De Æschinis oratoris vita* (Berlin, 1841, in-4); — Grote : *Histoire de la Grèce*; — Castets : *Eschine l'orateur*, thèse (Nîmes, 1872, in-8).

**ESCHYLE** (Αἰσχύλος), illustre poëte grec, surnommé le père de la tragédie, né à Eleusis, dème de l'Attique, l'an 525 avant J.-C. (4e année de la 63e olympiade), mort, en Sicile, à Géla en 456 (1re année de la 81e olympiade). Fils d'Euphorion, d'une ancienne famille noble, et frère des deux héros Cynégire et Aminias, célèbres par leur courage dans les guerres médiques, il combattit lui-même à Marathon où il fut blessé, à Salamine et à Platée. Quoique la réputation de sa bravoure ne fût pas étrangère à ses succès de poëte tragique auprès de ses concitoyens, il s'était déjà fait connaître au théâtre avant la bataille de Marathon et avait remporté une fois la victoire contre le poëte Pratinas. Il fut depuis douze fois vainqueur dans les concours dramatiques, et cinquante-deux de ses pièces furent couronnées : ce qui prouve que son mérite ne fut pas méconnu, comme ont pu le faire croire certaines anecdoctes. Est-il vrai que, malgré les hommages qui ne lui firent jamais défaut, il se trouva blessé dans son amour-propre par les succès de son jeune rival Sophocle, qui en 469 le vainquit à son tour dans le concours des tragédies, et que ce fut là le motif qui lui fit quitter Athènes pour passer en Sicile? Il est difficile de l'affirmer. Il est également douteux qu'Eschyle dut s'exiler par suite d'une accusation d'impiété ou à cause de la chute des gradins de l'amphithéâtre à la représentation d'une de ses pièces. Peut-être fut-il simplement appelé en Sicile par l'enthousiasme que les habitants professaient pour lui. Il paraît y avoir fait plusieurs voyages et il s'y établit enfin, peu de temps après la représentation de son *Orestie* (458). Il trouva à la cour du roi Hieron toutes sortes d'hommages, et fit jouer à Syracuse des tragédies nouvelles. Il vivait dans la retraite, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-neuf ans d'un genre de mort inconnu; car on ne peut traiter au sérieux le récit légendaire, transmis par Valère Maxime, d'un aigle qui, prenant le front du poëte pour un rocher, y laissa tomber une tortue pour en briser l'écaille. Il fut enterré à Géla, et l'épitaphe du poëte, faite par lui-même, ne rappelle que les exploits du soldat à Marathon.

Il y a deux choses à considérer dans Eschyle, l'œuvre du poëte, dont nous pouvons juger par les échantillons conservés, et la révolution qu'il passe pour avoir accomplie dans le théâtre grec. L'œuvre était considérable : nous connaissons les titres de soixante-dix pièces, tragédies ou drames satyriques, sur quatre-vingt-dix au moins qu'il avait composées. Il ne nous reste que sept tragédies et quelques fragments épars des autres pièces, mais nous avons le bonheur de posséder, dans trois de ses tragédies, une trilogie régulière à laquelle il ne manque que le drame satyrique correspondant, pour constituer la tétralogie formant le type complet de la représentation dramatique grecque à cette époque. Voici, dans l'ordre supposé de leur représentation, les titres des sept tragédies, qui appartiennent toutes à la dernière période de la vie de l'auteur : les *Perses* (472 avant J.-C.), les *Sept contre Thèbes* (471), *Prométhée enchaîné*, les *Suppliantes*, ces deux pièces sans date précise, enfin, *Agamemnon*, les *Choéphores* et les *Euménides* formant la trilogie tragique de l'*Orestie*.

Les *Perses*, la seule pièce connue d'Eschyle qui sorte du cercle des légendes mythologiques, avaient un intérêt contemporain, presque d'actualité : représentés sept ans après la défaite de Xerxès, ils mettent en scène le grand roi lui-même, sa famille et son peuple, dans le désespoir et dans le deuil. L'humiliation de l'orgueilleuse Asie relève par le contraste la glorieuse bravoure de la Grèce. L'intérêt, à défaut d'action dramatique, est tout dans les récits et les tableaux qui flattent et exaltent la fierté patriotique.

Les *Sept contre Thèbes* mettent en œuvre la haine légendaire d'Étéocle et Polynice. Mais ni les « frères ennemis », comme les appelle Racine, ni aucun des sept chefs coalisés ne fixent notre attention; tout l'intérêt se concentre sur la ville de Thèbes et sur les effroyables malheurs qui la menacent. Le duel fratricide s'est accompli; les lamentations funèbres sur son dénoûment sinistre et les préparatifs du combat, voilà à quoi se réduit le spectacle de la *Thébaïde* pour Eschyle; mais le destin d'une ville condamnée à toutes les violences de la guerre l'enveloppe d'une profonde terreur. La trilogie à laquelle appartenaient les *Sept contre Thèbes* se complétait par les tragédies de *Laïus* et d'*Œdipe*, avec le drame satyrique du *Sphinx*. Ces quatre pièces ne formaient pas évidemment une action suivie, mais elles étaient tirées des mêmes légendes locales.

*Prométhée enchaîné* est le tableau du supplice infligé par Jupiter à un Titan qui a eu pitié de la misère et de l'ignorance humaines. Le supplice de Prométhée, son silence farouche, alternant avec ses plaintes formidables, la compassion qu'il inspire aux divinités secondaires, son insensibilité devant les menaces de Jupiter, effrayé à son tour par ses prédictions; enfin pour dénoûment un coup de foudre qui brise le penseur rebelle dans une convulsion de la nature, voilà, sans intrigues ni péripéties, l'action ou plutôt le tableau formant seulement une partie de la trilogie eschyléenne. Nous n'avons pas les autres parties, mais nous savons que le poëte avait composé d'autres pièces sur la même légende, notamment un *Prométhée apportant le feu du ciel* et un *Prométhée délivré* : ces titres et quelques vers épars expliquent, sans les justifier, les tentatives de l'imagination moderne pour reconstruire l'œuvre entière.

Les *Suppliantes*, qui ne sont sans doute que l'introduction d'un drame complet, tiré de la légende des Danaïdes, ne nous offrent guère que des dialogues lyriques en l'honneur de l'hospitalité. Les cinquante filles de Danaüs, fuyant leur pays et leur père, pour ne pas épouser les fils d'Égyptus, sont venues demander asile au roi d'Argos, qui les accueille et les protége malgré les menaces du héraut égyptien envoyé pour réclamer les fugitives. Nous n'avons aucune donnée positive sur les pièces qui devaient compléter la trilogie. On se plaît toutefois à y rattacher les *Egyptiens* et les *Danaïdes*, dont nous n'avons que les titres.

L'*Orestie*, avec les trois tragédies qui la composent, est l'une des plus grandes œuvres poétiques

que nous ait léguées l'antiquité. « Il n'y a rien, dit M. Pierron, ni dans le théâtre grec, ni dans aucun théâtre, qu'on puisse mettre en parallèle avec ce gigantesque drame, ni pour la grandeur de la conception, ni pour cette vigueur de tons qui s'allie sans effort avec la naïveté et la grâce. » On a remarqué qu'aucune des trois pièces ne forme un tout complet et qui satisfasse véritablement l'esprit; l'exposition d'*Agamemnon* est trop longue, celle des *Choéphores* trop courte et obscure, et l'intérêt des *Euménides* indécis et flottant; mais il faut prendre les trois pièces dans leur ensemble, et l'on reconnaît alors qu'elles ont entre elles une suite, un lien, une unité complète.

*Agamemnon* est une première action formant comme le préambule de l'action générale. Le sujet est le meurtre du roi des Grecs, à son retour de Troie, par sa femme Clytemnestre et son complice Égisthe. L'intervention de la volonté divine, marquée surtout par les révélations prophétiques de Cassandre, donne à un horrible assassinat domestique un caractère fatal et sacré.

Les *Choéphores* mettent en scène la punition du premier crime par un second. Avec l'aide de sa sœur Electre, Oreste a vengé la mort de son père par celle des deux coupables; mais la raison du parricide s'égare, il court chercher un asile à Delphes, dans le temple du dieu qui a conduit sa main. Le titre de cette seconde tragédie vient du rôle rempli par les captives troyennes comme *choéphores* ou porteuses de libations dans les cérémonies par lesquelles Clytemnestre tente d'apaiser le courroux céleste.

Les *Euménides* marquent la réconciliation d'Oreste avec les Dieux. Poursuivi par les Furies et par l'ombre même de Clytemnestre qui sort des enfers pour exciter leur rage, il est chassé de Delphes par la Pythie et s'est réfugié à Athènes aux pieds de la statue de Pallas. Cette déesse, par son éloquence, calme les Furies qui prennent un nouveau nom, les Euménides, c'est-à-dire les « bienveillantes », et bénissent le sol de l'Attique, où un sanctuaire leur est consacré au milieu des fêtes et des réjouissances publiques.

Le drame satyrique qui accompagnait l'*Orestie* s'appelait *Protée* et était probablement tiré de l'épisode de l'*Odyssée* relatif au voyage de Ménélas en Égypte. Il se serait ainsi rattaché, sinon à l'action de la trilogie, au moins à la même source de légendes. L'*Orestie* dépassait, par les effets de mise en scène, tout ce que la tragédie s'était permis jusque-là de terreur, et la tradition parle de femmes qui avortèrent et d'enfants qui expirèrent dans les convulsions devant un tel spectacle.

Le choix des sujets d'Eschyle et sa manière de les développer rattachent le poëte à Homère et marquent la filiation de l'épopée à la tragédie; Eschyle, suivant Athénée, la reconnaissait lui-même, en disant que ses pièces n'étaient que « les reliefs des grands festins homériques ». Comme le fait remarquer Aristophane, avec tant de complaisance, dans les *Grenouilles*, le père de la tragédie est digne du père de l'épopée par ses mâles enseignements, par celui surtout qui convient au Grec, l'enseignement de l'art des batailles, de la valeur militaire, du métier des armes. Plus d'une de ses pièces mérite d'être appelée, comme celle des *Sept devant Thèbes*, un « enfantement de Mars ». Mais, malgré cette parenté avec Homère, l'auteur dramatique manifeste par le style le génie lyrique de son époque. Ce qui frappe chez lui, non-seulement dans le chœur, mais dans les récits qui s'entremêlent aux chants et représentent l'action, c'est la chaleur du sentiment, l'enthousiasme, la noblesse des idées, auxquels répondent le mouvement de la phrase, la pompe et l'éclat des mots, la grandeur des images. Son drame a conservé le délire sacré de l'antique dithyrambe, et sa langue se fait violence pour se mettre, par l'énergie, la rudesse de ses mots nouveaux et de ses tours hors d'usage, au niveau de sentiments plus grands que nature. La simplicité extrême de l'action, dénuée d'intrigue et de péripéties, force d'ailleurs le poëte à remplir toute la scène avec les épanchements des passions propres à des situations qui s'approfondissent dans l'âme au lieu de se développer au dehors. Tout le drame eschyléen est en émotions : émotions puissantes, terribles, belliqueuses et patriotiques, dignes des personnages mis en scène, dieux, titans, demi-dieux, ou mortels entraînés à des actions fatales par une main surhumaine. L'antique religion l'enveloppait, pour le spectateur du temps, de toute l'horreur superstitieuse des mystères.

Quant à la révolution accomplie par Eschyle dans le théâtre grec, il faut dire qu'elle a été résumée en termes trop absolus par Horace dans les vers classiques qui opposent sans transition Eschyle à Thespis (*ad Pisones*, vers 275 et suiv.) :

Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ canerent agerentque, peruncti fæcibus ora.
Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ,
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.

Il est difficile d'admettre que de tels changements soient l'œuvre d'un seul et même homme : l'histoire de l'art, comme toute autre histoire, n'a pas de ces sauts brusques; aussi n'est-on pas étonné de trouver, entre Thespis et Eschyle, plusieurs poëtes tragiques entre lesquels les commentateurs et les scholiastes partagent l'honneur des grandes transformations du théâtre grec. On attribue en effet également l'invention du masque, la convenance des costumes, l'introduction d'un second personnage dans le chœur, aux poëtes Cherilus, Phrynicus et Pratinas, dont les ouvrages, perdus pour nous, étaient si nombreux, et eurent à leur époque tant d'importance. Il est probable que les diverses améliorations apportées à l'art dramatique par chacun de ces poëtes étaient adoptées aussitôt par les autres, et c'est de tout un ensemble de tentatives et de progrès qu'est sorti ce type de tragédie mêlant le dialogue au chœur dans la proportion que nous offrent les sept pièces d'Eschyle.

L'édition princeps d'Eschyle fut donnée par les Aldes à Venise, mais incomplète et incorrecte (1518, in-8). Les principales éditions suivantes sont : celles de P. Victorius avec Henry Estienne (1557, in-4); de Th. Stanley, contenant tous les scholiastes, les fragments et des commentaires d'une grande importance (Londres, 1663, petit in-fol.); de Bothe (Leipzig, 1805, in-8); de J. Butler (Cambridge, 1809-1816, 8 vol. in-8); de Wellauer (Leipzig, 1823, 2 vol. in-8); de Boissonade (1825, 2 vol. gr. in-32); de Dindorf (Oxford, 1834, in-8), réimprimée avec les tragédies de Sophocle dans la collection Didot (1842); de G. Hermann (Leipzig, 1852, 2 vol., 2ᵉ édit., 1859). Il a paru en outre des éditions savantes et critiques des diverses pièces séparées, comme celle des *Euménides* par Ottfried Müller (Gœttingen, 1833, in-4) On a aussi imprimé à part les *Scholiastes* (Oxford, 1855, in-8). La plupart des éditions précédentes contiennent une version latine.

Il a été donné un certain nombre de traductions françaises du *Théâtre d'Eschyle*, entre autres, par La Porte du Theil (1794, 2 vol. in-8), par Alexis Pierron (1841, in-18; 2ᵉ édit., 1845); par Fr. Robin (1846, in-18); par Ad. Bouillet (1865, in-8), etc. Une traduction en vers a été faite des principales pièces par Léon Halévy sous le titre de la *Grèce tragique* (1846-58, 2 vol. in-8), et de la

trilogie de l'*Orestie* par P. Mesnard (1863, in-8). Quelques tragédies ont été portées au théâtre dans des imitations plus ou moins fidèles, telles que l'*Orestie* d'Alexandre Dumas et les *Erynnies* de M. Leconte de Lisle. — Des traductions ou des imitations ont également été faites dans les autres langues, en allemand, en anglais et en italien.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I et II ; — Blümner : *Ueber die Idee der Schicksale in den Tragœdien des Eschylus* (Leipzig, 1814, in-8) ; — Petersen : *Commentatio de Eschyli vita et fabulis* (Copenhague, 1816, in-8) ; — Welcker : *Die Eschyl. Trilogie Prometheus* (Bonn, 1824) ; — Ahrens : *Ueber Eschylus* (Gœttingue, 1832, in-8) ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* (1841, 3 vol. in-8 ; 3e édit., 1865, in-12) ; — H. Weil : *Aperçu sur Eschyle et les origines de la tragédie grecque* (Besançon, 1849) ; — Ottfried Müller : *Histoire de la littérature grecque* (1841 et suiv.) ; — P.-L. Enault : *Etudes sur Eschyle* (Caen, 1851) ; — Bernhardy : *Grundriss der griech. Literatur*, t. II (3e édit., 1856-59) ; — Jules Girard : *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle* (1869, in-8) ; — Courdaveaux : *Eschyle, Etudes littéraires* (1871).

**ESCOBAR Y MENDOZA** (Antonio), célèbre casuiste espagnol, né en 1589 à Valladolid, mort en 1669. Entré chez les Jésuites dès l'âge de quinze ans, il montra dans la prédication une facilité d'élocution étonnante, et fut aussi un fécond écrivain : ses œuvres ne forment pas moins de 40 volumes in-folio. Les doctrines de morale relâchée, qu'il professa au nom de son ordre, et en particulier celle de la direction d'intention, ont été rendues célèbres par les attaques ou les railleries que Pascal, tout Port-Royal, et, d'autre part, Molière, Boileau, La Fontaine, dirigèrent contre elles, et le nom même d'Escobar entra dans la langue française avec une signification fâcheuse. On cite de lui, comme œuvres spécialement littéraires, les suivantes : *San Ignacio de Loyola*, poëme héroïque (Valladolid, 1613, in-8) ; *Historia de la Virgen Madre de Dios* (Ibid., 1648, in-8) autre poëme, bizarrement divisé en 12 *fundamentos* de chacun trois chants en octaves, formant un total de 12 000 vers. Il ne s'y révèle pas un grand talent poétique. De ses œuvres théologiques, nous citerons à part : *Summula casuum conscientiæ* (Pampelune, in-16), et *Libri theologiæ moralis XXIV* (Lyon, 1652, in-fol.), dont on a fait en Espagne un très-grand nombre d'éditions, et traduit par les soins des jésuites en plusieurs langues. Ces deux ouvrages sont ceux qui ont été le plus attaqués. On a encore d'Escobar : *Ad Evangelia sanctorum commentarius panegyricis moralibus illustratus*, divisé en 6 tomes (Lyon, 1642, 1648, in-fol.) ; *Vetus et novum Testamentum literalibus et moralibus commentatum* (Ibid., 1652, in-fol.), etc.

**ESCOIQUIZ** (Don Juan), homme d'État et littérateur espagnol, né en 1762 dans la Navarre, mort en 1820. Chanoine de Saragosse, il fut appelé par Godoï à diriger l'éducation du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Ayant suivi, en 1808, Ferdinand en France, il publia un *Exposé des motifs qui ont engagé Ferdinand VII à se rendre à Bayonne* (*Idea sencilla*, etc.), écrit important, traduit en plusieurs langues, notamment en français par Bruant (1826). Un médiocre essai de poëme épique, la *Conquête du Mexique* (Madrid, 1802), des traductions espagnoles des *Nuits* d'Young et du *Paradis perdu* de Milton, celle d'un roman de Pigault-Lebrun, *Monsieur Botte*, forment le complément des travaux littéraires du précepteur et conseiller de Ferdinand VII.

ESCOUFLE (L'), roman d'aventures anonyme du XIIIe siècle. L'épisode principal est le vol que fait un escoufle, ou milan, d'un bijou que le beau Guillaume vient de recevoir en gage de la belle Aelis, fille « d'un empereur ». Les jeunes gens reposaient auprès d'une fontaine. Guillaume court après l'oiseau ravisseur. Quand il veut rejoindre Aelis, elle n'est plus où il l'a laissée ; et ce n'est qu'après toutes sortes d'accidents que les deux amants se retrouvent. Ce poëme se compose de 9160 vers. Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**ESCOUSSE** (Victor), auteur dramatique français, né en 1813 à Paris, mort le 24 février 1832. A l'âge de dix-huit ans il fit jouer au théâtre de la Porte-Saint-Martin *Farruck le Maure*, drame en trois actes, en vers (25 juin 1831). Cette œuvre, qui annonçait du talent, eut un grand succès ; on en a retenu la romance qui commence ainsi :

O ma cavale au sabot noir,
Passons le seuil du vieux manoir.

Le 28 décembre 1831, il aborda le Théâtre-Français, avec la tragédie de *Pierre III*, en cinq actes, qui échoua. Le 18 février 1832, la Gaîté donna un drame intitulé *Raymond*, qu'il avait fait en collaboration avec Auguste Lebras, et qui fut aussi mal accueilli par le public. Le 24 février suivant, les deux auteurs se suicidaient en s'asphyxiant. Escousse laissait, pour expliquer leur mort, quelques mots suivis de ces vers :

Adieu, trop féconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé ;
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu j'aurais passé.
Adieu les palmes immortelles,
Vrai songe d'une âme en feu.
L'air manquait, j'ai fermé mes ailes.
Adieu !

Cet événement fit grand bruit. Il trahissait une véritable fièvre de vanité, de la part d'un jeune homme qui, n'ayant pas vingt ans, comptait trois ouvrages considérables représentés sur trois théâtres différents, et se déclarait incompris, parce que le public n'avait pas admiré tous ses essais. Béranger fit une chanson sur cette mort.

Cf. H. Malot, dans la *Nouvelle biographie générale*.

ESCROC DU GRAND MONDE (L'), comédie et drame d'Ancelot (voy. ce nom).

ESCUARA (IDIOME). — Voyez BASQUE.

**ESDRAS**, auteur de quelques livres de la Bible. Il était de la race sacerdotale, et fut gouverneur de la Judée. Nabuchodonosor le fit périr, après la prise de Jérusalem (587 avant J.-C.). Nous avons quatre livres qui portent le nom d'Esdras ; les deux premiers sont seuls reconnus comme canoniques par l'Église (le second de ces livres est attribué au prophète Néhémie). On croit qu'Esdras est aussi l'auteur des deux derniers livres des *Rois* et des *Paralipomènes*, qu'il paraît au moins avoir revisés. Ses œuvres, conçues dans un esprit étroit, portent le cachet d'une époque de rabbinisme.

ESKIMAUX (IDIOMES). Ces idiomes sont parlés par plusieurs nations indigènes de la région boréale de l'Amérique du Nord. Ils forment trois groupes : le *groenlandais*, l'*eskimau propre*, parlé dans le Labrador, et l'*eskimau occidental* ou eskimau-tchoutchi auquel se rattache l'*aléoutien*. Ce sont des langues d'agglutination. Les idiomes eskimaux offrent entre eux d'assez grandes différences de vocabulaire pour constituer des idiomes distincts. Le plus connu est le *groenlandais* (voy. ce mot). Les règles grammaticales des autres idiomes se rapprochent plus ou moins de celles de ce dernier. La Société biblique anglaise a publié les *Evangiles* en eskimau (Londres, 1818, in-12).

**ESMENARD** (Joseph-Alphonse), poëte français, né en 1770 à Pélissane (Provence), mort le 25 juin 1811. Rédacteur de journaux royalistes, il quitta la France après le 10 août, voyagea dans une grande partie de l'Europe. Revenu à Paris en 1797, il écrivit dans *la Quotidienne*, fut forcé

d'émigrer de nouveau après le 18 fructidor, et rentra après le 18 brumaire. Bientôt il partit pour Saint-Domingue, comme secrétaire du général Leclerc. Nommé, au retour de cette expédition, chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, il quitta cet emploi pour suivre à La Martinique l'amiral Villaret-Joyeuse. Pendant les dernières années de cette vie si agitée, il reçut du gouvernement impérial des faveurs qui ont fait croire à des services peu honorables. Il fut censeur des théâtres et de la librairie, censeur du *Journal de l'Empire* et chef de division au ministère de la police. L'Institut l'admit, en 1810, dans la classe de littérature française (Académie française). Un article satirique qu'il publia, peu après, dans le *Journal de l'Empire*, contre un envoyé de l'empereur de Russie, le fit exiler pour quelques mois en Italie; au retour, il périt par suite d'un accident de voiture.

Esmenard est connu par un poëme didactique et descriptif, intitulé *la Navigation*, qu'il publia d'abord en huit chants (Paris, 1805, 2 vol. in-8), et qu'il réduisit ensuite à six (Paris, 1806, in-8). Cet ouvrage a le mérite de l'exactitude, et reproduit des tableaux que l'auteur avait vus et étudiés dans ses nombreux voyages; mais il ne peut racheter, par quelques peintures habiles, des vers pompeux et un style correct, les défauts du genre descriptif alors à la mode : l'uniformité, l'abus des détails, le manque d'intérêt, l'absence de mouvement et de verve véritable. Les autres œuvres d'Esmenard sont : *Trajan*, opéra en trois actes, contenant de nombreuses allusions à la gloire de Napoléon Ier, et qui fut représenté avec un grand succès en 1807; *Fernand Cortez*, opéra en trois actes, avec de Jouy (1809); des pièces de vers à la louange de l'empereur, insérées en grande partie dans la *Couronne poétique de Napoléon* (Paris, 1807, in-8). Il a collaboré aux premiers volumes de la *Biographie universelle*. — Son frère, Jean-Baptiste ESMENARD, né en 1772, mort en 1842, officier sous l'Empire, emprisonné, de 1810 à 1814, à la Force, pour quelque complot légitimiste, a collaboré à la *Gazette de France*, à la *Quotidienne*, au *Journal des Débats* et au *Mercure*. Il a traduit, en grande partie, les *Mémoires de Manuel Godoï, prince de la Paix*.

Cf. *Biographie universelle et portative des contemporains*; — Quérard : *la France littéraire*.

**ÉSOPE**, Αἴσωπος, fabuliste grec, né vers 620 avant J.-C., mort vers 560. La vie de ce sage populaire a été le sujet de traditions et de légendes, au milieu desquelles la vérité est devenue presque impossible à démêler. Samos et Sardes, Mésembrie en Thrace et Cotyéum en Phrygie prétendaient à l'honneur de lui avoir donné le jour. Il ne paraît pas douteux qu'il fut esclave d'un habitant de Samos, nommé Jadmon (les biographies légendaires disent : Xanthus). Affranchi par son maître, il aurait visité la cour de Crésus, et assisté au banquet des sept Sages, chez Périandre, à Corinthe. Se trouvant à Athènes, il aurait raconté aux Athéniens mécontents du gouvernement de Pisistrate l'apologue des grenouilles qui demandent un roi. D'après Plutarque, il fut chargé par Crésus de porter une riche offrande au temple de Delphes et de distribuer des présents aux Delphiens. N'ayant pas accompli cette dernière partie de sa mission et ayant renvoyé l'argent au roi en haine d'une population dont il raillait ouvertement la cupidité, il aurait été injustement accusé d'avoir dérobé une coupe d'or consacrée à Apollon, et précipité de la roche Hyampée. La tradition de cette ambassade et de cette mort était bien plus ancienne que Plutarque, et Aristophane y fait allusion. Une tradition postérieure représente Ésope rendu à la vie et combattant aux Thermopyles quatre-vingts ans plus tard. La *Vie d'Ésope* la plus répandue, et que l'on attribue à Planude, bien qu'elle soit plus ancienne et ait été retrouvée dans un manuscrit du XIIIe siècle, ajoute à ces faits des anecdotes souvent ridicules. C'est d'après cette *Vie* que le fabuliste est représenté avec des difformités physiques dont les anciens ne parlent pas.

Les fables que nous avons sous son nom ne furent pas écrites par lui. Il est probable même qu'il n'en écrivit point et se contenta de les dire. Sa réputation devint si grande, que la plupart des fables faites avant lui, depuis Hésiode, lui furent rapportées. On sait que Socrate, dans sa prison, mit en vers celles des fables d'Ésope que sa mémoire lui rappelait. Démétrius de Phalère fit de ces fables un recueil qui n'a pas subsisté. Babrius les mit en vers. Les moines byzantins adoptèrent une rédaction en prose à laquelle ils ajoutèrent des moralités tirées de l'Evangile ou des Pères. Telle est la collection qui nous est connue sous le titre de *Fables d'Ésope*, et qui, recueillie par Planude, fut publiée d'abord par Buono Accorso (Milan, vers 1479, in-4). Elle se composait de cent quarante fables, auxquelles Robert Estienne en ajouta vingt, qu'il trouva dans un manuscrit de la Bibliothèque de Paris (Paris, 1546, in-4). Nevelet en porta le nombre à deux cent quatre-vingt-dix-sept (Francfort, 1610, 1660, in-8), d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Heidelberg. Cette édition fut reproduite, avec des améliorations, par Hudson (Oxford, 1718, in-8), par Hauptmann (Leipzig, 1741, in-8), par Heusinger (Ibid., 1756, in-8), par Ernesti (Ibid., 1781, in-8). Rochefort, en 1789, publia vingt-huit fables nouvelles dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*. Un manuscrit de Florence du XIIIe siècle fournit d'autres fables au nombre de cent quarante-neuf qui furent insérées dans l'édition de Fr. de Furia (Florence, 1809-1810, 2 vol. in-8). Il existe bien d'autres éditions, dont l'une des plus correctes est celle de Coray (Paris, 1810, in-8). Les *Fables* d'Esope ont été traduites en vers français par Gilles Corrozet (1542) et mises en quatrains par Benserade (1678). Elles ont été traduites en prose par P. Millot (1646), par Gail, dans *les Trois Fabulistes* (1796), etc. — Au moyen âge, des recueils de fables, qui le plus souvent ne se rattachaient à Esope que par le nom, eurent, sous le titre d'*Esopet* ou *Ysopet*, une certaine importance littéraire.

Cf. La Fontaine : *Vie d'Esope*; — Bentley : *Dissertatio in Æsopi fabulas*; — Coray : *Préface* de son édition; — Grauert : *De Æsopo et de fabulis æsopiis* (Bonn, 1825); — Westermann : *Vita Æsopi* (Brunswick, 1851, in-8); — Hoffmann : *Bibliographisches Lexicon*.

**ÉSOPE** (Clodius Æsopus), acteur romain, contemporain de Cicéron. Les anciens le plaçaient, dans la tragédie, sur le même rang que Roscius, son ami, dans la comédie. Valère Maxime dit qu'il étudiait avec soin la diction des orateurs illustres, qu'il observait dans la vie réelle les nuances diverses des caractères, et qu'il ne prenait jamais le masque sans s'assurer par des expériences répétées que, pour la physionomie et l'émission de la voix, il était approprié au personnage à représenter. Cicéron le loue surtout pour la noblesse et la vigueur; il l'appelle : *Summus artifex*. Il en parle aussi comme d'un ami : *Noster Æsopus, noster familiaris*. L'acteur lui donna en effet, durant son exil, des preuves d'un véritable attachement, et, par le ton qu'il mit à dire des vers d'une tragédie d'Accius applicables à l'orateur, fit éclater le peuple en applaudissements. Il laissa une fortune de 200 000 sesterces (4 000 000 de francs).

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**ÉSOPE A LA COUR**, ÉSOPE A LA VILLE, comédies de Boursault (voy. ce nom). — Il y a aussi un

*Ésope au Parnasse*, de Pesselier, une comédie anglaise d'*Esope*, de sir J. Vanbrugh, et un *Esope rajeuni*, recueil de fables allemandes de B. Waldis.

**ESPAGNAC** (Jean-Baptiste-Joseph SAHUGUET D'AMARZIT, baron D'), écrivain militaire français, né le 25 mars 1713 à Brives-la-Gaillarde, mort le 28 février 1783 à Paris. Il servit avec distinction sous le maréchal de Saxe et fut gouverneur des Invalides. Les gens spéciaux apprécient ses ouvrages, dont voici les titres : *Journal des campagnes du roi en* 1744-47 (Liége, 1748, in-12); *Essai sur la science de la guerre* (Paris, 1751, 3 vol. in-8); *Essai sur les grandes opérations de la guerre* (Ibid., 1755, 4 vol. in-8); *Histoire de Maurice, comte de Saxe* (Ibid., 1773-1775, 2 vol. in-12, 1776, 3 vol. in-4). — Son fils, l'abbé (Marc-René) ESPAGNAC, né en 1753, à Brives, mort le 5 avril 1794, à Paris, entra dans les ordres ecclésiastiques, et, devenu chanoine de Notre-Dame, ne se livra pas moins tout entier, de concert avec le ministre de Calonne, à de vastes opérations financières, fut, en 1792, fournisseur des armées et fit une fortune immense; mais il fut cité devant le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud. On a de lui quelques ouvrages écrits avec goût : *Eloge de Catinat*, couronné par l'Académie française, en 1775; *Réflexions sur l'abbé Suger et sur son siècle* (Paris, 1780, in-8), et d'après ses manuscrits, *l'Abbé Dubois, premier ministre*, publié par le comte de Seilhac (Ibid., 1862, in-8).

Cf. Palissot : *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature.*

**ESPAGNE** (LANGUES DE L'). Un historien du Xe siècle, Luitprand, nous dit que « vers l'année 728, il y avait dix langues en Espagne : 1° le vieil espagnol; 2° le cantabre; 3° le grec; 4° le latin; 5° l'arabe; 6° le chaldéen; 7° l'hébreu; 8° le celtibérien; 9° le valencien; 10° le catalan. » Cette énumération paraît exacte. De tous ces idiomes, les uns ont disparu ou se sont transformés; tels sont : le celtibérien, le vieil espagnol, dans lequel se rangent le turditain et le bastule, et qui compte pour une large part dans la formation de l'espagnol moderne ; le cantabre, dont on a quelques rares monuments et qui se retrouve en partie dans le basque. D'autres, comme le grec, le latin, l'arabe, le chaldéen, l'hébreu, ne sont plus usités dans la Péninsule comme idiomes particuliers. Enfin le catalan et le valencien, après avoir acquis depuis le temps de Luitprand une importance très-grande, sont tombés au rang de patois.

Si, après avoir suivi ces idiomes dans leurs variations, on remonte à leur introduction en Espagne, on trouve à l'origine les diverses langues parlées par les *Turdetani*, qui habitaient la Bétique; les *Lusitani*, qui occupaient la contrée située entre le Tage et le Douro; les *Cantabres*, établis au nord de la Péninsule; les *Carpetani*, dont le principal centre était Toletum (Tolède); les *Celtibériens*, qui dominaient au cœur de la Péninsule; les *Vascones*, ancêtres des Basques actuels; les *Astures*, les *Turduli*, les *Flergètes* et d'autres peuples encore. Dans cette période antérieure à la conquête romaine, le phénicien, le carthaginois et le grec étaient aussi en usage le long des côtes fréquentées par les navigateurs qui y fondaient des colonies ou des comptoirs. C'est ainsi que le bastule, qui était parlé dans le sud de la Péninsule, participe dans une forte proportion du phénicien.

En arrivant au temps de la domination romaine, on constate la persistance des anciens idiomes. Mais le latin, langue des vainqueurs, c'est-à-dire de l'administration, des cultes, des écoles, prenait tellement racine, que l'Espagne a pu fournir à la littérature latine bon nombre de poëtes, de philosophes, d'historiens, et non des moins éminents. A leur tour, les Suèves, les Alains, les Vandales, les Visigoths prirent, au Ve siècle, possession de l'Espagne. Mais leurs idiomes ne remplacèrent pas ceux qui continuaient de subsister à côté du latin. Les Germains, en envahissant la Péninsule, apportèrent néanmoins des éléments nouveaux, qui entrèrent dans la fusion d'où sont sortis les idiomes romans de l'Espagne. L'invasion des Arabes au commencement du VIIIe siècle eut une influence plus marquée et plus durable. Dès lors s'étendent l'hébreu et le chaldéen, compris dans l'énumération de Luitprand, et dont l'existence en Espagne s'explique par le grand nombre de Juifs qui furent attirés dans ce pays dès les premiers siècles du christianisme.

Vers le Xe siècle, les idiomes romans se développent rapidement et dominent à leur tour. La langue romane, qui s'étendit dans la Péninsule, était le résultat de la lutte et du mélange de l'idiome latin avec ceux des premiers occupants et des envahisseurs du sol. Cette hypothèse n'est pas inconciliable avec celle qui présente le roman d'Espagne comme provenant d'une langue romane uniformément parlée dans l'Europe du midi, parallèlement au latin classique, en d'autres termes d'un latin vulgaire dont l'emploi remonterait très-haut, jusqu'à une origine aryenne peut-être. Bientôt, à côté du catalan et du valencien antérieurs à l'établissement des Arabes dans la Bétique, se présentent le castillan, ou espagnol proprement dit, le galicien, l'asturien, l'aragonais, l'andalous et le murcien. Il ne faut pas oublier dans cet inventaire des langues de l'Espagne d'autrefois et d'aujourd'hui l'espagnol dit *ultra-atlantique*, en usage dans les possessions espagnoles d'outre-mer anciennes et actuelles, lequel se distingue par le mélange de mots empruntés aux aborigènes de ces contrées et par des différences sensibles dans la prononciation de l'idiome de la mère-patrie.

Cf. Greg. Mayans : *Origenes de la lengua espanola* (Madrid, 1737, 2 vol. in-8) ; — Raynouard : *Grammaire comparée des langues romanes* (Paris, 1816, in-8).

**ESPAGNOLE** (LANGUE) ou CASTILLANE. Des divers dialectes romans de l'Espagne, le galicien, le catalan, l'andalou, l'asturien, le castillan, ce dernier a pris et conservé le rang de langue. Il est plus communément appelé espagnol hors de la Péninsule. Les autres dialectes sont tombés à l'état de patois, et leur emploi dans les actes publics a été proscrit. L'origine du castillan est latine (voy. l'art. précédent), et l'on peut composer en cette langue, comme en portugais et en italien, des phrases où ne se trouvent que des mots purement latins. On explique cette fréquence particulière des mots latins et leurs désinences sonores par le maintien prolongé de la langue de Rome dans la Péninsule. Adoptée par les évêques qui gouvernèrent l'Espagne catholique et visigothe, elle fut celle de la législation pendant plus de huit siècles. Ce ne fut qu'au XIIIe que Ferdinand III, et après lui Alphonse le Savant, son fils, jugèrent utile de faire traduire dans l'idiome vulgaire le recueil des lois écrit en latin, et selon toute apparence resté suffisamment intelligible pour les magistrats et les populations. Le latin avait été jusque-là si généralement entendu, que les rois maures d'Espagne du VIIIe siècle firent eux-mêmes usage de cette langue dans les actes publics qui s'adressaient à leurs sujets chrétiens. Le castillan s'était séparé pourtant des autres dialectes romans, au commencement du XIe siècle; il offre, dès le suivant, des monuments littéraires remarquables. Il n'a pas varié sensiblement depuis, et il n'est pas un Espagnol qui ne puisse comprendre le *fuero real*, publié en 1212, par Alphonse le Noble et par la reine Leonor. Le castillan acquiert sous le règne d'Alphonse le Savant toute son importance. Lorsque la domination espagnole s'est étendue, le cas-

tillan a été parlé à Naples et à Milan. Aujourd'hui il est usité hors de l'Espagne, aux îles Baléares, Canaries, Mariannes, Philippines, à Cuba, dans les républiques de l'Amérique centrale et du Sud qui se sont séparées de la métropole, enfin dans des contrées que les Espagnols ont autrefois possédées : les Florides et autres parties des Etats-Unis, Saint-Domingue et plusieurs îles des Antilles.

La langue, en se formant au milieu des révolutions politiques d'où s'est dégagée la nationalité espagnole, a retenu quelque chose de chacune d'elles. On a pu dire qu'elle est comme une alluvion d'idiomes divers. Le calcul suivant a été fait : en supposant cette langue divisée en cent parties, on pourrait en assigner soixante au moins au latin, puis environ dix au grec, dix à l'idiome des Visigoths, dix à l'arabe et à l'hébreu, enfin dix à l'allemand, à l'italien, au français, ou aux idiomes des Indes.

Le castillan est grave, parfois emphatique. Il a des traits communs avec le toscan; le maintien des consonnes finales du latin lui donne une sonorité que n'a pas le français ni même l'italien, quoiqu'il le cède à cette dernière langue sous le rapport de la mélodie. Il a une tendance à l'orientalisme, qui se manifeste moins par la similitude des mots, que par le mouvement et le ton de la phrase. La souplesse et l'énergie sont encore son partage. Pour exprimer la grandeur du castillan, Charles-Quint l'appelait « la langue de Dieu et des Anges », et l'abbé Raynal a dit qu'il est « brillant comme l'or et sonore comme l'argent ».

Il y a en espagnol un accent qui se place de cinq manières : sur la dernière syllabe du mot : *cantará ;* sur la pénultième : *término ;* sur l'antépénultième, *célebre*, et même sur une ou deux syllabes avant l'antépénultième : *figúrasete, dábamosselo*. Quoique les mots les plus ordinaires de la langue soient de deux, de trois et de quatre syllabes, il y en a qui en ont un nombre considérable : cinq (*encantadora*), six (*agradecimiento*), sept (*connaturalizado*), huit (*indeliberadamente*), neuf (*experimentariamoslo*), dix (*desinteresadisimamente*), et jusqu'à onze (*imposibilitariamostelo*). — Le castillan a trois articles : masculin, *el ;* féminin, *la ;* neutre, *lo*. Le neutre n'a pas de pluriel.— Les pronoms personnels, lorsqu'ils sont en régime et placés après les verbes, se réunissent à ces verbes pour ne faire qu'un seul mot : *amarlos, témelas, oirse*. Lorsqu'ils sont le sujet de la phrase, ils se suppriment presque toujours. Le pronom possessif de la 3ᵉ personne, *su, sus, suyo,* sert pour le singulier et le pluriel. Le verbe a deux temps de plus qu'en français, le futur du subjonctif et un deuxième imparfait du subjonctif. Les verbes auxiliaires sont doubles : *ser* et *estar*, être, *haber* et *tener*, avoir. L'irrégularité dans les verbes tombe le plus souvent sur la racine. La construction de la prose est directe; l'inversion est fréquente néanmoins dans la poésie.

Les principaux ouvrages de grammaire et de lexicographie espagnole sont les suivants : *Grammatica sobre la lengua castillana*, par Antonino de Lebrixa (Salamanque, 1492, in-4) ; *Lexicon latino-hispanicum* et *hispano-latinum*, par le même (Ibid., 1492, 2 vol. in-fol.); *Diccionario de la lengua castellana*, de l'Académie royale de Madrid (1726-39, 6 vol. in-fol.) ; *Diccionario*... d'Esteban de Terreros (Madrid, 1786, 4 vol. in-fol.; de Nuñez de Taboada (Paris, 1823, 2 vol. in-8); de Juan Penalver (Madrid, 1845, in-fol.). Parmi les *Grammaires* espagnoles à l'usage des Français, on cite celle de Lancelot (Paris, 1660), de Sobrina (Avignon, 1801), de Cormon (Lyon, 1808), de Gildo, de Sotos Ochando (1831-34), de Noria, etc., et parmi les *Dictionnaires* ceux de Séjournant (Paris, 1785, 2 vol. in-4), de Sobrino (1791, 3 vol. in-4), de Gattel (Lyon, 1790, 2 vol. in-4), de Capmany (Madrid, 1805, in-8), de Berbrugger (Paris, 1836), de Trapani, etc. Mentionnons à part le *Vocabulario de voces anticuadas*, pour faciliter la lecture des écrivains antérieurs au XVᵉ siècle, par D.-T.-A. Sanchez (Paris, 1842, in-18).

Cf. Gregorio Mayans et Raynouard : ouvrages cités à l'art. précédent ; — B. Aldrete : *Del Origen de la lengua castellana* (Madrid, 1682, in-folio) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* (1830, 2 vol. in-18).

**ESPAGNOLE (LITTÉRATURE).** Cette littérature, qu'on ne connaissait naguère encore en France que sur quelques bons mots malicieux de Boileau, de Montesquieu, de Voltaire ou de l'abbé de Pradt, s'est montrée, de nos jours, grâce aux travaux de la critique, pleine de vie et de grandeur. Il n'est plus permis de dire que l'Espagne ne possède qu'un seul bon livre, *Don Quichotte*, qui renferme la critique de tous les autres; ni qu'au delà des Pyrénées commence l'Afrique. On sait maintenant que la péninsule Ibérique a produit des écrivains nombreux, que la plupart des genres de sa littérature peuvent offrir des œuvres remarquables, et que, si elle a fait des emprunts aux autres littératures de l'Europe, elle leur a aussi souvent fourni des modèles.

Envisagée dans son ensemble, la littérature espagnole peut se diviser en quatre périodes, dont les deux premières représentent son développement original : l'une est celle du moyen âge, avec ses essais d'épopée, son brillant *romancero*, ses chroniques et bientôt après sa poésie didactique : elle va des origines au commencement du XVIᵉ siècle; la seconde, embrassant le XVIᵉ siècle et la plus grande partie du XVIIᵉ, offre l'épanouissement du génie littéraire de l'Espagne, dans toutes les directions, et elle correspond à l'époque la plus florissante des lettres italiennes et devance notre siècle de Louis XIV. Puis vient, comme pour l'Italie, une époque de torpeur et de stérilité, qui remplit tout le XVIIIᵉ siècle; enfin, dans le XIXᵉ, se manifeste un mouvement de renaissance tendant à rendre à l'Espagne littéraire une place honorable dans l'Europe contemporaine.

*Première période. Moyen âge.* — La littérature espagnole commence au XIIᵉ siècle. Le sol de l'Espagne avait produit déjà des poëtes, tels que Lucain, Martial, Silius Italicus; des prosateurs, comme Sénèque, Quintilien, Columelle, Florus et Pomponius Mela; même sans remonter si haut, on peut citer encore saint Isidore et saint Ildefonse : mais nous n'avons à parler ici que de la littérature issue de l'idiome roman, lequel, en divers dialectes, prit possession de la péninsule Ibérique à partir du Xᵉ siècle (voy. l'article ci-dessus). Il ne faut mentionner aussi que pour mémoire les Arabes, qui, franchissant le détroit vers 714, se rendirent maîtres de toute la Bétique. Ceux-ci aimaient la poésie, écrivaient l'histoire et se livraient à des spéculations philosophiques se confondant avec les sciences physiques et les sciences occultes. Les descendants des Goths, retranchés dans les montagnes des Asturies, se trouvaient dans un état de culture intellectuelle très-inférieur à celui de leurs ennemis. Constamment en guerre avec eux, divisés par la race comme par la religion, ils ne pouvaient bénéficier beaucoup du voisinage trop immédiat de leurs vainqueurs lettrés. Cependant, comme les hommes sont rapprochés même par la lutte, il arriva que peu à peu, grâce à de courtes trêves, à des traités de paix, à des relations commerciales, à des alliances entre souverains musulmans et chefs chrétiens, et même par les rapports qui naissent de la guerre, les connaissances scientifiques des Maures, leur esprit oriental, leurs mœurs chevaleresques se propagèrent dans une certaine mesure sur le sol entier des Espagnes. Après l'abandon

successif de territoires qu'ils durent faire; après la ruine de Grenade, leur dernier boulevard (1492), les Maures, vaincus à leur tour, laissèrent sur cette terre d'adoption, en se retirant en Afrique, une empreinte que le génie espagnol ne put ou ne voulut pas peut-être effacer complétement. Car les traits caractéristiques de la littérature espagnole sont ceux mêmes d'une civilisation qui s'est développée, bon gré, mal gré, au contact de la civilisation orientale, enrichie de son antique sagesse, inspirée de son esprit tout en se révoltant contre lui, qui a subi les idées et les sentiments des anciens vainqueurs de la patrie et des ennemis de la foi, même en les combattant jusqu'au fanatisme.

Le premier élan de la poésie espagnole se traduit vers le milieu du XII[e] siècle dans le *Poëme du Cid*. La langue s'y montre à peine formée, et la versification pénible et défectueuse. Mais il ne faut pas oublier que cette œuvre remarquable a précédé la *Divine Comédie* de plus d'un siècle. Au même temps naissent ces *romances* au langage naïf, à l'accent mâle et fier qui, malgré leur ancienneté, ne sont pas devenus inintelligibles, grâce aux rajeunissements successifs de leur forme par la transmission orale. Ces poésies, réunies en *Romanceros*, célèbrent les héros populaires, le Cid, Ferrant Gonzalès, que les Maures appelaient le vautour carnassier, Bernard del Carpio, dont les *juglares* avaient fait un neveu de Charlemagne pour opposer sa gloire à celle de Roland, les infans de Lara, enfin Charlemagne lui-même et ses pairs. A la fois lyriques et épiques, elles offraient les éléments d'une épopée à laquelle il n'a manqué qu'un ordonnateur de génie.

A côté du romancero héroïque et romanesque, cette première période présente un cycle, en quelque sorte épique aussi, que la dévotion a inspiré. Ce sont des poëmes sur *Saint Dominique*, sur *Saint Millan*, sur les *Signes du jugement dernier*, sur les *Douleurs de Notre-Dame*. Gonzalo de Berceo est le poëte qui accuse avec le plus de talent cette tendance si persistante de la littérature espagnole à partager ses prédilections entre les héros du patriotisme et ceux de la foi. Il faut rappeler aussi que plusieurs critiques autorisés, MM. Paulin Paris, L. Gautier, Th. de Puymaigre, ont reconnu dans les productions des XII[e] et XIII[e] siècles, l'imitation incontestable de notre poésie héroïque et religieuse de la même époque. C'est à l'étude des trouvères que l'Espagne dut d'avoir aussi son poëme d'*Alexandre* par Juan Lorenzo de Segura.

Sans s'attarder à une étude comparative des influences littéraires subies en deçà ou au delà des Pyrénées, il importe de remarquer qu'au lendemain de l'épopée historique, chevaleresque ou religieuse, se produisit, sous une forme très-savante, la poésie didactique. Les Espagnols lui doivent des œuvres caractérisées par la netteté d'esprit, un sens droit et l'étude profonde des sentiments. Alphonse X, continuant l'œuvre civilisatrice de Ferdinand, son père, donna non-seulement à ses sujets des lois civiles dans leur langue, mais encore, en se montrant législateur sage de la poésie, en cultivant résolûment les sciences alors accessibles, et ne dédaignant pas de s'instruire auprès des Arabes et des Juifs, aussi bien qu'auprès des trovadores de Galice et des troubadours provençaux, contribua puissamment à faire mûrir, si l'on peut dire, le bon sens de la nation. Il compléta la tâche qu'il s'était donnée, en faisant écrire en espagnol des résumés d'ouvrages latins qui avaient alors de moins en moins de lecteurs; et ainsi on lui dut une Chronique universelle, restée manuscrite, la *Cronica general*, imprimée plus tard (Valladolid, 1604), et une histoire des Croisades, *la Grande conquête d'outre-mer*. Il s'opéra dès le temps de ce prince une transformation dans les procédés des écrivains, marquée par un esprit satirique et hardi, une philosophie aimable ou profonde: transformation très-sensible surtout dans les poëmes, burlesques et moraux à la fois, de l'archiprêtre de Hita, Juan Ruiz, dans le *Comte Lucanor*, ouvrage célèbre de l'infant don Juan Manuel, régent de Castille, et même dans le poëme de la *Danse générale de la mort* que l'on croit être du juif don Santo de Carrion, auquel on attribue aussi des conseils et des règles de vie, écrits à l'usage de Pierre le Cruel. Divers ouvrages poétiques anonymes réclament ici une mention : *la Vie du roi Apollonius*, *la Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, *l'Adoration des Mages*, *les Vœux des Paons*. Ils sont écrits pour la plupart dans le rhythme ancien des redondillas, ou en stances monorimes formées de quatre vers de quatorze syllabes, dits alexandrins. Enfin aux romances issues d'une inspiration spontanée succèdent les chroniques écrites avec réflexion et parfois avec art, mais qui ont aussi un accent national très-prononcé. On doit y comprendre celle en vers de Rodrigo Yanez sur Alphonse XI, et la *Cronica de los reyes de Castilla*, de Lopez de Ayala, l'auteur des *Poésies du Palais*.

Les successeurs d'Alphonse X avaient suivi son exemple. On doit à son fils, Sanche IV, un ouvrage de philosophie morale, *El Bravo*, et à Alphonse XI une chronique rimée. Ce dernier avait fait rédiger en castillan diverses chroniques. Jean II, roi de Castille, fit de sa cour un centre de gai savoir. Il invita les meilleurs poëtes de la France méridionale à se rendre auprès de lui. Les hommes les plus distingués de la cour s'appliquaient à la poésie. Alors ce qu'on avait vu déjà sous Alphonse X pour le dialecte galicien, eut lieu pour le véritable castillan; d'innombrables productions se produisirent dans le cercle étroit de la galanterie et du *bon ton*. De volumineux *Cancioneros* ont recueilli cette poésie un peu subtile, où l'amour, l'honneur et la religion tiennent une large place. Les noms se pressent en foule. Les plus célèbres sont ceux de Macias l'Enamorado et de son ami Rodriguez del Padron, d'Alvarez de Villasandino, de Jorge Manrique, de Garcie Sanchez de Badajoz. De la même époque, mais dans un genre plus grave, on a les poëmes moraux, allégoriques ou didactiques, de Juan de Mena, du marquis de Villeña, de Lopez de Mendoza de Santillana, de Juan de Padilla, œuvres qui laissent entrevoir, comme signe de la renaissance prochaine des lettres antiques, un mélange confus d'érudition païenne et de foi chrétienne.

Cette première période a, en outre, ses prosateurs. Ceux du XV[e] siècle en particulier sont supérieurs aux poëtes de leur temps. Ils sont élégants et corrects. Dans les études historiques, ils ont fait un sensible progrès et ils montrent un sens critique tout à fait nouveau. On peut citer avec honneur : l'historiographe Fernando del Pulgar, qui a reçu le nom de Plutarque espagnol, Antoine de Lebrixa, historien latin de Ferdinand et d'Isabelle, Fernand Perez de Gusman, chroniqueur et poëte, et Diez de Gamez, chroniqueur; puis, parmi les autres écrivains, le chapelain Rodriguez de Almela, qui a composé le *Valère des histoires scholastiques*, Alonzo de la Torre, auteur d'une œuvre doctrinale. Enfin le XV[e] siècle voit s'introduire en Espagne l'*Amadis de Gaule*, du Portugais Vasco de Lobeira, grâce à la version de Garcia Ordoñez de Montalvo. Ce roman, qui devait avoir une si grande célébrité en Europe, eut en Espagne une influence durable, et il devint bientôt l'objet de nombreuses imitations.

*Deuxième période. Seizième et dix-huitième siècles.* — Les destinées de l'Espagne ont grandi, la réunion des deux couronnes d'Aragon et de Castille et la découverte de l'Amérique ont, dans la dernière

partie du siècle précédent, préparé une ère nouvelle de puissance et de richesse. Les agrandissements territoriaux sont aussi vastes que rapides : sous Philippe II, la nation espagnole possède des colonies prospères dans le Nouveau-Monde, et se trouve, sur le continent, maîtresse du Portugal, du royaume des Deux-Siciles, des Pays-Bas, de la Franche-Comté et de l'Artois. Charles-Quint peut, sans trop de folie, rêver la monarchie universelle. Les lettres répondirent à cette grande situation, et le XVIe siècle inaugure la période la plus brillante de la littérature de la Péninsule. Dans tous les genres, ce qui n'avait été qu'ébauché encore se développe et se perfectionne. Mais c'est surtout par le théâtre, le roman et les écrits ascétiques que l'Espagne brille alors du plus vif éclat.

Dans cette littérature, si originale par tant de côtés, rien ne l'est plus que son théâtre. S'inspirant des mœurs et des idées de la nation elle-même, il reproduit dans toutes ses nuances, et jusque dans ses brillants défauts, le type castillan, la bravoure, la loyauté, la religion du point d'honneur, poussée jusqu'au crime, le dévouement absolu au roi et à Dieu, ou aux ministres de leurs volontés. L'amour n'y est qu'accessoire. Les malheurs qu'il cause sont le produit de circonstances fortuites ou d'obstacles matériels créés par les poëtes, non de ces situations fatales et douloureuses dont l'analyse défraye l'art dramatique dans d'autres pays. Les passions sont très-vives, mais rigoureusement nobles. Elles poussent à des violences qui, au lieu d'avoir pour mobile un égoïsme étroit et mesquin, ne sont que l'exagération de sentiments généreux. Doués d'une grande richesse d'invention et d'une habileté réelle à saisir la nature sur le fait, les auteurs dramatiques s'embarrassent peu des invraisemblances et des anachronismes : il suffit à leur poétique facile d'une fable bien intriguée et de caractères soutenus jusque dans leurs plus extrêmes conséquences. Se dérobant aux règles classiques, ils ne connaissent ni l'unité de temps, ni l'unité de lieu. Boileau a dit, sans aucune exagération :

> Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
> Sur la scène en un jour renferme des années.

Un trait caractéristique du théâtre espagnol, c'est son développement sous l'égide et la direction de l'Église. A l'origine, les souverains et les conciles se préoccupèrent de réformer ce que les jeux de la scène avaient de trop libre, de moraliser l'art dramatique et le faire servir d'auxiliaire à l'enseignement religieux. Ce qui se fit partout, dans l'Europe du moyen âge, au temps où les mystères se jouaient dans l'intérieur des églises, s'est pratiqué plus largement et surtout d'une manière plus constante en Espagne. Alphonse X, en condamnant les spectacles immoraux, recommandait la mise en action des scènes de l'Évangile. L'institution, sous son règne, de la fête du Saint-Sacrement, par le pape Urbain IV, développa le genre des *autos sacramentales* qui resta en faveur jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Outre les scènes de la Passion, le théâtre espagnol avait, dès ses commencements, les *autos al nacimiento*, joués à la Noël, et qui sont à nos *moralités* et *soties* ce que les pièces de la Fête-Dieu sont aux mystères ; enfin, on distinguait, sous les noms de *comedias divinas* et de *santos*, des représentations dont les sujets étaient tirés de l'histoire sacrée ou des légendes des saints.

De tous ces genres combinés sortirent le drame et la comédie, non sans passer par des degrés intermédiaires. Vers la fin du XVe siècle, un *Dialogue entre l'amour et un vieillard*, par Rodrigo de Cota, semble constituer le point de départ littéraire du théâtre espagnol. On y ajoute le roman dialogué, la *Celestina*, de Fernando de Rojas (1492), et les *autos pastoriles* (pastorales religieuses), ainsi que les *eglogas pastorinas* de Juan de la Encina. Des pièces profanes, bouffonnes ou galantes, furent composées par le même écrivain. Un véritable perfectionnement dans l'art dramatique se trouve réalisé, dans la première partie du XVIe siècle, par les comédies sacrées ou mondaines de Torrès Naharro, premières pièces à intrigues, d'une action compliquée, divisées en cinq journées. Avec le portugais Gil Vicente, et surtout avec un batteur d'or de Séville, Lope de Rueda, acteur et auteur dramatique, la scène se remplit de préludes et intermèdes : *loas*, *pasos*, *coloquios*, *farsos*, *entremeses* et *comedias de figuron*; les comédies de caractère, celles de bruit (*ruido*), celles de cape et d'épée reçurent des règles fixes. En même temps, les poëtes érudits tentaient, mais avec peu de succès, d'introduire dans le théâtre espagnol les formes antiques. Ainsi firent Boscan, Francisco de Villalobos, qui traduisit l'*Amphitryon*, Fernand Perez de Oliva, qui mit en scene Electre et Hécube, Simon Abril, Juan de Timoneda, Juan de Malara, et quelques poëtes de l'école de Séville, parmi lesquels Geronimo Bermudez, qui composa deux tragédies avec chœurs sur Inès de Castro.

Ces tentatives ne furent point populaires, malgré le talent réel que déployèrent, dans une tentative antipathique au génie de l'Espagne, Cascales, Rey de Artieda, Cristoval de Mesa, Lupercio Argensola, Villegas et nombre d'autres, qui traduisirent ou imitèrent, avec un sens critique étonnant, Aristophane, Euripide et Térence. Il faut citer en outre un estimable essai tragique de l'auteur de *Don Quichotte*, la *Numancia* et, sans plus tarder, arriver au véritable poëte dramatique national de l'Espagne, Lope de Vega, ce « miracle de la nature », selon l'expression de Cervantès. Dans sa fécondité sans égale, il était de force, en jetant dans la circulation 1800 drames, 400 autos et un nombre incalculable d'intermèdes, à réduire au silence les pâles écrivains qui cherchaient à des sources lointaines un secours pour leur faiblesse. Il n'emprunte rien à Athènes ni à Rome, à l'Italie ni à la France. Tirant tout de lui-même et du fond national, il atteignit au plus haut degré de popularité. Dans divers genres dramatiques, appartiennent encore au XVIe siècle : Matias de los Reyes, Romero de Cepeda, Juan de la Cueva, Gaspar Aguilar, Tarraga et Huete.

L'Italie était devenue le champ de bataille des Espagnols. « Ils en rapportèrent, a-t-on dit, autant de sonnets que de lauriers. » Juan Boscan, séduit par la grâce des poésies de Pétrarque, tenta de s'approprier les formes de la versification italienne; puis Garcilaso de la Vega, son disciple et son ami, le fit avec plus de talent et de succès. Pétrarque, l'Arioste, Sannazar, fournirent non-seulement des modèles, mais des calques; les formes tout italiennes du sonnet, de l'*ottava rima*, de la *terzina*, de la canzone, des rhythmes particuliers, comme le vers de sept syllabes et celui de onze, passèrent dans la poésie espagnole du XVIe siècle. Les partisans de la réforme de Boscan reçurent le nom de *pétrarquistes*, et l'on put signaler parmi eux Diego Hurtado de Mendoza, que nous connaissons mieux en France comme romancier, Acuña, Gutierre de Cetina, Juan de Arguijo, Francisco de Figueroa et Cristobal de Mesa. Les poëtes qui persistaient à écrire en *coplas*, c'est-à-dire en courtes strophes, comme celles des romanceros, prirent le nom de *copleros*. De ce nombre furent Cristobal de Castillejo, Antonio de Villegas. Argote de Molina. D'autres, comme Lope de Vega, Vicente Espinel et le « divin » Fernando de Herrera, suivaient les deux écoles. Quelques-uns enfin, reje-

tant de la poésie italienne l'élément moderne, remontaient jusqu'aux anciens classiques : les frères Argensola s'efforcèrent d'imiter Horace, et Estevan de Villegas composa ses *Eroticas* en se servant du mètre d'Anacréon.

D'autres novateurs allaient faire plus de bruit. Deux poëtes, Alonzo de Ledesma et Gongora y Argote, songèrent à se rendre originaux. Le premier, renchérissant sur la subtilité de la pensée, déjà fort à la mode, imagina les *conceptos*, et devint le chef de la secte littéraire du conceptisme. Le second tortura la langue castillane pour en extraire un parler de convention à l'usage de la poésie, le gongorisme (voy. ce mot). Ce double essai de style, prétendu ingénieux et élégant, arrêta le perfectionnement véritable du langage et ne contribua pas médiocrement au déclin des lettres espagnoles de l'époque suivante.

Une large part doit être faite, en ce XVIe siècle, à la poésie d'imitation épique. Les grands poëmes, grâce à l'Arioste et au Tasse, réussissaient trop bien en Italie, pour que l'Espagne littéraire, qui avait fait avec ce pays une union intime, n'eût pas aussi ses œuvres de longue haleine. Mais à part la *Araucana* d'Alonzo de Ercilla, on ne peut citer qu'avec des réserves le *Monserrate* de Virues, la *Betica* de Cueva, le *Carlos famoso* de Luis Zapata, les *Lagrimas de Angelica* de Barahona de Soto, la *Austriada* de Juan Rufo, et plus de cinquante productions du même genre, ou plus médiocres encore.

Le nombre des poëtes était si grand en Espagne à cette époque, qu'on les classait, sous diverses bannières, par nombreuses cohortes. Dans chaque ville ils formaient des écoles. « C'est à peine, dit M. Ernest Lafond, une exagération poétique que cette exclamation de Lope de Vega, dans une de ses épîtres : *En cada esquina cuatro mil poetas!* « quatre mille poëtes à chaque coin de rue. » En effet, les philosophes, les moralistes, les politiques, les diplomates, sont poëtes; les ministres, les favoris, les rois, les capitaines, les chapelains, les prêtres, grands et petits, autant de poëtes! On parlait dans certaines réunions des heures entières en vers. »

Le vers se mêlait aussi à la prose, et la prose se fit poétique, dans le roman, avec le Portugais Montemayor, auteur de la fameuse *Diane amoureuse*, avec Gil Polo et Alonzo Perez, ses continuateurs, avec Gonzalez de Bovadilla, Lopez de Enciso, etc. Après le roman poétique, tournant à la pastorale, il y eut les romans de chevalerie, et l'on voit, par la revue de la bibliothèque de don Quichotte, combien ils étaient nombreux! Faut-il accorder une mention à ceux que Cervantès a condamnés au feu? l'*Histoire de l'invincible chevalier don Olivante de Laura*, par Torquemada, *Don Florisel*, de Feliciano de Silva, aussi auteur de *Lisuarte de Grèce* et d'*Amadis de Grèce?* Faut-il rappeler aussi les *Palmerin*, les *Primaleon* et les faits et gestes de ces nombreuses lignées de preux dont les exploits tournèrent la tête du chevalier de la Manche? Ce fatras d'écrits indigestes, ce dernier effort de l'imagination désordonnée d'un autre âge provoquèrent heureusement, avec des intentions diverses, l'immortelle satire du *Don Quichotte*, le livre le plus populaire de l'Espagne à l'étranger. Cervantès s'est essayé, en outre, dans les divers genres nationaux des *Novelas;* il a écrit des contes moraux, *novelas ejemplares*, et des scènes dans le *gusto picaresco*, contribuant à créer ce type romanesque du vaurien, *picaro*, né du mélange des races et des contrastes des mœurs modernes. A sa suite viennent Hurtado de Mendoza avec son *Lazarillo de Tormes*, Mateo Aleman avec son *Gusman d'Alfarache*, Vicente Espinel avec son *Marcos de Obregon*, revendiqué par l'Espagne comme l'original de notre *Gil Blas*. A tout prendre même, les aventures de « l'ingénieux hidalgo » renferment l'expression complète du roman espagnol au XVIe siècle, l'idée chevaleresque accusée jusqu'à l'exagération par Don Quichotte, l'esprit populaire résumé dans le type de Sancho Pança, et les mœurs pastorales peintes dans diverses parties accessoires ou épisodiques de l'œuvre.

Entre les romanciers et les historiens s'offre un écrivain de transition : Gines Perez de Hita, auteur d'une histoire romanesque, ou roman historique, sur les guerres civiles de Grenade, entre les Abencerrages et les Zégris. Chez les véritables historiens, on aperçoit vite l'influence des lettres anciennes. Tous renoncent à la vieille manière des chroniques, pour s'approprier les formes et les proportions savantes des Grecs et des Romains. Mais, absorbés par le désir de bien dire, ils donnent plus d'attention aux mots, aux métaphores qu'aux idées et aux faits. On les divise pourtant encore en historiographes ou chroniqueurs, comme Antonio de Herrera, Ambrosio de Moralès, Florian de Ocampo, Diego de Colmenares, Esteban de Garibay, Lopez de Gomara, et en historiens, tels que Luis Cabrera, Luis del Marmol Carvajal, Oviedo y Valdès, Coloma marquis del Espinar Bernardina de Mendoza, Agustin de Zarrate, Geronimo Zurita, enfin le célèbre Juan de Mariana, dont le parlement de Paris fit brûler, l'année même de l'assassinat d'Henri IV, le traité favorable au régicide. Plusieurs de ces écrivains, Mariana entre autres, composèrent leurs plus importants ouvrages d'abord en latin, pour les traduire ensuite en espagnol. On doit une mention spéciale à Luis de Avila y Zuñiga pour ses *Commentaires* sur Charles-Quint, car en le nommant on accorde peut-être à l'empereur lui-même, qui, dit-on, les inspira, une place dans l'histoire littéraire. Il ne faut pas non plus oublier le diplomate Antonio Perez, écrivain politique, et le prélat Antonio de Guevara, auteur de *l'Horloge des princes*.

Il reste à parler des mystiques. Le besoin de défendre la foi religieuse contre les envahissements de l'islamisme se traduisit, dans la société espagnole, par une confiance illimitée dans le pouvoir ecclésiastique, un abandon complet d'elle-même aux mains de l'Inquisition; dans la littérature, il se marqua par un vif sentiment de dévotion, auquel les plus grands écrivains, même les poëtes dramatiques, tinrent à honneur de s'associer. De là aussi une classe à part d'écrivains ascétiques et, parmi eux, de très-éloquents. Par quelle raison les trouve-t-on groupés en si grand nombre au XVIe siècle? C'est sans doute en vertu de cette force expansive qui pousse, à cette époque, le génie national dans toutes ses directions. Quoi qu'il en soit, Alejo de Venegas, Malon de Chaide, Diego de Stella, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Luiz de Léon, sainte Thérèse, saint Juan de la Cruz, auxquels on peut ajouter José de Siguenza, Diego de Yepes, le P. Zarate, F. Perez de Oliva, Pedro Ribadeneira et Molina, théologiens, métaphysiciens, casuistes, psychologues, orateurs chrétiens, poëtes religieux, historiens ecclésiastiques, hagiographes, attirent et retiennent l'attention, par l'ardeur de leur âme et l'originalité de leur esprit. Un fait curieux à constater, c'est l'absence de philosophes.

Le XVIIe siècle fut, dans sa plus grande partie, une simple continuation de son glorieux devancier. Avec le vigoureux élan qui lui était imprimé, le mouvement littéraire ne pouvait s'arrêter d'un seul coup. En 1600, Lope de Vega était dans toute la plénitude de sa réputation et Calderon naissait. Celui-ci allait occuper, dans la littérature dramatique du XVIIe siècle, la place dominante. D'une stérilité relative, il n'a pas deux cents pièces à opposer au grand Lope, mais la réflexion modère

chez lui les écarts de l'imagination espagnole; il a plus de force, il possède mieux la science de la scène, et son exécution, soignée dans les détails, témoigne d'une préoccupation d'artiste inconnue jusque-là. Avec Calderon, Guillen de Castro, qui le premier mit le *Cid* à la scène, Tirso de Molina qu'on doit placer pour la force et l'originalité entre Calderon et Lope de Vega, Ruiz de Alarcon, auteur du *Tisserand de Ségovie*, Diamante, Montalvan, Moreto, créent comme une seconde manière dans le théâtre espagnol, en ajoutant, dans ses divers genres, le soin de la forme à la vivacité de l'inspiration. On peut nommer après eux Juan de Hoz Mota, Bances Candamo, Rojas y Zorilla. Sous Philippe III et Philippe IV, les tendances restent les mêmes, en tous les sens, en s'affaiblissant toutefois, pour cesser d'agir sous Charles II. Qu'il nous suffise donc, après avoir mis à part Quevedo, poëte, romancier, humoriste, écrivain universel enfin, de citer rapidement les noms des littérateurs de cette époque dans les diverses séries; parmi les poëtes lyriques, héroïques et didactiques : Hojeda, Jauregui, le prince d'Esquilache, Mira de Mescua, Bernardo Babbuena, Luis de Belmonte, Manuel de Villegas, Francisco de Rioja, Salazar y Torres, Zarate, etc.; parmi les romanciers : Velez de Guevara, dont Lesage a imité *le Diable boiteux*, Salas Barbadillo, Cespedes, Doña Mariana Carvajal et Doña Maria de Zayas; parmi les historiens et chroniqueurs : Antonio de Solis, Manuel de Melo, Moncada, comte de Osona, Sandoval, Zuñiga, Gonzalez de Avila; parmi les polygraphes et écrivains politiques : Baltazar Gracian, Pablo Forner, Juan Palafox, Saavedra Fajardo; parmi les innombrables casuistes : Escobar et son école. Ainsi se trouve close la grande période de la littérature espagnole.

Nous ne dépasserons pas le XVII^e siècle sans dire quelques mots des emprunts que les écrivains français ont faits à l'Espagne et réciproquement. Peu de littératures offrent l'objet d'une étude comparée aussi instructive. Du côté de l'Espagne, beaucoup d'anciennes romances sont consacrées à des héros qui appartiennent à la poésie ou à l'histoire de France. Tels sont Ogier le Danois, Aimeri de Narbonne. M. Th. de Puymaigre a donné le résumé de quatre romances consacrées à Renaud de Montauban. Dans les compositions chevaleresques espagnoles, on retrouve une *Historia del emperador Carlomagno y de los doce pares de Francia* (imprimée en 1528), une *Historia de la reyna Sebilla* (1532 et 1551), qui est incontestablement une imitation de la chanson de geste de *Macaire;* l'*Historia de Enrique fi de Oliva* trahit un remaniement de notre *Doon de la Roche*. On peut suivre plus près de nous ce travail de comparaison. Lope de Vega et Calderon lui-même ont pris à nos poëmes chevaleresques plusieurs sujets dramatiques. Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est la part qui revient aux Espagnols dans quelques-uns de nos propres chefs-d'œuvre. Corneille est redevable à Guillen de Castro de son *Cid*, ou du moins du type du héros castillan; mais Diamante, à son tour, a repris à Corneille ce personnage éminemment propre à la scène : car c'est une erreur de dates qui fit croire que Corneille s'était servi à la fois des œuvres de Guillen de Castro et de Diamante. Corneille a fait encore le *Menteur* d'après *la Vérité suspecte*, comédie de Ruiz de Alarcon, qu'il attribue à Lope de Vega. On a cru la tragédie d'*Héraclius* issue de la pièce de Calderon intitulée : *En cette vie tout est vérité et tout est mensonge;* mais c'est le contraire qui est vrai. Il n'est pas douteux que Molière a tiré de *Dédain pour dédain*, de Moreto, sa *Princesse d'Élide*, sans parler du *Don Juan* qui, d'origine espagnole, est devenu européen. Il n'est pas moins certain que le *Jodelet* de Scarron provient des comédies de Francisco de Rojas; que le même Scarron et Thomas Corneille ont pris l'idée et le plan du *Gardien de soi-même* à Calderon, dont les œuvres ont du reste été l'objet de nombreuses imitations, par Lambert, Douville, Hauteroche, etc. Il semble, au milieu des types et des sujets communs à toute l'Europe, que les Espagnols prêtent plus qu'ils ne reçoivent. Ne serait-ce pas qu'ils ont mis plus d'ardeur que les autres peuples à revendiquer des droits plus ou moins certains de propriété? On en peut juger par leurs vives polémiques à propos de *Gil Blas*, qui ne laisse pas d'appartenir à Lesage, ainsi que ses autres œuvres picaresques, malgré quelques emprunts partiels faits aux romanciers d'outre-monts. Il est remarquable que l'Espagne ne mit tant d'âpreté dans ses réclamations et ne pensa à disputer les plus minces débris de son patrimoine littéraire qu'à l'époque de son épuisement. Nous y entrons avec le XVIII^e siècle.

*Troisième période. Décadence au dix-huitième siècle.* — En 1700, Philippe V de Bourbon était proclamé roi d'Espagne. Son règne inaugura une période de décadence profonde, dont la littérature espagnole n'est sortie que vers 1830. La décadence politique l'avait précédée. « Les malheurs et les mauvais ouvrages, dit M. de Puibusque, arrivèrent à la fois. » Le petit-fils de Louis XIV, qui venait de quitter une cour lettrée, s'aperçut tout d'abord du peu d'éclat que répandaient autour de son trône les disciples attardés de Gongora et de Gracian. Il s'efforça de ranimer la vie intellectuelle, mais avec les ménagements que lui commandait son origine étrangère. Sous son règne furent fondées l'Académie espagnole, l'Académie d'histoire, l'Académie du Bon goût, l'Académie de Saint-Ferdinand. L'esprit philosophique français profita de ce que les Pyrénées étaient abaissées, sinon supprimées, pour faire irruption dans la Péninsule; il acheva de détruire l'élément qui avait animé les lettres dans la patrie des *romanceros*, de Calderon et de Cervantès. Tout aboutit à des luttes d'écoles. Ignacio de Luzan réussit à introduire dans la poésie les principes classiques qui avaient régi en France le XVII^e siècle. Il fallait un nouveau code poétique: il le donna; et il put compter quelques adeptes. Mais Garcia de la Huerta combattit les gallicistes (*afrancesados*). Salamanque fournit une école de conciliation. On y distingua des poëtes dans les divers genres : Nicolas Moratin le père, les deux fabulistes Yriarte et Samaniego, José Cadalso, Alvarez de Cienfuegos, poëte dramatique, Mélendez Valdès enfin, poëte anacréontique et bucolique autour duquel ces derniers se rallièrent. — Les modèles français une fois admis, dans une mesure plus ou moins grande, il n'y avait pas de raison pour que ceux de l'Angleterre et de l'Italie ne le fussent pas. C'est ce que pensèrent et firent voir, dans leurs œuvres poétiques, le comte de Noroña, Iglesias, Fray Diego, Gonzales, Alberto Lista. En outre, quelques écrivains, se limitant au théâtre, durent aux mêmes influences d'estimables essais : Comella, Montiano y Luyando, Antonio de Zamora, José Cañizares, Diego de Torrès Villaroël, Ramon de la Cruz. Ce dernier mériterait une mention spéciale, même à côté de Fernandez de Moratin, très-supérieur à tous, et dont les comédies de caractère surnagent, à peu près seules, au milieu du naufrage général. Le défaut de l'époque est que les écrivains, obéissant à des principes littéraires et non à une inspiration personnelle, ne sont que des théoriciens cherchant à prêcher d'exemple, sans rien produire d'original et sans former d'élèves. La critique proprement dite, jusque-là inconnue en Espagne, se produit par les écrits de Mayans y Siscar, de Capmany et, si l'on veut, du P. Isla, qui mit le roman au service

d'une réforme de l'éloquence de la chaire, et fit tant de bruit autour de *Gil Blas*.

Dans ce XVIII[e] siècle, si mal partagé, nommons encore Jovellanos, homme d'État et publiciste éloquent, le comte de Campomanès, économiste, le savant bénédictin Feijoo, critique judicieux, les frères Mohedano, historiens de la littérature de leur pays, Antonio Llorente, l'historien de l'Inquisition, Florès, le compilateur de *la España sagrada*, et, pour finir par des noms qui appartiennent déjà aux premières années de notre siècle, le poëte Galego et les historiens Conde et Quintana.

*Quatrième période. Renaissance contemporaine.* — Le réveil de l'esprit littéraire en Espagne au XIX[e] siècle ne date en réalité que de 1830, et il est difficile de dire quelle en sera la portée. Après les bouleversements politiques de la Péninsule, les idées libérales naissantes retrempèrent le génie de la nation. D'utiles travaux d'érudition signalèrent les premiers symptômes de ce mouvement de rénovation, qui devait surtout se faire sentir au théâtre. Il faut tenir grand compte des efforts accomplis par des historiens distingués, tels que le comte de Torreno, Muñoz, Maldonado, Ferreros, F. de Navarete, D. Clemencin, Gonzalo Moron, Pachecco, Amador de los Rios; par d'éloquents écrivains politiques, tels que Galiano, Miñano et Marina; par des érudits, comme Agostino Duran, Pascual Gayangos, Salva, Torres Amat, Eugenio de Ochoa, le marquis de Pidal; par des philosophes enfin, comme J. Balmès et Donoso Cortès. La poésie et le roman ont fourni un contingent nombreux. Après Espronceda, qui dans sa rapide carrière a inauguré une sorte de germanisme byronien, nous citerons : Martinez de la Rosa, Angel de Saavedra, José Joaquin de Mora, Tapia, Maury, Serafin Calderon, Juan Bautista Alonso, Jacinto de Salas y Quiroga, Escosura, et parmi les femmes doña Gertudis Gomez de Avellaneda et doña Cecilia Bolil, connue sous le pseudonyme de Fernand Caballero, sans compter quelques poëtes qui, comme le duc de Rivas ou Zorilla, appartiennent plus particulièrement à l'art dramatique. Parmi les littérateurs dont les noms précèdent, plusieurs vivent encore et n'ont pas dit leur dernier mot

Mais c'est surtout à la scène que la régénération fut complète ; c'est là que, se dégageant de l'imitation servile du siècle précédent, les écrivains firent preuve d'originalité et d'indépendance. Aux *afrancesados* succéda un groupe d'auteurs dramatiques qui, s'inspirant librement de Lope de Vega, de Calderon et de Cervantès, reprirent le mouvement interrompu à la fin du XVII[e] siècle, tout en tenant compte du progrès social accompli. Il leur fallut d'abord obtenir la préférence sur des œuvres traduites des théâtres étrangers. Par leur persistance et leur talent, Manuel Breton de los Herreros, Antonio Gil y Zarate, Hartzenbusch et Zorilla, créèrent et consolidèrent une nouvelle école qui professe l'alliance du vieux génie espagnol avec l'esprit des temps modernes. La scène s'est donc trouvée agrandie. Toutefois en Espagne la critique se préoccupa plus de la portée morale d'une œuvre que de ses mérites littéraires, et ce n'est qu'en les corrigeant qu'on admit les héros et surtout les héroïnes de notre théâtre. Cette fécondité si étonnante des dramaturges espagnols du XVI[e] siècle se retrouva presque de nos jours. Breton de los Herreros a donné, en peu de temps, plus de cent cinquante drames ou comédies, traductions ou pièces originales. Il s'appliqua à peindre la bourgeoisie, telle qu'elle est arrivée à la vie politique un peu après 1830. Gil y Zarate fut le plus hardi des novateurs. Zorilla et Hartzenbusch tirèrent leurs meilleurs effets des sentiments nationaux. A ces noms on peut ajouter ceux de Mariano Jose de Larra, mort jeune en 1837, de Tamayo, Luis de Equilaz, Florentino Sauz, Lope de Ayala, Antonio Garcia Gutierrez, Patricio de la Escosura, Zorilla Moral, Ventura de la Vega, Campoamor, Rubi, Trueba, qui a écrit en espagnol et en anglais, Gorostiza Martinez de la Rosa, lesquels, pour la plupart, ont trouvé au théâtre leurs plus grands succès littéraires. Leurs productions, réunies dans la partie moderne de *Galeria dramatica* (Madrid, 1836 et années suivantes), s'élevèrent rapidement à plus de 50 volumes. On jugera par la liste des ouvrages historiques et critiques que nous donnons ci-dessous, de quelle attention la littérature espagnole est devenue l'objet non-seulement en Espagne, mais encore et surtout à l'étranger.

Cf. Rafael et Rodriguez Mohedano : *Historia literaria de España* (Madrid, 1766-85, 9 vol. in-4) ; — de Malmontet et L. de Canteleu : *Essai sur la littér. espagnole* (Paris, 1810) ; — Bouterweck : *Hist. de la littér. espagnole*, traduite de l'allemand par M[me] de Streck (Ibid., 1812, 2 vol) ; — S. de Sismondi : *De la littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1819, 4 vol. in-8) ; — A.-W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, t. I-III ; — Jean Moratin : *Origenes de teatro español*, t. I et II des *Œuvres* (Madrid, 1830) ; — Villemain : *Littérature du moyen âge* (Paris, 1830, 2 vol. in-18) ; — P. Viardot : *Etudes sur l'histoire de la littérature de l'Espagne* (Ibid., 1835) ; — Ferd. Denis : *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, etc. (Ibid., 1839, 2 vol. in-8) ; — Adolphe de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Ibid., 1843, 2 vol. in-8) ; — Alberto Lista y Aragon : *Ensayos literarios y criticos* (Madrid, 1844) ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura* (Ibid., 1844, 2 vol.) ; — A.-F. von Schack : *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien* (Berlin, 1845-46, 3 vol.) ; — Martinez de la Rosa : *la Poesia didactica, la tragedia y la comedia espanola*, t. I des *Obras completas* (Paris, 1845, in-8) ; — Ludwig Clarus : *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter* (Mayence, 1846, 2 vol.) ; — G. Ticknor : *History of spanish literature* (New-York, 1849, 3 vol.), traduit en français par M. Magnabal ; — R.-P.-A. Dozy : *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* (Leyde, 1849 ; 2[e] édit., 1860, 2 vol. in-8) ; — P. de Gayangos : *Libros de caballerias* (Madrid, 1857, in-8) ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV (Paris, 1862, in-4) ; — le comte Th. de Puymaigre : *les Vieux auteurs castillans* (Ibid., 1862, 2 vol. in-18) ; — Antoine de Latour : *l'Espagne religieuse et littéraire* (Ibid., 1860, in-18) ; — Jose Amador de los Rios : *Historia critica de la literatura española* (Madrid, 1861-62, 2 vol. gr. in-8) ; — E. Baret : *Histoire de la littérature espagnole* (Paris, 1863, in-8) ; — Paul Rousselot : *les Mystiques espagnols* (Ibid., 1867, in-18) ; — Ferd. Loise : *Histoire de la littérature espagnole* (Ibid., 1868, in-12) ; — enfin, pour les auteurs espagnols contemporains : G. Vapereau : *Dictionnaire des contemporains* (Paris, 1858, gr. in-8 ; 4[e] édition, 1870).

ESPAGNOLE (VERSIFICATION). La poésie espagnole, outre les variétés de mètres de la poésie française et de l'italienne, en a qui lui sont particuliers. Tel est l'octosyllabique, mètre des anciens romances, et adopté à peu près exclusivement au théâtre. Ce vers répond au vers français de sept syllabes, plus la désinence féminine :

> Ciego amor, en tus cadenas
> Nunca mas me quiero ver.

Au-dessus de ce mètre, il y a le vers de quatorze syllabes ou alexandrin, celui de douze syllabes ou d'*arte mayor*, ainsi appelé parce qu'il présente certaines difficultés et exige un plus grand art, et qui a rempli dans la poésie espagnole le rôle de notre vers de douze pieds; celui de onze syllabes, ou endécasyllabique, emprunté aux Italiens, que Boscan fit prévaloir sur les vers plus lourds usités antérieurement au XVI[e] siècle pour la poésie héroïque ou didactique. Ce n'est autre chose que notre vers de dix syllabes, les Espagnols tenant compte de la syllabe finale, muette dans les vers français.

Au-dessous du vers moyen octosyllabique, il y a le vers de sept syllabes ou anacréontique ; — celui

de six syllabes, où l'accent marque le deuxième et le cinquième pied, vers préféré pour la *letrilla;* celui de cinq syllabes, dont la première doit être longue et marquée de l'accent; enfin le vers de quatre syllabes, avec la première et la troisième accentuées. — Quand le vers est terminé par un mot dit *agudo*, dont l'accent tombe sur la dernière syllabe, le vers doit présenter un pied de moins; lorsque, au contraire, il finit par un mot *esdrujulo*, c'est-à-dire dont l'accent marque l'antépénultième syllabe, les deux dernières syllabes étant ainsi très-élevées, le vers prend un pied de plus.

La rime est soumise à des règles déterminées. Il y a la rime *assonante* ou demi-rime, et la rime *consonnante* ou rime complète. L'assonante consiste dans l'accord entre les voyelles finales d'un mot, abstraction faite des consonnes; elle ne porte que sur les vers pairs :

Sale la estrella de Venus
Al tiempo que el sol se pone
Y la enemiga del dia
Su negro manto descoge.

L'assonance se fait ici par les voyelles *o* et *e*. La rime assonante s'emploie surtout dans les poésies pastorales ou érotiques, les chansons populaires, les romances. « Plus l'artifice de la versification a besoin d'être dissimulé, dit don J.-M. Maury, plus l'assonance est convenable, le théâtre ne veut plus d'autre rime; et quelque faible que paraisse l'accord, la plus petite négligence du poëte serait remarquée par tout l'auditoire. » — La rime consonnante est traitée, dans la poésie espagnole, avec une grande recherche. La langue présente au poëte scrupuleux des difficultés exceptionnelles, à cause de la nombreuse variété des terminaisons, que Thomas Iriarte évalue à 3900. Il doit être tenu compte, indépendamment de la similitude de son, de l'accent tonique, et nous avons dit qu'il y a cinq manières de placer ces accents (voy. l'art. ci-dessus). La prosodie espagnole admet enfin le vers blanc ou *suelto*.

Les combinaisons de mètres et la disposition des rimes ont leur appropriation dans les divers genres de la poésie espagnole, qui sont : la *sylva*, mélange de vers endécasyllabes et de vers de sept syllabes, à rimes croisées, pièce dans laquelle le vers blanc est toléré; le *sonnet*, forme savante qui n'a jamais eu en Espagne, malgré Boscan et ses disciples, qu'une vogue passagère et toute d'imitation; l'*octave*, formée de vers de onze syllabes, que les Espagnols empruntèrent aussi aux Italiens et qu'ils utilisèrent pour leurs grands poëmes héroïques; le *tercet*, composé de vers endécasyllabes, aux rimes croisées; la petite stance de dix vers octosyllabiques nommée *decima*, du nombre des vers, ou *espinela*, du nom de Vicente Espinel qui la mit en usage, et dans laquelle les rimes sont répétées deux fois; la *quintilla*, strophe de cinq vers de huit syllabes; la *seguidilla*, en vers de sept et de cinq syllabes avec rimes assonantes, divisés pour la pièce entière en deux stances, forme usitée d'une chanson qui accompagne une danse du même nom; enfin la *redondilla*, composée de quatre vers de huit syllabes, avec correspondance des rimes du premier au second vers de chaque stance avec le quatrième : forme essentiellement espagnole, que l'on trouve aux origines même de la poésie.

Cf. J.-M. Maury : *l'Espagne poétique* (Paris, 1827, 2 v.).

**ESPENCE** (Claude D'), en latin *Espencæus*, théologien français, né en 1511, à Châlons-sur-Marne, mort en 1571 Il fut élu recteur de l'Université de Paris en 1540, assista aux Etats d'Orléans en 1560, et au colloque de Poissy en 1561. Ses *Œuvres* (Paris, 1619, in-fol.) comprennent des *Sermons*, des *Hymnes*, des *Commentaires sur les épîtres de saint Paul*, les uns et les autres en latin; divers traités de controverse, les uns en latin, les autres en français, sur l'*Institution d'un prince chrétien*.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIII et XX.

**ESPINEL** (Vicente), écrivain espagnol, né en 1544 à Ronda, mort à Madrid en 1634. D'une famille pauvre, il eut une vie aventureuse, servit dans l'armée, entra dans les ordres, obtint un bénéfice dans sa ville natale, et chercha fortune dans les voyages. C'est à lui que les Espagnols rapportent l'invention de la cinquième corde de leur guitare. Revenu d'Italie, il publia à Madrid, en 1591, un volume de *Diversas Rimas*, dans lequel, adoptant le rhythme italien, il employait les *decimas* ou dizains de vers de huit syllabes, qui s'appelèrent de son nom *espinelas*. On y remarque une belle pièce sur l'*Incendie et le siége de Grenade*, un chant pathétique sur le retour dans la patrie, et une églogue sur les guerres des Espagnols en Italie. Il avait donné aussi, dans le *Parnaso español* de Sedano (1768), une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, qui donna lieu entre Sedano et un autre traducteur du même ouvrage à d'assez vifs débats. Espinel, qui dans sa jeunesse avait eu l'occasion de donner quelques leçons à Lope de Vega, est cité avec éloge par ce poëte dans le *Laurel de Apolo*.

Espinel s'essaya avec succès dans le roman, en donnant, dans *l'Ecuyer Marcos de Obregon* (Relaciones de la Vida del Escudero Marcos de Obregon. Barcelone, 1618, in-4, nombr. édit.), le récit d'une grande partie de ses propres aventures, mêlées à des incidents imaginaires. Le plus grand mérite de cet ouvrage, où des leçons de morale mitigent le caractère licencieux du genre picaresque, est d'avoir fourni à Lesage, sinon l'idée même de *Gil Blas*, du moins plusieurs de ses tableaux. *Don Marcos de Obregon*, qui fut traduit en français par Vital d'Audiguier, sous le règne de Louis XIII, l'a été en anglais par Algernon Langton (Londres, 1816, 2 vol. in-8). Tieck en a donné une imitation allemande (Breslau, 1827, 2 vol. in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*; — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littér. espagnole et française*; — Antoine de Latour : *Etudes sur l'Espagne, Séville et l'Andalousie*, t. II (Paris, 1855, in-12).

ESPINELA. — Voyez l'article précédent et ESPAGNOLE (Versification).

ESPINETTE (L') DU JEUNE PRINCE, poëme allégorique de Bougoinc (voy. ce nom).

**ESPINOSA** (Pedro DE), poëte espagnol, né à Antequera, dans les dernières années du XVI[e] siècle, et mort en 1650. Il entra dans les ordres et fut recteur de San Ildefonso à San Lucar. Entre autres ouvrages, il a laissé, sous le titre de *Flores de poetas ilustres* (Valladolid, 1605, in-4), un recueil précieux par les échantillons de poésies contemporaines qu'il a conservées. Les siennes sont mentionnées avec éloge par Lope de Vega.

Cf. Ticknor : *History of spanish Lit.*

ESPION (L'), roman de J.-F. Cooper (voy. ce nom).

**ESPRIT** (Jacques), littérateur français, né le 23 octobre 1611 à Béziers, mort le 6 juillet 1678. Il étudia la théologie chez les Oratoriens à Paris, et prit quelquefois le titre d'abbé, sans être entré dans les ordres; il finit par se marier. Spirituel causeur, d'un extérieur agréable, il fut recherché dans la société la plus distinguée et acquit une réputation de talent que ne justifièrent pas ses écrits. Habitué de l'hôtel de Rambouillet et protégé par le chancelier Séguier, il entra à l'Académie française en 1639. Il ne garda pas la faveur du chancelier, mais trouva bientôt celle de la duchesse de Longueville et du prince de Conti. Ce

dernier le nomma précepteur de ses enfants et le combla de bienfaits.

Jacques Esprit avait un frère, prêtre de l'Oratoire, et qui portait à juste titre le nom d'abbé Esprit. La similitude de dénomination a fait confondre les ouvrages des deux frères. On attribue à l'académicien, outre des *Paraphrases de quelques psaumes*, l'ouvrage intitulé : *De la Fausseté des vertus humaines* (Paris, 1678, 2 vol. in-8), mauvais commentaire des *Maximes* de La Rochefoucauld, et au prêtre les *Maximes politiques mises en vers* (Paris, 1669, in-12). Peut-être faut-il rapporter à tous deux la traduction du *Panégyrique de Trajan* (Paris, 1667, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XV.

ESPRIT, sorte de talent. Parmi les nombreuses acceptions de ce mot, il en est une, la plus délicate, qui a pour nous un intérêt tout particulier. L'esprit qui désigne, pour le philosophe, l'ensemble des facultés intellectuelles, signifie, en littérature, cette vivacité de pensée qui fait trouver des réflexions piquantes, des aperçus ingénieux, des rapprochements plaisants, en un mot, des saillies, des traits. Voltaire a cru définir ainsi cette chose indéfinissable : « Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre ; là un rapport délicat entre deux idées peu communes : c'est une métaphore singulière ; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui ; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre ; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit si j'en avais davantage. » Est-ce bien là une définition? Le dernier mot du moins est un exemple de trait spirituel, mais les divers effets que Voltaire attribue à l'esprit peuvent se produire dans des sujets où ce genre de talent n'a rien à voir, et être l'expression éloquente de la vérité ou un jeu brillant d'une toute autre faculté, l'imagination. Le caractère propre de l'esprit, c'est sa vivacité même, manifestée par la légèreté de la forme, la frivolité du sentiment, et, il faut le dire, l'indifférence pour la justesse de l'idée. Il étincelle, il brille, plus qu'il n'éclaire ; il effleure les choses en se jouant ; souvent il se moque de tout, même de lui-même ; quelquefois il est l'arme d'une idée, d'une cause sérieuse, mais l'arme légère et offensive, car il attaque plus qu'il ne défend, il excelle à l'escarmouche, il blesse, il tue en riant.

Et voilà pourquoi tous ceux qui ont traité de l'esprit, Voltaire le premier, le bannirent des ouvrages qui n'ont pas l'amusement pour objet ou pour moyen. « Tous ces brillants, dit-il (et je ne parle pas des faux brillants), ne conviennent point ou conviennent fort rarement à un ouvrage sérieux et qui doit intéresser. La raison en est qu'alors c'est l'auteur qui paraît, et que le public ne veut voir que le héros. Or ce héros est toujours ou dans la passion ou en danger. Le danger et les passions ne cherchent point l'esprit. Priam et Hécube ne font point d'épigrammes, quand leurs enfants sont égorgés dans Troie embrasée. Didon ne soupire point en madrigaux en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler. Démosthène n'a point de jolies pensées quand il anime les Athéniens à la guerre ; s'il en avait il serait un rhéteur, et il est un homme d'Etat. » Voilà, sous la plume d'un homme qui en avait tant, la condamnation de l'esprit hors de propos.

Partout où il est à sa place, l'esprit doit être naturel ; qu'il soit de première main, ce qui est rare, ou qu'il soit d'emprunt, l'affectation en est le principal écueil :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a,

dit Gresset (*Méchant*, IV, 7), avec tant de justesse que le vers est resté proverbe. L'esprit est, de tous les talents, celui qu'il ne faut point forcer, sous peine, comme dit La Fontaine, de ne « rien faire avec grâce ». En cherchant l'esprit, on le manque. C'est encore Voltaire qui, loin de reprocher à Voiture de mettre de l'esprit dans ses lettres, trouve au contraire qu'il n'en avait pas assez, parce qu'il le cherchait toujours. On s'est posé bien des questions oiseuses à propos de l'esprit. Tous les moralistes ont cherché l'occasion d'en faire paraître, en le mettant en parallèle avec le génie, le goût, le jugement, le cœur. On l'a tour à tour estimé plus ou moins qu'il ne vaut, soit dans les livres, soit dans la vie. On a pensé que chacun le prise tacitement plus haut que la vertu même, et que c'est pour cela que personne, suivant la maxime de La Rochefoucauld, n'ose dire du bien du sien. On a fait aussi de l'esprit aux dépens de l'esprit. Suivant le même moraliste : « On est quelquefois un sot avec de l'esprit, » et Beaumarchais, plus vivement : « Mon Dieu, que les gens d'esprit sont bêtes! » C'était retourner le mot si naïvement spirituel de La Fontaine (liv. X, fable 1) :

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit !

Bien des remarques fines ont été faites sur l'esprit, comme celle-ci de M<sup>me</sup> de Genlis : « On n'applaudit guère, dans un cercle, que le genre d'esprit que l'on croit avoir. » On a appelé Bureau d'esprit (voy. ce mot) les salons où l'on faisait profession non-seulement d'en avoir, mais à l'exclusion des autres :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

L'esprit trouve encore mieux sa place dans la conversation que dans un livre. L'allusion, son procédé favori, lui procure, dans les relations du moment, une foule d'occasions de se montrer par des traits et des finesses qui, à distance, perdent leur venin et leur piquant : ce sont des aiguillons d'abeille qui sont restés dans la plaie. Cependant l'esprit a ses genres propres : en poésie, l'épigramme, la satire, le madrigal, l'épître, le conte, le poëme héroï-comique et le vaste domaine de la comédie ; en prose, la lettre, le pamphlet, les sujets académiques, et, accessoirement, les différents genres d'éloquence. Mais à mesure que les ouvrages s'élèvent, l'esprit y a moins d'accès ; dans la comédie sérieuse, il n'est, comme chez Molière, que l'auxiliaire, le second du bon sens ; dans les grandes luttes oratoires, il se borne, comme chez l'auteur des *Provinciales*, à préluder par la raillerie aux coups d'éclat de la vérité ou de la passion.

Cf. La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, Duclos, etc. : *passim* ; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique* ; — Cadet de Gassicourt : *l'Esprit des sots passés, présents et à venir* (1801, in-18) ; — pour les divers sens du mot, E. Littré : *Dictionnaire de la langue française*.

ESPRIT, titre d'ouvrages. Rien ne fut plus commun, au siècle dernier, que l'emploi du mot *Esprit*, comme synonyme d'analyse ou d'extraits ayant pour objet de faire connaître une œuvre étendue, et d'en exprimer la quintessence et pour ainsi dire l'esprit. Voltaire s'est moqué de la platitude des recueils qui se produisirent parfois sous ce nom, et Grimm, qui en signale une douzaine dans sa *Correspondance*, remarque que « ces Messieurs qui s'occupent à nous donner l'esprit des grands hommes ne font pas l'éloge du leur ». L'abus du genre l'avait jeté en discrédit. Il faut convenir pourtant qu'une analyse contenant vraiment l'esprit d'écrivains, comme

Bayle, Montaigne ou Bacon, rendrait de grands services à ceux qui n'ont pas le loisir ou les moyens de puiser aux sources originales. Mais Grimm ne va-t-il pas un peu loin quand il demande « que celui qui entreprend de donner l'esprit de ces grands hommes ait presque autant de tête qu'eux et les ait étudiés toute sa vie » !

Nous ne pouvons citer ici tous les recueils d'*Esprit* que la mode et la concurrence firent éclore. Nous en rappellerons un certain nombre, un peu au hasard : *l'Esprit de saint François de Sales*, par Camus, qui semble avoir inauguré le genre (1641, 6 vol. in-8; Abrégé, 1 vol. souvent réimprimé); *l'Esprit de l'Encyclopédie*, refait plusieurs fois, dans des proportions croissantes, par l'abbé La Porte (1768, 5 vol. in-12), par Olivier (1798-1800, 9 vol. in-8), par Hennequin (1822-1823, 15 vol. in-8); *l'Esprit de Molière*, par Beffara (1777); *l'Esprit de Marivaux ou Analecte de ses ouvrages* (1769, in-8); *l'Esprit de Mme Necker*, par Barère (1808, in-8), cité comme l'un des meilleurs; *l'Esprit de Rivarol*, par Chênedollé (1808, in-12); *l'Esprit de Saint-Evremond*, par Deleyre (1761, in-12); *l'Esprit de l'Esprit des lois*, par Maleteste (1749, in-4 et in-8); *l'Esprit de Mirabeau*, par Chaussard (1797, 2 vol. in-8); *l'Esprit de Bourdaloue* (1762, in-12), *de Desfontaines* (1757, 4 vol. in-12), *du P. Castel* (1763, in-12), etc., par Laporte, l'un des plus infatigables compilateurs; enfin, comme exemple plus récent de la même méthode et de la même étiquette, *l'Esprit de Diderot*, par Joliet (Paris et Bruxelles, 1861, in-18).

Quelquefois cette étiquette est trompeuse; ainsi *l'Histoire philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, par Sabatier de Castres, donne, au lieu d'extraits du philosophe, le récit de ses querelles avec ses contemporains. D'autres fois, le titre semble pris par antiphrase : on extrait d'un auteur les passages contraires à ses opinions connues; tel est *le Véritable esprit de J.-J. Rousseau*, recueil de tout ce qui a échappé à sa plume de favorable au catholicisme et à la monarchie. On peut aussi résumer, non plus l'esprit d'un ouvrage ou d'un homme, mais celui de toute une série de livres, d'un corps, d'une nation. C'est ainsi que le baron d'Holbach et sa société produisirent *l'Esprit des livres défendus*, *l'Esprit du clergé*, *l'Esprit du judaïsme;* que Laporte a donné *l'Esprit des monarques philosophes*, de Marc-Aurèle à Frédéric (1764, in-12), et Barère : *l'Esprit des séances des États-Généraux* (1789, in-8). Dans cette voie de généralité, une publication particulièrement utile du siècle dernier et du nôtre a été *l'Esprit des journaux français et étrangers*, commencée par Coster en 1735, et qui, continuée jusqu'en 1818, comprend plus de cinq cents volumes, sans compter les tables. Il y a quelques années, un éditeur a entrepris de renouveler le mot et la chose, et donnait toute une série de volumes d'*Esprit* (1860 et suiv., in-18) sur les Grecs, les Latins, les Orientaux, les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Espagnols, etc., par Alph. Esquiros, A. Morel, P.-J. Martin, etc. — Pour quelques écrivains, on a cru convenable de substituer au mot esprit celui de génie, qui dans cet emploi a le même sens. Une compilation d'extraits a été respectueusement intitulée le *Génie de Bossuet;* une autre, le *Génie de Montesquieu* (Amsterdam, 1758, in-12); le P. J.-B. Hédouin a donné à une analyse de l'*Histoire philosophique des Indes* le titre d'*Esprit et génie de Raynal* (1777, in-12, plus. édit). Mentionnons, pour finir, dans un sens différent, deux livres d'un auteur qui excelle à prendre la fleur de toute une bibliothèque : *l'Esprit des autres* (1855, in-18), et *l'Esprit dans l'histoire* (1856, in-18), par M. Ed. Fournier. — L'*Esprit des cours de l'Europe* a été le premier titre du journal de Gueudeville, les *Nouvelles des cours de l'Europe* (1699-1710).

Cf. Grimm et Diderot : *Correspondance*, passim.

ESPRIT (BEL). — Voyez CONCETTI, EUPHUISME, GONGORISME, POINTES, etc.

ESPRIT (DE L'), ouvrage d'Helvétius. — L'ESPRIT DES LOIS, ouvrage de Montesquieu. — L'ESPRIT FORT, tragédie du baron de Brawe (voy. ces noms).

**ESPRONCEDA** (José DE), poëte et romancier espagnol, né en 1810 à Almendralejo (Estramadure), mort le 23 mai 1842. Entraîné à la fois vers la poésie et la politique, il fit sa première ode pour célébrer la victoire remportée, le 7 juillet 1822, par le peuple de Madrid sur les partisans de Ferdinand VII. Son affiliation à la Société des *Numantinos* lui valut un emprisonnement, pendant lequel il composa le poëme de *Pélage* (Pelayo), sur la lutte des Goths contre les Mahométans : on y trouve d'énergiques peintures et de remarquables épisodes. Il passa ensuite en Portugal, et de là en Angleterre, où il étudia Shakespeare, Milton, Byron, et se pénétra surtout de la manière de ce dernier. Venu en France, il prit une part active aux journées de Juillet 1830. Il put rentrer en Espagne en 1833, mais il se fit bientôt exiler dans la petite ville de Cuellar, où il écrivit le roman intitulé : *El Sancho de Saldaña o el Castellano de Cuellar* (Madrid, 1834), tableau très-animé de l'Espagne sous Alphonse X. Mêlé aux mouvements révolutionnaires de 1835 et 1836, il dut fuir de Madrid, où il ne revint qu'en 1840. Après avoir été envoyé à La Haye en 1841, comme secrétaire de légation, il venait d'être élu au Congrès, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée dans toute la jeunesse de son talent.

Les *Œuvres poétiques* d'Espronceda, réunies dès 1840, ont été réimprimées par les soins de Hartzenbusch (Paris, 1858, in-8). Elles comprennent deux poëmes : *l'Étudiant de Salamanque* (el Estudiante de Salamanca), sorte de continuation mélodramatique de la légende nationale de *Don Juan*, où domine une mystérieuse terreur, et *le Diable-Monde* (el Diablo-Mundo), en six chants, qui semble une variante du *Faust*, inspirée à la fois de Gœthe et de Byron; puis des *Poésies lyriques*, dont plusieurs sont remarquables par l'idée, l'expression et le rhythme; on cite, entre autres : *l'Ode à la Nuit*, *le Pêcheur*, *l'Hymne au Soleil*, *le Condamné à mort*, *le Bourreau* et *le Mendiant*.

Cf. A. Ferrer del Rio : *Galeria de literatura*, et *Notice* en tête de l'édition de 1858; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur*, t. II; — Ch. de Mazade : *Études sur l'Espagne* (1855, in-12); — Edg. Quinet : *Vacances en Espagne ;* — Larigaudière : *Espronceda, sa vie et ses œuvres* (*Revue nationale*, 10 décembre 1863).

**ESQUILACHE** (Don Francisco DE BORJA Y ARAGON, prince D'), en italien SQUILLACE, poëte espagnol, né à Madrid en 1582, mort dans cette ville le 26 octobre 1658. Descendant du pape Alexandre VI et des Borgia, il fut vice-roi du Pérou et rendit à ce pays de grands services. Il était lié avec les frères Argensola et composa des sonnets, épîtres, contes, romances et chansons, qui ont paru sous le titre d'*Obras en verso* (Madrid, 1639; Anvers, 1654 et 1663, in-4). Adversaire de l'école de Gongora, il a de la grâce sans afféterie. On trouve beaucoup d'harmonie dans ses *letrillas* et ses romans, témoin ce début :

> Niñas de mi aldea,
> Que vais a la fuente
> Por agua las menos,
> Has mas porque quieren.

(Jeunes filles de mon village, — Qui allez à la fontaine, — Quelques-unes pour l'eau, — La plupart pour l'amour.) Esquilache fut honoré, de son vivant, du titre de prince des poëtes de l'Espagne.

Nicolas Antonio dit en effet de lui : « *Suavis, urbanus facilisque in paucis poeta, ut a lyricorum principatu non longè constiterit,* » et des critiques modernes appellent encore ses petites pièces de poésie : « les joyaux les plus précieux de la littérature du XVII[e] siècle. » Il avait composé, en outre, quelques œuvres aujourd'hui oubliées : un poëme : *Naples reconquise* (Napoles remperada; Saragosse, 1651); *la Passion de Jésus-Christ*, en tercets (Madrid, 1638), etc.

Cf. Antonio : *Biblioth. hispana nova*; — Ticknor : *History of spanish literature*; — A. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures française et espagnole*.

ESQUISSE, titre d'ouvrages dont les plus importants sont : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet, et *Esquisse d'une philosophie*, par Lamennais (voy. ces noms).

ESSAI, titre d'ouvrages. D'après le sens naturel du mot, ce titre semble réservé à des études où l'écrivain ne traite pas un sujet d'une manière approfondie ni suivant un plan rigoureux, mais se borne à des aperçus qui l'effleurent, à des recherches partielles qui ne le pénètrent que par certains côtés. L'essai n'a pas la prétention d'être un travail définitif; il l'annonce et le prépare. Il y a des époques, comme la nôtre, où toute l'activité se dépense en essais, en travaux préparatoires qui attendent en vain la mise en œuvre dernière. Ils ont leur place toute faite dans les recueils périodiques, avant de se réunir en volumes, sans unité de plan et souvent de but, sous les titres d'*Essais*, de *Fragments*, d'*Études*, de *Mélanges*, de *Variétés*, etc. Les Anglais, qui sont entrés dans cette voie avant nous, ont tiré du mot qui désigne le mieux ce genre de travaux un nom pour leurs auteurs, celui d'*essayists*, que nous sommes en train de leur emprunter avec celui de *reviewer*, exprimant, au fond, la même chose.

Le titre d'*Essais* n'a pas toujours désigné ces recueils de pièces et de morceaux, juxtaposés mais non fondus ensemble. Il a été porté avec honneur par des ouvrages marqués d'une forte unité de pensée, de sentiment ou de doctrine. Pour ne parler que des plus célèbres, nous rappellerons ici : les *Essais* de Montaigne; qui, sous l'absence apparente de lien, nous offrent la révélation complète d'un homme; les *Essais* de Bacon, entre autres l'excellent *Essai sur la sagesse des anciens*, où le penseur profond se cache sous un aimable écrivain; l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, exposé systématique de la doctrine sensualiste moderne, auquel Leibniz répond, dans notre langue, par les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain;* les *Essais de Théodicée*, du même Leibniz, contenant, dans une forme modeste, tout ce que ce large esprit comporte de dogmatisme philosophique; les *Essais de morale*, de Nicole, qui respirent le plus pur spiritualisme chrétien; l'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire, qui créa, au point de vue humain, la philosophie de l'histoire; l'*Essai sur le Beau*, du P. André, formant le premier traité régulier français d'esthétique; les *Essais de morale et de littérature*, de l'abbé Trublet, supérieurs à la réputation que Voltaire a faite à leur auteur; les *Essais* de D'Alembert, entre autres l'important *Essai sur les éléments de philosophie ou sur les principes des connaissances humaines;* l'*Essai sur les principes générateurs des constitutions politiques*, de Joseph de Maistre; l'*Essai sur l'indifférence*, de Lamennais, volumineux et éclatant manifeste d'une révolution religieuse. On a des essais qui sont des poëmes, comme l'*Essai sur la critique* et l'*Essai sur l'homme*, de Pope. — Toutes les littératures modernes nous offrent, aussi bien que celles de la France et de l'Angleterre, le mot *essai* ou son équivalent comme titre d'ouvrages. Les Italiens, sous celui de *Saggio;* les Allemands, sous celui de *Versuch*, ont aussi d'importantes publications et des séries de volumes sans portée.

ESSAYEUR (L'), *il Saggiatore*, ouvrage de polémique de Galilée (voy. ce nom). — *Il Saggiatore* est devenu le titre d'un journal piémontais.

ESSAYIST, auteur d'*Essais* (voy. l'article ESSAI).

**ESTACO** (Achille), érudit portugais plus connu sous le nom d'*Achille Statius*, né à Vidigueira le 24 juin 1524, mort en 1581. Bibliothécaire du cardinal Sforza, l'un des secrétaires du pape Pie V et secrétaire du concile de Trente, il était très-versé dans le latin, le grec et l'hébreu et écrivait la première de ces langues avec beaucoup d'élégance, quoique avec une affectation d'archaïsme Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : *Sylvæ aliquot* (Paris, 1549, in-4; édition augmentée, 1555); *Liber de Trinitate et fide*, dans la *Bibliotheca Patrum*, t. II; *Deo forti, Milita liberata, epinicium*, poëme sur Malte; *Observationes difficilium aliquot locorum græco-latinorum* (Louvain, 1552); *Illustrium virorum, ut extant in urbe, expressi vultus* (Rome, 1569, in-fol.); puis de nombreuses traductions latines de discours des Pères et de divers opuscules grecs; des commentaires sur les *Phénomènes*, d'Aratus; le *De Fato* et les *Topiques*, de Cicéron; les *Œuvres*, de Virgile; l'*Art poétique*, d'Horace; le *De Claris grammaticis*, de Suétone, etc. — On trouve dans l'histoire du Portugal plusieurs savants du même nom.

Cf. Gaspard Estaço : *Familia dos Estaços* (in-folio); — Barbosa Machado : *Bibliotheca lusitana*; — J.-C. Figanière : *Bibliotheca historica portugueza* (Lisbonne, 1850, gr. in-8).

ESTELLE, nouvelle de Florian (voy. ce nom).

ESTHER (LIVRE D'), ouvrage de l'Ancien Testament, que plusieurs Pères de l'Église attribuent à Esdras, mais qui a peut-être été composé par Esther et par Mardochée. C'est le récit de l'intervention d'Esther en faveur des Juifs auprès d'Assuérus, dont elle était l'épouse. « Livre d'un ton dur, orgueilleux, cruel et hautain, dit Ern. Renan, et d'où Dieu est absent. » Le livre d'Esther présente une rédaction très-flottante et beaucoup d'interpolations; il renferme quelques parties dont les Juifs et les protestants n'admettent point la canonicité, mais qui sont reconnues comme canoniques par l'Église romaine. — Usher, archevêque d'Armagh, en a publié dans son *Syntagma de Septuaginta interpretum versione* (Londres, 1655, in-4) le texte grec, d'après l'ancienne version grecque. Rossi a donné la paraphrase chaldaïque des additions du livre d'Esther, avec une version latine : *Specimen variarum lectionum*, etc. (Rome et Tubingue, 1782, in-8).

ESTHER, sujet de tragédie. Outre celle de Racine, on cite une *Esther*, tragédie avec chœurs, de Pierre Mathieu (Lyon, 1585, in-12), qui a fait aussi une *Vasthi* et un *Aman* (1589); une *Esther*, tragédie de Du Ryer (1645), etc. — Un auteur allemand, F.-G. Gotter, a fait également une *Esther* et une *Vasthi* (voy. ces divers noms).

ESTHÉTIQUE, science du beau et de sa représentation dans les arts (voy. ART et BEAU).

ESTHONIEN (L'), l'une des langues finnoises. L'esthonien, ou langue des Esthes, habitants des frontières de la Finlande, se rapproche assez du finlandais proprement dit ou suomi, pour que ceux qui parlent l'une des deux langues entendent l'autre. Il a la même douceur, la même harmonie, due à la prédominance des voyelles, avec un accent traînant et un peu plaintif. Partagé en deux dialectes principaux, celui de Dorpat et celui de Revel, il se modifie profondément, dans les villes, pour le vocabulaire et les tours, sous l'influence de la langue allemande. Les Esthes, dont la langue se prête peu à l'expression des idées abstraites,

mais qui sont doués d'une imagination poétique et d'une grande mémoire, ont produit et conservé par la tradition orale de remarquables poésies populaires dont il a été publié un recueil en Allemagne par Neus (Esthische Volkslieder; Revel, 1850-1851, 2 parties). L'*Ancien* et le *Nouveau Testament* ont été publiés en esthonien — Les principaux travaux grammaticaux et lexicographiques dont l'esthonien a été l'objet sont : *Observationes grammaticæ circa linguam æsthonicam*, par Gutslaft (Dorpat, 1648, in-8); *Manuductio ad linguam esthonicam*, par H. Goseken (Revel, 1660, in-8); *Grammaire esthonienne*, pour les deux principaux dialectes, avec *Vocabulaire*, par Aug. Wilh. Hupel (Esthonische Sprachlehre, etc.; Riga et Leipzig, 1780, in-8; 1818, in-8).

Cf. De Parrot : *Versuch einer Entwickelung des Sprache, Abstammung, etc., der Liwen, Laetten, Esthen* (Stuttgart, 1828, 2 vol. in-8); — Kruse : *Urgeschichte des estnichen Volksstammes* (Leipzig, 1846).

**ESTIENNE** (Henri Ier), imprimeur français, né vers 1460, mort en 1520. Issu d'une noble famille de Provence, il fut deshérité, en 1482, par son père, parce qu'il s'adonnait à l'imprimerie. On le voit, vers 1500, établi à Paris et associé avec Wolfgang Hopil. Les livres sortis de ses presses sont principalement des ouvrages de philosophie et de science; ils portent pour emblème les armes de l'Université entourées de festons, avec deux anges en support; en haut, une main fermée sort des nuages et tient un livre fermé. La devise est : *Plus olei quam vini*, ou *Fortuna opes auferre, non animum potest*. Le caractère est un *romain* un peu lourd. Henri Estienne imprima 128 ouvrages. Sa veuve épousa Simon de Colines.

**ESTIENNE** (François), libraire français, fils aîné du précédent, né en 1502 à Paris, où il est mort en 1550. Les ouvrages, peu nombreux, qu'il publia furent imprimés par Simon de Colines. Cependant ils portent la devise de son père, *Plus olei quam vini*, avec une vigne sortant d'un trépied.

**ESTIENNE** (Robert Ier), imprimeur français, frère du précédent, né en 1503 à Paris, mort le 7 septembre 1559 à Genève. Il fit son apprentissage typographique sous son père Henri, et sous son beau-père Simon de Colines, puis s'établit rue Saint-Jean-de-Beauvais, prenant pour enseigne et emblème un olivier. Le premier livre sorti de ses presses est de 1526. Sa maison devint le rendez-vous des érudits, on y parlait habituellement les langues savantes; sa femme, ses enfants, ses domestiques mêmes ne s'exprimaient qu'en latin. François Ier le nomma son imprimeur pour les langues hébraïque, latine et grecque. Le bonheur de Robert Estienne fut troublé par les théologiens de la Sorbonne, qui attaquèrent vivement ses éditions successives de la *Bible;* la polémique devint une véritable persécution sous Henri II, et Robert se retira, en 1551, à Genève, où il embrassa la réforme et reçut le droit de bourgeoisie.

Les éditions de Robert Estienne, exécutées avec les beaux types romains fondus par Garamond, sont estimées par de savants bibliophiles comme supérieures à celles de son fils Henri et à celles des Aldes pour l'exécution typographique et la correction. Alde Manuce disait lui-même que nul n'avait égalé Robert Estienne. Celui-ci ne se contentait pas de donner à ses livres des soins minutieux, ni de les soumettre à des correcteurs expérimentés; il appelait encore la critique et les observations des lecteurs, donnant une récompense à ceux qui lui signalaient des fautes. On porte à 382 le nombre des ouvrages sortis de ses presses, et l'on cite principalement : onze éditions de la *Bible* entière, tant en hébreu qu'en latin et en français; douze éditions du *Nouveau Testament*, en grec, en latin et en français; des éditions d'auteurs grecs inédits, qu'il imprima avec les caractères grecs dits *du roi : Eusèbe* (1544-1546); *Denys d'Halicarnasse* (1546-1547); *Alexandre de Tralles* (1548); *Dion Cassius* (1548); *Justin* (1551); douze éditions de *Térence;* cinq éditions de *Virgile;* deux éditions de *Cicéron;* soixante-dix-huit éditions de grammaires latines de différents auteurs, etc.

Comme auteur, Robert Estienne a donné, outre une *Grammaire française* (1557, pet. in-8), un ouvrage dont l'immense réputation dispense de faire l'éloge; c'est le *Thesaurus linguæ latinæ* (1532 et 1536, in-fol.; 1543, 3 vol. in-fol.), vaste répertoire de la langue latine, qu'il exécuta, comme il le dit lui-même, avec l'aide de Jean Thierry de Beauvais. Il fut réédité plusieurs fois, dans les siècles suivants, par de savants philologues, et quelles que fussent leurs additions, ils maintinrent toujours sur le titre le nom de Robert Estienne.

**ESTIENNE** (Charles), imprimeur français, frère du précédent, né en 1504, mort en 1564. Il étudia d'abord la médecine et se fit recevoir docteur; mais après le départ de son frère Robert pour Genève, il prit la direction de son imprimerie, fut nommé imprimeur du roi et publia un assez grand nombre d'ouvrages, dignes par leur exécution de figurer à côté des éditions de Robert. Ses affaires cependant ne prospérèrent pas; il fut emprisonné pour dettes et mourut au Châtelet.

Il est l'auteur du *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations, hommes, lieux*, etc. (1553, in-4); du *Prædium rusticum* (1554, in-8), qu'il traduisit en français, sous le titre de l'*Agriculture et Maison rustique* (1564, in-4); c'est le premier modèle des *Maisons rustiques* qui ont paru dans les siècles passés et qui se publient encore de nos jours.

**ESTIENNE** (Henri II), imprimeur français, fils de Robert Ier, né en 1528 à Paris, mort en mars 1598 à Lyon. Formé au latin dans la savante maison de son père, il apprit le grec sous Pierre Danès et Adrien Turnèbe, et la plupart des langues vivantes dans les voyages qu'il fit en divers pays. Il séjourna plusieurs fois en Italie pour y exercer « l'art du chasseur » de manuscrits, découvrit les poésies d'Anacréon et des fragments importants de Diodore de Sicile. En 1557, il s'établit, comme imprimeur, à Genève; mais il eut soin de mettre sur ses premières éditions : « Ex officina Henrici Stephani, *Parisiensis typographi.* » La fin de sa vie fut triste, sa fortune avait été absorbée par de coûteuses publications; il fut obligé de quitter plusieurs fois Genève pour aller lui-même veiller au commerce de ses livres, qui se vendaient difficilement; il apprit à Lyon que ses livres manuscrits et sa bibliothèque avaient été détruits avec sa maison dans un tremblement de terre; une maladie grave se déclara subitement; on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut.

Les éditions d'Henri Estienne sont presque aussi parfaites que celles de son père. On en compte 170, et un grand nombre offrent des observations ou des traductions faites par lui-même. Les plus célèbres sont : *Pindare*, grec-latin (1560, 1566, 1586); *Xénophon*, grec-latin (1561); *Poetæ græci principes* (1566); *Plutarque*, grec-latin (1572); *Horace* (1575, 1588); *Virgile* (1575, 1583); *Platon* (1578); *Homère*, grec-latin (1588); *Isocrate*, grec-latin (1593). Parmi les traductions faites par Henri Estienne, on remarque surtout celle d'*Anacréon*, en vers latins, qui passe pour un chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité. Nous citerons, entre ses autres ouvrages : *Lexicon Ciceronianum græcolatinum* (1557, in-8), où il a rassemblé les passages empruntés aux Grecs par Cicéron; *Traité de la conformité du langage françois avec le grec* (1565, 1569, in-8), où il essaya d'établir la supériorité du français sur les autres langues modernes

par son affinité avec le grec, la plus belle de toutes les langues : cet ouvrage a été réédité de nos jours par L. Feugère (1853, in-18); *Introduction au Traité de la Conformité des merveilles anciennes avec les modernes* (1566, in-8), satire de la société contemporaine, qui eut douze éditions; *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Médicis* (1576, in-8); *Deux Dialogues du nouveau françois italianisé* (1578, in-8), écrit contre la cour de Catherine de Médicis; *Essai sur la précellence du langage françois* (1579, in-8), réédité aussi par L. Feugère (1850, in-12); *Principum Musa monitrix* (1590, in-8), poëme en vers iambiques, divisé en 40 chants, où il expose les principes qui doivent guider le souverain; *Rex et Tyrannus*, poëme en vers hexamètres, faisant suite au précédent où il s'élève contre Machiavel et distingue le roi du tyran. Mais, de toutes les publications d'Henri Estienne, celle qui illustra le plus son nom est le *Thesaurus græcæ linguæ* (1572, 4 vol. in-fol.), réédité par MM. Didot (1831 et suiv., 8 vol. in-fol.). Cet ouvrage, dont Robert Estienne avait rassemblé les premiers matériaux, est un des plus savants qui aient jamais été exécutés; il coûta douze années de travail à Henri et fut, par les dépenses qu'il occasionna, la principale cause de sa ruine.

ESTIENNE (Robert II), imprimeur français, frère du précédent, né en 1530 à Paris, mort en 1570 à Genève. Il s'établit, en 1566, à Paris et fut imprimeur du roi. Ses éditions sont peu nombreuses, mais d'une exécution soignée. Il a laissé quelques pièces de vers, une, entre autres, sur la mort de Ronsard. Sa veuve épousa Mamert Patisson.

ESTIENNE (François II), frère du précédent, fut imprimeur à Genève de 1562 à 1582. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on remarque une *Bible* (1566-1567, in-8, avec gravures sur bois).

ESTIENNE (Paul), fils de Henri II, né en 1566 à Genève, mort vers 1627. Il succéda, en 1599, à son père dans l'imprimerie de Genève, et donna plusieurs éditions d'auteurs anciens, entre autres celle d'*Euripide* avec la traduction de Canterus (1602, 2 vol. in-4). Il composa de bons vers latins.

ESTIENNE (Robert III), fils de Robert II, né vers 1560, mort en 1630. Il succéda à son père, fut imprimeur et interprète du roi ès langues grecque et latine. Il traduisit en français les livres I et II de la *Rhétorique* d'Aristote (1624, in-8), ouvrage qui fut complété par un de ses neveux (1630).

ESTIENNE (Antoine), fils de Paul, né en 1592 à Genève, mort en 1674 à Paris. Il resta en France, abjura le calvinisme et prit le titre d'imprimeur du roi. Parmi ses éditions, on remarque celles de *Plutarque* (1624) et d'*Aristote* (1629). Il publia le *Nouveau théâtre du monde, contenant les États, royaumes, mœurs des peuples*, etc. (1661, 2 vol. in-fol.), édition fort augmentée de l'ouvrage de Davity. Malgré ses travaux et la valeur de ses impressions, il vit peu à peu la ruine attaquer sa fortune. Il fut réduit à la misère, devint infirme, aveugle, et mourut à l'Hôtel-Dieu. Antoine est, dans l'imprimerie, le dernier représentant de la maison des Estienne.

Cf. Maittaire : *Stephanorum historia* (Londres, 1709, in-8); — Firmin Didot : *Observations sur H. Estienne* (1826); — Crapelet : *Rob. Estienne et le roi François Ier* (Paris, 1839, in-8); — Will. Parr Greswell : *A View of the early parisian greek press*, etc. (Oxford, 1833, 2 vol. gr. in-8); — Renouard : *Annales de l'imprimerie des Estienne* (1843); — Aug. Bernard : *les Estienne et les types grecs de François Ier*, etc. (Paris, 1856, in-8); — Fr. Godefroy : *Hist. de la littérat. française*, t. I.

**ESTIENNOT DE LA SERRE** (Dom Claude), érudit français, né en 1639 à Varenne, mort en 1699. Il était bénédictin et fut chargé de visiter la France pour y recueillir les pièces relatives à l'histoire de son ordre. La collection des copies qu'il forma s'élève à 45 volumes in-folio. Elle fut mise à profit par les bénédictins postérieurs, surtout par Mabillon et Sainte-Marthe.

**ESTOILE** (Pierre de L'). — Voyez L'ESTOILE.

**ESTOURMEL** (François-Marie-Joseph-Louis, comte D'), voyageur français, né en 1783, mort le 13 décembre 1852. Il fut préfet sous la Restauration. Après 1830, il parcourut la Grèce, la Palestine et l'Égypte, et publia son *Journal d'un voyage en Orient* (Paris, 1844, 2 vol. in-8; 1848, 2 vol. in-18), ainsi que des *Souvenirs de France et d'Italie dans les années* 1830, 1831 *et* 1832 (Paris, 1848, in-8).

**ESTRADES** (Godefroi, comte D'), diplomate français, né en 1607 à Agen, mort le 26 février 1686. Cet habile plénipotentiaire de la France au traité de Nimègue a laissé des *Lettres, Mémoires et Négociations* (Bruxelles [La Haye], 1709, 5 vol. in-12), ouvrage réimprimé avec des augmentations (La Haye, 1719, 6 vol. in-12), et réuni aux Négociations de Colbert, d'Avaux et Croissy (Londres [La Haye], 1743, 9 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

ESTRAMBOTE (SONNET). — Voyez SONNET.

ESTRANGHELO, alphabet syriaque (voy. SYRIAQUE (Langue).

**ESTRÉES** (César D'), prélat français, né le 5 février 1628 à Paris, mort le 18 décembre 1714. Neveu de Gabrielle d'Estrées, il fut évêque de Laon, et devint cardinal en 1674. Il était entré à l'Académie française en 1656. Ce fut, dit-on, à cause de lui et de ses infirmités que s'établit l'usage des fauteuils académiques. On prétend qu'il fit des madrigaux pour Mme de Maintenon. La Bibliothèque nationale possède le manuscrit de ses *Négociations avec Rome.*

ESTRÉES (Jean D'), neveu du précédent, né en 1666, mort le 3 mars 1718, remplaça en 1711 Boileau à l'Académie française. En 1716, il fut nommé archevêque de Cambrai, pour succéder à Fénelon On le cite comme un parfait courtisan. On dit que Louis XIV se plaignant de perdre toutes ses dents : « Sire, dit le prélat, qui est-ce qui a des dents? » Il n'a laissé aucun écrit.

ESTRÉES (Victor-Marie, maréchal D'), frère du précédent, né le 30 novembre 1660, mort le 28 décembre 1737. Il rendit des services distingués comme vice-amiral. Admis à l'Académie française en 1715, à la place de César d'Estrées, son oncle, il entra successivement à l'Académie des sciences et à celle des inscriptions. Il avait le goût de la littérature et la passion des livres : passion mal réglée, à en croire Saint-Simon qui représente le maréchal entassant cinquante-deux mille volumes qui, toute sa vie, restèrent en ballots. Le *Catalogue* de la bibliothèque du maréchal d'Estrées a été publié par Guérin (Paris, 1740, 2 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. française*; — Gros de Boze : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Acad. des inscriptions, t. VII.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (LITTÉRATURE DES). Les émigrants anglais qui colonisèrent les rivages américains de l'océan Atlantique, depuis le Canada jusqu'à la Floride, portèrent leur langue dans les vastes régions du Nouveau Monde. Elle s'y maintient depuis le XVIe siècle, sans altérations sensibles, à cause des rapports qui n'ont jamais cessé entre les colonies mêmes émancipées et leur métropole. Les modifications qu'elle a subies, plus encore dans la manière de parler que dans celle d'écrire, sont des provincialismes que l'on repousse du style soutenu, et qui, loin de constituer une langue, ne déterminent même pas un dialecte. Il n'y a donc pas de langue des Etats-Unis, bien qu'il y ait dans leur anglais une foule de particularités constatées dans le *Dictionnaire des américanismes*, de J.-R. Barlett, et dans le *Dictionnaire américain du langage anglais*, de Webster.

Si les Etats-Unis n'ont pas de langue à eux, ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle qu'ils peuvent prétendre avoir une littérature nationale. Duyckinck, dans l'*Encyclopédie de la littérature américaine*, rapporte à son pays, dès 1626, une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, dont l'auteur, George Sandys, avait fait quelque séjour dans la Virginie : attribution singulière et aussi peu admissible que celle de plusieurs traités de controverse religieuse composés par des ministres puritains ou anglicans. On a plus de raison de rattacher aux Etats anglais de l'Amérique l'*Histoire de la Nouvelle Angleterre*, de W. Hubbard; celle de Thomas Prince sur le même sujet; l'*Histoire de la guerre du roi Philippe*, par le capitaine Church, 1716; le *Journal du Missionnaire*, par David Brainerd; l'*Histoire des cinq nations indiennes*, par Calwallader Colden, 1745; la *Description de la Floride orientale*, par Bartram, 1766. Mais tous ces ouvrages ne constituent qu'une branche, exotique de la production intellectuelle de l'Angleterre. La littérature des Etats-Unis naît avec l'union elle-même; son véritable fondateur est Franklin qui, sans être un grand écrivain, donna à ses récits l'autorité d'une vie utile et non sans grandeur.

Cette littérature, qui naissait ainsi vers 1760, se divise en deux périodes, dont la première, toute de transition, se prolonge jusqu'en 1815, et dont la seconde dure encore.

Toutes deux ont un trait commun : la prédominance des œuvres d'utilité pratique, de politique actuelle, de législation appliquée, sur les œuvres d'imagination et de pur raisonnement. Cette marque caractéristique est plus sensible encore dans la première période, où tout ce qui est vraiment supérieur appartient à la politique. Il ne reste de Patrick Henry qu'un grand souvenir d'éloquence, mais les autres fondateurs ou défenseurs de l'indépendance américaine ont laissé des correspondances, des mémoires, qui doivent compter pour beaucoup, surtout au début d'une littérature. Washington, John Adams, Jefferson, Hamilton, Gouverneur Morris, John Quincy Adams, illustrent les origines de celle des Etats-Unis. Thomas Paine ne doit être ni tout à fait oublié, ni aussi honorablement cité. Les poëtes de cette époque ne seraient que des échos affaiblis des poëtes anglais, si la politique ne les animait; mais elle n'a pu leur donner une gloire durable. Brackenridge, Francis Hopkinson, John Turnbull, Timothée Dwight, Joel Barlow, Philippe Fréneau, Paulding James Kirke, ne sont pas de grands noms, même en Amérique. Un romancier d'un talent vigoureux, sinon distingué, et dont l'influence fut encore supérieure au talent, Charles Brockden Brown, est le préparateur de la période suivante.

Sur la limite des deux époques on peut placer les poëtes Fessenden, Clifton, Dunlap, auteur dramatique, romancier, historien, et, en tête de la seconde, il convient de nommer quelques hommes éminents que la littérature sans doute n'a pas le droit de disputer à la politique et à la science du droit, mais qui, comme représentants de l'intelligence américaine, ont eu peu de supérieurs et même d'égaux : Livingston, le législateur de la Louisiane, Joseph Story, le commentateur de la constitution des Etats-Unis, et ces trois grands orateurs et hommes d'Etat que nous avons vus disparaître, presque à la fois, presque de nos jours, non sans un immense dommage pour l'Union : Calhoun, Webster et Clay.

La seconde période, nous l'avons dit, est en partie contemporaine; beaucoup de ceux qui l'illustrent vivent encore ou sont morts d'hier. Il serait téméraire de la juger comme une époque close qui a dit son dernier mot. Elle ne se distingue point jusqu'ici par une originalité puissante; cependant elle a ses caractères à elle qui ne permettent pas de la confondre avec la littérature de son ancienne métropole. Son représentant le plus complet est Washington Irving, poëte, romancier, historien. Ses deux poëtes les plus éminents sont William Cullen Bryant, et Henry Wadsworth Longfellow, tous deux purs, élevés, nobles, dignes d'être admirés dans l'Angleterre même, mais qui là n'auraient pas dépassé le second rang.

Au-dessous d'eux, en poésie, les noms se pressent, noms d'hommes et noms de femmes, à peine connus de ce côté de l'Océan : H. Dana, Joseph Rodman Drake, Fitz-Greene Halleck, Nathaniel Parker Willis, Wendell Holmes, Edgard Allan Poe, celui-ci célèbre, mais plutôt par ses romans, G.-H. Calvert, J.-R. Lowell, Bayard Taylor, A.-Julien Regnier, Maria Brooks, Lucretia et Margaret Davidson, Lydia Huntley Sigournay. Nous pourrions encore recueillir quelques noms parmi les poëtes contemporains, mais le choix serait difficile. Poe est après Bryant et Longfellow le seul qui se détache nettement; un avenir prochain pourra en mettre d'autres en lumière. Disons seulement qu'entre ces poëtes les femmes abondent; il y a là toute une gracieuse guirlande qui est comme un symbole de civilisation.

Dans le roman, aussitôt après Brockden Brown, nous rencontrons un écrivain d'un vrai mérite qui devint promptement populaire dans les deux mondes, Fenimore Cooper. Washington Irving, Longfellow, Parker Willis, Poe, se sont surtout distingués dans la nouvelle : le dernier y a déployé une originalité maladive dont l'effet a été puissant sur le roman contemporain. Quelque chose de sa subtilité fantastique se retrouve, mais avec plus d'observation et de réalité, dans Nathaniel Hawthorne, Hildreth, Wendell Holmes. Miss Sedgwick, W. Gilman Simms, Herman Melville ont fait preuve d'invention. Des romans de moralité pratique : *Ruth Hall*, de Fanny Fern, *le Vaste monde*, d'Elisa Wetherell, ont été lus en Europe. Enfin le plus grand succès de notre temps était réservé à un roman dirigé contre une institution qu'il a contribué à détruire. Nous parlons de *la Case de l'oncle Tom*, de Mme Beecher-Stowe.

Entre les œuvres d'imagination et l'histoire se placerait la philosophie; mais elle compte peu aux Etats-Unis, où l'on ne la sépare guère des questions politiques et sociales. L'excellent moraliste Channing peut à peine passer pour un penseur original. Nous citerons plutôt, à ce titre, Emerson, qui, avec moins de brusques élans, a quelque chose de la pensée et du style tourmentés de Carlyle. Marguerite Fuller est grande par le sentiment, par l'éloquence, plutôt que par la nouveauté des idées. Edouard et Alexandre Everett s'enferment dans la critique littéraire; Franz Lieber, le directeur de l'*Encyclopédie américaine*, est surtout un érudit, un savant.

En histoire, les Américains ont montré une vraie supériorité. Ils ont vu que dans leur pays et dans ceux dont le passé se rattache au vaste continent où dominent les Etats-Unis, ils trouveraient des sujets intéressants, susceptibles d'être traités avec nouveauté. Washington Irving donna l'exemple dans son *Histoire de Colomb;* Prescott le suivit, en le surpassant, par une série d'admirables ouvrages sur l'Espagne au temps où elle découvrit et conquit les Amériques; Motley, à son tour, a suivi Prescott sans trop d'infériorité; Ticknor a consacré une grande partie de sa vie à une *Histoire de la littérature espagnole*, justement répandue en Europe ; plus qu'eux M. Bancroft peut passer pour un historien national, car c'est aux annales des Etats-Unis qu'il a voué son vaste savoir, son enthousiasme pour les institutions républicaines et

son style chaleureux. Hildreth, froidement sévère dans le même sujet, n'est pas moins exact. Sparks, qui n'égale pas les précédents comme écrivain, a été aussi utile qu'aucun d'eux à l'histoire de son pays. Ses grandes publications sur Gouverneur Morris, Washington, sa *Bibliothèque de biographie américaine*, où il eut pour collaborateurs les frères Everett, Prescott, Wheaton, Charles Hoffman, Henry Reed, George Hillard, présentent une masse de matériaux du meilleur choix sur ce pays si jeune et déjà riche en souvenirs.

On peut ajouter à cette suite de compositions et de recherches des histoires particulières : *l'Etat du Maine*, par Williamson, *la Virginie*, par Ch. Campbell, *la Georgie*, par Ch. Stewens, *le Kentucky*, par Mann Butler, *la Pensylvanie*, par Robert Proud, *la Conspiration de Pontiac*, par Fr. Parkman; des biographies comme celles du voyageur Ledyard, par Sparks, de Jefferson, par Rayner, de Penn, par Ellis, de Daniel Webster, par Tiknor, de Washington, par Irving, des Loyalistes américains, par Sabine, des Pères de la Nouvelle-Angleterre, par Maclure, les recueils de la Société historique de New-York, l'*Histoire des tribus indiennes* de l'Amérique du Nord, par Mac-Kenney et Hall, et les importants travaux de Rewe Schoolcraft sur la race rouge en Amérique.

Les vastes et grandioses régions qu'ils habitent pourraient inspirer aux Américains le goût et le talent des descriptions de la nature, si l'activité agricole, industrielle, politique, ne les absorbait entièrement. On ne compte guère chez eux, à côté des belles descriptions de Cooper, que deux peintres de la nature, Alexandre Wilson, qui est Ecossais, Audubon, qui est Français d'origine; mais ils se sont adonnés aux voyages, qui étaient un moyen d'étendre leur puissance. Leur littérature offre en ce genre de bons et quelquefois d'agréables ouvrages : les *Voyages dans le sud et l'ouest de l'Amérique*, de Brackenridge; le *Voyage en France*, de Pinkney (1809); le *Compte rendu de l'expédition d'exploration des Etats-Unis de* 1838 *à* 1842, par Charles Wilkes; *Une visite aux mers du Sud*, par Ch. Stewens; les *Lettres d'Italie, des Alpes et du Rhin*, de Walter Colton, les *Esquisses et excursions* de J.-T. Headley, l'*Exploration aux régions arctiques*, de Kane, et les belles recherches de M.-F. Maury sur la géographie océanique.

Les journaux abondent aux Etats-Unis, mais ce sont des instruments politiques, industriels, commerciaux, qui n'ont rien à démêler avec les belles lettres. Nous ne connaissons guère en Amérique qu'un recueil qui puisse rivaliser avec les revues anglaises, c'est le *North American Review;* un autre recueil du même genre, le *National Quarterly Review*, s'est fondé depuis quelques années.

En terminant ce rapide tableau, nous répétons que la littérature des Etats-Unis n'a pas encore trouvé sa véritable expression, excepté peut-être dans l'histoire. La tournure d'esprit subtile et souvent bizarre qu'on remarque chez ses philosophes, ses poëtes, ses romanciers, n'est pas de l'originalité; mais elle en suppose le goût et peut y conduire. Il est probable que les grands événements politiques qui se sont récemment accomplis dans ce pays auront leur influence sur ses productions intellectuelles. On espère que tant de puissance dans le monde de l'action ne restera pas stérile dans le domaine des lettres.

Cf. Evert A. et George L. Duyckinck : *Cyclopaedia of American literature* (New-York, 1856, 2 vol. in-8); — Griswald : *The Poets of America* (1842), et *The Prose writers of America* (1846), et *Female Poets of America* (1849). — Voyez, pour les auteurs vivants, notre *Dictionnaire des Contemporains* (1re-4e éditions).

**ÉTÉOSTIQUE**, synonyme de Chronogramme (voy. ce mot).

**ETHEREGE** (Sir George), poëte dramatique anglais, né en 1636, mort en 1694. Tout entier à la dissipation et au plaisir, il était plénipotentiaire anglais à Ratisbonne, lorsque, à la suite d'excès de table, il roula d'un escalier et se tua. Il inaugura en Angleterre la comédie à la manière française, mais en exagérant la licence. On a de lui trois pièces : *La Vengeance comique ou l'Amour dans un tonneau* (the Comical revenge, etc., 1664); *Elle le voudrait si elle pouvait* (She would if she could, 1668); *l'Homme à la mode* (the man of mode, 1676).

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

**ETHICUS**, *Ister* ou *Hister*, géographe latin, né en Istrie, vécut au IVe siècle après J.-C. Nous avons de lui une *Cosmographie* qui a été publiée pour la première fois par d'Avezac, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (1852, in-4), puis par Wuttke, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Leipzig (1854, in-8). Ces manuscrits ne donnent pas le texte même d'Ethicus, mais un abrégé, *Breviarium*, qui paraît être l'œuvre de saint Jérôme, et avoir été défiguré par les copistes. Saint Jérôme nous apprend qu'Ethicus écrivait avec une extrême obscurité.

Nous avons encore sous son nom une compilation géographique, également intitulée *Cosmographie*, et qui comprend la *Description de la terre*, la *Description de Rome*, et des *Itinéraires*, ayant reçu sans raison le titre collectif d'*Itinéraire d'Antonin*. Elle a été éditée par Gronovius (Leyde, 1722, in-8).

Cf. Ch. Müller, dans la *Nouvelle biographie générale.*

**ÉTHIOPIDE** (L'), l'un des anciens poëmes cycliques. Il est attribué à Arctinus de Milet, ainsi que plusieurs autres poëmes du cycle homérique. Faisant suite à l'*Iliade* d'Homère, ce poëme commençait après les funérailles d'Hector, à l'arrivée des Amazones devant Troie. Il contenait la défaite et la mort du roi des Ethiopiens, Memnon, tué par Achille, la mort d'Achille lui-même, la feinte retraite des Grecs, et, à l'aide du cheval de bois, la prise de la ville. Il comprenait plus de 9000 vers. Il n'en reste que quelques fragments réunis à ceux des autres poëtes cycliques (voy. CYCLE ÉPIQUE).

**ÉTHIOPIENNES** (LANGUES), groupe de langues auxquelles plusieurs matières importantes assignent, dans la famille sémitique, une place distincte. Le voyageur Antoine d'Abbadie a compris sous cette dénomination générale vingt-huit langues et leurs dialectes, parlés dans le bassin supérieur du Nil et dans les bassins de ses affluents. La plus importante du groupe est l'*éthiopien* proprement dit, nommé aussi *ghès* ou *ghis*, du nom d'un royaume où elle fut d'un usage général, et *axumit*, du nom de la principale ville de ce royaume. L'éthiopien est un reste vivant de l'antique langue de l'Yémen, et l'on ne peut douter que, détachés en même temps de la souche primitive, l'arabe et le ghès n'aient suivi quelque temps une voie commune et ne se soient ensuite séparés dès une haute antiquité.

Par sa physionomie extérieure le ghès semble se rapprocher plus de l'hébreu que de l'arabe; il renferme un assez grand nombre de racines qui, appartenant également à l'hébreu et à l'araméen, ne figurent pas dans le vocabulaire arabe. Mais par ses formes grammaticales, par le système de sa déclinaison et de sa conjugaison, le ghès présente une analogie frappante avec cette dernière langue et en particulier avec le dialecte himyarite. Les formes du verbe s'y présentent avec un riche développement et une organisation savante. Les particules y offrent aussi des délicatesses inconnues aux autres idiomes sémitiques; et il est à remarquer que, sous ce rapport, aucune des langues de cette famille ne se rapproche autant

du génie des langues indo-européennes que l'éthiopien.

L'alphabet ghès a donné lieu aux hypothèses les plus diverses. Il diffère de tous les autres alphabets sémitiques par le nombre, l'ordre, la valeur, le nom et la forme des lettres, la direction de l'écriture, qui va de gauche à droite. Les consonnes sont au nombre de vingt-six. Chaque consonne, suivant la remarque de M. Renan, renferme virtuellement un *a* bref, comme en sanscrit; les autres voyelles ne s'expriment point par des signes indépendants, mais par des appendices qui s'attachent à chaque consonne et quelquefois en modifient la forme; il résulte que ce qu'on appelle l'alphabet est plutôt un syllabaire de 202 signes, représentant chacun une syllabe. L'ancien ghès, en se corrompant, est devenu le ghès moderne, puis a fait place à la langue actuelle de l'Abyssinie appelée *amharique*, du nom du royaume d'Amhara, et qui a conservé encore à peu près la moitié des mots éthiopiens. Il a été publié des travaux spéciaux de grammaire et de lexicograpie éthiopiennes par Marianus: *Chaldaicæ seu ethiopicæ linguæ institutiones* (Rome, 1548), P.-J. Wemmers: *Dictionnarium æthiopicum cum institutionibus grammaticis* (Ibid., 1638), J.-E. Gerhard. *Grammatica æthiopica* (Iéna, 1647), J. Ludolf: *Grammatica æthiopica* (Londres, 1661), *Grammatica amharica* (Francfort, 1698), et *Thesaurus linguæ æthiopicæ* (Ibid., 1699), J.-G. Hasse: *Manuel des langues arabe et éthiopienne* (Iéna, 1793, en allemand), Petermann: *Petite Grammaire éthiopienne*, Isenberg: *Grammaire et Dictionnaire amharique*, Dillmann: *Grammatik der æthiopiæ Sprache* (Leipzig, 1857) etc.

Cf. Ant. d'Abbadie, dans le *Journal asiatique* (juillet et août 1843); — E. Renan: *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855).

**ÉTHIOPIQUES** (LES), roman d'Héliodore (voy. ce nom).

**ÉTHIQUE** (L'), traité d'Aristote, de Spinoza (voy. ces noms).

**ÉTHOLOGUES.** — Voyez MIMES.

**ÉTHOPÉE.** — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**ÉTIENNE DE BYZANCE**, Στέφανος, géographe grec, probablement du VI^e siècle. Il rédigea, sous le nom d'Ἐθνικὰ, un dictionnaire géographique où il s'étendait sur les mœurs et l'histoire des nations et des villes. Il n'en reste que deux passages cités par Constantin Porphyrogénète et un fragment assez long, dont la Bibliothèque nationale possède le manuscrit unique, et qui a été publié par Tennulius (Amsterdam, 1669, in-4) et par Gronovius (Leyde, 1681, in-4).

Un abrégé des Ἐθνικὰ, fait par Hermolaüs, a été imprimé d'abord par Alde (Venise, 1502, in-fol.), puis réédité par Th. Pinedo (Amsterdam, 1678, in-fol.), par Wetstein (Ibid., 1725, in-fol.), par G. Dindorf (Leipzig, 1825, 4 vol. in-8), par Westermann (Ibid., 1839, in-8), par Meineke (Berlin, 1849, in-8), etc.

Cf. Fabricius: *Bibliotheca græca*, t. IV; — Westermann: *Préface* de son édition.

**ÉTIENNE DE TOURNAY**, théologien français, né en 1135 à Orléans, mort en 1203. Abbé de Saint-Euverte d'Orléans en 1167, puis de Sainte-Geneviève de Paris en 1176, il fut employé dans plusieurs missions par Philippe-Auguste et devint évêque de Tournay en 1191. On a de lui des *Lettres* en latin, contenant des détails intéressants. Elles ont été publiées au nombre de 240, avec celles de Gerbert et de Jean de Salisbury, par J.-B. Masson (Paris, 1611, in-4), puis par Claude du Molinet, au nombre de 286 (Paris, 1679, in-8). Ce dernier recueil contient aussi quelques *Hymnes*, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**ÉTIENNE** (Charles-Guillaume), auteur dramatique et publiciste français, né le 6 janvier 1778 à Chamouilly (Haute-Marne), mort le 13 mars 1845. Sans fortune, il vint vers 1796 à Paris, où il se fit teneur de livres chez un marchand de bois; en même temps il commença à écrire dans les journaux et à travailler pour le théâtre. Sa première pièce, intitulée *le Rêve*, représentée au théâtre Favart en 1799, marquait déjà de la facilité et de l'esprit; mais son véritable succès ne commença qu'avec *la Jeune Femme colère* (1804), et surtout avec *Brueys et Palaprat* (1807), petite comédie vive et bien versifiée. Protégé par le duc de Bassano, il avait été employé au camp de Boulogne dans les fourrages de l'armée, et il avait fait jouer devant les troupes deux petites pièces de circonstance dont Napoléon s'était montré satisfait. Il fut nommé en 1810 censeur du *Journal de l'Empire* en remplacement de Fiévée, et eut bientôt, en outre, la charge de censeur général de la police des journaux. La même année (11 août), il donna au Théâtre-Français *les Deux Gendres*, comédie en cinq actes, en vers, son principal titre dramatique, et regardée par de bons juges comme la meilleure comédie représentée sous l'Empire. En 1811, il entra à l'Académie française, n'ayant encore que trente-trois ans.

L'éclat de son succès, sa jeunesse, les places qu'il occupait lui firent des envieux et des ennemis. Ces inimitiés se donnèrent carrière dans une querelle littéraire qui fit beaucoup de bruit. On accusa l'auteur des *Deux Gendres* d'avoir emprunté son sujet et une foule de détails et de vers tout fait à une pièce ancienne, *Conaxa, ou les Gendres dupés*, composée par un jésuite de la fin du XVII^e siècle et jouée dans les collèges. Après avoir publié trois éditions de sa comédie, sans avertissement d'aucune sorte, Etienne se vit forcé de parler, et adressa aux journaux une lettre dans laquelle il paraissait ignorer complètement l'existence de l'ancienne comédie, dont il défigurait même le nom, en l'appelant *Onaxa;* puis il donna sa quatrième édition avec une préface où il raillait ses accusateurs. Mais alors son ami, Lebrun-Tossa, qu'il avait mis en cause, publia une brochure intitulée: *Mes révélations*, où il faisait connaître qu'il avait trouvé le manuscrit de *Conaxa* dans les Archives de la police et l'avait confié à Etienne. De nombreux écrivains intervinrent dans la querelle; mais la situation d'Etienne empêcha les journaux de prendre parti contre lui. En revanche, les pamphlets, les brochures, les satires vinrent de toutes parts. On eut: *l'Etiennéide, la Stéphanéide, le Martyre de saint Etienne, les Gouttes d'Hoffman*, etc. L'Odéon, dirigé par Alexandre Duval, le concurrent dramatique d'Etienne, joua *Conaxa* le 3 janvier 1812, et tous les spectateurs, le crayon à la main, comparaient les deux pièces, en soulignant par des applaudissements ironiques les moindres ressemblances entre des situations ou des vers. L'émotion calmée, il se trouva qu'Etienne n'avait pas emprunté une douzaine de vers, et qu'en s'appropriant le sujet, il l'avait profondément modifié. D'ailleurs, ce sujet n'appartenait pas en propre à l'auteur de *Conaxa*, mais remontait à un fabliau du XIII^e siècle, représentant un vieux père qui, après avoir abandonné sa fortune à ses deux gendres, se trouve à leur merci et est rebuté par l'un et par l'autre; il est réduit au désespoir lorsqu'un ami lui conseille de venir loger dans sa maison et d'y faire porter un coffre-fort bien lourd et de faire sonner les écus qu'il lui prête; les gendres le croyant encore riche recommencent à le flatter et il leur impose ses conditions. Les deux comédies reproduisent au fond ce fabliau, mais avec assez de différences pour que l'une ne parût pas copiée sur l'autre. Toutefois il était démontré

que le mérite de l'invention n'égalait pas, chez l'auteur, l'habile arrangement des scènes, l'élégante facilité des vers, la clarté du dialogue, le piquant de quelques traits comiques. Les œuvres qui suivirent ne changèrent pas cette opinion. Sa comédie en cinq actes en vers, *l'Intrigante* (1813), n'est qu'une pièce faible et froide. Etienne revint aux petites comédies, dans lesquelles il réussissait sans contestation, et aux opéras comiques, dont quelques-uns eurent un grand succès, comme *Cendrillon* (1810) et *Joconde* (1814).

Disgracié à la Restauration et exclu de l'Académie, Etienne se plaça dans les rangs de l'opposition, et, après avoir tenu longtemps les ciseaux de la censure, ne cessa d'écrire contre ceux qui les tenaient sous le gouvernement nouveau. Il devint rédacteur et copropriétaire du *Constitutionnel*, où ses articles fins et spirituels eurent une grande influence sur l'opinion, ainsi que ses *Lettres sur Paris*, insérées dans la *Minerve française*. « Elégant, dit Sainte-Beuve, d'une élégance assez commune et monotone, fin, facile, adroit à trouver les prétextes de l'opposition et les thèmes chers au public français, il n'oubliait de caresser aucun lieu commun national toutes les fois que cela servait à ses fins; il savait le joint de chaque préjugé pour y entrer à la rencontre. » Etienne fut élu député en 1822 et 1827; il rentra à l'Académie française en 1829 et y prononça un discours contre le romantisme. En 1830, il fut un des rédacteurs de l'adresse des 221. En 1839, il fut fait pair de France. Ses discours à la tribune se distinguent par la modération des pensées et la clarté de la forme.

Outre les ouvrages déjà cités, on a d'Etienne : *l'Apollon du Belvédère*, folie-vaudeville (1800); *les Dieux à Tivoli*, arlequinade-impromptu (1800); *Pygmalion à Saint-Maur*, farce anecdotique (1800); *la Vente après décès*, vaudeville en un acte (1801); *la Lettre sans adresse*, comédie en un acte (1801); *les Deux Mères*, comédie en un acte (1802); *le Pacha de Suresne*, comédie en un acte (1802); *la Petite Ecole des pères*, comédie en un acte (1803); *les Maris en bonne fortune*, comédie en trois actes (1803); *Isabelle de Portugal*, comédie en un acte (1804); *le Nouveau Réveil d'Épiménide*, comédie en un acte (1806); *le Carnaval de Beaugency*, comédie en un acte (1807); *Racine et Cavois*, comédie en trois actes, en vers (1816); *les Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes en vers (1822); sans compter un certain nombre d'opéras comiques en un, deux et trois actes, entre autres : *Gulistan* (1805), *Jeannot et Colin* (1814), et l'opéra-féerie d'*Aladin ou la Lampe merveilleuse*, en cinq actes (1822). On a en outre d'Etienne : *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale* (Paris, 1802, 4 vol. in-12); *Vie de Molé* (1803); *Correspondance pour servir à l'histoire de l'établissement du gouvernement représentatif en France* (Paris, 1820), 2 vol. in-8); des *Notices* en tête de quelques éditions, notamment du *Tartuffe*, de Molière (1824). M. A. François a édité les *Œuvres d'Etienne* (Paris, 1846, 4 vol. in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI; — Alfr. de Vigny : *Discours de réception à l'Académie*; — Rollo, dans le *Constitutionnel* du 1er avril 1845; — Léon Thiessé : *M. Etienne, essai biographique et littéraire* (1853, in-8).

**ÉTOILE DE SÉVILLE** (L'), comédie de Lope de Vega (voy. ce nom).

**ÉTOURDI** (L'), comédie de Molière; — LES ÉTOURDIS, comédie d'Andrieux (voy. ces noms).

**ÉTRURIE VENGÉE** (L'), poëme d'Alfieri (voy. ce nom).

**ÉTRUSQUE** (LANGUE et LITTÉRATURE). L'étrusque est l'un des anciens idiomes italiques. Il est aussi difficile de lui assigner sa véritable place au milieu des groupes de langues que de dire précisément à quelle famille appartenait le peuple qui le parlait. On ne peut accorder beaucoup de crédit, sur le premier point, aux auteurs anciens, qui n'avaient pas une méthode philologique assez rigoureuse. Même depuis les progrès de la philologie, ce problème a reçu des solutions d'une diversité désespérante. Müller a trouvé des affinités entre l'étrusque et le grec; Lanzi croit l'étrusque plus rapproché du latin; Micali serait disposé à le reconnaître apparenté avec l'ancien idiome illyrien, lequel se rattache à la souche thrace; Ciampi l'a étudié dans ses rapports avec le slave. Les monuments épigraphiques découverts à Tarquinies, à Coere, à Vulci, ne sont pas assez nombreux pour apporter une grande lumière sur les origines et la constitution de l'étrusque. C'est à peine si l'on connaît exactement l'alphabet de cette langue. Ses lettres sont évidemment d'origine grecque et rappellent les formes des caractères doriens et éoliens. Cet alphabet a vingt et une lettres. On y remarque l'absence de l'*o* et du *b*, lequel est remplacé par *p* ou *d*; l'existence d'un *f* distinct du φ grec; celle de deux *s*, l'une douce, l'autre dure; la prédominance de la lettre *n*. L'*x* des Latins y est rendu par l'association de *z* et de *s*. Les voyelles brèves ne s'expriment pas dans l'écriture. Les caractères étrusques se traçaient de droite à gauche. La langue abondait en articulations gutturales. Elle avait encore une grande vitalité au temps de Lucrèce et n'a cessé d'être parlée que sous le règne de Claude.

Les Étrusques, chez lesquels l'art acquit un grand développement, eurent aussi une littérature. Un des plus anciens vers dont les poëtes latins aient fait usage, le vers fescennin, porte dans son nom même l'indication de son origine étrusque. Ce qui paraît avoir caractérisé la littérature des Étrusques, c'est une tendance très-marquée vers l'étude des sciences naturelles. Les prêtres se livraient à des observations météorologiques qu'ils consignèrent dans certains livres sacrés appelés *fulguraux*, dont le contenu mystérieux tombe dans le domaine de la science latine vers la fin de la République romaine, comme on le voit par divers écrits de Cecina et de Sénèque. Un de ces livres passait pour avoir été rédigé par la nymphe Begoë ou Bygoïs, sorte de sybille étrusque. Les prêtres étudiaient aussi les propriétés des plantes et des eaux. Parmi les livres sacrés étaient les quinze livres appelés *achérontiens*, qui approfondissaient la doctrine des larves, la suspension de la destinée, la déification des âmes, et des rituels qui traitaient de l'application des usages et des préceptes religieux à la vie pratique, et enseignaient l'art de tirer des prédictions de toutes sortes d'événements. — On nommait encore les *acherontici* livres tagétiques, du nom du devin Tagès qui en avait dicté quelques-uns. Les Étrusques eurent des théâtres de pierre avant les Romains. Ils avaient aussi des acteurs de profession, et le premier exemple de jeux scéniques fut donné à Rome par des *ludii* ou *ludiones* venus d'Étrurie. On ne sait si les pièces qu'on représentait sur leurs théâtres étaient en grec ou dans l'idiome de la nation. Varron cite un poëte du nom de Volnius, auteur de tragédies, mais il ne dit pas à quelle époque il vivait. Ovide en mentionne un autre. On ne peut songer, avec de telles indications, à restituer une littérature étrusque.

Cf. Gori : *Difesa dell' alfabeto degli antichi Toscani* (Florence, 1742, in-8); — Amaduzzi : *Alphabetum veterum Etruscorum* (Rome, 1771, in-8); — Stan. Bardetti : *Della lingua di primi abitatori dell' Italia* (Modène, 1772, in-4); — Lanzi : *Saggio di lingua etrusca e di altre antiche d'Italia* (Rome, 1789, 3 vol. in-8); — Micali : *l'Italie avant la domination des Romains*, trad. en français par Joly, Fauriel et Gence (Paris, 1824, 4 vol. in-8 avec atlas); — Alfred Maury : *Nouvelles recherches sur la langue*

*étrusque ;* — Noël des Vergers : *l'Étrurie et les Étrusques* (Paris, 1864, 2 vol. in-8 avec atlas).

**ÉTUDES**, titre d'ouvrages (voy. Essai).

**ÉTUDES** (Traité des), ouvrage de Rollin (voy. ce nom).

**ÉTUDIANT DE SALAMANQUE** (l'), poëme de J. Espronceda (voy. ce nom).

**ÉTYMOLOGIE** (du grec ἔτυμος, vrai, et λόγος), science qui a pour objet de remonter à l'origine des mots d'une langue et de déterminer par là leur sens véritable. De tout temps l'étymologie a excité la curiosité ; elle est une partie importante de l'histoire des langues, de leurs rapports, de leur filiation, de leurs transformations successives. On peut ajouter, avec M. Littré, que souvent ceux mêmes qui s'occupent le moins de l'étude des mots ont l'occasion d'invoquer une origine étymologique à l'appui d'une idée ou d'une explication. Il semble que pénétrer dans l'intimité des mots, ce soit pénétrer dans la nature même des choses.

L'étymologie a été longtemps traitée d'une façon si incertaine et si arbitraire, qu'il était difficile de voir en elle l'objet d'une recherche scientifique. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'elle s'est constituée à l'état de science et qu'à l'aide d'une méthode régulière elle est entrée dans le concert des sciences d'observation. Les anciens, comme nos érudits des derniers siècles, se bornaient à rapprocher au hasard les mots sur leur ressemblance, et les faisaient dériver les uns des autres, sans autre règle que leur apparente conformité. Cela n'est pas seulement vrai des rêveries poétiques ou philosophiques données par Platon dans le *Cratyle*, sous prétexte d'étymologie, ou des explications burlesques de Varron et de Quintilien, mais de tous les travaux étymologiques des siècles derniers sur la langue française dont on s'est occupé avec tant d'assiduité de rechercher les origines. Ménage, qui donnait au XVII[e] siècle un *Dictionnaire étymologique*, a suivi, comme tant d'autres, la pure fantaisie. A cette époque, on ne craignait pas de rattacher *jeûne* à *jeune*, par cette belle raison que la jeunesse est le matin de la vie et qu'on est à jeun le matin. On faisait venir *lucus*, bois sacré, de *lucere*, par antiphrase, parce que la lumière ne luit pas dans un bois. On dérivait *paresse* du grec πάρεσις, sans souci de l'histoire de la langue qui permet de remonter par les formes successives de ce mot à une origine latine. D'autres fois, on créait des intermédiaires chimériques pour obtenir des ressemblances qui justifiassent les rapprochements. Ainsi Ménage, pour faire venir *rat* du latin *mus*, prétendait « qu'on avait dû dire d'abord *mus*, puis *muratus*, puis *ratus*, enfin *rat*. » Par un procédé semblable, il tirait *haricot* du latin *faba*, en comblant ainsi la distance : « On a dû dire : *faba*, puis *fabaricus*, puis *fabaricotus*, *aricotus*, et enfin *haricot*. On comprend l'incrédulité et le rire qui devaient accueillir ces aberrations, et le succès de l'épigramme de D'Aceilly contre l'origine donnée par Ménage au nom de la jument de Gradasso dans l'Arioste :

Alfana vient d'*equus* sans doute,
Mais il faut convenir aussi
Qu'à venir de là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

L'étymologie est sortie de nos jours du domaine de la fantaisie, par l'application de la méthode comparative, qui est celle des sciences naturelles. Avant l'application de cette méthode à l'étude des animaux, les anciens naturalistes mettaient la baleine et autres mammifères marins au nombre des poissons, à cause d'une ressemblance de forme extérieure ou de manière de vivre. Des classifications scientifiques ont succédé à ces rapprochements arbitraires, par suite de l'étude de l'anatomie comparée. L'étymologie est pour ainsi dire l'anatomie comparée du langage. Au lieu de regarder le mot par le dehors, elle le dissèque en ses éléments, c'est-à-dire en ses lettres, observe leur origine et la manière dont elles se transforment. Elle se laisse guider par les faits et s'élève à des lois fixes, générales, dont les exceptions mêmes sont régulières.

L'étymologie considère les mots sous les points de vue suivants : le sens, la forme, les règles de mutation propres à chaque langue, l'histoire, la comparaison d'une langue à l'autre et l'accent tonique. Les lois de transformation d'une langue dans une autre, relatives à l'altération des sons, à la disparition ou à la substitution des lettres, composent une branche particulière de la science de l'étymologie, sous le nom de *phonétique*. Il importe de montrer la constance de ces lois dans la variété de leurs effets. On remarque facilement, par exemple, dans le passage du français au latin, le changement régulier de la voyelle longue *e* en *oi*. Exemples : *regem*, roi (regina, autrefois roïne), *legem*, loi, *tres*, trois, *serus*, soir, *tela*, toile, *velum*, voile, *verus*, anciennement voire, Mais il faut savoir que chaque langue d'origine romane a son mode propre et constant d'altérer certaines lettres du latin, en sorte que le même mot devra subir des modifications diverses, quoique régulières, dans les langues de même famille. Ainsi, en français, les lettres *it* correspondent au latin *ct*, comme le prouvent : *fait*, de *factus ; lait*, de *lactem ; trait*, de *tractus ; fruit*, de *fructus ; réduit*, de *reductus*. En italien, le même son *ct* est traduit par *tt*, et *noctem* fait notte ; *lactem*, latte ; *octo*, otto ; *biscoctus*, biscotto ; *tractus*, tratto, etc. En espagnol, le même son latin se remplace par l'aspiration *ch :* alors *noctem* devient *noche; octo*, *ocho; biscoctus*, *biscocho ; lactem*, *leche ; tractum*, *trecho*, etc. Il est alors naturel que le mot latin *lactuca* devienne *laitue* en français, *lattuga* en italien, *lechuga* en espagnol. En vertu de lois semblables. *caulis* est devenu *chou* en français (autrefois chol), en espagnol *col*, en provençal *caul; cubitus* a fait chez nous *coude*, en provençal *code*, en espagnol *cobdo*, en italien *cubito*, etc. Dans ces rapprochements qui fournissent des intermédiaires réels et non arbitraires, comme ceux de Ménage, les patois prennent une place importante à côté des langues ; car les patois ne sont pas toujours, comme on peut le croire, du français corrompu, mais des débris conservés d'anciens dialectes provinciaux sortis des mêmes origines que le français lui-même.

L'histoire est un des points les plus importants à considérer dans la recherche des étymologies. Souvent l'origine d'un mot, difficile à reconnaître sous sa forme actuelle, est mise en lumière par une de ses anciennes formes. On rattache avec certitude le mot *moule* à *modulus*, quand on trouve dans le bas-latin *modlus*, puis dans le français du XI[e] siècle *modle*, et dans celui du XII[e] *molle*. On comprend la contraction qui s'est faite d'*anima* en *âme*, quand on trouve dans les textes du X[e] siècle *anime*, dans ceux du XI[e] *aneme*, et enfin au XIII[e] *anme :* l'*n* s'est ensuite remplacé par l'accent. Faute de connaître l'histoire de ce mot, des savants en allaient chercher l'origine dans le gothique *ahma*, souffle. Grâce à l'histoire, on voit quelquefois un mot français sortir d'un mot latin dont il n'a pas conservé une seule lettre. Ainsi faire venir *jour* de *dies*, c'est en apparence donner raison à l'épigramme de Voltaire contre les étymologistes pour qui « les voyelles ne comptent pour rien et les consonnes pour pas grand'chose ». Quoi de plus naturel pourtant si l'on rapproche de *dies* et de son dérivé *diurnus* la forme italienne *giorno* et l'ancienne forme française *jorn*, qui se survit dans *journée ?*

L'histoire donne quelquefois d'un seul coup

l'origine d'un mot, en le rattachant à une personne ou à un fait qui l'ont introduit dans la langue. Il est inutile de chercher la raison philologique de *mansarde*, de *silhouette*, de *barème*, et de tant d'autres mots que l'on voit venir d'un nom propre à un moment donné. M. Littré croit avoir trouvé que le mot *galetas*, dont l'étymologie a été très-controversée de Ménage à nos jours, était venu, au XIIe siècle, du nom de la tour de Galata de Constantinople, donné à un édifice de Paris. On reconnaît de même l'origine du mot *espiègle*, qui a une allure si française dans le héros d'une légende allemande, Tyll Eulenspiegel. C'est dans les limites déterminées par la méthode comparative et l'histoire que les explications de l'étymologie ont une valeur scientifique. Hors de là on retombe dans le domaine des conjectures, c'est-à-dire des explications ingénieuses ou des puériles rêveries.

L'étymologie traitée avec cette rigueur scientifique nous intéresse particulièrement dans son application à notre langue, et nous ne manquerons pas d'en consigner ailleurs les importants résultats. — Voyez FRANÇAISE (Langue).

Cf. Diez : *Grammatik der rom. Sprachen* (Bonn, 1836-42, 3 vol. ; nouv. édit., 1850-61-62), traduite en français par A. Brachet et G. Paris (Paris, 1873, t. I, in-8), et *Etymologisches Wœrterbuch der roman Sprachen* (Bonn, 1853 ; 2e édit., 1861-62, 2 vol.) ; — G. Curtius : *Grundzuge der griechischen Etymologie* (Leipzig, 1858-62, 2 vol.), et *Chronologie de la formation des langues indo-germaniques*, dans la *Collection philologique*, 1er fascicule (Paris, 1868) ; — Scheler : *Dictionnaire d'étymologie française* (1860-1862) ; — Littré : *Dictionnaire de la langue française* (1863 et suiv., 4 vol in-4) ; — G. Paris : *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (Paris, 1862, in-8) ; — A. Brachet : *Dictionnaire étymologique de la langue française* (1870, in-18) ; — Ch. Nisard : *Curiosités de l'étymologie française* (1863, in-18) ; — W. Corssen : *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der latein. Sprache* (Leipzig, 1868, 2 vol. in-8) ; — Müller : *Stratification du langage* dans la *Collection philologique*, 1er fasc. (Paris, 1868) ; — H. Cocheris : *Origine et formation des noms de lieu* (1872, in-18).

**EUCHER** (saint), *Eucherius*, écrivain ecclésiastique latin, né dans la Gaule, mort en 450. D'une illustre famille et richement marié, il quitta le monde pour mener une vie solitaire et fut appelé en 434 à l'évêché de Lyon. On cite parmi ses ouvrages : *De Laude eremi* et *De Contemtu mundi*, traduits en français par Arnauld d'Andilly (1672, in-12) ; *Historia passionis sancti Mauritii et sociorum martyrum Legionis felicis Thebææ*, traduit en français par Dubourdieu, sous le titre d'*Actes du martyre de la légion thébaine* (1705, in-12) ; *Homiliæ*, publiées avec les Sermons de Théodore Studite (Anvers, 1602, in-8). Ses œuvres les plus importantes se trouvent dans les Bibliothèques des Pères, et dans le recueil intitulé : *Eucherii lucubrationes* (Bâle, 1531, in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II.

**EUCHERIA**, femme poëte latine, que l'on croit avoir vécu en Gaule au Ve siècle. On a d'elle trente-deux vers élégiaques contre un paysan qui avait aspiré à sa main. Ce fragment, qui rappelle pour le ton l'*Ibis* d'Ovide, a été inséré dans les *Poetæ latini minores*, t. III, de Wernsdorf et dans l'*Anthologia latina*, t. II, de Burmann.

**EUCLIDE**, Εὐκλείδης, dit *le Socratique*, philosophe grec, né à Mégare, vers le milieu du Ve siècle avant J.-C. Disciple de Parmenide, puis de Socrate, il fut le chef de l'école de Mégare qui, par ses subtilités et ses disputes inutiles, mérita le surnom d'éristique. Il avait écrit des dialogues, dont il reste des fragments, conservés par Diogène Laërce.

Cf. C. Mallet : *Hist. de l'Ecole de Mégare.*

**EUCLIDE**, célèbre géomètre grec, qui florissait à Alexandrie vers la fin du IVe siècle avant J.-C. Il se distingua surtout par la rigueur des démonstrations et la clarté de l'exposition. Outre son livre célèbre des *Eléments*, on possède de lui : *Données; Introduction harmonique; Phénomènes célestes; Optique; Catoptrique*. La première édition du texte grec des *Éléments* fut donnée par Grynæus (Bâle, 1533, in-fol.), et une édition complète par Gregory (Oxford, 1703, in-fol). Peyrard a publié, sous le titre d'*Œuvres d'Euclide*, les *Éléments* et les *Données*, en grec, en latin et en français (Paris, 1814-1818). Les éditions et les traductions des *Éléments* sont très-nombreuses. L'*Introduction harmonique* a été traduite en français par Forcadel (Paris, 1566, in-8) ; l'*Optique* et la *Catoptrique* par Fréard (Le Mans, 1663, in-4).

Cf. Montucla : *Histoire des mathématiques* ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

EUCOLOGE, anciennement EUCHOLOGE (de εὔχεσται, prier, et λέγειν, recueillir), livre de prières. Ce nom était particulièrement donné, dans l'Église grecque, au rituel qui contenait tout le détail des cérémonies du culte ; dans l'Église latine, il désigne le livre qui renferme les offices des dimanches et fêtes. Les *Eucologes* ont été, avec les *Heures* et *Offices*, au nombre des premiers livres reproduits par l'imprimerie.

**EUDES** (Jean), prédicateur et écrivain ascétique français, né en 1601 à Rye (Normandie), mort le 19 août 1680. C'est le frère aîné de l'historien Mézeray. Il entra à l'Oratoire et se fit remarquer, dans la chaire, par la véhémence de sa parole. Il quitta l'Oratoire en 1643 pour former la congrégation de Jésus et Marie, dont les membres furent connus sous le nom d'Eudistes. Ses ouvrages de piété chrétienne ont été souvent réimprimés. Celui *De la Dévotion et de l'Office du cœur de la Vierge* (1650) souleva beaucoup d'oppositions, à cause de la nouveauté des doctrines, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**EUDOXE**, Εὔδοξος, célèbre astronome grec du IVe siècle avant J.-C., né à Cnide. Très-versé dans toutes les connaissances de son temps et en particulier dans l'astronomie, il avait écrit d'assez nombreux ouvrages mentionnés par les anciens et tous perdus. La plupart avaient un objet strictement scientifique; quelques-uns, comme le Περὶ θεῶν καὶ Κόσμου καὶ τῶν Μετεωρολογουμένων, semblent avoir eu un caractère plus général.

Cf. Diogène Laërce : *Vies*, III ; — Bœhmer : *Dissertatio de Eudoxo Cnidio* (Helmstaedt, 1715) ; — Letronne : *Sur les écrits et les travaux d'Eudoxe de Cnide*, d'après Ideler, dans le *Journal des savants* (1840).

**EUDOXIE** ou EUDOCIA, en grec Εὐδοκία, impératrice d'Orient, née à Athènes en 394, morte à Jérusalem en 461. Fille du sophiste païen Leontius, elle se nomma d'abord Athenaïs, et consacra sa jeunesse aux plus hautes études littéraires et scientifiques. Elle gagna la faveur de Pulchérie, sœur de l'empereur Théodose II, et inspira une vive passion à ce jeune prince, qui l'épousa. Les soupçons jaloux dont elle se vit l'objet de la part de son mari la déterminèrent à quitter la cour, et elle alla vivre dans la retraite et l'étude à Jérusalem. Elle prit parti pour l'hérésie d'Eutychès, puis l'abandonna.

Eudoxie paraît avoir composé un certain nombre d'ouvrages presque tous perdus, et on lui en attribue d'apocryphes. On cite : l'*Octateuque*, paraphrase en vers héroïques de l'Écriture, divisée en huit livres, poëme loué pour la fidélité respectueuse à l'égard du texte sacré ; une *Paraphrase* des *Prophéties* de Daniel et de Zacharie ; *le Martyre de saint Cyprien*, poëme en trois livres, le seul conservé, et qui est un échantillon assez médiocre du talent poétique de l'auteur : il a été publié par Bandini (*Græcæ Ecclesiæ vetera monumenta*, t. Ier, et *Catalogue de la Bibliothèque de Florence*, t. Ier,

Florence, 1762); des *Centons homériques* (Homero centones), formant un poëme sur la chute et la rédemption, mentionné par Zonaras et J. Tzetzès, et qui ne paraît pas être d'Eudoxie.

Cf. Photius, Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — Gibbon : *Hist. de la décadence*, ch. XXII ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**EUGÈNE** (saint), écrivain ecclésiastique latin, mort en 505. Evêque de Carthage, il fut exilé deux fois et se retira à Vienne dans la Gaule. On a de lui une *Exhortation aux fidèles de Carthage*, conservée par Grégoire de Tours, et une *Profession de foi*, dans la *Bibliothèque des Pères* (Lyon, 1677).

Cf. Cave : *Scriptorum eccles. biblioth. litter.*

EUGÈNE DE ROTHELIN, EUGÉNIE ET MATHILDE, romans de M^me^ de Souza; — EUGÉNIE, drame de Beaumarchais (voy. ces noms).

EULENSPIEGEL, ULESPIÈGLE, l'un des anciens livres les plus populaires de l'Allemagne. C'est un recueil d'anecdotes plaisantes, de farces, de ruses, de joyeuses friponneries, d'*espiègleries* enfin, pour employer un mot qui nous vient précisément du mot allemand *eulenspiegeleien*. On croit généralement qu'il a existé un personnage réel du nom d'Eulenspiegel, héros d'une partie au moins des exploits équivoques conservés par la tradition. Il se serait appelé Tyll Eulenspiegel et serait né à Kneitlingen, dans le pays de Brunswick. Il aurait vécu au XIV^e^ siècle, courant les grandes routes, jouant partout de bons tours, et se faisant une réputation de bouffon. On cite deux endroits différents où l'on prétend avoir retrouvé sa tombe : le village de Moelln, près de Lubeck, et celui de Damme, en Belgique. On pense que Tyll Eulenspiegel est mort à Moelln, en 1350. Son nom est représenté sur la pierre tumulaire par un rébus consistant en une chouette (*Eulen*) et un miroir (*Spiegel*). Ce serait son père qui serait mort à Damme, en 1301.

Le livre appelé *Eulenspiegel* n'a été composé qu'après la mort de son héros, déjà devenu un type légendaire. Il fut d'abord écrit en bas-allemand, puis traduit en haut-allemand par le moine franciscain Thomas Murner, et c'est sous cette forme qu'il fut imprimé pour la première fois à Strasbourg, en 1519 Les éditions se multiplièrent en se modifiant, suivant les temps et les pays, dans le sens protestant ou catholique. Plusieurs des contes introduits dans l'*Eulenspiegel* sont d'une époque antérieure. Un assez grand nombre sont tirés du *Prêtre Amis*, de Stricker (voy. ce nom). Ce livre curieux représente le bon sens populaire prenant malicieusement sa revanche de la vanité et de la morgue des classes élevées. Il se distingue par la vivacité du récit, une joyeuseté triviale, une indifférence complète à l'endroit de la morale, et une tendance à l'obscénité qui caractérise beaucoup de monuments littéraires ou artistiques de l'époque.

L'*Eulenspiegel* a été traduit, imité, remanié, à différentes reprises, dans toutes les langues de l'Europe. Il a été mis en vers latins sous ce titre : *Ulularum speculum, alias triumphus humanæ Stultitiæ, vel Tylus Saxo* (Utrecht, 1558 et 1563, in-8), puis en prose latine (*Noctuæ speculum, complectens omnes res memorabiles*, etc.; Francfort, 1567, in-8). Des traductions françaises ont été publiées à Lyon (1559, in-16), à Orléans (1571, in-12), à Anvers (1579, in-8), à Rouen, d'après un texte flamand (1701, in-8), à Bruges et à Bruxelles par Oct. Delepierre (1835, in-8 ; 1840, petit in-8). Une traduction complète a été donnée récemment, d'après le texte de 1519, par P. Jannet (Paris, 1858, 2^e^ édit.). Un *Eulenspiegel français* a été publié par un Allemand (1738).

Cf. Lappenberg : Nouvelle édition de l'*Eulenspiegel* (Leipzig, 1854) ; — Gœrres : *Die deutschen Volksbücher* (Heidelberg, 1807) ; — P. Jannet : *Notice* et *Notes* de son édition.

**EULER** (Léonard), célèbre géomètre allemand, né à Bâle le 15 avril 1707, mort à Saint-Pétersbourg le 15 avril 1783. A part ses ouvrages de mathématiques et de mécanique, écrits soit en allemand, soit en latin, et qui lui donnent une place importante dans l'histoire des sciences, nous avons à citer ses *Lettres à une princesse d'Allemagne sur quelques sujets de physique et de philosophie* (Saint-Pétersbourg, 1768-72, 3 vol. in-8) : cet ouvrage, écrit en français et adressé à la princesse d'Anhalt-Dessau, nièce du roi de Prusse, compte parmi les meilleurs livres de vulgarisation scientifique du XVIII^e^ siècle. Il se fait remarquer par la clarté de l'exposition, par un mélange de pénétration et de bon sens, des aperçus ingénieux plutôt que profonds. Il a été souvent réimprimé en France, notamment par Condorcet, avec des additions et des suppressions systématiques (Paris, 1787-89, t. I-III), par J.-B. Labey (Ibid., 1812, 2 vol. in-8), par A. Cournot (1842, 2 vol in-8) et par Em. Saisset (1859, 2 vol. in-18).

Cf. Condorcet : *Eloge d'Euler* ; — Em. Saisset : *Introduction* à son édition.

**EUMÈNE** ou **EUMENIUS**, rhéteur latin, né à Autun vers 260 après J.-C. Il enseigna la rhétorique et fut secrétaire de Constance Chlore. On a de lui : *Oratio pro instaurandis scholis*, son meilleur discours; des *Panégyriques* de Constance et de Constantin, et une *Action de grâces*, écrits dont l'élégance spirituelle et pompeuse dissimule mal le vide. Les discours d'Eumène font partie du recueil intitulé : *Duodecim panegyrici veteres* (Venise, 1728, in-4; Utrecht, 1790-1797, 2 vol. in-4). Landriot et Rochet les ont traduits en français (Autun, 1851, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I.

EUMÉNIDES (LES), tragédie d'Eschyle (voy. ce nom).

**EUNAPE**, Εὐνάπιος, biographe et historien grec, né en 347 après J.-C. à Sardes (Lydie), mort en 420. Sectateur zélé du polythéisme, il se fit initier aux mystères d'Eleusis et à la doctrine théurgique de Iamblique. Il écrivit une *Histoire* (Χρονικὴ ἱστορία), à partir de Claude II jusqu'à Arcadius, dont il ne reste que des fragments (Augsbourg, 1603, in-4; Paris, 1648, in-fol.), et un recueil de *Vies des philosophes et des rhéteurs*, Βίοι φιλοσόφων καὶ σοφιστῶν, qui comprend Plotin, Porphyre, Iamblique, Ædesius, Maxime, Priscus, Julien, Proæresius, Epiphonius, Diophante, Sopolis, Imerius, Parnasius, Libanius, Acacius, Nymphidianus, Zénon, Magus, Oribase, Ionicus, Chrysanthe, Epigonus, Beronicianus. Les détails que donne l'auteur sur ses contemporains et ses maîtres, ses préjugés et sa passion pour la religion païenne, rendent son ouvrage très-curieux; mais le style en est déclamatoire et de mauvais goût, la langue d'une incorrection presque constante. Les *Vies des philosophes* d'Eunape, publiées d'abord dans une version latine par Hadrianus Junius (Anvers, 1568, in-8), ont été éditées dans le texte grec par Commelin (Francfort, 1596, in-8), par Paul Estienne (Genève 1616, in-8), par Boissonade, avec les notes de Wyttenbach (Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8).

Cf. Victor Cousin : *Nouveaux fragments philosophiques* (Paris, 1828, in-8).

EUNUQUE (L'), comédie de Térence; — dialogue de Lucien (voy. ces noms).

EUPHÉMIE DE MESSINE, tragédie de S. Pellico (voy. ce nom).

EUPHÉMISME. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**EUPHORION**, Εὐφορίων, poëte et grammairien grec, né à Chalcis, en Eubée, en 274 avant J.-C., mort vers 200. Il fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand, roi de Syrie. Les anciens citent de lui un

grand nombre de poëmes mythologiques, élégiaques et satiriques; Gallus, Tibulle et Properce l'imitèrent. Il écrivit aussi en prose des traités sur la grammaire et sur l'histoire. Nous n'avons de lui que quelques fragments réunis par Meineke, dans l'ouvrage intitulé : *De Euphorionis Chalcidensis vita et scriptis* (Dantzick, 1823, in-8).

**EUPHRON**, Εὔφρων, poëte comique grec, qui vivait au commencement du IIIe siècle avant J.-C. Il appartient à la comédie nouvelle. On connait les titres suivants de ses pièces : Ἀδελφοί, Αἰσχρά, Ἀποδιδοῦσα, Δίδυμοι, Θεῶν ἀγορά, Θεωροί, Μοῦσαι, Παραδιδομένη, Συνέφηβοι. Il en reste des fragments considérables, réunis dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et IV, et dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

EUPHUISME (du grec εὐφυής, élégant, de bon goût). C'est le nom que prirent, en Angleterre, à la fin du XVIe siècle, le bel esprit et le style précieux qui furent en si grande faveur, à cette époque, dans toute l'Europe. L'euphuisme, c'est le pendant du gongorisme espagnol, ou plutôt il en est le précurseur; car John Lilly, qui en fut le parrain, le mit à la mode dès 1580, par son premier livre d'*Euphuès*, ou *l'Anatomie de l'esprit*, continué, l'année suivante, par *Euphuès et son Angleterre*, récit des voyages et aventures de son héros. Euphuès est le type du beau parleur, du pédant mondain qui prétend n'avoir rien de commun avec celui de l'école, quoiqu'il jette sans cesse dans son discours, sous forme d'allusions et d'images, toutes sortes de souvenirs de la fable, de l'histoire, du roman et de la science, tant il enveloppe le tout de grâce, d'afféterie, de politesse.

Toute la cour d'Élisabeth adopta ces savantes élégances de style qui rivalisaient avec les concettis italiens et devançaient le jargon des précieuses de nos ruelles. « Notre nation, dit Ed. Blount, doit à Lilly d'avoir appris un nouvel anglais. Toutes nos dames furent ses écolières. Une beauté à la cour qui ne savait parler l'euphuisme, était aussi peu regardée que celle qui aujourd'hui ne sait point parler français. » M. Taine nous donne ainsi l'idée de cette nouvelle langue : « Les dames savaient par cœur toutes les phrases d'Euphuès : singulières phrases, recherchées et raffinées, qui sont des énigmes, dont l'auteur semble chercher de parti pris les expressions les moins naturelles et les plus lointaines, toutes remplies d'exagérations et d'antithèses, où les allusions mythologiques, les réminiscences de l'alchimie, les métaphores botaniques et astronomiques, tout le fatras, tout le pêle-mêle de l'érudition, des voyages, du maniérisme, roule dans un déluge de comparaisons et de concettis. » La littérature suivit la cour. L'euphuisme envahit tout, les livres, la chaire, le théâtre. On trouve des exemples d'euphuisme dans Shakespeare, qui le met de préférence dans la bouche des jeunes gens. Ben Johnson, au contraire, en fait la satire. Cette mode littéraire était depuis longtemps évanouie, lorsque Walter Scott la rappela pour la couvrir d'un ridicule excessif dans *le Monastère*, où il fait un euphuiste de sir Percy Shafton, qui n'est qu'un pédant dépourvu de l'éclat et de la vivacité propres aux élèves de Lilly.

Cf. Belve : *Anecdotes of Literature*, t. I; — Taine : *Hist. de la litt. anglaise*, liv. II, ch. I.

**EUPOLIS** (Εὔπολις), poëte comique grec, né vers 446 avant J.-C. à Athènes, mort vers 411. Il fit représenter sa première pièce en 429, et fut, dans l'ancienne comédie, le rival d'Aristophane et de Cratinus. Son style, au jugement des anciens, n'était pas inférieur à celui du premier de ces poëtes. Sa verve railleuse, très-vive et très-mordante, s'attaqua à des personnages illustres, notamment à Socrate et à Alcibiade. Celui-ci, suivant une tradition que Cicéron a réfutée, se vengea du poëte en le faisant jeter dans la mer, lors de son départ pour l'expédition de Sicile. D'après Suidas, Eupolis périt dans l'Hellespont, pendant la guerre contre les Lacédémoniens.

Parmi ses pièces, nous avons les dates des cinq suivantes : Νουμηνίαι (425); Ἀστράτευτοι (423); Μαρικᾶς (421); Κόλακες (421); Αὐτόλυκος (420). On sait les titres de dix autres : Αἶγες, Βάπται, Δῆμοι, Διαιτῶν, Εἵλωτες, Πόλεις, Προσπάλτιοι, Ταξίαρχοι, Ὑβριστοδίκαι, Χρυσοῦν γένος. Les fragments d'Eupolis ont été publiés par Runkel (Leipzig, 1825, in-8). Ils se trouvent aussi dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. I et II, et dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. II; — Bergk : *Commentaire sur les fragments des comiques attiques*.

**EURIPIDE** (Εὐριπίδης), illustre poëte tragique grec, né à Salamine en 485 ou 480 avant J.-C., mort en Macédoine en 407 ou 406 (2e année de la 93e olympiade). La première date de naissance est calculée d'après les marbres d'Arundel ; la seconde est donnée par la tradition qui, se plaisant à rapprocher les trois grands poëtes tragiques de la Grèce autour de la glorieuse Salamine, y faisait naître Euripide au temps où Eschyle y combattait et où Sophocle y conduisait les chœurs célébrant la victoire. Euripide était d'une très-humble naissance, ainsi que le lui reproche souvent Aristophane. Fils d'un cabaretier appelé Mnésarchos et d'une marchande de légumes, il fut d'abord élevé pour être athlète. Dégoûté des exercices corporels, il s'adonna successivement à la peinture, à l'éloquence et à la philosophie ; il montra beaucoup de goût pour cette dernière, que lui enseignèrent Prodicus, Anaxagore et Socrate, qui fut son maître favori. La sophistique eut sur lui beaucoup d'influence, et contribua à tourner contre les dieux, leurs légendes et leur culte son esprit libre et raisonneur. Euripide débuta comme auteur dramatique dans la 1re année de la 81e olympiade (455 avant J.-C.), c'est-à-dire à l'âge de vingt-cinq ou de trente ans, suivant la date adoptée pour sa naissance. Sa première pièce, *les Péliades*, ne nous est pas parvenue. Elle n'obtint au concours que le troisième rang. En général, les juges se montrèrent toujours pour lui peu favorables et, suivant les témoignages les plus sûrs, celui de Suidas entre autres, il ne fut couronné que cinq fois. Il avait composé soixante-quinze ouvrages suivant les uns, quatre-vingt-douze selon les autres. Plusieurs, mal accueillis par le public à une première représentation, furent mis à la scène après des remaniements plus ou moins considérables. Le talent d'Euripide était très-goûté du peuple athénien, dont il flattait et partageait les séduisants défauts; mais les innovations de son système dramatique et ses thèses morales et religieuses soulevaient contre lui des orages. Plusieurs pièces d'Aristophane (voy. ce nom) nous donnent une idée de la haine du parti aristocratique contre les doctrines du poëte, ainsi que de la violence des critiques contre ses procédés littéraires, sans compter l'animosité des femmes, excitée par ses fréquentes invectives contre leur sexe. On dit qu'Euripide, marié deux fois, avait été deux fois malheureux en ménage, et de là chez lui le sentiment de malveillance générale pour les femmes qui l'avait fait surnommer « misogyne ». Inquiété, sinon poursuivi, pour son incrédulité et ses irrévérences religieuses, il quitta Athènes et se retira en Macédoine, auprès d'Archélaüs qui attirait les poëtes, les artistes et les philosophes auprès de lui. Les Athéniens regrettèrent vivement son départ, mais sans pouvoir obtenir son retour, et,

après sa mort, ils envoyèrent réclamer ses restes au roi Archélaüs, qui tint à les garder et leur rendit les plus grands honneurs. La mort d'Euripide a donné lieu à différentes versions. On suppose que, se promenant dans la campagne, il fut déchiré par des chiens; mais la légende raconte qu'il fut mis en pièces par les femmes, comme Orphée par les bacchantes, en punition des outrages qu'il avait prodigués contre elles dans ses tragédies. Sophocle, qui survécut de quelques mois à son rival, témoigna de la douleur que lui causa sa perte en faisant paraître ses acteurs sur la scène sans leurs couronnes. Ce signe de deuil répondait au sentiment des Athéniens, dont l'engouement pour Euripide est attesté par les efforts mêmes d'Aristophane pour le combattre. Ils lui élevèrent une statue dans le théâtre. L'euripidomanie n'était pas moindre dans toute la Grèce, à en juger par divers faits racontés par les historiens, notamment celui des soldats athéniens prisonniers en Sicile, qui rachetèrent leur liberté en récitant des vers d'Euripide à leurs maîtres.

Euripide est, des trois grands tragiques grecs, celui qui fut le moins maltraité par le temps; il nous est parvenu de lui dix-neuf pièces, dont dix-huit tragédies énumérées ci-dessous et un drame satyrique, *le Cyclope*, le seul ouvrage de ce genre qui nous soit resté de l'antiquité, puis d'assez nombreux fragments de presque toutes les autres pièces; car il est peu d'auteurs qui aient été plus souvent cités par les critiques ou les grammairiens. Parmi les soixante-quinze ou quatre-vingt-dix ouvrages qu'il avait composés, on ne signalait que sept drames satyriques ou huit au plus: ce qui prouve que l'ancienne tétralogie, avec ses trois tragédies et son drame satyrique, n'était plus rigoureusement en usage. On ne sait pas exactement la date de représentation de toutes les pièces conservées. Elle est fixée, pour sept d'entre elles, par des renseignements anciens, et déterminée approximativement pour dix autres; une seule tragédie, *Rhésus*, et le drame satyrique, *le Cyclope*, restent sans indication chronologique. Voici, dans leur ordre général, les œuvres d'Euripide, avec leurs sujets :

*Alceste* (438 avant J.-C.). Alceste est la femme du roi thessalien Admète; elle s'est dévouée aux Parques pour sauver son époux qu'elle aime. Après la douleur de la séparation, Hercule va l'arracher aux enfers. Il y a des scènes, surtout celle des adieux, d'un pathétique admirable.

*Médée* (431). La femme de Jason, dans un accès de jalousie et de désespoir, fait périr sa rivale et égorge ses propres enfants. C'est un des chefs-d'œuvre tragiques de l'auteur et du théâtre grec.

*Hippolyte couronné* ou *Porte-Couronne* (Στεφανίας, Στεφανηφόρος) (429). C'est une des pièces remaniées par l'auteur, mais si profondément qu'elle formait, à la seconde représentation, comme une pièce nouvelle sur le même sujet. La différence portait sur le rôle de Phèdre. Dans la première pièce, qui est perdue et que les scoliastes appellent *Hippolyte voilé* (Καλυπτόμενος), la femme de Thésée s'abandonnait sans réserve à son amour criminel pour le fils de son époux, sans y être entraînée par la vengeance de Vénus et sans être excusée par les imprudences de sa nourrice. Elle justifiait tout haut ses dérèglements comme des représailles de ceux de son mari. Elle déclarait elle-même et en face sa passion à Hippolyte, qui se voilait le visage et l'accusait ensuite de sa propre bouche. Ce tableau de la passion impudente d'une femme répondait, dit-on, aux infortunes conjugales du poëte lui-même. Il nous est surtout connu par la copie de Sénèque et par les témoignages des scoliastes.

Dans le second *Hippolyte*, la passion de Phèdre est atténuée dans son ardeur et moins odieuse dans ses effets. La nourrice prend une grande part de la faute; au retour de Thésée, Phèdre s'est donné la mort, après avoir consigné sur des tablettes ses accusations contre Hippolyte. Thésée chasse et maudit son fils qui, en mourant, est justifié par Diane et réconcilié avec son père. Hippolyte est devenu le principal personnage de la seconde tragédie, dont tout l'intérêt porte sur lui, et c'est l'une des principales différences entre cette pièce et la *Phèdre* de Racine.

*Hécube* (vers 424). Cette pièce a un double sujet : d'une part le sacrifice de la fille d'Hécube, Polyxène, sur le tombeau d'Achille; d'autre part, la vengeance d'Hécube contre Polymnestor, meurtrier de Polydor, son dernier fils. Ce défaut est racheté par l'unité du personnage d'Hécube livré successivement à deux douleurs. La pièce est un modèle d'éloquence et de pathétique.

*Les Suppliantes* (entre 425 et 415). Rien de commun que le titre avec *les Suppliantes* d'Eschyle. Les mères des chefs argiens tués devant Thèbes réclament leurs corps restés sans sépulture. Thésée, touché par leurs supplications, s'empare par la force de ces dépouilles que les Thébains refusaient de rendre, et elles reçoivent les honneurs funéraires.

*Les Héraclides* (425-415). Les enfants d'Hercule, persécutés par Eurysthée, reçoivent un asile dans Athènes de la bonté hospitalière de Démophon, fils de Thésée.

*Andromaque* (425-415). Hermione et son père, Ménélas, ont entrepris, pendant l'absence de Pyrrhus, de faire périr Andromaque et un des fils qu'elle a eus de Pyrrhus; mais l'aïeul de celui-ci, Pélée, les sauve de leur fureur jalouse. On voit par là combien Racine, en prenant le sujet, a modifié les personnages et la situation.

*Hercule furieux* (425-415). Hercule est frappé de démence par Junon, à la suite des traitements qu'il a fait subir, en revenant des enfers, à Lycus qui s'était fait tyran de Thèbes. Dans son égarement, il tue sa femme et ses fils; puis, revenu à la raison, il veut s'ôter la vie pour se punir lui-même de ses crimes, mais Thésée le console et l'emmène à Athènes pour les expier.

*Les Troyennes* (415). Après la prise de leur ville, les Troyennes sont partagées entre les vainqueurs, et le fils d'Hector, Astyanax, est précipité du haut des murs.

*Électre* (vers 413). Le sujet est celui des *Choéphores* d'Eschyle et de l'*Électre* de Sophocle; mais Euripide a abaissé la grande légende fatidique qui punit les crimes de Clytemnestre par la main parricide d'Oreste, à un horrible mais vulgaire drame de famille.

*Hélène* (412). D'après une tradition contraire au récit de l'*Iliade*, Ménélas rencontre en Égypte la femme que Pâris lui a enlevée, et la retrouve chaste et fidèle; ce n'était point sa personne même que le séducteur avait emmenée à Troie, mais une ombre d'elle substituée par Junon.

*Ion* (vers 410). Créuse, fille d'Erechthée et femme de Xuthus, a eu d'Apollon un fils, Ion, élevé secrètement et qu'elle a exposé. Xuthus, n'ayant pas d'enfant, l'adopte, et Créuse, qui le croit fils de son époux et de quelque rivale, veut l'empoisonner, lorsqu'elle découvre qu'il est son propre fils.

*Iphigénie en Tauride* (vers 410). Iphigénie, sœur d'Oreste, échappée au sacrifice en Aulide, est devenue elle-même prêtresse de Diane en Tauride. On lui amène, pour les sacrifier, deux étrangers, dans lesquels elle retrouve Oreste et Pylade, et elle s'enfuit avec eux. On cite comme d'admirables scènes celle de la reconnaissance et celles qui la préparent.

*Les Phéniciennes* (vers 408). C'est une des pièces anciennes sur la légende de la Thébaïde ou des frères ennemis. Ici Étéocle et Polynice sont directement en scène, et l'opposition de leur caractère est vivement rendue. Le nom de la pièce lui vient du chœur composé de femmes phéniciennes qui se sont arrêtées à Thèbes en se rendant à Delphes pour se consacrer à Apollon.

*Oreste* (408). C'est une des suite de la sanglante légende des Atrides. Oreste et Électre, qui après le parricide ont été condamnés à mort par les Argiens, se préparent, avec l'aide de Pylade, à se venger de Ménélas; mais les dieux interviennent pour prévenir de nouveaux meurtres et ramener la paix dans la ville d'Argos et dans la famille d'Agamemnon.

*Les Bacchantes* et *Iphigénie en Aulide*, représentées après la mort du poëte (après 406). Le sujet des *Bacchantes* est la mort de Penthée, déchiré par les Ménades, parce qu'il s'est opposé à l'établissement du culte de Bacchus. *Iphigénie à Aulis*, un des chefs-d'œuvre d'Euripide, modifie la terrible légende du sacrifice de la fille d'Agamemnon : Diane enlève la victime, et une biche est immolée à sa place.

La tragédie de *Rhésus*, la seule dont on ne puisse déterminer approximativement la date, a pour sujet l'épisode des chevaux de Rhésus, tiré du dixième chant de l'*Iliade*. La faiblesse de cette pièce a fait douter de son authenticité. On peut au moins la considérer comme un des essais de la jeunesse du poëte.

Le drame satyrique du *Cyclope*, l'une date également incertaine, est la mise en scène de l'aventure d'Ulysse dans l'antre de Polyphème, d'après la légende rapportée par Homère dans l'*Odyssée* (chant IX). Suivant les règles du genre, l'auteur y a introduit le vieux Silène et les Satyres, dont il fait les esclaves de Polyphème; il leur donne des mœurs et des idées de valets, et il leur prête des plaisanteries sur Jupiter qui nous font voir toute la licence que le drame satyrique permettait aux poëtes à l'égard des dieux.

Quant aux fragments des autres ouvrages d'Euripide, on signale comme apocryphes le prologue et une portion de chœur de *Danaé*. Trois passages assez considérables du *Phaéton* ont été retrouvés dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, en 1810. Plusieurs de ceux cités par les anciens contribuent à mettre en relief les caractères particuliers du poëte; l'un de plus curieux est celui de *Mélanippe la Philosophe*, contenant l'exposition des principes de la philosophie naturelle d'Anaxagore, à l'occasion de la naissance mystérieuse de deux enfants qu'une ignorante superstition a voués à la mort.

Il eût été trop long de marquer, à propos de chacune des tragédies précédentes, toutes les imitations dont elles ont été l'objet. Nous ferons remarquer, en général, qu'Euripide est le poëte grec auquel les tragiques latins et les modernes ont fait le plus d'emprunts, soit à cause du nombre même des ouvrages conservés, soit à cause des rapports de son genre dramatique avec l'esprit d'une civilisation plus avancée. Sénèque, le seul tragique latin que nous puissions juger par ses œuvres, relève directement d'Euripide dans toutes ses pièces, et il en a transmis à son tour les inspirations à des imitateurs de seconde main. Au début de notre théâtre littéraire, Garnier lui emprunta *Hippolyte*, et Corneille lui-même lui dut sa première tragédie classique, *Médée*. Rotrou, après avoir tiré de Sophocle un *Hercule mourant*, prit à Euripide une *Iphigénie en Aulide*. Racine, qui avait étudié si profondément les Grecs, puisa dans leur source même les sujets des *Frères ennemis*, d'*Andromaque*, de *Phèdre*, d'*Iphigénie en Aulide*, sans compter celui d'*Alceste*. Pendant tout le siècle, les mêmes sujets furent mis en tragédies par Longepierre, La Grange-Chancel, Danchet, Boissy, Chateaubrun, Pradon, etc., ou en opéras par Quinault, Duché, l'abbé Pellegrin, et Vadé. Au siècle suivant, Voltaire et Crébillon, dans leur long duel dramatique, demandent également des armes à Euripide et opposent *Électre* et *Oreste* l'un à l'autre. De la Touche traite avec succès *Iphigénie en Tauride*, qui devient, entre les mains de Gœthe, le chef-d'œuvre du théâtre classique en Allemagne (voy. ces divers noms).

Entre les trois grands tragiques grecs, Eschyle n'a que la troisième place, celle que lui donne Aristophane. Mais elle est encore très-honorable, si l'on songe à la gloire de ses concurrents et au talent qu'il a déployé après eux. S'éloignant encore plus de Sophocle que celui-ci d'Eschyle, il a continué ou plutôt précipité la révolution littéraire et morale de l'art dramatique en Grèce. S'il est vrai que Sophocle eut déjà fait descendre la tragédie du ciel sur la terre, Euripide l'y a fixée et, pour ainsi dire, naturalisée parmi les hommes; il en a fait un art humain par excellence. Il porte à la scène nos propres passions en lutte non plus avec les dieux ou avec l'idéal, mais avec la nature et avec elles-mêmes. Il ne se préoccupe plus d'élever et de fortifier les âmes par le spectacle d'infortunes imméritées et exemplaires; mais, sans rattacher la douleur à des desseins supérieurs qui l'élèvent et l'épurent, il se borne à la peindre dans sa poignante réalité. Dégageant ainsi le drame de la vie commune des formes consacrées par la légende, il donne aux sentiments qu'il met en jeu le langage même de la nature, celui dans lequel le spectateur doit se reconnaître. Si le pathétique est devenu pour Euripide le principal but de l'art dramatique, il faut convenir que nul ne l'a mieux atteint. Aristote l'appelle « le plus tragique des tragiques », et Quintilien le proclamant « admirable dans l'expression de toutes les affections de l'âme, de celles particulièrement que fait naître la pitié », ajoute : « Là il est sans rival. » Le pathétique est une des sources naturelles de l'éloquence. En s'y abandonnant, Euripide a acquis des qualités d'orateur qui ne conviennent pas toujours au poëte et de brillants défauts qu'on pourrait blâmer même chez un avocat. Il est fâcheux, pour un auteur dramatique, de mériter l'éloge que Quintilien fait de ses beautés oratoires, en conseillant aux jeunes gens qui se destinent au barreau la lecture de ses ouvrages comme un excellent modèle de l'art de convaincre et de persuader. Il y a, dans son théâtre, des discussions complètes, de vrais tournois de parole, des plaidoyers réguliers et chaleureux, avec des réponses et des répliques pleines d'adresse. Au milieu d'une vaine abondance de mots, l'auteur oublie que, dans le drame, les passions doivent moins parler et agir davantage.

La facilité oratoire d'Euripide ne prête pas seulement aux passions une éloquence parfois superflue, elle se met au service d'idées philosophiques tout à fait étrangères à l'intérêt du drame. Le poëte novateur est doublé d'un novateur en philosophie et, comme le remarque l'abbé Barthélemy, pendant qu'on l'accusait d'abaisser et d'amollir l'art tragique, il se proposait d'en faire une école de moderne sagesse, De là, dans toutes ses pièces, cette foule de maximes et de sentences qui flattent en passant les sentiments de la foule ou les heurtent à dessein, et qui provoquent des applaudissements ou des murmures où l'art n'est pour rien; de là, dans quelques ouvrages, l'exposé didactique des doctrines de ses maîtres, du système d'Anaxagore sur l'origine des êtres, aussi bien que des préceptes de la morale de Socrate : le tout revêtu de

cette éloquence artificielle dont Prodicus lui avait donné des leçons et avait inspiré le goût aux Athéniens. Cette introduction de la philosophie et des ornements de la rhétorique dans la tragédie est la principale des innovations d'Euripide ; c'est à la fois sa force et sa faiblesse, le secret de l'action qu'il exerce ou des résistances qu'il rencontre, des excès d'admiration ou des violences de critique qui se produisent autour de son œuvre et de son nom.

Sous le rapport de la composition dramatique, Euripide ne s'est pas montré sévère observateur des règles établies par Eschyle ou ses contemporains et consacrées avec éclat dans les œuvres les plus parfaites de Sophocle. Trop peu soucieux du plan et de la conduite de ses pièces, il est revenu à l'emploi du prologue, ce procédé de l'enfance de l'art qui dispense des savantes difficultés de l'exposition. Il se rend aussi les dénoûments faciles, en faisant intervenir hors de propos les dieux amenés par les machines, pour tirer ses personnages d'une situation embarrassée. C'est le moins religieux des grands poëtes grecs qui se trouve faire le plus d'usage de la mécanique divine (*Deus ex machina*). Dans plusieurs de ses œuvres, il y a deux sujets, deux actions, comme dans *Hercule furieux* ou dans *Hécube*, et ce défaut n'est pas toujours, comme dans cette dernière, pallié par la puissance de l'émotion. Euripide prodigue, en outre, les moyens matériels d'effet propres à exciter la pitié ou l'effroi. Il montre les rois, dégradés par l'adversité, se couvrant de haillons et tendant la main comme des mendiants, les vieillards se traînant avec peine, haletant, chancelant sous le poids des infirmités et des années. « Il emploie enfin, dit Schlegel, tout ce qui n'a point de valeur réelle pour le sentiment ou la pensée, mais frappe, étourdit ou agite vivement le spectateur. » Et toutefois, suivant le même critique auquel on a reproché ses sévérités pour Euripide, « ce poëte, avec tous ses défauts, et tout en mêlant des trivialités à des beautés ravissantes, possède, dans son heureuse facilité, un charme séduisant qui ne l'abandonne jamais. »

Le style y a une grande part. Il paraît, au premier abord, très-voisin de la prose, surtout si on le compare à celui des deux autres grands tragiques grecs ; car il diffère moins de la langue vulgaire par le choix des mots que par leur agencement d'après les règles prosodiques. Il a plus de clarté que d'éclat, d'élégance que de pompe ; il n'en est pas moins toujours harmonieux et d'une merveilleuse souplesse. On dit pourtant qu'Euripide composait ces vers si faciles avec une extrême difficulté, et que quelques-uns lui coûtaient des journées de travail. Ses chœurs mêmes, écrits dans le dialecte spécial de la poésie lyrique et nécessairement d'une inspiration et d'une langue plus relevées, conservent la même aisance d'allures et la même limpidité de pensée. Il devait entrer dans le système d'Euripide de rendre le drame accessible à tous par la forme, comme il le mettait à la portée de tous par la nature des sentiments et le choix des effets.

L'édition princeps d'Euripide, toute en lettres capitales, donnée par Jean Lascaris (Florence, 1500, in-4), ne contient que quatre tragédies. La première édition presque complète est celle d'Alde Manuce (Venise, 1503, 2 vol. in-8). On cite ensuite les éditions de Canter (Anvers, 1571, in-16), de P. Estienne (1602, in-4), de J. Barnes (Cambridge, 1694, in-fol.), de Musgrave (Oxford, 1778, 4 vol. gr. in-4), de Bæck (Leipzig, 1778-1788, 3 vol. in-4), de Matthiæ (Ibid., 1813-1837, 10 vol. in-8), comprenant un *Lexicon Euripideum*, celle de Priestley (Glascow, 1821, 9 vol. in-8), la plus belle et la plus complète jusque-là ; de Boissonade (1825, 5 vol. gr. in-32) ; de Dindorf (Leipzig, 1825-1840, texte 2 vol. in-12, commentaires 2 vol. in-8 ; et Oxford, 1834, 2 vol. in-8) ; de Th. Fix, dans la collection Didot (1844, gr. in-8), complétée par Dübner d'un volume de *Fragmenta* (1847, gr. in-8) ; de Hartung, sous le titre d'*Euripides restitutus* (Hambourg, 1843-1844, 2 vol. in-8) ; de Kirchoff (Berlin, 1855, 2 vol. in-8), édition capitale pour la révison des textes ; de Nauck (Leipzig, 2e édit. 1857, 2 vol.) ; enfin, de Henri Weil (1868, t. I, gr. in-8), contenant sept tragédies. Il a été donné, en outre, des éditions savantes de tragédies détachées, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne, par Musgrave, Walkenaer, Elmsley, Porson, Monk, Gaisford, Hermann, J. Geel, etc.

Parmi les traductions générales en prose, on cite, pour la France, en dehors du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, celle d'Artaud (1842, 2 vol. in-12 ; 3e édit. 1857) ; pour l'Italie, celle de Felice Bellotti (Milan, 1829-1833, in-8) ; pour l'Angleterre, celles de R. Potter (Londres, 1781-1783, 2 vol. in-4 ; nouv. édit., Oxford, 1814), de Wodhull (Ibid., 1782, 4 vol. in-8 ; 2e édit. 1809, 3 vol. in-8) et de Buckley (Ibid., 1850, 2 vol. in-8) ; pour l'Allemagne, celles de Bothe (Berlin, 1800) et de Donner (Heidelberg, 1841-1852, 3 vol. in-8). Un certain nombre de pièces séparées ont été traduites en vers français dès le XVIe siècle, particulièrement *Hécube* par L. de Baïf (1544), et *Iphigénie* par Th. Sibilet (1549). De nos jours, il faut mentionner, outre quelques pièces dans *la Grèce tragique* de L. Halévy, la remarquable version poétique du *Cyclope* par M. Autran (1863, in-8).

Cf. Les *Notices, Introductions* et *Commentaires* des éditions précédentes ; — Fabricius : *Bibliotheca græca* ; — Hauptmann : *Programma de Euripide* (1743, in-4) ; — J. Bake : *Commentatio de principum tragicorum meritis. præsertim Euripidis* (Leyde, 1815, in-4) ; — C. Hasse : *Euripidis poetæ tragici philosophia* (Magdebourg, 1843, in-4) ; — Zirndorfer : *De Chronologia fabularum euripidearum* (Marbourg, 1839, in-8) ; — J. Lapaume : *De Euripidis vita et fabulis* (1848, in-8) ; — E. Moncourt : *De Parte satyrica et comica in comediis Euripidis* (Paris, 1851, in-8) ; — Blanchet : *De Aristophane Euripidis censore* (Ibid., 1855, in-8) ; — A. Maignan : *Morale d'Euripide* (Ibid., 1856) ; — A. Baron : *Etude sur Euripide* (Bruxelles, 1857) ; — l'abbé Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis* ; — Schlegel : *Cours de littérature dramatique* ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs* ; — Al. Pierron : *Hist. de la litt. grecque*, etc.

EUROPÉENNES (LANGUES).. — Voyez INDO-GERMANIQUES.

**EUSÈBE**, Εὐσέβιος, surnommé *Pamphile*, écrivain ecclésiastique et historien grec, né vers 264 en Palestine, mort vers 338. En mémoire de son amitié pour saint Pamphile, il en joignit le nom au sien. Nommé évêque de Césarée en 315, il prit place au concile de Nicée, près de l'empereur, et rédigea contre Arius la formule orthodoxe, que les Pères adoptèrent en y ajoutant le mot *consubstantiel* (ὁμοούσιος). Il se prononça plus tard pour le rappel d'Arius ainsi que pour l'exil de saint Athanase. Le silence qu'il a gardé sur l'arianisme dans son *Histoire ecclésiastique*, et des passages de son *Commentaire sur les Psaumes*, l'ont fait accuser d'être semi-arien.

On a donné à Eusèbe le titre de *Père de l'histoire ecclésiastique*. Il est le premier en effet qui ait réuni en un corps d'ouvrage, avec quelque esprit critique, les faits relatifs aux premiers siècles de l'Eglise. Son *Histoire ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία) se termine à la mort de Licinius et comprend dix livres. Elle fut publiée d'abord dans une traduction latine de Rufin (s. l., 1474, in-fol.), puis dans le texte, avec *Théodoret*, *Sozomene* et *Évagrius*, par Robert Estienne (Paris, 1544, in-fol.). Henri de Valois réimprima ce texte fort amélioré, en y joignant des notes et une version latine (Paris, 1659, in-fol.). Il a été réédité plusieurs fois, notam-

ment par Heinichen (Leipzig, 1827-1829, 2 vol. in-8). Le président Cousin l'a traduit en français, dans son *Histoire de l'Eglise* (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4.). Citons ensuite d'Eusèbe : Χρονικὰ παντοδαπῆς ἱστορίας, *Chronique*, en deux livres, depuis l'origine du monde jusqu'à l'année 328 après J.-C., dont il ne reste dans le texte grec que des fragments publiés par Scaliger (Amsterdam, 1658, in-fol.), mais dont nous possédons une traduction latine par saint Jérôme (Leyde, 1606, in-fol.), et une traduction arménienne publiée par Maï et Zohrab (Milan, 1818, in-4); Εὐαγγελικῆς ἀποδείξεως προπαρασκευή, *Préparation évangélique*, traité en quinze livres contre la théologie païenne, publiée d'abord par Robert Estienne (Paris, 1544, in-fol.), puis, avec une traduction latine, par Viger (Paris, 1628, in-fol.), et par Gaisford (Oxford, 1852, 2 vol. in-8); Εὐαγγελικὴ ἀπόδειξις, *Démonstration évangélique*, traité dont il nous reste douze livres, imprimés à la suite de l'ouvrage précédent; Εἰς τὸν βίον τοῦ μακαρίου Κωνσταντίνου, *Panégyrique de Constantin*, publié par Heinichen (Leipzig, 1830, in-8); Περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων ἐν τῇ θείᾳ Γραφῇ, *Description des lieux mentionnés dans l'Ecriture Sainte* (Paris, 1659, in-fol.); des traités *Contre Hiéroclès, Contre Marcellus, Sur la Théologie*, faisant suite à la *Démonstration évangélique;* des *Commentaires* sur l'*Ecriture*. Les *Œuvres complètes* d'Eusèbe, qui n'ont été longtemps publiées qu'en latin (Bâle, 1542, 4 vol.; Paris, 1580), ont eu enfin une édition grecque dans les collections Migne (Paris, 1856-57, 6 vol. gr. in-8).

Cf. Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs ecclésiastiques*.

EUSTACHE LE MOINE, roman d'aventures d'un trouvère inconnu du XIIIe siècle. Il fut très-populaire au moyen âge. Eustache de Boulogne est un chef de pirates qui, dans la guerre entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, prit parti tour à tour pour l'un et pour l'autre, ne cherchant que des occasions de profit. Il avait été d'abord moine, puis avait étudié la magie en Espagne. A l'audace il joint les ressources des sciences occultes. Pris par les Anglais, il eut la tête tranchée en 1217. Le romancier a suivi d'assez près les faits historiques. *Eustache le Moine* a été publié par Fr. Michel (Paris et Londres, 1834, in-8).

Cf. Raynouard, dans le *Journal des savants*, 1835.

**EUSTATHE D'ÉPIPHANIE**, Εὐστάθιος, historien grec du VIe siècle. Il est l'auteur d'un abrégé chronologique de l'histoire du monde, dont il reste des fragments publiés par C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot.

**EUSTATHE**, Εὐστάθιος, grammairien byzantin, né à Constantinople, mort en 1198. Il fut archevêque de Thessalonique. Il est regardé comme l'homme le plus savant de son siècle. Outre des récits théologiques et des homélies, il écrivit des ouvrages importants au point de vue littéraire. Le plus considérable est un *Commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée*. C'est une compilation faite d'après les commentateurs précédents, bien qu'elle manque de méthode et d'esprit critique, le grand nombre d'ouvrages perdus, dont elle nous a conservé la substance, nous la rendent très-précieuse. On en a plusieurs éditions (Rome, 1542-1550, 4 vol. in-fol.; Bâle, 1559-1560, 3 vol. in-fol.; Florence, 1730-1735, 3 vol. in-fol.; Leipzig, 1825-1828, 4 vol. in-4). Il reste encore d'Eustathe un *Commentaire sur Denys Périégète* (Paris, 1547, in-4), et l'*Introduction d'un Commentaire sur Pindare* (Gœttingue, 1837, in-8). Ses *Opuscules* ont été réunis par Tafel (Francfort, 1832, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**EUSTATHE** ou **EUMATHE**, romancier grec, qui vécut du XIIe au XIVe siècle. Il a composé le *Drame d'Hysmine et d'Hysminias*, Τὸ καθ' Ὑσμίνην καὶ Ὑσμινίαν δρᾶμα, connu en français sous le titre d'*Œuvres d'Isménias et d'Ismène*. C'est un roman sans invention, languissant, d'un mauvais style, et souvent immoral. Connu d'abord par la traduction italienne de Carani (Florence, 1550, in-8), il fut publié dans l'original, avec une version latine, par G. Gaulmin (Paris, 1618, in-8), puis réédité par Teucher (Leipzig, 1792, in-8). Il a été traduit en français par Beauchamps (Paris, 1729, in-8), et par Ph. Le Bas (Ibid., 1828, in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VIII; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1862, in-18).

**EUTROPE**, *Eutropius*, historien latin du IVe siècle après J.-C. Sa vie est fort inconnue. On sait seulement qu'il remplit les fonctions de secrétaire sous Constantin, qu'il accompagna Julien l'Apostat dans son expédition de Perse, et qu'il dédia son ouvrage à Valens. Saint Grégoire de Nazianze affirme qu'il n'était pas chrétien. Il est l'auteur d'un *Abrégé de l'histoire romaine*, en dix livres (*Breviarium historiæ romanæ*), qui s'étend de la fondation de Rome à la fin du règne de Jovien. C'est une compilation faite avec intelligence et en général avec exactitude, mais où l'auteur a supprimé ce qui n'est pas à la gloire du peuple romain. Le style, encore assez classique, se distingue par la clarté, la rapidité et l'absence d'ornements inutiles. Le *Breviarium* d'Eutrope fut longtemps employé dans les écoles et devint le guide d'un grand nombre d'annalistes. Il subit, par la suite des siècles, de graves altérations. Le texte original commença à être restitué par Egnatius (Venise, 1516); il fut encore amélioré dans les éditions subséquentes de Schanhovius (Bâle, 1546, in-8), de Vinet (Poitiers, 1554, in-8), de Merula (Leyde, 1592, in-8). Parmi les éditions postérieures, on cite particulièrement celles de Havercamp, avec nombreux commentaires (Leyde, 1729, in-8), de Gruner (Cobourg, 1752, in-8), de Tzschucke (Leipzig, 1796, in-8), de Grosse (Halle, 1813, in-8), de Zell (Stuttgart, 1829), etc. *Eutrope* a été traduit en français par l'abbé Lezeau (1717), par l'abbé Paul (1813), par Dubois, dans la Bibliothèque Panckoucke (1843), etc.

Cf. Tzschucke : *Dissertation* en tête de son édition; — Mœller : *Disputatio de Eutropio* (Altendorf, 1685, in-4); — *Histoire littéraire de la France*, t. I.

**EUTYCHIUS**, nommé par les Arabes *Saïd ben Batric*, historien arabe, né à Fostat, ville d'Égypte, en 876 de notre ère (l'an 263 de l'hégire), mort en 940 à Alexandrie, où il était patriarche melchite. Son principal ouvrage est une histoire universelle ayant pour titre : *Rang de pierres précieuses* (en latin : *Contexio gemmarum*). Elle s'arrête à l'an 937, et a été généralement suivie par les historiens musulmans. Elle a été réimprimée en totalité ou en partie par Selden (Londres, 1642, in-4), *Alexandrini Annales*, Edw. Pocock (Londres, 1658, 2 vol. in-4), par Abraham Echellensis (Rome, 1661).

Cf. Herbelot : *Bibliothèque orientale*.

**ÉVAGRE** *le Scholastique*, Εὐάγριος, historien ecclésiastique grec, né vers 536 à Épiphanie en Syrie, mort vers 600. Il était avocat (σχολαστικός), et eut les titres de questeur et de préfet sans en exercer les charges. L'*Histoire ecclésiastique*, dont il est l'auteur, fait suite aux ouvrages de Socrate et de Théodoret, et va de 431 à 593. Elle est exacte, écrite avec élégance, mais diffuse. Elle fut éditée, avec d'autres historiens ecclésiastiques, par R. Estienne (Paris, 1544, in-fol.), puis avec une traduction latine par H. de Valois (Paris, 1659-1673, 3 vol. in-fol.). Le président Cousin l'a tra-

duite en français, avec *Eusèbe*, *Socrate*, *Sozomène* et *Théodoret* (Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4).

Cf. H. de Valois : *Préface* et *Notes* de son édition.

ÉVANGÉLIAIRE. Nom donné au recueil manuscrit ou imprimé des quatre Évangiles et plus spécialement des parties des Évangiles, lues ou chantées aux messes des dimanches et fêtes de l'année. Les évangéliaires furent longtemps copiés, illustrés et reliés avec un luxe qui en faisait de véritables objets d'art, et l'on en conserve des spécimens remarquables dans les trésors des églises, les bibliothèques ou les musées. On cite ceux des bibliothèques de Sienne, de Toulouse, des cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Mayence, de l'ancien musée des souverains de Paris, etc. Ce qui donne aux évangéliaires un intérêt bibliographique, c'est qu'ils furent, comme les livres de prières, au nombre des premiers ouvrages reproduits par l'impression au XV^e siècle.

ÉVANGILES (du grec εὐαγγέλιον, bonne nouvelle), livres qui renferment l'histoire de la vie, des doctrines et des miracles de Jésus, et qui forment la première et la principale partie du *Nouveau Testament*. L'Église chrétienne reconnaît comme canoniques quatre Évangiles, ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Les trois premiers sont dits synoptiques, en raison des corrélations et des ressemblances de leurs récits. Tous les quatre remontent au I^er siècle du christianisme, et paraissent être à peu près en entier des auteurs à qui on les attribue. On remarque d'ailleurs que les quatre évangélistes ne sont pas donnés expressément comme ayant rédigé les œuvres placées sous l'autorité de leur nom. « Les formules selon Matthieu, selon Marc, selon Luc, selon Jean, » dit M. Renan, n'impliquent pas que, dans la plus vieille opinion, ces récits eussent été écrits d'un bout à l'autre par Matthieu, Marc, etc. Elles signifient seulement que c'étaient là les traditions provenant de chacun de ces apôtres. » Strauss a soutenu que les Évangiles ont été composés bien après Jésus-Christ. Ils ont été écrits originairement en grec, à l'exception de celui de saint Matthieu, qui fut rédigé en langue syro-chaldaïque, mais traduit presque aussitôt en grec, et dont le texte primitif n'existe plus. A part les caractères communs qui proviennent des faits et des idées du christianisme naissant, les quatre récits présentent des différences qui tiennent à l'origine, à l'éducation, à la personne même des narrateurs.

De très-bonne heure, on avait mis par écrit les discours de Jésus en langue araméenne et enregistré ses actions remarquables. Aussi, outre les Évangiles qui nous sont parvenus, on eut encore l'Évangile selon les Hébreux, l'Évangile selon les Égyptiens, les Évangiles dits de Justin, de Marcion, de Tatien, aujourd'hui perdus, mais qu'on connaît par les fragments contenus dans les Pères de l'Église. Il y eut aussi, à partir du II^e siècle, une multitude de livres apocryphes appelés également *Évangiles* et désignés soit par les noms de ceux à qui on les rapportait (*Évangiles des douze Apôtres, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Thomas, de saint Matthias*), soit par les noms des peuples qui en faisaient usage, soit enfin par les noms de ceux qui les avaient notoirement publiés (*Évangiles de Basilide, d'Apelles*, etc.). Origène, saint Jérôme et saint Épiphane mentionnent particulièrement : *l'Évangile de saint Barthélemy, l'Évangile de la Perfection, d'Eve, de saint Philippe, de Judas Iscariote*, etc.

Les éditions et traductions des *Évangiles* sont innombrables. Il y a d'abord toutes celles du *Nouveau Testament*, dont ils font partie et dont nous avons signalé ailleurs les plus anciennes (voy. BIBLE). Ils ont eu ensuite beaucoup de publications séparées. La première version française imprimée paraît être celle de Lefebvre d'Estaples (Paris, 1524, in-8 goth.). Depuis, une foule d'interprètes, dont quelques-uns célèbres, comme Lemaistre de Sacy, Bossuet et, près de nous, Lamennais, se sont efforcés de mettre le texte français en rapport, soit avec les progrès de la langue, soit avec une interprétation plus exacte de l'original. Pour les versions étrangères, on peut assurer que les *Évangiles* ont été traduits dans tous les idiomes humains connus. Aussitôt que les voyages ou le commerce nous ont donné assez de relations avec un peuple ignoré la veille pour en pénétrer la langue, la Société biblique de Londres fait passer dans celle-ci les *Évangiles*, en attendant les autres parties de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. En Europe, les *Evangiles*, multipliés à l'infini par la presse à bon marché, ont été l'objet de toutes les somptuosités typographiques. De nos jours, après les belles éditions illustrées des Curmer (Paris, 1836, 1 vol. gr. in-8), des Barbat (1844, in-4), des Dubochet (1837, gr. in-8, fig. de Fragonard), la librairie Hachette a publié les *Saints Evangiles*, dans la traduction de Bossuet revue par M. Wallon, avec un luxe artistique que la typographie n'avait peut-être jamais connu (Paris, 1873, 2 vol. in-fol., 124 eaux-fortes d'après les dessins originaux de Bida).

Cf. Richard Simon : *Histoire des commentateurs du Nouveau Testament* ; - - Rosenmüller : *Hist. interpretatio librorum sacr.* (1795, 5 vol. in-8) ; — Paley : *Horae Paulinae*, trad. sur la 10^e édition (Paris, 1821), et *Tableau des preuves du christianisme*, trad. de l'anglais par Levade ; — Lardner : *Credibility of the Gospel* (Londres, 1838, 10 vol.) ; — Norton : *The Coincidences of the Genuineness of the Gospel* (Cambridge, 2^e édit., 1846) ; — Michaëlis : *Introduct. aux livres du Nouv. Test.*, trad. de l'allem. par Chénevière ; — Hug : *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments* (Stuttgart, 1847) ; — Patritius : *De Evangeliis libri tres* (Fribourg en Brisgau, 1853) ; — H. Wallon : *De la Croyance due à l'Evangile* (Paris, 1858, in-8) ; — D^r Strauss : *Vie de Jésus*, trad. de M. Littré (Paris, 1842, 4 vol. in-8 ; nouv. édit., 1856) ; — Reuss : *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique* (Paris, 1860) ; — Gust. d'Eichthal : *Les Evangiles* (Paris, 1863, 2 vol. in-8) ; — E. Renan : *Vie de Jésus* (Paris, 1863, in-8, nombreuses édit.) ; — Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. III, p. 242-263.

ÉVANGILES (LE LIVRE DES), *Evangelienbuch*, poëme allemand du IX^e siècle (voy. OTFRID).

ÉVASION, terme de rhétorique (voy. RÉFUTATION).

ÉVELINA, roman de miss Burney (voy. ce nom).

EVELYN (John), écrivain anglais, né en 1620, mort en 1706. D'une bonne naissance et jouissant d'une asses grande fortune, il fut, dans un temps de licence, le modèle de l'honnête homme consacrant les loisirs d'une vie utile aux arts et aux lettres. Il fut un des premiers membres de la Société royale. Outre des *Discours*, solides et agréables, sur la silviculture (*Sylva, or a discourse*, etc., 1664 ; *Terro, a discourse of the Earth*, etc., 1675), on cite son *Mundus muliebris* (1690), érudit et piquant tableau de la toilette féminine, pour lequel il fut assisté par sa fille Marie, morte à vingt ans, et surtout son *Journal* (Diary), édité seulement en 1818 (2 vol. in-4), et qui est, dans sa simplicité, le meilleur tableau de la société anglaise dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.* ; — Shaw : *History of english literat.*

EVERETT (Alexandre), publiciste américain, né à Boston en 1790, mort à Canton en 1847. Au milieu des fonctions et missions importantes qu'il remplit, il publia des ouvrages politiques et économiques d'une réelle valeur : ce sont des tableaux de la situation des principales puissances, avec des conjectures sur leur avenir (*Europe, or a ge-*

*neral survey*, etc.; Boston, 1822; *New ideas on population*, Ibid., 1823; *America*, etc.; Philadelphie, 1827). Dans un ordre plus littéraire, Everett a dirigé, de 1829 à 1834, le *North american Review*, et y a écrit beaucoup d'articles dont il a formé un recueil: *Essais de critique, Mélanges et Poëmes* (1845-46, 2 vol.).

Cf. Griswald : *Prose writers of America;* — Duyckinck : *Cyclopaedia of english literature.*

**EVERETT** (Edward), homme politique et publiciste américain, né à Dorchester (Massachussetts) en avril 1794, mort à Boston le 15 janvier 1865. Doué d'une parole brillante, il introduisit aux États-Unis l'usage des lectures publiques ou conférences; il a publié les principales qu'il a faites (*Orations and speechs on various subjects*. Boston, 1826-1856, t. I-III). Après avoir occupé de hautes fonctions publiques et diplomatiques, il s'est consacré à l'instruction et à la moralisation des classes populaires. Il a été élu, en 1858, membre correspondant de l'Institut. [*Dictionn. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**EVHÉMÈRE**, Εὐήμερος, philosophe grec, du IIIe siècle avant J.-C., né en Laconie ou en Sicile. Il écrivit un ouvrage intitulé *Histoire sacrée*, dans lequel il interprétait les mythes du paganisme par l'histoire et représentait les dieux comme ayant été, à l'origine, des hommes supérieurs aux autres en force et en habileté. Il prétendait avoir découvert les documents relatifs à ces temps éloignés dans un temple de l'île de Panchéa, située au delà de la mer Rouge. Le système d'Evhémère, dont l'ouvrage est perdu, nous est connu par quelques fragments d'une traduction d'Ennius, par les témoignages des auteurs de l'antiquité, presque tous tournés contre lui, et par les écrits des Pères de l'Église, qui se prononcent au contraire en sa faveur. Diodore de Sicile essaya d'interpréter la mythologie par ce système qui a gardé le nom d'évhémérisme et qui, repris au XVIIIe siècle par plusieurs érudits, a été détrôné par la symbolique de Creuzer.

Cf. Fréret, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII, XV, XXXIV et XXXV; — Gerlach : *Historische Studien* (Hambourg, 1841, in-8).

ÉVHÉMÉRISME. — Voyez l'article précédent.

**EWALD** (Jean), poëte danois, né à Copenhague le 18 novembre 1743, mort le 17 mars 1781. A l'âge de onze ans, il perdit son père, qui était pasteur, et fut élevé dans le Slèswig. D'un esprit exalté, il conçut tout enfant des projets enthousiastes, comme celui de se faire missionnaire en Afrique ou de recommencer les aventures de Robinson. Pendant la guerre de Sept Ans, épris de la gloire de Frédéric II, il s'échappa avec son frère, pour s'enrôler dans un régiment prussien; mais, mécontent d'être incorporé dans l'infanterie, il passa à l'armée autrichienne où il fut tambour, sous-officier et proposé pour le grade d'officier, qu'il refusa parce qu'il fallait se faire catholique. Il rentra à Copenhague et se livra à l'étude de la théologie, que lui fit abandonner une passion amoureuse. Trompé dans ses sentiments, il se laissa aller au découragement, puis à la dissipation et au désordre qui le conduisirent à l'isolement et à la misère, malgré le talent et presque le génie dont il donna des preuves dans ses ouvrages. Il est vrai que ceux-ci, par leur esprit original et national, ne furent pas compris de l'opinion et de la critique danoises, livrées l'une et l'autre à l'influence exclusive du goût français.

Les œuvres de Jean Ewald sont des drames nationaux : *Rolf Krage* (1770), *la Mort de Bolder* (1773), drame historique; *les Pêcheurs*, drame lyrique; des comédies écrites avec esprit et qui ont le comique de caractère et de situation: *le Brutal claqueur* (1771), *Arlequin patriote* (1772), *les Célibataires* (1773); enfin des *Poésies lyriques* d'un caractère patriotique et religieux, parmi lesquelles on remarque le chant national danois: *Le roi Christian se tenait au grand mât*. Ses *Œuvres poétiques*, réunies après sa mort (Copenhague, 1781-91, 4 vol.), ont eu une édition meilleure, par les soins de Liebenberg (Ibid., 1850-55, 8 vol.).

Cf. Molbech : *Vie de J. Ewald* et *Notice historique et critique sur ses œuvres*, en danois (Copenhague, 1831, in-8).

EXCLAMATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

EXCURSION (L'), poëme de Wordworth (voy. ce nom).

EXÉGÈSE (en grec ἐξήγησις, explication), terme consacré pour désigner l'interprétation grammaticale et historique d'un ouvrage, et en particulier de la Bible (voy. ce mot). L'exégèse fut pratiquée de tout temps par les docteurs juifs ou chrétiens qui se sont occupés du texte et du sens des Écritures : Origène, saint Jérome, saint Jean Chrysostome, et, parmi les modernes, Dom Calmet, de Sacy et tant d'autres ont reçu le nom d'exégètes; mais cette branche de la critique appliquée à la Bible a pris un développement tout nouveau lorsqu'on a abordé l'étude des monuments religieux avec l'esprit de liberté propre à la science moderne. L'exégèse eut alors un caractère de laïcité, et ses auteurs eurent une popularité à laquelle la littérature ne resta pas étrangère. Le premier qui traita l'histoire critique de l'Ancien Testament avec une hardiesse dont on attribue l'essor à Spinosa fut un érudit français, Richard Simon, dont M. Renan a dit: « C'était le Galilée d'une science nouvelle; Spinosa ne fut que le Bacon de l'exégèse. » Le zèle déployé par Bossuet contre cette nouvelle critique est remarquable. Chassée de France, l'exégèse savante émigra avec Richard Simon en Hollande, et trouva plus tard sa patrie en Allemagne. Il nous resta l'exégèse railleuse, sous la plume si alerte de Voltaire. Le produit le plus célèbre sinon le plus solide de la science exégétique d'outre-Rhin fut la *Vie de Jésus* de Strauss, qui nous rendait en une masse compacte les critiques légères et rapides du XVIIIe siècle français. Elle eut à son tour son contre-coup, chez nous, dans la *Vie de Jésus* de M. Renan, qui, remplaçant l'apparat scientifique par le double charme de la sensibilité et du style, eut un succès d'écrivain décuplé par l'ardeur des polémiques.

Cf. Ern. Renan : *Préface* de l'*Histoire des livres critiques de l'Ancien Testament*, de A. Kuenen, traduite par A. Pierson (Paris, 1865, t. I, in-8); — le même, Réville, Ed. Scherer, etc. : *Etudes* et *Essais de critique religieuse.*

EXEMPLE ou PARADIGME. — Voyez PREUVES ORATOIRES.

**EXIMENO** (Antonio), jésuite et littérateur espagnol, né en 1732 à Balbastro (Aragon), mort en 1798. Il enseigna les mathématiques à l'école royale de Ségovie; à la suppression de son ordre en Espagne, il alla se fixer à Rome. On a de lui: *Historia militar de España* (Ségovie, 1769, in-4); et en italien : *Dell' Origine e delle regole della musica* (Rome, 1744, in-4).

EXISTENCE DE DIEU (TRAITÉ DE L'), ouvrage de Fénelon (voy. ce nom).

EXODE, c'est-à-dire *sortie* (en grec ἔξοδος), partie finale des œuvres du théâtre grec, qui suivait le dernier chœur. On donnait encore ce nom aux couplets lyriques qui terminaient parfois les tragédies. Quelques scoliastes ont pris à tort ce terme pour synonyme d'épilogue.— Dans le théâtre latin, l'exode était une petite pièce très-gaie qui se jouait après une tragédie, pour dissiper les impressions pénibles, ou même après une comédie plus ou moins grave. Les premières atellanes s'appelèrent aussi *exodia*. Les acteurs qui se vouaient

à ces sortes de représentations recevaient le nom d'exodiaires (*exodiarii*). Au temps de Cicéron leur emploi fut rempli par les mimes. On nommait aussi exode, chez les anciens, une sorte d'hymne ou de chanson qui était, après le repas, le signal de la séparation. Voy. Atellanes, Chœur et Mimes.

EXODE (l'). — Voyez Pentateuque.

EXORDE, du latin *exordium*, commencement, en grec, προοίμιον, prélude. Des diverses parties du discours établies par l'ancienne rhétorique, dans la disposition (voy. ce mot), la première, l'exorde, est une des plus essentielles, une de celles que tous les sujets comportent et que les circonstances de temps et de lieu modifient, mais ne suppriment pas. L'exorde, d'où dépend souvent le succès de tout le discours, a pour objet d'appeler l'attention des auditeurs sur le sujet et de concilier leur bienveillance à l'orateur ou à son client. C'est là que celui qui parle doit déployer les qualités qui assurent à l'homme un bon accueil : modestie, prudence, probité, autorité. L'exorde est le triomphe de ce que les anciens ont nommé les mœurs (voy. ce mot), et celui aussi des précautions oratoires, ces tours adroits par lesquels l'orateur, comme l'écrivain, adoucit ce qui peut paraître choquant, cet art de ne pas heurter de front l'opinion contraire ou les sentiments hostiles, de s'associer même, dans une certaine mesure, aux préjugés, aux intérêts que l'on va combattre.

Les anciens distinguaient trois sortes d'exordes : l'exorde *simple*, l'exorde *par insinuation* et l'exorde *brusque* ou *ex abrupto*. L'éloquence chrétienne en a fait ajouter un quatrième, l'exorde *majestueux*. Toutes les rhétoriques en donnent la définition et les plus illustres exemples. Il est clair que le choix et l'emploi du genre d'exorde dépendent du sujet, de l'orateur, de l'auditoire, du temps, du lieu, des dispositions d'esprit produites ou révélées par les circonstances. Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'exorde *ex abrupto* lui-même demande autant d'habileté que de passion ; que celle-ci ne doit jamais être déréglée et aveugle, et que, dans un sermon du P. Bridaine comme dans une catilinaire de Cicéron, l'éloquence des coups de tonnerre ne va jamais sans l'art de se concilier la bienveillance des gens sur qui elle éclate.

Cf. Les divers *Traités* et *Cours de rhétorique*.

**EXPILLY** (Jean-Joseph), géographe français, né en 1719 à Saint-Remi (Provence), mort en 1793. Il entra dans les ordres et fut chanoine trésorier du chapitre de Sainte-Marthe de Tarascon. De nombreux voyages et de sérieuses études assurèrent l'exactitude de ses ouvrages. On cite : *la Cosmographie, en cinq parties* (1749, in-8) ; *la Polychorographie, en six parties* (1755, in-8) ; *la Topographie de l'univers* (1757-1758, 2 vol. in-8), ouvrage à peine ébauché ; *le Géographe manuel* (1757, in-18, souvent réimpr.) ; *Description historique et géographique des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* (1759, in-12) ; *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (1762-1770, 6 vol. in-fol.), ouvrage très-curieux, mais qui s'arrête à la lettre S, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**EXPOSITION.** Ce mot en général désigne l'énonciation, au début d'une œuvre littéraire, du sujet que l'auteur se propose de traiter et du jour sous lequel il le présentera. Tous les genres comportent une exposition ; dans quelques-uns, elle est importante, ou même nécessaire. Elle est considérée par la rhétorique, sous le nom de proposition, comme une des parties essentielles du discours. Sous celui d'exposition, elle est spécialement la première partie d'une pièce de théâtre et elle a pour objet d'informer le spectateur de tout ce qu'il a besoin de connaître pour comprendre l'action et en suivre la marche.

L'exposition est un des points les plus difficiles de l'art dramatique, et l'on est effrayé du nombre de choses que l'auteur, dès les premières scènes, doit apprendre au public, au moyen d'acteurs qui ne doivent pas avoir l'air de parler pour lui. Il faut lui annoncer le sujet, le temps et le lieu de l'action, lui en présenter les personnages, en expliquer les ressorts, les intérêts et les passions en présence, faire entrevoir le dénoûment, avec les moyens qui l'amènent et les obstacles qui s'y opposent. Pour échapper aux difficultés du début, les anciens avaient inventé le prologue, cette exposition de l'enfance de l'art : un personnage ou le poëte venait, à l'ouverture du spectacle, en apporter comme le sommaire et donner, en dehors de l'action, ces informations nécessaires que l'exposition fournit par les combinaisons à la fois naturelles et savantes des premières scènes.

Tantôt l'exposition est toute en paroles, tantôt elle est en action. La première a été le plus souvent employée, surtout au temps où les confidents avaient une si grande place sur la scène ; ils fournissaient un moyen commode aux personnages de dire qui ils étaient et ce qu'ils voulaient faire. Racine en a usé un peu trop souvent, et la monotonie du procédé se fait sentir jusque dans les formules de l'exorde.

> Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
> Ma fortune va prendre une face nouvelle.
> (*Andromaque.*)
> Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.
> (*Iphigénie.*)
> Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.
> (*Athalie.*)

Racine n'en a pas moins excellé dans l'exposition, comme en général dans les parties de la tragédie qui demandent le plus d'art. On cite l'exposition d'*Iphigénie*, où il avait d'ailleurs pour modèle celle d'Euripide, qui, dans cette circonstance, avait renoncé à son habitude commode du prologue. Mais son chef-d'œuvre est l'exposition de *Bajazet*, à laquelle une seule, suivant Voltaire, peut être comparée, celle d'*Othon*, l'une des tragédies les plus médiocres, pour le reste, de la vieillesse de Corneille.

L'exposition en action, vive et hardie, jette du premier coup le spectateur au milieu du sujet, sans prendre la peine de le lui expliquer, et fait mouvoir devant lui les personnages dans la variété et le contraste de leurs caractères, de leurs situations et de leurs intérêts en pleine lutte. Le modèle en ce genre est l'exposition de *Tartufe* : rien de plus animé, de plus vivant que cette scène d'intérieur où sept des personnages se mettent réciproquement en relief et où le principal, celui qui remplira toute la pièce, domine déjà, quoique absent, toute la situation. Une belle exposition en action plus moderne est celle de *Guillaume Tell* de Schiller. On y sent dès le début toute la poésie alpestre et le sentiment national qui pénétreront l'œuvre entière.

Le théâtre contemporain s'est, en général, affranchi des exigences de l'art dramatique sur ce point, comme sur tant d'autres ; il commence aujourd'hui l'action, sans préambule et sans se préoccuper de faire connaître à l'avance au spectateur les personnages avec le lien qui les rattache à l'action. Procédant par épisodes et par tableaux, on craindrait de perdre à une exposition régulière notre moyen d'effet favori, la surprise.

Cf. Voltaire : *Commentaire sur Corneille ;* — Marmontel : *Eléments de littérature ;* — N.-L. Lemercier : *Cours analytique de littérature* (1817, 4 vol. in-8).

**EXPOSITION DE LA FOI CATHOLIQUE,** ouvrage de Bossuet (voy. ce nom).

**EXSUPERANTIUS** (Julius), historien latin d'une époque incertaine, probablement du v<sup></sup>e siècle. On lui attribue un opuscule intitulé : *De Marii, Lepidi ac Sertorii bellis civilibus*, et qui serait, d'après les critiques, l'abrégé d'une partie des ouvrages perdus de Salluste. Il a été inséré dans plusieurs éditions de cet écrivain.

Cf. Moller : *De Julio Exsuperantio* (Altorf, 1690).

**EXTÉNUATION**, synonyme de *Litote* (voy. FIGURES DE PENSÉES).

**EXTRAIT** (du latin, *extrahere*, tirer de), un des nombreux synonymes d'abrégé (voy. ce mot). Par son étymologie même, il désigne un travail moins régulier, moins complet et moins personnel que le sommaire, l'analyse, le précis ou l'épitomé. Il demande pourtant du soin et du goût, et un extrait bien fait d'un ouvrage, avec des transitions habiles entre les passages reproduits, nous donnera une idée très-exacte de l'original qu'on ne peut mettre sous nos yeux. Comme les abrégés, les extraits n'ont pas été chez les anciens étrangers à la perte des monuments qu'ils remplaçaient auprès du grand nombre.— Il y a des extraits qu'on fait pour soi-même, pour mieux garder la trace et l'impression de ses lectures. On ne saurait trop les recommander. Pline l'Ancien a toujours pratiqué cette méthode : *Nihil legebat quod non excerperet*. Leibniz attribuait à la même habitude le développement extraordinaire de sa mémoire. Il n'oubliait rien, disait-il, parce qu'il écrivait tout. Son esprit conservait sans préoccupation des souvenirs qu'il était sûr de retrouver, s'il les avait perdus.

**EYB** (Albert D'), écrivain allemand, né en 1420, mort en 1475, et suivant d'autres en 1483. Il étudia à Padoue, et après avoir occupé plusieurs dignités ecclésiastiques en Allemagne, devint camérier du pape Pie II. Il était docteur en droit civil et canon. Il a écrit plusieurs productions originales ou des traductions du latin et de l'italien, qui le placent à côté de Nicolas de Wyle, pour l'influence exercée sur la littérature de son temps. On cite de lui un récit intitulé : *Est-il bon de se marier?* (Obeinem Manne gut sey zu nemen ein ehelich Weyboder nit? 1re édition sans date; Nuremberg, 1472, in-4) : cet « éloge du mariage, dit Heinsius, est l'une des plus curieuses et des plus piquantes choses de l'époque ; » un *Miroir des mœurs* (Spiegel der Sitten; 1511, in-fol.), recueil d'histoires diverses, mêlées de passages traduits des Pères de l'Eglise et des auteurs latins et italiens les plus profanes; puis la traduction de deux comédies de Plaute, et d'une comédie d'Ugolini, *Philégénie* (Augsbourg, 1518, in-4).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literat.*, t. I.

**EYRIÈS** (Jean-Baptiste-Benoît), érudit français, né le 24 juin 1767 à Marseille, mort le 12 juin 1846. L'un des fondateurs de la Société de géographie de Paris, il en fut longtemps président, fit aussi partie de la Société asiatique et entra, en 1839, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses travaux les plus importants furent des traductions ou rééditions de livres de voyages, entre autres : *Voyages de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique*, de Broughton (Paris, 1807, 2 vol. in-8); *Voyage en Pologne et en Allemagne, par un Livonien*, traduit de l'allemand (Ibid., 1807, 2 vol. in-8); *Histoire des naufrages*, par de Perthes (1815, 3 vol. in-8); *Voyage de Golownin* (1818, 2 vol. in-8); *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, par La Harpe (1820 et suiv., 30 vol. in-8); *Cinq années de séjour au Canada*, par Allen-Talbot (1825, 3 vol. in-8); *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique*, par Denham, Clapperton et Oudney (1826, 3 vol. in-8); *Abrégé de géographie moderne*, avec Pinkerton et Walckenaër (1827, 2 vol. in-8); etc. Eyriès a aussi traduit de l'allemand des romans et des contes, et de l'anglais les *Annales du règne de George III*, d'Aikin (1820, 3 vol, in-8). Il a collaboré à l'édition de l'*Art de vérifier les dates*, de Fortia d'Urban, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire ;* — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

**ÉZÉCHIAS**, roi de Juda (723-694 av. J.-C.). Attaqué d'un ulcère, il obtint de Dieu sa guérison et célébra sa reconnaissance dans un cantique d'actions de grâces qu'Esaïe nous a conservé (ch. XXXVIII). Cette célèbre composition a beaucoup de rapports avec la poésie du *Livre de Job*. J.-B. Rousseau l'a traduite en vers français.

**ÉZÉCHIEL** (c'est-à-dire : que Dieu fortifie), le troisième des quatre grands prophètes hébreux. Il était de la race sacerdotale. Il fut captif à Babylone, avec Jéchonias, roi de Juda, 599 ans av. J.-C., et c'est dans l'exil qu'il prophétisa. Ses *Prophéties*, composées de 48 chapitres, sont pleines d'images très-poétiques, mais elles sont obscures et font de lui le plus incorrect de tous les écrivains hébreux. « Sa manière de concevoir, dit M. Renan, comparée à celle des poëtes de la bonne époque, représente une sorte de romantisme, et signale déjà le tour nouveau que l'imagination des Hébreux prit sous l'action du génie babylonien et persan. » Les Juifs hésitèrent longtemps à faire entrer les œuvres de ce prophète dans leur canon, mais l'Eglise les a toujours reconnues comme canoniques. Du temps de saint Jérôme, la synagogue ne permettait pas la lecture de ce prophète avant l'âge de trente ans. Josèphe lui attribue deux livres sur la *Captivité de Babylone* qui sont perdus.

Cf. H. Pradi : *Explanatio in Ezechielem* (Rome, 1596, 3 vol. in-fol.); — H. Venema : *Lectiones academicæ ad Ez.* (Louvain, 1790-91, 2 vol. in-4).

**EZ-ZAHIR**, roman arabe en prose poétique dont l'histoire du sultan Ez-zahir Bibars, qui régna sur l'Egypte de 1260 à 1277, a fourni les épisodes C'est un des ouvrages populaires que les conteurs du Caire récitent dans les cafés.

Cf. Lane : *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians* (Londres, t. II).

# F

**FABIUS PICTOR** (Quintus), historien romain du IIIe siècle avant J.-C. Il combattit dans la seconde guerre Punique et, après la bataille de Cannes, fut chargé d'aller à Delphes pour consulter l'oracle. Il fut le plus ancien historien de Rome, et Tite-Live l'appelle « longe antiquissimus auctor ». Ses *Annales* étaient, en général, très-estimées des anciens. Dion Cassius paraît leur avoir beaucoup emprunté. D'après Denys d'Halicarnasse, elles étaient écrites en grec; mais, d'après d'autres auteurs, elles étaient en latin. Peut-être Fabius en fit-il deux rédactions, l'une en latin, l'autre en

grec, ou peut-être furent-elles traduites en grec postérieurement? Les fragments qui nous sont parvenus comme étant de Q. Fabius Pictor ont été réunis par Krause, dans les *Vitæ et fragmenta veterum historicorum Romæ* (Berlin, 1833). — Un autre FABIUS PICTOR (Servius), de la même famille, et postérieur d'un siècle, paraît avoir composé aussi des *Annales*. Il n'est pas impossible qu'il soit l'auteur des fragments latins que nous avons sous le nom de Fabius Pictor.

Cf. Baumgart : *De Q. Fabio Pictore* (Breslau, 1842, in-8).

FABIUS ET CATON, roman politique de Haller (voy. ce nom).

FABLE et FABULISTE. Le mot *fable* (du latin *fabula*, et peut-être de *fari*, parler, *fabulari*, raconter), désigne généralement le plan, le canevas d'un ouvrage, et l'on dit la fable d'un poëme, d'un opéra, d'une tragédie. Dans un sens plus restreint on appelle Fable une composition en vers ou en prose qui se rapporte à l'apologue et qui a pour objet de faire parler et agir à notre manière les animaux, les plantes et les choses inanimées. Comme l'apologue, la fable tire du petit drame qu'elle invente une leçon de morale (voy. APOLOGUE). Enfin le mot Fable, se prenant dans un sens collectif, signifie le système mythologique du paganisme de la Grèce et de Rome.

Par *fabuliste*, on entend l'écrivain qui compose des fables proprement dites ou des apologues. La Fontaine le premier a employé l'expression de fabuliste. Les plus anciens fabulistes sont les moralistes de l'Inde antique, qui adoptèrent pour leur enseignement la forme de l'apologue. La fable indienne s'est produite sous le nom de Bidpaï, appelé aussi Vichnou-Sarma, la fable arabe, sous le nom de Lokman, et la fable grecque sous le nom d'Esope. Avec Phèdre commence la série des fabulistes dont l'existence n'est pas douteuse. Le Syrien Babrius, qui paraît avoir vécu au IIIe siècle de notre ère, vient ensuite. On a du même temps un recueil de fables en prose du rhéteur Aphthonius, et, au Ve siècle, le recueil d'Avianus. Les *Romans de Renart* sont une immense fable. Les fabliaux du moyen âge tiennent le milieu entre l'apologue et la nouvelle. On trouve des apologues et des fables dans les œuvres de Marie de France, de Rutebeuf, de Marot et de Régnier. Mais La Fontaine éclipsa ses devanciers et devint le maître du genre. Après lui, on peut toutefois citer en France, La Motte, Florian, Dutremblay, Boisard, le P. Bouhours, Lebailly, Arnault, Andrieu, Viennet, Lachambeaudie. Patru et Fénelon ont écrit des fables en prose. — L'Italie rivalise avec la France, au moins pour le nombre de ses fabulistes : Alberti, Capaccio, Baldi, l'abbé Passeroni, Gherardo del Rossi, Pignotti, le jésuite Roberti, l'abbé Bertola, J.-B. Casti, accusent un goût très-répandu chez les Italiens pour le genre littéraire dans lequel ils ont eux-mêmes excellé. — L'Angleterre cite Gay et Dodsley; l'Allemagne, Hagedorn, Lichtwer, Burkhard Waldis, Gleim, Gellert, Pfeffel et Lessing; l'Espagne, Thomas de Iriarte et Samaniego; les Polonais ont Krasicki; les Russes, Krilof. Ce dernier, de tous les écrivains mentionnés ici, est incontestablement celui qui, après La Fontaine, a le mieux réussi dans la fable

Cf. Outre les ouvrages cités au mot *Apologue* : A.-C.M. Robert : *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, avec une *Notice sur les fabulistes* (Paris, 1825, 2 vol. in-8); — Ed. Du Méril : *Histoire de la fable ésopique*, en tête des *Poésies inédites du moyen âge* (1854, in-8); — L. Moland : *la Fable depuis son origine jusqu'à La Fontaine*, en tête des *Œuvres* de La Fontaine; — Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes* (1867, 2 vol. in-8).

FABLES MILÉSIENNES. — V. ARISTIDE de Milet.

FABLIAU, ancien genre littéraire français. Le chroniqueur Lambert d'Ardres, divisant en trois branches la poésie des trouvères, donne le dernier rang à celle qui comprend les contes relatifs aux vilains : ce sont les fabliaux, qu'on a appelés aussi *fableaux*, petites fables. Ils se faisaient, en général, en vers octosyllabiques, et ils marquaient, jusque dans la rudesse de la langue, et dans l'abandon, la liberté du récit, un certain soin de la composition, le souci de la proportion et de la mesure. Le fabliau, contrastant avec la chanson de geste, abondait en inventions comiques, en observations frondeuses, en dévergondage naïf. Il est d'ordinaire badin, moqueur, épilogueur, satirique. L'esprit gaulois y est contenu tout entier et lui communique sa propre mobilité. De siècle en siècle, ce genre léger de forme, mais parfois grave de sens, par ses changements de sujets, de tons, d'allures, reflète les événements, les idées et les modifications successives du caractère national.

V. Le Clerc, dans l'*Histoire littéraire de la France*, a classé les fabliaux du XIIIe siècle selon la nature du personnage principal dont ils s'occupent : Dieu, les anges, les diables, les saints, les jongleurs, les chevaliers, les clercs, les moines, les bourgeois, les vilains, etc. A part les poésies de Rutebeuf, qui reste le principal *fableor* ou fablier de son temps, il faut remarquer parmi les fabliaux du XIIIe siècle : *Des Trois chevaliers et de la chainse*, par Jacques de Baisieux, *Guillaume au faucon*, *Narcissus*, *Pyrame et Thisbé*, *le Court mantel*, *Aristote*, *la Bourse pleine de sens*, par Jean Legallois d'Aubepierre, à qui Molière doit quelques scènes du *Malade imaginaire*, *le Vilain mire*, prototype du *Médecin malgré lui*, *Trubert*, par Douin de Lavesne. Les fabliaux du XIVe siècle affectent la forme d'une controverse ou d'un procès : ce sont des *Advocacies*, des *Jugements*; le type du genre est *le Vilain qui gagne le paradis en plaidant*. Ce sont aussi des *Patrenostres*, des *Ave*, des *Credo*, des *Confiteors*, qui, malgré les titres, ne sont pas toujours des pièces dévotes. Plusieurs de ces dernières, comme certaines proses et épîtres de l'Église, étaient farcies, c'est-à-dire en partie latines et en partie françaises. Le fabliau est passé, au XVe et au XVIe siècle, de la forme rimée à la prose. Les contes et les nouvelles de Louis XI, de Philippe de Vigneulles, de Bonaventure Despériers, de Noël Dufail, etc., procèdent du fabliau.

Il serait long de dire tous les emprunts qui furent faits, dans des époques plus littéraires, à nos vieux fabliaux. Rabelais, La Fontaine, Voltaire, tous les écrivains de ce qu'on appelle la tradition gauloise, y ont largement puisé. La comédie s'en est inspirée plus d'une fois, à l'exemple de Molière; l'opéra comique, la féerie y ont trouvé des sujets de chants ou des prétextes à décors. Les étrangers n'ont pas dédaigné cette source. En Italie surtout, nos fabliaux ont fourni une ample matière à Boccace et après lui à Pogge, à Morlini, à Straparole, à Bandel, et à d'autres conteurs auxquels les nôtres les ont repris comme notre propre bien. — Les principaux recueils de fabliaux sont ceux de Barbazan et Méon (Paris, 1808, 6 vol. in-8), de Legrand d'Aussy (1829, 3e édition, 5 vol. in-8), d'Ach. Jubinal, etc.

Cf. Caylus, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XX; — P. Paris : *Catalogue des manuscrits français*, t. VI, p. 404 et suiv.; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII; — Raynouard, dans le *Journal des savants*, années 1824, p. 606, et 1830, p. 195; — Villemain : *Hist. de la littérature au moyen âge*; — Ch. Lenient : *la Satire en France au moyen âge* (1859, in-18); — L. Moland, dans le recueil des *Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe-François-Nazaire FABRE, dit), poëte comique français, né le 28 décembre 1755 à Carcassonne, mort le 5 avril 1794. Son éducation fut négligée. Il tenta d'abord de jouer la comédie et parut sur les théâtres de

Genève, de Lyon et de Bruxelles, puis il aborda la littérature. L'Académie des Jeux floraux ayant décerné à une de ses pièces de vers l'églantine d'argent, il ajouta à son nom de famille celui *d'Églantine*. Il avait trente ans lorsqu'il vint résider à Paris, où il donna sa première comédie en 1787. Son exaltation révolutionnaire interrompit sa carrière dramatique, dans laquelle, après trois chutes consécutives, il avait obtenu un des succès les plus honorables du siècle. Secrétaire de Danton, il fut élu député de Paris à la Convention et fit partie du Comité de salut public. C'est lui qui fit à l'Assemblée le rapport sur la substitution du calendrier républicain au calendrier grégorien. Accusé d'avoir falsifié, moyennant 100000 francs, un décret relatif aux comptes de la liquidation de la Compagnie des Indes, il fut exécuté le même jour que Danton et Camille Desmoulins, qui, dit-on, le renièrent au pied même de l'échafaud.

La réputation littéraire de Fabre d'Églantine repose sur une seule pièce, *le Philinte de Molière ou la suite du Misanthrope*, comédie en cinq actes, en vers, représentée au Théâtre-Français le 22 février 1790. On a remarqué que son Philinte n'est qu'un parfait égoïste, insensible et dur, très-différent du Philinte de Molière, qui, tout en se prêtant avec une raison indulgente à des faiblesses et travers inséparables de l'humanité, reste un très-bon ami, s'occupant constamment des intérêts d'Alceste. A part cette réserve, qui tombe surtout sur le titre, la pièce a le mérite de porter à la scène un caractère, celui d'un égoïste qui n'est ni ambitieux, ni avare, ni intrigant, rien autre chose qu'égoïste. Le plan est simple et bien conçu; l'action, sans être compliquée, ne languit pas. Toute l'intrigue se rapporte à une seule idée, très-dramatique et très-morale, qui consiste à punir l'égoïsme par lui-même. Philinte, qui voit Alceste déjà embarrassé dans un procès pour un de ses vassaux et frappé d'un décret de prise de corps surpris par la chicane et la calomnie, ne peut lui pardonner de vouloir se mêler encore d'une affaire qui ne le regarde pas et qui consiste à dévoiler un fripon près d'escroquer deux cent mille écus avec un faux billet. Il se refuse à faire aucune démarche auprès d'un homme en place, qui est un de ses parents; il emploie ce qu'il a d'esprit à prouver qu'il n'y a aucun mal à ce que deux cent mille écus passent de la bourse du légitime possesseur dans celle d'un fripon. Tant pis pour l'homme confiant, s'il est dupé! il n'a que ce qu'il mérite. Or c'est lui qui est la dupe dont il s'agit. Dès qu'il l'apprend, il jette des cris de fureur et tombe dans le dernier désespoir. Le ton de la pièce est, comme le sujet, en général fort sérieux, et plutôt celui du drame que de la comédie. Il n'y a qu'un rôle secondaire, très-bien fait d'ailleurs, celui du procureur Rolet, qui ait une teinte comique. Le défaut essentiel de l'ouvrage, la négligence, l'incorrection du style, l'a déprécié surtout à la lecture; au théâtre, la chaleur du débit le dissimule, en même temps qu'elle fait ressortir l'énergie incisive des mots et la rapidité des tours. En définitive, *le Philinte de Molière* reste une de nos bonnes comédies du second ordre. L'auteur plaça en tête de la pièce imprimée une préface étendue, dirigée contre Collin d'Harleville et contre son *Optimiste*, qu'il accuse d'être un ouvrage immoral. C'est une véritable satire en prose, écrite avec plus de verve que de goût.

Les œuvres dramatiques de Fabre d'Églantine sont en tout au nombre de dix-sept; nous rappellerons : *les Gens de lettres, ou le Provincial à Paris*, comédie en cinq actes, en vers, jouée le 21 septembre 1787, au Théâtre-Italien, et dont la chute fut complète; *Augusta*, tragédie jouée au Théâtre-Français le 6 octobre 1787, avec aussi peu de succès; *le Présomptueux ou l'Heureux imaginaire*, comédie en cinq actes, en vers, jouée au Théâtre-Français le 7 janvier 1789, et dont la représentation n'alla pas jusqu'à la fin du second acte, mais qui, reprise en 1792, obtint un très-grand succès; *l'Amour et l'Intérêt*, comédie en trois actes, en vers, jouée avec un médiocre succès au Théâtre-Italien le 26 mai 1789; *l'Intrigue épistolaire*, comédie en cinq actes, en vers, jouée au Théâtre-Français en 1792, et qui réussit avec éclat, bien qu'elle ne soit qu'un très-médiocre imbroglio; *le Convalescent de qualité*, comédie en trois actes, en vers, représentée la même année que la précédente; *les Précepteurs*, comédie posthume en cinq actes, en vers, représentée le 17 septembre 1799, et qui eut un succès enthousiaste, dû aux principes de l'*Emile* que Fabre y a encadrés. On a, en outre, de petits poëmes, des satires, des romances, des chansons, entre autres la chanson si connue : « Il pleut, il pleut, bergère. » On a publié les *Œuvres mêlées et posthumes* de Fabre d'Églantine (Paris, 1802, 2 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française*.

**FABRE D'OLIVET** (Antoine), littérateur français, né le 8 décembre 1768 à Ganges (Languedoc), mort en 1825 à Paris. Ayant abandonné le commerce par amour pour les lettres et l'étude, il n'eut d'autre place que celle d'employé aux ministères de la guerre et de l'intérieur. D'une imagination vive et tournée au mysticisme, il se laissa entraîner par les idées systématiques les plus étranges, tira de l'étude des langues d'obscures allégories, des étymologies bizarres, prétendit avoir découvert la clef des hiéroglyphes, et trouvé chez les prêtres de l'antique Égypte un moyen de rendre l'ouïe aux sourds-muets, attribua un pouvoir surhumain à la volonté et assura que souvent il avait fait sortir un volume des rayons de sa bibliothèque, en se plaçant en face et en s'imaginant fortement qu'il avait l'auteur en personne devant les yeux. Il fut aussi musicien, composa des morceaux qui eurent du succès et s'imagina avoir retrouvé le système musical des Grecs. Avec une incontestable érudition, Fabre d'Olivet avait la renommée d'un visionnaire.

On a de lui : *le Quatorze Juillet*, un acte, en vers (1790); *Toulon soumis*, opéra historique en vers libres (1794); *le Sage de l'Indostan*, drame philosophique en vers, mêlé de chœurs (1796); *Lettres à Sophie sur l'histoire* (Paris, 1801, 2 vol. in-8); *le Troubadour, poésies occitaniques du* XIII^e *siècle*, traduction supposée (Ibid., 1803, 2 vol. in-8); *Guérison de Rodolphe Grivel, sourd-muet de naissance* (Ibid., 1811, in-8); *les Vers dorés de Pythagore, traduits en vers eumolpiques français* (Ibid., 1813, in-8); *la Langue hébraïque restituée* (Ibid., 1816, 2 parties in-4), ouvrage considérable, où il cherche à démontrer que les personnages de l'Ancien Testament sont allégoriques; qu'Adam personnifie le genre humain, Eve, une faculté de l'homme, Noé, le repos universel, etc.; *De l'État social de l'homme* (Ibid., 1822, 2 vol in-8), réimprimé sous le titre d'*Histoire philosophique du genre humain* (Ibid., 1824, 2 vol. in-8); *Caïn*, mystère dramatique, traduit de Byron avec *Remarques* (Paris, 1823, in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1825).

**FABRE** (Marie-Joseph-Victorin), poëte et littérateur français, né le 19 juillet 1785 à Jaujac (Ardèche), mort le 29 mai 1831. Il est un des plus remarquables exemples du peu de durée des réputations surfaites par la critique contemporaine A vingt-deux ans, il est traité par Garat, Ginguené, Suard, etc., comme un génie de premier ordre, une nouvelle gloire des lettres françaises. De tout

ce bruit, il reste des ouvrages honorables, corrects, d'une composition régulière, mais refroidis par un soin laborieux de l'imitation ainsi que par l'abus de la rhétorique. Les concours académiques avaient en lui un lauréat désigné. A dix-neuf ans, il publia un *Éloge de Boileau* (1805, in-8), puis successivement : *Opuscules en vers et en prose* (1806, in-8); *Discours en vers sur les voyages*, couronné par l'Institut, ainsi que cinq des suivants (1807, in-8); *Éloge de Pierre Corneille* (1808, in-8); *la Mort de Henri IV*, poëme (1808, in-8); *Éloge de La Bruyère* (1810, in-8); *Tableau littéraire du dix-huitième siècle* (1810 in-8); *les Embellissements de Paris*, poëme (1811, in-8); *Éloge de Montaigne* (1813, in-8). Fabre, qui avait fait en 1810 et 1811 un cours d'éloquence à l'Athénée, y traita, en 1823, des *Principes de la société civile*. Des fragments de ces leçons, avec quelques autres productions qu'il laissa manuscrites, ont été insérés dans ses *Œuvres*, réunies à celles de son frère par J. Sabbatier (Paris, 1844-1845, 4 vol. in-8).

**FABRE** (Jean-Raymond-Auguste), poëte et publiciste français, né le 24 juin 1792 à Jaujac, dans l'Ardèche, mort le 23 octobre 1839. Il fut directeur de *la Tribune*, de 1829 à la fin de mai 1831. Il a laissé : *la Calédonie, ou la guerre nationale*, poëme en douze chants (1823, in-8); *Histoire du siége de Missolonghi* (1826, in-8); *la Révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, etc. (1833, 2 vol. in-8).

Cf. J. Sabbatier : *Vies de Victorin et d'Auguste Fabre*, dans l'édition de leurs *Œuvres*; — Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains*.

**FABRE** (Antoine-François-Hippolyte), médecin et poëte satirique français, né en 1797 à Marseille, mort en 1853. Rédacteur en chef de la *Clinique des hôpitaux* et de la *Lancette française*, il a publié, outre des ouvrages médicaux couronnés par l'Institut, des écrits littéraires : *l'Hélénéide, épithalame en quatre chants*, satire sur le mariage du duc d'Orléans (1837, in-8); *l'Orfilaïde, poëme en trois chants*, satire contre Orfila (1837, in-8); *la Némésis médicale* (1840, 2 vol. in-8).

Cf. Sarrut et Saint-Edme : *Biogr. des hommes du jour*.

**FABRETTI** (Raphaël), antiquaire italien, né à Urbin en 1618, mort à Rome en 1700. Après avoir rempli plusieurs fonctions ecclésiastiques, il fut, sous Innocent XII, conservateur des archives secrètes du château Saint-Ange. Ses recherches archéologiques et ses études d'érudition sont consignées dans plusieurs ouvrages estimés : *De Aquæductibus veteris Romæ* (Rome, 1680, in-4); *Syntagma de columna Trajana* (Ibid., 1683, in-fol.); *Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur descriptio* (Ibid., 1699; 1702, in-fol.). Il s'était fait une collection particulière qui a été installée dans le palais ducal d'Urbin.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IV.

**FABRICIUS** (Théodore), originairement GOLDSCHMIDT, théologien et hébraïsant allemand, né à Anholt-sur-Yssel le 2 février 1501, mort le 15 septembre 1570. Il fut l'ami de Luther et l'un des plus fermes soutiens de la Réforme. Il professa la langue hébraïque à Cologne et à Wittemberg. On cite de lui, à part ses écrits théologiques : *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam* (Cologne, 1528, in-4), *Tabulæ duæ, de nominibus Hebræorum una, altera de verbis* (Bâle, 1545).

Cf. J.-A. Fabricius : *Centuria Fabriciorum*.

**FABRICIUS** (Georges), érudit allemand, né à Chemnitz le 24 avril 1516, mort à Meissen le 13 juillet 1571. Il fit, en Allemagne et en Italie, de sérieuses études archéologiques, et fut, pendant près de vingt ans, directeur du collége de Meissen. Sa réputation comme poëte latin lui fit décerner par l'empereur Maximilien une couronne de laurier. Il traitait les sujets sacrés avec beaucoup d'élégance et de pureté, évitant d'employer les termes de la mythologie païenne. Il réunit ses poésies sous le titre de *Poematum sacrorum libri XV* (Bâle, 1560, in-16). On a, en outre, de lui : une description savante de Rome ancienne et moderne, *Roma*, etc. (Ibid., 1550, in-8, plus. édit.), réimprimée dans diverses collections, et des ouvrages d'histoire germanique, entre autres : *Rerum Germaniæ magnæ et Saxoniæ memorabilium volumina duo* (Leipzig, 1609, in-fol.).

Cf. J.-D. Schreber : *Vita G. Fabricii* (Leipzig, 1717, in-8); — Baumgarten-Crusius : *Programma de G. Fabricii vita et scriptis* (Meissen, 1839, in-8); — Niceron : *Mémoires*, t. XXXII.

**FABRICIUS** (François), philologue allemand, né à Duren (duché de Juliers) vers 1525, mort en 1573. Il suivit à Paris les cours de Turnèbe et de Ramus. Il fut plus de vingt ans recteur de l'école de Dusseldorf. On lui doit un assez grand nombre de commentaires et d'éditions savantes : *Lysiæ orationes duæ* (Cologne, 1554, in-12); *Pauli Orosii historiarum libri VII* (Ibid., 1561, in-12); *In sex Terentii commedias annotationes* (Anvers, 1565, in-12); *Annotationes in quæstiones Tusculanes* (Cologne, 1569, in-12); *Notæ in Verrinas I et II* (Ibid., 1572, in-12), etc.; *Ciceronis historia per consules descripta*, etc. (Ibid., 1564, in-12).

Cf. J.-A. Fabricius : *Centuria Fabriciorum* (Hambourg, 1709, in-8); — Valère-André : *Bibliographie belge*.

**FABRICIUS** (Jean-Albert), célèbre bibliographe allemand, né à Leipzig le 11 novembre 1668, mort à Hambourg le 30 avril 1736. Il étudia d'abord la médecine, puis la théologie, avant de se livrer à son goût pour les recherches d'érudition littéraire. Chargé de la direction de la bibliothèque J.-F. Mayer à Hambourg, et professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de cette ville, il refusa les offres avantageuses de divers gouvernements, et poursuivit, dans une existence modeste, avec une ardeur infatigable, ses précieux travaux.

Son nom reste attaché à ses trois principales *Bibliothèques : Bibliotheca latina sive notitia scriptorum veterum latinorum, quorumcumque scripta ad nos pervenerunt* (Hambourg, 1697, in-4; 5e édit., 1721-1722, 3 vol. in-8), ouvrage refondu et amélioré par Ernesti (1773-1774, 3 vol. in-8); *Bibliotheca græca, sive notitia scriptorum veterum græcorum, quorumcumque monumenta integra aut fragmenta edita extant*, etc. (Ibid., 1705-1728, 14 vol. in-8; 3e édit. 1718-1728, 14 vol. pet. in-4; édition de J.-C. Harless, Ibid., 1790-1812, 12 vol. in-4; *Index général*, Leipzig, 1838); *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis* (Ibid., 1734-1736, 5 vol. in-8), publiée sous forme de dictionnaire, mais laissée inachevée par l'auteur et complétée, sur ses notes, par Chr. Schœttgen (1746, t. VI) : une édition revue et considérablement augmentée a été donnée par J.-D. Mansi (Padoue, 1754, 6 vol. in-4). Fabricius a publié, en outre, sous le titre de *Bibliotheca ecclesiastica* (Hambourg, 1718, in-fol.), le recueil spécial de douze auteurs, du IVe siècle au XVIIe, ayant écrit des notices sur les écrivains ecclésiastiques.

Nous citerons encore : *Bibliographia antiquaria* (Ibid., 1713, in-4; plus. édit.); *Decas decadum sive plagiariorum et pseudonymorum centuria* (Halle, 1689, in-4); *Centuria Fabriciorum scriptis clarorum*, deux séries (Hambourg, 1700 et 1727, in-8), simples notes sur tous les écrivains du nom de Fabricius ou d'un nom équivalent dans les autres langues; *Codex apocryphus Novi Testamenti* (Ibid., 1703, in-8; 1719, 2 vol. in-8); *Codex pseudo-epigraphus Veteris Testamenti* (Ibid., 1713, in-8); *Hydrotheologie* (Ibid., 1734, in-4),

ouvrage écrit en allemand, traduit en français par Burnand sous le titre de *Théologie de l'eau, ou Essai sur la bonté de Dieu* (La Haye, 1741, in-8; Paris, 1743, in-8); *Centifolium lutheranum*, notice sur les écrits de tout genre publiés sur Luther (Hambourg, 1728-1730, 2 vol. in-8), etc. — Fabricius s'était fait une riche bibliothèque de près de 30 000 volumes, dont le remarquable catalogue a paru sous ce titre : *Bibliotheca J.-A. Fabricii* (Ibid., 1738-1739, 3 vol. in-8, avec portrait; t. IV, *Manuscripta*, 1741).

Cf. H.-S. Reimarus : *Commentarius de vita et scriptis J.-A. Fabricii* (Hambourg, 1737, in-8 avec portr.); — Niceron : *Mémoires*; — Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**FABRONI** (Angelo), historien italien, né à Marradi (Toscane) le 25 septembre 1732, mort à Pise le 22 septembre 1803. La protection du grand-duc Léopold lui fit des loisirs qu'il consacra à l'étude. Il voyagea en Europe et connut à Paris les principaux encyclopédistes. Son ouvrage principal, rédigé avec beaucoup de soin et qui l'a fait surnommer « le Plutarque italien », est intitulé *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis XVII et XVIII floruerunt* (Pise, 1778-1799, 1804-1805, 20 vol. in-8). On cite, en outre, de lui des *Vies* de Laurent de Médicis (Ibid., 1784, 2 vol. in-4), de Côme de Médicis (Ibid., 1789, 2 vol. in-4), de Léon X (Ibid., 1797, in-4); *les Elogj d'illustri Italiani* (Ibid., 1786-1789, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. X; — Appendice aux *Vitæ Italorum*, etc., de Fabroni, t. XX.

**FABYAN** (Robert), chroniqueur anglais, mort en 1512. Alderman et sheriff de Londres, il a écrit sans critique ni talent d'écrivain, sous le titre de *la Concordance des histoires* (the Concordance of stories (Londres, 1516, in-fol.), une histoire générale d'Angleterre contenant de curieux détails sur la Cité. La première édition, devenue extrêmement rare, est très-recherchée. L'ouvrage a eu plusieurs autres éditions anciennes (1533, 1542, 1559), et une plus récente donnée par Ellis (Londres, 1811, in-4).

Cf. Disraeli : *Amenities of Literature*.

**FACCIOLATI** (Jacques), savant grammairien italien, né à Toreglia le 4 janvier 1684, mort le 27 août 1759. Il fut professeur de théologie et de philosophie à l'université de Padoue. Son nom est attaché à de grands travaux lexicographiques : il édita les *Dictionnaires* de Calepin, de Schrevelius, de Nizoli, etc., avec le concours de Forcellini, son élève. Il suggéra à ce dernier le plan de son grand *Lexicon totius latinitatis*. Il a composé divers autres ouvrages, des *Discours* d'une latinité remarquable (Orationes latinæ. Padoue, 1744, in-8; nouv. édit., 1767); des *Commentaires* sur des auteurs classiques; une *Logique* (Logica tria complectens rudimenta, etc.; Venise, 1750, in-8); une *Histoire de l'université de Padoue* (Fasti Gymnasii patavini; Ibid., 1757, in-4); un recueil de 171 *Lettres* (Epistolæ latinæ; Ibid., 1765, in-8), etc.

Cf. Fabroni : *Vitæ Italorum*, t. XII; — Sax : *Onomasticon literarium*.

FACÉTIE, FACÉTIEUX. La facétie ne doit pas se confondre avec la bouffonnerie; c'est, comme celle-ci, un amusement de l'esprit, mais plus délicat. Le facétieux se rattache non-seulement par l'étymologie, mais aussi par la tradition littéraire, au *facetum* des Latins, genre d'agrément formé à la fois de gaieté et de grâce : *molle atque facetum*, disaient les anciens. Ils entendaient également par facétie la saillie plaisante jetée en passant dans le discours, et la raillerie soutenue et prolongée, et ni l'une ni l'autre n'excluaient l'atticisme. Chez les modernes, la littérature a fait un genre à part des facéties, et il serait trop long d'énumérer les livres qui en portent le titre, depuis la fin du XV<sup></sup>e siècle jusqu'à nos jours. Il a eut d'abord les facéties écrites en latin, inaugurées, dès l'invention de l'imprimerie, par le recueil de Poggio (*Poggii facetiarum libri IV;* Ferrare, 1471, pet. in-4, souv. réimprimé). Elles nous montrent, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la langue latine se prêtant avec une étonnante souplesse aux gaietés caustiques de l'esprit moderne. Il y a ensuite les facéties écrites en français, publiées sous ce titre ou des titres analogues : Joyeuzetés, Baliverneries, Bigarrures, Passe-temps, Fantaisies, Turlupinades, Divertissements, etc., et dont les principaux auteurs ou les héros sont : Du Fail, Tabourot, Bruscambille, Tabarin, Verboquet, Caresme-Prenant, Gauthier Garguille, Cyrano de Bergerac, etc., sans compter deux écrivains immortels, Rabelais, dont toute l'œuvre n'est qu'un tissu de facéties, et Voltaire qui, à part ses échappées facétieuses dans tant d'ouvrages, a laissé dans ce genre spécial un certain nombre de contes, discours, diatribes et petits écrits réunis en grande partie sous le titre de *Facéties parisiennes*. On signale aussi dans les littératures étrangères des collections de facéties. L'esprit italien rivalise sur ce terrain avec l'esprit français; il a ses arlequinades qui, avec Domenichi, Arlotto, etc., passent de la scène dans le livre. Les écrits facétieux des Espagnols sont toujours un peu nuancés de rodomontade. Ceux des Allemands demeurent empreints d'une certaine grossièreté, et ceux des Anglais de gravité et de sérieux. Mais chez ces divers peuples, comme chez nous, la facétie a souvent cessé d'être une plaisanterie inoffensive, pour se mettre au service du bon sens et de la raison et devenir un moyen de polémique et de satire.

Cf. De Callières : *Des Bons mots, des bons contes et de leur usage, de la raillerie des anciens*, etc. (Paris, 1692 in-12); — Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI; Appendice au titre IV (nos 17794 à 17911).

FACHEUX (LES), comédie de Molière (voy. ce nom).

FACTUM, nom donné à certains pamphlets, littéraires, judiciaires ou politiques, ayant pour objet l'attaque ou la défense. A l'origine on avait appelé factum une sorte de mémoire écrit en latin que l'on remettait aux juges et où l'on exposait une affaire contentieuse. On compte de nombreux factums dans l'histoire de la littérature française. Les plus fameux sont ceux que Furetière écrivit contre quelques membres de l'Académie, à propos de la publication de son *Dictionnaire*. Les querelles jansénistes, les discussions religieuses, scientifiques et politiques, donnèrent souvent naissance, au XVIIIe siècle, à des pamphlets de ce genre. Dans la triste et obscure affaire des couplets, Saurin attaqua J.-B. Rousseau par de violents factums. Celui-ci sut mal se défendre; ce qui fait dire à Voltaire dans le *Temple du goût* (édit. 1733) :

Par arrêt, ta muse est bannie,
Pour certains couplets de chanson,
Et pour un fort mauvais factum
Que te dicta la calomnie.

Les factums judiciaires les plus remarquables sont ceux de Beaumarchais, si brillants de verve, d'ironie et de gaieté.

FACTURE (COUPLETS DE). — Voyez COUPLET.

**FAERNE** (Gabriel), poëte latin moderne, né à Crémone vers 1500, mort le 17 novembre 1561. Très-versé dans la langue latine, il composa une centaine de *Fables* en vers iambiques (Centum fabulæ ex antiquis auctoribus delectæ, etc.; Rome, 1564, in-12). Les sujets étaient pris d'Ésope et traités dans une latinité élégante et pure. Il se vit accusé d'avoir copié un manuscrit inédit de Phèdre, qu'il aurait fait ensuite disparaître. De Thou a reproduit cette accusation, combattue par Perrault, qui a traduit en vers français les *Fables de Faerne* (Paris, 1699, in-12). On a en outre de lui

quelques pièces de vers latins, un traité inachevé *de Metris comicis*, une édition de *Térence* (Florence, 1565, in-8) et de plusieurs *Discours de Cicéron* (Rome, 1563, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXIII ; — Aristo : *Cremona literata*, t. III.

**FAGAN** (Christophe-Barthélemy), auteur dramatique français, né en 1702 à Paris, mort le 28 avril 1755. Employé du grand bureau des consignations, il se livra en même temps à son goût pour le théâtre ; mais son penchant à la vie de plaisir l'empêcha de développer par l'étude et le travail un talent naturel et un tour d'esprit vraiment comique. Malgré son style négligé et ses intrigues forcées, quatre de ses pièces sont restées assez longtemps au répertoire du Théâtre-Français : *le Rendez-vous*, un acte en vers (1733) ; *la Pupille*, un acte en prose (1734) ; *l'Étourderie*, un acte en prose (1751) ; *les Originaux*, un acte en prose (1753). Cette dernière pièce, augmentée de trois scènes par Dugazon, fut reprise en 1802. Fagan a encore donné au Théâtre-Français : *l'Amitié rivale*, cinq actes en vers (1736) ; *le Marié sans le savoir*, un acte en prose (1740) ; *Joconde*, un acte en prose (1741) ; *l'Heureux retour*, un acte en vers libres, avec Panard (1744). Il a fait représenter au Théâtre-Italien *la Jalousie imprévue* (1740), *l'Isle des Talents* (1743), *le Ridicule supposé*, etc. ; au théâtre de la Foire, des opéras comiques avec Panard, et une des meilleures parades du siècle dernier : *Isabelle grosse par vertu*. Son *Théâtre* a été édité par Pesselier, avec un Éloge de l'auteur (Paris, 1760, 4 vol. in-12). On a en outre de Fagan : *Nouvelles observations au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens* (Paris, 1751, in-12).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**FAGIUOLI** (Giambattista), poëte italien, né à Florence en 1660, mort en 1742. Il débuta par quelques comédies bouffonnes qui le firent admettre fort jeune dans l'Académie des *Apastistes*. Protégé par le grand-duc Côme III, il devint le poëte comique de la cour, composa et joua des pièces ou des scènes plaisantes qui obtinrent le plus grand succès. Avec plus de décence que la plupart des auteurs de son temps, il se fit une grande réputation de spirituelle gaieté. Il finit par siéger comme juge au tribunal des Huit. Fagiuoli a publié un recueil de saillies, de bons mots et de vers burlesques, intitulé : *Rime piacevoli* (Florence, 1729, 2 vol. in-8 ; Lucques, 1733, 1734, 6 vol. in-8 ; 1745, t. VII, posthume) et un volume de *Miscellanea* (Florence, 1737). Ses *Comédies* parurent à Florence (1734-1736, 7 vol. in-12). On en goûte encore aujourd'hui le naturel et la verve.

Cf. A.-P. Giulianelli : *Orazione funerale in morte di G.-B. Fagiuoli* (Florence, 1743, in-4).

**FAÏDIT** (Gaucelm ou Anselme), troubadour du XII<sup></sup>e siècle, né à Uzerches. C'était un homme de plaisir et un poëte de talent, quand même il ne serait pas l'auteur des pièces de théâtre qu'on lui attribue. Au nombre de ces dernières, Nostradamus place l'*Hérésie des prêtres*, jouée à la cour du marquis de Monferrat, entre 1193 et 1196, et qui était une satire contre la cour de Rome, à l'occasion des premières persécutions contre les Albigeois. Nous avons de Faïdit une soixantaine de poésies. Raynouard en a publié treize dans son recueil : six chansons d'amour, quatre tensons et trois sirventes d'un ton lyrique assez élevé.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII ; — l'abbé Millot : *Histoire des troubadours*, t. III.

**FAIN** (Agathon-Jean-François, baron), historien français, né le 11 janvier 1778 à Paris, où il est mort le 16 septembre 1837. Nommé en 1806 secrétaire-archiviste, et en 1809 secrétaire au cabinet de Napoléon, il le suivit dans toutes ses campagnes. Il a consigné les événements qu'il a vus dans des ouvrages dont le *Mémorial de Sainte-Hélène* a justement loué l'exactitude et l'intérêt. Ce sont : *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon* (Paris, 1824, 2 vol. in-8) ; *Manuscrit de 1814, contenant l'histoire des six derniers mois du règne de Napoléon* (Ibid., 1825, in-8) ; *Manuscrit de 1812, contenant*, etc. (Ibid., 1827, 2 vol. in-8) ; *Manuscrit de l'an III* [1794-1795] (Ibid., 1828, in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr. univ. des contemporains*.

**FAIRFAX** (Edward), poëte anglais, mort vers 1632. Fils naturel de sir Thomas Fairfax de Denton, il semble avoir mené à la campagne une vie d'étude et de loisirs. Son principal ouvrage est une traduction de la *Jérusalem délivrée*, dédiée à la reine Élisabeth (1600-1624), et remarquable par l'exactitude, l'élégance poétique et l'harmonie.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature*.

FAJARDO, FAXARDO. — Voyez SAAVEDRA.

**FAKHR - EDDYN-RAZI**, historien arabe du XIII<sup></sup>e siècle. On a de lui sous le titre d'*Histoire chronologique des dynasties* un abrégé de l'histoire des Kalifes avant la destruction du Kalifat de Bagdad en 1258. Silvestre de Sacy en a publié des extraits dans sa *Chrestomathie arabe*, et Renaud dans la *Bibliothèque des croisades*. — Un docteur musulman du même nom (1150-1210) a écrit des traités de métaphysique et de théologie et des commentaires sur le *Coran*.

**FALBAIRE** (F. DE). — Voyez FERNOUILLOT.

**FALÇAM** (Christoval), marin et poëte portugais du XVI<sup></sup>e siècle. Il devint amiral et gouverneur de Madère. On a de lui des églogues tendres et gracieuses et des *voltas*. Une de ses églogues, qui n'a pas moins de 900 vers, et plusieurs *voltas* ont été imprimées à la suite du roman intitulé *Menina e Moça* de Ribeiro, son contemporain.

Cf. Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**FALCONER** (William), poëte anglais, né à Édimbourg le 11 février 1732, mort dans un naufrage de 1769 à 1770. Fils d'un pauvre barbier, il reçut fort peu d'instruction, et entra dans la marine. Il a écrit des poésies, surtout un poëme à la fois narratif et didactique, *le Naufrage* (Shipwreck, 1762), qui eut du succès et qui a survécu. Il l'a plusieurs fois réimprimé (1764, 1769) avec des additions et des changements. Il en a été donné de belles éditions illustrées (1804, Édimbourg, 1858). On a aussi de Falconer un *Universal marine dictionary* (1769).

Cf. Clarke, en tête de l'édit. du *Shipwreck* ; — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

**FALCONET** (Camille), érudit français, né le 1<sup></sup>er mars 1671 à Lyon, mort le 8 février 1762. Médecin distingué, il exerça à Lyon, puis à Paris, et se livra à des travaux sur l'ancienne langue française, qui le firent entrer à l'Académie des inscriptions en 1716. Il a fourni de savants *Mémoires* dans le Recueil de la compagnie. Il légua à la Bibliothèque du roi une partie de la riche collection de livres qu'il avait formée, et dont le *Catalogue* a été publié (Paris, 1763, 2 vol. in-8).

Cf. Le Beau : *Éloge historique*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*

**FALCONET** (Ambroise), jurisconsulte français, mort en 1817. Il était avocat au parlement de Paris. Il publia : *Essai sur le barreau grec, romain et français* (Paris, 1773, in-8) ; *le Barreau français moderne* (1806-1807, 2 vol. in 4), et travailla, dit-on, aux *Mémoires* de Beaumarchais sur l'affaire Lablache.

**FALCONET** (Étienne-Maurice), sculpteur et critique français, né en 1716 à Paris, mort en 1791. D'un talent hardi et original jusqu'à la bizarrerie, il doit une partie de sa réputation aux éloges que Diderot, son ami, a faits de ses ouvrages. Fort versé dans la connaissance des classiques, il publia les trois livres de Pline sur les arts, les accompagna de commentaires et d'illustrations. Il écrivit de nombreux opuscules où il attaqua beaucoup d'idées reçues de son temps. Le recueil de ses *Œuvres* (Lausanne, 1781-82, 6 vol. in-8; Paris, 1787, 3 vol. in-8) est encore intéressant à consulter.

Cf. J.-B.-C. Robin : *Eloge de M. Falconet* (s. l., 1791, in-8) ; — Diderot : *Salons*.

FALISCA, poëme de Serenus (voy. ce nom).

**FALK** (Jean-Daniel), poëte satirique allemand, né à Dantzig le 28 octobre 1768, mort le 14 février 1826. Il étudia la théologie à Halle et à Weimar et devint, en 1806, secrétaire d'une commission française de contributions. Il fonda une maison d'asile et d'école, érigée après sa mort en institution publique, sous le nom d'Institut de Falk. Il est le seul satirique notable de son temps et l'on trouve dans ses poésies plus de verve et d'amertume que d'art de composition et de vraie poésie. Ses principales satires sont : *les Héros*, contre les excès de la guerre, *les Saints Tombeaux de Rome*, apologie de la Providence ; *les Prières*, contre la folie et les contradictions des vœux humains. Il a donné une édition de ses *Œuvres satiriques* (Satirische Wercke, Leipzig, 1817, 3 vol.).

**FAMIN** (Stanislas-Marie-César), publiciste français, né le 3 juillet 1799 à Marseille, mort le 23 décembre 1853. Consul de France à Naples, à Gênes, puis à Jassy et à Saint-Sébastien, il recueillit dans les divers pays où il habita les matériaux d'ouvrages estimés : *Histoire des invasions des Sarrasins en Italie du VII[e] au XI[e] siècle* (Paris, 1843, in-8), inachevé ; *Histoire de la rivalité et du protectorat des églises chrétiennes en Orient* (Paris, 1853, in-8). Il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*, etc.

Cf. Bourquelot : *la Littér. franç. contemporaine*.

**FANSHAWE** (sir Richard), poëte anglais, né en 1607, mort à Madrid en 1666. Il fut ambassadeur en Espagne. Il a traduit le *Pastor fido* de Guarini (1648) et *les Lusiades* de Camoëns (1655). A sa première traduction il a joint des poésies originales. Ses deux chansons *l'Encouragement du Saint* (1643) et *le Royaliste* (1646) furent célèbres.

Chalmers : *General biographical dictionary*.

FANTASTIQUE (Genre). On appelle ainsi les compositions littéraires où l'imagination (en grec, φαντασία) a le principal rôle, où les personnages, les événements, les sentiments sont pris en dehors du monde réel. Le domaine propre du fantastique est le surnaturel, c'est-à-dire cette espèce de merveilleux qui s'attache à certains faits dont nous ignorons la loi et que nous n'avons plus la naïveté d'attribuer, comme le faisaient les anciens, à des volontés invisibles divinisées. Le fantastique est à l'imagination ce que le merveilleux est à la foi. Les grands poëmes mythologiques, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*, où les Dieux se mêlent aux hommes, où une intelligence supérieure et cachée préside à tous les phénomènes de la nature, n'appartiennent pas plus au genre fantastique que nos poëmes héroïques du moyen âge. Dans les uns et les autres, le poëte n'a pas créé le merveilleux qu'il met en œuvre ; il n'en dispose pas librement et à son gré ; il le prend dans la croyance populaire de son temps ou du temps de ses personnages, et il en suit le développement logique, régulier, tel que la raison contemporaine l'a accepté : car aux époques de foi naïve, le merveilleux est lui-même une explication ; l'esprit s'en satisfait et s'y repose. Le surnaturel, au contraire, laissé en dehors de toute raison scientifique ou d'explications religieuses précises, a pour effet de troubler l'esprit ou de l'amuser, suivant qu'on prend ou non au sérieux les événements auxquels on le mêle.

Il en résulte deux sortes de fantastique, celui qui émeut et celui qui charme. Celui-ci domine dans les contes orientaux ; il a inspiré à Shakespeare un de ses chefs-d'œuvre, *la Tempête*. Il prend sa place dans la parodie de l'épopée. Le fantastique qui émeut a été surtout traité avec originalité et puissance en Allemagne, et c'est de là qu'il est passé dans toute l'Europe et dans le Nouveau-Monde. Il s'épanouit dans les ballades de Bürger, dans le *Faust* de Gœthe, dans les drames de Werner et de ses imitateurs, enfin dans les *Contes fantastiques* d'Hoffmann. Chez nous, en dehors des traductions de ces derniers qui lui ont valu une vogue immense, le fantastique a envahi, à certaines époques, le roman de longue haleine, mais il s'est surtout complu dans la nouvelle, par exemple, sous la plume de Charles Nodier, de G. Sand et de Théophile Gautier. En Angleterre, à part des ballades nationales et des romans empreints d'une émotion superstitieuse, on cite le *Manfred* de Byron comme représentant le fantastique, qui trouve, en Amérique, le pendant des *Contes* d'Hoffmann dans les histoires d'Edgar Poë.

Les éléments ordinaires du fantastique sont les pressentiments, les rêves, l'hallucination, la folie, l'action des narcotiques sur l'intelligence, la seconde vue, les relations supposées entre les vivants et les morts, les revenants, les superstitions, les légendes, les influences mystérieuses, les coïncidences inexpliquées, les coups de justice des événements, les apparences de la vie dans les choses inanimées, de l'intention dans les êtres privés de volonté, l'instinct jouant le rôle de la raison et le hasard celui de la Providence. On y a joint, dans les derniers temps, le merveilleux scientifique, c'est-à-dire ces effets de lois de la nature qui viennent se résoudre, pour le savant, dans des explications que le vulgaire ne soupçonne pas. — Quelquefois la critique a confondu les mots *fantastique* et *fantaisiste*, et reconnu, sous cette dernière étiquette, pour le combattre ou pour le défendre, un genre qui consisterait à s'affranchir de toute règle et à se livrer sans frein aux caprices de l'imagination, de la fantaisie. Mais quelque part que la folle du logis ait dans les compositions fantastiques, elle les laisse soumises à toutes les règles naturelles de fond et de forme des genres dans lesquels elles rentrent : poésies, drames ou romans.

Cf. M[me] de Staël : *De l'Allemagne* ; — Rochlitz, W. Scott, X. Marmier, etc. : *Notices* en tête des éditions et traductions des *Contes* d'Hoffmann.

**FANTIN DES ODOARDS** (Antoine-Etienne-Nicolas), historien français, né le 26 décembre 1738 à Pont-de-Beauvoisin, mort le 25 septembre 1820 à Paris. Vicaire général d'Embrun à l'époque de la Révolution, il fut relevé de ses vœux par Pie VII et se maria. On a de lui un grand nombre d'ouvrages trop rapidement écrits : *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Église, conciliés avec les libertés et les franchises de l'Église gallicane* (Paris, 1788, 6 vol. in-8) ; *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France*, suite de l'ouvrage du président Hénault (Ibid., 1788, 2 vol. in-8, 4[e] édition, 1820, in-4) ; *Histoire philosophique de la Révolution française* (Ibid., 1796, 2 vol. in-8 ; 6[e] édition, 1817, 6 vol. in-8) ; *Histoire des révolutions au* XVIII[e] *siècle* (Ibid., 1797, 4 vol. in-8) ; *Histoire d'Italie depuis la chute de la République romaine* (Ibid. 1802-1803, 9 vol. in-8) ; *Histoire*

*de France, depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI* (Ibid., 1808-1810, 26 vol. in-12); une édition avec notes des *Monuments inédits de l'antiquité, expliqués par Winckelmann* (Ibid., 1808-1809, 3 vol. in-4).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique.*

FANTOCCINI. — Voyez MARIONNETTES.

**FANTONI** (Giovanni), poëte italien, né en 1755 à Fivizzano (Toscane), mort en 1807. Il eut une existence très-aventureuse. Destiné à l'état religieux, il quitta le monastère pour l'administration, puis s'enrôla. Après avoir passé par la prison pour dettes et la prison politique, et avoir été interné à Grenoble par le gouvernement français pour ses protestations contre l'invasion de 1796, il prit du service dans l'armée française et se distingua au siége de Gênes. Après la bataille de Marengo, il fut nommé professeur d'éloquence à l'Université de Pise, puis destitué pour ses opinions républicaines. Les œuvres lyriques de Fantoni, fort estimées en Italie, témoignent de l'indépendance obstinée de son caractère; elles excitèrent l'admiration d'Alfieri, de Leopardi, et les événements des dernières années leur ont rendu une certaine vogue. Elles forment trois volumes, comprenant un poëme intitulé : les *Quattro Parti del piacere* (Gênes, 1780), des *Scherzi* (1782), des *Odi oraziane ed anacreontiche* (1785). C'est surtout à ces dernières que Fantoni doit sa réputation. Il s'y est en effet inspiré d'Horace; il en imite les rhythmes et emprunte l'accent mâle et fier des odes sur Régulus ou sur Caton. Les images et les allusions romaines reviennent constamment sous sa plume, et il oppose sans cesse à la décadence italienne les grands souvenirs du passé. Au contraire, ses odes anacréontiques sont pleines de grâce facile et de légèreté. Les Italiens regardent Fantoni comme un de leurs grands poëtes modernes. Il fut membre de l'Académie des Arcades sous le nom de *Labindo*. L'édition la plus complète de ses poésies est celle de Florence (1823, 3 vol. in-8). On y a joint d'intéressants *Mémoires*, écrits par lui-même.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. I.

**FANTUCCI** (le comte Marco), écrivain italien, né à Ravenne en 1740, mort en 1806. L'un des plus illustres administrateurs de sa ville natale, il en a publié une sorte de panégyrique intitulé : *De Gente honesta* (Cesène, 1786, in-fol.); puis des *Memorie di vario argomento* (Ravenne, 1804, in-4), et surtout un grand ouvrage d'archéologie : *Monumenti Ravennati de' secoli di mezzo* (Venise, 1801-1804, 6 vol. in-4).

Cf. Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. II.

**FANTUZZI** (Giovanni), biographe italien, né à Bologne vers 1740, mort en 1796. Membre d'une famille bolonaise qui s'illustra dans les sciences et dans les lettres, il est auteur d'un ouvrage très-utile pour l'histoire littéraire de l'Italie : *Notizie degli Scrittori Bolognesi* (Bologne, 1721-1794, 9 vol. in-fol.).

Cf. Fantuzzi : *Notizie degli scrittori Bolognesi.*

FARCE, petite comédie facétieuse dont l'origine remonte, en France, aux premiers temps de la littérature dramatique. Elle porta souvent au moyen âge le nom de *sotie*. On appela, dès le XI<sup></sup>e siècle, *farcia*, ou *farcita*, une sorte de poésie écrite en latin mélangé de mots empruntés aux idiomes vulgaires. Les farces furent d'abord jouées sur des tréteaux par les Enfants Sans-Souci et les clercs de la Basoche (voy. ces mots), au temps où les Confrères de la Passion représentaient des mystères. Une des plus célèbres farces est celle de l'*Avocat Patelin*, que Brueys accommoda plus tard à notre théâtre. On connaît encore *la Farce des Pates-ouaintes*, représentée par les écoliers de l'Université de Caen au carnaval de 1492, et dont M. Th. Bannin a donné une édition (Evreux, 1843, in-8); *la Farce des théologastres* (imprimée vers 1526, petit in-fol.); *la Farce nouvelle de deux savetiers* (vers 1530, pet. in-fol. goth.); *la Farce de la cornette*, par J. d'Abundance (1545, in-16); *les Femmes salées*, ou « Discours facétieux des hommes qui font saler leurs femmes, à cause qu'elles sont trop douces, » farce en un acte, en vers, jouée en 1558, par les Enfants Sans-Souci. Vers la fin du XVI<sup></sup>e siècle et dans les trente premières années du siècle suivant, trois Parisiens, Gauthier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin (tels sont du moins les noms qu'ils prirent), acquirent une grande réputation par leurs talents comiques. Ils étaient garçons boulangers au faubourg Saint-Laurent, lorsque en l'an 1583 l'idée leur vint de jouer des farces improvisées. Ils s'établirent dans un petit jeu de paume, à la porte Saint-Jacques, à l'entrée de ce qui était alors le fossé de l'Estrapade. Ils attirèrent de ce côté le public, ce dont les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se plaignirent à Richelieu. Celui-ci fut bien aise, avant de sévir contre eux, de connaître leurs mérites; il les fit jouer devant lui au Palais-Royal et engagea ses comédiens de l'Hôtel de Bourgogne à se les associer, pour égayer leur répertoire. Les trois compères périrent en même temps (voy. TURLUPIN); mais ils avaient fait école et formé entre autres Guillot-Gorju, qui joua aussi sur le même théâtre. Scarron avait déjà écrit : *Jodelet duelliste*, *Jodelet maître valet*, *les Boutades du capitaine Matamore*, lorsque Molière, s'inspirant de la comédie italienne, ne dédaigna pas de s'exercer dans ce genre secondaire. Il créa une douzaine de farces qui n'ont point été imprimées. On peut dire même que les *Fourberies de Scapin*, le *Médecin malgré lui*, *M. de Pourceaugnac* et quelques scènes du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire* appartiennent à la farce dans un degré excellent. Au XVIII<sup></sup>e siècle, Dancourt et Le Sage écrivirent des farces pour les théâtres forains de Paris; Legrand donna à la Comédie-Française son *Roi de Cocagne*. Ce genre a fourni quelques bons types au théâtre : les Jeannots, les Jocrisses, les Cadet-Roussel. La farce a pris de notre temps les formes du vaudeville, de la pochade, de la parodie avec ou sans musique. Reléguée actuellement sur les scènes secondaires, elle ne se fait guère accepter que par les qualités des acteurs qui la jouent. — La farce n'est pas exclusivement française. Elle a eu pour équivalent, dans les théâtres anciens ou étrangers, chez les Grecs le drame satyrique, chez les Latins les atellanes et les mimes en Italie la *Commedia dell'arte*, etc. Elle a en outre, chez les peuples les plus graves, des personnages qui la représentent traditionnellement, en Espagne le Gracioso, en Angleterre le Clown, en Allemagne Hans-Würst ou Jean Boudin, etc. (voy. ces divers noms).

**FARCY** (Jean-Georges), publiciste français, né le 20 novembre 1800 à Paris, où il est mort le 29 juillet 1830. Il était à l'École normale lorsqu'elle fut supprimée en 1822, et continua ses études sous la direction de Victor Cousin, dont il était le disciple et l'ami. Il mourut frappé d'une balle dans les rangs des insurgés de Juillet. « Il aima la philosophie et l'humanité, dit Cousin, dans la traduction des *Lois* de Platon, qu'il a dédiée à sa mémoire. Que la patrie conserve son nom. » On a de lui un volume de mélanges en prose et en vers publié par ses amis, sous le titre de *Reliquiæ* (Paris, 1831, in-18); la traduction du troisième volume des *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, par Dugald Stewart; de nombreux articles dans les journaux et recueils contemporains.

Cf. Sainte-Beuve : *Notice* en tête des *Reliquiæ*, et *Portraits littéraires*, t. I; — J. Claretie : *El. Mercœur..., G. Farcy* (Paris, 1864, in-16).

**FARDELLA** (Michel-Ange), philosophe et mathématicien italien, né à Trapani en 1650, mort à Naples le 2 janvier 1718. Il était Franciscain. Il représente avec honneur en Italie l'idéalisme cartésien, qu'il a exposé dans plusieurs ouvrages : *Universæ philosophiæ systema* (Venise, 1691, in-12); *Animæ humanæ natura ab Augustino detecta* (Ibid., 1698, in-fol.), etc.

Cf. Mongitore : *Bibliotheca sicula;* — Niceron : *Mémoires*, t. XII.

**FAREL** (Guillaume), réformateur français, né en 1483 près de Gap, mort le 13 septembre 1565 à Neuchâtel. Disciple de Lefèvre d'Etaples, il embrassa la réforme et la porta en Suisse. C'est lui principalement qui appela Calvin à Genève. Prédicateur ardent et pathétique, il agissait sur les masses par l'éclat de sa parole et la puissance de sa voix; mais il ne nous est rien parvenu de ses sermons, qu'il improvisait. Ses ouvrages, relatifs à la théologie et à la morale, sont écrits négligemment et à la hâte; on a souvent réimprimé la *Confession de la foy, laquelle tous bourgeois et habitants de Genève et subjets du pays doibvent jurer de garder et tenir* (Genève, 1537, in-24).

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**FARET** (Nicolas), littérateur français, né vers 1600 à Bourg, mort en 1646. Secrétaire du comte d'Harcourt, il l'engagea à protéger le poëte Saint-Amant, son ami, qui lui fit la réputation de trop aimer le lieu avec lequel rimait son nom :

Chère rime de cabaret,
Mon cœur, mon aimable Faret.

Il fit partie des réunions de Conrart, et devint un des premiers membres de l'Académie, dont il fut même chargé de dresser le projet. Pellisson, avec l'exagération ordinaire de ses louanges en l'honneur des premiers académiciens, lui trouve « beaucoup de pureté et de netteté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence. »

On a de Faret : *Histoire chronologique des Ottomans*, publiée à la suite de l'*Histoire de Georges Castriot* (Paris, 1621, in-4); *Des Vertus nécessaires à un prince* (Ibid., 1623, in-4); *l'Honnête homme, ou l'Art de plaire à la Cour* (Ibid., 1630); des *Poésies*, dans divers recueils du temps; des *Lettres*, dans le *Recueil de lettres nouvelles* (Paris, 1627, in-8). Il a traduit l'*Histoire romaine* d'Eutrope (Paris, 1621, in-18).

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet.

**FARIA Y SOUZA** (Manoel DE), écrivain portugais et espagnol, né à Pombeiro en 1590, mort à Madrid en 1649. Attaché aux ambassades d'Italie et d'Espagne, il passa la plus grande partie de sa vie à Madrid, et, malgré son zèle patriotique, il écrivit la plupart de ses ouvrages en espagnol. C'est un des auteurs les plus féconds de la Péninsule. Il composa, tant en portugais qu'en castillan, un grand nombre de pièces de vers, surtout d'*églogues*, toutes remplies de gongorisme et qui forment deux recueils : *Noches claras*, et la *Fuente de Aganipe* (4 vol. pet. in-4). Il avait publié de bonne heure un *Abrégé de l'Histoire du Portugal* (Epitome de las historias portuguezas; Madrid, 1628, 2 parties, in-4), qui fut le point de départ de vastes monographies portugaises imprimées seulement après sa mort, et encore incomplétement : *Europa portugueza* (Lisbonne, 1667, 3 vol. in-fol.), *Asia portugueza* (Ibid., 1666, 3 vol. in-fol.), *Africa portugueza* (Ibid., 1681, in-fol.). Il publia en outre lui-même un grand *Commentaire des Lusiades* (Madrid, 1639, 3 tom. in-fol.), qui le mit aux prises avec l'Inquisition; une relation sur les missions en Chine (*Imperio de China*, etc. Ibid., 1642, in-4), etc.

Cf. Moreno Porcel : *Retrato de M. de Faria y Souza*, avec catalogue bibliographique (Lisbonne, 1733, in-folio) — Nic. Antonio : *Bibliotheca hispana*, t. I.

**FARIN** (Nicolas-François), historien français, né à Rouen, où il est mort en 1675. On lui doit une *Histoire de la ville de Rouen* (Rouen, 1668, 3 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.), exacte et bien écrite.

Cf. Frère : *Bibliographie normande.*

**FARNABY** (Thomas), en latin *Farnabius*, philologue anglais, né en 1575 à Londres, mort en 1647. Il s'instruisit malgré les obstacles opposés par sa pauvreté, et fonda une des meilleures écoles d'érudition anglaise. On lui doit des éditions remarquables par la brièveté, la clarté et l'autorité des notes, entre autres celles de *Juvénal* et *Perse*, les *Tragédies de Sénèque*, de *Martial*, de *Lucain*, de *Virgile*, d'*Ovide* et de *Térence*.

Cf. Niceron : *Mémoires;* — Wood : *Athenæ oxonienses.*

**FARQUHAR** (George), poëte dramatique irlandais, né à Londonderry en 1678, mort en 1707. Il quitta le collége pour se faire acteur; mais, ayant eu le malheur de blesser un de ses camarades dans une scène d'escrime, il abandonna la scène et obtint une commission de lieutenant, puis de capitaine dans le régiment du comte d'Orvery : ce qui ne l'empêcha pas de revenir au théâtre comme auteur. Il donna, en 1698, sa première pièce à Drury-Lane. D'un cœur généreux, d'un caractère imprévoyant, il ne sut pas régler sa vie. Il se maria dans des conditions difficiles; ses pièces, quoique bien accueillies, ne l'enrichirent pas, et il mourut à vingt-neuf ans, avec le regret de laisser dans l'indigence sa femme et ses deux filles.

Ses comédies, pleines d'entrain et d'esprit, offrent des caractères vivement tracés; il a le ton léger et la plaisanterie hasardée des comiques de son temps, mais il n'en a pas le libertinage affecté. On remarque dans ses pièces un progrès continu; en voici les titres : *l'Amour et une bouteille* (Love and a bottle, 1698); *le Couple constant* (Constant couple, 1700), où l'on distingue le gai et humoristique personnage de sir Harry Wildair; *l'Inconstant* (the Inconstant, 1702); *la Diligence* (the Stage-coach, 1704); *les Jumeaux rivaux* (the Twin rivals, 1705); *l'Officier recruteur* (the Recruiting officer, 1706); *le Stratagème des Beaux* (Beaux'stratagem, 1707); cette dernière pièce est le chef-d'œuvre de l'auteur; l'intrigue en est très-bien conduite, le déguisement des deux beaux, Archer et Aimwell, donne lieu à des incidents amusants. Leigh-Hunt a publié une bonne édition de Farquhar, avec Wycherley, Congreve, Vanbrugh (Londres, 1840, in-8).

Cf. Leigh Hunt : *Notice*, dans son édition; — Baker : *Biographia dramatica.*

FARRUCK LE MAURE, drame de V. Escousse (voy. ce nom).

FASTES (LES), poëmes d'Ovide, de Lemierre (voy. ces noms).

**FASTOUL** (Baude), trouvère artésien du XIII$^e$ siècle. Atteint de la lèpre et forcé, comme son compatriote Jean Bodel, de quitter Arras, il écrivit un *Congé* à cette ville, empreint d'une grande tristesse; cette pièce, en dialecte picard, fait partie du recueil de Barbazan, t. I.

Cf. A. Dinaux : *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France.*

FATALE CURIOSITÉ (LA), drame anglais de G. Lillo (voy. ce nom).

FATALITÉ. Cette puissance souveraine, antérieure et supérieure aux hommes et aux dieux, et dont les arrêts immuables personnifiaient les forces aveugles de la nature, la Fatalité, l'ἀνάγκη des Grecs, la cruelle nécessité des Latins, *sæva necessitas* (Horace, *Odes*, I, 29), jouait un trop grand rôle dans la mythologie païenne, pour ne pas passer, dès l'origine, dans la littérature qui naît de la reli-

gion, et vit si longtemps de ses doctrines et de ses légendes. Le dogme de la fatalité plane, en effet, sur tous les poëmes d'Homère. L'accomplissesement de la volonté divine est le premier et le dernier mot de l'*Iliade* (liv. I, v. 5) : Διὸς δ'ἐτελείετο βουλή. Le destin soustrait à la fois l'action et les acteurs aux lois ordinaires de la nature et de l'humanité. Les dieux ne disposent pas seulement des événements, mais aussi des sentiments et des pensées. Non contents de donner la victoire aux partis qu'ils favorisent, ils accordent ou refusent les qualités ou les vertus qui la déterminent. Ce sont eux qui inspirent le courage, la prudence, gages du succès, ou la lâcheté, l'orgueil, causes de ruine. A ceux qu'ils veulent perdre, ils envoient la démence, suivant la traduction latine proverbiale d'un vers d'un tragique grec inconnu :

Quos vult perdere Jupiter dementat prius.

Mais les dieux eux-mêmes sont soumis à ce destin dont ils sont les instruments à l'égard des hommes, et leur volonté trouve en lui une barrière insurmontable. Jupiter lui-même ne peut accorder ni aux prières des hommes, ni aux opportunités des autres immortels, ni à ses propres désirs, de changer ou de suspendre le cours de la destinée.

Telle est la fatalité qui règne sans réserve dans toutes les œuvres primitives du génie grec, dans les poëmes philosophiques comme dans l'épopée, dans la prose naissante comme dans l'antique poésie, dans Hérodote comme dans Homère. Mais c'est surtout au théâtre qu'elle trouve son domaine. La tragédie, qui a fait partie du culte, reste longtemps imprégnée de tous les sentiments dont il a été la première expression. Il faut voir comment l'idée du destin enveloppe toute l'œuvre eschyléenne. Il en est, en quelque sorte, le principal personnage; il domine les autres et les conduit. L'*Orestie* n'est que la mise en scène de la fatalité, qui dans *Agamemnon*, accomplit le crime, dans les *Choéphores* le venge, et dans les *Euménides* règle l'expiation. Eschyle, tout entier à la croyance antique, la laisse se développer librement et dans toute sa naïveté terrifiante. Sophocle, déjà touché par la philosophie naissante, livre encore la scène à la fatalité; mais dans *Œdipe*, comme dans *Ajax*, il sent le besoin de prêter aux hommes qu'elle poursuit des apparences de fautes qui expliquent leurs malheurs. Avec Euripide, les sentiments humains sont rendus à leurs propres lois et, par leurs conséquences naturelles, décident des événements. La littérature des Latins, qui n'est qu'un écho de celle des Grecs, ne nous offre plus que le souvenir lointain du dogme homérique dans le tableau d'une société qui s'en affranchit. Ce que la fatalité païenne a inspiré de plus original aux poëtes romains, c'est le cri de guerre de Lucrèce contre elle.

Chez les modernes, la poésie, le théâtre, le roman, n'ont plus connu cette domination souveraine de la fatalité, que les chrétiens du moyen âge traitent dédaigneusement de destin à la turque. Elle a pourtant essayé de reparaître sous deux formes bien différentes, tantôt en s'inspirant des dogmes de la Providence, de la prédestination et de la grâce, tantôt en se rattachant à une théorie toute physiologique du fatalisme des passions. Sous la première forme, cette demi-fatalité nous a valu, dans la chaire et la philosophie de l'histoire, depuis saint Augustin et Paul Orose, ces pompeux développements de l'axiome : « L'homme s'agite et Dieu le mène, » dont Bossuet nous a laissé le classique idéal. Elle nous a valu au théâtre les coups d'éclat de la grâce de *Polyeucte*, la figure hautaine de Joad, qui appelle sur les ennemis de Dieu et les siens

cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur

et surtout cet immortel chef-d'œuvre de *Phèdre*, dont l'héroïne coupable se voyait absoudre par l'austérité janséniste; car si l'on doute qu'Arnauld ait dit : « C'est une femme vertueuse à qui la grâce a manqué, » il a certainement admiré avec Boileau,

la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,

que, plus près de nous, Chateaubriand devait trouver si conforme à toute l'esthétique chrétienne. Quant à la fatalité des passions, elle ne devient absolue, dans le roman ou le théâtre moderne, que sous l'influence de théories excessives, plus médicales que littéraires, sur le tempérament et les relations anormales entre le physique et le moral de l'homme; elle n'a sa place que dans des œuvres où la psychologie s'efface devant les études pathologiques. D'Homère et d'Eschyle à nos réalistes contemporains, la distance est grande et la chute profonde : la fatalité, l'ancienne souveraine des dieux et des hommes, n'est plus, avec quelques-uns de nos romanciers ou dramaturges, qu'une maladie, un accès d'hystérie, une névrose.

Cf. Cicéron : *De Fato* et *De Divinatione ;* — Barthélemy : *Voyage d'Anacharsis*, ch. LXXI (*Entretiens sur la nature de la tragédie*) ; — Daunou : *Mémoire sur le destin;* — W. Schlegel, Saint-Marc Girardin, etc. : *Cours de littérature dramatique ;* — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. I ; — Egger : *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, ch. III ; — Saint-René Taillandier : *De Summa Providentia res humanas administrante quid senserint prioris Ecclesiæ scriptores*, thèse (Paris, 1843, in-8) ; — Camboulin : *Essai sur la fatalité dans le théâtre grec* (Montpellier, 1855, in-8).

**FATO (De)**, traité de Cicéron (voy. ce nom).

**FATOUVILLE (Nolant de)**, auteur dramatique français du XVII[e] siècle. Il fit représenter au Théâtre-Italien un assez grand nombre de comédies en prose, dont plusieurs eurent du succès : *Arlequin-Jason*; *Arlequin-Protée*; *Arlequin Mercure galant*; *Arlequin chevalier du Soleil*; *Arlequin lingère du palais*; *Grapinian ou Arlequin procureur*; *Colombine avocat pour et contre*; etc. Elles ont été en partie imprimées dans le *Théâtre-Italien* de Gherardi (Amsterdam, 1701, 6 vol. in-12).

Cf. Du Gérard : *Tables de l'anc. Théâtre-Italien.*

**FATRASIE**, petit poëme français du moyen âge, répondant à la parodie moderne. Ces compositions, qui ne sont pas d'un goût délicat, sont employées de préférence à travestir les prières de l'Église et les cérémonies du culte. C'est ainsi qu'une hymne latine en l'honneur de la Vierge est devenue, par le changement de quelques mots, une chanson à boire. On a du même temps une messe des buveurs et de nombreux commentaires burlesques sur le *Pater*, le *Credo*, etc. On connaissait beaucoup de Patenôstres : *la Patenostre de l'Usurier*, celle *du Vin*, celle *d'Amour*, etc. Entre autres credos, il y avait *le Credo du Ribaud*. Voici un échantillon de ce genre :

*Pater noster*, biaus sire Dox,
Quant vins faudra, ce ert granz deuls...
*Qui es in cœlis*, clore ne lai,
Ne dirai jamès son ne lai...
*Sanctificetur*, li bon vins
Que je bui l'autr'ier à Provins
Me mist au fond de mes greniers.
*Nomen tuum*, etc.

Quelques fatrasies, comme la *Patenostre de l'Usurier*, ont été comprises dans les fabliaux.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, et *les Poëtes français*, de M. Eug. Crépet, t. I.

**FAUBLAS (Aventures du chevalier)**, roman de J.-B. Louvet (voy. ce nom).

**FAUCHE (Hippolyte)**, orientaliste français, né à Auxerre en 1797, mort à Juilly le 28 février 1869. Savant modeste, désintéressé et travailleur infatigable, il avait entrepris de traduire et publier

à ses frais les grands monuments de la poésie et de la religion hindoues. On lui doit les traductions du *Râmâyana* (1854-1858, 9 vol. in-18), du *Mahabharata* (1863-1867, t. I-VII, in-8), des *Œuvres complètes* de Kalidasa (1859-1860, 2 vol. gr. in-8), du poëme le *Çiçoupâla-Badha*, avec un Lexique (1861-1863, 2 vol. gr. in-8), etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édition.]

**FAUCHER** (Léon), économiste français, né le 8 septembre 1803 à Limoges, mort le 14 décembre 1854. Après être parvenu à faire ses études au collége de Toulouse en exécutant, pour subvenir à ses besoins, des dessins de broderie, il vint à Paris, y fut d'abord répétiteur dans un pensionnat, puis précepteur particulier. Son premier travail littéraire fut la traduction en grec de *Télémaque*. Après la révolution de 1830, il écrivit dans plusieurs journaux, dirigea le *Constitutionnel*, puis le *Courrier français*, s'appliqua ensuite à des travaux économiques, qui furent publiés en partie dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans le *Journal des Économistes*, fut élu député en 1846 et prit part à la campagne des banquets réformistes. Représentant à l'Assemblée constituante de 1848, il se plaça aux premiers rangs du parti de la résistance, fut ministre des travaux publics et, quelques jours après, de l'intérieur, dans le premier cabinet de Louis-Napoléon. Il fut alors nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Parmi ses écrits où il se montre partisan de la liberté économique et commerciale, on met au premier rang les *Études sur l'Angleterre* (Paris, 1845, 2 vol. in-8; 1856, 2 vol. in-12). On cite en outre : *De la réforme des prisons* (Ibid., 1838, in-8); *Lowell* (Reims, 1847, in-8); *Du Système de M. Louis Blanc* (Paris, 1848, in-16); *Du Droit au travail* (Ibid., 1849, in-8); *de l'Impôt sur le revenu* (Ibid., 1849, in-8); etc. M. Wolowski a publié les *Mélanges d'économie politique et de finances* de Léon Faucher (Paris, 1856, 2 vol. in-8).

Cf. L. de Lavergne : *Biographie de Léon Faucher*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1855).

**FAUCHET** (Claude), historien français, né en 1530, mort en 1601 à Paris. Son principal ouvrage, *les Antiquitez gauloises et françoises, jusqu'en* 987, lui valut le titre d'historiographe de France. On y trouve de bons documents, mais un style abrupt et souvent obscur. « Ces *Antiquitez*, dit l'auteur, se sentent du mauvais temps, ayans esté aussi mal menées par la guerre que moimesme, c'est-à-dire transportées en divers endroits, perdues, déchirées, bruslées en partie, voire prisonnières et mises à rançon. » On a encore de Claude Fauchet : *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans* (Paris, 1581, in-4); *les Œuvres de Corn. Tacitus, chevalier romain, traduites en françois* (Ibid., 1582, in-fol.); *Traité des libertez de l'Église gallicane* (Ibid., 1608, in-8). On a réuni ses *Œuvres* (Ibid., 1610, in-4).

Cf. Lelong : *Bibliothèque historique*.

**FAUCHET** (l'abbé Claude), orateur et publiciste français, né le 22 septembre 1744 à Dorne (Nièvre), mort le 31 octobre 1793. Membre de la communauté libre des prêtres de Saint-Roch à Paris, il devint grand vicaire de l'archevêque de Bourges, puis prédicateur du roi. Il prononça l'oraison funèbre du duc d'Orléans, petit-fils du Régent en 1785. Quand la Révolution éclata, il s'était fait disgracier en adoptant les doctrines de l'illuminisme. Sa parole ardente agita et charma le peuple dans les assemblées primaires et les sections. Il professait l'union de l'évangile et de la liberté, de la philosophie et de la religion. Il figura parmi les chefs de l'insurrection à la prise de la Bastille, et fut chargé de faire l'éloge funèbre des citoyens tués dans cette journée. Il choisit ce texte de saint Paul : « Vous êtes appelés à la liberté, frères. » L'impression de son discours fut si vive que la foule le conduisit en triomphe à l'Hôtel-de-Ville. Quelques jours après, dans l'église de Sainte-Marguerite, en présence des districts réunis du faubourg Saint-Antoine, il prononça cette parole : « Jésus-Christ n'est que la divinité concitoyenne du genre humain. » Lors de la bénédiction des drapeaux, il fit entendre à Notre-Dame un sermon bizarre et puissant, où la philosophie de Rousseau se mêlait aux souvenirs chrétiens, et dont voici la conclusion : « Frères, jurons dans le premier temple de l'empire, sous ce vaste dais d'étendards consacrés à la religion par la liberté, jurons que nous serons heureux. » A ces mots les drapeaux s'inclinèrent, les soldats, violemment émus, se mirent à agiter leurs épées, et de nombreux coups de fusil retentirent dans l'église. En 1791, Fauchet fut nommé évêque constitutionnel du Calvados. Député à la Législative et à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, l'appel au peuple, la prison et le bannissement. Dans le journal *la Bouche de fer*, qu'il fonda en 1790, il déploya le même illuminisme religieux que dans ses discours, tandis que son collaborateur Bonneville y écrivait sous l'influence d'un singulier mysticisme philosophique. En 1793, il rédigea le *Journal des amis*. Allié aux Girondins, il fut proscrit avec eux et périt sur l'échafaud.

Cf. Louis Blanc : *Histoire de la Révolution* ; — Lamartine : *Histoire des Girondins*.

**FAUCON** ou **FALCON** (Nicolas), historien français du XIVe siècle, né à Poitiers. Secrétaire d'Ayton, seigneur de Coucy, qui était né en Arménie, il écrivit en latin, d'après les documents que lui fournit ce seigneur, une *Historia orientalis* (Hagueneau, 1529, in-4), reproduite dans le *Novus orbis* de Grynæus (Bâle, 1532, in-fol.), et rééditée, avec *Marco Polo*, par A. Muller (Berlin, 1671, in-4).

Cf. Dreux du Radier : *Histoire littéraire du Poitou*.

**FAUQUES** (Mlle Marianne-Agnès DE), romancière française, née vers 1720 à Avignon, morte après 1777. D'une famille noble, elle se vit contrainte d'entrer dans un couvent, et lorsque après dix ans de réclusion elle obtint l'annulation de ses vœux, elle fut repoussée par ses parents, et alla vivre à Londres. Elle acquit de la réputation par ses ouvrages, oubliés aujourd'hui malgré la vivacité de son imagination et le naturel de son style : *le Triomphe de l'Amitié* (Londres, 1751, in-12) ; *Abissai, histoire orientale* (Paris, 1753, 3 vol. in-12); *les Dangers des préjugés* (Ibid., 1754, 2 part. in-12); *Dialogues moraux et amusants* (Londres, 1774-1784, 2 vol. in-12); etc. Elle est aussi auteur d'une *Histoire de Mme de Pompadour* (1759, 2 part. in-8), traduction prétendue de l'anglais : l'édition fut rachetée par ordre de Louis XV, mais il en fut fait une nouvelle édition et une traduction anglaise.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française*.

**FAUR**, auteur dramatique français, né vers 1755, mort vers 1815. Il fit représenter sur divers théâtres un grand nombre de pièces. On cite principalement : *Montrose et Amélie*, drame en quatre actes, qui eut beaucoup de succès (Paris, 1783, in-12) ; *l'Intrigant sans le vouloir*, opéra comique, au théâtre Louvois (1794); *le Confident par hasard*, comédie en quatre actes, en vers, au Théâtre-Français (1801, in-8); *Arlequin dans l'île de la Peur*, avec Désaugiers, au Vaudeville (1812); etc. Il est aussi auteur d'un ouvrage scandaleux, intitulé : *Vie privée du maréchal de Richelieu* (Paris, 1790, 3 vol. in-8; 1792, 3 vol. in-12), qui a fourni

à Al. Duval et Monvel leur drame, *le Lovelace français ou la Jeunesse du duc de Richelieu.*

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**FAURIEL** (Claude-Charles), célèbre critique et historien français, né le 21 octobre 1772 à Saint-Etienne (Loire), mort le 15 juillet 1844. Du collége des Oratoriens de Tournon, où il commença ses études, il passa à celui de Lyon, où il les acheva. En 1793, il servit dans l'armée des Pyrénées-Orientales, comme sous-lieutenant, et fut secrétaire du général Dugommier. Ayant quitté le service au bout d'un an, il fut officier municipal dans sa ville natale, et donna sa démission après thermidor pour ne pas seconder la réaction, alors triomphante, contre la République. La protection de François de Nantes lui valut, peu avant le 18 brumaire, la place de secrétaire du ministre de la police Fouché. Malgré cette situation qu'il garda jusqu'en 1802, il était admis dans la société de Mme de Staël, se liait avec Mme de Condorcet, Cabanis, de Tracy, de Gérando, et toute la société d'Auteuil, inspirant aux personnages les plus distingués une haute estime par son érudition, son esprit philosophique et ses vues critiques. Des études incessantes occupèrent son esprit entreprenant et avide de connaissances nouvelles. Ses publications lui avaient mérité les éloges unanimes du monde érudit, son influence dans le monde des lettres était depuis longtemps considérable, qu'il n'avait encore reçu aucune récompense officielle ou académique. En 1827, il concourut à la fondation de la Société asiatique. En 1829, il fut nommé professeur de littérature française à l'académie de Genève; mais le gouvernement de Juillet créa pour lui, le 20 octobre 1830, une chaire de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. En 1836, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions, et en 1839 il succéda à Emeric David dans la commission de l'*Histoire littéraire de la France.*

« Fauriel, sans avoir beaucoup écrit, dit M. Renan, est sans contredit l'homme de notre siècle qui a mis en circulation le plus d'idées, inauguré le plus de branches d'études, aperçu dans l'ordre des travaux historiques le plus de résultats nouveaux. » En histoire et en philosophie, comme en critique et en poésie, il exerça une grande influence, tout en laissant volontiers à d'autres le bénéfice de ses vues fécondes. Augustin Thierry nous le représente comme un ami, un conseiller sûr et fidèle, savant, ingénieux, en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grâce du langage semblaient s'être personnifiées. » Ses jugements, ajoute-t-il, étaient ma règle dans le doute, et la sympathie avec laquelle il suivait mes travaux me stimulait à marcher en avant. » On remarque toutefois que, si l'agrément du langage charmait les auditeurs de Fauriel, le style de ses écrits, terne et sans vigueur, ne répond pas au mérite intrinsèque de ses travaux. Dès le temps où il faisait partie de l'armée, il avait commencé à étudier la langue bretonne et les antiquités celtiques sous la direction de son capitaine, le brave La Tour d'Auvergne. Après sa sortie du ministère, il se fortifia dans la connaissance du grec et du latin, apprit les principales langues vivantes, étudia l'arabe sous de Sacy, et l'un des premiers en Europe s'appliqua au sanscrit. La philosophie devint sa principale occupation à l'époque où il vécut avec les philosophes d'Auteuil; il tourna leur esprit vers l'histoire des doctrines, jusqu'alors fort négligée en France; et comme le reconnaît Cabanis, dans sa *Lettre sur les causes finales*, dédiée à Fauriel, leur recommanda pour méthode l'impartialité complète, sans dédain et sans préjugés. C'était le principe de l'éclectisme.

Le premier ouvrage de Fauriel fut une traduction des idylles allemandes du Danois Jean Baggesen, sous ce titre : *Parthénéide, ou Voyage aux Alpes* (Paris, 1810, in-12). Elle est précédée d'un *Discours préliminaire*, où la critique s'élève à une hauteur toute nouvelle en France, et où les divers genres poétiques se trouvent classés d'après les choses qu'ils expriment et les impressions qu'ils produisent, et non plus d'après les formes extérieures. Après avoir passé douze années sans rien mettre au jour, Fauriel publia la traduction libre des *Fugitifs de Parga*, poëme italien de Berchet (Paris, 1823, in-12), ainsi que celles du *Comte de Carmagnola* et d'*Adelghis* (Paris, 1823, in-8), tragédies que son ami Manzoni avait composées d'après ses conseils. A la traduction de ces pièces est jointe celle de divers morceaux *Sur la théorie de l'art dramatique*, où plusieurs points de la théorie classique, surtout le système des trois unités, étaient vivement attaqués. Par là Fauriel s'associait dans une mesure raisonnable à la révolution du romantisme. L'année suivante, il commenca la publication d'un ouvrage auquel les circonstances politiques concoururent à donner un grand retentissement; c'est la traduction des *Chants populaires de la Grèce moderne*, publiée avec le texte (Paris, 1824-1825, 2 vol. in-8). Ce recueil est divisé en trois parties : chansons historiques et héroïques de la lutte contre les Turcs; chansons romanesques et légendes populaires; chansons de famillle, pour les fêtes, le mariage, les funérailles. Dans un *Discours préliminaire*, modèle de critique historique et littéraire, le traducteur caractérisait cette poésie naturelle, spontanée, inculte, « qui vit non dans les livres d'une vie factice et qui n'est qu'apparente, mais dans le peuple même et de toute la vie du peuple. » Plusieurs des arguments placés avant les pièces sont de remarquables morceaux historiques. Cet ouvrage fit naître en France le goût des poésies populaires. Victor le Clerc a beaucoup loué, dans cette traduction, « le naturel qui est ce qui échappe le plus à ceux qui traduisent. »

Après ces publications, Fauriel se livra presque exclusivement à l'étude de l'histoire et de la littérature du midi de la France, qui depuis longtemps occupaient sa pensée. Il s'était tracé le programme de cette histoire, en trois parties, la première jusqu'à l'invasion des barbares, la seconde jusqu'au démembrement de l'empire de Charlemagne, la troisième jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Il ne fit paraître que la seconde partie, sous ce titre : *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains* (Paris, 1836, 4 vol. in-8). C'est un de nos plus remarquables ouvrages historiques; une période, jusque-là obscurcie par des traditions fabuleuses et des relations indignes de foi, y est éclairée par une critique sagace, rigoureuse, et d'une merveilleuse sûreté. Les grandes questions de races et d'institutions y sont traitées avec une justesse et une netteté qui rallièrent les plus illustres suffrages. La traduction que publia ensuite Fauriel de l'*Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain* (Paris, 1837, in-4), est précédée d'une introduction qui est un excellent morceau d'histoire.

Après la mort de Fauriel, M. J. Mohl a édité, d'après ses manuscrits, les deux ouvrages suivants : *Histoire de la littérature provençale* (Paris, 1846, 3 vol. in-8); *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes* (Paris, 1854, 2 vol. in-8). Le premier est la reproduction de leçons faites à la Faculté des lettres en 1831 et 1832. C'est la revendication pour les poëtes provençaux du génie épique, et de la composition primitive de la plupart des romans de chevalerie. La nouveauté de cette opinion, que l'on trouva excessive, souleva de vives polémiques. L'ouvrage sur Dante est une partie du cours professé en 1833 et 1834;

l'état des papiers laissés par l'auteur n'a pas permis de la compléter; mais, quoique décousu et tronqué, c'est un livre précieux. Fauriel avait entrepris une *Histoire du stoïcisme*, que la perte du manuscrit, lors des événements de 1814, l'empêcha de mettre au jour. Parmi les travaux qu'il a donnés à divers recueils, on cite surtout : *le Roman de Renart*, dans l'*Histoire littéraire de la France;* l'examen du *Système de M. Raynouard sur l'origine des langues romanes*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes; l'Origine de l'épopée du moyen âge, Dante, Lope de Vega*, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il a collaboré aussi à la *Décade*, aux *Annales encyclopédiques*, etc.

Cf. V. Le Clerc : *Notice*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXI; — Ozanam, dans le *Correspondant*, 10 mai 1845; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai et 1er juin 1845; — Renan : *Ibid.*, 15 décembre 1853.

**FAURIS DE SAINT-VINCENS** (Alexandre-Jules-Antoine), archéologue français, né en 1750 à Aix, mort le 13 novembre 1819. Fils d'un président au parlement d'Aix, auteur de travaux spéciaux de numismatique et d'archéologie provençales, il entra dans la magistrature, fut député au Corps législatif en 1809, et président de la cour impériale d'Aix en 1811. L'Académie des inscriptions le nomma membre associé en 1816. On a de lui : *Mémoire sur l'ancienne position d'Aix* (Paris, 1812, in-8); *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons furent défaits par Marius, etc.* (Paris, 1814, in-8); *Mémoire sur l'état des lettres et des arts et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le XVIe siècle* (Paris, 1814, in-8); et autres *Mémoires* dans divers recueils.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FAUSSE AGNÈS (LA), comédie de Destouches; — LA FAUSSE INCONSTANCE, de la comtesse F. de Beauharnais; — LES FAUSSES CONFIDENCES, comédie de Marivaux; — LES FAUSSES INFIDÉLITÉS, comédie de Barthe (voy. ces noms).

**FAUST** (LÉGENDE DE). D'après une tradition populaire allemande, à laquelle on a le tort d'arrêter l'origine d'une légende qui remonte bien plus haut, le docteur Jean Faust était un savant fameux qui avait été conduit moins par une curiosité insatiable que par un amour désordonné du plaisir à dépasser la science par la magie et à faire un pacte avec le diable. Celui-ci, après l'avoir servi vingt-quatre ans, finit par l'emporter. Suivant une version, le docteur Faust était né à Knittlingen, dans le Wurtemberg; suivant une autre, à Roda, près de Weimar. On place son existence vers la fin du XVe siècle et dans les premières années du XVIe. Il avait hérité d'un oncle un riche patrimoine qu'il dissipa. Ayant étudié la magie à Cracovie, il instruisit lui-même dans cet art son serviteur Wagner; mais après le pacte, le diable lui donna, pour *famulus*, un esprit, Méphistophélès, avec qui il se mit à courir le monde, menant partout une vie de plaisirs et étonnant le peuple par ses prodiges diaboliques. Son compagnon infernal l'égorgea, entre minuit et une heure du matin, dans un village qu'on dit être celui de Rimling, dans le Wurtemberg.

A part les divergences de la tradition sur les détails, la légende de Faust, sur le point principal, à savoir le recours au diable de la part d'un homme qui a épuisé les ressources humaines, est loin d'être nouvelle. Elle n'est pas essentiellement différente de celle de don Juan de Maraña (voy. DON JUAN). Des histoires analogues devaient se produire partout, sous l'influence de la foi naïve du moyen âge. Faust a, en effet, un illustre précurseur, au commencement du XIe siècle, dans le pape Gerbert, dont les chroniqueurs disent expressément qu'il avait vendu son âme au démon pour prix de sa science. Au XVIe siècle, où la passion du savoir éclate de toutes parts, les légendes populaires qui lui donnent une accointance diabolique reprirent dans tous les pays la recrudescence dont celle de Faust témoigne, et elles reflétèrent par leurs particularités celles du génie de chaque peuple. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, qu'on cite la tradition d'un Faust polonais, vivant aussi au XVIe siècle, gentilhomme naturellement, dans un pays où tout le monde est noble, et assez savant pour être réputé sorcier. Entre autres traits de caractère national, cette légende met en relief le point d'honneur chevaleresque et la suprématie féminine. A l'heure fatale, le seigneur qui s'est voué au diable s'est mis à l'abri de ses atteintes par un innocent stratagème; il suffit que l'esprit du mal lui rappelle la parole donnée, pour que le chevalier repousse le talisman et se livre à son ennemi. Mais le diable, après s'être emparé de l'homme, est vaincu et chassé honteusement par la femme.

Le type de Faust devait, comme celui de don Juan, faire le tour de toutes les littératures et de l'art moderne, et revêtir les formes les plus diverses, suivant le caprice de l'imagination, le sentiment esthétique ou les tendances philosophiques du temps. Rappelons d'abord les premiers récits naïfs en prose, tels qu'ils sont recueillis et arrangés par J.-R. Widmann dans l'*Histoire véridique des horribles péchés du docteur Faust* (Wahrhaftige Historien von den greulichen Sünden, etc.; Hambourg, 1599, 3 vol. in-4). Cette publication eut plusieurs impressions et remaniements; mais sur les ouvrages allemands qu'elle résume et dont les premiers imprimés ne remontent pas au delà de 1587, il avait déjà été fait une version française populaire: l'*Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, magicien, avec son testament et sa mort épouvantable*, traduite par Victor Palma-Cayet (Paris, 1598, in-12; souvent réimprimé). D'autres arrangements de la légende donnèrent lieu à toute une suite d'élucubrations françaises au siècle suivant : *Grande condamnation de Faust à l'enfer, l'Art merveilleux de Faust, la Triple condamnation à l'enfer*, 1699 (sous la rubrique de Lyon); *le Corbeau noir*, et un certain nombre de livres de magie mis sous le patronage du grand damné. Des publications analogues avaient répandu en Angleterre, à peu près aux mêmes dates, *la Vie et condamnation du docteur Faust* (Londres, s. d., in-4; 1594, in-4; 1604, etc., in-4), en mettant en relief son caractère tragique.

C'est au théâtre que la légende du docteur Faust devait se donner carrière. Elle fut d'abord le sujet des spectacles de la place publique et fit partie du répertoire des marionnettes, avant de soutenir, dans la comédie ou le drame, les plus hautes prétentions de l'art ou de la philosophie. A tous ces degrés, grotesque ou sérieuse, cette histoire de sorcier a paru le symbole de l'éternelle lutte du bien ou du mal; elle représente plutôt, pour la foule, l'attrait de l'impossible, de l'inconnu, et, pour les privilégiés de la vie, l'aspiration vers l'idéal dans la satiété du réel. Le premier essai dramatique sérieux, et déjà vraiment puissant, appartient au poëte anglais Marlowe, l'un des prédécesseurs de Shakespeare (*the Tragical history of the life and death of Doctor Faustus*, 1604, in-4). C'est une œuvre pathétique où l'imagination superstitieuse, l'audace de l'impiété, puis son désespoir, donnent lieu à de grands traits d'éloquence. La scène de la mort de Faust est vraiment terrible, et, suivant Villemain, Milton « n'a peut-être surpassé nulle part la définition idéale que Marlowe donne des enfers, dans cet ouvrage tout plein de leur puissance ». A deux siècles environ de distance se produit l'œuvre de Gœthe, devancée, chez ses com-

patriotes, par le drame de Frédéric Muller (1778). Gœthe s'empare du sujet et le fait sien. Tour à tour, il le traite suivant la légende (1790), le remanie en artiste (1808), et le transforme en philosophe, plusieurs disent : en rêveur (1833). Il absout son héros de l'impiété, en divinisant en lui l'amour de la science (voy. GŒTHE). Après Gœthe, la légende se répand de toutes parts dans la littérature allemande. En 1791, Klinger fait, des *Aventures du docteur Faust* (Faust's Leben, Thaten und Hœllenfarht; Saint-Pétersbourg, 1791) une sorte de roman dont la traduction française a été réimprimée plusieurs fois (Amsterdam et Paris, 1798, in-8; 1803, 2 vol. in-12; 1824, 3 vol. in-12; etc.). La même année, une tragédie populaire de *Faust* était donnée par le comte de Soden. Nous avons à citer encore, du vivant de Gœthe, la fantaisie dramatique de *Jean Faust*, par Schink (1809), et la comédie satirique du *Faust achevé* (der Vollendete F.; 1810), par Baggesen, dirigée contre la philosophie nuageuse du moment. N'oublions pas le poëme dramatique de Grabbe, rapprochant la légende allemande de la légende espagnole : *Don Juan et Faust* (1829), ni l'essai épique dramatique de *Faust*, par Lenau. Un drame de *Faust*, en trois actes, imité de Gœthe, a été porté sur la scène française par la collaboration de Charles Nodier et d'Antony Beraud (1828). En Espagne, enfin, on rattache à Faust *le Diable-Monde* d'Espronceda (1841). Nous n'avons pas à parler des représentations de la légende de Faust dans les arts plastiques et dans la musique, où elle rappelle, sous les noms de Rembrandt, de Cornélius, d'Ary Scheffer, de Gounod, etc., des œuvres d'une célébrité européenne, tant le héros d'une vulgaire histoire populaire, mis en lumière par le génie, est entré dans la sphère des types humains!

Cf. Rosenkranz : *Ueber Calderon's Wunderbaren Magus, zum Verstaendniss der F.'schen Fabel* (Halle, 1829) ; — Düntzer : *Die Sage von Dr. J. F.'s* (Stuttgart, 1846) ; — Peter : *Die Literatur der Faustsage* (Leipzig, 1848 ; 3e édit., 1857) ; — Sommer, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber (sect. I, t. XLII) ; — Mme de Staël : *De l'Allemagne ;* — Blaze de Bury : *le Faust de Gœthe* (Paris, 1840, in-18) ; — H. Taine : *Hist. de la litt. anglaise*, sur Marlowe, liv. II, chap. II ; — Sacher-Mazoch : *le Faust polonais*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er nov. 1874).

**FAUSTE**, *Faustus Reiensis*, écrivain ecclésiastique latin, né vers 400 en Bretagne, mort vers 490. Ami de Sidoine Apollinaire, il fut abbé de Lérins, puis évêque de Riez. Il soutint la doctrine des semi-pélagiens et combattit l'arianisme. Ses principaux écrits sont : un traité sur *la Grâce et le Libre arbitre; Profession de foi;* des *Sermons* et *Epîtres*. On les trouve dans les bibliothèques des Pères.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

FAUTE ET CHAGRIN, poëme de Wordsworth (voy. ce nom).

FAUTEUILS ACADÉMIQUES. — Voyez ACADÉMIE FRANÇAISE.

FAUVEL (LE ROMAN DE), composition satirique du XVIe siècle, dans l'esprit des *Romans de Renart* (voy. ce mot). Le nom de Fauvel désigne un cheval de robe fauve. Fauvel, qui symbolise les vanités mondaines, se laisse flatter et étriller par tous les ordres de l'Eglise et de l'Etat, et par toutes les classes de la société. Il finit par épouser Vaine-Gloire, fille bâtarde de Fortune, et les noces sont pompeusement célébrées à Paris. La rédaction première du poëme a été allongée et remaniée par Fr. de Rues et Chaillou de Pestain, vers 1310-1314).

Cf. L. Moland, dans *les Poëtes français*, de Crépet, t. I.

FAUX BONHOMME (LE), comédie d'Alex. Duval; — LES FAUX BONSHOMMES, comédie de Barrière et Capendu; — LE FAUX HONNÊTE HOMME, LE FAUX INSTINCT, etc., comédies de Dufresny (voy. ces noms).

**FAVART** (Charles-Simon), auteur dramatique français, né le 13 novembre 1712 à Paris, où il est mort le 12 mai 1792. Après avoir fait ses études au collége Louis-le-Grand, où il sentit s'éveiller en lui le goût de la poésie, il perdit son père qui était pâtissier, et prit la suite de son commerce. Mais, tout en fabriquant les échaudés qui avaient mis son père en renom, il ne négligea pas la muse et reçut la violette d'argent des Jeux Floraux pour un petit poëme intitulé *la France délivrée par la pucelle d'Orléans*. Il se mit alors à composer des pièces à vaudevilles qu'il faisait à la hâte, et sur le manuscrit desquelles il écrivit plus tard : « Bon à jeter au feu. » Une de ces pièces, *les Deux jumelles*, jouée à l'Opéra-Comique de la rue de Bussy, en 1734, eut un grand succès. Il donna ensuite au même théâtre plus de vingt ouvrages anonymes. Le premier qu'il avoua est *la Chercheuse d'esprit* (1741), véritable chef-d'œuvre du genre, qui inspira à Crébillon père ce quatrain :

Il est un auteur en crédit,
Dont la muse a le don de plaire :
Il fit *la Chercheuse d'esprit*,
Il n'en chercha point pour la faire.

Les comédiens français et italiens, jaloux des succès de l'Opéra-Comique, le firent supprimer au mois de juin 1745, et Favart, qui en était devenu directeur, restait sans ressources, lorsque Maurice de Saxe le chargea de diriger la troupe de comédiens dont il se faisait suivre à l'armée. Sa réussite fut complète, surtout dans les pièces de circonstance ; les ennemis demandèrent même et obtinrent qu'il allât leur donner des représentations les jours où l'on ne jouait pas au camp français. Le bonheur de Favart n'eut pas une longue durée : sa femme fut obligée de s'enfuir pour échapper aux poursuites du maréchal, et celui-ci tourna sa colère contre le mari, qui alla se cacher dans un village près de Strasbourg, où il vécut en peignant des éventails. Rendu libre par la mort de Maurice (1750), l'excellent Favart ne trouva contre lui que cette réminiscence cornélienne :

Qu'on parle bien ou mal du fameux maréchal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal;
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.

De retour à Paris, il donna au Théâtre-Italien une suite d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Annette et Lubin*, *Bastien et Bastienne*, *Ninette à la cour*, *les Trois sultanes*, *l'Anglais à Bordeaux*, *la Fée Urgèle*. Après la mort de sa femme (1772), il perdit sa gaîté, ne produisit presque plus rien et mourut obscur à quatre-vingt-deux ans.

On attribue généralement à Favart la création d'un genre éminemment français, l'opéra comique La facture même de ses œuvres et le soin qu'il prit de prodiguer les morceaux à chanter, justifient en partie cette opinion, bien qu'il ait été précédé par Lesage, Vadé, Fuzelier et Piron. Parmi ses pièces, dont le nombre monte à près de cent cinquante, il en est de charmantes, d'un esprit gracieux, d'un style élégant, d'une contexture simple et savante à la fois, « de très-jolies petites comédies, dit La Harpe, fort supérieures à toutes ces pièces d'un acte ou deux, ou même de trois, jouées depuis quarante ans au Théâtre-Français. » Ce qui le distingue, c'est la fraîcheur des idées et la vérité du sentiment. De telles qualités suffiraient à détruire l'erreur répandue au XVIIIe siècle que l'abbé de Voisenon avait eu part aux pièces de son ami; mais Voisenon a démenti lui-même cette prétendue collaboration. Quant à Mme Favart, il est certain qu'elle aidait son mari au moins de ses conseils. On a publié le *Théâtre* de Favart (Paris, 1763-1772, 10 vol. in-8), son *Théâtre choisi* (Paris, 1810, 8 vol. in-8), ses *Œuvres choisies* (Paris, 1813, 3 vol.

in-18). Ses *Mémoires* et sa *Correspondance*, utiles à consulter pour l'histoire littéraire, ont été publiés par son petit-fils (Paris, 1809, 3 vol. in-8).

Cf. Auger : *Notice*, dans l'édition de 1813 ; — Desnoiresterres : *les Originaux*.

**FAVART** (Marie-Justine-Benoîte DURONCERAY, Mme), femme du précédent, née le 15 juin 1727 à Avignon, morte le 22 avril 1772. Fille d'un musicien de la chapelle du roi Stanislas, elle débuta à l'Opéra-Comique en 1745, sous le nom de Mlle Chantilly, et eut un éclatant succès comme cantatrice, comédienne et danseuse. Favart, directeur du théâtre, en devint amoureux et l'épousa. Le maréchal de Saxe conçut pour elle une violente passion ; elle s'enfuit à Bruxelles. Étant revenue en France, elle débuta aux Italiens (1749). Son terrible amant la poursuivit encore de ses obsessions menaçantes ; elle lui résista de nouveau et fut emprisonnée dans un couvent. Enfin elle céda. La chronique scandaleuse en a fait aussi, avec peu de vraisemblance, la maîtresse de Voisenon. Comme actrice, elle fut surtout remarquable par la vérité de son jeu dans les soubrettes et les paysannes ; elle rendait aussi fort bien les rôles de caractère. La première elle parut sur la scène dans un costume approprié au personnage, et osa représenter les villageoises en robe de laine et en sabots, commençant ainsi la réforme du costume, qui fut continuée par Mlle Clairon. Suivant divers écrivains, elle serait l'auteur d'*Annette et Lubin*, de *Bastien et Bastienne*, de *la Fête de l'Amour*, et de plusieurs autres pièces jouées sous le nom de son mari. Un volume des *Œuvres* de ce dernier porte le nom de Mme Favart, mais sans déterminer sa part certaine de collaboration. Des contes gracieux, imprimés dans les *Œuvres* de Voisenon : *Il eut tort*, *Il eut raison*, *les A-propos*, sont de Mme Favart.

**FAVART** (Charles-Nicolas-Joseph-Justin), acteur et auteur dramatique français, fils des précédents, né en 1749 à Paris, mort le 1er février 1806. Il joua les *Cassandre* au Théâtre-Italien. Il fit représenter : *les Trois folies*, opéra comique (1786) ; *le Mariage singulier*, comédie (1787) ; *la Famille réunie*, comédie (1790) ; *la Sagesse humaine*, comédie (1798), etc.

Cf. Abbé de La Porte : *les Spectacles de Paris* (1751-1778), et *Anecdotes dramatiques* ; — *Encyclopédie des gens du monde* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**FAVEREAU** (Jacques), poëte français, né en 1590 à Cognac, mort en 1638. Il fut conseiller à la cour des aides. On lui a attribué la satire contre Richelieu dite *la Milliade* (voy. ce mot). Il a laissé : *Mercurius redivivus* (Poitiers, 1613, in-4), recueil d'épigrammes ; *la France consolée*, *épithalame pour Louis XIII* (Paris, 1615, in-8), etc.

Cf. Barbier : *Dictionnaire des anonymes*.

**FAVORINUS** ou **PHAVORINUS**, Φαβωρῖνος, philosophe et rhéteur grec du IIe siècle après J.-C., né à Arles, dans la Gaule. Il étudia d'abord à Marseille, puis se forma à l'éloquence sous Dion Chrysostome et devint l'un des orateurs les plus distingués de son temps. Il enseigna à Rome et à Athènes la rhétorique et les doctrines philosophiques de la nouvelle Académie. En faveur auprès de l'empereur Adrien, qui aimait à discuter avec lui, il cédait toujours, disant qu'il devait regarder comme le plus savant des hommes celui qui commandait à trente légions. Il fut ensuite disgracié. Outre des *Discours* et des *Mémorables*, il avait écrit plusieurs traités, dont l'un des plus importants avait rapport aux *Tropes pyrrhoniens*. Les fragments de Favorinus se trouvent dispersés dans Diogène Laërce, Stobée, etc. Emperius lui attribue un des discours de Dion Chrysostome, celui qui a pour sujet Corinthe.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I ; — Gregorius : *Duo commentationes de Favorino, arelatensi philosopho* (Lauban, 1755, in-4) ; — Forsmann : *Dissertatio de Favorino, philosopho academico* (Abo, 1789, in-4).

**FAVORINUS**, VARINUS. — Voyez GUARINO (F.).

**FAVRE** (Antoine), en latin *Faber*, jurisconsulte savoisien, né le 4 octobre 1557 à Bourg, mort le 1er mars 1624. Avocat au sénat de Chambéry, puis sénateur et président du sénat, il refusa la charge de premier président au parlement de Toulouse. Il fonda à Annecy, avec saint François de Sales, l'Académie florimontane. Jurisconsulte savant, hardi, mais parfois subtil, son premier ouvrage fit dire à Cujas : « Ce jeune homme a du sang aux ongles ; s'il vit âge d'homme, il fera du bruit. » Son style est un peu diffus. On a réuni ses *Œuvres* (Lyon, 1658-1663, 10 vol. in-fol.) ; elles contiennent quelques écrits politiques. Il a laissé en outre : *les Gordiens et Maximins*, tragédie (Chambéry, 1589, in-4) ; *Entretiens spirituels, divisés en trois catégories de sonnets* (Lyon, 1602, in-8) ; des *Quatrains moraux*, imprimés avec ceux de Pibrac.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

**FAYDIT** (Pierre-Valentin), controversiste et littérateur français, né vers 1640 à Riom, mort en 1709. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il en fut exclu, en 1671, pour ses opinions cartésiennes. Il prêcha et écrivit en faveur des jansénistes, puis publia un ouvrage *Sur la Trinité* qui lui attira un emprisonnement à Saint-Lazare. Esprit aventureux et tourné à la satire, il a publié : *Mémoires contre les Mémoires de Lenain de Tillemont* (Bâle, 1695, in-4) ; *la Télémacomanie*, satire contre Télémaque et Fénelon (1700, in-12) ; *Supplément aux Essais de littérature pour la connaissance des livres* (Paris, 1703-1704, 6 part., in-12) ; *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture-Sainte* (Paris, 1705, 2 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**FAYET** (Pierre), mémorialiste français du XVIe siècle, fut greffier de la prévôté à Étampes. Il a laissé une narration naïve et intéressante des troubles de la Ligue, imprimée sous le titre de *Journal historique de Pierre Fayet* (Tours, 1852, in-8).

Cf. V. Luzarche : *Préface* de l'édit. du *Journal*.

**FAYOLLE** (François-Joseph-Marie), littérateur et musicien français, né le 15 août 1774 à Paris, mort le 2 décembre 1852. On a de lui : *Discours en vers sur la littérature et les littérateurs* (1801, in-8) ; *Petit magasin des dames* (1802-1810, 8 vol. in-8) ; *les Quatre Saisons du Parnasse*, recueil de prose et de vers (Paris, 1805-1809, 16 vol. in-12) ; *l'Esprit de Rivarol* (Paris, 1808, in-12) ; *Dictionnaire des musiciens* (Paris, 1810-1812, 2 vol. in-8) ; *Acontologie, ou Dictionnaire d'épigrammes* (Paris, 1817, in-12) ; *Cours de littérature en exemples* (Paris, 1817-1820, in-12 ; 1822, 2 vol. in-12), etc. Il a édité pour la collection des stéréotypes Didot plusieurs poëtes français de second ordre, en les faisant précéder de *Notices*.

Cf. Fétis : *Biographie des musiciens* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**FAYOT** (Alfred-Charles-Frédéric), littérateur français, né le 25 décembre 1797, mort en 1861. Outre une active collaboration aux journaux et recueils du temps et diverses publications anonymes, il a écrit une *Histoire de Pologne* (1831-1832, 3 vol.) et la continuation de *l'Histoire de France* d'Anquetil. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**FAZIO** (Bartolommeo), historien italien, né à la Spezzia dans la province de Gênes en 1399, mort à Naples en 1458. Il contribua beaucoup, avec le Pogge et Laurent Valla, à la renaissance des lettres latines au XVe siècle. Historiographe du roi d'Ara-

gon Alphonse le Magnanime, conjointement avec Valla, il échangea généreusement des injures latines avec son collègue. Aidé d'Antonio Panormita, il signala toutes les fautes commises par Valla dans son *Histoire de Ferdinand d'Aragon*, et Valla signala pareillement celles qu'il laissa échapper lui-même dans son *De Bello Veneto cum Genuentibus gesto* (Lyon, 1568, in-8) et surtout dans son grand ouvrage intitulé : *De Rebus Gestis ab Alphonso I Commentariorum libri X* (Lyon, 1560, in-8). On peut dire que si Valla était un meilleur latiniste, Fazio était un historien plus délicat et plus concis. Son ouvrage *De Viris sui ævi illustribus*, publié par Laurent Méhu (Florence, 1745, in-4), est encore aujourd'hui très-estimé. On cite en outre de lui : une traduction latine d'Arrien, *De Rebus Alexandri* (Pise, 1508, in-fol.); *De Origine belli inter Gallos et Britannos* (Paris, 1731, in-fol.); *De Differentiis verborum latinorum* (Rome, 1491, in-4), traité des synonymes latins inséré dans l'*Onomasticon* de Sax, etc.

**FAZLI** ou **FUZLI**. — Voyez FUZOULI.

**FEA** (l'abbé Carlo), critique et archéologue italien, né à Pigna, près d'Oneille (Piémont) en 1753, mort à Rome en 1834. Il suivait le barreau dans cette dernière ville, lorsque la publication de l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann détermina sa vocation archéologique. Il entra dans les ordres pour avoir plus de loisir, et après avoir largement contribué à la traduction italienne de Winckelmann publiée par les moines de Saint-Ambroise (1779, 2 vol. in-4), il y ajouta un troisième volume où parut sa remarquable dissertation : *Sulle Rovine di Roma*. L'Académie d'archéologie et celle des Arcades l'admirent dans leur sein, le prince Chigi le choisit pour bibliothécaire et plus tard le pape Pie VII lui confia la continuation des travaux commencés durant l'occupation française.

Trois ouvrages de l'abbé Fea témoignent le mieux d'un vif sentiment de l'art antique et d'une érudition sûre et prudente, ce sont : *Miscellanea filologico-critica ed antiquaria* (Rome, 1790 et 1836, 2 vol. in-8); *Descrizione di Roma e dei contorni, con vedute* (Ibid., 1822; Milan, 1824, 3 vol. in-12), et une édition d'*Horace* (Ibid., 1811, 2 vol. in-8), d'après les manuscrits du Vatican et des bibliothèques Chigi, Angeli et Barberini, ouvrage précieux par les notes archéologiques qu'il renferme, et que Bothe a réimprimé (Heidelberg, 1820, 1821, 2 vol. in-8). On cite en outre : *l'Integrita del Panteone di Marco Agrippa* (Rome, 1801, in-8), travail auquel se rattache toute une série de publications postérieures; *Iscrizioni dei monumenti pubblichi trovate*, etc. (Ibid., 1813, in-8); *Degli Scavi del amfiteatro romano* (1813, in-8); *Ammonizioni due critiche antiquarie* (1813, in-8); *Notizie intorno Raffaele Sanzio d'Urbino ed altri autori* (Rome, 1822), etc.

Cf. Lelong : *Biblioth. sacra;* — Paquot : *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, XVII, 217; — C... A... : *Cenni, biografici di C. Fea* (Rome, 1834, in-4).

**FEDELE** (Cassandra MAPELLI), femme auteur, née à Venise vers 1465, mort en 1558. L'une de ces célèbres Italiennes du XVe siècle qui contribuèrent à la propagation des lettres anciennes; elle connaissait le grec et le latin et était savante en philosophie. Elle mourut supérieure du couvent des Hospitalières de Saint-Dominique à Venise. On a publié ses *Lettres et Discours* (Epistolæ et Orationes; Padoue, 1589, in-8; 1636, in-8).

Cf. Tommasini : *Notice*, dans l'édition citée de 1636; — Petrettini : *Vita de C. Fedele* (Venise, 1814, in-8).

**FEDER** (Jean-Georges-Henri), philosophe et écrivain allemand, né à Schornweisbach, près de Bayreuth en 1740, mort à Hanovre en 1821. Il professa le grec et l'hébreu à Cobourg et la philosophie à Gœttingue, d'où il passa au *Georgianum* de Hanovre. Parmi ses nombreux ouvrages qui le montrent s'efforçant de concilier les doctrines de Leibniz et de Locke, nous citerons : *le Nouvel Émile ou de l'Éducation suivant les principes éprouvés* (Erlangen, 1768-1774, in-8), réfutation du livre de Rousseau, qui avait excité une grande sensation en Allemagne; *Recherches sur la volonté humaine* (Lemgo, 1779-1793, 4 parties in-4); *Du Sentiment moral* (Copenhague, 1792, in-8). Il a laissé son *Autobiographie*, publiée par son fils (Leipzig, 1825, in-8).

Cf. Tittel : *De la Philosophie théorique et pratique de Feder* (Francfort, 1783, 4 vol. in-8).

**FEDERICI** (Giovanni-Battista VIASSOLO, dit *Camillo*), auteur dramatique italien, né à Garesio (Piémont) le 9 avril 1749, mort à Padoue le 23 décembre 1802. Il avait acquis plus de réputation que de fortune par ses nombreuses pièces qui furent jouées sur toutes les scènes italiennes. Son surnom lui vint du titre d'une des premières, *Camillo e Federico*. Il parut lui-même comme acteur avec succès dans ses œuvres. Il avait de la verve, l'entente de la scène, et produisait le comique moins par l'esprit des détails que par l'intrigue et les situations. Il prépara l'édition de son *Théâtre* (Turin, 1802, 10 vol.). Une de ses meilleures pièces, *la Bugia vive poco* (*le Mensonge dure peu*), a été imitée en français sous le titre de *la Revanche*, par Roger et Creuzé de Lesser; une autre, *le Remède est pire que le mal*, a été traduite dans les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*.

**FÉERIE**, pièce de théâtre où le merveilleux domine, et dans l'action de laquelle interviennent, pour la diriger, un ou plusieurs personnages surnaturels, génies ou fées. Le but que ce genre dramatique se propose est le plaisir des yeux et des oreilles par le moyen des surprises, des décors variés, des costumes riches ou originaux, des effets de lumière, des danses et de la musique. Le monde inanimé y prend vie; les bêtes y jouent des rôles humains, tout en conservant leur forme première. Rarement la féerie s'adresse à l'esprit; les rôles comiques n'y sont qu'à l'état d'intermèdes; les saillies, les bons mots sont comptés; les dialogues sont mesurés; ils ont, sans préoccupation de l'art, la durée qu'exige la préparation d'un changement à vue ou la disposition d'un truc. Quant à la fable, elle n'a de valeur qu'autant qu'elle fait naître l'application des moyens imaginés par le machiniste. Celui-ci est le principal collaborateur dans une féerie, et la poétique du genre se règle sur les ressources qu'offre son art.

Il est difficile d'indiquer l'origine des féeries : déjà dans les mystères dramatiques du moyen âge on pratiquait sur la scène des changements dont les contemporains nous paraissent émerveillés. Les premiers opéras italiens introduisirent dans le théâtre moderne le prestige de la féerie. En 1650, l'auteur du *Cid* fut sollicité de faire une tragédie qui pût se prêter à une mise en scène splendide avec machines et décorations, selon le goût italien, et *Andromède*, jouée devant le jeune roi Louis XIV et la reine-mère au théâtre du Petit-Bourbon, puis chez les acteurs du Marais, fut la première féerie qui ait fait courir « tout Paris ». Les moyens de la féerie réussirent mieux encore dans les opéras mythologiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, ainsi que dans ceux qui nécessitaient l'emploi du faste oriental ou de l'appareil héroïque. On fit aussi des opéras comiques qui se rapprochent encore plus de la féerie : *Zémir et Azor*, *la Fée Urgèle*, *Cendrillon*, etc. Du commencement de notre siècle date le fameux *Pied de Mouton*, par Martainville, féerie restée célèbre et plusieurs fois depuis remise à la scène avec les

perfectionnements que comportent les progrès du matériel et des accessoires au théâtre, où la science même a été prise pour auxiliaire. D'autres féeries ont eu une vogue non moins grande, renouvelée au moins une fois par génération : *les Pilules du Diable* et *la Poudre de Perlimpinpin*, au Cirque Olympique; *Peau d'Ane* et *la Biche aux Bois*, à la Porte-Saint-Martin; *les Sept Châteaux du Diable*, à la Gaîté; *les Contes de la Mère l'Oie*, à l'Ambigu-Comique; *Don Quichotte*, sur divers théâtres et, en dernier lieu, au Gymnase; *Rothomago, le Paradis perdu, Cendrillon, les Voyages de Gulliver*, etc., au Théâtre du Châtelet. Les féeries ont joui d'une faveur telle sous le second Empire, qu'on a vu plusieurs scènes littéraires abandonner le drame romantique pour les féeries, qui ont fini par se lasser d'apporter la fortune aux directeurs des théâtres : tant est considérable la dépense que comportent les rivalités de magnificence scénique! (Voy. DÉCORS ET MACHINES.)

Cf. Comte de Caylus : *la Féerie des anciens comparée à celle des modernes*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscript., t. XXIII.

**FEIJOO Y MONTENEGRO** (Benito-Jeronimo), écrivain espagnol, né à Compostelle le 16 février 1701, et mort à Oviedo le 16 mai 1764. Entré dans l'ordre de Saint-Augustin, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles et des langues modernes, et, tout en restant dans l'orthodoxie, fit une rude guerre aux superstitions et préjugés de son temps. Il fut abbé du monastère de Saint-Vincent d'Oviedo, et jouit de la faveur de Philippe V. Ses principaux ouvrages sont le *Théâtre critique universel* (Teatro critico sopro los errores communes; Madrid, 1726-38, 8 vol. in-8), revue philosophique et satirique des opinions et des professions, qui eut un grand succès, et un recueil de *Lettres érudites et curieuses* (Cartas eruditas y curiosas; Ibid., 1742-60, 8 vol. in-8). Une partie du *Théâtre* a été traduite en français par d'Hermilly (Paris, 1742, 12 vol. in-12). Les *Œuvres complètes* de Feijoo ont été réimprimées dans la collection Rivadeneyra (Madrid, 1863, in-4).

Cf. D. Vicente de la Fuenta : *Notice*, dans l'édition des *Œuvres*; — Ticknor : *History of spanish liter.*, t. III; — Lemcke : *Handbuch der spanischen Litteratur.*

**FEILLET** (Alphonse), littérateur français, né à la Ferté-Macé (Orne) en 1824, mort à Paris le 6 février 1872. Directeur de cours pour l'éducation des jeunes filles, il a publié une série d'ouvrages littéraires appropriés à cette destination, puis un travail historique remarqué : *la Misère au temps de la Fronde et Saint-Vincent de Paul* (1862, in-8; 4e édit., 1868, in-18). [*Dictionnaire des Contemporains*, 2e-4e éditions.]

**FEITAMA** (Sibrant), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1694, mort dans cette ville en 1758. Il quitta le commerce pour les lettres, écrivit deux pièces qui eurent du succès : *Fabricius* et le *Triomphe de la poésie*, puis s'enferma modestement dans la traduction. Il a donné en vers hollandais *le Télémaque* (1733), *la Henriade* (1753) et un certain nombre de tragédies des deux Corneille, de Voltaire, de Crébillon, de Lamotte-Houdart, de Duché, etc. Ces traductions ont de la valeur.

**FEITH** (Éverard), en latin *Feithius*, érudit hollandais, né à Elburg vers 1597, mort vers 1625. Voyageant en France où il se lia avec d'illustres savants, il disparut à La Rochelle d'une façon mystérieuse. Il a laissé, entre autres écrits, de remarquables études latines sur la Grèce des temps homériques : *Antiquitatum homericarum libri quatuor* (Leyde, 1677, in-18; plus. édit.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*; — Longuerue : *Dissertationes.*

**FEITH** (Rhynvis), poëte hollandais, né à Zwolle le 7 février 1753, mort dans la même ville le 8 février 1824. Excellant dans le genre académique et sentimental, il a écrit *l'Eloge de Ruyter*, des poëmes didactiques sur *le Bonheur de la paix*, *la Providence*, *l'Humanité*, *la Vieillesse*, et surtout *le Tombeau*, des odes et poésies diverses, quatre tragédies, entre autres *Jane Grey* et *Inès de Castro*, un roman, *Ferdinand et Constance*, des épîtres en vers *sur l'Esprit de la philosophie de Kant* (Briven aan Sophie, etc.; Amsterdam, 1806), et des *Lettres diverses* (1784-94, 6 vol. in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (Rotterdam, 1824, 11 vol). — Son fils, Peter-Rutger FEITH, s'est aussi exercé avec quelque succès dans la poésie académique.

Cf. *Hulde aan de nagedachtenis van R. Feith*, par di vers auteurs (1825-1826, in-8).

**FELETZ** (Charles-Marie DORIMOND, abbé DE), critique français, né le 3 janvier 1767 à Grimont (Limousin), mort le 11 février 1850. Il fit ses études au collége de Sainte-Barbe et embrassa l'état ecclésiastique. Arrêté pendant la Révolution, il resta onze mois sur un ponton dans la rade de Brest; arrêté une seconde fois après le 18 fructidor, il parvint à s'échapper. Bertin l'attacha en 1801 à la rédaction du *Journal des Débats*. Ses articles, signés de la lettre A, tendaient, comme ceux de Geoffroy, Dussault et Hoffman, à défendre les doctrines classiques contre les innovations. Il les continua près de trente ans. Nommé, en 1809, conservateur de la bibliothèque Mazarine, inspecteur de l'Académie de Paris en 1820, il entra à l'Académie française le 27 avril 1827, et prononça, au nom de cette compagnie, plusieurs discours remarqués. Il mourut à quatre-vingt-trois ans, presque aveugle.

Causeur aimable, élégant et spirituel, de Feletz vécut dans le meilleur monde, où on le recherchait beaucoup; sa parole eut longtemps dans les salons littéraires une influence qui égala au moins celle de ses écrits. Critique fin et d'un goût sûr, il perd quelquefois de son prix par des négligences de style et surtout par un système de bienveillance banale, du moins en apparence. Car, suivant Sainte-Beuve, « sa politesse extrême, que ses nombreuses relations entouraient de mille liens, n'empêchait pas la raillerie, quand elle avait à sortir, de se glisser dans ses articles je ne sais comment, dans le tour, dans la réticence; il savait faire entendre ce qu'il ne disait pas. » Il a été formé deux recueils de ses meilleurs articles : *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature* (Paris, 1828, 6 vol. in-8), et *Jugements historiques et littéraires* (Paris, 1840, 1 vol. in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I; — D. Nisard : *Discours de réception à l'Académie française*; — Villemain : *De M. de Feletz et de quelques salons de son temps*, dans la *Revue contemporaine* (1852, in-8), et *Souvenirs contemporains d'hist. et de littér.* (1856, in-8).

**FÉLIBIEN** (André), architecte et écrivain français, né en 1619 à Chartres, mort le 11 juin 1695. Étant secrétaire d'ambassade à Rome, il se lia avec le Poussin et cultiva les arts. De retour en France, il devint historiographe des bâtiments (1666), secrétaire de l'Académie d'architecture (1671), et garde du cabinet des Antiques (1673). Il est le premier en France qui ait étudié avec suite l'histoire de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, et ses écrits, savants, clairs, intéressants, restent toujours un des meilleurs guides sur la matière. Le principal est intitulé : *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (Paris, 1666-1688, 5 livraisons in-4; Amsterdam, 1706, 5 vol. in-12). On cite, en outre : *Origine de la peinture* (Paris, 1660, in-4); *Conférences de l'Académie de peinture* (Paris, 1669, in-4); *Principes de l'architecture, de la sculpture, de la*

*peinture, avec un dictionnaire des termes propres* (Paris, 1676-1690, in-4); *Description des tableaux, statues et bustes des maisons royales* (Paris, 1677, in-4); quelques essais en vers, comme *le Songe de Philomathe* (1688); des traductions de l'italien et de l'espagnol, comme *le Château de l'âme* de sainte Thérèse (1670), *la Vie de Pie V*, d'Agatio di Somma (1672), etc. — Son fils, Jean-François FÉLIBIEN, né vers 1658, mort en 1733, a publié, dans le même ordre d'études : *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes* (Paris, 1687, in-4); *Plans et dessins des deux maisons de campagne de Pline* (Ibid., 1699, in-12); *Description de la nouvelle Eglise des Invalides* (Ibid., 1702, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II.

**FÉLIBIEN** (Dom Michel), historien français, second fils du précédent, né le 14 septembre 1666 à Chartres, mort le 25 septembre 1719. Il entra chez les Bénédictins, et composa *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France* (Paris, 1706, in-fol.), ouvrage fait avec goût et méthode, d'après les documents originaux. En 1710, Bignon, prévôt des marchands de Paris, lui ayant proposé d'écrire l'histoire de cette ville, dom Félibien rédigea d'abord le *Projet d'une Histoire de la ville de Paris* (Paris, 1713, in-4), qui fut approuvé par le roi; il travailla ensuite à l'œuvre elle-même que la mort l'empêcha de terminer et qui fut publiée par Lobineau (Paris, 1755, 5 vol. in-fol.). On a encore de Félibien d'autres ouvrages moins importants.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*; — Quérard : *la France littéraire*.

**FELICE** (Fortunato-Bartolommeo DA), publiciste italien, né à Rome en 1723, mort à Yverdun en 1789. Il s'était réfugié en Suisse, et y avait embrassé le protestantisme à la suite de quelques aventures romanesques. Il établit une imprimerie à Yverdun, édita un grand nombre d'ouvrages, publia avec Tscharner un recueil intitulé : *Lo Stato della letteratura europea*, qui subsista neuf ans, et eut une certaine part dans le mouvement philosophique de l'époque. Son principal ouvrage est un remaniement de l'*Encyclopédie* française, qu'il entreprit avec la collaboration de Lalande, de Dupuis, d'Euler, de Haller, etc., et qu'il publia sous ce titre : *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel des connaissances humaines* (1770-1780, 48 vol. de texte et 10 vol. de planches). Il y fait preuve d'un esprit très-compréhensif, servi par une érudition universelle. On lui doit encore : *Principes du droit de la nature et des gens*, d'après Burlamaqui (Yverdun, 1763, 8 vol. in-8); *Abrégé* (1769, 4 vol.); *Tableau philosophique de la religion chrétienne* (Ibid., 1779, 4 vol. in-12); *Code de l'humanité, ou Législation universelle* (Ibid., 1778, 13 vol. in-4); *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse* (Neufchâtel, 1775; 2 vol. in-8), etc.

**FELICIANO** (Felice), archéologue italien du XV$^{e}$ siècle. Surnommé *l'Antiquario*, il eut à Vérone une grande réputation. Il donna dans l'alchimie, et consacra sa fortune à la recherche de la pierre philosophale. Ayant établi une imprimerie, il publia une rare et précieuse édition, avec commentaire, des *Uomini famosi* de Plutarque (Vérone, 1476, in-fol.). Maffei, qui a fait une étude spéciale sur Felice Feliciano, cite encore de lui un recueil d'inscriptions, *Epigrammaton*, dédié au peintre André Mantegna, ainsi que des *Rime* et des *Antiche Rime*.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, t. VI, part. I.

**FÉLICITÉ PUBLIQUE** (DE LA), ouvrage du marquis de Chastellux (voy. ce nom).

**FELINSKI** (Aloïs), poëte et littérateur polonais, né en 1773 à Ossow (Volhynie), mort en 1822. Il fut professeur et directeur au lycée de Krzemieniec. On cite de lui : *Barbe Radziwill*, tragédie, traduite en français dans les *Chefs-d'Œuvre* des théâtres étrangers, et des brochures politiques. Il a traduit en polonais *Rhadamiste et Zénobie*, de Crébillon; *l'Homme des champs*, de Delille; *la Virginie*, d'Alfieri, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (1816-1825).

**FELLER** (Joachim), érudit allemand, né à Zwickau le 30 novembre 1628, mort le 5 avril 1691. Professeur et bibliothécaire de l'Académie de Leipzig, il a publié un important *Catalogue des manuscrits* de cette bibliothèque (Leipzig, 1676, in-12, plus. édit.); *Supplementum ad Rappolti commentarium in Horatium* (Ibid., 1678, in-8); *Cygni... Cignæi...* (Ibid., 1686, in-4), notices sur des hommes notables de Zwickau; des articles de critique, des lettres, etc. — Son fils, Joachim-Frédéric FELLER, né à Leipzig le 26 décembre 1673, mort le 15 février 1726, a collaboré à divers ouvrages, notamment à *l'Histoire de la maison de Brunswick* de Leibniz, et publié : *Monumenta varia inedita* (Iéna, 1714 et suiv., 12 part. in-4); *Otium hanoveranum*, sorte de Leibnitiana (Leipzig, 1717, in-8), etc.

Cf. Clarmund : *Vita J. Fellert*; — Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

**FELLER** (François-Xaxier DE), polygraphe belge, né le 18 août 1735 à Bruxelles, mort le 23 mai 1802. Il entra chez les Jésuites et professa la rhétorique à Luxembourg, à Liége, puis à Thyrnau en Hongrie. On le connaît surtout par son *Dictionnaire historique* (1781, 6 vol. in-8), plusieurs fois réimprimé avec des additions. Cet ouvrage contient beaucoup d'emprunts faits au *Dictionnaire* de Chaudon; mais il est sur un plan plus uniforme, et conçu principalement en vue de défendre l'Église et de combattre ses ennemis. Le zèle polémique de Feller, qui contribua beaucoup à son succès, devint ensuite la principale cause de son peu de crédit; il le détourna, en effet, de l'impartialité, condition essentielle de l'autorité de ces sortes d'ouvrages.

On a encore de lui : *Journal historique et littéraire* (Luxembourg et Maestricht, 1774-1794, 60 vol. in-8); *Discours sur divers sujets de religion et de morale* (Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12); *Examen impartial des Époques de la Nature de M. de Buffon* (Ibid., 1780, in-12); *Dictionnaire géographique* (Liége, 1788-1792, 2 vol. in-8), reproduction du *Dictionnaire* de Vosgien; *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse* (Paris, 1824, 5 vol. in-8); *Opuscules théologico-philosophiques* (Malines, 1824, in-12), etc.

Cf. P.-J. Desdoyarts : *Notice sur la vie et les ouvrages de l'abbé Feller* (Liége, an IX, in-8); — Stassart : *Notices biographiques*.

**FELTON** (Cornelius-Conway), littérateur américain, né à Newbury (Massachussetts) le 6 novembre 1807, mort le 26 février 1862. Il a donné beaucoup d'éditions et de traductions, collaboré à la *Bibliographie américaine* de Sparks, formé plusieurs volumes d'*Études critiques*, et publié, avec Guyot, l'ouvrage *la Terre et l'Homme* (nombr. édit.). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**FEMME ACCOMPLIE** (LA), en chinois HAO-THIEOU-TCHOUAN, le deuxième des romans chinois écrits par les dix thsaï-tseu, ou écrivains de génie. — Tie-tchoung-yu est un Chinois brave, hardi, redresseur de torts. Un personnage puissant a enlevé à un pauvre bachelier la femme qu'il aime : Tie pénètre au fond de son palais et la lui arrache. Il enlève de même à un ravisseur une jeune fille qui avait été demandée en mariage par celui-ci, riche débauché qui veut l'épouser malgré elle et auquel elle avait trouvé le moyen de se dérober,

en mettant à sa place, grâce à la manière dont se concluent les mariages en Chine, sa cousine, qui est très-laide. Tie, en véritable chevalier, se prend de passion pour la belle délivrée et il est payé de retour. Le roman de *la Femme accomplie* a été traduit par Guillard d'Arcy (Paris, 1842).

**FEMME CHANGEANTE** (LA), comédie de Goldoni, qui a plusieurs autres titres analogues; — UNE FEMME COMME IL Y EN A PEU, comédie de Billaud-Varennes; — LA FEMME ET SON MAITRE, étude historique de lady Morgan; — LA FEMME JUGE ET PARTIE, comédie de Montfleury; — LA FEMME SERPENT, comédie de Gozzi; — LES FEMMES SAVANTES, comédie de Molière, etc. (voy. ces noms).

Cf. Chamfort : *Dictionnaire dramatique;* — M. le comte d'I... : *Bibliographie des principaux ouvrages relatifs... aux femmes, etc.* (Paris, 1861, in-8).

**FÉNEL** (Jean-Baptiste-Pascal), érudit français, né en 1695 à Paris, mort le 19 décembre 1735. Il était chanoine de Sens. Ses études, dirigées par Ménage, le firent entrer, en 1744, à l'Académie des inscriptions. Il fournit au Recueil de cette Société des Mémoires sur divers points de l'histoire des Gaules et de la France.

Cf. Lelong : *Bibliothèque histor. de la France.*

**FÉNELON** (Bertrand DE SALIGNAC, marquis DE LA MOTHE), diplomate français, mort en 1589. Ambassadeur en Angleterre sous Charles IX et Henri III, il écrivit ses négociations, sous le titre de *Mémoires touchant l'Angleterre;* ils ont été imprimés dans les *Mémoires* de Castelnau (Paris, 1659, in-fol.). Il rédigea encore deux relations : *le Siége de Metz en* 1552 (Paris, 1553, in-4), et *le Voyage du roi aux Pays-Bas en* 1554 (Paris, 1554, in-8), qui eurent beaucoup de succès lors de leur publication; *le Siége de Metz* a été réimprimé dans les collections Petitot-Monmerqué et Michaud-Poujoulat. La *Correspondance* de ce diplomate, intéressante pour l'étude des guerres religieuses en France au XVIe siècle, a été publiée par M. Teulet (Paris, 1838-1841, 7 vol. in-8).

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

**FÉNELON** (François DE SALIGNAC DE LA MOTHE), illustre écrivain français, né au château de Fénelon dans le Périgord le 6 août 1651, mort à Cambrai le 7 janvier 1715. De la famille du précédent, leur nom, d'après les pièces authentiques, est non pas de Salignac, mais de Salaignac ou de Salagnac. Élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de douze ans, par un précepteur qui lui donna de bonne heure le goût des lettres grecques et latines, il fut ensuite envoyé à l'Université de Cahors, où, dans l'espace de trois ans, il acheva ses humanités et commença son cours de philosophie. Il vint le terminer à Paris au collége Duplessis, où il fit également sa théologie. Dès l'âge de quinze ans, il prononça son premier sermon, et sa précocité oratoire n'eut pas moins de succès que celle de Bossuet. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice, et, sous la direction de Tronson, y puisa ses premières idées du pur amour divin qui aboutirent plus tard au quiétisme. Il fut ordonné prêtre à vingt-quatre ans et remplit les fonctions sacerdotales pendant trois années dans la paroisse de la communauté. Dévoué avec ardeur à son ministère, il songeait, assure-t-on, à se consacrer aux missions du Levant, lorsqu'il fut nommé supérieur des Nouvelles-Catholiques, maison fondée sous le patronage de Louis XIV et de Turenne, pour les femmes protestantes dont il fallait achever ou confirmer la conversion. C'est alors que Fénelon fit la connaissance de Bossuet, dont il suivit, à Saint-Germain et à Versailles, les conférences philosophiques et religieuses. Il garda dix ans la direction de son établissement, qui le mit en relations avec de puissants protecteurs. Il écrivit, à la prière de la duchesse de Beauvilliers, son *Traité de l'éducation des filles*, qui est resté un des livres classiques sur la matière, et où l'on remarque, au milieu des principes généraux d'une solide éducation chrétienne, quelques réminiscences du rôle que les anciens donnaient à la beauté plastique dans l'éducation. Suivant Fénelon, les statues et autres figures des femmes grecques et romaines doivent donner des leçons de grâce et d'agrément aux jeunes filles, auxquelles il serait également avantageux « d'entendre parler les peintres et les autres gens qui ont un goût exquis de l'antiquité ». En même temps, sur les conseils de Bossuet et sous sa direction acceptée avec empressement, il écrivait la *Réfutation du système de Malebranche sur la nature et la grâce*. Il prenait part en outre à la grande lutte des catholiques contre les protestants par son *Traité du ministère des pasteurs*, où il refuse aux ministres séparés de l'Église tout caractère sacerdotal et toute autorité.

Après la révocation de l'édit de Nantes, Fénelon fut chargé par Louis XIV, sur la proposition de Bossuet, de la direction des missions du Poitou et de la Saintonge (1685). Il porta dans cette œuvre de propagande, signalée, sur d'autres points, par tant de violences et de cruautés, la modération et la douceur qui étaient dans son caractère; mais il n'en professait pas moins les maximes au nom desquelles les protestants étaient livrés au bras séculier et approuvait fort le roi « de ne pas souffrir d'autre religion dans ses États que la catholique ». Ses lettres de cette époque à Seignelay, à Bossuet, etc., font preuve de son zèle à seconder les vues royales. Préférant les bienfaits à la rigueur, il ne proscrivait pas cette dernière, et demandait que l'autorité se montrât inflexible pour contenir des esprits que la moindre mollesse rendait insolents. « Il ne faut pas leur faire de mal, écrivait-il; il suffit qu'ils sentent toujours une main levée pour leur en faire, s'ils résistaient. » Et encore : « Il faut de bonnes écoles, et il faut une autorité qui ne se relâche jamais pour assujettir toutes les familles à y envoyer leurs enfants. » Il s'afflige toutefois de voir les communions forcées produire des sacriléges innombrables, et il se refuse à les multiplier, comme tant d'autres missionnaires, pour paraître « avoir fini l'ouvrage ». Il n'a pas foi dans les conversions obtenues par la seule vue des dragons. La répugnance de Fénelon contre l'intervention trop directe ou trop active du pouvoir civil dans les affaires religieuses tenait, en partie, à ses idées, plus absolues que celles de Bossuet, sur les rapports de l'Église et de l'État. Celui-ci doit prêter son concours pour l'exécution des décrets, lois et canons ecclésiastiques, mais l'Église doit garder une entière liberté d'action et la direction souveraine des moyens de contrainte. Fénelon, comme l'école de Saint-Sulpice, subissait les déclarations de 1682 sans les approuver, et voyait dans les soi-disant libertés de l'Eglise gallicane plutôt un asservissement à la puissance royale qu'un affranchissement à l'égard de l'autorité pontificale. Il les combattra expressément dans le *De Summi pontificis auctoritate*, composé après la mort de Bossuet.

Le succès de Fénelon dans ses missions, plus apprécié sur les lieux qu'à Versailles, le fit proposer pour le siége épiscopal de Poitiers, puis pour le poste de coadjuteur de l'évêque de La Rochelle. Des intrigues de cour empêchèrent l'une et l'autre nomination. Sur ces entrefaites, le duc de Beauvilliers ayant été nommé gouverneur du duc de Bourgogne (16 août 1689), fit nommer dès le lendemain l'abbé de Fénelon précepteur du prince. Bossuet applaudit cordialement à ce choix. La tâche était difficile; le royal élève, suivant tous les témoignages contemporains, avait reçu de la

nature le caractère le plus rebutant, sauvage, impérieux, fantasque, voire même féroce. Fénelon le dompta et l'assouplit; il le rendit appliqué à ses devoirs, surtout aux devoirs religieux, où l'on trouvait même qu'il « portait une dévotion de moine plutôt que de prince »; attentif à tout et à tous, généreux, tendre, docile, le jeune prince faisait oublier les quelques retours de son ancienne humeur par de prompts repentirs. Fénelon ne réussit pas moins à orner et à développer son esprit. Secondé par des sous-précepteurs de son choix, les abbés Langeron, Fleury et de Beaumont, il consacrait lui-même à l'éducation et à l'instruction du prince un dévouement de tous les instants; il écrivit pour lui, avec une aimable élégance, ses *Fables*, destinées particulièrement à corriger ses inclinations vicieuses, et ses *Dialogues des morts*, dont chacun avait un but et une intention marqués. Il surveillait tout ou faisait tout par lui-même, choisissait les lectures, écrivait tout exprès les sujets de thèmes et de versions, renfermant dans chacun une leçon, un exemple, au besoin un reproche; il composait au jour le jour, pour l'agrément et l'instruction de son élève, un livre qui, sans avoir été fait pour la publicité, devait devenir l'un des plus populaires de la langue française, le *Télémaque*. Le bruit des succès merveilleux d'une telle éducation et ses relations d'ami et de directeur spirituel avec les femmes les plus influentes auprès de Mme de Maintenon devaient appeler sur Fénelon des faveurs qu'il n'avait pas besoin de chercher. Il se vit désigné pour remplacer Pellisson à l'Académie française, quoiqu'il n'eût pas encore publié ses principaux ouvrages. Il fut élu à l'unanimité moins deux voix, et reçu le 31 mars 1693. L'année suivante, le roi le nomma à l'abbaye de Saint-Valery, qu'il dut résigner bientôt pour prendre possession de l'archevêché de Cambrai. Fénelon fut nommé à ce poste, sans l'avoir sollicité et au moment où les puissantes influences qui le soutenaient, s'employaient, dit-on, pour le faire arriver au siége de Paris. Il fut sacré dans la chapelle de Saint-Cyr, le 10 juillet 1695, par les mains mêmes de Bossuet. Cette promotion l'enlevait, en partie, à l'éducation du duc de Bourgogne et de ses frères, qu'il devait continuer de surveiller de Cambrai, pendant les mois de résidence canoniquement obligatoire. On sent dès lors percer une certaine froideur entre Louis XIV et Fénelon qu'il n'avait jamais beaucoup goûté, et c'est à cette époque qu'on place le mot, d'une authenticité douteuse, du roi sur le nouvel archevêque : « Je viens de m'entretenir avec le plus bel esprit et le plus chimérique de mon royaume. » Cette froideur devint bientôt une disgrâce complète à la suite de l'affaire du quiétisme.

Cette affaire, qui n'est qu'un incident considérable dans la vie de Bossuet, domine celle de Fénelon tout entière. Entraîné depuis longtemps vers les raffinements de la spiritualité par certaines influences de son éducation, par sa sensibilité naturelle, par la lecture complaisante des écrivains mystiques, par la fréquentation à la cour de femmes excessives dans la dévotion, Fénelon avait accueilli avec faveur la célèbre Mme Guyon (voy. ce nom) et secondait ses efforts pour ramener les âmes d'élite à la perfection chrétienne par l'action du pur amour divin. Les doctrines propagées par cette femme avec une ardeur de prosélytisme que n'arrêtaient pas les persécutions et les rigueurs, tendaient, par la prééminence donnée aux sentiments sur les actions, à l'indifférence morale de ces dernières. Quoique moins excessives que celles de Molinos auxquelles on les rattachait, elles furent condamnées, d'un commun accord, par les personnages les plus autorisés de l'Église, dans les conférences d'Issy, qui, sous les auspices de Bossuet, résumèrent en trente-quatre articles la doctrine orthodoxe sur la matière (10 mars 1694). Fénelon, qui venait d'être nommé archevêque, ne fit aucune difficulté pour donner son adhésion et sa signature à ces trente-quatre articles, et Mme Guyon elle-même, sortie de prison, fit sa soumission entre les mains de Bossuet.

La lutte, qui semblait n'avoir plus d'objet, fut ranimée, avant la fin de l'année, par de nouvelles tentatives de Mme Guyon que l'autorité civile comprima avec une prompte rigueur, et par les prédications de Bossuet contre la fausse spiritualité, qui parurent dirigées contre Fénelon lui-même. Au milieu des relations difficiles des deux prélats, Bossuet publia ses *Etats d'Oraison*, où, pour combattre le mysticisme, si atténué, qu'on pouvait reprocher à son confrère, il rappelait toutes les extravagances et toutes les monstruosités que cette doctrine a pu inspirer dans d'autres temps. Fénelon, informé de l'impression de cet ouvrage, y répondit à la hâte et, pour ainsi dire, d'avance, dans l'*Explication des maximes des Saints* (janvier 1797), par une exposition sincère de sa croyance, sans ornements, ni artifices. Ces deux livres partagèrent l'opinion publique en deux camps. Fénelon soumit spontanément le sien au contrôle des juges les plus sévères, qui rendirent hommage à la modération de son caractère et à la pieuse droiture de son âme. Il redoubla néanmoins les orages. Mme de Maintenon avertit le roi, à qui Bossuet vint « demander pardon de ne pas lui avoir révélé plus tôt le fanatisme de son confrère ». Fénelon reçut l'ordre de quitter Versailles, et ses protecteurs, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, faillirent être renvoyés eux-mêmes de la cour. Il s'empressa de déférer son livre au jugement du pape, tandis que Bossuet le soumettait à la censure d'évêques à sa dévotion. L'examen de la cour de Rome dura près de dix-huit mois, pendant lesquels les passions excitées produisaient l'éclat le plus fâcheux. « Nous sommes, vous et moi, écrivait Fénelon à Bossuet, l'objet de la dérision des impies, et nous faisons gémir tous les gens de bien... Que les ministres de Jésus-Christ, ces anges des Églises, donnent au monde profane et incrédule de telles scènes, c'est ce qui demande des larmes de sang. Trop heureux si, au lieu de ces guerres d'écrits, nous avions toujours fait le catéchisme dans nos diocèses, pour apprendre aux pauvres villageois à craindre et à aimer Dieu! » Pour décider Rome à condamner les doctrines de Fénelon, on accusa ses mœurs, en calomniant, sur le témoignage d'un fou, ses relations avec Mme Guyon (voy. ce nom). « C'étaient les arguments, disait l'abbé Bossuet, le neveu du prélat, dont on avait le plus besoin. »

Par sa publication de la *Relation sur le quiétisme* (juin 1698), Bossuet voulut précipiter l'affaire et l'envenima encore. Assimilant Fénelon aux hérétiques les plus décriés, il l'appelait « le Montan d'une nouvelle Priscille ». Fénelon répondit à ce terrible factum avec une indignation qui atteignait à la plus touchante éloquence. C'est pourtant à propos de cette belle réponse que l'abbé Bossuet eut le malheur de dire de son auteur : « C'est une bête féroce qu'il faut poursuivre pour l'honneur de l'épiscopat et de la vérité, jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée. Saint Augustin n'a-t-il pas poursuivi Julien jusqu'à la mort? Il faut délivrer l'Eglise du plus grand ennemi qu'elle ait jamais eu. » Cependant Fénelon ramenait les esprits en sa faveur et, d'autre part, la commission des dix consulteurs chargés, à Rome, de l'examen de son livre, après soixante-quatre congrégations ou séances, se partageait *ex equo* : ce qui équivalait, d'après les règles du Saint-Siége, à une décision favorable; mais devant l'intervention pressante de Louis XIV et les

censures déjà prononcées à Paris par la Sorbonne, le pape Innocent II signa, le 12 mars 1699, un décret promulguant la condamnation de vingt-trois propositions extraites du livre des *Maximes des saints*, en omettant toutefois du dispositif d'usage la condamnation de l'ouvrage au feu. Fénelon, informé de la sentence au moment où il allait monter en chaire, s'y soumit avec une simplicité et une dignité que tout le monde admira, excepté Bossuet qui trouva pourtant « que l'essentiel y était ric à ric ». Le pape en fut très-touché, et l'on assure que sans la crainte du mécontentement de Louis XIV il eût donné des marques publiques de ses sentiments pour Fénelon, en l'élevant au cardinalat. Frappé officiellement par l'Eglise, tombé en disgrâce éclatante, dépouillé de son titre de précepteur des Enfants de France et de la pension qui y était attachée, Fénelon avait pourtant grandi dans cette lutte devant l'opinion publique. Plus fort par sa modération dans la défense que ses adversaires par la violence dans l'attaque, il s'était montré l'égal de Bossuet dans la polémique ; il avait prouvé que la douceur de son génie n'était pas de la mollesse, et comme l'on disait au temps des métaphores classiques, le « cygne de Cambrai » avait eu des coups d'aile aussi puissants que « l'aigle de Meaux ».

Fénelon vécut dès lors pour l'administration du diocèse où le retenait la colère du roi. Cette dernière s'aggrava encore par la publication malencontreuse de son *Télémaque*, due à l'infidélité d'un domestique chargé d'en faire une copie. L'ouvrage, après avoir circulé clandestinement pendant quelques mois, fut vendu à un libraire et édité, sans nom d'auteur, au mois d'avril 1699. La Cour, informée que l'ouvrage était de Fénelon, en fit détruire tous les exemplaires qu'on put saisir. Ceux qui échappèrent circulèrent sous le manteau; puis un libraire de La Haye en fit une réimpression qui fut le signal d'une foule d'éditions étrangères ou même françaises, celles-ci clandestines. Ce ne fut qu'en 1717 que le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'auteur, donna la « première édition conforme au manuscrit original ». C'est alors seulement et par ses soins que le *Télémaque* fut divisé en vingt-quatre livres; l'ouvrage était absolument dépourvu de divisions dans le manuscrit original, comme dans la publication qui en avait été faite. Malgré les fautes de toute sorte qui s'étaient glissées dans les copies ou le premier texte imprimé, les *Aventures de Télémaque*, avaient eu un grand succès, non-seulement de curiosité, mais même d'admiration. « A travers toutes les taches, dit un contemporain, il était facile de reconnaître un grand maître. » On y vit à la fois un roman, un poëme et un ouvrage de satire politique. Tandis que le public frivole dévorait le *Télémaque* comme une sorte de *Grand Cyrus*, écrit avec une élégance, un talent de style inconnu à M^lle^ de Scudéry, les lecteurs classiques y trouvaient un véritable poëme épique, auquel il ne manquait que le vers pour donner à la littérature française le digne pendant de l'*Iliade* ou de l'*Enéide;* de leur côté, les esprits politiques y découvraient avec plaisir ou scandale la satire en action du règne de Louis XIV.

Le *Télémaque* était tout cela à la fois. D'un ouvrage d'éducation dont il voulait rendre la lecture attrayante, Fénelon avait fait un roman sans le savoir, un poëme sans le vouloir, une satire par la force des choses. Le roman n'est pas seulement dans le cadre d'un récit « d'aventures »; il est dans les passions mises en jeu. L'amour, le sentiment romanesque par excellence, s'offre tour à tour au héros, dans Calypso, Eucharis et Antiope, avec l'entraînement des sens, la séduction de la grâce, l'ascendant d'une affection honnête et vertueuse, étranges sujets de peinture pour la plume d'un évêque, si l'on ne voyait en lui le précepteur. Le caractère poétique, épique même du *Télémaque*, lui vient de ce goût exquis que Fénelon éprouvait pour l'antiquité et qu'il aurait voulu inspirer même aux jeunes filles. Il avait senti de bonne heure l'attrait puissant du génie de la Grèce, et rêvé une mission dans ce glorieux pays, avec l'enthousiasme du poëte et du chrétien. N'ayant pu se « transporter, comme il l'écrivait lui-même, dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité », il l'avait fait du moins par l'étude et la lecture assidue des anciens poëtes. Il avait trouvé en eux « l'aimable simplicité du monde naissant ». Il s'en était assimilé les sentiments naïfs, les idées nettes et simples et les gracieuses images. Il était devenu un des contemporains d'Homère et, entre les œuvres attribuées à ce poëte, il préférait l'*Odyssée* à l'*Iliade*, parce qu'il y trouvait quelque chose de plus intime et de plus près de la nature. Fénelon avait écrit une analyse détaillée de tout le second poëme d'Homère et en avait traduit les six premiers chants, avant de mettre la main à son propre récit, j'allais dire à son poëme, où il intercale en outre de belles réminiscences des auteurs qui ont le plus fidèlement conservé en Grèce la tradition du génie homérique. Mais, roman ou poëme, l'objet essentiel de l'œuvre de Fénelon était l'enseignement qu'elle devait contenir en vue de former un souverain, et c'est par là que, même à l'insu de l'auteur, elle devait prendre le caractère d'une satire. Entre les idées, les tendances de Fénelon et les maximes ou règles de conduite de Louis XIV, il y avait une opposition absolue, et le précepteur du petit-fils du souverain préparait à celui-ci un successeur qui n'épouserait aucune des pensées de son règne. Deux choses particulièrement chères à Louis XIV, le luxe et l'ambition guerrière, excitaient l'aversion de Fénelon; tout le *Télémaque* semble dirigé contre elles. L'auteur repousse, avec le luxe, les arts et l'industrie qui en naissent et le servent, et, pour en arrêter l'essor, il ne recule pas devant les puériles rigueurs des lois somptuaires. Il poursuit l'ambition sous toutes ses formes et varie à plaisir les peintures qui doivent la faire redouter : l'ambition s'offre à nous, grande et généreuse dans Sésostris, imprudente dans Idoménée, tyrannique et misérable dans Pygmalion, barbare, hypocrite, impie dans Adraste, souvent mortelle pour les princes, toujours funeste aux peuples. Comme Platon, Fénelon a sa république idéale, dont il se plaît à développer les lois et où la paix et le bonheur régneront avec la simplicité primitive de l'âge d'or. La ville de Salente, où bien des gens ne seraient pas plus tentés que Voltaire d'aller chercher le bonheur, résume toutes les perfections de l'État modèle; elle prend place parmi ces conceptions de rêveurs qui n'ont rien de commun avec les nécessités de la réalité sociale.

Quoique le mérite littéraire ne dût être que très-secondaire au prix du but moral et politique de l'auteur, c'est par là que le *Télémaque* a obtenu et gardé un rang à part dans les ouvrages d'éducation. Le précepteur a disparu dans l'écrivain. On ne peut trop louer, dans cette suite de détails, tous choisis en vue d'un effet moral, l'harmonie de l'ensemble, le rapport des parties au tout, et la vérité animée des caractères. « Rien n'est plus beau, dit Villemain, que l'ordonnance du *Télémaque*, et l'on ne trouve pas moins de grandeur dans l'idée générale que de goût et de dextérité dans la réunion et le contraste des épisodes... L'invention des personnages n'est pas moins rare que l'invention générale du plan. Le caractère le plus généreux dans cette riche variété de portraits, c'est celui du

jeune Télémaque... Il réunit tout ce qui peut surprendre, attacher, instruire. Dans l'âge des passions, il est sous la garde de la sagesse, qui le laisse souvent faiblir parce que les fautes sont l'éducation des hommes; il a l'orgueil du trône, l'emportement de l'héroïsme et la candeur de la première jeunesse. Ce mélange de hauteur et de naïveté, de force et de soumission, forment peut-être le caractère le plus touchant et le plus aimable qu'ait inventé la muse épique. » Le style est digne du sujet et de cette savante ordonnance. C'est le modèle de la prose poétique, dans la véritable acception du mot, c'est-à-dire avec les ornements qui découlent naturellement des conditions où l'auteur s'est placé. Voltaire trouve cette prose « un peu traînante », sans doute parce qu'elle est sans effort ni recherche, mais elle n'est pas sans grâce et sans puissance, dans son allure naturelle et majestueuse. Elle se diversifie d'ailleurs avec les sujets et se prête tour à tour aux idées et aux images les plus contraires, comme dans les tableaux successifs du sombre désespoir des méchants dans le Tartare et de la félicité rayonnante des justes dans les Champs-Élysées. Ces deux peintures, admirablement modernes et chrétiennes dans un cadre païen, nous montrent le génie de l'auteur du *Télémaque* sous son véritable aspect : toujours antique, toujours grec par la beauté et la pureté de la forme, toujours chrétien, toujours lui-même par le sentiment et l'idée.

On peut rattacher immédiatement au *Télémaque* les écrits politiques de Fénelon, où nous retrouvons, sous une expression plus personnelle et plus libre, les mêmes principes et les mêmes tendances. De Cambrai, il ne laisse pas d'exercer son action sur le duc de Bourgogne, en lui adressant directement ou par l'entremise des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, des lettres ou des mémoires sur les principaux événements, sur la situation de la France, sur les devoirs du souverain, sur les questions du gouvernement. Quelques-uns de ces écrits ont une importance historique et témoignent, avec une éloquence navrante, de l'état déplorable où la France était tombée dans les dernières années de Louis XIV. Les autres nous font pénétrer dans la pensée intime de Fénelon sur les moyens de régénérer la monarchie. Il faut signaler, dans cet ordre d'idées, à part un certain nombre de *Lettres* dites « politiques », l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, intitulé aussi *les Directions pour la conscience d'un roi;* la série des *Mémoires concernant la guerre de la succession d'Espagne* (1701-1710), traitant d'abord des moyens de prévenir cette guerre et ensuite d'en arrêter les malheurs; les *Plans de gouvernement*, concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au duc de Bourgogne (novembre 1711); enfin les *Mémoires sur les précautions et les mesures à prendre après la mort du duc de Bourgogne* (15 mars 1712). Ces divers écrits nous montrent Fénelon entrant dans les moindres détails de l'organisation politique et de l'administration, en s'inspirant partout et toujours de la doctrine du pouvoir absolu, tempéré seulement par des sentiments d'humanité et les devoirs de la religion. Il propose de réorganiser la monarchie, en l'entourant d'institutions féodales; il la veut appuyée et servie par une aristocratie oligarchique, où la noblesse prime le mérite pour les fonctions publiques, où les magistrats de robe cèdent la place aux magistrats d'épée; il appelle la nation non à partager le pouvoir, mais à l'éclairer dans ses assemblées locales ou générales, purement consultatives et où l'élément aristocratique domine encore. Cette monarchie, réglée et contenue par la vertu du prince, économe, ennemie du luxe, vigilante et sévère contre les mauvaises mœurs et les libres doctrines, rendra son indépendance à l'Église, plus asservie en France par les libertés gallicanes que dans les pays non catholiques où elle n'est que tolérée. Telles sont, dans leur sincérité, les idées politiques et administratives de Fénelon; telles on les retrouve, mais avec plus de rigorisme, dans les écrits du duc de Bourgogne.

Ces graves préoccupations d'un prélat qui semble se préparer au rôle de premier ministre d'un nouveau règne, ne le détournaient ni de ses devoirs d'évêque, ni même des occupations littéraires. A ces dernières se rattache un écrit de courtes dimensions, mais singulièrement plein de choses, la *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les occupations de l'Académie.* En moins d'une centaine de pages, Fénelon passe en revue toutes les branches de la littérature, tous les genres de prose ou de vers; il ouvre à chacun une voie nouvelle, juge les grandes œuvres, anciennes ou modernes, qu'ils ont produites, soulève toutes les questions théoriques et pratiques relatives à l'éloquence, à la poésie, à la langue, et indique, pour chacune, des solutions neuves, hardies ou ingénieuses, et par-dessus tout personnelles. La série de *projets* qu'il propose se termine par la grande controverse sur les anciens et les modernes. On sait d'avance de quel côté il se range. Professant une estime raisonnée pour nos plus grands écrivains, il a voué aux anciens, aux Grecs surtout, un véritable culte. Il explique, en partie, leur supériorité par celle de leur langue et de leur versification; il se préoccupe d'enrichir l'idiome français et d'affranchir notre prosodie par des réformes qui indiquent plus d'indépendance dans la pensée que de connaissance pratique des conditions historiques et phonétiques de notre langue.

La *Lettre à l'Académie*, qui rappelle, sur beaucoup de points, l'*Art poétique* d'Horace, complète la rhétorique de Fénelon, telle qu'il l'avait exposée dans ses trois *Dialogues sur l'éloquence.* Ces derniers, qui paraissent remonter à sa jeunesse, mais qui ne furent publiés qu'après sa mort, traitent en particulier de l'éloquence de la chaire, en la soumettant à des principes parfaitement applicables à tous les autres genres. L'auteur, pénétré de l'austérité de la parole de Dieu, fait une guerre impitoyable aux ornements frivoles, aux faux brillants, au bel esprit, surtout aux divisions compliquées et ingénieuses alors en vogue, et qu'il appelle des tours de passe-passe. Toute sa doctrine, qu'il appuie sur l'exemple de l'antiquité et sur la pratique des grands orateurs chrétiens, vient aboutir à cette belle formule : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » Les *Dialogues sur l'éloquence*, malgré les signes abstraits qui figurent les interlocuteurs, A, B, C, sont conduits avec infiniment d'habileté et de grâce. On y retrouve l'influence particulière de Platon, et des réminiscences du *Phèdre* et du *Gorgias*, unies aux larges inspirations des sources chrétiennes. C'étaient les doctrines qui servaient de guide à Fénelon lui-même dans l'exercice de la parole évangélique. Malgré son vif sentiment de l'art, il négligeait de considérer dans le sermon l'œuvre littéraire, pour n'en voir que le but, l'édification. A part quelques discours composés avec plus de soin et qui lui firent beaucoup d'honneur (*Sermon pour l'Épiphanie, Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*, etc.), Fénelon, qui prêchait beaucoup, a laissé peu de sermons. Défendant au prédicateur d'écrire et de « débiter par cœur », il se livrait lui-même volontiers à l'improvisation, qui lui assurait, à défaut des succès de l'éloquence d'apparat, une action plus intime et plus efficace sur les âmes.

Aux dernières années, déjà si remplies, de l'épi-

scopat de Fénelon se rapporte encore la rédaction d'un de ses ouvrages les plus populaires : le *Traité de l'existence de Dieu*. Il l'écrivit à la demande du duc d'Orléans, afin de justifier les grandes vérités de la religion par les seules ressources de la raison. Fénelon y traite, dans une première partie, des preuves de l'existence de Dieu tirées du spectacle du monde, de l'ordre, de l'harmonie qui y règnent, du dessein intelligent et bienveillant qui s'y manifeste: preuves accessibles aux plus humbles intelligences et dont Fénelon s'efforce de rendre l'évidence éclatante, en renouvelant par l'éloquence et la sensibilité, plutôt que par la science, les tableaux que les anciens avaient eux-mêmes tracés de l'œuvre de Dieu. Une seconde partie est consacrée aux preuves dites métaphysiques, déduisant la réalité de l'être divin de l'idée même que la raison possède de ses attributs. Ici Fénelon, après avoir suivi modestement la méthode du doute cartésien, se plonge avec amour dans la contemplation de l'infini, et ses méditations sur les attributs de l'essence divine, incommensurables avec les modes de notre existence successive, tournent à l'extase et s'échappent en effusions lyriques. La première partie seule parut du vivant de l'auteur sous le titre de *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature et proportionnée à la faible intelligence des plus simples* (1713, in-12). Elle eut un très-grand succès. La seconde partie ne fut publiée qu'après sa mort.

La fin de la vie de Fénelon nous offre encore une lutte qui sert à faire connaître le fond de son caractère et de ses idées : c'est celle contre le jansénisme. Après une assez longue période d'assoupissement, les controverses sur les doctrines de Jansenius avaient été réveillées à l'occasion d'un livre nouveau (*le Cas de Conscience*) dont la circulation fut interdite et qui ramena l'attention sur un ouvrage de Quesnel, *les Réflexions morales*, dont il rappelait les doctrines. Ce dernier avait été approuvé par l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles ; Fénelon fut un des plus ardents à demander que le cardinal retirât son approbation ; celui-ci refusa de se déjuger et, malgré l'intervention de Mme de Maintenon et de Louis XIV lui-même, il défendit, conjointement avec douze prélats, l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, portant la condamnation formelle et définitive du jansénisme, dans le livre de Quesnel. Fénelon exposa dans un *Mémoire* les moyens de rigueur qu'on pouvait employer contre lui et ses confrères, et proposa au roi la convocation d'un concile national que les événements ne permirent pas de réunir. Fénelon avait contre cette erreur une aversion particulière, parce qu'il y voyait, sous une forme discrète et respectueuse, une tendance à se séparer de l'autorité de l'Église romaine, dont l'unité était à ses yeux le plus absolu et le plus nécessaire de tous les dogmes. Au moment de mourir, il adressa à Louis XIV la prière de lui donner, dans son diocèse, un successeur qui soit « ferme contre le jansénisme ». Fénelon, frappé coup sur coup par la mort de son élève et par celle de son ami, le duc de Beauvilliers, survécut peu à la chute des espérances qu'il avait mises en eux, au milieu des malheurs croissants de la France. Il mourut à Cambrai des suites d'une chute de voiture, le 7 janvier 1715, quelques mois seulement avant Louis XIV, en témoignant hautement de son entière et absolue soumission au saint-siége.

L'étude des divers ouvrages de Fénelon et des circonstances où ils se sont produits a montré suffisamment le caractère propre de son génie, la nature de l'influence qu'il a exercée, ses points de ressemblance avec Bossuet dans l'unité du siècle de Louis XIV, ainsi que les différences qui le séparent du maître dont il devint le rival. On est porté à exagérer ces dernières dans le parallèle inévitable qui s'établit entre l'évêque de Meaux et l'archevêque de Cambrai. Il est certain que tout ce qui semble fait pour les rapprocher, dans leur vie, leurs ouvrages, leurs situations à la cour et dans l'Église, ne fait que mieux ressortir l'opposition de leurs génies. « En religion, en politique, en littérature, dit M. Demogeot, ils n'ont rien de commun que l'excellence de leur esprit et la beauté de leurs ouvrages. » Et il ajoute : « Bossuet et Fénelon furent deux principes plutôt que deux hommes rivaux. » Telle est, en effet, l'opinion commune. Il convient de la rectifier et même d'en renverser les termes. Les rivalités de Bossuet et de Fénelon sont au contraire celles de deux hommes de caractères et de tempéraments différents, fermement attachés aux mêmes principes. L'opposition entre eux n'est pas dans les idées essentielles, qu'ils puisent aux mêmes sources, avec le même respect, et dont ils font également la règle infaillible de leurs jugements et de leurs actes ; elle est dans les tendances individuelles, le tour d'esprit, les sentiments, dans tout ce qui, en dehors des principes, constitue l'homme et caractérise l'écrivain. Au fond, l'un et l'autre ont le même zèle pour la gloire et la domination de l'Église, la même foi dans son infaillibilité ; son unité leur inspire le même enthousiasme ; tout ce qui se sépare de Rome trouve en eux des adversaires persévérants et inflexibles, et si l'un porte plus haut que l'autre les droits ou les prétentions de l'Église, c'est Fénelon qui veut l'affranchir de tout contrôle de l'État et de ces « servitudes envers le roi », consacrées par Bossuet au nom du clergé de France. Même identité des principes généraux dans la politique, malgré les divergences sur les détails : tous deux admettent, à côté de la religion d'État, la royauté absolue et de droit divin ; Bossuet en accepte le développement, tel qu'il résulte des faits accomplis et des exemples de l'histoire sainte ; Fénelon lui cherche un cortége d'institutions, par le retour au type complet de la société catholique féodale. Ni l'un ni l'autre n'ont été saisis par l'esprit libéral ou tourmentés par les idées modernes du progrès et de la perfectibilité humaine. Si pourtant Fénelon a été souvent considéré comme un précurseur de cet esprit et de ces idées, c'est que, dans la pratique, il était entraîné par la douceur naturelle de son caractère, par ses vives sympathies pour toutes les souffrances, à tempérer la rigoureuse application des principes dont il restait le très-orthodoxe interprète. Un sentiment dominant d'humanité, en dehors des formes de la charité religieuse, est le seul lien entre lui et le XVIIIe siècle. D'une nature aimante et possédé du besoin d'être aimé et de faire aimer les causes qu'il défend, il a des ménagements de conduite et des mollesses de doctrine où la sensibilité trouve plus son compte que sa foi. Il va, par tempérament, à toutes les influences tendres du catholicisme comme Bossuet aux influences austères. Plus familier avec les grâces insinuantes de François de Sales qu'avec la sévérité doctrinale de saint Augustin, il glisse dans le mysticisme et n'en sort que par un acte de docilité. Il a une aversion instinctive contre le rigorisme des jansénistes et penche pour les Jésuites contre Port-Royal. Ses aimables qualités, à la fois celles de l'homme et de l'écrivain, expliquent son ascendant, que son entourage accepte et que ses adversaires honorent. Ses vertus d'évêque lui méritent autant d'amour que ses ouvrages d'admiration, et la vénération qui s'est attachée à sa mémoire fait revendiquer son nom par des hommes ou des

partis qui n'ont rien de commun avec ses doctrines. La France révolutionnaire le fera figurer au fronton du Panthéon, l'acceptant, de confiance, pour un partisan de la tolérance et de la liberté.

Les principaux ouvrages de Fénelon ont eu de nombreuses éditions particulières. Le *Télémaque* surtout fut, au siècle dernier, le plus souvent réimprimé des livres modernes, et dans les conditions typographiques les plus variées; il en a été fait environ une centaine de traductions en diverses langues, et il a été mis plusieurs fois en vers latins. On cite même une traduction en alexandrins allemands par B. Neukirch (Anspach, 1727-39, 3 part.). Les *Œuvres complètes* comptent pour éditions principales celle de l'abbé Querbœuf (1787-1792, 9 vol. in-4) et surtout celle de Gosselin et Caron (Versailles, 1820 et suiv., 22 vol. in-8), la première édition et la seule vraiment complète. On a publié un certain nombre de recueils d'*Œuvres choisies* (1799, 6 vol. in-12; 1862, 4 vol. in-18), souvent avec un but déterminé, comme *le Christianisme présenté aux hommes du monde*, de Mgr Dupanloup (1844, 6 vol. in-8). Les *Lettres* ont aussi été l'objet de plusieurs publications particulières, comme celle des *Lettres spirituelles* données par M. Silvestre de Sacy (1856, 3 vol. in-16).

Cf. Saint-Simon : *Mémoires*, passim ; — le chevalier de Ramsay : *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon* (La Haye, 1723, in-12) ; — De Bausset : *Hist. de Fénelon* (Paris, 4 vol. in-8) ; — l'abbé Gosselin : *Hist. litt. de Fénelon* (1843, gr. in-8); — D. Nisard : *Fénelon, ses écrits politiques, religieux et littéraires*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (14 mars 1846), et *Hist. de la littér. franç.*; — Villemain : *Discours* et *Mélanges* (1846, in-8) ; — l'abbé Proyart : *Vie du duc de Bourgogne* (1778, 2 vol. in-8) ; — Henri Martin : *Hist. de France*, t. XIV ; — *Eloges académiques* de La Harpe, de D'Alembert, etc. ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, passim, et *Causeries du lundi*, t. II et X ; — *Notices*, dans les éditions citées.

**FÉNIN** (Pierre DE), né dans l'Artois, mort en 1506. Il est regardé comme l'auteur d'une chronique qui, de 1407 à 1427, complète celle de Monstrelet. La *Chronique de Fénin*, qui a les caractères d'une compilation anonyme, a été éditée d'abord par Godefroy, à la suite de l'*Histoire de Charles VI*, de Juvénal des Ursins (1653), et en dernier lieu par Mlle Dupont (Paris, 1837, in-8), pour la Société de l'Histoire de France.

Cf. Mlle Dupont : *Préface* de son édition.

**FENOUILLOT DE FALBAIRE** (Charles-Georges, baron DE QUINGEY), auteur dramatique français, né le 16 juillet 1727 à Salins, mort le 28 octobre 1800. Il fut inspecteur général des salines de l'Est. Sa première et sa meilleure pièce est *l'Honnête criminel*, drame en cinq actes en vers, représenté en 1767. Il y mettait en scène la piété filiale et les malheurs du calviniste Jean Favre. L'intérêt de l'action fit pleinement réussir ce drame, malgré les défauts de la composition et la faiblesse du style. Il fut traduit en allemand, en hollandais et en italien. Deux autres drames, en cinq actes, du même auteur, tombèrent dès la première représentation : *le Fabricant de Londres*, en prose (1771); *l'École des mœurs*, en vers (1776). On cite encore : *les Deux avares*, opéra comique en deux actes, mis en musique par Grétry (1770) ; *les Jammabos, ou les Moines japonais*, tragédie en cinq actes, contre les Jésuites, qui n'a pas été représentée, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (Paris, 1787, 3 vol. in-8). — Ses frères, François FENOUILLOT DE LAVANS, et Jean FENOUILLOT (1748-1826), se sont fait aussi connaître comme publicistes. Le second surtout, conseiller à la Cour impériale de Besançon, avait publié de vifs pamphlets royalistes sous la Révolution.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — Grimm : *Correspondance littéraire*, t. V-XV.

**FENTON** (Élisée), poëte anglais, né à Shelton le 20 mai 1683, mort le 13 juillet 1730. Simple précepteur, il collabora à la traduction de l'*Odyssée* de Pope, pour quatre chants au moins. Il fit jouer avec succès la tragédie de *Marianne* (1723), publia un recueil d'élégantes *Poésies* (Miscellaneous poems, 1717), et rédigea pour une édition de Milton une excellente *Notice* sur ce poëte (1727).

Cf. *Biogr. britann.;* — Bowle, dans l'édit. de Pope.

FERABRAS. — Voyez FIERABRAS.

**FERAUD** (Ramon), auteur provençal du XIVe siècle. Moine de Lérins, il a écrit vers 1300 une *Vie de saint Honorat*, sorte de roman chevaleresque, l'un des derniers monuments de la littérature provençale, se rapportant au cycle carlovingien. M. Sardou l'a analysée et traduite en partie d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (*La Vida de sant Honorat*. Paris, 1858, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**FERDINAND III**, fils d'Alphonse IX, roi de Castille et de Léon, né en 1199. Après des succès sur les Maures, il peupla les provinces conquises, accorda des *fueros*, et, pour aider à la fusion des peuples par l'unité des lois, il fit traduire en langue romane le code civil, politique et criminel des Goths connu sous le nom de *Fuero-Juzgo*, ou *Forum Judicum*. Il encouragea les premiers essais de poésie castillane et on lui rapporte la fondation de l'Université de Salamanque. L'Église l'a canonisé.

Cf. M.-A. Lauroti : *Historia del glorioso D. Fernando III, il Santo, re delle Spagne* (Naples, 1680, 2 vol. in-4) ; — Fr. de Ligny : *Vie de saint Ferdinand III* (Paris, 1759, in-12) ; — Ticknor : *Historyof span. liter.*

**FERDOUCY**, FIRDAUCY ou FIRDOUSI (ABOUL-CACEM-MANSOUR), célèbre poëte persan, né à Rizvan dans le Khoraçan en l'an 916 de notre ère, mort en 1020. Il passa une grande partie de sa vie à Gazna auprès du sultan Mahmoud, le plus illustre des gaznévides, qui le chargea de composer un poëme sur les anciens rois de Perse. Cet ouvrage, qui a pour titre *Schâh-Nâméh*, est une chronique en vers animée par quelques créations poétiques, mais non, comme on l'a cru, une épopée. Elle retrace, dans un cadre moitié historique, moitié fabuleux, les événements de la Perse et des contrées voisines, jusqu'à la chute des rois Sassanides. Elle contient 60 000 *beits* ou vers, ou plutôt distiques. On dit que le poëte, mal récompensé pour son travail, auquel il avait consacré trente années, revint dans le Khoraçan, après avoir écrit une remarquable satire contre Mahmoud. — Le *Schâh-Naméh* a été publié en persan à Londres par le capitaine Turner-Macan (1829, 4 vol. in-8). Il a été traduit en anglais par Atkinson (Londres, 1832) et en français par M. Jules Mohl (Paris, 1838-55, 4 vol. in-fol.).

Cf. Vallenbourg : *Notice sur le Schâh-Nameh* (Vienne, 1810, in-12) ; — Silvestre de Sacy, dans le *Journal des savants* (1833) ; — J.-J. Ampère : *la Science et les lettres en Orient* (Paris, 1865, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I.

FERGUS, barde gaélique. — Voyez GAÉLIQUE.

**FERGUSON** (Adam), historien et philosophe écossais, né en 1724, mort en 1816. Il fut un des chefs de l'école de moralistes de son pays, et eut une réputation assez grande, malgré le manque de profondeur et d'originalité de ses ouvrages : *Essai sur l'histoire de la société civile* (Essay on the history of civil society, 1767), traduit en français (Paris, 1783, 2 vol. in-12); *Histoire des progrès et de la fin de la République romaine* (History of the progress and the termination of the roman republic, 1783, 3 vol. in-4) ; *Principes de la science morale et politique* (Principles of moral and political science, 1792, 2 vol. in-4), etc.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literat.*

**FERGUSSON** (Robert), poëte écossais, né à Edimbourg le 17 octobre 1751, mort le 16 octobre 1774. Intelligent, mais sans caractère, il mena une vie dissipée qui abrégea ses jours et mourut à vingt et un ans dans une maison de fous, laissant des œuvres peu nombreuses et imparfaites, malgré quelques brillantes parties. Il est considéré comme un précurseur de Burns. Ses poésies, publiées en grande partie dans le *Weekely Magazine*, ont été réunies en 1773. Le docteur Irving en a donné une édition plus complète (Glascow, 1813, 2 vol. in-12).

Cf. Irving : *Vie de Fergusson*, dans son édition.

**FÉRICHTAH** (Mohammed-Cassem), célèbre historien persan du XVIIe siècle, né à Ahmed-Nagor, ville du Dekhan. Il vécut sous les règnes d'Akbar et de Djihàn Guyr, et occupa divers postes auprès du souverain de Visapour. Ses ouvrages réunis sous le titre de *Kétab-i Férichtah Témam* (livre complet de Férichtah), concernent l'histoire de l'Inde, de 977 à 1620, et sont remarquables par l'exactitude et l'impartialité ainsi que par la façon énergique dont sont tracés les caractères des princes. Des parties avaient été traduites et publiées en anglais par le colonel Dow, par Jonathan Scott, par Ch. Stewart, par Jacques Anderson, etc., dans leurs propres ouvrages et dans divers recueils lorsqu'il a été donné une traduction anglaise complète du livre de Férichtah par J. Briggs (Londres, 1829, 4 vol. in-8).

Cf. J. Briggs : *Préface* de sa traduction ; — Mohl, dans le *Journal asiatique*, 1829, t. II, et *Journal des savants*, année 1840.

**FERLET** (l'abbé Edme), littérateur français, mort le 24 novembre 1821. Il professa les belles-lettres à Nancy et devint secrétaire de l'archevêché de Paris. Il a beaucoup écrit, notamment : *Sur le bien et le mal que le commerce des femmes a faits à la littérature* (Nancy, 1772, in-8); *de l'Abus de la philosophie par rapport à la littérature* (Ibid., 1773, in-8); *Observations littéraires, critiques, politiques, etc., sur les Histoires de Tacite* (Paris, 1801, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1821).

FERMIERS DE GLENBURNIE (LES), ouvrage d'Élisabeth Hamilton (voy. ce nom).

**FERNOW** (Charles-Louis), critique allemand, né à Blumenhagen (Prusse) le 19 novembre 1763, mort le 4 décembre 1808. Pour suivre son goût pour les études d'art, il quitta l'état d'apothicaire et visita l'Italie. Il fut professeur à l'Université d'Iéna. Outre ses excellentes *Études romaines* (Rœmische Studien; Zurich, 1806-1808, 3 vol.), on cite une *Grammaire italienne* (Ital. Sprachlehre; Tubingue, 1804, 2 vol.) ; des *Notices* approfondies sur *Carstens* (Leipzig, 1806), *Canova* (1806), *Arioste* (1809), *Pétrarque* (1808). Ses *Œuvres* ont été réunies (Leipzig, 1829).

Cf. Jeanne Schopenhauer : *F.'s Leben* (Tubingue, 1819).

FÉROCE CHASSEUR (LE), célèbre ballade de Bürger (voy. ce nom).

**FERRAND** (Antoine-François-Claude, comte), publiciste et historien français, né le 4 juillet 1751 à Paris, mort le 17 janvier 1825. Conseiller au Parlement avant la Révolution, il soutint activement la magistrature contre la Cour. En 1789, il émigra. Sous la Restauration, il fut nommé ministre d'État, directeur général des postes, pair de France, et entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816.

Outre un assez grand nombre d'opuscules politiques, il a laissé : l'*Esprit de l'histoire, ou Lettres d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire* (Paris, 1802, 4 vol. in-8, plusieurs fois réimpr.), ouvrage qui a pour but de soutenir les prérogatives du pouvoir; *Éloge historique de Madame Élisabeth de France* (Paris, 1814 in-8); *Théorie des révolutions rapprochées des événements qui en ont été l'origine, le développement ou la suite* (Paris, 1817, 4 vol. in-8) ; *Histoire des trois démembrements de la Pologne, pour faire suite à* l'Histoire de l'anarchie de Pologne *par Rulhière* (Paris, 1820, 3 vol. in-8), etc. Il a aussi publié des *Œuvres dramatiques* (Paris, 1817, in-8).

Cf. Cas. Delavigne : *Discours de réception à l'Académie française* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**FERRARI** (Francisco-Bernardino), archéologue italien, né à Milan en 1576, mort en 1669. Il s'appliqua à l'étude des langues, entra dans les ordres et fut chargé par l'archevêque de Milan d'aller en Espagne et en Italie recueillir des manuscrits pour la Bibliothèque ambrosienne. Ses ouvrages, qui dénotent une connaissance approfondie de la littérature sacrée (*De Antiquo ecclesiasticarum epistolarum genere libri tres*, Milan, 1612, in-8; *De Ritu sacrarum ecclesiæ catholicæ concionum libri tres;* Ibid., 1618, in-8; Paris, 1664, in-8), ont été réédités par Grævius (Utrecht, 1692, in-8).

Cf. Ghilini : *Teatro d'Huomini letterati* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII.

**FERRARI** (Ottavio), archéologue italien, neveu du précédent, né à Milan en 1607, mort à Padoue en 1682, étudia sous son oncle, et, à peine âgé de vingt ans, professa la rhétorique au Collége ambrosien. Professeur d'éloquence à Padoue, il illustra l'Université de cette ville, fut pensionné de la République de Venise, de la reine Christine de Suède et de Louis XIV. Il devint historiographe de la ville de Milan, et commença une *Histoire milanaise* restée inachevée. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages intéressants par de minutieux détails d'érudition, et surtout par des révélations biographiques sur les écrivains contemporains. Le plus curieux est intitulé : *Prolusiones* (Padoue ; 1664, in-4) ; l'auteur, au milieu des belliqueuses querelles des Scaliger, des Cardan et des Scioppius, se montre si conciliant, qu'on lui donna le surnom de *Pacificateur*. On cite ensuite : *De Re Vestiaria* (Padoue, 1642, in-8; 1654, 1685, in-4), *Origines linguæ italicæ* (Padoue, 1676, in-fol.); *Electorum libri duo* (Padoue, 1679, in-4); *De Pantomimis et mimis Dissertatio* (Wolfenbüttel, 1714, in-8); *De Balneis et de Gladiatoribus Dissertationes* (Helmstædt, 1720, in-8). La plupart de ses ouvrages ont été insérés dans les savants recueils de Grævius et de Sallengre. On en trouve la liste dans la Bibliothèque milanaise d'Argelati.

Cf. J. Fabricius : *Vita Ferrarii*, en tête de ses *Opuscules* ; — Le Clerc : *Biblioth. anc. et mod.*, t. VI, p. 177.

**FERRARI** (Guido), littérateur italien, né à Novare en 1717, mort en 1791. Il entra chez les Jésuites, occupa plusieurs chaires d'humanités et de rhétorique, cultiva toutes les branches de la littérature, la poésie, l'éloquence, l'histoire, la biographie, et, sans jeter un grand éclat dans aucune, passa pour une des plus grandes illustrations de l'ordre en Italie. Il excellait à composer des inscriptions. Son principal ouvrage d'histoire est *De Rebus gestis Eugenii principis a Sabaudia*, en trois parties, savoir : *De bello pannonico* (Rome, 1747, in-4; La Haye, 1749, in-8); *De bello italico* (Milan, 1752, in-8); et *De bello germanico et belgico*, (Zutphen, 1773, in-8). Les deux premiers ont été traduits en italien par le P. Savi. On cite ensuite des ouvrages de politique, de jurisprudence, d'éducation, de rhétorique et surtout un curieux recueil d'inscriptions sur les événements militaires du règne de Marie-Thérèse : *Res bello gestæ auspiciis M. Theresæ Augustæ, inscriptionibus explicatæ* (Vienne, 1773, in-8). Une collection complète de ses opuscules a été publiée sous ce titre : *Guidonis Ferrarii opusculorum collectio* (Lugano, 1777, in-4).

**FERREIRA** (Antonio), poëte portugais, né à Lisbonne en 1528, mort de la peste en 1569. Il étudia le droit à Coïmbre et devint professeur à l'Université de cette ville. On lui décerna le titre de poëte national en reconnaissance du soin qu'il prit de relever la langue portugaise du discrédit où l'avait mise la préférence donnée au latin et à l'espagnol. Ferreira a composé un grand nombre d'odes, d'élégies, de sonnets remarquables par la pureté de la diction, des pastorales, et surtout des épîtres qui lui ont valu le surnom d'*Horace portugais*. Ses compositions ont autant de froideur que d'élégance. Il s'est pourtant fait une place distinguée comme auteur dramatique, par son *Inez de Castro*, l'une des premières tragédies régulières de l'Europe moderne; dans un sujet national, traité avec talent, il a introduit des chœurs à la manière du théâtre grec. On lui doit aussi la première comédie de caractère qui se soit produite en Portugal, et peut-être en Europe, *le Jaloux* (le Cioso), peinture d'une passion pour ainsi dire indigène et féconde en traits ridicules. On cite une autre comédie, mais inférieure, *Bristo*, puis des *Farças*, genre d'ouvrages scéniques où le sacré se mêle au profane. Les poésies de Ferreira ont été imprimées à Lisbonne (*Poemas lusitanas*, 1598, in-4), et ses œuvres dramatiques avec celle de Sá de Miranda (1621). Une nouvelle édition de ses ouvrages a paru à Lisbonne (1771, 2 vol. in-8).

Cf. Sismonde de Sismondi : *Des Littératures du Midi*, t. IV (Paris, 1813, 4 vol. in-8) ; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**FERRERAS** (Juan DE), historien espagnol, né à Labañeza en 1652, mort en 1735. Il entra dans les ordres, eut de la réputation comme prédicateur, devint bibliothécaire de Philippe V et membre de l'Académie de Madrid, lors de sa fondation. Sa vie régulière et laborieuse eut pour fruit un grand travail historique, estimé pour l'exactitude, la mesure et les qualités du style : c'est l'*Histoire d'Espagne* jusqu'en 1589 (Historia de España; Madrid, 1700-1727, 16 vol. in-4), traduite en français par Vaquette d'Hermilly (Paris, 1751, 10 vol. in-4) et en allemand par Baumgarten, avec notes (Halle, 1754-72, 13 vol. in-4). Il a collaboré au *Dictionnaire espagnol* de l'Académie (1739).

Cf. Moréri : *Dictionnaire historique ;* — Nasarre y Ferriz : *Elogio historico de J. de Ferreras* (Madrid, 1735).

**FERRERI** (Zacharie), prélat italien, né à Vicence en 1479, mort à Rome vers 1530. Bénédictin au Mont-Cassin, puis chartreux, il devint évêque de Guardia. La part qu'il prit aux affaires du temps ne l'empêcha pas de se faire un nom comme poëte latin. On cite surtout ses *Hymni novi ecclesiastici juxta veram metri et latinitatis normam* (Rome, 1525, in-4 ; plus. édit.).

Cf. Tiraboschi : *Giornale di Modena*, t. XXVI.

**FERRIER DE LA MARTINIÈRE** (Louis), auteur dramatique français, né en 1652 à Arles, mort en 1721. Il fit représenter trois tragédies médiocres : *Anne de Bretagne* (1679); *Adraste* (1680), et *Montezuma* (1702). La dernière pièce marque dans l'histoire du théâtre par la nouveauté du décor mis en rapport avec les personnages.

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*.

**FERRIÈRES** (Charles-Elie, marquis DE), mémorialiste français, né le 27 janvier 1741 à Poitiers, mort le 30 juillet 1804. Il fut député de la noblesse à l'Assemblée constituante. On lui doit des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la révolution de* 1789 (1799, 3 vol. in-8), loués pour leur impartialité et insérés dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française* (1821, 2 vol. in-8). On cite en outre : le *Théisme, ou Recherches sur la nature de l'homme*, etc. (Paris, 1785, 1791, 2 vol. in-12); *Justine et Saint-Flour*, précédé d'un *Entretien sur les femmes* (Ibid., 1792, 2 vol. in-12).

Cf. Rabbe : *Biogr. univ. des contemp.*

**FERRY** (Paul), théologien protestant français, né le 24 février 1591 à Metz, mort le 28 décembre 1669. Ministre dans sa ville natale pendant plus de cinquante ans, il se fit un nom par son éloquence, son savoir et son esprit conciliant. Il travailla à réunir les différentes communions protestantes ; il eut même le projet de réunir les protestants et les catholiques, et eut à ce sujet avec Bossuet une correspondance qui a été publiée dans les œuvres de ce dernier. On cite parmi ses écrits imprimés : *Cathéchisme général de la Réformation* (Lyon, 1610, in-8), qui a été réfuté par Bossuet. La bibliothèque de Metz possède ses écrits inédits, notamment des *Sermons*.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**FERRY DE SAINT-CONSTANT** (Jean-L.), littérateur franco-italien, né à Fano (États romains) en 1755, mort dans la même ville le 16 juillet 1830. Il vint de bonne heure en France, y remplit plusieurs fonctions, entre autres celles de proviseur du lycée d'Angers (1807-1811), et écrivit en français, avec beaucoup de soin, un certain nombre d'ouvrages intéressants : *Considérations sur les révolutions des Provinces-Unies* (Paris, 1788, in-8), sous le pseudonyme de Van den Yzer; *De l'Éloquence et des orateurs anciens et modernes* (Ibid., 1789, in-8); *Londres et les Anglais* (Ibid., 1804, 4 vol. in-8), etc. Rentré en Italie, il y publia plusieurs écrits italiens, notamment : *Spettatore italiano* (Milan, 1824, 4 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**FÉRYD-EDDIN-ATTHAR** (scheik Abou Hamid Mohammed ben Ibrahim Atthar Nischapouri, *dit*), poëte persan, né vers 1226 dans le Khoraçan, massacré vers 1280 dans une invasion de Mogols. Il fut successivement droguiste, d'où son surnom d'*Atthar*, et derviche des plus exaltés. On a de lui plusieurs poëmes moraux et mystiques, dont les plus importants sont les suivants : *Pend-Nameh*, ou Livre des conseils; il contient des sentences assez semblables aux Vers d'or de Pythagore et à ceux de Phocylide. Il a été publié en persan, avec une traduction française, par Silvestre de Sacy (Paris, 1819, in-8). Le texte seul a paru à Boulack (1828, in-8); *Mantic Uttaïr*, ou le Langage des oiseaux, dont le but est d'enseigner l'unité des êtres en Dieu. Les oiseaux veulent avoir un roi; la huppe leur a persuadé d'aller chercher dans le Caucase leur souverain légitime, le merveilleux oiseau Simorg; la troupe périt presque tout entière, en route, de faim, de froid et de fatigue; trente seulement arrivent au but du voyage; Simorg, dont le nom signifie trente oiseaux, représente Dieu, et les oiseaux figurent les élus qui se retrouvent en lui. On doit à Garcin de Tassy une édition de ce poëme en persan (Paris, 1857, gr. in-8), puis la traduction (Paris, 1863, gr. in-8).

Cf. Hammer : *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens ;* — Duncan Forbes : l'article ATTAR, dans le *Biogr. dictionary*, de la Société pour la diffusion des connaissances.

FESCENNINS (VERS) et SATURNINS. Dans les premiers jeux scéniques de l'Italie, dont il faut, avec Virgile, rapporter les inspirations à la muse champêtre :

. . . Nec erubuit silvas habitare Thalia,

les acteurs des spectacles improvisés se servaient pour le dialogue de vers *incompti* et *incompositi*. Ces vers, appelés par Ennius et par Horace *fescennini* et *saturnini*, étaient rhythmiques et non métriques. On ignore quelle forme précise ils pouvaient avoir; il est même difficile de déterminer

la différence existant entre les vers fescennins et les vers saturnins. « Ce qu'on sait seulement, dit Ch. Magnin, c'est que les vers fescennins, ainsi nommés de *Fescennia*, ville étrusque ou falisque, étaient usités dans les fêtes joyeuses, dans les noces, dans les triomphes, et semblaient renfermer une idée de raillerie et de licence. Le vers saturnin, au contraire, ainsi nommé soit à cause de la liberté de sa forme qui rappelait la liberté proverbiale du règne de Saturne, soit à cause de son antiquité saturnienne, paraît avoir été plus particulièrement destiné aux sujes graves et religieux. » Horace, dans ses *Epîtres* (l. II, ép. I, v. 140 et suiv.), trace l'histoire plus ou moins authentique des jeux fescennins et de leur poésie, qui, malgré les peines légales et la menace du bâton, tournaient sans cesse à la satire, ce genre propre à Rome, au jugement de Quintilien.

Cf. Ch. Magnin : *les Origines du théâtre antique, Introduction* (Paris, 1838, in-8).

**FESSENDEN** (Thomas-Green), poëte américain, né dans le New-Hampshire en 1771, mort à Boston en 1837. Il est compté parmi les rares littérateurs de son époque pour une chanson populaire, *les Patriotes* (the country Lovers), et un poëme contre les médecins : *Terrible tractoration* (New York, 1804).

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of american liter.*

**FESSLER** (Ignace-Aurèle), historien et romancier allemand, né à Czurendorf (Basse-Hongrie) le 18 mai 1756, mort à Saint-Pétersbourg le 15 décembre 1839. Il eut une vie pleine d'aventures. Élevé pieusement par sa mère, il entra dans l'ordre des Capucins à dix-sept ans. Il devint, en 1784, lecteur de l'empereur Joseph, fut professeur de langues orientales et d'herméneutique sacrée à l'université de Lemberg. Reçu franc-maçon, il se vit poursuivi, comme impie, pour avoir fait jouer, en 1787, une tragédie, *Sidney*, se réfugia en Silésie et fut précepteur des enfants du prince Karolath. Il se fit alors protestant, vécut quelque temps à Berlin, puis passa en Russie, et fut nommé professeur de langues orientales et plus tard membre de la commission de législation. Privé de ses emplois, sur l'accusation d'athéisme, il alla à Sarepta, où il fréquenta la communauté des Hernhutes. Il devint, en 1819, surintendant de la commune évangélique de Saratow, où il eut à soutenir encore des luttes ; enfin, en 1833, il fut nommé surintendant général et conseiller ecclésiastique de la commune luthérienne de Saint-Pétersbourg.

Son principal ouvrage est une *Histoire de la Hongrie et de ses fiefs* (Geschichte der Ungarn und deren Landsassen ; Leipzig, 1812-1825, 10 vol.). On cite ensuite parmi ses romans historiques, plusieurs fois réimprimés, mais tombés dans l'oubli : *Marc-Aurèle* (Breslau, 1790-1792, 3 vol., plus. édit.) ; *Aristide et Thémistocle* (Berlin, 1792, 2 vol.) ; *Mathias Corvin* (Breslau, 1793, 2 vol.), et *Attila* (Ibid., 1794). Il a publié une intéressante autobiographie sous ce titre : *Soixante-dix ans de mon pèlerinage* (Rückblicke auf meine 70 jaehrige Pilgerschaft ; Breslau, 1826 ; 2e édit., Leipzig, 1851).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

FESTIN DE PIERRE (LE), comédie de Molière, mise en vers par Th. Corneille (voy. ces noms). — Voyez aussi DON JUAN.

**FESTUS** (Sextus Pompeius), grammairien latin qui vécut entre le IVe et le Ve siècle. On a sous son nom un glossaire latin, intitulé : *De Significatione verborum.* C'est l'abrégé d'un ouvrage de Marcus Verrius Flaccus, qui vivait au siècle d'Auguste, et il est très-important pour la connaissance de la langue latine, de la religion et des antiquités romaines. Abrégé à son tour par Paul Diacre, il tomba dans l'oubli. Il n'en existait qu'un manuscrit mutilé, du XIIe ou du XIIIe siècle, qui de la bibliothèque Farnésienne de Parme passa à celle de Naples. On en imprima d'abord des fragments, mêlés avec l'abrégé de Paul Diacre. Puis Antoine-Augustin, évêque de Lerida, publia les deux ouvrages, en les distinguant (Venise, 1559, in-8). Cette édition fut successivement améliorée par J. Scaliger (Paris, 1565, in-8) et par Fulvio Orsini (Rome, 1581, in-8). Deux éditions très-correctes ont été données par M. Egger, avec les fragments de Verrius Flaccus (Paris, 1838, in-16), et par C.-O. Müller (Leipzig, 1839, in-4). Le *De significatione verborum* a été traduit en français par M. Savagner, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1840, 2 vol. in-8).

Cf. C.-O. Müller : *Préface* de son édition.

FÊTES DE CÉRÈS OU DE PROSERPINE (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

**FÉTIS** (François-Joseph), musicographe et compositeur belge, né à Mons le 25 mars 1794, mort à la fin de mars 1871. Directeur du Conservatoire de Bruxelles, musicien savant, intimement lié avec des maestros illustres, auteurs d'ouvrages spéciaux de science musicale, il s'est fait une notoriété particulière par un grand ouvrage d'érudition historique, où ses propres recherches se sont réunies aux documents des ouvrages analogues de l'Allemagne : c'est la *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique* (Bruxelles et Paris, 1835-44, 8 vol. in-4 ; 2e édit., 1860 et suiv.). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Fétis : *Notice autobiographique*, dans son ouvrage.

FEU ! FEU ! pamphlet de Cormenin (voy. ce nom).

**FEUARDENT** (François), controversiste français, né le 1er décembre 1539 à Coutances, mort le 1er janvier 1610. Religieux cordelier, il se distingua par la violence de son zèle comme ligueur et remplit la chaire de ses invectives contre Henri III et contre Henri IV. Il ne fut pas moins véhément dans la controverse contre les calvinistes. On cite : *Semaine première des dialogues, auxquels sont examinées et confutées 174 erreurs des calvinistes* (Paris, 1585, in-8) ; *Seconde semaine des dialogues*, 465 erreurs (Ibid., 1598, 2 vol. in-8) ; *Examen des confessions, prières, sacrements et catéchisme des calvinistes*, 666 erreurs (Ibid., 1599, in-8) ; *Entremangeries ministrales* (Caen, 1601, in-8) ; *Theomachia calvinistica*, 1400 erreurs (Paris, 1604, in-4) ; etc. Feuardent a édité les Œuvres de saint Irénée (Paris, 1576, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX.

**FEUERBACH** (Paul-Joseph-Anselme), célèbre criminaliste allemand, né à Iéna le 14 novembre 1775, mort à Francfort-sur-le-Mein le 29 mai 1833. Professeur de droit à Iéna, puis à Kiel, il fut appelé à rédiger un Code pénal pour la Bavière. Il rattachait, non sans incohérence, ses idées de légiste à la philosophie de Kant et de Fichte. Il a laissé de nombreux ouvrages qui ont eu du crédit et parmi lesquels nous citerons comme ayant un intérêt moins spécial : l'*Anti-Hobbes, ou Des limites du pouvoir civil* (Erfurth, 1798) ; *Revue des principes et des notions fondamentales du droit pénal* (Revision der Grundsaetze... des peinlichen Rechts ; Ibid., 1799, 2 vol.) ; *Gaspard Hauser*, exemple d'un attentat à la vie de l'âme (K. Hauser, ein Beispiel, etc. ; Anspach, 1832). — P.-J.-A. Feuerbach a laissé cinq fils qui se sont distingués, le premier, Anselme, comme archéologue ; le second, Charles-Guillaume, comme mathématicien ; le troisième, Edouard-Auguste, comme jurisconsulte ; le quatrième, Louis-André, et le cinquième, Frédéric-Henri, comme philosophes. Louis-Marie a surtout fait beaucoup de bruit par la hardiesse de ses vues

sur la philosophie de l'avenir et par ses négations des dogmes chrétiens.

Cf. L. Feuerbach : *Leben und wirken P.-J.-A. von Feuerbach* (Leipzig, 1832, 2 vol. in-8) ; — pour deux des fils, notre *Dictionnaire des contemporains*.

**FEUGÈRE** (Léon-Jacques), littérateur français, né à Villeneuve-sur-Yonne le 2 février 1810, mort à Paris le 13 janvier 1858. Il fut professeur de rhétorique. On a de lui : *Etienne de La Boétie* (1845, in-8) et une série d'études réunies sous le titre de *Caractères et portraits littéraires du XVI<sup>e</sup> siècle* (2 vol. in-8). Il a édité plusieurs ouvrages du XVI<sup>e</sup> siècle, et publié des recueils classiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, les deux premières éditions.]

**FEUILLET** (Nicolas), prédicateur français, né en 1622, mort le 7 septembre 1693. Il fut chanoine de Saint-Cloud. Sa réputation comme prédicateur vint de la liberté de parole qu'il déployait contre les vices des grands. On a beaucoup admiré son sermon *sur la Fausse pénitence*, qui amena la conversion de M. de Chanteau. On cite aussi des *Lettres*, l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* et l'*Histoire de la conversion de M. de Chanteau* (Paris, 1702, in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

FEUILLETON. Le feuilleton a été tour à tour une annexe ou une partie intégrante du journal. Ce fut Bertin l'aîné qui, à partir du 8 pluviôse an VIII, imagina de rattacher à la feuille politique un supplément spécialement consacré à la critique et à la littérature et qui devint le célèbre feuilleton des *Débats*. Il contenait le programme des spectacles, les annonces, réclames et catalogues de librairie, les articles de modes, les offres et demandes commerciales, etc., le tout relevé de bluettes littéraires, charades, énigmes, logogriphes, épigrammes, éphémérides. Ce feuilleton, formant quatre pages, faisait partie de l'édition in-folio du journal ; une seconde édition in-4 en était dépourvue. Dès le 15 pluviôse, l'annonce d'un opéra, *le Séducteur*, fut suivie d'une appréciation, et la critique théâtrale se trouva inaugurée. Toutes les pièces nouvelles furent l'objet de comptes rendus. On en consacra également aux ouvrages de librairie. La rédaction du feuilleton des *Débats* fut représentée avec éclat par Geoffroy, Duviquet, Hoffmann, Dussault, Feletz, puis, pendant plus d'un tiers de siècle, par Jules Janin. Les autres journaux adoptèrent tour à tour l'innovation, et le feuilleton littéraire consacré à la critique du théâtre ou des livres offrit une carrière à des écrivains de renom et de talent : Evariste Dumoulin, Charles Nodier, Merle, Loève-Veimars, Hip. Rolle, Gustave Planche, Sainte-Beuve, Th. Gautier, Fiorentino, Paul de Saint-Victor, B. Jouvin, Francisque Sarcey, Ed. Fournier, etc. Avec le temps, chaque chose eut son feuilleton au rez-de-chaussée du journal politique : les arts, la science, la chronique du monde. Le ton du genre changea ; de didactique et de professoral, il devint celui de la causerie. Le but, en même temps, s'abaissa : on chercha moins l'autorité que l'amusement (voy. JOURNALISME).

Le feuilleton est, en outre, dans les journaux, un mode de publication d'ouvrages de longue haleine, particulièrement de romans découpés en morceaux. Les fondateurs du *Siècle* eurent les premiers l'idée de consacrer à cet objet des feuilletons quotidiens. Les courtes nouvelles parurent d'abord convenir le mieux à cet émiettement ; mais on s'aperçut bientôt que la curiosité publique pouvait être excitée et retenue par une distribution habile d'un grand roman en petites coupures. Dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, la vogue du feuilleton fut immense. Elle contribuait plus que la politique à la prospérité d'un journal. Quelle que fût la nuance, on s'abonnait pour le feuilleton. Certains romans d'Alex. Dumas valurent au *Siècle* des milliers d'abonnés en quelques semaines. Les feuilles les plus graves, après avoir dédaigné ce moyen de fortune, furent contraintes d'y recourir : les *Débats* se soutinrent et le *Constitutionnel* se releva grâce aux romans socialistes d'Eug. Sue. Ces ouvrages, disputés à prix d'or aux grands faiseurs (le *Constitutionnel* paya le *Juif errant* cent mille francs), enchaînaient les abonnés par leur étendue et leurs métamorphoses ; le roman renaissait du roman et le personnage favori du public devenait le héros d'une suite indéfinie d'aventures. Le succès du roman-feuilleton qui ne tournait pas au profit de l'art ni toujours à celui de la morale, donna l'idée à l'Assemblée législative de 1849 de frapper le journal où il se publiait d'un timbre spécial qui ne fut pas maintenu par le second Empire. Sous ce dernier, la compression de la presse politique donna un nouvel essor à la vogue du roman-feuilleton, sans relever la valeur littéraire des feuilletonistes. Cette manière de publier une œuvre par fragments, au milieu desquels disparaît son unité, a été aussi appliquée à des ouvrages d'histoire, par exemple aux *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand, sans leur donner le succès que l'exemple du roman avait fait espérer.

Cf. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859-61, 8 vol. in-8) ; — A. Sirven : *Journaux et journalistes* (1866-67, 4 vol. in-12).

**FEUQUIÈRES** (Manassès DE PAS, marquis DE), diplomate français, né le 1<sup>er</sup> juin 1590 à Saumur, mort le 13 mai 1640. Maréchal de camp en 1625, il fut envoyé en 1633 comme ambassadeur extraordinaire près des cours protestantes de l'Allemagne et du Nord pour renouer la ligue contre l'Autriche. Ses *Lettres et négociations* (Amsterdam [Paris], 1753, 3 vol. in-12), éditées par l'abbé Gabriel Pérau, sont utiles à l'étude de la politique du cardinal de Richelieu. On a publié aussi de lui des *Lettres inédites, tirées des archives du ministère des affaires étrangères* (Paris, 1859, 5 vol. in-8).

**FEUQUIÈRES** (Isaac DE PAS, marquis DE), diplomate français, fils du précédent, mort le 6 mars 1688. Il fut lieutenant général, vice-roi d'Amérique, puis ambassadeur en Allemagne, en Suède et en Espagne. On a publié ses *Lettres inédites* (Paris, 1846, 5 vol. in-8).

**FEUQUIÈRES** (Antoine DE PAS, marquis DE), écrivain militaire français, fils du précédent, né le 16 avril 1648 à Paris, mort le 27 janvier 1711. Devenu lieutenant général en 1693, il s'illustra surtout à Nerwinde. Sa grande bravoure l'avait fait surnommer *le Diable ;* mais on lui reproche de terribles dévastations commises sur les territoires ennemis. A partir de 1701, il tomba dans la disgrâce de Louis XIV pour des paroles blessantes contre M<sup>me</sup> de Maintenon. Il a écrit : *Mémoires sur la guerre* (Amsterdam, 1731, 4 vol. in-12 ; 1770, 4 vol. in-4 et in-12). C'est le premier qui ait donné en France un ouvrage important sur l'art militaire. M<sup>me</sup> de Sévigné disait de lui, en 1675 : « Ce petit Feuquières a un coin d'Arnauld dans sa tête qui le fait mieux écrire que les autres courtisans. » Il était en effet petit-fils d'Anne Arnauld.

Cf. L'abbé Pérau : *Préface* des *Lettres et négociations ;* — Courcelles : *Dictionnaire des généraux français*.

**FEUTRIER** (Jean-François-Hyacinthe), prélat français, né le 2 avril 1785 à Paris, mort le 27 juin 1830. Secrétaire général de la grande aumônerie sous le cardinal Fesch, curé de la Madeleine, vicaire général du diocèse de Paris, il fut appelé à l'évêché de Beauvais en 1826. Ministre des affaires ecclésiastiques en 1828, il s'aliéna les Jésuites en fermant leurs écoles et tomba, en 1829, avec le ministère Martignac. Estimé pour son esprit de charité et sa largeur d'intelligence, il avait eu des

succès dans la chaire. On cite surtout : *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans* (1821, in-8); *Oraison funèbre du duc de Berry* (1822, in-8); *Panégyrique de saint Louis* (1822, in-8); *Eloge historique et religieux de Jeanne d'Arc* (1823, in-8).

**FEVRET DE FONTETTE** (Charles-Marie), érudit français, né le 14 avril 1710 à Dijon, où il est mort le 16 février 1772. Conseiller au parlement de Bourgogne, directeur de l'Académie de Dijon, puis associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il travailla pendant de nombreuses années à préparer une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, qui fut terminée par Barbeau de la Bruyère (Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.) : cette édition portait le nombre des articles de 17 487 à près de 50 000. La Bibliothèque nationale possède sa collection d'estampes relatives à l'histoire de France.

Cf. Barbeau de la Bruyère : *Vie de Fevret de Fontette* (Dijon, 1853, in-8).

**FEYDEAU** (Ernest-Aimé), littérateur français, né à Paris le 16 mars 1821, mort le 29 octobre 1873. Il s'est fait comme romancier une grande notoriété, en poussant les situations et les descriptions scabreuses aussi loin que le comportent les mœurs modernes. Le type du genre est *Fanny* (1858, in-18, 16 éditions), l'un des plus bruyants succès de l'époque. De ses autres ouvrages nous citerons : *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens* (1858, 3 vol. in-8, 108 pl.). [*Dictionn. des Contemp.* 3e et 4e édit.].

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi* ; — Barbey d'Aurevilly : *les Œuvres et les hommes au XIXe siècle* ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire*, t. I-XI (1858-69).

**FEYJOO.** — Voyez FEIJOO Y MONTENEGRO.

FIABESQUES (COMÉDIES). — Voyez GOZZI.

**FIACCHI** (Lodovico), dit CLASIE, littérateur italien, né dans un village de Toscane en 1754, mort à Florence en 1825. Il entra dans les ordres, et se fit une réputation par des poésies élégantes dans le goût académique du temps : *Favole* (1807, in-8), *Sonetti pastorali e rusticali* (Milan, 1808, in-8), etc. Comme critique, il a publié de remarquables *Osservazioni sur le Décameron* de Boccace (Florence, 1821, in-8), et d'importants articles sur Dante. Membre de l'Académie de la Crusca, il a collaboré activement au *Dictionnaire* de cette Société.

Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VI, p. 26.

FIANCÉE EN DEUIL (LA), tragédie de Congrève ; — LA FIANCÉE DE LAMMERMOOR, roman de W. Scott ; — LA FIANCÉE DE MESSINE, tragédie de Schiller ; — LES FIANCÉS, poëme de Manzoni (voy. ces noms).

FICELLES, terme de théâtre. — Voyez INTRIGUE.

**FICHET** (Guillaume), humaniste français du XVe siècle, né à Aulnay près de Paris. Docteur en Sorbonne, il enseigna l'éloquence et fut recteur en 1467. C'est lui qui fit venir à Paris Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, les premiers imprimeurs qui aient exercé leur industrie en France. Ils publièrent deux ouvrages de Guillaume Fichet : *Rhetoricorum libri tres* (Paris, 1470, in-4); *Epistolæ* (Paris, 1471, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**FICHET** (le P. Alexandre), littérateur français, né en 1588 au Petit-Bornand, mort le 30 mars 1659. Membre de la Société de Jésus, il enseigna à Lyon la rhétorique et la philosophie, puis se consacra à la chaire et y obtint des succès. On a de lui : *Favus mellis ex variis sanctis Patribus collectus* (Lyon, 1615, 1617, in-24); *Vie de la mère de Chantal* (Lyon, 1642, in-8); *Arcana studiorum omnium methodus, et Bibliotheca scientiarum librorumque earum ordine tributorum universalis* (Lyon, 1649, in-8), utile répertoire de bibliographie. Il a réédité, en l'expurgeant, le *Corpus poetarum latinorum* sous ce nouveau titre : *Chorus poetarum classicorum duplex sacrorum et profanorum* (Lyon, 1616, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**FICHTE** (Jean-Gottlieb), célèbre philosophe et écrivain allemand, né le 19 mai 1762 à Rammenau (Haute-Lusace), mort à Berlin le 28 janvier 1814. Après avoir fait ses études à Iéna, Leipzig et Wittemberg, il fut assez longtemps précepteur en Allemagne, en Suisse et en Pologne, devint professeur de philosophie à Iéna en 1793 et à Berlin en 1808. Sa vie et ses écrits mettent également en relief la noblesse et la trempe vigoureuse de son caractère. Chacune de ses pensées et chacun de ses actes est une affirmation éclatante de la liberté et du devoir. Disciple dévoué et enthousiaste de Kant, il pousse jusqu'au stoïcisme la doctrine morale du maître et échappe au scepticisme de la critique transcendante par l'exaltation du moi et de l'existence individuelle. Après avoir défendu la Révolution française contre les préjugés et les calomnies, il réclame la liberté de penser auprès de « tous les princes qui l'ont opprimée jusqu'ici ». Il la pratique d'ailleurs, en l'appliquant à la religion aussi bien qu'à la politique. Accusé d'athéisme, il donna d'abord sa démission de la chaire d'Iéna, se retira à Berlin en 1799, et publia l'année suivante, dans la plénitude de son indépendance, son principal ouvrage, *la Destination de l'homme*, où le sentiment de l'importance de la vie humaine s'allie à une piété fervente et presque mystique. La bataille d'Iéna le jette, plein d'ardeur, dans la lutte contre l'oppression étrangère. Il prononce à Berlin, de 1807 à 1808, malgré l'occupation française, ses fameux *Discours à la nation allemande* qui préparent le réveil de l'Allemagne. Appelé à concourir à l'organisation de l'Université de Berlin, il en fut recteur deux ans. En 1813, il offrit de servir en qualité d'aumônier dans l'armée nationale, mais son offre fut refusée. Il sauva alors la garnison française, en faisant échouer un projet de massacre tramé contre elle. Il succomba aux atteintes d'une contagion engendrée par les suites de la guerre. Il accueillit la mort comme la guérison de tous ses maux. Il avait épousé une nièce de Klopstock.

Négligeons le côté métaphysique de la philosophie de Fichte, tendant à déduire toute connaissance et toute existence de l'acte spontané par lequel le moi se pose lui-même, au moyen de prétendues transformations de cette formule : $a = a$. Ce n'est pas par là qu'il a exercé de l'influence immédiate sur ses contemporains ; c'est par la haute indépendance de son esprit, la noblesse de ses pensées, l'énergie de sa volonté, la chaleur éloquente de sa parole. Mais il a, comme écrivain, les défauts de ses qualités. Il a de la roideur et de la dureté ; il est souvent guindé. « Même dans ses fameux *Discours à la nation allemande*, dit M. Heinrich Kurz, on dirait que l'auteur marche avec des échasses. » Outre *la Destination de l'homme* (Berlin, 1800), il faut rappeler les titres des ouvrages suivants : *Essai d'une critique de toute révélation* (Halle, 1792) ; *Mémoires destinés à rectifier les jugements du public sur la Révolution française* (1793, 2 vol.) ; *Principes d'une théorie de la science* (Weimar, 1794), la principale exposition de son système métaphysique ; *Leçons sur la destination du savant* (Iéna, 1794); *Principes du droit naturel* (Ibid., 1796-1797, 2 vol.) ; *Système de morale* (Ibid., 1798) ; *Apologie* (1799) ; *Caractères du siècle présent* (Berlin, 1806) ; *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse* (Ibid., même année) ; *Dialogue sur le patriotisme* (Ibid., 1808) ; *Discours à la nation allemande* (Ibid., même année) ; *Traité de politique*, posthume (Berlin, 1820). Plusieurs des écrits de Fichte ont été traduits en français, notamment *la Destination de*

*l'homme*, par Barchou de Penhoën (Paris, 1833, in-8), *la Destination du savant*, par M. Nicolas (in-8), *la Vie bienheureuse*, par Fr. Bouillier (in-8), *la Doctrine de la science*, par Grimblot (1843). — La *Vie et Correspondance de Fichte* a été publiée par son fils (Sulzbach, 1830-1831, 2 vol. in-8), qui a aussi donné trois volumes d'*Œuvres posthumes* (Berlin, 1834-1835, in-8), puis une édition des *Œuvres complètes* (F's saemmtliche Werke ; Berlin, 1845-46, 8. vol.).

Cf. Hermann Fichte : *Fichte's Leben, and literarischer Briefwechsel* (cité plus haut) ; — de Rémusat : *De la Philosophie allemande* ; — W. Smith : *Memoir of J.-G. Fichte* (London, 1848, in-8) ; — *Leben des Philosophen und Professors J.-G. Fichte*, anonyme (Bautzen, 1851, in-18) ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**FICIN** (Marsile), *Marsilio Ficino*, philosophe et traducteur italien, né à Florence en 1433, mort en 1499. Son père était médecin de Cosme de Médicis et lui-même fut protégé par Cosme, Pierre son fils et Laurent le Magnifique. Admirateur enthousiaste des écrits de Platon, même avant d'avoir appris le grec, qu'il n'étudia que très-tard, il contribua à la fondation de l'Académie platonicienne de Florence, dont le premier il fut président. Il traduisit en latin les *Œuvres* du philosophe grec et eut un tel zèle pour sa doctrine qu'il voulait la faire prêcher dans les Eglises. Outre sa traduction de Platon, estimée pour sa clarté à la fois et les qualités littéraires du style latin, on a de Marsile Ficin des versions latines de Plotin, de Denis l'Aréopagite, etc. ; *Theologia platonica de immortalitate ; De vita*, etc. Ses ouvrages et ses lettres ont été imprimés à Paris (1541, 2 vol. in-fol.).

Cf. Schelhorn : *Amœnitates*, t. I ; — A.-M. Bandini : *Commentarius de vita M. Ficini* (Pise, 1771, in-8) ; — Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III.

**FICORONI** (Francesco), archéologue italien, né à Lugano ou peut-être à Labico, près de Rome, en 1664, mort à Rome en 1747. Élève brillant de Pietro-Bellori, et fondateur de l'Académie des *Inculti* de Rome, il fut membre associé de l'Académie des Inscriptions, de la Société royale de Londres, etc. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Osservazioni sopra l'antiquità di Roma* (Rome, 1709, in-4) ; *le Memorie piu singolari di Roma* (Ibid., 1730, in-4) ; *Gli strumenti lusori degli antichi Romani* (1734, in-4) ; *le Maschere sceniche, e Figure comiche degli antichi Romani* (1736, 1748, in-4) ; *I Piombi antichi* (1740, in-4), traduit en latin par Cantagalli sous ce titre : *De Plumbeis antiquorum numismatibus* (1750, in-4) ; *le Vestigi e Rarità di Roma antica* (1744, in-4). On cite encore : *Lettera a lord Johnstone* sur un camée représentant Marcellus, neveu d'Auguste (1718, 1726, in-8) ; *Della Bolla d'ora de' Fanciulli nobili Romani* (1732, in-4) ; *Arcus Trajano dedicatus* (1739, in-fol. avec planches) ; *De Larvis scenicis* (1744, in-4) ; *Memorie ritrovate nel territorio di Labico* (1745, in-4) ; *Gemma antiqua litterata aliœque rariores*, ouvrage posthume publié par Galeotti (Rome, 1757, in-4).

Cf. Sax : *Onomasticon literarium*, t. V.

FIDÈLE BERGER (LE) célèbre comédie pastorale de Guarini (voy. ce nom).

**FIELD** (Nathaniel), poëte dramatique anglais du XVII^e siècle. Il écrivit deux comédies : *Une femme est une girouette* (A Woman is a weathercorke, 1612), et *Excuses pour les Dames* (Amends for the ladies, 1639), et fut le collaborateur de Massinger dans le *Fatal douaire*.

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

**FIELDING** (Henry), célèbre romancier anglais, né à Sharpham Park, dans le comté de Somerset, le 22 avril 1707, mort à Lisbonne le 8 octobre 1754. Descendant de l'illustre famille de Denbigh, rejeton des comtes de Hapsbourg, il était fils du général Fielding, homme du monde ruiné par ses prodigalités. Quoique élevé avec la jeune noblesse à Eton, à Leyde, il connut la gêne de bonne heure, et dès l'âge de vingt ans chercha des ressources dans sa plume. Il donna au théâtre vingt-huit pièces, dont aucune n'a survécu ; avec beaucoup d'esprit, d'entrain et de gaieté, il n'avait pas le talent dramatique. En 1735 il épousa miss Craddock, dont il épuisa bientôt la modeste dot, d'abord en menant la vie d'un gentilhomme de campagne, puis en se mêlant de la direction du théâtre de Haymarket. Il étudia alors le droit, se fit admettre au barreau, continua de composer des pièces et écrivit des articles de journaux et des pamphlets dans le sens de la politique libérale. En 1741, le succès de la *Paméla* de Richardson lui inspira l'idée d'écrire un roman qui en serait la parodie. Il imagina un frère de Paméla, aussi chaste que cette servante, et résistant avec la même vertu à de coupables avances ; de là le roman de *Joseph Andrews*, publié en 1742, qui, au lieu d'une simple contre-partie comique de *Paméla*, se trouva former un ouvrage original et indépendant, avec des caractères excellents et des scènes très-gaies. Fielding suivit cette veine humoristique dans son *Voyage de ce monde dans l'autre* (A Journey from this World to the next) et dans l'*Histoire de Jonathan Wild*, sorte d'épopée d'un voleur de grand chemin, espion de la police, puis recéleur et finalement pendu, écrite sur le ton ironique de l'admiration. En 1749, le crédit de quelques amis fit obtenir à l'auteur la place de juge à la police de Londres, place peu recherchée, qu'il remplit avec conscience, mais dont les faibles émoluments étaient loin de suffire à ses habitudes et à ses besoins. Il continua donc d'écrire, et deux nouveaux romans, *Tom Jones*, son chef-d'œuvre, et *Amélia*, publiés coup sur coup (1750-1751), furent à la fois des succès d'honneur et d'argent : le second lui fut payé 1000 l. Mais la santé de Fielding était ruinée ; ayant perdu sa femme et épousé sa servante pour donner une mère à ses filles, il alla chercher un climat plus chaud à Lisbonne, où il mourut au bout de deux mois.

Quoique les premiers romans de Fielding, *Joseph Andrews* et *Jonathan Wild*, ne fussent pas sans mérite, *Tom Jones* leur est très-supérieur. Le talent d'observateur et de peintre dont l'auteur avait fait preuve, s'étend d'ici à la société tout entière et s'attache à l'homme lui-même. Byron n'a pas craint d'appeler Fielding « l'Homère en prose de la nature humaine ». L'action du roman, bien inventée et parfaitement conduite, offre une suite d'événements naturels, vraisemblables et néanmoins attrayants, qui soutiennent l'intérêt et mettent en jeu des caractères nombreux aussi vrais que variés. Allworthy est le type de la bienveillance ; le squire Western, bruyant, emporté, tyrannique, sans aucune délicatesse de sentiments, obtient quelque sympathie par une sorte de cordialité brutale ; Tom Jones et Sophie, le héros et l'héroïne, rachètent ce qui leur manque de délicatesse par la jeunesse du cœur, le courage, la franchise et la générosité. Les caractères subalternes, entre autres Partridge, sont aussi bien tracés. Ce qui manque à ce bel ouvrage, c'est une certaine élévation. La situation dégradante où Tom Jones se trouve placé dans ses rapports avec lady Bellaston, et plus tard le soupçon d'inceste qui pèse sur lui, attestent chez l'auteur un manque de tact moral qui nuit à ses qualités littéraires. Cependant l'ouvrage n'est pas corrupteur ; il est même d'une lecture plus saine que les romans de Richardson à grandes prétentions morales. « Prendre Fielding après Richardson, a dit Coleridge, c'est comme si l'on sortait

d'une chambre de malade chauffée par des poêles, pour passer sur une large pelouse ouverte à la brise par une belle journée de mai. »

Le roman d'*Amélia* est une peinture de mœurs domestiques. En représentant ce mari, le capitaine Booth, qui aime sa femme et ne peut lui rester fidèle, et cette femme si vertueuse et si douce qui pardonne tout, Fielding pensait évidemment à son propre ménage; mais comme on ne peut pas sympathiser avec Booth et que l'auteur n'a pourtant pas voulu le rendre haïssable, il résulte de cette contradiction une impression fatigante. Fielding se trouve dépaysé dans le pathétique où Richardson est maître. Un *Journal de son voyage à Lisbonne* parut après sa mort en 1755. Ses *Œuvres* ont été réunies (Londres, 1767, 8 vol. in-8; 1775, 12 vol. in-8). Il existe plusieurs éditions séparées de *Joseph Andrews* et d'*Amélia*, et de très-nombreuses de *Tom Jones*, qui a été plusieurs fois traduit en français, notamment par de Wailly, dans la bibliothèque Charpentier.

FIELDING (Sarah), sœur de Henry Fielding, née en 1714, morte en 1768. Elle se fit elle aussi connaître par des romans, dont les meilleurs sont: *les Aventures de David Simple à la recherche d'un fidèle ami* (the Adventures of David Simple, etc., 2 vol. in-12), et *le Cri* (the Cry, 1753, 3 vol.). Elle traduisit les *Mémoires de Socrate* par Xénophon, 1762, in-8.

Cf. Murphy : *Essay on life and genius of Fielding*; — Walter Scott : *Life of Fielding*; — Tackeray : *English humorists*; — Chalmers : *General biographical dictionary*; — H. Taine : *Hist. de la littér. angl.*, liv. III, ch. VI.

FIERABRAS (LE ROMAN DE) ou FÉRABRAS, roman très-célèbre d'aventures du XIIIe siècle. C'est une production de la littérature provençale qui appartient au cycle des romans carlovingiens, et qui a laissé, dans les diverses littératures de l'Europe, de nombreuses traces. La rédaction provençale que nous connaissons et qui compte plus de six mille vers, n'est probablement pas la première. Il en existe une en vers français, dont le manuscrit est à la Bibliothèque nationale, qui n'est pas moins ancienne. Le British Museum et la Bibliothèque du Vatican possèdent aussi des manuscrits de Fierabras, en langue d'oïl, des XIVe et XVe siècles. Nicolas de Piamonte l'a traduit en prose castillane au XVIe siècle, et c'est là que Don Quichotte allait chercher la composition du fameux baume qui guérissait toutes les blessures. Fierabras fut mis en vers anglais vers 1400 (*sir Ferumbras*), en prose allemande en 1533. Il en parut à Genève en 1478 une version en prose, souvent réimprimée. Les Italiens ont eu au XVe siècle un poëme en treize chants : *el cantare di Fierabraccia e Ulivieri*. On fit aussi en France, au XVe et au XVIe siècle, des versions en prose dont plusieurs se sont conservées jusqu'à nos jours. Elles sont devenues le *Fierabras* de la Bibliothèque Bleue, d'autant plus dénaturé qu'il a été imprimé plus de fois. Enfin au XVIIIe siècle, Juan Lopez mit Fierabras en romances.

Le sujet de ce roman poétique, mis à profit par tant d'écrivains français et étrangers, est une expédition de Charlemagne contre les Sarrasins. Le grand empereur avait rapporté de Jérusalem à Rome les reliques de la Passion. Elles furent enlevées par Fierabras, fils du roi Balan, émir des Sarrasins d'Espagne. Pour les reconquérir, Charlemagne entreprend une expédition dans le midi de la France et au delà des Pyrénées. Quelques échecs se mêlent aux victoires; mais enfin Olivier, Roland, Gui de Bourgogne, défont Fierabras et l'émir Balan. Ce poëme, œuvre d'imagination pure, n'en représente pas moins bien, dans son ensemble, l'épopée carlovingienne. Le style est âpre et raide, la langue souvent incorrecte et même grossière; mais il y règne une simplicité grave et une énergie héroïque. En 1814, le manuscrit de la version provençale, qui avait appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, tomba entre les mains du prince de Wallerstein, et en 1829 il fut publié par les soins d'un célèbre helléniste, J. Bekker, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. La collection des *Anciens poëtes de la France* contient une édition de *Fierabras* en dialecte picard, pour laquelle MM. Kroeber et Servois ont utilisé principalement les manuscrits de Paris (Paris, 1860, in-16).

Cf. Fauriel : *Histoire de la littérature provençale*; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. II.

FIÉVÉE (Joseph), littérateur et publiciste français, né le 9 avril 1767 à Paris, où il est mort le 7 mai 1839. D'abord imprimeur, il publia, au début de la Révolution, la *Chronique de Paris*, à laquelle il collaborait avec Condorcet, Millin, etc. Il fit aussi un opéra comique qui eut du succès en 1790 ; il avait pour titre : *les Rigueurs du cloître*, et montrait une religieuse arrachée du cloître par son amant en uniforme de la garde nationale. Emprisonné sous la Terreur, Fiévée devint, après le 9 thermidor, comme président de la section de l'Odéon et comme rédacteur de la *Gazette française*, un des plus actifs partisans de la réaction. Il alla se cacher en province après le 13 vendémiaire et le 18 fructidor, et écrivit dans sa retraite *la Dot de Suzette* (Paris 1798, in-12) et *Frédéric* (Paris, 1799, 3 vol. in-12), petits romans dont le premier surtout lui valut une grande réputation et fut souvent réimprimé. Une correspondance qu'il eut avec les confidents de Louis XVIII le fit incarcérer au Temple en 1799; il sortit de prison après le 18 brumaire et entra en relation personnelle avec Bonaparte. Celui-ci l'envoya en Angleterre, avec ordre d'étudier ce pays et de lui en écrire ses impressions, puis il le rappela et le chargea du même travail sur l'intérieur de la France, le nomma, en 1805, censeur et directeur du *Journal des Débats*, devenu *Journal de l'Empire*, le fit maître des requêtes en 1807, et préfet de la Nièvre en 1813. Sous la Restauration, Fiévée redevint fervent royaliste ; puis il passa aux idées libérales de Chateaubriand. Il fut rédacteur de la *Quotidienne* et du *Conservateur*. Il se rangea après la révolution de 1830 dans le nouveau parti constitutionnel et écrivit au *Temps* et au *National*. Ses articles étaient signés des lettres T. L. ou L, et quelquefois de son nom.

Les correspondances et les écrits politiques de Fiévée portent l'empreinte d'un esprit fin et ironique, quelquefois subtil et obscur. Sans chaleur, sans recherche de style, il se fit une place à part avec sa distinction constante, son ton piquant et acéré. Comme romancier, c'est-à-dire comme auteur de *la Dot de Suzette*, son énorme succès s'explique surtout par la lassitude où l'on était des monstrueux romans anglais dans le genre d'Anne Radcliffe. La simplicité du récit, la délicatesse des sentiments, les vertus de Suzette et celles de Mme de Senneterre qui, ruinée par la Révolution, se voit réduite à servir, et vient par hasard demander une place à la jeune paysanne dont elle a fait le bonheur et la fortune en la dotant, tout cela devait plaire à une société ébranlée par les orages révolutionnaires et dont la sensibilité s'éveillait avec quelque affectation. Mais, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, l'auteur met en scène, au lieu de la vraie nature, une nature humaine d'opéra comique : ce qui fait que *la Dot de Suzette* fut un très-agréable livre à son moment, mais non un chef-d'œuvre.

On cite, en outre, de Fiévée : *le Dix-Huit Brumaire opposé au régime de la Terreur* (Paris, 1802, in-8); *Lettres sur l'Angleterre, et Réflexions*

*sur la philosophie du dix-huitième siècle* (Paris, 1802, in-8); *Correspondance politique et administrative commencée en mai* 1814 (Paris, 1815-1819, 15 part. in-8); *Histoire des sessions de la Chambre des députés de* 1815 *à* 1820 (Paris, 1816-1821, in-8); *Correspondance et relations avec Bonaparte* (Paris, 1837, 4 vol. in-8), etc. Fiévée a collaboré à la *Bibliothèque des Romans*, à la *Biographie universelle*, etc. Il a été donné une édition de ses *Œuvres* par Jules Janin (Paris, 1842, in-12).

Cf. J. Janin : *Préface* de son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V.

FIGARO, personnage de comédie. Ce type moderne de valet est sorti tout d'une pièce, armé de sa mordante gaieté et de ses spirituelles satires, des mains de Beaumarchais, qui en a créé coup sur coup deux belles épreuves dans *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, sans compter l'emploi qu'il en fait dans le reste de son théâtre. Figaro a recueilli l'héritage des défauts et des aptitudes des anciens valets de comédie, des *Sanniones* romains, des *Zanni* italiens, des serviteurs bouffons si nombreux à la scène française; mais il a fortement modifié les traits empruntés et se les est appropriés dans une personnalité nouvelle, forte et brillante. Ce n'est pas seulement, comme on le dit quelquefois, une incarnation de plus des valets adroits et fripons, des intrigants sans conscience, raisonneurs, bavards, effrontés; Figaro a un sentiment très-vif du droit et de la justice, qu'il trouve offensés dans sa personne par les inégalités sociales. Aussi, quelle guerre d'ironie et de satire contre les maîtres qui réclament de leurs serviteurs des qualités et des vertus dont ils se dispensent eux-mêmes, contre ces grands seigneurs qui ne se sont donné que la peine de naître. Pour battre en brèche les injustices qui l'atteignent et l'humilient, l'esprit ne lui suffit pas, sa verve tourne à l'éloquence. Aux traits étincelants de son esprit moqueur succèdent des tirades d'une véhémence qui fait frémir. On sent en lui le pressentiment et la menace de la révolution prochaine. Malgré ces échappées par où il se relève, le caractère de Figaro est surtout resté un symbole de ruse, d'intrigue, de vivacité habile et hardie. Ce qui a contribué à effacer les côtés sérieux de Figaro au théâtre, c'est la reproduction du personnage par un art qui n'était pas susceptible de le rendre dans sa complexité morale, c'est-à-dire la musique. Mozart, Paeziello, Rossini, ont donné à Figaro une popularité nouvelle, mais en rapetissant sa personnalité. La critique du caractère de Figaro a été portée au théâtre par Martelli, dans *les Deux Figaro*, médiocre comédie en cinq actes, jouée en 1794. Mélesville a fait représenter *la Fille de Figaro* (1843), et Monrose *Figaro en prison* (Th.-Franç., 1850).

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (1868, in-18).

FIGARO et LE FIGARO. Ce nom est devenu, dans ce siècle, le titre d'un certain nombre de journaux français et a porté bonheur à quelques-uns. Le premier *Figaro*, qui a laissé d'éclatants souvenirs, fut fondé en janvier 1826, dans le format in-4, par Maurice Alhoy et Lepoitevin Sainte-Alme. Ce fut d'abord un journal non politique; mais la matière qu'il embrassait était encore très-vaste et comprenait : « théâtre, critique, sciences, arts, morale, nouvelles, scandales, économie domestique, biographie, bibliographie, modes, etc. » Pour mieux marquer qu'il s'inspirerait de l'esprit frondeur du célèbre barbier de Beaumarchais, il annonçait pour rédacteurs : « le comte Almaviva, Figaro, Bartholo, Rosine, etc. » Ce *Figaro* fut bientôt au premier rang de la presse légère, acharnée à la ruine de la Restauration. Il avait pour principaux rédacteurs de jeunes écrivains qui se firent un nom : Jules Janin, Roqueplan, Paul Lacroix, Alphonse Royer, Michel Masson et Raymond Brucker, réunis tous deux sous le pseudonyme de *Michel-Raymond*, Léon Gozlan, Alphonse Karr, A. Jal, etc. En 1829, il se fit politique, pour agrandir le champ de ses attaques contre le pouvoir. Il s'adjoignit alors, comme écrivains, Auguste Blanqui, A. de Vaulabelle, Capo de Feuillide, Lautour-Mezeray, le docteur Véron, etc. Il était devenu la propriété d'un homme de lettres et d'affaires spirituel et hardi, Victor Bohain, qui, par ses protestations énergiques contre le rétablissement de la censure, au commencement de 1830, s'attira une condamnation à l'amende et à la prison.

Après la révolution de Juillet, le directeur du *Figaro* devint préfet, et ses principaux collaborateurs entrèrent dans les fonctions publiques. Le journal passa aux mains de H. de Latouche, qui eut bientôt pour principaux rédacteurs MM. Félix Pyat et Jules Sandeau, avec la célèbre associée de ce dernier, George Sand. Après avoir repris contre Louis-Philippe la guerre qu'il avait faite à la précédente monarchie, le *Figaro* se dégagea peu à peu de ses attaches républicaines et tourna contre les hommes de l'opposition radicale sa verve maligne et agressive. Cet ancien *Figaro*, dont on ne trouve de collections complètes dans aucune bibliothèque publique, disparut sans bruit vers la fin de 1833.

Il avait eu trop de succès pour qu'on en laissât tomber le titre. Il fut repris, sans beaucoup de chances, une dizaine de fois sous le règne de Louis-Philippe, sans compter les tentatives de résurrection qui s'arrêtèrent au prospectus. Nous devons citer la réapparition du *Figaro*, en octobre 1837, sous la direction d'Alphonse Karr, en décembre 1838 sous celle d'A. de Lacaze, en mars 1839 sous celle de M. Albéric Second. Dans ces trois phases, *le Figaro* avait adopté le format in-folio, mais il restait étranger à la politique.

En 1848, *Figaro* tenta vainement de renaître. Un *Figaro républicain* n'eut guère que son numéro spécimen, et un *Nouveau Figaro*, journal quotidien du soir, politique, littéraire et satirique, mis au jour par un poëte, Amédée Rolland, ne vécut qu'une semaine. La véritable renaissance du *Figaro* eut lieu en 1854 : nous voulons parler du *Figaro* de M. de Villemessant, qui a subsisté depuis, non sans subir de grandes transformations. Fondé, le 2 avril, dans le format petit in-folio, comme journal non politique, il dut son succès à son esprit agressif et à des guerres incessantes de personnalités. Les réclamations, les plaintes judiciaires, les duels presque journaliers qu'il suscitait, lui firent une grande notoriété. Ses principaux rédacteurs furent, avec les deux gendres du fondateur, B. Jouvin et Gustave Bourdin, MM. A. Villemot, Leo Lespès, Th. de Banville, Edmond About, J. Noriac, Ch. Monselet, J. Viard, Aurélien Scholl. J. Reynaud, Fr. Sarcey, sous le pseudonyme de *S. de Suttières*, Henri de Pène, sous celui de *Nemo*, Alfred Delvau et Alph. Duchesne, sous celui de *Junius*, etc., sans compter des anonymes longtemps bien gardés, comme celui de l'auteur des *Lettres de Colombine* (A. de Boissieu), etc. Plusieurs hommes de lettres n'y écrivirent qu'en passant, souvent pour y vider une querelle ou pour y satisfaire une rancune. L'insignifiance de la presse politique, à cette époque, formait avec la vivacité d'allures de ce pamphlet littéraire un contraste qui fut très-favorable à son succès.

M. de Villemessant avait fondé en 1865 un autre journal de littérature et de nouvelles, *l'Événement*, feuille quotidienne, qui eut un succès plus populaire et dont le tirage s'éleva rapidement à 70 000. A la fin de 1866, l'*Événement* ayant été violemment supprimé, sous prétexte d'un article tou-

chant à l'économie sociale, M. de Villemessant le remplaça immédiatement en rendant le *Figaro* quotidien. Plus tard, il obtint l'autorisation de traiter des matières politiques. Les principaux rédacteurs de cette époque furent, outre plusieurs des précédents : MM. A. Wolff, H. Rochefort, J. Richard, A. Marx, Leguevel de Lacombe, F. Magnard, Saint-Genest. Le *Figaro*, quotidien et politique, resta cependant, avant tout, une feuille de nouvelles et de littérature, et se distingua par la rapidité plus que par la sûreté de ses informations ainsi que par l'imprévu de ses attitudes. Se vantant de n'avoir point de ligne politique, il oscilla jusqu'à la fin de l'Empire, entre l'opposition légitimiste et l'opposition orléaniste, tour à tour agréable ou désagréable au pouvoir, corrigeant par l'article du jour l'effet de celui de la veille, infligeant lui-même, avec une certaine solennité, des avertissements et des démentis à ses rédacteurs. Sous la République, le *Figaro*, après d'assez brusques revirements, finit par arborer plus ouvertement les couleurs légitimistes et cléricales, sans que le ton de sa rédaction en devînt plus grave ou le choix de ses informations plus sévère. Mais il excella toujours à ranimer la curiosité par des appels retentissants à la publicité, des primes à sensation, de grandes mystifications dans des « numéros à surprises », etc. Ainsi compris, le *Figaro* devint un type, reproduit, à quelques modifications près, par de nombreuses concurrences, et dont les autres grands journaux politiques durent plus ou moins se rapprocher. — Il faut nommer, pour mémoire, autour du journal principal de M. de Villemessant, le *Figaro-Programme*, le *Petit Figaro*, etc.

Cf. Eug. Hatin : *Bibliographie de la presse périodique* (1866, gr. in-8) ; — H. de Villemessant : *Mémoires d'un journaliste* (1867, in-18, t. Ier).

**FIGUEIREDO** (PEREIRA DE). — Voyez PEREIRA.

**FIGUEROA** (Francisco DE), poëte lyrique espagnol, né à Alcala de Henares en 1540 et mort en 1620. Il fit avec distinction plusieurs campagnes en Italie et en Flandre. Ses poésies qui remontent à sa jeunesse circulèrent en manuscrit, et avant de mourir il en jeta au feu une grande partie. Celles qui restent ont été imprimées par les soins de Luis Tribal, dos de Toledo, chroniqueur du roi de Portugal (Lisbonne, 1626). Figueroa écrivait aussi bien en italien qu'en espagnol. Le premier il employa des endécasyllabes sans rimes, et il a donné au vers blanc, avec beaucoup de correction, une grande netteté de rhythme. On trouve des pièces de lui dans les recueils des meilleurs poëtes de l'Espagne.

Cf. Nic. Antonio : *Biblioth. hispana nova.*

**FIGUEROA Y CORDOBA** (Don Diego et José DE), poëtes espagnols du XVIIe siècle. Ils sont auteurs de nombreuses pièces faites en collaboration, avec la rapidité propre au théâtre espagnol de ce temps. On cite comme les meilleures : *Pauvreté, amour et fortune*, comédie en vers, d'un style facile et élégant ; *la Dame capitaine ; la Nonne enseigne ; Mentir y mudarse a un tiempo*, comédie imitée, comme *le Menteur* de Corneille, de la *Verdad sospechosa* d'Alarcon. On a de Diego seul *l'Illustre servante* (la ilustre fregona) empruntée à une des *Novelas ejemplares* de Cervantes.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Von Schack : *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. III.

**FIGURANTS**, personnages secondaires attachés à un théâtre par un engagement et faisant partie de la troupe Leur connaissance de la scène et du répertoire fait d'eux les coryphées des simples comparses Leur rôle, tout limité qu'il est. à des gestes et à des exclamations, est d'une utilité incontestable. Dans les théâtres lyriques, les figurants deviennent des choristes On nomme aussi choristes les figurants, hommes ou femmes, qui, dans le ballet exécutent des pas combinés. Le vocabulaire des coulisses renferme plusieurs mots pour désigner les variétés de choristes qui n'offrent plus un intérêt de curiosité littéraire.

**FIGURATIVES** (POÉSIES), nom donné à des pièces qui, par l'arrangement des vers, figurent aux yeux des objets matériels. On en attribue l'invention à Simmias de Rhodes, poëte du IVe siècle avant J.-C. Il nous reste de lui *les Ailes*, *l'Œuf* et *la Hache*. Chacune des *Ailes* est figurée par six vers choriambiques, représentant six plumes et diminuant graduellement de longueur. Les vingt-deux vers qui figurent l'*œuf* sont de différents mètres ; ils s'allongent peu à peu, en partant de chaque bout jusqu'au milieu. A la figuration l'auteur a joint ici une autre difficulté, consistant dans la succession des phrases, qui ne va pas du premier au second vers et du second au troisième, mais du premier au dernier, du second à l'avant-dernier, du troisième à l'antépénultième, et ainsi de suite jusqu'au deux vers du milieu, où se termine le sens. La *Hache* se lit aussi en passant du premier au dernier vers ; les deux côtés dont elle se compose sont représentés par des vers d'inégale longueur et qui diminuent graduellement. Un autre poëte grec, Dosiadas, a laissé deux *Autels*, dont le dessin général et les ornements sont figurés par des vers de différents mètres. Il existe encore en grec une *Syrinx* ou flûte de Pan, attribuée à Théocrite ; elle est composée de dix tuyaux figurés par des vers dont la longueur décroît.

Chez les Latins, on cite comme auteur de poésies figuratives Publius Optatianus Porphyrius, qui vécut au IVe siècle après J.-C., et qui a fait un *Autel*, une *Syrinx* et un *Orgue*. Vingt-quatre iambiques trimètres figurent l'*Autel ;* ces vers, selon les nécessités du dessin, diminuent ou augmentent de longueur par un nombre plus ou moins considérable de lettres. La *Syrinx* est représentée par des vers hexamètres qui décroissent graduellement par la diminution successive du nombre des lettres. L'*Orgue* se compose d'un clavier, d'un support pour les tuyaux et des tuyaux. Vingt-six iambiques dimètres, dont chacun a dix-huit lettres, forment le clavier. Le support est un hexamètre écrit en lettres majuscules. Les vingt-six tuyaux sont aussi figurés par des hexamètres dont chacun croît en hauteur par l'addition d'une lettre. Le premier n'a que vingt-cinq lettres :

O si diviso metiri limite clio.

Le dernier en a cinquante :

Jamque metro et rhythmis præstingere quidquid ubique est.

Parmi les poésies figuratives faites en français, nous citerons la *Bouteille* de Rabelais et le *Verre* de Panard. Rabelais a figuré la première avec la prière que, dans le *Pantagruel*, Panurge adresse à la dive bouteille :

O bouteille,
Pleine toute
De mystères,
D'une aureille
Je t'escoute ;
Ne differes,
Et le mot proferes
Auquel pend mon cueur.
En la tant divine liqueur,
Bacchus qui fut d'Inde vainqueur,
Tient toute vérité enclose.
Vin tant divin, loing de toi est forclose
Toute mensonge et toute tromperie.
En joye soit l'aire de Noach close,
Lequel de toy nous fit la temperie.
Sonne le beau mot, je t'en prye,
Qui me doibt oster de misères.
Ainsi ne se perde une goutte
De toi, soit blanche ou soit vermeille.

Dans quelques anciennes éditions de Rabelais,

ces vers sont encadrés d'un trait qui dessine exactement la forme de la bouteille.

Voici le *Verre* de Panard :

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon ni si beau que le verre.
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur
Il porte au cœur !
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne ;
Tôt,
Tôt,
Tôt.
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut :
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'allégresse et les ris.

Panard offre aussi d'autres pièces figuratives, sa bouteille, des losanges, etc. Cet amusement, tombé en désuétude, a été repris de nos jours par un poëte, que ses élucubrations excentriques ont rendu un instant célèbre, M. Gagne, auteur de *l'Unitéide* (1856-58), du *Calvaire des Rois* (1867), du *Congrès sauveur*, etc. Au frontispice de ces ouvrages bizarres que rechercheront peut-être les bibliomanes de l'avenir, sont figurées en vers de diverse longueur, ici une croix, là une pyramide. Voici le sommet de cette dernière :

Gloire
Victoire
Au Congrès
Du saint Progrès !
Gloire au roi du monde !
Gloire aux peuples forts,
Que l'amour qui féconde
Réunit en saints accords !

Et ainsi de suite, par vers croissant d'une syllabe, jusqu'à l'emploi redoublé de l'alexandrin pour la base. De tels exemples ne recommandent pas beaucoup ce genre d'exercices.

Cf. Caramuel : *Metametrica* (Rome, 1663, in-folio) ; — Boissonade, dans le *Journal de l'Empire*, 18 nov. 1807 ; — Peignot : *Amusements philologiques* (1842, in-8) ; — L. Lalanne : *Curiosités littéraires*.

**FIGURES.** C'est le nom donné par les rhéteurs à certaines manières de parler qui ajoutent à l'expression de la pensée et du sentiment plus de force, plus de vivacité, plus de noblesse ou plus de grâce. Comme chaque corps, outre l'étendue qui lui est commune avec tous les autres corps, a encore une conformation particulière qui le distingue de tout autre, et que, lorsqu'il en change, on dit qu'il a changé de figure ; de même les mots construits, outre la propriété générale de signifier un sens, ont de plus des modifications, des dispositions particulières qui leur donnent un autre sens, et comme une autre forme, une autre figure. Ce qui caractérise chaque figure, c'est le tour particulier qu'elle donne, soit à une expression, soit à une pensée.

La rhétorique n'a pas inventé les figures. Elles sont la production naturelle de l'esprit humain. Presque tout est figuré dans la partie morale et métaphysique des langues ; et comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, sans le savoir aussi, et sans nous en apercevoir, nous faisons continuellement des figures. On ne peut parler des qualités, des facultés, des affections de l'âme, sans se servir de mots primitivement inventés pour exprimer les idées sensibles. Quand les hommes ont passé des perceptions transmises par les sens aux idées abstraites, et qu'ils ont formé le système de la pensée, ils ne se sont pas fait une nouvelle langue pour exprimer chacune de ces conceptions. Ils ont pris, par analogie, l'expression de l'objet qui tombait sous les sens, et en ont revêtu l'idée pour laquelle ils manquaient de terme. L'indigence des langues a donc été une des grandes causes de l'origine des figures. Beaucoup d'entre elles sont nées en outre de la passion, de l'émotion, de l'imagination, de la délicatesse et de l'élégance de l'esprit. Mais, si elles sont fréquentes chez les écrivains, les orateurs, les poëtes, elles le sont peut-être encore plus dans le langage familier. On a dit, non sans vérité, qu'il se faisait plus de figures en un jour aux halles qu'il ne s'en fait en toute une année à l'Académie. Marmontel a ingénieusement réuni un grand nombre de figures dans les paroles suivantes d'un homme du peuple, qu'il suppose en colère contre sa femme : « Si je dis oui, elle dit non ; soir et matin, nuit et jour, elle gronde (*antithèse*). Jamais, jamais de repos avec elle (*répétition*). C'est une furie, un démon (*hyperbole*). Mais, malheureuse, dis-moi donc (*apostrophe*) : Que t'ai-je fait (*interrogation*) ? O ciel ! quelle fut ma folie en t'épousant (*exclamation*) ! Que ne me suis-je plutôt noyé (*optation*) ! Je ne te reproche ni ce que tu me coûtes, ni les peines que je me donne pour y suffire (*prétérition*) ; mais, je t'en prie, je t'en conjure, laisse-moi travailler en paix (*obsécration*), ou que je meure si... tremble de me pousser à bout (*imprécation* et *réticence*). Elle pleure, ah ! la bonne âme ! vous allez voir que c'est moi qui ai tort (*ironie*). Eh bien, je suppose que cela soit. Oui, je suis trop vif, trop sensible (*concession*). J'ai souhaité cent fois que tu fusses laide. J'ai maudit, détesté ces yeux perfides, cette mine trompeuse qui m'avait affolé (*astéisme*). Mais, dis-moi si par la douceur il ne vaudrait pas mieux me ramener (*communication*). Nos enfants, nos amis, nos voisins, tout le monde nous voit faire mauvais ménage (*énumération*). Ils entendent tes cris, tes plaintes, les injures dont tu m'accables (*accumulation*). Ils t'ont vue, les yeux égarés, le visage en feu, la tête échevelée, me poursuivre, me menacer (*description*). Ils en parlent avec frayeur : la voisine arrive, on le lui raconte : le passant écoute, et va le répéter (*hypotypose*). Ils croiront que je suis un méchant, un brutal, que je te laisse manquer de tout, que je te bats, que je t'assomme (*gradation*). Mais non ; ils savent bien que je t'aime, que j'ai bon cœur, que je désire de te voir tranquille et contente (*correction*). Va, le monde n'est pas injuste. Hélas ! ta pauvre mère m'avait tant promis que tu lui ressemblerais. Que dirait-elle ? que dit-elle ? car elle voit ce qui se passe. Oui, j'espère qu'elle m'écoute, et je l'entends qui te reproche de me rendre si malheureux. Ah ! mon pauvre gendre, dit-elle, tu méritais un meilleur sort (*prosopopée*). »

Marmontel ajoute : « Voilà toute la théorie des rhéteurs sur les figures de pensées mise en pratique sans aucun art ; et ni Aristote, ni Carnéade, ni Quintilien, ni Cicéron lui-même n'en savaient davantage. Ce sont des armes que la nature nous a mises dans les mains pour l'attaque et pour la défense. L'homme passionné s'en sert aveuglément et par instinct ; le déclamateur s'en escrime ; l'homme éloquent a l'avantage de les manier avec force, adresse et prudence, et de s'en servir à propos. » L'abus que les rhéteurs ont fait des figures, et les subtilités auxquelles ils se sont livrés en les étudiant, jetteraient à tort le ridicule sur des manières de parler qui sont essentielles à toutes les langues, et qui en forment un

des plus riches ornements. Répétons que l'origine des figures est dans la nature; l'apparence pédantesque des noms qu'on leur a donnés ne doivent pas nous faire oublier cette origine.

Il y a deux sortes de figures : les *Figures de pensées* et les *Figures de mots*. Pour les premières, c'est dans la pensée, dans le sentiment, dans le tour d'imagination que consiste la figure; les mots employés n'y sont pas liés nécessairement; on peut les changer sans que la figure cesse de subsister. Les figures de mots tiennent au matériel des expressions; si on les change, la figure disparaît. Ces deux familles de figures sont si distinctes, que nous devons les traiter séparément et en classer à part les nombreuses variétés, sous ces formes techniques qui donnent à une partie de l'art oratoire tout l'aspect d'une nomenclature scientifique et que bien d'autres que Pradon sont tentés de prendre pour des termes de chimie.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Batteux : *Principes de littérature ;* — Blair : *Leçons de rhétorique.*

FIGURES DE PENSÉES. Les rhéteurs ont admis un nombre infini de ces figures, et les ont divisés en trois classes : 1° *Figures les plus convenables à la preuve;* 2° *Figures propres aux passions;* 3° *Figures d'ornement*. Nous n'indiquerons que les principales figures dans chacune de ces classes, et nous les rangerons d'abord, non dans l'ordre alphabétique, mais dans la suite la plus propre à faire ressortir les analogies parfois très-grandes qui les rapprochent, et les différences parfois très-légères qui les distinguent. Un numéro d'ordre donné à chacune et une récapitulation alphabétique générale permettront de les retrouver facilement.

I. *Figures les plus convenables à la preuve.*

DISTRIBUTION [1]. Pour développer une idée, on la divise en plusieurs parties qui s'enchaînent et se complètent : c'est la distribution. En voici un exemple, tiré du sermon de Massillon *sur les Tentations des grands :* « Les grands sont d'ordinaire attaqués par trois ennemis bien redoutables : par le plaisir, par l'adulation, et par l'ambition. Le plaisir commence à leur corrompre le cœur; l'adulation l'affermit dans l'égarement, et lui ferme toutes les voies de la vérité; l'ambition consomme l'aveuglement, et achève de creuser le précipice. »

ENUMÉRATION DES PARTIES [2]. Elle consiste à exposer les idées particulières que renferme une idée générale, à parcourir les différentes parties d'un tout, les principales circonstances d'un fait. On trouve plus ordinairement, dans les Rhétoriques, cette figure parmi les *Lieux communs* (voy. ce mot).

ACCUMULATION [3], en grec *Athroïsme* ou *Synathroïsme* (σύν ἄθροισμα, entassement). C'est la réunion d'un grand nombre de détails qui développent l'idée principale, dans une même phrase et dans un même mouvement. Cette figure se rattache à l'*Amplification* et aux *Lieux communs.*

CONGLOBATION [4]. C'est l'énumération rapide et serrée des parties d'un objet ou des conséquences d'un fait. L'enchaînement qui lie alors les idées produit un effet de solidité et de consistance que le nom de la figure exprime.

RÉCAPITULATION [5] ou *Anacéphaléose* (de ἀνά, et κεφαλή). C'est la répétition courte et sommaire des principaux chefs d'un discours. Elle peut se faire, soit en rappelant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallèle peut faire mieux sentir la faiblesse.

PARADIASTOLE [6] (παρά, *de*; διαστολή, *distinction*). C'est la distinction que l'on fait entre des idées analogues et voisines, afin d'empêcher que leur ressemblance n'engendre la confusion.

COMPARAISON [7]. Cette figure rentre dans le Figures convenables à la preuve, lorsque, en établissant un rapport entre deux idées, elle amène une conclusion du plus au moins, du moins au plus, ou de pair à pair, par exemple, lorsque saint Paul dit : « Si Dieu n'a pas épargné son propre fils, et s'il l'a livré à la mort pour nous, comment ne nous donnerait-il pas toutes choses? » Quand la comparaison ne rapproche les objets que pour en marquer les ressemblances, elle rentre dans les Figures d'ornement (voy. ci-dessous).

PRÉTÉRITION [8], ou *Prétermission*, chez les Grecs *Paralipse* (παράλειψις, omission). Par cette figure on feint d'omettre, de négliger, précisément l'objet sur lequel on veut fixer l'attention, et l'on en profite pour grouper les preuves d'une cause, les circonstancs d'un fait, les traits d'un tableau. Ainsi dans *la Henriade :*

> Je ne vous peindrai pas le tumulte et les cris,
> Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris.
> Le fils assassiné sur le corps de son père,
> Le frère avec la sœur, la fille avec la mère.

CONCESSION [9]. Elle consiste à accorder, à concéder quelque chose à l'adversaire, pour en tirer avantage contre lui. Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, dit au sujet du roi Charles Ier : « Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles, aussi bien que de César, etc. »

EPITROPE [10] (ἐπιτροπή, *action d'accorder*). Sorte de concession, par laquelle on accorde quelque chose qu'on peut nier, afin de faire mieux écouter ce qu'on tient à persuader.

PERMISSION [11]. Par cette figure on feint de permettre ce qu'on ne veut pas, ou de demander même ce qu'on sait ne devoir pas obtenir. Crébillon fait parler ainsi Thyeste à son frère :

> Assouvis la fureur dont ton cœur est épris,
> Joins un malheureux père à son malheureux fils.
> A ses mânes sanglants donne cette victime,
> Et ne t'arrête point au milieu de ton crime...

LICENCE [12]. C'est la permission, la licence qu'on se donne de parler sans déguisement à ceux mêmes que l'on va offenser Ainsi Burrhus, dans *Britannicus :*

> Je répondrai, madame, avec la liberté,
> D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

COMMUNICATION [13]. Cette figure consiste à prendre ses auditeurs pour juges, afin de se concilier leur bienveillance; elle donne à l'orateur d'autant plus de force, qu'il paraît plus confiant dans son bon droit.

OCCUPATION [14], *Antéoccupation* ou *Anticipation*, ou encore *Subjection*, en grec *Prolepse* (πρόληψις, anticipation). L'occupation et l'antéoccupation sont une même figure, qui consiste à prévenir une objection en se la faisant à soi-même et en y répondant. L'orateur *occupe* ainsi, en quelque sorte, la place de son adversaire ou de ses juges. Cicéron chargé, encore jeune, de défendre Roscius, prévient le mauvais effet que peut produire son âge : « Je sens quel doit être votre étonnement que j'aie osé élever ma faible voix au milieu de cette auguste assemblée, où je vois tout ce que Rome a de plus brillants orateurs, et dont l'éloquence est soutenue par la force de l'âge et du génie. » L'antéoccupation produit plus particulièrement les objections sous forme de questions. Ainsi, dans *Britannicus*, Narcisse dit à Néron :

> N'êtes-vous pas, seigneur, votre maître et le sien ?
> Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle ?
> Vivez, régnez pour vous : c'est trop régner pour elle.
> Craignez-vous ? Mais, seigneur, vous ne la craignez pas.

CORRECTION [15] ou *Épanorthose* (ἐπανόρθωσις, redressement). C'est une rétractation ou une expli-

cation de ce que l'on a dit. Les orateurs de la chaire surtout font usage de cette figure. Ainsi Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, après avoir dit que « tout est vain, en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de notre vanité, » se reprend ainsi : « Mais, que dis-je? la vanité! L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en terre, n'est-ce qu'un rien? Reconnaissons notre erreur... Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que croyant, avec les impies, que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs? »

2° *Figures propres aux passions.*

EXCLAMATION[16]. Presque tous les discours passionnés ou d'apparat présentent des exemples de cette figure. Dans un mouvement de surprise, d'indignation, d'effroi, d'admiration, de joie, de douleur, etc., l'orateur élève tout à coup la voix et traduit ce mouvement par des interjections.

EPIPHONÈME[17] (en grec, ἐπιφώνημα, *exclamation*). C'est une sorte d'exclamation sentencieuse qui termine un récit, ou l'exposition d'un fait. Ainsi, Virgile, après avoir raconté les difficultés qu'ont éprouvées les Troyens pour aborder en Italie, termine par cette exclamation :

Tantæ molis erat romanam condere gentem!

L'épiphonème est de mise en prose, témoin ce célèbre passage du sermon de Bossuet *sur la Mort* : « Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre ne lui convient pas longtemps. Il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt avec lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes! »

INTERROGATION[18]. Elle consiste à employer le tour interrogatif, non pour exprimer un doute, mais pour marquer un mouvement de l'âme, pour convaincre et confondre ceux auxquels on s'adresse. Rien n'est plus propre à exprimer la véhémence des passions et des sentiments que les interrogations accumulées, comme celles que Racine met dans la bouche d'Achille irrité :

Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours?
Aux pieds de ses remparts quel intérêt m'appelle?...
Qu'ai-je à me plaindre? Où sont les pertes que j'ai [faites?...

APOSTROPHE[19] (du grec ἀποστροφή, action de détourner). Par cette figure, on se détourne du sujet que l'on traite, pour adresser la parole, soit aux dieux, soit aux vivants ou aux morts, soit à des êtres inanimés ou allégoriques. Telle est l'apostrophe de Démosthène aux Grecs morts à Marathon; telle, l'apostrophe de Cicéron aux Romains illustres, dans le discours *Pro Milone;* telle encore cette apostrophe de Bossuet dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans :* « Nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort ne s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O Mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un moment la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. »

PROSOPOPÉE[20] (du grec προσωποποιία, personnification). Cette figure, l'une des plus belles et des plus importantes, donne la vie et la parole aux choses inanimées, aux êtres abstraits, aux absents, aux morts. Un des meilleurs exemples de son emploi est la prosopopée de la Mollesse dans *le Lutrin :*

O Nuit, que m'as-tu dit? Quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre!

Plus éloquente et peut-être même un peu déclamatoire est la fameuse prosopopée de Fabricius, dans le *Discours sur les Lettres* de J.-J. Rousseau. Dans les plaidoiries, l'abus est près de l'usage, et le ridicule du sublime. Racine a bien montré ce dangereux voisinage, par la prosopopée de l'Intimé faisant parler ainsi les petits chiens :

Oui, messieurs, vous voyez ici notre misère;
Nous sommes orphelins; rendez-nous notre père;
Notre père, par qui nous fûmes engendrés!...

IMPRÉCATION[21]. C'est une malédiction dictée par la fureur ou le désespoir. On cite, parmi les belles imprécations, celle de Chrysès contre Agamemnon, au premier chant de l'*Iliade;* celle de Didon mourante, au quatrième chant de l'*Enéide;* celle de Camille contre Rome dans l'*Horace* de Corneille; celles de Joad dans *Athalie.*

COMMINATION[22]. C'est le nom que prend l'imprécation quand elle menace de maux inévitables et prochains. Ainsi, Joad à Mathan :

Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,
Abiron et Dathan, Doëg, Achitopel :
Les chiens, à qui son bras a livré Jézabel,
Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
Déjà sont à ta porte, et demandent leur proie.

OPTATION[23]. A l'inverse de l'imprécation, c'est l'expression d'un vœu appliqué à des choses heureuses. Telle est la strophe qui termine l'*Ode* fameuse de Gilbert :

Ah! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux!
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux!

DÉPRÉCATION[24] ou *Obsécration*. Cette figure consiste à supplier celui dont on veut obtenir une grâce. L'une des plus célèbres déprécations est celle de Priam, suppliant Achille de lui rendre le corps d'Hector (chant XXIV de l'*Iliade*).

RÉTICENCE[25] (en grec *Aposiopèse*, ἀποσιώπησις). Interruption brusque du discours, qui donne plus de force à ce qu'on voulait dire, en affectant de le taire. — Cette figure se présente surtout dans les mouvements de colère. Tel est le *Quos ego...* de Virgile; telle aussi cette réticence d'Athalie parlant à Joad :

Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,
Te... ; mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter :
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.

La réticence a aussi pour objet de laisser planer un soupçon : dans *Phèdre*, Aricie dit à Thésée :

Prenez garde, seigneur, vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.

SUSPENSION[26]. Par cette figure on tient l'auditeur en suspens, et on lui fait attendre quelque chose d'extraordinaire. L'admirable scène où Phèdre révèle son amour à Œnone est presque tout entière en effets pathétiques de suspension. Cette figure peut aussi badiner et se jouer de l'attention de l'auditeur, comme dans la *Lettre* si connue de Mme de Sévigné sur le mariage de Lauzun.

DUBITATION[27]. Cette figure marque les agitations, les incertitudes de la passion, qui prend un dessein pour le quitter aussitôt. Ainsi, dans *Zaïre*, Orosmane ayant surpris le billet adressé à Zaïre par Nérestan, s'écrie :

Cours chez elle à l'instant, va, vole, Corasmin,
Montre-lui cet écrit... Qu'elle tremble, et soudain,
De cent coups de poignard que l'infidèle meure;
Mais, avant de frapper... Ah! cher ami, demeure,
Demeure, il n'est pas temps; je veux que ce chrétien,
Devant elle amené... Non, je ne veux plus rien;
Je me meurs, je succombe à l'excès de ma rage.

3° *Figures d'ornement.*

DESCRIPTION[28]. Les rhéteurs ont mis la description au premier rang des figures d'ornement; mais ce mot embrasse un sujet trop important et appelle

des considérations trop générales pour n'être pas traité séparément (voy. DESCRIPTION). Nous nous bornerons à placer ici les figures particulières qui s'y rattachent.

CHRONOGRAPHIE [29] (χρόνος, temps; γράφω, décrire). C'est la description d'un moment du temps, par des circonstances appropriées au sujet que l'on traite. Ainsi Boileau, dans *le Lutrin*, décrit le commencement de la nuit :

Les ombres cependant, sur la ville épandues,
Du faîte des maisons descendent dans les rues ;
Le souper hors du chœur chasse les chapelains,
Et de chantres buvants les cabarets sont pleins.

TOPOGRAPHIE [30] (τόπος, lieu ; γράφω, décrire). C'est la description d'un lieu, par la réunion de ses détails les plus frappants.

PROSOPOGRAPHIE [31] (πρόσωπον, figure ; γράφω, décrire). C'est la description de l'extérieur d'un personnage ou d'un animal, mettant en relief ses traits les plus caractéristiques.

ETHOPÉE [32] (en grec ἠθοποιΐα; de ἦθος, mœurs, et ποιέω, faire). C'est la description des mœurs, du caractère, des passions d'un personnage. C'est particulièrement la peinture d'un héros de poëme ou de roman lors de son entrée en scène, et comme sa présentation. Tel, le portrait de Cromwell par Bossuet : « Un homme s'est rencontré, etc. »

DÉMONSTRATION [33]. Les rhéteurs rangent sous ce nom, parmi les figures, l'exposition d'un fait, la relation d'un événement. Tel est, dans la *Phèdre* de Racine, le récit de la mort d'Hippolyte; dans la *Mérope* de Voltaire, celui du meurtre de Poliphonte, et, en général, les récits de catastrophes qui dénouent, hors de la scène, les tragédies.

HYPOTYPOSE [34] (ὑποτύπωσις, image). C'est une peinture si frappante et si vraie de l'objet, qu'elle le met en quelque sorte sous les yeux. L'un des beaux exemples de cette figure est le tableau de l'incendie de Troie, opposé par Andromaque aux témoignages d'amour de Pyrrhus dont l'entretient Céphise (acte III, sc. VIII) :

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle,
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
Sur tous nos frères morts se faisant un passage,
Et, de sang tout couvert, échauffant le carnage...

GRADATION [35]. On peut accroître ou diminuer graduellement les idées, les images, les sentiments comme on le fait pour les couleurs dans la peinture : il y a alors *gradation*, que les Grecs appelaient *climax* (κλίμαξ, échelle). On distingue la *gradation ascendante*, la *gradation descendante* et l'*anticlimax*.

La *gradation ascendante* consiste à présenter une suite d'idées, d'images ou de sentiments, qui enchérissent successivement les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au degré d'élévation, d'éclat ou d'émotion que l'on veut atteindre. Corneille, dans *Pompée*, fait dire à Cornélie :

Souviens-toi que je suis veuve du grand Pompée,
Fille de Scipion, et pour dire encore plus,
Romaine... ; mon courage est encore au-dessus.

La *gradation descendante* produit le contraire et diminue par degrés l'idée, l'image ou le sentiment.

L'*anticlimax*, ou contre-gradation (ἀντικλίμαξ), est la réunion, dans la même période, de la gradation ascendante et de la gradation descendante. On peut en donner comme exemple ces paroles de Cicéron à Catilina : « Tu ne fais rien, tu ne trouves rien, tu ne projettes rien, que non-seulement je n'apprenne, mais encore que je ne voie et que je ne pénètre. »

ANTITHÈSE [36]. Si l'on oppose les mots aux mots, ou les pensées aux pensées, il y a *antithèse* (voy. ce mot). L'antithèse prolongée prend le nom de *contraste*.

COMPARAISON [37]. Quand la comparaison rapproche les objets simplement pour en marquer les ressemblances, et non dans le dessein d'amener une conclusion, c'est une des plus riches figures d'ornement, et le contraire de l'antithèse. Elle est une des principales sources de l'amplification poétique, et, comme moyen de développement oratoire, elle tient une place importante parmi les Lieux communs (voy. ces mots). — Suivant les rapports que l'on fait ressortir entre deux objets ou entre les états successifs d'un même objet, la comparaison et l'antithèse prenaient autrefois les noms de *similitude* et de *dissimilitude :* distinctions légères dont Molière se moquait, en faisant dire à Gros-René (*Dépit amoureux*, acte IV, sc. II) :

Et nous aimons bien mieux, nous autres gens d'étude,
Une comparaison qu'une similitude.

COMPENSATION [38]. Cette figure existe quand on met en regard les ressemblances ou les différences de deux objets. Le *parallèle*, ou la comparaison de deux hommes illustres, est une sorte de compensation. On cite, pour sa remarquable concision, le parallèle suivant tiré de *la Henriade :*

Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi ;
Mazarin, souple, adroit, et dangereux ami ;
L'un, fuyant avec art, et cédant à l'orage ;
L'autre aux flots irrités opposant son courage.

ALLUSION [39]. Par cette figure on profite des rapports d'analogie pour réveiller une idée dont on ne veut pas faire une mention expresse ( voy. ALLUSION).

APPLICATION [40]. Elle consiste à adopter un mot connu, un passage, d'un auteur à une circonstance pour laquelle ils ne paraissent pas faits. Plus le rapport que fait naître cet emploi nouveau est éloigné du sens primitif, plus l'application est ingénieuse lorsqu'elle est juste. Mgr de Harlay, dont l'archevêché venait d'être érigé en pairie, reçut la visite des duchesses : « Monseigneur, dit l'une d'elles, les brebis viennent féliciter leur pasteur de ce qu'on couronne sa houlette. » L'archevêque, qui était un des beaux hommes de son temps, dit à sa cour sacerdotale, en regardant ces dames :

Formosi pecoris custos.

Mme de Bouillon répliqua, en terminant le vers :

Formosior ipse.

Les discours de la chaire présentent de nombreuses applications de passages des Livres saints.

IRONIE [41]. Elle dit le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire entendre; elle offre plusieurs variétés (voy. IRONIE).

LITOTE [42], (du grec, λιτότης, *exiguïté*). Elle dit moins pour faire entendre plus. On ne peut s'empêcher de citer le mot de Chimène :

Va, je ne te hais point...

La Litote a été appelée aussi *Diminution* et *Exténuation*.

PÉRIPHRASE [43]. Cette figure, qui consiste à désigner un objet, sans le nommer, au moyen de définitions plus ou moins amples, peut être employée par nécessité, par bienséance ou par ornement (voy. PÉRIPHRASE).

EUPHÉMISME [44] (en grec εὐφημισμός, discours de bon augure). C'est une sorte de périphrase qui voile les idées tristes, désagréables ou déshonnêtes, sous des expressions adoucies et acceptables. C'est ainsi que Cicéron, pour dire que les gens de Milon ont tué Clodius, emploie l'euphémisme suivant : « Ils firent ce que chacun de vous eût voulu que ses esclaves eussent fait en pareille occasion. »

ANTIPHRASE [45] (en grec ἀντίφρασις, de ἀντί,

contre, et φράζω, dire). Elle pousse l'euphémisme ou l'ironie jusqu'à exprimer le contraire même de l'idée. Ainsi les Furies étaient dites *les Euménides* (les Bienveillantes), et Ptolémée, le fratricide, *Philadelphe* (l'ami de ses frères).

HYPERBOLE [46] (en grec ὑπερβολή, exagération). Pour accroître l'impression, cette figure exagère la grandeur des objets et des idées par des mots qui, pris à la lettre, vont au delà de la vérité. Les poëtes dramatiques en offrent des exemples nombreux. Corneille, chez qui l'hyperbole de l'idée ne va pas sans le grandiose des mots, nous montre, dans *Cinna*,

Rome entière *noyée au sang* de ses enfants.

Dans *le Misanthrope*, Molière, exprimant l'exagération du sentiment par les mots les plus simples, fait dire à Alceste à propos d'un sonnet :

Et si par un malheur j'en avais fait autant,
Je m'irais, de regret, *pendre* tout à l'instant.

Le mauvais goût abuse de l'hyperbole, l'une des formes favorites du concetti (voy. ce mot).

PARADOXISME [47], figure qui tient du paradoxe. Elle consiste à réunir sur un même sujet des attributs paraissant contradictoires. Ainsi Boileau dit d'un noble qui, tombé dans l'indigence, vendit tous ses aïeux par un contrat (*Satire* V) :

Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,
Rétablit son *honneur* à force d'*infamie*.

Quelques-unes des figures précédentes, les sept dernières particulièrement, ont été tour à tour rangées parmi les figures de pensées et parmi les figures de mots. Il peut arriver, il est vrai, que les mots n'y soient pas pris dans le sens propre et littéral et que l'effet produit soit augmenté par cet emploi détourné du sens ordinaire; cependant, comme, au fond, toutes ces figures tiennent à la pensée et au sentiment plutôt qu'au matériel de l'expression, et que celui-ci peut être changé sans que la figure disparaisse, nous avons jugé que c'était parmi les figures de pensées que toutes celles qui précèdent devaient garder leur place.

*Récapitulation alphabétique.* — Voici, dans leur suite alphabétique, avec leur numéro d'ordre, les noms de figures de pensées dont les définitions précèdent:

Accumulation, 3; — Allusion, 39; — Anacéphaléose, 5; — Antéoccupation et Anticipation, 14; — Anticlimax, 35; — Antiphrase, 45; — Antithèse, 36; — Application, 40; — Aposiopèse, 25; — Apostrophe, 19; — Athroïsme, 3; — Chronographie, 29; — Climax, 35; — Commination, 22; — Communication, 13; — Comparaison, 7 et 37; — Compensation, 38; — Concession, 9; — Conglobation, 4; — Contraste, 36; — Correction, 15; — Démonstration, 33; — Déprécation, 24; — Description, 28; — Distribution, 1; — Dubitation, 27; — Enumération des parties, 2; — Epanorthose, 15; — Epiphonème, 17; — Epitrope, 10; — Ethopée, 32; — Euphémisme, 44; — Exclamation, 16; — Gradation, 35; — Hyperbole, 46; — Hypotypose, 34; — Imprécation, 21; — Interrogation, 18; — Ironie, 41; — Licence, 12; — Litote, 42; — Obsécration; 24; — Occupation, 14; — Optation, 23; — Paradiastole, 6; — Paradoxisme, 47; — Périphrase, 43; — Permission, 11; — Prétérition et Prétermission, 8; — Prolepse, 14; — Prosopographie, 31; — Prosopopée, 20; — Récapitulation, 5; — Réticence, 25; — Subjection, 14; — Suspension, 26; — Synathroïsme, 13; — Topographie, 30.

FIGURES DE MOTS. Les figures de mots, si intimement liées aux mots employés que le changement de l'un d'eux peut les faire évanouir, ne sont pas moins nombreuses que celles de pensées. On les divise également en trois classes, qui, chose remarquable, offrent un rapport de plus en plus étroit avec le matériel de la langue ; en sorte que les dernières ne consistent plus que dans des effets de sons absolument étrangers aux mouvements de sentiment et au tour d'imagination qui produisent les figures de pensées. Ces trois classes sont : 1° les *Tropes* (de τρέπω, tourner), qui portent sur le sens même des mots, les détournent de la signification propre et directe pour leur en donner une indirecte et impropre ; 2° les *Figures de grammaire*, dites aussi *Figures de construction*, parce que, laissant aux mots leur sens et leur forme, elles altèrent la construction grammaticale ; 3° *Figures de diction* ou *figures de mots proprement dites*, qui portent sur l'emploi du mot, sans modifier le sens ni altérer la construction. — Nous allons parcourir et définir les figures de mots comme nous avons fait pour les figures de pensées, dans la suite qui en marque le mieux les rapports et le lien : un numéro d'ordre et la récapitulation alphabétique permettront également de les retrouver à leur rang.

1° *Tropes*.

MÉTAPHORE [1] (en grec μεταφορὰ, de μεταφέρω, transporter). Ce trope, qui est comme le type même du genre, transporte un mot de son sens propre à un autre sens qui lui est appliqué par comparaison. La métaphore, par son importance dans le style et par son rapport avec le génie de chaque langue, mérite d'être considérée à part (voy. MÉTAPHORE).

ALLÉGORIE [2]. Procédant aussi de la comparaison, ce trope n'est qu'une métaphore continuée, de telle sorte que le sens propre cache un sens figuré (voy. ALLÉGORIE).

CATACHRÈSE [3] (en grec κατάχρησις, abus). C'est l'emploi d'un terme impropre, par suite de l'absence dans la langue du terme propre. C'est une espèce de métaphore, qui, au lieu d'être produite par le seul mouvement de l'imagination, a pour cause la nécessité. Ainsi, le mot *glace* signifiant au propre la surface unie de l'eau gelée, on a, faute d'un autre mot, appelé *glace* le verre poli d'un miroir. Ainsi le mot *feuille*, désignant au propre une partie de la plante, a signifié les choses minces comme les feuilles, et l'on a dit : *feuille* de papier, *feuille* d'or. Quelquefois l'usage, en modifiant les faits, sans créer de nouveaux mots pour les désigner, a produit entre les uns et les autres de piquantes contradictions, exprimées par des catachrèses, des impropriétés forcées d'expression comme la suivante : *une quarantaine* de huit jours, de trois jours. L'industrie moderne fournit des exemples nombreux de catachrèse, comme *plancher de fer*, *plume de fer*, *bois de lit en fer*, etc.

MÉTONYMIE [4] (en grec μετωνυμία, proprement *changement de nom*, de μετά, marquant changement, et ὄνυμα, nom). Elle consiste à désigner : la cause pour l'effet : *Bacchus*, pour le vin ; *Virgile*, pour les œuvres de Virgile; *un Raphaël*, pour un tableau de Raphaël ; l'effet pour la cause :

Sa main désespérée
M'a fait boire *la mort* dans la coupe sacrée.
(Marmontel.)

au lieu de « boire le poison qui donne la mort »; le contenant pour le contenu : une *coupe empoisonnée*, pour le liquide empoisonné dans la coupe; le lieu où une chose se fait pour la chose elle-même. *le Portique*, pour la philosophie qui s'y enseignait; un *elbeuf*, pour un drap d'Elbeuf; etc.; le signe pour la chose signifiée : le *cothurne*, pour la tragédie ; la *robe*, pour la magistrature ; la *couronne*, pour la royauté; l'abstrait pour le concret :

Les vainqueurs ont parlé : *l'esclavage* en silence
Obéit à leur voix dans cette ville immense.
(Voltaire).

le physique pour le moral : un homme de *cœur*, un homme de *tête*; une mauvaise *langue*; le pos-

sesseur pour la chose possédée : cet *homme* a été incendié ; le souverain pour la monnaie frappée à son effigie : un *louis*, un *napoléon*, etc.

Synecdoche ou Synecdoque [5] (en grec συνεκδοχή, *compréhension*). C'est une espèce de métonymie, qui prend le moins pour le plus, ou le plus pour le moins. Elle consiste, par conséquent, à désigner le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre : les *mortels*, pour les hommes ; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout : un « bouclier fait de *trois taureaux ;* cent *voiles*, pour cent navires ; le singulier pour le pluriel, ou le pluriel pour le singulier : *le Français* né malin, les Bayard, les Turenne ; la matière pour la chose qui en est faite : le *fer* pour l'épée, l'*airain* pour le canon.

Métalepse [6] (en grec μετάληψις, transposition). Cette figure consiste à exprimer ce qui suit pour faire entendre ce qui précède, ou ce qui précède pour faire entendre ce qui suit, ou, comme on dit, à prendre l'antécédent pour le conséquent, ou réciproquement. On dit par métalepse : « Nous le pleurons, » pour signifier « il est mort ».

Antonomase [7] (en grec ἀντονομασία, de ἀντί, au lieu de, et ὀνομάζω, nommer). C'est l'emploi d'un nom commun pour un nom propre, ou d'un nom propre pour un nom commun. Ainsi, *l'Orateur* pour Cicéron, *l'Ange de l'Ecole* pour saint Thomas, ou, au contraire, un *Crésus* pour un homme fort riche, un *Mécène* pour un protecteur des lettres.

2° *Figures de grammaire* ou *de construction*.

Ellipse [8] (en grec ἔλλειψις, omission). C'est la suppression d'un ou de plusieurs mots nécessaires à la pleine construction de la phrase, mais dont l'omission ne nuit pas au sens. Quoique les langues anciennes soient plus favorables à l'ellipse, cette figure est admise par toutes les langues, surtout dans le style familier. Nos poëtes en ont de hardies, comme ce vers de l'*Andromaque* de Racine :

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?

Quelquefois l'ellipse produit l'équivoque, comme cette déclaration que Voltaire met dans la bouche de Zaïre :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux ;

Il faut réfléchir pour voir que c'est : « *Je suis* musulmane en ces lieux, » que le poëte veut dire.

Anacoluthe [9] (de ἀ négatif, et ἀκόλουθος, qui ne se suit pas). Ce mot, qui s'emploie aussi comme synonyme d'ellipse, désigne une construction de phrase irrégulière, incohérente, donnant à un verbe deux compléments de nature différente et qui n'ont pas le même lien grammatical avec lui. Il y a anacoluthe dans ces vers de Racine :

Vous voulez que ce Dieu vous *comble* de bienfaits,
Et ne *l'aimer* jamais ;

ainsi que dans cette phrase de Fénelon : « Étant né pour être roi, je ne suis pas destiné à une *vie* douce et tranquille, ni à *suivre* mes inclinations. » Il peut résulter de cette figure des mouvements de style variés, rapides, et tirant de leur singularité même des effets particuliers Les anacoluthes, très-fréquents en grec et en latin, sont proscrits rigoureusement par les grammairiens français.

Pléonasme [10] (en grec πλεονασμός, surabondance). C'est l'emploi de mots en apparence superflus, mais qui donnent néanmoins plus de force à la pensée. Il n'en est pas de meilleur exemple que ce passage du *Tartuffe* :

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qu'on appelle vu...

Le pléonasme est l'opposé de l'ellipse, et c'est uniquement pour l'en rapprocher qu'on le place parmi les figures de grammaire, car c'est une figure de diction qui n'altère en rien la construction grammaticale.

Inversion [11]. Pour les rhéteurs, c'est faire une figure de mots que d'intervertir l'ordre consacré par l'usage des termes de la proposition ou des membres de la phrase (voy. Inversion).

Anastrophe [12] (en grec ἀναστροφή, renversement). C'est une sorte d'inversion qui consiste à renverser l'ordre naturel des mots corrélatifs. Ainsi, en latin, *mecum* pour *cum me*, *quamobrem* pour *ob quam rem ;* ainsi, en français, *me voici* pour *voici moi*.

Hyperbate [13] (en grec ὑπέρβατον). C'est aussi une sorte d'inversion, qui transpose les expressions ou les pensées. Par exemple, cette phrase de Bossuet : « Le matin, elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez. » La parenthèse, qui forme un sens à part, inséré dans un autre dont il interrompt la suite, peut être regardée comme une espèce d'hyperbate.

Hypallage [14] (en grec ὑπαλλαγή, changement). Cette figure change la construction en renversant la corrélation des idées. C'est ce qui arrive dans le vers si connu de Virgile :

Ibant *obscuri sola* sub nocte per umbram.

Enallage [15] (en grec ἐναλλαγή, changement). Cette figure consiste à changer les modes ou les temps d'un verbe. Elle est fréquente dans les narrations, qui deviennent plus vives et plus frappantes, quand on fait succéder le temps présent au passé.

Syllepse [16] (en grec σύλληψις, compréhension). Par cette figure on fait accorder un mot, non pas avec son corrélatif, mais avec l'idée qu'il comprend. La phrase alors cesse de répondre aux règles grammaticales, pour répondre à notre pensée. Boileau fournit un des plus remarquables exemples de cette incorrection qu'on n'oserait plus risquer aujourd'hui. Il dit du vieillard :

Inhabile au plaisir dont *la jeunesse* abuse,
Blâme en *eux* les douceurs que l'âge lui refuse.

La syllepse et la plupart des figures de construction étaient plus fréquentes dans les langues anciennes, synthétiques et flexionnelles.

3° *Figures de diction*, ou *Figures de mots proprement dites*.

Répétition [17]. Pour rendre la phrase plus énergique, on répète un ou plusieurs mots. Ainsi Joad, dans *Athalie :*

Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.

Quelquefois le mot répété est pris dans une signification différente ; les rhéteurs appellent alors la répétition *diaphora* (du grec διαφορά, différence) Ainsi, dans La Fontaine :

Un vieux *renard*, mais des plus fins,
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
Sentant son *renard* d'une lieue.

Redoublement [18]. Souvent synonyme de répétition, ce mot signifie aussi une figure particulière, consistant à répéter, non le mot, mais l'idée. Par exemple, dans ce vers d'*Athalie :*

L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles.

Cette figure, qui reproduit une même idée, en changeant les termes, porte aussi le nom de *Métabole* (μεταβολή, changement).

Anaphore [19] (du grec ἀναφορά, report ou retour). C'est la répétition d'un ou de plusieurs mots au commencement de divers membres d'une période comme dans ces vers si connus de Virgile :

*Te*, dulcis conjux, *te* solo in littore secum,
*Te*, veniente die, *te*, decedente, canebat.

Il en existe des exemples nombreux chez nos poëtes tragiques. Telle est la répétition de « Rome ! » dans les imprécations de Camille.

Antistrophe [20] (ἀντιστροφή, de ἀντιστρέφω, tourner en face, retourner), figure appelée aussi *Conversion* et *Epistrophe* (ἐπιστροφή, retour). A l'inverse de l'anaphore, elle consiste dans la répé-

tition d'un ou de plusieurs mots, à la fin de divers membres d'une période. Ainsi, Bourdaloue : « Tout l'univers est rempli de l'esprit *du monde;* on juge selon l'esprit *du monde;* on agit et l'on se gouverne selon l'esprit *du monde*. Le dirai-je? On voudrait même servir Dieu selon l'esprit *du monde.* »

COMPLEXION [21]. C'est une répétition double et alternée, de telle sorte que plusieurs membres du discours commencent d'une même manière, par *anaphore*, et se terminent aussi d'une même manière, par *antistrophe*. Ainsi, dans Cicéron : « *Qui* est l'auteur de cette loi? *Rullus*. *Qui* a privé du suffrage la plus grande partie du peuple romain ? *Rullus*. *Qui* a présidé les comices? *Rullus.* » La complexion, chez les anciens, s'appelait *Symploque* (συμπλοχή).

ANADIPLOSE [22] (en grec ἀναδίπλωσις, réduplication). C'est la répétition du mot final d'un vers au commencement du vers suivant. En voici un exemple tiré de *la Henriade :*

Il aperçoit de loin le jeune Téligny,
Téligny, dont l'amour a mérité sa fille.

CONJONCTION [23]. Répétition des particules conjonctives, qui multiplie, pour ainsi dire, les objets et l'impression produite. Par exemple, dans *Esther :*

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
*Et* la sœur *et* le frère,
*Et* la fille *et* la mère !

C'est la figure que les anciens nommaient *Polysyndéton* (de πολύς, nombreux, et συνδετός, lié ensemble).

DISJONCTION [24]. Retranchement des particules conjonctives, qui donne de la rapidité au style et fait mieux voir les objets en les détachant. Tel est le fameux *Veni, vidi, vici*. Il y a disjonction dans ces vers de *la Henriade.*

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.

Cette figure était appelée par les anciens *Asyndéton* (ἀ-συνδετός). Il y a un asyndéton particulier à notre langue, qui consiste à supprimer le verbe *dire* ou *penser*, lorsqu'on rapporte indirectement des paroles. Ainsi, dans La Fontaine :

Il met bas son fagot, il songe à son malheur :
« Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?... »

ADJONCTION [25]. Par cette figure on adjoint à une phrase un ou plusieurs membres, qui s'y rattachent comme sujets ou compléments, sans qu'il faille répéter le mot principal. Ainsi dans cette phrase de Cicéron : « Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia. » L'adjonction portait chez les anciens le nom de *Zeugma* (Ζεῦγμα). Ils en distinguaient trois espèces : le *Protozeugma*, quand le mot dominant était le premier; le *Mesozeugma*, quand ce mot était placé dans le milieu de la phrase; l'*Hypozeugma*, quand il se trouvait à la fin de la phrase. Ces variétés sont très-rares dans notre langue. Le zeugma qu'on peut voir dans ces mots de Bossuet : « Si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs,... » est une véritable ellipse.

ANTANACLASE [26] (en grec ἀντανάκλασις, répercussion). C'est la répétition, dans une phrase, d'un même mot pris dans des acceptions diverses. Ainsi : « Le sot est toujours sot. »

ANTIMÉTATHÈSE [27] (en grec ἀντιμετάθεσις, transposition). Cette figure est la même que la précédente, avec cette nuance que les mots répétés forment opposition : « Il veut me faire voir ce que je ne puis voir. »

POLYPTOTE [28] (πόλυς, multiple; πτῶσις, chute). C'est la répétition du même mot, dans la même phrase, sous différentes formes grammaticales. Ainsi, dans le *Lutrin* de Boileau :

Ne *voyons* plus un chœur où l'on ne nous *voit* plus.

PARÉCHÈSE [29], répétition fréquente d'une même syllabe, d'une même lettre. Ainsi, dans Virgile :

Tum ferri rigor, atque argutæ lamina serræ.

HOMŒOPTOTE [30] (ὅμοιος, semblable; πτῶσις, chute), ou HOMŒOTÉLEUTE (ὅμοιος, τελευτή, terminaison). C'est l'emploi de la même terminaison, dans des mots rapprochés. Par exemple, dans Ennius :

Mærentes, flentes, lacrymantes, commiserantes.

Ces deux figures sont des formes d'allitération.

PARONOMASE [31] (du grec παρονομασία, jeu de mots). C'est le rapprochement de mots dont le son est presque semblable, mais dont le sens est différent. Ainsi : « Qui se ressemble s'assemble. » La paronomase peut aussi jouer sur des noms propres, comme Cicéron l'a fait sur le nom de Verrès. Dans ce cas, on l'appelle plutôt *Annomination*.

ONOMATOPÉE [32] (en grec ὀνοματοποιΐα, de ὄνομα, nom, et ποιέω, faire). C'est la formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. Par exemple, le *glouglou* de la bouteille, le jeu de *trictrac*, le *cliquetis* des armes.

MÉTAPLASME [33]. Nom collectif, désignant tous les changements apportés à la forme même d'un mot par l'addition, la suppression ou la transposition d'une lettre ou d'une syllabe. Cette figure qui, dans ses variétés, n'offre que des modifications du son, relève moins de l'esprit que de l'oreille; nous la mettons à part comme n'ayant rien à démêler avec la rhétorique ou la grammaire (voy. MÉTAPLASME).

Rappelons, pour mémoire, que parmi les figures de pensées, plusieurs de celles que nous avons placées aux derniers rangs peuvent être mises aussi au nombre des figures de mots : telles sont l'*ironie*, la *litote*, l'*euphémisme*, l'*antiphrase*, l'*hyperbole*, etc., qui peuvent tenir aussi bien au choix du mot employé qu'au mouvement même du sentiment et de la pensée.

*Récapitulation alphabétique*. — Voici, dans leur suite alphabétique et avec leur numéro d'ordre, les figures de mots ci-dessus nommées et définies :

Adjonction, 25; — Allégorie, 2; — Anacoluthe, 9; — Anadiplose, 22; — Anaphore, 19; — Anastrophe, 12; — Antanaclase, 26; — Antimétathèse, 27; — Antistrophe, 20; — Antonomase, 7; — Asyndéton, 24; — Catachrèse, 3; — Complexion, 21; — Conjonction, 23; — Diaphora, 17; — Disjonction, 24; — Ellipse, 8; — Énallage, 15; — Homœotéleute et Homœoptote, 30; — Hypallage, 14; — Hyperbate, 13; — Inversion, 11; — Métabole, 18; — Métalepse, 6; — Métaphore, 1; — Métaplasme, 33; — Métonymie, 4; — Onomatopée, 32; — Paréchèse, 29; — Paronomase, 31; — Pléonasme, 10; — Polyptote, 28; — Polysyndéton, 23; — Redoublement, 18; — Répétition, 17; — Syllepse, 16; — Synecdoche, 5; — Zeugma, 25.

Cf. Les divers Cours et Traités de rhétorique, spécialement : Tiberius : Περὶ τῶν παρὰ Δημοσθένει σχημάτων, édité par Boissonade (Londres, 1815, in-8); — Rutilius Lupus : *De Figuris sententiarum et elocutionis*, édité par Ruhnken (Leyde, 1768, in-8; Leipzig, 1831, in-8).

FIJI ou VITI, Langue polynésienne orientale. — Voyez POLYNÉSIENNES (Langues).

**FILANGIERI** (Gaëtano), célèbre publiciste italien, né à Naples en 1752, mort en 1788. Descendant d'un des quarante Normands qui envahirent l'Italie au XI[e] siècle, il remplit plusieurs charges à la cour napolitaine. Un grand ouvrage, *Scienza della legislatione* (Naples, 1780-1783-1785, 7 vol.), qu'il ne put toutefois exécuter dans les proportions conçues d'abord, attira l'attention sur lui par des vues originales et hardies, et par un libéralisme

généreux. Il traite, en cinq livres : des règles générales de la législation, des lois politiques et économiques, des lois criminelles, de l'éducation et des mœurs, enfin des lois relatives à la religion. Le dernier livre est inachevé. La *Science de la législation*, qui eut des éditions successives à Naples, à Florence et à Milan, a été traduite en français par Gallois (1789-1791, 7 vol. in-8; nouv. édit., 1822, 1840, avec *Notes* de B. Constant). On a comparé Montesquieu et Filangieri. Le premier a incontestablement plus de force et de profondeur; mais on trouve dans le second un philanthrope enthousiaste, qui séduit par ses rêves de liberté et de justice. Montesquieu donne surtout les raisons de ce qui a été fait; Filangieri, allant au devant de l'avenir, recherche les moyens pour atteindre à la perfection sociale et politique. L'un commence sa tâche précisément au point où l'autre l'a suspendue, et l'on peut bien dire que Filangieri aurait pu mieux profiter de toute l'expérience de son devancier. M. Villemain, tout en reconnaissant l'élévation généreuse qui règne dans la *Science de la civilisation*, l'a appelée : « un livre fait trop vite par un homme trop jeune pour une trop jeune nation. »

Cf. D. Tommasi : *Elogio storico del cavaliere G. Filangieri* (Naples, 1788, in-8); — G. Bianchetti : *Elogio di G. Filangieri* (Venise, 1819, in-4); — Villemain : *Tableau de la littérat. au XVIIIe siècle*, XXXIIIe leçon.

**FILASSIER** (Jean-Jacques), moraliste français, né vers 1736 à Warwicklud (Flandre), mort en 1806. Il fut membre de l'Assemblée législative. On a de lui des ouvrages d'éducation conformes aux principes de J.-J. Rousseau : *Dictionnaire historique de l'éducation* (Paris, 1771, 2 vol. in-12; 1784, 2 vol. in-8); *Éraste, ou l'Ami de la jeunesse* (Paris, 1773, in-8). Il est connu aussi par de bons écrits agronomiques.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**FILELFO** (Francesco et Mario). —Voy PHILELPHE.

FILET (LE) DE VULCAIN, poëme satirique de De Batacchi (voy. ce nom).

**FILICAJA** (Vincenzo DA), poëte italien, né à Florence en 1642, mort en 1707. Il étudia à Pise, et dut à son savoir comme jurisconsulte autant qu'à son mérite littéraire les fonctions de sénateur de Toscane et de gouverneur de Volterra. La reine Christine de Suède l'honora comme un émule de Pétrarque. Le patriotisme de Filicaja contribua à lui faire une renommée supérieure à son talent. Plusieurs de ses sonnets et de ses canzones ont pour sujet l'Italie déchue de son ancienne splendeur et dévastée par la guerre de la Succession. Le sonnet qui commence par ce vers

Italia, Italia, o tu cui fe la sorte,

est un des morceaux les plus célèbres de toute la poésie italienne du XVIIe siècle. On cite avec les mêmes éloges un autre sonnet sur la *Providence*, et des canzones sur la délivrance de Vienne par Jean Sobieski et les victoires des Chrétiens contre les Turcs. Ses *Œuvres poétiques*, dans l'édition complète achevée par son fils Scipion (Florence, 1707, 2 vol. in-4), comprennent des *Poésies toscanes* et des *Poésies latines*. Elles ont été réimprimées plusieurs fois (Livourne, 1781; Venise, 1812, etc.). Sa *Correspondance littéraire* en prose, avec Francesco Redi, Menzini et Gori, a été aussi publiée; elle est reproduite avec ses *Poesies* dans la Collection-diamant de Barbèra (Florence, 1860, in-32).

Cf. Negri : *Istoria dei Fiorentini scrittori*.

FILLE NATURELLE (LA), drame de Gœthe (voy. ce nom).

**FILLEAU DE LA CHAISE** (Jean), historien français, né vers 1630 à Poitiers. Il publia, d'après les matériaux réunis par Tillemont, une *Histoire de saint Louis* (Paris, 1688, in-4, ou 2 vol. in-12), qui fut bien accueillie; puis un *Discours sur les Pensées de Pascal*, suivi d'un *Discours sur les preuves des miracles de Moïse* (1672, in-12). — Son frère, FILLEAU DE SAINT-MARTIN, mort vers 1695, a donné une traduction de *Don Quichotte* (1677, 4 vol. in-12), souvent réimprimée jusque dans notre siècle, quoique médiocre. — Un autre frère, FILLEAU DES BILLETTES, né en 1634, mort en 1720, fit partie de l'Académie des sciences. Fontenelle a écrit son éloge.

**FILLEUL** (Nicolas), poëte français, né vers 1530 à Rouen. Outre des sonnets, réunis sous le titre de *Discours* (Rouen, 1560, in-4), on a de lui : *Achille*, tragédie représentée en 1563, au collége d'Harcourt (Paris, 1564, in-4); puis *les Théâtres de Gaillon* (Rouen, 1566, in-4), contenant *Lucrèce*, tragédie, et *les Ombres*, comédie, jouées l'une et l'autre en 1566 au château de Gaillon, etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XIV.

**FILMER** (sir Robert), publiciste anglais, né à East-Sutton (Kent) vers 1610, mort en 1688. Ses ouvrages en faveur de la monarchie eurent du retentissement. Sidney fut accusé d'avoir combattu l'un d'eux, *Patriarcha*, qui fut refuté par Locke On cite en outre : *l'Anarchie d'une monarchie limitée et mixte* (the anarchy of a limited, etc., 1646).

FILS NATUREL (LE), drame de Diderot; — LE FILS QUI HONORE SON PÈRE, pièce de Diamante (voy. ces noms).

FILTRE (LE) POÉTIQUE, ouvrage de critique allemande. — Voyez HARDSDŒRFER.

FINANCIER, emploi de comédie. Aux rôles de gens de finances, on a joint, en général, ceux qui exigent chez l'acteur une certaine rondeur de manières, de la brusquerie alliée à de la sensibilité, ainsi qu'une figure épanouie et de l'embonpoint. Le financier devient au besoin un bourgeois naïf, un marin, un soldat. Chrysale des *Femmes savantes*, Lysimon du *Glorieux*, Turcaret, dans la comédie de ce nom, sont des rôles de financier. Ils ont été remplis à la Comédie-Française par Bonneval, Grandménil, Michot, Devigny et, avec une rare perfection, par Desessarts. Dans le théâtre contemporain, où bien des limites ont été renversées, le rôle de financier n'a plus l'ancien caractère dans toute sa rigueur, et les gens d'argent, en particulier, se présentent à la scène sous toutes sortes de nouveaux aspects.

Cf. L. Etienne : *les Financiers au théâtre*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er et 15 octobre 1870).

FINGAL, poëme de Macpherson (voy ce nom).

FINIBUS (DE) BONORUM ET MALORUM, traité de Cicéron (voy. ce nom).

FINLANDAIS. — Voyez FINNOISE (Langue).

**FINN-MAGNUSEN**. — Voyez MAGNUSEN.

FINNESBURG (LA BATAILLE DE), poëme anglo-saxon. — Voyez BEOWULF.

FINNOISE (LANGUE ET LITTÉRATURE). Le finnois ou finlandais, autrement dit SUOMI, est la principale d'un groupe de langues ouralo-altaïques, comprenant en outre l'esthonien et le lapon. Ces langues s'appellent également *tchoudes*, c'est-à-dire étrangères, du nom donné par les Russes aux populations des campagnes qui ont le moins subi la civilisation des conquérants. Le finlandais, qui en est resté le type principal, est encore parlé par la population indigène. Il comporte trois dialectes, celui du Sud, ou tavaste, celui de l'Est ou des Kyrialis, auquel se rattache le karélien, et celui du Nord ou des Quenes, et plusieurs sous-dialectes se rapportant à chacun des trois. Le finlandais, que le philologue Rask déclare l'une des langues les plus parfaites du globe, se fait remarquer par sa douceur et son harmonie. Il n'a point de sons gutturaux et peu de lettres sifflantes. Son alphabet

possède huit voyelles et seulement treize consonnes, sans compter un très-grand nombre de diphthongues. Il admet une infinité de mots composés par la réunion des radicaux. Peu de langues sont plus synthétiques; sa déclinaison offre, suivant les dialectes, de huit à quinze cas. La vérification repose à la fois sur le nombre et la mesure des syllabes et sur l'allitération. Les peuples qui ont envahi successivement la Finlande, Russes, Suédois, Danois, Allemands, ont importé dans le finnois un certain nombre de mots qui en ont plus ou moins altéré la pureté, suivant les provinces, et ont amené les principales différences de ses diverses branches.

Il a été publié dans toute l'Europe un certain nombre de *Grammaires* et de *Dictionnaires* de la langue finnoise. Nous citerons, pour les premières, celles d'Askill Petræus (Abo, 1649, in-8), de Martinius (1689, in-8), de Whael (Abo, 1733, in-12), toutes trois en latin; de Strahlmann (Halle, 1818), de Becker (Abo, 1824), toutes deux en allemand; de Renvall (Helsingfors, 1840) et d'Europæus (Abo, 1849), en suédois et en finnois. Pour les dictionnaires, on peut mentionner : *Fennici lenici tentamen*, de Daniel Juslenius (Stockholm, 1745, in-4); *Lexicon linguæ finnicæ*, de G. Renvall (Abo, 1826, 2 vol. in-4); *Dictionnaire latin-finnois* de Rothsten (Helsingfors, 1864) et le *Dictionnaire suédois-finnois*, d'Europæus et Ahlmann (Ibid., 2e édit. 1865).

Ce qui domine dans la littérature finnoise, c'est la poésie chantée. De tous temps les Finlandais ont eu pour le rhythme un goût secondé par la délicatesse de leur oreille et par l'harmonie de leur idiome. Dans ces conditions, l'allitération marque aussi bien la mesure que peut le faire la rime. Leurs chants populaires s'appellent Runes (*Runo*, au pluriel *Runot*); ils sont formés de vers de huit syllabes ou de quatre trochées, d'un rhythme très-accentué. Au retour du son dominant à des places marquées, ils joignent ce qu'on peut appeler la rime de pensée ou parallélisme. Les chanteurs de runes, *Runolaines*, s'accompagnent d'une sorte de harpe appelée *Kantele*, d'où le nom de *Canteletar* donné encore aujourd'hui aux poëmes finnois. La plupart de ces poëmes avaient un caractère légendaire. Plusieurs étaient purement lyriques. Quelques-uns avaient un effet magique, et celui qui les récitait finissait par tomber en convulsions. Les anciens runes ont été recueillis par Schrœter (1819), Topelius (1822), et surtout par le docteur Lœnnrot, qui a reconnu que ces chants populaires se rapportaient à une même œuvre, en a rétabli la suite et constitué l'épopée finnoise, le *Kalevala* (voy. ce nom). On doit, en outre, à ce savant restaurateur de la poésie finnoise un recueil de *Canteletar* (Helsingfors, 1840, 3 vol.), contenant près de 650 morceaux lyriques et ballades anciennes, et deux autres recueils de *Proverbes* (Suoman Kansan sanalaskuja (Ibid., 1842) et d'*Enigmes populaires* (Suoman Kansan arwoituksia (Ibid., 1844, 2e édit., 1851). Il a été aussi fait une grande collection de *Légendes et Contes populaires* en prose (Ibid., 1854-62, 4 vol.).

En dehors de ces compositions transmises par la tradition orale, la littérature écrite des Finlandais s'est réduite à peu de chose jusqu'en ces derniers temps. Le suédois, qui fut longtemps la langue officielle, a refoulé la langue nationale. Il ne s'est guère imprimé en finlandais que des traductions de l'Evangile et de quelques parties de l'Ancien Testament Les recherches des philologues ont rendu la vie à la langue finnoise. Helsingfors, avec son université, est devenue un centre d'activité littéraire : il s'y publie, outre des ouvrages d'instruction populaire, des ouvrages de poésie et de prose pour la société éclairée, tels que ceux du professeur Ahlquist. Il s'est même fondé, depuis une dizaine d'années, plus de vingt journaux en langue finnoise, dont un politique et quotidien, le *Suometar*, et un journal illustré.

Cf. Nils Idman : *Recherches sur l'ancien peuple finnois, d'après les rapports de la langue finnoise avec la langue grecque*, traduit du suédois (Strasbourg, 1778, in-12) ; — A. J. Sjœgren : *Ueber die finnische Sprache und ihre Literatur* (Saint-Pétersbourg, 1821, in-8) ; — Loennrot : *Sur la langue des Tschoudes du Nord* (Helsingfors, 1853, en suédois) ; — Léouzon-le-Duc : *la Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie épique*, etc. (Paris, 1845, 2 vol. in-8) ; — Xavier Marmier : *Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne* (1843, 2 vol. in-12 ; 2e édit., 1851).

**FIONN**, barde gaélique. —Voyez GAÉLIQUE (Littérature.

**FIORAVANTI** (Leonardo. comte), alchimiste italien, né à Bologne en 1501, mort en 1588. C'est le type du charlatan italien, faisant de la science un étalage bouffon. Malgré l'objet spécial de ses mauvais ouvrages de chimie, de physique et de médecine, on cite dans toute histoire de la littérature italienne les titres de quelques-uns : *Lo specchio di scienza universale* (Venise, 1564, 1592, 1609, 1679, in-8), indigeste compilation qui eut un immense succès et qui fut traduite dans presque toutes les langues, notamment en français, par Gabriel Chapuis (1584, in-8); *Il Tesoro della vita umana* (Venise, 1570, 1582, 1608, 1620, 1670, in-8); *Il compendio dei secreti razionali*, etc. (Venise, 1571, 1591, 1666, 1675, 1680, in-8), etc.

Cf. F. Hoefer : *Histoire de la Chimie*, t. II.

**FIORELLI** (T.). — Voyez SCARAMOUCHE.

**FIORENTINI** (Francesco-Maria), chroniqueur italien, né à Lucques en 1609, mort en 1673. Il est l'auteur des *Memorie della gran Contessa Matilda* (Lucques, 1642, in-4), cités par Leibniz avec éloge et fournissant des renseignements précieux sur la querelle des investitures; on lui doit en outre un ouvrage posthume, publié par son fils, *Etruscæ pietatis origines, seu de prima Tuscorum Christianitate* (Lucques, 1701, in-4), etc.

Cf. Mario Fiorentini : *Préface des Etruscæ Pietatis origines*.

**FIORENTINO** (Pierre-Ange), littérateur français, né à Naples en 1806, mort le 31 mai 1864. Après avoir écrit déjà dans son pays des articles de journaux, des nouvelles ou romans et des drames, il vint en France et se fit remarquer dans le petit journalisme par une verve brillante. Il entra en 1849 au *Constitutionnel* comme chargé du feuilleton musical, qu'il rédigea aussi pour le *Moniteur*, sous le pseudonyme d'*A. de Rovray*. Il se fit un nom redouté par les sévérités d'une critique qui fut hautement accusée de vénalité dans la Société des gens de lettres : pour se justifier, il se battit en duel avec celui des membres de cette société qui venait le premier par ordre alphabétique. On doit à Fiorentino une bonne traduction de *la Divine comédie* de Dante (plusieurs fois réimpr.). On a recueilli de lui *les Grands Guignols* (1870, in-18). [*Dictionn. des contemp.* les trois premières édit.]

Cf. De Villemessant : *Mémoires d'un journaliste*.

**FIRDAUCY**. — Voyez FERDOUCY.

**FIRENZUOLA** (Agnolo), poëte et littérateur italien, né à Florence en 1493, mort vers 1546. Il étudia d'abord à Sienne, puis à Pérouse, où il contracta avec l'Aretin une intimité qui, d'après leur correspondance, exerça une influence assez fâcheuse sur ses mœurs; on dit même qu'il en mourut. Ses désordres ne l'avaient pas empêché d'entrer dans l'Eglise et d'avoir une bonne prébende qui ne servit qu'à les entretenir. Son talent faisait excuser bien des choses. On a de lui un recueil intitulé : *Prose* (Florence, 1548, 1552, 1562, in-8), qui renferme entre autres ouvrages des *Discorsi degli animali*, imités des fables orientales, et qui ont été traduits plusieurs fois en français, notamment par

Gabriel Cottier sous le titre de *Plaisant et facétieux discours des animaux* (Lyon, 1556, in-16). On y remarque aussi un *Dialogo delle bellezze delle Donne*, où l'auteur entre dans de singuliers détails, et qui a été traduit en français par J. Pallet (Paris, 1578, in-8), ainsi que *Huit nouvelles* (Otto novelle), ou *Raisonnements amoureux*, dans lesquels Firenzuola, imitateur de Boccace, brille par la pureté du style, mais non par la moralité.

Les autres ouvrages de ce digne ami de l'Arctin sont des *Rime* (Florence, 1549, in-8), où l'on remarque quelques satires burlesques ou *bernesques*, souvent réimprimées avec les poésies de Berni et de della Casa, et deux comédies en prose : *I Lucidi*, imitée des *Ménechmes* de Plaute, et la *Trinuzia* (Florence, 1549, 1551, in-8). Enfin il est auteur d'une traduction libre de *l'Ane d'or*, d'Apulée (Florence, 1549, 1598, 1603, in-8), dont Paul-Louis Courier faisait le plus grand cas. Il a transporté en Italie la scène du roman et en a retranché beaucoup de digressions parasites; on vante surtout l'extrême perfection du style toscan, et l'on a dit que c'était « le morceau le plus achevé de la prose italienne ». Les termes en sont cités, comme classiques, dans le *Dictionnaire de la Crusca*. Firenzuola prenait part avec passion aux querelles grammaticales de son temps, et il a publié, sous le titre de *Discacciamento delle nuove littere*, une violente réfutation du Trissin, qui avait essayé de réformer l'alphabet. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies (1548, 2 vol. in-12 ; nouv. édit. Florence, 1763, 3 volumes, in-8).

Cf. Crescimbeni : *Istoria della volgar poesia ;* — G. Maffei : *Storia della letter. ital.*, t. I, p. 339.

**FIRMIANUS SYMPOSIUS** (Cœlius), poëte latin d'une époque incertaine, mais probablement antérieure au siècle d'Auguste. On pense qu'il était Africain. Il nous est parvenu sous son nom cent *Enigmes*, chacune de trois vers hexamètres, et relatives à d'anciens usages. Les *Ænigmata*, publiés d'abord avec les *Dits des sept Sages de la Grèce* (Paris, 1553, in-8), ont été réédités par Heumann (Hanovre, 1722, in-8), par Heynatz (Francfort, 1775, in-8) et par Wernsdorf, dans ses *Poetæ latini minores*. On attribue à Firmianus Symposius les deux petites odes *De Fortuna* et *De Livore*, qui ont été réunies souvent aux *Catalecta* de Virgile.

Cf. Wernsdorf : *Prolégomènes* de son édition.

**FIRMICUS MATERNUS** (Julius), écrivain ecclésiastique latin du IV^e siècle. Il est l'auteur d'un traité intitulé : *De Errore profanarum religionum*, où il prétend que l'homme avait connu le vrai Dieu avant de déifier les forces de la nature et de se déifier lui-même. Publié d'abord par Flaccius (Strasbourg, 1562), puis par Wower (Hambourg, 1603, in-8), ce livre a été réédité avec beaucoup de soin, par F. Münter (Copenhague, 1826, in-8). — Un autre Julius FIRMICUS MATERNUS, du même siècle, a laissé un traité sur l'astrologie judiciaire, d'après les Egyptiens et les Babyloniens, intitulé : *Matheseos libri VIII* (Venise, 1497, 1499, in-fol.; Bâle, 1551, in-fol.). Le caractère païen de cet ouvrage ne permet pas d'identifier l'astronome avec l'auteur ecclésiastique.

Cf. Hertz : *De Julio Firmico Materno* (Copenhague, 1817, in-8).

**FIROUZABADI** (Medjd-eddin-Abou-Thaher-Mohammed, dit), écrivain arabe, né à Cazerin, près de Chiraz, en 1328-29 de notre ère (729 de l'hégire), mort en 1415. Il était originaire de Firouzabad. Il voyagea en Syrie, en Egypte, où il enseigna quelque temps à la Mecque, dans l'Asie Mineure et dans l'Inde, jouissant d'une grande considération pour l'étendue de son savoir. Il a écrit plus de quarante ouvrages, entre autres une *Histoire de la Mecque*, un *Recueil de facéties et d'anecdotes*, une Histoire de Mahomet intitulée *Sifr elsaadet*, divers traités de jurisprudence, enfin un *Dictionnaire arabe*. Ce dernier, le seul ouvrage de lui que nous possédions, est intitulé : *Alkamous al-mohit*, c'est-à-dire « l'Océan environnant ».

Cf. S. de Sacy : *Journal des savants*, année 1819.

**FISCHART** (Jean), ou MENTZER, c'est-à-dire le Mayençais, célèbre écrivain satirique allemand, né vers 1550 à Mayence, où selon quelques-uns à Strasbourg, mort à Forbach à la fin de 1589. Elevé à Worms par son cousin Gaspard Scheidt, écrivain satirique lui-même, il étudia la théologie à Strasbourg, où son beau-frère Jobin était imprimeur, et s'y maria. Il avait voyagé en Angleterre, et probablement en Italie, en France et visité d'autres pays de l'Europe. Avocat au tribunal de Spire depuis 1581, il devint bailli de Forbach en 1586.

Fischart est un des écrivains les plus originaux de l'Allemagne, et a été l'un des plus populaires Il est pour la seconde moitié du XVI^e siècle ce que Luther lui-même fut pour la première. Il mit au service de la réforme religieuse un talent, une verve, une puissance d'imaginatiou infatigables. C'est le Rabelais de l'Allemagne, avec toutes les différences qu'entraînent celle du caractère national et le triomphe accompli de la Réformation. Ecrivain fécond, bizarre, burlesque, extravagant même, par système et par génie, « il avait, dit Heinsius, un fond inépuisable de saillies, et il flagella les sottises de son siècle, tantôt avec cynisme, tantôt avec finesse, toujours avec une grande connaissance du monde. Il se servait de la langue allemande avec une étonnante hardiesse, la traitant en esclave, lui imposant des termes et des comparaisons entièrement neuves; il est incomparable dans l'expression comique. » Suivant Jean-Paul Richter, Fischart l'emporterait de beaucoup sur notre Rabelais par le langage, la richesse des images et l'abondance des idées; il l'égalerait pour l'érudition et la création des locutions nouvelles, dans le goût d'Aristophane. Le grand avantage de Fischart est d'être venu à une époque où Luther et les autres écrivains de la Réforme avaient fixé la langue de son pays, tandis que Rabelais écrivait avant la formation de la nôtre. Une chose curieuse, c'est que les ouvrages de Fischart, qui ont eu, de son vivant, de très-nombreuses éditions, sont devenus très-rares de nos jours, ce qui pourrait indiquer qu'il a vieilli. Jean-Paul lui-même exprime le vœu que « ce fleuve charriant l'or rencontre un habile homme qui, versé dans la connaissance des langues et des mœurs, en sache tirer le précieux métal. »

Parmi ses ouvrages satiriques en prose, nous citerons d'abord sa traduction ou plutôt son imitation de : *Gargantua*, sous le titre d'*Histoire des Exploits des Seigneurs et héros Gorgellantua et Pantagruel* (Geschichtrift, plus tard Geschichtklitterung der Thaten der Helden, etc., 1705, sans nom de lieu, avec grav. sur bois, plusieurs éditions). Accommodant le sujet à son pays et à son temps, l'auteur peint les mœurs allemandes plutôt que des mœurs étrangères, et joint l'originalité du fond à celle de la forme; c'est une mine de saillies et de bons mots. Comme ouvrages plus personnels dans le même goût, il faut citer : *la Grand'mère de toute pratique* (Aller Pracktik Grossmutter, 1572, in-4; 1574, etc., sans nom de lieu); *le Catalogue* (Catalogus; 1590), dirigé contre les pédants; *la Consolation des goutteux* (Podagrammisch Trostbüchlein, 1577); *la Philosophie du mariage* (Philosophisch-Ehzuchtbüchlein, Strasb., 1578), imitation spirituelle de deux traités de Plutarque et d'un entretien d'Erasme; *la Ruche du Saint-Essaim de Rome* (Bienenkorb des Heiligen rœmischen Immenschwarms; Christlingen, 1579,

1580, 1581, etc.), peinture très-vive des mœurs licencieuses du clergé du temps.

Fischart a traité la satire en vers : *le Corbeau de Nuit* (Nachtrab; 1570), contre un apostat, nommé Rabe; *la Gentille vie de saint Dominique et de saint François* (Von S. Dom. und S. Fr. artlichem Leben, etc.; 1571), en réponse aux attaques du franciscain Nass contre la Réforme; *la Légende du petit chapeau à quatre cornes* ou *le Chapeau des Jésuites* (Legend des vierhærnigen Hutleins; Lausanne, 1580, plusieurs éditions, réimprimé à Leipzig en 1840), imité d'un poëme français contemporain, où Lucifer et tous les diables sont représentés emplissant à qui mieux mieux les cornes du chapeau des Jésuites de vices et de fléaux.

Dans le genre épique et héroï-comique, Fischart a aussi donné plusieurs ouvrages très-populaires, surtout *le Vaisseau fortuné de Zurich* (das Gluckhafftschiff von Zürich; sans date ni nom de lieu, 1576; édit. moderne : Tubingue, 1828, in-8), poëme d'un style châtié, noble, et cependant agréable. C'est l'histoire du voyage de la bouillie de millet, apportée toute chaude, dans une énorme chaudière d'airain, par les habitants de Zurich à ceux de Strasbourg; ils voulaient leur montrer avec quelle rapidité ils pourraient venir à leur secours, en cas d'attaque. Le récit très-détaillé contient de riches descriptions, des fictions ingénieuses et de beaux discours. Il a pour morale que l'homme triomphe des obstacles à force d'énergie. Fischart rentre dans le gros comique avec le poëme de la *Puce* (die Flohatz, sans date ni nom de lieu, 1572; Strasbourg, 1573, 1577, 1578), où son imagination, burlesque plutôt que cynique, se donne carrière sur le thème bizarre d'un ancien rapport intime entre la femme et la puce. Celle-ci se plaint à Jupiter des poursuites meurtrières dont elle est l'objet; la mouche entreprend de la consoler; toutes sortes d'histoires de puces prennent place dans leur entretien, et donnent lieu à des observations piquantes sur la société humaine. La femme plaide à son tour contre la puce et obtient le droit de la tuer. Quelques critiques font encore aujourd'hui l'éloge de ce poëme qui, suivant le plus grand nombre, ne dut son ancienne popularité qu'au mauvais goût du siècle. Fischart s'est aussi distingué, comme poëte lyrique, par une traduction libre, noble et imagée des *Psaumes* (Gesangbuchlin von Psalmen, Strasbourg, 1576; édition récente, Berlin, 1859), et quelques chants de circonstance, religieux ou politiques. Il n'existe point d'édition générale des œuvres de Fischart. On cite comme la collection la plus complète qui en ait été faite celle du conseiller G. Meusebach, possédée maintenant par la bibliothèque de Berlin.

Cf. Willmar, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber, t. LI; — Kurtz : *Leitfaden zur Geschichte der deutschen Literatur* (2e édit., 1865).

**FITZ-JAMES** (François DE), théologien français, né le 9 juin 1709 à Saint-Germain-en-Laye, mort le 19 juillet 1764. Fils du maréchal de Berwick, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint évêque de Soissons et premier aumônier de Louis XV, de qui il exigea le renvoi de Mme de Châteauroux. Ses écrits, qui portent l'empreinte du jansénisme, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres posthumes* (1770, 3 vol. in-12).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**FITZ-JAMES** (Édouard, duc DE), orateur français, petit-neveu du précédent, né en 1776 à Versailles, mort en 1838. Ses manifestations royalistes le signalèrent à Paris, en 1814, dès la venue des alliés. Nommé pair de France, il fut au nombre des membres les plus exaltés de la droite. Après la révolution de Juillet, il conserva quelque temps la pairie, puis s'en démit et fut élu député à Toulouse en 1834. C'est alors qu'il prononça ses plus remarquables discours. Son éloquence, qui avait, selon Cormenin, « le laisser-aller, le sans-gêne d'un grand seigneur parlant devant des bourgeois, » était en même temps énergique et incisive.

Cf. Cormenin : *le Livre des orateurs*.

**FLACCUS** (Verrius), grammairien latin du siècle d'Auguste. Né esclave, il fut affranchi, se distingua dans l'enseignement et devint précepteur de Caius et Lucius César, petits-fils d'Auguste. Sa grande érudition est attestée par de nombreuses citations, mais nous n'avons de lui aucun ouvrage entier. Son traité *De Verborum significatione* nous est parvenu abrégé par Pompeius Festus (voy. ce nom). De ses autres écrits, *Libri rerum memoria dignarum*, *De Orthographia*, *De Dubiis generibus*, etc., nous ne possédons que des fragments, publiés par M. Egger, avec *Pompeius Festus* (Paris, 1839, in-18). On a découvert, en 1770, dans les ruines de l'hémicycle de Préneste, une partie d'un calendrier rédigé par Flaccus, sous le titre de *Fasti*, et que Foggini a publié (Rome, 1779, in-8).

Cf. O. Müller : *Préface* de son édition de *Pompeius Festus* (Leipzig, 1839, in-4).

**FLACÉ** (René), poëte français, né le 23 novembre 1530 à Noyon-sur-Sarthe, mort le 15 septembre 1600. Curé de La Couture, au Mans, et directeur du collége situé auprès de cette église, il y fit jouer plusieurs tragédies. Il publia : *Prières tirées de la Bible, tournées du latin en vers français* (le Mans, 1582, in-12); *De Admirabili ascensione Christi carmen panegyricum* (Ibid., 1591, in-8), et un curieux catéchisme, dont la seconde partie, intitulée : *Catechismi catholici pars posterior* (1590, in-4), est un poëme en vers élégiaques.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. I.

**FLACON** (J.-H.). — Voyez ROCHELLE.

**FLAGY** (Jehan DE), trouvère du XIIe siècle. On le suppose Champenois. Il a composé la chanson de *Garin le Loherain*, seconde partie de la geste des Loherains (voy. ce mot). On n'a aucun renseignement sur ce trouvère, désigné dans la chanson de Garin, en ces termes :

Ci faut li chant de Jehan de Flagy.

FLAMANDE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le flamand (*Vlaemsch*, en allemand *Vlaemisch*) est une des principales formes de la langue germano-belge, que l'on peut considérer comme une variété du bas-allemand. De tout temps les philologues flamands ont eu pour leur langue beaucoup d'ambition. L'un d'eux, Van Gorp, dans ses *Indo-Scythica*, entreprend d'établir que c'était celle parlée par Adam; ce qui vaut la prétention plus récente du savant belge J. Degrave à démontrer qu'Homère et Hésiode étaient Flamands. On regarde du moins le flamand comme supérieur, à certains égards, au hollandais, qui s'en sépare surtout par des différences de prononciation et d'orthographe, et dans lequel on prétend ne plus voir qu'un de ses dialectes. Suivant ses affinités avec les langues germaniques, le flamand s'est peu laissé pénétrer par le latin, qui formait, auprès de lui, l'idiome romano-belge appelé wallon. Il a, comme l'allemand, une grammaire très-régulière, et il dérive les mots ou les compose avec beaucoup de facilité. Le flamand a été la langue écrite et officielle du Brabant et des diverses provinces soumises à la maison de Bourgogne. C'est lui qui remplaça le latin dans les chartes et autres documents publics, comme dans les diverses compositions littéraires du XIVe au XVIe siècle. La domination espagnole lui fut défavorable. Délaissé par les écrivains, banni de l'administration, il céda la place au hollandais dans le nord et au français dans le midi; mais il se conserva assez fidèlement dans le peuple. Après un long abandon, des ten-

tatives ont été faites pour le relever, d'abord et sans succès par le gouvernement hollandais, de 1815 à 1830, puis, de nos jours, avec un certain éclat, par une école d'écrivains qui en poursuivent la restauration philologique et littéraire. — On compte un assez grand nombre de grammaires et de dictionnaires de la langue flamande, entre autres : l'*Introduction aux langues française et flamande*, de La Grue (Amsterdam, 1688, in-8), et la *Nouvelle grammaire française et flamande*, de F. Halma (Bruxelles, 1773, in-12), sans parler des grammaires usuelles en langue flamande ; puis, pour les dictionnaires, le *Vocabulaire francoys et flameng*, de Noël de Berlemont (Anvers, 1511, in-4), celui de Gabriel Meurier (Ibid., 1557, pet. in-8); le *Trésor du langage bas-allemand dit vulgairement flameng*, traduict en françois et en latin (Ibid., 1573, in-4); le *Grand Dictionnaire français et flamand*, par F. Halma (Leyde, 1778, plus. édit. in-4), les *Dictionnaires* plus modernes de Des Roches, de l'abbé Olinger, de Sleeckx et Vandevelde (Bruxelles, 1860, 2 vol. gr. in-8), etc.

Le flamand participe au mouvement de la littérature de l'Europe dès le XII<sup>e</sup> siècle, sans y apporter un contingent aussi riche et aussi original qu'on s'est plu, de notre temps, à le supposer. Outre des poésies d'un caractère et d'un intérêt tout particuliers que l'on recueille pieusement aujourd'hui, on signale des traductions et des remaniements des ouvrages populaires du passé : une *Vie de Jésus*, un *Voyage de saint Brandan*, puis une *Bible en vers*, un *Miroir historique*, des chroniques rimées, des romans légendaires, comme les *Quatre fils Aymon*, etc., et surtout une version du *Roman de Renart* que les Néo-Flamands regardent comme la rédaction originale de cette œuvre européenne. Pendant plusieurs siècles, les chambres de rhétorique (voy. ce mot) fournissent des centres à la culture littéraire tant flamande que hollandaise, mais ne contribuent pas à lui donner de la variété ou de la grandeur. L'activité et le zèle déployés de nos jours au profit de l'ancien idiome flamand ont eu pour résultat la publication ou des remaniements nouveaux de l'ancienne poésie indigène et des tentatives d'œuvres originales. On a réédité le texte du *Roman de Renart;* Blommaert a remis les *Nibelungen* en vers iambiques flamands; H. Conscience, par ses études populaires et locales, a réveillé à la fois la langue et la nationalité. Des critiques et des historiens ont pensé sauver l'une et l'autre de leur effacement devant l'influence française, en les faisant rentrer dans le giron teutonique, au risque d'inféoder leur pays à l'Allemagne.

Cf. Pour la langue : Van Gorp : *Inda-Scythica* (Anvers, 1569, in-folio) ; — Van der Mylen : *Lingua belgica, seu de linguæ illius communitate cum plerisque aliis* (Leyde, 1612, in-4) ; — Ypey : *Histoire succincte de la langue néerlandaise* (Utrecht, 1812) ; — Raoun : *Mémoires sur l'origine des langues flamande et wallonne* (Bruxelles, 1826, in-4) ; — J.-F. Willems : *De la Langue belgique*, lettre (Ibid., 1829, in-18 et in-8) ; — Westreenen de Tiellandt : *Recherches sur la langue nationale de la majeure partie des Pays-Bas* (La Haye, 1830, in-8) ; — Vandenhoven [Delecourt] : *la Langue flamande, son passé et son avenir* (Bruxelles 1844) ; — Lebrocqui : *Du Flamand, dans ses rapports avec les autres idiomes d'origine teutonique* (Bruxelles, 1845, in-8) ; — Delforterie : *Mémoire sur les analogies des langues flamande, allemande et anglaise* (Ibid., in-4).

Pour la littérature : Snellaert : *Over de Nederlandsche Dichtkunst in Belgie* (Bruxelles, 1838), et *Oude vlaemsche liederen* (Ibid., 1848) ; — Mone : *Coup d'œil sur la littérature populaire des Pays-Bas dans le passé* (Tubingue, 1838) ; — Hoefken : *Vlaemisch-Belgien* (Brême, 1847, 2 vol.) ; — de Coussemaker : *Chants populaires des Flamands* (Gand, 1856) ; — Ph. Blommaert : *Aloude geschiedenis der Belgen of Nederduitschers* (Gand, 1849) ; — L. de Baecker : *les Flamands de France, leur langue, leur littérature*, etc. (Ibid., 1850, in-8).

**FLAMANG** ou **FLAMENG** (Guillaume), auteur dramatique français, né vers 1460 à Langres, mort vers 1540. Prêtre, il exerça les fonctions de curé et termina sa vie à l'abbaye de Clairvaux. On a de lui un mystère qui a été publié par M. Carnandet, sous ce titre : *la Vie et passion de monseigneur sainct Didier, martyr et évesque de Lengres, jouée en ladicte cité* (Langres, 1855, in-8).

Cf. Carnandet : *Introduction* à son édit.

**FLAMENCA** (LE ROMAN DE), poëme écrit dans un dialecte des contrées méridionales de la France, se rapprochant de l'ancien idiome de la Catalogne et des provinces situées dans le voisinage des Pyrénées-Orientales. Le début et la fin du poëme ne se trouvent pas dans le seul manuscrit connu, possédé par la bibliothèque de Carcassonne. Le titre même manque, et on désigne l'ouvrage par le nom de l'héroïne, la belle Flamenca, fille du comte de Nemours, qu'épouse, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, Archambaud, comte de Bourbon-les-Bains. Les fêtes de ce mariage sont décrites en détail. Le poëte rapporte les titres d'une centaine de romans qui furent récités ou chantés par les jongleurs. C'est un renseignement précieux. M. P. Meyer a publié le roman de Flamenca d'après le manuscrit de Carcassonne (Paris, 1866, in-8).

Cf. Raynouard : *Lexique roman*, t. I ; — Fauriel : *Histoire de la littérature provençale ;* — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**FLAMINIO** (Marc-Antonio), poëte italien, né à Serravalle en 1498, mort à Rome en 1550 Fils d'un professeur, Antonio-Giovanni Flaminio, qui eut un certain renom comme poëte latin, il surpassa son père. On a de lui : *De Rebus divinis carmina* (Paris, 1552, in-12), traduit en vers français par la sœur Anne des Marquets (1569, in-8) ; *Paraphrasis triginta Psalmorum* (Florence, 1558, in-12) ; *Paraphrasis Aristotelis* (Bâle, 1537), etc. Ses *Poésies* ont été publiées avec celles de son père et de son frère Gabriel (*Carmina Flaminiorum;* Padoue, 1743, in-8).

Cf. A. Neander : *Erinnerungen M.-A. Flaminio*, etc. (Berlin, 1837, in-8) ; — Moréri : *Grand dict. historique.*

**FLANGINI** (Lodovico, comte), littérateur italien, né à Venise en 1733, mort en 1804. Magistrat, il écrivit un grand nombre d'ouvrages qui justifient peu sa haute réputation littéraire, entre autres une traduction assez médiocre en vers de l'*Argonautique* d'Apollonius de Rhodes (Rome, 1791-1794, 2 vol. in-8), et une traduction de l'*Apologie de Socrate* de Platon (Florence, 1806); cette dernière est posthume.

Cf. Luciani : *Oratio in funere cardinalis L. Flangin* (Venise, 1804, in-4).

**FLASSAN** (Gaëtan RAXIS, comte DE), publiciste français, né en 1760 à Bédouin (Vaucluse), mort le 20 mars 1845. Professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Germain sous l'Empire, il eut, sous la Restauration, le titre d'historiographe du ministère des affaires étrangères, et assista au congrès de Vienne. Son principal ouvrage est l'*Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française, ou De la politique de la France depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XVI* (Paris, 1808, 6 vol. in-8). On cite, en outre : *Des Bourbons de Naples* (Paris, 1814, in-8) ; *De la Restauration politique de l'Europe et de la France* (Paris, 1814, in-8) ; *Histoire du congrès de Vienne* (Paris, 1829, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Jay, etc. : *Biographie nouvelle des contemporains.*

**FLAVIO-BIONDO**, archéologue italien, né à Forli en 1388, mort en 1463. Élève des premiers savants de son temps, il découvrit, à Milan, le *Brutus* ou *de Claris oratoribus* de Cicéron, que popularisèrent bientôt de nombreuses copies. Il fut le secrétaire de plusieurs papes, et Pie II l'associa à tous ses

travaux d'histoire et d'archéologie. Il fit sur la topographie de l'ancienne Rome, sur ses institutions, son gouvernement, ses mœurs et coutumes, d'abondantes et sérieuses observations qui donnent une haute valeur à ses ouvrages, écrits malheureusement dans un style barbare. Ses deux principaux, auxquels Sigonius a fait le plus d'emprunts, sont intitulés : *Romæ instauratæ libri III* (Vérone, 1482, in-fol.), et *Romæ triumphantis libri X* (Brescia, 1482, in-fol.). On peut encore citer : *Italia illustrata*, publiée par son fils Gaspard Biondo (Rome, 1474, in-fol.); *De Origine ac gestis Venetorum* (Vérone, 1481, in-fol.); *Tres Decades historiarum*, allant depuis la prise de Rome par Alaric jusqu'en 1440 (Venise, 1483, in-fol.), ouvrage que l'on attribue quelquefois au pape Pie II; enfin, une *Histoire de Forli*, insérée dans le *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori. Les *Œuvres* de Flavio-Biondo ont été réunies (Bâle, 1531 et 1559, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Biblioth. lat. med. et infimæ ætatis.*

**FLÉCHIER** (Esprit), orateur français, né le 10 juin 1632 à Pernes, dans le comtat d'Avignon, mort le 16 février 1710. Elevé par son oncle, qui était supérieur général de la Doctrine chrétienne, il entra dans cette congrégation et enseigna la rhétorique à Narbonne. Après la mort de son oncle, il vint à Paris, où il accepta dans une paroisse le modeste emploi de catéchiste des enfants. En même temps, il composait des vers latins qui furent remarqués et des vers français très-médiocres. Un petit poëme latin, décrivant le carrousel donné par Louis XIV en 1662, fut très-loué à cause de la difficulté d'exprimer dans une langue ancienne les détails d'une fête entièrement moderne. Le conseiller d'Etat Lefèvre de Caumartin lui confia l'éducation de son fils. Fléchier l'accompagna à Clermont et assista ainsi aux Grands-Jours d'Auvergne (1565-1566). Introduit à l'hôtel de Rambouillet, il s'y fit remarquer par son talent, son esprit et son caractère affable. C'était alors le *Damon* de Mme Deshoulières, l'*Acaste* de Senecé. Lui-même, suivant la mode régnante, a tracé son portrait, à peu d'intervalle de cette époque : « Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend ; il a fait des vers fort heureusement, il a réussi dans la prose, les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et délicates. » Ces dernières paroles rappellent ce que le P. de La Rue a dit de Fléchier : « L'amour de la politesse et de la justesse de style l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume, de sa bouche, même en conversation, qui ne fût travaillé ; ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art. Il s'était fait une habitude et presque une nécessité de composer toutes ses paroles, et de les lier en cadence. » Encouragé par ses amis et ses protecteurs, nommé lecteur du dauphin par le crédit du duc de Montausier, il se livra au ministère de la chaire. Il conquit l'estime par ses sermons ; mais il n'atteignit à une haute réputation que dans les oraisons funèbres. La première qu'il prononça, celle de Mme de Montausier (1672), le plaça aussitôt dans un rang élevé. L'année suivante, il fut admis à l'Académie française. Ses autres oraisons funèbres sont celles de la duchesse d'Aiguillon (1675), de Turenne (1676), du premier président Lamoignon (1679), de la reine Marie-Thérèse (1683), du chancelier Le Tellier (1686), de la dauphine Marie-Christine de Bavière, et du duc de Montausier (1690). Nommé évêque de Lavaur en 1685, il fut transféré au siége de Nîmes en 1687. Dans ce second diocèse, il sut, par son esprit de tolérance et de charité, se gagner un grand nombre de protestants, que les mesures coercitives avaient excités contre les ministres de la religion catholique, ainsi que contre le gouvernement de Louis XIV. Il mourut aimé et estimé de tous. Son oraison funèbre ne fut pas prononcée ; mais Fénelon fit d'un mot son éloge : « Nous avons perdu notre maître ! »

Voici le jugement de Rollin sur cet orateur : « Ce qui domine dans M. Fléchier est une pureté de langage, une élégance de style, une richesse d'expressions brillantes et fleuries, une grande beauté de pensées, une vivacité d'imagination, et, ce qui en est une suite, un art merveilleux de peindre les objets et de les rendre comme sensibles et palpables. Mais il me semble qu'on voit régner dans tous ses écrits une sorte de monotonie et d'uniformité. Presque partout mêmes tours, mêmes figures, mêmes manières. L'antithèse saisit presque toutes ses pensées et souvent les affaiblit en voulant les orner. » Ces éloges et ces reproches ont été repris par les divers critiques, depuis Thomas qui fait un parallèle en règle entre Fléchier et Bossuet, jusqu'à Villemain qui montre dans « l'Isocrate français » le point où la perfection de la langue confine à la décadence ! Le chef-d'œuvre de Fléchier est l'oraison funèbre de Turenne ; il y paraît au-dessus de lui-même. L'exorde surtout est cité pour son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre. Cependant on a remarqué, entre cette oraison funèbre et celle du grand Condé, la même différence qu'entre les deux héros. L'une a l'empreinte de la fierté et semble l'ouvrage d'un instinct sublime; l'autre, dans son élévation même, paraît le fruit d'un art perfectionné par l'expérience et par l'étude.

Outre les *Oraisons funèbres*, les *Sermons*, les *Panégyriques des Saints*, on a de Fléchier : *Vie du cardinal de Commendon*, traduite de Graziani (1671, in-4); *Vie de Théodose le Grand* (1679, in-4), ouvrage souvent réimprimé, où sont soigneusement dissimulées les fautes de cet empereur ; *Histoire du cardinal Ximénès* (1693, 2 vol. in-12) ; *Lettres choisies sur divers sujets* (1715, 2 vol. in-12). On a les *Œuvres complètes* de Fléchier (Nîmes, 1782, 10 vol. in-8 ; 1825, 10 vol. in-8). Dans ce recueil ne sont pas compris les *Mémoires sur les Grands-Jours tenus à Clermont en* 1665-1666, publiés par M. Gonod (Paris, 1844, in-8), réimprimés avec notes par M. Chéruel (Ibid., 1856, in-8, 2 pl. ; 1862, in-18). C'est à la fois un document important sur l'institution elle-même et un tableau curieux et piquant de la vie de province au XVIIe siècle

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française ;* — Thomas : *Essai sur les Eloges ;* — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre ;* — Ch. Labitte : *la Jeunesse de Fléchier*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1845 ; — Sainte-Beuve : *Introduction* aux *Mémoires* (édit. Chéruel).

**FLECK** (Konrad), poëte allemand des XIIe et XIIIe siècles. On manque de détails sur sa vie, et son nom ne nous est connu que par la traduction allemande du poëme français : *Flore et Blanchefleur*, qu'il entreprit dans le commencement du XIIIe siècle. Cette traduction, éditée par Sommer (Quedlimbourg, 1848), a été mise en allemand moderne, avec le vieux texte en regard, par J. Wehrle (Fribourg, 1856).

**FLECK** (Jean-Frédéric-Ferdinand), célèbre tragédien allemand, né à Breslau le 12 janvier 1757, mort à Berlin le 20 décembre 1801. Il fit ses études universitaires avant de suivre sa vocation pour la scène. Il eut les plus grands succès sur le théâtre national de Berlin, dans les drames de Shakespeare, dont il représentait les types avec beaucoup de puissance et de poésie. Il créa plusieurs des rôles les plus importants des tragédies de Schiller, d'Iffland, de Kotzebue, etc. Un monument lui a été élevé à Berlin. — Sa femme et ses

deux filles, formées par ses soins, suivirent aussi avec succès le théâtre.

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**FLEMMING** (Paul), poëte allemand, né le 5 octobre 1609 à Hartenstein (Saxe), mort à Hambourg le 2 avril 1640. Il étudia la médecine à Leipzig, où il fut couronné poëte impérial. Il fit, à la suite d'une ambassade, le voyage de Moscou, et un voyage en Perse. Reçu médecin à Leyde en 1639, il venait de s'établir à Hambourg quand il mourut. Il passe pour le premier poëte lyrique de l'école silésienne. Il adopta les principes d'Opitz, mais il s'inspira particulièrement de ses impressions personnelles et de ses voyages. On loue chez lui la richesse des idées, la profondeur ou le charme du sentiment et la perfection de la forme. Ses *Poésies sacrées et mondaines* ont été recueillies après sa mort (Geistliche und Weltliche deutsche Poemata; Iéna ou Lubeck, sans date [1642]; Lubeck, 1651, etc.). Il en a été publié un choix par G. Schwabe (Erlesene Gedichte und Leben; Stuttgart, 1828). Flemming avait aussi laissé des poésies latines, publiées par Lapenberg (Lateinische Gedichte; Ibid., 1863), qui a préparé une édition complète de ses œuvres (1866).

Cf. Varnhagen : *Biogr. Denkmale*, t. IV; — Schmitt : *P. Flemming* (Marbourg, 1851); — W. Muller : *Biblioth. der D. Dichter* (Leipzig, 1822, t. III).

**FLETCHER** (John), poëte dramatique anglais, né en 1576, mort en 1625. Il était fils du rév. Fletcher, évêque de Bristol. Son nom est uni à celui de son collaborateur, Beaumont, et leurs biographies sont inséparables. Francis Beaumont, né en 1586, mort en 1616, plus jeune que Fletcher de dix ans, était le fils du juge Beaumont ; il fut élevé à Cambridge et étudia le droit, mais sa vocation et sa liaison avec Fletcher l'entraînèrent au théâtre. Tous deux de bonne famille, et doués d'un beau génie, ils passèrent dix ans à composer des pièces; comme elles ne furent en grande partie imprimées qu'après leur mort, il est très-difficile de déterminer la part de collaboration de chacun. La première collection imprimée (Londres, 1847, in-fol.) offre 36 pièces inédites; une seconde édition (Ibid., 1679, in-fol) contient, en outre, 17 pièces publiées dans l'intervalle : en tout 53. En ajoutant celles qui ont été faites avec d'autres auteurs, on arrive au total de 61 pièces, dont la *Biographia dramatica* de Baker donne les titres. Nous citerons les plus remarquables.

Le premier drame qui mit Beaumont et Fletcher en évidence fut *Philaster*. Ils s'annoncèrent ainsi comme les imitateurs, les élèves de Shakespeare, dont ils suivaient de préférence les comédies. *La Tragédie d'une jeune fille* (Maid's tragedy) est un drame vigoureux, où la pureté d'Aspasie fait contraste avec la coupable audace d'Evadné; mais le sujet en est pénible et beaucoup de scènes portent l'empreinte de cette licence d'expression qui caractérise les œuvres des deux auteurs, et qui semble venir surtout de Fletcher. A ces deux pièces s'ajoutent, du vivant de Beaumont : *Roi et non Roi* (King and no King), *Bonduca*, *les Lois de la Crète* (the Laws of Candy), *Thierry et Théodoret*, *Rollo*, tragédies; *le Haïsseur de Femmes* (the Woman hater), *le Chevalier du pilon brûlant* (the Knight of the burning pestle), *la Fortune de l'honnête homme* (the Honest man's fortune), *le Fat* (the Coscomb), *le Capitaine*, comédies. Fletcher, après la mort de Beaumont, produisit trois tragédies et neuf comédies, dont les meilleures sont : *les Chances* (the Chances), *le Curé espagnol* (the Spanish curate), *le Bouchon des Mendiants* (Beggars Bush), *Gouverner une femme, avoir une femme* (Rule a wife, have a wife). Il écrivit aussi un drame pastoral exquis, *la fidèle Bergère* (the Faithful shepherderss), dont Milton s'est inspiré pour son *Comus*. Enfin, dans *les Deux nobles Parents* (the Two noble Kinsmen, 1634), le nom de Shakespeare est joint à celui de Fletcher, et cette coopération est peu douteuse, malgré la faiblesse du produit.

Dans cette collaboration des deux amis, les contemporains s'accordent à penser que Beaumont apporta l'élévation, la tendresse, le pathétique, tandis que Fletcher fournit la vivacité, la grâce, l'esprit; celui-ci semble, en effet, avoir excellé dans le comique; leur théâtre est très-remarquable à cet égard et place ces deux auteurs les premiers après Shakespeare dans la comédie d'imagination, Ben Jonson retenant sa supériorité dans la comédie de caractère. En somme, Beaumont et Fletcher représentent les qualités moyennes de leur grand modèle; ils les reproduisent même avec plus de facilité et d'élégance; ils ont l'aisance dégagée des gens du monde pour qui le théâtre est un amusement et non un métier. La meilleure édition de leurs *Œuvres* est celle de M. Dyce (London, 1844, 11 vol.).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*; — Shaw : *History of english Literat.*

**FLETCHER** (les frères Phineas et Gilles), poëtes anglais, nés, le premier en 1584, le second trois ou quatre ans plus tard, morts, le premier en 1650, le second quelques années plus tôt. Ils étaient cousins du dramaturge. Tous deux entrèrent dans les ordres, et Gilles mourut curé d'Alderton. Outre les *Églogues de Pêcheurs* et des *Poëmes mêlés*, Phineas Fletcher composa un poëme intitulé : *l'Ile de pourpre ou l'île de l'homme* (the purple Island, etc., 1633). Titre étrange, désignant une description anatomique et psychologique de l'homme, relevée par l'allégorie. On a de Gilles : *Victoire et triomphe du Christ* (Christ Victory and Triumph, 1610), poëme encore plus sérieux, qui rappelle les grandes pages de Spenser, et a fourni quelques idées à Milton.

Cf. Hallam : *Introd. to the history of Literat.*; — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

FLEUR (LA) ET LA FEUILLE, poëme de Chaucer; — FLEURS DE MAI, nouvelles de Mistress Stowe; — LES FLEURS DU MAL, poésies de Beaudelaire (voy. ces noms).

**FLEURANGES** (Robert III DE LA MARCK, seigneur DE), mémorialiste français, né en 1491 à Sedan, mort en 1537 à Lonjumeau. Envoyé, vers l'âge de neuf ans, à la cour de France, il resta, malgré les menaces de son père et les promesses de Charles-Quint, fidèle à François I^er^, le servit dans les négociations et dans la guerre, fut fait prisonnier à Pavie et enfermé au fort de l'Ecluse. Pendant sa captivité, il fut nommé maréchal de France. Il a écrit l'*Histoire des choses mémorables advenues de* 1499 *à* 1531, récit pittoresque et animé, où il se montre naïvement partial envers la France, et qui est précieux surtout pour la description fidèle des coutumes de l'époque; il s'y désigne sous le nom de *l'Adventureux* que lui donnaient ses contemporains. Cet ouvrage fait partie des collections de *Mémoires sur l'histoire de France.*

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

FLEURI (STYLE). — Voyez STYLE et FIGURES.

**FLEURIEU** (Charles-Pierre CLARET, comte DE), marin et géographe français, né le 22 janvier 1738 à Lyon, mort le 18 avril 1810. Marin dès l'âge de quatorze ans, il devint directeur général des ports et arsenaux en 1776, ministre de la marine en 1790. Sous l'Empire, il fut conseiller d'Etat et sénateur. De savants travaux le firent appeler à l'Institut, peu après sa création. Les cartes qu'il a dressées et les écrits qu'il a publiés sont d'une remarquable exactitude. Nous citerons de lui :

*Decouvertes des Français en* 1768 *et* 1769 *dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée* (Paris, 1790, in-4, avec 12 cartes); *Voyage autour du monde par Etienne Marchand, précédé d'une introduction historique, avec cartes et figures* (Paris, 1798-1800, 4 vol. in-4 ou 6 vol. in-8); *Neptune du Cattégat et de la Baltique* (Paris, 1809, in-fol.). Il s'était longuement occupé d'une *Histoire générale des navigations*, restée inachevée et inédite. — Sa femme, née Aglaé **Deslacs d'Arcambals**, comtesse de **Fleurieu**, morte en 1826, a publié: *Stella, histoire anglaise* (Paris, 1800, 4 vol. in-12). Elle épousa, en secondes noces, Eusèbe Salverte.

Cf. Delambre : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le comte de Fleurieu.*

**FLEURY** (l'abbé Claude), écrivain ecclésiastique français, né le 6 décembre 1640 à Paris, mort le 14 juillet 1723. D'abord avocat au parlement de Paris et savant jurisconsulte, il entra dans les ordres. Bossuet fut son maître et son guide; Fénelon devint son ami. Successivement sous-précepteur des princes de Conti (1672), précepteur du comte de Vermandois (1680), sous-précepteur des petits-fils du roi, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry (1689), il fut nommé en 1716 confesseur de Louis XV. L'Académie française l'élut en remplacement de La Bruyère (1696).

L'œuvre principale de l'abbé Fleury est l'*Histoire ecclésiastique* (Paris, 1691 et suiv., 20 vol. in-4), réimprimée avec quatre livres inédits (Paris, 1840, 6 vol. gr. in-8). Les *Discours préliminaires*, qui d'après Voltaire sont excellents, ont été édités à part (1752, 2 vol. in-12; plusieurs réimpressions). Cette histoire, qui offre plus d'impartialité que de coordination et de méthode, est un recueil précieux de documents et de matériaux. « Le style, dit La Harpe, en est simple, clair et naturel; il a un caractère de candeur qui ne rabaisse point l'écrivain et qui fait estimer l'homme. » Parmi les autres ouvrages de Fleury, on peut mettre à part ceux qu'il composa en vue de ses élèves, et qui restèrent quelque temps classiques : *les Mœurs des Israélites* (1681, in-12); *les Mœurs des chrétiens* (1682, in-12); *Grand Catéchisme historique* (1683, in-12); *Traité du choix et de la méthode des études* (Paris, 1686, in-12 et 1822, in-8), tableau exact de l'enseignement en France au XVII^e siècle. On cite encore : *Histoire du Droit français* (1674, in-12); *Institution du Droit ecclésiastique* (1677, 1687, in-12); *Devoirs des maîtres et des domestiques* (1688, in-12); *Discours sur la poésie des Hébreux* (1713); *Discours sur les libertés de l'Église gallicane* (1724); des *Lettres*, etc. Il a été publié : *Opuscules de l'abbé Fleury*, par Rondet (Nîmes, 1780, 5 vol. in-8); *Nouveaux Opuscules de Fleury*, par l'abbé Emery (Paris, 1807, in-12); *Œuvres de l'abbé Fleury*, par A. Martin (1837, gr. in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. VIII ; — Ch.-F.-Ph. Jaeger : *Notice sur Cl. Fleury, considéré comme historien de l'Eglise* (Strasbourg, 1847, in-8); — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. française*, t. II, prosateurs.

**FLEURY** (André-Hercule, cardinal de), homme d'Etat français, né le 22 juin 1653 à Lodève, mort le 29 janvier 1743 à Paris. L'évêque de Fréjus, le précepteur de Louis XV, devenu premier ministre et cardinal, fut élu, sans avoir publié aucun ouvrage, membre de l'Académie française (1717), de l'Académie des sciences (1721), et de celle des Inscriptions (1725). Il avait de l'esprit, la plaisanterie fine et la repartie brillante; on vante son goût et l'élégante simplicité de ses mandements. Sous son ministère la Bibliothèque du roi fut achevée, et des savants français allèrent en Laponie et au Pérou pour mesurer un degré du méridien.

Cf. Fr. Morenes : *Parallèle du cardinal Richelieu et du cardinal de Fleury* (Avignon, 1743, in-12); — Lacretelle : *Histoire du XVIII^e siècle.*

**FLEURY** (Abraham-Joseph **Bénard**, connu sous le nom de), comédien français, né en 1751 à Chartres, mort en 1822 à Orléans. Il débuta une première fois au Théâtre-Français le 7 mars 1774, et ne réussit pas. Il se représenta le 20 mars 1778 et fut admis; mais sa grande réputation ne commença que dix ans plus tard, lorsqu'il prit les *petits-maîtres* après Molé. Il joua aussi les premiers rôles, *le Misanthrope, Tartuffe, le Philosophe marié*, etc.; sa diction légèrement saccadée l'empêcha d'y être tout à fait l'égal de Molé. Ses plus grands succès furent le marquis de *l'Ecole des Bourgeois* et le rôle du grand Frédéric dans *les Deux Pages*. Il prit sa retraite le 1^er avril 1818. On a sous son nom des *Mémoires* (Paris, 1835-1837, 6 vol. in-8), ouvrage spirituel et agréable, rédigé par J.-B. Lafitte, d'après les mémoires du temps

Cf. Hippolyte Lucas : *Histoire du Théâtre-Français.*

**FLEXIONNELLES** (Langues). On nomme ainsi les langues qui possèdent la propriété de marquer par des transformations déterminées des mots les rapports ou circonstances modifiant l'idée ou l'action que ces mots expriment. Ces transformations, appelées flexions ou inflexions, portent également sur le radical ou sur les suffixes et désinences des mots. Le grec, le latin, entre les langues anciennes, et, parmi les langues modernes, l'allemand, jouissent à un haut degré de cette faculté. Les langues néo-latines sont moins riches que le latin en flexions et inflexions. C'est par l'abondance ou la pauvreté de ces formes qu'une langue est synthétique ou analytique.

Cf. Bopp, Egger, Baudry, etc. : *Grammaire comparée.*

**FLINS DES OLIVIERS** (Claude-Marie-Louis-Emmanuel **Carbon de**), littérateur français, né en 1757 à Reims, mort en 1806. Quoique son éducation eût été négligée, il ne manquait ni d'esprit, ni de talent. Chateaubriand parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires*. Toutefois la multiplicité de ses noms lui attira cette épigramme de Lebrun :

Carbon de Flins des Oliviers
A plus de noms que de lauriers.

Il rédigea, avec Fontanes, son ami, *le Modérateur*, et donna des pièces de vers à *l'Almanach des Muses*, à la *Décade* et au *Mercure*. On cite de lui : *les Amours*, élégies (Londres et Paris, 1780, in-8); *Poëmes et discours en vers* (Paris, 1782, in-8); *le Réveil d'Epiménide à Paris, ou les Etrennes de la liberté*, pièce de circonstance en un acte, en vers, qui eut du succès (Paris, 1790, in-8); *le Mari directeur, ou le Déménagement du couvent*, comédie en un acte, en vers (Paris, 1791, in-8); *la Jeune hôtesse*, comédie en trois actes, en vers, imitée de Goldoni (Paris, 1792, in-8); etc.

Cf. Cubières de Palmezeaux : *Notice historique et littéraire sur Carbon de Flins;* — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

**FLINT** (Timothée), écrivain américain, né à Reading, dans le Massachussetts, en 1780, mort en 1840. Missionnaire dans l'Ouest, il a fait connaître par ses livres une partie des Etats-Unis encore peu explorée. Nous citerons : *Souvenirs des dix dernières années passées dans la vallée du Mississipi* (Recollections of the last ten years in the Valley of the, etc., 1826) et *Géographie et Histoire de la vallée du Mississipi* (the Geography and history of, etc.; 1827, 2 vol. in-8). Il a aussi écrit des romans : *Arthur Clenning* (1828); *George Mason* (1829); *la Vallée de Shoshonee* (1830), etc.; des articles de revue, etc.

Cf. Duyckink : *Cyclopaedia of Amer. Literature.*

**FLODOARD** ou **Frodoard**, historien français, né en 894 à Epernay, mort en 966 Il était chanoine

de Reims et a laissé trois ouvrages en latin, qui sont regardés comme les plus considérables de son époque : une *Chronique* qui va de 916 à 966, une *Histoire de l'église de Reims* et une sorte de poëme qui contient l'histoire abrégée des papes et des saints les plus illustres de l'Italie. « Flodoard, dit l'*Histoire littéraire de la France*, est exact à rapporter les choses, ou telles qu'il les a trouvées écrites, ou telles qu'il les a vues lui-même. » Son poëme atteste de longues recherches ; mais, malgré ce qu'il offre de naïveté ou de vigueur, la versification en est aussi dure, aussi forcée, malsonnante et obscure que celle des autres poëtes contemporains. On en trouve de longs passages dans les *Annales ordinis Sancti Benedicti* de Mabillon. Ses deux autres ouvrages sont écrits en une prose correcte, même élégante. La *Chronique*, qui par le grand nombre de faits qu'elle contient, est le meilleur guide à travers les ténèbres du xe siècle, fut publiée d'abord dans le *Rerum Burgundicarum Chronicon* (Bâle, 1575, in-4), puis insérée dans les recueils de Pithou et de Duchesne ; elle a été traduite par M. Guizot dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*. L'*Histoire de l'église de Reims*, publiée d'abord par le P. Sirmond (Paris, 1611, in-8), puis par Colvener (Douai, 1617, in-8), a été insérée dans la *Bibliotheca Patrum* (Lyon, 1677), t. XVII. Elle fut traduite en français par Nicolas Chesneau (Reims, 1580, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VI.

**FLŒGEL** (Charles-Frédéric), littérateur allemand, né à Jauer le 3 décembre 1729, mort le 7 mars 1788. Professeur à Breslau et à Liegnitz, il se livra avec ardeur aux recherches d'érudition littéraire, et publia d'intéressants ouvrages : *Histoire de l'intelligence humaine* (Geschichte des menschlichen Verstandes ; 1716) ; *Histoire du comique* (Gesch. der Komischen Lit. ; Leipzig, 1784-86, 4 vol.), présentant un tableau complet de la satire chez tous les peuples ; *Histoire du grotesque* (Gesch. des Grotesk-Komischen ; Liegnitz, 1788), ouvrage posthume, ainsi qu'une *Histoire des fous de cour* (Gesch. der Hofnarren ; Ibid., 1789), et une *Histoire du burlesque* (Geschichte des Burlesken ; Leipzig, 1794).

Cf. *Conversations-Lexicon*.

FLOOVANT, chanson de geste indépendante des trois grandes gestes du cycle carlovingien. Floovant, selon l'auteur anonyme du poëme, était l'aîné des quatre fils de Clovis. Dans sa jeunesse, il s'avisa de couper la barbe à son maître, méfait grave, car à cette époque « où tous les prud'hommes étaient barbus », clercs ou laïques, l'ignominie de la barbe coupée ne s'infligeait qu'aux voleurs. On lit dans la *Gesta Dagoberti* que Dagobert enfant se livra à un pareil acte envers son maître. Or le maître de Floovant était baron puissant et de plus l'un des plus chers amis du roi. Aussi Clovis voulait-il la mort du coupable. Il se borna, sur la prière de la reine, à l'exiler pour sept ans. Ce sont les aventures, les malheurs et les exploits du prince proscrit que raconte le poëme. Cette chanson a obtenu un grand succès au moyen âge, dès le XIIIe siècle. Elle est souvent citée par des trouvères et des troubadours. A l'étranger elle a eu pareille fortune, comme on peut en juger par les *Reali* et par une saga islandaise intitulée *Flovents Saga Frakka Konungs*. L'unique manuscrit connu, conservé à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, contient 2500 vers environ. Mais il présente une lacune. Il a été publié par MM. Michelant et Guessard dans la collection des *Anciens poëtes français*.

FLORAUX (JEUX). — Voyez JEUX FLORAUX.

FLORE ET BLANCHEFLEUR, roman d'aventures anonyme du XIIe ou XIIIe siècle. — Un roi païen, Felis, fait prisonnière, dans une de ses courses en pays chrétien, une dame de noble parage. De retour à Naples, il donne cette dame à sa femme. Bientôt la reine accouche d'un fils qu'on nomme Flore, et la chrétienne met au monde une fille, Blanchefleur. Les enfants s'aiment dès le plus bas âge. Le roi, voulant séparer son fils de Blanchefleur, vend celle-ci à des marchands. Flore la croit morte et tombe dangereusement malade. On lui avoue la vérité ; aussitôt il part à la recherche de Blanchefleur et la trouve à Babylone, dans le palais du soudan, qui la destine à sa couche. Il s'introduit auprès d'elle. Les amants sont surpris et doivent être punis de mort Mais les barons du soudan et un « sage évêque » de la cour intercèdent auprès de leur souverain en faveur des jeunes gens. Flore apprend la mort de son père et retourne en son royaume avec Blanchefleur, qu'il épouse.

Konrad Fleck a écrit, vers l'an 1230, une traduction allemande du roman français : *Flore und Blanscheflur*, publiée par Emile Sommer (Quedlinburg et Leipzig, 1846, in-8). Il annonce que le texte original est de Robert d'Orbent, nom complétement inconnu, peut-être mal écrit. Il existe aussi une traduction en flamand du même roman, due à Diederic van Assende. Nous n'avons plus le texte original sur lequel ont été faites ces deux traductions. *Flore und Blanceflor* a été publié par M. J. Bekker (Berlin, 1844, in-12), et en France par M. Edélestand du Méril, sous ce titre · *Flore et Blancheflor*, avec une Introduction et un Glossaire (Paris, 1855, in-16, Biblioth. elzévir.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII

FLORENTIN (LE), comédie de La Fontaine (voy ce nom).

**FLORÈS** (Enrique), savant théologien et historien espagnol, né à Valladolid le 14 février 1701, mort en 1773. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin en 1715, fut professeur de théologie et passa sa vie à explorer les archives de l'Espagne. On lui doit la publication de la *Relacion del viage literario de Ambrosio de Moralès*, et surtout le très-important ouvrage, *la España Sagrada o theatro geographico historico de la iglesia de España* (Madrid, 1747-1779, 29 vol. in-4), continué par les pères Risco et Fernandez. Citons encore : *Clave historica* (Madrid, 1743, in-4) ; *Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiquos de España* et les *Memorias de las reinas Catolicas*.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura*.

**FLORIAN** (Jean-Pierre CLARIS, chevalier DE), poëte et prosateur français, né le 6 mars 1755 au château de Florian, près de Sauve (Gard), mort le 13 septembre 1794. Sa mère, Gilette de Salgue, était d'origine castillane. Son oncle, le marquis de Florian, qui avait épousé une nièce de Voltaire, le mena, âgé de onze ans, chez le philosophe de Ferney. Celui-ci caressa et choya le jeune chevalier, qu'il surnomma paternellement *Florianet*. Quelques années après, Florian, qui n'avait pas de fortune, entra dans les pages du duc de Penthièvre. Son amabilité et son esprit le firent réussir à la petite cour du château d'Anet ; le duc lui témoigna une bienveillance qui ne se démentit jamais. Au sortir des pages, il fut envoyé à l'école d'artillerie de Bapaume, d'où il passa dans les dragons de Penthièvre, avec une compagnie. Le goût qu'il sentait depuis longtemps pour les lettres étant devenu plus vif, il demanda à quitter la vie militaire, et revint auprès de son protecteur, en qualité de gentilhomme ordinaire. Il débuta dans la littérature par de petites comédies. En 1782, l'Académie française couronna de lui une épître en vers, intitulée *Voltaire et le serf du Mont-Jura*. L'année suivante, il reçut un nouveau prix pour l'églogue de *Ruth*, et il publia le roman pas-

toral de *Galatée*. Ce dernier ouvrage surtout fonda sa réputation. En 1788, il fut admis à l'Académie française. Obligé de quitter Paris en 1793, il se réfugia à Sceaux, mais on l'y arrêta bientôt. Rendu à la liberté par le 9 thermidor, il ne put recouvrer la santé que ces secousses lui avaient fait perdre. Il mourut à l'âge de trente-huit ans.

C'est surtout par ses *Fables*, imprimées seulement en 1792, que Florian a survécu. Il y a su raconter et moraliser, décrire et converser, varier le ton et les couleurs suivant les sujets. Il est tantôt attendrissant, tantôt d'une gaieté douce et badine, tantôt d'une finesse piquante ou d'une sagesse élevée. *Le Singe qui montre la lanterne magique*, *le Lapin et la Sarcelle*, *l'Aveugle et le Paralytique*, *les Singes et le Léopard*, etc., sont regardées comme de petits chefs-d'œuvre. On a dit qu'il y avait de La Fontaine à Florian la même distance que de Molière à Marivaux, et que les apologues de Florian plaisent surtout par le gracieux et le joli. Quoi qu'il en soit, il reste sans contredit le second de nos fabulistes. Dans l'églogue de *Ruth*, le poëme de *Tobie*, et les contes en vers, on trouve encore la grâce et l'élégance unies, soit au sentiment, soit à l'esprit. Les nouvelles en prose, *Claudine*, *Sélico*, *Valérie*, *Zulbar*, etc., qui ne manquent pas d'intérêt, sont écrites aussi avec soin et élégance. L'auteur passe d'Angleterre en Italie, de l'Afrique aux Indes, des Alpes au Paraguay, et s'efforce de varier ses couleurs selon les peuples et les climats. La plus simple de ces nouvelles, *Claudine*, histoire d'une paysanne de la vallée de Chamouny séduite et abusée par un voyageur anglais, est une des plus attachantes. *Galatée* et *Estelle*, malgré des qualités de style, ont les défauts et la fausseté du genre pastoral, alors à la mode. Cependant *Galatée* est peut-être ce que ce genre a produit de meilleur dans notre langue. Dans les trois premiers livres, Florian a imité Cervantès; mais Gessner reste son modèle ordinaire. Il écrivait au poëte allemand : « J'ai tâché d'habiller la *Galatée* comme vous habillez vos Chloés; je lui ai fait chanter les chansons que vous m'avez apprises, et j'ai orné son chapeau de fleurs volées à vos bergères. »

Les deux romans poétiques de Florian, *Numa Pompilius* et *Gonzalve de Cordoue*, sont peut-être pour nous d'un genre encore plus faux que ses pastorales. Le premier est une très-pâle imitation de *Télémaque*. Le second est inspiré surtout des *Incas*. *Gonzalve de Cordoue* a pourtant joui d'une grande réputation. Le plan est régulièrement conçu; l'action principale est bien graduée; le péril de Gonzalve et de sa maîtresse Zuléma croît jusqu'au dénoûment; les autres personnages sont heureusement disposés dans l'ordonnance générale; des épisodes intéressants, des tableaux bien faits se mêlent à l'action. Si le livre n'est plus supportable, la faute en est surtout à ce style d'une élégance affectée, qu'on appelait alors de la prose poétique. La prétention au ton héroïque interdit à l'auteur la simplicité des détails, la vérité des mœurs et des passions; elle le porte à tout dénaturer, à mêler la fable à l'histoire et à mettre dans la bouche de personnages vulgaires le langage des demi-dieux et des héros de l'épopée. Le *Précis historique sur les Maures*, qui sert d'introduction au roman, est un bon morceau d'histoire et d'un style plus naturel. La traduction de *Don Quichotte*, quoiqu'elle ne suive pas exactement l'original, a obtenu un succès mérité, et les traductions plus récentes ne l'ont pas fait oublier. Le *Guillaume Tell*, que Florian composa en prison, est la plus faible de ses productions. Au théâtre, il a renouvelé le personnage d'Arlequin, en lui donnant une physionomie sentimentale. Ses pièces, jouées au Théâtre-Italien, sont : *les Deux billets* (1779); *Jeannot et Colin* (1780); *les Jumeaux de Bergame* (1782); *le Baiser* (1782); *le Bon ménage* (1783); *la Bonne mère* (1785), etc.

Outre les ouvrages précédents, on peut citer encore : *Mélanges de poésie et de littérature*; *Eliézer et Nephtali*; *Jeunesse de Florian, ou Mémoires d'un jeune Espagnol*, histoire intéressante de ses premières années. On lui a attribué *Henriette Stuart*, *roman traduit de l'anglais* (Lausanne, 1795, 2 vol. in-12). Les ouvrages de Florian ont eu un grand nombre d'éditions et ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Renouard (Paris, 1820, 16 vol. in-18), et ses *Œuvres inédites*, par Guilbert de Pixérécourt (Paris, 1824, 4 vol, in-8). On cite encore les éditions de Didot (Paris, 1784 et suiv., 24 vol. in-18), de Briand (1823-1824, 13 vol. in-8), de Jauffret (1837-1838, 12 vol. in-8).

Cf. A.-J.-N. de Rosny : *Vie de Florian* (Paris, an V, in-18) ; — L.-Fr. Jauffret et Lacretelle : *Eloge de Florian* (Ibid., 1812, in-8) ; — La Harpe : *Cours de littérature* ; — Ch.-Fr. Viancin : *Eloge de Florian* (Besançon, 1833, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — H. Taine : *Essai sur les fables de La Fontaine*.

**FLORIDOR** (Josias DE SOULAS, sieur DE PRIMEFOSSE, dit), comédien français, né en 1608 dans la Brie, mort en 1672 à Paris. Il était enseigne lorsqu'il quitta le service pour jouer la comédie. Il débuta, en 1640, au théâtre du Marais, et, en 1643, à l'Hôtel de Bourgogne, d'où il ne sortit que peu de mois avant sa mort. La distinction de ses manières, la noblesse de sa physionomie, le naturel de sa diction lui valurent, ainsi que la dignité de sa tenue, les faveurs de la cour et du public. Il surpassa, dans les premiers rôles tragiques, tous les acteurs qui l'avaient précédé.

Cf. De Laporte : *Anecdotes dramatiques* ; — A. Jal : *Dictionnaire critique*.

**FLORIDUS** (Francesco), surnommé *Sabinus*, philologue italien, né à Donadeo, dans l'ancienne Sabine, mort en 1547. Professeur à Bologne, il fut appelé par François Ier. Violent et intolérant, il écrivit contre Étienne Dolet un livre intitulé *Adversus Stephani Doleti calumnias liber* (Rome, 1541, in-4). On cite, en outre : *In Plauti aliorumque poetarum et linguæ latinæ calumniatores* (Lyon, 1537, in-4) ; *De Julii Cæsaris præstantia libri tres* (Bâle, 1540, in-fol.). Il avait commencé, à la demande de François Ier, une traduction de l'*Odyssée* en vers latins (*Homeri Odysseæ libri octo priores*; Paris, 1545, in-4).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

**FLORIMONTANE** (ACADÉMIE). — Voyez ACADÉMIE et SALES (François DE).

**FLORUS** (Lucius-Annæus-Julius), historien romain du IIe siècle après J.-C. L'obscurité qui entoure la vie de cet auteur a donné lieu aux conjectures les plus diverses. On l'a fait naître en Italie, en Gaule, en Espagne. D'après quelques-uns, il faudrait l'identifier avec Sénèque, précepteur de Néron. Selon d'autres, il y aurait eu deux Florus historiens, l'un vivant sous Auguste, l'autre au IIe siècle, et continuant l'ouvrage du premier. A part ces hypothèses, plus ingénieuses que satisfaisantes, on peut penser que Florus exista réellement, et qu'il n'y en eut qu'un seul, en même temps historien et poëte, vivant sous Adrien, dont il fut le protégé et l'ami. Spartien rapporte qu'il adressa à l'empereur ces vers :

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas,

et qu'Adrien répondit avec le même enjouement :

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati rotundos.

L'ouvrage historique de Florus est intitulé : *Rerum romanarum libri IV*, ou *Epitome de gestis Romanorum*. C'est une compilation faite avec méthode et d'une manière intéressante, d'après Tite-Live et d'autres écrivains antérieurs. La vie de Rome y est divisée en quatre âges : l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse. Les faits sont bien choisis, le caractère des temps et des hommes nettement tracé. On lui reproche des erreurs chronologiques ou géographiques, et trop de partialité pour Rome. On a souvent trop goûté son style, dont l'éclat apparent cache des figures fausses ou forcées, et dont la prétention à l'énergie tourne volontiers à la déclamation et à l'emphase. L'*Epitome* de Florus, édité d'abord par Gaguin (Paris, vers 1471, in-4), a été réimprimé un grand nombre de fois, notamment par J. Camers (Vienne, 1518, in-4), par E. Vinet (Poitiers, 1553, in-4), par Grævius (Utrecht, 1680, in-8), par Duker (Leyde, 1722, in-8), par Titze (Prague, 1819, in-8), par Seebode (Leipzig, 1821, in-8), par Hubner et Jacobitz (Leipzig, 1832, 2 vol. in-8). Il a été traduit en français par Coëffeteau (1618), par l'abbé Paul (1774), par Camille Paganel (1823), par Durozoir, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1829). On attribue à Florus des *Epigrammes*, publiées dans l'*Anthologia latina* de Burmann, et un fragment de dialogue, découvert à Bruxelles, intitulé : *Virgilius orator*. Wernsdorf l'a aussi cru l'auteur du *Pervigilium Veneris*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**FLORUS** (Drepanius), écrivain latin, mort vers 860. Il fut diacre de l'église de Lyon. On a de lui : des *Poésies*, où, malgré le ton déclamatoire, respire un sentiment vrai des malheurs de son siècle (Leipzig, 1653, in-8), insérées dans les *Poetæ christiani* de Fabricius, les *Analecta* de Mabillon et les *Anecdota* de Martène et Durand ; un traité contre Scot Erigène; des *Commentaires* sur les épîtres de saint Paul et sur la Messe. On le croit auteur d'une *Histoire universelle* qui est en manuscrit à la bibliothèque d'Avranches.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. V.

**FLOTTES** (l'abbé Jean-Baptiste-Marcel), philosophe français, né à Montpellier le 10 janvier 1789, mort le 25 décembre 1864. Professeur de philosophie au collège et à la faculté de sa ville natale, il a publié sur Voltaire, Lamennais, Pascal, Huet, etc. (1816-1857), une série d'*Études* d'une indépendance rare chez un théologien. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

**FLOURENS** (Marie-Jean-Pierre), physiologiste et écrivain français, né à Maureilhan (Hérault) le 15 avril 1794, mort à Montgeron (Seine-et-Oise) le 6 décembre 1867. Professeur au Jardin des Plantes et au Collège de France, député, puis pair de France, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il fut élu, en 1840, membre de l'Académie française, comme successeur de Michaud ; il avait M. V. Hugo pour concurrent. Il devait cet honneur au soin avec lequel étaient écrits ses ouvrages scientifiques et à la nature littéraire et philosophique de quelques-uns. Nous citerons : *Examen de la phrénologie* (1841, in-18) ; *De l'Instinct et de l'intelligence des animaux* (1841, in-18) ; *De la Longévité humaine* (1854, in-18) ; *De la Vie et de l'intelligence* (1857, in-8) ; puis des études critiques sur la vie et les travaux de divers savants : *Cuvier* (1841, in-18), *Buffon* (1844, in-18), *Fontenelle* (1854, in-18). — Son fils, Gustave FLOURENS, né à Paris le 4 août 1838, mort le 3 avril 1871, connu surtout par son rôle révolutionnaire dans les événements de 1870-1871, avait, à l'âge de vingt-cinq ans, suppléé son père au Collège de France. Il a publié, outre un ouvrage d'anthropologie philosophique (*la Science de l'homme*, 1869, in-8), quelques écrits d'actualité. [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Cl. Bernard : *Discours de réception* à l'Académie française (27 mai 1869).

**FLUDD** (Robert), en latin *de Fluctibus*, médecin et philosophe anglais, né à Milgate (Kent) en 1574, mort à Londres le 8 septembre 1637. Affilié à la secte des Rose-Croix et célèbre par son zèle pour les chimères de la cabale, de l'astrologie judiciaire et même de la sorcellerie; il eut cependant le don de l'observation et l'esprit philosophique, et ses ouvrages firent une grande impression. Ce sont des traités sur la nature, ses lois, son origine, ses mystères expliqués par une sorte de panthéisme à la fois matérialiste et mystique. Ils sont au nombre de dix-sept, parmi lesquels nous citerons : *Utriusque cosmi, majoris scilicet et minoris, metaphysica, physica atque technica historia* (Oppenheim, 1617) ; *Tractatus secundus de naturæ Simia, seu technica macrocosmi historia* (Ibid., 1618) ; par *naturæ simia*, singe de la nature, l'auteur désigne l'art ; *Philosophia sacra et vere christiana seu meteorologia cosmica* (Francfort, 1626) ; *Summum bonum quod est verum magiæ Cabalæ et Alchimiæ veræ ac fratrum Roseæ-Crucis subjectum* (Ibid., 1629) ; *Clavis philosophiæ et Alchimiæ fluddanæ* (Ibid., 1633). Ces divers ouvrages ont été plusieurs fois réunis (Oppenheim, Francfort, Gouda, 1617-38, 6 vol. in-fol.). Les doctrines de Fludd et leurs conséquences avouées contre le christianisme à la fois et l'autorité de la raison ont été souvent réfutées, surtout par Gassendi et le P. Mersenne.

Cf. Chr.-G. Praetorius : *Variæ variorum de philosophia fluddiana sententiæ* (1715, in-4) ; — *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

**FOA** (Eugénie), femme auteur française, née à Bordeaux vers 1795, morte en 1853. Elle était née de parents espagnols et dans la religion juive. A la suite d'un mariage qui ne fut pas heureux, elle écrivit pour se créer des ressources, et, avec un style à la fois vulgaire et déclamatoire, montra de l'imagination et du sentiment. Elle créa le *Journal des enfants* et le *Journal des demoiselles*, et composa des nouvelles et romans sous le pseudonyme de *Maria Fitz-Clarence*. On cite : *la Juive, histoire du temps de la Régence* (Paris, 1835, 2 vol. in-8) ; *les Mémoires d'un Polichinelle* (Ibid., 1839, in-8) ; *le Petit Robinson de Paris* (Ibid., 1840, in-18), etc.

Cf. Bourquelot : *la Littérature franç. contemporaine.*

**FOË** (Daniel DE). — Voyez DEFOE.

**FŒRSTER** (Frédéric), écrivain allemand, né à Munchengosserstaedt le 15 septembre 1792, mort en décembre 1868. Il écrivit, en 1813, des *Chants guerriers* dans le genre de ceux de Kœrner, puis se tourna vers les recherches historiques et donna un assez grand nombre de publications sur les hommes et les événements de son pays. On cite encore ses *Lettres d'un vivant* (Briefe eines Lebenden ; Berlin, 1827, 2 vol.), un drame, *Gustave Adolphe* (Ibid., 1832), et des *Poésies* (Gedichte, Ibid., 1838, 2 vol.). — Son frère, Ernest Joachim FŒRSTER, né au même lieu le 8 avril 1800, cultiva d'abord la peinture, puis publia de très-estimés *Manuels* des voyageurs, et surtout des ouvrages importants d'histoire de l'art, notamment *Histoire de l'art allemand* (Geschichte der d. Kunst ; Leipzig, 1851-55, 3 vol.). Il a été le continuateur de l'ouvrage *la Vérité sur la vie de Jean-Paul*, commencé par Jean-Paul lui-même. [*Dict. des Contemporains*, les quatres premières éditions.]

**FOÈS** (Anuce), en latin *Foesius*, médecin et helléniste français, né à Metz en 1528, mort en 1595. Il ne s'est pas seulement fait un nom comme médecin en réhabilitant les doctrines d'Hippocrate

et en combattant ce qu'on appelait l'*arabisme*, mais helléniste consommé, il a donné une édition savante du prince de la médecine : *Magni Hippocratis medicorum omnium facile principis opera omnia quæ exstant*, etc. (Francfort, 1595, in-fol., plus. édit.; Genève, 1675, 2 vol. in-fol.) : l'édition de Genève contient en outre l'*Economia Hippocratis*, principal titre médical de l'auteur.

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque de Lorraine*; — Bégin : *Biographie de la Moselle*, t. II ; — Willaume : *Notice sur A. Foës* (Metz, 1823, in-8).

**FOGGINI** (Pietro-Francesco), archéologue italien, né à Florence en 1713, mort à Rome en 1783. Il entra dans les ordres et obtint la faveur de plusieurs papes, qui lui conflèrent la direction des Bibliothèques Vaticane et Laurentiane. Outre un certain nombre d'ouvrages d'histoire ecclésiastique, on lui doit : *Appendix historiæ Byzantinæ* (Rome, 1777); *Fastorum anni Romani a Valerio Flacco ordinati Reliquiæ* (Rome, 1779, in-fol.), et surtout la publication d'un des plus célèbres manuscrits de Virgile : *Publii Virgilii Maronis codex antiquissimus* (Rome, 1741, in-4).

Cf. *Elogio storico di P.-F. Foggini* (Florence, 1784, in-8).

**FOGLIETA** (Uberto), historien italien, né à Gênes en 1519, mort en 1581. D'une famille noble, il fut banni de son pays à la gloire duquel il consacra son principal ouvrage : *Historiæ Genuensium libri XII* (Gênes, 1585, in-fol.). C'est un récit intéressant, écrit dans le pur latin de la Renaissance, et la meilleure source que l'on puisse consulter pour l'histoire de Gênes. Il a été traduit en italien par Serdonati (Gênes, 1597, in-fol.) et inséré dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grævius. On cite en outre : *Tumultus Neapolitani* (Naples, 1571), sur les révolutions de Naples et de plusieurs autres villes; *De Causis magnitudinis Turcarum Imperii* (3e édit., Rostock, 1594, in-8); *De Philosophiæ et Juris civilis inter se comparatione libri III* (2e édit., Rome, 1586, in-4), etc. Les *Uberti Folietæ Opera* (Rome, 1579, in-4) contiennent de remarquables *Eloges* de Génois célèbres.

Cf. Tiraboschi : *Storia della litter. ital.*, t. VII, part. II.

**FOIGNY** ou **COGNY** (Gabriel), littérateur français, né vers 1640 en Lorraine, mort vers 1692. Il quitta le couvent de Saint-François, passa en Suisse et embrassa le protestantisme. On cite surtout de lui un roman scandaleux, intitulé : *la Terre Australe connue, c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs et de ses coutumes, par M. Jacques Sadeur*, etc. (Vannes [Genève], 1676, in-12, plusieurs fois réimpr.) : cet ouvrage, fort médiocre au point de vue littéraire, est désigné sous le titre des *Aventures de Jacques Sadeur*.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*, article *Sadeur*.

FOIRE AUX VANITÉS (LA), roman de Thackeray (voy. ce nom).

FOIRE (THÉATRES DE LA). On désigna sous ce nom les spectacles de marionnettes, d'acrobates, d'animaux savants, de vaudevilles, et de pièces du genre, alors naissant, de l'opéra comique, établis aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent. Ces foires se tenaient, la première sur un terrain appartenant à l'abbaye Saint-Germain, emplacement actuel du marché de ce nom, la seconde entre Paris et le Bourget, puis à partir de 1662 entre les rues du faubourg Saint-Denis et du faubourg Saint-Martin. La foire Saint-Germain commençait à la Purification, celle de Saint-Laurent la veille de la fête de ce saint. La durée de ces foires a beaucoup varié, comme on peut en juger par les *Antiquités de Paris* de Sauval.

Dès l'année 1595, des comédiens de province élevèrent un théâtre dans l'enclos de la foire Saint-Germain et s'y maintinrent, malgré l'opposition des Confrères de la Passion et des acteurs de l'Hôtel de Bourgogne, auxquels il leur fallut payer une redevance annuelle de deux écus. En 1646, le lieutenant de police accorda des autorisations à plusieurs joueurs de marionnettes. Quatre ans plus tard, Brioché établit à la foire un théâtre du même genre. Un nommé Bertrand voulut, en 1690, à ses acteurs de bois joindre des enfants; mais les Comédiens français, usant de leurs priviléges, obtinrent la démolition de la loge qu'il avait établie à la foire Saint-Germain. Après la clôture du Théâtre-Italien, en 1697, les spectacles forains, s'instituant héritiers des masques et bouffons, se mirent à jouer des farces dans le goût du répertoire de ces derniers. Mais la Comédie-Française fit défendre à ces troupes les comédies dialoguées (1703). Celles-ci se mirent alors à exécuter des scènes en dialogue, indépendantes l'une de l'autre : nouvelle prohibition, en 1707, qui les réduisit aux monologues et aux pantomimes. Pour lutter contre les difficultés de leur position, elles imaginèrent de faire par signes des réponses à l'acteur possédant la parole; d'autres fois celui-ci répétait tout haut ce que ses interlocuteurs avaient feint de lui dire tout bas; ou encore on donnait la réplique dans la coulisse. De nouvelles persécutions des Comédiens français firent imaginer les pièces *à écriteaux* (voy. ce mot), chantées par le public.

Lesage, Fuzelier, Dorneval, Favart, Largillière, Boissy, Autreau, Piron, Fromaget, Lafont, travaillèrent pour les théâtres de la foire. Lesage fut un de ceux qui soutinrent le mieux, par les ressources de son esprit, les hostilités des grands théâtres. En 1714, l'Académie royale de musique permit à une troupe foraine de chanter. Celle-ci donna à son théâtre le nom d'*Opéra-Comique*. Cette troupe fut réunie à la Comédie-Italienne en 1762. Mais la foire ne manqua pas pour cela de spectacles : Audinot, Nicolet et d'autres entrepreneurs y tenaient des loges. L'Ecluse obtint un privilége pour des parades à la foire Saint-Germain. Il fonda ensuite (1777) le théâtre qui porta son nom, puis celui des *Variétés amusantes*; les comédiens de *Monsieur* ayant quitté, en octobre 1789, leur salle des Tuileries, parurent un instant à la Foire, avant de se fixer au théâtre Feydeau. En 1791 deux spectacles nouveaux s'ouvrirent pour quelques mois à la foire Saint-Germain : les *Variétés comiques et lyriques* et le *Théâtre de la liberté*. La loi du 13 janvier 1791 qui affranchit les théâtres, délivra enfin ceux de la foire de toute restriction. Mais le temps de la vogue des foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent était passé; sur le boulevard du Temple s'était établie dès 1750 une sorte de foire permanente, où de nombreux bateleurs avaient attiré le public. Alors s'élevèrent les théâtres dits du boulevard : la Gaîté, l'Ambigu-Comique (voy. ces noms), héritiers légitimes des théâtres des anciennes foires, et dont les premiers occupants furent les entrepreneurs et les acteurs les plus aimés des spectacles forains abandonnés.

Cf. Les frères Parfaict : *Mémoires pour servir à l'histoire des théâtres de la foire*; — J. Bonnassies : *le Théâtre et le peuple* (1872, in-18).

**FOIX** (Gaston III, comte DE). — Voyez GASTON.

**FOLARD** (Jean-Charles, chevalier DE), écrivain militaire français, né le 13 février 1669 à Avignon, où il est mort le 23 mars 1752. Officier de fortune, ses écrits sur la tactique lui acquirent le surnom de *Végèce français*, malgré l'opposition que rencontrèrent ses idées sur la colonne et l'ordre profond. Il a laissé : *Nouvelles découvertes sur la guerre* (Paris, 1724, in-12); *Commentaire, formant un corps de science militaire*, et précédé d'un *Traité de la colonne*, dans l'*Histoire de Polybe*, traduite par Dom Thuillier (Paris, 1727-1730,

6 vol. in-4, et Amsterdam, 1774, 7 vol in-4) : il en a été fait des abrégés (Paris, 1757, 3 vol. in-4). Frédéric II a publié l'*Esprit du chevalier Folard* (1761, in-8).

Cf. *Mémoires pour servir à l'histoire de M. le chevalier de Folard* (Ratisbonne, 1733, in-12).

**FOLENGO** (Girolamo, dit Théophile), ou MERLIN COCCAJ, ou COCCAIE, poëte italien, né à Mantoue en 1491, mort en 1544 au couvent de Sainte-Croix de Campese, près Bassano. Sa jeunesse fut aventureuse et misérable. Après avoir pris l'habit, il s'enfuit de son couvent avec une femme qu'il avait séduite, traîna dix ans sa maîtresse et sa pauvreté à travers toute l'Italie, publia des poésies licencieuses et burlesques, s'amenda enfin sous l'aiguillon de la nécessité, rentra dans un monastère, écrivit des cantiques, épura ses premières poésies, et mourut en odeur de sainteté. Le récit de ses aventures et de sa conversion a été consigné par lui-même dans un ouvrage bizarre intitulé *Chaos del tri per uno* (Venise, 1527, in-8).

Théophile Folengo ou Merlin Coccaj, appelé aussi *Merlin Pitocco* (le Gueux), est resté célèbre comme l'inventeur de la poésie macaronique en Italie. Son principal ouvrage, *Opus Merlini Coccacii, poetæ mantuani, macaronicum* (Venise, 1520, in-8), souv. réimprimé ( Amsterdam [Mantoue ], 1767, 2 volumes, in-4), contient dix-sept *macaronées*, ou pièces mélangées de mots latins et de mots italiens avec une terminaison latine, sans compter les mots patois empruntés au mantouan et à tous les autres dialectes de l'Italie du Nord. Dans cet ouvrage, comme dans celui de Rabelais, qui d'ailleurs lui a fait des emprunts, la philosophie se cache sous l'apparence de la bouffonnerie. Les premières éditions renferment à l'adresse des moines du temps nombre de satires que l'auteur supprima après sa conversion. L'*Opus macaronicum* a été traduit en français sous le titre d'*Histoire macaronique de Merlin Coccaye*, prototype de Rabelais (Paris, 1606, 4 volumes, in-12) ; elle a été réimprimée par G. Brunet et P. Lacroix (Paris, 1859, in-18). On cite encore de Folengo un poëme héroï-comique intitulé *l'Enfance de Roland, Orlandino*, dont on peut rapprocher quelques pages de l'*Enfance de Pantagruel* (Venise, 1526, in-8), et un poëme religieux très-médiocre, en octaves : l'*Umanità del Figliuolo di Dio* (Venise, 1533, in-8). On lui attribue aussi des *Dialogi* latins (1533, in-8) qui sont de son frère Jean-Baptiste, bénédictin comme lui, et contiennent des propositions jugées peu orthodoxes.

Cf. A. Dalniestro : *Elogio di T. Folengo, il migliore poeta de' Maccheronici* (Venise, 1803, in-8) ; — Tiraboschi : *Storia della litt. ital.*, t. VII, part. III, p. 302 ; — Ginguené : *Hist. littér. d'Italie*, t. V ; — G. Brunet : *Notice*, en tête de l'édit. de 1859.

FOLIES AMOUREUSES (LES), comédie de Regnard (voy. ce nom).

**FOLQUET** ou FOULQUES, *de Marseille*, troubadour provençal, né à Marseille vers 1160, mort en 1231. Après avoir donné la moitié de sa vie à la galanterie, il entra dans l'ordre de Citeaux et devint un théologien fanatique. Comme poëte amoureux, il a dans la pensée et le rhythme du mouvement et de la grâce. Une chanson adressée à Adélaïde de Roquemartine, femme de Barral des Baux, vicomte de Marseille, le fit chasser de la cour de ce seigneur. Se mêlant, comme la plupart des troubadours, des événements politiques, tantôt Folquet, dans une chanson d'amour, disculpe Richard de n'avoir pas encore pris la croix, tantôt par un sirvente énergique il fait appel aux princes, aux barons et aux peuples, en faveur d'Alphonse IX de Castille, et de la chrétienté mise en péril par la défaite de ce prince à la bataille d'Alarcos. Devenu évêque de Toulouse, il fut l'auxiliaire hautain et passionné de Simon de Montfort, dans la croisade contre les Albigeois. Nous avons vingt-cinq pièces de lui, parmi lesquelles se distingue une hymne à la Vierge. Raynouard en a reproduit onze dans le *Choix de poésies des troubadours*. Dante a placé Folquet en *Paradis* (cant. IX); Pétrarque a fait son éloge dans *le Triomphe de l'Amour*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

**FOLZ** (Hans) ou FOLCZ, poëte allemand de la seconde moitié du XV$^{e}$ siècle. Né à Worms, il était barbier de son état, et alla s'établir de bonne heure à Nuremberg. Maître chanteur et émule de Rosenblut, il traita les mêmes genres de poésie que lui, sans cesser d'être barbier. Ses *Contes*, dans le genre de ceux de Boccace, sont légers et facilement grivois, et les sujets sont empruntés aux auteurs italiens, ou à d'anciens poëmes nationaux et quelquefois tirés de la vie populaire. On cite comme un de ses meilleurs *la Moitié de poire* (die halbe Birn). Ses *Poésies lyriques* (Lieder), qui justifient son titre de maître chanteur, ne manquent pas de grâce, de délicatesse, ni même d'élévation. Il a aussi écrit des *Priamels* (voy. ce nom). Au théâtre il a donné, comme Rosenblut, des pièces de carnaval (Fastnachtsspiele) qui sont plutôt des mascarades que de véritables œuvres dramatiques. — Une partie des œuvres de Folz a été réimprimée dans le recueil de Keller, *Altdeusche Gedichte* (Tubingue, 1846).

**FONCEMAGNE** (Etienne LAURÉAULT DE), érudit français, né le 8 mai 1694 à Orléans, mort le 26 septembre 1779, à Paris. Il entra d'abord à l'Oratoire, mais le quitta avant de prendre les ordres. Admis en 1722 à l'Académie des inscriptions, puis à l'Académie française en 1737, il fut de 1752 à 1758 sous-gouverneur du duc de Chartres. « Foncemagne, dit M. A. Maury, attirait à ses réunions, dites *conversations*, les hommes les plus distingués... Homme aimable plutôt que spirituel, plus savant bibliographe que philologue et diplomatiste, il n'avait guère que les apparences d'une science profonde.» Une discussion avec Voltaire servit à le mettre en relief. Elle eut pour objet le *Testament politique du cardinal de Richelieu*, que Voltaire prétendait apocryphe. Foncemagne soutint avec succès l'opinion contraire, dans sa *Lettre sur le testament politique* (1750) et dans son édition du *Testament politique du cardinal de Richelieu* (1764, 2 vol. in-8). Sa polémique fut si courtoise qu'elle lui valut l'amitié de son adversaire. Ses autres écrits sont des dissertations sur la première race des rois de France, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI, VIII, X.

Cf. Guy de Chabanon : *Eloge de M. de Foncemagne* (Paris, 1780, in-4) ; — A. Maury : *l'Anc. Acad. des inscript.*

**FONFRÈDE** (Jean-Baptiste BOYER), orateur français, né en 1766 à Bordeaux, mort le 31 octobre 1793. Fils d'un riche commerçant de Bordeaux, il fut député à la Convention, et brilla parmi les plus illustres orateurs de la Gironde. Improvisateur facile et brillant, il portait dans sa parole l'ardeur et la passion qui distinguaient son caractère. Parmi ses nombreux discours, on signale celui qu'il prononça le 15 avril 1793, pour demander que la pétition de la Commune de Paris réclamant l'exclusion de vingt-deux députés fut renvoyée au peuple réuni en assemblées primaires. Son indulgence pour Hébert et ses complices le sauva des premières mesures prises contre les Girondins, dont il finit par partager le sort. Il n'avait que vingt-sept ans quand il monta sur l'échafaud. — Son fils, Henri FONFRÈDE, né le 21 février 1788 à Bordeaux, mort le 23 juillet 1841, rédigea, en 1820, dans sa ville natale, le journal *la Tribune*, puis y fonda en 1826 l'*Indicateur de Bordeaux*, et en 1837 le *Courrier de Bordeaux*. Ses nombreux articles et ses écrits politiques, inspirés par un libéralisme ardent, se

firent remarquer par la logique, la verve et l'esprit. A. Campan les a réunis sous le titre d'*Œuvres d'Henri Fronfrède* (Paris, 1844, 10 vol. in-8).

Cf. Lamartine : *Histoire des Girondins* ; — L. Lurine : *Voyage dans le passé* (Paris, 1860, in-18), p. 96-112.

**FONSECA** (Pierre DE), philosophe portugais, né à Cortizada en 1528, mort le 4 novembre 1599. De l'ordre des Jésuites, il professa la théologie et la philosophie, et jouit d'une grande faveur. On l'appela l'Aristote portugais. Il croyait avoir trouvé, par une sorte de révélation, sous le nom de « science moyenne, » *scientia media*, l'accord du libre arbitre avec la prédestination. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones dialecticæ*, en huit livres (Lisbonne, 1564, in-4), et un *Commentaire* sur la *métaphysique* d'Aristote (Rome, 1572-1590, t. I-III, in-4; Lyon, 1605, t. IV, plus. édit.).

Cf. Barbosa Macado : *Bibliotheca Lusitana*.

**FONTAINE** (Charles), poëte français, né en 1513 à Paris, mort vers 1588. De l'école de Clément Marot, il montra de l'érudition et du goût dans *le Quintil Horatien* (1554, in-18), réponse aux attaques de Joachim du Bellay contre les anciens poëtes français. Ses œuvres poétiques sont : *Étrennes à certains seigneurs et dames de Lyon* (Lyon, 1546) ; *les Ruisseaux de Fontaine*, épîtres, élégies, odes, etc. (Lyon, 1555, in-8); *Odes, énigmes et épigrammes* (1557, in-8) ; etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 112.

**FONTAINE** (Nicolas), érudit français, né en 1625 à Paris, mort le 28 janvier 1709 à Melun. Il entra à vingt ans chez les solitaires de Port-Royal, partagea leurs travaux et leurs persécutions, fut enfermé à la Bastille avec Lemaistre de Sacy en 1664 et en sortit en 1668. On lui attribua la *Bible, représentée avec des figures et des explications tirées des saints Pères*, publiée sous le pseudonyme de Royaumont, prieur de Sombreval (Paris, 1674, in-4). On a de lui : *Vies des Saints de l'Ancien Testament* (Paris, 1679, 5 vol. in-8) ; *Vies des Saints pour tous les jours de l'année* (Paris, 1679, 5 vol. in-8) ; *Traduction des Homélies de saint Jean Chrysostome* (Paris, 1682-1690, 7 vol. in-8) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Cologne, 1736, 2 vol. in-12), ouvrage sincère, mais diffus, où se trouva recueillie la fameuse *Conversation de Pascal et de M. de Sacy sur Epictète et Montaigne*.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

**FONTAINE DE LA ROCHE** (Jacques), controversiste français, né en 1688 à Fontenay-le-Comte, mort en 1761 à Paris. Curé dans le diocèse de Tours, il fut persécuté comme janséniste, et vint à Paris, où il rédigea, depuis 1731, les *Nouvelles ecclésiastiques*, gazette hebdomadaire. Il s'y montra le défenseur opiniâtre de son parti. La gazette se fit avec un secret si bien gardé qu'elle échappa aux recherches de la police et se continua jusqu'en 1803 (25 vol. in-4).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**FONTAINE-MALHERBE** (Jean), poëte français, né vers 1740 près de Coutances, mort en 1780, fut censeur et inspecteur de la librairie. L'Académie française couronna deux de ses poëmes : *la Rapidité de la vie* (1766, in-8) ; *Epître aux pauvres* (1768, in-8). On a encore de lui : *Fables et contes moraux* (Paris, 1769, in-12) ; *Argillan, ou le Fanatisme des croisades*, tragédie en cinq actes (Paris, 1769, in-8), des drames, etc. Il a collaboré à la traduction de *Shakespeare* par Letourneur.

Cf. J.-S. Ersch : *la France littéraire de 1771 à 1805*.

**FONTAINE DE RESBECQ** (Adolphe-Charles-Théodore), littérateur français, né à Lille le 3 avril 1813, mort en janvier 1865. Il a donné, outre divers volumes d'éducation morale et religieuse, quelques utiles travaux bibliographiques. [*Dictionnaire des Contemporains*, 3e édit.]

Cf. Louandre et Bourquelot : *la Litt. franç. contemp.*

**FONTAINES** (Marie-Louise-Charlotte DE PELARD DE GIVRY, comtesse DE), romancière française, morte en 1730. Longtemps recherchée des écrivains les plus illustres et de la belle société, elle mourut cependant dans un état voisin de la misère. Son meilleur roman est l'*Histoire de la Comtesse de Savoie* (Paris, 1726, in-12). Voltaire, qui y louait

Ce naturel aisé, dont l'art n'approche point,

en a tiré, dit-on, les sujets d'*Artémise* et de *Tancrède*. On cite ensuite l'*Histoire d'Aménophis, prince de Lydie* (Paris, 1725, 1728, in-12). Les *Œuvres* de Mme de Fontaines qui, suivant le président Hénault, avait des collaborateurs, entre autres La Chapelle et Ferrand, ont été réunies (Paris, 1812, in-18).

Cf. *Notice littéraire*, dans l'édition des *Œuvres* ; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, prosateurs, t. III.

**FONTAN** (Louis-Marie), publiciste et auteur dramatique français, né le 4 novembre 1801 à Lorient, mort le 10 octobre 1839. Rédacteur de l'*Album* et des *Tablettes* sous la Restauration, il se signala par ses articles satiriques contre le gouvernement. Un pamphlet, intitulé *le Mouton enragé*, lui attira une condamnation à cinq ans de prison et dix mille francs d'amende. Il s'enfuit en Belgique ; mais, traité en criminel dans ce pays, en Hollande et en Prusse, il revint en France, et fut enfermé dans la prison de Poissy, d'où il ne sortit qu'à la révolution de Juillet. Fontan a donné au théâtre plusieurs drames en cinq actes : *l'Espion*, *Jeanne la Folle*; *le Moine*; *le Comte de Saint-Germain* ; *le maréchal Brune*; etc., sans compter des pièces en collaboration. On a en outre de lui : *Odes et Epîtres* (Paris, 1823, 1827, in-12).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*

**FONTANELLA** (Francesco), philologue et lexicographe italien, né à Venise en 1768, mort en 1827. Très-versé dans les langues anciennes et hébraïsant distingué, il fut forcé par les circonstances de corriger des épreuves dans des imprimeries. On cite de lui de nombreux ouvrages de grammaire italienne, grecque et hébraïque et des dictionnaires des mêmes langues, puis : *Corso di mitologia* (1826, 2 vol. in-8) ; *Lettera alla nazione ebrea per eccitarla allo studio* (Venise, 1827, in-8), etc. Il a publié sa propre *Vie* (*Vita di F. Fontanella* ; Venise, 1825, in-8).

**FONTANELLE** (Jean-Gaspard DUBOIS), littérateur français, né le 29 octobre 1737 à Grenoble, mort le 15 février 1812. Protégé par l'abbé de Mably, il écrivit d'abord dans l'*Année littéraire* de Fréron, puis collabora à divers recueils. Il donna au théâtre quelques pièces médiocres : *le Connaisseur*, comédie en deux actes, en vers (La Haye, 1762, in-8) ; *le Bon Mari*, comédie en un acte (Paris, 1763, in-8) ; *Ericie ou la Vestale*, drame en trois actes (Londres, 1768, in-8), qui, dirigé contre les couvents, fut supprimé par le gouvernement à la demande du clergé, etc. On cite ensuite : *Aventures philosophiques* (Tunquin [Paris], 1765, in-12) ; traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (Paris, 1766, 2 vol. in-8) ; *Naufrage et Aventures de Pierre Viaud* (Paris, 1768, 1770, 1780, in-12) ; *Nouveaux mélanges* (Bouillon, 1781, 3 vol. in-8) ; *Contes philosophiques et moraux* (Paris, 1789, 2 vol. in-18) ; *Cours de belles-lettres* (Paris, 1813-1820, 4 vol. in-8) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**FONTANES** (Louis, marquis DE), poëte et orateur français, né le 6 mars 1757 à Niort, mort le 17 mars 1821. D'une famille noble, mais peu fortunée,

il commença ses études chez un curé de campagne et les acheva au collège des Pères de l'Oratoire à Niort. Il jouit quelques années d'une pension de huit cents francs que lui accorda Turgot, et dont la suppression, en 1777, sous le ministère de Necker, le réduisit à l'indigence. Il vint à Paris chercher les moyens de se faire un nom et de se créer des ressources dans le monde littéraire. Des pièces de vers qu'il publia dans l'*Almanach des Muses* et le *Mercure de France*, une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope (1783), une *Epître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée par l'Académie française en 1789, lui valurent la protection de plusieurs hommes célèbres, et La Harpe écrivit : « Voilà un poëte qui tuera l'école de Dorat. » Au commencement de la Révolution, il rédigea, avec Suard, le *Modérateur*. Après la chute de la monarchie, il se retira à Lyon. Lorsque cette ville osa réclamer contre les proscriptions de Collot d'Herbois, c'est Fontanes qui rédigea la pétition lue par les députés lyonnais à la barre de la Convention. Dénoncé et poursuivi, il trouva une retraite près de Livry, chez Mme Dufresnoy. La Terreur ayant cessé, il fut appelé l'un des premiers à l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), et eut la chaire de belles-lettres à l'École centrale des Quatre-Nations. La part qu'il prit à la rédaction du *Mémorial*, journal que La Harpe dirigeait contre le Directoire, le fit proscrire au 18 fructidor et exclure de l'Institut. Il se réfugia en Angleterre et y contracta une amitié durable avec Chateaubriand. De retour en France après le 18 brumaire, il fut un des principaux rédacteurs du *Mercure de France*, où il écrivit des pages remarquables de critique littéraire. Bonaparte le chargea de prononcer l'éloge funèbre de Washington dans la fête qui fut célébrée, en 1800, aux Invalides, en l'honneur du héros des Etats-Unis. La même année, Fontanes occupa un emploi dans l'administration de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur. Poussé dans la carrière politique par la protection active de la princesse Elisa, il fut nommé en 1802 député au Corps législatif. En 1803, il rentra dans l'Institut réorganisé, comme membre de la classe qui redevint plus tard l'Académie française. Il fut président du Corps législatif, de janvier 1804 à la fin de 1808. Nommé alors grand-maître de l'Université, il représentait les études classiques dans la mesure que comportait le régime tout militaire de l'Empire. En 1810, il devint sénateur. Ces honneurs successifs ne l'empêchèrent point de passer un des premiers dans le camp de la Restauration. Il ne conserva pas la charge de grand-maître, qui fut supprimée; mais il fut membre de la Chambre des pairs ainsi que du conseil privé, et put ajouter au titre de comte qu'il tenait de Napoléon celui de marquis que lui conféra Louis XVIII. Pendant les Cent-Jours il s'était rattaché à l'Empereur. Avant de mourir, Fontanes indiqua le jeune lauréat Villemain comme son successeur à l'Académie. On a donné, ôté et rendu le nom de Fontanes au lycée de Niort et à l'un des lycées de Paris.

Le caractère général de Fontanes dans sa vie comme dans ses écrits est, à travers les habiletés et les contradictions de sa carrière politique, le souci de la dignité, de la distinction, du vernis extérieur de l'honnêteté. Tout est honorable, convenable, distingué chez lui : sa vie publique savamment équilibrée par les difficultés et les révolutions; son talent correct, élégant et noble. Aucune énergie, aucun enthousiasme; point d'élan ni de spontanéité; rien de tranché dans les convictions. On l'a loué d'être « philosophe et chrétien, catholique et tolérant ». On a vanté les discours qu'il prononça comme président du Corps législatif dans les occasions solennelles, et Chateaubriand a dit : « Il maintint la dignité de la parole sous un maître qui commandait un silence servile. » Ces discours rappellent surtout l'éloquence adulatrice des contemporains de Pline le Jeune; ils ont le même éclat, la même rhétorique et la même science des flatteries ingénieuses. Quelques mots en ont été relevés comme témoignant d'une indépendance courageuse; mais c'étaient de ces mots innocents, qui n'étaient pas faits pour blesser l'un des maîtres les plus absolus qu'ait supportés le monde et faire perdre à l'orateur ses bonnes grâces. Son empressement à inféoder l'Institut à l'aristocratie lui fit dire un jour par le premier Consul : « Ah! monsieur de Fontanes, laissez-nous au moins la république des lettres. » Ses discours, prononcés au Sénat et à la Chambre des pairs, ou dans les grandes solennités, offrent le même caractère, sauf les variations des sentiments et des idées; c'était, sous une pompeuse élégance, une merveilleuse habileté à sauver les dissonances, à ménager les transitions. Son chef-d'œuvre en ce genre est son discours de grand-maître de l'Université au concours général de 1814. Il trouva le moyen, « sans insulter ce qui vient de disparaître, d'accueillir avec transport ce qui nous était rendu. »

Les articles critiques de Fontanes ont la politesse, l'élégance et la distinction de tous ses écrits. Ceux qu'il publia dans le *Mercure*, sous le Consulat, sont les plus intéressants, comme celui où il étudiait l'ouvrage de Mme de Staël *Sur l'influence des passions*, et celui où, avant tous, il jugeait et mettait au rang des plus belles œuvres *le Génie du christianisme*. Ses poésies, fruit du travail et de l'art bien plus que du sentiment et de l'inspiration, sont presque toutes oubliées. Il les composa en grande partie avant la Révolution. En voici les titres : *le Cri de mon cœur; la Forêt de Navarre*, petit poëme descriptif; la traduction de l'*Essai sur l'homme*, avec un *Discours préliminaire; Essai sur l'astronomie; les Livres saints; le Jour des morts dans une campagne; la Chartreuse de Paris*, insérée par Chateaubriand dans *le Génie du christianisme; Epître sur l'édit en faveur des non-catholiques; les Tombeaux de Saint-Denis*, ode; *Epître à mon ami Boisjolin sur l'emploi du temps; Stances à M. de Chateaubriand sur les Martyrs; le Verger*, poëme refait en trois chants sous le titre de *Maison rustique;* fragments d'un poëme sur *les Montagnes;* fragments d'un poëme sur *la Grèce délivrée;* diverses odes et stances. Sainte-Beuve, qui a pour Fontanes une partialité marquée, signale parmi ses poésies *la Chartreuse* et le *Jour des morts*, les *Stances à une jeune Anglaise*, l'ode *A une jeune beauté*, ou celle *Au buste de Vénus*, comme devant être « maintenues, quoique déjà un peu passées, dans la suite des tons et des nuances de la poésie française. » Les *Œuvres de Fontanes* ont été réunies (Paris, 1839, 2 vol. in-8); elles comprennent, outre les poésies, un choix des articles de critique et des discours.

Cf. Sainte-Beuve : *Notice*, dans l'édition des *Œuvres* et dans les *Portraits littéraires*, t. II, et *Chateaubriand et son groupe littéraire;* — Villemain, dans le *Recueil* de l'Académie française, 1821 ; — Roger, dans la *Biographie universelle;* — Vieillard : *Notice sur M. de Fontanes* (Paris, 1838, in-8), et dans l'*Encyclopédie des gens du monde; — Dictionnaire des Girouettes* (Paris, 1815, in-8).

**FONTANEY** (A.), littérateur français, mort en 1837. L'un des premiers rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, il y publia, de 1831 à 1836, des articles nombreux de critique et de genre, qu'il signait *O'Donnoz* ou *lord Feeling*. On a de lui un recueil de *Ballades, mélodies et poésies diverses* (Paris, 1829, in-18), et des *Scènes de la vie castillane et andalouse* (Paris, 1835, in-8).

Cf. Bourquelot : *la Littérature française contemporaine; —* Sainte-Beuve : *Premiers lundis* (1874) t. II.

**FONTANINI** (Giusto), archéologue et publiciste italien, né à Saint-Daniel, dans le Frioul, en 1666, mort à Rome en 1736. Il étudia sous les Jésuites, qu'il attaqua plus tard très-violemment, et entra dans le clergé séculier. Une défense de l'*Aminta* du Tasse le fit connaître comme critique; puis de savants travaux de paléographie, entrepris sous la direction de Fabretti, ecclésiastique, le recommandèrent aux faveurs du saint siége. Mais sa violence comme publiciste lui attira des disgrâces, et après avoir été bibliothécaire du cardinal Imperiali, camérier apostolique, titulaire de plusieurs bénéfices, et, en dernier lieu, évêque d'Ancyre *in partibus*, il mourut à peu près dépouillé de toutes ses charges.

Sa réputation d'érudit est justifiée par de nombreux ouvrages en italien et en latin. Les deux plus célèbres, purement littéraires, sont *Oratio de usu et præstantia bonarum litterarum* (Rome, 1704, in-4) et *Ragionamento della eloquenza italiana* (Rome, 1706; 2e édition très-augmentée, 1736, in-4). Apostolo Zeno fit à ce dernier ouvrage une réponse célèbre et qui se réimprima à la suite (1755, 2 vol. in-4). Les deux écrits de Fontanini se réunissent sous le titre de *Bibliotheca dell' eloquenza italiana* et ont eu de nombreuses éditions, dont la plus complète est celle de Parme (1803-1810, 2 vol. in-4). Citons encore parmi ses travaux : *Della masnade ed altri servi secondo l'uso dei Longobardi* (Venise, 1698, in-4); *Vindiciæ antiquorum diplomatum una libri II* (Rome, 1705, in-4); *De antiquitatibus Hortæ, coloniæ Etruscorum* (1713, in-4); *De Corona ferrea Longobardorum* (1717, in-4); et surtout le *Catalogue de la Bibliothèque Imperiali* (Rome, 1711, in-folio), les *Historiæ litterariæ Aquileiensis libri V*, publiés par son neveu après sa mort (Rome, 1742, in-4) et des *Discorsi academici*, également posthumes (Venise, 1758, in-4). Il faut y joindre une série d'ouvrages d'histoire ou de polémique ecclésiastiques, entre autres l'édition des *Décrets de Gratien* (Rome, 1726, 2 vol. in-folio), et une *Vitæ arcana di Paolo Sarpi* (Venise, 1803, in-8).

Cf. Domenico Fontanini : *Memorie della vita di monsignor G. Fontanini* (Venise, 1755, in-4); — Fabroni : *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. XIII, p. 202.

**FONTENAY-MAREUIL** (François DU VAL, marquis DE), maréchal des camps et armées du roi, conseiller d'Etat, né en 1595, mort après 1647. Il a été ambassadeur en Angleterre et deux fois à Rome. — On a de lui d'intéressants *Mémoires* [1609-1647], retraçant la fin du règne de Henri IV et le règne de Louis XIII jusqu'en 1624, et complétés par diverses pièces et relations. Ils ont été publiés d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque nationale, par Petitot et Monmerqué (t. XXII et XXIII, 2e série), et réimprimés dans la *Collection* de Michaud-Poujoulat, t. XIX.

**FONTENAY** (Louis-Abel DE BONAFOUS, abbé DE), littérateur français, né en 1737 près de Castres, mort en 1806. Membre de la Société de Jésus, il professa au collége de Tournon. Il a laissé plusieurs compilations : *Antilogies et fragments philosophiques* (Paris, 1774, 4 vol. in-12); collection d'extraits reproduite sous le titre d'*Esprit des livres défendus* (1777); *Dictionnaire des artistes* (Paris, 1777, 2 vol. in-8); *Abrégé de la vie des peintres* (Paris, 1786, in-fol.); *l'Ame des Bourbons, ou Tableau historique des princes* (Paris, 1783-1790, 4 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**FONTENELLE** (Bernard LE BOVIER DE), écrivain français, né le 11 février 1657 à Rouen, mort le 9 janvier 1757. Il était fils d'un avocat et neveu des Corneille par sa mère. Il fit de brillantes études chez les Jésuites de Rouen, où il laissa le renom d'un « jeune homme parfait sous tous les rapports ». Il entra ensuite au barreau, y plaida une seule cause, la perdit, et vint auprès de Thomas Corneille, à Paris, débuter dans la littérature. Après des pièces de vers insérées dans le *Mercure*, il donna la tragédie d'*Aspar* (1680), dont la chute fut complète et dont le nom subsiste par l'épigramme de Racine, sur l'origine des sifflets

> Boyer apprit au parterre à bâiller...,
> Mais quand sifflets prirent commencement,
> C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),
> C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.

D'autres tentatives faites par Fontenelle au théâtre ne furent guère plus heureuses. Les tragédies de *Bellérophon* et de *Brutus*, la tragédie en prose d'*Idalie*, la pastorale héroïque d'*Endymion*, furent oubliées presque en naissant. Les opéras de *Psyché*, de *Lavinie*, de *Thétis et Pélée*, eurent plus de succès, mais servirent peu à la réputation de l'auteur. Il tenta d'autres genres, publia des *Dialogues des morts* (1683), des *Poésies pastorales* (1688), et trouva sa véritable voie dans la littérature scientifique, qu'il aborda par des *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686). Nommé membre de l'Académie française en 1691, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1697, il fit aussi partie de l'Académie des inscriptions. Se trouvant par là mêlé à toutes les questions du jour, il porta de tous côtés un parti pris de tranquillité, d'égalité d'humeur, qui lui donna le repos et lui épargna les discussions violentes. La crainte égoïste de troubler sa quiétude d'esprit s'exprime par ce mot resté fameux : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais de l'ouvrir. » Il réussit à ne pas se faire d'ennemis, et fut recherché dans les sociétés où le talent et l'esprit tenaient le premier rang, chez la duchesse du Maine, chez la marquise de Lambert, chez Mme de Tencin et Mme Geoffrin; mais il ne connut pas l'amitié vraie, et put s'appliquer ces mots d'une de ses églogues : « Il me manqua d'aimer. » Mme de Tencin, qui sut bien l'apprécier, lui disait en montrant sa poitrine : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là; c'est de la cervelle, comme dans la tête. » Il ne faut pas oublier toutefois, à la louange de son caractère, que dans l'Académie française il vota seul contre l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. On raconte aussi que le duc d'Orléans, depuis régent, lui ayant dit : « Fontenelle, je ne crois pas à la vertu, » il lui répondit : « Il y a d'honnêtes gens, monseigneur, mais ils ne viennent pas vous trouver. »

Par sa longue vie, Fontenelle appartient en même temps au XVIIe siècle et au XVIIIe. Il forme en quelque sorte le lien entre l'un et l'autre Cependant, malgré sa prudence et sa circonspection, il montre déjà, vers la fin du premier, un penchant au goût littéraire et aux préoccupations philosophiques du second. Ses *Dialogues des morts* affectent le paradoxe. Ses *Poésies pastorales* remplacent le naturel et le sentiment par l'ingénieux et la finesse; on sait qu'il trouvait les bergers de Théocrite « trop bergers et sentant trop la campagne ». En philosophie, il resta cartésien, mais avec cette restriction : « Il faut admirer toujours Descartes, et le suivre quelquefois. » Dans la querelle des Anciens et des Modernes, il fut, avec La Motte, pour les modernes. Suivant lui, si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes n'étaient pas plus grands que ceux d'aujourd'hui, il n'y a pas de raison pour qu'Homère, Platon, Démosthène, ne puissent être égalés. Racine et Boileau s'irritèrent contre lui à cette occasion. La Bruyère écrivit le fameux portrait de Cydias, le Bel-Esprit, et Fontenelle n'entra à l'Académie française qu'en 1691, après avoir essuyé quatre refus.

Le style de Fontenelle, dans ses ouvrages purement littéraires, est en général affecté, prétentieux, plein de traits d'un goût faux. Dans ses ouvrages philosophiques, les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, le *Doute sur le système physique des causes occasionnelles*, l'*Histoire des oracles*, faite d'après le savant hollandais Van Dale, il reste encore quelque chose de ces défauts. Ils disparaissent dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* (de 1666 à 1699), et surtout dans les *Eloges des académiciens*. Ce dernier ouvrage, dont la première édition fut publiée en 1708, et la seconde, plus complète, en 1719, est le chef-d'œuvre de l'auteur. Là, il cessa tout à fait de mériter l'épigramme de J.-B. Rousseau, si juste pour une partie de ses ouvrages :

Depuis trente ans un vieux berger normand
Aux beaux esprits s'est donné pour modèle;
Il leur enseigne à traiter galamment
Les grands sujets en style de ruelle...
C'est le pédant le plus joli du monde.

Flourens a un peu exagéré l'éloge, quand il a dit « que Fontenelle a le double mérite d'éclaircir ce qu'il peut y avoir d'obscur dans les travaux de ceux qu'il loue, et de généraliser ce qu'ils ont de technique. » Il a certainement les qualités de son emploi. C'est un homme d'esprit, qui connaît assez les sciences pour en parler agréablement et exactement, mais qui n'y a pas pénétré assez profondément pour risquer d'être abstrait et obscur. « Les éloges qu'il prononce à l'Académie, écrit le marquis d'Argenson dans ses *Mémoires*, sont du même ton que sa conversation; par conséquent, ils sont charmants. » Mais il leur reproche de substituer des peintures agréables de l'homme privé à l'exposition des travaux du savant. Voltaire a introduit Fontenelle dans le *Temple du goût*, en ces termes :

C'était le discret Fontenelle,
Qui, par les beaux-arts entouré,
Répandait sur eux à son gré
Une clarté vive et nouvelle.
D'une planète, à tire-d'aile,
En ce moment il revenait
Dans ces lieux où le goût tenait
Le siége heureux de son empire.
Avec Mairan il raisonnait,
Avec Quinault il badinait;
D'une main légère il prenait
Le compas, la plume et la lyre.

M. J. Bertrand a finement jugé Fontenelle comme écrivain scientifique : « Dans ses éloges, dit-il, il semble s'imposer la loi de n'être ni profond, ni sublime; son âme, qui ne s'échauffe jamais, n'a pas pour cela grand effort à faire; et sans s'étonner des plus grandes conquêtes de la science, il les raconte du même ton dégagé dont il expose les systèmes les plus arbitraires.. Toujours clair et jamais lumineux, ses affirmations, quand il ose en faire, ne sont ni vives, ni pressantes; il ne connaît pas l'enthousiasme, et loue presque du même ton l'excellent et le médiocre; non pas qu'il cherche à grandir outre mesure les petites choses, mais il ne prise pas toujours assez haut les grandes, et l'éternel sourire qu'il promène avec grâce sur la science s'adresse moins aux grandes vérités qu'il contemple qu'aux fines pensées dont elles sont l'occasion et aux ingénieux rapprochements qu'il croit, à force d'art, rendre naturels et simples. » Les *Œuvres complètes* de Fontenelle (Paris, 1758, 11 vol. in-12) ont été plusieurs fois réimprimées, particulièrement avec les notes de Lalande (1790, 8 vol. in-8; 1825, 5 vol. in-8).

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française ;* — Trublet : *Mémoires sur les ouvrages et la vie de Fontenelle* (1759, in-12); — Grimm : *Correspondance littéraire ;* — Garat : *Eloge de Fontenelle* (couronné en 1784); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII<sup></sup>e siècle*, treizième leçon ; — Flourens : *Fontenelle ou De la philosophie moderne relativement aux sciences physiques* (1847, in-18) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III ; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des sciences* (1866, in-18); — Joseph Bertrand : *l'Académie des sciences* (1869, in-8).

**FONTENOY** (LE POËME DE), poëme de Voltaire (voy. ce nom).

**FONTENY** (Jacques DE), poëte français du XVIe siècle. Membre de la Société des Confrères de la Passion, il a laissé plusieurs recueils de vers : *le Bocage d'amour*, avec *la Pastorelle de la chaste bergère* (Paris, 1578, in-12); *les Esbats poétiques*, comprenant *la Pastorelle du beau pasteur* (Ibid., 1587, in-12); *les Ressentiments de Jacques de Fonteny pour sa Céleste* (Ibid., 1587, in-12); *Anagrammes et sonnets* (Ibid., 1606, in-4). On a sous son nom : *Antiquités, fondations et singularités des villes et châteaux du royaume de France* (Paris, 1611, in-12).

Cf. La Croix du Maine et Du Verdier : *Bibliothèques françaises*.

**FONTETTE** (DE). — Voyez FEVRET DE FONTETTE.

**FONTRAILLES** (Louis D'ASTARAC, marquis DE MARESTANG, vicomte DE), mémorialiste français, né en Gascogne au commencement du XVIIe siècle, mort en 1677. Il joua un rôle actif dans la conspiration de Cinq-Mars et s'enfuit en Angleterre, d'où il revint à la mort de Richelieu. On a de lui : *Relation des choses particulières de la cour arrivées pendant la faveur de M. de Cinq-Mars, avec sa mort et celle de M. de Thou*. Elle a été imprimée dans les *Mémoires* de Montrésor (Cologne, 1663, in-12), et dans la *Collection des Mémoires* de Michaud et Poujoulat, 3e série, t. III.

**FONVIELLE** (Bernard-François-Anne DE), publiciste et littérateur français, né en 1759 à Toulouse, mort en 1837. Ardent royaliste, il contribua à exalter par ses discours le peuple de Lyon contre le gouvernement républicain. On a de lui des tragédies, entre autres : *Collot d'Herbois dans Lyon*, en cinq actes, en vers (1795, in-8); *Louis XVI, ou l'Ecole des peuples*, en cinq actes (Paris, 1820, in-8) ; un *Voyage en Espagne* (Paris, 1822, in-8); puis des écrits politiques et des *Mémoires historiques sur la Révolution* (Paris, 1824, 4 vol. in-8). Ces ouvrages sont écrits dans une langue que M.-J Chenier appelait le patois de Fonvielle.

Cf. Rabbe : *Biographie univ. des contemp.*

**FOOTE** (Samuel), auteur dramatique anglais, né à Truro dans le Cornwall en 1721, mort à Douvres le 20 octobre 1777. Il était d'une bonne famille et fut élevé à Oxford; mais, ayant dissipé sa fortune, il se fit acteur et auteur dramatique. Il excellait dans la charge et la caricature. L'amputation de la jambe qu'il subit à la suite d'une chute de cheval, ne l'empêcha pas de rester au théâtre. Des vingt-six pièces composées par Foote, une seule s'est maintenue à la scène : c'est l'amusante farce intitulée *le Maire de Garratt* (The mayor of Garratt, jouée en 1763); on y remarque deux types excellents de la vie bourgeoise, le major Sturgeor, le triomphant officier de la milice, et Jerry Sneak, le mari qui se laisse mener par sa femme. Ses *Œuvres* ont été publiées (Londres, 1778, 4 vol. in-8; 1797, 2 vol. in-8).

Cf. Cooke : *Memoirs of Samuel Foote* (Londres, 1805) ; — Baker : *Biogr. dramatica ;* — Forster : *Biographies*.

**FORBIN** (le comte Claude DE), chef d'escadre, né à Gardannes, près d'Aix, en 1656, mort en 1733. Il a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés d'après ses notes, sinon rédigés par l'historien Reboulet et le jésuite Lecomte (Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12; 3e édit. 1748). C'est une narration vive et animée des aventures de Forbin à Siam, où il avait été envoyé en ambassade en 1685, et de ses campagnes maritimes pendant la guerre contre

l'Angleterre, la guerre de la succession d'Espagne, etc. Ils ont été reproduits dans la collection de Petitot-Monmerqué, t. LXXIV et LXXV, 2e série, et de Michaud-Poujoulat, t. XXXIII.

Cf. *Vie du comte Forbin, chef d'escadre des armées navales de France* (Avignon, 1812), in-18).

**FORBIN** (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte DE), peintre et littérateur français, né le 19 août 1777 au château de La Roque (Bouches-du-Rhône), mort le 23 février 1841. Peintre distingué, il fut, sous la Restauration, directeur général des musées de France. On cite parmi ses écrits qui ne sont pas sans valeur : *Charles Barimore*, roman (Paris, 1810, 1817, in-8; 1823, 2 vol. in-12); *Voyage dans le Levant* (Paris, 1819, in-fol. et in-8); *Souvenirs de la Sicile* (Paris, 1823, in-8); *Un mois à Venise* (Paris, 1824-25, in-fol.). Ces trois derniers ouvrages sont accompagnés de planches. M. de Marcellus, gendre du comte de Forbin, a publié quelques *Œuvres inédites* (Paris, 1842, in-8).

**FORBONNAIS** (François VÉRON DE), économiste français, né le 3 octobre 1722 au Mans, mort le 19 septembre 1800. Ses ouvrages, malgré l'attachement de l'auteur aux idées du système prohibitif, sont considérés comme ayant contribué à l'avancement de la science économique et l'ont fait admettre à l'Institut dès sa création. Nous citerons: *Extrait de l'Esprit des lois, avec des observations* (Paris, 1753, in-12); *Considérations sur les finances d'Espagne* (Ibid., 1753, in-12); *Éléments du commerce* (Ibid., 1754, 2 vol. in-12), plusieurs fois réimprimés et traduits en diverses langues; *Remarques et considérations sur les finances de France depuis* 1595 *jusqu'en* 1721 (Bâle, 1758, 2 vol. in-4; Liége, 6 vol. in-12), ouvrage toujours consulté avec fruit; *Principes et observations économiques* (Amsterdam, 1767, 2 vol, in-8), etc. Il a donné aux recueils du temps quelques poésies fugitives, et laissé inédites une traduction de *Tacite*, une tragédie intitulée *Coriolan*, etc.

Cf. Delisle de Sales : *Vie littéraire de Forbonnais* (Paris, 1801, in-8).

**FORCADE** (Eugène), littérateur et publiciste français, né à Marseille en 1820, mort à Billancourt le 7 novembre 1869. Collaborateur actif de la *Revue des Deux-Mondes*, rédacteur en chef de la *Patrie*, du *Messager de l'Assemblée*, dont un article le fit citer à la barre de l'Assemblée nationale en 1851, de la *Semaine financière*, il avait acquis une notoriété considérable de publiciste. On a de lui : *Études historiques* (1853, in-18); *Histoire des causes de la guerre d'Orient* (1854, in-18). [*Dict. des Contemp.*, 2e-4e édit.]

**FORCADEL** (Etienne), jurisconsulte et littérateur français, né en 1534 à Béziers, mort en 1573. Il fut professeur de droit à Toulouse en 1554. Outre ses ouvrages de jurisprudence (Paris, 1595, in-4), il a laissé des œuvres littéraires très-médiocres : *le Chant des Seraines, avec plusieurs compositions nouvelles* (Lyon, 1548, 1551, in-8); *Epigrammata* (Lyon, 1554, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI.

**FORCELLINI** (Egidio), lexicographe italien, né au village de Fener, près de Trévise, en 1688, mort en 1763. Il fit ses études au séminaire de Padoue, sous Facciolati, entra dans les ordres, et commença vers l'âge de trente ans son célèbre dictionnaire latin dont l'idée lui fut suggérée par son maître. Il ne s'agissait d'abord que d'une révision du *Vocabulaire polyglotte* de Calepin, puis il parut plus utile de faire un travail nouveau, auquel Forcellini, sauf quelques interruptions causées par les devoirs de sa profession, ne consacra pas moins de trente-cinq années. Il l'acheva le 21 février 1753. C'était, sous le titre de *Totius latinitatis Lexicon*, un répertoire vraiment universel de la langue latine, fondé, comme celui de la Crusca pour la langue italienne, sur l'autorité même des écrivains, et où chaque mot, chaque locution, trouvaient à la fois, dans les citations les plus exactes, une preuve et un éclaircissement. Une révision générale coûta deux nouvelles années; la transcription, huit; l'impression, dix. Quand l'ouvrage parut enfin (1771, 4 vol. in-fol.), Forcellini était mort. Des éditions avec corrections et suppléments ont été successivement données depuis; les meilleures sont celles de Padoue (1805 et 1816, 4 vol. in-fol.); de Londres (1816, 2 vol in-4), et surtout celle de Giuseppe Furlanetto (Padoue, 1827-1831, 4 vol. in-4). La plus répandue est une contrefaçon allemande de cette dernière, dite édition Schumann (Schneeberg, 1828-1835, 4 vol. in-fol.). — Son frère, Marco-Antonio FORCELLINI, né en 1711, mort en 1794, avocat à Venise, a donné des éditions d'ouvrages italiens et laissé des *Lettere famigliari* (Venise, 1835, in-4) et quelques opuscules.

Cf. J.-B. Ferrari : *Vita A. Forcellini* (Trévise, 1837, in-8); — V. Le Clerc, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

**FORD** (John), poëte dramatique anglais, né en 1586, mort en 1639. Attaché au barreau, il débuta au théâtre par des pièces en collaboration. On cite de lui : *Mélancholie de l'amoureux* (Lover's melancholy, 1628); *le Frère et la Sœur* (The brother and sister); *le Cœur brisé* (The broken heart); *le Sacrifice de l'amour* (Love's sacrifice, 1633); *le Jugement d'une dame* (Lady's trial, 1639); *Perkin Warbeck*, etc. Les deux principales de ces pièces sont *le Frère et la Sœur*, dont le sujet, l'inceste, est traité de la façon la plus émouvante et la plus révoltante, et *le Cœur brisé* où l'on trouve quatre formes de passion malheureuse et pathétique. Les *Œuvres* de Ford ont été recueillies par M. Henry Weber (Londres, 1811, 2 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica;* — Lamb : *Specimens of english dramatic poets*.

**FOREST** (Jacos ou Jacques), trouvère du XIIIe siècle, auteur d'un poëme du cycle de l'antiquité : *le Roman de Julius César*. — C'est une traduction de la *Pharsale* de Lucain, traduction médiocre et infidèle, mais complétée, car Jacos ne s'arrête qu'après avoir fait de César un empereur de Rome.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

FOREST (LA) DE CONSCIENCE, poëme allégorique de Michel de Tours (voy. ce nom).

**FORESTI** (Jacopo-Filippo), ou *Jacques-Philippe* DE BERGAME, historien italien, né dans les environs de Bergame en 1434, mort en 1520. Il entra dans les ordres, et obtint plusieurs bénéfices considérables. On a de lui plusieurs ouvrages très-curieux par les détails et anecdotes : *Supplementum Chronicorum orbis, ab initio mundi ad annum*, 1485 (Brescia, 1485, in-folio; Venise, 1506, in-folio), *De Claris mulieribus Christianis Commentarius* (Ferrare, 1497, in-folio; Paris, 1521, in-folio), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII.

**FORESTI** (Antonio), historien italien, né à Parme vers 1632, mort en 1700. L'un des plus savants Jésuites de son temps, il entreprit avec plusieurs historiens d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, une histoire universelle dont il rédigea les six premiers volumes (Parme, 1690, 6 vol. in-4), et qui, complétée, parut sous ce titre : *Mappamondo storico, ovvero Descrizione di tutti imperi del mondo*, etc. (Venise, 1745, 14 volumes, in-4). Elle a été traduite en allemand par Schlüter (Augsbourg, 1716, 1718, 6 volumes, in-folio).

FORÊT DE WINDSOR (LA), poëme de Pope (voy. ce nom).

FORÊTS CRITIQUES (LES), ouvrage de Herder (voy. ce nom).

**FORGEOT** (Nicolas-Julien), auteur dramatique français, né en 1758 à Paris, mort le 4 avril 1798. Il fut inspecteur des postes. Il fit des comédies qui eurent du succès: *les Deux Oncles*, en un acte, en vers (Paris, 1780, in-8); *les Rivaux amis*, en un acte, en vers (1782, in-8); *les Dettes*, en deux actes mêlés d'ariettes (1787, in-8); *le Double Divorce*, en un acte, en vers (1795, in-8); *la Ressemblance*, en trois actes, en vers libres (1796, in-8).

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique.*

**FORMALEONI** (Vincenzo), historien et voyageur italien, né à Venise en 1752, mort à Mantoue en 1797. Après une vie d'aventures et de voyages, il fut mêlé à diverses intrigues diplomatiques, et finit ses jours en prison. On a de lui: *Descrizione topografica e storica del Dogado di Venezia* (Venise, 1777, in-8); *Storia curiosa delle Aventure di Caterino Zeno in Persia* (1783); *Saggio sulla nautica antica dei Veneziani* (1783, in-8); *Storia filosofica e politica della navigazione nel mare Nero* (1788, 2 vol. in-12), traduite en français par le chevalier d'Hénin (Venise, 1789, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri.*

**FORMEY** (Jean-Henri-Samuel), littérateur français, né le 31 mai 1711 à Berlin de Français réfugiés, mort le 8 mars 1797. D'abord pasteur à Brandebourg, puis à Berlin, il fut nommé, en 1737, professeur d'éloquence, et en 1739 professeur de philosophie au collége de la même ville. Membre de l'Académie de Berlin en 1744, il en devint secrétaire perpétuel en 1748. Ses ouvrages témoignent d'un esprit droit et modéré, et d'un caractère aimable, mais d'une érudition aussi superficielle que variée, et d'un style très-négligé. Nous citerons : *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne* (La Haye, 1741, in-8); *la Belle Wolfienne* (Ibid., 1741-1753, 6 vol. in-8), où une dame allemande enseigne la philosophie de Wolff, dont l'auteur était partisan; *Bibliothèque critique, ou Mémoires pour servir à l'histoire littéraire ancienne et moderne* (Berlin, 1746, 3 parties in-12); *le Philosophe chrétien* (Leyde, 1750, in-4); *Histoire de l'Académie des sciences de Berlin* (Berlin, 1750, in-4); *Mélanges philosophiques* (Leyde, 1754, 2 vol. in-12); *Eloges des académiciens de Berlin et autres savants* (Berlin, Paris, 1757, 2 vol. in-12); *Abrégé de l'histoire de la philosophie* (Amsterdam, 1760, in-8); *Choix de mémoires* (Berlin, 1761, 4 vol. in-12); l'*Emile chrétien* (1764, 2 vol. in-8), dirigé contre l'*Emile* de J.-J. Rousseau; *Souvenirs d'un citoyen* (1789, 2 vol. in-8); *Frédéric le Grand, Voltaire, Jean-Jacques et D'Alembert* (1789, in-8), etc. Formey a donné des articles à une foule de recueils contemporains, surtout aux *Mémoires de l'Académie de Berlin.*

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

**FORNARIS** (Fabrizio), acteur et auteur comique italien, né à Naples vers 1550. Il est connu par une pièce presque bouffonne, intitulée *Angelica*, en cinq actes et en prose, qui a été imitée par Ben-Jonson et par Molière. Le rôle principal que l'auteur jouait avec succès, est celui du capitaine Cocodrillo, devenu un des types de la comédie au XVII^e siècle. L'*Angelica* (Paris, 1585) a été traduite en français (Paris, 1599, in-12).

Cf. Aimé Martin : *Œuvres* de Molière (1824), t. II.

**FORNER** (Juan Pablo), littérateur espagnol, né le 15 avril 1750 à Palma, dans l'île de Mayorque, mort le 20 juin 1799. Il suivit le barreau et la magistrature. Il a donné avec succès au théâtre *le Philosophe amoureux* (el Filosofo enamorado), comédie d'une versification facile, élégante et spirituelle. On cite aussi un *Panégyrique de l'Espagne littéraire* (Oracion apologética por la España y su mérito literario; Madrid, 1786, in-12). Ses *Œuvres*, qui comprennent des poésies lyriques, ont été réunies (Madrid, 1799, in.8).

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III ; — Quintana : *Poesias selectas* (in-8).

**FORSTER** (Georges-Adam), né le 27 novembre 1754 à Nassenhuben, près Dantzig, mort à Paris le 11 janvier 1794. Fils du célèbre voyageur et savant naturaliste Joseph-Reinhold Forster, qui reçut plusieurs missions scientifiques de Catherine II, il accompagna son père en 1765 dans le sud-ouest de la Russie, en 1766 en Angleterre, en 1772 dans son voyage autour du monde avec Cook. Revenu en Europe, il visita la France, où il fit la connaissance de Buffon, la Hollande, l'Allemagne, etc. Il fut professeur d'histoire naturelle à Cassel, puis à Vilna. En 1778, il devint professeur et bibliothécaire à Mayence. Il parcourut de nouveau une partie de l'Europe avec Alex. de Humboldt. Lorsque la ville de Mayence tomba aux mains des Français en 1792, il fut envoyé à Paris pour en demander la réunion à la République, et y mourut l'année suivante, au moment où, après avoir confié sa femme et ses enfants à son ami Huber, il se préparait, par l'étude des langues, à partir pour les Indes.

Un style remarquable par une grande vivacité unie à la clarté a rendu classiques les ouvrages de Forster, qui sont presque tous du domaine de la science. Nous citerons: *Voyage autour du monde*, en 1772-1775 (Londres, 1777, 2 vol.; Reise um die Welt, etc.; Berlin, 1784, 3 vol.); *Petits Écrits* (Kleine Schriften; Berlin, 1789-1797, 6 vol.), suite de dissertations sur la géographie, l'ethnographie, l'histoire naturelle et la physiologie; *Vues du Bas-Rhin, de Flandre, de Hollande, d'Angleterre et de France, en avril, mai et juin 1790* (Ansichten vom Niederrhein, etc.; Berlin, 1791-94, 3 vol.). On doit à J. Forster l'introduction en Allemagne de *Sakontala*, par Kalidasa. — Sa femme, devenue plus tard M^me Thérèse HUBER, a publié sa *Correspondance* avec une *Notice* sur sa vie (Briefwechsel nebst Nachrichten ; Leipzig, 1828-1829, 2 vol.), et sa fille a donné une édition de ses *Œuvres*, avec une *Etude sur l'auteur* par Gervinus (Saemmliche Schriften, mit, etc.; Leipzig, 1843-1844, 9 vol.).

Cf. Outre les deux publications précédentes, Koenig : *F.'s. Leben in Haus und Welt* (Leipzig, 2^e édit., 1858, 2 vol.).

**FORTEGUERRA** (Scipione) et FORTIGUERRA, helléniste italien, né à Pistoïa en 1466, mort à Florence en 1515. Il étudia le grec sous Ange Politien, et fut appelé à Venise par Alde Manuce pour surveiller, avec les premiers savants de l'époque, l'impression des manuscrits grecs, récemment découverts. Il entra dans l'Académie Aldine sous le nom de *Carteromacus*, sous lequel il est connu encore en Italie. C'est lui qui rédigea en grec les statuts de cette Académie. On a de lui : *Oratio de laudibus litterarum græcorum* (Venise, 1504, in-4; Bâle, 1517, Rome, 1543), ouvrage inséré depuis dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne; *Ariscidis oratio de laudibus urbis Romæ* (Venise, 1519, in-8); une édition de la *Géographie de Ptolémée* (Rome, 1507, in-folio), et plusieurs autres opuscules intéressants publiés dans les *Memorie* de Ciampi.

Cf. S. Ciampi : *Memorie di S. Carteromaco* (Pise, 1811, in-8).

**FORTEGUERRI** (Nicolas), poëte italien, né à Pistoïa en 1674, mort à Rome en 1735. Il appartenait à la même famille. Il entra dans les ordres et obtint la faveur de la cour pontificale par le succès de quelques missions diplomatiques. Le caractère licencieux de quelques-unes de ses poésies l'empêcha de devenir cardinal. On a de lui un poëme épique, fruit d'une gageure, le *Ricciardetto*, continuation du *Roland furieux*, où il imite, et sou-

vent avec bonheur, non-seulement l'Arioste, mais Pulci, Berni et toute l'école bernesque. La meilleure édition est celle de Venise (1738, in-4). Le *Ricciardetto* a été traduit en français par Dumouriez et Nivernois. Les autres œuvres poétiques de Forteguerri sont des *Rime;* des *Epîtres* intitulées *Rime piacevoli* (Gênes, 1763, in-8; Brescia, 1780, in-8); une traduction en vers de Térence (Urbin, 1736, 2 vol. in-folio). On cite aussi un certain nombre d'ouvrages en prose: des *Eloges funèbres*, des *Discours* académiques, une *Dissertation allégorique sur l'origine des choses*, etc. Il avait dans l'Académie des Arcades le nom de *Nidalmo Tiseo*.

Cf. Ciampi: *Memorie di N. Fortiguerri* (Pise, 1813, in-8).

**FORTESCUE** (sir John), jurisconsulte anglais du XVe siècle. Grand juge du banc du roi à l'orageuse époque des débats entre les maisons de Lancastre et d'York, il traversa non sans peine les péripéties de la guerre des Deux-Roses. Outre divers traités latins, il écrivit en anglais un ouvrage publié en 1714 par un de ses descendants, Aland-Fortescue: *la Différence entre une monarchie absolue et une limitée, en ce qui regarde plus particulièrement la constitution anglaise* (the difference between an absolute and limited monarchy, etc.). L'auteur y fait un tableau frappant de la condition des Français sous une monarchie arbitraire et de celle de ses compatriotes déjà en possession d'importants priviléges, et témoigne d'un vigoureux sentiment des bienfaits de la liberté, dans une prose énergique et simple, très-remarquable pour le temps.

Cf. Aland-Fortescue: *Notice*, dans son édition; — Chambers: *Cyclopaedia of english Literat.*

**FORTI** (Girolamo), poëte italien, né à Téramo vers 1440, mort en 1489. Il est auteur d'un immense poëme épique sur un sujet emprunté aux légendes du cycle de Charlemagne: *Innamoramento di Rinaldo da Monte-Albano* (Naples, 1474, in-folio), qui n'a plus qu'une valeur archéologique. Ecrit en 75 chants, il a été abrégé dans un grand nombre d'éditions vénitiennes. Le Musée britannique possède le dernier exemplaire connu de l'édition *princeps*, sortie des presses de Riessinger.

Cf. Melzi: *Bibliografia dei Romanzi e dei Poemi romanzeschi* (1831), p. 224; — J.-Ch. Brunet: *Manuel du libraire*, à l'article *Rinaldo*.

**FORTIA D'URBAN** (Agricole-Joseph-François-Xavier, marquis DE), érudit français, né le 18 février 1756, mort le 4 août 1843. Il suivit quelque temps la carrière militaire, et séjourna tour à tour à Rome, à Avignon et à Paris. Passionné pour l'étude, il cultiva également les lettres et les sciences, aida de sa fortune les savants et les écrivains, et fit d'utiles publications. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1830. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons: *Vie de Xénophon* (Paris, 1794, in-8); *Vie de Pétrarque* (Avignon, 1804, in-16); *Mélanges de géographie, d'histoire et de chronologie ancienne* (Paris, 1805, in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre* (Ibid., 1805-1807, 10 vol. in-12); *Antiquités et monuments du Vaucluse* (Ibid., 1808, 2 par. in-12); *Histoire d'Aristarque de Samos* (Ibid., 1810, 1823, in-8); *Tableau historique et généalogique du monde jusqu'au siècle d'Alexandre* (Ibid., 1810 et 1814, 4 vol. in-12); *Tableau historique et généalogique de la maison de Bourbon* (Avignon, 1816, in-8); *Système général de bibliographie alphabétique* (Paris, 1819, in-12); *Histoire générale du Portugal* (Ibid., 1828-1830, 10 vol. in-8); *Homère et ses écrits* (Ibid., 1832, in-8); *Sur les Trois systèmes d'écriture des Egyptiens* (Ibid., 1833, in-12); *Histoire antédiluvienne de la Chine* (Ibid., 1839, 2 vol. in-12); *Description de la Chine*) Ibid., 1839-1840, 3 vol. in-12); *Recueil des itinéraires anciens* (Ibid., 1845, in-4); des ouvrages sur les mathématiques; des articles dans divers recueils, etc. Le marquis de Fortia d'Urban a grandement contribué à la nouvelle édition, augmentée de l'*Art de vérifier les dates* (Paris, 1818-1819, 18 vol. in-8). Il a édité en outre les *Œuvres* de plusieurs écrivains, notamment le texte latin de l'*Histoire du Hainaut* de Jacques de Guyse, en y joignant une traduction nouvelle (Paris et Bruxelles, 1826-1839, 2 vol. in-8), etc.

Cf. N.-N. de Hoffmanns: *Bibliographie des ouvrages composés ou publiés par le marquis de Fortia d'Urban* (Paris, 1840, in-8); — de Reiffenberg: *Notice sur le marquis de Fortia d'Urban* (Bruxelles, 1844, in-18).

**FORTIA DE PILES** (Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille, comte DE), compositeur et littérateur français, né le 18 août 1758 à Marseille, mort le 18 février 1826. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages satiriques ou facétieux, entre autres: *Correspondance philosophique de Caillot-Duval* (Nancy et Paris, 1785, in-8); *Voyage de deux Francais en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne* (Paris, 1796, 5 vol. in-8); *l'Hermite du faubourg Saint-Honoré à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin* (Paris, 1814, in-8); *Préservatif contre la* Biographie nouvelle des contemporains (1822-1825, 5 vol. in-8); etc.

Cf. Quérard: *la France littéraire.*

**FORTOUL** (Hippolyte-Nicolas-Honoré), littérateur français, né à Digne le 13 août 1791, mort à Ems le 7 juillet 1856. Professeur aux facultés de Toulon et d'Aix, représentant du peuple en 1848, ministre de la marine, puis de l'instruction publique en 1851, et ensuite sénateur, il fut élu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1854. Célèbre surtout par l'organisation du système de la *bifurcation* des études, il a publié, outre quelques articles de revue: *Essai sur la théorie et l'histoire de la peinture* (1845, in-8), et *Etudes d'archéologie et d'histoire* (1854, 2 vol. in-8). [*Diction. des Contemporains*, 1re et 2e éditions.]

**FORTUNAT** (saint), *Venantius Honorius*, *Clementianus Fortunatus*, poëte latin de la Gaule, né près de Trévise en 530, mort à Poitiers avant 610. Son instruction littéraire et philosophique paraît avoir été assez restreinte. Evêque de Poitiers, il n'eut pas une influence proportionnée à l'étendue et à la nature de ses relations. Honoré comme prélat, recherché comme poëte, il fut tour à tour le panégyriste de Brunehaut, de Frédégonde, de Galswinthe, et des maîtres barbares de son temps. Son séjour au monastère de sainte Radegonde dont il fut l'aumônier, et les soins attentifs dont il était l'objet de la part de l'abbesse, sont restés célèbres et tiennent une place dans ses poésies. Celles-ci, plus précieuses par les renseignements historiques qu'elles contiennent que par le style à la fois barbare et fleuri dont elles sont l'échantillon, se composent de *Onze Livres* de vers, épîtres, descriptions, panégyriques, épithalames, épitaphes, hymnes, etc. (*Carminum, epistolarum, expositionum, libri XI*, etc.; Cagliari, 1574, in-8; Mayence, 1630, in-4), comprenant, entre autres hymnes, le *Pange lingua* et le *Vexilla regis;* puis d'un poëme en quatre livres sur la *Vie de saint Martin de Tours*, qui n'est que le récit en prose de Sulpice Sévère mis en hexamètres, ainsi que des *Vies de sainte Radegonde* et autres saints et saintes du temps. Fortunat pratiquait les futiles exercices d'une époque de décadence, les acrostiches, les tours de force et de patience, les poésies figuratives des formes les plus compliquées, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies (*Opera omnia ;* Rome, 1786-87, 2 vol. in-4). On a publié à part ses *Poésies* (Cambrai, 1822, in-12). Les *Carmina*

*historica* ont été insérés dans le recueil des *Historiens de France*, t. II. La *Vie de saint Martin* a été traduite par Corpet dans la bibliothèque Panckoucke.

Cf. *Histoire litt. des Bénédictins de Saint-Maur*, t. V; — Aug. Thierry : *Récits mérovingiens*, t. II; — Guizot : *Hist. de la civilisation en France*, leçon XVIII.

**FORTUNATIANUS** (Curius), rhéteur latin du v^e siècle après J.-C. Il a laissé une *Rhétorique* (Artis rhetoricæ scholicæ libri tres), très-usitée au moyen âge. Elle a été insérée dans les *Rhetores latini antiqui* de Pithou (Paris, 1599, in-4; Strasbourg, 1756, in-4).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina*, t. III.

FOSCARI (LES DEUX), drame de Byron (voy. ce nom).

**FOSCARINI** (Michele), historien italien, né à Venise en 1632, mort en 1692. Ayant succédé à Nani en 1678, comme historiographe de la République, il continua jusqu'à l'année 1690 les annales commencées par son prédécesseur, et, après sa mort, son frère publia l'ouvrage sous ce titre : *Istoria della Republica Veneta* (Venise, 1696, in-4; 1699, in-4), réimprimé dans le recueil des *Historiens de Venise* (1722, in-4); c'est une relation en bon style, mais que le ton continuel de flatterie rend suspecte. — Un membre de la même famille, Marco FOSCARINI, né en 1696, mort en 1763, est auteur d'un grand travail, *Della Letteratura Veneziana, libri otto* (Padoue, 1752, in-fol.), qui manque de critique, mais qui offre une source abondante de renseignements.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XII; — Daru : *Histoire de Venise*, t. V.

**FOSCOLO** (Ugo), poëte italien, né à Zante en 1778, mort à Londres en 1827. Il appartenait, par son père, à une ancienne famille de Venise, mais sa mère était grecque, et ses premiers livres de lecture furent Xénophon et Plutarque dans le texte original. Il vint à Venise à dix ans et fut élevé à Padoue. Le succès de sa première pièce de théâtre, à dix-huit ans, lui valut le poste de secrétaire auprès de Battoglia, envoyé en mission auprès de Bonaparte, pour le supplier de conserver l'indépendance de la République vénitienne. Quand le traité de Campo-Formio eut abandonné la Vénétie à l'Autriche, Ugo Foscolo se retira en Lombardie. Voyant néanmoins dans Bonaparte un libérateur de l'Italie, il prit du service dans la première légion italienne formée dans la Péninsule, et se trouva enfermé dans Gênes avec Masséna. En 1805, il fut envoyé à Calais avec des troupes destinées à l'invasion de l'Angleterre. Peu après, il quitta le service militaire. Déjà connu par son rôle politique et par ses principaux écrits, il devint, en 1808, professeur de littérature à Pavie. Son enseignement fut brillant, mais de courte durée. A la chute de Napoléon, il rentra dans l'armée comme chef d'escadron, puis, refusant de prêter le serment exigé par l'Autriche, il émigra en Suisse, et de là en Angleterre, où il renonça à toute action politique, malgré les sollicitations des patriotes italiens. Il y fut atteint par un désastre financier qui dévora le produit de son travail.

La première œuvre d'Ugo Foscolo est la tragédie de *Thyeste*, jouée à Venise en 1797; c'est une étude d'écolier, d'après Alfieri, à qui elle fut dédiée. Parmi ses autres tragédies, il faut citer *Ajax*, représentée en 1811, puis interdite; destinée à mettre en relief les malheurs de l'héroïsme mal employé, elle laissait reconnaître dans Ajax le général Moreau; dans Agamemnon, Napoléon, et dans Calchas, Pie VII, prisonnier à Savone. Ajoutons, pour en finir avec le théâtre, *Ricciarda*, tragédie qui fut jouée une seule fois à Bologne. La réputation de Foscolo reposait dès lors sur ses *Lettres de Jacopo Ortis*. Au désespoir où les malheurs de sa patrie avaient plongé l'auteur, étaient venus se joindre les tourments d'un amour malheureux. Au milieu de ces sentiments, la mort involontaire et inexplicable d'un jeune étudiant de Padoue, nommé Ortis, avait suffi pour donner naissance à ce roman mélancolique et sombre, gâté par un peu d'emphase, et qui vint se placer, par son scepticisme maladif, à côté d'*Obermann*, de *René* et de *Werther*. L'amour n'y est qu'un accessoire et l'Italie est la véritable maîtresse pleurée par le héros. Foscolo écrivit en Lombardie ce roman sur lequel des inexactitudes ont été répandues. L'impression en fut commencée en 1798, mais elle fut interrompue par les événements militaires auxquels l'auteur prit part. Un ami infidèle publia les *Lettres d'Ortis, ou Histoire de deux amants malheureux*. Dans cette édition, l'œuvre originale était altérée. Ce n'est qu'en 1802 que Foscolo la fit imprimer lui-même, d'abord à Venise, à petit nombre d'exemplaires et pour ses amis, puis à Milan, pour le public. *Jacopo Ortis* a été traduit en français par M. de Sénones (Paris, 1814, 2 vol. in-12) et par M. Trognon (1819, in-8). Un autre ouvrage, particulièrement littéraire, est le court poëme des *Tombeaux* (*I Sepolcri*, Brescia et Milan, 1808), son chef-d'œuvre poétique. En dehors même de la considération de la vie future, il s'occupe de l'intérêt moral et politique des tombeaux, montrant dans le respect des morts une excitation à l'héroïsme et à la vertu. Son maître, le poëte Parini, enseveli sans honneurs dans la fosse commune, occupe la principale place dans cette œuvre plus éloquente qu'originale. Pindemonte, à qui les *Tombeaux* furent dédiés, y répondit par un poëme sur le même sujet.

Les autres écrits de Foscolo sont, dans l'ordre de leur composition : un *Discours à Bonaparte*, dirigé contre l'ancien gouvernement de la République cisalpine, à qui avait manqué, selon l'auteur, une constitution, une armée et des mœurs; une traduction et un commentaire du petit poëme de Callimaque, *la Chevelure de Bérénice* (Milan, 1803), ayant pour but de se moquer des commentateurs maladroits; une traduction du *Voyage sentimental* de Sterne, qu'il exécuta à Calais; une édition, restée inachevée, des *Œuvres de Raimondo Montecucculi*, adversaire du grand Turenne; un livre sur les destinées de l'Italie, écrit pendant son séjour en Suisse et resté longtemps inédit; des articles dans la *Revue d'Edimbourg* et la *Quarterly Review*, sur la littérature italienne, lesquels furent vivement goûtés; des *Essais* sur Pétrarque réunis en 1821, et suivis de Commentaires sur Dante (*Discorso preliminare sul testo di Dante*; Londres, 1826). Quelques opuscules inédits ont été publiés en 1844 par Mazzini. On a réuni les *Œuvres choisies* d'Ugo Foscolo (Florence, 1835, 2 vol. in-8) et ses *Œuvres complètes* (Opere edite e postume; Ibid., 1850-1860, 12 vol.).

Cf. G. Caleffi, en tête des *Œuvres choisies* (1835); — L. Etienne : *Ugo Foscolo et sa correspondance posthume*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^er septembre 1854); — I. Aquarone : *le Mouvement italien dans la littérature : Ugo Foscolo*, dans la *Revue européenne* (1^er octobre 1860).

**FOSSÉ** (P.-Th. DU). — Voyez DU FOSSÉ.

**FOSTER** (John), moraliste et critique anglais, né en 1770, mort en 1843. Il était pasteur d'une congrégation de Baptistes. On cite ses écrits de philosophie morale comme excellents pour la fermeté de la forme et de la pensée : *Essays in a series of letters* (1805), comprenant quatre petits traités, dont le plus remarquable a pour sujet la décision de caractère; *les Maux de l'ignorance populaire* (Evils of popular ignorance, 1819);

*Critical Essays* (1844, 2 vol. in-8), recueil d'articles fournis à l'*Eclectic Review*.

Cf. Ryland : *Life and correspondence of Forster* (1846, 2 vol. in-8).

**FOUCHÉ** (Joseph), duc d'OTRANTE, homme d'État français, né le 29 mai 1763 à La Martinière, près de Nantes, mort le 25 décembre 1820. Ce politique fameux, qui se signala parmi les jacobins exaltés avant Thermidor, qui fut ministre de la police sous le Directoire, le Consulat, l'Empire, les Cent-Jours, et au début de la Restauration, n'avait ni le talent oratoire, bien qu'il fût un causeur spirituel et brillant, ni, à proprement parler, le talent d'écrivain, quoiqu'il ait montré souvent une grande justesse de pensées et d'expression. Ses principaux écrits sont : *Réflexions sur le jugement de Louis Capet* (1793, in-8) ; *Réflexions sur l'éducation publique* (1793, in-8); *Rapport et projet de loi relatifs aux colléges* (1793, in-8) ; *Rapport sur la situation de Commune-Affranchie* (1794; in-8); *Lettre aux préfets, concernant les prêtres qui refusent de se soumettre aux lois de la République* (1801, in-8), et quelques *Notes*. — Les *Mémoires de Fouché, duc d'Otrante* (Paris, 1824, 2 vol. in-8) sont un ouvrage apocryphe, rédigé par A. de Beauchamp, mais probablement d'après des notes laissées par Fouché.

Cf. *Vie de Fouché* (Paris, 1821, in-12); — Mahul : *Annuaire nécrologique*.

**FOUCHER DE CHARTRES**, historien français, né en 1059 à Chartres, mort en 1127 à Jérusalem. Il suivit la première croisade, comme chapelain de Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, et en écrivit le récit, sous le titre d'*Histoire de Jérusalem*. Cette histoire fait partie du *Recueil des historiens de la Croisade* de Bongars, des *Historiens de France* de Duchesne, et de la collection de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI.

**FOUCHER** (l'abbé Simon), philosophe francais, né le 1er mars 1644 à Dijon, mort le 27 avril 1696. Il s'appliqua à renouveler la philosophie académicienne en professant le doute ou la réserve de Cicéron à l'égard des questions jugées insolubles. Cette doctrine, selon lui sans danger pour la religion, le mit aux prises avec Malebranche, contre lequel il écrivit divers opuscules : *Dissertation sur la recherche de la vérité, ou sur la philosophie des académiciens* (Paris, s. d., in-12) ; *Critique de la* Recherche *de la* vérité (Paris, 1675, in-12) ; *De la sagesse des anciens* (Paris, 1682, in-12), etc.

Cf. Papillon : *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*; — Rabbe : *l'Abbé Simon Foucher* (Paris, 1867, in-8).

**FOUCHER** (Paul), érudit français, né en 1704 à Tours, mort en 1778 à Paris. Il entra à l'Oratoire et fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1753. Il donna: *Traité historique de la religion des Perses*, formant quatorze mémoires du *Recueil* de l'Académie (t. XXV-XXXIX); *Recherches sur l'origine et la nature de la religion des Grecs*, formant neuf mémoires du même recueil (t. XXXIV-XXXIX) : il y soutient ce système absolu, que les mythes anciens de tous les pays reposent sur un fond historique.

Cf. Louis Dupuy : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLII.

**FOUCHER** (Paul-Henri), littérateur français, né à Paris le 21 avril 1810, mort dans cette ville en février 1875. Beau-frère de V. Hugo. il se jeta de bonne heure dans la mêlée romantique, écrivit plusieurs volumes : *Saynètes* (1831, in-8), *la Misère dans l'Amour* (1832, in-8), etc., puis se tourna vers le théâtre et donna, en collaboration. des drames qui eurent de la vogue : *Jeanne de Naples*, avec Alboize (1837), *le Pacte de famine*, avec Elie Berthet (1839), *la Justice de Dieu*, avec Anicet Bourgeois (1845), *Notre-Dame de Paris* (1850), etc. Il a fourni à beaucoup de journaux des articles, nouvelles et romans-feuilletons. — Son frère aîné, Victor-Adrien FOUCHER, né à Paris le 11 juin 1802, mort en 1866, dans l'exercice même de ses fonctions de conseiller à la Cour de cassation, a laissé plusieurs ouvrages estimés de jurisprudence. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**FOUDRAS** (N..., marquis DE), romancier français, né à Paris vers 1810, mort à Châlon-sur-Saône le 11 juillet 1872. Après avoir débuté par des recueils de poésies (1839-42), il se mit à fournir aux journaux légitimistes et aristocratiques des romans spéciaux. Sa fécondité était telle, qu'il fit imprimer jusqu'à trente volumes en une année. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.].

**FOUILLOUX** (Jacques DU), écrivain français, né vers 1521 dans le bas Poitou, mort en 1580. Il est célèbre par *la Vénerie* (Poitiers, 1561, in-fol.; Angers, 1844, in-8), le plus recherché des anciens livres sur la chasse. Ce traité est suivi de *l'Adolescence*, poëme de 368 vers.

Cf. P. M... : *Notice généalogique, biographique et littéraire sur J. de Fouilloux* (Poitiers, 1853, in-8).

FOUINE DE SÉVILLE (LA), ouvrage de Castello-Solorzano (voy. ce nom).

FOULAH (LANGUE), parlée dans le Soudan et la Sénégambie par des tribus que l'on désigne sous le nom de Foulahs, Fellanis, Fellatahs, Peuls. Les Foulahs proprement dits ou Peuls constituent la plus puissante de ces tribus. Leur idiome constitue le principal dialecte *foulah*. Parmi les dialectes secondaires, on distingue le *foullan* et le *fellata*. Ce dernier a une très-grande douceur; presque tous ses mots finissent en *e* ou en *a*; il a fait aussi beaucoup d'emprunts à l'arabe. Les divers idiomes foulahs n'ont point d'analogie avec les langues des nègres de l'Afrique, dont on connaît la formation, ni avec celles des Berbères; mais ils accusent par leurs radicaux une grande affinité avec les langues malaises et surtout le javanais. Par cette dernière langue, il s'est introduit dans le foulah même des mots sanscrits.

On trouve des essais de vocabulaire foulah dans la *Description des côtes de la Guinée*, par Barbot; dans le *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, par Mollien; dans les *Archives de Kœnigsberg* (1812).

Cf. Le général Faidherbe : *Notice sur le Sénégal*, etc. (1860, in-8).

FOULQUE DE CANDIE, 18e branche de la Geste de *Guillaume au court nez* (voy. ces mots).

**FOUQUET** (Nicolas), homme d'Etat français, né en 1615 à Paris, mort à ce qu'on croit le 23 mars 1680. Ce célèbre ministre, aussi connu par sa chute que par ses splendeurs, tient à l'histoire littéraire par ses relations avec les écrivains de son temps. Il les recherchait et les protégeait. La Fontaine, qu'il tira de la province pour le fixer à Paris, recevait de lui une pension dont il payait chaque terme par une pièce de vers. Pellisson, Boisrobert, Loret, Hesnault, Brébeuf, étaient ses obligés. Corneille eut part à ses libéralités, quoiqu'un peu tard. Ce fut sur ses conseils et d'après ses indications qu'il écrivit *Œdipe*, ainsi qu'il le dit dans son avis au lecteur, et il lui adressa une épître où l'on trouve ces vers :

> Oui, généreux appui de tout notre Parnasse,
> Tu me rends ma vigueur lorsque tu me fais grâce ;
> Et je veux bien apprendre à tout notre avenir
> Que tes regards bénins ont su me rajeunir.
> Je m'élève sans crainte avec de si bons guides :
> Depuis que je t'ai vu, je ne vois plus mes rides.

Il ne parlera pas autrement plus tard dans son épître au Roi. La plupart des protégés de Fouquet coururent les risques de la disgrâce royale pour montrer leur reconnaissance à celui qui avait été

leur protecteur. On assure même que Brébeuf mourut de chagrin, à la nouvelle de son procès. Il eut encore pour lui Saint-Evremond, M[lle] de Scudéry et l'amitié si dévouée de M[me] de Sévigné.

On lui attribue quelques ouvrages ascétiques, qu'il aurait composés dans sa prison, et que le P. Boutauld publia : *Conseils de la Sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme* (Paris, 1677, 1749, in-12); *Suite des conseils de la Sagesse* (Paris, 1683, in-12); *Méthode pour converser avec Dieu* (Paris, 1684, in-16); *le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde* (Paris, 1684, in-4; Lyon, 1696, in-12). Fouquet paraît aussi avoir été le principal auteur des *Défenses de M. Fouquet* (1665, 1667, 15 vol. in-12), recueil auquel travaillèrent Pellisson et Levayer de Boutigny.

Cf. D'Auvigny : *Vies des hommes illustres de la France*, t. V ; — M. Paroletti : *Sur la Mort du surintendant Fouquet, notices recueillies à Pignerol* (Turin, 1812, in-4) ; — Chéruel : *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet* (Paris, 1862, 2 vol. in-8) ; — Feuillet de Conches : *Causeries d'un curieux*, t. I-IV (1861-67).

FOUR (LE), *il Capitolo del Forno*, poésie de G. della Casa (voy. ce nom).

FOURBERIES DE SCAPIN (LES), comédie de Molière (voy. ce nom).

FOURCHETTE FATALE (LA), pièce satirique de Platen-Hallermunde (voy. ce nom).

**FOURCROY** (Antoine-François, comte), savant français, né le 15 janvier 1755 à Paris, mort le 16 décembre 1809. Ce célèbre chimiste dut surtout à la facilité et à l'élégance de son élocution la chaire de chimie au Jardin du Roi, dans laquelle il succéda à Macquer en 1784. « Il était né, dit Pariset, pour le talent de la parole, et ce talent, il l'a porté au plus haut degré. Ordre, clarté, expression, il avait toutes les parties d'un orateur consommé ; ses leçons tenaient de l'enchantement. » Député à la Convention, membre du Comité de salut public, du Conseil des Anciens, puis conseiller d'Etat et directeur général de l'instruction publique, il eut toujours en vue les progrès de l'enseignement et y travailla avec activité. Il organisa l'Ecole polytechnique, donna la première idée de l'Ecole normale, fit fonder quatre écoles de médecine, douze écoles de droit et un très-grand nombre de lycées. Comme écrivain, il excellait à présenter les faits de la science, dans leur ensemble et leur liaison. Nous rappellerons deux de ses ouvrages : *Leçons d'histoire naturelle et de chimie* (Paris, 1801, 6 vol. in-4 ou 11 vol. in-8), et *Philosophie chimique* (Paris, 1806, in-8), traduite dans un grand nombre de langues.

Cf. Pariset, Cuvier : *Eloge de Fourcroy* ; — Alfr. Maury : *l'Ancienne Académie des sciences*.

**FOURIER** (Jean-Baptiste-Joseph, baron), mathématicien français, né le 21 mars 1768, à Auxerre, mort le 16 mars 1830. Au nombre des savants qui suivirent Bonaparte dans l'expédition d'Egypte, et secrétaire perpétuel de l'Institut d'Egypte, il engagea le gouvernement à réunir les travaux de cette Compagnie ; il écrivit le *Discours préliminaire* qui sert d'introduction historique à ce beau recueil, dans lequel on trouve encore de lui des *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Egypte*. Ces morceaux sont des modèles de style scientifique ; il en est de même de sa *Théorie analytique de la chaleur* (1822, in-4), ouvrage qui reste son principal titre, et des *Éloges de Delambre* (1823), d'*Herschel* (1824), de *Bréguet* (1826), qu'il composa comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. En 1827, il fut élu membre de l'Académie française, et il eut pour successeur Victor Cousin.

Cf. Arago : *Eloge de Fourier* ; — V. Cousin : *Eloge de Fourier* et *Notes biographiques* (1831, in-4) ; — Vieilh de Boisjolin : *Notice biographique sur le baron Fourier* (1830, in-8).

**FOURIER** (François-Marie-Charles), socialiste français, né le 7 avril 1772 à Besançon, mort le 8 octobre 1837. Il était fils d'un marchand et passa la plus grande partie de sa vie dans la modeste situation de commis. Le programme de son système d'économie sociale, qu'il publia à l'âge de trente-six ans, portait ce titre : *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* (Leipzig [Lyon], 1808, in-8). Il le développa bien plus tard dans le *Traité de l'association industrielle et agricole* (Besançon et Paris, 1822, 2 vol. in-8), ouvrage que les disciples de l'auteur rééditèrent sous le titre de *Théorie de l'unité universelle* (Paris, 1841, 4 vol. in-8). On y trouve toutes les idées qui ont constitué le *fouriérisme* : les passions humaines tournées vers un but utile et concourant à une satisfaction légitime ; le travail rendu attrayant par la liberté du choix et l'alternance des fonctions ; l'association des individus en groupes d'après l'analogie des aptitudes ; la réunion de plusieurs groupes gradués composant la série, et la réunion de plusieurs séries constituant la phalange ou commune sociétaire. « La lecture de cet ouvrage, suivant M. de Loménie, est à la fois intéressante par le ton brusque et original d'un style à la diable, qui n'appartient qu'à Fourier, par ce mélange unique de bon sens et d'extravagance, de subtilité et de candeur, qui caractérise son esprit, et pénible à cause de la confusion inextricable qui règne dans l'ordonnance des parties..., et du sautillement perpétuel de la pensée à travers les digressions décorées de titres baroques : *Antienne Postienne, Cis-lude, Trans-lude, Post-lude, Episection, Citra-pause, Ultra-pause*, etc. » Les autres écrits de Fourier sont : le *Nouveau monde industriel et sociétaire* (Paris, 1829, in-8) ; *Piéges et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen* (Paris, 1831, in-8) ; *la Fausse industrie, morcelée, répugnante, mensongère, et l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique* (Paris, 1835-1836, 2 vol. in-12). Fourier fut le directeur du *Phalanstère*, feuille périodique créée en 1832, interrompue en 1834, et qui reparut en 1836 sous le titre de *la Phalange*. On a réuni ses *Œuvres complètes* (1841-46, 6 vol. in-8).

Cf. Louis Reybaud : *Etudes sur les réformateurs modernes* ; — M[me] Gatti de Gamond : *Fourier et son système* (1838) ; — De Loménie : *Galerie des contemporains*, t. X ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

**FOURMONT** (Etienne), dit *Fourmont l'aîné*, orientaliste français, né le 23 juin 1683 à Herbelay, près de Saint-Denis, mort le 19 décembre 1745. Membre de l'Académie des inscriptions, professeur d'arabe au Collége de France, il acquit une grande réputation de son temps par son érudition en fait de langues. Il fit de longs travaux sur le chinois, et d'après Fréret, « aucun de ceux qui n'ont point conversé avec les Chinois n'a été aussi loin que lui. » Toutefois des conjectures hasardées, des étymologies risquées et des assertions paradoxales ont amoindri le crédit de ses ouvrages. On cite, entre autres : *Table des deux cent quatorze clefs de l'écriture chinoise* (1719) ; *Réflexions critiques sur l'origine, l'histoire et la succession des anciens peuples* (1735, 2 vol. in-4) ; *Meditationes sinicæ* (1737, in-fol.) ; *Grammaire chinoise* (1742, in-fol.) ; de nombreuses *Dissertations* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, etc.

**FOURMONT** (Michel), *l'abbé Fourmont*, orientaliste, frère du précédent, né le 28 septembre 1690 à Herbelay, près de Saint-Denis, mort le 5 février 1746. Professeur de syriaque au Collége de France, et membre associé de l'Académie des inscriptions (1724), il reçut, en 1727, une mission scientifique pour la Grèce. Il y recueillit un grand

nombre d'inscriptions et de manuscrits anciens. On l'accusa d'y avoir détruit, par zèle de piété, des restes précieux de l'art antique, et il fut rappelé en 1732. Il a laissé des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions.

FOURMONT (Claude-Louis), dit *le gros Fourmont*, archéologue, neveu des précédents, né en 1703 à Cormeilles, mort en 1780, accompagna l'abbé Fourmont en Grèce, puis alla passer quatre ans en Egypte et publia : *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis* (Paris, 1755, in-12).

Cf. Fréret : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* ; — Jos. de Guignes : *Abrégé de la vie d'Et. Fourmont, avec la notice de ses ouvrages* (Paris, 1747, in-4).

**FOURNEL** (Jean-François), jurisconsulte français, né en 1745 à Paris, mort le 21 juillet 1820. Avocat distingué au parlement de Paris, bâtonnier de l'ordre en 1816, il a laissé, outre des traités spéciaux, les ouvrages suivants : *Histoire des avocats au parlement de Paris depuis saint Louis jusqu'au 15 octobre* 1790 (Paris, 1813, 2 vol. in-8); *Histoire du barreau de Paris dans le cours de la Révolution* (Paris, 1816, in-8); l'*État de la Gaule au Ve siècle, à l'époque de la conquête des Francs* (Paris, 1805, 2 vol. in-12).

Cf. Fr. de Clugny : *Eloge de Fournel* (Paris, 1820, in-12).

**FOURNIER** (Raoul), jurisconsulte et littérateur français, né en 1562 à Orléans, mort le 20 septembre 1625. Professeur de droit dans sa ville natale, il enseignait en langue vulgaire, malgré la désapprobation de l'Université de Paris. Il écrivait le français avec une pureté remarquable pour l'époque. On a de lui : *Discours académiques de l'origine de l'âme* (Paris, 1619, in-12), d'après Platon, Cicéron, saint Augustin, etc.; *le Prédicateur* (Paris, 1622); *Cento Christianus* (Paris, 1644), célébrant les miracles du christianisme en vers d'Ovide.

Cf. *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. II.

**FOURNIER** (Pierre-Simon), typographe français, né en 1712 à Paris, mort en 1768. Habile graveur en caractères, il eut une fonderie célèbre. Il écrivit une suite de traités et opuscules estimés *sur l'Origine et les progrès de l'imprimerie primitive* (Paris, 1758-64, in-8), et un intéressant *Manuel typographique* (Paris, 1764-1768, 2 vol. in-8), etc.

Cf. A. Firmin Didot, dans la *Biographie générale*.

**FOURNIVAL** (Richard DE), trouvère du XIIIe siècle, mort vers 1260. Chancelier de l'église d'Amiens, la gravité de ses fonctions ecclésiastiques ne l'empêchèrent pas de prendre Ovide pour maître. On a de lui : *le Bestiaire d'amour*, œuvre d'une invention ingénieuse, ayant pour objet d'exhorter les dames à aimer ; puis des *Conseils d'amour*, dialogue en prose; un *Traité de la puissance d'amour*, consistant en sept chansons; enfin une *Biblionomie* ou description des livres de la Bibliothèque d'Amiens. C'est à tort qu'on lui a attribué le roman anonyme d'*Abladane*. On avait aussi sous son nom un poëme latin qui fut traduit en français, au XIVe siècle, par Jean Lefèvre, sous le titre de *la Vieille ou les Dernières amours d'Ovide*. Ses œuvres se trouvent manuscrites à la Bibliothèque nationale. *Le Bestiaire d'amour* a été publié par M. Hippeau (Paris, 1860, in-8), et *la Vieille*, par M. H. Cocheris (1861, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII ; — H. Cocheris : *Introduction* à l'édit. de *la Vieille*.

FOUS (LA CONJURATION DES), ouvrage de Th. Murner; — LE VAISSEAU DES FOUS, ouvrage de Séb. Brant (voy. ces noms).

FOUS (FÊTE DES), ou *Fête des Innocents*. Cette fête, dont l'origine est inconnue, mais dont le germe se retrouverait dans les anciennes comédies bouffonnes populaires, se célébrait, au moyen âge, dans beaucoup d'églises les jours de saint Etienne, de saint Jean et des Innocents, ou le jour de la Circoncision. La plus fameuse est celle qui avait lieu à Sens. On conserve à la bibliothèque de cette ville le *Missel* composé pour la Fête des Fous par l'archevêque Pierre de Corbeil, qui mourut en 1222 : c'est une parodie de l'office divin. Le siége épiscopal était occupé par un jeune clerc, auquel on donnait le titre d'*Évêque-fou*. Les prêtres étaient barbouillés de lie, masqués ou travestis; ils exécutaient dans le lieu saint des chants et des danses grotesques; ils jouaient au dehors, devant le peuple, des farces extravagantes ou satiriques, et par ces dernières la *Fête des Fous* tient à l'histoire littéraire du moyen âge. L'autorité ecclésiastique fit longtemps des efforts inutiles pour supprimer cet usage scandaleux, ou du moins pour le rendre plus décent; Charles VII, par un édit de 1445, le supprima formellement. On le voit cependant persister au commencement du siècle suivant. Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, a décrit une procession du pape des fous (liv. II, ch. III).

Il y avait d'ailleurs au moyen âge, sous le nom de *Sociétés des Fous*, des associations ou confréries qui, à certaines époques, faisaient dans des sortes de représentations théâtrales la satire des mœurs du moment. L'une des plus célèbres, l'*Infanterie dijonnoise*, fut établie à Dijon, au milieu du XVe siècle, par le comte de Clèves. Son chef portait le titre de *Mère folle*. Elle ne fut supprimée qu'en 1630, par ordonnance du cardinal de Richelieu.

Cf. Dutillot : *Mémoire pour servir à l'histoire de la Fête des Fous* (Lausanne, 1741) ; — P. Lacroix : *Curiosités de l'histoire de France*, 1re série ; — A.-A. Cherest : *Nouvelles recherches sur la Fête des innocents et la Fête des Fous*, etc. (Auxerre, 1853.)

**FOX** (Charles-James), célèbre homme d'État et orateur anglais, né en 1748, mort en 1806. Il aimait les lettres, particulièrement la poésie des anciens, qu'il connaissait bien ; mais il n'a laissé qu'un ouvrage, ou plutôt les fragments d'un ouvrage, l'introduction et quelques chapitres d'une *Histoire du règne de Jacques II;* le style en est soigné et simple, mais il n'a rien de la vie et de la force qu'on pouvait attendre de l'auteur. Cet ouvrage fut publié après la mort de Fox par son neveu lord Holland (*A History of the early part of the reign of James II*, 1808).

Cf. Ralph Fell : *Memoirs of the public life of the R. H. C.-J. Fox* (Londres, 1808, in-4) ; — lord John Russell : *Memorials of Charles James Fox ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, leçons LI, LII, LIV et LVII.

**FOXE** (John), théologien et historien anglais, né à Boston, dans le comté de Lincoln, en 1517, mort en 1587. L'un des plus ardents partisans de la réforme religieuse, sa ferveur l'exposa aux persécutions dès le temps de Henri VIII, et l'obligea à s'enfuir sur le continent sous le règne de Marie. Il gagna sa vie à Bâle comme correcteur d'épreuves dans l'imprimerie d'Oporinus. Il revint sous Elisabeth, mais ne brigua pas les dignités de l'Eglise anglicane. Outre plusieurs traités latins, Foxe a composé un ouvrage important : les *Actes et Monuments des jours périlleux de l'Eglise*, etc. (Acts and Monuments of these latter perillous days, etc.; Londres, 1563, in-fol.; 1584, 3 vol. in-fol.). Cette histoire, dont le titre complet ne tient pas moins de sept à huit lignes, est plus connue sous le titre de *Livre des Martyrs de Foxe;* c'est un récit des persécutions que les réformés eurent à subir en Angleterre et en Ecosse, récit plein de passion, qui sous la rudesse du style atteint souvent à l'éloquence. Il a eu une grande influence

sur la branche puritaine de la littérature anglaise.

Cf. *Vie de Foxe*, par son fils S. Foxe, dans l'édit. des *Acts and monuments* de 1584; — Fuller : *Worthies of England*.

**FOY** (le général Maximilien-Sébastien), orateur français, né le 3 février 1775 à Ham, mort le 28 novembre 1825. Il fit ses études chez les Oratoriens de Soissons, fut ensuite élève à l'École d'artillerie de La Fère. Sa carrière militaire, commencée en 1792, finit à Waterloo. Elu député de l'Aisne en 1819, le premier jour qu'il monta à la tribune, il révéla un orateur, et comme on l'a dit souvent, « l'orateur de l'époque. » Ce fut le 30 décembre 1819, à l'occasion d'une pétition dans laquelle un vieux soldat amputé réclamait contre la réduction de son traitement de légionnaire. Une impression profonde se produisit dans l'Assemblée quand sa voix sonore et franche fit entendre ces paroles : « Pendant un quart de siècle, presque tous nos citoyens ont été soldats; depuis la paix, nos soldats sont redevenus citoyens. Souvenirs, sentiments, espérances, tout fut, tout est resté commun entre la masse du peuple et notre vieille armée. Aussi les paroles qui s'élèvent de cette tribune, pour consoler de nobles misères, sont-elles recueillies avec avidité dans les moindres hameaux : il y a de l'écho en France, quand on prononce ici les noms d'honneur et de patrie. » La physionomie ouverte et grave de l'orateur, son regard animé, sa diction ferme et facile, son geste énergique, sa phrase nette, émue, parfois majestueuse, mais ne sentant ni l'apprêt ni l'étude, tout dans sa personne et dans son talent représentait l'idéal, si populaire sous la Restauration, du soldat libéral. Un de ses plus remarquables discours fut celui dans lequel il combattit les lois suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, qui furent présentées après l'assassinat du duc de Berry. On signale l'année 1825, qui fut la dernière de sa vie, comme mettant le comble à sa réputation par ses discours sur les marchés Ouvrard, sur le milliard des émigrés, sur l'ordonnance de mise à la retraite de cinquante-deux généraux de la vieille armée, mesure dont il disait: « C'est le dernier coup de canon échappé de Waterloo. » Dans sa discussion contre le milliard, il tenait tête aux interruptions passionnées de la majorité, à force de logique et de mouvements: « On nous propose un projet de loi qui a pour objet de verser l'argent de la France dans les mains des émigrés. Les émigrés ont-ils vaincu?... Non. Combien sont-ils?... Deux contre un dans cette chambre; un sur mille dans la nation... Qu'allaient demander les émigrés aux étrangers? Ils répondront : la guerre. La guerre à la suite des envahisseurs de la France, la guerre sous des chefs et avec des soldats dont, après la victoire, ils n'eussent pu maîtriser l'ambition et la colère... » La mort du général Foy, qui suivit de près, fut un deuil national. Cent mille citoyens suivirent son convoi. On a réuni ses *Discours* (Paris, 1826, 2 vol. in-8), et publié son *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon* (Paris, 1827, 4 vol. in-8), qui est moins un ouvrage qu'un ensemble de matériaux à mettre en œuvre. Les *Pensées du général Foy* ont été recueillies par René Perrin (Paris, 1821, in-18).

Cf. P. Lacroix : *Eloge du général Foy* (1825, in-18); — Vidal : *Vie du général Foy* (1826, in-18); — Tissot : *Notice* en tête des *Discours*; — Villemain : *Souvenirs contemporains*; — Cormenin : *Etudes sur les orateurs parlementaires*; — Ev. Colombel : *le général Foy, études parlementaires* (Paris et Nantes, 1853, in-8).

**FRACASTOR** (Jérôme), poëte latin, né à Vérone en 1483, mort en 1553. Il fut médecin du pape Paul III, et enseigna la dialectique à Padoue, puis à l'Académie de Porte-Naone, fondée à Venise par le général Alviano. Il est auteur d'un poëme latin en trois livres : *Syphilis* (Vérone, 1530, in-4), souvent réimprimé; l'édition de Bologne, 1739, est la plus recherchée. Fracastor a tiré du sujet tout le parti possible, et sa poésie, décente et pleine d'attrait, a fait l'admiration des écrivains latins de son temps, particulièrement de Sannazar et de Scaliger; ce dernier écrivit un poëme en l'honneur de Fracastor. La *Syphilis* a été traduite en français par Macquer et Lacombe (Paris, 1753, in-12). Il en a été donné plus récemment une traduction en vers par M. Pr. Yvaren (Paris, 1847, in-8). Le poëte Barthélemy en avait versifié des fragments dans le journal *l'Esculape*. On a encore de Fracastor : *De Contagionibus et contagiosis morbis; Homocentricorum sive de stellis liber unus; De Vini temperatura*, etc. Ses *Œuvres*, en vers et en prose, ont été réunies (Venise, 1555, in-4; Genève, 1637, in-8).

Cf. F. O. Mencke : *Commentatio de vita, moribus, scriptis... Fracastorii*, etc. (Leipzig, 1731, in-4); — *Intorno alla casa di Fracastore* (Vérone, 1842, in-8); — Pr. Yvaren : *Etude historique*, etc., en tête de sa traduction.

**FRACHETTA** (Girolamo), écrivain italien, né à Rovigo en 1562, mort à Naples en 1620. Il occupa dans les cours de Rome et de Naples plusieurs emplois de confiance. Il a écrit un livre du *Prince*, (Il Principe; Venise, 1599, in-8), où il se montre partisan absolu du principe d'autorité; *Idea di Governi di Stato e di guerra* (Ibid., 1613, in-fol.); *Della Ragione di Stato* (Urbin, 1623, in-4); *Dialogo del furor poetico* (Padoue, 1581, in-4), et *Sposizione della dottrina d'Epicuro* (Venise, 1589, in-4), sorte de commentaire du poëme de Lucrèce, qui lui valut d'entrer à l'Académie des *Incitati*.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

**FRAGUIER** (Claude-François), humaniste français, né en 1666 à Paris, mort en 1728. Élevé chez les Jésuites, il quitta leur ordre après quelque temps de professorat à Caen. Membre de l'Académie des inscriptions en 1705, rédacteur du *Journal des Savants* en 1706, il fut admis à l'Académie française en 1708. Très-versé dans la connaissance du latin et du grec, il savait aussi l'italien, l'espagnol et l'anglais. Il fréquenta beaucoup M^me de La Fayette et Ninon de Lenclos. « Poli par le commerce de ces deux Muses, dit Niceron, il se donna un style élégant, châtié, nerveux, mais sans aucune affectation. » On a de lui : *Mopsus, sive Schola Platonica de hominis perfectione* (Paris, 1721, in-12), remarquable résumé poétique de la philosophie de Platon; *Carmina* (Paris, 1729, in-12); de savantes *Dissertations*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, sur Homère, Virgile, Pindare, Platon, Xénophon, sur l'églogue, sur l'élégie, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires* t. XVIII.

**FRAMERY** (Nicolas-Étienne), littérateur et musicien français, né en 1745 à Rouen, mort le 26 novembre 1810. Auteur d'opéras médiocres, dont il arrangea les paroles et la musique d'après des opéras italiens, il rédigea avec quelque succès le *Journal de musique*, et publia : *Discours sur les rapports qui existent entre la musique et la déclamation* (Paris, 1802, in-8); *Notice sur Joseph Haydn* (Paris, 1810, in-8); des traductions de *la Jérusalem délivrée*, avec Panckoucke (Paris, 1785, 5 vol. in-18); de *Roland furieux* (Paris, 1787, 10 vol. in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**FRANC** ou **LE FRANC** (Martin), poëte français du XV^e siècle, né dans l'Artois. Il prit les ordres, devint secrétaire d'Amédée VIII, duc de Savoie, et protonotaire apostolique. On a de lui : *le Champion*

*des Dames* (Paris, 1530, in-8), sorte de contre-partie du *Roman de la Rose*, où quelques passages heureux sont perdus dans les longueurs; *l'Estrif de fortune* (Paris, 1519, in-4), dialogue entre la Fortune et la Vertu devant le tribunal de la Raison, etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. IX, p. 187.

**FRANÇAIS DE NANTES** (Antoine, comte), administrateur et littérateur français, né le 17 janvier 1756 à Beaurepaire (Isère), mort le 7 mars 1836. Membre de l'Assemblée législative, du conseil des Cinq-Cents, conseiller d'État, directeur des droits réunis et comte sous l'Empire, député sous la Restauration, pair de France après 1830, il se montra toujours ami des lettres et protecteur des lettrés, et écrivit lui-même quelques ouvrages curieux ou utiles : *Manuscrit de feu M. Jérôme* (Paris, 1825, in-8); *Recueil de fadaises, composé sur la montagne à l'usage des habitants de la plaine* (Ibid., 1826, 2 vol. in-8); *Voyage dans la vallée des originaux* (Ibid., 1828, 3 vol. in-12); *Tableaux de la vie rurale* (Ibid., 1829, 3 vol. in-8), etc., et des articles dans divers recueils.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

**FRANÇAISE (LANGUE).** La langue française actuelle n'est autre chose que la dernière transformation des langues romanes qui naquirent sur le sol de la Gaule de la langue latine établie par la conquête et l'administration romaines, s'altérant au contact de la langue de la population indigène et des idiomes étrangers apportés plus tard par l'invasion. Nous avons montré ailleurs comment, sous les diverses influences locales, les langues romanes (voy. ce mot) se divisèrent en un certain nombre de dialectes, qui, suivant la distribution géographique et les affinités naturelles, se groupèrent en deux familles autour des deux principaux d'entre eux, désignés sous les noms de langue d'oil et de langue d'oc. Le français destiné à recueillir l'héritage de l'une et de l'autre famille, se rattache plus particulièrement aux dialectes romans du Nord, d'où il se dégagea peu à peu, avec le vocabulaire et les formes grammaticales qui lui sont propres.

I. *Histoire.*— Les premiers monuments écrits qui nous ont été conservés, tels que : le *Serment de Louis le Germanique*, les *Gloses de Reichenau*, la *Cantilène de Sainte-Eulalie* (voy ces divers mots), etc., nous montrent le roman encore aussi loin du français que du latin ; c'est une transition, un tâtonnement entre une langue qui n'est plus et une langue qui n'est pas encore. Dans le dernier de ces documents, qui date du xe siècle, et qui est le plus ancien échantillon de poésie romane, on est étonné de trouver, au milieu d'une latinité barbare, des vers presque français comme celui-ci :

In figure de colomb volat à ciel.

L'emploi de prépositions latines avec des substantifs français (*in figure; post la mort*) donne au roman comme un faux air de latin macaronique. Ce mélange est déjà moins marqué dans les principaux monuments du XIIe siècle, les chansons de geste, ces grandes épopées du génie français, mais non encore de la langue française. La *Chanson de Roland*, malgré un bon nombre de tours et de mots restés modernes, ne se comprend plus de nos jours sans une certaine dose d'érudition. Témoin ces vers sur la mort du héros :

Ço sent Rollans que la mort li est près.
Par les oreilles fors s'en ist la cervel.
Dunc de ses pers priet à Deu qu'es apelt
E pois de lui al angle Gabriel.
Prist l'olifan, que reproche n'en ait,
E Durandal s'espée en l'altre main.

(Roland sent alors que la mort est proche pour lui. — Par les oreilles s'en va la cervelle. — Il prie donc Dieu pour ses pairs, afin qu'il les appelle, — Et puis pour lui l'ange Gabriel. — Il prend le cor, qu'il n'en ait reproche, — Et Durandal son épée en l'autre main.) A la même époque, la langue d'oïl n'a guère plus de souplesse dans les romans d'aventures et dans les chansons. Nous ne parlons que de la langue poétique, la seule qui ait une existence littéraire en ces temps réculés. Au XIIIe siècle, elle prend une allure un peu plus flexible dans les genres héroïques; dans les autres, elle devient toute française par le tour, le rhythme et l'harmonie, avant de l'être par les mots. Les lais et chansons de Marie de France, du roi Thibaut, d'Adam de la Halle, les fables et les bestiaires, les romans de Renart, les fabliaux, les satires, ont une vivacité et une grâce qui semble les avoir sauvés de vieillir; on est charmé, et cela aide à comprendre. Tel est, par exemple, le lai de *la Dame du Faël* :

Chanterai por mon corage
Que je vueill recônforter ;
Car avec mon grant damage
Ne vueill morir n'afoler,
Quant de la terre sauvage
Ne voi nului retorner,
Où cil est qui m'assoage
Le cuer quant j'en oi parler.

Dex ! quant crieront : outrée,
Sire, aidiez au pelerin
Por qui sui espoentée,
Car felon sunt Sarrazin.

Le XIVe siècle laisse décheoir les grandes compositions des âges précédents; la langue ne s'en exerce pas moins activement dans une foule d'œuvres secondaires mais très-gracieuses, où elle est pour nous de plus en plus accessible. Les fabliaux, ballades, chansons, virelais, rondeaux, villanelles nous offrent, dans leur cadre ingénieux, un français tout formé. C'est presque notre langue que parle Froissart, en qui l'historien ne doit pas faire oublier le poëte :

Prendés le blanc, prendés le noir,
Prendés selonc votre estavoir,
Prendés toutes coulours aussi,
Mès je vous di
Que dou dimence au samedi
Vous faudrès bien à vo voloir.

Le mouvement continue au XVe siècle, et est marqué dans le vers, cet élément de fixité d'une langue, par les ouvrages de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans et surtout de Villon, chez qui le français n'offre plus guère que des traces d'archaïsme. Au XVIe siècle la langue, du moins celle de la poésie, a pris son caractère définitif; elle a ses qualités propres qui se déploieront ou se restreindront suivant le génie des écrivains; elle a ses traits naturels qu'elle saura conserver ou reprendre, malgré les efforts tentés pour les lui faire perdre. Elle restera elle-même ou se développera suivant ses lois, en dépit des écoles qui, comme celle de Ronsard, entreprennent de l'enrichir en la submergeant dans le néologisme, ou qui, avec Malherbe, sous prétexte de l'épurer, de la « dégasconner », ne craignent pas de l'appauvrir et d'en tarir les sources.

La langue de la prose présente un développement parallèle, mais plus lent. Elle fut retardée par l'emploi du latin, qui fut si longtemps la langue savante et officielle, suffisant à tous les besoins de l'église, des cours et des écoles. La prose romane, abandonnée à de vulgaires usages, ne reçut pas d'abord la culture littéraire que la « gaye science » donnait à la poésie. Aussi ne mûrit-elle pas d'aussi bonne heure. Elle a plus de peine à se dégager, dans les premiers monuments écrits, des langes de la latinité où le serment de Louis le Germanique la montre enveloppée. La Chronique est son premier domaine

littéraire. Après s'être essayée à la traduction d'histoires latines écrites par des moines, elle est appliquée, hors du couvent, par des hommes d'action au récit des faits contemporains. Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines, etc., marquent son progrès constant, de la fin du XII<sup></sup>e siècle au commencement du XVI<sup></sup>e. La philosophie, qui eut si longtemps, comme la théologie et le droit, le latin pour unique organe, livre accès bien plus tard à la prose française, et celle-ci se donnant tout à coup carrière dans l'œuvre gigantesque de Rabelais, semble avoir été créée de toutes pièces par ce puissant génie. Non content de s'en servir en maître, il la défend, par ses meilleures railleries, contre le pédantisme scolastique obstiné à l'affubler encore de formes latines. Mais cette langue que Rabelais a puisée avec tant d'exubérance aux sources populaires, a besoin d'un glossaire pour s'interpréter. Amyot lui donne plus de souplesse en la faisant lutter avec le grec; il n'a de vieilli que les tournures; son archaïsme n'est que de la naïveté. Montaigne rend à l'idiome vulgaire une vivacité plus originale; mais comme, à défaut du français, il prétend appeler le gascon à son aide, sa langue est moins intelligible que la poésie du même temps. La Boétie avait déjà communiqué à la prose le mouvement et la chaleur de l'éloquence; Charron et Bodin, avec moins d'accent personnel, la rapprochent de la gravité philosophique. Calvin, la consacrant à l'enseignement du dogme, en fait, comme Luther pour la prose allemande, un instrument de révolution religieuse. Descartes, par une autre innovation, l'applique à la métaphysique. Dès lors, la langue vulgaire, dégagée de tous ses dialectes locaux, réduits à l'état de patois, et ayant dépossédé partout le latin après s'être formée à son contact, est propre à tous les usages, prête à toutes les luttes, capable de porter toutes les œuvres. Il ne lui reste plus, comme à la poésie, qu'à prendre le ton et les couleurs de tous les écrivains de génie qui vont la plier, pendant trois siècles, à toutes leurs inspirations personnelles et aux besoins changeants de la vie sociale. Reflétant tour à tour les idées, les sentiments, les passions de chaque époque et le caractère des individus qui les expriment, son histoire est devenue inséparable de l'histoire même de la littérature.

II. *Constitution étymologique*. Les éléments étymologiques du français sont de trois sortes: ceux d'origine populaire, ceux d'origine savante et ceux d'origine étrangère moderne. Au premier rang des éléments d'origine populaire est le latin, non pas toutefois le latin classique, tel qu'il s'est conservé dans les livres des écrivains, mais le latin vulgaire, le *verbum castrense*, qui différait souvent beaucoup de la langue des classes instruites. Un certain nombre de mots du latin vulgaire nous ont été transmis et nous montrent dans l'idiome du peuple une origine immédiate de mots français assez différents des formes latines du langage patricien. Par exemple *semaine*, *chemin*, *bataille*, *baiser*, *tourner*, qui ne correspondent pas aux formes classiques *hebdomas*, *via*, *pugna*, *osculari*, *verti*, se rapportent très-bien aux formes populaires *septimana*, *caminus*, *batalia*, *basiare*, *tornare*. *Doubler*, *avant*, *espoir*, sont venus moins directement du latin écrit, *duplicare*, *ante*, *spes*, que du latin parlé *duplare*, *abante*, *speres*.

Les mots latins qui, d'après plusieurs étymologistes, ont fourni les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de notre langue, ont pris la forme française par les principaux effets phonétiques suivants: 1° chute ou adoucissement de la finale latine; 2° conservation de la syllabe accentuée; 3° chute de la syllabe atone ou de la consonne qui précède la syllabe forte. C'est ainsi que, par un procédé d'abréviation presque constant, *confidentia* est devenu confiance; *decima*, dîme; *nativus*, naïf; *circulare*, cercler. Ajoutez à ces effets, où le rôle de l'accent tonique est capital, les phénomènes ordinaires d'addition ou de soustraction de lettres qu'on a nommés prosthèse, épenthèse, aphérèse, épithèse, syncope, apocope, etc., les transpositions ou métathèses, enfin les permutations de voyelles ou consonnes en lettres d'un son voisin ou analogue. Souvent les mots latins sont passés dans notre langue sous deux formes à la fois, par suite de la différence des sources elles-mêmes ou des procédés de dérivation: tels sont *frêle* et *fragile*, *noir* et *nègre*, *ployer* et *plier*, etc. Ces mots à double forme ou *doublets* sont un des points intéressants de l'histoire étymologique de notre langue.

L'élément celtique est infiniment moins important qu'on n'est tenté de le croire chez un peuple celte d'origine. L'absorption de la langue des Gaulois par l'idiome romain a été étrangement complète. A peine peut-on rapporter quelques mots à une origine gauloise, et encore ils ne paraissent pas en venir directement: les Romains se les étaient assimilés, et c'est par le latin que des mots de provenance celtique, comme *alouette*, *arpent*, *bouleau*, *marne*, sont rentrés dans notre langue. Quelques formes celtiques très-voisines de formes françaises actuelles avaient leurs analogues dans la basse latinité ou dans les idiomes germaniques; par exemple, *cloche*, qui se dit en kymri, en irlandais et en bas-breton, *cloch*, *clog*, *cloc'h*, se disait en bas latin, *clocca;* en haut-allemand, *glocca;* en scandinave, *klucka;* en anglo-saxon, *clacge;* il est donc difficile de dire, à défaut de témoignages positifs, par quelle voie de telles formes sont entrées dans notre langue.

L'élément germanique est, après le latin, celui qui a le plus fourni à notre langue populaire. Le français lui doit environ 450 radicaux. Ce sont, pour la plupart, des titres de dignités, ou noms d'institutions politiques et judiciaires: *échevin*, *chambellan*, *marquis*, *maréchal*, *sénéchal*, *alleu*, *ban*, *gabelle*, *fief*; des termes militaires: *guerre*, *halte*, *boulevard*, *brèche*, *cible*, *flèche*, *cotte*, *étape*, *haubert*, etc.; des termes de marine: *bac*, *bord*, *hauban*, *gaffe*, *canot*, *esquif*, *digue*, *fret*, etc.; quelques noms d'animaux: *biche*, *bélier*, *renard*, *épervier*, *faucon*, *marsouin*, *esturgeon*, etc.; puis divers noms de plantes, de vêtements, d'ustensiles, etc.

L'élément grec, qui sera la base de la technologie scientifique, n'entre pour rien, ou à peu près, dans la formation des mots de la langue vulgaire; lorsque ceux-ci viennent du grec, c'est toujours par l'intermédiaire de quelque forme latine. Quant aux mots d'origine savante, ils restent longtemps complétement étrangers au peuple, alors même qu'ils désignent des idées vulgaires. Ils ont cela de particulier qu'ils ne se forment pas avec la régularité, la fixité qui préside aux lois du langage vulgaire, toujours soumis à la logique de l'oreille.

Les mots des langues étrangères contemporaines arrivent, par couches successives, dans la langue française, lorsque sa formation est déjà consommée. Les influences politiques, les relations par la guerre ou le commerce, la mode même, favorisent parfois l'importation des mots étrangers. On avait déjà vu le roman et l'ancien français faire des emprunts aux Arabes, à la suite des rapports de l'Europe chrétienne avec les Musulmans de l'Espagne ou de l'Orient; on leur dut surtout des mots de science et de commerce, comme *alambic*, *algèbre*, *alchimie*, *azur*, *câble*, *café*, *magasin*, *zénith*. Le même phénomène se reproduisit pour le français moderne. Telle fut, au XVI<sup></sup>e siècle, la manie de l'italianisme, contre laquelle

s'élève Henri Estienne. Nous lui devons, sous l'influence de Catherine de Médicis, une foule de termes de cour et de plaisir : *courtisan, cameriste, escorte, brave, spadassin, brigue, carnaval, arlequin, bouffon, charlatan;* des termes d'architecture, de peinture, de sculpture et de musique : *balcon, balustre, catafalque, costume, attitude, aquarelle, fresque, maquette, ariette, arpége*, etc.; des termes de commerce et de marine : *agio, banque, bilan, boussole, escale*, etc., etc. A la fin du XVIe siècle, les guerres de la Ligue amènent chez nous une autre invasion, celle des mots de la langue espagnole. Nous devons à cette dernière quelques termes de guerre et de marine : *caserne, colonel, escouade, espadon, algarade, incartade, matamore, cabestan, embargo, embarcadère*, etc.; des termes de jeu et de plaisir : *dominos, hombre, ponte, sarabande*, etc.; des titres et qualifications : *duègne, grandesse, laquais, menin*, etc.; des termes d'habillement : *basquine, caban, galon, mantille;* des noms de pâtisseries : *caramel, nougat, marmelade*, etc.; ceux de produits exotiques : *benjoin, cigare, indigo, jujube*, etc.; ceux d'usages nationaux : *aubade, castagnettes, guittare*, etc. Une moderne importation de mots germaniques a lieu à la faveur de la guerre de Trente Ans et des guerres allemandes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Nous lui devons surtout des expressions militaires : *bivouac, blocus, colback, havresac, lansquenet, sabre, schlague*, etc.; des termes d'aliments ou de boissons : *brandevin, choucroute, kirsch, gargotte, trinquer;* sans compter un certain nombre de termes minéralogiques : *bismuth, cobalt, gangue, potasse, quartz*, etc. La langue anglaise est venue à son tour, suivant les caprices de la mode ou les besoins de l'industrie, grossir notre dictionnaire. L'anglomanie a emprunté d'abord des dénominations d'habillements : *carrick, châle, redingote, spencer*, etc.; des termes d'alimentation : *bifteck, pouding, punch, rosbif*, etc.; de plaisir ou d'exercices : *boxe, clown, dandy, groom, raout, lunch, steeple-chase, touriste*, etc.; puis l'économie sociale et la politique ont pris aux Anglais les mots de *bill, budget, club, jury, meeting, pamphlet, speech, toast;* l'industrie lui en doit aussi une foule : *ballast, coke, express, rail, tender, tunnel, wagon*. Toutes les langues modernes nous ont ainsi apporté, sous l'empire de diverses circonstances, quelques mots qui ont contribué à varier et à grossir le trésor de la langue française.

On ne parle que pour mémoire, dans une langue toute formée d'emprunts, des mots créés spontanément par l'onomatopée, cette source si féconde dans les langues primitives. On peut cependant rapporter à cette origine quelques mots imitatifs, comme *croasser, miauler, japper, babiller, chuchoter, clapoter, craquer, humer*, etc. Il y a en outre toute une série de mots très-nombreux que l'on peut considérer comme créés : ce sont ceux qui, après la période de formation par voie d'emprunts aux langues étrangères, ont été obtenus, à l'aide d'affixes et de suffixes, par le développement des types empruntés, faisant à leur tour fonction de racines. Par exemple, après avoir pris au latin les mots *mort, diable, jouer, ornement*, on a fait par dérivation *amortir, amortissement, endiabler, déjouer, enjouement, ornementer*, etc. Après avoir dressé, pour ainsi dire, l'état civil de tous les mots français dont on connaît la formation et la provenance, il en reste environ 600 d'origine inconnue, et qui, en dehors des lois générales constatées jusqu'ici par les étymologistes, composent les *desiderata* de l'étymologie française.

III. *Grammaire et génie.* — La langue française, dérivée du latin par l'intermédiaire du roman, a conservé beaucoup moins que ce dernier, sous le rapport grammatical, les traces de son origine. Sa tendance générale a été de se transformer de synthétique en analytique. Le roman avait gardé, de la déclinaison latine, la distinction des cas pour le sujet ou le régime, et pour le singulier ou le pluriel. Le cas du sujet ou cas direct était, en général, formé sur le nominatif latin, et comme celui-ci était très-souvent caractérisé par l's finale, cette même lettre en vint à être le signe constant de ce cas au singulier. De même qu'on avait fait *murs* de *murus*, *Diex* de *Deus*, *coms* ou *cuens* de *comes*, on avait dit, par analogie, *homs* et *sires* pour représenter *homo* et *senior* au cas du sujet. Le régime direct et les autres cas obliques étaient privés de l's et calqués en outre sur l'accusatif latin, quand celui-ci s'éloignait davantage du nominatif. On disait, à ces cas : *mur* pour *murum*, *Dieu* pour *Deum*, *comte* pour *comitem*, *homme* pour *hominem*, *seigneur* pour *seniorem*. Quelquefois la différence des mots français formés sur les cas différents du même mot latin était si grande que, lorsque la distinction des cas est tombée en désuétude, il en est résulté deux mots au lieu d'un, avec un sens propre pour chaque forme; ainsi la différence de *cantor* et *cantorem* s'est survécu dans *chantre* et *chanteur;* celle de *pastor* et *pastorem*, dans *pâtre* et *pasteur;* celle de *garcio*, *garcionem*, dans *gars* et *garçon*, etc. Ce fut là une source particulière de doublets. A l'inverse du singulier, le pluriel marqua le cas direct par l'absence de l's finale et les cas obliques par l'addition de cette lettre, qui resta le signe définitif de ce nombre. La raison de cette règle se retrouve aussi dans la seconde déclinaison latine, adoptée comme modèle de la déclinaison romane, et dans laquelle l's disparaît au nominatif du pluriel, pour reparaître au cas du régime (*muri, muros*). En donnant aussi à l'article, tiré du pronom latin *ille*, des cas analogues, on eut le type suivant :

SING. *li murs* (ille murus), — *le mur* (illum murum);
PLUR. *li mur* (illi muri), — *les murs* (illos muros).

Cette déclinaison embryonnaire que l'on voit poindre dans le *Serment de Louis le Germanique*, mais qui se perdit très-vite dans la langue parlée, se conserva-t-elle, régulière et constante, dans la langue écrite jusqu'au XVe siècle, comme le croient quelques historiens de notre grammaire ? Toujours est-il que le jour où le français la laissa s'évanouir, ce fut toute une révolution dans sa syntaxe.

Les différences de terminaisons qui, sous l'influence du latin, s'étaient aussi établies pour distinguer, dans les verbes, la personne ou le nombre, ne se maintinrent pas davantage. Ainsi, l'on avait dit d'abord à la première personne : *je voï, je aimoie, je doin*, etc., pour ne pas la confondre avec la seconde personne, qui seule portait, d'après le latin, l's finale (*vides, amabas, donas*); puis l'identité de son amena l'identité d'orthographe. D'un autre côté, l'oreille et le besoin de régularité entraînèrent le français à créer des distinctions de genre que le roman n'admettait pas, parce que le latin ne les avait pas faites; par exemple, les adjectifs latins qui avaient une même terminaison pour le masculin et le féminin, n'en eurent longtemps qu'une seule pour le français : *legalis, grandis*, avaient fait *loïal* et *grant* pour les deux genres, et l'on disait *femme loïal* ou *loïals*, suivant le cas, comme *Rome la grant*, ou, jusqu'à nos jours, *grand honte* et *grand mère*, locutions où l'on a jugé à propos de représenter par une apostrophe (*grand' mère*) une lettre qui n'existait pas. Le français obéit à son génie en s'éloignant de l'étymologie pour suivre la logique.

Son caractère analytique se marqua aussi par la simplification des formes du verbe, où il introduisit l'emploi de l'auxiliaire familier à toutes les lan-

gues néo-latines, sans toutefois en faire, à l'actif, un usage aussi complet que les langues d'origine teutonique ou saxonne, car il conserva une forme spéciale pour le futur et le conditionnel ; mais il remplaça toutes les formes de la voix passive par le verbe auxiliaire personnel.

Le développement de la langue française dans le sens analytique eut pour conséquence l'abandon complet de l'inversion que l'existence des cas rendait encore possible dans la langue romane, et l'emploi constant des prépositions qui, dans les langues à flexions, sont plus ou moins superflues. Les mots, ne signalant plus par aucune désinence leurs rapports entre eux comme sujets ou compléments, leur rôle dans la proposition fut plus marqué par leur place même, ainsi que par des particules indispensables pour représenter le lien de chacun avec ses voisins. La construction de la phrase française, ainsi surchargée, prit dès lors une régularité, une fixité qui engendreraient une pénible monotonie, si la vivacité de l'esprit national n'avait puisé en elle-même des ressources pour y échapper.

Comme compensation, le français trouva, dans la nécessité de suivre toujours l'ordre logique, une condition de clarté. Peut-être faut-il observer que cette qualité vient moins de la langue que du caractère même du peuple qui la parle, et, lorsqu'on dit que ce qui n'est pas clair n'est pas français, c'est plus à notre esprit qu'à notre idiome qu'on rend hommage. Toujours est-il que l'on a vu les étrangers eux-mêmes, quand ils s'étaient familiarisés avec la langue française, s'en servir de préférence à la leur pour se rendre un compte exact de leurs pensées. C'était en français qu'un des esprits les plus nets de l'Angleterre, l'historien Gibbon, faisait ses extraits de lecture. Le philosophe Schelling essayait de sortir de ses nuages à l'aide de notre langue : « J'écris, dit-il, ma phrase en français, puis je la traduis en allemand. » Il est vrai qu'elle n'en était pas souvent plus claire. Avant lui, Leibniz, pour se dégager des obscurités germaniques, avait adopté résolûment la langue de Descartes, dans laquelle il composa sa *Théodicée*. Tous les Allemands qui ont fait la lumière sur leur pays au siècle dernier, le grand Frédéric, Wieland, Gœthe, etc., s'étaient façonnés à toutes les habitudes du langage et de l'esprit français.

L'un et l'autre sont également pleins de contrastes ; mais il ne s'agit ici que de la langue : elle étonne à la fois par sa simplicité et ses complications, par sa régularité et ses exceptions sans nombre, par sa fixité et ses incertitudes. Malherbe, ce tyran des mots et des syllabes et qui a tant réglementé le français, indiquait ce qui lui restait encore de liberté par son fameux mot : « Je m'en vais, ou je m'en vas, l'un et l'autre se dit ou se disent. » Flottant entre la double logique du sens et de l'oreille et la tyrannie arbitraire de l'usage, la langue française offre une foule de nuances délicates et des idiotismes qui font le désespoir des étrangers. La connaissance de ses synonymes demande un tact infini et de longues études. Inconstante et capricieuse, tour à tour exubérante et concise, elle se surcharge de toute sorte de richesses hétérogènes ou se contente de ses propres ressources : le néologisme et le purisme la séduisent tour à tour. Après avoir emprunté sans mesure à l'Italie, à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Angleterre, elle redevient « cette gueuse qui fait la fière », comme dit Voltaire, et retourne à sa source pour retremper son originalité.

Telle qu'elle est, elle n'en a pas moins obtenu à diverses reprises le privilége de l'universalité. Pour ne pas remonter au moyen âge, où les grandes épopées de la France devinrent européennes, où, pour l'Orient musulman, le nom de *Frangi* était synonyme de chrétien, nous voyons au XVII<sup></sup>e siècle, la langue française se faire accepter comme la langue littéraire de toutes les cours et de toutes les sociétés policées. Elle devient particulièrement celle de la diplomatie. Le XVIII[e] siècle en fait l'instrument actif de la propagande philosophique et comme l'arme naturelle de toutes les libertés. La Révolution et l'Empire achèvent de la porter et de la répandre, et, quand la puissance guerrière ou politique de la France subit une éclipse, lorsque le commerce emprunte à l'Angleterre une nouvelle langue universelle, la langue des intérêts, il appartient à la littérature et à la philosophie française de reconquérir à la nôtre son universalité, par l'action des idées et le prestige des œuvres.

Cf. Pour l'histoire et les caractères généraux de la langue française : Joachim du Bellay : *Défense de la langue française* (Paris, 1549, in-8) ; — Henri Estienne : *Projet du livre intitulé : De la Précellence du langage français* (Paris, 1579, in-8), et *Traité de la conformité du langage français avec le grec* (Ibid., s. d. [vers 1565]) ; — Desmarets de Saint-Sorlin : *la Comparaison de la langue et de la poésie françaises avec la langue grecque et la latine* (Ibid., 1670, in-12) ; — Fr. Charpentier : *De l'Excellence de la langue française* (Ibid., 1683, 2 vol. in-12) ; — Rivarol : *De l'Universalité de la langue française* (Ibid., 1784, in-12) ; — Schwab : *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française*, couronnée par l'Académie de Berlin (1785), traduite de l'allemand par D. Robelot (1803, in-8) ; — Gab. Henry : *Histoire de la langue française* (1811, 2 vol. in-8) ; — G. Peignot : *Essai analytique sur l'origine de la langue française* (Paris, 1835, in-8) ; — G. Fallot : *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII[e] siècle* (Ibid., 1839, in-8) ; — J.-J. Ampère : *Essai sur la formation de la langue française*, servant d'introduction à son *Histoire de la littérature française au moyen âge* (Ibid., 1841, in-8) ; — F. Genin : *Des Variations du langage français depuis le XII[e] siècle* (Ibid., 1845, in-8) ; — Fr. Wey : *Histoire des révolutions du langage en France* (Ibid., 1848, in-8), et *Remarques sur la langue française au XIX[e] siècle* (Ibid., 1845, 2 vol. in-8) ; — Delâtre : *la Langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues européennes* (1854, in-8) ; — Edelestand du Méril : *Essai philosophique sur la formation de la langue française* (Ibid., 1852, in-8) ; — A. de Chevallet : *Origine et formation de la langue française* (Ibid., 1853-57, 3 vol. in-8) ; — Granier de Cassagnac : *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin* (Ibid., 1859, in-8) ; — Ed. Le Héricher : *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique (Ibid., 1862, 3 vol. in-8) ; — Ch. Monnard : *Chrestomathie des prosateurs français*, contenant un *Précis de l'histoire de la langue française*, une *Grammaire* et un *Lexique de l'ancien français* (Genève, 1862, 3 part. in-8) ; — Gast. Paris : *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française* (Paris, 1862, in-8) ; — Ambr.-F. Didot : *Observations sur l'orthographe ou Ortographie française* (Ibid., 1867, gr. in-8) ; — E. Littré : *Histoire de la langue française*, études, etc. (Ibid., 1863, 2 vol. in-8), et *Préface* de son *Dictionnaire ;* — A. Brachet : *Introduction* à son *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Ibid., s. d. [vers 1868], in-12) ; — Hipp. Cocheris : *Origine et formation de la langue française* (s. d. [1872], in-18) ; — P. Meyer : *Recueil de textes bas- latins, vieux-français*, etc. (Ibid., 1874, in-8).

Pour les traités généraux de grammaire : J. Palsgrave : *l'Esclaircissement de la langue françoyse* (Londres, 1530, in-folio), publié avec la *Grammaire* de Giles du Guez, par Génin (Paris, 1852, in-4) ; — Rob. Estienne : *Traité de la grammaire française* (Paris, 1557, in-8) ; — Loys Meigret : *le Tretle de la grammere françoeze* (Ibid , 1560, in-4), d'après un nouveau système orthographique ; — P. de La Ramée : *Gramere* (Ibid., 1562, in-8), avec un système d'innovation analogue ; — Vaugelas : *Remarques sur la langue française* (Ibid., 1647, 2 vol, in-4) ; — Ménage : *Observations sur la langue française* (1675, 2 vol. in-12) ; — Lancelot et A. Arnaud : *Grammaire de Port-Royal* (Ibid., 1660), avec commentaire de Duclos (1803, in-8) ; — Regnier Desmarets : *Grammaire française* (Ibid., 1705, in-4) ; — Restaut : *Principes de la grammaire française* (Ibid., 1730) ; le P. Buffier : *Grammaire française* (Ibid., 1732, in-12) ;

-- l'abbé Girard : *les Vrais principes de la langue française* (Ibid., 1747, 2 vol. in-12) ; — Condillac : *Grammaire*, dans son *Cours d'études* (Ibid., 1775, in-8) ; — l'abbé d'Olivet : *Essai de grammaire* (Ibid., 1767, in-12) ; — Dumarsais : *Logique et Principes de grammaire* (Ibid., 1769, in-8, et 2 vol. in-12) ; — l'abbé Sicard : *Eléments de la Grammaire générale appliquée à la langue française* (Ibid., 1799, 2 vol. in-8) ; — Girault-Duvivier : *Grammaire des grammaires* ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française (Ibid., 1811, 2 vol. in-8) ; — Conrad von Orelli : *Alt. franzæsische Grammatik... nebst einem Anhang von alten* Fabliaux et Contes, etc. (Zurich, 1830, in-8) ; — J.-C. Laveaux : *Dictionn. raisonné des difficultés de la langue française* (Paris, 1818 ; 3e édit., 1847, in-8) ; — B. Jullien : *Cours supérieur de grammaire* (Ibid., 1849, 2 vol. in-8) ; — Burguy : *Grammaire de la langue d'oïl et des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles* (Berlin, 1853) ; — Ch. Livet : *la Grammaire française et les grammairiens au XVIe siècle* (Ibid., 1859, in-8) ; — Marty-Laveaux : *Cahiers de remarques sur l'orthographe française* (Ibid., 1863, in-18) ; — G. Paris : *Grammaire historique de la langue française* (Ibid., 1868, in-8) ; — A. Brachet : même ouvrage (Ibid., s. d., in-18 ; édit., abrégée, 1873, in-18) ; — sans compter toutes les grammaires élémentaires ou classiques de Lhomond, Noël et Chapsal, Bescherelle, Poitevin, etc.

Pour les dictionnaires : A. Bauconnet et J. Nicot : *Trésor de la langue française*, tant ancienne que moderne (Paris, 1606, in-folio) ; — Ph. Monet : *Inventaire de la langue française* (Lyon, 1635, in-folio) ; — Richelet : *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* (Genève, 1680, 2 vol. in-4 ; dernières édit., Lyon, 1759, 1763, 3 vol. in-8) ; — A. Furetière : *Essai d'un dictionnaire universel* (Paris, 1684, in-4 ; Amsterdam, 1685, in-12 ; plus. édit. en Hollande), refondu sous le titre de *Dictionnaire de Trévoux* (Trévoux, 1704, 3 vol. in-folio ; Paris, 1771, 8 vol. in-folio) ; — *Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, 1694, 2 vol. in-folio ; 6e édition, 1835, 2 vol. in-4) ; — Ménage : *Dictionnaire étymologique* (Lyon et Paris, 1694, in-folio), publié d'abord sous le titre d'*Origines de la langue française* (Paris, 1650, in-4) ; — l'abbé Féraud : *Dictionnaire grammatical* (Avignon, 1761, in-8), et *Dictionnaire critique de la langue française* (Marseille, 1787, 3 vol. in-4) ; — Lacombe : *Dictionnaire du vieux langage français* (Paris, 1766-67, 2 vol. in-8) ; — Chamfort, Guill. Guyot, etc. : *le Grand vocabulaire français* (Paris, 1767-74, 30 vol. in-4) ; — Génin : *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVIIe siècle* (Ibid., 1846, in-8) ; — F. Godefroy : *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général* (Ibid., 1862, 2 vol. in-8) ; — Brachet : *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue* (Ibid., 1872, in-8) ; — toute une suite de *Dictionnaires français* usuels : de Gattel (1797), de Boiste (1800), de Laveaux (1818), de Roquefort (1830), de N. Landais, Bescherelle, Poitevin, etc., et surtout celui de M. E. Littré (Paris, 1863-1872, 4 vol. in-4), contenant l'étymologie et l'historique des mots ; — Ch. Nodier : *Examen critique des dictionnaires de la langue française* (Ibid., 1828, in-8) ; — *Dictionnaire historique* de l'Académie française (Ibid , 1859, t. I, 1re livr.) ; — Voy. aussi les sources indiquées aux mots DIALECTES, ETYMOLOGIE, GRAMMAIRE, ROMANES (langues), SYNONYMES, etc.

**FRANÇAISE** (LITTÉRATURE). L'intérêt même qui s'attache pour nous à la littérature française, en nous entraînant à développer le plus qu'il nous a été possible les articles des auteurs, des œuvres et des genres qu'elle comprend, nous permet de nous borner ici à un résumé, à un sommaire. On trouvera toute notre histoire littéraire par chapitres dans ces articles particuliers auxquels il nous suffit de renvoyer une fois pour toutes le lecteur, en reprenant avec lui les principaux faits selon l'ordre chronologique.— Dans son ensemble, la littérature française, comme celles de l'Europe moderne, en général, présente trois grandes époques, séparées par des révolutions de langues, d'idées ou d'institutions et d'influences internationales : le moyen âge, la Renaissance et les temps modernes. Les subdivisions à établir sont nombreuses; mais elles ne consistent pas en périodes régulièrement marquées, dans chaque époque, par l'avénement, le progrès et la décadence d'un élément, d'un principe; elles procèdent d'une variété infinie de mouvements et de directions qu'il faut rapporter à plusieurs causes, telles que : l'absence prolongée de fixité de la langue, la complexité des éléments ethnographiques en fusion, la lutte des influences historiques, politiques, morales et religieuses, et par-dessus tout peut-être la mobilité même du génie d'une nation qui a toujours oscillé autour de chaque but, outre la tradition et le caprice individuel, sous l'impulsion alternative du fanatisme de la règle et de la passion de la liberté.

I. *Première période. Moyen âge.* — La littérature française ne remonte pas au delà de la fin du XIe siècle, c'est-à-dire de la constitution de la société féodale dans la Gaule. Jusque-là il y a sur notre sol lutte de races et d'idiomes qui apportent un contingent difficile à déterminer dans l'œuvre si complexe de la formation de la nationalité et du caractère français. Depuis le commencement de notre siècle, si avide de remonter aux sources, nous avons vu, suivant les écoles, nous dirions volontiers suivant les modes, attribuer ou retirer tour à tour la principale part d'influence sur notre développement moral et intellectuel aux Celtes, aux Romains et aux Germains. Notre antique littérature a été appelée, comme l'histoire de nos mœurs, de nos idées, de nos institutions, à rendre témoignage en faveur du système préféré. Les partisans de la persistance du caractère celtique sous les multiples alluvions des invasions et des conquêtes, ont accueilli comme nos premiers monuments littéraires quelques chansons populaires de paysans bretons qui leur paraissent, à quatorze siècles de distance, l'écho des chants sacrés des druides, ou bien des couplets de montagnards basques où ils croient retrouver les anciens hymnes guerriers des Ibères. Moins fantastique est la part de la langue de Rome dans le développement littéraire des premiers temps de notre histoire. Au VIIe siècle, Fortunat, sur son siége de Poitiers, ou dans le couvent de sainte Radegonde, rend un certain éclat à la poésie latine, que l'école d'Alcuin s'efforcera de faire refleurir encore une fois dans le palais même de Charlemagne ; mais si important que soit toujours chez nous l'idiome latin, la poésie dont il est l'organe n'a pas plus de place dans l'histoire de la littérature française que les comédies latines de Hroswitha, l'abbesse de Gandersheim, n'en ont dans la littérature germanique. Il en est de même des premières poésies franques, consistant surtout en cantilènes héroïques d'où sortiront plus tard de vastes poëmes. Ces œuvres ou plutôt ces germes, dont la cantilène de la *Bataille de Saucour* ou *Chant de Louis* (Ludwigslied) est un des rares et précieux échantillons, méritent d'être recherchés sous la forme tudesque ellemême et groupés autour de notre berceau poétique, à cause du riche développement que l'imagination française leur donnera plus tard; mais au Xe siècle encore, les cantilènes n'appartiennent réellement à notre histoire littéraire qu'autant qu'elles ont affecté, comme celle de *Sainte-[illegible]lalie*, soit dans l'original, soit dans une trad[illegible] la forme romane, cette première ébauche [illegible]ançais.

Au XIIe siècle, nous trouvons [illegible] la littérature française, moins française encore [illegible]t-être que romane, en pleine floraison. Un ge[illegible] noble par excellence, l'épopée, sous le nom de [illegible]nsons de geste, y domine et s'y épanouit; il y compte des œuvres par groupes ou par cycles, répondant à des évolutions de légendes et à des familles de héros. Cette antique poésie nationale, sortie de notre histoire même, a son premier type, et le plus parfait, dans la *Chanson de Roland*, cette sorte d'Iliade du cycle carlovingien, qui aura tant d'Odyssées dans les romans d'aventures. La grande figure de Charlemagne plane sur cette primitive époque et communique à tous les personnages, imaginaires ou réels, de sa légende quelque chose de son héroïque grandeur.

Mais bientôt à côté de l'histoire légendaire de la France, qui devait être naturellement la première matière de l'épopée française, l'imagination trouve deux autres domaines poétiques : la légende d'Arthur et les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine renouvelés ou plutôt altérés par le mélange des idées et des sentiments chrétiens. Alors sont constituées et se développent les *trois matières* épiques :

De France, de Bretagne et de Rome la grant.

A l'origine les chansons de geste sont anonymes, et c'est sous le titre même de chacune d'elles, et non sous le nom d'un auteur inconnu ou incertain, que le plus souvent nous avons dû donner l'analyse des œuvres si nombreuses que résument cinq cycles principaux : le cycle carlovingien, le cycle d'Artus ou de la Table ronde, le cycle de l'antiquité, le cycle de la croisade et le cycle provincial. Un seul nom se rattache authentiquement à toute une suite de grands poëmes de la première période : c'est celui de Chrestien de Troyes, auquel le XIII<sup>e</sup> siècle peut opposer à son tour, en dehors de ses belles œuvres anonymes, celui d'Adam de Brabant ou Adenez le Roi. Aux poëmes légendaires s'ajoute même la chronique rimée des faits contemporains, et elle garde le ton épique, quand un grand intérêt, comme celui de la foi, est en cause. Tel est ce fameux poëme de *la Croisade des Albigeois*, si plein d'horreur et d'héroïsme tout ensemble. Par la multiplicité des sujets, par la part de plus en plus grande faite à l'imagination individuelle dans les légendes nationales, par le rôle nouveau donné aux sentiments humains, notamment à l'amour, la chanson de geste perd peu à peu son grand caractère épique et tourne au roman; mais le roman reste toujours poëme, il est la forme littéraire de l'histoire et la représentation mobile de la mobilité des mœurs contemporaines. De là la grande distance qui sépare les divers produits des cycles épiques du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Les genres commencent d'ailleurs à se distinguer. Les Bestiaires sont le premier essai de la poésie didactique, les Fables celui de la poésie morale; les uns et les autres recueillent les trésors de la philosophie antique et de la sagesse de l'Orient. La chanson éclôt et marque par la rime et le refrain la cadence de ses couplets. Le départ pour la croisade, les adieux, l'absence, le retour en sont les premiers sujets; puis l'amour y prend sa grande place; ingénieux autant qu'ardent, il multiplie les agréments et les artifices de rhythme, qui contribuent à donner à la langue plus de variété et de souplesse. A mesure qu'on s'éloigne de l'âge épique, la chanson occupe plus d'espace dans notre poésie, elle enfante les formes savantes du virelai, du rondeau, de la ballade, etc.; d'anonyme qu'elle était, elle se rattache à des noms propres et les fait survivre, tels sont ceux du roi Thibault, de Colin Muset, de Moniot de Paris, de Jean de Lescurel, de Guillaume de Machault, de Froissart, d'Eustache Deschamps, de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, et pour finir, de François Villon, qui ferme si bien le cercle, qu'il a semblé résumer en lui tous ses devanciers.

Dans cette période de quatre siècles, un genre qui paraît peu compatible avec le caractère épique, se développe plus largement qu'on ne s'y attend : c'est le genre satirique; il affecte bien des formes; il a son centre, on pourrait dire sa citadelle, dans le *Roman de Renart*, cette œuvre si française dans son originalité, et que toute l'Europe tend à s'approprier par l'imitation. La satire a un développement bien conforme à l'esprit de l'époque, dans les *Bibles* du XIII<sup>e</sup> siècle. Guyot de Provins, Hugues de Berzy, Rutebeuf, la manient avec autant de naïveté que de vigueur. C'est dans la satire que vient se résoudre, après quarante ans d'interruption, la fameuse allégorie du *Roman de la Rose;* de Guillaume de Lorris à Jean de Meung, cet art d'aimer d'une philosophie ingénieuse et compliquée a tourné à la peinture brutale de la société, à l'analyse dissolvante de ses institutions. La satire n'est pas absente d'un genre charmant, essentiellement propre au moyen âge, les fabliaux, qui ont sur les romans de Renart l'avantage d'être courts et d'une circulation plus rapide. Favorables à la médisance, à la malice, à l'observation frondeuse, à la bonhomie caustique, au dévergondage naïf, en un mot à toutes les qualités ou, si l'on veut, à tous les défauts de ce qu'on a appelé l'esprit gaulois, c'est en eux qu'on retrouve, avec une saveur tout indigène et un goût de terroir prononcé, la verve particulière à notre race et à notre sol. Les fabliaux qui font une sorte de contre-partie des poëmes chevaleresques sont, comme ceux-ci, dans leur beau temps, des œuvres anonymes, recevant de chaque siècle, avec une forme de langage plus moderne, une appropriation nouvelle aux mœurs et aux idées du jour.

Tels sont, avec les *Dits*, les *Débats*, les *Lais*, etc., les divers genres de poésie entre lesquels se partagent les richesses littéraires de notre moyen âge. La prose, qui est partout la sœur cadette de la poésie, est née à son tour et a grandi. Les genres dont elle est le naturel instrument, la philosophie, l'éloquence, l'histoire, se sont contentés de la langue latine, tant qu'ils sont restés enfermés dans le cloître et qu'ils n'ont servi qu'aux besoins de la vie cléricale. Parfois cependant la parole religieuse n'a pas dédaigné l'idiome populaire, et c'est par des sermons en langue romane que saint Bernard soulève les populations de tout l'Occident pour une nouvelle croisade. L'histoire, ou plutôt la chronique qui en est longtemps la seule forme, sort la première du couvent et des langes de la langue latine. Villehardouin, Joinville, Froissart, marquent, dans cet art naissant et dans la langue qui s'y applique, trois étapes et trois progrès. Avec Commines, au XV<sup>e</sup> siècle, on sera tout à fait dans un monde nouveau, celui de la bourgeoisie et de Louis XI, aussi loin que possible de la littérature chevaleresque et féodale.

Le moyen âge a son théâtre, qui est né, comme l'ancien théâtre grec, de la religion et qui a fait partie du culte, comme le rappelle le nom même de *mystères* donné à ses représentations. L'un d'eux, le *Mystère d'Adam*, récemment retrouvé, appartient au XII<sup>e</sup> siècle. Il est facile de suivre le développement, sinon le progrès des pieux exercices dramatiques de nos aïeux, non-seulement dans des fêtes grotesques ou naïves, comme celles des Fous ou de l'Ane, mais dans des jeux et spectacles représentant les légendes chrétiennes, comme le miracle des Vierges folles ou le Jeu de saint Nicolas, et surtout le grand et inépuisable spectacle de la Passion de Jésus-Christ, qui fait naître une confrérie spéciale pour le représenter. Puis, le drame religieux suscite des concurrences : aux mystères et miracles, produits spontanés de la foi, répondent, par un effort plus littéraire, les moralités qui sont l'écho dramatique du *Roman de la Rose*, les farces, dont l'*Avocat Patelin* est le dernier mot, et le plus joyeux, la sotie, qui a déjà toutes les hardiesses d'une comédie politique, tour à tour retenue par la censure, ou encouragée par la royauté, comme un auxiliaire dans la lutte contre les dernières puissances du régime féodal.

Dans cette diversité de genres ou de manières de les traiter, pendant ces quatre siècles, deux faits sont particulièrement remarquables : d'une part, l'unité d'esprit comme de langue qui résulte, pour la France entière, du concours des efforts locaux ou individuels ; d'autre part, l'uni-

versalité d'influence du génie français, attestée par le succès universel de ses œuvres littéraires. Du XII<sup></sup>e au XVe siècle, l'activité poétique de la France n'a eu son centre nulle part, mais partout des foyers. Nos grandes œuvres épiques ou satiriques, nos innombrables chansons, nos jeux et mystères naissent et fleurissent dans toutes les provinces. De la Lorraine à l'Aquitaine, de la Normandie à la Provence, de la Picardie à l'Auvergne, au nord et au sud de la Loire, se cultive « la gaye science »; les trouvères et les troubadours se répondent; la langue d'oc et la langue d'oil se disputent les genres et les héros. Les cours d'amour ouvrent, aux deux bouts du territoire, leurs tournois de poésie et s'entendent pour leurs jugements; celles d'Aquitaine et de Champagne visent et confirment réciproquement leurs arrêts. L'harmonie naît des contrastes, l'accord se forme des dissonances et, dans l'éparpillement de la France féodale, l'unité littéraire prélude à l'unité politique. Cependant, par toute l'Europe, la littérature française a obtenu une suprématie incontestée; nos chansons de geste, nos poëmes d'aventures, nos romans chevaleresques ou philosophiques passent, chez tous les peuples, avec une rapidité qui étonne à des époques en apparence si privées de moyens de relation et d'échange. Pour citer quelques exemples, *Tristan et Yseult*, *Flore et Blanchefleur*, *Perceval le Gallois*, le *Roman de Renart* surtout, sont immédiatement traduits ou arrangés en italien, en anglais, en allemand, en flamand, en danois, etc. Le grand rapprochement des peuples par les croisades a particulièrement mis en relief la prédominance intellectuelle de la France; nos chansons retentissent dans les rangs des armées cosmopolites, et pour les infidèles mêmes de l'Orient notre nom devient synonyme d'Européen. C'est alors que la France s'appelle « le soldat de Dieu », et que nous inventons pour notre histoire la formule peu modeste de *Gesta Dei per Francos*, sauf à prendre, chez nous, notre revanche contre cette cause divine que nous personnifions au dehors, et à lui faire payer nos excessifs hommages par un redoublement de poésie satirique et frondeuse.

II. *Deuxième période. Renaissance.* — L'esprit moderne qui se fit jour, au XVIe siècle, dans un mouvement universel d'indépendance et de rénovation, ne pouvait manquer d'avoir un de ses foyers en France. Il y trouve, comme partout, à accomplir une œuvre religieuse, une œuvre morale et une œuvre littéraire; et toutes trois se tiennent et ne peuvent être séparées. A de telles époques, les écrivains sont des hommes de combat; la poésie, la science, sont des armes que les petits esprits seuls s'amusent encore à polir et que le génie met au service de la foi et de l'idée. La Renaissance est, chez nous, comme en Italie, un retour à la vie, un enivrement de jeunesse, une sorte de poussée de séve intellectuelle. L'antiquité retrouvée, par la généreuse émulation qu'elle excite, a exercé une influence féconde. On se plonge dans les flots du savoir antique; l'érudition a le zèle de la foi. Tous les auteurs anciens sont étudiés, commentés, traduits. La découverte de l'imprimerie permet de multiplier et de répandre leurs trésors. On ne se borne pas à interpréter les anciens, on s'inspire de leurs idées et de leur langage, on revient avec eux aux belles formes païennes, à leur éloquence et à leur philosophie. Ce mouvement est rattaché, pour la France, à François Ier qui l'a encouragé sans doute, avant de l'étouffer dans le sang et dans le feu. A la sollicitation de l'Erasme français, Guillaume Budée, le Collége de France est fondé. Avec ses érudits professeurs, la Renaissance a chez nous ses imprimeurs qui ne le cèdent à personne, pour la science, l'énergie et l'audace : les deux Estienne, Robert et Henry, grands remueurs d'idées, dans leur rôle de correcteurs du langage; puis ce noble et malheureux Dolet, qui « supporte sans peine, comme il le dit lui-même, toutes les tempêtes, parce qu'il contemple, dans un paisible avenir, sous l'influence d'une philosophie plus humaine, les hommes devenus meilleurs et plus éclairés. » On pourra le rouer et le brûler en place Maubert, sans atteindre sa force d'âme; entre les mains mêmes de ses bourreaux, il écrit des vers d'un admirable sang-froid sur le prix de la vie humaine vouée à la recherche de la vérité.

> Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,
> Mis sur la roue et en cartiers fendu,
> Qu'en sera-t-il ? Ce sera ung corps mort...
> Ung homme est-il de valeur si petite ?
> Est-ce une mouche ou ung ver qui mérite
> Sans nul esgard si tost estre destruict ?
> Ung homme est-il si tost faict et instruict,
> Si tost muny de science et vertu,
> Pour estre ainsi qu'une paille ou festu
> Anéanti ?...

Le résultat de ces violences fut de contraindre le génie français, qui cède volontiers devant la force, sans pour cela renoncer à la raison, à d'ingénieux subterfuges. Le besoin de réforme, tempéré par la crainte du bûcher, nous vaut la grande œuvre si originale de Rabelais; pour faire passer la raison, elle l'assaisonne de folies et enveloppe la vérité qui fait peur aux puissants d'une malicieuse et savante corruption qui les allèche. La Réformation n'en aura pas moins son tour en France; elle se glisse à la petite cour de Nérac, auprès de Marguerite de Valois, et y recrute un groupe de poëtes et de libertins, entre autres Clém. Marot et Bonaventure Desperriers : celui-ci esprit hardi dans un caractère léger, celui-là poëte de « l'élégant badinage », dont elle fait un interprète insuffisant des beautés bibliques; mais elle y rencontre aussi J. Calvin, elle s'en empare et le transforme. Calvin, si différent de Luther à tant d'égards, s'en rapproche par le lien établi entre l'œuvre religieuse et l'œuvre littéraire : comme Luther, il donne à la propagande théologique l'arme puissante de la langue nationale. Celle-ci est enfin émancipée et prête à toutes les tâches, la prose surtout. Elle rivalise avec la simplicité et la clarté du grec dans l'aimable français d'Amyot; elle a toutes les souplesses qui conviennent au scepticisme épicurien de Montaigne et à la perpétuelle mise en scène d'une exubérante personnalité; plus dogmatique dans Charron, elle trouve de beaux mouvements de rhétorique avec la Boétie et la vraie puissance de l'éloquence avec l'Hôpital, au service de la tolérance et de l'humanité. Enfin elle est la langue des hommes d'action avec Blaise de Montluc; puis, dans les luttes de la Ligue, elle a toutes les vivacités d'une épée de parade et toute la vigueur d'une arme de combat. L'influence directe de la Réformation sur la poésie ne se fait guère sentir que dans un seul homme, mais avec une rare puissance : Agrippa d'Aubigné fait de ses poëmes de vrais cris de guerre; on n'y voit que l'éclair, on n'y entend que le cliquetis des épées, et l'on se demande, avec un certain effroi mêlé à l'admiration, ce que seraient devenues les lettres françaises, si de tels hommes, de cette foi et de cette trempe, avaient pris et gardé chez nous, comme en Allemagne et en Angleterre, le gouvernement des âmes, et s'ils avaient poussé notre pays à son tour, loin de Rome et de son influence, dans les voies de leur réformation évangélique.

La Renaissance nous apporte une réforme plus inoffensive, exclusivement littéraire, mais tout artificielle, avec Ronsard et son école. Adorateurs de la forme, les poëtes de la Pléiade regardent plutôt

vers le passé que vers l'avenir; tout entiers à l'admiration des modèles antiques, ils retourneraient volontiers, en fait d'idées comme en fait de prosodie, à la Grèce païenne. Ils en reprennent toute la mythologie, ils en restaurent autant qu'ils le peuvent les fêtes littéraires; leurs odes toutes pindariques ne leur suffisent pas: ils ont l'ancien dithyrambe, et leur tragédie avec chœurs redevient littéralement le « chant du bouc ». Malgré l'ambition de tout renouveler, sous l'inspiration de la Grèce, les grands genres comme les petits, ce sont les derniers surtout que Ronsard et ses disciples ont portés à la seule perfection qu'ils concevaient, celle de la forme. Ils ont assoupli la langue poétique, même en lui faisant violence et en la hérissant de mots grecs et latins, et de composés contraires à son génie. Ils ont ajouté à la variété déjà si grande de nos rhythmes et en ont créé de nouveaux; ils ont cultivé avec bonheur les plus savants et joué avec les difficultés du rondeau et du sonnet: ils ont pratiqué tous les tours de force et de patience de la rime et du rhythme et surchargé la forme poétique d'incroyables colifichets. Ils ont parfois enfermé des tableaux achevés dans leurs petits cadres et de vrais bijoux dans des écrins ciselés; mais le souffle leur manque, et leur imitation échoue dans les hautes régions de l'art. La langue française se refuse à la trop complète « illustration » dont J. Du Bellay a promis, au nom de toute l'école, de la gratifier. L'essai d'épopée classique du chef lui-même n'est qu'un pastiche sans vie, et les conceptions plus nouvelles et plus hardies de Dubartas ne trouvent ni la langue ni l'esprit du temps à leur hauteur. Au théâtre, Ronsard félicite en vain ses amis d'avoir

Françoisement chanté la grecque tragédie;

ils n'ont pas remonté si haut, ils se sont bornés à copier Sénèque, un tragique latin de la décadence. A ces tentatives de réformes sans portée où se dépense beaucoup de talent vient se joindre l'influence de l'étranger, celle de l'Italie surtout, à laquelle on emprunte, non pas ses qualités, mais ses brillants défauts, ses raffinements d'idées et ses préciosités de langage. Une telle révolution, propre à égarer l'esprit français, appelait une réaction, une réforme; Boileau fait honneur à Malherbe de l'avoir accomplie; mais si Malherbe lui-même offre cette « juste cadence » qui n'était pas inconnue de Ronsard, s'il a surtout la propriété du mot, il n'évite guère les défauts les plus choquants de son temps, le fatras mythologique, l'érudition pédante et les froids concettis. Quelques stances charmantes ou pompeuses, où la grâce semble le fruit d'une rencontre heureuse et la grandeur celui d'une élaboration savante, ne suffisent pas pour racheter une sobriété excessive et la renonciation systématique aux sentiments généreux et profonds qui constituent l'inspiration poétique.

Tout le XVI<sup></sup>e siècle s'achève et le XVII<sup></sup>e commence au milieu de tâtonnements infructueux, entre l'imitation de la forme qui a déjà donné à notre langue poétique la perfection et la souplesse dont elle est susceptible, et la recherche de sujets dignes d'être mis en œuvre. Ces sujets, c'est encore à l'imitation que la poésie les demande. Au théâtre surtout, le cercle de la tragédie grecque et celui de la comédie latine sont dix fois parcourus, depuis Garnier et Jodelle jusqu'à Rotrou et Corneille; mais il s'agrandit par l'influence de l'Espagne et de l'Italie. La fécondité de Lope de Vega se fait ressentir dans les improvisations de Hardy, en attendant qu'une inspiration de Guillen de Castro donne à Corneille lui-même la conscience de son génie. Jusque-là le théâtre se traînera dans les froids pastiches de l'antiquité, les fadeurs de la pastorale, ou les laborieux imbroglios de la tragicomédie. Pour le reste, la poésie se réduira, jusqu'au règne de Louis XIV, à des pièces détachées, odes, chansons, sonnets, simples épigrammes, œuvres, d'une facture uniforme et suffisamment harmonieuse, mais dénuées, en général, de cette inspiration personnelle dont le huguenot d'Aubigné semble avoir emporté le secret dans la tombe. Un poëte pourtant fait exception dans ce refroidissement général de la poésie: c'est le satirique Regnier, qui, tout en protestant de sa réserve à l'égard du dogme, se fait le champ libre en morale, poursuit les vices jusque dans l'Eglise et flagelle l'hypocrisie avec une vigueur et une franchise que Molière ne surpassera pas.

III. *Troisième période. Les temps modernes, XVII<sup></sup>e, XVIII<sup></sup>e et XIX<sup></sup>e siècles.* — XVII<sup></sup>e SIÈCLE. — Il est moins aisé qu'on ne pense de marquer les divisions réelles de la littérature au moment où, plus rapprochée de nous, elle semblerait la plus facile à connaître. C'est qu'il a été établi, à côté des faits, soit des distinctions arbitraires, soit une unité artificielle dont on ne peut se dispenser de tenir compte. On a coutume de mettre à part, pour le considérer comme notre âge d'or littéraire, le règne de Louis XIV, sans songer que l'époque de son avénement au trône (1643) marque un mouvement qui continue et non un mouvement qui commence; que les hommes qui l'ont imprimé ou qui le dirigent, les Corneille, les Descartes, les Balzac, les Voiture, n'appartiennent pas au règne; que les grandes œuvres de vers ou de prose inaugurant la période classique datent de l'administration de Richelieu ou des années de la minorité du grand roi; que plusieurs d'entre elles et des plus éclatantes se publient en dehors des intérêts et des idées que patronne l'influence royale. Sans demander aux dates une précision peu conforme à la marche des choses de l'esprit, il faut constater, vers le premier tiers du XVII<sup></sup>e siècle, une des plus remarquables évolutions du génie français. La langue, devenue tout à fait maîtresse d'elle-même, a pris dans les dissertations de Balzac et les lettres savantes de Voiture de l'ampleur, de la souplesse, une majesté polie; elle a conservé dans saint François de Sales des grâces naïves et mignardes; elle suffit, avec Descartes, à l'exposition dogmatique et à la discussion des systèmes; elle se façonne, à l'hôtel de Rambouillet, aux précieuses manières du bel esprit; puis, tout d'un coup, animée par un grand intérêt, elle déploie toutes les ressources de la dialectique passionnée et toutes les émotions de l'éloquence dans l'admirable plaidoyer des *Provinciales*. Deux illustres frondeurs, le cardinal de Retz et La Rochefoucauld, inaugurent, dans une forme digne et sévère, l'un l'histoire contemporaine que tant d'auteurs de mémoires commenteront avec complaisance, l'autre l'étude purement humaine de l'âme que tant de moralistes traiteront du point de vue chrétien.

Si la prose, au moment où Louis XIV entre en scène, est déjà en pleine maturité et prête à porter les élans du génie, les effusions d'une âme tendre ou les savantes esquisses d'un talent réfléchi, la poésie, d'un autre côté, a déjà donné au théâtre toute sa mesure, dans le genre noble, avec Corneille. *Le Cid* est de 1636; *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, se succèdent dans les cinq années suivantes: ce sont les merveilles de la tragédie française. En même temps, la haute comédie trouvait elle-même sa langue dans *le Menteur*. Le siècle, il faut le dire, soutenait bien mal de telles inspirations; à peine capable de comprendre l'imitation indépendante de l'antique, il étouffait dans son germe le théâtre national que Corneille semblait pressentir. Richelieu, auteur dramatique

lui-même, et l'Académie française qu'il venait de fonder, faisaient la critique du *Cid*, puis l'hôtel de Rambouillet condamnait *Polyeucte* comme trop chrétien. En revanche, Scudéri imaginait, sur la prétendue autorité d'Aristote, tout un cercle de règles étroites, dans lequel on enfermait la tragédie, et Corneille, après s'être débattu contre elles, revenait aux complications dramatiques de sa première manière, avec le charme et la force de la jeunesse en moins.

Le théâtre ne reste pas moins le centre littéraire du siècle de Louis XIV, avec Racine dans la tragédie, Molière dans la comédie, et Boileau, qui juge et encourage les coups. Racine a accepté le nouveau cadre classique ; les trois unités ne lui paraissent pas trop rigoureuses. Surbordonnant les événements extérieurs aux mouvements de l'âme, il réduit l'action aux éléments les plus simples, et élève les personnages au rang des passions personnifiées. Ses Grecs et ses Romains, tout habillés à la moderne, sont de tous les temps ou plutôt ne sont d'aucun ; ils représentent, à la cour de Louis XIV, la lutte des passions humaines et leurs éloquentes douleurs. Ces anciens sont modernes par l'analyse qu'ils font d'eux-mêmes, ces païens sont chrétiens par l'amertume qu'entraînent après elles les défaites de la vertu. A ce spiritualisme éloquent et pathétique, ajoutons un grand souffle de création dramatique, sorti un jour de l'histoire religieuse, et nous avons *Athalie*, c'est-à-dire, selon les formules de Voltaire, après des « pièces de connaisseurs », comme *Britannicus*, « le chef-d'œuvre de l'esprit humain. » Mais la cour de Louis XIV n'a pas mieux compris que la coterie de Richelieu la puissance de l'inspiration nouvelle, et le théâtre est rejeté encore une fois loin des traditions historiques et religieuses, que la foi du temps aurait pu rendre fécondes, dans les froides et stériles imitations d'une antiquité de convention. Avec Molière au moins nous sommes en pleine vie contemporaine ; aux prises avec la réalité, il fait la guerre à des travers, à des vices qui ont leur place au soleil de la ville et de la cour et qui ne se laissent pas écorcher vifs sans réclamer. Ce sont tour à tour le faux bel esprit, le pédantisme, dans les lettres ou la science, l'ignorance fatale et grotesque du médecin, la vanité du bourgeois enrichi, les ridicules de l'homme de cour, et enfin l'hypocrisie de l'homme de Dieu. Dans cette lutte du bon sens et de la justice contre le ridicule et l'odieux, Molière est soutenu par Louis XIV, comme les compagnons de la Basoche le furent par les anciens rois contre les sévérités des parlements.

Le nom de Boileau résume à certains égards le siècle de Louis XIV, dans ses principes et ses préjugés. Boileau a repris la réforme littéraire à Malherbe et continué le rôle de ce tyran des mots et des syllabes. Comme critique des auteurs, il a le bons sens un peu étroit, mais la franchise courageuse et la haine du mauvais lui inspire parfois l'éloquence. Il est d'ailleurs écrivain à ses heures : ses *Epîtres* ont des passages ingénieux et bien touchés, et son *Lutrin* est un chef-d'œuvre. Mais, comme théoricien, ou, selon l'expression consacrée, comme « législateur du Parnasse », il n'a su que reprendre au passé des règles souvent peu applicables à la société moderne, et adopter ou créer de puériles entraves. Il n'a surtout rien compris à l'emploi, dans l'art nouveau, de l'élément chrétien. Il a les vues bornées de son temps, et lorsque la grande querelle des Anciens et des Modernes est soulevée par Lamothe et Perrault, il ne sait, comme Mme Dacier, son alliée, qu'opposer des réponses sans valeur à des arguments qui ne portent pas. Il semble que l'antiquité n'ait inspiré à ses amants en titre, au XVIIe siècle, qu'une passion malheureuse.

Un sentiment vrai de l'antiquité et une admiration de plus en plus intelligente de ses modèles s'unissent à l'indépendance et à l'originalité dans La Fontaine, que Boileau omet de nommer dans sa revue des poëtes de son temps, et qui est resté, selon la prévision de Molière, le plus populaire de tous. Ses *Contes*, en reprenant à l'Italie ce que nous lui avions donné, ont rajeuni nos anciens fabliaux. Sur des sujets connus et vulgaires, ses fables sont des drames impérissables par la nouveauté de la forme et leur double appropriation à la vie humaine et à la société de son temps.

En dehors des noms consacrés par la tradition classique, la poésie au XVIIe siècle compte des écrivains qui, sans avoir renoncé aux genres élevés, ont réussi dans les genres secondaires, les pièces légères, ballades, rondeaux, épîtres, sonnets, stances, églogues, idylles, épigrammes. Ainsi méritent d'être cités Racan, Bois-Robert, Saint-Amant, Sarrazin, Benserade, Scarron, Maucroix, Segrais, Chapelle, Chaulieu, La Fare, Mme Deshoulières, Dufresny, etc. Dans les grands genres, l'épopée surtout, quelques noms d'auteurs et quelques titres d'œuvres, comme Chapelain et *la Pucelle*, Coras et le *Jonas*, n'ont été conservés que par la satire. Au théâtre, on peut citer encore avec honneur, dans la comédie, le burlesque Scarron, l'honnête Boursault, le joyeux Regnard ; l'opéra a sauvé Quinault de l'oubli ; mais, dans la tragédie, les rivaux, alors souvent heureux, de Corneille et de Racine, n'ont, en général, survécu, comme Boyer, Leclerc ou Pradon, que par les épigrammes attachées au souvenir de leurs succès de mauvais aloi ou à celui de leurs justes chutes.

Les caractères propres du XVIIe siècle se développent mieux dans la prose. Le Christianisme, déroulant avec toute l'ampleur de la forme oratoire l'austérité de ses principes et leur accord avec la raison, s'est suscité, au XVIIe siècle, toute une famille d'interprètes dignes des plus beaux temps de l'Eglise. La chaire et le livre de piété se répondent avec la même dignité de style et le même sentiment profond de spiritualisme. Nous avons vu comment Bossuet résumait en lui tous les Pères à la fois par la science et l'éloquence chrétienne dont tous les tons lui sont familiers. Suivant le lieu et l'auditoire, il a la fougue de l'apôtre, la pompe du panégyriste, la dialectique du controversiste et la douceur pénétrante d'un directeur d'âmes pieuses. Fénelon, qui n'a pas dédaigné les sources chrétiennes, a puisé à celles de l'antiquité grecque un pur atticisme qu'il conserve dans l'enseignement de la foi, les développements d'une utopie morale ou les effusions d'une âme mystique. Autour de ces maîtres, l'église de France voit se grouper le sévère Bourdaloue, l'agréable Fléchier, l'habile et élégant Massillon. Hors de la chaire se déploie la parole austère, mais non sans grandeur, des solitaires de Port-Royal, de l'infatigable Arnauld, du docte et prolixe Nicole, qui fait les délices de Mme de Sévigné, du sombre et ardent Pascal. Le cartésianisme se fait, dans Malebranche, à la fois plus religieux et plus éloquent. Le spiritualisme chrétien remplit aussi toute la pensée de La Bruyère, qui, au talent de peintre ingénieux des mœurs, unit le zèle du défenseur de la morale et de la foi. A cette époque la théologie et la philosophie sont partout ; un fond sérieux se retrouve sous la forme la plus légère et la plus gracieuse : Mme de Sévigné mêle des dissertations jansénistes ou cartésiennes aux commérages de la cour et aux inépuisables épanchements de l'amitié. A part les libertins de la petite école des Gassendistes et les fanatiques du burlesque, dont D'Assoucy s'est proclamé « l'empereur », et dont Cyrano de Bergerac est le premier ministre, toutes les correspondances, tous les mémoires du temps témoignent d'une cer-

taine gravité de pensée unie au don naturel du bien dire. De là la solidité de trame dans le style d'une société où la moindre femmelette aurait été capable, suivant P.-L. Courier, d'en remontrer à nos maîtres. Si l'histoire manque au XVIIe siècle, avec l'esprit de critique qui en est la condition, elle est rachetée, pour la postérité, par les *Mémoires* qui, de Mme de Motteville à Saint-Simon, jettent sur toute l'époque la lumière aussi vive qu'inattendue des révélations personnelles.

XVIIIe SIÈCLE.— Le XVIIIe siècle, qui devait rompre si violemment avec celui de Louis XIV, par l'esprit général et par les idées au service desquelles il enrôle tant d'écrivains, s'efforce longtemps de s'en rapprocher le plus possible par les formes littéraires. Voltaire, qui le domine tout entier, est le premier adorateur du grand règne, et il a inspiré à son égard une admiration sans limites. Aussi, dans le cercle des lettres pures, n'est-ce point un révolutionnaire, un réformateur, mais un continuateur; il applique les mêmes principes d'esthétique, et le fait parfois avec une habileté de main qui dissimule l'épuisement d'un art factice et de convention. A peine échappé du collége, il nous donne cette épopée classique, vainement tentée depuis la Renaissance. Il remonte aussi, par son théâtre, à l'antiquité et croit naïvement rivaliser avec Racine pour la résurrection de la tragédie grecque. Mais chez Voltaire le fond est plus nouveau que la forme; si la France de Louis XIV lui a appris à écrire, l'Angleterre contemporaine lui a enseigné à penser; le philosophe, le libre penseur éclate partout dans l'artiste et fait de chacun de ses ouvrages un plaidoyer, de toute sa vie littéraire un assaut, un combat. Sa poésie, son théâtre ont leur part de cette ardeur belliqueuse; mais c'est dans sa prose, si vive et si ferme, dans l'histoire, dont il reste un des créateurs, dans ses romans, d'une touche légère et hardie, dans ses écrits de philosophie où l'art d'instruire en amusant fait de lui un vulgarisateur incomparable, enfin et surtout dans son inépuisable correspondance, qu'il faut chercher l'action à la fois subtile et forte de ce génie sur la brèche, pendant trois quarts de siècle, pour la réforme des abus et l'affranchissement de la raison. Le centenaire Fontenelle, témoin et juge de deux siècles, apporte, sans péril, dans ces combats, la prudence de son caractère et toute la finesse de son esprit. Diderot s'y jette à son tour avec la bouillante ardeur de son tempérament et les hardiesses mal contenues de ses doctrines. Sous sa conduite, le XVIIIe siècle s'enrégimente, et la philosophie devient légion. Il est l'âme de la grande machine de guerre qui a nom : *l'Encyclopédie*. D'Alembert, moins fait pour le combat que pour la science, lui sert de second. Le matérialisme, dans lequel le siècle verse, a ses métaphysiciens inconscients ou déclarés : Condillac, Helvétius, d'Holbach, contre lesquels Voltaire s'efforce de défendre, par la raison, la religion naturelle. Celle-ci trouve bientôt un plus ardent champion dans Jean-Jacques Rousseau, qui la propage par le sentiment et la passion et prête également sa parole enflammée à la nature, aux sens et à la morale. L'art désintéressé des luttes philosophiques s'est réfugié dans le roman, avec Lesage, si Français dans un cadre espagnol, et avec l'abbé Prévost, qui, au milieu de ses grandes relations d'aventures si vite oubliées, rencontre une courte, mais impérissable esquisse d'éloquente passion. La poésie, quand elle n'est pas, comme dans le discours en vers, un moyen de propagande, n'est qu'un exercice d'esprit, un jeu de sentiment, tantôt élégant et délicat, tantôt immoral et licencieux. C'est le temps des petits vers, des badinages, des épigrammes et des couplets. Pourtant, avec J.-J. Rousseau que ce genre doit perdre, la poésie a tenté de s'élever à la hauteur lyrique et y a atteint par l'éclat du rhythme sinon par le sentiment. Lefranc de Pompignan cherche aussi l'inspiration religieuse, et produit des odes sacrées, trop sacrées, suivant l'épigramme, pour que son siècle y touche. Gilbert devait rajeunir l'ode, l'élégie et la satire par la vérité du sentiment personnel. Au théâtre, Crébillon soutient contre Voltaire, dans la tragédie, une lutte inégale; Lafosse, Lamotte, Lagrange-Chancel, De Belloy, obtiennent, au second rang, d'estimables succès. La comédie, où Voltaire échoue, ne laisse pas d'être favorable à plusieurs. Le Sage y laisse de longs souvenirs avec *Crispin et Turcaret*, Piron avec *la Métromanie*, Gresset avec *le Méchant*, et surtout Marivaux avec ses fines et ingénieuses analyses, qui, à défaut de la grande route du cœur humain, en éclairent tous les sentiers. Cependant les tentatives successives de La Chaussée, Diderot, Beaumarchais, pour renouveler tout le système dramatique, le premier par les comédies larmoyantes, le second par la tragédie bourgeoise, le troisième par le drame domestique, indiquaient le besoin de rajeunir le théâtre avec la société et de donner à l'art des formes nouvelles. Tous les trois échouaient, mais du moins Beaumarchais, dans une autre voie, trouvait quelque chose de mieux qu'une théorie, un type nouveau, celui de Figaro, si vivant, si vrai, si conforme à la nature humaine et à la société moderne, qu'il ne devait plus disparaître.

Dans ce grand mouvement, le spiritualisme chrétien, qui avait été l'âme de la société et des lettres anciennes, était à peine représenté par un agréable orateur, Daguesseau, par un critique modeste et sensé, le bon Rollin, par un homme spirituel et savant, l'abbé Guenée, qui mettait à nu tous les défauts de la science voltairienne; le plus souvent il n'avait pour lui que des polémistes sans talent ou sans appui, Nonnotte, Patouillet, Desfontaines, Fréron, et tant d'autres que Voltaire tuait par le ridicule, ou bien des hommes graves, mais dépourvus de passion et de verve, comme Bergier, qui faisaient le désert autour de leur autel. Deux grandes figures littéraires semblent, vues de loin, échapper aux agitations du siècle par la sérénité des objets de leurs études. Ce sont Montesquieu et Buffon, peignant, avec deux sortes de grandeur et d'éloquence, l'homme dans la société et l'animal dans la nature, et déroulant les lois éternelles de l'une et de l'autre; mais Montesquieu, à part tous les souvenirs du présent mêlés à l'étude du passé, a payé son brillant tribut à l'esprit du temps dans les *Lettres persanes*, et les démêlés de Buffon avec la censure prouvent que la science ne se met pas facilement en dehors des luttes de la raison et de la foi. Ajoutons que l'histoire est alors fondée, non pas par les historiens de profession, comme les Vertot et Raynal qui ne lui demandent que des sujets de dissertations ou des cadres de descriptions, mais par des érudits, comme Mably et surtout Fréret, qui, en remontant aux sources, renouvellent la science de nos origines, et n'oublions pas, à côté des travaux des Bénédictins, l'essor tout littéraire, presque mondain, de l'érudition sous la plume élégante de l'abbé Barthélemy.

Vers la fin du siècle, la nature et la poésie descriptive deviennent l'objet d'un engouement, qui se renouvelle, avec Delille, en faveur du genre didactique. Il ne fait pas non plus défaut à la description en prose où excellera, après Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, en attendant Chateaubriand. Les dernières secousses ne laissent en évidence qu'une littérature d'action. Les principes de liberté et de progrès, professés avec l'enthousiasme de l'espérance par les Turgot, sont soutenus, aux heures les plus sombres, par les Condorcet,

avec le courage de la foi. Les journalistes et les pamphlétaires se jettent dans l'arène, les orateurs montent à la tribune et mettent en articles et en discours les livres de Jean-Jacques ou de Montesquieu. De Mirabeau à Danton, de Camille Desmoulins à Robespierre, la langue française s'essaye à des joutes oratoires jusqu'alors inconnues. La poésie cependant n'abdique pas, et jusque dans la tourmente révolutionnaire elle s'efforce avec Chénier de remonter à l'inspiration grecque pour y retrouver l'originalité. La plaintive élégie alterne avec les chants nationaux et les dithyrambes en l'honneur de l'Etre-Suprême. Le théâtre où, depuis quelques années, Ducis a introduit un Shakespeare à la mesure du goût français, ne reste pas muet. Il est l'écho des idées, des sentiments et des modes du temps. De sombres drames appellent la pitié sur les victimes du régime déchu, et la comédie livre à la risée du public les ennemis de la Révolution; mais devant les excès de celle-ci, certains auteurs, comme M.-J. Chénier et Léon Laya, se font de la scène une tribune qui honore autant leur courage que leur talent.

Ne quittons pas le XVIII$^e$ siècle sans remarquer l'éclat qu'y jette l'esprit de conversation. C'est le siècle des salons littéraires, des « doctes cafés », des réunions mondaines où l'on traite des choses de l'esprit, comme du grand intérêt du présent; où les femmes prennent en main la cause des lettres et de la philosophie, et contribuent à en faire des puissances; où M$^{mes}$ du Châtelet, Du Deffand, d'Epinay, Necker, de Staël, et tant d'autres, soutiennent et étendent l'action des Voltaire, des D'Alembert, des Diderot, des Jean-Jacques et des Turgot. La sociabilité française vient en aide au sentiment d'humanité qui anime toute la philosophie du XVIII$^e$ siècle, et par la double contagion de l'idée et de la mode, notre nation donne plus que jamais le ton à l'Europe, à ses cours, à ses académies. Notre souveraineté intellectuelle et littéraire est universelle; elle est proclamée plus haut à Berlin qu'à Paris. Notre langue, avec les ouvrages que notre philosophie inspire, pénètre partout, et, par un excès qui appellera des réactions, l'imitation française, provoquée successivement par la perfection de nos œuvres classiques et par l'ascendant de nos idées révolutionnaires, suspend de tous côtés, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Russie, le mouvement propre à chaque nation et à chaque littérature.

XIX$^e$ SIÈCLE. — L'orage politique au milieu duquel disparaît le XVIII$^e$ siècle est à peine calmé, qu'un débat littéraire nouveau s'élève, qui va dominer toute l'époque contemporaine : c'est celui de l'art romantique : il prend naissance dans les théories critiques de M$^{me}$ de Staël et se développe sous l'influence du nouveau christianisme littéraire que les œuvres de Chateaubriand opposent aux derniers efforts de l'art classique épuisé. Celui-ci n'est plus représenté, sous l'Empire, qui n'en admet pas d'autre, que par l'ombre de lui-même. La stérilité de la littérature officielle passe toutes les bornes. La tragédie et l'ode, seules encouragées, ne sont plus que des formes sans vie. La poésie héroïque de cet âge de héros se résout en flagorneries de palais ou en couplets de caserne. La comédie n'a pas le droit de naître. La prose, histoire, politique, philosophie, se tait ou se fausse, sous le contrôle de la censure et la menace du pilon. A l'Institut, où l'Académie française n'est plus que la classe de langue, la science elle-même ne parle que par autorisation. Il y a pourtant alors trois grands esprits, trois écrivains et penseurs de race : M$^{me}$ de Staël, Chateaubriand et Joseph de Maistre : mais ce sont, pour l'Empire, trois ennemis et qui ne le connaissent que par les persécutions et l'exil. Dans une ardeur de renouvellement, qui date des premiers jours du siècle et que le spectacle de l'impuissance présente excite encore, l'esprit inquiet de la France court aux sources les plus éloignées, aux modèles les plus excentriques. Il se passionne pour Ossian. Le théâtre anglais arrangé par Ducis ne suffit plus; on dévore Shakespeare dans les traductions. On va demander à l'Allemagne les émotions d'un nouveau pathétique, lugubre et mystérieux. On s'associe au réveil littéraire des autres peuples, et l'on ressent vivement le contre-coup du mouvement byronien, lorsque, sans sortir d'elle-même, la France retrouve deux grandes veines d'inspiration poétique dans l'esprit national et le sentiment religieux. Le premier a déjà dicté à C. Delavigne, en dehors de tout système littéraire, ses premières *Messéniennes*, lorsque la prose de Chateaubriand a son écho dans le vers de Lamartine, qui, sans déployer le drapeau d'une école, renouvelle chez nous le genre lyrique au point de paraître l'avoir créé. En même temps, sous une forme plus classique encore et plus sobre, Béranger donnait à la simple chanson une variété, un mouvement, un intérêt patriotique qui justifient la popularité de son nom. Alors Victor Hugo vient, au nom de l'école romantique, jeter dans le genre lyrique une richesse de forme inattendue; il fait de l'ode une musique sonore, une éblouissante peinture. Toute une pléiade, ou pour employer le nouveau mot historique, tout un cénacle se presse sur les pas de cet autre Ronsard. Théoph Gautier, les deux Deschamps, Sainte-Beuve, s'exercent à ces nouveautés de style que la fantaisie d'Alfred de Musset rendra plus étincelantes encore. Le romantisme, dont le nom vague et obscur prête à tant d'exagération, triomphe enfin au théâtre, avec V. Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, etc. Le drame, dont *Hernani* reste le principal type littéraire, a détrôné la tragédie et amené les partisans de l'art classique à compter avec des innovations victorieuses. C. Delavigne, et plus près de nous Fr. Ponsard, lui empruntent, comme les plus naturels du monde, des effets de scène qui eussent paru auparavant d'impardonnables excentricités. Dans un ordre plus modeste, le vaudeville de Scribe et de ses nombreux collaborateurs remplace toute autre comédie et reste l'image superficielle, mais amusante de la société du temps, en attendant que MM. Alex. Dumas fils, Em. Augier, Barrière, etc., nous donnent de nos plus mauvaises mœurs un portrait plus cru et une satire plus amère. Le siècle se peint plus complétement encore dans le roman, qui devient tour à tour, avec Balzac, Alex. Dumas, Eug. Sue, G. Sand, etc., une représentation générale de la comédie humaine, un cours d'histoire populaire, une école de politique ou de science sociale, une confession universelle, une mine inépuisable d'art et de fantaisie. Mais ici plus que jamais nous devons rester dans les lignes générales et nous défendre de toucher à des noms propres connus de tous, de peur d'avoir trop à les multiplier.

Les lettres sérieuses gardent leur large part dans ce mouvement. La philosophie théologique de de Bonald continue celle de J. de Maistre, sans afficher une hauteur aussi insultante pour la raison. Lamennais remue le monde religieux par sa bruyante éloquence, avant de l'effrayer par le radicalisme de ce qu'on appelle son apostasie. Lacordaire, après avoir tenté de retremper la foi dans le tourbillon de la vie moderne, accepte les arrêts de Rome contre tout esprit d'innovation. Montalembert se berce plus longtemps de l'espoir de concilier le libéralisme avec l'orthodoxie, comme l'ancienne foi avec l'art nouveau. Proudhon déchire tous les voiles et, embrassant toutes les révolutions dans leur solidarité, combat les unes par les

autres les doctrines qui ont prétendu en arrêter le cours. Cependant le spiritualisme rationaliste, intronisé avec tant d'éclat dans l'université par V. Cousin, affecte des allures de plus en plus chrétiennes, tandis que la science libre, à la suite de M. Littré, affiche la négation de plus en plus hardie des doctrines spiritualistes, rationnelles ou révélées. Et dans ce fourmillement d'idées, il y a toujours un intérêt littéraire, car, à tous ces points opposés de l'horizon philosophique, le penseur, — on en peut juger par les noms qui précèdent, — se trouve doublé d'un écrivain. L'histoire et la critique littéraire n'ont pas été moins bien partagées. Jamais la science et l'art n'avaient ainsi marché de front. A la suite d'Augustin Thierry, qu'on a appelé « l'Homère de l'histoire », sont venus les Guizot, les de Barante, les Michelet, les Louis Blanc, les Thiers, les H. Martin, et tant d'autres qui ont sillonné en tous sens le champ du passé, en s'efforçant de rendre aux institutions leur sens, aux objets la couleur, aux personnages la vie, aux moindres drames l'intérêt et la passion. La critique est devenue elle-même une histoire, et la plus féconde. Dès le commencement de ce siècle s'est ouverte devant elle une voie qui n'a fait que s'élargir; tous les pays, toutes les périodes ont eu leur tour; les littératures anciennes, les littératures étrangères ont été l'objet d'études nouvelles ou renouvelées. Dans les chaires des facultés, dans les revues, dans les livres, des nuées de professeurs et d'écrivains, de Fauriel à Philarète Chasles, de Villemain à Saint-Marc Girardin, de Nodier à Sainte-Beuve, de Geoffroy à Jules Janin, etc., — pour ne parler que des morts, — ont travaillé à satisfaire cette curiosité universelle, ce besoin de comparer et de juger les œuvres des autres, qui semble croître à mesure que la faculté d'en produire d'originales s'amoindrit.

Cf. Pour l'histoire générale de la littérature française et celle de ses principales périodes :

HISTOIRE GÉNÉRALE. — Dom Rivet et les Bénédictins : *Histoire littéraire de la France*, continuée par l'Académie des inscriptions (Paris, 1733-1874, t. I-XXV, in-4) ; — P. Goujet : *Biblioth. franç.* ou *Hist. de la littérat. franç.* (Ibid., 1740-56, 18 vol. in-12) ; — Desessarts : *les Siècles littér. de la France* (Ibid., 1800, 7 vol. in-8); — Sismonde de Sismondi : *De la littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1813, 4 vol. in-8) ; — G. Planche : *Portraits littéraires* (Ibid., 1836-49, 4 vol. in-18) ; — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires* (Ibid., 1844, 2 vol. in-18), *Causeries du lundi* (1851-57, 13 vol. in-18), etc. ; — D. Nisard : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 2e édition, 1844-61, 4 vol. in-8); — J. Demogeot : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 1852, gr. in-18 ; 13e édit., 1874) ; — Eug. Geruzez : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 1852, 2 vol. in-18 ; nouv. édit., 1860-61, 2 vol. in-8) ; — H.-G. Moke : *Histoire de la littérature française* (Bruxelles, 1849-50, 4 vol. in-18) ; — Sayous : *Histoire de la littérature française à l'étranger* (Paris, 2 vol. in-8) ; — Talbot : *Histoire de la littérature française* (Ibid., 1861, in-18) ; — Colonel Staaf : *Cours de littérature française* (Stockholm, 1859-62, 4 vol. in-8 ; nouvelle édition, Paris, 1869, 2 forts vol. in-8) ; — Eug. Crépet : *les Poëtes français*, avec *Notices littéraires* et une *Introduction* de Sainte-Beuve (Paris, 1861-62, 4 vol. in-8) ; — Fr. Godefroy : *Hist. de la littér. franç. depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours* (Ibid., 1859-67, t. I-IV) ; — Louandre : *Histoire de la littérature française par les monuments depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Ibid., 1864, 2 vol. in-18) ; — P. Albert : *la Littérature française, origines, XVIIe siècle, XVIIIe siècle* (Ibid., 1872-74, 3 vol. in-18) ; — Sismonde de Sismondi, Michelet, H. Martin, Am. Gouet, etc. : *Histoire de France*, etc.

ORIGINES ET MOYEN AGE. — Roquefort : *Etat de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles* (1812); — Berger de Xivrey : *Recherches sur les sources antiques de la littérat. franç.* (Paris, 1829, in-8) ; — J.-J. Ampère : *Hist. littér. de la France avant le XIIe siècle* (Paris, 1839-40, 3 vol. in-8), et *Hist. de la littér. franç. au moyen âge*, comparée, etc., *Introduction* (Ibid., 1841, in-8) ; — Lud. Ideler : *Geschichte der altfranzœsischen National-Literatur* (Berlin, 1842, in-8) ; — Baron : *Hist. de la littérat. franç. depuis son origine jusqu'au XVIIe siècle* (Bruxelles, 1841, 2 vol. in-8 ; nouv. édit.. 1851) ; — Villemain : *Tableau de la littér. franç au moyen âge en France*, etc. (2 vol. in-8) ; — Fr. Guessard : *les Anciens poëtes de la France*, aux frais du ministère de l'instruction publique (Paris, 1859-66, t. I-IX, in-12) ; — L. Moland : *Origines littéraires de la France* (Ibid., 1862, in-8) ; — Benoiston de Châteauneuf : *Essai sur la poésie et les poëtes français aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles* (Paris, 1815, in-8) ; — l'abbé de La Rue : *Essais sur les bardes, jongleurs et trouvères normands* (1834, 3 vol.) ; — A. Dinaux : *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*, etc. (1834-63, 4 vol. in-8) ; — G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (1866, in-8) ; — L. Gautier : *les Epopées françaises* (1865-1868, t. I-III, in-8) ; — Fr. Michel et Monmerqué : *le Théâtre français au moyen âge* (Ibid., 1839, in-8) ; — Viollet-le-Duc : *Ancien théâtre français* (Ibid., 1854-57, 10 vol. in-16) ; — Cénac-Moncaut : *Hist. du caractère et de l'esprit français depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance* (Ibid., 1867-68, 3 vol. in-18) ; — Gidel : *Hist. de la littér. franç. depuis son origine jusqu'à la renaissance* (1875, in-18).

RENAISSANCE. — J.-P. Charpentier : *Tableau histor. de la littér. franç. au XVe et au XVIe siècle* (Paris, 1835, in-8) ; — Geruzez : *Hist. de l'éloquence polit. et relig. en France à la fin du XVe et pendant le XVIe siècle* (Paris, 1836-37, 2 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre au XVIe siècle* (Paris, 1828, in-8) ; — Saint-Marc Girardin et Phil. Chasles : *Tableau de la littér. franç. au XVIe siècle* (Paris, 1829, in-8) ; — Sayous : *Etudes littér. sur les écrivains français de la Réformation* (Genève, 1851, 2 vol. in-8) ; — L. Feugère : *Caractères et portraits littéraires du XVIe siècle* (Paris, 1859, 2 vol. in-8) ; — J. Jolly : *Hist. du mouvement intellectuel au XVIe siècle et pendant la première partie du XVIIe* (Paris, 1860, 2 vol. in-8) ; — Alex. Büchner : *Franzœsische Literaturbilder,... seit der Renaissance* (Francfort, 1857, in-8); — Eug. Réaume : *les Prosateurs français du XVIe siècle* (Paris, 1859, in-8).

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — J. Demogeot : *Tableau de la littér. franç. au XVIIe siècle, avant Corneille et Descartes* (Paris, 1859, in-8) ; — Voltaire : *Siècle de Louis XIV* ; — La Harpe : *Cours de littérature ;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal* (Paris, 1840-60, 5 vol. in-8 ; nouv. édit., 1860, 5 vol. in-18) ; — V. Cousin : *Etudes sur les femmes et la société du XVIIe siècle* (Ibid., 1853-65, 8 vol. in-8) ; — V. Fournel : *la Littérat. indépendante et les écrivains oubliés, etc., du XVIIe siècle* (Paris, 1863, gr. in-18) ; — de Barante : *Tableau de la littér. franç. au XVIIIe siècle* (Paris, 1808, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérat. au XVIIIe siècle* (4 vol. in-8) ; — Ern. Bersot : *Etudes sur le XVIIIe siècle* (nouv. édit., 1855, 2 vol. in-18); — Damiron : *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle* (1858-64, 3 vol. in-8) ; — Barni : *Hist. des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle* (1866, 2 vol. in-8) ; — A. Vinet : *Hist. de la littér. franc. au XVIIIe siècle* (Paris, 1853, 2 vol. in-8) ; — Ch. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, figures littéraires de la fin du XVIIIe siècle (Paris, 1857, 2 vol. in-8 et in-12) ; — Hettner : *Literaturgeschichte des XVIIIten Jahrhunderts* (Brunswick, 1860, 2 vol.) ; — A. Sayous : *le XVIIIe siècle à l'étranger* (Paris, 1861, 2 vol. in-8).

RÉVOLUTION ET ÉPOQUE CONTEMPORAINE. — M.-J. Chénier : *Tableau histor. de l'état et des progrès de la littér. franç. depuis 1789* (Paris, 1816, in-8) ; — *Tableau anthologique de la littér. franç. contemporaine* [1789-1837], en six livres (Berlin, 1837, t. I, français et allemand) ; — Alfr. Michiels : *Hist. des idées littér. en France au XIXe siècle et de leurs origines* (Paris, 1842, 2 vol. in-8) ; — J. Schmidt : *Geschichte der franz. Literatur seit der Revol. 1789* (Leipzig, 1858, 2 vol. in-8, en français ; Bruxelles, 1862, 6 vol. in-8) ; — E. Geruzez : *Histoire de la littér. franç. pendant la Révolution*, 1789-1800 (Paris, 1859, in-8 et in-18) ; — Eug. Maron : *Hist. littér. de la Convention* (Ibid., 1860, in-18) ; — Alfr. Nettement : *Hist. de la littérat. franç. sous la Restauration et le gouvernement de Juillet* (Ibid., 1853-55, 4 vol. in-8) ; — Villemain : *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérat.* (Ibid., 1855, 2 vol. in-8) ; — A. Vinet : *Etudes sur la littér. franç. au XIXe siècle* (Ibid., 1857, 3 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Portraits contemporains ; Chateaubriand et son groupe littéraire*, etc. ; — Ph. Chasles, D. Nisard, Cuvillier-Fleury, Silvestre de Sacy, Prévost-Paradol, Pontmartin, Taine, Scherer, Merlet, etc. : *Etudes et Essais de critique littéraire ;* — Sacy, Féval, Gautier, Ed. Thierry : *Rapports sur les progrès des lettres* (1867, gr. in-8) ; — G. Vapereau : *l'Année littéraire et dramatique* (1859-1870, 11 vol. gr. in-18), et, pour les auteurs vivants, le *Dict. des Contemporains* (1870, 4e édit.).

Pour la bibliographie de l'histoire littéraire des anciennes

provinces de France, voyez les noms des langues particulières, dialectes ou patois, qui se parlaient dans chacune d'elles. — Pour celle de l'histoire des divers genres littéraires en France : épopée, chanson, roman, satire, mystère, tragédie, comédie, drame, journaux, etc., voyez ces mots. — Voyez aussi les articles consacrés aux grandes œuvres anonymes et aux principaux écrivains.

FRANÇAISE (VERSIFICATION). Tout le système prosodique de la poésie française repose sur le nombre des syllabes. Le vers français les compte, il ne les mesure pas ; il n'a pas égard à leur valeur, comme quantité ou durée. La rime n'est qu'un moyen relativement à l'application de ce principe ; elle marque que le vers est fini, c'est-à-dire que le nombre voulu de syllabes pour le former est complet. A l'origine, la simple assonance suffisait à ce rôle, et aujourd'hui même, dans le rhythme grossier des proverbes populaires, elle rend à peu près le même service. Nos vers ne se distingueront donc les uns des autres que par le nombre des syllabes enfermées entre deux rimes suspendant plus ou moins légèrement le sens. Il y a des vers d'une, de deux, de trois, de quatre syllabes, etc., jusqu'à douze. Il n'y a pas de vers d'une plus grande longueur, parce qu'au-dessus de ce nombre l'oreille aurait peine à juger, sans le secours des doigts, si la mesure est exactement remplie. Ce principe condamne l'emploi, au moins l'emploi fréquent, de l'enjambement, c'est-à-dire d'une telle liaison établie par le sens entre le dernier mot d'un vers et le vers suivant, que l'oreille ne sente plus où le vers finit. Cet exemple de Racine (*les Plaideurs*, acte III, sc. 3) :

Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre,

n'est qu'une licence que l'œuvre et le genre comportent, mais dont la pratique habituelle dérouterait absolument l'oreille.

Le même principe a conduit à la suspension de l'hémistiche et de la césure. Tant que le vers contient assez peu de syllabes pour que l'oreille puisse, d'un seul coup, en vérifier le nombre, aucune coupe n'est imposée ; aussi jusqu'à neuf syllabes il conserve toute sa liberté de mouvement et de repos. A dix syllabes, la césure est obligatoire : l'oreille a voulu couper le vers, pour le compter. La division, à ce premier degré, s'est faite le plus naturellement en deux groupes inégaux, mais tous deux de nombre pair, l'un de quatre, l'autre de six. Il peut aussi se partager en deux hémistiches de cinq syllabes. Le vers de douze syllabes s'est coupé, par suite des mêmes exigences de l'oreille, en deux groupes égaux, de six syllabes chacun. Telle est la raison et tel est l'effet de la césure, qui se rattache à des lois naturelles qu'il faut se garder de suivre jusqu'à la monotonie, mais auxquelles on ne peut se soustraire sans effacer toute distinction entre le vers et la prose.

Ce qui nous a réduits à compter les syllabes au lieu de les mesurer, comme autrefois les Grecs et les Romains, ou comme les Allemands, entre les peuples modernes, c'est l'imparfaite distribution des longues et des brèves dans notre langue, par l'insuffisance, sinon par l'absence d'un principe de quantité. La valeur absolue de nos syllabes, celle qu'elles tiennent de l'étymologie, de l'orthographe ou de l'usage est sans cesse en désaccord avec la valeur relative que leur donne l'accent tonique, et celui-ci qui est devenu le principal élément d'harmonie, est à la fois trop mobile et trop monotone pour fonder un système de pieds gardant leur valeur propre dans le rhythme. Aussi toute tentative pour faire reposer la versification française sur la quantité des syllabes a-t-elle échoué. C'est au XVIe siècle surtout que cette restauration gréco-latine eut ses théoriciens, comme N. de Mancel, et ses metteurs en œuvre, comme Baïf. Nous avons parlé de ce dernier : ce qu'on appela le « vers baïfin » fut en grande faveur dans toute notre renaissance. On s'efforça de transporter en français tous les mètres gréco-latins, non-seulement les vers hexamètres et pentamètres, mais toutes les variétés de rhythme qui entrent dans la strophe savante des anciens. On fit en grand l'application du vers mesuré ou métrique ; on traduisit dans ce système l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Enéide*, etc. Mais ce n'est que par une illusion d'érudit que l'on pouvait scander le nouveau vers français à la façon grecque ou latine ; l'accent tonique, qui domine toute quantité, renversait, pour l'oreille, l'artifice si laborieusement dressé pour les yeux. Prenons, par exemple, le distique de Jodelle, que Pasquier appelle un « petit chef-d'œuvre ». Le voici d'abord sans aucune division rhythmique :

Phœbus, Amour, Cypris veut sauver, nourrir et orner
Ton vers et ton chef d'ombre, de flammes, de fleurs.

Scandons-le maintenant, sur le papier, en hexamètre et pentamètre, en marquant par des *italiques* les syllabes censées longues, chargées de représenter, dans chaque pied, le temps fort :

*Phé*bus, A | *mour*, Cy | *pris* veut | *sau*ver, | *nour*rir et | *or*ner.
*Ton* vers | *et* ton | *chef* || d'ombre, de | *flam*mes, de | *fleurs*.

Cette notation rhythmique en dactyles et spondées de fantaisie est juste au rebours de la lecture à haute voix, qui, avec le libre jeu de l'accent tonique, peut se figurer à peu près ainsi :

Phé*bus*, | A*mour*, | Cy*pris* | veut sau*ver*, | nour*rir* | et or*ner*
Ton *vers* | et ton *chef* | d'*om* | bre, de *flam* | mes de | *fleurs*.

Mais alors nous n'avons plus rien du rhythme grec et latin, et nous n'avons pas davantage de vers français.

Combiné avec la rime, ce calcul d'une quantité peu sensible à l'oreille ou contredite par l'accent tonique produit une sorte de vers français à part qui ne manque pas d'harmonie, mais dont les dactyles et les anapestes à contre-sens n'ont rien de commun avec le rhythme antique. Voici, pour en juger, quelques vers de l'épitaphe de Ronsard par Rapin :

Vous qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
Vous qui les jardins solitaires hantez,
Et le fond des bois, curieux de choisir
L'ombre et le loisir ;
. . . . . . . . . . . . . .
Élevez vos chants, redoublez votre ardeur,
Soutenez vos voix d'une brusque verdeur
Dont l'accord, montant d'ici jusques aux cieux,
Irrite les dieux.

Mais sans la rime il n'y a plus ni vers français ni rhythme d'aucune sorte : témoin ce début d'une traduction de l'*Enéide*, par le célèbre Turgot, partisan attardé des tentatives du XVIe siècle :

Jadis sur la fougère, une musette accompagna mes chants.
J'osai depuis, sortant des bois, disciple de Cérès,
Forcer la terre à répondre aux vœux de l'avare agriculteur ;
Mars aujourd'hui m'appelle. O muse, embouche la trompette,
Dis les combats, muse, et ce guerrier que l'ordre du destin,
Loin des murs d'Ilion en cendre et du tombeau de ses pères,
Aux chants ausoniens fit aborder après mille dangers.

Avec les vers métriques, la constitution de notre langue nous interdit les vers blancs ou sans rime, que des poëtes du XVIe et du XVIIe siècles ont aussi tenté d'introduire chez nous. Un vers caractérisé par une combinaison de pieds ou par un rôle prosodique particulier de l'accent peut être isolé ou mêlé à des vers d'espèces différentes, sans cesser d'être un vers ; le vers fondé sur le nombre même des syllabes n'est qu'une ligne de prose mesurée, s'il n'est pas rattaché à d'autres par un signe qui marque le rhythme, et ce signe n'est autre,

chez nous, que le retour du même son ou la rime. De nouveaux efforts ont été faits dans ce siècle même pour s'affranchir de cette nécessité de la rime. L'ex-roi de Hollande Louis Bonaparte avait fait mettre la question au concours par l'Académie en 1811, et lui-même publia plus tard un ouvrage où, répudiant l'inévitable auxiliaire de notre versification, il proposait de donner au vers français, par une distribution régulière de l'accent, le caractère prosodique des mètres anciens. Mais le concours académique resta sans résultat, comme l'exemple des vers qu'il composa lui-même sous le nom d'*harmonico-rhythmiques*.

Si l'accent ne suffit pas, à défaut de pieds fondés sur la quantité, à nous donner le vers métrique, indépendant de la rime, il n'en a pas moins un rôle plus important qu'on ne pense dans l'harmonie du vers français. C'est lui qui en marque les coupes et y porte la monotonie ou la variété. Tantôt le vers semble n'avoir pas la mesure par suite du petit nombre de syllabes accentuées; tantôt il s'allonge à l'excès par la cause contraire. On trouve chez beaucoup de poëtes des effets de son désagréables à l'oreille qui n'ont d'autre cause qu'un accent mal placé; au contraire, l'heureuse distribution des accents est presque tout le secret de la mélodie des vers de Racine. Sans vouloir suivre ici le principe de la versification française dans ses conséquences et la rime dans ses applications, nous nous bornons à renvoyer aux articles où les points ci-dessus indiqués trouvent leur justification ou leur développement (voy. ACCENT, CÉSURE, MÈTRE, PIED, RIME, STROPHE, etc.).

Cf. Nancel: *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda* (Paris, 1579, in-8); — Fénelon : *Lettre à l'Académie française* (projet de poétique); — François de Neufchâteau, dans *le Conservateur* (an VIII), Fragments de la traduction de l'*Enéide* par Turgot ; — J.-B. Mablin : *Mémoire sur les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des anciens dans la poésie française* (Paris, 1815, in-8); — L. Bonaparte : *Essai sur la versification* (Rome, 1825-26, 2 vol. in-8) ; — Raynouard : *Des Formes primitives de la versification des trouvères*, dans le *Journal des savants* (1833); — Ed. Duméril : *Essai philosophique sur le principe et la formation de la versification* (1841, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie au XVIe siècle ;* — W. Tenint : *la Prosodie de l'école moderne* (1844, in-18); — L. Lalanne : *Curiosités littéraires ;* — L. Quicherat : *Traité de versification française* (nouv. édit., 1850, in-8).

FRANCE LITTÉRAIRE (LA), ouvrage des abbés Hébrail et Laporte, d'Ersch, de Quérard (voy. ces noms).

**FRANCHEVILLE** (Joseph DU FRESNE DE), littérateur français, né en 1704 à Dourlens, mort le 9 mai 1781. Ami de Voltaire, qui fit paraître sous son nom la première édition de l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, il fut appelé par Frédéric II à Berlin, s'y fixa et devint membre de l'Académie de cette ville. On cite de lui : *les Premières expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son règne* (Amsterdam [Paris], 1741, in-8), récits romanesques; *Relations curieuses de différents pays récemment découverts* (Paris, 1741, in-8); *l'Espion turc à Francfort pendant la diète* (Londres, 1741, in-8); *la Consolation philosophique*, traduite du latin de Boëce (Berlin, 1744, 2 vol. in-12); *Bombyx*, poëme en six livres (Berlin, 1755, in-8); etc. Il avait commencé une *Histoire des finances* (Paris, 1738-1740, 3 vol. in-4).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

FRANCIADE (LA), poëme de Ronsard, de Viennet (voy. ces noms).

FRANCION (HISTOIRE COMIQUE DE), ouvrage de Ch. Sorel (voy. ce nom).

**FRANCKE** (Auguste-Hermann) et FRANKE, philanthrope allemand, prédicateur et poëte, né à Lubeck le 23 mars 1663, mort le 8 juin 1727. Il est célèbre par la fondation à Leipzig d'une société littéraire dite *Collegium philobiblicum* et par celle de la grande maison d'orphelins, *Orphanotrophæum*, à Halle. Théologien savant et prédicateur estimé, il a publié, outre ses *Sermons*, inspirés de l'esprit piétiste, divers écrits exégétiques et d'édification, un recueil de *Chants d'église* (Kirchenlieder), d'un profond sentiment de piété, etc.

Cf. H. Guericke : *Francke, Secularschrift* (Halle, 1827).

**FRANCO** (Niccolo), poëte italien, né à Bénévent en 1505, ou peut-être 1515, mort à Rome en 1569 Il cultiva la satire. Ses premiers vers le forcèrent à quitter Naples et à se réfugier à Venise où il se lia avec l'Aretin. Les deux satiriques ne surent pas s'épargner l'un l'autre, mais se lancèrent réciproquement des torrents d'injures. Dans sa *Priapea* (Turin, 1541, 1546, 1548, in-8; Paris, 1790, in-8), Franco dépassa toutes les bornes et vainquit l'Aretin lui-même. Il alla braver à Rome les colères soulevées contre lui. De hautes protections le défendirent pendant quelques années, et Paul IV se contenta de faire brûler ses livres; mais Pie V, offensé personnellement par une épigramme latine, laissa pendre l'auteur

Après la *Priapea*, les principaux ouvrages de Niccolo Franco sont : *Il Tempio d'amore*, poëme en octaves (Venise, 1536, in-4); *le Pistole volgari* (Venise, 1538, 1541, in-8); *Il Petrarchista* (Venise, 1539, 1541, 1543, in-8); *Dialogo delle Bellezze* (Casale, 1542); *Dialoghi piacevoli* (Venise, 1542, in-8); *la Philena*, roman en douze livres, et quelques autres opuscules, qui ont eu, malgré de justes récriminations, un succès de vogue, attesté par le nombre de leurs éditions.

Cf. Tiraboschi : *Storia della litter. italiana*, t. I, p. 356, (édit. de 1857) ; — *Année littéraire*, 1778, n° VII.

**FRANÇOIS DE RUES**, l'un des rédacteurs du *Roman de Fauvel* (voy. FAUVEL).

**FRANÇOIS** D'ASSISE (saint), fondateur de l'ordre des Franciscains, né à Assise (Ombrie) en 1182, mort en 1226. Cet ardent propagateur de la foi, dont la prédication populaire fut le grand moyen d'action, a laissé, outre les statuts de son ordre, des *Œuvres* qui ont été réunies par le P. Jean de La Haye et qui comprennent des poésies en langue italienne, des homélies, des paraboles, etc. (*Opera omnia;* Paris, 1641, in-fol.).

Cf. Chalippe : *Vie de saint François d'Assise* (Paris, 1727, plus. édit. ; Avignon, 1824 et 1841, 3 vol. in-12); — Chavin de Malan : *Hist. de saint François d'Assise* (Paris, 1841, in-8) ; — E.-J. Delécluze : *Grégoire VII, saint François d'Assise*, etc. (Ibid., 1844, 2 vol. in-8) ; — Fréd. Morin : *Saint François d'Assise et les Franciscains* (Ibid., 1853, in-16).

**FRANÇOIS DE SALES** (saint). — Voyez SALES.

**FRANÇOIS** (l'abbé Laurent), controversiste et géographe français, né en 1698 à Arinthod (Jura), mort le 24 février 1782. Il publia contre les philosophes de nombreux écrits qui lui attirèrent les injures de Voltaire ; *Preuves de la religion de Jésus-Christ* (Paris, 1751, 4 vol. in-12); *Défense de la religion chrétienne* (Paris, 1755, 2 vol. in-12); *Réponse aux difficultés proposées contre la religion par J.-J. Rousseau* (Paris, 1765, in-12); *Observations sur la* Philosophie de l'histoire *et sur le* Dictionnaire philosophique (Paris, 1770, 2 vol in-8), etc. Il est aussi l'auteur d'une *Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie*, qu'il dédia à la fille du financier Crozat, et qui est connue en librairie sous le nom de *Géographie de Crozat* (Paris, in-8, souvent réimpr.).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée*.

**FRANÇOIS** (dom Jean), érudit français, né en 1722, près de Bouillon, mort en 1791. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Vannes, passa sa vie dans l'étude et produisit des ouvrages estimés : *Dictionnaire roman, wallon, celtique et*

*tudesque* (Bouillon, 1777, in-4); *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* (Ibid., 1777, in-4); *Histoire de Metz* (1789 et suiv., 4 vol. in-4).

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique.*

**FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU** (Nicolas-Louis, comte), homme d'État et littérateur français, né le 17 avril 1750 à Saffais (Meurthe), mort le 10 janvier 1828. Fils d'un instituteur primaire, il fit ses études au collège de Neufchâteau, s'y distingua par sa précocité, et dès l'âge de quatorze ans, publia un volume de *Poésies diverses*, qui lui valut d'être reçu membre des Académies de Dijon, Lyon, Marseille et Nancy. La ville de Neufchâteau l'adopta et lui donna son nom. Il s'occupa aussitôt de traduire l'Arioste en vers. Nommé, en 1783, procureur général au conseil souverain de Saint-Domingue, il perdit le manuscrit de sa traduction dans un naufrage, en revenant en France. Il fut élu député à l'Assemblée législative, dont il devint secrétaire, puis président; mais il refusa le mandat de membre de la Convention, pour rester juge de paix dans une commune des Vosges. Le 1er août 1793, il fit représenter au Théâtre-Français *Paméla*, comédie en cinq actes, en vers, imitée de Goldoni. La pièce fut suspendue à deux reprises par le Comité de salut public, qui ferma le Théâtre-Français et mit les comédiens et l'auteur en état d'arrestation. François de Neufchâteau fut délivré par la révolution de Thermidor. Ministre de l'intérieur en 1797, il fut nommé directeur, après le 18 fructidor, en remplacement de Carnot, puis reprit le ministère. Son administration se distingua par une protection active aux arts et aux lettres, et en même temps par la création des expositions publiques des produits de l'industrie. Sénateur après le 18 brumaire, il eut plusieurs fois à prendre la parole comme président du sénat, pour féliciter Napoléon, et n'alla pas moins loin que Fontanes dans les exagérations de la louange. En 1808, il fut fait comte. Admis depuis 1797 à l'Institut, il ne fut pas exclu de l'Académie française par la Restauration.

Esprit distingué et plein de ressources, François de Neufchâteau s'occupa de poésie, de critique, d'enseignement élémentaire et d'agriculture. Malgré la précocité de son talent poétique, il n'a laissé que des vers faciles et élégants, mais sans vigueur ni originalité, et ses autres écrits n'ont, sous le rapport de la forme, que des qualités superficielles. Nous citerons : *Poésies diverses* (Neufchâteau, 1765, in-12); *Ode sur les Parlements* (Paris, 1771, in-8); *Nouveaux contes moraux*, en vers, sous le nom de Vadé (Berlin, 1781, in-12); *Anthologie morale, ou Choix de quatrains et de distiques* (Paris, 1784, in-12); *les Vosges*, poëme (1796, in-8); *le Conservateur*, recueil d'extraits (Ibid., 1800, 2 vol. in-8); *Fables et Contes* en vers (Ibid., 1814, 2 vol. in-12); *les Tropes, ou les Figures de mots*, poëme en quatre chants (Ibid., 1817, in-12); *Esprit du grand Corneille* ou extrait raisonné de ses ouvrages (Ibid., 1819, in-8). On lui doit des éditions assez estimées, des *Provinciales* (Paris, 1822, 2 vol. in-8), des *Pensées* de Pascal (Paris, 1826, in-8), de *Gil Blas* (Paris, 1820, 3 vol. in-8), etc.

Cf. H. Bonnelier : *Mémoires sur François de Neufchâteau* (Paris, 1829, in-8); — J. Lamouroux : *Notice historique et littéraire sur la vie et les écrits de François de Neufchâteau* (Ibid., 1843, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

FRANÇOIS II, ROI DE FRANCE, tragédie de Ch.-S.-F. Hénault (voy. ce nom).

FRANÇOISE DE RIMINI, tragédie de S. Pellico; drame de Drouineau (voy. ces noms).

**FRANKE** (Aug.-H.). — Voyez FRANCKE.

**FRANKFÜRTER** (Philippe), poëte allemand du XIVe siècle. Il est auteur d'un ouvrage très-populaire, le *Prêtre de Kahlenberg*, dont plusieurs récits sont passés dans l'*Eulenspiegel*. Le poëme de Frankfürter a été imprimé au XVe siècle sans indication ni de lieu ni de date, puis à Francfort en 1550, et plusieurs fois réédité depuis.

**FRANKLIN** (Benjamin), célèbre philosophe et homme d'Etat américain, né à Boston en 1706, mort à Philadelphie en 1796. La littérature ne fut pour lui qu'un moyen d'atteindre un but social et politique, ou de répandre des vérités scientifiques. Imprimeur à Philadelphie, il publia à partir de 1732 son *Almanach du bonhomme Richard* (Poor Richard's Almanac), où d'excellents conseils de morale pratique sont donnés sous une forme qui ne manque ni d'esprit, ni d'imagination. La série de lettres qu'il publia de 1747 à 1754, sous le titre de *Nouvelles expériences et observations sur l'électricité, faites à Philadelphie*, appartient à l'histoire de la science, où Franklin tient une brillante place pour avoir établi l'identité de la foudre avec l'électricité. Plus tard, représentant en Angleterre et en France la cause de l'émancipation des Etats-Unis, il écrivit quelques pamphlets en faveur de cette cause. Un recueil de ses écrits politiques et philosophiques, publié par lui-même en 1779, et réimprimé par son petit-fils (6 vol.), contient une *Vie* de Franklin écrite par lui-même. Pour compléter cette intéressante autobiographie qui va jusqu'en 1757, il faut y joindre deux volumes de *Correspondance* privée, publiés en 1817 par son petit-fils William Temple Franklin. L'autobiographie et la correspondance ont été traduites en français par M. Edouard Laboulaye (Paris, 1864-66, 3 vol. in-12). Ces publications nous font parfaitement connaître l'homme dont M. Laboulaye a dit : « Plus on connaît Franklin, plus on se plaît dans son commerce. Auprès de lui on apprend à chérir le travail et l'économie, à se respecter soi-même, à aimer les hommes, à les aider, à défendre la liberté, à servir la patrie.... Si Franklin n'a pas assez lu les Grecs, du moins ressemble-t-il à Socrate par sa finesse et son ironie, et peut-on le placer, sans trop de défaveur, parmi les maîtres de la vie humaine. Personne n'a été plus sensé avec plus d'esprit, ni plus habile avec plus de patriotisme et d'honnêteté. »

Cf. Jared Sparks : *Life of Franklin*; — James Parton : *Life of Franklin*; — Condorcet : *Eloge de Franklin*, prononcé à l'Acad. des sciences; — Mignet : *Vie de Franklin* (1848, in-32); — Phil. Chasles : *B. Franklin, sa vie et sa correspondance* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1841); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII.

FRATERNISÉE (RIME) ou FRATRISÉE. — Voyez RIME.

FRAUDES LITTÉRAIRES. — Voyez PLAGIAT et SUPERCHERIES.

**FRAUENLOB** (Henri DE MEISSEN, dit), poëte allemand, né vers 1260, mort à Mayence en 1318. C'était un des Meistersingers les plus renommés par la fécondité et la variété de ses chants. Il avait inventé beaucoup d'airs nouveaux. Le surnom de Frauenlob (de *frau*, femme, et *lob*, louange) lui venait soit de son habileté poétique à louer les dames, soit du succès de son panégyrique de la Vierge, soit encore parce que, dans une lutte de chanteurs contre le forgeron Regenbogen, il avait assuré au mot « dame » l'avantage sur celui de « femme ». Les dames de Mayence rendirent les plus grands honneurs à sa mémoire. Ses *Poésies*, où quelque grâce se mêle à une certaine recherche et à trop de savoir théologique, ont été réunies par Ettmuller (Quedlinbourg, 1843).

Cf. J. Zacher, dans l'*Allgemeine Encyklopaedie.*

**FRAYSSINOUS** (Denis-Antoine-Luc), théologien et orateur français, né le 9 mai 1765 à Curières

(Aveyron), mort le 12 décembre 1841. Ordonné prêtre en 1789, il enseigna la théologie dogmatique en 1801 et fit des catéchismes raisonnés à l'église des Carmes, puis des conférences à Saint-Sulpice. La clarté de son exposition, l'élégance de sa parole, la noblesse de son attitude et de son geste, charmaient et dominaient ses auditeurs; les contemporains ont écrit qu'il était « étonnant à voir, admirable à entendre, tant il y avait de force et de majesté dans son langage ». Ces conférences durèrent jusqu'en 1809, époque des démêlés de l'empereur avec le pape. Frayssinous fut alors nommé inspecteur de l'Académie de Paris. Il reparut à Saint-Sulpice au commencement de la Restauration et y reprit ses conférences. Il prononça alors avec beaucoup de talent le *Panégyrique de saint Louis*, l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, l'*Eloge de Jeanne d'Arc*. Lamennais disait de lui, en 1819 : « Un orateur semble être suscité par la Providence pour confondre l'incrédulité, en lui ôtant tous les moyens de se refuser à l'évidence des preuves de la religion. A l'impression qu'il produit, on dirait qu'il montre à ses auditeurs la vérité toute vivante. » Cette admiration ne persista pas, et après la publication du second volume de l'*Essai sur l'indifférence*, Lamennais, défenseur du parti ultramontain, attaqua violemment l'abbé Frayssinous, qui était à la tête du parti gallican. Celui-ci, en 1822, devint évêque d'Hermopolis, membre de l'Académie française et grand-maître de l'Université. Nommé, en 1824, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, il rappela les Jésuites dans la chaire et dans les écoles. Après 1830, il fut choisi pour précepteur du duc de Bordeaux.

L'abbé Frayssinous a publié une partie de ses conférences, sous le titre de : *Défense du christianisme* (Paris, 1825, 3 vol. in-8 ou 4 vol. in-12). Cet ouvrage, souvent réimprimé et traduit dans la plupart des langues, n'a cependant pas répondu à la réputation de l'orateur et a plutôt contribué à l'amoindrir; on n'y trouve ni le mouvement, ni l'émotion que le geste, l'accent et la physionomie donnaient aux discours parlés. On cite en outre : *Vrais principes de l'Eglise gallicane sur la puissance ecclésiastique* (Paris, 1818, in-8); *Conférences et discours inédits* (Ibid., 1843, in-8, et 2 vol. in-12), etc.

Cf. Henrion : *Notice sur la vie de M. Frayssinous* (Paris, 1842, in-8); — Fr.-Z. Collombet : *Etude sur Frayssinous* (Lyon, 1853, in-8).

**FRÉCULFE**, historien français, mort vers 850. Il fut évêque de Lisieux vers 823. On a de lui une *Chronique* écrite en latin et composée de deux livres. Elle s'étend de la création du monde à la chute de l'empire romain, et est un des premiers essais d'histoire universelle. Plusieurs fois réimprimée (Cologne, 1530, in-fol.; Heidelberg, 1597, in-8), elle est comprise dans la *Biblioth. des Pères*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. V.

**FRÉDÉGAIRE**, nom sous lequel est connu un chroniqueur du VIIe siècle. On trouve ce nom pour la première fois dans J. Scaliger et M. Freher. L'auteur de la *Chronique* qui le porte paraît avoir vécu en Bourgogne vers le milieu du VIIe siècle. Son récit remonte à la création, en compilant Jules Africain, Eusèbe, saint Jérôme et Idace. Il abrége ensuite les six premiers livres de Grégoire de Tours, et se termine par un récit personnel, d'une grande importance, puisque, avec sa continuation jusqu'en 768 par quatre écrivains anonymes, il est à peu près le seul document pour la période qui sépare Grégoire de Tours des historiens de Charlemagne. Le latin de cette *Chronique* est très-incorrect, et le ton est d'une froideur, d'une indifférence absolue. La *Chronique* de Frédégaire, insérée dans les *Scriptores rerum francicarum* de Freher, dans les recueils de Duchesne et de Bouquet, a été traduite en français dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Guizot.

Cf. Guizot : *Notice*, en tête de sa traduction.

**FRÉDEGONDE ET BRUNEHAUT**, tragédie de N. Lemercier ; roman de Monvel (voy. ces noms)

**FRÉDÉRIC II**, roi de Sicile et empereur d'Allemagne, né en 1194 à Jesi (marche d'Ancône), mort en 1250. Ce souverain philosophe et lettré, dans l'intervalle de ses expéditions en Allemagne et en Palestine et au milieu des vicissitudes de son pouvoir, avait fait de Palerme un lieu de repos et d'étude. Né d'une mère italienne et élevé en Italie, il parlait la langue de ce pays de préférence aux autres langues de l'Europe, qu'il connaissait également. Il réunit autour de lui des poëtes de tous les pays et des savants de toute croyance. Quelques-uns, comme son chancelier Pierre des Vignes, menaient de front la science et la poésie. Frédéric II constitua ainsi cette célèbre école sicilienne qui eut une influence décisive sur l'essor des lettres italiennes au XIIIe siècle. Il fonda ou soutint les universités de Vienne, de Bologne, de Padoue, de Naples, de Salerne, et fit traduire Aristote, Galien et Ptolémée. Lui-même il composa des chansons qui ont, par leur date, une grande valeur dans l'histoire littéraire. Il a laissé des *Lettres* latines, et un traité *de Arte venandi cum avibus*. On attribua longtemps à Frédéric II le livre fameux *de Tribus impostoribus*.

Cf. Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge*, Xe leçon ; — C. Hœfler : *Kaiser Friedrich II* (1844, in-8) ; — Huillard-Bréolles : *Historia diplomatica Frederici II* (Paris, 1852-61, 12 vol. in-4).

**FRÉDÉRIC II**, *le Grand*, roi de Prusse, écrivain français, né à Berlin le 24 janvier 1712, mort à Potsdam le 17 août 1786. Ce monarque, qui devait avoir une si grande influence sur l'avenir de son pays et de l'Europe, par la guerre et par la politique, avait cherché de bonne heure dans les lettres, et particulièrement dans les lettres françaises, un aliment à l'activité de son esprit, et un refuge contre les cruelles épreuves de sa jeunesse, sous le despotisme insultant et brutal de son père. Prince royal et époux, seulement de nom, d'Élisabeth-Christine, il s'était retiré en 1734 au château de Rheinsberg, où il s'occupait de philosophie, de belles-lettres et de musique, dans la société de Suhm, Chuzot, Fouqué, Bielefeld, Knobelsdorf, Keiserling, Jordan, etc. Le futur grand capitaine avait alors une profonde aversion pour l'art militaire, et le souverain qui devait poursuivre ses desseins par des voies si tortueuses, ne rêvait qu'une politique de droiture et d'honnêteté. Il s'efforçait de se pénétrer de la philosophie de Wolf, dont il avouait ingénument ne pas comprendre les applications sur des points sans doute inexplicables. En même temps, il étudiait les langues, se passionnait pour la littérature légère, écrivait et représentait des tragédies, des comédies et même des mascarades. Voltaire lui inspirait une admiration enthousiaste dont il lui adressa l'expression passionnée à Cirey, en 1736. Le philosophe lui répondit par un excès de flatteries que le prince s'efforce de ne pas prendre à la lettre pour l'instant, mais qu'il ne désespère pas de justifier un jour. « Je ne suis grand par rien, écrit-il au philosophe qui affecte de voir en lui un grand poëte, un grand musicien, un grand prince; il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour me rendre utile à ma patrie, et c'est toute la gloire que j'ambitionne. » Plein de mépris pour l'idiome de son pays et ses écrivains, il considère notre langue comme la seule qui convienne à des hommes, et notre littérature à des penseurs. Il manie d'une façon remarquable la prose française, et s'acharne avec une persévé-

rance digne d'un meilleur sort à faire des vers français dont il ne se dissimule pas la médiocrité, mais dont la composition est pour lui un besoin, une passion, un plaisir. C'est à cette époque que Frédéric, dans ses aspirations de roi-philosophe, écrivit sous le titre d'*Anti-Machiavel* une réfutation indignée du *Prince;* il la fit publier par Voltaire, émerveillé de l'avenir de son royal élève l'année même de son avénement au trône (La Haye, 1740).

Au milieu des travaux et des agitations de son long règne, des négociations, des guerres et de leurs vicissitudes, Frédéric ne cessa de sacrifier à ses goûts littéraires et philosophiques. Il vit Voltaire et l'attira à sa cour. Il réunit avec lui, à Potsdam, des étrangers célèbres, surtout des écrivains français: Maupertuis, qu'il mit à la tête de l'Académie royale de Berlin, d'Argens, Lamettcrie, Algerotti, etc. Leurs réunions, leurs soupers surtout furent fameux par la liberté de parole et de pensée. La philosophie s'y montrait franchement irréligieuse, et Frédéric s'associait d'un ton cynique aux plaisanteries et aux attaques contre le christianisme, pour lequel on prétend néanmoins qu'il avait, au fond, un sérieux respect. La critique des auteurs et des écrits se faisait avec la même liberté et produisait des froissements d'amour-propre, souvent d'assez violentes querelles. Voltaire eut plus d'une fois à s'en plaindre, et ses brouilles avec son royal et despotique amphitryon tiennent une grande place dans sa vie et sa correspondance. Frédéric ne maniait pas mal lui-même l'ironie, tant en vers qu'en prose, et la crainte de mettre le feu à l'Europe ne l'aurait pas fait renoncer au plaisir de dire ou de rimer un bon mot. On a prétendu, avec la légèreté ordinaire à ces sortes d'explications historiques, que ce vers de son épître au comte Gotter,

Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.

excita le poëte-cardinal à négocier l'alliance de la cour de Versailles avec l'Autriche et fut une des causes de la guerre de Sept Ans.

Les ouvrages de Frédéric sont très-nombreux. Ils comprennent d'abord ses poësies, réunies, en grande partie, dans les *Œuvres diverses* du « Philosophe de Sans-Souci » (Berlin, 1750, 1752, 2 vol. in-12), et qui ne sont ni meilleures ni pires que celles du commun des poëtes du temps; son poëme de l'*Art de la guerre*, en six chants, offre quelques parties remarquables. Mais ses écrits en prose ont une réelle valeur. Suivant Sainte-Beuve, « Frédéric est un écrivain d'un grand caractère, dont la trempe n'est qu'à lui, mais qui, par l'habitude et le ton de la pensée, tient à la fois de Polybe, de Lucrèce et de Bayle. » Il faut citer à part les *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg*, l'*Histoire de la guerre de Sept Ans*, deux autres suites de *Mémoires*, et enfin la *Correspondance* à laquelle le nom, le rôle et les relations de l'écrivain couronné donnent un si grand intérêt historique et littéraire. Ces écrits, partagés d'abord en *Œuvres publiées du vivant de l'auteur* (Berlin, 1789, 4 vol.) et *Œuvres posthumes de Frédéric II* (Ibid., 1788-1789, 17 vol.), ont été rassemblés sous le titre d'*Œuvres complètes* (Hambourg et Leipzig, 1790, 20 vol.; Potsdam, 1805, 24 vol.). On a réuni les *Œuvres historiques* (Leipzig, 1830, 4 vol.). Une édition monumentale des *Œuvres* a été donnée aux frais du gouvernement prussien, par les soins de l'Académie de Berlin, sous la direction de M. Preuss, auteur de grands travaux sur Frédéric (Berlin, 1846-1857, 31 vol. avec gravures, cartes, plans et fac-simile); cette édition se décompose ainsi: *Histoire*, 7 vol.; *Philosophie*, 2 vol.; *Poésies*, 6 vol.; *Correspondance*, 12 vol.; *Art militaire*, 3 vol. Le 31e vol. contient une *Table chronologique générale* et les *Écrits apocryphes*.

Cf. Voltaire : *Vie privée de Frédéric le Grand*, traduite en allemand (Leipzig, 1784, in-8), et surtout sa *Correspondance;* — J.-A.-H. de Guibert : *Eloge du roi de Prusse* (Londres [Paris], 1787, in-8), traduit en diverses langues, — Prince de Ligne : *Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric le Grand* (Berlin, 1788, in-8); — J.-H.-S Formey: *Souvenirs d'un citoyen* (Ibid., 1789, 2 vol. in-8); — D. Thiébault : *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour*, etc. (Paris, 1804, 5 vol. in-8; plus. édit. et traduct.); — Napoléon Ier: *Mémoires*, t. V (*Précis de la guerre de Sept Ans*); — C. Paganel : *Hist. de Fréderic le Grand* (Paris, 1830, 2 vol. in-8); — lord Dover : *Life of Frederick II* (Londres, 1832, 2 vol. in-8); — J.-D.-E. Preuss : *Friedrich der Grosse, Lebensgeschichte* (Berlin, 1832-35, 9 vol. in-8), et diverses monographies (*Ist Fr. d. Gr. irreligiœs gevesen?* Ibid., 1832, in-8; *Fr. d. Gr. als Schriftsteller*, 1837, in-8; *Fr. d. Gr. mit seinen Verwandten*, etc., 1838, in-8; *Fr. d. Gr. als Kenner und Dilettant*, etc., 1847, in-8); — Rob. Schultess : *Friedrich und Voltaire in ihrem persœnlichen und literarischen Wechselverhaeltnisse* (Nordhausen, 1850, in-8); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XII; — Macaulay : *Frédéric le Grand*, trad. en français par Am. Pichot, dans les *Œuvres diverses* (Paris, 1860, 2 vol. in-18, t. II); — Carlyle : *History of Frederick II of Prussia* (Londres, 1858-65, 4 vol.); — G. Desnoiresterres : *Voltaire et Frédéric* (Paris, 1870, in-8); — L. Etienne : *Un nouvel historien de Frédéric II* (Carlyle), dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1873).

**FREGOSO** (Federigo), écrivain italien, né à Gênes vers 1480, mort en 1541. Il était le frère du doge Octavien Fregose. Après avoir commandé avec succès les flottes de la République, il s'occupa de l'étude des langues grecque et hébraïque, cultiva les lettres, et publia des poésies italiennes dignes, si l'on en croit les critiques italiens, de celles de Bembo et de Sadolet. Il mourut évêque de Gubio. On a de lui une *Paraphrase* de l'oraison dominicale en tercets (Venise, 1542, in-8; 1543, in-12), des *Méditations* sur quelques Psaumes, un *Discours aux Génois*, un *Traité de l'Éloquence*, et surtout des *Lettres* (Epistole) du plus pur atticisme.

Cf. J. Sadoletti : *Homilia de obitu F. cardinalis Fregosii* (Lyon, 1541, in-4); — Em. Vincens : *Histoire de Gênes* (1842, 3 vol. in-8), t. II.

**FREGOSO** (Antonio), poëte italien, né a Gênes vers 1450, mort en 1515. De la même famille que le précédent, il se tint à l'écart des affaires, et mérita ainsi le surnom de *Fileremo*. On a de lui plusieurs poëmes. Le premier, *Riso di Democrito e Pianto d'Eraclito* (Milan, 1506 et 1515, in-4; Venise, 1511 et 1514, in-8), se compose de trente *capitoli* en *terza rima*, offrant des développements philosophiques sur la condition humaine, avec ce mélange de tristesse et de gaieté qui justifie le titre. L'Arioste, ami intime de Fregoso, en a fait l'éloge dans son *Roland*. Ses autres ouvrages sont *la Contenzione di Pluto ed Iro* (Milan, 1507); les *Selve* (Milan, 1525, in-4; Venise in-8), et la *Biche blanche* (Cerva bianca, Milan, 1510, in-4; Venise, 1521, in-8), qui, bien que souvent réimprimée, témoigne d'une certaine décadence de son talent

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III.

FRÉGUS ET GALIENNE, roman de chevalerie de Guillaume, clerc de Normandie (voy. ce nom).

**FREIDANCK**, en allemand ancien *Vridanck*, nom ou surnom de l'auteur d'un poëme allemand, didactique et satirique du XIIIe siècle, intitulé *la Modestie* (Bescheidenheit). W. Grimm a soutenu que ce n'était qu'un pseudonyme du Minnesinger Walter von der Vogelweide (voy. ce nom). On croit généralement que le nom de Freidanck désigne un poëte souabe, dont le prénom était Bernard, et qui mourut, après une existence errante, à Trèves, en 1230. Le poëme de *la Modestie* (dont le titre se rendrait plus exactement par le sens étymologique de « circonspection », c'est-à-dire observation et appréciation des choses), est un vaste tableau du monde contemporain, depuis le pape et l'empereur jusqu'aux valets. Il représente la vie publique et domestique, les relations politiques et

la situation religieuse du moyen âge; il en peint les vices et les vertus. Il traite les hommes et les choses avec une indépendance qui répond bien au nom de « libre penseur », pris par le poëte. L'auteur ne parle pas seulement en son nom; il recueille les maximes, les dits et les proverbes qui ont cours. Il reproduit les jugements de la foule, et des passages des œuvres des poëtes: ce qui rend encore son œuvre plus précieuse pour la connaissance de son temps. Le poëme de Freidanck a été longtemps très-populaire, et la traduction libre que Sébastien Brandt en fit au XVIe siècle a eu elle-même de nombreuses éditions. *La Modestie* a été réimprimée avec soin et critique par W. Grimm (Gœttingue, 1834; 2e édit. 1860).

Cf. W. Grimm : *Ueber Freidanck* (Berlin, 1850).

**FREINSHEIM** (Jean), en latin *Freinshemius*, philologue allemand, né à Ulm en décembre 1608, mort à Heidelberg le 31 août 1660. L'un des hommes les plus savants de son temps, il possédait, outre les langues anciennes, plusieurs langues modernes. Il devint historiographe de la reine Christine, professeur à Upsal et bibliothécaire à Stockholm, où il vécut dans l'intimité des savants réunis par la reine. Son principal titre littéraire est la rédaction de ses *Suppléments* de Tite-Live, de Quinte-Curce et de Tacite, calqués avec autant de patience que de talent sur la manière de l'auteur dont ils comblent les lacunes. Il donna ceux de Tite-Live en 1649. On a en outre de lui un poëme allemand sur le duc Bernard de Weimar, un recueil d'*Orationes cum quibusdam declamationibus* (Strasbourg, 1662, in-12).

Cf. Abr. Freinsheim : *Laudatio J. Freinsheimii* (Heidelberg, 1661, in-4; Francfort, 1679, in-8).

**FRELLON** (Jean), imprimeur français du XVIe siècle, était établi à Lyon. Il eut pour correcteurs Louis Saurius et Michel Servet. Parmi ses éditions, remarquables par la correction et la beauté typographique, on cite principalement le *Nouveau Testament* (1553, in-12). —Son frère, François FRELLON, fut associé avec lui.

Cf. Maittaire : *Annales typographici*.

**FRÉMIN DE BEAUMONT** (Nicolas), traducteur français, né en 1744 à Coutances, mort en 1820. Il fit partie du Corps législatif en 1804, et fut préfet en 1810. On lui doit une traduction estimée des *Saisons* de Thompson (Paris, 1806, in-8). Il a collaboré à la traduction d'*Ossian*, publiée par Le Tourneur (1776, 2 vol. in-8).

**FRÉMINVILLE** (Edme DE LA POIX DE), jurisconsulte français, né en 1680 à Verdun, mort le 14 novembre 1773. Il est l'auteur d'ouvrages utiles pour l'étude du droit féodal, entre autres: *Dictionnaire, ou Traité de la police générale des villes, bourgs*, etc. (Paris, 1758, in-4); *Traité historique de l'origine et nature des dixmes*, etc. (Ibid., 1762, in-12); *les Vrais principes des fiefs, en forme de dictionnaire* (Ibid., 1769, 2 vol. in-4). — Un historien de la même famille, Christophe-Paulin de FRÉMINVILLE, né en 1786 à Ivry, mort en 1848, a laissé: *Antiquités de la Bretagne* (1827, 1837, in-8); *Vie de Bertrand Du Guesclin* (1841, in-8), etc.

Cf. G.-B. Depping : *Notice sur la vie et les travaux de Fréminville* (Paris, 1850, in-16).

**FRÉMONT D'ABLANCOURT** (Nicolas), littérateur français, né vers 1625 à Paris, mort vers 1694 à La Haye. Neveu et élève de Perrot d'Ablancourt, il fut protégé par Turenne, qui le fit nommer ambassadeur en Portugal, puis résident à Strasbourg. Il passa en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes, et y eut le titre d'historiographe. Bayle loue son savoir et sa bonne grâce. On cite de lui : *Nouveau Dictionnaire des rimes* (Paris, 1648, in-8); *Mémoires concernant l'histoire de Portugal* depuis le traité des Pyrénées jusqu'en 1668 (Paris, 1701, in-12); *Dialogue des lettres de l'alphabet*, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**FRENEAU** (Philippe), poëte et publiciste américain, né à New-York en 1752, mort en 1832. Il appartenait à une famille de protestants français. D'une nature enthousiaste, il ressentit vivement l'impression des événements qui détachèrent l'Amérique de l'Angleterre. Ses premiers poëmes sont des œuvres de politique et de circonstance. Toujours attaché au parti démocratique, il le soutint dans divers journaux contre les modérés, suspects de monarchisme, Adams, Hamilton, et attaqua Washington lui-même dans la *National Gazette*. Freneau eut ainsi son moment d'importance politique en 1793. Son talent poétique, réel, mais peu original, rappelle quelques poëtes anglais très-secondaires de la même époque. La première édition de ses *Poëmes* parut à Philadelphie en 1786; une seconde édition (1788) contient des *Essais* en prose d'un style simple et agréable. Ces deux éditions furent suivies de plusieurs autres.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of Amer. Literature*.

FRÉQUENTE COMMUNION (DE LA), traité d'Ant. Arnauld (voy. ce nom).

**FRERE** (John Hookham), homme politique et littérateur anglais, né en 1769, mort en 1846. Il cultiva la poésie avec esprit et talent et débuta, dès le collége, par un pastiche à la manière de Chatterton, *le Chant de guerre de Brunnenburg* (War song of Brunnenburg), qu'Ellis a inséré dans ses *Specimens of ancient English poetry*, comme une production authentique du XIVe siècle. En 1817 parut le *Prospectus et Specimen d'un ouvrage national projeté par William et Robert Whistlecraft, de Stowmarket, dans le Suffolk, fabricants de harnais et de colliers* (Prospectus and specimen of an intended National Work, etc ). C'était une imitation des poëmes héroï-comiques de l'Italie, une agréable parodie des romantiques, en *ottava rima;* Byron s'en est inspiré pour *Beppo*. Nommé à l'opulente résidence de Malte, il s'y occupa des classiques grecs, et écrivit de remarquables traductions des *Acharniens*, des *Chevaliers*, des *Oiseaux*, des *Grenouilles* d'Aristophane, imprimées à petit nombre à Malte, pour un public d'élite. Sous le titre de *Theognis restitué* (Theognis restitutus, Malte, 1842, in-4), il essaya de reconstruire la vie de ce vieux poëte, à l'aide de ses fragments.

Cf. Lockhart : *Vie de Walter Scott;* — Chambers : *Cyclopaedia of english Literat.*

FRÈRE (LE) ET LA SŒUR, drame de John Ford; — LES FRÈRES ENNEMIS, tragédie de Racine; — drame de Schiller; — LES FRÈRES DE SÉRAPION, recueil de contes d'Hoffmann (voy. ces noms).

**FRÉRET** (Nicolas), érudit français, né le 15 février 1688 à Paris, où il est mort le 8 mars 1749. Élève de Rollin et du P. Desmolets, il commença dès le collége les travaux d'érudition où il devait se montrer si remarquable par la variété et la profondeur de ses connaissances. Forcé par son père d'étudier la jurisprudence, il ne fit que paraître au barreau, et revint exclusivement aux études de son choix. Les langues, l'histoire, les sciences, lui furent bientôt familières. Le comte de Boulainvilliers et l'abbé Bignon devinrent se protecteurs. Il fut reçu élève à l'Académie des inscriptions le 20 mars 1714, et lut le 11 novembre de la même année un *Mémoire sur l'origine des Francs*, où il renversait hardiment les fables adoptées jusque-là et établissait avec une étonnante exactitude les points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au IVe et au Ve siècle. « Si cet homme de génie, dit Augustin Thierry, eût rencontré de son temps la liberté du nôtre, la science de

nos origines sociales, de nos vieilles mœurs, de nos institutions aurait avancé d'un siècle. » Toute l'Académie applaudit à la lecture de Fréret, excepté Vertot, qui lut, le 18 décembre, un *Mémoire* en sens contraire. Le 26 du même mois, Fréret fut enfermé à la Bastille, sans qu'on en sût le sujet, et à ce que l'on crut généralement sur la dénonciation de Vertot. Il occupa ses quatre mois de captivité à relire les auteurs anciens et à composer une grammaire chinoise. Il fut nommé associé de l'Académie des inscriptions le 7 janvier 1716, et il en devint secrétaire perpétuel le 8 janvier 1743.

Le nombre de ses travaux est immense et porte sur toutes les branches de l'érudition. En chronologie, il indiqua la véritable méthode, se débarrassa des légendes fabuleuses, combattit la haute antiquité que s'attribuaient les Égyptiens et les Orientaux, mais en même temps s'affranchit des limites étroites que Newton imposait aux annales du monde. En mythologie, il rejeta le système d'après lequel toutes les fables religieuses se ramènent à des faits historiques, et ne s'occupa pas seulement des Grecs, mais aussi des Germains et des Celtes, des Chinois et des Indiens. En linguistique, il essaya de rapporter tous les idiomes à quelques langues mères, et il peut être regardé comme un des créateurs de la philologie comparée; il ouvrit la voie aux études sinologiques, en découvrant, d'après les obscurs renseignements d'un Chinois amené en France, les 214 clefs qui forment par des combinaisons diverses les 80 000 caractères de l'écriture chinoise. En géographie ancienne, il fit de remarquables recherches, dirigées par la critique historique. Il écrivit sur les anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves, sur les calendriers des Chaldéens, des Perses et des Romains, sur les mesures itinéraires des anciens, sur les antiquités de Babylone, etc. Il faut citer de Fréret plus de quatre-vingts dissertations, presque toutes insérées dans les *Mémoires* ou dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions;* treize *Eloges*, dans les *Mémoires* de la même Académie; *Sanson*, tragi-comédie, traduite de l'italien de Riccoboni, dans le *Nouveau Théâtre italien* (Paris, 1717, in-12); *Mérope*, tragédie, traduite de l'italien de Maffei (Paris, 1728, in-8); *Défense de la chronologie contre le système chronologique de M. Newton* (Paris, 1758, in-4); des manuscrits que possède la bibliothèque de l'Institut. Leclerc de Septchênes a donné, sous le titre d'*Œuvres complètes* de Fréret (Paris, 1796-1799, 20 vol. in-12), une édition très-incorrecte, qui renferme à peine la moitié des ouvrages de l'auteur. M. Champollion-Figeac commença une meilleure édition, dont il ne parut qu'un volume (Paris, 1825, in-8). On a faussement attribué à Fréret : *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (1766, in-8); *Lettre de Thrasybule à Leucippe* (Londres, s. d., in-12). Ces deux écrits, qui sont l'un et l'autre de d'Holbach et Naigeon, ont été réunis avec quelques autres, également attribués faussement à Fréret, sous ce titre : *Œuvres philosophiques* (Londres, 1776, 3 vol. in-8; Paris, 1792, 4 vol. in-8).

Cf. Bougainville : *Eloge de Fréret ;* — A. Champollion-Figeac : *Vie de Fréret* (1825, in-8) ; — Walckenaer : *Examen critique des ouvrages composés par Fréret.*

**FRÉRON** (Elie-Catherine), critique français, né en janvier 1718 à Quimper, mort le 10 mars 1776 à Paris. Il était parent de Malherbe, à un degré éloigné. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, il professa au collége Louis-le-Grand et le quitta à vingt et un ans. L'abbé Desfontaines lui donna place dans la rédaction des *Observations sur les écrits modernes.* Lorsqu'il se sentit assez fort, il créa tout seul un journal, qu'il intitula *Lettres de la comtesse de* *** Ce recueil ayant été supprimé en 1749, il le remplaça par les *Lettres sur quelques écrits du temps*. En 1754, il fonda *l'Année littéraire*, qu'il continua jusqu'à sa mort, malgré les haines et les persécutions. Son programme fut le même d'un bout à l'autre : critiquer la littérature contemporaine, en s'appuyant sur les modèles du XVII<sup>e</sup> siècle, et surtout combattre les philosophes au nom de la religion et de la monarchie. Fréron trouva des protecteurs dans la reine de France, Marie Leczinska, et dans son père, le roi Stanislas, qui le soutint, quoique ami des encyclopédistes, puis dans tout le clergé. C'est principalement à Voltaire qu'il s'attaqua. Déjà dans les *Lettres sur quelques écrits du temps*, traçant son portrait sans le nommer, il l'avait montré « sublime dans quelques-uns de ses écrits, rampant dans toutes ses actions ». La guerre ainsi déclarée continua presque dans chaque numéro de *l'Année littéraire,* souvent d'une manière déloyale, et rarement suspendue par quelques louanges, mais presque toujours avec sang-froid et avec le ton de la courtoisie. Voltaire, qu'un mot de ses adversaires mettait hors de lui, fut exaspéré par ces attaques incessantes et en poursuivit l'auteur avec une passion qui ne connut point de bornes. De ses épigrammes en prose et en vers, celle-ci est restée dans toutes les mémoires

L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent piqua Jean Fréron;
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva.

Il fit aussi contre son ennemi *le Pauvre Diable*, la plus virulente de ses satires. Enfin, il le livra aux risées du public, sur la scène du Théâtre-Français, avec l'autorisation du gouvernement, dans *le Café ou l'Ecossaise*, joué le 26 juillet 1760. Fréron y était représenté sous le personnage de *Wasp* (en anglais *guêpe*), nom qui dans la pièce imprimée est remplacé par celui de *Frélon*. Ce Wasp est un coquin, envieux et vil, espion et délateur, louant et calomniant à prix d'argent, toujours prêt à se vendre, lui et sa feuille. Le critique, si violemment exécuté, ne perdit rien de son calme ; il assista aux deux premières représentations de *l'Écossaise*, et en fit un compte rendu ironique et sans injures. *L'Année littéraire*, malgré quelques suspensions et quelques jours d'emprisonnement de son auteur à la Bastille et au For-l'Evêque, continuait à se publier lorsqu'on annonça à Fréron que le garde des sceaux en avait ordonné la suppression. A cette nouvelle, la goutte qui le tourmentait depuis quelque temps lui remonta au cœur et l'étouffa. Ses ennemis ont souvent attaqué sa vie privée ; mais, au delà de son goût pour la bonne chère et le vin, leurs accusations n'ont pas été justifiées.

Fréron est un critique froid, sec, minutieux, sans enthousiasme, sans point de vue élevé ; mais il a l'ironie et la manie avec habileté. Son style est souvent incorrect. C'est un polémiste toujours en guerre, ce n'est pas un véritable écrivain. On a dit de lui qu'il avait plus d'esprit que de science; on peut ajouter qu'il avait plus de caractère que d'esprit. *L'Année littéraire*, en y comprenant la continuation jusqu'en 1790, forme 290 vol. in-12. Parmi les autres ouvrages, tous médiocres, nous citerons : *Histoire de Marie-Stuart*, avec l'abbé de Marsy (Londres [Paris], 1742, 2 vol. in-12); *Ode sur la Bataille de Fontenay* (1745, in-4); *Lettres de la comtesse de* *** (Genève [Paris], 1746, in-12); *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, avec l'abbé de La Porte (Londres et Paris, 1752-1754, 13 vol. in-12) ; *Opuscules* (Amsterdam [Paris], 1753, 3 vol in-12); *Histoire de l'empire d'Allemagne* (Paris, 1771, 8 vol. in-12).

Cf. Ch. Nisard : *les Ennemis de Voltaire* (1853, in-8) ; — Eug. Despois : *Journalistes et journaux du XVIII<sup>e</sup>*

*siècle, Fréron et* l'Année littéraire, dans *la Liberté de penser*, t. IV (1849); — Ch. Monselet : *Fréron*, ou l'illustre critique (1864, in-18); — Fréd. Godefroy : *Hist. de la littér. franç.*, t. III (1863).

**FRÉRON** (Stanislas), fils du précédent, né en 1765 à Paris, mort en 1802 à Saint-Domingue. A la mort de son père, le privilége de *l'Année littéraire* lui fut continué, bien qu'il n'eût guère plus de dix ans, et il le garda jusqu'en 1790; mais la rédaction en appartint presque tout entière aux abbés Royou et Geoffroy. A la fin de 1789, il commença *l'Orateur du peuple*, journal patriote fort exalté. Député de la Convention, il fut un des commissaires envoyés à Marseille et à Toulon. Au 9 thermidor, il se réunit à Barras, fit de *l'Orateur du peuple* le journal officiel des victimes de la Terreur et devint le chef de « la jeunesse dorée ». Il fut de nouveau commissaire dans le Midi sous le Directoire, fit partie du Conseil des Cinq-Cents, faillit épouser Pauline Bonaparte et finit par être nommé sous-préfet à Saint-Domingue. On a de lui : *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les malheurs du Midi*, 1re partie (Paris, 1796-1824, in-8).

**FREYCINET** (Louis-Claude DE SAULSES DE), navigateur français, né le 7 août 1779 à Montélimart, mort le 18 août 1842. Membre de l'Académie des sciences (1825), il a laissé, outre des ouvrages exclusivement scientifiques, une importante relation du *Voyage autour du monde* qu'il avait exécuté comme capitaine de l'*Uranie* (Paris, 1824-1844, 13 vol. in-4 et 4 atlas in-fol.).

Cf. Fr. Gralle : *L. de Freycinet, sa vie de savant, ses voyages, ses ouvrages*, etc. (Paris, 1853, in-18).

**FREYTAG** (Georges-Guillaume-Frédéric), orientaliste allemand, né à Lunébourg le 19 septembre 1788, mort le 16 novembre 1861. Professeur à Bonn, il a été élu correspondant de l'Institut de France (Inscriptions et Belles-Lettres) en 1851. Très-versé dans la langue et la littérature arabes qu'il étudia longtemps en France, il a donné un important *Lexicon arabico-latinum* (Halle,1830-37, 4 vol.), de savantes éditions de textes arabes (*Arabum proverbia*, Bonn, 1838-53, 3 vol.), et quelques traités de grammaire. [*Dict. des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. S. de Sacy : *Journal des savants*, 1820-1824; 1830, 1834, et *Journal asiatique*, 1827, 1848, 1853.

**FREZZI** (Federigo), poëte et théologien italien du XIVe siècle, né à Foligno (Ombrie), mort à Constance en 1416. Il prit l'habit des Dominicains et devint évêque de Foligno, en 1403. Il fonda dans le couvent des Dominicains de cette ville une Académie des Conciles, pour l'observation de leurs décisions sur le dogme et les matières canoniques. Il appartient à l'histoire littéraire par un poëme évidemment inspiré de celui de Dante : *les Quatre règnes* (*Quadriregio*), où le poëte, guidé par Minerve, puis par Enoch, passe par les quatre cercles de l'amour, du démon, des vices et de la vertu, pour arriver à contempler la majesté divine. Quoique Frezzi ait exagéré les défauts de son modèle, sa composition n'est pas dépourvue de mérite. Le *Quadriregio* a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Foligno (1725, 2 vol. in-4).

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*

**FRIEDLAND** (Valentin), ordinairement TROTZENDORF, célèbre pédagogue allemand, né le 14 février 1490 à Trotzendorf, d'où il prit son surnom, mort à Liegnitz le 26 avril 1556. Il remplissait quelques emplois inférieurs de professeur, lorsque, gagné à la cause de la réforme, il se rendit à Wittemberg et s'attacha de toutes ses forces à Luther et à Mélanchthon. Il se fit le domestique d'un juif pour apprendre l'hébreu auprès de lui. Devenu directeur de l'école de Golberg, il en fit la première des écoles alors si prospères de la Silésie. Il réunit à la fois plus de mille élèves venus de tous les pays, les logea dans l'école et les soumit à une sorte de règle républicaine. Pendant longtemps, il donna lui-même l'enseignement dans toutes les classes, puis il le fit donner dans les classes inférieures par les élèves mêmes des plus avancées. On y étudiait le grec, l'hébreu, la rhétorique, l'histoire et la logique. Le latin était la langue exclusive de l'école de Golberg, et l'allemand en était presque absolument banni. La clarté y était considérée comme la première vertu du style et de la pensée, l'obscurité flétrie comme un vice. Un incendie détruisit l'école le 17 juin 1554; elle fut transportée à Liegnitz. Quoiqu'on ne cite aucun écrit de V. Friedland, son influence fut si grande, qu'on l'a surnommé le « précepteur de l'Allemagne ».

Cf. Lœsche : *Val. Trotzendorf nach. s. Leben und Wirken* (Berlin, 1856).

**FRISCH** (Jean-Léonard), naturaliste et philologue allemand, né à Sulzbach le 19 mars 1666, mort le 21 mars 1743. A part ses remarquables travaux scientifiques, on cite de lui plusieurs ouvrages de grammaire : un double *Dictionnaire allemand-français* (Leipzig, 1712), un *Dictionnaire allemand-latin* (Teutsch-lateinisches Wœrterbuch; 1741, 2 vol in-4); *Historia linguæ slavonicæ* (1727; *Continuatio* (1736), etc. — Son fils, Jodocus-Léopold FRISCH, né à Berlin le 29 octobre 1714, mort à Grüneberg en 1787, a collaboré aux travaux de son père et laissé des écrits d'histoire naturelle et de théologie.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**FRISCHLIN** (Nicodème, comte), poëte et philologue allemand, né à Balingen le 22 septembre 1547, mort le 29 novembre 1590. Il se distingua de bonne heure comme professeur et comme auteur. Sa comédie de *Rebecca* lui valut le titre de lauréat et de comte palatin. Mais son esprit critique lui fit beaucoup d'ennemis. A la suite de torts graves, emprisonné au château d'Urach, il se tua dans une tentative d'évasion. Il a laissé quelques travaux de grammaire et d'érudition; des *Opera poetica* en trois parties (*Pars scenica*, Strasbourg, 1589, in-8; *Pars epica*, 1598; *Pars elegiaca*, 1601); *Facetiæ selectiores* (1603, in-12), etc. — Son frère, Jacques, a écrit sa vie sous le titre *Nicodemus Frischlinus redivivus* (Strasbourg, 1599, in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. IX; — Lange : *Frischlinus, vita, fama, scriptis,.. memorabilis* (Brunswick, 1727, in-4)

FRISON (LE), *Altfriesisch*, ancien dialecte germanique. L'une des formes du bas-allemand, il était usité au nord-ouest de l'Allemagne, dans les régions limitrophes de la Hollande, et il a été absorbé d'un côté par le saxon, de l'autre par les idiomes néerlandais, formant, dès le XIVe siècle, ce qu'on a appelé le moyen frison. Il avait des rapports très-marqués de prononciation et d'orthographe avec l'anglais. Le frison a été particulièrement usité comme langue du droit allemand, et on le retrouve, avec les plus anciens caractères, dans les monuments écrits du XIIIe siècle. Ce qui s'en est conservé a été recueilli dans l'ouvrage de Richtofen, *les Sources du droit frison* (Friesische Rechtsquellen; Gœttingue, 1840). Une société pour l'étude du frison s'est fondée à Franeker en 1829 et a publié en 1850 un journal spécial, *de Vrije Fries*. J. Grimm a joint une *Grammaire frisonne* à sa *Grammaire allemande*, et Richtofen a composé un *Dictionnaire de l'ancien frison* (Altfries. Wœrterbuch; Gœttingue, 1840). On cite aussi une *Grammaire*, par Rask (Copenhague, 1825), et un *Glossaire*, par Outzen (Ibid., 1837).

Cf. *Conversations-Lexicon.*

**FROBEN** (Jean), célèbre imprimeur suisse, né à Hammelbourg (Franconie) en 1460, mort en octobre 1527. Il s'établit à Bâle où il fut l'apprenti et quelque temps l'associé des typographes J. et A. Petri et J. Amerbach. Il attira auprès de lui Erasme, dont il fut l'ami, ainsi que d'autres savants, et montra lui-même beaucoup d'érudition et de zèle pour les lettres. Ses principales publications, d'une correction remarquable, sont : *Biblia integra* (1491, goth.), *Joannis à Lapide Resolutorium dubiorum* (1492), *Decretum Gratiani* (1493, in-4; 1500, in-4; 1512, gr. in-folio), les *Adagia* d'Erasme (1513, in-fol.), le *Nouveau Testament*, du même (1516, in-folio), les *Œuvres de saint Jerôme* (9 vol. in-folio), vrai modèle de soin typographique. Les titres de ses éditions étaient dessinés par Holbein. Il avait pour emblème deux serpents enroulés et surmontés d'une colombe, double symbole de prudence et de simplicité. — Son fils, Jérôme FROBEN, et d'autres membres de sa famille se firent aussi estimer comme typographes et comme érudits.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*; — Maittaire : *Annales typographici*; — Aug. de Reume : *Notes sur quelques imprimeurs étrangers, J. Froben* (Bruxelles, 1849, in-8).

FRŒSCHMEUSELER, ou *Merveilles des cours des grenouilles et des rats*, grand poëme héroï-comique de Rollenhagen (voy. ce nom).

**FROISSART** (Jean), chroniqueur et poëte français, né en 1337 à Valenciennes, mort vers 1410. Destiné à l'église dès l'enfance, il paraît avoir retardé autant qu'il le put le moment d'entrer dans les ordres, pour se livrer plus librement à son penchant pour le plaisir. La chasse, la musique, la danse, la parure, la bonne chère et les dames occupèrent sa jeunesse plus que l'étude. Il l'a dit lui-même dans ses vers; et ces mêmes goûts, il les garda toute sa vie :

Et tel que fui encor le sui.

Attaché d'abord à Robert de Namur, il entreprit n'ayant pas vingt ans d'écrire, à la prière de ce seigneur, l'histoire des guerres de son temps. Quand il en eut achevé la première partie, il alla en Angleterre l'offrir à la reine Philippe de Hainaut, femme d'Edouard III, qui le nomma, en 1362, clerc de sa chapelle et le prit pour secrétaire. La passion des voyages, le désir de voir le monde, et surtout les maisons des grands seigneurs, les fêtes des cours, le conduisirent en Ecosse (1364), chez les Douglas, à Bordeaux, où il suivit le prince de Galles (1366), en Italie, à la suite du duc de Clarence (1368). De retour en Flandre, il fut pourvu en 1369 de la cure de Lestines. Son séjour dans ce village ne fut pas de longue durée; il reprit ses voyages, « tant pour sa plaisance accomplir, comme pour enquerre les aventures et les armes, lesquelles il escripsoie dans sa chronique. » Le duc de Brabant Wenceslas de Luxembourg le prit pour secrétaire et aumônier. Après la mort de ce prince, il devint en 1384 clerc de la chapelle de Guy de Châtillon, comte de Blois, qui, désireux de lui voir continuer sa chronique, lui fournit les moyens de voyager. Froissart visita la Touraine, le Blaisois, le Berry, le Béarn, séjourna plusieurs fois à Paris, alla jusqu'en Hollande et de nouveau en Angleterre, partout bien reçu, visitant les grands seigneurs et les princes, assistant à toutes les fêtes qu'il rencontrait sur son chemin. La mort du comte de Blois, en 1397, mit fin à cette vie de plaisirs et d'observations historiques. Il se retira à Chimay, où il termina sa vie.

La *Chronique* de Froissart va de l'année 1326 à la fin du XIVe siècle. C'est un tableau de l'époque qui, par le pittoresque des descriptions, la vivacité des couleurs et la naïveté de l'expression, est supérieur à toutes nos chroniques. « Son livre, dit de Barante, est un témoignage vivant du temps où il a vécu; on y retrouve le charme des romans de chevalerie, cette admiration pour la valeur, la loyauté, les beaux faits d'armes, pour l'amour et le service des dames; en même temps, le désordre, la cruauté, la rudesse des mœurs de ces temps barbares, les guerres sans cesse renouvelées et renaissantes, l'incendie des villes, les massacres des peuples.... Son langage ne semble pas trop vieux ni difficile à ceux qui ont la moindre habitude de lire le français non classique. » Parmi les beaux récits de sa *Chronique*, que distinguent le tour heureux et le charme naïf, il faut citer plus particulièrement le chapitre de la mort de Robert Bruce et le chapitre intitulé : « Comment le roi Edouard dit à la comtesse de Salisbury qu'il convenait qu'il fut aimé d'elle, dont elle fut fort ébahie. » Toutefois, en dehors du récit des combats, des fêtes et des bruits des cours, on ne trouvera pas plus la vie du peuple que la suite chronologique des faits.

Froissart ne fut pas seulement un prosateur exquis. Il a laissé un recueil considérable de poésies, qui contient les pièces suivantes : *le Orloge amoureus; le Dittié de la fleur de la margherite; le Débat du cheval et du levrier; le Trettié de l'espinette amoureuse; le Joli buisson de jonesce; le Dit dou florin; la Plaidoirie de la rose et de la violette; le Paradis d'amour; le Temple d'amour; le Dit dou bleu chevalier; la Prison amoureuse*; douze lais; vingt-sept pastourelles; six chants royaux; trente-sept ballades; treize virelais; cent trois rondeaux. Quoiqu'on mette les vers de Froissart bien au-dessous de sa prose, pourtant on y retrouve, avec beaucoup de grâce, des effets rhythmiques nouveaux.

La première édition de la *Chronique* de Froissart fut imprimée sous ce titre : *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne, de Bretagne, de Gascogne, Flandres et lieux d'alentour* (Paris, s. d., 4 vol. in-fol. gothique). Elle fut réimprimée plusieurs fois, notamment en 1505 et 1530. Denys Sauvage en donna une édition, *revue et corrigée sur divers exemplaires et suivant de bons auteurs* (Lyon, 1559-1561, in-fol.). L'édition de Buchon (Paris, 1824, 15 vol. in-8), faite d'après les travaux de J.-B. Dacier, est bien supérieure aux précédentes. Elle contient une partie des *Poésies* de Froissart, qui n'ont pas été publiées entièrement. Une nouvelle édition est donnée par M. Siméon Luce, pour la Société de l'histoire de France (Paris, 1869-72, t. I-III, in-8). La Bibliothèque nationale de Paris en possède deux manuscrits. Une publication plus récente a été entreprise par le baron Kervyn de Lettenhove, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican (Bruxelles, 1863, t. I-II, in-8). Un abrégé latin de la *Chronique* a été donné par Sleidan (Paris, 1537, in-8, souvent réimpr.), et un abrégé français par Belleforest, sous le titre de *Recueil diligent et profitable* (Paris, 1572, in-16). Henri VIII la fit traduire en anglais par lord Berners (Londres, 1525, 2 vol. in-fol.; 1812, 2 vol. in-4). Cette traduction qui, par la couleur du style, se rapproche de l'original, est plus recherchée que la belle traduction moderne de Th. Johnes (1803-1805, 4 vol. in-4).

Cf. Sainte-Palaye, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. X, XIII, XIV, études traduites en anglais par Th. Johnes (Londres, 1801, in-8); — Walter Scott, dans l'*Edinburgh Review*, janvier 1805; — Bêquet, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mai 1832; — De Barante : *Mélanges littéraires*; — Villemain : *Tableau de la littérature française au moyen âge*, XVIIe leçon; — Henri Lucas : *Notice sur la vie et les ouvrages de J. Froissart* (Berlin, 1849, in-4); — Kervyn de Lettenhove : *Froissart, Edouard III et le comte de Salisbury* (Bruxelles, 1853, in-8); — G. Boissier : *Froissart d'après les manuscrits*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 janvier 1875)

**FROMAGE** (le P. Pierre), orientaliste français, né en 1678 à Laon, mort en 1740. Membre de l'ordre des Jésuites, il fut envoyé dans les missions de Syrie, créa dans un monastère de l'Anti-Liban une imprimerie, publia un grand nombre de livres et traduisit lui-même en arabe plusieurs ouvrages religieux : l'*Explication de l'Evangile;* les *Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament;* l'*Introduction a la vie dévote;* un *Abrégé de théologie;* les *Vies des Saints*, etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

FRONDE (LITTÉRATURE DE LA). — Voyez MAZARINADES.

**FRONTIN** (Sextus-Julius-Frontinus), écrivain latin, mort vers 106 après J.-C. Il fut deux fois consul, proconsul en Bretagne, ou il conquit le pays des Silures, et intendant des eaux à Rome. Ses ouvrages, dont le style est d'une simplicité appropriée aux sujets, sont en général intéressants et utiles. Ce sont : *Stratagematicon libri IV*, comprenant, avec des préceptes sur l'art militaire, des actions, des anecdotes, des paroles attribuées aux grands capitaines de l'antiquité; *De Aquæductibus urbis Romæ libri II*, contenant l'histoire et la description des aqueducs de Rome, et donnant beaucoup d'éclaircissements sur l'architecture ancienne. — Les *Stratagematica*, publiés d'abord par E. Silber (Rome, 1487, in-4), ont été réédités par F. Oudendorp (Leyde, 1731, in-8), Schwebel (Leipzig, 1772, in-8), C. Oudendorp (Leyde, 1799, in-8), etc. Ils ont été traduits en français, par Remy Rousseau (1514), par Pérot d'Ablancourt (1664), par un anonyme, ancien officier (1772), par Ch. Bailly, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1848). Le traité *De Aquæductibus*, imprimé par Herolt (Rome, vers 1490, in-fol.), a été réédité par Poleni (Padoue, 1722, in-4) et par Adler (Altona, 1792, in-8). Il a été traduit en français par Rondelet (1820) et par Ch. Bailly, dans la *Bibliothèque* Panckoucke (1848). — On attribue encore à Frontin quelques fragments sur l'agriculture, insérés dans les *Rei agrariæ auctores* (Amsterdam, 1674, in-4).

Cf. Schœll : *Histoire de la littérature romaine*, t. II; — Rondelet : *Commentaire sur les aqueducs de Rome* (Paris, 1820, in-4).

FRONTIN, personnage de comédie. C'est le valet du XVIII<sup></sup>e siècle; il marque à sa manière la révolution en train de s'accomplir dans les idées et les mœurs, il est une transition entre Scapin et Figaro. Son trait distinctif n'est pas la fourberie, mais l'impudence, et, dans ses manœuvres au profit de son maître et au sien, il préfère l'audace à la ruse. On prétend même que son nom lui vient de ce qu'il a un front à l'épreuve de tout, aussi bien de la peur que de la honte. Il dirige son maître dans ses affaires comme dans ses plaisirs; il est son intendant autant que son valet; il reçoit les créanciers et, au besoin, les chasse, payant d'audace avec tout le monde. Il a tout juste ce qu'il faut de prudence pour éviter le bagne, en le méritant. « Si je montais derrière les carrosses? lui fait dire une comédie, j'arriverais peut-être à monter dedans,... sans attraper la roue. » Frontin se fait l'amant des soubrettes, mais sans faiblesse de cœur, et les met d'autorité dans l'intérêt de son maître. Ambitieux pour son compte, il sait se garer des catastrophes qui atteignent ses patrons, ou même il en profite. Voyez, dans *Turcaret*, comme il triomphe de leur ruine : « Voilà le règne de Turcaret fini, le mien commence. » Le personnage de Frontin a été mis sur la scène, en se développant dans le sens qui lui est propre, par Brueys, Regnard, Dufresny et surtout par Le Sage. Il a été joué avec le plus grand succès par Augé et Dugazon.

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro*, ch. IX, X et XI (Paris, 1868, in-18).

**FRONTON** (Marcus-Cornelius), rhéteur latin, né à Cirta en Numidie, mort vers 170 après J.-C. Il vint à Rome sous le règne d'Adrien, et ne tarda pas à se rendre célèbre comme avocat et professeur d'éloquence. Il fut le précepteur des deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, devint consul en 143, et proconsul d'Asie en 148. L'immense réputation de Fronton persista après sa mort. Des rhéteurs formés à son école, et préférant, d'après ses leçons, une simplicité correcte et pure à l'emphase grecque, prirent le nom de *Frontiniani*. Marc-Aurèle lui éleva une statue. Les écrivains des siècles suivants lui donnèrent le titre d'*Orateur*, qui avait été réservé pour Cicéron.

Ce qu'on possédait de Fronton avant 1815 ne permettait pas de juger de son mérite. On n'avait de lui que trois fragments et un petit traité . *De Differentiis verborum*, lorsque Angelo Maï publia une correspondance entre Fronton et Marc-Aurèle, qu'il avait découverte dans les bibliothèques Ambrosienne et du Vatican (Milan, 1815, 2 vol. in-8). Niebuhr réédita ces lettres, avec un commentaire et des corrections (Berlin, 1816 in-8), et Angelo Maï ajouta de nouvelles pièces à sa première édition (Rome, 1823, in-8). On fut étonné de l'insignifiance de ces lettres, mais l'on ne peut juger d'après de simples billets l'auteur du *Panégyrique d'Antonin*, de l'*Invective contre les chrétiens*, etc. — Le *De Differentiis verborum* a été imprimé dans les *Grammatici illustres* (Paris, 1516, in-fol.), dans les *Auctores linguæ latinæ* de D. Godefroy (Genève, 1595, in-4), dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* de Putsch (Hanau, 1605, in-4). Les morceaux découverts par Angelo Maï ont été traduits en français par Armand Cassan (Paris, 1830, 2 vol. in-8).

Cf. A. Maï et Niebuhr : *Préfaces* de leurs éditions; — Ph. Soupé : *De frontinianis reliquiis*, thèse (Paris, 1853, in-8) ; — G. Boissier : *M. Aurèle et les Lettres de Fronton*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er avril 1868).

FRUCTIFIANTS (SOCIÉTÉ DES), en allemand : *die Fruchtbringende Gesellschaft*, la plus célèbre des sociétés philologiques et littéraires fondées en Allemagne au XVIIe siècle. Elle s'appelait aussi l'*Ordre du Palmier*. Elle fut organisée, en 1617, sur la proposition d'un homme lettré de Weimar, Gaspard de Teutleben, et sous les auspices du prince Louis d'Anhalt. Les premières réunions eurent lieu au château de Cœthen. La Société fut établie sur le modèle des Académies italiennes. On s'y occupa d'abord de langue et de grammaire. Le but proposé était de maintenir le haut allemand dans toute sa pureté, et de mettre une barrière à l'invasion des mots du dehors. La principale occupation était de chercher des termes allemands pour exprimer les idées et les choses d'importation étrangère et de fixer la meilleure orthographe. Les poëtes qui en firent partie eurent du moins le mérite de la pureté du style. La Société des Fructifiants était un ordre véritable; le chef, d'après les statuts, devait être un prince de l'Empire. Elle avait pour emblème un palmier couronné avec cette devise : « Tout pour l'utile. » Chaque membre recevait un nom particulier, plus ou moins significatif : Opitz s'appelait *le Couronné;* Griph, *l'Immortel;* Zesen, *le bon Compositeur;* Logau, *le Diminutif*, etc. Ces surnoms se rapportaient au talent, ou à la personne, ou à quelque détail de la vie.

Cf. O. Schulz : *die Sprachgesellschaften des XVIIen Jahrhunderts* (Berlin, 1834).

**FRUGONI** (Carlo-Innocente), célèbre poëte italien, né à Gênes en 1692, mort en 1768. Il appartint d'abord à un ordre monastique, obtint d'être relevé de ses vœux, fut ensuite professeur de littérature à Brescia, à Bologne et à Rome; puis il s'établit à Parme où il devint le poëte officiel de

la cour. Il compte parmi les membres les plus distingués de l'Académie des Arcades. Écrivain fécond, il composa des Sonnets, des Odes, des Églogues, des Satires, des Épîtres, montrant beaucoup d'imagination et un style harmonieux. Il emprunte volontiers ses métaphores aux sciences. Il excella dans le vers libre ou *sciolto*. Son chef-d'œuvre est la pièce de *la Colombe*, pour la naissance d'un fils de la maison San Vitale. Les *Œuvres complètes* de Frugoni ont été publiées en 1779 (Parme, 9 vol. in-8) par les soins du comte Gaston Rezzonico. Ses *Œuvres* choisies ont paru à Brescia (1782, 4 vol. in-8).

Cf. P. Salandri : *Elogio storico di C.-I. Frugoni* (Mantoue, 1769, in-4) ; — A. Cerati : *Elogio di Frugoni* (Parme, 1776, in-8) ; — Tipaldo : *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VII.

**FUESSLI** (Jean-Rodolphe), peintre et érudit suisse, né à Zurich en 1709, mort en 1793. D'une famille qui a fourni toute une pléiade d'artistes, il fut lui-même graveur et dessinateur distingué, mais il s'est surtout fait un nom par un ouvrage considérable dont l'exécution et les remaniements lui coûtèrent près de quatre-vingts ans de travail ; c'est le *Dictionnaire universel des artistes* (Allgemeines Künstler Lexicon ; Zurich, 1771-79, in-fol. ; supplément, 1780-1805 ; nouv. édit., 1806-21, 2 vol. in-fol,).

**FUESSLI** (Jean-Conrad), historien suisse, né à Zurich en 1707, mort à Winterthur en 1775. Il fut pasteur dans son canton natal. On lui doit : *Thesaurus historiæ helveticæ* (Zurich, 1735, t. I, in-folio) ; *Documents sur l'histoire de la réformation en Suisse* (Beitraege zur Erlaeuterung der, etc., Ibid., 1741-53, in-8) ; *Nouvelle et impartiale histoire de l'Eglise et des hérétiques au moyen âge* (Neue und unpart. Kirchen und Ketzer-Historie, etc.; Francfort, 1770, 1re partie, in-8), etc.

Cf. Haller : *Schweizerische Bibliothek.*

FUGITIVES (Poésies). On donne ce nom à des pièces de vers que leur peu d'étendue et l'inconsistance de leur sujet semblent destiner à un oubli rapide. Pourtant quelques-unes d'entre elles sont restées, et semblent défier le temps qui a fait périr tant de longs poëmes. C'est la délicatesse ou la malignité des pensées, la grâce du sentiment et surtout le mérite de la forme qui ont fait vivre ces petites pièces. On peut dire même qu'elles se fixent d'autant mieux dans la mémoire, qu'elles sont plus courtes. On range parmi les poésies fugitives le bouquet et le madrigal, l'énigme, la ballade et le rondeau, le sonnet et l'épigramme, ainsi que des épîtres ou des contes peu étendus. Le XVIIIe siècle a été surtout le siècle des poésies fugitives. Voltaire y a excellé. Le recueil spécial des poésies fugitives fut l'*Almanach des Muses*.

Cf. Les divers Recueils de morceaux choisis.

**FULBERT DE CHARTRES**, célèbre prélat français, né vers 950, probablement dans le Poitou, mort à Chartres le 10 avril 1028. Il étudia à Reims, sous Gerbert, et professa de bonne heure les lettres avec éclat. Il acquit une grande autorité dans les affaires de son temps par son caractère, par sa réputation de savoir et par son éloquence. Évêque de Chartres, c'est lui qui fit construire la fameuse cathédrale de cette ville. On a conservé de lui environ quatre-vingts *Lettres* d'une authenticité reconnue, dix *Sermons*, quelques *Homélies*, des vers (*Carmina*). Ces écrits offrent, outre l'intérêt historique, un style assez correct pour l'époque. Ses *Œuvres*, publiées par Papire le Masson (1585, in-8), puis par Ch. de Villiers (1608), ont été insérées dans le *Recueil des historiens* de Duchesne et dans l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, t. X (1760). — On connait, au moyen âge, plusieurs hagiographes du nom de Fulbert, sans compter le chanoine de Paris si célèbre par le traitement qu'il infligea à Abélard.

Cf. *Histoire littéraire*, t. VI, VII et VIII ; — *Gallia Christiana*, t. VIII.

**FULCHIRON** (Jean-Claude), homme politique et littérateur français, né à Lyon le 21 juillet 1774, mort en mars 1859. Député, puis pair de France, il a écrit, outre quelques comédies qui ne furent pas jouées, plusieurs livres de voyage : *l'Italie méridionale* (1840-1842 ; 2e édit., 1844, 4 vol. in-8) ; *l'Italie septentrionale* (1858, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

**FULGENCE** (saint), Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, Père de l'Église, né vers 468 à Leptis en Afrique, mort le 1er janvier 533. Petit-fils d'un sénateur carthaginois, il fut procurateur de sa ville natale, et quitta cette charge pour vivre dans un monastère. Vers 508, il devint évêque de Ruspe, mais il fut exilé en Sardaigne par le roi des Vandales Thrasimund, qui protégeait l'arianisme. L'un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie, il fut appelé l'*Augustin* de son siècle. « Il avait, disent les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, l'esprit vif, subtil, fécond ; il comprenait facilement les choses, et les tournait en mille manières différentes, ce qui lui occasionnait des redites et le rendait diffus. Son style est moins pur et moins châtié que celui de saint Augustin ; mais il est net et facile. »

Les *Œuvres* de saint Fulgence, contenant des Sermons, des Épîtres, des Traités sur la prédestination, sur la foi, sur la Trinité, des livres contre les Ariens, etc., ont été imprimées plusieurs fois. Ses meilleures éditions sont celles de J. Sirmond (Paris, 1612), de Th. Raynaud (Lyon, 1633), et surtout celles de Paris (1684, in-4) et de Venise (1742, in-fol.).

Cf. Richard et Giraud : *Bibliothèque sacrée.*

**FULGENCE** (Planciade), Fulgentius Fabius Planciades, grammairien latin, probablement du VIe siècle. La barbarie et l'enflure de son style ont fait croire qu'il était né en Afrique. Il est regardé comme l'auteur des ouvrages suivants : *Mythologiarum libri III* (dans les *Mythographi latini ;* Amsterdam, 1681, in-8; Leyde, 1742, in-4), recueil des fables du paganisme, avec des explications et des étymologies, les unes et les autres souvent ridicules ; *Expositio sermonum antiquorum* (impr. d'ordinaire avec *Nonius Marcellus*), court dictionnaire d'archaïsmes ; *Liber de expositione Virgilianæ continentiæ*, explication extravagante de l'*Énéide* comme représentation allégorique des diverses phases de la vie humaine.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**FULLER** (Thomas), historien anglais, né à Aldwinkle dans le comté de Northampton en 1608, mort en 1661. Ministre de l'Église anglicane, il se fit une grande réputation comme prédicateur avant d'en obtenir une plus grande comme écrivain. Dans la lutte entre le roi Charles Ier et le Parlement, il se rangea parmi les modérés, suivit quelque temps l'armée royale, vécut sous la république d'une cure modeste et mourut avant que la Restauration eût récompensé ses services. Fuller était un esprit original, doué d'une merveilleuse mémoire. Son style est plein d'antithèses et de vivacité. Il sait égayer les sujets les plus graves. Ses trois principaux ouvrages sont : *États saints et profanes* (Holy and profane states, 1642), portraits des diverses conditions sociales contenant des exemples à suivre et des exemples à éviter ; *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne* (Church history of Great Britain, 1656, in-fol.), ou le manque de gravité a paru le plus déplacé ; *les Illustrations d'Angleterre et du pays de Galles* (the Worthies of England and Walles, 1662, in-fol; nouv. édit., Londres, 1840, 3 vol. in-8), contenant à la fois une

courte description de chaque comté et des notices sur les hommes illustres qui y sont nés, avec une variété piquante d'anecdotes et de récits.

Cf. A.-T. Russell : *Memorials of the life and works of Thomas Fuller ;* — H. Rogers : *Essai sur Fuller*, dans la *Revue d'Edimbourg*, janvier 1842.

**FULLER** (Marguerite), marquise OSSOLI, née à Cambridge Port, dans le Massachussetts (États-Unis) le 23 mai 1810, morte le 18 juillet 1850. Élevée par son père, homme de loi, elle apprit en même temps le latin et la grammaire anglaise, puis étudia les littératures grecque, française, italienne, la philosophie écossaise, et enfin, à vingt-deux ans, la littérature allemande. Conduite à chercher dans son instruction des moyens d'existence, elle traduisit les *Conversations d'Eckermann avec Gœthe* (1839), les *Lettres de Gunderode et de Bettina* (1841), puis trouva une position fixe dans la *Tribune de New-York*, en 1844. Ses articles publiés en volume, *Papers on literature and art* (New-York, 1846) obtinrent un grand succès, que confirma son livre de *la Femme au* XIX<sup>e</sup> *siècle* (Woman in the nineteenth century, 1846). Elle partit peu après pour l'Europe, vit plusieurs écrivains de l'Angleterre et de la France, et surtout se passionna pour l'Italie, où commençait le mouvement d'émancipation. A Rome, en 1848, elle épousa le jeune marquis Ossoli. Bientôt la réaction la força de s'éloigner avec son mari ; ils s'embarquèrent pour New-York ; mais, le 15 juillet, le vaisseau qui les portait fut englouti en vue de cette ville. Les amis de Marguerite Fuller, les Rév. Clarke, Hedge, Channing et Emerson, se réunirent pour publier ses *Mémoires* (Londres, 1851, 3 vol.).

Cf. E. et G. Duyckinck : *Cyclopaedia of Americ. Literature.*

**FURETIÈRE** (Antoine), littérateur français, né en 1620 à Paris, mort le 14 mai 1688. Reçu avocat, il laissa le barreau pour le droit canon et devint procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Bientôt après, il entra dans les ordres, et fut nommé abbé de Chalivoy. Élu en 1662 membre de l'Académie française, il se créa par son esprit satirique de nombreux ennemis, qui saisirent avec empressement l'occasion d'une vengeance. Furetière ayant entrepris de faire pour son propre compte un *Dictionnaire* de la langue tandis que l'Académie préparait le sien, il fut accusé de s'être approprié les travaux faits par ses confrères et exclu de la Compagnie en 1685. Le privilége qu'il avait obtenu pour l'impression de son livre lui fut retiré et un procès lui fut intenté. Une guerre des plus vives s'engagea. L'académicien Charpentier traita Furetière d'escroc, de fils de laquais, d'infâme, de sacrilége, de protecteur de filous et de filles publiques, etc. Furetière répondit par des *Factums*, qui sont regardés comme des modèles, mais dont tous les traits ne sauraient être entièrement excusés par le langage de ses adversaires. Le Dictionnaire de Furetière ne fut publié qu'après sa mort, sous ce titre : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts* (Rotterdam, 1690, 2 vol. in-fol. ou 3 vol. in-4). Le plan n'en est pas celui de l'Académie. Il fut fort approuvé et le méritait. Basnage en donna une édition revisée (La Haye, 1701, 3 vol. in-fol.). La dernière édition est de 1725 (4 vol. in-fol.). Il fut en grande partie reproduit par le *Dictionnaire de Trévoux*. Quant aux *Factums* (1694, 2 vol. in-12), ils eurent quatre éditions.

Une autre œuvre encore a rendu célèbre le nom de Furetière, c'est *le Roman bourgeois* (Paris, 1666, in-8), où il s'est proposé de peindre en action les mœurs de la bourgeoisie de son temps. « Je vous raconteray sincèrement, dit-il, et avec fidélité plusieurs historiettes et galanteries arrivées entre des personnes ny héros ny héroïnes..., mais qui seront de ces bonnes gens de médiocre condition, qui vont tout doucement leur grand chemin, dont les uns seront beaux et les autres laids, les uns sages et les autres sots; et ceux-cy ont bien la mine de composer le plus grand nombre. » Ce roman, d'humeur bouffonne, tombe rarement dans la caricature. L'intrigue y est peu variée, comme dans la plupart des romans contemporains. Le récit fait souvent place à la satire, soit littéraire, soit morale. Des remarques malignes, des digressions fréquentes entraînent l'auteur loin de son sujet, et tendent à faire du roman un pamphlet, mais un pamphlet de bon ton et de bon goût, qui laisse place à l'observation. Les physionomies sont bien étudiées, surtout le procureur et la procureuse, l'avocat et le plaideur, et tout le monde de la chicane. On a dit que Furetière a aidé Racine de ses conseils pour la comédie des *Plaideurs*, qui parut plus de deux ans après *le Roman bourgeois*. Les deux auteurs, en outre, étaient fort liés ensemble. Boileau, qui fut aussi ami intime de Furetière, lui emprunta quelques traits pour ses *Satires;* et il est certain que ce dernier eut une grande part à la parodie de *Chapelain décoiffé*. *Le Roman bourgeois* a été réédité par MM. Ed. Fournier et Ch. Asselineau (Paris, 1855, in-16).

Outre les ouvrages déjà cités, on a de Furetière : *Poésies* (1666, in-8); *Nouvelle allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence* (1658, 1702, in-12); *Voyage de Mercure* (1659, 1673, in-12), satire en cinq livres contre les diverses conditions et surtout contre celle des gens de lettres. Il a été publié un *Fureteriana* (Paris, 1696, in-12), recueil peu digne de l'érudition et de l'esprit de Furetière.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XVIII ; — Pellisson et D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édition Livet ; — Ed. Fournier et Ch. Asselineau : *Préface* de leur édition du *Roman bourgeois*.

**FURGAULT** (Nicolas), humaniste français, né en 1706 à Saint-Urbain (Champagne), mort le 21 décembre 1794. Régent au collége Mazarin, il publia des ouvrages élémentaires, aujourd'hui abandonnés : *Manuel abrégé de la grammaire grecque* (Paris, 1746, in-8); *Abrégé de la quantité ou mesure des syllabes latines* (1748, in-8); *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines* (1768, in-8) ; *Dictionnaire géographique, historique et mythologique portatif* (1778, in-8); *les Principaux idiotismes grecs* (1784, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**FURIUS BIBACULUS** (Marcus), poëte latin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., né à Crémone. Il écrivit des épigrammes, et paraît avoir composé deux longs poëmes, *Æthiopis* et *Pragmatia belli gallici*. Les contemporains le plaçaient à côté d'Horace et de Catulle. Nous n'en avons que de courts fragments cités par Suétone.

Cf. Weichert : *Poet. latin. reliquiæ*.

**FURNE** (Charles), éditeur et littérateur français, né à Paris le 14 décembre 1794, mort dans cette ville le 15 juillet 1859. Editeur de livres de luxe et d'ouvrages d'une sérieuse popularité (Walter Scott, Henri Martin, etc.), il a écrit lui-même une traduction très-soignée de *Don Quichotte* (1858, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> édit.]

**FUZELIER** (Louis), auteur dramatique français, né en 1672 à Paris, mort le 19 septembre 1752. La plupart de ses pièces furent représentées aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, où il collabora longtemps avec Lesage. La Comédie-Française ayant interdit aux théâtres de cet ordre toute sorte de scènes dialoguées ou parlées, Fuzelier fit pour eux beaucoup de pièces à écriteaux (voy. ce mot). Doué de beaucoup de naturel et de

gaieté, mais entraîné par sa facilité même à la négligence, il écrivit aussi pour l'Opéra, le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Français. Il donna sur cette dernière scène *Momus fabuliste, ou les Noces de Vulcain*, en un acte en vers libres, qui passe pour son œuvre la meilleure : c'est une critique spirituelle des fables de Lamotte. Il fit représenter encore au même théâtre : *les Amusements de l'Automne; les Animaux raisonnables; le Procès des sens; les Amazones modernes*. On y joua aussi sous son nom *Cornélie Vestale*, tragédie du président Hénault, qui se plaignit des changements faits à son œuvre. Parmi les pièces que Fuzelier donna à d'autres théâtres, on cite principalement : *Arlequin et Scaramouche vendangeurs; Arlequin Enée, ou la Prise de Troie*, en trois actes; *Arlequin baron allemand, ou le Triomphe de la folie*, en trois actes; *Arion*, tragédie lyrique en cinq actes; *les Indes galantes*, trois actes en vers libres; *l'Ecole des amants*, trois actes en vers libres. Ces pièces se trouvent dans divers recueils, entre autres dans le *Théâtre de la Foire* et dans les *Parodies du nouveau Théâtre-Italien*. Fuzelier dirigea le *Mercure de France* depuis 1744.

Cf. A. de Léris : *Dictionnaire des théâtres ;* — J. de Laporte ; — *Anecdotes dramatiques ;* — La Harpe : *Cours de littérature.*

**FUZOULI** ou FAZLI, surnommé *Kara*, ou le Noir, célèbre poëte turc, né à Constantinople, mort en 1563. Il fut secrétaire du Divan. Il est auteur d'un assez grand nombre de compositions poétiques d'un style riche et facile. Les plus connues sont *la Forêt de Palmiers*, imitation du *Gulistan* de Sadi, et *la Rose et le Rossignol*, charmant ouvrage inspiré par un vif amour de la nature. Fuzouli, se dérobant à l'influence de la poésie persane subie par les poëtes de son pays, développe avec beaucoup d'originalité une allégorie qui représente les différents âges de la vie humaine, leurs passions, leurs plaisirs et leurs peines. De Hammer a traduit cet ouvrage en allemand (*Rose und Nachtigall;* Pesth et Leipzig, 1834, in-8). Servan de Sugny en a donné une analyse et des extraits dans *la Muse ottomane* (Paris, 1853, in-8).

# G

**GABOURD** (Amédée), historien français, né vers 1805, mort en novembre 1867. Entre autres ouvrages historiques, inspirés d'un grand zèle pour les doctrines monarchiques et ultramontaines, il a écrit et refondu, dans des proportions différentes, une *Histoire de France* (1839-1840, 3 vol., plusieurs édit.; 1857-1862, tomes I-XVIII). [*Dict. des Contempor.*, les quatre premières éditions.]

**GABRIEL SIONITE**, orientaliste maronite, né à Edden en 1577, mort à Paris en 1648. Élevé à Rome, il fut appelé à Paris en 1614, et nommé professeur au Collége de France. Chargé de travailler à une édition polyglotte de la Bible, il se vit enfermé à Vincennes en 1640, en punition de la lenteur qu'il apportait à cette tâche. Malgré la paresse d'esprit qu'on lui reproche, il a laissé d'assez nombreux travaux, entre autres deux traductions des *Psaumes de David*, l'une de l'arabe (Rome, 1614, in-4), l'autre du syriaque (Paris, 1625, in-4); *Grammatica arabica Maronitarum.* (Ibid., 1616, in-4); *Geographia nubiensis*, traduite d'Edrisi (Ibid., 1619, in-8), etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collège de France*, 3ᵉ partie ; — J. Lelong : *Discours historiques sur les principales éditions des Bibles polyglottes* (Paris, 1713).

GABRIELLE DE VERGY, sujet de tragédie. — Voy. DE BELLOY et COUCY (Raoul DE).

**GACON** (François), poëte français, né en 1667 à Lyon, mort le 15 novembre 1725 à Baillon (Oise), où il avait obtenu un prieuré. Il se fit quelque réputation en attaquant les principaux écrivains de son temps par des épigrammes et des satires mordantes, mais médiocrement écrites. On cite de lui : *Le Poëte sans fard, ou Discours satiriques sur toutes sortes de sujets* (Paris, 1696, 2 vol. in-12); *l'Anti-Rousseau* (Paris, 1712, in-12); *Homère Vengé* (Paris, 1715, in-12); une traduction en vers d'*Anacréon* (Paris, 1712, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII.

**GACON** (Marie-Armande-Jeanne), dame D'HUMIÈRES, puis DUFOUR DE SAINT-PATHUS, romancière et économiste française, née à Paris en décembre 1753, morte dans cette ville vers 1835 Elle soutint contre Sylvain Maréchal, sur la question de l'instruction des femmes, une polémique qui fut, entre eux, l'occasion d'une étroite liaison. Sur les conseils de cet écrivain, elle composa une quinzaine de romans moraux qui eurent du succès, mais elle est surtout connue par ses nombreux ouvrages et mémoires d'économie politique, domestique et rurale.

Cf. Arnault et Jay : *Biogr. nouv. des contemp.* ; — Quérard : *la France littéraire* (article Mᵐᵉ DUFOUR).

**GADEBUSCH** (Frédéric-Conrad), historien allemand, né dans l'île de Rügen le 29 janvier 1719, mort le 9 janvier 1788. Il remplit diverses fonctions ecclésiastiques et civiles à Dorpat. On lui doit des recherches spéciales sur l'histoire et les historiens de la Livonie, entre autres une *Bibliothèque livonienne* (Livlaendische Biblioth. nach alphabet. Ordnung; Riga, 1777, 3 parties) et des *Annales livoniennes* (Livlaendische Jarbücher; Ibid., 1780-1783, 4 parties).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgemeine Encyclopaedie.*

GAÉLIQUE (LANGUE ET LITTÉRATURE). Les Gaels sont, avec les Cymris, une des deux grandes branches de la race celtique; ils furent en Europe l'avant-garde de cette race, qui elle-même formait l'avant-garde des peuples aryens. A une époque inconnue, ils passèrent dans l'Irlande et sur les côtes occidentales de l'Angleterre et de l'Écosse. Leurs migrations dans ces pays furent successives; la dernière, celle qui a constitué la nationalité irlandaise actuelle, ne remonte pas à plus de deux ou trois siècles avant J.-C. Elle partit de la Galice en Espagne. Les nouveaux venus soumirent ou rejetèrent dans les îles et en Ecosse les Danaens, qui étaient aussi de race gaélique, mais ils furent eux-mêmes refoulés hors de l'Angleterre par les Cymris. Ce fut au milieu de cette mêlée confuse de peuples rapprochés par l'origine, divisés par les intérêts que se forma la littérature gaélique vers le premier siècle avant J.-C.

Le gaélique, dialecte du celte, appartient, comme celui-ci, à la famille des langues aryennes ou indo-germaniques. Si, pour le vocabulaire, le gaélique et le cymrique s'éloignent beaucoup l'un de

l'autre et s'éloignent encore plus des autres langues aryennes, ils s'en rapprochent par leur système grammatical qui ne permet de les rattacher à aucune autre famille de langues. Les meilleurs philologues contemporains admettent donc que le gaélique est un idiome indo-germanique. Il comprend trois dialectes, l'erse ou irlandais, le gaélique des Highland d'Ecosse et le dialecte de l'île de Man. Les Gaëls possédaient une écriture qu'ils appelaient *oghuim*, du nom d'un de leurs dieux, Oghum, sorte de Mercure-Hercule, qu'on représentait vieux, avec une peau de lion, une massue dans sa main droite, un arc tendu dans sa main gauche et tenant les oreilles de ses auditeurs attachées à sa langue par une chaîne d'or et d'ambre. Ces caractères *oghuim* étaient taillés avec un couteau sur des baguettes que portaient les poëtes, possesseurs exclusifs de cet art mystérieux.

Le système de la versification chez les Celtes n'était pas fondé comme chez les Grecs et les Romains sur la quantité des syllabes, mais sur le retour des mêmes lettres et des mêmes sons au commencement et à la fin du vers; il réunissait, quoique d'une manière fort imparfaite, l'allitération des Saxons, l'assonance des poëtes du moyen âge et la rime des modernes. Deux, trois vers successifs et plus pouvaient se terminer par la même syllabe, ou par des syllabes dont un des éléments, voyelle ou consonne, était identique. Les vers n'étaient pas de même longueur, mais ils étaient courts et n'avaient pas en général plus de sept syllabes. L'énorme quantité de récits dont les poëtes gaéliques avaient à charger leur mémoire devait leur offrir de grandes difficultés, en l'absence de moyens commodes de transcription. Les Gaëls avaient un goût prononcé pour la poésie narrative. Les poëtes se classaient d'après leur faculté mnémotechnique. L'*Ollamh*, ou Docteur parfait, était le barde capable de réciter aux fêtes et assemblées publiques sept cinquantaines de contes historiques; l'*Amroth*, celui qui pouvait dire la moitié de ce nombre; le *Cli*, celui qui pouvait en dire le tiers; puis venait le *Cano*, et ainsi de suite jusqu'au *Fochlog*, qui ne disait que trente histoires, et au *Drisey*, qui n'en disait que vingt. Sur les sept cinquantaines d'histoires que récitait l'*Ollamh*, deux seulement pouvaient être des histoires secondaires; les autres devaient être des histoires premières, c'est-à-dire des histoires de destructions et pillages, de cours amoureuses, de batailles, de cavernes, de navigation, de morts tragiques, d'expéditions, d'enlèvements, d'incendies, d'invasions, de visions, d'amour, d'otages, de migrations. On voit que les sujets ne manquaient pas aux bardes et, malgré l'assaut donné, dès le v^e siècle, par le christianisme à cette poésie païenne, elle survécut en partie dans un certain nombre de monuments.

De nombreux manuscrits les ont conservés. Nous ne parlons pas des manuscrits latins du VIII^e et du IX^e siècle, avec gloses gaéliques, énumérés dans la *Grammatica celtica* de Zeuss; ils ne concernent que la connaisance de la langue. Les manuscrits qui importent à l'histoire littéraire sont : le *Livre de la vache brune* (Leabhar na huidhre), transcrit par le moine Maelmuirre, vers la fin du XI^e siècle, contenant, entre autres ouvrages, le plus célèbre des poëmes gaéliques, le *Tain bo Chuailgne;* le *Livre de Leimter*, du milieu du XII^e siècle, contenant le *Dinnsenchus*, où se trouvent des fragments de la poésie ossianique; le *Livre de Ballymote*, du XIV^e siècle; le *Livre tacheté* (Leabhar breac), du XIV^e; le *Livre jaune de Lecan* (Leabhar buidhe Lecain), du XIV^e; le *Livre de Lismore*, du XV^e, qui renferme l'*Agalamh na seanorach*. Ces manuscrits, dont une petite partie a été publiée, représentent la littérature gaélique depuis un temps antérieur à la conversion des Gaëls au christianisme jusqu'au XV^e siècle; mais ils contiennent beaucoup de traductions du latin et même du français, à côté de poëmes originaux, fort anciens.

Le plus célèbre, le *Tain bo Chuailgne* (l'Enlèvement des troupeaux de Chuailgne), selon la légende, s'était perdu, mais les fils du grand barde Seachan Torpest parvinrent à le recouvrer, en évoquant l'ombre du héros Fergus Mac Roy. Voici le sujet de ce récit, que le savant O'Curry appelle l'*Expédition des Argonautes* ou *les Sept devant Thèbes* de l'histoire irlandaise. Meav, fille d'Eochaidh et reine du Connaught, avait épousé Ailill, fils du roi de Leinster. Son mari ayant, dans ses troupeaux, un magnifique taureau aux cornes blanches, elle voulut en compter un pareil dans les siens, et elle apprit qu'il en existait un plus beau encore, le taureau brun de Chuailgne, appartenant à Daré, fils de Fachtna, de l'Ulster. Elle le fit demander au propriétaire et, sur son refus, elle envahit l'Ulster. Après bien des combats, où se distingua surtout Cuchulain du côté des gens de l'Ulster, Meav, quoique vaincue dans une dernière rencontre, put renvoyer le taureau dans son palais. Mais quand l'animal se sentit loin de son pays, il poussa des rugissements tels que le taureau d'Ailill reconnaissant un étranger se précipita sur lui avec fureur. « La province entière retentit des rugissements des deux combattants. Le ciel fut obscurci par la terre qu'ils faisaient voler de leurs pieds et par l'écume qui sortait de leurs bouches. Les hommes au cœur faible, les femmes, les enfants, se cachaient dans les cavernes; les plus vaillants osaient seuls regarder la bataille de loin, du sommet des collines voisines. » A la fin le taureau d'Ailill s'enfuit, écrasant des hommes; mais le taureau brun le poursuit, l'atteint, l'enlève sur ses cornes et le met en pièces. Le vainqueur s'en retourne dans son pays, où ses fureurs répandent l'effroi, et il finit par se briser la cervelle contre un rocher.

Parmi les autres récits légendaires, les plus intéressants sont *la Bataille de Moytura; la Première apparition des Gaëls dans Erin, l'Origine du tribut boroméen*. Si de ces récits, dont une partie seulement nous est venue sous une forme rhythmique, nous passons à la poésie personnelle des *bardes*, inspirée par des événements contemporains, nous rencontrons d'abord cet Ossian (Oisin) que les romans poétiques de Macpherson ont rendu si célèbre. Les manuscrits cités plus haut ne nous fournissent que dix poëmes ossianesques, c'est-à-dire relatifs à Fionn, à Oisin et aux Fenians, sorte de milice qui s'était rendue redoutable même aux rois d'Irlande; six sont attribués à Fionn, deux à son fils Oisin, une à Fergus Finnbheoil et un à Caeilthe.

Fionn (aux cheveux blonds), le Fingal de Macpherson, était fils de Cumhaill; sa généalogie se trouve dans le *Livre de Leinster*, et les *Annales des quatre maîtres* donnent comme date de sa mort l'an 283. Le premier des poëmes qui lui sont attribués a pour sujet la vie et la mort de Goll Mac Morna, qui tua le père de Fionn dans la bataille de Castle Cnoc, mais qui à la fin devint un fidèle lieutenant de Fionn lui-même. Il contient 344 vers; les quatre autres, beaucoup plus courts, sont purement descriptifs; le dernier raconte la tragique histoire de Fithir et Dairine, filles de Tuathal Teachtmar, roi d'Irlande, événement qui donna lieu au tribut des vaches (Boroimhe Laichean).

Oisin fut le fils de Fionn Mac Cumhaill et le père d'Osgur, l'Oscar de Macpherson. On lui attribue un poëme en vingt-huit vers, fort ancien en tous cas, sur la bataille de Gabhra où Osgur, le plus noble des Fianna (Fenians), périt de la main

de Cairbre, fils de Cormac Mac Art, roi d'Irlande. Cette célèbre bataille, qui brisa le pouvoir des Fenians, est de 284. Le second poëme a 216 vers. Oisin, vieux et aveugle, parle d'une grande foire qui se tient en ce moment dans la plaine de la Liffey (Magh Life), et il se lamente de ne pouvoir prendre part aux jeux guerriers qui s'y célèbrent. Il se rappelle à ce propos une visite que Fionn, avec quelques-uns de ses guerriers et Oisin lui-même, fit au roi de Munster ; il décrit les courses de chevaux qui furent données en leur honneur et raconte leur retour.

Sous le nom de Fergus Finnbheoil (l'Éloquent), autre fils de Fionn, il existe un poëme de 132 vers, racontant comment Oisin, à la chasse, entra dans une caverne où les fées le retinrent douze mois prisonnier. Mais il coupa des copeaux du bois de sa pique, les jeta dans le ruisseau qui sortait de la grotte, et révéla ainsi sa présence à son père, qui pénétra jusqu'à lui et le délivra.

Caeilthe Mac Ronain, cousin de Fionn et guerrier renommé, fut non moins célèbre par ses talents poétiques que par l'agilité de ses pieds. On lui attribue un poëme sur le triste sort de Cliona, qui fut noyée près de Clonakilty dans le comté de Cork. L'endroit où elle périt s'appela longtemps les Vagues de Cliona (Tonn Cliodhna).

A la poésie ossianique se rattachent les *Dialogues des sages* (Agallamh na Seanorach). Après la bataille de Gabhra il ne restait aucun chef fenian, excepté Oisin et Caeilthe aux pieds légers. Ils furent miraculeusement préservés jusqu'à la visite de saint Patrice, qui consola ces derniers survivants de la milice héroïque et les retint près de lui. En retour de ses bons offices, ils lui dirent les noms de toutes les montagnes, forêts, plaines, rivières, qu'ils rencontraient dans leurs voyages et lui en expliquèrent les origines. Ces entretiens, qui étaient une occasion naturelle de rappeler de vieilles poésies et de vieilles légendes, outre l'intérêt archéologique, ont le mérite de nous montrer avec quelle facilité le christianisme s'établit en Irlande, et quels rapports bienveillants la légende se plut à imaginer entre les pères de la foi nouvelle et les vieux bardes.

Le christianisme n'en porta pas moins un coup funeste au bardisme. L'activité intellectuelle des Gaëls se tourna vers la prédication évangélique et vers l'étude des lettres anciennes et de la philosophie ; le gaélique fut moins en honneur, et les bardes, peut-être aussi nombreux qu'autrefois, cessèrent d'être des héros, des chefs de guerriers, et devinrent des chanteurs ambulants, récitant, pour gagner leur vie, les vieilles histoires des Milésiens et des Fenians.

Sur ces chants et ballades sont fondées les *Annales d'Irlande*, rédigées en général par des moines. Voici l'indication de ces précieuses chroniques restées presque toutes manuscrites : les *Synchronismes* de Flann de Monasterboice, esquisse d'histoire universelle par un moine mort en 1056 ; le poëme chronologique de Gilla Caemhain, qui mourut en 1072 ; les *Annales* de Tighernach O'Braoin, abbé de Clonmacnois, qui mourut en 1088 ; les *Annales d'Innisfallen*, qu'on croit avoir été écrites en partie par Maelsuthain, prince des tribus de Loch Lein, qui mourut dans un cloître en 1009, et qui ont été continuées jusqu'en 1215 ; les *Annales de l'Ulster*, compilées par Cathal Mac Guire de Loch Erne, qui mourut en 1498, continuées jusqu'en 1604 ; les *Annales de Kilronan*, qui vont jusqu'en 1590 ; les *Annales du Connaught*, de 1223 à 1562 ; les *Annales des quatre maîtres*, recueillies dans d'anciens manuscrits par le père Michel O'Clery et ses trois collègues, publiées en 1634. On doit aux mêmes compilateurs la *Succession des rois* et le *Livre des invasions*.

Tandis que l'érudition crédule des moines fixait en histoire les vieilles légendes irlandaises, la curiosité populaire s'en emparait et les étendait, les modifiait, les répétait indéfiniment. C'est surtout parmi les Gaëls de l'Ecosse que s'accomplit cette transformation populaire. Déjà dans le *Bruce* de Barbour, Fionn est cité sous le nom de Fingal. Sir James Mac Gregor, doyen de l'île de Lismore, employa ses loisirs à recueillir, avec son frère Duncan, les poëmes ossianiques qu'il entendait réciter aux highlanders et insulaires illettrés au milieu desquels il vivait. Ce travail l'occupa de 1514 à 1551. Les récits en prose et en vers qu'il rassembla sont à peu près les mêmes que ceux que la Société ossianique de Dublin publia il y a quelques années, et M. J.-F. Campbell en a entendu raconter tout récemment de semblables par des pêcheurs et des bergers des West Highlands. C'est un des plus curieux exemples qui existent de la transmission populaire, pendant des siècles, d'une tradition nationale et poétique. Les *Poëmes ossianiques*, d'après les livres et quelquefois la tradition orale des Irlandais, ont été publiés par John Hawkins Simpson : *Poems of Oisin, bard of Erin* (Londres, 1857). M. Thomas Mac Langhlan a donné un choix excellent du Livre du doyen de Lismore, avec une savante introduction par M. William F. Skene (Edimbourg, 1862). M. J.-F. Campbell a recueilli les *Contes populaires des Highlands de l'Ouest* (Popular tales of the West Highlands, orally collected ; Edimbourg, 1862, 4 vol.). — Il a été publié des *Dictionnaires gaéliques* par W. Shaw (Londres, 1780, in-4), Armstrong (Ibid., 1825, in-4), la Société écossaise des Highlands (Edimbourg, 1828, 2 vol. gr. in-4), Maclead (Londres, 1845), etc.

Cf. Reid : *Bibliotheca scoto-celtica, or an account of all the books printed in the gaelic language* (Glasgow, 1832, in-8) ; — Zeuss : *Grammatica celtica* (1853) ; — Whitley Stokes : *Irish Glosses* (Dublin, 1860) ; — Eugène O'Curry : *Lectures on the ms. materials of ancient Irish History* (Ibid., 1861) ; — Henri Morley : *English writers before Chaucer* (Londres, 1864) ; — *Celtic manuscripts and their contents*, dans le *Dublin University Magazine* (octobre 1867).

**GAERTNER** (Charles-Christian), critique et poëte allemand, né à Freiberg le 24 novembre 1712, mort à Brunswick le 14 février 1791. Il était professeur dans cette dernière ville. Etudiant à Leipzig, il fut d'abord partisan de Gottsched et collabora aux *Récréations* de Schwabe (voy. ces noms). Il acquit comme critique une très-grande autorité dans l'école saxonne, et on l'appelait « le Quintilien de son temps ». C'est le titre que Klopstock, son ami, lui donne dans une de ses odes. Comme poëte, il a composé un poëme pastoral : *La Fidélité à l'épreuve* (die geprüfte Treue ; 1744), cité comme un modèle de naïveté champêtre ; une comédie : *La Belle Rosette* (die schœne Rosette ; Leipzig, 1782), imitation ingénieuse de la comédie française : *le Triomphe du temps passé*, de Legrand. Gaertner a en outre traduit l'ouvrage de Linguet sur *le Théâtre espagnol*, avec Zacharie, et une partie de l'*Histoire ancienne* de Rollin ; il a collaboré à une traduction du *Dictionnaire* de Bayle.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, tome II.

**GAGE** (Thomas), voyageur anglais, né en Irlande vers 1597, mort à la Jamaïque en 1655. Elevé en Espagne, chez les Jésuites, il devint un des ennemis acharnés de leur ordre, entra dans celui des Dominicains, professa la théologie, puis eut une vie de voyages et d'aventures au milieu de laquelle il fit fortune et abjura le catholicisme. Les relations qu'il écrivit de ses voyages sont intéressantes et précieuses par les renseignements que l'auteur donne le premier sur les colonies espagnoles de l'Amérique ; la principale, *Survey of the West Indies* (Londres, 1648, in-fol. ; 1655,

1677, in-4), dédiée à Cromwell, puis au général Fairfax, fut traduite en diverses langues, notamment en français, par de Beaulieu, sur l'ordre de Colbert, sous un titre longuement développé (Paris, 1676, 2 vol. in-12; plus. édit.). On a aussi le sermon qu'il prononça, le jour de son abjuration, sous ce titre curieux : *a Duel beetwen a Jesuite and a Dominican, begun at Paris, fought at Madrid, and ended at London* (Londres, 1651, in-4).

Cf. Echard : *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II.

**GAGERN** (Hans-Christophe-Ernest, baron DE), publiciste allemand, né à Kleinniederrhein le 27 janvier 1766, mort le 22 octobre 1852. Dans sa longue carrière d'homme d'Etat et de diplomate, il a publié d'assez nombreux écrits de théorie politique ou d'actualité, entre autres : *les Conséquences de l'histoire des mœurs* (die Resultate der Sittengeschichte; Francfort, 1808-22, 6 vol. in-8); l'*Histoire nationale des Allemands* (die Nationalgeschichte der Deutschen; Vienne, 1812, in-4; Francfort, 1825-26, 2 vol.); *Ma participation à la politique* (Mein Antheil an der Politik; Stuttgart, 1823-33, 4 vol.); *Allocution à la Nation et à ses chefs* (Alloc. an die Nat. und ihre Lenker; Vienne, 1848). — Le baron de Gagern a eu dix enfants, dont deux, Frédéric-Baudouin et Henri-Guillaume-Auguste, ont marqué dans les affaires contemporaines et laissé aussi divers écrits politiques et historiques [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.].

Cf. *Conversations-Lexicon*, 11e édit.

GAGEURE IMPRÉVUE (LA), comédie de Sedaine (voy. ce nom).

**GAGLIUFFI** (Marco-Faustino), improvisateur italien, né à Raguse en 1764, mort le 16 février 1834. Il eut part à la proclamation de la république romaine en 1798, puis vint à Paris, improvisa des vers en l'honneur du consul Bonaparte, et obtint une chaire d'éloquence à l'université de Gênes, où il devint plus tard bibliothécaire. Il parcourut une partie de l'Europe en exerçant son rare talent d'improvisation. Plusieurs de ses pièces, publiées séparément, ont été réunies sous le titre de *Poemata varia, meditata et extemporalia* (Raguse, 1830, in-8).

**GAGNIER** (Jean), orientaliste français, né vers 1670 à Paris, mort le 2 mars 1740. D'abord chanoine régulier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, il passa en Angleterre et embrassa la religion protestante. Il fut nommé, en 1715, professeur de langues orientales à l'université d'Oxford. Son principal ouvrage est une *Vie de Mahomet, compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna et des meilleurs auteurs*, publiée par les soins de Samuel Le Clerc (Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12). On a encore de lui : *Lettre sur les médailles samaritaines*, dans le *Journal de Trévoux* (1705); *l'Eglise romaine convaincue de dépravation, d'idolâtrie*, etc. (La Haye, 1706, in-12); etc.

Cf. *Journal des savants*, 1727 ; — Le Clerc : *Bibliothèque choisie*, t. XXV.

**GAGUIN** (Robert), chroniqueur français, né vers 1425 près de Béthune, mort le 22 juillet 1502. Elève de Grégoire Tifernas et de Guillaume Fichet, il succéda à ce dernier, en 1463, comme professeur de rhétorique, et devint, en 1473, général des Mathurins. Les rois Louis XI et Charles VIII lui confièrent des négociations importantes. On a de lui : *Compendium supra Francorum gesta, a Pharamundo usque ad annum* 1491 (Paris, 1497, in-4), ouvrage réédité avec une suite jusqu'en 1499 (Paris, 1521, in-4), et plusieurs fois réimprimé; une traduction des *Chroniques et histoires faites par le Réverend Père en Dieu Turpin, archevêque* etc. (Ibid., 1527, in-4, et Lyon, 1583, in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GAI SAVOIR, GAIE SCIENCE et *gaye science*, nom donné à l'art poétique illustré par les troubadours (voy. ce mot).

GAIDON. — Voyez GAYDON.

**GAIL** (Jean-Baptiste), helléniste français, né le 4 juillet 1755 à Paris, mort le 5 février 1829. D'abord répétiteur au collége d'Harcourt, il fut nommé, en 1791, suppléant à la chaire de littérature grecque au Collége de France dont il devint titulaire en 1792. Il entra à l'Institut en 1809, et devint, en 1815, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque du roi. Ses publications, très-nombreuses, soulevèrent de vives critiques, auxquelles l'esprit de parti ne fut peut-être pas étranger, comme on peut le voir par les attaques de Paul-Louis Courrier, qui fut l'un de ses plus ardents adversaires ; mais on convient aujourd'hui qu'elles furent souvent méritées par des versions peu exactes et des observations peu approfondies. Ajoutons que le style plus que médiocre de Gail était pour ses ouvrages une cause grave d'infériorité, malgré les services qu'ils rendirent à la philologie.

On lui doit surtout de nombreuses traductions avec notes et commentaires : *Dialogues de Lucien* (Paris, 1780, in-12); *Idylles et autres poésies de Théocrite* (1792, in-8); *Anacréon* (1793, in-18); *Traités divers de Xénophon* (1795, in-8); et *Œuvres complètes* (1797-1814, 10 vol. in-4); *Homère* (1801, 7 vol. in-12); *Histoire de Thucydide*, grec-latin (1807, 5 vol. in-4), etc.; puis les ouvrages suivants : *les Trois Fabulistes, Ésope, Phèdre, La Fontaine* (Paris, 1796, 4 vol. in-8); *Cours de langue grecque, ou Extraits de différents auteurs* (Paris, 1797-1799, quatre parties in-8); *Nouvelle Grammaire grecque*, à l'usage des écoles centrales (Paris, 1799, in-8); *Anthologie poétique grecque* (Paris, 1801, in-8); *Promenade savante des Tuileries* (Paris, 1798 in-8); *le Philologue*, recueil mensuel (Paris, 1814-1828, 24 vol. in-8); *Géographie d'Hérodote* (Paris, 1823, 2 vol. in-8), dont il avait publié le texte (Paris, 1820, 2 vol in-8), etc. — La femme de ce savant, Mme Edme Sophie GAIL, née en 1776, morte en 1819, fut une musicienne distinguée.

**GAIL** (Jean-François), helléniste français, fils du précédent, né le 28 octobre 1795 à Paris, mort le 22 avril 1845. Élève de l'École normale, et professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Cyr et au collége Saint-Louis, il suppléa son père au Collége de France. Il a publié : *Thèse sur Hérodote* (Paris, 1813, in-8); *Recherches sur la nature du culte de Bacchus en Grèce* (Paris, 1821, in-8); ouvrage couronné en 1819, par l'Académie des inscriptions; *Dissertation sur le Périple de Scylax* (Paris, 1825, in-8). Il a commencé une édition des *Geographi græci minores* (Paris, 1826-1831, 3 vol in-8). Il a traduit avec Longueville la *Grammaire grecque de Matthiæ* (Paris, 1831-1842, 3 vol. in-8). On a encore de lui une traduction en vers français des *Fables de Babrius* (Paris, 1846, in-12). Élève de sa mère pour la composition musicale, il a écrit des *Réflexions sur le goût musical en France* (Paris, 1832, in-8), et des articles de critique musicale

Cf. A. Pillon, dans la *Nouvelle biographie générale*; — Quérard : *la France littéraire*.

**GAILLARD** (Gabriel-Henri), historien français, né en 1726 à Ostel en Picardie, mort le 13 février 1806 à Saint-Firmin (Oise). Il fut reçu à l'Académie des inscriptions en 1760, et à l'Académie française en 1771. Écrivain correct, il eut plus d'habileté comme narrateur que d'érudition; mais sa manière de séparer la politique, la guerre, l'administration, les lettres, etc., l'empêche de saisir l'ensemble des événements et des causes.

On cite de lui : *Histoire de Marie de Bourgogne* (1757, in-8 et 1784, in-12); *Histoire de François Ier* (Paris, 1766-1769, 7 vol. in-12); *Histoire de la*

*rivalité de la France et de l'Angleterre* (Paris, 1771-1777, 11 vol. in-12); *Histoire des grandes querelles entre Charles-Quint et François Ier* (Paris, 1777, 2 vol. in-8); *Histoire de Charlemagne* (Paris, 1782, 2 vol. in-12); *Dictionnaire historique* (Paris, 1789-1804, 6 vol. in-4), faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique; Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne* (Paris, 1801, 8 vol. in-12); *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier* (Paris, 1806, 4 vol. in-12), etc.; puis des ouvrages littéraires: une *Rhétorique* et une *Poétique*, à l'usage des dames; *Parallèle des quatre* Electre *de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon et de Voltaire* (La Haye, 1750, in-8 et in-12); *Mélanges littéraires* (Paris, 1756-1757, in-12, et 1806, 4 vol. in-8); les Éloges de Descartes, de Pierre Corneille, de La Fontaine, de Malesherbes, etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GAIMAR** (Geoffroy), poëte historien du XIIe siècle. Il a raconté dans sa *Chronique* la conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume le Bâtard. On lui a attribué *Haveloc le Danois* (voy. ce mot).

Cf. Fr. Michel, dans les *Chroniques anglo-normandes* (Rouen, 1836, t. I).

**GAISFORD** (rév. Thomas), philologue anglais, né à Ifort (Wilts) le 22 décembre 1779, mort à Oxford le 2 juin 1855. Professeur de langue grecque à l'Université d'Oxford, directeur de la Bibliothèque bodléienne, il fut élu correspondant de l'Institut de France (Inscript. et belles-lettres). Il a donné de savantes éditions d'auteurs grecs et latins, Homère, Sophocle, Euripide, Aristote, Cicéron, Eusèbe, etc., de *la Bible*, etc. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édition.].

GAITÉ (THÉATRE DE LA). Ce théâtre, qui devait avoir sa place parmi les scènes de drame du boulevard à Paris, fut fondé par Nicolet en 1772, sous le titre de *Théâtre des grands danseurs du roi*. Comme ce titre l'indique, il n'était autorisé à offrir en spectacle que des danses de corde et des tours d'adresse et d'équilibre, auxquels se mêlaient des pantomimes et des comédies bouffonnes; les dernières étaient fournies par l'acteur Taconnet. Cette scène lutta jusqu'à la fin du siècle contre les conditions restrictives de son privilége, dont elle fut affranchie par la Révolution. Au mois de septembre 1792, elle prit le nom de théâtre de la Gaîté, qu'elle échangea momentanément en 1795, sous la direction de l'acteur Ribié, pour le nom de théâtre d'Émulation. Le théâtre de la Gaîté, dont l'exploitation fut souvent laborieuse, fut reconstruit pour cause de vétusté en 1808. Dévoré par un incendie le 21 février 1835, et relevé la même année, il fut démoli, en 1864, pour le percement du boulevard du Prince-Eugène, et transporté au nouveau square des Arts-et-Métiers.

Aux pantomimes et charges comiques de sa première période, la Gaîté substitua les féeries, les mélodrames et les vaudevilles. Son plus grand succès, dans le premier de ces genres, fut le *Pied de mouton* qui, donné en 1806, eut plusieurs centaines de représentations consécutives, sans parler de la vogue de ses reprises. Ce théâtre a joué longtemps les drames et mélodrames de Guilbert de Pixérécourt, qui fut un de ses administrateurs (1832-1835), puis ceux de Bouchardy, de Dennery, d'Alex. Dumas, d'Aug. Maquet, etc. On cite parmi les pièces qui ont laissé de longs souvenirs sur cette scène : *le Sonneur de Saint-Paul* (1838), *la Grâce de Dieu* (1841), *le Courrier de Lyon, les Cosaques, la Maison du Baigneur* (1864), etc.

En 1869, la salle de la Gaîté fut choisie pour une innovation littéraire qui mérite d'être signalée. Un ancien acteur, M. Ballande, eut l'heureuse idée d'y donner, le dimanche, des représentations de jour consacrées à la reprise non-seulement des ouvrages classiques, mais de ceux qui ne présentaient qu'un intérêt de curiosité littéraire; et pour mettre le spectacle à la portée de tous, il le fit précéder d'une conférence sur la pièce.

Cf. De Manne et C. Ménétrier : *Galerie historique de la troupe de Nicolet* (Lyon, 1869, in-8, av. portr.).

**GAÏUS** ou **CAÏUS**, jurisconsulte romain du IIe siècle après J.-C. Outre divers traités de jurisprudence, il écrivit des *Institutes*, longtemps restées perdues. Découvertes par Niebuhr à Vérone en 1816, elles furent publiées dans les *Ecloga juris civilis* (Paris, 1822), puis avec les *Institutes de Justinien* (Berlin, 1829, in-4). Des deux textes placés en regard dans cette édition ressortent les nombreux emprunts faits à l'ouvrage de Gaïus par celui qui porte le nom de Justinien. On trouve aussi des fragments de Gaïus dans le *Digeste*.

Cf. Bœcking : *Corpus juris antejustiniani*, 2e partie (Bonn, 1831).

GALATÉE, roman de Florian; — comédie de Lilly; — GALATEO, traité de G. Della Casa (voy. ces noms).

**GALBA** (Servius ou Sergius Sulpicius), général et orateur romain, né en 190 avant J.-C., mort vers 135. D'une famille qui donna un certain nombre de magistrats à Rome, il signala par ses cruautés son expédition en Espagne; elles lui attirèrent un procès, dans lequel il se défendit lui-même, et se fit absoudre, malgré tous les efforts de Caton. Cicéron parle avec les plus grands éloges des talents oratoires de Galba, qui inaugura l'emploi du pathétique dans l'éloquence romaine.

Cf. Cicéron : *Orator, De Oratore*, etc., passim; — Suétone : *Galba*; — Plutarque : *Caton*.

**GALBERT**, syndic de Bruges au XIIe siècle. Il a composé en latin, en 1130, une *Vie de Charles le Bon, comte de Flandre*. C'est le récit dramatique de l'assassinat du comte de Flandre, en 1127, dans l'église de Saint-Donatien à Bruges, par le prévôt du chapitre et sa famille, et de la punition de ce crime. Duchesne et les Bénédictins ont publié des fragments de cette chronique remplie de détails exacts et curieux. Elle se trouve en entier dans les Bollandistes, et Guizot l'a traduite dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. VIII.

**GALE** (Thomas), helléniste anglais, né à Scruton en 1636, mort le 8 avril 1702. Il professa le grec à la Trinité de Cambridge et à l'Ecole Saint-Paul de Londres. Membre de la Société royale, il fut en correspondance avec les savants éminents des autres pays. On lui doit des éditions savamment annotées, entre autres : *Opuscula mythologica, ethica et physica* (Cambridge, 1671, in-8), comprenant Paléphate, Héraclite, Ocellus de Lucanie, Théophraste, etc.; *Historiæ poeticæ scriptores antiqui, græce et latine* (Paris, 1675, in-8); *Rhetores selecti græci et latini* (Oxford, 1676, in-8); *Herodoti historiorum libri IX* (Londres, 1679, in-fol.); les *Œuvres* de Cicéron (Ibid., 1681, 2 vol. in-fol.); *Historiæ anglicanæ scriptores quinque* (Oxford, 1687, in-fol.).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. XIII.

GALERIE DU PALAIS (LA), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

**GALETTI** (J.-Georges-Auguste), historien allemand, né à Altenbourg en 1750, mort en 1828. Professeur à Gotha et historiographe de ce duché, il a écrit les histoires locales de *Gotha* (1781, 7 vol. in-8), de *Thuringe* (1782-85, 6 vol.); une *Histoire d'Allemagne* (Halle, 1785-95, 9 vol. in-4); une *Histoire universelle* (Leipzig, 1801-19, 27 vol.); l'*Histoire de l'Espagne et du Portugal* (Erfurt, 1809-10, 3 vol.); *Histoire de la Grèce* (Gotha, 1826, 2 vol. in-8), etc.

**GALIANI** (l'abbé Ferdinand), littérateur, philosophe et économiste italien, né en 1728 à Chieti dans l'Abruzze Citérieure, mort en 1787. Il vint en 1759 à Paris, comme secrétaire de la légation napolitaine, s'y fit connaître dans le monde des lettres et se lia avec Grimm et Diderot, Mme d'Epinay et le baron d'Holbach. Son opposition aux idées de Choiseul le fit rappeler. Il occupa ensuite plusieurs emplois importants dans son pays. Son début littéraire fut une *Oraison funèbre de l'exécuteur public* (1748), plaisante parodie des éloges académiques en vers ou en prose, sur les défunts du jour. Ses autres ouvrages sont . *Dialogue sur le commerce des blés* (1770, in-8), écrit en français, et qui le brouilla avec l'école des économistes ; *Commentaire d'Horace*, inséré par Campenon dans sa traduction de ce poëte (1821); *Del Dialetto napoletano*, pamphlet burlesque sur l'éruption du Vésuve de 1779. Il entretint en français avec Mme d'Epinay une correspondance qui a paru en 1818 (2 vol.). Cette publication est justifiée par quelques lettres piquantes. Esprit délié, ironique et dissimulé, il avait coutume de dire: « Vous lisez les lignes qui sont dans mon livre ; vous n'y profiterez guère : c'est le blanc qui est entre les lignes qu'il faut lire, car c'est là que j'ai mis ce qu'il y a d'essentiel. » L'abbé Galiani, disciple de Vico, dont il ne saisit les doctrines que dans leur partie extérieure, fut moins profond, mais plus intelligible que son maître.

Cf. L. Diodati : *Vita dell' abate F. Galiani, regio consigliere* (Naples, 1788, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

GALICIEN, l'un des idiomes romans de l'Espagne, actuellement parlé au nord du Minho. L'ancien gallicien ou *gallego* est la souche de la langue portugaise et le lien qui rattache cette dernière au latin. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, le portugais et le galicien n'ont formé qu'une seule et même langue. C'est, du reste, l'époque où le galicien fut le plus répandu dans la Péninsule. Alphonse X, roi de Castille, composa des poésies en galicien, et les *cancioneros* contiennent des vers de plus d'un poëte du temps qui l'imitèrent. La grammaire du galicien offre de nombreuses analogies avec celles du portugais et du castillan.

**GALIEN** (Claude), Κλαύδιος Γαληνός, médecin grec, né en 131 après J.-C. à Pergame, mort vers 200. Après avoir étudié la philosophie, et principalement les doctrines d'Aristote, il apprit la médecine sous différents maîtres et voyagea pour compléter son instruction. De retour dans sa patrie, il y fut nommé médecin de l'école des gladiateurs, et de là se rendit à Rome, où il acquit bientôt par ses cures et ses connaissances une grande réputation. Le nombre de ses ouvrages monte, dit-on, à plus de sept cent cinquante. Quelques-uns seulement nous sont parvenus, conservés par les Arabes, qui en étaient enthousiastes. Ils les répandirent au moyen âge, et Galien régna alors comme Aristote. Ce n'est pas le lieu de rapporter ses observations anatomiques, ni ses travaux physiologiques, non plus que les hypothèses et les subtilités par lesquelles il altéra, avec une grande confiance en lui-même, la simplicité et la pureté des principes d'Hippocrate; il nous suffira d'indiquer les meilleures éditions de ses *Œuvres*. Publiées d'abord en latin (Venise, 1490, 2 vol. in-fol., plusieurs fois réimp.), elles furent données pour la première fois dans le texte grec par Opizo (Venise, 1525, in-fol.). Une belle édition de *Galien* et d'*Hippocrate* fut publiée par René Chartier (Paris, 1639-1679, 13 vol. in-fol.). C.-G. Kühn a réédité *Galien* avec beaucoup de soin (Leipzig, 1821-1833, 20 vol. in-8). M. Daremberg a donné ses *Œuvres médico-philosophiques, traduites pour la première fois en français* (Paris, 1854-1858, 4 vol. in-8).

Cf. D. Le Clerc : *Histoire de la médecine ; — Biographie médicale ;* — Sprengel : *Histoire de la médecine*, traduite par Jourdan ; — Daremberg : *Exposé des connaissances de Galien* (Paris, 1841, in-8) ; — Lélut : *la Phrénologie, son histoire*, etc. (Ibid., 1858, in-12).

GALIEN RESTAURÉ, roman de chevalerie. Tiré d'un poëme postérieur au XIIIe siècle, et en dehors de la période épique des chansons de geste, ce roman est un de ceux qui se sont le mieux maintenus dans la *Bibliothèque bleue*. Il est intéressant par la variante qu'il offre des exploits de Roland. La plus ancienne édition est celle de Rigaud (Lyon, 1575).

Cf. *Bibliothèque des romans* (octobre 1778).

**GALILÉE**, GALILEO GALILEI, illustre astronome et physicien italien, né à Pise en 1564, mort en 1642. Le créateur de la philosophie expérimentale s'est fait une place parmi les écrivains de l'Italie par quelques-uns de ses livres, aussi remarquables par la forme que par la portée scientifique. Tel est surtout le *Saggiatore* (l'Essayeur, 1620), composé pour répondre aux accusations dirigées contre lui par le P. Grassi, dans la *Balance astronomique et philosophique*. Galilée, sortant d'une réserve prudente, y commente point par point le livre de son adversaire et le réfute, avec une abondance et une vivacité de raisonnement, jointes à une raillerie fine et à une ironie mordante: cette défense d'un savant est devenu un ouvrage qui a pris rang au nombre des classiques italiens. Les autres livres de Galilée appartiennent surtout aux sciences mathématiques et physiques. Celui qui motiva surtout sa condamnation a pour titre : *Quatre dialogues sur les systèmes du monde de Ptolémée et de Copernic* (Florence, 1632, in-4). Ses *Œuvres complètes* ont paru à Milan (1808, 13 vol. in-8) et à Ferrare (1843-46, 20 vol. in-8). Cette dernière édition comprend, outre des écrits inédits, la *Correspondance* de Galilée. Le *Saggiatore* et les *Scritti vari* font partie de la collection-diamant de Barbera de Florence (2 vol. in-32).

Cf. Nelli : *Vita e commercio letterario di Gal. Galilei* (Lausanne, 1793, 2 vol. in-4) ; — *Vie et travaux de Galilée*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1841) ; — Philarète Chasles : *Galileo Galilei, sa vie, son procès et ses contemporains* (1862, in-8) ; — Trouessart : *Galilée, sa mission scientifique*, etc. (Paris, 1865) ; — Max Parchappe : *Galilée, sa vie, ses découvertes, ses travaux* (Ibid., 1866, in-18).

GALILÉE, drame de Ponsard (voy. ce nom).

GALILÉEN (DIALECTE), l'un des idiomes de la Judée. Il différait assez du langage de Jérusalem pour être taxé de grossièreté. Il acquiert une certaine importance par ce fait que les premiers disciples de Jésus-Christ étaient Galiléens. Les particularités que nous connaissions de ce dialecte, la confusion des lettres de même organe, l'élision des gutturales, la fusion de plusieurs mots en un seul, etc., le rapprochent du samaritain, du phénicien et des dialectes du Liban.

GALIMATIAS, discours embrouillé et confus, dont l'obscurité tient souvent à la prétention des idées ou de la forme : ce qui fait de ce mot, comme de celui de *phébus*, un synonyme d'amphigouri. Le galimatias est un amphigouri involontaire, comme l'amphigouri est du galimatias voulu. C'est dans ce sens que Voltaire disait du style du pompeux auteur des *Éloges*, que c'était du gali-thomas. Sous le mot *Amphigouri*, nous avons suffisamment défini la chose et donné des exemples des applications littéraires dont elle est susceptible; quant à celui de galimatias, qui est très-usité dans les auteurs du XVIIe siècle, l'origine en est assez obscure. On a prétendu qu'il venait de ce qu'un avocat, en plaidant pour un certain Mathias dans une affaire où il s'agissait d'un coq, s'embrouilla au point de dire *Galli Mathias* au lieu de *Gallus Mathiæ*. Mais c'est une anecdote

évidemment inventée pour fournir une explication historique, dans l'incertitude des étymologies grecque et bas-latine (voy. AMPHIGOURI).

**GALL** (saint), moine irlandais, né en 551, mort le 16 octobre 646. Très-versé dans les connaissances de l'époque, il suivit saint Colomban en France et l'aida dans ses fondations, puis passa en Suisse, où il ouvrit le célèbre monastère qui reçut son nom. Il avait refusé l'évêché de Constance et fait nommer à sa place son disciple Jean. On a le discours, *sermo*, qu'il prononça le jour de sa consécration et qui traite, avec de rares qualités de composition et de style, de l'histoire de la religion, de l'origine du monde au jugement dernier. Il a été imprimé dans les collections de Cœnisius (*Lectiones antiquæ*), de Basnage (*Thesaurus monumentor. ecclesiasticor.*), etc. — On appelle, d'autre part, LE MOINE DE SAINT-GALL l'auteur anonyme d'une chronique des *Gestes de Charlemagne*, écrite en 885, et dédiée à Charles le Gros. Quoique l'auteur ait eu pour objet de fixer dans sa vérité historique la figure de Charlemagne, dénaturée de toutes parts par la légende et la poésie, son récit n'est lui-même qu'un tissu de fables.

Cf. Dupin : *Histoire ecclésiastique ; — Histoire littéraire de la France*, t. III et IV.

**GALL** (François-Joseph), célèbre médecin allemand, né à Tiefenbrunn, près de Pforsheim, le 9 mars 1758, mort à Montrouge, près de Paris, le 22 août 1828. Il avait été naturalisé français le 29 septembre 1819. L'un des créateurs de l'anatomie du cerveau, il fonda sur un ensemble d'observations exactes et d'applications hasardées la prétendue science de la phrénologie, qui fit tant de bruit parmi les médecins et les philosophes. Kotzebue a écrit une comédie, *la Craniomanie*, que Gall vit jouer à Berlin et qui le fit rire lui-même. Ami de Geoffroy Saint-Hilaire, il se présenta, sur ses conseils, à l'Académie des sciences et n'y obtint qu'une voix, celle de ce savant. Les ouvrages de Gall, écrits tour à tour en allemand et en français, sans manquer absolument d'élévation dans les matières philosophiques, sont loin d'avoir les mérites littéraires de Lavater. « Il est, comme écrivain, dit le docteur Fossati, au-dessous de son génie. » Son style est inégal et négligé; l'ordre et la méthode manquent à son exposition. Le principal est : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, contenant « des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leur tête » (Paris, 1810-1818, 4 vol. in-4; 100 pl.).

Cf. Flourens : *Examen de la phrénologie* (Paris, 1841, in-18); — le Dr Fossati, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**GALLAIS** (Jean-Pierre), publiciste français, né le 18 janvier 1756 à Doué en Anjou, mort le 26 octobre 1820 à Paris. D'abord Bénédictin, il quitta les ordres pendant la Révolution, et se maria. Il se fit remarquer par son ardeur à défendre les idées monarchiques, dans le *Journal général* et dans plusieurs pamphlets. Arrêté le 17 septembre 1793 et mis en liberté au mois d'avril 1794, il fut, après le 9 thermidor, rédacteur de *la Quotidienne* puis du *Censeur des Journaux*. Condamné à la déportation le 18 fructidor, il se tint caché pendant deux ans. Il devint, en 1800, professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de législation, fut appelé sous l'Empire à la direction du *Journal de Paris* et se signala, sous la Restauration, par des écrits contre Napoléon.

Parmi ses ouvrages, d'une grande partialité et médiocrement écrits, nous citerons : *le Dix-Huit fructidor, ses causes et ses effets* (1799, 2 vol, in-8); *Histoire du 18 Brumaire et de Buonaparte* (Paris, 1814-1815, 4 parties, in-8); *Histoire de la révolution du 20 mars* (Paris, 1815, in-8); *Mœurs et caractères du dix-neuxième siècle* (Paris, 1817, 2 vol. in-8); *Histoire de France, depuis la mort de Louis XVI* (Paris, 1820, 2 vol. in-8, et 1821, 3 vol. in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GALLAND** (Pierre), érudit français, né en 1510 à Aire, mort en 1559, fut chanoine de Notre-Dame à Paris et professeur d'éloquence au Collége royal. Il a laissé : *Oratio in funere Francisco Francorum regi facto* (Paris, 1547, in-4); *Pro schola Parisiensi, contra novam academiam P. Rami, oratio* (Paris, 1551, in-4); *De Caleto recepta, carmen elegiacum* (Paris, 1558, in-4), poëme sur la prise de Calais par le duc de Guise; *Petri Castellani Vita*, vie de P. Du Chastel (Paris, 1674, in-8); des *Observations* sur Quintilien, etc.

Cf. Goujet : *Mémoires sur le Collége royal*.

**GALLAND** (Antoine), orientaliste et numismate français, né en 1646 à Rollot (Picardie), mort le 17 février 1715. De parents pauvres, il fit ses études, par les soins de personnes charitables, d'abord au collége de Noyon, puis à celui du Plessis à Paris. Emmené en Orient par de Nointel, ambassadeur à Constantinople, il y continua l'étude de l'arabe, du turc, du persan, qu'il avait commencée de bonne heure, et y recueillit des médailles et des inscriptions. Après avoir exploré l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte et les îles de l'Archipel, il revint en France, fut successivement protégé par Thevenot, d'Herbelot, Bignon, reçut le titre d'antiquaire du roi, devint membre de l'Académie des inscriptions en 1701, et professeur d'arabe au Collége royal en 1709. Travailleur infatigable et d'une grande simplicité de mœurs, il aurait, selon la remarque faite par de Boze, enseigné toute sa vie à des enfants les premiers éléments de la grammaire avec le même plaisir qu'il prenait à exercer son érudition sur les matières les plus variées : la numismatique, les langues orientales, l'archéologie. Sans avoir laissé dans ces études une trace profonde, il a été utile en bien des points aux érudits qui le suivirent. Son nom est resté attaché à la traduction des *Mille et une Nuits, contes arabes* (Paris, 1704-1708, 12 vol. in-12), recueil souvent réimprimé, notamment par Caussin de Perceval, avec des additions (Paris, 1806, 9 vol. in-18), et par Destain (1823-1825, 6 vol. in-8). Le naturel et la simplicité du style employé par le traducteur ont beaucoup contribué à populariser ces récits merveilleux (voy. MILLE ET UNE NUITS).

Parmi les autres ouvrages de Galland, nous citerons : *Relation de la mort du sultan Osman et du couronnement du sultan Mustapha*, traduite du turc (Paris, 1678, in-12); *Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux* (Ibid., 1694, in-12, plusieurs fois réimp.); *Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens, prouvée par les médailles* (Caen, 1696, in-12); *De l'Origine et des progrès du café*, traduit de l'arabe (Ibid., 1699, in-12); *les Contes et fables indiennes de Bidpaï et de Lokman*, traduits d'après la version turque intitulée *Houmaïounnaméh* (Paris, 1724, 2 vol. in-12); des mémoires sur la numismatique, etc. Il a collaboré au *Menagiana* (Ibid., 1693-1694, 2 vol. in-12) et à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot (Ibid., 1697, in-fol.). La Bibliothèque nationale possède de lui plusieurs manuscrits, entre autres : *Vocabularium turcico-latinum; Catalogue des historiens arabes, persans et turcs*, extrait de Hadgi-Khalfa; *Histoire de Gengis-Khan*, traduite de Mirkhond; *Histoire des princes de la lignée de Tamerlan*, traduite du persan.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. V et X ; — Goujet : *Mémoires*

*sur le Collége royal*; — Gros de Boze, dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. III.

**GALLEGO** (Juan-Nicasio), poëte espagnol, né à Zamora le 14 décembre 1777 et mort le 2 janvier 1853. A Salamanque où il fut reçu docteur, Gallego concourut pour une place vacante de chapelain du roi, qu'il n'obtint pas et fut nommé directeur des pages. Au moment de l'invasion française, il suivit le roi à Séville et à Cadix. Les massacres de Madrid lui inspirèrent sa remarquable *Élégie au 2 mai* (1808). Membre des cortès, il fut exilé par Ferdinand VII, et se réfugia en France. Rentré en Espagne, il célébra la naissance de la reine Isabelle II, et après avoir exercé plusieurs fonctions politiques, fut nommé sénateur en 1852. L'Académie espagnole, dont il était membre depuis 1830, et secrétaire perpétuel depuis 1839, fit publier ses *Œuvres complètes*. On y remarque une ode en l'honneur de la défense de Buenos-Ayres (1807); l'ode *sur la mort de la duchesse de Frias*, et la traduction espagnole de l'*Oscar* d'Antoine Arnault qui obtint à la scène un très grand succès. Gallego excellait dans les poésies légères, dans les épîtres, les sonnets, etc. Parmi ces derniers, M. Antoine de Latour en a traduit un très-original, intitulé *Judas*, et où l'auteur représente le diable rendant au traître, dans les convulsions de son agonie, le baiser qu'il a donné à Jésus.

Cf. Ant. de Latour : *l'Espagne religieuse et littéraire* (Paris, 1863, in-12).

GALLEGO. — Voyez GALICIEN.

**GALLET**, chansonnier français, né vers 1700 à Paris, où il est mort en 1757. Epicier rue des Lombards, il réunissait chez lui Piron, Collé, Panard et leurs amis, et fut le vrai fondateur de la Société du Caveau, qui emprunta son nom à l'enseigne du traiteur Landel, au carrefour Buci, chez qui elle tint ensuite ses réunions. Ses affaires ayant mal tourné, il fit banqueroute et se réfugia au Temple, où ses créanciers, ne pouvant l'arrêter, le poursuivaient sans cesse de leurs mémoires; ce qui lui fit dire ce bon mot : « Je loge au Temple des Mémoires. » Gallet avait de l'entrain, de la facilité, de l'esprit; mais ses couplets sont restés disséminés dans les recueils du temps. Il a écrit aussi quelques opéras comiques, la parodie de *Didon*, sous le titre de *Dondon*, et celle de *Mérope*, sous celui de *Marotte*. Il existe de lui une brochure intitulée : *Voltaire âne, jadis poëte, en Sibérie* (1750, in-12).

Cf. Rigoley de Juvigny : *Vie de Piron*.

GALLIA CHRISTIANA. — Voyez BÉNÉDICTINS.

GALLIAMBIQUE (VERS). — Voyez IAMBIQUE.

**GALLICANUS** (Vulcatius), historien latin du III<sup></sup>e siècle après J.-C. Son nom se trouve en tête de la biographie d'Avidius Cassius dans l'*Histoire Auguste*. On ne sait rien sur sa vie. L'ouvrage qui lui est attribué n'est qu'une compilation très-médiocre et très-confuse.

GALLICANUS, comédie de Hroswitha (voy. ce nom).

GALLICISME. — Voyez IDIOTISME.

**GALLOIS** (l'abbé Jean), érudit français, né le 14 juin 1632 à Paris, mort le 9 avril 1707. Versé dans les lettres, la théologie et les mathématiques, il commença, en 1666, à rédiger le *Journal des Savants*, lorsque Denis de Sallo fut obligé de se retirer pour n'avoir pas voulu soumettre ce recueil à la censure, et il en poursuivit la rédaction jusqu'en 1674. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1668 et entra à l'Académie française en 1673. En 1682, il fit partie de la commission des devises et médailles qui fut plus tard l'Académie des inscriptions, et il en devint secrétaire en 1703. Il fut aussi professeur de grec au Collége royal. Il a donné dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, des *Remarques* sur le projet d'une collection des historiens de France.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GALLOIS (IDIOME). — Voyez CYMRIQUE.

**GALLUPPI** (Pasquale), philosophe italien, né à Tropea le 2 avril 1770, mort à Naples en novembre 1846. Il professa la philosophie à l'université de cette ville. Réagissant contre le XVIII<sup></sup>e siècle, il a restauré avec un certain éclat le spiritualisme chrétien. Ses divers écrits de psychologie, de logique et de morale sont résumés dans ses *Elementi di Filosofia*, souvent réimprimés (Milan, 1832; Naples, 1842; Florence, 1843, 4 vol.). Citons aussi ses douze *Lettres philosophiques* sur les vicissitudes de la théorie de la connaissance de Descartes à Kant (Lettere filosofiche, etc.; 2e édit. Naples, 1838), traduites en français par L. Peisse (1847, in-8.)

Cf. Ch.-M. Curci : *Elogio funebre* (Milan, 1847, in-8).

**GALLUS** (Caïus Cornelius), poëte latin, né en 66 avant J.-C. à Fréjus, dans la Gaule, mort en 26 avant J.-C. Ami d'Octave, il commanda un corps de troupes à Actium, commença la guerre d'Egypte contre Antoine et devint préfet de cette contrée, Disgracié quatre ans plus tard et condamné à l'exil, il se donna la mort. Dès sa jeunesse, il avait cultivé la poésie et traduit quelques ouvrages d'Euphorion. Il composa ensuite des élégies, placées au premier rang des pièces de ce genre par Quintilien, qui cependant trouve quelque dureté dans le style. La protection que Gallus accorda aux lettres, non moins que son talent, lui valut des amis, comme Virgile, Ovide, Properce Virgile en particulier l'a loué en beaux vers dans sa sixième églogue et lui a dédié la dixième. Nous n'avons rien de lui. Six élégies, composées par Maximien au Ve siècle, et qui lui ont été attribuées, ont été publiées par Pomponius Gauricus (Venise, 1501, in-4) et insérées dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf. L'*Anthologie latine* contient sous son nom quatre épigrammes qui sont d'une époque postérieure. On lui a aussi rapporté sans fondement le poëme de *Ciris*, qui fait souvent partie des éditions de Virgile.

Cf. Volker : *De C. Cornelii Galli vita et scriptis* (1840-1844, 2 parties in-8); — Nicolas : *la Vie et les ouvrages de Corn. Gallus* (1852, in-8).

**GALOPPE D'ONQUAIRE** (Cléon), littérateur français, né à Montdidier en 1810, mort à Paris en 1867. Jeté dans le journalisme satirique, il a publié des poésies, des volumes de romans et de fantaisie (*le Diable boiteux à Paris, en province, au village*, 1858-1860, 3 vol. in-18), et fait jouer des pièces, notamment *la Femme de quarante ans*, en trois actes, à la Comédie-Française (1844). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.].

**GALT** (John), romancier écossais, né à Irvine, dans l'Ayrshire, le 2 mai 1779, mort à Greenock le 11 avril 1839. Au milieu d'une vie vagabonde et aventureuse qui le montre tour à tour commerçant, voyageur, contrebandier en Espagne, fondateur de ville au Canada, directeur d'un journal à Londres, il trouve le moyen d'écrire plus de soixante volumes de voyages, d'histoire, de biographie, de pièces de théâtre et surtout de romans. En dehors de ces derniers, on peut citer ses *Voyages dans les années* 1809-1811 (Voyages and travels, etc.; Londres, 1812); sa *Vie de Byron* (Life of Byron, 1831, in-8); son *Autobiographie* (1833, 2 vol. in-8). Ses principaux romans sont des peintures de mœurs écossaises, où il est à peine inférieur à Walter Scott. Le meilleur, *Annales de la paroisse* (the Annals of the parish, 1821), simple journal de la vie d'un pasteur presbytérien, le Rév. Micah Balwhidder, est admirable de naturel, d'observation fine et parfois de pathétique. Viennent ensuite : *Sir Andrew Wylie, la Substitution* (the Entail), moins

finis, mais d'un réel intérêt, surtout le second, que Byron et Scott estimaient beaucoup; enfin *Lawrie Todd* (1829), histoire d'un artisan écossais qui va chercher fortune en Amérique, et qui, après l'avoir manquée comme commerçant, l'atteint comme colon dans les bois de l'Ouest: peu de fictions ont à un aussi haut degré le caractère de la réalité. Les principaux romans de Galt se trouvent dans les *Standard novels* de Blackwood.

Cf. D. Moir de Musselburgh : *Biographie de Galt*, en tête de ses romans dans les *Standard Novels*; — Chambers : *Cyclopaedia of engl. lit.*

**GALVEZ DE MONTALVO** (Luis), écrivain espagnol, né à Guadalajara en 1549, mort à Palerme en 1610. Il eut de constantes relations avec Cervantès. Vers la fin de sa vie, il entra dans l'ordre de Saint-Jérôme. Il a traduit en espagnol: *les Larmes de Saint-Pierre* (el Llanto de San Pedro), de Tansillo (Tolède, 1587, in-8), et composé un roman de chevalerie, *le Pasteur de Filida* (el Pastor de Filida. Madrid, 1582, in-8) dont Lope de Vega fait un grand éloge dans *le Laurier d'Apollon*, et qui a été réimprimé par Mayans y Siscar (Madrid, 1792, in-8.)

Cf. Mayans y Siscar : *Notice*, en tête de son édition ; — N. Antonio : *Bibl. hisp. nova*, t. II; — Ticknor : *History of span. literature*, etc., t. III.

**GAMA** (Basilio DA), poëte brésilien, né à Minas en 1740, mort en 1795. Il fut Jésuite, et à ce titre expulsé du Brésil. Il vint à Lisbonne, d'où il passa en Italie. Il est auteur d'un poëme épique en cinq chants, écrit en vers héroïques libres, *l'Uruguay*, dont le sujet est tiré de l'histoire de la colonisation du Brésil. C'est le tableau des combats sanglants que livrèrent, en 1756, les Portugais et les Espagnols, commandés par le général Gomez Freyre de Andrade, aux populations indigènes du Paraguay, soutenues, disait-on, par les Jésuites. Ce poëme offre de l'intérêt; les contrées où se passe l'action sont décrites pittoresquement; le style est élégant; la composition simple. Les Jésuites répondirent aux imputations de ce poëme par un pamphlet injurieux : *Reposta apologetica ao poema intitulado « o Uruguay »*. Basilio da Gama a écrit un autre poëme moins important, intitulé *Quitubia*, du nom d'un chef noir, qui prit parti pour les Portugais dans la guerre qu'ils eurent à soutenir dans le pays d'Angola; puis de nombreuses pièces: chansons, sonnets, épîtres, etc.

Cf. Pereira da Silva : *Os varoes illustres do Brazil*, t. I (Paris, 1858, 2 vol. in-8); — Ferd. Wolf : *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863, in-8).

**GAMACHES** (l'abbé Étienne-Simon), savant et littérateur français, né en 1672 à Meulan, mort en 1756. Il fut chanoine régulier de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Membre de l'Académie des sciences, il prit pour tâche de présenter d'une manière agréable les connaissances métaphysiques, comme Fontenelle l'avait fait pour les sciences exactes. Son style a de la noblesse et de la facilité. Il a laissé: *Système du cœur, ou connaissance du cœur humain* (Paris, 1708, in-12); *Système de philosophie chrétienne* (1721, in-8); *Dissertations littéraires et philosophiques* (1755, in-8); *les Agréments du langage réduit à ses principes* (1757, in-12), etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France.*

**GAMBA** (Bartolomeo), biographe et bibliographe italien, né à Bassano en 1780, mort en 1841. Il fut bibliothécaire de Saint-Marc à Venise. On a de lui: *Serie dell' edizioni dei testi di lingua italiana* (Bassano, 1805 et Venise, 1828), ouvrage consacré aux écrits considérés comme classiques par les Académies italiennes; *Galerie des littérateurs et artistes vénitiens au XVIIIe siècle* (Venise, 1824); une *Vie de Dante* (Ibid., 1825); *les Femmes célèbres de Venise* (Ibid., 1826).

Cf. A. Neymayr : *Memoria di B. Gamba* (Venise, 1846, in-8).

**GAMBARA** (Veronica), femme poëte italienne, née en 1485 à Prat'Alboino, près Brescia, morte en 1550. C'est, parmi les écrivains de son sexe, si nombreux vers le milieu du XVIe siècle, un des plus distingués. Ses sonnets sont élégants et une raison froide et sage les inspire. On les a imprimés séparément à Brescia (1759, in-8).

Cf. Rizzardi : *Rime, lettere e vita di V. Gambara* (Brescia, 1769, in-8).

**GAMBARA** (Lorenzo), poëte latin moderne, né à Brescia en 1496, mort en 1586. Il est auteur de la *Gigantomachie*, et de *Columbus* ou la Découverte du Nouveau Monde, poëmes (Bâle 1555; Rome 1581 et 1586).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, III, 70; — Querini : *Specimen variæ literaturæ Brixianæ*, pars II, poet. XIX.

**GAMEZ** (Gutierre Diez DE), écrivain espagnol du XVe siècle. Il fut, pendant vingt-trois ans, l'*alferez* ou porte-enseigne de Don Pedro Niño, comte de Buelna, et assista, à son côté, à tous les sanglants combats dont il fit le sujet de sa *Chronique* (Cronica de Don Pedro Niño, conde de Buelna); cette relation simple et énergique, et pleine de détails fort intéressants sur les guerres de cette époque, n'a été imprimée qu'à la fin du siècle dernier et avec des suppressions, par les soins d'Eugenio de Llaguna y Amirola (Madrid 1783, in-4).

Cf. Ticknor : *History of spanish liter.*, t. I.

**GAMON** (Achille), mémorialiste français, avocat et consul d'Annonay vers 1558. Ses *Mémoires*, d'un style précis et énergique, sont pleins de particularités intéressantes sur l'état de la France à l'époque de la Conjuration d'Amboise, les premières guerres civiles et religieuses, les horreurs et désastres qu'elles entraînèrent à Annonay, dans le Vivarais et le Bas-Languedoc. Publiés dans un recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (Paris, 1759, 3 vol. in-4), ils ont été réimprimés dans les *Mémoires* de Petitot-Monmerqué, t. XXXIV, 1re série, et de Michaud-Poujoulat, t. VIII.

GANACHE (PÈRE). — Voyez GRIME.

GANDOLIN, valet de comédie (voy. TURLUPIN).

**GANILH** (Charles), économiste français, né le 6 janvier 1758 à Allanches, dans le Cantal, mort en 1836. Avocat au Parlement de Paris, il faisait partie en 1789 du Comité de la sûrete publique siégeant à l'Hôtel-de-Ville. Nommé membre du Tribunat après le 18 brumaire, il en fut exclu à cause de ses opinions libérales en 1802. De 1815 à 1823, il siégea à la Chambre des députés. Ses écrits, d'un style clair, mais prolixe, contribuèrent à la propagation des connaissances économiques. On cite: *Essai sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes*, etc. (Paris, 1806, 2 vol. in-8); *Des Systèmes d'économie politique* (Ibid., 1809, 2 vol. in-8); *Théorie de l'économie politique* (Ibid., 1815, 2 vol. in-8); *Dictionnaire analytique d'économie politique* (Ibid., 1826, in-8), etc.

**GANS** (Édouard), jurisconsulte et historien allemand, né à Berlin le 22 mars 1798, mort dans cette ville le 5 mai 1839. Il fit de brillantes études aux universités de Berlin, de Gœttingue et de Heidelberg, s'attacha à Hegel, dont il édita plus tard les ouvrages posthumes et dont il s'efforça de faire passer les principes dans l'étude du droit et de son histoire. Aimant beaucoup la France, il s'était lié à Paris avec Cousin, Villemain, Ampère, Michelet, Quinet, Lerminier, Saint-Marc-Girardin, etc., et rêvait l'alliance intellectuelle des deux pays. Il portait dans l'enseignement du droit, avec un éclat



de parole tout nouveau en Allemagne, une grande hauteur de vues philosophiques, et combattait, au nom de ces dernières, la brillante école historique de Savigny. Son principal ouvrage est *le Droit de succession dans l'histoire universelle* (das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung; Berlin, 1824-35, 4 vol. in-8); il en a été traduit par L. de Loménie *l'Histoire du droit de succession en France au moyen âge* (Paris, 1845, in-18). Citons en outre : *Leçons sur l'histoire des 50 dernières années* (Vorlesungen über die Geschichte der lessten 50 Jahre; Leipzig, 1833-34), sujet d'un cours qui fut suspendu à cause des idées de l'auteur sur le rôle de Napoléon ; *Mélanges de droit, d'histoire, de politique et d'esthétique* (Vermischte Schriften, etc.; Berlin, 1834, 2 vol.) ; *Aperçus sur les hommes et les choses* (Rückblicke auf Personen, 1836).

Cf. Saint-Marc Girardin : *Notice*, en tête de la traduction de L. de Loménie, et *Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1839 ; — Lerminier : *Introduction à l'Histoire du droit au delà du Rhin*, et *Nouv. biogr. générale*.

**GARASSE** (le P. François), polémiste français, né en 1585 à Angoulème, mort le 14 juin 1631. Etant entré dans la Société de Jésus, il se distingua comme prédicateur, par sa fougue et par l'abondance de ces traits satiriques et de ces trivialités qui déshonoraient encore la chaire. Il quitta la prédication pour la polémique, et écrivit contre les ennemis de la religion et des Jésuites, avec une telle violence d'injures, que son nom suffit à rappeler un écrivain énergumène, sans frein et sans bonne foi. Les principaux objets de ses attaques furent l'avocat général Louis Servin, le ministre Du Moulin, le poëte Théophile et Etienne Pasquier. Les fils de ce dernier lui répondirent par une vigoureuse satire, intitulée l'*Anti-Garasse* (1624).
Le plus célèbre ouvrage de Garasse, et le plus curieux pour l'énergie mêlée au burlesque, est la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (Paris, 1623, in-4). On cite ensuite : l'*Elixir Calvinisticum* (1615, in-4); *Banquet des Sept-Sages* (1617, in-8) ; *le Rabelais réformé par les ministres* (1619, in-12) ; *Recherche des Recherches d'Etienne Pasquier* (1622, in-8) ; *Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne* (1625, in-fol.), ouvrage condamné par la Sorbonne, etc. Ch. Nisard a publié les *Mémoires du P. Garasse* (1861, in-18).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Saint-Cyran : *Somme des fautes et faussetés capitales* (1826, in-4) ; — Ch. Nisard : *les Gladiateurs de la république des lettres* (1860, 2 vol. in-8).

**GARAT** (Dominique-Joseph), littérateur et homme politique français, né le 8 septembre 1749 à Ustaritz, mort le 9 décembre 1833. Après avoir fait ses études sous la direction d'un ecclésiastique, il vint à Paris, où, protégé par le libraire Panckoucke, il écrivit quelques articles dans l'*Encyclopédie méthodique* ainsi que dans le *Mercure de France*, et fut mis en relations avec Suard. Par ce dernier, il connut un grand nombre d'écrivains distingués : D'Alembert, Diderot, Condilllac, Buffon, etc. Couronné trois fois pour des Eloges académiques, il fut nommé, en 1785, professeur d'histoire à l'Athénée. Son cours, qu'il continua longtemps, avec des intervalles imposés par les événements politiques, attira un nombreux auditoire. Il fut, en 1789, élu député aux Etats généraux, et écrivit dans le *Journal de Paris* un compte rendu bien fait et exact des travaux de l'Assemblée. Ministre de la justice après Danton (octobre 1792), et de l'intérieur après Roland (mars 1793), il mérita que le *Petit dictionnaire des grands hommes* dit de lui : « Il déguise la vérité dangereuse, il encense la force triomphante, il atténue les horreurs d'une catastrophe; enfin, on peut le regarder comme l'optimiste de la Révolution. » Mme Roland l'appelle dans ses *Mémoires* « un eunuque politique ». Garat fut chargé, en 1794, de professer la philosophie à l'Ecole normale, et y fit l'*Analyse de l'entendement humain;* ses leçons eurent un grand succès. Il fut appelé à l'Institut dès sa création, et placé dans la classe des sciences morales et politiques. Ambassadeur à Naples en 1797, membre du Conseil des Anciens en 1798, il fut sénateur sous l'Empire et fit partie de la Chambre des députés pendant les Cent-Jours. En 1803, il était entré dans la classe de langue et littérature françaises de l'Institut réorganisé. Il en fut exclu en 1816. En 1832, il fut appelé à la nouvelle Académie des sciences morales et politiques. L'absence de caractère et de conviction se marque dans les écrits de Garat comme dans sa vie. Tour à tour il se fait le louangeur officiel ou officieux des principes, des pouvoirs et des hommes les plus opposés; manquant de vigueur et de fond, son talent littéraire, qui est réel, se montre par l'élégance, le choix des expressions, l'abondance du style et certaines finesses de vues. Très-habile académicien et subtil rhéteur, il ne laisse voir dans son analyse des philosophes ni méthode ni principes rationnels, mais il cherche et trouve des effets brillants dans les jeux de la dialectique.
On a de Garat : *Eloge de Michel de l'Hôpital* (Paris, 1778, in-8) ; *Eloge de Suger* (Paris, 1779, in-8) ; *Eloge du duc de Montausier* (Paris, 1781, in-8) ; *Eloge de Fontenelle* (Paris, 1784, in-8) ; *Considérations sur la Révolution française* (Paris, 1792, in-8) ; *Mémoires sur la Révolution, ou Exposé de ma conduite* (Paris, 1795, in-8) ; *Mémoires sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIIIe siècle* (Paris, 1820, 2 vol. in-8), ouvrage le plus intéressant de l'auteur, quoiqu'il y surfasse son rôle ; puis des *Eloges funèbres* de Joubert, des généraux Kléber et Desaix ; des *Notices* sur Mirabeau, Thomas, Ginguené, etc.; des articles dans la *Décade philosophique*, les *Archives littéraires*, le *Magasin encyclopédique*, etc.
On doit prendre garde de confondre Garat avec son frère aîné, Dominique GARAT, né en 1735, mort en 1799, qui fut aussi député aux Etats généraux. — Le célèbre chanteur Pierre-Jean GARAT était leur neveu.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, et *Correspondance ;* — M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**GARÇÃO** (Pedro Antonio CORREA Y SALEMA DE), poëte portugais, né à Lisbonne en 1735, mort vers 1775. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie des Arcades. Il s'attira des persécutions du ministre Pombal et mourut en prison. Ses compatriotes l'ont surnommé, comme Ferreira, « l'Horace portugais, » pour un petit volume d'odes, de satires, d'épîtres et de sonnets, suivis de plusieurs *Discours* adressés aux membres de l'Académie des Arcades. On a aussi de lui quelques comédies écrites où il y a de l'observation : *le Nouveau Théâtre* (theatro novo), critique de l'art dramatique portugais, surtout des comédies d'Antonio Jozé da Silva, et *l'Assemblée* (a Assemblea), tableau de mœurs en un acte, qui n'est pas sans originalité : un bourgeois qui veut donner une soirée emprunte à ses amis les meubles indispensables. Au milieu de la réunion on vient faire une saisie chez lui et ses invités s'empressent de réclamer leur bien. L'auteur a intercalé dans *l'Assemblée* une cantate remarquable sur la mort de Didon. Ses *Œuvres* ont été publiées (Lisbonne, 1778, in-8).

Cf. F. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18).

**GARCILASSO DE LA VEGA**, par abréviation de GARCIAS LASSO, célèbre poëte espagnol, né à Tolède en 1503, mort à Nice en 1536. D'une ancienne famille noble, il suivit la carrière des

armes, et sa vie si courte se passa en expéditions périlleuses et lointaines, avec quelques séjours à la cour. Il fit avec éclat les campagnes d'Italie avec Charles-Quint, de Vienne contre les Turcs, de Tunis où il reçut deux graves blessures, enfin de Provence où il fut frappé mortellement à l'assaut d'une petite tour auprès de Fréjus. L'empereur, pour venger sa mort, fit pendre tous les défenseurs de la tour. Transporté d'abord en Italie, son corps fut plus tard inhumé dans l'église de Saint-Pierre de Tolède.

Il est remarquable que cet homme d'épée et d'action s'est attaché, comme poëte, aux genres qui demandent la flexibilité de l'esprit, la souplesse, la douceur et la grâce du style. Lié avec Boscan, il le seconda dans ses tentatives pour réformer la poésie espagnole par l'imitation de la littérature italienne et l'importation de ses rhythmes. Son passage en Italie lui avait suffi pour se familiariser avec les procédés de cette versification élégante jusqu'à la recherche et douce jusqu'à la langueur. Il cultiva la pastorale, le sonnet, la chanson, l'églogue, imitant directement Pétrarque, Bembo, l'Arioste, et surtout Sannazar, remontant à l'occasion à Théocrite et à Virgile, et, malgré tant de modèles, gardant un accent d'originalité. Il bénéficia de l'engouement de ses compatriotes pour les séduisantes qualités et les brillants défauts de ses maîtres; on l'appela « le Pétrarque espagnol », « le roi de la douce plainte, » et Charles-Quint disait que sa langue harmonieuse était celle des dieux. Les *Poésies* de Garcilasso, publiées pour la première fois avec celles de Boscan, en 1543, ont été rééditées avec notes et commentaires par Fr. Sanchez (Salamanque, 1574, in-8), Herrera (Séville, 1580, in-8), Tamayo de Vargas (Madrid, 1622, in-18), J.-N. de Azara (Ibid., 1765, in-16), etc. Il en a paru aussi chez nous une jolie édition (Paris, 1828, in-32). Elles ont été traduites en vers anglais par J.-H. Wiffen (Londres, 1823, petit in-8).

Cf. Tamayo de Vargas : *Vitta de G. de la V.*, en tête de son édit. ; — J.-H. Wiffen : *Life of the author*, en tête de sa traduction ; — E.-F. de Navarrete : *Vida del celebre poeta G. de la V.* (Madrid, 1850, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XIII ; — Sismonde de Sismondi : *Littératures du midi de l'Europe*, t. III ; — Bouterweck, Ticknor, etc. : *Histoire de la littér. espagnole.*

**GARCILASSO DE LA VEGA**, surnommé l'*Inca*, historien espagnol, né en 1530 à Cuzco, mort à Valladolid en 1568. Il descendait par sa mère des souverains du Pérou. Philippe II, inquiet de son influence sur ses compatriotes, le fit venir en Espagne. Ecrivain exact, mais inexpérimenté, il a laissé : *Histoire générale du Pérou* (Cordoue, 1616, in-fol.), traduite en français par Baudoin (Paris, 1633, in-4; Amsterdam, 1737, 2 vol. in-4) ; *Histoire de la Floride* (Lisbonne, 1605, in-4), traduite par Richelet (1670, plusieurs édit.) ; *Commentaires royaux traitant de l'origine des Incas*, etc. (Lisbonne, 1609-16, 2 vol. in-fol.), traduit par Dalibard (Paris, 1744, 2 vol. in-12).

Cf. L'abbé Langlet-Dufresnoy : *Préface* de la traduction de l'*Histoire de la Floride* ; — Quérard : *la France littéraire.*

GARÇON DE FERME (LE), poëme de Bloomfield (voy. ce nom).

**GARDIN-DUMESNIL** (Jean-Baptiste), littérateur français, né en 1720 à Saint-Cyr, près de Valognes (Normandie), mort en 1802. Il professa la rhétorique à Paris, aux colléges de Lisieux et d'Harcourt. Après la suppression des Jésuites, il eut la direction du collége Louis-le-Grand. On cite comme un très-estimable ouvrage ses *Synonymes latins et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des auteurs* (Paris, 1772, in-12; 1778, in-8), réédités, avec des additions et des corrections, par Jeannet (Paris, 1813, in-8), et surtout par Achaintre (Paris, 1815, in-8). On a encore de lui : *Préceptes de rhétorique tirés de Quintilien* (1762, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

GARGANTUA, GARGELLANTUA, ouvrages célèbres de Rabelais, de Fischart (voy. ces noms).

GARIN DE MONTGLANE, geste et chanson de geste (voy. GUILLAUME AU COURT-NEZ). — GARIN LE LOHERAIN, chanson de la geste des *Loherains* (voy. ce mot).

**GARLANDE** (Jean DE), poëte latin du XIII[e] siècle. Né en Angleterre, il vécut en France, suivant un des poëmes qu'on a sous son nom (*De Triumphis Ecclesiæ*) :

Anglia cui mater fuerat, cui Gallia nutrix,
Matri nutricem præfero mente meam.

Dom Rivet, dans une étude reconnue inexacte, le fait vivre au XI[e] siècle, naître en France et passer en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

On a de J. de Garlande une série de poëmes dont le latin est digne, suivant Erasme, d'un siècle barbare : *De Mysteriis Ecclesiæ carmen*, inséré par F.-G. Otto dans le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Giessen (1842) ; *Facetus*, en 137 distiques, traitant des devoirs (Lyon, 1489, in-4 ; plusieurs fois réimpr.) ; *De Contemptu mundi*, attribué à tort à saint Bernard (Caen, s. d., in-4) ; *Floretus*, poëme formé des plus belles pensées des auteurs sur la foi chrétienne, commenté par Gerson (s. l., 1505, nombr. édit.) ; *Cornutus, sive Disticha moralia* (Zwool, 1481, in-4; Haguenau, 1489), sentences morales sous forme d'énigmes, etc.; puis, en prose, *Dictionarius, sive de dictionibus obscuris*, curieux répertoire de notions propres au XIII[e] siècle, imprimé dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (Paris, 1837, in-4), etc.

Cf. Fabricius : *Biblioth. lat. med. et infimæ ætatis* ; — *Hist. litt. de la France*, t. VIII, XXI et XXII ; — Wright : *Essays on the Literat. of England in the middle ages*, tome I.

**GARNIER** (Robert), poëte tragique français, né en 1534 à La Ferté-Bernard, mort le 15 août 1590 au Mans. Il étudia la jurisprudence à Toulouse, fut couronné en 1565 aux Jeux Floraux, et fut reçu avocat au parlement de Paris. Il exerça au Mans les fonctions de conseiller au présidial, puis de lieutenant criminel.

Parmi les tragédies qui précédèrent en France les théâtres de Rotrou et de Corneille, celles de Garnier occupent le premier rang. Au lieu de reproduire servilement les Grecs, il montra de l'audace et de la vigueur, annoblit les caractères, les passions, le style, et éleva l'art théâtral. Sa vigueur, il est vrai, est emphatique et déclamatoire, et, comme celle de son modèle Sénèque, poussée à l'exagération et au faux goût. Les applaudissements unanimes du public et des lettrés accueillirent ses œuvres. Ronsard vanta le « parler haut », et Brantôme « le parler grave, tragique » de Garnier, ce que Scévole de Sainte-Marthe appela « verborum ubertas ». Par là, malgré le manque de goût et l'ignorance des lois de la scène et des convenances, il fut l'aïeul de Corneille. La barbarie, la grossièreté qui se trouvent dans son style, à côté de vers ampoulés, s'excusent, en partie, par cette circonstance que certains termes vieillis ou rejetés dans le langage populaire ne manquaient pas alors de noblesse.

Les tragédies de Garnier sont : *Porcie* (Paris, 1568, in-8) ; *Hippolyte* (1573, in-8) ; *Cornélie* (1574, in-8) ; *Marc-Antoine* (1578, in-8) ; *la Troade* (1578, in-8) ; *Antigone* (1579, in-8) ; *Sédécie, ou les Juives* (1580, in-8) ; *Bradamante* (1580, in-8). Elles ont été réunies en un volume (Paris, 1582, in-12, souv. réimpr.) On cite encore

de lui : *Plaintes amoureuses, contenant élégies, sonnets*, etc. (Toulouse, 1565, in-4) ; *Hymne à la monarchie* (Paris, 1567, in-4) ; *Élégie sur le trespas de Ronsard* et *le Tombeau de messire Desportes*, imprimés l'un et l'autre dans quelques éditions des *Tragédies;* deux pièces de vers à Ronsard, dans les *Œuvres* de Ronsard ; deux sonnets sur la mort de Charles IX.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*, t. IV ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, t. II, III, IV.

**GARNIER** (Sébastien), poëte français, né à Blois, mort en 1607. Il était procureur général au comté et bailliage de Blois. Il a rimé, sans invention ni style, une *Henriade* (Blois, 1593, in-4), qui mérite un souvenir parce qu'elle fut réimprimée, avec quelque bruit, par les ennemis de Voltaire (Paris, 1770, in-8) ; puis *la Loyssée, contenant le voyage de saint Loys, roy de France, pour aller en Égypte* (Blois, 1593, in-4).

Cf. Viollet-Leduc : *Bibliothèque poétique ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**GARNIER** (Jean), érudit français, né en 1612 à Paris, mort le 16 octobre 1681 à Bologne. Membre de la Compagnie de Jésus, il professa avec distinction les humanités, la rhétorique et la théologie. On a de lui des ouvrages qui montrent un esprit judicieux et des connaissances étendues : *Theses peripateticæ de Logica* (Paris, 1650, in-8) ; *Organi philosophiæ rudimenta, seu Compendium Logicæ Aristotelicæ* (Ibid., 1651, in-8) ; *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis Societatis Jesu* (Ibid., 1678, in-4) ; *Liber diurnus Romanorum Pontificum* (Ibid., 1680, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XL.

**GARNIER** (Julien), érudit français, né en 1670 à Connerré, dans le Maine, mort le 3 juin 1725. Entré chez les Bénédictins de Saint-Maur, il travailla sous Mabillon. On lui doit une édition estimée de *Saint-Basile* (Paris, 1721-30, 3 vol. in-fol.).

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*.

**GARNIER** (Jean-Jacques), historien et érudit français, né le 18 mars 1729 à Gorron, dans le Maine, mort le 21 février 1805. Il entra dans les ordres, fut nommé en 1760 professeur adjoint de langue hébraïque au Collége royal, et entra en 1761 à l'Académie des inscriptions. Devenu en 1768 inspecteur du Collége royal, il y fit créer une chaire de droit naturel et une chaire de morale. Nommé historiographe et chargé de continuer l'*Histoire de France* de Velly et de Villaret, il montra dans ce travail plus d'érudition que ses devanciers. La partie qu'il a écrite, d'un style sobre mais froid, s'étend de Louis XI au règne de Charles IX (Paris, 1765-1785, 7 vol. in-12). Après avoir achevé la dernière partie de ce règne, il détruisit son manuscrit pour ne pas en mettre le sanglant tableau sous les yeux du peuple. On a encore de J.-J. Garnier : *l'Homme de lettres* (Paris, 1764, in-12) ; *De l'Éducation civile* (Ibid., 1765, in-18) ; *Traité de l'Origine du gouvernement français* (Ibid., 1765, in-12) ; de savants *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, etc.

Cf. B.-J. Dacier : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions ; — Quérard : *la France littéraire*.

**GARNIER** (Charles-Georges-Thomas), littérateur français, né le 21 septembre 1746 à Auxerre, où il est mort le 24 janvier 1795. Avocat au parlement de Paris, puis magistrat, il écrivit avec un talent aimable quelques *Nouvelles*, des écrits de circonstance et les *Nouveaux proverbes dramatiques, ou Recueil des comédies de société* (Paris, 1784, in-8). Il a édité : *Cabinet des Fées* (Ibid., 1785, 41 vol. in-8 et in-12) ; *Voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux* (Ibid., 1787, 39 vol. in-8) ; *Œuvres badines du comte de Caylus* (Ibid., 1787, 12 vol. in-8) ; *Ana ou collection de bons mots* (Ibid., 1789, 10 vol. in-8) et les *Œuvres complètes de Regnard*, avec des notes (Ibid., 1789, 6 vol. in-8.)

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GARNIER** (Germain, marquis), économiste français, frère du précédent, né le 8 novembre 1754 à Auxerre, mort le 4 octobre 1821 à Paris. Secrétaire de Mme Adélaïde, tante de Louis XVI, il refusa le ministère de la justice en 1792, émigra après le 10 août, revint en 1795, fut sénateur et comte de l'Empire, puis pair de France, ministre d'État et membre du conseil privé sous la Restauration. Ses principaux ouvrages sont : *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique* (Paris, 1792, in-8) ; *Abrégé des principes de l'économie politique* (Ibid., 1796, in-12) ; *Histoire de la monnaie depuis l'antiquité jusqu'à Charlemagne* (Ibid., 1819, 2 vol. in-8). Il a donné une traduction estimée des *Recherches sur la richesse des nations*, d'A. Smith (Ibid., 1805, 5 vol. in-8, et 1822, 6 vol. in-8), rééditée par Blanqui, dans la *Collection des Économistes* (t. V et VI, 1843, in-8).

Cf. B.-J. Dacier : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le marquis Garnier* (Paris, 1822, in-8) ; — Blanqui : *Notice*, dans l'édition ci-dessus.

**GARNIER** (Adolphe), philosophe français, né à Paris le 27 mars 1801, mort en mai 1864. Professeur de philosophie dans les colléges, à la Sorbonne et à l'École normale, il avait étudié le droit et avait collaboré à des publications de l'école saint-simonienne, et il contribua beaucoup à élargir le programme de l'enseignement philosophique. Il a écrit, entre autres livres de psychologie, un *Traité des facultés de l'âme* (1852, 3 vol. in-8). On lui doit une bonne édition des *Œuvres philosophiques de Descartes*, avec introductions et analyses (1835, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.* les trois premières éditions.]

**GARNIER** (Marie-Joseph-François, dit Francis), voyageur français, né à Saint-Etienne (Loire) le 25 juillet 1839, mort à Hannoï (Tong-King) le 21 décembre 1873. Sa courte et brillante carrière a été signalée par des voyages et des expéditions d'une grande importance. Il périt massacré au Tong-King, après avoir conquis le pays en quelques semaines. Il a consigné les résultats de sa principale mission dans une belle publication officielle, *Voyage d'exploration en Indo-Chine* (Paris, 1873, 2 vol. in-4 ; atlas in-fol.) renfermant les vocabulaires de trente dialectes indo-chinois. Citons aussi, un commentaire historique de *la Chronique royale du Cambodge* (Imp. nat. 1872, in-8). [*Dict. des Contemp.*, 4e édit. et *Supplément*, 1872.]

**GARRET** (João Baptiste ALMEIDA), poëte portugais, né le 4 février 1799 à Porto, mort à Lisbonne en janvier 1854. Sa vie s'est partagée entre les lettres et la politique ; il a été député, appelé à la chambre haute et enfin ministre des affaires étrangères. Rompant avec les traditions classiques portugaises, il suivit avec succès la voie de Byron et de Lamartine : ses *Lyres de João Minimo* le mirent au premier rang des poëtes lyriques de son pays. Ses romans poétiques et ses drames n'eurent pas moins de vogue. Parmi les premiers on cite *Dona Branca*, où l'auteur cherche à plier les anciennes formes de la poésie portugaise aux procédés de l'école romantique, en retraçant sous leurs plus vives couleurs les temps chevaleresques de la Péninsule. L'originalité est plus dans le style que dans l'invention ; car il s'agit d'une princesse qui, enlevée par un chef maure et enfermée dans un palais enchanté, s'éprend de son ravisseur, et lorsque ses parents la retrouvent et la délivrent, elle se réfugie dans un couvent, où elle meurt. *Adozinda* est une autre composition romanesque d'un intérêt dramatique et dont les vers sont

devenus populaires. Au théâtre, Al. Garret a donné : *Un auto de Gil Vicente*, drame en prose en trois actes, qui fut beaucoup applaudi ; *l'Alfagem de Santarem*, drame chevaleresque, dont Muno Alvarez Pereira, le compagnon d'armes du roi Don João Ier de Portugal, est le héros ; *Luiz de Souza*, épisode de la vie de cet historien soldat, fait prisonnier par les Maures, et qui après une longue captivité, vint se présenter à sa femme, laquelle le croyant mort, s'était remariée. On doit encore à Almeida Garret un poëme sur *le Camoëns* et *l'Arco de Santa-Anna*, roman en prose, dont l'action se passe au XIVe siècle.

Cf. Pereira da Silva : *Histoire de la littérature portugaise*.

**GARRICK** (David), célèbre acteur anglais, né à Lichfield en 1716, mort le 20 janvier 1779. Il descendait d'une famille française réfugiée en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut le premier acteur de son temps et fut, sans emphase, le plus patriotique interprète du drame shakespearien. Il fut enterré à Westminster, à côté du grand poëte. Il avait acheté le théâtre de Drury Lane et il le dirigea avec une grande habileté et une intelligence littéraire qui lui fait le plus grand honneur. Il composa ou remania une quarantaine de pièces, dont deux seulement : *le Valet menteur* (The lying valet, 1741), et *Mademoiselle avant vingt ans* (Miss in her teens, 1747), sont restées au théâtre comme d'agréables comédies à la manière française. Dans les nombreux prologues et épilogues qu'il écrivit, Garrick se montre un poëte gracieux et spirituel. Sa *Correspondance* a été publiée en 1831, avec une *Notice* sur sa vie.

Cf. A. Baker : *Biographia dramatica* ; — A.-F. Sticotti : *Garrick, ou les acteurs anglais*, traduit de l'anglais (Paris, 1769, in-8) ; — A. Murphy : *Life of Garrick* (Londres, 1801, 2 vol. in-8), traduit en français (Paris, an IX, 1 in-12) ; — Carlo Blasis : *Biografia di D. G.* (Milan, 1840, in-8).

**GARTH** (Sir Samuel), médecin et poëte anglais, né en 1672, mort en 1719. Homme d'esprit, très-engagé dans le parti whig, ami intime d'Addison, il fut comblé de faveurs par la nouvelle dynastie. Outre l'épilogue du *Caton* d'Addison et quelques autres pièces de circonstance, il composa le poëme du *Dispensaire* en six chants (The dispensary ; Londres, 1699), à propos de la concurrence que les apothicaires faisaient aux médecins en prescrivant des remèdes de leur chef, et du dispensaire qu'ouvrirent ces derniers pour la distribution gratuite de remèdes aux pauvres. Ce poëme héroï-comique est bien écrit, et mêle agréablement la plaisanterie et la science. Le début en a été traduit par Voltaire.

Cf. Johnson : *Lives of english poets*.

**GARVE** (Christian), philosophe allemand, né à Breslau le 7 janvier 1742, mort dans cette ville le 1er décembre 1798. Il étudia la théologie, puis les langues et les mathématiques à Francfort-sur-l'Oder et à Halle, alla suivre à Leipzig les cours de Gellert chez lequel il demeura, et y devint professeur de philosophie. Sa santé l'ayant forcé de renoncer à toutes fonctions, il retourna à Breslau. Sa réputation de philosophe était très-répandue ; Frédéric II voulut le voir, et c'est sur ses conseils qu'il entreprit la traduction avec commentaires du *De Officiis*. Il professait pour le roi une admiration enthousiaste. Les écrits de Garve, plus pratiques que profonds, sont d'un style clair et harmonieux. Son *Traité des devoirs de l'homme* (Abhandlung über die menschlichen Pflichten ; Breslau, 1783), traduit de Cicéron, eut un succès extraordinaire, auquel la faveur de Frédéric II ne fut pas étrangère. Ses autres livres sont pour la plupart des traductions, soit du latin ou du grec, soit de l'anglais, et des essais de morale. Les principaux de ces derniers ont formé les deux recueils de *Dissertations* (Sammlung einiger Abhandlungen ; Leipzig, 1779, 2 vol.) et *d'Essais sur divers sujets de morale* (Versuche über verschiedene Gegenstaende aus der Moral, 1792) ; d'autres ont paru séparément. On cite de Garve un *Examen critique de la raison pure de Kant* (Recension von Kant's Kritik der reinen Vernunft ; Gœttingue, 1782), l'un des premiers travaux d'exposition et d'interprétation de la philosophie kantienne, mais d'une insuffisance notoire. On trouve plus d'intérêt historique ou littéraire dans ses *Fragments sur le caractère et le gouvernement de Frédéric II* (Fragmente zur Schilderung des Geistes, des Charakters, etc. ; Breslau, 1798 et dans ses divers recueils de *Lettres* (Vertrauté Briefe an eine Frendin ; Leipzig, 1801 ; Briefe an Chr.-F. Weisse und einige andere Fruude ; Breslau, 1803 ; Briefwechsel zwischen Garve und C.-J. Zollikofer ; Ibid., 1804).

**GARVE** (Ch. Bernhard), poëte allemand, né à Jeinsein, près de Hanovre, le 24 janvier 1764, mort le 21 juin 1841. Élevé par la communauté des Frères Moraves, il fut professeur et prédicateur dans diverses villes, à Amsterdam, à Berlin, et passa ses dernières années chez les Hernhutes. L'un des meilleurs auteurs de poésies religieuses du commencement de ce siècle, il a composé dans le ton d'une noble sévérité des *Chants chrétiens* (Christliche Gesaenge ; Gœrlitz, 1825), des *Chants des frères* (Brudergesaenge ; 1827). Il a aussi donné une bonne *Prosodie allemande* (der deutsche Versbau ; Berlin, 1827) et une traduction des *Odes* d'Horace (Ibid., 1831).

**GASCOIGNE** (George), poëte anglais, né vers 1530, mort en 1577. Déshérité par son père à cause de sa vie dissipée, il alla servir en Hollande sous le prince d'Orange. L'un des meilleurs poëtes de la première partie du règne d'Élisabeth, il se place au nombre des fondateurs du théâtre anglais par quelques pièces : *les Supposés* (The supposes, com. 1566), imitée de l'Arioste ; *Jocasta* (1575), imitée d'Euripide ; *le Miroir de gouvernement* (The glass of government, com. 1575) ; *les Plaisirs princiers de Kenilworth* (The princely pleasures of Kenilworth Castle), à propos des fêtes que Duddley donna à Élisabeth. Ses deux poëmes les plus importants sont : *le Miroir d'acier* (Steel glass, 1576), satire sociale, écrite en vers blancs et l'un des premiers exemples de ce mètre ; *les Fruits de la guerre* (The fruits of war), poëme en 207 stances sur la guerre de Hollande. Ses petites pièces ont de la vivacité et de la grâce. On a recueilli les *Poésies de Gascoigne* (1575, in-4 ; 1587, in-4).

Cf. Baker : *Biographia dramatica* ; — Chambers : *Cyclopaedia of english lit.*

GASCON (DIALECTE), l'une de ces variétés de la langue d'oc qui se formèrent entre Bordeaux et Toulouse et dont l'agénais est resté le type principal. Il s'étendait sur l'une et l'autre rive de la Garonne, en se mêlant plus ou moins de mots français d'une part, ou d'éléments empruntés, d'autre part, aux idiomes espagnols. Montaigne a dit en parlant du gascon des hautes terres (*Essais*, liv. II, ch XVII) : « Il y a bien au-dessus de nous, vers les montaignes, un gascon que je treuve singulièrement beau, sec, bref, signifiant, et à la vérité un langage masle et militaire plus aultre que j'entende, aultant nerveux et pertinent, comme le François est gracieux, délicat et abondant. » Il a été fait des dictionnaires spéciaux pour le gascon d'une partie de province, d'un département, comme celui de Cénac-Moncaut pour le gascon du Gers (Paris, 1863, in-8). La littérature gasconne se réduit à des chansons populaires sans grande importance, dont il a été publié divers recueils, tels que les suivants : *Poesias gasconas* de Pey de Garros (Toulouse, 1567, in-4) ; *lou Parterre gascoun*, de G. Bedout (Bor-

deaux, 1642, in-4); *Recueil des poëtes gascons* (Amsterdam, 1700, 2 vol. pet. in-8); *Littérature populaire de la Gascogne*, par Cénac-Moncaut (Paris, 1868, in-18) (voy. AGÉNAIS).

**GASPARD DE ROEN**, poëte et compilateur allemand du milieu du XIIe siècle. Chanteur ambulant et poëte très-médiocre, il a attaché son nom au recueil d'anciens poëmes épiques fabuleux qui forment le *Livre des Héros* (voy. ces mots).

**GASPARIN** (Agénor-Étienne, comte DE), né à Orange le 10 juillet 1810, mort le 14 mai 1871. Fils du ministre, célèbre agronome, député lui-même en 1842, il a écrit un certain nombre d'ouvrages d'actualité, historique, philosophique, ou religieuse, d'un caractère élevé : *Les États-Unis en 1861, ou Un grand peuple qui se relève* (1861, in-8); *la Liberté morale* (1868, in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatres premières édit.].

**GASSE** *le Blond*, trouvère anglo-normand du XIIe siècle; il était parent de Henri II Plantagenet. Il a aidé Robert de Borron à rédiger les romans du *Saint-Graal* et de *Merlin* (voy. ces mots).

**GASSE BRULÉ** ou BRULLEZ, trouvère du XIIIe siècle, originaire de la Champagne. Les *Grandes chroniques de France*, à l'occasion des démêlés de la régente Blanche de Castille avec Thibaut, comte de Champagne, le mentionnent ainsi : « Thibaut et Gasse firent les plus belles chancons et les plus delitables et melodieuses qui onques fussent oïes en chancon ne en vielle. » Il se peut pourtant que Gasse n'ait pas connu Thibaut, et ait vécu un demi-siècle avant lui. Les manuscrits anciens lui attribuent 70 pièces. Ses chansons, pleines de grâce et d'harmonie, sont toujours adressées à la même dame, épouse d'un grand seigneur, dont la jalousie le força de quitter son pays. Réfugié dans la Petite-Bretagne, il écrivait :

Les oisillons de mon païs
Ai oïs en Bretaigne;
A lor chant m'est-il bien avis
Qu'en la douce Champagne
Les oï jadis
Se n'i ai mespris.

J. B. de Laborde a publié deux chansons de Gasse dans son *Essai sur la musique*, t. II (Paris, 1780, 4 vol. in-4), et Ed. Duméril a cité aussi de ses vers dans ses *Mélanges archéologiques et littéraires*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**GASSENDI** (Pierre GASSEND, sous forme latine), philosophe et savant français, né au village de Champtercier, près de Digne en Provence, le 22 janvier 1592, mort à Paris le 24 octobre 1655. Fils d'obscurs cultivateurs, il montra une précocité d'esprit dont on raconte des prodiges. Il fit ses études à Digne où il fut chargé à seize ans d'enseigner la rhétorique, et à Aix, où il fut reçu docteur et prit les ordres. Il cultivait également les langues anciennes, la philosophie et les sciences, particulièrement l'astronomie. Imbu de l'esprit du libre examen, il combattit de bonne heure l'autorité donnée par la routine à toutes les doctrines couvertes du nom d'Aristote. Retiré à Digne, dans un bénéfice qu'il avait obtenu, il écrivit contre le péripatétisme un livre célèbre: *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristoteleæos, in quibus præcipua totius peripateticæ doctrinæ atque dialecticæ fundamenta excutiuntur, opiniones novæ aut ex veteribus obsoletæ stabiliuntur* (Grenoble, 1624, in-8); c'est, comme l'indique le titre, le renversement total de l'autorité d'Aristote et la restauration de doctrines différentes sur de nouvelles bases. L'auteur mettait hors de la discussion les dogmes de l'Église, envers laquelle il protestait de son entière soumission, soit par prudence naturelle, soit par une sincère réserve. Gassendi était alors en relation de correspondance ou en communauté d'idées avec les esprits les plus distingués et les plus indépendants, Galilée, Campanella, Mydorge, le P. Mersenne, Descartes, etc. Il se mêle aux discussions du temps sur toutes les grandes questions scientifiques; il combat vivement l'alchimie et la magie dans Robert Fludd, mais il défend avec ardeur les systèmes de Képler et de Copernic, les confirme par ses propres observations astronomiques et, ainsi que la plupart des savants, il se sent atteint par la condamnation de Galilée comme par un coup de foudre.

Une controverse mit plus particulièrement en relief la personnalité de Gassendi et ses tendances philosophiques; c'est celle qu'il soutint contre le cartésianisme naissant, à l'occasion des *Méditations*, qui lui avaient été communiquées par le P. Mersenne. Les *Objections* de Gassendi et les *Réponses* de Descartes tiennent une grande place dans la philosophie du XVIIe siècle. On sent à la fois deux hommes et deux doctrines en présence ; les champions s'acceptent eux-mêmes comme personnifiant le spiritualisme et le sensualisme. Ils se renvoient ces apostrophes célèbres : « O esprit! » — « O chair! » Descartes, sentant son génie méconnu, s'emporte contre son contradicteur; Gassendi, dans ses *Instances*, l'irrite par un redoublement de railleries : « En m'appelant chair, vous ne m'ôtez pas l'esprit; vous vous appelez esprit, mais vous ne quittez pas votre corps. Il faut donc vous permettre de parler selon votre génie : il suffit qu'avec l'aide de Dieu je ne sois pas tellement chair que je ne sois encore esprit, et que vous ne soyez pas tellement esprit que vous ne soyez aussi chair; de sorte que ni vous ni moi nous ne sommes ni au-dessus ni au-dessous de la nature humaine; si vous rougissez de l'humanité, je n'en rougis pas. » Dans cette lutte d'un vif intérêt philosophique et littéraire, Gassendi, que l'on peut appeler la hache des paradoxes cartésiens, combat moins les conclusions de Descartes en faveur de l'existence de Dieu ou de l'immortalité de l'âme que ses démonstrations, et surtout la théorie des idées innées, sur laquelle elles reposent. Il développe dès lors l'axiome favori du sensualisme que rien n'est dans l'intelligence que ce que les sens y ont mis.

En opposition aux doctrines d'Aristote qu'il renverse, aux théories nouvelles de Descartes qu'il repousse, Gassendi apporte à son tour un système complet de philosophie; il l'emprunte aux Grecs, mettant l'indépendance de la raison non dans la reconstruction d'un système personnel, comme fait Descartes, mais dans l'adoption d'une ancienne doctrine librement choisie. Celle qu'il entreprend de ressusciter est l'épicuréisme, à la fois dans sa physique, sa métaphysique et sa morale. Informé de son dessein, Campanella lui avait écrit avec beaucoup de sens: « Je vous félicite d'avoir dissipé les nuages de l'aristotélisme, mais je suis fâché de vous voir vous enfoncer dans les ténèbres d'Épicure. » La restauration de la philosophie épicurienne par Gassendi nous explique l'importance que prennent, au XVIIe siècle, la discussion du système des atomes et la réfutation du poëte Lucrèce dans les ouvrages consacrés à la défense du spiritualisme chrétien. Fénelon consacre de longues pages du *Traité de l'existence de Dieu* aux difficultés et aux puérilités de la cosmologie épicurienne, et l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac prouvera aussi à quel point l'attention avait été ramenée sur le *Poëme de la nature*.

Gassendi avait en effet pris une place à part dans le monde philosophique et littéraire. Les Gassendistes formaient, à côté des Cartésiens, une sorte de parti, une minorité, il est vrai, qui n'avait pas l'éclat ou l'autorité de leurs tout-puissants adversaires, mais qui n'avait pas moins son action sur les esprits et les mœurs et qui gardait fidèlement,

en face de l'idéalisme triomphant, les droits de la réalité sensible et les traditions de la libre pensée. L'école de Gassendi recueille tout ce que le XVII[e] siècle compte d'écrivains joyeux et indépendants, d'esprits forts et, comme on disait alors, de libertins : esprits de second ordre pour la plupart, Chapelle, Bernier, Cyrano de Bergerac, le poëte Jean Hesnaut, etc., mais au milieu d'eux, un des maîtres de la raison et de la langue, Molière. Molière avait été, avec Chapelle, l'élève particulier de Gassendi. De son maître, comme dit Sainte-Beuve, « il prend surtout l'esprit, non le système, non les atomes; et il croit, suivant son propre aveu, et malgré Chapelle qui prend tout (en glouton indigeste qu'il est), que, d'Épicure et de Gassendi, il n'y a de bon que la morale. » Pourtant, sous l'inspiration du nouvel épicuréisme, il avait entrepris, comme Jean Hesnaut, une traduction de Lucrèce, dont on ne possède qu'un fragment, la grande tirade d'Élianthe sur les amoureux, dans le *Misanthrope*. Son théâtre offre d'autres traces, plus directes, de l'enseignement gassendiste : la morale facile et indulgente, la revendication, au nom du bon sens, des droits de la chair contre un spiritualisme extravagant. Chrysale disant à Belise :

> Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin;
> Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

ne rappelle-t-il pas le duel comique de la chair et de l'esprit entre Gassendi et Descartes? On rapporte aussi à l'influence de Gassendi les traits décochés dans *le Mariage forcé* contre les sectateurs d'Aristote et contre Descartes lui-même, et enfin l'aversion du poëte comique pour l'ignorance prétentieuse des médecins. Quoique chef d'une école épicurienne, Gassendi menait une vie aussi austère et chrétienne que studieuse. On l'appelait même « le saint prêtre de Digne ». Il passa presque toute sa vie dans cette ville, à part quelques voyages de science et des séjours d'étude à Paris, où il mourut sur la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs. Justifiant les trop justes épigrammes de Molière contre la Faculté, il succomba moins à la maladie qu'au traitement, et s'éteignit après treize saignées.

Les principaux ouvrages philosophiques de Gassendi sont, après ses *Exercitationes paradoxicæ*, souvent réimprimés : *Disquisitio metaphysica adversus cartesium* (Amsterdam, 1642, in-8; Vite, 1644, in-4), traduit en français par le duc de Luynes et Clerselier; *De Vita, Moribus et Placitis Epicuri* (Lyon, 1649, in-fol.; Amsterdam, 1659, plus. fois réimpr.); *Syntingma philosophiæ Epicuri, cum refutationibus dogmatum quæ contra fidem christianam*, etc. (Lyon, 1658, 3 vol. in-fol.; Amsterdam, 1684), ouvrage posthume, ainsi que e *Syntagma philosophicum*, sorte d'encyclopédie philosophique (Lyon, 1658, 2 vol. in-fol.). Gassendi avait en outre publié un grand nombre d'ouvrages mathématiques et astronomiques, ainsi que divers écrits sur des questions et des polémiques auxquels nous n'avons pas donné place. Il y a deux éditions complètes des *Œuvres de Gassendi* (Lyon, 1658; Florence, 1728, 6 vol. in-fol.).

Cf. Bernier : *Abrégé de la philosophie de Gassendi* (1674, 7 vol. in-12, plus. fois réimpr.); — S. Sorbière : *De Vita et moribus P. Gassendi*, en tête de l'édition de Florence; — le P. Bougerel : *Vie de Gassendi* (1737, in-12); — Damiron : *Essai sur l'histoire de la philosophie au XVII[e] siècle* (1846), t. I; — *Études sur la vie et les œuvres de P. Gassendi* (Digne, 1851, in-8); — B. Aubé, dans la *Biographie générale*, etc.

GASSENDISME. On donne ce nom, non-seulement au système de Gassendi, mais à l'esprit même qui l'inspirait et à l'influence morale et littéraire qu'il a exercée au milieu d'une société pour laquelle il semblait si peu fait (voy. l'art. précédent).

**GAST** (Luce DE), écrivain français du XII[e] siècle. Seigneur du château de Gast, près Shrewsbury, il fut l'un des rédacteurs en prose des romans de la Table Ronde, d'après des poëmes et des lais composés sur les légendes de la Bretagne. C'est lui qui a relié au cycle de la Table Ronde la fable des amours de Tristan et Yseult achevée par Élie de Borron. On lui a attribué *Giron le Courtois*, qui est l'œuvre de ce dernier.

**GASTON III**, comte de Foix, dit *Gaston Phébus*, né en 1231, mort en août 1391. Son surnom de *Phébus* lui fut donné, dit-on, à cause de sa belle chevelure blonde. Il est célèbre par sa passion pour la chasse, qui nous a valu un des curieux livres du temps : *Miroyre de Phebus, des deduictz de la chasse aux bestes saulvaiges et des oyseaulx de proye* (Paris, vers 1505, petit in-fol. goth.; plus. édit.) ; c'est l'un des classiques de la chasse, qui est réimprimé encore par les bibliophiles et les chasseurs (Paris, 1854, gr. in-8). Il en existe de célèbres manuscrits, dont un avec de belles enluminures à la Bibliothèque nationale. L'auteur, dont la vie fut loin d'être exemplaire, prétend que la chasse « sert à fuir les péchés mortels », et conclut que « bon veneur aura en ce monde joye, leesse et deduit, et après aura paradis encore ». Gaston Phebus fit aussi quelques vers. On prétend que l'impression proverbiale « faire du phebus » vient de son style embarrassé et emphatique.

Cf. Léon Bertrand : *Notice sur Gaston Phœbus* dans l'édition de 1854.

GASTRONOMIE (LA), poëme d'Archestrate, de Berchoux (voy. ces noms).

**GATAKER** (Thomas), théologien et philologue anglais, né à Londres le 4 septembre 1574, mort le 27 juin 1654. Soutenant avec une égale activité les travaux de la propagande ecclésiastique et de l'érudition, il a laissé, outre des commentaires estimés sur la Bible, un grand nombre d'écrits de controverse théologique et de dissertations grammaticales dont une partie ont été réunis sous le titre d'*Opera critica* (Utrecht, 1699, in-fol.). Nous citerons à part : *Cinnus, seu animadversionum variarum liber* (Londres, 1651, in-4), et *Adversaria miscellanea posthuma* (Ibid., 1659, in-fol.), publié par son fils, Charles Gataker, auteur lui-même de quelques ouvrages de polémique théologique.

Cf. Ch. Gataker : *Vie de Th. Gataker*, en tête des *Miscellanea*; — Niceron : *Mémoires*.

GATOMAQUIA (LA) ou *Guerre des chats*, poëme burlesque de Lope de Vega (voy. ce nom).

**GATTEL** (Claude-Marie), lexicographe français, né le 10 avril 1743 à Lyon, mort le 17 juin 1812. Professeur à l'école centrale de l'Isère, puis proviseur du lycée de Grenoble, il a publié un *Dictionnaire universel portatif de la langue française* (Lyon, 1797, 2 vol. in-8), qui fut souvent réimprimé, ainsi que des dictionnaires espagnol-français, anglais-espagnol, etc.

**GATTERER** (Jean-Christophe), historien allemand, né à Lichtenau, près de Nuremberg, le 13 juillet 1727, mort le 5 avril 1799. Il fut professeur dans différentes universités, surtout à celle de Gœttingue. Il fut le maître de Jean de Müller, qui l'appelle « un grand historien ». Il est l'auteur d'une *Histoire universelle synthétique* (Die Weltgeschichte in ihrem ganzen Umfange; Gœttingue, 1785-1787, t. I et II); d'une *Esquisse de géographie* (Abriss der Geographie, Ibid., 1775), l'un des premiers ouvrages où l'on ait cherché la relation entre les événements et les lieux; puis de divers travaux plus spéciaux de généalogie, d'art héraldique, de statistique, etc.

Sa fille, Madeleine-Philippine GATTERER, née à Nuremberg le 21 octobre 1756, morte à Blanten-

burg le 28 septembre 1831, s'est fait connaître par des poésies réunies sous le titre de *Poésies nouvelles* (Neue Gedichte; Nuremberg, 1778, 1782, 1821) et par quelques écrits pour les enfants. Elle avait épousé J.-P. Engelhard, secrétaire de la guerre à Hesse-Cassel.

Cf. Heyne : *Elogium Gattereri* (Gœttingue, 1799, in-4); — J.-G. Eichhorn : *J.-C.-Gatterer biogr. Skizze* (Ibid., 1800, in-8).

**GATTOLA** (Dom Erasme), savant Bénédictin italien, né à Gaëte en 1662, mort en 1734. Archiviste du monastère du Mont-Cassin, il consacra sa vie à en étudier l'histoire, et a écrit : *Historia sacri monasterii Cassinensis, ab erectione usque ad annum* 1725 (Venise, 1733, 3 vol. in-fol.), et *Historia abbatiæ Cassinensis per sæculorum seriem distributa*, etc. (Ibid., 1733, 2 vol. in-fol.).

**GAUBIL** (Antoine), missionnaire français, né le 14 juillet 1689 à Gaillac, en Languedoc, mort le 24 juillet 1759 à Pékin. Membre de la Compagnie de Jésus depuis 1704, il partit en 1723 pour la Chine et y finit sa vie. Il fit dans les langues et l'histoire de ce pays des progrès qui étonnèrent les lettrés chinois. L'empereur lui témoigna une estime particulière, le nomma interprète officiel et lui donna la direction des collèges impériaux. Parmi ses travaux si utiles aux sinologues, on cite : la traduction du *Chou-King*, le plus ancien des livres historiques de la Chine (Paris, 1771, in-4); *Histoire de Gentchiskan et de toute la dynastie des Mongoux ses successeurs* (Paris, 1739, in-4); *Traité de chronologie chinoise* (Paris, 1814, in-4), etc.

Cf. Abel de Rémusat : *Nouveaux mélanges asiatiques*.

**GAUDEN** (John). — Voyez ICON BASILIKÉ.

**GAUDENZ DE SALIS-SEEWIS.** — Voyez SALIS-SEEWIS.

**GAUDENZI** (Pellegrino), poëte et littérateur italien, né à Forli (Romagne) en 1749, mort en 1784. Il fut de l'Académie de Padoue. Son œuvre principale est un poëme en trois chants, *la Nascità di Cristo* (Padoue, 1781), qui renferme quelques belles parties. Les *Œuvres* de Gaudenzi ont été publiées à Nice (1786).

Cf. A.-M. Meneghelli : *Elogio storico di P. Gaudenzi* (Venise, 1811, in-8).

**GAUDY** (Franz, baron DE), poëte allemand, né à Francfort-sur-l'Oder le 19 avril 1800, mort le 5 février 1840. Il vécut plusieurs années à Berlin, dans l'intimité de Chamisso, avec lequel il travailla à traduire les *Chansons de Béranger*. Quoiqu'il réussît particulièrement dans la poésie légère, il composa en l'honneur de Napoléon une sorte de cycle de *Chansons impériales* (Keiserlieder). Il a aussi écrit des *Nouvelles*. On a réuni ses *Œuvres* (Saemmtliche Werke; Berlin, 1844, 24 vol.).

Cf. N. Martin : *Poëtes contemp. de l'Allem.* (Paris, 1846, t. I, in-8).

GAUFREY, chanson de geste, deuxième branche connue de la Geste de *Doon de Mayence*. Cette chanson est du XIII<sup></sup>e siècle. C'est l'histoire des douze fils de Doon et principalement celle de l'aîné, Gaufrey. La partie saillante du poëme est le siége du château de Montglane, par Gloriant, roi des Sarrasins. Le vieux Garin y est enfermé. Il est secouru par Doon et ses fils, mais les Sarrasins mis en fuite emmènent prisonniers Garin et Doon. La captivité des deux vieillards dure sept années, pendant lesquelles les enfants de Doon font de nombreuses conquêtes et se marient. Gaufrey épouse la belle Passerose et a pour fils Ogier, le héros d'une autre branche de la même geste. Grifon, fils indigne de Doon, donne le jour à Ganelon, qui trahira Charlemagne à Roncevaux. Enfin, les captifs sont délivrés. — La chanson de Gaufrey a 10 735 vers. Le seul texte que l'on possède se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, contenant sept branches de la Geste de Doon. Il a été publié par MM. Guessard et Chabaille, dans la collection des anciens poëtes de la France (Paris, 1859, in-16).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*.

GAULE POÉTIQUE (LA), ouvrage de Marchangy (voy. ce nom).

**GAULMIN** (Gilbert), érudit français, né à Moulins en 1585, mort le 8 décembre 1665. Intendant du Nivernais et conseiller d'État, il occupa ses loisirs par des études sur le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le turc, le persan, et fut un des hommes les plus savants de son temps. Il composa, en latin, des épigrammes, des odes, des hymnes et une tragédie intitulée *Iphigénie*, dont les contemporains font un grand éloge. Il a traduit en latin le roman d'*Isménie et Ismène*, d'Eustathe (Paris, 1618, in-8), celui de *Rhodante et Dosiclès*, par Théodore Prodromus (Ibid., 1625, in-8), et l'ouvrage d'un rabbin anonyme, sous ce titre : *De Vita et morte Mosis libri tres* (Ibid., 1629, in-8). On lui doit, en outre, une édition du traité de Psellus, *De Operatione dæmonum* (Paris, 1615, in-8); *Livre des lumières en la conduite des rois, composé par le sage Pilpay* (Paris, 1644, in-8), etc.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

GAULOIS (IDIOMES). — Voyez BRETON, CYMRIQUE et GAÉLIQUE.

**GAULTIER-GARGUILLE** (Hugues GUÉRIN, dit), bouffon français, né vers 1574 en Normandie, mort vers 1634 à Paris. Il parut d'abord au théâtre du Marais, épousa la fille de Tabarin et passa à l'Hôtel de Bourgogne, où étaient déjà Turlupin et Gros-Guillaume. D'un extérieur très-comique, avec une grosse tête sur un corps d'une étonnante maigreur, il remplissait les rôles de vieillard, de maître d'école, de savant, et chantait avec beaucoup de naturel des couplets burlesques qu'il composait lui-même. Il jouait aussi, sous le nom de Fléchelle, les rois de tragédie, en cachant sa figure sous un masque et ses jambes grêles sous un ample vêtement. Il mourut la même semaine que ses deux amis, Turlupin et Gros-Guillaume. Les *Chansons de Gaultier-Garguille* (1632, petit in-12) présentent, avec quelques traits plaisants, beaucoup de grossièretés et de galimatias. M. Éd. Fournier en a donné une nouvelle édition dans la collection elzevirienne (Paris, 1858, in-16).

Cf. Les frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. V.

**GAULTIER** (Charles), avocat français, né en 1590 à Paris, mort dans cette ville le 16 septembre 1666. Il débuta au barreau en 1613, et se distingua bientôt par une éloquence véhémente, par un ton aigre et mordant dont Boileau parle dans sa IX<sup></sup>e satire, et qui lui valut le surnom de *Gaultier la Gueule*. Sa verve ne s'affaiblit pas avec l'âge. Voici le portrait qu'en tracent les *Mélanges* de Vigneul-Marville : « Sa tête chauve, les rides de son large front, ses yeux étincelants, son nez d'aigle; une grande bouche armée de dents canines, avec la voix d'un corbeau qui croasse sur une proie, composaient un tout assez parfait, avec sa véhémence naturelle et son humeur aigre et bilieuse. » Les *Plaidoyers* de Gaultier (Paris, 1663, 1669, 2 vol. in-4, et 1688, 2 vol. in-4) conservent des traces de la violence de l'orateur, mêlées à des jeux de mots de mauvais goût et à de pédantesques citations.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**GAULTIER** (l'abbé Aloysius-Édouard-Camille), pédagogue français, né à Asti (Piémont) en 1746, de parents français, mort à Paris le 17 septembre 1818. Ordonné prêtre à Rome, il vint en France en 1780, émigra pendant la Révolution, et y rentra après la paix d'Amiens. Il s'est fait un nom par l'invention et l'active mise en œuvre d'une

méthode d'enseignement mutuel, pour laquelle il a composé un nombre considérable d'ouvrages de grammaire, d'histoire et de littérature, très-souvent réimprimés.

Cf. Rabbe, etc : *Biographie univ. des contemporains ;* — Fr. Demoyencourt : *Disc. sur la vie et les ouvrages de l'abbé Gaultier* (Paris, 1845, in-8); — Répertoires et catalogues bibliographiques.

**GAUME** (Jean-Joseph), théologien et littérateur français, né à Fuans (Doubs) en 1802, mort le 22 mars 1869. Auteur ou éditeur d'un nombre considérable d'ouvrages spéciaux de dogme ou de morale, il a été le bruyant promoteur d'une réforme qui consisterait à associer largement ou même à substituer les Pères de l'Église aux écrivains classiques, latins ou grecs, dans l'enseignement : de là ses livres contre l'Université : *le Ver rongeur des sociétes modernes* (1851, in-8); *Lettres sur le paganisme dans l'éducation* (1852, in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

**GAUSSIN** (Jeanne-Catherine GAUSSEM, dite Mlle), actrice française, née le 25 décembre 1711 à Paris, où elle est morte le 6 juin 1767. Elle débuta au Théâtre-Français le 28 avril 1731, et quitta la scène le 19 mars 1763. Le rôle de *Zaïre*, qu'elle créa en 1732, la plaça au premier rang. Une physionomie noble et sympathique, une voix pleine de douceur et de charme, un jeu gracieux et touchant en faisaient l'interprète naturelle des passions tendres. Elle avait le don des larmes. Andromaque, Junie, Iphigénie, furent, avec Zaïre, ses principaux succès dans la tragédie. Elle tenait avec supériorité, dans la comédie, le personnage d'Agnès de *l'École des femmes*.

Cf. Lemazurier : *Galerie du Théâtre-Français.*

**GAUTIER**, en latin *Gualterius*, chroniqueur français du XIIe siècle, partit pour l'Orient avec les croisés et devint chancelier de Roger, prince d'Antioche. Sa chronique s'étend de 1115 à 1119; elle est intitulée : *Gualterii cancellarii bella Antiochena*, et écrite avec beaucoup d'incorrections et d'obscurités. Bongars l'a insérée dans les *Gesta Dei per Francos.*

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI.

**GAUTIER** D'ARRAS, trouvère de la fin du XIIe siècle. On ne connaît rien de sa vie. Il a laissé deux poëmes : *Eracles*, écrit vers 1152, et *Ille et Galeron*, datant de quelques années plus tard. — *Eracles* ou *Héraclius* est un roman d'aventures. Un empereur d'Orient a choisi pour femme, sur le conseil d'Eracles, une pauvre orpheline nommée Athénaïs, comme l'épouse de Théodose II. Forcé par la guerre de s'éloigner d'elle, il l'enferme sous bonne garde dans une tour. Sa jalousie n'a servi de rien ; à son retour, il apprend l'infidélité d'Athénaïs, et veut la faire périr avec son amant; mais Eracles insinue avec raillerie que le plus sûr moyen de les punir est de les marier l'un à l'autre, et son conseil est suivi. Dans une deuxième partie, Eracles, devenu empereur, fait la guerre au roi de Perse Chosroès II. Le roman d'*Eracles*, qui est de 14 000 vers, a été publié par Maszmann (Quedlinburg et Leipzig, 1842).

Le poëme d'*Ille et Galeron* est dédié à Béatrix de Bourgogne, femme de l'empereur Frédéric Barberousse. Ille est fils d'un baron de Bretagne. Resté orphelin, il a été dépouillé par des membres de sa famille ; mais il rentre en possession de l'héritage paternel, grâce à l'appui du roi de France. Il aime et épouse Galeron, fille du duc Conan, son seigneur suzerain. Ayant perdu un œil dans un tournoi, il quitte sa femme et s'en va à Rome, où il sert l'empereur, est nommé sénéchal et refuse sa fille. Cependant Galeron s'était mise à la recherche d'Ille. Elle va à Rome et y vit du produit de son travail. Enfin, elle se fait reconnaître de son mari et retourne avec lui en Bretagne. Le roman finit par le mariage d'Ille avec la fille de l'empereur de Rome, après que Galeron, se croyant en danger de mourir, est entrée dans un couvent. Ce poëme est de 6700 vers. La copie que possède la Bibliothèque nationale est de 1288.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**GAUTIER** DE LILLE ou DE CHATILLON (Philippe), en latin *Gualterius de Insulis* ou *de Castellione*, poëte latin moderne, né à Lille au XIIe siècle. Il fut secrétaire de l'archevêque de Reims. On a de lui un poëme latin, en vers hexamètres, supérieur pour la correction du style aux œuvres de la même époque, et que l'on fit expliquer dans les écoles au moyen âge, en même temps que les auteurs anciens. Il est intitulé : *Alexandreis, sive Gesta Alexandri Magni* (Strasbourg, 1513, in-8 ; Lyon, 1558, in-4 ; Saint-Gall, 1659 et 1693, in-12). C'est l'histoire de Quinte-Curce, avec quelques amplifications et des anachronismes qui vont jusqu'à placer Jésus-Christ avant le temps d'Alexandre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV ; — Eug. Talbot : *la Légende d'Alexandre dans les romans, etc.*, (Paris, 1850, in-8).

**GAUTIER-MAP.** — Voyez MAP (G.).

**GAUTIER** DE COINSI, poëte français, né en 1177 à Amiens, mort en 1236. Il se fit moine, fut prieur de Vic-sur-Aisne et de Saint-Médard de Soissons. Son principal ouvrage est un poëme sur les *Miracles de Notre-Dame*. C'est une suite naïve de récits légendaires et de contes dévots, dont la simplicité va jusqu'à l'indécence, avec force jeux de mots puérils et assonances bizarres. Il a laissé aussi un poëme, *Sainte Léocade*, dirigé principalement contre les mœurs des religieux et du clergé, et un autre *l'Impératrice de Rome qui garda sa chasteté*. Les manuscrits de ces ouvrages sont à la Bibliothèque nationale de Paris.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI et XXIII.

**GAUTIER** DE BELLEPERCHE, poëte du XIIIe siècle. Picard selon Fauchet et l'abbé de Longchamps, Bourguignon selon La Croix du Maine, Normand selon l'abbé de La Rue, il était arbalétrier. Il est auteur du roman d'aventures de *Judas Machabée*, achevé par un autre trouvère, Pierre du Riés (1280). Ce poëme, d'une lecture difficile et surchargé de récits belliqueux, n'a pas moins de 23 000 vers, dont 20 000 sont de Gautier.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXI.

**GAUTIER** DE TOURNAI, trouvère du XIIIe siècle. Il est auteur du poëme historique *Gilles de Chin*, composé vers 1250. C'est la vie d'un chevalier et le récit de ses nombreux faits d'armes qui l'égalent aux paladins les plus vaillants.

Onques Ector ne Achyllès
Ne Patroclus, ne Ulixès
Polyneces, ne Tydéus
Ne Tyocles, ne Adrastus
. . . . . . . . . .
Ne furent teil, no tant n'avint
Com à cestui que je veul dire.

Gilles, né à Chin au XIIe siècle, était seigneur de Berlaimont. Après les tournois, les chasses, les combats contre les Sarrasins et contre des brigands, décrits dans le poëme, il meurt sur le champ de bataille de Rollecourt à un âge avancé. *Gilles de Chin* a été mis en prose vers la fin du XIVe siècle, et ce texte a été édité à Mons (1837, in-8) par la Société des Bibliophiles de cette ville. M. de Reiffenberg a publié le poëme lui-même, d'après le manuscrit unique, appartenant à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, Hainaut, etc.*, t. VII (Bruxelles, 1847, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**Gautier** de Metz, poëte français du XIII[e] siècle. On lui attribue, avec quelque fondement, l'*Image du Monde*, poëme didactique sur la géographie et l'astronomie, dont une partie est empruntée aux anciens et le reste de l'*Imago mundi* d'Honoré d'Autun. Dans son style sec et dur, l'auteur proclame qu'après Adam et Jésus, le premier des astronomes et le premier maître des sept arts, c'est Virgile. Cet ouvrage a été publié par F. Buffereau, qui en rajeunit le style (Genève, 1517, in-4). La Bibliothèque nationale de Paris en possède un manuscrit.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI et XXIII.

**Gautier** ou Gauthier de Sibert, érudit français, né vers 1725 à Tonnerre où il est mort en 1798. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1767. Il a donné au Recueil de cette Académie des *Mémoires* qui témoignent d'un esprit sérieux et critique. On a de lui : *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique, civil et militaire, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV* (Paris, 1765, 1789; 4 vol. in-12); *Vies des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle* (Ibid., 1769, in-12) ; *Histoire des ordres de Saint-Lazare, de Jérusalem, etc.* (Liége et Bruxelles, 1775, in-4); *Considérations sur l'ancienneté du tiers-état* (Paris, 1789, in-8).

**Gautier** (Théophile), poëte et critique français, né à Tarbes le 31 août 1811, mort à Neuilly-sur-Seine le 23 décembre 1872. Venu très-jeune à Paris, il avait à peine fini ses études au collége Charlemagne, qu'il se livra avec plus d'ardeur que de succès à la peinture, puis il se tourna vers la poésie, embrassa la nouvelle école romantique, et fut l'un des champions les plus valeureux de V. Hugo, dans les luttes dont la représentation de ses œuvres dramatiques était l'occasion. Comme écrivain, il poussa la recherche du pittoresque à ses dernières limites, et soit en vers, soit en prose, renouvela les procédés littéraires de la description par des effets de coloris empruntés à la théorie des arts plastiques. Tour à tour poëte, romancier, journaliste, il resta, au fond, l'un des chefs de l'école moderne de l'art pour l'art, et s'attacha, pour la forme, à faire du style une savante mosaïque, une éclatante peinture. Jouissant d'une grande réputation dans le journalisme et dans le monde étranger aux influences de l'orthodoxie littéraire, il était mal vu dans les régions classiques, et l'Académie repoussa maintes fois sa candidature hautement soutenue par l'opinion.

Ses principales poésies sont des pièces détachées qui ont été réunies plusieurs fois en volume (*Poésies*, 1830, 1832, 1855, in-18), sans compter un recueil à part, *Emaux et camées* (1852, in-18), spécimen complet du travail de ciselure littéraire. Un poëme de plus longue haleine est *la Comédie de la mort* (1838, in-8). Parmi ses romans, il faut citer: *les Jeune-France* (1833, in-8) ; *Mademoiselle de Maupin* (1835, 2 vol. in-8), dont la préface fit scandale par le cynisme avec lequel s'énonçait l'indifférence de l'art à l'égard de la morale; *Une Larme du Diable* (1839, in-8); *les Roués innocents* (1847); *le Capitaine Fracasse* (1863, 2 vol. in-18), achevé plus de vingt ans après avoir été annoncé, véritable débauche de couleur dans le cadre d'un nouveau « roman comique » ; *Spirite* (1866, in-18), roman d'hallucination ; plus un certain nombre de *Nouvelles* (1845, in-18), etc. Au théâtre il a donné en collaboration quelques vaudevilles et drames médiocres, mais il a parfaitement réussi dans les ballets : *Giselle* (1841), *la Péri* (1843), *Gemma* (1854), *Sacountala* (1858). Comme critique d'art et feuilletonniste dramatique, Th. Gauthier a beaucoup écrit, toujours avec le même éclat et la même science de style, dans les journaux et revues, *la Revue de Paris*, *l'Artiste*, l'ancien *Figaro*, *la Presse*, *le Moniteur* et le *Journal officiel*. Il eut longtemps Gérard de Nerval, son condisciple, pour collaborateur dans ce genre de rédaction, dont la périodicité allait mal à ses habitudes de travail irrégulier et capricieux. A ses études de critique se rapportent de nombreux volumes : *les Grotesques* (1844, 2 vol.), suite d'articles publiés dans la *France littéraire* sur les poëtes du temps de Louis XIII ; *Tras los montes* (1843, 2 vol. in-8), relation de courses en Espagne, en Italie, en Orient ; *Zigzags* (1845, in-8); *Constantinople* (1854) ; *Italie* (1852) ; *Trésors de l'art de la Russie ancienne et moderne* (1860 et suiv. avec gravures, in-fol.); *Voyage en Russie* (1866, 2 vol. in-18), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. *Le Tombeau de Th. Gautier*, poésies (Paris, 1873, in-4).

**Gay** (John), poëte anglais, né en 1688, mort en 1732. Privé de bonne heure de ses parents, il fut mis en apprentissage chez un marchand de Londres. Il avait montré de l'imagination et un vif esprit d'observation dans quelques essais lorsque, sur les conseils de Pope, il choisit pour genre une sorte de demi-parodie où il excella. Sa *Semaine des bergers en six pastorales* (Shepherd's week, in six pastorals, 1714) est à la fois une parodie des *Pastorales* à la mode et une peinture amusante de la véritable vie des champs. *Trivia ou l'art de se promener dans les rues de Londres* (Trivia or the Art of walking the streets of London, 1716) est, avec un appareil mythologique assez inutile, une satire dans le genre des *Embarras de Paris* de Boileau. Au théâtre, après quelques tâtonnements, J. Gay entreprit, à l'instigation de Swift, de traiter dans le genre de l'opéra italien et français, jusque-là réservé aux dieux et aux héros, une histoire de mendiants et de voleurs, une idylle de Newgate, comme il disait; il mit en scène une troupe de voleurs, mêla à ses peintures réalistes de jolies chansons sentimentales, des allusions politiques et obtint un immense succès. A cet *Opéra du Mendiant* (Beggar's Opera), il donna une suite sous le titre de *Polly*, mais l'autorité en défendit la représentation. Gay n'obtint jamais les faveurs de la cour, quoiqu'il eût écrit pour le jeune duc de Cumberland un *Recueil de fables* (Fables, 1726), qui est aujourd'hui le plus lu de ses ouvrages, et qui, sans avoir la verve originale de sa parodie, offre des idées justes, une invention ingénieuse et une versification facile et agréable. Il a été souvent réimprimé et traduit en français, en prose par M[me] de Keralis (1759, in-12), en vers par de Mauroy (1784, in-12), et Joly (1811, in-18). Il a été donné plusieurs éditions des *Œuvres* de Gay (*Miscellaneous Works*, Londres, 1774, 2 vol. ; *Poetical Works*, Ibid., 1793, 3 vol. in-12).

Cf. W. Coxe : *Life of J. Gay* (Salisbury, 1769, in-12) ; — Baker : *Biographia dramatica* ; — Johnson : *Lives of english poets* ; — Quérard : *la France littéraire*.

**Gay** (Marie-Françoise-Sophie Nichault de Lavalette, M[me] Sophie), femme auteur française, née le 1[er] juillet 1776 à Paris, morte le 5 mars 1852. Fille d'un homme de finance attaché à la maison de Monsieur, elle reçut une éducation très-soignée. Le chevalier de Boufflers et le vicomte de Ségur guidèrent ses premiers pas dans la vie littéraire. Elle eut ensuite l'occasion de se lier avec plusieurs autres écrivains, lorsqu'elle eut épousé M. Gay, receveur général du département de la Roër; les principaux furent Alexandre Duval, Picard, Lemercier. L'une des femmes les plus spirituelles du premier Empire, elle tint une place distinguée dans la société, par sa conversation fine, délicate et naturelle. Comme auteur, elle eut le tour d'esprit de la fin du Directoire et du Consulat, quoique la plupart de ses œuvres n'aient été publiées qu'à partir de la Restauration.

Ses meilleurs écrits sont des romans, et parmi eux, le plus délicat, le plus gracieux, au jugement de Sainte-Beuve, est *Léonie de Montbreuse* (Paris, 1813, 1823, 2 vol. in-12). Selon ce critique, il est semé de fines observations de société et de cœur, et place Mme Sophie Gay sur le rang de Mmes Riccoboni et de Souza. Les autres sont : *Laure d'Estell* (Paris, 1802, 3 vol. in-12); *Anatole* (Paris, 1815, 2 vol. in-12); *les Malheurs d'un amant heureux* (Paris, 1818, 3 vol. in-8); *Théobald, épisode de la guerre de Russie* (Paris, 1828, 4 vol. in-12); *le Moqueur amoureux* (Paris, 1830, 2 vol. in-8); *Un mariage sous l'Empire* (Paris, 1832, 2 vol. in-8); *la Duchesse de Châteauroux* (Paris, 1834, 2 vol. in-8); *la comtesse d'Egmont* (Paris, 1836, 2 vol. in-8); *Marie de Mancini* (Paris, 1840, 2 vol. in-8); *Marie-Louise d'Orléans* (Paris, 1842, 2 vol. in-8); *Ellénore* (Paris, 1844-1846, 4 vol. in-8); *le Faux frère* (Paris, 1845, 3 vol. in-8); *le Comte de Guiche* (Paris, 1845, 3 vol. in-8); *le Mari confident* (Paris, 1849, 2 vol. in-8).

Mme Sophie Gay travailla aussi pour le théâtre. Elle donna à la Comédie-Française *le Marquis de Pomenars*, comédie en un acte, en prose (1820); à l'Opéra-Comique, *le Maître de Chapelle* (1824), dont Paër fit la musique; à l'Odéon, *la Duchesse de Châteauroux*, drame en quatre actes (1843). Elle fit aussi plusieurs romances qui eurent de la vogue, et dont elle composa les paroles et la musique. On peut citer *Mœris* comme une de celles où le manque de précision du style était racheté par la délicatesse du sentiment. Parmi ses autres pièces de vers, les meilleures sont *le Bonheur d'être vieille* et l'élégie *l'Inconstant*.

On a encore de Mme Sophie Gay : *Scènes du jeune âge* (Paris, 1833, 2 vol. in-8); *Physiologie du ridicule* (Paris, 1833, 2 vol. in-8); *Souvenirs d'une vieille femme* (Paris, 1834, in-8); *les Salons célèbres* (Paris, 1837, 2 vol. in-8); des articles dans les *Nouvelles nouvelles*, dans le Livre des *Cent et Un*, dans la *Presse*. — Mme Sophie Gay a eu pour fille Mlle Delphine Gay, qui devint Mme de Girardin (voy. ce nom).

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

GAYDON, chanson de geste du XIIIe siècle, quatorzième branche de la Geste de Pepin.— Gaydon, fils de Joffroi d'Anjou et neveu de Naimes de Bavière, est faussement accusé par Thibaut d'Aspremont, frère de Ganelon, d'avoir voulu empoisonner l'empereur. Charlemagne arme contre son vassal, mais il est vaincu par lui, apprend la vérité et lui rend son amitié. Thibaut est mis à mort et Gaydon épouse la reine de Gascogne. Cette chanson a 10 500 vers. La Bibliothèque nationale en possède deux manuscrits, l'un du XIIIe siècle, l'autre du XVe. Elle a été publiée par M. Siméon Luce dans les *Anciens Poëtes de la France* (Paris, 1862, in-12).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — S. Luce : *De Gaydone, poemate gallico vetustiore*, thèse (Paris, 1860, in-12); — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. II.

**GAYOT DE PITAVAL** (François), compilateur français, né en 1673 à Lyon, mort en 1743. Il quitta la carrière militaire pour celle du barreau. Ses livres, quoique médiocres, eurent du succès. On cite : *Bibliothèque des gens de cour, ou Mélanges curieux des bons mots de Henri IV et de Louis XIV* (Paris, 1772, 2 vol. in-12; 1746, 8 vol. in-12); *l'Art d'orner l'esprit en l'amusant* (Paris, 1728, 2 vol. in-12); *Saillies d'esprit* (Paris, 1732, 2 vol. in-12); *Causes célèbres et intéressantes* (Paris, 1734-1743, 20 vol. in-12), ouvrage continué par de La Ville (Paris, 1769, 4 vol. in-12), et refondu par Franç. Richer (1772-1788, 22 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérat. française*.

**GAZA** (Théodore), érudit byzantin, né vers 1400 à Thessalonique, mort en 1448. S'étant réfugié en Italie après la prise de sa ville natale par les Turcs (1430), il étudia le latin à Mantoue sous Victorin de Feltre, et enseigna le grec au gymnase de Ferrare. Le pape Nicolas V l'appela, en 1450, à Rome, et le chargea de traduire des ouvrages grecs en latin. Gaza accomplit ce travail aux applaudissements d'Erasme, de Scaliger et des autres savants du XVe et du XVIe siècle, et se plaça au rang des plus influents auteurs de la renaissance des lettres en Italie.

Il traduisit du grec en latin : *Aristotelis problemata* (Rome, 1475, in-fol.); *Aristotelis de historia animalium, De Partibus animalium; De generatione animalium* (Venise, 1476, in-fol.); *Theophrasti Historia plantarum, De causis plantarum* (Trévise, 1483, in-fol.); *Ælianus, De instruendis aciebus* (Rome, 1487, in-4); *Alexandri Aphrodisiei problematum libri II* (Venise, 1501, in-fol.); *Chrysostomi homiliæ quinque de incomprehensibili Dei natura* (dans les éditions de saint *Chrysostome*). Il traduisit du latin en grec : *De Senectute* et *Somnium Scipionis* de Cicéron (Venise, 1519). Il a en outre composé une *Introduction à la grammaire grecque* (Venise, 1495, pet. in-fol.), ouvrage qui jouit d'une grand estime et fut traduit en latin par Erasme, Toussaint, etc., sous ce titre : *Th. Gazæ grammaticæ græcæ institutiones* (Bâle, 1521, in-4).

Cf. C.-F. Bœrner : *De Doctis hominibus græcis*; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X.

GAZEL ou GAZAL, genre de poésie appartenant aux littératures arabe, persane, turque et hindoustanie. C'est une ode d'une douzaine de vers au plus, lesquels, comme dans le *Cacida*, sont sur une même rime, à l'exception du premier vers dont les deux hémistiches doivent rimer ensemble. Ces règles sont très-généralement suivies de tout point. Le dernier vers du gazel contient le plus souvent le nom du poëte ou le pseudonyme qu'il s'est choisi.

GAZETTE DE FRANCE ou simplement GAZETTE, le plus ancien des journaux français. Elle fut fondée par Théophraste Renaudot qui, entre autres « innocentes inventions », fut le créateur, au XVIIe siècle, de la publicité. Le premier numéro de la *Gazette* parut le 30 mai 1631. Elle ne fut d'abord qu'une sorte d'accessoire du « Bureau d'adresse et de rencontre » qui eut, un peu plus tard, sa feuille spéciale. Paraissant une fois par semaine, d'abord en quatre, puis en huit pages, elle était destinée à l'annonce, mais elle fit bientôt sa place à la politique, et enregistra toutes les nouvelles relatives aux intérêts des Etats. L'accueil fait à cette publication d'un genre tout à fait nouveau, du moins en France, fut très-favorable, et au bout de deux ans Renaudot se trouvait assez fort pour déclarer aux princes et aux Etats étrangers qu'ils perdraient inutilement le temps à vouloir fermer le passage à ses nouvelles, et ajoutait : « C'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre, et qui tient cela de la nature du torrent, qu'il se grossit par la résistance. » A la fin de l'année, le *Recueil des Gazettes* formait un volume avec une table alphabétique des matières. Le journal était hebdomadaire, et eut d'abord quatre pages petit in-4, puis huit, et exceptionnellement douze. Il avait tous les mois un numéro supplémentaire, qui fut remplacé en 1634 par des *Extraordinaires*, publiés irrégulièrement, suivant l'importance des documents officiels ou des événements. La *Gazette* se vendait publiquement dans les rues de Paris, et ses colporteurs s'appelaient, ainsi que ses rédacteurs, des *gazetiers*. L'entreprise de Renaudot souleva de grandes oppositions, contre lesquelles il fut soutenu par la

protection de Richelieu. On prétend que le cardinal fut souvent son collaborateur, et que Louis XIII lui-même rédigeait et envoyait des articles à la *Gazette*. Pendant quarante ans, l'histoire de la *Gazette* et, partant, de la presse périodique en France, se confond avec la vie de son fondateur et offre d'intéressantes agitations.

A la mort de Renaudot, la publication est continuée par ses fils, Eusèbe et Isaac, puis par son petit-fils, l'abbé Eusèbe. Elle ne sort pas de la famille jusque dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. A partir du 1er janvier 1762, la *Gazette*, qui avait toujours été un organe officieux du gouvernement, en devient l'organe officiel, prend le titre de *Gazette de France*, et met en frontispice les armes royales. En 1787, l'exercice du privilége de la *Gazette de France* est donné à bail au célèbre Panckoucke, déjà propriétaire du *Mercure*, et futur fondateur du *Moniteur*. Au début de la Révolution, la *Gazette* reste le journal de l'ancien régime, tandis que son propriétaire déploie au *Moniteur* tout son zèle pour le régime nouveau, se montrant tour à tour, « patriote en diable, » ou « aristocrate enragé, » suivant celle de ses feuilles qu'il dirige.

En 1792, la *Gazette de France*, rattachée au ministère des affaires étrangères, devient ellemême l'organe du patriotisme révolutionnaire. Elle est girondine, puis passe au jacobinisme. Quand Louis XVI est mis en jugement, elle ne l'appelle plus que Louis Capet, et, le lendemain de son exécution, le 22 janvier 1793, elle publie un mémorable article, commençant ainsi : « Le tyran n'est plus! un exemple redoutable a été donné aux despotes du monde; la hache de la justice a frappé celui qui était déjà condamné dans la conscience du peuple français. » Modérée et digne sous le Directoire, presque muette sous l'Empire, la *Gazette de France* redevint un des principaux organes du parti royaliste sous la Restauration. Après 1830, elle établit une association, qui parut étrange, entre la monarchie légitime et le suffrage universel. Ses principaux rédacteurs avaient été, avant la Révolution, Rémond de Sainte-Albine, Suard, l'abbé Aubert, de Querlon, de Fontanelle, etc. On cite, depuis 1789, Fallet, Chamfort, Bellemare, Briffaut, Jouy, Méry, de Genoude, Lourdoueix, Lubis, etc. De 1792 à 1797, la *Gazette de France* avait ajouté à son titre l'épithète de « nationale ». Frappée de suspension le 24 août 1848, elle reparut pendant douze jours sous ce titre : le *Peuple français*, et pendant cinq semaines sous celui de l'*Étoile de la France*, avec ces sous-titres « Journal de l'appel à la nation, » et « Revue des droits de tous. » Après avoir été hebdomadaire pendant plus d'un siècle, et bihebdomadaire depuis 1762, elle est quotidienne depuis le 1er mai 1792.

La collection de l'ancienne *Gazette*, de 1631 à 1792, forme, à raison d'un volume par an, cent soixante et un volumes; le titre, très-souvent modifié, est le plus ordinairement : *Recueil des gazettes de France*. La nouvelle *Gazette de France* produit deux forts volumes in-fol. par année. On possède pour les 161 volumes de l'ancienne *Gazette* une *Table*, rédigée par Genet (1766-1768), et grâce à laquelle une longue période de notre histoire se trouve résumée dans un répertoire du plus haut prix.

Cf. Crétineau-Joly : *Histoire de M. de Genoude et de la* Gazette de France (Paris, 1843, in-8) ; — Alfr. Nettement : *Hist. de la Gazette de France*, faisant suite à une *Biographie de M. de Genoude* (Ibid., 1846, in-12) ; — Eug. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1860 et suiv., in-8 et in-18) ; — le même : *Bibliographie de la presse périodique française* (1864, gr. in-8) ; — A. Sirven : *Journaux et journalistes*, t. IV (1866, in-18).

**GEDIKE** (Frédéric), pédagogue allemand, né à Boberow le 15 janvier 1754, mort le 2 mai 1803. Directeur du Gymnase Frédéric de Berlin, membre de l'Académie des sciences, il fut chargé de missions relatives à l'instruction publique. Outre trois livres de lecture (Lesebücher) ou recueils d'extraits grecs, latins, français, on a de lui quelques éditions annotées d'ouvrages grecs; une *Histoire de la philosophie ancienne d'après les divers écrits de Cicéron* (Berlin, 1781, plus. édit.); des *Fragments sur l'éducation* (Fragmente über Erziehung und Schulwesen bei den Alten und Neuern; Ibid., 1779 gr. in-8); des *Pensées sur le purisme et l'enrichissement de la langue* (Gedanken über Purismus, etc.; Ibid., 1779, in-4), etc.

Cf. V.-H. Schmidt : *F. Gedicke, ein biogr. Versuch* (Gotha, 1803, in-8) ; — Fr. Horn : *Gedicke's Biographie* (Berlin, 1808, in-8).

**GÉDOYN** (Nicolas), traducteur français, né le 15 juillet 1667 à Orléans, mort le 10 août 1744. Tout enfant, il faillit être enseveli à la suite d'une grave maladie, lorsque Mme Cornuel s'aperçut qu'il respirait encore. A dix-sept ans il entra au noviciat des Jésuites, puis professa la rhétorique à Blois, et prenant pour motif sa mauvaise santé, quitta la Compagnie. Il alla à Paris, devint un des habitués de Ninon de Lenclos, sa parente, alors fort âgée, en devint, dit-on, amoureux et obtint en 1701, par son crédit, un canonicat de la Sainte-Chapelle. Il entra à l'Académie des inscriptions en 1711, et à l'Académie française en 1718.

Les deux principaux ouvrages de l'abbé Gédoyn sont la traduction de *Quintilien* (1718) et celle de *Pausanias* (1731), l'une et l'autre d'un style élégant, mais très-infidèles. Parmi les *Mémoires* qu'il lut à l'Académie des inscriptions, on distingue celui sur les jeux Olympiques, et celui sur Dédale, dont il chercha sérieusement à reconstruire l'histoire réelle. Ses *Œuvres diverses* ont été recueillies par l'abbé d'Olivet (Paris, 1745, in-12).

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. franç.*

**GEILER** ou GEYLER DE KAISERSBERG (Jean), prédicateur et écrivain allemand, né à Schaffouse en 1445, mort à Strasbourg en 1510. Elevé par son grand-père dans la petite ville d'Alsace dont il prit le nom, il fut professeur de théologie à Fribourg, puis curé à Strasbourg. Émule de Tauler, il prêchait avec chaleur et onction, et était renommé pour son savoir et la pureté de sa doctrine. Les sermons qui nous restent sont nombreux. Il les rédigeait en latin, et les prononçait en allemand. Ils ont été recueillis par ses auditeurs, particulièrement par J. Pauli. Presque tous roulent sur des sujets tirés du *Vaisseau des Fous* de Séb. Brant et sur des tableaux satiriques des vices et des folies du temps. Geiler a aussi composé plusieurs ouvrages d'édification, tels que le *Paradis des âmes* (der Seelen Paradiess, Strasbourg, 1510), le *Pèlerinage du chrétien vers la Patrie éternelle* (Christlische Pilgerschaft zum, etc.; Bâle, 1512), etc.

Cf. Ph. von Ammon : *Leben, Lehren und Predigten G's v. K.* (Erlangen, 1826, in-8) : — Aug. Stæber : *Essai historique et litt. sur la vie et les écrits de J. G. de K.* (Strasbourg, 1824, in-4).

**GELL** (William), archéologue anglais, né à Hopton (Derby) en 1777, mort à Naples le 4 février 1836. Il eut les fonctions de chambellan de la reine Caroline. A la suite de missions et de voyages, il a publié : *the Itinerary of Greece* (Londres, 1801-1806, in-8 avec fig.; 2e édit., 1808), contenant, avec la description des monuments, un commentaire de Pausanias et de Strabon; *Topography of Troy* (Ibid., 1804, in-fol., pl.), *Geography and antiquities of Ithaca* (Ibid., 1807, in-8); *Pompeiana*, observations topographiques (Ibid., 1817, 1830-31, t. I et II, pl.), bel ouvrage traduit en partie en français, sous le titre de *Vues des ruines*

*de Pompéi* (Paris, 1828, in-8); *Topographie de Rome et de ses environs* (1834, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Rose : *New biographic. Dictionary.*

**GELLERT** (Christian-Furchtegott), célèbre poëte allemand, né à Haynichem, près de Freyberg (Saxe), le 4 juillet 1715, mort à Leipzig le 13 décembre 1769. D'une famille nombreuse et pauvre, il est le frère d'un savant métallurgiste. Il reçut dans la maison de son père, qui était pasteur, une éducation très-chrétienne. Il dut travailler de bonne heure à copier des actes de commerce. Cependant sa vocation poétique se manifesta dès l'âge de treize ans par quelques pièces dont on loue encore la grâce. A quinze ans, il fut envoyé à l'école de Meissen, où il se lia avec Rabener et Gaertner. Cinq ans plus tard il allait étudier la théologie à Leipzig, où il s'abandonnait à son goût pour la littérature. Il s'y familiarisa avec les auteurs latins et les écrivains français; il embrassa les principes de Gottsched et fut un des meilleurs collaborateurs des *Récréations* de Schwabe et ensuite du *Recueil de Brême*. Plus tard il se sépara de l'école saxonne et se repentit d'avoir sacrifié, sous ses inspirations, à l'imitation française.

Gellert a joui, comme poëte national, d'une popularité extrême et qui s'est maintenue. Il est un des rares auteurs de son temps « qu'on lit encore, dit un critique allemand, dans la cabane comme dans le palais ». Les princes et les rois, Frédéric le Grand entre autres, lui firent visite à Leipzig. Des tributs d'hommages lui étaient adressés de toutes les parties de l'Allemagne, et sa mort fut un deuil public. Sa tombe devint un but de pèlerinage et l'objet de démonstrations si vives que l'autorité dut les interdire. Ce que l'on goûtait dans Gellert c'était un talent pur, gracieux, inspiré par une âme honnête, assombri par la mélancolie, et répondant chaque jour davantage au caractère national. Interprète des sentiments intimes, il enseigne la vertu, la religion; il purifie l'art pour l'introduire dans la famille. Klopstock lui adresse ces vers : « La fille la plus belle et la plus aimée de la plus belle des mères devra te lire, devenir plus belle en te lisant, et, te voyant endormi, t'embrasser avec candeur. » Il faut citer aussi ce jugement enthousiaste du philosophe Garve : « Aussi longtemps que les Allemands comprendront leur langue, ils liront les écrits de Gellert, et les hommes honoreront son caractère tant qu'ils respecteront la vertu. » Deux statues ont été élevées à ce poëte en 1865, dans sa ville natale et à Leipzig.

Gellert a composé des poésies lyriques et didactiques, des contes, des fables, des pièces de théâtre, des ouvrages moraux. Ses *Fables* et ses *Contes* (Fabeln und Erzaehlungen) sont restés son œuvre la plus populaire; la langue en est pure, facile, élégante; la morale est plutôt élevée que pratique. Chaque sujet est composé et développé avec une certaine ampleur épique dont le défaut est un peu de redondance. Plusieurs de ses fables sont toutes personnelles et ont un cachet entièrement allemand. Ses contes sont d'une simplicité agréable, avec plus de prolixité. Ses poésies lyriques comprennent des *Odes* et *Chants religieux* (Oden und geitiliche Lieder), où l'on trouve plutôt un sentiment intime, une foi sincère, qu'un véritable éclat poétique. De ses comédies : *la Bigotte* (Betschwester), *les Tendres sœurs, le Gros lot*, la première seule mérite d'être remarquée; elle est calquée sur notre *Tartuffe*. Gellert avait aussi composé un roman domestique sentimental : *la Comtesse suédoise* (die Shwedische Graefin; Leipzig, 1746, 2 vol.). Il a laissé des *Leçons morales* (Moralische Vorlesungen), qui n'ont été publiées qu'après sa mort et qui ont pour but de répandre dans le peuple l'amour du juste et les sentiments élevés. Ses *Lettres à M^lle^ Lucius de Dresde*, publiées par Ebert (Gellert's Briefwechsel, mit, etc.), ont été les premiers modèles, en Allemagne, du style épistolaire. Il a été donné plusieurs éditions générales de ses *Œuvres* (Gellerts Saemmtliche Werke; Leipzig, 1769-1774, 10 vol.; 1841, 6 vol. in-12).

Cf. J.-A. Cramer : *C.-F. Gellert's Leben und Briefe* (Leipzig, 1744, 2 vol. in-8), traduit en français (Utrecht, 1875, 3 vol. in-8); — Huber : *Eloge de Gellert*, en tête de ses *Œuvres choisies* (Leipzig, 1770); — Dœring : *Gellert's Leben* (Leipzig, 1833, 4 vol.); — Neumann : *Das Gellert-Buch* (Dresde, 1855), etc.

**GELLI** (Giambattista), critique, romancier et auteur dramatique italien, né à Florence en 1493, mort en 1563. Il était bonnetier. Par ses aptitudes littéraires, il parvint à la présidence de l'Académie florentine, où il fit publiquement, à la demande de Cosme I^er^, des leçons sur la *Divine Comédie*. Elles ont paru sous ce titre : *Tutte le lezioni fatte nell' Academia Fiorentina* (Florence, 1551, in-8). On a encore de Gelli : *les Caprices du tonnelier* (I Capriccj del bottajo, 1548), *la Circé* (1549), nouvelles où l'auteur a donné libre carrière à sa fantaisie : *Circé* a été traduit en français par Duparc (Paris, 1567); puis plusieurs comédies assez gaies, dont l'une, *la Sporta*, est tirée de l'*Aulularia* de Plaute, et une autre, *lo Errore*, est empruntée à la *Clitie* de Machiavel.

Cf. Capri : *Orazione nella morte di G.-B. Gelli* (Florence, 1562, in-4); — Ginguené : *Histoire litt. de l'Italie*, t. VI et VIII; — Floegel : *Geschichte der komischen Literatur*, t. II, p. 149.

GEMARA (LA), nom d'une des divisions du Talmud de Babylone (voy. TALMUD).

**GÉMISTE** (George), Γεώργιος ὁ Γέμιστος, surnommé *Pléthon* (ὁ Πλήθων), philosophe et érudit byzantin, mort vers le milieu du XV^e^ siècle. Son surnom vient de l'étendue de ses connaissances. Député au concile de Florence en 1438, il s'y prononça contre la réunion des Églises grecque et latine; mais plus tard, banni de la Grèce, avant la prise de Constantinople, et réfugié en Italie, il revint sur son opinion et se déclara pour les Latins. Partisan zélé de la philosophie platonicienne, il gagna à ses idées les Médicis, et engagea la querelle entre les sectateurs d'Aristote et ceux de Platon, par un ouvrage intitulé : *De Platonicæ atque Aristetolicæ philosophiæ differentia* (Venise, 1532, 1540, in-4; Paris, 1541, in-8). Ses attaques contre Aristote et sa partialité en faveur de Platon le firent accuser de vouloir substituer à la doctrine chrétienne le platonisme alexandrin.

Gémiste eut, de son vivant, une réputation immense, non-seulement comme philosophe, mais aussi comme écrivain, orateur, savant universel. Elle n'est pas justifiée par ses nombreux ouvrages, dont nous citerons les principaux : Ἐκ τῶν Διοδώρου καὶ Πλουτάρχου περὶ τῶν μετὰ τὴν ἐν Μαντινείᾳ μάχην (Venise, 1503, in-fol.; Leipzig, 1770, in-8); Περὶ Εἱμαρμένης, *De Fato* (Leyde, 1722, in-8); Περὶ Ἀρετῶν, *De Virtutibus* (Anvers, 1552, in-fol.; Iéna, 1590, in-8); Μαγικὰ λογία τῶν ἀπὸ Ζωροάστρου ἐξηγηθέντα, *Oracula magica Zoroastris* (Paris, 1599, in-8; Leipzig, 1719, in-4); *Oraisons funèbres* (Leipzig, 1793, in-8); des traités sur la géographie, dans les *Anecdota græca* de Siebenkæs (Nuremberg, 1798, in-8); des extraits d'Aristote, de Théophraste, de Diodore, etc.

Cf. Boivin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. II; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. X; — W. Gass : *Gennadius und Pleto, oder Aristotelismus und Platonismus in der griech. Kirche* (Breslau, 1844, in-4).

**GÉNÉBRARD** (Gilbert), érudit français, né en 1537 à Riom, mort le 24 mars 1597. Il fit profession chez les Bénédictins de Cluny, et occupa la chaire d'hébreu au Collége royal. S'étant jeté dans la Ligue, il fut nommé, en 1592, par la protection

du duc de Mayenne, archevêque d'Aix; mais, accusé d'avoir écrit contre les prérogatives royales son livre *De Sacrarum electionum jure* (1593, in-12), il fut condamné à l'exil, peine qui fut commuée en une retraite au prieuré de Semur. Il avait eu pour élève saint François de Sales.

On a de lui des ouvrages savants, mais d'un style fort incorrect, soit en latin, soit en français : *Isagoge rabbinica ad legenda Hebrœorum scripta* (Paris, 1563, in-4); *Alphabetum hebraicum* (Paris, 1564, in-4); *Histoire de Josèphe, mise en français* (Paris, 1578, in-fol.); *Chronographiæ libri IV* (Paris, 1580, in-fol.), chronologie sacrée, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXII.

**GENÈS** (saint), ou GENEST DE ROME, comédien romain du temps de Dioclétien. On croit qu'il était directeur d'une troupe dramatique. D'après la légende, il fut subitement converti au christianisme au moment où, dans une pièce parodiant les mystères chrétiens, il venait de recevoir un baptême simulé. Il soutint sa foi nouvelle devant l'empereur et subit le martyre. Cette conversion est le sujet d'une célèbre tragédie de Rotrou.

Cf. Ambr.-F. Didot : *Notice sur saint Genest*, dans l'édit. des *Chefs-d'œuvre de Rotrou*.

GENÈSE (LA). — Voyez PENTATEUQUE.

**GENESIUS** (Joseph), ou JOSEPH DE BYZANCE, historien byzantin du x$^e$ siècle. Son *Histoire*, divisée en quatre livres, va de 813 à 886, et comprend les règnes de Léon V, Michel II, Théophile, Michel III, Basile I$^{er}$. Sèchement écrite, elle tire son importance de la rareté des documents de cette époque. Imprimée dans la *Byzantine* de Venise (1733, in-fol.), elle a été rééditée avec soin dans la *Byzantine* de Bonn (1834, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

**GENEST** (l'abbé Charles-Claude), littérateur français, né le 17 octobre 1639 à Paris, mort en 1719. Familier du duc de Nevers, il concourut pour le prix de poésie et fut couronné en 1673. Malezieu le poussa dans le monde des beaux-esprits; M$^{me}$ de Montespan et ses sœurs le protégèrent; Bossuet s'intéressa à lui. Il devint précepteur de M$^{lle}$ de Blois, entra à l'Académie française en 1698, et fut un des habitués et des acteurs des divertissements de Sceaux, chez la duchesse du Maine. Il composa pour ces fêtes des vers médiocres, des tragédies froides, prosaïques, *Zélonide, Polymnestor, Joseph, Pénélope*. La dernière eut l'approbation de Bossuet, au point de vue moral. L'abbé Genest fit aussi, d'après les conversations de ce prélat, un poëme intitulé : *Principes de philosophie; des preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (Paris, 1716, in-8), malheureuse imitation de Lucrèce, tentée en l'honneur du cartésianisme.

Cf. D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*.

GENEVIÈVE DE BRABANT, ou L'INNOCENCE RECONNUE, l'une des principales légendes popularisées par la « Bibliothèque bleue ». Elle a été écrite dans sa forme définitive par un Jésuite, conseiller et aumônier de Louis XIV, le P. de Cérisiers (voy. ce nom). La première édition, suivie de tant d'autres et de tant de remaniements et de traductions, est de 1635 (Paris, in-4). L'histoire de la fille d'un duc de Brabant, femme du châtelain Siffroy, accusée d'adultère par l'intendant Golo qui avait tenté de la séduire, et ramenée plus tard à son rang par la Providence, a été souvent portée à la scène; mais elle a fourni plus de féeries et d'opéras que d'œuvres littéraires. Parmi ces dernières, on cite un drame de Tieck.

Cf. Ad. Pécatier : *Histoire de Geneviève de Brabant* Paris, 1845, in-18; nombr. éditions).

**GENGENBACH** (Pamphile), écrivain allemand du commencement du XVI$^e$ siècle. Bourgeois de Bâle et imprimeur, il était zélé partisan de l'Autriche et ennemi acharné du pape. Il a composé trois drames qui le font regarder comme un des rénovateurs du théâtre allemand, puis des poëmes satiriques, didactiques et historiques; des pièces lyriques de maîtres chanteurs, enfin quelques écrits en prose en faveur de la Réforme. Une excellente édition de ses *Œuvres* a été donnée par Gœdeke (Hanovre, 1856).

GENIALES DIES, ouvrage d'Alessandri (voy. ce nom).

GÉNIE, faculté. Le mot génie a plusieurs acceptions, dont quelques-unes se rapportent à des questions littéraires. Suivant l'une des principales, le génie désigne la supériorité éclatante de quelques écrivains d'élite, manifestée par la nouveauté ou la puissance des effets que leurs œuvres produisent sur les âmes. En ce sens, ce mot s'applique à toutes les sphères élevées de l'activité intellectuelle, et dans les sciences, les arts, la politique, la guerre, les finances, la conduite des affaires, l'on reconnaît le génie partout où l'on voit éclater une puissance extraordinaire d'invention ou de combinaison.

Il est plus facile d'écrire en l'honneur du génie des déclamations oiseuses que d'en démêler les éléments par une rigoureuse analyse et de déterminer son origine et les lois de son développement. Le génie est-il d'une autre nature que le talent auquel on se plaît à l'opposer, comme le sublime au beau, dans d'ingénieux parallèles ? où n'est-il qu'un degré supérieur des mêmes facultés? Rien n'autorise à voir dans le génie un don spécial qui mette l'écrivain, l'artiste, en dehors à la fois et au-dessus de l'humanité; les éléments qu'on y reconnaît se retrouvent à des degrés divers dans la plupart de ceux qui cultivent les arts ou la littérature; seulement ils prennent dans l'homme de génie un développement, une puissance, un éclat qui semblent en transformer la nature. Au premier rang de ces éléments est l'invention; le génie est essentiellement créateur : ce qui ne veut pas dire qu'il tire quoi que ce soit du néant et qu'il fasse jaillir de lui-même des idées ou des sentiments inaccessibles aux autres hommes; mais il saisit entre les choses des rapports qui échappent au vulgaire, il met les vérités communes dans une lumière inattendue, il donne aux passions les plus humaines une force, une profondeur d'expression, qui font croire à des émotions surnaturelles.

Cette transformation des facultés ordinaires a paru l'effet d'une action étrangère et supérieure à l'homme, d'une puissance divine que le mot génie servit lui-même à désigner. Pour le poëte, le génie ne fut longtemps autre chose qu'un dieu manifesté par l'inspiration :

Est deus in nobis, agitante calescimus illo.

Les exagérations suivirent de près cette prétention, et une sorte de désordre sibyllin sembla le propre du génie; l'incohérence des idées, l'excentricité des images, le dédain des règles des genres, et même de celles du langage constituèrent, aux yeux de poëtes chevelus ou échevelés, que déjà Horace s'amuse à décrire, cette supériorité inspirée, qui fait mépriser l'art, le goût et le bon sens.

Ingenium misera quia fortunatius arte
Credit, et excludit sanos Helicone poetas
Democritus, bona pars non ungues ponere curat,
Non barbam : secreta petit loca, balnea vitat.
Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
Tonsori Licino commiserit...

Sur cette pente, le génie confinerait à la folie. Les physiologistes modernes sont là pour rabattre son orgueil. Ils le rattachent à des modifications anormales des conditions organiques, à un état

morbide du cerveau, et le définissent une névrose. Lamartine, dans l'ode célèbre sur Bonaparte, en fait une vertu involontaire, propre à racheter une vie de crimes.

**Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie**
**N'est pas une de vos vertus !**

Sans nous engager dans ces fantaisies poétiques ou scientifiques, nous nous bornerons à dire que le génie nous paraît consister, pour l'écrivain, dans une supériorité de naissance et de facultés, tandis que le talent désigne plutôt une valeur acquise et développée par le travail. L'un tient à la nature même des capacités individuelles, et l'autre à leur culture ; c'est ce qui explique comment le génie et le goût sont moins inséparables que le goût et le talent, ces deux derniers naissant ensemble et grandissant par la même éducation.

Ce serait toutefois une grosse erreur de supposer une trop grande incompatibilité d'humeur entre le génie et le goût ; pour être inné, il n'est pas moins susceptible d'être développé et épuré par le travail personnel et par le travail du temps. Abandonné à lui-même, ou entraîné par la grossièreté d'une nation ou d'une époque, le génie produira pêle-mêle des conceptions grandioses et des trivialités rebutantes ou des exagérations monstrueuses; d'autres fois, cédant aux modes prétentieuses d'une société raffinée, il gâtera comme à plaisir l'expression des sentiments les plus sublimes, par la recherche de l'esprit et de la préciosité. Conduit par le goût, le génie ne perd pas sa puissance, il la règle mieux, il proportionne les moyens aux effets; il aura le mouvement, l'emportement au besoin; mais l'un sera continu et régulier, et l'autre toujours à sa place; il ne se fera pas faute des traits sublimes, mais il les répandra sur un fond d'une beauté soutenue et égale. Le célèbre mot de Buffon: « le génie n'est autre chose qu'une grande aptitude à la patience, » s'applique aussi bien aux créations artistiques qu'aux recherches savantes; il marque, sous une forme paradoxale, la part qui revient, dans les œuvres, au travail à côté de l'inspiration.

Parmi les autres sens du mot génie, nous nous bornerons à signaler celui de caractère propre et distinctif soit des personnes, soit des temps ou des choses. On dit également le génie d'une nation, d'une époque, d'une langue, d'une littérature; ce mot désigne tous les traits caractéristiques réunis, les qualités et les défauts, les dispositions naturelles ou acquises. Mettre en relief le génie d'un peuple ou d'une époque dans l'ordre littéraire est l'objet même des principaux articles historiques que nous consacrons à chaque pays dans cet ouvrage.

Cf. Marmontel : *Eléments de littérature ;* — Littré : *Dictionnaire de la langue française ;* — V. Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, leçon VIII.

GÉNIE, titre de recueil d'extraits (voy. ESPRIT).

GÉNIE DE L'HOMME (LE), poëme de Chenédollé; — LE GÉNIE DU CHRISTIANISME, ouvrage de Chateaubriand (voy. ces noms).

**GÉNIN** (François), philologue français, né à Amiens le 16 février 1803, mort à Paris le 20 mai 1856. Rédacteur assidu du *National* et mêlé à diverses polémiques, il a laissé un certain nombre de travaux philologiques très-remarqués: *Des Variations du langage français depuis le XII^e^ siècle* (1845, in-8); *la Chanson de Roland* (1850, gr. in-8); *Récréations philologiques* (1856, 2 vol. in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, 1^re^ et 2^e^ éditions.]

**GENLIS** (Stéphanie-Félicité DUCREST DE SAINT-AUBIN, comtesse DE), femme de lettres française, née le 25 janvier 1746 au château de Champcery, près d'Autun, morte en 1830. A l'âge de six ans, elle fut reçue chanoinesse du chapitre d'Alix, près de Lyon, avec le titre de comtesse de Bourbon-Lancy qu'elle porta jusqu'à son mariage. Son éducation fut d'une grande frivolité. Elle passa des années vêtue en amour, avec un carquois et des ailes; ensuite elle courut les champs sous l'habit de garçon; elle apprit le clavecin, la danse, les armes, mais à peine savait-elle lire et former une lettre à l'âge de douze ans. Cependant elle montrait un esprit naturel, vif et singulier qui en faisait un petit prodige. Elle attroupait les enfants du village sous sa fenêtre pour leur enseigner le catéchisme, composait des vers, des romans, et jouait à merveille son rôle dans les comédies représentées au château. Son père étant mort, elle fut recueillie, avec sa mère restée sans ressources, par le riche financier La Popelinière. Sans perdre son goût pour les plaisirs, elle comprit la nécessité de l'étude, s'y livra seule avec ardeur et acquit une instruction, sinon profonde, du moins très-variée. Elle n'avait pas seize ans lorsque le comte Bruslart de Genlis, colonel des grenadiers de France, depuis marquis de Sillery, en devint amoureux et l'épousa. Grâce à M^me^ de Montesson, sa tante, mariée secrètement au duc d'Orléans, M^me^ de Genlis entra au Palais-Royal, et reçut en 1782 le titre de *gouverneur* des enfants du duc. Elle présida à l'éducation du prince qui fut plus tard le roi Louis-Philippe, et de sa sœur la princesse Adélaïde. On a dit qu'elle contribua par ses conseils à séparer le duc d'Orléans de la cour. Elle émigra en 1793, résida en Suisse, puis en Allemagne, et rentra en France en 1800. Bonaparte l'accueillit avec faveur, lui donna un logement à l'Arsenal, et plus tard une pension de six mille francs pour qu'elle lui écrivit tous les quinze jours sur « tout ce qui lui passerait par la tête », mais principalement sur les usages et l'étiquette de l'ancienne cour. Sous la Restauration, elle toucha aussi une pension du duc d'Orléans. Elle occupa une grande partie de sa vie de querelles littéraires, où elle s'engageait comme à plaisir, dépréciant les plus illustres écrivains pour se vanter elle-même, et surtout mettant une animosité ridicule à rabaisser les philosophes du XVIII^e^ siècle.

Peu d'écrivains ont été aussi féconds que M^me^ de Genlis. Elle a tenté presque tous les genres, sans s'élever au-dessus du médiocre. Un de ses principaux ouvrages est le *Théâtre d'éducation* (Paris, 1779-1780, 4 vol. in-12), recueil de petites comédies à l'usage des jeunes personnes, où il y a du naturel, de la facilité, et, sans beaucoup d'invention, de l'intérêt. Il en est de même du *Théâtre de société* (Ibid., 1871, 2 vol. in-8, souvent réimprimé). Une œuvre plus forte est *Mademoiselle de Clermont* (Ibid., 1802, in-8), courte nouvelle historique, dont M.-J. Chénier a dit: « Les caractères de la princesse, de son frère M. le duc et de son amant le duc de Melun, sont tracés avec une vérité charmante. Là, ni incidents recherchés, ni déclamations; action simple, style naturel, narration animée, intérêt toujours croissant. On croirait lire un ouvrage posthume de M^me^ de La Fayette. » Les autres ouvrages de M^me^ de Genlis sont : *Annales de la vertu* (Paris, 1781, in-18); *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation* (Ibid., 1782, 3 vol. in 8), suite de petits tableaux relatifs à l'éducation, reliés ensemble en forme de roman, et où sont présentées les idées des principaux pédagogues; *les Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants* (Ibid., 1784, 3 vol. in-12), recueil de lectures et de contes où il y a de l'intérêt; *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie* (Ibid., 1787, in-8); *Discours sur la suppression des couvents de religieuses* (1790, in-8), écrit inspiré par l'influence des idées révolutionnaires; *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* (Ibid., 1791, 2 vol. in-8), ouvrage très-rare et qui a été soigneusement retiré

du commerce; *les Chevaliers du cygne, ou la Cour de Charlemagne*, conte historique (Hambourg, 1795, 2 vol. in-8); *Précis de ma conduite pendant la Révolution* (Ibid., 1796, in-8); *les Petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfants* (1798, 2 vol. in-8); *Herbier moral, ou Recueil de fables nouvelles* (1799, in-12); *les Vœux téméraires*, roman (1799, 3 vol. in-12); *les Mères rivales*, roman (Paris, 1800, 4 vol. in-12); *le Petit La Bruyère* (Ibid., 1800, in-8); *Nouveaux contes moraux et nouvelles historiques* (Paris, 1802, 3 vol. in-12; 1803, 6 vol. in-12); *Souvenirs de Félicie L**** (1804, in-12), avec une *Suite* (1807, in-12), recueil d'anecdotes curieuses; *la Duchesse de La Vallière*, nouvelle historique (Ibid., 1804, in-8); *Madame de Maintenon*, nouvelle historique (Ibid., 1806, 2 vol. in-8); *Bélisaire* (Ibid., 1808 in-8), ouvrage inférieur à celui de Marmontel; *Arabesques mythologiques, ou Attributs de toutes les divinités* (Paris, 1810, 2 vol. in-12, avec pl.); *De l'Influence des femmes sur la littérature française* (Ibid., 1811, in-8), ouvrage plein d'erreurs et de jugements passionnés; *les Bergères de Madian, ou la Jeunesse de Moïse*, poëme en six chants (Ibid., 1812, in-8); *Mademoiselle de La Fayette ou le Siècle de Louis XIII* (Ibid., 1813, in-8); *les Battuécas*, roman (Ibid., 1814, 2 vol. in-12), où Mme Sand dit avoir puisé « ses premiers instincts socialistes et démocratiques »; *Histoire de Henri le Grand* (Ibid., 1815, 2 vol. in-8), mauvaise compilation; *Jeanne de France*, nouvelle historique (Paris, 1816, 2 vol. in-12); *Abrégé des Mémoires du marquis de Dangeau* (Paris, 1817, 4 vol. in-8); *Pétrarque et Laure* (Paris, 1819, 2 vol. in-12); *Mémoires sur le XVIIIe siècle et sur la Révolution française* (Paris, 1825, 10 vol. in-8), publication scandaleuse, à propos de laquelle on a dit que l'auteur, comme les mauvaises dévotes, confessait les péchés de tout le monde, excepté les siens, etc. Mme de Genlis a en outre collaboré au *Mercure de France*, à *la Bibliothèque des romans*, etc. Elle a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*, puis, s'étant brouillée avec les directeurs de cet ouvrage, elle en écrivit l'*Examen critique* (1811-1812, in-8). Elle a donné des éditions de l'*Emile* de J.-J. Rousseau et du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, en y pratiquant des suppressions et en y ajoutant des notes et des préfaces du plus mauvais goût contre ces écrivains. Dumonceau a publié l'*Esprit de Mme de Genlis, ou Extraits de ses ouvrages* (1805, in-12). Cousin d'Avalon a donné un *Genlisiana* (1820, in-12), satire continuelle contre Mme de Genlis.

Cf. M.-J. Chénier : *Tableau de la littérature française;* — Ch.-L. de Sévelinges : *Mme la comtesse de Genlis peinte en miniature*, abrégé critique de ses *Mémoires* (Paris, 1826, in-12); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. III; — Quérard : *la France littéraire;* — G. Sand : *Histoire de ma vie*, 2e partie, ch. XV.

**GENNADE**, *Gennadius*, écrivain ecclésiastique latin, mort vers la fin du ve siècle. Il était prêtre de l'église de Marseille, et composa des traités, aujourd'hui perdus, contre Nestorius, contre Pélage, etc. Nous avons de lui : un opuscule, intitulé *Epistola de fide mea*, qui fut attribué à saint Augustin et inséré dans les *Œuvres* de ce Père, puis imprimé à part (Hambourg, 1614, in-4); un catalogue d'auteurs ecclésiastiques, qui fait suite à celui de saint Jérôme et porte le même titre : *De Viris illustribus*. Il a été imprimé plusieurs fois dans les *Œuvres* de saint Jérôme, et édité séparément (Anvers, 1639, in-fol.; Helmstædt, 1700, in-4).— Deux patriarches de Constantinople, du nom de GENNADE, l'un du ve siècle, l'autre du xve, ont laissé quelques écrits théologiques.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II; — W. Gass : *Gennadius und Pletho, oder Aristotelismus*, etc. (Breslau, 1844, in-8).

GÉNOIS (DIALECTE).—Voyez ITALIENNE (Langue).

**GENOUDE** (Antoine-Eugène GENOUD, abbé DE), publiciste français, né en 1792 à Montélimart, mort le 19 avril 1849. Elève du lycée de Grenoble, il vint à Paris et fut en 1811 professeur de sixième au lycée Bonaparte. L'année suivante, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, mais y resta peu de temps. En 1815, il fut, dans le midi de la France, aide de camp du prince de Polignac. Des brochures politiques et la traduction de la Bible le signalèrent à l'attention publique et lui valurent les faveurs de Louis XVIII, qui l'anoblit en 1822 et le nomma maître des requêtes. Ayant perdu sa femme en 1834, il entra dans les ordres l'année suivante, sans quitter le journalisme. En 1846, il fut élu député à Toulouse. Quoiqu'il eût, pendant vingt ans, réclamé dans ses écrits l'application du suffrage universel, il ne fut pas réélu après la Révolution de 1848, qui proclama ce principe.

C'est comme polémiste et comme traducteur des livres saints que M. de Genoude s'est fait un nom dans la littérature. En 1818, il collabora au *Conservateur*. En 1820, il créa *le Défenseur*, à la rédaction duquel il associa Lamennais. Il fut ensuite directeur de *l'Etoile*, qu'il fondit dans la *Gazette de France*. A ce dernier recueil se rattache surtout sa réputation. Il y soutint l'alliance de la monarchie légitime avec la démocratie, du droit divin avec la souveraineté du peuple. La persistance avec laquelle il défendit cette opinion lui fit dans la presse une situation isolée et originale Il se faisait remarquer par son activité d'esprit, par sa préoccupation constante de mettre en scène sa personnalité, par une manière pompeuse et oratoire, plus faite pour la prédication que pour le journal. Sa renommée comme traducteur, grossie par l'esprit de parti, s'est fort affaiblie depuis sa mort. Il s'essaya dans la chaire et à la tribune, mais se montra orateur médiocre.

Comme traductions, de Genoude a publié : les *Prophéties d'Isaïe* (1815, in-8); le *Livre de Job* (1818, in-8); l'*Imitation de Jésus-Christ* (1820, in-32, souvent réimpr.); *la Sainte Bible* (Paris, Imprim. royale, 1820-1824, 16 vol. in-8, et 1839-1840, 5 vol. in-4), traduction moins exacte que celle de Sacy, mais éloquente, et quelquefois emphatique; *le Nouveau Testament* (1821, 2 vol. in-8). Ses autres écrits sont; *Considérations sur les Grecs et les Turcs* (1821, in-8); *la Vie de Jésus-Christ et des Apôtres, tirée des saints Evangiles* (1836, 2 vol. in-8); *Leçons et modèles de littérature sacrée* (1837, in-8), avec M. de Lourdoueix, son collaborateur pour plusieurs autres publications; *la Raison monarchique* (1838, in-8); *Exposition du dogme catholique* (1840, in-8); *Défense du christianisme par les Pères* (1842, in-12); *la Divinité de Jésus-Christ annoncée par les prophètes* (1842, 2 vol. in-12); *Lettres sur l'Angleterre* (1842, in-8); *Histoire d'une âme* (1844, in-8); *Histoire de France* (1844-1848, 23 vol. in-8), fort médiocre compilation; *Sermons et Conférences* (4e édit., 1846, in-12); etc. Il a dirigé la publication intitulée *Bibliothèque chrétienne du XIXe siècle*, et y a donné une partie de la traduction des *Pères de l'Eglise des trois premiers siècles* (1837-1843, 9 vol. in-8).

Cf. J. Crétineau-Joly : *Histoire de M. de Genoude et de la* Gazette de France (Paris, 1843, in-8); — M. F... : *Biographie de M. de Genoude* (1846, in-18).

**GENOVESI** (l'abbé Antonio), philosophe et économiste italien, né à Castiglione, près Salerne, en 1712, mort en 1769. Il enseigna la philosophie à Naples avec assez d'éclat, mais il s'attira de nombreux adversaires par la publication de quelques écrits en latin sur la métaphysique, où il adopte les principes de Galilée, de Grotius et de Newton. Toutefois, par la protection du roi Charles VI, il

devint professeur de philosophie et d'économie politique à l'Université de Naples. — Ses ouvrages sont : *Meditazioni filosofiche* (1758); *Lettere academiche* (1764), dans lesquelles il réfute les idées de J.-J. Rousseau sur l'influence des arts et des sciences; *Logica per gli giovanetti* (1766); *Trattato de scienze metafisiche* (1766); *Diceosina* (1767), traité de morale; *Lezioni di commercio, o di economia civile* (1757), livre dont le principal attrait était, en Italie, la nouveauté du sujet.

Cf. G.-M. Galanti : *Elogio storico del signor abate A. Genovesi* (Florence, 1772, in-8; nouv. édit., 1781); — Lombardi : *Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII*e.

GENRE, ESPÈCE. — Voyez LIEUX COMMUNS.

GENS DE LETTRES. — Voyez LETTRES (Homme de); — LES GENS DE LETTRES, comédie de Fabre d'Églantine (voy. ce nom).

**GENTIEN** (Benoît), moine français du XVe siècle. Il faisait partie des religieux de Saint-Denis, et fut député de l'Université de Paris au concile de Constance. Le Laboureur lui attribue l'ouvrage latin, dont il a donné une traduction, d'après un manuscrit ayant appartenu au président de Thou, et qu'il a intitulé : *Histoire de Charles VI, roy de France, écrite par les ordres et sur les mémoires et les avis de Guy de Monceaux et de Philippe de Villette, abbés de Saint-Denys, par un auteur contemporain, religieux de leur abbaye* (Paris, 1663, 2 vol. in-fol.).

**GENTIL** (Jean-Baptiste-Joseph), orientaliste français, né à Bagnols (Languedoc) le 25 juin 1726, mort dans cette ville le 15 février 1799. Il servit avec distinction dans l'Inde, comme colonel d'artillerie, y étendit ses voyages, et en rapporta des collections de médailles, manuscrits et dessins. Il a laissé plusieurs importants ouvrages, avec vignettes, conservés à la Bibliothèque nationale : *Histoire métallique de l'Inde, Histoire de l'Empire mogol, Histoire des Rajahs de l'Hindoustan.* On a édité son *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg* (Paris, 1802, 3 vol. in-8), et *Mémoires sur l'Indostan ou l'Empire mogol* (Ibid., 1822, in-8).

Cf. Gentil fils : *Précis sur J.-B.-J. Gentil* (Paris, 1814, in-8).

GENTIL BERGER (LE), drame pastoral de Ramsay (voy. ce nom).

**GENTIL-BERNARD** (Pierre-Joseph BERNARD, dit), poëte français, né en 1710 à Grenoble, mort le 1er novembre 1775. Après avoir terminé ses études chez les Jésuites de Lyon, il entra comme clerc chez un procureur, puis alla servir dans l'armée qui faisait la guerre en Italie, et se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla. La bravoure qu'il montra lui valut la place de secrétaire du maréchal de Coigny. Le fils du maréchal lui procura la charge de secrétaire général des dragons, qui valait 20 000 livres de rente. Il put alors se livrer sans inquiétude au goût qu'il avait déjà montré pour la poésie. L'opéra de *Castor et Pollux* (1737), dont Rameau fit la musique, fut regardé comme un chef-d'œuvre lyrique. Bernard fut recherché dans les salons, où il lisait ses vers, qu'il ne livrait pas à l'impression. Son succès fut rapide; on l'appela l'Anacréon de la France, « un Anacréon poudré, frisé, fanfreluché, » comme le dit Grimm. Mme de Pompadour le protégea, et le fit nommer bibliothécaire du roi à Choisy. Voltaire lui donna le surnom de *Gentil*, qui resta attaché à son nom. « J'ai beaucoup vécu, a écrit le prince de Ligne, avec ce Gentil-Bernard, qui ne l'était ni de figure, ni de manières, ni même d'esprit, car il y a plus de grâce, d'esprit et de goût dans ses vers que de gentillesse, qualité qui suppose de l'abandon, de l'enfance et de la gaieté, trois choses qui lui manquaient... Je ne l'aurais jamais remarqué sous ce nom de Gentil qui m'a toujours fait rire... C'était un grand, assez gras, beau, brun, aimable, facile, complaisant, homme de bonne compagnie, aimé de tout le monde, ne faisant ni esprit, ni compliments, bien gourmand, et lisant à merveille son *Art d'aimer.* » Ce poëme de l'*Art d'aimer* eut une grande réputation jusqu'au moment où il parut (Paris, 1775, in-8, avec fig.); il en conserva alors fort peu, et, suivant La Harpe, n'en méritait pas davantage. « Le sujet n'y est nullement rempli, ajoute le même critique; ce serait bien plutôt l'art de jouir; et le plus grand défaut d'un poëme où l'amour devait jouer un si grand rôle, c'est qu'il y a de tout, hors de l'amour. Ses vers, pleins d'esprit, sont dénués de sentiment, et le caractère de son style y est même opposé. Il cherche partout l'élégance et la précision, mais avec un effort que l'on sent partout. Sa composition est tendue et pénible : rien n'y est fondu d'un jet; rien ne coule de source. » Grimm dit au contraire : « Sa touche est gracieuse, légère et frivole. Si vous voulez vous contenter de fleurs, vous aurez satisfaction; mais ne demandez rien au delà; après des fleurs, vous aurez encore des fleurs... C'est un joli ramage qu'il ne faut pas vouloir fixer sur le papier; car ce n'est rien. » Gentil-Bernard dut cesser pendant ses quatre dernières années sa vie de soupers et de plaisirs; il était devenu idiot.

On a de lui, outre *Castor et Pollux* et l'*Art d'aimer : les Surprises de l'Amour*, ballet en trois actes; *Phrosine et Mélidor*, poëme en quatre chants; des pièces fugitives, des épîtres, parmi lesquelles on a remarqué celle *A Claudine*, des odes anacréontiques; etc. Ses *Œuvres* (1776, in-18) ont été rééditées par Fayolle (1803, 2 vol. in-8 ou 4 vol. in-18), avec plusieurs pièces inédites.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature ;* — prince de Ligne : *Remarques sur le Lycée ;* — Grimm : *Correspondance.*

**GENTZ** (Frédéric DE), publiciste allemand, né à Breslau en 1764, mort le 7 juin 1832. Administrateur et diplomate au service de la Prusse, puis de l'Autriche, il s'est montré le violent détracteur de la Révolution française et l'ennemi acharné de la France. Outre le *Journal historique* (1799) rédigé dans ces sentiments, ses principaux écrits sont : *Observations sur la Révolution française d'après M. Burke* (Betrachtungen über die fr. Rev., nach, etc.; Berlin, 1793, plus. édit.); *sur l'Origine et le Caractère de la guerre contre la Révolution française* (über den Ursprung und Char. des Krieges gegen, etc.; Ibid., 1801, in-8); *Fragments d'une nouvelle histoire de l'équilibre européen* (Fragmente aus der neuesten Geschichte des polit. Gleichgewichts in Europa; Leipzig, 1805); une *Histoire de Marie Stuart*, traduite en français par Demaze de Raymond (Paris, 1820), des relations de missions, etc. On a publié un choix de ses *Œuvres* (Stuttgart, 1838) et des *Mémoires et Lettres inédites* (Ibid., 1841, in-8).

Cf. Varnhagen : *Galerie von Bildnissen aus Rahel's Umgang* (Leipzig, 1836, 2 vol. in-8).

**GEOFFRIN** (Marie-Thérèse RODET, Mme), née en 1699 à Paris, morte en 1777. Fille d'un valet de chambre de la Dauphine, elle reçut peu d'éducation. On la maria à l'âge de quinze ans, avec Geoffrin, riche bourgeois, l'un des fondateurs de la manufacture des glaces. Elle resta veuve, et maîtresse d'une grande fortune, à l'aide de laquelle elle tenta de se créer un salon. Ses deux qualités principales étaient la bonté et le bon sens, avec plus de goût et de finesse d'intelligence que ne l'aurait fait supposer son instruction première. C'est dans la société de Mme de Tencin qu'elle chercha d'abord à se choisir des habitués, et quand cette dame fut morte, elle lui succéda tout à fait dans son rôle de protectrice des lettres, « mais, dit M. Villemain, comme une bourgeoise succède à

une princesse. » N'aimant pas les sociétés trop nombreuses, ni les conversations trop variées, où il lui eût été moins facile de placer ses observations, elle divisa les habitués de son salon en trois catégories. Le soir, elle recevait les personnes de la noblesse; le lundi, elle avait à dîner les artistes; le mercredi, les gens de lettres et les savants. Parmi ces derniers on cite principalement Diderot, Mairan, D'Alembert, Marmontel, Raynal, Saint-Lambert, Thomas, d'Holbach, Mlle Lespinasse, etc. A l'imitation de Mme de Tencin qui chaque année faisait, par plaisanterie, cadeau de deux aunes de velours à chacun de ses habitués, elle donnait une calotte de velours à chacun de ses convives du mercredi. Mais elle était pour eux, surtout pour les encyclopédistes, d'une générosité à toute épreuve, donnant à plusieurs des pensions annuelles, offrant à d'autres des présents, des sommes considérables, des ameublements complets. On lui a reproché d'apporter trop de despotisme dans la tenue de son salon et de gouverner ceux qu'elle recevait comme des protégés, de les gronder et de les régenter. Quand une conversation ne lui plaisait point, elle y coupait court par ces mots: « Voilà qui est bien. » Elle causait elle-même du reste avec une familiarité originale, qui ne tombait pas dans le trivial. Elle écrivait de même, comme on en peut juger par les quelques lettres qui nous restent d'elle dans divers recueils. Sa réputation devint européenne. D'illustres étrangers, Horace Walpole, Hume, Gibbon, la fréquentèrent et furent ses amis. Le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, dont elle avait payé les dettes durant son séjour à Paris, l'invita à l'aller voir à sa cour de Varsovie. Elle était âgée alors de soixante-sept ans, et quitta Paris pour la première fois. L'empereur d'Allemagne se porta à sa rencontre pour la voir, l'impératrice reine l'invita à sa table à Vienne; Poniatowski, qui lui avait fait préparer une chambre exactement semblable à la sienne, l'entoura de prévenances; l'impératrice de Russie fit pour l'avoir à Saint-Pétersbourg de pressantes sollicitations, auxquelles elle eut bien de la peine à résister. Cependant la bourgeoise Geoffrin ne fut jamais reçue à la cour de Versailles. Marmontel, dans ses *Mémoires*, a parlé peu favorablement de son caractère. Palissot l'a ridiculisé dans sa comédie des *Philosophes*. D'Alembert, Thomas et Morellet ont écrit chacun son *Éloge*.

Cf. Bachaumont : *Mémoires secrets*, mai-novembre 1776; — *Eloges de Mme Geoffrin* (Paris, 1812, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II.

**GEOFFROI DE BEAULIEU**, hagiographe français, né vers 1200, mort vers 1274. Il était Dominicain et aumônier de Louis IX. On a de lui : *Vita et sancta conversatio piæ memoriæ Ludovici IX.* C'est la narration des actes de piété du saint roi. Imprimée d'abord à la suite d'une édition de *Joinville* (Paris, 1617, in-4), elle a été insérée dans les *Historiens de France* de Duchesne (t. V), les *Actes* des Bollandistes (t. V), et les *Historiens de France* de l'Académie des Inscriptions (t. XX).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**GEOFFROY DE VINSAUF**, *Galfridus de Vinosalvo*, poëte latin du XIIe siècle, Anglais d'origine. Il résida quelque temps en Italie, où il jouit de la faveur du pape Innocent III. Il reste de lui une *Poétique nouvelle* (Poetria nova), fort estimée au moyen âge et encore curieuse aujourd'hui. Polycarpe Leyser l'inséra dans son *Historia poetarum medii ævi* (Hale, 1721, in-8), et il s'en fit une édition séparée (Helmstaedt, 1724, in-8). Gale dans son *Hist. Angl. Scriptores* a publié, sous le nom de Geoffroy de Vinsauf, un *Itinéraire du roi Richard en terre sainte*, qui est de Richard le Chanoine.

Cf. Wright : *Biogr. britan. lit. anglo-norman per*

**GEOFFROY DE MONMOUTH** (Arthur), chroniqueur anglais, mort vers 1154. Il était probablement né à Monmouth dans le pays de Galles, et il devint évêque de Saint-Asaph dans le même pays. Son premier ouvrage est une traduction en vers latins des *Prophéties de Merlin* qui circulaient parmi les populations cymriques, et on lui attribue aussi, mais à tort, une *Vie de Merlin*. Son grand ouvrage, *l'Histoire des rois bretons*, à laquelle il ajouta sa traduction des *Prophéties de Merlin*, fut terminé un peu avant la mort de Robert en 1147; il le donna pour la traduction d'un vieil ouvrage en langue cymrique, rapporté de la Bretagne française par Walter Calenius, archidiacre d'Oxford; mais sur un fond qui pouvait lui venir de quelque moine, Geoffroy a beaucoup brodé, avec l'aide des chroniques, et beaucoup ajouté de fictions, comme l'en accusèrent ses contemporains. L'*Histoire des rois Bretons* (*Britanniæ regum historia* ou *Historia Britonum*), en douze livres, commence par Brut, fils de Silvius, petit-fils d'Énée, fondateur de Troynovant (Londres). Puis viennent ses trois fils, Locrin, Albanact et Camber, qui donnent leur nom à l'Angleterre saxonne (Lloegria), à l'Écosse (Albany) et au pays de Galles (Cambrie), jusqu'à Merlin, dont les *Prophéties* forment le septième livre; l'auteur passe ensuite à Arthur, à ses victoires sur les Saxons et le général des Romains Lucius Tiberius, aux aventures de sa femme Guenever et de Mordred; il va jusqu'à la mort de Cadwallo (placée en 689) et à l'avénement de son fils Cadwallader. Il y a une vivacité d'imagination, un charme de récit incontestable dans cet ouvrage, qui a exercé une grande influence sur la littérature anglaise et même sur les autres littératures de l'Europe. Geoffroy Gaimar et Wace le mirent aussitôt en vers français; on peut le regarder comme le point de départ des romans de Gautier Map, et le fond prétendu historique sur lequel se développa le cycle de la Table ronde.

La *Britanniæ regum historia* fut publiée pour la première fois par Badius Ascensius (Paris, 1508, in-4) ; la meilleure édition est celle de J. A. Giles, (Londres, 1844, in-8). La *Prophetia Merlini* parut pour la première fois à Francfort (1603, in-8). Francisque Michel et Wright en ont donné une édition avec la *Vie de Merlin* attribuée à Geoffroy (Paris, 1837, in-8). Une traduction anglaise de l'*Histoire des Bretons* fait partie d'un volume d'anciennes chroniques dans l'*Antiquarian library* de Bohn).

Cf. Wright : *Biogr. brit. lit., anglo-norman period*, et *Essays on archeological subjects* (Londres, 1861) ; — Morley : *The English writers before Chaucer*.

**GEOFFROY GAIMAR**, poëte anglo-normand du XIIe siècle. Il traduisit en vers français, entre 1141 et 1151, l'*Histoire des rois bretons* de Geoffroy de Monmouth ; mais sa traduction fut tellement effacée par celle de Wace, qu'elle disparut et qu'on n'en connaît aucun manuscrit. On a de lui une *Chronique* versifiée des rois saxons et normands jusqu'à la mort de Guillaume le Roux, publiée par M. Wright (1850), avec la *Chanson d'Havelok*, qui a été attribuée aussi à Geoffroy Gaimar (voy. HAVELOK)

Cf. Wright : *Biogr. britan. lit. anglo-norman period.*

**GEOFFROY** (Julien-Louis), célèbre critique français, né en 1743 à Rennes, mort le 26 janvier 1814. Il fit ses études chez les Jésuites de sa ville natale et les acheva au collége Louis-le-Grand. Maître de quartier au collége Montaigu, puis chargé d'une éducation particulière, il composa une tragédie sur *la Mort de Caton;* que les comédiens reçurent, mais qui ne fut jamais représentée. Il se fit agréger à l'Université et remporta trois fois le prix de discours latin, que se disputaient dans un concours annuel tous les maîtres ès arts. Moins heureux devant l'Académie française, il se vit préférer La

Harpe pour l'*Eloge de Charles V*. Il se fit une réputation comme professeur de rhétorique au collége de Navarre et au collége Mazarin. Sa carrière de critique commença dans *l'Année littéraire*, en 1776, après la mort de Fréron. Il y travailla pendant quinze années, et y montra un esprit judicieux, des connaissances solides, un style pur et grave, ne visant presque jamais à l'ironie. Une épigramme, qui courut contre lui, le logeait rue Geoffroy-l'Asnier; il répondit par des vers que nous citons, à titre de curiosité; ce sont les seuls que l'on trouve de lui :

Oui, je suis un ânier sans doute,
Et je le prouve à coups de fouet,
Que j'applique à chaque baudet
Que je rencontre sur la route.

Geoffroy collabora aussi, de 1781 à 1788, au *Journal de Monsieur*, et rédigea, au commencement de la Révolution, avec l'abbé Royou, la feuille royaliste intitulée : *l'Ami du roi*. Forcé de se cacher après le 10 août, il se vêtit en paysan et habita un hameau peu éloigné de Paris, où il se fit accepter comme maître d'école. Il exerça cet emploi pendant plusieurs années et ne revint qu'en 1799 à Paris, où il entra comme professeur dans la pension Hix. C'est là que Bertin, son ancien ami, alla le chercher au commencement de 1800, pour le charger, dans le *Journal des Débats*, du feuilleton des théâtres. Geoffroy sentit qu'il ne devait pas conserver son genre de critique et de style de *l'Année littéraire*, et que pour un public nouveau, profondément remué par les événements politiques, il fallait une manière nouvelle. Il eut assez de flexibilité dans le talent pour y réussir. S'animant, cherchant l'esprit, le trait, le mouvement, la légèreté même, autant que le lui permettait sa nature vigoureuse et grave, il mettait de la vie dans ses articles, y introduisait les questions à l'ordre du jour et une polémique propre à flatter les passions de l'époque. Au bon sens il unissait l'audace et l'énergie, ne reculant pas devant les plus injurieuses qualifications. « C'est énerver la critique littéraire, disait-il, que d'aller chercher des circonlocutions pour exprimer des défauts qu'on peut très-clairement spécifier d'un seul mot : appliqué à la personne, ce mot serait une injure; appliqué à l'ouvrage, c'est le mot propre. Quelques-unes de mes expressions leur paraissent ignobles et triviales : je voudrais pouvoir trouver des mots encore plus capables de peindre la bassesse de certaines choses dont je suis obligé de parler. Mes phrases ne sont pas le résultat d'un calcul, d'une froide combinaison d'esprit; elles suivent les mouvements de mon âme; c'est le sentiment que j'éprouve qui me donne le ton : j'écris comme je suis affecté, et voilà pourquoi on me lit. » Sainte-Beuve s'exprime ainsi sur Geoffroy : « Il manquait essentiellement de distinction, mais il ne manquait ni d'esprit, ni d'un certain sel. Il a volontiers le style gros, l'expression grasse, mais en général juste, saine. » Les duretés d'appréciation et de langage de Geoffroy, ses dénigrements de parti pris contre Voltaire et le dix-huitième siècle lui créèrent de nombreux ennemis. On lui rendit injure pour injure; on alla jusqu'à publier sous son nom une détestable tragédie de *Caton* (1804), que s'était amusé à faire Cubières-Palmezeaux, à ce que l'on croit. On attaqua sa moralité, on l'accusa de vendre ses éloges et ses blâmes, et certains de ses feuilletons, notamment contre Talma, contre Mlle Contat et pour Mme Georges, portent à croire que cette accusation n'était pas sans fondement. De Feletz, si justement renommé pour son affabilité, a lancé un mot dans ce sens : « Geoffroy a trois manières de faire un article : dire, redire et se contredire. » Les choses allèrent si loin que, dans le journal même des *Débats* (alors *Journal de l'Empire*), Dussault, sous le nom d'un « vieil amateur », écrivit un article où se voyaient les allusions les plus transparentes (1812). Geoffroy répondit, mais mal, dans l'article intitulé : *Mon retour et ma rentrée*. Lorsqu'il mourut, on fit cette épigramme :

Nous venons de perdre Geoffroy.
— Il est mort ? — Ce soir on l'inhume.
— De quel mal ? — Je ne sais. — Je le devine, moi,
L'imprudent, par mégarde, aura sucé sa plume.

Les feuilletons de Geoffroy ont été réunis par E. Gosse, sous ce titre : *Cours de littérature dramatique* (Paris, 1819-1820, 6 vol. in-8). Il en a été fait des extraits, sous le titre de *Manuel dramatique* (Paris, 1822, in-18). On a encore de lui un *Commentaire sur le théâtre de Racine* (Paris, 1808, 7 vol. in-8), ouvrage composé avec précipitation et très-superficiel, quoique intéressant par les traductions d'auteurs grecs et latins imités par Racine. Geoffroy a traduit aussi les *Idylles de Théocrite* (Paris, 1801, in-8), dans un système de fausse élégance. Un libraire publia la *Vie polémique de Voltaire*, par G... (Paris, 1802, in-8), voulant faire attribuer à Geoffroy l'ouvrage qui n'était que la réimpression du *Tableau philosophique* de Sabatier de Castres.

Cf. J.-S. Passeron : *Observations sur le caractère et le talent de feu Geoffroy*, etc. (Lyon, 1826, in-8) ; — Féletz, dans la *Biographie universelle;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I, article *Féletz*.

**GEOFFROY SAINT-HILAIRE** (Étienne), naturaliste français, né le 15 avril 1772 à Étampes, mort le 19 juin 1844. Élevé à Paris, au collége de Navarre, il fut destiné successivement à l'état ecclésiastique, au droit et à la médecine, et finit par suivre son goût pour l'étude de l'histoire naturelle. Professeur de zoologie lors de l'organisation du Muséum en 1794, il entra en relations avec Cuvier, dont il devint l'ami, et dont il fit le confident de ses vues nouvelles. Membre de la commission scientifique d'Égypte, il ne revint qu'en 1801, après avoir enlevé au général anglais, par son énergie, les belles collections faites par les savants français. Il entra à l'Institut en 1807, et devint en 1809 professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Paris. Il occupa cette chaire jusqu'en 1840, époque où il perdit la vue.

Sans entrer dans le détail des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, ni discuter ses théories scientifiques, nous devons rappeler qu'il opéra dans les sciences naturelles une révolution qui en a modifié la marche et élargi les conséquences. En proclamant comme loi de la nature « l'unité de composition organique », qui soumet le règne animal à un plan uniforme, il n'émit pas un principe entièrement nouveau. Aristote l'avait entrevu; Buffon l'avait rappelé; mais Geoffroy l'affirma d'une manière définitive et en fit la base de ses travaux. Quand il voulut étendre l'unité de plan des vertébrés aux invertébrés, Cuvier, partisan des groupes distincts, commença à se montrer son adversaire, et quand il voulut, dans ce même plan, faire rentrer les mollusques, la lutte entre les deux savants se manifesta par la plus vive controverse. Les esprits hardis furent du côté de Geoffroy. Gœthe, enthousiasmé, écrivit : « La manière synthétique d'envisager la nature ne peut plus rétrograder. » L'admirable talent d'exposition de Cuvier lui donna plus d'une fois la victoire, au moins en apparence. Car l'œuvre de Geoffroy a subsisté, et, comme l'a dit Flourens, il lui reste la gloire d'avoir fondé la science profonde de la nature intime des êtres, et d'avoir rattaché à l'observation des faits toutes leurs conséquences scientifiques.

Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Philosophie anatomique* (Paris, 1818-1822, 2 vol. in-8, avec atlas); *Sur le principe d'Unité de composi-*

*tion organique* (Paris, 1828, in-8); *Principes de philosophie zoologique, discutés en* 1830 *au sein de l'Académie des sciences* (Paris, 1830, in-8), recueil des réponses faites par l'auteur aux attaques de Cuvier; *Fragments biographiques* (Paris, 1838, in-8), recueil de notices sur Buffon, Daubenton, Lacépède, Cuvier, etc.; *Notions synthétiques, historiques et physiologiques de philosophie naturelle* (Paris, 1838, in-8).

Cf. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : *Vie, travaux et doctrine d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire* (1848); — Flourens : *Eloge*, dans le *Moniteur universel*, 23 mars 1852.

GEOFFROY ET BRUNISSENDE (LE ROMAN DE), ou mieux *Jaufré e Brunesentz*, roman d'aventures de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Attribué par Fauriel au troubadour Giraud de Borneilh, il est, suivant d'autres érudits, l'œuvre de deux auteurs. Il se lie aux récits de la Table-Ronde, et comprend plus de dix mille vers de huit syllabes, à rimes plates. C'est une charmante composition, qui se distingue par une versification facile et élégante, par des descriptions brillantes et animées, des morceaux gracieux, des détails piquants. Le *Roman de Jaufré* marque l'invasion du genre lyrique dans l'épopée.

Un jeune chevalier de la cour d'Artus, Geoffroi, a obtenu du roi la faveur de punir un chevalier insolent, Taulat de Rugimont. Il le poursuit au milieu d'aventures qui sont le sujet du roman. Brunissende est une orpheline à qui appartient le château de Montbrun. Geoffroi arrive à ce château. Un deuil général y règne depuis sept ans que Taulat retient en captivité le baron Melian de Montmelier, seigneur de tout le pays. Geoffroi devient amoureux de Brunissende et en est aimé. Enfin il atteint Taulat, le combat, le terrasse et l'envoie à la cour d'Artus implorer son pardon. Le mariage de Geoffroi avec la belle Brunissende suit de près le retour, à la grande joie de toute la contrée. Il n'y a point de texte français du *Roman de Jaufré*. Raynouard en a publié, à l'aide de deux manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle, appartenant à la Bibliothèque nationale, une analyse dans son *Lexique roman*, t. 1<sup>er</sup>. M. Mary Lafon en a fait une traduction libre.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII; — Fauriel : *Histoire de la littérature provençale*.

GÉOGRAPHES GRECS (PETITS), *Geographici græci minores*. On donne ce nom à un certain nombre de géographes grecs dont on possède des dissertations spéciales, surtout des périples ou seulement des fragments. Tels sont : Agatharchide, Arrien, Denys, Dicéarque, Hannon, Isidore de Charax, Marcien d'Héraclée, Scylax, Scymnus, etc., sans compter un certain nombre d'anonymes. Leurs écrits ont été souvent réunis dans des éditions collectives. Après celles de Hœschel (Augsbourg, 1600, in-8), de J. Gronovius (Leyde, 1697, in-4), on cite, comme la principale, celle de H. Dodwell, J. Hudson et Edw. Wells, qui comprend aussi quelques géographes arabes (Oxford, 1698-1703, 4 vol. in-8), rééditée avec addition par J. Fr. Gail (Paris, 1826-31, tom. I-III, inachevé). Une édition plus récente a été donnée par Ch. Muller dans la Bibliothèque Didot (Paris, 1855-61, 2 vol. grand in-8, avec *Atlas*).

Cf. D'Avezac : *Grands et petits géographes grecs et latins, esquisse bibliographique* (Paris, 1856, in-8).

GÉOGRAPHIE. L'étude de la constitution générale de la terre et la description détaillée de ses diverses parties présentent, au point de vue bibliographique, historique, philosophique et littéraire, une importance et un intérêt toujours croissants. La géographie forme, avec l'histoire, un des principaux départements de toute bibliothèque, et, parmi les ouvrages que nous a transmis l'antiquité grecque et latine, les descriptions de pays, les itinéraires, les périples sont un des objets les plus curieux de la critique érudite. De nos jours l'étude du globe a pris un caractère scientifique qui ajoute à sa grandeur : elle le considère dans son ensemble, dans ses rapports avec les autres corps qui roulent à travers l'espace; elle remonte à ses origines jusque dans la suite des temps; elle lui reconstitue une histoire plus curieuse que celle de l'homme; elle retrouve l'ordre et les lois de ses révolutions. Buffon, Cuvier, de Humboldt, en portant dans ce lointain passé leurs hypothèses hasardées ou leurs déductions rigoureuses, font une œuvre de savants qui éveille la pensée du philosophe et anime le talent de l'écrivain. Si l'on ramène la géographie à un objet moins élevé et plus précis, la description des régions habitées par l'homme, son importance ressort surtout de son rapport avec l'histoire; elle en est l'auxiliaire indispensable; elle est, avec la chronologie, l'un de ses deux flambeaux. Sans l'une et l'autre, l'histoire n'est plus que désordre et obscurité. La géographie n'éclaire pas seulement la marche des événements, elle en explique en partie les causes et fait pénétrer dans la nature même des personnages qui les accomplissent. Un ancien proverbe persan disait : « Qui ne connaît pas le site ne connaît pas la plante, » et aujourd'hui les physiologistes disent : « Telle terre, tel homme. » On peut sans doute porter bien de l'exagération dans la théorie des relations de l'homme et de la civilisation avec le sol qu'il habite, mais une fois qu'on a aperçu ce qu'elle contient de vérité, il n'est plus possible de séparer, dans le drame, si divers et si un, de l'histoire humaine, la connaissance de ses acteurs de celle du théâtre où il s'accomplit.

On divise la géographie, suivant la multiplicité de ses objets, en un certain nombre de branches qu'il peut être bon de rappeler. La division la plus générale et la plus ordinaire est celle-ci : géographie mathématique, géographie physique, géographie politique. Les définitions ici sont inutiles. On distingue ensuite, suivant le point de vue particulier des recherches, la cosmographie, la géologie ou géognosie, la géistique ou épirographie, l'orographie, l'hydrographie, la cartographie, la géographie météorologique, minéralogique, botanique, zoologique, l'anthropogéographie ou ethnologie, la topographie, la statistique, avec toutes ses applications, etc. Dans ces diverses branches, la géographie peut être générale ou particulière, ou encore pure ou appliquée. Enfin il y a l'histoire de la géographie, qui comprend celle de ses méthodes et celle des découvertes, ainsi que des ouvrages où elles sont consignées. — Les études géographiques ont reçu de nos jours une nouvelle impulsion par la fondation de puissantes sociétés, comme la Société de géographie de Paris ou la Société royale de Londres, qui, non contentes de publier des bulletins des voyages et découvertes qui intéressent la science, provoquent elles-mêmes des expéditions et en subventionnent ou récompensent dignement les auteurs.

Cf. Robert de Vaugondy : *Essai sur l'histoire de la géographie* (Paris, 1755, in-12) : — D'Anville : *Considérations sur l'étude et les connaissances que demande la composition des ouvrages de géographie* (Ibid., 1777, in-8); — W. Stevenson : *Historical sketch of the progress of discovery, navigation and commerce*, etc. (Edimbourg, 1824, gr. in-8); — E. Levasseur : *l'Etude et l'enseignement de la géographie* (Paris, 1872, in-18); — Vivien de Saint-Martin : *Histoire de la géographie et des découvertes*, etc. (Ibid., 1873, gr. in-8 avec *Atlas*), et *l'Année géographique* (Ibid., 1863-75, t. I-XIII, in-18); — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. VI, pour la bibliographie des voyages.

GÉOPONIQUES (LES), τὰ γεωπονικά, nom que donnaient les anciens grecs aux traités généraux

d'agriculture. C'est particulièrement le titre d'un recueil d'écrits en langue grecque relatifs à cette science. Ce recueil, formé au IVe siècle de l'ère chrétienne par Cassianus Bassus, est divisé en vingt livres, et il a été attribué à Constantin Porphyrogénète. La première édition fut donnée à Bâle (1539, petit in-8). Les deux meilleures sont celles de Pierre Needham (Cambridge, 1704, in-8) et de J.-N. Niclas (Leipzig, 1781, 4 vol. in-8). Les *Géoponiques* ont été plusieurs fois traduites ou abrégées en français, soit sous leur titre propre (Paris, 1812, in-8), ou sous d'autres titres: *Les XX Livres de Constantin César* (Poitiers, 1543, in-fol.); *Traité nouveau de l'agriculture*, etc. (Paris, 1551, petit in-8). Il en a paru des traductions ou des abrégés dans diverses langues.

Cf. J.-C. Brunet : *Manuel du libraire.*

**GEORGE PISIDÈS**, poëte byzantin du VIIe siècle, né dans la Pisidie. Il fut diacre, archiviste et référendaire de Sainte-Sophie. Ses ouvrages, écrits pour la plupart en trimètres iambiques, sont corrects, élégants, harmonieux. Ses contemporains le mettaient en parallèle avec Euripide. C'est le meilleur poëte d'un siècle de décadence.

On a de lui les poëmes suivants, en grande partie insérés dans la *Byzantine* de Bonn : *Expédition d'Héraclius contre les Perses; Guerre des Avares; Sur la Résurrection de J.-C.* (Rome, 1777, in-fol.); *Héraclias, ou Panégyrique de l'empereur Héraclius; Hexameron*, ou *la Création du monde*, édité, ainsi que *la Vanité de la vie*, par Fr. Morel, avec une traduction latine (Paris, 1584, in-4); *Contre l'impie Sévère* (Rome, 1777, in-fol.); *le Temple de la Mère de Dieu* (Ibid.); *Éloge de saint Anastase*, en prose (Ibid.).

Cf. G. Cave : *Scriptor. ecclesiastic. histor. litter.*, t. I.

**GEORGE LE SYNCELLE**, dit aussi *l'Abbé* et *le Moine*, chroniqueur byzantin, qui vivait à la fin du VIIIe siècle; *Syncelle* du patriarche de Constantinople, c'est-à-dire attaché directement à sa personne, il écrivit une *Chronique* ou *Chronographie* qui remonte à Adam et va jusqu'à l'avénement de Dioclétien. Les principaux auteurs dont il s'est servi sont Eusèbe et Jules l'Africain. On lui reproche d'être parfois confus et obscur. Son ouvrage fait partie des *Byzantines*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII.

**GEORGE DE TRÉBIZONDE**, Γεώργιος ὁ Τραπεζούντιος, littérateur byzantin, né le 4 avril 1396 à Chandace en Crète, mort en 1486. Appelé à Venise, vers 1428, pour y enseigner les lettres grecques, il apprit la langue latine sous Victorin de Feltre. Il professa ensuite à Rome et devint le secrétaire du pape, qui le chargea de traduire les auteurs grecs en latin. Sa réputation, d'abord très-grande, ne s'est pas soutenue. Ses traductions, faites à la hâte, étaient pleines d'inexactitudes et offraient des omissions considérables. Laurent Valla, qui le surpassait beaucoup comme critique, en fit ressortir les défauts, et Théodore Gaza fut chargé à sa place des fonctions de traducteur. D'un caractère envieux et vain, George eut des querelles violentes avec divers érudits contemporains, et engagea à Pogge une dispute, qui dégénéra en rixe dans le palais même du pape. Se mêlant à la discussion que Gémiste Pléthon avait engagée sur les philosophies péripatéticienne et platonicienne, il écrivit contre Platon, sous le titre de *Comparationes philosophorum Platonis et Aristotelis* (Venise, 1523, in-8), une diatribe où il l'attaquait, non-seulement comme philosophe, mais où il le représentait comme un homme adonné à tous les vices; elle fut réfutée par Bessarion.

Les autres ouvrages de George de Trébizonde sont, outre des écrits théologiques en grec, les traités suivants en latin: *Rhetorica* (Venise, vers 1470, in-fol.); *De Octo partibus orationis, ex Prisciano compendium* (Milan, 1472, in-4); *Dialectica* (Strasbourg, 1509, in-4), etc. Il a traduit du grec en latin: la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (Venise, 1470, in-fol.); la *Rhétorique* d'Aristote (Paris, 1530, in-8); *Quatre homélies* de saint Jean Chrysostôme sur saint Paul (Leipzig, 1510, in-fol.); le *Trésor* de saint Cyrille (Paris, 1513, in-fol.); l'*Amalgeste* de Ptolémée (Venise, 1515, in-fol.); la *Perfection de la vie* de saint Grégoire de Nyssé (Vienne, 1517, in-4), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIV et XX; — Fabricius: *Bibliotheca græca*, t. III, VII, VIII, IX, XI, XII; — Cave: *Scriptor. ecclesiastic. biblioth. litter.*, t. II.

GEORGE DANDIN, comédie de Molière (voy. ce nom).

**GEORGEL** (Jean-François), mémorialiste français, né le 19 janvier 1731 à Bruyères (Lorraine), mort le 14 novembre 1813. Il faisait partie de l'ordre des Jésuites. Lorsqu'ils furent expulsés, il s'attacha au prince de Rohan et devint son vicaire général à Strasbourg. Lors de l'affaire du collier, il rédigea la défense du prince et fut exilé à Mortagne. En 1793, il alla s'établir en Suisse, rentra en France sous le Consulat et fut nommé vicaire général des Vosges. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du XVIIIe siècle, depuis* 1760 *jusqu'à* 1810 (Paris, 1817, 1820, 6 vol. in-8), d'une partialité très-passionnée, n'en sont pas moins intéressants par les renseignements qu'ils contiennent.

**GEORGES** (Marguerite-Georges WEYMER, dite Mlle), célèbre comédienne française, née à Bayeux le 23 février 1787, mort le 11 janvier 1867. Attachée très-jeune à la Comédie-Française où, pendant le premier Empire, elle se faisait remarquer, dans les rôles classiques, par sa majestueuse beauté, elle quitta deux fois le théâtre, et dans les dernières années de la Restauration, se consacra, sur la scène de l'Odéon et sous la direction d'Harel, à l'interprétation des grandes créations dramatiques qui préludaient à la révolution du romantisme: *Jeanne d'Arc, la maréchale d'Ancre, Christine à Fontainebleau, Une Fête de Néron* Elle passa ensuite, avec le même directeur, à la Porte-Saint-Martin, où le romantisme avait ses grands jours; elle y créa *Lucrèce Borgia, Marie Tudor, la Tour de Nesle*, etc. Dans les derniers temps, Mlle Georges avait à lutter contre l'obésité, mais elle n'en restait pas moins, par l'ampleur même de sa personne et par l'ardeur de son talent passionné, le type à la fois des grandes reines de la tragédie et des héroïnes les plus passionnées du drame moderne. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. M.-J. Boullault : *Conjuration de Mlle Duchesnois contre Mlle Georges-Weymer* (Paris, 1803, in-8).

GÉORGIENNE (LANGUE), une des langues caucasiennes. Elle est parlée en différents dialectes par les Géorgiens dans le Karthli, le Kakheti, l'Imérétie, la Mingrélie et le Gouria, provinces appartenant les unes à la Russie, les autres à l'empire ottoman et auquel répondent chacun des principaux dialectes du géorgien. Le karthli est le plus pur de ces dialectes. On rattache la langue géorgienne à la famille indo-européenne; elle remonte par cette chaîne à la plus ancienne langue de l'Inde par l'intermédiaire des idiomes antiques de la Perse. On distingue dans le géorgien, outre la langue moderne usitée actuellement, une langue ancienne, parlée jadis dans l'Ibérie, pays correspondant à la Géorgie ou Grousie, langue qui s'est éteinte depuis plusieurs siècles, selon la plupart des linguistes. Toutefois Klaproth prétend que les Goudamacaris qui habitent les hautes montagnes du Caucase à l'est de l'Aragwi, parlent encore cette langue ou au moins en font usage dans le culte

religieux. On a reconnu que le géorgien moderne différait autant de cette langue ancienne que le russe diffère du slavon.

Le géorgien est riche en flexions grammaticales et admet aisément des mots dérivés et composés. Il n'a point d'article; la déclinaison a sept cas; elle est identique pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms, lesquels n'ont qu'un seul genre. Dans le verbe, les personnes ont chacune leur caractéristique particulière; l'indicatif a sept temps, dont trois passés et trois futurs; certaines particules servent à convertir l'indicatif en conditionnel; le subjonctif n'existe pas et le passif se forme par des verbes auxiliaires. Les prépositions sont placées à la fin du nom qu'elles régissent. La construction des phrases est très-libre et très-variée. L'accumulation des consonnes rend la prononciation dure. Les Géorgiens ont été dotés d'un alphabet au v° siècle par le docteur Mesrob, à qui les Arméniens doivent aussi le leur. Cet alphabet géorgien porte le nom d'*Ecclésiastique;* il en a été tiré un alphabet dit vulgaire ou militaire d'une forme plus cursive, dont les Georgiens ont la prétention de faire remonter l'usage au temps d'Alexandre. Cet alphabet a huit voyelles et vingt-neuf consonnes; il s'écrit de gauche à droite.

La littérature géorgienne, quoique d'un ordre très-inférieur, possède toutefois quelques chroniques, divers poëmes originaux ou imités du persan, deux ou trois romans en prose, des hymnes religieux et nationaux, etc. Le plus ancien de ses livres connus est une traduction de la Bible, faite au VIII° siècle par saint Euphémius ou Euthymius. Les écrivains géorgiens sont peu nombreux; on doit nommer Roustwel, auteur des *Amours de Tariel et de Nestan Daredjan;* Tsachruchadsé, qui a écrit un poëme en l'honneur de la reine Thamar, intitulé le *Thamariani;* Sarg de Thmogwi, et Moïse de Khoni, romanciers; le poëte David Gouramis Chvili; Bessarion Gabas Chvili, auteur de satires; enfin le patriarche Antoni, qui au XVIII° siècle a formé un recueil de chants guerriers et religieux.

Cf. S. Paolini : *Dittionario georgiano e italiano* (Rome, 1629, petit in-4); — Maggio : *Syntagmata linguarum orientalium quæ in Georgiæ regionibus audiuntur* (Rome, 1643, in-folio); — Alter : *Ueber georgianische Literatur* (Vienne, 1798, in-8); — Klaproth : *Vocabulaire géorgien-français* (Paris, 1827, in-8); — Brosset : *Recherches sur la poésie géorgienne*, dans le *Journal asiatique* d'avril 1830; *Mémoires inédits relatifs à la langue et à la littérature géorgienne*, en géorgien et en français (Paris, 1833), et *Eléments de la langue géorgienne* (1837); — Tchoubinof : *Dict. géorgien-russe-français* (Saint-Pétersbourg, 1841, in-4).

GÉORGIQUES (LES), poëme de Virgile (voy. ce nom).

**GÉRAMB** (Ferdinand, baron DE), écrivain ascétique français, né le 17 avril 1772 à Lyon, mort le 15 mars 1848. Il combattit dans les armées étrangères contre la France, fut colonel d'un corps franc en 1804, devint chevalier de Malte en 1806, puis reçut du roi Ferdinand d'Espagne le grade de lieutenant général. S'étant rendu à Londres pour former une légion étrangère, il se vit contraint par suite de dettes à quitter l'Angleterre, tomba entre les mains de la police française, et fut emprisonné à Vincennes et à La Force jusqu'à la Restauration. Il entra alors au couvent de la Trappe, près de Laval, sous le nom de frère Marie-Joseph et devint procureur général des Trappistes. Il conserva une âme ardente et emportée jusque dans la vieillesse. De Cheverus disait de lui : « J'ai vu un baril de poudre sous un capuchon. »

On cite de lui : *Aspirations aux sacrées plaies de Notre-Seigneur* (1826, in-18); *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie* (1827, in-12) ; *Au Tombeau de mon Sauveur* (1829, in-18); *l'Unique chose nécessaire* (1829, in-18); *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï* (1836, 3 vol. in-12); *Voyage de la Trappe a Rome* (1844, in-12), etc. Il est aussi auteur de cantiques, dont il fit la musique ainsi que les vers, et qui ont eu du succès.

Cf. *Nouvelle biographie générale.*

**GÉRANDO** (Joseph-Marie, baron DE), ou DEGÉRANDO, homme d'État et philosophe français, né à Lyon le 29 février 1772, mort à Paris le 10 novembre 1842. Il fut élevé chez les Oratoriens de Lyon. Ayant pris part à la défense de cette ville contre les troupes de la Convention, il faillit, à plusieurs reprises, être fusillé, et se retira en Savoie, où il se lia étroitement avec Camille Jordan. Il avait pris du service dans l'armée française, lorsqu'un succès académique l'en fit sortir. En 1799, il obtint avec éclat un prix de l'Institut sur cette question : *De l'Influence des signes sur la formation des idées.* Il fut, peu après, nommé associé de la classe des sciences morales et politiques, et en 1804 membre de l'Académie des inscriptions. Secrétaire général de l'intérieur sous l'Empire, conseiller d'État sous la Restauration, pair de France après 1830, il avait professé un cours de droit administratif en 1819 et 1820, et il consacra toute sa vie aux études de jurisprudence, de morale et de philosophie.

Ses principaux ouvrages, où le sentiment des droits de la raison s'allie au respect de l'autorité, sont : *Des Signes et de l'Art de penser, dans leurs rapports naturels* (Paris, 1800, 4 vol. in-8), développement de son mémoire couronné; *De la Génération des connaissances humaines* (Ibid., 1802, in-8), mémoire couronné par l'Académie de Berlin; *Histoire complète des systèmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines* (Ibid., 1803, 3 vol. in-8 ; 3° édit. 1847-1848, 4 vol in-8), conçue sous l'inspiration de la psychologie sensualiste; *Du Perfectionnement moral, ou de l'éducation de soi-même* (Ibid., 1824, 2 vol. in-8), ouvrage qui obtint, en 1825, un prix Montyon de l'Académie française; *De l'Éducation des sourds-muets* (Ibid., 1827, 2 vol. in-8); *De la Bienfaisance publique* (Ibid., 1839, 4 vol. in-8), traité complet, mais diffus; les *Éloges* de Dumarsais (1805, in-8), de Mathieu de Montmorency (1826, in-8); des écrits de circonstance, rapports, comptes rendus, etc.

Cf. V. Cousin : *Fragments philosophiques*; — Baylo Mouillard : *Eloge* (1846, in-8) ; — M^lle Octavie Morel : *Essai sur la vie et les travaux de M.-J. de Gérando* (1846, in-8); — Mignet : *Notice historique*, lue à l'Acad. des sciences morales, 16 déc. 1854.

**GÉRARD** DE CRÉMONE, traducteur italien, né à Crémone en 1114, mort dans cette ville en 1187. Passionné pour les études philosophiques, il se rendit en Espagne pour apprendre l'arabe auprès des Maures et traduisit de cette langue une soixantaine de traités de mathématiques, d'astronomie et de médecine, d'Avicenne, de Rhazès, d'Albucasis, de Galien, d'Hippocrate, de Ptolémée, etc. Il écrivit lui-même quelques ouvrages d'astronomie Plusieurs de ses traductions ont été imprimées, un assez grand nombre ont été perdues, mais l'infatigable traducteur n'en reste pas moins l'un des plus utiles initiateurs du moyen âge à la science des Arabes. — Il ne faut pas le confondre avec un autre savant italien, GÉRARD DE SABIONNETTA, du bourg de ce nom, près de Crémone, qui vivait au XIII° siècle et qui a donné aussi, avec plusieurs ouvrages personnels d'astronomie, un certain nombre de traductions de l'arabe.

Cf. Boncompagni : *Della vita et delle opere di Gherardo Cremonensi e di Gher. da Sabbionetta;* — Arisi : *Cremona literata;* — Tiraboschi : *Storia della letterat. ital.*, t. III et IV.

**GÉRARD** DE BARRI OU LE CAMBRIEN (le Cymrique), *Giraldus Cambrensis*, prélat et historien anglais, né vers 1146, mort vers 1223. Fils d'un baron nor-

mand et tenant par sa mère aux familles souveraines du pays de Galles, il montra un caractère indépendant vis-à-vis du roi Henri et fut élu évêque de Saint-David, malgré l'opposition du roi Jean sans Terre. Ce fut un des plus vigoureux esprits de son temps. Ses principaux ouvrages sont : *la Topographie d'Irlande* (Expugnatio Hiberniæ; Itinerarium Cambriæ; Cambriæ descriptio); une autobiographie : *De Rebus a se gestis libri III*. Ces ouvrages ont été insérés dans les *Anglica normannica cambura* de Camden (1603); l'*Itinéraire de Cambrie* a été publié à part avec des notes de David Powel (Londres, 1806, in-4). Une édition très-soignée des *Œuvres de Gérard*, par M. Brewer, se trouve dans la collection des *Chroniques et Mémoires de la Grande-Bretagne*. Des traductions anglaises forment un volume de l'*Antiquarian library* de Bohn : *The historical works of Giraldus Cambrensis* (Londres, 1865).

Cf. Wright : *Biog. brit. lit. anglo-norman period*; — Morley : *The english writers before Chaucer*.

**GÉRARD** (Alexandre), théologien et critique anglais, né à Garioch (Aberdeen) le 22 février 1728, mort à Aberdeen le 22 février 1795. Outre des écrits de théologie et des *Sermons* (1780, 1782), il a publié des essais littéraires qui ont été remarqués : *An Essay on taste* (1759, in-8), et *An Essay on Genius* (1774, in-8).

**GÉRARD** (l'abbé Louis-Philippe), littérateur français, né à Paris en 1737, mort dans cette ville le 24 avril 1813. Après une jeunesse déréglée dont il devait peindre plus tard les égarements, il entra dans les ordres, devint chanoine du Louvre, et se distingua par sa piété et son zèle. Son principal ouvrage est un roman moral et religieux dont sa propre vie lui fournit en partie le sujet : *le Comte de Valmont, ou les Égarements de la raison* (Paris, 1801, 5 vol.); il eut un grand succès et de nombreuses éditions; on y joint d'ordinaire *la Théorie du bonheur* (1801, in-8). On cite en outre : *les Leçons de l'histoire*, « lettres d'un père à son fils sur l'histoire universelle » (1788-1806, 11 vol. in-12); *l'Esprit du christianisme* (1803, in-12); *Essai sur les vrais principes des connaissances*, posthume (1826, 3 vol. in-8). L'abbé Migne a donné une édition de ses *Œuvres complètes* (1857-1859, 4 vol. gr. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GÉRARD DE NERVAL** (Gérard LABRUNIE, dit), littérateur français, né à Paris le 21 mai 1808, mort dans cette ville le 24 janvier 1855. A la suite d'une existence aventureuse et agitée, il eut des accès d'aliénation mentale, et se pendit dans une des anciennes ruelles de Paris. Collaborateur de divers journaux littéraires, il partagea avec Th. Gautier le feuilleton dramatique de la *Presse*. On cite de cet auteur, que son imagination et un tour personnel ont fait remarquer, des poésies : *Élégies nationales et satires politiques* (1827, in-8), etc.; des livres de fantaisie et de voyages : *Scènes de la vie orientale* (1848-1850, 2 vol. in-8); *Contes et facéties* (1852, in-18); *la Bohème galante* (1856, in-18), etc.; des pièces de théâtre : *Tartuffe chez Molière*, *l'Alchimiste*, avec Alex. Dumas; *l'Imagier de Harlem*, avec Méry et B. Lopez; *Misanthropie et repentir*, traduit de Kotzbue, etc. On lui doit une des premières et des meilleures traductions du *Faust* (1828, in-18). On a réuni ses *Œuvres complètes* (nouv. édit., 1868, 5 vol. in-12). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

Cf. Pontmartin : *Causeries littéraires* (1857, in-18).

**GÉRARD** (Cécile-Jules-Basile), dit *le Tueur de lions*, né à Pignans (Var) le 14 juin 1817), mort au Sénégal en septembre 1864. L'intrépide chasseur a raconté ses périlleuses excursions dans plusieurs livres : *le Tueur de lions* (1858, in-16); *Voyages et chasses dans l'Himalaya* (1862, in-18); *Chasses d'Afrique* (1863, in-4), etc. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

**GÉRARD D'EUPHRATE**, roman de chevalerie. C'est un de ceux qui furent composés en prose au moment où les chansons de geste furent dédaignées. Le héros est un fils de Doon de Mayence, adopté plus tard par Gérard de Roussillon. La fée Morgue le poursuit dès sa naissance; mais Gérard est protégé par le souverain de l'île Ténébreuse, roi enchanteur nommé Aldeno. La lutte de la mauvaise fée et du protecteur, « les amours et chevaleureux faitz d'armes de Gérard avec rencontres et aventures merveilleuses de plusieurs chevaliers et grans seigneurs de son temps, » constituent le début de cette composition, qui a paru sous ce titre : *le Premier livre de l'histoire et ancienne cronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgogne*, etc. (Paris, 1549, réimprimé en 1783, 2 vol. in-12).

Cf. Léon Gautier : *les Epopées françaises*, t. I.

GÉRARD DE NEVERS, second titre de *la Violette*, roman de Gilbert de Montreuil (voy. ce nom); — GÉRARD DE ROUSSILLON, GÉRARD DE VIANE (voy. GIRART et GUILLAUME AU COURT-NEZ).

**GÉRAUD** (Pierre-Hercule-Joseph-François), archéologue français, né le 11 février 1812 au Caylar (Hérault), mort le 9 mars 1844. Ayant achevé ses études au petit séminaire de Montferrand, il entra chez un avoué de Clermont-Ferrand, composa des chansons politiques qui eurent du succès, et vint à Paris, où Béranger lui procura une place de clerc, mais lui conseilla de renoncer à la poésie. Se tournant alors vers l'érudition, il devint secrétaire de Dureau de La Malle, et fut reçu en 1837 à l'École des Chartes. Malgré une mort prématurée, il a laissé d'estimables travaux : *Paris sous Philippe le Bel d'après les documents originaux* (Paris, 1837, in-4), inséré par ordre du ministre de l'instruction publique, M. Guizot, dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, et *Essai sur les livres de l'antiquité, particulièrement chez les Romains* (Paris, 1838, in-8), rédigé d'après le cours de M. Guérard à l'Ecole des Chartes, et complétant les travaux des Allemands sur la même matière. Il a édité, avec des annotations, la *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, publiée par la Société de l'Histoire de France (1845 et suiv. 2 vol. in-8), et donné au *Bulletin* de cette Société ainsi qu'à la *Bibliothèque de l'École des chartes* de bons articles, entre autres une notice sur *Ingelberge, femme de Philippe-Auguste*, qui a été couronnée par l'Institut.

Cf. *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1844, 10 août.

**GERBER** (Ernest-Louis), musicographe allemand, né à Sondershausen le 29 septembre 1746, mort dans cette ville le 30 juillet 1819. Fils d'un organiste célèbre et organiste lui-même, il s'est fait connaître par la publication d'un *Dictionnaire historique et biographique des musiciens* (Historisch-biograph. Lexicon der Tonkünstler; Leipzig, 1790-1792, 2 vol, in-8), dont la première rédaction très-fautive fut entièrement remaniée dans une seconde édition (Neues histor.-biogr. Lexicon; Ibid., 1810, 14, vol. gr. in-8).

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens*.

**GERBERON** (Gabriel), théologien français, né en 1628 à Saint-Calais (Maine), mort le 29 mars 1711. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, s'étant prononcé pour les Jansénistes, il eut à souffrir l'exil et la prison. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, surtout de polémique religieuse; on cite à part *l'Histoire générale du jansénisme* (Amsterdam, 1700, 3 vol. in-12). Il a publié une bonne édition de saint Anselme.

Cf. B. Hauréau : *Histoire littéraire du Maine*.

**GERBERT**, pape sous le nom de SILVESTRE II, né vers 930 à Aurillac (Auvergne), mort le 12 mai 1003. D'une famille obscure et pauvre, il fut élevé dans un monastère de sa ville natale, puis emmené par le comte de Barcelone en Espagne, où il étudia les ouvrages des Arabes. De là il se rendit en Italie, où le pape et l'empereur l'accueillirent avec distinction, puis revint en France, y fut le secrétaire et le conseiller d'Adalberon, archevêque de Reims, releva l'école épiscopale de cette ville et en fit par son enseignement l'une des plus fameuses du royaume. Il eut parmi ses disciples des hommes qui devinrent illustres et Robert, fils aîné de Hugues Capet. Appelé en 991 par le roi à l'archevêché de Reims, il ne fut pas accepté par le pape, mais reçut en 997 l'archevêché de Ravenne. En 999, il fut lui-même sacré pape, et se plaça, en quelques années, par son zèle et sa vigueur, au nombre des grands pontifes de Rome.

Gerbert est un des hommes éminents du moyen âge. L'idée qu'on avait de sa supériorité donna lieu à de singulières traditions. Des chroniqueurs écrivirent qu'il avait vendu son âme au démon, pour prix de la science; cette légende est peut-être la première origine du *Faust* allemand. Il s'efforça de conserver les traditions littéraires en multipliant les copies des anciens manuscrits et en initiant ses élèves à la connaissance des auteurs. Il répandit aussi le goût des sciences, construisit des sphères et fit connaître des machines ingénieuses qu'il avait inventées ou dont il avait pris l'idée chez les Arabes. Ses *Lettres* nous donnent de nombreux détails sur ses travaux, et des renseignements précieux sur l'histoire religieuse et politique du x<sup>e</sup> siècle. Le style en est concis, ferme, quelquefois éloquent. Elles ont été publiées d'abord par Papire. Masson (Paris, 1621, in-4), puis dans les *Historiens de France* de Duchesne, t. II, et de Bouquet, t. IX et X, et dans les bibliothèques des Pères. Ses autres écrits, relatifs à la théologie, à la philosophie ou aux mathématiques, ont été insérés dans les *Analecta* de Mabillon, l'*Amplissima collectio* de Martenne, t. I, le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de Bernard Pez, t. I et III. Les *Lettres et discours* de Gerbert ont été traduits en français par L. Barse, à l'occasion de l'érection de la statue de ce pape à Aurillac (Riom, 1849, 2 vol. in-8). M. A. Olleris a donné enfin une édition critique de ses *Œuvres* (Clermont, 1867, in-4).

Cf. Richer, *Historia Gerberti*, dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz, t. III; — *Histoire littéraire de la France*, t. VI; — Hock : *Histoire du pape Silvestre II*, traduite de l'allemand par Axinger (Paris, 1820, in-8); — A. Olleris : *Etude sur Gerbert*, en tête de son édition; — Ed. de Barthélemy : *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages* (Ibid., 1868, in-12).

**GERBET** (Olympe-Philippe), prélat et écrivain français, né à Poligny le 3 février 1798, mort à Perpignan le 7 août 1864. Ami de Lamennais, il en abandonna les idées, lorsqu'elles furent condamnées par le saint-siége. Il fut nommé évêque de Perpignan en 1853. A part ses écrits spécialement théologiques, nous pouvons citer *Esquisses de Rome chrétienne* (1850, 2 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VI.

**GERBIER** (Pierrre-Jean-Baptiste), célèbre avocat français, né à Rennes le 29 juin 1725, mort en mars 1788. Après de fortes études de droit, il acquit la plus grande autorité au barreau de Paris par sa science comme jurisconsulte, par la clarté et la méthode de ses plaidoyers, la gravité soutenue et parfois le pathétique irrésistible de son éloquence. Bachaumont l'avait surnommé le « Cicéron français », et Boissy-d'Anglas voyait en lui « le plus grand orateur, sans contredit, qu'ait produit le barreau moderne. » Ses discours ne produisaient plus le même effet à la lecture et ses *Mémoires* ne répondent pas à sa réputation d'orateur. Plusieurs de ses plaidoiries, recueillies par Hérault de Séchelles, ont été publiées en 1835.

Cf. *Annales du barreau français*, t. II; — Boissy-d'Anglas : *Etudes littéraires et poétiques d'un vieillard*, t. IV.

* **GERBILLON** (Jean-François), missionnaire français en Chine, né 1634 à Verdun, mort le 25 mars 1707 à Pékin. De l'ordre des Jésuites, il partit pour la Chine en 1685, fut reçu à la cour de Khang-hi, et devint son professeur de mathématiques. Il fit partie de plusieurs ambassades. Outre une *Géométrie* en chinois et en tartare, il a écrit les intéressantes *Relations de huit voyages en Tartarie*, insérées dans l'*Histoire générale des voyages* (t. VII et VIII).

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine*.

**GERDIL** (Hyacinthe-Sigismond), théologien, né en Savoie, à Samoëns (Faucigny) le 23 juin 1718, mort le 12 août 1802. Il fit profession chez les Barnabites, enseigna la philosophie à Macerata et à Casal, et fut appelé en 1749 à la chaire de philosophie de l'Université de Turin. Le roi de Sardaigne lui confia l'éducation de son petit-fils, Charles-Emmanuel IV. Promu cardinal en 1777, il devint préfet de la Propagande. Ses ouvrages ont fait louer son savoir et son esprit conciliant. Il les a écrits en français, en italien et en latin.

Nous citerons, en francais : *L'Immatérialité de l'âme démontrée contre Locke* (Turin, 1747-48, 2 vol. in-4); *Traité des combats singuliers* (Ibid., 1759, in-12); *Recueil de dissertations sur quelques principes de philosophie et de religion* (Paris, 1760, in-12); *Anti-Émile* (Turin, 1763, in-8); *Anti-Contrat social* (La Haye, 1764, in-12); *Discours philosophiques sur l'homme, sur la religion*, etc. (Paris, 1782, in-12); etc.; en italien *Introduzione allo studio della religione* (Turin, 1751); *Sposizione de' caratteri della vera religione* (Ibid., 1767, in-8); etc.; en latin : *De Causis academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum oratio* (Turin, 1750, in-8); *Opuscula ad hierarchicam Ecclesiæ constitutionem spectantia* (Parme, 1789, in-8); etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en italien (Opere edite e inedite; Rome, 1806-1821, 20 vol. in-4). On a aussi ses *Œuvres choisies* (Paris, 1826, t. I et II, in-8).

Cf. Fontana : *Elogio letterario del C. Gerdil* (Rome, 1802, in-4), trad. en français (Ibid., 1802, in-8); — Quérard : *la France littéraire*.

GERFAUT, roman de Ch. de Bernard (voy. ce nom)

**GERHARDT** (Paul), célèbre poëte religieux allemand, né à Graefenhainichen, en Saxe, le 12 mars 1607, mort à Lubben le 7 juin 1676. Diacre à Saint-Nicolas de Berlin, plus tard archidiacre à Lubben, il fut très-mêlé aux discussions théologiques du temps et eut beaucoup à en souffrir. Il est considéré comme un des créateurs du chant religieux en Allemagne; son style est simple, noble et fort, parfois un peu dur; le sentiment chrétien est chez lui très-profond. Sur les 120 *Cantiques* (Geistliche Andachten, oder Gesaenge) qu'il a composés, un grand nombre ont été regardés comme des modèles, et se sont conservés, avec quelques retouches de langage, dans les églises évangéliques. Parmi les éditions qui en ont été faites, on cite celles d'Ebeling (Berlin, 1667), de Langbecker (Ibid., 1841), de Wackernagel (Ibid., 1843). Paul Gerhardt est resté si populaire, qu'une chapelle de commémoration lui a été élevée, en 1844, dans sa patrie.

Cf. Otto Schulz : *P. Gerhardt und der grosse Churfürst* (Berlin, 1841, in-8); — C. Becker : *P. Gerhardt, der treue Kaempfer*, etc. (Breslau, 1852, in-8); — Langbecker : *Gerhardt's Leben*, en tête de son édition; — Kraft, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber, t. LXI (1855).

**GERMAIN** (Dom Michel), érudit français, né en 1645 à Péronne, mort le 23 janvier 1694. Bénédictin de Saint-Maur, il fut associé aux travaux de Mabillon, voyagea avec lui en Allemagne et en Italie, collabora à son *Musæum Italicum*, et inséra dans sa *Diplomatique* une dissertation intitulée: *Commentatio de antiquis regum Francorum palatiis*. Il fut aussi un des auteurs des *Actes de l'ordre de Saint-Benoît* et de la *Gallia christiana*. Enfin, on a de lui l'*Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons* (Paris, 1675, in-4).

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* (1770, in-4).

**GERMANICUS** (Claudius Nero Cæsar), général et poëte romain, né l'an 16 avant J.-C., mort en 19 après J.-C. Neveu de Tibère qui l'adopta, marié à Agrippine, petite-fille d'Auguste, rendu populaire par ses exploits en Dalmatie, en Germanie, en Orient, il fut, dit-on, empoisonné par ordre de l'empereur. Sans être un grand poëte, il mérita les éloges des anciens par l'élégance et l'harmonie de sa versification. Selon Suétone, il composa des comédies grecques dont il ne nous reste rien. Nous avons sous son nom un fragment considérable d'une version latine des *Phénomènes* d'Aratus, qui éclipsa celle de Cicéron, mais qu'on a aussi attribuée à Domitien. Il nous reste également quelques fragments d'un poëme intitulé *Prognostica*, tiré probablement du grec. On lui attribue quelques épigrammes. La première édition des fragments de Germanicus fut imprimée à Bologne (1474, in-fol). Les autres éditions sont celles d'Alde (Venise, 1499, in-fol.), de Grotius (Leyde, 1600, in-4), de Schwartz, dans les *Carmina familiæ Cæsareæ* (Cobourg, 1715, in-8), de Schmid (Lunebourg, 1728, in-8), d'Orelli à la suite de *Phèdre* (Zurich, 1831, in-8).

Cf. Louis de Beaufort : *Histoire de César Germanicus* (Leyde, 1741, in-12) ; — Niebhur : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II ; — Burmann : *Anthologia latina*, t. II ; — Beulé : *Tibère et l'héritage d'Auguste* (1868, in-8).

GERMANICUS (LA MORT DE), sujet de tragédie. Il a été traité en français par Boursault (1670), Pradon, le jésuite Dominique de Colonia, Arnault (1817) : l'ouvrage de ce dernier a été traduit en anglais par George Bernel (voy. ces noms).

GERMANIQUES (LANGUES), l'un des groupes de la famille des langues indo-européennes. Il comprend les divers idiomes qui ont pour centre, sinon pour base, l'ancien gothique se survivant dans l'allemand. On étend ou l'on resserre à volonté ce groupe ; tantôt, on le réduit aux différentes branches de l'allemand ancien et moderne, c'est-à-dire au haut et bas-allemand et aux principaux dialectes teuto-gothiques dont les différences, si marquées au moyen âge, tendirent à s'effacer au siècle de Luther. D'autres fois on fait rentrer dans le groupe des langues teutoniques d'une part les langues flamande et hollandaise qui s'y rattachent par le bas-allemand, et d'autre part les langues scandinaves, le mœso-gothique, le suédois, le danois, le norvégien, l'islandais même, et autres idiomes qui ont eu sans doute à l'origine des liens assez étroits avec le gothique, mais qui ont ensuite pris une place et un développement propres dans la famille indo-européenne. En vertu d'analogies originelles, on a fait également rentrer dans le groupe germanique les langues anglo-saxonnes avec les dialectes plus ou moins tranchés qu'elles présentent, suivant les temps et les provinces. Il est clair qu'entre les langues d'une même famille la parenté générale se complique d'une suite d'affinités que l'histoire met en relief ou efface tour à tour, et dont il est facile d'exagérer l'importance pour les besoins d'une thèse d'histoire ou d'un système d'histoire.

Cf. H. Hoffmann : *Althochdeutsche Glossen oder Sammlung*, etc. (Berlin, 1826, in-4) ; — H. Meidinger : *Dictionnaire étymologique et comparatif des langues teuto-gothiques* (Francfort, 1833, in-8) ; — J. Boswarth : *the Origin of the germanic and scandinavian languages and nations* (Londres, 1836, in-8) ; — Lebrocquy : *Analogies linguistiques du flamand dans ses rapports avec les autres idiomes d'origine teutonique* (Bruxelles, 1845, in-8) ; — Ad. Régnier : *Recherches sur l'histoire des langues germaniques* (Paris, 1843, in-4), extrait des *Mém.* de l'Ac. des inscript.

GERMANISME. — Voyez IDIOTISME.

GÉRONTE, personnage de comédie. Comme l'indique le nom (du grec, γέρων), il a représenté simplement la vieillesse avant de devenir un type de plus de ces barbons imbéciles, toujours trompés et bernés, dont le théâtre, ancien et moderne, offre tant de variétés. Le Géronte du *Menteur* est trompé par son fils, mais n'est raillé par personne quand il foudroie le trompeur de ce noble langage :

> Et dans la lâcheté du vice où je te voi
> Tu n'es plus gentilhomme étant sorti de moi.

Dur, avare, entêté, d'un esprit borné et crédule, le Géronte de la tradition comique a moins de bonhomie que Pantalon et Cassandre, mais ses velléités de méchanceté ou du moins de sévérité ne servent qu'à le faire bafouer davantage. Rotrou, dans *la Sœur*, a mis ce personnage sur la scène française avec une certaine originalité : il le fait venir de Constantinople en costume turc. Molière lui a donné, dans *le Médecin malgré lui* et *les Fourberies de Scapin*, sa physionomie définitive, que Regnard, dans *le Joueur*, *le Légataire universel*, etc., lui a fidèlement conservée.

**GERSON** (Jean CHARLIER, dit), théologien français, né le 14 décembre 1363 à Gerson, près de Rethel, mort le 12 juillet 1429. Il appartenait à une famille nombreuse et peu fortunée. Trois de ses frères et quatre de ses sœurs embrassèrent la vie monastique. Après avoir commencé ses études à Reims, il vint à Paris et fut boursier au collége de Navarre. Ayant pris sa licence ès arts, il étudia la théologie sous Pierre d'Ailly ; il n'était encore que bachelier lorsqu'il fut choisi, en 1387, pour faire partie d'une députation envoyée au pape Clément VII. Reçu docteur en 1392, il fut curé de Saint-Jean-en-Grève, chanoine de Notre-Dame et chancelier de l'Université. Les luttes qu'il soutint contre le mysticisme et les préjugés de son temps, contre les astrologues et les flagellants, les efforts qu'il fit pour remplacer dans les écoles la scolastique par une science plus vivante, les soins qu'il prit d'instruire le peuple et d'écrire pour lui de petits traités en langue française, l'énergie avec laquelle il combattit les crimes politiques des princes, ont laissé sur sa mémoire une réputation de talent et de vertu que les recherches des historiens modernes n'ont en rien diminuée. Il signala à Charles VI les calamités où le royaume était entraîné par l'ambition de ses parents, et, malgré les menaces du duc d'Orléans, il refusa de rétracter aucune de ses paroles. Quand ce même duc d'Orléans périt assassiné par le duc de Bourgogne, Gerson prononça l'oraison funèbre de la victime et condamna l'apologie que Jean Petit avait faite du meurtre ; il échappa avec peine au ressentiment de Jean sans Peur qui fit piller sa maison, et il se cacha pendant deux mois sous les combles de Notre-Dame. Il obtint du roi l'abolition de la coutume qui refusait le sacrement de pénitence aux condamnés à mort. Député au concile de Pise, qui avait à délibérer sur le schisme d'Occident, il publia un traité où il soutenait hardiment le droit de déposer le pape, et contribua beaucoup à la décision du concile, qui déposa Grégoire XII et Benoit XIII. La demande qu'il fit à la même assemblée de condamner l'assassinat politique irrita tellement contre lui Jean sans Peur, qu'il ne put

rentrer en France qu'après la mort de ce prince en 1419. Il se rendit alors près de son frère qui était prieur des Célestins à Lyon, et y passa les dernières années de sa vie.

Malgré la réaction tentée par Gerson contre l'enseignement scolastique et les exagérations du mysticisme, sa philosophie reste scolastique et mystique, mais à un état tempéré. Comme écrivain, il est surtout intéressant à étudier dans ses ouvrages en français, qui malheureusement sont restés presque tous inédits : il y a le tour naïf et plein de vivacité. En latin, il est barbare et mêle les gallicismes aux vices de construction; mais on ne peut lui refuser l'énergie et le mouvement, qui en feraient un excellent orateur s'il ne tombait à tout propos, comme ses contemporains, dans la subtilité et l'allégorie. Ses vers latins n'ont aucun mérite. De nombreux critiques ont attribué à Gerson l'*Imitation de Jésus-Christ*. Sans revenir ici sur le détail des raisons pour ou contre cette opinion (voy. IMITATION), nous dirons que les preuves directes et matérielles manquent, mais que plusieurs des traditions primitives parlent en faveur de Gerson, et que beaucoup de passage du livre ont paru s'appliquer à son caractère, à sa situation morale, à ses habitudes d'esprit.

La collection des œuvres de Gerson fut imprimée d'abord en 1483 (Cologne, 4 vol. in-fol.). Plusieurs éditions furent données ensuite. La meilleure est celle de L.-E. Dupin (Anvers, 1706, 5 vol. in-fol.). Elle commence par un préambule intitulé *Gersoniana*, qui contient la vie de Gerson, l'histoire de son époque, l'exposé de ses doctrines et le catalogue de ses écrits. Viennent ensuite : œuvres dogmatiques sur la religion et la foi; traités sur le gouvernement ecclésiastique et la discipline; œuvres morales; traités d'exégèse, discours, poésies, etc. L'édition de Dupin contient très-peu d'écrits en français. La Bibliothèque nationale de Paris possède, outre le manuscrit du *Traité de la mendicité spirituelle*, des manuscrits contenant des traités *Sur l'Examen de conscience et la Confession*, *Sur les Dix commandements*, *Sur l'Art de bien vivre et de bien mourir*, *l'A B C des simples gens*, etc. La bibliothèque de Valenciennes possède aussi de précieux manuscrits des œuvres de Gerson.

Cf. Faugère : *Eloge de Jean Gerson*, couronné par l'Académie française en 1837 ; — Onésime Leroy : *Etudes sur les mystères et divers manuscrits de Gerson* (1837, in-8) ; — Ch. Jourdain : *Doctrina Gersonii de theologia mystica*, thèse (Paris, 1838, in-8) ; — Schmidt : *Essai sur Gerson* (Strasbourg, 1839, in-8) ; — Thomassy : *Jean Gerson* (Paris, 1843, in-16) ; — l'abbé Bourret : *Etudes historiques sur les sermons français de Gerson* (Ibid., 1858, in-8) ; — l'abbé V. Dufour : *le Chancelier Gerson, poëte, son œuvre*, dans les *Recherches sur la danse macabre*, t. IV.

**GERSTENBERG** (Henri-Guillaume DE), poëte et critique allemand), né à Tondern (Schleswig) le 3 janvier 1737, mort le 1er novembre 1823. Après avoir étudié le droit à Iéna, il prit du service dans l'armée danoise. Il passa plus tard dans la chancellerie et fut résident, puis consul du Danemark à Lubeck. Il devint en 1785 directeur de la loterie à Altona. Il a donné des poésies lyriques qui témoignent d'une grande connaissance des ressources musicales de la langue : *Odes légères* (Taendeleien), dans le genre anacréontique, *Chants de guerre d'un grenadier danois* (Kriegslieder eines daenischen Grenadiers), imités de Gleim (voy. ce nom), *Chants de barde* (Gedichte eines Skalden), *Idylles*, etc. Dans le drame, il traita avec un talent élevé le sujet d'*Ugolin*. Il s'est aussi distingué, comme prosateur, par ses écrits sur les théories les plus obscures de la philosophie de Kant et surtout par ses *Lettres sur les curiosités littéraires* (Briefe über die Merkwürdigkeiten der Lit. 1766-1770). Il a formé lui-même un recueil de ses *Œuvres diverses* (Altona, 1815, 3 vol.).

**GERUZEZ** (Nicolas-Eugène), littérateur français, né à Reims le 6 janvier 1799, mort à Paris le 29 mai 1865. Il a suppléé Villemain pendant dix-neuf ans dans sa chaire de la Sorbonne. Outre de nombreux articles de revues, et beaucoup d'*Etudes* et *Essais* réunis en volumes, et qui témoignent d'autant de goût que de facilité, (1839, in-8, et 1845, in-8), on doit citer : *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France aux* XIVe XVe XVIe *siècles* (1837-38, 2 vol. in-8) ; *Histoire de la littérature française jusqu'en* 1789 (1852, in-8; 1861, 2 vol. in-18) ; *Histoire de la littérature française pendant la Révolution* (1859, in-18) ; *Mélanges et Pensées* (1866, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Prévost-Paradol : *Notice*, en tête des *Mélanges*.

**GERVAIS DE TILBURY**, chroniqueur anglais, né à Tilbury (Essex), vivait au commencement du XIIIe siècle. En faveur auprès de l'empereur Othon IV, qui le fit maréchal du royaume d'Arles, il composa vers 1211, pour l'amusement de ce prince, les *Loisirs impériaux* (Otia imperialia), curieux recueil de contes et de superstitions du moyen âge, divisé en trois livres ou *decisiones*. Le premier va de la création du monde au déluge, le second est une sorte d'histoire universelle, le troisième a pour objet les merveilles de la nature et de l'art. Cet ouvrage fut publié par Leibniz dans ses *Scriptores Rerum Brunsvicensium* (Hanovre, 1707, t. I et II). F. Liebricht en a donné un *Choix* avec commentaire (Hanovre, 1856).

Cf. Th. Wright : *Biog. brit. lit. anglo-norman period ;* — Morley : *The English writers before Chaucer*.

**GERVAISE** (dom François-Armand), historien ecclésiastique français, né en 1660 à Paris, mort en 1751. Il passa de l'ordre des Carmes déchaussés à l'abbaye de la Trappe, dont il fut nommé abbé en 1698, mais que son caractère inquiet lui fit quitter pour passer le reste de sa longue vie dans divers couvents. Ayant attaqué vivement les Bernardins, ceux-ci obtinrent du roi l'ordre de l'enfermer à l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus, près de Troyes. Parmi ses ouvrages, pleins de faits, mais d'un style négligé, quelquefois incorrect, on cite : *Histoire de Boëce, avec l'analyse de tous ses ouvrages* (Paris, 1715, 2 parties in-12); *Vie de saint Cyprien* (Ibid., 1717, in-4) ; *Vie de Pierre Abélard, et celle d'Héloïse, son épouse* (Ibid., 1720, 2 vol. in-12); *Histoire de Suger* (Ibid., 1721, 2 vol. in-12) ; *Vie de saint Irénée, second évêque de Lyon* (Ibid., 1723, 2 vol. in-12); *Vie de saint Paul, apôtre des Gentils* (Ibid., 1734, 3 vol. in-12) ; *Histoire générale de la réforme de Cîteaux en France* (Avignon, 1746, in-4), etc.

GERVAISE (Nicolas), missionnaire français, frère du précédent, né vers 1662 à Paris, mort le 20 novembre 1729. Il fut attaché dès l'âge de vingt ans à la mission de Siam; à son retour, il fut curé de Vannes, puis de Suèvres, en Touraine. Ayant été sacré, en 1724, évêque d'Horren, *in partibus*, il ne tarda pas à s'embarquer pour l'Amérique, où les Caraïbes le massacrèrent. Il a laissé deux ouvrages curieux et qui méritent encore d'être consultés : *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam* (Paris, 1688, in-4) ; *Description historique du royaume de Macassar* (Paris, 1688, in-12). On a aussi de lui une *Vie de saint Martin, évêque de Tours* (Tours, 1659, in-4).

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**GERVAISE DE LA TOUCHE** (Jacques-Charles), romancier français, né à Amiens, mort le 28 novembre 1782. Il était avocat au Parlement de Paris. Il est auteur d'un des livres les plus licencieux du dernier siècle, *le Portier des Chartreux*,

publié aussi sous les titres de *Histoire de Gouberdom*, et *Histoire de dom B****, etc. (s. l. s. d. [vers 1750], in-12 ; plusieurs édit. Londres, Rome, [Paris], in-8 et 2 part. in-18).

**GESNER** (Jean-Mathias), érudit allemand, né à Roth le 9 août 1691, mort le 2 août 1761. A une profonde connaissance des langues grecque, latine et orientale, il unit un grand savoir scientifique. Il professa à Weimar, Anspach, Gœttingue et Leipzig, où il fut bibliothécaire de l'université. On lui doit des recherches d'érudition, entre autres : *Commentatio de annis ludisque sæcularibus veterum Romanorum* (Iéna, 1717, in-8), et *De opinatis sæcularium ludorum notis*, etc. (Gœttingue, 1745, in-4); un traité de rhétorique : *Primæ lineæ artis oratoriæ* (Anspach, 1730, in-8) et surtout de savantes éditions, telles que celles de *Basilii Fabri Thesaurus eruditionis* (Leipzig, 1726, in-fol., plus. édit.); *Scriptores Rei Rusticæ veteres latini : Cato, Varro, Columella, etc., cum Lexico Rei Rusticæ* (Anspach, 1735, 2 vol. in-4; Ψυχαὶ Ιπποκράτους (Ibid., 1737, in-4); *Quintilianus* (Ibid., 1738, in-8); *Plinii Epistolarum libri X, ejusdemque Panegyricus* (Leipzig, 1739, in-8); *Thesaurus linguæ latinæ* (Ibid., 1747, 4 vol. in-fol.); *Claudianus* (Ibid., 1759, in-8); puis des *Chrestomathies* de Cicéron, des écrivains grecs, des tragiques etc.; enfin des séries de dissertations en latin et en allemand : *Opuscula varii argumenti* (Breslau, 1743-45, 8 vol.) et *Kleine deutsche Schriften* (Gœttingue, 1756, in-8). On a réuni sa *Correspondance* (Thesaurus epistolarum Gesneri; Halle, 1768).

Cf. J. A. Ernesti : *Elogium J.-M. Gesneri* (Halle, 1787, in-8).

**GESSNER** (Conrard DE), célèbre naturaliste et savant suisse, né à Zürich le 26 mars 1516, mort le 13 décembre 1565. Il étudia, sous les maîtres les plus célèbres du temps, à Strasbourg, à Bourges et à Paris. Il professa, dans son pays, la langue grecque et la philosophie, puis exerça la médecine. Il fut annobli l'année qui précéda sa mort. La plupart des nombreux et savants ouvrages de Conrard de Gessner et qui lui ont valu le titre du « Pline de l'Allemagne », se rapportent à l'histoire naturelle, à la botanique à la zoologie, à la médecine, etc. Le plus important est son *Historia animalium* (Zurich, 1551 et suiv., tome I-V), embrassant dans toute leur étendue les connaissances zoologiques du temps. Nous devons mentionner à part un livre considérable, qui a créé pour ainsi dire la bibliographie moderne : *Bibliotheca universalis, sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus in tribus linguis, latina, græca et hebraica, exstantium et non exstantium, veterum et recentiorum in hunc usque diem, doctorum et indoctorum publicatorum et in bibliothecis latentium* (Zurich, 1545-1549, in-fol.) : cet ouvrage est resté incomplet, malgré la publication d'un supplément intitulé *Appendix bibliothecæ C. Gesneri*. Il en a été fait plusieurs *Abrégés*. On peut citer encore, comme se rapportant à la bibliographie : *Lexicon greco-latinum* (Bâle 1537); *Mithridate sive de differentiis linguarum* (Zurich, 1555, in-8) et quelques éditions d'ouvrages anciens.

Cf. Simler : *Vita C. Gessneri* (Zurich, 1566, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVII ; — Hanhart : *Biographie G.'s* (Winterthur, 1824).

**GESSNER** (Salomon), écrivain et artiste suisse, né à Zurich le 1er avril 1730, mort dans cette ville le 2 mars 1787. Fils d'un libraire et destiné à la même profession, il montra de bonne heure, pour la poésie et pour les arts, un goût qui fut combattu par la volonté paternelle. Envoyé à Berlin comme commis dans une librairie, il s'y occupa plus de poésie que de commerce. Il revint au bout de deux ans à Zurich, où son père lui permit de suivre sa vocation artistique et littéraire. Il s'était attaché d'abord à l'imitation de Klopstock, puis la lecture assidue de Théocrite lui avait révélé la nature spéciale de son talent et l'avait voué au genre pastoral. Passionné pour la nature, il peignit à l'huile des paysages d'un sentiment vrai et grava sur cuivre des planches estimées. Malgré ses succès de poëte et d'artiste, il prit la suite des affaires de son père et se fit une position honorable. Il devint membre du conseil de la diète et inspecteur général des forêts du canton. Il refusa de quitter Zurich, malgré les offres brillantes qui lui furent faites pour l'attirer à l'étranger. Maître d'une honnête fortune, il jouissait dans sa retraite des bords de la Sihl d'un bonheur domestique dont ses livres ont retracé l'image.

Les ouvrages de Gessner sont écrits en prose, mais dans cette prose ornée, harmonieuse, presque rhythmée qu'on appelle poétique ; ce qui leur a valu d'être tous classés parmi les poëmes. Les plus remarquables sont ses deux recueils d'*Idylles* (Idyllen ; Zurich, 1758-1762) qui ont fait donner à l'auteur le titre de « Théocrite allemand », malgré toutes les différences qui existent entre les pastorales anciennes et les modernes. Les *Idylles* de Gessner sont des tableaux de la nature champêtre rendue avec une émotion tendre et sous des couleurs aimables; on ne trouve, dans les scènes ou dans les personnages, ni le mouvement dramatique, ni un sentiment très-fort de la réalité, mais une image attendrissante d'un monde de convention et d'une vie pastorale idéalisée par l'imagination et la sensibilité. Cette poésie, douce jusqu'à la fadeur et calme jusqu'à la monotonie, fut très-goûtée au XVIIIe siècle, et particulièrement en France, par suite du penchant général des époques et des nations agitées pour l'art et la poésie champêtres.

*La Mort d'Abel* (Tod Abels; 1758), poëme en quatre chants, est une production inférieure à sa réputation; elle relève de l'influence de Klopstock et de Milton et tend à introduire dans la littérature allemande la poésie biblique. Gessner la regardait comme la plus faible de ses œuvres; le public en jugea autrement, et elle eut à l'étranger, comme en Suisse, un immense succès. En France, elle ne fut pas rendue moins populaire que les *Idylles* par de nombreuses traductions. Dans ce poëme, comme dans toutes ses œuvres d'une certaine étendue, Gessner manque de souffle, d'unité, d'invention.

Ses qualités et ses défauts se font sentir dans ses autres ouvrages, qu'il nous suffit d'énumérer dans l'ordre chronologique : *Chant d'un Suisse à sa bien-aimée armée* (Lied eines Schweitzers an sein bewaffnetes Maedchen, 1751) ; *la Nuit* (die Nacht, 1753); *Daphnis* (1754), poëme écrit sous l'inspiration de la traduction de Longus par Amyot; *le Premier navigateur* (der Erste Schiffer, 1760), en deux chants, l'un de ses meilleurs ouvrages; *Poésies diverses* (Gedichte, 1762, 4 vol.) ; *Lettre à Fuslin sur le paysage* (Brief an F. ueber Landschaftsmahlerei, 1772). Citons en outre un drame pastoral, *Evandre et Alcimna*, et un autre essai de drame, *Eraste*. Les *Ecrits de Gessner* ont été réunis à sa mort et souvent réimprimés (Schriften; Zurich, 1787-1788, 2 vol. in-4). Ils ont été réunis et traduits dans toutes les langues. Parmi les traductions françaises de *la Mort d'Abel*, nous mentionnerons celles de Boaton (Leipzig, 1791, in-8); de Martaux 1808, in-12); de Mme Dubocage (1812); de Boucharlat (2e édit., 1820, in-12, avec gravures), l'une des meilleures. Gilbert avait mis deux chants de *la Mort d'Abel* en vers français. Une traduction générale des œuvres de Gessner a été donnée par Huber (1786-1793, 3 vol.), et l'on attribue à Turgot la traduction du premier livre des *Idylles*, celle du *Pre-*

*mier navigateur* et celle des chants I et IV de *la Mort d'Abel*.

Cf. Hottinger : *Vie de Gessner* (Zurich, 1796), traduite en français (Ibid., 1799) ; — G. Bertola : *Elogio di S. Gessner* (Padoue, 1789, in-8) ; — F. Mordani : *Elogio storico di S. Gessner* (Bologne, 1840, in-8).

GESTA, titre ordinaire de chroniques latines au moyen âge, par exemple de celles de Guillaume de Nangis ; — GESTA DEI PER FRANCOS, titre d'une chronique de Guibert de Nogent, puis du recueil de J. de Bongars (voyez ces noms).

GESTA ROMANORUM, recueil de récits, de contes et de légendes très-populaires au moyen âge. Il fut d'abord rédigé en latin par un certain moine allemand ou anglais du nom d'Elimandus, dont on ne connaît pas mieux l'époque précise que la nationalité, mais il reçut, soit dans l'original, soit dans les versions qui s'en firent dans les langues vulgaires de toute l'Europe, de continuels remaniements. Quoique le fond des événements se rapporte à l'histoire des empereurs romains, les narrations présentent le caractère de l'époque chevaleresque, et les souvenirs de la littérature orientale s'y mêlent à ceux de Rome. Ce recueil est devenu comme le pendant des *Sept-Sages* ou *Dolopathos*, dont il a fini par attirer les divers récits. La plus ancienne des versions des *Gesta Romanorum*, aussi différentes les unes des autres que du texte latin primitif, paraît être le *Rœmer Tat*, livre populaire en Allemagne dès le XIII<sup></sup>e siècle, et qui sortit l'un des premiers des presses allemandes au XV<sup></sup>e siècle (s. l. s. d., et Augsbourg, 1489, in-fol.). Il en a été donné de récentes éditions, parmi lesquelles on cite celle de Keller (Stuttgart, 1842). Une vieille version française, peu fidèle, porte ce titre : *le Violier des histoires romaines moralisées sur les nobles gestes, faictz vertueulx et anciennes croniques des rommains, fort récréatif et moral*, plusieurs fois imprimée (Paris, 1521, pet. in-fol. goth.; 1592, in-4 goth., etc.); elle a été rééditée avec annotations par G. Brunet (Paris, 1858, in-16). Il en existe également des traductions anglaises, hollandaises, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, passim ; — G. Brunet : *Notes* de l'édition citée ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

GESTE (CHANSONS DE). — Voyez CHANSONS DE GESTE.

GESTE, GESTES, partie de l'action oratoire. — Voyez ACTION.

**GEYLER**. — Voyez GEYLER.

**GFRŒRER** (Auguste-Frédéric), historien allemand, né à Calvi (Wurtemberg) le 5 mars 1803, mort le 9 juillet 1861. Professeur à Fribourg et député au Parlement de Francfort en 1848, il se convertit avec éclat au catholicisme. Il est auteur d'importants ouvrages d'histoire religieuse et politique : *Histoire des origines du christianisme* (Geschichte des Urchristenthums ; Stuttgart, 1831, 2 vol.) ; *Histoire générale de l'Église* (Allg. Kirchengeschichte ; Ibid. 1841-46, 4 vol.); *Histoire des Carlovingiens* (Gesch. der ost-und westfraenkischen Kerolinger ; 1848, 2 vol.) ; *Histoire primitive de l'homme* (Urgeschichte des menschl. Geschlechts ; 1855, 2 vol.), traduite en français (Tournai, 1864, in-18). [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.].

GHÈS ou GHEZ. — Voyez ÉTHIOPIENNES (Langues).

**GHESQUIÈRE** (Joseph), érudit belge, né le 27 février 1731 à Courtrai, mort le 23 janvier 1802. Membre de la Société de Jésus, il fut au nombre des Bollandistes, eut le titre d'historiographe de l'empereur d'Allemagne et fit partie de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Son principal ouvrage est intitulé : *Acta sanctorum Belgii selecta* (1783-1794, 6 vol. in-4). On cite en outre : *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de J.-C.* (1775, in-12) ; *Dissertation sur les différents genres de médailles* (1779, in-4) ; *David propheta, doctor, hymnographus, historiographus* (1800, in-8) ; des travaux dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, etc.

Cf. *Archives littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV.

**GHILINI** (Girolamo), historien et poëte italien, né à Monza dans le Milanais en 1589, mort vers 1670. Il fut protonotaire apostolique et théologal du chapitre de Saint-Ambroise de Milan. On a de lui : *Teatro d'Uomini letterati* (Venise, 1647, 2 vol. in-4), ouvrage encore consulté, quoique manquant souvent de critique ; *Annali di Alessandria* (Milan, 1666, in-fol.), remontant à l'origine de cette ville ; des poésies diverses. — Un autre GHILINI (G.-G.), historien milanais du XV<sup></sup>e siècle, est auteur de : *Expeditio italica anno 1497 a Maximiliano primo suscepta*, insérée dans les *Scriptores rerum Germanicarum* de Freher, t. III.

**GIANNI** (Francesco), poëte et improvisateur italien, né à Rome en 1760, mort à Paris en 1823. Il reçut de Napoléon le titre d'improvisateur impérial avec un traitement de 6000 francs. Parmi ses vers, on remarque des hymnes sur les batailles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, etc. L'avocat génois Ardizzoni a recueilli de mémoire une partie de ces improvisations (Milan, 1807, 5 vol.), dont plusieurs ont été traduites en français.

**GIANNONE** (Pietro), historien italien, né à Ischitella (Pouille) en 1676, mort en 1748. Avocat ou procureur à Naples, il forma le dessein d'écrire une grande histoire politique de l'Italie, qu'il réduisit à de moindres proportions. Excommunié, il dut se réfugier à Vienne, où Charles VI le protégea quelque temps, puis à Genève. Les Jésuites l'attirèrent sur la frontière sarde, où il fut saisi (1736), emprisonné et forcé de rétracter ses principes. Son *Histoire civile du royaume de Naples* (1723, 4 vol. in-4), en 40 livres, est conçue en vue de soutenir la monarchie contre le pouvoir temporel des papes sans songer aux droits des peuples. Il a fourni et fournit encore des arguments aux adversaires de la papauté. La clarté est son principal mérite. Cette histoire a été traduite en français (La Haye, 1742). Les passages dirigées contre l'Eglise romaine ont été publiés par le ministre protestant Jacques Vernet, sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques* (La Haye, 1738, in-8). Giannone a composé aussi un traité intitulé *Triregno*, achevé à Genève, où il discourt, en trois livres, du règne terrestre, du règne céleste et du règne papal. On l'a inséré avec d'autres écrits dans ses *Œuvres posthumes*, publiées à Lausanne (1760, 1 vol. in-4).

Cf. F. Pangini : *Vita di Giannone* (Palmire, 1765, in-4) ; — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18), p. 348.

**GIANNOTTI** (Donato), écrivain italien, né à Florence en 1494, mort à Venise en 1563 ou 1572 Il fut secrétaire du conseil suprême de la république florentine, puis gonfalonier, l'emportant dans l'élection à cette charge sur Machiavel. — Il écrivit, à l'imitation de ce dernier, des théories politiques ; mais, pour constituer un gouvernement fort, il indique pour moyens, au lieu de la violence et de la mauvaise foi, la sagesse et le patriotisme. Dans ses deux livres : *Della Republica de' Veneziani* (Rome, 1540, in-4 ; Venise, 1572, 2 vol. in-8) et *Della Republica fiorentina libri IV* (Venise, 1721, in-8), il étudie les deux principales formes constitutives des Etats, l'aristocratique et la démocratique. On a encore de Giannotti : *Vita di Niccolo Capponi, gonfaloniere della republica di Firenze* (Florence, 1620). On trouve six lettres de cet estimable écrivain, adressées à Varchi, dans la *Raccolta di Prose fiorentine* (Venise, 1735).

Cf. Apostolo Zeno : *Note al Fontanini*, t. II, p. 222 ; — Perrens : *Hist. de la litt. italienne* (Paris, 1867, in-8).

**GIAOUR** (LE), poëme de Byron (voy. ce nom).

**GIBBON** (Édouard), célèbre historien anglais, né à Putney, dans le comté de Surrey, le 27 avril 1737, mort à Londres le 16 janvier 1794. Il appartenait à une famille de noblesse ancienne, mais de fortune récente. Dès son enfance il eut la passion de la lecture, et acquit sans études régulières une masse énorme de connaissances historiques. Il alla passer cinq ans à Lausanne, où son père l'avait envoyé en 1753, afin de le ramener au protestantisme qu'il avait quitté à la suite de la lecture de quelques livres catholiques. Ce séjour ne le rendit pas religieux, car s'il revint à la réforme, ce fut sans ferveur, et bientôt toute croyance chrétienne s'effaça de son esprit; mais il lui permit de refaire ses études. Le français lui devint aussi familier que sa langue maternelle. Ce fut en français qu'il publia, en 1759, son *Essai sur l'étude de la littérature*, où il défend l'érudition classique contre les dédains de D'Alembert. Ce début fut remarqué, et lorsque Gibbon vint à Paris, en 1763, il reçut un excellent accueil dans les cercles littéraires les plus brillants, chez Mme Geoffrin, chez Mme Du Bocage, chez Helvétius et d'Holbach. Il fit ensuite un voyage en Italie (1764-65). A Rome, le 15 octobre 1764, rêvant assis parmi les ruines du Capitole, pendant que les moines déchaussés chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, l'idée de raconter le déclin et la chute de Rome se présenta tout à coup à son esprit. Il passa dix ans à mûrir ce grand dessein. Le premier volume de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (The history of the decline and fall of Roman Empire) parut en 1776. Il comprenait, avec une rapide esquisse des premiers siècles de l'empire, l'histoire suivie du monde romain de Marc-Aurèle à Constantin. Le vaste savoir de l'auteur, son imagination forte, son jugement froidement ironique, l'élégance un peu pompeuse de son style, trop moulé sur la prose oratoire française, excitèrent l'admiration même de ceux qui lui reprochèrent sa malveillance à l'égard du christianisme. Douze ans furent nécessaires à l'achèvement des cinq autres volumes. L'auteur les termina à Lausanne. Entré au Parlement en 1773 et pourvu en 1779 d'une sinécure lucrative, la place de lord du bureau de commerce, il l'avait perdue à la chute de lord North, et peu après il avait quitté l'Angleterre (1783), pour aller chercher en Suisse une vie plus tranquille et moins dispendieuse. Ce fut dans une charmante maison, au bord du lac de Genève, qu'il écrivit les dernières lignes de son *Histoire*, dans la nuit du 27 juin 1787. Il a noté ce moment solennel avec une mélancolique fierté. Il avait certes le droit d'être fier de son œuvre. Touchant d'un côté à l'antiquité, de l'autre à la renaissance et parcourant toute la période intermédiaire; prenant le monde romain à son apogée et le suivant dans sa décroissance de plus en plus rapide, historien ironique des misères de la décadence, mais attentif à signaler ces lueurs de l'antiquité, qui, recueillies et concentrées en Italie, ont éclairé le monde moderne; se plaisant à exposer, avec un peu trop d'indulgence pour les abus de la force, les annales des Goths, des Lombards, des Francs, des Huns, des Bulgares, des Croates, des Hongrois, des Normands, des Tartares, des Turcs, de tous les barbares qui détruisirent et fondèrent des empires, Gibbon a écrit le plus bel ouvrage historique de la littérature anglaise.

L'*History of the decline and fall of Roman empire* (Londres, 1770, 1781, 1788, 6 vol. in-4) a eu, en Angleterre, de nombreuses éditions, dont la meilleure est celle de Smith (Ibid., 1854-55, 8 vol. in-8). Elle fut traduite dès son apparition en allemand, en italien, en français. La traduction française par Leclerc de Sept-Chênes, Demeunier, Boulard, Cantwell et Marigné, parut à Paris (1777-1795, 18 vol. in-8). On a prétendu que, dans sa part de traduction, Leclerc de Sept-Chênes n'avait été que le prête-nom de Louis XVI, qui aurait traduit, étant dauphin, les quatorze premiers chapitres de Gibbon; il y a là au moins une erreur de date, puisque Louis XVI était déjà roi lorsque parut le premier volume de l'ouvrage. Cette traduction, revue et corrigée par Mme Guizot, a été publiée avec des notes sur l'histoire du christianisme par Guizot et avec une Table analytique et raisonnée (Paris, 1812, 13 vol. in-8; 3e édit., 1828-29). L'*Histoire de la décadence* a été aussi publiée dans le *Panthéon littéraire*, avec une *Introduction* de Buchon (1843, 2 vol. gr. in-8).

Les autres ouvrages de Gibbon, comprenant ses *Mémoires* et divers écrits d'érudition, furent publiés par son ami lord Sheffield, sous le titre de *Miscellaneous works* (1796, 2 vol. in-4; 1815, 5 vol. in-8). Ses *Mémoires suivis de quelques ouvrages posthumes* ont été traduits en français par Marigné (Paris, 1798, 2 vol. in-8).

Cf. Milman : *Notes* et additions aux *Mémoires de Gibbon* (Londres, 1839) ; — Guizot : *Notice sur Gibbon*, en tête de son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VIII ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, XXXe leçon ; — J.-B. Christophe : *Étude sur l'historien Gibbon* (Lyon, 1852, in-8).

**GIBERT** (Balthasar), littérateur français, né le 17 janvier 1662 à Aix, mort le 28 octobre 1741. Il enseigna la philosophie au collége de Beauvais, puis la rhétorique au collége Mazarin pendant plus de cinquante ans, et fut cinq fois recteur de l'université. On cite de lui, pour l'érudition et le talent critique, l'ouvrage intitulé : *Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique* (1703-1716, 3 vol. in-12). Il a en outre publié : *De la Véritable éloquence* (1703, in-12), réfutation du P. Lamy, qui attribuait l'éloquence naturelle à la circulation des esprits animaux; *Rhetorica juxta Aristotelis doctrinam* (1730, in-4), ouvrage traduit en français par l'auteur (1730, in-12); des *Observations sur le* Traité des études *de Rollin* (1726, in-12), où il accuse la méthode de Rollin de pécher contre « le bon goût, le bon sens et la raison ». — Son cousin, Jean-Pierre GIBERT, né à Aix en 1660, mort le 3 décembre 1730, s'est fait un nom parmi les théologiens, par ses ouvrages spéciaux sur le droit canon.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XI.

**GIBERT** (Joseph-Balthasar), érudit français, neveu du précédent, né le 17 février 1711 à Aix, mort le 12 novembre 1771. Avocat au barreau de Paris et protégé par Malesherbes, il fut nommé inspecteur de la librairie, puis inspecteur général du domaine. Il entra, en 1746, à l'Académie des inscriptions, et montra plus d'ardeur dans ses recherches que de critique. On cite : *Dissertation sur l'histoire de Judith* (1739, in-8); *Lettre à M. Fréret sur l'histoire ancienne* (1741, in-8); *Lettre sur la chronologie de Babylone et des Égyptiens* (1743, in-8); *Mémoire pour servir à l'histoire des Gaules et de la France* (1744, in-12); *Mémoire sur le passage de la mer Rouge* (1755, in-4); *Recherches sur les cours de justice* (1763, in-4); *Mémoire sur les reines, etc.* (1770, in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GIBSON** (Edmond), théologien et bibliographe anglais, né en 1669, mort en 1748. Évêque de Lincoln près de Londres, il jouit d'un haut crédit auprès de Robert Walpole. Outre des écrits de polémique religieuse et de droit ecclésiastique, il a laissé divers travaux d'érudition : *Librorum manuscriptorum catalogus* (Oxford, 1694, in-4); *Vita*

*Th. Bodleii* et *Historia bibliothecæ bodleianæ* (Ibid., 1697, in-fol.), etc.

Cf. Coxe : *Life of Walpole* ; — *Biogr. britannica*.

**GIÉLÉE** (Jackemars), poëte français du XIIIe siècle, né à Lille, auteur d'une branche du *Roman du Renart*, écrite vers 1290. C'est le poëme intitulé *Renart le novel*, mis en prose, au XVe siècle, par Jean Tennesax sous ce titre : *Le Livre de Maître Regnard et de dame Hersan*. — Voy. RENART (Romans du).

**GIERIG** (Théophile-Erdmann), philologue allemand, né à Wehrau (Lusace) en 1753, mort en 1814. Professeur dans diverses villes, il a donné, outre quelques bons livres de classe, des éditions estimées des *Métamorphoses d'Ovide* (Leipzig, 1784, 2 vol. gr. in-8) et de Pline le Jeune (*Panegyricus*, Ibid., 1796, gr. in-8 ; *Epistolæ*, 1806), et une étude approfondie sur *la Vie et les écrits* de ce dernier (Ueber das Leben, den moral. Character, etc.; Dormund, 1798).

**GIFFEN** (Hubert VAN), en latin *Giphanius*, jurisconsulte et philologue allemand, né à Buren (Gueldre) en 1534, mort à Prague le 26 juillet 1604. Il étudia à Louvain, à Paris, à Orléans où il fut reçu docteur en droit en 1567. Professeur dans plusieurs universités, il fut en grande faveur auprès de l'empereur Rodolphe. Il eut des démêlés avec plusieurs savants, Scioppius et surtout Lambin qui, à propos de son édition de Lucrèce, vomit contre lui des torrents d'injures. A part ses grands travaux sur les *Institutes*, le *Digeste*, etc., qui lui ont valu le titre de « Cujas de la Germanie », on doit à Giphanius de savantes éditions critiques du *De Natura rerum* (Anvers, 1565, in-12), de l'*Iliade* (Strasbourg, 1572, 2 vol. in-8), de *la Politique d'Aristote* (Ibid., 1608, in-8), etc.; *Observationes singulares in linguam latinam* (Francfort, 1624, in-8), et des *Lettres*, qui ont été insérées dans divers recueils.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II ; — Bayle : *Dictionnaire historique*.

**GIFFORD** (William), poëte et publiciste anglais, né à Ashburton, dans le Devonshire, en avril 1757, mort à Londres le 31 décembre 1826. Orphelin à onze ans, il fut mis en apprentissage chez un cordonnier. Un chirurgien de sa ville natale le remarqua et l'envoya à l'Université d'Oxford. On lui procura des leçons particulières, puis l'éducation du fils du comte de Grosvenor en 1782. Ce fut un type de l'honnêteté laborieuse. Le talent poétique dont il avait donné quelques preuves dans sa jeunesse, prit dans son âge mûr la forme de la satire. Sa *Baviade* (the Baviad ; Londres, 1791) dirigée contre l'afféterie et la fausse élégance de l'école italienne, sa *Mæviade* (the Mæviad ; Ibid., 1794, in-8) contre les extravagances du drame moderne, sont de vigoureuses compositions. Sa traduction de Juvénal (Ibid., 1802, in-4), d'une verve remarquable, est précédée d'une autobiographie qui est un modèle de sincérité. Gifford, conservateur en politique et grand admirateur de Pitt, reçut du ministre et de ses amis, Canning, Wellesley, Frere, George Ellis, etc., la direction de l'*Anti-Jacobin*, qui eut une brillante et courte existence, et lorsque plus tard les représentants du même parti voulurent opposer aux idées libérales de la *Revue d'Édimbourg* une publication conservatrice, ce fut encore à Gifford qu'ils en remirent le soin. Il resta à la tête du *Quarterly Review* depuis 1809 jusqu'en 1824. Son sens droit, aiguisé par l'esprit de parti, en faisait un redoutable critique. L'un des premiers à remettre en honneur par de bonnes éditions les poëtes dramatiques du commencement du XVIIe siècle, il a publié ou laissé préparés pour la publication : *Massinger* (Londres, 1805, 4 vol. in-8), *Ben Jonson* (1816, 9 vol. in-8), *Ford* (1827, 2 vol. in-8), *Shirley* (1833, 6 vol. in-8).

Cf. L'*Autobiography*, en tête de la trad. de Juvénal ; — Knight : *English cyclopaedia*.

**GIGLI** (Girolamo), littérateur italien, né à Sienne en 1660, mort en 1722. Il fut professeur à l'Université de sa ville natale. Ses *Leçons*, publiées par lui, ont été souvent réimprimées. Il est surtout connu par ses traductions du *Tartufe* de Molière, sous le titre de *Don Pirlone*, et des *Plaideurs* de Racine. Ces ouvrages relevèrent de sa déchéance, en Italie, la comédie tout à fait abandonnée pour l'opéra. Gigli, qui offrait ainsi de bons modèles étrangers, fut très-médiocre dans ses œuvres originales, par exemple dans sa comédie sans intérêt de *la Sœur de don Pirlone* Il a écrit aussi des *Drames sacrés et profanes* et des poëmes satiriques. Il a donné une édition complète des *Œuvres* de sainte Catherine de Sienne (1717, in-4).

Cf. F. Corsetti : *Vita di G. Gigli* (Florence, 1746, in-4) ; — Tipaldo : *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

GIL BLAS DE SANTILLANE, roman de Le Sage (voy. ce nom).

**GIL POLO** (Gaspar), écrivain espagnol, né à Valence en 1516, mort en 1572. Professeur de grec à l'Université de cette ville, et plus tard de jurisprudence à Salamanque, il composa des traités classiques : *Schola juris* et *Recitationes scholasticæ* ; mais il se fit surtout un nom en terminant la pastorale de *Diane* que Montemayor avait laissé inachevée; il y ajouta cinq nouveaux livres, sous le titre de *Diane amoureuse* (Diana enamorada ; Valence, 1564, pet. in-8). L'ouvrage de Gil Polo, qui eut sept éditions espagnoles, et qui, selon Cervantès, « doit être conservé comme si sa Diane était l'œuvre d'Apollon lui-même, » fut traduit dans les principales langues de l'Europe, notamment en français par Antoine Vitray (1623 ou 1631, 3 t. en 1 vol. in-8), et plus tard sous le titre de : *Roman espagnol* ou *Nouvelle traduction de la Diane* (Paris, 1733, in-12). Il en a été fait aussi une traduction latine par Barthius : *Erotodidascalum, sive Nemoralium, libri quinque* (Hanovre, 1625).

Cf. Nicolas Antonio : *Biblioteca hispana nova*, t. I ; — Ticknor : *History of spanish literature*, III ; — A. de Puibusque : *Histoire comparée*, etc., t. I.

**GIL VICENTE**, poëte dramatique portugais, né à Guimarães (ou à Bariellos) en 1480, mort à Evora en 1557. On l'a surnommé *le Plaute portugais*. Il fit d'abord des études de droit, qu'il quitta pour suivre sa vocation dramatique. C'est le créateur du théâtre portugais. Acteur et auteur à la fois, il jouait dans ses pièces. Ses premières compositions furent des *autos* ou mystères, faits pour la plupart pour la fête de Noël. On en a seize de lui : *La Foire de la Vierge* et *Mofina Mendez* sont les plus intéressants et donnent l'idée de ce genre de spectacle. Les acteurs de la *Foire de la Vierge* sont Mercure, un séraphin, le diable, Rome, deux paysans dont l'un veut vendre sa femme, une paysanne qui veut de son côté se débarrasser de son mari. Les uns et les autres ont des marchandises à écouler dans une foire qui va s'ouvrir pour la fête de la Vierge. Chacun, tour à tour, vante les siennes. L'*auto* finit par une chanson en l'honneur de la Vierge Marie. Les personnages de *Mofina Mendez* sont, avec la Vierge, les dames de la Vierge : la Pauvreté, la Foi, la Prudence et l'Humilité ; puis l'ange Gabriel, des pasteurs, saint Joseph ; les Vertus qui bercent l'enfant Jésus ; des anges, le roi David. Les scènes sont l'Annonciation, l'Adoration de Jésus par les quatre Saisons et Jupiter. Un *Te Deum* termine cette composition bizarre.

Gil Vicente a fait aussi des comédies, sortes de nouvelles dialoguées comprenant toute la vie d'un

homme. Un type du genre est la *Vie de Cismena:* l'héroïne paraît toute petite fille gardant des troupeaux; enlevée par des pirates, elle est conduite en Crète, adoptée par une grande dame et enfin mariée à un prince déguisé qui l'a vue et aimée. On a encore de Gil Vicente des tragi-comédies, comme *Rubena*, grossières ébauches de ce qui sera plus tard la comédie héroïque, et onze farces, les meilleures pièces de son recueil. Quoiqu'elles n'aient aucune régularité de composition et que, pour comble de confusion, l'espagnol et le portugais se confondent dans les dialogues écrits en *redondilhas*, ces farces se distinguent par une allure franche, l'originalité des peintures locales, la vérité des caractères, la vivacité et parfois la délicatesse du comique. Les *Œuvres* de Gil Vicente ont été publiées par son fils Louis (Lisbonne, 1562, in-folio). Il en a été fait une bonne édition à Hambourg (1834, 3 vol. in-8).

Sismonde de Sismondi : *Des littératures du midi*, t. IV (Paris, 1813, 4 vol. in-8); — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Ibid., 1823, in-18).

**GIL Y ZARATE** (dom Antonio), poëte dramatique, né à Madrid le 1er décembre 1793, mort en 1863. Fils de comédiens, il reçut en Espagne et en France une éducation soignée et unit le goût des sciences physiques et mathématiques à la passion des lettres et du théâtre. Il remplit et perdit tour à tour divers emplois publics, suivant les phases de la politique, et devint membre de l'Académie de Madrid. Après avoir traduit quelques pièces des théâtres étrangers, il donna, à partir de 1824, des comédies et des tragédies qui eurent du succès et qui appartiennent tour à tour au genre classique et au romantisme moderne: *Un an après la noce*, *Don Pedro de Portugal*, *Blanche de Bourbon* (1835), *Charles II* (1836), *Rosemonde* (1840), *Mazaniello*, *Gonzalve de Cordoue*, *Charles-Quint*, etc. Gil y Zarate a publié, à propos des cours professés par lui à Madrid, un utile *Manuel de littérature* (Manual de literatura; Madrid, 1846, 3 vol.; 2e édit., 1851). Un recueil de ses *Œuvres dramatiques* a paru à Paris en 1850. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières éditions.]

Cf. Ochoa : *Bibliothèque des écrivains espagnols contemporains* (Paris, 1840, en espagnol).

**GILBERT DE LA PORRÉE**, *Gislebertus Porretanus*, philosophe français, né vers 1070 à Poitiers, mort le 4 septembre 1154. D'abord chancelier de l'église de Chartres, puis professeur de dialectique et de théologie à Paris, il enseigna la doctrine réaliste et fut célèbre surtout pour sa subtilité. Il devint évêque de Poitiers en 1142. Ses idées sur la Trinité furent combattues par saint Bernard, et il fut obligé de se rétracter. Outre des ouvrages restés manuscrits, on a de lui: *Livre des six principes*, dans les anciennes éditions d'*Aristote*, à la suite du traité des *Catégories; Commentaire sur les livres de la Trinité de Boëce*, dans l'édition de *Boëce* (Bâle, 1570, in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII; — B. Hauréau : *Philosophie scolastique*.

**GILBERT** ou **GYRBERS DE MONTREUIL**, trouvère de la première moitié du XIIIe siècle. Il est auteur d'un des meilleurs romans d'aventures, le *Roman de la Violette*, connu aussi sous le titre de *Gérard de Nevers*. Ce poëme, ingénieusement conçu et écrit avec charme, est remarquable par la vérité des descriptions et l'exactitude des peintures de mœurs qu'il contient. A une cour plénière tenue par le roi Louis à Pont-de-l'Arche, Liziart, comte de Forest, fait avec Gérard, comte de Nevers, le pari de séduire la belle et sage Euriante, amie de Gérard. L'enjeu est le comté de Nevers. Malgré ses efforts, Liziart échoue dans son entreprise, mais il est parvenu à apercevoir Euriante au bain, et il a découvert sur son corps un signe ayant la forme d'une violette. Il se sert de cette révélation pour faire croire qu'il a réussi dans ses tentatives auprès de la jeune fille. Gérard se déclare vaincu, et, pour punir Euriante, il l'abandonne dans une forêt. Découvrant ensuite son innocence, il se met à sa recherche et devient le héros d'une foule d'aventures. Il délivre de belles dames des persécutions dont elles sont l'objet; il repousse les Saxons qui assiégent Cologne; il tue le géant Brudigolans. Puis dans un tournoi à Montargis, Gérard accuse Liziart de calomnie et demande à le combattre. Le duel a lieu en présence de toute la cour. Liziart, vaincu, avoue son crime et est pendu Une vieille, sa complice, est jetée dans une chaudière d'eau bouillante. Enfin Gérard retrouve et épouse Euriante.

Il a été fait de nombreuses imitations de ce roman. Les principales sont *le Comte de Poitiers* (voy. ces mots) et le roman en prose *Don roi Flore et de la Biele Jehane* (publié en 1859). Boccace, dans le *Décaméron*, et Shakespeare, dans *Cymbeline*, ont fait des emprunts à *la Violette*. La fiction sur laquelle le poëme repose a été transportée à la scène, sous forme de drame en 1810; Castil-Blaze en a tiré l'opéra d'*Euryanthe* pour Weber, et Planard celui de *la Violette* pour Carafa. Une version en prose du poëme de Gilbert de Montreuil a été faite au XVe siècle et imprimée en 1520 et en 1526; revisée et rajeunie par Tressan au XVIIIe siècle, elle a été traduite en allemand par Fr. Schelegel. Le roman original, en vers de huit syllabes, a été publiée par M. Francisque Michel (Paris, 1834, in-8). L'abbé de La Rue attribue au même Gilbert une *Vie de saint Eloy*, dont le manuscrit existe à Londres.

Cf. L'abbé de La Rue : *Essais sur les bardes, les jongleurs*, etc. (Caen, 1834, 3 vol. in-8); — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII; — Raynouard : *Journal des savants*, année 1835, p. 202.

**GILBERT** (Gabriel), poëte dramatique français, né vers 1610, mort vers 1680. Après avoir été secrétaire de la duchesse de Rohan, il devint secrétaire de la reine Christine de Suède qui le nomma, en 1657, son résident en France. Son théâtre, justement oublié, offre cependant quelque intérêt de curiosité littéraire. Racine n'a pas dédaigné de s'inspirer de sa tragédie d'*Hippolyte ou le Garçon insensible* (Paris, 1646, in-4). Ainsi, dans *Phèdre*, Hippolyte et Thésée tiennent ce langage :

HIPPOLYTE.

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ?

THÉSÉE.

Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste;
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans foi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.

Dans *Hippolyte*, Gilbert leur avait fait dire :

HIPPOLYTE.

Si je suis exilé pour un crime si noir,
Hélas! qui des mortels voudra me recevoir?...

THÉSÉE.

Va chez les scélérats, les ennemis des cieux,
Chez ces monstres cruels, assassins de leurs mères,
Ceux qui se sont souillés d'incestes, d'adultères;
Ceux-là te recevront.

Outre *Hippolyte*, on a de Gilbert: *Marguerite de France*, tragédie (Paris, 1641, in-4); *Téléphonte*, tragi-comédie à laquelle collabora le cardinal de Richelieu (1643, in-4); *Rodogune*, tragi-comédie, dont le plan n'est pas sans analogie avec celui de Corneille (1644, in-4); *Sémiramis*, tragédie (1647, in-4); *les Amours de Diane et d'Endymion*, tragédie (1657, in-12); *Cresphonte*, tragi-comédie (1659, in-4); *Arrie et Pétus*, tragédie (1659, in-12); *les Amours d'Ovide*, pastorale (1663, in-12); *les Amours d'Angélique et de Médor*, tra-

gi-comédie (1664, in-12); *les Intrigues amoureuses*, comédie, 1668, in-12); *Opéra*, pastorale (1672, in-12). En dehors du théâtre, Gilbert a donné : *l'Art de plaire*, imité de *l'Art d'aimer* d'Ovide (1655, in-12); *Poésies diverses* (1661); etc.

Cf. Les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français ;* — Haag frères : *la France protestante.*

**GILBERT** (Nicolas-Joseph-Laurent), poëte français, né en 1751 à Fontenay-le-Château (Lorraine), mort le 12 novembre 1780. Il fit ses études dans un collége de Dôle, où, suivant ce que raconte Charles Nodier, le professeur qui lui enseigna les règles de la versification française se flattait d'avoir fait des poëtes de tous ses écoliers, excepté de Gilbert. Au sortir du collége, il alla vivre à Nancy, résolu à ne s'occuper que des lettres, donna des leçons, ouvrit un cours public de littérature qui n'eut presque pas d'auditeurs, et publia divers ouvrages. En 1772, il concourut pour le prix de poésie à l'Académie française, avec une pièce intitulée : *le Génie aux prises avec la fortune, ou le Poëte malheureux*, et n'obtint même pas une mention. De là peut-être ses sentiments de haine contre les académiciens et les écrivains en faveur auprès d'eux. En 1774 il arriva à Paris avec une lettre de recommandation pour D'Alembert qu'il avait attaqué, comme les autres encyclopédistes, dans une satire publiée l'année précédente. Il trouva des protecteurs dans le parti opposé. Fréron, l'abbé de Crillon, le prince de Salm-Salm l'accueillirent et lui obtinrent la protection de la cour, ainsi que celle de l'archevêché de Paris. Par reconnaissance, il dédia au prince de Salm-Salm une ode où il le compara au soleil; dans une autre ode, sur la mort de Louis XV, il célébrait les « vertus » de ce roi, « vrai sage pleuré comme un père, regretté comme un héros, » et le montrait arrivant par la mort « en haut des célestes palais ». Singulier contraste avec cette austérité, ce stoïcisme, ce langage de paysan du Danube, dont les écrivains du parti antiphilosophique lui ont fait honneur. On s'est plu à représenter Gilbert pauvre et mourant de misère ; mais il est établi qu'il avait vers la fin de sa vie une pension de huit cents livres sur la cassette du roi, une autre de cent écus sur *le Mercure de France*, une autre de cinq cents livres sur la caisse épiscopale des économats ; il recevait en outre, à l'époque des étrennes, un mandat de six cents livres que lui faisaient tenir Mesdames, tantes du roi : ce qui constituait, pour l'époque et à son âge, une ressource honorable. Vers la fin d'octobre 1780, à la suite d'une chute de cheval, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, ou suivant d'autres à l'hospice de Charenton; mais il fut porté ensuite à son domicile, rue de la Jussienne, et c'est là qu'il mourut âgé de vingt-neuf ans.

La vie de Gilbert a été longtemps l'objet d'une sorte de légende tendant à montrer en lui une victime de la haine philosophique. Alfred de Vigny l'a consacrée en faisant du poëte un Chatterton français. De leur côté, quelques-uns de ses ennemis altérèrent la vérité pour diminuer la sympathie. C'est ainsi que La Harpe le représente comme prédisposé à la folie et augmentant cette prédisposition par l'habitude du vin. Les œuvres de Gilbert ont soulevé aussi les appréciations les plus diverses : d'un côté, un enthousiasme exagéré ; de l'autre, une critique sans mesure. Si, pour la postérité, plus froide et désintéressée des querelles du temps, il ne reste du poëte que quelques pièces à signaler, comme les satires intitulées *le Dix-huitième siècle*, *Mon Apologie* et l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, ces pièces méritent à elles seules au nom de l'auteur un rang élevé. Il y a dans les satires de la déclamation et de la rudesse, mais de l'énergie, de la passion, une véritable verve. Quant à l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, plus connue sous le titre d'*Adieux à la vie*, et composée par le poëte peu de jours avant sa mort, elle est d'une tristesse résignée qui produit un grand effet poétique ; elle inaugure le sentiment lyrique moderne.

Voici la liste des œuvres publiées par Gilbert : *les Familles de Darius et d'Eridame, ou Statira et Amestris, histoire persane*, roman (La Haye et Paris, 1770, in-12); *Début poétique* (Nancy, 1771, in-12); *le Poëte malheureux* (Ibid., 1772, in-12); *Odes sur la mort de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine*, et *sur le Jugement dernier* (Ibid., 1773, in-12); *le Carnaval des auteurs* (Ibid., 1773, in-12), ouvrage en prose, où les principaux encyclopédistes sont violemment attaqués, sous les noms de Vol-à-Terre, Anti-Chaleur, Froid-Lambert, Obscurot du Fatras; *le Siècle* (Genève [Nancy], 1774, in-12), autre satire contre les encyclopédistes et les académiciens; *Éloge de Léopold Ier, duc de Lorraine* (Paris, 1774, in-12); *le Dix-huitième siècle*, satire (Paris 1775, in-12); *Odes nouvelles et patriotiques* (Paris, 1775, in-12); *Ode sur le Jubilé* (Paris, 1776, in-12); *Ode sur la guerre présente* (Paris, 1778, in-12); *Mon apologie* (La Haye [Paris], 1778 in-12). Les *Œuvres complètes* de Gilbert (Paris, 1778, in-8) ont été plusieurs fois rééditées, notamment par Mastrella (Paris, 1823, in-8), et par Charles Nodier (Paris, 1840, in-8).

Cf. Grimm : *Correspondance littéraire ;* — Desessarts : *les Siècles littéraires ;* — De Puymaigre : *Poëtes et romanciers de la Lorraine ;* — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, XXIe leçon ; — Ch. Nodier : *Notice* en tête de son édition.

**GILBERT** (Antoine-Pierre-Marie), archéologue français, né à Paris le 8 novembre 1785, mort dans cette ville le 4 janvier 1858. Pendant quarante ans conservateur de l'église métropolitaine de Paris, il a donné la *Description historique* de cette basilique (1811, in-8) et de plusieurs autres anciennes cathédrales (Rouen, 1816; Amiens, 1833, etc.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

**GILBERT** (Jean-Désiré-Louis), littérateur français, né à Massemy (Aisne) le 16 décembre 1819, mort en octobre 1870. Trois fois lauréat de l'Académie française, pour les *Éloges* de Vauvenargues, de Regnard et de Saint-Évremond, il a donné des éditions critiques de *Vauvenargues* (1857, 2 vol. in-8), et de *La Rochefoucauld* (1868, et suiv. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, 4e édition.]

GILBERT GURNEY, roman anglais de Hook (voy. ce nom).

**GILCHRIST** (John BORTHWICK), orientaliste anglais, né à Édimbourg en 1759, mort en 1841. Il professa l'hindoustani et le persan à Calcutta, Édimbourg et Londres. On lui doit, entre autres travaux très-estimés sur la langue hindoustanie : *Dictionary english and hindoostanee* (Calcutta, 1787-1790, et part. in-4,) et *Grammar of hind. language* (Ibid., 1796, in-4).

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, 5e édit.

**GILDAS** (Saint), personnage inconnu du VIe siècle, né, dit-on, de parents bretons, dans la partie de l'île de Bretagne non encore conquise par les Anglo-Saxons. Caradoc de Lancarran a écrit, au XIIe siècle, une vie de saint Gildas qui est toute légendaire. On a sous son nom une courte chronique en latin monastique, sur la *Calamité, destruction et conquête de la Bretagne* (*De Excidio Britaniæ;* c'est un livre assez peu breton par les sentiments, et qui doit avoir été écrit au VIIe siècle par un moine anglo-saxon. Il a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Joseph Stevenson (Londres, 1838, in-8).

Cf. Wright : *Biog. brit. lit. anglo-saxon period.*

**GILEBERT DE BERNEVILLE**, trouvère artésien du XIIIe siècle, né probablement à Berneville. Il fai-

sait partie du Puy d'Arras. On a de lui vingt-six chansons et quatre jeux-partis, dignes d'Adam de la Halle.

Cf. Arthur Dinaux : *Trouvères de la Flandre.*

GILLE, personnage de comédie. C'est un type de niaiserie poltronne, destinée à mettre en relief par le contraste la gaieté et l'esprit de saillie des autres acteurs de la comédie bouffonne Vêtu de blanc, comme Pierrot, et portant de grandes manches pendantes, Gille reçoit les coups et les lazzis sans les rendre ; il est le rival malheureux d'Arlequin, qui s'entend avec Colombine pour se moquer de lui. On a songé à faire venir le nom de Gille d'un vieux mot français signifiant duperie et mensonge; mais il est plus probable que c'est le nom d'un bouffon qui aura excellé dans cette variété du rôle de Pierrot. Comme Arlequin, Gille a été pris plusieurs fois pour héros de pièces comiques.

**GILLES DE PARIS**, poëte latin du moyen âge, né vers 1162. Chanoine de Saint-Marcel et professeur de l'Université de Paris, il composa pour l'instruction du fils de Philippe-Auguste, Louis VIII, un poëme en cinq livres sur Charlemagne, intitulé *Karolinus*. Dans un style qui a la barbarie de l'époque, les quatre premiers livres célèbrent les vertus de Charlemagne; le dernier compare avec elles celles de Philippe-Auguste. Amaury Duval en a donné l'analyse dans l'*Histoire littéraire de la France*, avec des extraits considérables. Le cinquième livre a été inséré par don Brial dans le t. XVII du *Recueil des historiens de France*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

**GILLES** (Nicole), historien français, mort en 1503. Secrétaire du roi et contrôleur du trésor, il écrivit une histoire de France qui eut dix-sept éditions dans l'espace d'un siècle. La première que l'on trouve citée dans l'ouvrage du P. Lelong est de 1492 (Paris, in-4). La plus ancienne qu'ait connue M. Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, date de 1525 (Paris, 2 t. en 1 vol. in-fol. gothique) ; elle porte ce titre : *les Très-élégantes, très-véridiques et copieuses Annales des très-pieux, très-chrestiens et très-excellens modérateurs des belliqueuses Gaules, depuis la triste désolation de la tres-inclyte et tres-fameuse cité de Troye, jusques au temps du très-prudent et victorieux roy Loys unziesme*, etc. L'ouvrage fut continué successivement, après la mort de l'auteur, jusqu'aux règnes de François Ier, de François II, de Charles IX, de Henri III, et même de Louis XIII. Gilles avait pris les *Grandes chroniques de Saint-Denis* pour principal guide, mais en les rectifiant sur bien des points. Il fait preuve d'intelligence et de méthode dans la disposition des matières; sa langue ne manque ni de vivacité ni de couleur et quelquefois son récit émeut. C'est le premier Français qui paraisse mériter le titre d'historien.

Cf. Vallet de Viriville, dans la *Nouvelle biographie générale.*

GILLES DE CHIN, poëme chevaleresque de Gautier de Tournai (voy. ce nom).

**GILLET DE LA TESSONNIÈRE** ou DE LA TESSONNERIE, poëte dramatique français, né vers 1620. Il fut conseiller en la cour des monnaies. Une pièce de lui, *le Déniaisé*, comédie (1648, in-4), a pris rang dans l'histoire littéraire, parce que Molière lui a emprunté la scène du pédant Métaphraste, dans le troisième acte du *Dépit amoureux*. Ses autres œuvres, toutes fort médiocres, sont : *le Quixaire*, tragi-comédie tirée de Cervantès (1640, in-4) ; *le Triomphe des cinq passions*, tragi-comédie (1642, in-4) ; *Francion*, comédie tirée du roman de Sorel (1642, in-4) ; *Policrite*, tragi-comédie (1643, in-4) ; *l'Art de régner, ou le Sage gouverneur*, tragi-comédie (1645, in-4) ; *le Grand Sigismond*, tragi-comédie (1646, in-4) ; *le Campagnard*, comédie (1658, in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. VI.

**GILLIES** (Jean), historien et philologue anglais, né à Brechin, en Écosse, en 1747, mort en 1837. Outre quelques traductions médiocres de Lysias, d'Isocrate, de l'*Ethique*, de la *Politique* et de la *Rhétorique* d'Aristote, il publia une *Histoire de la Grèce ancienne jusqu'au partage de l'empire macédonien d'Orient* (Londres, 1786, 2 vol. in-4 ; 1820, 4 vol. in-8), traduite en français par Carra (Paris, 1787-1788, 6 vol. in-8). Cet ouvrage, avec la suite qu'il lui donna sous le titre d'*Histoire du monde, de la domination d'Alexandre à celle d'Auguste* (1807-1810, 2 vol. in-4 ; 1810, in-8), n'est pas sans mérite, quoiqu'il ait été de beaucoup surpassé.

Cf. Chambers : *Cyclop. of english literat.*

**GILON DE PARIS**, chroniqueur français du XIIe siècle, né à Toucy (Bourgogne). Retiré au monastère de Cluny, il fut emmené à Rome par le pape Calixte II, qui le fit évêque de Tusculum et cardinal, et lui confia plusieurs missions. On a de lui un ouvrage composé de six livres, en vers latins hexamètres rimés, dont voici le titre : *De Via Hierosolymitana, quando, expulsis et occisis paganis, devictæ sunt Nicæa, Antiochia et Hierusalem a christianis*. Les quatre premiers livres de cet ouvrage se trouvent dans les *Scriptores rerum Francicarum* de Duchesne, et l'ouvrage entier dans le *Thesaurus anecdotorum* de dom Martène. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris offre des passages qui n'ont pas été imprimés.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

**GILPIN** (William), écrivain anglais, né à Carlisle en 1724, mort à Boldre le 15 avril 1804 Descendant du célèbre réformateur Bernard Gilpin, nommé « l'apôtre du Nord », il fut lui-même pasteur et signalé par son zèle pieux. Amateur des arts et écrivain élégant, il a laissé, outre des *Sermons* et des écrits religieux, des *Observations sur les beautés pittoresques de l'Écosse* (1790, 2 vol. in-8), *du Cumberland et du Westmoreland* (2 vol. in-8), etc.; des *Essais sur le beau pittoresque, sur la gravure*, etc. Plusieurs de ces ouvrages, d'un style poétique à l'excès, ont été traduits en français par le baron de Blumenstein et Guédon de la Berchère (Paris, 1789-1801, 10 vol. in-8). On a de lui aussi les *Vies* de son aïeul, *Bernard Gilpin* (1751, in-8), de *Latimer*, *Wiclef*, *J. Huss*, etc.

Cf. *Memoir of the late Rev. W. Gilpin, with extracts from his writings*, etc., by an Admiror (Lymington [Londres], 1851, in-8) ; — Quérard : *la France littéraire.*

**GIMMA** (Giacinto), littérateur italien, né à Bari en 1668, où il mourut en 1735. Il commença une *Encyclopédie* sous ce titre : *Nova Encyclopedia, sive novus doctrinarum orbis* (1690). Le premier en Italie, il concut le dessein d'une histoire générale des lettres de ce pays ; mais son *Idea della storia dell' Italia letterata* (Naples, 1723, 2 vol. in-4), qui étonna par la hardiesse du plan, est un livre d'une étendue insuffisante et manque de critique et d'exactitude. On a encore : *De Hominibus et animalibus fabulosis et de brutorum anima et vita* (Naples, 1714, 2 vol. in-4), ouvrage d'un érudit ; *Elogi academici della società degli Spensierati* (Naples, 1703, 2 vol. in-4).

**GIN** (Pierre-Louis-Charles), littérateur français, né en 1726 à Paris, mort le 19 novembre 1827. Avocat en 1750, puis conseiller au parlement Maupeou et au grand conseil, il manifesta lors de la Révolution des sentiments monarchiques qui le firent emprisonner. Gin était par sa mère l'arrière-petit-neveu de Boileau. Ses travaux littéraires, nombreux mais médiocres, comprennent des traductions, généralement peu fidèles, des écrits relatifs à la ju-

risprudence, à l'histoire, à la philosophie, à la politique, etc.

Les principaux sont : *Traité de l'éloquence du barreau* (Paris, 1767, in-12); *les Vrais principes du gouvernement français* (Genève, 1777, in-8), où l'auteur a pris à tâche de réfuter Mably et Montesquieu; *De la Religion par un homme du monde* (Paris, 1778-1784, 5 vol. in-12), réimprimé sous ce titre : *De la Religion du vrai philosophe* (1806, 4 vol. in-8); *Analyse raisonnée du droit français* (Paris, 1780, in-4; 1803-1806, 6 vol. in-8); *Nouveaux mélanges de philosophie et de littérature* (Paris, 1784, in-12); *Influence de la musique sur la littérature* (1802, in-8); *Discours sur l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'en* 1789 (1802, 2 vol. in-12), continuation, qui n'est pas sans mérite, de l'ouvrage de Bossuet. Parmi ses traductions, on cite celles d'*Homère* (1784, 8 vol. in-12), d'*Hésiode* (1785, in-8), de *Théocrite* (1788, in-8), de *Démosthène* et d'*Eschine* (1791, 2 vol. in-8), du *Vicaire de Wakefield* (1797, in-8), des *Odes* de Pindare (1801, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GINGUENÉ** (Pierre-Louis), littérateur français, né le 25 avril 1748 à Rennes, mort le 11 novembre 1816. Il vint à Paris en 1772 et commença à se faire connaître par une pièce de vers, intitulée *la Confession de Zulmé*, qui eut du succès parmi les lettrés; puis il publia dans les journaux des articles de critique littéraire. Dès lors lié avec Marmontel, La Harpe, Chamfort, il prit part au mouvement du monde des arts et des lettres, et soutint vivement la cause des *piccinistes*. En 1780, il obtint une place de commis aux bureaux du contrôle général. En 1789, il montra des opinions libérales, et collabora avec Cerutti et Rabaut Saint-Étienne à la *Feuille villageoise*. Emprisonné sous la Terreur, il fut délivré par la révolution de Thermidor, devint membre de la commission exécutive d'instruction publique, puis, comme directeur de ce service, travailla à la réorganisation des écoles. Dès la création de l'Institut, il y fut appelé dans la classe des sciences morales et politiques. A la fin de 1797, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Turin, où il résida sept mois. En 1799, il fut élu membre du Tribunat; mais son opposition aux mesures dictatoriales l'en fit éliminer dès 1802. Il revint exclusivement à ses travaux littéraires, reprit sa collaboration à la *Décade philosophique*, dont il était rédacteur depuis 1795, fit un cours de littérature italienne à l'Athénée et entra à l'Académie des inscriptions, dans la classe de littérature ancienne. Il y fut chargé de rédiger l'analyse des mémoires présentés par les membres, et fit partie de la commission de l'*Histoire littéraire de la France*.

Avec un esprit modéré, un caractère sans méchanceté, mais non sans malice, une politesse exquise et vraiment française, Ginguené, d'après Daunou, offrit le modèle d'une critique ingénieuse et sévère, quelquefois savante et profonde, souvent piquante et toujours décente. Dans ses vers, il montre un goût pur, quelquefois de la grâce, mais point d'élan. Son ouvrage le plus important est l'*Histoire littéraire d'Italie* (Paris, 1811-1824, 9 vol. in-8). Il l'a composée en grande partie d'après Tiraboschi; mais il y a ajouté beaucoup d'observations littéraires et de considérations intéressantes. On la traduisit, dès son apparition, en plusieurs langues, notamment en italien. La moitié des deux derniers volumes est de Francesco Salfi, qui en ajouta plus tard un dixième, pour la mener jusqu'à la fin du XVI[e] siècle.

On a ensuite de Ginguené : *Pomponin, ou le Tuteur mystifié*, opéra bouffon, en deux actes (Paris, 1777, in-8); *la Satire des Satires* (1778, in-8); *Léopold*, poëme (1787, in-8); *Éloge de Louis XII* (1788, in-8); *De l'Autorité de Rabelais dans la révolution présente* (1791, in-12), recueil fait avec art d'extraits de Rabelais; *Lettres sur les* Confessions *de J.-J. Rousseau* (1791, in-8); *De M. Necker* (1797, in-8); *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccini* (1800, in-8); *Coup d'œil rapide sur* le Génie du Christianisme (1802, in-8); *Fables nouvelles* (1810, in-18); *Fables inédites*, suivies de quelques autres poésies (1814, in-18); *Noces de Thétis et de Pélée*, traduites de Catulle (1812, in-18); des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, de nombreux articles dans le *Mercure de France*, l'*Encyclopédie méthodique*, la *Biographie universelle*, etc. Il a édité les *Œuvres* de Chamfort (1795, 4 vol. in-8), et celles de Lebrun (1811, 4 vol. in-8).

Cf. Dacier : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions; — D.-J. Garat : *Notice sur la vie et les ouvrages de P.-L. Ginguené* (Paris, 1817, in-8); — Daunou, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

**GIOBERTI** (Vincenzo), célèbre philosophe, publiciste et homme d'État italien, né à Turin en 1801, mort à Paris en 1852. Il entra dans les ordres, professa la théologie à l'Université de Turin et se trouva impliqué dans une conspiration républicaine. Mis en prison, puis exilé (1833), il se rendit à Paris et de là à Bruxelles, où il vécut jusqu'en 1843, comme répétiteur dans une institution. Il avait publié dans son exil plusieurs ouvrages sur l'esthétique, la philosophie et la politique qui lui avaient déjà fait un nom, lorsqu'il fut rappelé en 1848. Il devint député, ministre des affaires étrangères, et président du conseil. Dépassé par les événements, il dut se retirer, fut nommé à l'ambassade de Paris, et mourut dans cette ville.

Vincenzo Gioberti, en qui il faut voir un écrivain de circonstance et un polémiste prompt à changer d'allure selon les nécessités de la lutte, plutôt qu'un philosophe aux principes arrêtés, a été avant tout l'homme d'une situation politique, stimulant les esprits timides et appelant la réflexion et le débat sur les problèmes religieux et civils que devait soulever la constitution d'une Italie nouvelle Son caractère et son habileté toute italienne se marquent parfaitement dans son principal ouvrage : *la Primauté civile et morale des Italiens* (Il Primato civile e morale degli Italiani; Paris, 1843). Ce livre remua l'Italie entière. Gioberti y établit que les Italiens ont été le premier peuple du monde et qu'ils doivent conserver leur prééminence morale, avec le concours de la papauté. Gioberti caressait dans cet écrit tout le monde, avec des ménagements que M. Marc-Monnier résume ainsi : Gioberti disait au pape : « A vous l'empire du monde, » et il ajoutait aussitôt pour les laïques : « Cet empire du monde est un arbitrage moral. » Il disait aux patriotes : « J'élève une maison de libéraux. » Il ajoutait aussitôt pour le clergé : « Une maison de libéraux avec les armoiries du pape. » Il disait aux peuples : « Je demande pour vous l'indépendance et la liberté. » Et il ajoutait aussitôt pour les princes : « Mais pas de révolutions, pas de républiques, pas même de monarchies constitutionnelles, tout au plus un sénat d'hommes éminents. » Il disait à l'Italie : « Lève-toi et marche! » Mais il ajoutait aussitôt pour Charles-Albert et Grégoire XVI : « Marche, mais sous le drapeau de ton prince et sous la croix de ton Dieu. »

Les autres écrits de Gioberti sont : *Traité du surnaturel* (Teoria del sopranaturale; Capolago 1838); *Introduzione allo studio della filosofia* (1839), livre à la fois patriotique et religieux, où après avoir marqué ses préférences pour la forme républicaine, il se déclare pour une monarchie basée sur le droit populaire; *Traité du Beau* (Del Bello, 1841), dans lequel il étudie l'épopée chré-

tienne et donne à la *Divine Comédie* la supériorité sur les grands poëmes de l'Orient; *Lettres polémiques*, écrites contre Lamennais (Paris, 1840); *Traité du Bon* (Del Buono); *Errori filosofici di Antonio Rosmini* (Capolago, 1842), réfutation du système de celui qu'on lui opposait comme principal adversaire; *Prolégomènes du Primato* (1845), expressément dirigés contre les Jésuites qui s'étaient efforcés de faire voir dans l'auteur du *Primato* un ami et un champion; le *Jésuite moderne* (*Il Gesuita moderno;* Capolago, 1847), pamphlet qui eut pour effet de faire expulser les Jésuites de l'Italie; *il Rinnovamento civile dell' Italia* (Paris et Turin, 1851, 2 vol.), qui fit mettre à l'index toutes les œuvres de l'auteur, même celles approuvées par Grégoire XVI. Gioberti travailla à un ouvrage philosophique qu'il laissa inachevé, *Prosologia*, avec quelques écrits inédits.

Cf. G. Massari : *Vita di Gioberti* (Florence, 1848, in-8), trad. en français (Bruxelles, 1853, in-8); — Ferrari : *Vicenzo Gioberti*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, année 1844; — Marc Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Paris, 1860, in-18). +

+ Marc Debrit histoire des doctrines philosophiques dans l'Italie contemporaine (Paris 18..)

**GIOCONDO** (Fra Giovanni), littérateur, antiquaire et architecte, né à Vérone vers 1435, mort vers 1530. Il était de l'ordre de Saint-Dominique, ou, selon quelques-uns, de Saint-François. Attaché à l'empereur Maximilien, il fut chargé par ce prince d'enseigner les langues latine et grecque à J. César Scaliger, puis à Louis XII et à Léon X. En parcourant l'Italie où plusieurs travaux d'architecture furent exécutés par lui, il réunit plus de 2000 inscriptions anciennes et fit hommage de son recueil à Laurent de Médicis. On lui doit la découverte d'un manuscrit de Pline le Jeune qui servit pour l'édition d'Alde Manuce (Venise, 1508, in-8), et des éditions de Vitruve (1511), de César (1513) et des *Agriculteurs romains* (1514).

Cf. Em. de Tipaldo : *Elogio di Fra G. Giocondo* (Venise, 1840, in-8).

**GIOJA** (Melchiorre), écrivain politique, économiste et philosophe italien, né à Plaisance en 1767, mort en 1829. Il entra dans les ordres, puis abandonna l'habit ecclésiastique, et devint rédacteur des séances du conseil législatif de Milan. En 1805, il fut nommé historiographe du royaume d'Italie. Gioja s'est montré dans ses écrits disciple de Bentham et de Locke. Son principal ouvrage est le *Nuovo Prospetto delle scienze economiche* (1815-17, 6 vol. in-4). Viennent ensuite : *Del merito e delle ricompense* (Milan, 1818, 2 vol. in-4); *Filosofia della statistica* (Ibid., 1826, 4 vol. in-8); *Elementi di filosofia* (Ibid., 1822, 2 vol. in-8), etc.

Cf. G. Sacchi : *Memoria sulla vita di M. Gioja* (Milan, 1829, in-8); — F. Bettini : *Cenni intorno alla vita ed alle opere di M. Gioja* (Parme, 1843, in-16).

**GIORDANI** (Pietro), écrivain italien, né à Plaisance en 1774, mort à Parme en 1848. Après avoir fait son droit, il entra dans l'ordre des Bénédictins, renonça à la vie monastique en 1800, et fut professeur d'éloquence latine et italienne à l'Université de Bologne. Un panégyrique de Napoléon (1808) lui valut la place de secrétaire de l'académie de cette ville, qu'il garda jusqu'en 1815. Depuis il vécut dans la retraite. Sa réputation littéraire repose sur des écrits de circonstance et des articles de journaux. Il a collaboré à la Bibliothèque italienne. Ses *Œuvres*, publiées incomplétement (Florence, 1846, 3 vol. in-12; Parme, 1848), ont été soigneusement recueillies par Ant. Gussali (Milan, 1854 et suiv.). La *Correspondance* seule forme 4 volumes.

Cf. A. Gussali : *Vita di P. Giordani*, en tête des *Opere edite e postume*.

**GIORGI** (Dominico), prélat italien, antiquaire et bibliographe, né à La Costa près de Rovigo en 1690, mort en 1747. On a de lui : *De Antiquis Italiæ metropolibus* (Rome, 1722, in-4); *Trattato de liturgia romani pontificis* (Ibid., 1731-43-44, 3 vol. in-fol.); *Vita Nicolai V* (1742, in-4), etc.

**GIORGI** (Antonio Agostino), théologien et philologue, né à Santo-Mauro, près Rimini, en 1711, mort en 1797. Il était religieux augustin et devint procureur général de son ordre. Il a publié : *Alphabetum thibetanum* (Rome, 1762, in-4); *De Arabicis interpretationibus Veteris Testamenti epistola* (1780, in-8); *Fragmentum Evangelii S. Johannis græco-copto thebaicum* (1789, in-4).

**GIOVANNI FIORENTINO** (Ser), célèbre conteur florentin du XIV[e] siècle. On croit qu'il fut notaire, d'autres disent moine franciscain et même général de son ordre. Les Italiens le placent à côté de Boccace pour la correction et la grâce du style, tout en le considérant comme un imitateur dépourvu d'imagination. Trois ans après la mort de Boccace, Giovanni donna, sous ce titre d'une application énigmatique, *la Pécore* (il Pecorone), un recueil de 50 « nouvelles décentes », récits échangés en 25 journées dans le parloir d'un couvent, entre une religieuse et son jeune chapelain. Chaque nouvelle est terminée par un chant d'amour. La première édition de cet ouvrage (Milan, 1558, in-8) est extrêmement rare, mais il a été plusieurs fois réimprimé (Venise, 1565, in-8; Trévise, 1601, in-8; Lucques, 1727, in-8; Milan, 1554; Londres [Livourne] 1793, 2 vol. in-8).

Cf. Ginguené : *Hist. litt. de l'Italie*, t. III.

**GIOVIO** (Paolo), ou Paul JOVE, célèbre historien italien, né à Côme en 1483, mort à Florence en 1552. Il fit ses premières études sous la direction de son frère aîné Benedetto, puis fréquenta les universités lombardes, Padoue, Pavie et Milan. Reçu médecin, il alla exercer à Rome, où il fut tour à tour enrichi par les dons des papes Léon X et Adrien VI, ruiné par l'invasion du connétable de Bourbon, réintégré dans tous ses biens, et dédommagé tour à tour par les faveurs de Clément VII et de Charles-Quint : il savait mettre le pape et l'empereur d'accord dans son intérêt. Spirituel, gai et même facétieux, d'un commerce agréable et facile, prêchant et pratiquant jusque dans son évêché de Nocera la doctrine d'Epicure, il parvint, dans le périlleux métier d'historien du présent, à ne mécontenter personne et à écrire une *Histoire* du temps le plus troublé qui fut jamais, sans se faire d'ennemis dangereux. Il mourut dans toute la nouveauté du succès.

Cette œuvre capitale, écrite en latin, est intitulée : *Historiarum sui temporis ab anno 1494 ad annum 1547, libri XLV* (1550, 2 vol. in-fol.) : il y manque douze livres, que la mort empêcha l'auteur d'achever. Elle a eu de nombreuses éditions (Venise, 1552, 3 vol. in-8; Paris, 1553, 2 vol in-fol.; Bâle, 1567, 3 vol. in-8), a été abrégée en italien par Vicenzo Cartari sous ce titre : *Compendio dell' istoria di Paolo Giovio* (Venise, 1562, in-8), et traduite en français par Denys Sauvage (Lyon, 1552, in-fol.; Paris, 1579, 2 vol. in-fol.). On a extrait et publié séparément des *harangues*, des *éloges*, des *portraits*, etc. Malgré tous ses succès auprès de ses contemporains, la critique moderne, sans méconnaître les qualités de style de l'*Histoire de mon temps*, la clarté, l'ordonnance presque antique, son utilité pour contrôler les autres récits de la même époque, accueille avec défiance les jugements d'un historien plus prudent que scrupuleux qui, de son propre aveu, avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, dont il se servait tour à tour, suivant l'occasion et le besoin : si le talent de Paul Jove recommande ses écrits, sa vie tout entière les rend suspects.

Il a laissé d'autres ouvrages importants : *Elogia virorum illustrium* (Venise, 1546, in-fol.), traduit

en italien par Domenichi ; *Commentario delle cose de Turchi* (Venise, 1541, in-8), dédié à l'empereur Charles-Quint ; *Descriptiones regionum atque locorum* (Bâle, 1771, in-8) ; *Lettere volgare* (Venise, 1560, in-8), et plusieurs opuscules.

**GIOVIO** (Benedetto), historien et poëte italien, frère aîné du précédent, né à Côme en 1471, mort en 1544. Il devint la souche de toute une famille d'écrivains, y compris son frère Paul, dont il fut le précepteur. On a de lui une *Histoire de la ville de Côme*, suivie d'une description du lac (Venise, 1629, in-4), et un poëme latin intitulé *De Venetis Gallicum tropæum* — Ses deux fils, Alexandre et Jules GIOVIO, cultivèrent les lettres avec quelque succès. — Son petit-fils Paolo, appelé communément PAUL JOVE LE JEUNE, né en 1530, mort en 1585, eut de la réputation comme poëte latin. Il fut au concile de Trente un des rares prélats qui y prêchèrent la conciliation. Les poésies latines qu'il a laissées sont insérées dans les *Elogia* de Paul Jove et dans le *Recueil des poëtes italiens* (Florence, 1720). — On mentionne encore, parmi les membres de cette illustre famille, Jean-Baptiste, comte GIOVIO, en qui elle s'éteignit. Né en 1748, mort en 1786, il a écrit un certain nombre d'ouvrages intéressants : *les Hommes illustres du diocèse de Côme* (1784, in-8), recueil biographique inspiré d'une excessive bienveillance ; *Discours sur la peinture* (Lugano, 1776) ; *Pensées diverses* (Côme, 1780 et 1781) ; des *Eloges*.

Cf. Giov.-Bat. Giovo : *Elogio di M. Paolo Giovo lo storico* (Modène, 1778, in-8) ; — Teissier : *Eloges des savants* t. I, p. 63-65.

**GIPHANIUS.** — Voyez GIFFEN (H. VAN).

**GIRAC** (Paul-Thomas, sieur DE), littérateur français, né à Angoulême, mort en 1663. Il fut conseiller au présidial de sa ville natale. Balzac, son compatriote, l'engagea, au sujet de l'édition posthume des œuvres de Voiture, dans une querelle littéraire avec Costar (voy. ce nom), qui fit du bruit pendant cinq années et provoqua plusieurs ouvrages. Une *Réponse* (1655) de Girac témoigne de sa droiture et de son érudition, mais il se fit tort auprès du public élégant et précieux par les formes arriérées de son style.

Cf. Ch. Sorel : *Bibliothèque française.*

**GIRALDI CINTIO** (Giambattista), poëte et littérateur italien, né à Ferrare en 1504, mort en 1573. Il enseigna la philosophie et la médecine à l'Université de sa ville natale, puis l'éloquence aux universités de Mondovi et de Pavie. On a de lui un recueil de *Cent nouvelles* (gli Ecatommiti, 1565, 2 vol. in-8), dans lequel il s'est efforcé de modérer par son exemple la licence de la plupart des conteurs de son époque. Ces contes ont été traduits en français par Chappuis (Paris, 1584, 2 vol. in-8). Il est encore auteur d'un poëme en vingt-six chants, oublié aujourd'hui, intitulé : *Ercole ;* de neuf tragédies écrites selon le mauvais goût du temps pour les tableaux épouvantables : dans l'une d'elles, l'*Orbecche*, un roi de Perse qui a tué son petit-fils, est lui-même mis à mort par sa fille incestueuse, qui à son tour s'arrache la vie ; d'*Eglé*, drame pastoral, mis en musique par Antonio dal Cornetto ; de *Poésies latines*, et d'une *Histoire d'André Doria* (Leyde, 1696).

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie ;* — Crescimbini : *Storia della volgar poesia*, p. 115.

**GIRARD** d'AMIENS, poëte français du XIII[e] siècle. On a sous son nom le *Roman de Charlemagne*, sorte de Chronique rimée écrite de 1285 à 1314, et dédiée à Charles de Valois. Ce poëme est divisé en trois livres, écrits d'après les chroniques de Saint-Denis, des chroniques d'Aix et un autre ouvrage inconnu. Il a peu de valeur littéraire et peu d'intérêt historique. La *Bibliothèque des Romans* a donné (octobre 1777) une analyse du premier livre, faite évidemment d'après les *Reali di Francia.*

Cf. G. Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8).

**GIRARD** (l'abbé Gabriel), grammairien français, né vers 1677 à Clermont-Ferrand, mort en 1748. Il fut aumônier de la duchesse de Berry, secrétaire-interprète du roi pour les langues esclavonne et russe, et membre de l'Académie française en 1744. Il est auteur du premier ouvrage important qui ait été fait sur les synonymes français. Publié d'abord sous le titre de *Justesse de la langue française* (1718, in-12), il fut réimprimé sous celui-ci : *Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* (1736, 2 vol. in-12). Ecrit avec netteté, appuyé d'exemples bien choisis, il présentait, quoique incomplet, un instrument de travail d'une grande utilité, et attira aussitôt l'attention des savants. Il a été augmenté par Bauzée, Roubaud, Guizot, et refondu, avec les autres travaux sur le même sujet, dans le grand ouvrage de B. Lafaye. L'abbé Girard donna aussi, mais avec moins de succès, une grammaire intitulée : *les Vrais principes de la langue française* (1747, 2 vol. in-12).

Cf. D'Alembert : *Hist. des membres de l'Acad. française ;* — F. Godefroy : *Hist de la littér. franç.*, t. III.

**GIRARD** (l'abbé Antoine-Gervais), littérateur français, né le 7 février 1752 à Goux, près Pontarlier, mort le 22 avril 1822. Après de brillantes études au collége Louis-le-Grand, il entra dans les ordres et enseigna la rhétorique au collége de Rodez, dont il devint directeur ; plus tard, il dirigea celui de Figeac, et devint, en 1812, proviseur du lycée de Rodez. Frayssinous fut au nombre de ses élèves. Professeur de rhétorique distingué, il a publié : *Préceptes de rhétorique tirés des auteurs anciens et modernes* (Rodez, 1787, in-12, souvent réimprimé).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique.*

**GIRARD** (Jean-Baptiste, le père GRÉGOIRE), pédagogue suisse, né à Fribourg le 17 décembre 1765, mort dans cette ville le 6 mars 1850. Elevé chez les Jésuites, il entra dans l'ordre des Cordeliers, et se voua à l'enseignement. Il dirigea l'école primaire de Fribourg, de 1804 à 1823, avec un succès qui ne désarma pas la malveillance. Accusé de kantisme, il dut quitter son poste favori et devint professeur de philosophie au lycée de Lucerne. Son système, qui unit étroitement l'éducation morale et religieuse à l'instruction, est développé dans ses deux principaux ouvrages : *De l'Enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et dans les familles* (Paris, 1844, in-8 ; plus. édit. in-18), couronné par l'Académie française, et *Cours éducatif de la langue maternelle* (Ibid., 1845-48, 3 part., 6 vol. in-18). On a en outre de lui : *Grammaire des Grammaires* (Fribourg, 1821, in-12) ; *Cours de philosophie* (Lucerne, 1829-31) ; un grand nombre de *Rapports*, *Mémoires* et brochures sur des questions d'éducation.

Cf. Ern. Naville : *Notice biographique sur le P. Girard* (Paris, 1850, in-8) ; — P. Severus : *G. Girard, ein Character-und Lebensbild* (Saint-Gall, 1853, in-8).

**GIRARDIN** (Louis-Stanislas-Cécile-Xavier, comte DE), homme politique et littérateur français, né à Lunéville le 19 janvier 1762, mort à Paris le 27 février 1827. Fils du marquis Girardin qui fut un des protecteurs de J.-J. Rousseau et le recueillit à Ermenonville, il fut élevé par l'auteur de l'*Emile*. Député aux Etats-Généraux, à l'Assemblée législative, préfet, général, député, sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, il a publié plusieurs écrits sur les questions législatives et politiques, et laissé un double recueil : *Discours et opinions* (Paris, 1828, 2 vol. in-8), et *Journal et Souvenirs*

(Ibid., 1828, 2 vol. in-8). Citons en outre : *Promenade ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville* (Ibid., 1788, in-8, avec vues; 2e édit. 1811).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

**GIRARDIN** (Delphine GAY, Mme Emile DE), célèbre femme de lettres française, né à Aix-la-Chapelle le 26 janvier 1804, morte à Paris le 29 juin 1855. Elevée sous la direction de sa mère Mme Sophie GAY (voy. ce nom), au milieu de la plus brillante société mondaine et littéraire de la fin de l'Empire et de la Restauration, elle s'y fit remarquer par sa grâce, sa beauté, son goût et son talent pour la poésie. En 1822, elle fut couronnée par l'Académie française pour une pièce de vers sur *le Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone.* Elle traita dès lors tour à tour les sujets intimes et les sujets patriotiques, et la manière dont elle aborda ces derniers lui valut le surnom de « Muse de la Patrie ». On remarque parmi ses pièces de vers de cette époque, *Madeleine, Ourika, le Bonheur d'être belle,* tableau plus ou moins conscient de la propre existence de l'auteur, puis l'*Hymne à Sainte-Geneviève, la Vision de Jeanne d'Arc, la Quête en faveur des Grecs, le Sacre de Charles X* qui lui valut une pension de 1500 francs sur la cassette du roi, enfin la *Mort de Napoléon* et la *Mort du général Foy* qui la signalèrent aux sympathies du parti libéral. Deux recueils, les *Essais poétiques* (1824, in-8; 4e édit., 1829, in-12) et les *Nouveaux Essais poétiques* (1825, in-8), résument cette première période d'activité et d'expansion. En 1827, un voyage d'Italie qu'elle fit avec sa mère fut pour elle une véritable ovation. Elle fut reçue par acclamation membre de l'Académie du Tibre et couronnée au Capitole. La nouvelle Corinne justifia ces hommages par d'autres chants : *le Retour, la Pélerine, le Dernier jour de Pompei,* et des élégies (*le Désenchantement, le Repentir*), dont la tristesse contraste avec les adulations dont elle était l'objet. Le dernier poëme inspiré par ce voyage est *Napoline* (1833, in-8), où l'esprit s'unit à la sensibilité.

En 1831, Mlle Delphine Gay avait épousé l'aventureux publiciste Emile de Girardin, et elle s'associait, dans la mesure qui lui convenait, aux entreprises littéraires et politiques de son mari. Elle publia encore quelques poésies détachées dont l'effet était assuré, à part le talent, par les circonstances et la situation de l'auteur. Nous rappellerons *la Jeune fille enterrée aux Invalides,* à l'occasion de l'attentat de Fieschi, l'*Epître à la chambre des députés,* à la suite de l'exclusion de son mari, et la diatribe lancée contre le *Général Cavaignac* au milieu des journées de juin 1848. Son œuvre originale de cette époque et qui contribua à la fortune du journal *la Presse,* fut la publication dans le feuilleton de ce journal des *Lettres Parisiennes,* qu'elle signait du pseudonyme de *Vicomte de Launay :* causeries étincelantes d'esprit et de verve, qui furent le type nouveau et restèrent le modèle de la chronique périodique. Réunies en volumes, elles ont été souvent réimprimées (1843, in-18; 1856, 4 vol. in-18). Mme de Girardin s'essayait en même temps, avec un succès inégal, dans deux genres littéraires, le roman et le théâtre. On cite, dans le premier, *le Lorgnon* (1831, in-8) ; *la Canne de M. de Balzac* (1836, in-8) ; *Il ne faut pas jouer avec la douleur* (1853, in-18); les *Contes d'une vieille fille à ses neveux* (1832, 2 vol. in-8; 1839, in-12); *M. le Marquis de Pontanges ; Marguerite ou Deux amours,* enfin, avec Méry, J. Sandeau et Th. Gautier, *la Croix de Berny* (1846, 2 vol. in-18).

Au théâtre, après *l'École des Journalistes,* comédie en cinq actes et en vers, reçue à l'unanimité au Théâtre-Français, mais dont la représentation ne fut pas autorisée par la censure, elle a donné les tragédies de *Judith,* en trois actes (1843), et de *Cléopatre,* en cinq actes (1847), écrites pour Mlle Rachel ; puis des comédies qui eurent beaucoup plus de succès : *C'est la faute du mari,* proverbe en un acte, en vers (1851); *Lady Tartuffe,* en cinq actes et en prose (1853) ; *la Joie fait peur,* en un acte et en prose, dont le sujet est le retour d'un fils que l'on a cru mort, et où les émotions les plus vives sont excitées par des moyens d'une simplicité extraordinaire (1854); *le Chapeau d'un horloger,* vaudeville en un acte qui obtint un grand succès grâce à sa spirituelle gaieté (même année) ; *une Femme qui déteste son mari,* comédie posthume, en un acte (1856). Mme Emile de Girardin avait acquis comme femme d'esprit et femme du monde une grande réputation. Son salon était un des derniers centres de ces réunions littéraires où l'esprit s'associe à l'élégance : il comptait parmi ses familiers : Méry, Th. Gautier, Soulié, Balzac, Victor Hugo, Musset, etc. Outre ses *Poésies complètes* (1842, in-18; nouvelle édition, 1856), on a publié les *Œuvres complètes* de Mme Emile de Girardin (1860-1861, 6 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains,* première et deuxième édition.]

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* t. III ; — Lamartine : *Cours familier de littérature ;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique,* t. IV ; — G. de Molènes : *les Femmes poëtes,* dans la *Revue des Deux-Mondes,* 1er juillet 1842 ; — G. d'Heilly : *Mme de Girardin, sa vie et ses œuvres* (1868, in-32).

GIRART DE ROUSSILLON, chanson de geste provençale, du cycle provincial. L'auteur a dû être un moine de Pothières ou de Vézelay, abbaye fondée par le héros, qui vivait vers la fin du XIe siècle. On a lieu de croire que ce roman a d'abord été écrit en latin, puis traduit en provençal et en français. Le manuscrit unique en langue méridionale est conservé à la Bibliothèque nationale. Il a été publié par M. Fr. Michel (in-16, Paris, Jannet, 1856). Le seul manuscrit connu en vers français du XIIe ou du XIIIe siècle se trouve au Muséum britannique. Un poëme en langue d'oïl sur le même sujet, présumé de l'an 1316, a été publié par M. P. Mignard (in-8).

Girart de Roussillon, duc de Bourgogne, paraît avoir été un des preux les plus célèbres du IXe siècle. Dans les démêlés de Louis le Débonnaire avec ses fils, il prit parti pour Louis et s'efforça de réconcilier les enfants avec leur père. Il s'engagea aussi dans les querelles qui divisèrent les trois frères après la mort du roi. Devenu duc ou comte de Bourgogne, il fit bâtir son château de Roussillon, près de Châtillon-sur-Seine. Girart reprend un rôle politique, quand il est donné pour tuteur au plus jeune des fils de Lothaire, Charles, pour lequel on avait érigé la Provence en royaume. Il s'établit à Vienne. Dès lors tout devient romanesque. Girart se trouve aux prises avec Charles le Chauve, que le poëte, par une confusion volontaire, peut être une sorte de licence poétique, appelle Charles Martel. Les démêlés sont relatifs à la possession du duché de Bourgogne et du château de Roussillon. Les attaques qu'il soutient, l'infortune dans laquelle il tombe, quand, réduit à la dernière misère, obligé de cacher sa tête mise à prix, il fuit avec Berthe sa femme, la résignation constante de celle-ci, qui fait pour vivre des travaux d'aiguille tandis que Girart s'associe à des charbonniers, enfin la restauration inattendue du héros dans ses titres et ses fiefs par le crédit de la reine, dont il avait été aimé jadis, constituent le fond du poëme. Les épisodes se développent avec une simplicité épique, non sans intérêt ni sans beauté. L'ouvrage, fortement composé, se fait re-

marquer en outre par la vigueur du style et les qualités de la langue.

Cf. Fauriel : *Histoire de la poésie provençale*, t. III; — Raynouard : *Lexique roman*, t. I; — *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

GIRART DE VIANE, 2e branche de la geste de *Guillaume au Court-Nez* (voy. ces mots).

**GIRAUD** (le comte Giovanni), auteur comique italien, né à Rome le 28 octobre 1776, mort le 1er octobre 1834. Passionné pour le théâtre, mais d'un esprit mobile, il suivit tour à tour la carrière militaire et celle des lettres, fut, de 1809 à 1814, sous le gouvernement de Napoléon, inspecteur général des théâtres d'Italie, puis se jeta dans les entreprises financières et s'y ruina.

Quoique le comte Giraud se soit proposé Golponi pour modèle, ses comédies, sans manquer d'observation, se distinguent par la vivacité, la gaieté, l'esprit de saillie. Les principales sont : *Gelosie per equivoco*, sa pièce de début, refaite plus tard (1807) ; l'*Ajo nell' imbarrazzo* (même année), jouée avec succès à Paris, sous le titre du *Précepteur dans l'embarras :* le sujet, tiré des *Adelphes*, est le contraste des effets de la sévérité et de la douceur dans l'éducation; *Don Desiderio disperato per eccesso di buon cuore; il Sospetto funesto*, etc. Il en existe plusieurs recueils. *Commedie* (Rome, 1808, 4 vol. in-8; Milan, 1823, 3 vol. in-8); *Commedie scelte* (Paris, 1829, in-12); *Teatro domestico* (Florence, 1816, 2 vol. in-8; 1825, 6 vol. in-8), sorte de théâtre de famille, spécialement destiné à la jeunesse. Un choix a aussi été donné en français par Th. Bettinger, sous le titre de *Théâtre* d'Alb. Nota et du comte Giraud (Paris, 1839, 3 vol. in-8).

Cf. Bayard : *Commentaires de la traduction de Bettinger* ; — Tipaldo : *Biografia degli Ital. illustri*, t. VI.

**GIRAUDEAU** (Bonaventure), helléniste et hébraïsant français, né à Saint-Vincent-sur-Jard (Poitou) vers 1700, mort le 14 septembre 1774. De la compagnie de Jésus, il professa la rhétorique à La Rochelle. Il est auteur d'une *Introduction à la langue grecque* (La Rochelle, 1751-55), 5 parties, deux en français, trois en latin; plus. édit.), contenant un petit poëme héroïque ; *Ulysse*, où il a réuni en 614 vers tous les radicaux de la langue : ce poëme a été imprimé à part plusieurs fois (Paris, 1825, in-12; 1827, in-12, avec double traduction). On cite, en outre, une *Grammaire hébraïque* (Ibid., 1757, in-12), un *Dictionarium hebraicum, chaldaicum et rabbinicum* (Ibid., 1777, in-4), et un recueil, souvent réimprimé, d'*Histoires et paraboles du P. Bonaventure* (Ibid., 1766, in-12).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GIRAULT-DUVIVIER** (Charles-Pierre), grammairien français, né à Paris le 13 juillet 1765, mort le 11 mars 1832. Associé d'une maison de banque, il fit pour l'instruction de ses filles une *Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française*, qu'il publia sous le titre principal de *Grammaire des grammaires* (Paris, 1811, 2 vol. in-8; nombr. édit.), et qui obtint auprès de l'Académie et du public un grand succès, grâce à la manière philosophique de combiner les règles et les faits. Il y a rattaché un *Traité sur les participes* (1815, in-8, souvent réimprimé). Il avait préparé un *Dictionnaire*, qui n'a pas paru.

Cf. J. Eckard : *Notice sur G.-D.* (Paris, 1836, in-8).

GIRBERT DE METZ, chanson de la geste des *Lohérains* (voy. ce mot).

**GIREY-DUPRÉ** (Joseph-Marie), publiciste français, né en 1769 à Paris, mort le 20 novembre 1793. Collaborateur de Brissot au *Patriote français*, il périt sur l'échafaud. La veille de sa mort, il composa avec l'adjudant-général Bois-Guyon, l'hymne qui commence par ces mots :

> Veillons au salut de l'empire,
> Veillons au maintien de nos droits.

A la suite d'une pétition, chaleureusement soutenue par M.-J. Chénier, la Convention fit une pension à la veuve de Girey-Dupré.

Cf. *Moniteur universel*, 1792, nos 245-246 ; an II, 36, 65 ; an III, 184, 242.

**GIRODET-TRIOSON** (Anne-Louis GIRODET DE ROUSSY, dit), célèbre peintre français, né le 5 février 1767 à Montargis, mort le 9 décembre 1824 à Paris. L'auteur du *Sommeil d'Endymion* et de tant de tableaux et dessins remarquables était aussi poëte. Il a écrit quelques œuvres élégantes, mais avec plus de recherche et de pompe que de force d'invention. Ce sont des imitations de Moschus, Sapho, Anacréon, Catulle, etc., et *le Peintre*, poëme en six chants. On a réuni ses vers sous le titre d'*Œuvres posthumes de Girodet-Trioson* (Paris, 1829, 2 vol. gr. in-8).

Cf. Quatremère de Quincy : *Eloge de Girodet* (Paris, 1825, in-4).

GIRON LE COURTOIS, l'un des romans en prose du cyle d'Artus ou de la Table-Ronde. Dans son arrangement définitif, il date du XIIIe siècle et parait être l'œuvre de Hélie de Borron, le collaborateur ou plutôt continuateur de Luce de Gast. Dégagé en grande partie de la pensée religieuse prépondérante dans le *Saint-Graal*, c'est surtout un roman d'aventures chevaleresques, où le sentiment de l'honneur, de la loyauté, est au premier rang et maintient le récit à l'abri de la licence. On a remarqué que les fées et les géants n'ont plus ici leur place ordinaire, ce qui n'empêche pas l'intérêt romanesque. Giron, petit-fils du dernier roi des Gaules dépossédé par Pharamond et les Francs, s'éloigne de la cour d'Artus où il vivait, pour échapper aux séductions d'une dame dont le mari est son ami, et il se met à courir la carrière des aventures. Il se signale par une foule d'exploits et de prouesses. Mais après avoir arraché, dans une forêt, sa dame à des ravisseurs, il est sur le point de succomber aux désirs passionnés qu'elle lui inspire, et il se punit de son indigne faiblesse en se jetant lui-même sur son épée. Une version rajeunie de Giron le Courtois a été plusieurs fois publiée depuis le XVIe siècle (Paris, s. d. [vers 1501], gr. in-fol. goth. avec fig. sur bois). Le sujet a été mis en poëme épique par L. Alamanni (voy. ce nom).

**GIRONI** (l'abbé Robustiano), bibliographe italien, né à Gorgonzala (Milanais) en 1769, mort en 1838. Il fut directeur de la bibliothèque de Brera. On a de lui : *Scelta di novelle de' pui eleganti scrittori italiani* (Milan, 1813, 3 vol. in-8); *Saggio sul teatro dei Greci* (1824, in-4); le texte de la *Pinacoteca del palazo reale delle scienze et delle arti di Milano*, du graveur Bizi (1812, in-4) et celui de l'ouvrage publié par le docteur G. Ferrario sous ce titre : *Il costume antico e moderno di tutti i popoli* (1815-1829, 15 vol. in-fol.).

GIROUETTES (DICTIONNAIRE DES), ouvrage du comte de Proisy d'Eppes (voy. ce nom).

**GIRY** (Louis), traducteur français, né en 1595 à Paris, où il est mort en 1665. Il faisait partie des réunions de Conrart et entra à l'Académie française dès sa création. Il fut avocat général aux chambres royales. Il a traduit l'*Apologétique* de Tertullien (1636, in-8), les *Harangues* de Symmaque et de saint Ambroise *sur l'Autel de la Victoire* (1639, in-12), l'*Apologie de Critias* de Platon (1643, in-12), l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère (1652, in-12), etc.

**GIRY DE SAINT-CYR** (Odet-Joseph DE VAUX DE), né à Bagnols (Languedoc), mort le 14 janvier

1761. Il fut sous-précepteur du dauphin, fils de Louis XV, et dut à cette charge d'être reçu à l'Académie française, en 1742, sans avoir rien écrit.

Cf. Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie française* (édit. Livet).

**GISEKE** (Nicolas-Dietrich KÆZEGHI, ou), poëte allemand, né à Gunz, en Hongrie, le 2 avril 1721, mort le 23 février 1765. Prédicateur à Quedlinbourg, et intendant supérieur à Sondershausen, il fit partie comme poëte de la pléiade de l'école saxonne, collabora au second recueil de Schwabe, et se rapprocha ensuite, comme Gellert, du parti de la littérature nationale. Klopstock célèbre avec enthousiasme la suavité de ses chants et leur profondeur mélancolique. Il a écrit de gracieuses odes anacréontiques, des élégies pleines de sentiment, des poésies religieuses d'une certaine gravité et des épîtres d'un style facile et coulant. Ses *Œuvres poétiques* (Poetische Werke; Brunswick, 1767), ont été recueillies par Gaertner.

Cf. Gaertner : *Notice*, en tête de son édition.

**GITA-GOVINDA,** poëme indien de Jayadewa (voy. ce nom).

**GIUSTI** (Giuseppe), chansonnier italien, né à Montesummano en 1809, mort à Florence en 1850. Il étudia le droit à l'Université de Pise, et fut plus tard professeur dans cette ville. Poëte libéral, il fut dépassé par le mouvement révolutionnaire de 1847, qu'il avait contribué à produire par ses écrits. Poursuivant, dans ses chansons, les abus et les ridicules du pouvoir, il y prend néanmoins tous les tons et s'y montre naturel et délicat. On a aussi de lui des sonnets d'un sentiment remarquable; une *Vie de Parini*, et un recueil de *Proverbes toscans* (Florence, 1853-1854, 2 vol.).

Les chansons de Giusti l'ont fait comparer également à Béranger, qu'il a imité parfois d'assez près, et à Alfred de Musset, dont il se rapproche par l'élégance de la diction et la familiarité sans vulgarité. Son mérite particulier est l'emploi du pur idiome toscan, tel qu'il s'est conservé dans les classes populaires de Florence. Ses chansons circulèrent longtemps manuscrites et sortirent ensuite de presses clandestines. Les plus répandues sont *Gingillino* (le Myrmidon, ou le chercheur de places), *le Toast de Girouette* (Brindisi di Girella), qui rappelle le *Paillasse* de Béranger. Les meilleures éditions sont celles de Florence (1847, 1852, in-8). On cite en outre : *Epistolario*, publié par G. Frassi (Florence, 1860, 2 vol.); *Scritti vari*, prose et vers (Ibid., 1861, 1 vol.)

Cf. G. Planche : *G. Giusti*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1850 ; — Marc-Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* (Paris, 1860, in-18).

**GIUSTINIANI** (Bernardo), érudit et diplomate italien, né à Venise en 1408, mort en 1489. Chargé de différentes missions auprès de Ferdinand de Naples, de Louis XI et des papes Pie II, Paul II et Sixte IV, il devint gouverneur de Padoue, puis membre du conseil des Dix et, en 1474, procurateur de Saint-Marc. Il a laissé : *De Origine urbis Venetiarum rebusque ab ipsa gestis historia* (Venise, 1492, in-fol.); *Orationes et epistolæ* (1492, in-fol.).

GIUSTINIANI (Agostino), évêque de Nebbio (Corse), hébraïsant, né à Gênes en 1470, mort en 1531. On a de lui : *Liber Job nuper hebraicæ veritati restitutus* (Paris, 1516, in-4); *Psalterium hebraicum, græcum, arabicum, chaldaicum* (Gênes, 1516, in-fol), etc.

GIUSTINIANI (Pompée), général vénitien, né en Corse en 1569, mort en 1616. Il a écrit une *Histoire des guerres de Flandre*, auxquelles il avait pris part dans les rangs des Espagnols. Cet ouvrage a été traduit en latin par Gamburini sous le titre de *Bellum belgicum* (Anvers, 1609, in-4).

GIUSTINIANI (Lorenzo), érudit, conservateur de la bibliothèque de Naples, né vers 1760, mort en 1825. Il est auteur d'un *Dizionario storico del regno di Napoli* (11 vol. in-8), de *Memorie storiche degli scrittori legali del regno* (3 vol. in-4), etc.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letterat. italiana ;* — Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie.*

**GLABER** (Raoul), chroniqueur français, mort vers 1050. Mis à vingt ans, malgré lui, chez les Bénédictins, il mena longtemps une vie dissipée, en dépit de la discipline monacale. Cependant sa *Chronique* témoigne, par la place donnée aux miracles et au merveilleux, d'une foi qui va jusqu'à la superstition. A part la partie légendaire, on y trouve un tableau fort instructif des mœurs des Xe et XIe siècles. Elle va de l'an 900 à l'an 1046. P. Pithou l'a publiée dans les *Historiæ Francorum;* Duchesne, dans les *Scriptores Francorum coætanei* (t. IV). Elle a été aussi insérée dans les *Historiens de France* des Bénédictins (t. X), et traduite dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot (t. VI).

Cf. Lacurne de Sainte-Palaye : *Mémoires sur les ouvrages de Glaber*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. VIII ; — *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

**GLAFEY** (Adam-Frédéric), historien et publiciste allemand, né à Reichenbach (Voigtland) le 17 janvier 1692, mort le 14 juillet 1753. Il enseigna le droit à Leipzig et fut archiviste privé de la cour de Dresde. Disciple de Hobbes et précurseur de Bentham, ses ouvrages traitent du droit naturel et de l'histoire de l'Allemagne dans un esprit de liberté et de critique qui suscita autour de lui beaucoup de querelles. Nous citerons : *Méditations philosophiques et philologiques d'un éclectique* (der Meditirende Eclecticus, welcher, etc.; Iéna, 1713-1714, par livraisons); *le Jurisconsulte qui raisonne* (der raisonnirende Jurist; Ibid., 1714, 3 livr.); *Noyau de l'histoire de la Maison de Saxe* (Kern der Geschichte des Hauses Sachsen; Leipzig, 1722, in-8); *Droit naturel et droit des gens* (Vernunft-und Vœlkerrecht; Ibid., 1733, in-8; plus. édit.); *Histoire complète du droit naturel* (Vollstaendige Geschichte des Rechts der Vernunft; Ibid., 1739, in-4).

Cf. Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. Supplém.

GLAGOLITIQUE (ALPHABET), appelé aussi esclavon, boukwitsa, divinça, et aussi *Alphabet hiéronymique*, d'après la supposition qui en rapporte l'invention à saint Jérôme. Le mot *glagol*, tiré du slave, signifie parole, discours. Les monuments de l'ancienne littérature slavone ont été fixés à l'aide de cet alphabet et du cyrillique. Le glagolitique est encore en usage parmi un petit nombre de slaves du rit latin, en Dalmatie, en Bosnie, en Istrie et en Croatie, pour la transcription des livres liturgiques. Il est composé de quarante-deux lettres, qui diffèrent des lettres cyrilliennes par la bizarrerie des ornements dont elles sont surchargées. Les plus anciens spécimens de cette écriture sont un manuscrit du XIe siècle appartenant au comte Kloz, et reproduit par Kopitar, sous le titre de *Glagolita Clozianus* (Vienne, 1836), et un psautier du XIIIe siècle sur parchemin. On a découvert récemment à la bibliothèque de Tours un manuscrit glagolitique dont le fac-simile photographique a figuré au congrès archéologique tenu à Kiev, en 1874.

J. Grimm a donné à l'alphabet glagolitique une origine très-reculée et a cru reconnaître dans quelques lettres les caractères runiques. Une autre opinion le rattache aux temps mythologiques et considère chacun de ses signes comme exprimant un commandement de Dieu relatif à la vie sociale. Dans cette voie, les interprétations

arbitraires ne manquent pas : les premières lettres se sont traduites par ces préceptes : « Moi, Dieu, voyant, je dis qu'il est bon de vivre des produits de la terre ; ainsi que vous le pouvez, hommes sages, prononcez une parole ferme, etc. ». Il a été établi par Miklosich que l'alphabet glagolitique, beaucoup plus ancien que celui de l'apôtre Cyrille, qui est du IXe siècle, est fondé sur une vieille écriture nationale originairement empruntée aux Grecs. D'anciens ouvrages, surtout de liturgie et de piété, ont été imprimés depuis le XVIe siècle en caractères glagolitiques Des fragments de divers textes ont été reproduits par Hoffer et Schaffarik (Prague, 1857, in-8).

Cf. Kopitar : *Etude sur l'alphabet glagolitique*, dans l'édition citée ; — W. Hanka : *Zprawa o slowanskena Evangelium w Remesi* (Prague, 1839, in-8) ; — Miklosich, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, sect. I, t. LXXI.

**GLAIVE-DES-COURONNES**, en arabe, *Seïf-el-Tidjân*, titre d'un roman populaire arabe du moyen âge. C'est une suite d'aventures guerrières sans intrigue ni analyse de caractères. Le héros, Glaive-des-Couronnes, fils unique du roi Charahbîl, à la recherche d'une princesse renommée pour sa beauté et ses vertus, tombe dès le premier pas dans des aventures où la magie et les prodiges ont une grande part. Il n'en conquiert pas moins la princesse, l'épouse et a un grand nombre d'enfants. Ce récit rentre dans la classe des romans de cape et d'épée. *Glaive-des-Couronnes* a été traduit en français par le docteur Perron (Paris, 1862, in-8).

**GLANDORP** (Jean), érudit allemand, né à Munster vers 1500, mort en 1564. Élève de Mélanchthon, il étudia également les langues anciennes et la théologie, et fut professeur à Goslar et à Marbourg. On cite de lui : *Sylva carminum elegiacorum in enarrationem Commentariorum C. Cæsaris* (1551) ; *Onomasticon historiæ romanæ* (Francfort, 1589, in-fol.), etc.

Cf. Reineccius : *Vita Glandorpii*.

**GLANVILL** (Joseph), théologien et philosophe anglais, né à Plymouth en 1636, mort le 4 novembre 1680. Il occupa plusieurs cures et rectorats et fut membre de la Société royale de Londres. Esprit ingénieux et inquiet, hésitant entre la foi et la libre pensée, il s'attacha aux principes de Bacon, combattit à la fois Aristote et Descartes, et fut, à certains égards, le précurseur de Hume. On cite de lui : *The Vanity of dogmatizing* (Londres, 1661, pet. in-8), couronnant la critique du péripatétisme par l'apologie de la philosophie ; *Scepsis scientifica*, où l'aveu de notre ignorance est considéré comme le commencement de la science philosophique (Ibid., 1665, in-4) ; *Considérations philosophiques sur les sorciers et la sorcellerie* (Philos. consider. touching the being of witches, etc. ; 1666, in-4), témoignant d'une crédulité qui compromit la réputation de l'auteur ; *Philosophia pia*, discours sur le caractère religieux et la tendance de la philosophie expérimentale (1671, in-8) ; *la Théologie sans fanatisme et la libre philosophie* (Antifanatic Theology and, etc. ; 1676, in-4) ; plusieurs volumes d'*Essays* (1676, in-4 ; 1678, in-12) ; des *Discours* et *Sermons*, etc.

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses* ; — Chalmers : *General biogr. Dictionary*.

**GLAPTHORNE** (Henry), poëte dramatique anglais du XVIIe siècle. Avec plus de facilité et d'élégance que de passion et de force, il a composé neuf pièces, entre autres : *Albert Wallenstein*, tragédie (1634, in-4) ; *Argalus et Parthenia*, tragi-comédie (1639, in-4) ; *le Hollandais*, comédie (1640, in-4) ; *l'Esprit dans un constable* (Wit in a constable ; 1640, in-4).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

**GLAREANUS** (Henri LORITI, dit), poëte et érudit suisse, né à Glaris en 1488, mort à Fribourg en Brisgau en 1563. Il excella d'abord dans la versification latine et fut poëte lauréat de l'empereur Maximilien. Versé également dans les langues, l'histoire, la philosophie et les sciences, il avait professé les mathématiques à l'Université de Bâle, lorsqu'il fut appelé, sur les recommandations d'Érasme, son ami, à une chaire de belles-lettres au Collége de France (1521) ; il ne la garda que trois ans et se retira à Fribourg, où il fonda une école. Il s'est fait une réputation méritée par ses travaux d'érudition et de critique ; le premier il a discuté les récits de Tite-Live et en a relevé les graves inexactitudes. Nous citerons : *Isagoge in musicam* (Bâle, 1516), suivi de plusieurs écrits sur l'histoire de la musique ; *De Geographia liber* (Ibid., 1527, in-4) ; *Helvetiæ descriptio*, en vers ; le *Panégyrique de l'empereur Maximilien ;* puis des commentaires sur *la Germanie* de Tacite (1574), les *Comédies* de Térence (1540, in-8), *Tite-Live* (Bâle, 1540, in-fol. ; Paris, 1573), etc.

Cf. Erasme : *Epîtres* et *Dialogues* ; — H. Schreiber : *H. Loriti Glareanus gekrænter Dichter, Philolog und Mathematiker*, etc. (Fribourg, 1837, in-4).

**GLEICH** (Joseph-Aloys), romancier et auteur dramatique allemand, né à Vienne en 1772, mort en 1841. Quoiqu'il ait porté dans la comédie une vivacité d'esprit peu commune, dans son pays il n'a laissé de souvenir que son infatigable fécondité. Ses romans, où le mystérieux a une grande place, sont au nombre de près de deux cents. Il a donné un recueil de ses *Comédies* (Comische Theaterstücke ; Brünn, 1819).

**GLEIM** (Jean-Guillaume-Louis), poëte allemand, né à Ermsleben, près d'Halberstadt, le 2 avril 1719, mort dans la même ville en 1803. Il étudia le droit à Halle, s'y lia avec quelques jeunes poëtes, Uz, Gœtz, etc., puis passa plusieurs années à Berlin, devint secrétaire du chapitre de la cathédrale d'Halberstadt, et chanoine de Walbeck. Il réunissait dans sa maison une foule d'écrivains de talent ou d'avenir qui l'appelaient « le père Gleim ». Il avait auprès de lui sa nièce, nommée Sophie-Dorothée, qui fut célébrée, sous le nom de *Gleminde*, par les jeunes protégés du chanoine. Gleim eut une grande réputation comme poëte lyrique ; il la dut à la fois à son talent et à la bienveillance de son caractère. Il s'efforçait de tenir le milieu entre l'école saxonne et l'école suisse, entre les amis de Gottsched et de Bodmer. On l'a surnommé à la fois « l'Anacréon » et le « Tyrtée allemand. » C'est surtout ce dernier titre qui s'est maintenu.

Ses nombreuses poésies lyriques comprennent des chants anacréontiques, des poésies à la manière de Pétrarque ; des imitations des Minnesingers, des chansons de table ; enfin des hymnes guerrières. Parmi celles-ci on cite, comme les plus remarquables, par l'enthousiasme patriotique et l'accent héroïque, *les Chants de guerre du grenadier prussien* (Preussische Kriegslieder eines Grenadiers ; Berlin, 1758, in-12, avec musique). Ce sont les premières poésies de cette nature qui devinrent populaires, et le surnom de « grenadier prussien » resta longtemps à l'auteur. Quoiqu'elles fussent toutes à l'honneur de Frédéric le Grand, celui-ci paraît ne les avoir pas connues, ou plutôt les avoir dédaignées. Quelques-unes des chansons prussiennes furent traduites en français dans le *Journal étranger* (novembre 1761). Marmontel cite celle sur la victoire de Lowositz, dans ses *Éléments de littérature*.

Gleim a écrit en outre *Halladat, ou le Livre rouge* (1774), poëme didactique, regardé comme un de ses meilleurs ouvrages : c'est un recueil de préceptes sur les devoirs de l'homme d'après les lumières naturelles ; le style en est clair et élevé et dans la couleur orientale du Coran. On cite encore de lui des épigrammes, des épîtres, des

satires, des romans, un drame pastoral, des lettres, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies par W. Kœrte (Saemmtlische Werke; Halberstadt, 1811-1813, 7 vol.; Leipzig, 1841, 8 vol.).

Cf. W. Kœrte : *Gleim's Leben aus seinen Schriften und Briefen* (Halberstadt, 1811).

**GLEY** (l'abbé Gérard), littérateur français, né le 24 mars 1761 à Gérardmer, en Lorraine, mort le 11 février 1830. Professeur de philosophie à Strasbourg, il émigra en 1791. Le maréchal Davout l'attacha à sa maison en 1806. Successivement principal des colléges de Saint-Dié (1813), d'Alençon (1815), de Moulins (1817), de Tours 1818), il devint, en 1824, chapelain aux Invalides. On a de lui plusieurs ouvrages qui ont été utiles et estimables : *Grammaire de la langue française, d'après celle de Wailly* (Bamberg, 1795, in-12); *Langue et littérature des anciens Francs* (Paris, 1814, in-8); *Voyage en Allemagne et en Pologne* (Ibid., 1816, 2 vol. in-8); *Histoire de notre Sauveur, précédée d'une Harmonie des quatre Evangélistes* (Tours, 1819, 2 vol. in-12); *Historia philosophiæ* (Ibid., 1822, in-12); *Philosophiæ Turonensis institutiones* (Paris, 1823-1824, 2 vol. in-12); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GLOBE (LE), recueil périodique français, qui eut un vif éclat dans les six dernières années de la Restauration. Il fut fondé le 15 septembre 1824 par MM. Pierre Leroux, célèbre par ses systèmes philosophiques, et Dubois, qui fut plus tard député et directeur de l'Ecole normale. *Le Globe* fut pendant cinq ans exclusivement philosophique et littéraire. Il traitait de haut et souvent avec autant d'éloquence que de liberté les plus graves problèmes religieux. C'est là que Th. Jouffroy inséra ses fameuses pages : *Comment les dogmes finissent*. Les questions de pure philosophie, de psychologie ou de morale, de critique d'art, d'histoire, y étaient abordées avec indépendance et talent. Dans la grande querelle qui s'agitait alors entre les classiques et les romantiques, *le Globe* se prononçait volontiers en faveur de ces derniers, toutefois sans esprit exclusif ni parti pris. Quelques-uns de ses écrivains appartenaient à la théorie du progrès humanitaire, d'autres à l'école politique appelée la Doctrine; la plupart se rapprochaient dans l'éclectisme. Outre ceux déjà nommés, il faut citer Ampère, Damiron, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Vitet, etc.

Au commencement de 1830, après la chute du ministère Villèle, *le Globe* se fit politique et prit le format des grands journaux. La victoire du parti libéral en juillet entraîna la ruine du journal. Il fut abandonné par ses rédacteurs, appelés pour la plupart aux fonctions publiques, et, au mois de juillet 1831, il fut acheté par MM. Michel Chevalier, Carnot, Barrault, Duveyrier, etc., pour servir d'organe à la doctrine saint-simonienne. *Le Globe* saint-simonien laissa de côté la politique proprement dite pour s'occuper de l'organisation religieuse et industrielle de la société, d'après les principes successivement défendus jusque-là par les autres feuilles de l'école, *le Producteur* et *l'Organisateur*. Organe de l'église nouvelle, il ne subsista qu'une année et cessa de paraître le 20 avril 1832. La collection du *Globe* avant sa transformation comprend sept volumes in-4 (1824-1831). — Le titre de *Globe* a été repris plusieurs fois depuis. Il fut notamment, à partir de 1841, celui d'un journal conservateur bruyamment consacré par M. Granier de Cassagnac à la défense du ministère Guizot et remplacé, en 1845, par *l'Epoque*.

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse en France*, t. VIII.

GLORIEUX (LE), comédie de Destouches (voy. ce nom).

GLOSE, l'un des synonymes de commentaire. C'est proprement, d'après l'étymologie (γλῶσσα, langue, mot), l'explication du mot, et, à l'origine, la glose consistait en une courte note marginale destinée à expliquer un mot du texte qui se trouvait obscur, technique ou d'une origine étrangère. Peu à peu le mot glose et ses dérivés ont pris une acception plus étendue et désigné l'éclaircissement de la chose tout aussi bien que du mot; il a cependant retenu le sens d'une interprétation plus littérale que celle du commentaire (voy. ce mot).

GLOSES DU MALBERG (LES) ou MALBERGIQUES, monument de l'ancienne langue germanique. Elles sont un commentaire des lois saliques. Rédigées sans doute en latin, elles ont été traduites en allemand, au VIIIe siècle, par divers auteurs. Elles ont eu force de loi pendant quatre cents ans. La langue en est devenue presque inintelligible.

Cf. Wiarda : *Geschichte und Auslegungen des salischen Gezetzes und der malbergischen Glossen* (Brême, 1808); — Ed. Duméril : *Mélanges archéologiques et littéraires*.

GLOSES DE REICHENAU, le plus ancien monument connu de la langue française. C'est un fragment d'une sorte de lexique ou glossaire explicatif se rapportant à la première traduction de la Bible en langue populaire. Il remonte au temps de l'avénement de Charlemagne (768) et est, par conséquent, antérieur de trois quarts de siècle au fameux Serment de Louis le Germanique (voy. ce mot), considéré jusqu'ici comme le plus ancien échantillon de notre langue primitive. Il a été retrouvé par le savant M. Ad. Holtzmann dans la bibliothèque de Reichenau. Les mots y sont disposés sur deux colonnes : à gauche le texte latin de la Bible, à droite la traduction en français du VIIIe siècle, de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Minas, | *Manatces.* |
| Galea, | *Helmo.* |
| Tegurium, | *Cabanna.* |
| Singulariter, | *Solamente.* |
| Cæmentarii, | *Macioni.* |
| Sindones, | *Linciolo.* |
| Sagma, | *Soma.* |

On a reconnu, dans la colonne de droite, sous leurs premières formes, nos mots français *menaces, heaume, cabane, seulement, maçon, linceul, somme*. Ces *Gloses* de la Bible sont venues donner une nouvelle preuve qu'au temps de Charlemagne le peuple ne comprenait plus le latin et parlait la langue romane et non l'allemand.

Cf. A. Brachet : *Grammaire historique de la langue française* (Paris, 1867, in-18).

GLOSSAIRE, l'un des synonymes de dictionnaire. Avec la même étymologie que le mot glose, le glossaire désigne le dictionnaire des mots d'une langue et plus particulièrement, comme les deux grands répertoires de Ducange, celui d'une époque, et d'un ou de plusieurs auteurs (voy. DICTIONNAIRE).

**GLOVER** (Richard), poëte anglais, né à Londres en 1712, mort en 1785. Il était fils d'un riche marchand et suivit la profession de son père, tout en cultivant les lettres. Patriote ardent, il célébra la liberté dans son poëme de *Léonidas*, publié en 1737 en neuf chants, puis étendu jusqu'à douze. L'intérêt manque à cette épopée, où l'on trouve pourtant la noblesse des sentiments, la dignité et même la vigueur de l'expression. *L'Athénaïde*, en 30 chants, suite du *Léonidas*, parut après la mort de l'auteur (Londres, 1788, 3 vol. in-12); avec les mêmes qualités et les mêmes défauts, comme elle est plus longue, elle est encore moins lue. Ses deux tragédies, l'une nationale, *Boadicea* (1753), l'autre classique, *Medea* (1761), ont partagé le sort de ses épopées. Son poëme sur *Londres ou le Progrès du commerce* (London or

the Progress of commerce, 1739) n'eut qu'un succès de circonstance, mais on a retenu sa ballade intitulée *le Spectre de Hosier*, où Glover invoque contre Walpole l'ombre d'un brave marin sacrifié à une politique trop pacifique. Glover, qui siégeait avec l'opposition à la Chambre des communes, fut un de ceux à qui l'on attribua les *Lettres de Junius*.

Cf. [Rich. Duppa] : *Memoirs of a celebrated and literary and political character* (Londres, 1814, in-8).

**GLYCAS** (Michel), Γλυκᾶς, historien byzantin du XIIe siècle. On lui donne quelquefois le surnom de *Siculus*, probablement parce qu'il habitait la Sicile. Il a écrit en un style clair et concis des *Annales* qui s'étendent de la création du monde à la mort d'Alexis Comnène en 1118, et qui témoignent de connaissances étendues. Une version latine en fut donnée par Leunclavius (Bâle, 1572, in-8). Le texte grec fut publié par Labbe, dans la *Byzantine* du Louvre (1660, in-fol.) et réimprimé dans celle de Venise (1729, in-fol.). Il a été édité de nouveau, avec des corrections, par J. Bekker, dans la *Byzantine* de Bonn (1836, in-8).

Cf. Oudin : *Dissertatio de ætate et scriptis M. Glycæ*, dans le *Commentarius de scriptor. ecclesiast.*, t. III.

GLYCONIQUE (VERS).—Voyez DACTYLIQUES (Vers) et TROCHAÏQUE.

**GNIEDITCH** (Nicolas), poëte russe, né à Pultowa le 13 février 1784, mort à Saint-Pétersbourg le 15 février 1833. Il fut conservateur de la bibliothèque impériale et membre de l'Académie. Son œuvre principale est une traduction de l'*Iliade* à laquelle il travailla dix-huit ans. Il a traduit aussi des poëmes d'Anacréon, de Shakespeare, de Voltaire, de Chander, de Ducis, de Byron, etc. Parmi ses poésies on cite *la Naissance d'Homère*, des *Idylles*, etc. Plusieurs morceaux de lui ont été traduits par Dupré de Saint-Maur dans l'*Anthologie russe* (Paris, 1823, in-8).

**GNIPHON**, *Marcus-Antonius Gnipho*, grammairien latin, né en Gaule en 114 avant J.-C., mort l'an 63. Il étudia à Alexandrie et enseigna à Rome les lettres grecques. Il y eut beaucoup d'élèves, entre autres César et Cicéron. Il laissa plusieurs ouvrages dont il ne nous est rien parvenu et dont un seul, *De Latino sermone libri II*, avait été composé, dit-on, par lui; les autres avaient été rédigés par ses disciples. On lui a attribué sans raison la *Rhétorique à Herennius*.

Cf. Suétone : *De Illustribus grammaticis* ; — *Histoire littéraire de la France*, t. I.

GNOMIQUES (POËTES). Les Grecs nommèrent ainsi du mot γνώμη, pensée, sentence, des poëtes qui enfermaient les plus importantes maximes de vertu ou de conduite pratique en un ou deux vers et leur donnaient ainsi le ton et l'allure d'oracles. Beaucoup de poëtes épiques, tragiques, élégiaques, offraient de ces vers sententieux qu'il était facile d'extraire de leurs œuvres pour en former un recueil de maximes morales. Solon, par exemple, en avait mêlé un si grand nombre à l'élégie morale qu'on l'a mis souvent au nombre des poëtes gnomiques. On ne doit comprendre toutefois sous ce nom que ceux qui ont écrit à dessein par maximes et par vers détachés. Les deux principaux gnomiques sont : Phocylide de Milet et Théognis de Mégare. Le premier paraît avoir rédigé ses sentences en vers épiques, car parmi toutes celles qui nous sont parvenues sous son nom et qui ne sont sans doute que des pastiches d'une époque beaucoup plus récente, on ne trouve qu'un seul vers pentamètre. Théognis au contraire n'employait que la forme élégiaque, et les sentences qu'on a conservées de lui sont toutes en distiques. Il avait d'ailleurs, comme Solon, traité avec beaucoup de succès l'élégie morale développée. Même sous sa forme restreinte, la poésie gnomique ne manquait ni d'élévation, ni de grandeur; mais ses traits caractéristiques étaient la vivacité, la précision, l'énergie, et il faut se garder d'en juger par ces espèces de recettes morales que quelques auteurs modernes ont mises sous forme de quatrains ou de distiques. Les poésies gnomiques ont été successivement éditées par J. Lascaris (Gnomæ monastichæ; Florence, vers 1495, pet. in-4), par Jér. Aléandre (Gnomologia; Paris, 1512, in-4), par Brunck (Gnomici poetæ græci; Strasbourg, 1784, petit in-8), par Schaefer (Leipzig, 1817, in-8), par Boissonade (Paris, 1823, gr. in-32), etc.

Cf. Dabas : *De gnomica Græcorum philosophia*, thèse (Bordeaux, 1832, in-4) ; — Ottfr. Müller : *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce*, ch. X.

GNOSTICISME (LE), secte philosophique et religieuse des trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Les doctrines gnostiques formées dans la société lettrée d'Alexandrie, par une sorte d'amalgame des idées religieuses de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte avec la philosophie de Platon et avec les dogmes des Juifs et plus tard des Chrétiens, n'intéressent pas seulement l'histoire des idées, mais aussi celle de la littérature grecque et latine. Elles ont suscité, outre les ouvrages destinés à les exposer dogmatiquement, de nombreux écrits de controverse, dont plusieurs émanèrent d'écrivains célèbres. On cite parmi les écrivains gnostiques : au Ier siècle, Simon le Magicien, Ménandre le Samaritain, Cérinthe, Dorithée, Philon le Juif, le plus important de tous; aux deux siècles suivants, Marcion, Cerdon, Saturnin d'Antioche, Bardesane, Tatien, Basilide, Valentin, Carpocrate, etc. Leurs principaux adversaires ont été : saint Clément, Origène, saint Irénée, Théodoret, Epiphane, Tertullien, etc.

Cf. Neander : *Genetische Entwickelung der vornehmsten gnostischen Systeme* (Berlin, 1818) ; — Matter : *Histoire critique du gnosticisme* (Paris, 1828 ; 2e édit., 1843-44, 3 vol. in-8) ; — Vacherot : *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. I ; — Lipsius, dans l'*Encyclopédie générale* d'Ersch et Gruber, sect. I, t. LXXI (1860).

**GOCLENIUS** (Rodolphe), philosophe et érudit allemand, né à Corbach le 1er mars 1547, mort à Marbourg le 8 juin 1628. Professeur de logique dans cette dernière ville, il a composé plusieurs traités spéciaux de philosophie : un *Lexicon philosophicum* (Francfort, 1613, in-4); des *Miscellanea theologica et philosophica* (2 parties), etc. — Son fils Rodolphe GOCLENIUS, médecin et savant, né à Wittemberg en 1572, mort le 2 mars 1621, a laissé un grand nombre d'ouvrages singuliers, où l'astrologie et les sciences occultes tiennent beaucoup de place : *Uranoscopia*, *Chiroscopia*, *Métoposcopia*, etc. (Marbourg, 1603); *Physiologia crepitus ventris, item risus et ridiculi et elogium nihili* (Francfort, 1607, in-12); *De Vita proroganda* (Ibid., 1608, in-12); *Tractatus de magnetica curatione vulnerum citra ullum dolorem*, etc. (Marbourg, 1608, in-8); *Tractatus de portentosis nostri sæculi conviviis* (Ibid., 1609, in-12), etc.

Cf. W. Loriseca : *Panegyricus R. Goclenio recitatus* (Marbourg, 1629, in-4) ; — Jœcher : *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*, supplément.

GOD SAVE THE KING, chant national anglais (voy. CHANTS NATIONAUX).

**GODEAU** (Antoine), écrivain français, né en 1605 à Dreux, mort le 21 avril 1672 à Vence. Parent de Conrart, il fut introduit dans le cercle de beaux esprits que celui-ci réunissait dans sa maison, et y fit applaudir son talent pour les vers. Il devint un des habitués de l'hôtel Rambouillet, où sa petite taille et sa galanterie le firent surnommer le *nain de la princesse Julie*. En 1635, il fut compris parmi les premiers membres de l'Académie française, et l'année suivante, comme il avait dédié à Richelieu sa paraphrase du psaume *Bene-*

*dicite omnia opera Domini*, ce ministre le récompensa par l'évêché de Grasse et fit, dit-on, à ce sujet, le jeu de mots suivant : « Vous me donnez *Benedicite*, et moi je vous donnerai *Grasse*. » Godeau quitta ce siége pour celui de Vence. On a loué son zèle et sa piété.

Ses écrits eurent de son temps un si grand succès qu'on alla jusqu'à dire, en parlant d'un bon ouvrage : « C'est du Godeau. » On estime encore ses travaux d'érudition, mais non pour le style, qui a vieilli, bien qu'il ait une noblesse soutenue. Ses ouvrages en vers, monotones, prolixes, languissants, offrent cependant d'intéressantes choses. Un fait littéraire curieux est la reproduction par Corneille, dans les stances de *Polyeucte*, de ces vers de Godeau :

Leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Citons de cet écrivain : *Vie de saint Paul* (1647, in-4) ; *Vie de saint Augustin* (1652, in-4) ; *Panégyrique de saint Augustin* (1653, in-12) ; *Histoire de l'Église jusqu'à la fin du VIIIe siècle* (1653-1678, 5 vol. in-fol.) ; *Vie de saint Charles Borromée* (1657, in-8) ; *Œuvres poétiques* (1660-1663, 3 vol. in-12), contenant des odes, des paraphrases, des psaumes ; *Saint-Paul*, poëme ; *les Fastes de l'Eglise*, poëme de plus de 15 000 vers, etc. ; *Éloge de saint François de Sales* (1663, in-12) ; *Éloges historiques des empereurs* (1667, in-4) ; une *Version expliquée du Nouveau Testament* (1668, 2 vol. in-8) ; *la Morale chrétienne* (1705, 3 vol. in-12).

Cf. Fr. Tourtoureau : *Oraison funèbre d'Ant. G., évêque de Vence* (Avignon, 1778, in-8) ; — Speroni degli Alvarotti : *Vita di A. G., vescovo di Vence* (Venise, 1761, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XVIII et XX.

**GODEFROI DE BRETEUIL** (l'abbé), poëte latin du XIIe siècle. Il fut chanoine et sous-prieur de l'abbaye de Saint-Victor, près de Lisieux, et subit diverses persécutions. On a conservé de lui un très-curieux poëme latin, intitulé *Fons philosophiæ*, composé de 209 strophes monorimes, dont la syllabe finale n'est écrite qu'une fois pour quatre vers, réunis par une accolade. Il a été publié avec notes par M. Charma, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Caen, 1868, in-8).

**GODEFROID DE VITERBE**, chroniqueur allemand ou peut-être italien, du XIIe siècle, mort en 1191. Secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric Ier et Henri IV, et aumônier des deux derniers, il fut évêque de Viterbe en 1184. Il a écrit, moitié en vers, moitié en prose, une *Chronique universelle* (Chronicon universale, sive Memoriæ sæculorum), appelée aussi *Panthéon* par lui ou par ses disciples. Imprimée à part (Bâle, 1569, in-fol. ; Ratisbonne, 1726), elle a été insérée dans le recueil de Pistorius (Scriptorum historiæ germanicæ, t. II) et pour la partie qui concerne l'Italie, dans celui de Muratori.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina medii ævi*.

**GODEFROY** (Denis), jurisconsulte français, né le 17 octobre 1549 à Paris, mort le 7 septembre 1621. Il étudia le droit à Louvain, à Cologne et à Heidelberg, puis fut reçu docteur à Orléans. Attaché à la Réforme, il se réfugia à Genève, où il enseigna le droit. Il passa ensuite à Strasbourg, où il eut la chaire des Pandectes, et enfin à Heidelberg. Outre son *Corpus juris civilis* (Genève, 1583, in-4, souvent réimpr.) qui fit autorité dans les écoles, on a encore de lui : *Auctores latinæ linguæ* (Genève, 1585, in-4), recueil de grammairiens latins ; *Ciceronis opera, cum notis* (Lyon, 1588 ; Genève, 1616, in-fol.) ; *In Senecæ philosophi opera* (Bâle, 1590, in-8) ; *Antiquæ historiæ ex XXVII auctoribus contextæ* (Bâle, 1590, in-8), abrégé chronologique ; etc.

**GODEFROY** (Théodore), historien français, fils du précédent, né le 17 juillet 1580 à Genève, mort le 5 octobre 1649. Il abjura le calvinisme et fut nommé, en 1617, historiographe de France, puis conseiller d'État. Il résida à Munster, comme envoyé du roi. On a de lui : *Généalogie des rois de Portugal* (Paris, 1610, in-4) ; *Mémoire concernant la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne* (Paris, 1613, in-4) ; *le Cérémonial de France* (Paris, 1619, in-4), fruit de recherches approfondies ; *De la Véritable origine de la maison d'Autriche* (Paris, 1624, in-4) ; *Généalogie des comtes et ducs de Bar* (Paris, 1627, in-4) ; des éditions critiques de l'*Histoire de Charles VI* par Juvénal des Ursins (1614), de l'*Histoire de Louis XII* par Claude de Seyssel (1615) ; etc.

**GODEFROY** (Jacques), jurisconsulte français, frère du précédent, né en 1587 à Genève, mort le 22 juin 1652. Il ne quitta pas la religion réformée et resta à Genève, où il fut professeur de droit, membre des conseils, secrétaire d'État et quatre fois syndic. On estime parmi ses travaux : le *Codex theodosianus* (Lyon, 1665, 6 tom. en 3 vol., in-fol. ; Leipzig, 1736-1745, 6 vol. in-fol.), et son ouvrage sur les Douze-Tables, *Fragmenta Duodecim Tabularum, suis nunc primum tabulis restituta* (Heidelberg, 1616, in-4). On cite en outre : *Ciceronis opera, cum notis* (1616, in-fol.) ; *Notæ in Tertulliani ad nationes libros II ineditos* (1625, in-4) ; *le Mercure jésuite ou Recueil des pièces concernant le progrès des jésuites, leurs écrits et différends* (1626, in-8) ; etc.

**GODEFROY** (Denis), historien français, fils de Théodore, né le 24 août 1615 à Paris, mort le 4 juin 1681. Il succéda à son père comme historiographe de France. Il a publié : *Histoire des connétables, chanceliers, maréchaux, amiraux, grands-maîtres et autres officiers de la couronne* (Paris, 1658, in-fol.) ; *Mémoires et instructions pour servir dans les négociations et affaires qui concernent les droits du roi* (Paris, 1665, in-fol.) ; et réédité un grand nombre des travaux historiques de ses devanciers.

**GODEFROY** (Denis), historien français, fils du précédent, né en 1653 à Paris, mort le 6 juillet 1719. Il a laissé : *Abrégé des trois États, du clergé, de la noblesse et du tiers état* (Paris, 1682, in-12), et une édition de la *Satire Ménippée*, avec des notes de Dupuy et de Le Duchat (Ratisbonne [Rouen], 1711, 3 vol. in-8).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Haag frères : *la France protestante* ; — [Godefroy de Ménilglaise] : *les Godefroy, notices historiques et biographiques sur cette famille* (Saint-Étienne, 1873, in-8).

**GODEFROY DE STRASBOURG**. — Voyez GOTTFRIED.

**GODESCARD** (Jean-François), écrivain ecclésiastique français, né le 30 mars 1728 à Roquemont, près de Rouen, mort le 21 août 1800. Il fut secrétaire de l'archevêché de Paris, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre et prieur de Saint-Honoré. On lui doit la traduction d'un grand recueil qui, à défaut de critique historique, offre tout l'intérêt de la légende : les *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux saints*, de l'Anglais Alban Butler (Villefranche et Paris, 1763, 1783, 1784, 12 vol. in-8 ; Paris, 1802, 4 vol. in-12 ; Lyon et Paris, 1844, 12 vol. in-12 ; puis celle des *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères en Angleterre*, par W. Dood (Paris, 1791, in-8), etc. Il a donné une *Table alphabétique des* Mémoires de Trévoux *jusqu'en* 1740.

Cf. Guilbert : *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure* ; — N. Lambert : *Notice sur la vie et les écrits de M. Godescard* (s. l. s. d. [1802], in-4).

**GODODIN**, poëme d'Ancurin (voy ce nom).

**GODWIN** (William), économiste et romancier anglais, né à Wisbeach en 1756, mort en 1836. Fils d'un ministre dissident, il devint lui-même en 1778, après avoir reçu une bonne éducation, ministre d'une congrégation dans le voisinage de Londres. Mais sa foi religieuse s'étant évanouie, il renonça loyalement à enseigner aux autres ce qu'il ne croyait plus, et vint à Londres, vers 1783, demander au métier d'auteur ses moyens d'existence. Après quelques années d'obscurs travaux, il devint tout à coup célèbre par deux ouvrages : un traité de politique sociale et un roman. Le premier, intitulé : *Recherches touchant la justice politique et son influence sur la vertu et le bonheur général* (Inquiry concerning political justice, etc.), parut en 1793. S'inspirant de la philosophie du XVIIIe siècle et de l'esprit de la Révolution française, l'auteur veut réformer la société d'après les données de la raison ; il montre éloquemment les abus des institutions les plus consacrées, même du mariage ; mais, comme tant d'autres réformateurs, il est moins fort dans ses tentatives de reconstruction que dans ses attaques. Un même sentiment d'indignation contre les vices de la société respire aussi dans son roman de *Caleb Williams* (1794). C'est un récit sévère, sans amour, sans ornements descriptifs, où l'imagination même n'est que la raison ardente. Un homme d'une noble nature, Falkland, a, sous le coup du plus sanglant outrage, commis un meurtre qui pourrait à peine passer pour un crime, s'il n'en laissait retomber la responsabilité sur deux innocents qui sont condamnés et exécutés. L'amour de la considération a conduit Falkland à ce second crime pire que le premier ; le même respect pour l'opinion le pousse à persécuter impitoyablement un jeune paysan, Caleb Williams, qui a surpris son secret et finit par tout révéler. Peu de romans sont supérieurs à celui-ci pour l'analyse psychologique et aussi pour l'éloquence et l'intérêt. La notoriété que Godwin venait d'acquérir comme défenseur des idées les plus avancées faillit le faire comprendre dans l'accusation capitale dirigée contre ses amis Holcroft, Thelwall, Horne, Tooke et autres. Mais, malgré ses hardiesses théoriques, son caractère réservé le détournait d'entrer dans aucun complot contre le gouvernement. En 1797, il épousa Marie Wollstone-Craft dont les idées s'accordaient avec les siennes. Elle mourut en couches, lui laissant une fille qui devait être la femme du poëte Shelley. Godwin écrivit la vie de celle qu'il venait de perdre, en confessant ses faiblesses et ses fautes avec la franchise philosophique qu'il aurait mise à dévoiler les siennes propres.

La vie de Godwin fut dès lors toute donnée au travail littéraire. Ses livres, quoique écrits trop souvent de commande, ne sont jamais sans valeur. Jusque dans les compilations, il garde le sérieux de sa pensée et la dignité éloquente de son style. En voici la liste : *Saint-Léon* (1799) : c'est un roman du genre merveilleux, une œuvre énergique et sombre, peu inférieure à *Caleb Williams*. Le héros possédant le secret de la transmutation des métaux et de l'élixir de longue vie ne trouve dans le double don de la richesse et de l'immortalité que misère et désespoir ; *Antonio*, tragédie jouée sans succès en 1800 ; *la Vie de Chaucer* (Life of Chaucer ; 1803, 2 vol. in-4), biographie prolixe, mais assez exacte ; *Fleetwood ou le Nouvel homme du sentiment* (Fleetwood or the New Man of feeling ; 1804), roman maussade et déclamatoire, qui ne pouvait faire oublier celui de Mackensie ; *Faulkoner*, tragédie jouée en 1807, avec aussi peu de succès qu'*Antonio*; *Essais sur les tombeaux* (Essays on sepulchres, 1808), suite de méditations morales d'une grave expression ; *Vies d'Édouard et John Philips, neveux de Milton* (Lives of Edouard and John Philips), 1815), études originales sur une époque que Godwin connaissait bien ; *Mandeville* (1817), roman historique du temps de Cromwell ; *Traité sur la population* (Treatise on population ; 1820, in-8), réfutation des doctrines de Malthus ; *Histoire de la république d'Angleterre* (History of Commonwealth of England ; 1824-1828, 4 in-8), ouvrage consciencieux, mais traînant, et que les opinions républicaines de l'auteur ne suffisent pas à animer : *Cloudesley* (1830, 3 vol. in-12), roman ; *Pensées sur l'homme* (Thoughts on man ; 1831, in-8) ; *Deloraine*, roman (1832, 3 vol. in-12) ; *Vies des nécromanciens* (Lives of the necromancers ; 1834, in-8). Plusieurs des romans de Godwin ont été traduits en français, ainsi que le *Traité sur la population* (Paris, 1821, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of English Literature.*

**GODWIN** (Mary), femme du précédent, plus connue sous son nom de famille de Wollstone-Craft, née le 27 avril 1759, morte le 10 septembre 1797. Fille d'un fermier, elle fut jusqu'à trente ans maîtresse d'école ou gouvernante. Sa réputation date de la Révolution française, qu'elle défendit contre les attaques de Burke, dans ses *Réflexions sur la Révolution française* (1790, in-8). Elle publia ensuite sa *Revendication des droits de la femme* (Vindication of the rights of woman ; 1792, in-8). Une passion malheureuse pour le peintre suisse Füssli acheva d'exalter ses idées. Elle vécut à Paris au plus sombre moment de la Terreur. Après son retour parurent : *Vue morale et historique de la Révolution française* (Moral and histor. view of the french R. ; 1795, in-8), et ses éloquentes *Lettres de Norway* (Letters of Norway ; 1796, in-8.) Après sa mort prématurée, son mari publia ses *Œuvres posthumes*, avec l'étrange *Notice sur sa vie* que nous avons signalée (1798, 4 vol. in-12). On y trouve un roman inachevé, *les Griefs de la femme* (the Wrongs of woman), qui a été traduit en français sous le titre de *Maria ou le Malheur d'être femme* (Paris, 1798, in-12). Sa biographie par son mari a été traduite aussi sous ce titre : *Vie et Mémoires de mistress Godwin* (Paris, 1802, in-12).

Cf. Will. Godwin : *Life of Mary Godwin.*

**GODWIN** (Miss MARY). — Voyez SHELLEY.

**GŒCKINGK** (Léopold-Fr.-Gunther DE), poëte allemand, né à Gruningen (Halberstadt) le 13 juillet 1748, mort le 18 février 1828. Il étudia le droit à Halle, occupa de hautes positions dans l'administration et les finances et fut anobli en 1789. On cite avec éloges ses *Épîtres* imitées d'Horace et des auteurs français, ses *Épigrammes* et surtout ses *Chants de deux amants* (Lieder zweier Liebenden ; 1777), où l'on remarque *la Matinée d'un printemps*. On a réuni ses *Poésies complètes* (Saemmtliche Gedichte ; Leipzig, 1780-1782, 3 vol. ; nouv. édit., Francfort, 1821, 4 vol.).

**GŒRRES** (Jacques-Joseph DE), célèbre publiciste et littérateur allemand, né à Coblentz le 25 janvier 1776, mort à Munich le 27 janvier 1848. Il fit avec ardeur, mais sans guide ni règle, ses premières études où les sciences naturelles prirent une grande place. Plein d'enthousiasme pour les idées de la Révolution française, il s'en fit l'interprète, dès 1796, dans une brochure sur *la Paix universelle*, qu'il ne publia que deux ans plus tard (der Allgemeine Friede, ein Ideal ; Coblentz, 1798). Ensuite, il fonda *la Feuille rouge* (das Rothe Blatt ; Ibid., 1798), paraissant chaque décade, et que ses violences firent supprimer. Il la remplaça par le *Rubezahl*, revue trimestrielle, qui n'eut que trois livraisons. Il accompagna à Paris une députation chargée de défendre auprès du gouvernement les intérêts des provinces rhénanes ; il y resta trois mois sans pouvoir obtenir une audience du premier consul. Il revint à ses

études d'histoire naturelle, et fut nommé professeur de physique à Coblentz. Il s'éprit alors de la philosophie de Schelling, puis alla à Heidelberg, où il se lia avec Arnim et Brentano, qui l'initièrent à la littérature du moyen âge. Le romantisme allemand eut en lui un de ses principaux défenseurs. A cette époque se rapportent ses *Aphorismes sur l'art* (Aphorismen über Kunst; Coblentz, 1802, in-8); *Foi et science* (Glauben und Wissen; Munich, 1805, in-8); *Exposé de physiologie* (Exposition der Phys.; Coblentz, 1805, in-8), et *les Livres populaires de l'Allemagne* (die deutschen Volksbücher; Heidelberg, 1807, in-8), contenant l'analyse de contes et légendes du moyen âge. Dans ces divers écrits se trouvent des vues originales gâtées par la déclamation et une affectation de profondeur qui tourne à l'obscurité. En même temps, Gœrres apprenait le persan, et il jetait les bases d'une critique nouvelle dans son *Histoire des mythes asiatiques* (Mythengeschichte der asiatischen Welt; Ibid.; 1810, 2 vol. in-8).

Les dernières années de l'Empire le ramenèrent à la politique. L'un des plus ardents promoteurs du soulèvement de l'Allemagne contre la France, il publia, à partir de janvier 1814, son journal, *le Mercure du Rhin* (Rheinischer Merkur), qu'il rédigeait presque seul, et que Napoléon appelait « la cinquième puissance ». Les tendances libérales ou même républicaines de ce journal le firent supprimer après la lutte nationale, en janvier 1816. Il avait eu 257 numéros. D'autres écrits politiques, *l'Allemagne et la Révolution* (Deutschland und die Rev.; Coblentz, 1819); *l'Europe et la Révolution* (Europa und die Rev.; Stuttgart, 1821, in-8); *la Sainte-Alliance et les peuples au Congrès de Vérone* (die Heilige Allianz, etc.; Ibid., 1822, in-8), marquent le rôle de l'écrivain dans les événements politiques au milieu desquels il perd ses fonctions de professeur et est obligé même de se réfugier à l'étranger (1820). Plus tard il fut nommé professeur d'histoire à l'Université de Munich. Portant la même ardeur dans les questions religieuses, il se fait le défenseur de la foi et des intérêts catholiques dans sa *Mystique chrétienne* (Christliche Mystik; Ratisbonne, 1836-1842, 4 vol. in-8, inachevé), dans son fameux pamphlet d'*Athanase* (Athanasius; Ibid., 1837), à propos de l'arrestation de l'archevêque de Cologne; dans *l'Église et l'État* (Kirche und Staat, etc.; Weissembourg, 1842, in-8), etc. — Aux ouvrages inspirés par ses études littéraires il faut ajouter : *Anciens chants du peuple allemand et de ses maîtres-chanteurs* (Altdeutsche Volks- und Meisterlieder; Francfort, 1817); *le Livre héroïque de l'Iran*, d'après le *Schah-nameh* de Firdouci (das Heldenbuch von Iran, aus, etc.; Berlin, 1820, 2 vol. in-8); *les Trois racines de la race celtique en Gaule et leur immigration* (die Drei Grundwurzeln des keltischen Stammes in Gallien, etc.; Ratisbonne, 1845). Plusieurs ouvrages de Gœrres ont été traduits en français, entre autres : *l'Allemagne et la Révolution*, par C.-A. Scheffer (Paris, 1819, in-8), et *la Mystique chrétienne*, par Sainte-Foi, sous ce titre : *la Mystique divine, naturelle et diabolique de Gœrres* (Ibid., 1854-1855, 5 vol. in-8). — Son fils, Guido Gœrres, poëte et historien, né à Coblentz en 1805, mort le 14 juillet 1852, a traité avec une certaine grâce archaïque les sujets légendaires. On cite : *le Frère Nicolas de Flue* (Bruder Nic. von Flue; Munich, 1831); *la Pucelle d'Orléans d'après les actes du procès* (die Jungfrau von Orl., nach den Processakten; Ratisbonne, 1834); *Vie de Sainte-Cécile* (das Leben der heiligen Caecilia; Munich, 1843); *Chants de la Vierge* (Marienlieder; Ibid., 1843, plus. édit.); *le Livre de la famille allemande* (Deutsches Hausbuch; Ibid., 1846-1848, 18 livr.), illustré, comme plusieurs des précédents, par Pocci. Il a fondé, en 1838, avec Philips, le journal catholique : *Historich politische Blaetter*.

Cf. *Gœrres als Verfasser des Rothen Blattes, etc., oder der rheinische Januskopf* (Wiesbaden, 1815, in-8); — Sepp : *J. von Gœrres, Skizze seines Lebens* (Ratisbonne, 1848, in-8); — Bruhl : *J. von Gœrres, ein Denkmal aus seinen Schriften*, et *Geschichte der katholischen Literatur Deutschlands*; — Guido Gœrres et Lasaulx, dans les *Histor.-polit. Blaetter*, t. XXVII et XXXII.

**GŒRTZ** (Jean-Eustache, comte DE), homme d'État et diplomate allemand, né le 5 avril 1757, mort le 7 août 1821. Ministre d'État et ambassadeur de la Prusse, il a rédigé, tant en français qu'en allemand, d'intéressants écrits sur sa carrière : *Lettres d'un précepteur de princes sur l'Éducation des princes de Basedow* (Briefe eines Prinzenhofmeisters, etc.; Heilbronn, 1771, in-8); *Mémoires* et actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne (Weimar, 1810, in-8); *Mémoires historiques et politiques*, recueil posthume (Des Grafen von Gœrtz histor. und polit. Denkwürdigkeiten; Stuttgart, 1827, 2 vol. in-8), etc.

**GOES** (Damiaño DE), historien portugais, né vers 1500, mort vers 1566. Il fut chargé par Jean III de missions diplomatiques importantes en Pologne, en Suède, en Danemark, en France, puis devint grand historiographe du royaume. Il a écrit de nombreuses relations relatives à l'histoire intérieure et extérieure du Portugal; la principale est une *Chronique du roi Emmanuel* (*Chronica do felicissimo Rey D. Manoel*; Lisbonne, 1566-1567, in-fol.), très-intéressante par les faits dont elle conserve le souvenir. L'édition princeps porte la date de 1566. — D. de Goes a traduit le Traité de *la Vieillesse*, de Cicéron (Venise, 1534, in-8).

Cf. Clément : *Bibliothèque curieuse*; — Ferd. Denis : *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal* (Paris, 1823, in-18), et dans la *Biographie générale*.

**GŒTHE** (Jean-Wolfgang), ou, comme il signait lui-même, GŒTHE, illustre poëte et écrivain allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 28 août 1749, mort à Weimar le 22 mars 1832. Fils d'un conseiller impérial d'une ancienne famille bourgeoise, homme grave et austère, il avait pour mère une toute jeune femme d'une imagination vive et d'un caractère gai. Gœthe dit lui-même, dans une de ses *Xénies apprivoisées* : « Mon père me légua sa stature et la conduite sérieuse de la vie; de ma mère j'ai l'humeur joyeuse et le goût pour conter. » Il ajoute, en remontant plus haut, pour compléter l'héritage moral et physiologique : « Mon grand-père aimait les belles : l'on s'en ressent encore par-ci par-là. Que ma grand-mère aima l'éclat et la parure, mon sang en a gardé maints souvenirs. » On a voulu voir dans le bonheur d'une enfance qui ne connut que des émotions intellectuelles la source de cette sérénité d'égoïsme qui le consola plus tard des malheurs de son pays par les joies de l'étude. A seize ans, il fut envoyé à l'université de Francfort; il s'y livra avec passion à l'étude des langues et des littératures, et, outre le latin et le grec, apprit l'hébreu, pour puiser les beautés bibliques à leur source, et l'anglais, pour lire Shakespeare dans le texte original. Il avait été depuis longtemps familiarisé avec notre langue par le séjour d'officiers français dans la maison de son père. Son bonheur, dès cette époque, était d'embrasser et de comprendre les productions littéraires de toutes les langues, de toutes les nations, de tous les climats et d'entrevoir, par delà leurs diversités, une littérature universelle et humaine.

A Leipzig, Gœthe trouvait encore puissante l'influence du critique Gottsched, dont les principes étroits n'agirent sur lui que par réaction. Il passa trois années dans cette ville. Après un séjour d'un an dans sa famille, à Francfort, consacré à l'é-

tude passionnée des mystiques et alchimistes du XVIe siècle et des anciens gnostiques chrétiens, il partit pour Strasbourg, où il secoua bientôt, avec les tristesses que lui laissait une première passion malheureuse, aussitôt remplacée par une autre, l'influence passagère d'une dévotion bizarre et exaltée. Il s'y éprit d'une admiration singulière pour la cathédrale, pour la ville, l'Alsace tout entière, pour le Rhin, les Vosges et la Forêt-Noire. Il y reprit avec ardeur ses études littéraires, qu'il mena de front avec les cours de droit. Il goûtait particulièrement les philosophes français. Cela ne l'empêcha point de se lier étroitement avec quelques Allemands déjà célèbres, Lenz, Wagner, Jung Stiling, Franz Lerse, et surtout Herder, qui fut proprement son maître et son initiateur. Malgré les dissentiments qui survinrent plus tard, Gœthe se souvint toute sa vie avec reconnaissance de l'action bienfaisante et féconde que l'illustre poëte critique avait exercée sur lui.

Après avoir soutenu avec éclat sa thèse de docteur en droit sur les rapports de l'Etat et de l'Eglise, il retourna à Francfort à la fin de 1771. Il y reste quatre ans, pendant lesquels il publie les ouvrages qui commencent sa réputation et prépare ceux qui devront l'étendre. Il devient un des chefs de ce mouvement *d'assaut et d'irruption* (Sturm-und Drangperiode), fécond en inspirations puissantes et en extravagances. Il donna alors, entre autres essais dramatiques, son *Gœtz de Berlichingen*, son premier grand succès. L'expérience personnelle de passions malheureuses, avec lesquelles il jouait plutôt qu'il ne les ressentait vivement, et l'exemple des souffrances produites chez d'autres par des sentiments plus profonds, lui firent écrire son roman de *Werther*, dont l'effet fut si prodigieux. Au milieu de ces succès littéraires et de nouvelles liaisons amoureuses où l'imagination avait toujours la plus grande part, Gœthe étend le cercle de ses relations d'études : il se lie avec Klopstock, Lavater, Basedow, Jacobi, les frères Stolberg ; il éprouve une recrudescence de sentiments religieux, se plonge dans la lecture de Spinosa, se pénètre des doctrines des frères Moraves et médite de vastes poëmes légendaires qu'il n'exécutera pas. Au mois de septembre 1775, cédant aux instances du prince Charles-Auguste, il se rendit à Weimar, alors l'Athènes de l'Allemagne.

Gœthe se laissa aller dans cette ville aux plaisirs et aux excitations de sa vie nouvelle. Pendant onze années, il ne produit guère que des librettos d'opéras et quelques pièces lyriques. Son génie semble endormi dans les honneurs, et son activité s'épuise dans les dissipations. Il n'oublie pas toutefois entièrement l'étude, et, se tournant vers les travaux scientifiques, il approfondit l'histoire naturelle, la botanique, la minéralogie, l'anatomie, l'ostéologie ; il découvre chez l'homme un os intermaxillaire. Son influence tourne vers les études scientifiques le duc et une partie de la cour. Le poëte, annobli en 1782, l'année de la mort de son père, cumulait, avec le titre de membre du Conseil privé, les fonctions de président de la Chambre. Ces dernières, par le dégoût qu'elles lui causaient, le ramenèrent vers sa vocation littéraire. Son voyage d'Italie, en 1786, le rendit à lui-même. Echappé de Weimar clandestinement, il parcourut avec enthousiasme Rome, Naples, la Sicile, Florence, Venise, recueillant partout des inspirations, leur donnant leur forme, écrivant, remaniant ou préparant ses compositions les plus remarquables par le sentiment de l'art. Il y achève *Le Tasse* et *Egmont*, continue *Wilhelm Meister*, reprend et met en vers *Iphigénie*, remanie quelques autres ouvrages anciens, en prépare et ébauche de nouveaux. Il revint à Weimar, où l'on murmurait de son absence, au mois de juin 1788. Le duc le déchargea d'une partie de ses fonctions pour lui rendre la liberté du travail. A cette époque, malgré ses relations intimes et prolongées avec la baronne de Stein, et à la suite de quelques autres liaisons passagères, il installe dans sa maison la jeune Christiane Vulpius, qu'il n'épousera que beaucoup plus tard (1806) ; il en a un fils, dont le duc consent à être le parrain. Ce ménage illégal excite à Weimar un scandale mal étouffé par l'admiration qu'on professe pour le poëte.

La Révolution française ne trouva pas Gœthe aussi sympathique que Klopstock, Wieland et tant d'autres écrivains allemands. Il ne put cependant, malgré son indifférence en matière politique, se défendre de s'intéresser à ses débuts, comme le prouvent quelques beaux passages d'*Hermann et Dorothée* sur le merveilleux élan des peuples vers leur affranchissement. Mais bientôt il se tourna contre le déchaînement de passions dont la proclamation des principes de 1789 avait été l'occasion. Il composa contre les idées et les sentiments révolutionnaires quelques comédies médiocres, comme *le Citoyen général* et *les Exaltés*. Il accompagna son prince à l'armée du duc de Brunswick dans la campagne de France, et en écrivit la relation, Il assista ensuite au siége de Mayence. Les événements lui laissaient tant de sang-froid, qu'il s'occupait au milieu de la guerre de ses études d'optique, et achevait sa traduction versifiée du *Roman de Renart*.

L'époque la plus intéressante de la vie de Gœthe est celle de ses relations avec Schiller. Gœthe ne se sentait d'abord qu'une sorte d'aversion instinctive pour son jeune et brillant émule, dont le génie, si différent du sien, suivait une direction contraire : « Je haïssais Schiller, dit-il, parce que, avec son talent vigoureux, mais sans maturité, il avait répandu sur l'Allemagne un flot, un torrent de paradoxes sociaux et littéraires dont je m'efforçais d'arrêter le cours. » Leurs relations commencèrent, un soir de mai 1794, par une causerie fortuite et très-prolongée sur la question des transformations physiologiques des plantes dont Gœthe était alors très-préoccupé. L'union des deux poëtes fut très-profitable à l'un et à l'autre ; chacun d'eux mit dès lors dans ses œuvres une perfection nouvelle, et tous deux ensemble exercèrent sur la littérature du temps une action irrrésistible. Sous l'influence de cette amitié, qui resta sans nuages jusqu'à la mort de Schiller (1805), Gœthe produisit ses *Elégies romaines* (1795), ses *Epigrammes vénitiennes* (même année), souvenir d'un second voyage en Italie, les *Mémoires de Benvenuto Cellini*, le poëme d'*Hermann et Dorothée* (1796), l'idylle d'*Alexis et Dora*, quelques-unes de ses plus belles ballades, son *Voyage en Suisse*, quelques essais sur l'art, plusieurs traductions. Au théâtre, il donnait seulement *la Fille naturelle ;* mais il travaillait à son *Faust*. Il continuait, en outre, son *Wilhelm Meister*. Gœthe rapporte lui-même à l'influence de cette amitié le meilleur de ses créations. Nous verrons Schiller lui devoir également ses plus belles œuvres lyriques et dramatiques. Ensemble ils publient le recueil satirique des *Xénies*, qui font prompte et bonne justice des théories ou des critiques d'une fausse rhétorique, soulevées contre eux par des médiocrités jalouses.

Après la mort de Schiller, Gœthe, profondément ébranlé, malgré sa froideur naturelle, se rejeta avec ardeur dans le travail. Il s'occupa plus que jamais d'études scientifiques, particulièrement d'optique, et entreprit, dans sa *Théorie des couleurs* (1710), de combattre les idées de Newton. Il dépensa au service d'un système condamné beaucoup d'efforts et un vrai génie. Il fut plus heureux en botanique et fit entrevoir, dans la *Métamorphose des plantes*, l'une des plus grandes lois de

la vie organique, relative à l'unité ou aux analogies de formation. Il n'oubliait pas cependant ses travaux littéraires; il écrivit le roman psychologique des *Affinités électives* (1808-1809), puis les souvenirs et impressions de sa vie, sous le titre de *Vérité et poésie* (1811-1814), ouvrage qu'il continua ensuite jusqu'à sa mort. Il revint à la poésie lyrique, avec quelques nouvelles ballades, encore pleines de vie et de mouvement, avec les *Xénies apprivoisées* (1821), c'est-à-dire inoffensives, et surtout avec *le Divan oriental-occidental* (1813), appropriation originale de la sagesse asiatique au génie poétique allemand. Il fondait en même temps un recueil de critique, *l'Art et l'Antiquité* (1815-1828), qu'il continua treize ans. Mais surtout il achevait la seconde partie de *Wilhelm Meister* (1807-1821), et donnait le complément du *Faust* (1831), l'objet constant de ses pensées.

Il faut signaler, dans l'existence de Gœthe à Weimar, ses occupations comme directeur du théâtre de la cour. Il y régnait en maître absolu, avec le droit d'y tenter toutes les expériences dramatiques, sans préoccupation du succès ni des résultats financiers. Il professait pour le public allemand un profond dédain, que Schiller partageait du reste; et il usait à la fois du prestige de son nom et de l'autorité du duc ou même de ses soldats pour imposer silence aux manifestations du parterre ou aux jugements de la critique. Les œuvres de Schiller et les siennes, avec quelques essais hasardés de Frédéric Schlegel, étaient jouées de préférence sur ce théâtre privilégié. Après la mort de Schiller, Gœthe en conserva la direction jusqu'en 1817, mais sans y prendre un aussi grand intérêt et sans recommencer une lutte inégale pour fonder ce qu'il appelait le drame allemand. Il quitta définitivement ses fonctions, à l'occasion d'un mélodrame en vogue, *le Chien de Montargis*, représenté par ordre de la cour. Son théâtre lui paraissait à jamais déshonoré par le succès dramatique d'un chien.

La situation de Gœthe à Weimar répondait à la popularité de son nom dans toute l'Allemagne. Il était la personnalité la plus brillante d'une ville habitée ou visitée par les plus célèbres écrivains du temps. Le chapitre le plus intéressant de sa biographie serait celui de ses relations littéraires et scientifiques. Parmi ses amis ou visiteurs empressés, il faudrait, après Klopstock, Wieland, Schiller, Jacobi, Herder, mentionner Gleim, Lavater, Alex. de Humboldt, Bürger, Jean-Paul Richter, Mme de Staël, B. Constant, les deux Schlegel, Gall, Beethoven, Kestner, d'Arnim, Thackeray, etc. En 1808, lors du congrès des souverains à Erfurt, Napoléon voulut voir Gœthe; il s'entretint avec lui particulièrement de littérature et de théâtre: « Vous êtes un homme, monsieur Gœthe. » Il le décora, comme Wieland, de la Légion d'honneur. L'admiration de l'empereur pour Gœthe n'avait pas empêché sa maison d'être pillée par les Français, deux ans auparavant, le soir de la bataille d'Iéna. Augereau mit, le lendemain, à sa porte une garde d'honneur. Wieland avait été aussi l'objet de la même attention tardive. On a beaucoup reproché à Gœthe l'indifférence qu'il témoignait dès lors pour les destinées politiques de son pays. Il ne prit pas une plus grande part, en 1813, au mouvement national de la guerre de l'indépendance. Il refuse alors de composer des chants de guerre contre la France, par des motifs trop flatteurs pour nous pour ne pas les rapporter: « Comment aurais-je pu, dit-il à Erckmann, chanter des chants de haine sans haine? Entre nous, je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie le ciel de nous avoir délivrés d'eux. Comment, moi pour qui la barbarie et la civilisation sont choses d'importance, aurais-je pu haïr une nation qui est une des plus civilisées de la terre et à qui je dois une si grande partie de mon propre développement? » Durant toute la Restauration, il se désintéressa des questions politiques et sociales pour concentrer toute sa pensée sur les débats scientifiques et le mouvement littéraire. Il ferma également son âme aux émotions causées dans toute l'Europe par la révolution de 1830, et ne vit, à cette époque mémorable, que la lutte de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, à l'Institut, sur la question de l'unité de composition du règne animal.

En 1825, un jubilé solennel avait célébré le cinquantième anniversaire de l'arrivée de Gœthe à Weimar, et, l'année suivante, l'Allemagne lui accorda le privilége de la protection et de la réserve de ses droits d'auteur. En 1827, le roi de Bavière, amené par le grand-duc, lui apporta lui-même la grand'croix de son ordre. La mort de Charles-Auguste, qui le traitait en « vieux camarade », fut pour lui, l'année d'après, une douloureuse épreuve. Gœthe mourut le 22 mars 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait conservé jusqu'aux dernières heures la plénitude de ses facultés. Il s'éteignit sans agonie, au milieu de rêves et de visions poétiques; ses derniers mots: « Plus de lumière! » (Mehr Licht!) ont été considérés comme le résumé symbolique d'une existence toute en aspirations intellectuelles.

Sans essayer une appréciation générale du génie de Gœthe, il faut rappeler, avec Mme de Staël, qu'il a réuni et porté au plus haut point les caractères distinctifs de l'esprit allemand, agrandi par les idées et les sentiments du moderne cosmopolitisme. On trouve en lui, dit-elle, une grande profondeur d'idées, la grâce qui naît de l'imagination, une sensibilité parfois fantastique, faite pour intéresser des lecteurs qui cherchent dans les livres de quoi varier leur existence monotone et veulent que la poésie leur tienne lieu d'événements véritables. » Mme de Staël ajoute, à propos de son influence extraordinaire, que « l'admiration pour Gœthe est une espèce de confrérie, dont les mots de ralliement servent à faire reconnaître les adeptes les uns des autres ». Cette influence n'a fait que grandir; cette admiration est devenue de l'adoration, du fanatisme. Il y a eu des critiques qui ont cherché dans la moindre ligne de Gœthe des beautés poétiques ou une lumière savante et, dans ses plus capricieuses fantaisies, la solution des problèmes les plus ardus, la révélation des vérités les moins accessibles. Par esprit de réaction, quelques Allemands ont pris à tâche de protester contre ces apothéoses et, comme Menzel, discutent le talent de Gœthe, en lui refusant le génie.

C'est un lieu commun de mettre Gœthe et Schiller en parallèle. Pour les critiques allemands, Gœthe représente le réalisme dans l'art et, comme ils disent, l'objectivité dans la poésie; Schiller est resté le grand interprète de l'idéal et du subjectif; le premier a répandu surtout dans ses écrits la pensée et sa lumière, le second le sentiment et sa chaleur. Gœthe a plus d'éclat, de variété, de puissance; Schiller exerce un charme plus intime et plus profond. L'un se répand sur la nature entière qu'il illumine et vivifie; l'autre nous ramène de la nature en nous-mêmes pour rendre plus claire et plus vive la conscience de notre propre existence. Tous deux ont le sentiment de la vie universelle, si puissant dans l'art moderne; mais avec l'un, l'homme tend à s'évanouir dans la nature agrandie; avec l'autre, l'homme trouve dans la perception de ses relations avec la nature une idée plus haute de lui-même et de ses destinées. Gœthe et Schiller, par leur diversité, se complètent et se corrigent l'un l'autre; ensemble ils forment l'expression la plus haute de la

littérature allemande, sinon de la littérature moderne.

Gœthe s'est exercé dans tous les genres littéraires; il a laissé dans tous une trace profonde, et, dans plusieurs, des modèles. Nous allons reprendre ses principales œuvres, en suivant les branches diverses auxquelles elles appartiennent.

Dans la poésie lyrique, qui a toujours tenu le premier rang dans la littérature allemande et qui répond le mieux au caractère même de la nation, Gœthe est resté l'égal des plus célèbres. Il a produit un certain nombre de merveilleuses ballades, intraduisibles et pourtant traduites ou imitées dans toutes les langues, comme *la Violette* (1775), *le Pêcheur* (1779), le célèbre *Roi des Aunes* (1782), *l'Apprenti sorcier* (1798), *le Dieu et la Bayadère*, *la Fiancée de Corinthe*, *le Fidèle Eckart*, *la Danse des morts*, etc.; un nombre plus grand encore de ces chansons d'amour, particulièrement appelées *Lieder*; — des *Elégies*, remarquables par la pureté de la forme antique dans des sujets modernes (*Elégies romaines*, 1788; *Alexis et Dora*, 1796; *le Nouveau Pausias*, *Amyntas*, etc.; — des hymnes, des sonnets, des stances, des fables, des paraboles, des légendes, des épigrammes philosophiques et littéraires (*Epigrammes vénitiennes*, 1790; *Xénies*, avec Schiller, *Xénies apprivoisées*, 1821); — des pensées en vers, notamment les douze livres du *Divan oriental-occidental*, 1813; etc.

Gœthe a traité l'idylle, en la transformant presque en épopée, dans *Hermann et Dorothée* (1796). Ce poëme, écrit en vers hexamètres, et divisé en neuf chants qui portent les noms des muses, est un admirable tableau de la vie simple et pure de la petite bourgeoisie allemande, à la veille et déjà sous le coup de l'ébranlement universel produit en Europe par la Révolution française. Il contient des scènes d'une grâce exquise, comme celle de Dorothée à la fontaine, des études de mœurs d'une fidélité pittoresque, des types et des caractères tracés avec une merveilleuse netteté et animés d'une véritable vie. G. de Humboldt a écrit un commentaire très-important sur ce petit poëme, qui est resté un des modèles classiques de l'épopée pastorale. C'est aussi au genre épique que l'on rapporte *Reinecke le Renard* (Reinecke Fuchs, 1793), remaniement d'un vieux poëme du moyen âge, poëme français, européen, redevenu, grâce à Gœthe, à la fois moderne et allemand. Il avait aussi entrepris une sorte de suite de l'*Iliade* dans son poëme de l'*Achilléide*, dont il n'a donné que le premier chant (1799).

Les œuvres les plus populaires de Gœthe, au moins hors de l'Allemagne, sont ses compositions dramatiques. Il débuta par deux comédies se rapprochant beaucoup du genre français, quoique remarquées déjà pour l'emploi des ressources propres à la langue allemande : *le Caprice de l'amant* (1768) et *les Complices* (même année). Ces deux pièces sont en vers alexandrins rimés. *Gœtz de Berlichingen* (1772) est la première œuvre importante de Gœthe au théâtre. Ce drame, écrit en prose, est emprunté au récit autobiographique que le héros de ce nom a laissé sur sa vie pleine d'agitations et de violence. C'est le tableau des mœurs guerrières et brutales du moyen âge, relevées par une fierté chevaleresque et par le sentiment des devoirs imposés par la loyauté à la force. Cette remarquable tentative de drame historique national, accomplie par un jeune homme, produisit une sensation profonde.

Sous une influence contraire à son génie, Gœthe, sacrifiant à la littérature sentimentale à la mode, donna ensuite *Clavijo* (1774), tragédie en prose, dont le sujet est emprunté aux *Mémoires* de Beaumarchais; *Stella* (même année), également en prose et qualifiée aussi de tragédie, et *le Frère et la Sœur*, comédie en prose (1776). Puis il rentra dans les données du drame national avec *Egmont*, tragédie en prose, qu'il remania plus tard comme il fit pour les meilleures de ses œuvres (1777-1785). Mme de Staël proclame *Egmont* la plus belle tragédie de l'auteur : on y trouve de grandes pensées, des analyses psychologiques profondes, des élans héroïques et de gracieux détails, des contrastes saisissants, et un sentiment étonnant, de la part d'un génie égoïste, des devoirs de la vie publique, accomplis fièrement jusqu'au martyre.

Les pièces de Gœthe, que l'on peut appeler classiques, commencent avec *Iphigénie en Tauride* (1779-1786), que l'auteur a aussi plusieurs fois remaniée, avant de lui donner, pendant son séjour à Rome, sa forme définitive en vers iambiques. C'est une des compositions les plus harmonieuses, malgré le dessein marqué d'introduire dans un cadre antique les sentiments et les idées modernes. Le mélange de la philosophie religieuse de notre temps avec les souvenirs de la tragédie grecque a été l'objet de quelques critiques, atteignant moins l'œuvre de Gœthe que le genre lui-même. La pièce a peu d'action et de mouvement, mais elle est pleine des plus nobles inspirations et de la plus pure poésie. Elle nous montre dans la sœur d'Oreste une admirable personnification de la liberté et de la civilisation triomphant à la fois de la fatalité divine et de la barbarie des hommes. Elle laisse dans l'esprit une impression douce et profonde qui ne permet pas de regretter l'absence du mouvement et de la diversité dramatique. L'*Iphigénie* de Gœthe est devenue en Allemagne l'objet d'autant de commentaires littéraires et philosophiques que les œuvres les plus célèbres de l'antiquité.

Le drame de *Torquato Tasso*, écrit aussi en vers iambiques, a été également remanié par Gœthe pendant et après son séjour en Italie (1780-1789). C'est une œuvre profondément psychologique, où l'on fait difficilement la part de l'invention idéale et de l'expérience personnelle de l'auteur. Le sujet est la lutte entre le poëte et l'homme du monde, entre une âme d'une sensibilité irritable et exaltée par la poésie et l'esprit refroidi par la politique et rompu aux calculs de la diplomatie. Le courtisan triomphe de l'artiste, dont la délicatesse native est féconde en déceptions et en douleurs. Le Tasse consent, au dénoûment, à se réconcilier avec son ennemi, Antonio; le génie révolté subit l'empire de la réalité. Tout le privilége du poëte est d'avoir une voix que la douleur n'étouffe pas; Dieu lui a donné de pouvoir dire combien il souffre. *Le Tasse* est admiré pour l'unité de la composition, le dessin des caractères, la beauté du style, l'intérêt du dialogue, la profondeur du sentiment, l'élan lyrique, qui rachète aux yeux des Allemands les langueurs de l'action.

*La Fille naturelle, ou Eugénie* (1801), écrite encore en vers iambiques, est la première partie d'une trilogie que l'auteur n'a pas achevée. C'est un drame assez compliqué, dont le sujet, emprunté aux *Mémoires* de la princesse de Bourbon-Conti, se rattache à la Révolution française. Gœthe n'y emploie pas le persiflage mesquin de quelques-unes de ses petites pièces dirigées contre une grande époque; mais il en voit mal les événements et le caractère à travers des témoignages sans authenticité. Cette histoire d'aventurière devait être le prélude de la peinture dramatique de l'agitation révolutionnaire de Paris et des provinces. Malgré l'enthousiasme de Schiller, de Herder et de Fichte, *la Fille naturelle* fut assez froidement accueillie du public pour ôter à Gœthe l'envie d'en donner la suite.

Un poëme dramatique qu'il faut mettre à part est le *Faust*. C'est l'œuvre de toute la vie de Gœthe. Il l'a conçue dans sa jeunesse, pendant son séjour à Strasbourg; il l'a élaborée dans la maturité de l'âge et du génie; il l'a remaniée dans sa vieillesse et complétée l'année même qui précéda sa mort.

La première partie du *Docteur Faust* (1790-1807) est restée la plus importante et la plus belle. C'est vraiment le miroir de l'esprit et de l'âme de Gœthe et le résumé personnifié de toute sa vie intellectuelle et morale. Le docteur Faust représente Gœthe lui-même dans ses aspirations universelles. Il a réfléchi et il fait réfléchir sur tout, « et même, comme dit Mme de Staël, sur quelque chose de plus que tout. » L'allégorie et la fantaisie s'y mêlent à la réalité; la légende du moyen âge s'y développe à travers des scènes d'imagination et des confidences autobiographiques. Le mystérieux et le naturel se rapprochent et se confondent au point de donner perpétuellement le change aux critiques qui veulent les séparer. L'œuvre flotte entre les hallucinations d'un esprit exalté et la froide clairvoyance d'une raison rassasiée de savoir. Aucune littérature n'a de production plus personnelle et plus originale. Monument de puissance selon les uns, de bizarrerie suivant les autres, *Faust* nous montre le génie de Gœthe s'affranchissant de toutes les entraves et, comme dit Mme de Staël, dépassant et renversant les bornes de l'art.

Le fanatisme des Allemands pour cet ouvrage de Gœthe, à certains moments, n'a pas connu de mesure. « Il y a là, dit Zelter, quelque chose de plus qu'un chef-d'œuvre. » Quelques critiques y ont vu, plus ou moins enveloppée, la révélation de toutes les vérités scientifiques. Heinsius proclame le *Faust* « la meilleure théodicée qui ait jamais été écrite ». Un des derniers venus, M. Schœbel, trouve dans un détail, l'épisode d'Homonculus, la démonstration de la génération spontanée. Gœthe appelle lui-même son drame « une lumineuse énigme ». Il y a eu réaction contre cet enthousiasme. Gervinus qualifie le *Faust* de « caprice de vieillard, à reléguer parmi les productions insipides et sans valeur ». Cette appréciation, qui a été reprochée à l'auteur comme un outrage à la mémoire de Gœthe, s'appliquerait tout au plus au second *Faust;* car le premier, œuvre de virilité et de jeunesse, a, tour à tour, dans son étrangeté même, le charme et la force, la grâce et la profondeur.

La seconde partie du *Faust* (1826-1831), qui s'intitule aussi *Hélène*, développe, mais en l'affaiblissant, le drame esquissé dans la première. Gœthe y modifie le dénoûment de la légende populaire. Suivant celle-ci, Faust expie la vanité ambitieuse de ses recherches et les folies ou les fautes de sa vie d'aventures : il est emporté par le diable. Gœthe, plus indulgent, donne au docteur Faust une absolution entière de son orgueil et de ses méfaits et, malgré sa complicité avec le diable, il l'envoie au paradis. En cassant le jugement du moyen âge contre une intelligence supérieure, dédaigneuse de la moralité, Gœthe ne semble-t-il pas avoir voulu s'absoudre lui-même? Quoiqu'on s'accorde, en général, à regarder la seconde partie du *Faust* comme inférieure à la première, il se trouve des critiques qui la louent avec la même exaltation. L'Américain W. Emerson y voit « toute une philosophie de la nature traduite en poésie ». C'est, à ses yeux, le poëme encyclopédique de l'érudition moderne, le digne fruit de quatre-vingts années d'observation, une merveille de suprême intelligence, en fait de religion, d'histoire et de politique, en un mot, « la vraie fleur de son époque. »

Pour ne rien omettre des essais de Gœthe dans le genre dramatique sérieux, nous devons encore mentionner des poëmes inachevés : *Prométhée* (1773); *Elpenor* (1781); *Nausikaa* (1787); *Pandore* (1801); puis les traductions du *Mahomet* et du *Tancrède* de Voltaire (1799-1800), et un remaniement de *Roméo et Juliette* de Shakespeare (1811). Il nous faut donner aussi la liste de ses comédies, malgré son infériorité dans ce genre. On aurait pu lui promettre plus de succès d'après les premières ébauches satiriques de sa jeunesse, qu'il appelait lui-même des pièces de carnaval ou de marionnettes. Ce sont : *les Dieux et héros de Wieland*, parodie amusante de l'*Alceste* de ce poëte; *la Noce de Jean-Saucisse, Pater Bray, la Foire de Plundersweiler*, et surtout *Satyros, ou le Diable des bois divinisé*, critique du système d'éducation qui tend à ramener l'homme à la nature. Ces diverses pièces sont toutes de l'année 1774. Plus tard vinrent : *le Triomphe de la sensibilité* (1777), dirigé contre cette sentimentalité maladive que *Werther* avait exploitée et tournant à la parodie de *Werther* même; *les Oiseaux* (1780), imitation d'Aristophane, chargeant de ridicule les mauvais écrivains du temps; *le Grand Cophthe* (1789), pièce écrite ou préparée en Sicile, sous l'influence de la vogue de Cagliostro, et critiquant d'avance la direction prévue de la Révolution française; *le Citoyen général*, et *les Exaltés* (1793), double mise en scène très-froide des idées et des sentiments révolutionnaires.

On cite encore de Gœthe un certain nombre d'opéras et de drames lyriques : *Claudine* et *Erwin et Elmire* (1775), remaniés l'un et l'autre sous le rapport de la forme métrique, pendant son voyage en Italie; *Lila* (1778-1779); *Jerry et Baetly* (1779); *la Pecheuse* (1782); *Raillerie, intrigue et vengeance* (1785). On y trouve de la grâce, de l'imagination, l'emploi du merveilleux et l'appropriation de la poésie aux ressources de la musique.

Parmi les ouvrages en prose de Gœthe, deux romans se disputent le premier rang : *Werther* et *Wilhelm Meister*. Dans *Werther* ou *les Souffrances du jeune Werther* (1774), l'artiste s'est peint lui-même plutôt que la société de son temps; mais il a excité un tel intérêt pour son héros qu'une génération tout entière s'est modelée sur son image, et est arrivée à s'y reconnaître. Jamais œuvre littéraire n'a plus profondément remué les âmes; les pensées, les sentiments, les souffrances plus ou moins chimériques d'un héros de roman sont devenus l'objet d'une imitation épidémique, jusqu'au suicide inclusivement. On a dit que jamais aucune passion réelle n'avait causé autant de morts volontaires que la contagion de cette passion imaginaire. Les « souffrances » du jeune Werther ne sont pas seulement celles d'un amour réprimé par les devoirs sociaux, ce sont surtout celles d'un rêveur révolté contre les nécessités de la vie, d'un artiste que des aspirations folles vers l'idéal livrent sans force et sans courage aux déceptions et aux froissements de la réalité. Werther est un de ces hommes que ravage la contemplation d'eux-mêmes et qui se font un mal extrême avec leurs propres pensées. Gœthe a inoculé à ses compatriotes cette sensibilité maladive, cette mélancolie romanesque que Mme de Staël et Chateaubriand devaient développer chez nous, et lord Byron chez les Anglais. Pour lui, il s'en guérissait en la décrivant, et trois ans plus tard il faisait la parodie de son œuvre et la satire de ses imitateurs. On sait que le roman de *Werther* se rapporte à deux faits réels : le suicide du fils d'un célèbre prédicateur nommé Jérusalem, et une tendre affection de Gœthe lui-même pour une jeune femme mariée; mais l'œuvre littéraire est toute dans les analyses psychologiques, le déve-

loppement du caractère, le progrès constant d'une passion unique, la simplicité des circonstances où elle se produit, le charme infini des scènes qui jettent quelque variété dans une situation monotone. L'émotion produite par *Werther* dans toute l'Europe répondit au succès du livre en Allemagne. Il fut traduit dans toutes les langues, et plusieurs fois. La première traduction française est de 1776. Il fut en outre commenté, imité, refait, contrefait, parodié sous toutes les formes ; il passa au théâtre dans tous les pays. Il y avait longtemps que l'auteur s'efforçait de l'oublier, après en avoir combattu l'influence, qu'on le lisait et qu'on le discutait avec la même passion. Le général Bonaparte l'emportait avec lui dans la campagne d'Egypte.

*Werther* n'était qu'une improvisation de jeunesse, le produit d'une inspiration fiévreuse ; le roman de *Wilhelm Meister* fut l'objet, de la part de Gœthe, pendant plus de quarante ans, d'un soin et d'un travail assidus. Il se divise en deux parties, publiées, comme celles du *Faust*, à de longs intervalles : *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* (W. M's Lehrjahre ; 1777-1796), et *les Années de voyage de Wilhelm Meister* (W. M's Wanderjarhe, 1807-1821). Cet ouvrage est vraiment le résumé des sentiments, des observations et réflexions de Gœthe pendant tout le cours de sa vie. Le roman n'y est qu'un prétexte ; le vrai sujet est le tableau de la vie humaine elle-même, sous la forme qu'elle affecte au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les aspirations auxquelles elle donne carrière, sinon satisfaction. C'est l'histoire très-longue, trop longue, d'un homme qui se cherche lui-même par bien des chemins et qui, avant de trouver le but de son existence, s'égare en des poursuites sans objet et des routes sans issue. Wilhelm Meister est un jeune marchand qui se croit une vocation d'artiste ; il s'associe à une troupe de comédiens et court le monde. Après les longues pérégrinations d'une vie d'aventures, il s'aperçoit un peu tard qu'il poursuit des chimères et rentre dans la vie réelle, en se faisant médecin. Mais, en voyant tant d'hommes et de pays, il offre à l'auteur l'occasion d'exprimer ses propres idées sur l'art, sur la vie, sur toutes les questions philosophiques et sociales. On a voulu, dans ces dernières années, en faire sortir toute une théorie politique Il ne faut pas chercher dans *Wilhelm Meister* l'unité de composition et l'intérêt passionné de *Werther ;* on y trouve pourtant des figures gracieuses et sympathiques : l'épisode de Mignon, entre autres, est resté l'un des souvenirs les plus populaires du monde idéal et poétique créé par l'imagination.

Gœthe se montre encore plus psychologue que romancier dans les *Affinités électives* (Die Wahlverwandtschaften, 1808-1809), ouvrage où M<sup>me</sup> de Staël trouve « une profonde connaissance du cœur humain, mais une connaissance décourageante, » et qui paraît tendre à justifier l'égoïsme des esprits élevés, par le tableau des suites décevantes des affections humaines. On cite de Gœthe d'autres récits plus courts, comme les *Entretiens d'émigrés allemands* (1794-1795), et quelques nouvelles publiées dans les dernières années de sa vie.

Les œuvres de Gœthe comprennent plusieurs livres d'impressions de voyage remarquables, tels que les suivants : *Lettres de Suisse* (1775 et 1779), formant deux recueils publiés à la suite de deux premiers voyages ; le *Voyage de Suisse* (1797), fruit d'une troisième excursion dans ce pays ; le *Voyage d'Italie* et le *Second séjour à Rome* (1786-1788), contenant de précieuses notes de touriste, de poëte, d'artiste et de naturaliste ; *Voyage du Rhin, du Mein et du Necker* (1814-1815).

Une place plus intéressante encore doit être donnée aux ouvrages d'histoire, de biographie et particulièrement d'autobiographie. Citons à part, comme le plus important, les *Mémoires de ma vie, ou Poésie et vérité* (Aus Meinem Leben, Dichtung und Warheit, 1808-1831), suite importante de récits et de peintures, relatifs à la vie tout entière de Gœthe, au développement de son esprit et de ses idées et à la composition de ses divers ouvrages, sous l'influence des circonstances et des hommes. Gœthe a complété ce tableau de sa vie par un résumé chronologique, sous le titre d'*Ephémérides et annales* (Tag-und Jahreshefte), allant de 1749 à 1822. On peut mentionner en outre *la Campagne de France* (1792), *la Vie de Benvenuto Cellini* (1796-1803), *Winckelmann et son siècle* (1804-1805), une monographie du peintre *Philippe Hackert* (1810-1811).

Il faudrait, pour finir, citer quelques écrits didactiques : *De l'Architecture allemande* (1773) ; *Théorie des couleurs*, et un assez grand nombre d'œuvres et d'opuscules scientifiques qu'il n'entre pas dans notre plan de signaler. La correspondance de Gœthe forme aussi une bibliographie importante ; elle se compose des *Lettres de Schiller et de Gœthe* (Stuttgart et Tubingue, 1828-29, 6 vol. ; 1856, 2 vol.) ; *Lettres de Gœthe à Lavater* (Leipzig, 1833) ; *Lettres de Gœthe et de Zelter* (Berlin, 1833-1834, 6 vol.) ; *Lettres de Gœthe et de Jacobi* (Leipzig, 1846) ; *Lettres de Gœthe à la baronne de Stein* (Weimar, 1848-51, 3 vol.) ; *Lettres de Gœthe et de Knebel* (Leipzig, 1851, 2 vol.) ; *Lettres du grand-duc Charles-Auguste et de Gœthe*, de 1775 à 1828 (Leipzig, 1863). La principale édition générale des *Œuvres* de Gœthe est celle de Stuttgart et Tubingue, reprise et successivement grossie de son vivant (1806-1808, 12 vol. ; 1816-1819, 20 vol. ; 1827-32, 60 vol. ; 1840, 40 vol.). La plupart des ouvrages de Gœthe ont été traduits plusieurs fois en français ; ainsi *Werther* a été traduit par P. Leroux ; *Hermann et Dorothée* et le *Théâtre*, par X. Marmier ; *Faust*, par Gérard de Nerval ; le même et les *Poésies*, par Blaze de Bury ; les *Affinités électives*, par la baronne de Carlowitz ; *Wilhelm Meister*, par Toussenel ; les *Œuvres d'histoire naturelle*, par Martins ; les *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann*, par Delérot, etc. Une traduction générale des *Œuvres* a été donnée par J. Porchat (Paris 1861-1863, 10 vol. in-8).

Cf. Outre les histoires générales de la littérature allemande de Gervinus, Hillebrand, Vilmar, Jullan Schmidt, H. Kurz, etc., on peut consulter : M<sup>me</sup> de Staël : *l'Allemagne ;* — X. Marmier : *Etudes sur Gœthe* (Strasbourg, 1835, in-8) ; — Rosenkranz : *Gœthe und seine Werke* (Kœnigsberg, 2<sup>e</sup> édit., 1856) ; — P. Eckermann : *Gespraeche mit G.* (Magdebourg, 1848, 3 vol.) ; — Duntzer : *Studien zu G.'s Werken* (Elberfeld, 1849) ; — Peter : *Literatur der Faustsage* (Leipzig, 2<sup>e</sup> édit., 1851) ; — Appell : *Werther und seine Zeit* (Ibid., 1865, 2<sup>e</sup> édit.) ; — G. de Humboldt : *Hermann und Dorothea* (Brunswick, 1799) ; — S. Hirzel : *Verzeichniss einer Gœthe-Bibliothek* (Leipzig, 1848 ; nouv. édit., 1862) ; — J.-H. Lewes : *The Life and Works of G.* (Londres, 1855), traduit en français par Alfred Hédouin, sous ce titre : *Gœthe, sa vie et ses œuvres* (Paris, 1866, in-18) ; — R. W. Emerson : *Representative Men* (Boston, 1850) ; — Ernest Faivre : *Œuvres scientifiques de Gœthe analysées et appréciées* (Paris, 1862, in-8) ; — Daniel Stern : *Dante et Gœthe* (Ibid., 1866, in-8) ; — Caro : *La Philosophie de Gœthe* (Ibid., 1866, in-8) ; — P. de Saint-Victor : *Les Femmes de Gœthe* (Ibid., 1869, in-fol., avec les dessins de Kaulbach) ; — Bossert : *Gœthe, ses contemporains et ses précurseurs* (1872, in-8) ; — Blaze de Bury : *Les Maîtresses de Gœthe* (Ibid., 1872, in-18) ; — Alfr. Mézières : *W. Gœthe, les œuvres expliquées par la vie* (1872-73, 2 vol. in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II et XI.

**GŒTZ** (Jean-Nicolas), poëte lyrique allemand, né à Worms le 9 juillet 1721, mort le 4 novembre 1781. Fils d'un pasteur, il étudia la théologie à Halle, et, après avoir été quelque temps précepteur, devint prédicateur de cour, puis d'armée. Nommé pasteur de Hornbach, il s'y maria en 1751, puis passa à Meisenheim et à Winterbourg, où il

devint surintendant ecclésiastique. L'un des plus célèbres poëtes anacréontiques de l'école de Halle, il a surtout imité avec succès les petits genres où excellèrent les poëtes secondaires français, le madrigal, le triolet, le rondeau. L'originalité qui manquait à ses sujets était compensée par celle de son style. Dans ses traductions ou libres remaniements de petits ouvrages étrangers, il maniait la langue allemande avec souplesse et se distinguait par des traits spirituels et une versification facile et harmonieuse. Frédéric II le mentionne avec éloge. Ses *Elégies* et ses *Idylles* sont les meilleures de ses poésies qui, après avoir paru dans les recueils anthologiques du temps, ont été réunies par Ramler, sous le titre de *Poésies diverses* (Vermischte Gedichte; Manheim, 1765, in-folio avec portrait). On cite en outre de Gœtz la traduction des *Poésies d'Anacréon et Odes de Sapho* (Francfort, 1746, in-8 avec notes), celle du *Vert-Vert* de Gresset (Carlsruhe, 1752, in-folio), et celle du *Temple de Gnide* (Ibid., 1759, in-folio).

Cf. L'*Autobiographie* de l'auteur, terminée par son fils et comprise dans l'édition de Ramler.

**GŒTZ DE BERLICHINGEN.** — Voyez BERLICHINGEN (Gœtz DE).

GŒTZ DE BERLICHINGEN, drame de Gœthe (voy. ce nom).

**GOEZMAN** (Louis-Valentin), jurisconsulte français, né en 1730 à Landser (Alsace), mort le 25 juillet 1794 à Paris. Conseiller au parlement Maupeou, il a laissé un nom à cause du procès en corruption que Beaumarchais intenta à sa femme et à lui-même. Outre des ouvrages de jurisprudence, on a de lui : *Observations contre Beaumarchais* (Paris, 1773, in-4); *Mémoire pour madame Goezman* (Paris, 1773, in-4); *Essais historiques sur le sacre et le couronnement des rois de France* (Paris, 1775, in-8); *Histoire politique des grandes querelles entre Charles V et François Ier* (Paris, 1777, 2 vol. in-8).

Cf. De Loménie : *Beaumarchais, sa vie et son temps*.

**GOGOL-JANOWSKI** (Nicolas), auteur dramatique et romancier russe, né a Wassiliewka dans le gouvernement de Poltava en 1808, mort à Moscou en 1851. Il eut de bonne heure le goût du théâtre, mais il tenta vainement de suivre cette carrière et sollicita un emploi dans l'administration; il lui fut refusé, dit-on, sous le prétexte qu'il ne savait pas le russe. Presque aussitôt il se faisait remarquer par un premier recueil de nouvelles, *les Soirées de la ferme* (Saint-Pétersbourg, 1832, 2 vol.), tableau animé de la vie des Cosaques. Il venait d'obtenir une place de professeur d'histoire à l'Institut national; ses succès littéraires le firent appeler en 1834 à la chaire d'histoire générale de l'université de Saint-Pétersbourg. Il l'occupa peu de temps, et, sous prétexte de santé, se retira à l'étranger. Il séjourna surtout en Italie. A Rome il avait paru incliner vers le catholicisme, mais il protesta dans un de ses derniers ouvrages (*Lettres*; Saint-Pétersbourg, 1847), de son dévouement à l'église russe. Rentré dans son pays et atteint de monomanie religieuse, il mourut à Moscou dans l'abandon et la misanthropie.

Gogol est surtout connu à l'étranger comme romancier. Ses nouvelles ont fait rapidement le tour de l'Europe. Les plus connues sont : *Tarass Boulba, le Roi des gnomes, l'Histoire d'un fou, le Ménage d'autrefois, la Calèche*. Ce sont, dans des tableaux de mœurs locales, des études psychologiques d'une grande vérité et des récits pleins de charme. *Les Ames mortes* (Saint-Pétersbourg, 1842) forment une œuvre plus étendue et plus hardie : c'est la peinture satirique de l'exploitation par les habiles et les intrigants des préjugés de la province et des abus qu'ils favorisent. Ce rôle de satire sociale, Gogol voulait aussi le donner au théâtre, et sa comédie principale, *le Contrôleur*, met en plein jour, avec une vérité et une verve bouffonne, la corruption des mœurs administratives de la Russie; l'empereur Nicolas, qui travaillait à les reformer, applaudit au courage du poëte. On a recueilli les *Œuvres de Gogol*, romans, drames et lettres (Sotchinéniia i pisma; Saint-Pétersbourg, 1857, 6 vol. in-8; Moscou, 1862, 4 vol.). Plusieurs de ses nouvelles ont été traduites séparément en français par L. Viardot, X. Marmier, P. Mérimée. L. Viardot en a en outre réuni plusieurs sous le titre de *Nouvelles russes* (Paris, 1845, in-18). *Les Ames mortes* ont été traduites par Eug. Moreau (1858, in-4) et par Ern. Charrière (1859, 2 vol. in-18).

Cf. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1845; — Mérimée : *Nouvelles* (1852, in-18); — Courrière : *Histoire de la littérature russe contemporaine* (1875); — *English cyclopaedia*.

**GOGUET** (Antoine-Yves), érudit français, né le 18 janvier 1716 à Paris, où il est mort le 2 mai 1758. Il était conseiller au parlement. On estime pour l'étendue et la solidité des connaissances son livre *De l'Origine des lois, des arts et des sciences, et de leur progrès chez les anciens peuples* (Paris, 1758, 3 vol. in-4; 1759, 6 vol. in-12; 1809, 3 vol. in-8).

**GOHIER** (Louis-Jérôme), homme d'Etat et littérateur français, né en 1746 à Samblançay, en Touraine, mort le 29 mai 1830. Avocat renommé du barreau de Rennes, il fut élu membre de l'Assemblée législative en 1791, et dans les hautes fonctions administratives et judiciaires qu'il fut appelé à remplir, se montra, suivant Mme Roland, « plein de zèle et de bonnes intentions, mais du reste homme médiocre. » Bonaparte le nomma consul général à Amsterdam.

Lors de l'avénement de Louis XVI, Gohier avait fait représenter à Rennes une pièce allégorique en un acte, intitulée le *Couronnement d'un roi* (Paris, 1774, in-8). Ce petit drame, qui était une satire contre le parlement Maupeou et plusieurs personnages influents à la cour, eut un grand succès; il fut réimprimé à l'occasion du sacre de Charles X (Paris, 1825, in-8). Gohier fit jouer en 1794, au théâtre de la République, *la Mort de César*, tragédie de Voltaire, avec les changements de circonstance. Il a publié ses mémoires sous le titre de *Mémoires d'un vétéran irréprochable de la Révolution* (Paris, 1825, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie des contemporains*; — Thiers : *Histoire de la Révolution française*.

**GOHORY** ou **GOHORRI** (Jacques), littérateur français, mort le 13 mars 1576. Il était d'une famille florentine. Il prit les pseudonymes *le Solitaire* et *le Prieur de Marsilly*. Nommé historiographe et chargé de continuer l'*Histoire de France* de Paul Emile (Paolo Emilio), il se borna à copier la continuation qu'en avait donnée Arnoul du Ferron (1554, in-fol.) Son travail, qui n'a pas été imprimé, existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale, sous le titre d'*Histoire de Charles VIII et Louis XII*. Gohory a publié divers écrits en prose et en vers, notamment le *Livre de la fontaine périlleuse, avec la Chartre d'amours, autrement intitulé le Songe du Verger* (Paris, 1572, in-8), et diverses traductions.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire histor.*, suppl.

**GOIBAUD-DUBOIS** (Philippe), dit aussi DUBOIS DE LA COUR, traducteur français, né en 1627 à Poitiers, mort le 1er juillet 1694. D'abord maître de danse, il plut si bien au jeune duc de Guise, que celui-ci le voulut pour gouverneur. Il lui fallut, afin de remplir cette place, commencer à l'âge de trente ans ses études classiques. C'est

auprès des solitaires de Port-Royal qu'il apprit le latin. Le 12 novembre 1693, il fut reçu à l'Académie française. On lui doit un assez grand nombre de traductions, surtout d'ouvrages de *Saint-Augustin* et de quelques traités moraux de Cicéron. On cite, en outre : *Discours sur les Pensées de M. Pascal*, (Paris, 1672, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVI.

**GOKUL-NÂTH**, poëte hindoui du XVIIIe siècle, né à Bénarès. Il était fils du poëte Raghunâth et seigneur de Gokul. Il est auteur du *Mahâbhârata-darpana* (Miroir du Mahâbhârata), et du *Harivansa-darpana* (Miroir du Harivansa) : ce sont des traductions en vers de différentes mesures, élégantes et un peu abrégées, du *Mahâbhârata* et du *Harivansa* en Bhâschâ ou hindoui, faites sur le désir de Srî uddita Narâyan, râjâ de Bénarès. Les abréviations portent sur les synonymes et les épithètes si fréquentes dans l'original. Comme la plupart des traductions du sanscrit et du persan en hindoustani, celles de Gokul-Nâth ont le tort de retenir trop de mots de la langue de l'original. Elles ont été éditées par les soins de Lakschmî Narayân (Calcutta, 1829, 4 vol. gr. in-4).

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

**GOLBÉRY** (Marie-Philippe-Aimé DE), traducteur français, né le 1er mai 1786 à Colmar, mort le 5 juin 1854. Reçu avocat en 1808, il devint procureur impérial à Colmar en 1813, et procureur général à la cour de Besançon en 1841. Il fit partie de la Chambre des députés de 1834 à 1848, et fut membre correspondant de l'Académie des inscriptions. Il avait épousé, en 1812, la fille de Merlin de Thionville. On lui doit des traductions importantes : celles de l'*Histoire universelle de l'antiquité* par Schlosser (Paris, 1828, 3 vol. in-8), de l'*Histoire romaine* par Niebuhr (Paris, 1830-1840, 7 vol. in-8), qui fit une révolution dans l'enseignement historique, et de *Suétone*, dans la bibliothèque de Panckoucke (1830-1833, 3 vol. in-8); puis une bonne édition de *Tibulle*, dans la collection Lemaire (Paris, 1826, in-8). Il a écrit en outre des Mémoires sur les antiquités de l'Alsace (Strasbourg, 1825, in-fol.), l'*Histoire et description de la Suisse et du Tyrol*, dans l'*Univers pittoresque* (1839, in-8), et des articles dans divers recueils.

Cf. Quérard. Louandre et Bourquelot : *la France littér.* et la *Littér. franç. contempor.*

**GOLDAST DE HEIMINSFELD** (Melchior), historien et érudit suisse, né à Esperi le 6 janvier 1576, mort à Giessen le 11 août 1635. D'une famille noble, mais ruinée, il fut élevé et vécut presque constamment dans la gêne et la misère, sans renoncer à une liberté de parole qui lui fit beaucoup d'ennemis. Il eut des démêlés avec Bellarmin, Scioppius, Scribanus et autres savants. Ses ouvrages, écrits tour à tour en latin et en allemand, sont nombreux et d'une grande érudition; malheureusement il ne craignait pas, pour le besoin d'une controverse, de supposer ou même de forger des pièces historiques. Nous citerons : *Suevicarum rerum scriptores* (Francfort, in-4 1605); *Alamanicarum rerum scriptores* (Ibid., 1606, 3 vol. in-fol.); *Sibylla francica, seu De admirabili puella Johanna lotharinga, dissertationes aliquot coævorum scriptorum* (Altdorf, 1606, in-4), *Philologicarum epistolarum centuria una*, etc. (Francfort, 1610, in-8); *Collectio consuetudinum eto legum imperialium* (Ibid., 1615, in-fol.), et *Cllectio constitutionum imperialium* (Ibid., 1673, 4 vol. in-fol.). Il a édité ou réédité des ouvrages de Pirkheimer, de de Thou, etc.

Cf. *Catalogus bibliothecæ goldastinæ* (Francfort, 1641) ; — *Virorum clarissimorum ad Melch. Goldastum epistolæ* (Ibid., 1688, in-4) ; — Senkenberg : *Vita Goldasti*, en tête des *Alamanicarum rerum scriptores*, édit. 1730 ; — Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXIX.

**GOLDONI** (Carlo), célèbre poëte comique italien, né à Venise en 1707, mort à Paris en 1793. Fils d'un médecin, il refusa de suivre la même carrière et se prépara à celle du barreau. Sa vocation le portait vers le théâtre. Après avoir été consul de Gênes à Venise, directeur de spectacles dans l'armée autrichienne qui occupait les provinces du nord de l'Italie, avocat à Pise, poëte d'une troupe de comédiens ambulants, il se fixa à Venise, s'y maria, et travailla dès lors sérieusement pour le théâtre. Le dépit que lui causa le succès d'un rival, Charles Gozzi, le détermina à venir à Paris en 1760. Il y fut comblé de faveurs par la famille royale et nommé lecteur et maître d'italien de Mesdames, filles de Louis XV. Le roi lui accorda une pension de 3600 livres qu'il perdit aux premiers temps de la Révolution, mais que la Convention lui rendit, la veille même du jour où il mourait pauvre et presque aveugle.

Goldoni, doué d'un esprit vif et original, saisissant promptement les ridicules et les vices et rendant avec une facilité extrême ses mobiles impressions, opéra dans le théâtre italien une réforme tentée en partie déjà par Maffei, Becelli, Riccoboni et Liveri. Il y avait alors, sur la scène nationale, à côté des « comédies érudites » faites d'après les règles d'Aristote, les « comédies de l'art » ou de canevas, avec leur cadre traditionnel, leur dialogue improvisé et leurs personnages de convention : Arlequin, Pantalon, Colombine, etc. (voy. COMMEDIA DELL' ARTE). Goldoni s'appliqua à leur donner, en les écrivant, un caractère plus littéraire; il dut toutefois respecter des habitudes chères au public, et, d'autre part, obtenir des acteurs de réciter leurs rôles tels qu'ils étaient écrits. Sa prodigieuse fécondité, qui allait jusqu'à composer en cinq jours une pièce de cinq actes en vers, lui permit de faire face à toutes les exigences du genre et de sa situation et de soutenir l'opposition, souvent toute personnelle, des écrivains dramatiques de son temps, surtout celle de l'abbé Chiari et de Carlo Gozzi. Goldoni ne devint un classique pour l'Italie qu'à partir du succès qu'il eut à Paris avec son *Bourru bienfaisant* (1771), comédie en cinq actes, écrite en français et restée chez nous à la scène.

Il a composé près de 150 comédies, et en outre des tragédies, des pièces à canevas, des drames, des intermèdes, des farces, des opéras comiques ou sérieux. Malheureusement la plupart de ces ouvrages se ressentent de la facilité extrême de l'auteur. Ses premiers ouvrages sont *le Gondolier vénitien*, intermède, et une tragédie de *Bélisaire*, jouée avec quelque succès en 1734. Son théâtre comique, sur lequel se fonde sa réputation, offre une grande variété d'intrigues et de situations, un monde de personnages populaires que le spectateur reconnaît aisément, une observation fine et juste, une gaieté qui arrive vite à la bouffonnerie, un dialogue rapide, enfin un langage simple et naturel, mais qui n'est pas toujours correct. Quant aux caractères, dont les Italiens vantent la parfaite exactitude, transportés sur les scènes étrangères, ils semblent manquer d'élévation et de force et n'être qu'une reproduction affaiblie de la réalité. Goldoni a reçu de ses compatriotes la qualification de « grand » et aussi celle de « Molière italien », quoiqu'il n'y ait d'autre analogie entre lui et Molière que la supériorité de l'un et de l'autre sur les autres auteurs comiques de leur pays.

Les comédies principales de Goldoni sont celles consacrées à la peinture d'un caractère, et parmi celles-ci on distingue : *le Flatteur*, *le Joueur*, *la Femme de mérite* (la Donna di garbo), *l'Avare*, *le*

*Vieillard fantasque, la Veuve rusée, la Femme changeante* (la Donna volubile), *l'Evaporée* (la Donna di testadebole), *les Femmes maîtresses chez elles* (le Donne de casa soa), *le Menteur*, etc. On remarque ensuite des scènes d'intérieur, où les travers innocents sont saisis au vif : *le Père de famille, la bonne Mère, la Mère tendre*, etc., ainsi que la mise à la scène de ridicules, de défauts inhérents à certaines conditions sociales, comme *l'Avocat vénitien, les Rustres, les Servantes* (le Massere), ou de mœurs et d'habitudes envisagées par leur côté plaisant : *le Chevalier et la dame* ou *le Sigisbé, la Villégiature, le Retour de la villégiature;* des pièces légères, toutes de verve et d'à-propos, comme *le Théâtre comique, le Café* (la bottega del caffè), *le Carrefour;* des romans connus mis en action, comme *Paméla, Paméla mariée, Renaud de Montauban*, etc.; de prétendues peintures de mœurs étrangères, où la fantaisie de l'auteur se donne libre carrière, comme *l'Epouse persane, Ircana à Ispahan, la Péruvienne, la Belle sauvage*, etc., enfin des portraits d'hommes célèbres : *Térence, Torquato Tasso, Molière*. On a recueilli le *Théâtre complet* de Goldoni (Lucques, 1809, 26 vol. in-8). — Plusieurs de ses comédies ont été traduites en français, notamment : *le Père de famille, le Véritable ami*, par Deleyre (1758), *Paméla* et *la Veuve rusée* par de Bonnet du Valguier, (1759 et 1761), *la Suivante généreuse, la Domestique généreuse* et *les Mécontents*, par Sablier (1761) ; *Paméla mariée* par Desriaux, par Pelletier Volmeranges et Cubières ; *le Valet à deux maîtres* (1763); *le Menteur, Térence, Molière, l'Auberge de la poste*, par Aignan, dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Amar du Rivier a commencé la publication des *Chefs-d'œuvre dramatiques* de Ch. Goldoni. Le célèbre écrivain a rédigé en italien des *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et de son théâtre* (Paris, 1787, 3 vol. in-8) ; ils ont été traduits en français (1787, 3 vol), et en anglais (Londres, 1815, 2 vol.)

Cf. Gherardini : *Vita di Carlo Goldoni ;* — Meneghezzi : *Memorie della vita et delle opere di Carlo Goldoni* (Milan, 1827, in-16) ; — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe ;* — L. Carrer : *Etude sur Goldoni;* — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (1867, in-18).

**GOLDSMITH** (Olivier), poëte et romancier anglais, né le 10 novembre 1728 à Pallas, en Irlande, mort à Londres le 4 avril 1774. Il était le cinquième des sept enfants du R. Charles Goldsmith, recteur de la petite cure de Lissoy. Grâce aux largesses d'un oncle, le Rév. Contarine, il fut mis à l'Université de Dublin ; mais aussi léger qu'intelligent, il ne put se faire admettre dans les ordres. Son oncle l'envoya alors étudier la médecine à Édimbourg (1752), puis à Leyde (1754). Quittant cette ville, Olivier se mit à parcourir la Flandre, diverses parties de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. Il voyageait sans argent, mais sachant beaucoup de vieilles chansons irlandaises et jouant passablement de la flûte, son talent musical lui valait partout du pain et un lit. Au milieu de ces singulières pérégrinations, il obtint, à ce qu'il prétend, le diplôme de docteur en médecine à Padoue ; mais les souvenirs de Goldsmith sont trop mêlés de rêves et de fictions pour qu'on prenne à la lettre les récits qu'il fait de ses voyages. Il revint en Angleterre vers l'automne de 1756. Après deux ans d'une vie misérable où il tenta vainement de tirer parti de ses prétendues connaissances médicales, il s'engagea résolûment dans la littérature, écrivit pour les *Revues*, fit des compilations. Johnson le patronna auprès des libraires. Enfin, en 1765, son poëme du *Voyageur* et l'année suivante son *Vicaire de Wakefield* le mirent tout à fait en lumière. Il faisait partie du club littéraire qui réunissait Johnson, Reynolds, Burke. Les libraires rétribuaient largement les travaux qu'il exécutait à la hâte. On estime que dans les huit ou neuf dernières années de sa vie, il ne gagnait pas moins de 400 livres (10000 fr.) par an, ce qui aujourd'hui en vaudrait le double ; mais il était imprévoyant, généreux, joueur, et quelque argent qu'il gagnât, il se trouvait toujours dans la gêne. Une indisposition qu'il voulut lui-même soigner s'aggrava et devint incurable ; il mourut à quarante-six ans.

L'ouvrage le plus célèbre de Goldsmith, *le Vicaire de Wakefield* (The Vicar of Wakefield ; Londres, 1766, in-8), tient une place à part dans ses nombreux écrits. C'est l'histoire d'un curé de campagne, le R. Primerose, que trop de facilité de caractère et des hasards malheureux jettent dans les plus cruels embarras, sans altérer sa bonté de cœur, sa sérénité d'esprit, sa confiance dans la Providence. On dirait une délicieuse et piquante idylle terminée par un roman sentimental dont le lecteur excuse sans peine les invraisemblances. Ce charmant ouvrage a eu partout le même succès ; il a compté en France un grand nombre de traductions, dont la meilleure est celle de Mme Louise Belloc (Paris, 1839, in-12). Pour l'intérêt littéraire on peut en rapprocher deux comédies : *l'Homme au bon naturel* (the Goodnatured man), jouée à Covent-Garden en 1768, et qui parut trop gaie au public habitué aux comédies sentimentales, et *Elle s'abaisse pour vaincre, ou les Méprises d'une soirée* (the stoops to conquer, or the Mistakes of a night), jouée au même théâtre en 1773, et fondée sur un incident invraisemblable, la méprise de deux sociétés qui prennent un château pour une auberge ; cette fois, l'irrésistible gaieté de la pièce entraîna le public et obtint un grand succès.

Viennent ensuite des poëmes. *Le Voyageur* (the Traveller, 1765) a un sujet grandiose : le poëte se suppose assis sur un rocher de cette chaîne des Alpes où se rencontrent trois grands pays ; il repasse alors ses souvenirs de voyage, et de ses propres observations il conclut que le bonheur de l'homme n'est pas dans les institutions politiques, mais dans son propre cœur ; *le Village déserté* (the Deserted village ; Londres, 1770) est le double tableau d'un village, celui d'Auburn, d'abord prospère, puis abandonné par ses habitants qui sont forcés d'émigrer en Amérique : dans le cadre un peu artificiel de ce contraste, le poëte s'empare de l'âme par le charme des peintures et la vérité de l'émotion. *L'Histoire de la cuisse de venaison* (History of the haunch of venison) et *la Revanche* (Retaliation) sont deux poëmes satiriques publiés après sa mort ; le second contient une dizaine de portraits fort piquants de ses amis du club. Les *Œuvres poétiques* de Goldsmith ont été réunies (Londres, 1780, 2 vol. in-8).

Les autres ouvrages de Goldsmith sont des compilations et écrits de circonstance faits pour les libraires. Nous citerons : *Enquête sur l'état présent des belles-lettres en Europe* (an Inquiry into the present state of polite learning, etc.; Londres, 1759, in-12) ; *l'Abeille* (the Bee, 1759), recueil hebdomadaire qui eut huit numéros; *le Citoyen du monde* (the Citizen of the world, 1762, 2 vol.), imitation des *Lettres persanes*, publiée d'abord sous le titre de *Lettres chinoises* dans le *Public Ledger*, traduites en français par Poivre (Amsterdam, 1763, 3 vol. in-12) ; *l'Art de la poésie* (the Art of poetry ; Londres, 1763, 2 vol. in-12) ; *la Vie du beau Nash* (Life of Beau Nash, 1763, in-8), biographie d'un fashionable ; *Histoire d'Angleterre dans une série de lettres d'un noble à son fils* (History of England in a series of letters, etc., 1763, 2 vol. in-12), abrégé superficiel, mais bien écrit, qui fut attribué à lord Lyttleton, et qui a été traduit plusieurs fois en

français, entre autres par Mme Brissot (Paris, 1786, 2 vol. in-8); *Histoire romaine* (Roman history; Londres, 1769, 2 vol. in-8), narration intéressante, mais sans recherches originales, deux ou trois fois traduite en français; *Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Georges II* (1771, 4 vol. in-8), traduite en français par Mme Al. Aragon (Paris, 1825, 6 vol. in-8); *Histoire de la terre et de la nature animée* (a History of the Earth and, etc.; Londres, 1774, 8 vol. in-8), abrégé facile de quelques gros ouvrages scientifiques dont Goldsmith avait à peine la clef; *Histoire grecque depuis les premiers temps jusqu'à la mort d'Alexandre* (1774, 2 vol. in-8), non moins superficielle et non moins intéressante que l'*Histoire romaine*. Goldsmith est le plus agréable et n'est pas le plus inexact des abréviateurs; même dans ces travaux de commande, il porte l'art du récit et la limpidité du style. Washington Irving a donné une bonne édition de ses *Œuvres diverses* (Miscellaneous Works; Paris, 1824, 4 vol. in-8).

Cf. L. Prior : *Life of Olivier Goldsmith* (1837, 2 vol. in-8); — Ch. Nodier : *Notice* en tête de sa traduction du *Vicaire* (1841); — Forster : *The Life and adventures of Ol. Goldsmith* (1848, in-8); — Washington Irving : *Life of Olivier Goldsmith* (1849); — Quérard : *la France littéraire*.

GOLIAS (L'APOCALYPSE OU LA CONFESSION DE). — Voyez MAP (Gautier).

**GOLIKOFF** (Iwan), historien russe, né à Koursk en 1735, mort en 1801. D'abord négociant, il abandonna le commerce et rassembla des matériaux relatifs à Pierre le Grand. Il les a publiés de 1788 à 1797, sous le titre de *Faits et gestes de Pierre le Grand*, etc. (Moscou, 30 vol., in-8), et y a ajouté un volume d'*Anecdotes* (Ibid., 1798). Cette compilation, de peu de valeur littéraire, a été utilisée par divers historiens, notamment par de Halem pour son *Histoire de Pierre le Grand* (Munster et Leipzig, 1807, 3 vol. in-8).

Cf. N. Gretsch : *Manuel de l'histoire de la littérature russe* (Saint-Pétersbourg, 1823).

**GOLIUS** (Jacques), savant orientaliste hollandais, né à La Haye en 1596, mort à Leyde le 28 septembre 1667. Voué à l'étude de l'arabe, il visita plusieurs fois l'Orient, recueillit des manuscrits et des matériaux pour l'histoire. A la mort d'Erpenius, il occupa la chaire d'arabe, et plus tard celle de mathématiques à l'Université de Leyde. Il fut en relations avec Descartes et avec les plus illustres savants. Outre un grand nombre d'ouvrages manuscrits conservés à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford, on cite de lui : *Lexicon arabico-latinum* (Leyde, 1653, in-fol.); un *Dictionnaire persan*, faisant partie du *Lexicon heptaglotton* d'Edm. Castell; *Proverbia quædam Alis et Carmen Tograï*, etc. (Leyde, 1629, in-8); puis la traduction latine de ce dernier poëme (Utrecht, 1708, in-8); *Alfergani elementa astronomica arabice et latine* (Amsterdam, 1669, in-4); etc.

Cf. J.-Fr. Gronovius : *Laudatio funebris J. Golii* (Leyde, 1668, in-8); — Bayle : *Dict. historique*.

**GOLTZIUS** (Hubert), numismate et artiste belge, né à Venloo (Gueldre) le 30 octobre 1526, mort à Bruges le 24 mars 1583. Ses travaux sur les médailles et sur les restitutions historiques qu'elles fournissent attirèrent de bonne heure l'attention sur lui et lui valurent, outre des honneurs, d'amples ressources pour étendre ses recherches. Peintre habile, il dessinait et souvent gravait lui-même ses planches iconographiques. On lui reproche d'avoir à l'occasion supposé des médailles apocryphes et d'avoir inventé les légendes, et l'on ne peut user de ses documents qu'avec une grande réserve.

Ses principaux ouvrages sont : *Vitæ et vivæ omnium fere imperatorum imagines, ex antiquis numismatibus adumbratæ* (Anvers, 1557, in-fol.), ouvrage traduit dans plusieurs langues; *Fasti magistratuum et triumphorum romanorum ex antiquis... monumentis restituti* (Bruges, 1566, in-fol.; nouv. édit., Anvers, 1620, in-fol.); *Thesaurus rei antiquariæ* (Anvers, 1579, in-4; nouv. édit., 1618, in-fol.); *Græcia, sive Historia urbium,... ex numismatibus restituta* (Bruges, 1576, in-fol.; nouv. édit., Anvers, 1617, in-fol.). Les *Œuvres* de Goltzius ont été réunies (Anvers, 1644 et 1708, 5 vol. in-fol.).

Cf. Foppens : *Biblioth. belgica*, t. I; — Baillet : *Jugements des savants*, t. I; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV; — Van Hulst : *H. Goltzius* (Liége, 1848, in-8).

**GOMBAULD** (Jean OGIER DE), poëte français, né vers 1570 à Saint-Just de Lussac (Saintonge), mort en 1666. Un sonnet qu'il composa sur l'assassinat de Henri IV le mit en faveur auprès de Marie de Médicis. Il en reçut une pension de 1200 écus. Sous le ministère de Richelieu, il fut nommé, quoique huguenot, gentilhomme ordinaire du roi; mais sa pension fut peu à peu réduite à 400 écus, et il put dire dans son épitaphe de Malherbe :

Il est mort pauvre, et moi, je vis comme il est mort.

Gombauld occupa un des premiers rangs à l'hôtel de Rambouillet, et entra à l'Académie française dès sa fondation. Tallemant des Réaux le représente comme un vieillard « plein d'honneur, qui ne ferait pas une lâcheté pour sa vie ». Plusieurs auteurs louent surtout ses épigrammes. Boileau le cite pour ses sonnets, qui eurent, en effet, le plus grand succès, malgré ou à cause de leur précieuse fadeur. En voici un des plus applaudis :

Durant la belle nuit, dont mon âme ravie
Préférait les clartés à celles d'un beau jour,
J'écoutais murmurer, au milieu de la cour,
Mille voix de louange, et mille autres d'envie.

Je ne sais quelles morts plus douces que la vie
Faisaient sentir aux cœurs les charmes de l'amour,
Et de mille beautés qui brillaient à l'entour,
L'un tenait pour Caliste et l'autre pour Sylvie,

Quand Philis vint montrer ses yeux armés de dards,
De tous les assistants attira les regards,
Et des autres objets effaça la mémoire.

Sa présence à l'instant fit sentir sa vertu,
Et mon cœur fut saisi d'une secrète gloire
De la voir triompher sans avoir combattu.

On a de Gombauld : *Endymion*, roman ou poëme en prose (Paris, 1624, in-8); *Amaranthe* (1631, in-8), pastorale en style précieux, comme l'ouvrage précédent; *Poésies* (1646, in-4); *Lettres* (1647, in-8); *Sonnets* (1649, in-4); *Épigrammes* (1657, in-12; nouv. édit., Lille, 1861, in-12); tragédies d'*Aconce*, de *Cydippe* et des *Danaïdes* (1658, in-12); *Traités et Lettres touchant la religion* (Amsterdam, 1669, in-12).

Cf. Haag frères : *la France protestante*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*.

**GOMBERVILLE** (Marin LE ROY DE), poëte et romancier français, né en 1600 à Paris ou près de Paris, mort le 14 juin 1674. Dès l'âge de quatorze ans il publia l'*Eloge de la vieillesse* en cent-dix quatrains, du reste fort médiocres. A vingt-deux ans il donna le premier de ses romans, qui eurent un très-grand succès. Il fit partie de l'Académie française dès sa fondation. La part qu'il prit aux travaux de cette compagnie fut très-active. Il fit une campagne célèbre contre le mot *car*, qu'il voulait expulser de la langue française, comme suranné, et qu'il prétendait n'avoir pas mis dans tout son roman de *Polexandre*, bien qu'il s'y trouve, dit-on, trois fois. Cette affaire ridicule fut bien jugée par Voiture, dans une lettre à Mlle de Rambouillet : « Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent

dire avec trois lettres. » Gomberville passa ses dernières années près de Port-Royal.

La réputation que lui firent ses vers, au XVII<sup>e</sup> siècle, ne s'est pas soutenue. Voici ceux que Sainte-Beuve cite comme les meilleurs :

Que ne puis-je imiter les chastes tourterelles
Qui pleurent dans les bois la mort de leur époux !
Mais pour suivre leur vol et pour gémir comme elles,
Il faut avoir leur cœur, il faut avoir leurs ailes ;
Et je ne puis, mon Dieu ! les avoir que de vous.

Le succès de ses romans fut mieux mérité. Auteur correct, ingénieux dans l'invention, habile à nouer et embrouiller une intrigue, il ne manque pas d'une certaine connaissance du cœur humain, et se préoccupe de la vérité des peintures. Dans son principal roman, *Polexandre*, au lieu de prendre pour lieu de la scène un pays imaginaire, il l'a placée au Mexique, qu'il a décrit de son mieux au moyen des ouvrages alors publiés.

Ses poésies, qui n'ont pas été réunies, se trouvent dans les recueils du temps, notamment dans celui de Loménie de Brienne. Il a publié : *Discours des vertus et des vices de l'histoire*, avec un *Traité de l'origine des Français* (Paris, 1620, in-4), contenant des hardiesses paradoxales ; *la Caritie*, roman (1622, in-8) ; *Polexandre*, roman (1632, 4 vol. in-4), plusieurs fois remanié et presque transformé par l'auteur ; *la Jeune Alcidiane*, roman (1651, in-8), suite de *Polexandre* ; *la Cithérée*, roman (1640-1642, 4 vol. in-8) ; *la Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques* (1646, in-fol.). Il a donné des poésies latines sous le nom de Thalassius Basilides.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVIII ; — Sainte-Beuve : *Port-Royal*.

**GOMEZ DE CIBDAREAL ou CIUDAD-REAL** (Fernan), né en 1388. Médecin du roi Juan II de Castille, et son ami et son confident, il a écrit, sous le titre de *Centon epistolario*, un recueil de lettres précieuses pour l'histoire secrète et anecdotique de ce règne, mais dont l'authenticité a été contestée. Elles ont été publiées plusieurs fois (Burgos, 1499, in-4 ; Madrid, 1775, 1790, in-8).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of spanish liter.*, t. IV de la traduction espagnole, p. 202-207.

**GOMEZ** (Madeleine-Angélique POISSON, M<sup>me</sup> DE), femme auteur française, née le 22 novembre 1684, morte le 28 décembre 1770. Fille du comédien Paul Poisson, elle épousa un gentilhomme espagnol sans fortune. Spirituelle et douée d'une imagination facile, elle produisit un grand nombre d'œuvres, tragédies, histoires galantes, nouvelles, et, malgré un style souvent incorrect, obtint des succès prolongés. On cite d'elle : *Sémiramis*, tragédie (Paris, 1707, in-12) ; *Habis*, tragédie (Ibid., 1714, in-12) ; *Cléarque*, tragédie (Ibid., 1717, in-12) ; *Anecdotes, ou Histoire secrète de la maison ottomane* (Amsterdam, 1722, in-12) ; *Histoire secrète de la conquête de Grenade* (Paris, 1723, in-12) ; *les Journées amusantes* (Ibid., 1723 et suiv., 8 vol. in-12, plusieurs fois réimpr.) ; *Anecdotes persanes* (Ibid., 1727, 2 vol in-12) ; *Cent nouvelles nouvelles* (Ibid., 1735, 8 vol. in-12), recueil qui eut plusieurs éditions et dont fait partie *Jean de Calais*, plusieurs fois imprimé à part (1849, in-12) ; *Histoire d'Eustache de Saint-Pierre* (Ibid., 1765, in-12), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GONCOURT** (Jules-Alfred HUOT DE), littérateur français. Collaborateur inséparable de son frère Edmond, il a donné avec lui quelques volumes de critique et d'histoire, des romans très-remarqués pour leurs exagérations réalistes : *Sœur Philomène* (1861), *Germinie Lacerteux* (1865), *Manette Salomon* (1867, 2 vol.), etc., et un drame, *Henriette Maréchal* (Théâtre-Français, 1865), qui tomba devant les protestations soulevées par des excentricités de parti pris. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Notre *Année littéraire*, t. I-X (1858-67).

**GONDOLA** (Jean), poëte dalmate du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort en 1638. Il appartenait à une famille noble de Raguse. Il se fit connaître par une traduction des *Psaumes*, imprimée à Venise, un poëme biblique intitulé *les Larmes de l'enfant prodigue*, publié à Rome ; *Ariadne*, drame, imprimé à Ancone, et une traduction de la *Jérusalem délivrée*. Mais son principal ouvrage est *l'Osmanide*, poëme épique inspiré à l'auteur par l'héroïque résistance des Polonais contre la Turquie (1621). Il avait vingt chants, dont deux ont été perdus, et est divisé en strophes de vers octosyllabiques. Le héros du poëme est Wladislas, le rival du jeune Osman I<sup>er</sup>. Celui-ci, repoussé par les Polonais, attribue sa défaite à l'indiscipline des janissaires, veut les punir et périt massacré par eux. Un seigneur polonais du nom de Korewoski, que sa femme Krunoslava a suivi à l'armée, ravive par ses aventures romanesques l'intérêt du récit. L'œuvre, quoique belle, a pour défauts la lenteur de la marche de l'action, un style affecté et parfois la redondance reprochée aux Orientaux. *L'Osmanide* a été traduite en vers latins par l'abbé Bernard Zamagna (1778), et complétée par Pierco di Sorgo. Chr. Ostrowski a fait des traductions partielles des chants VIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>, contenant un des nombreux épisodes, celui de Suncianiza (la Fille du soleil), qui se rattache à l'histoire nationale de la Serbie.

Cf. Christian Ostrowski : *Lettres slaves*, t. I (Paris, 1857, in-18).

**GONDRIN** (Pierre DE PARDAILLAN DE), membre de l'Académie française, né vers 1691, mort le 2 novembre 1733. Il était fils du duc d'Antin et petit-fils de M<sup>me</sup> de Montespan. D'abord chanoine de Paris, il devint évêque de Langres, et pair de France en 1724. Il entra à l'Académie en 1725. On ne lui connaît pas de titre littéraire.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**GONGORA Y ARGOTE** (Luis DE), poëte espagnol, né à Cordoue le 11 juillet 1561, mort dans cette ville le 23 mai 1627. Il prit le nom de sa mère comme étant plus sonore. Ayant étudié à l'Université de Salamanque, il entra dans les ordres et eut le titre de chapelain du roi. Un goût très-vif pour la poésie lui valut de précoces succès. En 1583, Cervantès, dans *Galatée*, le cite déjà comme un auteur connu. Ses premières poésies se composent de ballades, de *letrillas*, tour à tour satiriques et sentimentales, d'odes et de *canciones* d'un style majestueux ; l'ode à l'*Invencible Armada* est restée un chef-d'œuvre de la poésie lyrique espagnole. Voyant toutefois que ses poésies simples et naturelles n'obtenaient pas le succès qu'elles méritaient, il résolut de changer de style. Il combina les mots nouveaux empruntés aux langues latine et grecque avec des termes vieillis, détournés de leur sens primitif, employa des constructions forcées ou antipathiques au génie de la langue espagnole, et forma ainsi l'*estilo culto*, ou style tourmenté, qui garda son nom (voy. GONGORISME). Ses deux premiers sonnets écrits selon cette seconde manière sont de l'année 1605. Puis vinrent les poëmes : *les Solitudes* (*las Soledades*) et *Polifemo*, qui circulèrent en manuscrit, et le poëme de *Pyrame et Thisbé*. Ces œuvres étranges avaient besoin de commentaires, même pour les Espagnols lettrés. Il en parut plusieurs, entre autres : *Lecciones solemnes a las obras de D. Luis de Gongora* (Madrid, 1630, in-4). Une école était fondée, et le succès prouvé par la foule des imitateurs.

Les œuvres diverses de Gongora se composent

de satires, de sonnets burlesques, de romances qui ont de la tendresse et d'épîtres, dont la plus connue est celle qui dépeint, avec une verve intarissable, les ennuis de la vie de la cour. Il a écrit aussi pour le théâtre une comédie, *la Fermeté d'Isabelle* (*las Firmezas d'Isabela*), qui n'eut pas de succès. Il en a laissé deux autres inachevées : *El Doctor Carlino* et la *Comédie de la chasse* (la Comedia venatoria). Il a également composé : *Fabulas de Polifemo*, poëme semi-lyrique et semi-narratif, mais tout à fait absurde et incompréhensible. Les *Œuvres complètes* de Gongora ont été réunies quelques années après sa mort (Madrid, 1654, in-4), et il a été donné un choix de ses *Poésies* par Ramon Fernandez (Madrid, 1787, in-12).

Cf. Hozes : *Vie de Gongora*, en tête de l'édit. des *Œuvres* ; — Antonio : *Bibl. hisp. nova*, t. II ; — de Puibusque : *Hist. comparée*, t. I ; — Ticknor : *History of spanish liter.*, t. III.

**GONGORISME.** La fin du XVe siècle fut marquée par une invasion générale dans les littératures de l'Europe de l'affectation, de la recherche, des pensées subtiles, du bel esprit et du style raffiné. Lilly en Angleterre, Marini en Italie, Ledesma et Gongora en Espagne furent les corrupteurs du goût. Ledesma avait imaginé le *conceptisme ;* Gongora, de parti pris, et par ambition littéraire, abandonnant la poésie sensée dans laquelle il s'était fait déjà une réputation estimable, donna par son poëme des *Solitudes* (las Soledades) le signal d'une rupture complète entre la langue vulgaire et la langue poétique. Il inventa le style *culto*, style poli et civilisé, selon lui. Peu soucieux de l'idée, il tortura les mots, modifiant la signification ancienne des uns, attachant à d'autres un sens prétendu profond, mais obscur, et précipitant la langue dans une confusion dont elle a eu de la peine à sortir. Il introduisit dans ses phrases les inversions grecques et latines, et, faisant parade d'un vain savoir, parsema ses écrits d'allusions mythologiques. Le tout, associé aux métaphores et aux boursouflures les plus recherchées, constitua le *cultisme*, nommé de préférence chez nous gongorisme.

Il est facile d'extraire du poëme des *Soledades* des exemples de cette seconde manière de Gongora. Des oiseaux sont pour lui « des cloches de plumes sonores qui donnent le signal de l'aube au soleil, lorsque celui-ci, sur son carrosse, quitte le pavillon d'écume. » Une jeune fille qui se lave le visage à une fontaine « réunit le cristal liquide au cristal de sa joue par le bel aqueduc de sa main. » Les bergères sont des roses vêtues : « Le printemps, chaussé d'avril et habillé de mai, voit arriver les roses vêtues qui chantent, entourées de guitares ailées ; à leur voix, le ruisseau fait de sa blanche écume autant d'oreilles qu'il y a de cailloux dans son lit. » Une nouvelle mariée est si belle qu'elle rendrait la Norvége torride avec ses deux soleils et l'Ethiopie blanche avec ses deux mains. Gongora compare un ruisseau qui se précipite dans la mer à un papillon de cristal qui se noie étourdiment, et l'Océan devient alors un centaure moitié eau douce, moitié eau salée. Il dit d'une jeune et belle dame qu'elle n'a qu'un petit nombre d'années d'existence, mais qu'elle possède plusieurs siècles de beauté :

Muchos siglos de hermosura
En pocos anos de edad.

La société élégante de la Péninsule adopta et conserva pendant une grande partie du XVIIe siècle ce langage du faux bel esprit, qui, malgré les attaques de Quevedo, Lope de Vega et Calderon, parfois *cultistes* eux-mêmes sans le vouloir, fleurit avec Montalvan et les nombreux disciples de Gongora. Paravicino, prédicateur de la cour, introduisit le style *culto* dans l'éloquence de la chaire, altérée déjà par le conceptisme de Ledesma. Dans le même temps, elle était infestée en Italie par les concettis, en France par les pointes (voy. ces mots).

Cf. A. de Puibusque : *Histoire comparée des littér. française et espagnole ;* — Ernest Lafond : *les Corrupteurs du goût à la fin du XVIe siècle*, dans la *Revue européenne* (1er mars 1861).

**GONNELIEU** (Jérôme DE), prédicateur et écrivain ascétique français, né en 1640 à Soissons, mort en 1715 à Paris. De la compagnie de Jésus, il se fit quelque réputation dans la chaire, et écrivit des ouvrages de dévotion qui ont été très-répandus.

Cf. Dom Calmet : *Bibliothèque lorraine.*

**GONZAGA** (Thomas-Antonio, surnommé *Dirceo*), né à Porto, et non, comme on l'a cru, à Pernambuco, en 1747, mort à Mozambique en 1793. Il fut élevé à Bahia, où son père était magistrat, et revint achever ses études à l'université de Coïmbre. Le fait principal de sa vie est son amour pour une femme qu'il ne put épouser et qui fut comme une autre Laure de Sade pour celui qu'on a appelé le « Pétrarque portugais ». Il la célébra sous le nom de Marilia. Il venait d'être nommé à un emploi dans les colonies, lorsque, impliqué dans un complot, il fut condamné à l'exil. Il mourut à Mozambique, victime du climat.

Le nom de Gonzaga est attaché aux chants ou *lyres*, consacrés à son amour et recueillis sous le titre de *Marilia de Dirceo* (Lisbonne, 1811, in-18): ces poésies, aussi populaires au Brésil que dans la métropole, paraissent avoir été l'objet d'interpolations, et elles ont été réimprimées avec des corrections et des additions suspectes par J.-M.-P. da Sylva (Rio de Janeiro, 1845, in-12). Le premier texte a été traduit en français par E. de Monglave et P. Chalas sous le titre de *Marilie*, chants élégiaques (Paris, 1825, in-32). On attribue en outre à Gonzaga un poëme satirique, *Cartas chilenas* (dans la Bibliotheca brasilica, 1845), et qui n'est peut-être que la traduction de l'ouvrage d'un poëte chilien.

Cf. J.-M. Pereira da Sylva : *Introduction* à son édition, et *Plutarcho brasileiro ;* — Ad. de Varnhagen : *Florilegio de poesia brasileira ;* — Ferd Denis : *Résumé de l'hist. littér. du Brésil.*

**GONZAGUE** (Curtius DE), poëte italien de la seconde moitié du XVIe siècle. Il suivit la carrière des armes, puis s'attacha au cardinal Hercule de Gonzague. Il a laissé des *Poésies lyriques* (Rime ; Venise, 1591, in-12) ; une comédie, *les Fourberies* (gli Inganni), et comme œuvre principale, un poëme en trente-six chants, *le Fidèle amant* (le Fidamante ; Mantoue, 1582, in-4 ; Venise, 1641, in-4), que les éloges du Tasse ont sauvé de l'oubli.

Cf. Ginguené : *Hist litt. de l'Italie*, t. V, p. 512.

**GONZALÈS** (Diego), poëte espagnol, né à Ciudad-Rodrigo en 1733, et mort à Madrid en 1794. Il appartenait à l'ordre des moines augustins. Ami des poëtes de la nouvelle école, entre autres de Jovellanos, il a composé et dédié à ce dernier le poëme didactique : *les Quatre âges de l'homme* (las Cuatro edades del hombre), écrit avec pureté comme ses autres poésies. On cite en outre une satire souvent réimprimée, *la Perfide chauve-souris* (el Murcielago alevoso). Ses *Œuvres* ont été imprimées après sa mort (Madrid, 1812, in-12).

Cf. Ticknor : *History*, etc., t. III ; — Gil y Zarate : *Manual de literatura.*

**GONZALO DE BERCEO**, poëte espagnol, né vers la fin du XIIe siècle à Berceo, mort vers 1260. Il appartenait au clergé séculier de sa ville natale. Ses œuvres se composent de neuf poëmes, dont les principaux sont : la *Vie du glorieux confesseur saint Dominique de Silos;* l'*Histoire de Saint-Millan ;* le *Sacrifice de la messe;* les *Miracles de*

*Notre-Dame*; la *Douleur qu'éprouva la Vierge Marie le jour de la Passion de son fils Jésus-Christ*, etc., etc. Ces poëmes forment le tome II du recueil de Sanchez : *Coleccion de poesias anteriores al siglo XV* (2e édit., Paris, 1842). Ces chroniques de saints, ces poëmes religieux et destinés à l'édification sont d'un style simple, familier, parfois trivial; ils se composent de quatrains monorimes. Villemain a appelé ces légendes versifiées : « le Romancero de l'Église, » en remarquant que, si l'hyperbole castillane est dans la fable, elle n'est pas dans le langage grossier, mais naturel. M. Th. de Puymaigre a montré que Gonzalo a imité un de nos vieux poëtes français, Gautier de Coincy, auquel, sur vingt-cinq miracles, il en a pris dix-huit, calquant souvent les vers espagnols sur les vers français.

Cf. Th. de Puymaigre : *les Vieux auteurs castillans* (Metz, 1861-62, 2 vol. in-12); — Adolphe de Puibusque : *Hist. comparée des littératures espagnole et française*.

GONZALVE DE CORDOUE, roman de Florian (voy. ce nom).

**GOOD** (le docteur John MASON), médecin et littérateur anglais, né en 1764, mort en 1827. Compilateur infatigable, il n'est connu aujourd'hui que pour avoir donné des soins à l'édition des *Lettres de Junius* publiée par Voodfall en 1813, et écrit l'excellent *Essai* qui la précède (voy. JUNIUS).

Cf. O. Gregory : *Memoirs on the life and writings of Dr Good*.

**GORDON** (Thomas), publiciste et traducteur anglais, né à Kirkeudbright (Galloway) vers 1685, mort en 1750. Il a publié avec Trenchard, puis seul, deux recueils périodiques dirigés contre la hiérarchie ecclésiastique et qui eurent beaucoup de succès : les *Lettres de Caton* (1737, 4 vol. in-12) et *le Whig indépendant* (1728, in-8), dont une partie a été traduite en français par le baron d'Holbach, sous le titre de *l'Intolérance convaincue de crime et de folie* (Amsterdam, 1769, in-12). Robert Walpole sut l'attacher à la défense de sa politique. On cite encore les pamphlets suivants : *Cordial pour les esprits abattus* (Cordial for low spirits; Londres, 1751, 3 vol. in-12), et *les Piliers du sacerdoce et de l'orthodoxie ébranlés* (the Pillars of priestcraft, etc., 1768, 4 vol. in-12), publication posthume. Th. Gordon est, en outre, auteur de traductions anglaises, très-estimées pour la fidélité sinon pour l'élégance, de *Tacite* (1728-31, 2 vol. in-fol.), de *Salluste* et des *Catilinaires* (1744, in-4). Il y a joint des *Discours historiques, critiques et politiques*, inspirés des mêmes passions libérales que ses pamphlets, et qui ont été traduits en français par P. Daudé (Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12, et s. l. 1759, 2 vol. in-12).

**GORDON** (Alexandre), historien et antiquaire écossais, mort vers 1750. De fortes études et des voyages donnèrent de l'autorité à ses ouvrages : *Itinerarium septentrionale*, description de plusieurs comtés de l'Écosse et du Nord de l'Angleterre (1726, in-fol., 66 pl.; supplém., 1732, in-fol.); *Vies du pape Alexandre II et de son fils César Borgia* (the Lives of pope Al., etc., 1729, in-fol.), traduit en français (Amsterdam, 1732, 3 vol. in-12); *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens* (an Essay towards explaining the hieroglyphical figures, etc.; 1737, in-fol.), etc. Il a donné une traduction anglaise de l'*Histoire des amphithéâtres anciens*, de Scipion Maffei (1730, in-8).

Cf. Chalmers : *General biograph. Dictionary*.

**GORDON** (Angélique), femme auteur française, née en 1791 à Paris, morte le 11 février 1839. D'une famille écossaise, elle reçut une instruction très-étendue; des revers de fortune et des déceptions d'amour la conduisirent à la retraite. Ses ouvrages, empreints de religiosité, mais non sans talent, eurent du succès, entre autres : *Essais poétiques d'une jeune solitaire* (Paris, 1826, in-8); *Victorine et Eugénie* (Lille, 1832, in-18); *les Sœurs jumelles* (Ibid., 1834, 2 vol. in-18); *les Vacances, ou Lettres de quelques jeunes personnes* (Ibid., 1838, 2 vol. in-18); *Drames et proverbes* (Ibid., 1839, in-18), etc.

**GORE** (Catherine-Grace FRANCIS, mistress), femme de lettres anglaise, née dans le comté de Nottingham en 1799, morte le 29 janvier. Mariée en 1822 à un officier d'infanterie, veuve en 1846, et mère de dix enfants, elle témoigna par la variété de ses études et le nombre de ses écrits d'une imagination active et féconde et d'une facilité d'exécution extraordinaire. Elle s'est exercée surtout dans le roman et en a traité avec succès les différents genres : l'intrigue, le caractère et l'histoire. Nous rappellerons : *Théresa Marchmont* (1823), son début, écrit en huit jours; *Contes hongrois* (1828), *les Femmes telles qu'elles sont* (1830), *Mères et Filles* (1831), un de ses ouvrages les mieux accueillis; *Mistress Armytage* (1836), *le Journal d'une désennuyée* (même année); une série de peintures de mœurs du grand monde (high life), *Marie Raymond*, *Mémoires d'une pairesse*, *la Femme du monde*, *le Secrétaire d'État*, *la Douairière*, *l'Ambassadrice*, *la Femme du banquier*, *la Chevalerie moderne*, etc. (1837-1844); puis *Agathonia*, roman grec; *Soi!* (1845); *la Reine de Danemark* (1846), *les Châteaux en l'air* (1847), *Nobles et parvenus* (1848), *Types anglais* (1856). Mistress Gore a en outre écrit pour le théâtre et fait jouer, de 1830 à 1842 : *le Sceau royal*, *le Roi O'Neil*, *Nobles et bourgeois*, et autres drames, *l'École des coquettes*, comédie, et un certain nombre de pièces imitées du français. Musicienne, elle a composé des mélodies pour les Poésies populaires de Burns. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**GORGIAS**, Γοργίας, sophiste grec, né à Léontium en Sicile, dans la première partie du cinquième siècle avant J.-C. Envoyé à la tête d'une députation à Athènes, en 426, pour demander des secours contre les Syracusains, il éblouit ses auditeurs par l'éclat de ses discours. Il séjourna à Athènes et en Thessalie, parcourut une partie de la Grèce, et partout fit applaudir son éloquence. Selon Lucien, il mourut à cent huit ans, n'ayant rien perdu de ses facultés. Doué d'un talent extraordinaire pour l'improvisation, il parlait sans préparation sur toute espèce de sujets, usant avec une grande habileté de tous les artifices de la rhétorique, des antithèses, des périodes à nombres égaux, des assonances symétriques et de toute sorte de traits brillants (λάμπαδες). Ce style artificiel eut un immense succès, même auprès des esprits distingués. De nombreux disciples suivirent les leçons du maître, qu'ils payaient jusqu'à cent mines (91 100 francs). Ce fut une mode de parler à la Gorgias, γοργιάζειν. Platon, l'ennemi des sophistes, a montré envers Gorgias une grande sévérité. Il nous est impossible de l'apprécier directement, ses ouvrages ne nous étant point parvenus, si ce n'est peut-être deux mauvaises déclamations, l'*Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*, dont plusieurs critiques contestent l'attribution, et que Reiske a insérées dans ses *Oratores græci* (Leipzig, 1773). En philosophie, Gorgias est, comme les sophistes, un adepte du scepticisme. Disciple, à ce que l'on croit, d'Empédocle et de Prodicus, il étudia Parménide, et mit en œuvre les sophismes de Mélissus et de Zénon. Il écrivit un traité *sur le Non-être, ou sur la Nature*, pour démontrer que rien n'existe; que si quelque chose existe, nous ne pouvons le connaître; que si quelque chose existe et peut être connu, nous ne pouvons le faire connaître aux autres. Aristote et Sextus Em-

piricus nous ont conservé le résumé de cet ouvrage.

Cf. Platon : *Gorgias* ; — Aristote : *De Xenophane, Zenone et Gorgia* ; — Belin de Ballu : *Histoire de l'éloquence* ; — H.-E. Fross : *De Gorgia Leontino* (Hade, 1828, in-8) ; — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes*, t. I, p. 44-95 (Paris, 1873, in-8).

**GORGY** (Jean-Claude), littérateur français, né à Fontainebleau en février 1753, mort à Pinceloup, près de Rambouillet, en 1795. Il s'est distingué par la recherche de la singularité. Il est auteur d'un *Nouveau voyage sentimental* (Paris, 1785, 2 vol. in-8 ; 6e édit., 1795, 2 vol. in-18), de plusieurs romans, entre autres celui de *Blançay* (Londres et Paris, 1787, 2 vol. in-18), très-souvent réimprimé; d'un recueil de fantaisies et de pamphlets, intitulé : *Ann'quin Bredouille ou le Petit cousin de Tristram Shandy*, etc. (Paris, 1792, 6 vol. in-18, avec fig.), et de quelques comédies et proverbes dramatiques.

Cf. Quérard : *la France littéraire* ; — Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. II.

**GORI** (l'abbé Antonio Francesco), antiquaire et critique italien, né à Florence en 1691, mort en 1757. Il était attaché au Baptistère de Saint-Jean. On lui doit quelques grands ouvrages sur l'art, l'archéologie et les lettres qui ont joui d'une grande considération : *Inscriptionum antiquarum græcarum quæ in urbibus Etruriæ extant* (Florence, 1726-44, 3 vol. in-fol. avec planches) ; *Museum florentinum* (Ibid., 1731-43, 9 vol. in-fol.) ; *Symbolæ litterariæ* (1748), recueil de dissertations ; *la Toscana illustrata* (1755, t. I), etc.

**GORINI** (Guiseppe CORIO, marquis DE), poëte dramatique italien, né à Milan vers 1700, mort vers 1761. Il séjourna à Paris, où il étudia les chefs-d'œuvre du théâtre français. Ses pièces, tragédies ou comédies, qui eurent en leur temps quelques succès, ne sont guère que des imitations de Racine, de Corneille ou de Molière avec des titres qui déguisent souvent les analogies. Telles sont : *la Mort d'Agrippine* imitée de *Britannicus*; *Jézabel*, contre-façon d'*Athalie*, *Rosamonde vengée* tirée d'*Héraclius*, *Hécube*, *Mahomet II*; puis *le Baron polonais*, plagiat de *M. de Pourceaugnac*, *le Gascon*, etc. Les œuvres dramatiques de Gorini ont paru sous ce titre : *Teatro comico e tragico* (Venise, 1732, in-8, et Milan, 1745, 6 vol. in-12). On a aussi de lui des *Églogues* en prose mêlée de vers, imprimées à Milan (1720 in-4) et *Rime diverse* (Ibid., 1724, in-8).

**GORLE** (Abraham DE), latinisé GORLÆUS, antiquaire hollandais, né à Anvers en 1549, mort à Delft en 1609. Il recueillit un riche cabinet de médailles que Scaliger l'accuse d'avoir encore grossi de pièces apocryphes. Ses principaux ouvrages sont : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillorumque promptuarium* (Nuremberg, 1601), réédité avec de savantes notes par Gronovius (Leyde, 1695, 1707, 2 vol. in-4), et *Thesaurus numismatum familiarum romanarum* (Ibid., 1608, in-fol.).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique.*

GORMONT ET ISEMBART, chanson de geste du XIIe siècle. Elle est importante pour l'histoire de notre poésie héroïque, en ce qu'elle laisse voir la transformation en gestes des cantilènes primitives. Il n'a été retrouvé qu'un fragment de 600 vers de ce poëme. Le sujet est indiqué en substance dans la cantilène sur la bataille de Saucour (voy. ce mot). Gormont est un chef normand. Il envahit le Ponthieu, accompagné d'Isembart dit *le Signoure*, seigneur de la Ferté, exilé pour ses crimes et qui amenait les Normands pour reconquérir son domaine et se venger de son oncle Louis III. Dans le poëme, les Normands sont changés en Sarrasins. Le fragment retrouvé de nos jours a été publié par M. de Reiffenberg dans l'*Introduction* du second volume de la *Chronique rimée de Ph. Mouskes* (Bruxelles, 1838, in-4).

Cf. L. Gautier : *les Epopées françaises*, liv. I, ch. X.

**GORNICKI** (Lucas), historien et publiciste polonais, né en 1530, mort en 1600. Il fut staroste de Tykoczyn et de Vasilkow, et secrétaire du cabinet du roi Sigismond Auguste. L'un des meilleurs prosateurs du XVIe siècle, ses écrits sont encore considérés en Pologne comme des modèles de pureté et d'élégance. On a de lui de nombreux ouvrages, dont la plupart n'ont été publiés qu'après sa mort : *Histoire du royaume de Pologne jusqu'à l'année* 1538 (Dzicie wkoronie, etc., Cracovie, 1637, in-4, 1654, et Varsovie, 1752, in-4). *Moyen de parvenir à une entière liberté* (Droga do Zupeting Wolnosen; Elbing, 1650); *Dialogue entre un Polonais et un Italien sur l'élection du roi et les droits politiques des Polonais* (Rozmowa Polacaz watchem, etc.; Cracovie, 1616), traduit en allemand (Breslau, 1753) ; *l'Homme de cour en Pologne* (Dwozanir Polski), imitation du livre de Balthazar Castiglione.

**GORSAS** (Antoine-Joseph), publiciste et homme politique français, né le 21 septembre 1751 à Limoges, mort le 7 octobre 1793. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il refusa d'entrer dans les ordres et fonda à Versailles une maison d'éducation. En 1788, il fut enfermé à Bicêtre sous l'accusation, non justifiée, de corrompre les mœurs de ses élèves. L'année suivante il fonda et rédigea le *Courrier de Versailles*, et se jeta à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire. Quand le roi fut forcé de quitter Versailles pour Paris, Gorsas vint établir rue Tiquetonne son journal, qu'il appela alors *le Courrier des quatre-vingt-trois départements*. Nommé membre de la Convention, il passa peu à peu de la Montagne à la Gironde, et finit par attaquer, dans sa feuille, les révolutionnaires exaltés, avec autant d'emportement qu'il en avait mis à écrire contre les monarchistes. On lit dans un de ses numéros de février 1793 : « Quelle joie pour toi, ô Marat, de voir ruisseler le sang dans les rues!... Des poignards! des poignards! mon ami Marat! mais des torches! Des torches aussi! Il me semble que tu as trop négligé ce dernier moyen de crime. Il faut que le sang soit mêlé aux cendres! Le feu de joie du carnage, c'est l'incendie! » Le 8 mars 1793, les presses de Gorsas furent brisées par la populace Le 14 mai, la Commune fit afficher dans Paris, sur deux colonnes, ses opinions anciennes en présence de ses opinions actuelles sous ce titre : *le Gorsas d'autrefois et le Gorsas d'aujourd'hui*. Il fut décrété d'accusation avec les Girondins, et exécuté. Avant la Révolution, il avait publié quelques écrits satiriques, notamment *l'Ane promeneur, ou Crités promené par son âne* (Paris, 1786, in-8).

Cf. Eug. Hatin : *Histoire de la presse.*

**GOSSE** (Etienne), auteur dramatique et publiciste français, né en 1773 à Bordeaux, mort le 21 février 1834. Enrôlé comme volontaire en 1792, il devint officier, combattit en Vendée, prit sa retraite à la suite d'une blessure qui le rendit boiteux, et fut inspecteur de la loterie à Toulon Destitué sous la Restauration, il tint quelque temps un café, puis vint à Paris, où il fut rédacteur du *Miroir* et fonda *la Pandore*. Il fit représenter sur différents théâtres un assez grand nombre de pièces, dont la plus estimée est *le Médisant*, comédie en trois actes, en vers (1816); le style en est agréable, l'intrigue bien menée et la conclusion morale. On cite parmi ses autres œuvres dramatiques : *l'Epreuve par ressemblance*, comédie en un acte, en vers libres (1799); *les Femmes politiques*, comédie en trois actes, en vers (1800); *le Sus-*

*ceptible par honneur*, comédie en trois actes, en vers (1818); *Manon Lescaut*, mélodrame en trois actes (1820); *le Flatteur*, comédie en cinq actes, en vers (1821); etc. On a encore du même : *les Amants vendéens*, roman (Paris, 1799, 4 vol. in-12); des *Fables* (Paris, 1818, in-12), qui sont de spirituelles satires politiques; *Proverbes dramatiques* (Paris, 1819, 2 vol. in-8); *Histoire des bêtes parlantes depuis* 1789 *jusqu'à* 1824, *par un chien de berger*, satire en vers (Paris, 1827, in-8); *les Jésuites ou les autres Tartufes*, comédie en cinq actes, en vers, non représentée (Paris, 1827, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GOSSELLIN** (Pascal-François-Joseph), géographe français, né le 6 décembre 1751 à Lille, mort le 7 février 1830 à Paris. Il prit dans le commerce et les voyages le goût de la science géographique, et fut admis en 1791 à l'Académie des inscriptions, à la suite d'un concours sur la comparaison de la géographie de Strabon et de Ptolémée, où il obtint le prix. Il fut chargé en 1794 de travaux au ministère de la guerre, entra à l'Institut dès sa formation, et devint en 1799 conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale. Ses écrits, très-soignés pour le style, ont été jugés sévèrement pour le fond. « Gossellin, qui prétendit ajouter aux travaux de D'Anville, dit M. Maury, et compléter son œuvre en la rectifiant, ne fit que substituer à ses appréciations solides des hypothèses insoutenables, fondées sur une érudition d'emprunt. »

On cite de lui : *Géographie des Grecs analysée, ou les systèmes d'Eratosthène, de Strabon et de Ptolémée comparés entre eux et avec nos connaissances modernes* (Paris, 1790, in-4); *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens* (Paris, 1798-1813, 4 vol. in-4); des *Notes* et *Observations* pour une traduction de *Strabon;* des dissertations dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et le *Journal des savants.*

Cf. Abel de Rémusat : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, 2e série, t. IX ; — A. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions.*

**GOTTER** (Frédéric-Guillaume), poëte allemand, né à Gotha le 3 septembre 1746, mort dans cette ville le 18 mars 1797. Il fonda avec Boïe *l'Almanach des Muses* de Gœttingue. Il s'est distingué par la souplesse de son talent dans cette littérature d'imitation étrangère si en vogue de son temps. Il a traduit plusieurs tragédies de Voltaire : *Oreste, Mérope, Alize* (Gotha 1774-1778), la *Marianne* de La Harpe (Ibid., 1776), et un grand nombre de comédies soit françaises, soit anglaises. Il a composé des comédies, comme *l'Altière Vasthi* et *Esther* (Leipzig, 1795), des *Opéras* (Singspiele ; Ibid., 1779); des poésies lyriques et des épîtres d'un style correct et élégant, réunis sous le titre de *Poésies* (Gedichte ; Gotha, 1787-88, 2 vol.).

**GOTTFRIED DE STRASBOURG**, célèbre minnesinger allemand, de la fin du XIIe siècle, mort vers 1210. On ne sait rien de positif sur sa vie ; il dut en passer la plus grande partie à Strasbourg, l'une des résidences favorites des Hohenstauffen, au milieu des splendeurs et des fêtes chevaleresques qui eurent tant d'influence sur la langue et la poésie du temps. Il n'appartenait pas à la noblesse, mais paraît avoir joui d'une certaine fortune. Quelques-uns pensent qu'il faisait partie du clergé. Il semble avoir vécu de la vie mondaine, et ce serait, d'après ses propres confidences, pour se consoler lui-même de ses chagrins amoureux, qu'il aurait entrepris son poëme de *Tristan et Isolt*, resté son œuvre capitale. On peut conjecturer, par les rapports de ce poëme avec les œuvres de Wolfram d'Eschenbach (voy. ce nom), qu'il doit avoir été composé entre l'an 1204 et l'an 1215. Gottfried n'eut pas le temps de l'achever ; il en avait écrit à peu près les deux tiers, formant 19752 vers, lorsque la mort le surprit. Il eut deux continuateurs, Ulrich de Turheim et Henri de Friberg : le premier entreprit d'achever la composition de Gottfried vers 1236, l'autre vers 1300. Ils restèrent l'un et l'autre, le premier surtout, très-inférieurs au célèbre minnesinger, dont on déplorait pendant plus d'un siècle de voir l'œuvre inachevée.

Nous donnons à sa place l'analyse de *Tristan et Isolt* (voy. ces mots), ce roman de chevalerie de provenance française et qui devint si populaire dans toute l'Europe. Gottfried n'en était pas, en Allemagne, le premier metteur en œuvre. Vingt ans environ auparavant, Eilhart von Oberg avait traité cette histoire d'amour d'après un original français, et il nous reste quelques fragments de cette œuvre dont les contemporains parlent avec éloge. Gottfried eut particulièrement pour guide, dans son récit, un auteur anglo-normand qu'il appelle Thomas de Bretagne. Les nombreux emprunts faits, jusque dans les détails du style, à notre vieille langue romane, montrent surtout quel fut son modèle. Il a traité d'ailleurs cette histoire d'amour qui caractérise si bien les mœurs et les sentiments du temps, avec un talent remarquable. Le style est gracieux et touchant ; le récit sympathique, la langue élégante, choisie, harmonieuse. Les souffrances et les joies de l'amour sont peintes avec un charme extrême. Gottfried égale, comme poëte, son rival parmi les minnesingers, Wolfram d'Eschenbach, mais il en diffère et le complète. « Wolfram, dit von der Hagen, est le miroir sans tache de la poésie chevaleresque ; Gottfried en est la fleur dans toute sa délicatesse et dans tout son éclat... Il n'a pas les allures austères et belliqueuses de Wolfram, il n'est pas, comme lui, le champion armé de l'honneur et du devoir, il est le chantre séduisant des faiblesses humaines. » On ne lui a fait qu'un reproche, c'est d'avoir prodigué dans l'allemand de son temps les locutions et les tournures françaises. Il introduit en effet dans sa langue des lambeaux entiers de la nôtre, constatant ainsi l'influence universelle, au moyen âge, de notre littérature.

Il nous reste, en outre, de Gottfried deux pièces de *Maximes* (*Spüche*) qu'on lui a contestées à tort, et trois chants lyriques dans le goût des minnesingers. Le poëme de *Tristan et Isolt* a été édité, avec ses continuations, par von der Hagen (Berlin, 1823) et par Massmann (Leipzig, 1843). Il a été traduit en allemand moderne par H. Kurtz (Stuttgart, 1844), et par Simrock (Leipzig, 1845). Il a été remanié et rajeuni par W. Schlegel, par Immermann, etc. Le sujet, depuis la tragédie de Hans Sachs (1553), jusqu'à l'opéra de M. Richard Wagner, a été mis plusieurs fois à la scène.

Cf. Masmann, dans son édition de *Tristan et Isolt ;* — Gervinus, de Wackernagel, etc. : *Histoire de la littérature allemande ;* — A. Bossert : *Tristan et Iseult, poëme de Golfrid de Strasbourg*, thèse (Paris, 1865, in-8) ; — Louis Spach, dans les *Biographies alsaciennes* (Strasbourg, 1866, 2 vol. in-8).

**GOTTSCHED** (Jean-Christophe), célèbre critique, grammairien et poëte allemand, né à Judithen Kirch, près de Kœnigsberg, le 2 février, mort à Leipzig le 12 septembre 1766. Fils d'un ministre protestant et destiné à l'état ecclésiastique, il abandonna la théologie pour la philosophie et la littérature, et quitta la Prusse pour échapper au service militaire. Il fut précepteur des enfants du savant Mencke à Leipzig, puis professeur à l'Université. Il se fit un nom par la part très-vive qu'il prit aux débats littéraires du temps. Partisan déclaré de l'imitation des auteurs classiques français, il travailla à épurer à la fois la langue et la littérature ; il condamna l'emploi d'une foule de mots étrangers et prêcha surtout la pureté de la langue, la clarté, l'élégance du style

Il proscrivit du théâtre les rôles bouffons dont le fameux Jean-Saucisse (Hans Wurst), l'arlequin national, était le type populaire. Il soutint ces idées, souvent sans modération, dans différents journaux: *le Spectateur de Leipzig*, *le Patriote de Hambourg*, et surtout *les Critiques raisonnables* (die vernünftigen Tadlerinnen), dont il était le rédacteur principal. C'étaient les manifestes de l'École saxonne, qui le reconnaissait pour chef.

Il eut de redoutables adversaires, en la personne de deux écrivains distingués, Bodmer et Breitinger, qui fondèrent ou plutôt qui défendirent l'École suisse, ayant pour soutiens les œuvres et le nom de Haller (voy. ce nom). Celle-ci opposait à l'imitation française l'influence de la littérature anglaise. Bodmer avait traduit Milton, et Gottsched dirigeait contre l'épopée anglaise des arguments empruntés à Voltaire. Il s'agissait donc moins, dans ce début, d'affranchir la littérature nationale que de choisir l'influence à laquelle il convenait de l'asservir. L'école de Gottsched fut définitivement vaincue par l'ascendant de Lessing et de Klopstock, qui, également hostiles à toute contrefaçon étrangère, se prononcèrent pourtant pour l'école suisse, parce que les modèles qu'elle cherchait en Angleterre étaient plus conformes au génie national.

La réputation de Gottsched a beaucoup souffert de la défaite du parti de l'imitation française; son prestige et sa chute sont parfaitement marqués par ce mot de Gellert: « Il fut un temps où j'aurais donné tout au monde pour être loué de Gottsched, et maintenant je donnerais tout au monde pour être débarrassé de ses louanges. » Il n'en a pas moins rendu des services réels à la littérature de son pays. Mme de Staël, qui l'appelle « un savant sans goût et sans génie », à cause de l'opinion qu'il soutint, convient « qu'il jaillit une grande lumière de la lutte des deux écoles ». Ensuite il garde, comme grammairien, un rang distingué, et l'autorité dont il a joui comme critique est souvent justifiée. Ses traités sur l'*Art poétique* (Critische Dichkunst; Leipzig 1730), sur l'*Éloquence* (Redekunst; Hanovre 1728), sa *Grammaire* surtout (Sprachkunst; Leipzig 1748), furent des livres utiles: le dernier eut six éditions. Ses *Essais d'histoire critique de la langue, de la poésie et de l'éloquence* (Beitraege zur critischen Historie der deutschen Sprache, etc.; Ibid., 1732-1744, 8 vol.), sa *Nouvelle Bibliothèque des lettres et des arts* (Neuer Buchersaal der schœnen Wissenschaften, etc.; Ibid., 1745-1754, 10 vol.), etc., offrent encore un véritable intérêt littéraire. Ses tentatives au théâtre eurent peu de valeur. Son *Caton mourant* (Leipzig, 1732), malgré dix éditions successives, est une pièce médiocre, comme son *Iphigénie* imitée de Racine. Il a laissé en outre des poésies lyriques (Gedichte; Ibid., 1736; neueste Gedichte; Kœnigsberg 1750), correctes mais froides; une traduction estimable en allemand moderne du *Reineke le Renart*, d'Henri d'Akmar (Leipzig et Amsterdam, 1752, pet. in-fol. avec gravures); des *Discours* et des *Lettres* qui intéressent l'histoire littéraire.

Cf. Danzel: *Gottsched und seine Zeit* (Leipzig, 1848); — Heinsius: *Histoire de la littérat. allem.*, trad. par Henri et Apfel (Paris, 1839, in-8).

**GOTTSCHED** (Louise-Aldegonde-Victoria KULMUS, dame), femme du précédent, née à Dantzig le 11 avril 1713, morte à Leipzig le 26 juin 1762. Unissant une éducation littéraire soignée au sentiment de tous les devoirs d'une femme de ménage, elle fut mariée à Gottsched en 1735, et devint sa « chère collaboratrice. » Elle possédait l'anglais et le français, apprit le latin et le grec après son mariage et acquit une solide connaissance des littératures anciennes et étrangères. On prétend qu'elle eut mieux que son mari l'intelligence des conditions littéraires de son temps et de son pays, et qu'elle comprenait la nécessité du progrès. Elle a traduit beaucoup de pièces de théâtre du français et de l'anglais, entre autres *Caton* d'Addison, *Zaïre* de Voltaire, *Cénie* de Mme de Graffigny. Elle composa elle-même des tragédies, *Aurélius*, *Panthée*, etc., et des comédies, dont la meilleure est la *Ménagère française* (die Hausfranzœsin); puis des *Satires* qui ne manquent pas de sel, contre les piétistes, contre les imitateurs de Klopstock, etc. Ses *Lettres*, publiées par son amie, Mme D. H. de Runkel (Briefe; Dresde, 1771, 3 vol.), sont écrites avec vivacité et esprit, et remplies de renseignements curieux. Gottsched a donné un recueil posthume des *Poëmes* de sa femme, avec une *Notice sur sa vie* (Gedichte; Leipzig, 1763).

**GOUBAUX** (Prosper-Parfait), auteur dramatique français, né à Paris le 10 juin 1795, mort dans cette ville en août 1859. Mêlé aux derniers événements de la Restauration, et chef d'une institution privée qui devint le collége Chaptal, il eut des relations très-étendues, écrivit dans les journaux, publia quelques livres et surtout fut le collaborateur d'œuvres dramatiques qui eurent du succès. Nous citerons: *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, avec Ducange (1827); *Richard d'Arlington*, avec Alex. Dumas (1831); *Clarisse Harlowe* (1832); *Louise de Lignerolles*, avec Ernest Legouvé (1838); *Latréaumont* (1840), avec Eugène Sue; *les Mystères de Paris* (1844), *le Morne au diable* (1849), *le Juif errant* (1849), et autres pièces avec le même. Il eut pour collaborateur ordinaire, et souvent en tiers avec les précédents, le banquier Beudin, et la réunion des syllabes finales de leurs deux noms leur forma le pseudonyme commun de *Dinaux*. Goubaux prit en outre les pseudonymes de *Pierre Aubry*, *Hautefeuille*, *Dorivo*, etc. [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e éditions.]

**GOUDAR** (Ange), littérateur français, né vers 1720 à Montpellier, mort en 1791. Au milieu d'une carrière assez aventureuse, il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur l'état social, politique et économique de l'Europe. Les plus curieux sont: *Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu* (La Haye, 1758, 3 part. in-12), plusieurs fois réimprimé, notamment sous le titre d'*Histoire des fripons* (Amsterdam, 1773, in-12); *l'Espion chinois, ou l'Envoyé secret de la cour de Pékin pour examiner l'état présent de l'Europe* (Cologne, 1768, 1774, 6 vol. in-12); *l'Espion français à Londres, ou observations sur l'Angleterre et les Anglais* (Londres, 1779, 2 vol. in-8; 1780, 2 vol. in-12). — Sa femme, Mme Sara GOUDAR, d'origine anglaise, morte vers 1800, a publié elle-même un certain nombre de *Lettres* sur divers sujets, recueillies dans ses *Œuvres mêlées* (Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12).

Cf. Barbier: *Examen critique des dictionnaires historiques*; — Quérard: *la France littéraire*.

**GOUDOULI** (Pierre), ou GOUDELIN, poëte languedocien, né à Toulouse en 1579, mort dans cette ville le 10 septembre 1649. Il quitta le droit pour se livrer à la poésie. Il excellait dans toutes les petites pièces que comporte le dialecte ou patois appelé *moundi*, qui a plus de grâce et de naïveté que d'énergie. Les stances, ballades, élégies, chants royaux, épigrammes, etc., furent très-goûtés de son temps et ont gardé à son nom une popularité locale. On a été jusqu'à l'appeler « l'Homère du Languedoc », et l'inscription poétique de son buste, au Capitole, défie Apollon lui-même de faire mieux les vers que lui, dans la langue des Tectosages:

Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
Tectosagum grato cum volet ore loqui.

Les *Poésies* de Goudouli, qui ont eu plusieurs éditions (Toulouse, 1648, in-8; 1678, in-12; 1693, in-12), ont été insérées dans le *Recueil des poëtes*

*gascons* (Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12). Elles ont été traduites en italien, en espagnol, et mises en latin par le P. Vanière.

Cf. Germain de La Faille : *Notice*, en tête de l'édition de 1678 ; — Mary Lafon : *Hist. de la poésie provençale* ; — C. Hippeau, dans la *Nouv. biographie générale*.

**GOUFFÉ** (Armand), chansonnier et vaudevilliste français, né le 22 mars 1775 à Paris, mort le 19 octobre 1845. Entré comme employé au ministère des finances, il y devint sous-chef. D'une santé délicate et porté à la tristesse, il fut cependant un des poëtes les plus joyeux de son temps, chanta le vin dont il ne pouvait pas boire et égaya de ses refrains les desserts de repas auxquels son estomac lui défendait presque de toucher. La facilité de ses vers l'a fait surnommer « le Panard du XIXe siècle ». Il fut un des premiers membres des Dîners du Vaudeville et du Caveau moderne; il devança Désaugiers et Béranger. Plusieurs de ses chansons furent longtemps populaires, comme celle qui a pour refrain :

Plus on est de fous, plus on rit,

ou comme son *Éloge de l'eau* :

Il pleut, il pleut enfin,
Et la vigne altérée
Va se voir restaurée
Par ce bienfait divin!
De l'eau chantons la gloire
On la méprise en vain :
C'est l'eau qui nous fait boire
Du vin, etc.

Les chansons de Gouffé ont paru sous les titres suivants : *Ballon d'essai, ou Chansons et autres poésies* (Paris, 1802, in-18) ; *Ballon perdu, ou Chansons et poésies nouvelles* (Paris, 1804, in-18) ; *Encore un Ballon* (1807, in-18) ; *le Dernier Ballon* (Paris, 1813, in-18). Ses principaux vaudevilles, où l'on trouve aussi d'heureux couplets, ingénieusement encadrés, sont : *les Deux Jocrisses* (Paris, 1796, in-8) ; *Nicodème à Paris, ou la Décade et le dimanche* (Paris, 1796, in-8) ; *Garrick double* (1800, in-8) ; *le Chaudronnier de Saint-Flour* (1801, in-8) ; *le Mariage de Collé*, avec Brazier (1809, in-8) ; *M. Mouton*, avec Paul de Kock (1818, in-8) ; *le Duel et le Déjeuner* (1818, in-8) ; *la Tante et la Nièce* (1824, in-8) ; *le Bouffe et le Tailleur*, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*.

**GOUGE DE CESSIÈRES** (François-Étienne), poëte français, né le 8 février 1724 à Laon, mort vers 1782. Il a imité d'Ovide *l'Art d'aimer* (Paris, 1745, in-8) et *le Remède d'amour* (Paris, 1757, in-8), puis composé divers poëmes didactiques très-médiocres, dans le goût du temps : *l'Éducation* (Paris, 1757, in-8) ; *les Jardins d'ornement* (Paris, 1758, in-8) ; *Poésies philosophiques* (Paris, 1758, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**GOUGES** (Marie-Olympe DE), femme auteur française, née en 1755 à Montauban, morte le 4 novembre 1793. Sa naissance est mal connue; fille naturelle d'un personnage illustre ou fille légitime d'une marchande à la toilette, elle reçut une éducation fort médiocre, vint à Paris à dix-huit ans, et s'y fit remarquer par sa beauté, ses aventures et ses productions. D'un caractère violent, d'une imagination vive, emportée, elle se mit d'abord avec ardeur du côté de la Révolution et réclama l'émancipation de la femme ; mais, après la condamnation du roi, elle changea de parti et attaqua sans réserve ceux qu'elle avait admirés. Elle périt sur l'échafaud. Ses ouvrages, qui ne manquent pas d'invention et d'esprit, sont inélégants et incorrects, et témoignent aussi de l'humeur difficile et impérieuse qui remplit la vie de l'auteur d'orageuses discussions.

On a d'Olympe de Gouges : *le Mariage inattendu de Chérubin*, comédie en trois actes (Paris, 1786, in-8) ; *les Comédiens démasqués, ou Mme de Gouges ruinée par la Comédie-Française pour se faire jouer* (s. d., in-8) ; *l'Homme généreux*, drame en cinq actes (Paris, 1786, in-8) ; *Molière chez Ninon*, pièce épisodique, en cinq actes (Paris, 1788, in-8) ; *Zamore et Mirza*, drame indien, en trois actes (Paris, 1788, in-8) ; *le Bonheur primitif, ou les Rêveries patriotiques* (Paris, 1789, in-8) ; *Mirabeau aux Champs-Élysées*, comédie en un acte (Paris, 1791, in-8) ; *le Couvent, ou les Vœux forcés*, drame en trois actes (Paris, 1792, in-8) ; *le Prince philosophe*, conte oriental (Paris, 1792, 2 vol in-12) ; *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale* (1792, in-8) ; *l'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, pièce en cinq actes (1793, in-8) ; *les Trois urnes, ou le Salut de la patrie* (1793, in-8), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle et portative des contemporains* ; — Quérard : *la France littéraire* ; — Ch. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, t. I.

**GOUJET** (Claude-Pierre), littérateur français, né le 19 octobre 1697 à Paris, mort le 1er février 1767. Il entra chez les Oratoriens, inclina ouvertement vers les opinions jansénistes et ne manqua pas les occasions d'attaquer les Jésuites. Ces derniers excitèrent contre lui le cardinal de Fleury, qui soumit à des mutilations plusieurs de ses ouvrages, s'opposa à ce qu'il fût admis à l'Académie des inscriptions, témoigna du mécontentement de ce que cette Académie lui avait donné un prix en 1737 et empêcha qu'il fût couronné de nouveau l'année suivante. Malgré ces persécutions, Goujet ne cessa d'étendre le cercle de ses nombreux travaux et les poussa avec tant d'ardeur qu'il finit par perdre la vue. En même temps, mal payé par les éditeurs et seul soutien de parents pauvres, il se vit forcé de vendre la riche bibliothèque qu'il s'était réunie.

Le plus important ouvrage de l'abbé Goujet est sa *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France* (Paris, 1740 et suiv., 18 vol. in-12). Ce recueil, l'un des plus utiles que nous ayons pour l'étude de notre littérature et surtout de notre poésie, présente une suite d'analyses détaillées, d'un style un peu monotone, mais d'une grande clarté. Ses autres ouvrages, que l'on consulte encore avec fruit, sont : *Supplément au Dictionnaire de Moréri* (Paris, 1735, 2 vol. in-fol.), fondu, ainsi qu'un *Nouveau supplément* (Ibid., 1749, 2 vol. in-fol.), dans l'édition suivante du *Dictionnaire* (1759, 10 vol. in-fol.) ; *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, pour servir de suite à celle de Dupin* (Ibid., 1736, 3 vol. in-8) ; *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France* (Ibid., 1758, 3 vol. in-12) ; *Mémoires historiques et littéraires* (La Haye [Paris], 1767, in-12). On cite en outre : *Vies des saints* (1730, 7 vol. in-12) ; *Histoire des inquisitions* (Cologne [Paris], 1752, 2 vol. in-12) ; un grand nombre de biographies, de notices littéraires et d'éloges, dans divers ouvrages; plusieurs éditions, notamment celle du *Dictionnaire* de Richelet (1738, 3 vol. in-fol.), dont il a aussi donné un Abrégé (1736, 1756, 1759, in-8).

Cf. *Nécrologe des hommes illustres*, année 1768 ; — Fr. Godefroy : *Histoire de la littérat. franç.*, t. III

**GOULART** (Simon), théologien et littérateur français, né le 20 octobre 1543 à Senlis, mort le 3 février 1628 à Genève. Ayant embrassé la Réforme, il fut nommé pasteur à Genève, où il se signala par son esprit d'indépendance. Après avoir débuté par un volume de vers médiocres, intitulé : *Imitations chrestiennes*, sonnets et odes (1574, in-8), il se plaça au rang des meilleurs pro-

sateurs du XVI<sup>e</sup> siècle par une suite d'ouvrages: *Vingt-huit Discours chrestiens* (1591, in-16); *Quarante-deux Tableaux de la mort* (Lyon, 1606, in-12); *Thrésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps* (1620, 2 vol. in-8); etc. Il est aussi l'auteur de deux compilations intéressantes: *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX* (1576, 3 vol. in-8), et *Recueil des choses mémorables advenues sous la Ligue* (1587-1590, 3 vol. in-8); ce dernier, publié sous le pseudonyme de *Samuel du Lys*, a été souvent réimprimé sous le titre de *Petits Mémoires de la Ligue*. On lui doit encore un grand nombre de traductions, d'éditions annotées, etc.

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

GOULIARDS. — Voyez CLERCS-RIBAUDS.

**GOULU** (Nicolas), humaniste français, né en 1530 près de Chartres, mort vers 1601. Il professa pendant plus de trente ans au Collége royal. On a de lui: *Oratoriæ facultatis breve compendium, ex Cicerone et Quintiliano collectum* (Cologne, 1559, in-8); *Epitome in universam Ciceronis philosophiam* (Paris, 1564, in-4); la traduction latine des *Sermons* de saint Grégoire de Nysse, etc.

— Un des fils, Jean GOULU, né le 25 août 1576 à Paris, mort le 5 janvier 1629, et qui fut général des Feuillants pendant six années, a publié, outre une traduction du *Manuel* d'Épictète (1609), une *Vie de saint François de Sales* (1624, in-4), etc., les *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1627, 2 vol.). Ces *Lettres*, dirigées contre l'autorité littéraire de Balzac, et qui sont un tissu de violentes injures, firent beaucoup de bruit et partagèrent le monde lettré en deux camps. Balzac ne prit pas la peine d'y répondre.

Cf. Dom Liron : *Bibliothèque chartraine ;* — Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**GOURGAUD** (Gaspard, baron), écrivain militaire français, né le 14 septembre 1783 à Versailles, mort le 25 juillet 1852 à Paris. Ce général, dévoué à la mémoire de Napoléon, a laissé: *la Campagne de* 1815 (Londres et Paris, 1818, in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, écrits à Sainte-Hélène, avec Montholon (Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8, et 1830, 9 vol. in-8); *Napoléon et la grande armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur* (Paris, 1824, 1 vol. in-8, et 1826, 2 vol. in-18); *Réfutation de la* Vie de Napoléon *par sir Walter Scott* (Paris, 1827, in-8); *Réponse à la Lettre de sir Walter Scott* (Paris, 1827, in-8).

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**GOURNAY** (Marie DE JARS DE), femme auteur française, née en 1566 à Paris, morte le 13 juillet 1645. Passionnée, dès sa première jeunesse, pour l'étude, elle apprit presque sans maîtres le latin, un peu de grec, l'histoire, la grammaire, la physique, la géométrie. Elle n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle s'éprit d'admiration pour les *Essais*, encore peu appréciés, de Montaigne. Celui-ci la vit souvent à Paris en 1588, et la nomma sa « fille d'alliance ». Elle se rendit à Bordeaux après sa mort, eut communication de ses papiers et fit, d'après un exemplaire corrigé et augmenté par lui-même, une édition des *Essais* (1595, in-fol.). Cette édition, qu'elle reproduisit en 1635, avec une intéressante préface, a servi de modèle à toutes les bonnes éditions qui parurent ensuite du même ouvrage. M<sup>elle</sup> de Gournay vécut estimée d'un grand nombre d'hommes éminents, de savants et de poëtes, qui correspondaient avec elle; les membres de l'Académie française fréquentaient sa maison; la célébrité s'étendit à sa gouvernante Jamyn et jusqu'à sa chatte Donzelle, que Tallemant appelle *Piaillon*. Mais on peut voir dans les mémoires contemporains que la raillerie ne l'épargna pas, qu'elle avait un caractère bizarre, qu'elle mettait de la passion et de l'emportement dans tout, jusque dans les querelles grammaticales. Ainsi elle s'était mêlée aux querelles religieuses et avait pris parti contre l'*Anti-Cotton*, en publiant l'*Adieu de l'ami du roi pour la défense des pères Jésuites* (Lyon, 1610, in-8). On lui répondit par l'*Anti-Gournay, ou le Remerciement des barrières de Paris* (Niort, 1601, in-8), qui attaquait ses mœurs et la traitait de « coureuse ». D'après le *Perroniana*, elle n'aurait eu, pour toute réponse, qu'à se faire peindre devant son livre. Il paraît en effet qu'elle était loin d'être une beauté.

Les écrits de M<sup>elle</sup> de Gournay furent réunis par elle-même, sous ce titre: *l'Ombre de la demoiselle de Gournay* (Paris, 1626, in-8), avec cette épigraphe: « L'homme est l'ombre d'un songe, et son œuvre est son ombre. » Elle les fit paraître de nouveau, sous cet autre titre: *les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay* (Paris, 1635 et 1641, in-4). Ce sont de petits traités littéraires ou moraux et des pièces de vers; le tout a de la vigueur et de la franchise, mais en même temps de la diffusion, de la lourdeur, et surtout l'emploi affecté des anciennes locutions. La langue de la Pléiade était à ses yeux le modèle par excellence, et elle la défendit avec ardeur dans sa *Défense de la poésie* et dans son traité *Du Langage françois.*

Cf. L. Feugère : *M<sup>lle</sup> de Gournay* (1853, in-8); — le D<sup>r</sup> Payen : *Notice bibliographique sur Marie de Gournay*, dans le *Bulletin du bibliophile*, XIV<sup>e</sup> série, et même recueil, XV<sup>e</sup> série.

**GOURNAY** (Jean-Claude-Marie-Vincent DE), économiste français, né à Saint-Malo en 1712, mort en 1759. Ce célèbre réformateur d'abus et de préjugés, l'auteur supposé de la fameuse formule « Laissez faire, laissez passer, » n'a rien publié qu'une traduction des *Traités sur le commerce et l'intérêt de l'argent*, de Josias Child et de Th. Culpeper, avec Butal-Dumont (Paris, 1754, in-12).

**GOURVILLE** (Jean HÉRAULT, sieur DE), mémorialiste français, né le 11 juillet 1625 à La Rochefoucauld, mort en 1703 à Paris. Mêlé à beaucoup d'intrigue, comme secrétaire du duc de La Rochefoucauld, puis appelé à d'importantes fonctions, l'un des hommes aimables de son temps, il a laissé des *Mémoires* (Paris, 1724, 2 vol in-12) qui vont de 1642 à 1678, et dont M<sup>me</sup> de Sévigné a dit qu'ils sont charmants et écrits avec un naturel admirable. Il faut rabattre de cet éloge, au point de vue du style qui est souvent embarrassé; mais ils n'en offrent pas moins beaucoup d'intérêt.

Cf. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V.

GOUSLO (LE), suite de poésies slaves, transmises par la tradition. Les *gouslars*, chantres populaires, les récitent en s'accompagnant sur le *gouslé*, sorte de violon ou de guitare grossière à quatre cordes. Le gouslo, frappé d'excommunication par l'église latine, même dans les parties qui ne tiennent en rien au culte, a été détruit dans tout le nord slave. C'est ainsi que les plus anciennes rapsodies polonaises, bohêmes, russes mêmes, ont disparu; mais celles de l'orient slave, indépendant du clergé romain, se sont maintenues. On distingue dans le gouslo la poésie virile ou héroïque et la poésie féminine ou d'amour. Les recueils les plus précieux sont celui du cosaque Kircha, celui de Sakharof, publié en 1841, et appartenant à la littérature populaire des Russes du Nord; celui de Maximovitch, qui contient les poésies du Don et des rives de la mer Noire (1843); celui de l'Illyrien Katchitch; celui du Bosniaque Milutinovitch; enfin celui du Monténégrin Vuk Stefanovitch ou Karaajich, publié en quatre volumes de 1818 à 1846.

Les chants de ce dernier ont été traduits en français par Mme Elise Voïart (Paris 1834, 2 vol. in-8).

Cf. Cyprien Robert : *le Gouslo et la poésie populaire des Slaves* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1855).

**GOUSSET** (Jacques), en latin *Gusselius*, hébraïsant français, né en 1635 à Blois, mort en 1704 à Groningue. Ministre de l'Église réformée à Poitiers, il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes. Quoiqu'il eût une connaissance approfondie de la langue hébraïque, il se laissa entraîner à cette singulière opinion que l'hébreu, étant une langue divine, n'a aucun rapport avec les autres langues, purement humaines, et ne peut recevoir de l'étude des autres aucune lumière. Son meilleur ouvrage est intitulé : *Commentarii linguæ Ebraicæ* (Amsterdam, 1702, in-fol.)

Cf. Haag frères : *la France protestante.*

GOUT, faculté de juger les ouvrages d'art et de littérature, d'en apprécier les mérites ou les défauts. Complexe dans sa nature et dans son origine, comme les diverses facultés que la perception et la jouissance du beau mettent en jeu, le goût se rapporte à la fois à l'intelligence et à la sensibilité; comme la conscience morale elle-même, il est également jugement et sentiment, et c'est le mutiler et le méconnaître, que de le réduire à l'un ou à l'autre. Il faut toutefois observer la priorité du sentiment sur le jugement dans les choses du ressort du gout. Tandis que dans la science la vérité se fait reconnaître de l'intelligence par sa conformité avec les règles de l'inflexible logique, la beauté, soit dans les œnvres d'art, soit dans la nature, n'arrive à la raison que par la sensibilité; elle se révèle à l'âme par les impressions dont elle l'ébranle avant de l'éclairer de la lumière qui lui est propre. On ne jouit ou l'on ne souffre de la vérité qu'après l'avoir comprise; on ne comprend le beau qu'après en avoir joui ou avoir souffert de ce qui le blesse. Et c'est ce qui fait que, pour définir le goût, on est si porté à se servir, au lieu de l'expression large de faculté, du mot trop particulier de sentiment. Voltaire n'en emploie pas d'autres dans ses pages classiques sur le goût du *Dictionnaire philosophique* : « Le goût fin et sûr, dit-il en homme qui décrit le sien propre, consiste dans le sentiment prompt d'une beauté parmi des défauts, et d'un défaut parmi des beautés. » Dalembert, moins accessible aux impressions en matière de goût, se rend mieux compte de la complexité de leurs effets quand il dit : « L'impression est le juge naturel du premier moment, la discussion l'est du second; » et il ajoute avec bonheur : « Dans les personnes qui joignent à la finesse et à la promptitude du tact la netteté et la justesse de l'esprit, le second juge ne fera, pour l'ordinaire, que confirmer les arrêts du premier. » Le goût n'est donc pas abandonné à l'empire d'une sensibilité mobile et capricieuse : au-dessus des premières émotions par lesquelles il se prononce, il a ses principes et ses règles. Ce sont les principes mêmes de la science du beau, largement compris dans sa nature et son action sur l'âme humaine; ce sont les règles propres aux divers arts et aux genres que l'on distingue en chacun d'eux, non pas arbitrairement, mais d'après leur objet même et leurs conditions essentielles. Et pourtant le beau a tant d'aspect dans la nature, l'art qui le représente peut en combiner les éléments de tant de façons que la science essayerait en vain de réduire tous ses effets en formules, et qu'en dehors de toutes les théories, il reste une égale place pour l'initiative créatrice du génie et pour les délicates appréciations de l'homme de goût.

Beaucoup de questions se posent à propos du goût; plusieurs sont indiquées par l'analogie qui existe entre le sentiment des beautés et des défauts dans les arts et le discernement des aliments par un de nos organes de sensation. Développant la métaphore qui a fait donner à une faculté intellectuelle le nom d'un sens, Voltaire remarque que « le discernement du goût est prompt comme celui de la langue et du palais, et qu'il prévient, comme lui, la réflexion; qu'il est, comme lui, sensible et voluptueux, qu'il rejette, comme lui, le mauvais avec soulèvement; qu'il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former.

Ces observations sont pleines de justesse et chacune d'elles mériterait d'être reprise et suivie. Il est certain que le goût, échappant, par la mobilité du sentiment, à la fixité des règles qui gouvernent la pure raison, varie à l'infini, selon les temps, les lieux et les circonstances, chez les individus comme dans les nations, et qu'il est, pour les uns et les autres, tour à tour perfectible ou susceptible de décadence. Les exemples abondent d'écrivains qui ont successivement sacrifié aux goûts les plus divers. La Fontaine, qui devait être le plus naturel et le plus français de nos classiques, s'était plu d'abord au fatras pédantesque : il ronsardisait. Corneille, qui devait, dans ses quatre chefs-d'œuvre, réduire la tragédie à une sublime simplicité d'action et de ressorts, avait commencé par produire les plus compliqués, les plus inextricables des imbroglios dramatiques. Et il y revient dans sa vieillesse. Racine, plus sûr de lui-même et guidé par les conseils de l'inflexible Boileau, avait eu sa période d'incertitude et de tâtonnement avant d'atteindre, dans *Andromaque*, à ce goût pur et délicat dont tous ses ouvrages suivants furent des modèles. Pour prendre un exemple plus près de nous, Béranger, le chansonnier national, avait préludé par des compositions élégiaques, des dithyrambes religieux, à ces petits poëmes en couplets où il devait d'ailleurs, avec l'âge, porter tant de variété. On cite des fragments d'une *Méditation* où le tableau de la ruine universelle des mondes s'achève par la destruction du soleil :

Et lugubre flambeau du sépulcre où nous sommes,
Lui-même à ce long deuil fatigué d'avoir lui,
S'éteindra devant Dieu comme nous devant lui !

Sommes-nous assez loin de la jeunesse joyeuse, de la raillerie voltairienne, de la légende napoléonienne et de la question sociale, que Béranger a successivement mises en chansons?

Les variations du goût, ses progrès, ses défaillances, ses retours sont encore plus frappants chez un peuple que chez l'individu, et, quand ce peuple a l'imagination mobile, une disposition à subir l'ascendant des hommes et des événements, avec l'esprit de sociabilité auquel tient de si près l'esprit d'imitation, on est stupéfait de la rapidité avec laquelle il s'éprend d'un même enthousiasme pour les objets et les théories les plus contraires. L'histoire littéraire de la France n'est que celle des variations du goût national. Pendant de longs siècles, nous nous attachons avec une insatiable passion à nos traditions héroïques et à nos fables populaires; des cycles d'écrivains les mettent tour à tour en chansons de geste et en romans de chevalerie, bientôt adoptés par l'Europe entière, dès lors esclave du goût français; mais troubadours et trouvères y portent, suivant la race, le climat, l'état social, la langue, tantôt une puissance sauvage, tantôt une sentimentalité raffinée. Une influence domine alors : celle du christianisme, qui pénètre peu à peu toute la littérature, la façonne à son image, et fait d'elle, comme de la philosophie, une servante de la religion; la poésie recommence la Bible; le théâtre naissant répète, à

la porte du temple, les mystères du culte et les enseignements de la chaire; mais le goût français ou même gaulois n'a pas abdiqué sa mobilité, et, dans les genres mêmes qui naissent à l'ombre de l'Eglise, il y a place, à côté des naïvetés de la foi, pour les malignités de la satire et les licences de la parodie. Un sentiment très-vivace règne aussi sur la société de ces époques lointaines et en inspire la littérature : c'est la galanterie, cette fleur de la barbarie féodale; elle se prête elle-même, par ses métamorphoses, à toutes les variations du goût; elle se montre, dans les œuvres des diverses périodes, tour à tour épique, naïve, délicate, savante, prétentieuse, allégorique. Non contente de passer par tous les changements qui naissent du travail de l'esprit humain sur lui-même, la littérature française a cherché dans l'imitation de l'antiquité ou de l'étranger une satisfaction au besoin de nouveau qui est propre au goût. Nous avons eu, comme l'Europe entière, ce grand retour vers les lettres grecques et romaines qui prit le nom de renaissance; l'érudition littéraire a fourni à la poésie ses inspirations, à l'éloquence ses ornements. En même temps, l'Italie nous ramenait l'art des vers amoureux et celui des contes légers, et l'Espagne rendait la vie et le mouvement à notre théâtre. Aux concettis de l'une, au cultisme de l'autre, nous répondons par une fureur de jeux de mots et de pointes qui envahit jusqu'au barreau et jusqu'à la chaire.

Mais, au milieu de ces révolutions du goût et de tant d'autres que nous ne pouvons rappeler, la langue s'était formée et fixée : alors commence l'ère classique, avec ses rigoureuses conventions et sa sévère majesté. Voltaire en rapporte tout l'honneur au goût de deux hommes, Boileau et Louis XIV : l'un a posé les règles, avec son esprit net, mais étroit; l'autre les sanctionne en favoririsant les écrivains qui les suivent. Toutefois la perfection classique est lente à conquérir le goût public, qui hésite entre Corneille et Boyer, Racine et Pradon, entre les poëtes des ruelles et Molière, et qui, laissant passer incomprises des œuvres comme *Phèdre* ou *Athalie*, entoure *Clélie* et *le Grand-Cyrus* d'une vogue inépuisable. Au XVIII[e] siècle, Voltaire, qui en est, littérairement, le souverain, professe en vain une admiration excessive pour le siècle de Louis XIV, le goût français ne retourne pas en arrière; il est à la philosophie, aux luttes pour l'affranchissement de la pensée, à la revendication des droits, à la discussion des grands intérêts nationaux; il lui faut une littérature de combat, aux allures vives et agressives, au style dégagé d'une embarrassante grandeur, la littérature de Voltaire lui-même, si éloigné de la sérénité classique de ses maîtres favoris; on applaudit à des pièces qui sont des manifestes, comme *Zaïre* ou *Mahomet*, à des livres qui sont, comme *Emile* et *le Contrat social*, des assauts, ou, comme *l'Esprit des lois*, des victoires.

Laissons de côté les ouvrages et les genres qui partagent encore, au XVIII[e] siècle, l'enthousiasme ou la faveur de la France et de l'Europe, et arrivons à l'époque révolutionnaire et aux temps littéraires nouveaux, pendant lesquels nous voyons le goût français, également avide de réformes et de restauration, accomplir ses évolutions avec une instabilité comparable à celle des idées et des institutions politiques. La vogue s'attache tour à tour ou en même temps aux pompeuses descriptions de la nature, à l'idylle laborieusement naïve, aux pastorales innocentes, écrites quelquefois par des hommes de sang, à l'étude approfondie d'un sentiment unique et personnel dans un court récit ou un simple recueil de lettres et à la mise en scène de toutes les passions réelles ou imaginaires dans l'interminable roman d'aventures qui deviendra le roman-feuilleton. Le goût français, sollicité à la fois par les apologies déclamatoires du présent, les plaidoyers fanatiques en faveur du passé, d'ambitieuses aspirations vers l'avenir, voit se produire dans tous les genres, au théâtre surtout, à côté des imitations serviles des anciennes œuvres, toutes les témérités de l'esprit d'innovation. Il finit par consacrer toutes les tentatives où il rencontre de la puissance et l'originalité, soit du talent, soit du travail; il fait des succès à la contrefaçon savante du style archaïque et à la pratique résolue du néologisme, à la prose poétique et aux poëmes en prose, à la règle et à la liberté, à l'Académie et au Cénacle, en d'autres termes, à l'autorité classique et à la révolution romantique.

Le romantisme, dont M[me] de Staël avait déjà donné l'expression théorique en nous initiant à la littérature allemande, mais qui, vers 1830, devient une église littéraire, tour à tour militante et triomphante, est l'occasion des plus étonnantes contradictions où le goût d'une nation puisse tomber : il s'empare de haute lutte de tous les genres; il livre surtout ses batailles au théâtre, où le triomphe, vivement disputé, de ses drames violents finit par reléguer la pompeuse tragédie et ses illustres maîtres dans une ombre dont ils semblent ne plus devoir sortir. Quelques années se passent à peine, et la muse classique reparaît avec plus de faveur que jamais, interprétée par M[lle] Rachel : des efforts sont alors tentés, non sans succès, pour donner à des ouvrages nouveaux la simplicité savante des œuvres antiques, et leurs auteurs bénéficient des dernières résistances du goût public contre une école dont la vitalité est affirmée par ses échecs mêmes; l'enthousiasme pour la *Lucrèce* de Ponsard est le contre-coup de la chute des *Burgraves* de M. Victor Hugo. Cependant le maître et son école ont forcé toutes les portes, même celle de l'Académie française, qui a si longtemps combattu ses idées et proscrit ses œuvres. Celles-ci se font, dans la littérature, une place indépendante des entraînements politiques de l'auteur et qu'aucune réaction ne tente d'amoindrir. Lorsque, en 1867, à propos d'une exposition universelle, Paris donne l'hospitalité aux souverains et aux peuples, l'ouvrage qui parut le plus digne d'être offert en spectacle par la Comédie-Française fut un des coups d'essai et coups de maître du romantisme, et, pendant plus de quatre mois, l'admiration sympathique de la France et du monde accueillit chaque soir, comme une œuvre puissante et toujours jeune, ce fameux drame d'*Hernani*, dont les représentations avaient été si orageuses une quarantaine d'années auparavant.

Voilà les revirements du goût national et les démentis qu'il se donne à lui-même, dans les choses littéraires; ils ne sont pas moins éclatants dans les arts, et, si nous ne devions nous tenir dans notre sujet, il nous serait facile de montrer que l'histoire de la peinture, de l'architecture, de la musique, n'est aussi qu'une suite d'engouements dont on revient et de condamnations qui ne sont pas sans appel. Tous les hommes qu'une valeur quelconque sauve de l'oubli sont, ainsi que les genres qu'ils représentent, tour à tour méconnus, surfaits, décriés, réhabilités, suivant les caprices de l'opinion, et c'est de leurs œuvres qu'il faut dire ce qu'Horace disait des mots :

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore...

en rapportant au goût cette souveraineté un peu arbitraire (*arbitrium et jus*) que le poëte reconnaît dans l'usage.

La revue des littératures étrangères donnerait les mêmes résultats que celle de notre propre lit-

térature; elle nous offrirait des vicissitudes analogues de tâtonnements, de progrès, de décadence, et, dans leurs périodes d'originalité ou d'imitation, le succès des œuvres et des genres les plus contraires marquant la mobilité de la vogue et ses retours. Mais il faut abréger ce spectacle des variations du goût public, qui n'est pas cependant sans enseignement ni profit pour le goût particulier, le goût des connaisseurs. Celui-ci, éclairé par l'histoire des arts, se défendra de l'esprit de système et de parti pris; il comprendra toutes les grandes œuvres, les genres auxquels elles appartiennent, les divers types de beauté, les influences qui les font naître et qui les modifient; il admirera les choses les plus contraires, mais à leur place et dans leur milieu; il jouira de la perfection des époques classiques, et reconnaîtra la puissance et l'originalité des monuments des autres âges, mais sans se passionner pour les restaurations inopportunes et les serviles copies. Initié aux arts et aux littératures des divers temps et des divers pays, notre homme de goût n'en exigera pas moins que l'artiste, l'écrivain soit de son pays et de son temps, et il applaudira à l'originalité, partout où il en verra jaillir l'étincelle, sous l'inspiration des idées et des sentiments modernes. Son cosmopolitisme n'est pas de l'indifférence, et, s'il se garde bien de prendre le patriotisme pour la mesure de la beauté, il est deux fois heureux quand il en rencontre la plus haute expression dans des œuvres nationales. Indépendant de tous les systèmes, le goût exercé finit par recueillir ce qu'ils ont d'acceptable dans un libéral éclectisme, dont on a pu contester la puissance comme méthode d'invention philosophique, mais qui a transformé et agrandi de nos jours la critique, ainsi que l'histoire, et qui est le dernier mot du dilettantisme artistique et littéraire.

Parmi les questions relatives au goût, il en est qui ont tenu une grande place dans les discussions littéraires dont il est l'objet, et que nous écartons comme oiseuses ou comme trouvant une facile solution dans les considérations précédentes. Telle est celle de la rareté des gens de goût. Voltaire s'étonne et s'afflige du petit nombre des personnes capables de jouir des arts, dans les sociétés les plus civilisées. Le discernement du beau n'est ni plus ni moins rare que celui du vrai, et l'un et l'autre tend à se propager par le progrès général de l'instruction. On se préoccupait aussi beaucoup, au siècle dernier, de la question de savoir si ce n'était pas un malheur d'avoir un goût délicat et fin qui vous rend trop sensible aux défauts si souvent mêlés aux beautés dans les meilleurs ouvrages, et qui prévient ou arrête les élans de l'enthousiasme. Voltaire prétendait « qu'il n'y a, au contraire, véritablement de plaisir que pour les gens de goût, qu'ils voient, qu'ils entendent et sentent ce qui échappe aux hommes moins sensiblement organisés et moins exercés. » S'il est vrai qu'en général le développement de la sensibilité amène à la fois une plus grande aptitude à souffrir et à jouir, il semble que le progrès du goût, tel que nous le concevons aujourd'hui, dans l'extension indéfinie de nos horizons littéraires et artistiques, a pour principal effet de multiplier pour nous les sources de jouissances intellectuelles et morales.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique;* — Rollin : *Réflexions sur le goût;* — Blair : *Cours de belles-lettres*, t. I; — le P. Bouhours : *la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (Paris, 1715, in-12); — Cartaud de Villate : *Essai historique et philosophique sur le goût* (Amsterdam et Paris, 1736, in-12); — Montesquieu : *Essai sur le goût;* — Lacurne de Sainte-Palaye : *Lettre à M de Bachaumont sur le bon goût dans les arts et les lettres* (Paris, 1751, in-12); — Alex. Gérard : *Essai sur le goût*, traduit de l'anglais par Eidous (Ibid., 1766, in-12).

**GOUTIÈRE** ou **GOUTHIÈRES** (Jacques), antiquaire français, né en 1568 à Chaumont, mort en 1638. Il était avocat au Parlement de Paris. Il écrivit de savantes dissertations, dont Grævius a inséré plusieurs dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum : De Veteri Jure pontificio urbis Romæ* (Paris, 1612, in-4); *De Jure manium, seu de ritu, more et legibus prisci funeris* (Paris, 1615, in-4); *De Officiis domus Augustæ publicæ et privatæ* (Paris, 1628, in-4), etc.

**GOUVEA** (Antonio DE), missionnaire et historien portugais, né à Beja vers 1575, mort le 18 août 1628. D'une famille qui a fourni, au XVI[e] siècle, de savants professeurs, il entra dans l'ordre de Saint-Augustin et fut envoyé à Goa. Une mission à la fois religieuse et politique en Perse lui attira de fâcheuses aventures, qui se terminèrent par huit années d'esclavage chez les corsaires barbaresques. Ses deux principaux ouvrages sont : *Relation des grandes guerres et victoires du grand roi Shah-Abbas*, etc. (Relação em que se tratão as guerras e grandes victorias que, etc.; Lisbonne, 1611, in-4), et *Journée de l'archevêque de Goa, frère Alexis de Manezes, primat des Indes orientales, etc.* (Jornada do arcebispo de Goa, etc.; Coïmbre, 1606, in-fol.). Ils ont été traduits en français, le premier sous son titre exact (Rouen, 1646, in-4), le second sous celui-ci : *Histoire orientale des grands progrès de l'Église catholique... ou la réduction des anciens chrestiens dits de Saint-Thomas, etc.* (Anvers, 1609, in-8; Cologne, 1611). Ses autres écrits sont des *Vies et Panégyriques.*

Cf. Barbosa Machado : *Bibliotheca lusitana.*

GOUVERNANTE (LA), comédie d'Avisse, de La Chaussée, de Kœrner (voy. ces noms).

**GOUVION SAINT-CYR** (Laurent), écrivain militaire français, né le 13 avril 1764 à Toul, mort le 10 mars 1830 à Hyères. Général de division en 1794, maréchal de France en 1812, ministre de la guerre en 1815 et 1817, il a laissé des ouvrages qui sont regardés comme classiques en stratégie, et qui sont écrits clairement, avec exactitude et impartialité : *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en* 1808 *et* 1809 (Paris, 1821, in-8, avec atlas); *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle de* 1794 *à* 1797 (Paris, 1829, 4 vol. in-8, avec atlas); *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire* (Paris, 1831, 4 vol. in-8, avec atlas).

**GOWER** (John), poëte anglais, né vers 1325, mort au mois de septembre 1408. Issu d'une bonne famille, il avait des propriétés dans le Kent, le Norfolk, le Suffolk, et vivait habituellement à Londres en rapport avec la cour. Il se représente lui-même, vers l'an 1400, comme vieux et aveugle. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Sauveur de Londres. La statue du poëte est couchée sur sa tombe et la tête repose sur trois volumes qui représentent ses trois grands ouvrages : *Speculum meditantis* en français, *Vox clamitantis* en latin, *Confessio amantis*, en anglais.

Le poëme français, *Speculum meditantis*, est perdu, le court poëme que Warton décrit sous ce titre étant un autre ouvrage. Mais il reste de Gower cinquante ballades françaises, dans un manuscrit appartenant au duc de Sutherland, publiées pour le Roxburghe Club en 1818. Elles ne manquent pas de sentiment et d'esprit; mais la langue en est défectueuse; Gower lui-même s'en excuse sur ce qu'il est anglais.

*Vox clamitantis* (titre donné par allusion à un passage de l'Écriture), est un poëme en distiques sur les événements de la fin du XIV[e] siècle en Angleterre. Le premier livre décrit l'insurrection de Wat Tyler, les six autres contiennent des moralités

avec force allusions aux faits contemporains : le tout, suivant la mode d'alors, sous la forme de l'allégorie et du songe. La *Vox clamitantis* a été publiée par le R. H. O. Coxe, pour le Roxburghe Club, en 1850.

La *Confessio amantis* fut écrite en vers anglais entre 1385 et 1393. Gower avait d'abord dédié son œuvre au roi Richard II, mais il transporta ensuite son attachement et sa dédicace à Henri de Lancastre, compétiteur de Richard. Ici encore l'auteur se lamente sur les vices et les malheurs du temps; il cherche une consolation dans le gouvernement divin, tel que le révèle le songe de Nabuchodonosor; mais à une pensée chrétienne il prête une forme allégorique et païenne. Il se représente comme un amant blessé par une flèche de Cupidon; Vénus lui apparaît et lui donne pour confesseur son prêtre *Genius*. Celui-ci expose les principes généraux de la moralité; l'amant répond par l'aveu de ses passions, et *Genius* réplique par des exemples de leurs dangereux effets. Ce long poëme (il n'a pas moins de 30 000 vers), imité du *Roman de la Rose* et dont beaucoup de matériaux sont empruntés à la chronique de Godefroy de Viterbe, est à la fois un traité de moralité, un art d'aimer et une morale en action. Comme poëte, Gower reste bien inférieur à son contemporain et ami Chaucer; il a pourtant assez de mérite pour justifier sa longue popularité. La *Confessio amantis*, publiée pour la première fois par Caxton (Londres, 1483, in-fol.), a été rééditée par François Berthelette (Ibid., 1532, et 1554, in-fol.). La meilleure édition moderne est celle de Reinhold Pauli (Ibid., 1857, 3 vol. in-8).

Cf. T. Warton : *the History of english poetry* ; — R. Pauli : *Introduction* de son édition.

**GOZLAN** (Léon), romancier et auteur dramatique français, né à Marseille le 1er septembre 1803, mort à Paris le 14 septembre 1866. Ses débuts furent facilités par son compatriote Méry. Il écrivit dans beaucoup de journaux littéraires et, arrivé à une certaine notoriété, il publia de nombreux volumes de nouvelles et de romans destinés à l'accroître par la mise en œuvre d'un esprit réel et la recherche de la fantaisie excentrique. Nous citerons : *le Notaire de Chantilly* (1836), *le Médecin du Pecq* (1839), *Aristide Froissard* (1843), *les Nuits du Père-Lachaise* (1846), *Aventures merveilleuses et touchantes du prince Chènevis et de sa jeune sœur* (même année), *la Famille Lambert* (1856), *les Émotions de Polydore Marasquin* (1857), où l'on trouve surtout le mélange du fantastique et du réel; *Balzac chez lui* (1862). Léon Gozlan a aussi beaucoup écrit pour le théâtre, soit des drames à grand spectacle, soit des comédies remarquées pour la distinction et la finesse : *la Main droite et la main gauche*, drame en cinq actes (1842); *Ève*, également en cinq actes (1843); *Notre-Dame des abîmes*, en cinq actes (1845), *Trois rois, trois dames* (comédie en trois actes (1847); *le Livre Noir*, drame en cinq actes (1848); *le Lion empaillé*, comédie en deux actes (1848); *la Jeunesse dorée*, drame en cinq actes (1849); *la Queue du chien d'Alcibiade*, comédie en deux actes (1850); *une Tempête dans un verre d'eau*, en un acte (même année); *la Fin du roman*, en un acte (1851); *les Paniers de la comtesse*, en un acte (1853); *Il faut que jeunesse se paie*, en quatre actes (1858); *Un petit bout d'oreille*, en un acte (même année); *la Pluie et le Beau temps*, en un acte (1861); *la Duchesse de Monte-Mayor*, drame en cinq actes posthume (1866). [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières édit.]

**GOZZI** (Carlo), auteur dramatique italien, né à Venise en 1718, mort vers 1806. Dès l'âge de seize ans, il partit à la suite du provéditeur Querini, pour alléger les charges de sa famille, servit en Dalmatie et revint à Venise trois ans après. Quelques petites pièces satiriques firent de lui l'un des membres les plus distingués de la société savante et joyeuse des *Granelleschi* (les Ineptes). La médiocrité du théâtre et de la littérature vénitienne inspira à Gozzi la pensée de raviver, par quelque chose d'inattendu, le goût languissant. Il imagina de mettre à la scène les contes féeriques tirés de vieux recueils populaires, tels que : *Lo Cunto del li Cunti*, et tout d'abord se posa en rival de l'abbé Chiari et de Goldoni, contre lesquels il dirigea ses premiers traits satiriques. Il a écrit, pour le théâtre de Venise, dix comédies fiabesques ou *Fables théâtrales*. Elles sont intitulées : *l'Amour des trois oranges* (1761); *le Corbeau* (1761), en cinq actes; *le Roi cerf* (1762), en trois actes; *Turandot* (1762), fable tragi-comique en cinq actes; *la Femme serpent* (1762); *la Zobéide* (1763); *les Mendiants fortunés* (1764); *le Monstre bleu* (1764), en cinq actes; *l'Oiselet vert* (1765), fable philosophique, en cinq actes, et *Zéim, roi des Génies* (1765). La première de ces pièces est en prose; toutes les autres sont en vers.

Avec des ouvrages d'une conception plus que bizarre, Gozzi plut par l'esprit, la verve et l'habileté. Forcé de conserver les vieux types représentant les diverses nationalités italiennes : Pantalon le Vénitien, Tartaglia le Napolitain, Brighella le Bergamasque, etc., il leur donne des rôles de généraux, d'ambassadeurs, de ministres, où ils portent leur bonhomie habituelle, et, par la gaîté, sauvent les situations. Parmi ces comédies, *l'Amour des trois oranges* est surtout remarquable comme protestation et satire littéraire. *Turandot*, princesse de la Chine, dont le sujet est étrange, mais non féerique, a été traduit par Schiller et souvent jouée en Allemagne avec le même succès qu'elle obtint à Venise au théâtre San-Samuel. On peut être surpris de l'accueil favorable fait à des compositions qui semblent les produits d'une littérature sénile, retournant aux puérilités du premier âge; il s'explique par la réaction dont Gozzi donne le signal, contre la comédie larmoyante; *la Commedia flebile*, importée de France en Italie, par Goldoni et Chiari, et par ses efforts pour prévenir l'abandon définitif de cette *Commedia dell' arte* (voy. ces mots) en usage pendant plus de trois siècles dans toutes les parties de la Péninsule. Les comédies fiabesques de Carlo Gozzi, un peu oubliées dans sa patrie, furent connues en France par la traduction de cinq d'entre elles, donnée par M. A. Royer (*le Corbeau, le Roi Cerf, Turandot*, en vers; *la Zobéide*, *l'Oiselet vert* (Paris, 1865, in-12).

L'auteur du théâtre fiabesque a été remis en honneur à un autre titre par une nouvelle école littéraire en Italie. « Les partisans du drame, pris dans son sens le plus large, dit Maroncelli, dans ses *Additions* aux *Prisons* de S. Pellico, regardent Carlo Gozzi comme un des plus puissants créateurs du genre, et comme un génie véritablement original. Si sa patrie ingrate lui refuse le rang qui lui est dû, c'est à nous, exilés politiques, qu'il appartient de réhabiliter nos illustrations victimes de l'ostracisme littéraire. » C'est que Gozzi est encore auteur d'une vingtaine de comédies, la plupart d'imitation espagnole, empruntées à José de Cordova, Matos Fragoso, Calderon, Moreto, Cañizares, Rojas, Tirso de Molina. L'une de ces pièces, *la Vedova del Malabar*, est tirée de la tragédie française de Lemierre. Les *Œuvres* de Gozzi, dont il a donné lui-même une édition (Venise, 1772, 8 vol. in-8; supplément, 1791, 2 vol.), comprennent en outre : *Marfisa bizzarra*, composition romanesque en douze chants et en octaves, soi-disant tirée de la Chronique du pseudo-Turpin; un poëme moral et satirique de 700 vers intitulé : *Astrazione;* une traduction en vers élégants, non rimés, des *Satires* de Boileau; des morceaux critiques ou

académiques en vers et en prose; enfin, *Mémoires inutiles* sur sa vie.

Cf. Alphonse Royer : l'*Introduction* au *Théâtre fiabesque* de C. Gozzi (Paris, 1865, in-18); — Paul de Musset : *Mémoires inutiles de la vie de Ch. Gozzi par lui-même*, et *Etudes sur Gozzi*, dans la *Revue des Deux-Mondes*; — Philarète Chasles : *les Comédies de Carlo Gozzi*.

GRAAL (SAINT-). — Voyez SAINT-GRAAL.

**GRABBE** (Dietrich-Christian), poëte dramatique allemand, né à Dettmold le 14 décembre 1801, mort dans cette ville le 12 septembre 1836. Il étudia le droit à Leipzig et à Berlin, s'établit comme avocat à Dettmold et s'y maria, mais s'abandonna à des habitudes de débauche et d'inconduite qui le jetèrent dans la misère. Ses tragédies témoignent d'une puissante individualité, d'une imagination excessive et d'un talent sans règle ni mesure. On a dit, non sans exagération, qu'il était le plus grand poëte de l'Allemagne, depuis la mort de Schiller. Ses principales œuvres sont : *Le duc de Gothland*, *Marius et Sylla*, réunies avec deux autres pièces dans un premier recueil de *Poëmes dramatiques* (Dramatische Dichtungen; Francfort, 1827, 2 vol.); *Don Juan et Faust* (Ibid., 1829), poëme dramatique d'une composition originale, rapprochant deux légendes qui ont des points de contact; *Frédéric Barberousse* et *Henri IV*, réunis sous le titre : *les Hohenstaufen* (Ibid., 1829-1830, 2 vol.); *Napoléon ou les Cent-Jours* (Ibid., 1831); *Annibal* (Dusseldorf, 1838); *la Bataille d'Arminius* (Die Hermannsschlacht; Dusseldorf, 1838), la principale tragédie de l'auteur, publiée seulement après sa mort, par Duller.

Cf. Duller : *Notice*, en tête de son édit.; — K. Ziegler : *Grabbe's Leben und Charakter* (Hambourg, 1855).

**GRABERG DE HEMSŒ** (Jacques, comte), historien suédois, né à Hemsœ (Gottland) le 7 mai 1776, mort à Florence le 29 novembre 1847. Fils d'un magistrat qui a laissé beaucoup de travaux manuscrits sur la Suède, il servit dans les marines suédoise et anglaise, fut consul à Gênes, à Tanger, à Tripoli, puis se fixa à Florence, où il devint chambellan du grand-duc et directeur de la bibliothèque Pitti. Membre d'une foule d'académies italiennes et étrangères, il a publié en suédois, en italien, en français, en anglais, en portugais, en latin un très-grand nombre d'écrits destinés, en général, à faire connaître et apprécier son pays *Saggio istorico su gli Scaldi o antichi poeti scandinavi* (Pise, 1811, in-8); *Sulla Falsita dell' origine scandinava data ai popoli barbari che distrussero l'imperio di Roma* (Ibid., 1815), traduit en français par l'auteur sous le titre de *la Scandinavie vengée*, etc. (Lyon, 1822, in-8); *De Natura et limitibus scientiæ statisticæ* (Gênes, 1816; en ital., 1818, in-4), et plusieurs essais de statistique en italien : *Notice biographique sur le comte Graberg de Hemsœ*, ouvrage autobiographique (Florence, 1824, in-8), etc., sans compter les *Mémoires* dans les recueils académiques.

Cf. Graberg : *Notice biographique*; — *Biographiskt Lexicon ofver namnkunnige swenska Mæn*, t. V.

GRACCHUS (CAÏUS), tragédie de M.-J. Chénier (voy. ce nom).

GRACE (LA), poëme de Louis Racine; — LA GRACE ABONDANTE, ouvrage de Bunyam; — LES GRACES, poëme de Wieland (voy. ces noms.)

**GRACIAN** (Baltasar, écrivain espagnol, né à Calatayud (Aragon) en 1584, mort en 1650 ou 1658. Il entra dans l'ordre des Jésuites et fut recteur du collége de Tarragone. Imitateur de Gongora, dont il trouva moyen d'exagérer encore les défauts, il eut une grande renommée. Son talent valait mieux que son système. Doué d'une imagination vive et ingénieuse, il la mit à la torture pour produire des effets nouveaux; son style est recherché, concis, haché, systématiquement obscur. On cite de lui : *le Héros* (el Héroe, 1630), traduit en français par Gervaise (Paris, 1645 et Amsterdam, 1659) et par le P. Courbeville (Paris, 1725; Rotterdam, 1729); *el Politico Fernando*, éloge emphatique du *Roi catholique* (Saragosse, 1641, in-12), traduit en français par Silhouette (Paris, 1732) et par Courbeville (1733); *l'Homme d'esprit* (el Discreto; Huesca, 1646, in-16), traduit en français par Courbeville sous le titre de : *l'Homme universel* (Paris, 1723, in-12); *Agudeza y arte de ingenio* (1648), sorte de poétique du gongorisme, où l'auteur, blâmant le langage simple, prend pour devise *En nada vulgar* (Vulgaire en rien); *le Manuel et l'art de la sagesse* (Manual y arte de prudencia); *les Forêts de l'année*, poëme (Selvas del año), modèle d'emphase et de mauvais goût, enfin et surtout *le Criticon*, allégorie de la vie humaine, publiée en trois parties de 1651 à 1653 : Gracian raconte le naufrage de Critilo, gentilhomme espagnol, dans l'île déserte de Sainte-Hélène, et ses aventures avec un sauvage qu'il amène avec lui à travers le monde; malgré les défauts de son style contourné et hyperbolique, il fait preuve d'un esprit inventif et sagace, et offre de fines et profondes observations. La première partie du *Criticon* a été traduite en français par Maunory sous le titre de : *l'Homme détrompé* (La Haye [Rouen] 1705-17, 3 vol. in-12). Par modestie, Gracian publiait ses ouvrages sous le nom de son frère, Lorenzo, qui habitait Séville. Ils ont été réunis sous le titre de : *Obras de Lorenzo Gracian* (Madrid 1664; Barcelone, 1700). Courbeville a donné les *Maximes de Gracian* (Paris, 1730, in-12).

Cf. Aartsen : *Voyage en Espagne* (1667); — A. de Puibusque : *Hist. comparée des littér. espagnole et française*.

GRACIOSO, personnage du théâtre espagnol. S'il eut à l'origine le rôle aimable que fait supposer son nom, son caractère s'est avec le temps sensiblement modifié. On entendit bientôt par gracioso un bouffon de comédie, qui fut peu à peu admis partout et entra dans le drame sérieux. « Loin d'occuper la place de l'esclave antique, cheville ouvrière de l'action, le gracioso, dit M. Marc Monnier, n'avait d'autre emploi que d'égayer la pièce. Il riait toujours, et surtout de lui-même, à ses dépens... Il représentait toutes sortes de vices vulgaires opposés aux vertus de la chevalerie. Poltron, goulu, grivois, il faisait ressortir la bravoure, l'abstinence et la chasteté du héros; il servait de repoussoir à son maître, le grandissait par le contraste et le suivait obstinément, comme une ombre raccourcie ou comme une caricature vivante : il parodiait les aventures du gentilhomme et les rendait ridicules en les répétant dans un monde inférieur, prosaïque et trivial. » Le gracioso a un rôle dans presque toute l'œuvre de Lope de Vega et de Calderon. Il vient parfois au premier plan, avec sa figure grotesque, dans les drames les plus effroyables, par exemple sous les traits du paysan Gil, dans *la Dévotion à la Croix* du second de ces deux auteurs. Hors du théâtre, on peut retrouver le gracioso dans certaines créations volontairement triviales, comme celle de Sancho Pança dans le *Don Quichotte*.

Cf. Marc Monnier : *les Aïeux de Figaro* (Paris, 1868, in-18).

**GRACQUES** (LES), *Tiberius Sempronius Gracchus* et *Caius Sempronius Gracchus*, nés, le premier vers 168, le second en 159 avant J.-C.; morts, le premier en 133, le second en 121. Les historiens anciens et modernes ont mis en relief la vie politique de ces illustres tribuns; l'étude plus approfondie de leurs desseins, et de l'état dans lequel se trouvait la république au temps où ils vécurent, a permis aux modernes de réduire à leur

valeur les déclamations de quelques anciens, qui les représentaient comme des ambitieux vulgaires peu préoccupés du bien public. Leur talent oratoire aida puissamment à l'influence qu'ils exercèrent sur le peuple. Plutarque a caractérisé en ces termes l'éloquence de l'un et de l'autre : « Tiberius avait l'air de visage, le regard et les mouvements doux et posés; Caïus au contraire était vif et véhément. Lorsqu'ils parlaient en public, l'un se tenait toujours à la même place, avec un maintien plein de réserve; l'autre fut le premier chez les Romains qui donna l'exemple de se promener dans la tribune, et de tirer sa robe de dessus ses épaules... Ensuite, l'éloquence de Caïus, terrible, passionnée, saisissait violemment les esprits; celle de Tiberius, plus douce, était plus propre à exciter la compassion. La diction de Tiberius était pure et châtiée; celle de son frère, persuasive et ornée avec une sorte de complaisance... Leurs mœurs n'étaient pas moins différentes que leur langage. Tiberius était doux et calme, et Caïus rude et emporté... Pour remédier aux écarts de ce dernier, un de ses esclaves se tenait derrière lui, quand il parlait en public, avec un de ces instruments de musique qui servent à régler la voix, et lorsqu'il sentait que son maître s'emportait et se livrait à la colère, il lui soufflait un ton plus doux... Telles étaient les différences qu'on remarquait en eux. Mais la vaillance contre les ennemis, la justice envers les inférieurs, la diligence dans l'exercice des fonctions publiques, la tempérance dans l'usage des plaisirs, étaient égales chez l'un et l'autre. »

Cicéron s'arrête peu à l'éloquence de Tiberius; il dit seulement qu'elle était douce et grave. Il s'exprime avec enthousiasme sur celle de Caïus, qu'il égale aux plus grands orateurs. « Il réunit, dit-il, la puissance de l'élocution et l'habileté des arguments à la gravité de l'ensemble. Ses ouvrages n'ont pas eu le poli de la dernière main; tout est admirablement commencé, rien n'est entièrement achevé. Si jamais orateur a dû être lu de la jeunesse, c'est celui-là, car il peut non-seulement exciter, mais même nourrir le génie. » Les discours de Caïus étaient encore étudiés dans les écoles du temps de Fronton. Les fragments qui nous en restent ne peuvent nous faire juger de la véhémence et de la passion qui distinguaient l'orateur; ils sont surtout fermes et ironiques. Nous avons aussi quelques fragments de Tiberius. Les uns et les autres ont été réunis par H. Meyer dans ses *Oratorum Romanorum fragmenta*. — Le père des Gracques, *Tiberius Sempronius Gracchus*, né vers 210 avant J.-C., mort vers 158, fut lui-même, comme on le voit dans Cicéron, doué d'une éloquence pleine de gravité.

Cf. Orelli : *Onomasticon tullianum*, t. II, p. 533 ; — — Ellendt : *Historia eloquentiæ romanæ usque ad Cæsares*, en tête des *Oratorum Romanorum fragmenta* de Meyer ; — Gerlach : *Tiberius und Caius Gracchus* (Bâle, 1843, in-8) ; — Th. Mommsen : *Histoire romaine*, traduite de l'allem. par C.-A. Alexandre (Paris, 1863 et suiv.).

GRADATION. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

**GRADUS AD PARNASSUM**, titre donné pendant longtemps dans les écoles au dictionnaire prosodique et poétique latin. Il signifie proprement « degré pour atteindre au Parnasse », et fut employé pour la première fois par le P. Aler, dont le *Gradus ad Parnassum* (Cologne, 1702) eut un grand nombre d'éditions. Ce livre classique n'était que la reproduction de l'*Epithetorum et synonymorum thesaurus*, publié à Paris, en 1662, par le P. Châtillon. La seconde édition du *Dictionnarium poeticum* du P. Vanière parut aussi sous le titre de *Gradus* (1722, in-4). Noël donna le même titre à son Dictionnaire poétique, qui n'était en grande partie que la réimpression de l'ouvrage du P. Vanière. M. Quicherat, dont le Dictionnaire prosodique et poéfique est aujourd'hui plus généralement adopté, lui a donné le titre de *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*.

**GRÆVIUS** (Jean-Georges GREFFE ou GRAEFE, connu sous le nom de), célèbre érudit allemand, né à Naumbourg (Saxe) le 29 janvier 1622, mort à Utrecht le 11 janvier 1703. Après avoir fait voir dans ses études classiques un goût et une aptitude extraordinaires pour les langues grecque et latine, il s'occupa de jurisprudence; mais à la suite d'un voyage en Hollande il y renonça pour revenir à l'étude du latin sous la direction de Gronovius, auquel il succéda plus tard dans sa chaire de Deventer. Il avait été auparavant professeur à l'université de Duisbourg ; de 1661 jusqu'à sa mort, il occupa la chaire d'histoire à Utrecht et fut en outre historiographe du prince de Nassau, fils de Guillaume III, qui avait été au nombre de ses élèves. L'un des hommes les plus laborieux et les plus instruits de son temps, ses travaux se recommandent plutôt par le soin et l'élégance que par la hardiesse et la nouveauté des vues. On lui doit de savantes éditions, des collections bien faites et des dissertations aussi intéressantes pour l'histoire que pour la philologie.

Voici ses principales éditions, dont plusieurs sont enrichies de transcriptions épigraphiques et numismatiques, et ont été souvent réimprimées : *Hesiodi quæ exstant opera*, græce et latine, cum notis (Amsterdam, 1667, in-8, 1701) ; *Justini historiæ philippicæ* (Utrecht, 1669, in-12 ; plus. fois réimpr.) ; *C. Suetonius Tranquillus* (Ibid., 1672, in-4 ; 4e édit. 1694) ; *M. T. Ciceronis Epistolarum libri XVI ad Familiares* (Amsterdam, 1677, 2 vol. in-8 ; 1674, 11 vol. in-8) ; *ad Atticum* (Ibid., 1684, 2 vol. in-8) ; du même, *De Officiis, de Senectute*, etc. (Ibid., 1688, in-8) ; du même, *Orationes* (Ibid., 1699, 6 vol. in-8) ; *L. A. Flori Epitome* (Utrecht, 1680, in-8 ; Amsterdam, plus. édit.), avec une excellente *Préface; Catullus, Tibullus et Propertius* (Utrecht, 1680, in-8) ; *C. J. Cæsar* (Amsterdam, 1697, in-8). Deux collections doivent être signalées : *Thesaurus antiquitatum romanarum* (Utrecht, 1694-99, 12 vol. in-fol.), faisant le pendant du *Thesaurus* de Jacq. Gronovius et continué par celui de Sallengre ; puis *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ* (Leyde, 1704, 6 vol. in-fol.), complété par P. Burmann. On a réuni, après la mort de Grævius, ses *Préfaces et Lettres* (J.-G. Gravii Præfationes et Epistolæ CXX ; Hambourg, 1707, in-12), et ses *Discours* (J.-G Grævii Orationes ; Deft, 1721, in-8).

Cf. P. Burmann : *Oratio funebris* (Utrecht, 1703, in-4), reproduite en tête des *Præfationes* ; — Niceron : *Mémoires*, t. II ; — F. Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie*.

**GRAFIGNY** ou GRAFFIGNY (Françoise d'ISSEMBOURG-D'HAPPONCOURT, Mme DE), femme auteur française, née le 13 février 1695 à Nancy, morte le 12 décembre 1758. D'une famille ancienne, mais ruinée, elle était, par sa mère, petite-nièce de Callot. Les traitements violents de son mari à son égard amenèrent une séparation judiciaire. Voltaire, auprès de qui elle passa quelque temps à Cirey (1738), la recommanda au duc de Richelieu, et Mlle de Guise, qui allait épouser ce grand seigneur, l'emmena à Paris. Elle débuta dans les lettres, à cinquante ans, par : *Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices*, nouvelle espagnole, récit mêlé de maximes jusqu'à l'abus, qui fut imprimé dans le *Recueil de ces Messieurs* (Amsterdam, 1745, in-12). Deux ans plus tard, elle établit sa réputation par la publication des *Lettres péruviennes* (Paris, 1747, in-12), « roman charmant, dit Mme de Genlis, digne de sa réputation, et le premier ouvrage de femme écrit avec élégance. » Les sentiments naïfs de la

jeune Péruvienne Zilia, au milieu de la civilisation française où elle se trouve transportée, les critiques qui lui sont naturellement inspirées par nos mœurs et nos usages, sa tendresse passionnée, des peintures variées, un style élégant, expliquent le grand succès que cet ouvrage trouva près des contemporains et la célébrité qu'il a conservée, bien qu'on ne le lise plus guère. Le plus grave défaut, sans parler des anachronismes et des invraisemblances, est une propension à la métaphysique, qui allanguit le récit et glace la passion. Les *Lettres péruviennes* eurent beaucoup d'éditions; celle de P. Didot (1798, 2 vol. in-18) contient les *Lettres d'Aza ou d'un Péruvien*, roman insipide de La Marche Courmont, qui fait suite à celui de Mme de Grafigny.

On a encore de cette dame : *Cénie*, drame en cinq actes, en prose, dans le genre de La Chaussée, qui fut représenté en 1751, avec un grand succès, plusieurs fois réimprimé et mis en vers par Des Longchamps (1751, in-12); *la Fille d'Aristide*, comédie en un acte, en prose, représentée en 1758, et dont la chute hâta, dit-on, la mort de l'auteur; deux petites comédies. *Phaza* et *Ziman et Zenise*, composées pour les enfants de l'empereur d'Autriche. Ses *Œuvres* ont été réunies (Londres [Paris], 1788, 4 vol. in-12). Depuis lors, on a publié, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme Du Châtelet*, vingt-neuf lettres écrites par Mme de Grafigny pendant son séjour à Cirey (Paris, 1820, in-8) : le ton en est commun et sent le plaisir qu'elle éprouvait, comme elle le dit, à « cailleter » ; mais les détails n'en sont pas moins intéressants.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires ;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II ; — Quérard : *la France littéraire.*

**GRAINVILLE** (Jean-Baptiste-François-Xavier, COUSIN DE), littérateur français, né le 3 avril 1746 au Havre, mort le 1er février 1805. Élève de Saint-Sulpice, il reçut les ordres, prêta serment à la constitution civile du clergé, et n'en fut pas moins emprisonné sous la Terreur. Pour recouvrer sa liberté, il se maria. Ses dernières années furent attristées par une grande misère. Il put cependant, grâce à Bernardin de Saint-Pierre, faire imprimer son poëme intitulé *le Dernier homme*, dont l'insuccès le désespéra, et dans un accès de fièvre chaude il se précipita dans le canal de la Somme, à Amiens. *Le Dernier homme*, poëme en prose, en dix chants (Paris, 1805, 2 vol. in-12), était la mise en œuvre très-imparfaite d'une idée qui n'était pas sans grandeur : le genre humain touche à la fin de ses travaux et de son existence ; un seul homme et une seule femme subsistent encore ; le Génie terrestre leur demande de perpétuer leur race. Adam les supplie au contraire de laisser finir cette race maudite. Malgré les idées philosophiques ou religieuses et les tableaux majestueux ou terribles que comportait le sujet, l'œuvre est froide, sèche, pénible, d'un style terne et languissant. Elle serait restée dans l'oubli si le critique anglais Croft, dans son travail *sur Horace* (1810), ne l'avait comparée au *Paradis perdu* et à *la Messiade*. Charles Nodier en donna une nouvelle édition (Paris, 1811, 2 vol. in-12), et Creuzé de Lesser l'imita en vers (Ibid., 1831, 1832, in-18).

Cf. Charles Nodier : *Notice*, en tête de son édition.

GRAMMAIRE. Les questions de grammaire sont loin d'être indifférentes à la littérature. La grammaire n'est pas autre chose que l'expression de la constitution même d'une langue, de ses lois ou des usages qui en prennent la place et l'autorité. Aux diverses époques qui ont une littérature, elle est, aussi bien que le vocabulaire, la clef de toutes les œuvres. La suite des grammaires d'une langue, tour à tour acceptées et tombées en désuétude, serait une intéressante histoire de cette langue, à ses diverses périodes. La grammaire proprement dite n'est qu'une branche de l'histoire ; c'est une science de faits qui constate, analyse, classe les manifestations de l'état momentané où une langue a été amenée par une suite de changements et que d'incessantes révolutions tendent à modifier. Le rôle de la grammaire ne va pas au delà de cette constatation ; elle promulgue des faits qui se sont érigés en règles. D'elle-même, elle ne décrète rien ; elle ne gouverne pas, comme elle peut le croire, au nom de la logique, de l'harmonie ou des autres principes qu'elle invoque pour guides ; elle marque seulement dans quelle mesure une langue s'y est soumise, et cette mesure, elle la trouve dans l'usage du peuple lui-même ou des écrivains en crédit. Il n'est pas sans danger que la grammaire ait des visées plus hautes et qu'au lieu d'enregistrer l'usage, elle veuille le régler, lui qui, en fait de langage, est la règle suprême :

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Elle tombe alors dans l'arbitraire et dans l'absolu ; elle violente le génie national. Car les langues ne se développent pas seulement selon la logique, mais suivant l'action d'une foule de causes et de circonstances dont elles conservent le témoignage. Les lois et les irrégularités du présent sont également un legs du passé. En substituant aux explications historiques la logique et la théorie, le grammairien contribue à altérer, dans les classes éclairées, cette souplesse naturelle qui a échappé tant bien que mal à la longue lutte du génie d'un peuple et de ses lois propres contre les éléments étrangers au milieu desquels il s'est formé. Au nom de la logique, on arrive à proscrire ces ellipses, ces syllepses, tous ces tours et figures si vifs et si pittoresques. N'avons-nous pas vu, en France, des grammaires pourvues de toutes les approbations officielles et qui comptent les éditions par centaines, résumer, à chaque page, leurs raisonnements par cette formule : « Ne dites donc pas avec Bossuet; ne dites donc pas avec Racine ? » Ces grammaires établissaient des règles aussi absolues que gratuites; elles défendaient, par exemple, de dire : « Les langues française et allemande », ou « les églises grecque et latine », par cette belle raison que « l'adjectif reçoit la loi du substantif et ne la lui fait pas. » En fait de grammaires particulières, nous estimons que les moins chargées de règles sont les meilleures, et que la principale lumière doit leur venir de l'histoire même de la langue, dont elles sont un des points de vue.

A côté des grammaires particulières, la *Grammaire comparée*, rapprochant deux ou plusieurs langues, étudie les ressemblances et les différences des mots, des formes grammaticales, des lois de construction et de syntaxe ; elle suit leur filiation et leurs affinités diverses ; elle trouve dans le simple rapprochement de faits isolément inexplicables les explications les plus naturelles et les plus sûres. Elle s'éclaire, elle aussi, de l'histoire des langues et l'éclaire à son tour; ou plutôt, elle n'est elle-même qu'un grand chapitre de l'histoire comparée des langues. Il est enfin une grammaire qui vise plus haut encore, la *Grammaire générale et raisonnée* ou *philosophique*, qui se propose d'embrasser ce qu'il y a de commun dans la diversité même des langues, d'essentiel dans leurs lois en apparence toutes relatives, d'invariable dans leurs manifestations si changeantes. Ce n'est pas dans des rapports historiques, toujours plus ou moins fortuits, mais dans la nature même de l'esprit humain, qu'elle cherche la raison des faits et des lois du langage, rattachant les formes mobiles de l'expression de la pensée aux principes universels et immuables de la pensée elle-même.

Cf. Despautère : *Commentarii grammatici* (Paris, 1537

in-fol.); — H. Estienne : *Traité de la conformité de la langue française avec le grec* (Paris, 1565, in-8), réédité par L. Faugère (Ibid., 1853, in-18); — Dalgarno : *Ars signorum* (Londres, 1661, in-8); — Arnauld, Nicole et Lancelot : *Grammaire générale et raisonnée*, dite de Port-Royal (Paris, 1660; avec *Supplément*, 1756; nouv. édit., 1845, in-18); — l'abbé L. de Dangeau : *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire* (Paris, 1694, in-12), *Considérations sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des Français, des Italiens*, etc. (Ibid., 1721, in-8), et autres opuscules de grammaire; — Regnier-Desmarais : *Traité de la grammaire française* (Ibid., 1705, in-4); — De Brosses : *Traité de la formation mécanique des langues* (Ibid., 1765); — Dumarsais : *Logique et Principes de grammaire* (Ibid., 1765, in-8); — Beauzée : *Grammaire générale* (Ibid., 1767, 2 vol. in-8); — Condillac : *Cours d'études* (*Grammaire, Art d'écrire*, etc.); — l'abbé Sicard : *Eléments de grammaire générale, ou Théorie des signes* (Paris, 1801, 1808, 2 vol. in-8); — Silvestre de Sacy : *Principes de grammaire générale* (Ibid., 1803, in-12); — J.-S. Vater : *Literatur der Grammatiken, Lexika, etc., aller Sprachen der Erde* (Berlin, 1815; nouv. édit., 1847); — Girault-Duvivier : *Grammaire des grammaires* (Paris, 1811, 2 vol. in-8); — L.-N. Bescherelle : *Revue grammaticale, ou Réfutation des principales erreurs des grammairiens* (1829); — Guill. de Humboldt : *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss*, etc. (Berlin, 1836), analysé par A. Tonnellé (*De l'Origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées*; Paris, 1859, in-8); — Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque, latine*, etc. (Berlin, 1833-49, in-4, en allem.; 2e édit., 1857), traduite par M. Bréal (Paris, 1867-69, 3 vol. in-8); — Egger : *Notions de grammaire comparée* (Paris, 1852, in-18, plus. édit.), et *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (Ibid., 1854, in-8); — B. Julien : *Thèses de grammaire* (Ibid., 1855, in-8); — A. Le Tellier : *Cours complet de langue universelle* (Caen et Paris, 1853-56, 4 vol. gr. in-8); — Ch. Livet : *la Grammaire française et les grammairiens au XVIe siècle* (Paris, 1859, in-8); — Max Müller : *Nouvelles leçons sur la science du langage*, traduites par G. Harris et G. Perrot (Ibid., 1867-68, 2 vol. in-8); — Fréd. Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid., 1868, t. I, in-8). — Pour les grammaires particulières, voyez les articles consacrés aux diverses langues.

GRAMMONT (MÉMOIRES DU CHEVALIER DE), ouvrage d'Ant. Hamilton (voy. ce nom).

**GRAMOND** ou **GRAMONT** (Gabriel DE BARTHÉLEMI, seigneur DE), historien français, né vers 1590 à Toulouse, mort dans cette ville en 1654. Il fut président aux enquêtes du parlement de Toulouse et conseiller d'État. On a de lui : *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis* (Toulouse, 1623, in-4), d'une grande partialité contre les protestants; *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV libri decem octo* (Toulouse, 1643, in-fol.; Amsterdam, 1653, in-8), continuation de l'*Histoire du président de Thou*, écrite dans un style incorrect et dans un esprit de flatterie à l'égard de Richelieu.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique et critique.*

**GRAMONT** (Scipion DE), en latin *de Grandimonte*, littérateur et savant français, né en Provence, mort vers 1638. Il occupa la place de secrétaire du cabinet de Louis XIII. On a de lui : l'*Abrégé des artifices, traictant de plusieurs inventions nouvelles, et surtout d'un secret et exquis moiens pour entendre et comprendre quelle langue que ce soit, dans un an, même la latine et la grecque* (Aix, 1606, in-12); *la Rationnelle, ou l'Art des conséquences* (Paris, 1614, in-8); *Relation du grand ballet du roi, dansé le 22 février 1619* (Paris, 1619, in-8); *le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent* (Paris, 1620, in-8); *Rupella capta*, poëme (Paris, 1628, in-4); etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**GRANCOLAS** (Jean), théologien français, né vers 1660 près de Châteaudun, mort le 1er août 1732 à Paris. Il était chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV. Ses nombreux ouvrages sont des compilations peu méthodiques des auteurs ecclésiastiques; nous citerons : *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements* (Paris, 1692, in-12); *le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements* (Paris, 1693, in-12); *Tradition de l'Église sur le péché originel* (Paris, 1698); *Critique abrégée des auteurs ecclésiastiques* (Paris, 1716, 2 vol. in-12); *Histoire abrégée de l'Église, de la ville et de l'Université de Paris* (Paris, 1728, 2 vol. in-12), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

GRAND COPHTE (LE), comédie de Gœthe; — LE GRAND CYRUS, roman de Mlle de Scudéry (voy. ces noms).

**GRANDIDIER** (Philippe-André), historien français, né le 9 novembre 1752 à Strasbourg, mort le 11 octobre 1787. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé archiviste de l'évêché de Strasbourg. Il a laissé deux ouvrages d'un grand intérêt local, mais inachevés : *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg* (Strasbourg, 1777-1778, t. I-II, in-4), et *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace* (Strasbourg, 1787, t. I, in 4). On cite en outre : *Mémoire pour servir à l'histoire des Minnesingers, Notice sur Ottfried, poëte allemand;* etc.

Cf. L. Spach : *Eloge historique* (Colmar, 1851, in-8).

GRANDISON (HISTOIRE DE SIR CHARLES), roman de Richardson, traduit en français sous le titre de *Grandisson;* — LE GRANDISON ALLEMAND, roman satirique de Musæus (voy. ces noms).

**GRANDJEAN DE FOUCHY** (Jean-Paul), savant français, né le 17 mars 1707 à Paris, mort le 15 avril 1788. Il était fils d'un très-habile imprimeur qui fut attaché par Louis XIV à l'imprimerie royale et en changea presque tous les poinçons. Très-versé dans l'astronomie, il entra à l'Académie des sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1743, à la place de Mairan. Quoiqu'il fût assez lettré, il convenait médiocrement à ces fonctions, et Condorcet, chargé de le louer, ne trouva rien de mieux à dire que ces paroles : « M. de Fouchy fut moins ingénieux que Fontenelle, mais il eut presque toujours le mérite de ne pas chercher à l'être. » On a ses *Éloges des académiciens* (1761, in-12).

Cf. Condorcet : *Eloge de Grandjean de Fouchy*, dans le *Recueil* de l'Académie des sciences (1788).

**GRANDMESNIL** (Jean-Baptiste FAUCHARD DE), comédien français, né le 19 mars 1737 à Paris, mort dans cette ville le 24 mai 1816. D'abord avocat au parlement de Paris, puis conseiller de l'amirauté, il se prononça contre le parlement Maupeou et quitta la France (1771). Réfugié à Bruxelles, il se livra au goût qu'il avait toujours eu pour le théâtre et parut d'abord dans les rôles de valets. Étant rentré en France quelques années plus tard, il joua à Marseille, puis à Bordeaux, où il prit les financiers et les rôles à manteau. Le 31 août 1790, il débuta à la Comédie-Française, d'où il se retira le 21 mars 1811. Grandmesnil fut un des meilleurs interprètes de Molière, et excella surtout dans les rôles d'Arnolphe et d'Harpagon. La distinction de ses manières et la régularité constante de sa vie lui valurent dans le monde une légitime considération. Il fut appelé à l'Institut, lors de sa formation, dans la classe de Littérature et Beaux-Arts.

Cf. H. Lucas : *Histoire du Théâtre-Français.*

**GRANDPERRET** (Claude-Louis), littérateur français, né le 9 septembre 1791 à Gex, mort le 23 avril 1854 à Lyon. Professeur de rhétorique au collége de Belley, puis chef d'institution à Lyon et archiviste de cette ville, il a publié, entre autres écrits, un *Traité classique de littérature* (Lyon et Paris, 1816, 2 vol in-12, souvent réimpr.), longtemps en faveur dans les colléges.

GRANDS-JOURS (LES). — Voyez FLÉCHIER.

**GRANDVAL** (Nicolas RACOT DE), littérateur français, né en 1676 à Paris, où il est mort le 16 novembre 1753. Fils d'un conseiller du roi, il dirigea une troupe nomade de baladins, puis devint organiste de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On a de lui quelques ouvrages burlesques, entre autres : *le Vice puni ou Cartouche*, poëme héroïque, comique et tragique, en treize chants, suivi du *Dictionnaire argot-français et français-argot* (Paris, 1726, in-8 ; réimpr. en 1827, in-8); *Théâtre de campagne ou les Débauches de l'esprit* (Londres et Paris, 1755 et 1758, in-12).

**GRANDVAL** (François-Charles RACOT DE), acteur et littérateur, fils du précédent, né le 23 octobre 1710 à Paris, mort dans cette ville le 23 septembre 1784. Il débuta au Théâtre-Français le 19 novembre 1729, et tint, à la retraite de Dufresne (1741), les premiers rôles tragiques et comiques avec un grand succès. En 1752, il céda les grands rôles tragiques à Lekain. Il quitta une première fois le théâtre en 1762, y reparut en 1764, et prit sa retraite définitive en 1768. Une figure expressive, un jeu plein de finesse, beaucoup de distinction, d'élégance et de grâce, le rendirent supérieur surtout dans les petits-maîtres. On a aussi de lui des tragédies burlesques et des parades spirituelles et gaies, mais d'une grande crudité d'expressions : *Agathe, ou les Deux biscuits*, tragédie en un acte (1752, in-8); *Léandre-Nanette*, parade en un acte (1756, in-8); etc.

Cf. Lemazurier : *Galerie historique du Théâtre-Français ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**GRANELLI** (Jean), prédicateur et poëte italien, né à Gênes en 1703, mort à Modène le 3 mars 1770. De l'ordre des Jésuites, il professa avec éclat à l'université de Padoue et à Modène; dans l'intervalle, il fut appelé à Vienne par Marie-Thérèse. On cite de lui : *Leçons morales, historiques, critiques*, sur la Genèse, l'Exode, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, les Rois (Lezione morali, etc. ; Parme, 1766; Modène, 1768); *Quaresima e Panegirici* (Modène, 1771); *Discorsi e poesie* (Ibid., 1772, in-4), contenant des tragédies (*Sédécias, Manassé, Dione, Seila*), composées pour les colléges de son institution.

Cf. Bettinelli : *Elogio del P. Granelli ;* — Signorelli : *Storia critica dei teatri*, t. V.

**GRANGIER** (Balthasar), traducteur français du XVI^e siècle. Il fut aumônier du roi et conseiller d'État. On a de lui : *la Comédie du Dante, mise en rimes françaises* (Paris, 1596, 3 vol. in-12). Cette première traduction française du poëte italien suit le texte vers par vers et est très-obscure.

**GRANGIER** (Jean), humaniste français, né vers 1576 à Châlons-sur-Marne, mort en 1643. Régent de rhétorique aux colléges d'Harcourt et de Beauvais, professeur d'éloquence latine au collége royal en 1617, il fut un des meilleurs orateurs latins de son temps. Il est, sous le nom de Granger, le héros de la comédie de Cyrano de Bergerac, *le Pédant joué*. On a de lui : *De Francia ab Henrici IV interitu vindicata* (Paris, 1611, in-8); *De loco ubi victus Attila fuit dissertatio* (Ibid., 1641, in-8), etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXVII.

**GRANVILLE** (George, lord LANSDOWNE et baron de BIDEFORT), homme politique et poëte anglais, né en 1667, mort le 30 janvier 1735. Il consacra aux lettres les loisirs de sa carrière publique et les dernières années de sa vie. Il fut le protecteur et l'ami de Pope. Il travailla avec quelque succès pour le théâtre et donna, entre autres comédies, *les Enchanteurs bretons* et un *Juif de Venise*, d'après Shakespeare. S'attachant à l'imitation de Waller, il eut plus d'élégance que d'énergie. Il a réuni ses *Poésies* (Poems, 1732, 2 vol. in-4).

Cf. Johnson et Chalmers : *Lives of poets ;* — *Biographia dramatica.*

**GRASSET DE SAINT-SAUVEUR** (Jacques), littérateur français, né le 16 avril 1757 à Montréal (Canada), mort le 3 mai 1810. Vice-consul de France en Hongrie, puis dans le Levant, il a publié un certain nombre d'ouvrages intéressants quoique superficiels : *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (Paris, 1784 et suiv., 4 vol. in-4 ou in-8, pl.); *Tableaux de la Fable* (Ibid., 1785, in-4), ces deux ouvrages avec Sylvain Maréchal; *Tableaux cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* (Ibid., 1788, in-4); *le Sérail, ou Histoire des intrigues*, etc. (Ibid., 1795, 3 vol. in-18); *Encyclopédie des voyages* (Ibid., 1795-1796, 5 vol. in-4, pl.); *l'Antique Rome*, description historique et pittoresque (Ibid., 1796, 2 vol. in-4) ; *Fastes du peuple français* (Ibid., 1796, in-4); *Description des principaux peuples d'Asie* (Paris, 1798, in-4); *Description des peuples de l'Europe* (Ibid., 1798, in-4); *Esprit des Ana, ou De tout un peu* (Ibid., 1802, 2 vol. in-12); *Archives de l'honneur*, notices historiques sur les généraux, officiers et soldats de la Révolution (Ibid., 1806, 4 vol. in-8); *Voyages pittoresques dans les quatre parties du monde* (Ibid., 1806, in-4); etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GRATAROLI** (Guillaume), médecin italien, né à Bergame en 1516, mort à Bâle le 16 avril 1568. A part ses ouvrages généraux de médecine qui joignent à un savoir réel les préjugés de son siècle, nous devons citer : *De Memoria reparanda, augenda, conservandaque*, etc. (Zurich, 1553, in-8), traduit en français par Coppé, sous ce titre : *Discours notables pour conserver la mémoire* (Lyon, 1586, in-16). Il a réuni ses *Opuscula, ab ipso auctore denuo correcta* (Lyon, 1558, in-16).

Cf. Bayle : *Dictionn. historique ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

**GRATET-DUPLESSIS** (Pierre-Alexandre), bibliographe français, né le 16 décembre 1792 à Janville (Eure-et-Loir), mort le 21 mai 1853 à Paris. Professeur de l'Université, proviseur du collége d'Angers, puis recteur de l'académie de Douai, il a publié : *Bibliographie parémiologique*, études sur les ouvrages consacrés aux proverbes (Paris, 1847, in-8); *la Fleur des proverbes français* (Paris, 1851, in-32). Il a édité quelques pièces rares de notre ancienne littérature et préparé une bonne édition annotée des *Maximes* de La Rochefoucauld, qui fut publiée après sa mort (Paris, 1853, in-16).

Cf. Sainte-Beuve : *Notice*, dans l'édition de La Rochefoucauld, et *Causeries du lundi*, t. XI.

**GRATIUS FALISCUS**, poëte latin, qui vécut au I^er siècle après J.-C. G. Barthius, d'après un manuscrit que nul autre n'a vu, a donné à Gratius le nom de *Faliscus*, et on en a conclu qu'il était né dans le pays des Falisques. On ne sait rien de sa vie; Ovide est le seul auteur ancien qui parle de lui (*Pontiques*, IV) :

Tityrus antiquas et erat qui pasceret herbas,
Aptaque venanti Gratius arma daret.

Gratius a composé un court poëme didactique en vers hexamètres, intitulé *Cynegeticon liber*, et contenant des préceptes relatifs aux chiens de chasse et aux diverses armes du chasseur. Bien que le texte nous en soit arrivé corrompu et mutilé, on voit que le style était celui du siècle d'Auguste; mais l'ouvrage en général est d'une grande sécheresse. Publié d'abord par Alde, avec d'autres poëmes didactiques (Venise, 1534, in-8), il a été réédité dans les *Poetæ latini minores* de Burmann (Leyde, 1731), dans ceux de Wernsdorf

(Helmstædt, 1779), puis dans la *Bibliothèque latine* de Panckoucke, et par R. Stern (Halle, 1832, in-8). Il a été traduit en français par M. Jacquot, dans la *Collection* Nisard.

Cf. Wernsdorf : *Prolégomènes* de son édition.

**GRATRY** (l'abbé Auguste-Joseph-Alphonse), philosophe et écrivain religieux français, né à Lille le 30 mars 1805, mort à Montreux (Suisse) en février 1872. Élève de l'École polytechnique avant d'entrer dans les ordres, aumônier de l'École normale, fondateur d'une nouvelle congrégation de l'Oratoire, professeur à la Sorbonne, il a été élu membre de l'Académie française en 1867, en remplacement de de Barante. On cite de lui un *Cours de philosophie*, publié en trois parties (1855-1857, *Connaissance de Dieu*, 2 vol.; *Logique*, 2 vol.; *Connaissance de l'âme*, 2 vol. in-8, plusieurs édit.); *les Sources, conseils pour la conduite de l'esprit* (1861-1862, 2 parties in-18), etc.; puis des écrits de polémique contre MM. Vacherot, Renan, etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Saint-René Taillandier : *Discours de réception à l'Acad. française*.

**GRAVEROL** (François), érudit français, né vers 1636 à Nîmes, mort le 10 septembre 1694. Avocat au présidial de sa ville natale, il contribua à y fonder une académie. Il a laissé : *Sorberiana* (Toulouse, 1691, in-12); *les Gouvernements anciens et modernes de la Gaule narbonnaise* (Ibid., 1696, in-fol.); des *Dissertations d'archéologie*, etc. — Son frère, Jean GRAVEROL, né vers 1647 à Nîmes, mort vers 1718, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur d'une église française à Londres. On a de lui : *l'Église protestante justifiée par l'Église romaine* (Genève, 1682, in-12); *Des Points fondamentaux de la religion chrétienne* (Amsterdam, 1697, in-8), etc. Il a collaboré aux *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle.

Cf. Michel Nicolas : *Histoire littéraire de Nîmes*.

**GRAVINA** (Dominique), chroniqueur italien, né à Gravina (roy. de Naples), mort vers 1350. Il a laissé, sur les événements de son pays, de 1333 à 1350, une intéressante *Chronique* (lo Storico del regno di Napoli), insérée dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, t. XII.

**GRAVINA** (Gianvincenzo), célèbre jurisconsulte et littérateur italien, né à Rogliano (Calabre) en 1664, mort en 1718. Il professa le droit civil au collége de la Sapience (1699), puis le droit canonique (1703). Il réforma l'enseignement du droit par l'étude des sources, et fut un des précurseurs de Montesquieu, qui lui a fait des emprunts. Il fonda avec Crescimbeni l'Académie des Arcades. Ses ouvrages sont : *De Ortu et progressu juris civilis*, dont Réquier a donné le résumé en français sous le titre de l'*Esprit des lois romaines; De Instauratione studiorum; Delle Favole antiche; Della Ragione poetica* (Rome, 1708), trad. par Réquier (Paris, 1754, 2 vol. in-12). Ce dernier livre, alliant une philosophie solide à des formes aimables, est pour les Italiens le meilleur traité d'esthétique publié dans leur langue. On a encore de Gravina un traité, *Della Tragedia* (Rome, 1715, in-4), conciliant avec le respect des Grecs l'indépendance des jugements; puis cinq tragédies : *Palamède, Appius, Andromède, Servius Tullius, Claudius* et *Papinianus*, dont la médiocrité n'a pas empêché l'auteur de se placer au-dessus de tous les tragiques de son temps, et de se comparer même à Sophocle. Ses *Œuvres* ont été réunies (Leipzig, 1737, in-4; Naples, 1756, 3 vol. in-4). Ses écrits choisis en prose ont été édités par P.-E. Giudici (Florence, 1860, in-18).

Il y a eu, en Italie, deux autres écrivains du même nom : l'un, Dominique de GRAVINA, historien napolitain du XIVe siècle, est auteur du *Journal des événements qui se sont passés dans la Pouille depuis* 1332 *jusqu'en* 1350, inséré dans le t. XII des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori. L'autre, Pierre GRAVINA, poëte latin, né à Palerme en 1453, mort en 1527, a composé, outre un poëme sur *Gonzalve de Cordoue*, qui ne nous est pas parvenu, diverses poésies, dont quelques-unes ont été recueillies par Scipion Capèce (Naples, 1532, in-4). Sannazar et Paul Jove font un grand éloge de lui.

Cf. Passeri : *Vita di Gravina;* — André Serrao : *De vita et scriptis J.-V. Gravinæ* (Rome, 1758, in-4); — F. Valdrigi : *Elogio storico di G.-V. Gravina* (Milan, 1816, in-8).

**GRAY** (Thomas), célèbre poëte lyrique anglais, né le 26 décembre 1716 à Londres, mort à Cambridge le 30 juillet 1771. Elevé à Eton et à Cambridge avec des jeunes gens de la noblesse, il fit, presque au sortir de l'université, un voyage en Italie avec Horace Walpole, fils du premier ministre. De retour en Angleterre, au lieu de poursuivre une position élevée dans l'Eglise ou dans l'Etat, il alla s'installer au collége de Peter-House à Cambridge, et y mena une vie de loisirs librement remplis par l'étude. Il refusa la dignité de poëte lauréat, et n'accepta la place de professeur d'histoire moderne à Cambridge qu'à la condition de ne pas faire de cours. Le savoir ne lui faisait pas cependant défaut; outre l'antiquité classique, il connaissait le moyen âge comme peu de personnes en son temps; il était initié à la zoologie, à la botanique, à l'architecture; mais il pratiquait toutes ces études en amateur délicat, sans se soucier de les communiquer aux autres. Il aimait les beautés de la nature, mais l'indolente retraite de sa chambre lui convenait encore mieux que les champs. Pour lui, « le paradis, c'était d'être étendu sur un sopha et de lire éternellement de nouveaux romans de Marivaux et de Crébillon. » Blessé d'une plaisanterie de ses collègues, il se retira, en 1756, dans le collége de Pembroke-Hall, où il mourut, à cinquante-cinq ans, d'une goutte remontée.

Les poésies de Gray, qui tiendraient dans une trentaine de pages, sont travaillées avec un art consommé et animées d'un sentiment profond. Il avait beaucoup médité les lyriques grecs et il s'efforçait d'appliquer à des sujets modernes leur science de composition, leur habile enroulement de pensées et d'images, leur hardiesse d'expression, leur mélodie riche et variée. Les poëtes italiens qu'il connaissait bien lui ont fourni aussi des idées et des images. Son *Ode au printemps* est du printemps de 1742; l'*Ode sur une vue à distance du collége d'Eton* et l'*Hymne à l'adversité* sont de l'automne de la même année. L'*Élégie écrite dans un cimetière de campagne* (Elegy written in a country churchyard, 1749) est la plus populaire des œuvres de Gray, peut-être parce que, contrairement à ses habitudes, les pensées en sont assez communes. Elle a été traduite en vers français par M.-J. Chénier, et imitée par Fontanes dans *le Jour des morts*. On doit placer au-dessus de cette élégie les deux odes pindariques publiées en 1757; mais elles n'étaient pas à la portée du grand nombre et n'eurent pas de succès : l'une célèbre le pouvoir de la poésie; l'autre (*le Barde*) est comme le chant de mort de la poésie cambrienne ou cymrique. A ces belles compositions il faut ajouter deux autres études cambriennes, *la Mort d'Hoel* et *le Triomphe d'Owen*. Dans *les Fatales Sœurs* et *la Descente d'Odin*, il donna des imitations de la poésie scandinave. Sa correspondance et ses notes le font bien connaître. La meilleure édition des *Poésies et Correspondance de Gray* est celle de Mitford (1816, 2 vol. in-4), qui a aussi

donné la *Correspondance de Gray avec Mason* (1853).

Cf. Mason : *Life of Thomas Gray* ; — Mitford : *Life of Gray*.

**GRAZIANI** (Antonio-Maria), écrivain italien, né en 1537 à Borgo-San-Sepulcro (Toscane), mort en 1611. Il fut secrétaire de Sixte-Quint, evêque d'Amalia, et en 1594 légat du pape près la république de Venise. On cite de lui : *De Bello Cyprio libri V* (Rome, 1614, in-fol.), traduit en français par Lepelletier (Paris, 1685, in-4), et *De Casibus virorum illustrium* (1680, in-4), traduit par Fléchier (Paris, 1680, in-4), qui a, en outre, écrit la vie du cardinal Commendon, d'après un livre de Graziani sur ce prélat.

GRAZIANI (Jeromino), poëte italien, frère du précédent, né à Pergola, près d'Urbin, en 1604, mort en 1675. François I<sup>er</sup>, duc de Modène, l'appela à sa cour, le fit comte et le dota richement. Ses deux principaux ouvrages sont deux poëmes héroïques où il se montre l'imitateur du Tasse : *Cleopatra*, en six chants (1626, in-12), et la *Conquista di Granata* (Modène, 1650, in-4), en vingt-six chants. On cite, en outre : *Il Cromvello*, tragédie (Bologne, 1671); des sonnets, des canzoni, des madrigaux ; un éloge emphatique de Mazarin, sous le titre de *Il Colosso* (Paris, 1655), et *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV* (Modène, 1673).

Cf. Tiraboschi : *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, part II.

GRAZIELLA, nouvelle de Lamartine (voy. ce nom).

**GRAZZINI** (Anton.-Francesco), dit LE LASCA, poëte, né à Florence en 1503, mort en 1583. Il était pharmacien. Encouragé par quelques petits succès poétiques, il fonda en 1540, avec des jeunes gens instruits, l'Académie des Humides, où chaque membre prit le nom d'un être ou d'un objet humide. Elle devint plus tard l'académie platonicienne; mais Grazzini la quitta à la suite de querelles littéraires, pour former celle de la Crusca.

On a du Lasca (surnom qui signifie *dard, poison*) un recueil de trente nouvelles en trois journées, dont le titre, *Cene*, rappelle qu'elles étaient destinées à égayer des repas. Il y a de l'invention, de la gaieté et un bon style. On les trouve dans les *Novellieri italiani, antichi e moderni*, publiés par G. Zirardini (Paris, 1817, t. I-II, in-8). Grazziani a donné aussi des comédies trop peu piquantes ou trop honnêtes pour avoir eu du succès de son temps; des satires, des sonnets, un petit poëme intitulé *la Guerre des monstres (la Guerra de mostri*, 1584, in-8), plein d'allusion à ses démêlés avec les Humides. On lui a attribué un poëme burlesque, *la Nanea* ou la *Guerre des Nains*, parodie de *la Gigantea* de Benedetto Arighi. Il a publié, sous le titre de *Trionfi, carri, mascherate o Canti carnavaleschi dal tempo di Lorenzo de Medici à questo anno* 1559 (in-8), d'anciennes poésies dans le plus pur idiome toscan.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. V, p. 555 ; t. VI, p. 282 ; t. VIII, p. 452 ; — Biscioni : *Notice sur Grazzini*, en tête des *Rime* (Florence, 1741, 2 vol.).

**GREAVES** (Jean), en latin GRAVIUS, savant mathématicien et orientaliste anglais, né à Colmore (Hampshire) en 1602, mort en octobre 1652. Géomètre et astronome, il remplit en Orient des missions qui ont eu pour résultat, à part de très-savants ouvrages d'érudition scientifique : *Elementa linguæ persicæ* (Londres, 1649, in-4) et des dissertations réunies dans ses *Miscellaneous Works* (Ibid., 1737, 2 vol. in-8). — Son frère, Thomas GREAVES, né vers 1610, mort en 1676, étudia et enseigna l'arabe. On cite de lui un discours, prononcé à Oxford en 1637, *De Linguæ arabicæ utilitate et præstantia* (Oxford, in-4), des *Observations* et *Notes* sur la traduction en persan du *Pentateuque* et des *Evangiles*.

Cf. Th. Smith : *Vita J. Gravii* (1699, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. VIII ; — Wood : *Athenæ oxonienses*.

GRÉBAN (Arn. et S.). — Voyez GRESBAN.

**GRÉCOURT** (Jean-Baptiste-Joseph WILLART DE), poëte français, né en 1684 à Tours, où il est mort le 2 avril 1743. Pourvu, dès l'âge de treize ans, d'un canonicat dans sa ville natale, il ne fit jamais qu'un seul sermon et le remplit de tant d'allusions satiriques contre des dames de Tours qu'on lui interdit la chaire. Plusieurs grands seigneurs, entre autres le maréchal d'Estrées et le duc d'Aiguillon, le recherchèrent pour l'agrément de sa conversation et surtout pour son libertinage d'esprit. Des places lui furent offertes, il les refusa ; aux offres brillantes que le contrôleur général Law lui fit pour se l'attacher, il répondit par la pièce de vers intitulée : *le Solitaire et la Fortune*. Rien ne put lui faire quitter sa vie de paresse et d'épicuréisme. Il ne songea même jamais à publier ses vers; il n'en gardait pas de copie et souvent ne les écrivait pas, aimant surtout à composer de courts impromptus qu'il débitait à ses compagnons de table. Aussi ses poésies n'ont-elles pas moins de négligence que de facilité ; si quelques-unes ont du piquant et de la finesse, il en est un grand nombre de grossières et d'une licence cynique. On a publié, après sa mort, celles qu'on a pu recueillir (Paris, 1747, 2 vol. in-12; 1764, 4 vol. in-12) L'édition de 1764 renferme beaucoup de pièces qui ne sont pas de Grécourt.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

GRECQUE (LANGUE). Par sa richesse, sa régularité, son long développement historique, par l'éclat et l'influence de la littérature dont elle est l'instrument, la langue grecque est la plus importante du groupe méridional de la grande famille indo-européenne.

I. *Origine et histoire*. — La langue grecque présente de frappantes analogies avec le sanscrit, soit que, suivant l'opinion de ceux qui les reconnurent les premiers, elle soit issue du sanscrit avec le latin et les autres langues indo-européennes, soit que toutes ces langues, comme l'a supposé plus justement le savant Fr. Bopp, soient « des modifications graduelles d'une seule et même langue primitive, dont le sanscrit s'est tenu plus près que les dialectes congénères ». Dans ce cas, le grec ne viendrait pas plus du sanscrit que le latin ne vient du grec, mais chacun de ces idiomes, parti d'une origine commune, en aurait gardé la trace, à des degrés divers, dans ses mots et dans ses formes grammaticales.

Le fait le plus apparent dans l'histoire de l'ancienne langue grecque est sa division en dialectes prenant les noms mêmes des populations qui les parlaient, dorienne, ionienne ou éolienne. Nous avons montré ailleurs (voy. DIALECTES) comment chacun d'eux a eu son développement régulier, ses lois propres, et comment les uns et les autres, s'éloignant d'un état primitif que les Grecs ne soupçonnaient pas, sont venus se fondre dans la langue commune, après s'être adaptés à des genres littéraires particuliers et avoir représenté, à des époques successives, les différentes tendances de la civilisation hellénique. Une fois toutes ces divergences effacées, et parvenu à cette unité dont l'atticisme fut comme la fleur, le grec ne pouvait s'y maintenir et il subit, comme toutes les langues, d'incessantes modifications, à travers lesquelles il arriva à la décadence de la période byzantine qui va du V<sup>e</sup> siècle après J.-C. à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Pendant ces dix siècles, la langue classique s'altéra sous l'influence du latin, contenue toutefois par la rivalité de Byzance

contre Rome, puis par l'introduction de mots orientaux, arabes, turcs, slaves, ou européens, italiens, francais, etc. Mais le mélange ne fut pas assez complet pour détruire l'identité primitive, et entre toutes les langues anciennes, le grec eut le privilége de se survivre à lui-même dans une des langues contemporaines, le grec moderne. Il ne sombra pas, comme le latin, dans le naufrage du monde antique; tandis que les langues néo-latines sont des langues vraiment nouvelles, ayant leurs origines et leurs lois de formation, le grec moderne n'est que la continuation même de l'ancien, et, malgré les différences inévitables apportées par le temps au dictionnaire et à la grammaire, malgré les patois récents qui tendent à la corrompre, comme les premiers dialectes tendaient à la former, la langue grecque se retrouve, au fond, semblable à elle-même, après de longs siècles de bouleversements. « Dans sa forme actuelle, dit. A. R. Rangabé, elle s'éloigne moins de celle de Xénophon, que la langue de Xénophon ne diffère de celle d'Homère. »

II. *Constitution et grammaire.* — La langue grecque est la plus régulière des langues qui ont eu une littérature classique, aussi bien que la plus souple, la plus riche et la plus harmonieuse. Sa constitution grammaticale est une merveille à la fois d'ordre et de liberté. Tous les faits relatifs à la formation et à la dérivation des mots grecs mettent en lumière des règles d'une simplicité, d'une unité parfaites, avec une diversité infinie d'applications. Il n'y a presque rien de fortuit, ni de capricieux dans ces faits, et rien n'est plus naturel et plus clair que les lois qui y président. La théorie et la pratique, si souvent en lutte dans les autres langues, s'accordent ici de tous points. Rien de plus facile que d'aller du mot complet à la racine qui exprime l'idée dans son abstraction, ou de revenir de la racine à tous les mots destinés à représenter les diverses nuances de l'idée. Tout est réglé dans les rapports de ces désinences si multipliées avec le radical qu'elles modifient suivant deux sortes de lois, celles du sens et celles de l'oreille. Il semble que cette langue grecque au vocabulaire si riche devrait être la plus facile à apprendre, puisqu'il devrait suffire de connaître, dans cette multitude de mots qui marchent par familles, un petit nombre de sons générateurs avec les lois de leur filiation (ex.: λύσις, *délivrance;* λυτός, *délivré;* λυ-τικός, *propre à délivrer;* λύ-τρον, *moyen de délivrance, rançon*, etc.). Il est à remarquer que les racines, exprimant l'idée abstraite et absolue, sont, en général, monosyllabiques (λυ, *délivrer;* φιλ, *aimer;* λαβ, *prendre*, etc.), et que toutes es modifications qu'elles subissent dans les dérivés tiennent à des lois d'euphonie.

La même régularité préside à la formation des mots les plus compliqués, au moyen de désinences redoublées (φιλ-ητέος, *qui doit être aimé*), ou de préfixes (ἄ-βροτος, *immortel;* συν εκ-βαίνω, *sortir ensemble*), ou même de radicaux accumulés (φιλόδοξος, *ami de la gloire;* ναυ-μαχέω, *combattre sur un vaisseau*). Dans ces derniers cas, le grec obtient des mots composés qui viennent ajouter à sa puissance expressive ou pittoresque, et dont l'emploi, quoique soumis à des règles fixes, laisse à l'écrivain une grande liberté de création. Aussi, toutes les fois qu'on a besoin de former une nomenclature nouvelle pour un ordre nouveau d'idées, le vocabulaire grec est là qui prête au classificateur un instrument de notation puissant et docile.

Le grec est, à certains égards, une langue moins synthétique que le latin. Il a l'article qui manque à ce dernier; sa déclinaison a moins de cas et est moins compliquée; il offre cependant encore une grande variété de terminaisons pour marquer les rapports des mots et des idées dans la proposition Il a les trois genres pour tous les mots déclinables; il a pour les noms et pour les verbes le duel qui manque au latin. Il a pour exprimer l'action du sujet sur lui-même une voix spéciale, la voix moyenne. A côté de la forme devenue régulière et générale, à une date relativement récente, il existe, pour les verbes, une forme plus ancienne, la forme en μι, qui remonte jusqu'aux origines indiennes, et semble calquée sur la conjugaison sanscrite. En somme, la variété de ses flexions a permis au grec de porter la syntaxe à une perfection inconnue jusque-là. Il a gardé la plus complète liberté d'inversion, et les prosateurs, aussi bien que les poëtes, en ont usé, pour donner plus de relief à la pensée, à la phrase plus d'harmonie.

III. *De la prononciation grecque.* — Une question très-controversée est celle de la prononciation du grec ancien. Il est certain que, depuis l'invasion des barbares dans le monde romain, les idiomes modernes nous ont induits à défigurer, chacun à notre manière, la langue d'Homère et de Platon, en lui imposant, comme au latin lui-même, les lois de notre propre prononciation. Sous ce rapport, le francais n'a rien à reprocher à l'allemand, ni l'italien à l'anglais: tout système d'épellation germanique ou romane appliquée au grec est arbitraire et barbare. Cette prononciation, à la moderne, combattue par Reuchlin et vivement défendue par Erasme, au moment de la renaissance des lettres grecques, prit le nom d'érasmienne. On invoquait et l'on invoque encore en sa faveur, non-seulement la facilité qu'elle offre pour l'enseignement, dans chaque pays, mais aussi l'ignorance où nous sommes de la prononciation véritable des Hellènes, et les inconvénients réels de l'application aux textes anciens des usages de la prononciation des Grecs de nos jours. D'après cette dernière, trois lettres, η, ι, υ, ont le son de l'*i*, qui est également représenté par les diphthongues ou contractions suivantes: ει, οι, ῃ, υι. Lus d'après ce système, certains passages des auteurs classiques sont défigurés par l'iotacisme ou extrême fréquence de l'ι, au point d'être incompréhensibles. On sait, du reste, que la langue des Grecs n'avait pas tous les sons de la nôtre, et que l'homophonie de plusieurs lettres y produisait des confusions favorables aux oracles et aux jeux de mots.

Bien d'autres sons suggérés par la prononciation du grec moderne étaient repoussés par les érasmiens comme inapplicables à l'ancien grec. Pour les consonnes, le Β se prononce aujourd'hui comme un *v;* le Γ, tantôt comme le *g* dur français, tantôt comme le *j* voyelle en allemand; le Δ et le Θ, comme le *th* anglais, tour à tour doux ou sifflant; le Χ, comme le *ch* allemand. Les diphthongues qui n'ont pas le son de l'*i* ont été le grand champ de bataille. Suivant le grec moderne, il faudrait prononcer αυ comme *av*, ευ comme *ev*, ηυ comme *iv*, ωυ comme *ov*, et ces mêmes diphthongues comme *af, ef, if, of*, devant θ, κ, ζ, π, σ, τ, φ, χ, ψ. Sans rentrer dans les débats à ce sujet, et en écartant toute question d'amour-propre national, il faut convenir que la substitution d'une prononciation peut-être plus rationnelle à celle de notre barbarie érasmienne n'offre pas moins d'inconvénients que d'avantages, et qu'elle serait de nature à entraver l'étude élémentaire du grec au lieu d'en favoriser l'expansion.

Cf. Henri Estienne : *Dialogus di græcæ linguæ studiis* (Paris, 1587, in-4); — G. Burton : *Historia linguæ græcæ* (Londres, 1657, in-8); — G. Hermann : *De Emendanda ratione græcæ grammaticæ* (Leipzig, 1796, in-8); — F. Viger : *De Præcipuis græcæ linguæ dictionis idiotismis* (Leipzig, 4e édition, 1834, in-8), avec notes de G. Hermann; — W. Pape : *Etymologisches Wœrterbuch der griechischen Sprache*, etc. (Berlin, 1836); — Lobeck : *Paralipomena grammaticæ græcæ* (Leipzig, 1837, 2 vol.), et autres écrits; — Benfey : *Griechisches Würzellexikon*

(Berlin, 1839, 2 vol.); — G. Curtius : *Grundzüge der griechischen Etymologie* (Leipzig, 2e édit., 1866, in-8) etc.; — Ad. Regnier : *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, avec des notions comparatives, etc. (Paris, 1855, in-8), et *Préface* d'une nouvelle édition des *Racines grecques* (Ibid., 1860, in-8) ; — Fr. Bopp : *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. par M. Bréal (Paris, 1866 et suiv., gr. in-8), et *Annales de littérature orientale* (année 1820) ; — Egger : *Notions élémentaires de grammaire comparée* (Ibid., 6e édit., 1865, in-18) ; — Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques* (Ibid., 1868 et suiv.), etc. ; — A. Bailly : *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines* (Ibid., 1869, in-18).

Pour les grammaires, on cite, en Allemagne, celles de Matthiæ, de Buttmann, de Krüger, de G. Kurtius, etc. ; en Angleterre, celle de W.-Ed. Gelf, etc. ; en France, celles de J.-L. Burnouf, de Dübner, de Sommer, etc. — Pour les dictionnaires : le *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne (Paris, 1572, 4 vol. petit in-fol. ; nouv. édit., 1831 et suiv., 8 vol. in-fol.), puis ceux de Scapula, de Schrevelius, de Hederich, de Passow, de Rost, de Jackobitz, de Benseler, de J. Planche, d'Alexandre, etc.

Pour le grec moderne : les *Grammaires* de J. David, de Schinas, d'Ath. Christopoulos, et plus récemment, de A.-R. Rangabé (Paris, 1867, in-8) ; puis les *Dictionnaires* d'Alessio da Somavera (1709, 2 vol. in-4), de Bentotis (1804, 2 vol. in-4), de Dehèque (1825, in-12), de Byzantius (Athènes, 1856, 2 vol. in-8), etc. ; — sur la question de prononciation : G. d'Eichthal : *De l'Usage pratique de la langue grecque* (Paris, 1864, in-8) ; — Egger : *Rapport sur les études de langue et littérature grecque*, dans la série de *Rapports* pour l'Exposition universelle de 1867 (Ibid., 1868, gr. in-8).

**GRECQUE (LITTÉRATURE).** On peut appliquer également à l'étude de la littérature grecque trois principes de division : la division chronologique, celle par genres et celle par pays ou par races. Il est même à remarquer que, loin de se contrarier, les trois sortes de distribution se concilient et se complètent : à chaque période déterminée correspond la prédominance d'un genre, sinon même son développement exclusif, et c'est tour à tour dans chacune des grandes tribus de la famille hellénique et dans le dialecte qui lui est propre, que se produit l'épanouissement littéraire du génie grec. En suivant la division la plus claire, celle du temps, on peut partager en sept périodes le long espace de trente siècles que mesure la littérature grecque depuis ses origines connues jusqu'à l'époque contemporaine :

1° Période anté-historique, précédant l'ère des Olympiades et comprenant les temps antérieurs à Homère et les temps homériques.

2° De l'ère des Olympiades (776 av. J.-C.) à la fin des guerres Médiques (479) ;

3° De la guerre des Perses à la mort d'Alexandre (479-323 av. J.-C.) ;

4° De la mort d'Alexandre au règne d'Auguste (323-28 av. J.-C.) ;

5° Du règne d'Auguste à celui de Justinien (28 av. J.-C.; 527 apr. J.-C.) ;

6° De Justinien à la prise de Constantinople par Mahomet II (527-1453) ;

7° Période des Grecs modernes.

PREMIÈRE PÉRIODE. *Temps anté-historiques.* — La période anté-historique de la littérature grecque se partage en deux époques, celle qui précède les poëmes homériques et celle à laquelle ces poëmes appartiennent. La première, très-indéterminée dans son point de départ et ses limites, ne comprend que des souvenirs mêlés d'obscurités légendaires : quelques noms et point d'œuvres. Les noms, qui ont pour la plupart une origine thrace ou hyperboréenne, sont ceux de Linus, d'Orphée, de Musée, d'Olen; les œuvres d'un caractère essentiellement mythique, et dont les Grecs ne nous ont transmis que des échantillons sans authenticité, étaient des chants primitifs, des hymnes religieux. C'étaient le linus, le péan, l'hyménée, les thrènes. Leur origine se perdait dans la même nuit que les origines religieuses et nationales Avec les temps homériques, viennent des œuvres d'un caractère mieux déterminé et qui, après des remaniements plus ou moins nombreux et profonds, ont survécu pour la postérité dans les deux admirables types de l'*Iliade* et l'*Odyssée*. L'épopée a succédé à l'hymne, c'est-à-dire le récit au chant. La poésie se dégage du culte; sans cesser de faire à la religion une large part, elle donne place aux affaires humaines, aux sentiments de la famille, aux habitudes de la vie, aux intérêts de la nation ; elle est le miroir de la société tout entière. Elle est aussi l'histoire dans sa première forme ; elle recueille les souvenirs du passé et les transmet avec ceux du présent aux générations nouvelles. La poésie homérique est cependant encore moins une œuvre qu'une institution; elle a, dans les aèdes, tout un peuple d'auteurs et d'interprètes; car il est difficile de faire la part de ceux qui la créent et de ceux qui la propagent. L'existence même d'Homère a été mise en question; dans tous les cas, beaucoup de nuages planent sur sa vie et sur la composition des œuvres conservées sous son nom et dans lesquelles on est porté à ne voir que le témoignage inconscient rendu par toute une nation et toute une époque sur elles-mêmes. A côté des poëmes homériques se placent les premiers essais de la poésie didactique, avec des objets assez divers. Les poëmes d'Hésiode résument tour à tour les enseignements de la légende sur l'origine des Dieux et ceux de l'expérience sur les travaux de l'homme.

DEUXIÈME PÉRIODE. *Des Olympiades à la guerre des Perses* (776-479 av. J.-C.). — Ce qui domine au début des temps historiques de la littérature grecque, c'est la poésie lyrique, avec une forme aussi nette et précise que brillante, celle de l'ode. Elle naît dans l'Éolie et est rattachée par la tradition aux hymnes antiques de l'Asie Mineure et de la Thrace. Son histoire se lie à celle de la musique; ses progrès se comptent et se mesurent par l'invention et le perfectionnement de ses rhythmes. Parmi les lyriques éoliens se placent Terpandre, Alcée, Sapho, Érinna, Arion. Puis toutes les races grecques se disputent le domaine lyrique; les Doriens nomment avec honneur Alcman, Stésichore, Ibycus, Corinne, Timocréon ; les Dioniens, Anacréon , Simonide, Bacchylide, Callistrate; enfin toute la famille grecque peut revendiquer Pindare qui, s'adressant à toute la race hellénique, donne à l'ode le caractère le plus général et le plus éclatant. Avec l'ode avait marché de front l'élégie, et, tandis que Tyrtée ranimait le patriotisme par ses chants héroïques, Archiloque faisait du vers iambique l'arme terrible de la satire. Les poëtes gnomiques, Phocylide de Milet, Théognis de Mégare, en font à leur tour l'auxiliaire de la mémoire pour conserver et répandre les leçons de l'expérience et les conseils de la sagesse. Une philosophie plus savante qui commence à naître, confie aussi à la poésie ses enseignements sur Dieu, sur l'homme et le monde; Xénophane, Parménide, écrivent leurs poëmes sur la Nature. Mais le peuple, à cette époque, connaît surtout la poésie sous sa forme lyrique ; c'est ainsi qu'il la retrouve dans ses fêtes religieuses, les cérémonies du culte et les plaisirs publics. Des chants et des chœurs, célébrés en l'honneur de Bacchus, sortent peu à peu la tragédie et la comédie, si florissantes dans l'époque suivante.

TROISIÈME PÉRIODE. *De la fin de la guerre des Perses à la mort d'Alexandre* (479-323 av. J.-C.) — C'est l'âge classique du génie grec, le point culminant de l'art et de la langue. Deux genres, la tragédie et la comédie, représentent la poésie avec éclat et lui donnent toute la variété que la perfection comporte. L'une et l'autre ont la même origine poétique et religieuse; elles naissent des

chœurs solennels ou grossiers qui ont fait partie des fêtes de Bacchus. Le chant a tourné à l'action et le drame scénique s'est constitué, ici pompeux et grave, là joyeux et satirique, partout spontané et conforme au génie national. La tragédie, à peine constituée par Thespis, se résume dans trois grands noms : Eschyle, Sophocle, Euripide représentent, le premier et le troisième, deux systèmes ou du moins deux tendances, et le second, leur harmonieuse conciliation. Le drame passe de l'idéal à la réalité, de la sublimité monotone de la terreur religieuse à la variété poignante des émotions humaines. Mais la chute est rapide, et le v<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle ne nous offrent plus dans la tragédie que des noms d'auteurs obscurs et des titres d'ouvrages sans valeur. La comédie, qui ne fut, elle aussi, à son origine, qu'un chant de banquet ou de carrefour, offre une suite de transformations. Avec Susarion, contemporain de Thespis, elle n'est qu'une satire dialoguée et chantée, d'une effrénée licence. Tandis que la comédie dorienne reste, avec Épicharme, une parodie religieuse, la comédie athénienne tourne, avec Aristophane, à la satire politique : satire directe et personnelle, mettant en scène les hommes d'État sous leurs propres noms et avec les traits mêmes de leur visage, reproduits et chargés par le masque. Cette mise en scène ne suffit pas au poëte; il suspend l'action par la parabase et expose à son aise, comme dans une tribune, ses idées ou la critique de celles de ses adversaires. La licence tue bientôt la liberté, et à l'ancienne comédie, qui est celle d'Aristophane, d'Eupolis et de Cratinus, succède la moyenne et la nouvelle comédie qui réduisent la satire à l'allégorie ou à la peinture générale de la vie humaine. Dans cette voie, le théâtre grec, avec Ménandre, retrouve encore la perfection.

La prose n'a pas de destinées moins heureuses que la poésie. A peine employée jusque-là par quelques législateurs, philosophes ou géographes, elle devient tout d'un coup, avec Hérodote, la langue harmonieuse de l'histoire. Le récit des faits, composé avec tant d'art que l'on a donné les noms des muses à ses diverses parties, est à la fois une satisfaction de la curiosité naissante, une apologie du génie national, une leçon de sagesse philosophique et religieuse. A la même époque, la science prenait, dans les ouvrages d'Hippocrate, un caractère de précision et de vigueur qui en accroît l'autorité. Bientôt l'histoire reçoit de la main de Thucydide un tour et un accent encore plus fermes et fait ressortir la netteté et l'exactitude de la pensée par la savante brièveté du langage. Mais c'était surtout dans l'éloquence politique que la prose devait prendre tout son essor. Elle devient à cette époque essentiellement attique, car si Athènes est la reine de la Grèce, la parole est elle-même la reine de la démocratie athénienne. Elle est l'instrument des hommes d'Etat; par elle les Thémistocle et les Aristide agissent sur la foule, et Périclès fonde sa puissance. Toute une légion d'orateurs marquent le progrès de l'éloquence grecque dans les défaites suprêmes de la liberté. Isocrate et Isée donnent des leçons plutôt que des exemples; mais Lycurgue d'Athènes, Hypéride, Démade, Phocion, Eschine, mesurent les degrés de la hauteur à laquelle s'élève Démosthène. Les philosophes cultivent eux-mêmes l'éloquence et les sophistes l'enseignent avec une subtilité qui en prépare la décadence. Socrate lui donne un but moral et élevé, et Platon la met au service de l'idéalisme, avec un art divin que Xénophon ne laisse pas trop déchoir et qu'Aristote remplace par l'autorité didactique.

QUATRIÈME PÉRIODE. *De la mort d'Alexandre au règne d'Auguste* (323-28 av. J.-C.). — Le centre de la littérature grecque se déplace, et ses caractères se sont promptement altérés. Alexandrie est devenue le trait d'union entre le monde grec et le monde oriental, rapprochés par les conquêtes d'Alexandre. La fusion se prépare et s'accomplit lentement, les écrivains grecs accueillis à la cour des Ptolémées y contribuent par leurs travaux de vulgarisation et leurs études d'érudits. C'est le beau temps des anthologies. La critique philologique qui naît chez les Alexandrins atteint, avec Aristarque, son apogée. Elle ne tue pas entièrement l'originalité. Théocrite donne à l'idylle une perfection qui ne sera pas égalée. Des poëtes élégiaques comme Callimaque, des poëtes didactiques comme Aratus, Apollonius de Rhodes, sont les dignes maîtres des Properce, des Virgile, des Ovide. Rome s'assimile peu à peu l'esprit de la Grèce qu'elle a vaincue : *Græcia capta ferum victorem cepit*. C'est à l'école des Grecs que se fait l'éducation des poëtes et des orateurs latins; mais en revanche, l'éducation romaine forme, dans Polybe, le plus sérieux des historiens grecs.

CINQUIÈME PÉRIODE. *Du règne d'Auguste à celui de Justinien* (1-565 après J.-C.). — C'est, pour ainsi dire, la période romaine de la littérature grecque qui, suivant les destinées même de l'empire, se fait tour à tour païenne et chrétienne. L'histoire vient au premier rang avec un esprit de curiosité nouvelle et parfois de cosmopolitisme; elle nous offre les noms de Denys d'Halicarnasse, de Diodore de Sicile, de Strabon, de Josèphe, de Dion Chrysostôme, de Philon le Juif, enfin de Plutarque qui relève par le sentiment et l'idée la décadence de l'art et du style. La philosophie, plus romaine que grecque par l'esprit, jette encore un certain éclat avec les stoïciens : Epictète, Arrien, Marc-Aurèle. Elle retrouve de la finesse satirique avec Lucien. Le roman, où celui-ci excelle, a pris dès la première époque alexandrine un développement qui va croissant pendant toute la durée de l'Empire. Le goût du merveilleux se satisfait aux dépens de l'histoire, et les vies fabuleuses de philosophes, d'écrivains, de souverains, éclosent sous les plumes de Porphyre, de Jamblique, de Philostrate, d'Eunape, etc., sans compter les romans anonymes et les nombreuses élucubrations apocryphes. Le roman d'amour se fait une place à part dans les écrits d'Héliodore et de Longus. La fiction se montre instructive et moralisatrice dans Babrius. Oppien fait renaître la poésie didactique. Un réveil sérieux de l'esprit métaphysique se manifeste dans l'école philosophique d'Alexandrie avec Ammonius Saccas, Plotin, Longin, Proclus. L'histoire balbutie encore avec Dion Cassius, Hérodien, Athénée, Diogène de Laërte. Le quatrième siècle voit renaître, avec Libanius et Thémistius, une dernière école d'Athènes que Julien tente de transporter dans la Gaule, où la littérature latine a été plus florissante que la littérature grecque. En présence de ce mouvement stérile du génie grec, tournant pendant des siècles sur lui-même et se consumant faute d'aliment, un nouveau principe de vie l'avait poussé, en dehors de ses propres traditions, à une transformation véritable et lui avait rendu la fleur et la vigueur d'une seconde adolescence : c'était le christianisme, qui se prête, chez les Pères de l'église d'Orient, à un développement littéraire et philosophique que l'église latine n'a point connu. Du second siècle au cinquième, saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, saint Épiphane, Synésius, etc., exposent les doctrines chrétiennes, les défendent et les propagent avec les idées et la langue qui conviennent à la patrie de Démosthène et de Platon.

SIXIÈME PÉRIODE. *Du règne de Justinien à la*

*chute de Constantinople* (527-1453). — C'est la période byzantine, la plus longue de l'ancienne littérature grecque, période de lente décadence et, pour ainsi dire, d'agonie. Justinien a fermé les écoles d'Athènes et de tout l'empire ; il a chassé les professeurs de rhétorique et de philosophie et proscrit avec eux les exercices intellectuels les plus chers au génie grec. Le droit romain s'est installé dans l'Orient qu'il se partage avec la théologie ; l'un et l'autre se perdent dans les dédales d'une subtilité inouïe. Toute création s'arrête, l'inspiration originale est tarie. La philosophie a tourné à la scolastique ; l'éloquence de la chaire est remplacée par les puérils efforts de la dialectique péripatéticienne subordonnée aux dogmes chrétiens. On ne cite, du VIe au XVe siècle, ni un orateur ni un philosophe. En revanche, on voit paraître, sous le titre d'historiens, une foule de chroniqueurs et de biographes, avides de détails anecdotiques ; on peut citer Zosime, Procope, J. Zonaras, J. Génésius, Léon le Diacre, Anne Comnène, Grégoras, Nicolas Calchondile, etc. Les grammairiens ne sont pas moins nombreux : il suffit de nommer Eustathe, J. Tzetzès, Planude, Th. Gaza, Lascaris, Michel le Syncelle, etc. Des traductions, des compilations, des extraits, des commentaires, des dissertations à perte de vue sur les points les plus obscurs et les moins importants des sciences, voilà, pendant environ dix siècles, l'occupation du génie grec. Le trésor des œuvres classiques se conserve du moins à Byzance pendant toute la nuit du moyen âge, et, lorsque Mahomet II aura porté le dernier coup à l'empire d'Orient, les exilés grecs nous transmettront ces richesses dont ils n'ont su que faire et favoriseront ainsi la renaissance européenne.

SEPTIÈME PÉRIODE. *Les Grecs modernes.* — Le fait capital de l'histoire des Grecs sous la domination des Turcs, c'est le maintien de leur langue, symbole vivant de leur nationalité. Elle s'est conservée dans des chants populaires, dans des légendes transmises de génération en génération, plutôt que dans des œuvres littéraires. On cite à peine, au XVIe siècle, les livres de grammaire de Chrysoloras et les chroniques de Dosithée ; aux XVIIe et XVIIIe, quelques traductions d'ouvrages français et italiens, et il faut venir jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance hellénique pour voir renaître un véritable mouvement littéraire et bibliographique. Les Grecs modernes ont cultivé particulièrement la philologie et l'histoire ; on nomme, dans le premier genre, Coray, Azopios, Piccolos, Pappadopoulo Vreto ; dans le second, Philippidis, Perraebos, Soutzo, Sourmelis, Schinas, Rangabé et plusieurs hommes distingués que la notoriété littéraire a conduits aux fonctions publiques. Il y eut aussi, souvent de la part des mêmes auteurs, des essais de poésie, des odes, des satires, quelques pièces de théâtre ; mais on n'a guère eu, dans ces divers genres, qu'un faible écho de la littérature européenne ou un pâle reflet du passé national ; le vrai génie des Grecs modernes est encore dans ces chants de guerre et d'indépendance qui ont été recueillis par Fauriel et le comte Marcellus. La poésie savante n'a pas encore éclipsé la poésie populaire.

Cf. Pour l'histoire générale de la littérature grecque : Fabricius : *Bibliotheca græca* (Hambourg, 1718-28, 14 vol. in-4) ; — M.-S.-Fr. Schœll : *Histoire de la littérature grecque profane* (Paris, 1824-25, 8 vol. in-8), traduit en allemand par Schwarze et Pinder (Berlin, 1828-30, 3 vol.) ; — Bernhardy : *Grundriss der griech. Literatur* (Halle, 1838-45, 2 vol. ; nouv. édit., 1861) ; — Ottfr. Müller : *Geschichte der Griech. Lit. bis auf das Zeitalter Alexander's* (Breslau, 1841, 2 vol. in-8 ; nouv. édit., 1857), traduit en anglais et complété par G. Cornewall Lewis et J.-W. Donaldson (Londres, 3 vol. in-8), trad. en français par C. Hillebrand (Paris, 1864, 3 vol. gr. in-18 et 2 vol. in-8) ; — G. Grote : *History of Greece* (Londres, 1846-55, 8 vol. in-8 ; 4e édit., 1864), traduite en français par de Sadous (1864-67, 19 vol. in-8) ; — Ed. Munk : *Geschichte der griech. Lit.* (Berlin, 1849-50, 2 vol. ; nouv. édit., 1863) ; — Al. Pierron : *Histoire de la littérature grecque* (Paris, 1850, in-18, plus. édit.) ; — Mure : *A critical history of the language and literature of ancient Greece* (Londres, 1850-57, 5 vol. in-8) ; — Smith : *Dictionary of greek and roman biography* (Londres, 1864, 3 vol. gr. in-8).

Pour l'histoire des genres et des périodes : G.-H. Bode : *Geschichte der hellenischen Dichtkunst* (Leipzig, 1838-40, 5 vol. in-8) ; — A.-W. Schlegel : *Cours de littérature dramatique*, traduit par Mme Necker de Saussure (Paris, 1814, 3 vol. in-8) ; — Patin : *Etudes sur les tragiques grecs*, précédées d'une *Histoire générale de la tragédie grecque* (Paris, 1841-43, 3 vol. in-8 et in-18) ; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique* (Paris, 1843-68, 5 vol. in-18) ; — L. Ménard : *De Sacra poesi Græcorum*, thèse (Ibid., 1860, in-8) ; — Egger : *Mémoires de littérature ancienne* (Ibid., 1862, in-8) ; — Boissonnade : *la Critique sous l'Empire*, recueil de ses principaux articles (Ibid., 1863, 2 vol. in-8) ; — Ed. Duméril : *Histoire de la comédie*, période primitive (Paris, 1864, in-8) ; — Belin de Ballu : *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs et chez les Romains* (Paris, 1803, 3 vol. in-8) ; — G. Perrot : *l'Eloquence politique et judiciaire à Athènes* (Paris, 1873, in-8) ; — J. Girard : *Etudes sur l'éloquence antique* (Paris, 1874, in-18). — Matter, Vacherot, J. Simon : Travaux sur l'école philosophique d'Alexandrie ; — Fauriel : *Chants populaires de la Grèce moderne* (Paris, 1824-25, 2 vol. in-8) ; — comte de Marcellus : *Chants populaires de la Grèce* (Paris, 1851, 2 vol. in-8 ; nouv. édit., 1860, in-18) ; — Papp. Vreto : Νεοελληνικὴ Φιλολογία, ἤτου Κατάλογος, κ. τ. λ. (Athènes, 1854-57, 2 vol. in-8) ; — Marino Vreto : *Mélanges néo-helléniques* (Ibid., 1856), et Ἐθνικὸν ἡμερολόγιον (Almanach national, 1862 et suiv., in-8) ; — *Rapports annuels sur l'Ecole française d'Athènes*, dans les *Comptes rendus* de l'Institut (Acad. des inscriptions) et *Comptes rendus* de l'Association française pour l'encouragement des études grecques.

GRECQUE (VERSIFICATION). Les Grecs, comme le firent plus tard les Latins, ont fondé toute leur versification, non sur le nombre des syllabes, mais sur leur mesure ou quantité. Le vers eut pour éléments les pieds, c'est-à-dire des groupes de syllabes d'une valeur déterminée par la prononciation, et le rhythme fut marqué pour l'oreille par la suite régulière des longues et des brèves dans la structure même du vers. Nous avons exposé ailleurs ce principe de mesure, ses applications, ses conséquences (voy. QUANTITÉ, PIED, VERSIFICATION, etc.) ; nous nous bornerons à réunir ici les principaux types de vers imaginés par les Grecs et transmis par eux aux Romains, puis les groupes les plus remarquables formés par leur mélange.

I. *Principaux types de vers grecs et latins.* — Le plus important et le plus usité avait pour base le dactyle et se nommait *hexamètre* ou *héroïque*. Il comprenait, comme variétés, le *priapéen dactylique*, le *bucolique*, le *téliambe* ou *miurus* et l'*hexamètre spondaïque*. L'hexamètre avait, en outre, pour dérivés : l'*adonique* : les deux derniers pieds de l'hexamètre ; l'*archiloquien* : deux dactyles plus une syllabe ; le *glyconique* (latin) : un spondée et deux dactyles ; le *phérécratien* : un dactyle entre deux spondées ; l'*archiloquien tétramètre* : les quatre derniers pieds de l'hexamètre ; l'*alcmanien* : les quatre premiers pieds de l'hexamètre ; le *phalisque* : trois dactyles et un iambe ou un pyrrhique ; le *tétramètre catalectique* : trois dactyles plus une syllabe ; le *tétramètre hypercatalectique* : quatre pieds plus une syllabe. — Il faut rattacher à l'hexamètre un vers d'un rhythme très-différent, mais qui ne marchait qu'avec lui : le *pentamètre* ou *élégiaque*.

L'un des vers que les anciens employaient le plus souvent avait pour base l'iambe et était appelé *iambique* ; son type principal était le trimètre, mais il comprenait de nombreuses espèces et quelques dérivés d'une grande variété, notamment : le *scazon* ou *choliambe*, le *saturnien*, l'*anacréontique*, le *galliambique*, l'*iambélégiaque*, l'*élégiambique*.

Venaient ensuite :

Le vers dont le trochée est la base, ou *trochaïque*, avec ses variétés, parmi lesquelles on distingue : le *glyconique*, l'*ithyphallique*, le *saphique;*

Le vers dont le choriambe est la base, ou *choriambique*, avec ses variétés;

Le vers dont l'anapeste est la base, ou *anapestique*, avec ses variétés, parmi lesquelles : le *parémiaque*, l'*archébulique*, l'*aristophanien;*

Le vers composé de petits ioniens : *ionique mineur*, et ses variétés;

Le vers composé de grands ioniens : *ionique majeur*, avec ses variétés, parmi lesquelles le tétramètre catalectique : *sotadéen;*

Les vers composés de bacchius : *bacchiaque;* d'antibacchius : *antibacchiaque;* de dochmius : *dochmiaque;* de crétiques : *crétique;* de procéleusmatiques : *procéleusmatique*.

Il faut citer encore les vers suivants, qui ne se rattachent pas manifestement aux types ci-dessus : l'*alcaïque :* iambe ou spondée, iambe, césure, deux dactyles ; l'*asclépiade :* spondée, dactyle, césure, deux dactyles; le *phalécien :* spondée, dactyle, trois trochées.

Plusieurs des genres de vers énumérés ici présentaient, comme nous l'avons indiqué, des espèces que déterminait le nombre plus ou moins considérable des pieds. Il pouvait arriver que le même genre de vers eût des variétés monomètres, dimètres, trimètres, tétramètres, pentamètres, hexamètres et même heptamètres. Celles-ci, à leur tour, se subdivisaient, dans certains cas, en vers acatalectiques, catalectiques, brachycatalectiques ou hypercatalectiques (voy. ces mots).

II. *Mélange des vers, chez les Grecs et les Latins*. — Les anciens comme les modernes, tantôt employaient des vers d'une seule espèce dans un système continu, tantôt les alliaient à d'autres espèces de vers. Un poëme ne contenant qu'une seule espèce de vers s'appelait *monocolos* (μονόκωλος, *unimembris*). S'il en contenait de deux espèces, il était *dicolos* (δίκωλος, *bimembris*). S'il en contenait de trois espèces, il était *tricolos* (τρίκωλος, *trimembris*). Deux espèces de vers pouvaient se succéder alternativement, et formaient une pièce *dicolos distrophos*. Trois espèces de vers qui se succédaient alternativement formaient une pièce *tricolos tristrophos*. La strophe de quatre vers, présentant deux sortes de mètres, était *dicolos tetrastrophos;* celle qui en présentait trois sortes était *tricolos tetrastrophos*.

Les pièces contenant deux espèces de vers offraient de très-nombreuses variétés. Le mélange le plus fréquent était celui de l'hexamètre et du pentamètre, ou distique. L'hexamètre s'alliait encore avec l'alcmanien, l'archiloquien, l'archiloquien tétramètre, l'iambique dimètre, l'iambique trimètre et l'iambe élégiaque. On unissait l'alcmanien avec l'archiloquien, ou avec l'iambique dimètre, le glyconique avec l'asclépiade. Après l'iambique trimètre on plaçait bien l'iambique dimètre, le pentamètre et l'élégiambique. L'anacréontique était suivi du phérécratien ; l'asclépiade, du phérécratien ou de l'iambique dimètre; le saphique, du glyconique; le phalécien, du pentamètre ou du dactylico-trochaïque; l'aristophanien du grand alcaïque.

Les vers ne se succédaient pas toujours alternativement. On pouvait placer de suite plusieurs grands vers semblables entre eux que suivait un vers plus petit; quelquefois de petits vers étaient suivis d'un vers plus long. Ainsi on faisait succéder les uns aux autres trois saphiques et un adonique ; trois asclépiades et un glyconique; deux ou trois glyconiques et un priapéen; trois anacréontiques et un choriambique. Dans la réunion de trois espèces de vers, on plaçait successivement : soit deux alcaïques, un iambique dimètre hypercatalectique et un dactylico-trochaïque; soit deux asclépiades, un phérécratien et un glyconique; soit encore un glyconique, un asclépiade et un choriambique pentamètre. Ces groupes de vers formaient des strophes et avaient reçu, comme les vers dont ils étaient composés, des noms qui rappelaient leurs inventeurs. Alcée, Sapho, Asclépiade, etc.

Dans les chœurs des tragédies, on trouve, outre les divers types de strophes, des successions irrégulières, où les vers ne sont pas seulement de mesure inégale, mais encore de nature différente, par exemple un mélange du système iambique et du système trochaïque. — Voyez, à leur place, dans le *Dictionnaire*, les noms des vers signalés dans cet article ou ceux des groupes auxquels ils appartiennent. Pour tous les détails de la versification grecque : l'élision, l'enjambement, la césure, etc., nous ne pouvons que renvoyer aux traités élémentaires de prosodie, soit grecque, soit latine, toutes les fois que les questions qui s'y rapportent n'offraient pas assez d'intérêt pour être traitées ici dans des articles spéciaux.

Cf. God. Hermann : *De Metris poetarum græcorum et romanorum* (Leipzig, 1796, in-8), et *Elementa doctrinæ metricæ* (Ibid., 1816, in-8) ; — Zenobius Pop : *Traité de métrique grecque* (Vienne, 1803, in-8, en grec moderne) ; L. Quicherat : *Traité de versification latine* (Paris, 1826, in-18, nombr. édit.) ; — Ed. Munk : *Metrik der Griechen und der Ræmer* (Glogau et Leipzig, 1834).

**GREELEY** (Horace), journaliste américain, né à Amherst (New-Hampshire) le 3 juin 1811, mort à New-York le 29 novembre 1872. D'une famille pauvre, il fut apprenti imprimeur, fit lui-même son éducation comme sa fortune, et arriva à la plus haute influence dans la république américaine par le journalisme. Il créa successivement, à New-York, le *Morning-Post* (1833), le *New-Yorker*, et surtout *la Tribune* (1841), organe des whigs, qui prit une des premières places dans la presse des États-Unis. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**GREEN** (Matthew), poëte anglais, né en 1696, mort en 1737. D'une famille de dissidents, il n'eut point l'esprit formaliste et étroit de cette secte. Sa disposition naturelle à la gaieté ne l'empêchait pas d'être sujet à des accès d'humeur noire, de *spleen*. Ayant tenté inutilement de se guérir, il imagina de décrire son mal et il le fit, à la manière de Butler, en vers de huit syllabes. Son poëme du *Spleen* fut publié, en 1737, peu après sa mort, par son ami Glover. Il en parut, en 1796, une belle édition avec gravures.

Cf. Aikin : *Essai sur Green*, dans l'édit. de 1796.

**GREENE** (Robert), poëte et nouvelliste anglais, né à Norwich vers 1560, mort le 5 septembre 1592. Il appartient à cette génération fougueuse, pleine de talents et de vices, qui s'agitait aux plans inférieurs de la société et des lettres, sous Elisabeth, et il eut, lui aussi, après des alternatives d'excès et de misère, une mort prématurée. Ce fut un auteur fécond en nouvelles traduites de l'italien, en pièces dramatiques de tout genre, en pamphlets satiriques, parmi lesquels il faut compter cinq ou six autobiographies ou confessions, qui lui servent de prétexte à dire des autres autant de mal que de lui-même. Ces singulières productions, fort recherchées des curieux, sont : *Il n'est jamais trop tard, ou Une poudre d'expérience envoyée à tous les jeunes gens* (Never too late or, etc.) ; *l'Habit de deuil de Greene* (Greene's Mourning garment) ; *l'Adieu de Greene à la folie* (Greene's farewell to folly); *le Repentir de Robert Greene* (the Repentance of, etc.) ; *Un Liard d'esprit acheté au prix d'un million de repentir* (Groats worth of wit purchased at a million of repentance),

publié après la mort de l'auteur par son ami Chettle (1592). Shakespeare, encore bien près de ses débuts, est attaqué dans ce dernier ouvrage. Parmi ses nouvelles ou romans on cite : *Pandosto, le Triomphe du temps ou l'Histoire de Dorastus et Faunia* (1589), dont Shakespeare a profité pour son *Conte d'hiver;* l'*Histoire d'Arbasto, roi de Danemark; Une Paire de tourterelles ou l'Histoire tragique de Bellora et Fidelio; Menaphon*.

Les ouvrages dramatiques de Greene sont pleins d'enflure et d'extravagances avec quelques passages brillants. On cite comme les moins défectueux : *Roland furieux*, tragédie; *Frère Bacon et frère Bungay*, comédie : ces deux moines sont des sorciers et au dénoûment un de leurs disciples est emporté par le diable; *Alphonse, roi d'Aragon; Jacques IV, roi d'Écosse*, tragédies; *George a Greene*, comédie assez spirituelle et gaie, dont le héros, George a Greene, est un rusé bandit du Yorkshire qui, après maints bon tours, reçoit sa grâce du roi Edouard. Plusieurs des pièces de Greene avaient été insérées dans les *Old plays* de Dodsley; M. Dyce en donna une édition complète (Londres, 1831, 2 vol. in-8).

Cf. Collier : *The history of english dramatic poetry;* — D'Israeli : *Calamities of authors;* — Dyce : *Introduction* à son édition.

**GRÉGOIRE** LE THAUMATURGE (saint), Γρηγόριος ὁ θαυματουργός, père de l'Église grecque, né au commencement du IIIe siècle, à Néocésarée dans le Pont, mort vers 270. Converti au christianisme par Origène, il devint évêque de sa ville natale. On lui attribua de nombreux miracles. Nous avons le panégyrique qu'il fit d'Origène, pour le remercier de l'avoir initié à la religion et à la philosophie (Εἰς Ὠριγένην προσφωνητικὸς καὶ πανηγυρικὸς λόγος). C'est un discours remarquable par l'éloquence et par une expansion de sentiment qui va jusqu'à la poésie. Les autres écrits de saint Grégoire le Thaumaturge sont des expositions de la foi et une paraphrase sur l'Ecclésiaste. Ses *Œuvres* ont été réunies par G. Vossius (Mayence, 1604, in-4), et dans les *Bibliothèques des Pères*. Le *Panégyrique d'Origène* a été aussi imprimé à part (Augsbourg, 1605, in-4).

Cf. Dom Cellier : *Histoire des auteurs sacrés*, t. III; — Cave : *Scriptor. ecclesiasticorum historia litteraria.*

**GRÉGOIRE** DE NAZIANZE (saint), Γρηγόριος Ναζιανζενός, père de l'Eglise grecque, né vers 329 à Arianze, près de Nazianze en Cappadoce, mort vers 389. Élevé d'abord par son père, qui était évêque de Nazianze, il alla étudier, jeune encore, à Alexandrie, puis à Athènes, où il se lia d'une vive amitié avec saint Basile; il y connut aussi Julien. Il était allé partager, dans le Pont, la vie solitaire de saint Basile, lorsqu'il fut rappelé par son père que les infirmités accablaient, et qui, malgré ses résistances, le fit ordonner prêtre, pour l'associer aux travaux de l'épiscopat. Nommé évêque de Sasime en 372, pour ne pas se mêler aux querelles engagées dans ce pays, il resta auprès de son père, et, à la mort de ce dernier, se retira dans un monastère à Séleucie. Appelé à Constantinople par les fidèles orthodoxes pour combattre l'arianisme, il enseigna la foi dans une maison particulière, à laquelle on donna plus tard le nom d'*Anastasie* (résurrection). Le succès de ses prédications produisit un mouvement considérable en faveur de l'orthodoxie, mais lui attira de nombreux ennemis. Proclamé en grande pompe évêque de Constantinople, l'opposition violente qu'il rencontra dans cette ville la lui fit quitter, et il alla chercher le calme dans le lieu de sa naissance, où il acheva sa vie, mêlant aux pratiques de la piété les travaux de la poésie.

Dans l'Église grecque, Grégoire de Nazianze vient immédiatement après saint Jean Chrysostome et saint Basile. S'il ne les égale pas en grandeur, il a pour lui la grâce, l'éclat, le pathétique, l'abondance, qualités qu'il a portées au plus haut point et exagérées même, en laissant son style s'allanguir dans la mollesse, ou s'enfler jusqu'à la déclamation. Un de ses meilleurs discours est celui qu'il prononça à Sainte-Sophie, avant de quitter Constantinople. On peut se faire une idée du ton auquel il s'élève par le passage suivant : « Adieu, chaire pontificale, honneur envié et plein de périls; conseil des pontifes, orné par la vertu et par l'âge des prêtres; vous tous, ministres du Seigneur à la table sainte, qui approchez de Dieu quand il descend vers nous. Adieu, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi. Adieu, maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité. Adieu, vous qui aimiez mes discours, foule empressée, où je voyais briller les poinçons furtifs qui gravaient mes paroles. Adieu, ô rois de la terre, palais des rois, serviteurs et courtisans des rois; applaudissez, élevez jusqu'au ciel votre nouvel orateur; elle s'est tue, la voix incommode qui vous déplaisait... Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu, et par qui je suis accablé... » Dans deux discours qu'il écrivit contre Julien, après l'édit qui interdisait aux chrétiens la lecture des auteurs profanes, saint Grégoire montra une indignation et une âpreté qui contrastent singulièrement avec le ton de ses autres écrits. Son amour des lettres s'y marque vivement. « Je vous abandonne volontiers tout le reste, dit-il, les richesses, la naissance, la gloire, la puissance, et toutes les vaines pompes de la terre, dont l'éclat passe comme un songe; mais je m'attache à l'éloquence seule, et je ne plains pas les fatigues que j'ai supportées sur terre et sur mer pour la conquérir. Plaise à Dieu que mes amis et moi, nous possédions la puissance de la parole! C'est la première des choses auxquelles je tienne, la première, j'entends après ce qui passe avant tout, la foi et les espérances qui nous relèvent au-dessus des choses visibles ». Les discours de saint Grégoire de Nazianze sont au nombre de cinquante-trois. L'authenticité de quelques uns a été contestée.

Comme poëte, saint Grégoire a composé des pièces religieuses où l'on sent une étude profonde de l'antiquité. « Sa poésie, dit Villemain, n'échappe pas à l'influence qu'on peut appeler *alexandrine*, qui marque chez les différents peuples les époques tardives de l'art; mais elle a deux dons précieux, la grâce naturelle et la mélancolie vraie; elle passe lentement de l'une à l'autre, c'est là toute sa variété, mais c'en est une; c'est le mouvement qui vous porte et vous entraîne sur le cours un peu monotone de tant de *méditations* échappées du même cœur et de la même pensée. L'épreuve est un peu longue à suivre dans le recueil original formant plus de vingt mille vers. Mais si on choisit et si on abrége, que de beautés neuves et touchantes! Et quel demi-sourire d'une âme innocente et poétique éclaire parfois ce fond uniforme de tristesse chrétienne! » Les œuvres poétiques de saint Grégoire comprennent cinquante-six poëmes et deux cent vingt-huit petites pièces sous le nom d'épigrammes. On a quelquefois imprimé parmi ses œuvres *le Christ souffrant*, tragédie, ou plutôt centon dramatique, composé presque entièrement de vers empruntés à Eschyle, Lycophron, Euripide, et dont il n'est pas l'auteur. Il a laissé deux cent quarante-deux *Lettres* sur des sujets divers.

L'édition princeps de saint *Grégoire de Nazianze* (Bâle, 1550, in-fol.) est peu estimée, ainsi que la version latine qui l'accompagne. Une édition nou-

velle fut donnée par F. Morel (Paris, 1609-1611, 2 vol. in-fol.), avec une traduction latine très-défectueuse par Billy. Elle fut réimprimée plusieurs fois. La meilleure édition, qui cependant laisse à désirer au point de vue critique, est celle des Bénédictins (Paris, 1768-1840, 2 vol. in-fol.). Les écrits de saint Grégoire ont été publiés plusieurs fois séparément.

Cf. Ullmann : *Gregorius von Nazianz* (Darmstadt, 1825, in-8) ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII et VIII ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle* ; — Magnin, dans le *Journal des savants*, 1848 et 1849 ; — Charpentier : *Etudes sur les pères de l'Eglise* (Paris, 1853, 2 vol. in-8).

**GRÉGOIRE DE NYSSE** (saint). Γρηγόριος Νύσσης, père de l'Eglise grecque, né vers 331 à Sébaste, en Asie Mineure, mort dans les dernières années du quatrième siècle. Il était frère de saint Basile. S'étant marié, il se sépara, après un songe, de sa femme, qui fut reçue parmi les diaconesses, et il embrassa l'état ecclésiastique. Cependant il ne tarda pas à retourner vers les lettres profanes qu'il avait cultivées avec amour dans sa jeunesse, et professa publiquement la rhétorique. Sur les reproches de saint Grégoire de Nazianze, il revint aux fonctions du sacerdoce, aida son frère dans l'administration du diocèse de Césarée, et fut nommé évêque de Nysse en Cappadoce ; mais les troubles de l'arianisme ne lui permirent de prendre possession de son siége qu'après l'avénement de Gratien. Il eut une part active aux conciles de Constantinople de 381 à 394. Les membres du second concile de Nicée lui décernèrent le titre de *Père des Pères*.

Ce qui distingue saint Grégoire de Nysse des autres docteurs de son époque, c'est une connaissance approfondie et un emploi fréquent des idées de la philosophie ancienne, qu'il regardait comme un auxiliaire du christianisme. Son éloquence n'a ni l'éclat ni la vigueur de celle des Basile, des Chrysostome et des Grégoire de Nazianze. Son style, dont la pureté est remarquable, a beaucoup d'abondance et d'images ; mais ses images ne sont pas toujours irréprochables sous le rapport du goût, et son abondance devient parfois de la diffusion. Il porte l'imagination jusque dans les traités dogmatiques et ne se garde ni de la subtilité ni de la déclamation. Les écrits qui nous restent de lui sont des *Homélies*, des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres*, des *Lettres*, des *Commentaires* sur l'Ancien et le Nouveau Testament, des traités *sur la Formation de l'homme*, *Contre le destin*, *sur la Virginité*, *sur la Perfection chrétienne*, des ouvrages de controverse contre les hérétiques, etc. Les *Œuvres* de saint Grégoire de Nysse furent imprimées d'abord dans une version latine (Cologne, 1537, in-fol.). Le P. Gretier en a publié le texte grec (Paris, 1615-1618, 2 vol. in-fol.). Fronton du Duc en a donné une bonne édition grecque-latine (Paris, 1615-1617, 3 vol. in-fol.).

Cf. J. Rupp : *Gregors des Bischofs von Nyssa Leben und Meinungen* (Leipzig, 1834, in-8) ; — S.-P. Heyns : *Disputatio historico-theologica de Gregorio Nysseno* (Leyde, 1835, in-4) ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*.

**GRÉGOIRE DE TOURS** (Georgius-Florentius, saint), historien français né le 30 novembre 544 en Auvergne, mort le 17 novembre 595 à Tours. D'une famille illustre, il eut pour premiers maîtres saint Gall, évêque de Clermont, son oncle, puis Avitus, qui succéda à saint Gall dans le même siége. Son instruction se borna à apprendre à lire le latin de la Vulgate, sans s'initier aux principes de la grammaire pour l'étude de laquelle ce siècle avait une grande répugnance. A l'âge de vingt-neuf ans (573), il fut élu archevêque de Tours. Il eut aux querelles fratricides des princes du temps une participation qui jeta souvent le trouble dans sa vie, mais qui finit par lui donner une grande influence. Toute sa vie marque un esprit actif et un caractère résolu, qui contrastent avec l'épithète d'*homuncio* qu'on lui a donnée pour indiquer sa santé débile et sa petite taille.

Comme écrivain, Grégoire de Tours, ainsi qu'il le dit lui-même, parle une langue dure et rustique (*crudæ rusticitatis*), celle qu'on pouvait attendre de son siècle et de son éducation. Mais il raconte avec franchise et naïveté ; il ne s'en tient pas aux faits principaux, il pénètre dans les détails, il nous initie aux mœurs, à l'état des esprits, et il porte partout le mouvement avec ses idées et ses passions. Nous n'avons point d'ouvrage plus curieux, plus utile pour l'étude de nos origines, et l'on a appelé avec raison l'auteur de l'*Historia Francorum* notre Hérodote. Les deux premiers livres ne sont qu'une chronique universelle, mais dans les huit autres l'auteur peint ce qu'il a vu. L'*Historia Francorum* a été insérée dans le recueil de Bouquet et, avec traduction, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Guizot et dans le recueil de la Société de l'histoire de France. Dom Ruinart a publié les *Œuvres* de Grégoire de Tours (1699, in-fol.) ; elles comprennent, outre l'*Historia Francorum* : *Vitæ patrum ; De Gloria confessorum ; De Gloria martyrum ; De Miraculis S. Martini ; De Miraculis S. Andreæ*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III ; — Lévêque de La Ravallière : *Nouvelle vie de saint Grégoire*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXVI.

**GRÉGOIRE LE GRAND** (saint), pape sous le nom de Grégoire Ier, né à Rome vers 540, mort en 604. Homme d'action et de foi ardente, il fut un des chefs de l'Eglise qui exercèrent le plus d'action sur les affaires ecclésiastiques et politiques de leur temps. Son zèle pour les rites du culte chrétien l'a fait accuser d'avoir contribué activement à la destruction des monuments littéraires et artistiques du paganisme. Ses ouvrages, qui témoignent de ses idées religieuses et de son rôle historique, comprennent un *Commentaire sur Job*, en trente-cinq livres appelés *Morales sur Job*, et contenant l'interprétation historique, allégorique et morale ; deux livres d'*Homélies* sur Ezéchiel, de quarante chacun ; deux livres d'*Homélies* sur les Evangiles, de même nombre ; un traité en quatre livres des devoirs des évêques, sous le titre de *Pastoral ;* des *Dialogues*, d'une authenticité contestée ; quatorze livres de *Lettres*, précieux documents d'histoire et de biographie ; le *Sacramentaire* et l'*Antiphonaire*, recueil de prières et de chants d'offices. Plusieurs de ces ouvrages, les *Morales*, les *Homélies* et les *Dialogues*, ont été traduits en français et en italien, et imprimés dès la fin du XVe siècle. Les *Œuvres* de saint Grégoire le Grand, depuis leur première édition générale (Ibid., 1518), ont été très-souvent réimprimées (Paris, 1705, 4 vol. in-fol. ; Venise, 1768-76, 17 vol. in-4 ; Paris, 5 vol gr. in-8 à 2 col.).

Cf. E. Dupin : *Biblioth. des auteurs ecclésiast.*, t. V ; — Bayle : *Dictionn. histor.* ; — Paul et Jean, diacres du Mont-Cassin : *Vie de saint Grégoire*, en tête de l'édit. des *Œuvres* de 1705 ; — L. Maimbourg : *Hist. du pontificat de S. Grég. le Gr.* (Paris, 1687, in-4) ; — D. de Sainte-Marthe : *Hist. de S. Grégoire le Gr., pape et docteur de l'Eglise* (Rouen, 1697, in-4) ; — Bianchi-Giovini : *Pontificato di S. Greg. il Grande* (Milan, 1844, in-8) ; — G. Pfahler : *Gregor der Grosse und seine Zeit* (Francfort, 1853, 2 vol. in-8).

**GRÉGOIRE DE NAREG** (saint) ou NAREGATZI, poëte arménien du Xe siècle. Son œuvre principale est un recueil de 95 prières ou élégies sacrées, dont le mérite l'a fait comparer par ses compatriotes à la fois à Tibulle et à Pindare.

On l'a particulièrement surnommé « le Pindare de l'Arménie ». Il est aussi auteur de cantiques et d'odes conservés dans la liturgie arménienne; et d'un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, œuvre de critique remarquable et surtout d'une grande pureté de style. Ses divers écrits ont été réunis avec des notes du P. Avedikian, mékhitariste (Venise, 1827, gr. in-8).

**GRÉGOIRE MAGISDROS** ou **MAGISTER**, prince et lettré arménien du XI[e] siècle, mort en 1058. On a de lui un recueil de *Lettres*, en prose et en vers, offrant un intérêt historique, politique et philologique, des poëmes religieux, des traductions du grec et une *Grammaire arménienne*.

Cf. Tchamtchian : *Histoire d'Arménie*, t. II.

**GRÉGOIRE VII**, pape, connu d'abord sous le nom de **HILDEBRAND**, né à Soane, en Toscane, vers 1013, élu pape le 20 avril 1073, mort le 24 mai 1085. Ce prélat, si célèbre dans l'histoire politique par son immixtion dans les affaires temporelles et sa prétention à disposer des royaumes et des couronnes, n'occupe que peu de place dans l'histoire littéraire par ses écrits. Ces derniers paraissent se réduire à onze livres de *Lettres*, insérées dans différentes collections historiques. On lui attribue un *Commentaire sur les psaumes pénitentiaux*, qui serait plutôt de Grégoire I[er]. On met aussi sous son nom un recueil de maximes en faveur de la souveraineté spirituelle et temporelle du pape, sous le titre de *Dictatus papæ*. L'abbé Migne a réuni dans un volume de ses collections : *S. Gregorii VII, romani pontificis, Epistolæ et Diplomata pontificia*, avec de vastes *Prolégomènes* et *Appendices* (t. CXLVIII, gr. in-8). M. Laverdant a donné un drame de *Grégoire VII* (1860, in-18).

Cf. Th. Swinerton : *Life of Hildebrand, called Gregory VII*, traduit du latin, du cardinal Benno (Londres, 1533, in-4); — *l'Avocat du diable, ou Mémoires histor. et critiq. sur la vie et la légende du pape Grégoire VII* (Saint-Pourçain, 1743, 3 vol. in-12); — J.-Chr. Gatterer : *Memoria sæculi Hildebrandini renovata* (Gœttingue, 1782, in-8); — J. Voigt : *Hildebrand als Pabst Gregor VII, und sein Zeitalter* (Weimar, 1813, 2 vol. in-8; plus. édit.); traduit en franç. par A. Jager (Paris, 1837, 2 vol. in-8); — R. Griesley : *Life and Pontificate of Gregory VII* (Londres, 1829, in-8); — Et.-J. Delécluze : *Grégoire VII, saint Thomas d'Assise*, etc. (Paris, 1844, 2 vol. in-8); — Villemain : *Histoire de Grégoire VII* (Ibid., 1873, 2 vol. in-8); — Ch. Giraud : *Grégoire VII et son temps*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars-1[er] mai 1873).

**GRÉGOIRE DE CANTZAGUE**, historien arménien du XIII[e] siècle. Son *Histoire nationale*, qui va de 300 à 1260, est précieuse par les renseignements qu'elle fournit sur les peuples et les événements, mais elle est écrite sans correction.

**GRÉGOIRE** (l'abbé Henri), homme politique et publiciste français, né le 4 décembre 1750 à Veho (Lorraine), mort le 28 avril 1831. Il fit ses études chez les jésuites de Nancy, et entra dans les ordres. Ses premiers écrits furent un *Éloge de la poésie*, couronné en 1773 par l'académie de Nancy, et un *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs*, qui obtint un prix de celle de Metz, en 1788. Il occupait la petite cure d'Embermesnil, lorsqu'il fut député par le clergé aux états généraux. Il contribua beaucoup à la réunion du clergé au tiers. Il présida la séance permanente de soixante-douze heures tenue par l'Assemblée lors de l'attaque de la Bastille. Il y prit la parole contre les ennemis de la Révolution et termina un véhément discours par les vers d'Horace : *Si fractus illabatur orbis*, etc., qui devinrent en ce jour la devise des députés. Le premier il donna son adhésion à la constitution civile du clergé, et fut élu évêque simultanément par la Sarthe et par le Loir-et-Cher. Il choisit l'évêché de Blois. Membre de la Convention, il proposa, dès la première séance, l'abolition de la royauté, et fit entendre cette parole : « L'histoire des rois est le martyrologe des nations. » Quand la Commune voulut substituer le culte de la raison au christianisme, et que l'évêque de Paris, Gobel, eut la lâcheté d'abjurer son caractère ecclésiastique, Grégoire invité à l'imiter répondit : « Ma croyance est hors de votre domaine. Catholique par conviction et par sentiment, prêtre par choix, j'ai été désigné par le peuple pour être évêque;... je reste évêque... J'invoque la liberté des cultes. » Comme membre du comité d'instruction publique, il eut part à la création des écoles et à celle de l'Institut. Un mois après Thermidor, il lut des rapports fameux sur le vandalisme et sur les moyens de le réprimer. Au Conseil des Cinq-Cents, au Corps Législatif sous le Consulat, et au Sénat, il fut fidèle à ses principes. Son opposition à la proclamation de l'Empire et au divorce de l'empereur fut très-explicite. Le gouvernement de la Restauration l'exclut de l'Institut, dont il faisait partie dès sa création. Élu député en 1819 par le département de l'Isère, il vit annuler son élection, traitée de scandale, et il vécut dès lors dans la retraite. Quand il fut près de mourir, on fit en vain les plus grands efforts pour qu'il rétractât le serment civique prêté à la Constituante. L'autorité ecclésiastique lui refusa la sépulture; la foule dételа les chevaux pour traîner le char funèbre jusqu'au cimetière du Mont-Parnasse.

L'abbé Grégoire, suivant les paroles d'un historien, était un homme en qui se combinaient harmonieusement deux natures diverses. Aussi fier de sa raison qu'un philosophe, aussi simple de cœur que le plus humble des pasteurs de village, il avait pris de la lecture des auteurs profanes le mépris des préjugés, de celle de l'Évangile l'amour des pauvres. A la fois austère et insinuant, sa personne offrait un aussi grand contraste que son style. « Ses très-nombreux écrits, dit M. Despois, portent l'empreinte de ce double caractère : les exagérations particulières au style ecclésiastique s'y mêlent le plus naturellement du monde aux hyperboles du langage révolutionnaire... Malgré la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments, cet homme de bien n'a jamais pu sortir du style exaspéré. » On a de l'abbé Grégoire : *Histoire des sectes religieuses, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle* (1810, 2 vol. in-8; 1828, 5 vol. in-8), son plus important ouvrage; *Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane* (1818, in-8); *De l'Influence du christianisme sur la condition des femmes* (1821); *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres princes* (1824); *Histoire du mariage des prêtres en France* (1826); etc. Les *Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de Grégoire* ont été publiées par Carnot (1840, 2 vol. in-8).

Cf. H. Carnot : *Notice*, en tête des *Mémoires*; — E. Despois : *le Vandalisme révolutionnaire* (Paris, 1868, in-18); — Quérard : *la France littéraire*.

**GRÉGORAS** (Nicéphore), Γρηγορᾶς, historien byzantin, né vers 1295 à Héraclée de Pont, mort vers 1360. Il entra dans les ordres et fut en grande faveur auprès d'Andronic II, dont la chute le força de vivre dans la retraite. Il en sortit vers 1340, soutint des discussions contre le moine Barlaam qui travaillait à réconcilier l'Église grecque avec l'Église latine, resta neutre dans la querelle des *palamites* et des *acyndinites*, et s'attira l'inimitié des deux partis.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, restés inédits pour la plupart. Son *Histoire*, qui va de 1204 à 1359, est très-détaillée pour les événements dont il fut le témoin; mais elle manque d'impartialité. Le style en est diffus et ampoulé. Elle fut imprimée d'abord par J. Wolf (Bâle, 1562, in-fol.), puis éditée par Boivin dans la *Byzantine* du Louvre (1702, 2 vol. in-fol.), et reproduite dans

celle de Venise (1729, in-fol.). Schopen en a revu le texte avec soin, pour la *Byzantine* de Bonn (1829-1830, 2 vol. in-8). M. Parisot en a aussi donné une édition (Paris, 1850, in-8). Parmi les autres ouvrages imprimés de Grégoras, on cite : *Paschalium correctum*, dissertation estimée des savants où il établissait, pour la computation du jour de Pâques, le système adopté trois cents ans plus tard par Grégoire XIII.

Cf. Boivin : *Vie de N. Grégoras*, dans les *Byzantines* de Paris et de Bonn ; — Fabricius : *Biblioth. græca*, t. VII.

**GREGORIO** (Rosario), érudit italien, né à Palerme en 1753, mort en 1809. Il entra dans les ordres, fut professeur de droit public à l'université de Palerme et historiographe du roi. A part des mémoires spéciaux d'archéologie, on a de lui : *Rerum arabicarum quæ ad historiam siculam spectant* (Palerme, 1790, in-fol., arabe et latin) ; *Bibliotheca scriptorum qui res in Sicilia gestas sub Aragonum imperio retulere* (Ibid., 1791-92, 2 vol. in-fol.) ; *Considerazioni sopra la Storia di Sicilia*, depuis le temps des Normands jusqu'à nos jours (Ibid., 1805-16, 7 vol., pet. in-4) ; un recueil posthume, *Discorsi intorno alla Sicilia* (1821, 2 vol. in-8), etc.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**GREGORIUS** (Publius), dit *Tiphernas*, lettré italien, né au commencement du XV<sup>e</sup> siècle à Citta di Castello, anciennement Tifernum, mort en 1469. Il professa le latin et le grec à Naples, à Milan, à Paris, vers 1445, puis se fixa à Venise. On a de lui des poésies latines qui, après avoir été imprimées à la suite d'*Ausone* (Venise, 1472, in-fol.), firent partie de très-curieux recueils, publiés sous son nom (Ibid., 1498, in-4 ; Strasbourg, 1509, in-4), et la traduction latine des sept derniers livres de *Strabon*, de discours de *Dion Chrysostome*, de *saint Jean Chrysostome*, etc.

Cf. J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**GREGORY** (Jean), médecin et moraliste écossais, né à Aberdeen en 1724, mort à Edimbourg le 9 février 1773. Professeur distingué, premier médecin du roi et membre de la Société royale de Londres, il a écrit un certain nombre de livres d'observation psychologique et de morale : *Etude comparée des facultés de l'homme et des animaux* (Comparative view of the state and faculties of man, etc.; Londres, 1764, in-12), traduite en français par M<sup>lle</sup> de Kéralio (Paris, 1775, in-12) ; *les Devoirs du médecin* (On the Duties and offices of a physician ; Edimbourg, 1769, in-8) ; *Legs d'un père à ses filles* (a Father's legacy to his daughters ; Ibid., 1774, in-12), traduit deux fois en français, (Leyde, 1781 ; Paris, 1800). Ses *Œuvres* ont été réunies (Edimbourg, 1788, 4 vol. in-8). — Son fils, Jacques GREGORY, né en 1753, mort en 1821, s'est surtout fait connaître comme médecin. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Philosophical and literary essays* (Edimbourg, 1792, 2 vol. in-8).

Cf. Chalmers et Rose : *General biograph. Diction.*

**GREGORY** (Georges), théologien et littérateur irlandais, né à Edernin en 1754, mort le 12 mars 1808. Il fut un des philanthropes qui combattirent la traite des nègres. Parmi ses ouvrages, écrits avec soin, nous citerons : *Essays historical and moral* (1785, in-8) ; *Church history* (1788, 2 vol. in-8) ; *Life of Chatterton* (1789, in-8) ; *A Dictionary of arts and sciences* (1806, 2 vol. in-4). Il dirigea pendant quelques années le *New Annual Register*.

**GREIFFENBERG** (Catherine-Reine DE), baronne de SEISSENEGG, femme poëte allemande, née à Seissenegg (Autriche) en 1633, morte à Nuremberg en 1694. On a peu de détails sur sa vie, qui paraît s'être écoulée à Nuremberg dans le célibat. Elle faisait partie de la Société littéraire de la langue allemande, fondée par Zesen, et y était surnommée « la brave ». On l'a appelée aussi *l'Uranie allemande*, nom sous lequel il a été donné, de son vivant, une édition de ses poésies, publiées par son oncle, le baron de Greiffenberg (Nuremberg, 1682). Ce recueil contient cinquante *Sonnets* et cinquante *Cantiques*, d'une langue forte et riche et d'un profond sentiment religieux.

**GRENADE** (Luis SARRIA, frère Louis DE), né à Grenade en 1504, mort en 1588. Orphelin de bonne heure, il fut adopté par le comte de Tendilla. A dix-neuf ans, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Il acquit une renommée extraordinaire par sa prédication et par ses ouvrages. Capmany dit de lui avec enthousiasme : « Il est, dans la classe des mystiques, ce que le célèbre Bossuet est parmi les orateurs : une seule beauté de ces écrivains efface vingt défauts. »

Son principal ouvrage, *la Guia de pecadores*, dont la première édition parut en 1556, dut à son éloquence harmonieuse, ainsi qu'à l'autorité ascétique de son auteur, de devenir un livre favori de dévotion, en Espagne, d'où il passa dans toute l'Europe. Les éditions et traductions en sont innombrables. Les vers suivants de Molière, dans *Sganarelle*, attestent sa popularité (acte I, sc. 1) :

*La Guide des pécheurs* est encore un bon livre :
C'est là qu'en peu de temps on apprend à bien vivre.

Cet ouvrage, à la lecture duquel l'autorité ecclésiastique devait attacher des indulgences spéciales, avait d'abord soulevé en Espagne une vive opposition et avait même été mis dans l'*Index expurgatorius*. On a encore de Louis de Grenade : *Méditations* ; l'*Introduction au symbole de la foi* ; *Treize sermons* ; le *Mémorial de la vie chrétienne*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies par Luis Muñoz (Obras, etc. ; Madrid, 1786-89, 19 vol., in-8, plus. édit.).

Cf. L. Muñoz : *Vie de L. de Grenade*, en tête des *Œuvres* ; — Ticknor : *History of spanish Literature* ; — Eug. Baret : *Hist. de la litt. espagnole* (Paris, 1863, in-8).

**GRENAILLES** (François), littérateur français, né en 1616 à Uzerche (Limousin), mort en 1680. Il fut historiographe de Gaston, duc d'Orléans. On cite de lui une tragédie, *l'Innocent malheureux, ou la mort de Crispe* (Paris, 1639, in-4), dont l'intrigue est semblable à celle de *Phèdre*, et à laquelle, d'après les frères Parfaict, Racine aurait fait quelques emprunts ; puis le curieux *Livre des plaisirs des dames* (Paris, 1641, in-4).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVIII.

**GRENAN** (Bénigne), poëte latin moderne, né vers 1680 en Bourgogne, mort le 13 mai 1723 à Paris. Professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, il compta parmi nos meilleurs latinistes et défendit, en vers latins purs et élégants, le vin de Bourgogne contre Coffin, qui chantait le vin de Champagne. Ses pièces sur ce sujet et quelques autres ont été insérées dans les *Selecta carmina clarissimorum professorum* de Gaullyer.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

GRENOUILLES (LES), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

**GRESBAN** (Arnoul et Simon) ou GRÉBAN, auteurs dramatiques du XV<sup>e</sup> siècle, nés à Compiègne. On ne sait presque rien de la vie de ces deux frères, qui soutinrent avec éclat le genre des mystères, dans sa dernière période. Arnoul devint, vers 1450, chanoine de l'église du Mans, et Simon, moine de Saint-Riquier (Ponthieu), fut secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine. C'est ce qui fait que Clément Marot, qui aime à réunir les deux frères « au bien résonnant style », a pu dire (Epigr. 223) :

Les deux Gresban ont le Mans honoré.

Arnoul avait rédigé un *Mystère de la Passion*,

d'environ vingt-cinq mille vers, et qui a servi de base à celui de Jean Michel, par lequel il fut ensuite remplacé. Il passe pour avoir coopéré au mystère de son frère Simon. Celui-ci a pour titre : *le Triomphant mystère des actes des Apostres, translaté fidèlement de la vérité historiale, ordonné par personnages*. Il se maintint au théâtre tout un siècle, malgré les difficultés de la mise en scène ; il n'a pas moins de quatre-vingt mille vers, et le répertoire des personnages en porte le nombre à quatre cent quatre-vingt-cinq. On le voit encore représenter à Bourges le 30 avril 1536, et la *Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre* a été conservée (Bourges, 1836, in-8). Le *Mystère des actes des Apostres*, qui fut réimprimé à Bourges vers le même temps (1540, 2 vol. in-4 goth.), eut un certain nombre d'éditions avec corrections (Paris, 1537, 2 vol. in-fol. goth., fig. sur bois; 1541). Arnoul et Simon Gresban, le second surtout, ont composé d'autres poëmes, des *complaintes*, *elégies*, etc.

Cf. La Croix du Maine et Du Verdier : *Bibliothèques françaises ;* — les frères Parfaict : *Hist. du Théâtre-Français*, t. II ; — P. Paris : *Manuscrits franç. de la Bibl. du roi*, t. VI ; — A. Chassang, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**GRESLON** (Adrien), missionnaire français, né en 1618 à Périgueux, mort en 1697. Membre de la Société de Jésus, il passa douze ans en Chine, et publia à son retour, sous le titre d'*Histoire de la Chine sous la domination des Tartares* (Paris, 1661, in-8), un récit intéressant des faits dont il avait été le témoin oculaire.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**GRESSET** (Jean-Baptiste-Louis), poëte français, né en 1709 à Amiens, mort le 16 juin 1777. Il fit ses études au collège des Jésuites de sa ville natale, et entra dans leur ordre à l'âge de seize ans. Après avoir perfectionné son instruction au collège Louis-le-Grand, il enseigna les humanités à Moulins, à Tours et à Rouen. Son début dans la poésie fut une *Ode sur l'amour de la patrie* (1730). Il n'avait que vingt-quatre ans, lorsqu'il publia son poëme de *Vert-Vert* (1734). Ce chef-d'œuvre de poésie badine, d'une versification élégante et pure, plein de détails gracieux et de peintures délicates, eut un succès rapide et universel. J.-B. Rousseau écrivit que l'œuvre était un phénomène littéraire, et son auteur un des plus heureux et des plus beaux génies qui eussent jamais existé. Ce petit poëme avait du moins ces qualités de style qui suffisent à sauver une œuvre de l'oubli, lors même que le sujet n'est presque rien en soi, et ne comporte guère le mérite de l'invention. Il échappe à la monotonie inhérente au rhythme de dix syllabes par une harmonie qui berce l'oreille sans la fatiguer. Partout une image nette, un trait vivement lancé, et, sur le fond le plus vide, une forme gracieuse. Le talent tout spontané du poëte, son facile abandon se retrouvent dans *le Carême impromptu* et *le Lutrin vivant*, petites pièces qui parurent la même année. Dans *la Chartreuse*, l'écrivain commence à se modifier; il tourne au philosophe, et mêle à la gaieté, où il réussissait si bien, des pensées graves et des raisonnements pour lesquels son esprit ni son style ne sont faits. Les qualités diminuent, et les défauts augmentent dans les pièces suivantes : *les Ombres*, les épîtres *Au père Bougeant*, *A ma sœur*, *A ma Muse*, etc., où souvent la pensée et la phrase sont également confuses.

Cependant la supérieure générale de la Visitation n'avait point pardonné à Gresset d'avoir fait rire aux dépens de ses religieuses. Sœur d'un ministre d'État, elle obtint que le poëte serait puni ; et les Jésuites l'exilèrent à La Flèche. Dans cette résidence, il s'occupa à traduire les *Bucoliques* de Virgile. En 1735, il quitta la Société et entra dans le monde, où il fut bien accueilli. Il fréquenta surtout le « cabinet vert » de M[me] de Forcalquier. Se trompant sur la nature de son talent, il composa d'abord une tragédie, intitulée *Édouard III*, qui fut représentée le 22 janvier 1740. Ce n'était qu'un roman invraisemblable, sans intérêt, sans entente du théâtre et sans force tragique. *Sidney*, drame en trois actes, qu'il donna le 3 mai 1745, avait le grand défaut d'être ennuyeux : un homme qui possède la naissance, la fortune, la faveur, et qui, ne souffrant ni de la folie de la gloire, ni des tourments de l'amour, ne parle que de se donner la mort, parce qu'il a le dégoût de la vie, peut être l'objet d'une étude philosophique intéressante, mais fait à la scène le plus insipide personnage. Pourtant la pièce a pu se soutenir à la lecture, grâce au style : on y trouve les meilleurs vers que l'auteur ait faits dans le genre noble. Sa troisième œuvre dramatique, *le Méchant*, comédie en cinq actes, représentée le 15 avril 1747, est sans contredit une de nos bonnes comédies de second ordre. Ce qui manque encore à la composition, à l'intrigue, ou même aux caractères, est racheté par la vivacité de l'esprit, la netteté du trait, la facilité, l'élégance, la fidélité avec laquelle le dialogue reproduit parfaitement le ton du monde et le persiflage alors à la mode. Un certain nombre de bons vers sont devenus proverbes. L'intrigue est froide et copiée à peu près du *Flatteur* de Rousseau. Le Méchant, comme le Flatteur, veut rompre le mariage d'un de ses amis pour se substituer à sa place, et des deux côtés, c'est un valet gagné par une soubrette qui démasque le traître. Il y a peu de vrai comique dans *le Méchant*, et l'on n'y trouve qu'une scène qui soit tout à fait en situation, celle où Valère joue la fatuité et l'impertinence pour dégoûter de lui le bonhomme Géronte.

Admis à l'Académie française en 1748, Gresset, après avoir refusé les offres du roi de Prusse, qui l'engageait à se fixer à Berlin, alla s'ensevelir dans la retraite à Amiens. Rappelé en 1754 à Paris, comme directeur de l'Académie, il eut à répondre à D'Alembert qui succédait à l'évêque de Vence, et s'éleva contre les évêques qui manquaient au devoir de la résidence. Ce discours, où perçait la dévotion étroite qui s'était emparée du poëte, donna lieu à des plaintes : le roi en témoigna son mécontentement, et Gresset retourna se consoler auprès de l'évêque d'Amiens, entre les mains duquel il fit une sorte d'abjuration publique de ses œuvres mondaines. Une lettre qu'il fit imprimer en 1759 rétractait toutes ses bagatelles rimées, pleurait le scandale qu'il avait donné à la religion par ses comédies, et maudissait solennellement la poésie comme un art dangereux. — « Et ce polisson de Gresset, qu'en dirons-nous ? Quel fat orgueilleux ! Quel plat fanatique ! » s'écria Voltaire, qui lança ensuite contre lui des traits fort piquants dans *le Pauvre Diable*. Piron de son côté lui décochait cette épigramme :

Gresset pleure sur ses ouvrages
En pénitent des plus touchés.
. . . . . . . . . . .
Dieu veuille oublier ses péchés
Comme en ce monde on les oublie.

Villemain a dit avec plus de justice : « Gresset fut poëte peu de temps, il est vrai, et sur peu de sujets ; mais assez, car il vivra toujours. »

Gresset reparut une dernière fois à l'Académie, en 1774, pour répondre au discours de réception de Suard. Il avait pris comme sujet du sien l'influence des mœurs sur le langage ; mais, prenant les changements de la mode pour le changement des mœurs, il protestait contre l'irruption des habitudes et des idées anglaises à grand renfort

de termes de toilette qui excitèrent les murmures du public. Gresset lut encore quelques vers devant l'Académie d'Amiens dont il était le fondateur : *le Gazetin*, poëme en quatre chants, qui ne fut pas imprimé ; *le Parrain magnifique*, poëme en dix chants, qui ne fut publié qu'en 1810 ; et deux chants qu'il avait dessein d'ajouter à *Vert-Vert*, *les Pensionnaires* et *le Laboratoire de nos sœurs*. Sur l'avis de son évêque, il renonça à cette addition. Les *Œuvres complètes* de Gresset ont été publiées par Fayolle (Paris, 1803, 3 vol. in-18), et par Renouard (Paris, 1811, 2 vol. in-8). Campenon a édité ses *Œuvres choisies* (Paris, 1823, in-8). Le célèbre Bailly a composé un *Eloge de Gresset*; Robespierre en a aussi écrit un qui fut couronné (1785) et qui a été réimprimé (1868, in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — le P. Daire : *Vie de Gresset* (Paris, 1779, in-12); — De Cayrol : *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset* (1845) ; — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1845 ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII[e] siècle*, XII[e] leçon ; — Saint-Albin Berville : *Gresset, sa vie et ses ouvrages* (Amiens, 1863, in-8).

**GRÉTRY** (André-Joseph), littérateur français, né le 20 novembre 1774 à Boulogne-sur-Mer, mort le 19 avril 1826. Neveu du célèbre compositeur, il fit d'abord des opéras comiques et des comédies-vaudevilles qui eurent peu de succès. Il traduisit quelques romans de l'anglais et de l'allemand, et en composa lui-même, comme *le Calabrois, ou les Poignards accusateurs* (Paris, 1823, 3 vol. in-12). On lui doit : *Grétry en famille, ou Anecdotes relatives à ce compositeur* (Ibid., 1815, in-12) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GREVILLE** (sir Fulke), lord BROOKE, poëte anglais, né en 1554, mort en 1628. Ami de Philippe Sidney et comme lui protecteur des lettres, il composa, outre une *Vie de Philippe Sidney* (Londres, 1652, in-12), des poëmes didactiques sur *le Savoir humain, la Guerre, la Monarchie, la Religion, la Renommée et la Fortune;* deux tragédies, *Alaham* et *Mustapha*, écrites sur le modèle des anciens, avec des chœurs, et qui ne furent pas sans influence sur la manière de Dryden. Ces ouvrages ont été en grande partie réunis (Londres, 1670, in-8; 1633, pet. in-fol.).

Cf. Horace Walpole : *Royal and noble authors ;* — Southey : *Select works of the british poets*.

**GRÉVIN** (Jacques), poëte français, né en 1538 à Clermont en Beauvoisis, mort à Turin le 5 novembre 1570. Disciple de Ronsard et protestant, il se brouilla pour cause de religion avec son maître, qui modifia dans ses écrits tous les vers où il l'avait loué. Il lança, de son côté, une satire violente intitulée : *le Temple de Ronsard, où la légende de sa vie est briefvement décritte*. Grévin fut un des premiers auteurs dramatiques français chez lesquels on trouve l'art de la scène et un style approprié au sujet. Sa tragédie de *Jules César* l'a fait mettre au-dessus de Jodelle. Ses deux comédies intitulées *La Trésorière* et *les Esbahis* ont aussi des qualités. Il a publié son Théâtre avec une *Préface* intéressante sur les règles de la poésie dramatique (Paris, 1562, in-8). *La Trésorière* a été réimprimée par Auguis dans son recueil des *Poëtes français*, t. V, et *les Esbahis* par M. Viollet-Leduc dans l'*Ancien Théâtre français*, de la collection elzévirienne. Les *Poésies diverses* de Grévin (Paris, 1561, in-8) comprennent des sonnets, des hymnes, des chansons, des odes, etc., la traduction des *Thériaques* de Nicander et des *Emblèmes* d'Adrianus Junius. On a aussi de lui quelques écrits sur la médecine qu'il exerçait.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXVI ; — Goujet : *Biblioth. française*, t. XII ; — Ed. Tricotel, dans le *Bulletin du bibliophile*, XV[e] série.

**GREY** (Zacharie), théologien et critique anglais, né en 1687, mort en 1766. On cite de lui plus de trente ouvrages, entre autres une édition annotée du poëme de *Hudibras* (1744, 2 vol. in-8), et un recueil de *Critical, historical and explanatory notes in Shakespeare* (1755, 2 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographic. Dictionary*.

GREY (JANE), sujet de tragédie et de poëme, traité par Briffaut, M[me] de Staël, Soumet, Ventignano, Young, etc. (voy. ces noms).

**GRIBOIÉDOF** (Alexandre), poëte dramatique russe, né en 1792, mort en 1829, assassiné dans un soulèvement populaire à Téhéran où il était ambassadeur de Russie. — Il s'est fait un nom dans son pays, par sa comédie originale : *Trop d'esprit nuit* (Gore ot ouma, 1823). Il avait débuté par *les Nouveaux mariés* (Molodyïe souproughi, 1815). Cette pièce fut suivie de près par *la Famille particulière* (Swoïa semia) en collaboration avec le prince Chackowsky et le poëte Khmelnitski. Griboiédof est le représentant le plus complet de l'esprit comique particulier à la nation russe. Il avait aussi écrit une tragédie, *Grouzinka*, qui a été perdue à la mort de l'auteur.

**GRIFFET** (Henri), théologien et historien français, né le 9 octobre 1698 à Moulins, mort le 22 février 1771. Membre de la compagnie de Jésus, il suppléa le P. Porée dans la chaire de belles-lettres au collége Louis-le-Grand. Il eut le titre de prédicateur ordinaire du roi. Lorsque les Jésuites furent supprimés, il alla se fixer en Belgique. A part ses livres de piété, qui, comme l'*Année du chrétien* (Paris, 1747, 18 vol. in-12), ou les *Méditations pour tous les jours de l'année* (Paris, 1759, in-12), ont été tant de fois réimprimés, on peut citer de lui : *Histoire du règne de Louis XIII* (Paris, 1758, 2 vol. in-4) ; *Varia carmina* (Liége, 1766, in-8) ; *Sermons* (Paris, 1766, 4 vol. in-12) ; *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire* (Ibid., 1769, in-12); *l'Insuffisance de la religion naturelle prouvée par l'Écriture sainte* (Ibid., 1770, 2 vol. in-12) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France* (Paris, 1777, 2 vol. in-12) ; etc. Le P. Griffet a donné une édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel (Paris, 1755-1758, 17 vol. in-4), en y ajoutant l'histoire de Louis XIII, le journal du règne de Louis XIV, etc. Il a aussi publié un *Recueil de lettres pour servir à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, depuis* 1671 *jusqu'en* 1684 (1761-1764, 8 vol. in-12). Il a édité les *Mémoires* de Vieilleville et du P. Davrigny. — Son neveu, Antoine-Gilbert GRIFFET-DE-LA-BEAUME, né à Moulins le 21 novembre 1756, mort le 18 mars 1805, a traduit de l'anglais et de l'allemand un certain nombre d'ouvrages de Miss Burney, de Sterne, de Th. Payne, de Wieland, de J. de Müller, etc.

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France ;* — Quérard : *la France littéraire*.

**GRIGNAN** (Françoise-Marguerite DE SÉVIGNÉ, comtesse DE), fille de madame de Sévigné, née à Paris le 10 octobre 1646 et non en 1648, comme on l'a cru longtemps, morte en 1705. Son éducation fut dirigée par sa mère avec la plus grande sollicitude. D'une beauté remarquable et d'une intelligence rare, elle fut l'objet de cette idolâtrie qui remplit toute la vie et la correspondance de M[me] de Sévigné et qui ne fut pas sans une influence fâcheuse sur le caractère de la fille, souvent assez maltraitée par les historiens. Elle épousa, en 1669, le comte de Grignan, agé de trente-sept ans et déjà deux fois veuf. Elle le suivit dans son gouvernement de Provence, dont il fut nommé, à la fin de la même année, lieutenant-général, et ce fut cet éloignement qui fit éclater la vocation épistolaire de M[me] de Sévigné.

Mme de Grignan, qui partageait la forte instruction de sa mère, alla beaucoup plus loin qu'elle dans les études qui valaient aux femmes le titre de « précieuses ». Initiée par l'abbé de La Mousse à la métaphysique de Descartes, que, par plaisanterie, l'on appelait « son père », elle en suivit avec ardeur le développement dans les systèmes de ses disciples, notamment de Malebranche. Elle était de force à donner la réplique à la correspondance tour à tour sérieuse et mondaine de sa mère. Elle lui avait écrit de nombreuses Lettres, que nous connaissons seulement par les éloges que Mme de Sévigné et tout son entourage leur prodiguent; sa fille, la marquise de Simiane, les supprima lorsqu'elle laissa publier les Lettres de Mme de Sévigné. Le petit nombre de celles qui ont échappé à cette proscription ne sont pas de nature à nous faire apprécier jusqu'à quel point la perte des autres est regrettable. Elles auraient du moins complété cet admirable chef d'œuvre de causerie écrite et d'histoire au jour le jour, dont la correspondance de Mme de Sévigne reste le modèle, malgré cette perpétuelle lacune

Cf. Grouvelle : *Préliminaires* de son édition des *Lettres de Mme de Sévigné ;* — P. Mesnard : *Notice biographique sur Mme de Sévigné,* dans l'édition de ses *Œuvres ;* — Jal : *Dictionnaire critique.*

**GRILLPARZER** (Franz), poëte dramatique allemand, né à Vienne le 15 janvier 1790, mort dans cette ville le 21 janvier 1872. Il débuta avec un grand succès, en 1816, par la tragédie de *l'Aïeule* (die Ahmfrau). Ses autres pièces, où domine l'élément lyrique, sont: *Sapho* (1819), *la Toison d'or* (1822), *le Roi Ottokar* (Kœnig Ottokar's Glück und Ende), *un Serviteur fidèle, les Vagues de l'amour et de la mer*, etc. En 1870, le quatre-vingtième anniversaire de la naissance du poëte fut célébré dans toute l'Allemagne. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen National-Literatur im XIXen Jarhundert ;* — J. Canonge : *Lettres choisies* (1867, in-18).

**GRIMALDI** (François-Antoine), historien italien, né à Seminora (Calabre) en 1740, mort à Naples en 1784. Outre une dissertation en forme de *Lettre sur la musique* (Naples, 1766) et des *Réflexions sur l'inégalité entre les hommes*, contre-partie du *Discours* de J.-J. Rousseau, il a publié *Annali del regno di Napoli* (Ibid., 1781, 6 vol. in-8), continué par Cestari.

Cf. Melchiore Delfico : *Elogio di Fr.-Ant. Grimaldi* (Naples, 1784, in-4).

**GRIMAREST** (Jean-Léonor Le Gallois, sieur de) littérateur français, né à Paris, mort en 1720. Maître de langues, il servait de *cicerone* aux étrangers, et les amusait par les nombreuses anecdotes dont sa mémoire était pleine. C'est par les anecdotes qu'un ouvrage de lui est encore connu: la *Vie de Molière* (Paris, 1705, in-12), suivie des *Additions à la vie de Molière* (1706, in-12); ces deux volumes sont pleins de faussetés, quoique l'auteur prétende les avoir écrits d'après les souvenirs de Baron. On cite encore : *Commerce de lettres curieuses et savantes* (Paris, 1700, in-12); *les Campagnes de Charles XII, roi de Suède* (Ibid., 1705, 2 vol. in-12); *Traité du récitatif dans la lecture, l'action publique*, etc. (Ibid., 1707, in-12); *Traité sur la manière d'écrire des lettres* (Ibid., 1709, in-12).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. II.

GRIME, emploi de théâtre. Ce mot désigne d'une façon générale les vieillards ridicules et comiques, par opposition aux pères nobles que la comédie sérieuse admet aussi bien que la tragédie. Un argot de coulisse leur donne le nom de pères ganaches. On appelle également grime les acteurs eux-mêmes qui jouent les rôles grimés. En terme de théâtre, se grimer veut dire proprement faire subir à sa physionomie des modifications caractéristiques à l'aide de moyens artificiels, tels que le blanc ou le rouge, l'encre de Chine, le noir de fumée, la terre d'ombre, etc. Avec ces quelques ingrédients, un bon grime en arrive à changer l'expression de son visage aussi complétement que s'il le couvrait d'un masque. Mais le talent, l'habileté personnelle ont encore plus de part que ces auxiliaires matériels à cette transformation. De grands comédiens ont excellé dans les rôles de grimes. Molière, qui en a écrit de célèbres, comme ceux d'Arnolphe ou de Sganarelle, savait les jouer en se faisant le masque qu'ils réclament. La Comédie-Française a gardé le souvenir de Grandmesnil dans cet emploi qui, plus récemment, fut tenu aussi d'une manière supérieure, sur d'autres scènes, par Potier et Bouffé dans la comédie-vaudeville.

**GRIMM** (Frédéric-Melchior), critique français, d'origine allemande, né le 26 décembre 1723 à Ratisbonne, mort le 19 décembre 1807 à Gotha. Lorsqu'il eut terminé ses études à l'université de Leipzig, le comte de Schomberg lui confia l'éducation de ses enfants et l'amena avec lui à Paris. Grimm, qui joignait à une solide instruction beaucoup de savoir-faire et d'habileté, ne tarda pas à se pousser dans le monde. Il fit la connaissance de J.-J. Rousseau, qui le mit en relations avec les littérateurs, et en même temps il entra, comme secrétaire, chez le neveu du maréchal de Saxe, le comte de Friesen, qui lui ouvrit les plus brillantes sociétés. Un mot de Voltaire fut le signal de sa réputation : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir plus d'esprit que nous? » dit le chef des philosophes, à propos du *Petit prophète de Boehmischbroda* (Paris, 1753, in-12), opuscule écrit en faveur de la musique italienne et du coin de la reine. Aussitôt les regards se tournèrent sur Grimm, et Raynal le chargea de rédiger en partie la correspondance littéraire qu'il adressait à des princes étrangers. C'était lui ouvrir la véritable voie de son esprit. Les succès qu'il y obtint exaltèrent une vanité trop excitable; son commerce avec Mme d'Epinay ajouta à son enivrement; il oublia ou attaqua ses amis, se brouilla avec Rousseau, qui s'en est vengé avec tant d'amertume dans ses *Confessions*, et ne conserva de relations fidèles et intimes qu'avec Diderot. Les souverains avec lesquels il correspondait, la princesse de Saxe-Gotha, l'impératrice de Russie, le roi de Suède, le roi de Pologne, le comblèrent de faveurs. Il fut même nommé ministre de la ville de Francfort près de la cour de France; mais il perdit cette place pour avoir critiqué dans ses dépêches les ministres de Louis XV avec autant de causticité que de simples écrivains. En 1792, il émigra et devint ministre de la Russie près du cercle de Basse-Saxe. Dès lors ses facultés intellectuelles s'affaiblirent et elles étaient éteintes lorsqu'il mourut à quatre-vingt-quatre ans.

La *Correspondance* de Grimm est une des œuvres de critique les plus remarquables que l'on ait écrites en France, et elle est indispensable à ceux qui veulent étudier notre littérature au dix-huitième siècle, dont elle reproduit la physionomie et les détails depuis 1752 jusqu'à 1790. Il y a sans doute à se défier des jugements de l'auteur, qui cherche souvent à faire briller son esprit devant ses lecteurs couronnés, sans prendre garde s'il rabaissait trop le mérite par la malice de ses traits. Mais il est possible de démêler la vérité de l'exagération, et en le contrôlant à l'aide d'autres critiques, on arrive par lui à des jugements nets, précis, définitifs. Grimm avait naturellement une grande largeur de vue; il a sur les anciens, sur

Montaigne, sur Shakespeare, des pages excellentes. Il traite tous les sujets avec une égale facilité, la politique, la philosophie, les grands poëmes, les petits vers et les parodies : on voit que son intelligence s'est exercée sur tout. Sous le ton railleur qui est comme la marque propre de toute sa *Correspondance*, on le découvre tour à tour grave, gai, parfois enthousiaste. Son style est ferme, clair, vivant; sa phrase a du mouvement, de la désinvolture, de la variété; des expressions heureuses par la finesse, la couleur ou le pittoresque fixent l'attention comme des traits de lumière. Byron, qui dans son *Journal* a parfaitement caractérisé l'auteur de la *Correspondance*, comme critique et comme historien littéraire, ajoute : « Somme toute, c'est un grand homme dans son genre. » On sait que Diderot fut le collaborateur de Grimm, mais sans pouvoir déterminer la mesure de cette collaboration.

La première publication que l'on ait faite de l'ouvrage de Grimm parut en trois parties, sous ce titre : *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne :* première partie, de 1753 à 1770 (Paris, 1813, 7 vol. in-8); deuxième partie, de 1771 à 1782 (Paris, 1812, 5 vol. in-8); troisième partie, pendant une partie des années 1775 et 1776, et de 1782 à 1790 (Paris, 1813, 5 vol. in-8). On remarque que la seconde partie fut livrée au public avant la première, parce qu'elle parut plus intéressante. La censure impériale ayant fait supprimer des passages dans la publication précédente, on donna, lors de la première Restauration : *Supplément à la correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot* (Paris, 1814, 1 vol. in-8). Une nouvelle édition contenant les passages supprimés fut mise au jour par J. Taschereau (Ibid., 1829-1831, 15 vol. in-8). On a aussi publié : *Correspondance inédite de Grimm et Diderot* (Ibid., 1829, 1 vol. in-8). Rappelons pour finir une tragédie lyrique, ouvrage de jeunesse, intitulée : *Lettres sur Omphale* (s. l., 1752, in-8).

Cf. Taschereau : *Notice*, en tête de son édition ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. VII, et avec Paulin Limayrac : *Etudes sur Grimm* (Paris, 1854, in-8).

**GRIMM** (Jacques-Louis), célèbre philologue allemand, né à Hanau le 4 janvier 1785, mort le 20 septembre 1863. Professeur, bibliothécaire, appelé à des fonctions politiques, membre de l'Assemblée nationale allemande en 1848, il remplit plusieurs missions scientifiques en France. Il a été élu associé de l'Institut en 1847. On lui doit un grand nombre de travaux et savants mémoires relatifs à la littérature et à la langue allemande au moyen âge; mais son nom est surtout attaché aux ouvrages suivants : *Grammaire allemande* (Deutsche Gr., 1819, 4 vol.); *Dictionnaire allemand* (Deutsches Woerterbuch; Leipzig, 1852 et suiv.), en collaboration avec Guill.-Charles Grimm, et l'œuvre capitale des deux frères, *Histoire de la langue allemande* (Geschichte der deut. Sprache; Ibid., 1848, 2 vol.), etc. Les frères Grimm ont publié dans un autre genre un livre très-populaire : *les Contes de l'enfance et de la maison* (Kinder und Hausmaerchen; 6e édit., Gœttingue, 1850, 2 vol.), traduits plusieurs fois en français.

**GRIMM** (Guillaume-Charles), philologue allemand, frère du précédent, né à Cassel le 24 février 1786, mort en décembre 1859. A part les ouvrages faits en commun avec son frère, il a lui-même publié de nombreux travaux relatifs à la poésie allemande du moyen âge et édité, d'après les manuscrits, beaucoup de monuments de cette époque. [*Dictionnaire des contemporains*, les deux premières éditions.]

Cf. Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen National-Literatur im XIXten Jahrhundert*, t. I — F. Baudry : *les Frères Grimm, leur vie et leurs travaux* (Paris, 1864, in-8).

**GRIMMELSHAUSEN** (Jean-Jacques-Christophe), romancier allemand, né à Gelnhausen (Hesse-Cassel) vers 1625, mort le 17 août 1676. Soldat dès son enfance, il fut plus tard au service de l'évêque de Strasbourg, et enfin greffier au village de Renchen, dans la Forêt-Noire. Il est auteur d'un roman extrêmement populaire au XVIIe siècle et remis en honneur par la critique moderne; il a pour titre : *l'Aventureux Simplicissimus*, ou histoire d'un singulier vagabond, nommé Melchior Sternfels de Fruchsheim (Abenteuerliche Simplicissimus), etc; Mœmpelgard, souv. réimprimé; édit. récentes : Stuttgart, 1854-62, 4 vol.; Leipzig, 1863-64, 4 vol.). Le héros raconte lui-même sa vie et la part qu'il a prise à la guerre de Trente Ans, dans laquelle l'auteur avait aussi servi. Fils d'un paysan, il a couru le monde, assisté à beaucoup de batailles; il a été fait prisonnier par les Turcs, a été délivré, a fait un pèlerinage à Rome et s'est enfin retiré dans la Forêt-Noire, pour y vivre en ermite. Les récits de *Simplicissimus* sont un peu prolixes, mais les portraits sont fidèles et les mœurs du temps représentées avec toute l'exactitude et la naïveté que comporte la satire. Les Allemands y voient leur premier roman national moderne et le comparent à *Robinson Crusoë*, dont il eut la popularité. Il fut l'objet de plusieurs contrefaçons ou de continuations apocryphes. Grimmelshausen, qui ne signait pas de son nom ses ouvrages, a donné beaucoup d'autres romans anonymes ou pseudonymes qui n'ont pas été tirés de l'oubli, comme *le Chaste Joseph* (1647), *le Monde à l'envers*, *le Voyageur volant*, *Voyage au nouveau monde de la lune*, etc.; des satires dans le ton et l'esprit de Moscherosch, etc.

Cf. Kurz : *Introduction* et *Notes* de son édition de Grimmelshausen (Leipzig, 1863-64, 4 vol.), et *Geschichte der deutschen Lit.* (Ibid., 1865, t. II).

**GRIMOARD** (Philippe-Henri, comte DE), écrivain militaire français, né vers 1750 à Verdun, mort en 1815. Il servit et devint général, puis travailla dans le cabinet de Louis XVI. On lui attribue les plans de la campagne de 1792. Parmi ses ouvrages, qui sont en général estimés, nous citerons : *Essai théorique sur les batailles* (Paris, 1775, in-4); *Histoire des dernières campagnes du maréchal de Turenne* (Ibid., 1780, 2 vol. in-fol.); *Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne* (Stockholm, 1782, in-fol.); *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric le Grand* (Londres [Paris], 1788, in-8); *Tableau historique de la guerre de la révolution de France, depuis 1792 jusqu'à la fin de 1794*, avec Servan (Paris, 1808, 3 vol. in-4). Il a édité : *Collection de lettres et mémoires du maréchal de Turenne* (Ibid., 1782, 2 vol. in-fol.); *Correspondance du maréchal de Richelieu avec Pâris-Duverney* (Ibid., 1789, 2 vol. in-8); *Correspondance de Dumouriez avec Pache* (Ibid., 1793, in-8); *Lettres et mémoires du maréchal de Saxe* (Ibid., 1794, in-8), etc., et, avec Grouvelle : *les Œuvres de Louis XIV* (1806, 6 vol. in-8), et *les Lettres de Mme de Sévigné* (1806, 8 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contempor.*

**GRIMOD DE LA REYNIÈRE** (Alexandre-Balthazar-Laurent), littérateur français, ne le 20 novembre 1758 à Paris, mort en 1838. Fils d'un fermier général, il se fit recevoir avocat et eut quelques succès au barreau, mais il ne tarda pas à le quitter pour vivre dans le monde des coulisses. Il rédigea le *Journal des théâtres* (1777-1778), la partie dramatique du *Journal de Neufchâtel* (1781-1782); *le Censeur dramatique* (1797-1798, 4 vol in-8). Il publia quelques ouvrages littéraires, entre autres : *Réflexions philosophiques sur le plaisir*,

*par un célibataire* (Paris, 1783, in-8), où « l'on remarque, dit La Harpe, plus d'esprit qu'on n'en supposait à un homme qui passe pour une espèce de fou » ; *la Lorgnette philosophique* (Ibid., 1785, 2 vol. in-12), trouvée par un R. P. Capucin, sous les arcades du Palais-Royal, trop servile imitation de *la Berlue*, de Poinsinet de Sivry; *l'Alambic littéraire* (Ibid., 1803, 2 vol. in-8), analyse raisonnée d'un grand nombre d'ouvrages publiés récemment. Mais la publication la plus connue de Grimod de La Reynière, celle qui a le plus contribué, avec ses excentricités de table, à faire vivre son nom parmi les *originaux*, c'est l'*Almanach des Gourmands* (Paris, 1803-1812, 8 vol. in-18), où se lisaient les décisions du jury dégustateur qu'il avait institué.

Cf. Ch. Monselet : *Oubliés et Dédaignés ;* — Desnoiresterres : *les Originaux*, dans la *Revue française*, mars 1857.

**GRINGORE** ou **GRINGOIRE** (Pierre), poëte français, né vers 1475 probablement à Caen, mort vers 1544. Son nom véritable, qu'il modifia lui-même, était GRINGON. Il fit partie des Enfants-sans-Souci qui l'élevèrent à la seconde dignité de leur société, celle de Mère Sotte, et de 1502 à 1517 il dirigea l'exécution des mystères à Paris. Le *Cry du prince des Sotz*, par lequel il convoquait le public, est d'une vive allure :

Sotz lunatiques, sotz estourdis, sotz sages,
Sotz de villes, de chasteaulx, de villages,
Sotz rassotés, sotz nyais, sotz subtilz,
Sotz amoureux, sotz privez, sotz sauvages,
Sotz vieux, nouveaux et sotz de toutes âges,
Sotz barbares, estrangers et gentilz,
Sotz raisonnables, sotz pervers, sotz retifz;
Vostre prince, sans nulles intervalles,
Le mardy gras, jouera ses jeux aux Halles.

Les œuvres de Pierre Gringore offrent un singulier mélange de malice et de bonhomie, de gaieté et de gravité, de foi naïve et d'humeur discuteuse ; elles sont la représentation exacte de l'esprit de la bourgeoisie parisienne au commencement du XVIe siècle. Il a écrit des poëmes moraux : *le Château de Labour* (1499), *le Château d'Amours* (1500), *les Notables enseignements et proverbes par quatrains* (1527), *les Dits et autorités des sages philosophes* (date incertaine) ; des poëmes satiriques : *les Folles entreprises* (1502), *les Abus du monde* (1504), *les Feintises du monde qui règne* (1532) ; des pamphlets politiques : *la Complainte des Milannoys* (1500), *l'Entreprise de Venise* (1509), *l'Espoir de paix* (1510) dirigé contre le pape Jules II, ainsi que le suivant, *la Chasse du cerf des cerfs;* des soties, des farces et des moralités pour le théâtre, dont quelques-unes, avec l'appui du roi, attaquaient le pape : *le Jeu du Prince des sots et de Mère Sotte* (1511), suivi de *l'Homme obstiné* (Jules II) et de *Faire et Dire*, *les Fantaisies de Mère Sotte* (1516), *les Menus propos de Mère Sotte* (1521), *le Testament de Lucifer* (1521) ; un mystère du genre grave, *le Mystère de saint Louis* (1541), pour la confrérie de ce saint roi ; enfin des ouvrages de piété : *le Blason des hérétiques* (1524), *les Heures de Nostre-Dame* (1525), *les Chants royaulx*, figurés moralement sur les mystères miraculeux de Notre Sauveur (1527), *la Paraphrase des sept très-précieux et notables Psaumes* (1541).

P. Gringore est surtout remarquable par ses œuvres dramatiques, auxquelles il doit son renom : ses farces ont de la finesse, ses soties de la vigueur et ses comédies politiques une hardiesse qui fait penser à Aristophane et dont on ne vit presque plus d'exemple sur le théâtre en France. Dans le *Mystère de saint Louis*, il a de l'élévation et de la grandeur. On le trouve fréquemment énergique dans ses œuvres satirico-morales. Il y affecte même une solennité que son style ne soutient pas toujours. La plupart des ouvrages qu'il fit imprimer montrent au frontispice le portrait de Mère Sotte, avec une robe de moine et un capuchon garni d'oreilles d'âne ; on lit autour : « Tout par Raison ; Raison partout ; Par tout Raison. » Ces éditions sont fort rares. V. Hugo a mis en scène, par anachronisme, P. Gringoire, dans *Notre-Dame de Paris*, et M. Th. de Banville en a fait le héros d'une comédie en vers et en un acte, jouée au Théâtre-Français en 1866. M. Gratet-Duplessis a réédité *les Feintises du monde* (Douai, 1841, in-8). Les *Poésies* ont été publiées dans la Bibliothèque elzévirienne (Paris, 1858, t. I, in-16).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV ; — Goujet : *Biblioth. franç.*, t. X ; — Villemain, dans le *Journal des savants* (1838) ; — Th. de Puymaigre : *Poëtes et romanciers de la Lorraine* (Metz, 1848) ; — H. Lepage : *le Théâtre en Lorraine et P. Gringore*, dans les *Mémoires* de la Soc. de Nancy (1848) ; — Gratet-Duplessis : *Notice littéraire*, en tête de son édit. des *Feintises*.

GRISELIDIS, l'un des plus anciens romans populaires. Le lai du *Frêne*, de Marie de France, a, selon V. Le Clerc, fourni le type de la nouvelle de Boccace intitulée *Griselidis*. La première imitation imprimée qu'on fit de l'italien date de 1546 et a pour titre : *Mirouer des femmes vertueuses, ensemble la patience de Griseledis par laquelle est démontrée l'obédience des femmes vertueuses.* D'après l'ancienne version française restée en faveur dans la *Bibliothèque bleue*, le marquis de Saluces épouse Griselidis, et pour vérifier jusqu'où vont la vertu et la résignation de sa femme, la soumet à toute sorte d'épreuves. Il donne l'ordre de tuer leur fille, qu'il fait cacher ; il renouvelle la même feinte à l'égard de leur fils, puis il persuade à sa femme qu'il va former de nouveaux nœuds et la renvoie, presque nue, chez son père. Enfin il la fait revenir, pour servir de chambrière à la prétendue nouvelle épouse, laquelle n'est autre que la fille de la maison rentrée sous le toit paternel. Griselidis reçoit enfin la récompense de son héroïque patience. Outre les lais et contes dont cette légende a été l'objet, elle a fourni, au XIVe siècle, la matière d'un mystère qui en a augmenté la popularité. Chaucer en a fait le sujet d'un de ses meilleurs contes. Perrault ne l'a pas oubliée. Enfin, un auteur contemporain, Munch-Bellinghausen, en a tiré un des drames les plus intéressants du théâtre allemand (1834).

Cf. Ch. Nisard : *Histoire des livres populaires ;* — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, XXIIIe leçon, t. IV.

**GRIVAUD DE LA VINCELLE** (Claude-Madeleine), archéologue français, né le 5 septembre 1762 à Châlon-sur-Saône, mort le 4 décembre 1819. Membre de la Société des antiquaires de France, il a laissé : *Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat* (Paris, 1807, in-4) ; *Recueil de monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule* (Ibid., 1817, 2 vol. in-4), etc.

GRIVOIS. Après avoir appelé *grivois* les soldats pillards et ivres de leur butin, par allusion aux grives qui vont piller le raisin dans les vignes, on donna le même nom aux hommes gais et bons vivants, puis on l'appliqua aux poésies qui chantent le vin et l'amour avec joyeuse humeur et sans vergogne. Le genre grivois se rattache donc aux genres anacréontique et érotique par le sujet ; il en diffère surtout parce qu'il préfère à la grâce et à l'élégance une liberté d'allures qui le mène souvent jusqu'aux limites du trivial. Il se rapproche par là du grotesque qui, dans ses diverses variétés, affecte aussi d'unir à la gaieté une franche indépendance. Mais le grotesque, voisin de la caricature, cherche de vigoureux effets, accentue les con-

trastes, exagère le pittoresque, tandis que le grivois se contente d'une touche superficielle, d'allusions badines, sans grande préoccupation des recherches de l'art. Saint-Amant n'est pas grivois, même quand Bacchus lui « enlumine le museau ». Scarron ne l'est pas davantage, même lorsqu'il écrit sa fameuse chanson bachique de *treize* pieds :

Jetons nos chapeaux et nous coiffons de nos serviettes,
Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes.

C'est au XVIII° siècle que le genre grivois s'épanouit, et il est bien d'accord avec les mœurs d'une partie de la société du temps. On trouverait pourtant dans le grave XVII° siècle des pièces où le passage du bachique au grivois est assez marqué, comme dans ce couplet de M^me Deshoulières :

Fi de ces esprits délicats,
Qui prenant tout à gauche,
Voudraient bannir de nos repas
Certain air de débauche!
Je ne l'ai qu'avec les buveurs,
Et je suis aussi froide ailleurs
Que Jean de Vert.

Collé, Panard et les chansonniers de leur école firent dans le genre grivois des vers dont le succès fut d'assez longue durée. Désaugiers, leur disciple, s'y créa une grande réputation, en célébrant avec plus de verve que de délicatesse la folie, le vin et l'amour. Le genre grivois resta d'abord confiné dans la chanson et dans le conte ; au commencement de notre siècle, Pigault-Lebrun l'introduisit dans le roman, où il fut maintenu surtout par Paul de Kock.. Mais, peu d'accord avec les tendances contemporaines, il a presque disparu d'une littérature qui se donne volontiers des airs de profondeur dans l'immoralité, et il ne fredonne plus ses refrains que dans les desserts des sociétés chantantes, où il semble un écho lointain de générations évanouies.

Cf. Martainville : *Grivoisiana* (Paris, 1808, in-8).

**GROCHOWSKI** (Stanislas), poëte polonais du XVII° siècle. On a de lui : *Hymnes sur divers textes du premier livre de Thomas à Kempis* (Cracovie, 1611) ; un Recueil de *poésies* sur divers sujets (Ibid., 1608) ; *les Nuits de Thorn* (Ibid., 1610) ; *la Rome moderne* (Ibid., 1610).

**GRODDECK** (Ernest-Godefroi), littérateur polonais, né à Dantzig en 1762, mort en 1819. Il étudia à l'université de Groningue. Il fut chargé de l'éducation des enfants du prince Adam Casimir Czartoryski et de ceux du prince Lubomirski, puis professeur de littérature grecque et latine à l'université de Wilna. On a de lui : *Historiæ Græcorum litterariæ elementa* (Wilna, 1811, in-8), réimprimée en 1821, sous le titre de *Initia historiæ græcorum litterariæ*, et son meilleur ouvrage, *De Morte voluntaria* (Gœttingue, 1785, in-4) ; *De Hymnorum Homeri reliquiis* (Ibid., 1786, in-8) ; *De Oracularum quæ Herodoti historiis continentur natura et indole* (1786) ; des éditions classiques du *Philoctète* et des *Trachiniennes*, avec de bons commentaires (Wilna, 1806, 1808 in-8) ; des éditions de plusieurs ouvrages de Cicéron ; des dissertations en allemand, entre autres, sur l'*Argonautique* d'Apollonius (1787), etc.

Cf. Malinowski : *Notice sur Groddeck*.

GROENLANDAIS (LE), l'un des principaux idiomes eskimaux. Il est parlé en plusieurs dialectes dans le Groenland, et son vocabulaire participe dans d'assez faibles proportions des autres idiomes eskimaux parlés dans le Labrador, et sur le littoral de la baie d'Hudson. Le savant Cranz a reconnu dans le groenlandais des traces du norvégien. Sa qualité de langue d'agglutination ne va pas jusqu'à lui donner plus de concision. Elle rend seulement très-rares les monosyllabes. Les règles de la composition des mots, comme celles de la syntaxe, sont d'une grande complication, mais d'une remarquable fixité. Les formes grammaticales pour les substantifs, les pronoms et les verbes, sont nombreuses ; elles le sont peu pour les nombres, les adjectifs, les prépositions. L'expression des idées abstraites est aussi très-limitée. Les noms de nombre ne vont que jusqu'à cinq ; on compte au delà au moyen des noms des doigts des pieds et des mains jusqu'à vingt, puis l'on représente la vingtaine par le mot *personne*. — Dans le groenlandais, les noms se déclinent au moyen d'affixes ; les qualités ou attributs ne s'expriment qu'à la forme verbale, et les verbes qui signifient une même action sont aussi nombreux qu'il peut y avoir de nuances de l'action à exprimer. Il y a cinq conjugaisons riches en modes, mais qui n'ont que trois temps : le présent, le prétérit et le futur. Le présent désigne aussi un passé récent ; le futur est double et désigne par deux formes un avenir prochain et un avenir éloigné. Les modes sont l'indicatif, l'interrogatif, l'impératif, le permissif, le conjonctif et l'infinitif. L'alphabet groenlandais est composé de 5 voyelles et 31 consonnes. La prédominance des lettres *t*, *k*, *r*, donne à la prononciation beaucoup de dureté. On a dit, mais sans preuve, que les femmes avaient, comme chez les Caraïbes et les Guaranis, un vocabulaire à part, venu peut-être d'une époque et d'une race antérieures. Il a été publié en groenlandais des versions du *Nouveau Testament* (Kiæbenharnimé, 1799, in-12) et de *la Genèse* (Ibid., 1822, in-12). Parmi les grammaires et les dictionnaires de la langue, on cite, de P. Égède, *Dictionarium groenlandico-danico-latinum* (Copenhague, 1750, in-8), et *Grammatica groenlandico-danico-latina* (Ibid., 1760, in-8) ; d'Othon Fabricius, *Dictionnaire groenlandais* (Ibid., 1804, in-8) ; de S. Kleinschmidt, *Grammatik der groenlaendischen Sprache* (Berlin, 1851), etc.

Cf. Adr. Balbi : *Atlas ethnographique* (Paris, 1826, in-folio).

**GROGNET** (Pierre). — Voyez GROSNET.

**GROLIER DE SERVIÈR** (Jean), bibliophile français, né en 1479 à Lyon, mort en 1565 à Paris. Il fut, sous François I^er, intendant général de l'armée dans le Milanais, et devint, en rentrant en France, un des quatre trésoriers généraux. Sa fortune lui servit à composer une bibliothèque d'exemplaires choisis, et reliés avec une élégance du meilleur goût. Ils portaient, gravées dans leurs cartouches, ces deux devises : *J. Grolerii et amicorum*, et *Portio mea, Domine, sit in terra viventium*. Ces précieux volumes furent dispersés en 1675. Ils ont été fort recherchés de notre temps et ont atteint dans les enchères publiques des prix très-élevés ; ainsi, en 1856, le Catulle d'Alde (1515) s'est vendu 2500 francs. La Bibliothèque nationale de Paris et le British Museum possèdent des *Grolier* remarquables.

Cf. Pernetti : *les Lyonnais dignes de mémoire ;* — Leroux de Lincy : *Recherches sur J. Grolier* (Paris, 1866, in-8).

GRONDEUR (LE), comédie de Brueys et Palaprat (voy. BRUEYS).

**GRONOVIUS** (Jean-Frédéric GRONOV, en latin), célèbre érudit allemand, né à Hambourg le 8 septembre 1611, mort à Leyde le 28 décembre 1671. Après avoir fait beaucoup de voyages d'études en Allemagne, en France, en Angleterre, il fut, en 1643, recteur du gymnase de Deventer, où il attira de nombreux et brillants élèves, entre autres Grævius, puis il passa, en 1653, à l'université de Leyde, qu'il ne quitta plus. Sa connaissance de l'antiquité était aussi étendue que profonde, et les points les plus familiers de l'archéologie lui étaient aussi familiers que les questions d'histoire générale. Il joignait au savoir une exquise urbanité, très-rare à son époque, et estimait que la fréquen-

tation des anciens devait avoir pour effet de nous rendre meilleurs. On lui doit de nombreuses éditions, *Variorum*, où les commentaires de ses devanciers sont éclairés par ses notes personnelles; il a ainsi annoté: *Tite-Live* (Leyde, 1645, in-12, et Amsterdam, 1665, 3 vol. in-8), *Sénèque le Philosophe* (Ibid., 1649, in-12), *Stace* (Amsterdam, 1653), *Sénèque le Tragique* (Leyde, 1661, in-8), *Plaute* (Ibid., 1664, in-8), *Salluste* (Ibid., 1665, in-8), *Quintilien* (Ibid., 1665, 2 vol. in-8), *Pline le Naturaliste* (Ibid., 1669, 3 vol. in-8), *Tacite* (Amsterdam, 1673, 2 vol. in-8), *Aulu-Gelle* (Leyde, 1687, in-8), etc. Parmi ses savantes dissertations, on cite: *Diatribe in Statii Sylvas* (La Haye, 1637, in-8), *De Sestertiis* (Deventer, 1643, in-8), vrai modèle de monographie érudite; *Observationes in scriptores ecclesiasticos monobiblos* (Ibid., 1651, in-8); *Lectiones plautinæ et teretianæ* (Amsterdam, 1740, in-8); des *Lettres*, insérées dans divers recueils, sans compter celles à son fils, réunies par Harter : *J.-Fr. Gronovii Epistolæ ad filium suum Jacobum* (Landshut, 1837).

Cf. Nicolas Wilkens : *Leben des berühmten J.-Fr. Gronovii* (Hambourg, 1723, in-8); — Grævius : *Notice*, en tête de l'édit. de *Suétone*; — Foppens : *Bibliotheca belgica*; — Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie*.

**GRONOVIUS** (Jacques), célèbre érudit néerlandais, fils du précédent, né à Deventer le 20 octobre 1645, mort à Leyde le 21 octobre 1716. Comme son père, il visita beaucoup de villes et fréquenta les savants de nombreuses universités. En 1679, il prit à Leyde la chaire de belles-lettres qui avait été occupée par son père, et la garda malgré les brillantes offres des universités étrangères. Il acquit, lui aussi, par d'infatigables recherches, un vaste savoir, mais l'âpreté de son caractère lui fit soutenir contre les plus célèbres de ses contemporains des polémiques qui dégénéraient en injures. Il a laissé son nom à un grand travail, le *Thesaurus antiquitatum græcarum* (Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol.), qui forme avec le *Thesaurus* de Grævius une collection importante et précieuse. On cite en outre : *Dissertationes epistolicæ* (Amsterdam, 1678, in-8); *Dissertatio de origine Romuli* (Leyde, 1684, in-8); *Memoria cossoniana*, contenant une nouvelle édition du monument d'Ancyre (Ibid., 1695, in-4); *Ludibria malevola clerici* (Ibid., 1712, in-8), des *Mémoires* et des *Lettres* insérés dans divers recueils. Il a aussi édité avec notes un grand nombre d'auteurs: *Macrobe* (Ibid., 1670, in-8); *Polybe* (Amsterdam, 1670, 3 vol. in-8); *Tacite* (Ibid., 1672, 2 vol. in-8; Utrecht, 1721, 3 vol. in-4); *Tite-Live* (Amsterdam, 1679, 3 vol. in-8), d'après l'édition donnée par son père; *Pomponius Mela* (Leyde, 1685, in-8); *Cicéron* (Opera quæ exstant omnia; Ibid., 1692, 4 vol. in-4 et 11 vol. in-12); *Ammien Marcellin* (Ibid., 1693, in-fol. et in-4); *Q. Curce* (Amsterdam, 1696, in-8); *Geographia antiqua* (Leyde, 1697, in-4; *Appendix*, 1699, in-4); *Arrien* (Ibid., 1704, in-fol.); *Hérodote* (Ibid., 1715 in-fol.; Græce et latine), etc. — Son frère, Laurent Théodore GRONOVIUS, et surtout son fils Abraham GRONOVIUS, né à Leyde en 1695, mort le 17 août 1775, se sont aussi distingués par leur érudition. On doit au premier de savantes dissertations archéologiques, et au second des éditions estimées de *Justin* (Leyde, 1719, in-8), de *Tacite* (1721, 2 vol. in-4), d'après les notes de son père, de *Pomponins Mela* (1722), où il combine les commentaires de J. Gronovius et d'Is. Vossius, dégagés de leurs injurieuses polémiques, etc.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. II; — Fr. Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie*; — Hirsching : *Histor.-Literar. Handbuch*.

**GROS DE BOZE.** — Voyez BOZE.

**GROS-GUILLAUME** (Robert GUÉRIN, dit), bouffon français, né vers 1554, mort en 1633 ou 1634. Après avoir joué à l'hôtel d'Argent, il alla à l'hôtel de Bourgogne et y forma un trio célèbre avec Gaultier-Garguille et Turlupin. Son emploi consistait à prononcer d'un ton sentencieux des proverbes grotesques; sa laideur et la grosseur démesurée de son ventre ajoutaient à l'effet comique de ses paroles; il mettait le comble à la joie du public en faisant jaillir sur ses interlocuteurs, par le jeu des sourcils et des lèvres, la farine dont il se couvrait le visage.

Cf. Gouriet : *Personnages célèbres dans les rues de Paris* (Paris, 1811, 2 vol. in-8).

**GROS-RENÉ** (DU PARC, dit), comédien français, mort en 1673. Il jouait sur l'*Illustre-Théâtre* lorsque Molière y recruta sa troupe; il le suivit en province, revint avec lui à Paris en 1658, et le quitta en 1660 pour remplacer, à l'hôtel de Bourgogne, Jodelet, qu'il valait trois fois, dit la *Muse historique* de Loret. Nous connaissons par le rôle qui porte son nom dans *le Dépit amoureux*, et qu'il créa, les qualités qui le distinguaient : le naturel, l'entrain, la rondeur, même un peu de finesse, malgré « sa grosse bedaine ».

Cf. Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français*; — Soleirol : *Molière et sa troupe* (Lyon, 1858, in-8).

**GROSE** (François), archéologue anglais, né à Greenford (Middlesex) en 1731, mort à Dublin le 6 mai 1791. Recherché pour son esprit et sa joyeuse humeur, il a écrit plusieurs volumes qui répondaient à son caractère, mais son nom est surtout resté attaché à une série d'ouvrages sur les antiquités de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, de Guernesey et Jersey, etc. (1773-1794, 12 vol. in-8). Il en avait lui-même dessiné les vues et les monuments. On lui doit quelques travaux d'histoire et de philologie provinciales.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary*.

**GROSIER** (l'abbé Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre), littérateur français, né le 17 mars 1743 à Saint-Omer, mort le 8 décembre 1823 à Paris. Il entra, en 1761, chez les Jésuites. En 1810, il fut nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, dont il devint conservateur en 1817, et bientôt administrateur. Il a publié d'excellents articles de critique dans l'*Année littéraire* de Fréron, entre autres sur les fausses *Lettres* de Ganganelli, puis dans le *Journal de littérature, des sciences et des arts*, qu'il dirigea en 1779, et dans la nouvelle *Année littéraire*, qu'il fonda avec Geoffroy en 1800. On doit à l'abbé Grosier la publication de l'*Histoire générale de la Chine*, compilée à Pékin par le P. de Mailla sur les originaux chinois et mantchous (Paris, 1777-1784, 12 vol. in-4); il y ajouta une *Description générale de la Chine*, rédigée par lui-même (Ibid., 1786, in-4; nouv. édit. très-augmentée, 1818 et suiv., 7 vol. in-8). On lui doit encore une compilation extraite du *Journal de Trévoux*, sous ce titre : *Mémoires d'une société célèbre*, etc. (Ibid., 1792, 3 vol. in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GROSLEY** (Pierre-Jean), érudit français, né le 18 novembre 1718 à Troyes, mort le 4 novembre 1785. Il se fit recevoir avocat, et comme il le dit, ouvrit boutique dans la ville de Troyes. Il vint souvent à Paris, où Voltaire et Piron goûtaient son esprit, et fit même d'assez longs voyages en pays étranger. Il savait beaucoup, mais il ne pouvait se défendre de mêler le gai au sérieux, le noble au burlesque, et la plupart de ses écrits sont moitié érudits, moitié plaisants. Il fut membre associé de l'Académie des Inscriptions. « En y regardant bien, dit Sainte-Beuve, on trouverait dans presque tous ses ouvrages quelque chose de particulier, d'original, de non vulgaire pour

l'idée et à la fois de populaire de ton et de tour. » Il y en a deux que l'on recherche : *Mémoires de l'académie nouvellement établie à Troyes en Champagne* (Troyes, 1744, in-12), recueil de badinages sur des sujets disparates, et *Vie de P. Pithou* (Paris, 1756, 2 vol. in-12), ouvrage sérieux et solide. On cite encore : *Ephémérides troyennes* (Troyes, 1757-1768, 12 vol. in-24); *Nouveaux mémoires ou Observations de deux gentilshommes suédois sur l'Italie et sur les Italiens* (Paris, 1764, 3 vol. in-12); *Londres* (Lausanne [Paris], 1770, 3 vol. in-12); *Vie de Grosley par lui-même, continuée par l'abbé Maydieu* (Londres [Paris], 1787, in-8).

Cf. Sainte-Beuve : *De l'Esprit de malice au bon vieux temps*, à la fin du *Tableau de la poésie au XVI*e *siècle* (2e édit., 1843, in-12).

**GROSNET** ou **GROGNET** (Pierre), poëte français du XVIe siècle, né à Toucy. On a de lui des compilations sententieuses : *les Mots dorés du grand et saige Caton* (Paris, 1530-1533, in-8); *Paraphrase en prose de quelques endroits des tragédies de Sénèque* (Ibid., 1534, in-8); *Manuel ou Promptuaire des vertus morales et intellectuelles* (Ibid., 1538, in-8); *Récollection de merveilleuses choses et nouvelles advenues... depuis l'an de grâce 1480*, chronique rimée, insérée dans *le Mercure* (1740); etc.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. X.

**GROSSETESTE** (Robert). — Voyez ROBERT.

**GROSSI** (Tommaso), poëte et romancier italien, né à Bellano dans le Milanais, en 1791, mort en 1853. Docteur en droit et notaire, sa réputation littéraire et son patriotisme lui valurent, en 1848, une position élevée dans l'université lombarde; puis le retour des Autrichiens le fit rentrer dans la retraite. Disciple et ami de Manzoni, il a composé un roman historique, *Marco Visconti*, qui a compté parmi les meilleurs, après *les Fiancés*; il a été traduit en français (Paris, 1835, 2 vol. in-8). Grossi a écrit des nouvelles et récits en vers : *Ildegonda* (1820); *la Fuggitiva* (1825); *Ulrico e Lida* (1837), en six chants; puis, avec son ami Porta, une tragédie historique, plus exacte que passionnée, *Giovanni Maria Visconti*; un poëme épique : *I Lombardi a la prima crociata* (1826), ouvrage inachevé et trop vanté par les amis du poëte, ainsi que le poëme satirique, *la Prinéide*, en souvenir de Prina, ministre du vice-roi Eugène, massacré par la populace en 1814.

Cf. Boetti, dans le *Risorgimento* (déc. 1856-janv. 1857).

**GROTE** (George), historien anglais, né à Claytrill (Kent) le 17 novembre 1794, mort le 18 juin 1871. Banquier et député, au milieu des affaires et de la politique, il publia divers écrits pour la défense des idées libérales avancées, puis composa à loisir son importante *Histoire de la Grèce* (History of Greece; Londres, 1846-1855, 8 vol. in-8; 4e édit., 1884), contenant une suite de savantes digressions et qui eut un légitime succès. Elle a été traduite en français par M. de Sadous (1864 et suiv. 20 vol. av. cartes.). L'auteur fut élu, en 1858, associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

**GROTESQUE.** Le mot *grotesque* a été d'abord employé, dans le langage des arts, pour désigner une figure de caprice, de fantaisie, ordinairement gracieuse, nommée aussi arabesque; plus tard, il signifia, parmi les figures de ce genre, seulement celles qui étaient grimaçantes et tournaient à la caricature. C'est en ce dernier sens qu'il a passé dans le langage littéraire. Au commencement du XVIIe siècle, il était d'un usage fréquent pour désigner tout ce qui, dans les œuvres écrites, était bouffon ou burlesque, et même simplement comique ou enjoué; mais il signifiait plus spécialement le burlesque, dont le nom n'était pas encore venu d'Italie en France. Quand une nomenclature plus riche permit de mieux marquer les nuances, le grotesque, sans être un genre particulier, embrassa tout ce qui, dans des œuvres de formes diverses, tournait à la caricature et à la grimace. Le poëme héroï-comique et le poëme burlesque, le genre poissard, les bouffonneries et les parodies, rentrèrent par beaucoup de points dans le grotesque; les romans comiques et satiriques en participèrent, et les œuvres badines mêmes lui donnèrent place. Cependant certaines œuvres qui n'appartiennent précisément à aucun de ces genres, ont reçu plus particulièrement le nom de grotesques, et ce nom a été donné même à leurs auteurs. Ce qui les caractérise, c'est la verve, la fougue, la fantaisie et la couleur, avec des figures et des ornements poussés à outrance jusqu'à la caricature, ou du moins empruntés à la nature dans toute leur laideur réelle. Le plus original des poëtes grotesques a été Saint-Amant, dont Théophile Gautier a dit : « Ce n'était pas chez lui l'amour des pasquinades, des équivoques et des plaisanteries plus ou moins grossières, mais un sentiment pittoresque assez semblable à celui des Jean Steen, des Ostade, des Téniers et des Callot. Il a fait en ce genre de délicieux petits tableaux devant lesquels Louis XIV eût pu dire comme devant ceux des peintres flamands : « Emportez ces magots. »

Cf. Ch.-Fr. Flœgel : *Geschichte des Grotesk-komischen* (Liegnitz, 1788); — Thom. Wright : *Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art*, traduite de l'anglais par Oct. Sachot (Paris, 1866, in-8); — Th. Gautier : *les Grotesques* (1844, 2 vol. in-8).

**GROTIUS** (Hugo DE GROOT, dit), célèbre publiciste et érudit hollandais, né à Delft le 10 avril 1583, mort à Rostock le 28 août 1645. Doué d'une rare précocité, il faisait, dit-on, des vers latins à huit ans, et après avoir étudié à Leyde, il donnait, à seize ans, une édition savamment annotée du *Satyricon* de Martianus Capella et plaidait dès lors au tribunal de Delft. Ses connaissances universelles, fruit d'un incroyable labeur, s'étendaient à la fois aux langues anciennes et modernes et aux sciences du temps. Sa vie, si remplie par l'étude, n'en fut pas moins agitée par la politique. Membre des États généraux de Hollande et partisan de Barneveldt, il fut, après la défaite de celui-ci, condamné à la prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Il s'échappa au bout de deux ans, grâce au dévouement de sa femme, Marie de Reigersberghen, dans un coffre servant à lui apporter des livres. Il se réfugia à Paris, où on lui accorda une pension qui lui fut très-irrégulièrement payée. Grotius, dont le savoir et les idées avaient une popularité européenne, fut tour à tour mal vu de Richelieu et de Mazarin. Nommé ambassadeur de la reine de Suède en France, après notre victoire de Nordlingen, sur la présentation du grand-chancelier Oxenstiern, il soutint avec beaucoup de fermeté les intérêts du pays, qu'il représenta pendant dix ans, malgré les tracasseries du ministère français. Comblé d'honneurs par la reine Christine, il refusa de vivre en Suède, à cause de sa santé, et se retira en Allemagne.

Grotius n'a écrit qu'en latin et son influence a été plus grande sur les idées de son temps que sur la littérature proprement dite. Son érudition passait pour fabuleuse; Ménage l'appelle « ce monstre de doctrine ». Il était au-dessus des petites rivalités pédantesques des savants d'alors; ses idées étaient élevées, ses sentiments généreux; le bon sens et la tolérance étaient ses guides. Balzac vante en lui, « outre la solidité de la doctrine, la force du raisonnement et les grâces de la langue,... un certain caractère de probité, » qui lui paraît bien admirable chez un hérétique. Son principal

ouvrage de droit politique est le *De Jure Belli et Pacis* (Paris, 1625, in-4; Francfort, 1626, in-8; Amsterdam, 1631, in-fol.), si souvent réimprimé avec les notes de divers commentateurs, et traduit dans les différentes langues modernes, en français; par Courtin (Paris, 1687, 2 vol. in-4) et par Barbeyrac (Amsterdam, 2 vol. in-4, plusieurs éditions), en hollandais (Harlem, 1635, in-4), en anglais (Londres, 1654, in-fol.), en allemand (Leipzig, 1707, in-4). Ce livre pose les premiers fondements du droit public moderne sur les ruines du prétendu droit public du moyen âge. Il en cherche l'origine dans la nature humaine elle-même et condamne comme criminelle toute atteinte de la force brutale contre le droit. Il se termine par cette belle prière: « Je prie Dieu, qui seul en a le pouvoir, qu'il lui plaise de graver ces maximes dans le cœur de ceux à qui sont confiées les affaires de la chrétienté; qu'il lui plaise d'éclairer leurs esprits des lumières du droit divin et du droit humain et de leur inspirer sans cesse cette pensée qu'ils sont les ministres de Dieu, établis pour gouverner les hommes, les plus chères de ses créatures. »

Grotius a composé en outre de nombreux ouvrages de théologie ou de critique religieuse; *De Veritate religionis christianæ* (Leyde, 1627, in-12; 1629, 1640, etc.; Paris, 1640, in-12), traduit dans la plupart des langues européennes; une série de *Commentaires* (Annotationes) *sur l'Écriture sainte*, notamment *sur l'Ancien Testament* (Paris, 1644, 3 vol. in-fol.; Venise, 1663, in-fol.) et *sur le Nouveau Testament* (Paris, 1644, in-fol.), etc. Ses ouvrages historiques ne sont ni moins nombreux ni moins importants. A part des dissertations particulières, comme celles sur l'origine des nations américaines (Paris, 1642 et 1643 in-8), il faut citer: *Parallelon rerum publicarum libri III* (Harlem, 1601, 3 vol. in-fol.), tableau des mœurs et du génie des Athéniens, des Romains et des Hollandais, ouvrage de sa jeunesse et surtout: *Annales et Historiæ de rebus belgicis usque ad inducias anni*, 1609 (Amsterdam, 1657, in-fol.; 1658, in-12): cet ouvrage plusieurs fois remanié par l'auteur et traduit aussi en français (Ibid., 1662, in-fol.; Paris, 1672, in-fol.), est remarquable par la science et par le soin du style imité de Tacite; c'est le chef-d'œuvre littéraire de Grotius, et les critiques allemands et français en parlent avec le même éloge. Il avait aussi donné une traduction de Procope avec des notes savantes sur les antiquités des peuples du Nord: *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum, latine versa, cum Prolegomenis* (Amsterdam, 1655, in-8).

Les écrits littéraires de Grotius, fruits de ses récréations studieuses, n'offrent qu'un intérêt de curiosité. Il s'occupait beaucoup de poésie latine et avait publié, dès 1601, un recueil de *Poëmes sacrés* (Poemata sacra, in-4); il contenait une tragédie, *Adamus exul*, qui eut pour pendant *Christus patiens* (Leyde, 1608, in-8); cette seconde tragédie eut des éditions nombreuses, fut traduite en allemand, en anglais, et fut, dit-on, mise à profit par Milton. Elle a été commentée, comme un modèle égal aux œuvres de l'antiquité, par les critiques du temps; une troisième tragédie, *Sophonophaneas* (Amsterdam, 1635), a pour sujet l'histoire de Joseph et a été traduite par le poëte hollandais Van Vondel. On cite encore des recueils d'élégies, d'épigrammes, la traduction d'une tragédie d'Euripide (*Phenissa*), une traduction de l'*Anthologie grecque* en vers latins (Utrecht, 1797), enfin une suite très-intéressante de *Lettres* d'une latinité élégante et dont quelques-unes forment de petits traités: on en a imprimé un certain nombre dans divers recueils sans compter la publication de Meermann: *Grotii Epistolæ ineditæ* (Harlem, 1806, in-8). On n'a pas réuni les *Œuvres complètes* de Grotius, mais il a été donné une édition de ses *Opera theologica* (Amsterdam, 1679, 4 vol, in-fol.).

Cf. Niceron: *Mémoires*, t. XXIX; — De Burigny: *Vie de Grotius*, avec l'*Histoire de ses ouvrages* (Paris, 1752, 2 vol. in-12); — Luden: *H. Grotius nach seinen Schicksalen und Schriften dargestellt* (Berlin, 1806, in-8); — Butler: *Life of H. Grotius* (London, 1827); — Vries: *Huig de Groot en Maria van Reigersberghem* (Amsterdam, 1827); — Kreutzer: *Luther und H. Grotius* (Heidelberg, nouvelle édition, 1846); — E. Grégoire: dans la *Nouvelle biographie générale*, t. XXII.

**GROTTO** (Luigi), surnommé *l'Aveugle d'Adria*, poëte italien, né à Adria en 1541, mort à Venise en 1585. L'Académie des *Illustrati* le choisit pour président à sa fondation, en 1565. Ses œuvres les plus connues sont deux pastorales: *Il Pentimento amoroso* (le Repentir amoureux), et *Calisto* (imprimées ensemble à Venise, 1586), bucoliques dramatiques, étendues, écrites dans un style maniéré, et avec des jeux d'esprit. On cite ensuite des tragédies: *Adriana, Dalida*, des comédies: *Il Tesoro*, *l'Alteria* et surtout *l'Emilia* (1580, in-12) dont le scenario a longtemps servi de canevas aux comédiens jouant *all' improviso; Orazioni volgari e latine* (Venise, 1585), dont on a une traduction française par Barthélemy Viotte; des *Lettere famigliari* (Venise, 1601, in-4). Ces *Œuvres* ont été réunies (Venise, 1598, in-4).

Cf. G. Grotto: *Descrizione della vita di L. Grotto* (Venise, 1777, in-8); — Ginguené: *Hist. litt. de l'Italie*, t. VI.

**GROU** (l'abbé Jean), théologien français, né dans le Calaisis le 24 novembre 1731, mort le 13 décembre 1803. Il fit partie de la Société de Jésus jusqu'à sa suppression. On a de lui: *Morale tirée des Confessions de saint Augustin* (Paris, 1786, 2 vol. in-12); des livres de dévotion, souvent réimprimés, puis des traductions de Platon: la *République* (Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12); les *Lois* (Ibid., 1769, 2 vol. in-12); les *Dialogues* (Ibid., 1770, 2 vol. in-12).

Cf. Quérard: *la France littéraire*.

**GROUCHY** (Emmanuel, marquis DE), général français, né le 23 octobre 1766 à Paris, mort le 29 mai 1847. Ce maréchal du premier Empire, à qui l'on a longtemps imputé la défaite de Waterloo, publia plusieurs écrits pour sa défense: *Observations sur la relation de la campagne de* 1815, *publiée par le général Gourgaud* (Paris, 1819, in-8); *Réfutation de quelques articles des Mémoires du duc de Rovigo* (Paris, 1829, in-8); *Fragments historiques relatifs à la campagne de Waterloo* (Paris, 1829-1830, in-8); *Fragments historiques* (Paris, 1840, in-8), etc. — Deux sœurs du maréchal avaient épousé, l'une Condorcet, l'autre Cabanis.

**GROULART** (Claude), magistrat français, né en 1551 à Dieppe, mort le 3 décembre 1607. Il étudia le droit sous François Hotman et les lettres anciennes sous Juste Lipse et Casaubon. Conseiller au grand conseil de 1778 à 1785, il fut ensuite président du parlement de Normandie, et, dans cette charge, unit, durant les troubles civils, la fermeté à la modération. Il protégea les gens de lettres, particulièrement Malherbe, et releva l'académie des Palinods de Rouen. Le *Récit de ses voyages en cour* a été publié pour la première fois par M. de Monmerqué (1826) et a été inséré dans les collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. C'est une narration naïve des fréquents voyages et des séjours qu'il eut à faire auprès de Henri IV. Groulart paraît avoir écrit des mémoires plus étendus qui n'ont pas été conservés. Il a aussi donné des traductions des harangues de Lysias, insérées dans les *Orateurs grecs* de H. Estienne (1575, in-fol.).

**GROUVELLE** (Philippe-Antoine), publiciste français, né en 1758 à Paris, mort le 30 septembre

1806. D'abord secrétaire de Chamfort, il fut ensuite secrétaire des commandements du prince de Condé. A la Révolution, il écrivit dans la *Feuille villageoise*, fut nommé secrétaire du conseil exécutif, représenta la France en Danemark, de 1793 à 1800, et devint ensuite membre du Corps législatif. En 1796, il fut nommé associé de l'Institut.

On a de lui : *la Satire universelle avec Cerutti* (Paris, 1788, in-8), pamphlet contre Rivarol; *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente* (Paris, 1789, in-8) ; *Réponse à tout* (Copenhague, 1793, in-8) ; *Mémoire historique sur les Templiers* (Paris, 1805, in-8), etc. Il a édité avec Grimoard les *Œuvres de Louis XIV* (1806, 6 vol. in-8) et les *Lettres de Mme de Sévigné* (1806, 8 vol. in-8). Il avait donné au Théâtre-Français en 1788 une comédie, *l'Epreuve délicate*, qui n'eut qu'une représentation.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*

**GRUBER** (Jean-Gottfried), savant allemand, né à Naumbourg le 29 novembre 1774, mort le 7 août 1851. Il est surtout connu pour avoir fondé, avec Ersch, l'*Encyclopédie générale*, qu'il a continuée seul depuis 1828 jusqu'à sa mort (voy. ERSCH).

**GRUEL** (Guillaume), historien breton du XVe siècle. Il a écrit en français, avec plus de charme que d'impartialité, l'*Histoire du vaillant chevalier Artus, fils du duc de Bretagne* (1521, in-4), réimprimée sous le titre d'*Histoire d'Artus III, duc de Bretagne et connestable de France* (Paris, 1622, in-4) et insérée dans la Collection Petitot, t. VIII.

Cf. *Biographie bretonne.*

**GRUN** (Alphonse), publiciste français, né à Strasbourg le 8 mars 1801, mort en septembre 1866. Directeur du *Moniteur officiel*, de 1840 à 1852, il a publié divers ouvrages de droit élémentaire et une intéressante *Vie publique de Montaigne* (1854, in-8.). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

**GRUNDTVIG** (Nicolas-Frédéric-Séverin), prédicateur et littérateur danois, né à Udby (Zélande) le 8 septembre 1783, mort le 3 septembre 1872. Très-populaire comme pasteur, il combattit ardemment les prétentions de l'Allemagne sur le Sleswig-Holstein, et excita le patriotisme de ses concitoyens. Comme écrivain, il a publié d'importants travaux pour la connaissance de l'ancienne littérature danoise, notamment : *la Mythologie du Nord* (1808, 2e édit., 1832) ; puis des poésies lyriques, politiques et religieuses, marquées d'un profond caractère national. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

Cf. Hausen : *Wesen und Bedeutung des Grundtvigianismus* (Kiel, 1863) ; — *Journal officiel*, 13 septembre 1872.

**GRUTER** (Jean) ou GRUYTÈRE, GRUTERUS, célèbre érudit hollandais, né à Anvers le 3 décembre 1560, mort à Heidelberg le 20 septembre 1627. Inquiété pour ses opinions religieuses, il professa le luthéranisme, puis le calvinisme et finit par être soupçonné d'athéisme. Il dut plusieurs fois changer de pays. Son ardeur à l'étude était infatigable, et sa profonde connaissance de l'antiquité fut enfin très-appréciée des universités de son pays et de l'Allemagne. Il s'était formé une précieuse bibliothèque, qui fut pillée par les soldats de Tilly. Ses deux principaux ouvrages sont : *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani* (s. l. s. d. [Heidelberg, 1601 ou 1603], 2 vol. in-fol.; nouvelle édit., Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol.), vaste recueil entrepris avec le concours de Scaliger et qui servit de point de départ à ceux de Grævius; *Lampas, sive Fax artium liberalium, hoc est thesaurus criticus, in quo infinitis locis theologorum, philosophorum, oratorum,.... scripta supplentur, corriguntur, illustrantur, notantur* (Francfort, 1602-12, 6 vol. in-8, 1634, t. VII; nouvelle édition, Florence-Naples, 1737-51, 4 vol. in-fol., inachevé).

On cite en outre : *Pericula poetica, id est Elegiarum libri IV*, etc. (Heidelberg, 1587, in-12) ; *Pericula secunda* (Ibid., 1590, in-12) ; *Suspicionum libri IX*, recueil de notes critiques sur des passages de divers auteurs (Wittemberg, 1591, in-12), etc.; puis des éditions annotées de *Sénèque* (Heidelberg, 1594, in-fol.), de *Florus* (Ibid., 1597, in-8), de *Stace*, de *Martial* (Ibid., 1600, in-8), de *V. Paterculus* (Francfort, 1607, in-12), de l'*Histoire Auguste* (Ibid., 1609, in-fol.), de *Tite-Live* (Ibid., 1609-12, 2 vol. in-8 ; plus. fois réimpr.), de *Pline* (Epistolæ; Ibid., 1611, in-16), de *Plaute* (Wittemberg, 1621, in-4), d'*Ovide* (Leyde, 1629, 3 vol. in-16), etc.

Cf. F.-H. Flayder : *Vita, mors et opera Gruteri* (Tubingue, 1628, in-16) ; — Bayle : *Dict. historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. IX ; — Creuzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie* ; — Felix van Hulst : *Jean Gruytère* (Liége, 1847, in-8).

**GRYNÆUS** (Simon), théologien et érudit allemand, né à Veringen en 1493, mort à Bâle le 1er août 1541. Ami de Mélanchthon, il eut un rôle dans l'histoire de la Réforme; il s'est fait aussi connaître par des travaux littéraires : traductions latines et éditions d'ouvrages grecs, une curieuse compilation de voyages (*Novus orbis regiorum*, etc.; Bâle, 1532, in-fol.; plus. édit.), des dissertations historiques, etc. — On l'a surnommé *Major*, pour le distinguer de ses fils et neveux qui ont aussi laissé des travaux de philologie et d'érudition.

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II.

**GRYPH** (Sébastien), imprimeur français, né en 1493 à Reutlingen (Souabe), mort le 7 septembre 1556 à Lyon. Il s'établit de bonne heure à Lyon, et y imprima, de 1528 à 1555, plus de trois cents ouvrages, parmi lesquels le *Commentaria linguæ latinæ* de Dolet (1536) et la *Bible* latine (1550). Ses éditions sont remarquables par une grande correction et par la netteté des caractères, surtout des italiques, dont il usait beaucoup. Il a pour devise : *Virtute duce, comite fortuna*, et pour emblème un griffon enchaîné à un globe ailé. On trouve dans plusieurs écrits contemporains la preuve de l'estime qu'il avait acquise; Charles Fontaine fit sur sa mort les vers suivants :

La grand griffe qui tout griffe
A griffé le corps de Gryphe,
Le corps de ce Gryphe ; mais
Non les os, non, non, jamais !

Son fils, Antoine GRYPH, garda son emblème et sa devise, et il soutint dignement sa réputation. — Son frère, François GRYPH, qui s'établit à Paris, eut aussi pour emblème le griffon, mais pour devise : *Vires et ingenium*. Le caractère italique est bien moins fréquent chez lui que chez son frère. — D'autres membres de la même famille ont exercé l'imprimerie, sous le nom de GRIFFIO, à Venise et à Padoue, sous celui de GREEFF, à Hambourg et dans diverses villes d'Allemagne ou de Hollande.

Cf. Maittaire : *Annales typographici.*

**GRYPHIUS** (André GRYPH, dit), célèbre poëte dramatique allemand, né à Gross-Glogau (Silésie) le 11 octobre 1616, mort dans cette ville le 16 juillet 1664. A l'âge de vingt ans, il fut précepteur des enfants du comte palatin de l'Empire, de Schœnborn, auquel il dut d'être couronné poëte et anobli, puis il reprit ses études à Leyde. En 1550, il fut syndic des Etats de la principauté de Glogau. Membre de la société des *Fructifiants*, il y avait reçu le surnom « d'Immortel ». A. Gryph est l'un des poëtes les plus importants de l'école silésienne après Opitz. Esprit fécond et plein de ressources et d'une variété de connaissances infinie, il parlait onze langues et il fit à Leyde pendant six ans des cours publics sur toutes les

sciences. Il s'est exercé avec succès dans presque tous les genres de poésie, mais il se distingua surtout dans le drame et il a été appelé « le créateur du théâtre allemand ». Ses tragédies sont les premières qui offrent de la régularité, des situations fortes, des caractères marqués, un style facile et une langue correcte, malgré les inégalités du ton. Elles sont imitées en grande partie des théâtres étrangers, alors plus perfectionnés, du français, de l'italien, de l'anglais, du hollandais, quelquefois du latin et du grec. On y trouve le merveilleux mêlé à l'horrible : des apparitions de spectres, des meurtres et des exécutions capitales en pleine scène. Il y a aussi des chœurs au milieu desquels viennent prendre place des personnages allégoriques, l'Amour, les Vertus, les Vices, les Saisons, l'Eternité. Le fond cependant est toujours historique et emprunté de préférence à la chronique du Bas-Empire ou des temps modernes. Un sous-titre explicatif accompagne d'ordinaire le titre historique de la pièce.

Les tragédies de Gryphius sont au nombre de sept : *Léon Arminius* ou « le Meurtre d'un prince » a pour sujet l'assassinat de l'empereur Léon par son général Balbus, condamné à mort pour haute trahison et dont l'exécution avait été retardée, de deux jours, à cause des fêtes de Noël. Balbus profite de ce retard pour faire égorger le monarque dans sa chapelle, par des brigands déguisés en prêtres. *Catherine de Géorgie* ou « la Constance à l'épreuve » présente une princesse mise à mort par l'ordre du schah de Perse Abbas Ier, en 1624. Les allégories personnifiées se mêlent ici à l'action elle-même. *Charles Stuart* ou « le Régicide » porte sur le théâtre, au milieu d'une foule de personnages historiques, l'exécution même du roi. *La Mort de Papinien* ou « le Jurisconsulte magnanime » glorifie le courage de l'homme de loi qui aime mieux mourir que d'écrire l'apologie du meurtre de Géta par Caracalla, son frère. *Sainte Félicité* ou « la Mère constante » est, d'après une pièce latine du jésuite Cauffin, le tableau du martyre d'une dame romaine et de ses sept fils, convertis avec elle au christianisme. *Les frères Gibéonites* ne sont qu'une traduction d'une pièce du poëte hollandais Van Vondel. *Cardenio et Celinde* ou « les Amants malheureux » sont la mise en œuvre d'un événement tragique arrivé en Italie. Quelques autres tragédies de Gryphius, comme *le Massacre des Innocents* qu'il composa et fit imprimer à l'âge de quinze ans, ont été perdues.

Il a aussi écrit des comédies qui sont placées par quelques critiques au-dessus de ses drames tragiques, et où l'on trouve des caractères, de l'action, l'entente de la scène, de l'esprit, de la vérité et de la vivacité. On cite comme les plus remarquables : *Majuma*, pièce entremêlée de chant, composée à l'occasion du couronnement de Ferdinand IV comme roi des Romains; *le Berger extravagant*, imité de Thomas Corneille ; puis l'*Absurda Comica* ou *Monsieur Squenz*, et *Horribilicribrifax ;* ces deux dernières sont la satire très-vive des travers du temps, et les traits comiques y vont souvent jusqu'à la charge. La plupart des pièces de Gryphius ont été imprimées séparément ; il en a donné lui-même un premier recueil (Leyde, Elzévir, 1639), qui a été réimprimé plusieurs fois et considérablement augmenté, après sa mort, par les soins de son fils aîné, Christian (Breslau et Leipzig, 1798, 3 vol. in-8). — Gryphius avait aussi un rang important dans l'école silésienne, comme poëte lyrique. On cite, comme marqués d'une forte empreinte personnelle, ses chants religieux, ses odes, ses sonnets, ses satires, ses épigrammes, etc. Familier avec la langue latine, il avait composé en cette langue un poëme religieux, *la Montagne des Oliviers*, traduit en allemand par Strehlke (Weimar 1862). Son talent de polyglotte lui a permis de faire diverses traductions.

Cf. Klopp : *A. Gryphius als Dramatiker* (Osnabruck 1851) ; — J. Hermann : *Ueber A. Gryphius* (Leipzig, 1861) ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (Leipzig, 1865), t. II.

**GUA DE MALVES** (l'abbé Jean-Paul DE), savant français, né en 1713 à Carcassonne, mort en 1788 Il fut admis en 1740 à l'Académie des sciences et occupa pendant quelques années la chaire de philosophie au Collége de France. On a dit qu'il avait fourni à Diderot le plan de l'*Encyclopédie*. Outre des écrits sur les mathématiques, il a laissé quelques traductions de l'anglais.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**GUALDO-PRIORATO** (Galeazzo, comte DE COMAZZO), historien italien, né à Vienne le 23 juillet 1606, mort dans cette ville en 1678. Après avoir assisté au siége de La Rochelle et servi sous Wallenstein, il devint premier gentilhomme de la reine Christine et historiographe de l'empereur Léopold Ier. Il écrivit en italien, avec une facilité extraordinaire, un nombre incroyable d'ouvrages historiques, relatifs en général aux hommes et aux événements qu'il avait directement connus. Ils ont pour sujet : la Suède et ses souverains pendant et après la guerre de Trente Ans, la Révolution de France et d'Italie, la Vie de Wallenstein, la Politique de Mazarin; les Guerres et Traités de paix de l'Europe, etc., etc.

Cf. Le P. Lelong : *Biblioth. histor. de la France ;* — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIV.

GUARANIS (IDIOMES), langues parlées par les Guaranis dans de vastes contrées de l'Amérique méridionale, limitées au sud par la région australe de ce continent, à l'ouest par le Pérou, au nord par l'océan Atlantique et le fleuve des Amazones et à l'est par l'Atlantique. La plupart des tribus indigènes qui font usage de ces langues vivent dans l'empire du Brésil. Ces idiomes ont été divisés en quatre groupes auxquels on a donné les noms suivants : *guarani du sud*, parlé sur les rives du Parana, de l'Uruguay et de l'Ubicuy; *guarani de l'ouest*, parlé dans une partie des provinces de Chiquitos, de Chako et de Tucuman; *guarani de l'est* ou brésilien et *omagua* parlé dans le bassin des Amazones. Ce dernier s'éloigne assez des trois autres idiomes guaranis pour être classé à part par quelques linguistes. Les idiomes guaranis du sud, de l'ouest et de l'est ont entre eux la plus grande ressemblance, sous le rapport lexicographique et grammatical ; ils forment ensemble une famille de langues qui diffèrent de toutes les langues de l'Amérique méridionale. La plupart des mots simples des idiomes guaranis et omaguas sont monosyllabiques, et, comme dans les langues polies de l'extrême Orient, le même mot reçoit par l'accentuation des significations diverses. Les lettres, *f*, *l* et *z* font défaut dans l'alphabet de ces langues. Elles n'ont pas de genres, mais elles distinguent des cas; toutefois le génitif et l'accusatif leur manquent; les substantifs et les adjectifs n'ont pas de nombre : le pluriel s'indique par le sens de la phrase ou par l'addition d'un mot désignant la pluralité. Il a deux conjugaisons négatives et deux affirmatives; la déclinaison des pronoms personnels est très-riche; un nom peut devenir verbe par l'adjonction du pronom personnel. Moyennant un grand nombre d'affixes et de prépositions, ces langues peuvent former des modes et des temps d'une manière compliquée et très-différente de notre syntaxe. — L'omagua a des formes grammaticales beaucoup plus simples; sa conjugaison est très-aisée, la déclinaison manque de genres, mais elle distingue les nombres et les cas.

Cf. Ruiz de Montoya : *Tesoro de la lingua guarani* (Ma-

drid, 1639, in-4); — Bandini : *Arte de la lingua guarani*, avec notes de Restivo (1724, in-4).

**GUARIN** (dom Pierre), hébraïsant français, né en 1678 au Tronquay (Normandie), mort le 29 décembre 1729. Bénédictin de Saint-Maur, il fut bibliothécaire à Saint-Germain-des-Prés. Il a laissé deux savants ouvrages : *Grammatica hebraica et chaldaica* (Paris, 1724-1728, 2 vol. in-4); *Lexicon hebraicum et chaldæobiblicum*, achevé par dom Le Tournois (1746, 2 vol. in-4).

Cf. Dom Tassin : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*.

**GUARINI** ou mieux GUARINO, grammairien célèbre du XV<sup>e</sup> siècle, né à Vérone, mort en 1460. Le premier Italien qui ait enseigné le grec lors de la renaissance des lettres en Europe, il était allé à Constantinople pour y apprendre cette langue et en rapporter des manuscrits. On raconte qu'à son retour il fut si sensible à la perte d'une caisse de manuscrits précieux que ses cheveux blanchirent en une nuit. Guarino professa à Vérone, à Padoue, à Bologne, à Venise et à Ferrare. — Il a traduit en latin plusieurs vies de Plutarque, quelques-unes des *Œuvres morales* de ce dernier et la *Géographie* de Strabon. Il écrivit aussi la vie d'Aristote, celle de Platon et composa des grammaires grecque et latine. — On lui doit la découverte des poésies de Catulle. Il ne faut pas confondre avec lui un autre philologue italien du même nom, mais plus connu sous celui de VARINUS ou FAVORINUS. Né à Fevera, près Camerino (Ombrie) en 1460, mort en 1537, il fut disciple de Jean Lascaris et de Politien, précepteur du fils de Laurent de Médicis, depuis Léon X, et évêque de Nocera. Il est auteur d'un lexique grec intitulé : *Magnum ac perutile dictionnarium* (Rome, 1523; Bâle, 1588; Venise, 1710 in-fol.) et d'une traduction latine des apophthegmes de Stobée (Rome, 1519, in-8). — Un fils du grammairien, J.-B. GUARINI, dont la vie est peu connue, a laissé quelques traités, un entre autres sur *la Secte d'Epicure*, des traductions de discours grecs, des lettres, des notes sur Catulle, Ovide, etc.

Cf. Rosmini : *Vita e Disciplina di Guarino Veronese i de suoi discepoli* (Brescia, 1805, 3 vol. in-8).

**GUARINI** (Battista), célèbre poëte italien de la famille du précédent, né à Ferrare en 1537, mort en 1612. Après avoir enseigné la philosophie dans l'université de sa ville natale, il fut quatorze ans secrétaire d'Alphonse II, duc de Ferrare, qui le chargea de plusieurs missions; puis il passa au service des ducs de Savoie et de Mantoue, du grand-duc de Toscane et enfin du duc d'Urbin. Il se retira à Venise, mal récompensé par ces princes, mais très-fier d'avoir été fait chevalier par l'un d'eux. A la cour de Ferrare, il s'était lié avec le Tasse, dont il revit avec soin la *Jérusalem* et les *Rimes*, tout en considérant l'auteur comme un fou : qualification qu'il étendait, du reste, à tous les poëtes.

Malgré son dédain pour les vers, il fut conduit, par un secret désir peut-être de rivaliser avec le Tasse dont l'*Aminta* jouissait d'une grande vogue, à écrire le *Fidèle berger* (Pastor fido), tragi-comédie pastorale en cinq actes et en vers, jouée en 1585 et accueillie avec une plus grande faveur encore que l'*Aminta*. Le sujet du *Pastor fido*, emprunté à Pausanias, est l'histoire de Correzius et de Callirhoé, c'est-à-dire d'un prêtre de Diane, qui, contraint de tuer celle qu'il aime, ne peut s'y résoudre et s'arrache la vie, donnant un exemple suivi par la nymphe elle-même. En mêlant à l'action, sans autre règle que sa fantaisie, la pompe du spectacle, des chœurs et des danses exécutées au son des instruments, Guarini préparait la venue prochaine du drame en musique, dont Métastase tira plus tard un grand parti. Ses bergers, philosophes subtils jusqu'à l'invraisemblance, tiennent tour à tour le langage de l'école, des cours ou des antichambres, et se permettent, grâce aux privilèges de la poésie, une liberté d'expression qui va jusqu'à la licence. Sa pastorale, vivement goûtée par le plus grand nombre, eut ses détracteurs, et le cardinal Bellarmin disait que l'auteur avait plus fait de mal par des peintures trop libres que n'en firent Luther et Calvin. La pièce de Guarini, qui eut, de son vivant, plus de trente éditions, fut traduite dans les diverses langues de l'Europe; elle le fut en français par Pecquet (1733). Elle eut le privilége de passionner partout la critique. Suivant Voltaire, l'auteur est un des premiers poëtes dramatiques, parmi les modernes, qui aient su émouvoir les auditeurs jusqu'aux larmes. Guarini a écrit encore quelques comédies oubliées, des sonnets, des madrigaux, etc. Ses *Œuvres complètes* ont eu plusieurs éditions (Venise, 1621; Vérone, 1737, 4 vol.; Naples, in-8.)

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VI, p. 379; — S. de Sismondi : *De la Littérature du midi de l'Europe*; — Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18).

**GUASCO** (Octavien DE), comte DE CLAVIÈRES, érudit italien, né à Pignerol (Piémont) en 1712, mort à Vérone le 10 mars 1781. Il entra dans les ordres et fut pourvu d'un riche canonicat à Tournay. Il vécut un certain nombre d'années à Paris, lié avec les savants et les philosophes. Il fut membre de l'Académie des Inscriptions et de la Société royale de Londres. On cite de lui : *Dissertations historiques, politiques et littéraires* (Tournay, 2 vol. pet. in-8); *Lettres familières du président de Montesquieu* (Florence, 1767, in-12), ouvrage très-louangeur pour l'auteur lui-même et qui le brouilla avec M<sup>me</sup> Geoffrin et sa société; des traductions italiennes de l'*Esprit des lois*, de l'*Histoire des Ottomans* de Cantemir, etc. — Un de ses parents, le marquis Francesco-Eugenio DE GUASCO, né à Alexandrie (Piémont), vers 1720, s'est aussi fait connaître en Italie par quelques travaux d'érudition littéraire.

Cf. *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XLV; — *Nuova Enciclopedia popolare* (Turin, 1848).

**GUDIN DE LA BRENELLERIE** (Paul-Philippe), littérateur français, né le 6 juin 1738 à Paris, mort le 26 février 1812. Ami de Voltaire et de Beaumarchais, il écrivit des ouvrages d'un fond sérieux, mais médiocres de style : *Essai sur les progrès des arts et de l'esprit humain sous le règne de Louis XV* (Lausanne, 1777, 2 vol. in-8). *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des états généraux de France et du parlement d'Angleterre* (Paris, 1789, 3 vol. in-8); *Supplément au Contrat social* (Paris, 1790, in-12); *la Conquête de Naples par Charles VIII*, poëme héroï-comique (Paris, 1801, 3 vol. in-8); *Contes, précédés de recherches sur l'origine des contes* (Paris, 1803, 2 vol. in-8); *l'Astronomie*, poëme (Paris, 1811, in-8), etc. Il a fait jouer au Théâtre-Français, en 1776, *Coriolan*, tragédie qui n'eut pas de succès. Il a édité les *Œuvres complètes* de Beaumarchais (Paris, 1809, 7 vol. in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*; — Dupont de Nemours : *Notice*, extraite du *Mercure de France* (1812).

**GUDRUN** ou KUTRUN, poëme allemand de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. C'est, après les *Nibelungen*, l'épopée la plus complète de la littérature germanique et, selon Gervinus, « le pendant des *Nibelungen*, l'odyssée germanique à côté de l'iliade germanique. » On s'accorde à y trouver plus de délicatesse d'exécution et de perfection artistique : ce qui indique, sinon une origine moins ancienne, du moins un remaniement postérieur.

On y voit les vieilles légendes se transformant sous l'influence du christianisme et de la chevalerie. L'idée dominante est la fidélité inviolable de l'amour. Dans les *Nibelungen*, ce sentiment ne produisait que des malheurs, d'affreuses catastrophes; dans *Gudrun*, l'amour, à la suite d'assez grandes tueries, a sa récompense et répand le bonheur sur ce qui l'approche.

Cette épopée se divise en trois parties distinctes, liées entre elles et formant un tout. Les deux premières, comme dans les poëmes de cour, sont une espèce de prologue exposant les faits et la biographie de ses héros.

Hagen, fils du roi Sigebant d'Irlande, enlevé par un griffon, échappe miraculeusement à la mort et est nourri par trois filles de rois qui ont eu le même sort que lui. Devenu grand et fort, il tue le griffon et retourne dans sa patrie avec les trois jeunes filles. Là, il épouse l'une d'elles, Hilde, fille d'un roi des Indes, et il en a une fille qui reçoit le même nom que sa mère. Hagen ne veut la donner en mariage qu'à un prince aussi puissant que lui, et fait tuer tous les seigneurs qui lui demandent sa main. Alors Hettel, un grand roi de Hegelingen, envoie en Irlande les héros Fruote, Wate et Hovant avec ordre de lui ramener Hilde. Pour mieux parvenir à la cour de Hagen, ils se déguisent en marchands, et l'insinuant Hovant persuade à la jeune fille de fuir avec lui chez le roi Hettel. Hagen les poursuit avec tous ses vaisseaux; un combat terrible a lieu, et le père de Hilde tombe gravement blessé. Hettel célèbre son mariage avec grande pompe. Une année après, la belle Hilde met au monde un fils, Ortwin, et une fille, Gudrun, dont la beauté ne tarde pas à devenir célèbre.

Les rois Siegfried, du pays des Maures, Hartmut, de Normandie et Herwig, de Seeland, se présentent pour l'épouser. Hettel les refuse, et Herwig, poussé par la vengeance, attaque le château de ce prince, qui tombe entre ses mains. Gudrun, craignant qu'il n'arrive malheur à son père, se fiance à Herwig et promet d'être à lui au bout d'un an. Siegfried, rempli de colère à cette nouvelle, marche contre Herwig; mais Hettel vient à son secours, et Siegfried est vaincu. Pendant ce temps, Hartmut pénètre dans le château de Hettel, resté sans défense et emmène Gudrun prisonnière avec ses soixante-deux femmes, parmi lesquelles se trouve Hildburg, qui avait partagé la captivité de Hagen chez le griffon. Hettel vole sur les traces du ravisseur de sa fille. Un combat sanglant s'engage dans lequel Louis, père de Hartmut, tue Hettel. A la faveur de la nuit, Louis et Hartmut se retirent, et, de retour en Normandie, ils confient Gudrun et ses servantes à la garde de leurs parents, qui se montrent cruels envers les captives. Gudrun, refusant de briser le serment qui la lie à Herwig, est surtout l'objet de leur colère : ils la condamnent aux plus durs et aux plus ignobles travaux. Seule, Ortrun, sœur de Hartmut, la traite avec un peu de douceur et lui témoigne quelque amitié.

Les soldats de Hettel, trop faibles pour poursuivre Hartmut, étaient revenus dans leur pays. Ils comblent les vides faits dans leurs rangs, montent sur des navires, et, au bout de treize années de navigation, ils débarquent secrètement sur les côtes de Normandie, où ils se tiennent quelque temps cachés. Ortwin et Herwig, envoyés en éclaireurs, aperçoivent, au bord de la mer, Gudrun et Hildburg qui se baignaient. La jeune fille, qui porte encore à son doigt l'anneau des fiançailles, est reconnue. Ortwin ne veut point enlever traîtreusement Gudrun; il défie les ravisseurs au combat, et se dirige, le lendemain, vers leur château avec toutes ses forces rangées en bataille. Louis et Hartmut viennent à la rencontre des assaillants; Ortwin est blessé et Louis assommé par Herwig. De rage, Gerlint veut tuer Gudrun, mais Hartmut la sauve. Les soldats de l'ancien roi Hettel se ruent contre le château, l'emportent, et Hartmut va tomber sous les coups de Wate, quand Gudrun apparaît et l'arrache à la mort. On le fait prisonnier, on saccage son château et l'on massacre tous ceux qui s'y trouvent. Après la conquête du pays, les vainqueurs reprennent le chemin de leurs foyers, emmenant avec eux Hartmut et Ortrun. C'est le mariage qui couronne ces luttes sanglantes et se montre à tous ces héros comme le dieu de la paix. Herwig épouse Gudrun, Ortwin Ortrun, Hartmut la fidèle Hildburg et le roi Siegfrid la sœur de Herwig.

Les diverses scènes de ce poëme se passent en Allemagne, en Frise, en Danemark, en Normandie, en Irlande, etc. M. N. Martin dit très-bien que *Gudrun* « est le chant de la fidélité et de la vertu, telles que l'âge héroïque semble les avoir cultivées mieux qu'aucun autre. » Suivant Gervinus, *Gudrun* doit passer avant les *Nibelungen*, si l'on ne considère dans cette épopée que la souplesse du langage, la richesse des pensées, l'éclat des images et la sonorité des rimes. *Gudrun* est fait avec plus d'art; les situations sont mieux amenées et mieux dénouées; les caractères sont originaux et les personnages soutiennent leur rôle, avec une constance parfaite, jusqu'à la fin. Cette supériorité de forme et d'unité s'explique : *Gudrun* n'est pas, comme les *Nibelungen*, un assemblage de vieux chants nationaux; tout porte à croire qu'il n'a eu qu'un seul auteur et qu'il coule d'une seule source. Guillaume Grimm considérait *Gudrun* comme un des plus remarquables chefs-d'œuvre de la poésie épique. Ce poëme, dont nous ne possédons pas le texte primitif, est plein d'allusions et de récits dans le goût anglo-saxon et a certainement été inspiré par les traditions du VIIIe et du IXe siècle. Il semblerait même que plusieurs de ses parties ont dû être puisées dans quelque poëme perdu, écrit en langue saxonne rhénane.

Hagen et Primsser ont publié les premiers, dans leur *Livre des Héros* (Heldenbuch; Berlin, 1820), le poëme de *Gudrun*, tiré du manuscrit de la collection Ambrass. Depuis lors, les éditions se sont succédé avec autant de rapidité que celles des *Nibelungen*. On cite à part celle de Bartsch, dans les *Classiques allemands du moyen âge* (Deutsche Classiker d. M.; Leipzig, 1865, 2 vol.). Hahn (Vienne, 1859), San Marthe (Berlin, 1839), S. Simrock (Suttgart et Tubingue, 1843), Ploennies et Bacmeister, etc., ont publié des traductions du poëme de *Gudrun*. Celle de M. Simrock est la plus estimée.

Cf. N. Martin : *Etudes sur les poëtes de l'Allemagne* (1860, in-18); — Bartsch : *Beitraege zur Geschichte und Kritik der Gudrun* (Vienne, 1865); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur* (4e édit.), t. I, p. 520-539.

**GUÉNARD** (Antoine), littérateur français, né le 25 décembre 1726 à Damblin (Lorraine), mort en 1806. Membre de la Compagnie de Jésus, il remporta, en 1755, le prix d'éloquence proposé par l'Académie française sur cette question : *En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent et les bornes qu'il ne doit jamais franchir, conformément à ces paroles de saint Paul :* « Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem. » Son disconrs, imprimé d'abord séparément (Paris, 1755, in-4), puis inséré dans les *Tablettes d'un curieux* (1789, 2 vol. in-12) et dans *la Morale en exemples* (1801, 3 vol. in-12), fut regardé par les contemporains comme un chef-d'œuvre, et l'on s'étonna, avec La Harpe, qu'un tel débutant n'ait plus rien produit par la suite.

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — abbé Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, LXI.

**GUÉNARD** (Elisabeth), baronne DE MÉRÉ, femme auteur française, née en 1751 à Paris, morte le 18 février 1829. Elle a produit, tour à tour, une foule de romans licencieux, irréligieux, même obscènes, et de livres moraux et d'éducation. Les premiers parurent sous des pseudonymes, principalement sous celui de Faverolles. Plus riche d'invention que de style, plusieurs des actions qu'elle a imaginées ont été ensuite mises à la scène. Nous citerons : *les Capucins, ou le Secret du cabinet noir* (Paris, 1801, 2 vol. in-12); *Irma, ou les Malheurs d'une jeune orpheline* (1801, 2 vol. in-12); *le Captif de Valence ou les Derniers moments de Pie VI* (1802, 2 vol. in-12); *Histoire de Mme Elisabeth de France* (1802, 3 vol. in-12); *Mémoires de la comtesse Dubarry* (1803, 4 vol. in-12); *les Trois moines* (1802, 3 vol. in-18); *Histoire des amours de Louis XIV* (1808, 5 vol. in-12); *le Parc aux Cerfs* (1809, 4 vol. in-12); *saint Vincent de Paul, l'apôtre des affligés* (1818, 4 vol. in-12); *le Capucin d'Afrique* (1820, in-18).

Cf. *Biographie nouvelle des contemporains.*

**GUÉNÉE** (l'abbé Antoine), littérateur français, né le 23 novembre 1717 à Etampes, mort le 27 novembre 1803. Il professa la rhétorique au collége du Plessis, fut membre associé de l'Académie des inscriptions et sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. On lui doit un ouvrage célèbre intitulé : *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire, avec un petit commentaire extrait d'un plus grand, à l'usage de ceux qui lisent ses œuvres* (Paris 1769, in-8), souvent réimprimé, notamment par Beuchot (Paris, 1817, in-8) et par Desdouits (Paris, 1857, 3 vol. in-12). C'est une des meilleures réfutations des sarcasmes de Voltaire, dont les inexactitudes volontaires ou involontaires sont relevées avec netteté, vigueur et une véritable habileté dans l'art de la plaisanterie. Voltaire y répondit par l'écrit intitulé : *Un chrétien contre six juifs*. Les louanges données parfois à Voltaire pour son esprit de tolérance et son désir des améliorations faisaient dire de l'abbé Guénée : « Le secrétaire juif est malin comme un singe : il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main. » On a encore de lui des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, et plusieurs traductions de l'anglais.

GUÊPES (les), comédie d'Aristophane (voy. ce nom).

**GUÉRANGER** (Dom Prosper), écrivain religieux français, né au Mans en 1806, mort à Solesmes en février 1875. Entré chez les Bénédictins de Solesmes, il se fit l'historien de cette abbaye, dont il fut le prieur. Outre sa *Notice sur l'abbaye de Solesmes* (1839), on a de lui les *Institutions liturgiques* (1840-42, 2 vol. in-8), et un certain nombre d'écrits d'histoire et de polémique théologique. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.].

Cf. L. Gautier : *Portraits littéraires* (Paris, 1868, in-18).

**GUÉRARD** (Benjamin-Edme-Charles), érudit français, né le 15 mars 1797 à Montbard (Côte-d'Or), mort le 10 mars 1854. Il fit ses études au lycée de Dijon, fut élève à l'Ecole des chartes, où il devint professeur, puis directeur. Il fut aussi conservateur des manuscrits à la Bibliothèque impériale, après y avoir exercé longtemps divers emplois. Dès 1833, il entra à l'Académie des inscriptions. Ses travaux portèrent principalement sur l'état de la société en France au moyen âge, sur les mœurs, la législation et les conditions de la propriété à cette époque. Les cartulaires et les registres ou *polyptiques*, conservés dans les couvents, lui permirent de déduire, avec une remarquable sagacité, les relations des diverses classes sociales. Les conclusions de ses longues études sur ce sujet se trouvent réunies dans un article de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, intitulé : *De la formation de l'état social, politique et administratif de la France.*

On a encore de lui : *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule depuis l'époque romaine jusqu'à Charlemagne* (Paris, 1832, in-8), couronné par l'Académie des inscriptions; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres* (Ibid. 1840, 2 vol. in-4); *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin* (Ibid., 1841, in-4); *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* (Ibid., 1844, 2 vol. in-4); *Polyptique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims* (Ibid., 1853, in-4); des *Mémoires et articles* dans le Recueil de l'Académie des inscriptions; le *Journal des Savants*, la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc.

Cf. Naudet : *Notice*, dans le *Recueil* de l'Académie des inscript. ; — N. de Wailly : *Notice sur M. Guérard*, à la suite de la *Notice sur Daunou*, par Guérard (Paris, 1855, in-8).

**GUÉRET** (Gabriel), avocat français, né en 1641 à Paris, mort le 22 avril 1688. Avocat distingué du barreau de Paris, il a écrit avec esprit et goût : *les Sept Sages de la Grèce* (Paris, 1662, in-12); des *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau* (Ibid., 1666, in-12); *le Parnasse réformé* (Paris, 1669, in-12); *la Guerre des auteurs* (Paris, 1671, in-12); etc. Il a publié avec Blondeau le *Journal du Palais* (1672 et suiv., 12 vol in-4).

Cf. Taisand : *Vies des jurisconsultes.*

**GUÉRIN D'ESTRICHÉ** (Armande BÉJARD, dame), veuve de Molière (voy. BÉJART et MOLIÈRE).

**GUÉRIN** (Maurice et Eugénie DE), littérateurs français, nés, le premier en 1810, la seconde en 1805, morts, le premier en 1839, la seconde en 1848. Après avoir passé leur vie dans une société aristocratique qui avait apprécié également leur piété et leur distinction d'esprit, ils laissèrent quelques écrits pour lesquels on se plut à leur faire une réputation posthume. Les *Reliquiæ* d'Eugénie de Guérin ont d'abord été publiés discrètement et sans être mis dans le commerce, par Barbey d'Aurevilly (Caen, 1855, in-32), puis les *Reliquiæ* du frère le furent avec plus d'éclat, par G. S. Trébutien (Paris, 1861, 2 vol. in-16); une *Etude biographique et littéraire* par Sainte-Beuve ouvrait ce recueil, qui eut de nombreuses réimpressions sous le titre de *Journal, lettres et poëmes* (9 édit., 1865, in-18). Trébutien a donné, en outre, de la sœur : *Journal et Fragments* (1862, in-8, 16e édit., 1865) et *Lettres* (1864, in-8, 8e édit. 1865).

Cf. Barbey d'Aurevilly et Sainte-Beuve : *Notices*, dans les édit. citées, et *Causeries du lundi*, t. XII, *Nouveaux lundis*, t. III ; — G. Merlet : *Causeries sur les femmes et les livres* (Paris, 1865, in-18).

**GUÉRINOIS** (Jacques-Casimir), théologien français, né en 1640 à Laval, mort le 24 septembre 1703. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il professa la théologie à Bordeaux et publia un ouvrage violent contre Descartes : *Clypeus philosophiæ Thomisticæ contra veteres et novos ejus impugnatores* (Bordeaux, 1703, 4 vol. in-8).

Cf. B. Hauréau : *Hist. litt. du Maine*, t. II.

**GUÉROULT** (Pierre-Claude-Bernard), érudit français, né le 7 janvier 1744 à Rouen, mort le 11 novembre 1821. Professeur au collége d'Harcourt, puis à l'École centrale des Quatre-Nations, enfin proviseur du lycée Charlemagne, et directeur de l'École normale, il composa, à l'usage des colléges, une *Nouvelle méthode pour étudier la langue latine* (1798, in-8), et une *Grammaire française* (1806, in-12), qui eurent du succès. Il a traduit : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline*

(1785, in-8; 1809, 2 vol. in-8); *Histoire naturelle des animaux*, de Pline (1803, 3 vol. in-8); *Discours choisis*, de Cicéron (1819, 2 vol. in-8). — Son frère, Pierre-Remi-Antoine-Guillaume GUÉROULT, né le 16 janvier 1749 à Rouen, mort le 14 décembre 1816, professeur à divers colléges et lycées, puis au Collége de France, a donné à la Bibliothèque latine-française de Panckoucke une traduction, très-estimée, de plusieurs Discours de Cicéron, et publié un *Dictionnaire abrégé de la France monarchique* (Paris, 1802, in-8).

Cf. Méhul : *Annuaire nécrologique ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**GUÉROULT** (Adolphe), publiciste français, né à Radepont (Eure) le 29 janvier 1810, mort à Vichy le 21 juillet 1872. Fervent adepte des doctrines saint-simoniennes, il écrivit dans les journaux de l'école. Plus tard, après avoir été collaborateur et directeur de *la Presse*, il obtint, en 1859, l'autorisation de fonder un nouveau journal politique, *l'Opinion nationale*, qui devint un des principaux organes de la démocratie sous le second Empire, et fit entrer le rédacteur en chef au Corps législatif, en 1863, comme candidat de l'opposition anticléricale. Il a publié plusieurs écrits sur des questions politiques et sociales, et un recueil d'*Etudes de politique et de philosophie religieuse* (1862, in-18. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

Cf. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. IV ; — Laurent de l'Ardèche : *Adolphe Guéroult* (Paris, 1872, in-8).

GUERRE CIVILE (LA) DE GENÈVE, poëme de Voltaire, complété par Cazotte ; — LA GUERRE DES DIEUX, poëme de Parny ; — LA GUERRE D'ÉCOSSE, poëme de Jordan-Fantosme ; — LA GUERRE DE TRENTE ANS (Histoire de), ouvrage de Schiller; — LA GUERRE DE TROIE, poëme de Conrad de Würtzbourg (voy. ces noms).

**GUEUDEVILLE** (Nicolas), littérateur français, né vers 1650 à Rouen, mort vers 1720. Religieux bénédictin, il s'évada du couvent, s'enfuit en Hollande, où il embrassa le protestantisme et se maria. Il y fonda un journal politique dirigé contre le gouvernement de la France : *l'Esprit des cours de l'Europe;* plus tard, *Nouvelles des cours de l'Europe* (La Haye, 1699-1710, 18 vol. in-12). On cite ensuite : *Critique générale des aventures de Télémaque* (Cologne, 1700, 2 vol. in-12); *Atlas historique* (Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol.); *le Censeur, ou le Caractère des mœurs de La Haye* (La Haye, 1715, in-12); *Parallèle de Paul III et de Clément XI* (Ibid., 1716, in-12). Il a traduit : *le Grand Théâtre historique*, d'Imhof (Leyde, 1703 et suiv., 5 vol. in-fol.); *Éloge de la folie*, d'Erasme (Leyde, 1713, in-12) ; *Utopie*, de Thomas Morus (Ibid., 1715, in-12); les *Comédies* de Plaute (Ibid., 1719, 10 vol. in-12), etc. On peut juger de ses traductions par cet aveu de la préface de la dernière : « Je n'ai rien omis pour habiller ce vieux comique à la mode; j'étends, sans façon, ses pensées, etc. »

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**GUEULETTE** (Simon), historien français, né à Noyon, mort en 1699. Il fut bénédictin de Cluny. Ses ouvrages, qu'il publia sous le pseudonyme de *Desmay*, sont nombreux. Nous citerons : *Méthode facile pour étudier l'histoire de France* (Paris, 1685-1691, 3 vol. in-12); *Méthode pour apprendre l'histoire de l'Eglise* (Paris, 1693, 3 vol. in-12); *Nouvelle méthode pour apprendre facilement l'histoire romaine* (1694, in-12), etc.

Cf. Lelong : *Biblioth. histor. de la France.*

**GUEULETTE** (Thomas-Simon), littérateur français, né le 2 juin 1683 à Paris, mort le 22 décembre 1766. Avocat au Parlement de Paris, puis substitut du procureur du roi, il est connu surtout par la publication de contes nombreux, d'un caractère amusant et d'une forme agréable : *les Soirées bretonnes, nouveaux contes de fées* (Paris, 1712, in-12); *les Mille et un Quarts-d'heure, contes tartares* (Ibid., 1715, 2 vol. in-12; 1753, 3 vol. in-12); *les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam, contes chinois* (Ibid., 1723, 2 vol. in-12); *les Sultanes de Guzarate, contes mogols* (Ibid., 1732, 3 vol. in-12); *les Mille et une Heures, contes péruviens* (Amsterdam, 1733, 2 vol. in-12). Il a fait représenter au Théâtre-Italien un assez grand nombre de pièces, dont quelques-unes eurent du succès : *Arlequin-Pluton* (1719) ; *le Trésor supposé*, en trois actes (s. d.) ; *l'Horoscope accompli* (1727), etc. Il a donné comme éditeur : *Histoire du petit Jehan de Saintré* (1724, 3 vol. in-12); *Essais* de Montaigne (1725, 3 vol. in-4); *Œuvres* de Rabelais (1732, 6 vol. in-8); *Pathelin*, par Pierre Blanchet (1748, in-12), etc. La Bibliothèque de l'Arsenal possède neuf volumes de manuscrits de Gueulette.

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles littéraires.*

**GUEVARA** (Antonio DE), écrivain espagnol, né en Biscaye vers 1490, mort à Mondonedo en 1545. En 1528, il entra dans les ordres et se fit religieux franciscain. Protégé de l'empereur Charles-Quint, il l'accompagna en Italie et ailleurs, et fut un de ses chroniqueurs officiels. Il fut évêque de Cadix, puis de Mondoñedo. Ses ouvrages, écrits d'un style élégant, mais déclamatoire et remplis d'éloges excessifs à l'adresse de l'empereur, ont contribué à donner à la prose espagnole du XVIe siècle son caractère particulier. Ils l'ont fait surnommer, on ne sait trop pourquoi, « le Maimbourg de l'Espagne. » Nous citerons : *De Menosprecio de la corte y alabanza de la aldea* (s. d., 1591, in-8), traduit en français par Antoine d'Alaigre, sous ce titre : *le Mépris de la cour avec la vie rustique* (Lyon, 1542, in-8), et, par S. Hardy, sous celui-ci : *Moyens légitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir, ou le Réveille-Matin des courtisans* (Paris, 1623, in-8) ; *Relox de principes ó Marco-Aurelio* (1529), traduit par Galliot du Pré sous ce titre : *l'Orloge des princes* (Paris, 1540, in-fol.), sorte d'allégorie historique dans le genre de la *Cyropédie* dont le héros est moins Marc-Aurèle que Charles-Quint; par une supercherie qui ne trompa personne, l'auteur donna ce roman comme la traduction d'un manuscrit de Florence. On a encore de Guevara des *Sermons* diffus et prolixes, et des *Epistolas familiares* (Valladolid, 1539-1545, 2 vol. in-fol.), traduites en français par de Gutery, sous le titre d'*Épîtres dorées, morales et familières* (Lyon, 1555, in-4).

Cf. Ticknor : *History*, etc., t. II ; — Eugène Baret : *Espagne et Provence* (Paris, 1852, 1 vol. in-8).

**GUEVARA** (Luis VELEZ DE), auteur dramatique et romancier espagnol, né à Ecija (Andalousie) en 1570, mort à Madrid en 1644. L'un des écrivains les plus populaires et les plus féconds de son temps, il a composé environ quatre cents comédies, dont il n'a été conservé qu'un petit nombre. Nous en citerons plusieurs qui mettent bien en relief soit le génie espagnol, soit le caractère propre de l'auteur, chez qui le gongorisme et l'enflure n'excluent pas une imagination forte et une élévation véritable. Le sujet de celle qui a pour titre : *le Roi a plus de poids que le sang* (Mas pesa el Rey que la sangre), emprunté à la *Crónica de Don Sancho el Bravo*, est la défense héroïque de Tarifa contre les Maures par Alonso Perez, chef de la famille des Guzman. *La Lune de la montagne* (la Luna de la sierra) met en scène la vengeance que tire un laboureur d'un noble qui a outragé sa femme. *Le Potier d'Ocaña* (el Ollero de Ocaña) est une comédie d'intrigue, et *Régner après la mort* (Reinar despues de morir),

un drame dont le sujet est l'émouvante histoire d'Inès de Castro. Dans ses comédies religieuses, Guevara n'hésite pas à employer l'amour profane. *Les Trois plus grands prodiges* (los Tres mayores portentos), par exemple, exposent la vie de saint Paul en le faisant amoureux de la Madeleine. *La Cour de Satan* (la Corte de Satanás) est l'histoire de Jonas à la cour de Ninive sous les règnes de Ninus et de Sémiramis. La comédie intitulée : *le Procès du diable avec le curé de Madridejos* (El pleito del diablo con el cura de Madridejos), écrite en collaboration avec Rojas et Mira de Mescua, a pour sujet les aventures d'une jeune fille possédée et de ses exorcismes; interdite et supprimée par l'Inquisition, quelques exemplaires seulement ont échappé à la destruction. Un recueil de pièces de Guevara a été publié sous le titre de *Comedias famosas* (Séville, 1730, in-4).

Il est plus connu à l'étranger comme romancier, grâce à une fantaisie satirique, *el Diablo cojuelo* (Novela de la otra vida; Madrid, 1641, petit in-8), que Lesage a tant popularisée par son propre *Diable boiteux*, qui est moins une imitation qu'une continuation du roman espagnol. Celui-ci, dont le style est à la fois pur et plein de feu, élégant et plaisant, contient d'excellentes peintures de la vie des courtisans espagnols, de celle des *picaros* ou mauvais sujets et des mœurs littéraires dans les grands centres de Castille et d'Andalousie. Il a été réimprimé plusieurs fois, à Paris, dans le texte original et traduit dans notre langue. Il fait partie du volume des *Novelistas anteriores à Cervantes*, collection Rivadeneyra.

Cf. Nicolas Antonio : *Bibl. Hisp. nova;* — Ticknor : *History of spanish literature;* — A. de Puibusque : *Hist. comparée*, etc.

GUI DE BOURGOGNE, chanson de geste du XIII^e^ siècle, 9^e^ branche de la Geste de Pépin. — Charlemagne est, depuis vingt-sept ans, occupé de la conquête de l'Espagne, quand de jeunes chevaliers font roi de France l'un d'entre eux, Gui de Bourgogne; mais celui-ci se fait suivre par ses compagnons et va en Espagne se soumettre à Charlemagne et l'aider à prendre la ville de Luiserne, qu'il assiége depuis sept ans. On a de cette chanson deux manuscrits du XIII^e^ siècle. L'un est au muséum britannique, l'autre à la bibliothèque de Tours. C'est celui-ci qu'ont publié MM. Guessard et Michelant, dans les *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1859, in-16).

GUI DE NANTEUIL, chanson de geste du commencement du XIII^e^ siècle, 7^e^ branche de la Geste de *Doon de Mayence* (voy. ce nom). Gui est fils de Garnier et de la belle Aye, et il a pour aïeul Doon de Nanteuil, le second des douze fils de Doon de Mayence. Il reçoit de Charlemagne la faveur de porter l'oriflamme. La famille de Ganelon en conçoit de la jalousie. Hervieu de Lyon, fils du traître Macaire, et neveu de Ganelon, accuse Gui d'un meurtre. Poursuivi par Charlemagne et Hervieu jusque sous les murs de Nanteuil, Gui est secouru par Ganor, second mari d'Aye d'Avignon, qui lui amène des forces considérables; l'empereur est réduit à implorer la paix. Cette chanson a 3000 vers environ. Elle existe manuscrite à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier et à la Bibliothèque de Venise. M. P. Meyer l'a publiée dans les *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1861, in-16).

Cf. L. Gautier : *les Epopées françaises.*

GUI DE WARWYKE, roman d'aventures anonymes, supposé du XIII^e^ siècle. Guy, jeune varlet anglais, devient amoureux de la fille de son seigneur et, pour se rendre digne d'elle, va chercher sur le continent des occasions de montrer sa prouesse. Elles s'offrent à lui en grand nombre : tournois dont il sort vainqueur; services rendus à l'empereur d'Allemagne; secours donnés à l'empereur de Constantinople contre le soudan de Babylone, et bien d'autres exploits accomplis de concert avec son ami Harold et grâce à son aide. Suivant M. Ellis, ce poëme est un des plus ennuyeux de l'ancienne littérature anglaise. Il a été très-répandu, et il en existe plusieurs copies et une traduction en vers anglais du XIV^e^ siècle. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale contient 11 230 vers.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**GUIART** (Guillaume), chroniqueur français du XIII^e^ siècle, né à Orléans. Il a écrit sous le titre de *la Branche des royaux lignages*, une chronique de près de 21 000 vers, allant de 1165 à 1306, et toute à la louange de Philippe le Bel. Du Cange en a donné un extrait dans l'*Histoire de saint Louis* de Joinville (1668, in-fol.), et Buchon l'a éditée complétement (1828, 2 vol. in-8).

Cf. Buchon : *Introduction* à son édition ; — Ch. Brainne : *les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I.

**GUIBAUD** (Eustache), théologien français, né le 20 septembre 1711 à Hyères, mort en 1794. Oratorien, il professa les humanités et la philosophie. Outre un livre ascétique très-répandu, *Gémissements d'une âme pénitente* (Bruxelles, 1778, in-18), on a de lui : *Explication du Nouveau Testament* (Paris, 1785, 5 vol. in-8); *la Morale en action* (Lyon 1787, in-12), imitée de celle de Bérenger et dont il changea plus tard le titre contre celui d'*Élite de faits mémorables* (Paris, 1824, in-12, plus. édit.).

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GUIBERT DE NOGENT**, chroniqueur français, né en 1053 à Clermont (Oise), mort en 1124. Il fut abbé de Sainte-Marie de Nogent-sous-Couci, de l'ordre de Saint-Benoît. On a de lui une *Histoire de la première croisade*, déjà intitulée *Gesta dei per Francos* et insérée par Bongars dans le recueil du même titre (1053-1124); puis *Trois livres de sa vie*, contenant des détails intéressants sur les événements du temps. Ces deux ouvrages ont été traduits par Guizot dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. IX et X.

**GUIBERT** (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte DE), écrivain militaire et littérateur français, né le 11 novembre 1743 à Montauban, mort le 6 mai 1790. Nommé maréchal de camp en 1788, il était entré à l'Académie française en 1786. Son *Essai général de tactique* (Londres [Liége], 1772, 2 vol. in-4), tendant à introduire en France le système prussien, très-estimé par des juges spéciaux, est écrit d'un style assez élégant, mais parfois emphatique. Il le compléta par d'autres ouvrages techniques : *Observations sur la constitution des armées de S. M. prussienne* (Amsterdam [Paris], 1778, in-12); *Défense du système de guerre moderne* (Neufchâtel, 1779, 2 vol. in-8); *De la Force publique* (Paris, 1790, in-8). On cite en outre : *Éloge du maréchal Catinat* (Paris, 1775, in-8); *Eloge de Michel de l'Hôpital* (1777, in-8); des tragédies qui furent représentées sans succès : *le Connétable de Bourbon*, *les Gracques*, *Anne de Boleyn;* etc. Ses *Œuvres militaires* ont été réunies (Paris, 1803, 5 vol. in-8), ainsi que ses *Œuvres dramatiques* (Paris, 1822, in-8). — Sa femme (Alexandrine-Louise, BOUTINON DE COURCELLES, comtesse DE GUIBERT), morte en 1826, a publié quelques romans : *Margaretha* (1797, 2 vol. in-12); *Agatha* (1797, 3 vol. in-12); *Iedaretta* (1803, 2 vol. in-12), etc.; des *Leçons sur la nature* (1806, in-18), et édité les *Lettres de M^lle^ de Lespinasse* (1809, 2 vol. in-8).

Cf. Bardin : *Notice sur Guibert* (Paris, 1836, in-8); — Quérard : *la France littéraire.*

GUIBERT D'ANDRENAS, 9^e^ branche de la geste de *Guillaume au Court-Nez* (voy. ces mots).

**GUICCHARDIN** (François), célèbre historien italien, né à Florence en 1482, mort en 1540. Professeur de droit, à vingt-trois ans, dans sa ville natale, il fut envoyé, en 1512, comme ambassadeur à la cour de Ferdinand le Catholique. Léon X, sur sa réputation, l'appela à Rome et le fit avocat du Consistoire (1518). Chargé du gouvernement de Modène et de Reggio, de celui de Parme, et, en 1530, de celui de Bologne, il prit une part importante dans les affaires de Florence, contribua à la restauration des Médicis, fut membre de la Commission des Douze, etc. Sur la fin d'une vie si active, il se retira dans sa maison de campagne pour écrire les événements auxquels il s'était trouvé mêlé. Son *Histoire de l'Italie, de 1490 à 1534*, en 20 livres (Florence, 1561, 2 vol. in-8), à laquelle il travailla pendant vingt-sept ans, et qui a été louée à l'excès, possède de grandes qualités. Écrite dans une langue pure et correcte, qui n'est point le dialecte d'une province, mais la langue même de la nation, elle ne se réduit pas non plus aux annales toscanes, mais par une innovation hardie, embrasse tous les intérêts du peuple italien. Bien renseigné sur les faits, l'auteur les raconte avec sincérité et les apprécie avec justesse. Il n'est pas exempt de défauts: il se pose en détracteur de son temps; ses harangues sentent un peu selon Montaigne « le caquet scolastique »; elles sont prolixes. La diffusion est, du reste, le défaut de son style aux périodes interminables, dont la pompe et la pureté ont donné le ton à la prose italienne du XVIe siècle. On remarque en outre chez lui l'absence d'émotion : il ne sait ni s'indigner, ni applaudir. La meilleure édition de l'*Histoire de Florence* a paru sous la rubrique de Fribourg en Brisgau (Florence, 1775-1776, 4 vol. in-4), et a été réimprimée, avec continuation, par Carlo Botta (Paris, 1832, 6 vol. in-8). Une traduction française a été donnée par Favre (Paris, 1738, 3 vol. in-4). On a en outre de Guicchardin : *Avis et conseils en matière d'État* (Anvers, 1525, in-8), traduits aussi en français (Paris, 1577, in-8); une relation de son ambassade à la cour espagnole publiée tardivement (Pise, 1825).

Cf. Benoît : *Guicchardin historien et homme d'Etat*; — Sansorino : *Vita di Francesco Guicciardini*. — F.-T. Perrens : *Histoire de la littérature italienne* (Paris, 1867, in-18); — L. Etienne : *Histoire de la littérature italienne* (Ibid., 1875, in-18).

**GUICHENON** (Samuel, comte DE), généalogiste français, né le 18 août 1607 à Mâcon, mort le 8 septembre 1664. Fils d'un chirurgien qui l'éleva dans la religion calviniste, il embrassa le catholicisme en 1630. Il eut les titres d'historiographe de France et de Savoie, En 1651, l'empereur Ferdinand III le nomma comte palatin, et en 1658 Louis XIV l'anoblit. On estime ses ouvrages pour l'abondance des documents et l'impartialité; les plus importants sont: *Histoire de Bresse et de Bugey* (Lyon, 1650, in-fol.); *Dessein de l'Histoire de la souveraineté de Dombes* (Lyon, 1659, in-4); *Histoire généalogique de la Maison de Savoye* (Lyon, 1660, 3 vol. in-fol.). Il avait écrit une histoire complète de la souveraineté de Dombes, sur l'ordre de Mlle de Montpensier, qui ne l'a fit pas imprimer parce que l'auteur n'avait pas sacrifié la vérité historique aux prétentions de sa famille. La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier en possède le manuscrit.

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

GUIDE (LE), roman de Cooper; — LE GUIDE DE BATH, ouvrage de C. Austey; — LA GUIDE DES PÉCHEURS, traité de L. de Grenade (voy. ces noms)

**GUIDI** (Alessandro), poëte lyrique italien, né à Pavie en 1650, mort en 1712. Il passa plusieurs années à la cour de Parme auprès du duc Ranuccio II, et vint à Rome à la suite de la reine Christine de Suède, en 1685. Sa vanité de poëte excessive lui faisait dire que « Pindare n'était pas seul cher aux dieux ». On raconte qu'ayant eu l'étrange idée de mettre en vers six homélies de Clément XI, avec le dessein de les offrir à ce pape, il mourut d'apoplexie en découvrant une faute d'impression. Il a composé pour le duc Ranuccio un recueil de *Poésies lyriques* (Parme, 1671, in-12), remarquables par le dédain de toute règle, et par des effets d'harmonie et d'invention. Les *Homélies de Clément* ont été imprimées à Rome (1712, in-fol.). Guidi a encore écrit: *Amalasunta*, tragédie; de deux pastorales: *Endimione* et *Dafne*. Ses *Œuvres* ont été réunies (Rome, 1704, in-4).

Cf. G. Turroni : *Elogio storico di C.-A. Guidi* (Pavie, 1827, in-8); — Crescimbeni : *Vita di Guidi*, en tête des *Poesie di Guidi*.

**GUIDICCIONI** (Giovanni), littérateur et poëte italien, né en 1480 à Via Reggio, près de Lucques, mort en 1541. Il fut évêque de Fossombrone, suivit Charles-Quint en qualité de nonce du pape dans son expédition contre Tunis, et devint gouverneur de la Romagne et de la marche d'Ancône. Ses œuvres, qui comprennent des *Rime* (1567, in-12) et des *Orazione alla republica di Lucca* (Florence, 1568, in-8), sont remarquées pour les sentiments patriotiques et parfois pour l'éloquence. — GUIDICCIONI (Christiano), helléniste, né à Lucques en 1508, mort en 1582, fut évêque d'Ajaccio. On lui doit des traductions italiennes de l'*Électre* de Sophocle et de pièces d'Euripide (1747, in-8).

**GUIDONIS** (Bernard), chroniqueur français, né en 1260 près de Limoges, mort le 30 décembre 1331. Prieur des Dominicains, inquisiteur contre les Albigeois en 1307, évêque de Lodève en 1324, c'était un homme savant pour son siècle. Ses ouvrages sont nombreux. On cite principalement: *Flores chronicorum, sive Annales pontificum*, recueil dont il existe plusieurs manuscrits à la Bibliothèque nationale, et dont quelques portions ont été publiées, par Bréquigny dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque du roi* (t. II), par Baluze dans les *Vitæ paparum avenionensium*, par Muratori dans les *Scriptores rerum italicarum* (t. III); *Descriptio Galliarum*, insérée dans les *Historiens de France*, de Duchesne (t. I); *Chronicon comitum Tolosanorum*, dans l'*Histoire des comtes de Toulouse* de Catel; *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, dans l'*Histoire de l'Inquisition* de Limborch; etc.

Cf. Touron : *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. II; — *Observations* et *Réponse*, dans le *Mercure* de novembre 1737 et d'avril 1738.

**GUIGNES** (Joseph DE), orientaliste français, né le 19 octobre 1721 à Pontoise, mort le 22 mars 1800. Il étudia les langues orientales sous Fourmont, devint en 1754 membre de l'Académie des inscriptions et en 1757 professeur de syriaque au Collége royal. Son principal ouvrage, *Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux* (Paris, 1756-1758, 5 vol. in-4), est remarquable par la science et l'abondance des recherches; mais le style en est négligé et la chronologie manque d'uniformité. « La critique historique lui fit défaut, dit M. Alfr. Maury. On en est surtout frappé dans ses recherches sur l'origine de l'alphabet. De Guignes fait dériver les lettres hébraïques et grecques des hiéroglyphes égyptiens. En cela il voyait juste; mais il s'imagina retrouver le même système figuratif dans l'écriture chinoise, et en conclut que les Chinois étaient une colonie d'Égyptiens. Cette folle idée a entaché, on peut le dire, presque tous les travaux de ce savant. » Il a fourni des *Mémoires* au Recueil de l'Académie des inscriptions et des articles au *Journal des savants*.

GUIGNES (Chr.-Louis-Joseph DE), orientaliste français, fils du précédent, né le 25 août 1759 à

Paris, mort le 9 mars 1845. Ayant appris le chinois sous la direction de son père, il alla comme consul à Canton, et après avoir passé dix-sept ans en Chine revint en France, où il fut chargé par le gouvernement de rédiger un dictionnaire chinois-français-latin. Il ne fit guère que rééditer celui du P. Basile de Glemona, sans nommer l'auteur (Paris, 1813, in-fol.). On a encore de lui : *Voyages à Pékin, Manille et l'Ile-de-France* (Paris, 1808, 3 vol. in-4 et atlas), et quelques autres écrits. Il était correspondant de l'Académie des inscriptions.

Cf. Alf. Maury : *l'Ancienne Académie des inscriptions;* — Klaproth : *Supplément au Dictionnaire chinois-latin du P. Basile* (Paris, 1819, in-fol.) ; — Léon de Rosny, dans la *Nouvelle biographie générale.*

**GUILLARD** (Nicolas-François), auteur dramatique français, né le 16 janvier 1752 à Chartres, mort le 26 décembre 1814. Il a écrit avec soin plusieurs opéras, dont la musique fut faite par Gluck, Sacchini, Lesueur, etc. On cite: *Iphigénie en Tauride* (1779, in-4) ; *Chimène ou le Cid* (1783, in-8) ; *Œdipe à Colone* (1786, in-8); *Louis IX en Égypte* (1790, in-8) ; *Miltiade à Maraton* (1794, in-4); *la Mort d'Adam* (1809, in-8) ; etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire.*

**GUILLAUME DE POITIERS**, chroniqueur, né vers 1020 à Préaux, près de Pont-Audemer. Il étudia à Poitiers, école alors célèbre. L'un des premiers historiens de la conquête normande, il a écrit en latin la *Vie de Guillaume le Conquérant*, qu'il avait probablement suivi en qualité de soldat et de chapelain. Orderic Vital l'a comparé à Salluste, pour la précision et l'énergie. Ce qui nous reste de la *Vie* (ou les Gestes) *de Guillaume*, c'est-à-dire la partie qui s'étend de 1035 à 1070, a été compris dans les *Historiæ Normannorun scriptores* de Duchesne (1619), réimprimé par Mazères (Londres, 1808), et traduit dans la *Collection* Guizot, t. XXIX.

**GUILLAUME IX**, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. C'est le plus ancien poëte provencal dont les poésies aient été conservées. Ses premiers vers datent de 1090 ou 1095; mais il ne fut sans doute que le disciple et le successeur d'autres poëtes inconnus aujourd'hui, et il trouva la langue toute formée et la poésie pourvue de ses rhythmes et de sa cadence. Il se déclare lui-même habile dans le « métier poétique » : ce qui implique une culture contemporaine. Mauvais prince dans sa jeunesse et même discourtois chevalier, il termina sa vie dans le cloître. On trouve une émotion réelle dans le chant qu'il adresse à son pays en partant pour la croisade.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

**GUILLAUME DE JUMIÉGES**, historien français du XI^e^ siècle. Bénédictin de l'abbaye de Jumiéges, il a écrit une des histoires des Normands les plus animées et les plus intéressantes: *Historiæ Normannorum libri VII.* Elle a été insérée par Camden dans les *Angliæ Scriptores*, par Duchesne dans les *Normannorum antiqui Scriptores*, et traduite dans la *Collection* Guizot, t. XXIX.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VIII.

**GUILLAUME DE CONCHES**, philosophe et grammairien français, né à Conches (Normandie) en 1080, mort vers 1150. Il eut une chaire à Paris, et, dans son enseignement, qui fut fort renommé, il tenta de concilier les doctrines néo-platoniciennes avec les dogmes catholiques. Érudit, avec moins de subtilité que la plupart de ses contemporains, il a écrit en un latin assez clair, malgré la barbarie de l'époque. On a de lui : *De Philosophia libri quatuor*, ouvrage qui a été attribué à Bède le Vénérable et compris dans ses œuvres, avec le titre de Περὶ διδαξέων (1612, in-fol.), puis inséré dans la *Maxima bibliotheca Patrum*, sous le nom d'Honoré d'Autun ; on y trouve des propositions originales sur la Trinité, l'âme du monde, les démons et la création de la première femme, ainsi que des protestations très-vives en faveur de la liberté philosophique. On cite encore : *Dragmaticon philosophiæ* (Strasbourg, 1566, in-8) ; *Secunda philosophia Gulielmi a Conchis*, dont V. Cousin a publié des fragments dans l'appendice des *Ouvrages inédits d'Abélard; Tertia philosophia* et autres ouvrages qui existent en manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII ; — B. Hauréau, dans la *Nouvelle biographie générale.*

**GUILLAUME DE CHAMPEAUX**, *Gulielmus a Campellis* ou *Campellensis*, philosophe français, né vers la fin du XI^e^ siècle à Champeaux, près de Melun, mort en 1121. Il fut disciple d'Anselme de Laon et enseigna la doctrine des réalistes dans l'école de Notre-Dame à Paris, dont il était archidiacre. Abélard, son élève, devint son adversaire, et les succès de ce dernier amenèrent la retraite de Guillaume, qui se retira dans un faubourg où il fonda en 1113 l'abbaye de Saint-Victor. Peu de temps après cependant il recommença à enseigner et ne quitta son école qu'après sa nomination à l'évêché de Châlons-sur-Marne. Ses opinions ne nous sont connues que par Abélard. Ses ouvrages ont été presque entièrement perdus. Il nous reste de lui : *Moralia abbreviata* et *De origine animæ* (dans le *Thesaurus anecdotorum* de dom Martenne, t. V) ; un fragment *sur l'Eucharistie*, publié par Mabillon à la suite du tome IV des œuvres de saint Bernard ; un livre des *Sentences* en manuscrit à la Bibliothèque nationale ; un fragment *De Essentia Dei* à la Bibliothèque de Troyes.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X ; — B. Hauréau : *Philosophie scolastique* ; — l'abbé Michaud: *Guillaume de Champeaux* (Paris, 1867, in-8).

**GUILLAUME DE TYR**, historien français, né vers 1130 en Orient, de parents français. Sa famille était une des premières du royaume de Jérusalem, et il devint archevêque de Tyr en 1174. Il a écrit, en latin, l'histoire des événements arrivés en Terre Sainte depuis 1095 jusqu'en 1184. Son style est élégant pour l'époque, bien qu'il ne soit pas exempt d'incorrections ; sa narration est impartiale et très-intéressante. Jean Hérold a continué l'ouvrage de Guillaume et l'a mené jusqu'en 1321. Il fut publié pour la première fois, sous le titre de *Belli sacri Historia, libris XXIII comprehensa*, etc. (Bâle, 1549, in-fol.), et réimprimé sous celui de *Historia Belli sacri verissima* (Bâle, 1556, in-fol.). Bongars l'a inséré dans les *Gesta Dei per Francos*. On en a trois traductions, une faite au XIII^e^ siècle par Hugues Plagon, et imprimée dans l'*Amplissima Collectio* de dom Martène, une autre de Gabriel du Préau (Paris, 1574, in-fol.), et une dernière dans la *Collection* Guizot, t. XVI, XVII, XVIII.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIV.

**GUILLAUME**, moine de Saint-Denis, chroniqueur du XII^e^ siècle. Il a écrit en latin une *Vie de Suger*, dont il était le confident et le secrétaire. Cet ouvrage est gâté par l'emphase du panégyrique. Il a été traduit dans la *Collection* de Guizot, t. VIII.

**GUILLAUME DE FERRIÈRES**, trouvère du XII^e^ siècle. Vidame de Chartres, il prit part à la quatrième croisade. On a de lui neuf chansons composées avant son départ pour l'Orient, et qui rappellent par la grâce et la naïveté celles du châtelain de Couci. Un salut d'amour a été publié par de Laborde (*Essai sur la musique;* Paris 1780, 4 vol in-8). Un autre par M. Paris (*Romancero français;* Paris 1833, in-12). Une chanson, extraite d'un manuscrit du Vatican, a été insérée par M. Ad. Keller dans son *Romvart* (Mannheim, 1844, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**GUILLAUME DE BLOIS**, poëte latin du XII[e] siècle. Il était frère puîné de Pierre de Blois. Il prit l'habit monastique chez les Bénédictins. Nous possédons de lui l'*Alda*, poëme latin, mêlé de narrations et de dialogues, et dont le sujet rappelle l'*Eunuque* de Térence. Les détails licencieux y abondent ; le style est sec, et la versification incorrecte. Ce poëme a été publié par Th. Wright dans le recueil intitulé : *A Selection of latin Stories of the thirteenth and fourteenth centuries* (Londres, 1842, in-8). Les autres ouvrages de Guillaume de Blois ne nous sont point parvenus.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV.

**GUILLAUME** ou **WILLIAM DE MALMESBURY**, chroniqueur anglo-normand, mort vers 1150. Il entra dans l'ordre des Bénédictins et devint bibliothécaire et *précenteur* de l'abbaye de Malmesbury. Il composa un certain nombre de livres monastiques, vies de saints, annales de couvents, etc., une *Histoire des prélats anglais* (De gestis pontificum anglorum), et surtout une importante *Histoire d'Angleterre* divisée en deux parties : *Histoire des rois anglais* (Historia regum Anglorum), depuis l'invasion des Saxons jusqu'à la vingtième année du règne de Henri I[er], et *Histoire nouvelle* (Historia novella), depuis la vingt-sixième année du règne de Henri I[er] jusqu'en 1142. Elle fut écrite à la demande de Robert, comte de Gloucester, fils naturel de Henri I[er], et le héros de la dernière partie. Les *Histoires* de Guillaume de Malmesbury, publiées dans la collection de Saville (Rerum anglicarum scriptores ; Londres 1596, in-fol.), ont été réimprimées par les soins de M. Duff Hardy (Londres, 1840, 2 vol. in-8). Guillaume de Malmesbury a longtemps passé pour être après Bide le meilleur des chroniqueurs anglais ; mais une étude plus approfondie de la période anglo-normande a conduit à beaucoup rabattre de cette admiration, pour le talent, pour l'exactitude et surtout pour l'impartialité de l'historien.

Cf. Wright : *Biog. britan. lit. Anglo-Norman period* ; — Morley : *the English writers before Chaucer*.

**GUILLAUME** ou **WILLIAM DE NEWBURY**, chroniqueur anglo-normand, né en 1132, mort en 1208. Il était chanoine du monastère de Newbury. Outre un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, il a écrit une *Histoire d'Angleterre* (Historia rerum anglicarum) depuis la conquête jusqu'en 1198. A partir de son époque il devient circonstancié et intéressant. La meilleure édition de son Histoire est celle de H. Claude Hamilton (1856, 2 vol.).

Cf. Wright : *Biog. britan. lit. Anglo-Norman period*.

**GUILLAUME LE BRETON**, chroniqueur et poëte, né vers 1165 dans la Bretagne armorique, mort après 1226. Il fut attaché, comme chapelain, à Philippe Auguste, le suivit dans ses expéditions, en reçut des missions confidentielles, et devint le précepteur de son fils naturel, Pierre Charlot. On lui doit une chronique en prose, *Historia de vita et gestis Philippi-Augusti*, qui, à part de précieux détails sur la Bretagne, reproduit la chronique de Rigord jusqu'en 1208, et qui la continue jusqu'en 1219. Tout ce qui est en propre à Guillaume réunit à l'intérêt le mérite d'un style animé. On y sent l'écrivain qui, malgré le mauvais goût de l'époque, s'est montré vraiment poëte dans *la Philippide* (Philippidos libri duodecim, sive Gesta Philippi-Augusti versibus heroicis descripta), poëme de plus de 9000 vers. « *La Philippide*, dit M. Guizot, sous le point de vue moral et littéraire aussi bien qu'historique, est d'une grande valeur. Elle sort de la sécheresse d'une pure narration. Si le poëte ne peint pas, du moins il décrit les mœurs des peuples, la situation des lieux, la forme des armes et des machines. Les phénomènes de la nature entrent dans sa composition, et y font passer quelque chose du monde intellectuel qui commençait à se produire en France. » Le poëme et la chronique de Guillaume le Breton sont compris dans le Recueil des *Historiens de France* de Pithou, et dans celui de Duchesne, t. V. D. Brial a inséré la chronique dans les *Historiens de France et des Gaules*, t. XVII, et Guizot en a publié la traduction dans sa *Collection*, t. II. Gaspard Barthius a donné, avec un excellent commentaire, une édition de *la Philippide*, sous ce titre : *Speculum boni, pii, cordati et fortunati principis, qualis fuit Francorum rex Philippus-Augustus* (Zwickau, 1697, in-4).

Cf. Guizot : *Notice*, dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. II ; — Gidel : *De Philippide Guillelmi Britonis*, thèse (Paris, 1856, in-8).

**GUILLAUME D'AUVERGNE** ou **DE PARIS**, théologien et philosophe français, né à Aurillac, mort en 1248 à Paris. Il fut élu en 1228 évêque de Paris et sut gagner la confiance des princes et du clergé. Il avait une connaissance assez profonde de la philosophie arabe, et son style a été signalé comme supérieur à la langue de son époque. Son plus important ouvrage, intitulé *De Universo*, est un mélange de théologie mystique et de philosophie réaliste : il y raisonne sur les entités et prétend en établir la réalité en Dieu et dans la nature L'édition la plus complète de ses *Œuvres* est celle d'Orléans (1674, 2 vol. in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**GUILLAUME LE CLERC** ou **CLERC DE NORMANDIE**, poëte français, né vers la fin du XII[e] siècle en Normandie. Il composa d'abord des contes et des fabliaux, ainsi qu'il s'en accuse dans ces vers :

Guillaume, un clers qui fu Normans,
Qui versifia en romans
Fables et contes, soleit dire
En fole et vaine matire,
Pécha souvent ; Deus li pardont !

Nous avons deux de ses fabliaux, *De la mal Honte* et *Du Prestre et d'Alison*, imprimés dans les principaux recueils de fabliaux. Il écrivit ensuite *li Bestiaire divin* et le *Besant de Dieu*, publiés l'un et l'autre par M. Hippeau (Caen, 1852, in-8). *Li Bestiaire divin* présente la description des divers animaux, accompagnée de réflexions morales. Le *Besant de Dieu*, ou le don que Dieu a fait à chaque homme de facultés propres à le mener au salut éternel, renferme une suite de reproches et de conseils adressés aux riches et aux puissants et n'épargne pas la cour de Rome, au sujet des Albigeois. Il nous reste encore de Guillaume le Clerc un roman qui appartient au cycle de la Table-Ronde, *li Romans des aventures de Fregus*, ou *Frégus et Galienne*. Le héros est un paysan écossais qui, armé chevalier par le roi Arthur, triomphe du chevalier Noir, et qui, après bien des difficultés, des serments d'amour, des séparations et des recherches, finit par être l'heureux époux de la belle Galienne.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**GUILLAUME DE LORRIS**, trouvère, né à Lorris, près de Montargis, mort vers 1260, auteur de la première partie du *Roman de la Rose* (voy. ce mot).

**GUILLAUME DE SAINT-AMOUR**, théologien français, né vers 1200 à Saint-Amour (Franche-Comté), mort le 13 septembre 1272. Il enseigna la philosophie à l'école du parvis Notre-Dame, à Paris, fut recteur de l'Université et l'un des premiers maîtres de la maison de Sorbonne. Défenseur des maîtres séculiers contre les entreprises des religieux mendiants, il attaqua ces derniers dans un livre fameux, *De Periculis novissimorum temporum* (1256), qui, combattu par saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Albert le Grand, fut con-

damné par le pape et brûlé publiquement; mais la jeunesse des écoles le répandit parmi le peuple en le traduisant en français. Les œuvres de Guillaume de Saint-Amour ont été imprimées sous ce titre : *Opera G., doctoris olim integerrimi* (Constance, 1632, in-4). Les Dominicains obtinrent en 1633 un arrêt du conseil privé du roi défendant de vendre ce volume « à peine de la vie ».

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**GUILLAUME DE CHARTRES**, historien français, né à Chartres vers 1225, mort vers 1280. Aumônier de Louis IX, il le suivit dans ses croisades, fut prisonnier avec lui (1250) et l'assista à ses derniers moments (1270). Il a écrit la vie de ce roi, en détaillant les vertus du saint et indiquant trop brièvement les actes politiques du monarque. Cet ouvrage a été inséré, comme complément de la *Vie de saint Louis* par Geoffroy de Beaulieu, dans le recueil de Duchesne, t. V, et dans les *Historiens de France et des Gaules*, t. X.

Cf. *Histoire littéraire de la France*.

**GUILLAUME DE NANGIS**, chroniqueur français, mort après 1300. Il était moine de Saint-Denis. Son histoire de saint Louis, *Gesta S. Ludovici IX, Francorum regis*, sans avoir la naïveté et le charme de celle de Joinville, est une des plus utiles relations du règne. On a aussi du même auteur l'histoire de Philippe III, *Gesta Philippi III, Audacis dicti*; elle est aride et manque quelquefois de clarté. Ces deux ouvrages ont été insérés dans la *Collection des historiens de France* de Pithou, dans celle de Duchesne, t. V., et dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XX (Paris, 1840, in-fol.). On trouve dans ce dernier recueil la traduction en français que Guillaume de Nangis a donnée lui-même de sa *Vie de saint Louis* et une traduction de la *Vie de Philippe III*, tirée des *Grandes Chroniques* de Saint-Denis. Des traductions nouvelles ont été données dans la *Collection* Guizot, t. XIII. Guillaume de Nangis a encore écrit une *Chronique* succincte, souvent confuse, qui commence à la création du monde et va jusqu'à l'année 1301; elle n'est en grande partie qu'une répétition de chroniques plus anciennes; d'autres moines de Saint-Denis l'ont continuée jusqu'en 1368. Le tout a été publié par la Société de l'histoire de France (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI.

**GUILLAUME DE MACHAULT**, poëte français, né vers 1290 à Machault, dans la Brie, mort vers 1377. Secrétaire de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, dont il partagea les aventures, il le fut ensuite du dauphin, Jean de Normandie, qui devint roi de France. Il fut le poëte le plus remarquable du XIVe siècle dans la poésie amoureuse. Cependant il dut surtout sa réputation, qui fut très-grande auprès des contemporains, aux innovations qu'il introduisit dans le rhythme et dans la musique. Ses successeurs l'appelèrent : « Maistre Guillaume de Machault, le grand rhétorique de nouvelle fourme, qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lais d'amour. » Il eut pour disciple Eustache Deschamps. Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, touchée de son talent et de sa célébrité, lui envoya un messager pour lui exprimer l'amour dont elle s'était éprise pour lui sans l'avoir vu. La princesse avait alors seize ou dix-sept ans; le poëte, qui en avait plus de cinquante, avait perdu un œil et était tourmenté par la goutte. Cependant une correspondance s'engagea entre eux, et Agnès voulut que Guillaume célébrât leur amour dans un poëme. Ce poëme, intitulé *le Voir Dit*, contient le récit de cette innocente aventure, et notamment leur entrevue à la cour de Navarre. On a, en outre, de Guillaume de Machault : *le Vergier, l'Écu bleu, le Jugement du roi de Behaigne, les Quatre Oiseaux, le Confort d'ami*, etc., un nombre considérable de ballades, rondeaux, lais et virelais, une chronique de *la Prise d'Alexandrie*, en vers octosyllabiques, etc. Ses poésies sont conservées dans de magnifiques manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Cf. De Roquefort : *l'État de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles* (édit. 1821, in-8); — Fétis : *Biographie des musiciens*; — Louis Moland, dans *les Poëtes français* d'Eug. Crépet, t. I.

**GUILLAUME DE PASTRENGO**, biographe italien dont on ignore le vrai nom, né à Pastrengo, près Vérone, vers 1400. Il fut notaire et juge à Vérone, remplit une mission auprès du pape Benoît XII à Avignon et se lia dans cette ville avec Pétrarque. Il a laissé, sous le titre de *De Viris illustribus*, un ouvrage qui mérite d'être remarqué comme le plus ancien dictionnaire historique, bibliographique et géographique; le manuscrit, conservé à Venise et qui forme deux volumes in-folio, est divisé en denx parties, dont la seconde (bibliographie et géographie) a été imprimée par M. A. Biondo, sous ce titre : *De Originibus rerum libellus, in quo agitur descriptis virorum illustrium, de fundatoribus urbium*, etc. (Venise, 1547, in-4). La *Verona* de Maffei contient de curieux détails sur ce premier essai d'encyclopédie biographique en Italie.

Cf. Tiraboschi : *Storia della letteratura ital.*, t. V.

**GUILLAUME** (Jacquette), femme auteur française du XVIIe siècle, a écrit un ouvrage assez curieux, *les Dames illustres*, « où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin » (Paris, 1665, in-12), plus un *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin* (Paris, 1668, in-12) : on attribue toutefois ce dernier à une homonyme.

Cf. Chaudon : *Dictionnaire hist. universel*.

GUILLAUME D'ANGLETERRE, roman de Chrestien de Troyes (voy. ce nom).

GUILLAUME AU COURT-NEZ (GESTE DE) ou de GARIN DE MONTGLANE, l'une des trois grandes gestes du cycle carlovingien, la plus complète et la plus travaillée des trois. La geste de *Guillaume au Court-Nez* est celle des héros du Midi fidèles à la royauté. Il n'y eut parmi eux, dit le trouvère Bertrand de Bar-sur-Aube, « ni lâche, ni traître; tous furent sages, nobles guerriers et hardis chevaliers, jamais ils ne trompèrent le roi de France; ils travaillèrent sans repos à aider leur légitime seigneur en même temps qu'à augmenter honorablement le nombre de leurs fiefs, mais ils mirent constamment par-dessus tout l'intérêt de la chrétienté en confondant et détruisant les Sarrasins. » Le principal héros de cette grande geste est le plus fameux d'entre les enfants et petits-enfants d'Aimeri de Narbonne. Outre le nom de Guillaume au Court-Nez, il porte aussi ceux de Guillaume Fierebrace, Guillaume d'Orange, saint Guillaume de Gellone, et est le centre d'une suite de récits composés de traditions et de fables. *Garin de Montglane*, l'un des deux titres généraux de toute la geste, est aussi le titre particulier de la première de ses branches.

Ces branches sont au nombre de dix-huit, formant un tout de 117 300 vers. Voici les titres et l'étendue de chacune d'elles :

I. *Garin de Montglane* : 16 000 vers.
II. *Girart de Viane* : 6400.
III. *Aimeri de Narbonne* : 4600.
IV. *Enfances Guillaume* : 3300.
V. *Coronement Looys* : 2600.
VI. *Le Charroi de Nismes* : 3200.
VII. *La Prise d'Orange* : 3200.

VIII. *Siége de Barbastre et Beuve de Comarchis:* 8000.
IX. *Guibert d'Andrenas :* 2000.
X. *Mort d'Aimeri :* 4000.
XI. *Enfances Vivien :* 3300.
XII. *Bataille d'Aleschans :* 9600.
XIII. *Moniage Guillaume :* 4200.
XIV. *Rainouart :* 1000.
XV. *Bataille de Loquifer :* 3900.
XVI. *Moniage Rainouart :* 8200.
XVII. *Renier :* 20 000.
XVIII. *Foulque de Candie :* 17 000.

Guillaume est un guerrier du IXe siècle. Charlemagne l'avait fait gouverneur de Toulouse, à charge pour lui de soumettre les Aquitains. Voilà la donnée historique. Les trouvères ajoutèrent aux traditions véridiques des aventures empruntées à d'autres temps et à d'autres guerriers; ainsi Guillaume (d'Orange) protége le roi de France contre les Normands; il se rend à Rome, à Naples et délivre l'Italie des Sarrasins. Les personnages ayant vécu ou fictifs qui participent à l'action du roman sont : Garin de Montglane; ses fils, Aimeri de Narbonne, Renier et Girart de Viane; Guillaume au Court-Nez, fils d'Aimeri de Narbonne, et ses frères, Beuve de Comarchis, Guibert d'Andrenas et Garin d'Anséune; Vivien, fils de ce dernier. Il y a encore Rainouart, marmiton de taille gigantesque que Guillaume trouve dans les cuisines du roi de France. Il est fils de Desramé, émir de Cordoue et par conséquent frère de la femme de Guillaume; Loquifer, géant sicilien; Renier, petit-fils de Rainouart; Foulque de Candie, ou plutôt de Cadix, cousin de Vivien.

Voici le sujet particulier de chaque branche de cette longue geste : — 1° *Garin de Montglane.* Garin, dès son arrivée à la cour de Charlemagne, inspire à la reine une vive passion. Charles s'en aperçoit. Il réclame la tête du favori, à moins qu'il ne se rachète en gagnant une partie d'échecs. Charles ajoute à l'enjeu sa couronne et sa femme. Garin gagne contre lui; mais il se contente du fief de Montglane (peut-être *Glanum* près de Tarascon). Il en chasse un vassal rebelle et épouse la fille du comte de Limoges. — 2° *Girart de Viane.* Girart, fils de Garin, obtient de Charles le Chauve le fief de Vienne; mais celui-ci veut le lui reprendre et l'assiége sept ans dans cette ville. C'est à n'en pas douter une imitation de Gérard de Roussillon. — 3° *Aimeri de Narbonne.* Aimeri, vicomte de Narbonne, combat longtemps les Sarrasins. C'est un personnage historique. Il eut sept fils, parmi lesquels Guillaume. — 4° *Enfances Guillaume.* Ce dernier fut envoyé à la cour de Charles. Il arrive à Saint-Denis pour le couronnement de cet empereur. Il s'y distingue et est fait chevalier. — 5° *Coronement Looys.* Guillaume contribue à faire choisir par Charles son fils Louis pour successeur — 6° *Charroi de Nismes.* C'est le récit du moyen employé par Guillaume pour prendre cette ville aux Sarrasins, en y introduisant mille chariots contenant chacun, en apparence, du sel, et en réalité un homme armé. — 7° *Prise d'Orange.* Guillaume, par désœuvrement et sur la description qui lui est faite des beautés d'Orange et des charmes d'Orable, pénètre dans cette ville sous un déguisement. Reconnu, c'est grâce à Orable qu'il échappe à la mort. Bien plus, la belle Sarrasine lui livre la ville et accepte sa main. — 8° *Siége de Barbastre et Beuve de Comarchis.* Beuve, frère de Guillaume, étant devant Narbonne, est fait prisonnier par les Sarrasins, et conduit à Barbastre, ville d'Aragon. Quoique captif, il se rend maître de la ville et force ainsi l'émir qui assiégeait Narbonne à abandonner cette place pour entreprendre le siége de Barbastre. Beuve soutient ses efforts et, secouru par l'empereur Louis, il achève avec lui la conquête de l'Espagne. — 9° *Guibert d'Andrenas.* Guibert, le plus jeune fils d'Aimeri, reçoit de son père la ville d'Andrenas, située en Espagne, à la condition qu'il le délivrera des Sarrasins Guibert y réussit. — 10° *Mort d'Aimeri.* Le vicomte de Narbonne devenu vieux est assiégé dans cette dernière ville. Mal secouru par l'empereur Louis, il tombe au pouvoir des Sarrasins. Ce n'est que par de nouveaux efforts qu'il recouvre Narbonne; mais il meurt de fatigue. — 11° *Enfances Vivien.* Vivien, neveu de Guillaume, est échangé, dans son enfance, contre son père Garin d'Anséune, prisonnier des Sarrasins d'Espagne. Mais il est enlevé par des pirates. Il réussit à retourner en Espagne à la tête de quelques hommes. Il a des succès d'abord, puis des revers. L'empereur vient à son secours. — 12° *Bataille d'Aleschans.* Les Aleschans ou Aliscamps (Champs-Élysées) sont situés devant Arles. Dans ce lieu se livre une terrible bataille contre les Sarrasins. Vivien revenu d'Espagne et qui a juré de combattre sans fin ces derniers, est tué dans la mêlée. — 13° *Moniage Guillaume.* C'est la retraite authentique de Guillaume, devenu vieux, dans un lieu nommé Gellone, à quatre milles de l'abbaye de Saint-Benoît d'Aniane. Chassé par les moines de cette abbaye, qui redoutaient sa force et sa violence, il s'établit dans une forêt voisine de Montpellier, dans le lieu célèbre depuis de Saint-Guilhem-du-Désert. Plus tard il vient défendre Paris. Il délivre cette ville en tuant le géant Isoré. L'endroit supposé du combat s'appelle encore *Tombe-Issoire.* — 14° *Rainouart.* La mort de Vivien est vengée par le géant Rainouart. On le fait chrétien, chevalier, et on le marie à la belle Aélis, fille du roi Louis, laquelle met au monde le géant Maillefers. — 15° *Bataille de Loquifer.* Nous sommes dans les géants. Les Sarrasins ont envahi la France. Rainouart combat Loquifer, géant sicilien, mais son fils Maillefers lui est enlevé et Rainouart va infructueusement à sa recherche à travers le royaume des fées. — 16° *Moniage Rainouart.* C'est une imitation comique du moniage de Guillaume : les moines cherchent à se défaire de Rainouart. L'abbé se fait musulman pour y parvenir. Mais Rainouart, livré aux Sarrasins, leur échappe et fait la conquête d'Aljeste (Alger). Il revient mourir à Brioude. — 17° *Renier.* Renier, fils de Maillefers, transporté dans son enfance chez les Sarrasins de Venise, se livre à la recherche de son père et le tire des mains des infidèles. Des faits du temps et des personnages historiques, les querelles des Guelfes et des Gibelins, Robert Guiscard, etc., se trouvent maladroitement mêlés aux incidents de cette chanson. — 18° *Foulque de Candie.* Foulque, cousin de Vivien, inspire de l'amour à Anfelize, fille de l'émir de Candie (Cadix). Celle-ci trahit son père, abandonne sa religion et épouse Foulque qui fait la conquête de Candie.

Les auteurs des diverses branches du vaste cycle de *Guillaume au Court-Nez* sont inconnus, à l'exception de ceux de *Girart de Viane,* de *Foulque de Candie* et du *Moniage Rainouart.* Les deux premières sont de deux trouvères du XIIIe siècle : Bertrand de Bar-sur-Aube et Herbert le Duc. La troisième est attribuée à Guillaume de Bapaume La branche de *Beuve ou Bueves de Comarchis et du siége de Barbastre* a été renouvelée par Adam ou Adenès le Roi. De Roquefort n'a pas craint d'attribuer à ce dernier, d'après des notes manuscrites de Sainte-Palaye, la composition de toutes les parties du roman de *Guillaume.* D'un autre côté, Fauriel a cru pouvoir mettre *Guillaume au Court-Nez* au nombre des chansons de geste d'origine provençale.

De toutes les branches, la plus intéressante, celle de *Girart de Viane*, a été publiée par

M. Prosper Tarbé (Reims, 1829, in-8). M. Im. Bekker a donné une partie de la même branche en tête de *Fierabras* (Berlin, 1829). Le tome VI des *Mémoires de l'Académie royale des sciences* de Bavière renferme divers fragments du *Moniage Guillaume*. M. Leroux de Lincy a publié une partie de *Loquifer* dans son *Livre des légendes* (Paris, 1836, in-8). *Aliscans* a été édité par MM. Guessard et de Montaiglon dans les *Anciens poëtes de la France*. Les manuscrits des branches inédites sont nombreux à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de l'Arsenal, au Muséum britannique, à Rome, parmi les manuscrits de la reine Christine de Suède, etc.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XX et XXII ; — Fauriel : *Histoire de la littérature provençale ;* — Roquefort : *De l'Etat de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles* (Paris, 1814, in-8) ; — Ch. d'Héricault : *Essai sur l'origine de l'épopée française* (Paris, 1859, in-8) ; — L. Gautier : *les Epopées françaises*, t. I (Paris, 1865).

**GUILLAUME DE DOLE**, roman d'aventures du XIII^e siècle. Le trouvère anonyme qui en est l'auteur l'avait intitulé : *Roman de la Rose*. Roquefort l'a attribué sans fondement à Raoul de Houdan. — Le héros est un empereur d'Allemagne nommé Corras. Le poëme débute par son éloge. Entre autres mérites, l'empereur est loué de n'avoir aucun arbalétrier dans son armée et de ne se servir que de la lance. — On n'a que les premières pages de ce poëme. Le manuscrit unique se trouve au Vatican.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**GUILLAUME D'ORANGE**, poëme de Wolfram d'Eschenbach. — **GUILLAUME D'ORLÉANS**, poëme de Rodolphe d'Ems (voy. ces noms).

**GUILLAUME DE PALERME**, roman d'aventures anonyme du XIII^e siècle. Il contient plus de 9600 vers. Surchargé d'incidents qui échappent à l'analyse, ce qu'il offre de plus saillant, c'est le personnage d'un loup philanthrope qui n'est autre que le fils d'un roi d'Espagne changé en loup par les maléfices d'une marâtre. Voué à la protection de Guillaume de Palerme, fils du roi Embron, il le ravit enfant, pour le dérober à la cruauté de son oncle, l'élève dans une forêt et protége ses amours avec Melior, fille de l'empereur de Rome. Il parvient à reprendre sa forme humaine. Le manuscrit de *Guillaume de Palerme* se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**GUILLAUME TELL**, drames de Comella, de Waechter, de Schiller; tragédie de Lemierre; livret d'opéra de Jouy (voy. ces noms).

**GUILLEBAUD** (Pierre), historien français, né le 21 février 1585 à Angoulême, mort le 29 mars 1667. Il eût, dans l'ordre des Feuillants, le nom de Pierre de Saint-Romuald. Ses ouvrages, pleins de renseignements, mais sans méthode ni critique, sont : *Trésor chronologique et historique* (Paris, 1642-1647, 3 vol. in-fol.); *Ephémérides, ou Journal chronologique et historique* (Paris, 1664, 2 vol. in-12); *Historiæ Francorum epitome* (Paris, 1652, 2 vol. in-12). Il a encore publié : *Hortus epitaphiorum selectorum* (Paris, 1648, in-12).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XIX.

**GUILLEBERT DE METZ**, écrivain français du XV^e siècle. Il a laissé une intéressante *Description de Paris*, qui a été éditée par M. Leroux de Lincy (Paris, 1855, in-12).

Cf. Leroux de Lincy et Tisserant : *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles* (Paris, 1868, in-4).

**GUILLEMAIN** (Charles-Jacob), auteur dramatique français, né le 23 août 1750 à Paris, mort le 25 décembre 1799. Il composa un très-grand nombre de pièces pour les théâtres secondaires : *les Cent écus* (1783) ; *Annette et Basile* (1786) ; *Encore les bonnes gens* (1792) ; *le Nègre aubergiste* (1793), etc., et surtout au spectacle de Séraphin : *la Chasse aux canards, la Mort tragique de Mardi-Gras* et *le Gagne-Petit*, qui furent joués plus de cinq cents fois.

Cf. Brazier : *Hist. des petits théâtres de Paris ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**GUILLERAGUES** (Gabriel-Joseph DE LAVERGNE, comte DE), diplomate français, né à Bordeaux, mort le 5 mars 1684. L'un des hommes distingués du XVII^e siècle par les qualités de la politesse et du goût, il fut en relation avec les écrivains de mérite; Boileau lui a adressé sa cinquième épître. Nommé en 1677 ambassadeur à Constantinople, il y mourut. On a de lui : *Ambassades du comte de Guillerages* (Paris, 1687, in-12) ; *Relation de l'audience donnée sur le sopha*, dans les *Curiosités historiques* (1759, 2 vol. in-12). On lui a attribué la traduction des *Lettres d'une religieuse portugaise*, de Marianne Alcaforada.

Cf. Brossette, dans son édit. des *Œuvres de Boileau ;* — Saint-Simon : *Mémoires.*

**GUILLET** (PERNETTE DU). — Voyez DU GUILLET.

**GUILLON DE MONTLÉON** (l'abbé Aimé), publiciste français, né le 24 mars 1758 à Lyon, mort le 12 février 1842. Ayant émigré au début de la Révolution, il rentra sous un déguisement de marchand en 1795, et fit paraître divers écrits contre le pouvoir. L'un d'eux, *le Grand crime de Pépin le Bref* (Londres [Paris], 1800, in-8), où il dévoilait les prétentions de Bonaparte au titre d'empereur, lui attira la prison, puis l'exil. Sous la Restauration, il devint conservateur à la bibliothèque Mazarine.

On a de lui de nombreux ouvrages, entre autres : *Histoire du siége de Lyon* (Paris, 1797, 2 vol. in-8) ; *Étrennes aux amis du* 18 *fructidor* (1799, in-8), factum qui portait au frontispice le directeur La Revellière-Lepeaux en polichinelle; *les Martyrs de la foi pendant la Révolution française* (Paris, 1820-1821, 4 vol. in-8), etc.; puis des écrits périodiques : *la Politique chrétienne* (1797, in-8) ; *Feuille impartiale et Variétés morales* (1798-1799, 3 vol. in-8; 1800, 1815) ; *le Sylphe, ou Journal invisible* (1800, in-8), etc.

Cf. G. Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. II, 2^e partie; — Quérard : *la France littéraire.*

**GUILLON** (l'abbé Marie-Nicolas-Sylvestre), théologien et littérateur français, né le 1^er janvier 1760 à Paris, mort le 16 octobre 1847. Entré dans les ordres, il se fit connaître par des succès dans la chaire, devint bibliothécaire et aumônier de la princesse de Lamballe. En 1792, il se cacha à Sceaux, sous le nom de *Pastel* et y exerça la médecine. Le culte ayant été rétabli, il se livra de nouveau à la prédication, fut professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, puis d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie. Après 1830, sa position près de la nouvelle reine, dont il était l'aumônier depuis 1818, et ses sentiments gallicans, le firent proposer pour les évêchés de Cambrai et de Beauvais; mais il ne fut pas accepté par Rome, sous prétexte des censures que lui avait infligées l'archevêque de Paris, de Quelen, pour avoir administré l'abbé Grégoire. On lui accorda cependant le titre d'évêque de Maroc *in partibus*.

On a de l'abbé Guillon : *Nouveaux contes arabes* (Paris, 1788, in-12) ; *Mélanges de littérature orientale* (Ibid., 1788, in-8) ; *Qu'est-ce donc que le pape ?* (Ibid., 1789, in-8) ; *De la Nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles* (Ibid., 1801, in-8), écrit pour lequel Fouché le fit renfermer quatre mois au Temple ; *Entretiens sur le suicide* (Ibid, 1802, in-18 ; 1836, in-8) ; *La Fontaine et tous les fabulistes* (Ibid., 1803, 2 vol. in-8 ; 1829, 2 vol. in-12) ;

*Du Rétablissement des études* (Ibid., 1823, in-8); *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église* (Ibid., 1824 et suiv., 26 vol. in-8; plus. édit.), publication qui contribua à tourner les esprits vers l'étude des premiers écrivains chrétiens; *Histoire générale de la philosophie* (Ibid., 1835, 1848, 4 vol. in-12), supplément de la précédente; *Histoire de la nouvelle hérésie du* XIX*e siècle* (Ibid., 1835, 3 vol. in-8), réfutation de Lamennais; *Modèles de l'éloquence chrétienne en France après Louis XIV* (Ibid., 1837, 2 vol. in-8); *Comparaison de la méthode des Pères avec celle des prédicateurs du XVIIe siècle* (Ibid., 1837, in-8); *Examen critique des doctrines de Gibbon, Strauss et Salvador sur Jésus-Christ* (Paris, 1841, in-8), etc. L'abbé Guillon a traduit les *Œuvres de saint Cyprien* (Ibid., 1837, 2 vol. in-8), et il a édité : *Collection ecclésiastique, ou Recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des états généraux relativement au clergé* (Ibid., 1791 et suiv., 12 vol. in-8); *Brefs et instructions du saint-siége relatifs à la Révolution française* (Ibid., 1799, 2 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains*; — Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV; — Bourquelot : *la Littérature française contemporaine.*

**GUILLOT-GORJU** (Bertrand HARDOIN DE SAINT-JACQUES, dit), bouffon français, mort en 1648. Il étudia la médecine, mais il s'ennuya bientôt de la Faculté, partit pour la province, et se mit à la solde des charlatans, avec l'emploi d'attirer la foule en débitant des lazzis. Il se fit une réputation par la volubilité de sa parole et la variété de ses intonations. En 1634, il remplaça Gaultier Garguille à l'hôtel de Bourgogne, et y tint le rôle de médecin. Il était grand, laid, avait le teint bistré et un nez fort long, un nez de pompette, dit Sauval. Il ne s'enfarinait pas et mettait un masque. Revenu à la pratique de la médecine, il mourut d'ennui.

Cf. Sauval : *Antiquités de Paris*; — les frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français.*

**GUIMOND DE LA TOUCHE** (Claude), poëte tragique français, né le 17 octobre 1723 à Châteauroux, mort le 14 février 1760. Après avoir terminé ses études à Rouen, il entra dans la Société de Jésus, y resta quatorze ans, et après l'avoir quittée se livra à la poésie. Il débuta par une ode sur la naissance du duc de Bourgogne, intitulée : *Mars au berceau* (1751, in-8). La seule tragédie qu'il ait composée, et qui a fait vivre son nom, *Iphigénie en Tauride*, fut représentée au Théâtre-Français le 4 juin 1757. Si l'on en croit Mlle Clairon, le cinquième acte, dont les comédiens n'étaient pas contents, fut refait en entier, ce jour même, par l'auteur, et pourtant la toile se leva à cinq heures et demie. Le succès fut tout d'enthousiasme. Guimond, redemandé à grands cris, se laissa amener sur la scène; il s'évanouit de joie en se retirant. Sa pièce, qui fut maltraitée par Fréron et par Grimm, et que Geoffroy appelle une « farce burlesque », un « fatras extravagant », était à plusieurs égards remarquable et est restée comme une de nos meilleures tragédies de second ordre. A l'imitation des Grecs, ou simplement à l'exemple de Collé, l'auteur a rempli son sujet, sans y introduire d'épisodes d'amour; et en maintenant la simplicité du plan d'Euripide, il n'a manqué ni d'intérêt ni de pathétique. On y a signalé bien des emprunts : la scène de la reconnaissance était tirée tout entière de l'opéra d'*Iphigénie* de Duché; celle où Iphigénie interroge Oreste sur le sort de la famille des Atrides, et dont le fond est dans Euripide, rappelait par quelques détails l'œuvre de Lagrange, mais en l'améliorant. On a reproché à l'auteur d'avoir exagéré sans utilité pour l'action la stupide férocité de Thoas, et de n'avoir pas assez préparé ni motivé le dénoûment. Pour le style, une versification pesante, monotone, des morceaux déclamatoires et des fautes de langue, étaient sauvés par l'énergie, la chaleur qui animaient l'ensemble de l'œuvre. *Iphigénie en Tauride* a été imprimée plusieurs fois (Paris, 1758, 1784, 1811, 1815, 1818, in-8). On a encore de Guimond de La Touche : *Épître à l'amitié* (Londres, 1758, in-8); *les Soupirs du cloître, ou le Triomphe du fanatisme* (1765, in-8), satire contre les Jésuites.

Cf. Collé : *Journal historique*; — La Harpe : *Cours de littérature*; — Geoffroy : *Cours de litt. dramatique* (3e édit.), t. III; — Patin : *Études sur les tragiques grecs*, t. IV; — Mercier de Compiègne : *Notice sur Guimond de La Touche* (Paris, 1795, in-18); — Lejosne : *Notice sur la vie et les œuvres de G. de L.* (1871).

**GUINICELLI** (Guido), poëte italien du XIIIe siècle, né à Bologne, mort en 1274. De la famille très-noble des Principi, il était attaché au parti Gibelin et fut exilé. Chef d'une école de poésie, dite bolonaise, il donna à la langue de la chanson d'amour une harmonie, un coloris inconnus, et à la pensée une élévation une subtilité toute théologique. Il est regardé comme un précurseur de Dante qui le met au-dessus de tous les auteurs de rimes amoureuses. Mais son idéalisme exalté et raffiné, qui le distingue tout à fait des troubadours provençaux, le jette dans une obscurité, encore accrue par l'altération de ses manuscrits. On a de lui sept *canzone*, cinq sonnets insérés dans divers recueils et quelques pièces inédites.

Cf. Ginguené : *Histoire littéraire d'Italie*, t. I; — Fauriel : *Dante et les origines de la langue et de la littér. ital.*, t. I; — L. Etienne : *Histoire de la littérat. ital.* (Paris, 1875, in-18).

**GUINOT** (Eugène), homme de lettres francais, né à Marseille en 1805, mort le 9 février 1861. Collaborateur de divers journaux, il rédigea pendant dix ans pour le *Siècle*, sous le pseudonyme de *Pierre Durand*, une chronique qui eut le plus grand succès. Il fit jouer, sous le pseudonyme de *Paul Vermond*, un certain nombre de vaudevilles. l'un d'eux, *la Restauration des Stuarts* (1849), le brouilla avec la feuille libérale à laquelle il appartenait. Il a donné quelques volumes. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

**GUIRAUD** (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre), poëte français, né le 25 décembre 1788 à Limoux, mort le 24 février 1847. Fils d'un fabricant de draps, il avait succédé à son père; mais ses succès aux concours des Jeux Floraux lui firent quitter le commerce pour la poésie. Il vint à Paris, attira l'attention des salons par quelques pièces de vers empreintes d'une sensibilité mélancolique, puis atteignit à la réputation par sa tragédie des *Machabées*, jouée avec un grand succès, à l'Odéon, en 1822. Il fut élu membre de l'Académie française en 1826 et créé baron en 1828. Ses ouvrages dramatiques, assez faibles sous le rapport de l'invention, de la contexture et de la peinture des caractères, offraient quelques situations émouvantes et des vers à effet, pompeux et sonores. Ils sont depuis longtemps oubliés. C'est à des poëmes de moindre importance que son nom doit d'avoir survécu; *le Petit Savoyard* est encore appris dans les maisons d'éducation, et figure dans leurs recueils de morceaux choisis.

Outre *les Macchabées*, Guiraud a donné à l'Odéon *le Comte Julien, ou l'Expiation*, tragédie en cinq actes (1823), et au Théâtre-Français, *Virginie*, tragédie en cinq actes (1827). Ses autres ouvrages sont : *Élégies savoyardes* (Paris, 1823, in-8); *Poëmes et chants élégiaques* (1824, in-8); *Chants hellènes* 1824, in-8); *le Prêtre*, en vers (1826, in-8); *Césaire*, roman chrétien (1830, in-8); *Flavien, ou Rome au désert* (1835, 3 vol. in-8), ouvrage du même genre; *Poésies dédiées à la jeunesse* (1836, in-18); *Philosophie catholique de l'histoire* (1839-1841, 3 vol. in-8); *le Cloître de Villemartin*, en

vers (Limoux, 1843, in-8). Les *Œuvres* de Guiraud ont été réunies (Paris, 1845, 4 vol. in-8).

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains ;* — Jules Janin : *Histoire de la littérature dramatique ;* — Ampère : *Discours de réception à l'Académie française.*

GUIRLANDE (LA), recueil de poésies grecques, sous le nom de Méléagre ; — LA GUIRLANDE DU BERGER, recueil de pastorales de Michel Drayton (voy. ces noms).

GUIRLANDE DE JULIE (LA). C'est le titre d'un ouvrage célèbre dans l'histoire de notre littérature au XVIIe siècle. Il fut exécuté conformément au dessein du duc de Montausier, qui devint gouverneur du dauphin, et qui était alors un des habitués de l'hôtel de Rambouillet. L'amour qu'il avait conçu pour Julie-Lucine d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, et qui fut couronné par le mariage après quatorze ans de constance, lui inspira le désir d'offrir à l'objet de son admiration et de son culte un ouvrage qui surpassât tout ce qu'on pouvait voir alors de plus singulier et de plus délicat en galanterie. Environ sept années avant son mariage, en 1638, il commença à composer, avec quelques hommes distingués et quelques beaux-esprits de ses amis, les madrigaux qui devaient former tout un livre à la louange de Julie. Lui-même en composa seize ; les autres eurent pour auteurs Arnauld d'Andilly, père et fils, Arnauld de Corbeville, Arnauld de Briotte, Chapelain, Colletet, Conrard, P. Corneille, Desmarets de Saint-Sorlin, Godeau, Gombault, l'abbé Habert, le capitaine Habert, Maleville, Pinchesne, Monmort, Racan, Scudéry, Tallemant des Réaux et le marquis de Rambouillet. Ces pièces sont en général froides, fades, alambiquées. On a surtout cité le quatrain de Desmarets sur *la Violette,* dont la conclusion :

Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe,

était celle de la plupart des madrigaux ; c'est celle de *la Tulipe* du grand Corneille, qui fournit au moins deux fleurs authentiques à la Guirlande :

Pour trône donne-moi le beau front de Julie ;
Et si cet heureux sort à ma gloire s'allie,
Je serai la reine des fleurs.

Le volume fut offert à Julie en 1641, le jour de sa fête. Il était sur vélin et comprenait 490 feuillets in-folio. Après le titre venaient trois feuillets de garde, suivis du faux-titre formé par une guirlande de fleurs au centre de laquelle étaient écrits ces mots : *la Guirlande de Julie.* Trois autres feuillets blancs séparaient ce frontispice d'une seconde miniature qui représentait Zéphyre tenant une rose à la main droite, et à la main gauche une guirlande de vingt-neuf fleurs. Parmi les autres feuillets, vingt-neuf portaient chacun une fleur peinte en miniature ; les autres présentaient un ou plusieurs madrigaux relatifs à chaque fleur. Les madrigaux étaient au nombre de soixante-deux. Le célèbre calligraphe Jarry les avait écrits, en ronde, avec une admirable perfection. Les fleurs avaient été peintes par Nicolas Robert, alors fort renommé, le même qui commença le *Recueil des vélins* de la Bibliothèque du roi. La reliure, en maroquin rouge, avec les lettres J.-L. enlacées, était l'œuvre de Le Gascon, l'un des plus habiles relieurs français. Ce précieux volume, après la mort du duc de Montausier, qui survécut à sa femme, passa à la duchesse de Crussol-d'Uzès, et fut possédé plus tard par le duc de La Vallière. Lors de la vente de la bibliothèque de ce dernier, il fut acheté 14 500 livres par des Anglais. Il a été racheté depuis par la fille du duc de La Vallière. Une copie que Jarry fit du même manuscrit, en bâtarde, et qui ne contient que les madrigaux, sans peintures, se compose de 40 feuillets in-8. Elle a été payée dans des ventes successives 406 fr., 622 fr. et 250 fr. Un troisième manuscrit, moins remarquable, a figuré à la vente Debure. Le texte de *la Guirlande de Julie* a été imprimé plusieurs fois (Paris, 1794, in-8 ; 1818, in-18 ; 1824, in-18, avec figures coloriées).

Cf. Rive : *Notice sur la Guirlande de Julie* (Paris, 1779) ; — Ch. Livet : *Précieux et précieuses* (1859, in-8) ; — Brunet : *Manuel du libraire.*

**GUISCHARDT** (Karl-Gottlieb), dit QUINTUS-ICILIUS, écrivain militaire allemand, né à Magdebourg en 1724, mort à Berlin le 13 mai 1775. Ses travaux d'érudition militaire le firent choisir pour aide de camp par Frédéric II, qui lui donna à ce propos comme surnom le nom du principal aide de camp de César. Il était membre de l'Académie de Berlin. On cite de lui : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains,* rectifiant et continuant les commentaires du chevalier Folard sur Polybe (La Haye, 1757, 3 vol. in-8, fig. ; Lyon, 1760, 2 vol. in-4) ; *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (Berlin, 1773, 4 part. in-8, fig.).

Cf. Lo Looz : *Recherches d'antiquités militaires ;* — Quérard : *la France littéraire.*

**GUISE** (François DE LORRAINE, duc D'AUMALE ET DE), grand maître de France et lieutenant général de l'Etat, né en 1519 à Bar, assassiné en 1563 devant Orléans. Nous avons de lui des *Mémoires-journaux concernant les affaires de France et les négociations avec l'Ecosse, l'Italie et l'Allemagne pendant les années* 1547 *à* 1561. Cette relation, qui se distingue moins par le style que par l'intérêt des révélations historiques, sur les affaires de l'Etat ou sur les détails de la vie du prince, se compose de transcriptions ou de résumés faits par lui-même ou par son secrétaire Millet. Elle a été insérée dans la collection de Michaud-Poujoulat, t. VI.

**GUISE,** (Henri II DE LORRAINE, duc DE), quatrième fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, grand chambellan de France, né en 1614, mort en 1663. Il a écrit des *Mémoires* sur la part qu'il prit, en 1647 et 1648, à la révolte des Napolitains, soulevés par Masaniello contre l'Espagne. Ces mémoires ont été publiés par Sainctyon, secrétaire du duc (Paris, 1668, in-4, et 1681, in-12), et réimprimés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. LV et LVI, et Michaud-Poujoulat, t. XXI.

**GUISE** (Jean et Jacques DE). — Voyez GUYSE.

GUITECLIN DE SASSOIGNE, chanson de geste de J. Bodel (voy. ce nom).

**GUITTONE D'AREZZO** (Fra), poëte italien du XIIIe siècle, né en Toscane, mort en 1294. Il était de l'ordre religieux et militaire des *Cavalieri gaudenti.* L'un des plus anciens qui aient écrit dans la langue vulgaire, on lui attribue quarante et un sonnets, deux ballades et quelques chansons d'amour, qui lui vaudraient incontestablement le premier rang parmi ses contemporains. Dante et Pétrarque rendent témoignage de sa grande réputation, quoique le premier la trouve exagérée et lui reproche ses façons de dire toutes municipales et même plébéiennes. Une quarantaine de *Lettres* de Guittone, écrites dans une prose italienne pleine de latinismes et de gallicismes et rendues fort obscures par l'imperfection de la langue du temps, ont été publiées au XVIIIe siècle.

Cf. Vanucci : *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana ;* — Mario Flori : *Vita di Guittone,* en tête des *Lettere.*

**GUIZOT** (François-Pierre-Guillaume), célèbre homme d'Etat et historien français, né à Nîmes le 4 octobre 1787, mort au Val-Richer (Calvados) le 12 septembre 1874. Nous laissons complétement de côté l'homme politique, publiciste, administra-

teur, député, ministre, et chef du plus long et du dernier cabinet de Louis-Philippe, influent pendant plus de soixante ans par ses écrits, son action et ses conseils, et nous nous bornons à marquer, par la suite des ouvrages, les étapes de sa carrière d'écrivain. Pendant qu'il faisait son droit à Paris, il fut introduit dans la maison de Suard et y rencontra Mlle Pauline de Meulan, qui travaillait au *Publiciste*, et qu'il épousa en 1812, malgré la différence d'âge. Il écrivit lui-même, dans ce recueil, des articles remarqués sur *les Martyrs*, de Chateaubriand. En même temps, il donnait un *Nouveau dictionnaire des synonymes* (Paris, 1809, 2 vol. in-8; plus. édit.), qui n'était que la reproduction des travaux antérieurs sur la matière; il faisait de la critique d'art et publiait *De l'État des beaux-arts en France et du Salon de* 1810 (1811, in-8); il commençait une série de *Vies des poëtes français du siècle de Louis XIV* (1813, t. I, in-8), traduisait de l'allemand *l'Espagne en* 1808, par Rehfues (1812), et éditait, en l'annotant, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* de Gibbon (1812 et suiv.).

Son enseignement historique à la Sorbonne, qui dura de 1812 à 1830, sauf les interruptions causées par la politique, eut pour résultat le plus personnel de ses ouvrages, le *Cours d'histoire moderne* (1828-30, 6 vol. in-8), qui se partagea, sauf quelques remaniements, en deux autres : *Histoire générale de la civilisation en Europe* (5e édit., 1845, in-8; 1846, in-12), et *Histoire de la civilisation en France* (5e édit., 1845, 4 vol. in-8; 1846, 4 vol. in-12). Ses autres travaux historiques de la même époque furent : *Histoire du gouvernement représentatif* (1821-22, 2 vol. in-8); *Essai sur l'histoire de France*, faisant suite aux *Observations* de l'abbé Mably (1823, in-8); *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* (1823 et suiv., 26 vol. in-8), traduits par divers et annotés par l'éditeur; *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'origine jusqu'au XIIIe siècle*, avec notes, notices, etc. (1823 et suiv., 31 vol. in-8); *Histoire de la révolution d'Angleterre* (1827-28, 1re partie, t. I-II; 5e édit., 1845, 2 vol. in-12). Aux discussions politiques du temps plutôt qu'à l'histoire appartiennent les études suivantes : *Du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France* (1816, in-8); *Des Conspirations et de la justice politique* (1821, in-8); *Des Moyens de gouvernement et d'opposition* (1821, in-8). Dans un ordre plus littéraire, il donnait une édition annotée des *Œuvres de Rollin* (1821), une traduction revisée des *Œuvres de Shakespeare*, avec une *Notice* (même année), et des articles à divers recueils. Il dirigeait l'*Encyclopédie progressive* et était l'un des fondateurs de la *Revue française*.

Sous le règne de Louis-Philippe, toute l'activité de Guizot est absorbée par son rôle d'administrateur, d'homme politique, d'orateur et de chef de parti, et il n'écrivit guère qu'une étude sur *Washington* (1841, in-18), pour servir d'introduction à la publication de la *Vie, correspondance et écrits de Washington* (1839-40, 6 vol. in-8). Mais après la chute de son ministère, qui entraîna celle de la monarchie, il redevint publiciste, historien, moraliste, et donna successivement : *De la Démocratie en France* (1849, in-8); *Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi?* (1850, in-8); *Cromwell sera-t-il roi?* (1852, in-8); *Nos Mécomptes et nos espérances* (1855, in-8); *l'Amour dans le mariage*, *Guillaume le Conquérant* et *Edouard III* (dans la Bibliothèque des chemins de fer, 1855 et suiv., in-16); *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (1858-68, 9 vol. in-8); *l'Eglise et la société chrétienne en* 1861 (1861, in-8); un recueil de ses *Discours académiques* (1861, in-8); un recueil de discours prononcés dans les chambres de 1819 à 1848, sous le titre d'*Histoire parlementaire de France* (1863, t. I-V); *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne* (1864, in-8); *Mélanges biographiques et littéraires* (1869, in-8); *le Duc de Broglie* (1872, in 18); *Histoire de France racontée à mes petits-enfants* (1870-75, t. I-IV, in-4, illustr.), dernier travail de longue haleine de l'auteur. Il appartint à l'Institut à trois titres: membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis sa réorganisation (1832), il remplaça Dacier à l'Académie des inscriptions en 1833, et de Tracy à l'Académie française en 1836. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

Cf. Loève-Veimars : *Fr. Guizot*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1834); — Th. Deschères : *Biographie de M. Guizot* (1842, in-8); — L. de Loménie : *Les Contemporains illustres*, par un Homme de rien. t. I (1844, in-12); — Ch. Marchal : *Lord Guizot, sa politique*, etc. (1844, in-32); — Gainet : *Etudes critiques sur les travaux historiques de M. Guizot* (Paris, 1851, in-8); — Cormenin : *Etudes sur les orateurs parlementaires*; — G. Planche : *M. Guizot*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1852); — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*; — Saint-Edme et Germain Sarrut : *Biogr. des hommes du jour*, t. I, 2e partie.

**GUIZOT** (Élisabeth-Charlotte-Pauline DE MEULAN, Mme), femme du précédent, née le 2 novembre 1773 à Paris, morte le 1er août 1827. Fille d'un receveur général de la généralité de Paris, elle grandit au milieu d'une société distinguée, dont faisaient partie Rulhière, Condorcet, Chamfort, Devaines, Suard, etc. Son père mourut en 1790; elle vit bientôt sa famille tomber de la fortune dans la gêne, et elle tenta la carrière des lettres. Son début fut un roman intitulé *les Contradictions* (Paris, 1799, in-12). Le style en est net et clair. Il y a du piquant et de l'enjouement dans les situations, un esprit ingénieux, une raillerie douce et fine, une raison saine dans beaucoup de détails. On y remarqua surtout l'absence de rêverie, de mélancolie, et de la sentimentalité religieuse familière aux écrivains de son sexe et de son monde. Son second livre, *la Chapelle d'Ayton* (Paris, 1800, 5 vol. in-12), est une imitation des romans anglais alors à la mode, mais sans exaltation ni sensiblerie. Mlle de Meulan entra au *Publiciste* dès que Suard eut fondé cette feuille (1801). Elle y écrivit durant près de dix ans sur toutes sortes de sujets, sur la morale, la société, les spectacles, les romans, etc. Les premiers articles qu'elle y donna furent réunis sous le titre d'*Essais de littérature et de morale* (Paris, 1802, in-8). Il s'en trouve aussi beaucoup dans les *Mélanges* de Suard. Au mois de mars 1807, Mlle de Meulan se vit forcée, par suite de peines domestiques et de l'altération de sa santé, de suspendre sa collaboration. Une lettre lui arriva, lui offrant des articles qu'on tâcherait de rendre dignes d'elle, pour remplacer ceux qu'elle ne pouvait faire. L'auteur de cette lettre était M. Guizot, alors âgé de vingt ans environ, et très-obscur encore. Ses articles, après quelques difficultés, furent agréés avec reconnaissance. Ainsi se forma une liaison qui aboutit à un mariage le 9 avril 1812. « A partir de ce temps, dit M. Sainte-Beuve, une seconde époque commence pour Mme Guizot... Sa forme sera moins vive que par le passé... Avec des principes fixes et élevés, tout d'elle tendra désormais à un but pratique. » Elle débuta dans cette voie par un recueil de contes intitulé *les Enfants* (Paris, 1812, 2 vol. in-12), et par des articles, contes et dialogues, qui furent insérés dans *les Annales de l'éducation*, recueil fondé par son mari. Elle publia ensuite *Raoul et Victor, ou l'Écolier* (Paris, 1821, 4 vol. in-12), et les *Nouveaux contes* (Paris, 1823, 2 vol. in-12), volumes dans lesquels une invention heureuse et attachante s'allie aux bons con-

seils. On met au-dessus les *Lettres de famille sur l'éducation domestique* (Paris, 1826, 2 vol. in-8). On publia d'elle après sa mort : *Une Famille* (Paris, 1828, 2 vol. in-12) ; *Conseils de morale, ou Essais sur l'homme, la société, la littérature* (Paris, 1828, 2 vol. in-8). Elle a collaboré à plusieurs des ouvrages de son mari sur l'histoire et la littérature anglaise. — Son fils unique, François-Jean GUIZOT, né le 11 août 1815, et mort en 1837, à l'âge de vingt-deux ans, a écrit sur sa mère une notice insérée dans le *Dictionnaire de la conversation*. C'est le seul morceau littéraire qui reste de lui. — Sa nièce, Mme Marguerite-Andrée-Élisa DILLON, née le 30 mars 1804, morte le 11 mars 1833, épousa à son tour Fr. Guizot à la fin de 1828, suivant le désir exprimé par sa tante à son lit de mort. Moins de cinq ans après, une mort prématurée l'enleva. Elle avait commencé à se faire une place dans les lettres par des articles insérés dans la *Revue française*, et réunis en un volume sous le titre d'*Élisa Guizot* (Paris, 1834, in-8). On a aussi d'elle quelques contes pour l'enfance.

Cf. Franç.-Jean Guizot : *Notice citée* ; — Ch. de Rémusat : *Mélanges* ; — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes* ; — Mme A. Tastu : *Notice sur Mme Elisa Guizot*, dans la *Biographie des femmes auteurs* ; — Fr. Guizot : *Mémoires*.

GULLIVER (VOYAGES DE), roman de Swift (voy. ce nom).

**GUNDLING** (Nicolas-Jérôme), philosophe allemand, né à Kirchen-Littenbach le 25 février 1671, mort le 16 décembre 1729. Il fut professeur de philosophie, d'éloquence et de droit, puis recteur de l'Université de Halle. A part des ouvrages spéciaux de logique, de morale et de droit qui le rattachent à l'école de Hobbes, nous citerons ici une *Histoire complète de l'érudition* (Wollstaendige Historie der Gelehrtheil ; Francfort, 1734-1736, 5 vol. in-4) et un recueil de dissertations, *Gundlingiana* (Halle, 1715-1732, in-8).

Cf. Chr.-Fr. Hempel : *Gundling's Leben und Schriften* (Francfort, 1736, in-4) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXI.

**GUNDLING** (Jacques-Paul, baron DE), historien allemand, né à Kirchen-Sittenbach le 19 août 1673, mort à Potsdam le 11 avril 1731. Après avoir professé l'histoire et la politique à l'Académie des jeunes nobles de Berlin, il devint historiographe et chambellan de Frédéric-Guillaume Ier et fut constamment en butte aux risées et aux mystifications de la cour, qui le fit même enterrer dans un baril à vin. Il a écrit entre autres ouvrages : *Histoire des empereurs Frédéric Ier, Henri VII, Conrad IV*, etc. (Geschichte und Thaten der Kayser, etc. ; Halle et Berlin, 1715-1719, 4 vol. in-8) ; *Vie de Frédéric II, Joachim Ier*, etc., *électeurs de Brandebourg* (Potsdam, 1725, in-8) ; *Atlas de Brandebourg et de Poméranie* (Ibid., 1714-1724, in-8).

Cf. A.-B. Kœnig : *Leben und Thaten J.-P. fr. von Gundling* (Berlin, 1795, in-8) ; — Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**GUNTHER** (Jean-Christian), poëte allemand, né à Strigau, en Silésie, le 8 avril 1695, mort à Iéna le 15 mars 1723. Envoyé, à l'âge de vingt ans, à Wittemberg pour étudier la médecine, il se jeta dans la dissipation des plaisirs, et son père, qui jusque-là l'avait élevé avec un grand soin, cessa de subvenir à ses dépenses. Pour vivre, le jeune homme écrivit des satires qui lui firent une précoce réputation. Recommandé au roi de Pologne, il se présenta devant lui à la cour de Dresde en état d'ivresse et se fit chasser. Sa vie ne fut depuis lors qu'une suite de misères et de débauches au milieu desquelles son talent de poëte jette des éclairs et auxquelles il succomba, n'ayant pas encore vingt-huit ans. Suivant Gœthe, Gunther était « poëte dans toute la force du mot ». Il était doué naturellement de toutes les facultés : imagination, esprit, force de pensée, sensibilité intime et profonde, instinct de la mélodie et du rhythme. Ses poésies sont le reflet de sa vie de misère et de cynisme ; de grandes pensées et de nobles pages s'y rencontrent au milieu d'idées insensées ou de peintures repoussantes. Il aime à se mettre lui-même en scène et à décrire ses propres sentiments. Il a composé des pièces de circonstance, des odes, dont la meilleure est celle sur *la Paix de Passarowitz*, des poésies amoureuses, des panégyriques, des épîtres poétiques, etc. Les *Poésies* de Gunther n'ont été recueillies qu'après sa mort (Gedichte ; Breslau, 1723-1735, 4 vol. ; 6e édit., 1764). Il en a été publié un choix par W. Muller dans sa *Bibliothèque des poëtes allemands du XVIIe siècle* (Leipzig, t. X).

Cf. Hoffmann von Fallersleben : *J.-Chr. Gunther, ein literarisch. histor. Versuch* (Breslau, 1833) ; — Boguette : *Leben und Dichten J.-Chr. Gunther's* (Stuttgart, 1860) ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (4e édit.), t. II.

GUSTAVE WASA, sujet de tragédie, traité par H. Brooke, La Harpe, Piron (voy. ces noms).

**GUTENBERG** (Jean GEINSFLEICH, dit), célèbre inventeur de l'imprimerie, né à Mayence vers 1400, mort dans cette ville en février 1468. Il était de famille patricienne. Le nom de Gutenberg, sous lequel il fut connu, était celui de sa mère. Il avait un frère aîné, qui se trouve désigné sous le nom de Geinsfleich *senior*, sur lequel on ne sait rien et dont on a fait gratuitement l'ouvrier infidèle du Hollandais Coster. Vers 1420, à la suite de troubles civils qui forcèrent sa famille de s'exiler, il s'installa à Strasbourg, où il acquit une certaine notabilité et se maria. C'est là qu'il établit son premier atelier typographique ; mais les dépenses où l'entraînèrent ses essais le forcèrent de s'associer à Jean Füst et à Pierre Schœffer, qui concoururent à ses travaux, le premier par ses capitaux, le second par des perfectionnements, et qui revendiquèrent plus tard l'honneur de l'invention elle-même. Au bout de trois ans, des procès amenèrent la dissolution de la société. Füst et Schœffer allèrent fonder une imprimerie à Mayence, où Gutenberg ne tarda pas à transporter la sienne. A plusieurs reprises, il dut contracter des emprunts qui le mirent à la merci de ses rivaux. Gutenberg n'a point mis son nom sur les ouvrages qu'il a lui-même imprimés, soit pour laisser l'apparence et la haute valeur de copies faites à la main, soit parce que sa qualité de noble ne lui permettait pas d'exercer ouvertement une industrie ; toutefois la tradition générale l'a maintenu comme le véritable inventeur d'un art qui fut proclamé divin, et elle est confirmée par les témoignages les plus anciens, malgré la confusion ou les contradictions des récits contemporains. C'est à lui que la reconnaissance publique, l'enthousiasme des poëtes et les aveux mêmes échappés à ses adversaires rapportent la substitution du caractère mobile en métal aux planches xylographiques, l'invention des matrices pour fondre les lettres et surtout l'emploi de la presse pour prendre l'empreinte de la composition typographique d'un seul coup. Un poëme latin du XIIe siècle, *De Chalcographiæ inventione poema encomiasticum* (Mayence, 1541), décrit exactement les nouveaux procédés, en les rapportant à leur glorieux auteur :

Clarus Johannes en Gutenbergius hic est
A quo, seu vivo flumine, manat opus.

De grandes fêtes, des jubilés, ont été célébrés en l'honneur de Gutenberg à Mayence et à Strasbourg. La statue élevée à Mayence en 1837 est de Thorvaldsen. La solennité organisée par la France dans la capitale de l'Alsace en 1840, pour l'inauguration de la statue exécutée par David d'Angers, eut surtout un grand éclat. Une répétition de cette statue a été placée à Paris en 1857 dans la

cour de l'Imprimerie nationale. M. Ed. Fournier a fait jouer à l'Odéon un drame de *Gutenberg*, en cinq actes et en vers (avril 1868). A la même époque, Mme L. Figuier en a fait imprimer un en cinq actes et en prose (1869, in-18).

Les ouvrages que l'on regarde avec le plus de vraisemblance comme sortis des propres presses de Gutenberg sont : plusieurs *Donats*, des *Miroirs*, le *Catholicon* du frère Jean de Janua, tous sans date, mais peut-être exécutés à Strasbourg ; l'*Appel contre les Turcs*, de 1454 ; les *Lettres d'indulgences*, de 1454 à 1455 ; le *Calendrier*, de 1457 ; la *Bible* dite de trente-six lignes (3 vol. in-fol.), commencée probablement à Strasbourg et achevée à Mayence ; le *Psautier de Mayence*, de 1457. Ces premières publications étaient faites à très-petit nombre d'exemplaires ; ce qui explique la rareté actuelle de ces anciens monuments de l'imprimerie et la perte complète de quelques-uns.

Cf. Outre les ouvrages sur les origines et l'histoire de l'imprimerie cités à l'article COSTER : J.-D. Kœler : *Ehrenrettung J. Gutenberg's* (Leipzig, 1741, in-4) ; — Gotthel-Fischer : *Essai sur les monuments typographiques de Jean Gutenberg, mayençais* (Mayence, an X [1802], in-4, fig.) ; — J.-J. Oberlin : *Essai d'annales sur la vie de J. G.* (Strasbourg, an IX, in-8 ; 1840, in-8) ; — J.-F. Née de la Rochelle : *Eloge historique de J. G.* (Paris, 1811, in-8) ; — J.-C. Dahl : *die Buchdruckerkunst erfunden von J. G.*, etc. (Mayence, 1832, in-8) ; — Otto-Aug. Schulz : *G., oder Geschichte der Bruckdruckerkunst* (Leipzig, 1840, in-8) ; — Léon de Laborde : *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, recherches sur les travaux mystérieux d Gutenberg*, etc. (Paris, 1840, gr. in-8) ; — Aug. Luchet : *Récit de l'inauguration de la statue de G.*, etc. (Paris, 1840, in-32) ; — Ch. Schmidt : *Nouveaux détails sur la vie de G.* (Strasbourg, 1841, in-8) ; — D. Faccio : *Notizie storico-critico-tipografico-bibliografiche di G.* (Padoue, 1844, in-8) ; — J. de Carro : *J. Gutenberg, né en 1412, en Bohême*, etc., traduit de l'allem. de C. Winericky (Bruxelles, 1847, in-12) ; — Lamartine : *G., inventeur de l'imprimerie*, extrait du *Civilisateur* (Paris, 1855, in-8) ; — J.-P. Gama : *Esquisse historique de G.* (Ibid., 1857, in-8) ; — Ambr.-Firmin Didot, dans la *Nouvelle biogr. générale*.

**GUTIERRE DE CETINA**, poëte espagnol, né à Séville, mort en 1660. Il suivit la carrière des armes et fit les campagnes d'Italie, d'Autriche, de Flandre, et passa plusieurs années au Mexique. Il a composé d'assez nombreux ouvrages, perdus ou restés en manuscrits. Herrera, dans ses *Notes sur Garcilaso*, et Sedano, dans *le Parnaso español*, t. VII, ont donné des madrigaux et des sonnets, dans lesquels Gutierre imite avec bonheur Garcilaso et les Italiens ; il se distingue par la grâce, la douceur et le goût.

Cf. Mesa : *Restauracion de España ;* — A. de Latour : *Etudes sur l'Espagne, Séville et l'Andalousie*, t. I.

GUY DE BOURGOGNE, GUY DE NANTEUIL. — Voyez GUI ; — GUY MANNERING, roman de Walter Scott (voy. ce nom).

**GUYARD DE BERVILLE**, historien français, né en 1697 à Paris, mort en 1770 à l'hospice de Bicêtre. Il est auteur de deux ouvrages intéressants, quoique médiocrement écrits et qui ont été souvent réimprimés : *Histoire de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard* (Paris, 1760, in-12) ; *Histoire de Bertrand Du Guesclin* (Paris, 1767, 2 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*.

**GUYON** (Jeanne-Marie BOUVIER DE LA MOTTE, Mme), mystique française, née le 13 avril 1648 à Montargis, morte le 9 juin 1717 à Blois. Elle se sentit presque dès l'enfance portée à la vie ascétique et voulut se faire religieuse ; mais ses parents s'y opposèrent, et elle épousa en 1664 Jacques Guyon, dont elle eut cinq enfants. Après la mort de son mari, elle se retira chez les Ursulines de Thonon, où le père Lacombe, son directeur, lui enseigna le silence de l'âme et l'anéantissement de toutes les forces de la volonté. Censurés par l'évêque de Genève, ils quittèrent tous les deux Thonon, et habitèrent successivement Turin, Grenoble et Verceil. En 1686, Mme Guyon vint à Paris, où elle se lia intimement avec les duchesses de Béthune, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, et surtout avec Fénelon, qui trouvait au fond du quiétisme quelque chose de conforme à ses propres sentiments. L'autorité ecclésiastique s'émut des progrès de la nouvelle doctrine, et commit quatre examinateurs, parmi lesquels Bossuet et Fénelon. Les conférences, qui eurent lieu à Issy, se terminèrent, le 10 mars 1695, par la rédaction de trente-quatre articles. Mme Guyon les accepta et les signa ; elle n'en fut pas moins emprisonnée peu de temps après au château de Vincennes, puis à la Bastille, d'où elle ne sortit que pour être enfermée chez les filles de Saint-Thomas à Vaugirard. Ses ennemis imaginèrent, pour la perdre entièrement, d'attaquer ses mœurs, et ils parvinrent à obtenir, en 1698, un écrit dans lequel le P. Lacombe l'exhortait à se repentir de leur coupable intimité. Cet écrit, dont l'abbé Bossuet se servit à la cour de Rome pour presser la condamnation de Fénelon, fut présenté à Louis XIV, qui envoya de nouveau Mme Guyon à la Bastille. Il se trouva que le P. Lacombe était fou et qu'on dut le mettre à Charenton, où il mourut. Mme Guyon n'en fut pas moins retenue à la Bastille jusqu'en 1702. Elle passa ses dernières années à Blois, dans une profonde retraite.

De nombreux ouvrages donnent une place intéressante dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle à cette femme que « sa pureté singulière, dit Michelet, rendait intrépide dans l'exposition des idées les plus dangereuses ». « Pure d'intérêt, ajoute l'historien, elle le fut aussi d'imagination. Elle n'eut jamais besoin de se représenter sous forme matérielle l'objet de son pieux amour. C'est ce qui élève son mysticisme bien au-dessus des grossières et sensuelles dévotions de Marie Alacoque... Mme Guyon fut trop spirituelle pour donner figure à son Dieu ; elle aima vraiment un esprit. » Voltaire a dit que « Mme Guyon faisait des vers comme Cotin et de la prose comme Polichinel ». Ce trait satirique porte juste en ce qui regarde les vers ; il n'est que malveillant au sujet de la prose. Son style est, il est vrai, incorrect, souvent emphatique, parfois extravagant ; mais il y a de l'imagination, de la chaleur, de l'enthousiasme. Nous citerons : *le Cantique des Cantiques interprété selon le sens mystique* (Grenoble, 1685 ; Lyon, 1688, in-8) ; *Recueil de poésies spirituelles* (Amsterdam, 1689, 5 vol. in-8) ; *Opuscules spirituels* (Cologne, 1704, in-12), contenant *les Torrents spirituels*, l'un de ses écrits les plus étranges, où elle considère les âmes comme des torrents qui se hâtent d'aller, par une pente naturelle, se perdre en Dieu ; *les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, traduits en français, avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure* (Cologne, 1713-1715, 20 vol. in-8) ; *Discours chrétiens et spirituels* (Cologne, 1716, 2 vol. in-8) ; *Lettres chrétiennes et spirituelles* (Ibid., 1717, 4 vol. in-8) ; *Vie de Mme Guyon écrite par elle-même* (Ibid., 1720, 3 vol. in-12), dont une grande partie a été probablement rédigée par Pierre Poiret sur des documents authentiques.

Cf. De Bausset : *Histoire de Fénelon* et *Histoire de Bossuet ;* — Ramsay : *Vie de Fénelon ;* — Saint-Simon : *Mémoires ;* — Phélypeaux : *Lettres sur l'histoire du Quiétisme*.

**GUYON** (l'abbé Claude-Marie), historien français, né le 13 décembre 1699 à Lons-le-Saulnier, mort en 1771. Collaborateur de l'abbé Desfontaines, il attaqua le parti philosophique et s'attira de la part de Voltaire de vives représailles. Ses ouvrages historiques sont faits en général d'après de bons documents, mais mal composés et lourdement écrits. Nous citerons : *Continuation de l'Histoire*

*romaine de Laurent Échard, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople* (Paris, 1736 et suiv., 10 vol. in-12); *Histoire des empires et des républiques depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ* (Ibid., 1736, 12 vol. in-12); *Histoire des Amazones anciennes et modernes* (Paris, 1740, 2 vol. in-12); *Histoire des Indes* (Ibid., 1744, 3 vol. in-12); *l'Oracle des nouveaux philosophes* (Berne, 1759-1760, 2 parties in-8); *Bibliothèque ecclésiastique* (Paris, 1771-1772, 8 vol. in-12).

Cf. Désessarts : *Les Siècles littéraires de la France.*

**GUYOT DE PROVINS**, moine et poëte français de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. On a supposé qu'il fut d'abord ménestrel. Moine à Clairvaux, puis à Cluny, il était sur le retour de l'âge lorsqu'il écrivit, dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, cette fameuse *Bible Guyot* qui a fait tour à tour voir dans l'auteur « un homme de génie né trois siècles trop tôt », ou simplement « un moine irrité contre le monde au milieu duquel il ne peut plus vivre » (voy. BIBLES). — On a en outre sous son nom quatre ou cinq chansons d'amour qu'il composait pour ses protecteurs, Guillaume, comte de Mâcon, et sa femme la comtesse Scholastique.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

**GUYOT DE MERVILLE** (Michel), littérateur français, né le 1<sup>er</sup> février 1696 à Versailles, mort le 4 mai 1755 près de Genève. Ayant eu trois tragédies refusées au Théâtre-Français, il alla chercher fortune en Hollande, où il entreprit le commerce de la librairie et publia l'*Histoire littéraire de l'Europe*, journal qui ne dura qu'un an (1726). Lorsqu'il revint à Paris, il collabora aux écrits de l'abbé Desfontaines et attaqua Voltaire, avec lequel il tenta vainement plus tard de se réconcilier.

Il fit représenter avec succès au Théâtre-Italien *les Mascarades amoureuses* (1736), *les Impromptus de l'amour* (1737), etc. Il donna ensuite au Théâtre-Français : *Achille à Scyros* (1737), comédie héroïque imitée de Métastase, qu'une mise en scène splendide soutint quelque temps; *le Consentement forcé* (1738), comédie en un acte, en prose, son meilleur ouvrage, qui se recommande par une intrigue bien conduite, des situations intéressantes et un style agréable; *les Époux réunis* (1739). On a réuni son *Théâtre* (Paris, 1766, 3 vol. in-12). On a encore de lui : *Voyage historique d'Italie* (La Haye, 1729, 2 vol. in-12).

Cf. Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature*; — Voltaire : *Correspondance.*

**GUYOT DE FÈRE** (François-Fortuné), littérateur français, né à Paris le 30 août 1791, mort vers 1865. Il est auteur d'un certain nombre de travaux de bibliographie contemporaine et de statistique artistique et littéraire. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**GUYS** (Pierre-Augustin), littérateur français, né en 1720 à Marseille, mort en 1799. Il est l'auteur d'un *Voyage littéraire de la Grèce* (Paris, 1771, 2 vol. in-12), ouvrage intéressant où il compare, d'après ses propres observations, le caractère, les mœurs et la langue des Grecs modernes avec ceux des anciens. Il l'a réimprimé avec divers *Voyages* en Italie, à Constantinople, etc., et quelques poésies (1783, 4 vol. in-8). Citons encore un Essai sur Tibulle (1779, in-8).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires*; — Quérard : *la France littéraire.*

**GUYSE** ou **GUISE** (Jean DE NOUELLES, dit DE), chroniqueur français, mort en 1396. Il fut abbé de Saint-Vincent de Laon. On a de lui le récit des événements depuis 1224 jusqu'à 1328. Cet ouvrage, composé en français, est en manuscrit à la Bibliothèque nationale, sous ce titre : « Cilz livres contient les histoires de C et IIII ans, depuis le roy de France Lois, fil de Philippe dit Auguste, jusques au roy Charle fil de Philippe le Bel. »

Cf. P. Marchand : *Dictionnaire historique.*

**GUYSE** ou **GUISE** (Jacques DE), historien flamand, né à Mons, mort en 1399 à Valenciennes. Religieux franciscain, il enseigna pendant vingt-cinq ans la théologie dans les couvents de son ordre. Il a écrit en latin les annales du Hainaut, *Annales Hannoniæ ab initio rerum usque ad annum Christi* 1390. Cet ouvrage, qui eut une grande réputation, manque souvent de critique, surtout en ce qui regarde l'antiquité et les pays étrangers au Hainaut, sur lesquels l'auteur s'étend assez longuement. Il en a été donné une traduction en français, qui s'arrête à l'année 1243, sous le titre d'*Illustrations de la Gaulle Belgique* (Paris, 1531-1532 et 1571, in-fol.). Fortia d'Urban a publié le texte latin accompagné d'une traduction française (Paris, 1826-1838, 21 vol. in-8).

Cf. P. Marchand : *Dictionn. historique*; — *Bulletin de la Société d'histoire de France*, 1834; — A. Aubenas : *Lettre à M. Stassart sur J. de Guyse, annaliste du Hainaut* (Paris, 1839, in-8).

**GUZERATE**, un des principaux dialectes de l'Inde dérivés du sanscrit. Il est parlé au nord-ouest, dans la province d'où il tire son nom, et aussi parmi les populations attachées aux anciennes doctrines des Perses, habitant les provinces situées au nord et au sud du fleuve Nerbudda. Le guzerate a une grande affinité avec l'hindoustani, et les règles de sa grammaire et de sa syntaxe sont à peu près les mêmes. Il emploie deux alphabets : le devanagari (voy. ce nom) et le sien propre, qui n'est autre que le devanagari modifié. La *Bible* a été traduite par les Anglais en guzerate et imprimée en caractères devanagarès (Serampore, 1820, in-8).

Cf. R. Drummond : *Illustrations of the grammatical parts of the guzerattee mahratta and english languages* (Bombay, 1808, in-fol.).

**GUZMAN** (Fernan-Perez DE), historien et poëte espagnol, né vers 1400, mort vers 1470. Sa vie fut à la fois militaire, politique et littéraire. Il termina l'intéressante chronique du roi Jean II (*Crónica del serenisimo rey don Juan el segundo deste nombre*; Logroño, 1517, in-fol. goth.), dont le cadre est sur le modèle de la chronique d'Ayala. On a ensuite de lui : *les Générations et les ressemblances* (Las generaciones y semblanzas), recueil de trente-quatre études biographiques sur des personnages illustres de ce temps, imprimé pour la première fois en 1512; *les Sept cents coplas de l'art de bien vivre* (Setecientas coplas del bien vivir; Lisbonne, 1564); puis, comme poésies : *les Louanges des hommes illustres de l'Espagne* (Loores de los claros varones de España), sorte de chronique rimée, composée de quatre cent neuf octaves; *les Quatre vertus cardinales* (las Cuatro virtudes cardinales); *les Sept péchés mortels* (los Siete pecados mortales), etc.

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*; — Nicolas Antonio : *Bibliotheca hispana nova.*

**GUZMAN** (don Ferdinand-Nûnez DE), dit *Nonnius Pincianus*, philologue espagnol, né à Valladolid, anciennement Pincium, en 1488, mort à Salamanque en 1552. De l'illustre famille des Guzman, il se voua à l'étude de l'antiquité, voyagea en Italie, en Grèce et se fit une riche et précieuse bibliothèque. Il fut un des premiers professeurs de l'Université d'Alcala de Henarès, fondée par Ximenès, et passa ensuite à celle de Salamanque. On lui doit des commentaires sur *Sénèque le philosophe* (Venise, 1536, in-4), *Pomponius Mela* (Salamanque, 1543, in-8), *Pline* (Ibid., 1544; plus. édit.); puis *Glosa sobre los Obras de Juan de*

*Mena* (Séville, 1528, in-fol. plus. édit.); *Refranes y Proverbios glosados* (Salamanque, 1555, in-4).

Cf. Chauffepié : *Dictionnaire historique ;* — Nic. Antonio : *Biblioth. hispana nova.*

GUZMAN D'ALFARACHE (AVENTURES ET VIE DE), ouvrage d'Aleman ; — roman de Le Sage (voy. ces noms).

GYMNASE DRAMATIQUE, l'un des théâtres de Paris, fut construit en 1820 sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et inauguré le 23 décembre de la même année. Il ne contient que douze cents places. L'objet de sa fondation était de donner aux élèves du Conservatoire une scène où ils pussent achever leurs études dans la comédie et l'opéra comique, à l'aide de simples ouvrages, avant de paraître sur les grands théâtres. Le Gymnase prit, de 1824 à 1830, le nom de Théâtre de Madame, en témoignage de la protection de cette princesse, et acquit une importance littéraire qui le fit compter au nombre des premières scènes littéraires. On y donna des comédies, des comédies-vaudevilles et des vaudevilles. Scribe et ses collaborateurs y créèrent la comédie d'intrigue et de sentiment, dite du Gymnase. Il a été formé, sous le titre de *Répertoire du Théâtre de Madame* (1828-1829), puis sous celui de *Répertoire du Gymnase-Dramatique* (1830 et suiv.), un joli recueil (gr. in-32) de ces ingénieux imbroglios où, malgré la légèreté des détails, la morale était sauvée au dénoûment. Puis ce genre de convention, qui avait rarement dépassé la rampe de cette scène aimée de la bourgeoisie, y fut à son tour abandonné pour les grandes comédies d'amour, déclamatoires, pathétiques, voisines du drame, en vogue sur les autres théâtres. En dehors de son genre propre, le Gymnase eut de grands succès avec les pièces d'Alexandre Dumas, de Sardou, de Meilhac et Halévy, etc. On compte parmi les acteurs qui l'ont soutenu de leur talent : Perlet, Bouffé, Ferville, Numa, Lafont, Lesueur, Geoffroy, Lafontaine, Arnal, Mmes Léontine Fay (Volnys), Allan, Rose Chéri, mariée à M. Montigny, directeur, Montaland, Victoria, Aimée Desclée, Pasca, etc.

**GYRBERS DE MONTREUIL.** — Voyez GILBERT.

---

# DICTIONNAIRE

DES

# LITTÉRATURES

## H

**HAAG** (Eugène), théologien protestant français, né à Montbéliard (Doubs), le 11 février 1808, mort en mars 1868. L'un des fondateurs de la Société de l'histoire du protestantisme français, il a publié plusieurs travaux historiques utiles et particulièrement, avec son frère, Emile Haag : *la France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom*, etc. (1847-1859, 9 vol. gr. in-8). — Son frère et collaborateur, né au même lieu le 8 novembre 1810, est mort le 11 mai 1865. [*Dictionnaire des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

**HABACUC**, le huitième des douze petits prophètes hébreux. Il vivait, croit-on, dans le VI[e] siècle av. J.-C. On a de lui une prophétie en trois chapitres. Il prédit la captivité des Juifs à Babylone; les malheurs de Nabuchodonosor et la ruine de son empire. Le troisième chapitre, consacré à des prières en faveur des Juifs, contient un cantique d'une belle expression poétique. On a pensé que Habacuc avait écrit plusieurs autres prophéties que nous n'avons pas. On croit aussi, mais sans preuves, qu'il est l'auteur des histoires de Suzanne, de Bel et du dragon qui se trouvent écrites en grec à la fin des prophéties de Daniel.

Cf. Delitzsch : *Commentarius de Habacuci prophetæ vita atque ætate*, etc. (Leipzig, 1842, in-8).

**HABERT** (François), poëte français, né vers 1520 à Issoudun, mort vers 1562. Après avoir passé sa jeunesse dans la misère et avoir été lui-même un « banny de Liesse », il entra comme secrétaire chez le duc de Nevers, devint le protégé du roi Henri II et toucha une pension, en qualité de poëte royal. Prosaïque et diffus, il a beaucoup écrit. Ses traductions ont eu un grand succès, qu'elles ne justifient pas. On cite de lui : *la Jeunesse du Banny de Liesse* (Paris, 1541, in-8); *les Trois nouvelles déesses* (1546, in-16), singulier jeu de mythologie où Pallas représente la Morale de Jésus-Christ, Junon Catherine de Médicis, et Vénus la Chasteté; *le Temple de Chasteté* (1549, in-8); *les Épîtres héroïdes* (1550, pet. in-8); traduction des *Métamorphoses* d'Ovide (1557, plusieurs fois réimpr.), etc. — Son frère, Pierre HABERT, mort vers 1590, est l'auteur du *Miroir de vertu, par quatrains et distiques* (1559). — Son fils, Isaac HABERT, né vers 1560, à Paris, a laissé : *Œuvres poétiques* (Paris, 1582, in-8); *les Météores*, poëme (Paris, 1585, in-8). — Son petit-fils, Isaac HABERT, théologien, né à Paris, mort en 1668, fut nommé, en 1645, évêque de Vabres. Outre des ouvrages théologiques et des écrits contre les jansénistes, il a laissé un recueil élégant de *Poésies latines* (Paris, 1653, in-4).

Cf. Goujet : *Biblioth. française*, t. IX, X, XI et XIII; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXIII; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, t. III.

**HABERT** (Philippe), poëte français, né vers 1605, à Paris, mort en 1637. Entré jeune dans l'état militaire, il devint commissaire de l'artillerie. Ses loisirs étaient consacrés aux lettres; il faisait partie des réunions de Conrart et fut un des premiers membres de l'Académie française. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, empreint d'une certaine noblesse d'accent : *le Temple de la Mort* (Paris, 1637, in-8), poëme sur la mort de la première femme du maréchal de La Meilleraye, son protecteur. — Son frère, Germain HABERT, abbé de Cérisy, né vers 1615, mort en 1654 ou 1655, fut également l'un des premiers membres de l'Académie. Désigné pour écrire les observations de la Compagnie sur *le Cid*, il fit un rapport trop chargé d'ornements et dont Richelieu ne voulut pas. L'affectation, l'emphase et la prétention distinguent aussi deux ouvrages qui nous restent de lui : *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, poëme (1639, in-8), et *Vie du cardinal de Bérulle* (1646, in-4).

Cf. Pellisson et d'Ollivet : *Hist. de l'Académie française*, édit. Livet.

**HAÇAN** (Mîr Gulâm-Î), écrivain hindoustani, né à Dehli en 1736, mort à Lakhnau en 1786. Il fut attaché au nabab Ialar-jang Bahâdour et à son fils, dont il devint le favori. Il est renommé comme poëte, pour son style élégant et fleuri d'une remarquable pureté. Ses poésies, destinées aux femmes, et très en faveur dans les gynécées de l'Inde, se composent d'un diwan de près de huit mille vers et d'un poëme dans le genre masnawi, intitulé *Sihr ulbayan*, c'est-à-dire la magie de l'éloquence (Calcutta, 1805), et qui a pour sujet les amours de Benazir et de Badr-i Munir. Il est aussi auteur d'un *Tazkira*, ou biographie des écrivains hindîs, ouvrage écrit dans un style poétique nommé *rekhta*.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

**HACHETTE** (Louis-Christophe-François), libraire français, né à Rethel (Ardennes) le 5 mai 1800, mort à Paris le 31 juillet 1864. Se destinant à l'instruction publique, il achevait sa troisième année d'études à l'École normale, lorsque celle-ci fut licenciée en 1822. Il se rattacha à l'enseignement en fondant, en 1826, une librairie classique qui prit pour devise : *Sic quoque docebo*. Pendant plus de vingt ans, il se borna à éditer, avec le concours des maîtres les plus distingués de l'université, des livres pour les classes : textes, grammaires, dictionnaires, ouvrages élémentaires de littérature, de philosophie, de sciences, d'histoire, tendant à élever le niveau des études modernes. Il fonda en outre plusieurs journaux spéciaux : *Revue de l'instruction publique*, *Manuel général de l'instruction primaire*, *l'Ami de l'enfance*, journal des salles d'asile, etc. A partir de 1850, secondé par ses gendres, MM. Bréton et Templier, auxquels se joignirent plus tard ses fils, MM. Alfred et Georges Hachette, il étendit considérablement le cercle de ses publications, et ouvrit à la littérature, à l'histoire, à la géographie, aux sciences, aux arts, etc., les séries suivantes : *Bibliothèque variée*, *Bibliothèque des chemins de fer*, collection des *Guides-Joanne*, *Bibliothèque rose*, *Dictionnaires universels*, *les Grands écrivains de la France*, *Éditions illustrées*, *Bibliothèque des merveilles*, *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*, etc. Il fonda le *Journal pour tous* (1855), le premier magasin de lecture français à grand tirage, et le *Tour du monde*, nouveau journal des voyages et découvertes géographiques. Plusieurs de ces séries de publications ont conservé, après la mort de l'habile et savant éditeur, toute leur importance ou même reçu de ses successeurs un développement nouveau. L. Hachette a écrit quelques *Rapports* et *Mémoires* sur des questions de librairie ou d'économie sociale. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

Cf. Lesieur : *Notice sur la vie de M. L. Hachette* (Paris, 1864, in-8).

**HAFFNER** (Isaac), prédicateur protestant français, né en 1751, à Strasbourg, mort le 27 mai 1831. Il fut doyen de la faculté de théologie protestante dans sa ville natale et se fit une réputation par son talent oratoire. Ses *Sermons* ont été recueillis (Strasbourg, 1801-1803, 2 vol. in-8), et complétés par un volume intitulé : *Jubilé d'Haffner* (Ibid., 1831, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**HAFIZ** (Mohammed Schams ed din) ou **HAFEDH**, l'un des plus célèbres poëtes persans, né à Chiraz sous le règne des princes modhafériens, mort en 1391 (797 de l'hégire). Le sultan Ahmed Ile-Khani s'efforça en vain de le retenir à sa cour. Hafiz préféra vivre dans la médiocrité. Il a chanté l'amour, le vin, les plaisirs. Les allégories mystérieuses qui se trouvent dans ses vers l'ont fait soupçonner de n'être pas bon musulman et, après sa mort, quelques docteurs voulaient qu'on privât son corps des honneurs rendus aux fidèles croyants. Ses odes ou *ghazels* ont été réunies au nombre de 571, sous le titre de *Divan Khovageh Hafed Schirazi*. Le texte de ce recueil a été imprimé plusieurs fois (*The works persian of Hafez;* Calcutta, 1791, in-fol.; Ibid., 1826, in-8; Kanpour, 1831, in-8; Tebriz, 1850, in-12; Leipzig, 1854 et suiv., plusieurs volumes in-4). J. de Hammer en a publié une traduction complète en allemand (*Der Diwan*... Tubingue, 1812, 2 vol. in-8; nouv. édit., 1840); Herbin en a traduit en français quelques parties (Paris, 1806, in-12). John Richardson a donné une traduction anglaise partielle (*A specimen of persian poetry;* Londres, 1774, in-4; nouv. édit. 1802).

Cf. Hammer, Herbin : *Notices*, en tête de leurs traductions ; — Sir Gore Ouseley : *Biogr. notices of persian poets* (Londres, 1846, in-8).

**HAGEDORN** (Frédéric DE), poëte allemand, né à Hambourg le 23 avril 1708, mort dans la même ville le 28 octobre 1754. Il étudia le droit à Iéna, résida quelque temps à Londres, comme secrétaire de l'ambassadeur danois, puis revint dans sa ville natale, où il fut secrétaire d'une société commerciale anglaise. Il a joui, comme poëte, d'une grande célébrité dans tout le siècle dernier. Il complétait, avec Haller, la révolution littéraire. Tandis que celui-ci donnait à la poésie une noblesse sévère, Hagedorn y introduisait la grâce, la souplesse, l'élégance. Wieland l'appelle « l'Horace de l'Allemagne ». Formé par l'étude des anciens et des écrivains français et anglais, il imita surtout nos auteurs de poésies légères, tels que Chapelle et Chaulieu. Il s'efforça de transporter chez une nation grave leur badinage fin et délicat. Il s'appelait lui-même « un débauché », mais c'était un de ces débauchés de bon ton, pour qui le plaisir est une forme de la sagesse. Aussi le culte de la volupté ne le détournait pas des genres de la poésie plus sévère, la poésie morale, didactique et satirique. Il eut aussi du succès dans l'épigramme. Mais il a gardé surtout son rang, comme fabuliste, et il a trouvé le cadre, la forme et le ton adoptés dans la fable par Lessing et toute son école. Le mérite de Hagedorn est assez peu apprécié des étrangers. M^me de Staël dit de lui, comme de Gellert, de Weiss, etc., que « ses ouvrages n'étaient que du français appesanti; rien d'original, rien qui fût conforme au génie naturel de sa nation. » Ses vers ont dû une bonne part de leur popularité à la science du rhythme, varié avec beaucoup d'art et curieusement travaillé. Quelques pièces sont encore aujourd'hui dans la mémoire de beaucoup d'Allemands. La principale édition de ses *Œuvres poétiques* a été donnée par Eschenburg (Poet.-Werke; Hambourg, 1800, 5 vol.). — Son frère, Christian-Louis DE HAGEDORN, né à Hambourg en 1712, mort en 1780, directeur des Académies des beaux-arts de Dresde et de Leipzig, a laissé, entre autres écrits spéciaux, un recueil de *Lettres sur les arts* (Leipzig, 1797, 2 vol. in-8).

Cf. Eschenburg : *Vie de Hagedorn*, en tête de son édition ; — Gervinus : *Geschichte der deutschen Dichtung*, t. III-V ; — H. Kurz : *Geschichte der d. Lit.*, t. II.

**HAGEN** (Frédéric-Henri VON DER), philologue allemand, né à Schmiedeberg le 19 février 1780, mort le 11 juillet 1856. Professeur à l'Université de Berlin, il a donné de savantes éditions des poëmes et romans de l'ancienne langue, notamment des *Nibelungen* (Berlin, 1810, 4e édit. 1842) et d'importants travaux sur la poésie du moyen âge. [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

HAGIOGRAPHES, auteurs ecclésiastiques qui ont écrit les vies des Saints (ἅγιος, saint; γράφω, écrire). On peut citer parmi les plus célèbres hagiographes : Pedro Ribadeneira, jésuite espagnol (1527-1611), auteur du *Flos sanctorum, o Libro de las vidas de los Santos* (Madrid, 1599-1610, 2 vol. in-fol.); — Héribert Rosweyde, jésuite hollandais (1569-1629), qui a composé *Vitæ Patrum, sive Historia eremetica* (1615, in-fol.), et *Vitæ Sanctarum Virginum* (1626, in-8); — Jean Bolland, jésuite flamand (1596-1665), qui commença les *Acta Sanctorum*, ou *Recueil des Bollandistes;* — Joseph-François Bourgoin de Villefore, membre de l'Académie des inscriptions (1652-1737), auteur des *Vies des Pères du désert* (Paris, 1706-1708, 5 vol. in-12); — Jean Croiset, jésuite français (mort en 1738), auteur des *Vies des Saints pour tous les jours de l'année* (Lyon, 1723, 2 vol. in-fol.); — Alban Butler, théologien catholique anglais (1710-1773), qui a écrit l'ouvrage intitulé : *Lives of the fathers, martyrs and*

*other principal Saints* (1745, 5 vol. in-4); — Jean François Godescard, ecclésiastique français (1728-1800), qui nous a donné une traduction libre du précédent ouvrage; — Joseph Ghesquière, jésuite belge (1731-1802), auteur des *Acta Sanctorum Belgii selecta;* — René-François Rohrbacher, ecclésiastique français (1789-1856), qui a écrit les *Vies des Saints* (Paris, 1852, 6 vol. in-8), etc. (voy. ces divers noms).

**HAHN** (Louis-Philippe), poëte dramatique allemand, né à Trippstadt (Palatinat) en 1746, mort en 1813. Il fut secrétaire de l'Administration politique à Deux-Ponts. Lancé dans le mouvement romantique des partisans de Gœthe, il donna à Ulm, en 1776, un drame, *la Révolte de Pise* (der Aufruhr in Pisa), devenu célèbre par l'exagération de l'horrible et la haine de l'auteur pour les anciennes règles. On y reconnaît pourtant un talent réel, ainsi que dans le *Comte Charles d'Adelsberg* (Leipzig, 1776) et *Robert de Hohenecken* (Ibid., 1778).

**HAHN** (Charles-Auguste), philologue allemand, né à Heidelberg le 14 juin 1807, mort à Vienne le 20 février 1857. On lui doit des éditions des poëtes de l'ancienne Allemagne, et des travaux sur la grammaire et la poésie allemandes du moyen âge. [*Dict. des Contemp.*, les deux premières édit.]

**HAÏDARI** (Haïdar Bakhsch), un des plus féconds écrivains hindoustanis modernes, mort vers 1815. Sa vie nous est peu connue. On lui doit, outre de nombreuses poésies, plusieurs ouvrages traduits ou imités du persan : *le Totâ Kahânî*, traduction dans le dialecte urdû, et en prose mêlée de vers, du roman persan les Contes d'un perroquet; *Arâisch-i mahfil* ou l'Ornement de l'Assemblée (Calcutta, 1803, in-fol.), imitation en prose hindoustanie d'un autre roman persan, *Hâtim Taï; Gul-i magfirat*, c'est-à-dire la Rose du pardon (1811), ouvrage en vers et en prose sur les principaux martyrs musulmans; *Gulzâr-i dânisch*, ou le Jardin de la science; *Haft Païkar*, ou les Sept images, masnawi imité de Nizâmi.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (Paris, 1839-47, 2 vol. in-8).

**HAÏTIENNE (Littérature).** C'est à Haïti que la race noire a donné la mesure de ses aptitudes littéraires; en dehors de ce pays, il ne s'est produit qu'isolément des écrivains parmi les hommes de couleur de la race noire d'Afrique. Mais à Haïti, c'est surtout la langue française qui sert d'expression aux lettres. La langue des créoles, simple altération du français, a produit quelques poésies légères et des improvisations. Haïti a ses *zambas*, sorte de sorciers chanteurs et conteurs. Quelques types locaux comme Bouki, sorte de Jocrisse de couleur, et l'espiègle Petit-Malice, sont les héros de la poésie populaire des noirs. Les Haïtiens sont habiles à mettre leur pensée sous la forme de proverbes, de sentences. M. Schœlcher en a recueilli un assez grand nombre. Parmi les vrais représentants des lettres haïtiennes, ceux de la pléiade franco-nègre, on doit citer : Duprez, chansonnier, épigrammatiste, poëte lyrique et dramatique et acteur, dont une *Ode* à la liberté eut dans ce pays un grand retentissement; le fabuliste Milscent, mort en 1842, dont on trouve les compositions dans l'*Abeille* de 1817 à 1821; Hérard-Dumesles, auteur d'un *Voyage dans le nord d'Haïti* (Les Cayes, 1824), ouvrage en prose mêlée de vers, qui renferme des pages éloquentes et où respire la passion de la liberté; E. Segny, *Ode sur l'Indépendance* (1824); Vilevolex, le général Chanlatte et Jean-Baptiste Romane, auteurs d'odes patriotiques et de poésies de circonstance, enfin et surtout Ignace Nau et Coriolan. Ces deux derniers relevaient de l'école romantique française, Nau de Victor Hugo et Ardouin de Lamartine. Ardouin est mort prématurément en 1835; Nau a donné aux journaux haïtiens et à la *Revue coloniale* de Paris des articles de critique et des poésies pleines de feu et de couleur locale. Il faut encore citer Pierre Faubert, aide de camp du président Boyer, puis proviseur du lycée, dont un volume de poésies est le premier livre qui se soit imprimé à Haïti (1856).

Le théâtre, qui s'adresse non à une élite de lettrés, mais à la masse et qui en marque le niveau, n'a rien produit de remarquable. Pourtant, dès 1762, des scènes s'élevèrent à Port-au-Prince, aux Cayes, à Jérémie, au Cap, à Saint-Marc, à Léogane; mais les hommes de couleur n'y furent admis qu'en 1766, et les négresses libres en 1775. On jouait des pièces empruntées au répertoire français du temps et surtout des comédies et des opéras comiques. Le comédien Duprez écrivit un drame sur *la Mort du général Lamarre* et eut un succès d'enthousiasme. Il donna aussi *le Placement ou le Concubinage*, comédie dirigée contre les mœurs locales. Juste Chanlatte fit, à la demande de Christophe, *la Partie de chasse du roi*, dont Cassian fit la musique. Lieutand-Éthéart a produit des drames en prose, *Génie d'Enfer* et *Guelfes et Gibelins*, publiés à Port-au-Prince, avec des essais de critique (*Miscellanées*, 1856, in-12). On doit à P. Faubert un autre drame : *Ogé ou le préjugé de couleur*.

L'histoire est la branche la plus riche de la littérature haïtienne. Trois mulâtres, Pinchinat, Rigaud et Julien Raymond ont, à l'époque de la Révolution française, produit des écrits politiques. Julien Raymond est devenu membre associé de l'Institut; on doit à Boisrond-Tonnerre des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Haïti*, embrassant toute la période de l'expédition française dirigée par le général Leclerc; Juste Chanlatte, qui a eu plus d'un rôle comme homme politique et comme publiciste, a produit, outre son poëme *la Haïtiade*, un écrit éloquent, *le Cri de la nature*, où l'abbé Grégoire déclarait retrouver « la force de Tacite ». Le général Prévost, comte de la Limonade, le baron de Vastay, ont aussi laissé des écrits historiques et politiques qui ont été justement remarqués. On doit une mention à part aux *Mémoires d'Isaac-Toussaint Louverture*, écrits par son fils (Paris, 1825). Plus près de nous, Thomas Madiou, Beaubrun, Ardouin, Saint-Remy, etc., ont publié d'importantes études d'histoire. Ajouterons-nous, pour finir, que les lettrés de la race africaine d'Haïti réclament comme leurs Alexandre Dumas père et fils, voyant dans l'un un quarteron, dans l'autre un métis, et se font honneur de leurs succès?

Cf. Scholcher : *Les Colonies étrangères et Haïti* (1843, 2 vol. in-8; — Th. Madiou : *Histoire d'Haïti* (Port-au-Prince, 1847, 3 vol. in-12); — Alex. Bonneau : *la Littérature d'Haïti*, dans la *Revue contemporaine* (15 décembre 1856).

**HAKLUYT** (Richard), géographe anglais, né à Londres vers 1553, mort en 1616. Professeur de cosmographie à l'université d'Oxford, il fut en correspondance avec les plus célèbres géographes du continent et passa cinq ans à Paris, en qualité de chapelain de l'ambassade anglaise. Sa réputation était européenne. On a de lui : *Divers voyages concernant la découverte de l'Amérique et des îles adjacentes* (Divers voyages touchaing the discoverie, etc.; Londres, 1582, in-4); *Notable histoire contenant quatre voyages faits par des capitaines français en Floride* (A notable historie, containing four voyages, etc.; Ibid, 1587, in-4); *Principaux voyages, navigations, trafics et découvertes de la nation anglaise sur mer et sur terre* (The principal navigations, voyages, traffiques, etc.; Ibid., 1589, in-fol.; 1598-1600, 3 vol. in-fol.;

nouv. édit., 1809-1812, 5 vol. in-4). Hakluyt a traduit du portugais, avec des additions, une *Histoire des découvertes*, par Antonio Galvano, gouverneur de Ternate, dans les Indes orientales (Ibid., 1601, in-4). Pendant son séjour à Paris, en 1587, il donna une édition du *Nouveau monde* (De Orbe novo), de Pierre Martyr.

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses ;* — Churchill : *Collection of voyages*, t. I ; — Chambers : *Cyclopaedia of English Literat.*

**HALES** (Thomas). — Voyez D'HÈLE.

**HALIBURTON** (Thomas Chandler), écrivain américain, né dans la Nouvelle-Écosse en 1800, mort le 27 août 1865. Il s'est fait une notoriété, sous le pseudonyme de *Sam Slick*, comme auteur de fantaisies satiriques d'un cachet tout national : *le Marchand d'horloges* (The clockmaker) et *Un attaché d'ambassade ou Sam Slick en Angleterre*, etc., souvent réimprimés. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières éditions.]

HALIEUTIQUES (LES), ouvrage de Némésien (voy. ce nom).

**HALL** (Édouard), chroniqueur anglais de la première moitié du XVIe siècle. On a de lui une histoire d'Angleterre depuis le règne de Henri IV jusqu'à celui de Henri VIII, continuée jusqu'à la mort de ce prince et publiée par l'imprimeur Grafton, sous ce titre : *the Union of the two noble families of Lancastre and Yorke*, etc. (1548). Dépourvue de critique et de style, elle est curieuse par les détails de mœurs, et ne fut pas sans influence sur le drame historique de Shakespeare.

Cf. Dibdin : *Typographical antiquities.*

**HALL** (Joseph), poëte et moraliste anglais, né en 1574, mort en 1656. Évêque de Norwich, il eut beaucoup à souffrir pendant la Révolution. Il a écrit, d'un style à la fois expressif et coulant, un recueil de satires morales intitulé : (*Virgidemiarum liber*, ou *Faisceau de verges*, 1597-1599), puis des *Méditations* en prose et des *Sermons*. On l'a surnommé « le Sénèque anglais ». Les *Satires* ont été réimprimées par Warton (Oxford, 1753) et par W. Singer (1824). J. Pratt a donné ses *Œuvres complètes* (1808, 10 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary ;* — Chambers : *Cyclopaedia of English literature.*

**HALL** (Robert), célèbre prédicateur anglais, né en 1764, mort en 1831. De la secte des dissidents, il fut ministre de l'église baptiste à Bristol, à Cambridge et à Leicester, et renommé pour son éloquence, sa piété, et ses connaissances classiques. Ses sermons les plus connus ont pour sujets : *l'Incrédulité moderne* (Modern infidelity, 1799), *la Guerre* (Reflections on war, 1802), *la Crise actuelle* (the Present crisis, 1803), *la Mort de la princesse Charlotte* (1819). Il a composé un assez grand nombre de traités, entre autres : *l'Accord du christianisme avec la liberté* (Christianity consistent with a love of freedom, 1791, in-8) ; *Apologie de la liberté de la presse et de la liberté en général* (Apology for the freedom of the press, etc. ; 1793, in-8). Le docteur Olinthus Gregory a donné une édition des *Œuvres* de Robert Hall (London, 1831-1832, 6 vol. in-8).

Cf. Gregory : *Life of R. Hall*, en tête de son édit.

**HALL** (Basil), voyageur anglais connu par ses récits de voyage, né à Édimbourg en 1788, mort à Portsmouth en 1844. Il accompagna, comme commandant du brick *Lyra*, lord Amherst en Chine et publia au retour une excellente *Relation d'un voyage de découverte à la côte occidentale de Corée et à la grande île Loo-choo dans la mer du Japon* (An account of a voyage of discovery to the west coast of Corea, etc. ; Londres, 1817, in-4). Le succès de cet ouvrage le décida à publier les autres récits dont ses commandements maritimes ou ses voyages lui fournirent les éléments, et il y porta, avec l'exactitude et le talent d'observation, un style aisé, pittoresque, une narration animée, qui parfois l'entraîne au romanesque. Citons encore : *Extracts from a Journal written on the coasts of Chili, Peru and Mexico, in the years* 1820, 1821 *and* 1822, trad. en français par Leroy (Paris, 1825, 2 vol. in-8) ; *Voyages dans le Nord-Amérique* (Travels in North-America ; 1839, 3 vol. in-8) ; *Schloss Hainfeld, ou un hiver dans la Basse-Styrie* (1836, in-18).

Cf. Knight : *English Cyclopaedia* (Biography).

HALLADAT, ou *le Livre rouge*, poëme didactique de J.-G.-L. Gleim (voy. ce nom).

**HALLAM** (Henri), historien anglais, né à Windsor en 1777, mort le 21 janvier 1859. Associé à toutes les grandes idées du parti libéral, il fut un des actifs promoteurs de la Société des connaissances utiles. Ses travaux personnels, qui se recommandent par l'élégance de la narration, la sagacité des vues et une haute impartialité, lui ont fait une juste réputation. Ce sont : *Tableau de l'Europe au moyen âge* (View of the stat of Europe during the middle age, 1818, 2 vol. in-4 ; plus. édit., avec *Supplément*), traduit en français, par P. Dudouit et A. Borghers (1820-1822, 4 vol. in-8) ; *Histoire constitutionnelle d'Angleterre* (the Constitutional history of England, 1827, 2 vol. in-4 ; 8e édit. 1855, 3 vol. in-8), dont la traduction française a été revue par M. Guizot (1828, 5 vol. in-8) ; *Introduction à l'histoire littéraire de l'Europe du XVe au XVIIe siècle* (Introduction to the literature of Eur. 1837-1839, 4 vol. in-8), traduit en français par Alph. Borghers (1839-1840, 4 vol. in-8). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.)

**HALLER** (Albert DE), célèbre polygraphe suisse, physiologiste, botaniste, poëte, romancier, etc., né à Berne le 8 octobre 1708, mort dans la même ville le 12 décembre 1777. Il était d'une famille patricienne ; condamné à une existence sédentaire par la faiblesse d'une constitution rachitique, il se tourna de bonne heure avec passion vers l'étude A neuf ans, il possédait le latin et le grec et se mettait aux langues orientales, dont il se composait pour lui-même des grammaires et des dictionnaires. Plus tard, il se prit pour la poésie allemande d'un goût très-vif qui ne fit que croître. A quinze ans, il résolut d'embrasser la carrière de la médecine et il alla suivre les cours de l'Université de Tubingue, puis de celle de Leyde, où il fut le disciple de Boerhaave et d'Albinus ; reçu docteur, il poursuivit ses études à Londres, à Paris, à Bâle et rentra à Berne, après sept ans de voyage. Le spectacle des Alpes, objet de ses explorations scientifiques, le ramena à la poésie. La mort de sa première femme lui fit abandonner l'exercice de la médecine et chercher des consolations dans un travail de plus en plus opiniâtre. Il venait d'être appelé aux chaires de médecine, de chirurgie, d'anatomie et de botanique à l'Université de Gœttingue, organisée par Georges II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre. Haller contribua à la fondation de la Société royale de cette ville et donna une sérieuse impulsion à ses travaux. Au bout de dix-sept ans, il fut rappelé à Berne par les fonctions administratives que lui avaient confiées ses compatriotes et qui ne ralentirent pas son activité scientifique et littéraire. Il conserva, dans sa dernière maladie, tout son esprit d'observation, qu'il exerça sur ses propres organes. Haller a joui d'une immense réputation. Diverses cours, les plus célèbres académies, lui envoyèrent des titres. L'empereur François Ier l'anoblit ; François II vint lui faire visite. Il avait des croyances religieuses, qu'il défendit contre l'influence de la philosophie française. Ses mœurs étaient austères. Il s'était marié trois fois et avait eu onze enfants de sa troisième femme.

Haller a laissé environ deux cents ouvrages, dont ses travaux scientifiques composent, quant au nombre des volumes, la plus grande partie (*Iconum anatomicarum*, etc., 1743-1756; *Elementa physiologiæ corporis humani*, 1757-1766, 8 vol. in-8; *Opera minora*, 1762-1768, 3 vol. in-4; *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ*, 1768, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca botanica*, 1771, 2 vol. in-4; *Bibl. anatomica*, 1774, 2 vol. in-4; *Bibl. chirurgica*, même année, 2 vol. in-4; *Bibl. medicinæ praticæ*, 1776-1788, 4 vol. in-4; etc., etc.). Ses écrits littéraires ont aussi leur importance et tiennent une grande place dans l'histoire de la poésie allemande. « Haller, écrivait Grimm, à la nouvelle de sa mort, est le plus savant homme de l'Europe, et le premier poëte allemand à qui les étrangers aient rendu justice. » L'illustre savant s'est exercé dans plusieurs genres, et il en est deux où il a particulièrement le rang de chef d'école: ce sont les genres lyrique et didactique. Sous l'inspiration d'un sentiment personnel, profond, sincère, il en était venu à dédaigner les petits artifices de composition et de style qui plaisaient tant, dans l'école silésienne, aux partisans de Lohenstein et de Hoffmannswaldau (voy. ces noms). La réaction contre le mauvais goût mis à la mode par ces deux poëtes avait été tentée plusieurs fois avant lui; Haller la consomma. Il avait cependant commencé par l'imitation du faux brillant, et l'affectation avait gâté ses œuvres de jeunesse, une épopée des tragédies, des idylles; mais l'étude de l'antiquité et l'intelligence du génie de la langue allemande le ramenèrent à un goût plus sévère et plus pur. Il rechercha la clarté dans la concision et mit au-dessus de l'éclat des mots l'élévation du sentiment et la force de la pensée. Il se créa un style noble et énergique dont ses contemporains sentirent le prix, et l'École helvétique, dont il est le fondateur et le principal représentant, ouvrit et prépara la voie à celle de Klopstock.

Le recueil publié sans nom d'auteur et sous le titre modeste d'*Essai de poëmes suisses* (Versuch Schweizerischer Gedichte; Berne, 1732) contient d'abord des poésies lyriques, odes et élégies, qui aujourd'hui encore sont très-admirées. On place avec raison parmi les morceaux choisis *l'Aspiration vers la patrie*, les odes sur *l'Honneur* et sur *l'Éternité*, *l'Élégie sur la mort de sa femme Marianne*, etc., qui sont d'une belle langue et d'un vrai sentiment. Schiller cite le début de cette dernière, comme un exemple classique de cette poésie réfléchie qu'il oppose à la poésie spontanée.

Soll ich von deinem Tode singen?
O Marianne! Welch ein Lied!
Wann Seufzer mit den Worten ringen
Und ein Begriff den andern flieht.
Die Lust, die ich an dir gefunden,
Vergrœssert jetz und meine Noth;
Ich œffne meines Herzens Wunden
Und fühle nochmals deinen Tod.

« Chanterai-je ta mort, ô Marianne! Triste chant! Mes sanglots étranglent mes paroles, et ma pensée s'échappe sans suite. Le bonheur que j'ai goûté en toi augmente aujourd'hui ma douleur. Je rouvre les blessures de mon cœur; je souffre une fois de plus de ta mort. »

Les *Satires* de Haller ont une noblesse qui n'exclut pas les traits mordants. Ses deux chefs-d'œuvre du genre didactique sont le poëme de *l'Origine du mal* et celui des *Alpes*. Il regardait lui-même le premier comme son meilleur travail. Aucun sujet ne convenait mieux à la direction religieuse de ses idées et à la nature élevée de son talent. Le second, composé à la suite d'excursions botaniques faites par l'auteur en 1728, est le tableau animé et pur de la nature et des mœurs de la Suisse. Les rivaux mêmes de Haller en parlent avec enthousiasme. Le poëte Kleist s'exprime ainsi: « Haller, ces superbes colonnes du ciel, les Alpes, attestent à jamais la grandeur de ton génie! » Il faut encore citer parmi ses œuvres littéraires trois romans politiques où la préoccupation didactique nuit à l'art: *Usong* (Berne, 1771); *Alfred* (Ibid., 1773), et *Fabius et Caton* (1774). La pensée commune de ces trois ouvrages est que la constitution d'un pays n'a qu'une importance secondaire pour le bonheur du peuple: le premier met en relief les avantages du pouvoir absolu, le second ceux de la monarchie tempérée, le troisième ceux du gouvernement républicain.

Cf. Haller: *Tagebuch seiner Beobachtungen über Schriftsteller und über sicht sebst* (Berne, 1787, 2 vol.); — Breitinger: *Vertheidigung des schweizerischen Muse Hallers* (Zürich, 1744); — Senebier: *Eloge historique de M. Alb. de Haller*, avec un *Catalogue complet de ses œuvres* (Genève, 1778, in-8); — Condorcet, Vicq-d'Azir: *Eloge*, etc.

**HALLEY** (Antoine), humaniste français, né en 1595 à Bazanville (Normandie), mort le 3 juin 1675 Il fut professeur de belles-lettres à l'université de Caen et le maître et l'ami de Huet, qui lui témoigne dans ses écrits une grande estime. On a de lui des vers latins élégants et des vers français assez médiocres, en partie réunis sous ce titre: *Antonii Hallæi opuscula miscellanea.*

Cf. Moréri: *Grand dictionnaire historique*; — C. Hippeau, dans la *Nouvelle biographie générale*.

**HAM** (LE ROMAN DE), poëme du XIII^e siècle, attribué à Jean Sarrasin. Il a pour sujet la description d'un grand tournoi tenu en 1278, soit à Ham, célèbre par sa prison d'Etat, soit au bourg de Hem, situé entre Péronne et Bray. La reine Geneviève préside la fête; divers héros de la Table Ronde y figurent, mêlés à des personnages historiques: les sires d'Harcourt, de Bailleul, de Hangest, de Blosseville, Mathieu de Montmorency, Robert d'Artois et le comte de Clermont, sixième fils de Louis IX. Le poëte décrit minutieusement une longue suite de combats singuliers. *Le Roman de Ham* a quatre mille cinq cents vers. Il a été publié par Fr. Michel dans la *Chronique des ducs de Normandie* (Paris, 1836, 3 vol. in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**HAMAÇA** (EL), anthologie arabe composée de poëmes antérieurs à l'ère musulmane. Elle fut coordonnée au IX^e siècle par le poëte Abou-Tammâm-Habib, surnommé Al Thayy. Le titre du recueil est tiré de son premier chapitre, consacré au courage guerrier (hamaça). On trouve dans le *Hamaça* des satires, des élégies, des poésies amoureuses, des sentences, etc. C'est un livre précieux pour l'histoire de la littérature arabe avant Mahomet. Le texte a été publié avec une traduction latine par Freytag (*Hamasæ carmina, cum Tabrisii scholiis integris*, Bonn, 1828-51, in-4).

Cf. Dugat: *Journal asiatique*, avril 1855.

**HAMADANI** (Aboul-Fadhl Ahmed ben-Hosain EL), surnommé *Bedi-Alzeman*, c'est-à-dire la merveille de son siècle, poëte arabe, né à Hamadan (Perse) vers l'an 968 de notre ère (358 de l'hégire), mort à Hérat en 1007. Il vécut à Djordjan, à Nischabour, parcourut tout le Khorasan, le Sedjistan et la province de Ghazna, et vint enfin se fixer à Hérat, s'attirant partout par ses vers les faveurs et les louanges des princes. Il a composé quatre cents *Makamas* ou séances, appelés *Makamas de Mekdiya*, parce que le personnage mis en scène, Aboul-Fath Escandéri, se tient de préférence dans un lieu nommé Mekdiya. Il ne reste de cet ouvrage que cinquante makamas. Jacques Scheidius en avait entrepris une édition, dont il ne donna qu'une feuille in-4. Silvestre de Sacy a inséré dans

sa *Chrestomathie arabe* (t. III) le texte de deux des plus courts makamas de Hamadani.

Cf. J. de Hammer : *Hist. de la littér. arabe*, t. V.

**HAMAKER** (Henri-Arens), savant orientaliste hollandais, né à Amsterdam le 25 février 1789, mort à Leyde le 10 octobre 1835. Il fut professeur de langues orientales à Franeker, puis à Leyde. On lui doit, outre une foule de dissertations et commentaires sur des ouvrages anciens ou modernes, un important *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque de l'université de Leyde* (Specimen Catalogi codicum, etc. (Leyde, 1820, in-4), contenant sur chaque ouvrage de précieuses indications bibliographiques. Il a été refondu par Dozy, sur les notes de l'auteur (Leyde, 1848-52, 2 vol. in-8).

Cf. Th.-G.-J. Juynboll : *Oratio de H.-A. Hamaker* (Groningue, 1837, in-4) ; — S. de Sacy, dans le *Journal des Savants*, années 1820, 1827, 1829, 1834.

**HAMANN** (Jean-Georges), philosophe et écrivain allemand, né à Kœnigsberg le 27 août 1730, mort à Munster le 11 juillet 1788. Après avoir rempli de modestes fonctions dans l'administration des impôts, il se retira enfin à Dusseldorf et à Munster. Il composa, dans la solitude, des écrits qui furent peu connus du public pendant sa vie, mais très-appréciés par des esprits d'élite, tels que Kant, Herder, Gœthe, Lavater, Jean-Paul Jacobi. Ses tendances mystiques et son style non moins obscur que profond l'avaient fait surnommer le *Mage du Nord;* il prenait lui-même volontiers ce nom. Il semble avoir enseigné à quelques grands écrivains de son temps l'emphase poétique et le galimatias, car voici en quels termes Herder parle de lui : « Le philologue a beaucoup lu et il a lu longuement et avec goût : *multa et multum;* mais les parfums de la table éthérée des anciens, mêlés à des vapeurs gauloises et à des émanations de l'humour britannique, ont formé autour de lui un nuage qui l'enveloppe toujours, soit qu'il châtie comme Junon, lorsqu'elle épie son époux adultère, soit qu'il prophétise comme la pythonisse, lorsque du haut du trépied elle révèle en gémissant les inspirations d'Apollon. » Jean-Paul ne parle pas avec moins de prétention de Hamann, « le grand Hamann, profond comme le ciel, avec ses nébuleuses mystérieuses qu'aucun œil humain ne pourra résoudre. » Lavater compare avec bonheur le crâne de Hamann à l'archipel, où tout se tient, mais où l'on ne peut communiquer d'un point à un autre qu'avec des vaisseaux. Quant à Gœthe, il rapproche ses écrits des livres sybillins, « que l'on ne consultait que quand on avait besoin d'oracle. »

Les écrits de Hamann sont très-courts et très-nombreux et ont pour la plupart des titres bizarres, tels que : *Mémoires socratiques recueillis pour l'ennui du public* (Socratische Denkwürdigkeiten; Kœnigsberg, 1759), avec *les Nuées* comme supplément; les *Croisades du philologue* PAN (Kreuzzüge des Philologen *Pan;* Ibid., 1762), contenant l'*Esthetica in nuce;* la *Nouvelle apologie de la lettre H* (Neue Ap. des Buchstabens H; Francfort, 1773), observations sur l'orthographe des Allemands; *Essais d'une sibylle sur le mariage* (Riga, 1775); *Golgotha et Scheblimini*, etc. Il a été formé par Cramer un choix des *Feuilles sibyllines du Mage du Nord* (Sibyllinische Blætter des Magus aus Norden; Leipzig, 1819). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Roth (Berlin, 1841-1843, 8 vol.).

Cf. Fr. Cramer : *Sibyllinische Blaetter des Magus in Norden* (Leipzig, 1819) ; — Gildemeister : *J.-G. Hamann's Leben und Schriften* (Gotha, 1857-1863, 4 vol.).

**HAMILTON** (Antoine), écrivain français, né vers 1646 en Irlande, mort en 1720 à Saint-Germain-en-Laye. Issu d'une ancienne famille écossaise, il fut amené fort jeune en France, après la mort de Charles Ier, et y commença ses études. De retour en Angleterre en 1660, lors du rétablissement des Stuarts, il suivit Jacques II dans son exil en 1688, et s'établit en France. Sujet fidèle du roi déchu, à la cour de Saint-Germain, il fréquenta les soupers des Vendôme, au Temple, et les nuits blanches de la duchesse du Maine, à Sceaux.

Hamilton est, selon Sainte-Beuve, un des écrivains les plus attiques de notre littérature. « On a vu, dit ce critique, d'autres étrangers, Horace Walpole, l'abbé Galiani, le baron de Besenval, le prince de Ligne, posséder ou jouer l'esprit français à merveille; mais pour Hamilton, il est cet esprit même. » Son principal ouvrage, les *Mémoires du chevalier de Gramont*, restent comme un chef-d'œuvre. Le héros de ces *Mémoires* est le beau-frère de l'auteur, brillant et frivole courtisan qui, dans sa jeunesse, avait été exilé de France pour avoir disputé au roi le cœur de Mlle de La Mothe-Houdancourt. Réfugié en Angleterre, il y était devenu amoureux de miss Hamilton et lui avait promis de l'épouser; mais, rappelé en France, il quittait Londres sans tenir sa promesse, lorsque Antoine Hamilton l'atteignit sur la route de Douvres : « Chevalier, lui cria-t-il, n'avez-vous rien oublié à Londres? — Pardonnez-moi, répondit le chevalier, j'ai oublié d'épouser votre sœur. » Et il retourna à Londres pour se marier. Les aventures d'un tel personnage sont d'une grande légèreté et souvent d'une moralité douteuse. « Son héros, a dit Voltaire, n'a guère d'autre rôle que celui de friponner ses amis au jeu et d'être volé par son valet de chambre et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres. » Mais, de nos jours, le talent de la forme a fait pardonner la frivolité du fond « Rien n'égale, écrit Sainte-Beuve, cette façon de dire et de conter, facile, heureuse, unissant le familier au rare, d'une raillerie perpétuelle et presque insensible, d'une ironie qui glisse et n'insiste pas, d'une médisance achevée... Le style n'est pas exempt, en deux ou trois endroits, d'une apparence de recherche ou de papillotage, qui sent l'approche du XVIIIe siècle.... C'est un trait de mœurs que ces *Mémoires* aient pu paraître en 1713, c'est-à-dire du vivant d'Hamilton, avec tous ces noms propres et ces révélations galantes, sans qu'il en soit résulté aucun éclat. » Les contes d'Hamilton, *le Bélier*, *Fleur d'Épine*, *Zénéide*, *les Quatre Facardins*, sont des imitations des *Mille et une Nuits*, composées, à ce qu'on prétend, par suite d'un défi. Ils présentent bien des allusions qui nous échappent; mais ils sont ingénieux et piquants, mais naturels. Les deux premiers surtout sont charmants. Quant aux vers du même auteur, ils furent loués par Boileau et surtout par Voltaire.

> Ces vers, moins allongés et d'une autre mesure,
> Qui courent avec grâce et vont à quatre pieds,
> Comme en fit Hamilton, comme en fait la nature.

Aujourd'hui ils nous paraissent à peu près illisibles; à peine voyons-nous, par-ci par-là, se détacher un trait heureux au milieu de ces rimes faciles. Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* d'Hamilton sont celles d'Auger (1805, 3 vol. in-8) et de Renouard (1812-1813, 3 vol. in-8). Il a été donné une édition des *Œuvres choisies* (1825, 2 vol. in-8).

Cf. Auger : *Notice*, en tête de son édit. ; — La Harpe : *Lycée*, 2e part., liv. II ; — Vinet : *Chrestomathie française*, t. III ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. I ; — H. Taine : *Hist. de la littérat. anglaise*, liv. III, ch. I.

**HAMILTON** (Alexandre), homme d'État américain, né d'une famille écossaise, dans les Indes occidentales, en 1757, mort en 1804. Il fut l'aide de camp, puis le ministre de Washington, qui avait pour lui la plus haute estime. Ses opinions favorables à l'autorité d'un pouvoir central le mirent en lutte avec les démocrates, et il périt dans un

duel avec un des chefs de ce parti, Aaron Burr. Ses écrits, comprenant sa correspondance, des articles de journaux et des pamphlets de circonstance, témoignent d'une grande intelligence et d'un vrai talent de style; ils ont été publiés, avec le concours du Congrès, par son fils John Hamilton : *the Works of Alexander Hamilton* (New-York, 1851, 7 vol. in-8).

Cf. John Hamilton : *The life of Hamilton.*

**HAMILTON** (Elisabeth), femme de lettres anglaise, née à Belfast en 1758, morte en 1816. Vouée à l'instruction pendant plusieurs années, elle a publié d'estimables ouvrages d'éducation qui sont aujourd'hui peu connus, entre autres des *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, traduites en français par Chéron (1801, 2 vol. in-8); mais on lit encore ses *Fermiers de Glenburnie* (the Cottagers of Glenburnie, 1808), peinture réelle, fine, piquante, de la vie rurale en Écosse. Ce livre obtint plus qu'un succès littéraire, et contribua, dit-on, à réformer les habitudes par trop négligées des villageois écossais.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

HAMLET, tragédie de Shakespeare, de Ducis (voy. ces noms).

**HAMMER-PURGSTALL** (Joseph, baron DE), orientaliste allemand, né le 9 juin 1774 à Graetz, mort le 23 novembre 1856. Chargé de missions et de fonctions diplomatiques, il les mit à profit pour étudier l'arabe ainsi que l'histoire et la littérature musulmanes. Président de l'Académie impériale de Vienne, il était associé étranger de l'Institut de France. Il a écrit de nombreux mémoires et ouvrages relatifs à la Turquie, notamment une importante *Histoire de l'Empire ottoman* (Geschichte des osman. Reichs; Pesth, 1827-1834, 10 vol.; 2e édit., 1835-1836), et une *Histoire de la littérature arabe* (Geschichte der arab. Literatur; Vienne, 1850-1852, 3 vol.). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e édit.]

**HANKE** (Henriette-Wilhelmine), romancière allemande, née à Jauers le 24 juin 1785, morte vers 1862. Mariée à un pasteur, elle écrivit avec une grande fécondité des romans de mœurs domestiques, qui, réunis sous le titre d'*Œuvres complètes*, formaient, en 1850, cent huit volumes. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

HAN-LIN en chinois, *Forêt de pinceaux*, académie politique et littéraire fondée à Pékin au VIe siècle de notre ère, et organisée régulièrement au siècle suivant par l'empereur Hiouan-Tsong. Son nom vient des pinceaux qui servent, en Chine, aux lettrés pour écrire leurs ouvrages. Dans l'origine cette société savante n'eut que quarante membres, le même nombre que l'Académie française, instituée onze siècles plus tard. Ses membres doivent avoir atteint, par des examens successifs, le degré qui précède celui des ministres et des plus hauts administrateurs de l'empire. Parmi eux sont choisis les censeurs de l'État et les historiographes de la dynastie. Les académiciens du Han-Lin composent ou éditent les grands ouvrages d'histoire et de littérature ordonnés par les empereurs, publiés aux frais du trésor impérial et distribués aux bibliothèques et aux fonctionnaires publics d'un rang élevé. On doit à la savante compagnie les plus belles éditions des vastes traités classiques, honneur de l'antiquité chinoise, et un *Dictionnaire* de la langue nationale en 32 volumes grand in-8, imprimé en 1716.

**HANNON**, Ἄννων, navigateur carthaginois, qui vivait, selon les uns au IXe siècle, selon d'autres au IIIe, et probablement au Ve siècle avant J.-C. Chargé d'aller fonder des colonies au delà des Colonnes d'Hercule, il explora une partie de la côte extérieure d'Afrique. Ce *Périple*, le plus long qui eût été encore accompli, fut écrit par Hannon en langue punique; mais il ne nous est parvenu que dans la traduction grecque, et peut-être abrégé. Les anciens traitèrent ce récit de fable, et ne voulurent pas croire à une navigation aussi lointaine; les modernes, tout en signalant des passages invraisemblables, en admettent la réalité.

La version grecque du *Périple* d'Hannon fut publiée d'abord, avec des ouvrages géographiques de Plutarque, de Strabon et d'Arrien (Bâle, 1533, in-4). Elle fut rééditée par Bœcler et Muller (Strasbourg, 1661, in-4), par Berkel, avec traduction latine (Leyde, 1674, in-12), par Th. Falconer, avec traduction anglaise (Londres, 1797, in-8), par Gail, avec traduction latine (Paris, 1826, in-8), par F.-G. Kluge (Leipzig, 1829, in-8), par Muller, dans la *Collection* Didot (1855, in-8). Le *Périple* d'Hannon a été traduit en français par Gosselin, dans ses *Recherches sur les connaissances des anciens le long des côtes d'Afrique*, et par Chateaubriand, dans son *Essai sur les révolutions.*

Cf. Bougainville, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. XXVI et XXVIII.

HANS WURST, JEAN-SAUCISSE, personnage comique du théâtre allemand. C'est un des *loustics* (lustige Personen) de la scène, une sorte d'Arlequin, de polichinelle ou de paillasse, reflétant dans ses traits grossiers le caractère national. Le mot qui, avec un sens injurieux, devait être depuis longtemps populaire, est employé par Luther dans un pamphlet contre Henri de Brunswick; il appelle ce duc un « Hans Worst ». Ce n'est pourtant que quelques années plus tard qu'on voit le personnage figurer dans les pièces dites de carnaval (Fastnachtspiele). Le critique Gottsched lui fait la guerre et proscrit, comme indignes d'une scène policée, les farces dont il fait l'agrément. Apparenté avec tous les bouffons, les fous de théâtre, Hans Wurst a gardé, dans sa grossièreté, quelque chose de l'esprit de l'Eulenspiegel. Ce qui le caractérise toutefois et le sépare de ses aînés, c'est sa voracité, sa gloutonnerie, spécialement son amour effréné du mets national auquel il doit son nom. Les Allemands rappellent que Jean-Saucisse a des pareils dans tous les pays : Jean Potage en France, Macaroni chez les Italiens, Jack Pudding chez les Anglais.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Literatur*, t. II.

HAOUSSA (LANGUE), langue africaine, parlée, dans le Soudan, par les Haoussiens. On y distingue le *Haoussa* propre et le *Quollaliffa*. Sa construction le rapproche des idiomes des bassins du Niger et du Nil, et d'autre part sa tendance au monosyllabisme lui donne de l'analogie avec les idiomes de la Guinée. D'après Shabceny, les Haoussiens écrivent leur langue de droite à gauche avec des caractères d'un pouce de hauteur, et qui n'offrent avec ceux des Arabes qu'une ressemblance éloignée.

Cf. Clapperton : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (Londres, 1826, in-4), trad. en franç. par Eyriès.

**HAPDÉ** (Jean-Baptiste-Auguste), auteur dramatique français, né en 1774, mort en 1839. Il dirigea de 1810 à 1812, sous le nom de Jeux Gymniques, un spectacle de pantomimes au théâtre de la Porte-Saint-Martin et y fit jouer *l'Homme du destin*, pièce représentant les victoires de Napoléon Ier, et qui lui valut la place de directeur des hôpitaux militaires de la grande armée. Sous la Restauration, il eut les mêmes flatteries pour le pouvoir, et *le Treizième coup de canon, ou la France . l'Espérance*, scène allégorique et militaire (1820, in-8), écrite en l'honneur de la naissance du duc de Bordeaux, le fit décorer de la Légion d'honneur. On cite parmi ses ouvrages dramatiques : *la Naissance d'Arlequin*; *Peau-d'Ane*, mélodrame; *Célestine et Faldoni*, drame, etc. Il a

publié : *Deux heures avec Henri IV, ou le Délassement du bon Français*, recueil historique et anecdotique (1815, in-8), réédité sous le titre du *Panache blanc de Henri IV* (1816, in-8) ; *Sur la propriété dramatique, le plagiat et l'établissement d'un jury littéraire* (1819, in-8).

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

HARANGUE. — Voyez ALLOCUTION.

HARANGUES (DES) CHEZ LES HISTORIENS. Les anciens qui faisaient rentrer l'histoire dans le genre oratoire, établirent l'usage de placer dans la bouche des personnages des harangues composées avec le plus grand soin pour faire briller le talent de l'historien. C'était aussi un souvenir des récits héroïques d'où l'histoire avait tiré son origine : les poëtes de l'époque homérique aimaient à suspendre l'action, pour donner la parole à leurs héros. On a beaucoup discuté sur la légitimité de cet artifice auquel les Grecs et les Romains ont dû les plus belles pages de l'éloquence écrite. Plusieurs, déjà chez les anciens, ont regardé ces discours de fantaisie comme de belles inopportunités qui ne se défendent que par leur beauté même ; d'autres ont essayé de les justifier, en dehors de la vérité sinon de la vraisemblance, par leur utilité. Non-seulement elles donnent du mouvement, de la vie, de la variété à la narration ; mais elles éclairent les événements et nous font pénétrer dans les motifs des actions, en les faisant exposer par ceux qu'ils conduisent. Quelque sensibles que nous puissions être aux beautés des harangues des historiens anciens, nous sommes aujourd'hui trop habitués à subordonner dans l'histoire la question d'art à celle de l'exactitude, pour songer à y faire entrer des hors-d'œuvre oratoires, comme on met des épisodes dans un poëme (voy. HISTOIRE).

Cf. L'abbé Auger : *Harangues tirées d'Hérodote, Thucydide, Xénophon*, etc. (Paris, 1788, 2 vol. in-8) ; — *Conciones*, recueil de discours extraits des historiens latins ; — H. Patin : *De l'Emploi des harangues chez les historiens*, thèse (Paris, 1814, in-4).

**HARDENBERG** (Fr. DE). — Voyez NOVALIS.

**HARDING** (John), chroniqueur anglais, né en 1378, mort après 1465. Il fut attaché à Henry Percy, fils du duc de Northumberland, puis à sir Robert Umfraville. Il a écrit, en mauvais vers, une *Chronique de l'Angleterre jusqu'au règne de Edouard IV* (Chronicle of England unto the reign of king Edward IV) qui offre de l'intérêt pour les antiquaires. Graffon l'a publiée en 1543, et Ellis en donna une bonne édition en 1812.

Cf. Ellis : *Préface* de son édition.

**HARDION** (Jacques), érudit français, né le 17 octobre 1686 à Tours, mort le 1er octobre 1766 à Versailles. Associé de l'Académie des inscriptions en 1715, il entra à l'Académie française en 1730. Il fut choisi pour enseigner l'histoire et la littérature aux princesses de la famille royale. Outre des dissertations sur la Grèce, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, il a laissé : *Nouvelle histoire politique* (Paris, 1751, 3 vol. in-12) ; *Histoire universelle sacrée et profane* (Paris, 1754-1769, 20 vol. in-12), ouvrage aujourd'hui oublié, mais qui eut un grand succès ; les deux derniers volumes sont de Linguet.

Cf. Le Beau : *Eloge*, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. XXXVI.

**HARDOUIN** (le P. Jean), érudit français, né en 1646 à Quimper, mort le 3 septembre 1729. Membre de la Société de Jésus, il enseigna quelque temps la rhétorique et fut bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. Unissant à des connaissances étendues un esprit pénétrant, il fit quelques travaux remarquables ; mais il a laissé surtout, et à juste titre, la réputation d'un savant systématique, bizarre, éminemment paradoxal. Il imagina de soutenir, dans sa *Chronologie expliquée par les médailles* (Paris, 1696, in-4), que l'histoire ancienne avait été entièrement recomposée au XIIIe siècle par des moines, à l'aide des ouvrages d'Homère, d'Hérodote, de Cicéron, de Pline l'Ancien, des *Géorgiques* de Virgile, des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace ; que ces ouvrages seuls nous viennent réellement de l'antiquité ; que les autres, comme les *Odes* d'Horace et l'*Énéide*, avaient aussi été fabriqués par des moines du XIIIe siècle ; que les *Odes* d'Horace étaient pleines de tours barbares, de néologismes, d'expressions prosaïques, et bien dignes d'une époque d'ignorance ; que l'*Énéide* n'offrait pas une versification moins vicieuse et, de plus, n'était qu'une fable allégorique destinée à célébrer le triomphe du christianisme sur la synagogue. Dans d'autres traités sur les médailles, il niait l'authenticité de la plupart des médailles des anciens, et prétendait qu'elles étaient aussi un produit du moyen âge. Dans un ouvrage intitulé *Platon expliqué*, il accusait d'athéisme Platon et ceux des philosophes qui ont le plus nettement affirmé l'existence d'un Être suprême. Il alla plus loin dans les *Athei detecti*, et rangea parmi les athées Descartes et les cartésiens, les jansénistes et des oratoriens célèbres, en un mot presque tous ceux qui n'étaient pas jésuites ou ne suivaient pas la doctrine des Pères. Ces singularités et ces attaques soulevèrent des querelles violentes. Basnage, Bayle, Huet, Vaillant, le cardinal Noris, etc., prirent la défense du bon sens et de la vérité ; les injures, suivant l'usage du temps, ne manquèrent pas à cette polémique : on traita Hardouin de stupide et d'insensé ; on l'appela « le Père éternel des petites-maisons ». Ceux mêmes dont il voulut soutenir la cause s'élevèrent contre les moyens qu'il mettait en œuvre. Ainsi, il écrivit, dans l'intention de défendre Mme Dacier attaquée par Lamotte, une *Apologie d'Homère* (1716, in-12), et Mme Dacier réfuta longuement les paradoxes qu'il y avait entassés. Cependant il donna une bonne édition de *Themistius* (Paris, 1684, in-fol.) et une édition encore plus estimée de Pline l'Ancien (Paris, 1685, 5 vol. in-4, *ad usum Delphini*). Il fit une *Collection des conciles* (Paris, 1715, 12 vol. in-fol.), qui, malgré des lacunes et quoique inférieure à celles de Labbe et de Mansi, est un recueil important pour l'histoire ecclésiastique. On remarquera, au sujet de cette collection, que le P. Hardouin regardait comme chimériques tous les conciles antérieurs au concile de Trente. Les autres ouvrages du P. Hardouin ont été en partie publiés sous les titres d'*Opera selecta* (Amsterdam, 1709, in-fol.) et d'*Opera varia* (Ibid., 1733, in-fol). Un grand nombre sont restés manuscrits. Ils montaient à près de deux cents.

Cf. Bayle : *Nouvelles de la république des lettres* ; — Moréri : *Grand dictionnaire historique* ; — Chauffepié : *Nouveau dictionnaire historique* ; — Joly : *Eloges de quelques auteurs* (Dijon, 1742, in-8).

**HARDWICKE** (Philippe YORKE, 2e comte DE), publiciste et littérateur anglais, né le 20 décembre 1720, mort le 16 mai 1790. Il est surtout connu par un très-intéressant ouvrage sur l'ancienne Grèce, intitulé *Lettres athéniennes* (Athenian letters ; 1741, 1782, 1798, 2 vol. in-4). Dans le cadre d'une correspondance supposée d'un agent du roi de Perse résidant à Athènes pendant la guerre du Péloponèse, l'ouvrage a de l'analogie avec le *Voyage du jeune Anacharsis*, et l'abbé Barthélemy disait qu'il n'aurait pas écrit son livre s'il avait connu auparavant celui de Hardwicke. Selon Villemain, qui en fait le plus grand éloge, les *Lettres athéniennes* donnent une place insuffisante aux choses littéraires, mais mettent parfaitement en relief toute la situation sociale et politique de la démocratie athénienne. Lord Hardwicke avait eu

environ dix collaborateurs pour son ouvrage, qui, d'abord imprimé à très-petit nombre, ne fut répandu qu'après sa mort. Il a été traduit en français par Villeterque (Paris, 1801, 3 vol. in-8) et par Christophe (Ibid., 1802, 4 vol. in-12). Ses autres écrits sont relatifs à la politique.

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary.*

**HARDY** (Alexandre), poëte dramatique français, né vers 1560 à Paris, mort vers 1632. Attaché d'abord à une troupe de comédiens en province, puis au théâtre du Marais comme fournisseur de pièces, il les composait avec une rapidité proportionnée au besoin que l'on pouvait avoir de nouveautés. On en fait monter le nombre à six cents, toutes en vers. Il est évident que cette condition d'entrepreneur dramatique ne lui permettait ni de méditer suffisamment ses œuvres, ni de les polir; aussi n'est-il remarquable ni par l'invention, ni par le style. Ce qui le distingue de ses contemporains, de Jodelle et de Garnier, c'est que, non content d'imiter les anciens, il puise aussi chez les Espagnols et les Italiens, et qu'il n'a pas en vue le public savant, mais le public populaire. Il ne cherche pas le ton élevé, il ne déclame pas; son but est d'être naturel, varié, intéressant. Pour y parvenir, il met tout en œuvre et mêle parfois d'une étrange façon les personnages du théâtre antique avec les figures grotesques empruntées aux littératures modernes. Assez souvent aussi, à son langage simple jusqu'à la trivialité, grossier jusqu'aux crudités les plus révoltantes, il unit les faux ornements de l'époque. Quelquefois il trouve des situations heureuses; mais dans beaucoup d'autres il est contraire au goût et à la décence. Hardy ne vécut pas assez pour voir *le Cid*, mais il assista aux débuts de Corneille, et, ne devinant pas le génie de notre grand tragique, il dit, à ce que l'on rapporte, après la représentation de *Mélite* : « C'est une assez jolie farce. » Il a édité lui-même quarante et une de ses pièces (Paris, 1624-1628, 6 vol. in-8). La seule qui puisse être lue avec quelque intérêt est la tragédie de *Marianne*, jouée en 1610; le caractère principal en est assez bien tracé, et le plan ressemble à celui suivi par Tristan l'Hermite et Voltaire.

Voici les titres des autres pièces, tragédies, tragicomédies et pastorales, que renferme le recueil de Hardy, avec la date de leurs représentations : *les Chastes et loyales amours de Théagène et Chariclée*, formant huit pièces (1601); *Didon* (1603); *Scédase* (1604); *Panthée* (1604); *Méléagre* (1604); *Procris* (1605); *Alceste* (1606); *Ariadne* (1606); *Alphée* (1606); *la Mort d'Achille* (1607); *Coriolan* (1607); *Cornélie* (1609); *Arsacome* (1609); *Alcée* (1610); *le Ravissement de Proserpine* (1611); *la Force du sang* (1611); *la Gigantomachie* (1612); *Félismène* (1613); *Dorise* (1613); *Corine* (1614); *Timoclée* (1615); *Elmire* (1615); *la Belle Égyptienne* (1616); *Lucrèce* (1616); *Alcméon* (1618); *l'Amour victorieux* (1618); *la Mort de Daïre* (1619); *la Mort d'Alexandre* (1621); *Aristoclée* (1621); *Frédégonde* (1621); *Gésippe* (1622); *Phraarte* (1623); *le Triomphe d'Amour* (1623).

Cf. Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie au XVI^e siècle*; — Désiré Nisard : *Histoire de la littérature française*, t. II; — les frères Parfaict : *Histoire du théâtre français*, t. IV.

**HAREL** (F.-A.), littérateur français, né le 3 novembre 1790 à Rouen, mort le 16 août 1846. Neveu et élève de Luce de Lancival, il fut auditeur au conseil d'Etat et devint préfet pendant les Cent-Jours. Exilé à la seconde Restauration, il revint lors de l'amnistie et dirigea l'Odéon, puis le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Sous sa direction habile et entreprenante, ces deux scènes furent ouvertes avec éclat aux tentatives romantiques. Il fut lui-même auteur dramatique et donna, en 1843, deux comédies : *le Succès*, en deux actes, à l'Odéon; *les Petits et les Grands*, en cinq actes, au Théâtre-Français. Il a laissé la réputation d'un homme spirituel. Outre ses comédies, on cite de lui : *Petit almanach législatif, ou la vérité en riant sur nos députés*, avec Cauchois-Lemaire et Saint-Ange (Paris, 1820, in-12); *Confidences sur les procédés de l'illusion* (1824, in-12); *Discours sur Voltaire* (1844, in-18), couronné par l'Académie française, etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie universelle des contemporains.*

**HAREN** (Guillaume DE), poëte hollandais, né à Leenwarde en 1713, mort en 1768. D'une famille ancienne et distinguée par ses services, il remplit lui-même d'importantes fonctions publiques. Il est auteur d'un poëme que l'on considère comme la principale épopée hollandaise : *les Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasièdes*, d'abord en dix-huit chants, réduit plus tard en dix (Amsterdam, 1741, in-8; 1758, in-4); il a été traduit en français par Jansen (Paris, 1785, 2 vol. in-8). — Son frère, Onno-Zwier DE HAREN, né au même lieu, en 1713, mort en 1799, eut un rôle lors du rétablissement du stathoudérat en 1747. Il a écrit un poëme qui eut d'abord pour titre : *A la patrie* (1769), et qui devint célèbre sous celui-ci : *les Gueux* (1772-1776; 1785, 2 vol. in-8), puis quelques tragédies (*Guillaume I^er*, *Agon*, etc.), des odes, des essais économiques, historiques, etc.

Cf. De Vries : *Histoire de la poésie hollandaise*; — *Biographie universelle belge.*

**HARIRI** (Abou-Mohammed AL-CACEM BEN-ALI, devenu célèbre sous le nom de), écrivain et poëte arabe, né à Bassora en 1055 (an de l'hégire 446), mort dans cette ville en 1121 (hégire 515). C'est l'auteur le plus spirituel et le plus intéressant de la décadence arabe. Son principal ouvrage est un recueil de séances ou *mekâmât*, qu'il composa à la demande du vizir du sultan Mahmoud, de la race des Seljoukides. Il comprend cinquante discours sur différents sujets de morale, et chacun de ces discours porte le nom du lieu où il a été prononcé. Ce sont cinquante situations diverses de la vie d'Abou-Zeyd, sorte de mendiant lettré dont Hariri a fait son héros. Il embrasse toutes les carrières et joue admirablement tous les rôles, tour à tour prédicateur ambulant, avocat, boiteux, aveugle, maître d'école, improvisateur, médecin, dévot, libertin, faux derviche ; il n'a d'autre principe que celui-ci : « Pour parvenir à tes fins, ne crains pas de parcourir l'hippodrome de la ruse et du mensonge; dresse tes filets et prends les sots qui s'y laissent tomber. » Au terme de sa vie aventureuse, Abou-Zeyd se convertit. Le récit est tantôt en vers, tantôt en prose écrite selon les règles du parallélisme. La forme, appréciée d'après nos idées modernes, dépasse tout ce qu'il est possible d'imaginer en fait de mauvais goût. Mais Hariri a joué et joue encore un grand rôle en Orient par les modèles de style qu'il présente, sortes de topiques universels de la rhétorique musulmane qui sont restés jusqu'à nos jours, en Asie, l'école du beau langage et le répertoire du style choisi. Il définit ainsi lui-même, dans sa préface, l'objet de ses *Séances* : « J'ai voulu qu'elles renfermassent tous les mots de la langue, sérieux et plaisants, les termes légers et graves, les perles et les brillants de l'élocution, ainsi que les expressions les plus piquantes, y compris certains passages du Coran et quelques métonymies remarquables. J'y ai de plus enchâssé un choix de proverbes arabes, des observations littéraires, des questions grammaticales, des cas lexicologiques, des nouvelles qui n'avaient pas encore été racontées, des discours variés, des exhortations propres à faire pleurer le pécheur et

des plaisanteries capables de faire oublier au malheureux ses chagrins. »

Caussin de Perceval a donné une édition des *Cinquante séances de Hariri* (Paris, 1818); Sylvestre de Sacy a publié le texte avec un commentaire et une préface en arabe (Ibid., 1822, in-fol.), réédité avec des notes en français par MM. Reinaud et Derenbourg (Ibid., 1853, 2 vol. in-4). Les six premières *séances* ont été publiées avec version latine, par A. Schultens (Franeker, 1731 ; Leyde, 1740). Une traduction complète en latin est due à Peiper, (1831, in-4). Un poëte allemand, Fréd. Rückert a traduit les *Séances* rime pour rime; enfin quelques essais de traduction française ont été tentés par Garcin de Tassy, Munk et Cherbonneau dans le *Journal asiatique*. Hariri est aussi auteur du *Molhat-Alizal*, traité en vers sur la grammaire arabe.

Cf. Reinaud et Derenbourg : *Introduction* au t. II de leur édition ; — L. Delattre : *Hariri, sa vie et ses écrits*, dans la *Revue orientale*, 1857 ; — E. Renan : *Essais de morale et de critique* (Paris, 1859. in-8).

**HARITH**, *fils de Hilliza*, poëte arabe antérieur à Mahomet et auteur d'un des sept *Moallakât* (voy. ce mot). Sa composition a pour sujet des démêlés survenus entre la tribu du poëte, celle des Benou-Baher, et la tribu de Taghlib. Le texte a été publié par Caussin de Perceval et traduit en français par le fils de ce dernier dans son *Histoire des Arabes*. Il a été publié, avec des traductions anglaise, allemande ou latine (Londres, 1782; Gœttingue, 1808, in-12; Oxford, 1820, in-4; Bonn, 1827, in-4).

HARIVANÇA, l'une des anciennes épopées de l'Inde. Ecrit en langue sanscrite par des auteurs inconnus et à une époque qu'il est très-difficile de déterminer, le *Harivança* se place au rang de ces poëmes sacrés qui ont pour sujet les transformations successives de Vichnou et de son culte. Il se rapporte à l'une des dernières incarnations de ce Dieu, celle de Krichna, et forme un intermédiaire entre les épopées primitives du Râmâyana et du Mahâbhârata et celles plus récentes des Purânas, dans lesquelles il trouve sa suite et son complément. Ce qu'il transmet particulièrement, c'est la généalogie de Hari, autrement dit Vichnou. Il a pour fond des légendes qui avaient fait le sujet de récits antérieurs avant de revêtir la forme épique qui les a conservées. Le *Harivança* a été traduit en français par Langlois (Paris, 1825, 2 vol. in-4).

Cf. Weber : *Indische Studien* (Berlin, 1849-67, t. I-X).

**HARIZI** (AL). — Voyez CHARISI.

**HARLAY** (Achille DE) et HARLEY, magistrat français, né le 7 mars 1536 à Paris, mort le 21 octobre 1616. Conseiller au parlement à vingt-deux ans, il devint président en 1572 et premier président en 1582. La sagesse, la fermeté de caractère et le talent qu'il déploya au milieu de nos dissensions religieuses, sont restés célèbres dans l'histoire. Il sut également résister à l'arbitraire des rois et aux violences des révoltés. Très-érudit, il mêlait à sa conversation des phrases grecques et latines; les avocats qui plaidaient devant lui l'imitèrent, et de là vint l'habitude des citations qui subsista longtemps au Palais. Il n'a publié que la *Coutume d'Orléans* (1583, in-4). — Son petit-neveu, Achille DE HARLAY, né le 1er août 1639, mort le 23 juillet 1712 premier président depuis 1689, est célèbre par ses traits d'esprit et ses mots piquants, réunis sous le titre de *Harlœana*.

Cf. L'Estoile : *Journal de Henri III et de Henri IV;* — De la Vallée : *Eloge de M. de Harlay* (Paris, 1624) ; — Saint-Simon : *Mémoires;* — Lerminier : *Introduction à l'hist. générale du droit;* — Michelet : *Histoire de France.*

**HARLAY** (François DE), théologien français de la famille du précédent, né en 1585 à Paris, mort le 22 mars 1653. Évêque de Rouen de 1616 à 1651, il tint au château de Gaillon une sorte d'académie où l'on s'occupait de questions religieuses et dont chaque membre avait à faire l'apologie de saint Paul. Le volume qui contient quelques-uns des écrits de cette académie et les ouvrages de François de Harlay a été imprimé à Gaillon même (in-4), et est connu des bibliographes sous le nom de *Mercure de Gaillon*. Fr. de Harlay avait de l'érudition, mais avec un tel désordre que Mme des Loges dit de lui : « C'est une bibliothèque renversée. »

**HARLAY DE CHAMPVALLON** (François DE), théologien français, neveu du précédent, né le 14 août 1625, mort le 6 août 1695. Archevêque de Rouen après son oncle, il passa au siége de Paris en 1671. Flatteur de Louis XIV, qu'il maria secrètement à Mme de Maintenon, il se montra très-intolérant contre les jansénistes et contre les protestants, et contribua beaucoup à la révocation de l'édit de Nantes. Ses discours dans la chaire de Notre-Dame et dans les assemblées du clergé lui firent une réputation d'éloquence qui paraît méritée ; il ne les fit pas imprimer, disant : « Ce sont des tableaux faits pour être vus d'un lieu élevé et non pour être considérés de près. » Il entra à l'Académie française l'année même de sa mort. Ses mœurs avaient donné tant de scandale, que le clergé se trouva fort embarrassé pour faire son éloge. Mme de Sévigné dit à ce sujet : « Il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie et la mort. »

Cf. Vigneul-Marville : *Mélanges*, t. II et III ; — D'Olivet : *Histoire de l'Académie française ;* — Legendre : *Vie de Harlay* (Paris, 1720, in-4) ; — Saint-Simon : *Mémoires;* — Sainte-Beuve : *Port-Royal*,

**HARLESS** (Théophile-Christophe), philologue allemand, né à Kulmbach le 21 juin 1740, mort à Erlangen le 2 novembre 1815. Il devint professeur et bibliothécaire à Erlangen. Entre autres travaux estimés d'érudition classique, on lui doit : *Vitæ Philologorum* (Brême, 1764-72, 4 vol.), et une édition remaniée de la *Bibliotheca græca* de J.-A. Fabricius (Hambourg, 1790-1809, 12 vol, in-4).

**HARMENOPULE** (Constantin), jurisconsulte grec, né à Constantinople vers 1320, mort vers 1380. A part son célèbre *Manuel de droit*, πρόχειρον τῶν νόμων, *Promptuarium juris*, qui fit longtemps autorité. Nous avons sous son nom un *Lexique des verbes grecs*, retrouvé en 1843 par Mynoïde Mynas.

Cf. Fabricius : *Biblioth. græca*, t. X ; — Terrasson : *Hist. de la jurisprudence*, t. III.

HARMONIE, qualité du style. On distingue ordinairement deux sortes d'harmonies : l'une, générale et continue, résulté d'un choix et d'un arrangement des mots produisant une suite de sons agréables à l'oreille ; l'autre, spéciale et accidentelle, consiste dans un rapport d'analogie entre l'objet de l'idée et la phrase qui l'exprime. On a nommé, avec une certaine impropriété, la première harmonie mécanique, et la seconde imitative. Il peut y avoir, dans l'une et dans l'autre, particulièrement dans la seconde, des effets mécaniques et artificiels, et il est difficile d'établir l'harmonie générale du style sans produire involontairement cette convenance naturelle de la pensée et de l'expression dont l'harmonie imitative n'est souvent que la puérile exagération.

Les rhéteurs grecs et romains, et parmi ces derniers, Cicéron et Quintilien surtout, nous montrent les anciens orateurs attachant à l'harmonie une importance que nous avons peine à comprendre. Il faut songer à la nature toute rhythmique du grec et du latin et supposer chez les peuples qui parlaient ces mélodieux idiomes, un sentiment musical dont les nations modernes sont dépourvues, pour s'expliquer le charme qu'avait pour eux l'harmonie du langage. Et ce n'était pas seulement dans les exercices de l'école, dans

les plaidoyers imaginaires, que l'on portait, à l'exemple d'Isocrate, cette science de l'euphonie; Denys d'Halicarnasse nous montre Démosthène conservant la mesure et la cadence musicales dans la fougue de ses mouvements. Cicéron, dont la langue est plus appréciable à nos oreilles, avait un souci incroyable du choix et de l'arrangement des mots jusque dans les affaires où il allait du salut de Rome ou de sa propre vie. On peut juger, par cette phrase de la dernière *Catilinaire*, des effets de mélodie savante familiers à son éloquence : « *Cogitate quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem, quanta deorum benignitate auctas exaggeratasque fortunas, una nox pœne delevit.* » Il était encouragé dans cette pratique de l'harmonieuse période par l'exemple du succès de ses devanciers ou de ses rivaux. « J'ai vu, dit-il dans le *De Oratore*, des assemblées entières éclater en applaudissements à la chute heureuse d'une période. C'est un plaisir que l'oreille attend. » Et analysant des phrases qui ont provoqué de tels triomphes, il montre que ni un mot ni un tour ne sauraient en être changés sans amoindrir l'effet. De nos jours, nous ne nous figurons plus les orateurs du premier ordre s'occupant, dans une cause réelle et sérieuse, de ce mécanisme musical de la phrase, que leur auditoire ne serait plus en état de goûter. Toute l'harmonie mécanique de la prose écrite ou parlée se réduit à se garder, par le sentiment ou l'habitude de l'euphonie, des rencontres de sons qui blessent l'oreille ; mais nous aimons toujours, et avec raison, à trouver chez l'orateur, comme chez l'écrivain, cette autre harmonie qui, consistant dans la convenance intime de l'expression avec l'idée ou le sentiment exprimés, est, pour ainsi dire, l'accent même du style, et semble, avec le ton de la voix, un témoignage sensible de la sincérité des émotions transmises par la parole.

Cette harmonie d'analogie, lorsqu'elle ne va pas jusqu'à l'imitation matérielle, n'a pas de règles techniques ; elle naît des facultés mêmes qui font l'orateur et de l'étude assidue des grands maîtres. Quant à l'harmonie mécanique, dont toute la science utile se résume dans ce vers de Boileau,

Fuyez des mauvais sons le concours odieux,

elle est l'objet, dans toutes les rhétoriques, de théories complètes qui ne peuvent trouver place ici : elles considèrent successivement l'harmonie des mots et celle des périodes ; elles traitent de la cacophonie, des consonnances, des hiatus, puis du nombre, de la cadence, de la disposition harmonieuse des mots dans les membres de phrase, et des membres de phrase dans la période. Les rhétoriques font aussi une grande place à l'harmonie imitative et disent par quels artifices elle peint, pour ainsi dire, à l'oreille les objets et les actions, en reproduisant les sons qui leur sont propres, ou ceux qui ont un rapport de convention avec eux. Nous nous bornerons à faire observer que la poésie, avec ses combinaisons de syllabes longues et brèves ou les autres rhythmes qui lui sont particuliers, n'a pas seule le privilége de ces effets imitatifs, que la forme du vers rend plus faciles à citer ; la prose, chez les grands écrivains, chez Bossuet par exemple, en a d'aussi réels. Seulement ils naissent le plus souvent, sans effort apparent, de cette harmonie d'analogie qui tend à donner au style d'un écrivain véritable quelque chose de la physionomie des objets qu'il dépeint par la vérité des sentiments qu'ils excitent. D'autre part, l'harmonie imitative est d'elle-même dans le rapport naturel des mots avec la pensée toutes les fois que la langue a inventé ou adopté des onomatopées, c'est-à-dire des noms qui représentent l'effet des objets eux-mêmes sur nos sens. Sans rien exagérer, on peut dire que le plus souvent les effets artificiels d'harmonie imitative ne sont que de savantes cacophonies, qui ont besoin, comme les dissonances en musique, d'être préparées et sauvées dans l'harmonie générale du style.

Cf. Les divers cours et traités de rhétorique, entre autres, Blair : *Leçons de rhétorique et de belles-lettres*, leçon XIII, t. I ; — le chevalier de Piis : *l'Harmonie imitative de la langue française*, poëme en quatre chants (Paris, 1785, in-8) ; — B. Julien : *Thèses de grammaire* (Ibid, 1855, in-8), et *l'Harmonie du langage chez les Grecs et les Romains* (1867, in-18).

HARMONIE DES ÉVANGILES. Ce nom est donné à des ouvrages dont le but est de montrer qu'il y a concordance, pour les doctrines et les faits entre les quatre évangiles de saint Jean, saint Luc, saint Marc et saint Mathieu. Des livres de ce genre ont été composés dès les premiers siècles de l'Église, et il en a été fait encore de notre temps. Au IIe siècle, Tatien composa sur ce sujet un *Diatessaron*, et, vers la fin du IVe siècle, saint Augustin son traité *De Consensu Evangelistarum*. Au moyen âge, nous citerons le *Commentaire sur la concordance des quatre Evangiles*, par Pierre Lombard (XIIe siècle), et l'harmonie de Gerson, intitulée *Monotessaron* (1418). On cite encore particulièrement au XVIIe siècle l'*Harmonia evangelica* de Jean Leclerc (1699), et de notre temps les *Tabulæ synopticæ quatuor Evangeliorum* de H.-N. Clausen (1829) — Voyez CONCORDANCE.

HARMONIES DE LA NATURE (LES), ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre; — LES HARMONIES POÉTIQUES ET RELIGIEUSES, poésies de Lamartine (voy ces noms).

**HARPOCRATION** (Valerius), Ἁρποκρατίων, lexicographe grec, postérieur à l'ère chrétienne, mais d'une époque incertaine. D'après Suidas, il était rhéteur à Alexandrie. Nous avons de lui un *Lexique des mots des dix orateurs attiques* (Περὶ τῶν λέξεων τῶν δέκα ῥητόρων). Cet ouvrage, important au point de vue de la langue, contient aussi des renseignements sur l'histoire littéraire et politique d'Athènes. Publié d'abord par Alde (Venise, 1503, 1527, il fut réédité par J. Maussac (Paris, 1614, in-4), et par Gronovius (Harderwyk, 1696, in-4) On l'a réimprimé avec commentaires (Leipzig, (1824, 2 vol. in-8). J. Bekker en a donné une plus récente édition (Berlin, 1833, in-8).

Cf. Maussac : *Dissertation*, dans l'édit. de 1614.

**HARRINGTON** (sir John), poëte anglais, né en 1561, mort en 1612. Son père jouissait de la faveur d'Elisabeth, et il composa quelques poésies qui ont été insérées dans le curieux recueil de Henri Harrington, intitulé *Nugæ antiquæ* (Oxford, 1769, 1775, 2 vol. in-8). John Harrington est surtout connu par sa traduction du *Roland furieux* de l'Arioste (1591). Il composa aussi divers pamphlets et des *Épigrammes* dont un recueil parut en 1625. Une bonne édition des *Épigrammes et Lettres* de Harrington a été donnée par Thomas Park (1804, 2 vol. in-8).

Cf. Park : *Vie de Harrington*, en tête de son édit.

**HARRINGTON** (James), écrivain politique anglais, né en 1611, mort en 1677. Il fit ses études, puis voyagea sur le continent. Occupé surtout des sciences politiques, il s'était signalé parmi les amis de la liberté, lorsqu'il fut choisi pour tenir compagnie à Charles Ier prisonnier. Il s'acquitta délicatement de cette mission. Partisan de la république, il se proposa d'en tracer un modèle dans son *Oceana*. Cet ouvrage fut d'abord l'objet d'une interdiction levée ensuite par Cromwell qui en accepta même la dédicace. La Restauration, moins tolérante pour cette utopie, fit jeter en prison l'auteur, qui en sortit la santé ruinée et la raison per-

due. L'*Oceana*, publié en 1656, était une de ces généreuses folies qui tendent à fonder le gouvernement sur les principes de la raison, sans tenir compte ni des traditions du passé, ni des conditions de la nature humaine. « Harrington, dit Montesquieu (*Esprit des Lois*, XI, 6) a examiné quel était le plus haut point de liberté où la constitution d'un État pût être portée. Mais on peut dire de lui qu'il n'a cherché cette liberté qu'après l'avoir méconnue, et qu'il a bâti Chalcédoine ayant le rivage de Byzance devant les yeux. » L'*Oceana* a été traduit en français (Paris, 1795, 3 vol. in-8). Les *Œuvres* de Harrington ont été éditées par Toland (1700, in-fol.) et par Birch (1737).

Cf. Toland : *Life of Harrington*, en tête de son édition.

**HARRIS** (James), philologue anglais, né en 1709, mort en 1780. D'une riche famille, il entra au parlement et occupa des places importantes dans l'administration. Son principal ouvrage, *Hermes, ou Recherches philosophiques touchant la grammaire universelle* (Hermes, or a philosophical inquiry, etc.; 1751, in-8), est une ingénieuse analyse du langage, qui a été longtemps très-estimée. Thurot en donna une traduction française (Paris, 1796, in-8). Ses autres ouvrages, *Traités sur l'art, la musique, la peinture, la poésie* (1744, in-8), *Recherches philologiques* (1781, 2 vol. in-8), sont médiocres. Lord Malmesbury, fils de James Harris, donna une belle édition des *Œuvres* de son père (Londres, 1801, 2 vol. in-4).

Cf. Malmesbury : *Life of J. Harris*, en tête de son édit.

**HARSCHA DÊVA**, ou Sri Harscha Dêva (*Srî* est un mot honorifique), souverain du Cachemire qui régna de 1113 à 1125 de notre ère, et périt au milieu d'une insurrection qui mit fin à sa dynastie. Il est auteur d'une des six grandes épopées de l'Inde, désignées sous le nom de *Mahâcâvyas*, le *Néchadiya-Charitra*. Elle a pour sujet les amours et le bonheur conjugal de Nala, prince de Nêchada et de Damayanti, son épouse. C'est une composition froide et dépourvue d'intérêt. La première partie a été imprimée à Calcutta en 1836. On a du même une comédie en quatre actes intitulée *Ratnâvali* (le collier), fondée sur une antique histoire des amours du roi Vatsa, prince de Cosâmbî, et de Vâsavadatta, princesse d'Oudjayani. Cette œuvre porte la marque d'une décadence morale et littéraire. Wilson l'a comprise dans ses *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits en français par Langlois (Paris, 1828, 2 vol. in-8).

Cf. Philibert Soupé : *Essai critique sur la littérature indienne* (Grenoble, 1856, in-12).

**HARSDŒRFER** (Georges-Philippe), poëte et savant allemand, né à Nuremberg le 1er novembre 1607, mort dans la même ville le 22 septembre 1658. D'une famille noble et destiné lui-même aux plus hautes fonctions publiques, il fit de nombreux voyages en France, en Angleterre et en Italie. La littérature de ce dernier pays eut sur lui une grande influence, et il prit Marini pour modèle. Il fut membre de plusieurs Sociétés littéraires allemandes du temps et fonda, avec J. Klay, celle des « Bergers de la Pegnitz » et « l'Ordre des Fleurs ». Il avait, dans « l'Ordre du Palmier, » le surnom de *l'Enjoué*. Il le justifia par ses écrits : *Causeries badines pour les dames* (Frauenzimmer-Spraechspielen ; Nuremberg, 1641-1649, 8 vol.), où, sous forme d'entretiens, il traite une foule de sujets agréables et utiles ; *le Filtre poétique* (Poetischer Trichter ; Ibid., 1648-1653, 3 vol.), contenant les théories des « Bergers de Pegnitz » sur la poésie ; *Nathan et Jothan* (Ibid., 1650, 3 vol.), recueil de poésies didactiques, de fables et de paraboles, sur des sujets mondains ou religieux ; deux grandes compilations d'histoires, les unes joyeuses et morales, les autres tristes et sanglantes (Grosser Schauplatz Lust und Lehrreicher Geschichten, 1648 ; Schauplatz Jaemmerlicher Mordgeschichten, 1649, 6 vol.) ; enfin des poésies religieuses, des épigrammes, des jeux de rimes, etc.

Cf. W. Muller : *Bibliotheck deutscher Dichter des XVII Jahr*, t. IX ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (Leipzig, 1865, t. II).

**HARTLEY** (David), médecin et philosophe anglais, né à Armley (York) le 30 août 1705, mort à Bath le 28 août 1757. On a de lui, entre autres ouvrages tendant à rattacher le moral au physique : *Études sur l'homme, ses facultés, etc.* (Observations on Man, his frame, his duty, etc., 1749, 2 vol. in-8 ; 1774, in-8), traduit en français par l'abbé Jurain (Reims, 1755, 2 vol. in-12) et par Sicard (Paris, 1802, 2 vol. in-8).

Cf. Reid : *Essays on the intellectual powers* ; — Chambers : *General biograph. Dictionary*.

**HARTMANN**, poëte allemand du XIe siècle, mort en 1114. Né en Suisse et probablement fils de la poëtesse Ava, il fut supérieur de l'Abbaye de Gœttweih. Il nous reste de lui un poëme, *la Foi*, sorte de paraphrase théologique.

Cf. Massmann : *Deutsche Gedichte des XII Jahrh.* (Quedlinbourg, 1832, 2 vol.).

**HARTMANN VON AUE** et VON DER AUE, poëte allemand, né vers 1170, mort vers 1220. Originaire de Souabe, il était, suivant les uns, noble et chevalier, suivant les autres, roturier et pauvre. Il suivit la croisade de Barberousse en 1189. Ses poésies lyriques, dont une soixantaine de strophes sont conservées, le mettent au rang des premiers minnesingers. Il écrivit aussi des compositions de longue haleine, *Erec* et *Iwain* ou le *Chevalier au Lion*. Le sujet de ces deux poëmes est emprunté au cycle d'Arthur et de la Table-Ronde et l'auteur paraît avoir suivi de très-près Chrétien de Troyes. Ils ont été publiés, le premier par Von Haupt (Leipzig, 1839), le second par Benecke et Lachmann (Berlin, 1827 ; 2e édit. 1843). Benecke a publié le dictionnaire de ce dernier. Une œuvre plus populaire de Hartmann von Aue est le *Pauvre Henri*, édité en 1815 par les frères Grimm, et souvent réimprimé depuis ; il en a été fait une traduction en allemand moderne par Simrock (Berlin, 1830) et par Chamisso (1839). On cite encore la légende de *Saint Grégoire*, publiée par Lachmann (Berlin, 1838). Tous ces poëmes ont été mis en allemand moderne par divers traducteurs. On loue beaucoup la grâce de ce vieil auteur, le mouvement de son style, le charme de ses récits.

Cf. Barthel : *Leben und Dichten H.s v. A.* (Berlin, 1854) ; — *Conversations-Lexicon*.

**HASE** (Charles-Benoît), helléniste français, né à Sulza (Saxe) le 11 mai 1780, mort à Paris le 21 mars 1864. Après avoir fait en Allemagne ses premières études philologiques, il vint à Paris, où il remplit diverses fonctions dans les bibliothèques et dans l'enseignement : il fut en dernier lieu professeur de grammaire comparée à la Sorbonne, chaire créée pour lui par Napoléon III, dont il avait été le précepteur. Naturalisé français en 1820, il fut élu de l'Académie des inscriptions en 1824. Outre d'importants mémoires sur des points obscurs, dans le *Journal des savants* et autres recueils, il a donné, au prix de longues et savantes recherches, des éditions de la *Chronique* de Léon, diacre (1819, in-fol.), et des traités grecs de Lydus (*De Magistratibus*, 1812, in-8) ; *De Ostentis et mensibus*, 1823 in-8), et collaboré à la nouvelle publication du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne (1840 et suiv.). Il a laissé un journal considérable de confidences sur sa vie, écrit en grec. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**HÂTIM** (le scheik Zuhûr uddîn), célèbre poëte

hindoustani, né à Dehli vers 1700, mort dans la même ville vers 1792. Considéré de son vivant comme le premier poëte de son temps, il forma un très-grand nombre de disciples, entre autres le poëte Saudâ. Il a écrit deux diwans, l'un très-obscur selon le vieux style poétique, l'autre dans le goût moderne.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie.*

**HAUBOLD** (Christian-Gotlieb), jurisconsulte allemand, né à Dresde le 4 novembre 1766, mort le 14 mars 1824. Professeur distingué de l'université de Leipzig, il fut avec Hugo et Savigny un des fondateurs de l'école dite historique. A part ses nombreux ouvrages d'enseignement et d'interprétation sur le droit romain, nous citerons : *Historia juris romani tabulis synopticis concinnata* (Leipzig, 1790, in-4), et les *Opuscula academica*, recueillis par Wendk (Ibid., 1826-1829, 3 vol. in-8).

Cf. Otto : *Necrolog. Haubold's* (Leipzig, 1824, in-8) ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HAUENSCHILD** (Richard-Georges, SPILLER DE), littérateur allemand, né à Breslau le 24 mars 1822, mort le 20 janvier 1855. Il s'est fait connaître, sous le pseudonyme de *Max Waldau*, par plusieurs volumes de poésies lyriques, quelques romans, entre autres *Aimery le jongleur*, tableau historique de l'époque des troubadours (Hambourg, 1852, 5 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, première et deuxième édition.]

**HAUFF** (Guillaume), romancier allemand, né à Stuttgart le 29 novembre 1802, mort dans cette ville le 18 novembre 1827. Après avoir étudié la théologie à Tubingue, il fut précepteur à Stuttgart et débuta, en 1826, par un *Almanach de nouvelles* (Maerchenalmanach), recueil de récits originaux qui eut beaucoup de succès et qui se réimprime encore. Il donna ensuite *les Mémoires de Satan* (die Memoiren des Satans ; Stuttgart, 1827, 2 vol.) ; *l'Homme dans la lune* (Mann im Monde ; Ibid., 1827), fantaisie satirique contre la manière littéraire de Clauren, et surtout *Lichtenstein* (Ibid., 1826, nombreuses réimpressions), tableau très-détaillé de la vie champêtre dans la Souabe, l'une des meilleures imitations allemandes de la manière de Walter Scott. Ce roman a été traduit en français par MM. de Suckau (1858, in-18). Trois volumes de contes et de nouvelles ont été aussi traduits vers le même temps. On cite encore de G. Hauff, outre quelques fantaisies littéraires, un *Recueil de poésies militaires* (Soldatenlieder). Ses *Œuvres* ont été réunies par G. Schwab (Wercke, Stuttgart, 1830, 36 vol. ; 11e édit. 1865, 5 vol.).

Cf. Kurz : *Geschichte d. deutschen Lit.*, t. III ; — O. Lorenz : *Catalogue général de la libr. franç.*

**HAUG** (Jean-Christophe-Frédéric), poëte allemand, né à Niederstossingen (Wurtemberg) le 9 mars 1761, mort le 30 janvier 1829. Il étudia le droit, remplit à Stuttgart diverses fonctions administratives ou politiques et devint, en 1807, conseiller de cour et bibliothécaire. Doué de facilité et de verve, il a produit beaucoup de pièces lyriques, ballades, fables, etc. ; mais il est surtout connu par ses *Epigrammes*, qui forment plusieurs recueils (Sinngedichte ; Tubingue, 1791 ; Epigramme und vermichte Gedichte, Breslau, 1805, 2 vol. ; Epigrammatische Spiele, Zurich, 1807), et où l'on remarque une vivacité de saillie rare dans son pays. Les Allemands l'ont appelé leur Martial.

Cf. Engelmann : *Biblioth. der schœnen Wissenschaften* ; — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. III.

**HAUSSEZ** (Charles LEMERCHER DE LONGPRÉ, baron D'), publiciste français, né le 20 octobre 1778 à Neufchâtel (Normandie), mort le 10 novembre 1854. Préfet et conseiller d'État sous la Restauration, puis ministre de la marine en 1829, il quitta la France après la Révolution de 1830. On a de lui : *Philosophie de l'exil* (Paris, 1832, in-8) ; *la Grande Bretagne en* 1833 (Paris, 1833-1834, 2 vol. in-8), et autres livres descriptifs de voyages ; *Études morales et politiques* (Paris, 1844, in-8) ; etc.

Cf. Bouley, dans l'*Encyclopédie des gens du monde* ; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des Contemporains.*

**HAUTERIVE** (Alexandre-Maurice BLANC DE LA NAULTE, comte D'), diplomate français, né le 14 avril 1754 à Aspres (Hautes-Alpes), mort le 28 juillet 1830. Après diverses missions et fonctions au ministère des relations extérieures, en 1799, il devint un des conseillers et des secrétaires intimes de Bonaparte, eut grande part à l'acte du concordat et rédigea beaucoup de traités diplomatiques. On cite de lui, entre autres écrits : *De l'État de la France à la fin de l'an* VIII (Paris, 1800, in-8), manifeste aux puissances étrangères, écrit d'après l'ordre du premier consul, et qui eut un grand retentissement ; *Observations en réponse au manifeste du roi d'Angleterre* (Paris, 1803, in-8) ; *Sur la Politique illimitée de la Russie et de l'Angleterre* (Paris, 1814, in-8) ; *Éléments d'économie politique* (Paris, 1817, in-8). Il a laissé des *Mémoires* et un travail inédit sur l'étude des langues

Cf. Artaud de Montor : *Vie du comte d'Hauterive* (1831).

**HAUTEROCHE** (Noël LE BRETON, sieur DE), acteur et auteur dramatique français, né vers 1617 à Paris, mort le 14 juillet 1707. Fils d'un huissier au parlement, il s'enfuit en Espagne pour échapper à un mariage qu'on voulait lui faire contracter malgré lui. De retour en France, il se fit comédien pour se créer des ressources et joua au théâtre du Marais, puis à l'hôtel de Bourgogne. Il représentait les troisièmes rôles tragiques et se faisait remarquer par l'art avec lequel il disait les récits. En même temps il composa des comédies et fut au nombre des émules de Molière. Sans s'élever à la création des caractères ou à la peinture des mœurs, son talent consistait à nouer habilement une intrigue et à semer le dialogue de traits plaisants.

Trois pièces, *Crispin médecin*, en trois actes, en prose (1670), *le Deuil*, en un acte, en vers (1680), *le Cocher supposé*, en un acte (1685), sont restées assez longtemps au répertoire. On cite en outre : *l'Amant qui ne flatte point*, en cinq actes, en vers (1667) ; *le Souper mal apprêté*, en un acte, en vers (1670) ; *les Apparences trompeuses ou les Maris infidèles*, en trois actes, en vers (1673) ; *Crispin musicien*, en cinq actes, en vers (1674) ; *les Nobles de province*, en cinq actes, en vers (1678) ; *la Barrette*, en cinq actes, en prose (1680) ; *la Dame invisible*, en cinq actes, en vers (1685) ; *le Feint Polonais ou la Veuve impertinente*, en trois actes, en prose (1686) ; *les Bourgeoises*, en cinq actes, en vers (1691), pièce imitée des *Précieuses ridicules*. Les *Œuvres* de Hauteroche ont été imprimées plusieurs fois ; la meilleure édition est celle de 1772 (3 vol. in-12).

Cf. Frères Parfaict : *Histoire du Théâtre-Français* ; — Lemazurier : *Galerie historique du Th.-Fr.* ; — La Harpe : *Cours de littérature.*

**HAUTEROCHE.** — Voyez ALLIER (Louis).

**HAUTPOUL** (Anne-Marie DE MONTGEROULT, comtesse DE BEAUFORT D'), femme auteur française, née le 9 mai 1763 à Paris, morte le 20 octobre 1837. Nièce de Marsollier des Vivetières, elle étudia les lettres sous sa direction et publia un assez grand nombre d'ouvrages qui se distinguent par le goût et par le style. On a d'elle : *Zilia*, roman pastoral (Toulouse, 1789, in-12) ; *Sapho à Phaon*, héroïde (Ibid., 1790, in-8) ; *Athénée des dames* (Paris, 1808, 6 vol. in-18) ; *Cours de littérature à l'usage des demoiselles* (Paris, 1815-1821, 3 vol. in-12) ; *Poésies* (Paris, 1820, in-8) ; *Contes et*

*nouvelles de la grand'mère* (Paris, 1822, 2 vol. in-12).

Cf. Mollevault : *Biographie des femmes auteurs contemporaines françaises*; —Quérard : *la France littéraire*.

**HAÜY** (Valentin), fondateur de l'Institution des Jeunes Aveugles, né le 13 novembre 1745 à Saint-Just (Picardie), mort le 18 mars 1822 à Paris. Il était le frère puîné du célèbre minéralogiste René-Just Haüy. Il a laissé quelques ouvrages à l'usage ou dans l'intérêt des malheureux infirmes dont il fut le bienfaiteur : *Essai sur l'éducation des aveugles* (Paris, 1786, in-4), livre qui fut imprimé par de jeunes aveugles, et dont les lettres sont en relief; *Nouveau syllabaire à l'aide duquel un jeune enfant peut étudier seul les principes de la lecture, sans épeler* (1800, in-12).

Cf. *Encyclopédie des gens du monde*; — *Essai sur l'éducation des jeunes aveugles*.

HAVELOC LE DANOIS (LE LAI D'), poëme d'un trouvère anglo-normand du XII<sup></sup>e siècle, qui est peut-être Geoffroy Gaimar. En voici le sujet : Le roi Gunter de Danemark a été détrôné par le fameux roi Artus, et Hodulf mis en sa place. Haveloc, fils de Gunter, qu'un serviteur fidèle a élevé sans lui révéler son origine, devient homme et s'en va chercher fortune. Des cuisines du roi du Lincolnshire, il passe, grâce à sa force extraordinaire, dans une brillante situation et épouse Argentille, nièce de ce roi. Haveloc est l'objet d'un phénomène particulier.

Toutes les houres qu'il dormoit
Une flambe de lui issoit;
Par la bouche lui venoit fors.

Reconnu à ce signe, il est proclamé héritier du trône de son père, et, quelques années plus tard, il succède à l'oncle de sa femme, le roi de Lincolnshire. Ce poëme est composé de 1114 vers de huit pieds. Le manuscrit anglo-normand se trouve en Angleterre. Il a été traduit en anglais vers la fin du XIIIe siècle, et cette version est restée l'un des monuments les plus précieux de l'ancienne langue anglaise. Madden a publié les deux textes sous ce titre : *the Ancient romance of Havelok, accompagnied by the french text* (Londres, 1828, in-4). M. Francisque Michel en a donné une nouvelle édition (Paris, 1833, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII; — Raynouard, dans le *Journal des Savants*, année 1831, p. 206; — H. Morley : *the English writers before Chaucer*.

**HAVERCAMP** (Sigebert), philologue hollandais, né à Utrecht en 1683, mort à Leyde le 23 avril 1742. Il exerça d'abord le ministère évangélique, puis devint en 1721 professeur de grec à l'université de Leyde, où il obtint ensuite la chaire d'histoire et d'éloquence. Renommé pour son érudition, il fut surtout un savant numismate. Il a donné de nombreuses éditions avec commentaires, notamment de *Tertullien* (Leyde, 1718, in-8), de *Lucrèce* (Ibid., 1725, 2 vol. in-4), de *Josèphe* (Amsterdam, 2 vol. in-fol.), d'*Eutrope* (Leyde, 1729, in-8), de *Salluste* (Amsterdam, 1742, 2 vol. in-4). Parmi ses ouvrages de numismatique, on cite : *De Numismate Alexandri magni* (Leyde, 1722, in-4); *Thesaurus morellianus, sive Familiarum romanarum numismata omnia*, etc. (Amsterdam, 1734, 2 vol., gr. in-fol.); *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pronuntiatione commentarios reliquerunt* (Leyde, 1736, 2 vol. in-8), etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionn. historique*; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*.

**HAWES** (Stephen), poëte anglais du XVIe siècle. Il était valet de chambre du roi Henri VII. Outre quelques œuvres moins importantes, il composa un poëme allégorique intitulé : *Passe-temps de plaisir ou Histoire de grand Amour et de la belle Pucelle* (Pastime of Pleasure or, etc.; Londres, 1515, in-4; 1554, 1555; édition moderne, 1831), froide imitation des poëtes français du XVe siècle, mais remarquable par le style. La première édition est très-recherchée des amateurs; un exemplaire s'est payé jusqu'à 2000 francs.

Cf. Warton : *History of english poetry*.

**HAWKESWORTH** (Jean), littérateur anglais, né vers 1715, mort en 1773. Après s'être fait un nom comme publiciste, il obtint une place de directeur dans la Compagnie des Indes. On a de lui des poésies sous le pseudonyme de Greville; une série d'*Essays*, recueillis avec ceux de Johnson et Warton, sous le titre de : *the Adventurer*; un roman oriental, *Almoran et Hamet*, traduit en français par l'abbé Prévost; une édition des écrits de Swift, avec une bonne *Notice*; la rédaction du *Voyage de Cook* (1773, 3 vol. in-4) : on reprocha à ce travail, qui lui fut largement payé par le gouvernement, la peinture complaisante d'usages immoraux et l'indépendance des appréciations sur les opinions religieuses.

Cf. Johnson : *Vies des poëtes anglais*; — Chalmers : *General biographical dictionary*.

**HAWTHORNE** (Nathaniel), romancier américain, né à Salem (Massachussets) en 1809, mort le 19 mai 1864. Il débuta de bonne heure par des essais littéraires d'une originalité laborieuse qui ne fut pas d'abord goûtée, puis il devint, en perfectionnant sa manière, l'un des conteurs les plus aimés du public américain et anglais, pour la sagacité de ses analyses et la peinture des caractères et des sentiments auxquels il subordonne l'action. Nous citerons : *Contes dits et redits* (Twice told tales, 1837 et 1842), double recueil de récits insérés dans les *Annuaires* de Goodrich; *le Roman de Blithedale* (the Blithedale romance, in-18), récit d'une expérience fouriériste à laquelle l'auteur s'était associé; *la Lettre rouge* (the Scarlet letter), *la Maison aux sept pignons* (the House of the seven gables, 1851); *le Livre des merveilles* (A Wonder book); *le Fauteuil de grand papa* (the Grandfather's chair); *l'Image de neige* (the Snow image); *Contes de Tanglewood* (Tanglewood tales); puis une *Vie de Franklin Pierce* (1852), dont il avait été le condisciple. Plusieurs des romans que nous avons cités ont été traduits en français. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**HAYLEY** (William), poëte anglais, né à Chichester en 1745, mort en 1820. Ce fécond et médiocre écrivain, célèbre en son temps, n'est plus guère connu que comme l'ami et le biographe de Cowper. A part sa *Vie de Cowper*, qui parut en 1803, il a composé des poëmes didactiques : *les Triomphes du tempérament* (Triomphs of temper), *Essai sur la poésie épique* (Essay on epic poetry); puis des *Mémoires* destinés à paraître après sa mort, et qu'il céda à un libraire pour une rente viagère : quand ils parurent (1823, 2 vol. in-4), la réputation de Hayley s'était évanouie.

Cf. *Life of Hayley by himself*.

**HAYM** (Nicolas-François), musicien, numismate et bibliographe italien d'origine allemande, né à Rome vers 1679, mort à Londres le 11 août 1730. Estimé comme compositeur et graveur en médailles, il a publié : *Il Tesoro britannico delle medaglie antiche*, etc. (Londres, 1719-20, 2 vol. in-4), ouvrage très-médiocre; *Notizia de libri rari nella lingua italiana* (Londres, 1726, in-8; Venise, 1728, in-4, souvent réimpr.), utile répertoire bibliographique, etc.

Cf. Fétis : *Biographie univ. des musiciens*; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**HAYWARD** (sir John), historien anglais, mort en 1627. Sa *Première partie de la vie et du règne*

*de Henri IV* (the First part of the life and reign of Henri IV; 1559), dédiée au comte d'Essex, mécontenta tellement Elisabeth, qu'elle fit mettre l'auteur en prison. Il fut ensuite patronné par Jacques Ier. Ses autres ouvrages, où l'on trouve plus de talent de style que d'exactitude, sont : *les Vies des trois rois normands d'Angleterre* (1613), *Vie et règne du roi Edouard VI avec le commencement du règne de la reine Elisabeth* (1630).

Cf. Chalmers : *General biographical dictionary*.

**HAZLITT** (William), célèbre critique anglais, né à Maidstone le 10 avril 1778, mort à Londres le 18 septembre 1830. Il cultiva d'abord la peinture avec plus de goût que de succès et garda, comme écrivain, quelque chose de sa première vocation. Il débuta par un traité de métaphysique, *Sur les Principes de l'activité humaine* (1805) ; puis écrivit pour les journaux, les revues, les libraires et fit des conférences. La vivacité de ses opinions libérales, l'indépendance capricieuse de son caractère et de ses jugements, l'empêchèrent d'arriver à une position en rapport avec son talent. Original dans ses idées, brillant et pittoresque dans son style, il vise à l'effet et n'est pas exempt d'affectation.

A part les compilations et les écrits de circonstance, on peut citer de W. Hazlitt : *Autour de la table*, recueil d'essais sur la littérature, les hommes, les mœurs (The Round table, a collection, etc., 1817, 2 vol. in-8) ; *Caractères des pièces de Shakespeare* (Characters of Shakespeare's Plays ; 1817, in-8) ; *Propos de table* (Table talk, 1824, in-8) ; *l'Esprit du siècle* (The Spirit of the age, 1824, in-8). Ces recueils d'articles sont préférés à un ouvrage plus ambitieux : *la Vie de Napoléon* (the Life of Napoleon, 1827, 4 vol.), où la recherche de l'effet oratoire masque mal le défaut d'information et d'impartialité. Le fils de Hazlitt a publié ses *Restes littéraires* (Literary Remains ; 1836, 2 vol. in-8) et une édition de ses *Œuvres*.

Cf. W. Carew Hazlitt : *Life and selections from the correspondence and autobiography of William Hazlitt* (Londres, 1866) ; — L. Etienne : *Hazlitt*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1868).

HEAUTONTIMORUMENOS (L'), comédie de Térence (voy. ce nom).

**HEBEL** (Jean-Pierre), poëte allemand, né à Bâle le 11 mai 1760, mort à Schwetzingen le 22 septembre 1826. Professeur et pasteur, il devint recteur du lycée de Carlsruhe et prévôt du chapitre ecclésiastique. Il s'est rendu populaire par ses *Poésies alémaniques* (Allemanische Gedichte ; Carlsruhe, 1803, plus. édit.), écrites en dialecte souabe et qui furent traduites plusieurs fois en allemand moderne. On cite en outre : *le Trésor de l'ami de la maison du Rhin* (das Schatzkaestlein des rheinlaendischen Hausfreundes ; Tubingue, 1811) ; *Histoires bibliques pour la jeunesse protestante* (Bibl. Geschichten für, etc. ; Stuttgart, 1822) ; les mêmes, pour la jeunesse catholique (Ibid., 1825). On a réuni ses *Œuvres complètes* (Carlsruhe, 1832-34, 1837-38, 8 vol. ; 1846-47, 3 vol.).

Cf. Gervinus : *Geschichte der deutschen Dichtung*, 4e édit., t. V ; — J.-G. Schultheiss : *Lebensbeschreibung von J.-P. H.* (Heidelberg, 1831).

**HEBER** (Reginald), prélat et poëte anglais, né à Malpas (Cheshire) le 21 avril 1783, mort à Trichinopoli, dans l'Inde, le 3 avril 1826. Brillant élève d'Oxford, deux fois il obtint le prix de l'université pour son *Carmen seculare* (1802), et pour son poëme sur *la Palestine* (1805). En 1809, il fut nommé à la cure d'Hodnet, devint en 1822 évêque de Calcutta, et signala sa courte carrière par sa piété et l'activité de son zèle. A part sa collaboration au *Quarterly Review*, il avait publié en 1819 un petit volume de *Poëmes religieux*. Après sa mort, sa femme, Amélie Heber, fit paraître son *Récit de voyage à travers les provinces supérieures de l'Inde, de Calcutta à Bombay* (A Narrative of a journey through, etc. ; 3 vol. in-8). Elle recueillit aussi, avec des extraits de sa correspondance, quelques pièces de vers plus élégantes qu'originales, inspirées à Heber par son séjour dans l'Inde (Londres, 1830, 4 vol. in-8).

Cf. Amaly Heber : *Life of R. Heber*, dans l'édit. citée.

**HÉBERT** (Jacques-René), dit *le Père Duchesne*, publiciste français, né en 1755 à Alençon, mort le 22 mars 1794. Nous n'avons pas à nous occuper de sa vie politique, du rôle qu'il joua à la Commune, des causes qui le menèrent à l'échafaud, ni même de son éloquence facile et triviale qui concourut, avec ses écrits, à lui valoir la plus grande popularité parmi les sans-culottes ; nous ne considérerons que le journal qu'il publia sous ce titre : *le Père Duchesne*. Il existait déjà une feuille sous le même nom, rédigée par Lemaire ; mais la publication d'Hébert, mise à la portée de la plus basse populace par son langage cynique, et flattant les passions révolutionnaires dans ce qu'elles avaient de plus exalté, fit bientôt oublier la publication précédente et obtint une vogue extraordinaire. Ce journal paraissait quatre fois par décade dans le format in-8 et coûtait cinquante sous par mois. En tête de chaque numéro se trouve une gravure grossière représentant le père Duchesne, la pipe à la bouche, deux pistolets à la ceinture, et brandissant une hache dont il menace un petit abbé qui le supplie à deux mains. On lit au-dessous : *Memento mori* ; et plus bas : « Je suis le véritable père Duchesne, f.... ! » A la fin de chaque feuille sont deux fourneaux, dont l'un est renversé. Ce dernier emblème représentait la profession du père Duchesne, qui se disait vieux marchand de fourneaux. Des sommaires précédaient les numéros, et ces sommaires, destinés à être criés dans les rues, étaient conçus en termes propres à piquer la curiosité publique. Ainsi, on criait : « La grande colère du père Duchesne contre le ci-devant comte de Mirabeau, qui a f.... au nez de l'Assemblée nationale une motion contraire aux intérêts du peuple. » — « Les bons avis du père Duchesne à la femme du roi, et sa grande colère contre les j.... f.... qui lui conseillent de partir et d'enlever le dauphin. » Citons encore quelques lignes exprimant la joie du père Duchesne à la nouvelle de nos victoires : « Quelles carmagnoles on vous fait danser, Autrichiens, Prussiens, Anglais !... Brigands couronnés, ours du Nord, tigre d'Allemagne, vous croyiez qu'il n'y avait qu'à se baisser et à prendre des villes !... Victoire, f....! victoire ! Aristocrates, que vous allez manger de fromage ! Sans-culottes, réjouissez-vous ; chantez, buvez à la santé de nos braves guerriers et de la Convention. Nos ennemis sont *a quia*. Toulon est repris, f.... ! Brigands couronnés, mangeurs d'hommes, princes, rois, empereurs, pape, qui vous disputez les lambeaux de la République, tous vos projets s'en vont ainsi en eau de boudin... »

Il y eut un grand nombre de publications faites par divers publicistes sous le nom du Père Duchesne, et qu'on a faussement attribuées à Hébert. Il est l'auteur des *Vitres cassées par le véritable Père Duchesne*, suivies de *l'Ami des soldats et des lettres b.... patriotiques* (Paris, 1791, in-8). On a encore de lui : *Vie privée de l'abbé Maury* (Paris, 1790, in-8) ; *Petit carême de l'abbé Maury, ou sermons prêchés dans l'assemblée des enragés* (1791, 10 nos in-8) ; *Nouvelle lanterne magique* (1792, in-8).

Cf. Deschiens : *Bibliographie des journaux de la Révolution* ; — L. Gallois : *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution* ; — E. Hatin : *Histoire de la presse* ; — G. Tridon : *les Hébertistes* (1844, in-8) ; — Thiers, Michelet, Louis Blanc : *Histoire de la Révolution*.

**HÉBRAÏQUE (Langue)**, l'une des langues dites sémitiques (voy. ce nom). L'hébreu, dans lequel une philologie de parti pris, plus préoccupée des conséquences théologiques que de l'étude des faits, a vu longtemps une langue primitive, à part de toutes les autres langues, prend place, dans le groupe sémitique, entre les idiomes araméens et arabes. Il se rapproche davantage des premiers par les racines et des seconds par ses formes grammaticales. Il est, entre les uns et les autres, le premier qui ait eu un développement régulier et littéraire, ou du moins dont nous connaissions les anciens monuments. Mais, après avoir eu son évolution spontanée dans le pays de Chanaan où les Israélites furent si longtemps relégués, la langue hébraïque ou chananéenne, à partir de la captivité de Babylone, se transforma rapidement par le contact avec le chaldéen, avec lequel elle avait tant de rapports originels. Elle se partagea en dialectes, suivant les altérations produites par le mélange ou nées du seul usage, et dès l'époque des Macchabées, l'ancien hébreu, celui des livres historiques, religieux et littéraires, n'était déjà plus qu'une sorte de langue classique, presque une langue morte, comprise seulement par les lettrés et les prêtres. Un informe chaldéen, mêlé d'hébreu et de syriaque, était devenu l'idiome populaire.

L'hébreu a tous les principaux caractères des langues sémitiques. Au lieu de radicaux monosyllabiques, il a un grand nombre de racines de trois lettres, et plusieurs de quatre. On peut cependant en ramener une certaine quantité à deux lettres. Le nombre de ces racines est, suivant les calculs les plus ordinaires, de 2 à 3000. Selon Rumelin, on peut les réduire à quinze, auxquelles, à force de transpositions et de permutations de lettres, se ramèneraient tous les mots hébreux. Les diverses relations des objets du discours et la liaison des pensées ne se représentent pas par des flexions ou des modifications des radicaux, mais par tout un système de signes, de préfixes et d'affixes, de particules et de mots accessoires. Parmi les signes, on remarque surtout les points-voyelles qui se placent au-dessus, au-dessous ou au milieu des consonnes, les seules lettres qui s'écrivent. Mais de grandes discussions se sont élevées sur l'origine des points-voyelles, qui paraissent être d'un emploi relativement récent. La grammaire est d'une simplicité, d'une pauvreté extrême. Les substantifs ne se déclinent pas, mais les cas sont indiqués par l'article et par des prépositions inséparables. Les adjectifs sont peu nombreux; on les remplace par des substantifs employés comme compléments; ils ne se modifient pas pour marquer les degrés de la qualité exprimée : le comparatif se rend par des préfixes et le superlatif par l'emploi du positif trois fois répété : *grand, grand, grand; saint, saint, saint*. On répète également le substantif lui-même en guise d'augmentatif : *Une montagne montagne, le Cantique des cantiques.* Le verbe n'a qu'une conjugaison, mais avec une variété de formes ou de voix exprimant, outre l'action, l'idée des circonstances qui le modifient. La distinction des temps est très-imparfaite. Ils se réduisent à deux : le prétérit et le futur, qui marquent, l'un le passé, l'autre l'avenir, tant dans leur sens absolu que dans leurs différentes relations. Le présent ne s'exprime pas et se rapporte tour à tour à l'un ou à l'autre. Grâce à cette simplicité de la grammaire, ainsi qu'au petit nombre de racines et à la détermination invariable des sons dans une langue morte, l'étude de l'hébreu est beaucoup plus facile qu'on ne le croit généralement, et, suivant la remarque de S. Cahen, avec le seul secours d'une grammaire, l'on arrive assez vite à lire et à comprendre, dans leur texte original, les monuments bibliques.

Nous ne dirons que peu de mots de l'écriture hébraïque. L'alphabet se compose de vingt-deux lettres, dont cinq ont une seconde forme lorsqu'elles sont employées comme finales. Mais il y a deux sortes d'écriture hébraïque, celle généralement adoptée, appelée *aschourith*, nom qui rappelle une origine syriaque (d'Aschour, de Syrie), et l'écriture samaritaine. Dans la première, les lettres affectent la forme carrée ; dans la seconde, les caractères sont plus grands et plus compliqués. Plusieurs lettres, d'un alphabet à l'autre, ont une évidente analogie ; les autres n'ont rien de commun. Il y a dans le *Talmud* de longues discussions sur l'antiquité relative des deux écritures, mais l'alphabet *aschourith* semble n'être qu'une simplification d'un ancien système de signes dont le samaritain a conservé plus fidèlement les formes compliquées. On sait que l'hébreu s'écrit et se lit de droite à gauche. Ses lettres, comme celles du grec et du latin, servent aussi à exprimer les nombres.

On cite comme les meilleurs travaux grammaticaux modernes sur la langue hébraïque ceux de Gesenius (*Hebraische Grammatik;* Halle, 1813; 18e édit., revue par Rœdiger; Leipzig, 1857; — *Grammatisch-kritisches Lehrgebaeude der hebr Sprache;* Leipzig, 1817, 2 vol.) et d'Ewald (*Ausführliches Lehrbuch der hebr. Sprache;* Gœttingue, 7e édit., 1863; — *Hebr. Sprachlehre für Anfaenger*; Leipzig, 3e édit., 1862). Nous rappellerons, en outre, dans l'ordre chronologique : *De Rudimentis hebraicis libri III*, de J. Reuchlin (Tubingue, 1506, in-fol.); *Thesaurus grammaticus linguæ hebrææ*, de J. Buxtorf (Bâle, 1609, in-8); *Institutiones linguæ hebraicæ*, de Bellarmin (Rome, 1622, in-8); *Grammatica hebraica*, de Masclef. (Paris, 1731, in-12); *Institutiones ad fundamenta linguæ hebrææ*, d'Alb. Schultens (Leyde, 1737, in-4); *Grammatica hebraica*, de Robertson (Edimbourg, 2e édit., 1783); *Grammatica linguæ hebraicæ*, de J. Jahn (Vienne, 1809, in-8); *Nouvelle grammaire hébraïque*, de Bonifas Guizot (Montauban, s. d., in-8); *Principes de grammaire hébraïque*, de J.-B. Glaire (Paris, 1832, in-8; 3e édit., 1843), et *Manuel de l'hébraïsant*, du même (Leipzig, 1856, in-18); *Grammaire hébraïque*, de J.-Al. Rabbinowicz, traduite de l'allemand par J.-J. Clement Mullet (Paris, 1862, in-8). A ces ouvrages on peut joindre les grammaires comparées de l'hébreu avec d'autres langues sémitiques, telles que : *Grammatica linguarum Hebræorum, Chaldæorum et Syrorum inter se collatarum*, de Louis Ledieu (Leyde, 1628); *Grammatica quatuor linguarum, hebraica, chaldaica, syriaca et arabica*, de Hottinger (Heidelberg, 1658); *Handbuch der hebraischen, syr., chald. und arab. Grammatik*, de J.-S. Vater (Halle, 1809), etc. — Parmi les *Dictionnaires*, *Glossaires*, *Lexiques* ou *Trésors* de la langue hébraïque, on peut citer ceux de Forster (Bâle, 1557, in-fol.), de Pagninus (Lyon, 1577, in-fol.), de Buxtorf (Bâle, 1631, 1639, in-8), de Robertson (Londres, 1680), de Thomassin (Paris, 1697, in-fol.), de J. Bouget (Rome, 1737-1741, 3 vol. in-fol), de Guarin (Paris, 1746, 2 vol. in-4), de Montaldi (Rome, 1789, 4 vol. in-8), de Michaelis (Gottingue, 1792, 6 vol. in-4), de Dindorf (Leipzig, 1802, 2 vol. in-8), de J. Landau (Prague, 1819-1824, 5 vol. in-8); de Gesenius (Leipzig, 1829-1858, 3 vol., achevé par Rœdiger), de Glaire (Paris, 1830, in-8), de l'abbé Latouche (Ibid., 1845, in-8), de Sander et Trenel (Ibid., 1859, grand in-8), etc.

Cf. Postel : *De Originibus, seu de hebraicæ linguæ antiquitate* (Paris, 1538, in-4) ; — Van Helmont : *Alphabeti vere naturalis hebraici brevissima delineatio* (Sulzbach, 1667, in-12) ; — Lœscher : *De Causis linguæ hebrææ libri III* (Francfort, 1706, in-4) ; — Hauptmann : *Historia linguæ hebrææ* (Leipzig, 1750, in-8) ; — Klemm : *Kritische Geschichte der hebr. Sprache* (Heidelberg, 1754,

in-8) ; — Schultens : *Origines hebrææ* (Leyde, 1761, 2 vol. in-4) ; — Hezel : *Geschichte der hebr. Sprache und Lit.* (Halle, 1770) ; — Gesenius : *Geschichte der hebr. Sprache und Schrift* (Leipzig, 1815, 2e édit., 1827) ; — Blogg : *Geschichte der hebr. Sprache und Lit.* (Hanovre, 1826, in-4) ; — Latouche : *Études hébraïques* (Paris, 1836, 3 vol. in-8) ; — Ern. Renan : *Histoire et système comparés des langues sémitiques* (Ibid., 1855, in-8 ; 1858, 2 vol.).

**HÉBRAÏQUE** (LITTÉRATURE). La littérature hébraïque, dans le sens spécial de ce mot, apparaît à l'époque de David et de Salomon (1070-975, av. J.-C.). A partir de ce temps en effet, la langue, irrévocablement fixée dans ses grands ouvrages historiques et religieux, n'éprouve plus que d'insignifiantes modifications. Tous les monuments littéraires qui sont parvenus jusqu'à nous forment le recueil appelé Bible (voy. ce mot). Ce sont pour la plupart des ouvrages historiques, comme le *Pentateuque*, le livre de *Josué*, le livre des *Juges*, les quatre livres des *Rois*, les deux livres des *Chroniques* ou des *Paralipomènes*, les livres d'*Esdras* et des *Macchabées;* des œuvres de philosophie religieuse, tels que l'*Ecclésiaste*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, les livres des grands et des petits *Prophètes;* des compositions poétiques de différents genres littéraires, tels que les *Psaumes* de David, les *Proverbes*, le *Cantique des cantiques*, le livre de *Job*. Plusieurs anciens écrits des Hébreux n'ont pas été recueillis dans la Bible et ont été perdus ; ainsi, il est question d'un livre des *Guerres de Jéhovah*, c'est-à-dire des guerres que le peuple de Dieu eut à soutenir dans le désert, d'un livre du *Juste* ou des *Héros*, que l'on croit avoir été un recueil de chants patriotiques, d'*Annales* des rois de Juda et d'Israël, d'ouvrages généalogiques, enfin de nombreux poëmes attribués à Salomon.

L'époque de la rédaction définitive des livres contenant l'histoire ancienne d'Israël a été ramenée par la critique moderne au milieu du VIIIe siècle av. J.-C. Antérieurement, ces livres avaient subi plusieurs refontes portant sur des détails de style et d'arrangement. Avec la dynastie de Jéhu (IXe siècle av. J.-C.), il s'était opéré une grande révolution dans le caractère de la littérature des Hébreux. Limitée jusque-là au récit historique, au cantique et à la parabole, elle s'enrichit par les prophètes d'un genre nouveau, intermédiaire entre la prose et la poésie et qui en est resté la partie à la fois la plus brillante et la plus originale. Les IXe, VIIIe et VIIe siècles avant notre ère sont l'époque la plus florissante, celle de la rédaction définitive du *Pentateuque* et de la plupart des livres historiques, du recueil des *Proverbes*, du *Deutéronome*, d'un grand nombre de *Psaumes* et enfin des écrits de la plupart des prophètes. Jérémie et Ézéchiel terminent cette grande période. Un peu plus tard, aux productions du prophétisme s'ajoutèrent celles de la littérature apocalyptique, en tête de laquelle il faut placer le livre de *Daniel*, premier modèle d'un genre de composition où devaient prendre place après lui les divers poëmes sibyllins, le livre d'*Enoch*, l'*Ascension d'Isaïe*, le IVe livre d'Esdras et enfin l'*Apocalypse* de saint Jean.

Si l'on envisage dans son ensemble le développement de l'esprit hébreu, on est frappé de ce haut caractère de perfection qui donne à ses œuvres le droit d'être considérées comme classiques au même titre que les productions de la Grèce et de Rome. C'est surtout chez les poëtes que cet esprit se montre dans son originalité propre, avec ses images brillantes, ses hardies métaphores et un style d'une simplicité sublime. Il est à remarquer que la proportion, la mesure, le goût, furent en Orient le privilége exclusif du peuple hébreu. C'est par là qu'il a réussi à donner à la pensée et aux sentiments une forme générale, acceptable pour tout le genre humain, et que les écrits renfermés dans la *Bible*, à part l'inspiration divine, ont constitué une littérature sacrée, distincte de toutes les autres sans être inférieure à aucune.

Quant aux œuvres bibliques comprises sous le nom de *Nouveau Testament* et qui sont le monument primitif du christianisme, écrites en grec ou peut-être en syro-chaldaïque, elles forment un groupe de compositions qui n'appartiennent qu'indirectement à la littérature hébraïque (voy. ÉVANGILES). Mais il faut y rattacher, quoique en dehors de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, des œuvres authentiques ou apocryphes, comme les écrits talmudiques et targumiques (voy. TALMUD et TARGUM), puis les productions de la littérature rabbinique des Juifs du moyen âge. Ces dernières sont à peu près exclusivement scientifiques, consacrées à la médecine, aux mathématiques et à l'astronomie ou plutôt à l'astrologie. L'Espagne fut le principal centre du rabbinisme jusqu'au règne de Ferdinand le Catholique. Les noms qui se détachent avec le plus de relief dans cette nouvelle phase littéraire sont ceux du philologue Aben-Esra, du poëte Charisi ou Al Harizi, et du philosophe Maïmonide. Ce que cherchent alors les rabbins lettrés, c'est d'élever la poésie et la science hébraïque au niveau de la culture intellectuelle des Arabes. Dans les temps modernes, vers la fin du XVIIIe siècle, les travaux de deux rabbins, Mendelssohn de Dessau et Werely de Hambourg, ont ranimé la littérature rabbinique, qui de nos jours a produit des œuvres importantes en Allemagne et en France. Citons parmi celles-ci la traduction de la Bible, faite sur le texte hébreu, par S. Cahen.

La poésie proprement dite, dans les livres des Hébreux, se réduit à la poésie lyrique; c'est celle des *Psaumes*, des *Cantiques*, des *Prophéties*, des *Lamentations*, des courts récits, tableaux ou leçons, divisés en versets. Le rhythme qui s'y applique est des plus simples; c'est celui des anciens chants arabes et de quelques chapitres du Coran plus particulièrement marqués du caractère poétique. Il a précédé ces mètres savants et compliqués fondés sur la quantité, que les raffinements de la civilisation musulmane devaient introduire dans une langue sémitique, mais que la littérature hébraïque n'a pas soupçonnés. Toute la prosodie de celle-ci consiste, en dehors de la mesure des syllabes, dans le parallélisme (voy. ce mot), c'est-à-dire la correspondance, dans les parties du verset, d'idées qui se font pendant ou contraste.

Cf. Lowth : *Prælectiones academicæ de sacra poesi Hebræorum* (Oxford, 1732, in-4) ; — Aurivilius : *De poesi Biblica* (Upsal, 1758) ; — Herder : *Vom Geist der hebraischen Poesie* (1782) ; — Clemm, Hezel, Gesenius et Blogg : Histoires de la langue et de la littérature citées à l'article précédent ; — Telles de la Porterie : *De la Poésie sacrée chez les Hébreux*, thèse (Caen, 1822, in-8) ; — Delitsch : *Histoire de la poésie judaïque depuis la clôture du canon des saintes Écritures jusqu'à nos jours* (Leipzig, 1836) ; — Wenrich : *De Poeseos hebraicæ atque arabicæ origine, indole, consensu atque discrimine* (Leipzig, 1843, in-8) ; — Beugnot : *les Juifs d'Occident* (Paris, 1824) ; — Kayserling : *Mémoires pour servir à la littérature et à l'histoire des juifs portugais*, en allem. (Leipzig, 1859).

**HÉCATÉE DE MILET**, Ἑκαταῖος, célèbre logographe grec, né vers 550 av. J.-C., mort vers 475. D'une riche et honorable famille, il prit une part importante à la révolte de l'Ionie contre les Perses, en 500. Il avait écrit deux ouvrages, dont il nous reste des fragments : l'un intitulé Γενεαλογίαι ou Ἱστορίαι, l'autre Περίοδος γῆς ou Περιήγησις. Les *Généalogies* rapportaient les traditions fabuleuses et historiques des Grecs. Le *Periegesis* décrivait l'Europe, l'Asie, l'Égypte et la Libye, d'après les excursions de l'auteur. Dans l'un et l'autre ouvrage, inaugurant déjà la critique, il discute les fables, pour en percer le sens caché. Son

style, simple et clair, est de pur dialecte ionien. Les fragments des *Généalogies* ont été insérés par Creuzer dans les *Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta* (Heidelberg, 1806, in-8). Klausen les a édités de nouveau, en y joignant les fragments du *Periegesis*, sous ce titre : *Hecatæi Milesii fragmenta* (Berlin, 1831, in-8). On les trouve aussi dans la *Collection* Didot.

Cf. Sévin, dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. VI ; — Klausen : *De Vita et scriptis Hecatæi*.

**HÉCATÉE D'ABDÈRE**, historien grec du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il était disciple de Pyrrhon. Nous avons de lui des fragments d'ouvrages *sur les Hyperboréens* et *sur l'Égypte*. On lui en a attribué un autre *sur les Juifs*, dont il nous reste aussi des fragments, mais qui semble apocryphe. Suidas cite encore de lui un traité *sur la Poésie d'Homère et d'Hésiode ;* il est perdu. P. Zorn a publié : *Hecatæi Abderitæ fragmenta* (Altona, 1730, in-8).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*.

HECATOMYTHIUM, recueil de fables d'Astenio (voy. ce nom).

HECTOR, tragédie de Luce de Lancival ; — HECTOR FIERAMOSCA, roman de M. T. d'Azeglio (voy. ces noms).

HÉCUBE, tragédie d'Euripide, de Luigi Dolce, de J.-Elie Schlegel (voy. ces noms.)

HÉCYRE (L'), ou la *Belle Mère*, comédie de Térence (voy. ce nom).

**HEDERICH** (Benjamin), lexicographe allemand, né à Geithain (Saxe) le 12 décembre 1675, mort à Grossenhain le 18 juillet 1848. Il devint recteur de cette dernière ville. Il a laissé un certain nombre de dictionnaires et livres d'enseignement, dont le principal, *Græcum lexicon manuale* (Leipzig, 1722 ; Londres, 1739 ; souv. réimpr.), fut longtemps usité dans les écoles allemandes et anglaises.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie ;* — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**HEEREN** (Arnold-Hermann-Louis), célèbre historien allemand, né à Arbergen, près de Brême, le 25 octobre 1760, mort à Gœttingue le 7 mars 1842. Tour à tour professeur de philosophie et d'histoire dans cette dernière ville, il reçut du roi de Hanovre les titres de conseiller de la cour et de conseiller intime de justice. Il fut élu membre associé de l'Institut (Académie des inscriptions), qui avait couronné une de ses études sur les croisades. Heeren avait débuté par des travaux de philologie et édité, outre le *De Encomiis* de Ménandre, les *Eclogæ physicæ et ethicæ de Stobée* (Gœttingue, 1792-1801, 4 vol.). Son nom est attaché à de grandes études historiques d'une notoriété européenne ; souvent réimprimées, elles ont été réunies sous le titre d'*Œuvres historiques* (Historische Werke ; Gœttingue, 1821-26, 15 vol.). Elles comprennent : *Mélanges historiques* (Kleine histor. Schriften ; Gœttingue, 1803-8, 3 vol.) ; *Histoire de la littérature classique au moyen âge* (Geschichte der Klassischen Litt. im Mittelalter) ; *Manuel de l'histoire ancienne, sous le rapport des constitutions, du commerce et des colonies*, traduit en français par A. L. Thurot (Paris, 2<sup>e</sup> édit., 1827, in-8) ; *Manuel historique du système politique des États de l'Europe et de ses colonies*, traduit par Guizot et V. Saint-Laurent (1821-1841, 2 vol. in-8) ; *Idées sur la politique et le commerce de l'antiquité*, traduit par W. Suckau (1830-34, 6 vol. in-8). On cite en outre : *De l'Histoire et de la littérature des belles-lettres* (Ueber die Geschichte und Lit. der schœnen Wissenschaften ; Gœttingue, 1788) ; *De l'Influence des Normands sur la langue et la littérature françaises* (Ueber den Einfluss der Normanen auf die franzœs. Sprache und Lit. ; Ibid., 1789) ; *De l'Histoire du moyen âge* (Ueber die mittlere Geschichte ; Ibid., 1797) ; une suite d'études biographiques sur *Jean de Muller, Spittler, Ch.-Gottl. Heyne*, etc. ; une nouvelle série de *Melanges* (Vermischte histor. Schriften ; 1821, 3 vol.), etc.

Cf. Ch. Hœck : *A.-H.-L. Heeren, Gedaechtnissrede* (Gœttingue, 1843).

**HEGEL** (Georges-Guillaume-Frédéric), célèbre philosophe allemand, né à Stuttgart le 27 août 1770, mort à Berlin le 14 novembre 1831. Il étudia à Tubingue, fut précepteur en Suisse et à Francfort, et devint en 1801 professeur à Iéna, où il fut en relations avec Fichte et Schelling. Il alla en 1806 rédiger un journal politique à Bamberg, fut nommé, deux ans après, recteur du gymnase de Nuremberg et professeur de philosophie à Heidelberg en 1816. Il occupa la même chaire, à partir de 1818, à Berlin, où il eut la plus grande influence par son enseignement. Il fut enlevé par le choléra, au milieu de sa plus grande activité. Il laissait une nombreuse et brillante école qui se divisa en plusieurs sectes, sous les noms parlementaires de « droite », de « gauche », et de « centre », suivant que chacune repoussait ou acceptait les conséquences morales et religieuses de la doctrine du maître.

La philosophie de Hegel embrasse l'enchaînement universel des choses et des sciences, et ramène toutes les connaissances humaines à l'unité de ses idées et de ses formules. C'est au fond « un panthéisme logique », où les formes et les lois de la pensée sont érigées en lois absolues de l'être et de toutes ses manifestations. L'idée, identique avec l'être, se développe en lui ; l'homme, la nature et Dieu même constituent un vaste « devenir » dont la dialectique déduit nécessairement tous les modes et déterminations. Hegel a la prétention de suivre ce double développement de l'idée et de l'être, scientifiquement et historiquement, dans l'industrie, le droit, l'art, la religion et la philosophie, en marquant les rapport nécessaires et la fusion même d'existence entre Dieu, l'humanité et le monde, dans leur éternelle évolution.

Ses idées sur l'art et la poésie, au milieu de cette métaphysique ambitieuse, doivent seules nous occuper. Son esthétique, très-contestable dans ses généralités, est, comme toutes les parties de sa philosophie, riche en aperçus ingénieux, intéressants, parfois profonds, et dont la vérité est indépendante du système général. L'art, d'après Hegel, est l'effort par lequel l'esprit cherche à réaliser l'idée dans une forme extérieure. Le beau, l'idéal, consistent dans l'unité de la forme et de l'idée. Parmi les formes naturelles, le corps humain est la plus parfaite, parce qu'elle est l'expression immédiate de l'esprit. En général, le beau, produit de l'art, est aussi supérieur aux beautés de la nature que l'esprit lui-même est supérieur au monde physique. L'art s'élève par trois degrés, qui sont : la forme symbolique ou l'art oriental ; la forme classique ou l'art grec, et la forme romantique ou l'art chrétien. Dans la première forme, l'idée est plutôt indiquée que véritablement exprimée, car la matière prédomine ; dans la seconde, il y a une certaine harmonie entre l'idée et son expression matérielle, quoique l'esprit n'y soit manifesté que matériellement et comme esprit naturel ; dans la troisième enfin, l'idée trouve sa vraie expression, spiritualise la nature et consomme la production de l'idéal. Un art, une époque, une forme quelconque est d'autant plus élevée qu'elle dépend moins du matériel entrant dans la composition. L'architecture caractérise particulièrement l'art symbolique ou oriental ; la sculpture, l'art classique ; les arts romantiques par excellence sont la peinture, la musique et la poésie. Le progrès d'un type à l'autre se retrouve dans l'histoire de chaque art en particulier, comme dans l'histoire générale des arts successifs. Le progrès de la pein-

ture consiste à faire disparaître le corps des figures pour n'en laisser subsister que les couleurs. La musique abandonne cet élément extérieur, pour peindre un objet intérieur, le sentiment. La poésie spiritualise ce dernier objet et représente la pensée par des paroles qui en sont comme l'haleine fugitive et imperceptible. La poésie elle-même va s'épurant ; elle passe de l'épopée, qui met en jeu les puissances extérieures, à la poésie lyrique qui exprime directement la vie intime de l'homme. Dans la forme dramatique, la tragédie laisse prédominer aussi les éléments extérieurs sur l'homme, qui garde l'avantage dans la comédie. Le romantisme a concilié l'élément humain et l'élément externe dans le drame moderne. C'est au romantisme qu'Hegel attribue à la fois le plus haut développement de l'art et sa destruction ; car l'art romantique, à force de s'attacher aux types abstraits et aux idées pures, aboutit à l'indifférence complète de la forme. Le beau se confond avec la vérité, l'art s'absorbe dans la philosophie.

Toutes ces idées, qui ont pris tant d'autorité en Allemagne et que nous ne pouvons discuter ici, se trouvent développées par Hegel dans un style très-inégal et qui offre de grandes qualités et de grands défauts. Très-abondante, mais très-abstraite, en général, la langue du philosophe devient, dans certains ouvrages, d'une lecture impossible pour quiconque n'est pas initié par une application de longue date ; car à la terminologie déjà si compliquée des métaphysiciens, ses prédécesseurs, il ajoute la sienne qui se hérisse de termes techniques bizarrement combinés. Dans les traités consacrés aux applications du système, le style devient très-figuré, mais les images sont volontairement détournées de leur signification ordinaire. Cependant l'écrivain a souvent du mouvement et parfois de l'éloquence, comme lorsqu'il proteste contre le sentiment de dépendance envers Dieu, dont Schleiermacher faisait la base de la religion, ou que, dans ses analyses esthétiques, il esquisse la poétique figure d'Antigone ou fait valoir pêle-mêle les beautés de Job, d'Ovide ou d'Ossian.

Nous mettrons à part ici, parmi les écrits de l'illustre métaphysicien, les *Leçons sur l'esthétique*, comprises parmi les œuvres posthumes de Hegel, et traduites librement en français par M. Ch. Bénard, sous le titre de *Cours d'esthétique* (Paris et Nancy, 1840 et suiv., 5 vol. in-8). C'est le livre de Hegel où le style, avec ce que le sujet comporte d'éclat, a le plus de modération et de mesure. Il faut sans doute en faire honneur au travail de remaniement du rédacteur, M. Hothe, plutôt qu'aux improvisations du professeur lui-même. M. Bénard a aussi traduit la *Poétique* de Hegel (1853, 2 vol.). Les principaux ouvrages de philosophie générale sont : *la Phénoménologie de l'esprit* (1807) ; *la Logique* (1812, 2 vol.) ; *l'Encyclopédie des sciences philosophiques* (1817, 3 vol.). Outre les *Leçons sur l'esthétique*, on a celles *sur la Philosophie de l'histoire*, *sur la Philosophie de la religion* et *sur l'Histoire de la philosophie* : ce sont également des publications posthumes. Les *Œuvres complètes* de Hegel ont été réunies, après sa mort, par ses disciples (Berlin, 1832-1840, 18 vol.). Malgré la publication de la *Logique subjective* de Hegel, traduite par MM. H. Sloman et J. Wallon (1854, in-8), M. A. Véra a donné une traduction, avec commentaire perpétuel, de la *Logique* (1859, 2 vol. in-8), puis une traduction également commentée de la *Philosophie de la nature* (1863-1865, 3 vol. in-8).

Cf. Ch.-Fr. Gœschel : *Hegel und seine Zeit* (Berlin, 1832, in-8) ; — Rosenkranz : *Hegel's Leben* (Berlin, 1844, in-8) ; — Haym : *Hegel und seine Zeit* (1857) ; — Ch. de Rémusat : *De la Philosophie allemande* (1845) : — Véra : *l'Introduction à la Logique* de Hegel ; — Beaussire : *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française* (1865, in-18).

**HEGESINUS**, auteur supposé de plusieurs poëmes cycliques (voy. ce mot).

**HÉGÉSIPPE** (Ἡγήσιππος), orateur athénien du IVe siècle avant J.-C. Comme Démosthène, il fut l'adversaire d'Eschine. Il a été regardé comme l'auteur des discours *sur l'Ile d'Halonèse* et *sur le Traité avec Alexandre* qui se trouvent dans les *Œuvres* de Démosthène.

Cf. Vœmel : *Ostenditur Hegesippi esse orationem de Haloneso* (1830).

**HÉGÉSIPPE**, poëte athénien du IVe ou du IIIe siècle avant J.-C Il appartient à la comédie nouvelle. On connaît les titres de deux de ses comédies, Ἀδελφοί, Φιλέταιροι ; on en a des fragments, publiés par Bothe dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Meineke : *Historia critica comicorum græcorum*.

**HÉGÉSIPPE**, historien ecclésiastique grec du IIe siècle. Juif d'origine, il embrassa le christianisme. Son nom figure dans le martyrologe, au 7 avril. « Je nommerai, dit Eusèbe, l'historien Hégésippe, dont j'ai souvent emprunté les passages pour les temps apostoliques. Il a renfermé en cinq livres, écrits d'un style sans prétention, l'histoire de la prédication des apôtres. » Les fragments d'Hégésippe conservés par Eusèbe ont été insérés dans la *Bibliothèque des Pères* de Galland, t. II.

Cf. Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. III.

HÉGÉSIPPE, *Hegesippus*, nom sous lequel a été donnée une traduction abrégée de *Josèphe*, avec ce titre : *De Bello judaico et excidio urbis Hierosolymitanæ*. Cet ouvrage, imprimé d'abord à Paris (1511, in-fol.), a été réédité plusieurs fois, notamment dans la *Bibliothèque des Pères* de Lyon, t. V. Il a été traduit en français par J. Millet de Saint-Amour (Paris, 1551, in-4).

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*, t. II.

**HEGEWISCH** (Diectrih-Hermann), historien allemand, né à Quackenbruck, près d'Osnabruck, le 15 décembre 1740, mort à Kiel le 4 avril 1812. Après avoir été secrétaire de la légation danoise à Hambourg, il devint professeur d'histoire à l'université de Kiel, et exerça, par son enseignement et ses nombreux ouvrages, une grande influence sur la direction des études historiques. On cite entre autres : *Histoire de Charlemagne* (Geschichte Karls des Grossen ; Leipzig, 1772) ; *Histoire de la monarchie franque de Charlemagne à la fin des Carlovingiens* (Gesch. der fraenkischen Mon., etc. ; Hambourg, 1779) ; *Histoire des Allemands, de Conrad Ier à Henri II* (Ibid., 1781) ; *Histoire du règne de Maximilien Ier* (Gesch. der Regierung Kaiser's Max. ; Ibid., 1782-1783, 2 vol.) ; *Caractère et mœurs des Allemands au moyen âge* (Character und Sittengemaelde der deutschen Gesch. ; Leipzig, 1786) ; *Histoire des duchés de Slesvig et Holstein* (Gesch. der Herzogthümer Schl., etc. ; Kiel, 1801-1802) ; *Histoire de l'éloquence parlementaire en Angleterre* (Gesch. der engl. Parlements beredsamkeit ; Altona, 1804) ; etc. ; puis des recueils de *Mélanges*, *Études*, etc. — Son fils, François-Hermann HEGEWISCH, né à Kiel en 1783, professeur de médecine dans cette ville, a publié un grand nombre d'écrits politiques et d'économie sociale.

Cf. *Conversations-Lexicon*.

**HEIBERG** (Jean-Louis), auteur dramatique danois, né à Copenhague le 14 décembre 1791, mort dans cette ville le 25 août 1860. Pour se préparer à la scène, où il débuta, en 1814, par un essai de *Don Juan*, il étudia les auteurs français et espagnols et fit à Paris un assez long séjour. Son *Théâtre*, traduit en allemand par Kannegiesser, comprend un grand nombre de vaudevilles et de comédies imitées de

pièces françaises, particulièrement de celles de Scribe. Sa fécondité d'auteur dramatique n'épuisa pas toute son activité littéraire. Professeur à l'université de Kiel, il a publié des travaux de critique, des recherches philologiques sur les origines nationales et enfin même, à la suite d'un voyage à Berlin, des écrits philosophiques d'après le système hégélien. Directeur du théâtre de Copenhague depuis 1849, il devint censeur en 1856. Ses *Œuvres* ont été réunies (Samlede skrifter : Copenhague, 1861-1863, 22 vol.). — Sa femme, Jeanne-Louise PÆTGES, née le 22 novembre 1812, mariée en 1831, a joui, comme actrice, d'une réputation distinguée. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**HEINE** (Henri), écrivain allemand, né à Dusseldorf, le 12 décembre 1799, de parents israélites, mort à Paris le 17 février 1856. Ayant fait ses études à Bonn, à Berlin et à Gœttingue, il prit le grade de docteur en droit, et embrassa le protestantisme. Dès cette époque, il donna un recueil de *Poésies* (Gedichte; Berlin, 1822), deux tragédies, *Almanzor* et *Radcliffe* et l'*Intermède lyrique* (Lyrisches Intermezzo, 1823), remarquable poëme qui passa d'abord inaperçu. Mais l'attention publique fut très-excitée par la publication de ses *Impressions de voyage* (*Reisebilder*, Hambourg, 1826-1827, 4 vol.; nombr. édit.), dont le succès fut dû moins aux qualités littéraires qu'aux hardiesses politiques. Henri Heine donna ensuite le *Livre des chants* (Buch der Lieder; Ibid., 1827, 22e édit., 1864), qui contient, entre autres pièces célèbres, *le Roi Olaf, le Tambour major, les Deux grenadiers*, et qui fit de l'auteur un des chefs de la « Jeune Allemagne », c'est-à-dire d'une école à la fois politique et littéraire, poursuivant les restes du moyen âge dans la poésie et dans les institutions. Après la révolution de Juillet, Heine passa en France, et, par l'effet d'une rare souplesse, devint, d'habitudes et de langage, plus Français qu'Allemand. Ne ménageant pas plus les épigrammes à sa patrie adoptive qu'à ses compatriotes, il se fit, dans le monde littéraire de Paris, une grande réputation d'esprit, et eut, chez nous comme en Allemagne, plus d'admirateurs que d'amis. Marié à Paris, pensionné par le roi Louis-Philippe, il était depuis longtemps paralysé et aveugle quand il mourut.

Parmi les ouvrages qu'il écrivait en allemand et dont plusieurs furent traduits en français, nous citerons : *Kohldorf ou Lettres sur la noblesse*, au comte de Moltke (Hambourg, 1831); *Essais sur l'Histoire de la littérature moderne en Allemagne* (Beitraege zur Geschichte, etc. ; Ibid., 1833, 2 vol.), publié en français sous ce titre : *De l'Allemagne* (Paris, 1835, 2 vol. in-12), exposition ironique des doctrines religieuses, philosophiques et esthétiques de sa patrie, avec des jugements passionnés sur les écrivains ; *l'État de la France* (Franz. Zustaende; Ibid., 1833), recueil d'articles sur Paris adressés à la *Gazette d'Augsbourg; le Salon* (der Salon, Ibid., 1835-1840) ; *l'École romantique* (die Romantische Schule; Ibid., 1836); *les Femmes de Shakespeare* (Sh.'s Maedchen und Frauen; Paris et Leipzig, 1839); *Bœrne* (Ueber B.; Hambourg, 1840), le plus acerbe de ses pamphlets contre ses compatriotes ; *Poésies nouvelles* (Neue Gedichte; Ibid., 1844), réimprimé avec un appendice contenant *le Conte d'hiver*, etc.; *Atta-Troll* (Ibid., 1847), satire très-mordante du caractère allemand; un dernier volume de poésies, *le Romancero* (Ibid., 1851; 4e édit., 1852) ; le poëme burlesque *le Docteur Faust* (Ibid., 1851); enfin *Lutèce* (Paris et Hambourg, 1855, in-18), recueil de nouvelles lettres écrites pour la *Gazette d'Augsbourg*, pendant les années 1840 à 1843, et remplies de traits satiriques contre la France et sa littérature. Il a été fait des éditions françaises des *Poëmes et légendes* (1855, in-18) et des *Poésies choisies* (1858, in-18). On a donné en Allemagne une édition complète de ses *Œuvres* (Werke, Hambourg, 1861-1863, 20 vol.), puis de ses *Lettres* (Briefe; Amsterdam, 1861, 5 parties). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

Cf. M.-J. Stephani : *H. Heine und ein Blik auf unsere Zeit* (Halle, 1834, in-8) ; — L. Bœrne : *Urtheil über H. Heine* (Francfort, 1840, in-12) ; — Théophile Gautier : *Etude* sur Henri Heine, en tête de la 2e édition des *Reisebilder* (1858, 2 vol. in-18) ; — Julian Schmidt : *Hist. littér. de l'Allemagne* ; — A. Meissener : *Erinnerungen an H. Heine* (Hambourg, 1854) ; — articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, par Edgar Quinet (15 fév. 1834), Daniel Stern (1er décembre 1844), Gérard de Nerval (15 juillet, 15 septembre 1848), Saint-Réné Taillandier (15 janvier 1845, 1er avril 1852, 1er octobre 1863).

**HEINECCIUS** (Jean Gottlieb HEINECKE, dit), célèbre jurisconsulte et érudit allemand, né à Eisenberg le 11 septembre 1681, mort le 31 août 1741. Il enseigna avec éclat, à Halle, la philosophie et le droit. Parmi ses importantes publications sur la jurisprudence nous ne citerons ici que celles qui en éclairent l'histoire : *Syntagma antiquitatum Romanorum jurisprudentiam illustrantium* (Halle, 1718, in-8; nombr. édit., 2 vol. in-8); *Historia juris civilis romani et germanici* (Ibid., 1733, in-8; nombr. édit. augmentées) ; *Antiquitates germanicæ jurisprudentiam patriam illustrantes* (Copenhague, 1772-1773, 2 vol. in-8). Ses *Œuvres* ont été réunies (Genève, 1744-1748, 8 vol. in-4; supl. 1771). — Son frère, Jean-Michel HEINECCIUS, s'est aussi fait connaître par ses travaux d'archéologie et d'histoire religieuse.

Cf. J.-Chr.-G. Heineccius : *Notice sur la vie et les écrits* de son père, en latin, en tête de l'édit. des *Œuvres*; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HEINRICH**, poëte allemand des XIe et XIIe siècles, mort vers 1127. Il était probablement fils de la poétesse Ava. Il s'intitule lui-même « pauvre serviteur de Dieu » et resta laïc. On a de lui un poëme sur la *Pensée de la mort* (von des Todes gehugede), écrit avec une simplicité biblique.

Cf. Massmann : *Deutsche Gedichte des XII Jharh.* (Quedlinbourg, 1832, 2 vol.).

**HEINSE** (Jean-Jacques-Guillaume), écrivain allemand, né en 1746 à Langenwicsen (Thuringe), mort en 1803. Doué d'une grande force corporelle, d'une mémoire surprenante et d'une ardente imagination, il se forma plutôt dans le monde qu'à l'école. Il fit cependant tant bien que mal des études de droit à l'Université d'Iéna, puis il se rendit à Erfurt, où il se lia avec les poëtes Wieland et Gleim. Il publia bientôt un volume d'*Épigrammes* (Sinngedichte; Halberstadt, 1771); une traduction du *Satiricon* de Pétrone (Rome, 1773, 2 vol.) ; *Laidion ou les Mystères d'Eleusis* (Leipzig, 1774), etc. Jacobi l'appela à Dusseldorf, en 1776, comme rédacteur de l'*Iris*. Les galeries de tableaux de cette ville développèrent chez Heinse le sentiment artistique, et son esprit prit une tournure plus attique et plus fine. Après avoir visité l'Italie, il s'arrêta à Mayence, chez son ami l'historien Jean de Müller, et grâce à celui-ci, fut nommé lecteur du prince et bibliothécaire.

C'est à Mayence que Heinse écrivit *Ardinghello et les Iles fortunées* (Leipzig, 1787, 2 vol.), histoire italienne du XVIe siècle; *Hildegarde de Hohenthal* (Berlin, 1795-1796, 2 vol.), et *Anastasia et le jeu d'échecs* (An. und das Schachspiel; Francfort, 1803, 2 vol.). Dans ces trois ouvrages, Heinse a fait entrer ses études sur la peinture, la sculpture et la musique; il les exprime ordinairement sous forme de lettres. Une de ses œuvres les plus précieuses est sa *Correspondance avec Gleim et J. de Muller* (Zurich, 1806-1808, 3 vol.), surtout intéressante pendant son séjour en Italie et son voyage en Suisse. Ecrivain brillant, nerveux,

passionné, il se plaît à « l'apothéose des choses sensuelles », et va souvent jusqu'au cynisme. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Laube (Schriften; Leipzig, 1838, 10 vol.).

Cf. Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen Literatur des XIX*[es] *Jarhunderts*, t. I ; — H. Kurz : *Gesch. der deutschen Lit.* (4e édit.), t. III.

**HEINSIUS** (Daniel), célèbre érudit hollandais et poëte latin, né à Gand vers 1580, mort le 25 février 1655. Élevé par son père que ses opinions calvinistes avaient fait bannir de la Belgique, il montra une précocité extraordinaire pour le latin et écrivit des poésies en cette langue avant l'âge de dix ans. Plus tard il s'éprit de la même ardeur pour le grec qui lui avait inspiré d'abord un extrême dégoût. Il étudia, à Leyde, sous Scaliger et s'attacha à lui. Il fut l'ami de Hugo Grotius, avec lequel il se brouilla pour cause d'opinions religieuses. Après avoir professé à Leyde l'histoire et le droit politique et avoir été bibliothécaire de l'Université, il fut appelé auprès de Gustave-Adolphe, comme historiographe de Suède. Il devint ensuite secrétaire du synode de Dordrecht. A un âge déjà avancé, il s'appliqua à l'étude des langues orientales; mais il perdit la mémoire dans les dernières années de sa vie.

D. Heinsius a donné, comme philologue, un certain nombre d'éditions annotées, dont plusieurs, faites à la hâte, sont loin d'être dignes de sa réputation. Nous citerons celles de : *Silius Italicus* (Leyde, 1600, in-16), d'*Hésiode* (1603, in-4), de *Théocrite* (même année), de *Maxime de Tyr* (1607, in-8), des *Tragédies* de Sénèque (1611, in-8), de la *Poétique* d'Aristote (même année, in-8), de *Théophraste* (1611-1613, 2 vol. in-fol.), d'*Horace* (1612, in-8). Comme poëte latin, il était renommé pour son habileté à prendre la facture et le style de tel ou tel écrivain ancien. Une tragédie de lui, *Herodes infanticida*, a été tour à tour très-louée pour ses beautés et très-critiquée pour ses défauts : ceux-ci paraissent les plus réels, et malgré l'analyse, plus ou moins risquée, que la sainte Vierge fait de ses sensations, à propos de la naissance de Jésus, la pièce, comme le dit Rapin, est froide et ennuyeuse. Une autre tragédie, *Auriacus*, a pour sujet la mort de Guillaume le Taciturne. Elle est traitée suivant la manière de Sénèque. On remarque encore, parmi ses autres poëmes, le *De Contemptu mortis*, inspiré du spiritualisme de Platon. Un recueil de ses *Poésies* (Poemata; Leyde, 1613, in-12) contient particulièrement trois livres d'*Élégies*. On a en outre de D. Heinsius des recueils de discours, de dissertations, d'érudition, de critique littéraire et religieuse, de petits écrits satiriques, comme *Laus pediculi* et *Laus asini*, des *Lettres*, etc.

HEINSIUS (Nicolas), philologue, poëte et diplomate hollandais, fils du précédent, né à Leyde, le 29 juillet 1620, mort à La Haye le 7 octobre 1681. Pour compléter l'instruction qu'il avait reçue auprès de son père, il voyagea en Angleterre, en France, en Italie, explorant les bibliothèques et étudiant les manuscrits. En 1649, il fut appelé en Suède par la reine Christine, qui le chargea de lui créer une riche bibliothèque, mais négligea de lui rembourser les dépenses faites par ses ordres. Il retourna plus tard en Suède, comme ambassadeur des états généraux, et remplit auprès de plusieurs cours d'importantes missions. Nicolas Heinsius s'est fait un nom célèbre par le soin et le savoir qu'il a déployés dans quelques excellentes éditions, souvent réimprimées : *Claudien* (Leyde, 1650, in-12), *Ovide* (1652, 3 vol. in-12), et surtout *Virgile* (Amsterdam, 1664, in-12), qui lui a coûté près de trente ans de travail. Il a laissé de précieuses notes, utilisées par d'autres éditeurs. Poëte latin aussi renommé que son père, il a écrit plusieurs recueils d'*Elégies* (Paris, 1646, in-4; Padoue, 1645, etc.) et autres *Poëmes* (Amsterdam 1666, in-8).

Cf. Baillet : *Jugements des savants*, t. II, IV et VI ; — Creutzer : *Zur Geschichte der classischen Philologie* ; — Foppens : *Biblioth. belgica* ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*.

**HEINSIUS** (Othon-Frédéric-Théodore), grammairien allemand, né à Berlin en 1770, mort le 19 mai 1849. Voué à l'enseignement, il a publié une *Grammaire allemande* (Deutsche Sprachlehre; Berlin, 1798, 3 vol.); *Abrégé*, (Ibid., 1804; nombr. édit.) ; un *Dictionnaire populaire allemand* (Volksthümliches Wœrterbuch der deutschen Sprache; Hanovre, 1818-32, 4 vol.); une *Histoire de la littérature allemande* (Geschichte der deut. Lit.; Berlin, 1810; 6e édit., 1843), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édit., 1866).

HELDENBUCH. — Voyez HÉROS (LIVRE DES).

HÉLÈNE, tragédie d'Euripide; — titre de la deuxième partie du *Faust* de Gœthe (voy. ces noms).

**HELGAUD** ou **HELGALD**, en latin *Helgadus* ou *Helgaudus*, historien français, mort vers 1048. Il fut moine à l'abbaye de Fleury-sur-Loire et fut distingué par le roi Robert pour son mérite et sa piété. On a de lui l'*Epitome vitæ Roberti regis*. Ce n'est qu'un panégyrique très-diffus et d'un style dur et affecté, mais qui contient des renseignements intéressants sur la cour et la vie intime du roi. Publié d'abord avec la *Vie de saint Louis*, par Guillaume de Nangis, puis dans les *Annales rerum gallicarum* de Gaguin, il fut réédité dans les recueils de Pithou et de Duchesne.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

HÉLIAND, poëme saxon du IXe siècle. Ecrit à la demande de Louis le Débonnaire, sinon par ce prince lui-même, il était destiné à la conversion des Saxons. Le titre d'Héliand, qui signifie *le Sauveur*, lui a été donné par son premier éditeur, A. Schmeller (Stuttgart et Tubingue, 1830-1840. Comme plusieurs poëmes chrétiens à l'usage des barbares, il a pour sujet le récit de la vie du Christ, d'après les Evangiles. Le vers est à allitération. Ce poëme n'est pas seulement un curieux monument de l'ancienne langue saxonne, il ne manque pas de valeur poétique. On y trouve même de la chaleur, de l'éclat, quelque chose de vraiment épique. Peut-être n'est-ce qu'une partie d'un poëme plus vaste sur la foi chrétienne. *Héliand* a été plusieurs fois réimprimé. Il en a été donné des traductions en allemand moderne, par Kannegiesser (Berlin, 1847), Simrock (2e édition, 1866), Grein (1854), Rapp (1856), etc.

Cf. Vilmar : *Deutsche Alterthümer im H.* (1862).

HÉLIAS ou ÉLIAS, chanson de geste du cycle de la croisade (voy. ce nom). C'est, dans l'ordre des idées, la première du groupe de chansons réunies sous le texte commun de *Chevalier au Cygne*, et elle explique cette dénomination. La femme du roi Lothaire, la belle Elioxe, est morte en donnant le jour à sept jumeaux qui portaient chacun une chaîne d'or au cou. La mère du roi, Matabrune, a ordonné de faire périr ces enfants extraordinaires; mais elle apprend, sept ans plus tard, qu'ils ont été sauvés et elle leur fait enlever leurs chaînes d'or. Aussitôt ils sont changés en cygnes et vont habiter les jardins du roi. Un seul enfant, une fille, a conservé son talisman et gardé sa forme naturelle. Elle informe Lothaire de la métamorphose de ses frères; le roi fait chercher les chaînes d'or pour les rendre à ses enfants qui redeviennent hommes, à l'exception d'un seul dont la chaîne a été fondue par l'orfévre de la reine-mère. Il reste cygne et est placé à la proue du vaisseau d'Hélias, qui prend le nom de Chevalier

au cygne. Il y a quatre manuscrits de la chanson d'*Hélias* à la Bibliothèque nationale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**HÉLINAND** (Dans ou Dam), chroniqueur français, né à Punleroi (Beauvaisis) dans le XIIe siècle, mort après 1229. Après avoir été le favori de Philippe-Auguste, il se retira dans l'abbaye des Cisterciens de Froidmont. Les fragments qui restent de sa *Chronique* ont été insérés par Tissier dans la *Bibliotheca cisterciensis* (t. VII); ils vont de 634 à 1204. C'est une compilation sans intérêt. On trouve encore, dans le même recueil, vingt-huit sermons et trois opuscules d'Hélinand. Il avait fait aussi un poëme français publié par Loisel, sous le titre de *Vers sur la Mort* (1594, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

**HÉLIODORE**, Ἡλιόδωρος, romancier grec, né à Émèse (Syrie), au IVe siècle. S'étant converti au christianisme, il devint évêque de Tricca, en Thessalie. Nous avons de lui un roman célèbre, *les Éthiopiques ou Amours de Théagène et de Chariclée*, Τὰ περὶ Θεαγένην καὶ Χαρίκλειαν Αἰθιοπικά. Le sujet a moins d'intérêt que d'invraisemblance. La femme du roi d'Ethiopie, à la suite de l'impression produite sur elle par la vue d'une statue grecque, met au monde une fille de couleur blanche. Craignant des soupçons pour sa vertu, elle confie cet enfant à un philosophe qui part pour l'Egypte. Celui-ci la remet à un prêtre grec, qui l'emmène à Delphes et l'élève sous le nom de Chariclée. Le fils du prêtre, Théagène, en devient amoureux, l'enlève, et, après de nombreuses aventures, l'épouse en Ethiopie, où elle vient d'être reconnue par ses parents. Le récit, qui reste toujours décent, ne laisse pas d'être agréable par sa rapidité, par l'élégance du style et la beauté des descriptions. C'est, pour la date, le premier roman des Grecs, et il est resté supérieur à tous ceux qui l'ont suivi. On sait que Racine, dans sa jeunesse, se plaisait à le lire dans le texte même, au point de l'avoir appris par cœur.

L'ouvrage d'Héliodore, publié pour la première fois en 1534 (Bâle, in-4), a été réimprimé souvent avec une version latine (Lyon, 1611, in-8; Francfort, 1631, in-8, etc.). Une édition fort incorrecte fut donnée par Bourdelot (Paris, 1619, in-8), et reproduite avec de nouvelles erreurs par Schmidt (Leipzig, 1772, in-8). Coray publia le texte fort amélioré et avec un bon commentaire (Paris, 1804, 2 vol. in-8). Il a été reproduit, avec de nouvelles corrections, dans les *Erotici græci* de Firmin Didot (1856, in-8). La traduction d'Amyot (1547, in-fol., 1549, 1559, in-8) a été souvent réimprimée. M. Trognon l'a publiée de nouveau, revue et corrigée (Paris, 1822, in-8). Il existe aussi des traductions, très-médiocres, par l'abbé de Fontenu (1743) et par Quenneville (1802). Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris attribue à Héliodore, évêque de Tricca, un petit poëme en vers iambiques, sur *l'Art de faire de l'or*, que Fabricius a inséré dans sa *Bibliotheca græca* (t. III). C'est sans aucun doute une fausse attribution.

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Villemain : *Notice sur les romans grecs*; — Schœll : *Histoire de la littérature grecque*, t. VI ; — V. Chauvin : *les Romanciers grecs et latins* (1861, in-18) ; — Chassang : *Histoire du roman* (1862, in-8).

**HELLADIUS** (Ἑλλάδιος), grammairien grec du IVe siècle, né à Antinoé (Égypte), ancienne Besa, d'où il reçut le surnom de *Besantinoüs*. Photius nous a transmis des fragments d'un ouvrage de lui intitulé : Πραγματεία χρηστομαθειῶν. Ils ont été publiés, avec version latine, par André Schott (Utrecht, 1687, in-4), et insérés dans le *Thesaurus* de Gronovius, t. X.

Cf. Meursius : *Notes*, dans l'édit. d'Utrecht.

**HELLADIUS** (Alexandre), écrivain grec moderne, qui vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il a laissé un *Traité de grammaire grecque* (Nuremberg, 1712, in-8) et un ouvrage sur l'*Etat présent de l'Eglise* (Altorf, 1714, in-12), contenant de précieux renseignements littéraires.

Cf. J.-M. Gesner : *Opuscula minora*, t. V.

**HELLANICUS**, Ἑλλάνικος, historien grec du Ve siècle avant J.-C., né à Mitylène, dans l'île de Lesbos. D'après Lucien, il vécut quatre-vingt-cinq ans. On peut le regarder comme formant la transition entre les chroniqueurs ou logographes, et les historiens proprement dits. De ses nombreux ouvrages, où il réunit les traditions et les légendes sur les Thessaliens, les Athéniens, les Éoliens, les Perses, etc., nous n'avons que des fragments, recueillis par Ch. Sturz (Leipzig, 1796, 1826, in-8), et dans la *Bibliothèque* Didot (1841, in-8).

Cf. Preller : *Dissertatio de Hellanico Lesbio historico* (Dorpat, 1840, in-4).

HELLÉNIQUES (LES), ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

HELLÉNISME. — Voyez IDIOTISME.

**HÉLOÏSE**, religieuse française du XIIe siècle, célèbre par ses amours avec Abélard, née à Paris en 1101, morte au Paraclet le 16 mars 1164. Nièce d'un chanoine de Notre-Dame nommé Fulbert, elle reçut une éducation brillante et était renommée à l'âge de dix-sept ans pour son esprit, son savoir et sa beauté. Abélard, dans tout l'éclat de sa réputation, fut chargé de lui donner des leçons. « C'était, dit-il lui-même, confier une tendre brebis à un loup affamé. » Il l'aima et en eut un fils, qui fut nommé Astrolabe. Quoiqu'il eût réparé sa faute par le mariage, Fulbert l'en punit par une odieuse mutilation. Abélard fit entrer Héloïse au couvent d'Argenteuil, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis, et elle en fut nommée bientôt prieure. Lors de la réforme que Suger voulut y introduire, elle passa avec ses religieuses au Paraclet, en Champagne, où Abélard avait fondé un oratoire, qui devint une importante abbaye. C'est là que furent transportés les restes d'Abélard, mort vingt-deux ans avant Héloïse. C'est de là qu'elle lui écrivit ces *Lettres* si ardentes qui ont fait de son nom un symbole de passion. Elles ont été publiées avec celles d'Abélard, réimprimées et traduites un grand nombre de fois (voy. ABÉLARD). Écrites dans un latin d'une élégance étonnante pour le siècle, elles unissent à la chaleur, au mouvement d'une âme passionnée, une régularité savante, une recherche d'effets, un étalage de savoir qui contribuent, avec certaines particularités et contradictions inexplicables, à les faire considérer comme une œuvre apocryphe, ou du moins gravement altérée par des interpolations. On a en outre d'Héloïse des *Problèmes*, qui ont été aussi réunis aux *Œuvres* d'Abélard, dans leurs diverses éditions. M. Léopold Delisle a retrouvé des vers d'elle sur un de ces *rouleaux des morts* (voy. ces mots) en usage de son temps.

Cf. Mme Guizot : *Notice*, dans l'édit. des *Lettres* par Oddoul (1837, 2 vol. in-8) ; — Ch. de Rémusat : *Abélard, sa vie*, etc. (Ibid., 1845, 2 vol. in-8) ; — Leroux de Lincy : *les Femmes célèbres de l'ancienne France* (Ibid., 1858, in-18) ; — Gréard : *Préface* de son édition (Ibid., 1869, in-18).

HÉLOÏSE (LA NOUVELLE), roman de J.-J. Rousseau (voy. ce nom).

**HELVÉTIUS** (Claude-Adrien), philosophe et littérateur français, né à Paris en janvier 1715, mort le 26 décembre 1771. D'une famille de savants médecins originaire de Hollande, il obtint, dès l'âge de vingt-trois ans, par le crédit de son père, premier médecin de la reine, la charge de fermier général, qu'il quitta à l'âge de trente-cinq ans pour suivre son penchant pour la philosophie et les

lettres. Faisant de sa fortune un noble usage, il se signala par de nombreux traits de bienfaisance. Il ouvrit, d'autre part, sa maison à la société savante et lettrée et eut un des brillants salons philosophiques du temps. Il prétendit lui-même à la gloire d'écrire et publia un premier ouvrage philosophique, le livre *De l'Esprit* (1758, in-4), qui lui fit, du premier coup, une grande réputation, par la hardiesse de ses opinions sensualistes et matérialistes. Il en donna, avec moins de succès, un commentaire dans un traité *De l'Homme, de ses facultés, de son éducation*, etc., qui ne fut publié qu'après sa mort (1772, 2 vol. in-8). Comme ouvrage littéraire, on cite d'Helvétius un poëme en six chants, *le Bonheur*, qu'il laissa inachevé et qui fut publié par Saint-Lambert, avec divers écrits posthumes, et une préface sur la vie de l'auteur (Londres, 1772, in-8). Il mourut à cinquante-cinq ans, après avoir partagé sa vie entre l'étude d'une philosophie faite pour dessécher le cœur et la préoccupation constante de secourir les malheureux.

Le livre *De l'Esprit*, le seul qui consacre le nom et l'influence d'Helvétius au XVIIIe siècle, se compose de quatre discours très-étendus, dans lesquels il expose à sa manière les principes, peu nouveaux et très-connus, de la métaphysique sensualiste et de la morale de l'intérêt. Il reprend l'hypothèse, admise volontiers par son époque, d'après laquelle toute l'existence se compose de sensations, et il en tire les conséquences, en assimilant plus ou moins l'homme aux animaux et en ramenant tous nos mobiles d'action à la sensibilité, à la passion. Il en déduit, en particulier, l'égalité native de tous les hommes, entre lesquels il n'y a d'autres différences que celles apportées par le hasard et développées par l'éducation, et il imagine qu'il dépendrait des législateurs de transformer les citoyens en hommes utiles ou même en hommes de génie, c'est-à-dire « d'allumer à leur gré dans les cœurs toutes sortes de passions ». De là une influence exagérée attribuée aux lois et à la forme du gouvernement. Helvétius désespérait néanmoins de voir son pays transformé par cette efficacité de la législation; car il disait, en parlant de la France, dans la Préface de *l'Homme*: « Nulle crise salutaire ne lui rendra la liberté; c'est par la consomption qu'elle périra: la conquête est le seul remède à ses malheurs. » Le livre *De l'Esprit* eut un succès dont l'éclat fut accru encore par celui des condamnations qu'il subit. Mme Du Deffand disait de l'auteur: « C'est un homme qui a dit le secret de tout le monde. » Cependant les chefs du mouvement philosophique qui se trouvaient dépassés par l'application de leurs principes protestèrent eux-mêmes. Voltaire, qui louait la clarté du style et l'élégance du livre, trouvait le titre équivoque, l'ouvrage sans méthode, rempli à la fois d'idées communes ou superficielles et de nouveautés fausses ou problématiques. Jean-Jacques Rousseau s'attaquait aux principes mêmes d'Helvétius et les réfutait avec indignation dans *l'Emile*. Le livre *De l'Esprit*, brûlé par arrêt du parlement du 6 février 1759, fut plusieurs fois réimprimé à Amsterdam et à Londres (1759-1782), et plus récemment à Paris (1822, 2 vol. in-18). Il a été donné au moins six éditions générales des *Œuvres* d'Helvétius, notamment deux en 1795 (5 vol. in-8 et 14 vol. in-18); la plus complète est celle de Saint-Lambert, contenant la *Correspondance* de l'auteur et plusieurs écrits inédits (1818, 3 vol. in-8). — Sa femme, née Anne-Catherine DE LIGNIVILLE, morte le 12 août 1800, tint son salon avec distinction et esprit. Devenue veuve, elle se retira à Auteuil, où sa maison fut le rendez-vous de Condillac, Turgot, d'Holbach, Morellet, Cabanis, Destutt de Tracy, etc. Cette réunion fut célèbre sous le nom de Société d'Auteuil.

Cf. De Chastellux : *Eloge de M. Helvétius* (s. d.); — Saint-Lambert : *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, en tête de l'édition du *Bonheur* et de celle des *Œuvres*; — Voltaire : *Correspondance*; — Lemontey : *Notice sur Helvétius* (Paris, 1823, in-8); — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, 38e leçon ; — Damiron : *Mémoire sur Helvétius* (1853, in-8), et t. IX des *Mémoires de l'Académie des sciences morales*; — J. Barni : *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle* (1866, 2 vol. in-18).

**HELVICUS** (Christophe HELWIG, dit), savant allemand, né à Sprindlingen, près de Francfort, le 26 décembre 1581, mort à Giessen le 10 septembre 1617. Il professait le grec et l'hébreu dans cette dernière ville. On a de lui quelques travaux estimés de chronologie et d'histoire : *Theatrum chronologicum* (Marbourg, 1609, in-fol.); *Synopsis historiæ universalis* (Gressen, 1612, nouv. édit., 1837), et quelques livres de théorie littéraire : *Poetica* (Ibid., nouv. édit., 1617, in-8); *De ratione conficiendi... carmina græca* (Ibid., 1610).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique*.

**HÉLYOT** (Pierre), écrivain ecclésiastique français, né en 1660 à Paris, mort en 1716. Il entra dans le tiers ordre de Saint-François, où il reçut le nom de *Père Hippolyte*. Érudit et très-laborieux, il composa l'*Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires* (Paris, 1714-1721, 8 vol. in-4), ouvrage estimé et le plus étendu qu'on eût encore sur ce sujet. Il publia aussi *le Chrétien mourant* (Paris, 1695, in-12) et d'autres écrits ascétiques.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**HEMANS** (Felicia-Dorothea BROWNE, Mrs), femme poëte anglaise, née le 25 septembre 1794 à Liverpool, morte à Dublin le 12 mai 1835. Fille d'un marchand de Liverpool, elle passa une partie de sa jeunesse dans une des plus pittoresques régions du pays de Galles, et, dès l'âge de quinze ans (1808), elle publia un petit volume de vers qui resta inaperçu. Son second volume, *les Sentiments de famille* (Domestic affections; 1812), eut plus de succès. Mariée et mère de cinq enfants, elle multiplia ses productions pour se créer des ressources. Nous citerons : *Contes et scènes historiques* (Tales and historic scenes, 1819); *le Sceptique*, *la Grèce moderne*, *Dartmer* (1821); *les Vêpres siciliennes* (The Vespers of Palermo), drame représenté sans succès à Londres, en 1823; *Chants de beaucoup de pays* (Lays of many lands; 1827); *Souvenirs de femme* (Records of Woman ; 1828); *les Chansons des affections* (the Songs of the affections; 1830); *Hymnes pour l'enfance*, *Chants nationaux et Chansons pour la musique*; *Scènes et hymnes de vie* (Hymns for Childhood, National lyrics and hymns of life; 1834, 3 vol.). On trouve dans les poésies de Mrs Hemans, sans une grande originalité, une élégance harmonieuse, le charme du sentiment et de l'imagination, notamment dans les pièces intitulées : *les Foyers de l'Angleterre* (the Homes of England) et ses *Tombeaux d'une famille* (the Graves of a household). Une édition de ses *Œuvres complètes*, en 6 volumes, a été donnée après sa mort, par sa sœur.

Cf. *Vie de Mrs Hemans*, en tête de ses *Œuvres*.

**HÉMISTICHE.** — Voyez CÉSURE.

**HEMSTERHUYS** (Tibère), philologue hollandais, né à Groningue le 1er février 1685, mort à Leyde le 7 avril 1766. Il professa successivement à Amsterdam, à Franeker et à Leyde, les mathématiques, le grec et l'histoire. Il s'est montré savant et ingénieux helléniste; on lui doit des éditions des *Dialogues* de Lucien (Amsterdam, 1708, in-12), puis des *Œuvres* du même (Ibid., 1743, 4 vol. in-4), du *Plutus* d'Aristophane (Harling, 1744, in-8). Il a laissé en outre des notes, dissertations, discours, etc. — Son fils, François HEMSTERHUYS, né à Groningue en 1720, mort en juin 1790, a publié sur Dieu, sur l'homme, sur l'art, la vie, etc., une série de lettres et dissertations qui ont été réunies sous le

titre d'*Œuvres philosophiques* (Paris, 1792, 2 vol. in-8; nouv. édit., Louvain, 1827, 2 vol. in-18).

Cf. Rinck : *Tib. Hemsterhuysius*, etc. (Kœnigsberg, 1801, in-8); — Meyboom : *Commentarii de Fr. Hemsterhuysii meritis* (Groningue, 1840, in-8); — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*.

**HÉNAULT** (Charles-Jean-François), historien et littérateur français, né le 8 février 1685 à Paris, où il est mort le 24 novembre 1770. Fils d'un fermier général, il fit ses études chez les Jésuites, sa philosophie au collége des Quatre-Nations, et se distingua, dès sa jeunesse, par une grande facilité d'écrire. Les succès de Massillon dans la chaire lui inspirèrent d'abord le désir d'être prédicateur, et il entra à l'Oratoire; mais il en sortit après deux ans. Revenu dans le monde, il fréquenta la haute société et les écrivains qu'il réunissait dans des soupers fameux. En 1706, il fut nommé conseiller au parlement de Paris, et en 1710 il obtint la charge de président en la première chambre des enquêtes. Cependant il remportait des prix à l'Académie française (1707) et à celle des Jeux floraux (1708); ses poésies légères, fort applaudies des convives de ses soupers, et en effet gracieuses, étendaient la réputation de son esprit et de son talent. On le recherchait dans toutes les réunions où la bonne compagnie se mêlait aux hommes de mérite, à l'hôtel de Sully, à la cour de Sceaux, chez la marquise de Lambert. En 1723, il fut admis à l'Académie française, et en 1755 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il devint le surintendant de Marie Leczinska. Cette reine, si connue par sa dévotion, l'avait pris en amitié, malgré la licence de quelques-uns de ses couplets.

A la suite d'une maladie grave, vers l'âge de cinquante ans, Hénault se convertit et fit une confession générale. Il dit à ce propos : « On n'est jamais si riche que quand on déménage. » Sa dévotion, aimable et douce, persista jusqu'à la fin de sa vie. Elle lui valut bien des traits satiriques de la part de Mme Du Deffand qui l'avait aimé autrefois, et de la part de Voltaire qui l'avait loué souvent, notamment dans ces vers badins :

Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable,
Les gens en *us* pour un savant,
Et le dieu joufflu de la table
Pour un connaisseur très-gourmand.

Il changea de ton et passa à la satire, reprochant au président sa passion de plaire à tout le monde comme la cause de ses palinodies. Voltaire toutefois lui devait quelque obligation, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il eût jeté le manuscrit de la *Henriade* au feu par dépit de quelques critiques, et que le président l'en eût retiré au prix de ses manchettes brûlées.

Le talent littéraire du président Hénault a été nettement apprécié en quelques lignes par le marquis d'Argenson, qui a aussi touché quelques points de son caractère : « Ses vers sont doux et spirituels ; sa prose est coulante et facile ; son éloquence n'est point mâle ni dans le grand genre, quoiqu'il ait remporté des prix à l'Académie française. Il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat... On m'a assuré qu'au palais il était bon juge sans avoir une parfaite connaissance des lois, parce qu'il a l'esprit droit et le jugement bon. Il n'a jamais eu la morgue de la magistrature, ni le mauvais ton des robins. Il ne se pique ni de naissance ni de titres illustres, mais il est assez riche pour n'avoir besoin de personne, et dans cette heureuse situation, n'affichant aucune prétention, il se place sagement au-dessous de l'insolence et au-dessus de la bassesse. »

Son principal ouvrage est le *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France* (Paris, 1744, in-4), utile en même temps à ceux qui veulent apprendre et aux savants qui ont besoin d'un *memento* à consulter. « Il a ce précieux avantage, dit un critique moderne, de ne jamais présenter les hommes ou les événements isolés. Sous chaque année, présents ou lointains, les faits se disposent jour par jour et s'expliquent par leurs rapports mutuels. Le cadre est excellent... On a refait les autres livres d'histoire, on ne refera pas l'*Abrégé chronologique* du président Hénault; on le continuera toujours et on le complétera. » L'auteur mit à la seconde édition (1744, in-4) une préface où se trouve le vers si connu, tant de fois employé depuis en épigraphe :

Indocti discant et ament meminisse periti.

C'était une imitation d'un passage de Pope, qui eut l'honneur d'être attribuée à Horace. Les autres éditions de l'*Abrégé chronologique* sont les suivantes : La Haye, 1749, 1756, 1761, 1765, 2 vol. in-8; Paris, 1768, 2 vol. in-4; 1775, 3 vol. in-8; puis avec la continuation de Fantin-Desodoards (1788-1789, 5 vol. in-8; 1805 5 vol. in-8; 1820, in-4), avec une continuation par Auguis et des notes de Walckenaër (1821, 1822, 6 vol. in-8), avec une dernière continuation par Michaud (1836, 1838, 1839, 1855, gr. in-8).

Un autre ouvrage bien connu du président Hénault a pour titre : *Nouveau Théâtre français : François II, roi de France*, tragédie en cinq actes, en prose (Paris, 1747, 1768, in-8). C'est un essai de pièce historique composé à l'imitation de Shakespeare dans le dessein de retracer les principaux faits de notre histoire nationale ; mais, dit Sainte-Beuve, « le président n'était pas de force à remplir de tels cadres ; il se plaisait pourtant à les concevoir, à les proposer aux autres, et l'on doit lui en savoir gré. » On a encore de lui : *Marius à Cyrthe* (Paris, 1716, in-12), tragédie en cinq actes, en vers, représentée en 1715, et publiée sous le nom de Caux de Montlebert, qui y avait effectivement collaboré; *le Temple des chimères* (1758, in-4), divertissement en un acte, en vers libres; *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, avec Lacombe et Macquer (Paris, 1759, 1765, 2 vol. in-8); *le Réveil d'Épiménide*, comédie (Amsterdam, 1757, in-8); *Cornélie vestale* (1769, in-8), tragédie en cinq actes, en vers, représentée en 1713 sous le nom de Fuzelier; *le Jaloux de lui-même*, comédie (1769, in-8); *la Petite maison*, comédie (1769, in-8); *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules* (Paris, 1801, 2 vol. in-8); *Œuvres inédites*, contenant ses poésies diverses (Paris, 1806, in-8); enfin des *Mémoires*, publiés par son arrière-neveu, le baron de Vigan (Paris, 1854, in-8), peu intéressants au point de vue historique, mais curieux pour les détails et les anecdotes.

Cf. Voltaire, Grimm, Mme Du Deffand : *Correspondance*; — Lebeau : *Eloge*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVIII ; — Walckenaër : *Notice*, en tête de l'*Abrégé chronologique*, édition de 1821 ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI.

**HENISCH** (Georges), érudit hongrois, né à Bartfelden, le 24 février 1549, mort à Augsbourg le 31 mai 1618. Professeur de logique et de mathématiques dans cette dernière ville, il y enseigna aussi la médecine et devint bibliothécaire de l'université. On lui doit le premier *Catalogue* imprimé : *Catalogus græcorum codicum* (Augsbourg, 1590, in-4) ; quelques éditions gréco-latines, notamment celle d'*Hésiode* (Bâle, 1580, in-8), la première moitié d'un répertoire philologique important, *Thesaurus linguæ et sapientiæ germanicæ*, etc. (Augsbourg, 1616, in-fol.), de savantes dissertations d'archéologie scientifique.

Cf. Jœcher : *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**HENNEPIN** (Louis), voyageur flamand, né vers 1640, mort vers 1700. Il entra chez les Récollets et partit en 1675 pour le Canada, où il prêcha l'évangile et accompagna Lassalle dans ses découvertes. On a de lui: *Description de la Louisiane* (Paris, 1683, 1688, in-12); *Nouvelle découverte d'un très-grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale*(Utrecht, 1697, in-12) etc., ouvrages erronés au point de vue géographique, mais intéressants pour la peinture des sauvages.

Cf. A. Dinaux : *Archives histor. et littér. du nord de la France et du midi de la Belgique.*

**HENNEQUIN** (Antoine-Louis-Marie), avocat français, né le 22 avril 1786 à Monceaux, près de Paris, mort le 10 février 1840. Inscrit au barreau en 1808, il se distingua par la justesse du jugement, la facilité et l'élégance de l'élocution. Les principales causes qu'il défendit sont celles de Fiévée et de la liberté de la presse (1817), du commandant Bérard (1820), de Peyronnet (1830), des Vendéens compromis par la tentative de la duchesse de Berry (1832 et 1833). Nommé député en 1834, il eut moins de succès dans les questions politiques que dans celles de législation. Il fut alors, selon M Cormenin, « véritablement orateur, orateur de cette éloquence qui parle à la conscience, orateur plein de substance, de science et de force. » Des plaidoyers choisis d'Hennequin ont été publiés par M. Taillandier (1824, in-8). On a aussi de lui un *Traité de législation et de jurisprudence* (Paris, 1838-1841, 2 vol. in-8). — Son fils, Victor-Antoine HENNEQUIN, né le 3 juin 1816 à Paris, mort en 1854, moins connu au barreau que dans la presse socialiste, fut un des propagateurs du fouriérisme, et fit partie de l'Assemblée législative en 1850. Son imagination exaltée se perdit à la fin de sa vie dans le mysticisme et les tables tournantes. On a de lui: *Voyage philosophique en Angleterre et en Écosse* (1836, in-8); *Introduction à l'étude de la législation française* (1838, 2 vol. in-8); *Féodalité ou Association* (1846, in-8); *Organisation du travail* (1847, in-12); *Sauvons le genre humain!* (1853, in-8).

Cf. Timon : *Livre des orateurs ;* — *Annales de l'éloquence judiciaire en France* (1826-27) ; — Eug. Roch : *l'Observateur des tribunaux*, t. V, VII, IX, X ; — Louandre et Bourquelot, t. IV.

**HENNEQUIN** (Joseph-François-Gabriel), littérateur et biographe français, cousin des précédents, né le 9 septembre 1775, à Gerbéviller (Meurthe); mort le 26 février 1842. Commissaire d'escadre au commencement de l'empire, il entra dans les bureaux du ministère de la marine en 1809 et y resta jusqu'en 1838. Il est l'auteur d'un ouvrage écrit avec goût et plein de renseignements utiles, qui a pour titre: *Biographie maritime ou Notices historiques sur la vie et les campagnes des marins célèbres* (Paris, 1835-1837, 3 vol. in-8); puis de compilations judicieuses: *l'Esprit de l'Encyclopédie* (Ibid., 1822-1823, 15 vol. in-8); *Trésor des dames* (Paris, 1826, in-32); *Dictionnaire de maximes* (Paris, 1827, in-8); etc. Il a traduit *le Ministre de Wakefield* (Paris, 1825, in-8), et collaboré à divers recueils.

Cf. *Notice*, dans les *Annales maritimes* (mars 1842); — J.-B. Peigné : *Notice biographique sur J.-Fr.-G. Hennequin* (Clermont, 1843).

**HENNIN** (Pierre-Michel), érudit et diplomate français, né le 30 août 1728 à Magny, dans le Vexin, mort le 5 juillet 1807. Il fut, en 1764, ministre de France en Pologne, et devint secrétaire du cabinet du roi. En 1785, il entra à l'Académie des inscriptions. Suivant M. A. Maury, il a puisé dans les livres allemands ce que les autres académiciens n'étaient pas en état d'y chercher. Chateaubriand dit de lui, qu'il était « ennuyeux comme un protocole ». On a de lui des traductions de l'allemand, des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions, et une *Correspondance diplomatique* (Paris, 1796, in-8). On a imprimé la *Correspondance de Voltaire avec Hennin* (Paris, 1825, in-8). — Son fils, Michel HENNIN, a écrit plusieurs ouvrages d'histoire et de numismatique.

Cf. M. Hennin : *Notice*, en tête de la *Correspondance de Voltaire avec Hennin.*

**HENRI DE GAND** (Henri GOETHALS, dit), théologien flamand, né à Muda, près de Gand, vers 1118, mort à Tournay en 1193. Élève d'Albert le Grand, condisciple de saint Thomas d'Aquin, il fut un des hommes les plus savants de son temps et reçut le surnom de *Doctor solemnis*. Il enseigna à l'Université de Paris. On a de lui: *Quodlibeta theologica* (Paris, 1518, in-fol.; *Summa theologiæ* (1520); un traité *De Scriptoribus ecclesiasticis*, etc.

Cf. Fr. Huet : *Recherches histor. et critiq. sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand* (Gand et Paris, 1838, in-8) ; — F.-V. Goethals : *Recherches hist. et crit. sur Henri de Gand* (Bruxelles, même année, in-8).

**HENRI DE LIVONIE**, chroniqueur du XIII[e] siècle. Il accompagna, en 1214, l'évêque Philippe de Ratzbourg en Italie. On a de lui des *Annales Livonici*, qui vont de 1184 à 1226, dont l'original est à Stockholm et qui ont été publiées par Gruber (Francfort, 1740).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HENRI DE FRIBERG**, poëte allemand, le principal continuateur de *Tristan et Isolt*, poëme de Gottfried (voy. ce nom).

**HENRI IV**, roi de France, né le 14 décembre 1553 à Pau, roi de Navarre le 9 juin 1572, roi de France le 2 août 1589, mort le 14 mai 1610. Elevé rudement, comme un enfant des montagnes et comme un futur soldat, au château de Coarraze, il reçut pourtant, par les soins de sa mère Jeanne d'Albret, quelque connaissance des lettres. Elle lui donna pour précepteurs Florent Chrétien et La Gaucherie. Le premier lui fit traduire les *Commentaires* de César, et le second lui apprit quelques mots grecs, tandis qu'elle-même lui mettait entre les mains le *Plutarque* d'Amyot. Henri écrivait à ce sujet, en 1601, à Marie de Médicis « Vive Dieu! vous ne m'auriez rien su mander qui me fût plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a pris. Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté ; l'aimer, c'est m'aimer, car il a été l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à qui je dois tout, et qui avait une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloir pas, ce disait-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a été comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement des affaires Adieu, mon cœur, je vous baise cent mille fois. »

Mais ce qui, dans les *Lettres* et les *Harangues* de Henri IV, paraît bien plus que le fruit d'une instruction première, d'ailleurs fort limitée, c'est l'esprit naturel, vif, ouvert, primesautier, un mélange de saillie spirituelle, d'imagination et de cœur. Son éloquence militaire a surtout le reflet du caractère de son temps. On en peut juger par sa harangue avant Coutras. « Mes amis, dit-il, voici une curée qui se présente bien autre que vos butins passés : c'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage en ses coffres; toute l'élite des courtisans est avec lui. Courage! il n'y aura si petit entre vous qui ne soit désormais monté sur de grands chevaux et servi en vaisselle d'argent. Qui n'espérerait la victoire, vous voyant si bien encouragés? Ils sont à nous : je le juge par l'envie que vous avez de combattre... »

Parmi les lettres et les dépêches que nous avons

sous le nom de Henri IV, il faut soigneusement distinguer celles qui ont été rédigées par ses secrétaires et celles qui peuvent être considérées comme étant directement de sa main ou de sa dictée. Au nombre de ces dernières, on rangera sans contestation les lettres écrites à la comtesse de Grammont, *la belle Corisandre*. Elles sont, en général, fraîches, gracieuses, épanouies. Celle où il décrit le pays de Marans, sur la Sèvre Niortaise, mériterait d'être reproduite tout entière. Ses lettres à Gabrielle d'Estrées ne sont pas moins aimables ni empreintes d'un sentiment moins vif. On cite encore, parmi les plus remarquables, celle à la reine Elisabeth : « Pour moi, je ne me lasserai jamais de combattre pour une si juste cause qu'est la nôtre; je suis né et élevé dedans les travaux et périls de la guerre : là aussi se cueille la gloire, vraie pâture de toute âme vraiment royale, comme la rose dedans les épines. » Et celle à M. de Batz : « Je suis bien marri que vous ne soyez encore rétabli de votre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur... » M. Jung et Sainte-Beuve ont remarqué que ce dernier mot rappelle le mot célèbre de Mme de Sévigné à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine ; » mais que l'expression la plus naturelle est celle de Henri. Les *Lettres* de Henri IV sont restées longtemps en partie inédites, en partie dispersées dans les mémoires et recueils du temps. Sa *Correspondance avec Maurice le Savant, landgrave de Hesse*, a été publiée par M. de Rommel (Paris, 1840, in-8). M. Berger de Xivrey a réuni, sous le titre de *Lettres missives*, sa correspondance complète dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (7 vol in-4). La bibliothèque de l'Arsenal possède deux vol. in-fol. de *Lettres* manuscrites. On a attribué à Henri IV les deux chansons célèbres : *Plaisir d'amour* et *Charmante Gabrielle*, qui probablement furent composées pour le roi par Jean Bertaut.

Cf. L'abbé Brizard : *De l'amour de Henri IV pour les lettres* (Paris, 1786, in-18) ; — Eugène Jung : *Henri IV écrivain* (Ibid., 1855, in-8) ; — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. XI ; — A. de la Guéronnière, dans la *Revue contemporaine*, 15 juillet 1856 ; — Poirson : *Histoire du règne de Henri IV* (2e édit., 1862-67, 4 vol. in-8).

HENRI IV (LA MORT D'), tragédie de J.-B. Legouvé; — HENRI V, HENRI VI, HENRI VIII, drames de Shakespeare; — HENRI VIII, tragédie de M.-J. Chénier; — LES FEMMES DE HENRI VIII, scènes historiques d'Empis (voy. ces noms).

HENRIADE (LA), poëme de Sébast. Garnier, de Voltaire (voy. ces noms).

**HENRION** (Nicolas), érudit français, né en 1663 à Troyes, mort en 1720. Il fut admis à l'Académie des inscriptions en 1701, et eut en 1705 une chaire de langue syriaque au Collége royal. Il proposa à l'Académie le plus étrange système sur la métrologie antique, et soutint qu'il pouvait calculer avec la dernière précision la taille des hommes depuis la création. D'après lui, Adam avait 123 pieds 9 pouces; Eve, 118 pieds 9 pouces 3/4; Noé, 109 pieds; Abraham, 27 à 28; Moïse, 13; Hercule, 10; Alexandre, 6.

Cf. A. Maury : *l'Ancienne Acad. des inscriptions.*

**HENRION DE PANSEY** (Pierre-Paul-Nicolas), jurisconsulte français, né le 28 mars 1742 à Tréveray, près de Ligny (Lorraine), mort le 23 avril 1829 à Paris. Reçu avocat en 1763, il ne paraît pas avoir plaidé, mais il se fit bientôt un nom par ses écrits et par ses consultations. Après de hautes fonctions administratives et judiciaires, il devint en 1828 premier président de la Cour de cassation. A sa situation de magistrat et de jurisconsulte, il joignit une réputation littéraire due à l'élégance de son style. On vantait aussi son esprit, le charme de sa conversation et son salon réunissait des hommes d'élite, parmi lesquels Royer-Collard et M. de Lamartine. Ses principaux ouvrages ont des sujets tout spéciaux : *De la Compétence des juges de paix* (1805, in-12); *De l'Autorité judiciaire en France* (1810, in-8); *Du Pouvoir municipal* (1822, in-8); *Des Biens communaux* (1825, in-8); *Des Assemblées nationales en France* (1826, 2 vol. in-8). Ses *Œuvres judiciaires* ont été réunies (1843, gr. in-8).

Cf. Taillandier : *Notice sur Henrion de Pansey* (Paris, 1829, in-8) ; — *Annales du barreau*, t. VI.

**HENRION** (Mathieu-Richard-Auguste, baron), magistrat et historien français, né à Metz le 19 juin 1805, mort en septembre 1862. Collaborateur de plusieurs journaux légitimistes et religieux, il a écrit, du point de vue orthodoxe, d'assez volumineux ouvrages historiques sur la France, l'Eglise, les ordres religieux, etc., et publié un intéressant *Annuaire biographique* (1834, 2 vol. in-8). [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**HENRIQUEZ** (Chrysostome), historien espagnol, né à Madrid en 1594, mort à Louvain le 23 décembre 1632. Membre et dignitaire de l'ordre des Cisterciens, il professa dans divers colléges. Il a écrit, en latin, plus de quarante ouvrages d'histoire ou d'hagiographie, en partie relatifs à son ordre et qui lui donnent une place distinguée entre les historiens ecclésiastiques de l'Espagne. — Parmi les autres personnages du même nom, on cite le jésuite Henri HENRIQUEZ, qui, missionnaire aux Indes pendant quarante-trois ans, rédigea les *Grammaires* et *Vocabulaires* des divers peuples indigènes, et écrivit, de mémoire, outre des *Vies* de saints, un traité *Contra fabulas ethnicorum*, qui témoigne d'une sérieuse érudition.

Cf. Ch. de Vich : *Biblioth. cisterciensis ;* — Nic. Antonio : *Biblioth. scriptorum hispanor*, t. III.

**HENRY DE HUNTINGDON**, chroniqueur anglais, mort après 1154. Fils d'un prêtre marié, il entra dans les ordres et devint archidiacre de Huntingdon. Dans sa jeunesse, il composa des traités en vers latins sur les herbes, les pierres précieuses, les épices; des hymnes, des poëmes amoureux, des épigrammes, etc. Il a, en outre, compilé une histoire d'Angleterre qui s'étend depuis l'invasion romaine jusqu'en 1154. Devenu vieux, il rassembla tous ses écrits en douze livres, dont il reste deux manuscrits dans la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth. L'*Histoire d'Angleterre* en forme les huit premiers qui furent insérés dans les *Rerum anglicarum scriptores præcipui*, de Savile (Londres, 1596, in-fol.), et dans la *Collection of historians*, publiée par l'ordre du gouvernement anglais (t. Ier). Elle a été traduite en anglais pour l'*Antiquarian library* de Bohn.

Cf. Wright : *Biographia britannica lit., anglo-norman period ; — the English Writers before Chaucer.*

**HENRY** l'AVEUGLE ou le MÉNESTREL *Blind Harry*, poëte écossais du XVe siècle. Aveugle de naissance, il gagnait sa vie en récitant ses vers. Il composa sur le héros national, Wallace, un poëme en onze chants, qui, dans sa forme surannée, ne manque ni d'éclat ni de sentiments élevés. Il fut imprimé pour la première fois, à Edimbourg, en 1570; la meilleure édition est celle de Morison (Perth, 1790, 3 vol. in-12). Une paraphrase de *Wallace*, en écossais moderne, par Hamilton de Gilbertfield, a été populaire parmi les paysans de l'Ecosse, et a contribué à éveiller le génie de Robert Burns.

Cf. Mackenzie : *Scot writers*, vol. I ; — Ellis : *Specimens*, t. I ; — Chambers : *Cyclopaedia of Engl. Literat.*

**HENRY** (Pierre-François), traducteur français, né le 28 mai 1759 à Nancy, mort le 12 août 1833. Il a traduit de l'anglais, outre des relations de voyage : *Œuvres politiques* de J. Harrington (Paris, 1789, 3 vol. in-8); *Abrégé de l'histoire d'An-*

*gleterre*, par O. Goldsmith (Paris, 1801, 2 vol. in-12); *Vie de Washington*, par J. Marshall (Paris, 1807, 5 vol. in-8); *Vie et pontificat de Léon X*, par W. Roscoe (Paris, 1808-1813, 4 vol. in-8); *Histoire de la maison d'Autriche*, par W. Coxe (Paris, 1810, 5 vol. in-8), etc.

Cf. Quérard : *la France littéraire*.

**HENRYSON** (Robert), poëte écossais du XVI<sup></sup>e siècle. Il était moine bénédictin et maître d'école à Dumferline. On a de lui le *Testament de la belle Criséide* (Testament of fair Creseide, 1593), continuation du poëme de Chaucer, des *Fables* (Fabils, 1621), et des poésies dans divers recueils.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of English Literature*.

**HÉPHESTION**, Ἡφαιστίων, grammairien grec du IIe siècle après J.-C. Il a laissé un *Manuel de métrique*, Ἐγχειρίδιον περὶ μέτρων, souvent mis à contribution par les grammairiens postérieurs. On y trouve, avec les règles de la versification, des citations nombreuses de poëtes. Imprimé d'abord avec la *Grammaire grecque* de Théodore Gaza (Florence, 1526, in-8), l'*Enchiridion* a été réédité par Adrien Turnèbe (Paris, 1553, in-4), par C. de Pauw (Utrecht, 1726, in-4), par Th. Gaisford (Oxford, 1810, in-8; Leipzig, 1832, in-8). Il a été traduit en anglais, avec notes, par Foster Barham (Cambridge, 1843, in-8).

Cf. F. Barham : *Prolégomènes* de sa traduction.

HEPTAMÉRON, recueil de nouvelles de Marguerite de Navarre (voy. ce nom).

HEPTAMÈTRE. — Voyez MÈTRE.

**HEQUET** (Gustave), musicien et littérateur français, né à Bordeaux le 22 août 1803, mort à Paris le 26 octobre 1865. Rédacteur du *National* et de quelques journaux, il a publié une étude historique : *Madame de Maintenon* (1853, in-16). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

**HÉRACLIDE DE PONT**, Ἡρακλείδης, philosophe et historien grec du IVe siècle av. J.-C., né à Héraclide, dans le Pont. Disciple de Platon; de Speusippe et d'Aristote, il embrassa les diverses branches de la philosophie. Les Grecs lui rendirent de grands honneurs qui lui inspirèrent beaucoup d'orgueil. Diogène de Laërte cite de lui un grand nombre d'ouvrages qui sont perdus. Il ne nous est parvenu que des extraits d'un *Traité sur les constitutions des Etats*. Publiés pour la première fois par Camille Peruscus, avec les *Variæ historiæ* d'Elien (Ἐκ τῶν Ἡρακλείδου περὶ πολιτειῶν ὑπόμνημα; Rome, 1545, in-4), ils ont été réimprimés par Gronovius, dans le *Thesaurus antiquitatum*, t. IV, par Kœler, avec traduction allemande (Halle, 1804, in-8), Coray (Paris, 1805, in-8), Ch Muller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, Schneidewin (Gottingue, 1847).

Cf. Suidas, Diogène de Laërte ; — Kœler, Schneidewin : *Introductions* à leurs éditions ; — Roulez : *Commentatio de vita et scriptis Heraclidæ pontici* (Louvain, 1828, in-4) ; — Deswert : *Dissertatio de vita et scriptis H.* (Ibid., 1830, in-8).

**HÉRACLIDE** ou **HÉRACLITE**, mythographe grec dont on ignore l'époque et la vie, mais qui appartient à l'école d'Alexandrie. On a sous son nom les *Allégories homériques* (Ἀλληγορίαι Ὁμηρικαί), ouvrage qui explique les fictions d'Homère, en les donnant pour les représentations des forces et des phénomènes de la nature. Inséré dans les *Opuscula mythologica* de Gale (Cambridge, 1671), il a été publié séparément par Schow (Gœttingue, 1782, in-8), et par Mehler (Leyde, 1851, in-8). On lui attribue encore un ouvrage, Περὶ ἀπίστων, que Gale a inséré aussi dans son recueil, et Westermann, dans ses *Mythographi* (Brunswick, 1843, in-4), mais qui est peut-être d'un autre auteur.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*.

HÉRACLIDES (LES), tragédie d'Euripide, de Danchet (voy. ces noms).

**HÉRACLITE**, Ἡράκλειτος, philosophe grec, né à Éphèse vers 540 avant J.-C., mort vers 480. Fils du premier citoyen d'Éphèse, il refusa de diriger le gouvernement après lui, se trouvant déjà sous l'influence d'une mélancolie misanthropique, qui s'accrut jusqu'à la fin de sa vie. Au lieu de s'enfermer, comme les philosophes ioniens, dans l'étude des phénomènes du monde matériel, il s'attacha à la philosophie morale. Rejetant le témoignage des sens comme trompeur, il fut le premier qui prit pour critérium la raison universelle. Héraclite avait exposé son système philosophique dans un ouvrage intitulé, selon les uns, Περὶ φύσεως, selon d'autres, Μοῦσαι. Ce livre, en prose ionienne et non en vers, comme ceux des Ioniens antérieurs, fut écrit à dessein dans un style très-obscur, afin qu'il ne pût être compris du vulgaire. Il valut à l'auteur les épithètes de σκοτεινός (l'obscur), et de αἰνικτός (le faiseur d'énigmes). Ce n'est que plus de cent soixante ans après sa mort qu'il fut publié par Cratès. Il fut commenté, dans l'antiquité, par Antisthène, Cléanthe, Héraclide de Pont, Diodote le Grammairien, etc. Schythinus le mit en vers. Nous n'en possédons que de courts fragments, réunis par Henri Estienne dans le recueil intitulé *Poesis philosophica* (Paris, 1573), et par Fr. Schleiermacher, dans le *Musæum der Alterthumwissenschaften*, t. I, cahier 3 (Berlin, 1808, in-8). Le recueil d'Estienne contient aussi cinq lettres apocryphes, attribuées à Héraclite.

Cf. J. Bonitii : *Dissertatio de Heraclito Ephesio* (Scheeneberg, 1695, in-4) ; — J. Upmark : *Dissertatio de Heraclito* (Upsal, 1710, in-8) ; — Lassalle : *die Philosophie der Herakleitos* (Berlin, 1858, 2 vol. in-8) ; — C. Mallet : *Histoire de la philosophie ionienne* (Paris, 1842, in-8).

HÉRACLIUS, sujet de tragédie traité par P. Corneille et Calderon (voy. ces noms).

**HÉRAULD** (Didier), en latin *Desiderius Heraldus*, philologue et jurisconsulte français, né vers 1579, mort à Paris en 1649. Professeur de grec au collége protestant de Sedan, il devint avocat au parlement de Paris. Outre des ouvrages de jurisprudence, on a de lui des Remarques et Notes sur *Martial* (Paris, 1600, in-4), sur *Arnobe* (1605, in-8), sur *Minutius Felix* (1605, in-8), sur *Tertullien* (1613, in-4), etc. — Son fils, Louis HÉRAULD, ministre de l'Église réformée, publia : *le Pacifique royal en deuil, compris en douze sermons* (Saumur, 1649, in-8) ; *le Pacifique royal en joie, compris en vingt sermons* (Amsterdam, 1665, in-8).

Cf. Haag frères : *la France protestante*.

**HÉRAULT DE SÉCHELLES** (Marie-Jean), homme politique français, né en 1760 à Paris, mort le 5 avril 1794. Avocat général au Châtelet avant la Révolution, il se distingua par un remarquable talent de parole. Dans l'Assemblée législative et dans la Convention, dont il fut membre, il se fit entendre fréquemment, et montra une éloquence facile, dont l'accent parfois déclamatoire rappelait J.-J. Rousseau et était celui du temps. Président de la Convention lors de la fête nationale du 10 août 1793, il tint le langage suivant près du bûcher sur lequel allaient être brûlés les insignes de la royauté : « Qu'ils périssent ces signes honteux d'une servitude que les despotes affectaient de reproduire sous toutes les formes à nos regards ! que la flamme les dévore ! qu'il n'y ait plus d'immortel que le sentiment de la vertu qui les a effacés ! Hommes libres, peuple d'égaux, de frères, ne composez plus les images de votre grandeur que des attributs de vos travaux, de vos talents, de vos vertus !... ». Impliqué dans la conspiration des Dantonistes, il périt sur l'échafaud. Il a laissé : *Éloge de Suger* (Paris, 1779, in-8) ; *Visite à Buffon* 1785, in-8), réimprimé sous le titre de *Voyage à*

*Montbard* (1802, in-8); *Théorie de l'ambition* (1802, in-8); des articles dans le *Magasin encyclopédique*.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. et portative des contemporains*; — Lamartine : *Histoire des Girondins*.

**HERBART** (Jean-Frédéric), philosophe allemand, né à Oldenbourg le 4 mai 1776, mort à Gœttingue le 14 août 1841. Il fut, en Suisse, l'élève de Pestalozzi, puis devint alternativement professeur à Kœnigsberg et à Gœttingue. La philosophie de Herbart s'est interposée comme un élément modérateur entre les divers systèmes de l'idéalisme moderne. Antagoniste décidé de Hegel et de Schelling, Herbart se rattache de préférence à Kant. Sa théorie du beau, en détail, offre de nombreuses remarques ingénieuses, mais pour l'ensemble se confond trop souvent avec la morale et la psychologie. Le beau est synonyme de l'honnête; il est objectif, adhère aux choses, et par là se distingue tant de l'utile que de l'agréable, qui ne sont que passagers. La vue de toute œuvre belle intéresse l'âme et interrompt le cours naturel de la vie psychique en y produisant ou une *dépression*, ou une *excitation* des facultés de l'âme. Sans produire les mouvements passionnés, quelques belles choses s'adressent au jugement. Mais, parmi les théories du beau, il en est une dont les préceptes s'imposent comme obligatoires, c'est la morale. Le jugement esthétique détermine, dans ce cas, la volonté et produit la conscience morale et le goût. Sous le rapport de la langue, Herbart, comme tous les philosophes de son temps, a forgé un certain nombre de termes nouveaux et introduit les mathématiques dans la philosophie. Son style n'a rien d'animé et ne se colore jamais des reflets de son sujet.

Ses principaux ouvrages, peu répandus à l'étranger, sont: *Pédagogie générale* (Allgemeine Paedagogik; Gœttingue, 1806); *Philosophie pratique générale* (Allg. praktische Phil.; Ibid., 1808); *Observations psychologiques sur la musique* (Psych. Bemerkungen zur Tonlehre; Ibid., 1811); *Introduction à la philosophie* (Lehrbuch zur Anleitung in die Phil.; Kœnigsberg, 1813); *Cours de psychologie* (Lehrbuch zur Psych.; Kœnigsberg, 1816); *la Psychologie fondée scientifiquement sur l'expérience, la métaphysique et les mathématiques* (Psych. als Wissenschaft, neu gegründet auf, etc.; Ibid., 1824, 2 vol.); *Encyclopédie de philosophie pratique* (Encycl. der Phil. aus praktischen Gesichtspunkten; Halle, 1831); *Lettres sur le libre arbitre de l'homme* (Briefe zur Lehre von der Freiheit des menschlichen Willens; Gœttingue, 1836), etc. Trois volumes de *Mélanges* et *Ouvrages posthumes* de Herbart (H.'s Kleine philos. Schriften und Abhandlungen; Leipzig, 1842-1843) ont été publiés par Hartenstein, qui a donné depuis ses *Œuvres complètes* (Saemmtliche Werke; Ibid., 1850-1852, 12 vol.).

Cf. Hartenstein : *Introduction* à son édit. des *Mélanges*.

**HERBELOT** (Barthélemy D'), orientaliste français, né le 4 décembre 1625 à Paris, mort le 8 décembre 1695. Il étudia l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le persan et le turc, puis voyagea en Italie, se mit en relation avec les Orientaux qui se trouvaient dans les ports de ce pays, et reçut du grand-duc de Toscane une collection de manuscrits arabes. Nommé en France secrétaire interprète des langues orientales, il devint, en 1692, professeur de syriaque au Collége royal.

Il est auteur de la *Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel, contenant tout ce qui fait connaître les peuples de l'Orient* (Paris, 1697, in-fol.). C'est le recueil, par ordre alphabétique, d'extraits d'ouvrages musulmans, surtout du dictionnaire d'Hadji-Khalfah. C'est, malgré l'absence de critique et l'insuffisance de certaines parties, une source abondante de renseignements sur l'histoire, la géographie, la mythologie, la bibliographie des Arabes, des Persans et des Turcs. Cet ouvrage, publié d'abord par A. Galland, après la mort de l'auteur, fut réimprimé avec des *Suppléments* (Maestricht, 1776, 1781, in-fol.; La Haye, 1777-1783, 4 vol. in-4). Desessarts en a donné un abrégé (Paris, 1782, 6 vol. in-8), et Schultz l'a traduit en allemand (Halle, 1785-1790, 4 vol. gr. in-8).

Cf. Cousin : *Eloge d'Herbelot*, dans le *Journal des savants*, janvier 1696; — Goujet : *Mémoires sur le Collége de France*, t. III.

**HERBERARY DES ESSARTS** (Nicolas D'), écrivain français, mort vers 1552. Il était regardé comme le gentilhomme de son temps qui parlait le mieux le français; cependant, d'après Du Verdier, son style était affecté, semé de mots nouveaux et étrangers. François Ier le chargea de traduire *Amadis de Gaule;* il en a donné les huit premiers livres (Paris, 1540-1548, in-fol.); les suivants ont été traduits par divers auteurs. On cite encore de lui les traductions de *l'Amant maltraité de sa mye* (1539, in-8), du *Premier livre de la chronique du très-vaillant et redouté dom Florès de Grèce* (1552, in-fol.), de *l'Horloge des Princes* (1555, in-fol.), des *Sept livres de Flavius Josèphe* (1557, in-fol.).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XXXIX.

**HERBERS**, poëte français du XIIIe siècle. Il fut moine de l'abbaye de Haute-Selve, dans le diocèse de Metz. Chapelain de Philippe le Hardi, il est connu pour avoir mis en vers un recueil de contes d'origine indienne, antérieurement traduits du grec en latin, connu sous le titre de *Dolopathos* (voy. ce mot).

**HERBERSTEIN** (Sigismond, baron DE), diplomate et historien allemand, né à Wippach (Styrie) le 23 août 1486, mort à Vienne le 28 mars 1566. Il fut ambassadeur en Danemark, en Russie et à Constantinople. On a de lui un intéressant et très-instructif ouvrage : *Rerum moscovitarum commentarii* (Vienne, 1549, in-fol., édition très-rare) souvent réimprimé à l'étranger séparément et dans des collections.

Cf. Fréd. Adelung : *S. Freiher von Herberstein, etc.* (Saint-Pétersbourg, 1818, in-8).

**HERBERT** (LE DUC), auteur supposé de *Foulque de Candie*, 18e branche de la Geste de Garin de Montglane (voy. ces mots). On ne sait s'il fut duc ou comte de Dammartin, comme sembleraient l'indiquer les premiers vers du poëme, ou un simple trouvère.

**HERBERT** (Edouard), lord de CHERBURY, philosophe anglais, né en 1581, mort en 1648. De naissance noble, il fut élevé à la pairie pour ses services diplomatiques. Son principal ouvrage, *De Veritate* (Paris, 1624), est l'exposition d'un déisme indépendant qui suscita beaucoup de réfutations et de controverses. On cite en outre une *Vie de Henri VIII* (Life of Henri VIII, 1649, in-fol.) bien écrite, mais trop favorable à ce souverain, et d'intéressants *Memoires* autobiographiques, imprimés pour la première fois en 1764 par les presses particulières d'Horace Walpole, à Strawberry Hill (nouv. édit., Londres, 1770 in-4; plus. fois réimpr.).

Cf. Ch. de Rémusat : *Etude sur Herbert de Cherbury*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1854).

**HERBERT** (George), poëte anglais, frère du précédent, né en 1593, mort en 1632. Après une brillante vie mondaine, il entra dans les ordres et devint recteur de Bemerton. Prêtre accompli, il écrivit, sous ce titre : *le Temple, poésies sacrées* (the Temple; Cambridge, 1633, in-12; nombreuses éditions), des poésies religieuses qui jouissent encore d'une grande popularité en Angleterre. On y trouve, avec un peu de recherche dans la pensée et l'expression, ce sentiment des beautés de la nature et cette conception du monde spirituel qui capti-

vent les âmes méditatives et pieuses. Ses *Œuvres* en prose, recueillies dans ses *Remains* (Londres, 1662, in-12), contiennent de belles pages.

Cf. Walton : *Life of Herbert;* — Chambers : *Cyclopaedia of english literature.*

**HERBERT** (sir Thomas), voyageur anglais, né à York vers 1610, mort dans cette ville le 13 mars 1682. Au retour d'un voyage d'exploration en Afrique et en Asie, il prit part à la guerre civile et fut député du Parlement auprès du roi Charles Ier, qu'il ne quitta qu'au moment du supplice. Outre sa *Relation de plusieurs années de voyage en Afrique et dans la Grande Asie* (A Relation of some years's Travel, etc.; 1634, in-fol., plus. édit.), il a donné, sous le titre de *Threnodia carolina* (1678, nouv. édit. 1813), un récit des dernières années du règne de Charles Ier. Il a été inséré par Guizot dans la collection des *Mémoires sur la révolution d'Angleterre.*

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

**HERBIN** (Auguste-François-Julien), orientaliste français, né le 13 mars 1783 à Paris, mort le 30 décembre 1806. Elève de l'Ecole des langues orientales, il publia, à vingt ans, une grammaire arabe, sous ce titre : *Développement des principes de la langue arabe* (Paris, 1803, in-4), puis une *Notice sur Hafiz* (Paris, 1806, in-8), et il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, qu'une mort prématurée ne lui a pas permis de publier.

Cf. Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemporains.*

**HERBURT DE FULSTEIN** (Jean), historien polonais du XVIe siècle. Sénateur du royaume, il fut ambassadeur en France en 1574. On a de lui : *Statuta regni polonici in ordinem alphabeticum digesta* (1567, in-fol.), un abrégé de l'histoire de Pologne de Cromer sous ce titre : *Chronicon, sive historiæ polonicæ compendiosa descriptio* (Bâle, 1571; Dantzig, 1609-1647, in-4), traduit en français par Fr. Baudoin et Vigenère (Paris, 1573, in-4), etc.

HERCULE, HERCULE FURIEUX, HERCULE AU MONT ŒTA, sujet de tragédie, traité, chez les anciens, par Euripide, Sophocle et Sénèque; en France, par Rotrou, Jean Prévost, La Thuillerie, Lefèvre, Lafon (voy. ces noms.)

**HERDER** (Jean-Gottfried, DE), illustre écrivain allemand, né à Mohrungen (Prusse orientale), le 24 août 1744, mort à Weimar le 18 décembre 1803. Fils d'un pauvre maître d'école, il était d'une constitution débile et d'un caractère timide et triste. Il servit de secrétaire à un pasteur nommé Trescho, et fit, pour son compte, d'énormes lectures. Envoyé à Kœnigsberg pour étudier la chirurgie, il éprouva pour cet art une répugnance invincible et se tourna vers l'étude de la théologie, malgré la volonté de ses parents. Il dut se suffire dès lors à lui-même et vécut dans les plus grandes privations. Il s'occupait en même temps de philosophie, de littérature, de science, et il professait pour Kant un enthousiasme qui plus tard devait bien se démentir. Le philosophe mystique Hamann fut aussi à cette époque un de ses maîtres préférés. Après avoir occupé un emploi au collége de Kœnigsberg, Herder fut nommé, en 1764, professeur et prédicateur-adjoint à la cathédrale de Riga. Les premiers essais de critique littéraire qu'il publia firent une grande sensation et soulevèrent des contradictions très-vives. En 1769, Herder se mit à voyager; il visita la France, où il arriva par Nantes et séjourna à Paris. L'année suivante, il rentra en Allemagne, accompagnant le jeune prince de Holstein; il vit alors Lessing et Gœthe, et se lia avec eux d'une étroite amitié. Le premier fut pour lui l'objet d'une émulation sympathique qui stimula vivement son activité; il exerça en revanche une influence semblable sur Gœthe et eut avec lui, à Strasbourg, des entretiens qui lui inspirèrent le sentiment de la grande poésie. Herder devint, en 1771, pasteur et prédicateur de Buckebourg, se maria et passa cinq années dans ces modestes fonctions, dans la retraite et le bonheur domestique. L'université de Gœttingue lui offrit une chaire de théologie, mais en lui proposant, des conditions qui devaient enchaîner son indépendance de critique. Il refusa. Ce fut Gœthe qui, commençant à devenir célèbre, fit appeler Herder à Weimar, comme prédicateur de la cour et directeur du consistoire. Il passa, dans ce milieu actif et fécond, le reste de sa vie, acquérant par des travaux variés, éminents, la plus grande réputation littéraire de l'Allemagne, à côté de Gœthe et de Schiller.

Il n'est point de branche de la littérature ou de la philosophie où le nom de Herder ne tienne une place importante. Il est poëte, critique, historien, moraliste, métaphysicien, théologien; mais un même souffle, grand et pur, se fait sentir dans tous ses ouvrages. En vers ou en prose, en littérature, en philosophie, en théologie, il obéit à la même inspiration. « La muse qu'il invoquait partout et qui ne cessa de l'inspirer, dit M. J. Wilm, dans une étude spécialement philosophique sur Herder, était l'*Humanité.* » Le sentiment de la dignité de notre nature et de la grandeur de nos destinées, visibles ou cachées, le conduit à la poésie par l'enthousiasme, à l'action et à l'éloquence par la conviction. Sa doctrine de la philosophie de l'histoire n'est que la plus haute expression de la pensée qui anime toute sa vie et toutes ses œuvres. Hors de l'Allemagne, en France surtout, le nom de Herder ne rappelle guère que ses idées philosophiques appliquées à l'histoire; mais pour ses compatriotes, l'importance du philosophe reste inférieure à celle du poëte et de l'écrivain. « Comme philosophe, ajoute M. Wilm, Herder occupe une place moins élevée. Sa manière de procéder en philosophie est plus oratoire que méthodique et précise : il s'abandonne trop aux inspirations du moment et a une trop grande confiance dans le savoir immédiat, pour suivre d'une pensée ferme et sévère une discussion métaphysique et pour soumettre les données de l'observation à une critique patiente et laborieuse. »

Cette absence de rigueur ou de roideur, qui a pu nuire à ses écrits philosophiques, est pour ses œuvres littéraires un charme de plus. Le style de Herder est très-imagé; mais l'image, presque toujours fournie par une érudition poétique, est nouvelle ou renouvelée par l'application. Toutes ses fleurs contiennent une idée comme fruit, et l'on peut presque dire du moindre détail de son style ce qu'Edgar Quinet, son traducteur et son imitateur involontaire, dit d'un de ses ouvrages : « Pour parler sa langue, il ressemble à ce lotus sacré des Védas, qui, balancé çà et là sur les eaux primitives, porte au loin, dans son frêle calice, tout un univers naissant. » En vers, particulièrement, il sait envelopper l'idée morale sous une forme pittoresque, grande et sereine, dont l'œil ne se détache plus. Ainsi, pour exprimer le progrès continu de l'amitié entre les gens de bien, il dira, avec le secours de composés allemands d'un effet intraduisible : « Elle croît, comme l'ombre du soir, jusqu'à ce que le soleil de la vie se couche. »

> Die Freundschaft mit den Guten
> Waechset, wie der Abendschatten,
> Bis die Lebenssonne sinkt.

Comme poëte, Herder s'est fait surtout un rang distingué dans le genre lyrique. Les *Voix des peuples* (Stimmen der Voelker in Liedern; 1778) sont un écho fidèle et harmonieux de la poésie primitive, et témoignent au plus haut point de la flexibilité de la

langue allemande. Il y a dans la naïveté des anciennes poésies populaires un charme indéfinissable que Herder a merveilleusement reproduit. Ce premier recueil a été le point de départ d'une foule de travaux sur les anciens chants nationaux, de traductions et d'imitations. « Herder, suivant l'expression poétique de Gervinus, a fait jaillir sur la terre allemande tous les courants poétiques de l'humanité. » Au même ordre de poésie appartiennent. avec les mêmes qualités : les *Chants d'amour de l'Orient*, avec quarante-quatre anciens *Lieder* (Lieder der Liebe aus dem Morgenland, nebst, etc., 1778); des traductions de l'*Anthologie grecque* (1785), des *Légendes orientales*, les *Fleurs de la poésie orientale*, les *Pensées de Brahmanes* et surtout la traduction libre du *Romancero du Cid* (1802), le dernier effort poétique de sa vie, et le complément heureux de son œuvre d'initiation aux poésies nationales étrangères. On trouve parmi les poésies plus personnelles de Herder, des chants religieux, des élégies, des poëmes didactiques, comme celui de la *Destinée humaine* (das Schicksal der Menschheit), des épigrammes, des paraboles, des transformations modernes d'anciennes tragédies grecques, telles que le *Prométhée enchaîné* (1802), ou l'*Hospitalité d'Admète* (1803), des essais de drames lyriques : *Philoctète* et *Brutus* (1774-1775).

Les ouvrages en prose de Herder restent cependant ses meilleurs titres comme écrivain. Un certain nombre se rapportent à la critique littéraire et à l'esthétique : tels sont les *Fragments sur la littérature allemande* (Fragmente zur deutschen Lit.; 1767); *les Forêts critiques* (Kritische Waelder, 1769), publiées pendant le séjour de l'auteur à Riga, et qui étonnèrent par la hardiesse des aperçus, la compétence universelle des jugements, par la lumière inattendue jaillissant des rapprochements entre l'Allemagne, la Grèce et l'Orient; puis l'*Essai sur Ossian et les chants des peuples primitifs* (Ueber Ossian und die Lieder alter Voelker, 1777); *De l'Esprit de la poésie hébraïque* (Vom Geist der hebraischen Poesie, 1782), où l'auteur a, pour ainsi dire, révélé à la critique moderne la vraie beauté de la poésie sacrée. Herder avait porté, disait-il lui-même, ce livre depuis son enfance dans son cœur, et l'on y peut voir, avec Quinet, moins un essai de critique que le chant d'un enthousiasme inspiré. Il a été traduit en français par la baronne de Karlovitz (Paris, 1845, in-12).

Herder fit pressentir ses beaux travaux de philosophie historique par quelques écrits modestement appelés préludes (*Prœludien*), malgré leur réelle importance. Telles sont ses *Lettres sur Persépolis*, qu'il écrivit aussi dans sa retraite de Riga; c'est encore une sorte de révélation sur l'Orient et les antiques splendeurs des civilisations évanouies. Puis les découvertes ou les intuitions de ce grand esprit trouvent leur synthèse dans le livre immortel qu'il appelle *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* (Ideen zur Phil. der Gesch. der Menschheit; Riga, 1784-1791, 4 vol., 20 livres). Ce n'est pas seulement un monument du progrès de la pensée philosophique; « c'est peut-être, suivant madame de Staël, le livre allemand écrit avec le plus de charme. » Avant Herder, qui avait eu pour précurseur, en Allemagne même, Iselin et son livre *Sur l'Histoire de l'humanité* (1764), le cadre de l'histoire proprement dite, après les belles généralisations oratoires de Bossuet, avait été hardiment élargi par Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs*, dont l'introduction porta même le titre nouveau de *Philosophie de l'histoire*, et Vico, de son côté, avait même essayé d'en fixer les lois générales, dans sa *Science nouvelle*. Il ne faut pas oublier que Herder semble à son tour conduit au mot et à la chose par la suite rigoureuse de ses propres idées. Il voit, non-seulement qu'il y a une philosophie de l'histoire, mais qu'il ne peut pas ne pas y en avoir une : « Tout a sa philosophie, dit-il avec un profond sentiment religieux : comment l'histoire n'aurait-elle pas la sienne! Celui qui a tout ordonné dans la nature, de telle sorte qu'une même sagesse, une même bonté, une même puissance, règnent partout, depuis le système de l'univers jusqu'au tissu de la toile de l'araignée, aurait-il abdiqué sa sagesse et sa bonté dans le gouvernement des destinées générales de l'humanité, et procéderait-il là seulement sans plan, sans dessein? Ce plan existe et c'est un devoir de chercher à le comprendre, quelque difficile qu'il soit de suivre les traces de la pensée divine. Quelle est la place que l'humanité occupe dans le système de la création et quelle est sa destination finale? L'auteur cherchera la réponse à cette question, non dans les abstractions de la métaphysique, mais dans l'expérience et les analogies de la nature : heureux s'il pouvait communiquer à un seul de ses lecteurs la douce impression produite sur lui par la sagesse éternelle du Créateur! » Ce n'est pas ici le lieu de dire comment, au milieu de conjectures contestables, mais toujours grandes, Herder voit dans l'humanité, à travers le temps, une image de moins en moins imparfaite de la perfection éternelle, comment il conçoit l'unité et l'impérissable solidarité de l'espèce, comment enfin, à part la question de l'immortalité de l'âme, l'individu se survit à lui-même par le bien que son action passagère transmet aux futures générations. Les *Idées sur la philosophie de l'histoire*, traduites et commentées dans toutes les langues, l'ont été en français d'une façon très-brillante par Edgar Quinet (Paris, 1827-1828, 3 vol. in-8). Herder a poursuivi avec plus ou moins de vérité, mais toujours avec la même élévation et la même éloquence, les applications de sa doctrine dans divers écrits qui prennent le nom de *Postcenien :* telles sont ses *Vues sur l'avenir de l'humanité* (1793-1797), contenant des prophéties à courte échéance, brutalement démenties par les événements.

Dans les deux domaines, étroitement liés l'un à l'autre, de la philosophie et de la théologie, Herder a surtout poursuivi une double tâche : la réhabilitation de la doctrine de Spinosa, et la réfutation du système de Kant. C'est sur les traces de Lessing, son modèle en toutes choses, que Herder se prit d'attachement pour le spinosisme. Jacobi avait raconté que l'auteur de *Nathan le Sage* était mort spinosiste. Herder entreprit de défendre la doctrine adoptée par son cher maître contre le reproche d'athéisme et même contre celui de panthéisme; il en expose, en les atténuant, les principes et les conséquences, et il y trouve le plus complet épanouissement du sentiment de ce qu'il y a de divin dans la nature et dans l'histoire. Contre Kant, le professeur aimé de sa jeunesse, il est devenu d'une extrême rigueur. Non-seulement la terminologie barbare de la nouvelle école le révolte, mais le système lui paraît insoutenable. Il ne voit plus dans la philosophie critique, condamnée à se mettre en dehors de l'intelligence pour juger l'intelligence, qu'une contradiction grossière, une honte pour la nation allemande, une corruption à la fois de l'esprit et de la langue, et il proteste contre elle au nom du bon sens, de la raison et de l'idiome national. On ne peut nier que Herder n'ait bien vu les côtés faibles du kantisme, mais il s'est fait accuser de n'avoir pas eu assez de pénétration pour en saisir les parties solides et profondes. On trouvera la défense de Spinosa dans l'ouvrage intitulé : *Dieu! entretiens sur le système de Spinosa* (Gott! einige Gespraeche über, etc., 1787) et sa réfutation de la *Critique de la raison pure* dans sa *Metacritique* (Metakritik

zur Kritik der reinen Vernunft, 1799). Parmi ses autres ouvrages philosophiques et théologiques se placent des *Discours d'école* (Schulreden), réunis sous ce titre : *le Sophron;* des *Ecrits chrétiens* (Christliche Schriften, 1796), et un certain nombre de *Sermons*, (Predigten), dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Les *Lettres inédites* et celles *de Herder et à Herder*, publiées par H. Duntzer et F.-G. de Herder (Ungedruckte Briefe; Francfort, 1856-1857, 3 vol. — Von und an Herder; Leipzig, 1862, 3 vol.), contiennent des notions très-intéressantes sur la vie de l'auteur et sur l'histoire littéraire de son temps. Les *Œuvres complètes* de Herder ont été réunies par J.-G. Muller et ont eu plusieurs éditions (Stuttgart, 1805-1820, 45 vol; 1827-1830, 60 vol., édition de poche; Ibid., 1852-1854, 40 vol.)

Cf. Caroline de Herder : *Erinnerungen aus Herder's Leben* (Stuttgart, 1820, 2 vol., édité par J.-G. Muller) ; — Em. Gottfried de Herder : *Herders Lebensbilder* (Erlangen, 1846, 3 vol) ; — Mme de Staël : *l'Allemagne* (IIe partie, ch. XXX) ; — Edgar Quinet : *Etude sur Herder*, en tête de sa traduction ; — H. Schmidt : *Etude sur Herder, considéré comme critique littéraire*, thèse (Strasbourg, 1855, in-8) ; — J. Wilm : *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

**HÉRÉSIE DÉTRUITE** (L'), poëme de Quinault.

**HÉRISSANT** (Louis-Théodore), littérateur français, né le 7 juin 1743 à Paris, mort le 11 mai 1811. Fils de l'imprimeur Jean-Thomas Hérissant, il suivit le barreau, en s'occupant de littérature. Collaborateur de divers recueils, il a laissé, outre des vers médiocres, quelques ouvrages faits avec soin : *Principes de style* (Paris, 1779, in-12) ; *Observations historiques sur la littérature allemande* (Ratisbonne, 1781, in-12) ; les *Éloges* du Régent, du comte de Caylus, de Joly de Fleury, dans la *Galerie française* (Ibid., 1770, in-fol.), etc. — Son frère Louis-Antoine-Prosper HÉRISSANT, né le 27 juillet 1745 à Paris, mort le 10 août 1769, exerça la médecine et mourut à vingt-trois ans de la petite vérole qu'il prit dans les hôpitaux. Il est auteur d'un poëme latin, *Typographica* (Paris, 1764, in-4), et d'une *Bibliotheque physique de la France* (Ibid., 1771, in-8)

Cf. Barbier : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique* (nov. 1812) ; — Quérard : *la France littéraire*.

**HÉRISSANT DES CARRIÈRES** (Jean-Thomas), littérateur français, né en 1742, mort en 1820. Il était libraire à Paris, et alla résider à Londres, où il donna des leçons de langue française. On lui doit une traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Goldsmith (Paris, 1777, 2 vol. in-12), un *Précis de l'Histoire de France* (Londres, 1792, 2 vol. in-8), etc.; quelques ouvrages de grammaire écrits en anglais. Il a donné un *Catalogue des livres de la Bibliothèque de Mme de Pompadour* (Paris, 1765, in-12).

Cf. Mahul : *Annuaire nécrologique* (1821).

**HERLICIUS** (David), médecin astrologue et poëte allemand, né à Zeitz le 28 décembre 1558, mort à Stargard le 15 août 1636. Il fut professeur de mathématiques à Greifswald et exerça la médecine dans plusieurs villes. Il fut un des premiers qui donnèrent des prophéties sous forme d'*Ephémérides*. A part ses ouvrages spéciaux, nous citerons: *Carmina* (Stettin, 1606) et *Exercitationes philosophicæ de lacrymis, risu*, etc. (Greifswald, 1684).

Cf. Adelung : *Geschichte der menschl. Therheiten*.

**HERMAN** (Guillaume), trouvère français, né à Valenciennes, à la fin du XIe siècle. Le premier trouvère du nord de la France qui paraisse avoir écrit en langue romane, il a laissé des poëmes naturels et naïfs, déjà remarquables par la pensée et par la forme, et dont les manuscrits sont à la Bibliothèque nationale: *le Livre de la Bible; De l'Assumption Nostre-Dame; Vie de Tobie*, etc.

Cf. Paulin Paris : *Analyse des manuscrits franç. de la Biblioth. impér.* ; — Arthur Dinaux : *Trouvères et jongleurs du nord de la France*.

**HERMANN**, dit CONTRACTUS, chroniqueur allemand, né le 19 juillet 1013, mort le 24 septembre 1054. Son surnom lui vint de l'état de paralysie dont il fut atteint dès sa jeunesse. D'une famille noble, il fut élevé au monastère de Saint-Gall et acquit une réputation de savoir universel. Il fut moine au couvent de Reichenau, dans une île du lac de Constance. Outre quelques écrits de science et de théologie, il a laissé une *Chronique*, qu'on a intitulée *Chronicon de sex mundi ætatibus*, qui remonte au delà de la création pour descendre au XIe siècle et contient sur les derniers temps des renseignements d'un grand intérêt. Éditée plusieurs fois, et d'abord d'une manière très-défectueuse (Bâle, 1525, in-fol.; Saint-Blaise, 1790-1792, 2 vol. in-4), elle a été insérée dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz, t. VII.

Cf. Bertholdus : *Vita Hermanni*, dans les *Antiquitates Italiæ* de Muratori, t. III ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*.

**HERMANN Ier**, comte palatin de Saxe, landgrave de Thuringe, mort le 26 avril 1215 à Gotha. Malgré les embarras et les malheurs qu'il attira sur son pays en prenant parti dans les luttes du temps entre le pape et l'empereur, il a laissé un nom très-honoré en Allemagne, comme protecteur des lettres. Sa cour fut le rendez-vous des plus célèbres minnesingers, Henri de Veldecke, Wolfram d'Eschenbach, Walter von der Vogelweide, etc. Tous chantèrent à l'envi ses louanges. C'est sous son règne qu'eut lieu, en 1207, le fameux tournoi de poëtes allemands, si connu sous le nom de Guerre de la Wartbourg (voy. ce mot).

Cf. *Conversations-Lexicon* (11e édition, 1866) ; — Hagen : *Literar. Grundriss zur Geschichte der deutschen Poesie*.

**HERMANN** (Jean-Jacques-Godefroi DE), célèbre philologue allemand, né à Leipzig le 28 novembre 1772, mort dans cette ville le 31 décembre 1848. Il fut à l'université de Leipzig professeur d'éloquence et de poésie ancienne, fonda la Société grecque et dirigea le séminaire philologique. Décoré du Mérite, il reçut des lettres de noblesse. En 1835, il fut élu membre associé de l'Institut (Acad. des Inscriptions). Comme philologue, il fut en Allemagne le chef de l'école qui fait des langues elles-mêmes un objet direct et principal d'études, au lieu de chercher l'explication des problèmes philologiques dans la connaissance de l'histoire, des arts et de la société. Il eut, sur ce terrain, des polémiques avec Boeckh et Ottfr. Müller. Il faut citer en première ligne ses travaux sur la métrique : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1796) ; *Manuel de métrique* (Handbuch der Metrik; Ibid., 1798); *Elementa doctrinæ metricæ* (Ibid., 1816, Glascow, 1817), etc. A des questions générales ou particulières de grammaire se rapportent les écrits suivants : *De Emendanda ratione græcæ grammaticæ* (Leipzig, 1801); *Observationes quædam de græcæ linguæ dialectis* (Ibid, 1807); *De la Méthode appliquée par Boeckh aux inscriptions grecques* (Ueber B.'s Behandlung der griech. Inschriften; Ibid., 1826) ; *Libri IV de particula* ἄν (Ibid., 1831), etc. Il faudrait citer ensuite une foule de dissertations d'histoire et de critique littéraire, roulant sur des auteurs, des œuvres, ou des points de théorie. Un certain nombre, publiées à part ou dans des recueils académiques, ont été réimprimées par G. de Hermann, sous le titre d'*Opuscula* (Ibid., 1727-1730, 7 vol.). Nous citerons à part les *Lettres sur Homère et Hésiode*, avec Creuzer (Briefe über Homer und Hesiodus; Heidelberg, 1818). On lui doit aussi quelques savantes éditions grecques: les *Nuées* d'Aristophane (Leipzig, 1799), la *Poétique* d'Aristote

(1802), les *Orphiques* (1805), les *Hymnes* d'Homère (1806), *Bion et Moschus* (1849), plusieurs *tragédies* d'Euripide, etc.

Cf. Otto Jahn : *G. Hermann, Gedaechtnissrede* (Leipzig, 1849, in-8) ; — C.-Fr. Ameis : *G. H.'s paedagogischer Einfluss* (Iéna, 1850, in-8) ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie*

**HERMANN** (Charles-Frédéric), philologue et archéologue allemand, né à Francfort sur le Mein le 4 août 1804, mort le 31 décembre 1855. Professeur à Heidelberg, à Marbourg, et enfin à Gœttingue, il a été l'un des maîtres de l'érudition allemande les plus influents par son enseignement et ses ouvrages. L'un des plus importants est un *Traité d'archéologie grecque* (Lehrbuch der griech. Antiquitaëten, Heidelberg, 1841-1852, trois parties), embrassant l'étude des monuments civils, religieux et privés. On lui doit de savants travaux sur Socrate, Platon, Aristophane, et sur des points d'histoire et de droit dans l'antiquité, spécialement une *Histoire de la philosophie platonicienne* (Geschichte und System der plat. Phil. Heidelberg, 1839), et une édition des *Dialogues de Platon* (Leipzig, 1851-1852, 6 vol.). [*Dictionnaire des Contemporains*, 1re et 2e édition.]

HERMANN ET DOROTHÉE, poëme de Gœthe (voy. ce nom).

**HERMANT** (Jean), compilateur français, né en 1650 à Caen, mort en 1725. Il fut curé de Maltot, près de Bayeux. On a de lui des compilations faites avec peu de méthode et d'un style incorrect, qui eurent cependant presque toutes plusieurs éditions : *Histoire des Conciles* (Rouen, 1695, 1 vol. in-12 et 1704, 4 vol. in-12) ; *Histoire de l'établissement des ordres religieux* (Rouen, 1697, in-12) ; *Histoire des ordres militaires de l'Église et des ordres de chevalerie* (Rouen, 1698, in-12) ; *Histoire des hérésies* (3e édit., Rouen, 1717, 4 vol. in-12) ; etc.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique.*

**HERMAS**, Ἑρμᾶς, un des plus anciens pères apostoliques, né dans le premier siècle après J.-C. Usard et le Martyrologe romain font de lui un évêque de Philippes en Macédoine, ou de Philippopolis en Thrace. On a sous son nom *le Pasteur*, ouvrage placé par quelques exégètes au rang des écritures canoniques. Ce livre a été composé à Rome vers l'an 92, avant la persécution de Domitien. Il a la forme du dialogue et est divisée en trois parties : les *Visions*, les *Préceptes*, les *Similitudes*. Dans la première partie, l'auteur voit dans le ciel pendant son sommeil une jeune esclave avec laquelle il avait été élevé, qu'il avait aimée et qui était morte. Elle l'exhorte à vivre saintement. Dans les *Préceptes*, l'ange de la pénitence se montre à Hermas sous la figure d'un pasteur, et lui dicte douze préceptes, qui contiennent les règles de la morale chrétienne. Les *Similitudes* sont une série de paraboles et d'allégories. Le *Pasteur*, dont le fond est la morale des apôtres mêlée à des idées platoniciennes, devint promptement populaire grâce à l'attrait du merveilleux et au charme de sa forme poétique. Il ne reste de l'original grec qu'un petit nombre de fragments, recueillis par Fabricius, mais on a une très-ancienne traduction latine de l'œuvre entière, souvent réimprimée (Paris, 1513, in-fol. ; Strasbourg, 1522, in-4 ; Bâle, 1555 et 1569, in-fol.). On a aussi une traduction latine découverte par M. Dressel à Rome (Leipzig, 1857). Le *Pasteur* a été traduit en français dans le tome IV de la Bible de Desprez (Paris, 1715, in-fol.) et imprimé aussi séparément (Paris, 1715, in-12).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII ; — Neander : *Kirchengeschichte*, t. I.

HERMÉNEUTIQUE (du grec ἑρμηνεύειν, interpréter), partie de la critique qui a pour objet l'interprétation des doctrines exprimées par les textes. Aristote a fait un traité de *l'Herméneutique*. L'herméneutique appliquée aux textes sacrés prend le nom d'*Exégèse* (voy. ce mot).

Cf. Rosenmüller : *Historia interpretationis librorum sacrorum* (Leipzig, 1795-1814) ; — W. Meyer : *Histoire de l'Herméneutique sacrée*, en allem. (Ibid., 1802-1808).

**HERMÈS** (Jean-Timothée), romancier allemand, né à Petznick, près de Stargard (Poméranie), le 31 mai 1738, mort à Breslau le 24 juillet 1821. Il étudia la théologie à Kœnigsberg, remplit diverses fonctions ecclésiastiques, devint surintendant du clergé et professeur de théologie à Breslau. Parmi ses écrits où, malgré le cadre libre du roman, l'intérêt littéraire est subordonné au but moral et pratique, on cite : *Fanny Wilkes* (F. W. Leipzig, 1766, 2 vol.), traduit en français (1799) ; *Voyage de Sophie de Memel jusqu'en Saxe* (Sophien's Reise von M. nach Sachsen; Ibid., 1770-1773, 6 vol.) ; *Aux filles de grande maison* (Für Tochter edler Herkunft; Ibid., 1787-1770, 3 vol.) ; *Aux pères et mères et aux gens désireux de se marier* (Für Eltern und Ehelustige ; Ibid., 1789-1790, 5 vol.) ; *Deux martyrs littéraires* (Ibid , 1789, 2 vol.).

Deux théologiens allemands du même nom se sont fait connaître par des écrits spéciaux et qui n'intéressent pas l'histoire littéraire. — Jean-Auguste HERMÈS, né à Magdebourg le 24 août 1736, mort à Quedlimbourg le 6 janvier 1822, était ministre et prédicateur protestant. Il a donné, entre autres ouvrages, un *Manuel de la religion* (Berlin, 1779, 2 vol.), souvent réimprimé en Allemagne, traduit en plusieurs langues, notamment en français, par la reine Élisabeth de Russie, femme de Frédéric II (Ibid., 1784). — Georges HERMÈS, théologien catholique, né à Dreyerwalde, près de Munster, le 22 avril 1775, mort à Bonn le 26 mai 1831, étudia les philosophes contemporains, Kant, Fichte, etc., se convainquit de l'incompatibilité de leurs systèmes avec la religion révélée, indémontrable, selon lui, par les procédés rationnels. Le livre où il expose ses idées, intitulé *Introduction à la théologie catholique* (Einleitung in die Christ-Catholische Th. ; Munster, 1819), a fondé, après sa mort, au delà du Rhin, l'école de l'*hermésianisme*, qui a suscité beaucoup d'écrits polémiques.

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. II ; — *Conversations-Lexicon* (11e édition).

HERMÈS, poëme inachevé d'André Chénier (voy. ce nom).

**HERMÉSIANAX** (Ἑρμησιάναξ), poëte grec du IVe siècle avant J.-C., né à Colophon. Il reste de lui un fragment d'élégie amoureuse qui n'est pas sans valeur poétique. C'est une revue spirituelle et piquante de tous les poëtes et de tous les sages fameux, depuis Homère jusqu'à Philétas, qui s'étaient laissé subjuguer par l'amour. Ce fragment, édité par Rigler (Cologne, 1826, in-16), par Burgess (Londres, 1839, in-8), fait partie des *Poésies élégiaques* recueillies par Schneidewin.

Cf. Bergk : *De Hermesianactis elegia* (Marbourg, 1845)

HERMÉTIQUES (LIVRES), ouvrages attribués à un personnage fabuleux qui représentait, pour les Grecs, Hermès-Trismégiste, c'est-à-dire Mercure trois fois grand, ou Mercure à la fois prêtre, philosophe et roi. Cette conception appartient à l'époque de la littérature alexandrine, c'est-à-dire de la fusion des doctrines grecques et orientales dont l'Égypte fut le théâtre et la ville d'Alexandrie le centre. Pour les Égyptiens, Hermès s'identifiait avec Thaut ou Thoth, reconnu pour l'inventeur de toutes les sciences. Les livres hermétiques, dépourvus de toute authenticité, traitaient à la fois de philosophie, de médecine, de chimie et d'histoire naturelle. La partie philosophique représente les antiques doctrines égyptiennes altérées, dans une proportion qu'il est difficile de déterminer, par un

mélange de spiritualisme platonicien et de traditions juives et chrétiennes.

Les principaux livres hermétiques sont les suivants : *Asclepius, sive de Natura deorum dialogus*, traduction faite par Apulée d'un original grec, intitulé : Λόγος τέλειος, qui est perdu ; *Poemander*, dialogue sur la nature, la création du monde, la divinité, son essence et ses attributs : ces deux livres, publiés par Ficin (Trévise, 1471, in-fol., et Venise, 1481, 1483, 1493, 1497), Adrien Turnèbe (Paris, 1554, in-4) et Fr. de Foyx de Candalle (Bordeaux, 1554), ont été traduits en français par ce dernier, aidé de Joseph Scaliger, sous ce titre : *Deux livres de Mercure Trismégiste*, etc. (Paris, 1557, in-8) ; *Astrologia*, indiquant les moyens de connaître par l'étude des astres l'issue d'une maladie, publié en grec par Cramer (Nuremberg, 1532, in-4), par Hœschel (Augsbourg, 1597) et en latin (Paris, 1555 ; Padoue, 1639, in-4) ; *De Revolutionibus nativitatum*, autre traité astrologique, dont on a une introduction latine publiée par H. Wolf, avec l'*Isagoge* de Porphyre (Bâle, 1559, in-fol.) ; *Centiloquium ou cent aphorismes astrologiques*, traduit de l'arabe en latin (Venise, 1492, 1493, 1501, 1519, in-fol. ; Bâle, 1533, in-fol., 1551 in-8 ; Ulm, 1651, 1672, in-12) ; *Liber physico-medicus Kiradinum Kirani*, que l'on ne connaît que par une traduction latine publiée par Andr. Rivinus, mais dont l'original grec existe en manuscrit à Madrid. Il a été donné une nouvelle traduction française complète de *Hermès Trismégiste* par Louis Ménard (Paris, 1866, in-8).

Cf. J.-H. Ursinus : *Exercitatio de Mercurio Trimegisto ejusque scriptis* (Nuremberg, 1661, in-8) ; — Lenglet du Fresnoy : *Histoire de la philosophie hermétique* (Paris, 1742, 3 vol. in-12) ; — Baumgarten-Crusius : *De Librorum hermeticorum origine atque indole* (Iéna, 1827, in-4) ; — Creuzer : *Symbolique*, liv. III ; — Guigniant : *De Ἑρμοῦ seu Mercurii mythologia* (Paris, 1835, in-8) ; — L. Ménard : *Etude sur l'origine des livres hermétiques*, en tête de sa traduction ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, article *Mercurius*.

**HERMIAS** (Ἑρμίας ou Ἑρμείας), écrivain philosophique grec du IIᵉ siècle après J.-C. Il était chrétien et a écrit contre les philosophes un ouvrage satirique, intitulé : Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων, *Dérision des philosophes païens*. Ce livre, en dix-neuf chapitres, sous forme de dialogue, combat les doctrines philosophiques, en faisant ressortir les contradictions par lesquelles elles se détruisent les unes les autres. La forme en est assez ingénieuse et le style a de la précision. C'est un curieux spécimen de la polémique chrétienne dans les premiers siècles. Il fut publié d'abord par Seiler, avec une traduction latine de Fugger (Bâle, 1553, in-8), puis par Gesner (Zurich, 1560, in-fol.). On le trouve dans beaucoup d'éditions de *Saint Justin* et dans l'édition de *Tatien* par Worth (Oxford, 1700, in-8). J.-C. Dommerich l'a édité séparément, avec les notes de Gale, Wolf et Woorth (Halle, 1764, in-8). Il a été traduit en français dans la *Bibliothèque des Pères* de l'abbé Guillon ; à la suite de l'*Octavius* de Péricaud (Lyon, 1842), et dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, par Stievenart.

Cf. Cave : *Scriptor. eccles. histor. litteraria*, t. I.

**HERMIAS**, philosophe grec du Vᵉ siècle après J.-C., né à Alexandrie. Père d'Ammonius, il appartint à l'école néo-platonicienne. On citait l'étendue de sa mémoire comme un prodige. De ses divers ouvrages, nous ne connaissons qu'un Commentaire du *Phèdre* de Platon, imprimé dans l'édition d'Ast (Leipzig, 1810).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. III.

**HERMIPPE** (Ἕρμιππος), poëte comique grec du Vᵉ siècle avant J.-C. Il était de l'ancienne comédie d'Athènes. Périclès fut surtout en butte à ses attaques. On connaît les titres suivants de ses pièces : Ἀθηνᾶς γοναί, Ἀρτοπώλιδες, Δημόται, Εὐρώπη, Θεοί Κέρκωπες, Μοῖραι, Στρατιῶται, Φορμοφόροι. Les *Fragments* qui en restent ont été insérés dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meinecke et dans la *Bibliothèque Didot*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**HERMIPPE** de Smyrne, philosophe grec du IIIᵉ siècle avant J.-C. Il appartint à l'école péripapéticienne et vécut à Alexandrie. Les anciens citent fréquemment des ouvrages de lui relatifs aux législateurs, aux philosophes, aux rhéteurs.

Cf. E.-A. Lozynski : *Hermippi Smyrnæi fragmenta collecta, disposita et illustrata* (Bonn, 1832, in-8).

HERMIPPUS, titre sous lequel est connu un ouvrage grec, en forme de dialogue, sur l'astrologie, dont on ignore l'auteur et l'époque. Hermippus est le nom de l'interlocuteur principal. O.-D. Bloch l'a édité sous le titre suivant : *Hermippus, incerti auctoris christiani dialogus, seu De Astrologia libri II* (Copenhague, 1830, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. IV.

**HERMOGÈNE**, rhéteur grec du IIᵉ siècle après J.-C., né à Tarse en Cilicie. Il fut contemporain de Marc-Aurèle. Dès l'âge de quinze ans il était renommé par son éloquence et fut bientôt nommé professeur public de rhétorique ; mais à vingt-cinq ans il perdit ses facultés et tomba en enfance. Ses écrits sont donc des ouvrages de jeunesse. Cependant ils portent l'empreinte d'un goût déjà formé et d'une érudition étendue ; le style en est clair et simple, mais un peu diffus. Ils furent adoptés par les écoles et longtemps en usage.

On a d'Hermogène : *l'Art et les règles de la rhétorique*, Τέχνη ῥητορικὴ περὶ τῶν στάσεων (Paris, 1530, in-4 ; Genève, 1614, in-4 ; Venise, 1799, in-4) ; *De l'Invention*, Περὶ εὑρέσεως (impr. avec le précédent) ; *Des Figures oratoires*, Περὶ ἰδεῶν (Paris, 1531, in-4 ; Strasbourg, 1571, in-8) ; *De la Méthode oratoire*, Περὶ μεθόδου δεινότητος (impr. avec le précédent) ; *Exercices oratoires*, Προγυμνάσματα (Gœttingue, 1791, in-8 ; Nuremberg, 1812, in-12), dont Aphthonius a donné un abrégé.

Cf. Rebitté : *De Hermogene disquisitio* (1846, in-8).

HERMOTIME, dialogue de Lucien (voy. ce nom)

HÉRO ET LÉANDRE (LES AMOURS DE), célèbre petit poëme grec d'un auteur et d'une époque inconnus. Il nous est parvenu sous le nom d'un certain Musée, auquel la plupart des manuscrits donnent le titre de grammairien. Malgré cette qualification, qui résume tout ce qu'on sait de l'écrivain, plusieurs érudits du XVIᵉ siècle, Scaliger entre autres, n'ont pas craint de l'identifier avec le poëte Musée de l'époque mythique, que l'on ne peut pas placer moins haut que le XIIIᵉ ou XIVᵉ siècle avant J.-C. C'était attribuer à l'œuvre une antiquité dérisoire, et que le plus simple examen suffit pour démentir. Le tour romanesque des sentiments et la recherche du style lui assignent évidemment une date postérieure à l'ère chrétienne, et quelques circonstances ont même fait placer cette date très-bas. On a remarqué en effet que l'ouvrage est resté inconnu des anciens scoliastes et que Tzetzès est le premier qui en fasse mention, et l'on a conclu qu'il ne devait pas remonter au delà du XIIᵉ siècle. Mais, dans son affectation même, le style a encore tant de pureté et d'élégance, qu'on ne peut guère faire vivre l'auteur à une époque si avancée dans la décadence. Nous le placerons plus volontiers vers le Vᵉ siècle, entre Héliodore et Achille Tatius ou Longus. « Le petit poëme d'*Héro et Léandre*, dit M. Al. Pierron, est le chef-d'œuvre épique de cette période. Le récit de la catastrophe est simple et touchant ; le poëme est assez bien conduit et écrit en général avec une pureté de style et une naïveté de sentiment

qui rappelle les siècles de la belle poésie... Ce n'est d'ailleurs qu'une bluette, puisque l'ouvrage entier n'a pas quatre cents vers; mais c'est une bluette jolie et gracieuse. »

Peu d'œuvres de l'antiquité ont été aussi goûtées des modernes que ce petit poëme. Il fut de bonne heure imprimé. La première édition en fut donnée avec traduction latine par Marcus Musurus, chez les Alde (s. l. s. d. [Venise, 1494], pet. in-4). Celle de Gilles Gourmont (Paris, 1507) est une des premières impressions de texte grec faites en France. On peut citer parmi les éditions suivantes celles de Kromayer (Halle, 1721, pet. in-8), de Schrader (Louvain, 1742, in-8), de Passow (Leipzig, 1810), de C.-H. Schæfer (Ibid., 1825, in-8). Les traductions ne sont pas moins nombreuses dans toutes les langues modernes. Il faut citer à part en français celle de Clément Marot (Paris, 1541, in-4; Lyon, 1541, in-8). Sont venues plus tard celles de Laporte du Theil (Paris, 1784, in-12), de Mollevaut (Ibid., 1805, in-12), etc. Les Italiens citent les traductions de Bernardo Tasso, de Battoni, de Cir. Pompei, etc.; les Anglais, celles de Marlowe, de Stapylton, de Stuling, etc.; les Allemands, celles de Stolberg, de Passow, de Mæbius, de Buchholtz, etc.; les Espagnols, une heureuse imitation de Boscan, etc.

Cf. Kromayer : *De Musæo grammatico* (Iéna, 1718, in-8); — Schrader, Passow, etc. : *Préfaces* de leurs éditions; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*, au mot *Musæus*.

**HÉRODIEN**, Ἡρωδιανός, historien grec, né à Alexandrie vers 170 après J.-C., mort vers 240. Il paraît avoir vécu longtemps à Rome. Son *Histoire*, qui va de 180 à 238, comprend les règnes de Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla, Macrin, Héliogabale, Alexandre Sévère, Maximin, Gordien, Balbin et Maxime. Elle manque de précision et offre trop de considérations générales et de discours de rhéteur; mais tous les critiques louent la pureté classique de son style clair et d'une élégante simplicité.

L'*Histoire* d'Hérodien fut d'abord publiée dans la traduction latine de Politien (Rome, 1493, in-fol.). Le texte grec fut imprimé par Alde, à la suite de *Xénophon* (Venise, 1502, in-fol.). Il en parut ensuite de nombreuses éditions, notamment celle d'Henri Estienne, avec version latine (Paris, 1581, in-4), celle de Th. Irmisch (Leipzig, 1789-1805, 5 vol. in-8), avec un long commentaire, savant mais diffus, celle de Wolf (Halle, 1792, in-8), celle de Lange (Ibid., 1824, in-8), celle de Bekker (Berlin, 1826, in-8). L'ouvrage a été traduit en français par J. Collin (1541), J. de Vintimille (1554), Bois-Guillebert (1675), l'abbé Montgault (1700), L. Garnier (1840, in-12), Léon Halévy (1861, in-12), etc.

Cf. Hase, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; — Wolf : *Notice*, en tête de son édition.

**HÉRODIEN** (Ælius), grammairien grec du IIe siècle après J.-C., né à Alexandrie. Il était fils d'Apollonius Dyscole, et vécut assez longtemps à Rome, où il eut Marc-Aurèle pour protecteur. Les anciens l'estimaient comme un de leurs meilleurs grammairiens. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont entièrement perdus. Nous avons des fragments des traités suivants : Ἐπιμερισμοί, *Sur les Parties du discours*, explication de mots et de formes difficiles (édition de Boissonade (Londres, 1819, in-8); Περὶ τῶν ἀριθμῶν, *Des Nombres* (dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne); Περὶ βαρβαρισμοῦ καὶ σολοικισμοῦ, *Du Barbarisme et du Solécisme* (à la suite de l'édition d'*Ammonius*, de Valckenaër); Φιλέταιρος, *De la Propriété et du choix des mots* (à la suite de l'édition de *Mœris* par Pierson); Περὶ σχημάτων, *Des Figures* (dans les *Anecdota* de Villoison, t. II); Περὶ τῆς λέξεως τῶν στίχων, *De la Versification* (Ibid.), etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

**HÉRODORE**, Ἡρόδωρος, surnommé *le Pontique*, mythographe grec du Ve siècle avant J.-C., né à Héraclée dans le Pont. Il nous reste des passages de deux de ses ouvrages : l'un sur l'histoire d'Hercule, Ὁ καθ' Ἡρακλέα λόγος; l'autre sur l'expédition des Argonautes, Ὁ κατὰ τοὺς Ἀργοναύτας λόγος. Il paraît s'être appliqué à préciser les fables anciennes au point de vue géographique et chronologique. Les fragments d'Hérodore sont écrits en dialecte ionien. Ils ont été réunis par C. Muller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Vossius : *De Historicis græcis*.

**HÉRODOTE**, Ἡρόδοτος, historien grec, surnommé le *Père de l'histoire*, né en 484 avant J.-C. à Halicarnasse, dans la Carie, mort vers 406 à Thurium. Sa famille était une des plus considérables d'Halicarnasse. Il avait pour oncle maternel le poëte épique Panyasis. Son éducation, sur laquelle nous sommes sans renseignements, dut avoir pour objet principal, comme celle des jeunes gens riches de la même époque, l'étude des poésies d'Homère. Il est hors de doute qu'il joignit à cette lecture celle des logographes, et principalement d'Hécatée de Milet. Poussé par le désir de visiter les diverses régions du monde connu, d'en étudier l'histoire et les mœurs, il entreprit dès sa jeunesse une suite de voyages qu'il poursuivit à différentes époques, mais dont les dates ne sont pas précisées Né sujet du Grand Roi, il put librement parcourir des contrées où un Grec appartenant à une des nations en guerre avec la Perse n'eût pas pénétré sans risque pour sa liberté. Il visita l'Egypte et remonta le Nil jusqu'à Eléphantine, parcourut la Libye, la Phénicie, la Babylonie, et probablement la Perse, pénétra jusqu'au fond du Pont-Euxin, en suivant le rivage méridional de cette mer, et séjourna dans tous les lieux qui offraient un aliment à sa curiosité. Dans l'intervalle de ces voyages, sa vie s'écoula soit dans les colonies grecques, soit dans la Grèce propre, soit dans la Grande-Grèce. D'abord, pour échapper à la tyrannie de Lygdamis, roi d'Halicarnasse, qui avait fait égorger Panyasis, il se réfugia à Samos. Là il se perfectionna dans l'étude du dialecte ionien, qui était alors la langue de la prose; en même temps, il devint ionien par le caractère général de son génie, rejetant la roideur aristocratique et les préjugés nationaux propres aux colonies doriennes. Revenu dans sa patrie pour y prendre part au complot qui amena l'expulsion de Lygdamis, il la vit bientôt en butte à des dissensions aussi périlleuses que la tyrannie, la quitta de nouveau, et n'y retourna probablement jamais. On croit qu'il séjourna alors à Athènes, où il continua à perfectionner son talent, et où il acheva d'acquérir la largeur d'idées qui distingue à un haut degré ses écrits. Il y puisa dans toute sa plénitude le sentiment grec, sans acception de contrée ou de race. Lucien nous le montre à cette époque (456) se présentant, son ouvrage à la main, aux jeux olympiques, le lisant devant la Grèce assemblée, et arrivant du premier coup à la gloire. D'autres ont ajouté que Thucydide, alors âgé de quinze ans, assista à cette lecture et en fut touché jusqu'aux larmes. L'invraisemblance de ce récit est d'autant plus grande qu'Hérodote n'avait alors que trente ans. Selon Eusèbe, cette lecture n'eut lieu qu'en 445, à Athènes, pour la fête des grandes Panathénées; mais, à cette époque même, Hérodote ne put faire connaître que des fragments ou une ébauche de son ouvrage. L'année suivante, les Athéniens ayant envoyé une colonie à Thurium, dans la Grande-Grèce, il alla s'y établir. C'est dans

cette ville qu'il passa le reste de sa vie, occupé à rédiger définitivement ses *Histoires*.

L'ouvrage d'Hérodote embrasse tout le monde alors connu ; mais le sujet principal autour duquel se groupent les autres faits est la lutte de la Grèce contre l'Asie. Il commence par les guerres des temps héroïques entre les peuples de ces deux contrées, et par les causes que leur assignait la tradition : les enlèvements d'Io, d'Europe, de Médée et d'Hélène. Dans les temps historiques, l'auteur s'occupe d'abord des rois de Lydie, les premiers qui aient fait des entreprises sérieuses contre la liberté grecque. Il étudie ce royaume, les dynasties qui s'y sont succédé, et s'étend longuement sur Crésus. L'oracle qui prescrit à Crésus de rechercher l'amitié des Grecs amène l'historien à montrer l'état dans lequel Athènes et Sparte se trouvaient à cette époque. L'attaque de Cyrus contre Sardes lui fait mettre en scène le peuple que commande Cyrus, les Perses, conquérants du royaume de Lydie, et par leur conquête mis en contact avec la nation grecque. Pour expliquer l'histoire des Perses, il remonte à celle des Mèdes ; il la continue en racontant la destruction de la puissance assyrienne, et en expliquant l'origine, la constitution, les intérêts des colonies grecques de l'Asie Mineure. Avec Cambyse, fils de Cyrus, il passe dans l'Egypte qu'il décrit, et dont il fait connaître tout ce qu'il en a appris sur les lieux mêmes. Avec Darius, fils d'Hystaspe, il parcourt les extrémités méridionale et septentrionale du monde, la Libye et la Scythie. Puis Mégabazès, lieutenant de Darius, conquiert la Thrace et la Macédoine ; les Ioniens se révoltent contre les Perses ; l'Asie et l'Europe se trouvent en présence et vont en venir aux mains. C'est le moment où Hérodote fait le tableau général de la nation grecque, et plus particulièrement l'histoire de la république athénienne. Les événements se précipitent alors. La tentative de Datis et d'Artapherne, la bataille de Marathon, l'expédition de Xerxès, la bataille des Thermopyles, les victoires de Salamine et de Platée conduisent le lecteur jusqu'au jour où la Grèce est entièrement délivrée. Dans cette vaste composition, une seule partie est traitée d'une façon trop brève : c'est l'histoire de la nation assyrienne ; mais Hérodote paraît avoir composé sur l'Assyrie un ouvrage spécial, qui ne nous est point parvenu.

Au simple exposé sommaire de l'œuvre d'Hérodote, on est frappé de l'art avec lequel il a su lui donner de l'unité, tout en intercalant les uns dans les autres tant de récits divers, en remontant les siècles du connu à l'inconnu. Cette unité, il la trouve dans la vieille querelle de l'Orient et de l'Occident, devenue dans son siècle plus ardente et plus populaire que jamais. « Il créa ainsi, dit M. Guigniault, une épopée nouvelle, réelle et vivante. Il fut aux logographes, ses prédécesseurs, quelques-uns même encore contemporains, ce qu'Homère avait été aux antiques aèdes. Les anciens et les modernes ont été frappés, sous divers points de vue, de cette analogie entre l'œuvre d'Homère et celle d'Hérodote : elle est dans le fond de l'idée, elle est dans la forme générale de la composition, elle est dans le caractère même du sujet, et jusque dans la combinaison, aussi neuve que savante, du langage... Homère chanta, Hérodote écrivit : tous deux animés d'une même inspiration, d'une même pensée à la fois nationale et poétique, tous deux s'adressant à la Grèce entière pour la glorifier dans son passé, pour lui plaire et pour l'instruire, mais tous deux placés en quelque sorte aux extrémités opposées de cette grande carrière de civilisation spontanée et d'art créateur que la Grèce parcourut depuis la guerre de Troie jusqu'au siècle de Périclès. » La véracité d'Hérodote ne peut être contestée aujourd'hui, bien qu'elle l'ait été souvent chez les anciens. Les envieux, les esprits prévenus, les sceptiques disposés à rejeter les faits étranges et non conformes aux choses accoutumées, l'accusèrent d'imposture, d'ignorance, de crédulité ; mais les recherches des voyageurs modernes et les découvertes de l'archéologie l'ont vengé de ces accusations.

Sa langue est une combinaison savante de l'ancien ionien avec le dialecte attique ; cette langue, nommée par les grammairiens grecs un dialecte mixte, est plus riche, plus souple et plus ferme que l'ionisme pur d'Hécatée et des autres logographes. Hérodote ne manque pas comme eux d'ampleur, d'harmonie et d'éclat. Toutefois sa prose n'a pas encore la symétrie des périodes, la structure logique, dont s'enrichira le style des écrivains postérieurs. Ses phrases quelquefois semblent n'avoir ni commencement, ni fin, ni construction raisonnable ; mais elles ne laissent pas d'exprimer parfaitement ce qu'il veut dire, tout en nous plaisant, comme l'a remarqué Paul-Louis Courier, par un air de bonhomie et de malice, moins étudié que ne l'ont cru les anciens critiques. On a loué souvent, dans l'antiquité, la douceur et la mélodie de son style. Ce que nous apprécions surtout aujourd'hui, c'est sa clarté, sa simplicité, son abondance, un peu diffuse quelquefois, mais toujours pleine de naturel, sa grâce naïve, la vivacité pittoresque de ses descriptions et de ses narrations. Tout vit dans ses tableaux, tout y est en action, tout y reproduit la nature avec fidélité et énergie. Les discours qu'il introduit dans son récit ne sont pas étudiés comme ceux des historiens qui lui succéderont ; les faits y sont simplement exposés. Plus souvent il use du dialogue, qui s'accommode mieux à son but. L'enseignement moral n'est pas absent de son livre ; il se manifeste par des sentences assez fréquentes, sur la chute successive des empires, sur la providence et la vengeance des dieux, sur les châtiments qu'appellent le crime, la violence, l'opulence excessive et la vanité.

Les *Histoires* d'Hérodote comprennent neuf livres, auxquels les anciens donnèrent les noms des neuf Muses. Elles furent publiées d'abord dans une version latine de Laurent Valla (Venise, 1474, in-fol. ; Rome, 1475, in-fol.). La première édition du texte grec fut donnée par Alde (Venise, 1502, in-fol.) : c'est un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie des Alde. On eut ensuite les éditions de Henri Estienne (Paris, 1570, in-fol.), de Paul Estienne (Genève, 1618, in-fol.), de Gale (Londres, 1679, in-fol.), de Gronovius (Leyde, 1715, in-fol.), de Wesseling, avec notes de Walckenaër (Amsterdam, 1763, in-fol.), de Reiz (Leipzig, 1778, in-fol.), de Schæfer (Leipzig, 1815 ; 1826, 3 vol. in-18), etc. J. Schweighæuser publia ensuite une édition bien supérieure aux précédentes, avec la traduction de Valla corrigée, les notes de Wesseling, de Walckenaër et de Gronovius (Strasbourg, 1816, 6 tomes en 12 vol. in-8). L'édition de Gail (Paris, 1821, 2 vol. in-8) est beaucoup moins estimée. Celle de Gaisford est remarquable par la pureté du texte, par les variantes placées au bas des pages, par les notes qui occupent les deux derniers volumes (Oxford, 1824, 4 vol. in-8 ; Leipzig, 1824-1826, 4 vol. in-8). On regarde comme supérieure encore aux précédentes l'édition de Bæhr, unissant au texte de Gaisford les commentaires de Bæhr et de Creuzer (Leipzig, 1830-1835, 4 vol. in-8). Elle a été réimprimée, avec des additions considérables, en 1856. L'édition de G. Dindorf, dans la *Bibliothèque Didot* (1844), est aussi fort estimée. — *Hérodote* a été traduit de bonne heure dans toutes les langues modernes ; il l'a été en français par P. Saliat (Paris, 1556, in-fol. ; 1575, 2 vol in-16), par

Du Ryer (Paris, 1645, in-fol., plus. fois réimpr.), par Larcher, dont la traduction manque d'élégance et parfois de fidélité, mais dont les commentaires ont du prix (Paris, 1786, 7 vol. in-8 ; 1802, 9 vol. in-8 ; nouv. édit., 1855, 2 vol. in-18), par Miot, avec commentaire et cartes, dans la *Bibliothèque Didot* (1822, 3 vol in-8 ; nouv. édit., 1858, 2 vol. in-18), par P. Giguet (1857, in-18), par Eug. Talbot (1864, in-8), etc., sans compter les traductions partielles pour les classes. — Mentionnons pour mémoire la *Vie d'Homère*, attribuée à Hérodote, et imprimée ordinairement avec ses *Histoires*, quoiqu'elle ne soit pas de lui. — De nombreux travaux ont été publiés sur la langue et la géographie d'Hérodote. Nous signalerons : *Apparatus ad Herodotum intelligendum*, de Borheck (Lemgo, 1795-1798, 5 vol. in-8) ; *Lexicon Herodoteum*, de Schweighæuser (Strasbourg, 1824, 2 vol in-8) ; *Dialectus ionica Herodoti cum dialecto attica veteri comparata*, par G. Dindorf, en tête de son édition; *the Geographical system of Herodotus*, par Rennel (Londres, 1790, in-4 ; 1832, 2 vol. in-8) ; *Géographie d'Hérodote*, par Gail (Paris, 1823, 2 vol. in-8).

Cf. Outre les ouvrages que nous venons de rappeler : Henri Estienne : *Apologie pour Hérodote* (1556) ; — le président Bouhier : *Recherches sur Hérodote* (in-4) ; — Wesseling : *Dissertatio Herodotea* (1758, in-8) ; — Creuzer : *Herodot und Thucydides* (Leipzig, 1798, in-8) ; — Letronne, dans le *Journal des savants* (1816 et 1817) ; — Dahlmann : *Herodot* (Altona, 1823, in-8) ; — Heyse : *De Herodoti vita et itineribus* (Berlin, 1826, in-8) ; — Jaeger : *Disputationes Herodoteæ* (Gœttingue, 1828, in-8) ; — Bœhr : *Commentatio de vita et scriptis Herodoti*, dans le t. IV de son édition ; — Otfried Muller, Alex. Pierron : *Histoire de la littérature grecque* ; — Guigniaut, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

**HEROET** (Antoine), surnommé *la Maison-Neuve*, poëte français, mort en 1568. Il fut évêque de Digne. Il a écrit des poëmes sur l'amour, mais sur l'amour dégagé de pensées sensuelles et empreint à la fois de christianisme et de platonisme. Sous la forme didactique, son style, quoique peu coloré, est généralement simple, énergique. La subtilité est surtout dans les idées. Ainsi, l'héroïne de *la Parfaicte amye*, le plus renommé de ses poëmes, veut être d'un caractère si excellent et si bien accommodé aux désirs de son amant, qu'elle soit pour lui toutes les femmes :

Si se tenir à une est difficile,
Il peult de moy seule en forger un mille ;
Si le changer luy plaist, il changera,
Et variant, de moy ne bougera.

On a d'Heroet : *la Parfaicte amye, avec plusieurs compositions du même auteur* (Lyon, 1542) ; deux traductions en vers de Platon, l'une intitulée : *l'Androgyne;* l'autre : *De n'aymer point sans estre aymé*, toutes deux imprimées dans le commentaire de Le Roy sur le *Symposium* (Paris, 1559, in-4).

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. XI, p. 141.

**HÉROÏ-COMIQUE** (POËME), genre de poëme dans lequel on donne à un sujet vulgaire et plaisant la forme de l'épopée, en sorte que la composition, comique par le fond, affecte néanmoins, dans un grand nombre de passages, le ton héroïque. Il résulte de ce contraste d'heureux effets, et ils ressortent d'autant plus vivement que le poëte est plus habile à unir la noblesse et les ornements du genre épique à la réalité vulgaire des détails que comporte le sujet. Le poëme héroï-comique peut donc, ainsi que le burlesque, être considéré comme une sorte de parodie de l'épopée; mais il y a entre les deux genres cette différence essentielle, que le burlesque travestit les dieux et les héros jusqu'à les rendre vulgaires par les mœurs et le langage, tandis que le poëme héroï-comique prête une apparence de noblesse épique aux personnages et aux choses vulgaires.

Le genre héroï-comique compte quatre œuvres hors ligne, qui ont survécu à leurs auteurs et dont le mérite a été consacré par les jugements de la postérité. Ces quatre poëmes sont : *la Batrachomyomachie, le Seau enlevé, le Lutrin* et *la Boucle de cheveux enlevée*. Le premier de ces poëmes (voy. BATRACHOMYOMACHIE) a paru aux anciens une production digne d'être placée sous le nom d'Homère; quant aux trois autres, ils constituent, aux yeux des modernes, les meilleurs titres littéraires de Tassoni, de Boileau et de Pope. A une assez grande distance de ces modèles, on peut citer, dans le genre héroï-comique le poëme de Samuel Garth, intitulé *the Dispensary* (Londres, 1699), et plus connu sous le nom de la *Querelle des apothicaires et des médecins*. Il est relatif au projet que forma, en 1688, le collége médical de Londres d'établir un dispensaire, et qu'il poursuivit, malgré l'opposition intéressée des apothicaires. Voltaire en a traduit ainsi le début :

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires.
Contre le genre humain si longtemps réunis,
Quel dieu, pour nous sauver, les rendit ennemis ?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet...

Mais le poëme de Garth, par une pente naturelle, quitte souvent le ton héroï-comique pour le ton burlesque et passe ainsi dans un genre où le talent a moins de barrières (voy. BURLESQUE).

**HÉROÏDES** (LES), poésies d'Ovide (voy. ce nom).

**HÉROÏQUE** (VERS), vers propre aux sujets héroïques. Chez les anciens, c'était l'hexamètre pour les poëmes narratifs et la strophe alcaïque pour la poésie lyrique. Chez les Français, c'est l'alexandrin pour les grands poëmes, et la strophe de dix vers de huit syllabes, avec deux suspensions, pour le genre lyrique. Chez les Italiens, c'est le vers hendécasyllabe, en usage aussi chez les Anglais. Les Allemands, indépendamment de leurs rhythmes propres, ont repris l'hexamètre et la strophe alcaïque, aussi bien que les autres mètres gréco-latins.

**HÉROS** (LIVRE DES), en allemand *Heldenbuch*, nom d'une collection de poëmes épiques allemands qui remontent environ au XII[e] siècle. Ce ne sont pas les textes primitifs que l'on possède réunis sous ce titre, mais des poëmes et des fragments remaniés, altérés et tronqués, au XII[e] siècle, par Gaspard de Roen ou de Rohn. Ces compositions, qui sont de divers auteurs à peu près inconnus, ont pour sujet des récits fabuleux et légendaires, se rattachant particulièrement à Attila, appelé Etzel dans les chants germaniques, et à Thierry ou Dietrich de Berne, connu dans l'histoire sous le nom de Théodoric le Grand. La forme se rapproche de celle du poëme des *Niebelungen*. Le fonds des idées, les sentiments, les détails de la vie nationale, témoignent d'une haute antiquité et marquent la transition de l'ancienne littérature païenne à la chrétienne ou romantique.

Voici, d'après Heinsius, l'énumération des principaux poëmes compris dans le *Heldenbuch :* 1° *le Roi Rother*, où l'on voit un héros de la nation des Ostrogoths aller enlever la fille de l'empereur Constantin ; 2° *l'empereur Ortnit; Hugens et Wolff Thierry;* 3° *la Fuite de Thierry chez les Huns;* 4° *la Bataille de Raale;* 5° *les Combats de Thierry et de ses compagnons;* 6° *le Petit Jardin des roses;* 7° *la Cour d'Attila;* 8° *le Grand Jardin des roses*. On met généralement à part, sous le titre d'*Ancien Livre des Héros (das Alte Heldenbuch)*, les poëmes d'*Ortnit*, de *Wolff Dietrich* et *le Grand* et *le Petit Jardin des roses*. Les autres poëmes semblent faire partie d'une série de compositions plus fabuleuses qu'héroïques, où les géants et les

nains jouent un grand rôle et où le merveilleux tient beaucoup de place.

On ne sait dans quelle mesure Gaspard de Roen a modifié les diverses parties de la compilation à laquelle il a mis son nom; en tout cas, son travail marque l'absence complète de sentiment poétique et une extrême vulgarité d'esprit. Il s'est acquitté de sa tâche comme un manœuvre, dénaturant les poëtes qu'il recueillait et se félicitant lui-même d'élaguer de leur œuvre bon nombre de mots inutiles. La première édition critique du *Livre des héros* a été donnée par de Hagen et Primisser (Berlin, 1820, 2 vol.); elle a été réimprimée plus complète en 1855 (Leipzig, 2 vol.). M. Simrock l'a publiée sous une forme moderne (Stuttgart, 1843-1849, 6 parties).

Cf. Simrock : *Das Heldenbuch*.

**HERRERA** (Fernando DE), poëte espagnol, surnommé *le Divin*, né à Séville vers 1500, mort en 1595. On a peu de détails sur sa vie. Francisco Pacheco, son ami, raconte qu'il prit l'habit ecclésiastique sans recevoir les ordres et qu'il vécut d'un modeste bénéfice. Voulant à son tour faire une révolution dans la poésie espagnole, tout en adoptant le vers hendécasyllabe importé par Boscan et Garcilaso de la Vega, il inventa des tours nouveaux, se servit d'expressions hardies et donna à ce mètre toute sa perfection. Ses odes à *Don Juan d'Autriche*, la *Bataille de Lépante* et la *Perte du roi don Sébastien* sont classiques en Espagne. Lope de Vega en citait des passages avec admiration. Inférieur dans la prose, il a laissé quelques histoires dont on ne connaît plus que les titres, entre autres une *Histoire de la bataille de Lépante*.

**HERRERA** (Antonio DE), historien espagnol, né en 1559, mort en 1625. Il fut vice-roi de Naples. Philippe II le nomma historiographe des Indes et de Castille. Ses principaux ouvrages sont : *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano; Descripcion de las Indias occidentales* (Madrid, 1601-15, 4 vol. in-fol.). Cet ouvrage comprend le récit des événements depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à l'année 1554 ; *Historia general del mundo en tiempo de Felipe II; Historia de Escocia e Irlanda en tiempo de Maria Estuardo* et *Historia de la liga catolica de Francia* (Madrid, 1598, in-4).

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature*, t. III.

**HERRERA Y RIBERA** (Rodrigo DE), poëte espagnol, né à Madrid vers 1600, mort en 1641. Fils naturel du marquis d'Auñon, il reçut une éducation soignée et montra dès l'enfance un vrai talent poétique. Lope de Véga et Cervantès font de lui un grand éloge. Il est auteur de trois compositions épiques : *El Voto de Santiago y batalla de Clavijo; El Primer templo de España; El Segundo obispo de Avila*. Il a aussi donné quelques comédies, qui furent très-goûtées à Madrid : *La foi n'a pas besoin d'armes ou Arrivée de l'Anglais à Cadix; Du ciel vient le bon roi*, etc. Ces pièces ont été imprimées dans les *Comédias escogidas* (Madrid, 1652-1704) et dans la collection Rivadeneyra (Madrid, 1857-58, 2 vol. in-4).

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura ;* — Von Schack : *Geschichte der spanischen Lit.*, t. II.

**HERRICK** (Robert), poëte anglais, né à Londres en 1591, mort en 1674. Après une jeunesse dissipée, il entra dans les ordres et devint vicaire de Dean Prior, tout en continuant d'écrire des vers profanes. La République lui enleva sa paroisse, que la Restauration lui rendit. A la licence il joint de l'imagination, de l'esprit, de la sensibilité et parfois une grâce exquise; c'est un des meilleurs poëtes lyriques du temps de Charles Ier. Ses poésies parurent sous ce titre : *Hesperides or the Works, both humane and divine of Robert Herrich* (Londres, 1648, in-8; nouv. édit., Edimbourg, 1823, 2 vol. in-8).

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of English Literature*.

**HERSAN** (Marc-Antoine), humaniste français, né en 1652 à Compiègne, mort en 1724. Il enseigna les humanités et la rhétorique au collége du Plessis, et compta parmi ses élèves Rollin qui fut son successeur dans la même chaire. Ses quelques écrits témoignent d'un grand soin. Outre des vers latins excellents, dans les *Selecta carmina* de Gaullyer (1727, in-12), on a de lui : *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, en latin (1688, in-4) ; *Pensées édifiantes sur la mort*, tirées de l'Écriture et des Pères (1722, in-12), etc. On trouve dans le *Traité des études* de Rollin le *Cantique de Moïse expliqué selon la rhétorique*, par Hersan.

Cf. Rollin : *Eloge* d'Hersan, et *Traité des études*.

**HERSENT** (l'abbé Charles), écrivain ecclésiastique français du XVIIe siècle, né à Paris, mort après 1660. A part un certain nombre d'écrits contre les oratoriens et les jansénistes, il est l'auteur d'un petit livre écrit en latin, qui fit beaucoup de bruit vers la fin du ministère de Richelieu. Il est intitulé *Optatus Gallus, de cavendo schismate* (Paris, 1640, in-8), et expose les dangers d'une séparation avec Rome, que faisaient courir à la France les libertés gallicanes de concert avec les projets de Richelieu. Il fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement, en date du 23 mars 1640.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique ;* — P. Le long : *Biblioth. histor. de la France*.

**HERTZBERG** (Ewald-Frédéric, comte DE), homme d'État et publiciste allemand, né à Lottin (Poméranie) le 2 septembre 1725, mort le 25 mai 1795. Remarqué pour ses premiers travaux sur le droit public, il fut attaché au ministère des affaires étrangères. Il prit une grande part à d'importantes négociations. Il fut membre et curateur de l'Académie de Berlin. Il s'occupa activement de protéger les lettres en Prusse et de répandre l'instruction. Ses principaux écrits sont : *Mémoire sur la population primitive de la marche de Brandebourg*, couronné par l'Académie (1752), et *Histoire sur l'ancienne marine de Brandebourg, de l'électeur Frédéric-Guillaume*, etc. (Geschichte der ehemaligen Seemacht Brandenburgs, etc.).

Cf. P.-H. Wedigen : *Fragmente aus dem Leben des Grafen von H.* (Francfort, 1796, in-8) ; — E.-L. Posselt : *E.-F. Graf von H.* (Tubingue, 1798, in-8).

**HERVAS** (José Martinez), marquis D'ALMENARA, écrivain et diplomate espagnol, né à Uxyar (province de Grenade) en 1760, mort en 1830. Il administra à Paris la banque de Saint-Charles, et résida ensuite, comme ministre d'Espagne, auprès du gouvernement français, et de 1806 à 1808 à Constantinople. Il fut appelé par le roi Joseph au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Lettres de la reine Wittinie à sa sœur la princesse Fernandine* (Cartas de la reina Vitinia... 1822), dont une traduction française a paru sous le titre de : *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne* (Paris, 1822, in-8); *Éloge historique du général Ricardos* (en espagnol), trad. en français (1798 in-8).

**HERVAS Y PANDURO** (le P. Laurent), philologue et littérateur espagnol, né en 1735 à Horcajo (province de la Manche), mort en 1809. Il entra dans la Société de Jésus, professa au séminaire royal de Madrid, partit pour les missions d'Amérique, et alla se fixer à Rome lorsque son ordre fut banni d'Espagne. Pie VII le nomma préfet de la bibliothèque Quirinale. Il a écrit en italien : *Idea dell' universo, che contiene la storia della vita dell' uomo, elementi cosmographici, viaggio estatico al mondo planetario, e storia della terra* (Césène, 1778-1787, 21 vol. in-4), dont diverses parties ont

été traduites en espagnol; *Revoluzione religionaria francese* (Madrid, 1800) et en espagnol; *Paleographie universelle* avec des alphabets de toutes les langues connues (Madrid, 1800-1805, 6 vol. in-4), etc.

Cf. Caballero: *Supplément à la Bibliothèq. des Jésuites.*

**HERVET** (Gentien), controversiste et traducteur français, né en 1499 à Olivet, près d'Orléans, mort en 1584. Il embrassa l'état ecclésiastique, parut au colloque de Poissy et au concile de Trente. On a de lui, outre un assez grand nombre d'écrits médiocres contre les calvinistes, des traductions en français et en latin, entre autres celles des *Homélies* de saint Jean-Chrysostome (1549), des *Basiliques* (1557), des *Œuvres* de saint Clément d'Alexandrie (1566).

Cf. Niceron : *Mémoires*, t. XVII et XX.

**HERVEY** (James), écrivain religieux anglais, né en 1714, mort en 1758. Recteur de la paroisse de Weston-Favell, il écrivit de nombreux ouvrages de philosophie religieuse, qui durent à leur sentimentalité déclamatoire et à la pompe fleurie d'une prose poétique alors à la mode une grande popularité. Les principaux sont : *Méditations et contemplations, contenant des Méditations parmi les tombes*, etc., etc. (Meditations and Contemplations, containing, etc.; 1746, in-8), traduites en français par Letourneur (Paris, 1770, in-8) et imitées en vers par Baour-Lormian; *Théron et Aspasie*, dialogues (Theron and Aspasia, etc.; 1755, 3 vol. in-8). Sa *Correspondance* a été publiée (1760, 2 vol. in-8).

Cf. *Vie d'Hervey*, en tête de sa *Correspondance*; — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, ch. XXXII.

**HERVEY** (John, lord HERVEY DE ICKWORTH), littérateur anglais, né en 1696, mort en 1743. Ami de Walpole et de la reine Caroline, et occupant une place brillante à la cour de George II, il publia des écrits politiques de circonstance et des poésies médiocres, et eut une vive querelle avec Pope. Il a laissé des *Mémoires* intéressants qui ont été publiés par Wilson Croker (Memoirs of the reign of George the second, from, etc.; Londres, 1848, 2 vol. in-8).

Cf. Wilson-Croker : *Notice*, en tête de son édition.

**HERVIS DE METZ**, chanson de la geste des *Loherains* (voy. ce mot).

**HERWAGEN** (Jean), en latin *Hervagius*, imprimeur suisse, mort à Bâle en 1564. Il épousa la veuve de Froben et fut l'ami d'Erasme. Il a donné de bonnes éditions, notamment des *Edifices* de Procope (1531, in-fol.), de *Démosthène* (1532, 2 tom. en 1 vol. in-fol.), des *Scriptores rerum germanicarum* (même année).

Cf. Baillet : *Vie des savants*, t. I.

**HÉSIODE**, Ἡσίοδος, un des plus anciens poëtes grecs qui vécut, selon l'opinion la plus généralement reçue, environ un siècle après Homère, c'est-à-dire vers le IXe siècle av. J.-C. Les renseignements que nous possédons sur sa vie sont tirés de ses propres ouvrages. Nous savons ainsi qu'il naquit dans le village d'Ascra en Béotie, où son père, venant de Cymé, dans l'Eolide d'Asie Mineure, s'était établi. Il se livrait avec sa famille aux travaux des champs et il se représente faisant paître les troupeaux au pied de l'Hélicon. Après la mort de son père, il fut en querelle avec son frère Persès, au sujet du patrimoine dont ils héritaient; les juges décidèrent contre Hésiode. On croit que celui-ci émigra alors à Orchomène, où il passa le reste de sa vie, qui selon la tradition se prolongea jusqu'à un âge très-avancé. Dans les siècles postérieurs, cette ville montrait son tombeau; mais plusieurs écrivains rapportent que ses ossements y avaient été transportés, soit d'Ascra, soit de Thespies. Hésiode, si on l'en croit, alla une fois à Chalcis en Eubée, pour prendre part à la lutte du chant, dans les jeux donnés par les fils d'Amphidamas; il y aurait remporté le prix consistant en un trépied à deux anses. Ce récit a donné lieu à l'ouvrage intitulé *Combat d'Homère et d'Hésiode*, qui parait avoir été composé vers le commencement de notre ère. L'auteur place Homère et Hésiode au même temps, et il fait descendre ce dernier, par Orphée et Linus, d'Apollon lui-même.

Ces légendes, purement fictives, montrent du moins à quelle source les anciens faisaient remonter la poésie d'Hésiode et quelle rivalité ils établissaient entre Homère et lui. Les noms d'Homère et d'Hésiode forment en effet les deux pôles de l'ancienne poésie épique des Grecs. Le premier représente l'école de poésie qui se développa en Ionie, dans l'Asie Mineure; le second, celle qui fleurit en Béotie. Les seuls points de ressemblance entre les deux poëtes, ou les écoles désignées sous leur nom, consistent dans les formes de versification et dans le dialecte. A tous les autres points de vue, ils sont tout à fait différents. Homère prend pour sujet les grandes actions et les guerres de l'âge héroïque; Hésiode tourne son attention vers des sujets calmes et didactiques. Les poëmes de ce dernier, par leur côté moral et religieux, attestent un progrès dans l'état intellectuel des Grecs, depuis l'époque répondant aux peintures d'Homère. Toutefois, de ce que l'ionien épique est mêlé chez Hésiode d'éolismes plus fréquents que chez Homère, quelques critiques en ont conclu qu'il lui était antérieur; cette raison paraîtra sans force, si l'on songe qu'Hésiode était Éolien, et qu'il vivait en Béotie au centre des populations éoliennes. D'autres érudits considérant qu'il existe entre Hésiode et Homère des conformités nombreuses d'expressions proverbiales, d'épithètes, de certaines formules et de certaines fins de vers, ont regardé Hésiode comme ayant fait des emprunts à Homère. L'opinion la plus digne de foi, c'est qu'ils ont emprunté l'un et l'autre aux mêmes anciens aèdes ce qu'ils offrent de commun.

Quel que soit le rang occupé par Hésiode dans l'admiration de l'antiquité, il est loin d'égaler l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On ne peut méconnaître combien il lui est inférieur pour la fécondité, pour la puissance de création, pour l'art de coordonner le tout. Sa versification n'a ni la facilité, ni l'harmonie variée de celle du poëte ionien. Son style présente souvent quelque chose de triste et de sévère, parfois un peu d'obscurité. Néanmoins le jugement suivant de Quintilien ne fait pas une assez grande part à l'éloge « Hésiode s'élève rarement. Une grande place est occupée chez lui par des énumérations de noms. Il y a dans ses préceptes d'utiles sentences. Ses expressions ont de la douceur, et son style n'est point à mépriser. On lui donne la palme dans le genre tempéré. » Il faut ajouter que les descriptions d'Hésiode sont peintes avec vigueur; qu'il offre des récits dignes de l'épopée, comme celui de la guerre des Titans, comme la légende des âges du monde; qu'il excelle à formuler les sentences d'une manière concise et piquante; que longtemps avant Ésope il a créé l'apologue et revêtu de style poétique les allégories morales.

Le plus ancien des poëmes d'Hésiode, et celui dont l'authenticité est incontestée, a pour titre : *Œuvres et Jours*, Ἔργα καὶ ἡμέραι, en huit cent vingt-six vers. Ce poëme, où il paraît avoir voulu ramener son frère à des sentiments de justice et de modération, débute par un éloge du travail et de la vertu, rappelle la dégénérescence de la race humaine après l'âge d'or, et depuis que la boîte de Pandore versa tous les maux sur le monde. L'âge de fer, dans lequel vit l'homme, a déve-

loppé, chez les rois et les puissants, la violence qui oblige les faibles à la résignation. Le poëte les y convie par l'apologue suivant : « Voici ce que dit l'épervier au rossignol à la voix harmonieuse. Il l'avait pris dans ses serres et l'emportait bien haut à travers les nues. Le rossignol, transpercé par les ongles recourbés de l'epervier, poussait de plaintifs gémissements. Mais l'autre lui dit avec dureté : « Mon ami, pourquoi crier ? Tu es au pouvoir de bien plus fort que toi ; tu vas où je t'emmène, tout chanteur que tu es ; je me ferai de toi, s'il me plaît, un repas, ou bien je te lâcherai... » Insensé celui qui veut lutter contre plus puissant que soi ! Il est privé de la victoire, et la souffrance s'ajoute pour lui à la honte. » Hésiode montre ensuite les châtiments que la justice des dieux réserve aux méchants. Ce n'est qu'après une longue série de considérations morales, et vers le milieu du poëme, qu'il commence à décrire les travaux des champs auxquels il invite son frère à se livrer. Aux préceptes arides et aux descriptions techniques se mêlent des tableaux des saisons. Voici celui de l'hiver : « Précautionne-toi contre ces jours mauvais, contre ces tristes frimas qui s'étendent sur la campagne au soufle de Borée, quand il s'élance à travers la Thrace, nourrice des chevaux, et qu'il soulève les flots de la vaste mer. La terre et les forêts mugissent. Déchaîné sur la terre féconde, le vent renverse en foule, dans les gorges de la montagne, les chênes à la haute chevelure et les sapins énormes, en faisant crier, dans toute leur étendue, les immenses forêts. Les bêtes sauvages frissonnent... » Ailleurs, il décrit, avec plus de détails, à la fois gracieux et pittoresques, les plaisirs de l'été. La fin du poëme consiste en de nouvelles prescriptions morales fort brèves et en une sorte de calendrier des jours favorables et néfastes du mois lunaire, par rapport à l'agriculture. Un des plus grands défauts des *Œuvres et Jours* est de manquer d'unité et de liaison. Cependant ce poëme ne paraît pas avoir souffert beaucoup des interpolations ; la plus considérable serait le prologue, que des critiques cependant regardent comme authentique, tellement il a le style, la langue et la couleur d'Hésiode.

La *Théogonie*, Θεογονία, en mille et quelques vers, dont en Grèce on contestait l'authenticité, est, pour plusieurs critiques modernes, l'œuvre d'un des disciples d'Hésiode. C'est, en général, une énumération des divinités reconnues au temps du poëte. Dans quelques passages les noms se suivent comme dans un catalogue ; ailleurs, une épithète les caractérise ; d'ordinaire, le nom est accompagné de quelques traits rapides empruntés à la légende de la divinité. Rarement des récits épiques viennent embellir le poëme. Le plus important est la querelle de Jupiter et des dieux nouveaux contre les Titans. L'ensemble de l'œuvre, considérée au point de vue didactique, est d'un caractère élevé. Un grand nombre de vers présentent le même style que les *Œuvres et Jours ;* mais beaucoup d'autres ne peuvent être du même poëte. Il y en a qui n'ont aucun rapport avec ce qui précède ou suit, et qui sont simplement des gloses mythologiques et grammaticales ; plusieurs sont littéralement empruntés à Homère. Que le poëme soit d'Hésiode ou non, il est clair qu'il a subi des altérations nombreuses.

On attribue encore à Hésiode une épopée, ou plutôt une chronique héroïque sur les mères des héros, dont il nous reste des fragments, et que les anciens désignent sous le titre de *Catalogue des femmes*, Κατάλογοι γυναικῶν, ou sous celui de *Grandes Éées*, Ἠοῖαι μεγάλαι. Ce dernier titre vient de ce que la légende de la plupart des héroïnes se rattachait au récit précédent par les deux mots ἢ οἵη, *ou telle que*. Cet ouvrage paraît se rattacher à la *Théogonie* par les derniers vers de celle-ci ; mais ces vers ont sans doute été ajoutés après coup, et de l'avis d'habiles critiques les *Grandes Éées* n'appartiennent pas à Hésiode. Un fragment détaché de ce poëme, sur Alcmène, sert d'introduction au *Bouclier d'Hercule*, poëme en quatre cent quatre-vingts vers, où le récit du combat d'Hercule contre Cycnus est coupé par la description de son bouclier, qui n'est qu'une imitation bien faite, mais relativement récente, de la description du bouclier d'Achille dans l'*Iliade*. Ce morceau n'offre ni la langue ni le style d'Hésiode.

Plusieurs autres ouvrages, aujourd'hui perdus étaient attribués par les anciens au même poëte : *Conseils de Chiron à Achille*, poëme didactique ; *Ornithomancie*, poëme sur l'art de deviner les présages des oiseaux ; *Mélampodie*, épopée en l'honneur du roi devin Mélampus d'Argos ; *Ægirnius*, autre épopée en l'honneur d'un héros dorien de ce nom ; des poëmes plus courts qui paraissent avoir été des fragments d'une *Heroogonie* et dont voici les titres : *Noces de Céyx*, *Epithalame de Pelée et de Téthis*, *Descente de Thésée et de Pirithoüs aux enfers*, etc.

L'édition *princeps d'Hésiode* fut publiée à Milan, avec *Isocrate* et une partie de *Théocrite* (1493, in-fol.). Il fut réimprimé par Alde dans son recueil de poëmes gnomiques et bucoliques (Venise, 1495, in-fol). Parmi les éditions postérieures les plus estimées sont celles de Daniel Heinsius (Amsterdam, 1613, in-4), de Leclerc (Ibid., 1701, in-8), de Robinson (Oxford, 1737, in-4), de Loesner, avec commentaires anciens et nouveaux par Ruhnkenius (Leipzig, 1778, in-8), de Gaisford, avec remarques critiques et explicatives (Oxford, 1814), de Boissonade (Paris, 1824, in-32), de Gœttling (Gotha, 1831, 1843, in-8), de F.-S. Lehrs, dans la *Bibliothèque Didot* (1840, in-8), de Van Lennep (Amsterdam, 1848-1854, 3 vol. in-8). Il a été donné aussi de nombreuses éditions des œuvres séparées d'Hésiode. Les principales traductions françaises sont celles de Bergier (1767), de Gin (1785), de Coupé (1796), de Falconet dans le *Panthéon littéraire* (1839), de Fresse-Montval, en vers, avec le texte en regard (1842, in-18). Les *Œuvres et Jours* ont été traduits séparément plusieurs fois (1844, 1863, in-18).

Cf. Twesten : *Commentatio critica de Hesiodi carmine*, etc. (Kiel, 1815, in-8) ; — Hamel : *Des Œuvres d'Hésiode*, thèse (Paris, 1832, in-8) ; — Guigniant : *De la Théogonie d'Hésiode*, thèse (Ibid., 1835, in-8) ; — Mondot : *De Hesiodi theogonia*, thèse (Toulouse, même année, in-8) ; — Marckscheffel : *De Catalogo et Eoeis* (Breslau, 1838, in-8) ; — Letronne, dans le *Journal des savants* (1841) ; — Kock : *De Pristina Theogoniæ hesiodeæ forma* (1842, in-8) ; — Notes et commentaires des éditions citées.

**HESNAULT** (Jean), poëte français, né à Paris, mort en 1682. Il est au nombre des poëtes épicuriens du XVIIe siècle, formant l'école de Gassendi ; mais on trouve aussi dans ses *Œuvres* (1670, in-12), quelques pièces graves de ton et larges de facture comme le fameux sonnet contre le tout-puissant Colbert ; on y remarque aussi le début de la traduction de *Lucrèce*, qu'il brûla sur l'ordre de son confesseur. Le reste appartient à la littérature futile et répond à la légèreté des mœurs de l'auteur. Hesnault fut le maître de madame Deshoulières.

Cf. Goujet : *Bibliothèque française*, t. V et VI ; — Bayle : *Dictionnaire historique*.

**HESS** (Jonas-Louis DE), littérateur allemand, né à Stralsund en 1756, mort à Hambourg le 20 février 1823. Il était médecin dans cette ville depuis 1800, lorsqu'il prit une part très-active à l'organisation de la résistance contre les troupes françaises. Il a visité toute l'Europe et laissé de bons

ouvrages de voyage : *Excursions à travers l'Allemagne, la Hollande et la France* (Durchflüge durch Deutschland, etc., 1793-1800, 7 vol.); *Hambourg*, topographie, politique, histoire (Hambourg, etc., 1787-92, 3 vol., 3ᵉ édit., 1810).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HÉSYCHIUS**, Ἡσύχιος, grammairien grec d'Alexandrie, du IIIᵉ ou IVᵉ siècle après J.-C. Il est l'auteur d'un *Lexique* où sont expliqués les mots difficiles, et où se trouvent beaucoup de renseignements tirés d'ouvrages aujourd'hui perdus. On pense que l'auteur était païen, et que les gloses chrétiennes contenues dans le manuscrit de Venise, le seul qui soit connu, sont des interpolations. Ce *Lexique*, publié d'abord par Musurus (Venise, 1514, in-fol.), a été réédité par Schrevelius (Leyde, 1686, in-4), Alberti et Ruhnken (Leyde, 1746-1766, 2 vol. in-fol.), Schow (Leipzig, 1792, in-8), etc.

Cf. Sallier, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V ; — C.-F. Ranke : *De Lexici hesychiani vera origine* (Leipzig, 1831, in-8).

**HÉSYCHIUS DE MILET**, biographe grec du VIᵉ siècle après J.-C. Il a fait, à l'imitation des *Vies des philosophes* de Diogène Laërce, un ouvrage *Sur ceux qui ont brillé par leur savoir*, Περὶ τῶν ἐν παιδείᾳ λαμψάντων, connu aussi sous le titre de Πίναξ τῶν ἐν παιδείᾳ ὀνομαστῶν, ou simplement de Ὀνοματολόγος. Il fut d'abord imprimé avec une traduction latine d'A. Junius (Anvers, 1572, in-8), puis réédité par Meursius (Leyde, 1613, in-8) et par J.-C. Orelli (Leipzig, 1820, in-8). Hésychius avait aussi composé une *Histoire* qui remontait à la fondation de l'empire assyrien. On croit que le fragment *Sur l'origine de Constantinople*, publié par Meursius avec l'Ὀνοματολόγος, en faisait partie.

Cf. Orelli : *Commentaire* de son édition.

**HÉTÉRIE DES PHILOMUSES**, nom d'une société littéraire créée, en 1815, à Vienne, par le comte Capo d'Istria. Distincte de la grande association politique fondée à la fin du siècle précédent sous le nom d'Hétérie, elle avait pour but de propager l'instruction par tous les moyens. Chacun des membres de la société devait donner deux piastres fortes par an. Cet argent était employé à fonder des écoles, à encourager les élèves et à aider les jeunes Grecs à aller étudier aux universités étrangères. La révolution de 1821 força la société de se dissoudre; mais elle se reconstitua en 1824 et continua avec succès sa propagande scientifique.—Plusieurs sociétés littéraires ont aussi porté le nom d'Hétérie. Nous rappellerons celle établie à Athènes, en 1813, pour fonder une bibliothèque publique et un musée, et pour faire imprimer et publier des éditions des auteurs classiques de l'antiquité.

**HÉTHOUM**, ou **HAITON**, prince de Gorigos, historien arménien, mort à Poitiers vers 1320. De la famille des rois du même nom, il passa à Rome, puis fut nommé par le pape Clément V supérieur d'un couvent de Prémontrés à Poitiers. Il écrivit en français une *Histoire merveilleuse du Grand-Khan*, c'est-à-dire de Gengiskhan et de ses successeurs : c'est un récit intéressant, mêlé de descriptions exactes des lieux et d'observations sur l'état de l'islamisme et les moyens efficaces de le combattre. Traduite en latin sur l'ordre du pape, par Nic. Falconi, et publiée sous le titre de *De Tartaris sive Liber historiarum partium Orientis* (Haguenau, 1529, in-4), l'*Histoire merveilleuse* a été retraduite en français par le bénédictin Jean de Longdit (Paris, même année, in-fol.), et plus tard en arménien (Venise, 1842, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca latina* ; — Tchamtchian : *Histoire d'Arménie.*

**HEUMANN** (Christophe-Auguste), théologien et littérateur allemand, né à Altstaedt (Weimar) le 3 août 1681, mort le 1ᵉʳ mai 1764. Il professa la théologie à Gœttingue et contribua très-activement au mouvement des études littéraires et historiques. A part un certain nombre d'ouvrages latins ou allemands d'exégèse biblique ou de controverse religieuse, nous citerons de lui : *De Anonymis et pseudonymis* (Iéna, 1711, in-8) et *Conspectus reipublicæ litterariæ, seu Via ad historiam litterariam* (Hanovre, 1718, in-8; nomb. édit.). Il a donné, en outre, une foule de dissertations dont il a formé plusieurs recueils.

Cf. G.-A. Cassius : *Ausführliche Lebensbeschreibung des um die gelehrte Welt hochverdienten H. Dʳ C.-A. H.* (Cassel, 1768, in-8).

**HEUN** (Charles-Gottlob-Samuel), plus connu sous le nom de H. **CLAUREN**, anagramme de Carl Heun, romancier allemand, né à Dobrilugk le 20 mars 1771, mort à Berlin le 2 août 1854. Il étudia le droit à Leipzig et à Gœttingue et débuta dès cette époque dans les lettres par un roman de *Gustave-Adolphe*. Il remplit plusieurs fonctions dans les administrations des mines et des forges, régit d'importantes propriétés en Pologne, fut employé auprès du chancelier Hardenberg. Il fit les campagnes de 1813 et de 1814, rédigea le *Journal militaire prussien* et autres feuilles officielles, puis obtint, avec un emploi supérieur dans les postes, le titre de conseiller privé.

Comme romancier, H. Clauren, qui joignait à une extrême facilité une certaine puissance d'émotion, eut un immense succès auprès du public des cabinets de lecture, jusqu'au moment où sa popularité tomba tout d'un coup devant le persiflage de G. Hauff (voy. ce nom). Après avoir réuni ses premiers ouvrages sous le simple titre de *Récits* (Erzaehlungen, Dresde, 1819-1820, 6 vol.), il entreprit un recueil nouveau, le *Vergiss mein nicht* (Ne m'oubliez pas), dont les divers récits reparurent sous ce titre : *le Plaisant et le Sévère* (Scherz und Ernst; Dresde, 1820-1828, 40 vol., en quatre séries). Plusieurs de ces romans ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe. H. Clauren a écrit aussi un certain nombre de pièces de théâtre (Lustspiele, 1817, 2 vol).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t III, — *Conversations-Lexicon* (11ᵉ édition).

**HEURES (LES LIVRES D')**. Ces livres offrent un intérêt bibliographique tout particulier. Avant l'imprimerie, c'étaient les plus remarquables des manuscrits par la beauté de l'écriture, le soin des illustrations, la richesse de la reliure. Quelques-uns étaient de vrais bijoux, qui atteignent dans les ventes, quand ils y paraissent, des prix fabuleux, et que l'on conserve, dans les musées et les bibliothèques, comme des trésors. Les plus célèbres sont les *Heures* d'Anne de Bretagne, que l'éditeur Curmer a reproduites, d'après l'original (Paris, 1859-61, 2 vol. in-8). La Bibliothèque nationale possède en outre les *Heures* de Louis d'Anjou, œuvre d'artistes italiens; la bibliothèque de l'Arsenal en a aussi plusieurs beaux spécimens. On cite encore les *Heures* que Charles VI donna, en 1412, à la duchesse de Bourgogne et qui coûtèrent 600 écus de la monnaie du temps. Aussitôt après la découverte de Gutenberg, les *Heures* furent le livre le plus souvent reproduit par le nouvel art typographique, sans préjudice des copies somptueuses qui continuèrent de s'exécuter à la main. Elles s'imprimèrent le plus souvent avec des dessins sur bois, qui sont remarquables par la naïveté des sujets et le progrès de l'exécution; le texte s'encadrait de pieux attributs ou de dessins propres à donner d'agréables distractions. C'étaient tantôt des représentations de la vie légendaire des saints, tantôt des symboles moitié

religieux, moitié profanes, comme la Danse macabre. Les exemplaires manuscrits comportaient bien d'autres caprices. Ainsi le duc de Guise, avant de partir pour Rome, avait commandé à Louis Duguernier un *Livre d'heures* où l'artiste représenta les plus jolies femmes de la Cour sous la figure d'autant de saintes. La publication des *Heures* en texte gothique, avec ornements xylographiques, se rattache à l'histoire de nos imprimeurs et libraires les plus célèbres des XVe et XVIe siècle : Ph. Pigouchet, Simon Vostre, Ant. Verard, Jean du Pré, Thielman Kerver, les Hardouyn, etc.

Cf. Pluquet : *Notice sur les anciens livres d'heures* (Caen, 1834, in-8) ; — Langlois : *Essai sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge et sur les ornements des premiers livres d'heures imprimés* (Rouen, 1841, gr. in-8) ; — J.-Ch. Brunet : *Appendice* au *Manuel du libraire*, t V.

**HEUSINGER** (Jean-Michel), philologue allemand, né à Sundhausen (Saxe-Gotha) le 24 août 1690, mort le 24 février 1751. Il devint recteur du gymnase d'Eisenach. On lui doit plusieurs recueils de *Corrections* (Emendationes) sur des ouvrages grecs et latins et quelques éditions estimées, notamment de *Cornelius Nepos* (Eisenach, 1747). On a réuni ses *Opuscula varia* (Nordlingen, 1778, in-8). — Son parent, Jacques-Frédéric HEUSING, né à à Useborn en 1719, mort en 1778, recteur du collége de Wolfenbuttel, a laissé plusieurs travaux du même ordre.

Cf. Fr.-Aug. Tœpfer : *Vita Heusingeri*, en tête des *Opuscula* ; — Hirsching : *Historisch-literar. Handbuch*.

**HEUZET** (Jean), humaniste français, né vers 1660 à Saint-Quentin, mort le 14 février 1728. Il professa au collége de Beauvais à Paris. Il suivit pour ses ouvrages les conseils de Rollin. On a de lui des recueils faits pour les classes, très-souvent réimprimés et traduits en français : *Conciones, sive orationes ex Sallustii, Livii, Curtii et Taciti historiis collectæ* (Paris, 1721, in-12) ; *Selectæ e Veteri Testamento historiæ* (Paris, 1726, in-12) ; *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ* (Paris, 1727, in-12). Ce dernier ouvrage se compose d'extraits d'auteurs grecs, mis en latin par Heuzet, et d'extraits d'auteurs latins, assez souvent altérés, pour en rendre l'explication plus facile aux élèves. Ces altérations ont été l'occasion de querelles pédagogiques ; mais on a continué en France à se servir du texte modifié, tandis qu'en Allemagne on adoptait le *Selectæ* de Kappius, qui est conforme aux originaux.

Cf. Chaudon : *Dictionnaire historique et bibliographique*.

HEXAEMERON, poëme de Dracontius (voy. ce nom).

HEXAMÈTRE (VERS) ou HÉROÏQUE, vers grec et latin, composé de six pieds qui sont des dactyles ou des spondées, comportant une césure au moins, placée après le second pied, ou deux césures, l'une après le premier, l'autre après le troisième pied, ou même trois césures, après le premier, le second et le troisième pied.

I. *Caractère et emploi de l'hexamètre.* — Nous n'entrerons pas ici dans le détail des règles fort rigoureuses auxquelles peu à peu ce vers a été soumis, surtout chez les Latins. On les trouvera dans tous les traités de versification et de prosodie anciennes. Homère, qui l'a employé d'une manière si admirable, ne s'astreignit pas à tant de préceptes et d'entraves imaginés par la suite. La plupart des grands poëtes grecs l'ont imité dans ses libertés prosodiques. Ils ne se sont pas préoccupés du nombre des syllabes du mot final. Ils paraissent n'avoir eu presque aucune autre règle fixe que celle de remplir les six mesures. Pour la coupe de leurs vers, ils n'ont consulté que l'harmonie et souvent, pour la quantité des syllabes finales, ils n'ont suivi d'autre loi que leur volonté. Le vers spondaïque, ou terminé par quatre syllabes longues, n'est pas chez eux, comme chez les Latins, une exception justifiée par l'effet produit, mais une chose de droit habituel, dont ils usent fréquemment. Homère a même ramené le dactyle obligatoire du cinquième pied jusqu'au premier. Il usa, en outre, de vers *acéphales*, commençant par une brève, de vers *lagares* ou grêles ayant un iambe au milieu, de vers *miurus* ou écourtés ayant un iambe au pied final.

Quand Ennius transporta l'hexamètre chez les Latins, ce vers avait déjà été soumis par les métristes grecs à des règles étroites, qui furent encore augmentées. Les licences de quantité furent interdites pour les finales ; les césures occupèrent des places fixes ; le cinquième pied, si ce n'est pour des raisons d'harmonie imitative ou pour traduire des noms propres tirés du grec, reçut toujours le dactyle. Le dernier mot, quant à sa longueur et à sa nature, fut astreint à des règles sévères. On n'y admit le plus souvent que le substantif et le verbe ; on établit les cas où l'adjectif et le monosyllabe pourraient prendre cette place ; on en bannit les mots de trois syllabes.

Le vers hexamètre, soit dans sa liberté d'allures, tel que l'employaient les anciens Grecs, soit avec la marche plus régulière et plus gênée qu'il eut chez les Romains, se présente toujours comme le premier de tous les vers. On l'a appelé justement une des plus belles conceptions de l'esprit humain, et les anciens, frappés de ce que le génie des Grecs avait trouvé ce rhythme si harmonieux au berceau de l'art, en attribuaient l'invention aux dieux. On sait que, lorsque Homère le reçut des aèdes, il était déjà perfectionné par un long usage. Les érudits modernes, sur les témoignages de Pausanias, de Proclus et d'Eustathe, en font remonter l'origine à Phémonoë, première prêtresse de Delphes. Ce vers est le seul auquel on puisse donner la majesté soutenue qui convient aux sujets héroïques ; cependant il se prête à tous les tons et s'adapte à tous les sujets. Instrument aux sons variés, il est à la fois majestueux et familier, lent et rapide, grave et léger. Ainsi, dans Virgile, il s'approprie au langage gracieux et naïf de l'églogue, à la simplicité et à la précision du poëme didactique, à la noblesse et à la majesté du poëme épique. Aucune matière ne lui est interdite. Le domaine des autres mètres est bien plus limité. On a comparé souvent l'hexamètre à notre alexandrin. Celui-ci s'en rapproche par la dignité ; mais il n'a pas une aussi grande flexibilité pour se prêter aux sujets gracieux ou légers.

II. *Différentes espèces d'hexamètre.* — La métrique des Latins admettait, dans certains cas, des licences qui étaient plus générales chez les Grecs. De là naquirent les variétés suivantes de l'hexamètre : le *bucolique*, le *priapéen dactylique*, l'*hexamètre miurus* ou *téliambe* et l'*hexamètre spondaïque*.

BUCOLIQUE (vers), hexamètre ayant un repos après le quatrième pied, lequel est toujours un dactyle. Il était particulièrement employé dans la poésie pastorale. On le trouve fréquemment chez Théocrite, plus rarement chez Virgile.

PRIAPÉEN DACTYLIQUE (vers), hexamètre ayant un repos après le troisième pied, lequel est ordinairement un dactyle. Son nom lui vient de sa ressemblance avec le priapéen trochaïque (voy. ce mot). Cette coupe, selon Térentianus Maurus, ne convient pas à l'épopée. Le priapéen dactylique peut être considéré comme la réunion du glyconique et du phérécratien.

MIURUS (vers), hexamètre dont le dernier pied était un iambe ou un pyrrhique. De là lui est venu son nom, signifiant en grec : « dont la queue est

moins longue (μείων οὐρά). » On l'appelle aussi, par la même raison, *téliambe*, c'est-à-dire « finissant par un iambe (τέλος ἴαμβος) ».

SPONDAÏQUE (vers), hexamètre ayant un spondée au cinquième pied. D'ordinaire il avait un dactyle au quatrième. Les Grecs en faisaient un usage fréquent et sans une intention bien marquée; mais en latin, il servait à peindre un tableau majestueux, à exprimer une action de longue durée. Pour ajouter à l'effet, les poëtes le terminaient presque toujours par un mot de quatre syllabes. Ainsi, Virgile représente Sinon promenant avec lenteur ses regards sur l'armée troyenne :

Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit.

Ainsi Vida exprime la mort de Jésus-Christ :

Supremamque auram, ponens caput, exspiravit.

On trouve chez les Grecs, notamment chez Homère, des vers entièrement spondaïques. Il y en eut aussi au début de la poésie latine; mais les poëtes du siècle d'Auguste renoncèrent à ces libertés. — Pour les vers dérivés de l'hexamètre, voy. DACTYLIQUES.

Cf. G. Hermann : *De Metris græcorum et romanorum poetarum* (Leipzig, 1790); — L. Quicherat : *Traité de versification latine* (nombr. édit. in-18).

HEXAPLES (LES), édition de la Bible par Origène (voy. ce nom).

**HEYDENREICH** (Charles-Henri), écrivain philosophique allemand, né à Stolpen (Saxe) le 19 février 1764, mort le 29 avril 1801. Professeur distingué de l'Université de Leipzig, il a publié rapidement toute une série d'ouvrages développant les principes de Kant dans le sens moral et religieux, entre autres : *la Philosophie de la religion naturelle* (Betrachtungen über die Phil. der Natürl. Rel., Leipzig, 1790-1791, 2 vol.); *le Droit naturel d'après les principes de la critique* (System der Naturrechts nach kritischen Principien; Ibid., 1794-1795, 2 vol.); *les Souffrances de l'humanité et la philosophie* (Phil. über die Leiden der Menschheit; Ibid., 1797-1798, 2 vol.); *Vesta ou Mélanges de philosophie* (V. oder Kleine Schriften zur Phil. der Leben; Ibid., 1798-1801, 5 vol.); sans compter un recueil de *Poésies* (Gedichte; Ibid., 1792, 1802, 2 vol.).

Cf. C.-G. Schelle : *Charasteristik C.-H. H.'s* (Leipzig, 1802, in-8); — Eichhorn : *Geschichte der Lit.*, t. IV, sect. II.

**HEYM** (Jean), grammairien et publiciste russe d'origine allemande, né à Brunswick en 1769, mort à Moscou le 28 octobre 1821. Professeur de langues, d'histoire, de statistique et de commerce à l'université de cette ville, il en fut plusieurs fois recteur. On lui doit un double *Dictionnaire allemand-russe-français* (Moscou, 1796-1797, 2 vol. in-4) et *russe-français-allemand* (Ibid., 1799-1802, 3 vol. in-4); une *Grammaire russe* à l'usage des Allemands (1798, in-8, plus. édit.); puis *Encyclopédie géographique et topographique de l'Empire russe* (Ibid., 1796, in-8); *Manuel de la science du commerce* (Ibid., 1804); *Livre de lectures russes* (Ibid., 1805), etc.

Cf. Rabbe, etc. : *Biogr. univers. des Contempor.*

**HEYNE** (Christian-Gottlob), célèbre philologue et archéologue allemand, né à Chemnitz (Saxe), le 25 septembre 1729, mort à Gœttingue le 14 juillet 1812. Fils d'un pauvre tisserand, il eut à lutter longtemps contre la misère, et ne parvint qu'à force de persévérance à faire ses études et à se créer des ressources. Il avait déjà prouvé son savoir et son intelligence par ses éditions de *Tibulle* (Leipzig, 1755) et d'*Épictete* (Dresde, 1756), qu'il n'avait encore obtenu, à grand'peine, qu'une mince place de copiste à la bibliothèque du comte de Brühl. Il devint, en 1763, professeur d'éloquence à l'université de Gœttingue. Plus tard, bibliothécaire en chef, membre et secrétaire perpétuel de la Société royale, il fut comblé d'honneurs universitaires. Membre étranger de l'Institut (classe d'histoire et de littérature ancienne), il faisait partie de toutes les grandes sociétés savantes de l'Europe. Sa réputation européenne jetait sur la ville de Gœttingue un vif éclat.

Parmi les travaux de Heyne, on cite d'abord ses éditions, où le sens critique égale le savoir : les principales sont celles de *Virgile* (Leipzig, 1767-1776, 4 vol.), reproduite, en France, dans la bibliothèque latine de Lemaire, de *Pindare* (Gœttingue, 1774, 3 vol.), de la *Bibliothèque grecque* d'Apollodore (Ibid., 1782, 4 vol.), de *Diodore de Sicile* (Deux-Ponts, 1790-1806, 11 vol., in-8), d'*Homère* (Leipzig, 1802, 10 vol. in-8); cette dernière moins bien accueillie dans toute l'Europe que les précédentes. On lui doit en outre un nombre considérable de dissertations académiques pleines d'érudition et marquées d'un goût juste et délicat de l'antiquité. Insérées en partie dans le recueil de la Société royale, elles ont reparu sous le titre d'*Opuscula academica* (1785-1812, 6 vol. in-8).

Cf. Dacier : *Éloge*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. V; — A.-H.-L. Heeren : *Chr.-G. Heyne biographish dargestellt* (Gœttingue, 1812, in-4); — L. de Sinner, dans l'*Encyclopédie des gens du monde.*

**HEYWOOD** (John), poëte dramatique anglais, mort à Malines vers 1565. Il vécut à la cour de Henri VIII, comme musicien, comme bel esprit de profession et comme auteur de pièces; mais, catholique zélé, il quitta l'Angleterre à l'avénement d'Élisabeth et se retira à Malines, où il mourut. Ses deux fils, Ellis et Jasper, qui partageaient ses talents et ses opinions, quittèrent aussi l'Angleterre et passèrent en Italie. Heywood composa six de ces petites pièces appelées *Interludes*, qui se jouaient à part ou dans les entr'actes des *Moralités*. Cinq parurent en 1533, in-4; la sixième, la plus plaisante, se trouve dans la *Collection d'anciennes pièces* de Dodsley; elle est intitulé : *la Pièce des quatre P.* (the Play called the four P's, a newe and a very mery interlude of a Palmer, a Pardoner, a Polycary, a Pedlar). Ces quatre personnages, pèlerin, marchand d'indulgences, apothicaire et colporteur, font assaut de mensonges. Le pélerin remporte le prix en affirmant qu'il n'a jamais vu une femme impatiente. On a encore de lui une *Parabole de l'araignée et de la mouche* (A Parable of the spider and the fly, 1556, in-4), dont le chroniqueur Holinshed a dit que l'ouvrage est si subtil que ni celui-là même qui l'a fait, ni aucun de ceux qui l'ont lu, n'ont pu en saisir le sens. Après la mort de Heywood, on publia un volume d'*Œuvres* (Workes, 1576, in-4), contenant un dialogue composé des principaux proverbes de la langue anglaise et six cents épigrammes.

Cf. Warton : *History of English Poetry*; — Baker : *Biogr. dramatica*; — Collier : *Hist. of dramatic Poetry.*

**HEYWOOD** (Thomas), acteur et auteur anglais, des règnes d'Élisabeth, de Jacques I^er et de Charles I^er. On ne sait rien de lui, sinon que sa carrière dramatique s'étendit de 1595 à 1640. Dans cet espace de temps, il déclare avoir composé deux cent vingt pièces, seul ou en collaboration. Vingt-quatre ont été imprimées. La principale, *La femme tuée avec tendresse* (A woman killed with kindness, trag. 1617, in-4), est insérée dans la *Collection* de Dodsley. Cette pièce est très-touchante; dans les autres, l'auteur se distingue surtout par l'esprit et l'imagination.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

HIATUS, rencontre de deux voyelles que l'on ne peut prononcer de suite sans garder les lèvres ouvertes et produire une sorte de bâillement que ce mot latin exprime. Il y a un hiatus inévitable



et qui ne peut donner lieu à aucune remarque de prosodie ni de rhétorique : c'est celui qui se présente dans l'intérieur même des mots, comme *réaction*, *coopérer*, *hiérarchie*, *hiatus* lui-même ; mais il y en a un dont nous pouvons surveiller et régler l'emploi : c'est celui qui consiste dans la rencontre de la voyelle finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant. Exemple : « Il fait beau aujourd'hui ; — il est venu ici hier. » Sur ce point, les préceptes ne manquent pas : préceptes généraux s'il s'agit de la prose, spéciaux et techniques s'il s'agit du vers.

La seule règle, pour la prose, est dans la délicatesse de l'oreille. « C'est, suivant D'Alembert, une puérilité et souvent un défaut contraire à la simplicité et à la naïveté du style que le soin minutieux d'éviter les hiatus dans la prose, comme le pratique l'abbé de La Bletterie. » Il y a des hiatus éloquents, il peut y en avoir d'agréables. Les langues les plus douces à l'oreille sont souvent celles où les hiatus sont le plus multipliés. Le plus mélodieux des dialectes de l'ancienne Grèce, l'ionien, était tout en sons mouillés, en rencontres de voyelles, en hiatus. Les plus grands prosateurs, Hérodote, Thucydide, le divin Platon, ne perdaient pas leur temps à éviter ces prétendues imperfections de style, proscrites seulement par l'école d'Isocrate. Et, pour ne nous occuper que de notre langue, il est clair qu'il y a, même en prose, un concours odieux de mauvais sons que, suivant le conseil de Boileau, il faut fuir, mais naturellement, et par le seul sentiment de l'harmonie, sans se préoccuper de proscrire des rapprochements de voyelles consacrés par l'usage ou commandés par le sens. Il y a des tournures courantes et des nécessités de syntaxe ; à s'efforcer de s'y soustraire, l'esprit perd souvent plus que l'oreille ne gagne.

L'hiatus est soumis à des règles plus rigoureuses dans la poésie, du moins chez les Latins et chez nous. Il est à remarquer que les Grecs, à qui les Romains ont emprunté tous leurs mètres, laissaient à leurs écrivains, dans le maniement de chacun d'eux, une liberté d'allures conforme à leur heureux génie. Les règles de l'hiatus ne les gênaient pas plus que celles de la césure. En vain ils ont, pour échapper à la rencontre des voyelles, les procédés de l'élision, de la contraction, de la crase, qui se pratiquent dans leur langue d'évolution originale avec une facilité inconnue à nos idiomes de multiple formation ; ils dédaignent ces légères dissonances dans leur continuelle harmonie. Une foule de vers d'Homère nous offrent des hiatus coup sur coup :

> Ὢ πόποι, οἷον δή νυ θεοὺς βροτοὶ αἰτιόωνται.
> (*Odyssée*, ch. I, v. 32.)
> Αὐτὰρ ἐγὼν Ἰθάκην ἐσελεύσομαι, ὄφρα οἱ υἱὸν.
> (Ibid., v. 88.)

Il n'en est pas de même en latin. Le vers d'Ennius a déjà renoncé à toutes les libertés de celui d'Homère. Quant à Virgile, Ovide, Horace, les rencontres de voyelles sans élision, dans l'intérieur de leurs vers, ne sont que des cas d'exception confirmant la loi générale, absolue, qui les proscrit. On remarque une seule fois, dans tout Horace, cette absence de l'élision si fréquente dans le vers homérique (*Odes*, liv. II, xx) :

> Jam dædaleo ocior Icaro.

Et encore on l'explique ici par une altération du texte. Il y a plusieurs cas non douteux d'hiatus dans Virgile ; mais, comme correctif, il abrège la voyelle longue non élidée :

> Implerunt montes, flerunt Rhodopeiæ arces...
> Credimus ? an *qui* amant ipsi sibi somnia fingunt ?

La prosodie française a proscrit l'hiatus avec une sévérité croissante depuis le XVI^e siècle. Pendant la longue période de formation de notre langue, il se produit avec la même liberté que dans la poésie homérique. On ne peut dire que nos grands genres héroïques y perdent cette harmonie soutenue que le français ne comporte pas encore, mais nos chansons d'amour semblent y gagner en grâce nonchalante et naïve. Ainsi, au XIV^e siècle, une des meilleures ballades de Guillaume de Machault commence par ces deux vers :

> Dame, vous aim de fin loyal corage,
> Vous *ay aimé et aimeray* toudis.

Au XV^e siècle on trouve encore dans le plus célèbre des rondeaux de Charles d'Orléans :

> Il *n'y a* beste *ne oiseau*
> Qu'en son jargon ne chante ou cryo :
> Le Temps a laissié son manteau.

Dans Ronsard, l'hiatus ne paraît plus qu'en des locutions toutes faites et qui semblent former un seul tout :

> Nenni, c'est un serpenteau
> Qui vole au printemps nouveau,
> Avecque deux ailerettes,
> *Çà et là* sur les fleurettes

Après Malherbe, on ne se permettra plus cette licence, excepté Racine qui, dans les *Plaideurs*, a si bien montré quelles libertés un genre comme la comédie peut se donner :

> *Tant y a* qu'il n'est rien que votre chien ne prenne.

Du reste, pour être absolues, les règles n'en sont pas moins parfois bizarres. Il y a eu des hiatus de convention, des hiatus pour les yeux plus que pour l'oreille, et les mêmes rencontres de sons ont été permises ou condamnées en raison de lettres qui ne se prononcent pas. « Notre poésie, dit D'Alembert, me paraît ridicule sur ce point ; on rejette : J'ai vu mon père immolé à mes yeux, et l'on admet : J'ai vu ma mère immolée à mes yeux, quoique l'hiatus du second soit beaucoup plus ridicule ». Il en est de même des mots *plaie*, *joie*, *proue*, *vue*, et autres semblables devant une voyelle initiale : ce sont de réels hiatus que des accidents de l'orthographe, étrangers à l'harmonie, ont sauvés de la proscription générale.

Cf. Les divers cours et traités de rhétorique et de prosodie et de grammaire, notamment la *Grammaire grecque* de Matthiæ et la *Grammaire comparée des langues classiques* de F. Baudry, 1^re partie ; — D'Alembert : *Lettre à Voltaire*, 11 mars 1770.

**HIÉROCLÈS** (Ἱεροκλῆς), sophiste grec du IV^e siècle après J.-C. Dévoué à la religion païenne, il fut, sous Dioclétien, proconsul en Bithynie. Nous savons, par Lactance qui l'a cité et par Eusèbe qui l'a réfuté, que Hiéroclès écrivit contre Jésus-Christ et ses disciples un ouvrage intitulé : Λόγοι φιλαλήθεις πρὸς τοὺς Χριστιανούς, *Discours amis de la vérité contre les chrétiens*. Chateaubriand lui a donné un rôle dans ses *Martyrs*.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

**HIÉROCLÈS**, philosophe grec du V^e siècle après J.-C., né probablement en Égypte. Il habita Alexandrie, où il enseigna avec éclat le néo-platonisme. Mandé à Byzance, il fut traduit devant les juges comme idolâtre. On le battit de verges ; il subit ce supplice courageusement, et recueillant de son sang dans une main, le jeta au visage du bourreau, en prononçant ces mots d'Homère : « Tiens, bois, voici du vin ; mange de la chair humaine, cyclope ! » Après un exil, qui finit avec le règne de Pulchérie, il revint prendre son enseignement à Alexandrie. Ce qui nous reste des écrits de Hiéroclès confirme les éloges que donnaient les contemporains à son érudition, à son style ferme et concis, sans ornements superflus. Nous avons son *Commentaire sur les vers dorés de Pythagore*, des fragments de son traité *Sur la Providence et le Destin*, et d'un autre *Sur les Maximes des phi-*

*losophes.* La meilleure édition de *Hiéroclès* est celle de Needham, avec version latine par Courtier et Giraldi, prolégomènes par Pearson; notes par Ficin et Casaubon, vie de Hiéroclès par Needham (Cambridge, 1709, in-8). Le *Commentaire sur les vers dorés* a été traduit en français par Guill. Regnaud, sous le titre d'*Institution divine contre les athéistes* (Lyon, 1560, in-8), et par Dacier (Paris, 1706, 2 vol. in-12).

Il existe un ouvrage intitulé 'Ἀστεῖα, et, selon Boissonade, Φιλόγελως, recueil d'anecdotes plaisantes et de bons mots, qui a été attribué à Hiéroclès le néo-platonicien, mais qui est évidemment d'une époque bien postérieure. Publié d'abord, avec une version latine, par Marquard Freher, sous le titre de *Facetiæ* (Ladembourg, 1605, in-8), il a été réédité dans le *Hiéroclès* de Needham, puis par Coray (Paris, 1812, in-8), par Boissonade (Paris, 1848, in-8), etc.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography.*

**HIÉROGLYPHES** (du grec ἱερὸς, sacré, et γλύφειν, graver). On désigne sous ce nom plusieurs sortes d'écritures figuratives et symboliques qui ont été usitées au Mexique, en Chine, chez les Scythes, les Indiens, les Éthiopiens et plus particulièrement en Égypte. Car en général on entend par hiéroglyphes l'écriture des anciens Égyptiens. Celle-ci se compose de signes représentatifs des choses matérielles reproduites dans leur ensemble, ou seulement dans quelques-unes de leurs parties, corps célestes, hommes, animaux, végétaux, armes, ustensiles, etc. C'est, dans ses principaux traits, une écriture idéographique.

Les Égyptiens ont employé trois sortes d'écritures, procédant toutes les trois à des degrés différents de la représentation figurée : *l'hiéroglyphique*, *l'hiératique* et *la démotique*. L'emploi des écritures hiéroglyphique et hiératique était limité à la langue sacrée; l'hiéroglyphique se traçait sur la pierre des monuments; l'hiératique, composée des éléments de la précédente, réduits à une forme cursive, était à l'usage de la caste sacerdotale, qui s'en servait pour la composition et la reproduction par la copie des livres religieux et scientifiques. L'écriture démotique ou épistolographique était plus répandue et affectée aux affaires, aux relations, aux besoins ordinaires de la vie. Les caractères extraits de l'écriture hiératique étaient en petit nombre et avaient une valeur phonétique. Cet alphabet se rapprochait assez de celui des langues modernes. Il servait à l'expression, par l'écriture, de la langue vulgaire de l'Égypte, qui par ses transformations est devenue le copte.

Pour l'écriture hiéroglyphique, on usa de deux méthodes : on indiqua la partie pour le tout, ou l'on substitua à un objet l'image d'un autre objet de qualités identiques. Ainsi furent créés deux sortes de signes: les signes curiologiques et les signes tropiques. Cette écriture était aisément déchiffrable après une courte initiation. Mais bientôt s'introduisirent les hiéroglyphes symboliques, qui devinrent à la longue de véritables énigmes. Le nombre de signes hiéroglyphiques, tant figuratifs que symboliques, s'élève, d'après le relevé fait sur les monuments qui nous sont connus, à 800 environ; à ces caractères se trouvaient mêlés, dès les temps les plus reculés, des caractères purement phonétiques, ayant une valeur alphabétique ou syllabique. Ces derniers caractères s'élèvent à plus de 300. L'alphabet ou syllabaire phonétique était formé de signes répondant à l'articulation de la première partie du nom de l'objet représenté. Les Égyptiens se servaient à la fois, dans le même texte et dans le même mot, des trois sortes d'écritures: signes figuratifs, expression symbolique tirée d'objets matériels, servant à rendre les idées abstraites, et syllabaire phonétique destiné à donner l'articulation des mots, ou à les compléter grammaticalement, ou à faire connaître un équivalent tiré d'une langue étrangère.

Il y avait aussi beaucoup de signes qui étaient à la fois idéographiques et phonétiques, c'est-à-dire qu'ils représentaient l'objet et donnaient son nom. Les voyelles qu'on rencontre dans les caractères phonétiques sont initiales ou finales: dans le corps des mots les voyelles ne se trouvent pas exprimées, et c'est là un trait de ressemblance de l'écriture égyptienne et des écritures sémitiques. Il y a des signes que l'on a appelés déterminatifs, qui, placés après le mot, servent à indiquer le genre, le nombre, l'espèce : ainsi deux jambes sont le déterminatif des verbes de mouvements, etc. La liste de ces signes s'élève à plus de 100 : elle n'est pas complète et la sagacité des égyptologues s'exerce à en accroître le nombre. Les caractères hiéroglyphiques se disposaient tantôt de haut en bas, en colonnes verticales, tantôt de gauche à droite ou de droite à gauche, en colonnes horizontales. Les têtes des représentations d'êtres animés sont tournées du côté où commence la ligne d'écriture.

Les Grecs ont appelé hiérogrammates les prêtres chargés de conserver, comme un dépôt, la science de l'écriture hiéroglyphique. L'emploi de cette écriture fut abandonné en Égypte lorsque le christianisme s'introduisit dans ce pays. La langue vulgaire, devenue le copte, constitua son alphabet sur les bases de l'alphabet grec. Le sens des caractères mystérieux de la caste sacerdotale se perdit. Les Arabes, maîtres de l'Égypte, donnèrent à ces signes le nom d'écriture des oiseaux, à cause du grand nombre d'oiseaux qui s'y trouvent représentés. Quinze cents ans s'écoulèrent sans qu'aucune tentative fût faite pour trouver la signification des hiéroglyphes. En 1652, le Jésuite Kircher s'attacha le premier à pénétrer, par l'étude des obélisques, le secret des monuments de l'antique Égypte. Bien que ses idées ne fussent pas toutes justes et qu'il soutînt que les hiéroglyphes étaient purement idéographiques, il eut le mérite d'appeler l'attention des savants sur un sujet d'études fécondes en résultats. Au siècle suivant, Warburton, Thomas Astle, Zoega, firent faire un pas à la science du déchiffrement de l'écriture égyptienne. Ce dernier reconnut, d'après le nombre relativement restreint des signes dont les obélisques sont revêtus, que certains d'entre eux devaient avoir une valeur phonétique. Les travaux de la commission scientifique adjointe à l'expédition française d'Égypte apportèrent un contingent nouveau d'observations. Silvestre de Sacy détermina dans l'inscription de Rosette la place des noms propres; Ackerblad les déchiffra avec assez de précision. Thomas Young, qui devait plus tard contester les découvertes de Champollion, publia 200 groupes hiéroglyphiques et tenta de donner l'explication d'un grand nombre d'entre eux ; mais ses recherches, fondées sur le caractère absolument idéographique de l'ancienne écriture égyptienne, dont il n'exceptait que la transcription des noms propres, demeurèrent stériles. Enfin de 1822 à 1828, Champollion publia les résultats des travaux qui l'ont illnstré. Il parvint à donner le sens d'un certain nombre de légendes royales et impériales, tracées pendant la domination grecque et romaine sur des monuments que l'on croyait d'une très-haute antiquité. Il reconnut et définit les trois systèmes employés: hiéroglyphique, hératique et démotique et, par sa connaissance du copte, il parvint à reconstituer une grammaire et un dictionnaire de l'ancien égyptien. Les explications de Champollion, approuvées par S. de Sacy, rencontrèrent d'abord bien des incrédules, entre autres le docteur Dujardin et Klaproth. Puis les principes posés par lui furent continués et développés par Rosellini, Salvol-

ni, Lepsius, Bunsen, le vicomte de Rougé, Prisse d'Avesne, Auguste Mariette, etc.

Cf. Kircher : *Œdipus ægyptiacus* (Rome, 1652, 4 vol. in-fol.), et *Obelisci ægyptiaci interpretatio* (Ibid., 1666, in-fol.) ; — Warburton : *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens* (Paris, 1724, 2 vol. in-12) ; — De Guignes : *Essai sur la lecture et l'intelligence des hiéroglyphes*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. I ; — Quatremère de Quincy : *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte ;* — Champollion : *Lettres à M. Dacier sur l'alphabet des hiéroglyphes* (1822), *Lettres à M. de Blacas sur le musée égyptien de Turin* (1824-26), *Précis du système hiéroglyphique* (1824-28), etc. ; — Fortia d'Urban : *Sur les Trois systèmes d'écriture des Egyptiens* (Paris, 1833, in-12) ; — Salvolini : *Analyse grammaticale des différents textes anciens égyptiens* (Paris, 1835, in-4) ; — H. Salt : *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques*, traduction française par Devère (1827) ; — Klaproth : *Examen des travaux de Champollion sur les hiéroglyphes* (1832) ; — Thomas Young : *Rudiments of an Egyptian dictionary* (1831) ; — Lepsius : *Lettre à M. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique* (Rome, 1837, in-8) ; — Ideler : *Hermapion, sive rudimenta hieroglyph. veter. Ægypt. litteraturæ* (Leipzig, 1841, in-4) ; — Bunsen : *Aegyptens Stelle in der Weltgeschichte* (Hambourg, 1845) ; — F. de Saulcy : *De l'Etude des hiéroglyphes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1846) ; — Brugsch : *Scriptura Ægyptiorum demotica* (Berlin, 1848), et *Collection de documents en écriture démotique* (Ibid., 1850, t. I) ; — le vicomte de Rougé : *Notice des monuments égyptiens du Louvre* (Paris, 1854), et articles dans la *Revue archéologique ;* — Mariette Bey : *le Serapeum de Memphis* (Ibid., 1857 et suiv., in-fol.); — A. Chabas : *l'Inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée*, etc. (Ibid., 1867, in-8).

**HIÉRON**, ouvrage de Xénophon (voy. ce nom).

**HILAIRE DE POITIERS** (saint), *Hilarius Pictaviensis*, écrivain ecclésiastique latin, né vers 300 à Poitiers, mort le 1er novembre 367. Évêque de sa ville natale, il attaqua la doctrine de Saturnin, évêque d'Arles, qui professait l'arianisme, et condamné en 356 par le concile de Béziers, qui se composait en grande partie de prélats hérétiques, il fut exilé en Phrygie par les ordres de l'empereur Constance. Il employa son exil à composer des ouvrages contre la secte arienne. Rendu à son siége en 361, il continua à combattre l'hérésie en Gaule et en Italie. Saint Jérôme a surnommé saint Hilaire « le Rhône de l'éloquence latine ». Son style se distingue en effet par le mouvement et par l'impétuosité.

On a de lui : *Ad Constantium Augustum liber primus et secundus; De Synodis fidei catholicæ contra Arianos; De Trinitate libri XII; Contra Constantium Augustum liber; Contra Arianos, vel contra Auxentium Mediolanensem liber; Commentarii in Psalmos.* D'autres ouvrages, mentionnés par saint Jérôme, entre autres un livre d'*Hymnes*, sont aujourd'hui perdus. Quelques autres, comme un *Poëme sur la Genèse*, lui sont faussement attribués. Les *Œuvres* de saint Hilaire ont été publiées par dom Constant (Paris, 1693, in-fol.), par Sc. Massei (Vérone, 1730, 2 vol. in-fol.), par Oberthur (Wurtzbourg, 1781-1788, 4 vol. in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. I; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

**HILAIRE D'ARLES** (saint), *Hilarius Arelatensis*, écrivain ecclésiastique latin, mort le 5 mai 449. Il fut élevé au monastère de Lérins par les soins de saint Honorat, dont il était le fils, selon la *Gallia christiana*. Appelé à l'archevêché d'Arles, il soutint avec fermeté son indépendance contre l'archevêque de Vienne, malgré le pape et l'empereur. Le plus important des écrits de saint Hilaire est une *Vie de saint Honorat*, remarquable par l'élégance du style. On la trouve dans la *Chronique de Lérins*, par V. Barral (Lyon, 1613, in-4), dans l'*Appendice* des *Œuvres de Léon Ier*, éditées par Quesnel (Paris, 1675, in-4), dans la *Bibliothèque des Pères*, de Lyon (1677), et dans les *Opera Vincentii Lirinensis et Hilarii Arelatensis*, par J. Salinas (Rome, 1731, in-8).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. II ; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I.

**HILARIUS**, poëte d'origine anglaise du XIIe siècle. Il paraît avoir passé presque toute sa vie en France, et il fut le disciple d'Abélard, au Paraclet. Il a écrit trois mystères : *la Résurrection de Lazare, l'Image de saint Nicolas, l'Histoire de Daniel*, qui sont peut-être les plus anciens spécimens connus de ce genre de poésie dramatique qui, composée dans les couvents, avait pour théâtre les églises mêmes. Ils sont écrits en latin, rimé et mêlé de français. Cette forme de poésie farcie est aussi employée dans une chanson d'Hilarius à Abélard. Les *Hilarii versus et ludi* ont été publiés par Champollion-Figeac (Paris, 1838, in-12).

Cf. Th. Wright : *Biographia britan. lit., anglo-norman period ;* — H. Morley : *English writers before Chaucer.*

**HILARODIE**, petite pièce de vers badins faite ou chantée par l'hilarode grec. En se développant, elle devint un genre dramatique inférieur, analogue, croit-on, à la parodie.

**HILARO-TRAGÉDIE**, sorte de tragi-comédie qu'on appela aussi à Rome *rhintonica*, de Rhinton, poëte de Tarente, qui en avait fourni des modèles. On la nomma également *latina comœdia* et *comœdia italica*. Le dénoûment en était heureux, et le héros sur lequel on avait pu s'attendrir sortait toujours inopinément d'une situation fâcheuse. L'hilaro-tragédie est la plus ancienne forme de la tragédie larmoyante.

**HILDEBERT**, théologien français, né vers 1055 à Lavardin dans le Vendômois, mort en 1133. On croit qu'il fut élève de Bérenger. Nommé évêque de Saintes en 1096, et archevêque de Tours en 1125, il prit une grande part aux affaires ecclésiastiques de son temps. Ses *Œuvres*, publiées par Beaugendre (Paris, 1708, in-fol.), contiennent des écrits théologiques où il suit la doctrine de saint Augustin; des lettres intéressantes, surtout en ce qui concerne les prétentions opposées de l'Eglise et de l'État au XIIe siècle; des sermons, un poëme *De ornatu mundi* et autres poésies latines qui lui ont fait une brillante réputation.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XI.

**HILDEBRAND (LE CHANT DE)**, chant héroïque des anciens Germains. Il ne nous reste qu'un fragment de ce curieux monument de poésie épique, qui remonte aux temps de Charlemagne. Le sujet du poëme appartient aux légendes allemandes de la période gothique relatives au héros Dietrich de Berne, le même que Théodoric le Grand. Le fragment conservé est le récit d'une rencontre sur le champ de bataille, entre Hildebrand et Hadebrand (Htibraht et Hadubraht), le père et le fils. En vain le père veut se faire reconnaître de son fils, pour prévenir une lutte parricide ; il ne peut le convaincre, et un combat acharné s'engage. Ce fragment, traduit plusieurs fois en français, notamment par Michelet dans son *Histoire de France* (tome I, pag. 191), est un témoignage précieux de la langue, des idées et des sentiments de ces temps reculés. Il est écrit en bas-allemand et le vers est à allitération. Le *Chant de Hildebrand* a été retrouvé, en 1812, par les frères Grimm, sur la couverture d'un manuscrit du livre *de la Sagesse*, dans l'abbaye de Fulde.

Cf. Les frères Grimm : *die Beiden ældesten deutschen Gedichte* (Cassel, 1812), et G. Grimm : *De Hildebrando, antiquissimi carminis fragmento* (Gœttingue, 1830).

**HILDEGARDE** (sainte), mystique allemande, née vers 1100, morte en 1180. Fondatrice et supérieure du couvent de Saint-Rupert, près de Binghen, elle est célèbre par ses visions et ses extases dont le pape Eugène II l'autorisa à publier la relation. Elle

écrivit tant en allemand qu'en latin, sans avoir jamais étudié cette dernière langue, plusieurs ouvrages curieux sur les voies de Dieu et sur les éléments des sciences; mais on cite surtout pour la vivacité imagée du style et pour l'intérêt historique et théologique ses *Lettres*, qui ont été insérées dans la *Bibliothèque des Pères* et dans la collection de dom Martenne.

Cf. Baillet : *Vie des saints*; — Lenglet du Fresnoy : *Traité des apparitions, des visions*, etc., ch. X; — Ch. Meiners : *Dissertatio de S. Hildegardis vita, scriptis et meritis* (Gœttingue, 1793, in-4); — Ferd. Denis : *Moyen âge et renaissance*, t. IV.

**HILDUIN**, hagiographe français, mort en 842. Nommé abbé de Saint-Denis en 814, il reçut de Louis le Débonnaire la charge d'archichapelain du palais, et la direction des affaires ecclésiastiques de l'empire. Il joignit à l'abbaye de Saint-Denis celles de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Médard de Soissons. Il eut Hincmar pour élève. On a de lui, sous le titre d'*Areopagitica* (Cologne, 1563, et Paris, 1565, in-8), une vie de saint Denis l'apôtre des Gaules, qu'il confond avec l'Aréopagite. Cette erreur dura jusqu'au XVII[e] siècle.

Cf. Fabricius : *Biblioth. latina medii ævi*, t. III; — *Histoire littéraire de la France*, t. IV.

**HILLER** (Philippe-Frédéric), poëte allemand, né à Mulhouse sur l'Enz le 6 janvier 1699, mort en 1769. Pasteur dans sa ville natale, il fut un des adeptes du piétisme et s'en inspira dans ses nombreuses poésies. Il produisit plus de mille pièces, dont les meilleures traitent de l'amour de Dieu, avec un certain souffle poétique. Son principal recueil est intitulé : *Trésor des chants religieux* (Geistliches Lieder Kaestlein; Stuttgart, 1762-1767, 2 vol.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deut. Lit.*, t. II.

**HIMÉRIUS**, Ἱμέριος, sophiste grec du IV[e] siècle, né à Pruse en Bithynie. Après s'être acquis une réputation en déclamant des discours dans plusieurs villes importantes, il enseigna l'éloquence à Athènes. Parmi ses élèves, il compta saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et Julien l'Apostat, dont il devint le secrétaire. Il était né et resta païen. Photius l'accuse « d'aboyer contre les chrétiens », quoique ses œuvres soient empreintes de modération. Il nous reste de lui vingt-quatre discours complets, et des fragments de quarante-sept autres. Ils ont les défauts des rhéteurs : plus d'emphase que de grandeur, de la recherche à défaut d'idées. Ils ont été publiés par Wernsdorf (Gœttingue, 1790, in-8), et par M. Dübner, à la suite de *Philostrate*, dans la *Bibliothèque* Didot.

Cf. Wernsdorf : *Introduction* et *Notes* de son édition.

**HIMYARITE** (LANGUE), ancienne langue arabe de l'Yémen et de la région orientale de l'Arabie. Elle est encore parlée, ainsi que l'a reconnu, en 1837, Fulgence Fresnel, par plusieurs peuplades de l'Arabie méridionale entre le Hadramaut et l'Oman, surtout dans le pays de Mahrah, à Mirbat et à Zhéfar. Cette région, regardée par les Arabes de l'Hedjaz comme tout à fait barbare, a été presque fermée à l'islamisme jusqu'à ces dernières années, et a pu ainsi conserver des traces de la langue primitive de l'Arabie méridionale. M. Fresnel appela langue ekhili, du nom de la race qui la parle, la langue himyarite. Elle était encore usitée dans l'Yémen au XIV[e] siècle, selon un passage du *Mouzir* de Soyouti. Mais l'islamisme avait porté une profonde atteinte à la langue et à la civilisation himyarites; la langue fut expulsée d'une grande partie de son domaine par l'arabe koreischite, qui devint inséparable de la conquête musulmane. Analogue à l'éthiopien, et se rapprochant en certains points de l'hébreu, l'himyarite différait de l'arabe maddique ou de Modhar à tel point que ceux qui parlaient ces deux langues ne pouvaient pas toujours se comprendre. Cette différence a suffi pour justifier aux yeux des philologues la place distincte qu'ils ont accordée à la langue de l'Yémen. D'autre part, il a été signalé une analogie évidente entre cette langue et l'éthiopien ou ghez. Selon quelques linguistes, elle aurait été aussi très-rapprochée du syriaque. M. Renan a constaté, après Pococke, que la langue himyarite s'éloigne moins que l'arabe proprement dit des dialectes sémitiques du Nord. Son alphabet est celui que les historiens arabes désignent sous le nom de *Musnad* ou *Mosnad* et qui était à peu près tombé en désuétude dès le temps de Mahomet. Deux manuscrits de la bibliothèque de Berlin ont fourni des alphabets himyarites; Fourmont et Assemani ont cru reconnaître les caractères himyarites dans des formules de talisman qu'on trouve en tête de quelques manuscrits arabes. MM. Fresnel et Arnaud ont découvert et recueilli chez les tribus qui occupent l'ancien pays de Saba, un grand nombre d'inscriptions himyarites. Gesenius, Rodiger et Osiander se sont fait remarquer par leurs efforts à les déchiffrer.

Cf. J.-R. Wellstedt : *Travels in Arabia* (Londres, 1838, 2 vol.); — Mohl et Fresnel, dans le *Journal asiatique* (février-octobre 1845); — Krapf, dans le *Zeitschrift* de Hoefer; — E. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1855, in-8).

**HINCMAR**, théologien français, né vers 806, mort le 21 décembre 882. D'une illustre naissance et parent de Bernard, comte de Toulouse, il fut élevé à l'abbaye de Saint-Denis, sous la direction de Hilduin. Appelé à la cour par Charles le Chauve, il y acquit bientôt une grande influence et fut élu archevêque de Reims en 845. Cette haute situation, la faveur dont il jouissait près du souverain, son caractère emporté et dominateur, le poussèrent à se regarder comme le chef du clergé des Gaules et à s'immiscer en maître dans toutes les affaires ecclésiastiques. Il sacra quatre rois et quatre reines, assista à trente-neuf conciles et exerça, souvent avec cruauté, un véritable pouvoir despotique. Ses écrits reflètent son caractère et son temps. Eloquents et parfois élevés, ils offrent souvent des images de mauvais goût et des passages où l'on sent la dureté et l'emportement. Ce sont des *Lettres*, un *Traité sur la prédestination*, un recueil de *Capitulaires*, etc. Ses œuvres ont été réunies par le P. Sirmond (Paris, 1645, 2 vol. in-fol.), avec un supplément publié par le P. Callot (1688). Quelques opuscules, manquant à ces recueils, se trouvent dans les Collections des conciles.

Cf. Le P. Sirmond : *Introduction* à son édition; — Flodoard : *Ecclesiæ remensis historia*; — W.-Fr. Gess : *Merkwürdigkeiten aus dem Leben und Schriften H.'s* (Gœttingue, 1806, in-8); — Loupot : *Hincmar, sa vie, ses œuvres, son influence* (Paris, 1869); — *Histoire littéraire de la France*, t. V; — *Gallia christiana*, t. IX.

**HINDOUÏE** (LANGUE), et **HINDIE**. L'hindouï qui, dans les temps modernes, est devenu l'hindi, est une des langues de l'Inde de la famille indo-européenne. Formé au IX[e] siècle, avec les matériaux du sanscrit et au détriment de cet idiome, qu'il remplaça dès lors comme langue vulgaire, l'hindouï se répandit dans toute l'Inde septentrionale. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans le *braj-bhakha*, parlé dans le pays de Braj (Bundelkund). Le braj-bhakha se subdivise lui-même en *bhakha* proprement dit, *khâri-boli* (langue pure) ou thenth, usité à Delhi et à Agra, forme de l'hindouï moderne ou hindi à peu près exempte d'éléments étrangers, enfin en *pourbi-bhakha* ou bhakha oriental dont l'emploi a lieu à l'orient (*purb*) de Delhi, à Aoude et à Benarès. L'hindouï a été la langue de tous les Hindous de l'Inde non musulmans. Ses dérivés sont restés les idiomes des populations brahmaniques Sous le rapport de la

grammaire, l'hindouï et l'hindî ne diffèrent pas de l'hindoustani (voy. ce mot). L'alphabet dêvanagari, conservé par l'hindouï, est passé dans l'hindî légèrement modifié. Les commerçants et les castes inférieures se servent aussi d'un autre alphabet, nommé kaïthi.

Cf. Ballantyne : *Elements of hindi and brajbhakha grammar* (Londres, 1839, in-4) ; — Thompson : *Dictionary hindi-hindee and hindoostanee selections* (Calcutta, 1827, in-4) ; — Garcin de Tassy : *Rudiments de la langue hindouïe* (Paris, 1847, in-8).

HINDOUSTANIE (LANGUE), l'une des langues de l'Inde, appartenant à la famille des langues indo-européennes. L'hindoustani se forma vers le temps de l'invasion de Mahmoud le Gaznévide (XIe siècle). Au siècle suivant, lors de l'établissement à Delhi de la dynastie Pathane, il se fit, dans les villes soumises aux musulmans, une combinaison plus complète du nouvel idiome, mélange du prâcrit (qui est lui-même un sanscrit altéré) et du persan. Quelques linguistes, Garcin de Tassy entre autres, divisent l'hindoustani en hindoustani ancien ou hindouï et en hindoustani moderne. Mais cette distinction n'est généralement pas admise : l'hindouï, dont la formation a précédé de plus d'un siècle celle de l'hindoustani, s'est perpétué jusqu'à nos jours sous la forme modernisée de l'hindî (v. l'art. ci-dessus). L'hindoustani moderne, ou hindoustani proprement dit, comprend deux dialectes, l'un au nord, l'*ourdou*, (langue des camps), l'autre au sud, le *dakhni*, tous deux en usage chez les populations musulmanes ; et un patois appelé *moors*, contenant un grand nombre de mots empruntés aux nations avec lesquelles la population des villes maritimes s'est trouvée en rapport.

Comme langue parlée, l'hindoustani a dans toute l'Asie une réputation incontestée d'élégance et de pureté. D'après une définition proverbiale, d'origine persane, l'arabe serait la base des langues de l'Orient musulman et le plus parfait des idiomes ; le turc, la langue des arts et de la littérature légère ; le persan, celle de la poésie et de l'histoire ; mais l'hindoustani, réunissant les qualités propres aux trois autres idiomes asiatiques, serait préférable, en particulier, comme langue usuelle, parce qu'il est expressif et poli. L'emploi de l'hindoustani acquiert chaque jour une plus grande importance. Il a remplacé le persan dans l'administration et les tribunaux. Les musulmans de l'Inde le parlent à l'exclusion de tout autre idiome. Le chiffre de la population dont l'hindoustani est le lien commun, est, selon les différents calculs, de 20, de 40 ou de 130 millions. L'hindoustani est aussi, dans l'Inde, l'idiome généralement adopté par les promoteurs de doctrines philosophiques ou de réformes religieuses. Les chefs des sectes modernes hindoues et musulmanes, Kabîr, Nânak, Dâdu, Birbhân, Bakhtawar, le saïyid Ahmad, s'en sont servis. Leurs livres, les prières et les hymnes à l'usage de leurs disciples sont dans cette langue.

La grammaire est plus simple que celle du sanscrit. Il y a en hindoustani deux genres, deux nombres et six cas pour les noms, les adjectifs et les pronoms. Le verbe actif se forme ordinairement du neutre. Garcin de Tassy a rangé en dix classes les verbes composés : nominaux ou adverbiaux, d'intensité, potentiaux, complétifs, inchoatifs, permissifs, acquisitifs, de désir et de proximité, fréquentatifs, continuatifs. La voix neutre, la voix active et la voix passive se conjuguent chacune sur un seul paradigme. L'alphabet hindoustani n'est autre chose que l'alphabet arabe, auquel on a ajouté un certain nombre de lettres pour représenter les articulations et les sons persans et indiens inconnus aux Arabes. Il est composé de 14 voyelles et 47 consonnes.

Cf. V. Schultz : *Grammatica hindostanica* (Halle, 1745, in-4) ; — J. Gilchrist : *Dictionary english and hindoostanee* (Calcutta, 1787, 2 vol. in-4), et *Hindoostanee philology* (Edimbourg, 1810, in-4) ; — Harris : *A Dictionary english and hindostany* (Madras, 1790, in-4) ; — J. Shakespear : *A Grammar of the hindustani language* (Londres, 1818, in-4), et *Dictionary hindustani and english* (5e édit., 1846, in-4) ; — W. Price : *Grammar of the hindoostanee language* (Londres, 1827, in-4) ; — Sandford Arnot : *Hindustani grammar* (Londres, 1831, in-8) ; — Garcin de Tassy : *Rudiments de la langue hindoustanie* (Paris, 1833, in-4) ; — *Hindee and hindoostanee selections* (Calcutta, 1827, in-4); — Dunkan Forbes : *A Grammar of the hindoustani language* (Londres, 1848).

HINDOUSTANIE (LITTÉRATURE) et HINDIE. La littérature hindie est celle des Hindous modernes. Elle continue dans l'Inde, dans un idiome dérivé du sanscrit, la littérature brahmanique. La littérature hindoustanie est celle des Musulmans et ses productions sont, dans une langue qui est aussi d'origine sanscrite, fortement mélangées d'arabe. Ces littératures, selon l'assertion de l'indianiste Wilson, fortifiée par l'opinion autorisée de Garcin de Tassy, offrent un très-grand intérêt par leurs œuvres poétiques, historiques et philosophiques. L'hindoustanie est la plus riche des deux. Elles sont néanmoins peu étudiées et resteront sans doute longtemps en défaveur, parce qu'elles ont trop emprunté aux littératures sanscrite, persane et arabe, et que leurs œuvres principales sont peu originales.

Dans l'Inde, tout est en vers, romans, histoires, traités didactiques, légendes des monnaies et jusqu'aux dictionnaires. La poésie sert aussi à répandre les doctrines philosophiques des réformateurs, et c'est la langue hindoustanie qui a la préférence de ceux-ci. Les productions de la littérature hindoue se divisent, suivant la classification sanscrite, en *Akhyana*, contes, légendes, etc.; en *Adikavya*, poésies primitives, et en *Itihâça*, histoires, récits en vers, ou en prose entremêlée de vers, recueils de contes et d'apologues, tels que le *Totâ Kahânî* (Contes d'un perroquet), le *Singhaçan-Battici* (le Trône enchanté), le *Baïtal-Pachici* (Narrations de Baïtal), etc. Il faut ajouter à ces quatre classes d'ouvrages quelques livres en prose ordinaire ou rimée, dans lesquels les citations en vers abondent. Parmi ces livres se trouvent des chroniques que les savants anglais utilisent pour leurs travaux historiques sur l'Inde.

Il y a, tant dans la littérature hindouïe que dans l'hindoustanie, une incroyable variété de genres de poésie, ayant chacun leur nom particulier, leurs sujets et leurs règles propres. Le nom se tire d'ordinaire du nombre des vers et des conditions rhythmiques ou bien des circonstances auxquelles la pièce de poésie est appropriée. Le nombre de vers est souvent très-restreint, mais les artifices de versification n'en sont pas moins compliqués. Dans l'hindouï, on ne distingue pas moins d'une quarantaine de ces genres de poésie : le *chaupaï*, le *doha*, le *sloka*, simples distiques; le *badhava*, le *quitta*, quatrains; le *chand*, le *chappaï*, sixains; le *band*, l'*abheng*, le *guit*, etc., stances, odes ou chansons; le *tappa*, chanson à refrain; le *chaturang*, chanson à quatre parties sur quatre airs différents; le *dadra*, le *raçadik*, chant érotique; le *bhathyal*, le *marcya*, complainte ou chant funèbre; le *dhammal*, le *dipachandi*, le *holi*, chant de carnaval; le *sadra*, chant de combat; l'*hindola*, le *jhulna*, chant de la balançoire; le *malaï*, chant de la saison des pluies; le *mongal*, le *sohlâ*, chants des fêtes publiques; puis les logogriphes, les énigmes, les sentences en vers, celles-ci très-fréquentes sous le nom de *ramaïni;* les lettres avec vers, *inscha;* enfin des mètres calqués sur ceux des Arabes, comme le *mustazad*, le *rag*, sortes de gazels hin-

douïs. Les genres propres à la poésie hindoustanie, en dehors des précédents, sont : le *rubaï* et le *rubyat*, sortes de quatrains d'une composition parfois très-compliquée; le *tarikh*, chronogramme; le *masnavi*, forme assez savante, commune aux Persans, aux Turcs et aux Arabes; le *chistan*, énigme; le *soz*, le *taschib*, poëmes érotiques; le *tazmin*, commentaire poétique d'autres poëmes.

Les œuvres de la littérature hindoustanie rentrent naturellement dans les sept divisions suivantes : 1° la poésie héroïque, comprenant les grands poëmes historiques qui prennent le nom de *nama* (livres) et les *quissas* ou romans en vers; les ouvrages historiques en prose poétique, les romans légendaires, dont les sujets préférés sont, comme chez les Persans, les Arabes et les Turcs, les exploits d'Alexandre le Grand, les amours de Khusran et de Schizîn, ceux de Joseph et de Zalikhâ, de Majnun et de Laïla; des romans de chevalerie, tels que le *Quissa-i Amir Hamza*, le *Khawir-Nama;* des contes, notamment ceux des *Mille et une nuits*, dont il existe des traductions en hindoustani, et le *Khirad Afoz*, le *Mufarrah Ulculub*, etc.; — 2° les élégies et complaintes; — 3° les ouvrages de morale, les *Pand-nama* (livres des conseils), les *Akhlacs*, traités en prose mêlée de vers; — 4° la poésie érotique, les *gazels* mystiques et les poëmes philosophiques des safis musulmans, qui enseignent une sorte de panthéisme dans un style licencieux; — 5° les poésies de louanges et d'éloges, les invocations à Dieu qui sont en tête des diwans, ou recueil de vers, les poëmes à la louange de Mahomet, des imans, des princes ou des protecteurs des poëtes, etc.; — 6° les compositions satiriques, les satires en vers, qui sous le despotisme asiatique s'exercent contre la chaleur, le froid, les inondations, les maladies, les usages de la vie domestique, genre du reste assez généralement déparé par des trivialités et des obscénités; — 7° enfin, les poésies descriptives, comprenant de nombreux poëmes sur les saisons, les mois, les fleurs, la chasse, etc. Parmi les ouvrages en prose mêlée de vers, il y a encore les *Tazkiras*, les *Inscha*. Parmi ces divisions, la comédie se rattache à la sixième, celle de la satire. Elle constitue le théâtre tout entier, les Hindoustanis n'ayant pas de véritable drame. Les jongleurs ou *Bazigars*, à l'époque des fêtes musulmanes, représentent des scènes de mœurs, dont le dialogue improvisé abonde en jeux de mots.

Les écrivains hindouïs et hindoustanis sont fort nombreux. La plupart, historiens, conteurs, philosophes ou réformateurs, plus encore que poëtes, se sont servis du vers comme de la forme littéraire obligée. Néanmoins, on distingue parmi les vrais poëtes : au XII<sup></sup>e siècle, Chand et Khusrau; au XVI<sup></sup>e siècle, Surdas, Tulci-das; au XVIII<sup></sup>e siècle, Iuzat, Wali, Aschufta, Mir Tagni, Arzu, Hatim, Haçam, Joschich, Caïm, Mushafi, Dard, Sauda. Les autres littérateurs les plus connus sont Kabir et Manâk au XV<sup></sup>e siècle; Aboul-Fazl, Kheçara-das, Nabhaji, Nusrati, au XVI<sup></sup>e siècle, et au XVIII<sup></sup>e siècle, Jahandar, Wila, Afsos, Ram-Charan, Mazhar, Soz et Siva-Narayan; enfin, au commencement du nôtre, Haïdari et Jawan.

Cf. Garcin de Tassy : *Histoire de la littérature hindouïe et hindoustanie* (Paris, 1837-43, 2 vol. in-8; 2e édit., 1870), et *la Langue et la littérature hindoustanies*, revue annuelle (année 1870 et suiv.).

**HIPPARCHIA**, femme philosophe grecque du IVe siècle avant J.-C. Elle est célèbre par sa folle passion pour le cynique Cratès, qu'elle épousa. Leurs étranges noces, appelées par les anciens cynogamies, ont été le sujet d'un poëme latin par Pierre Petit (*Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchiæ amoribus*; Paris, 1667, in-8), et de deux romans : l'un anonyme, *Argirappy* (Ibid. 1748, in-12), l'autre de Wieland : *Cratès et Hipparchie*, traduit en français par Vanderbourg (Ibid., 1818, 2 vol. in-18). Suidas attribue à Hipparchia divers écrits philosophiques qui étaient peut-être apocryphes et qui se sont perdus.

Cf. Bayle : *Dictionn. historique;* — Ménage : *Historia mulierum philosophorum.*

**HIPPARQUE,** célèbre astronome grec du IIe siècle avant J.-C. Ses travaux et ses découvertes en astronomie eurent une importance considérable. Nous ne connaissons que les titres de la plupart de ses nombreux ouvrages, qui supposaient, outre une somme déjà remarquable d'observations, la connaissance et l'emploi des méthodes mathématiques. Il nous reste les deux suivants : *Trois livres de commentaires sur les phénomènes d'Aratus et d'Eudoxe*, Τῶν Ἀράτου καὶ Εὐδόξου φαινομένων ἐξηγήσεων Βιβλία γ, publiés par P. Vittorius, avec le suivant (Florence, 1567, in-fol.), et par Petau dans l'Uranologium (1630, in-fol.), et *les Constellations*, Ἀστερισμοί, catalogue d'étoiles reproduit par Ptolémée, dans sa *Syntaxe mathématique.*

Cf. J.-A. Schmidt : *Dissertatio historico-mathematica de Hipparcho, Theone Alexandrino et docta Hypatia* (Iéna, 1689, in-4); — Bailly, Delambre, Biot : *Histoire* et *Traité d'astronomie;* — Letronne, dans le *Journal des savants* (années 1828, 1829); — F. Hœfer, dans la *Nouv. Biographie générale.*

**HIPPEL** (Théodore-Gottlieb DE), écrivain humoristique allemand, né à Gerdauen (Prusse) le 31 janvier 1741, mort le 23 avril 1796. Il suivit la théologie à Kœnigsberg, et, après un voyage en Russie, devint précepteur dans cette même ville. L'étude du droit lui ouvrit les fonctions publiques. Il fut, en 1780, bourgmestre de Kœnigsberg, puis conseiller intime, et obtint de reprendre les anciens titres de noblesse de sa famille. Élève et ami de Kant, il s'était inspiré de ses doctrines austères qu'il mêla aux paradoxes familiers, au genre humoristique. Il développa les unes et les autres dans un style vif, imagé, plein de caprices. C'est à beaucoup d'égards le précurseur original de Jean-Paul Richter, dont il s'appelait le frère littéraire. Ses ouvrages ont paru anonymes.

On peut mettre à part les trois dissertations de philosophie sociale suivantes : *Du Mariage* (Ueber di Ehe; Berlin, 1774, 7e édit., 1841); *De l'Amélioration de la condition civile des femmes* (Ueber die burgerliche Verbesserung der Weiber; Ibid., 1792); *De l'Education des femmes* (Ueber weibliche Bildung; Ibid., 1801). Dans ces trois écrits, l'auteur se montre le partisan anticipé de ce qu'on a appelé plus tard l'émancipation de la femme. Ses principaux ouvrages sont ensuite : *Biographie en ligne ascendante avec les Suppléments A, B, C* (Lebenslaeufe in aufsteigender Linie, nebst, etc.; Ibid., 1778-1781, 3 vol.); *Zimmerman Ier et Frédéric II par Jean-Henri-Frédéric Quittembaum, graveur sur bois à Hanovre*, imprimé à Londres dans la solitude (Z. der Erste und Fr. der zweite, von, etc.; Ibid., 1790); *Courses à travers champs du chevalier A jusqu'à Z* (Kreuz und Querzüge des Ritters A bis Z; ibid., 1793-1794, 2 vol.). On cite encore des essais divers de poésie, chants religieux, idylles, comme les *Dessins d'après nature* (Handzeichnungen nach der Natur; Ibid., 1790); des comédies, comme l'*Homme de la montre* (der Mann nach der Uhr), etc. Il avait écrit lui-même son *Autobiographie* (Selbstbiographie; Gotha, 1800). Il a été donné une édition de ses *Œuvres complètes* (Berlin, 1828-1831, 14 vol.).

Cf. Schlichtegroll : *Nekrolog auf das Jarh 1796*, t. II; — [L.-E. Borowski] : *Ueber das Autorschicksal des Verfassers des Buchs* : Ueber die Ehe (Kœnigsberg, 1797, in-8); — W.-G. Kober : *Nachrichten und Bemerkungen von Hippel betreffend* (Ibid., 1803, in-8).

HIPPIAS (PREMIER et SECOND), dialogues de Platon (voy. ce nom).

**HIPPOCRATE** (Ἱπποκράτης), le plus grand médecin de l'antiquité et l'un des premiers prosateurs grecs, né en 460 avant J.-C. à Cos, mort dans un âge avancé. Sa vie, telle qu'elle nous est parvenue, forme un tissu de récits légendaires au milieu desquels il est impossible de démêler la vérité. Mais ce n'est point dans ces traditions, c'est dans ses ouvrages qu'il faut étudier sa personne et son caractère. « Ce grand homme, dit l'abbé Barthélemy, s'est peint dans ses écrits. Rien de si touchant que cette candeur avec laquelle il rend compte de ses malheurs et de ses fautes... C'est de lui-même que l'on tient ses aveux; c'est lui qui, supérieur à toute espèce d'amour-propre, voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons. »

Il ne nous appartient pas de montrer ici ce que la science doit à Hippocrate en découvertes de tout genre. Parmi ses ouvrages, il en est qui sont de simples journaux de clinique, et dont le mérite littéraire ne consiste que dans la précision. D'autres mêlent la philosophie et la morale à la médecine; on y trouve pour la première fois, exprimés en langue grecque, et sous une forme parfaite, des préceptes impérissables. Partout l'ignorance, la mauvaise foi, la vaine science des prétendus médecins qui vantent leurs remèdes, les hypothèses et les paradoxes, sont combattus avec une raison calme et forte, et quelquefois avec une ironie spirituelle qui ne dépare en rien le beau caractère du savant. « Le style, dit M. A. Pierron, est la simplicité même, mais une simplicité qui n'exclut pas des qualités éminentes. Ce style atteint à la haute éloquence et à la poésie dans les traités où Hippocrate trace les devoirs du médecin, de cet homme qu'il compare à un dieu, sans s'apercevoir qu'il était lui-même ce dieu parmi les hommes. » Comme exemple de cette grandeur et de ce naturel, on cite le serment qu'Hippocrate avait rédigé, et qui est empreint d'une sorte de majesté religieuse. La concision de l'écrivain, que l'on a trouvée parfois excessive, lui permet d'accumuler les idées sans nuire à la clarté, comme dans cet aphorisme si connu : « La vie est courte, l'art est long, l'occasion est prompte à s'échapper, l'empirisme est dangereux, le raisonnement est difficile. Il faut, non-seulement faire soi-même ce qui convient, mais encore être secondé par le malade, par ceux qui l'assistent et par les choses extérieures. » Bien qu'Hippocrate fût dorien, il a écrit en pur ionien, selon l'usage de son temps.

La première édition complète de ses *Œuvres* est la traduction latine de Calvus (Rome, 1525, in-fol.). L'édition *princeps* du texte grec fut donnée par Alde (Venise, 1526, in-fol.); il fut réimprimé, d'après de meilleurs manuscrits, par Froben (Bâle, 1538, in-fol.). On eut ensuite les éditions grecques-latines de Mercuriali (Venise, 1588, in-fol.), de Foës (Francfort, 1595, in-fol.), de René Chartier (Paris, 1630-1679, 13 vol. in-fol.), de Van der Linden (Leyde, 1665, 2 vol. in-8), et un grand nombre d'éditions latines, entre autres celle de Pierrer (Altenbourg, 1806, 3 vol. in-8). Parmi les traductions françaises incomplètes, nous citerons celles de Dacier (Paris, 1697, 2 vol. in-8), de Gardeil (Toulouse, 1801, 4 vol. in-8), et surtout les *Œuvres choisies d'Hippocrate*, par M. Ch. Daremberg (Paris, 1855, in-8). Le chevalier de Mercy a donné une traduction avec le texte des *Œuvres complètes* (Paris, 1812-1824, 10 vol. in-12); mais elle a été bien effacée, sous tous les rapports, par celle de M. Littré, contenant, outre le texte soigneusement collationné sur les éditions précédentes et sur les manuscrits, des commentaires médicaux et des notes philologiques (Paris, 1839-1853, 8 vol. in-8).

Cf. Fischer : *De Hippocrate, ejus scriptis et editionibus* (Cobourg, 1777, in-4); — Legallois : *Recherches chronologiques sur Hippocrate* (Paris, 1804, in-8); — Moreau de la Sarthe : *Notice sur Hippocrate* (Ibid., 1810, in-12); — Barthez : *Discours sur le génie d'Hippocrate* (Montpellier, 1816, in-8); — Boisseau : *Notice sur la vie, les écrits et la doctrine d'Hippocrate* (Paris, 1823, in-8); — Desalleurs : *Du Génie d'Hippocrate* (Ibid., 1824, in-8); — Œttinger : *Hippocratis vita, philosophia et ars medica* (Berlin, 1836, in-8); — C.-J. Marcus : *Dissertatio de vita Hippocratis* (Wurtzbourg, 1838, in-8); — Houcluros : *Essai sur la vie et les écrits d'Hippocrate* (Paris, 1840, in-8); — Paul de Rémusat, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1855; — Alexis Pierron : *Histoire de la littérature grecque.*

**HIPPOLYTE** (saint), Ἱππόλυτος, écrivain ecclésiastique grec du IIIe siècle. Il fut évêque de Portus Romanus, près de Rome, ou, selon quelques uns, en Arabie. Ses ouvrages, édités par Fabricius (Hambourg, 1716-1718, in-fol.), sont les suivants : Ἀπόδειξις περὶ τοῦ Χριστοῦ καὶ Ἀντιχρίστου, *Démonstration sur le Christ et l'Antechrist;* Εἰς τὴν Σωσάνναν, *Sur Suzanne;* Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους, *Démonstration contre les Juifs;* des fragments de *Commentaires* sur l'Écriture sainte; un *Canon paschal*, etc. Un autre traité plus important de saint Hippolyte a été découvert, en 1842, dans un couvent du mont Athos; il est intitulé : Κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος, *Réfutation de toutes les hérésies* (Oxford, 1851, in-8).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII; — Dom Ceillier : *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. II; — Kimmel : *De Hippolyti vita et scriptis* (Iéna, 1839, in-8); — de Bunsen : *Hippolytus and his age* (Londres, 1852, 4 vol. in-12).

HIPPOLYTE, tragédie d'Euripide, de Sénèque, de R. Garnier, de G. Gilbert; tragédie-opéra de l'abbé Pellegrin, de Segrais; tragédie de Dorat-Cubières, etc.; — le même sujet traité par Grenailles sous ce titre : *Un Innocent malheureux*, et sous celui de *Phèdre*, par Racine, Pradon, Fr.-B. Hoffmann (voy. ces noms).

HIPPONACTIQUE (VERS), l'un des noms du choliambe ou scazon. — Voy. IAMBIQUE (Vers).

**HIPPONAX**, Ἱππώναξ, poëte grec du VIe siècle avant J.-C., né à Éphèse. Exilé de cette ville par les tyrans Athénagoras et Comas, il se retira à Clazomène, où il vécut dans la pauvreté. Poëte iambique, comme Archiloque, mais avec moins d'élévation, il allia sa verve âpre et mordante à des expressions vulgaires, à des parodies, à des traits bouffons. Il écrivit le dialecte ionien. Il inventa l'iambe boiteux, nommé *choliambe* ou *iambe scazon.* Il s'attaqua surtout aux sculpteurs Bupalus et Athénis qui l'avaient représenté en exagérant sa laideur naturelle. Voici son épitaphe par Théocrite : « Ici gît Hipponax, le poëte lyrique. Si tu es méchant, n'approche pas de son tombeau; mais si tu es honnête et né d'honnêtes gens, tu peux t'y asseoir et, si tu veux, t'y endormir. »

Il reste d'Hipponax quelques fragments publiés par Welcker, avec ceux d'Ananius (Gœttingue, 1817, in-8), par Bergk dans les *Poetæ lyrici græci*, par Schneidewin dans le *Delectus poeseos græcæ*, par Meinecke, dans l'édition de Babrius (Berlin, 1845).

Cf. Bayle : *Dictionnaire historique;* — O. Müller : *Histoire de la littérature grecque.*

**HIRSCHING** (Frédéric-Charles-Gottlob), bibliographe allemand, né à Uffenheim le 21 décembre 1762, mort à Erlangen le 11 mars 1800. Fils d'un savant médecin, il professa constamment la philosophie à l'université d'Erlangen. On lui doit, entre autres compilations utiles de bibliographie, d'archéologie et d'histoire : *Description des plus notables bibliothèques de l'Allemagne* (Versuch einer Beschreibung sehenswürdiger Biblioth. D.'s; Er-

langen, 1786-1790, 4 vol.); *Notices de belles collections de tableaux, estampes, médailles*, etc. (Nachricht von sehenswürdigen Gemaelde,... Cabinetten. etc., nach alphab. Ordnung der Staedte; Ibid., 1786-1792, 6 vol.); *Recueil historique et littéraire des personnages célèbres morts dans le XVIII<sup></sup>e siècle* (Historisch literarisches Handbuch berühmter, etc.; Ibid., 1794-1815, 17 vol., t. I-V), ouvrage continué par J.-H.-M. Ernesti.

Cf. Fickenscher : *Gelehrten-Geschichte von Erlangen ;* — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HIRTIUS** (Aulus), historien latin, né vers 90 avant J.-C., mort en 43. Lieutenant de César dans les Gaules, il se montra plein de modération durant la guerre civile. Nommé consul, avec Pansa, en 42, et chargé de combattre Antoine, il fut tué devant Modène. Cicéron vante son talent d'écrivain, et on lui attribue avec plus de probabilité qu'à Oppius le huitième livre de la *Guerre des Gaules*, la *Guerre d'Alexandrie* et la *Guerre d'Afrique* dans les *Commentaires de César*.

Cf. Niebuhr : *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II ; — Dodwell : *Dissertatio de auctore libri VIII de Bello Gallico et Alexandrino*, etc., dans le *César* d'Oudendorp, t. II.

**HIRZEL** (Jean-Gaspard), économiste suisse, né à Zurich le 21 mars 1725, mort le 19 février 1803. Il étudia la médecine à Leyde et à Berlin, et revint l'exercer dans sa ville natale. Il fonda avec Iselin, en 1761, la Société helvétique. Jusqu'à la Révolution, il fut membre des divers conseils de son pays. Ses ouvrages destinés à répandre les principes économiques ont eu une assez grande popularité; le principal est le *Ménage d'un paysan philosophe* (die Wirthschaft eines philosophischen Bauers; Zurich, 1761), plusieurs fois réimprimé et traduit en français sous le titre de *Socrate rustique* (Limoges, 1763; 4e édit., Lausanne 1777). On cite encore de lui *le Vrai patriote* (das Bild eines wahren Patrioten; Ibid., 1767); une *Étude sur Sulzer* (Ueber Sulzer; Ibid., 1780, etc.). — Son frère, Salomon Hirzel, né à Zurich en 1727, mort en 1818, a écrit diverses biographies sous le titre d'*Annuaires de Zurich* (Zurcherische Jarbücher, 1814, 5 vol.).— Une nombreuse série de membres de la même famille s'est fait connaître par des travaux d'érudition ou de littérature.

Cf. *Conversations-Lexicon*, 11e édit. (1866).

HISTOIRE, un des grands genres littéraires en prose. Le récit des faits d'après des recherches et informations remontant autant que possible jusqu'au témoignage de ceux qui les ont vus, voilà la notion actuelle de l'histoire, et elle répond au sens étymologique du mot. En grec, Ἱστορία, qui signifie connaissance acquise par une recherche intelligente, et Ἵστωρ, qui désigne à la fois le savant et le témoin, sont rattachés à la racine même (εἴδω, ἴδω) du verbe voir (οἶδα), connaître par soi-même, sinon par ses propres yeux. Ainsi, dès l'origine, l'histoire semble emporter l'idée d'examen, de critique qui en est devenue inséparable. Ce n'est donc pas simplement le récit des faits, comme on le trouve tour à tour dans l'épopée, dans l'éloquence, dans la discussion philosophique, dans le roman; les faits que l'histoire raconte ont été vérifiés par une curiosité savante et solidement établis sur des témoignages.

I. *Objet de l'histoire. Ses conditions générales.* — Si l'on nous permet de pénétrer un instant, avec les philosophes, au fond des choses, nous dirons que tous les faits ne sont pas du domaine de l'histoire, mais ceux-là seuls qui sont accomplis par des êtres doués d'intelligence et de volonté, et qui témoignent d'une nature mobile et changeante, capable de se soustraire, dans une certaine limite, à ses propres lois. Dans les êtres inanimés, ou qui du moins, privés d'empire sur eux-mêmes et de raison, accomplissent, sous l'impulsion de l'instinct, toujours les mêmes actes, les faits ne se racontent pas, ils s'observent, ils se constatent; on les généralise, on les étend de l'individu à l'espèce, on les rapporte à leur loi; ils sont matière de science et non d'histoire. C'est très-improprement qu'on a appliqué à la description de la nature le nom d'*histoire naturelle*. Il n'y a rien d'historique dans son objet immuable et constant, ni dans la méthode d'observation qui lui convient. La terre, avec ses phénomènes réguliers, le ciel, avec ses mouvements d'un calcul si exact, n'appartiennent pas davantage à l'histoire, ou, s'ils y touchent, c'est par la découverte de certains états successifs dont nous ignorons la périodicité. Où la science finit, l'histoire commence. On a dit avec raison que, l'immutabilité étant le premier attribut de l'essence divine, il n'y a pas d'histoire de Dieu. Il n'y a d'histoire que de l'homme, de la vie humaine, qui n'en sont pas moins l'objet d'une science, la psychologie ou l'anthropologie, comme on voudra l'appeler: c'est qu'au-dessous des lois générales et constantes qui nous gouvernent, il y a, en chacun de nous, une liberté d'action, limitée mais réelle, tour à tour guidée par l'intelligence ou emportée par la passion, tantôt bienfaisante, tantôt funeste, et qui, dans le détail de la conduite, échappe aux prévisions, aux généralisations des philosophes.

Les anciens ont eu une haute idée de l'histoire; mais ils en ont souvent faussé le rôle, par le désir de l'élever et de l'étendre. Cicéron, se faisant l'écho de l'enthousiasme des Grecs, l'appelle « le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la maîtresse de la vie, la messagère de l'antiquité » (*De Oratore*, II). Il voit en elle l'auxiliaire de la philosophie, une école de morale; la grandeur des leçons qu'elle donne la fait rentrer dans l'éloquence : *Nihil est magis oratorium quam historia*. Le danger de cette assimilation était de livrer l'histoire aux rhéteurs, et les disciples d'Isocrate n'avaient pas manqué de la réclamer comme leur domaine propre. Préoccupés, d'une part, de la forme oratoire, de l'autre, des conclusions morales ou du sentiment patriotique, les historiens de l'antiquité n'eurent en général qu'un médiocre souci de la vérité; ils firent des œuvres d'art qui tournaient au profit de la philosophie ou à l'honneur de la nation; ils cherchèrent à intéresser et à plaire, à se disputer la palme de l'éloquence. De là, en particulier, ces harangues prêtées, dans les moments solennels, à des acteurs qui ne les ont pas prononcées: précieux hors-d'œuvre où brille le talent de l'artiste aux dépens de l'exactitude de l'historien (voy. HARANGUES). Quelque prix qu'on attache à l'art, il n'a de valeur qu'à sa place et dans la subordination naturelle des choses. L'histoire, qui est une science de faits, a, comme toutes les autres sciences, pour principal objet la connaissance de la vérité qui est de son domaine; la première condition de l'historien est de la chercher, de s'attacher à elle, quels qu'en soient les caractères et la portée, quels que soient les sentiments ou les intérêts qu'elle flatte, les causes qu'elle paraisse servir. Imposer d'avance à la vérité d'être agréable ou utile, de se prêter à l'intérêt du récit, aux agréments et à la pompe du langage, de justifier le dogme ou la morale, d'honorer son pays, c'est peut-être faire acte d'artiste, de pédagogue, de bon citoyen, mais c'est abdiquer les droits et les devoirs de l'historien, qui sont les mêmes que ceux du savant. Fénelon, dans le *Traité de l'existence de Dieu*, à l'exemple de Cicéron, a revêtu une physique enfantine d'un admirable langage; avec plus d'éloquence encore, les idées de son siècle sur les rapports des peu-

ples et la marche générale de la civilisation ne représentent que l'enfance de l'histoire.

Pour venir après la science, l'art n'aura pas moins son tour. Le véritable historien est celui qui, mis en possession de la vérité par une savante critique, sait la faire valoir par le choix et la mise en œuvre des détails, par la suite et l'enchaînement de l'ensemble. « L'histoire, dit avec raison M. Patin, n'est pas une accumulation de faits, de dates, de noms propres, une simple nomenclature; c'est une scène vivante où chacun paraît avec son caractère, ses vices et ses vertus; les événements ne sont pas seulement indiqués, ils sont racontés, développés, exposés aux yeux; on les suit avec intérêt, dans des récits vifs, animés, dramatiques; on devient, suivant l'expression du poëte,

Contemporains de tous les âges
Et citoyens de tous les lieux. »

Pour arriver à ce résultat, il faut une réunion bien rare de qualités d'esprit et une largeur de plan qui appelle d'immenses études. Aujourd'hui, en effet, par une méthode dont Polybe a donné le premier exemple, on ne se borne plus à retracer la vie des hommes, on représente le mouvement universel des choses. L'histoire d'un peuple n'est plus seulement celle de ses maîtres, de ses ministres, de ses généraux, de ses grands hommes et des événements extérieurs qui les mettent en relief; c'est celle du peuple lui-même, de ses institutions, de ses mœurs, de ses idées, des révolutions incessantes qui composent sa vie, de leurs causes prises tour à tour dans son génie et dans les influences exercées sur lui par les autres nations. La connaissance et l'emploi de ces divers éléments supposent un esprit plein de ressources, vif, pénétrant, étendu, un jugement sûr et élevé, une indépendance de vues et de sentiments qui permette d'entrer tour à tour dans les raisons les plus contraires, enfin, au point de vue de l'art, une puissance, une habileté de composition qui, des masses de faits mises en mouvement, fasse sortir l'ordre et la lumière. Quant au style de l'histoire, ses qualités principales sont la simplicité, la clarté, une rapidité sans arrêt ni secousses, une chaleur sans éclat, mais continue, l'accent de sincérité sympathique d'un homme qui s'intéresse lui-même à ses récits, qui ne déclame ni ne plaide, qui expose et explique plus qu'il ne blâme ou ne loue, et qui, sans asservir les faits à des vues morales ou consolantes, ne reste pas indifférent aux trop rares triomphes de la conscience et de la raison.

II. *Divisions de l'histoire. Aperçu historique.* — L'histoire, considérée dans son objet ou dans sa méthode, admet de nombreuses divisions. Suivant l'étendue des sujets qu'elle embrasse, on distingue l'*Histoire universelle* et l'*Histoire particulière*. La première embrasse l'humanité tout entière, de ses origines au temps actuel, et on la partage généralement, au point de vue européen, en quatre périodes : l'histoire ancienne, depuis la création biblique jusqu'à la chute de l'Empire romain (476 ans après J.-C.); le moyen âge, depuis l'établissement des Barbares dans l'Empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453); les temps modernes, depuis la Renaissance qui suit cette catastrophe, jusqu'à la Révolution française (1789); enfin l'époque contemporaine, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Il est clair qu'au point de vue des peuples emportés dans un autre mouvement que le nôtre, au point de vue musulman ou bouddhique, par exemple, l'histoire universelle comporte d'autres divisions. L'*Histoire particulière*, qu'on appelle aussi *spéciale* ou *fragmentaire*, tantôt se borne à un sujet restreint : un peuple, une province, une ville, une famille, un homme, tantôt à une période, à un événement, tantôt enfin à une seule branche du développement d'un ou de plusieurs peuples : la religion, la législation, les mœurs, la diplomatie, la guerre, l'administration, l'industrie, le commerce, l'art, la science, la littérature. Au point de vue de la méthode, l'histoire est *chronologique*, si elle suit simplement le cours des faits dans l'ordre des dates; *ethnographique*, lorsqu'elle présente isolément le développement d'une race; *synchronique*, lorsqu'elle mène de front les événements accomplis en même temps chez plusieurs peuples; *comparée*, lorsqu'elle rapproche les faits analogues de divers temps et de divers lieux; *anecdotique*, lorsqu'elle s'attache aux détails de la vie des individus; *pittoresque*, lorsqu'elle rend aux hommes et aux choses leur couleur locale; *pragmatique*, lorsqu'elle rapporte les effets à leurs causes; *philosophique* enfin, lorsqu'elle rattache les causes elles-mêmes aux lois générales de la nature et de l'homme. A ces différents points de vue, les ouvrages historiques prennent des noms particuliers qu'il est superflu de définir, tels que ceux de *Chroniques*, d'*Annales*, de *Mémoires*, de *Vie* ou *Biographie*, de *Confessions*, d'*Autobiographie*, etc.

Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'histoire de l'histoire. Comme tous les genres de la prose, son origine se perd dans la poésie. Dans la Grèce comme dans l'Inde, chez les anciens Latins comme chez les peuples de l'Europe au moyen âge, la première forme de l'histoire est l'épopée, cette grande dépositaire de la religion, de la science, de la tradition universelle. Chez quelques peuples de l'Orient elle n'en est pas sortie : le génie épique s'est transformé, puis éteint, sans que le génie historique s'éveillât; la chronique, qui répond aux nécessités de la vie sociale, a suffi à leur indifférence des affaires politiques. Chez les Grecs, l'histoire s'est élevée rapidement à la dignité d'un monument littéraire. Hérodote, si voisin encore de la poésie par sa forme harmonieuse, justifie bien son titre de « père de l'histoire » par son intelligente et naïve curiosité. Thucydide et Xénophon portent dans l'art historique la gravité, l'expérience d'hommes d'État et d'hommes d'action. Polybe y introduit l'esprit philosophique et la recherche des causes. Denys d'Halicarnasse et Diodore de Sicile se font pardonner, par leur ardeur à recueillir les renseignements, le manque de critique, que, de son côté, Plutarque rachète par la beauté des leçons morales. Arrien fait revivre, au IIe siècle de notre ère, les meilleures qualités d'exposition de la belle époque de l'histoire. A Rome, la pratique de la vie publique a fait naître spontanément les grandes annales des pontifes; mais l'histoire a été, à l'origine, comme toute la littérature romaine, une importation. Sous l'influence de la Grèce, tandis qu'Ennius met les annales en poëme, Fabius Pictor les traduit en prose, et, suivant les apparences, en prose grecque. Mais bientôt le génie romain se reconnaît dans l'histoire, comme dans son domaine propre. Salluste, Tite-Live, Tacite, sont restés les modèles classiques d'un genre où César et Suétone ne sont pas à dédaigner et où ils paraissent avoir eu des rivaux dans des auteurs, comme Trogue Pompée, dont les ouvrages sont perdus. Chez les modernes, la chronique s'est dégagée la première des légendes épiques. Joinville, Froissart, Commines, la représentent, chez nous, avec une originalité à laquelle seront longtemps loin d'atteindre les historiens. Ceux-ci, en France comme en Italie, comme dans toute l'Europe érudite de la Renaissance, sont trop occupés de copier les formes des anciens : Paul Jove, Guichardin, Machiavel, sont les maîtres de cette savante imitation. On a l'éloquence historique plutôt que l'histoire Au

XVII[e] siècle même, Bossuet n'est vraiment historien que dans les *Variations*, où un intérêt réel et pressant l'anime; le *Discours sur l'histoire universelle*, historique dans quelques chapitres modestes, n'est, dans ses parties les plus brillantes, qu'un magnifique exercice oratoire. Voltaire, qui dans *Charles XII* donne le modèle littéraire de la monographie historique, a montré en outre à un haut degré, dans l'*Essai sur les mœurs*, le pressentiment des conditions de l'histoire moderne; mais il est trop préoccupé de demander au passé des armes, pour en approfondir l'étude en véritable historien. Sa formule de la « Philosophie de l'histoire » n'est pas perdue; elle est reprise et agrandie, tant en Italie qu'en Allemagne, par Herder et par Vico. Beaucoup d'écrivains français prennent le titre d'historiens au XVIII[e] siècle sans le justifier; mais à côté d'eux de modestes membres de l'Académie des inscriptions et les Bénédictins préparent les matériaux de la science historique. Déjà Gibbon, en Angleterre, la met en œuvre avec une grande puissance. L'histoire est le triomphe de notre siècle, qui en a fécondé tout le domaine et renouvelé plusieurs parties. Les progrès des études accessoires, l'archéologie, la paléontologie, la numismatique, la géographie, l'ethnographie, la linguistique, etc., ont permis de rendre au passé la vie, la couleur et le mouvement. L'histoire ne s'est pas contentée d'être vraie, elle s'est faite pittoresque. Avec les Thierry, les Guizot, les Michelet, les de Barante, les Thiers, les Mignet, les Henri Martin, etc., les anciennes générations ont reparu dans toute la vérité de leurs mœurs, la vivacité de leurs passions, l'étrangeté de leurs idées; les grandes affaires d'État se sont déroulées dans toute la complication de leurs intérêts et le jeu de leurs ressorts. Ce mouvement des études historiques, si remarquable chez nous, entraîne tous les peuples : les noms de Hallam, Macaulay, Gervinus, Mommsen, Cantu et tant d'autres prouvent qu'à l'étranger comme en France le XIX[e] siècle est le siècle de l'histoire.

Cf. Lucien : *Comment il faut écrire l'histoire*; — Fénelon : *Lettre à l'Académie française*, section VIII; — Lenglet du Fresnoy : *Méthode pour étudier l'histoire* (Paris, 1713, 2 vol. in-12); — Voltaire : *Philosophie de l'histoire*; — Bolingbroke : *Lettre sur l'étude de l'histoire* (1749); — Mably : *De l'Etude de l'histoire* (Paris, 1778, in-12), et *De la Manière d'écrire l'histoire* (Ibid., 1783, in-12); — Ant. de Ferrand : *l'Esprit de l'histoire ou Lettres sur la manière d'écrire l'histoire* (Paris, 1802; 6[e] édit., 1826, 5 vol. in-8); — P.-N. Chantreau : *Science de l'histoire* (Ibid., 1804, 3 vol. in-4); — H. Patin : *De l'Emploi des harangues chez les historiens*, thèse (Ibid., 1814, in-8); — L. de Ranke : *Critique de quelques historiens modernes* (Berlin, 1824, en allem.).; — Aug. Thierry : *Lettres sur l'histoire de France*, et *Dix ans d'études historiques* (Ibid., 2[e] édit., 1827, in-8); — Michelet : *Principes de la philosophie de l'histoire* (Ibid., 1831, 2 vol. in-8; — Fréd. de Schlegel : *Philosophie de l'histoire*, traduite par l'abbé Le Chat (Ibid., 1836, 2 vol. in-8); — Herder : *Idées sur la phil. de l'histoire*, traduit, avec *Introduction*, par Edg. Quinet (Ibid., 1837, 3 vol. in-8); — H. Taine : *Essai sur Tite-Live* (Ibid., 2[e] édit., 1860, in-12).

**HISTOIRE** AMOUREUSE DES GAULES, ouvrage de Bussy-Rabutin; — HISTOIRE COMIQUE DES ÉTATS DE LA LUNE et DES ÉTATS DU SOLEIL, ouvrages de Cyrano de Bergerac; — HISTOIRE D'UN GROS HOMME, roman critique de Nicolaï; — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, publication des Bénédictins; — HISTOIRE DU LUTH, roman dramatique chinois de Kao-tong-Kia; — LA VRAYE HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION, ouvrage de Ch. Sorel; — LES HISTOIRES VÉRITABLES de Lucien; — HISTORIETTES, ouvrage de Tallemant des Réaux, etc. (voy. ces noms).

**HISTOIRE DES TROIS ROYAUMES**, en chinois : *San-Koué-tchi*, l'un des plus célèbres romans historiques de la Chine. Il en existe deux rédactions. La plus ancienne est de la fin du XIII[e] siècle de notre ère et a pour auteur Tchin-Chéou. Sous les Youan, au XIV[e] siècle, cette rédaction servit de base au *San-Koué-tchi* de Lo-Kouang-tchong. Le sujet de ce roman est le partage de la Chine en trois royaumes : Cho, Weï et Wou, en l'an 220 de l'ère chrétienne, époque où s'éteignit, avec l'empereur Hien-ti, la dynastie des Hân orientaux. L'épisode le plus saillant est la mort du ministre Tong-tcho, qui déposa l'empereur, se fraya par ses crimes le chemin du pouvoir suprême et fut assassiné. Le roman de *Lo-Kouang-tchong* a été traduit par Théodore Pavie (Paris, 1841). La mort de Tong-tcho a été traduite par Stanislas Julien dans les *Nouvelles chinoises* (Paris, 1860, in-18).

**HISTORIOGRAPHE**. Dans notre ancienne langue, ce mot, conformément à l'étymologie, a eu le même sens général que celui d'historien, puis, par une acception particulière, il désigna, suivant la définition de Voltaire, « l'homme de lettres pensionné, et, comme on disait autrefois, apppointé pour écrire l'histoire. » Un État, une société, une famille, un individu, peuvent avoir leur historiographe. Les rois de France ont donné souvent cette qualité à des écrivains célèbres qui n'en ont pas été pour cela de meilleurs historiens. Avec la pension, des honneurs étaient attachés au titre; ils avaient d'ordinaire le brevet de conseiller d'État; ils étaient les commensaux de la maison du roi, qu'ils suivaient sur le théâtre des principaux événements. Alain Chartier fut, dans ces conditions, historiographe de Charles VII et donna, au sujet d'Agnès Sorel, l'exemple des atténuations de l'histoire officielle. Le poëte Mathieu reçut de Henri IV le même titre et les mêmes privilèges, avec la recommandation expresse d'écrire sans complaisance ni détours. Les historiographes de Louis XIV furent successivement Mezerai, qui, pour quelques traits de sincérité au sujet de la taille et de la gabelle, fut dépossédé de sa pension; Pellisson, qui fit de l'histoire un panégyrique perpétuel; Racine et Boileau, dont les relations historiques périrent, heureusement pour leur gloire, dans l'incendie de la bibliothèque de Valincour, leur successeur; car, à en juger par les fragments conservés, ce n'était qu'un monument d'adulation. Le P. Daniel eut aussi la patente d'historiographe. Parmi ceux à qui elle passa au XVIII[e] siècle, on cite Duclos et Marmontel. Depuis la Révolution, le titre ne reparut plus que d'une façon irrégulière et accidentelle. Il n'y eut plus que les historiographes d'un événement particulier, d'un sacre, d'un mariage, d'une campagne, d'un voyage. L'institution ne fut pas particulière à la France; non-seulement les familles régnantes, mais les républiques eurent leurs historiographes. A Venise, c'était un noble du sénat qui avait cette fonction. Le célèbre Nani la remplit avec un rare mérite. Le non moins célèbre Paul Jove, historiographe de Charles-Quint, fut un de ceux qui compromirent le plus ce titre par la souplesse du caractère et du talent.

Cf. Voltaire : *Dictionnaire philosophique*.

**HISTORIQUE** (CRITIQUE). — Voyez CRITIQUE.

**HISTRION**, *histrio*, mot d'origine étrusque qui, dans cette langue, avait le sens de pantomime et de danseur de théâtre. Les Romains qui, vers l'an de Rome 390, attirèrent chez eux des histers, ou baladins d'Étrurie, appelèrent dans la suite histrion tout acteur tragique et comique et même le chanteur. Parmi les histrions, ceux qui ne savaient pas chanter ou qui désiraient réserver leur voix pour le dialogue, avaient auprès d'eux un chanteur qui, se réglant sur leurs gestes, faisait entendre le *Canticum*. De la rupture de l'association entre l'histrion et le chanteur naquirent deux genres bien distincts, la pantomime et le drame

lyrique. Les histrions ayant été originairement esclaves, furent réputés infâmes par la législation romaine. Les acteurs de la tragédie et ceux de la comédie furent compris également dans cette infamie légale, à laquelle échappèrent seuls les acteurs d'*atellanes*, parce qu'à l'origine ce genre grossier avait été pratiqué par les citoyens eux-mêmes. Cette infériorité de condition fut cause que les histrions se recrutèrent toujours, à peu d'exceptions près, parmi les esclaves. Ceux d'un véritable talent, comme Ésope et Roscius, s'attirèrent de la considération et eurent l'amitié même de personnages illustres. Ils trouvèrent surtout dans la fortune une compensation aux rigueurs de la loi. Vers la fin de la république, un histrion de talent avait un salaire équivalant à 30 000 francs de notre monnaie. Roscius en gagnait par an de 150 à 180 000. L'acteur Ésope, malgré ses dissipations, laissait à sa mort au moins six millions. Mais la condition des histrions vulgaires était des plus misérables, et ils avaient à peine la subsistance et le vêtement en échange de leurs services au théâtre. Le peuple les traitait avec brutalité, et la loi en vertu de laquelle ils pouvaient être battus de verges ne fut abrogée que sous Auguste. Souvent la faveur du peuple les rendait très-insolents, et leurs rivalités de théâtre causaient parfois dans la ville des troubles et des violences. Tibère les bannit de l'Italie.

Cf. Ch. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. II et IV ; — Ch. Magnin : *les Origines du théâtre*, t. I.

**HITA** (Juan RUIZ, connu sous le nom d'Archiprêtre DE), poëte espagnol du XIV<sup></sup>e siècle, né à Alcala de Henarès ou à Guadalajara. Il passa une partie de sa vie dans cette dernière ville. Il fit dans sa jeunesse le voyage de Rome. L'archevêque de Tolède, Gil Albornoz, le tint en prison de 1333 à 1347, pour le punir sans doute de son esprit frondeur. Durant sa captivité il composa une partie de ses poésies, où la variété de la forme répond à la mobilité du sujet. Il n'y emploie pas moins de seize mètres différents. On l'a comparé à Pétrone et à Rabelais. Il se rapproche assez de ce dernier par le soin qu'il a de recueillir dans sa langue une foule de débris de l'ancien idiome, et par celui de mêler une leçon à la satire, et de cacher un fond sérieux sous les plus gais propos.

Les œuvres de Jean Ruiz se composent d'un poëme ou, si l'on veut, d'une suite de *Poëmes* à travers lesquels circule une histoire qui paraît être celle du joyeux archiprêtre. « Ce serait peine perdue, dit M. Ad. de Puibusque, que de chercher à préciser le sujet d'un amas de poëmes sans accord ni suite, commençant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, entrecoupés de fables, d'exemples, de cantiques, d'invocations à doña Vénus, d'hymnes à la Vierge, de scènes d'amour, de tableaux licencieux, de folies de toute espèce, et finissant par un sermon... » Les amours du poëte avec la belle veuve Endrina, amours servis par don Cupidon et la vieille Trota-Coventos, font revivre ce que les anciens auteurs érotiques ont à la fois de plus orné et de plus libre. On cite aussi la guerre de don Carnaval et de don Carême, alternativement vainqueurs ou vaincus, selon qu'ils combattent dans la semaine sainte ou en temps pascal, avec l'assistance de Mercredi des Cendres ou de don Déjeuner; mais c'est dans les scènes détachées, les apologues, les portraits, les réflexions que se manifeste, à défaut de plan général, la pensée dominante de l'auteur. Sur trois manuscrits de ses *Poëmes*, deux se trouvent à Tolède et ont été gravement altérés par le temps et par la main de dépositaires pudiques. Th. Ant. Sanchez, en les publiant dans sa *Collection d'anciennes poésies castillanes* (5 vol. in-8), a supprimé de son côté vingt-deux strophes, comme trop licencieuses.

Cf. Ad. de Puibusque : *Histoire comparée des littératures espagnole et française* (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

**HITA** (Gines-Perez DE), écrivain espagnol, né vers 1568 en Murcie. Il a publié, en deux parties, une *Histoire des guerres civiles de Grenade* (Historia de los Vendos, de los Zegries y Abencerrages et guerras civiles de Granada, etc. ; Saragosse et Alcala, 1595-1604, petit in-8), sorte de roman historique et littéraire, où les inventions de l'écrivain se mêlent à des éléments d'une réelle authenticité. L'auteur donna son ouvrage comme traduit de l'arabe, sous le nom supposé du Maure Aben Hamid. Il eut le plus grand succès et le méritait par le mouvement et la vérité des peintures, comme par la correction du style. Il eut, à l'origine, de nombreuses éditions et a été reproduit dans la *Bibliothèque espagnole* de Rivadeneyra (Madrid, 1846, in-4). Il a été traduit en français par un anonyme (Paris, 1608) et par Sané, sous le titre d'*Histoire chevaleresque des Maures d'Espagne* (Ibid., 1809, 2 vol in-8).

Cf. Ticknor : *History of spanish Literature* ; — J.-Ch. Brunet : *Manuel du libraire*.

**HITOPADÊÇA (LE)**, c'est-à-dire l'*Instruction utile*, recueil de fables et de contes en langue sanscrite, en prose, abrégé du *Pantcha Tantra*, ouvrage attribué à Bidpaï ou Vichnou-Sarma (voy. ce nom). Cet abrégé est antérieur au IIIe siècle de notre ère. Il est divisé en quatre livres intitulés : *l'Acquisition des amis*, *la Désunion des amis*, *la Guerre*, *la Paix*. Un grand nombre d'apologues, enchaînés les uns aux autres, viennent montrer, dans chacune des quatre parties, les avantages qu'on retire en s'unissant, les maux qui résultent du désaccord, et enfin le danger de se fier à des inconnus ou à des ennemis. Ce recueil a donné lieu à une suite de traductions ou d'imitations, faites en diverses langues, les unes d'après les autres, successivement et quelquefois parallèlement, comme *Calilah et Dimnah*, *Anvari Sohaïli*, *le Dolopathos*, *le Roman des sept sages*, etc. (voy. ces mots). Le texte sanscrit du *Hitopadêça* a été publié par Colebrooke (Serampore, 1804, et Londres, 1810). Il a été traduit en anglais par Ch. Wilkins (Bath, 1787) et par Fr. Johnson (Londres, 1841-48); en anglais et en bengali, par Lakshami Narayan Nyalankar (Calcutta, 1830); en allemand, par W. de Schelegel et Ch. Lassen (Bonn, 1829-31), et par M. Müller (Leipzig, 1844); en français, par M. Foucaux (Paris, 1853, in-18) et par M. Ed. Lancereau (Paris, 1855, Bibliothèque elzév.).

Cf. Léon de Rosny : *Revue orientale*, 1er sem. 1856 ; — Loiseleur Deslongchamps : *Essai sur les fables indiennes* (Paris, 1838).

**HOBBES** (Thomas), publiciste et philosophe anglais, né en 1588, mort en 1679. Dès le début de la révolution anglaise, il quitta son pays et vint s'établir à Paris. Il rentra en Angleterre sous le gouvernement de Cromwell, et n'en trouva pas moins bon accueil auprès de Charles II, qui lui donna une pension. Hobbes, dont nous n'avons pas à exposer ici ni à apprécier les idées philosophiques, est un des esprits les plus vigoureux et les plus nets qu'ait produits son pays. Sa tentative pour fonder la politique et la philosophie sur des éléments purement rationnels et positifs lui assigne une place distinguée parmi les penseurs du XVIIe siècle. Son principal ouvrage, *Léviathan, ou la Matière, la forme et le pouvoir d'un Etat* (Leviathan, or the Matter, form and power of a Commonwealth; Londres, 1651, in-fol.), est une théorie de la force dans le gouvernement. Sa *Lettre sur la liberté et la nécessité*

(A Letter about liberty and necessity; Ibid., 1654, in-12) est un chef-d'œuvre de sagacité et de logique. La littérature a peu de chose à revendiquer dans les œuvres de ce puissant dialecticien; cependant on estime, au moins pour le style, sa traduction de *Thucydide* (Londres, 1628, in-fol.); celles de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, quoique défectueuses, étonnent quand on songe qu'il les acheva, l'une à quatre-vingt-sept, l'autre à quatre-vingt-neuf ans. Les *Œuvres complètes* de Hobbes ont été publiées par sir William Molesworth (Londres, 1839-1845, 16 vol. in-8).

Cf. Richard Blackburn : *Th. Hobbes, Angli malmesburiensis philosophi, vita* (Londres, 1681, in-8) ; — Chauffepié : *Dict. historique ;* — Th. Jouffroy : *Cours de droit naturel*, t. I, 11e et 12e leçons.

HODHEILITES (Diwan des), ouvrage arabe contenant des compositions de poëtes antérieurs à Mahomet. On doit à G.-J. Lette la publication de ce recueil, sous ce titre : *Divan Hudeililarum* (1748, in-4).

**HŒLDERLIN** (Jean-Chrétien-Fr...), poëte lyrique allemand, né à Lauffen sur le Neckar, le 29 mars 1770, mort le 7 juin 1843. Il étudia la théologie à Tubingue, fut à diverses reprises précepteur, tant en Allemagne qu'en France, et tomba dans une mélancolie qui finit par la folie complète. Imitateur de Klopstock et de Schiller, il a composé des poésies lyriques remarquables par l'imagination, l'élévation des idées, la profondeur du sentiment, et surtout le désespoir inspiré par la vue des maux de l'Allemagne. Elles comprennent des odes, des hymnes et des élégies, la plupart rappelant les antiques formes de la poésie grecque. Il a aussi écrit un roman, *Hypérion* (1797-1799), sous la même inspiration de tristesse, et des fragments d'une tragédie, *Empédocle*. Th. Schwab a publié ses *Œuvres*, avec la *Vie* de l'auteur (Stuttgart, 1846, 2 vol.).

Cf. Jung : *Hœlderlin und seine Werke* (Stuttgart, 1848) ; - H. Kurz : *Gesch. der deut. Lit.* (4e édit.), t. III.

**HŒLTY** (Louis-Henri-Christophe), poëte élégiaque allemand, né à Mariensee (Hanovre) le 21 décembre 1748, mort à Hanovre le 1er septembre 1776. D'une constitution maladive et qui annonçait sa mort prématurée, il étudia la théologie à Gœttingue, s'y lia avec plusieurs jeunes poëtes devenus célèbres et fit partie de la croisade littéraire dirigée par Bodmer contre Gottsched (voy. ces noms). Il s'occupa à donner quelques leçons et à traduire des auteurs anglais pour se procurer des ressources. Il s'éteignit à vingt-huit ans. Son penchant naturel à la mélancolie fut encore fortifié par l'influence de la littérature anglaise. La pensée constante de la mort lui inspira des poésies tristes et douces, d'un sentiment personnel profond. Il est resté un des poëtes élégiaques les plus goûtés de l'Allemagne. On cite, comme des chefs-d'œuvre de plainte harmonieuse, une ode sur la vie champêtre, ses deux élégies sur la mort d'une jeune paysanne et de son fiancé et celle intitulée : *Sur la tombe de mon père*. Les *Poésies* (Gedichte) de Hœlty ont été publiées par Gissler (Halle, 1782, 2 vol.) et par Stolberg et Voss (Hambourg, 1783; nouvelle édition, 1857).

Cf. Woss : *Leben von Hœlty*, dans l'édition de ses *Œuvres ;* — Schmidt : *Nekrolog deutschen Dichter*, t. II.

**HOFBAUER** (Jean-Christophe), philosophe et littérateur allemand, né à Bielefeld le 19 mai 1766, mort à Halle le 4 août 1827. Il occupa presque constamment une chaire de philosophie dans cette dernière ville. Affecté de surdité, il s'appliqua au travail avec ardeur et écrivit un grand nombre de livres, traitant de préférence des applications de la psychologie à la morale, au droit, à l'éducation. Nous citerons seulement : *Recherches sur les maladies de l'âme* (Untersuchungen über die Krankheiten der Seele; Halle, 1802-1807, 3 vol.); *De l'Analyse en philosophie* (Ueber die Analysis in der Phil.; Ibid., 1810); *Rapport du droit naturel et de la morale* (Das Allgem. oder Naturrecht und die Moral in ihrer, etc.; Ibid., 1816, in-8).

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HOFFMANN** (Tycho de) ou Hofman, biographe danois, né à Skjerildgaard le 15 décembre 1714, mort en 1754. On lui doit un remarquable recueil de *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark,... avec leurs tables généalogiques* (Copenhague, 1746, 6 parties en 2 vol. in-4, avec portraits; nouv. édit., 1777-79, 3 vol. in-4). — Son frère aîné Hans de Hofman, a publié divers écrits d'économie publique.

Cf. C.-L. de Scherewien : *Leben des T. v. Hofman* (Copenhague, 1754, in-8) ; — Nierup : *Liter.-Lexicon.*

**HOFFMAN** (François-Benoît), auteur dramatique et critique français, né le 11 juillet 1760 à Nancy, mort le 25 avril 1828. Il se fit connaître de bonne heure par des pièces de vers imprimées dans l'*Almanach des Muses*, et peu après commença à composer des tragédies lyriques et des comédies pour les théâtres d'opéra. Ces œuvres élégantes, agréables et faciles, aujourd'hui si démodées, eurent du succès et plusieurs passages en furent populaires, comme ces couplets du barde dans *Ariodant* :

> Femme sensible, entends-tu le ramage
> De ces oiseaux qui célèbrent leur feu ! etc.

Hoffman eut, en 1802, une querelle avec Geoffroy, à propos de son opéra d'*Adrien;* le critique conclut en lui disant : « Croyez-moi, c'est un conseil d'ami que je vous donne : renoncez aux dissertations, vous êtes né pour les opéras. » Cependant Hoffman fut appelé, en 1807, par Étienne, à faire de la critique dans ce même *Journal de l'Empire* où écrivait Geoffroy. Il y débuta par des *Lettres champenoises*, où un soi-disant provincial, membre de l'Académie de Châlons, rend compte à un cousin de tout ce qu'il voit de curieux à Paris. Ces lettres sont signées de l'initiale de l'auteur, qui prit plus tard pour signature la lettre Z. Il montra, dans le journalisme, un esprit exact, sincère et scrupuleux, une certaine finesse d'ironie, un savoir étendu et varié, sans pédantisme, une facilité un peu prolixe. Il aimait les sujets sérieux et suivis. Il fit peu d'accueil aux nouveautés de Chateaubriand et de V. Hugo. « Il était, dit Sainte-Beuve, l'ennemi des engouements et de tous les charlatanismes, ce qui est un caractère véritable et un signe du critique. » Par esprit d'indépendance, il ne voulut pas faire les démarches nécessaires pour entrer à l'Académie française, quoiqu'on l'eût invité plusieurs fois à se mettre sur les rangs.

On a d'Hoffman : *Poésies diverses* (Nancy, 1785, in-18) ; *Phèdre*, tragédie lyrique (1786) ; *Nephté*, tragédie lyrique (1789) ; *Adrien*, opéra (1792) ; *Euphrosine*, comédie, avec Méhul (1790); *Stratonice*, comédie, avec Méhul (1792); *Callias*, drame, avec Grétry (1794) ; *la Soubrette*, opéra comique (1794) ; *le Brigand*, drame, avec musique de Kreutzer (1795) ; *l'Original*, comédie (1795); *le Jockei*, comédie, avec musique de Solié (1796); *le Secret*, comédie, avec musique du même (1796); *Ageline*, comédie, avec musique du même (1797); *Médée*, tragédie lyrique, musique de Cherubini (1797) ; *Léon*, drame, musique de Dalayrac (1799); *Ariodant*, drame, musique de Méhul (1799); *le Jeune sage et le vieux fou*, comédie, musique du même (1800); *Bion*, comédie, musique du même (1800) ; *la Folle épreuve*, comédie (1800) ; *la Statue*, opéra, musique de Nicolo (1802); *Lisistrata*, comédie imitée d'Aristophane (1802), pièce qui fut défendue comme immorale ; *Mes Souvenirs, ou Recueil de poésies fugitives* (1802, in-8); *le*

*Roman d'une heure*, comédie jouée au théâtre Feydeau (1803), reprise ensuite à l'Odéon et au Théâtre-Français; *les Rendez-Vous bourgeois*, opéra comique, musique de Nicolo (1807); *Abel*, tragédie lyrique, musique de Kreutzer (1810), etc. Les *Œuvres* d'Hoffman ont été réunies (Paris, 1828, et suiv., 10 vol. in-8).

Cf. Castel : *Notice*, en tête des *Œuvres*; — Rabbe, etc. : *Biographie univ. des contemp.*; — Sainte-Beuve : *la Critique littéraire sous l'Empire*, et les *Causeries du lundi*, t. I.

**HOFFMANN** (Ernest-Théodore-Wilhelm, dit *Amédée*), célèbre conteur allemand, né à Kœnigsberg le 24 janvier 1776, mort à Berlin le 25 juin 1822. Il fut élevé au milieu d'influences de famille très-diverses à la suite d'une séparation prononcée entre son père et sa mère, et destiné à la magistrature, à laquelle son père et un de ses oncles appartenaient. Il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour la musique et le dessin. Ayant néanmoins fait des études convenables de droit, il remplit des fonctions judiciaires à Glogau, à Berlin, et, lors de l'organisation de la province de Posen, à Varsovie, où il devint, en 1803, conseiller du gouvernement. Les événements qui suivirent la bataille d'Iéna (1806) lui firent perdre cet emploi et le forcèrent de quitter la Pologne. Il vécut quelque temps à Berlin, dans un état voisin de la misère, donnant des leçons de musique et s'exerçant à la composition. En 1808, il reçut la direction du théâtre de Bamberg, dont il fut en même temps le chef d'orchestre, le compositeur et le poëte. La désorganisation de sa troupe le laissa sans ressources, lorsque son ami Rochlitz, rédacteur de la *Gazette de Leipzig*, le fit entrer à ce journal, auquel il donna des études de critique musicale et ses premiers essais de littérature fantastique. Hoffmann redevint, en 1813, directeur d'un théâtre d'opéra jouant alternativement à Leipzig et à Dresde. Les grandes batailles de ce temps ruinèrent son entreprise. Réduit, avec sa femme malade, à la plus misérable situation, il subsistait à peine du produit de caricatures contre Napoléon et les Français : on le payait un ducat par sujet inventé, dessiné et colorié par lui. Le gouvernement de Prusse l'indemnisa, en le faisant rentrer dans la magistrature, comme conseiller à la cour royale de Berlin. On remarque que du jour où il fut à l'abri du besoin, les libraires payèrent largement l'écrivain. Il est aussi à noter qu'il s'acquittait de ses fonctions judiciaires avec beaucoup de zèle et un grand sentiment d'intégrité. Malheureusement, il se livrait dès lors à des excès qui lui furent funestes. En dépit des efforts de ses amis, il passait les nuits dans les tavernes, entremêlant les rasades et les dissertations. On le représente même à cheval avec son éditeur sur le même tonneau de vin de France, et buvant tous deux à la pièce au moyen d'un siphon. Il mourut d'une consomption dorsale. On croit qu'il cherchait dans les excitations cérébrales produites par le vin l'inspiration de ses fantaisies bizarres ou horribles, dans lesquelles il se complaisait, dit-on, lui-même, jusqu'à les réaliser par une demi-hallucination.

Les contes d'Hoffmann ont eu un tel succès que son nom est devenu le synonyme du genre. Son imagination a créé autour du monde réel, qu'il savait d'ailleurs observer et décrire, un monde fantastique où règne le merveilleux, l'extraordinaire, le terrible. Peut-être une superstition naïve et sincère le guidait-elle dans l'art de mettre en œuvres ses propres inventions ou la légende. Il ne craignait pas d'y mêler l'exaltation religieuse ou un charme voluptueux, suivant son humeur et les circonstances dont il se déclare l'esclave. Sous l'influence d'une forte impression personnelle, il pénètre profondément dans les mystères de notre nature morale, et ses œuvres, selon Saint-Marc Girardin, sont, pour ainsi dire, un cours complet de toutes les impressions instinctives de notre âme, surtout de celles dont la réflexion philosophique ne tient pas toujours assez de compte.

Les récits d'Hoffmann ont paru successivement en divers recueils, qu'il nous reste à énumérer. *Les Fantaisies à la manière de Callot* (Phantasiestücke in Callot's Manier; Bamberg, 1814, 4 vol.; 3e édit., Leipzig, 1825, 2 vol.), qui furent publiées avec une préface de recommandation par Jean-Paul, se composent surtout de nouvelles se rattachant aux arts et aux études favorites de l'auteur sur la critique musicale. Les principales de ce genre sont : *Don Juan*, consacrée à l'appréciation de Mozart, et *le Chevalier Gluck*. Deux récits du même recueil, *le Conte du Pot-d'Or* et *le Magnétiseur*, appartiennent déjà aux aventures extraordinaires et terribles. *Les Élixirs du diable* (Elixire des Teufels; Berlin, 1816, 2 vol.) et *les Contes nocturnes* (Nachtstücke; Ibid., 1817, 2 vol.), nous montrent l'imagination de l'auteur se jetant tout à fait dans ce domaine; c'est là que la peinture de la réalité concourt avec les créations de la fantaisie à produire des impressions d'horreur allant jusqu'au cauchemar. *Les Frères de Sérapion* (die Serapionsbrüder; Berlin, 1819-1821, 4 vol.) offrent la réunion des récits les plus achevés et les plus poétiques de l'auteur, tels que : *Maître Martin le Tonnelier*, *le Doge et la Dogaresse*, *Mlle de Scudéry*, *Signor Formica*, *le Conseiller Crespel*, etc., représentant d'une manière piquante la civilisation de plusieurs pays et les mœurs des divers rangs de la société. *La Princesse Brambilla* (Berlin, 1821) a pour sous-titre un *Caprice d'après Jacques Callot* (Ein Capriccio nach J. C.). Dans *Maître Puce, ou récit des Sept aventures de deux amis* (Meister Floh, ein Maerchen in Sieben Abenteuern zweier Freunde; Francfort, 1822), l'auteur, traitant l'état social de l'Allemagne d'une manière plus large, met à profit son expérience des hommes acquise dans ses fonctions de juge d'instruction criminelle. La même peinture se continue, avec une tendance satirique plus marquée, dans les *Impressions personnelles du chat Murr*, suivies de *Fragments biographiques sur le maître de chapelle Jean Kreisler*, etc. (Lebensansichten des Kater Murr, nebst fragmentarischer Biographie des, etc.; Berlin, 1821-1822, 2 vol.): cette œuvre capitale est restée inachevée. *L'Homme double* (der Doppelgaenger; Brünn, 1824) est posthume. Il a paru d'abord une édition des *Œuvres choisies de Hoffmann* (Ausgewaelte Schriften; Berlin, 1827-1828, 10 vol.), complétée ensuite par des *Suppléments* (Supplemente; Stuttgart, 1839), dus à la veuve de l'auteur. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies depuis (Berlin, 1857, 12 vol.). Les écrits littéraires d'Hoffmann ont été répandus en France par diverses traductions ou imitations plus ou moins libres de récits isolés qui eurent quelque succès. Mais la grande réputation de l'auteur parmi nous date de la publication des *Contes de Hoffmann*, par Loewe-Weimars (Paris, 1829-33, 20 vol. in-12), qui suscita bientôt une prétendue édition des *Œuvres complètes d'Hoffmann* (Ibid., 1830, 12 vol. in-12), édition incomplète et dont la traduction était loin d'être fidèle. M. Champfleury a publié les *Contes posthumes d'Hoffmann* (Paris, 1856, in-18), accompagnés de plusieurs travaux et de documents biographiques et bibliographiques. — Les compositions musicales d'Hoffmann, dont nous n'avons pas à parler, comprenaient un *Miserere*, un *Requiem*, et surtout des opéras, dont quelques-

uns ont du mérite : *Ondine*, très-loué par Weber, *les Joyeux musiciens* (die lustigen Musikanten), paroles de Brentano; *le Fantôme* (das Gespenst), paroles de Kotzebue.

Cf. Walter Scott : *Notice historique*, en tête de la traduction de Loewe-Veimars ; — Rochlitz : *Étude* insérée dans l'édition de Champfleury ; — Hitzig : *Aus Hoffman's Leben und Nachlass* (Berlin, 1823, 2 vol.) ; — Jul. Schmidt : *Geschichte der deutschen Lit. des XIXᵉⁿ Jahrh.*, t. II ; — Ersch et Gruber : *Allgem. Encyclopaedie.*

**HOFFMANNSWALDAU** (Christian HOFFMANN DE), poëte allemand, chef de la seconde école de Silésie, né à Breslau le 25 décembre 1618, mort dans la même ville le 18 avril 1679. Il fit ses études à Leyde, puis voyagea beaucoup, et revint en 1646 à Breslau, où il fut nommé membre et plus tard président du Conseil de ville. Hoffmannswaldau est regardé comme chef d'une école littéraire pour avoir fait dévier celle de Silésie de la direction que lui avait donnée Opitz (voy. ce nom). Au lieu de se borner à emprunter à l'influence française la noblesse, la clarté, l'élégance, il exagéra la recherche de cette dernière qualité, la moins naturelle à ses compatriotes; il prit même, sur ce point, ses modèles de préférence chez les Italiens, et imita leurs *concetti*, leurs petits effets calculés de style ou leur emphase; il prodigua les métaphores, les antithèses, les jeux de mots, les artifices de toutes sortes; il prit pour sujets l'amour sensuel et la galanterie. Son principal ouvrage est intitulé : *Épîtres héroïques curieuses et autres poëmes magnifiques* (Kuriose Heldenbriefe, etc.; Breslau, 1673). On cite de lui la traduction du *Pastor fido* de Guarini; celle du *Socrate mourant*, de Théophile; des *Odes religieuses*, pleines d'exagération et d'enflure; des *Sonnets*, agréablement tournés. Une édition complète de ses *Œuvres*, contenant celles de Lohenstein, Besser, etc., a été publiée par Neukirch (Leipzig, 1795-1827, 7 vol.; nouvelle édit. 1834). On en trouve un choix dans la *Bibliothèque des poëtes allemands du XVIIᵉ siècle* de W. Müller (Leipzig, 1838, tome XIV).

Cf. D.-C. von Lohenstein : *Lobrede des H.-C.-H. v. H.* (Breslau, 1798, in-8) ; — H. Kurz : *Geschichte der deut. Literatur* (Leipzig, 4ᵉ édit., 1865, t. II.)

**HOGG** (James), connu sous le surnom du *Berger d'Ettrick*, poëte écossais, né à Ettrick (comté de Selkirk) en décembre 1770, mort le 21 novembre 1835. Appartenant à une famille d'éleveurs, il ne reçut qu'une instruction très-élémentaire; mais tout en gardant ses troupeaux il lisait beaucoup, il écoutait surtout les innombrables chants populaires qui se conservent dans les campagnes de l'Écosse. Doué d'une grande facilité d'assimilation, il se mit à composer des chansons, dont il publia un recueil en 1801. Walter Scott le remarqua, l'employa à rassembler des matériaux pour le *Minstrelsy of the scottish Border*, lui facilita la publication de son second recueil de chansons : *le Barde de la montagne* (Mountain bard, 1803) et lui fit donner deux prix par la *Highland society*. Il ne l'engagea pourtant pas à persévérer dans la carrière poétique. Hogg, incapable d'en suivre une autre, fit quelques tentatives malheureuses pour revenir à l'élevage des bestiaux, et dut vivre de ses écrits. Sa *Veillée de la Reine* (the Queen's Wake; Édimbourg, 1813), où, prenant pour cadre une joute poétique qui aurait eu lieu à la cour de Marie Stuart, il a rassemblé ses plus belles pièces lyriques, obtint un grand succès. Dès lors le Berger d'Ettrick fut célèbre, mais il ne retrouva plus la même inspiration. Ses contes poétiques et ses romans sont en général fort ordinaires. Toujours passionné pour les poésies nationales de l'Écosse, il en donna trois recueils: *les Reliques jacobites de l'Écosse* (the Jacobite Relics of Scotland, 1819-1821, 2 vol. in-8); *la Guirlande de la frontière* (the Border Garland), et *le Chansonnier de la forêt* (the Forest Minstrelsy). Il publia aussi une *Vie privée de Walter Scott* dont il était resté l'ami (the Domestic manners and private Life of sir Walter Scott). Hogg, moins original que Robert Burns, l'emportait par le caractère littéraire et la souplesse de l'esprit. Il a été donné une édition revue de ses *Œuvres* (the Works of the Ettrick Shepherd in poetry and prose; Londres, 1867, 2 vol. grand in-8).

Cf. *Autobiographie de Hoog*, en tête du *Mountain bard* ; — le R. Th. Thomson : *Mémoire biographique sur Hogg*, en tête de l'édition de 1867.

**HOHENSTAUFEN** (LES), drames de Grabbe, de Raupach (voy. ces noms).

**HOJEDA** (Diego DE), poëte espagnol du XVIIᵉ siècle, né à Séville. Il appartint à un ordre religieux et fut régent des études des prédicateurs à Lima. On a de lui un poëme: *la Cristiada* (Séville, 1611, in-4), dont la passion de Jésus est le sujet et qui suit pas à pas les Évangiles. Le style est simple et naturel, mais des dissertations théologiques et mystiques suspendent l'action. Ce poëme, dont l'édition originale est rare, a été réimprimé dans la *Bibliothèque* de Rivadeneyra, t. XVII.

Cf. Gil y Zarate : *Manual de literatura* ; — Ticknor : *History of span. Lit.*

**HOLBACH** (Paul-Henry THIRY, baron D'), philosophe français, d'origine allemande, né en 1723 à Heidelsheim, dans le Palatinat, mort le 21 janvier 1789. Il vint de bonne heure à Paris et employa la grande fortune que lui avait laissée son père à protéger les gens de lettres et les artistes et à secourir les infortunes avec un généreux désintéressement. C'est son caractère que J.-J. Rousseau a voulu représenter, dans sa *Nouvelle Héloïse*, sous le personnage de Wolmar, et c'est de lui que Julie écrit à Saint-Preux : « Il fait le bien sans espoir de récompense. » Mᵐᵉ Geoffrin l'a peint d'un mot caractéristique : « Je n'ai jamais vu, dit-elle, d'homme plus simplement simple. » Étroitement lié avec Diderot, D'Alembert, Grimm, Raynal, Rousseau, Marmontel, et tout le parti philosophique, le baron d'Holbach fit, pour ainsi dire, de sa maison, le quartier général des encyclopédistes. Les dîners qu'il donnait deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, étaient comme des séances littéraires où se produisaient les discussions les plus hardies et où les ouvrages nouveaux étaient soumis à la critique des meilleurs juges. « On y disait des choses, a écrit Morellet, à faire tomber cent fois le tonnerre sur la maison, s'il tombait pour cela. » L'abbé Galiani, dans une lettre datée de Naples (7 avril 1770), disait à d'Holbach : « La philosophie, dont vous êtes le premier maître d'hôtel, mange-t-elle toujours d'aussi bon appétit ? » Mais d'Holbach ne se bornait pas à ce rôle de « maître d'hôtel »; il écrivait lui-même de nombreux ouvrages. Ses premières publications sont des traductions scientifiques d'ouvrages allemands, et la traduction du poëme d'Akenside sur *les Plaisirs de l'imagination* (1759, in-8). Il possédait un savoir fort étendu, comme le prouvent, outre ses traductions, les nombreux articles qu'il rédigea pour l'*Encyclopédie*. Le livre auquel est resté attaché surtout son nom, le *Système de la nature*, fait partie d'un ensemble d'écrits où l'athéisme est professé avec une entière conviction, où le pouvoir monarchique et sacerdotal, les croyances religieuses, morales et politiques, sont attaqués avec une sorte de fanatisme. On a dit que ces livres, s'ils sont dangereux, portent en eux-mêmes leur contre-poison : un style monotone, diffus, pédantesque et déclamatoire qui en rend la lecture très-difficile. On y remarque cependant quelques pages pleines de verve ; elles sont de Diderot. D'Holbach publia ses écrits sous des noms d'emprunt ou sous le voile de l'anonyme. Les personnes qui fréquen-

taient sa maison ignoraient qu'il en fût l'auteur. Naigeon, à qui il confiait ses manuscrits, les faisait passer en Hollande; ils furent en grande partie imprimés par Michel Rey d'Amsterdam.

Les plus importants sont : *le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, publié sous le nom de Boulanger (Londres [Nancy], 1756, in-8; 1767, in-12), ouvrage dans lequel le christianisme est accusé de tous les malheurs qu'a subis le genre humain depuis dix-huit siècles; *la Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition*, traduite de l'anglais (Londres [Amsterdam], 1768, 2 vol. in-8); *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, sous le nom de l'abbé Bergier (Ibid., 1768, in-12); *le Système de la nature, ou Des lois du monde physique et moral*, sous le nom de Mirabaud (Ibid., 1770, 2 vol. in-8), ouvrage dont Voltaire a écrit une réfutation dans l'article Dieu du *Dictionnaire philosophique*, et dont Galiani a dit spirituellement: « Ce monsieur Mirabaud est un vrai abbé Terray de la métaphysique : il fait des réductions, des suspensions, et cause la banqueroute du savoir, du plaisir et de l'esprit humain; » *Essai sur les préjugés, ou de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, sous le nom de Naigeon (Ibid., 1770, in-8); *le Bon sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (Ibid., 1772, in-12), catéchisme de l'athéisme mis sous le nom du curé Meslier; *le Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique* (Ibid., 1773, 2 vol. in-8); *la Morale universelle, ou les Devoirs fondés sur la nature* (Ibid., 1776, 3 vol. in-8), etc.

Cf. Grimm et Diderot : *Correspondance littéraire*, t. I-XV, spécialement t. XIV; — Damiron : *Etude sur la philosophie de d'Holbach* (Paris, 1851, in-8); — *Dictionnaire des sciences philosophiques*; — Quérard : *la France littéraire*.

**HOLBERG** (Louis, baron DE), célèbre auteur dramatique danois, né à Bergen, en Norvége, le 6 novembre 1684, mort à Copenhague le 27 janvier 1754. Fils d'un colonel ruiné par un incendie, il étudia à Copenhague la philosophie et la théologie, fut précepteur et professeur de langues, et malgré un état de gêne prolongé, put satisfaire son goût pour les voyages. Il parcourut, le plus souvent à pied, la Hollande, la France, l'Angleterre, où il suivit les cours de philosophie de l'Uversité d'Oxford, l'Allemagne, et plus tard l'Italie, surtout Rome où il prit le goût des représentations dramatiques. Cependant il avait publié, sur les Etats de l'Europe et sur le Danemark, quelques travaux historiques qui lui avaient valu la chaire d'histoire à Copenhague; il y renonça, chercha en vain des ressources en écrivant en danois une *Introduction au droit de la nature et des gens*, d'après Grotius et Puffendorf, et rentra dans l'enseignement. Il obtint, en 1720, la chaire d'éloquence et se mit avec ardeur à l'étude des grands poëtes anciens et étrangers. Ce fut alors qu'il composa, en vers iambiques, son poëme héroï-comique, *Pierre Paars* (Peder Paars, 1720), qui lui fit tout d'un coup une réputation. C'était une œuvre d'une inspiration originale qui, revêtant les choses les plus triviales de formes héroïques et pompeuses, couvrait de ridicule les imitateurs ambitieux et maladroits de Virgile et d'Homère. Des pédants eurent l'imprudence de se reconnaître sous les traits du poëte et le poursuivirent comme diffamateur. Le roi Frédéric IV et le ministre Dannsekjod prirent l'auteur sous leur protection. Holberg écrivit encore avec la même verve plusieurs épîtres et satires, avant de se tourner vers le théâtre.

Il y débuta par une traduction de l'*Avare* de Molière (1721), qui fut l'un des premiers ouvrages représentés en danois. Jusque-là des troupes nomades jouaient dans la langue de leurs pays des pièces allemandes ou françaises qui s'adressaient à un public nécessairement très-restreint. Holberg fut le créateur d'un théâtre national. Il le fut d'abord par la langue, puis peu à peu par les sujets et la manière de les traiter. M. Legrelle a montré avec détail toute l'analogie de conceptions et de procédé qui existe entre le « Plaute danois » et notre grand comique français; mais alors même qu'il joignait à l'imitation de Molière celle de Plaute et de Térence ou, plus près de lui, celle de Marivaux, il sut donner à des types français, latins ou universels, les caractères de son temps et un intérêt tout national. Il fit la guerre aux ridicules et aux préjugés de la société qu'il avait sous les yeux et qu'il mettait sur la scène. Sur trente-quatre pièces, le théâtre de Holberg ne comprend pas moins de vingt-neuf comédies de caractère, où l'étude et la peinture des mœurs sont relevées par une spirituelle et mordante gaieté. Les principales sont : *le Potier d'étain* (ou *Ferblantier*) *politique* (den Politisk Kandestöber), contre l'immixtion des ignorants dans la politique; *la Femme irrésolue* (den Fægelsindete); *Jean de France*, critique des allures ridicules d'un Danois qui revient de Paris; *la Chambre de l'accouchée* (Barselstnen); *le Bal masqué* (Masqueraden), ingénieuse comédie d'intrigue; *Ulysse d'Ithaque*, critique de l'emphase héroïque des Allemands; *Didier, l'effroi des hommes* (Diderich Menschenschreck), type nouveau du matamore; *l'Oisif affairé* (den Stundeslöse); *Henri et Pernille*, histoire d'un valet et d'une soubrette qui se dupent réciproquement; *Grandeur et décadence de Pernille*, ou la soubrette qui joue à la grande dame. Presque toutes ces pièces furent accueillies avec la plus grande faveur. Elles valurent à l'auteur les honneurs et la fortune. En 1747, il fut fait baron. Il légua ses propriétés à la nouvelle académie de Seroë. Holberg a laissé encore un nombre assez grand d'ouvrages d'histoire générale et spéciale, des *Fables morales*, et surtout un livre humoristique écrit en latin et rapidement traduit en diverses langues : *le Voyage souterrain de Nicolas Klim* (Nic. Klimii iter subterraneum; Copenhague, 1741, 1745, in-8, avec fig.). Des mélanges de lui ou sur lui ont été réunis sous le titre de *Holbergiana* (1832-35, 3 vol.).

Les *Comédies* de Holberg ont été souvent réimprimées. Comprises dans l'édition des *Œuvres choisies*, donnée avec beaucoup de soin par Rahbek et Nyerup (Udvalgte Skrifter; Copenhague, 1806-14, 21 vol. in-8), elles ont été l'objet d'une édition critique (Ibid., 1848-53, 7 vol.), publiée par la Société de Holberg, fondée en 1842. Il en a été donné une traduction allemande complète du vivant même de l'auteur (Copenhague et Leipzig, 1750-55, 5 vol. in-8), et plus tard une traduction avec commentaires par Tieck et Œhlenschlaeger (Leipzig, 1822-23, 4 vol. in-8). Une traduction française, commencée par G. Fursmann, est restée inachevée (Copenhague, 1746, in-8) *Le Potier politique* a été traduit à part sous ce titre : *le Révolutionnaire corrigé* (Bâle et Berlin [Paris], 1797, in-8). Il a été aussi donné des traductions françaises du *Voyage souterrain* (Ibid., 1753, petit in-8), de *Lettres* (Ibid., 1753, 2 vol. in-12), de *Pensées morales* (Ibid., 1749-54, 2 vol. in-12), etc.

Cf. L. Holberg : *Vita sua in Epistolis descripta*, traduit en danois (Bergen, 1741, in-8) et en allemand (Copenhague et Leipzig, 1745, in-8); — K.-L. Rahbek : *Om L. Holberg, som Lystspildigter og om haus Lystspil* (Copenhague, 3 vol. in-8); — J.-J. Ampère : *les Ouvrages d'Holberg*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1832); — Prutz : *Ludwig Holberg, sein Leben und seine Schriften* (Stuttgart, 1857); — H. Legrelle : *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, thèse (Paris, 1864, in-8).

**HOLCROFT** (Thomas), auteur dramatique et romancier anglais, né à Londres le 10 décembre 1745, mort le 23 mars 1809. Fils d'un cordonnier, il mena une vie vagabonde et nécessiteuse et réussit pourtant à acquérir une instruction assez étendue, du moins dans les langues modernes. Il se fit ensuite acteur, auteur dramatique. Son enthousiasme pour la Révolution française lui valut d'être compris dans les poursuites dirigées contre Horne Tooke et Hardy, mais il fut renvoyé de la plainte. Holcroft a traduit du français une dizaine d'ouvrages, surtout d'histoire contemporaine, composé plus de trente pièces de théâtre, et écrit quatre romans. De tout ce bagage littéraire on ne se rappelle aujourd'hui que son excellente comédie du *Chemin de la ruine* (Road to ruin, 1792). Ses deux meilleurs romans, *Anna Saint-Ives* (1792) et *Hugh Trevor* (1794), sont des thèses politiques et sociales de peu d'intérêt, bien que quelquefois éloquentes. Il a laissé des *Mémoires* (Memoirs of the late Thomas Holcroft, written by himself, etc.; Londres, 1816, 3 vol. in-8); ils sont curieux, mais trop longs et ont été insérés sous une forme réduite dans la *Bibliothèque du voyageur* (Traveller's Library) de Longman.

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

**HOLINSHED** (Raphael), chroniqueur anglais, mort en 1580. Il a composé avec la collaboration de William Harrisson, John Hooker, Francis Boteville, John Stow : *Chronicle of England, Scotland and Ireland;* 1577, 2 vol. in-fol.; 2e édit., 1587. Quelques passages supprimés comme offensants pour la reine et pour d'autres personnes ont été rétablis dans une nouvelle édition (Londres, 1807-1808, 6 vol. in-4). Cet ouvrage, utile à consulter, est la source principale où Shakespeare a puisé, non-seulement pour ses drames historiques, mais aussi pour ses tragédies légendaires de *Macbeth* et de *Lear.*

Cf. *Introduction* à l'édit. de 1807 ; — Chambers : *Cyclopaedia of Engl. Literat.*

**HOLLAND** (Henry-Richard-Vassall Fox), petit-fils du premier lord Holland et neveu du célèbre Charles Fox, né en 1773, mort en 1840. L'un des membres influents du parti whig, il se distingua par ses sympathies pour la France. Dans sa jeunesse il fit un séjour de quelques temps en Espagne et en rapporta les matériaux d'un intéressant ouvrage sur la *Vie et les écrits de Lope de Vega* (Some account of the life and writings of Lope Felix de Vega Carpio, 1806; nouv. édit., 1817). Après sa mort, on publia ses *Souvenirs de l'étranger* (Foreign Reminiscences, 1850, in-8) et les *Mémoires du parti whig*) Memoirs of the whig party during my time, 1852-54. 2 vol. in-8), ouvrages fortement marqués de l'esprit de parti.

Cf. Macaulay : *Critical and historical essays.*

HOLLANDAISE (LANGUE et LITTÉRATURE). Le hollandais, considéré comme un dialecte du tudesque ou bas-allemand, forme avec le flamand le groupe néerlandais. Il ne se sépara ouvertement de ses congénères qu'à partir de la domination des Espagnols sur les provinces de la Flandre ; il devint alors un idiome officiel et national, sans disputer encore au latin le rang de langue littéraire. Comme le flamand, le hollandais a un certain nombre de caractères communs avec l'allemand. Il a les mêmes racines et en partie le même vocabulaire, surtout dans l'ordre des idées morales; car, pour les termes de marine, par exemple, il a un répertoire propre et original. Il compose les mots, comme l'allemand, mais avec moins de liberté ; dans chaque mot, il fait tomber l'accent tonique sur la syllabe radicale, tout en faisant traîner les voyelles. Sa prononciation a moins de dûreté ; le Hollandais recule devant les accumulations de consonnes, les lettres sifflantes et les aspirations familières au gosier des Allemands. Grâce à la fois à ses analogies et à ses différences avec l'idiome germanique, le hollandais n'a pas moins de richesse et plus de naïveté et de grâce. Il convient à la prose par son ampleur, à la poésie par sa flexibilité et sa délicatesse. — Il n'existe pas moins de grammaires et de dictionnaires pour le hollandais que pour le flamand. Nous citerons, tant en hollandais qu'en français ou en allemand, les *Grammaires* de Sewel (Amsterdam, 1708, in-8), de Ph. Lagrue (Ibid., 1785, in-8), de Van der Pyl (Dordrecht, 3e édit., 1820, in-8), de P. Weiland (Amsterdam, 1805, in-8), traduite en français (Bruxelles, 1827, in-12), de Bilderdijk (La Haye, 1826, in-8), de W.-G. Brill (Leyde, 1846, in-8); puis les *Dictionnaires hollandais-français* de P. Marin (Amsterdam, 1793, 2 vol. in-8), de Van Mook (Zutphen, 1824, 4 vol. in-8; nouv. édit. 1857, 2 vol. in-8), de Bomhoff (Ibid., 1835, 2 vol. in-8) et de G.-J. Dekker (Bruxelles, 1841, 2 vol. in-12).

La littérature hollandaise fut longtemps pauvre et languissante, celle du moins qui a pour instrument la langue nationale. Le mouvement des esprits se porta avec intensité et éclat vers les questions théologiques et les études d'érudition; mais dans ces deux branches, dans la seconde surtout, la langue latine fut adoptée par les savants hollandais, qui la manièrent avec une perfection admirée de toute l'Europe. Toute une pléiade de professeurs, de philologues, de jurisconsultes, Dousa, Juste-Lipse, Scaliger, Grotius, Vossius, Heinsius, Gronovius, etc., firent honorer la Hollande comme la terre classique des fortes études et des recherches érudites. La poésie et la prose indigènes, moins appréciées de l'étranger, ne laissèrent pas d'avoir leur développement. On fait remonter au XIIe siècle une chronique rimée de Nicolas Kolyn; mais si l'antiquité en est contestée, on s'accorde à rapporter au XIIIe celle de Molis Stoke, qui raconte, en dix livres, l'histoire des comtes de Hollande depuis Dijrk ou Didier Ier jusqu'à Guillaume III. Des fabulistes et des romanciers paraissent à la même époque. La Hollande a aussi des trouvères qui, sous le nom de *Spreker* (orateurs, *diseurs*), colportent dans les châteaux des proverbes (*Spreuken*), sortes de maximes morales, mêlées de prose et de vers. En même temps les grands romans héroïques français et provençaux passent dans le hollandais par de libres traductions qui deviennent, comme *Flore et Blanchefleur*, *Tristan et Yseult*, les modèles des imitations allemandes.

Dès le XIVe siècle, on voit se former des associations littéraires qui ne sont pas sans analogies avec les corporations des *Meister-Saenger* : ce sont les *Chambres de rhétorique* (voy. ces mots), où la poésie fleurit sous la forme de la chanson et s'essaye aux œuvres de théâtre. Le XVIe et le XVIIe siècle comptent plusieurs poëtes distingués dans les genres lyrique et didactique ou même dramatique : Phil. de Marnix, H.-L. Spiegel, Rœmer Visscher et ses filles, C. Hooft, Koster, J. Cats, Van der Vondel, Huygens, le père de l'illustre astronome. Puis l'imitation de la littérature française envahit tout : les Hollandais mettent leur honneur à traduire nos poëmes classiques et notre théâtre. Ce mouvement se prolongea jusqu'à la fin du siècle. L'occupation du pays par nos armes et la création d'un royaume français de Hollande mirent un instant le comble à l'influence française, mais elles furent suivies d'un prompt réveil de l'esprit national. Bilderdijk s'en fit l'interprète avec éclat dans tous les genres, et, sous son impulsion, la littérature hollandaise prit et garda jusqu'à nos jours une direction qui ne fut ni sans vigueur, ni sans originalité.

Cf. Pour la langue P. Weiland *Nederduitsch taal-*

*kundig Woordenboek* (Amsterdam, 1799-1811, 11 vol. in-8); — Olinger : *les Racines de la langue hollandaise* (Bruxelles, 1818, in-12) ; — le baron de Westreenen de Tiellandt : *Recherches sur la langue nationale de la majeure partie du royaume des Pays-Bas* (La Haye, 1830, in-8) ; — Van Jaarsveldt : *Sur les rapports du hollandais avec l'allemand* (Amsterdam, 1838) ; — F. Otto : *Essai sur la langue et la littérature hollandaises*, en allemand (Erlangen, 1839, 2 vol. in-8).

Pour la littérature : J. Meursius : *Athenæ batavæ, sive de Urbe leydensi et Academia* (1625, in-4) ; — J. de Vries : *Proeve eener Geschiedenis der neder. Dichtkunst* (Amsterdam, 1808, 1815, 2 vol. in-8) ; — N.-G. van Rampon : *Beknopte Geschiedenis van den Lettern en Wetenschappen in de Nederlanden* (La Haye, 1821-22, in-8, t. I-II) ; — Matt. Siegenbeek : *Précis de l'histoire littéraire des Pays-Bas*, trad. en français par J.-H. Lebrocquy (Gand, 1827, in-12) ; — S'Gravenwert : *Essai sur l'hist. de la littérature néerlandaise* (Amsterdam, 1830, in-8) ; — Otto : ouvrage cité ci-dessus et *die Gesammtliteratur der Niederlande* (Ibid., 1838); — Alberdingk Thijm : *De la Littérature néerlandaise à ses différentes époques* (Ibid., 1854, in-8) ; — *Conversations-Lexicon* (11ᵉ édit.).

**HOLSTENIUS** (Luc HOLSTE, en latin), érudit allemand, né à Hambourg en 1596, mort à Rome le 2 février 1661. Il étudia à Leyde sous de savants maîtres, Vossius, Meursius, Heinsius, dont il devint l'ami, et fit ensuite divers voyages en Italie, en France, en Angleterre, se liant partout avec les savants. Devenu bibliothécaire du président de Mesmes, à Paris, il se convertit au catholicisme, puis suivit le cardinal Barberini à Rome et s'y fixa. Il devint chanoine et bibliothécaire du Vatican. En faveur auprès de plusieurs papes, il remplit diverses missions; c'est lui qui reçut, à Inspruck, l'abjuration de la reine Christine. Très-estimé pour son savoir et doué d'une rare élégance d'esprit, il produisit peu ou du moins de courts ouvrages. On cite surtout de lui une remarquable édition de la *Vie de Pythagore* par Porphyre, avec une notice sur l'auteur et un commentaire sur l'*Antre des nymphes* (Rome, 1630, in-8; Cambridge, 1655, in-8); un recueil de *Poésies latines;* une suite de dissertations savantes pour des éditions grecques-latines et divers recueils, des *Lettres* qui ont été réunies par Boissonade (Paris, 1817, in-8), etc.

Cf. Nic. Wilkens : *Leben des Gelehrten Lucæ Holstenii* (Hambourg, 1723, in-8) ; — Niceron : *Mémoires*, t. XXXI.

**HOMBURG** (Ernest-Christophe), poëte allemand, né à Muhla, près d'Eisenach, en 1605, mort à Naumbourg en 1681. Occupé de fonctions judiciaires, il fut, en poésie, le disciple d'Opitz, et publia des odes, des chansons, des épigrammes, des à-propos qui réussirent par la vivacité (Clio; Hambourg, 1638, 2 vol.); des *Chants religieux* (Geistliche Lieder; Naumbourg, 1659, 2 vol.), qui ont été adoptés dans les temples; une tragi-comédie, une bergerie, etc.

Cf. Kurz : *Geschichte der d. Lit.* (4ᵉ édit.), t. II.

**HOME** (Henri), lord KAMES, jurisconsulte et philosophe écossais, né à Kames (Berwick) en 1696, mort le 27 décembre 1782. Il fut lord justicier de la cour criminelle d'Ecosse. A part ses ouvrages spéciaux de jurisprudence et d'agriculture, il a écrit des essais d'archéologie et de morale : ces derniers le rattachent à l'école écossaise, dont le fondateur, Th. Reid, fut son ami. Les principaux sont : *Essays on the principles of morality and natural religion* (1751, in-8); *Elements of criticism* (1762, 3 vol. in-8); *Sketches of the history of man* (1773, 2 vol. in-4).

Cf. Lord Woodhouselee : *Memoirs of the life and writings of H. Home* (Edimbourg, 1807-10, 2 vol. in-4).

**HOME** (John), poëte dramatique écossais, né en 1722, mort en 1808. Il était recteur de la paroisse d'Athelstane lorsqu'il fit jouer avec grand succès à Édimbourg sa tragédie de *Douglas* (1756), pièce qui, au jugement de Walter Scott, ne soutient pas la lecture, mais qui produisit beaucoup d'effet au théâtre. Il y perdit son bénéfice ecclésiastique, mais lord Bute l'en dédommagea, en 1760, par une pension de 300 l. s. Les cinq tragédies qu'il fit jouer encore n'obtinrent qu'un succès d'estime. Il publia, en 1802, une assez médiocre *Histoire de la révolte de* 1745 dont il avait été un des acteurs. Ses *Œuvres* ont été réunies par Mackenzie (Edimbourg, 1822, 3 vol. in-8).

Cf. Baker : *Biographia dramatica.*

**HOME** (J.). — Voyez HUME (J.)

**HOMÉLIE** (en grec ὁμιλία, entretien, conférence) Le sens de ce mot n'a pas toujours été le même. Aux premiers siècles de l'Église, il fut employé dans l'Orient pour signifier toute sorte d'instructions religieuses adressées aux fidèles par les pasteurs, sans doute pour les distinguer des harangues d'apparat, des discours déclamatoires prononcés par les sophistes. Chez saint Jean Chrysostome, par exemple, l'homélie ne constitue pas un genre oratoire défini : ses discours sur Eutrope, sur les troubles de Constantinople, sur l'exil dont il est menacé, en portent le titre aussi bien que ceux dans lesquels il traite des points de doctrine ou de morale, commente l'Écriture ou les Épîtres de saint Paul. Plus tard on restreignit l'emploi du mot homélie à son sens étymologique. On lit en effet dans Furetière : « Plotius distingue l'homélie du sermon, en ce que l'homélie se faisait familièrement dans les églises par les prélats qui interrogeaient le peuple et en étaient interrogés, comme dans une conférence; au lieu que les sermons se faisaient en chaire à la manière des orateurs. » La forme de dialogue ayant disparu, une idée resta attachée au mot homélie, celle de l'onction familière qui caractérise ce genre de discours L'homélie, que sa simplicité a fait assimiler au prône, a pour objet l'explication des Évangiles ou des Épîtres, d'un point de dogme ou de morale On peut voir comment ce genre a été traité par les modernes, dans les *Homélies* de l'abbé de Monmorel, de l'abbé Poussin, de l'abbé Thiébaut, etc., mais surtout dans les *Homeliæ in Evangelia* de J.-T. de La Chétardie (1707, 4 vol in-12). « Personne, selon le *Journal de Trévoux*, n'a mieux compris en quoi consiste la perfection et la véritable beauté de l'homélie. » — On a donné le nom d'*Homiliaire* aux recueils d'homélies destinées à être lues, le dimanche, dans les églises.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. VII et VIII; — Cave : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I ; — Dom Ceillier : *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, t. VII ; — Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVᵉ siècle.*

**HOMÈRE** (Ὅμηρος). Une question domine toutes celles soulevées à propos d'Homère par la critique moderne, c'est de savoir s'il a réellement existé. En remontant à l'époque où les Grecs commencèrent à recueillir dans des récits historiques les traditions du passé, c'est-à-dire au VIᵉ siècle avant notre ère, on voit Homère désigné, non-seulement comme l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, mais comme celui de la plus grande partie des poëmes composant le cycle épique, des hymnes connus sous le nom d'hymnes homériques et de plusieurs productions satiriques. En général, les œuvres poétiques qui célébraient les exploits des héros lui étaient attribuées, de même qu'on mettait sous le nom d'Hésiode celles qui exposaient les généalogies des héros et des dieux. Cette croyance irréfléchie, qui faisait de lui un être mythique, une personnification de la poésie épique, se restreignit et rentra dans des limites humaines, à la suite des travaux entrepris par les critiques alexandrins. Bientôt la réaction et l'esprit de doute contre les anciennes traditions furent poussés plus loin. Des écrivains attribuèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* à deux auteurs différents et reçurent

le nom de *chorizontes*, c'est-à-dire séparateurs ; d'autres présentèrent ces poëmes comme des assemblages de portions détachées, dont la réunion n'avait eu lieu que sous Pisistrate. La décadence des lettres grecques et latines mit un terme à ces recherches et à ces discussions. Au moyen âge et longtemps encore après la renaissance, on répéta sur Homère ce qu'en avaient appris des documents sans autorité. Ces documents sont d'abord une *Vie d'Homère*, faussement attribuée à Hérodote et fabriquée au plus tôt un siècle avant J.-C.; une *Vie* attribuée, sans plus de fondement, à Plutarque, mais qui, dans tous les cas, ne serait que du IIe siècle après Jésus-Christ; une *Vie* par Proclus (non le philosophe), qui est du même siècle; puis quatre biographies anonymes et une autre composée au XIe siècle par Suidas. De cet ensemble d'écrits, dont le plus ancien est postérieur d'environ mille ans au poëte, nous est venu le personnage d'Homère tel qu'on le représentait encore, il y a peu de temps, aux élèves de nos colléges.

Voici, en résumé, ce qu'on a pris pendant dix-huit siècles pour la vérité sur le chantre de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Sa mère, nommée Crithéis, était originaire de Cyme. Il naquit à Smyrne, aux bords du fleuve Mélès, d'où lui vint le nom de Mélésigène. Son maître fut Phémius, qui enseignait les belles-lettres et la musique. Ses succès furent rapides et il succéda à Phémius. Cependant il méditait ses poëmes, et, désireux de visiter les contrées où il devait placer ses héros, il entreprit de voyager. Après avoir visité l'Egypte, la Libye, l'Espagne, l'Italie, il arriva à Ithaque, où un mal d'yeux le força de s'arrêter chez Mentor, qui lui donna de nombreux renseignements sur Ulysse. Il vit ensuite les côtes du Péloponèse et rentra à Smyrne, où, devenu tout à fait aveugle, il reçut le nom d'Ὅμηρος, qui signifiait *aveugle* dans le dialecte de Cyme. Forcé par la misère de quitter sa patrie, il perdit, à Phocée, ses poëmes que lui vola Thestoridès. Il avait alors achevé l'*Iliade*. Plus tard, il ouvrit une école à Chios et composa l'*Odyssée*. Puis il se mit en route pour aller réciter ses poëmes dans les villes de la Grèce, mais il mourut dans l'île d'Ios.

Le premier moderne qui paraisse avoir formellement attaqué les idées reçues sur Homère est l'abbé d'Aubignac, dans ses *Conjectures académiques*, écrites vers 1674. Il y émettait l'opinion que les poëmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'étaient ni l'un ni l'autre l'œuvre d'un même poëte, qu'il fallait y voir la réunion de divers poëmes chantés séparément dans les anciens temps de la Grèce, avant que Pisistrate entreprît de les lier en un corps d'ouvrage. Une opinion analogue se retrouve dans les *Jugements des savants* de Baillet (1685) : « J'ai ouï dire à un homme de lettres des pays étrangers qu'on travaille en Allemagne à faire voir qu'il n'y a jamais eu d'Homère, et que les poëmes qui portent son nom ne sont que des rhapsodies ou des compilations, que les critiques ont composées de diverses pièces de vers ou chansons détachées auxquelles on a donné la liaison et la suite que nous voyons aujourd'hui. » Charles Perrault, lors de la querelle des Anciens et des Modernes, reproduisit ces idées; Boileau et presque tous les lettrés n'y attachèrent point d'importance; on les tourna en ridicule et l'on ne daigna pas y répondre. Cependant Bentley, en 1723 (*Letter by Philaleutherus Lipsiensis*, 7), reprit la thèse de d'Aubignac, et dit qu'Homère « écrivit une suite de chansons et de rhapsodies », et que « ces chansons détachées furent réunies ensemble sous la forme d'un poëme épique, environ cinq cents ans après lui. » Vico, dans sa *Scienza nuova*, t. III (1725), traita à fond la question encore à peine effleurée, et, malgré de grandes erreurs dans les détails, ouvrit d'admirables aperçus au delà desquels ne sont pas allés les érudits postérieurs. Il rejeta l'Homère imaginé par les sophistes et resté dans les écoles; il fit de ce poëte la personnification d'une longue période poétique, le type de ces rhapsodes qui parcouraient la Grèce en chantant les aventures héroïques. Pour lui, les œuvres mises sous le nom d'Homère appartenaient, non à un homme, mais à une suite d'hommes, à une suite de générations; elles furent commencées dans le jeune âge de la Grèce héroïque et achevées dans sa vieillesse : quatre siècles au moins se trahissent, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, par les caractères si différents d'Achille et d'Ulysse.

En 1770, R. Wood publia un livre sur *le Génie d'Homère*, dans lequel il agitait la question de savoir si ces poëmes avaient été ou non primitivement écrits. Ce fut le fondement des recherches critiques exposées par Wolf dans ses *Prolegomena ad Homerum* (1795). Celui-ci entra dans une minutieuse discussion sur l'âge où l'art d'écrire fut introduit dans la Grèce, et d'abord rejeta comme des fables grossières les traditions qui en attribuaient l'invention ou l'introduction à Cadmus, à Cécrops, à Orphée, à Linus ou à Palamède. Ensuite, admettant que les caractères de l'écriture furent connus en Grèce à une époque très-ancienne, il insista justement sur la différence qui existe entre la connaissance de ces caractères et leur usage général pour les ouvrages littéraires. L'écriture est employée d'abord à des inscriptions sur les monuments publics, puis à la transcription des lois et de ce qui tient de plus près aux nécessités de la vie sociale. Il en est surtout ainsi chez les peuples où, comme chez les anciens Grecs, manque la matière propre à recevoir les signes de l'écriture. Ce fut seulement vers la fin du VIIe siècle avant notre ère que le papyrus fut transporté de l'Egypte dans la Grèce. Les lois de Lycurgue n'étaient pas écrites; celles de Zaleucus, vers 664, sont citées comme les premières qui le furent. Les lois de Solon, soixante-dix ans plus tard, furent écrites sur des tables de bois. De toutes ces considérations, Wolf tire la conclusion qu'avant le VIe siècle, avant la composition des premiers ouvrages en prose, l'écriture n'était pas employée pour des œuvres aussi considérables que les poëmes d'Homère. L'érudit qui a le plus vivement combattu Wolf dans cette partie de sa thèse, G.-W. Nitzsch, n'a pu parvenir à démontrer l'usage de l'écriture à l'époque où furent composés les poëmes homériques. Müller et d'autres philologues trouvent dans la versification même de ces poëmes des libertés de contraction qui auraient cessé d'exister s'ils eussent été écrits. Une preuve irréfutable qu'ils ne le furent point, c'est l'existence, à l'époque de leur composition, du *Digamma éolique*, son qui avait entièrement disparu de la langue à l'époque où on les copia pour la première fois. Grâce à cette aspiration particulière les nombreux hiatus, les quantités irrégulières, que l'on releva plus tard dans les poëmes homériques, n'existaient pas pour l'oreille des contemporains. Si cette aspiration eût été marquée pour les yeux, par son signe, on aurait à se demander comment cinquante ou soixante mille digammas avaient pu disparaître dans les transcriptions sans qu'on y prît garde. Mais de ce que le digamma, en usage au temps d'Homère, était tombé en désuétude à l'époque où ces poëmes furent écrits pour la première fois, il s'ensuit qu'il se passa un assez long temps entre leur composition et leur transcription. Ajoutons que si l'écriture eût été familière aux contemporains de l'auteur des poëmes homériques, ces poëmes, si remplis de détails minutieux et précis sur tous les usages de la vie, n'auraient pas manqué d'en mentionner

l'emploi. Or il n'y a qu'un seul passage où il soit question des signes gravés sur une tablette, c'est celui relatif à Bellérophon envoyé en Lycie, porteur d'un signe mauvais, σήμα κακόν, de signes funestes, σήματα λυγρά, qui le feront mettre à mort (*Iliade*, liv. VI, 166 et suiv.). Mais si ce passage, tout obscur qu'il est, peut s'interpréter dans le sens d'une très-imparfaite écriture, il en est d'autres qui montrent les Grecs d'Homère tout à fait dépourvus de cet art dans les circonstances où il eût été le plus naturel de s'en servir. Lorsqu'il s'agit, par exemple, de tirer au sort celui des chefs grecs qui combattra contre Hector, chacun d'eux jette dans le casque, non pas son nom, mais un signe qu'il saura reconnaître (*Iliade*, liv. VII, 175 et suiv.). Dans l'*Odyssée* (liv. VIII, 163 et suiv.), le commandant d'un vaisseau marchand, sans registre ni tablettes, a pour fonction de se souvenir de sa cargaison (φόρτου μνήμων). De tous ces détails, il résulte qu'il n'est guère possible de contester la première conclusion de Wolf, à savoir que les poëmes homériques ne furent pas primitivement écrits.

Partant de ce fait qui est capital et plein de conséquences, Wolf estime qu'il aurait fallu à Homère un génie tout à fait incroyable pour concevoir dans son esprit, sans le secours de l'écriture, des œuvres d'une si grande étendue. A cette difficulté, Müller répond avec raison : « Qui peut déterminer combien de mille vers une personne constamment pénétrée de son sujet et absorbée dans sa contemplation peut produire en une année, et confier à la mémoire fidèle de disciples dévoués à leur maître et à son art? » L'objection suivante de Wolf a plus de portée : « Lorsqu'un peuple n'écrit ni ne lit, il n'est d'autre moyen pour la publication des poëmes que la récitation; cette récitation avait lieu d'ordinaire dans les banquets et les fêtes; on n'y pouvait faire entendre que des morceaux de courte étendue ou des fragments de grandes œuvres. Le mérite de l'unité du poëme eût été en pure perte, et il n'a pu se produire, dans ces conditions, des œuvres étendues. » Contre cet argument, les adversaires de Wolf ont rappelé que la récitation n'avait pas lieu seulement dans les banquets et dans les fêtes particulières, mais aussi dans les fêtes nationales et dans les concours poétiques; ils ont fait observer que, plus tard, les Grecs écoutaient, dans une seule fête, environ neuf tragédies, trois drames satyriques et trois comédies. Ce ne sont là toutefois que des réponses très-indirectes aux objections de Wolf. Il vaut mieux, pour les apprécier, pénétrer dans le fond même des œuvres d'Homère et voir si, en fait, l'unité existe dans leur plan et leurs détails.

Pour l'*Odyssée*, l'unité ne paraît pas contestable. Au début du poëme, il y a bien des années que Troie est prise, et qu'Ulysse tâche en vain d'atteindre le rivage d'Ithaque. Pénélope ne sait plus comment résister aux prétendants. Télémaque part pour Pylos et pour Lacédémone, où il va consulter Nestor et Ménélas sur le sort de son père. Ulysse cependant est retenu par Calypso dans l'île d'Ogygie. Les dieux prennent enfin pitié de son infortune; il lui est permis de s'éloigner et il monte sur le radeau qu'il a construit lui-même. La haine de Neptune le poursuit; son radeau est brisé et il aborde chez les Phéaciens, auxquels il raconte ses aventures dans le pays des Lotophages, dans celui des Cyclopes, dans celui des Lestrygons, dans l'île de Circé et dans celle du Soleil. Ces récits charment les Phéaciens, qui le comblent de présents et l'emmènent à Ithaque. Il se fait reconnaître de son fidèle Eumée et de son fils Télémaque, puis, introduit dans la ville sous l'apparence d'un mendiant, il s'avance au milieu des prétendants qui tâchent vainement, pour obtenir la main de Pénélope, de tendre l'arc d'Ulysse; il le tend sans effort et punit ses ennemis. Cette analyse rapide montre que le plan du poëme est constamment suivi. Un seul personnage en est le héros; le début et le dénoûment tiennent à un seul fait qui, à travers les nombreux épisodes, reste le sujet de l'œuvre. On y a relevé une seule contradiction : c'est que le voyage de Télémaque ne concorde pas avec celui d'Ulysse, à moins de supposer que, malgré son désir de retourner à Ithaque, le jeune prince passe trente jours à Sparte dans le palais de Ménélas. Cette contradiction, peu importante en elle-même, a suffi à Wolf pour déclarer que les quatre premiers livres de l'*Odyssée* et le commencement du cinquième formaient un poëme séparé.

L'unité de l'*Iliade* est bien moins marquée. Achille, irrité de l'enlèvement de Briséis, sa captive, se retire sur ses vaisseaux et appelle contre l'armée la colère du maître des dieux. Agamemnon, abusé par de fausses espérances, livre la bataille aux Troyens. Les Grecs sentent bientôt l'absence d'Achille; ils craignent une défaite: une courte trêve est conclue et l'on donne la sépulture aux morts. La trêve expire; la lutte recommence; les Grecs sont mis en fuite; Hector les poursuit jusqu'au fossé qui entoure leur camp. Achille résiste aux supplications des Grecs qui ne voient leur salut qu'en lui. Le soleil se lève et le combat recommence. Hector franchit le fossé, escalade le rempart, et les Grecs cherchent un refuge dans leurs navires. Achille n'est pas encore apaisé, mais il permet à Patrocle de revêtir ses armes et de combattre à sa place. Patrocle est tué par Hector. Achille, enflammé du désir de la vengeance, se couvre des nouvelles armes que lui a forgées Vulcain et se précipite dans la mêlée. Tout tombe sous sa main; Hector lui-même est tué. Le vainqueur fait à Patrocle de magnifiques funérailles, et les Troyens célèbrent dans les larmes les obsèques du héros, fils de Priam. Tel est le fond du poëme. On ne peut y méconnaître un plan d'ensemble. Il se termine au moment même où la colère d'Achille, qui en est l'objet particulier, a produit tous ses effets : le dénoûment répond au début. Mais, malgré cette unité générale du plan, on relève des contradictions assez nombreuses dans les détails, et surtout il y a plusieurs chants qui semblent ne pas tenir au poëme et même le contredire. Ainsi, les chants II, III, IV, V, VI, VII paraissent n'avoir pas fait partie de la composition originale. Il est au moins singulier qu'Agamemnon ne passe la revue de ses troupes que dans la dixième année du siége; il l'est encore plus qu'Hélène fasse connaître, du haut des remparts, à Priam les principaux chefs grecs qu'il voit combattre depuis neuf ans, et que Ménélas et Pâris aient attendu si longtemps pour leur combat singulier. Le chant IX, qui est entièrement consacré à l'ambassade envoyée par les Grecs vers Achille, paraît aussi ajouté après coup; car cette ambassade est oubliée dès le chant XIe. Le chant X, qui est entièrement épisodique, paraissait déjà suspect aux grammairiens de l'antiquité. De là Wolf a conclu que l'*Iliade* est un assemblage de parties composées séparément et en dehors du plan auquel on les a rattachées plus tard.

Un de ses disciples, Lachmann, a proposé une solution à ces difficultés en faisant du poëme une collection de dix-huit morceaux séparés qu'il n'attribue pas formellement tous à des poëtes différents, mais qu'il regarde comme parfaitement distincts. Par une hypothèse ingénieuse et bien conduite, Grote, dans son *Histoire de l'ancienne Grèce*, t. II, représente l'*Iliade* comme composée de deux poëmes, une *Iliade* et une *Achilléide*. Les

chants I et VIII, ainsi que les derniers, depuis le XI°, composeraient l'*Achilléide;* le chant IX serait une addition malheureuse et contradictoire faite à ce premier poëme. Tous les autres chants formeraient l'*Iliade*. Cette combinaison donne une explication fort spécieuse des discordances que présentent diverses parties du poëme. Mais elle n'est, elle aussi, qu'une hypothèse, et on lui oppose, comme aux précédentes, un fait dont il ne faut pas exagérer la portée, mais dont il faut tenir compte, c'est l'unité littéraire de l'œuvre, l'unité du style, c'est-à-dire des tours de phrases, de l'ordre et du mouvement des pensées, et des formes de versification.

Il reste à savoir si une telle unité est nécessairement la marque d'un génie individuel, ou si elle ne peut pas appartenir, dans certaines conditions de temps, de situation sociale, de race ou même de famille, au travail simultané ou successif de plusieurs sur un même fond et sous une inspiration commune. Nous avouons que nous inclinons vers cette seconde opinion; elle a pour elle les grands phénomènes de composition héroïque et cyclique que nous voyons s'accomplir à l'origine des diverses littératures de l'Europe moderne, c'est-à-dire à des époques plus historiques que les anciens âges grecs et mieux pourvues de moyens de transmission et de conservation. La *Chanson de Roland* et nos autres chansons de geste, les *Niebelungen*, *Gudrun*, et tant d'autres épopées primitives, successivement remaniées, ont toujours eu, dans chacune de leurs transformations, leur unité, c'est-à-dire celle de leur siècle, manifestée par la langue, par la représentation naïve des idées et des usages de la vie. G. Hermann, dans ses *Opuscula* (t. V), a imaginé qu'il exista primitivement deux poëmes, une *Iliade* et une *Odyssée*, dont l'auteur était Homère ou un autre poëte, puis qu'à ces œuvres d'une étendue médiocre il fut ajouté des développements successifs par des poëtes postérieurs. Telle est, en effet, l'histoire de toutes les épopées nationales. C'est ainsi que, chez nous, nos plus longs poëmes ont pris naissance sous forme de simples cantilènes. On objecte en vain qu'il devra se trouver entre les poëmes primitifs et les additions qui y sont faites des différences radicales de caractère, de génie et de style, dont chacun des poëmes homériques, malgré ses discordances, ne donne pas l'idée. La forme primitive s'efface peu à peu dans les remaniements, et l'embryon a entièrement disparu dans l'œuvre définitive. Comme l'unité, les divergences sont moins la marque du génie des auteurs que de celui des temps.

Celles qui se montrent entre les diverses parties de l'*Iliade* ne sont pas de nature à empêcher de rapporter l'œuvre entière à un même homme. Hypothèse pour hypothèse, on peut bien supposer qu'Homère, à qui l'on a autrefois attribué tant de poëmes dits homériques, en avait composé au moins deux, une *Iliade* et une *Achilléide*, dont on a plus tard réuni sous un même titre les éléments plus ou moins incohérents. Et alors l'unité du style, dans la discordance des faits, s'expliquerait de soi-même par l'unité d'origine. Il n'en est pas de même des différences que l'on remarque entre l'*Iliade* et l'*Odyssée;* elles paraissent exclure l'idée non-seulement d'un même auteur, mais celle d'un même temps, et l'on n'est pas étonné que, parmi les anciens grammairiens grecs, il se soit formé toute une école de « séparateurs », rapportant ces deux poëmes à deux auteurs différents. Les chorizontes grecs étaient mieux en mesure que nous de juger de la diversité de la langue et du style, et c'était particulièrement sur des observations de ce genre qu'ils s'appuyaient. Pour nous, plus aptes à saisir les raisons historiques d'un ordre général, nous remarquons que les deux poëmes ne représentent pas la même civilisation et, par conséquent, ne peuvent être contemporains. L'état social est plus avancé dans l'*Iliade* que dans l'*Odyssée*. Les idées religieuses sont aussi très-dissemblables dans les deux poëmes. Dans l'*Iliade*, les dieux habitent la terre elle-même, le mont Olympe, et sont à peine au niveau des hommes pour les qualités morales; dans l'*Odyssée*, ils ont leur séjour au-dessus des régions terrestres et valent mieux que les hommes. Suivant une fine remarque de Benj. Constant, qui a mis ces différences en lumière, il y a plus de mythologie dans l'*Iliade*, et dans l'*Odyssée* plus de religion. On a répondu, il est vrai (car il y a réponse à tout), qu'il n'est pas démontré que l'intervalle écoulé entre la composition des deux poëmes excède les limites de la vie humaine, et que, par conséquent, Homère a pu encore à deux époques plus ou moins éloignées représenter deux civilisations différentes dans l'unité de son style et de son génie.

Il est donc à peu près impossible de déterminer la part personnelle d'Homère dans les poëmes qui portent son nom, et qui d'ailleurs, dans les trois ou quatre siècles qui les séparent du travail de réunion fait par Pisistrate, ont dû subir de si profondes altérations. La date de son existence n'est pas moins difficile à préciser. « J'estime, dit Hérodote, qu'Homère et Hésiode ne vivaient que quatre cents ans avant moi. » Cette opinion, qui placerait Homère au VIII° siècle avant J.-C., ne paraît pas aujourd'hui soutenable. Il se serait trouvé dans un état de choses si différent de celui qu'il a chanté, qu'il y aurait dans sa poésie un effort archéologique tout à fait incompatible avec le caractère naïf et spontané qui est le cachet de ses œuvres. Il faut donc le reporter à une époque plus reculée, et probablement à la période d'invasion qui eut pour résultat de faire dominer les Hellènes sur les Achéens. Ses poëmes, en effet, célèbrent la gloire des Achéens; mais ils sont pleins du récit de leurs malheurs, et semblent en présager de plus graves encore. Ils furent probablement composés à l'époque où les Achéens tombaient en décadence et se rattachaient par la poésie à leurs triomphes passés, c'est-à-dire de la fin du XII° siècle à la fin du IX°, et l'on se rapprochera probablement beaucoup de la vérité en faisant vivre l'auteur vers le X° siècle.

Sept villes se sont disputé l'honneur d'avoir donné la naissance à Homère, comme le rappelle le fameux distique :

Smyrna, Chios, Colophon, Salamis, Rhodos, Argos, Athenæ,
Orbis de patria certat, Homere, tua.

Mais les titres invoqués par la plupart de ces villes n'étaient pas sérieux. Athènes revendiquait Homère seulement parce qu'elle était la métropole de Smyrne. Les habitants de Colophon prétendaient qu'il leur avait été donné par ceux de Smyrne; suivant eux, de là venait le nom d'Ὅμηρος signifiant *otage*. Le débat n'était réellement qu'entre Smyrne et Chios. On sait qu'il existait dans cette île une famille de rhapsodes portant le nom d'Homérides et prétendant descendre d'Homère. Smyrne invoquait son surnom de Mélégisène et montrait le temple qu'elle avait élevé à sa mémoire. Laissant de côté ce point sans importance, les modernes ont cherché surtout à quelle race grecque il appartenait. De leurs études il est permis de conclure qu'Homère était Ionien et qu'il appartenait à la Grèce d'Asie. Pourtant, dans ses deux poëmes, les premiers rôles sont donnés à des Éoliens, Achille et Ulysse, et une grande partie des légendes ont une origine achéo-éolienne. En outre, sa mythologie est européenne; elle vient des aèdes thraces, voisins de l'Olympe ou de l'Hélicon. Il est remarquable aussi que ses informa-

tions se trouvent en général plus précises et plus exactes pour les localités d'Europe que pour celles d'Asie; mais il faut en excepter les pays situés au nord de l'Ionie, dans le voisinage de la Méonie : ces contrées semblent lui être connues par des souvenirs d'enfance. Ajoutons que les divinités pour lesquelles il montre un respect singulier sont les divinités ioniennes, et que c'est toujours aux institutions politiques des Ioniens qu'il fait allusion. On pourrait justifier par de nombreux exemples le mot d'Aristarque : « C'est un cœur ionien qui bat dans la poitrine d'Homère. »

Quant aux faits de sa vie, si l'on néglige les traditions sans autorité et souvent inconciliables, on n'a devant soi que des conjectures, et elles ont bien peu d'importance, à côté des doutes dont les questions capitales de son existence et de la composition de ses poëmes restent enveloppées. Aux sept villes, citées plus haut, qui prétendent à la gloire d'être sa patrie, il faut en ajouter dix et même douze autres. Aristote et Aristarque le font vivre à Smyrne, 140 ans après la guerre de Troie, au temps de l'émigration ionienne. Les Éoliens se trouvaient alors réunis aux Ioniens dans cette ville; ils comptaient parmi leurs tribus celle des Achéens, et ils avaient apporté en Asie, avec les légendes relatives à cette race, l'enthousiasme que leur inspiraient ses héros. Dans cette hypothèse, le fond de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* vint d'Europe à Smyrne, où il fut fécondé par un Ionien asiatique. La tradition qui représente le poëte habitant Chios après ses voyages s'accorde assez bien avec les inductions de plusieurs érudits. En supposant que l'*Odyssée* a été composée dans cette île, on s'explique mieux comment les légendes achéennes y tiennent moins de place, comment les divinités ioniennes y sont plus particulièrement vénérées, comment l'état social s'y montre moins rude et moins violent, sans que les arts soient plus avancés et les connaissances géographiques plus certaines.

Nous n'avons pas à examiner ici le fond même des poëmes d'Homère et la valeur historique de son témoignage sur les événements et les hommes qu'ils mettent en scène. Il est clair que l'auteur a pris les uns et les autres tels que les lui offraient les traditions populaires, cette forme primitive de l'histoire : forme mobile et sans cesse renouvelée, où l'imagination supplée à la mémoire, où le fait s'altère de jour en jour et disparaît sous les inventions qui l'embellissent ou le dénaturent. Ces grandes œuvres légendaires des époques antéhistoriques ne représentent fidèlement qu'une chose : la société au milieu de laquelle elles s'élaborent, ses idées, ses mœurs, son degré de civilisation. Agamemnon n'a pas dû être moins transfiguré ou défiguré par les traditions poétiques des Hellènes, qu'Attila par celles des Burgondes et des Saxons, ou Charlemagne par celles des Francs. Qui sait si le glorieux Achille ne fut pas, dans la vérité de l'histoire, comme notre illustre Roland, un personnage d'arrière-plan? Tant il y a loin souvent du héros typique à la réalité. Mais ce n'est pas une raison de chercher à ces traditions naïves d'une époque mal connue des interprétations allégoriques aussi puériles, au fond, qu'elles ont l'air d'être savantes, et de présenter toute la guerre de Troie comme un mythe astronomique. Telle est, en effet, la prétention de modernes indianistes qui voient dans l'*Iliade* une métamorphose imposée par l'imagination grecque aux légendes védiques; Achille, autour de qui se groupent tous les détails de la fable, est pour eux, un dieu solaire, et les acteurs du poëme des personnifications de phénomènes célestes. « Le siége de Troie, dit M. Max Müller, n'est qu'une répétition du siége quotidien de l'Orient par les puissances solaires qui, chaque soir, à l'Occident, sont dépouillées de leurs brillants trésors. » Dans cette hypothèse, Briséis est l'Aurore, ravie au Soleil au début de sa carrière pour lui être rendue, le soir, à son terme; les coursiers du héros sont des coursiers solaires; Patrocle est un autre Phaéton; la retraite d'Achille dans sa tente, c'est le soleil caché derrière des nuages; la lutte des Dieux est un orage pendant une bataille; enfin, la mort d'Achille, et son bûcher auprès de la mer d'où il est sorti, figurent le coucher du soleil. De telles explications des fables populaires ne supposent-elles pas, pour être admises, autant de crédulité que les fables elles-mêmes?

Les poëmes homériques, nés à une époque où n'existaient ni la science, ni l'histoire, furent, pour les populations de la Grèce antique, l'histoire et la poésie d'une longue et mémorable période. Ils furent en même temps la source où se retrempèrent longtemps les croyances religieuses, les sentiments de la morale et de la vertu. Sans doute Zeus était adoré bien avant l'époque d'Homère; mais, après lui et les rhapsodes de son école, Zeus ne se présenta plus à l'imagination des hommes que sous les traits dont ils avaient dépeint sa figure. Il en fut ainsi pour beaucoup de divinités. D'un autre côté, malgré la sévère critique à laquelle Platon soumit les principes de la morale d'Homère, ce poëte conserva pendant des siècles la réputation de moraliste par excellence. On connaît les vers d'Horace à son ami Lollius (*Epist.*, Lib. I, II) :

Trojani belli scriptorem, maxime Lolli,
Dum tu declamas Romæ, Præneste relegi :
Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Planius ac melius Chrysippo et Crantore dicit.

Plus tard, saint Basile écrivait encore : « La poésie chez Homère, comme je l'ai entendu dire à un homme habile à saisir le sens d'un poëte, est un perpétuel éloge de la vertu; et c'est là le but principal que sans cesse il se propose. » C'est que la nature morale et la nature physique ont été réfléchies dans les poëmes d'Homère avec une incomparable vérité. Les pensées, les sentiments, les expressions, les images, ont un caractère de spontanéité, une grandeur naturelle, qui ne se retrouvent que dans les littératures primitives. Partout, dans les héros, dans le dieu même, l'homme subsiste : à tous les degrés, nous reconnaissons nos passions et nos faiblesses dans une peinture aussi naïve que vraie.

Si l'on s'attache à la forme, au style des poëmes, on n'est pas moins frappé du naturel, de l'absence de tout artifice : c'est, au suprême degré, la franchise, la facilité, la clarté; c'est aussi, à un égal degré, la richesse, l'harmonie, le pittoresque. On dirait que la langue qu'il parle, l'ancien dialecte ionien, s'assouplit et se plie à son gré sous sa main. Les mots s'allongent et se raccourcissent selon la cadence, sans rien perdre jamais ni de leur admirable clarté, ni de leur énergie expressive. Le vers héroïque, qu'il a reçu des aèdes, est chez lui d'une extrême liberté; spondaïque, acéphale, lagare, miure, quand il le juge à propos, il lui fournit un instrument lent ou rapide, grave ou léger, majestueux ou familier. Avec toutes ces merveilleuses qualités, il n'est pas étonnant que l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient devenues, quelles que fussent la patrie et la personne des auteurs, les poëmes préférés de ce peuple grec qui avait à un si haut degré le goût du beau. Et, aujourd'hui encore, les obscurités que la critique accumule autour de leur origine n'empêchent pas ces œuvres presque anonymes d'exercer sur nous leur fascination. « Pour moi, dit Dugas-Montbel, après avoir longtemps partagé l'opinion commune, j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver

d'antiques poésies nationales, pleines de vie et de candeur, et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poëme que chacun interprète à son gré. »

Récités par les rhapsodes, les poëmes homériques se répandirent dans toutes les contrées de la Grèce; mais on ne peut douter que cette transmission orale, continuée durant plusieurs siècles, et faite par fragments choisis selon le caprice des récitateurs ou les convenances du public auquel ils s'adressaient, ne facilitât largement les interpolations. Diogène Laerce rapporte que, pour obvier à ce mal, Solon prescrivit aux rhapsodes récitant à la fête des grandes Panathénées de suivre un ordre qu'il fixa, et qu'il croyait conforme au plan du poëte. Pisistrate forma le dessein de réunir toutes les parties de chaque poëme. Il trouva les éléments de ce travail dans les manuscrits fragmentaires qui avaient été faits depuis l'introduction du papyrus en Grèce et dans la mémoire des rhapsodes. Plusieurs amis (ἑταῖροι) l'aidèrent dans ce premier essai d'édition. Nous savons que, dans leur nombre, se trouvaient Onomacrite d'Athènes, Orphée de Crotone et Zopyre d'Héraclée. Ce sont eux qu'on a nommés les *diascévastes*. On peut se faire une idée des difficultés de la tâche entreprise, et l'on ne peut douter que leur édition ne fût très-imparfaite; mais elle servit de base aux récensions postérieures qui épurèrent successivement le texte. Parmi ces récensions, les anciens nous ont fait connaître celle d'Hipparque, dont les collaborateurs furent Simonide et Anacréon, puis celles que firent exécuter des villes grecques et qu'on appela *récensions politiques;* ils citent les récensions de Marseille, de Chios, d'Argos, de Sinope, de Cypre et de Crète. Les éditions critiques, nommées *diorthoses*, qui furent l'œuvre des *diorthontes*, ne commencèrent qu'aux éditions d'Antimaque de Colophon et d'Aristote; les érudits alexandrins, Zénodote, Aristophane de Byzance et Aristarque, continuèrent et achevèrent cette épuration du texte homérique. Il est permis de dire que le texte fut définitivement fixé par Aristarque, bien qu'on n'ait pas suivi en tout la rigueur de ses indications.

La publication faite par Villoison des *Scolies* dites de Venise (1788, in-fol.) a révélé aux modernes l'étendue et le caractère des travaux d'Aristarque. Ces *Scolies*, contenues dans un manuscrit du xe siècle, trouvé à la bibliothèque Saint-Marc, avaient été rédigées d'après plusieurs traités anciens, dont le plus important est le traité d'Aristonicus sur les Signes (*obèles*) dont Aristarque notait les vers qu'il regardait comme indignes d'Homère; les autres sont le traité de Didyme sur la Diorthose d'Aristarque, celui d'Hérodien sur la Prosodie d'Homère et celui de Nicanor sur la Ponctuation de l'*Iliade*. Ces *Scolies* ont été rééditées avec des additions par Im. Bekker (1825-1826, 3 vol. in-4). Il faut y ajouter les *Scolies sur l'Odyssée*, publiées par Buttmann (1821). Les philosophes et les érudits de la seconde école d'Alexandrie ne se sont en général occupés du texte homérique que pour substituer au sens positif des interprétations et des explications allégoriques, dont la vaine subtilité offre un contraste choquant avec la naïveté et le naturel des poëmes. Des grammairiens qui entreprirent de rectifier, en certains points, la révision d'Aristarque, le plus connu est Apion, contemporain de Tibère. Les travaux de l'antiquité sur Homère ont été résumés par Eustathe, rhéteur du XIIe siècle, dans son *Commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée* (Rome, 1542-1550, 4 vol. in-fol.).

Outre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, on attribuait anciennement à Homère les ouvrages suivants, qu'une critique un peu approfondie ne permet pas de lui laisser : une partie des *Poëmes du Cycle épique*, *les Hymnes homériques*, *la Batrachomyomachie*, *les Cercopes*, *le Margites* (voy. ces noms).

L'édition *princeps* des *Œuvres* d'Homère a été publiée par Démétrius Chalcondyle (Florence, 1488, 2 vol. in-fol.); la Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire non rogné, qu'elle acquit en 1806 au prix de 3600 francs; les villes de Florence, Venise et Naples en possèdent chacune un exemplaire sur vélin. L'édition d'Alde (Venise, 1504, 2 vol. in-8) est la seconde. Parmi les éditions postérieures, on signale une autre édition aldine (Venise, 1517, 2 vol. in-8), celle d'Henri Estienne, dans ses *Poetæ græci principes*, t. I (Paris, 1566, in-fol.), dont le texte fut reproduit pendant plus d'un siècle; celle des Elzévier (Amsterdam, 1656, 2 vol. in-4), d'une belle exécution typographique; celle de Barnes (Cambridge, 1711, 2 vol. in-4), dont le texte fut corrigé soigneusement d'après des manuscrits, et qu'enrichit un ample commentaire; celle de Clarke (Londres, 1729-1740, 4 vol. in-4), avec le texte revu de l'édition précédente et des notes estimées; celle d'Ernesti (Leipzig, 1759-1764, 5 vol. in-8); les éditions de Wolf, dont la première (Halle, 1783-1785, 2 vol. in-8) donne le texte vulgate, dont la seconde et la troisième (Halle, 1794, 2 vol. in-8; Leipzig, 1804-1807, 4 vol. in-8) comprennent les fameux *Prolegomena ad Homerum*, et ramènent le texte à la diorthose d'Aristarque. Les deux dernières éditions de Wolf ont été le point de départ d'une nouvelle période critique dans l'étude d'Homère. Il est regrettable qu'il n'ait pas ajouté à son texte un commentaire ou des notes pour expliquer, en bien des cas, les raisons qui lui ont fait rejeter le texte admis avant lui. Parmi les éditions qui ont succédé au travail de Wolf, on cite, comme curiosité philologique, celle de Richard Payne (Londres, 1820, in-4), dans laquelle l'éditeur a prétendu remonter au delà du texte d'Aristarque et reproduire le texte primitif. Les autres éditions importantes ont suivi la récension de Wolf. Ce sont celles de Boissonade (Paris, 1823, 4 vol. in-32), de Dindorf (Leipzig, 1826-1828, 3 vol. in-12), de Bothe (Ibid., 1832-1835, 6 vol. in-8), celle de Dubner et Dindorf, dans la *Bibliothèque Didot* (Paris, 1837, in-8). Plusieurs éditions séparées de l'*Iliade* méritent d'être signalées : celles de Turnèbe (Paris, 1554, in-8), de Villoison avec les *Scolies de Venise* (1788, in-fol.), de Heyne (Leipzig, 1802-1822, 9 vol. in-8), avec un riche commentaire, de Lamberti (Parme, 1808, 3 vol. in-fol.), de Spitzner (Gotha, 1832-1836, 2 vol. in-8). Citons aussi un volume d'Angelo Maï, donnant un grand nombre de scolies et reproduisant des miniatures d'un manuscrit très-ancien, sous ce titre : *Iliadis fragmenta antiquissima, cum picturis* (Milan, 1819, in-fol.).

Quant aux traductions des poëmes d'Homère, nous ne pouvons indiquer ici que les plus célèbres. En France, l'*Iliade* a été traduite en vers par Hugues Salel (1574) et par Amadis Jamyn (1580); l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été traduites en prose par Mme Dacier (1699-1708) et par Bitaubé (1760-1785), en vers par G. de Rochefort (1766-1777), en prose par Lebrun (1776-1819); l'*Iliade* a été traduite en vers par Aignan (1809) et par Bignan (1830); l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été traduites en prose par Dugas-Montbel (1815-1818; nouv. édit., 1828-1833, 9 vol.). Citons enfin les traductions en prose de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par M. Giguet (5e édition, 1863, in-8) et par M. Pessonneaux, celle de l'*Iliade* par M. Leconte de Lisle (1866, in-8). En Italie, on a les traductions en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par A.-M. Salvini (1723), de l'*Iliade* par Monti (1810), de l'*Odyssée* par Pindemonte (1822); en Angleterre, les traductions en vers des deux poëmes, par Chapman (1614), Pope (1715-1725), et

Cowper (1791); en Allemagne, la belle traduction en vers de Voss (1793). Outre les commentaires dont sont accompagnées les grandes éditions d'Homère, il convient de rappeler les ouvrages suivants comme fournissant des éclaircissements sur la langue ou les sujets de ses poëmes : *Lexicon novum homericum et pindaricum*, par Damm (Berlin, 1765, in-4), réédité, avec des améliorations, par Rost (Leipzig, 1836, in-4); *Lexicologus*, par Buttmann (Berlin, 1825-1837); *Homerisches Glossarium*, par Dœderlein (Erlangen, 1850-53, 2 vol. in-8).

Cf. Outre les ouvrages cités dans le cours de l'article : Duport : *Gnomologia Homeri* (Cambridge, 1660, in-4); — A.-G. Schlegel : *De Geographia Homeri* (Hanovre, 1788); — Porson : *Examen de l'Essay on the greek alphabet* by R. Payne Knight, dans le *Monthly Review*, janvier et avril 1794; — Wolf : *Prolegomena ad Homerum, sive De operum homericorum prisca et genuina forma variisque mutationibus* (Halle, 1795, in-8); — Bryant : *A Dissertation concerning the war of Troyas described by Homer* (Londres, 1796); — Sainte-Croix : *Réfutation du paradoxe de Wolf* (Paris, 1798); — Spohn : *De Agro Trojano in Homeri carminibus* (Leipzig, 1815); — Benj. Constant : *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* (Ibid., 1824-31), t. III; — Limbourg-Brouwer : *la Beauté morale de la poésie d'Homère*, trad. du hollandais (Liége, 1829, gr. in-8); — Dugas-Montbel : *Histoire des poésies homériques*, dans sa traduction (édit. 1828); — Tepstra : *Antiquitas homerica* (Leyde, 1831, in-8); — Nitzsch : *Quæstiones homericæ* et *De Historia Homeri*, suite de dissertations contre les idées émises par Wolf (Hanovre et Kiel, 1830-1837); — W. Muller : *Introduction à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée*, écrit conforme au système de Wolf (Leipzig, 1836); — Nageisbach : *die Homerische Theologie* (Nuremberg, 1840); — Malgaigne : *Etudes sur l'anatomie et la physiologie d'Homère*, dans le *Bulletin de l'Académie de médecine* (1842); — Bernhardy : *Epicrisis disputationis wolfianæ de carminibus Homeri* (1843); — Letronne, dans le *Journal des savants* (1829, 1830); — Fauriel : *Cours sur l'épopée homérique*, résumé par M. Egger dans le *Journal de l'instruction publique* (1836); — Netto : *Bibliotheca homerica* (Halle, 1837); — Theil et Hallez d'Arros : *Dictionnaire complet d'Homère et des homérides* (Paris, 1842, in-8); — Ern. Havet : *De Homericorum poematum origine et unitate*, thèse (Paris, 1843, in-8); — V. de Laprade : *Du Sentiment de la nature dans la poésie d'Homère*, thèse (Aix, 1848, in-8); — Egger : *Questions de philologie homérique*, dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (Paris, 1849); — Lapaume : *De l'Authenticité des poëmes d'Homère*, thèse (Dijon, 1850, in-8); — Friedreich : *les Réalités dans l'Iliade et l'Odyssée* (Erlangen, 1851), recueil des notions de physique, de géographie, d'histoire, de sciences, d'art, de morale, qui se trouvent au fond des poëmes d'Homère; — Lauer : *Histoire de la poésie homérique* (Berlin, 1851); — Gandar : *De Ulyssis Itacha ; quæ sit Homera locos describenti fides adhibenda?* thèse (Paris, 1854, in-8); — Camboulin : *Etudes sur les femmes d'Homère*, thèse (Toulouse, 1854, in-8); — Fr. Meunier : *De Homeri vita quæ sub Herodoti nomine*, etc., thèse (Paris, 1856, in-8); — Alex. Bertrand : *Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade* (Rennes, 1857, gr. in-8); — Aug. Widal : *Etudes littéraires et morales sur Homère* (Ibid., 1860, in-18); — S.-J. Delorme : *les Hommes d'Homère* (Ibid., 1861, in-8); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*. — Voyez aussi les ouvrages généraux sur la littérature et l'histoire grecques, comme ceux d'Ottfr. Müller, de Schœll, de Bode, de Grote, de Pierron, etc. — Pour les traductions en général, consultez le *Bibliographisches Lexicon* de Hoffmann, et pour les traductions françaises, deux articles de M. Egger dans la *Nouvelle revue encyclopédique*, nos 4 et 5.

HOMÉRIDES (FAMILLE DES), *Homeridæ*, nom d'une famille ou école de rhapsodes, qui fleurit à Chios jusqu'au Ve siècle avant J.-C., et qui prétendait descendre d'Homère. Cette filiation est peut-être très-compromise par les recherches de la critique moderne, qui va jusqu'à douter de l'existence d'Homère; elle est du moins très-conforme à la tradition qui représente ce grand poëte ou ce grand rhapsode venant, après de longs voyages, se fixer dans l'île de Chios. Plusieurs érudits croient qu'il y composa l'*Odyssée*, et que c'est là une des causes des divergences de fond et de forme entre ce poëme et l'*Iliade*. Les Homérides, dont le plus célèbre fut Cinæthus, parcoururent la Grèce, répétant les vers de celui auquel ils rattachaient avec orgueil leur origine.

Cf. Welcker : *der Epische Kyklus* (Bonn, 1835, in-8); — Theil et Hallez d'Arros : *Dict. complet d'Homère et des Homérides* (Paris, 1842, in-8).

HOMÉRIQUES (HYMNES). Les hymnes qui nous sont arrivés sous le nom d'Homère peuvent être rangés parmi les plus anciens monuments de la poésie grecque; mais ils n'appartiennent point à l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On sait qu'ils servirent d'ouvertures ou de préludes (προοίμια) à la récitation de ces poëmes. Des rhapsodes, dont les noms sont inconnus, en furent sans doute les auteurs. Le ton et la langue de celles de ces productions qui nous sont parvenues offrent une grande diversité; il en est qui paraissent fort rapprochées du temps d'Homère; il en est d'autres qui paraissent ne pas remonter au delà de la guerre médique. Nous avons trente-quatre hymnes homériques. La plupart d'entre eux sont insignifiants ou fort courts. On en compte six qui méritent une mention particulière : les hymnes à *Apollon Délien*, à *Apollon Pythien*, à *Hermès*, à *Aphrodite*, à *Déméter*, *Diony-sos*.

1° *Hymne à Apollon Délien*. Après une invocation à Latone et à son fils, le poëte raconte comment Délos donna l'hospitalité à la déesse persécutée, et comment Apollon y naquit au pied d'un palmier; il trace ensuite le tableau des fêtes de Délos : « C'est là que se réunissent les Ioniens à la robe traînante, avec leurs enfants et leurs chastes épouses... Il dirait des immortels éternellement exempts de vieillesse, celui qui visiterait Délos quand les Ioniens y sont réunis... » Cet hymne, tout pénétré de la gloire du génie ionien par la pensée et par le style, se rapproche tellement d'Homère, que Thucydide le lui attribue formellement. C'est sans contredit l'œuvre d'un rhapsode ionien des premiers temps, sinon d'un homéride. Le poëte dit aux jeunes filles de Délos qu'il « est aveugle, et habite la montagneuse Chios ». Peut-être les anciens se formèrent-ils l'idée d'Homère d'après ce rhapsode aveugle.

2° *Hymne à Apollon Pythien*. Apollon cherche dans la Grèce un lieu favorable pour s'y bâtir un temple. La nymphe Telphuse lui conseille de s'établir à Crissa, sur le flanc du Parnasse. C'était un piége : un serpent terrible avait son repaire dans cette contrée. Apollon bâtit son temple, tue le monstre, punit la perfidie de Telphuse, puis, transformé en dauphin, va chercher des Crétois qui deviennent les gardiens de son sanctuaire. Cet hymne, dont le récit intéressant est bien ordonné, n'offre pas de beautés originales. Il n'est pas aussi ancien que le précédent; mais il est antérieur à la guerre de Crissa, qui eut lieu dans la première moitié du VIe siècle avant notre ère.

3° *Hymne à Hermès*. Ce n'est plus ici la gravité religieuse des deux œuvres précédentes, mais un mélange d'esprit et de grâce. Hermès, à peine né, quitte son berceau et va dans la Piérie voler les bœufs d'Apollon. En les conduisant dans une grotte près de Pylos, où il les immole aux dieux, il rencontre une tortue dont il fait une lyre. Découvert par Apollon, il l'apaise au moyen de cet instrument. La lyre que le poëte prête à Hermès est composée de sept cordes. L'hymne n'est donc pas antérieur à la seconde moitié du VIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où vécut Terpandre qui inventa la lyre à sept cordes.

4° *Hymne à Aphrodite*. C'est le récit des amours de la déesse avec Anchise; elle se fait connaître de lui à son départ; mais elle lui défend de jamais révéler le secret de la mystérieuse naissance de l'enfant qui naîtra d'eux, à moins qu'il ne veuille

encourir la vengeance de Jupiter. Cet hymne, qui se distingue plus par l'absence de défauts que par de grandes qualités, est tout à fait dans le style et dans la tradition homériques. Il faut sans doute l'attribuer à un homéride. Il est impossible d'en préciser la date.

5° *Hymne à Déméter*. Il a été découvert en 1778 par Matthæi dans la bibliothèque de Moscou. On le regarde, sous le rapport de la perfection, comme le plus précieux des hymnes homériques. Il raconte les douleurs et les tribulations de Déméter après l'enlèvement de sa fille Perséphoné. La déesse arrive dans la demeure de Céléus à Eleusis, sous les traits d'une vieille femme, et reste plongée dans son affliction, oubliant le manger et le boire. Enfin Jupiter lui rend sa fille. L'entrevue entre Déméter et Perséphoné n'est malheureusement pas complète : un grand nombre de mots ont été effacés par le temps. Par le style comme par les pensées et la connaissance des mystères d'Eleusis, l'hymne à Déméter est évidemment l'œuvre d'un poëte attique, et fut composé dans une époque bien postérieure au siècle qui vit naître l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

6° *Hymne à Dionysos*. Cette œuvre est le produit d'idées encore plus éloignées des poëmes homériques. Dionysos, semblable à un jeune homme, avec une noire chevelure flottante et un manteau de pourpre sur les épaules, se tient au bord de la mer. Des pirates tyrrhéniens l'enlèvent et le portent sur leur navire. La présence du dieu est bientôt manifestée par des prodiges: le lierre s'enroule autour du mât, une vigne chargée de raisins se suspend à la voile, le vin ruisselle sur le tillac. Dionysos se transforme en lion; près de lui apparaît une ourse; les pirates épouvantés se précipitent dans la mer et sont changés en dauphins. Cet hymne, tel que nous le possédons, paraît n'être qu'un fragment d'une œuvre plus considérable.

Les hymnes homériques se trouvent dans la plupart des grandes éditions d'Homère. Il en a été donné une édition séparée, en y joignant les autres petits poëmes attribués à Homère, sous ce titre : *Hymni homerici cum reliquis carminibus minoribus Homero tribui solitis* (Halle, 1791, in-8). Hermann a donné une bonne édition des *Hymnes* (Leipzig, 1806, in-8). L'*Hymne à Déméter* a été publié pour la première fois par Ruhnken (Leyde, 1780, 1782, in-8); il a été réédité par Mitscherlich (Leipzig, 1787, in-8), et par Bodoni dans une édition de luxe (Parme, 1805, gr. in-fol.). Quant aux traductions de ces hymnes, elles sont comprises dans les traductions d'Homère. Pour l'*Hymne à Déméter*, on cite à part celle en vers latins de Pindemonte, et celle en vers allemands de Voss.

Cf. Ruhnken : *Lettres critiques*, dans son édition de l'*Hymne à Déméter ;* — Hermann : *Lettre sur la date et les interpolations des hymnes*, dans son édition; — Kaiser : *De Diversa homericorum carminum origine* (Heidelberg, 1835, in-8) ; — Hignard : *Des Hymnes homériques*, thèse (Paris, 1864, in-8).

HOMÉRISTES, nom donné à des acteurs qui, chez les Grecs et les Romains, récitaient sur le théâtre des vers d'Homère, ou représentaient des épisodes tirés de ses poëmes. C'est Démétrius de Phalère qui, au IVe siècle avant J.-C., à l'époque où la représentation des tragédies tombait en désuétude à Athènes, à cause des grandes dépenses qu'elle occasionnait, imagina ce divertissement peu coûteux et cependant propre à attirer un peuple intelligent. Les Romains empruntèrent les Homéristes aux Grecs, comme tout leur théâtre. Quelquefois les Homéristes, sur la demande des riches amphitryons, allaient réciter ou jouer dans les festins. Ils portaient un costume guerrier, mais n'avaient pour arme à la main qu'une baguette. — On trouve aussi, chez quelques anciens, le nom d'Homéristes pour désigner les Homérides (voy. ce mot).

HOMILÉTIQUE (du grec ὁμιλεῖν, parler), nom donné par les critiques allemands à la théorie de l'éloquence de la chaire. Parmi les traités plus modernes d'homilétique publiés en Allemagne, on cite ceux de Hüffel, Nitzsch, Schleiermacher, Gaupp, Vinet, Palmer, Schweizer, etc. L'*Histoire de l'Homilétique* a été donnée par Ammon (Gœttingen, 1804) et Paniel (Leipzig, 1839).

HOMILIAIRE. — Voyez HOMÉLIE.

**HOMMAIRE DE HELL** (Ignace-Xavier MORAND), voyageur français, né le 24 novembre 1812 à Altkirch (Haut-Rhin), mort le 29 août 1848 à Ispahan. Ingénieur civil des mines, il visita au point de vue de la géologie, de la géographie et de l'histoire les bords de la mer Noire, de la mer Caspienne et la Perse. On a de lui des ouvrages fort estimés, en partie écrits par sa femme, qui l'accompagna dans ses explorations : *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale* (Paris, 1844-1847, 3 vol. in-8); *la Turquie et la Perse* (Paris, 1854-1860, 4 vol. in-8.

Cf. N. de la Roquette : *Notice nécrologique* (Paris, 1850, in-8).

HOMME A BONNES FORTUNES (L'), comédie de Mich. Baron; L'HOMME A DOUBLE FACE, comédie de Congrève; L'HOMME DU JOUR, comédie de L. de Boissy; L'HOMME DU MONDE, roman et drame d'Ancelot; L'HOMME DU MONDE ET LE POËTE, ouvrage de F.-M. de Klinger; L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS, roman de Voltaire; L'HOMME SAUVAGE, roman de L.-S. Mercier; LES HOMMES DE PROIE, pamphlet périodique de R. Marcandier; LES HOMMES DE PROMÉTHÉE, poëme de Colardeau (voy. ces noms).

HOMŒOPTOTE, HOMŒOTÉLEUTE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

HOMONYMES. On appelle ainsi des mots qui, désignant dans une langue plusieurs choses différentes, se prononcent de même, soit qu'ils aient la même orthographe, soit qu'ils s'écrivent diversement. Ainsi *ceint* (cinctus), *saint* (sanctus), sont des homonymes, de même que *sain* (sanus), *sein* (sinus), et *seing* (sigillum). Il en est de même de *poids, pois* et *poix;* de *penser* et *panser*, d'*amande* et d'*amende*, de *ver, vers, vert, vair, verre*, etc. On appelle ces homonymes équivoques, non parce qu'ils causent de l'ambiguïté dans le langage, ce qui est l'effet de toutes les espèces d'homonymes, mais parce qu'ils représentent, avec des lettres différentes, un son équivalent. On les appelle aussi *homophones*. On a nommé au contraire homonymes univoques les mots qui représentent des idées différentes avec les mêmes lettres produisant le même son. Les mots *coin*, exprimant un angle et la marque d'une monnaie ou d'une médaille, *cor*, instrument de musique et durillon du pied, *voler*, signifiant à la fois dérober et s'élever en l'air, etc., sont des homonymes de cette classe, beaucoup moins nombreuse d'ailleurs que la précédente.

Les homonymes proprement dits et les homophones sont un fléau dans une langue ; ils permettent ou provoquent les calembours et autres sots jeux de mots si familiers à certains peuples. Si riche que soit un idiome, il n'est pas dépourvu d'homonymes; les Grecs eux-mêmes en avaient et dont ils ne craignaient pas de tirer au théâtre des effets comiques, parfois obscènes. Notre langue, « cette gueuse qui fait la fière, » fourmille de mots à double ou triple emploi qui font le bonheur des loustics français et le désespoir des étrangers.

Cf. Philippon de la Madelaine : *Des Homonymes français* (1817, 3e édit.); — Gillard et T... : *Dict. des Homonymes*, etc. (1842, in-12); — L. Mézières : *les Charades et les Homonymes* (1866, in-8).

HOMOTYPES (ÉDITIONS). — Voyez CAREZ.

**HONGROISE (Langue)**, ou **Magyare**, une des langues ouralo-altaïques ou finno-tartares. Elle est parlée par les Magyars, qui comptent pour un tiers dans la population de la Hongrie et pour un quart dans celle de la Transylvanie. C'est une langue d'une très-ancienne formation. Elle renferme un grand nombre de mots de provenance allemande, grecque, latine, slave, persane, etc. : ce qui s'explique par le contact des Hongrois avec les peuples divers au milieu desquels ils ont passé. Il y a dans la langue magyare quatre dialectes : le *Paloczen*, le dialecte des Magyares *d'au delà du Danube*, celui des Magyares *de la Theiss* et celui des *Szeklers*, qui vivent dans la Transylvanie, la Moldavie et la Buckowine. Ce dernier dialecte est moins poli et se distingue des autres par sa prononciation traînante. La langue magyare est très-harmonieuse, qualité qu'elle doit à une proportion bien gardée dans les mots entre les voyelles et les consonnes. Sans être aussi riche que l'allemand, elle l'emporte en énergie et en concision. Ses racines sont extrêmement simples et peuvent aisément se ramener à des monosyllabes. Les composés se forment avec une grande facilité. Le hongrois ne distingue pas de genres ; il n'a pas de déclinaison ; les flexions des cas consistent en particules qui s'ajoutent au radical. La conjugaison est riche en modes et en temps ; le verbe actif est conjugué de deux manières, selon qu'on l'emploie dans un sens général ou dans un sens déterminé. Il y a trois temps au participe. Une particularité de la langue est d'appliquer aux noms de famille les règles des adjectifs et, par suite, de les placer avant les prénoms. Il y a dans l'alphabet hongrois, qui n'est autre que l'alphabet latin modifié, les voyelles simples *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et les voyelles quiescentes *á*, *é*, *í*, *ö*, *ú*, *ü* dont la prononciation est traînante. Parmi les consonnes, le *cs* a la valeur de *ch* et *ts* ; le *cz*, celle de *c* et *tz*. L'*y* a le son d'un *j* et non d'un *i*, et se confond avec la consonne qui précède. La langue hongroise s'est à diverses époques trouvée exclue de l'administration et de l'enseignement où elle a été, sous l'influence autrichienne, remplacée par l'allemand et le latin. Elle n'a donc pu être qu'à de rares époques l'instrument d'une littérature nationale.

La langue hongroise compte plusieurs *Grammaires* : celles de Molnár (Hanovre, 1610, in-8) ; de Komâromi (Utrecht, 1655) ; de Pereszlenyi (Tyrnau, 1682, in-8) ; de J. Thomas (Œdenburg, 1763, in-8) ; de Gyarmathi (Clausenberg, 1794, 2 vol. in-8) ; de Nicolas Revai (Pesth, 1809, 2 vol. in-8) ; de Tœpler (Pesth, 1842) ; de J. Eiben (Lemberg, 1843, in-8), etc. ; puis les *Dictionnaires* de Molnár, latin-hongrois (Nuremberg, 1606, in-8) ; de Pariz Papai, latin-hongrois (Leutschau, 1708) ; de Dankowsky, étymologique (Presbourg, 1833, in-8) ; de Michel Kis et de Paradis, français-hongrois et hongrois-français (Pesth, 1844, in-12).

Cf. Gyarmathi : *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis* (Gœttingue, 1779, in-8) ; — N. Virag : *Magyar prosodia* (Bude, 1820, in-8) ; — Horvat : *Sur les Dialectes de la Hongrie* (1821) ; — Sir John Bowring : *Aperçu de la langue et de la littérature de la Hongrie* (Londres, 1830, en anglais) ; — C.-A. Gruber : *Historia linguæ hungaricæ* (Posen, 1830, in-8) ; — Peringer : *Sur la Langue magyare*, en allem. (Vienne, 1833, in-8) ; — Benkovich : *Sur l'Origine des Hongrois et de leur langue* (Presbourg, 1836).

**HONGROISE (Littérature)**. Cette littérature est toute contemporaine ; elle ne remonte pas plus haut que le commencement de ce siècle. Ce sont Bersényi, Kolcsey, Kisfaludy, Czuczor, Vörösmarty et Petoefi qui lui ont donné son caractère national. Si haut que l'on remonte dans le passé de la Hongrie, on ne rencontre guère en effet de mouvement littéraire pareil à celui qui, depuis une quarantaine d'années, a secondé la rénovation politique de cette portion de l'empire autrichien. A la suite de l'établissement du christianisme en Hongrie, le latin domina exclusivement dans les lettres, et celles-ci furent, comme conséquence, le partage d'une classe privilégiée. Les historiens, les poëtes, ne manquent pas dans cette période, et l'on peut citer, parmi les premiers : Calanus, Thomas Spalatensis, Simon de Réza, Rogerius, Bonfinius, Ratkai, Istvansi, et parmi les seconds : Janus Pannonius, Zalcar, François Hunyade, Dobner.

A côté de cette littérature d'inspiration classique, s'accomplissaient néanmoins, chez le peuple et dans la langue vulgaire, quelques tentatives poétiques. On a recueilli des fragments d'hymnes héroïques et de chants populaires en hongrois. La bibliothèque impériale de Vienne possède un manuscrit, de l'an 1382, contenant une version dans l'idiome national de plusieurs livres de la Bible. On arrive ainsi jusqu'au XVIe siècle et au moment où Ferdinand Ier s'engage (1526) à respecter la langue des Magyars, tout en leur constituant une sorte d'autonomie politique. On trouve alors quelques essais historiques, écrits cette fois pour la nation tout entière, et les noms de Temesvari, Szekeli, Helteï, Lisznyai, figurent avec distinction parmi les historiens de ce pays, tandis qu'une foule de poëtes, Kakonyi, Tinodi, Csáti, Valkai, Tsanádi, Balassa, et surtout le comte de Niklas Zrinyi, Christophe Paskö, Ladislas Liszti, Kohari, racontent à l'envi les légendes nationales et les hauts faits d'armes de leurs compatriotes contre les Turcs. Il faut nommer encore les poëtes lyriques Rimai et Benitzki.

Mais une nouvelle proscription de la langue par l'Autriche, au XVIIIe siècle, arrêta cet épanouissement littéraire. L'allemand, imposé de nouveau, et, à défaut de son emploi, le latin, reprirent leur ancienne importance, et ce fut sans éclat que quelques poëtes hongrois, tels que Paul Anyos, Faludi, Kalmar Bessenyei, restèrent fidèles à la muse magyare. Nous entrons dans la période de réaction contre la politique autrichienne, caractérisée à son début par la création, en 1781, d'un journal en langue hongroise rédigé par Mathieu Rath et ses patriotiques amis. Bientôt des théâtres, où les héros magyars feront entendre un langage aimé, s'ouvrent à Pesth et à Ofen. Des publications périodiques secondent cette renaissance de l'esprit national. Dès ce moment les noms des écrivains de la Hongrie se présentent en nombre. Dans la poésie on compte Kasinczy, Jean Kis, Berszenyi, Kisfaludy, Kölcsey, Paul Szemere, André Horvath, Kerenyi, Lisznyai, Czuscor, et quelques autres encore plus rapprochés de nous, Michel Vörösmarty, Alexandre Petœfi, Jean Arany, Tompa. Parmi les prosateurs, il faut citer aussi les romanciers tout à fait contemporains, Josika, le baron Eötvös, Maurice Jokai, le baron de Kemény, Daniel Doka, Albert Palffi, Charles Szathmary, Louis Degré, Vas Gereben, L. de Beöthy. Au théâtre, on retrouve le nom de Jokai, auquel il faut joindre ceux d'écrivains de l'époque actuelle : Dozsa, Szigeti, Köver, Gál, Ladislas Teleki, et surtout le plus heureux et le plus fécond des dramaturges hongrois, M. Szigligeti. Il y eut en outre des phalanges d'historiens, de philosophes, de critiques, de philologues ou de polygraphes, tels que : Étienne et Michel Horvath (Hatvani), Ladislas de Szalay, Franz Toldy, le comte Miko, le comte Joseph Teleki, Ivan Nagy, Hunfalvy, Reguly, Podhorszky, le baron de Torok, Arnold Jipolyi, le baron Gabriel Pronay, Kertbeny, etc. — Il a été publié, dans ces dernières années, un certain nombre de *Recueils* ou *Trésors* de poésies, chansons traditions nationales magyares, par le baron Mednyanski (Pesth, 1832, in-8), Erdelyi János (Pesth, 1842-48, 3 vol.), Gabriel Matray (Bude, 1852 ; Pesth, 1858),

Irodalmi Kinestar (Pesth. 1860), Majlath János (Ibid, 1863), Szini Károly (Ibid., 1865), etc.

Cf. Endrödy : *Histoire du théâtre hongrois* (Pesth, 1793, 3 vol. in-8) ; — Fanyeri et Toldy : *Manuel de la poésie hongroise* (Ibid., 1828, 2 vol. in-8) ; — Stettner et Schedel : *Manuel de la poésie hongroise*, en allem. (Vienne, 1836) ; — Franz Toldy : *Histoire de la littérature nationale hongroise*, en hongrois (Pesth, 1853, 3 vol.), et *Histoire de la poésie hongroise*, même langue (Ibid., 1854, 3 vol ), et *Manuel de la langue et de la littérature hongroise*, même langue (Ibid., 1855) ; — la baronne de Josika : *De la Littérature hongroise dans les dix dernières années*, dans la *Revue contemporaine* (15 septembre 1860) ; — Mme Doria d'Istria : *la Poésie populaire des Magyars*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1870) ; — Ujfalvy de Mezo-Kovesd : *la Hongrie, son histoire, sa langue et sa littérature* (Paris, 1872, in-8) ; — pour les auteurs vivants ou des dernières années : *Dictionnaire des contemporains* (les quatre premières éditions).

**HONNÊTE HOMME (L')**, ouvrage de N. Faret (voy. ce nom).

**HONNEUR ET L'ARGENT (L')**, comédie de Ponsard (voy. ce nom).

**HONORAT** (VIE DE SAINT), poëme du moine Feraud (voy. ce nom).

**HONORÉ D'AUTUN**, théologien du XIIe siècle. Né en France suivant les uns, en Allemagne selon les autres, il fut scolastique, c'est-à-dire professeur de métaphysique et de théologie à Autun. On a de lui : *Elucidarium*, petit traité de théologie qui a été attribué à saint Augustin, à Abélard, à saint Anselme (Paris, 1560, in-8) ; *Speculum Ecclesiæ*, recueil de sermons (Cologne, 1531, et Bâle, 1544) ; *Tractatus de Deo et vita æterna*, opuscule attribué à saint Augustin et imprimé dans ses *Œuvres*; *Imago mundi*, abrégé de cosmographie et d'histoire, longtemps employé dans les écoles ; *De Prædestinatione et libero arbitrio* (Bâle, 1552, in-8), etc.

Cf. Lebeuf : *Dissertations sur l'hist. ecclésiast.* t. I ; — *Histoire littéraire de la France*, t. XII.

**HONORÉ DE SAINTE-MARIE** (Blaise VAUXELLE, dit le Père), théologien français, né en 1651 à Limoges, mort en 1729 à Lille. Il entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, alla comme missionnaire dans le Levant, revint en France et fut visiteur général de son ordre. A part plusieurs écrits de théologie et d'histoire ecclésiastique, on a de lui un important ouvrage intitulé : *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église, les ouvrages des Pères*, etc. (Paris et Lyon, 1713-1720, 3 vol. in-8) ; il a été traduit en plusieurs langues.

Cf. Moréri : *Grand dictionnaire historique*.

**HOOD** (Thomas), poëte anglais, né à Londres le 23 mai 1799, mort le 3 mai 1845. Fils d'un associé d'une maison de librairie, il devint, en 1821, sous-directeur du *London Magazine*, qui avait pour collaborateurs plusieurs écrivains distingués. Il y publia, avec Reynolds, des *Odes et adresses* anonymes qui furent attribuées à Lamb. Les *Caprices et singularités* (Whims and oddities), qui parurent peu après, lui firent la réputation d'un des premiers humoristes de son temps. Il gardait dans la peinture des ridicules et dans la satire de mœurs une bonté, une décence remarquables. Ses *Contes nationaux* (National tales, 1827) et son roman de *Tylney Hall* n'eurent pas de succès. Sa prose était inférieure à ses vers. Les nécessités de la vie le forcèrent de se charger de travaux de journalisme et de librairie qui épuisèrent sa santé et hâtèrent sa mort. Comme écrivain, il joignit à l'humour une imagination délicate et une sensibilité profonde. Ses meilleures pièces sont d'une mélancolie pénétrante. Les plus connues, en général courtes, sont : *le Pont des soupirs* (the Bridge of sighs), *le Rêve d'Eugène Aram* (the Dream of Eugene Aram), *le Lit de mort* (the Death bed), *Eclipse de l'amour* (Love's Eclipse) et *la Chanson de la chemise* (Song of the shirt), dont l'effet en Angletere fut immense : c'est le tableau navrant des souffrances d'une ouvrière, s'épuisant à une besogne sans relâche et insuffisamment rétribuée. Voici un échantillon de ce poëme du travail, de la pauvreté et de la faim, très-peu connu en France :

« Les doigts fatigués et usés, — Les paupières pesantes et rougies, — Une femme était assise, couverte de haillons, — Poussant son aiguille et son fil. — Pique, — Pique, — Pique ! — Dans la pauvreté, la faim et la boue, — Et pourtant d'une voix à l'accent douloureux, — Elle chantait le chant de la chemise !

« ..... Travaille, — Travaille, — Travaille ! — Mon labeur jamais ne languit. — Et quel en est le salaire ? — Un grabat de paille, — Une croûte de pain et des guenilles, — Ce toit défoncé et ce sol nu, — Une table, une chaise cassée, — Et un mur si dégarni que je remercie mon ombre de tomber quelquefois dessus. »

On cite, comme essai d'un genre élevé, *les Féeries de l'été*. Les *Œuvres* de Hood ont été recueillies en quatre volumes : *Poems; Poems of wit and humour; Hood's own*, etc., dont le premier a été plus de dix fois réimprimé.

Cf. *Memorials of Thomas Hood*, publiés par sa fille (1848) ; — Chambers : *Cyclopaedia of English Liter.* ; — — Shaw : *History of English Literat.* ; — Odysse Barot : *Hist. de la littérat. en Anglet.* (Paris, 1874, in-18).

**HOOK** (Théodore-Edouard), romancier anglais, né à Londres le 22 septembre 1788, mort le 24 août 1842. Son père tenait une librairie musicale. Hook débuta à l'âge de seize ans par un opéra comique : *le Retour du soldat* (Soldier's return, 1805), suivi de quelques autres qui eurent du succès. Le grand monde de Londres goûtait beaucoup sa verve intarissable, sa prodigieuse facilité d'improvisation. Le prince régent, qu'il avait amusé, lui donna la place de trésorier de l'Ile Maurice, aux appointements de 2000 livres. Homme de plaisir, léger et dissipé, il laissa sa caisse, au bout de cinq ans, avec un déficit de 12 000 livres (300 000 francs), et, à la suite d'un long procès, fut condamné à la prison pour dettes envers l'Etat. Il prit avec chaleur, dans le journal tory le *John Bull*, la défense du prince régent devenu roi et de ses ministres, au sujet du procès de la reine Caroline. Mis en liberté en 1825, il se livra activement aux travaux littéraires. A ses premiers *Propos et faits* (Sayings and doings), publiés en 1824, et dont les piquants tableaux de mœurs eurent un éclatant succès, il ajouta deux autres séries (1826-1828). Puis vinrent *Maxwell* (1830) ; *la Vie de sir David Baird* (the Life of sir David Baird, 1832) ; *la Fille du ministre* (the Parson's daughter (1833) ; *Gilbert Gurney; Gilbert marié* (1836) ; *Jack Brag* (1837) ; *Naissances, morts et mariages; Préceptes et pratiques; Pères et fils* (1839) ; *Peregrine Bance* (1842). Dans tous ces ouvrages, on trouve de la verve, de l'esprit, une excellente peinture des riches bourgeois qui veulent faire les grands seigneurs, mais peu d'art et de style. La plupart ont été réimprimés à Paris, dans la collection Baudry.

Cf. Dr Barham : *Life of Theodore Hook* (Londres 1844).

**HOOKE** (Nathaniel), historien anglais, né vers 1690, mort le 19 juillet 1763. Il est auteur d'une *Histoire romaine* (the Roman history ; London, 1733, et suiv., 4 vol. in-4 ; plus. édit.), tout inspirée de l'esprit démocratique et qui suscita de vives controverses ; il publia à l'appui des *Observations on four pieces upon the rom. senate* (1758, in-8). On lui doit une traduction anglaise de la *Vie de Fénelon* par Ramsay (1723, in-12). Il a aidé la duchesse Sarah de Marlborough dans la rédaction de ses *Mémoires* (1742, in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary*.

**HOPE** (Thomas), romancier anglais, né à Londres en 1774, mort en 1831. D'une famille de riches banquiers, il voyagea en Europe, en Asie, en Afrique, moins pour ses affaires que pour son instruction. Il publia d'abord, comme amateur des beaux-arts, trois remarquables ouvrages illustrés : ***Ameublement et décorations d'une maison*** (House hold furniture and decorations; 1805, in-fol.), ***le Costume des anciens*** (the Costume of the Ancients, 1809) et ***Dessins de costumes modernes*** (Dessigns of modern costumes; 1812). L'intérêt qui s'attachait à la Grèce, aux approches de l'insurrection hellénique, le décida à publier les impressions de son voyage en Orient sous forme de roman : ***Anastase ou Mémoires d'un Grec écrits à la fin du XVIII^e siècle*** (Anastasius or Memoirs of a Greek, etc., 1819. L'ouvrage, qui parut anonyme, fut attribué à Byron, et n'était pas indigne de cette attribution par l'originalité de l'idée et l'éclat du style. Le caractère d'Anastase, héros et narrateur du roman, est une remarquable création. Ce Grec, sans principes, mais non sans quelques bons sentiments, immoral, mais intelligent, aventurier audacieux, prêt à tout et bon à tout, traversant toutes les conditions sociales, avide de plaisirs, plus avide de mouvement, gardant jusque dans ses bassesses, ses trahisons, ses crimes, une sorte de grandeur, celle de la force dégradée et pervertie ayant conscience de sa dégradation et s'en vengeant par l'ironie et le sarcasme, peut soutenir la comparaison avec les plus frappantes créations du roman moderne. ***Anastase*** a été traduit en Français par Defauconpret (Paris, 1820; 2 vol. in-8; 1844, in-12). Deux autres ouvrages de Hope parurent encore après sa mort : ***Sur l'origine et les destinées de l'homme*** (On the origin and prospects of man; Londres, 1831, in-8) et ***Essai historique sur l'architecture*** (Historical essay on architecture, 1835), traduit en français par A. Baron (Bruxelles et Paris, 1839, 2 vol. in-8).

Cf. *Notice sur Hope*, en tête d'*Anastase*, édit. Baudry; — Chambers : *Cyclop. of English Literat.*

**HOPKINSON** (Francis), écrivain américain, né à Philadelphie en 1738, mort en 1791. Il servit la cause de l'indépendance des États-Unis par divers pamphlets : *Jolie histoire* (Pretty story, 1774), *Prophétie* (1776), *Catéchisme politique* (1777), *Nouvel abri* (New roof, 1787), etc., qui l'ont placé au premier rang des prosateurs de son pays. Il se montra aussi poëte agréable. Le recueil de ses productions littéraires, préparé par lui, mais publié après sa mort (*the Miscellaneous essays*, etc.; Philadelphie, 1792, 3 vol. in-8), est, suivant Duyckinck, l'ouvrage le plus fini et le plus accompli qui soit sorti des presses américaines.

Cf. Duyckinck : *Cyclopaedia of Americ. Literature.*

**HORACE** (Quintus Horatius Flaccus), célèbre poëte latin, né à Venusium, dans le pays des Samnites, l'an 65 avant J.-C. (le 8 décembre de l'an de Rome 689), mort à Rome l'an 8 avant J.-C. (le 27 novembre de l'an de Rome 746). Les principales indications sur sa vie, plus intéressantes que précises, sont tirées de ses propres écrits et d'une insuffisante biographie attribuée à Suétone. On sait qu'il était né sous le consulat d'Aurélius Cotta et de Manlius Torquatus. Il était fils d'un affranchi qui s'était enrichi, comme ***servus publicus***, dans la profession de crieur aux enchères et qui ne négligea rien pour donner à son fils une brillante éducation libérale. Il le conduisit à Rome vers l'âge de dix-neuf ans, et le fit instruire comme les jeunes patriciens, le conduisant lui-même chez les maîtres les plus célèbres et l'enveloppant à la fois d'un luxe aristocratique et d'une paternelle sollicitude. Horace conserva toujours de ces soins le souvenir le plus reconnaissant (*Sat.*, I, VI, 78-98). Il passa ensuite à Athènes, où il se familiarisa avec toutes les richesses de la langue et de la littérature grecques et s'éprit particulièrement de la poésie d'Homère. Au milieu des troubles civils qui agitèrent Rome à la suite de la mort de César, il se montra attaché à la République et, prenant parti pour les meurtriers du dictateur contre les héritiers de son ambition, se déclara pour Brutus contre Octave. Entraîné vers la carrière militaire par ses relations politiques, il reçut dans l'armée de Brutus le grade de tribun des soldats, et le suivit dans la campagne qui aboutit à la défaite de la cause républicaine dans les champs de Philippes. Il y fit assez mal son devoir, et prit la fuite en jetant son bouclier; il se le reproche lui-même (*Od.*, II, VII) :

... Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula,

avec un sans-façon ironique que les biographes et les commentateurs s'ingénient à justifier, sans y complétement réussir. Après la guerre, il revint à Rome et s'y trouva sans ressources. Son père était mort, ruiné par les impôts et les exactions dont les triumvirs avaient accablé le pays de Venusium, et ses champs, comme ceux de Virgile, furent confisqués et partagés entre les soldats. Horace nous dit qu'il fit alors des vers pour vivre (*Epist.*, II, II) sans que nous sachions comment la poésie lui fut une occupation lucrative. Vers le même temps, il put acheter une place de scribe de questeur, dont les fonctions paraissent avoir été plus élevées que ne le fait supposer ce titre. Le goût des vers le rapprocha de Virgile et de Varius, qui le présentèrent à Mécène. Celui-ci conçut pour Horace un tendre attachement, que le poëte paya de retour et qui lui valut, par contre-coup, l'amitié d'Octave. Dans les attentions du futur empereur et de son inséparable conseiller pour le poëte républicain, il y eut sans doute une pensée politique, celle d'attacher au nouvel ordre de choses un talent qui se révélait avec éclat; mais il y avait aussi une sympathie réelle, dont les témoignages remplissent la vie et les œuvres du poëte. Mécène comblait Horace d'amitiés; il ne pouvait se séparer de lui, l'appelait sans cesse à son palais du mont Esquilin, pour lui demander des conseils ou jouir de sa causerie; il l'arrachait, malgré lui, à sa chère villa de Tibur ou au petit domaine de Sabine dont il lui avait fait lui-même présent. Son amitié avait des exigences, des importunités auxquelles le poëte, ami du repos et de la retraite, résistait ou se dérobait, avec une fierté et une indépendance dont l'expression prit un jour presque le ton de l'ingratitude (*Epist.*, I, VII). L'affection fidèle de Mécène occupe encore sa dernière pensée : au moment de mourir, il confie son ami Horace à Auguste : « Souvenez-vous d'Horatius Flaccus comme de moi-même. » Le poëte, de son côté, ne ménage pas envers Mécène les témoignages de reconnaissance. Il lui a dédié de nombreuses poésies, notamment sa première ode, sa première épode, sa première satire et sa première épître, faisant de lui, suivant ses propres paroles, l'objet de ses premiers et de ses derniers chants (*Epist.*, I, I) :

Prima, dicte mihi, summa dicende camæna.

Il a juré à Mécène, en vers magnifiques, de ne pas lui survivre (*Od.*, II, XVII), et ce n'est pas un serment de poëte; car, soit l'effet de la douleur, soit celui d'une touchante coïncidence, il tombe malade presque aussitôt après la mort de son ami, et succombe la même année.

L'amitié d'Auguste pour Horace n'est pas moins remarquable par la familiarité du maître du monde à l'égard du fils d'un affranchi. Il traitait le poëte sur le pied de la plus complète intimité. Entre autres plaisanteries dont quelques-unes sont d'une liberté

d'expression intraduisible, il l'appelait son « joli petit bout d'homme », *homuncionem lepidissimum*. Il lui écrivait et lui parlait avec le même laisser-aller. Voici, par exemple, en quels termes il lui accusait réception de son recueil de poésies, trop court à son gré : « Tu me sembles avoir peur que tes livres ne soient plus grands que toi ; mais si la taille te manque, l'embonpoint ne te manque pas ; écris donc, si tu veux, sur une chopine (*sextariolus*), pourvu que sa rotondité soit celle de ton abdomen. » Il s'étonnait aussi et se plaignait de ce qu'Horace ne lui adressait pas à lui-même, comme à tant d'autres, quelqu'une de ses poésies : « Craindrais-tu donc, lui écrivait-il, que ce ne soit une mauvaise note pour toi auprès de la postérité, de paraître avoir été trop mon ami ? » Horace répondit à cette sommation amicale en adressant à Auguste la première des épîtres de son second livre. Du reste, il n'était pas en retard pour louer le maître ; ses odes avaient suffisamment célébré les gloires du règne, et placé les deux Césars au rang des dieux. Mais, pour ménager son indépendance, il refusa, malgré des instances assez vives, le poste de secrétaire de l'empereur.

Auprès de Mécène et d'Auguste, Horace connut ce que Rome comptait de personnages distingués, soit par la naissance, le rang ou l'influence politique, soit par la notoriété littéraire. Nous retrouvons les noms de la plupart dans les odes ou les épîtres qui leur sont adressées, et plusieurs ne sont connus de la postérité que par cette mention. Une amitié qui fut particulièrement chère à Horace et qui l'honore est celle de Virgile. Peu accessible d'ordinaire aux sentiments tendres, il trouve une note émue au sujet de son trop sensible ami, et l'appelle « la moitié de son âme », *animæ dimidium meæ* (*Od.*, I, III) ; à propos de la perte d'un ami commun, il mouille de quelques larmes les leçons de résignation qu'il lui adresse (*Od.*, I, XXIV). On reproche toutefois à Horace d'avoir étendu trop facilement son amitié à des personnages qui n'en étaient pas dignes et d'avoir enveloppé indistinctement dans ses louanges de poëte de cour tout ce qui jouissait de la faveur du maître. Surpris par la mort sans avoir eu le temps d'écrire ses dernières volontés, il institua verbalement Auguste son héritier, et il fut inhumé sur le mont Esquilin, à côté de Mécène, son cher protecteur.

Nous manquons de renseignements précis sur une question intéressante, celle de l'ordre dans lequel Horace a composé ses diverses poésies. Quelques-unes contiennent l'indication de l'époque et des circonstances auxquelles elles se rapportent ; mais il est difficile, sinon impossible, de retrouver la suite chronologique de l'ensemble. Il est probable qu'un certain nombre de pièces détachées furent mises en circulation à peine écrites et transmises de mains en mains, avant d'être vendues par les soins des Sosii, les libraires à la mode. Les premières publiées en recueil sont les *Satires*, qui furent aussi le début du poëte. Horace dut mettre un certain intervalle entre les deux livres, puisqu'il rappelle en tête du second l'accueil fait à ses essais de satirique. Il avait écrit le premier livre avant l'âge de trente ans, et il donna le second entre trente et trente-cinq. Les *Epodes* paraissent avoir suivi de près les satires et correspondent aux dernières luttes civiles closes par l'ère impériale. Les *Odes*, dont quelques-unes ont pu être écrites à une date antérieure, se rapportent, pour l'ensemble, à deux périodes distinctes de la vie du poëte : il en a publié les trois premiers livres entre sa trente-quatrième et sa quarante-deuxième année, et le quatrième livre de quarante-huit à cinquante-deux ans. Dans l'intervalle se place le premier livre des *Épîtres*, que le poëte donna vers sa quarante-cinquième année. Les dates du second livre sont plus incertaines ; l'épître à Auguste, par laquelle il commence, est venue tard, et l'*Épître aux Pisons* ou l'*Art poétique*, qui en est la pièce capitale, parut très-peu de temps avant la mort du poëte. Entre ces périodes, il y eut, croit-on, des années entièrement inoccupées, car on remarque que nous possédons toutes les œuvres d'Horace et qu'elles se composent à peine de dix mille vers, à répartir entre quarante années.

L'ordre consacré dans nos livres par la tradition classique, en dehors de toute chronologie, est le suivant : les *Odes*, formant quatre livres ; le livre des *Epodes* ; le *Chant séculaire* ; deux livres de *Satires*, et deux livres d'*Épîtres*. C'est dans ce cadre qu'il faut suivre Horace pour apprécier les divers aspects de son génie. Par ses odes il est, suivant Quintilien, le seul écrivain latin qui représente le genre lyrique. Il y a porté une étonnante variété ; tantôt il atteint, par l'imitation des Grecs, surtout de Pindare, à un éclat de style, à une richesse de rhythme que la langue latine ne semblait pas comporter ; tantôt, sous l'inspiration directe de son génie, il déploie une grâce, un charme, une flexibilité qui lui sont propres. Sans doute, dans le genre sublime, on ne sent chez lui, malgré la sonorité du mètre alcaïque, les mouvements heurtés, la hardiesse de l'image, qu'un enthousiasme factice, un élan calculé, un désordre savant, étrangers à l'impétuosité naturelle et à la véritable chaleur de l'inspiration. L'imitation des procédés est parfaite, le sentiment lyrique fait défaut. L'art infini d'Horace est d'autant mieux à sa place dans le cadre d'une ode, que le sujet est moins grand. L'amour du plaisir et le désir de plaire l'inspirent mieux que le patriotisme ou la religion ; un sentiment délicat, une idée juste, une vérité morale, trouvent chez lui des formes qui leur sont admirablement proportionnées ; les exigences du rhythme lyrique ajoutent encore à la concision et au relief de sa pensée, et c'est dans l'ode qu'Horace justifie le mieux cet éloge de Fénelon : « Jamais homme n'a donné un tour plus heureux à la parole pour lui faire signifier un beau sens avec brièveté et délicatesse. » Il ne faut pas oublier qu'en transportant dans la versification latine les mètres si nombreux et si divers de la prosodie grecque, le poëte des *Odes*, qui a enrichi la langue elle-même de tant d'heureux hellénismes, a surtout contribué à donner à la poésie de l'éclat, de la souplesse et de l'harmonie.

Plus philosophe encore que poëte, Horace devait être plus à l'aise, comme écrivain, dans des poésies d'un ton si voisin de la prose qu'on les a appelées des entretiens, *Sermones*, et relevant d'une muse plus modeste, *Musa pedestris*. A ce genre appartiennent également les *Satires* et les *Épîtres*, entre lesquelles il est difficile de trouver une différence bien marquée. Horace n'a pas, comme satirique, la verve indignée des Archiloque, des Lucilius ou des Juvénal. Il s'attaque moins aux vices des hommes qu'à leurs folies, et il cherche moins, en les raillant, à les corriger qu'à s'en garantir soi-même. La satire chez lui est rarement personnelle. Elle s'adresse à l'homme en général plutôt qu'aux individus ; et quand par hasard elle les touche, elle les effleure ; elle égratigne à peine, jamais elle ne déchire. Aussi, sous prétexte de satires, le poëte se laisse-t-il aller volontiers à des récits, et il en a de charmants, soit de la vie réelle, comme le voyage de Brindes (*Sat.*, I, V), soit d'allégoriques, comme la merveilleuse fable des deux rats (*Sat.*, II, VI). Il aime à peindre, dans leurs contrastes, les mœurs de la ville et la vie des champs, et il loue cette dernière en homme qui sait en jouir, et qui est doué, comme les anciens Grecs, du sentiment de la nature.

Les *Épîtres*, avec les mêmes sujets et les mêmes

cadres que les satires, font toutefois une plus grande place à la morale, qui n'a pour l'auteur que d'aimables et indulgentes leçons. Elles sont signalées par de plus fréquentes confidences intimes ; en vieillissant on aime davantage à parler de soi et à faire un retour sur sa vie. Horace fait son portrait au physique et au moral. Il rappelle sa brillante jeunesse, sa forte santé, son front étroit, ses cheveux noirs, son doux accent et son doux sourire (I, VII, 25-27). Il retrace sa vie, humble dans ses débuts, mais grande dans son cours, et dont l'éclat ne fait honneur qu'à ses mérites (*Epist.* II, XX, 19-28). Il porte dans cette peinture de lui-même, où il a eu tant d'imitateurs, un abandon naturel dont le charme n'a jamais été égalé. Ces causeries de poëte ont un caractère de réalité vivante, qui s'accuse par les mille détails empruntés aux mœurs et aux usages du temps et qui font la principale difficulté du texte, si net et si précis. On a dit avec raison que la lecture d'Horace était plus utile pour connaître la société romaine que toutes les découvertes de l'archéologie. Une mention particulière est due à l'*Épître aux Pisons*, que l'on a décorée du titre trop pompeux d'*Art poétique*. Sans prétendre faire un traité régulier, Horace a donné, en homme de goût et en critique excellent, toutes les règles de la composition littéraire. Malgré l'aimable négligence de versification que permet la causerie, il a su ramener à son dernier degré de netteté et de précision l'expression des principes les plus incontestés de l'expérience et du bon sens, et accaparer, pour ainsi dire, leur antique autorite, en les marquant de son empreinte personnelle.

La philosophie qui pénètre toute l'œuvre d'Horace a été l'objet d'interprétations et de jugements contraires. Plusieurs n'y ont voulu voir que l'égoïsme érigé en théorie et la complaisante apologie d'une vie sans action ni dignité par une morale sans idéal et sans lois. On s'est fait des armes contre lui de quelques traits enjoués, de quelques formules expressives. On a pris au sérieux la définition qu'il s'applique lui-même de « gras et brillant pourceau du troupeau d'Epicure (*Epist.*, I, IV, 16) ». On a interprété dans le sens d'une insensibilité absolue sa fameuse maxime *Nil admirari* (*Epist.*, I, VI), et l'on s'est plu à le représenter comme enseignant et pratiquant l'indifférence à l'égard de toutes les affections et de tous les devoirs. Il faut avoir bien peu lu Horace pour soutenir un instant de telles conclusions. Il professe sans doute les doctrines épicuriennes, mais il leur conserve le caractère élevé que leur avait imprimé le fondateur et qu'elles ne peuvent garder, dit-on, que par une heureuse inconséquence. L'union inséparable du bonheur et de la vertu est, pour Horace comme pour Epicure, le fond de la doctrine. La préoccupation d'une règle morale de conduite paraît dans maintes de ses pages, et il a d'aussi beaux vers que Juvénal sur la conscience, rempart invincible de l'homme de bien (*Epist.* I, I, 60-61) :

> Hic murus aheneus esto,
> Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

Horace veut qu'on mette sa vie en harmonie avec les principes, et celui qui croit, comme lui, que la vertu seule peut faire le bonheur, doit s'attacher courageusement à elle, au mépris de toutes les voluptés (*Epist.*, I, VI, 30-31) :

> Si virtus hoc una potest dare, fortis omissis,
> Hoc age, deliciis.

Le trop célèbre *Epicuri de grege porcum* n'est qu'une aimable plaisanterie ; c'est le pendant du portrait comique du Sage de Zénon qui porte en lui l'idéal de tous les biens : « honneur, beauté, liberté, puissance souveraine et surtout la santé,... quand il n'a pas la pituite. » Il se moque de tous les excès des doctrines contraires, prêt à prendre dans chacune ce que le hasard lui fait rencontrer de bon. Il a exprimé admirablement cet éclectisme qui flotte entre la morale du devoir et celle du plaisir (*Epist.*, I, I, 14-19).

> Nullius addictus jurare in verba magistri,
> Quo me cunque rapit tempestas, deferor hospes.
> Nunc agilis fio et mersor civilibus undis,
> Virtutis veræ custos rigidusque satelles ;
> Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor,
> Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.

L'épicuréisme qui attire ainsi Horace sans le retenir tout entier, a enfin une portée toute stoïcienne Il conduit à ce que l'école a appelé l'*ataraxie*, à cet état d'une âme qui ne se trouble de rien, ni des revers de la fortune, ni de la tyrannie de la nature, ni des menaces de la mort. La formule *nil admirari* n'a pas d'autre sens, et Horace, en la développant, prêche l'affranchissement de l'âme, aussi bien que Lucrèce, cet autre grand théoricien romain de l'épicuréisme. Le philosophe dans Horace n'est jamais indigne du poëte lyrique qui a si bien célébré la fermeté du juste dans ses principes et ce calme imperturbable d'un sage que ne troublerait pas même la chute du ciel (*Od.*, III, III, 1-8). Mais, hors de l'ode, cette philosophie se fait moins éclatante de langage ; elle subordonne toujours les sens à l'esprit et les choses à l'homme, même dans la poursuite du plaisir ; mais, au milieu de la préoccupation du bonheur, elle a parfois des mollesses de langage qui peuvent effaroucher les âmes mâles et fières. Plus on pénètre dans les écrits d'Horace, mieux on comprend, dans son inoffensive liberté, cette douce et aimable sagesse qui fait elle-même à la folie sa place légitime (*Od.*, IV, XII, 27-28) :

> Misce stultitiam consiliis brevem,
> Dulce est desipere in loco,

qui ouvre l'âme au plaisir sans l'en rendre esclave, qui l'affermit contre le malheur et la défend de l'orgueil de la prospérité, qui lui enseigne enfin

> A mépriser la mort en savourant la vie,

suivant l'un des traits les plus heureux de l'admirable *Épître* de Voltaire à laquelle il faut laisser le dernier mot sur la philosophie du « cher » poëte.

Il y a peu d'auteurs dont les œuvres comptent autant d'éditions que celles d'Horace. On en a deux du XVe siècle qui n'ont ni date, ni indication de lieu, ni d'imprimeur et qui sont des raretés bibliographiques ; elles ont précédé toutes les éditions datées. Celles-ci sont déjà fréquentes à partir de 1471, surtout en Italie ; on n'en cite pas moins d'une douzaine antérieures au XVIe siècle, dans le format in-folio et in-quarto. Après 1600, les éditions se multiplient dans tous les formats, la plupart avec notes et commentaires. On cite celles d'Alde (Venise, 1601, in-8 ; 1609, in-8, etc.) ; de Cruquius (Leyde, 1603, in-4) ; de Lambin (Paris, dernière édit., 1605) ; de Torrentius (Anvers, 1608, in-4) ; de Richard Bentley (Amsterdam, 1728, in-4, 3e édit.) ; de Johannes Pine (Londres, 1733, 2 vol. in-8, avec figures) ; de Gesner et Zeune (Leipzig et Glascow, 1762-1794) ; de Mitscherlich (Leipzig, 1800, 2 vol. in-8) ; de Ch. Fea (Rome, 1811, 2 vol. in-8), reproduite et revisée par H. Bothe (Heidelberg, 1820-1821, 2 vol. in-8) ; de Vanderburg (Paris, 1812) ; d'Orelli (Zurich, 1838, 2 vol. in-8), reproduite par Beiter (Turin, 1850-1852, 2 vol. in-8) ; de Firmin Didot (Paris, 1855, in-16, avec gravures photographiques), etc. — Les éditions pour les classes sont toutes faites d'après celle expurgée du P. Jouvency (Rouen, 1706, in-12). Les différentes parties des poésies d'Horace ont été aussi l'objet d'éditions savantes ou de luxe, dont quelques-unes sont des raretés

de prix, comme l'*Épode II* (De Laudibus vitæ rusticæ; 1586, in-4), avec commentaire d'Alde Manuce et un dessin de Carrache; les *Odes* avec les mélodies (Melodiæ in Odas; Francfort, 1802, in-8), etc.

Les traductions générales ou particulières sont également nombreuses dans toutes les langues. Elles le sont surtout en français, où nul poëte n'a été plus souvent mis en vers et en prose. Parmi les traductions en prose, on cite celles de Dacier (1681, 10 vol. in-12); de Sanadon (1728, 2 vol. in-4, et 6 vol. in-12); de Batteux (1750, 2 vol. in-12); de Binet (1783, 2 vol. in-12); de Campenon et Desprès (1821, 2 vol. in-8); de Goubaux et Barbet (1827, 2 vol. in-8); de la collection Panckoucke par treize traducteurs (1832 et suiv., 2 vol. in-8; 1860, gr. in-18); de Patin (1860, 2 vol. gr. in-18); de Jules Janin (1860 et 1861, petit in-16), etc. — Les principales traductions complètes en vers sont celles de Daru (1810, 2 vol. in-8); de Ragon (1831, 4 vol. in-18); de Duchemin (1839, 2 vol. in-8); d'Hipp. Cournol (1860, 4 vol. gr. in-18); d'Émile Bouland (1861, in-8); de Leconte de Lisle (1873, 2 vol. in-16); du comte Siméon (1873, 3 vol in-8, avec eaux-fortes). Nous ne parlons pas des traductions françaises partielles, qui, pour les *Odes* et l'*Art poétique* surtout, sont innombrables; nous citerons seulement à titre de curiosité les deux plus anciens essais : *l'Art poétique d'Horace translaté en rithme françoise*, anonyme [par Jac. Peletier] (Paris, 1541, petit in-8), et *les Cinq livres des odes de Q. Horace Flacce, traduits du latin en vers françois*, par J. Mondot (Ibid., 1579, petit in-8). Ajoutons, au même titre : *les Odes en vers burlesques* [par H. Picou] (Leyde, Elzévir, 1653, petit in-12). — Parmi les traductions étrangères, nous rappellerons, pour l'Allemagne : la traduction de Voss (1821, 2 vol. in-8), et celle des *Satires* et des *Épîtres* par Wieland (Leipzig, 1819, 2 vol. in-8; Ibid., 1837, 2 vol. in-8); pour l'Angleterre : celles de Watson (Londres, 1760, 2 vol. in-8) et de Ph. Francis (1747, 4 vol); pour l'Italie : celles de Solari (Gênes, 1811, 2 vol.) et de T. Gargallo (1820, 4 vol. in-8); pour l'Espagne : celle de don Xavier de Burgos (Madrid, 1820-1823, 4 vol. in-8). Il a été donné par Monfalcon une édition polyglotte des *Œuvres complètes* en six langues (Lyon, 1834, gr. in-8).

Cf. Les *Notices* et *Commentaires* des principales éditions et traductions; — J. Masson : *Vita Horatii ordine chronologico delineata*, etc. (1708, in-8); — Capmartin de Chaupy : *Découverte de la maison de campagne d'Horace* (Rome, 1769, 3 vol. in-8); — Richard van Ommern : *Horatius als mensch en als burger van Rome beschouwd* (Amsterdam, 1789, in-8), traduit en allemand par L. Walch (Leipzig, 1802, in-8); — Dussaulx : *Mémoire sur Horace*, dans le tome XLIII de l'Ac. des inscr. et belles-lettres; — Ernesti : *Clavis horatiana* (1802-1804, 3 vol. in-8); — Eus. Salverte : *Horace et l'empereur Auguste* (1823, in-8); — Kirchner : *Quæstiones horatianæ* (Leipzig, 1834 et 1847, in-4); — J. Tate : *Horatius restitutus* (Londres, 1837); — Walckenaër : *Histoire de la vie et des poésies d'Horace* (1840, 2 vol. in-8); — Fr. Jacob : *Horaz und seine Freunde* (Berlin, 1852, in-8); — H.-H. Milman : *Life of Q. Horatius* (Londres, 1852, in-8), et dans le *Dictionary of greek and roman biography* de Smith; — N. des Vergers : *Etude sur Horace* (1855, in-18), et dans l'édit. F. Didot, etc.; — Blaze de Bury : *Horace et ses traducteurs*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1875).

HORACE, tragédie de P. Corneille (voy. ce nom). — Voyez aussi ARÉTIN, P. DE LAUDUN D'AYGALIERS, LOPE DE VEGA; — HORACE ET LYDIE, comédie de Ponsard (voy. ces noms).

**HORAPOLLO**, Ὡραπόλλων, ou HORUS APOLLO, nom sous lequel nous est parvenu un petit ouvrage sur les hiéroglyphes, que l'on croit avoir été écrit d'abord en égyptien au vᵉ siècle après J.-C., puis avoir été mis en grec par un traducteur inconnu, avec ce titre : Ὡραπόλλωνος Νειλώου ἱερογλυφικά, *Hiéroglyphiques d'Horapollo Niliaque*. Cette traduction, évidemment d'une époque où l'on avait perdu les traditions du sacerdoce égyptien, est bien postérieure à l'ouvrage original. Champollion a trouvé dans le livre d'Horapollo des indications utiles. Ce livre fut publié d'abord par Alde, dans les *Fabulistes grecs* (Venise, 1505, in-fol.). Il a été plusieurs fois édité séparément, notamment par Mercier (Paris, 1548, in-4), par Morel (Paris, 1551, in-8), par C. de Pauw (Utrecht, 1727, in-4), par C. Leemans (Leyde, 1835, gr. in-8, avec planches). On en a des traductions françaises par J. Kerver (Paris, 1543, in-8), et par Requier (Ibid., 1779, in-12).

Cf. Goulianof : *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon* (Paris, 1827, in-4); — Ch. Lenormant : *Recherches sur l'origine et l'utilité actuelle des hiéroglyphes d'Horapollon* (Ibid., 1838, in-8).

**HORMAYR** (Joseph, baron DE), homme politique et historien allemand, né à Inspruck le 20 janvier 1781, mort le 5 novembre 1848. Fils de l'ancien chancelier du Tyrol, il prit part, en 1809, sous les ordres d'André Hofer, à l'insurrection du pays, devint historiographe de l'Autriche en 1815, puis passa au service de la Bavière, dont il fut le résident à Hanovre et auprès des villes hanséatiques, et fut nommé, en 1846, directeur des Archives de Munich. Passionné pour l'histoire, il avait publié son premier ouvrage dès l'âge de treize ans.

Parmi ses nombreux écrits qui témoignent de sérieuses recherches, mais auxquels on reproche de la partialité et de l'emphase, nous citerons : *Essais d'histoire critique et diplomatique du Tyrol au moyen âge* (Kritisch-diplomatische Beitraege, etc.; Inspruck, 1802-3, 2 vol. in-8); *Histoire du comté du Tyrol* (Geschichte der gefürsteten Grafschaft Tirol; Tubingue, 1806-8, 2 vol.); *le Plutarque autrichien*, contenant les vies et portraits de tous les princes de la maison impériale (Ostreichischer Plutarch; Vienne, 1807-20, 20 vol.); *Archives d'histoire, statistique, littérature et beaux-arts* (Archiv für Geschichte, etc.; Ibid., 1810-28, 18 vol. in-4); *Annuaire d'histoire nationale* (Taschenbuch für die vaterlaendische Gesch.; Ibid., 1811-48, 27 vol.); *Histoire d'André Hofer* (Geschichte A. H.'s; Leipzig, 1817, in-8); *Esquisses de la guerre de la délivrance* (Lebensbilder aus dem Befreiungskriege; Iéna, 1842-44, 3 vol.), sans compter plusieurs volumes de *Mélanges*.

Cf. *Conversations-Lexikon* (11ᵉ édition).

**HORN** (Georges), en latin *Hornius*, historien allemand, né à Grenssen en 1620, mort à Leyde en 1670. Il occupa plusieurs chaires en Hollande. Savant, mais paradoxal, il écrivit entre autres ouvrages d'histoire : *De Originibus americanis libri IV* (La Haye, 1652, in-12), où il soutient que l'Amérique a été peuplée par les Phéniciens, les Chinois, les Huns, etc.; *Historiæ philosophicæ libri VII* (Leyde, 1655, in-4); *Historia ecclesiastica et politica* (Ibid., 1665, in-12), traduite en français (Rotterdam, 1699-1700, 2 vol. in-12), puis divers traités de géographie.

**HORN** (François-Christophe), littérateur allemand, né à Brunswick le 30 juillet 1781, mort le 19 juillet 1837. Professeur à Berlin, il écrivit des romans, des poésies qui firent peu de bruit et des travaux utiles d'histoire littéraire : *Précis de l'histoire et de la critique littéraires en Allemagne de 1790 à 1818* (Umrisse zur Geschichte und Kritik der schœnen Lit. D.'s (Berlin, 1819); *Hist. et crit. de la poésie et de l'éloquence des Allemands depuis Luther* (Gesch. und Krit. der Poesie, etc.; Ibid., 1822-29, 4 vol.); *les Drames de Shakespeare* (S.'s Schauspiele; Leipzig, 1823-31, 5 vol.), etc.

Cf. *Conversations-Lexicon* (11ᵉ édit.).

**HORN ET RIMEL**, sujet d'une ancienne ballade écossaise, développée plus tard en chanson de geste (*the Geste of Kyng Horn*) et en poëmes chevaleresques tour à tour écossais, anglais et français. Horn ayant osé aimer Rimel, la fille du roi, a été exilé; mais avant de partir il a obtenu d'elle la promesse qu'elle lui resterait fidèle pendant sept ans. Le temps écoulé, la jeune fille va donner sa main à un roi, lorsque son fiancé se présente dans la salle du festin, déguisé en mendiant. Elle court à lui, renonçant à son royal fiancé; mais Horn, par ses actes de haute chevalerie, lui conquiert une autre couronne. M. Fr. Michel a réuni, d'après les manuscrits de Londres, d'Oxford et de Cambridge, et a publié pour les membres du Bannatyne Club, ce qui reste des anciens poëmes du XIIIe au XVIe siècle, sous le titre de *Horn et Rimenhild* (Paris, 1845, in-4).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

**HORNE-TOOKE** (John), homme politique et philologue anglais, né en 1736, mort en 1812. Il eut pendant trente ans un rôle de quelque importance dans l'opposition; il fut même mis en jugement en 1794 pour ses opinions trop favorables à la Révolution française. Au milieu de cette longue agitation politique, il s'occupa, non sans succès, d'études grammaticales. Ses Ἔπεα πτερόεντα (paroles ailées) ou *Distractions de Furley* (1786-1805, 2 vol. in-4) sont une suite d'essais sur la grammaire générale, ingénieux et pleins de finesse, avec des aperçus généraux qui ne manquent pas de justesse, malgré l'ignorance où était l'auteur des principes de la philologie comparée.

Cf. Chambers : *Cyclopaedia of Engl. Lit.*; — Hazlitt : *Spirit of the age*.

**HORRIBILICRIBRIFAX**, pièce satirique de Gryphius (voy. ce nom).

**HORTENSIUS** (Quintus), orateur romain, né en 114 avant J.-C., mort en 50. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il débuta au forum et se fit applaudir par Crassus, le premier orateur de l'époque. Après la mort de celui-ci et celle d'Antoine, il se trouva, au temps de Sylla, le chef du barreau. Défenseur du parti aristocratique, il acquit une grande fortune, fut questeur en 81, édile en 75, préteur en 72 et consul en 69. Le talent de Cicéron obscurcit la gloire d'Hortensius. Il lutta contre son jeune rival dans plusieurs causes, notamment dans celle de Verrès. Les progrès de César et du parti démocratique ne tardèrent pas à les rapprocher, mais Hortensius, voyant l'inutilité de leurs efforts, se retira de la vie politique, sans toutefois renoncer à la profession d'avocat.

On trouve chez plusieurs écrivains de l'antiquité latine des détails circonstanciés sur la vie luxueuse que menait Hortensius. Quant à son éloquence, c'est Cicéron qui nous la fait le mieux connaître, surtout dans le *Brutus*. Il la désigne, comme ses contemporains, par le nom d'éloquence asiatique, expression qui signifiait une forme élégante et harmonieuse, mêlée de recherche et d'emphase. Hortensius, qui porta à un haut degré ce genre d'éloquence, la rendait plus agréable encore par la douceur de sa voix, par une mimique savante et par un soin extrême de tous les détails extérieurs qu'il poussait jusqu'à l'arrangement des plis de sa toge. A une élocution d'une grande facilité, il joignait une mémoire extraordinaire. Quand l'étude des modèles athéniens eut fait pénétrer à Rome l'éloquence, naturelle et puissante, qui fut celle de Cicéron, le genre asiatique tomba dans le mépris; on trouva surtout ridicule, chez Hortensius vieillissant, l'emploi de moyens oratoires peu dignes de la gravité de son âge. Hortensius écrivit rarement ses discours et il ne nous est rien parvenu de lui.

Cf. Linsen : *Dissertatio de Hortensio oratore* (Abo, 1822, in-4); — Smith : *Dictionary of greek and roman biography*.

HORTENSIUS, traité de Cicéron (voy. ce nom).

HOTEL DE BOURGOGNE, de RAMBOUILLET, etc — Voy. BOURGOGNE, RAMBOUILLET, etc.

**HOTMAN** (François), jurisconsulte français, né le 23 août 1524 à Paris, mort le 12 février 1590. Sa famille était originaire d'Allemagne. Après avoir terminé ses études de droit, il embrassa le calvinisme, en 1547, et se lia avec Calvin, qui le fit nommer professeur de belles-lettres à Lausanne. Il enseigna le droit à Strasbourg en 1556, à Valence en 1563, à Bourges, où il remplaça Cujas, en 1567, et enfin à Genève en 1573. Henri IV le nomma conseiller d'Etat. D'un caractère indépendant, mais porté à l'intrigue et aux violences, il eut beaucoup de part aux querelles et aux débats de religion, fut un des principaux instigateurs de la conspiration d'Amboise et écrivit l'*Epistre envoyée au Tygre de la France*, pamphlet anonyme contre le cardinal de Lorraine. Il fut sauvé par ses élèves, lors de la Saint-Barthélemy.

Hotman est, d'après M. Dareste, un de nos prosateurs les plus remarquables du XVIe siècle. Il parle une langue claire, rapide, nerveuse et élégante. Son style latin a les mêmes qualités. Son ouvrage le plus connu est le *Franco-Gallia, seu Tractatus isagogicus de regimine regum Galliæ et de jure successionis* (Genève, 1573, in-8 et in-12), réimprimé sous le titre de *Libellus statum veteris reipublicæ gallicæ describens* (Cologne, 1574, 1576, in-8; Francfort, 1686, in-8; Londres, 1721, in-8), traduit en français par Simon Goulart, sous le titre de *Gaule franque* (Cologne, 1574, in-8). Cet ouvrage, très-hardi pour l'époque, tendait à montrer, dans un intérêt aristocratique plutôt que démocratique, que de tout temps la souveraineté fut exercée en France par un grand conseil national, maître d'élire et de déposer les rois. On a encore de lui : l'*Anti-Tribonian, ou Discours sur l'estude des loix* (Paris, 1567, 1603, 1609, in-8), vive et spirituelle critique du droit romain; *Antiquitatum romanarum libri V* (Bâle, 1584, in-8); *Brutum fulmen papæ Sixti V adversus Henricum regem Navarræ* (1585, in-8), pamphlet contre le pape, etc. Presque toutes les œuvres de Hotman sont réunies dans l'édition de Genève (1599-1601, 3 vol. in-fol.). — Son frère, Antoine HOTMAN, jurisconsulte, né vers 1525, mort en 1596, fut partisan de la Ligue, qui le nomma avocat général près le parlement de Paris. On a de lui des ouvrages de droit et un opuscule intitulé : *Pogonia, sive Dialogus de barba* (Anvers, 1586, in-4). — Son fils, Jean HOTMAN, né en 1552 à Lausanne, mort en 1636, fut employé sous Henri IV et Louis XIII, comme diplomate calviniste, à négocier avec les princes protestants d'Allemagne. Il a écrit *De la Charge et dignité d'ambassadeur* (Paris, 1604, in-8). Les *Lettres* de Fr. et J. Hotman ont été publiées (Amsterdam, 1700, in-4).

Cf. R. Dareste : *Essai sur Hotman* (Paris, 1850, in-8); — Haag frères : *la France protestante*.

HOTTENTOTE (LANGUE), une des langues de l'Afrique, parlée jadis par les Kochoquas, les Sonquas, les Hessoquas et diverses tribus à peu près disparues aujourd'hui et desquelles sont issus les Hottentots. Cette langue a quatre dialectes principaux : le *carana*, le *goaanaqua*, dialecte mêlé de beaucoup de mots cafres, le *namaquas* parlé par les petits et les grands Namaques, enfin le *Dammara*. Du mélange de ces dialectes s'est formé la langue hottentote en usage chez les indigènes de la colonie anglaise du Cap. L'idiome des Hottentots est caractérisé par un claquement de la langue qui se fait souvent entendre, et Thunberg dit que quand plusieurs Hottentots conversent ensemble, on croit entendre caqueter des

ores. Il y a dans cet idiome de fortes aspirations. Les diphthongues prolongées et ouvertes, telles que *oo*, *oou*, *ao*, *uu*, y sont fréquentes. Les lettres *l*, *f*, *v*, *x*, manquent dans l'alphabet. Le hottentot n'a ni articles, ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni verbes auxiliaires : l'expression de la physionomie et le geste y suppléent.

Cf. V.-H. Tindall : *A Grammar of the Namaqua-Hottentot language* (Cape-Town, 1857) ; — J.-C. Wallmann : *Die Formenlehre der Namaquasprache* (Berlin, 1857).

**HOTTINGER** (Jean-Henri), orientaliste allemand, né à Zurich le 10 mars 1620, mort le 5 juin 1667. Il alla terminer ses études à Leyde, visita l'Angleterre, la France, puis devint professeur de langues orientales et de théologie à Heidelberg, enfin recteur de l'université de Zurich. Il se noya dans le Limmat, avec deux de ses enfants. Ses ouvrages témoignent d'un grand et consciencieux savoir, et, malgré le manque d'ordre qu'on y signale, ils ont rendu longtemps d'importants services. Laissant de côté les écrits de théologie et d'exégèse, nous citerons seulement : *Historia orientalis ex variis orientalium monumentis collecta* (Zurich, 1651, in-4) ; *Historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti enneas* (Ibid., 1651-67, 9 vol. in-8) ; *Grammatica quatuor linguarum, hebraicæ, chaldeæ, syriacæ et arabicæ harmonica*, etc. (Heidelberg, 1659, in-4) ; *Etymologicum orientale, sive Lexicon harmonicum heptaglotton* (Francfort, 1661, in-4). — A la même famille appartiennent un assez grand nombre d'érudits et de théologiens, auteurs de beaucoup de travaux consignés dans les recueils bibliographiques.

Cf. J.-H. Heidegger : *Historia vitæ et obitus J.-H. Hottingeri* (Zurich, 1667, in-12) ; — Bayle : *Dictionnaire historique* ; — Niceron : *Mémoires*, t. VIII.

**HOTTINGER** (Jean-Jacques), historien suisse, né à Zurich le 18 mai 1783, mort le 20 mai 1860. Professeur à l'université de Zurich, il a publié d'utiles travaux d'histoire locale, entre autres : *Histoire du schisme suisse* (Geschichte der schweizer Kirchentrennung; Zurich, 1825-27, 2 vol.), faisant suite à l'*Histoire de la Suisse* de J. Muller. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

**HOUARD** (David), érudit français, né en 1725 à Dieppe, mort le 15 décembre 1802. Avocat au parlement de Normandie, et le seul homme au XVIIIe siècle qui s'appliquât sérieusement aux antiquités celtiques, il fut élu, en 1785, membre associé de l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Traité sur les coutumes anglo-normandes* (Rouen et Paris, 1776, 4 vol. in-4) ; *Dictionnaire de la coutume de Normandie* (Rouen, 1780-1782, 4 vol. in-4), etc.

Cf. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. I ; — Guilbert : *Mémoires biograph. et littér. sur le départ. de la Seine-Inférieure.*

**HOUBIGANT** (Charles-François), hébraïsant français, né en 1686 à Paris, où il est mort le 31 octobre 1783. Membre de l'Oratoire, il enseigna les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons et fut supérieur du collège de Vendôme. Devenu sourd et condamné à une vie tout à fait retirée, il se livra à l'étude de l'hébreu et fut aussi savant que modeste. Il suivit le système de Masclef et de Cappel contre les points-voyelles.

On a de lui : *Racines de la langue hébraïque*, en vers techniques (Paris, 1732, in-8) ; *Prolegomena in scripturam sacram* (Paris, 1746, in-4), traitant des fautes qui ont obscurci le texte primitif de l'Ancien Testament; *Psalmi hebraici mendis quam plurimis expurgati* (Leyde, 1748, in-16) ; *Biblia hebraica, cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta* (Paris, 1753 et 1754, 4 vol. in-fol.), ouvrage où il proposa de nombreuses corrections qui furent très-discutées; puis des traductions d'ouvrages anglais, etc.

Cf. Cadry : *Notice*, dans le *Magasin encyclopédique*, mai 1806 ; — Michel Nicolas, dans la *Nouvelle biographie générale.*

**HOUDETOT** (Élisabeth-Françoise-Sophie DE LA LIVE, comtesse D'), née vers 1730, morte le 22 janvier 1813. Elle avait épousé, en 1748, le général d'Houdetot. Elle appartient aux souvenirs littéraires du XVIIIe siècle par les longues relations qu'elle eut avec le poëte Saint-Lambert et par l'ardente passion qu'elle inspira à Jean-Jacques Rousseau. Célèbre à la fois par sa bonté et son esprit, elle faisait des vers d'un tour délicat qui circulaient sous le manteau. Grimm cite d'elle cet impromptu sur la belle tête que la duchesse de La Vallière avait conservée à cinquante ans :

La nature, prudente et sage,
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.

Cf. J.-J. Rousseau : *Confessions* ; — Grimm : *Correspondance littéraire*, t. VII ; — Saint-Marc Girardin : *Jean Jacques Rousseau, sa vie*, etc. (Paris, 1875, 2 vol.).

**HOUSSAIN WÂEZ** ou KASCHEFI, écrivain persan du XVIe siècle, mort en 1514. Il a fait, sous le titre de *Anvari Sohaïli* (l'Etoile de Canope), une traduction en prose et en vers de l'*Humaioun Nameh*, recueil de fables d'origine indienne. C'est, par le nombre et la cadence des mots, et par le parallélisme des phrases, un modèle de style fleuri. Ce livre a été imprimé plusieurs fois (Calcutta, 1805, in-fol ; 1816, in-4 ; 1833, 2 vol. in-8 ; Hertford, 1851, in-4 ; 1854, gr. in-8 ; Bombay, 1828, 2 vol. in-8). On a, du même auteur, un traité de morale intitulé *Akhlagi Mohcini*, édité par J.-W.-J. Ouseley (Hertford, 1850, in-8), et des *Commentaires* célèbres sur le Coran.

**HOUTTEVILLE** (l'abbé Alexandre-Claude-François), théologien et littérateur français, né en 1686 à Paris, mort le 8 novembre 1742. Secrétaire du cardinal Dubois, il fut élu, le 23 février 1723, membre de l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1742. Son principal ouvrage est intitulé : *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits* (1722, in-4 ; 1740, 3 vol. in-4 ; 1749, 4 vol. in-12). Fourmont, Souchay et Desfontaines en attaquèrent vivement les erreurs, les omissions et le style affecté et bizarre ; il fut défendu par le *Journal de Trévoux*. On cite, en outre : *Essai philosophique sur la Providence* (1728, in-12) ; des *Dissertations* dans les *Mémoires* de Desmolets ; les *Eloges de Bossuet* et *du maréchal de Villars*, dans le *Recueil* de l'Académie.

Cf. Marivaux : *Eloge*, dans le *Recueil* de l'Acad. française ; — Sabatier de Castres : *les Trois siècles de la littérature française.*

**HOWARD** (Henri), comte DE SURREY, homme politique et littérateur anglais, né vers 1515, mort en 1547. Il servit Henri VIII, puis, devenu suspect, fut décapité. Il a laissé une traduction des IIe et IVe livres de l'*Enéide*, la première en vers blancs qui fût faite ; une traduction de *Boccace*, et des sonnets et chansons. Ses *Œuvres* ont été réunies par le Dr Nott, avec celles de Th. Wyatt (Londres, 1816, 2 vol. in-4). — Un autre écrivain du même nom, sir Robert HOWARD, né en 1626, mort en 1698, a aussi traduit le IVe livre de l'*Enéide*, puis l'*Achilléide*, et donné quelques comédies et plusieurs livres d'histoire.

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary.*

**HOZIER**. — Voyez D'HOZIER.

**HOZ MOTA** (Juan DE), poëte dramatique espagnol, né à Madrid en 1620. Il remplit diverses fonctions publiques. Il est auteur du *Châtiment de l'avarice* (Castigo de la miseria), l'une des meil-

leures comédies de *figuron*, où la place donnée à l'intrigue ne nuit pas à la vérité du portrait d'un Harpagon espagnol.

Cf. Baena : *Hijos de Madrid* ; — von Schack : *Geschichte der spanischen Literatur*, t. III.

**HROSWITHA**, religieuse et poëte allemande de la fin du X[e] siècle. Entrée à l'abbaye de Gandersheim (près de Brunswick), vers l'âge de vingt-trois ans, et après avoir acquis déjà l'expérience du monde et des passions, elle se tourna avec ardeur vers l'étude dans le dessein d'honorer Dieu par l'emploi de ses talents. Elle écrivit en latin différents poëmes : le *Panégyrique des Othons*, l'*Histoire de la nativité de la Vierge*, en vers hexamètres léonins ; l'*Ascension de Notre-Seigneur*, dans le même rhythme ; la *Passion de saint Gandolfe*, en vers élégiaques ; la *Passion de saint Denis*, en hexamètres, et autres légendes tirées de la vie des saints. Ces poëmes sont marqués de l'esprit du temps, dont ils reproduisent la naïveté, parfois grossière. Plusieurs sont imités assez servilement de compositions antérieures.

La religieuse Hroswitha est surtout connue pour ses essais dramatiques, à une époque où le genre n'existait pas en Europe. On a d'elle six comédies, qu'elle déclare avoir composées à l'imitation de Térence. Ces pièces rappellent encore moins l'auteur latin par les sujets que par le style. Elles sont intitulées : *Gallicanus*, *Dulcitius*, *Callimaque*, *Abraham*, *Paphnuce* et *Sapience*, et elles ont pour objet, en général, de célébrer le triomphe de la chasteté. On y trouve pourtant quelques peintures assez scabreuses, par exemple, dans *Abraham* et dans *Paphnuce*, celles des lieux de perdition où se hasardent ces saints personnages pour arracher à la débauche ses victimes. Ailleurs, c'est, sous une forme bizarre, une mise en scène assez vive des ardeurs de l'amour, comme dans *Dulcitius*, où un amoureux de trois vierges prodigue aux marmites et chaudrons de leur cuisine les embrassements passionnés qu'il ne peut donner à leurs personnes. Villemain, qui juge la prose latine de *Gallicanus* assez correcte, y trouve dans le maniement de deux légendes « un sentiment vrai de l'histoire ». *Callimaque* a du mouvement et de la passion ; le sujet est l'amour d'un païen pour une chrétienne qui, pour échapper à sa propre faiblesse, demande à Dieu et obtient de mourir ; son amant, comme Roméo, ne craint pas de violer sa tombe. *Sapience*, ou *Foi, espérance et charité*, est le tableau d'un triple martyre. Ces comédies et drames, qui ont peut-être été joués dans le cloître de l'auteur, n'ont eu aucune influence sur la littérature allemande du temps, parce qu'ils étaient écrits en latin. Le *Théâtre de Hroswitha* a été publié, avec traduction française en regard, par Magnin (Paris, 1845, in-8). Ses *Œuvres* ont eu plusieurs éditions, entre autres celle de Conrad Celtes (Nuremberg, 1501, petit in-fol.), reproduite par Schurzfleisch (Vittemberg, 1707, in-4), et, plus récemment, celle de M. Barrak (Nuremberg, 1857).

Cf. Fabricius : *Bibliotheca mediæ ætatis* ; — Freytag : *de Hroswitha poetria* (Breslau, 1839) ; — Hoffmann von Fallersleben : *De Roswithæ vita et scriptis* (Breslau, 1839, in-8) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge* ; — Dauber : *die Nonne von Gandersheim* (1858).

**HUART** (Louis) journaliste et littérateur français, né à Trèves en 1813, mort en 1865. Rédacteur de plusieurs journaux et particulièrement du *Charivari*, il a collaboré à diverses publications pittoresques ou comiques et créé celle des *Physiologies*, qui eurent, à partir de 1840, une très-grande vogue. On lui doit aussi un recueil biographique très-recherché, la *Galerie de la presse, de la littérature et des beaux-arts* (1839-41, 3 vol. in-4). [*Dictionn. des Contemporains*, les quatre premières éditions.]

HUASTÈQUE (LANGUE), un des idiomes de l'Amérique centrale des plateaux d'Anahuac, parlé au nord de Tezcuco. Ses racines ont quelque affinité avec celle du maya, langue du Yucatan, et, par son vocabulaire et sa grammaire, le huastèque s'éloigne de l'aztèque ou mexicain. Sa déclinaison, qui ressemble à celle de plusieurs langues américaines, se distingue par la propriété de former des substantifs diminutifs à l'aide de la terminaison *il*. Le pluriel des noms se forme par l'addition de la terminaison *chic* ou du préfixe *cham* (beaucoup). Il y a deux conjugaisons pour les verbes passifs, différant entre elles par le prétérit, mais le verbe *être* fait défaut. Les pronoms s'emploient comme affixes. A de Holmoz a publié le *Dictionnaire* et la *Grammaire* de cette langue (Grammatica et Lexicon linguæ mexicanæ totonaquæ et huastecæ ; Mexico, 1560, 2 vol. in-4). Une grammaire a été aussi donnée par C. de Tapia Zenteno (Arte de la lengua huastecæ ; Ibid., 1747, in-4), qui a traduit plus tard en huastèque le *Catéchisme de la doctrine chrétienne* (Ibid., 1767, in-4).

Cf. Carlos de Tapia Zenteno : *Noticia de la lengua huasteca*, dans le *Catéchisme* cité ; — H.-E. Ludevig : *The Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**HUBER** (Michel), littérateur et traducteur français, d'origine allemande, né à Frontenhausen (Bavière) en 1727, mort à Leipzig le 15 avril 1804. Il vécut presque constamment à Paris, écrivit dans divers recueils français et traduisit dans notre langue, outre les *Idylles* de Gessner, un assez grand nombre d'ouvrages artistiques, historiques ou littéraires, de Winckelmann, de Hagedorn, de Campa, de Thummel, etc. — Son fils, Louis-Ferdinand HUBER, né à Paris en 1764, mort à Ulm en 1804, dirigea longtemps l'*Allgemeine Zeitung* et laissa aussi des ouvrages et traductions qui furent publiés par sa veuve (Tubingue, 1806-1810, 2 vol.). — Celle-ci, Thérèse HUBER, fille du savant Heyne, née à Gœttingue en 1764, morte à Augsbourg le 15 juin 1829, mariée en premières noces à J.-G. Forster (voy. ce nom), dont elle publia la *Correspondance*, a écrit des *Nouvelles* qui ont été éditées après sa mort par son fils (Erzaehlungen ; Leipzig, 1830-1833, 6 vol.).

Cf. Rabbe, etc : *Biographie univ. des contempor.* ; — *Conversations-Lexicon* (11[e] édition).

**HUC** (l'abbé Evariste-Régis), voyageur français, né à Toulouse le 1[er] août 1813, mort à Paris en mars 1860. Ayant parcouru, comme missionnaire lazariste, le Gabet, la Tartarie, le Thibet, la Chine, il a publié, outre des *Lettres* et *Mémoires* dans des recueils spéciaux : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie*, etc. (1852, 2 vol. in-8) ; *l'Empire chinois* (1854, 2 vol. in-8) ; *le Christianisme en Chine, en Tartarie*, etc. (1857-1858, 4 vol. in-8), ouvrages plusieurs fois réimprimés et traduits en plusieurs langues. [*Dictionnaire des Contemporains*, les trois premières éditions.]

HUDIBRAS, poëme satirique de S. Butler (voy. ce nom).

**HUDSON** (John), philologue anglais, né à Widehope (Cumberland) en 1662, mort à Oxford le 27 novembre 1719. Membre de l'université de cette ville, il devint bibliothécaire de la Bibliothèque bodléienne. On lui doit des éditions savantes et judicieuses de *Thucydide* (Oxford, 1696, in-fol.), des *Geographiæ veteris scriptores græci minores* (Ibid., 1698-1712, 3 vol. in-8), de *Denys d'Halicarnasse* (Ibid., 1704, 2 vol. in-fol.), de *Longin* (Ibid., 1710, in-4), de *Fl. Josèphe* (Ibid., 1720, 2 vol. in-fol.), etc.

Cf. Hall : *Préface* de l'édit. de *Josèphe* ; — Wood : *Athenæ oxonienses*.

**HUE III** d'Oisi, ou Hugues d'Oisy, chansonnier satirique de la fin du XIIe siècle, mort vers 1191. Il était seigneur d'Oisi, village voisin de Cambrai, et parent de Quenes de Béthune. Nous avons de lui trois chansons, dont un serventois contre Quenès revenant de la croisade.

Cf. P. Paris : *le Romancero français* (Paris, 1833, in-12) ; — A. Dinaux : *les Trouvères cambrésiens* (Valenciennes et Paris, 1837, in-8) ; — Le Roux de Lincy : *Chants historiques*, t. I.

**HUE** (François), valet de chambre du dauphin fils de Louis XVI, né à Fontainebleau en 1757, mort à Paris le 17 janvier 1819. Célèbre par son dévouement à la famille royale qu'il suivit à la prison du Temple, il a publié un livre qui eut un grand succès d'émotion : *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI* (Londres, 1806, in-8; Paris, 1814, in-8, plus. édit.)

Cf. Chavard : *M. Hue peint par lui-même ou Lettres autographes*, etc. (Paris, 1824, in-8) ; — Rabbo, etc. : *Biogr. univ. des contemp.*

**HUE DE TABARIE**, auteur supposé de l'*Ordène de chevalerie* (voy. ces mots).

**HUÉLINE ET ÉGLANTINE**, ou **LE JUGEMENT D'AMOUR**, roman allégorique francais du XIIIe siècle, traité par divers auteurs anonymes, avec des noms différents d'héroïnes. Deux jeunes filles, ici Florance et Blancheflor, là Huéline et Églantine, aiment, l'une un clerc, l'autre un chevalier. Elles se querellent sur le mérite de leurs amants et portent le débat devant le tribunal d'amour. Une foule d'oiseaux s'y font les avocats, ceux-ci des chevaliers, ceux-là des clercs, enfin un combat singulier est ordonné entre le rossignol, représentant les clercs, et le perroquet tenant pour les chevaliers. Le perroquet est vaincu et la jeune amoureuse du chevalier en meurt de douleur.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**HUERTA** (Vicente Garcia DE LA), poëte espagnol, né vers 1730 et mort en 1787. Il fut membre de l'Académie espagnole et bibliothécaire du roi Charles III. Défenseur des vieux poëtes espagnols contre les imitateurs de l'école française, Luzan et autres, il publia le *Théâtre espagnol choisi* (El teatro español escogido; Madrid, 1785 et suiv., 17 vol. in-8), destiné à faire connaître et admirer les représentants du génie national. Il y porte un vif dédain des partisans de l'école française et un extrême dénigrement de nos auteurs, surtout de Racine. Il a lui-même fait représenter une tragédie de *Rachel* (Raquel, 1778), imitée de l'*Électre* de Sophocle et de la *Zaïre* de Voltaire; *Agamemnon vengé* (Agamenon vengado), etc. On a réuni ses *Obras poeticas* (2 vol. in-8).

Cf. Ticknor : *History of span. literature*, t. III ; — von Schack : *Geschichte der dramat. Literat. und Kunst in Spanien*, t. III.

**HUET** (Pierre-Daniel), savant érudit français, né le 8 février 1630 à Caen, mort le 26 février 1721. Il avait déjà fait des travaux suivis sur l'antiquité, sur le latin, le grec et l'hébreu, lorsqu'il vint à Paris, s'y lia avec des hommes éminents et fréquenta l'hôtel de Rambouillet. Il accompagna, à vingt-deux ans, Bochart en Suède, et à son retour visita, en Hollande, Heinsius et Vossius. Il entra ensuite en relations avec Ménage, Segrais, Chapelain, Charles Perrault, Pellisson, Conrart, etc. En 1662, il fonda à Caen une académie des sciences qui fut subventionnée par Colbert et compta des membres distingués. Choisi, en 1670, pour être sous-précepteur du Dauphin, dont Bossuet était le précepteur, il dirigea l'exécution des éditions latines *ad usum Delphini*. En 1674, il entra à l'Académie française. Peu après, il résolut de quitter le monde, fut ordonné prêtre en 1676 et reçut du roi, en 1678, l'abbaye d'Aulnay. Nommé en 1689 évêque d'Avranches, il prit possession de son siége en 1692, le résigna en 1699, et obtint alors l'abbaye de Fontenay. Il la quitta pour entrer chez les Jésuites de Paris.

Philologue, théologien, philosophe et poëte, Huet a embrassé dans ses ouvrages des sujets divers. Son premier livre important, *De Interpretatione libri duo* (Paris, 1661, in-4), est un traité de la traduction, sous forme de dialogue, entre Isaac Casaubon, de Thou et Fronton du Duc. Vint ensuite l'*Essai sur l'origine des romans* (Paris, 1670, in-12), destiné à être mis en tête de la *Zaïde* de Mme de La Fayette; l'auteur se prononçait en faveur des romans, à la condition que le but en fût moral, et faisait preuve de goût en même temps que d'érudition. Une grande partie de ses autres ouvrages se rapporte à la théologie et à la philosophie : *Demonstratio evangelica* (Paris, 1679, in-fol.); *Censura philosophica cartesiana* (Paris, 1689, in-12); *Quæstiones de concordia rationis et fidei* (Paris, 1690, in-4); *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme* (Paris, 1692, in-12) ; *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain* (Paris, 1722, in-12) : l'auteur se propose d'amener l'esprit de l'homme à la croyance religieuse en démontrant que, hors de la foi, tout reste dans le doute. Selon lui, la raison fait des efforts inutiles pour atteindre au vrai; Descartes, notamment, ne peut sortir de son doute méthodique par ce qu'il nomme l'évidence; les idées les plus nécessaires, les vérités premières, ne sont que probables, tant que la raison seule en démontre l'existence; c'est par la foi qu'elles deviennent certaines. De là l'accusation de scepticisme portée par les philosophes contre l'évêque d'Avranches. On a ensuite de lui des poésies grecques et latines, élégantes, faciles, remarquables surtout par une tournure épigrammatique : elles ont été publiées sous le titre de *Poemata latina et græca* (Utrecht, 1694, 1700, in-8); des écrits divers réunis par Tilladet, dans son *Recueil de dissertations* (Paris, 1712, in-12, La Haye, 1714, 1720, 5 vol. in-12); *Histoire du commerce et de la navigation des anciens* (Paris, 1716, in-12). Il a laissé d'intéressants mémoires, en latin, sur sa propre vie, qui ont été publiés par de Sallengre, sous ce titre : *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus* (Amsterdam, 1718, in-8). Ils ont été traduits en français sous le titre de *Mémoires de Daniel Huet* par M. Charles Nisard (Paris, 1854, in-8). La Bibliothèque nationale possède en manuscrit, trois cents lettres de Huet, écrites en latin (2 vol. in-4). L'abbé d'Olivet a publié un *Hueliana* (Paris, 1722; Amsterdam, 1723, in-12), ouvrage estimé, qu'il a rédigé en suivant exactement les notes de l'évêque d'Avranches et qui est fort supérieur à la plupart des *Ana*.

Cf. Le P. Desmolets : *Mémoires de littérature*, t. II; — D'Alembert : *Histoire des membres de l'Académie française*; — Chr. Bartholmèss : *Huet, ou le Scepticisme théologique* (Paris, 1849, in-8) ; — De Gournay : *Huet, évêque d'Avranches, sa vie et ses ouvrages* (Caen, 1854, in-8) ; — l'abbé Flottes : *Étude sur Daniel Huet* (Montpellier, 1857, in-8).

**HUET** (François), philosophe français, né à Villeau (Eure-et-Loir) le 26 décembre 1814, mort à Paris le 1er juillet 1869. Ancien professeur à la Faculté de Gand, il a publié divers ouvrages d'abord inspirés de la foi catholique, puis de la libre pensée : *le Christianisme* (1843, 2 vol. in-8); *le Règne social du Christianisme* (1853, in-8); *la Science de l'esprit* (1864, 2 vol. in-8), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

**HUGO** (Gustave), célèbre jurisconsulte allemand, né à Lorrach (Bade) le 23 novembre 1764, mort à Gœttingue le 16 septembre 1844. Professeur à l'Université de cette dernière ville, il a donné

d'importantes publications historiques et dogmatiques de droit civil et de droit romain, entre autres un *Cours d'histoire du droit romain* (en sept volumes), dont une partie a été traduite en français par Jourdan, sous le titre d'*Histoire du droit romain* (Paris, 1821-22, 2 vol. in-8); puis *Matériaux d'une bibliographie moderne du droit civil* (Beitraege zur civilistichen Bücher-Kentniss der letzten 40 jahre; Berlin, 1828-45, 8 vol.).

Cf. H. Eyssenhardt: *Zur Erinnerung an G. Hugo, Beitrag zur Geschichte*, etc. (Berlin, 1845, in-8).

**HUGO** (Charles-Victor et François-Victor), littérateurs français, nés à Paris, le premier, le 2 novembre 1826, le second le 22 octobre 1828, morts le premier en mars 1871, le second le 26 décembre 1873. Fils du célèbre poëte et romancier Victor-Marie Hugo, le principal représentant du romantisme français, ils prirent eux-mêmes place, aux côtés de leur père, dans la littérature ainsi que dans la démocratie militante. Après le coup d'État du 2 décembre, ils partagèrent volontairement son exil. Nous citerons de François-Victor: *l'Ile de Jersey, ses monuments*, etc. (Paris, 1857. in-8), et la traduction avec commentaires des *Œuvres complètes de Shakespeare* (Ibid., 1860-1864, 13 vol. in-8); puis de Charles-Victor: *le Cochon de saint Antoine*, fantaisie panthéistique (Ibid., 1857, 3 vol.); *la Bohème dorée* (1859, 2 vol.); un drame, *les Misérables*, tiré du roman de son père, sans compter quelques romans feuilletons. Les deux frères ont concouru à la fondation de plusieurs journaux démocratiques. — Deux frères de M. Victor Hugo, Jules-Abel HUGO, né vers 1798, mort en février 1855, et Eugène HUGO, né en 1801, mort en mars 1837, ont aussi laissé quelques souvenirs littéraires: on cite du second des poésies, et l'on doit à l'aîné un certain nombre d'ouvrages d'histoire contemporaine. — Leur père, le général Joseph-Léopold-Sigisbert, comte HUGO, né à Nancy en 1774, mort à Paris le 30 janvier 1828, avait lui-même écrit, outre quelques ouvrages de tactique, des *Mémoires* (1825, 2 vol. in-8), et un roman, *l'Aventure tyrolienne* (1826, 3 vol. in-12). — Nous devons aussi mentionner ici Mme HUGO (Adèle FOUCHER), née à Paris en 1806, morte à Bruxelles en 1868, qui passait pour avoir eu une grande part à la rédaction de l'ouvrage anonyme intitulé: *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, etc. (Bruxelles et Paris, 1863, 2 vol. gr. in-8). [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

**HUGUES DE FLAVIGNY**, chroniqueur français, né en 1065, mort après 1115. Bénédictin de l'abbaye de Saint-Vannes à Verdun, il fut abbé de Flavigny. Sa chronique, connue sous le nom de *Chronique de Verdun* (Chronicon Virdunense), ou de *Chronique de Flavigny*, est précieuse et intéressante. Le P. Labbe l'a insérée dans sa *Bibliotheca manuscriptorum nova*, t. I.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

**HUGUES DE SAINT-VICTOR**, *Hugo a Sancto Victore*, écrivain et théologien scolastique, né probablement en Flandre, près d'Ypres, mort à Paris le 11 février 1141. Après un séjour en Saxe, il renonça au monde et se retira en France à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, puis à celle de Paris, où il enseigna avec le plus grand éclat. Ses écrits, qui expriment la science du temps dans une langue incorrecte, avec une élégance recherchée, eurent dans tout le moyen âge beaucoup de réputation et d'autorité; mais il est difficile de distinguer ceux qui sont authentiques entre ceux qui nous sont venus sous son nom. Ce sont des *Commentaires de l'Écriture sainte*, une *Somme des sentences*, des traités théologiques, un *Traité de la manière d'étudier*, etc. Il en a été fait une édition complète sans critique: *Hugo a Sancto-Victore, opera omnia* (Rouen, 1648, 3 vol. in-fol.).

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII; — Chr.-G. Derling: *Dissertatio de Hugone a S. Victore* (Helmstaedt, 1745, in-4); — Weis: *Hugonis de S. Victore methodus mystica* (Paris, 1839, in-8); — Hauréau: *Hugues de Saint-Victor, nouvel examen de l'édit. de ses œuvres* (Ibid., 1849, in-8); — Mgr Hugonin: *Essai sur la fondation de l'Ecole de Saint-Victor de Paris*, thèse (Ibid., 1854, in-8).

**HUGUES DE FOUILLOI**, écrivain du XIIe siècle, né à Fouilloi, près de Corbie. Il devint abbé des chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims. Ses ouvrages, lourdement écrits, ont été souvent attribués à divers auteurs de la même époque, notamment à Hugues de Saint-Victor. On regarde comme lui appartenant les traités suivants: *De Claustro animæ; De Medicina animæ; De Avibus; De Nuptiis; De Pastoribus et Ovibus*.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII; — B. Hauréau, dans la *Nouv. biogr. générale*.

**HUGUES DE POITIERS**, chroniqueur français du XIIe siècle. Moine de l'abbaye de Vézelay, il en a écrit l'histoire. Sa chronique, qui va de 1140 à 1167, offre des particularités intéressantes. Elle a été publiée par dom Luc d'Achéry dans son *Spicilegium*, t. III, et traduite en français dans la *Collection* Guizot.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII.

**HUGUES DE ROTELANDE**, trouvère qui vivait à Credenhill, en Cornouailles, dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il est auteur d'un long roman d'aventures de 18 800 vers, intitulé *Prothes-laüs* ou *Protésilas*. Ce poëme offre peu d'intérêt. La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit auquel manquent plusieurs feuillets. On lui a attribué le roman d'*Hypomédon* (voy. ce mot).

Cf. De La Rue: *Essai historique sur les bardes, jongleurs, trouvères*, etc. (Caen, 1834, 3 vol. in-8).

**HUGUES DE SAINTE-MARIE**, connu aussi sous le nom de **HUGUES DE FLEURI**, chroniqueur français du XIIe siècle. Il était religieux au monastère de Fleury-sur-Loire. Sa chronique, *Chronicon Floriacense* ou *Historia ecclesiastica*, comprend six livres et s'étend de la création à l'an 840 (Munster, 1638, in-8). Il est aussi l'auteur d'un traité intitulé: *De Potestate regali et de sacerdotali dignitate* (dans les *Miscellanea* de Baluze, t. IV), écrit qui élève le pouvoir royal aux dépens même de la dignité sacerdotale.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. X.

**HUGUES DE BERRY** ou **BERZY**, trouvère du XIIIe siècle. On croit qu'il fit partie de l'armée des croisés qui prit Constantinople en 1203. Il écrivit la *Bible au seigneur de Berze*, l'un des curieux poëmes de ce genre qui nous soient parvenus (voy. BIBLES). Son style, moins violent que celui de Guyot, ne manque pas d'élégance. Il entremêle la censure des mœurs de digressions morales et de traits de l'histoire sainte. Après de graves réflexions sur la brièveté de la vie, il raconte comment le péché est venu sur la terre, en remontant à Adam, puis il rattache à la Rédemption le partage de la société en trois ordres:

> Quant Diex nous ot d'enfer rescous,
> S'ordena trois ordres de nous:
> La première fu, sanz mentir,
> De provoire (prêtres) por Diex servir
> Es chapèles et ès moutiers;
> Et l'autre fu des chevaliers,
> Por justicier les robéors (voleurs);
> L'autre fu des laboréors.

Il nous reste aussi de Hugues de Berzy plusieurs chansons gracieuses, dont les manuscrits sont à la Bibliothèque nationale. Il paraît être le même que Ugo de Bersia, cité par Crescimbeni, et auteur de quelques pièces en vers provençaux.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

**HUGUES DE SAINT-CHER**, théologien français, né à Saint-Cher (Dauphiné), mort en 1263. Il entra dans l'ordre des Dominicains, dont il devint provincial, et fut nommé, en 1244, cardinal. Il fut au moyen âge l'interprète le plus autorisé de l'Écriture. Ses *Commentaires* et surtout ses *Concordances* furent répandus par de nombreux manuscrits, puis souvent imprimés. Ils forment la partie principale des *Œuvres* de ce prélat (Lyon, 1645, 8 vol. in-fol.), qui contiennent en outre des *Sermons* et des traités théologiques. Parmi les éditions particulières des *Concordances*, il faut citer celle d'Avignon (1786, 2 vol. in-4).

Cf. Fabricius : *Biblioth. mediæ ætatis ; — Histoire littéraire de la France*, t. XIX.

**HUGUES DE TRIMBERG**, *Hugo von Trimberg*, poëte allemand de la fin du XIII^e siècle. Il fut recteur d'écoles collégiales dans la banlieue de Bamberg. Il écrivit en allemand sept livres, dont un seul nous est parvenu. Il a pour titre *le Coureur* (der Renner), et appartient au genre didactique. La peinture des mœurs du temps s'y cache sous l'allégorie, et tourne volontiers à la satire. L'auteur, hostile à la chevalerie et à la cour de Rome, s'en prend aux classes supérieures, aux princes, à la noblesse, au clergé, et traite le peuple avec plus de douceur. Ce poëme a été remanié par Sébastien Brant. Le texte du *Coureur*, conservé par de nombreux manuscrits, a été publié par la Société historique de Bamberg (1833-1836, 3 livr.).

Cf. H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.*, t. I et II.

HUGUES CAPET, chanson de geste du XIV^e siècle, d'un auteur inconnu. C'est l'histoire du fondateur de la dynastie capétienne, d'après une légende née de l'incertitude qui a longtemps régné sur l'origine des Capétiens. Selon le poëte, Hugues Capet, surnommé le Boucher, parce que sa mère Béatrix était fille d'un riche boucher de Paris, avait pour père un chevalier appelé Richier, sire de Beaugency. Le jeune Hugues, orphelin de bonne heure, mène joyeuse vie, dissipe ses biens et se voit réduit à se dérober par la fuite à ses créanciers. Il vient à Paris chez son oncle, Simon le Boucher, qui s'empresse de l'éloigner avec un peu d'argent. Hugues recommence ses folies et quand, après avoir parcouru le Hainaut, le Brabant et la Frise, il retourne chez son oncle, il laisse derrière lui dix bâtards. En ce moment, le roi (Louis V selon l'histoire, Louis le Débonnaire selon le poëte) venait de mourir à Metz, ne laissant qu'une fille, et Savari, comte de Champagne, tentait de s'emparer de la couronne en s'imposant comme époux à la princesse Marie. Mais la reine Blanchefleur demande conseil aux bourgeois, et Hugues s'offre à propos pour la secourir. Il tranche la tête à l'ambitieux Savari, et quand les parents du comte viennent assiéger Paris pour obtenir une réparation, c'est Hugues Capet qui, à la tête des bourgeois, dont il est devenu le chef, défend cette ville. « Paris à Hugues le Boucher ! » tel est le cri populaire. Les princesses sont elles-mêmes touchées par la bravoure et la beauté de leur champion; aussi Hugues devient successivement chevalier, duc d'Orléans, époux de Marie. Enfin il est couronné roi par la volonté et le libre suffrage des barons. Ici finit la première partie du poëme, et la plus intéressante. La deuxième est consacrée à la répression de quelques vassaux rebelles. La croyance que Hugues Capet était fils d'un boucher, répandue au moyen âge et adoptée par Dante, dans *le Purgatoire* :

(Chiamato fui di là Ugo Ciapetta ;...
Figliuol fui d'un beccajo di Parigi)

se retrouve encore dans Villon :

Se fusse des hoirs Hue Capel,
Qui fut extraict de boucherie...

Comme l'a remarqué Gervinus, le mélange des classes et leur ascension d'en bas forment le sujet principal du poëme de *Hugues Capet*. — Il en existe en Allemagne, sous le titre de *Hug Schapler*, une traduction très-populaire, faite, vers 1437, par Elisabeth de Lorraine, femme du comte de Nassau-Saarbruck, et imprimée pour la première fois en 1500. Le poëme français, composé de 6360 vers, a été publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de l'Arsenal, par le marquis de La Grange, dans la *Collection des anciens poëtes de la France* (Paris, 1864, in-16).

**HUILLARD-BRÉHOLLES** (Jean-Louis-Alphonse), érudit français, né à Paris le 8 février 1817, mort dans cette ville le 23 mars 1871. Professeur d'histoire, il s'occupa spécialement d'archéologie, et fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1869. On cite de lui de savantes *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands* (1844, in-fol.), etc. [*Dict. des Contemp.*, les quatre premières édit.]

HUMAIOUN NAMEH (*le Livre auguste*), titre d'une traduction en pehlvi ou ancien persan des fables indiennes attribuées à Bidpay ou Vichnou-Sarma (voy ce nom). La première version, en prose, fut faite au VI^e siècle de notre ère par le mage Buzrouyeh, sur l'ordre du roi Chosroès Nouschirwan. Elle fut suivie de près par une version en vers due au poëte Roudcki. C'est d'après le *Humaioun Nameh* qu'a été formé le recueil d'apologues arabes intitulé *Calilah et Dimnah*. Une traduction a été faite au XV^e siècle, en persan, par Houssain Waëz, sous le titre d'*Anvari Sohaili*; vers le même temps, par Djemali, en vers turcs. Le *Humaioun Nameh* a été imprimé à Boulak (1836, in-4).

HUMANITÉ (DE L'), ouvrage de Pierre Leroux; — SUR L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, ouvrage d'Iselin (voy. ces noms). Voy. aussi HERDER.

**HUMBOLDT** (Charles-Guillaume, baron DE), homme d'État allemand, célèbre critique et philologue, né à Potsdam le 22 juin 1767, mort au château de Tegel, près de Berlin, le 1^er avril 1835. D'une ancienne famille noble de Poméranie, il eut pour premier précepteur l'écrivain philanthrope Campe. Il acheva ses études à Gœttingue, vécut successivement dans les différents centres littéraires de l'Allemagne, à Erfurt, Weimar, Iéna, Berlin, et entretint des relations avec les plus grands écrivains ou penseurs du temps, Schiller, Gœthe, les deux Schlegel, Jacobi, Jean de Muller, Wolf, Fichte, etc. Plein de sympathie pour le XVIII^e siècle français, il vint à Paris en 1789, et médita beaucoup sur les premiers événements révolutionnaires. Il rédigea dès lors une sorte de programme de philosophie politique, sous le titre d'*Idées sur l'organisation de l'État, à propos de la nouvelle constitution française* (Ideen über Staatsverfassung, etc.), simple mémoire, inséré en 1792 dans le *Berliner Monatschrift;* il le développa, dès cette époque, dans un ouvrage longtemps perdu : *Essai de détermination des limites de l'action que doit exercer l'État* (Ideen zu einem Versuch, die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen). Entré dans la carrière diplomatique, il fut successivement ministre ou ambassadeur en Espagne, à Rome, à Vienne, en Angleterre. Il prit part, comme plénipotentiaire de la Prusse, aux congrès de Châtillon, de Vienne, d'Aix-la-Chapelle; il signa la paix de Paris en 1814. Il remplit dans son pays, entre autres fonctions, celles de ministre de l'intérieur en 1818; mais son opposition aux excès réactionnaires le fit destituer et mettre en disgrâce l'année suivante. Il profita de sa retraite pour revenir aux études littéraires et philologiques.

Son principal ouvrage, comme philologue, est un traité *sur la Langue kawi dans l'île de Java*

(Ueber die Kawisprache auf der Insel Java; Berlin, 1836-1840, 3 vol.) : ce n'était que le point de départ de longues recherches sur toute la série des langues parlées dans l'Océanie et les îles de la mer du Sud, langues considérées comme des anneaux intermédiaires entre celles de l'Amérique et celles de l'Inde. A cette grande œuvre inachevée se rapporte le mémoire *sur l'Influence de la syntaxe des langues sur le développement intellectuel de l'homme* (Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus in ihrem Einfluss, etc.), traduit en français par Alfr. Tonnellé (Paris, 1859, in-8). Comme critique, G. de Humboldt a donné ses célèbres *Essais esthétiques*, comprenant particulièrement un commentaire original sur *Hermann et Dorothée* de Gœthe, avec la théorie de l'épopée : ils sont considérés comme un des chefs-d'œuvre de la critique allemande. Il faut citer encore un *Essai sur les Grecs* (1792), une traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle (Leipzig, 1816), des *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne* (1821, in-4), écrit important pour la bibliographie de la langue basque ; enfin des *Lettres à M. A. de Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, lettres écrites en français (Paris, 1827, in-8). Les compatriotes de Guillaume de Humboldt louent aussi son talent comme poëte, manifesté par une élégie sur Rome et par des sonnets. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Ch. Brandes (Berlin, 1841-1852, 7 vol.).

Cf. J. Schlesier : *Erinnerungen an W. von H.* (Stuttgart, 1842-1843, 2 vol. in-8 ; nouv. édit., 1848) ; — Elisa Maier : *W. von H. Lichtstrahlen aus seinen Briefen*, etc. (Leipzig, 1850, in-8 ; nouv. édit., 1852) ; — R. Haym : *W. von H., Lebensbild*, etc. (Berlin, 1856).

**HUMBOLDT** (Frédéric-Henri-Alexandre, baron DE), illustre naturaliste allemand, frère du précédent, né à Berlin le 14 septembre 1769, mort dans cette ville le 6 mai 1859. Ce savant universel, dont la vie et les travaux appartiennent plus à la France qu'à l'Allemagne, n'a pas seulement exposé les résultats de ses voyages et observations innombrables dans des ouvrages spéciaux, latins, français ou allemands ; il a, dans son extrême vieillesse, entrepris de réunir en un même cadre tout le trésor de ses vastes études ; de là une œuvre considérée comme l'une des plus grandes de ce siècle, *Cosmos, essai d'une description physique du monde* (Kosmos, Entwurf einer phys. Weltbeschreibung ; Stuttgart et Berlin, 1847-1851, 3 vol.), sorte de panorama de la nature entière, avec son double reflet dans l'organisation physique et morale de l'homme. Le *Cosmos* a été traduit en français, avec les conseils de l'auteur et le concours de Fr. Arago, par H. Faye et Ch. Galusky (1846-59, 4 vol. in-8 ; nouv. édit., 1864). [*Dict. des Contemp.*, 1re et 2e éditions.]

Cf. *Notice biographique*, en tête de la traduction du *Cosmos*, édit. 1864 ; — O. Lorenz : *Catalogue de la librairie*.

**HUME** (David), philosophe et historien anglais, né à Edimbourg le 26 avril 1711, mort le 25 août 1776. D'un esprit solide et fin, d'un caractère modéré et facile, il sut très-bien ordonner sa vie, et s'éleva d'une condition humble à la considération et à la fortune, sans sacrifier son indépendance. Le seul incident désagréable de sa carrière littéraire fut sa querelle avec J.-J. Rousseau qu'il avait mené en Angleterre en 1766, et à qui il s'était sincèrement efforcé de procurer un asile et du bien-être. La monomanie de Rousseau ne lui permit pas de jouir de cette tranquillité ; il s'en prit à Hume des chimères qu'il se forgeait lui-même, et rompit avec éclat une amitié qui lui avait été secourable. Hume exaspéré publia sa correspondance avec Rousseau, qui démontrait que les torts n'étaient pas de son côté. Ses opinions philosophiques, modérées dans l'expression, allaient à l'extrême limite du scepticisme.

Ses ouvrages, écrits d'un style simple, élégant et animé, sont : *Traité sur la nature humaine* (Treatise on human nature, 1739), réimprimé sous le titre de *Recherches sur les principes de la morale* (Inquiry concerning the principles of morals, 1751) ; *Essais de morale et de politique* (Moral and political essays, 1742, 2 vol.) ; *Etudes politiques* (Political discourses, 1752, 2 vol.). Bibliothécaire de l'ordre des avocats en 1752, Hume profita des ressources bibliographiques qu'il avait sous la main pour écrire son *Histoire de l'Angleterre sous les Stuarts* (Londres, 1754-56), récit très-intéressant, un peu partial en faveur des Stuarts, mais en somme véridique. Le talent d'écrire et l'art du récit le dispensent un peu trop des investigations ; ce défaut est plus sensible dans l'*Histoire de la maison de Tudor* (1759, 2 vol. in-4) et surtout dans l'*Histoire de l'Angleterre au moyen âge* (1761, 2 vol. in-4), restée classique par son élégance, malgré l'insuffisance du savoir et de la critique. Cette histoire, continuée par Smollett jusqu'en 1760, a été traduite en français par Mme Belot (Paris, 1760-65 ; nouv. édit., 1769, 18 vol. in-12 ; 1819, 16 vol. in-8). Hume a laissé sur lui-même de courts et intéressants *Mémoires* (Life written by himself ; 1777).

Cf. Burton : *Life and Correspondence of D. Hume* (Edimbourg, 1846, 2 vol. in-8) ; — Compayré : *la Philosophie de David Hume*, thèse (Paris, 1872, in-8).

**HUME** (John), auteur dramatique écossais, né près d'Ancrum (Roxburgh) en 1724, mort le 4 septembre 1808. Il quitta le ministère ecclésiastique pour suivre le théâtre, où il avait donné une intéressante tragédie de *Douglas* (Edimbourg, 1758). Ses tragédies suivantes : *Agis*, *le Siége d'Aquilée*, *Alonzo*, etc., malgré les éloges de David Hume, eurent peu de succès. On a encore de lui : *History of the Rebellion in Scotland*, in 1745-46 (1802, in-4).

Cf. Baker : *Biographia dramatica*.

**HUMOUR**, mot d'importation anglaise, désignant une forme particulière d'esprit, d'imagination. Il est assez souvent pris comme synonyme de fantaisie et indique ces caprices de pensée ou de style par lesquels nous échappons de parti pris aux conventions, aux règles établies. Dans ce sens, l'humorisme représente une indépendance de l'esprit un peu affectée dans les procédés de composition littéraire. D'après les Anglais, l'humour a un sens plus précis : il consiste en une gaieté railleuse prenant des sujets plus ou moins sérieux comme prétextes de plaisanteries amères. Le type du genre, ou l'excès, si l'on veut, c'est l'*Hamlet* de Shakespeare : là un génie sans mesure se livre, à propos du mariage et de l'amour, à une ironie insultante contre l'innocence et la beauté, ou prodigue, à propos de la mort, des joyeusetés de fossoyeur. Mais l'humour anglais n'a pas toujours, heureusement, les caprices aussi sombres, et sa mélancolie, trop souvent hautaine et méprisante, comme dans Byron, peut admettre, comme chez Sterne, la grâce et la finesse d'esprit. Outre les maîtres que nous venons de citer, Swift, Butler, Lamb, Walter Scott, Dickens, etc., représentent encore l'humour dans ses variétés. Les Allemands ont eu aussi des écrivains qui se sont fait un nom comme humoristes : Jean-Paul Richter, Hoffmann, Henri Heine. Chez nous, l'humour ne peut être que l'objet d'un pastiche sans valeur ou d'une superfluité. L'esprit, la gaieté, le bon sens français, avec des interprètes comme Rabelais, Cyrano de Bergerac, Scarron,

Voltaire, P.-L. Courier, Béranger, etc., ont trouvé assez de formes originales d'ironie pour que nous n'ayons pas besoin d'en emprunter à nos voisins une de plus.

Cf. Thackeray : *Les Humoristes anglais du XVIII[e] siècle* (1851, in-8) ; — Em. Montégut : *Penseurs et humoristes anglais* dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] juillet 1852).

**HUNT** (James-Henri-Leigh), poëte et écrivain anglais, né à Londres le 19 octobre 1784, mort à Putney le 29 août 1859. Il débuta, dans une revue hebdomadaire, *the News*, par des articles de critique théâtrale, qu'il réunit en volume (Critical essays, etc., 1807) ; il s'essaya longtemps comme publiciste dans divers journaux qu'il avait contribué à fonder, *the Examiner, the Reflector, the Liberal, London journal*, etc., et s'attira, en défendant le parti wigh, des condamnations sévères sous les ministères tories. Cependant il se faisait une brillante réputation comme poëte par l'alliance de la richesse de l'imagination et du style avec la grâce et la mélancolie du sentiment. Nous citerons : *la Fête des poëtes* (Feast of the poets ; 1815) ; *Rimini* (Story of R. ; 1816) ; *Plume et épée* (Captain Sword and captain Penn ; 1818), poëme comique ; *Contes en vers* (Stories in verse ; 1833), recueil de ballades ; *le Palefroi* (the Palfrey, 1842), remarquable poëme descriptif ; enfin une pièce en cinq actes et en vers, *Une Légende florentine* (a Legend of Florence, 1840). L. Hunt a écrit, en outre, dans une prose distinguée, quelques romans et compositions de fantaisie, des études historiques et littéraires. des volumes d'observations et d'impressions, enfin et surtout des traductions très-estimées d'auteurs étrangers. [*Dict. des Contemp.*, les trois premières édit.]

**HUON DE VILLENEUVE**, trouvère du XIII[e] siècle. On lui a longtemps attribué, sur l'autorité du président Fauchet, la plupart des romans de la geste de Doon : *Doon de Mayence, Maugis d'Aigremont, les Quatre fils Aymon* (voy. ces noms). Tout au plus a-t-il remanié cette dernière chanson.

HUON DE BORDEAUX, chanson de geste du XIII[e] siècle, dix-septième branche de la Geste de Pépin. Huon a été faussement accusé de rébellion auprès de Charlemagne. Mandé par l'empereur, il est attaqué en route par son accusateur, et, en se défendant, il tue Charlot, fils de Charlemagne. Celui-ci, irrité, ne pardonne à Huon qu'à la condition qu'il exécutera une mission lointaine et périlleuse. Alors se déroule une suite d'aventures dont le héros sort avec bonheur, grâce à l'aide du nain Oberon, roi de Féerie (voy. OBERON). *Huon de Bordeaux*, primitivement de 10 000 vers, a été porté par divers remaniements à près de 30 000. Il en a été fait en 1454 une version en prose, publiée en 1516 et fréquemment réimprimée depuis. Nous possédons quatre manuscrits de cette chanson : celui de la bibliothèque de Tours, qui est du XIII[e] siècle ; celui de la bibliothèque de l'Université de Turin, qui est du XIV[e] siècle ; et deux manuscrits du XV[e] siècle à la Bibliothèque nationale. Ils ont servi à la publication faite par MM. Guessard et Grandmaison, dans la collection des *Anciens poëtes de la France* (Paris, 1860, in-16).

**HURAULT** (Philippe), mémorialiste français, né à Paris en 1579, mort en 1620. Troisième fils du comte de Cheverny, il fut abbé de Pontlevoy et évêque de Chartres. Il a écrit, dans un style lourd et prolixe, des *Mémoires* (1599-1601), pour faire suite à ceux de Cheverny. Ils sont surchargés de détails domestiques peu intéressants. Réduits à la partie historique, ils ont été publiés dans les collections de Petitot-Monmerqué, t. XXXVI, et de Michaud-Poujoulat, t. X.

HURONE (LANGUE), l'un des principaux idiomes iroquois. Parlé jadis par une nation puissante qui habitait à l'est du lac Huron, il est réduit aujourd'hui à de petites peuplades qui vivent à l'occident du lac Saint-Clair. Cette langue n'a pas les sons des lettres *b, f, g, m, n, p, u, v* et *r* de l'alphabet latin. Elle est moins douce que la langue algonquine, par suite de la fréquence des aspirations et des sons gutturaux. Selon le P. Charlevoix, le huron est remarquable par la richesse des expressions et la variété des tours. Telle n'est pas l'opinion de Sagart et du général Parsons, qui ont vu dans cet idiome l'un des plus imparfaits de l'Amérique. Quoi qu'il en soit, voici quelques traits de sa constitution : les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Il y a une grande variété de verbes d'action, ce qui a fait supposer à quelques linguistes que ces verbes se multiplient autant de fois qu'il y a de choses sur lesquelles porte l'action : par exemple, *manger* aurait autant d'équivalents qu'il y a de sortes d'aliments. La forme des verbes varie aussi selon que l'action tombe sur une personne ou sur une chose, et selon que l'objet appartient à celui qui parle ou à une autre personne. Il a été publié par Gabriel Sagard un petit *Dictionnaire de la langue hurone* (Paris, 1631-32, in-8). Les missionnaires anglais, qui ont aussi donné le vocabulaire et la grammaire du huron, ont traduit leur catéchisme dans cette langue.

Cf. Gabriel Sagard : *le Grand voyage du pays des Hurons* (Paris, 1632, in-8) ; — P.-E. Duponceau : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord* (Ibid., 1838, in-8) ; — H.-E. Ludevig : *the Literature of american aboriginal languages* (Londres, 1858, in-8).

**HUS** (Jean DE HUSSINETZ, dit) et HUSS, célèbre hérésiarque, né à Hussinetz, en Bohême, le 6 février 1373, brûlé vif à Constance le 6 février 1415. La place importante qu'il occupe dans l'histoire intellectuelle des temps modernes, comme précurseur de la Réforme, est marquée non-seulement par les événements auxquels il est mêlé, mais par ses prédications et ses ouvrages. Ceux-ci, aussi bien que sa vie et sa mort, sont dignes de l'homme « en qui, selon M. Aubé, les protestants saluent un confesseur et un martyr de la vérité, les philosophes un défenseur des droits de la raison, de la conscience et du libre examen, les amis de l'humanité une victime des passions religieuses d'une époque de fanatisme. » Sa parole émue, ardente, toute pénétrée d'inspiration biblique, témoigne d'une sincère indignation contre les vices du temps et d'un zèle désintéressé de réformation morale et chrétienne. Ses ouvrages comprennent des *Sermons*, des *Commentaires* sur le Nouveau Testament, avec des traductions en langue bohême qui ont eu une grande influence sur le développement de cette langue ; un assez grand nombre de *Traités* dogmatiques, entre autres celui *de l'Eglise*, qui fournit la plupart des motifs de sa condamnation, des écrits polémiques, enfin des *Lettres*. Il a été donné deux éditions générales, l'une par O. Brunefels, sous le titre d'*Opuscula* (Strasbourg, 1525, in-4 avec fig. en bois, très-rare), l'autre sous le titre : *J. Huss et Hieronymi Pragensis Historia et monumenta* (Nuremberg, 1558, 2 vol. in-folio). Les *Lettres*, écrites par J. Hus durant son exil et dans sa prison, avec préface de Martin Luther, ont été traduites en français par Em. de Bonnechose (Paris, 1846, in-18).

Cf. Les documents de l'édition de Nuremberg ; — Jacques l'Enfant : *Concile de Constance* (Amsterdam, 1714 in-4 ; 1727, 2 vol.) ; — Fr. Palacky : *Histoire de la Bohême* (Prague, 1836-54, 6 vol. in-8), et *Esquisse de la culture intellectuelle en Bohême* (Ibid., 1840, in-4) ; — Robert Wendt : *Geschichte von H. und den Hussitesn* (Magdebourg, 1845, in-8) ; — Em. de Bonnechose : *les Réformateurs avant la réforme, Gerson, J. Huss et le concile de Constance* (Paris, 1847, 2 vol. in-18) ; — J.-Alex. Helfert :

*Huss und Hieronymus, Studie* (Prague, 1853, in-8); — Hœfler : *Magister Joh. Hus* (Ibid., 1864); — J. Aubé, dans la *Nouvelle biographie générale*; — E.-M. Œttinger : *Bibliographie biographique*, contenant une importante énumération de monographies sur J. Hus.

**HUTCHESON** (Francis), philosophe écossais, né en 1694, mort en 1747. Depuis l'âge de trente-cinq ans jusqu'à sa mort, il fut professeur de philosophie morale à l'université de Glascow. Disciple de Locke avec une tendance modérée vers le spiritualisme, il est regardé comme le fondateur de l'école écossaise. Il a introduit en métaphysique un nouveau mot le *sens moral*. Ses principaux ouvrages, d'une élégante simplicité, sont : *Recherches sur l'origine de nos idées de beauté et de vertu* (Inquiry into the origin of our ideas of beauty and virtue; Londres, 1725, in-8); *Système de philosophie morale*, publié par son fils (A system of moral philosophy; Glascow, 1755, 2 vol. in-4).

Cf. *Notice*, en tête de l'édition de 1755.

**HUTCHINSON** (Mme Lucy), femme du colonel Hutchinson, lieutenant de Cromwell, mort prisonnier sous la restauration, en 1664. Elle a laissé des *Mémoires* du plus charmant et du plus grave intérêt, et qui donnent le mieux l'idée du grand parti qui défendit la liberté contre les Stuarts. Ils furent publiés en 1806.

**HUTCHINSON** (John), philologue et théologien anglais, né à Spennithorne (York) en 1674, mort le 28 août 1737. Ses écrits, qui indiquent une connaissance assez profonde de la langue hébraïque, nous intéressent par le système d'interprétation mystique et cabalistique qu'il prétendait appliquer à cette langue. Suivant ce système, dont les partisans ont porté assez longtemps le nom de *hutchinsoniens*, et qui a été repris en France, au commencement de ce siècle, par l'école dite théologique, l'hébreu ayant servi de moyen de communication entre Dieu et l'homme, on doit retrouver, par l'explication étymologique de ses radicaux, des notions sur la nature des objets qu'ils représentent, ce qui permet de tirer du texte sacré, non-seulement une théologie, mais une physique et une histoire naturelle. Les *Œuvres* de J. Hutchinson ont été réunies (the Philosophical and theological Works; 1748, 12 vol. in-8).

Cf. Chalmers : *General biographical Dictionary*.

**HÜTTEN** (Ulrich DE), célèbre écrivain allemand, l'un des promoteurs de la Réforme, né à Steckelberg (Hesse électorale) le 21 avril 1488, mort à Zürich le 29 août 1523. D'une noble famille, il fut élevé au monastère de Fulda et destiné à la carrière ecclésiastique. Il en sortit pour étudier les lettres classiques aux universités d'Erfurt, de Cologne et de Francfort. Il erra quelque temps de ville en ville, passa d'Allemagne en Italie, et d'Italie en Allemagne. Il avait déjà écrit quelques poésies, une *Prosodie* (Ars versificatoria) et des pamphlets pour venger des injures personnelles, lorsque un incident dramatique qui fit un grand bruit en Allemagne vint donner à son éloquente colère un sujet trop légitime. Le duc de Würtemberg, épris de la beauté de la femme de Jean de Hütten, cousin d'Ulrich, attira le mari dans un guet-apens et le tua de sa main. Ulrich poursuivit le meurtrier dans une série de philippiques qui lui valurent le surnom de Démosthène et de Cicéron de l'Allemagne. L'un de ces écrits, intitulé *Phalarismus*, porte cette épigraphe : *Jacta est alea*, qui resta la devise de sa vie. Les cinq harangues adressées par Hütten à l'empereur Maximilien pour lui demander vengeance, et écrites en latin, sont peut-être ce qui se fit de mieux dans cette langue si familière à la Renaissance.

En 1517, Maximilien le fit chevalier, et lui décerna le laurier poétique : la couronne lui fut mise sur la tête par les mains de la fille de l'historien Peutinger, Constance, célèbre dans toute l'Europe par sa beauté. A cette époque, Ulrich de Hütten prit parti pour la Réforme, et attaqua la papauté avec une grande vigueur. Il essaya en vain d'amener Charles V aux idées nouvelles. Retiré à Sickingen, il publia divers ouvrages de polémique et commença à écrire en allemand. Il n'eut jamais dans cette langue les succès qu'il avait obtenus dans la langue latine. Ses pamphlets, qu'il appelle *Accusations* (Klagschriften), offrent moins d'intérêt pour l'histoire des lettres allemandes que pour celle des idées politiques et religieuses du temps. Ses publications satiriques lui firent beaucoup d'ennemis. Chassé de diverses villes, il trouva enfin un refuge dans une petite île du lac de Zurich, où il mourut au bout de quelques mois.

Les *Œuvres* d'Ulrich de Hütten ont été publiées complétement en latin par E. Münch (Berlin, 1821-1825, 5 vol. in-8), et par Bœcking (Leipzig, 1859, et suiv.), qui avait d'abord donné un *Index bibliographicus Huttenianus* (1858). Plusieurs de ses écrits latins ont été traduits en allemand.

Cf. Wagenseil : *Ul. v. H. nach Leben, Character und Schriften* (Nuremberg, 1823); — A. Bürck : *Ul. v. H. der Ritter, der Gelehrte*, etc. (Leipzig, 1846); — Zeller : *Ulr. de Hutten, sa vie, ses œuvres, son temps* (Paris, 1849, in-8); — Fr. Strauss : *Ul. v. Hutten* (Ibid., 1857, 2 vol).

**HUYGENS** (Constantin), seigneur de Zuilichen, homme d'Etat et poëte hollandais, né à La Haye le 4 septembre 1687, mort le 28 mars 1687. C'est le père du savant physicien et astronome qui a illustré le nom. Il remplit plusieurs missions diplomatiques, notamment en France auprès de Louis XIV. Il eut des relations suivies avec les hommes les plus distingués de la France et de l'Allemagne. On a de lui un certain nombre d'ouvrages littéraires, entre autres des poésies latines (*Monumenta desultoria*; Leyde, 1644, in-8, plus. édit.) très-louées par Ménage et Chapelain, et des poésies hollandaises d'une grande perfection de forme, d'un tour enjoué et contenant de remarquables descriptions de son pays; le principal recueil est intitulé : *Bluets* (Korenblœmen; La Haye, 1653, in-4; nouv. édit., Leyde, 1824, 6 vol. in-8)

Cf. C. Huygens : *De Vita propria sermones*, récit autobiographique en vers; — Bayle : *Dictionnaire historique* — Baillet : *Jugements des savants*, t. IV.

**HYACINTHE DE L'ASSOMPTION** (Robert-François DE MONTARGON, dit le P.), prédicateur français, né le 27 mai 1705 à Paris, mort le 25 juillet 1770. Religieux augustin, il eut du succès dans la chaire. Il est auteur d'un considérable et très-utile *Dictionnaire apostolique à l'usage de messieurs les curés qui se destinent à la chaire* (Paris, 1752-1758, 13 vol. in-8, souv. réimpr.).

**HYDE** (Thomas), orientaliste anglais, né à Billingsley (York) le 16 mai 1636, mort à Oxford le 18 février 1703. Il étudia de bonne heure la langue persane, alors très-peu connue, et eut part à la traduction de la *Bible polyglotte* de Londres entreprise par Walton. Agrégé au collége de la reine à Oxford, il devint bibliothécaire de la Bibliothèque bodléienne. Ses travaux comme secrétaire interprète du roi lui valurent les canonicats de Salisbury et de Glocester. On lui doit des éditions savamment annotées de documents orientaux, entre autres du *Catalogue des étoiles fixes* d'Ouloug-bey (Oxford, 1665, in-4); *Catalogus impressorum librorum Bibliothecæ bodleianæ* (Ibid., 1674, in-fol.); une série de dissertations et d'études sur des points d'histoire ou d'archéologie arabe et persane, notamment : *De Ludis orientalibus libri II* (Ibid., 1694, 2 vol. in-8, fig.) : ces divers travaux ont été réimprimés sous le titre de *Syntagma dissertationum quas olim Th. Hyde separatim edidit* (Ibid., 1767, 2 vol. in-4); *Historia religionis veterum Per-*

*sarum* (Ibid., 1700, in-4, fig.; nouv. édit. 1760, gr. in-4), le premier ouvrage sur cette matière fait d'après les sources et où l'on a relevé d'inévitables erreurs, etc.

Cf. Walton : *Préface de la Bible polyglotte*; — *Biographia britannica*.

**HYGIN** (Caius-Julius Hyginus), grammairien latin du premier siècle après J.-C. D'après Suétone, il naquit en Espagne, fut amené esclave à Rome, fut affranchi par Auguste, et administra la bibliothèque Palatine. On trouve dispersés dans divers auteurs des passages de plusieurs de ses écrits, parmi lesquels on cite principalement : *Commentaria in Virgilium* et *De vita rebusque illustrium virorum*. — Nous avons sous le nom d'*Hygin* deux ouvrages d'une époque incertaine, mais que leur style incorrect ne permet pas d'attribuer à l'affranchi d'Auguste : un recueil de fables mythologiques, *Fabularum liber* (Bâle, 1535, in-fol.; Hambourg, 1674, in-8); un traité d'astronomie, avec les légendes qui ont rapport aux principales constellations, *Poeticon astronomicon libri IV* (Venise, 1475, in-4). Ils ont été insérés dans les *Mythographi latini* de Muncker (Amsterdam, 1681, in-8) et dans ceux de Van Staveren (Leyde, 1742, in-4). — On attribue à un troisième auteur de ce nom un traité *De Castrametatione*, publié par Scriverius avec d'autres ouvrages relatifs à l'art militaire (Anvers, 1607, in-4), et des fragments sur l'arpentage, ou *Gromatique*, réunis dans les *Agrimensores* de Turnèbe, de Rigault, de Gœsius.

Cf. Bunte : *De C.-J. Hygini vita et scriptis* (1846, in-8).

**HYMEN**, HYMÉNÉE. — Voyez CHANSON.

**HYMNE**, pièce de poésie chantée en l'honneur de la divinité. Etymologiquement, le mot *hymne* serait synonyme du mot *ode*, s'il est vrai, comme on le veut en général, que le grec ὕμνος vienne de ᾄδω, *chanter*. Comme l'odè, du reste, comme la chanson (voy. ces mots), l'hymne associe essentiellement la poésie au chant; il se distingue à la fois par son caractère religieux et populaire; il suppose le concert et l'accord de toute une multitude dont il interprète les sentiments, les transports. Il exprime l'adoration, la prière et la reconnaissance. Ce n'est que plus tard que le mot a désigné des poésies morales et des chants patriotiques.

Dans leur acception religieuse, les hymnes paraissent avoir été les premières inspirations de la poésie. Ils composent toute celle des Hébreux et font partie des monuments religieux de ce peuple sous la forme de *Cantiques* ou de *Psaumes* (voy. ces mots). Les anciens poëmes de l'Inde, les *Vedas*, nous présentent des recueils encore plus riches d'hymnes religieux. Les Grecs nous ont transmis le souvenir de ceux d'Orphée, mais sans en avoir conservé le texte. Chez eux, les hymnes recevaient des noms particuliers, comme le *pæan* consacré à Apollon et devenu plus tard le terme générique des chansons joyeuses, ou comme le *dithyrambe*, composé en l'honneur de Bacchus et d'où la tragédie est sortie. On cite encore, comme auteurs des hymnes primitifs : Eumolpe, Olen de Lycie, Olympe de Mysie, etc. Ceux qui nous sont parvenus sous le nom d'Homère sont évidemment d'une époque postérieure. On trouve des hymnes dignes de ce nom dans les odes d'Alcée, de Sapho, de Pindare, de Simonide, de Callimaque. Les philosophes en ont aussi laissé de remarquables, comme l'hymne à la vertu d'Aristote et les hymnes de Proclus, etc. On a sous le nom du philosophe stoïcien Cléanthe un hymne à Jupiter qui offre un caractère de grandeur. Les anciens hymnes des Romains ne nous sont connus que par les chants des *Saliens* et le chant *Arval*. Les odes religieuses d'Horace sont des œuvres littéraires individuelles et non des hymnes. — Dans l'Église chrétienne, l'hymne qui devient plus tard la prose, a une importance à part (voy. ci-dessous). Dans la littérature allemande, on reconnaît le caractère d'hymnes à certaines odes religieuses de Klopstock, de Hœlderlin, de Platen, et à quelques poëmes lyriques de Gœthe et de Schiller. On cite particulièrement, de ce dernier, l'*Hymne à la joie*, pour lequel Beethoven écrivit une magnifique musique.

Cf. Kries : *De Hymnis veterum* (Gœttingue, 1742, in-4); — Souchay : *Sur les Hymnes des anciens*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XXIII et XXIV.

**HYMNE D'ÉGLISE**, petit poëme divisé en stances et consacré à chanter Dieu ou les saints. Le plus souvent l'hymne est composée de six stances, comprenant chacune quatre vers. Les hymnes les plus estimées remontent aux premiers siècles de l'Eglise. Le mètre généralement employé alors était l'iambique de quatre pieds. Elles respirent la foi, et sans être dépourvues de poésie, sont sobres d'ornements. Celles qui ont été composées par les poëtes latins modernes, notamment par Coffin et par Santeul, sont ingénieuses et savantes, mais offrent une recherche qui ne vaut pas la simplicité des hymnes anciennes. Parmi ces dernières, on cite celles de Saint-Ambroise, qui sont pourtant plus théologiques que littéraires, comme on peut en juger par la première strophe de son hymne qui se chante à Noël :

Jesu redemptor omnium,
Summi Parentis unice,
Qui solus ante secula
Patri Deo par nasceris.

Prudence, l'auteur de l'hymne en l'honneur des Saints Innocents, a plus de profanes ornements

Salvete, flores Martyrum,
In lucis ipso limine
Quos sævus ensis messuit,
Ceu turbo nascentes rosas.

Saint Grégoire est l'auteur des hymnes *Lucis Creator optime*, *Audi benigne conditor*, etc. Le *Pange lingua* a été attribué à Claudien Mamert et à Fortunat, à qui l'on doit l'une des plus remarquables, celle du dimanche de la Passion :

Vexilla Regis prodeunt :
Fulget crucis mysterium,
Quo carne carnis conditor
Suspensus est patibulo.

Parmi les autres auteurs d'hymnes, nous citerons Paul Diacre, Sedulius, saint Thomas d'Aquin. Beaucoup d'attributions sont incertaines, comme celle du *Veni Creator*, rapporté à Charlemagne. — Au moyen âge, on ne fit plus d'hymnes proprement dites, mais des *proses*; ce qui distingue celles-ci, c'est la substitution de la rime et de la numération des syllabes à la quantité, c'est-à-dire l'application à la langue latine des procédés de la versification romane. Le *Gloria in excelsis* est quelquefois désigné sous la dénomination d'*Hymne angélique*.

Les hymnes et proses ont été, dans ces derniers temps, l'objet d'importantes publications, entre autres : *Thesaurus hymnologicus*, par A. Daniel (1840-46); *Carmina e poetis christianis excerpta*, par Félix Clément (1854), traduits et mis en musique par le même, sous le titre de *Choix des principales séquences du moyen âge* (Paris, 1861, in-8); *Hymni latini medii ævi*, par F.-J. Mone (Fribourg, 1855-57, 3 vol.); *le Bréviaire d'Abélard*, contenant des hymnes inédites, par Carnaudet (Chaumont, 1856), in-8).

Cf. F. Wolf : *Ueber die Lais, Sequenzen, etc.* (1841); — Don Guéranger : *Institutions liturgiques* (1840-42); — Léon Gautier : *Hist. de la poésie liturgique*, thèse à l'Ecole des chartes (1855) et *Introduction aux Œuvres poétiques* d'Adam de Saint-Victor; — *Hist. littér. de la France*, t. XXII et XXIV.

**HYMNES HOMÉRIQUES.** — Voyez HOMÉRIQUES (Hymnes).

HYPALLAGE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

**HYPATIE**, Ὑπατία, femme philosophe grecque, née vers 370 après J.-C. à Alexandrie, morte en 415. Fille du mathématicien Théon, elle fut formée par lui à l'étude des sciences. Ayant appris la philosophie dans sa ville natale et à Athènes, elle fit à Alexandrie des leçons publiques qui attiraient un grand concours d'auditeurs. Parmi ses disciples fut Synésius qui, devenu évêque de Ptolémaïs, conserva toujours pour la philosophe païenne une vive reconnaissance. Il lui écrivait : « A toi seule je sacrifierais ma patrie; pour toi je quitterais ces lieux, si j'en avais le loisir. » Dans une autre lettre, il lui donne les plus tendres noms : « O ma mère, ma sœur, ma maîtresse, ma bienfaitrice. » Hypatie périt victime des dissensions excitées par le fanatisme. Liée avec Oreste, préfet d'Alexandrie, qui s'efforçait de contre-balancer la puissance et l'autorité intolérante de l'évêque saint Cyrille, elle fut désignée aux fidèles comme la plus dangereuse ennemie de la foi. Sortant de chez elle, un jour de carême, elle se vit entourée par une foule furieuse, qui la précipita de son char, la dépouilla de ses vêtements, la lapida, mit son corps en pièces, et porta ses membres par les rues ainsi que des trophées. Des *Commentaires* qu'elle avait écrits sur l'astronomie et sur la géométrie, il ne nous reste qu'un *Canon*, ou table astronomique, inséré dans les *Tables manuelles* de Théon. On lui a attribué une *Lettre à saint Cyrille*, qui est apocryphe. Sept lettres de Synésius, adressées à Hypatie, ont été publiées avec le *Canon* dans les *Mulierum græcarum fragmenta* de J.-C. Wolf (Gœttingue, 1739, in-4).

Cf. Tillemont : *Histoire ecclésiastique*, t. XIV, article sur *saint Cyrille ;* — Schmidt : *Diatriba de Hipparcho, Theon atque Hypatia* (Iéna, 1691, in-4) ; — Wernsdorf : *Dissertationes IV de H.* (Wittemberg, 1747-48, in-4).

HYPERBATE. — Voyez FIGURES DE MOTS.

HYPERBOLE, l'une des figures de pensées (voy. ces mots). — Voyez aussi CONCETTI et EMPHASE.

HYPERCATALECTIQUE. — Voyez CATALECTIQUE.

**HYPÉRIDE**, Ὑπερείδης ou Ὑπερίδης, orateur grec, né vers 395 avant J.-C. à Collytus, dans l'Attique, mort en 322. Il étudia la philosophie sous Platon et l'éloquence sous Isocrate. L'un des plus ardents adversaires des entreprises de la Macédoine contre la Grèce, il équipa à ses frais deux trirèmes pour l'expédition contre l'Eubée, attaqua, comme Démosthène, les ambassadeurs gagnés par Philippe, et après la bataille de Chéronée conseilla d'affranchir les esclaves pour leur donner des armes. Il fut au nombre des orateurs qui demandèrent une ligue contre Alexandre. Il accusa son ancien ami Démosthène au sujet de l'or d'Harpalus. Après la mort d'Alexandre, il excita un soulèvement contre la Macédoine et fut le principal instigateur de la guerre Lamiaque. Obligé par la défaite du parti démocratique de quitter Athènes, il se réfugia à Egine, où il fut arrêté par ordre d'Antipater qui lui fit arracher la langue et le fit mettre à mort. Selon un autre récit, Hypéride soumis à la torture se coupa lui-même la langue pour ne pas révéler des secrets d'Etat. Le courage politique, dont il donna de nombreuses preuves, contraste vivement avec ses mœurs légères ou même dissolues. Il était regardé par les anciens comme le premier des orateurs grecs après Démosthène et Eschine. On vantait l'ordre et l'économie de ses discours, la force de ses raisonnements, la vivacité et la douceur de son style. Mais Quintilien remarque que c'est surtout dans la manière de traiter les sujets tempérés qu'il méritait d'être pris pour modèle. « Son style, dit-il, est plus approprié aux petites causes. »

Selon Photius, on attribuait à Hypéride soixante-dix-sept discours. Il n'en restait que des fragments assez nombreux, mais trop peu considérables pour permettre de vérifier les jugements des anciens, lorsqu'une découverte récente est venue confirmer les éloges et les critiques de Quintilien. On a retrouvé, en 1848, sur un papyrus acheté par un Anglais à des Arabes d'Egypte, deux discours intitulés : Ὑπὲρ Εὐξενίππου πρὸς Πολυευκτὸν, *Pour Euxenippe contre Polyeucte;* Ὑπὲρ Λυκόφρονος, *Pour Lycophron*. Ils ont été publiés par MM. Harris et Ch. Babington (Cambridge, 1852, in-fol.), et réédités par Schneidewin, Bœckh, etc. (Gœttingue, 1853, in-8). Le même papyrus contenait aussi presque en entier l'*Oraison funèbre de Léosthène et des soldats tués dans la guerre Lamiaque*. Babington l'a publiée (Londres, 1858, in-fol.), et M. Dehèque l'a traduite en français (Paris, 1858, in-8). M. H. Caffiaux, qui l'a aussi traduite (Valenciennes, 1861, in-8), en a publié le texte amélioré dans trois éditions successives (1858, 1861, 1866). Libanius, et après lui plusieurs critiques ont attribué à Hypéride le discours *Sur les traités avec Alexandre*, qui se trouve dans les œuvres de Démosthène. C. Müller a réuni les discours et les fragments d'Hypéride dans les *Oratores attici* de la *Bibliothèque Didot* (Paris, 1848-1858, 2 vol. in-8).

Cf. Kiessling : *De Hyperide oratore attico* (Hildeburghausen, 1737, in-4) ; — *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, t. VIII ; — Villemain : *Essai sur l'oraison funèbre ;* — J. Girard : *Etudes sur l'éloquence attique*, p. 85-233 (Paris, 1874, in-18).

HYPÉRION, roman de Hælderlin (voy. ce nom).

HYPERMÈTRE (VERS), vers latin qui a une syllabe de trop, comme l'indique l'étymologie (ὑπὲρ μέτρον). Cette syllabe s'élide, et pour cela, le vers suivant commence par une voyelle. Dans les hexamètres hypermètres, la syllabe élidée est presque toujours *que* ou *ve* :

Sternitur infelix alieno vulnere, cælum*que*
Adspicit. (Virgile.)

Virgile offre cinq exemples de l'élision d'une autre syllabe, entre lesquels :

Jamque, iter emensi, turres ac tecta Latin*orum*
Ardua cernebant.

Dans quelques cas, l'hexamètre hypermètre, en n'élidant pas la dernière syllabe, se terminerait par un dactyle, ce qui conduit à supposer qu'il y avait des vers dactyliques, comme des vers spondaïques (voy. HEXAMÈTRE).

Il y a des saphiques hypermètres :

Mugiunt vaccæ, tibi tollit hinni*tum*
Apta quadrigis equa. (Horace.)

Il en est de même pour quelques glyconiques :

Flammeum video veni*re*.
Ite, concinite in modum. (Catulle.)

Dans l'alcaïque, Horace fait l'élision suivante :

Versatur urna, serius, ocius
Sors exitura, et nos in æter*num*
Exsilium impositura cymbæ.

Ce procédé est imité d'Alcée ; mais chez les Grecs le vers n'est pas proprement hypermètre, toute syllabe élidée disparaissant et n'étant représentée que par une apostrophe.

Cf. G. Hermann : *De Metris poetarum græcorum et romanorum*, etc. ; — L. Quicherat : *Traité de versification latine*.

HYPERMNESTRE, tragédie de Lemierre (voy. ce nom).

HYPERTHÈSE ou MÉTATHÈSE. — Voyez MÉTAPLASME.

HYPOMÉDON (LE ROMAN D'), poëme d'aventures du XIII[e] siècle, d'un auteur inconnu On l'a attribué à Hugues de Rotelande. Hypomédon, roi de Grèce, vient voyager dans la Normandie, dont le

vieux Nestor est duc. Il y rencontre Arthur, roi de France, et Adraste, sire d'Athènes. Il est parlé dans ce roman d'Amphion, baron de Sicile, qui a conservé toute sa voix, malgré son grand âge :

Riche homme fut, mais vieux était.
Moult était sage et moult savait,
Et moult était preux et courtois,
Et moult savait les anciens lais.

Cf. Paulin Paris : *les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi.*

HYPOPHORE, ANTHYPOPHORE. — Voyez RÉFUTATION.

HYPORCHÈME (en grec, Ὑπόρχημα, danse réglée par le chant), sorte de poëme lyrique grec, accompagné de danses réglées par le poëte lui-même. Composé pour les fêtes d'Apollon délien, l'hyporchème eut longtemps la gravité religieuse du pæan, tant par la poésie que par les mouvements qui lui servaient d'accompagnement; mais plus tard le caractère primitif s'altéra, la poésie s'effaça et laissa le champ libre à des danses plus ou moins analogues à celles des fêtes de Bacchus. L'*Odyssée* (chant VIII, v. 266-371) nous montre une danse hyporchématique exécutée par les Phéaciens à l'issue d'un festin, tandis que Demodocus chante les amours d'Arès et d'Aphrodite. Parmi les poëtes auteurs d'hyporchèmes, on cite Xénodame de Cythère, Pratinas de Phlionte et Pindare lui-même : on possède quelques fragments de ceux de ce dernier.

Cf. Magnin : *les Origines du théâtre* (Paris, 1848, in-8).

HYPOSCENIUM. — Voyez THÉATRES.

HYPOTYPOSE. — Voyez FIGURES DE PENSÉES.

HYPOTYPOSES PYRRHONIENNES, ouvrage de Sextus Empiricus (voy. ce nom).

# I

IAMBE et POÉSIE IAMBIQUE. L'iambe, pied qui est la base du vers iambique (voy. ci-après), a servi à désigner le genre même de poésie auquel l'inventeur de ce vers, Archiloque, l'avait consacré : la satire. Les Latins, qui adoptèrent pour ce genre l'hexamètre, avaient conservé le titre d'iambes aux pièces mordantes, agressives, satiriques. Horace a employé le mètre iambique, en alternant les vers de six et de quatre pieds, dans les dix premières pièces du livre des *Epodes*, et plusieurs de ces pièces appartiennent à la satire par le sujet et la virulence du langage. Nous avons appelé à notre tour iambes en français, des vers qui n'ont de commun avec le mètre iambique d'Horace que l'alternance des vers grands et petits. Gilbert, dans ses adieux à la vie, a tiré de ce rhythme savamment boiteux des accents d'une mélancolie pénétrante. Avec autant de tristesse que de colère, André Chénier a daté de Saint-Lazare des *Iambes* écrits contre les « bourreaux barbouilleurs de lois », et contre les lâches amis qui oublient les victimes :

Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
Mille autres moutons, comme moi
Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
Seront servis au peuple roi.

Le mot a été repris avec un grand succès, après 1830, par M. Aug. Barbier, dont les *Iambes* ont enfin donné à ce mètre le véritable accent de la satire politique.

IAMBÉLÉGIAQUE (VERS) et IAMBICO-TROCHAÏQUE. — Voyez IAMBIQUE et TROCHAÏQUE.

IAMBIQUE (VERS), vers grec et latin, dont la base est l'iambe, pied formé d'une brève et d'une longue (*Deos, canunt*). La réunion de deux iambes s'est appelée diiambe (*negotiis*).

I. *Composition du vers iambique. Ses variétés.* — Chaque mètre de cette espèce de vers se compose de deux pieds ou d'une dipodie. On distingue d'abord douze variétés de l'iambique :

1° L'*Iambique monomètre* ou de deux pieds est d'un emploi assez rare. Les comiques l'ont employé quelquefois, comme clausule, après une suite d'iambiques trimètres :

Pessima | mane. (Térence.)

2° Le *Monomètre hypercatalectique* se trouve aussi employé comme clausule :

Discruci | or ani | mi. (Térence.)

3° Le *Dimetre brachycatalectique*, ou dimètre auquel il manque un pied, se range aussi parmi les clausules :

Qui hoc | noctis a | portu. (Plaute.)

4° Le *Dimètre catalectique*, de trois pieds plus une syllabe, appelé aussi *anacréontique*, parce qu'il existe dans beaucoup de fragments d'Anacréon, a été employé comme clausule par les comiques, et d'une façon suivie par Sénèque, Plaute, Claudien, saint Prosper :

Vultus | cita | tus i | ra
Riget, et | caput | fero | ci
Quatiens | super | ba mo | tu,
Regi | mina | tur ul | tro. (Sénèque.)

5° Le *Dimètre* est composé de deux dipodies ou de quatre pieds :

Vide | re propre | rantes | domum. (Horace.)

Il a été employé seul par Sénèque, Prudence, Ennodius, Fortunat, saint Ambroise On le voit souvent chez les poëtes chrétiens, par strophes de quatre vers, dans les hymnes.

6° Le *Dimètre hypercatalectique*, de quatre pieds plus une syllabe, fait partie de la strophe alcaïque :

Lenes | que sub | noctem | susur | ri. (Horace.)

7° Le *Trimètre brachycatalectique*, de cinq pieds, n'est autre que l'*alcaïque* (voyez ce mot) :

Te pau | per amb | it sol | licita | prece. (Horace.)

8° Le *Trimètre catalectique*, de cinq pieds plus une syllabe, se trouve, dans Prudence, alterné avec des trochaïques :

Pius, | fide | lis, in | nocens, | pudi | cus.

9° L'*Iambique trimètre*, type principal du vers *iambique*, et que les Latins nommaient *senarius*, est composé de trois dipodies ou de six pieds, c'est-à-dire de trois diiambes ou de six iambes.

Bea | tus il | le qui | procul | nego | tiis.

10° Le *Scazon*, dit aussi *Choliambique* ou *Choliambe* (σκάζων, χωλός, boiteux) et *Hipponactique*, est un iambique trimètre, dont le dernier pied est un spondée. Il doit avoir l'iambe au quatrième pied et surtout au cinquième. On le trouve fré-

quemment employé chez Catulle et chez Martial :

Si non | moles | tum est, te | que non | piget, | Scazon,
Nostro | roga | mus pau | ca ver | ba Ma | terno
Dicas | in au | rem, sic | ut au | diat | solus. (Martial.)

Hipponax, à qui on attribue l'invention du scazon, admettait quelquefois le spondée au cinquième pied. Il a été blâmé à ce sujet par les Latins ; mais les poëtes de la décadence latine, entre autres Boëce, l'ont imité.

11° L'*Iambique tétramètre catalectique*, ou *septénaire*, vers de sept pieds plus une syllabe, a été aussi inventé par Hipponax. Il prend un repos après le quatrième pied, avec les priviléges d'une fin de vers. Régulièrement, il reçoit l'iambe au septième pied; aux pieds pairs, l'iambe ou le tribraque :

Remit | te pal | lium | mihi || meum, | quod in | volas | ti.
(Catulle.)

Les comiques latins, qui l'ont fréquemment employé, y ont pris les mêmes licences que dans l'iambique trimètre.

12° Le *Tétramètre acatalectique*, ou *Octonaire*, vers de huit pieds, n'a pas été usité dans le théâtre grec; il l'a été fréquemment chez les Latins, qui l'ont traité aussi librement que le trimètre. En voici un exemple, tiré d'Attius :

Ita im | peri | tus stupi | dita | erum | pit se, im | pos
|con | sili.

La coupe est ici après le quatrième pied ; elle peut être aussi après quatre pieds et demi, et Térence emploie surtout cette dernière. Le tétramètre acatalectique est le plus long des iambiques. Priscien parle, il est vrai, d'iambiques pentamètres et hexamètres ; mais il n'en donne point d'exemple. C'est aussi, avec le trochaïque tétramètre acatalectique, le plus long des vers usités.

On rapporte ensuite à l'iambique quatre sortes de vers : le *Galliambique*, l'*Élegiambique*, l'*Iambélégiaque* et le *Saturnien*.

Le *Galliambique* se compose d'un iambique dimètre catalectique, suivi d'un anapeste, d'un tribraque et d'un iambe :

Super al | ta vec | tus At | tis || celeri | rate ma | ria.

Ce vers est extrait d'une pièce de Catulle, composée de quatre-vingt-treize vers galliambiques. Les prêtres de Cybèle, nommés *Galli*, usaient du mètre galliambique dans leur danse, et c'est d'eux qu'il a tiré son nom.

L'*Elégiambique* est formé du second hémistiche du pentamètre ou élégiaque, suivi d'un iambique dimètre :

Fervidi | ore me | ro || arca | na pro | morat | loco.
(Horace.)

L'*Iambélégiaque* est le renversement du précédent, et est formé d'un iambique dimètre, suivi du second hémistiche de l'élégiaque :

Tu vi | na Tor | quato | move || consule | pressa me | o.
(Horace.)

Le *Saturnien*, le plus ancien vers dont se soient servis les Latins, est considéré généralement comme un mélange de l'iambique et du trochaïque. On peut, après Servius et Terentianus Maurus, dire qu'il était formé d'un iambique de trois pieds et demi, suivi d'un ithyphallique (trois trochées) :

Isis | perer | rat or | bem || crini | bus pro | fusis.

Livius Andronicus l'employa pour traduire l'*Odyssée* d'Homère, et Nævius pour écrire un poëme sur la première guerre Punique. Il fut remplacé par l'hexamètre, qu'Ennius consacra à l'épopée. Horace s'est moqué du vers saturnien, qu'il a appelé *horridus* et *rusticus*.

II. *Emploi du vers iambique chez les Grecs et les Latins.* — Le vers iambique, considéré dans son type principal, le trimètre, et les variétés qu'on y a mêlées, occupe, dans la versification des anciens, la première place après l'hexamètre et le pentamètre. C'est le vers qu'on employait le plus fréquemment dans la comédie et la tragédie. Archiloque, à qui on en attribue l'invention, le consacra au genre satirique; mais, après lui, ce vers fut appliqué à des genres bien différents, et Horace s'en est servi pour faire l'éloge de la vie champêtre. Chez Archiloque et Simonide, le vers iambique est presque toujours pur, c'est-à-dire composé de six iambes. Il en est de même chez Catulle et chez Horace :

Phase | lus il | le, quem | vide | tis, hos | pites,
Ait | fuis | se na | vium | celer | rimus. (Catulle.)

Pour rendre l'iambique plus grave, on y a introduit le spondée aux pieds impairs, puis, comme équivalent à l'iambe ou au spondée, le tribraque, le dactyle, l'anapeste. On trouve même quelquefois, chez Sénèque, le proceleusmatique au premier pied. Le trochée est exclu avec une grande rigueur, parce qu'étant le contraire de l'iambe comme mouvement, il rompt complétement la mesure. Le dernier mot du vers est régulièrement de deux syllabes, ou de trois s'il y a élision de la dernière syllabe du mot précédent. Le verbe *est*, précédé d'une élision, peut aussi venir en dernier lieu. On termine très-rarement par un mot de quatre syllabes. La césure la plus fréquente est celle de deux pieds et demi; on trouve aussi assez souvent celle de trois pieds et demi. Quant aux enjambements, le rejet le plus fréquent et le plus harmonieux était celui de deux pieds et demi; il était permis aussi de rejeter un pied ou un pied et demi. Le propre du vers iambique, tant qu'il restait soumis aux règles essentielles indiquées ci-dessus, était la légèreté. Il a été caractérisé par Ausone, avec une excessive élégance, dans le passage suivant d'une de ses épîtres :

Iambe, Parthis et Cydonum spiculis,
Iambe, pinnis alitum velocior,
Padi ruentis impetu torrentior,
Magna sonoræ grandinis vi densior,
Flammis corusci fulminis vibratior,
Jam nunc per auras Persei talaribus,
Petasoque ditis Arcados vectus, vola.

Archiloque, dans la poésie iambique, faisait alterner deux vers de longueur inégale, en plaçant toujours le plus long vers avant le plus court. Cette sorte de distiques est ce qu'on a nommé des épodes. Les épodes d'Horace sont des imitations de ceux d'Archiloque, comme le dit Horace lui-même : « J'ai montré le premier au Latium les iambes de Paros; j'ai emprunté le rhythme d'Archiloque et son inspiration, mais non pas sa colère, ni les invectives dont il poursuivait Lycambès. » (*Epîtres*, livre I, ép. XIX.)

Les poëtes tragiques et comiques anciens ont adopté, à cause de sa rapidité et de sa sonorité, ce mètre également fait, dit Horace, pour le dialogue et l'action (*Ad Pisones*, 80-82) :

Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni,
Alternis aptum sermonibus, et populares
Vincentem strepitus, et natum rebus agendis.

Les tragiques grecs se sont conformés, pour l'iambique, aux règles que nous venons de rappeler. Les tragiques latins ont usé de l'iambique libre, lequel admet indifféremment aux cinq premiers pieds l'iambe, le spondée, le dactyle, l'anapeste, et ne conserve invariablement l'iambe qu'au dernier pied. C'est aussi le mètre adopté par Phèdre dans ses fables. On peut quelquefois le confondre avec l'hexamètre, lorsqu'il en a les cinq premiers pieds, et que la penultième du dernier mot est commune. Les comiques se sont servis également de l'iambique libre; mais reproduisant le langage familier, ils ont introduit dans leurs vers beaucoup de contractions, de syncopes et de synérèses, qui nous offrent souvent des difficultés, lorsque nous

voulons nous rendre compte de la mesure. Ils contractent *est*, et mettent *opu'st* pour *opus est*. Ils terminent le mot en *u* et en *i*, au lieu de *us* et *is*, devant une consonne. Ils mettent *di*, *nil*, *mi*, pour *dii*, *nihil*, *mihi*. Ils réunissent en une diphthongue les deux syllabes de *meus*, *tuus*, *suus*, *deos*, *fuit*, etc. Ils disent *relicuus*, *eii*, pour *reliquus*, *ei*, etc., *med*, *ted*, pour *me*, *te*, et suppriment le *d* dans *apud*, *sed*, *quid*, *quod*. Ces licences et autres semblables ont fait dire à Cicéron : « Les iambiques de la comédie étaient souvent si négligés, à cause de leur ressemblance avec la conversation, qu'à peine pouvait-on y reconnaître la mesure. »

Ce témoignage est grave, plus grave que les sévérités d'Horace à la fois contre l'esprit et les rhythmes de Plaute (Plautinos numeros et..... Sales, *Ad Pisones*, 270); cependant il ne faut pas croire que la quantité ne fût pas fixée du temps des comiques, ou qu'ils l'aient négligée. Les irrégularités apparentes de la métrique de Plaute et de Térence, et particulièrement les grandes inégalités de longueur de leurs vers, viennent de ce qu'ils se permettaient, non-seulement de substituer à l'iambe, dans le trimètre, tous les pieds qui prennent sa place, mais aussi de mêler à l'iambique trimètre le tétramètre catalectique et acatalectique, c'est-à-dire au *senarius* les iambiques *septenarius* et *octonarius*, sans compter les trochaïques tétramètre, catalectique et acatalectique. Car, si le trochée ne peut pas, dans la dipodie iambique, se substituer à l'iambe, qui est son contraire, on pouvait encore l'employer, en formant des vers trochaïques mêlés avec les vers iambiques.

En usant des contractions, des moyens d'allongement ou d'abréviation que nous avons indiqués, en substituant à l'iambe, sauf au dernier pied, le spondée, le tribraque, l'anapeste, le dactyle, et même le procéleusmatique, on a, d'une part, les types suivants de vers iambiques :

Iambique trimètre acatalectique ou sénaire :

Nīlne ĕs | sĕ prŏprĭ | ūm cuī | quām ! Dī | vōstrām | fĭdēm
(*Andr.*, 716.)

Părā | tūm : vĕr | ūm ĕx eo | nūnc mīsĕ | rā quēm | | căpīt
(*Andr.*, 719.)

Iambique tétramètre catalectique ou septénaire :

Lŏquĕre aū | dio ăt | jam hŏc nōn | ăgis | ăgām | vĭdeŭ |
[dūm est
(*Heaut.*, 694.)

Iambique tétramètre acatalectique ou octonaire :

Sīccīn' | me ătque īl | lam ŏpĕrā | tŭā | nūnc mīsĕ | rōs
[sōl | lĭcitĕr | ri
(*Andr.*, 685.)

D'autre part, les vers trochaïques se mêlent aux iambiques sous les deux formes principales suivantes :

Trochaïque tétramètre catalectique ou septénaire :

Aīn tū ? | sīc ĕst | verum īn | tĕrēā, | dum sĕr | mōnĕs |
[cædī | mūs
(*Heaut.*, 242.)

Illæ | sūnt rĕ | līctæ | mŭlĭĕr | tĭbi ădēst | ăudīn | Clīnĭ | ă
(*Heaut.*, 243.)

Trochaïque tétramètre acatalectique ou octonaire :

Nīl ăd | hūc ĕst | quŏd vĕrĕ | ărĕ, | Clīnĭ | a, haūd quā |
[quam ĕtiām | cēssant
(*Heaut.*, 175.)

Prūmtū | sōllīcĭ | tōdĭ | nem īstām | fălsām | quā te ĕx |
[crŭcĭăt | mĭtĭĭs
(*Heaut.*, 177.)

En dehors de cette extrême tolérance de combinaisons, les difficultés de métrique qu'on peut rencontrer encore dans les comiques latins doivent être attribuées aux interpolations commises par les copistes, ou à notre connaissance insuffisante des archaïsmes et des autres licences qu'autorisait le langage populaire.

Cf. Les divers traités de prosodie, notamment : God. Hermann : *De Metris poetarum græcorum et romanorum, libri tres* (Leipzig, 1796, in-8) ; — W. Corssen : *Ueber Aussprasche, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, ouvrage couronné par l'Académie royale de Berlin (1859, 2 vol.) ; — Chaignet : *De Versu iambico*, thèse (Paris, 1862, in-8).

**IBARRA** (Joachim), imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, mort à Madrid le 23 novembre 1785. Il fonda dans cette dernière ville une imprimerie, où il introduisit de lui-même de nombreux perfectionnements. Parmi ses belles éditions, on recherche le *Salluste*, traduit par l'infant Gabriel (1772, in-fol. très-rare), et le *Don Quichotte* (1780, 4 vol. in-4; 1782, 4 vol. in-8).

Cf. Mendez : *Typographia española* (Madrid, 1796, in-4, fig.).

**IBÉRIENNES (LANGUES).** — Voyez ESPAGNE (Langues de l').

**IBIS**, satire d'Ovide (voy. ce nom).

**IBN-AL-MOKAFFA**, écrivain persan du VIII[e] siècle, mort vers 757. D'origine persane, il embrassa l'islamisme. Il a traduit en persan le recueil de fables sanscrites, *Calilah et Dimnah*.

**IBN AL-ATHIR**, historien arabe du XIII[e] siècle, mort l'an 636 de l'hégire. Il était d'une famille considérable de Mossoul, et passa sa vie dans cette ville. Il est auteur du *Kamil fi el Tewarikh*, ou *la Grande Chronique*, qui va des temps les plus reculés à 632 de l'hégire. C'est la plus importante des chroniques arabes; elle marque, avec un esprit de critique, un progrès de composition. L'ouvrage est publié en 12 vol. in-8 par M. C. J. Tornberg, orientaliste suédois, d'après les mss. de Paris et d'Upsal, avec traduction latine, sous ce titre : *Ibn al-Athiri Chronicon*, Leyde (t. I-XII).

**IBN AL ATSIR** (le scheick Izz eddin aboul-Hassan Ali-ben-Mohammed al-Djezeri), historien arabe, né à Djeziri en mai 1160 de notre ère, mort à Mossoul en 1223. Il combattit contre les chrétiens, sous Saladin, et remplit plusieurs missions. On a de lui d'importants ouvrages, entre autres : *Kamil-at-tewarikh*, c'est-à-dire *Chronique complète*, en douze livres, dont les deux derniers ont été imprimés à Upsal (1851-1853, 2 vol. in-8) : on en trouve des extraits dans les recueils relatifs aux croisades de Michaud (t. II) et de l'Académie des Inscriptions (t. I); *Histoire des Atabeks de Syrie*, traduite en allemand (Hildburghausen, 1793, in-4); *Asad al-Ghabet*, notices sur 7500 compagnons de Mahomet.

Cf. Amari : *Préface* de la *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I (Florence, 1854, in-8) ; — De Hammer : *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII.

**IBN ou BEN GABIROL.** — Voyez AVICEBRON.

**IBN-KHALLICAN**, historien arabe, né à Arbil en 1211, mort en 1282. Il fut grand-cadi à Damas. On a de lui un dictionnaire biographique sous le titre de *Décès des personnages éminents et histoire des hommes de ce siècle*. Le texte arabe de ce livre a paru à Gœttingue (*Vitæ illustrium Virorum* ; 1835-1838, in-4). Il a été traduit en français par le baron de Slane (1838-1842, in-4).

**IBN-BATOUTAH** (Abou-Abdallah-Mohammed), écrivain arabe, né à Tanger en 1302, mort vers 1378. C'est le plus intrépide voyageur du moyen âge. Ses explorations durèrent vingt-quatre ans. Il a laissé une relation de ses *Voyages*, écrite sous sa dictée par Ibn-Djozay. Elle comprend un pèlerinage à la Mecque par Bougie, Tunis, Alexandrie, le Caire, Alep, Jérusalem et Damas, et décrit, en outre, l'Irak arabe, la Perse, l'Inde, la Chine, la Malaisie, le Diarbek, l'Yémen, l'Afrique orientale, l'Asie Mineure, la Crimée, la Thrace et l'Espagne mahométane. Ibn-Batoutah accorde beaucoup d'at-

tention aux mœurs des peuples, aux usages et aux diverses industries des pays qu'il visite. C'est un narrateur de bonne foi, dont l'ouvrage est un monument précieux. Le texte des *Voyages d'Ibn-Batoutah*, avec traduction française, a été publié par MM. C. Defrémery et Sanguinetti (Paris, 1853-59, 4 vol. in-8). D'importants extraits en ont été donnés dans les *Nouvelles annales des voyages*.

**IBN-KHALDOÛN**, célèbre historien arabe, né à Tunis en 1332, mort au Caire en 1406. Il fut écrivain du parafe royal du souverain de Tunis, professeur dans la principale mosquée du Caire, six fois grand juge du rite malékite dans cette dernière ville. Il fut en faveur auprès de Tamerlan. — Il est auteur d'une *Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. La littérature arabe, si riche en volumineuses compilations historiques, n'en possède peut-être pas une seule qui égale celle-là pour l'étendue du plan et l'heureuse distribution des détails. Esprit sagace et observateur, Ibn-Khaldoûn avait étudié à fond l'histoire des empires musulmans. Il a adopté la division par dynasties, au lieu de suivre l'ordre purement chronologique. Son style, généralement simple et sobre de métaphores, est souvent concis jusqu'à l'obscurité : Sylvestre de Sacy, Freytag, Coquebert de Montbret, Schulz et Tornberg, ont publié divers extraits de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoûn. Noël des Vergers a donné, en 1841, une traduction française de la partie relative aux gouverneurs arabes de l'Afrique septentrionale et aux émirs aglabites. Le baron de Slane a publié, pour le ministre de la guerre, le texte et la traduction (Alger, 1847-51, 2 vol. gr. in-4, texte; 1852-54, 2 vol. gr. in-8, traduct.). Il a donné en outre une traduction des *Prolégomènes*, dans le t. XIX des *Notices et Extraits* (Paris, 1862, in-4). Le texte des *Prolégomènes* a été publié par Quatremère d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale (Paris, 1866, t. Ier in-4).

Cf. La *Vie d'Ibn-Khaldoun* écrite par lui-même, abrégée par Slane dans le *Journal asiatique* (1844, t. I); — Reinaud, dans la *Nouvelle Biographie générale*.

**IBYCUS**, Ἴβυκος, poëte lyrique grec du VIe siècle avant J.-C., né à Rhegium dans la Grande-Grèce. Il vécut quelque temps à la cour de Polycrate, tyran de Samos. Il périt assassiné, et sa mort a été le sujet d'une légende bien connue, celle des grues qu'il prit à témoin contre ses meurtriers et qui firent découvrir et punir le crime. « Ibycus, dit M. Pierron, semble avoir été d'abord un émule, sinon un imitateur de Stésichore. Même système de composition, même prédilection pour les sujets épiques, même mode de versification, même dialecte, ionien au fond avec une teinture dorienne. Il a traité les mêmes sujets que Stésichore, *Argonautiques*, épisodes de la guerre de Troie, vies de héros, et avec le même amour du merveilleux mythologique. » Mais les poésies érotiques d'Ibycus sont plus vantées encore des anciens que ses grands ouvrages; il y exprimait ses propres sentiments avec beaucoup de passion et de verve. Voici un fragment fort remarquable que nous a conservé Athénée : « Au printemps les cognassiers fleurissent, arrosés par des filets d'eau que versent les rivières dans le jardin sacré des Vierges; les grappes de la vigne poussent et grossissent, abritées par les pampres ombreux. Quant à moi, l'amour en aucune saison ne me donne repos. Comme la tempête de Thrace brûlante d'éclairs, il s'élance d'auprès de Cypris; saisi d'un transport farouche, il m'assaille à l'improviste; il s'acharne à m'arracher le cœur du fond de mes entrailles. » Un autre morceau, cité par Proclus, nous le montre luttant encore, quoique vieux, contre la même puissance de l'amour. Il ne nous reste d'Ibycus que des fragments publiés séparément par Schneidewin (Gœttingue, 1833, in-8), et insérés par Bergk dans ses *Fragments de lyriques grecs*.

Cf. Smith : *Dictionary of greek and roman biography* — A. Pierron : *Histoire de la littérature grecque*.

ICARO-MÉNIPPE (L'), dialogue de Lucien (voy. ce nom).

**ICKELSAMER** (Valentin), grammairien allemand du XVIe siècle. Il rédigea, au temps de Luther, une *Grammaire allemande* (Tewtsche Grammatica; s. l., s. d.), livre très-élémentaire, qui mérite d'être mentionné comme le premier essai de ce genre sur cette langue.

ICONOCLASTES, ouvrage de Milton (voy. ce nom).

ICONOGRAPHIE (du grec εἰκών, image, et γράφειν, écrire). C'est la connaissance en général des représentations figurées, soit des dieux, soit des hommes, et particulièrement la description des monuments de la statuaire antique et du moyen âge. Toutes les œuvres d'art qui conservent les traits réels ou légendaires d'un personnage sont de son domaine : sculptures, peintures, mosaïques, pierres gravées, camées, émaux, vitraux, etc. L'iconographie est donc à la fois une partie de l'histoire de l'art, de l'archéologie et une des sciences accessoires de l'histoire, soit générale, soit religieuse ou littéraire. Elle rentre dans ce qu'on appelle les paralipomènes historiques. Elle nous intéresse par sa bibliographie, qui ne laisse pas d'être riche et de s'enrichir tous les jours.

Parmi les recueils iconographiques, nous citerons : *Illustrium imagines*, par André Fulvius, d'après les collections de Mazocchi (Rome, 1517, in-8; Lyon, 1524, petit in-8); *De Statuis illustrium Romanorum*, par Ed. Figrelius (Stockholm, 1656, in-8); *Iconografia*, par Canini (Rome, 1669), traduite en français par de Chevrières, sous ce titre : *les Images des héros et des grands hommes de l'antiquité*, etc. (Amsterdam, 1731, in-4); *Veterum illustrium philosophorum, poetarum*, etc., *imagines ex antiquis monumentis desumptæ*, par Bellori (Rome, 1685, in-fol.); *Iconographie ancienne*, par E. C. Visconti et A. Mongez (Paris, 1re partie, *Grèce*, 1808, 3 vol. in-fol.; 2e partie, *Rome*, 1817-33, 4 vol. gr. in-fol.), ouvrage capital sur la matière; *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge*, par L.-J. Guénebault (Paris, 1843-44, 2 vol. gr. in-8; édit. refondue, 1853, gr. in-8); *Iconographie chrétienne, histoire de Dieu*, par Didron (Paris, 1843, in-4), et *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine* par le même (Ibid., 1845, in-4); *Iconographie chrétienne*, par l'abbé Crosnier (Caen, 1848, in-8).

On peut rattacher aussi aux études accessoires de l'histoire l'*Iconologie* (du grec, εἰκών, image, et λέγειν, dire), qui a pour objet l'explication des images emblématiques et de leurs attributs. Elle a aussi sa bibliographie. On cite : *Recueil d'emblèmes*, par J. Baudoin (Paris, 1688, 3 vol.); *Iconologie de divers auteurs*, par J. Boudard (Parme, 1759, 3 vol. in-fol.); *Iconologie ou traité complet des allégories, emblèmes*, etc., par Gaucher (Paris, 1796, 4 vol. in-12); *Iconologia*, par Phil. Pistrucci (Milan, 1819-21, 2 vol. in-4, 240 pl.); *De l'Art chrétien*, par A.-F. Rio (nouv. édit., Paris, 1861, 4 vol. in-8).

Cf. Brunet : *Manuel du libraire* (5e édit.), t. VI.

**IDACE**, chroniqueur espagnol du Ve siècle, né en Galice. Il visita l'Orient; devenu évêque de Chiaves, il fut déposé pour hérésie. On a de lui une *Chronique* (Chronicon), qui va de 379 à 408 et qui, rédigée dans un latin barbare, est précieuse par les renseignements. Publiée par Sirmond (Paris, 1619, in-8), elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment par Roncelli (Padoue, 1787), et insérée dans de nombreux recueils. On y

a joint des *Fasti consulares*, attribués au même auteur.

Cf. Roncalli : *Dissertatio de Idatio*, dans son édit. ; — Smith : *Dict. of greek and rom. biogr.*

IDÉAL, IDÉALISME. — Voyez ART et BEAU.

**IDELER** (Chrétien-Louis), chronologiste allemand, né le 21 septembre 1766, mort le 10 août 1846. Membre de l'Académie de Berlin, il fut élu en 1839 membre honoraire de l'Institut. On lui doit de nombreux travaux de chronologie historique, astronomique et mathématique, plus un *Manuel de langue et de littérature anglaise* (Handbuch der engl. Sprache und Literatur; plus. édit., 2 vol.).

IDÉOLOGIE, IDÉOLOGUES. Au dernier siècle, on appela idéologie l'analyse des opérations de l'esprit et des formes du langage, rattachées les unes et les autres à la théorie de l'origine des idées, telle que l'avaient enseignée Locke et Condillac. Les idéologues étaient donc à la fois psychologues et grammairiens. A ce double titre, ils professaient la méthode expérimentale en la réduisant aux sensations et aux faits extérieurs qui les provoquent. Le langage, comme la pensée, n'était, à leurs yeux, que le résultat passif de la sensation transformée. Garat, Destutt de Tracy, Volney, Laromiguière, furent les principaux représentants de cette méthode et de cette doctrine.

En dehors de ces théories philosophiques et grammaticales, on appliqua, vers l'époque du Consulat, le nom d'idéologues à ceux qui, dans un ordre quelconque de recherches, professaient une liberté de penser unie à l'indépendance du caractère. Ils marquèrent l'une et l'autre par leur opposition au nouveau pouvoir absolu qui s'établissait en France. Aussi Napoléon avait-il conçu contre eux une antipathie qui se manifestait par de célèbres boutades : « Je n'aime pas les idéologues, » disait-il, en parlant de M^me de Staël et de Benjamin Constant, aussi bien que de Cabanis, de Chénier, de Ginguené et de Daunou. Les doctrines n'y faisaient rien; le crime commun des idéologues était de penser par eux-mêmes. L'empereur poussa l'aversion contre eux jusqu'à supprimer l'Académie des sciences morales et politiques, dans laquelle il voyait le foyer de l'idéologie. Les idéologues avaient un autre centre dans leur petite société d'Auteuil, où M^me d'Holbach avait tenu son salon de philosophes, rendez-vous de Condorcet, Turgot, Morellet, Cabanis, Destutt de Tracy. Les défections et la mort décimèrent rapidement ce groupe, qui n'en eut pas moins son influence sur le mouvement philosophique et littéraire du temps.

Cf. Destutt de Tracy : *Éléments d'idéologie* (1801); — Mignet : *Notice sur Destutt de Tracy;* — Damiron : *Essai sur la philosophie du XIX^e siècle.*

IDIOTISME, terme de philologie. De même qu'on a appelé idiome (du grec ἴδιος, particulier, propre) la langue particulière d'un peuple, d'un pays, on a nommé idiotismes certaines locutions, certains tours propres à une langue, et qui, traduits mot à mot dans une autre, y prennent un air étranger, s'ils ne sont même tout à fait incompréhensibles. Chaque langue a ses idiotismes, qui tirent leur nom de la nation même qui la parle. Il y a des gallicismes, des hellénismes, des latinismes, des germanismes, des italianismes, des anglicanismes et des américanismes. On remarquera qu'ils portent sur des locutions très-usuelles, et qu'ils abondent dans le style familier, populaire. Ainsi notre question : « Comment vous portez-vous? » est un idiotisme; la question correspondante, en anglais (*How do you do?*), en est un plus caractérisé encore. « Il y a » est aussi un gallicisme, qui, rendu littéralement dans toute autre langue, n'aurait aucun sens. Le germanisme correspondant : *Es gibt*, « ça donne, » n'en a pas davantage dans la nôtre. Les idiotismes sont les dernières marques de nationalité que perdent les peuples qui cessent de parler leur propre langue. On voit tous les jours des hommes très-versés dans la langue d'un pays étranger, sa grammaire, son vocabulaire, sa littérature, trahir leur origine par quelques tours inattendus, des constructions plutôt singulières que vicieuses : ce sont des idiotismes. Ces traces de l'idiome natif dans un idiome adopté peuvent servir à reconnaître la provenance d'un ouvrage d'une authenticité douteuse. Ainsi la présence d'italianismes dans le latin de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été un des arguments de ceux qui lui attribuent une origine italienne; mais, d'autre part, ceux qui rapportent l'ouvrage à un auteur allemand y relèvent tout autant de germanismes, et, d'un troisième côté, les gallicismes ne manquent pas à l'appui de ceux qui y voient une œuvre française. C'est qu'il y a aussi des œuvres de plusieurs mains et de plusieurs époques, et que, dans la longue nuit du moyen âge, le latin barbare des couvents a pu recevoir et garder la trace de bien des nationalités.

Cf. Fr. Viger : *De Præcipuis græcæ linguæ dictionis idiotismis libellus* (4^e édit., Leipzig, 1834, in-8); — J.-R. Bartlett : *Dictionary of americanisms* (New-York, 1850; 2^e édit., Boston, 1859, in-8). — Voyez les ouvrages cités à propos des langues des divers pays.

IDOMÉNÉE, tragédie de Crébillon, de Lemierre, de Cienfuegos (voy. ces noms).

IDRIS ET ZÉNIDE, poëme de Wieland (voy. ce nom).

IDYLLE. Les Grecs, de qui nous est venu le mot *idylle*, n'y attachaient pas exclusivement, comme les modernes, le sens de poésie pastorale, mais l'appliquaient à de courts poëmes de genres fort divers, avec la signification de petit tableau (εἰδύλλιον). Les trente idylles qui nous restent sous le nom de Théocrite, comprennent non-seulement des poésies pastorales, mais aussi des poésies épiques, lyriques, et même des poëmes mimiques, qui sont en quelque sorte des réductions des mimes siciliens. De ces quatre genres d'idylles, les pastorales sont, à la vérité, les plus connues; toutefois les idylles mimiques sont d'un art aussi parfait. Ausone composa, sous le titre d'*Eidyllia*, outre des pièces pastorales, des pièces descriptives ou mythologiques, ou se rattachant aux badinages gracieux des poëtes anacréontiques, comme le *Cupido cruci affixus*.

Chez les modernes, le mot *idylle* n'a plus que la signification de poésie pastorale; il a été le plus souvent confondu, par suite, avec les mots *églogue* et *bucolique*. Vauquelin de La Fresnaye a donné, le premier, sous le titre d'*Idillies*, un fort remarquable recueil d'idylles en vers français; après lui, plusieurs de nos poëtes publièrent des idylles sous des titres divers. Mais, de tous les modernes, celui qui a obtenu dans l'idylle la plus grande réputation, c'est Gessner, avec ses *Idyllen*, où la sentimentalité remplaça la vigueur et la grâce naïves de Théocrite, bien qu'il fût regardé par ses contemporains comme le continuateur du poëte grec. Il excita un véritable enthousiasme, et vit sa manière reproduite dans des œuvres nombreuses, parmi lesquelles nous citerons les *Idylles* de Léonard et de Berquin. De nos jours, M. de Laprade a essayé de fondre deux genres ordinairement séparés en composant un recueil d'*Idylles héroïques* c'est-à-dire de poésies moitié pastorales, moitié guerrières. Il faut noter cependant que la plus célèbre peut-être des idylles françaises n'appartient pas au genre pastoral : c'est celle d'Arnault sur la feuille morte. Ce n'est,

au sens grec, qu'un tableau, une simple image, gracieuse et mélancolique (voy. ARNAULT).

Cf. Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, leçons XXII et suiv. (t. IV).

IECHTS (LES), anciens livres des Perses contenus dans le *Zend-Avesta* (voy. ce mot).

**IFFLAND** (Auguste-Guillaume), acteur et auteur dramatique allemand, né à Hanovre le 19 avril 1759, mort le 15 septembre 1815. Entraîné de bonne heure par un penchant irrésistible pour le théâtre, il s'enfuit de la maison paternelle, alla à Gotha, où divers acteurs, Eckhof, Beck et Beil et le poëte Gotter, dirigèrent ses travaux et ses études. Il entra, en 1779, au théâtre de Mannheim, et c'est alors qu'il conçut pour Schiller une amitié qui resta toujours très-dévouée. Jusqu'à la fin de sa vie, il déploya pour assurer ou augmenter le succès des œuvres du grand poëte la plus généreuse activité. En 1796, il fut nommé directeur du théâtre national de Berlin, et en 1811 directeur général de toutes les scènes royales de Prusse. Acteur renommé, Iffland fut aussi un auteur dramatique fécond et influent. Il porta sur la scène le caractère et les mœurs de ses compatriotes, sans chercher à en relever la peinture par une transformation poétique. Les plus importants de ses nombreux drames sont : *le Criminel par ambition, la Pupille, les Chasseurs, les Avocats, les Amis de la maison* (1785-1805). Il a été donné, à part l'édition générale de ses *Œuvres dramatiques* (Dramatische Werke; Leipzig, 1798-1802, 16 vol.), un *Choix* de ses pièces (Auswahl; Ibid., 1844, 10 vol,). Iffland a publié son autobiographie sous ce titre : *Ma Carrière théâtrale* (Meine theatr. Laufbahn; Ibid., 1798).

Cf. Mme de Staël : *De l'Allemagne*; — Duncker : *Iffland in seinen Schriften, als Künstler*, etc. (Berlin, 1859); — H. Kurz : *Geschichte der deutschen Lit.* (4e édit.), t. III.

**IGLESIAS DE LA CASA** (Don José), poëte satirique espagnol, né à Salamanque vers 1753, mort dans cette ville en 1791. Il écrivit d'abord un certain nombre de pièces de vers d'une gaieté un peu leste qui les fit mettre dans l'*Index expurgatorius* de 1805. Ordonné prêtre, il en exerça les fonctions dans sa ville natale, et s'imposant plus de réserve, il composa un poëme sur la théologie, lequel n'est pas digne de ses autres œuvres. Ses meilleures pièces sont des *silvas*, des *letrillas*, des villanelles et des cantilènes qui ont de l'originalité. On a réuni ses *Poesias* (Salamanque, 1798, 2 volumes in-18; Barcelone, 1820; Paris, 1821, 1840, 4 vol. in-18).

Cf. Ticknor : *History of span. Lit.*, t. III; — A. de Puibusque : *Histoire comparée*, etc.

**IGNACE** (saint), Ἰγνάτιος, surnommé *Théophore*, père de l'Église grecque, mort sous Trajan, en 107 ou 116. Il était évêque d'Antioche lorsqu'il fut mené à Rome, par ordre de l'empereur, et jeté aux bêtes du cirque. Nous avons sous son nom quinze *Epîtres*, dont sept seulement sont regardées comme authentiques, et encore faut-il y reconnaître des interpolations, comme on le soupçonnait et comme l'a démontré une traduction syriaque trouvée en Egypte par M. W. Cureton. Les sept *Epîtres* authentiques sont adressées aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens, à Polycarpe. Ce qui distingue saint Ignace, c'est une ferveur enthousiaste, un désir ardent du martyre. « Laissez-moi, dit-il, être la nourriture des bêtes féroces par lesquelles il est donné d'arriver à Dieu. Je suis le froment de Dieu, et les dents des bêtes me moudront, afin que je sois trouvé le pain pur du Christ... » Les meilleures éditions des *Epîtres* de saint Ignace sont celles d'A. Gesner (Zurich, 1559, in-8), de Vedel (Genève, 1623, in-4), d'Usher (Oxford, 1644, in-4); de Vossius (Amsterdam, 1646, in-4), de Le Clerc, dans les *Patres apostolici* de Cotelier (Ibid., 1724, 2 vol. in-fol.), de Jacobson (Oxford, 1838, 2 vol. in-8), de Petermann (Leipzig, 1849, in-8), et surtout de W. Cureton (Londres, 1849, in-8). Elles ont été traduites en français par le P. Legras (Paris, 1717, in-12).

Cf. Le Clerc : *De Ignatianis epistolis*, dans son édit.; — W. Cureton : *Vindiciæ Ignatianæ* (Londres, 1846, in-8).

**IGNACE** *le Diacre* ou *Magister*, écrivain byzantin du VIIIe ou IXe siècle. Il fut diacre de Sainte-Sophie à Constantinople, puis archevêque de Nicée. Il mit en quatrains cinquante-trois fables de Babrius et comprit chacune d'elles en quatre vers iambiques. Alde les publia, sous le nom de Gabrias ou Babrius, avec les *Fables* d'Ésope (Venise, 1505). On a encore de lui les *Vies de Tarasius et de saint Nicéphore, patriarches de Constantinople* (dans le Recueil des Bollandistes). On lui a attribué des vers sur *Adam*, que l'on a considérés comme le premier poëme sur ce sujet.

Cf. Fabricius : *Bibliotheca græca*, t. I.

**IGNACE DE LOYOLA** (saint), célèbre fondateur de la Compagnie de Jésus, né au château de Loyola (Guispuscoa) en 1491, mort à Rome le 31 juillet 1556. Forcé par une blessure de renoncer à la carrière militaire, il se jeta dans une dévotion enthousiaste, reprit à trente-trois ans ses études et suivit à Paris les cours des colléges Montaigu et Sainte-Barbe. De cet organisateur d'une milice nouvelle en faveur du catholicisme et du pape, nous avons seulement à citer, en dehors des *Constitutions de la Compagnie de Jésus* (Libro de los constituciones de la Compañia de IHS) et d'instructions de circonstance, un recueil d'*Exercices spirituels* (Exercicios spirituales), traduit en latin et dans les langues modernes et souvent réimprimé, ainsi qu'un recueil de *Maximes de saint Ignace*, formé par le P. Bouhours (Paris, 1683).

Cf. Ribadeneira : *Vida de S. Ignacio* (Madrid, 1570, in-8); — G.-P. Maffei : *De vita et moribus L. Ignacii L. libri III* (Rome, 1584, in-4, nombr. édit.); — Chr. Stein : *Vita Ign. L.* (s. l., 1598, in-8), et *Triumphus jesuiticus, etc., adversus Jac. Gretserum* (Francfort, 1615, in-8); — Jac. Gretser : *Apologia pro vita S. Ign. I, II, III* (Ingolstadt, 1599, 1601, 1604, in-8); — D. Bartoli : *De vita et instituto S. Ign. libri V* (Rome, 1650, in-folio), souvent réimprimé et traduit en français (Paris, 1843, 2 vol. in-8); — D. Bouhours : *Vie de S. Ign., fondateur*, etc. (Paris, 1679, in-4 et in-12, nombr. édit.); — Rasiel de Selva (pseudonyme) : *Hist. de l'admirable Dom Inigo de Guipuscoa* (La Haye, 1736, 2 vol. in-8), traduit en anglais sous ce titre : *the Spiritual Don Quixote* (Londres, 1745, in-12); — V.-J. Dewora : *Ignaz von L. und Franz von Xavier* (Coblentz, 1816, in-8); — Du Thairel : *S. Ign. de L., chevalier de la très-sainte Vierge*, etc. (Paris, 1844, in-8); — Is. Taylor : *Loyola and the Jesuitism in its rudiments* (Londres 1849, in-8).

IGNAURÈS (LE LAI D'), poëme de J. Renaut (voy ce nom).

IGOR (LE POËME D'), ouvrage en langue vulgaire russe et en prose, écrit au XIIe siècle par un auteur inconnu. Sa valeur philologique et historique a été longuement discutée depuis sa découverte, faite, en 1795, par le comte Moussine-Pouchkine, dans un manuscrit intitulé *Chronographe*, acheté à un moine du couvent de Space-Yaroslavski. Le critique Senkovski a prétendu que le *Chant* ou *Poëme sur l'expédition d'Igor* avait été fabriqué par un procédé analogue à celui de Macpherson; mais le bibliographe slave, Schlœtzer, a reconnu hautement son authenticité. Quoique en prose, le poëme d'Igor était évidemment destiné à être chanté comme les psaumes et autres morceaux de l'ancienne littérature russe; toutefois il est difficile d'en déterminer le rhythme, l'accent prosodique de la langue s'étant modifié depuis le XIIe siècle.

La conception générale de l'œuvre a quelque chose d'épique et lui a fait donner le titre d'épo-

pée nationale des Russes. Le récit de l'expédition militaire d'Igor contre les Polovtsi nous transporte à l'an 1185. L'empire de Rurick s'était écroulé. Une foule de princes l'avaient démembré et se faisaient entre eux la guerre, se servant pour auxiliaires des tribus sauvages de l'Orient. Les Polovtsi formaient la plus puissante de ces tribus nomades, mais plusieurs princes se sont coalisés contre eux. Igor, prince de Novgorod, dirige l'une des marches contre les Polovtsi. Après un premier succès, les Russes sont écrasés. Igor et son fils Vladimir, faits prisonniers, sont traités par le khan Kontchak avec beaucoup d'égards. Le prince réussit à s'échapper. Son fils, resté entre les mains des Polovtsi, épouse la fille du khan, laquelle consent à recevoir le baptême. Enfin, après deux ans de captivité, Vladimir retourne en Russie à la cour de son père. Le style du poëme est très-imagé. Par exemple, Igor va s'enfuir : « La terre résonne et tremble, l'herbe frémit, les tentes des Polovtsi se ferment; mais Igor s'est élancé comme une hermine dans les roseaux, il nage comme un gogol blanc ; il monte à cheval sur le rivage; il descend et se dirige comme un loup agile vers les plaines du Donetz; il vole comme le faucon dans les ténèbres... ».

Il faut ajouter aux commentateurs cités plus haut Wostokoff, Chickhoff, MM. Maksimovitch, Polévoï, Pogodine, Bodianski. M. Sakarof a fait l'histoire des nombreux travaux historiques, philologiques et esthétiques auxquels le poëme d'Igor a donné lieu. M. Eichhof a traduit en allemand le *Poëme sur l'expédition d'Igor*. On doit aussi à M. Boltz, professeur de langue russe à l'école militaire de Berlin, une traduction allemande du poëme d'*Igor* (Berlin, 1854, gr. in-8), accompagnée d'une grammaire raisonnée du dialecte russe dans lequel il est composé. Le manuscrit original a été détruit en 1812, dans l'incendie de Moscou.

Cf. H. Delaveau : *l'Epopée nationale des Russes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1854).

**IKON BASILIKÉ.** En 1649, quelques jours après l'exécution de Charles Ier, parut un livre qui passa pour être à la fois son portrait et son ouvrage. Il était intitulé : *Ikon Basiliké, ou le Portrait de sa Très-Sacrée Majesté dans sa solitude et ses souffrances* (Εἰκὼν Βασιλική, or the Portraiture of, etc., 1649). C'était une suite de méditations respirant la piété, la résignation et le pardon. L'effet en fut extraordinaire ; cinquante éditions furent publiées dans une seule année; le parti triomphant y fit répondre par l'*Iconoclastes* de Milton, qui jeta en vain quelque doute sur l'authenticité de l'œuvre. Ce fut seulement en 1691 que, sur la foi d'un mémoire du comte d'Anglesey, inséré dans une édition de l'*Iconoclastes* faite à Amsterdam, l'*Ikon Basiliké* fut attribué au théologien John Gauden, né en 1605, mort en 1662, évêque de Worcester. Cette attribution, confirmée en 1692 par un récit détaillé de Walker, ancien vicaire de Gauden, fut combattue par les royalistes zélés, et Wagstaffe, ecclésiastique jacobite, publia en 1693 sa *Défense du roi Charles le Martyr* (Vindication of king Charles the martyr). Presque un siècle plus tard, en 1786, on publia dans les *Papiers d'État* de Clarendon (t. III) des lettres de Gauden qui, ne se jugeant pas assez payé de ses services par la Restauration, faisait valoir ses droits auprès du premier ministre, et rappelait que l'*Ikon Basiliké* était entièrement de lui, « œuvre et conception. » Clarendon, déjà convaincu de la vérité du fait par d'autres témoignages, l'avait confirmée en faisant donner à ce prélat, alors évêque d'Exeter, un plus riche évêché. L'authenticité de l'*Ikon Basiliké* n'en a pas moins trouvé encore des défenseurs, même de notre temps. Un des derniers et des plus savants fut le docteur, Wordsworth qui publia, en 1824, un mémoire intitulé : *Qui écrivit l'Ikon Basiliké?* (Who wrote the Ikon Basilike?)

Cf. Wood : *Athenæ oxonienses*; — Chalmers : *General biographical Dictionary*; — Southey, dans la *Quarterly Review*, année 1824.

**ILDEFONSE** (saint), écrivain ecclésiastique espagnol, né à Tolède en 607, mort le 23 février 669. Évêque de sa ville natale, il fut, suivant les hagiographes, favorisé de miracles en récompense de ses ouvrages. Ceux-ci étaient nombreux, mais plusieurs sont perdus et quelques-uns de ceux qu'on lui attribue ne paraissent pas authentiques. On a réuni ses *Œuvres* (Paris, 1576), parmi lesquelles nous citerons : *De Viris illustribus scriptoribus ecclesiasticis* faisant suite à l'ouvrage de saint Isidore et *De Virginitate S. Mariæ, contra tres infideles* (Valence, 1556, in-8; nombr. édit.).

Cf. Jul. Pomerio et Cixila : *Vida Ildefonsi*, dans divers recueils ; — Greg. Mayans y Siscar : *Vida de S. Ildefonso* (Valence, 1727, in-12) ; — Moréri : *Grand dict. historique*; — *Hist. littér. de la France*, t. III.

**ILE DE POURPRE** (L') ou l'*Ile de l'homme*, poëme de Phineas Flechter (voy. ce nom).

**ILGEN** (Karl-David), philologue allemand, né à Burgholzhausen le 26 février 1763, mort à Berlin le 17 septembre 1834. Il fut professeur de théologie et de langues orientales à l'université d'Iéna, puis recteur de l'école de Pforta. On lui doit une édition très-estimée des *Hymnes homériques* (Halle, 1796), une dissertation latine sur le *Chœur tragique des Grecs* (Leipzig, 1788), des études sur le *Livre de Job* (Natura atque virtutes Jobi; Ibid., 1789). Il a donné un recueil de ses *Opuscula philologica* (Erfurt, 1797, 2 part.).

Cf. N... : *Ilgeniana, Erinnerungen an Dr C.-D. Ilgen* (Leipzig, 1853, in-8).

ILIADE, poëme épique grec. — Voyez HOMÈRE.

ILLUSION (DE L') DANS LES ARTS. — Voyez ART

ILLUSION COMIQUE (L'), comédie de P. Corneille (voy. ce nom).

ILLUSTRATIONS HISTORIQUES, ouvrage d'histoire byzantine. — Voyez CHALCONDYLE.

ILLUSTRÉS (JOURNAUX). — Voyez JOURNAL.

ILLYRIENNE (LANGUE), l'une des branches orientales de la famille slave. Elle embrasse dans ses subdivisions le *servien* ou *serbe* (qui lui-même comprend plusieurs dialectes inférieurs), le *croate* et le *krainien*. L'ancien idiome illyrien a été parlé par le peuple illyrien, race puissante qui a occupé tout le littoral de l'Adriatique, depuis Otrante jusqu'aux monts Acrocérauniens, et à laquelle se rattachaient les Calabres, les Apuliens, les Dauniens, peut-être les Venètes et les Sicules. L'extension du domaine de cette race a, du reste, beaucoup varié. Rattachée à la souche thracique, son idiome eut, par cette raison, un lien de parenté avec ceux des Daces et des Gètes. L'influence de la civilisation grecque et la conquête romaine le modifièrent profondément; puis, au VIIe siècle, les Slaves, arrivant par le nord, y infusèrent des éléments nouveaux. Ainsi se trouva formée de divers mélanges une langue différant sensiblement de l'illyrien moderne ou *illirski*. comme l'appellent les Serbes de Dalmatie. Il existe, pour l'illyrien, les *Grammaires* de Micalia (Lorette, 1649, in-8, en latin), de Woianousky (1772, in-8, en latin), d'Appendini (1812, in-8, en italien) de Frœlich (Vienne, 1861, in-12 en allemand), etc., puis des *Dictionnaires*, du même Micalia (Lorette, 1649, in-8), de J. Bellosztenecz (Agram, 1740, in-4, en latin), de A. Della Bella (Raguse, 1785, in-4, en italien), de Fr. Richter (Vienne, 1838-40, 2 vol. in-8, en allemand), de Frœlich (Ibid., 1853, 2 vol. in-16, en allemand), etc. Wenceslas Dundez a publié, avec une nouvelle orthographe illyrienne, des *Annales des Slavons illyriens depuis les temps les plus anciens* avec

des *Chants nationaux* (Razgovor Naroda Slovinskoga; Vienne, 1836, 2 vol. in-12).

Cf. B. Cassius : *Institutiones linguæ illyricæ* (Rome, 1604, in-8); — Dolci : *De Illyricæ linguæ vetustate et amplitudine* (Venise, 1754, in-4); — J. Michel : *Prawopis illyrsky*, Ortographe illyrienne et comparaison des langues bohême et illyr. (Prague, 1836, in-12).

**IMAD-EDDIN** (Mohammed), surnommé AL KATEB, ou *le Secrétaire*, historien arabe, né à Ispahan en 1125 de notre ère, mort en 1201. Il fut secrétaire particulier du grand Saladin et se distingua par son zèle religieux. Ses ouvrages, déparés par des bizarreries de forme et de langage, sont : *Eclair de Syrie* (Al-Barc al-Schamy), ayant pour objet les conquêtes de Saladin, ouvrage perdu; le *Livre d'éloquence de Koss* (Kitab al-fath al-Kossy), relatif à la reprise de Jérusalem sur les croisés; *Secours contre la langueur* (Nos ret al-fitre), histoire de la dynastie des Seldjoucides; *la Perle du palais et la palme du temps* (Kheridet al-casr ona djeridet al-asr), suite de notices de poëtes avec extraits, précieux recueil dont les grandes bibliothèques possèdent des parties.

Cf. Reinaud : *Extraits des historiens arabes des guerres des croisades* (Paris, 1829).

IMAGE et STYLE IMAGÉ. — Voyez FIGURES.

IMAGE DU MONDE (L), poëme géographique du XIII<sup></sup>e siècle (voy. GAUTIER DE METZ).

IMAGIERS. — Voyez LIVRES D'IMAGES et MANUSCRIT.

IMAGINATION, faculté. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les analyses subtiles ou profondes à l'aide desquelles les psychologues arrivent à retrancher l'imagination du nombre des facultés simples ou primordiales de notre intelligence, en ramenant ses opérations à des éléments fournis par d'autres facultés : perception, mémoire, raison, sentiment, volonté. Il est certain que le mot imagination a des sens assez nombreux, et que quelquefois il désigne un jeu complexe et délicat d'émotions et de pensées. Le plus souvent il signifie un souvenir très-vif et lié à la représentation des choses. Par l'imagination, on ne se rappelle pas seulement les objets, on les revoit, on les touche, on les sent, on éprouve toutes les impressions attachées à leur présence. Cette puissance devient chez l'écrivain, le poëte, la faculté de les rendre présents aux autres par la sincérité de l'émotion et la fidélité de l'image :

De princes égorgés la chambre était remplie.
Un poignard à la main, l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats...

C'est, en effet, le secret de ces tableaux complets que la rhétorique appelle hypotyposes. C'est aussi celui de ces rapprochements rapides qui font assimiler, dans l'air, les ailes à des rames (Remigium alarum; *Enéide*, VI, 19), ou les voiles à des ailes sur les flots (Velorum pandimus alas; Ibid., III, 520); c'est enfin celui de ces expressions heureuses qui peignent toute une scène en trois coups de pinceau (Pendent circum oscula nati; *Géorgiques*, II, 523).

Les philosophes ont distingué deux sortes d'imaginations, l'une passive et l'autre active. La première est celle que le caprice, le hasard semblent conduire, mais qui, dans l'absence de toute direction volontaire, est gouvernée par les lois naturelles, fatales, de la mémoire et de l'association des idées. C'est l'imagination du rêve, de la rêverie, du délire, dans le sommeil ou dans la veille. C'est proprement, selon le mot de Malebranche, la folle du logis. L'imagination active, dirigée par la volonté, marche vers un but et choisit les chemins qui y conduisent, soit les plus longs, soit les plus courts, tantôt les aplanissant à plaisir, tantôt les semant d'obstacles et d'épouvante. C'est l'imagination du conte, du roman, des œuvres fantastiques; c'est celle qui crée l'intrigue et l'embrouille, qui forme les nœuds, les complique, puis les dénoue d'une main douce ou les tranche d'un coup de poignard. A l'imagination le vulgaire rapporte souvent les effets littéraires qui appartiennent à d'autres facultés; il en fait le synonyme de l'esprit et du génie. Il en fait la puissance qui invente et qui crée. Tant il a peine à la maintenir dans le domaine et le rôle qui lui sont propres! Et de fait, l'imagination se mêle aux opérations de toutes les facultés, soit dans la science, soit dans la sphère littéraire, pour les activer et les étendre, pour les rendre plus rapides, sinon plus sûres, et leur faire porter des fruits brillants, sinon solides. — Marc-Akenside et Delille ont composé des poëmes sur l'imagination.

Cf. Addison : *Essais sur l'imagination*, dans le *Spectateur*; — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*; — J.-B. Bodmer : *Influence de l'imagination sur les progrès du goût* (Francfort, 1727); — Muratori : *Della Forza della fantasia umana* (Venise, 1745, in-8); — Lévesque de Pouilly : *Théorie de l'imagination* (1803, in-8); — Bonstetten : *De la Nature et des lois de l'imagination* (Genève, 1807); — V. Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, VI<sup></sup>e leçon; — A. Jacques, J. Simon et Em. Saisset : *Manuel de philosophie* (Paris, 4e édit., 1863, in-8).

**IMBERT** (Barthélemy), poëte français, né en 1747 à Nîmes, mort le 23 août 1790. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint à Paris, où il se fit une réputation par le *Jugement de Pâris*, petit poëme en quatre chants, en vers de dix syllabes (Paris, 1772, in-8). Un plan ingénieux, une agréable facilité, une gracieuse élégance, firent un succès rapide à cet ouvrage. L'auteur fit ensuite des comédies, des tragédies, des romans, des fables, des contes en vers et en prose, qui tombèrent dans l'oubli. Ses œuvres principales sont les suivantes : *Fables nouvelles* (Amsterdam, 1773, in-8), *Historiettes ou Nouvelles en vers* (Londres, 1774, in-8); *les Égarements de l'amour*, roman (Paris, 1776, 2 vol. in-8); *Rêveries philosophiques* (La Haye, 1777, in-8); *le Jaloux sans amour* (Paris, 1781, in-8), comédie en cinq actes, en vers libres, restée quelque temps au répertoire; une série de *Lectures* (Ibid., 1782, 1783, in-8); *Choix d'anciens fabliaux, mis en vers* (Paris, 1788, 2 vol. in-12); *la Fausse apparence, ou le Jaloux malgré lui*, comédie en trois actes, en vers (Paris, 1789, in-8); *Marie de Brabant, reine de France*, tragédie en cinq actes (Paris, 1790, in-8); etc. Imbert a collaboré à divers recueils. Il a réuni ses *Œuvres poétiques* (La Haye, 1777, 2 vol. in-12), et ses *Œuvres diverses* (1782, in-8). On a publié ses *Œuvres choisies* (Paris, 1797, 4 vol. in-8).

Cf. La Harpe : *Cours de littérature*; — Quérard : *la France littéraire*.

**IMBERT DE BOUDEAUX** (Guillaume), littérateur français, né en 1744 à Limoges, mort le 19 mai 1803. Contraint par sa famille d'entrer chez les Bénédictins, il s'enfuit du couvent, et débuta dans les lettres par des traductions de l'anglais. De 1774 à 1785, il publia *la Correspondance littéraire secrète*, qui paraissait chaque semaine. On a en outre de lui : *Anecdotes du dix-huitième siècle* (Londres, 1783-1785, 2 vol. in-8); *Chronique scandaleuse* (Paris, 1783, in-12; 1785, 2 vol. in-12; 1791, 5 vol. in-12).

Cf. Desessarts : *les Siècles littéraires de la France*.

IMBROGLIO. — Voy. INTRIGUE.

**IMHOF** (Jacques-Guillaume D'), généalogiste allemand, né à Nuremberg le 8 mars 1651, mort le 20 décembre 1728. Divers voyages en Europe le préparèrent à ses travaux. On lui doit, outre un supplément à l'ouvrage de Ruitterhuis, sous le titre de *Ruitterhusianum specilegium* (Tubingue, 1683-1685, 6 vol. in-fol.), toute une série d'études généalogiques en latin sur les maisons royales,

princières et nobles de *France* (Nuremberg, 1687, in-fol.); de *Grande-Bretagne* (Ibid., 1690-1691, 2 vol. in-fol.), d'*Italie* et d'*Espagne* (Ibid., 1702, in-fol.), de *Portugal* (Amsterdam, 1708, in-fol.), etc., etc.

Cf. Ersch et Gruber : *Allgem. Encyklopaedie.*

**IMITATION** (DE L') DANS LES ARTS. — Voyez ART.

**IMITATION** (DE L') EN LITTÉRATURE. Dans les œuvres littéraires, comme dans les œuvres d'art, l'homme a d'abord copié la nature, puis, sans oublier ce premier modèle qui reste toujours le guide par excellence et qui est toujours sous nos yeux, il a imité les œuvres déjà faites par les autres hommes. On peut dire que nous ne connaissons aucune production de l'esprit humain qui ne soit, dans une mesure plus ou moins considérable, une imitation de productions antérieures. Quand il ne nous est pas permis de le constater d'une manière positive, c'est que l'éloignement des siècles a causé la perte des œuvres imitées. Les poëmes homériques succédaient à des poëmes, à des chants, à des hymnes, où étaient déjà célébrés les dieux et les héros et retracées les mœurs de la Grèce. Nos plus anciennes chansons de geste avaient été précédées par des chants militaires et des cantilènes héroïques. Si l'on passe aux œuvres littéraires dont les nuages du temps ne nous dérobent pas les origines, on constatera partout des traces d'imitation, et l'on verra que ceux-là mêmes qui ont le plus justement conquis la gloire d'être appelés des génies créateurs, ont cependant aussi été, dans une certaine mesure, des imitateurs. Eschyle, qui a créé la tragédie grecque, en avait trouvé les éléments dans le dithyrambe. Dante a au moins imité, pour le cadre de sa *Divine Comédie*, les légendes fantastiques alors nombreuses, et pour le style, la langue des troubadours. Non-seulement Shakespeare a imité, mais il a pris un si grand nombre de vers à ses devanciers, ou même à ses contemporains, qu'on a été tenté d'en faire le calcul : le critique Malone, cité par D'israëli, a compté que sur 6043 vers, le grand tragique anglais en avait emprunté 1771, qu'il en avait refait 2373, et que 1899 seulement lui appartenaient en propre. Milton, sans parler de *l'Enfer* de Dante, a pu imiter, pour le plan et pour certains détails, des œuvres dont le sujet présentait une grande analogie avec *le Paradis perdu*. Personne n'ignore que Corneille imita Lucain, Sénèque, les Espagnols et les romans alors à la mode. Molière ne dissimulait pas ce qu'il devait aux Latins, aux Italiens, aux Espagnols et aux anciens auteurs français. Il disait lui-même : « Je prends mon bien où je le trouve. » Presque tout, hors le style et le charme des détails, est imitation chez La Fontaine, qui reproduisait les fables d'Esope, de Phèdre, de Bidpay, et une foule de récits naïfs du moyen âge. Enfin, pour terminer par un génie plus rapproché de nous, Gœthe, qui d'abord imita Shakespeare, ne créa pas de toutes pièces même son *Faust*; il le prit, comme Molière son *Don Juan*, à une légende populaire déjà exploitée par la poésie.

Ce n'est donc pas l'absence d'imitation qui constitue le génie créateur. Il résulte de la contexture même de l'œuvre, dans les détails comme dans l'ensemble, du souffle qui l'anime, de la forme qui l'individualise et lui donne une vie immortelle, quelles que soient d'ailleurs les sources où l'auteur en ait puisé les éléments. « Ceux qui ont créé l'art, a écrit Diderot, n'ont eu de modèle que la nature; ceux qui l'ont perfectionné n'ont été, à les juger à la rigueur, que les imitateurs des premiers; ce qui ne leur a point ôté le titre d'hommes de génie, parce que nous apprécions moins le mérite des ouvrages par la première invention et la difficulté des obstacles surmontés que par le degré de perfection et l'effet. »

Après avoir reconnu que les plus originaux parmi les écrivains sont tous, à des degrés divers, imitateurs, il resterait à voir jusqu'où va l'imitation chez ceux qui, sans acquérir un égal renom comme créateurs, ont cependant poussé le talent jusqu'au génie. On placerait, par exemple, dans cette catégorie, Horace et Virgile, Racine et Fénelon. Horace, en imitant les Grecs, a composé des œuvres d'un art achevé; il s'est rendu propres les idées et les sentiments de ses modèles, et jusqu'aux formes rhythmiques de leur langue. Quoique Virgile doive tant à Homère et à des devanciers peu connus, il reste cependant, dans toute la suite de l'*Énéide*, grand poëte par la magie du style, par des épisodes nouveaux et surtout par l'admirable création du personnage de Didon, type immortel de la passion de l'amour. C'est sur ce type que Racine a modelé à son tour ses héroïnes amoureuses, tout en empruntant à d'autres, à Euripide, à Sénèque, le cadre où il les faisait mouvoir. Mais en s'inspirant, soit de Virgile, soit d'autres poëtes de l'antiquité, il n'en a pas moins su, par la *variété*, la nouveauté de ses caractères, par la beauté du style, élever un monument admirable auquel on ne saurait songer à reprocher ce qu'il tient de l'imitation. Combien Fénelon imite Homère dans *Télémaque*, tout le monde le sait; et pourtant Fénelon a fait du *Télémaque* une œuvre à part, grâce aux idées et au style. Ainsi les écrivains supérieurs peuvent imiter, sans être pour cela accusés de pauvreté dans les idées ou les sentiments, et le mérite d'un style hors ligne suffit quelquefois pour justifier leurs emprunts et les payer avec usure.

Si des auteurs de génie ou d'un talent de premier ordre nous descendons à la foule des écrivains qui flottent autour du médiocre, l'imitation ne nous apparaîtra plus que comme une faiblesse et une preuve d'indigence. L'œuvre de seconde main n'ayant pas en elle une puissance suffisante, nous verrons constamment, au travers de ses pauvretés, l'œuvre modèle dont le souvenir fera encore ressortir la médiocrité et les défauts de l'imitation. Que de poëmes épiques et didactiques calqués sur les modèles le temps a justement précipités dans l'oubli! Que de tragédies, imitées de Racine, ont à jamais disparu de la scène, laissant à peine subsister le souvenir du titre! Il faut remarquer aussi que certaines formes littéraires, après avoir été appropriées aux tendances et aux idées d'un siècle, ne sauraient convenir à d'autres siècles; que le cadre du poëme épique, par exemple, avec ses inventions mythologiques, ses dieux, ses déesses et ses personnages allégoriques, ne peut être celui d'une œuvre où la société moderne veut se reconnaître et retrouver sa propre vie; que la tragédie de Racine, si bien appropriée à l'esprit et à l'appareil du siècle de Louis XIV, contrastait déjà par sa forme majestueuse avec les mœurs *plus libres* et l'esprit plus léger du XVIII[e] siècle, et que, de nos jours, elle se trouve en désaccord complet avec la variété et la rapidité des mouvements que nous demandons à l'art dramatique. On doit donc, avant d'imiter, se bien rendre compte des rapports de son modèle avec son époque et avec soi-même, afin de voir dans quelles bornes doit se maintenir l'imitation, pour ne point trop contraster avec l'esprit ou les conventions littéraires du temps où l'on écrit, et aussi pour n'être pas écrasé par le souvenir de l'auteur qu'on fait revivre. Il n'est permis qu'aux écrivains de premier ordre de tenter une lutte corps à corps avec les maîtres. Quand on recommande à tous de les imiter, c'est dans un sens plus général qu'on l'entend; on veut dire qu'il faut étudier la manière dont ils choisissent et disposent leurs idées, les enchaînent et les expriment, se pénétrer de leur méthode et de leurs


BIBLIOTECA DE CATALUNYA
Digitized by Google

